Dictionnaire universel des littératures / par G. Vapereau,...

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DES LITTÉRATURES

CONTENANT

I

DES NOTICES SUR LES ÉCRIVAINS DE TOUS LES TEMPS ET DE TOUS LES PAYS
ET SUR LES PERSONNAGES QUI ONT EXERCÉ UNE INFLUENCE LITTÉRAIRE;
L'ANALYSE ET L'APPRÉCIATION DES PRINCIPALES ŒUVRES INDIVIDUELLES, COLLECTIVES, NATIONALES, ANONYMES, ETC.;
DES RÉSUMÉS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DES DIVERSES NATIONS;
LES FAITS ET SOUVENIRS INTÉRESSANT LA CURIOSITÉ LITTÉRAIRE OU BIBLIOGRAPHIQUE;
LES ACADÉMIES, LES THÉATRES, LES JOURNAUX ET REVUES, ETC.;

II

LA THÉORIE ET L'HISTORIQUE DES DIFFÉRENTS GENRES DE POÉSIE ET DE PROSE, LES RÈGLES ESSENTIELLES DE RHÉTORIQUE
ET DE PROSODIE, LES PRINCIPES D'ESTHÉTIQUE LITTÉRAIRE;
DES NOTIONS SUR LES LANGUES, LEURS SYSTÈMES PARTICULIERS DE VERSIFICATION, LEURS CARACTÈRES DISTINCTIFS
ET LES PRINCIPES DE LEUR GRAMMAIRE;

III

LA BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE, LES OUVRAGES A CONSULTER SUR LES QUESTIONS D'HISTOIRE,
DE THÉORIE ET D'ÉRUDITION,

PAR G. VAPEREAU

Auteur du *Dictionnaire des Contemporains*

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1876

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DES LITTÉRATURES

PARIS — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PRÉFACE

I. But et objet général du livre.

La forme de dictionnaire, si commode pour les recherches, a été appliquée de nos jours avec succès à tout ordre spécial de connaissances, aux sciences physiques ou mathématiques, à la chimie, à la médecine, à l'histoire naturelle, à l'industrie, aux beaux-arts, aux sciences morales, à l'économie politique, à la politique, à la philosophie, aux études historiques, à la biographie, à l'archéologie. Ces répertoires alphabétiques d'une spécialité définie ont été accueillis comme d'heureux moyens de vulgarisation et d'utiles instruments de travail.

Il était naturel que la littérature eût le sien ; que, dans ce grand mouvement d'ouvrages de forme encyclopédique qui se restreignent à un seul objet pour l'embrasser et le faire connaître dans toutes ses parties, il y eût l'encyclopédie littéraire, s'enfermant librement dans le domaine un peu flottant des lettres, pour le pénétrer mieux, réunissant en un seul et même cadre, pour l'offrir à une intelligente curiosité, tout ce qui intéresse de près ou de loin l'art littéraire : hommes et choses, livres et auteurs, histoire et théorie, faits et jugements, questions générales et partie technique, procédés et résultats.

Cette idée si simple, si conforme aux tendances contemporaines, n'a pas eu jusqu'ici les suites qu'elle comportait ; la littérature, qui a conservé une place convenable dans les dictionnaires universels de biographie et d'histoire, tant en France qu'à l'étranger, s'est laissé peu à peu évincer des grandes encyclopédies générales par les empiétements de la science, et elle ne s'est pas dédommagée en se créant son encyclopédie particulière, mise au niveau du goût, de l'esprit et du savoir modernes. Deux tentatives avaient eu lieu, au commencement de ce siècle, insuffisantes à l'origine et aujourd'hui bien vieillies. Dans la grande refonte qui fut faite de l'*Encyclopédie* du XVIII[e] siècle, sous le titre d'*Encyclopédie méthodique par ordre des matières* (Paris, Panckoucke, 1782-1832, 166 vol. in-4), la *Grammaire* et la *Littérature* réunies fournirent un dictionnaire de deux volumes : à peine la quatre-vingtième partie de la collection. Un peu plus tard, il se publia, dans de larges proportions, un *Répertoire universel de littérature* (Paris, 1824-25, 30 vol. in-8 ; *Supplément et table*, 1827, in-8) ; mais cette volumineuse compilation, qui se bornait à reproduire par grandes coupures tout le *Cours* de La Harpe, le livre entier de Marmontel, des parties des traités de l'abbé Batteux, de Rollin, de Blair, de l'abbé Maury, avec quelques pages de Voltaire, de Fontenelle, de D'Alembert, etc., ne répondait, ni par la précision, ni par la mesure, ni par le nombre des articles, à l'idée que nous nous formons aujourd'hui d'un dictionnaire à

la fois spécial et universel, destiné à répandre un ordre particulier de connaissances et à en faciliter le progrès.

C'est ce dictionnaire que nous avons essayé de donner aux lettres et aux lettrés, sous l'inspiration de l'éminent fondateur de la librairie Hachette, à l'initiative duquel tant d'autres branches des connaissances humaines devaient déjà des publications analogues par le cadre et le but. M. L. Hachette avait compris que, de ce côté aussi, il y avait à faire un de ces livres intéressants et utiles, comblant une lacune qui se fait sentir au moins une fois ou deux dans le cours d'un siècle; peut-être avons-nous trop présumé de nos forces, en nous chargeant de réaliser une idée dont on ne pouvait méconnaître la justesse et l'utilité.

II. Plan et sujets spéciaux.

Le plan d'un *Dictionnaire universel des littératures* est plus aisé à concevoir qu'à exécuter. Il est tout entier, avec ses difficultés, dans son titre même. L'universalité à laquelle il aspire, sur un objet spécial, lui impose la mesure, la proportion, une étroite coordination des parties et de l'ensemble. On doit trouver ici tout ce que l'idée d'encyclopédie littéraire rappelle; mais on n'y doit trouver que cela. Il fallait, au seul point de vue de l'intérêt littéraire, faire leur part aux hommes et aux choses, à l'analyse et à la critique des ouvrages, aux règles et conditions des genres, aux types créés et développés par le génie des individus ou des nations, aux influences générales ou particulières, aux principes et aux variations du goût, aux questions d'esthétique, d'érudition et de curiosité, à la bibliographie, à la philologie, à la linguistique, à toutes ces études accessoires dont l'intérêt spécial est attesté de nos jours par les longues et savantes recherches dont elles sont l'objet.

III. Les hommes, les auteurs.

La place la plus apparente, mais non la principale, dans le *Dictionnaire des littératures*, a été prise par la biographie littéraire. On le concevra si l'on songe que les œuvres dont la mention, l'analyse ou la critique compose une partie si essentielle de notre livre, se rattachent, pour la plupart, à des noms propres : c'est dans la vie de leurs auteurs qu'il faut les considérer, pour en comprendre l'origine, le sens et l'importance relative, si différente souvent de la valeur absolue. Mais ce qui domine dans nos biographies, c'est l'élément littéraire ; de la vie d'un écrivain de profession, nous n'avons dû voir que les faits et circonstances qui ont contribué, directement ou par réaction, au développement de ses idées et de son style, au progrès ou à la décadence de son talent. A côté des littérateurs proprement dits, poëtes, auteurs dramatiques, orateurs, historiens, romanciers, critiques, érudits de tous les pays et de tous les temps, qui nous ont fourni des milliers de notices proportionnées à leur mérite ou à leur renom, il y a des hommes qui, par leurs titres principaux, appartiennent à l'histoire politique, à la philosophie, à la religion,

aux arts, à la science, mais qui se rattachent aux lettres par quelques écrits ou par leur influence : nous ne les avons pris que de ce dernier point de vue. De souverains, d'hommes d'État ou de chefs de parti, comme Richelieu, Louis XIV, Frédéric II, Napoléon, Robespierre, Mirabeau, Royer-Collard, etc. (pour parler seulement des temps modernes), nous n'avons considéré que les tentatives littéraires, le talent oratoire, l'action intellectuelle subie ou exercée. Les philosophes, comme Socrate, Platon et Aristote, Zénon et Épicure, Descartes et Gassendi, Spinosa et Malebranche, Leibniz et Locke, Herder, Kant, Schelling et Hegel, sont rentrés dans notre cadre moins par leurs systèmes que par le mouvement qu'ils ont imprimé à la pensée et les veines d'inspiration qu'ils ont ouvertes. Les théologiens, défenseurs ou adversaires de la foi religieuse, comme saint Augustin, Tertullien, saint Bernard, saint Thomas, Jean Huss, Savonarole, Luther, Calvin, Bossuet, Fénelon, Arnauld, Pascal, Bolingbroke, Lamennais, etc., nous intéressaient moins par les doctrines qu'ils ont soutenues ou ébranlées, que par la fougue de l'éloquence, la beauté du style, les révolutions de langage ou d'idées que rappellent leurs œuvres. Les savants eux-mêmes pouvaient nous appartenir, soit, comme Buffon, par le talent d'écrivain mis au service de la science, soit, comme Newton, comme Haller et Lavater, par des titres purement littéraires que leur rôle scientifique fait d'ordinaire perdre de vue. Qu'il nous suffise de rappeler ces noms et les catégories qu'ils représentent, pour faire juger de l'acception encore assez large qu'à l'égard des hommes nous avons donnée à la littérature.

On remarquera que, parmi les écrivains et personnages littéraires, nous n'avons pris que les morts. Nous n'avons pas seulement voulu éviter de faire double emploi avec le *Dictionnaire des Contemporains*, mais il nous a toujours paru impossible de faire entrer dans un seul et même cadre les morts et les vivants. Pour le jugement de leurs œuvres et de leur rôle, il n'y a point entre eux de commune mesure. Quant aux auteurs morts dans les dernières années et jusque pendant le cours de l'impression, nous nous sommes, en général, borné à réduire à leurs traits essentiels les notices qu'ils avaient dans le *Dictionnaire des Contemporains* et à renvoyer aux diverses éditions de cet ouvrage. Le temps, ce terrible abréviateur de l'histoire humaine, réduira sans doute encore leur part.

IV. Les choses. — Les œuvres.

Le domaine littéraire n'est pas moins vaste au point de vue des choses. Au premier rang parmi celles-ci viennent les œuvres qu'on ne peut mettre avec certitude sous des noms d'hommes. Les unes sont le fruit, non d'une inspiration individuelle, mais d'une élaboration collective et successive, où l'auteur disparaît devant le génie d'un siècle ou d'une race : telles sont les épopées primitives des nations anciennes et modernes, le *Mahâbhârata*, le *Ramayana*, les *Puranas* des Indiens, les *Eddas* des Scandinaves, le *Kalevala* des Finnois, les poëmes des *Nibelungen* et de *Gudrun* des anciens Germains, celui de *Beowulf* et les *Ballades* héroïques des Anglo-Saxons, le *Romancero* des Espa-

gnols, enfin nos propres chansons de geste, comme la chanson de *Roland*, comme nos poëmes sur *Charlemagne*, et ces cycles entiers de romans épiques qui, traduits ou transformés chez les divers peuples de l'Europe, portèrent partout, au lieu du nom de quelques-uns de nos poëtes, le nom même de la France; telles seraient, chez les Grecs, l'*Iliade* et l'*Odyssée* elles-mêmes, sans la tradition antique et respectée qui en fait honneur à l'immortel et problématique Homère. Le domaine de l'épopée n'est pas le seul qui offre ces œuvres d'une collectivité plus ou moins anonyme; il y en a beaucoup, soit dans l'ordre philosophique ou religieux, comme plusieurs des livres de la *Bible*, les *Védas*, les *Livres hermétiques*, l'*Imitation de Jésus-Christ*, etc., soit dans le roman, comme le *Livre des Sept Sages ou Dolopathos*, les *Mille et une nuits* des Orientaux, les *Gesta Romanorum*, *Flore et Blanchefleur*, *Tristan et Yseult*, et la plupart des récits populaires de la *Bibliothèque bleue*, soit dans le genre satirique, comme nos grands *Romans de Renart*, tant de fois renouvelés, d'époque en époque et de pays en pays, comme nos *Bibles* du moyen âge, comme l'*Eulenspiegel* des Allemands, les *Pasquilles* des Italiens, etc. Il y a ensuite des livres, comme le *Roman de la Rose*, la *Satire Ménippée*, produits d'une collaboration connue, mais dont le titre a gardé plus de célébrité que les noms de leurs auteurs. Il y a enfin, dans les divers genres, toute la famille des ouvrages individuels, restés ou devenus anonymes, soit que les auteurs aient voulu cacher leur nom, soit que le temps n'ait pas su le retenir, comme la *Batrachomyomachie*, le *Margitès*, le *Pervigilium Veneris*, *Héro et Léandre*, le mystère d'*Adam*, la farce de *Maistre Pierre Pathelin*, l'*Ikon Basiliké*, le *De Tribus impostoribus*, les *Lettres de Junius*. Tous ces ouvrages ne pouvaient figurer dans notre Dictionnaire que sous leurs titres mêmes. Le lecteur n'irait pas les chercher sous une autre rubrique.

Faire connaître les œuvres était une partie si importante de notre tâche, que nous avons voulu qu'on pût aussi retrouver sous leurs titres celles dont il est question dans la vie des auteurs. C'était d'ailleurs un moyen de venir en aide aux défaillances de la mémoire, qui ne suggère pas toujours à la fois le titre du livre et le nom de l'écrivain. De là toute une série de renvois qui permettent d'aller facilement de l'un à l'autre. Il pourra paraître puéril à quelques-uns de rappeler ainsi quels sont les auteurs d'œuvres aussi connues que la *Théogonie*, l'*Orestie*, *Œdipe-Roi*, *Hécube*, les *Olympiques*, les *Grenouilles*, le *Phédon*, l'*Anabase*, les *Philippiques*, les *Tusculanes*, les *Géorgiques*, la *Pharsale*, la *Thébaïde*, le *Satyricon*, l'*Ane d'or*, les *Amours de Théagène et de Chariclée*, *Daphnis et Chloé*, les *Confessions*, la *Consolation*, la *Somme*, *Célestine*, le *Décaméron*, les *Sonnetti lussuriosi*, l'*Orlando inamorato* et ses diverses suites, les *Lusiades*, le *Naufrage de Sepulveda*, *Pantagruel*, les *Essais*, les *Provinciales*, les *Variations*, la *Franciade*, *Hamlet*, *Hudibras*, l'*Astrée*, le *Grand Cyrus*, la *Princesse de Clèves*, l'*Essai sur les mœurs*, l'*Esprit des lois*, la *Nouvelle Héloïse*, les *Lettres portugaises*, les *Lettres péruviennes*, *Paméla*, la *Dunciade*, la *Messiade*, *Oberon*, *Werther*, *Wallenstein*, *Delphine*, le *Génie du christianisme*, *Ourika*, *Adèle de Sénanges*, *Claire d'Albe*, la *Dot de Suzette*, *Obermann*, *le Solitaire*, *Adolphe*, *Volupté*, les *Paroles d'un croyant*, les *Méditations*, *Joce-*

lyn, etc. ; mais il est certainement plusieurs lecteurs qui, loin de trouver ce soin superflu, nous sauront gré d'avoir tellement multiplié ces rappels, qu'il n'est guère d'œuvres notables, anciennes ou modernes, françaises ou étrangères, dont on ne trouve la place dans notre Dictionnaire, sans effort de mémoire, soit sous leur titre, soit sous le nom de leurs auteurs. Parmi ces renvois, il en est que nous signalons à l'attention : ce sont nos renvois collectifs et raisonnés, se rapportant à des sujets traités par plusieurs écrivains de différents siècles ou de différents pays. Sous les noms d'*Agamemnon*, de *Cléopâtre*, de *Don Carlos*, de *Jeanne d'Arc*, de *Jane Grey*, d'*Hippolyte*, de *Marie Stuart*, de *Mérope*, du *Misanthrope*, de *Sophonisbe*, etc., on trouvera les linéaments d'un travail intéressant de littérature comparée, et quelquefois les indications bibliographiques qui peuvent le faciliter et le rendre fécond. Quelques-uns de ces articles de renvoi, comme les *Ana* ou les *Anti*, comme *Dictionnaire*, *Encyclopédie*, *Essai*, *Esprit*, ouvrages en forme de *Lettres*, etc., sont déjà des résumés assez complets de souvenirs et de recherches.

V. Les genres littéraires.

Après les auteurs et les œuvres, l'une des classes les plus nombreuses d'articles nous a été fournie par les genres littéraires. Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à des démarcations en partie arbitraires et surannées, nous avons cru devoir reprendre ici à peu près toutes les divisions connues de la poésie et de la prose. On trouvera dans nos colonnes, avec une part suffisante de théorie et d'histoire, pour la poésie : l'*Épopée*, considérée tour à tour dans ses transformations populaires et ses modèles classiques ; — la *Poésie lyrique*, prise dans les sources mêmes du *Lyrisme* et suivie dans la variété de ses cadres : l'*Ode*, l'*Hymne*, le *Dithyrambe*, l'*Élégie*, l'*Épithalame*, la *Ballade*, la *Chanson*, le *Chant national*, le *Cantique*, les *Noëls*, la *Complainte*, etc. ; — la *Poésie dramatique*, dans ses trois genres d'antique tradition : la *Tragédie*, la *Comédie* et le *Drame satyrique*, avec les termes qui s'y rapportent : *Didascalie*, *Parabase*, *Trilogie*, *Tétralogie*, etc., ainsi que dans les genres plus nombreux consacrés par des souvenirs historiques et la faveur publique : les *Atellanes*, les *Mimes*, les *Mystères*, les *Autos sacramentales*, les *Moralités*, les *Soties*, les *Farces*, la *Commedia dell'arte*, la *Pastorale dramatique*, la *Comédie larmoyante*, le *Drame* et le *Mélodrame*, l'*Opéra* et l'*Opéra comique*, les *Féeries*, les *Pièces à tiroir*, la *Parodie*, la *Charge*, les *Pièces de circonstance*, les *Saynètes*, les *Proverbes*, etc. ; — la *Poésie didactique*, qui fut, pour les anciens, le puissant instrument de l'enseignement religieux et philosophique, et qui, après s'être resserrée dans les vers *Gnomiques* et les *Distiques*, est venue s'émousser dans les inutilités pompeuses du *Genre descriptif* ; — la *Poésie satirique*, qui, à l'origine, se créa ou s'appropria l'*Iambe*, et qui, à certaines époques, se concentre dans ces vives et courtes pièces de vers appelées *Sirventes* au moyen âge, ou se répand dans de longs poëmes *Allégoriques* qui ont les allures et la popularité de l'épopée ; — la *Poésie pastorale*, qui sous les noms de *Bucoliques*, d'*Idylles*, d'*Églogues*, de *Bergeries*, etc., varie les couleurs plus que le fond de ses tableaux ; — une foule enfin de genres poétiques,

qu'il est difficile de classer et dont les moins importants prennent le nom de *Poésies fugitives*, entre autres : la *Fable*, l'*Épître*, le *Conte*, le *Fabliau*, la *Parabole*, la *Paraphrase*, les *Vers érotiques et anacréontiques*, le *Centon*, le *Pastiche*, le *Genre macaronique*, l'*Impromptu*, l'*Épigramme*, l'*Énigme*, etc.; — puis pour la prose : l'*Éloquence*, qui, dans les genres *judiciaire*, *délibératif*, *démonstratif* ou *académique* et dans la *Chaire*, impose aux différentes sortes de *Discours*, avec les noms spéciaux de *Plaidoyers*, de *Harangues*, d'*Allocutions*, de *Proclamations*, d'*Éloges*, de *Panégyriques*, d'*Oraisons funèbres*, de *Sermons*, d'*Homélies*, etc., des règles et des conditions particulières; — l'*Histoire*, qui, avec la *Géographie* et la *Chronologie* pour auxiliaires, compose avec art ses récits et ses tableaux plus ou moins généraux, retrace la vie d'un homme dans la *Biographie*, consigne les faits et souvenirs dans les *Chroniques* et les *Mémoires*, recueille les *Correspondances* et les *Confessions*, fait connaître les pays par les *Périples*, les *Itinéraires*, les recueils de *Voyages*; — le *Roman*, avec son diminutif la *Nouvelle*, qui, mêlant la réalité et la fantaisie, aborde tous les sujets, tranche toutes les questions, met en jeu tous les sentiments; — la *Philosophie*, qui produit souvent avec tant d'éclat ou d'influence ses livres de *Considérations*, *Méditations*, *Réflexions*, *Controverses*, etc., et qui leur donne parfois la forme attrayante de *Dialogues*, de *Discours*, d'*Entretiens*, etc.; — l'*Érudition*, qui éclaire les textes par l'*Exégèse*, les *Scholies* et les *Commentaires*, etc. Tous ces genres et les termes qui s'y rattachent, devaient avoir leur explication et leur historique dans un *Dictionnaire des littératures*.

Aux genres littéraires se rapportent particulièrement les types qu'ils mettent en œuvre. On peut voir, par nos articles *Personnages de théâtre* et *Valets bouffons*, combien un seul genre, le plus complexe, il est vrai, et le plus riche, le genre dramatique, en a créé ou adopté pour représenter la vie humaine ou les mœurs nationales. Tels sont, entre autres : *Arlequin*, *Brighella*, le *Capitan*, *Célimène*, *Colombine*, *Crispin*, le *Docteur*, le *Gracioso*, *Hans Wurst*, *Jocrisse*, *Mascarille*, *Pierrot*, *Polichinelle*, *Scapin*, *Scaramouche*, dont nous avons cru devoir consigner ici les origines et les migrations dramatiques. Il y a des types plus sérieux dont il nous a paru intéressant de suivre les transformations, non-seulement au théâtre, mais aussi dans l'histoire, le roman ou l'épopée, comme *Charlemagne*, *Don Juan*, *Faust*, *Robert le Diable*, *Roland*, et tant d'autres, si propres à mesurer toute la distance qui sépare le fait réel de l'évolution légendaire.

VI. L'histoire littéraire, les pays, les institutions et faits littéraires, la curiosité.

L'histoire littéraire ne nous imposait guère un moins grand nombre d'articles. Sous le nom même de chacun des peuples qui ont eu une littérature, nous nous sommes efforcé de la retracer depuis les origines, avec les principales périodes, les caractères distinctifs, la suite des œuvres et des hommes, les causes de progrès et de décadence. Nous souhaitons que nos esquisses his-

toriques sur les littératures *Française*, *Allemande*, *Anglaise*, *Espagnole*, *Italienne*, *Grecque*, *Latine*, etc., ne paraissent pas trop indignes de l'intérêt direct qu'elles ont pour la France, et que nos notices sommaires sur des sujets d'un plus difficile accès, tels que les littératures *Russe*, *Tchèque*, *Scandinave*, *Sanscrite*, *Serbe*, *Persane*, *Chinoise*, *Japonaise*, *Mexicaine*, etc., ne se ressentent pas trop de l'insuffisance relative des moyens d'information.

La littérature d'une époque ou d'un pays ne comprend pas seulement des auteurs, des œuvres ou des genres ; elle a aussi ses institutions, ses sociétés ou corporations, ses fondations, ses lois et usages consacrés qu'il fallait rappeler. De là des articles sur les *Aèdes*, les *Rhapsodes*, les *Diascévastes* et les *Diorthontes*, les *Prophètes*, les *Bardes*, les *Troubadours* et *Trouvères*, les *Ménestrels*, *Jongleurs*, *Bateleurs*, les *Minnesingers* et *Meistersingers*, les *Scaldes*, les *Gouslars*, etc. ; sur les *Acteurs* en général, et en particulier sur la *Basoche*, les *Enfants sans souci* et autres confréries dramatiques; sur les sociétés et académies des divers pays, notamment sur l'*Académie française* dont nous avons cru devoir donner l'histoire complète, avec un double tableau chronologique de ses membres, sur les *Académies des Inscriptions et belles-lettres*, des *Sciences morales et politiques;* sur les anciennes *Cours d'amour*, les *Jeux floraux*, les *Puys* ou *Palinods;* sur les académies des *Arcades* et de la *Crusca*, en Italie, sur les sociétés des *Fructifiants* et de la *Peignitz* en Allemagne, l'académie des *Hanlin* en Chine ; sur les *Ordres littéraires*, la plupart burlesques, comme le *Régiment de la Calotte;* sur des centres particuliers de réunion et d'influence, comme les *Salons littéraires*, spécialement l'*Hôtel de Rambouillet*, la *Société du Temple*, si différents l'un de l'autre, les *Bureaux d'esprit*, ou encore les *Cabarets et Cafés littéraires;* sur certaines situations officielles ou privilégiées, comme celles de poëte *Lauréat* ou d'*Historiographe;* sur les questions relatives à la profession d'*Homme de lettres* et à la *Propriété littéraire;* sur le contrôle des ouvrages d'esprit par l'Église ou l'État, au moyen de l'*Index* et de la *Censure;* sur des institutions publiques liées au développement intellectuel des peuples, comme les *Monastères*, avec les *Bénédictins* au premier rang, les *Universités*, avec leur ancien programme des sept *Arts libéraux*, les congrégations enseignantes, comme les *Jésuites*, les *Oratoriens*, *Port-Royal;* sur les *Bibliothèques* et les *Archives* dans les divers pays ; sur certaines écoles spéciales, comme l'*École normale* et celle des *Chartes;* sur le *Doctorat ès lettres*, les *Lectures publiques*, et une foule de faits qui intéressent plus ou moins les lettres, et que nous renonçons à rappeler ici ou même à classer.

Dans l'histoire littéraire, nous avons dû faire sa part à la curiosité, qui aime tant à glaner aujourd'hui dans toute histoire. C'est à ce titre que nous avons traité, en général, des *Querelles littéraires:* les unes, comme celles des *Anciens et des Modernes* ou des *Classiques et des Romantiques*, sont des malentendus prolongés sur de grandes questions ; d'autres, comme celles des *Jobelins et des Uraniens*, l'*Affaire des sonnets*, etc., ne représentent que les engouements ou les rivalités d'un jour. Au même titre se présentent nos articles sur les *Bévues littéraires*, les *Plagiats*, les *Réminiscences;* sur les *Anagrammes*, les *Citations*, la *Collaboration littéraire*, les *Dédicaces*, la

Guirlande de Julie; sur la *Fête des fous*, la *Littérature des aliénés;* sur les *Rouleaux des morts*, cette première forme de l'oraison funèbre chrétienne; sur les *Sorts homériques* ou *virgiliens*, cette dernière manifestation de la foi païenne dans les oracles. C'est aussi à titre de curiosités, et non comme échantillons de genres poétiques, que nous donnons tous ces tours de force de versification qu'on appelle *Acrostiches*, poésies *Figuratives*, poëmes *Lettrisés* ou *Lipogrammatiques*, vers *Rétrogrades*, *Rhopaliques*, *Rimes en échos*, *couronnées*, *empérières*, *équivoquées*, *batelées*, etc., qui semblent autant de démentis à la théorie de Buffon sur les rapports du génie avec la patience.

VII. Les théatres et les journaux.

Certaines œuvres littéraires, les plus populaires de toutes, ont des conditions extérieures et matérielles d'exécution qu'on ne peut séparer de leur histoire : ce sont les œuvres dramatiques. Nous avons dû consacrer des articles, et quelques-uns assez étendus, aux *Théâtres et Amphithéâtres*, en général, chez les divers peuples, aux *Costumes*, aux *Masques*, au *Chœur*, si important chez les anciens, aux *Comparses*, à la *Claque* même et aux *Cabales*, dont quelques-unes ont une triste célébrité; puis à l'histoire de scènes ou de groupes de scènes qui nous intéressent de plus près, comme les *Théâtres de Paris*, les *Théâtres de la Foire*, spécialement les anciens théâtres de l'*Hôtel de Bourgogne*, du *Marais*, du *Petit-Bourbon*, de la *Cité*, puis le *Théâtre-Français*, l'*Opéra*, l'*Opéra-Comique*, l'*Odéon*, la *Gaîté*, le *Gymnase*, la *Porte-Saint-Martin*, les *Variétés*, le *Vaudeville*, etc., qui ont eu tour à tour leur part de l'éclat, toujours si grand, de l'art dramatique en France.

Les journaux et revues, ces puissants organes de la pensée moderne, devaient avoir aussi leur place dans notre Dictionnaire, soit à cause de celle qu'ils font eux-mêmes, dans leurs colonnes, à la littérature, à la critique, à la bibliographie, soit à cause de l'action incessante que l'esprit public exerce sur eux, aussi bien que sur le théâtre, et qu'ils lui renvoient, comme ce dernier, agrandie et multipliée. On trouvera l'aperçu général de la presse française et étrangère, de ses conditions, de son rôle, sous les articles *Journal*, *Journalisme*, *Journaux illustrés*, *Revue*, *Feuilleton*, puis l'histoire particulière des périodiques qui ont eu le plus d'influence politique et littéraire, tels que le *Constitutionnel*, les *Débats*, le *Figaro*, la *Gazette de France*, le *Mercure*, le *Moniteur*, les *Nouvelles à la main*, le *Journal de Paris*, la *Presse*, le *Journal des Savants*, le *Siècle*, le *Times*, le *Journal de Trévoux*, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue française*, la *Revue de Paris*, etc.

VIII. Théorie, esthétique, rhétorique et prosodie.

Une classe d'articles, plus importante que nombreuse, se rattache aux questions de théorie et d'esthétique littéraires. Nous avons tâché de les traiter avec indépendance et avec toute la précision qu'elles peuvent comporter, sous les mots *Art*, *Beau*, *Critique*, *Esprit*, *Fatalité*, *Génie*, *Goût*, *Imagination*, *Imitation*, *Inspiration*, *Intérêt*, *Moralité*, *Poésie*, *Prose*, *Style*, *Unité*, etc.

Loin de multiplier ces articles, trop favorables d'ordinaire à une phraséologie emphatique et vide, nous avons évité avec soin le remplissage et les redites, et pour un certain nombre qu'on cherchera peut-être, comme *Idéal*, *Idéalisme*, *Réalisme*, *Originalité*, etc., nous nous sommes borné à renvoyer à d'autres qui nous paraissaient traiter d'une manière suffisante les mêmes questions. Un intérêt historique nous a conduit à parler plus longuement des défauts du style que de ses qualités : nos articles *Amphigouri*, *Concetti*, *Euphuisme*, *Gongorisme*, *Pointe*, etc., prouvent, par de célèbres exemples, jusqu'où peuvent aller, sous l'influence de la mode, les aberrations du goût, même aux belles époques littéraires.

C'est surtout dans le domaine classique de la rhétorique, là où le danger de la phrase est le plus grand, où la méthode de Marmontel nous offrait des pages entières pour quelques lignes utiles, que nous avons voulu garder le plus de sobriété. Sous le mot même de *Rhétorique*, nous marquons brièvement le rôle et l'incontestable valeur d'une théorie de l'éloquence; pour ses divisions (*Invention*, *Disposition*, *Élocution*) et pour les parties du discours (*Exorde*, *Proposition*, *Confirmation*, *Péroraison*), nous nous réduisons à des définitions et à des explications sommaires, dont on trouvera le développement partout. Il est cependant une partie d'une rare précision technique, que nous avons cru devoir traiter d'une façon complète, quoique abrégée : c'est la théorie des *Figures*. Nous avons resserré la double suite des *Figures de pensées* et des *Figures de mots* en deux tableaux rationnels où elles s'éclairent mutuellement par le voisinage, avec des numéros d'ordre et une double récapitulation alphabétique pour retrouver facilement chacune d'elles. Cette disposition nous a permis de remplacer par de simples renvois plus de cinquante articles que, de ce seul chef, la rhétorique nous imposait. Nous avons soumis au même système de résumé collectif la matière, moins étendue d'ailleurs, des *Lieux communs*, des *Preuves oratoires*, ainsi que celle des figures purement grammaticales (*Métaplasme*), dont il eût été fastidieux de disséminer le détail dans tout le Dictionnaire.

Nous nous sommes efforcé aussi de ramener la prosodie à une juste mesure, sans sacrifier des détails historiques intéressants ou des questions théoriques trop dédaignées dans les traités élémentaires. On trouvera ces questions, avec les principes qui les dominent, aux mots *Quantité*, *Pied*, *Césure*, *Rhythme*, *Rime*, *Accent*, *Allitération*, *Assonance*, *Parallélisme*, puis l'application de ces principes aux *Mètres* anciens et à leurs combinaisons dans les vers *Dactyliques*, *Hexamètres*, *Iambiques*, etc. : nous avons même suivi ces derniers assez loin dans leurs transformations pour en tirer une explication de la métrique, si irrégulière en apparence, de Térence et de Plaute. Nous analysons aussi les principales *Strophes* gréco-latines, auxquelles répondent si peu les *Stances* des modernes. Pour marquer la différence des systèmes de prosodie propres aux diverses langues, nous les rattachons, par un article particulier, au nom même des principaux peuples. Nos aperçus sur la versification *Grecque*, *Française*, *Allemande*, *Italienne*, etc., sont combinés avec les articles de théorie pour faire comprendre la diversité des éléments de rhythme appréciables à l'oreille humaine. Ces études prosodiques, sans compter les jeux

de patience de versification, que nous avons déjà rappelés à titre de curiosités, se complètent par la description des *Ballades*, *Lais*, *Virelais*, *Rondeaux*, *Sestines*, *Sonnets*, *Tensons*, *Triolets* et autres formes naïves ou savantes de la poésie dans l'Europe moderne.

IX. Linguistique et grammaire.

Nous ne devions pas séparer de l'étude des littératures celle de la *Langue*, qui en est l'instrument et dont les continuels changements, perfectionnements ou altérations, ont tant d'influence sur les œuvres. D'abord, sous le nom même des nations, nous plaçons l'historique des principales langues du globe, marquant les traits de leur physionomie littéraire, quand elles en ont une, et les divers caractères d'origine, de structure ou de grammaire par lesquels elles rentrent dans les classifications de la linguistique. Nous indiquons ensuite ces classifications, telles que les découvertes ou les hypothèses des savants modernes les ont établies, soit d'après les analogies de constitution (langues d'*Agglutination*, *Flexionnelles*, *Monosyllabiques*, etc.), soit d'après les rapports de généalogie et de parenté (*Indo-européennes*, *Sémitiques*, *Néo-latines*, etc.), soit d'après la simple distribution géographique (*Africaines*, *Américaines*, *Asiatiques*, *Océaniennes*, etc.). Nous suivons les principales langues, tant anciennes que modernes, dans leurs *Dialectes* et *Patois*. Ainsi, pour le français, nous ne nous bornons pas à ses deux grandes divisions en langue d'*Oïl* et en langue d'*Oc* ou *Provençale;* nous consacrons des articles au *Bourguignon*, au *Normand*, au *Picard*, au *Poitevin*, etc. Nous n'avons pas même dédaigné l'*Argot* et le *Jargon*, qui ont, eux aussi, leurs philologues. Pour mieux éclairer les origines de notre propre langue, nous avons reproduit quelques documents primitifs, comme le fameux *Serment de Louis le Germanique*, les *Gloses de Reichenau*, plus récemment découvertes, le texte de la *Cantilène de sainte Eulalie*. Nous n'avons pas négligé les questions de *Grammaire*, et nous avons traité particulièrement celles de l'*Étymologie* et des *Synonymes*, au point de vue de l'érudition et de la philologie modernes; celles d'*Orthographe*, de *Néographisme* et de *Néologie* nous ont aussi paru dignes d'attention. Nous avons, enfin, réuni quelques notions sur les *Alphabets* et les différentes sortes d'écritures : parmi celles-ci, les *Hiéroglyphes*, dont le déchiffrement, après la découverte de la pierre de *Rosette*, fit tant d'honneur à la science française, offrent le plus grand intérêt à la curiosité érudite.

X. Bibliographie.

Pour compléter cet aperçu sommaire des matières réunies dans le *Dictionnaire universel des littératures*, il nous reste à dire quelques mots de la part faite à la *Bibliographie*. Elle est très-considérable. La bibliographie entre dans toutes nos notices sur les auteurs par l'indication des titres mêmes des ouvrages, des dates, lieux et circonstances notables de la publication, par l'énumération des éditions et des traductions les plus importantes, etc. Il y a des articles sur des œuvres ou des collections (*Actes des Conciles* et *des Saints*,

Anthologie, *Bible*, *Bulle*, *Byzantine*, *Décrétales*, etc., etc.), qui sont tout en indications bibliographiques. La bibliographie a un vaste domaine que nous avons dû mesurer et diviser dans l'article général que nous consacrons à son nom; elle peut revendiquer un grand nombre de notices qui ont un intérêt d'érudition ou de curiosité, par exemple, les *Bibliothèques*, les *Catalogues*, l'histoire des *Manuscrits* et des *Livres* et celle de leur *Destruction*, l'origine et les progrès de l'*Imprimerie*, les *Incunables*, etc. L'étude des *Apocryphes*, des *Anonymes*, des *Pseudonymes*, relève également de l'histoire littéraire et de la bibliographie.

Une des attributions de cette dernière, et la plus importante peut-être, est de fournir sur chaque sujet l'indication des auteurs et des ouvrages qui l'ont traité. C'est ce qu'on appelle les « sources bibliographiques ». Nous nous sommes efforcé de réunir, au bas de chacun de nos articles, celles qui paraissaient les plus utiles à consulter, et ce travail, qui dans d'autres ouvrages a déjà été fait d'une manière très-louable pour les articles biographiques, nous l'avons exécuté, pour les notices sur les œuvres et les choses littéraires, avec d'autant plus de soin qu'il était plus difficile et plus nouveau. Grâce à cet accessoire bibliographique, après avoir résumé sur une multitude de sujets des notions qui peuvent suffire au public éclairé, nous offrons au travailleur les moyens d'aller lui-même plus loin.

XI. Conclusion.

Voilà, dans leur variété et leur unité, les principaux sujets qui nous ont paru rentrer dans notre cadre. Au lecteur maintenant de juger comment nous les avons traités. Nous n'avons rien négligé pour que, dans un espace mesuré avec économie, le plus grand nombre possible de nos articles réunissent ce que chaque matière offrait de plus nouveau et de plus sûr, de plus curieux et de plus utile. Il en est d'ailleurs qui ont encore assez d'étendue pour qu'avec une certaine habitude de condensation, on ait pu y faire entrer plus de faits ou d'idées qu'il ne s'en rencontre souvent dans tout un volume. Quant à l'intérêt de nos principales notices, soit sur les auteurs, soit sur les livres et sur les grandes questions d'histoire ou de critique, il dépend moins de l'habileté de la mise en œuvre que du sujet lui-même : ne s'agit-il pas de la littérature dans la plus libérale acception, c'est-à-dire de tout ce qui touche de plus près aux grands intérêts de l'esprit?

Le *Dictionnaire des littératures*, commencé, comme la plupart des ouvrages de ce genre, avec divers collaborateurs, s'est continué et achevé par voie de rédaction personnelle. Un travail collectif, qui ne s'imprime pas au jour le jour et au fur même de son exécution, est exposé, avant de paraître, à des modifications profondes. A mesure qu'il avance, le plan se dessine, et l'on voit mieux les rapports des parties entre elles et avec l'ensemble. Il y a, dès lors, des suppressions qui s'imposent, des additions nécessaires, des concordances à établir, des doubles emplois à supprimer; il faut mettre l'unité de forme, de vues et d'esprit. De là, jusqu'à la dernière heure, un remaniement incessant de la rédaction primitive, en sorte que, si instruits, si intelligents

que soient les collaborateurs, le travail a tellement changé que, tout en voulant leur en faire honneur, on ne peut plus leur en laisser la responsabilité.

Il y a pourtant une littérature, la littérature anglaise, qui a été prise et traitée d'ensemble, dans notre livre, par un homme de lettres depuis longtemps familier avec son histoire et ses œuvres, M. Léo Joubert, et, malgré les réductions inévitables du dernier moment, je suis heureux de pouvoir lui en renvoyer tout le mérite. J'ai dû ensuite à M. Anatole Claveau une partie de la rédaction première de la littérature italienne, à M. La Rigaudière une partie de celle de la littérature espagnole, à MM. Jean Morel et Constant Amero, un grand nombre d'articles relatifs à la biographie, à l'histoire littéraire, à la rhétorique, à la curiosité, à la bibliographie. Pour moi, à part la révision et la refonte de l'ensemble que je ne devais abandonner à personne, j'ai particulièrement traité, dans toute sa suite et, en général, d'après les sources originales, la littérature allemande; puis, mettant en œuvre des notes amassées de longue main et complétées jusqu'au dernier jour, j'ai, sans compter la foule des notices secondaires, rédigé la plupart des articles les plus étendus des littératures française, grecque et latine, quelques grands articles de littérature étrangère, et ceux de théorie et de critique littéraire. Je dois ajouter que l'ouvrage a été relu, au point de vue de la bibliographie, en partie par M. H. Cocheris, conservateur adjoint à la bibliothèque Mazarine, et presque en totalité par M. Omer Lainé, ancien élève de l'école des Chartes, attaché à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Je ne saurais trop remercier l'un et l'autre de leurs inappréciables services. Enfin, un certain nombre de nos articles d'une importante spécialité ont été soumis, en épreuve, au jugement d'hommes particulièrement compétents et retouchés d'après leurs précieuses indications.

A cette œuvre, quelle qu'elle soit, j'ai consacré, depuis plus de quinze ans, tout ce que mes autres travaux m'ont laissé de loisirs. J'en avais préparé le manuscrit en grande partie, lorsque éclatèrent les événements de 1870. Revenu à la vie littéraire après deux années et demie de fonctions administratives et politiques, j'ai donné à la révision, à l'achèvement et à l'impression du travail, pendant près de quatre ans encore, tout mon temps, mes jours et mes veilles, tous mes soins et toutes mes pensées, m'absorbant dans cette tâche jusqu'à y trouver, s'il était possible, l'oubli des malheurs publics. Puisse cet emploi d'une partie notable de la vie d'un homme n'être pas jugé inutile à l'enseignement, aux lettres et à mon pays!

GUSTAVE VAPEREAU

Paris, 31 juillet 1876

DICTIONNAIRE

DES

LITTÉRATURES

A

A! A! A! pseudonyme collectif. — Voyez MALITOURNE (A.).

AASCHIK, surnommé Pacha, poëte turc, né dans l'Anatolie vers 1290, mort en 1332. Il vécut sous les règnes d'Orcan et d'Amurat Ier. L'un des plus anciens poëtes de la Turquie; il a composé un grand poëme mystique de 20 000 vers, à rimes doubles, sur l'essence et les attributs de Dieu, les facultés de l'âme, les effets de l'amour divin et d'autres sujets analogues. — M. Servan de Sugny a traduit des extraits de ce poëme : *l'Amour divin* et *le Corps humain comparé à une ville.*

Cf. Servan de Sugny : *la Muse ottomane* (Paris et Genève, 185., in-8).

ABACUC. — Voyez HABACUC.

ABANCOURT (François-Jean WILLEMAIN D'), littérateur français, né le 22 juillet 1745, à Paris, mort le 10 juin 1803 A part des pièces de vers médiocres insérées dans le *Mercure* ou l'*Almanach des Muses*, il a écrit des drames, des proverbes, des contes, notamment *la Mort d'Adam*, tragédie en trois actes, imitée de Klopstock, et *la Bienfaisance de Voltaire*, comédie en un acte, en vers.

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française*, t. I.

ABARCA (le père Pedro), chroniqueur espagnol, né dans l'Aragon, en 1619. Il entra dans l'ordre des Jésuites et fut professeur à l'université de Salamanque. Il est auteur des *Annales historiques des rois d'Aragon* (Madrid, 1682, 2 vol. in-folio), ouvrage mal écrit et de peu d'importance.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura.*

ABATI (Antonio), poëte italien, né à Gubbio vers 1602, mort à Sinigaglia en 1667. Il jouit de la faveur des papes et des archiducs d'Autriche. On a de lui divers recueils de poésies : *Badinages* (Frascherie; Venise, 1651, in-8°), contenant quelques jolies épigrammes littéraires en vers et en prose; *Ragguaglio di Parnaso* (Milan, 1638, in-8°), et *Poesie postume* (Bologne, 1671, in-8°). Il a composé, à l'occasion du mariage de Louis XIV et de la paix des Pyrénées, une cantate intitulée : *Il Consiglio degli Dei* (Bologne, 1671), où la louange va jusqu'à l'apothéose.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.* (Brescia, 1753-1763, 2 vol. in-fol.)

ABAUZIT (Firmin), érudit français, né le 11 novembre 1679, à Uzès, mort le 20 novembre 1767, à Genève. Élevé dans la religion réformée il quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, et alla se fixer à Genève; cette ville, pour honorer sa science et son caractère, lui accorda sans rétribution, en 1727, le droit de bourgeoisie. Il fut lié avec Newton, Saint-Evremond, Bayle, Basnage, Jurieu. On le regardait comme un des hommes les plus remarquables du siècle, non-seulement pour sa profonde érudition, mais encore pour ses vertus. J.-J. Rousseau en parle avec enthousiasme dans *la Nouvelle Héloïse.* Newton lui écrivait en lui envoyant son *Commercium epistolicum* : « Vous êtes bien digne de juger entre Leibniz et moi. »

Les *Œuvres* d'Abauzit n'ont été publiées qu'après sa mort. Un premier recueil (Genève, 1770, in-8°) contient huit dissertations, sur la Religion, sur les Épî es de saint Paul, sur la Controverse, etc. Un second recueil (Londres [Amsterdam], 1773, 2 vol. in-8°) est, à part deux pièces, tout à fait différent du premier, et présente l'explication de quelques passages difficiles de la Bible ou de l'Évangile, et des dissertations littéraires ou archéologiques, entre autres sur les ruines de Pœstum, sur le passage des Alpes par Annibal, etc. Abauzit a édité l'*Histoire de Genève* de Spon (Genève, 1730, 2 vol. in-4°, et 4 vol. in-12); il a concouru à la traduction française du Nouveau Testament (Genève, 1726), et il a donné à J.-J. Rousseau d'excellents articles sur la musique des anciens.

Cf. Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, t. III; — *Éloge d'Abauzit*, en tête de ses *Œuvres*, édit. de 1773.

ABBADIE (Jacques), théologien protestant français, né en 1657, à Nay (Béarn), mort le 25 septembre 1727, à Londres. Reçu docteur en théologie à Sedan; il fut d'abord pasteur de l'Église française à Berlin, puis passa en Angleterre (1688), où il devint ministre de l'Église dite de Savoie. Dialecticien habile dans ses discussions avec Bossuet, le père Lami et Malebranche, il se montra théologien profond dans plusieurs de ses ouvrages, dont le principal, le *Traité de la Divinité de J.-C.* (Rotterdam, 1689, 3 vol., et 1695, 4 vol. in-12, souvent réimpr.), fut accueilli avec un égal enthousiasme par les catholiques et les protestants. « C'est un livre admirable, écrivait Bussy à Mme de Sévigné; il me peint tout ce qu'il me dit, et il force ma raison à ne pas douter de ce qui lui paraissait incroyable. »

Parmi ses autres écrits, on distingue, outre des *Sermons* (1680, in-8), le *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne* (Rotterdam, 1684, 1688, 2 vol.

in-8); l'*Art de se connaître soi-même* (ibid., 1692, in-8, réimpr. plus fois); l'*Histoire de la grande conspiration d'Angleterre* (Londres, 1696, in-8), composée sur les documents originaux, par ordre du roi Guillaume.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII; — Haag frères : *la France protestante*.

ABBAYE. — Voyez MONASTÈRE.

ABBÉ (L'), roman de W. Scott (voy. ce nom).

ABBÉ DE L'ÉPÉE (L'), pièce de Bouilly (voy. ce nom).

ABBON LE COURBE, en latin *Abbo Cernuus*, poëte-chroniqueur français, né vers 850, en Normandie, mort en 923, à Paris. Il fut moine de Saint-Germain-des-Prés. Son poëme épique, *de Bello Parisiacæ urbis*, raconte le siége de Paris par les Normands en 886. Quoique l'auteur affirme avoir pris Virgile pour modèle, il a tous les défauts des écrivains de son siècle; mais les détails qu'il donne sur les événements dont il avait été le témoin sont précieux. Imprimé d'abord par Pithou dans son *Recueil des historiens de France*, puis par Duchesne, son poëme a encore eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de Toussaint Duplessis, dans ses *Nouvelles Annales de Paris* (1753, in-4°). Il a été traduit dans la *Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France* de M. Guizot et par M. Taranne (imp. royale, 1834, in-8 avec le texte). Le manuscrit subsiste à la Bibliothèque nationale, n° 1633, fonds de l'Abbaye.

Cf. *Histoire littéraire de la France*; — les *Notices* et *Préfaces* des recueils cités.

ABBON DE FLEURY, en latin, *Abbo Floriacensis*, théologien français, né vers 950, à Orléans, mort le 13 novembre 1004. Il fut abbé de Fleury-sur-Loire. Ses écrits, d'un latin correct pour son époque, sont : *Abrégé des vies de* 91 *papes*, tiré de l'histoire d'Anastase le bibliothécaire (Mayence, 1602, in-4°); quatorze *Lettres*, à la suite du *Codex canonum vetus* (Paris, 1687); une *Lettre sur les Cycles dionysiaques*, dans le *Bulletin des Comités historiques* (1849).

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

ABBT (Thomas), philosophe allemand, né à Ulm, le 25 novembre 1738, mort à Buckbourg, le 3 novembre 1766. Il étudia à Halle la théologie, les sciences les plus diverses et les beaux-arts, fut professeur de philosophie à Francfort-sur-l'Oder, de mathématiques à Rinteln, et appelé à des fonctions administratives à Buckbourg. Cet écrivain, mort si jeune, a donné des preuves de pénétration, de finesse et d'esprit pratique, dans les ouvrages suivants : *la Mort pour la patrie* (Von Tode fürs Vaterland; Berlin, 1761), qui produisit une grande sensation pendant la guerre de Sept ans; un *Traité du Mérite* (Vom Verdienste; ibidem, 1765), plusieurs fois réimprimé et traduit en français par Dubois (1780, in-8); un *Essai sur l'histoire du Portugal*, une *Correspondance avec Mendelssohn et Nicolaï*, contenant d'intéressantes notices littéraires, etc. Ses œuvres diverses ont été réunies par Nicolaï (Vermischte Werk; Berlin et Stettin, 1768-1780; 2e édit., 1790).

Cf. Herder : *Ueber Abbt* (Riga, 1768, in-4).

ABDÉRITAINS (LES), roman de Wieland (voy. ce nom).

ABDIAS. Le quatrième des douze petits prophètes juifs du VIe siècle avant Jésus-Christ. Contemporain de Jérémie, il en avait adopté le style. On a de lui un seul chapitre, où il annonce la ruine des Iduméens. Il est écrit dans le style de Jérémie.

ABEILLE (l'abbé Gaspard), poëte français, né vers 1648, à Riez (Provence), mort le 22 mai 1718, à Paris. Secrétaire du maréchal de Luxembourg, il eut du succès près des grands par son esprit, ses bons mots et le jeu grotesque de sa physionomie, et dut à la protection d'entrer à l'Académie française le 11 août 1704. Il est l'auteur d'épîtres, d'odes, d'opéras et de cinq tragédies : *Argélie* (1673), *Coriolan* (1676), *Lyncée* (1678), *Soliman* (1680), *Hercule* (1681). C'est à la première représentation d'*Argélie* qu'un plaisant du parterre, laissant à peine achever ce vers du début :

Vous souvient-il, ma sœur, du feu roi notre père?

répondit, au milieu des éclats de rire, par ce vers de *Jodelet :*

Ma foi! s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

On lui attribue aussi la comédie de *Crispin bel esprit*, qui n'offre plus le style languissant et monotone de ses autres ouvrages.

Cf. D'Alembert : *Éloges* et *Histoire des membres de l'Académie française*.

ABELA (Giovanni-Francesco), archéologue italien, né à Malte en 1582, mort en 1655. Commandeur de l'ordre, il a laissé, entre autres ouvrages géographiques et archéologiques, un précieux recueil intitulé : *Malta illustrata, etc.* (Malte, 1647, in-folio). C'est une description minutieuse de l'île et de ses antiquités. La traduction latine en a été insérée dans le tome XV du *Thesaurus* de Grævius et Burmann (Leyde, in-folio).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

ABÉLARD ou ABAILARD (Pierre), célèbre philosophe français, né au Pallet, près Nantes, en 1079, mort au prieuré de Saint-Marcel, près de Châlon-sur-Saône, le 21 avril 1142. Destiné par son père au métier des armes, son éducation le tourna vers les études de philosophie et de théologie, où il déploya les plus brillantes facultés. Il fut élève de Roscelin de Compiègne et de Guillaume de Champeaux dont il combattit plus tard le réalisme. Sa réputation, son enseignement ou ses malheurs le mirent en relation avec les plus illustres de ses contemporains : il eut saint Bernard pour adversaire, Arnaud de Brescia pour disciple et pour ami; il trouva un refuge tour à tour auprès de Suger et de Pierre le Vénérable. L'histoire de ses amours et de leurs funestes suites est restée populaire. Sa doctrine philosophique, qu'il n'entre pas dans notre plan d'exposer ici, était, sous le nom de conceptualisme, un compromis apparent entre les exagérations contraires des réalistes et des nominalistes, très-favorable, au fond, à l'opinion de ces derniers. Son enseignement à Paris eut un succès inouï et qui ne fut pas étranger aux persécutions dirigées contre lui. D'après les relations authentiques, il ne comptait pas moins de cinq mille auditeurs, venus sur la montagne Sainte-Geneviève non-seulement de toutes les provinces de France, mais de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Europe entière. Abélard avait une élocution abondante et facile, un organe mélodieux, une physionomie très-belle, de l'enjouement, l'éclat de l'image poétique au service d'une pensée philosophique puissante et hardie. Il exerçait une séduction universelle. Ses opinions philosophiques elles-mêmes, et surtout les applications qui en étaient faites forcément à la théologie, furent condamnées par l'Église, et, malgré toutes ses apologies, Abélard dut se retirer de la scène du monde savant, et aller mourir en pénitent dans l'ombre d'un cloître.

Comme philosophe, Abélard passe généralement pour un des premiers qui aient fait sortir le moyen âge de sa torpeur par une impulsion féconde. « Il appartenait, dit M. Ch. Jourdain, à cette chaîne de libres penseurs qui commence au IXe siècle avec Scot-Erigène, et qui se continue à peu près sans interruption jusqu'aux temps modernes. Il reconnaissait que notre intelligence a des limites qu'elle ne peut se flatter de franchir sans présomption; mais il croyait que dans les matières qui sont du domaine de la raison, il est inutile de recourir à l'autorité. Il voulait même que, dans les questions purement reli-

gieuses, la foi fût dirigée par les lumières naturelles... Suivant lui, une vérité doit être crue non parce que telle est la parole de Dieu, mais parce qu'on s'est convaincu que la chose est ainsi. » V. Cousin exprime la même idée dans un brillant parallèle entre Abélard et Descartes : « Héros de roman dans l'Église, bel-esprit dans un temps barbare, chef d'école et presque martyr d'une opinion, tout concourut à faire d'Abélard un personnage extraordinaire... Le même pays a pu porter à quelques siècles de distance Abélard et Descartes : aussi remarque-t-on entre ces deux hommes une similitude frappante à travers bien des différences. » Puis V. Cousin établit un long parallèle entre ces deux philosophes, dont il rattache les qualités à leur commune origine bretonne, oubliant que Descartes, ce prétendu compatriote d'Abélard, n'est pas sorti de l'âpre Bretagne, mais de la molle Touraine. Il n'en est pas moins juste de reconnaître avec lui, chez l'un et chez l'autre, « l'indépendance poussée souvent jusqu'à l'esprit de querelle, la confiance de leurs forces et le mépris de leurs adversaires, plus de conséquence que de solidité dans leurs opinions, plus de sagacité que d'étendue, plus de vigueur dans la trempe de l'esprit et du caractère que d'élévation et de profondeur dans la pensée, plus d'invention que de sens commun; abondant dans leur sens propre plutôt que s'élevant à la raison universelle, opiniâtres, aventureux, novateurs, révolutionnaires. » Un jugement sévère a été porté sur Abélard par le plus complet de ses historiens : « Chargé des préjugés de son temps, dit M. Ch. de Rémusat, comprimé par l'autorité, inquiet, soumis, persécuté, Abélard est un des nobles ancêtres des libérateurs de l'esprit humain. Ce ne fut pourtant pas un grand homme... Il n'égale pas, tant s'en faut, celle que désola et immortalisa son amour... Les infirmités de son âme se firent sentir dans toute sa conduite, même dans ses doctrines, même dans sa passion. Cherchez en lui le chrétien, le penseur, le novateur, l'amant enfin, vous trouverez toujours qu'il lui manque une grande chose, la fermeté du dévouement. »

Le seul ouvrage vraiment littéraire et populaire d'Abélard est le recueil de ses *Lettres à Héloïse*. Réunies aux diverses éditions latines de ses œuvres, elles ont été traduites pour la première fois en français par D. Gervoise, abbé de la Trappe (Paris, 1723, 2 vol. in-12 avec le texte en regard); cette traduction a été souvent réimprimée, avec des corrections ou des additions (1782, 1796, 3 vol. in-4). De nombreuses traductions plus modernes ont été publiées successivement par de Longchamps, avec Notes historiques de H. de Puyberland (Paris, 1823, 2 vol. in-8); par Turlot (même année, in-8 avec fig.); par Oddoul, avec un *Essai sur la vie et les écrits d'Abélard et d'Héloïse*, par Mme Guizot, essai continué par M. Guizot (1837, 2 vol. gr. in-8); par le bibliophile Jacob (1840, in-18); par M. Gréard (1869, gr. in-18), avec une importante *Notice* préliminaire, etc.

Le texte des *Œuvres* d'Abélard a eu des éditions plus ou moins complètes (Paris, 1616, in-4; Londres, 1718, in-8; Oxford, 1728, in-8; Turin, 1841, in-4). M. Cousin, qui avait déjà publié les *Ouvrages inédits d'Abélard*, comprenant le *Sic et Non* (Paris, 1836, gr. in-4), a donné la meilleure et la plus complète édition sous ce titre : *Petri Abælardi opera, hactenus seorsim edita, nunc primum in unum collegit, textum recensuit, notas, argumenta, indices adjecit V. Cousin, adjuvantibus C. Jourdain et E. Despois* (Paris, 1850-1859, 2 vol. in-4).

Cf. V. Cousin : *Introduction aux œuvres inédites d'Abélard*; — Ch. de Rémusat : *Abélard, sa vie, sa philosophie*, etc. (Paris, 1845, 2 vol. in-8); — M. et madame Guizot : *Essai sur la vie et les écrits*, etc.; — F. Hoefer : *Nouvelle biographie générale*; — Berington : *The history of the lives of Ab. and H.* Birmingham. 1787; — Gréard : *Notice* de son édition des *Lettres*, etc.

ABELLI ou **ABELLY** (Louis), théologien français, né en 1603, mort le 4 octobre 1691. Curé de Saint-Josse à Paris, puis évêque de Rodez, il fut un adversaire ardent des jansénistes. On a signalé, dans ses nombreux écrits, un style dur en latin et lâche en français. Sa *Vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul* (1664, in-4) a été réimprimée dans notre siècle (Paris, 1823, 5 vol. in-12). Sa *Medulla theologica* (1650) n'est plus connue que par le vers de Boileau (*Lutrin*, ch. IV) :

Que chacun prenne en main le moelleux Abelli.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XLI.

ABÉNAQUI, langue de l'Amérique du Nord, de la région des Alléganis et des grands lacs, appartenant à la famille algonquine. Elle est encore parlée, dans l'état du Maine et le Canada, par les quelques milliers d'indigènes abénaquis. Elle offre dans sa constitution et les règles qui la régissent, les caractères généraux des idiomes des Indiens peaux-rouges. — Voyez ALGONQUINES (langues).

Cf. H.-L. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

ABENCÉRAGES (LE DERNIER DES), roman de Chateaubriand. — *Les Abencérages*, livret d'opéra de Jouy. (Voy. ces noms.)

ABEN-ESRA ou HEZRA, célèbre rabbin espagnol du XIIe siècle, né à Tolède en 1119, mort en 1174. Il était surnommé *le Sage, le Grand, l'Admirable*, à cause de ses connaissances et de son habileté comme philologue, grammairien, poëte, médecin, astronome et philosophe. Il voyagea toute sa vie, étudiant particulièrement les langues savantes.

Son principal ouvrage est un *Commentaire sur les Livres saints* (Venise, en 1526), réimprimé partiellement (Constantinople, 1532; Paris, 1556, 1563, 1570; Utrecht, 1656). La partie relative au *Pentateuque* avait été publiée à Naples, en 1488. Cette édition est d'une extrême rareté. On cite du même auteur un ouvrage de morale intitulé : *Chai-Ben-Megir*, c'est-à-dire « Vive le fils qui ressuscite », et un livre : *Des êtres animés*, prouvant l'existence de Dieu par la perfection de structure des êtres vivants. Ce dernier ouvrage, écrit en arabe, a été traduit en hébreu par Jacob ben Alphander. Le style rabbinique d'Aben-Esra ne manque pas d'élégance, mais il est d'une concision qui va jusqu'à l'obscurité, et il a fallu composer d'autres commentaires pour expliquer les siens.

ABHANG, genre de poésie hindouie. C'est une sorte d'ode trochaïque dont les vers sont réglés par l'accent des mots, comme en anglais, et non par la longueur ou la brièveté des syllabes, comme en sanscrit, en grec, en latin. Cette forme est surtout usitée en mahratte.

ABIPON (L'), idiome de l'Amérique méridionale, de la région péruvienne, usité chez les indigènes Abipons qui habitent le Chaco. Il participe de l'idiome quichua et en a l'harmonie, malgré l'extrême rareté des monosyllabes (voy. QUICHUA).

ABLANCOURT (Nicolas PERROT D'), traducteur français, né le 5 avril 1606, à Châlons-sur-Marne, mort le 17 novembre 1664. Il se fit recevoir avocat, mais quitta le barreau pour se livrer tout entier aux lettres. En 1637, il devint membre de l'Académie française. Désigné en 1662 pour historiographe par Colbert, il fut refusé par Louis XIV, comme protestant. Comme Patru, son ami, il voulut concourir au perfectionnement de la langue française, et à cet effet entreprit ses traductions, disant qu'il valait mieux traduire de bons livres que d'en faire de nouveaux, où l'on ne trouvait souvent rien de neuf. Ces traductions, où il s'efforçait plus de plaire par l'élégance du style que de rendre le texte, furent surnommées *les Belles infidèles*.

En voici la suite : *Octavius*, de Minutius Félix (Paris, 1637, in-8; 1646 et 1660, in-12); *Annales* et

Histoires de Tacite (1640-1650, 4 vol. in-8, souvent réimpr.); *Guerres d'Alexandre*, d'Arrien (1646, 1652, 1664, in-8); *Retraite des Dix-Mille*, de Xénophon (1648, in-8); *Commentaires de César* (1650, in-4); *Œuvres* de Lucien (1654-1655, 2 vol. in-4; 1664, 3 vol. in-12), dont Niceron dit qu'on peut l'appeler justement le *Lucien d'Ablancourt*, et qui contient le spirituel *Combat des voyelles*, imitation libre de l'auteur grec; *Histoire de Thucydide* (1662); *Apophthegmes des anciens* (1664); *Stratagèmes*, de Frontin (1664); quatre *Oraisons* de Cicéron; *Description de l'Afrique*, de Marmol (1667, 3 vol. in-4).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*; — D'Olivet : *Histoire de l'Académie française*.

ABONDA ou BONDA et ABUNDA ou BUNDA, langue africaine (voy. CONGO).

ABONDANCE, caractère de style (voy. AMPLIFICATION). — *Parler d'abondance* (voy. IMPROVISATION).

ABOUL-FARADJ-ALI, écrivain arabe, né à Ispahan en 897, mort en 967. Il était issu de Merwan, dernier calife des Omniades. Il fut élevé à Bagdad. Bien qu'il se soit distingué comme historien et poëte, il est surtout connu par son recueil des anciennes chansons et poésies arabes de poëtes antérieurs à l'ère musulmane, intitulé *Kitab-el-Aghany*. C'est un monument précieux pour l'histoire de la littérature arabe. La Bibliothèque nationale possède un exemplaire manuscrit de cet ouvrage, en 4 vol. in-folio; mais on le croit incomplet. Sylvestre de Sacy et Kosegarten en ont donné des extraits. Une *Histoire orientale* d'Aboul-Faradj a été traduite en latin par Pococke en 1672. Il a aussi composé divers ouvrages généalogiques dont Ibn-Khalican a conservé la nomenclature.

ABOUL-FAZL (le cheik ALAMY), célèbre écrivain de l'Hindoustan du XVI^{e} siècle de l'ère chrétienne. Il fut premier visir et historiographe du Grand-Mogol Akbar (XVI^{e} siècle). Sa vie est peu connue; mais on sait que son crédit fut si considérable qu'il excita la jalousie de l'héritier du trône, Selym ou Djihanguyr, qui le fit tuer comme rebelle en 1604. Sa réputation en Asie, égale à celle du Grand-Mogol, avait donné lieu à ce proverbe : « Les monarques de la terre redoutent encore plus la plume d'Aboul-Fazl que l'épée d'Akbar. »

Il avait composé, sur l'ordre de son souverain, un ouvrage intitulé : *Akbar-Naméh* (le livre d'Akbar), renfermant un précis de l'histoire des ancêtres d'Akbar et les événements détaillés de son règne. Il présida, en outre, à la composition par plusieurs savants des *Instituts d'Akbar* (Ayin-Akbery) : c'est une description géographique, physique et historique des seize *soubah* ou gouvernements de l'Hindoustan. Tout y est minutieusement consigné, jusqu'aux menus de la table royale et aux recettes des parfums. Gladwin a publié ce livre à Calcutta (Ayeen-Akbery, 1772-1792, 4 vol. in-4 extrêmement rares); il a été réimprimé à Londres (1800, 4 vol. in-4). On a aussi d'Aboul-Fazl une traduction en hindoui de l'*Hitopadeça* (*V.* ce nom), et on lui attribue une traduction persane de *Mahabharata*. Il a encore entrepris, sur l'ordre d'Akbar, la traduction hindouie des *Nouvelles tables astronomiques*, rédigées en persan par Ulugh-Bey.

Cf. Langlès : *Recherches asiatiques*; — Schulz : *Journal asiatique*, t. VII.

ABOULFÉDA, historien et géographe arabe, né à Damas en 1273, mort en 1331. Cousin du prince syrien de Hamah, il prit part aux guerres provoquées en Orient par les croisades. En 1310, il succéda à son cousin avec le titre de roi. On a d'Aboulféda un *Abrégé de l'histoire du genre humain*, s'étendant des temps les plus reculés jusqu'à l'époque où vivait l'auteur. La partie la plus intéressante de ce livre est l'histoire de l'Orient et des Arabes depuis l'établissement de l'islamisme; elle a été publiée, avec une traduction latine, par Reiske (Copenhague, 1789-1794, 5 vol. in-4). Le récit des temps antérieurs à Mahomet a été édité par Fleischer, avec une traduction latine (Leipzig, 1831). L'auteur prévient, dans la préface de cet *Abrégé*, que ce n'est qu'un extrait du grand ouvrage d'Ibn-al-Athir. On doit encore à Aboulféda un traité de géographie pour lequel il a beaucoup emprunté à Yakout, à Ibn-Haukal et Edrisi, intitulé *le Livre de la position des pays*, et divisé en 28 chapitres; il se distingue par l'indication régulière des longitudes et des latitudes des lieux. Reinaud et de Slane en ont publié le texte (Paris, 1837, in-4) et une partie de sa traduction française (Paris, 1847).

ABOUL-MOYYED, auteur du roman d'*Antar* (voy. ce mot).

ABOUSOUOUD (le Mufti), surnommé *Al Amadi*, ou « Colonne de la foi », poëte turc, né à Constantinople, en 1490, mort en 1574. Docteur de la loi dans plusieurs villes, puis appelé par le sultan Soliman I^{er} à la plus haute dignité du sacerdoce musulman, il acquit, en matière de foi, une extrême autorité. Il a composé des vers en arabe, en persan et en turc. Son élégie sur la mort de Soliman I^{er} est un des meilleurs morceaux lyriques ottomans. Ses pièces intitulées *les deux Écritures*, *l'Idée de la mort*, *les Justes appréhensions*, ont été traduites en vers par M. Servan de Sugny dans la *Muse ottomane* (Paris et Genève, 185., in-8).

ABOU-ZEYD, ABOU-ZEYDIYA, titre d'un roman arabe d'une grande étendue, en prose mêlée de vers, fort populaire en Égypte. Sa rédaction primitive est du IX^{e} siècle de notre ère, mais le texte actuel porte la marque d'additions successives. Son auteur est inconnu.

Le héros, Abou-Zeyd, est le fils de l'émir Risk, de la tribu des Benou-Hilâl, qui l'avait eu de sa onzième femme, Khoudra, fille du chériff de la Mekke. Sa mère étant enceinte de lui vit un oiseau noir fondre sur d'autres oiseaux et les disperser, et conçut le désir d'avoir un fils aussi hardi que l'oiseau de proie, dût-il être noir comme lui. L'enfant qu'elle mit au monde fut noir. L'émir Risk, qui jusque-là n'avait eu d'autre postérité mâle qu'un fils sans bras et sans jambes, déçu de nouveau et doutant de la fidélité de Khoudra, la renvoya chez son père avec Abou-Zeyd. Pendant leur voyage, ils tombèrent au milieu d'une troupe de cavaliers dont le chef retient Khoudra auprès de lui et adopte son fils. L'enfant, nommé de ce moment Barakat, se fait remarquer par une force et une énergie extraordinaires Ses facultés intellectuelles ne sont pas moins surprenantes; à onze ans, il connaît toutes les sciences, y compris l'alchimie et l'astrologie. Bientôt il se distingue dans les guerres faites aux tribus ennemies. Sa mère, lui cachant son origine, lui dit que l'émir Risk est l'auteur de leurs malheurs. Le jeune guerrier trouve une occasion de s'attaquer à lui, de le combattre, et il l'aurait tué de sa main, si Khoudra n'eut provoqué une reconnaissance entre eux, à la suite de laquelle l'émir rend à son fils son affection et ses droits. Le reste de la vie d'Abou-Zeyd est employé à toutes sortes d'actions héroïques et aventureuses, inspirées par les mœurs et les usages des Arabes bédouins. — Les conteurs du Caire, dont l'Abou-Zeyd est souvent l'unique répertoire, et qui sont par suite appelés Abou-Zeidiya, chantent les passages versifiés de ce roman, en s'accompagnant d'une viole à une corde. Toute la suite de l'ouvrage, qui est d'une médiocre valeur littéraire, dans l'état d'altération où les transcriptions successives l'ont mis, forme ordinairement dix petits volumes de manuscrits.

Cf. Le P. Laorty-Hadji : *L'Égypte* (Paris, 1858, in-4); — *Revue de Paris*, 1er décembre 1855; — Ch. Didier : *les Nuits du Caire* (Paris, 1860, in-18).

ABRA DE RACONIS (Charles-François D'), ou *Ra-*

conisius, théologien français, né en 1580, près de Chartres, mort le 16 juillet 1646. Il enseigna la philosophie à Paris, puis devint aumônier de Louis XIII et évêque de Lavaur. On a de lui : *la Vie et la mort de madame de Luxembourg, duchesse de Mercœur* (Paris, 1625, in-12); *Totius philosophiæ brevis tractatio* (5e édit., Paris, 1631, 2 vol. in-8); de nombreux écrits de controverse, entre autres un *Traité contre le livre* « De la fréquente communion » (Paris, 1644 et 1645, 3 vol. in-4).

Cf. Richard et Giraud : *Bibliothèque sacrée.*

ABRAHAM, comédie de Hroswitha. — Abraham et Isaac ont été le sujet d'un grand nombre de mystères, d'autos ou de *rappresentazioni* pendant tout le moyen âge. — Le *Sacrifice d'Abraham* est aussi le titre d'une tragédie de Th. de Bèze et d'un essai épique de Wieland (voy. ces noms).

ABRAHAM A SANTA-CLARA (Ulrich MEGERLE, dit), célèbre prédicateur allemand, né à Krahenheimstaetten, près de Mœskirch (Wurtemberg), le 4 juin 1642, mort à Vienne, le 1er décembre 1709. Entré, à dix-huit ans, dans l'ordre des Augustins, il fut prédicateur dans plusieurs cloîtres, devint bientôt premier prédicateur de la cour à Vienne, puis provincial de son ordre. Il fut l'un des orateurs les plus populaires de son temps. Il avait une éloquence vive, naturelle, mais systématiquement bizarre et se laissait aller volontiers jusqu'au burlesque. Il mêlait à des traits naïfs, familiers, quelquefois spirituels, plus souvent bouffons, des jeux de mots grossiers, des trivialités pittoresques. Il prodiguait, dans son style imagé, les fables, les contes, les récits de toute sorte, avec force citations pédantes. Il y avait néanmoins, dans ce cliquetis de mots et sous ce fatras de choses incohérentes, un sentiment de piété réelle et surtout une étonnante connaissance des hommes. On le compare aux satiriques de son temps, à Moscherosch et surtout à Schupp (voy. ces noms).

Chez nous, les prédicateurs Menot et Olivier Magnard peuvent donner à peine une idée de ce genre d'éloquence chrétienne. Les titres de ses sermons en annoncent la bizarrerie; tels sont : *Judas l'archicoquin* (J. der Erz-schelm); *Sus! sus! chrétiens!* (auf, auf ihr Christen); *Fi et foin du monde!* (Huy und Pfuy! der Welt); *Kèk, kèk, kèk, kèk, è kè!* ou *la Merveilleuse poule en Bavière* (Gak, gak, gak, gak, a ga; einer Wunderseltzamen Hennen, etc.); *Cave bien remplie où l'âme altérée peut boire la bénédiction divine* (Wohlangefüllter Weinkeller in welchem, etc.). Le moine Abraham avait aussi écrit des livres d'édification dans le même style. On dit que livres et sermons se lisent encore dans l'Allemagne méridionale et maintiennent dans le peuple la vieille langue. Il a été donné une édition récente de ses *Œuvres complètes* (Saemmtliche Werke, Passau et Lindau, 1835-1848, 20 vol.), et deux éditions de ses *Œuvres choisies* (Vienne, 1846, 2 vol.; Heilbronn, 1840-1844, 7 vol.), dont la seconde, malgré son étendue, n'est censée donner que *le plus important de ses œuvres* (das Gediegenste aus seinen Werken).

Cf. Palmer : *Abraham a Santa-Clara als Hamlet.*

ABRAM (le P. Nicolas), érudit français, né en 1589, à Xaronval (Lorraine), mort le 5 décembre 1655. Membre de la Société de Jésus, il publia d'assez nombreux ouvrages, entre autres : *Commentaire sur le troisième livre des Oraisons de Cicéron* (Paris, 1631, 2 vol. in-fol.); *Commentaire sur l'Énéide* (Pont-à-Mousson, 1632, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

ABRANTÈS (Laure SAINT-MARTIN PERMON, duchesse D'), femme auteur française, née le 6 novembre 1784, à Montpellier, morte le 7 juin 1838. Ayant épousé, en 1800, Junot, depuis duc d'Abrantès, elle se fit remarquer par son luxe et en même temps par sa médisance, qui lui valut de Napoléon le nom de « petite peste ». Elle fit partie de la société de la Malmaison et y joua la comédie. Son salon fut longtemps le rendez-vous de la haute société, des lettrés et des artistes. Ayant dissipé sa fortune, elle se vit, sous la Restauration, obligée d'écrire pour subvenir à ses besoins; un libraire la chargea de composer ses *Mémoires*, avec la condition de révéler les secrets et les faiblesses des personnes avec lesquelles elle s'était trouvée en rapport. La convenance manque souvent dans ses écrits, qui sont du reste piquants et curieux. Le style en est facile, animé, mais incorrect et diffus.

On a de la duchesse d'Abrantès : *Mémoires historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration* (Paris, 1831-1834, 18 vol. in-8); *l'Amirante de Castille*, roman historique (Paris, 1832, 2 vol. in-8); *Catherine II* (Paris, 1835, in-8); *Mémoires sur la Restauration, la révolution de 1830 et les premières années du règne de Louis-Philippe* (Paris, 1836, 6 vol. in-8); *Histoire des salons de Paris sous Louis XVI, le Directoire, etc.* (Paris, 1837-1838, 6 vol. in-8); *la Duchesse de Valombray*, roman (Paris, 1838, 2 vol. in-8); etc.; des articles dans la *Revue de Paris*, le *Livre des cent et un*, le *Conteur*, etc.

Cf. *Encyclopédie des gens du monde.*

ABRÉGÉ (du bas latin *abbreviare*), en latin *breviarium*, réduction d'un grand ouvrage en un petit ou de plusieurs en un seul. Les anciens, pour qui la propagation des livres par la copie présentait tant de difficultés, avaient les abrégés en grande faveur, et ils nous en ont transmis de célèbres. Tels sont ceux de Justin, de Florus, de Cornélius Népos, de Velléius Paterculus, d'Eutrope, de Constantin Porphyrogénète, etc. (voy. ces noms). On croit que l'existence de ces résumés a beaucoup contribué à laisser perdre les grands ouvrages dont ils tenaient place. On accuse particulièrement Justin et Florus d'avoir causé la disparition, l'un de l'*Histoire universelle* de Trogue-Pompée, l'autre d'une grande partie des *Décades* de Tite-Live. Les abrégés n'étaient pas moins en usage pour le droit et les sciences que pour l'histoire, et ils passent pour avoir rendu le même mauvais service aux monuments originaux qu'ils reproduisaient en raccourci.

Chez les modernes, les abrégés ne peuvent avoir, grâce à l'imprimerie, la même influence, et ils ont d'ailleurs pour objet moins de réduire de grands ouvrages existants que de présenter une matière plus ou moins vaste dans des proportions plus restreintes, en vue d'un dessein d'enseignement et de vulgarisation. Chez nous, il faut citer à part l'*Abrége chronologique de l'histoire de France*, par le président Hénault, ouvrage vraiment original, et le *Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet, livre d'écolier par un maître de génie. Hors de l'Europe, il faut mentionner l'*Abrégé de l'histoire du genre humain* de l'écrivain arabe Aboulféda (voy. ce nom). Les abrégés sont aussi désignés par les mots à peu près synonymes de *Précis, Résumé, Epitome, Extrait, Analyse sommaire, Manuel, Bref, Brevet, Bréviaire, Compendium*, etc., indiquant des différences de destination ou de méthode que nous marquerons sous les principales de ces dénominations.

ABRÉVIATIONS. C'est surtout dans les inscriptions et les médailles qu'on a éprouvé le besoin d'abréger l'écriture; l'étude des abréviations qui y ont été employées rentre dans l'épigraphie et la numismatique. Il y eut aussi dans les manuscrits des abréviations dont la connaissance est utile à ceux qui veulent remonter à la source des documents littéraires. Nous donnerons à ce sujet quelques indications.

Dans les plus anciens manuscrits, qui sont en

caractères italiques et sur parchemin, il n'y a presque pas d'abréviations; mais elles devinrent très-fréquentes à partir du VII^e siècle. Le système abréviatif qui paraît avoir été le premier employé est celui des *sigles*, mot que des érudits dérivent de *sigilla*, diminutif de *signa*, et d'autres de *singulæ* (*litteræ*). Les sigles furent, dit-on, connus des Hébreux; il est certain que les Grecs s'en servirent, et c'est d'eux que les Romains en apprirent l'usage. L'abréviation du sigle est très-simple; elle consiste à représenter un mot par une ou plusieurs lettres de ce mot. Il y a plusieurs espèces de sigles : le sigle simple, qui représente un mot par sa lettre initiale; le sigle composé, qui ajoute à la lettre initiale une ou plusieurs lettres du mot; le sigle redoublé, qui répète deux fois et trois fois la même lettre, pour marquer le nombre ou le superlatif; enfin, le sigle renversé, qui, par le renversement de la lettre, exprime généralement le féminin. Voici quelques exemples de ces différents sigles · 1° sigles simples : I. O. M., *Iovi Optimo Maximo; D. M., Dis Manibus;* S. P. Q. R., *Senatus populusque romanus;* S. C., *Senatus consultum;* K., *Kalendis;* A. D., *Ante diem;* A. V. C., *Anno urbis conditæ;* V. F., *Vivus fecit;* V. S. L., *Votum solvit libens;* H. F. C., *Heres faciundum curavit;* H. M. H. N. S., *Hoc monumentum heredem non sequitur;* A. A. A. F. F., *Auro, argento, ære, flando, feriundo*, etc. — 2° Sigles composés : AM., *Amicus;* FS., *Fratres;* AA., *Augusta;* ACON., *Actionem;* CS., *Consul;* CNS., *Censor;* CVIR., *Centumvir;* CL., *Colonia;* CONSP., *Constantinopolis;* CMPRBR., *Comparaberunt* (comparaverunt), etc. — 3° Sigles redoublés : COSS., signifie : *Consules duo;* AUGG., *Augusti duo* ou *plures;* CAESS., *Cæsares duo* ou *plures;* AUGGG., *Augusti tres;* CAESSS., *Cæsares tres;* CC., *Clarissimus;* LL., *libentissime;* BB., *Optimus*, etc. — 4° Sigles renversés : Ↄ., *Caia*. Si la lettre C renversée est suivie d'une ou de plusieurs lettres dans le même sigle, elle représente assez souvent la syllabe *con* ou *com*. — Enfin, pour terminer ce rapide exposé des sigles, on remarquera qu'un même chiffre peut signifier le nombre cardinal, le nombre ordinal ou l'adverbe numéral. On trouve fréquemment : IIV., signifiant *duumvir;* IIIV, *triumvir*, etc.

Les sigles furent employés fréquemment, chez les Romains, dans les actes publics. Il en résulta des confusions et des abus tels, que Justinien défendit d'en faire usage dans la transcription des lois, et assimila aux faussaires ceux qui contreviendraient à cette défense. Bien des erreurs sont résultées de l'emploi des sigles dans les manuscrits. On cite, entre autres, l'exemple suivant. Le martyrologe de saint Jérôme portait, en parlant des compagnons de saint Pamphile : *Juliani cum Ægyptis V mil.;* les copistes écrivirent : *Cum quinque millibus*, tandis qu'il fallait lire : *Cum quinque militibus*. Il existe à la Bibliothèque nationale de Paris un manuscrit connu sous le nom de *Virgile d'Asper*, qui provient du fonds de Saint-Germain-des-Prés et qui offre plusieurs fragments de Virgile écrits en sigles. Ainsi le vers :

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi,

s'y trouve représenté en cette manière :

Tityre, t. p. r. s. t. f.

Il est facile de comprendre à quelles erreurs un tel système d'écriture, si largement employé, devait exposer les copistes et les interprètes. Le terrier d'Angleterre que Guillaume le Conquérant fit dresser au XI^e siècle, et qui reste fameux chez les Anglais sous le nom de *Doomsday-book*, présente beaucoup de sigles; ils n'y sont pas pourtant aussi nombreux que dans le *Virgile d'Asper*. Les manuscrits d'ouvrages relatifs à la médecine ont des sigles, qui passèrent dans les mêmes ouvrages imprimés, et dont les médecins se sont servis jusque vers notre temps dans leurs ordonnances; par exemple : GUTT., *gutta* (goutte); P., *pugillus* (pincée); M., *manipulus* (poignée); Q. S., *quantum sufficit* (quantité suffisante), etc. « On se servait encore des sigles, disent les auteurs du *Nouveau Traité de diplomatique*, pour distinguer les livres, pour marquer le nombre des chapitres et des cahiers des manuscrits. On exprimait aussi la valeur des poids par différentes lettres des alphabets grec et latin. »

Un autre genre d'abréviations fort usité dans les manuscrits, et qui remonte à une haute antiquité, consistait également à supprimer une partie des lettres d'un mot, mais en marquant cette suppression par certains signes. On retranchait surtout les lettres *m* et *n*, et on les remplaçait soit par une ligne droite, soit par une ligne courbe en forme d'accent circonflexe. Il y a des exemples de lettres remplacées par des points, *i* par un point, *a* par deux, *e* par trois, *o* par quatre, *u* par cinq; l'enclitique latin *que* est souvent représenté par un point virgule. Ces signes abréviatifs, réunis aux sigles, devinrent une cause d'obscurités, d'erreurs et d'abus, qui alla en croissant, surtout à partir du XI^e siècle. En 1304, une ordonnance de Philippe le Bel, relative aux tabellions et aux notaires, tenta vainement de la faire disparaître dans les actes dont ils étaient chargés. L'emploi des abréviations ne fit qu'augmenter; elles furent prodiguées à tel point dans un grand nombre d'actes du XV^e siècle, et plus encore dans ceux de la première moitié du XVI^e, qu'ils sont presque illisibles. Quand l'habileté des paléographes parvient à les déchiffrer, c'est plutôt par une sorte d'intuition que par l'application d'une méthode régulière de lecture.

Dans les premiers livres imprimés, on prit modèle sur les manuscrits, et les abréviations y furent admises, quelquefois d'une manière excessive. Chevillier, dans son *Origine de l'imprimerie de Paris* (1694, in-4), donne en exemple le passage suivant de la *Logique* d'Occam, imprimée à Paris en 1488 : « Sic hic e fal sm qd simplr : a e pducibile a Deo. » G a c. Et·silr hic : a n e. G a n e pducibile a » Deo. » Ce qu'il faut lire ainsi : « Sicut hic est » fallacia secundum quid simpliciter : A est pro» ducibile a Deo. Ergo A est. Et similiter hic : A » non est. Ergo A non est producibile a Deo. » On comprend qu'il fût nécessaire de publier des livres qui guidassent les lecteurs à travers les abréviations et leur en donnassent la clef. De ce genre est le livre de Jean Petit pour guider dans la lecture des ouvrages de droit : *Modus legendi abreviaturas in utroque jure* (Paris, 1498, in-8).

Il nous resterait à parler d'un autre système d'abréviations qui fut en usage surtout depuis Cicéron jusqu'au X^e siècle, et qui rentre dans les procédés sténographiques. Ce système, consistant à écrire aussi vite que la parole, à l'aide de signes connus sous le nom de *notes tironiennes*, mérite d'être considéré à part, à cause de ses développements et de ses applications (voy. TIRONIENNES).

Cf. Mabillon : *De re diplomatica* (3e édit., Naples, 1759, 2 vol. in-fol.). — *Nouveau traité de diplomatique* (Paris, 1750-1765, 6 vol. in-4); — Nicolaï : *Tractatus de siglis veterum* (Leyde, 1706, in-4); — J. Walther : *Lexicon diplomaticum* (Gœttingue, 1745-1747, 2 tomes en 1 vol. in-folio); — Baringius : *Clavis diplomatica* (1754, 2 vol. in-4); — Batteney : *l'Archiviste français* (1775, 52 planch.); — J. Gerrard : *Siglarium romanum* (Londres, 1793, gr. in-4); — Fr. Kopp · *Palæographia critica* (Manheim, 1817, 2 vol. avec pl.); — Natalis de Wailly : *Éléments de paléographie* (Paris, 1838, 2 vol. in-4); — Chassang : *Dictionnaire des abréviations latines et françaises usitées au moyen âge* (Paris, 1846, in-8).

ABRIANI (Paolo), littérateur italien, né à Vicence en 1607, mort à Venise en 1699. Il se fit connaître tour à tour comme prédicateur et comme pro-

fesseur. On cite de lui des *Canzoni* (Venise, 1663 et 1665, in-12), élégies pastorales médiocres; des dissertations académiques, intitulées *Champignons* (Funghi); une réponse aux observations de Neglia sur la *Jérusalem* du Tasse, intitulée *il Vaglio* (le Crible, Venise, 1687); des traductions des *Odes* et de l'*Art poétique* d'Horace, de la *Pharsale*, etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ABRIL (Pedro-Simon), humaniste espagnol, né vers 1530, à Alvaraz, près Tolède. Il fut professeur de belles-lettres et de philosophie, notamment à l'université de Saragosse. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages pour l'étude du grec et du latin, entre autres : *Latini idiomatis docendi ac discendi methodus*, 1561; *De linguâ latinâ vel de arte grammaticâ*, 1587. Voulant que le théâtre ancien devint le modèle des écrivains dramatiques de son temps, il a traduit en prose espagnole les *Comédies complètes* de Térence, le *Plutus* d'Aristophane et la *Médée* d'Euripide. Les *Comédies* de Simon Abril ont paru en 1577, in-8°. La meilleure édition est celle de Valence, 1762 (2 vol. in 8°), avec une préface de Mayans.

Cf. Pellicer : *Ensayo de una biblioteca de traductores*, t. II.

ABSALON, tragédie de Duché de Vancy (voy. ce nom). — Le même sujet a été traité en anglais par Georges Peele.

ABSALON ET ARCHITOPEL, satire de Dryden (voy. ce nom).

ABSCHATZ (Jean ASSMANN, baron D'), poëte allemand, né au château de Würbitz, en Silésie, le 4 février 1646, mort le 22 avril 1699. D'une famille riche, il fut atteint dans sa jeunesse de toute sorte de malheurs. Ses études faites à Strasbourg et à Leyde, il voyagea en France, en Hollande, en Angleterre et en Italie. Il fut député de Liegnitz à la diète de Breslau, puis chargé de missions importantes à la cour de Vienne. Il est considéré, après Hoffmannswaldau et Lohenstein (voy. ces noms), comme un des poëtes les plus distingués de la seconde école silésienne, et peut-être vaudrait-il mieux le rattacher à la troisième; car il n'a pas au même degré les défauts séduisants qui firent la popularité de ces deux poëtes, mais il l'emporte sur eux par la vérité du sentiment, la chaleur, le patriotisme. Quelques-uns de ses vers religieux se chantent encore dans les temples. Attaché cependant à la manière italienne, il a aussi traduit le *Pastor fido* de Guarini. Ses poésies ont été réunies après sa mort, sous le titre de *Traductions poétiques et poëmes* (Poetische Uebersetzungen, etc.; Breslau, 1704, 2 vol.). W. Muller en a donné un *Choix* dans sa *Bibliothèque des poëtes allemands du* XVIIe *siècle* (Leipzig, 1724).

Cf. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.* (Leipzig, 1865, 4e édit.), t. II.

ABSENT (L'), roman de miss Edgeworth (voy. ce nom).

ABSTEMIUS. — Voyez ASTEMIO.

ABSURDA COMICA, ou *Monsieur Squenz*, pièce satirique de Gryphius (voy. ce nom).

ABUFAR, pièce de Ducis (voy. ce nom).

ABUNDANCE (Jehan D'), poëte dramatique français, mort vers 1540. Tout porte à croire que ce nom est un pseudonyme; l'auteur qui le prit signa aussi quelquefois *Maître Tyburce*, et s'intitula « notaire royal de la ville de Pont-Saint-Esprit ». Ses œuvres n'offrent rien qui les distingue du théâtre contemporain, et, comme un grand nombre d'écrivains du pays de la langue d'oc, il imite plus qu'il n'invente. On a de lui : *Moralité, mystère et figure de la Passion de N.-S. Jésus-Christ* (Lyon, s. d., in-8); *Farce nouvelle, très-bonne, très-joyeuse, de la Cornette, à cinq personnaiges* (Lyon, s. d.); *le Joyeux Mystère des trois roys, à dix-sept personnaiges* (ms. de la Bibliothèque nationale, n° 3387). On cite encore de lui, en dehors du théâtre, *les Merveilleux faits de Némo*, la *Lettre d'escornif lerie*, etc.

Cf. Du Verdier : *Bibliothèque française;* — Barbier : *Dictionnaire des anonymes.*

ABYDOS (TABLE D'), inscription hiéroglyphique trouvée en 1817, par J.-W. Bankes, sur le mur d'un temple d'Abydos, dans la Haute-Égypte : elle contient une généalogie des Pharaons de la XVIIIe dynastie, divisée en vingt-six bandes verticales. Dessinée par Caillaud en 1832, cette table fut plus tard détachée de la muraille par Mimaut, consul de France à Alexandrie, et, après sa mort, acquise par le *British Museum*. Letronne en a donné une reproduction typographique dans le *Journal des savants*, avec une notice.

Cf. Letronne : *Journal des savants*, année 1845, p. 244.

ABYSSINIENNE (LANGUE). — Voy. ÉTHIOPIENNES (langues).

ACADÉMIE, société de lettrés, d'érudits, de savants ou d'artistes, dont le but consiste à formuler les règles d'une partie des connaissances humaines, à les garantir contre le mauvais goût et les innovations mal justifiées, à y ajouter des travaux qui les enrichissent et qui les fassent progresser.

I. *Sociétés académiques chez les anciens.* — La première société littéraire que nous connaissions chez les Grecs, en dehors des écoles particulières des philosophes ou des rhéteurs célèbres, est la *Société des Soixante*, qui existait à Athènes au IVe siècle avant J.-C.; elle se composait, d'après ce qu'on lit dans le *Banquet des Savants* d'Athénée, de soixante citoyens qui avaient le talent de plaisanter et une grande réputation d'esprit. Leurs réunions avaient lieu dans le temple d'Hercule, au bourg de Diomies. Martial parle plusieurs fois d'une *Schola poetarum* qui existait à Rome sous les empereurs et dont les membres se lisaient mutuellement leurs poésies.

II. *Sociétés académiques françaises.* — En France, la première société qui mérite d'être rangée parmi les académies, et qui fut aussi la première en Europe, nous est connue sous le nom d'*École du Palais* ou *École palatine.* Fondée sous Charlemagne, et probablement par les conseils d'Alcuin, elle comptait pour premier membre l'empereur lui-même, qui, préférant aux meilleurs écrivains de l'antiquité païenne la littérature des livres saints, y portait le nom du roi *David*, tandis que les autres membres prenaient des noms de Grecs et de Romains. Alcuin s'y nommait *Flaccus*, Angilbert, *Homère;* les sœurs et la fille du roi, qui en faisaient partie, y prenaient aussi les noms de femmes célèbres par leur science ou leur sainteté. Ce fut l'origine des écoles palatines, qui, en regard des écoles claustrales, marquèrent si souvent la rivalité d'influence littéraire des cours et de l'Église.

Dans la suite du moyen âge, à partir du onzième siècle, nous trouvons dans diverses villes, notamment à Caen, à Amiens, à Paris, à Rouen, à Beauvais, à Arras, etc., des sociétés poétiques, qui s'intitulaient *Puys, Cours d'amour, Cours de rhétorique, etc.* Les Puys, avec le même nom que les anciennes assemblées nationales ou provinciales, étaient comme les assises régulières de la littérature. Le *Puy de la Conception*, à Caen, qui s'assemblait le jour de la Conception de la Vierge, remonte au XIe siècle; le *Puy* d'Amiens date du XIVe. Celui de Rouen, non moins célèbre, était encore florissant au XVIIe siècle, et Corneille se fait un honneur d'y concourir et d'en remporter le prix. Parmi les *Cours d'amour* (voy. ces mots), la plus célèbre est celle qui existait à la cour du roi Charles VI. Dès 1323 avait commencé à se constituer à Toulouse la réunion littéraire qui devint l'*Académie des Jeux floraux.* Vers la fin du XVe siècle fut établie à Lyon

Académie de Fourvières, qui tenait ses séances dans le quartier de ce nom. En 1606, le président Favre et saint François de Sales fondèrent à Annecy l'*Académie florimontaine*, qui prit tout de suite un grand développement, mais qui ne dura que quelques années.

Les réunions littéraires furent nombreuses à Paris dès le milieu du seizième siècle. Celle qui se tenait chez Baïf reçut, en 1570, du roi Charles IX le titre d'Académie; mais elle disparut dans les troubles civils. Celle de l'hôtel de Rambouillet, qui commença vers 1608, exerça une grande influence sur la littérature de l'époque; mais elle ne se constitua pas, à proprement parler, en société. Il en fut de même pour celles de Mlle de Scudéri et de Mme Des Loges. La réunion fondée par l'abbé d'Aubignac prétendit au titre d'Académie, mais ne put l'obtenir. Du reste, trente ans avant cette tentative, l'*Académie française* (voy. l'art. suivant) avait été fondée, en 1635, par le cardinal de Richelieu, avec les littérateurs qui se réunissaient depuis 1630 chez Valentin Conrart. Dans le même siècle furent fondées l'*Académie de sculpture et de peinture* (1648); l'*Académie des inscriptions et des médailles* (1663), qui reçut en 1716 le nom d'*Académie des inscriptions et belles-lettres;* l'*Académie des sciences* (1666); l'*Académie d'architecture* (1671).

La Révolution, qui supprima les Académies en 1793, créa, en 1795, l'*Institut des sciences et des lettres*, et les fit revivre sous la dénomination de classes, comprenant: la Littérature et les Beaux-Arts; les Sciences morales et politiques; les Sciences physiques et mathématiques. Sous la Restauration les académies, sans cesser de constituer l'*Institut*, reprirent leurs anciens titres, sauf celles de peinture et d'architecture que l'on réunit sous le nom d'*Académie des Beaux-Arts*. Elles furent complétées par la création, en 1832, de l'*Académie des Sciences morales et politiques*. On établit à côté d'elles, en 1820, l'*Académie de médecine*. Nous citerons encore à Paris la *Société des Antiquaires de France*, fondée en 1806 sous le titre d'*Académie celtique*, la *Société de Géographie*, fondée en 1821, la *Société asiatique*, qui date de 1822, la *Société de l'Histoire de France* (1833), *la Société de l'École des Chartes* (1839). On y compte un grand nombre d'autres sociétés plus ou moins importantes et dont celles-là seules qui tiennent à la littérature doivent avoir leur place dans ce dictionnaire.

La plupart des chefs-lieux des départements français ont aussi des académies particulières, et quelques-unes sont assez anciennes. On cite principalement celles de Lyon, fondée en 1700, de Caen en 1705, de Marseille en 1726, de Rouen en 1736, de Dijon en 1740, de Montauban en 1744, d'Amiens en 1750, de Toulouse en 1782, de Bordeaux en 1783, etc. La plupart de celles qui existent aujourd'hui jusque dans les moindres chefs-lieux d'arrondissement étendent leurs travaux aux objets les plus divers et leur titre le plus ordinaire, *Société d'Agriculture, Arts, Sciences et Belles-Lettres*, indique la diversité même de leurs occupations académiques. Un grand nombre s'appellent *Sociétés d'émulation*. Celles dont les recherches méritent le plus l'attention sont les sociétés spéciales d'archéologie, qui étudient les antiquités et les monuments de l'histoire locale. Il faut citer, pour l'importance de leurs recueils: les Sociétés des Antiquaires de Normandie (27 vol. in-4) et de Picardie (25 vol. in-8 et 6 vol. in-4), celles de la Morinie et de l'Ouest. Une commission nommée par le ministre de l'instruction publique est chargée de coordonner et de publier sous forme d'analyses et d'extraits les travaux des sociétés départementales. Il en résulte un important recueil d'ensemble, *Revue des Sociétés savantes*, dont la *Table* a été dressée par M Teissier (1874, in-8).

On peut à peine rattacher aux sociétés académiques celles dont l'*Académie de Troyes*, qui fut formée en 1742, est comme le type. C'était une réunion d'hommes d'esprit, gais jusqu'à la plus extrême crudité, et les *Mémoires* qu'elle a publiés ne contiennent que des pièces plaisantes. Il y eut beaucoup d'autres sociétés instituées dans un but de plaisir ou de gaieté, comme le *Caveau*, les *Soupers de Momus*, et des ordres burlesques, comme celui de la *Boisson*, des *Lanturelus*, le *Régiment de la Calotte*, etc.; mais les uns ni les autres ne peuvent prendre place sous le titre d'académie (voy. CAVEAU, CALOTTE, etc.).

III. *Académies étrangères. Italie.* — Aucun pays ne présente un plus grand nombre d'Académies que l'Italie, où elles furent fondées surtout à l'époque de la Renaissance. On en a compté jusqu'à cinq cent cinquante, parmi lesquelles on peut mettre à part, comme les plus importantes : l'*Académie della Crusca*, l'*Académie des Arcades* et l'*Académie platonicienne de Florence* (voy. ces mots). On cite ensuite comme ayant eu leur heure de célébrité : l'*Académie del Cimento*, fondée à Florence en 1657 par le prince Léopold, depuis cardinal de Médicis; les Académies des *Umoristi*, d'où se détacha celle des Arcades, des *Lincei*, des *Fantastici*, à Rome; celles des *Immobili*, des *Infocati*, des *Alterati*, des *Rinnovati*, à Florence; celles des *Gelati la Notte*, des *Ottusi*, des *Oziosi*, à Bologne; celles des *Incogniti*, des *Orditi*, des *Infiammati*, des *Ricovrati*, à Padoue; celles des *Ardenti*, des *Oziosi*, des *Intronati*, à Naples; celle des *Addormentati*, à Gênes; celles des *Intronati*, des *Filomati*, des *Fisiocritici*, à Sienne; celles des *Oscuri*, des *Freddi*, à Lucques; celles des *Nascosti*, à Milan; des *Invaghiti*, à Mantoue; des *Catenati*, à Macerate; des *Immobili*, à Alexandrie; des *Caliginosi*, à Ancône; des *Occulti*, à Brescia; des *Offuscati*, à Césène; des *Disuniti*, à Fabriane; des *Filipponi* et des *Raffrancati*, à Faenze; des *Elevati*, à Ferrare; des *Innominati*, à Parme; des *Affidati*, à Pavie; des *Insensati*, à Pérouse; des *Perseveranti*, à Trévise; des *Filarmonici*, à Vérone; des *Olimpici*, à Vicence; des *Ostinati*, à Viterbe; des *Assorditi*, à Urbin, etc. Nommons encore, comme plus récente, l'*Académie des Argonautes*, fondée à Venise par Coronelli vers la fin du XVIIe siècle; l'*Académie archéologique* de Cortone pour l'étude des antiquités étrusques; l'*Académie d'Herculanum*, établie en 1775 à Naples par Tannucci et destinée à étudier les monuments d'Herculanum; l'Académie créée à Florence en 1807 pour l'exploration des antiquités toscanes; l'*Académie royale de Naples;* l'*Académie royale de Turin*, etc.

Allemagne. — L'Allemagne eut aussi de bonne heure des sociétés littéraires régulièrement constituées. On remarque, aux XIVe et XVe siècles, autant pour leur forte constitution que pour le talent poétique de leurs membres, les sociétés des *Meistersingers* (voy. ce mot), à Augsbourg, à Mayence, à Strasbourg, à Nuremberg, etc. On voit ensuite se former : la *Société littéraire du Rhin*, fondée en 1480; la *Société du Danube*, qui existait à Bude et à Vienne dès la fin du XVe siècle; la *Société des Fructifiants*, établie à Weimar en 1617, et l'*Ordre des Bergers et des Fleurs de la Pegnitz*, à Nuremberg en 1644 : ces deux sociétés organisées sur le modèle des Académies italiennes, dont elles suivent avec un certain éclat les bizarres usages (voy. FRUCTIFIANTS et PEGNITZ); l'*Académie léopoldine*, fondée à Vienne en 1652 par J.-L. Bausch; la *Société des Beaux-Esprits*, fondée, vers la même époque, à Hambourg par Ph. de Zesen; l'*Académie royale de Berlin*, fondée en 1700 par Frédéric Ier, et qui devint si célèbre sous Frédéric le Grand; la *Société de Gœttingue* (1733); l'*Académie électorale*

d'Erfurt (1754); la *Société de Munich* (1760), etc.

Angleterre. — Dès le IX[e] siècle, Alfred le Grand fonda à Oxford une Académie qui se transforma plus tard en Université. Dans la même ville fut créée, en 1645, la *Société royale*, qui, transférée à Londres en 1662, devint la *Société royale de Londres*. L'*Académie de Dublin*, fondée en 1683, et détruite pendant les guerres de l'Irlande contre l'Angleterre, fut rétablie en 1782. La *Société royale* d'Édimbourg existe depuis 1731; la *Société des archéologues* de Londres, depuis 1751; la *Société littéraire et philosophique* de Manchester, depuis 1781. Mentionnons aussi la *Société royale de géographie*, si célèbre par sa richesse et son initiative. A l'Angleterre se rattachent les États-Unis d'Amérique, où nous signalerons seulement l'*Académie de Boston*, fondée en 1580, et la *Société philosophique* de Philadelphie, fondée en 1769.

Danemark et Suède. — Nous trouvons l'*Académie d'Upsal*, fondée en 1710; l'*Académie royale de Stockholm* (1741); l'*Académie de Copenhague* (1743); la *Société des antiquaires du Nord*.

Espagne. — Les Maures eurent à Grenade et à Cordoue des Académies dont il n'est rien resté, et dont on ignore même les travaux. L'*Académie royale*, fondée à Madrid en 1714, s'est occupée surtout du perfectionnement de la langue. Une *Académie historique* fut créée dans la même ville en 1738. Le Portugal possède aussi une *Académie royale pour l'histoire nationale*, fondée en 1720, à Lisbonne.

Russie. — L'*Académie de Saint-Pétersbourg* fut fondée en 1725, par Catherine I[re], sur le plan qu'avait laissé Pierre le Grand, d'après les conseils de Wolf et de Leibniz. Une autre Académie qui fut fondée dans la même ville en 1783, pour travailler au perfectionnement de la langue russe, a été ensuite réunie à la précédente.

Asie. — Les Européens qui ont fondé dans diverses parties de l'Asie des établissements, y ont aussi cultivé les lettres, les sciences, les arts et créé des sociétés académiques auxquelles on doit de précieuses recherches sur le monde oriental. Les principales sont celles de Batavia (1778), de Calcutta (1784), de Bombay, du Bengale, etc.

Les Académies publient, en général, des recueils contenant les travaux des membres qui en font partie. Plusieurs de ces recueils sont célèbres, comme les *Mémoires* des diverses Académies qui composent l'Institut français, les *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres, les *Literarische Verein* de Stuttgart, les *Mémoires* des Académies de Berlin, de Saint-Pétersbourg, de Stockholm, de Naples, de Florence, de Madrid, etc.

Cf. Reuss : *Repertorium commentationum a societatibus litterariis editarum* (Gœttingue, 1801-1821, 16 vol. in-4); — le comte Achmet d'Héricourt : *Annuaire des Sociétés savantes* (Paris, t. I et II, 1865-1866, in-8), contenant la statistique de toutes les académies et sociétés savantes du globe.

ACADÉMIE des ARCADES, de la CRUSCA, des JEUX FLORAUX, de la PEGNITZ, etc. (voy. ces mots).

ACADÉMIE FRANÇAISE. — *Fondation et histoire.* — En 1626, Valentin Conrart, conseiller et secrétaire du roi, l'un des habitués de l'hôtel de Rambouillet, commença à réunir chez lui une fois par semaine un petit groupe de lettrés. On lisait dans ces réunions les ouvrages manuscrits destinés à être bientôt publiés; on proposait des sujets à traiter, on se donnait des conseils; on discutait sur la langue et la grammaire. Les premiers qui fréquentèrent la maison de Conrart furent Godeau, Gombauld, Philippe et Germain Habert, Louis Giry, Serizay et Malleville. En 1629, la société s'accrut de trois membres : Faret, Desmarets de Saint-Sorlin et Boisrobert. Ils furent suivis bientôt de Bautru, de Colletet, de Racan, de Maynard, de Saint-Amant, etc. Le cardinal de Richelieu, initié par Boisrobert, son secrétaire, aux travaux de cette société, lui fit offrir sa protection et lui proposa de l'organiser en un corps public ayant ses fonctions déterminées. Les vingt-sept membres qui la formaient ne se rendirent aux désirs du cardinal qu'après de longues hésitations, sur les instances de Chapelain, et malgré les représentations de Serizay et de Malleville. Sept nouveaux membres leur furent alors adjoints, et parmi eux Balzac, Voiture, Vaugelas. Un directeur et un chancelier furent désignés par le sort pour deux mois (plus tard pour trois); un secrétaire perpétuel fut élu, et le 13 mars 1634 s'ouvrirent les registres où devaient être inscrits tous les travaux de la compagnie. Le directeur était Serizay, le chancelier Desmarets, le secrétaire Conrart. Plusieurs propositions furent faites sur le nom que porterait la société; après avoir rejeté successivement *Académie des Beaux-Esprits*, *Académie de l'Éloquence*, *Académie éminente*, on adopta le titre d'*Académie française*. On donna pour but à la compagnie de purifier la langue des expressions grossières et impropres, de la garantir des abus à venir, de lui donner des règles certaines, de composer un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique.

Richelieu ayant approuvé, au mois de janvier 1635, les statuts proposés par la nouvelle Académie, le chancelier Pierre Séguier scella les lettres patentes avec empressement. Mais le Parlement, qui voyait avec défiance la création d'un nouveau corps protégé par le cardinal et dont on ne pouvait apprécier suffisamment le caractère, en fit attendre trois ans la vérification. Elle n'eut lieu que le 10 juillet 1637, et après trois lettres de cachet du roi Louis XIII. Les lettres patentes signées, l'Académie compléta le nombre de ses membres, qu'on avait décidé de porter à quarante. Séguier, dont la bonne volonté avait été si manifeste, fut au nombre des élus. Les séances se tinrent successivement chez Conrart, rue Saint-Martin, chez Desmarets, rue Clocheperche, chez Chapelain, rue des Cinq-Diamants, chez Montmort, rue Sainte-Avoie, chez Gomberville, près de l'église Saint-Gervais, chez l'abbé de Cerisy, à l'hôtel Séguier, et chez l'abbé de Boisrobert. Richelieu, qui avait le dessein de créer un magnifique collége pour les belles sciences, voulait y installer l'Académie française; mais la mort ne lui permit pas d'accomplir son projet. Le chancelier Séguier, qui lui succéda le 9 décembre 1642, comme protecteur de l'Académie, la réunit dans son hôtel. Ces changements de résidence ont fait dire à Pellisson qu'il lui semblait voir « cette île de Délos des poëtes, errante et flottante jusqu'à la naissance de son Apollon ». Cet Apollon était Louis XIV, qui devint protecteur de l'Académie après la mort de Séguier (1672), et qui fut imité en cela par les rois ses successeurs.

Louis XIV assigna le Louvre à l'Académie pour lieu de réunion, lui fit remettre une bibliothèque de 660 volumes et chargea Colbert de pourvoir aux frais que nécessitaient les assemblées. Il établit que chaque membre présent toucherait un jeton d'argent par séance, ce qui valait à chacun d'eux un revenu d'environ 800 francs, qui monta à 1200 dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Le secrétaire perpétuel n'avait droit qu'à un jeton comme tout autre académicien; ce fut seulement à partir de Dacier (1713) qu'il eut deux jetons. Le roi ordonna, en 1676, que six places seraient réservées pour des académiciens toutes les fois que l'on donnerait spectacle à la cour, et exigea qu'ils fussent traités avec autant de distinction que les plus hauts personnages. Il voulut aussi que la plus parfaite égalité régnât entre tous les membres, quelles que fussent leurs conditions en dehors de l'Académie. Ce fut l'origine des fauteuils, symbole tra-

ditionnel, devenu aujourd'hui légendaire, de la dignité académique. Longtemps les académiciens s'étaient assis sur des chaises; mais le vieux cardinal d'Estrées ayant demandé, vu ses infirmités, à s'asseoir sur un siége plus doux, Louis XIV ordonna à l'intendant du garde-meuble de faire placer à l'Académie quarante fauteuils exactement semblables, pour qu'aucun des membres ne se distinguât de ses confrères. Rien ne put porter atteinte à cette égalité établie dès l'origine, et l'abbé Bignon fut très-mal accueilli lorsqu'il proposa d'introduire à l'Académie française la hiérarchie d'honoraires, de pensionnaires et d'associés qui existait dans les autres Académies.

La protection d'hommes aussi absolus que Richelieu et Louis XIV ne fut pas sans inconvénient pour l'indépendance de l'Académie française. Elle était à peine créée que Richelieu, jaloux de la gloire de Corneille et mécontent de sa fierté, lança contre lui quelques hommes de lettres, entre autres Scudéry, qui publia des *Observations critiques sur le Cid*. Le cardinal les approuva et voulut que l'Académie française se prononçât contre le poëte. « Je l'aimerai comme elle m'aimera, » dit-il à ce sujet. L'Académie s'assembla le 6 juin 1637 et nomma examinateurs Chapelain, Bourzeys et Desmarets. Après cinq mois de débats et de négociations, on fit paraître les *Sentiments de l'Académie sur le Cid* (1638, in-8), rédigés par Chapelain. Cette critique n'était pas sans éloges pour le poëte et reconnaissait même implicitement que *le Cid* était un chef-d'œuvre; mais en définitive ses conclusions furent: « que le sujet n'est pas bon, qu'il pèche dans son dénouement, qu'il est chargé d'épisodes inutiles; que la bienséance y manque en beaucoup de lieux, aussi bien que la bonne disposition du théâtre, et qu'il y a beaucoup de vers bas et de façons de parler impures, etc. » Ce jugement, qui ne satisfit pas entièrement Richelieu et qui fut cassé comme extrêmement injuste par le public, reste une tache dans l'histoire de l'Académie. Elle ne fut pas obligée d'aller aussi loin contre sa propre opinion pour plaire à Louis XIV. Cependant il lui fallut en plus d'une circonstance faire sa cour au roi en élisant des grands seigneurs que sans cela elle n'eût pas songé à nommer. Elle faillit aussi ne pas pouvoir admettre La Fontaine, le roi ayant pris le parti de ceux qui le repoussaient à cause de ses *Contes;* mais Boileau ayant été nommé sur la recommandation expresse de Louis XIV : « Vous pouvez, dit-il, recevoir *incessamment* La Fontaine; il a promis d'être sage. »

L'Académie procédait au remplacement de ses membres par un double scrutin. Le premier désignait le candidat qui serait présenté à l'agrément du roi; le second élisait définitivement ce candidat si le roi n'avait pas refusé de l'agréer. Dans les commencements, on n'avait pas à solliciter les suffrages de l'Académie pour en faire partie; mais Arnaud d'Andilly ayant été nommé et ayant décliné cet honneur, il fut décidé qu'à l'avenir nul ne serait élu avant de l'avoir demandé. De là vint peu à peu l'usage des visites faites par les candidats aux divers académiciens. Toutefois quelques hommes illustres furent encore élus sans l'avoir sollicité, par exemple le président Lamoignon, qui refusa, ayant su que sa nomination avait eu pour but d'évincer Chaulieu. Parmi les élus du premier scrutin auxquels le gouvernement ne donna pas son agrément, on cite Louis Racine et l'abbé de La Bletterie, que le cardinal de Fleury écarta, en faisant le premier receveur des fermes, sous le prétexte que le traitement d'académicien ne lui serait pas suffisant, mais en réalité parce qu'ils étaient tous les deux jansénistes. L'Académie elle-même prononça l'exclusion contre trois membres. L'article XIII des statuts portait : « Si un des académiciens fait une action indigne d'un homme d'honneur, il sera interdit ou destitué, selon l'importance de la faute. » Cet article au premier abord devait paraître, d'après Pellisson, « aussi inutile pour l'Académie qu'une loi sur le parricide pour la république d'Athènes. » Il fut cependant appliqué dès 1640 à Auger de Mauléon, sieur de Granier, qui, selon Richelet, ne s'était pas bien acquitté d'un dépôt qu'on lui avait confié. En 1685, Furetière, qui avait fait partie de la compagnie pendant vingt-trois ans, fut exclu pour déloyauté et usurpation, parce qu'il avait publié son *Dictionnaire* avant celui de l'Académie. Le privilége de celle-ci contenait en effet la clause suivante : « Défense à toutes personnes de faire aucuns livres sous le titre de *Dictionnaire* pendant vingt ans à compter du jour que celui de l'Académie sera achevé d'imprimer. » En 1718, l'abbé de Saint-Pierre fut exclu pour avoir répété dans sa *Polysynodie* des attaques déjà formulées contre le gouvernement de Louis XIV. Fontenelle seul vota pour l'indulgence.

La compagnie ainsi constituée avec tant de soins et de précautions de la part du pouvoir et de la part des membres qui en faisaient partie, devint sans contredit une des sociétés les plus polies, les plus dignes, les plus distinguées qui aient existé. Elle exerça une haute influence sur les mœurs, sur la langue et sur les productions de l'esprit; mais elle ne fit point par elle-même les travaux qu'on en attendait, ou ne les exécuta que d'une manière incomplète. Son *Dictionnaire*, pour lequel elle réclamait un monopole si absolu, ne parut qu'en 1694, et les diverses éditions en furent vivement critiquées, souvent à juste titre. La première, publiée par F. Charpentier (1694, 2 vol. in-folio), classe les mots par ordre de racines; la seconde, due à l'abbé Regnier-Desmarais, parut en 1718 (même format), et la troisième en 1740, sans changements. La quatrième, « la seule importante, dit Villemain, pour l'histoire de notre langue, » fut faite sous la direction de Duclos (1762, 2 vol. in-folio). La cinquième, imprimée en 1798, après la suppression de l'Académie, est précédée d'un discours de Garat. La sixième, qui a eu six tirages, parut en 1835, avec un discours préliminaire de Villemain. Enfin, une septième édition est confiée aux soins de M. Silvestre de Sacy (1874, t. I^{er}). Au *Dictionnaire de l'Académie*, ainsi refait sept fois, il faut joindre le *Dictionnaire historique de la langue française*, d'une si grande importance, mais d'une si lente élaboration (1858-1866, in-4; 2 fasc.; A-ACT).

L'Académie avait eu dessein de composer aussi une Grammaire, une Rhétorique et une Poétique, et Fénélon, dans son admirable *Lettre à l'Académie française*, nous fait voir dans quelle mesure ce grand esprit entendait concourir à cette multiple tâche; puis, comprenant qu'un travail grammatical collectif aurait de grands inconvénients, elle en chargea exclusivement un de ses membres, Regnier-Desmarais, qui fit paraître en 1705 son *Traité de la grammaire françoise*. Cet ouvrage, savant et solide, n'égalait pas cependant la *Grammaire de Port-Royal* au point de vue philosophique. Quant à la Rhétorique et à la Poétique, l'Académie ne jugea pas à propos de s'en occuper. Les discours de réception ne datent que de 1660. Olivier Patru, admis cette année, fit un remercîment si bien tourné qu'on décida d'imposer à chaque récipiendaire un discours du même genre. Ce discours devait contenir l'éloge du membre que l'on remplaçait, les louanges du cardinal de Richelieu, fondateur de l'Académie, du chancelier Séguier, son second protecteur, de Louis XIV, du roi régnant et de la compagnie. Vers le milieu du XVIII^e siècle on commença à laisser de côté toutes ces louanges pour s'en tenir à l'éloge du prédécesseur et traiter en même temps du genre littéraire où il avait excellé.

A partir de 1671 les séances de réception devinrent publiques. La même année, on décerna pour la première fois le prix d'éloquence religieuse que Balzac avait fondé dès 1654 en y consacrant une rente annuelle de cent livres. Cette donation, qui s'était accrue des intérêts pendant quinze ans, permit de porter à trois cents livres le prix qui fut seulement biennal. Il fut remporté d'abord par Mlle de Scudéry, qui avait traité ce sujet : « De la louange et de la gloire; qu'elles appartiennent à Dieu en propriété et que les hommes en sont ordinairement usurpateurs. » En 1758, le sujet de ce concours fut changé, sur les observations de Duclos, et l'éloquence religieuse remplacée par l'éloge des grands citoyens. Pellisson créa un prix de poésie, également biennal, et après sa mort l'Académie le continua à frais communs jusqu'en 1699. A cette époque l'évêque de Noyon, Clermont-Tonnerre, en fit les fonds à perpétuité, à la condition que le sujet serait toujours l'une des vertus ou des qualités de Louis XIV. Cette condition fut observée jusqu'en 1753, et l'Académie, trouvant alors que Louis XIV avait été assez souvent loué, se permit de varier le choix des sujets. La distribution des prix avait lieu le jour de la Saint-Louis, fête solennelle de l'Académie, parce qu'elle était la fête des rois de France ses protecteurs. On lisait en ce jour l'exposé des motifs pour lesquels on décernait les prix, comme le fait encore chaque année le directeur du trimestre. Diverses donations généreuses ont augmenté depuis cette époque le nombre des prix et des concours.

La constitution de l'Académie française subsista sans troubles jusqu'à l'époque de la Révolution. L'élection de l'abbé Barthélemy, en 1789, fut alors la dernière. L'abbé de Radonvilliers et le duc de Duras, qui moururent la même année, ne furent pas remplacés, non plus que le comte de Guibert, mort en 1790, et Rulhières, mort en 1791. L'Assemblée législative ordonna que les élections aux places vacantes restassent suspendues. Séguier et Chabanon étant morts en 1792, l'Académie ne compta plus que trente-cinq membres. Elle se trouvait partagée en deux camps : les partisans de la Révolution, Condorcet, Bailly, La Harpe, Chamfort, etc., et les partisans de l'ancien régime. On vit ces derniers disparaître peu à peu chaque jour. Le cardinal de Bernis, le duc d'Harcourt, le comte de Choiseul-Gouffier, représentants diplomatiques de la France à l'étranger ne songèrent pas à revenir; Maury, Boisgelin et Boufflers émigrèrent à la fin de 1791; d'Aguesseau et Marmontel se cachèrent en France en 1792; Montesquiou passa en Suisse en 1793, et la même année moururent Lemierre et le maréchal de Beauvau. L'Académie cependant eut encore quelques réunions, que présida l'abbé Morellet, devenu directeur après la disparition de Marmontel. Le 5 août 1793, les derniers membres présents, Vicq d'Azyr, Ducis, Bréquigny et La Harpe prirent la décision de se séparer, en chargeant Morellet de mettre les registres en lieu sûr. Trois jours après, le 8 août, la Convention décréta, sur le rapport de Grégoire, que toutes les académies et sociétés littéraires patentées par la nation seraient supprimées. Les scellés furent apposés sur les locaux affectés jusque-là aux diverses académies, et le 24 juillet 1794, la Convention décidait que leurs biens faisaient partie des propriétés de la République. C'en était fait de l'ancienne Académie, dont quelques membres seuls survivaient. Bailly, Lamoignon de Malesherbes et le président de Nicolaï avaient péri sur l'échafaud; Condorcet et Chamfort s'étaient suicidés; Vicq d'Azyr était mort de douleur; Loménie de Brienne avait succombé à une attaque d'apoplexie le lendemain de son arrestation; Florian, devenu fou de terreur, n'avait pas survécu à sa mise en liberté. La Harpe, Sedaine et l'abbé Barthélemy, échappés à la mort et à la prison, restaient sans ressources et devaient accepter la pension instituée par le gouvernement pour les gens de lettres dans le besoin.

La suppression de compagnies littéraires et scientifiques, dont l'existence était si bien en rapport avec le génie de la France, ne pouvait se prolonger longtemps, et la constitution du 3 fructidor an III (22 août 1795) présenta ce paragraphe : « Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences (article 298). » Le 25 octobre suivant, la Convention, sur le rapport de Daunou, vota la loi de l'instruction publique, qui embrassait l'organisation du nouveau corps et le divisait par classes (voy. INSTITUT.) La troisième classe, celle de Littérature et des Beaux-Arts, comprenait huit sections, parmi lesquelles les sections de Grammaire et de Poésie rappelaient l'ancienne Académie française. Quelques-uns des membres de ces deux sections furent appelés plus tard à faire partie des nouveaux Quarante. Ce sont eux qui remplissent cette sorte d'interrègne.

Cependant les derniers membres subsistants de l'ancienne Académie n'avaient pas renoncé à l'espoir de la faire rétablir. Les longues et patientes négociations de Suard et Morellet avec Lucien Bonaparte furent couronnées de succès. Le 3 pluviose an XI (22 janvier 1803), un décret consulaire réorganisa sur un nouveau plan l'Institut national. Une classe de Langue et Littérature françaises, composée de quarante membres, faisait revivre, sauf le titre, l'Académie française; mais elle n'occupait que le second rang dans l'ensemble de l'Institut. Le premier était donné à la classe des sciences mathématiques.

Le 24 juillet 1815, une ordonnance du gouvernement de la Restauration envoya en exil quatre membres de la classe de Langue et Littérature françaises : Maret, duc de Bassano, A.-V. Arnault, Lucien Bonaparte, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. Une autre ordonnance du 21 mars 1816 restitua aux classes de l'Institut leurs anciennes appellations d'Académies, remit au premier rang l'Académie française, comme la plus ancienne par la date, et lui rendit ses statuts; mais en même temps elle en éliminait onze membres : les quatre proscrits de 1815, puis Garat, Cambacérès, Maury, Merlin de Douai, Siéyes, Rœderer et Étienne. Pour les remplacer, neuf académiciens furent nommés officiellement et choisis plutôt parmi des grands seigneurs que parmi les lettrés; deux places furent laissées à l'élection de la Compagnie. Cette modification est la dernière qu'ait eu à subir l'Académie française.

Les statuts de l'Académie française sont aujourd'hui, à très-peu de chose près, ce qu'ils furent dès l'origine. Elle a un directeur et un chancelier, élus pour trois mois, et un secrétaire, élu à vie, qui porte le titre de secrétaire perpétuel. Les séances ont lieu chaque jeudi, de deux heures et demie à quatre heures et demie. Une séance publique se tient chaque année au mois de mai et ne peut être remise à une époque plus éloignée que pour quelque raison grave. On distribue, ce jour-là, les prix que décerne l'Académie et sur lesquels le secrétaire perpétuel lit un rapport étendu.

Les fonctions du secrétaire et la perpétuité de sa charge lui donnant une importance particulière, nous plaçons ici les noms de ceux qui ont porté ce titre :

Conrart (Valentin).	De 1635 à 1675
Mézeray (Fr.-Eudes de).	De 1675 à 1683
Régnier-Desmarais (F.-S.).	De 1683 à 1713
Dacier (André).	De 1713 à 1722
Houtteville (Claude).	De 1722 à 1742
Mirabaud (J.-B. de).	De 1742 à 1755

Duclos (Charles Pineau).	De 1755 à 1772
D'Alembert (Jean).	De 1772 à 1783
Marmontel (Jean-François).	De 1783 à 1792
Suard (J.-B.-Antoine).	De 1803 à 1817
Raynouard (F.-J.-M.).	De 1817 à 1826
Auger (Louis-Simon).	De 1826 à 1829
Andrieux (Fr.-G.-J.-S.).	De 1829 à 1833
Arnault (Ant.-Vincent).	De 1833 à 1834
Villemain (Abel-Fr.).	De 1834 à 1871
Patin (H.-Jos.-Guill.).	De 1871 à

Suite des membres de l'Académie française. — Voici maintenant, en suivant l'ordre des dates d'élection, la suite des membres qui ont fait partie de l'Académie française, d'abord depuis sa création jusqu'en 1793, puis à partir de 1803 jusqu'à nos jours.

I. — PROTECTORAT DE RICHELIEU.

1° Les huit lettrés qui formèrent, de 1626 à 1629, le noyau primitif :

Godeau (Antoine).	Mort en 1672
Gombauld (Jean-Ogier de).	— 1666
Chapelain (Jean).	— 1674
Habert (Philippe).	— 1637
Habert (Germain), abbé de Cerisy.	— 1655
Conrart (Valentin).	— 1675
Serizay (Jacques de).	— 1653
Malleville (Claude de).	— 1647

2° Les trois membres qui se joignirent bientôt aux précédents :

Faret (Nicolas).	Mort en 1646
Desmarets de Saint-Sorlin (Jean).	— 1676
Boisrobert (François-Robert, abbé de).	— 1662

3° Les seize autres membres admis dans l'intervalle de 1629 à 1634 :

Bautru (Guillaume).	Mort en 1665
Hay du Châtelet (Paul).	— 1636
Silhon (Jean).	— 1667
Sirmond (Jean).	— 1649
Bourzeys (Amable, abbé de).	— 1672
Méziriac (Claude-Gaspard Bachet de).	— 1638
Maynard (François).	— 1646
Colletet (Guillaume).	— 1659
Gomberville (Marin Le Roy de).	— 1674
Saint-Amant (Marc-Antoine-Gérard de).	— 1661
Colomby (François de Cauvigny de).	— 1648
Baudoin (Jean).	— 1650
L'Estoile (Claude de).	— 1652
D'Arbaud de Porchères (François).	— 1640
Baro (Balthasar).	— 1650
Racan (Honorat de Bueil, marquis de).	— 1670

4° Les sept membres qui furent reçus en 1634, lorsque Richelieu se fut déclaré protecteur de l'Académie :

Servien (Abel).	Mort en 1659
Balzac (Jean-Louis Guez de).	— 1654
Bardin (Pierre).	— 1635
Boissat (Pierre de).	— 1662
Vaugelas (Claude Favre de).	— 1650
Voiture (Vincent).	— 1648
Laugier de Porchères (Honorat).	— 1654

5° Les six membres qui furent reçus en 1635, pour compléter le nombre de quarante, lorsque Louis XIII eut signé les lettres patentes de fondation :

Habert de Montmor (Henri-Louis).	Mort en 1679
La Chambre (Marin Cureau de).	— 1669
Séguier (Pierre).	— 1672
Hay du Châtelet (Daniel).	— 1671
Giry (Louis).	— 1665
Mauléon de Granier (Auger de).	Expulsé en 1640

6° Six membres en remplacement de ceux qui étaient morts parmi les quarante premiers académiciens.

Il y a lieu maintenant de donner, avec le nom de l'élu, la date de son admission, celle de sa mort et le nom de son prédécesseur. — La date de la mort permettra de retrouver facilement le nom du successeur.

1637-1644	Bourbon (Nicolas).	Bardin.
1638-1664	Ablancourt (Nicolas Perrot d').	P. du Châtelet.
1639-1678	Esprit (Jacques, abbé).	P. Haber
1639-1672	La Mothe le Vayer (F. de).	Méziriac.
1639-1662	Priezac (Daniel de).	Mauléon.
1640-1681	Patru (Olivier).	D'Arbaud.

II. — PROTECTORAT DE SÉGUIER (1642-1672).

1643-1684	Bazin de Bezons (Claude).	P. Séguier.
1644-1670	Salomon (François-Henri de).	Bourbon.
1646-1658	Du Ryer (Pierre).	Faret.
1647-1684	Corneille (Pierre).	Maynard.
1648-1675	Ballesdens (Jean).	Malleville.
1649-1683	Mezeray (François-Eudes de).	Voiture.
1649-1655	Tristan l'Hermite (François).	Colomby.
1649-1651	Montereul (Jean de).	Sirmond.
1649-1668	Scudéry (Georges de).	Vaugelas.
1650-1688	Doujat (Jean).	Baro.
1651-1702	Charpentier (François).	Baudoin.
1651-1693	Tallemant (François, abbé).	Montereul.
1652-1702	Coislin (Armand du Cambout, duc de).	L'Estoile.
1653-1693	Pellisson-Fontanier (Paul).	Serizay.
1654-1697	Chaumont (Paul-Philippe de).	L. de Porchères.
1654-1670	Péréfixe (Hardouin de Beaumont de).	G. de Balzac.
1655-1663	La Mesnardière (J.-H. Pilet de).	Tristan.
1655-1682	Cotin (Charles, abbé).	G. Habert.
1658-1714	D'Estrées (César, cardinal).	Du Ryer.
1659-1691	Villayer (Jean-Jacques Renouard de).	Servien.
1659-1670	Boileau (Gilles).	Colletet.
1661-1679	Cassagne (Jacques, abbé).	Saint-Amant.
1662-1688	Furetière (Antoine de).	Boissat.
1662-1701	Segrais (Jean Renaud de).	Boisrobert.
1662-1691	Leclerc (Michel).	Priézac.
1663-1687	Saint-Aignan (F. de Beauvilliers, duc de).	La Mesnardière.
1644-1693	Bussy (Roger de Rabutin de).	P. d'Ablancourt.
1665-1706	Testu (Jacques, abbé).	Bautru.
1666-1712	Tallemant (Paul, abbé).	Gombauld.
1666-1698	Boyer (Claude).	L. Giry.
1667-1683	Colbert (Jean-Baptiste).	Silhon.
1668-1720	Dangeau (Ph. de Courcillon, marquis de).	Scudéry.
1670-1713	Regnier-Desmarais (F.-S.).	M. de La Chambre.
1670-1693	La Chambre (P. Cureau de).	Racan.
1670-1688	Quinault (Philippe).	Salomon.
1671-1671	Montigny (Jean de).	G. Boileau.
1671-1695	Harlay (François de).	Péréfixe.
1671-1704	Bossuet (Jacques-Bénigne).	D.-H. du Châtelet.
1671-1703	Perrault (Charles).	Montigny.

III. — PROTECTORAT DE LOUIS XIV (1672-1715).

1673-1710	Fléchier (Esprit).	Godeau.
1673-1699	Racine (Jean).	La Motte le Vayer.
1673-1707	Gallois (Jean).	Bourzeys.
1674-1691	Benserade (Isaac de).	Chapelain.
1674-1721	Huet (Pierre-Daniel).	Gomberville.
1675-1701	Rose (Toussaint).	Conrart.
1675-1684	Cordemoy (Géraud de).	Ballesdens.
1676-1688	Mesmes (Jean-Jacques de).	Desmarets.
1678-1707	Colbert (Jacques-Nicolas).	Esprit.
1679-1694	Lavau (Louis-J.).	Habert de M.
1679-1709	Crécy (Louis Verjus de).	Cassagne.
1681-1693	Potier de Novion (Nicolas).	Patru.
1682-1723	Dangeau (Louis de Courcillon, abbé de).	Cotin.
1683-1694	Barbier d'Aucour (Jean).	Mézeray.
1684-1695	La Fontaine (Jean de).	J.-B. Colbert.
1684-1711	Boileau-Despréaux (Nicolas).	Bazin de Bezons.
1685-1709	Corneille (Thomas).	P. Corneille.
1685-1694	Bergeret (Jean-Louis).	De Cordemoy.
1687-1724	Choisy (François-Timoléon, abbé de).	Saint-Aignan.
1688-1706	Testu de Mauroy (J., abbé).	De Mesmes.
1688-1723	La Chapelle (Jean de).	Furetière.
1689-1717	Callières (François de).	Quinault.
1689-1720	Renaudot (Eusèbe).	Doujat.
1691-1757	Fontenelle (Bernard le Bovier de).	Villayer.
1691-1705	Pavillon (Étienne).	Benserade.
1692-1715	Tourreil (Jacques de).	Le Clerc.
1693-1715	Fénelon (J. de Salignac de la Motte).	Pellisson.
1693-1743	Bignon (Jean-Paul, abbé).	Bussy.
1693-1696	La Bruyère (Jean de).	P. de La Chambre.
1693-1729	La Loubère (Simon de).	F. Tallemant.
1693-1694	Du Bois (Philippe Goibaud).	Potier de Novion.
1694-1733	Caumartin (J.-F.-P. de).	Lavau.
1694-1704	Boileau (Charles, abbé).	Du Bois.
1694-1701	Clermont-Tonnerre (Fr. de).	Barbier d Aucour.

1695-1743 Saint-Pierre (C.-S. Castel, abbé de). Bergeret.

1695-1714 Clérambault (J.-Ph., abbé de). La Fontaine.

1695-1722 Dacier (André). De Harlay.

1696-1723 Fleury (Claude, abbé). La Bruyère.

1697-1707 Cousin (Louis). Chaumont.

1699-1719 Genest (Ch.-Cl., abbé). Boyer.

1699-1730 Valincour (J.-B.-H. du Trousset de). Racine.

1701-1727 Sacy (Louis de). Rose.

1701-1727 Malezieu (Nicolas de). Clermont-Tonn.

1701-1723 Campistron (Jean Galbert de). Segrais.

1702-1714 Chamillart (Jean-François). Charpentier.

1702-1710 Coislin (Pierre du Cambout, duc de). A. duc de Coislin.

1704-1749 Rohan (A.-G., cardinal de). Perrault.

1704-1741 Polignac (Melchior, card. de). Bossuet.

1704-1718 Abeille (Gaspard, abbé). Ch. Boileau.

1705-1714 Brûlart de Sillery (Fabio). Pavillon.

1706-1718 Louvois (C. Le Tellier, abbé de). Jean Testu.

1706-1742 Saint-Aulaire (F.-J. de Beaupoil, marquis de). Jacques Testu.

1707-1719 Mimeure (J.-L. de Valon, marquis de). L. Cousin.

1708-1746 Mongin (Edme). Gallois.

1708-1718 Fraguier (Cl.-Fr., abbé). J.-N. Colbert.

1710-1731 La Motte (A. Houdart de). Th. Corneille.

1710-1723 Mesmes (Jean-Antoine de). Crécy.

1710-1727 Nesmond (Henri de). Fléchier.

1710-1733 Coislin (H.-C. du Cambout, duc de). P. duc de Coislin.

1711-1718 D'Estrées (Jean, abbé). N. Boileau.

1712-1748 Danchet (Antoine). P. Tallemant.

1713-1728 La Monnoye (Bernard de). R. Desmarais.

1714-1734 Villars (L.-H., maréchal de). Chamillart.

1714-1722 Massieu (Guillaume, abbé). Clérambault.

1715-1726 La Force (J. Nompar de Caumont, duc de). Br. de Sillery.

1715-1737 D'Estrées (V.-M., maréchal). Cardinal d'Estrées.

1715-1753 Boze (Claude Gros de). Fénelon.

IV. — PROTECTORAT DE LOUIS XV (1715-1774).

1715-1736 Malet (Jean-Roland). Tourreil.

1717-1743 Fleury (A.-H., cardinal de). Callières.

1718-1721 Argenson (M.-R. de Voyer, marquis d'). J. d'Estrées.

1718-1746 Mongault (N.-H., abbé). Abeille.

1718-1742 Massillon (Jean-Baptiste). Louvois.

1719-1744 Gédoyn (Nicolas, abbé). Mimeure.

1720-1742 Dubos (Jean-Baptiste, abbé). Genest.

1720-1725 Roquette (H.-E., abbé de). Renaudot.

1720-1788 Richelieu (L.-F.-A. de Vignerot du Plessis, duc de). Ph. Dangeau.

1721-1726 Boivin (Jean). Huet.

1721-1753 Languet de Gergy (J.-J.). D'Argenson.

1722-1723 Dubois (Guillaume, cardinal). Dacier.

1723-1742 Houtteville (Cl.-Fr.). Massieu.

1723-1732 Morville (C.-J.-B. Fleuriau, comte de). Abbé Dangeau.

1723-1754 Destouches (P. Néricault). Campistron.

1723-1768 D'Olivet (P.-J. Thoulier). La Chapelle.

1723-1735 Adam (Jacques). Abbé Fleury.

1723-1770 Hénault (Ch.-J.-Fr.). Dubois.

1723-1770 Alary (Pierre-Joseph, abbé). De Mesmes.

1724-1736 Portail (Antoine). Choisy.

1725-1733 D'Antin (P. de P. de Gondrin, abbé). Roquette.

1726-1760 Mirabaud (Jean-Baptiste de). La Force.

1727-1776 Saint-Aignan (P.-H. de Bauvilliers, duc de). Boivin.

1727-1746 Bouhier (Jean). Malezieu.

1727-1749 Amelot (J.-J., sieur de Chaillou). Nesmond.

1728-1755 Montesquieu (C. de Secondat, baron de). Sacy.

1728-1744 Rothelin (C. d'Orléans, abbé). Fraguier.

1729-1730 Poncet de La Rivière (Michel). La Monnoye.

1729-1761 Sallier (Claude). La Loubère.

1730-1731 La Faye (J.-F. Leriget de). Valincour.

1730-1766 Hardion (Jacques). Poncet.

1731-1762 Crébillon (Prosper Jolyot de). La Faye.

1731-1736 Rabutin (M.-C. Roger de). La Motte.

1732-1750 Terrasson (Jean, abbé). Morville.

1733-1754 Surian (Jean-Baptiste). H.-C. de Coislin.

1733-1770 Moncrif (F.-A.-P. de). Caumartin.

1733-1774 Dupré de Saint-Maur (N.-F.). D'Antin.

1734-1770 Villars (H.-A., duc de). Maréch. de Villars.

1736-1761 Seguy (Joseph). Adam.

1736-1755 Boyer (Jean-François). Malet.

1736-1754 La Chaussée (P.-C. Nivelle de). Portail.

1737-1779 Foncemagne (E. Laureault de). Rabutin.

1738-1741 La Trémoille (Henri, duc de). Maréch. d'Estrées.

1741-1756 Rohan (A., cardinal de). La Trémoille.

1742-1761 Giry de Saint-Cyr (O.-J. de Vaux de). Polignac.

1742-1761 Du Resnel (J.-F. du Bellay, abbé). Dubos.

1743-1798 Nivernais (J.-L.-B. Mazarini Mancini, duc de). Massillon.

1743-1763 Marivaux (P. Carlet de Chambiain de). Houtteville.

1743-1771 Mairan (J.-J. Dortous de). Saint-Aulaire.

1743-1788 Luynes (P. d'Albert, card. de). Card. de Fleury.

1743-1772 Bignon (Armand-Jérôme). Abbé Bignon.

1743-1759 Maupertuis (P.-L. Moreau de). Abbé de St-Pierre.

1744-1748 Girard (Gabriel, abbé). Rothelin.

1744-1794 Bernis (F.-J. de Pierres, cardinal de). Gédoyn.

1746-1778 Voltaire (Fr.-M. Arouet de). Bouhier.

1746-1744 La Ville (J.-I., abbé). Mongin.

1747-1772 Duclos (Charles Pineau). Mongault.

1748-1787 Paumy d'Argenson (A.-R. de V. de). Girard.

1748-1777 Gresset (J.-B.-L.). Danchet.

1749-1761 Belle-Isle (C.-L.-A. Fouquet, maréchal, duc de). Amelot.

1749-1760 Vauréal (L.-G. de Guérapin de). Card. de Rohan.

1750-1810 Bissy (Cl. de Thiard, comte de). Terrasson.

1753-1788 Buffon (G.-L. Leclerc, comte de). Gergy.

1754-1771 Clermont (L. de Bourbon-Condé, comte de). De Boze.

1754-1763 Bougainville (Jean-Pierre de). La Chaussée.

1754-1758 Boissy (Louis de). Destouches.

1754-1783 D'Alembert (Jean). Surian.

1755-1775 Châteaubrun (J.-B. Vivien de). Montesquieu.

1755-1785 Boismont (N. Thyrel, abbé de). Boyer.

1757-1788 Montazet (A. Malvin de). Card. de Rohan.

1757-1792 Seguier (Antoine-Louis). Fontenelle.

1758-1781 Sainte-Palaye (J.-B. de Lacurne de). Boissy.

1759-1794 Pompignan (J.-J. Le Franc, marquis de). Maupertuis.

1761-1774 La Condamine (Ch.-M. de). Vauréal.

1761-1786 Watelet (Claude-Henri). Mirabaud.

1761-1784 Coëtlosquet (Jean-Gilles de). Sallier.

1761-1781 Batteux (Charles, abbé). Giry.

1761-1781 Saurin (Bernard-Joseph). Du Resnel.

1761-1770 Trublet (N.-C.-J., abbé). Belle-Isle.

1761-1803 Rohan-Guémené (L.-R.-E., cardinal prince de). Seguy.

1762-1775 Voisenon (C.-L.-H. Fusée, abbé de). Crébillon.

1763-1789 Radonvilliers (Cl. Lysarde, abbé de). Marivaux.

1763-1799 Marmontel (Jean-François de). Bougainville.

1766-1785 Thomas (Antoine-Léonard). Hardion.

1768-1780 Condillac (E. Bonnot, abbé de). D'Olivet.

1770-1803 Saint-Lambert (C.-F., marquis de). Trublet.

1770-1794 Loménie-Brienne (E.-C., cardinal de). Duc de Villars.

1770-1818 Roquelaure (J.-A. de Bessuéjouls de). Moncrif.

1771-1793 Beauvau (C.-J., maréchal, prince de). Hénault.

1771-1806 Gaillard (Gabriel-Henri). Alary.

1771-1784 Arnauld (François, abbé). Mairan.

1771-1775 Belloy (P.-L. Buirette de). Cte de Clermont.

1772-1795 Brequigny (L.-G.-O. Feudrix de). Bignon.

1772-1789 Beauzée (Nicolas). Duclos.

V. — PROTECTORAT DE LOUIS XVI (1774-1792).

1774-1813 Delille (Jacques). La Condamine.

1774-1817 Suard (J.-B.-A.). La Ville.

1774-1794 Lamoignon de Malesherbes (C.-G. de). Dupré.

1775-1788 Chastellux (J.-F. de Beauvoir de). Châteaubrun.

1775-1789 Duras (E.-F. de Durfort, duc de). Belloy.

1776-1804 Boisgelin de Cucé (J.-R. de). Voisenon.

1776-1776 Colardeau (Charles-Pierre). P.-H. St-Aignan.

1776-1803 La Harpe (Jean-François de). Colardeau.

1777-1785 Millot (C.-F.-X., abbé). Gresset.

1778-1816 Ducis (Jean-François). Voltaire.

1779-1792 Chabanon (M.-P. Guy de). Foncemagne.

1780-1783 Tressan (L.-E. de la Vergne, comte de). Condillac.

1781-1793 Lemierre (Antoine-Marie). Batteux.
1781-1794 Chamfort (S.-R.-Nicolas). Sainte-Palaye.
1782-1794 Condorcet (M.-J.-A. Caritat, marquis de). Saurin.
1783-1817 Choiseul-Gouffier(A.-M.-G.-F. comte de). D'Alembert.
1783-1793 Bailly (Jean-Silvain). Tressan.
1784-1798 Montesquiou (Anne-Pierre de). Coetlosquet.
1785-1817 Maury (Jean-Siffrein, abbé). Pompignan.
1785-1807 Target (Guy-Jean-Baptiste). Arnauld.
1785-1819 Morellet (André, abbé). Millot.
1785-1790 Guibert (A.-J.-A.-H., comte de). Thomas.
1786-1797 Sedaine (Michel-Ange). Watelet.
1787-1791 Rulhières (Cl.-Carl. de). Boismont.
1788-1826 D'Aguesseau (Henri Cardin). Paulmy.
1788-1794 Florian (J.-P. Claris de). Card. de Luynes.
1788-1794 Vicq d'Azyr (Félix). Buffon.
1788-1815 Boufflers (S.-J., chevalier de). Montazet.
1788-1802 D'Harcourt (F.-H., duc). Duc de Richelieu.
1789-1794 Nicolaï (A.-Ch.-M. de). Chastellux.
1789-1795 Barthélemy (J.-J., abbé). Beauzée.

VI. — INTERRÈGNE DE 1793 A 1803.

Les sections de grammaire et de poésie, établies dans la troisième classe de l'Institut (1795), pour remplacer l'Académie française, comprirent les noms suivants, dont une partie reparut dans l'Académie française reconstituée.

Grammaire : Sicard, Andrieux, abbé Villar, Domergue, N.-F. de Wailly, Louvet de Couvray, François de Neufchâteau, Cailhava.

Poésie : Marie-Joseph Chénier, Écouchard-Lebrun, Ducis, Collin d'Harleville, Delille, Fontanes, Legouvé, Le Blanc de Guillet, A.-V. Arnault.

Chaque section eut des membres correspondants. La grammaire : Dotteville, Marmontel, Ferrand, le comte de Laurencin, J.-B. Leclerc, Pierre Crouzet, Hyacinthe Morel, J.-E. Boinvilliers. — La poésie : P.-A. Pieyre, L.-P. Bérenger, Palissot, Demoustier, Ch.-F.-Ph. Masson.

VII. — CLASSE DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE (1803-1816).

Ce fut, de 1803 à 1816, l'Académie française, sauf le titre. Elle comprit d'abord :

1° Douze anciens membres de l'Académie française : le comte de Bissy, Saint-Lambert, Mgr de Roquelaure, Delille, Suard, Mgr de Boisgelin, La Harpe, Ducis, Target, Morellet, le comte D'Aguesseau, Boufflers.

2° Onze membres qui appartenaient à la classe supprimée des Sciences morales et politiques :

Volney (Constantin-Fr. Chasseboeuf). Mort en 1820
Garat (Dominique-Joseph). — 1833
Cabanis (Pierre-Jean-Georges). — 1808
Saint-Pierre (J.-H. Bernardin de). — 1814
Naigeon (Jacques-André). — 1810
Cambacérès (Jean-Jacques Regis de). — 1824
Merlin de Douai (Philippe-Antoine). — 1838
Bigot de Préamenen (F.-J.-J.). — 1825
Siéyes (Emmanuel-Joseph). — 1836
Lacuée de Cessac (Gérard-Jean). — 1841
Rœderer (Pierre-Louis). — 1835

3° Six anciens membres de la section de Grammaire :

Cailhava (Jean-François). Mort en 1813
Andrieux (Jean-Stanislas). — 1833
Villar (N.-G.-L., abbé). — 1826
Domergue (François-Urbain). — 1810
Sicard (R.-A. Cucurron). — 1822
François de Neufchâteau (L.-N.). — 1828

4° Six anciens membres de la section de Poésie :

Chénier (Marie-Joseph de). Mort en 1811
Lebrun (P.-D. Ecouchard-). — 1807
Collin d'Harleville (J.-Fr.). — 1806
Legouvé (G.-M.-J.-B.). — 1811
Arnault (Antoine-Vincent). — 1834
Fontanes (Louis de). — 1821

5° Cinq membres qui ne faisaient point partie de l'Institut :

Bonaparte (Lucien). Mort en 1840
Devaisnes (Jean). — 1803
Ségur (Louis-Philippe, comte de). Mort en 1830
Portalis (Jean-Étienne-Marie). — 1807
Regnault de Saint-Jean-d'Angély (M.-L.-E.). — 1819

6° Furent élus ensuite successivement, en remplacement des précédents :

1803-1814 Parny (C.-D. de Forges de), en remplacement de Devaisnes.
1803-1839 Maret (Hugues-Bernard). Saint-Lambert.
1803-1824 Lacretelle aîné (Pierre-Louis). La Harpe.
1805-1807 Dureau de la Malle (J.-B.-J.-R.). Boisgelin.
1806-1829 Daru (P.-A.-N.-B., comte). Collin d'Harl.
1807-1817 Maury (Jean Siffrein, card.). Target.
1807-1836 Raynouard (F.-J.-M.). Lebrun.
1807-1829 Picard (Louis-Benoît). Dureau de la Malle.
1807-1811 Laujon (Pierre). Portalis.
1808-1836 Tracy (A.-L.-C. Destutt de). Cabanis.
1810-1811 Esménard (Joseph-Alphonse). Bissy.
1810-1840 Lemercier (Népomucène-L.). Naigeon.
1810-1810 Saint-Ange (A.-F. Fariau de). Domergue.
1811-1834 Parseval de Grandmaison (F.-A.). Saint-Ange.
1811-1848 Chateaubriand (F.-R.-A., vicomte de). Chénier.
1811-1855 Lacretelle jeune (Ch.-J.-D.). Esménard.
1811-1845 Étienne (Charles-Guillaume). Laujon.
1812-1842 Duval (A.-V. Pineux). Legouvé.
1813-1843 Campenon (F.-N.-V.). Delille.
1813-1839 Michaud aîné (J.-Fr.). Cailhava.
1814-1824 Aignan (Étienne). Bern. de St-Pierre.
1815-1846 Jouy (V.-J.-E. de). Parny.
1815-1854 Baour-Lormian (L.-P.-H.-M.-J.). Boufflers.

VIII. — NOUVELLE ACADÉMIE FRANÇAISE, A PARTIR DU 21 MARS 1816.

Elle comprit d'abord :

1° Les membres de la classe de Langue et Littérature française, dont elle était la continuation, sauf onze éliminés par ordonnance royale.

2° Neuf membres nommés par ordonnance royale :

Choiseul-Gouffier (A.-M.-G.-F., comte de), [de l'ancienne Académie française]. Mort en 1817
Bausset (Louis-François, cardinal de). — 1824
Bonald (L.-G.-A., vicomte de). — 1840
Ferrand (A.-F.-C., comte). — 1825
Lainé (Joseph-Louis-Joachim). — 1835
Lally-Tollendal (Tr.-G., comte de). — 1830
Lévis (P.-M.-Gaston, duc de). — 1830
Montesquiou-Fezensac (F.-X., duc et abbé de). — 1832
Richelieu (A.-E.-S.-S., duc de). — 1822

3° Deux membres dont le roi laissa l'élection à l'Académie :

Auger (Louis-Simon). Mort en 1829
La Place (P.-S., marquis de). — 1825

4° Furent élus ensuite successivement, en remplacement des précédents :

1816-1828 Sèze (Raymond, comte de), en remplacement de Ducis.
1817-1833 Laya (Jean-Louis). Choiseul-Gouffier.
1817-1842 Roger (François). Suard.
1818-1839 Cuvier (G.-L.-C.-F.-D., baron). Roquelaure.
1819-1826 Lemontey (Pierre-Edmond). Morellet.
1820-1840 Pastoret (C.-E.-J.-P., marquis de). Volney.
1821-1870 Villemain (Abel-François). Fontanes.
1822-1841 Frayssinous (Denis de). Sicard.
1822-1833 Dacier (Bon-Joseph). Duc de Richelieu.
1824-1839 Quélen (Hyacinthe-Louis, comte de). Card. de Bausset.
1824-1845 Soumet (Alexandre). Aignan.
1824-1850 Droz (Fr.-X.-J.). Lacretelle aîné.
1825-1826 Montmorency-Laval (M.-J.-F., vicomte, puis duc de). Bigot.
1825-1843 Delavigne (Jean-Casimir). Ferrand.
1826-1857 Brifaut (Charles). D'Aguesseau.
1826-1847 Guiraud (P.-M.-T.-A., baron). Montmorency.
1826-1830 Fourier (J.-B.-J., baron). Lémontey.
1827-1850 Feletz (Ch. d'Orimond de). Villar.
1827-1845 Royer-Collard (Pierre-Paul). La Place.
1828-1873 Lebrun (Pierre-Antoine). F. de Neufchâteau.
1828-1866 Barante (A.-P.-G. Brugières, baron de). De Sèze.

1829-1834 Arnault (Antoine-Vincent). Picard.
1829-1845 Étienne (Charles-Guillaume). Auger.
1829-1869 Lamartine (M.-L.-A. de Prat de). Daru.
1830-1873 Ségur (P.-Ph., comte de). Lévis.
1830-1870 Pongerville (J.-B.-A.-A.-S. de). Lally-Tollendal.
1830-1867 Cousin (Victor). Fourier.
1830-1868 Viennet (Jean-Pons-Guill.). Ségur.
1832-1854 Jay (Antoine). Montesquiou.
1832-1865 Dupin aîné (A.-M.-J.-J.). Cuvier.
1833-1854 Tissot (Pierre-François). Dacier.
1833- Thiers (Louis-Adolphe). Andrieux.
1833-1844 Nodier (Charles-Emmanuel). Laya.
1834-1861 Scribe (Augustin-Eugène). Arnault.
1835-1856 Salvandy (N.-A., comte de). Parseval.
1836-1851 Dupaty (Emmanuel). Lainé.
1836- Guizot (Fr.-P.-G.). Tracy.
1836- Mignet (Fr.-A.-A.). Raynouard.
1840-1867 Flourens (Marie-Jean-Pierre). Michaud.
1840-1855 Molé (Mathieu-Louis, comte). Quélen.
1841- Hugo (Victor-Marie, comte). Lemercier.
1841-1854 Saint-Aulaire (L. de Beaupoil, comte de). Pastoret.
1841-1854 Ancelot (J.-A.-F.-P.). Bonald.
1842-1859 Tocqueville (A.-C.-H. Clérel, comte de). Lacuée de Cessac.
1842-1862 Pasquier (Étienne-Denis, duc). Frayssinous.
1842-1847 Ballanche (Pierre-Simon). Duval.
1842- Patin (H.-J.-G.). Roger.
1844-1873 Saint-Marc-Girardin (Marc, dit) Campenon.
1844-1869 Sainte-Beuve (Ch.-A.). Delavigne.
1844-1871 Mérimée (Prosper). Nodier.
1845-1863 Vigny (A.-E.-V., comte de). Étienne.
1845-1873 Vitet (Louis). Soumet.
1846- Rémusat (C.-J.-M., comte de). Royer-Collard.
1847-1868 Empis (A.-D.-F.-J.-S.). Jouy.
1847-1864 Ampère (J.-J.-A.). Guiraud.
1848-1848 Vatout (Jean). Ballanche.
1849-1851 Saint-Priest (A.-G., comte de). Vatout.
1849- Noailles (Paul, duc de). Chateaubriand.
1850- Nisard (J.-M.-N.-Désiré). Feletz.
1851-1870 Montalembert (C.-F.-T., comte de). Droz.
1852-1857 Musset (L.-Ch.-A. de). Dupaty.
1852-1868 Berryer (Pierre-Antoine). Saint-Priest.
1854- Dupanloup (F.-A.-Ph.). Tissot.
1854- Sacy (S.-U.-Sylvestre de). Jay.
1855- Legouvé (G.-J.-B.-E.-W.). Ancelot.
1855-1870 Broglie (C.-A.-V.-L., duc de). Saint-Aulaire.
1855-1867 Ponsard (François). Baour-Lormian.
1856-1862 Biot (Jean-Baptiste). Lacretelle.
1856- Falloux (A.-F.-P., comte de). Molé.
1857- Augier (G.-V.-Émile). Salvandy.
1858- Laprade (P.-M.-Victor de). Musset.
1858- Sandeau (L.-S.-Jules). Brifaut.
1860-1861 Lacordaire (J.-B.-H.-D.). Tocqueville.
1862- Broglie (J.-V.-A., prince de). Lacordaire.
1862- Feuillet (Octave). Scribe.
1863- Carné (L.-M., comte de). Biot.
1863- Dufaure (J.-A.-S.). Pasquier.
1865- Doucet (Camille). Vigny.
1865-1870 Prévost-Paradol. Ampère.
1866- Cuvillier-Fleury (A.-A.). Dupin.
1867- Favre (Jules). De Barante.
1867- Gratry (le P. A.-J.-A.). Cousin (Victor).
1868- Autran (Joseph-Antoine). Ponsard.
1868- Bernard (Claude). Cousin (Victor).
1869- Haussonville (le comte d'). Viennet.
1869- Champagny (le comte de). Berryer.
1869- Barbier (H.-Auguste). Empis.
1870- Ollivier (Émile). Lamartine.
1870-1874 Janin (Jules). Sainte-Beuve.
1870- Marmier (Xavier). Pongerville.
1870- Duvergier de Hauranne (P.-L.) Broglie.
1871- Aumale (duc d'). Montalembert.
1871- Littré (M.-P.-E.). Villemain.
1871- Rousset (Camille). Prévost-Paradol.
1871- Loménie (L.-L. de). Mérimée.
1873- Saint-René Taillandier (G.-E.). Gratry.
1873- Viel-Castel (baron L. de). Ségur.
1874- Dumas fils (Alexandre). Lebrun.
1874- Mezières (Alfred). S.-Marc-Girardin.
1874- Caro (Elme-Émile). Vitet.

Fauteuils académiques. — On a conservé l'habitude de regarder en quelque sorte le fauteuil comme le symbole de la dignité académique. Le mot cependant n'a en réalité plus de sens et ne consacre qu'un souvenir, les fauteuils donnés par Louis XIV ayant cessé d'exister depuis la Révolution. Lorsqu'un récipiendaire se présente, on dit qu'il va s'asseoir sur le fauteuil de son prédécesseur. Les fauteuils sont désignés par un numéro d'ordre depuis 1 jusqu'à 40, dans les écrits anciens ou récents sur l'Académie. Toutefois, on n'est pas complétement d'accord sur le numéro à donner à chaque fauteuil, ni sur la succession des membres qui y ont pris place. Cette succession est en effet plus conventionnelle que réelle. Il n'est possible de remonter aux anciens titulaires que pour ceux qui, faisant partie de l'Académie en 1793, firent aussi partie de la classe de Langue et Littérature française en 1803. Or, onze membres seulement se trouvèrent dans ce cas. Neuf des académiciens actuels remontent directement à neuf membres de la troisième classe de l'Institut, créée en 1795; six remontent à la classe des Sciences morales et politiques de 1795; quatre, à des membres nommés en 1803; huit, à des membres nommés en 1816; deux, aux deux membres élus, la même année, par permission royale.

Nous donnerons néanmoins la succession par fauteuils, telle qu'elle est généralement adoptée.

HISTORIQUE DES QUARANTE FAUTEUILS

DEPUIS 1634 JUSQU'EN 1874

I.

1634 P. Bardin.
1637 Nicolas Bourdon.
1644 Salomon.
1670 Ph. Quinault.
1689 Fr. de Caillières.
1717 Card. de Fleury.
1743 Card. de Luynes.
1783 Florian.
1795 Volney.
1820 Pastoret.
1841 Comte de Saint-Aulaire.
1855 Duc de Broglie.
1870 Duvergier de Hauranne.

II.

1634 P. Hay du Chastelet.
1637 Perrot d'Ablancourt.
1664 Bussy-Rabutin.
1693 Paul Bignon.
1743 Jérôme Bignon.
1772 Q.-F. de Bréquigny.
1795 Écouchard-Lebrun.
1807 F.-J.-M. Raynouard.
1836 Mignet.

III.

1629 Ph. Habert.
1637 S. Esprit.
1678 J.-N. Colbert, archev.
1707 Fraguier.
1728 Abbé Rothelin.
1744 G. Girard.
1748 Paulmy d'Argenson.
1787 J.-B. D'Aguesseau.
1826 Brifaut.
1858 J. Sandeau.

IV.

1634 Bacher de Méziriac.
1639 La Mothe le Vayer.
1672 J. Racine.
1699 Valincour.
1730 La Faye.
1731 Crébillon.
1762 Voisenon.
1776 Boisgelin, archev.
1803 Dureau de la Malle.
1807 Picard.
1829 Arnault.
1834 Scribe.
1861 O. Feuillet.

V.

1635 Auger de Mauléon.
1639 Daniel de Priézac.
1662 Michel Le Clerc.
1692 J. de Tourreil.
1714 J. Roland Malet.
1736 Boyer, év.
1755 Thyrel de Boismont.
1787 Rulhières.
1795 Garat.
1816 Card. de Bausset.
1824 De Quélen, archev.
1840 Molé.
1856 De Falloux.

VI.

1634 Arbaud de Porchères.
1640 Olivier Patru.
1681 N. Povier de Novion.
1693 P. Goibau Du Bois.

1694 Ch. Boileau.
1704 Gaspard Abeille.
1718 N.-H. Mongault.
1747 Ch. Duclos.
1772 N. Beauzée.
1789 J.-J. Barthélemy.
1795 Cambacérès.
1816 De Bonald.
1841 Ancelot.
1854 E. Legouvé.

VII.

1635 Séguier.
1643 Bazin de Bezons.
1684 Boileau-Despréaux.
1711 J. d'Estrées, archev.
1718 René d'Argenson.
1721 Languet de Gergy.
1753 Buffon.
1788 J.-J. Vicq d'Azyr.
1795 Cabanis.
1808 Destutt de Tracy.
1836 Guizot.

VIII.

1634 Faret.
1646 P. du Ryer.
1658 Card. d'Estrées.
1715 Maréch. d'Estrées.
1738 La Trémoille.
1741 Card. de Rohan-Soubise.
1757 Montazet, archev.
1788 Boufflers.
1815 Baour-Lormian.
1855 Ponsard.
1868 Autran.

IX.

1634 Fr. Maynard.
1647 P. Corneille.
1685 Th. Corneille.
1710 Houdard de la Motte.
1731 Bussy-Rabutin, év.
1737 Foncemagne.
1780 Chabanon.
1795 Naigeon.
1810 Nép. Lemercier.
1841 Victor Hugo.

X.

1634 Cl. de Malleville.
1648 J. Ballesdens.
1675 Cordemoy.
1685 Bergeret.
1695 C. de Saint-Pierre.
1743 Maupertuis.
1759 Le Franc de Pompignan.
1785 Maury.
1795 Merlin.
1816 Ferrand.
1825 Casimir Delavigne.
1844 Sainte-Beuve.
1870 J. Janin.

XI.

1634 Cauvigny-Colomby.
1649 Tristan l'Hermite.
1655 La Mesnardière.
1665 De Saint-Aignan (F.).
1687 F.-T. de Choisy.
1724 Ant. Portail.
1736 La Chaussée.
1754 Bougainville.
1763 Marmontel.
1799 Bigot de Préameneu.
1825 Duc de Montmorency.
1826 Guiraud.
1847 Ampère.
1865 Prévost-Paradol.
1871 C. Rousset.

XII.

1634 Voiture.
1649 Mézeray.
1683 Barbier d'Ancourt.
1694 Clermont-Tonnerre, év.
1701 N. Malézieu.
1727 J. Bouhier.
1747 Voltaire.
1779 J.-F. Ducis.
1816 Desèze.
1828 Barante.
1867 Le P. Gratry.
1873 Saint-René Taillandier.

XIII.

1635 J. Sirmond.
1649 J. de Montreuil.
1651 Fr. Tallemant.
1693 De la Loubère.
1729 Cl. Sallier.
1761 J.-G. Coëtlosquet.
1784 P. de Montesquiou.
1795 Siéyes.
1816 Lally-Tollendal.
1830 Pongerville.
1870 X. Marmier.

XIV.

1634 Vaugelas.
1649 Scudéry.
1668 P. Dangeau.
1720 Maréch. de Richelieu.
1789 D'Harcourt.
1795 Lacuée de Cessac.
1841 De Tocqueville.
1859 Lacordaire (le P.).
1863 Albert de Broglie (duc).

XV.

1634 B. Baro.
1650 J. Doujat.
1689 E. Renaudot.
1720 E. de Roquette.
1725 Gondrin d'Antin, év.
1733 Dupré de Saint-Maur.
1774 Malesherbes.
1795 Rœderer.
1816 Duc de Lévis.
1830 Ph. de Ségur.
1873 De Viel-Castel.

XVI.

1645 J. Baudoin.
1650 Charpentier.
1702 Chamillart, év.
1714 Maréch. de Villars.
1734 Duc de Villars.
1770 Loménie de Brienne.
1795 Andrieux.
1833 Thiers.

XVII.

1634 Cl. l'Etoile.
1652 A. duc de Coislin.
1704 P. duc de Coislin.
1710 H.-C. duc de Coislin, év.
1733 Surian, év.
1754 D'Alembert.
1784 Choiseul-Gouffier.
1803 Portalis.
1807 Laujon.
1811 Étienne.
1817 Laya.
1833 Ch. Nodier.
1844 Mérimée.
1871 De Loménie.

XVIII.

1634 De Serizay.
1653 Pellisson.
1693 Fénelon.
1715 De Boze.
1754 De Clermont.
1771 Du Belloy.
1775 De Duras.
1795 Abbé Villar.
1826 Féletz.
1850 Nisard.

XIX.

1634 Balzac.
1654 H.-P. de Beaumont, arch.
1671 Fr. de Harlay, arch.
1695 André Dacier.
1722 Card. Dubois.
1724 Hénault.
1771 De Bauvau.
1795 Domergue.
1810 Saint-Ange.
1811 Parseval-Grandmaison.
1835 Salvandy.
1857 E. Augier.

XX.

1634 Laugier-Porchères.
1654 De Chaumont.
1697 Cousin.
1707 Valon de Mimeure.
1719 N. Gédoyn.
1744 Card. de Bernis.
1797 F. de Neufchateau.
1828 P.-A. Lebrun.
1874 Alex. Dumas.

XXI.

1634 Germain Habert.
1655 Cotin.
1682 L. Dangeau.
1723 Merville.
1732 Terrasson.
1750 De Bissy.
1810 Esménard.
1811 Ch. Lacretelle.
1856 J.-B. Biot.
1863 De Carné.

XXII.

1634 Servien.
1659 Villayer.
1691 Fontenelle.
1757 A.-L. Séguier.
1765 Bern. de Saint-Pierre.
1814 Aignan.
1824 Soumet.
1845 Vitet.
1874 Caro.

XXIII.

1634 Colletet.
1659 Gilles Boileau.
1670 J. de Montigny.
1671 Ch. Perrault.
1704 Card. de Rohan (A.-G).
1749 Vauréal.
1760 La Condamine.
1774 J. Delille.
1813 Campenon.
1844 Saint-Marc-Girardin.
1874 Mézières.

XXIV.

1634 Saint-Amant.
1661 J.-C. Cassagne.
1679 De Crecy.
1710 Ant. de Mesmes.
1723 J. Alary.
1771 Gaillard.
1796 J.-F. Cailhava.
1813 Michaud.
1840 Flourens.
1868 Cl. Bernard.

XXV.

1634 Boissat.
1662 Furetière.
1688 La Chapelle.
1723 D'Olivet.
1768 Condillac.
1780 Tressan.
1784 Bailly.
1795 Sicard.
1822 Frayssinous, év.
1842 Pasquier.
1863 M. Dufaure.

XXVI.

1634 Bois-Robert.
1662 Segrais.
1701 Campistron.
1723 Destouches.
1754 Boissy.
1758 Sainte-Palaye.
1781 Chamfort.
1795 M.-J. Chénier.
1811 Chateaubriand.
1849 De Noailles.

XXVII.

1634 Bautru de Séran.
1665 J. Testu.
1706 M. de Saint-Aulaire.
1743 Mairan.
1771 François Arnauld.
1795 Collin d'Harleville.
1806 Daru.
1829 Lamartine.
1870 Émile Ollivier.

XXVIII.

1634 Louis Giry.
1665 Cl. Boyer.
1698 Cl. Genest.
1720 Abbé Dubos.
1742 Du Resnel.
1761 Saurin.
1782 Condorcet.
1796 Legouvé.
1812 Alex. Duval.
1842 Ballanche.
1848 Vatout.
1849 De Saint-Priest.
1852 P.-A. Berryer.
1869 De Champagny.

XXIX.

1634 Gombauld.
1666 P. Tallemant.
1712 Danchet.
1748 Gresset.
1778 Millot.
1785 Morellet.
1810 Lémontey.
1826 Fourier.
1830 Cousin.
1867 J. Favre.

XXX.

1634 J. de Silhon.
1660 J.-B. Colbert.
1684 La Fontaine.
1695 Clairembault.
1714 Cl. Massieu.
1723 C.-F. Houteville.
1743 Marivaux.
1763 Radonvilliers.
1798 Arnault.
1816 De Richelieu.
1822 B.-J. Dacier.
1833 Tissot.
1854 Dupanloup, év.

XXXI.

1635 M.-C. de la Chambre.
1670 Regnier-Desmarais.
1713 La Monnoye.
1727 La Rivière.
1730 Hardion.
1766 Thomas.
1786 Guilbert.
1795 Fontanes.
1821 Villemain.
1871 E. Littré.

XXXII.

1634 Racan.
1670 P.-C. de la Chambre.
1693 La Bruyère.
1696 Abbé Fleury.
1720 J. Adam.
1736 Seguy.
1761 Rohan-Guéméné.
1795 Target.
1806 Card. Maury.
1815 F.-X. Montesquiou.
1832 Jay.
1854 S. de Sacy.

XXXIII.

1635 D. Hay du Chastelet.
1671 Bossuet.
1704 Card. de Polignac.
1742 Giry de Saint-Cyr.
1761 Batteux.
1780 Lemierre.
1803 Lucien Bonaparte.
1816 Auger.
1829 Étienne.
1845 Alfred de Vigny.
1865 C. Doucet.

XXXIV.

1634 Godeau.
1673 Fléchier.
1710 Nesmond, archev.
1727 Amelot.
1749 Maréchal de Belle-Isle.
1761 Trublet.
1770 Saint-Lambert.
1803 Maret.
1816 Lainé.
1836 E. Dupaty.
1852 A. de Musset.
1858 De Laprade.

XXXV.

1634 De Bourzeys.
1673 Gallois.
1708 Mongin.
1746 De la Ville.
1774 Suard.
1817 Roger.
1842 Patin.

XXXVI.

1634 Gomberville.
1674 Huet.
1721 J. Boivin.
1727 P.-H. Saint-Aignan.
1776 Colardeau.
1776 La Harpe.
1803 Lacretelle aîné.
1824 Droz.
1851 Montalembert.
1871 Duc d'Aumale.

XXXVII.

1634 Chapelain.
1674 Benserade.
1691 E. Pavillon.
1705 Sillery.
1726 Mirabaud.
1761 Watelet.
1786 Sedaine.
1803 Devaisnes.
1803 Parny.
1815 De Jouy.
1847 Empis.
1869 Aug. Barbier.

XXXVIII.

1634 Conrart.
1675 Rose.
1701 Louis de Sacy.
1728 Montesquieu.
1755 Châteaubrun.
1775 Chastellux.
1789 Nicolaï.
1803 De Ségur.
1830 Viennet.
1869 D'Haussonville.

XXXIX.

1634 J. Des Marets.
1676 J. de Mesmes.
1688 Mauroy.
1706 Abbé de Louvois.
1719 Massillon.
1743 De Nivernois.
1803 Regnault-S.-J.-d'Angély.
1816 Laplace.
1827 Royer-Collard.
1847 Rémusat.

XL.

1635 Montmor.
1679 Lavau.
1694 Caumartin, év.
1733 Moncrif.
1771 Roquelaure, év.
1810 Cuvier.
1832 Dupin aîné.
1866 Cuvillier-Fleury.

On a donné le nom de *quarante et unième fauteuil* à un fauteuil imaginaire, dans lequel on place certains écrivains célèbres que l'Académie, depuis sa création jusqu'à nos jours, n'a pas admis parmi ses membres, soit qu'ils n'aient pas sollicité cet honneur, soit que des cabales littéraires, des influences politiques ou des raisons morales ou religieuses ne lui aient pas permis de le leur décerner. Tels sont : Descartes, Pascal, Scarron, Molière, La Rochefoucauld, Bayle, Regnard, Jean-Baptiste Rousseau, Vauvenargues, Le Sage, l'abbé Prévost, Piron, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Beaumarchais, Chamfort, Rivarol, Paul-Louis Courier, Balzac, Lamennais, Béranger, Alex. Dumas père, Théophile Gautier, etc. M. Arsène Houssaye a eu l'ingénieuse idée d'écrire l'*Histoire du quarante et unième fauteuil*, en prêtant à chacun des illustres exclus un discours de réception en rapport avec son talent (1855, in-8; plus. édit.).

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française*, avec des *additions* par D'Olivet (Paris, 3e édition, 1743, 2 vol. in-12), et avec *Notes* par Ch. Livet (1858, 2 vol. in-8) ; — D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française morts depuis* 1700 (Ibid., 1787, 6 vol. in-12) ; — *Recueil de harangues prononcées par MM. de l'Académie française de* 1640 *à* 1782 (1714-1787, 8 vol. in-12) ; — *Recueil de discours, rapports et pièces diverses* lus dans les séances de l'Académie française (Ibid., 1803-70, 10 vol. in-4) ; — Tyrté Tastet : *Histoire des quarante fauteuils de l'Académie française* (Ibid., 1844-55, 4 vol. in-8) ; — P. Menard : *Histoire de l'Académie française* (1859, in-8) ; — Biré et Grimaud : *Les poëtes lauréats de l'Académie francaise* (Ibid., 1864, 2 vol.) ; — Ed. Edwars : *Chapters of the biographical history of the french Academy* (Londres, 1864, in-8).

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Voyez OPÉRA.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. C'est, après l'Académie française, la classe de l'Institut qui touche de plus près à l'histoire littéraire. Fondée ou plutôt régularisée par l'édit de décembre 1663, elle existait déjà de fait, car plusieurs membres de l'Académie française, choisis par Colbert pour la rédaction des inscriptions et devises des monuments publics ou des médailles, tenaient des réunions particulières dans la bibliothèque du ministre et formaient ainsi ce qu'on avait appelé la *petite académie*. Les statuts du 16 juillet 1701, qui règlent leur organisation, leur donne le titre d'Académie royale des inscriptions et médailles, qui fut changé, en janvier 1716, en celui d'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Lors de l'organisation de l'Institut de France en 1803, elle reçut le nom de classe d'Histoire et de Littérature ancienne. Elle le garda jusqu'en 1816, époque où elle redevint l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Cette savante Société publie des *Mémoires*, divisés aujourd'hui par séries méthodiques et dont la collection est une source importante de documents pour l'histoire et l'érudition ; ce sont à la fois les travaux de ses membres et ceux de savants étrangers. Elle continue en outre les travaux des Bénédictins : l'*Histoire littéraire de la France*, le *Recueil des historiens de France*, le *Gallia christiana*, le *Recueil des ordonnances des rois de France*, celui des *Historiens des Croisades*, etc. Elle a ses concours et décerne, chaque année, des prix fondés par de généreux donateurs. Les principaux sont le prix de linguistique, du comte de Volney (1824), et celui d'histoire de France, du baron Gobert (1834).

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans son organisation actuelle, a 40 membres titulaires, 10 membres libres, 8 associés étrangers et des membres correspondants. Elle se recrute par l'élection. Elle a eu depuis le règlement du 16 juillet 1701, sauf de 1793 à 1816, des secrétaires perpétuels dont voici la suite :

L'abbé Paul Tallemant.	De 1701 à 1706
Gros de Boze.	De 1706 à 1742
Fréret.	De 1742 à 1749
Bougainville.	De 1749 à 1755
Le Beau aîné.	De 1755 à 1772
Louis Dupuis.	De 1772 à 1782
B.-J. Dacier.	De 1782 à 1793
Le même.	De 1816 à 1833
Sylvestre de Sacy.	De 1833 à 1838
Daunou.	De 1838 à 1840
Walckenäer.	De 1840 à 1852
Burnouf.	14 mai 1852
Naudet.	Du 26 juin 1852 à 1861
Guigniaut.	De 1861 à 1873
Wallon.	De 1873 à

Cf. Alfred Maury : *l'Ancienne Académie des Inscriptions et Belles-lettres* (Paris, 1864, in-8 et in-12) ; — De l'Averdy : *Tableau général et méthodique de tous les ouvrages contenus dans le recueil de l'Académie des Inscriptions* (1791, 7 vol. in-4) ; — De Rozière et Chatel : *Table générale et méthodique des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres* (1856, in-4) ; — A. Desjardins : *Comptes rendus* des séances de l'Académie des Inscriptions, précédés d'une *Notice*, etc. (1858 et suiv., in-8) ; — *Annuaires de l'Institut de France* (in-12) ; — L. Lalanne : *Dictionnaire historique de la France* (1872, gr. in-8, contenant la liste des membres de l'Académie des Inscriptions).

ACADÉMIQUE (STYLE, GENRE). On désigne ainsi certains sujets et une manière de les traiter qui semblent appartenir aux sociétés littéraires, aux académies. Il y a des vers, des poëmes, des compositions littéraires, des rapports, mémoires et surtout des discours académiques. Ces derniers se rapportent au genre d'éloquence appelé démonstratif, et qui a pour objet le blâme ou la louange. Dans les académies, c'est la louange surtout qui a cours. On y cultive l'éloge, particulièrement celui de ses prédécesseurs et de ses confrères, à charge de revanche. C'est le fond des discours de réception. Faits pour être débités dans des réunions solennelles, les morceaux académiques ont pris naturellement une forme pompeuse, une élégance de convention, et comme ils s'adressent à un public délicat et capable de saisir les moindres nuances, ils tournent, par la subtilité de pensée ou par les effets ingénieux du style, à une sorte de raffinement. C'est le terrain classique de l'allusion et des sous-entendus. Vauvenargues demandait « pourquoi l'on appelle académique un discours fleuri, élégant, ingénieux, harmonieux, et non un discours vrai et fort, lumineux et simple ? » Le milieu où se produit l'éloquence académique et les sujets qui lui sont permis répondent à la question.

ACADÉMIQUES (LES), traité philosophique de Cicéron (voy. ce nom).

ACARQ (D'), grammairien français, né en 1720 à Audruick (Artois), mort en 1796 à Saint-Omer. Ses ouvrages reçurent de Fréron des éloges exagérés. Les plus importants sont : *Grammaire française philosophique* (Genève et Paris, 1762, 2 vol. in-12), et *Observations sur Boileau, Racine, Crébillon, Voltaire* (La Haye, 1770, in-8), inspirés d'un purisme excessif.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ACATALECTIQUE (VERS). — Voyez CATALECTIQUE.

ACCARISI (Alberto), lexicographe italien, né à Canto (duché de Ferrare) en 1498, mort en 1564. Il est l'auteur de deux ouvrages qui contribuèrent à fixer la langue italienne : *Vocabulario, grammatica ed ortografia della lingua volgare* (1543) et *Osservazioni sulla lingua volgare* (Sansovino, 1562, in 8°).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ACCENT. L'accent désigne à la fois, dans les diverses langues, le degré d'allongement des voyelles et une élévation particulière de la voix sur l'une d'elles ; dans le premier cas, c'est l'accent ordinaire, que certaines grammaires distinguent en aigu, en grave et en circonflexe ; dans le second il prend le nom d'accent tonique. L'accent ordinaire, qui se distribue, dans chaque langue, selon les caprices de l'usage et varie sous les influences locales, n'offre, considéré isolément, qu'un intérêt secondaire. Chez nous, il change, sur la même voyelle radicale, suivant la composition du mot et ses modifications (*mêler, mélange ; élève, élever ; chère, chéri*). En grec, en latin, il est soumis à des règles trop spéciales pour trouver place ici. Comparé d'une langue à l'autre, l'accent d'allongement a une importance philologique sérieuse. L'histoire de la transformation du latin en français nous montre, par exemple, entre les voyelles brèves ou longues du premier et les sons qui leur correspondent dans le second, une singulière régularité. Ainsi, la voyelle latine *e*, suivant ses trois quantités, se transforme en français de trois manières distinctes : brève, elle devient *ie* (*ferus*, fier, *pedem*, pied) ; longue, elle devient *oi* (*avena*, avoine, *legem*, loi) ; longue de position, elle reste généralement la même (*ferrum*, fer, *septem*, sept).

Il est curieux que les voyelles brèves du latin, en passant dans le français, se diphthonguent toujours : de même que *e* bref dans pied est devenu *ie*, *a* bref devient *ai* (*manus*, main), *i* devient *oi* (pilus, *poil*), *o* devient *eu* (*novus*, neuf), *u* devient *ou* (*lupus*, loup). Une loi plus curieuse encore se remarque pour les voyelles longues par nature : elles se modifient en descendant l'échelle vocale formée par les sons *a, e, i, o, u*. « On sait, dit M. A. Brachet, que ces cinq voyelles (dont la première, *A*, part de la base du larynx, tandis que la dernière, *U*, expire sur les lèvres) forment une gamme vocale, que les langues descendent et qu'elles ne remontent jamais : E latin accentué

peut devenir *o* ou *u* en français, il ne deviendra jamais *a*, pas plus qu'un fleuve ne peut remonter vers sa source : l'ordre des voyelles étant indiqué par la nature elle-même. »

L'accent tonique ou d'élévation n'a pas une influence philologique moindre, et son rôle dans la versification lui donne une importance littéraire. Cet accent, qui élève la voix sur une syllabe d'un mot aux dépens des autres, est assez peu remarquable en français, où il n'a aucun rapport avec le rôle grammatical ou logique des éléments du mot. Il se place toujours sur la dernière syllabe qui se prononce ou sur l'avant-dernière, quand la dernière est muette; il recule à mesure que le mot s'allonge. Ainsi : *raison, raisonnable, raisonnement;* ainsi encore : *orne, orner, ornement, ornementé, ornementation.* Mais il y a des langues où l'accent tonique a un rôle particulier et utile, où sa place est déterminée par le sens même du mot et l'importance de l'élément grammatical qu'il met en relief. C'est ainsi qu'en allemand, l'élévation de la voix marque et fait ressortir la voyelle radicale. Dans le mot *lieben,* aimer, l'accent est sur la syllabe *lie,* et il restera sur cette syllabe dans tous les dérivés composés exprimant les idées relatives au sentiment de l'amour : *lieblich,* aimable, *liebling,* favori, *liebhaber,* amoureux, etc. Les Anglais mettent de même l'accent tonique sur la syllabe capitale pour le sens, dans *beauty,* beauté, *beaútify,* embellir, *beaútiful,* beau, ou dans *colléction,* collection, *colléctivly,* collectivement, etc. Cet emploi de l'accent tonique donne au mot sa physionomie, son caractère particulier, et c'est dans ce sens qu'on l'a justement appelé « l'âme du mot ».

Dans le passage du latin au français, l'action de l'accent tonique a été décisive; l'accent latin a persisté dans notre langue en subordonnant tout le reste à la voyelle accentuée : les voyelles atones ont disparu ou sont devenues muettes lorsqu'elles suivaient l'accent, comme dans *amare,* aimer, *témplum,* temple, *spectáculum,* spectacle, *articulus,* article, etc. Devant l'accent, elles ont été supprimées si elles étaient brèves, comme dans *sanitatem,* santé, *positura,* posture; elles ont été maintenues ou remplacées si elles étaient longues, comme dans *fastigium,* faîte, *ornâmentum,* ornement, *vestimentum,* vêtement. La disparition, la persistance ou les modifications des voyelles atones sous l'influence de l'accent tonique sont soumises à des lois dont la philologie moderne a donné les formules.

L'accent tonique devient un principe naturel de versification dans les langues offrant un système de longues et de brèves dont il est la clef. On en trouve l'exemple le plus frappant dans la versification allemande, où la variété d'accentuation des syllabes a produit des combinaisons de pieds aussi nombreuses, sinon aussi harmonieuses, que celles des Grecs et des Latins, permettant la reproduction de tous les rhythmes de la métrique ancienne. L'accent a aussi, en anglais et en italien, un rôle suffisant pour que la versification puisse, à la rigueur, se passer de la rime. L'insignifiance de l'accent tonique en français ou son action monotone l'ont empêché de prendre à côté de la rime une importance prosodique. Il ne sert pas à marquer les pieds d'un vers fondé sur le seul nombre des syllabes et non sur leur quantité.—Voyez ALLEMANDE et FRANÇAISE (versification).

Cf. Benlœw : *l'Accentuation dans les langues indo-européennes* (1847, in-8) ; — Egger : *Grammaire comparée* (Paris, 1852, in-18; 6e édition, 1865) ; — Baudry : *Grammaire comparée des langues classiques* (Ibid. 1868, in-8, t. Ier); — W. Corssen : *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache* (Berlin, 1859, 2 vol.) ; — A. Brachet : *Grammaire historique de la langue française* (Paris, 1868, in-18) ; — Gaston Paris : *Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française* (1871, in-12) ; — H. Cocheris : *Histoire de la grammaire* (1871, in-12).

ACCESSOIRES. On désigne ainsi au théâtre certains objets qui figurent dans une représentation et sont liés, à un moment donné, à l'action elle-même. Tels sont, par exemple, un encrier, une plume, un flambeau, une bourse, des bijoux, de la vaisselle, des ustensiles, une simple épingle ou un brin de paille, etc. Ils sont plus utilisés dans la comédie que dans la tragédie. Molière en a tiré lui-même un grand parti, comme dans le *Dépit amoureux.* Beaumarchais fait rouler sur eux des scènes entières dans le *Mariage de Figaro.* Dans un théâtre bien dirigé, on soigne beaucoup les accessoires dont l'absence ou la fausse distribution peut faire manquer un jeu de scène et jeter du désarroi dans toute une représentation. — On appelle aussi accessoires des bouts de rôles, et l'on dit d'un acteur qu'il joue les *accessoires.*

ACCIAULI (Donato), écrivain italien, né à Florence en 1428, mort en 1478. Il remplit dans sa patrie divers emplois publics, et ne laissa pas de quoi payer ses funérailles; ses compatriotes dotèrent ses filles. On a de lui une traduction en italien de l'*Historia florentina,* de Léonard d'Arezzo; une *Vie de Charlemagne,* et des travaux philosophiques considérables sur l'*Ethique* et la *Politique* d'Aristote (Florence, 1522; 1524, in-4).

ACCIDENT (LIEUX DE L'). — Voyez LIEUX COMMUNS

ACCIUS ou ATTIUS (Lucius), poëte tragique latin, né vers 170 avant J.-C., mort vers 86. Les anciens parlent de lui avec admiration, et louent la vigueur de son style, la grandeur de ses pensées La plupart de ses pièces étaient imitées des Grecs, principalement d'Eschyle. Il en composa aussi sur des sujets nationaux. Une de ces dernières était intitulée : *Brutus.* Cicéron nous en a conservé un fragment assez étendu (*De divinatione,* I). Accius écrivit aussi des *Annales* en vers, contenant l'histoire de Rome, et trois ouvrages en prose : *Libri didascalion,* histoire de la poésie; *Libri pragmaticon; Parerga.* On ignore le sujet des deux derniers. Les fragments de ses tragédies ont été insérés par Robert Estienne dans les *Fragmenta veterum poetarum latinorum* (Paris, 1564, in-8), publiés par Henri Estienne et par Bothe dans les *Poetæ scenici latini,* t. V (1823, in-8). Les fragments des *Didascalia* ont été réunis par Madvig, dans le volume intitulé : *De Lucii Attii Didascaliis commentarius* (1831).

Cf. Patin : *Études sur la poésie latine,* t. II; — G. Boissier : *le Poëte L. Attius, étude sur la tragédie latine,* thèse, etc. (1857, in-8).

ACCOLTI (Benoît), historien italien, né à Arezzo en 1415, mort à Florence en 1466. Le plus ancien membre connu d'une famille toscane qui s'est illustrée dans les lettres, il fut d'abord professeur de droit à Florence, se consacra ensuite à des travaux d'histoire, obtint le droit de cité et remplaça le Pogge comme chancelier de la République. On a de lui une *Histoire de la première croisade* sous ce titre : *De bello a christianis gesto pro Christi sepulchro et Judea recuperandis* (Florence, 1460), ouvrage important dont la meilleure édition est celle de 1623, publiée avec des commentaires et des notes par son arrière-petit-fils Léonard Accolti. Le Tasse puisa, dit-on, dans ce récit l'idée de son poëme. Il a été traduit en français (Paris, 1620). On cite en outre de Benoît Accolti : *De præstantia virorum sui ævi* (Parme, en 1689). — Son frère François ACCOLTI, né en 1418, mort en 1483, professa le droit à Bologne, puis à Ferrare, et se livra à des travaux littéraires de tout genre. Il a laissé, outre des poésies, plusieurs ouvrages de jurisprudence et de philologie, des traductions latines, etc.

Cf. Fl. Saveri : *Memoria intorno al giureconsulto F. Accolti Aretino e alle condizioni,* etc. (Pise, 1835, in-8).

ACCOLTI (Bernard), poëte italien, fils du précédent, né à Florence en 1440, mort en 1512, jouit en son temps d'une grande faveur à la cour de Léon X et d'une grande célébrité en Italie. Ses contemporains, séduits par l'éclat et la verve de ses improvisations, lui décernèrent le surnom d'*Unico Aretino*, que la postérité ne lui a pas conservé. Une partie de ses *Œuvres* a été imprimée à Florence en 1513, et l'autre partie à Venise en 1519. — Son frère puîné, Pierre ACCOLTI, fut cardinal sous le pape Jules II et s'occupa surtout de jurisprudence — Les biographies italiennes très-complètes mentionnent encore trois ou quatre personnages du même nom, dont les ouvrages sont restés sans importance.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ACCORSO (Mario-Angelo), savant critique italien, né à Bologne en 1511, mort en 1573. Il vécut longtemps à la cour de Charles-Quint, qui lui confia plusieurs missions dans les pays du Nord. On lui doit de nombreux opuscules de critique et de philologie, notamment des *Observations sur Ovide*, de savants *Commentaires sur Ausone, sur Solinus*, des éditions d'Ammien Marcellin, de Cassiodore, etc.

ACCUMULATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

ACEILLY (Chevalier D'). — Voyez D'ACEILLY.

ACÉPHALOCRATIE, écrit de Billaud-Varennes (voy. ce nom).

ACERBA (L'), poëme encyclopédique de Cecco d'Ascoli (voy. ce nom).

ACERBI (Giuseppe), voyageur et littérateur italien, né le 3 mai 1773 à Castel-Goffredo, près de Mantoue, mort le 25 août 1846. Le premier Italien qui pénétra en Laponie jusqu'au cap Nord, il publia son *Voyage au cap Nord par la Suède, la Finlande et la Laponie* (Londres, 1802, 2 vol. in-8 avec atlas et planches), qui fit l'effet d'une œuvre d'imagination plutôt que d'un travail scientifique. Rédigé en anglais, il a été traduit en français par Petit-Radel (1804, 3 vol in-8), et en allemand par Wieland (1803, Weimar). Plus tard, chargé par le gouvernement autrichien d'une mission en Égypte, il fit dans ce pays un séjour de dix années, utilisé pour l'archéologie. Il fonda l'important recueil *Bibliotheca italiana*, dont la première livraison parut à Milan en 1816, et qui fut continuée par une série de littérateurs distingués.

ACHA (Maimoun Ben-Caïs EL-), poëte arabe de la fin du VIe siècle. Il est auteur d'un petit poëme, mis quelquefois par les Arabes au nombre des *Moallacats*. Silv. de Sacy en a donné l'analyse dans ses *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi* (tome IV).

ACHÆUS d'Érétrie, Ἀχαιός, poëte tragique grec, né en 484 avant J.-C. Il composa trente ou quarante tragédies, lutta contre Sophocle et contre Euripide, mais ne remporta jamais le prix. Dans le drame satirique, des écrivains anciens ne mettent qu'Eschyle au-dessus de lui. On lui reproche d'avoir usé d'expressions forcées et obscures. Ce qui reste de ses pièces a été réuni par Urlichs dans l'ouvrage intitulé : *Achæi Eretriensis quæ supersunt, collecta et illustrata* (Bonn, 1834, in-8).

Cf. Urlichs : ouvrage cité.

ACHAINTRE (Nicolas-Louis), philologue français, né en 1771 à Paris, mort vers 1830. Il a donné des éditions estimées d'*Horace* (Paris, 1806, in-8), de *Juvénal* (Paris, 1810, 2 vol. in-8), de *Perse* (Paris, 1812, in-8), etc. Il a traduit l'*Histoire de la guerre de Troie*, attribuée à Dictys de Crète (Paris, 1813, 2 vol. in-12), et laissé un *Cours d'humanités* (13 vol. in-12).

ACHANTI (IDIOME), ou ASHANTEE, l'une des langues africaines parlées sur les côtes d'Or, d'Ivoire et des Esclaves par les peuplades qui ont formé l'un des plus grands empires de la Guinée. Les relations des Anglais avec les Achantis, et surtout leur guerre récente, ont attiré l'attention sur ce peuple, le plus florissant et le plus caractéristique de la race nègre. L'idiome achanti, qui est celui d'une population nombreuse et disséminée, ne comprend pas moins de huit dialectes, dont le principal est le *fanti*. Il paraît assez pauvre en formes grammaticales ; la conjugaison du verbe y est très-restreinte La signification des mots est modifiée par l'intonation. Le langage des Achantis a néanmoins de la vivacité, abonde en images et répond au caractère de ce peuple barbare, mais intelligent et guerrier.

Cf. Beecham : *Ashantee and the Gold Coast* (Londres, 1841) ; — Wilson : *Western Africa* (Londres, 1856).

ACHARD (Claude-François), biographe français, né en 1753 à Marseille, où il est mort en 1809. On a de lui : *Dictionnaire de la Provence et du Comtat-Venaissin* (Marseille, 1785-1787, 4 vol. in-4), ouvrage utile dont les deux derniers volumes, contenant la vie des hommes illustres de la Provence, devaient être complétés par la *Description de la Provence et du Comtat-Venaissin* (Aix, 1787, t. I, in-4, laissée inachevée), etc.

ACHARNIENS (LES), comédie d'Aristophane (voy. ce nom).

ACHENWALL (Gottfried), économiste et historien allemand, né à Elbing (Prusse) le 20 octobre 1719, mort le 1er mai 1772. Il fut professeur à Gœttingue et fit des voyages d'études dans divers pays de l'Europe. Il a traité un des premiers en Allemagne de l'économie politique et a créé, pour la désigner, le nom de statistique. Son *Esquisse de la nouvelle science politique* (Abriss der neuesten Staats-Wissenschaft ; Gœttingue, 1749), et ses *Éléments d'histoire européenne* (Grundsaetze der europ. Geschichte ; ibid., 1754), donnent pour la première fois sa place à l'histoire même de la civilisation.

ACHERY (Jean-Luc D'), érudit français, né en 1609 à Saint-Quentin, mort le 29 avril 1685. Il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, fut chargé de diriger la bibliothèque de Saint-Germain des Prés, et, malgré des infirmités précoces, mit au jour de précieux et longs travaux d'érudition : *Asceticorum, vulgo spiritualium, opusculorum quæ inter Patrum opera reperiuntur indiculus* (Paris, 1648 et 1671, in-4), suite de notices savantes ; *Veterum aliquot scriptorum qui in Galliæ bibliothecis, maxime Benedictinorum, latuerant spicilegium* (Paris, 1655-1677, 13 vol. in-4, et 1723, 3 vol. in-folio), précieux recueil de pièces relatives à l'histoire ecclésiastique du moyen âge, etc. Il a travaillé aux premiers volumes du grand ouvrage de Mabillon : *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti* (Paris, 1668-1701, 9 vol. in-folio).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXI ; — Maugendre : *Éloge de Dom d'Achéry* (Amiens, 1776, in-12).

ACHILLE. La vie et la mort du héros d'Homère, sujet de tant de représentations plastiques, a inspiré aussi en littérature plusieurs poëmes et de nombreuses pièces de théâtre. Parmi ces dernières nous citerons : l'*Achilleis*, de Mussato, première tragédie italienne (vers 1400) ; l'*Achille*, de Filleuil (1565) ; la *Mort d'Achille*, de Hardy et de Benserade ; l'*Achille à Scyros*, de Métastase, imité par Guyot de Merville ; *Achille*, tragédie inachevée de La Fontaine ; un dernier *Achille*, de Viennet, sans compter les livrets d'opéra, comme *Achille et Déidamie*, de Danchet et Campra ; *Achille et Polyxène*, de Campistron et Colasse. — Le principal poëme héroïque sur Achille est l'*Achilléide*, de Stace, imitée dans les temps modernes par l'*Achilléide*, de Gœthe, et l'*Achille à Scyros*, de Luce de Lancival (voy. ces divers noms).

ACHILLE TATIUS, Ἀχιλλεὺς Τάτιος, que Suidas appelle STATIUS, romancier grec de la fin du IIIe siècle, né à Alexandrie. On en a fait un chrétien, et même un évêque ; mais c'est probablement par confusion avec un autre personnage du même nom,

car son roman des *Amours de Leucippe et de Clitophon* est loin de présenter des sentiments chrétiens. Ce roman, dont le titre grec est : Τὰ κατὰ Λευκίππον καὶ Κλειτοφῶντα, est en huit livres, et, malgré ses défauts, est un des meilleurs ouvrages de ce genre. Achille Tatius n'a pas recours au merveilleux, mais il prodigue les aventures jusqu'à l'invraisemblance, se permet de nombreuses digressions, manque souvent de goût, et tombe dans l'obscénité. Il vise à l'élégance du style, par une perpétuelle recherche d'ornements, d'images et d'antithèses. Édité d'abord en 1601 (Heidelberg, in-8), ce roman a été réédité plusieurs fois, notamment par Saumaise (Leyde, 1640, in-8), et par Jacobs (Leipzig, 1821, 2 vol. in-8). Il a été traduit en français par Belleforest (1568), par Du Perron de Castéra (1734), par Monthenault d'Égly (1734), et par Clément (1800).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, tomes IV et VIII; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*; — Chassang : *Histoire du roman* (1861, in-8).

ACHILLINI (Alessandro), philosophe et anatomiste italien, né à Bologne le 29 octobre 1463, mort le 2 août 1512. Célèbre, à son époque, par la lutte qu'il soutint en faveur d'Averroès et d'Aristote, il inclinait vers une sorte de panthéisme, et professait qu'il n'y a pour les âmes qu'une immortalité collective et impersonnelle. On le surnomma « le second Aristote ». Outre d'importants ouvrages d'anatomie et de médecine qui ont été réunis à Venise (1545 et 1568), il a laissé un traité philosophique : *De universalibus* (Bologne, 1501, in-folio), où ses doctrines sont résumées avec toutes les arguties de la scolastique. Un autre ouvrage : *De subjecto chiromantiæ et physiognomiæ* (Bologne, 1503; Pavie, 1515, in-folio), révèle en lui un précurseur de Lavater et de Gall. Ses œuvres complètes, *Achillini opera omnia*, ont été publiées à Venise par Pamphile de Monte (1508 et 1568, in-folio).

Cf. Paul Jove : *Elogia virorum illustrium*, etc.

ACHILLINI (Giovanni-Filoteo), poëte italien, frère du précédent, né à Bologne en 1466, mort en 1538, écrivit dans le dialecte bolonais, qu'il défendit spirituellement contre les puristes de Toscane dans un ouvrage intitulé : *Annotazioni della lingua volgare* (Bologne, 1536, in-8). On lui doit encore un poëme : *le Jardin* (Il Viridario; Bologne, 1513, in-4), sorte de « temple des muses » où il passe en revue les littérateurs de son pays.

ACHILLINI (Clodio), poëte italien, petit-neveu des précédents, né à Bologne en 1574, mort en 1640. Il professa successivement la philosophie, la théologie, la médecine et le droit. Ses *Poésies*, publiées à Bologne (1632, in-4) et réimprimées à Venise (1650 et 1662, in-12) sous le titre de *Rime et Prose*, sont un mélange de concetti et d'enflure. Le cardinal de Richelieu récompensa richement un détestable sonnet qu'il fit sur le siége de Casal :

Sudate, o fochi, a preparar metalli,

et qui peut être cité comme le triomphe de l'hyperbole italienne.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

ACIDALIUS (Valens), philologue et littérateur allemand, né à Wistock (Brandebourg) en 1567, mort le 25 mai 1595. Après avoir passé trois ans en Italie, il se fixa à Breslau et quitta le protestantisme pour le catholicisme. On a de lui des notes et commentaires (*Animadversiones*), estimés pour le goût et l'érudition, sur Tacite, Tite-Live, Velléius-Paterculus, Quinte-Curce et Plaute. Il a aussi laissé des *Poésies latines* (Liegnitz, 1603, in-8; Francfort, 1612).

Cf. Leuschner : *De Val. Acidalii vita, moribus et scriptis* (Leipzig, 1757, in-8); — W.-H. Schmidt : *Ueber den kritiker Valent. Acidalius* (Berlin, 1819).

ACILIUS GLABRIO (Caïus), historien romain qui vivait vers la fin du IIIe siècle avant J.-C. Il appartenait à la famille Acilia. Il fut questeur en 203 et tribun du peuple en 197. Cicéron et Tite-Live désignent par le nom de *Libri Aciliani* les annales qu'il avait écrites en grec et qui s'étendaient de la fondation de Rome à l'année 194 avant J.-C. Ces annales, qui sont perdues, étaient, au rapport des anciens, pleines de fables.

Cf. Smith : *Dict. of greek and rom. biography*.

ACONCIO (Giacomo), en latin *Aconitius*, philosophe italien, né à Trente le 7 septembre 1492, mort à Londres le 11 mai 1566. Retiré en Angleterre, et honoré de la protection et des faveurs d'Élisabeth, il dut sa célébrité à un ouvrage de philosophie religieuse, écrit dans une latinité imitée de Senèque et intitulé : *De stratagematibus Satanæ in religionis negotio, etc., libri VIII* (Bâle, 1565 et 1610, in-8; Amsterdam, 1674, in-8); il y professait des principes de tolérance qui lui firent un grand nombre d'ennemis. Il fut un des précurseurs de Bacon par son livre *De methodo, sive recta inves tigandarum tradendarumque artium ac scientiarum ratione* (Bâle, 1558, in-8).

Cf. Tiraboschi : *Storia della leteratura ital.*

ACONITIUS. — Voyez ACONCIO.

ACONZ (Étienne), ou ACONZIO-KOEVER, prélat et écrivain arménien, né en Transylvanie le 20 novembre 1740, mort à Venise le 23 janvier 1824. Archevêque de Sunik, il fut vingt-quatre ans abbé général des mékhitaristes de Venise et dirigea cet ordre avec éclat. On lui doit, outre des ouvrages sur la géographie (Venise, 1802-1816, 12 vol.), un *Cours de rhétorique* (Ibid., 1775, in-8); une *Vie de l'abbé Mékhitar* (Ibid., 1810, in-8); un *Traité historique de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Ibid., 7 vol. in-8), etc.

Cf. Mgr Pianton : *Elogio di S. Aconzio Koever*, etc. (Venise, 1825, in-8).

ACOSTA (José D'), historien et théologien espagnol, né vers 1540 à Medina del Campo, mort en 1599. Il fut provincial de l'ordre des Jésuites au Pérou. A son retour en Europe, en 1588, il devint recteur de l'Université de Salamanque. Il a écrit, en espagnol, une *Histoire naturelle et morale des Indes* (Séville, 1591, in-8), traduite en français par Robert Regnault (1598, 1606 et 1616, in-8), et en latin : *De Promulgatione Evangelii apud barbaros* (Salamanque, 1588, in-8). Il est aussi auteur d'assez nombreux ouvrages théologiques.

Cf. Nic. Antonio : *Bibliotheca hispana*.

ACOSTA (Gabriel ou Uriel), écrivain portugais, né à Oporto vers 1585, mort en 1647. D'origine juive et élevé dans la foi catholique, il revint au judaïsme. L'indépendance de ses idées et la publication d'un livre contre l'immortalité de l'âme, *Tratado de l'immortalitade da alma* (Amsterdam, in-8), lui attirèrent de vives persécutions, et il préféra à une rétractation le suicide. On cite aussi de lui une sorte d'autobiographie sous le titre un peu ambitieux d'*Exemplar vitæ humanæ*, imprimée par Limborch dans son *Amica collatio* (Gouda, 1687, in-4).

Cf. *Remarkable life of U. Acosta, an eminent freethinker*, etc. (Lond., 1740, in-8); — H. Jellinek : *U. Acosta's Leben und Lehre*, etc. (Zerbst, 1847, in-8).

ACQUAVIVA (Andrea-Matteo), duc d'Atri et de Teramo, né en 1456, mort en 1528, est un des principaux représentants d'une famille napolitaine qui se distingua dans la culture des lettres et plus encore par la protection qu'elle leur accorda. On ne connaît guère de lui qu'un *Commentaire* sur le *Traité de la Vertu*, de Plutarque; mais on retrouve son nom dans presque tous les panégyriques et les dédicaces du temps. Prisonnier en Espagne, il y étudiait la littérature grecque; de retour dans son

pays, il transforma son propre palais en imprimerie, et y fit imprimer sous ses yeux les *Poésies* de Sannazar.

Son frère, Belisario ACQUAVIVA, qui se plut aussi à jouer le rôle de Mécène à Naples, est auteur de plusieurs *Traités* (Naples, 1519, in-folio), dont le principal, *de Venatione et Aucupio*, a été réimprimé séparément (Bâle, 1518).

Claude ACQUAVIVA, de la même famille, né en 1543, mort en 1615, se distingua, comme général des Jésuites, par des principes qui rencontrèrent beaucoup d'oppositions. Il les développa non-seulement dans ses écrits théologiques, mais même dans ses livres sur l'enseignement, et l'Inquisition brûla son *Traité des Etudes* (Rome, 1586).

Cf. Tiraboschi : *Storia della leteratura italiana.*

ACRA ou GA (LANGUE) parlée dans l'Acra ou Incran (Nigritie maritime). Cette langue n'a point de genres; les articles ainsi que les prépositions sont placés après le substantif; les pluriels se forment principalement par inflexion. La conjugaison est assez riche, mais la plupart des temps ne sont distingués les uns des autres que par l'intonation, qui est très-variée et fort difficile à représenter par l'alphabet latin; il n'y a point de verbe passif, et la forme de l'infinitif n'est presque jamais employée.

Cf. Zimmerman : *Grammatical sketch of the Akra or Ga language* (Stuttgart, 1858).

ACROAMA, intermède de musique instrumentale pendant les entr'actes des jeux publics chez les anciens. C'était quelque chose comme le morceau que fait entendre l'orchestre dans nos théâtres de comédie ou de drame pour remplir l'entr'acte. — Vers la fin de la république romaine, ce mot, qui en grec signifie *audition*, désignait toutes les représentations musicales ou dramatiques données hors du cirque ou des théâtres publics, analogues à nos séances de lecture, conférences ou matinées musicales.

ACRON (Helenius), grammairien latin du IV^e ou du V^e siècle. Il a écrit des notes sur *Horace* et aussi, selon quelques critiques, les scolies que nous avons sur *Perse*. Les fragments de son ouvrage sur *Horace*, quoique très-mutilés, ont de la valeur, comme contenant les remarques des plus anciens commentateurs. Ils furent publiés d'abord par Zarotti (Milan, 1474, in-4); on les a reproduits dans diverses éditions d'*Horace*, notamment dans celle de G. Fabricius (Bâle, 1555, in-folio). Charisius parle d'un commentaire sur *Térence* fait par un grammairien nommé Acron, qui est peut-être le même auteur.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina.*

ACROPOLITE (Georges), Γεώργιος Ἀκροπολίτης, chroniqueur byzantin, né en 1220 à Constantinople, mort en 1282. D'une noble famille, il occupa la charge de grand logothète, commanda l'armée dans la guerre contre Michel, tyran d'Épire, fut ambassadeur à la cour de Constantin, roi des Bulgares, et remplit d'autres missions importantes, principalement auprès du pape Grégoire X, relativement à l'union des Églises grecque et latine. Il est l'auteur d'une *Chronique*, commençant à la prise de Constantinople par les Latins en 1204, et finissant à leur expulsion en 1261. Elle a ainsi pour sujet une des plus intéressantes périodes de l'histoire byzantine; mais elle est si courte qu'elle ne semble être qu'un abrégé d'un autre ouvrage dont le texte ne nous serait point parvenu. Outre cet ouvrage, Acropolite écrivit divers *Discours* qu'il prononça dans l'exercice de ses charges : ils n'ont pas été publiés. Les contemporains l'appelaient « le Platon et l'Aristote » du XIII^e siècle. Sa *Chronique*, imprimée d'abord, avec une version latine, par Théodore Douza (Leyde, 1614, in-8), a été rééditée d'une manière plus correcte dans les Byzantines du Louvre et de Venise.

Le fils du précédent, Constantin ACROPOLITE, qui lui succéda comme logothète, a laissé des *Discours* et des *Homélies*, imprimés dans les *Acta sanctorum*, t. II et VIII.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII; — Smith : *Dict. of greek and rom. biography.*

ACROSTICHE (du grec ἄκρος, extrême, et στίχος, ligne), petite pièce de vers qui commencent ou finissent par des lettres dont la réunion forme un ou plusieurs mots, ordinairement un nom de personne, quelquefois une devise. Les acrostiches les plus communs sont ceux où cet effet est produit par les lettres initiales des vers, comme dans le suivant, fait sur Louis XIV par un poëte gascon dont l'enthousiasme était inspiré par le vide de la bourse :

> Louis est un héros sans peur et sans reproche ;
> On désire le voir. Aussitôt qu'on l'approche
> Un sentiment d'amour enflamme tous les cœurs ;
> Il ne trouve chez nous que des adorateurs ;
> Son image est partout, excepté dans ma poche.

L'acrostiche peut être double, c'est-à-dire obtenir l'effet demandé à la fois par les premières lettres des vers et par les dernières. On ne trouve dans notre langue que de très-pauvres exemples de cette forme, la prosodie française se prêtant mal, avec ses rimes, à la variété des combinaisons de lettres finales.

L'acrostiche s'est compliqué d'effets figuratifs plus ou moins bizarres, produits par les lettres initiales ou finales des mots dans l'intérieur même des vers. On cite des acrostiches qui forment une croix avec son encadrement, d'autres où le mot à mettre en relief se profile dans plusieurs directions. Voici, comme le chef-d'œuvre de ce genre, l'acrostiche quintuple ou *pentacrostiche*, composé en l'honneur du grammairien Bluteau, sous le titre significatif de : *Labyrinthus poeticus*. En partant de la lettre B qui est au centre de la pièce de vers, soit qu'on monte ou descende, soit qu'on aille à droite ou à gauche, on trouve toujours le mot BLUTEAU, formé par des lettres initiales ou finales imprimées en caractères majuscules :

*V*idisti	*A*utores	lat*E* quos	fam*A*	volat*U*
*A*ltitonans	qu*E* cavensque	*T*uba super	*E*xtulit	astr*A*
*E*cce	*T*ibi cunctos	*V*incit qui	*T*ullius	or*E*
*T*itan	*V*ivus adest qui	*L*umina Phœbi	*V*inci	*T*
*U*bertim	*L*audes tribuat	**B**ona	*L*ysia	plaus*U*
*T*ergeminas	*V*ivant	*L*audes semperque	*V*irescan	*T*
*E*rgo	*T*itus noster	*V*olitando	*T*riumphet in	orb*E*
*A*ssidu	*E* recinat	*T*ali modulamin*E*		mus*A*
*V*ivat ut	*A*uctor ovans	*E*tiam per secul*A*		cant*U*

Le plus grand tour de force ou de patience accompli en ce genre dans la langue française, si peu faite pour ces genres d'exercices, est l'acrostiche quadruple et en diagonale composé sur le nom du maréchal *François de Bassompierre*, et mis en tête d'une tragi-comédie de Chabrol en manière de dédicace. Nous ne citerons que par curiosité cette platitude, qui a pourtant plus

fait pour conserver le nom de l'auteur que sa pièce elle-même, *l'Oriselle* ou *les Extrêmes mouvements d'amour*, en cinq actes et en vers Paris 1633, in-8) :

> **F**onder sur ses exploits un respect **F**avorable,
> **R**endRe à tous les mortels sa faveuR ador **R**able,
> **A** s s A i l l i r les destins et les vAincre **A** la fois,
> **N**onobstaNt tous les traits de l'iN f o r t u **N**e même,
> **C**onsidérer Combien son prinCe en se **C**ret l'aime,
> **O**bjecte à vOs haineux les sOins d'un b **O**n François,
> **I**l me croiroIt vraiment atteInt d'ingrat **I**tude,
> **S**i je ne vouS offrois ceS fruits de mon e **S**tude,
> **D**ont le naïf Dessein Demande votre a **D**veu;
> **E**t si vous agréEs cEs termes de la gu **E**rre,
> **B**urinant sur le Bronze une fois **B**assompierre
> **A**u lieu de MArs, Après on vous en croir **A** dieu.
> **S**ans doute leS assauts Sur les troupe **S** anglaises
> **S**ont digneS d'empeScher les étrangère **S** noises,
> **O**ù leurs cOups redOublés subirent v **O**tre effort :
> **M**ais sans Mettre à l'oubli coMme à l'heure **M**ars blême
> **P**our n'aPprocher vos Pas avec Ne **P**tune même
> **I**l fuyoIt, d'où l'Anglois vInt recevo **I**r la mort
> **E**ncorE; mais le temps pour l'hEure m **E** dispense,
> **R**estReignant mes escrits aux Rigueu **R**s du silence
> **R**aRement peut-on voir sans gueR **R**e et désarroy.
> **E**n cela vous avez prévu votre anagramm **E**,
> Qui, disposant mes vers par le fil de ma trame,
> Vous dit : *Fais des amis auprès de ce bon roy*.

Ce genre d'exercice poétique date de loin et a été pratiqué dans beaucoup de langues. On remarque que, dans la Bible, chaque verset des psaumes 33 et 118 commenc· par une des lettres de l'alphabet hébreu. Nous trouvons plusieurs exemples d'acrostiches dans l'*Anthologie*, notamment deux de vingt-cinq vers chacun en l'honneur de Bacchus et d'Apollon. Chez les Latins, les oracles sybillins passent pour avoir été rendus en vers acrostiches. Si l'on en croit Cicéron, le vieil Ennius avait cultivé cet amusement, qui fut en grand honneur dans les premiers temps de l'ère chrétienne. Les poëtes de la décadence, entre autres Ausone, s'y adonnèrent. Un grammairien, qu'on croit être Priscien, eut l'idée de mettre en tête de vingt comédies de Plaute des arguments en vers dont les premières lettres formaient le titre même de la pièce. Voici, par exemple, l'argument de *Casina* :

> **C**onservam uxorem conservi duo expetunt,
> **A**lium senex adlegat, alium filius.
> **S**ors adjuvat senem; verum decipitur dolis.
> **I**ta ei subjicitur pro puella servulus,
> **N**equam, qui dominum mulcat atque villicum.
> **A**dolescens ducit civem casinam cognitam.

En France, l'acrostiche a été cultivé aussi de très-bonne heure. Un des exemples les plus anciens est fourni, au XIII[e] siècle, par Adenès dans son poëme de *Cléomadès*. L'auteur y choisit pour les initiales de trente-quatre vers les lettres qui forment ces mots : LA ROIINE DE FRANCE MARIE, MADAME BLANCHE. Il s'agit de Marie de Brabant, femme de Philippe le Hardi. Au XVI[e] siècle, la Renaissance met l'acrostiche en grande faveur. Les poëtes s'en servent pour cacher au public, tout en la nommant, la personne à qui ils adressent leurs vers, ou bien pour se nommer eux-mêmes, comme fait Marot dans son rondeau sur Didon. Le XVII[e] siècle attache encore plus de prix à ce genre détestable. On fait des acrostiches en l'honneur de tous les grands personnages et on les hérisse, comme celui de Chabrol, de toutes sortes de complications. Mais enfin ce genre de poésie, dont l'unique et stérile mérite est celui de la difficulté vaincue, est abandonné comme tant d'autres laborieuses niaiseries, *nugæ difficiles*, consistant dans les tours de force de la versification.

Hors de l'histoire littéraire, il y a des mots acrostiches, formés par le hasard, et dont quelques-uns sont célèbres. Tel est le mot grec *ichthus*, poisson, par lequel les premiers chrétiens désignaient le Christ, et qui figure dans un grand nombre d'inscriptions. Il était formé des lettres initiales des mots grecs signifiant : *Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur*. Tel est aussi le surnom de *Cabal*, donné au conseil du roi d'Angleterre, Charles II, et composé des premières lettres des noms de ses membres : *Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington* et *Landerdale*. De nos jours, nous avons vu le nom d'un compositeur, M. Verdi, devenir un cri de ralliement dans l'ancien royaume Lombardo-Vénitien et dans les autres parties de l'Italie, comme représentant, par un heureux acrostiche, la devise de l'aspiration vers l'unité italienne : *Victor-Emmanuel, Roi D'Italie*.

Cf. D'Israeli : *Curiosities of literature* (Londres, 1849, 3 vol. in-8) ; — L. Lalanne : *Curiosités littéraires* (in-18).

ACTA DIURNA, ACTES DIURNAUX DE LA VILLE OU DU PEUPLE ROMAIN. On appelait à Rome *Diurna urbis acta* ou *Rerum urbanarum acta*, ou encore *Diurna populi romani*, des tables où se transcrivaient journellement les édits des magistrats, les éphémérides politiques et judiciaires du forum, avec mention des exécutions capitales, les naissances, les mariages, les divorces, les funérailles des personnes illustres, l'annonce détaillée des jeux, en un mot, les faits et nouvelles dignes d'intéresser le peuple. Cette pratique, qui n'eut pas d'abord une aussi grande extension, remontait à l'an de Rome 623. Elle se rattachait à l'usage plus ancien de la publication des lois au moyen d'affiches dans les lieux publics. Sous le consulat de César, qui assura la régularité de ce genre de publications, les actes du sénat continrent le sommaire de ses séances et les sénatus-consultes.

Les actes diurnaux du peuple et du sénat ont été considérés comme une des origines lointaines des journaux modernes, avec lesquels ils n'ont cependant d'autre rapport que d'avoir été, à leur manière, un instrument de publicité. Ils donnèrent lieu, il est vrai, à une industrie qui se rapproche davantage du journalisme : des libraires faisaient transcrire le contenu de ces tables et en vendaient des copies aux intéressés et aux curieux. On ajoutait alors aux comptes rendus officiels des détails pour les rendre plus complets ou plus piquants. On y donnait place aux bruits et rumeurs de la ville, aux événements extraordinaires arrivés dans les provinces et jusqu'aux aventures scandaleuses des simples particuliers La difficulté de multiplier as-

sez rapidement par la copie manuelle les exemplaires des actes diurnaux, dont l'intérêt était si fugitif, les condamnait à n'avoir qu'une circulation très-restreinte à Rome et à peu près nulle dans les provinces.

Cf. Victor Leclerc : *Des journaux chez les Romains* (1838, in-8) ; — Ch. Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste*, t. III ; — Egger : *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie* (1863, in-8).

ACTE. On appelle ainsi une partie d'un ouvrage dramatique séparée de la suivante par un entr'acte ou intervalle pendant lequel la scène est vide ou est remplie par un divertissement étranger à l'action représentée. Les Grecs ne connaissaient pas la division des pièces en actes. Lorsque les acteurs principaux disparaissaient de la scène, ils étaient remplacés par le chœur, dont les chants restaient généralement liés à l'action. Aucun des anciens qui ont cité des passages de comédies ou de tragédies grecques ne les a désignés par l'acte d'où ils sont tirés, et Aristote ne fait nulle mention dans sa *Poétique* d'une pareille division. On sait cependant que, théoriquement, leurs pièces consistaient en plusieurs parties bien distinctes, qui s'appelaient *protase, épitase, catastase,* et *catastrophe,* mais en réalité aucun entr'acte ne séparait ces parties. Les Romains, au contraire, connurent la division par actes. Les comédies de Plaute et de Térence, les tragédies de Sénèque en font foi, et déjà du temps d'Horace elle était devenue un précepte absolu :

Neve minor, neu sit quinto productior actu
Fabula, qua posci vult et spectata reponi.

Le XVIIe siècle à peu près tout entier se piqua de mettre en pratique la vieille maxime. Corneille se vante de l'exactitude avec laquelle il y obéit dans ses premières comédies. Il avait même abusé de la règle jusqu'à s'astreindre à ne pas faire entrer dans un acte deux vers de plus que dans un autre. Il est bien évident que si la division par acte est tout arbitraire et n'a de raison d'être que dans la fatigue du spectateur ou de l'acteur, la détermination rigoureuse du nombre d'actes est encore moins justifiée. Aussi les modernes n'appliquent-ils pas le précepte d'Horace avec une scrupuleuse fidélité. Ils proportionnent le nombre des actes à la nature et à l'importance du sujet. Ils font des pièces en un, en deux, en trois, en quatre ou en cinq actes, et la division en quatre actes semble prendre faveur dans la comédie sérieuse. Nos anciens rhétoriciens français, Vossius entre autres, justifiaient le nombre consacré, en disant qu'il fallait d'abord exposer le sujet, développer ensuite l'intrigue par degrés, arriver au nœud, préparer le dénoûment et enfin conclure. Nous avons jugé que plusieurs parties de cette multiple tâche pouvaient s'accomplir en même temps. Si nos auteurs écourtent à l'occasion le nombre sacramentel des anciens, ils l'augmentent souvent aussi avec la même facilité. Car ils ont inventé le tableau, qui double et quelquefois triple la longueur d'un spectacle. — On comprend que la division par actes soit commune à tous les théâtres des peuples occidentaux, dont les littératures touchent, de près ou de loin, à la littérature romaine. Il est plus étonnant de rencontrer cette même disposition dramatique chez les peuples orientaux, en Perse, dans l'Inde et jusque dans la Chine, où elle est d'ailleurs indispensable à des spectacles qui durent quelquefois plusieurs jours.

Cf. Hédelin, abbé d'Aubignac : *la Pratique du théâtre* (Amsterdam, 3 vol. petit in-8) ; — Marmontel : *Éléments de littérature ;* — Babault : *Annales dramatiques* (1809) ; — Ed. du Méril : *Histoire de la comédie ancienne* (1869, in-8), t. II, et *Appendice.*

ACTES DES APOTRES Ce pamphlet périodique, qui tient une place notable dans l'histoire de la presse révolutionnaire française, fut lancé pour la première fois par J.-G. Peltier, au mois de novembre 1789. Voués à la défense de la monarchie en danger et surtout à la satire des hommes et des institutions de la Révolution, les *Actes des Apôtres* parurent jusqu'au mois d'octobre 1791, époque où ils cessèrent, dit-on, sur le vœu formel du roi. Sans avoir toute la régularité d'un journal, ils étaient publiés à raison d'environ trois numéros par semaine. Ils ne furent pas servis d'abord par abonnement, mais ils devinrent, grâce à leur succès, l'objet d'une telle contrefaçon, que l'on dut ouvrir des listes de souscripteurs. C'est là le sens de cette question mise en épigraphe :

Quid domini facient, audent cum talia fures ?

Réponse : une souscription.

Le titre d'*Actes des Apôtres* a été l'objet d'explications contradictoires. Les rédacteurs entendaient-ils par « apôtres » les hommes de la Révolution dont ils tournaient les actes en ridicule, ou bien se désignaient-ils eux-mêmes ironiquement sous ce nom ? Cette dernière supposition est vraisemblable ; car ils s'appellent eux-mêmes les « apôtres de la liberté et de la démocratie royale ». Il faut convenir que leur apostolat n'a rien de bien sérieux, et qu'ils s'occupent moins de propagande que de petite guerre. Toutes les armes leur sont bonnes contre l'ennemi, surtout les armes légères. Ils admettent toutes les formes de la plaisanterie, l'épigramme, les vers badins, la chanson, le calembour et quelquefois les joyeusetés gauloises. On a remarqué que ces défenseurs de la monarchie et de l'Église s'inspirent beaucoup de la manière de Voltaire, l'auteur qu'ils citent le plus volontiers. Ils empruntnent même à ses ouvrages les plus risqués, aux *Contes,* à la *Pucelle,* un certain nombre de leurs épigraphes. Ils rient de tout, même des choses les plus sinistres, et cherchent à étouffer la Terreur naissante sous le ridicule. C'est ainsi qu'ils persiflent, en vers et en prose, l'innovation de la guillotine. Ils trouvent que « M. Guillotin tranche un peu dans le vif », et ils lui prêtent une arrière-pensée d'aristocratie, celle d'ennoblir le crime. Ils jugent la dénomination de Guillotine « douce et coulante », mais ils proposent aussi de donner à la machine le nom d'un des présidents de l'Assemblée, de M. Coupé ou de M. Tuault. L'honneur de la baptiser leur paraît bien convenir encore à M. Mirabeau : le nom de *Mirabelle* ferait la satisfaction de tous les bons Français. Puis la prose fait place aux vers d'un menuet :

Guillotin,
Médecin,
Politique,
Imagine un beau matin
Que pendre est inhumain
Et peu patriotique.
Aussitôt
Il lui faut
Un supplice.
Qui sans corde ni poteau
Supprime de bourreau
L'office.

C'est en vain que l'on publie
Que c'est pure jalousie
D'un suppôt
Du tripot
D'Hippocrate,
Qui d'occire impunément,
Même exclusivement,
Se flatte.

On ne connaît pas tous les noms des collaborateurs des *Actes des Apôtres.* Ils portent eux-mêmes leur nombre à quarante-cinq, exagération qu'on ne prend pas au sérieux. On cite, à côté de Peltier, Rivarol, Champcenetz, Mirabeau le Jeune, Suleau, Montlosier, Lauraguais, Langeron, Bergasse, Artaud, etc. La collection des *Actes des Apôtres* comprend 311 numéros, réunis en dix ou onze volumes in-8, dont chacun est appelé *version,* et

contient 30 numéros, une introduction et une planche gravée. La onzième et dernière version, volume resté incomplet, ne contient que 11 numéros, et des *Petits paquets*, formant comme les suppléments du recueil. Il en existe une édition contrefaite en vingt volumes in-12. Des *Morceaux choisis des Actes des Apôtres* étaient publiés à l'étranger avec des notes explicatives (Londres, 1790, in-12).

Cf. Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique française* (1866, gr. in-8).

ACTES DES CONCILES. C'est la dénomination générale donnée aux recueils de décisions ou *canons* des conciles. La première collection de ce genre admise par l'Église latine est celle de Denys le Petit, *Collectio sive Codex canonum ecclesiasticorum*, qui a été publiée par Justel (Paris, 1628, in-8).

Les recueils connus sous le nom d'*Actes des Conciles* sont de trois espèces : 1° *Actes* comprenant tous les conciles, soit généraux, soit particuliers; 2° les *Actes* qui comprennent seulement les conciles d'une région particulière; 3° ceux qui ne contiennent que les conciles d'une province. Parmi les recueils de la première espèce, qui sont de beaucoup plus considérables et plus importants, on cite principalement : celui de Surius, *Concilia omnia, tum generalia, tum provincialia atque particularia* (Cologne, 1567, 4 vol. in-fol.), recueil dont le roi Philippe II récompensa l'auteur par un don de 500 florins, mais qui est plein d'inexactitudes et d'omissions; celui de Binius (Cologne, 1606, 4 vol. in-fol.), réimprimé avec des notes empruntées à Baronius, Bellarmin et Suarez (Paris, 1638, 10 vol. in-fol.); celui dit *du Louvre* (1644, 37 vol. in-fol.), recueil très-estimé; celui des PP. Labbe et Cossart, *Sacro-sancta concilia ad regiam editionem exacta* (Paris, 1671, 17 tomes en 18 vol. in-fol.), collection faite d'après celle du Louvre; celui de Baluze, *Conciliorum nova collectio* (Paris, 1683, 1 vol. in-fol.), recueil considérablement abrégé; celui du P. Hardouin, connu sous le nom de *Maxima Collectio* (Paris, Imprimerie royale, 1715, 12 vol. in-fol.). Ce dernier recueil, dont l'assemblée générale du clergé de France avait chargé le P. Hardouin, et qui embrasse les conciles tenus depuis l'an 34 jusqu'en 1714, est moins estimé que la collection des PP. Labbe et Cossart. On a reproché à l'éditeur d'avoir remplacé des pièces importantes par des pièces apocryphes; du reste, le P. Hardouin regardait comme chimériques tous les conciles tenus avant le concile de Trente. Il faut citer enfin la *Nova collectio* de Mansi (Venise, 1757, 31 vol. in-folio), auteur d'un *Supplément* aux anciennes collections (Lucques, 1748, 6 vol. in-folio).

Parmi les *Actes des Conciles* ne comprenant que les conciles d'une contrée, nous citerons, pour l'Espagne : *Collectio conciliorum Hispaniæ*, par Garcias Giron de Loyasa (Madrid, 1593, in-fol.), rééditée, avec des additions, par le cardinal d'Aguirre (1693-1694, 4 vol. in-fol.), et *Coleccion de canones y de todos los concilios de la iglesia española*, par Tajado y Ramiro (Madrid, 1849-1855, 5 vol. in-folio) ; pour la France : *Concilia antiqua Galliæ*, par le P. Sirmond (Paris, 1629, 3 vol. in-fol.), avec un supplément, par Pierre de La Lande (1666, in-fol.); pour l'Angleterre : *Concilia Magnæ Britanniæ*, par H. Spelman (Londres, 1707, 14 vol. in-fol.), recueil terminé seulement en 1736 par David Wilkins. Les *Actes des Conciles* d'une province n'ont pas assez d'importance pour que nous nous y arrêtions ici.

Cf. François Salmon : *Traité de l'étude des conciles et de leurs collections* (Paris, 1724, in-4; Leipzig 1829, in-4); J. Hermant : *Histoire des conciles* (Rouen, 1730, 4 vol. in-12) ; — J.-G. Schelhort : *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ* (Francfort, 1738, in-8).

ACTES DES MARTYRS. On donne ce nom à des recueils de documents relatifs aux souffrances et à la mort des martyrs de la primitive Église : interrogatoires écrits par les scribes païens en présence des proconsuls; narrations émanant des martyrs eux-mêmes; rapports des témoins chrétiens; monuments de la tradition. On comprend quelles sources d'erreur ont pu sortir de témoignages et de documents si lointains, dont l'authenticité est si souvent impossible à démontrer. Il est presque inutile de faire remarquer combien la foi naïve du moyen âge a pu y mêler de pieuses légendes, et avec quelle crédulité elles ont été admises, jusqu'au jour où la critique a porté ses investigations dans ce domaine qu'avait consacré la piété. Aussi n'y eut-il d'abord qu'un cri contre dom Ruinart, quand il publia les *Acta primorum martyrum sincera et selecta* (Paris, 1689, in-4), en écartant avec soin ce qu'une dévotion ignorante avait mêlé aux documents dignes d'être conservés. Malgré la modération et la prudence apportée dans son œuvre, il fut traité de rationaliste, de novateur dangereux, et tous les bénédictins se virent enveloppés dans la même accusation (voy. BÉNÉDICTINS).

ACTES DES SAINTS. Ce nom a été donné aux recueils de Vies des Saints. Le recueil commencé par l'hagiographe flamand J. Bolland, de la Société de Jésus, est encore plus particulièrement que tous les autres connu sous le titre d'*Acta sanctorum*. Le premier volume parut en 1643. L'œuvre se continua toujours en Flandre. Suspendue de 1774 à 1779 par l'abolition de la Compagnie de Jésus, puis en 1794 par suite de l'invasion française, elle comptait à cette dernière date 52 vol. in-fol. Elle a été reprise, dans ces dernières années, par les Jésuites de Belgique, sous la protection du gouvernement de ce pays.

Un premier plan des *Acta sanctorum* avait été tracé par le P. Rossweide, qui mourut en 1629. Bolland ne le suivit qu'en partie, et, d'accord avec le P. Henschen qui lui fut adjoint en 1635, il ajouta aux légendes des dissertations destinées à les éclaircir. Les continuateurs de ces religieux furent, suivant la liste donnée par les nouveaux Bollandistes (t. LIII de la collection) : Daniel Papebroch (1659-1714), F. Baert (1681-1719), Conrad Janning (1679-1723), J. Pien (1714-1749), G. Cuyper et J.-B. Du Sollier (1702-1740), P. Bosch (1721-1736), J. Stilting (1772-1778), J. Limpen (1741-1750), J. Van de Velde (1742-1747), C. Suyskhen (1747-1771), J. Périer (1747-1762), Urb. Sticker (1753-1771), J. Clé (1758-1760), C. de Bye (1762-1789), J. de Bue (1776-1794), J. Ghesquière (1765-1792), J.-B. Fonson et Hubens (1772-1778), dom Berthold (1787-1788), Siard van Dyck, C. van de Goor et M. Staltz (1793-1794). Tous ces biographes appartenaient à la Société de Jésus, sauf les trois derniers, qui étaient de l'ordre des Prémontrés, et dom Berthold, qui était bénédictin.

Parmi les autres *Actes des Saints*, on donne une place honorable aux *Acta sanctorum Belgii selecta*, par le P. Joseph Ghesquière (Bruxelles, 1783-1789, t. I-V, in-4; Tongerloo, 1794, t. VI, in-4). M. de Ram, recteur de l'université de Louvain, a été chargé, en 1834, par la commission royale d'histoire, de la continuation de cet ouvrage. On cite aussi l'ouvrage d'Alban Butler : *Lives of the Fathers, Martyrs and other principal Saints* (1745, 5 vol. in-4), réédité par M. de Ram (Louvain, 1828-1835, 22 vol. in-8.)

Cf. Dom Pitra : *Études sur la collection des Actes des Saints par les RR. PP. Bollandistes* (Paris, 1850, in-8). — Potthast : *Bibliotheca historica medii ævi* (Berlin 1862, in-8).

ACTES SACRAMENTELS. — Voyez AUTOS.

ACTEUR (du latin *agere*), nom général des artistes qui font profession de représenter des œuvres dramatiques. On a distingué trois classes d'acteurs

ceux qui parlent, ceux qui chantent, ceux qui interprètent la pensée par le geste. Longtemps chez nous les tragédiens et les acteurs comiques ont eu sur les autres acteurs une supériorité qui était alors celle des genres dramatiques. Le drame lyrique, en prenant, dès la fin du siècle passé, une importance nouvelle, a donné aux chanteurs un rang très-élevé. Quant aux mimes, ils n'ont jamais obtenu en France la large place qu'ils ont prise dans d'autres théâtres, dans la Rome impériale, par exemple, et dans l'Italie de la Renaissance.

I. *Les acteurs dans l'antiquité. Grèce.* — Chez les Grecs, les femmes ne montaient pas sur la scène. Les rôles féminins pouvaient aisément, du reste, être remplis par des hommes, grâce aux masques scéniques (voy. MASQUES). Comme la profession d'acteur y était considérée, les citoyens les plus honorables ne craignaient pas de venir aider, par leur présence dans les chœurs, à la représentation des pièces. Les poëtes étaient les principaux acteurs ou *protagonistes* dans leurs propres ouvrages, soit tragiques, soit comiques. Il en était du moins ainsi du temps d'Eschyle. Ce principal acteur paraissait en scène, le visage et la tête couverts d'un masque, et faisait son entrée par la plus grande des trois portes du fond. Le deuxième acteur ou *deutéragoniste* entrait sur la scène par la porte de droite. Son rôle se borna d'abord à fournir la réplique au premier acteur; il acquit plus d'importance lorsqu'un troisième acteur, le *tritagoniste*, fut introduit dans la tragédie. Le chœur (voy. ce mot), représentant des vieillards, des femmes, des esclaves, des soldats, des personnages de la Fable, etc., prenait place parfois dès le commencement de la pièce dans l'espace qui lui était réservé au *thymélé*.

Les acteurs de profession ne perdaient aucun de leurs droits de citoyens, et leurs services étaient utilisés, comme on le voit par l'exemple d'Aristodème, Satyrus et Néoptolème, qui furent envoyés en ambassade auprès du roi Philippe de Macédoine. Ils avaient une rémunération libérale; Polus qui fut, avec Théodore, l'un des plus grands acteurs de la Grèce antique, reçut, pour deux jours de représentations, un talent, c'est-à-dire plus de cinq mille francs de notre monnaie. Avec le temps, la considération des acteurs diminua. Atteints aussi par l'appauvrissement de la nation, ils durent se former en troupes, qui eurent leurs statuts et leurs priviléges, et ils se mirent aux gages des souverains de l'Asie et de l'Afrique. On connaît les noms de quelques-unes de ces associations : les *Dionysiaques*, la plus répandue de toutes; les *Attalistes*, protégés par les Attale, rois de Pergame; les *Basilistes*, particulièrement attachés à la cour des rois Lagides d'Égypte; les *Synagonistes*, établis à Téos; les *Artistes de Némée*, de *l'Isthme de Corinthe*, etc.

Chez les Romains. — A Rome, la profession d'acteur fut regardée comme servile. Un citoyen qui montait sur un théâtre était noté d'infamie. Un sénateur ne pouvait rendre visite à un acteur, ni un chevalier l'accompagner publiquement. Les artistes les plus distingués, ceux même qui étaient de condition libre, perdaient leurs droits de citoyens. « C'est de Rome, dit justement M. C. Martha, que sont venues aux peuples modernes les préventions qui ont si longtemps pesé sur les gens du théâtre. Avant d'être exclus de l'Église, ils avaient été chassés de la cité. Au temps de Plaute, ce n'étaient que des esclaves dont la condition était d'autant plus pénible qu'ils appartenaient non pas à l'entrepreneur du spectacle, mais à des propriétaires qui les louaient à la journée et en retiraient ainsi de beaux revenus. » Un maître avide ne les avait fait instruire que par spéculation, comme le montre bien la plaidoirie de Cicéron *pro Roscio*, qui a pour objet une contestation entre le propriétaire d'un esclave et l'acteur chargé de l'instruire. Cette situation avait des conséquences particulières. Parfois les spectateurs, séduits par le talent d'un comédien, demandaient à grands cris son affranchissement; plus souvent c'était un châtiment qui attendait l'acteur : derrière la scène, le *lorarius* était là, les verges prêtes ; une faute, un geste déplacé, ce qu'on appelait « un solécisme avec la main », attiraient au misérable histrion une correction rigoureuse. Il y a des exemples fameux de peines infligées à des acteurs : Auguste fit battre de verges sur le théâtre, à trois reprises et à des jours différents, Stéphanion, pour avoir su trop plaire à une matrone romaine. Dans l'*Amphytrion* de Plaute, l'acteur qui représente Mercure rappelle aux spectateurs que, tout fils de Jupiter qu'il est, il pourrait bien, en rentrant derrière le théâtre, recevoir les étrivières : « Jupiter même que vous allez voir, ajoute-t-il, craint, autant que pas un de vous, quelque désagrément pour ses épaules. » Pylade fut exilé pour avoir manqué de respect à un citoyen qui l'avait sifflé. La multitude qui remplissait les théâtres était exigeante et brutale, et les acteurs étaient tenus à la plus grande soumission envers elle et à toutes sortes de ménagements. Cette déférence se montrait particulièrement dans l'attitude et le langage de l'acteur chargé du prologue et qui en portait le nom (voy. PROLOGUE).

La jeunesse romaine s'était assuré le privilége de jouer les atellanes (voy. ce mot) à l'exclusion des histrions. La tragédie étant peu goûtée à Rome, c'étaient surtout des comédies et des farces que les acteurs représentaient. Une place était réservée aux mimes (voy. ce mot) au commencement et à la fin des pièces et pendant les intermèdes, et la présence des femmes sur la scène, comme *mimæ*, ajoutait à la licence du spectacle.

Malgré le mépris dans lequel étaient tenus les acteurs à Rome, et dont on a la mesure par les plaintes de Laberius, forcé par César de paraître sur un théâtre, quelques acteurs de talent comme Ambivius Turpio, Roscius et Æsopus, parvenaient à amasser des fortunes considérables. Ce dernier laissa en mourant à son fils vingt millions de sesterces, soit cinq millions et demi de notre monnaie. Æsopus jouit aussi de l'amitié de Cicéron. Le grand orateur se montrait sans doute reconnaissant de ce que cet acteur, par une adroite et touchante application à son exil d'un passage du *Télamon proscrit*, avait provoqué son rappel. Sous l'Empire, les pantomimes Pylade et Bathylle eurent, dans le genre le plus en faveur alors, des succès inouïs.

Les acteurs romains furent en butte, dès la fin du IIe siècle de notre ère, aux rigueurs de l'Église naissante. Le concile d'Arles, en l'an 315, déclara les comédiens excommuniés. Théodose Ier et Honorius, par leurs édits, achevèrent de ruiner la condition des acteurs en renchérissant sur les sévérités ecclésiastiques.

II. *Les acteurs dans les temps modernes. France.* — Les invasions des barbares, qui nivelèrent tout, firent aussi disparaître les comédiens. On les retrouve, sous le nom d'histrions, dans les cours féodales du moyen âge, en butte aux persécutions. Philippe-Auguste les chassa de ses États pour leurs mœurs dissolues et la licence de leurs jeux scéniques. C'était moins, il est vrai, des comédiens que des bateleurs. Les véritables acteurs reparaissent dans les représentations des mystères, faites sous la direction même du clergé par des confréries religieuses; la plus célèbre est celle des Confrères de la Passion (voy. ces mots), établis à Paris au XIIe siècle. D'autres compagnies laïques leur firent concurrence, surtout les Enfants sans Souci et les Clercs de la Basoche. A cette époque, les femmes ne se montraient pas sur la scène; de jeunes hommes jouaient leurs rôles. C'est dans la *Galerie du Palais*, de P. Corneille, que parut pour la première fois sur notre théâtre, en 1634, une femme, Mlle Beau-

pré. Mais pendant longtemps encore, c'est un homme qui resta en possession du rôle de la nourrice, pour la plus grande joie du parterre.

L'intérêt des pièces, jusqu'au moment où Corneille et Molière s'emparèrent souverainement de la scène, n'était pas assez grand et les acteurs laissaient trop à désirer sous le rapport du talent pour que le public se crût interdit d'imposer au théâtre ses caprices tyranniques. Ainsi, celui des acteurs qui mouchait les chandelles était particulièrement le souffre-douleur des amateurs de spectacles. Quand, sa besogne accomplie, il reparaissait sur le théâtre (car il cumulait) pour dire quelques mots ou remettre une lettre, il était accueilli par un tonnerre d'applaudissements ironiques. Aussi Corneille déclare-t-il, dans une de ses *Préfaces*, qu'il n'écrira plus de rôles pour les moucheurs de chandelles.

Les acteurs parurent longtemps sur la scène dans des costumes à la composition desquels ni la science ni le goût n'avaient présidé. Leurs gestes étaient en harmonie avec leur diction bizarrement défectueuse, et leur marche ridiculement compassée. Molière forma le premier en France une troupe habile et qui joignit le sentiment de l'art au naturel. De son temps, les comédiens italiens, qui venaient jouer chez nous la comédie improvisée, y montraient un talent de la scène déjà remarquable et qui excita une émulation utile.

La condition des acteurs était alors aussi décriée que misérable; le *Roman comique* de Scarron en est le tableau, moins exagéré qu'on ne pense. La bienveillante familiarité de Louis XIV pour Molière contribua à relever la profession. D'autre part, l'importance littéraire des œuvres écrites pour le théâtre tira de l'ombre les interprètes d'ouvrages qui faisaient la gloire de la France. Cependant l'Église les repoussait de sa communion et leur refusait la sépulture. Un gentilhomme qui paraissait sur un théâtre dérogeait, à moins que ce ne fût, comme chanteur, à l'Académie royale de musique, dont les artistes étaient aussi exemptés de l'excommunication. Plusieurs acteurs ne s'en firent pas moins, dès cette époque, un rang distingué, comme Baron, Dufresne, Montfleury, Poisson, la Champmeslé.

Au XVIIIe siècle, les acteurs luttent avec plus de succès contre le préjugé. La haute société, autant à cause de la légèreté de ses mœurs que de l'indépendance de son esprit, les accueille avec faveur dans ses salons et les admet surtout à ses plaisirs. Les gens du monde demandent aux artistes de théâtre des leçons et jouent la comédie avec eux, sans oublier les distances sociales qui les séparent. Une grande réputation s'attache alors aux noms de Lekain, de Larive, de Molé, de Préville, de Fleury, de Mlles Adrienne Lecouvreur, Clairon, Gaussin, Dugazon, Contat, etc. La Révolution suspend un instant ce qui reste d'inégalité entre les comédiens et les autres citoyens. Plusieurs acteurs se jettent dans la tourmente politique et arrivent à des fonctions élevées. Mais bientôt la puissance des préjugés reparaît; l'Église persiste à mettre les théâtres et les acteurs en interdit, et le pouvoir civil s'associe aux répugnances de l'opinion publique en refusant aux plus célèbres artistes dramatiques la croix de la Légion d'honneur, accordée à tant de vaudevillistes. La question de la décoration a perpétué jusqu'à nos jours la discussion entre les adversaires et les partisans d'une réprobation séculaire. Les acteurs n'ont été décorés, sous le prétexte de services étrangers à la scène, qu'après s'être retirés du théâtre. Parmi les noms les plus célèbres depuis la Révolution, nous rappellerons, un peu au hasard, Talma, Monvel, Brunet, Geffroy, Provost, Samson, Regnier, Delaunay, Frédéric Lemaître, Bouffé, Arnal, Odry, Potier, etc., puis Mlles Mars, Duchesnois, Raucourt, Georges, Dorval, Rachel, Favart, Brohan, etc.

Étranger. — Sur les théâtres étrangers, les acteurs se sont affranchis plus vite des préjugés religieux ou civils. En Angleterre, où le mépris contre eux fut d'abord poussé plus loin que partout ailleurs, ils furent l'objet d'un revirement d'opinion si prompt et si complet que les dépouilles mortelles de Shakespeare, de Garrick et de plusieurs autres furent déposées dans la sépulture royale de Westminster : ce qui fait dire à Voltaire, dans une lettre à Mlle Clairon : « Il est vrai que la belle Oldfield, la première comédienne d'Angleterre, jouit d'un beau mausolée dans l'église de Westminster, ainsi que les rois et les héros du pays, et même le grand Newton. Il est vrai aussi que Mlle Lecouvreur, la première actrice de France, en son temps, fut portée dans un fiacre au coin de la rue de Bourgogne, non encore pavée, qu'elle y fut enterrée par un crocheteur et qu'elle n'a point de mausolée. Il y a dans ce monde des exemples de tout. Les Anglais ont établi une fête annuelle en l'honneur du fameux comédien-poëte Shakespeare; nous n'avons pas encore parmi nous la fête de Molière. » En Allemagne, de nombreux mariages, morganatiques ou non, contractés par des princes avec des comédiennes, attestent, comme en Angleterre, une hostilité moins tenace de l'opinion publique contre la profession dramatique. Dans tous les pays, du reste, même là où la considération leur est refusée, les comédiens de talent sont arrivés par la vogue à la fortune, mais sans rivaliser, sous ce rapport, avec les chanteurs et les chanteuses, dont les appointements, de nos jours, surpassent ceux d'un ministre.

Parmi les noms d'acteurs étrangers les plus renommés, nous citerons ici, pour l'Angleterre : après Shakespeare et Garrick, Charles Macklin, Kemble, Kean, Mmes Oldfield, Siddons, Smithson; pour l'Italie : Ruzzante, Fiurelli dit Scaramouche, les deux Biancolelli, Thomassin, Sacchi, Ch. Gozzi, Carlin, Mlle Theodora Ricci, et de nos jours Mme Ad. Ristori; pour l'Allemagne : l'auteur comédien Iffland, Brandes, Schuch, Mme Brandes; pour l'Espagne : le célèbre tragédien Maiquez, élève de Talma; pour la Russie : le poëte comédien Wolkoff, le fondateur du théâtre russe. Comme on le voit par plusieurs des noms précédents, un certain nombre d'acteurs ont occupé une belle place comme écrivains dans les littératures dramatiques de l'Europe moderne.

III. *Troupes dramatiques. Organisation. Emplois.* — Une troupe d'acteurs, montée pour jouer la comédie, la tragédie et le drame, comprend un personnel nombreux. La Comédie-Française, par exemple, devenue institution de l'État, compte, comme sociétaires ou comme pensionnaires, environ cinquante membres en activité, sans parler des sociétaires en retraite. Mais une exploitation dramatique ordinaire ne se permet pas un pareil luxe. Toutefois, dans une troupe un peu complète, chaque acteur a son emploi déterminé, celui d'amoureux, de père noble, de raisonneur, de grime, de valet, et pour les femmes, d'ingénue, de coquette, de mère, de duègne, de soubrette, etc. (voy. ces divers mots). Plusieurs des emplois de théâtre ont reçu les noms des artistes qui s'y sont distingués, tels que les Dugazon. On a longtemps désigné sous le terme général de *comiques*, les acteurs spécialement chargés d'exciter le rire, et on les a divisés, suivant le genre, en comiques de comédie et comiques de vaudeville, ou, suivant leur rang dans la troupe, en premiers, seconds et troisièmes comiques. Car il y a souvent plusieurs acteurs pour le même rôle; de là la distinction de premiers sujets ou *chefs d'emploi* et de *doublures*. Les uns sont, pour ainsi dire, les titulaires de leur emploi dans le répertoire courant et créent les rôles de leur ressort dans les pièces nouvelles; les autres apprennent les mêmes rôles, sans être certains de les jouer, et se tiennent prêts à remplacer au besoin leur chef de file. Dans

certaines troupes, il y a même des *triples* chargés de doubler les doublures. Des acteurs plus infimes encore sont les utilités : ils ne paraissent sur la scène que pour débiter des bouts de rôle, ou seulement quelques mots, en présentant une lettre ou en annonçant un personnage. Souvent ces modestes artistes remplissent en même temps, comme l'ancien moucheur de chandelles, quelque fonction d'administration ou de ménage domestique.

La vie des comédiens, objet d'une grande curiosité de la part du public, a été souvent mise en scène par les écrivains, soit dans des ouvrages dramatiques, soit dans le roman. Au théâtre, on peut citer : de Shakespeare, *Hamlet*, et de Molière, *l'Impromptu de Versailles;* puis une double *Comédie des comédiens,* l'une de Gougenot, l'autre de Scudéry; et plus récemment : *les Comédiens,* de Casimir Delavigne; *Marion Delorme,* de Victor Hugo; *le Bénéficiaire,* de Théaulon et d'Étienne; *le Père de la débutante,* de Bayard et Théaulon; *les Saltimbanques,* de Dumersan et Varin, etc. Comme romans spécialement consacrés au théâtre, il faut mettre à part deux œuvres d'un caractère aussi différent que leur époque : le *Roman comique,* de Scarron, et le *Wilhem Meister,* de Gœthe. On trouvera également de curieux tableaux de la vie des comédiens dans *Gil Blas,* de Le Sage. Le théâtre et ses artistes ont été aussi complaisamment dépeints par Balzac, dans *le Grand homme de province à Paris;* par Eugène Sue, dans *Martin, l'enfant trouvé;* par Alex. Dumas, dans les *Tribulations d'un comédien;* par George Sand, dans une dizaine d'ouvrages, surtout dans *Consuelo;* enfin par une foule d'écrivains empressés de tirer des effets de description ou d'émotion d'une vie pleine de contrastes (voy. THÉATRES).

Cf. Outre les ouvrages cités au paragraphe précédent, Bossuet : *Maximes et réflexions sur la comédie;* — le prince de Conti : *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église* (1669) ; — Diderot : *Paradoxe sur les comédiens* (édition spéciale, 1864, in-32) ; — J.-J. Rousseau : *Lettre à D'Alembert,* et D'Alembert : *Lettre à M. Rousseau ;* — Fagon : *Observations sur les condamnations prononcées contre les comédiens* (1751, in-12) ; — Deschanel : *la Vie des comédiens* (1860, in-18); — les *Mémoires* écrits par divers comédiens, tels que Gozzi, mademoiselle Clairon, Fleury, Lekain, Talma, etc.

ACTION. Ce mot désigne, dans certains ouvrages littéraires, le fait ou la suite de faits racontés ou mis en scène par l'auteur. Il y a des genres de composition où l'action est la partie essentielle et, pour ainsi dire, le sujet même. Tels sont tous les poëmes narratifs, depuis l'épopée jusqu'à la fable, et les poëmes dramatiques, depuis la tragédie jusqu'au libretto d'opéra. En prose, l'action tient également la première place dans l'histoire et dans le roman. Elle a le même rang dans certains genres d'éloquence, comme l'éloquence judiciaire. L'action disparaît ou n'a qu'un rôle accessoire dans l'élégie, l'ode, la poésie didactique, ainsi que dans les écrits de controverse ou les discours du genre démonstratif. On trouvera dans les articles consacrés aux divers genres littéraires la part qui revient à l'action en chacun d'eux et les règles auxquelles elle doit être soumise.

ACTION, ACTION ORATOIRE. Ces mots désignent l'ensemble des moyens extérieurs et personnels par lesquels un auteur ou son interprète font valoir un ouvrage littéraire auprès du public auquel il est adressé. On l'appelle plus particulièrement action oratoire, parce qu'elle a été surtout considérée par la rhétorique dans son application à l'éloquence ; mais elle s'applique également à l'art dramatique, et, si différents que puissent être les genres que représentent l'orateur et l'acteur, le succès complet de l'un et de l'autre auprès de son auditoire est soumis, en grande partie, aux mêmes conditions.

Il est superflu de démontrer l'importance de l'action oratoire. Les anciens paraissent l'avoir mieux sentie que nous, et Démosthène qui en faisait, comme on sait, la première, la seconde et la troisième partie de l'éloquence, était arrivé, à force d'expérience et d'études, à en tirer les plus puissants effets. Ce n'était rien que de le lire : il fallait, comme dit Eschine, « avoir entendu le monstre ». Cicéron ne s'exerça pas moins à l'action, et orateur déjà distingué, il prenait encore des leçons des acteurs les plus célèbres de son temps. Roscius, l'un de ses maîtres, pour démontrer les ressources de son art, traduisait, devant un auditoire, par la seule mimique, des harangues entières de son éloquent élève. L'action est, a-t-on dit, l'éloquence du corps, cet intermédiaire nécessaire des âmes, et l'interprète naturel et puissant de tous nos sentiments, de toutes nos pensées.

Les anciens distinguaient trois parties dans l'action : la mémoire, le débit et le geste.

La mémoire est moins une partie de l'action que sa condition première et l'auxiliaire indispensable de tous ses effets. Soit que l'orateur ait écrit d'avance son discours et l'ait appris par cœur, comme un acteur son rôle, soit qu'il improvise, c'est-à-dire qu'il parle d'abondance sur un sujet après une préparation générale, expliquant lui-même ses idées, ou combattant, dans une réplique, celles de son adversaire; dans l'un et l'autre cas, la mémoire a la plus grande importance. Il faut que, dans le premier, il possède son texte, et, dans le second, qu'il voie pleinement son sujet dans son ensemble et ses parties, pour pouvoir s'abandonner avec une certaine liberté d'esprit aux mouvements propres de l'action, et donner aux effets de style ou de passion les plus calculés une apparence de spontanéité et d'inspiration. De là ce mot si connu de Massillon : « Mon meilleur discours est celui que je sais le mieux ; » de là aussi le fait du progrès constant d'un acteur soucieux de son art, dans les rôles qu'il joue le plus souvent.

Le débit, qu'on appelle aussi prononciation, ou mieux encore déclamation, est la partie de l'action la plus intimement liée à la pensée, au sentiment, à tous les effets de détail d'une œuvre oratoire ou littéraire : nous en traitons séparément (voy. DÉCLAMATION).

Le geste comprend non-seulement les mouvements des membres, mais toute l'attitude du corps, les traits du visage et le jeu de la physionomie. Il est très-difficile de donner des règles positives sur chacun de ces points. Les anciens, qui aimaient à tout réduire en théorie, avaient poussé celle du geste aux plus minutieux détails. Quintilien analyse les effets oratoires résultant des mouvements des membres et de leurs diverses parties, des bras, des mains, de chacun des doigts. Pour les modernes, tout se ramène à une règle générale, celle de l'harmonie, de la convenance entre les sentiments exprimés et l'attitude, la physionomie, le geste; et, lorsque nos meilleurs maîtres, comme Fénelon, entrent dans quelques détails, ils nous signalent plutôt ce qu'il faut éviter que ce qu'il faut faire. Il semble que l'action nous inspire plus de peur que de confiance. Nous aimons la sobriété du geste, même au théâtre. Quant à l'orateur de la chaire, on lui enseigne à se défier de ses excès, plutôt qu'à utiliser sa puissance. On cite du poëte Louis Sanlecque, sur la gesticulation des orateurs de la chaire, des vers assez plaisants et qui s'appliquent tout aussi bien au barreau ou au théâtre :

Surtout n'imitez pas cet homme ridicule,
Dont le bras nonchalant fait toujours le pendule.
Au travers de vos doigts ne vous faites point voir,
Et ne nous prêchez pas comme on parle au parloir.
Chez les nouveaux acteurs, c'est un geste à la mode
Que de nager au bout de chaque période.
Chez d'autres apprentis, l'on passe pour galant,
Lorsqu'on écrit en l'air et qu'on peint en parlant.

L'un semble d'une main encenser l'assemblée;
L'autre à ses doigts crochus paraît avoir l'onglée.
Celui-ci prend plaisir à montrer ses bras nus;
Celui-là fait semblant de compter ses écus.
Ici, ce bras manchot jamais ne se déploie;
Là, ces doigts écartés font une patte d'oie.
Souvent, charmé du sens dont mes discours sont pleins,
Je m'applaudis moi-même et fais claquer mes mains.
Souvent je ne veux point que ma phrase finisse,
A moins que pour signal je ne frappe ma cuisse.
Tantôt, quand mon esprit n'imagine plus rien,
J'enfonce mon bonnet qui tenait déjà bien.
Quelquefois, en poussant une voix de tonnerre,
Je fais le timballier sur le bord de ma chaire.

Il suffit de signaler de tels défauts pour enseigner à les éviter. Quant aux qualités de l'action propres à donner à la pensée et au sentiment tout son relief, l'expérience, guidée par le goût, peut seule les faire acquérir.

Cf. Cicéron : *De Oratore*, livre III, et autres dialogues, *passim*; — Quintilien : *De institutione oratoria*, liv. X et XI; — Fénélon : *Dialogues sur l'éloquence*; — Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire*, chap. LXXVII et LXXVIII; — Cailhava : *De l'art de la comédie* (2e édit., 1786, 2 vol. in-8); — J. Engel : *Ideen zu einer mimik* (Berlin, 1783); — Mme Talma : *Études sur l'art théâtral* (Paris, 1826, in-8).

ACUNA (Fernando DE), poëte espagnol, né à Madrid vers 1510, mort à Grenade en 1580. Il fit, sous Charles-Quint, les guerres d'Allemagne. Il a composé un certain nombre d'églogues et d'élégies, où l'on trouve plus de sentiment que d'harmonie, et qui furent très-goûtées de son vivant. On cite particulièrement la *Lutte d'Ajax et d'Ulysse*, imitée d'Homère (Grenade, 1591; Madrid, 1804, in-8). Il a traduit les *Héroïdes* d'Ovide, les quatre premiers livres de l'*Orlando enamorado* de Boyardo, le *Chevalier délibéré*, poëme d'Olivier de la Marche; cette dernière traduction, mise en vers par Acuna sur une traduction en prose de l'empereur Charles-Quint, eut de très-nombreuses éditions.

Cf. Antonio : *Bibliotheca hispana nova*; — Ticknor : *History of spanish literature.*

ACUSILAUS D'ARGOS, Ἀκυσίλαος, logographe grec de la dernière moitié du VIe siècle avant J.-C. Il écrivit, selon Suidas, des généalogies d'anciennes familles d'après des tables de bronze que son père avait découvertes en faisant des fouilles dans sa maison. Quelques-unes paraissent n'avoir été qu'une traduction en prose des vers d'Hésiode. Comme la plupart des anciens logographes, il se servit du dialecte ionien. Les fragments de ses généalogies ont été publiés par Sturz (Gera, 1787, in-8), puis dans le *Museum criticum* (Cambridge, 1826), et par Ch. Müller dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la Bibliothèque Didot, t. I.

Cf. Vossius : *De historicis græcis*; — Ch. Müller : ouvrage cité.

ADAGES, ADAGIORUM CHILIADES.—Voyez ÉRASME.

ADALBERON, surnommé *Ascelin*, poëte latin moderne, né vers 950 en Lorraine, mort le 19 juillet 1030. Évêque de Laon (977), il livra cette ville à Hugues Capet. Il était élève de Gerbet, et acquit une grande réputation de science. On a de lui un poëme satirique contre les ennemis du roi, en vers hexamètres, souvent obscurs; imprimé en 1663 (Paris, in-8), il a été inséré dans le *Recueil des historiens de France*, t. X.

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

ADALBERT (saint), évêque de Prague, né vers 940, mort en 997. Il prêcha le christianisme en Hongrie, en Pologne et en Prusse, où il subit le martyr. On lui attribue le chant national polonais *Bogarodzika* (voy. ce mot).

ADALHARD, cousin de Charlemagne et abbé de Corbie, né vers 753, mort en 826. L'un des plus savants hommes de son temps, il fut membre de l'École du palais. On imprima, de ses écrits, les *Statuta Corbeiensis ecclesiæ*, dans le *Spicilegium*. On n'a de son principal ouvrage, *Libellus de ordine Palatii*, que des extraits qui nous ont été conservés par Hincmar.

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

ADAM (LE MYSTÈRE D'). La légende d'Adam, la création, la vie heureuse et la chute du premier homme ont inspiré plusieurs poëtes du moyen âge. La plus ancienne composition dramatique qui ait pris la légende biblique pour sujet est un drame anglo-normand rimé, du XIIe siècle, intitulé *Adam*, et d'un auteur inconnu, publié, pour la première fois, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Tours, par Victor Luzarche (Paris, 1854, in-8o). Cette œuvre, antérieure aux pièces de Jean Bodel, d'Adam de la Halle et de Rutebeuf, a un grand intérêt pour l'histoire du théâtre en France, quelque minime que soit sa valeur littéraire.

La première partie du drame est consacrée à l'exposé de la vie d'Adam et d'Ève, jusqu'aux tentations de *diabolus*, suivies de leur expulsion du paradis terrestre. La deuxième, c'est l'histoire de Caïn et d'Abel, divisée en deux épisodes : le sacrifice et le meurtre. Dans une troisième partie, les *prophètes* de l'Ancien Testament viennent annoncer l'avénement du Sauveur et la rédemption du genre humain. Abraham, Moïse, Aaron, David, Salomon, Balaam, Daniel, Habacuc, Jérémie, Isaïe, enfin Nabuchodonosor, apparaissent tour à tour, et chacun d'eux, après sa récitation, est saisi et entraîné par des diables. Le drame se termine par un *dict moral*, épilogue non dialogué, ayant pour sujet les quinze signes du jugement dernier et la description de la fin du monde.

Des instructions scéniques expliquent la marche de l'action, le jeu des acteurs, les décors nécessaires, etc. Elles sont rédigées dans la latinité barbare et irrégulière du temps, comme un spécimen de la langue latine à son déclin, à côté de la langue française à son origine. Quant au style du drame, il est assez intelligible. Le diable complimente Ève en ces termes :

Tu es fieblette e tendre chose
E es plus fresche que n'est rose;
Tu es plus blanche que cristal,
Que nief qui chiet sor glace en val.

Quand Ève a goûté au fruit défendu, il lui semble, comme à l'Ève de Milton, que ses yeux, troubles auparavant, sont plus ouverts, son cœur plus ample; elle s'élève à la divinité :

Or sunt mes oil tant cler véant!
Jo semble Deu le tuit puissant;
Quanque fust, quanque doit estre
Sai-jo trestut bien, en sui maistre.
Manjue, Adam, ne faz demore,
Tu le prendras en mult bon ore.

Le sujet traité dans le drame anglo-normand découvert par V. Luzarche s'est souvent, au moyen âge, identifié avec les mystères de la Passion, dont il a formé le prologue nécessaire, ainsi qu'on peut en juger d'après les compositions dramatiques contenues dans le deuxième volume des *Mystères inédits*, publiés par M. Jubinal, d'après un manuscrit de Troyes, signalé par M. Vallet de Viriville dans le *Bulletin de l'École des Chartes*, de mai-juin 1854, et d'après l'œuvre scénique d'Arnoul Gresban, datée de 1469. On a encore, du XVIe siècle, le *Mistère du Viel Testament* (petit in-fol. imp. à Paris, en caractères gothiques, sans date) d'environ soixante-deux mille vers, et *De creatione Ade et formatione Evae a costa ejus; et quomodo decepti fuerunt a serpente* (petit in-4o sans lieu ni date). La Bibliothèque nationale possède en manuscrit diverses compositions se rapportant aux drames bibliques sur Adam (no 6769, fonds français, et no 7864, même fonds).

Cf. Louis Moland : *Origines littéraires de la France* (Paris, 1863, in-8).

ADAM DE BRÊME, chroniqueur et géographe allemand du XIe siècle. Chanoine et directeur de l'école de la ville de Brême, il prêcha l'évangile dans les régions du nord. Il écrivit en latin une *Histoire des églises de Hambourg et de Brême*, de l'année 788 à 1076, en 4 livres (Copenhague, 1579; Leyde, 1595, in-4°; Helmstaedt, 1670, in-4), ouvrage précieux par les renseignements et écrit avec clarté, mais avec diffusion. On lui doit encore *De situ Daniæ et reliquarum quæ trans Daniam sunt regionum natura* (Stockholm, 1615, in-8; Leyde, 1629).

Cf. Jacob Asmussen : *Commentatio de fontibus Adami Bremensis* (1834, in-4); — Pertz : *Monumenta Germaniæ*, tome IX.

ADAM, sermonnaire français de la fin du XIIe siècle Abbé de Perseigne au diocèse du Mans, il prêcha en France la quatrième croisade. On a imprimé, de ses nombreux sermons, le *Mariale, sive de B. Mariæ laudibus sermones et fragmenta* (Rome, 1662, in-8). Nous avons encore de lui, dans les *Miscellanea* de Baluze, 28 lettres utiles pour l'étude du XIIe siècle.

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

ADAM DE LA HALLE, trouvère, né à Arras, mort à Naples vers 1286. Il était fils d'un bourgeois et se préparait à embrasser l'état ecclésiastique lorsqu'il s'éprit d'amour pour une jeune fille qu'il épousa. En 1282, il partit pour la Sicile avec le comte d'Artois, Robert II, et composa pour les divertissements de la cour de Naples, où il fut en grande faveur, des comédies ou jeux et des chansons. Il en faisait lui-même la musique. On lui donnait, de son temps, le surnom d'Adam le Bossu, qu'à son avis du moins il ne méritait pas :

On m'apele bochu, mais je ne le suis mie.

Il a écrit dans le dialecte picard. Ses chansons offrent de la grâce et du sentiment; mais ses véritables titres à notre attention sont le *Jeu de la feuillée* ou *feuillie*, et le *Jeu du berger et de la bergère* ou *de Robin et Marion*, qui font époque dans notre histoire dramatique, parce qu'ils sont les premiers exemples, en France, du théâtre profane, au milieu des mystères et des miracles. Le *Jeu de la feuillée* est une sorte d'autobiographie dramatique, encadrant les chagrins domestiques de l'auteur dans la chronique scandaleuse artésienne. Le second Jeu est une pastorale, mettant aux prises, suivant la tradition, l'amour d'un chevalier et celui d'un berger pour une bergère, qui donne la préférence à son compagnon champêtre. Ces deux comédies ont été imprimées dans les *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles français* (1822-29, in-8, t. I et II) et par Monmerqué et F. Michel, dans le *Théâtre français au moyen âge* (Paris, 1839).

On a encore imprimé d'Adam de la Halle *li Congié d'Arras*, dans l'édition des *Fabliaux* de Méon (Paris, 1808), et *Du roi de Sézile*, poëme, dans le t. VII des *Chroniques nationales françaises* (Paris, 1828). M. Arthur Dinaux a donné, dans ses *Trouvères cambraisiens* (Paris, 1807, in-8), de nombreux extraits des poésies inédites d'Adam de la Halle; les autres sont à la Bibliothèque nationale, dans le fonds La Vallière, n° 81.

Cf. Claude Fauchet : *De l'origine de la langue et poésie française*; — Legrand d'Aussy : *Notices et extraits des manuscrits*; — *Histoire littéraire de la France*, t. XX; — Arthur Dinaux : ouvrage cité.

ADAM (Jean), prédicateur français, né en 1608, à Limoges, mort le 12 mai 1684. Il entra chez les Jésuites et devint supérieur de leur maison à Bordeaux. En 1656, il prêcha le carême à Paris. Les écarts de sa verve allaient parfois jusqu'au burlesque. Il a laissé : *le Triomphe de l'Eucharistie contre le ministre Claude* (Sedan, 1671, in-8); *Sermons pour un Avent* (Bordeaux, 1685, in-8); etc.

Cf. *Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus.*

ADAM (Jacques), littérateur français, né en 1663 à Vendôme, mort le 12 novembre 1735. Sa connaissance des langues anciennes et modernes le faisait nommer par ses amis le « dictionnaire vivant ». L'abbé Fleury, sur la recommandation de Rollin, le choisit pour l'aider dans ses travaux historiques; le prince de Conti le nomma secrétaire de ses commandements, et il devint membre de l'Académie française en 1723. Il eut part à la traduction de l'*Histoire universelle* de de Thou et traduisit les *Mémoires* de Montecuculli (Amsterdam, 1734, in-12). Sa traduction d'*Athénée*, restée manuscrite, a servi à Lefebvre de Villebrune.

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*, t. IV.

ADAM (Nicolas), littérateur français, né en 1716 à Paris, où il est mort en 1792. Protégé du duc de Choiseul, il fut professeur d'éloquence au collége de Lisieux, puis chargé d'affaires près la République de Venise. Son principal ouvrage, *la Vraie manière d'apprendre une langue quelconque, vivante ou morte, par le moyen de la langue française* (1787, 5 vol. in-8, souvent réimpr.), contient la grammaire de cinq langues. On a de lui d'autres ouvrages élémentaires et des traductions.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires.*

ADAM (Alexandre), archéologue écossais, né en 1741, mort en 1809. Directeur de l'École d'Édimbourg, il a écrit, outre de bons ouvrages d'enseignement, un *Abrégé des antiquités romaines* (1791), très-souvent réimprimé, traduit en diverses langues, notamment en français, par de Laubépin (Paris, 1818, 2 vol. in-8).

Cf. Al. Henderson : *Account of the life of A. Adam* (Édimbourg, 1810, in-8); — *Encyclopedia britannica.*

ADAM (Adolphe-Charles), compositeur français, né le 24 juillet 1803 à Paris, mort le 3 mai 1856. Chargé, depuis 1849, de la critique musicale dans le *Constitutionnel* et l'*Assemblée nationale*, ses articles, faciles, spirituels et savants, ont été réunis sous le titre de *Souvenirs d'un musicien* (Paris, 1851, 2 vol. in-12).

ADAM (maître). — Voyez BILLAUT (Adam).

ADAM, tragédie d'Audieini (voy. ce nom).

ADAM ET ÈVE, poëme héroï-comique allemand de Baggesen.

ADAMI (Annibal), écrivain italien, né à Fermo en 1626, mort en 1701. Il entra chez les Jésuites et fut professeur de rhétorique au collége de Rome. Il se signala, dans le panégyrique et l'oraison funèbre, par la flatterie et l'emphase. Il a donné une liste biographique des cardinaux sortis du séminaire de Rome, sous le titre pompeux de *Pallas purpurata* (Rome, 1659, in-fol.), et l'éloge hyperbolique de quelques capitaines de son siècle, sous celui de *la Spada d'Orione* (Rome, 1680, in-4°).

ADAMI (Leonardo), philologue et littérateur italien, né à Bolsena en Toscane en 1691, mort à Rome en 1719. Il fut bibliothécaire du cardinal Imperiali, auquel il légua un certain nombre de manuscrits importants. Il n'a paru de lui qu'un volume et demi d'une *Histoire complète de l'Arcadie* (Rome, 1716) sous le nom de Philoclès Æpeus, qu'il portait dans l'Académie des Arcades.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ADAMI (Antonio-Filippo), littérateur italien, né à Florence en 1722, mort en 1761. Consacrant aux lettres les loisirs que lui laissait l'état militaire, il fut membre de plusieurs académies. On a de lui un livre de philosophie : *Dimostrazione dell'esistenza di Dio* (Livourne, 1753, in-8°); des *Poésies* (Florence, 1755, in-8°), contenant une *Dissertation*

sur l'art dramatique; des *Ode panegiriche a Cesare* (ibid, 1755, in-fol.); une traduction partielle, très-soignée, de l'*Essai sur l'homme* de Pope (Arezzo, 1756, in-8°); enfin, la traduction en vers toscans des plus beaux morceaux de la Bible : *I Cantici biblici ed altri salmi della sacra scrittura, con i treni di Geremia* (Florence, 1748, in-4°).

ADAMS (John), publiciste américain, le second président des États-Unis, né en 1735, mort en 1826. Homme d'État, aussi remarquable par la fermeté de sa conduite que par la modération de ses idées; il soutint la cause de l'indépendance, puis celle de l'ordre légal, par des écrits dont le principal est sa *Défense de la constitution des États-Unis* (Londres, 1787-88-89, 3 vol. in-8); mais son véritable titre littéraire, c'est son *Journal* et sa *Correspondance*, publiés dans le recueil de ses *Œuvres* (Adams' Works).

ADAMS (John QUINCY), littérateur américain, fils du précédent, et lui-même sixième président de la République, né en 1767, mort en 1848. Héritier des talents politiques de son père, il fut de plus, ce que n'avait été aucun des fondateurs de l'indépendance, un littérateur. On a de lui : *Lettres sur la Silésie, écrites pendant une excursion dans ce pays,* en 1800-1801 (Letters on Silesia, written during, etc.; Londres, 1804, in-8), remplies de détails intéressants pour ses compatriotes sur les manufactures, les écoles; *Leçons d'éloquence professées à l'université d'Haward* (Lectures on rhetoric and oratory delivered, etc.; Cambridge, 1810); *Dermot mag Morrog, ou la Conquête de l'Irlande*, poëme historique en quatre chants (Dermot mac Morrog, or the Conquest of Ireland; Boston, 1832, in-8); *Poëmes de religion et de société* (Poems of religion and society; New-York, 1848, in-8); *Lettres à son fils sur la Bible et ses enseignements* (The Bible and his teachings; Auburn, 1850), auxquels il faut ajouter ses oraisons funèbres de Monroe et Madison, publiées sous le titre de *Vies d'hommes d'État célèbres* (Lives of celebrated statesmen, 1846).

Cf. *Cyclopædia of american literature.;* — W.-H. Seaward : *The life and public services of J.-B. Adams* (in-12).

ADANSON (Michel), naturaliste français, né le 7 avril 1727 à Aix en Provence, mort le 3 août 1806 à Paris. Esprit étendu, mais systématique et bizarre, il présenta à l'Académie des sciences le plan d'une méthode universelle de classification, qui devait embrasser les astres comme les végétaux et les animaux. Ses collègues reculèrent devant l'exécution de ce plan gigantesque, qui demandait plusieurs centaines de volumes pour un résultat fort contestable; il s'opiniâtra à faire son œuvre seul et y usa sa vie. Il ne montra pas moins de singularité dans son orthographe, dont voici un exemple : « Le premier qui, de mémoire d'*home*, ait parlé de *botanike* est *Orfée*, ensuite Salomon, *Esiode, Omère, Putagore, Ippokrate*. Aristote, le prince des *filosofes*, dans ses *ouvrajes*, cite en plusieurs endroits deux de ses livres sur les plantes; mais il ne nous en reste que *kelkes* morceaux... » On a d'Adanson, outre ses *Mémoires* à l'Académie : *Histoire naturelle du Sénégal* (Paris, 1757, in-4); *Familles des Plantes* (Paris, 1763, in-8, 1764, 2 vol. in-8).

Cf. Cuvier : *Éloge d'Adanson;* — F. Hoefer, dans la *Biographie générale*.

ADDISON (Joseph), célèbre littérateur anglais, né à Milston, dans le Wiltshire, le 1er mai 1672, mort à Holland-House le 17 juin 1719. Il était fils du révérend Lancelot Addison, écrivain de savoir et théologien estimé. Son éducation s'acheva à Oxford, au collége de la Madelène, où il passa dix ans (1689-1699), étudiant surtout les poëtes latins, qu'il imitait élégamment. Ses vers latins sur les marionnettes, *Machinæ gesticulantes*, sur le baromètre, sur la Bataille des grues et des pygmées, *Gerano-Pygmæomachia*, se lisent encore avec agrément. Plusieurs de ces écrits ont été insérés dans les *Musarum anglicarum analecta* (1697). On ne peut faire autant d'éloge de ses premiers vers anglais; mais ils eurent le mérite de contribuer à sa fortune. Son poëme au roi Guillaume attira l'attention des deux principaux ministres, Somers et Halifax, qui ne voulurent pas que l'Église absorbât un si beau talent et le réclamèrent pour la politique. Ils l'envoyèrent, avec une pension de 300 livres (7500 fr.), sur le continent, pour qu'il s'y perfectionnât dans le français et observât les affaires publiques (1699).

En France, Addison put voir Boileau, dont les livres et la conversation eurent une grande influence sur ses jugements littéraires. L'Italie lui fournit des réminiscences classiques et des idées politiques; il consigna les unes et les autres dans des lettres adressées à lord Halifax, « Letters from Italy, 1701 », qui, en ce moment, n'était plus ministre. Le parti whig, renversé du pouvoir par la Chambre, reçut un nouveau coup de la mort du roi Guillaume. La pension d'Addison fut supprimée; il revint en Angleterre en 1703, riche d'observations recueillies dans ses voyages, assez pauvre du reste. Les tories n'avaient pas assez d'hommes de talent pour être dispensés d'en chercher dans le parti contraire. Des avances furent faites à Addison. Le premier ministre, Godolphin, lui proposa de célébrer la victoire de Blenheim, remportée par Marlborough et Eugène, le 13 août 1704. Il accepta et composa sa *Campagne* (the Campaign, 1704), fort admirée alors et immédiatement payée d'une sinécure bien rétribuée; on apprécia le bon goût avec lequel il rejetait les ornements mythologiques et les fictions prétendues poétiques, le ton soutenu, l'élégance et parfois la force de la versification, quelques images bien appropriées et frappantes. La relation de son *Voyage en Italie* (Travels) parut un peu trop archéologique et d'une archéologie assez superficielle, mais agréablement instructif; il réussit néanmoins. Un autre ouvrage du même temps et offrant les mêmes qualités, le *Traité sur les Médailles* (Dialogus upon the usefulness of ancient medals, 1720), ne fut publié qu'après sa mort. Son gracieux opéra de *Rosamonde* (1706) eut peu de succès, mais la faute en fut attribuée à l'auteur de la musique.

Addison était déjà, à cette époque, un personnage officiel. Sous-secrétaire d'État, membre de la Chambre des communes, chef-secrétaire pour l'Irlande, il se trouva engagé de plus en plus dans le parti whig, et, ne pouvant le servir de sa parole (la hardiesse lui manquait pour le discours public), il fut amené à le servir de sa plume. Son ami Steele fonda, en 1709, un journal intitulé *the Tatler* (le Babillard), petite feuille à un penny, paraissant trois fois par semaine et contenant, outre les nouvelles et les annonces, un article principal sur un sujet de morale, de politique, de littérature. Addison écrivit pour ce journal quelques excellents articles ou essais, mais il n'atteignit la perfection du genre que dans le *Spectateur*, feuille quotidienne qui succéda au *Tatler* en janvier 1711. Il venait de se montrer publiciste des plus spirituels dans le *Whig examiner* (septembre et octobre 1710), mais la postérité ne lit guère ces ouvrages de circonstance. Un intérêt plus durable s'attache au *Spectateur*. Steele, par une fiction dans le goût du temps, supposa que la feuille était l'ouvrage d'un club, avec le spectateur pour secrétaire. Parmi les personnages ainsi inventés et esquissés par lui se trouvait un sir Roger de Coverley, type du bon vieux gentilhomme campagnard, qu'Addison adopta et qui devint sous sa plume un personnage ex-

quis, digne de Cervantes. C'est dans ses essais en prose, plutôt que dans ses vers, qu'Addison est poëte. Chez lui, la morale toujours pure, l'observation toujours fine, le jugement toujours droit, s'enveloppent parfois de fictions transparentes qui donnent plus de charme aux leçons du moraliste et du critique; la *Vision de Mirza* est le chef-d'œuvre de ces allégories morales. Dans un autre genre, comme modèle de pathétique, il faut citer la Mort de sir Roger de Coverley. Les articles sur Milton, sur la ballade de *Chevy-Chace*, qui aujourd'hui nous semblent timides, parurent alors d'un critique hardi. Ces petits chefs-d'œuvre coûtaient si peu à Addison, qu'il écrivit à lui seul plus de la moitié du *Spectateur*. Ce journal, après un succès éclatant, cessa de paraître à la fin de 1712, et Steele tenta une troisième feuille, le *Guardian*, qui, malgré la collaboration d'Addison, réussit moins bien.

Sa tragédie de *Caton*, conçue entièrement dans le système français, froide et déclamatoire, mais écrite avec noblesse, et contenant de beaux passages, entre autres le monologue de Caton avant de se donner la mort, fut représentée avec de grands applaudissements, en 1713. L'agréable comédie du *Tambour* (Drummer), jouée sans nom d'auteur, en 1715, passa inaperçue.

Après avoir partagé la disgrâce de ses amis en 1710, Addison revint au pouvoir avec eux, à la mort de la reine Anne, et défendit habilement leur politique dans le *Freeholder*, feuille qui, dans un genre différent, n'est guère inférieure au *Spectateur*. En 1717, sous le ministère de Sunderland, il devint secrétaire d'État. C'était la première fois qu'en Angleterre un homme de lettres atteignait une aussi haute position. Addison ne la garda pas longtemps. Sa santé l'obligea à s'en démettre en 1718. Il mourait l'année suivante. Sa réputation est restée surtout attachée à ses essais du *Tatler*, du *Spectateur;* cependant. parmi ses poésies, quelques hymnes d'une piété sincère, d'une diction pure et harmonieuse, méritent d'être lus. Une superbe édition de ses *Œuvres* fut publiée en 1721, 4 vol. in-4.

Cf. Lucy Aikin : *The life of Joseph Addison;* — Johnson : *Lives of the poets;* — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, t. Ier; — Taine : *Histoire de la littérature anglaise* (1864, 4 vol. in-8); — Macaulay : *Critical and historical Essays*.

ADÉLAÏDE DU GUESCLIN, tragédie de Voltaire (voy. ce nom).

ADÉLARD, bénédictin anglais des XIe et XIIe siècles. Il traduisit de l'arabe les *Eléments d'Euclide*, dont le texte grec était inconnu. On cite en outre: *Perdifficiles quæstiones naturales* (1472, in-4).

ADELCHI, tragédie de Manzoni (voy. ce nom).

ADÈLE DE SÉNANGES, roman de Mme de Souza (voy. ce nom).

ADÈLE ET THÉODORE, *ou Lettres sur l'éducation*, ouvrage de Mme de Genlis (voy. ce nom).

ADELPHES (LES), comédie de Térence (voy. ce nom). — Elle a été imitée sous le même titre par Baron.

ADELUNG (Jean-Christophe), savant grammairien allemand, né à Spantekowe, près d'Anklam (Poméranie), le 30 août 1732, mort à Dresde le 10 septembre 1806. Il acheva ses études à Halle, fut professeur deux ans au gymnase évangélique d'Erfurt, passa à Leipzig à la suite de démêlés ecclésiastiques et y vécut de travaux typographiques et littéraires. Il fut enfin appelé à Dresde comme bibliothécaire en chef et conseiller de la cour électorale. Travailleur infatigable et étudiant plus de quatorze heures par jour, il a laissé environ soixante-dix volumes. Son ouvrage capital est son *Essai d'un dictionnaire complet grammatical et critique du haut allemand* (Versuch eines vollstaendigen grammatisch-critischen Wœrterbuchs der hochdeutschen Mundart; Leipzig, 1774-1786, t. I-V; 2e édit., 1793-1801), dont il a publié lui-même un *Extrait* (Auszug; ibid., 1793-1802, 4 vol.) : c'est sur l'allemand un travail analogue à celui de Johnson pour l'anglais. On reproche à l'auteur une crainte exagérée du néologisme qui lui a fait méconnaître la souplesse naturelle et la facilité de création propres à l'idiome allemand.

Les autres ouvrages d'Adelung sont : *Grammaire détaillée de la langue allemande* (Umstaendliches Lehrgebaeude der deutschen Sprache; Berlin, 1781-1782, 2 vol.); *De l'orthographe* (Anweisung zur Orthographie; Leipzig, 1788, souvent réimprimé); *Du style allemand* (Ueber den deutschen Stil; ibid., 1785-1786, 3 vol.; 4e édit., 1800, 2 vol.); *Histoire ancienne des Allemands, de leur langue et de leur littérature* (Æltere Geschichte der Deutschen, etc.; ibid., 1806); *Magasin de la langue allemande* (Magazin für die deutsche Sprache; ibid., 1782-1784, 2 vol.); *Mithridate ou la langue universelle*, avec le *Pater* en cinq cents langues (Berlin, 1806, t. I), ouvrage complété par Severin Vater (1809-1817, t. II-IV). Les grammairiens latins lui doivent en outre le *Glossarium manuale ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis* (Halle, 1772-1784).

Cf. Ersch et Grüber : *Allgemeine encyclopædie*, t. V.

ADELUNG (Frédéric D'), érudit allemand, neveu du précédent, né à Stettin le 26 février 1768, mort à Saint-Pétersbourg le 30 janvier 1843. Il étudia la philosophie et le droit à Leipzig, accompagna une famille de Courlande en Italie et explora avec beaucoup de soin les manuscrits de la Bibliothèque du Vatican. Il remplit diverses fonctions en Allemagne, puis à Saint-Pétersbourg, où, après avoir été directeur du théâtre allemand, il fut nommé, en 1803, précepteur des deux jeunes frères de l'empereur Alexandre. Il devint, en 1824, directeur de l'Institut oriental au ministère de l'extérieur, et en 1825 président de l'Académie des sciences. Comme orientaliste, il a donné, entre autres mémoires, un *Essai sur la littérature de la langue sanscrite* (Saint-Pétersbourg, 1830), reproduit plus tard sous le titre de *Bibliotheca sanscrita*. On cite en outre de lui quelques savantes monographies de voyages, les biographies du baron de Herberstein (1817), du baron de Meyerberg (1827, avec atlas), etc.

Cf. Nic. Gretsch : *Handbuch der rüssichen literatur* (Saint-Pétersbourg, 1819-22, 4 vol.).

ADEMAR ou AYMAR, chroniqueur français, né en 988, mort en 1030. Il était moine au couvent de Saint-Martial à Limoges. Outre divers petits écrits, il a laissé une *Chronique de France* qui va du commencement de la monarchie à 1029, et qui, malgré des inexactitudes, offre de l'intérêt. Le P. Labbé l'a insérée dans la *Nova bibliotheca manuscriptorum* (1657, 2 vol. in-folio).

Cf. Dupin : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*.

ADÈNES LE ROI ou **ADAM DE BRABANT**, le plus célèbre des poëtes épiques français du XIIIe siècle, né vers 1240 en Brabant, mort vers 1300. Élevé et nourri par le bon duc Henri III, comme il le dit lui-même en son *Cléomadès*, après la mort de son protecteur (1261), il s'attacha à ses fils Jean, duc de Brabant, et Godefroi, seigneur d'Aerschot. Dix ans plus tard, il suivit en Italie Guy de Dampierre, comte de Flandre, auprès duquel il resta jusqu'en 1296. C'est à la cour de ce prince qu'il reçut le titre de « Roi des ménestrels ». Adenès fit de nombreux voyages à Paris, attiré à la cour de France par Marie de Brabant, épouse de Philippe III.

Les œuvres d'Adenès, dont le talent a de la délicatesse et de la distinction, sont : *les Enfances Ogier, Berte aux grans piés, Beuve de Comarchis* et *Cléomadès*.

Les Enfances Ogier forment, comme chanson de geste, la troisième branche de la geste de Doon (voy. ce mot). La fable d'Ogier était un des sujets communs de la grande poésie. Dans tous les anciens poëmes carlovingiens, Ogier est désigné comme un otage. Son origine est douteuse. Suivant Adenès, il serait fils de Gaufroi de Danemark, livré à Charlemagne comme garant des tributs auxquels le duc son père avait été soumis. Le poëme, qui va jusqu'aux amours d'Ogier et de la belle Mahaut de Saint-Omer, a huit mille vers.

Berte aux grans piés est la première branche de la geste de Pepin (voy. ce nom). Elle a trois mille cinq cents vers de douze syllabes; les couplets sont monorimes. La Berte dont il s'agit ici était fille de Caribert, comte de Laon, et femme de Pepin le Bref; elle mourut en 783. Mais le roman d'Adenès ne tient nul compte des faits historiques : il lui donne pour père Flores, roi de Hongrie. Quand Pepin la demande en mariage, elle est envoyée en France sous la garde de son cousin Tybers. Celui-ci abandonne Berte dans la forêt du Mans et substitue sa propre fille à la fiancée de Pepin. C'est par hasard, pendant une chasse, que Pepin retrouve la jeune reine qu'il avait fait inutilement chercher dans le pays du Mans. Les malheurs de Berte, sa résignation et sa vertu forment le fond de ce roman naïf. On a pensé qu'Adenès avait voulu faire une allusion aux persécutions subies par la reine Marie de Brabant, longtemps séparée de Philippe le Hardi par les intrigues de Labrosse. M. P. Paris a publié le roman de *Berte*, en 1832.

Beuve de Comarchis, sixième branche de la geste de *Guillaume au court nez* (voy. ce mot), offre le sujet du *Siége de Barbastre*, renouvelé par Adenès. Beuve est fait prisonnier par les Sarrasins devant Narbonne et conduit à Barbastre, cité d'Aragon. Il parvient à se rendre maître de la ville, où il avait été enfermé, et force l'émir à dégager Narbonne pour reprendre Barbastre. Le poëme est inachevé.

Cléomadès est le dernier et le meilleur poëme d'Adenès. Le sujet semble emprunté à des traditions espagnoles et mauresques. Cléomadès, fils d'un roi d'Espagne, avait reçu en don d'un roi d'Afrique, Cropart, habile nécromancien, un cheval de bois d'ébène qui avait la vertu de transporter son cavalier au milieu des airs: plusieurs chevilles servaient à le diriger, à l'arrêter quand on voulait. Cléomadès veut vérifier la chose, et pour première étape il est transporté en Toscane, auprès de la belle Clarmondine, dont il devient amoureux. Après des aventures innombrables, Cléomadès parvient à regagner l'Espagne et à punir Cropart, qui lui a ravi plusieurs fois le *cheval de fust*. On peut considérer ce coursier d'une nouvelle espèce comme le type du fameux hippogryphe de l'*Orlando furioso*. *Cléomadès* a dix-neuf mille vers de huit syllabes. — On a publié de nombreuses et imparfaites imitations de ce poëme : *le Cheval de fust, Celinde et Meliarchus, Valentin et Orson*, etc. Il en a été fait aussi des traductions : en prose française au XV^e siècle, en prose espagnole au XVI^e siècle, et un abrégé en vers français, par le chevalier de Chastelain (Londres, 1859). *Li roumans de Cléomadès* a été publié intégralement, d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, par André van Hasselt (Bruxelles, 1865, 2 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XX; — Arthur Dinaux : *les Trouvères cambrésiens* (Paris, 1863, in-8).

ADHERBAL, tragédie de Lagrange-Chancel (voy. ce nom).

ADIKAVYA, ou poésie primitive, l'un des noms sous lesquels on désigne, dans les littératures de l'Inde brahmanique, le *Râmayâna* (voy. ce mot).

ADIMARI (Lodovico), poëte italien, né à Naples en 1644, mort en 1708. D'une illustre famille florentine guelfe, il a écrit des *Poésies sacrées*, des *Odes*, des *Sonnets*, un certain nombre de pièces de théâtre, et surtout ses cinq longues *Satires* où il imite, en l'outrant encore, l'hyperbole de Juvénal. Celle des *Femmes*, qui ne compte pas moins de quinze cents vers, est un curieux recueil de déclamations et d'invectives.

ADIMARI (Alessandro), autre poëte florentin de la même famille, né en 1579, mort en 1649, est auteur de plusieurs recueils de *Sonnets*, et surtout d'une traduction de Pindare dont les Italiens ont beaucoup goûté l'élégante infidélité. — On cite encore un ADIMARI (Rafaele), né à Rimini au XVI^e siècle, auteur d'une histoire de sa patrie : *Storia Riminense* (Brescia, 1616, 2 vol. in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Guinguené : *Histoire littéraire de l'Italie*.

ADJONCTION. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ADOLPHE, roman de Benj. Constant (voy. ce nom).

ADON (saint), chroniqueur français, né en 799, mort en 875. Il fut nommé, en 860, archevêque de Vienne, en Dauphiné. On a de lui, outre un *Martyrologe*, une *Chronique universelle* en latin, qui commence à la création du monde et qui témoigne d'une certaine étendue de connaissances. Elle est précieuse pour les premiers siècles de notre histoire et a été imprimée plusieurs fois (Paris, 1512, 1522, in-folio; 1561, in-8; Rome, 1745, in-folio).

Cf. *Gallia christiana*; — Mermet aîné : *Histoire de la ville de Vienne* (1828, in-8).

ADONIQUE (VERS). — Voyez DACTYLIQUES (Vers).

ADONIS, poëme de G. Marini (voy. ce nom). — On a une tragédie française d'*Adonis* de G. Le Breton (1579).

ADRASTE, Ἄδραστος, philosophe grec, né à Aphrodisias en Carie, vécut dans le II^e siècle avant J.-C. Il est rangé parmi les péripatéticiens purs et écrivit un commentaire sur Aristote et un autre sur la *Timée* de Platon. Théon de Smyrne nous a conservé un extrait d'un ouvrage qu'il avait fait sur l'astronomie. On lui a attribué des *Harmoniques*, dont le manuscrit est à la Bibliothèque du Vatican et qui a pour auteur Manuel Bryenne.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

ADRIANI (Giambattista), historien italien, né à Florence en 1513, mort en 1578. Fils d'un chancelier de la République qui s'était fait connaître, dans les lettres, par une traduction avec commentaires du *De materia medica* de Dioscoride, il professa l'éloquence pendant trente ans, et prononça les oraisons funèbres de Charles-Quint, du grand-duc Cosme de Médicis, etc. On ne cite plus guère, parmi ses nombreux ouvrages, qu'une *Histoire du temps* qui continue celle de Guichardin, de 1536 à 1574, sans autre mérite qu'une sèche exactitude. — Son fils, Marcello ADRIANI, né en 1533, mort en 1604, et qui laissa aussi de brillants souvenirs comme professeur de belles-lettres à Florence, a donné une traduction italienne des *Œuvres morales* de Plutarque.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

ADRY (Jean-Félicissime), bibliographe français, né en 1749 à Vincelotte (Bourgogne), mort le 20 mars 1818 à Paris. Il entra chez les Oratoriens et professa la rhétorique à Troyes, où Grosley le dirigea dans ses études bibliographiques, puis il devint bibliothécaire de l'Oratoire à Paris. On a de lui, entre autres ouvrages estimés : *Notice sur la famille des Elzeviers*, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin (1806); *Dictionnaire des jeux de l'enfance et de la jeunesse chez tous les peuples* (Paris, 1807, in-12); *Examen des nouvelles fables de Phèdre* (Paris, 1812, in-12); des éditions, avec de bonnes notes, des *Nouvelles* de Boccace, des *Fables* de La Fontaine, de la *Princesse de Clèves*, de

Télémaque, etc Il a laissé de nombreux manuscrits : *Histoire littéraire de Port-Royal*, *Vie de Malebranche*, *Histoire de la famille des Elzeviers*, *Histoire raisonnée des Ana*, etc.

Cf. Millin : *Annales encyclopédiques*, 1818 ; — Quérard : *la France littéraire*.

ADVENIER-FONTENILLE (Hippolyte-Antoine), vaudevilliste, né le 15 février 1773 à Paris, mort le 18 avril 1827. Capitaine du génie en 1794, puis aide de camp du général Marescot, il devint en 1812 référendaire à la Cour des comptes. Il a fait en collaboration, sous le nom de Fontenille, quelques vaudevilles : avec Desfougerais, *l'Aînée et la Cadette* (1796) et *l'Aveu supposé* (1797) ; avec Boutard, *Panard, clerc de procureur* (1802) et *Gresset* (1804) ; avec Pain, *le Trois mai* (1816), à-propos pour l'entrée de Louis XVIII à Paris. Citons encore *le Jeune oncle*, opéra-comique, musique de Blangini, et des poésies fugitives.

AÈDES (du grec ἀείδειν, chanter), poëtes primitifs de la Grèce, qui chantaient, dans les fêtes solennelles, les poëmes dont ils étaient les auteurs. Pendant longtemps les aèdes furent des prêtres, et la première forme de la poésie grecque fut l'hymne, le chant religieux. Plus tard, vers l'époque de la guerre de Troie, les prêtres ne restent pas seuls poëtes : on chante encore les dieux, mais on célèbre surtout la gloire des héros ; on charme, par de merveilleux récits, les convives des rois ; on prélude aux créations de l'épopée. Les premiers aèdes, sortis du sanctuaire, paraissent aux yeux des peuples comme des prophètes, et même comme issus du sang des dieux. Ils donnent des lois et dirigent les États ; ils sont au-dessus des autres hommes, non-seulement par le talent, mais aussi par la puissance religieuse ; ils conduisent la race hellénique, par leurs poésies et leurs actes, dans une voie civilisatrice. Les principaux d'entre eux sortaient de la Piérie. C'est là, c'est sur le mont Piérus que l'on plaçait le premier séjour des Muses. Une tribu de Piériens ayant envahi la Phocide et la Béotie, les Muses ou Piérides vinrent se fixer avec eux sur l'Hélicon et le Parnasse. Les habitants de la Piérie se composaient de Thraces et de Pélasges. Voilà pourquoi l'on a fait naître en Thrace la plupart des anciens aèdes. Le plus fameux, Orphée, le compagnon des conquérants de la Toison d'or, le vainqueur des puissances infernales, était, selon la légende, originaire de Thrace. Son disciple Musée, l'initiateur au culte secret de Cérès, avait la même patrie. La famille sacerdotale des Eumolpides, qui exerça les fonctions du culte à Éleusis en Attique, comptait parmi ses ancêtres un aède thrace du nom d'Eumolpus « bon chanteur ».

Parmi les autres aèdes religieux ou mythiques, on distingue Amphion, dont la voix soulevait les pierres destinées aux murs de Thèbes ; Linus, le fils d'Apollon et le vainqueur d'Hercule sur la cithare ; Pamphus, dont les hymnes avaient un caractère de tristesse et de mélancolie ; Philammon, l'inventeur des chœurs de vierges qui chantaient la naissance des enfants de Latone et les louanges de leur mère ; le crétois Chrysotemis, qui le premier chanta l'hymne à Apollon Pythien ; Olen qui, venu, selon la légende, de Lycie à Délos, composa la plupart des hymnes célèbres transmis dans cette île de génération en génération.

Les seconds aèdes, ceux qui, au temps de la guerre de Troie, chantèrent les héros ainsi que les dieux, ne furent pas comme les précédents des êtres divins, enfantant des prodiges ; mais, favoris d'Apollon et des Muses, ils restèrent environnés du respect universel. C'est à un aède qu'Agamemnon, partant pour Troie, confie la garde de Clytemnestre. Ulysse, à son retour, massacre tous les poursuivants de Pénélope et les domestiques infidèles ; il épargne la vie de l'aède qui chantait dans les festins. Cet aède, Phémius, n'a rien du prêtre d'autrefois que la cithare et la voix harmonieuse. « Il chantait, dit Homère, le funeste retour des Achéens, quand ils revinrent de Troie, en butte au courroux de Pallas-Athéné. » Homère parle encore de Thamyris, aède né en Thrace, qui se faisait entendre chez le roi d'Æchalie, et qui perdit la vue par le courroux des Muses, auxquelles il se vantait d'être supérieur. Il représente Demodocus, l'aède des Phéaciens, racontant la querelle d'Ulysse et d'Achille, le stratagème du cheval de bois, la prise d'Ilion, les amours de Vénus et de Mars et la ruse dont se servit Vulcain pour les surprendre. Il y a loin de là aux hymnes religieux d'Orphée, de Musée et d'Olen. On ne voit plus chez ces nouveaux aèdes des hommes exerçant un sacerdoce. Ils nous apparaissent un peu semblables à nos trouvères et à nos troubadours, menant une vie errante et paraissant aux fêtes, aux banquets, pour les embellir par leurs chants. Ils composent et disent des portions de poëmes épiques avant la naissance des épopées homériques, et sont les précurseurs des rhapsodes, qu'ils surpassent en ce qu'ils sont eux-mêmes les poëtes des œuvres qu'ils chantent (voy. RHAPSODES). Souvent les aèdes ne faisaient qu'improviser, notamment dans les luttes qu'ils soutenaient contre des rivaux, comme les minnesingers dans leurs tournois. D'ordinaire, leurs chants étaient de véritables compositions travaillées à l'avance, qui, répétées devant les mêmes auditeurs ou devant des auditeurs divers, restaient ainsi dans la mémoire et se transmettaient à la postérité.

Le chant des aèdes n'était qu'une récitation rhythmée, une sorte de déclamation musicale. Elle était accompagnée par le son d'un instrument à cordes nommé cithare ou phorminx. Homère confond l'un et l'autre nom ; il dit souvent : « cithariser avec la phorminx ; » mais il dit aussi : « phormiser avec la cithare. » Il ne parle point de la lyre ; elle fut sans doute inventée après lui. L'instrument des aèdes avait au plus quatre cordes.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I ; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. I ; — Otfried Müller : *Histoire de la littérature grecque* ; — Grote : *History of Greece*, t. I ; — Meisling : *De aoidois atque rhapsodis* (Helsinger, 1809).

ÆNÉSIDÈME, Αἰνησίδημος, philosophe grec, né à Gnosse en Crète, vécut au Ier siècle avant J.-C. C'est à Alexandrie qu'il enseigna et publia ses écrits. Il donna, le premier, une organisation régulière à la philosophie du doute qu'avait conçue Pyrrhon. Suivant Émile Saisset, « il a devancé Kant et David Hume, et laissé peu à faire à ses successeurs. » Nous ne possédons de lui que l'extrait donné par Photius d'un ouvrage en huit livres, intitulé : Πυῤῥωνίων λόγοι.

Cf. Stæudlin : *Histoire et esprit du scepticisme* (Leipzig, 1794, 2 vol. in-8) ; — Émile Saisset : *Œnésidème*, thèse (Paris, 1840, gr. in-8).

AÉTIUS, tragédie de Campistron (voy ce nom).

AFER (Domitius), orateur latin, du Ier siècle après J.-C. Il naquit à Nîmes. Quintilien, qui l'avait entendu dans sa jeunesse, le met au premier rang des orateurs de son temps et le préfère à Julius Africanus ; mais Tacite le flétrit pour avoir été le flatteur de Tibère et de Caligula, et avoir employé son talent à formuler des accusations contre les personnages en butte à la haine du pouvoir. Il avait écrit deux ouvrages qui sont perdus : *De testimoniis* et *Dicta*.

Cf. Pline : *Lettres* II et VIII ; — Tacite : *Annales*, IV et XIV ; — Quintilien : *Institution oratoire*, V, VI, X.

AFFAIRES DE ROME (LES), ouvrage de Lamennais (voy. ce nom).

AFFECTATION, AFFÉTERIE, défaut de style. C'est, chez un écrivain, la prétention à des qualités qu'il n'a pas, ou la marque de l'effort qu'il fait pour y

atteindre. L'affectation de la grâce prend le nom d'afféterie. Dans tous les cas, elle est le contraire du naturel.

AFFICHARD (Thomas L'), auteur dramatique et romancier français, né le 22 juillet 1698 à Pont-Floch (Bretagne), mort le 20 août 1753 à Paris. Collaborateur de Panard, de Romagnesi et de Valois Dorville pour le Théâtre-Français, le Théâtre-Italien et l'Opéra-Comique, il travailla seul pour les Marionnettes. Plusieurs de ses pièces n'ont pas été imprimées; celles qui se trouvent réunies sous le titre de : *Théâtre de l'Affichard* (1746, 1768, in-12), *le Fleuve Scamandre, la Béquille, la Nymphe des Tuileries, le Retour imprévu*, etc., justifient, par leur faiblesse et leurs négligences, cette épigramme du temps :

> Quand l'afficheur afficha l'Affichard,
> L'afficheur afficha le poëte sans art.

Ses romans, *le Songe de Clydamis* (1732, in-12), *le Voyage interrompu* (1737, in-12), *les Caprices romanesques* (1745, in-12), n'ont pas mieux soutenu sa réputation.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

AFFICHES. Tous les peuples ont pratiqué, dans une certaine mesure, l'usage de s'adresser au public au moyen d'affiches, c'est-à-dire d'écrits en forme de tableaux, fixés aux murailles ou placés en évidence de toute autre manière. Chez les Grecs, nous voyons les lois de Solon exposées à Athènes sur un certain nombre de rouleaux. Les Romains gravaient leurs lois sur des tables ou sur des colonnes d'airain et les laissaient sous les yeux du public avant de les enfermer dans l'*ærarium*. Mais la véritable affiche se trouve chez eux sous le nom d'*album*. Ils appelaient ainsi une muraille blanchie sur laquelle les magistrats faisaient écrire leurs édits en grosses lettres. C'était alors l'*Album prætoris*. Le même système servait pour diverses annonces, pour celles de biens à vendre, de jeux et de spectacles. C'était le mode habituel de publicité : une couche de blanc permettait de remplacer une vieille annonce par une nouvelle. On a retrouvé des albums aux portes et dans les rues de Pompéi : l'un d'eux se compose de trente-quatre tables en stuc blanc séparées par des pilastres. Ce genre d'affiches comportait une exposition détaillée des choses offertes au public, voire même des accessoires pittoresques. S'il s'agissait de spectacle, on peignait plus ou moins grossièrement sur l'album les traits des acteurs principaux ou des vues des plus importantes scènes.

L'affiche ne paraît pas avoir été importée par les Romains dans la Gaule. L'éparpillement de la population fit établir un autre usage, celui du cri à son de trompe, qui est le principal, sinon l'unique moyen de publicité au moyen âge. Le seigneur suzerain a son héraut d'armes pour promulguer ses ordonnances; dans les villes, il y a des crieurs jurés qui jouissent d'un monopole. Pendant tout le XV[e] siècle, les affiches servaient aux partis et aux factions pour faire appel aux passions populaires. A plusieurs reprises, le prévôt de Paris fait le procès « à ceux qui avaient affiché des placards excitant le peuple à la sédition et à se soulever contre l'autorité du roi. » Des ordonnances sont rendues même pour enjoindre de dénoncer ceux qui auraient affiché des libelles diffamatoires contre le roi et les gens de sa maison, « à peine contre ceux qui seraient trouvez en avoir eu connaissance d'estre traitez comme complices. » En 1539, François I[er] décide que « ses ordonnances écrites en grosses lettres sur parchemin seront attachées à un tableau dans les seize quartiers de Paris et dans les faubourgs aux lieux les plus éminents, afin que chacun les connust et entendist ». Les protestants firent un usage très-audacieux des affiches et placards manuscrits pour répandre leurs doctrines ou attaquer leurs ennemis. Ce fut, dit-on, un quatrain contre la messe, affiché jusque dans l'alcôve de François I[er], qui lui fit décréter ces mesures si rigoureuses contre la presse Les guerres religieuses de la seconde moitié de ce siècle se compliquèrent d'une guerre d'affiches. La Fronde ne manqua pas de recourir à un échange d'hostilités et de représailles sur les murs de Paris. La chose alla si loin, qu'un arrêt du Parlement du 5 février 1652 porta contre les auteurs et afficheurs de placards séditieux les peines corporelles les plus sévères. L'affiche, qui tenait alors lieu d'une sorte de presse révolutionnaire, perdit de son importance militante lorsque la presse véritable fut créée. Les affiches ont subsisté depuis le dernier siècle à côté des journaux, sans confondre leur mission. L'affiche conquit une influence commerciale et exerça encore un rôle politique; elle est restée le moyen consacré à l'exposition des programmes et professions de foi des hommes publics, mais elle se refuse désormais à la polémique et à la satire, qui ont les feuilles périodiques pour s'épancher

La filiation entre l'affiche et le journal est marquée par le nom même d'affiches donné à un certain nombre de journaux du siècle précédent ou de celui-ci. Une foule de villes, Paris, Lyon, Grenoble, Dijon, Reims, Angers, etc., eurent des affiches portant leur nom ou celui de la province. Ce titre servit longtemps indistinctement à des feuilles littéraires ou politiques; plus tard, il fut plus spécialement réservé aux organes de publicité industrielle et commerciale. Nous avons cependant vu reparaître le nom, en 1848, avec les *Affiches républicaines*, « recueil périodique des placards politiques. » La chose était assez intéressante pour revivre sous diverses formes, et l'on eut successivement, dans cette même année : *les Murs de Paris*, « journal de la rue, » *Curiosités révolutionnaires*, « les affiches rouges, » les *Murailles révolutionnaires* et autres collections plus ou moins complètes des affiches politiques, professions de foi, bulletins, proclamations, etc., sans compter la *Revue des murailles*, « musée comique, journal des grandes et petites affiches pour rire. » La plus importante de ces collections, *les Murailles révolutionnaires* (1818, 2 vol. in-4, avec portraits et *fac-simile*), a été plusieurs fois réimprimée. On a formé aussi un recueil très-intéressant des *Murailles révolutionnaires depuis le 4 septembre* 1870 (1873, in-4).

Comme moyen de publicité commerciale, l'affiche a pris de nos jours un développement aussi curieux qu'important. Pour provoquer l'attention et *tirer l'œil*, comme on dit, elle a eu recours à toutes sortes de ressources : dimensions exagérées, disposition pittoresque ou bizarre, gravures, enluminures, rédaction singulière, le plus souvent ampoulée, parfois mystérieuse et énigmatique. L'affiche quittant la muraille, après l'avoir envahie du rez-de-chaussée à la mansarde, s'est faite mobile, portative, ambulante. On a eu des voitures-affiches, des hommes-affiches. Si nous considérons, parmi les affiches commerciales, celles de la librairie, nous les voyons le plus souvent se défendre du dévergondage de charlatanisme où s'entraîne trop facilement la publicité. Il n'y a guère que le roman-feuilleton qui s'annonce sur les murs à grands renforts de bizarreries voyantes; l'affiche du livre se distingue, en général, par une simplicité savante, une disposition typographique harmonieuse.

Il est à remarquer que les libraires ont eu autrefois le monopole de l'affichage. Un édit du roi de 1686, réglementant la matière, défend « à toute autre personne qu'aux libraires de faire afficher les ouvrages nouveaux, soit qu'ils s'en disent les auteurs ou autrement ». On a remarqué comme un fait curieux qu'en vertu d'un arrêt du conseil

(13 septembre 1722), fixant les devoirs des colporteurs et afficheurs, la compagnie de ces derniers ne devait pas dépasser le nombre de quarante, c'est-à-dire le nombre des membres de l'Académie française.

Cf. Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste*, t. I et II; — Leroux de Lincy : *Dictionnaire de la conversation;* — Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique française* (1866, gr. in-8).

AFFINITÉ DES LANGUES, s'entend des rapports entre des langues de même origine ou mélangées par une fusion prolongée entre deux peuples. Les affinités se rencontrent, partiellement ou réunies, dans les alphabets, dans les mots, dans les formes grammaticales, la construction et la syntaxe. Les signes auxquels on reconnaît des liens de parenté entre deux ou plusieurs idiomes, servent de fil conducteur pour les études ethnographiques, et la philologie comparée a déjà jeté beaucoup de lumière sur les commencements obscurs de toutes les races. Les affinités qui existent entre le latin, le grec, le lithuanien, l'allemand, le sanscrit, etc., ont été l'objet des travaux les plus féconds en résultats entrepris par le père Cœurdoux et couronnés par l'œuvre de génie de François Bopp. D'autres affinités, par exemple celles que présentent toutes les langues néo-latines avec le latin, celles des langues sémitiques ou slaves entre elles, de l'espagnol et du portugais avec l'arabe, sont depuis longtemps bien connues et ont fourni plus d'un enseignement à l'histoire politique ou littéraire. *V.* INDO-EUROPÉENNES (langues).

Cf. Schleicher : *les Langues de l'Europe moderne*, trad. par M. Ewerbech (1852, in-8) ; — Ad. Pictet : *De l'affinité des langues celtiques avec le sanskrit* (1837, in-8).

AFFINITÉS ÉLECTIVES (LES), ouvrage de Gœthe (voy. ce nom).

AFFIXES, PRÉFIXES, SUFFIXES — Voyez LANGUE.

AFFO (Ireneo), historien italien, né en 1742 à Bussetto dans le Parmesan, mort à Parme en 1797. De l'ordre des Récollets, il fut professeur de philosophie à Guastalla, censeur du Saint-Office, bibliothécaire du duc de Parme et professeur d'histoire à l'Université de cette dernière ville. Il y publia une *Istoria di Guastalla*, jusqu'en 1776 (4 vol. in-4), pleine d'érudition et de critique. Il a aussi commencé une *Istoria di Parma* (Parme, 4 vol. in-4), continuée par Angelo Pezzana.

Cf. Pezzana : *Memorie de gli Scrittori parmigliani*, t. VI.

AFFRE (Denis-Auguste), théologien et érudit français, né le 27 septembre 1793 à Saint-Rome-de-Tarn, mort le 27 juin 1848 à Paris, sur les barricades. Élève de Saint-Sulpice, grand-vicaire à Luçon (1821), à Amiens (1823), puis vicaire-général honoraire dans le diocèse de Paris (1824), dont il fut nommé archevêque en 1840, il s'occupa surtout de relever les études religieuses, et fonda l'École des Carmes.

Outre ses Mandements, Lettres pastorales et écrits concernant les affaires ecclésiastiques, on a de lui : *Traité des écoles primaires* (Paris, 1826) ; *Essai critique et historique sur l'origine, le progrès et la décadence de la suprématie temporelle des papes* (Amiens, 1829) ; *Nouvel essai sur les hiéroglyphes égyptiens* (Paris, 1834, in-8), brochure où sont résumées, d'après Klaproth, les raisons qui démontrent l'insuffisance du système de Champollion.

Cf. H. de Riancey : *Monseigneur Affre* (1848) ; — Cruice : *Vie de D.-A. Affre* (1849).

AFGHANE (LANGUE). La langue parlée par les Afghans est le pouchtou, qui appartient à la branche persane ou iranienne des langues indo-européennes. Elle comprend plusieurs dialectes : le *dourani*, le *berdourani* et le *patani*. W. Jones, Garcin de Tassy et d'autres philologues ont prétendu que cette angue offrait des points de rapprochement avec les langues sémitiques. Cette assertion est contestée par Elphinstone et Klaproth.

Cf. Dorn : *A chrestomathy of the pushtû or afghan language* (Saint-Petersbourg, 1847, in-4) ; — Raverty : *A grammar of the pushto* (Calcutta, 1856-58, 2 vol. in-8, et Londres, 1860, in-4) ; — *Dictionary of the pushto language* (Calcutta, 1857, in-4; Londres, 1860, in-4).

AFGHANE (LITTÉRATURE). Les Afghans ont une littérature, mais elle est vassale de celle de la Perse. Ils ont quelques ouvrages sur l'histoire de leur pays, écrits en langue persane. Leur poésie offre plus d'originalité. La langue pouchtou a même été employée par quelques poëtes pour des œuvres assez étendues. Aucune ne remonte au delà de trois siècles. Le capitaine Raverty a pu offrir un choix considérable de fragments des écrivains afghans, en prose et en vers, dans son *Gulshan-i-Roh* (le Jardin de Roh, c'est-à-dire de l'Afghanistan). On nomme parmi les poëtes les plus distingués le shah Ahmed, Rehmân et le khan des Kattaks, Khoushâl, auteur d'odes et de poëmes en pouchtou et en persan.

Cf. *The Gulshan-i-Roh*, being selection, prose and poetical, in the pushto language, by capt. Raverty (Lond., 1861, in-4), et *Selections from the poetry of the Afghans*, etc. (Londres, 1862, petit in-4).

AFRANIUS (Lucius), poëte comique latin, qui vivait au commencement du Ier siècle avant J.-C. Il écrivit un grand nombre de comédies, où il peignit les mœurs romaines (*comœdiæ togatæ*), et introduisait des personnages et des scènes de la classe inférieure (*comœdiæ tabernariæ*). Les anciens en parlent avec de grands éloges et le comparent à Ménandre. On joua ses pièces jusque sous l'Empire. Cicéron estime le style d'Afranius. Il en reste des fragments que Bothe a insérés dans les *Poetæ latini scenici*.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

AFRICA, célèbre poëme latin de Pétrarque (voy. ce nom).

AFRICAIN (Jules), *Sextus Julius Africanus* (Ἀφρικανός), écrivain grec, né, selon quelques-uns, en Afrique, selon d'autres à Emmaüs en Palestine, dans la seconde moitié du IIe siècle après J.-C., mort vers 232. Il professa le christianisme, et fut un des plus savants parmi les premiers auteurs chrétiens. Son principal ouvrage était une *Chronographie*, divisée en cinq livres (Πενταβίβλιον χρονολογικόν). Elle commençait à la création du monde, placée, suivant lui, en 5499 avant J.-C., et se continuait jusqu'à l'année 221 de l'ère chrétienne. Nous en possédons des fragments considérables, que nous ont conservés Eusèbe, Le Syncelle, Cédrénus, etc., et que Galland a réunis dans sa *Bibliothèque des Pères*. Une *Lettre* d'Africain à Origène, sur le livre de Susanne, a été publiée, avec la réponse d'Origène, par Wettstein (Bâle, 1674, in-4).

Africain écrivit en outre un ouvrage intitulé : Κεστοί (*Cestes*), du ceste de Vénus, qui lui a été à tort contesté. C'était un recueil embrassant une grande variété de sujets : médecine, agriculture, histoire naturelle, art militaire, etc. Il en existe des manuscrits incomplets. Thévenot en a publié des fragments dans les *Mathematici veteres* (Paris, 1694, in-folio), et Guischardt a traduit en français la partie relative à l'art militaire, dans les *Mémoires sur plusieurs points d'antiquité militaire*, t. III (Berlin, 1774, 4 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV ; — Ellies Dupin : *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*.

AFRICAINES (LANGUES). Malgré les résultats importants acquis à la science et à la linguistique par les voyages entrepris dans l'Afrique centrale depuis le commencement de ce siècle, il est encore très-difficile de présenter un classement satisfaisant des langues parlées dans le continent africain. On n'est pas mieux renseigné à l'égard des anciens idiomes

usités en Afrique, à part les notions que l'on possède sur l'égyptien, le carthaginois et un petit nombre de langues mortes, le copte, le ganche, etc. Dans l'état actuel, deux divisions se présentent naturellement : sous la première se rangent les langues imposées par la colonisation et le culte ; telles sont l'arabe, le français, le portugais, l'espagnol, le hollandais, l'anglais, le danois; la deuxième comprend les langues indigènes. Celles-ci sont nombreuses, peu connues et d'un groupement incertain. On ne peut guère les soumettre qu'à une répartition géographique.

C'est ainsi qu'on distingue d'abord les langues de la région du Nil, c'est-à-dire de l'Égypte, de la Nubie, de l'Abyssinie, du Sennaar, du Kordofan et de tous les pays arrosés par les affluents du grand fleuve africain. Les principales de ces langues sont : l'*abyssinien* ou *ghèz*, le *nouba*, appelé aussi *berbère*, le *kensy* ou *dongola;* les idiomes *bicharien*, *adareb*, *dankali*, *chillouk*, *dizzela*, *tacazze*, *changalla*. Les langues de la région de l'Atlas forment la famille atlantique, dont les plus importantes sont : l'*amazigh* et le *touareg*. Les langues de la Nigritie maritime ou de la Guinée et de la Sénégambie sont subdivisées en *foulah* ou *poule*, en *mandingue* comprenant cinq dialectes, en *jolop*, *sérère*, *seracolet*, *féloupe*, *boullam*, *kanga*, *achantie* (avec huit dialectes), *gaman*, *tjemba*, *tembu*, *dagwumba* (deux dialectes), *acra* ou *ga*, *adampe*, *kerrapie*, *ardrah* (quatre dialectes), *wawu*, *qua*, *kaylee* (trois dialectes), *oongobai*, *empoongwa*. Les langues de la région de l'Afrique centrale comptent jusqu'ici les familles suivantes : *congo* (huit dialectes), *caffre* (quatre dialectes), *hottentote* (deux dialectes), *monomotapa* (quatre dialectes), *gallas* (deux dialectes), *somanli*, *hurrur*, etc. Les langues du Soudan ou de la Nigritie intérieure sont subdivisées en : *tombouctou*, *garangi*, *maniana*, *mosi*, *calanna*, *fobi*, *kallagi*, famille *haoussa* (deux dialectes), famille *bornouane* (deux dialectes), *mandara*, *offadeh*, *baghermet*, *mobba*, *darfour*, *dar-runga*, *hibo*, etc.

Au milieu de cette variété d'idiomes, il n'est pas aisé d'indiquer par quels traits communs ils se ressemblent. Quelques philologues leur ont donné à tous le nom de langues allitérales, parce que, dans la composition des mots, l'accumulation des consonnes est généralement évitée, et leur alternance avec les voyelles régulière. Les racines des idiomes africains sont en général monosyllabiques. — Voyez les divers articles consacrés aux principales langues particulières énumérées dans celui-ci.

Cf. G. Grey et H. Bleck : *A Handbook of african, australian and polynesian philology* (Londres, t. I et II, en sept parties); — S.-W. Koelle : *Polyglotta africana*, lexique comparé de plus de cent idiomes africains (Ibid., 1854, in-folio).

AFRICANUS (Julius), orateur latin, qui vivait sous le règne de Néron. Il fut, selon Quintilien, le premier orateur de son temps après Domitius Afer. La véhémence et l'énergie distinguaient son éloquence. Nous ne possédons aucun fragment de ses discours.

Cf. Quintilien : *Institution oratoire*, X et XII.

AFRICANUS (Sextus-Cœcilius), jurisconsulte latin, contemporain d'Antonin le Pieux. Il écrivit un ouvrage intitulé : *Quæstionum libri IX*, dont des passages nombreux, d'une précision un peu obscure, ont été insérés dans le *Digeste*. Cujas a interprété ce qui reste d'Africanus dans le chapitre intitulé : *Ad Africanum tractatus*.

Cf. Gentili : *Dissertationes ad Africanum* (Altdorf, 1602-1607, in-4).

AFSOS (Mîr Scher-i Alî), écrivain hindoustani du XVIII^e siècle, né à Dehli, mort en 1809. Il descendait de Mahomet par l'imâm Jafar. Il fut attaché au nabâb Ishak Khan en qualité d'officier, puis entra au service de la Compagnie des Indes. Il est dit dans la préface de son *Diwân* qu'il apprit de maîtres habiles les règles de la poésie persane et de la poésie hindoustanie, et qu'il acquit de l'habileté dans l'une et l'autre avant de s'attacher à la dernière. Ses ouvrages sont : un *Diwân* très-estimé, composé de *cacîdés*, de *salâm*, de *marsiya* et autres pièces dont le docteur Gilchrist a donné des fragments dans le *Stranger's East India Vade mecum;* une importante traduction, en vers et prose, du *Gulistan* de Saadî, sous le titre de : *Jardin hindoustani* (Bâgu-i-urdû; Calcutta, 1808, 2 vol. gr. in-8), et surtout l'*Araïsch-i mahfil* (littéralement, l'ornement de l'assemblée), histoire critique de l'Hindoustan, contenant des notions générales sur l'Inde et sur les usages de ses habitants, la description topographique de chacune de ses provinces, la vie des souverains de Dehli, depuis Yudhischtir jusqu'à Prithwiraï, etc. Cet ouvrage, qui a pour base un livre persan intitulé : *Khulâcat uttawarîkh*, dû à Sujân Raé, de Patala, lui est supérieur par l'abondance de ses informations et sa critique judicieuse. Il n'a été imprimé qu'une partie de l'*Araïsch-i mahfil* (Calcutta, 1808, in-folio). Il en existe un manuscrit complet à la bibliothèque du collége de Fort-William à Calcutta. Garcin de Tassy en a traduit de très-nombreux extraits dans son *Histoire de la littérature hindoustani*, t. II. — L'Inde doit encore à Afsos la révision et la publication de divers ouvrages anciens. Il a coopéré à la traduction en hindoustani des *Fables* d'Ésope, publiées par le docteur Gilchrist (*Oriental Fabulist;* Calcutta, 1803).

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

AGAMEMNON. Les aventures de ce héros sont le sujet de nombreuses tragédies prenant pour titre son nom ou celui des personnages auxquels il est associé (voy. ACHILLE, CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE, ORESTE, etc.). Sous le titre même d'*Agamemnon*, on a des tragédies d'Eschyle et de Sénèque chez les anciens. Dans les littératures modernes, nous citons l'*Agamemnon* de Boyer et celui de Nep. Lemercier, pour la France; l'*Agamemnon* de Dolce et celui d'Alfieri, pour l'Italie; l'*Agamemnon* de Thomson, pour l'Angleterre, et l'*Agamemnon vengé* de Huerta, pour l'Espagne (voy. ces divers noms).

AGATHANGE, historien arménien du IV^e siècle de notre ère. Il était secrétaire du roi Tiridate (Dertad) et son historiographe. On a de lui une *Histoire d'Arménie* dans laquelle il met surtout en relief la mission de saint Grégoire l'Illuminateur et la vie de Tiridate. C'est un livre classique, auquel Fautus de Byzance a donné une suite. Il en existe une traduction grecque dans la collection des Bollandistes. Les Mékhitaristes de Saint-Lazare en ont publié une traduction en italien (Venise, 1855, in-8).

AGATHARCHIDE, Ἀγαθαρχίδης, géographe et historien grec du II^e siècle avant J.-C., né à Cnide. Il fut le gouverneur de l'un des fils de Ptolémée Physcon. Imitateur de Thucidyde, son style, suivant Photius, n'était pas inférieur à celui de son modèle. Il écrivit un ouvrage sur l'*Asie* en dix livres, un sur l'*Europe* en quarante-neuf livres, un autre sur la *mer Rouge* en cinq livres. Nous n'avons de lui que des fragments réunis dans les *Geographiæ veteris scriptores græci minores* d'Hudson (Oxford, 1698, 3 vol. in-8), et dans les *Geographi minores* de la collection Didot.

Cf. Photius : *Bibliothèque*, c. 213 ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*.

AGATHÉMÈRE, Ἀγαθήμερος, géographe grec, que l'on croit avoir vécu au commencement du III^e siècle après J.-C. Il est l'auteur d'un *Abrégé de géographie*, en deux livres, formé d'extraits de Ptolémée et d'autres écrivains anciens Cet

ouvrage a été publié par S. Tennulius (Amsterdam, 1671, in-8).

Cf. Dodwell, dans les *Geographi minores* d'Hudson.

AGATHIAS, Ἀγαθίας, historien et poëte byzantin, né vers 536, à Myrina (Asie mineure). Il fit ses études à Alexandrie, et alla en 554 à Constantinople, où il se fit une grande réputation comme avocat : d'où son surnom de Σχολαστικός. Il a écrit cinq livres d'*Histoires*, de 553 à 559, comprenant la conquête de l'Italie par Narsès, les premières contestations entre les Grecs et les Latins, la guerre des Grecs et des Perses, les exploits de Bélisaire contre les barbares. Écrivain impartial, mais mal renseigné, son style affecte les ornements de la poésie et a beaucoup d'enflure. Il emploie le dialecte ionique, corrompu par le mélange de tous les dialectes grecs. D'abord publiée, avec une version latine, par Vulcanius (Leyde, 1594, in-folio), l'histoire d'Agathias a été réimprimée dans les Byzantines du Louvre et de Venise, et d'une manière plus correcte par Niebuhr, dans la Byzantine de Bonn (1828, in-8). Elle a été traduite en français par le président Cousin, dans l'*Histoire de Constantinople* (Paris, 1672, 8 vol. in-4).

Agathias avait en outre composé neuf livres de poëmes érotiques, sous le titre de : Δαφνιακά, et formé, sous le titre de : Κύκλος, un recueil de pièces de vers appartenant à divers poëtes. Cent huit épigrammes de ce recueil sont venues jusqu'à nous; un certain nombre est regardé comme de lui. Elles se trouvent dans l'*Anthologie* de Jacobs.

Cf. Niebuhr : *De vita Agathiæ*, dans son édition ; — Vossius : *De historicis græcis*.

AGATHOCLE, Ἀγαθοκλῆς, historien grec, né à Cyzique, vécut avant J.-C., mais à une époque inconnue. Il écrivit une histoire de sa ville natale (Περὶ Κυζίκου), mentionnée par Cicéron et Pline l'Ancien. Nous n'en possédons que quelques fragments, réunis par Ch. Müller dans les *Historicorum græcorum fragmenta*, de la collection Didot.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III.

AGATHOCLE, tragédie de Voltaire (voy. ce nom).

AGATHON, Ἀγάθων, poëte tragique grec, né à Athènes vers 447 avant J.-C., mort vers 400. Contemporain et ami d'Euripide, il fut plus remarquable par l'élégance que par la force. Il abondait en métaphores, en antithèses, en subtilités, et contribua ainsi à la décadence de la tragédie grecque. C'est lui, selon Aristote, qui commença à introduire entre les actes des chœurs dont le sujet ne se liait pas à celui du drame. Il remporta sa première victoire en 416, aux fêtes Lénéennes. En l'honneur de cette victoire fut donné le banquet que Platon décrit dans son dialogue intitulé : *le Banquet*, et auquel assistent, avec Agathon, Socrate, Aristophane, Alcibiade, etc. Aristophane s'est moqué de l'extérieur d'Agathon, qu'il représente aussi efféminé que son style. Nous connaissons des tragédies de ce dernier quatre titres : *Thyeste, Télèphe, Aërope, Alcméon*. Aristote cite une pièce de lui intitulée : *la Fleur*, dont le sujet n'était ni mythologique, ni historique, mais entièrement imaginaire, ce qui constituait alors une exception fort rare. Les fragments d'Agathon font partie des *Fragmenta tragicorum græcorum* de la collection Didot.

Cf. Ritschl : *Commentatio de Agathonis vita, arte et tragœdiarum reliquiis* (Hale, 1829, in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

AGATHON, et AGATHODŒMON, romans de Wieland (voy ce nom).

AGÉNAIS (PATOIS). C'est une des plus remarquables variétés de la langue d'oc ou roman méridional. Il se parlait et se parle encore, sauf quelques modifications, dans toute l'étendue de la vallée de la Garonne. Presque identique, dans la région de Toulouse, au pur roman, il s'altère, en se rapprochant de Bordeaux, par un mélange de plus en plus considérable de mots français; en remontant vers les Pyrénées, il acquiert une dureté et un caractère d'aspiration gutturale qui le rapproche de l'espagnol des montagnes, c'est-à-dire de l'ancien espagnol. On remarque dans le patois agénais, comme dans le languedocien en général, un certain nombre de mots d'origine grecque, provenant sans doute des écoles établies par les Romains dans les provinces méridionales de la Gaule.

Le patois agénais, malgré ce qu'il a d'abondant, d'harmonieux et de gracieux, n'offre pas de grandes richesses littéraires. On cite à peine, du XVII^e siècle, les poésies pastorales de François de Cortète et de Delprat. De nos jours, un poëte populaire, le coiffeur Jasmin, a fait le plus grand honneur à son idiome natal, par des ouvrages qui réunissent à l'originalité locale un véritable charme personnel. Ses *Souvenirs* (mous Soubenis) et ses *Papillotes* (los Papillotos) eurent un grand succès, non-seulement dans tous les pays du Midi, préparés à en comprendre la langue, mais aussi dans toute la France du Nord, empressée de faire bon accueil à ce réveil de la muse romane. Mais ce succès légitime resta sans conséquence bien sérieuse : il était l'œuvre d'un homme et non la renaissance d'une langue et d'une littérature.

Cf. J.-H. Noulet : *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France* (1859, gr. in-8) ; — Eug. Thomas : *Vocabulaire des mots romans languedociens dérivant directement du grec* (Montpellier, 1843, in-4) ; — Cénac-Moncaut : *Dictionnaire gascon-français* (1863, in-8), et *Histoire des Pyrénées* (1853-54, 5 vol. in-8).

AGÉSILAS, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom).

AGGÉE, le dixième des petits prophètes hébreux. Il vécut à Jérusalem vers l'an 520 avant J.-C., et contribua à la reconstruction du Temple, qu'il annonçait devoir être illustré par la venue du Messie. Sa prophétie a deux chapitres.

AGIER (Pierre-Jean), magistrat et érudit français, né le 28 décembre 1748 à Paris, mort le 22 septembre 1823. Reçu avocat en 1769, il fut élu en 1789 député suppléant aux États généraux; après Thermidor, il présida le tribunal révolutionnaire, devint vice-président de la Cour d'appel en 1802, et fut chargé en 1816 d'installer la Cour prévôtale du département de la Seine.

Outre des ouvrages de jurisprudence, il a laissé : *Psaumes nouvellement traduits en français sur l'hébreu* (1809, 3 vol. in-8); les mêmes, traduits en latin (Paris, 1818, in-16); *Vue sur le second avénement de J.-C., ou analyse de l'ouvrage de Lacunza, jésuite* (1818, in-8) ; *Prophéties éparses dans les livres saints, avec des explications et des notes* (1819, in-8) ; *Prophètes, nouvellement traduits sur l'hébreu*, avec *Commentaire sur l'Apocalypse* (1820-1823, 11 vol. in-8). L'auteur porte dans l'érudition des conjectures ingénieuses, l'esprit de système et de la partialité pour le jansénisme.

Cf. Dupin jeune, dans l'*Annuaire nécrologique* de Mahul.

AGGLUTINATION (LANGUES D'). On donne ce nom à des langues dans lesquelles, au lieu de former des composés proprement dits et de donner aux terminaisons des inflexions, on réunit deux mots suivant les modifications de sens qu'on veut obtenir, l'un devenant racine, l'autre suffixe. Le suffixe change aussi souvent que l'exigent les circonstances de genre, de nombre, de temps, de mode. Certaines langues formées d'éléments monosyllabiques, telles que le japonais, les langues dravidiennes, les langues tartares, le hongrois en Europe, celles du Caucase, la plupart des idiomes indigènes de l'Australie, de l'Afrique et de l'Amérique abondent en agglutinations dissyllabiques et parfois polysyllabiques.

Cf. M. Müller : *Leçons sur la science du langage* (Paris, 1865, 2 vol. in-8).

AGLAOPHAMUS, ouvrage de Lobeck (voy. ce nom).

AGLIATA (Francesco), poëte italien, né à Palerme en 1620, mort vers 1664. On a de lui des *Chansons* siciliennes dont la plupart sont devenues populaires. Elles se distinguent, comme les chants nationaux de son pays, par la fraîcheur des idées, la grâce parfois un peu bizarre des détails, par la liberté originale du rhythme. En voici un exemple : « Fenêtre vide et maîtresse cruelle, que de pleurs vous m'avez fait répandre... Je veux m'habiller en porteur d'eau, avec deux seaux sur l'épaule, et j'irai le long des maisons, criant : « Mes belles dames, » qui veut de l'eau. » Alors elle s'approchera de la fenêtre et dira : « Quel est ce garçon qui va criant » de l'eau...? » Et moi je répondrai gentiment : « Tu » crois que c'est de l'eau, ce sont des larmes d'a- » mour. » Ce dernier trait : *Son lagrime d'amor, non è acqua!* est resté un cri des lazzarones vendant de l'eau dans les rues de Naples.

La famille a donné quelques autres noms aux lettres siciliennes.

Cf. Ant. Mongitor : *Bibliotheca sicula* (1707, in-folio).

AGNÈS DE MÉRANIE, tragédie de Ponsard (voy ce nom). — Il existait déjà une *Agnès de Méranie* de Mme de Montesson.

AGNESI (Maria-Gaetana D'), savante italienne, née à Milan le 16 mai 1718, morte au couvent des Sœurs-Bleues le 4 août 1799. Fille d'un professeur de mathématiques, elle se distingua surtout dans les sciences exactes. Ses *Instituzioni analitiche* (Milan, 1745, 2 vol. in-4), traduites en français par d'Antelmy et Bossut, la firent choisir par le pape Benoît XIV pour occuper la chaire de Bologne, et la placèrent très-haut dans l'estime de tous les savants de l'Europe. Elle possédait des connaissances encyclopédiques et eut une réputation littéraire. Elle parlait toutes les langues anciennes et modernes, et à neuf ans elle écrivit en latin un *Discours* sur la nécessité pour les femmes d'étudier les littératures anciennes (Milan, 1727). A vingt ans, elle publia plus de cent quatre-vingts thèses ou controverses philosophiques, *Propositiones philosophicæ* (Milan, 1738). Mais bientôt elle renonça à ces « frivolités de jeunesse », pour se livrer tout entière à l'étude des sciences. Le président de Brosses, qui eut l'occasion de la voir et de lui parler, affirme qu'il n'y avait rien au monde de plus gracieux que sa personne et de plus séduisant que son esprit.

Cf. P. Frisi : *Elogio storico di Mar. G. Agnesi* (Milan, 1696).

AGOSTINI (Nicolo DEGLI), poëte italien, né à Venise en 1515, mort en 1561. Auteur d'un grand nombre de poésies médiocres, entre autres d'un *Poëme épique* sur les guerres d'Italie de 1509 à 1521, et d'une traduction des *Métamorphoses* d'Ovide, il est connu pour avoir ajouté à l'*Orlando amoroso*, de Bojardo, trois chants nouveaux qui ne manquent ni de grâce, ni d'intérêt. — Un membre de la même famille, Giovanni AGOSTINI, moine franciscain, est auteur de plusieurs ouvrages en prose et en vers, et notamment d'un utile recueil de *Vies des auteurs vénitiens* (Notizie istorico critiche, etc., Venise, 1760, 2 vol. in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia;* — Bayle : *Nouvelles de la rép. des lettres.*

AGOSTINI (Leonardo), en français Léonard AUGUSTIN, archéologue italien, né à Sienne en 1600, mort à Rome en 1669. Secrétaire du cardinal Barberini, puis conservateur des monuments latins sous Alexandre VII, il se fit remarquer parmi les savants qui nièrent avec le plus d'énergie l'authenticité des prétendues *Antiquités* d'Annius de Viterbe (voy. ce nom). On a de lui une excellente édition du livre de Philippe Paruta, *Sicilia descritta con medaglie* (Rome, 1649, in-folio), et un grand ouvrage original intitulé : *Gemme antiche figurate* (Rome, 1636, 1657 et 1670, in folio et in-4, également imprimé à Lyon et à Leyde).

AGOUB (Joseph), orientaliste, né au Caire en 1795, mort en 1832. Il fit ses études au collége de Marseille et devint professeur d'arabe au collége Louis le Grand. Outre un grand nombre d'articles dans le *Journal de la Société asiatique* et dans la *Revue encyclopédique*, il a laissé : *Discours historique sur l'Egypte* (Paris, 1823, in-8); *la Lyre brisée* (Paris, 1825, in-8) avec quelques autres poésies, et, en manuscrit, une traduction de *Bidpaï*.

AGRAIRE (DE LA LOI), trois discours de Cicéron (voy. ce nom)

AGRICOLA (Rodolphe), érudit allemand, né à Bafflo, près de Groningue, en 1443, mort à Heidelberg en 1485. Il s'appelait d'abord Rolef Huysmann. Il étudia à Louvain, sous Thomas à Kempis, puis à Paris, et en Italie, dans diverses villes. Syndic de Groningue, il fut envoyé en cette qualité auprès de l'empereur Maximilien Ier. Il n'accepta que très-tard une chaire de langues grecque et latine à Heidelberg. L'un des plus savants hommes de son siècle, il passe pour le « restaurateur de la philosophie et des belles-lettres en Allemagne ». Ses ouvrages, écrits en latin, consistaient surtout en dissertations philosophiques et philologiques. L'un des principaux est un traité *De Inventione dialecticâ*. On cite avec éloge ses traductions de morceaux de Platon et d'Isocrate. Un recueil de ses œuvres a paru sous ce titre : *R. Agricolae elucubrationes aliquot lectu dignissimae* (Cologne, 1539, 2 vol. in-4).

Cf. Melanchthon : *Orationes... de Vita R. Agricolæ* (1539, in-8); — J.-F. Tresling : *Vita et merita R. Agricolæ* (Groningue, 1830, in-8).

AGRICOLA (Jean SCHNITTER, dit), écrivain allemand, né à Eisleben le 20 avril 1492, mort à Berlin le 20 septembre 1566. Il embrassa avec ardeur la Réforme et fut, avec Mélanchthon, un des premiers soutiens de Luther. Il a laissé de nombreux écrits de théologie, qui lui ont valu le titre de « Maître d'Eisleben » (*Magister Islebius*), mais son principal titre littéraire est un recueil de *Proverbes allemands* (750 Deutsche Sprüchwœrter; Wittemberg, 1592), développés avec talent dans la langue populaire, dont ils forment un des plus intéressants monuments.

Cf. B. Kordes : *J. Agricola's Schriften*, etc. (Altona, 1817, in-8).

AGRIONIES, anciennes fêtes de Bacchus. D'un caractère barbare, elles étaient, particulièrement à Athènes, accompagnées de démonstrations populaires qui retraçaient dramatiquement les aventures du dieu. Les bacchantes, surtout celles de la Béotie et de la Thrace, s'y livraient à des chants et à des danses désordonnées, exécutés autour de l'autel ou des victimes. Dans l'origine, dit-on, des hommes furent immolés; on leur substitua ensuite des animaux. Les chairs étaient déchirées et mangées crues. Les danses circulaires s'animaient aux accents des hymnes dithyrambiques. Des rondes sanguinaires des agrionies sortit la tragédie. Mais ces cérémonies, moitié dramatiques, moitié pastorales, persistèrent dans les campagnes. Du temps de Plutarque, au rapport de ce dernier, les agrionies étaient encore solennisées à Orchomène, par des sacrifices publics, et dans d'autres cités par des réjouissances et des sortes de mystères privés auxquels les femmes prenaient la principale part.

Cf. Charles Magnin : *Origines du théâtre antique, Introduction* (Paris, 1838, in-8).

AGRIPPA DE NETTESHEIM (Henri-Corneille), célèbre philosophe cabalistique allemand, né à Cologne le 14 septembre 1486, mort en 1535. Tour à tour soldat, médecin, professeur d'hébreu et de

théologie, chimiste, astrologue, il vécut en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Suisse, en France, attaché à la cour de divers princes, choyé et honoré, puis victime de disgrâces et de persécutions. Il mourut dans la misère. Esprit hardi, novateur, doué d'une verve satirique, il eut d'ardents partisans et de violents ennemis. On l'appela « l'une des lumières du siècle », « le miracle des lettres et l'amour des gens de bien ». On lui donna le surnom d'« Hermès-Trismegiste » : il avait commenté les ouvrages qui nous sont venus sous ce nom mystérieux

Le principal écrit d'Agrippa a pour titre : *De incertitudine scientiarum declamatio invectiva* (Cologne, 1527, in-12; Paris, 1531, in-8); souvent réimprimé avec des mutilations, il a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, et deux fois en français (1582, in-8; Leyde, 1726, 3 vol. in-12). On cite ensuite : *De occulta philosophia libri tres* (Anvers et Paris, 1531; nombr. édit.); *De nobilitate et præcellentia fœminei sexus declamatio* (Anvers, 1529, in-8), l'un et l'autre traduits en français; puis des Commentaires, des Discours, des Épigrammes, etc. Il a été donné plusieurs éditions générales de ses *Œuvres* (Anvers, 1535, in-8)

Cf. Sommer de Sommersberg : *Dissertatio de H.-C. Agrippa* (Leipzig, 1717, in-4); — *Agrippœana oder H.-C. Agrippa's merkwürdiges Leben* (Ibid., 1722, in-8); — Paul Jove : *Elogia doctorum virorum.*

AGRIPPINE, tragédie de Cyrano de Bergerac (voy. ce nom).

AGUESSEAU (D'). — Voyez DAGUESSEAU

AGUILA (C.-F.-E.-H D'), historien et savant dont l'origine est inconnue et qui mourut en 1815. Après avoir voyagé en Amérique, en Angleterre, en Suède et en Russie, il se fixa en France. Outre des écrits sur l'astronomie, il a laissé l'*Histoire des événements mémorables du règne de Gustave III, roi de Suède* (Paris, 1803, 2 vol. in-8), ouvrage mal écrit, mais intéressant par les faits dont l'auteur fut témoin. On a encore de lui : *Causes anciennes et modernes des événements de la fin du* XVIIIe *siècle* s. l. ni d., 4 vol. in-folio).

AGUILAR (Don Gaspar), écrivain dramatique espagnol qui vivait à Valence vers la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe. Il fut secrétaire du comte de Chelva et plus tard majordome du duc de Gandia, un des grands de la cour de Felipe III. Il a composé douze comédies, publiées à Madrid en 1614, entre autres : *la Gitana melancolica; los Amantes de Cartago,* et surtout *El mercador amante,* assez habile mise en scène de l'histoire d'un marchand qui feint d'avoir perdu sa fortune pour reconnaître, entre deux femmes, celle qui l'aime et qu'il doit épouser. Il a écrit un poëme historique : *Expulsion de los Moriscos de Espana por el rey Felipe III* (Valencia, 1618, in-8), etc.

Cf. Rodriguez : *Biblioteca valentina;* — Ticknor : *History of spanish literature.*

AGUILAR (Melchior-Louis DE BON DE MARGARIT, marquis D'), littérateur français, né en 1755 à Perpignan, mort en 1838 à Toulouse. Il fut mainteneur des Jeux Floraux et a publié : *Traduction en vers de quelques poésies de Lope de Vega,* précédée d'un coup d'œil sur la langue et la littérature espagnoles (Paris et Montpellier, s. d., in-8); *Recueil de vers* (Paris, 1788, in-8); *Stances dithyrambiques* (Toulouse, 1824, in-8)

Cf. *Recueil des jeux floraux* (1839).

AHLWARDT (Chrétien-Guillaume), philologue allemand, né à Greifswald, le 23 juillet 1760, mort le 12 avril 1830. Il fut recteur des gymnases d'Oldenbourg et de Greifswald. On lui doit un très-grand nombre de traductions, notamment celle d'*Ossian,* en vers (Leipzig, 1811, 3 vol. in-8); puis une *Grammaire de la langue gaëlique,* dans le recueil de Vater (Halle, 1822), et quelques savantes dissertations.

Cf. *Conversations-Lexicon* (11e édit.).

AHMED BABA, écrivain arabe, né à Arawân, près de Timbouktou, en 1566. Il fut conduit en esclavage à Maroc, où il composa de nombreux ouvrages, entre autres le *Tekmilet-ed-Dibadj*, qui est consacré à la biographie des docteurs les plus distingués du rite malékite. La biographie d'Ibn Albannâ, extraits du *Tekmilet-ed-Dibadj*, a été traduite et publiée par M. A. Marre (Rome, 1866, petit in-fol. avec texte arabe).

AIGNAN (Étienne), littérateur français, né en 1773 à Beaugency, mort le 25 novembre 1824. A l'âge de vingt ans, il fit imprimer une tragédie en trois actes, intitulée : *la Mort de Louis XVI,* quelques semaines après la mort de ce roi. En 1802, il donna l'opéra de *Clisson,* musique de Porta; en 1804, *Polyxène,* tragédie en trois actes, qui n'eut qu'une représentation; en 1806, l'opéra de *Nephtali,* musique de Blangini; en 1811, *Brunehaut, ou les successeurs de Clovis,* tragédie en cinq actes, dont l'insuccès ne put être conjuré par des modifications de détail. En 1814, Aignan fut reçu membre de l'Académie française, en remplacement de Bernardin de Saint-Pierre. Il fit représenter en 1816 *Arthur de Bretagne,* tragédie en cinq actes, qui ne réussit pas, quoiqu'elle fût jouée par Talma, Saint-Prix, Mlles Mars et Duchesnois.

On a en outre d'Aignan : *la Vision d'un vieillard,* à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise (*Moniteur,* juin 1810) et des *Cantates; De la justice et de la police* (Paris, 1817, in-8); *De l'état des protestants en France depuis le seizième siècle* (Paris, 1817, in-8); *Des coups d'État dans la monarchie constitutionnelle* (Paris, 1819, in-8); une *Bibliothèque étrangère d'histoire et de littérature ancienne et moderne* (Paris, 1823-1824, 3 vol. in-8), recueil d'extraits traduits de diverses langues, avec des notices et des remarques; *Extraits des Mémoires relatifs à l'histoire de France depuis l'année 1767 jusqu'à la Révolution,* avec de Norvins (Paris, 1825, 2 vol. in-8), etc. Il a publié diverses traductions, celle du *Ministre de Wakefield* (1803, in-12), et celle de *l'Iliade* (1819), où il a reproduit littéralement douze cents vers pris à la traduction de Rochefort. Il a donné une édition de *Jean Racine,* avec les notes de tous les commentateurs (1824, 6 vol. in-8), et une édition de *J.-J Rousseau* (1822, et suiv. 21 vol.in-18)

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

AIGNEAUX (Robert et Antoine LECHEVALIER, sieurs D'), traducteurs français, nés en Normandie, morts, le premier en 1590, le second en 1591. Ces deux frères, constamment unis dans leurs travaux, publièrent la traduction en vers des *Œuvres de Virgile* (Paris, 1582, in-4, 1583 et 1607, in-8), la première traduction complète en alexandrins, et celle des *Œuvres d'Horace* (Paris, 1588, in-8). Un recueil de poésies posthumes a été imprimé sous ce titre : *Tombeau de Robert et Antoine Lechevalier, sieurs d'Aigneaux* (Caen, 1591, in-12).

Cf. La Croix du Maine : *Bibliothèque française.*

AIGREFEUILLE (Charles D'), historien français du XVIIIe siècle. Il était chanoine de la cathédrale de Montpellier. Il a publié une savante *Histoire civile et ecclésiastique de Montpellier* (1737 et 1739, 2 vol. in-folio).

AIGUEBERRE ou AIGUEBERT (Jean DUMAS D'), auteur dramatique français, né en 1692, mort le 31 juillet 1755 Il fut conseiller au Parlement de Toulouse On a représenté de lui au Théâtre-Français, en 1729, *les Trois spectacles,* trilogie sans liaison, comprenant un prologue en prose et les trois actes suivants : *Tragédie de Polyxène, Comédie de l'Avare amoureux; Pastorale de Pan*

et Doris (1729, in-8, et t. XII du *Théâtre-Français*), puis *le Prince de Noisy* (1730), comédie. Il a donné, au Théâtre-Italien, *Colinette* (1729), parodie de sa *Tragédie de Polyxène*.

AIGUILLON (Armand-Louis DE WIGNEROD DU PLESSIS, duc D'), né en 1683, mort le 31 janvier 1750. Il eut d'abord le titre de marquis de Richelieu, et devint duc et pair en 1731; son fils fut ministre sous Louis XV. Il imprima, dans sa terre de Verret, près de Tours, et tira à sept exemplaires le *Recueil de pièces choisies rassemblées par les soins du cosmopolite* (Ancône, 1735, in-4), choix de pièces licencieuses et impies. Il eut part, avec l'abbé Grécourt, le père Vinot et la princesse de Conti, au livre obscène, intitulé : *Suite de la nouvelle Cyropédie* (Amsterdam [Rouen], 1728, in-8).

AIKIN (John), médecin et littérateur anglais, né le 15 janvier 1747, mort le 7 décembre 1822. Il pratiqua la médecine avec distinction à Yarmouth et se fit en outre un nom littéraire par la composition de nombreux essais de biographie, d'histoire, de critique et même de poésies. Nous citerons : *les Soirées au logis* (1793-1795, 6 vol.; 14e édit., 1827, 4 vol.), plusieurs fois traduites en français (traduction nouvelle, Genève, 1853, 2 vol. in-8); *Lettres d'un père à son fils sur la littérature et la société* (1793-1799, 2 vol.); une *Biographie générale* (1799-1815, 10 vol. in-4). Il eut pour collaboratrice sa sœur miss Anna Aikin, depuis mistress Barbauld (voy. ce nom).

Cf. Miss Lucy Aikin : *Memoirs of J. Aikin, with a selection of his miscellaneous pieces*, etc. (Londres, 1824, 2 vol. in-8).

AILLAUD (Pierre-Toussaint), poëte français, né en 1759 à Montpellier, mort en 1826. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut professeur de rhétorique, puis bibliothécaire à Montauban. On a de lui six longs poëmes sans valeur : *l'Égyptiade*, en 12 chants (Toulouse, 1812, 1813, in-8); *Apothéose de Thérésine*, en 5 chants (Montauban, 1802, in-8); *le Nouveau Lutrin ou les Banquettes*, en 8 chants (ibid., 1803, in-8); *le Triomphe de la révélation*, en 4 chants (ibid., 1815, in-8); *les Argonautes de l'humanité*, en 2 chants (ibid., 1817, in-8); *Fastes poétiques de la Révolution française* (ibid., 1821, in-8). Il entreprit aussi de refaire la *Henriade* « en évitant les défauts du poëme de Voltaire »; mais il n'en publia qu'un chant (ibid, 1826, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

AILLY (Pierre D'), *Petrus de Alliaco*, théologien et philosophe français, né en 1350 à Compiègne, mort en 1420 ou 1425. Élève du collége de Navarre à Paris, il en devint grand-maître, se mit au premier rang des hommes de son siècle par son éloquence et son enseignement, et eut pour disciples Jean Gerson et Nicolas de Clémengis. Chancelier de l'Université de Paris en 1389, il fut nommé confesseur du roi, puis évêque de Cambrai en 1398. Après le concile de Pise, dont il guida les délibérations, il devint cardinal; son influence ne fut pas moins grande au concile de Constance : il y soutint la supériorité des conciles sur les papes et la nécessité d'une réforme dans l'Église. Ses pensées à ce sujet sont exposées dans l'ouvrage intitulé : *Libellus de emendatione Ecclesiæ* (Paris, 1631, in-8). Ses doctrines théologiques et philosophiques se trouvent spécialement dans deux écrits : un *Commentaire* sur le *Livre des sentences*, de Pierre Lombard, et un traité *De anima*, ouvrages d'un nominalisme mitigé. Dans son *Traité sur l'âme*, il rapporte les facultés aux cinq divisions que les anatomistes reconnaissaient alors dans le cerveau. Pierre d'Ailly avait une grande puissance de dialectique qui le fit surnommer « l'Aigle de France et le Marteau des hérétiques ». Les ouvrages cités, ainsi que d'autres *Traités* et des *Sermons*, ont été publiés soit séparément, soit dans les œuvres de Gerson et la collection des conciles d'Hardouin.

Cf. *Histoire littéraire de la France;* — Dinaux : *Notice sur P. d'Ailly* (Cambrai, 1824, in-8).

AIMARA ou AYMARA, langue de l'Amérique méridionale de la région sud du Pérou, du nord-ouest de la République argentine et de la Bolivie, spécialement parlée dans le pays de la Paz, par les indigènes Aimaras ou Aymares. Elle comprend plusieurs dialectes dont ceux des peuplades pacasas et lupacas sont les plus purs et les mieux connus. L'aimara participe du quichua (voy. ce mot) pour le vingtième de son vocabulaire. Les règles grammaticales des deux langues ont aussi beaucoup d'analogies : le verbe *être* y est régulier, les prépositions y précèdent toujours leurs régimes, etc. Dans l'une et l'autre langue, les verbes sont très-nombreux; dans l'aimara surtout, où il n'y a pas moins de douze verbes pour rendre l'action de porter. Les articulations *b, d, f, g* manquent dans tous les dialectes aimaras. Elle a donné lieu, surtout de la part des jésuites, à de nombreux travaux de lexicologie et de grammaire dont M. H. Ludevig donne l'énumération.

Cf. H.-E. Ludevig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

AIMER APRÈS LA MORT, drame de Calderon (voy. ce nom).

AIMER SANS SAVOIR QUI, comédie de Lope de Vega, imitée par P. Corneille (voy. ce nom).

AIMERI DE NARBONNE, troisième branche de la geste de *Guillaume au court nez* (voy. ces mots).

AIMERIC, nom de troubadours des XIIe et XIIIe siècles. Deux d'entre eux, AIMERIC DE PÉGUILAIN et AIMERIC DE SARLAT, ont laissé quelques poésies qui ont été insérées dans plusieurs recueils.

Cf. Rochegude : *le Parnasse occitanien* (Toulouse, 1819, in-8); — Raynouard : *Choix des poésies des troubadours*, tome V; — Fauriel : *Hist. de la poésie provençale*.

AIMERICH (le père Mathieu), jésuite espagnol, né au Bordil en 1715, mort à Ferrare en 1799. On lui doit, outre des écrits théologiques, d'intéressantes recherches de philologie et d'histoire littéraire, des dissertations sur les *Paradoxes philologiques* de Censorinus (Ferrare, 1780, in-8); *Specimen veteris romanæ litteraturæ deperditæ, vel latentis* (ibid., 1784, in-4); *Novum lexicon historicum et criticum antiquæ romanæ litteraturæ diperditæ*, etc. (Bassano, 1787, in-8).

AIMES DE VARENNES ou DE VARENTINES, ou DE CHATILLON, trouvère du XIIe siècle, auteur de *Florimont*, roman des ancêtres d'Alexandre le Grand, écrit en 1128. Aimes déclare avoir trouvé cette histoire à Philippopolis. Il y a dans cette composition moins de combats que dans les autres romans du cycle de l'antiquité, mais un plus grand nombre d'aventures amoureuses. La Bibliothèque nationale possède trois *Florimont* manuscrits, dont un intitulé : *le roi Philippe de Macédoine*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV; — Paulin Paris : *les Manuscrits français de la bibliothèque du Roi*, t. III.

AIMOIN chroniqueur français, né vers 950 à Villefranche (Périgord), mort en 1008. Élève d'Albon, abbé de Fleury, il devint abbé du même monastère. On a de lui une *Histoire de France*, depuis l'origine de la nation jusqu'en 654, continuée jusqu'en 1165 par un religieux de Saint-Germain-des-Prés. C'est une compilation, mal ordonnée, de fables et de légendes; mais le style en est pur et élégant pour l'époque. Publiée d'abord sous le titre d'*Historia Francorum* (Paris, 1514, in-folio et 1567, in-8), elle se trouve aussi dans les recueils de Duchesne et de Bouquet.

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

AIMON ou **AIMÉ DE VARENNE**. — Voyez AIMES DE VARENNES.

AIOL ET MIRABEL, chanson de geste. — Voyez ÉLIE DE SAINT-GILLES.

AÏSSÉ (Mlle), Circassienne célèbre par ses aventures au XVIIIe siècle, née vers 1694, morte à Paris en 1733. Fille d'un chef circassien, elle fut achetée, en 1798, à un marchand d'esclaves par l'ambassadeur de France à Constantinople, le comte de Ferriol, qui l'amena à Paris, lui fit donner une brillante éducation, puis abusa, dit-on, de l'ascendant que lui donnaient sur elle ses bienfaits. Introduite dans le monde, elle y eut de grands succès de beauté et excita des passions qui firent du bruit. Sa résistance à celle du régent, ses amours avec le chevalier d'Aydée, ses alternatives d'aspirations vertueuses et d'entraînements, ses relations avec divers personnages et les femmes les plus distinguées de son temps, donnent le plus vif intérêt au recueil de ses *Lettres à madame Calandrini*, publiées d'abord avec des notes de Voltaire (1787, in-12), puis réunies aux *Lettres de mesdames de Villars, de La Fayette et de Tencin* (1805, in-12). Une nouvelle édition annotée en a été donnée par J. Ravenel (1846, in-18, 2 portraits). A part de précieux renseignements sur les contemporains, les *Lettres* de Mlle Aïssé plaisent par la grâce touchante et l'abandon passionné du style.

Cf. Sainte-Beuve : *Notice sur mademoiselle Aïssé*, en tête de l'édition Ravenel.

AJAX, tragédie de Sophocle (voy ce nom).—Elle a été imitée par Auguste (*Ajax et Ulysse*), par La Chapelle, Poinsinet de Sivry, etc.

A KEMPIS (Thomas).—Voyez KEMPIS (Thomas A).

AKENSIDE (Marc), poëte anglais, né à Newcastle-sur-Tyne, le 9 novembre 1721, mort le 23 juin 1770. Fils d'un boucher, son humble naissance fut pour quelque chose dans ses opinions puritaines et démocratiques. Sans vocation pour la théologie où l'on voulait l'engager, il alla étudier la médecine à Leyde. Il n'était pas encore reçu docteur lorsqu'il publia en janvier 1744 son principal poëme, *les Plaisirs de l'imagination* (the Pleasures of imagination), en trois chants, vrai trésor de philosophie, de savoir classique, de coloris poétique, mais dépourvu de l'intérêt nécessaire à une œuvre de longue haleine. On trouvait aussi que l'élévation des idées entraînait l'auteur dans l'obscurité, et lord Chesterfield disait : « C'est le plus beau des livres que je n'entends pas. » Plus tard, Akenside remania son poëme en y ajoutant un quatrième chant; mais on préfère sa première version. Une *Épître à Curion* (1744), dirigée contre Pulteney, chef de l'opposition, qui avait accepté la pairie, des *Odes* (1745-1758) et quelques autres poésies, attestent, avec le même manque d'invention, le même talent élevé et pur, conforme à sa vie honnête et à son noble caractère. Un généreux ami, Dyson, qui, depuis des années lui faisait une pension de 300 livres sterling, publia une édition de ses *Œuvres complètes* (Londres, 1773, in-4).

Cf. Bucke : *Life, Writings, and Genius of Akenside* (Londres, 1832); — Johnson : *Lives of the poets.*

AKERBLAD (Jean-David), orientaliste suédois, né vers 1760, mort le 8 février 1819. Attaché et secrétaire d'ambassade, il étudia les langues de l'Orient, puis se retira à Rome. Il a écrit sur des inscriptions égyptiennes et phéniciennes, et sur l'écriture copte, des *Notices* et *Lettres* qui eurent de l'autorité.

Cf. Champollion : *Préface de la grammaire égyptienne ;* — Quérard : *la France littéraire.*

AKHTAL (El), poëte satirique arabe du VIIe siècle. Son nom était *Ghiath;* celui d'Akhtal, c'est-à-dire qui a les oreilles longues, n'est qu'un sobriquet. D'une famille chrétienne, il vécut à Damas et fut honoré de la faveur des califes qui régnèrent de son temps dans cette ville : Mohawia Ier, Yézid, et particulièrement Abdel-Mélek (661-705). Ses vers, malgré son respect des mœurs, ont une verve caustique qui dénote autant de haine que de talent. Les contemporains ont recueilli sur El Akhtal de nombreuses anecdotes, qu'on trouve dans le *Kitab el Agany.*

Cf. Caussin de Perceval : *Journal asiatique* (année 1834).

AKHYANA, conte, légende. On appelle de ce nom dans les littératures de l'Inde brahmanique les poëmes qui ont pour sujet des traditions populaires et les romans en vers. Les Akhyânas sont quelquefois transcrits en caractères persans, sous formes de stances, dont les vers ne riment pas entre eux.

ALACOQUE (Marguerite, dite Marie), auteur ascétique française, née le 22 juillet 1647 à Lauthecour, dans le diocèse d'Autun, morte le 17 octobre 1690. Tout le monde connaît son nom, au moins par ce passage du *Vert-Vert*, de Gresset :

> Il savait même un peu du soliloque,
> Et des traits fins de Marie Alacoque.

Sa vie, quoique peu éloignée de nous, est aussi miraculeuse qu'une légende du moyen âge. Guérie par la Sainte Vierge d'infirmités douloureuses, elle prit par reconnaissance le nom de Marie. Le 6 novembre 1671, elle fit profession au couvent de la Visitation de Paray-le-Monial. Dès lors, ses jours ne furent qu'une suite de prophéties, d'extases et de plaisirs ineffables, dont l'un des plus vifs fut de se graver avec un canif le nom de Jésus, en gros caractères, sur la poitrine. Fondatrice de la fête du Sacré-Cœur de Jésus-Christ, elle a écrit un petit livre d'un mysticisme singulier, qui fut édité pour la première fois par le P. Croiset, sous le titre de *la Dévotion au cœur de Jésus* (1698), et qui depuis a été fréquemment réimprimé.

Cf. Croiset : *Préface* de son édition; — Languet : *Vie de la vénérable mère Marguerite-Marie* (1729, in-4).

ALAIN DE LILLE ou DE L'ISLE, *Alanus de Insulis* ou *Insulensis*, théologien et philosophe du XIIe siècle, surnommé « le Docteur universel ». On ne sait rien de sa vie. Quelques-uns l'ont identifié avec Alain qui fut évêque d'Auxerre, puis moine à Clairvaux, et mourut en 1203. L'un des hommes les plus distingués de son temps, il composa plusieurs ouvrages théologiques, entre autres le traité *De arte catholicæ fidei*, où il essaye de démontrer tous les dogmes par des raisonnements, dans une forme géométrique, et deux poëmes philosophiques : *De planctu naturæ ad Deum* et *Anti-Claudianus*. Le premier est une suite de lamentations sur les vices des hommes; dans le second, il en montre les vertus, à l'opposition de la satire contre Rufin, qui est le tableau de tous leurs vices.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI; — Ch. de Wisch : *Bibliotheca scriptorum ordinis cisterciensis ;* — Du Boulay : *Histoire de l'Université de Paris*, t. II.

ALAIN (René), auteur dramatique français, né en 1680 à Paris, mort en 1720. Devenu sellier après avoir été dans les ordres, il fit représenter, en 1711, *l'Epreuve réciproque*, comédie en un acte, en prose, avec laquelle *le Jeu de l'amour et du hasard*, de Marivaux, a de l'analogie, et qui resta au répertoire.

Cf. Ch. de Mouhy : *Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français.*

ALAMANNI (Luigi), poëte italien, né à Florence en 1495, mort en 1556. Il fut obligé de se réfugier en France en 1520 à la suite d'une conspiration contre le cardinal Jules de Médicis, plus tard Clément VII. Il ne rentra en Italie qu'en 1549, comblé des bienfaits de François Ier, dont

il avait été plusieurs fois l'ambassadeur auprès de Charles-Quint. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages qui se distinguent par l'élégance et l'harmonie du style et par l'imitation un peu affectée de l'antiquité. Les principaux sont : la *Coltivazione* (Paris, 1546, in-4°, réimprimé en 1718), poëme didactique en six chants, très-loué pour la distribution savante des parties et l'éclat des épisodes, dont quelques-uns sont d'une excessive longueur; *Giron le Courtois* (Girone il Cortese, Paris, 1548), poëme épique en vingt-quatre chants, qui reprend les aventures des chevaliers de la Table-Ronde; l'*Avarchide*, ou *Siége de Bourges* (Florence, 1570), autre épopée en vingt-quatre chants, où sont accumulés, sans en excepter un seul et avec la couleur homérique, les différents épisodes du *Siége de Troie; Opere Toscane* (Lyon, 1532, 2 vol. in-8°), recueil d'églogues, d'élégies, de fables, d'hymnes, d'épigrammes, de sonnets sur l'amour platonique à la façon de Pétrarque, de satires morales, etc.; enfin une jolie comédie en vers, *Flora*, et une imitation de l'*Antigone* de Sophocle. — La littérature italienne compte plusieurs autres Alamanni, dont les œuvres sont oubliées.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia;* — Pignotti : *Storia della Toscana.*

ALAMBIC LITTÉRAIRE (L'), ouvrage de Grimod de la Reynière (voy. ce nom).

ALARCON (Arcangel DE), poëte espagnol de la fin du XVI^e siècle. Il appartenait à l'ordre des Capucins et publia plusieurs ouvrages qui ne sont pas sans mérite : *Vergel de plantas divinas en varios metros espirituales* (Barcelone, 1594, in-8°); *Triunfo virginal*, poëme en dix chants; *Vida de santa Ana;* un poëme épique sur *Saint François.*

Cf. Gil y Zarate : *Manual;* — Ticknor : *History of spanish literature.*

ALARCON Y MENDOZA (Don Juan Ruiz DE), célèbre poëte dramatique espagnol, né à Tasco, dans le Mexique, mort en 1639. On ne sait presque rien de sa vie. D'une famille originaire d'Alarcon, village de la province de Cuenca, il vint en Europe en 1622, étudia le droit et fut nommé, en 1628, rapporteur du conseil des Indes. Il eut pour protecteur le duc de Medina de las Torres, auquel il dédia ses œuvres. Alarcon était contrefait, mais avait un orgueil excessif, qui lui attira des inimitiés et les épigrammes mordantes des principaux écrivains de son époque.

Les comédies qu'on a de ce poëte sont de plusieurs sortes. Au premier rang de ses comédies de mœurs, il faut citer *la Vérité suspecte* (la Verdad sospechosa), d'où Corneille a tiré *le Menteur*, en croyant qu'elle était de Lope de Vega. Alarcon réclama contre cette erreur, et dit en tête de la seconde partie de ses œuvres : « Sachez que les huit comédies de ma première partie et les douze de cette seconde sont toutes de moi, « bien que quelques-unes aient été les plumes d'autres corneilles, telles que le *Tejedor de Segovia*, la *Verdad sospechosa*, *El examen de maridos*, et quelques autres, qui courent imprimées sous le nom d'autres maîtres. » Les pièces du genre tragique sont : *la Cruauté par honneur* (la Crueldad par el honor); *le Maître des étoiles* (el Dueno de las estrellas); *Ce qui vaut beaucoup coûte beaucoup* (Lo que mucho vale mucho cuesta). La plus connue de ses comédies de cape et d'épée ou du genre héroïque est *le Tisserand de Ségovie* (el Tejedor de Segovia), qui a passé, sans vraisemblance, pour avoir inspiré le drame des *Brigands* de Schiller, et qui a été portée chez nous, au Théâtre-Français, par une imitation libre de M. Hipp. Lucas.

Alarcon est supérieur à tous les poëtes espagnols par la correction du style et ne le cède qu'à un petit nombre par l'originalité des pensées et par l'habileté à nouer et à dénouer l'intrigue. Sa versification est pure et soutenue. Tout en exprimant de préférence les sentiments héroïques, dans toute leur grandeur, il sait faire parler aux divers personnages le langage qui leur convient, et l'on ne trouve pas dans ses comédies de trace du gongorisme, alors si en vogue. Alberto Lista compare Alarcon à Térence pour l'élégance de la diction et les intentions morales de ses pièces. Il est curieux de rappeler en quels termes méprisants Alarcon, dans la préface de ses œuvres, s'adresse au public : « C'est à toi que je parle, bête sauvage, car avec la noblesse il n'est pas nécessaire qu'elle s'inspire plus que je ne saurais le faire, c'est là que vont ces comédies. Traite-les comme tu as coutume, non point comme il est juste, mais comme il te plaît; car elles te regardent avec mépris et sans crainte. Celles qui ont passé par le péril de tes sifflets peuvent maintenant passer par celui des coins où tu les relègueras. Si elles te déplaisent, je me réjouirai d'apprendre qu'elles sont bonnes; sinon, ce qui me vengera de savoir qu'elles ne le sont pas, c'est l'argent qu'elles doivent te coûter. »

Les principales œuvres de cet écrivain ont été réimprimées de nos jours par Eugenio Hartzenbusch dans le tome XX de la *Biblioteca de autores españoles* (Madrid 1852, in-4°). Cette édition est la seule qu'il soit facile de se procurer depuis l'édition princeps, publiée à Madrid et à Barcelone, par Sebastian de Cormellas (1628 et 1634) et devenue introuvable.

Cf. Nic. Antonio : *Bibl. hisp. nova;* — Ferdinand Denis : *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*, suivies du *Tisserand de Ségovie* (Paris, 1839, 2 vol. in-8); — A. de Puibusque : *Histoire comparée des littératures espagnole et française* (1844, 2 vol. in-8); — Philarète Chasles : *Études sur l'Espagne.*

ALARCOS, tragédie de Fred. de Schlegel (voy. ce nom).

ALART-PESCHOTTE, trouvère du XIII^e siècle, de la Picardie ou de l'Ile-de-France. Il est auteur d'un roman d'aventures, de 8000 vers octosyllabiques, intitulé *la Comtesse d'Anjou.* L'héroïne, fille du comte d'Anjou, voyant son père amoureux d'elle, s'enfuit et mène une vie errante et malheureuse. Sa beauté la fait remarquer par le comte de Bourges, qui l'épouse. Elle est alors persécutée par la comtesse de Chartres, blessée de la mésalliance du comte de Bourges, son neveu; mais, après la mort de son père, elle fait connaître sa naissance, et les deux époux vivent enfin heureux. Ce roman, dont le manuscrit est à la Bibliothèque nationale, unit l'intérêt des détails à la grâce du style. Voici comment se fait connaître l'auteur à la fin du poëme :

> Combien que mon engien soit rude,
> Vuel-je que on puist en ce dit,
> Trouver mon nom sans contredit
> Qui avoir en veult congnoissance,
> Et mon surnom sans decevance.
> Je n'ay pas *haute* telle chose,
> Ains *pesche à l'art* qui enclose
> N'est pas en moi né la science.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

ALARY (Pierre-Joseph), membre de l'Académie française, né le 19 mars 1690 à Paris, mort le 15 décembre 1770. Protégé par le régent et sous-précepteur de Louis XV, il n'avait jamais rien publié; aussi son élection à l'Académie lui attira de nombreuses épigrammes; le poëte Roy, qui l'attaqua ouvertement, fut mis à la Bastille. On trouve dans les *Lettres de Bolingbroke* (Paris, 1808, 3 vol. in-8) quelques lettres d'Alary.

Cf. D'Alembert : *Histoire de l'Académie française.*

ALASTOR, poëme de Shelley (voy. ce nom).

ALBENAS (Jean-Poldo D'), antiquaire français, né en 1512 à Nîmes, mort en 1563. Conseiller au présidial de sa ville natale, estimé comme magistrat et jurisconsulte, il embrassa la Réforme et entraîna par son exemple un grand nombre de ses compatriotes. On a de lui un *Discours historial de l'antique et illustre cité de Nismes* (Lyon, 1560, in-fol., grav.), qui renferme d'utiles recherches. Il a traduit les *Pronostics* de saint Julien de Tolède et l'*Histoire des Taborites* d'Œneas Sylvius.

Cf. La Croix du Maine : *Bibliothèque française.*

ALBENAS (Jean-Joseph, vicomte D'), littérateur français, né en 1761 à Sommières, près de Nîmes, mort en 1824 à Paris. Il a laissé : *Essai historique et poétique de la gloire et des travaux de Napoléon Ier* (Paris, 1808, in-8); *Fragments poétiques sur la Révolution française* (Paris, 1815, in-4). — Son fils, Louis-Eugène, a publié les *Ephémérides militaires depuis* 1792 *jusqu'à* 1815, par une société de gens de lettres et de militaires (Paris, 1818-1820, 12 vol. in-8).

ALBERGATI (Fabio), publiciste italien, né à Bologne vers 1534, mort en 1606. Il fut gouverneur de Pérouse. Son principal ouvrage, intitulé *il Cardinale*, en trois livres (Bologne, 1589, in-4°), expose, dans un cadre qui rappelle celui du *Prince*, de Machiavel, le rôle et les devoirs politiques des cardinaux. On lui doit plusieurs autres traités de politique ou de morale empreints d'un certain esprit de liberté et de tolérance : *Del modo di ridurre alla parce le inimicizie private* (Rome, 1583, in-fol.), la *Republica regia* (Bologne, 1627, in-fol.), ouvrage curieux où l'on voit poindre l'idée d'une dictature démocratique, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Rome (1664, 7 vol in-4°).

On cite plusieurs autres écrivains du même nom et de la même ville, notamment Lucio ALBERGATI, qui vivait au Xe siècle et qui a écrit plusieurs ouvrages en latin, un entre autres sur la fin du monde, que l'on croyait alors très-prochaine : *De ultimis temporibus et mundi tribulationibus libri III.*

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Orlandi : *Notizia degli Scrittori Bolognesi.*

ALBERGATI-CAPACELLI (Francesco, marquis D'), littérateur italien, né à Bologne en 1728 ou 1738, mort en 1806. Non moins connu par ses désordres que par ses écrits, il était passionné pour tout ce qui se rapportait au théâtre, organisa une salle de spectacle dans son propre palais, et y joua lui-même ses pièces. Surnommé le « Garrick de l'Italie », il prit au sérieux son rôle d'Othello, car il assassina sa seconde femme dans un accès de jalousie. Une troisième le ruina. Ses œuvres les plus estimées sont des *Novelle morali* (Bologne, 1783), qui sont fort immorales, des *Farces* dans le genre italien, d'une spirituelle bouffonnerie, plusieurs *Comédies* (Bologne, 1784), dont la meilleure est intitulée : *Il pregiudizio del falso onore*, et des traductions de pièces françaises.

Cf. Zacchiroli : *Elogio di F. Albergati Capacelli ;* — Tipaldo : *Biogr. degli Ital. illustri.*

ALBÉRIC, chroniqueur du XIIIe siècle. Moine de l'abbaye de Trois-Fontaines, en Champagne, suivant les uns, ou du monastère de Neumoutier, près de Liége, suivant d'autres, il a écrit, en latin, une *Chronique* qui va de la création à l'année 1241. Elle renferme des détails précieux pour les faits contemporains de l'auteur. Leibniz l'a publiée dans les *Accessiones historicæ*, t. II (Leipzig, 1698, in-4), et Mencke dans les *Scriptores rerum germanicarum*, t. I (Leipzig, 1728, in-fol.). Le manuscrit que possède la Bibliothèque nationale de Paris est plus correct et plus complet.

Cf. Fabricius : *Biblioth. latina mediæ et infimæ ætatis.*

ALBERT ou **ALBERIC** D'AIX, chroniqueur français, né à Aix en Provence, où il est mort vers 1120. Il était chanoine de sa ville natale. On a de lui une histoire en latin de la première croisade, de 1095 à 1120. Suivant Bongars, « il y a donné la vérité toute nue et avec tous les détails qui la rendent piquante. » Publiée pour la première fois sous le titre de *Chronicon hierosolymitanum* (Helmstedt, 1584, 2 vol. in-4), elle a été réimprimée par Bongars dans les *Gesta Dei per Francos*, et traduite en français dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* de M. Guizot.

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

ALBERT LE GRAND, philosophe et savant fameux de la scolastique, né à Laningen, en Souabe, en 1193, mort le 14 novembre 1280. Il était de la famille des comtes de Bollstadt. Après avoir étudié dans diverses villes, notamment à Paris, il entra, à trente ans, chez les Dominicains, professa la philosophie et les sciences à Paris, où la place Maubert a gardé son nom (maître Albert), à Cologne, sa résidence favorite, et fut le maître de saint Thomas. Il remplit des missions à Rome et fut quelques années évêque de Ratisbonne. Sa réputation de savant et de théologien fut immense. Ses contemporains le regardaient comme un peu magicien, et son nom est resté, dans la tradition populaire, synonyme de sorcier. On disait de lui : *Magnus in magia, major in philosophia, maximus in theologia*. Il fut béatifié en 1637, mais n'obtint pas la canonisation.

Comme philosophe, il a commenté et popularisé les ouvrages d'Aristote avec beaucoup d'autorité; comme savant, il possédait la connaissance de secrets, ou plutôt de lois de la nature encore peu connues, et en tirait des déductions étonnantes pour son siècle. Ses *Œuvres complètes*, où la physique, l'histoire naturelle et la minéralogie tiennent une grande place, ont été réunies en 1651 (21 vol. in-fol.) Un catalogue détaillé en a été dressé par Quétif et Echard. On lui a attribué plusieurs écrits apocryphes, tels que les petits livres populaires des *Secrets du grand Albert* ou du *petit Albert*, ou encore le *De secretis mulierum et naturæ* (1655, in-fol.), que l'on croit être de l'un de ses disciples, Henri de Saxe.

Cf. Quétif et Échard : *Scriptores ordinis prædicatorum*, etc., (1719-1721, 2 vol. in-folio), t. I; — Rinaldo Tacera [Raffaele Badi] : *Ristretto della prodigiosa vita del B. Alberto magno* (Florence, 1680-88, 2 vol. in-8) ; — Gabriel Naudé : *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de magie* (Amsterdam, 1712, in-12); — L. Choulant : *Albertus magnus in seiner Bedeutung für*, etc. (185 in-8); — Brunet : *Manuel du libraire.*

ALBERT (D'). — Voyez LUYNES (ducs DE).

ALBERTANO DE BRESCIA, écrivain italien, né à Brescia en 1201, mort en 1250. Juge et gouverneur de Gavardo pour l'empereur d'Allemagne Frédéric II, et compromis, en 1240, dans la révolte des villes lombardes, il fut mis en prison et écrivit durant sa captivité plusieurs ouvrages de philosophie morale : *De honesta vita ; De arte loquendi et tacendi; De amore propinquorum ; De consolatione philosophica*, qui furent traduits en italien par un anonyme (Florence, 1610).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana*, t. IV.

ALBERTI (Léon-Baptiste), écrivain italien, plus connu sous le nom de DE ALBERTIS, né à Florence en 1398 ou 1404, mort dans cette même ville en 1490, ou, selon d'autres, en 1484. Il embrassa la carrière ecclésiastique et en mena de front les devoirs avec la culture simultanée des lettres, des sciences et des arts. Il se distingua dans l'architecture et donna le plan de plusieurs monuments qui subsistent encore On cite de lui un traité *De*

re ædificatoria (Florence, 1485, in-folio), vingt fois réimprimé, traduit en italien par Bartoli (Florence, 1565 et 1568, in-folio), en français par J. Martin (Paris, 1553, in-folio), et qui lui a valu le surnom de « Vitruve italien ».

Les travaux plus particulièrement littéraires de L.-B. Alberti sont : *Œuvres morales* (Opera ethica; Venise, 1568), traduites en italien; *Trivia, sive de causis senatoriis*, etc. (Bâle, 1538, in-4); *Momus* ou *De Principe* (Rome, 1520); un recueil de cent *Fables*, un *Poëme hécatomphile*, plusieurs fois traduit en français; enfin une comédie latine apocryphe, *Philodoxios*, publiée à Venise longtemps après la mort de l'auteur (1588), comme l'œuvre d'un ancien comique, et si adroitement imitée que Paul Manuce ne s'aperçut pas de la supercherie.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

ALBERTI (Leandre), provincial des Dominicains, né en 1479, mort en 1552. Il a laissé, outre des livres de dévotion, plusieurs ouvrages d'histoire et de géographie, écrits, soit en italien, soit en latin : *De viris illustribus ordinis Prædicatorum* (Bologne, 1517, in-folio), recueil biographique précieux pour l'histoire de l'ordre; *Storia Bolognense* (Bologne, 1541, in-4), non terminée; *Descrizione dell' Italia* (Bologne, 1550, in-folio, et Venise, 1561, in-4), etc.

ALBERTI DE VILLANOVA (Francesco D'), lexicographe italien, né à Nice en 1737, mort à Lucques en 1800. Il est auteur d'un excellent *Dictionnaire italien-français et français-italien* qui a eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de Bassano (1811, 2 vol. in-4). Il a publié, avec moins de succès, un *Dictionnaire classique* de l'Académie de la Crusca, un *Dizionario universale, critico-enciclopedico della lingua italiana* (Lucques, 1797).

Cf. Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

ALBERTRANDY (Jean-Chrétien), historien polonais, né à Varsovie en 1731, mort en 1808. Il était d'origine italienne. Il se fit jésuite, fut envoyé à Rome et à Stockholm pour rechercher des documents se rattachant à l'histoire de son pays, et devint évêque de Zénopolis et bibliothécaire de Stanislas-Auguste.

On a de lui : *les Annales de la République romaine* (Varsovie, 1768, in-8, et 1806, 2 vol. in-8); *Annales du royaume de Pologne* (ibid., 1768, in-8); la continuation du recueil périodique fondé par Naruzewicz : *Entretiens agréables et utiles; Antiquités romaines éclaircies par les médailles* (1805-1808; 3 vol.); divers écrits sur *Casimir Jagellon, les Valois*, etc. (ibid., 1822-1827); *Histoire d'Étienne Battori* (ibid., 1823, in-8). Il a aussi laissé en manuscrit quelques ouvrages historiques importants.

Cf. Bentkowski : *Historya literatury Solskiey*, t. II (Cracovie)

ALBERUS (Érasme), écrivain allemand, né dans la Wetteravie vers 1500, mort à Neulrandenbourg, dans le Mecklembourg, le 5 mai 1553. Il étudia la théologie à Wittemberg, s'attacha à Luther, fut maître d'école, pasteur, prédicateur de cour à Berlin, enfin surintendant général à Neulrandenbourg, où il mourût. Son principal titre littéraire est un recueil de *Fables d'Ésope mises en allemand* (Etliche Fabel Esopi verteutscht, Hagenau, 1534; Francfort, 1550, etc.), qui se grossit d'édition en édition. Aux sujets du fabuliste grec, l'auteur en ajouta de modernes et de tout allemands. Il donna à quelques fables, comme à *l'Ane du Pape*, un caractère de polémique, et combattit, sous l'emblème des animaux, les divers adversaires du protestantisme luthérien. Alberus a aussi écrit des *Chants d'église*, empreints d'une certaine dureté, puis des écrits de polémique en prose, comme *le Moine déchaussé, Eulenspiegel et le Coran*, avec une préface de Luther (der Barfüsser Mœnche Eulen. u. Alkoran, Wissemberg, 1542).

Cf. Kurtz : *Leitfaden zur Gesch. der deut. Lit.* (2e édit., 1865).

ALBI (Henri), historien français, né en 1590, à Bolène (Comtat Venaissin), mort le 6 octobre 1659, à Arles. Il fut successivement recteur de plusieurs collèges de jésuites. Parmi ses écrits superficiels et médiocres, on cite : *Éloges historiques des cardinaux français et étrangers mis en parallèle* (Paris, 1644, in-4); *Histoire des cardinaux illustres* (1653, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII.

ALBIAC (Acace D'), sieur DU PLESSIS, poëte français du XVIe siècle. Professant la religion réformée, il fut obligé de quitter la France et résida longtemps en Suisse. Ses poésies, qui sont toutes religieuses, se distinguent par la facilité. Il a laissé : *le Livre de Job, traduit en vers* (1552, in-8); *les Proverbes de Salomon et l'Ecclésiaste, traduits en vers*, sous forme de cantiques (1558, in-8); *Divers cantiques* (1560, in-16).

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

ALBICANTE (Giovanni-Alberto), poëte italien, né à Milan vers 1503, mort en 1567. Il publia des sonnets, des satires et des dialogues en vers qui, malgré leur médiocrité, lui attirèrent les faveurs de Charles-Quint et les injures de l'Aretin, son rival. Il mérita les unes en écrivant une *Historia della guerra di Piemonte* (Venise, 1539, in-8); *Trattato del intrar in Milano di Carlo V* (Milan, 1541, in-4); *le Gloriose gesta di Carlo V* (Rome, 1567, in-8), et il justifia les autres par des attaques ou des ripostes tellement violentes qu'il en garda le nom de *furibondo* et de *bestiale*.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ALBIGEOIS (LA CROISADE CONTRE LES), poëme provençal, attribué à Guill. de Tudela (voy. ce nom).

ALBIGEOIS (LES), poëme de Lenau (voy. ce nom)

ALBINO (Giovanni), *Joannes Albinus*, chroniqueur italien, né à Castellucio, vers 1440, mort en 1503. Élève du célèbre Pontanus, il resta fidèle à la maison d'Aragon pendant l'invasion française Il a raconté la première guerre d'Italie, au point de vue espagnol, dans une chronique latine intitulée : *De gestis regum Neapolitanorum ab Arragonia*, dont il n'a été publié que quatre livres (Naples, 1589, in-4), insérés depuis dans le *Recueil des historiens les plus renommés de l'histoire générale du royaume de Naples* (Naples, 1769, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ALBINOVANUS (Caïus-Pedo), poëte latin du siècle d'Auguste. Ovide, son ami, l'a appelé *sidereus Pedo*, pour marquer l'élévation de son style. Quintilien le range parmi les poëtes épiques. On croit qu'il écrivit un poëme sur les exploits de Germanicus, dont Sénèque nous a conservé vingt-trois vers dans ses *Suasoria*, liv. I. On intitule ce fragment : *De navigatione Germanici per Oceanum Septentrionalem*. Trois élégies sont attribuées à Albinovanus, mais sans preuves suffisantes : l'une *Sur la mort de Mécène*, l'autre *Sur les paroles de Mécène mourant*, la troisième *A Livie sur la mort de Drusus*. Cette dernière a été aussi attribuée à Ovide. Le fragment sur le voyage de Germanicus a été inséré dans les *Fragmenta poetarum* d'Henri Estienne, dans l'*Anthologia latina* de Burmann, t. II, dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, t. IV. Tout ce qui est attribué à Albinovanus a été publié séparément, avec des notes de Scaliger (Amsterdam, 1703), et par Meinecke (Quedlinbourg, 1819).

Cf. Smith : *Dict. of greek and roman biography.*

ALBINUS, 'Αλβῖνος, philosophe grec du IIe siècle avant J.-C. Platonicien, il a écrit une introduction

grammaticale et littéraire aux *Dialogues de Platon*. Fabricius l'a insérée dans sa *Bibliotheca græca*, t. II, et Fischer l'a mise en tête de son édition de *Quatre dialogues de Platon* (Leipzig, 1783, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II et III.

ALBON (Claude-Camille-François D'), littérateur français, né en 1753 à Lyon, mort en 1788 à Paris. Seigneur d'Yvetot, il y fit construire des halles, avec cette ambitieuse inscription : GENTIUM COMMODO, CAMILLUS III. Il fut l'ami de Quesnay et de Court de Gébelin. Son ouvrage le plus important, *Discours politiques* (1779 et suiv., 3 vol. in-8), fut réimprimé avec ce nouveau titre : *Discours sur l'histoire, le gouvernement, les usages, la littérature et les arts de plusieurs nations de l'Europe* (1782, 4 vol. in-12). Ses autres écrits sont : *Éloge de Quesnay* (1775, in-8); *Éloge de Court de Gébelin* (1785, in-8); *la Paresse, poëme en prose*, traduction supposée du grec de Nicander (1777, in-8); *Œuvres diverses* (1778, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

ALBUQUERQUE (Blaise-Alphonse D'), historien portugais, fils naturel du célèbre navigateur de ce nom, né vers 1513, mort en 1593. Il a rédigé, sur les documents originaux, *les Commentaires du grand Alphonse d'Albuquerque* (Commentarios do grande Alfonso de Alboquerque, capitan general dà India; Lisbonne, 1576, in-folio). Ce livre, remarquable par sa fidélité, contient sur la conquête de Goa et de Malaca des particularités intéressantes.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

ALCADE DE ZALAMEA (L'), drame de Calderon (voy. ce nom).

ALCAFORADA (Marianne), religieuse portugaise du XVII^e siècle, célèbre par quelques lettres d'amour. On ne sait presque rien de sa personne et de sa vie. D'une famille illustre, à ce qu'on croit, elle était entrée dans un couvent de la province d'Alem-Tejo, à Beja peut-être; elle conçut un violent amour pour un jeune officier de cavalerie français, le chevalier de Chamilly, plus tard maréchal. Elle lui écrivit des lettres passionnées que le chevalier, à son retour en France, livra à la publicité. Elles parurent, au nombre de cinq, sous le titre de : *Lettres portugaises, traduites en français* (Paris, 1669, petit in-12; nouv. édit., 1796, 2 vol. in-12). La traduction était de de Guilleragues; le texte original fut détruit. Plus tard sept lettres apocryphes furent ajoutées aux authentiques. Une édition conforme à la première, avec la traduction en portugais, a été donnée par dom J.-M. Souza (Paris, 1824, in-12). Les lettres de Marianne Alcaforada eurent un grand succès. La passion ardente qu'elles respirent ont fait appeler l'auteur « l'Héloïse portugaise ».

Cf. L'abbé de Saint-Léger, A. Barbier et J.-M. Souza : *Notices* dans les éditions de 1796, 1806 et 1824; — Brunet : *Manuel du libraire*.

ALCAÏQUE (VERS et STROPHE). Le vers alcaïque comprend : un iambe ou un spondée, un iambe, une césure longue ou brève, puis deux dactyles. Alcée plaça ce vers en tête de la strophe dont il est l'inventeur, et qui se compose ainsi : deux alcaïques, un iambique dimètre hypercatalectique, un dactylico-trochaïque tétramètre. Le vers alcaïque est un des plus harmonieux qui existent. La strophe alcaïque, courte, sonore, rapide, est parfaitement appropriée à l'ode, au mouvement, à la vigueur, à la passion lyriques. En voici le modèle, d'après Alcée :

Οὐ χρὴ κακοῖσιν θυμὸν ἐπιτρέπειν
Προκόψομες γὰρ οὐδὲν ἀσάμενοι
Ὦ Βύκχι φάρμακον δ' ἄριστον,
Οἶνον ἐνεικάμενος μεθυσθῆν.

Horace, obéissant probablement aux nécessités de la langue latine, a modifié cette strophe en y introduisant plus fréquemment le spondée; mais il en a maintenu exactement le rhythme :

O diva, gratum quæ regis Antium
Præsens vel imo tollere de gradu
Mortale corpus, vel superbos
Vertere funeribus triumphos.

Nous voyons, par les fragments d'Alcée, qu'il faisait un repos à la fin de chaque strophe, repos nécessaire, puisque ses vers devaient être chantés. Il n'en était pas de même pour Horace, qui enjambe fréquemment d'une strophe à l'autre.

Le vers alcaïque ne se voit seul, en dehors de la strophe alcaïque, que chez des poëtes latins de la décadence : Claudien, Prudence, Ennodius. On a imaginé un *alcaïque spondaïque*, c'est-à-dire ayant un spondée au dernier pied. On le trouve dans un chœur de Sénèque et dans Boëce.

Dans les langues modernes, le vers et la strophe alcaïques n'ont été repris que par la poésie lyrique savante de l'Allemagne, qui s'est exercée à reproduire exactement toutes les formes de la métrique gréco-latine. Les autres nations se bornent à adopter pour strophe héroïque une combinaison rhythmique conforme au génie de leurs langues, et qui, sans ressembler à la strophe alcaïque, peut lutter plus ou moins avec elle de pompe, de mouvement et d'éclat.

ALCAÏQUE (GRAND). — Voyez TROCHAÏQUE.

ALCAZAR (Baltazar DE), poëte espagnol, né à Séville, vers 1530, mort le 16 février 1606. Jeune, il servit dans la marine, et fut aussi habile musicien et peintre distingué. Versé dans les langues anciennes, il prit Martial pour modèle. La plus grande partie de ses poésies se trouve encore inédite dans un manuscrit qui est à Séville. Quelques-unes ont été publiées dans les *Flores* d'Espinoza et dans la *Coleccion* de Fernandez (t. XVIII). Cervantès fait mention d'Alcazar dans le *Canto de Caliope;* Cueva, dans le *Viaje del Sannio*, le compare à Ovide et à Martial. Ses poésies ont de l'enjouement et de la grâce. L'une des plus connues a pour titre : *le Souper joyeux* (la Cena jocosa), dont le début est celui d'un conte :

En Jaen donde resido
Vive Don Lope de Sosa...

Il a écrit des sonnets d'une inspiration plus élevée, mais d'une versification moins soignée. Ses *Conseils à une veuve*, d'une morale assez relâchée, sont écrits avec une grande finesse. Ses poésies ont été réimprimées dans la *Biblioteca de autores españoles* de don Adolfo de Castro (Madrid, 1854-1857, 2 vol. in-4).

Cf. Gil y Zarate : *Manual*; — Ticknor : *Hist. de la litt. esp.*; — Antoine de Latour : *Études sur l'Espagne : Séville et l'Andalousie*, t. I^er.

ALCÉE, Ἀλκαῖος, poëte grec du VII^e siècle avant J.-C., né à Mitylène. D'une famille illustre, il fut un des chefs du parti aristocratique, et lorsque le parti opposé l'emporta, sous la direction de Pittacus, il quitta momentanément sa patrie et alla voyager jusqu'en Égypte. Alcée fut un homme de parti et d'action; toutefois, étant jeune, dans un combat contre les Athéniens, il jeta son bouclier et prit la fuite. C'est lui-même qui nous l'a appris, ajoutant que son bouclier avait été placé par les ennemis dans le temple de Pallas à Sigée. Une partie de ses vers fut dirigée contre ses adversaires politiques, et les anciens lui ont reproché ses injures et ses outrages contre des hommes comme le sage Pittacus. Alcée fut aussi le poëte du plaisir. « C'est à lui, dit M. Alexis Pierron, qu'Horace a

emprunté l'idée et les principaux détails de la belle ode :

Vides ut alta stet nive candidum
Soracte...

La philosophie d'Alcée semble se résumer dans ce vers d'une autre ode, où l'on reconnaît encore la preuve qu'Horace avait puisé largement aux trésors de la poésie lesbienne :

« Ne plante aucun arbre avant la vigne. »

Horace a imité aussi plus d'une fois, mais en les amollissant peut-être, les chansons amoureuses d'Alcée. On regrette beaucoup la perte de ces dernières, et d'après les trop courts fragments qui nous en restent, elles devaient être ce que la poésie érotique grecque avait produit de plus tendre et de plus pur. Les mètres d'Alcée étaient fort variés, et l'on conjecture que la plupart étaient de son invention. Il est certain que la strophe qui porte son nom, inventée ou popularisée par lui, est l'une des plus propres au mouvement de la poésie lyrique (voy. ALCAÏQUE).

Les Alexandrins donnèrent à Alcée la première place dans leur canon parmi les poëtes lyriques. Aristophane de Byzance et Aristarque recueillirent ses poésies, qu'ils divisèrent en dix livres, comprenant des hymnes, des odes, des chants guerriers, des chants érotiques, des chants en l'honneur de Bacchus et des épigrammes. Nous n'en possédons que des fragments. Publiés d'abord par Henri Estienne dans son *Recueil de lyriques grecs* (Paris, 1560, in-8), ils ont été reproduits d'une façon plus complète dans les *Analecta* de Brunck, dans l'*Anthologia græca* de Jacobs, dans les *Poetæ lyrici græci* de Bergk. Il en existe aussi une édition séparée par A. Mathiæ (Leipzig, 1827, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — Bode : *Poésies lyriques des Grecs*, t. II ; — A. Pierron : *Histoire de la littérature grecque* ; — Kock : *Alkæos und Sappho* (Berlin, 1862).

ALCESTE. Le dévouement de la femme du roi Admète, célèbre par la tragédie d'Euripide, a inspiré beaucoup de compositions dramatiques modernes. Nous citons, pour la France : l'*Alceste* de Hardy, celles de Lagrange-Chancel et de Boissy, sans compter l'*Alceste* inachevée de Racine ; pour l'Italie : l'*Alceste* de Martello et celle d'Alfieri ; pour l'Allemagne, *l'Hospitalité d'Admète*, de Herder. Il y a aussi des poëmes d'opéras sur le même sujet, comme l'*Alceste* de Quinault, celui de Rollet, etc. (voy. ces divers noms).

Cf. Saint-Marc-Girardin : *Cours de littérature dramatique*, tome IV, leçon LVIII.

ALCHIMISTE, pièce de Ben Jonson (voy. ce nom).

ALCIAT (André) ou ALCIATI, célèbre jurisconsulte italien, né dans le Milanais le 8 mai 1492, mort le 12 juin 1550. Outre ses grands ouvrages sur le droit civil, on cite de lui des écrits littéraires, historiques ou philologiques publiés après sa mort, des *Annotations* sur Tacite et Plaute, des poésies latines, ornées de figures très-recherchées aujourd'hui, sous le titre d'*Emblemata* (Paris, 1581, petit in-8 ; très-nombr. édit.), un livre des *Abus de la vie monastique* (1553), une *Histoire de Milan* (1625, in-8), etc.

Cf. Cl. Minoe : *A. Alciati vita* (Leyde, 1591, in-12) ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

ALCIBIADE, titre de deux dialogues de Platon ; — tragédie de Campistron (voy. ces noms).

ALCIDAMAS, Ἀλκιδάμας, rhéteur grec du v^e siècle avant J.-C., né à Élée (Asie Mineure). Il était disciple de Gorgias. On a de lui deux harangues d'école écrites sans trop de prétention : l'une est un plaidoyer d'Ulysse contre Palamède, qu'il accuse d'avoir trahi les Grecs ; la seconde est dirigée contre les sophistes qui écrivent leurs discours et n'improvisent pas. Les harangues d'Alcidamas, imprimées dans le recueil d'orateurs grecs d'Alde (Venise, 1513,), se trouvent aussi dans les *Oratores attici* de Bekker, la *Bibliothèque Didot*, etc. Auger les a traduites en français (1781, in-8).

Cf. Smith : *Dict. of greek and roman biography*.

ALCINOUS, Ἀλκίνους, philosophe grec du I^{er} siècle après J.-C. Disciple de l'école d'Alexandrie, il mêla à la doctrine de Platon des idées orientales et se rapprocha de la magie. On peut en juger par son *Introduction à la philosophie de Platon* (Ἐπιτομὴ τῶν Πλάτωνος δογμάτων). Cet ouvrage parut d'abord dans une version latine de P. Balbi (Rome, 1469, in-folio). Le texte en fut publié par Alde dans une édition d'*Apulée* (Venise, 1521, in-8). Il a été réédité plusieurs fois, notamment par Fischer (Leipzig, 1783, in-8). Combes-Dounous l'a traduit en français (Paris, 1800, in-8).

Cf. Smith : *Dict. of greek and roman biography*.

ALCIPHRON, Ἀλκίφρων, rhéteur grec qui vécut au II^e ou au III^e siècle après J.-C. Il composa des lettres, qu'il supposait écrites par des paysans, des pêcheurs, des parasites, des courtisanes, etc. Nous en possédons soixante-seize. Ce sont des déclamations de sophiste, des tableaux de mœurs tracés d'après d'anciens poëtes, et non d'après nature. Le style élégant, fleuri, recherché, leur valut l'admiration des contemporains. Alde inséra quarante-quatre lettres d'Alciphron dans son recueil d'*Épîtres grecques* (Venise, 1499, in-4). Ce nombre fut accru dans les éditions postérieures (Leipzig, 1715-1718, in-8 ; 1798, 2 vol. in-8 ; 1853, in-8 ; 1856). L'abbé Richard les a traduites en français (Paris, 1785, 3 vol. in-12).

Cf. Schœll : *Histoire de la litt.*, t. IV ; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins* (1862, in-18).

ALCMAN (Ἀλκμάν, forme dorique de Ἀλκμαίων), poëte grec, né à Sardes, en Lydie, vécut vers la fin du VII^e siècle avant J.-C. Emmené jeune à Sparte, où il vécut d'abord dans la condition d'esclave, il fut affranchi et obtint par ses talents le droit de cité. Il assouplit et polit le dialecte dorien jusqu'alors négligé comme peu propre à la poésie. Toutefois il y mêlait souvent des formes ioniennes ou éoliennes. Les fragments qui nous restent de lui, quoique fort courts, permettent de reconnaître un véritable poëte lyrique. Ses odes, la plupart destinées à être chantées dans les chœurs de jeunes filles, ont été souvent désignées sous le nom de *Parthénies*. Ses vers avaient beaucoup de grâce, d'harmonie et d'originalité poétique : témoin cette peinture du repos de la nuit : « Dorment et les sommets et les gorges des monts, et les promontoires et les ravins, et les bêtes sauvages des montagnes, et le peuple des abeilles, et les monstres qui habitent les profondeurs de la mer empourprée ; dorment aussi les troupes des oiseaux aux larges ailes. » Alcman a inventé le mètre alcmanien. Les fragments de ses poésies, insérés dans les recueils de lyriques grecs, notamment dans celui de Boissonnade, ont été publiés séparément par Welcker (Giessen, 1815, in-4). Coupé les a traduits en français dans les *Soirées littéraires*.

Cf. Burette, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XIII ; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. I.

ALCMANIEN (VERS). — Voyez DACTYLIQUE.

ALCOFRIBAS NASIER, pseudonyme anagrammatique de François Rabelais (voy. ce nom).

ALCUIN, ALCWIN, ALCHWIN, en latin *Albinus*, théologien anglo-saxon, né vers 735 à York (Angleterre), mort le 19 mai 804. Ayant fait ses études dans sa ville natale, dont l'école était le centre d'une remarquable culture théologique et littéraire, il en devint le directeur en 766. Eanbald, son disciple, archevêque d'York, l'envoya à Rome en 780.

Cette mission le mit en rapport avec Charlemagne, qui, désireux de rétablir l'instruction dans ses vastes États, le retint auprès de lui. Sauf un court séjour en Angleterre de 790 à 792, Alcuin ne quitta plus la France, et fut le principal ministre de la restauration des lettres tentée par ce prince. Il reçut la magnifique abbaye de Saint-Martin, où il établit une école à l'imitation de celle d'York et où il mourut.

Ses *Œuvres*, recueillies par Duchesne (Paris, 1617, in-folio), par Froben (Ratisbonne, 1777, 2 vol. in-folio), et comprises dans la Bibliothèque des Pères de l'abbé Migne, se composent surtout de commentaires sur les Écritures, de traités religieux, de *Vies* des saints. On y trouve des lettres intéressantes sur ses rapports avec Charlemagne. Ce prince avait voulu avoir sa part de l'instruction qu'il réclamait pour ses sujets. Une sorte d'école ou d'académie s'établit dans le palais. L'empereur, ses fils, ses sœurs, sa fille Gudra, ses principaux ministres y figuraient sous des noms empruntés aux lettres sacrées ou profanes. Alcuin qui, sous le surnom de *Flaccus*, en était le chef, y inventa ou y importa d'Angleterre la division de l'enseignement en *trivium*, en *quadrivium* (voy. ARTS LIBÉRAUX), avec la théologie pour couronnement. Malgré ces efforts pour ranimer l'étude des langues classiques, le grec, assez florissant à York, ne réussit pas à s'implanter en France, mais le latin donna de meilleurs résultats.

Alcuin écrivait dans cette langue, sinon avec élégance, du moins avec la fermeté d'un esprit sérieux. Parmi ses vers latins, on remarque une élégie sur la destruction de Lindisfarne par les Danois. Son long poëme sur l'église d'York, *Poema de pontificibus et sanctis ecclesiæ eboracensis*, écrit vers 785, contient quelques bons passages descriptifs. Ses *Énigmes*, ses *Épigrammes* n'offrent aucun intérêt, et ses traités de grammaire, d'orthographe, de rhétorique, de dialectique (sorte de manuel du *Trivium*) n'ont plus d'autre mérite que de nous donner une idée de la méthode d'enseignement au VIII^{e} siècle.

Cf. Thomas Wright : *Biog. britan. lit. anglo-saxon period ;* — Guizot : *Histoire de la civilisation en France*, t. II ; — Lorentz : *Alcuin's Leben* (Halle, 1829) ; — Fr. Monnier : *Alcuin et son influence littéraire... chez les Franks*, thèse (1853, in-8).

ALDA (L'), poëme latin du moyen âge (voy. GUILLAUME DE BLOIS).

ALDHELM, prélat anglo-saxon que l'église latine a canonisé, vécut de 656 à 709. Moine dans l'abbaye de Malmesbury et évêque de Sherborne, il profita des leçons de l'abbé Adrien, qui avec Théodore de Tarse, archevêque de Canterbury, enseignait le latin et le grec. Outre quelques traités de théologie, il a composé des poésies latines : un *Éloge de la virginité* en hexamètres, un livre d'*Énigmes* imitées de Cœlius Firmianus Symposius, un poëme sur *les Péchés capitaux*. Ces poésies du VII^{e} siècle manquent de correction et d'élégance, mais sont curieuses comme un effort pour maintenir dans l'extrême Occident les lettres classiques. L'édition la plus commode des œuvres d'Aldhelm fait partie de la Bibliothèque des Pères de l'abbé Migne (*Patrologiæ cursus completus*), t. LXXXIX.

Cf. Th. Wright : *Biogr. britan. lit. ;* — Morley : *English writers before Chaucer.*

ALDINES (ÉDITIONS), nom donné aux volumes imprimés à Venise, de 1494 à 1584, par Alde Manuce l'Ancien, Paul Manuce et Alde Manuce le Jeune (voy. ces noms).

ALÉANDRE (Girolamo), lexicographe italien, archevêque de Brindes et cardinal, né en 1480, près d'Udine, mort à Rome en 1542. Appelé en France par Louis XII qui le nomma recteur de l'Université, il servit souvent d'intermédiaire entre les papes et les rois de France. Plus tard, il devint secrétaire de Léon X, puis de Clément VII qui l'envoya, comme nonce, auprès de François I^{er}. Il fut fait prisonnier à Pavie. Il remplit aussi d'importantes missions diplomatiques en Allemagne. On a de lui, outre un certain nombre d'opuscules philologiques, un *Lexicon græco-latinum* (Paris, 1512, in-folio; Strasbourg, 1515).

Son petit-neveu, Girolamo ALÉANDRE, dit *le Jeune*, né à Rome en 1574, mort en 1629, laissa plusieurs ouvrages estimés, un *Commentaire sur les Institutes de Caïus* (Venise, 1600, in-4), d'excellentes *Explications* de plusieurs antiques (Rome, 1616, in-4), des poésies italiennes et latines insérées dans le recueil des Amalthée, dont il était le parent (Venise, 1627, in-8 ; Amsterdam, 1689, in-12).

Cf. Paul Jove : *Elogia virorum illustrium ;* — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ALEAUME (Louis), en latin *Alealmus*, poëte latin moderne, né en 1525 à Verneuil, mort en 1596. Il fut lieutenant général au présidial d'Orléans. D'après Scévole de Sainte-Marthe, il a su répandre de l'intérêt sur les matières les plus arides. Ses poésies ont été imprimées dans les *Deliciæ poetarum gallorum*, t. I.

Cf. Sainte-Marthe : *Elogiorum libri*, IV.

ALÈGRE (N. D'), littérateur français, mort à Paris vers 1740. On a de lui une *Histoire de Moncade* (Paris, 1736, in-12) ; *l'Art d'aimer*, poëme (Paris, 1747, in-12) ; la traduction du traité de Saadi, *Gulistan, ou l'empire des roses* (Paris, 1704, in-12). On lui attribue plusieurs des comédies signées par l'acteur Baron.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ALEMAN (Mateo), écrivain espagnol du XVI^{e} siècle, né à Séville. On ne sait presque rien de sa vie. Attaché à la trésorerie du roi Philippe, il renonça à son emploi pour se livrer à l'étude, mais à la suite d'un procès relatif à sa gestion, il fut mis en prison pendant quelque temps. On a cru que, dans un âge assez avancé, il s'embarqua pour Mexico où il mourut. Il était lié d'amitié avec Cervantès.

Aleman est l'auteur du célèbre ouvrage : *Aventures et vie de Guzman d'Alfarache* (Aventuras y vida de Guzman de Alfarache, atalaya de la vida humana). La première partie, qui parut à Madrid en 1599 (in-4), obtint un si grand succès que, dans l'espace d'un an, on en publia trois éditions. La seconde partie fut publiée à Valence en 1602. Ce roman appartient au genre *picaresque*, dont le chef-d'œuvre est, en Espagne, le *Lazarillo de Tormes*, d'Hurtado de Mendoza. Il fut traduit dans les principales langues de l'Europe, notamment en français par Chapelain. Il a été imité, on sait avec quel succès, par Le Sage. Les deux parties ont été fréquemment réimprimées et récemment, par les soins de Carlos Ariban, dans la célèbre collection Ridadeneyra : *Novelistas anteriores à Cervantes* (Madrid, 1846, gr. in-8). Aleman est encore l'auteur d'une *Vie de saint Antoine de Padoue* (Vida de san Antonio de Padua; Valence, 1607, in-12), et de *Ortografia de la lengua castellana* (Mexico, 1609, in-4).

Cf. Ticknor : *History of span lit.*, etc., t. II, 212 ; — Wolf : *Wiener Jahrbücher*, vol. CXXII.

ALEMAND (Louis-Augustin), érudit français, né en 1643 à Grenoble, mort vers 1728. Il fut avocat au parlement de sa ville natale, puis se fit recevoir médecin. On a de lui des ouvrages dont Goujet vante l'érudition : *Nouvelles observations, ou guerre civile des Français sur la langue* (Paris, 1688, in-12), dont l'Académie française arrêta l'impression parce qu'elle se préparait à publier son *Dictionnaire; Histoire monastique de l'Irlande* (Paris, 1690, in-12), traduite en anglais (Londres,

1722, in-8); *Journal historique* (Paris, 1694, in-8). Il a édité et annoté l'ouvrage posthume de Vaugelas : *Nouvelles remarques sur la langue française* (Paris, 1690, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. I.

ALÉMANIQUE (DIALECTE), nom de l'ancien haut-allemand. — Voyez ALLEMANDE (Langue) et ALSACIEN (Dialecte).

ALEMANNI (Nicolas), ou ALAMANNI, historien et archéologue italien, né à Ancône en 1583, mort à Rome en 1626. Il fut secrétaire du cardinal Borghèse et bibliothécaire du Vatican. On a de lui une *Description de l'Eglise Saint-Jean de Latran*, monographie estimée, insérée dans le huitième volume du *Thesaurus antiquitatum italianarum*. Il a été le premier éditeur de l'*Histoire secrète* de Procope (Rome, 1620-1624; Hilmstadt, 1634; Cologne, 1669) et a joué le rôle principal dans la violente polémique qu'elle souleva.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ALEMBERT (D'). — Voyez D'ALEMBERT.

ALÉOUTIEN (L'), idiome parlé par les indigènes des îles Aléoutiennes, qui appartient aux idiomes de l'Amérique septentrionale, de la région boréale et se rattache au groupe des Eskimaux. Il renferme plusieurs dialectes assez différents les uns des autres, qui sont celui des îles Unalaschka, Kigalga, Akutan, Unimak, celui de la presqu'île Alaska, celui du groupe de Nego, et celui des îles Aleutes proprement dites. Cette langue est très-riche en formes grammaticales, suivant M. Escholty, qui en a composé la *Grammaire.*

ALÈS (Pierre-Alexandre D'), vicomte DE CORBET, littérateur français, né le 18 avril 1715 dans la Touraine, mort vers 1770. Forcé par les infirmités de quitter l'état militaire, il composa divers ouvrages qui ne sont pas sans valeur : *De l'origine du mal, ou Examen des principales difficultés de Bayle sur cette matière* (Paris, 1758, 2 vol. in-12); *Dissertations sur les antiquités d'Irlande* (1749, in-12); *Recherches historiques sur l'ancienne gendarmerie française* (Avignon, 1759, in-12); *Origines de la noblesse française* (Paris, 1766, in-12); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ALESCHANS (BATAILLE D') ou ALISCAMPS, chanson de geste. — Voyez GUILLAUME AU COURT-NEZ.

ALESSANDRI (Alessandro), ou *Alexander ab Alexandro*, écrivain italien, né à Naples en 1461, mort en 1523. D'une famille noble, il étudia à Rome sous Philelphe et revint se fixer dans cette ville après avoir exercé à Naples la profession d'avocat. Il y publia deux recueils de superstitions et de fables absurdes, intitulés *Miraculum nereidum et tritonum* et *De somniis*, où il traite des revenants, des fantômes, des songes, des devins et des sorciers, affectant de se regarder lui-même comme un sorcier et un devin. Il préludait ainsi au grand ouvrage qui a fait sa réputation : *Genialium dierum libri sex* (Rome, 1522, in-fol.), et que les critiques italiens ont comparé aux *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle et aux *Saturnales* de Macrobe. C'est une masse de faits, d'observations, de notes et d'anecdotes morales, philologiques, archéologiques, physiques et métaphysiques, sans ordre, sans lien, sans transition; compilation encyclopédique indigeste, absurde, et pourtant curieuse, et qui suscita beaucoup de commentaires, notamment celui de Tiraqueau (Lyon, 1586, in-fol.). La meilleure édition des *Dies geniales* est celle de Leyde (1673, 2 vol. in-8°), contenant toutes les notes des commentateurs. On estime aussi celle de Paris (1582).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Guiguené : *Hist. littér. de l'Italie.*

ALÉTHÈS (du grec ἀληθής, vrai, sincère), pseudonyme ou élément de pseudonyme employé par divers auteurs. Les dictionnaires spéciaux en consignent un certain nombre, qui ne rappellent d'ailleurs aucun intéressant souvenir littéraire. Tels sont les suivants : ALÉTHÈS (*Irenée*), pseudonyme de Voltaire; ALETHEIUS DEMETRIUS, de Julien Offray de la Mettrie; ALETHEUS (*Th.*), de J. Lyserus; ALETHINUS (*Th.*), de J. Leclerc; ALETHOF (*Ivan*), de Voltaire; ALETHOPHANES, de David Blondel; ALÉTHOPHILE, de C. F. Mercier, de F. G. Quériau et de L. de Boissy; ALETHOPHILUS (*Leb.*), de Samuel Sorbière; ALETHOPHILUS CHARITOPOLITANUS, de J. Courtot. On peut y rattacher le pseudonyme de PHILALÈTHE, pris par plusieurs auteurs.

Cf. Barbier : *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (1822-1827, 4 vol. in-8).

ALEXANDER AB ALEXANDRO. — Voyez ALESSANDRI.

ALEXANDRA, poëme de Lycophron (voy. ce nom).

ALEXANDRE D'ÉGÉE, Ἀλέξανδρος ὁ Αἰγαῖος, philosophe grec du Ier siècle après Jésus-Christ. Il fut l'un des précepteurs de Néron. Il appartenait à l'école péripatéticienne. On lui attribue un *Commentaire sur la Météorologie d'Aristote* (Venise, 1527, in-fol.), et un autre *sur la Métaphysique* (Rome, 1527, in-fol.), qui sont aussi rapportés à Alexandre d'Aphrodisias.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III.

ALEXANDRE POLYHISTOR.—Voyez POLYHISTOR.

ALEXANDRE NUMENIUS, Ἀλέξανδρος ὁ Νουμηνίου, rhéteur grec du IIe siècle avant J.-C. Nous avons de lui un traité sur les figures (περὶ τῶν σχημάτων), imprimé par Alde dans les *Rhetores græci* (1508, in-fol.), et par Lorence Normann, avec une traduction latine (Upsal, 1690, in-8).

Cf. Westermann : *Histoire de l'éloquence grecque.*

ALEXANDRE D'APHRODISIAS, Ἀλέξανδρος Ἀφροδισιεύς, philosophe grec, né à Aphrodisias, en Carie, vivait à la fin du IIe et au commencement du IIIe siècle après J.-C. Disciple d'Herminus et d'Aristoclès, il enseigna la philosophie péripatéticienne à Athènes ou à Alexandrie. Le premier des interprètes d'Aristote, on l'a appelé le Commentateur (ὁ Ἐξηγητής); il se forma parmi les Arabes une école des *Alexandristes*. Outre des *Commentaires*, il a écrit deux ouvrages : *Sur l'Ame* (περὶ ψυχῆς), où il nie que l'âme soit une substance indépendante du corps, et *Sur la Fatalité et la Liberté* (Περὶ εἱμαρμένης καὶ τοῦ ἐφ' ἡμῖν) contre le fatalisme stoïcien. L'un et l'autre furent publiés par Trincavelli, avec les œuvres de Thémistius (Venise, 1534, in-fol.). Ils ont été traduits en latin, le premier par Grotius, dans ses *Opera theologica*, t. VIII, le second par J. Donatus (Venise, 1502, in-fol.). Les *Commentaires* ont été imprimés par Alde (Venise, 1513-1520-1527-1544, 5 vol. in-fol.); mais il est difficile de distinguer avec certitude ce qui appartient à Alexandre d'Aphrodisias de ce qui lui est attribué. Ainsi du *Commentaire sur les douze livres des Métaphysiques*, Brandis a rejeté comme apocryphe ce qui regarde les sept derniers livres (*Scholia in Aristotelem*; Berlin, 1836).

Cf. Casiri : *Bibliotheca arabico-hispana*, t. I; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V.

ALEXANDRE DE TRALLES, Ἀλέξανδρος ὁ Τραλλιανός, médecin grec du VIe siècle après J.-C. Il a laissé *Douze livres sur l'art médical*, qui traitent successivement des maladies de toutes les parties du corps, en commençant par la tête pour finir aux pieds. Le style en est clair et assez élégant, quoiqu'il manque de pureté. Cet ouvrage, publié d'abord dans une version latine (Lyon, 1504, in-4), fut imprimé dans le texte grec par Robert Estienne (Paris, 1548, in-fol.), puis réédité dans plusieurs collections médicales. On a attribué au même des *Problèmes de médecine et*

de physique (Venise, 1495, in-fol.), rapportés par d'autres à Alexandre d'Aphrodisias.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XII; — Milward : *Trallianus reviviscens* (Londres, 1734, in-8).

ALEXANDRE DE BERNAY, dit DE PARIS, trouvère du XIIe siècle, né à Bernay en Normandie Il a continué le roman d'*Alexandre*, commencé par Lambert le Court. Le poëme d'*Athis et Prophilias* (voy. ces mots) lui a été attribué sur cette seule indication du début :

Oez del savoir Alixandre...

On citait encore d'Alexandre un ouvrage perdu, intitulé le *Roman d'Hélène*, mère de saint Martin, fait à la requête de dame Loyse de Créqui-Canaples.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

ALEXANDRE DU PONT. Trouvère du XIIIe siècle, connu seulement pour son *Roman de Mahommet*, écrit à Laon en 1258. — Dans ce poëme, Mahomet est représenté comme un homme versé dans les lettres et les sciences :

Toute la loy de Jhesuscrist
Savoit par letre et par escrit,
Bons clers ert de geometrie,
De musique et d'astrenomie,
De gramaire et d'aritmetike,
De logike et de retorike.

Malgré ses talents, Mahomet était serf de lignage. Il parvient à épouser la veuve de son seigneur et commence sa mission diabolique. Il supprime le baptême, rétablit la circoncision et permet à chaque homme d'avoir dix femmes et à chaque femme dix maris. Heureusement la mort vient saisir Mahomet et son âme est précipitée en enfer. Ce roman ressemble beaucoup à un roman latin très-ancien, attribué à Hildebert du Mans, qui vivait près de deux cents ans avant Alexandre du Pont. *Le roman de Mahommet* a été publié par MM. Reinaud et Francisque Michel (Paris, 1831, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

ALEXANDRE DE VILLEDIEU, en latin *Alexander de Villa Dei*, grammairien français du XIIIe siècle, né en Normandie. Il composa le *Doctrinale puerorum*, grammaire en vers léonins, imitée, pour le fonds, de la *Grammaire* de Priscien, et qui fut en usage dans les écoles jusqu'au XVIe siècle, où l'on adopta les *Rudiments* de Despautère. Il est encore l'auteur de quelques autres ouvrages en vers : *Divinæ Scripturæ compendium*, *212 versibus hexametris comprehensum*, que la brièveté rend presque inintelligible; *Massa computi*, sèche énumération des fêtes de la religion chrétienne; *De Sphæra; De arte numerandi.*

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII; — Fabricius : *Biblioth. lat. mediæ et infimæ ætatis.*

ALEXANDRE (Noël), écrivain ecclésiastique français, né le 19 janvier 1639 à Rouen, mort le 21 août 1724 à Paris. Entré chez les dominicains, il professa au collége Saint-Jacques, à Paris, la théologie et la philosophie. En 1709, il fut exilé à Châtellerault pour avoir signé le *Cas de conscience;* en 1723, il fut privé de sa pension sur le clergé pour avoir combattu la bulle *Unigenitus*. A cette époque, il était devenu aveugle par suite de son assiduité au travail.

Son principal ouvrage est une histoire ecclésiastique qu'il publia sous ce titre : *Selectæ historiæ ecclesiasticæ capita, et, in loca ejusdem insignia, dissertationes historicæ, criticæ, dogmaticæ* (Paris, 1676-1686, 24 vol. in-8); il y ajouta l'*Histoire de l'Ancien Testament* (Paris, 1689, 6 vol. in-8). Les deux ouvrages ont été réunis par le P. Mansi (Venise, 1749, 8 vol. in-fol.). Le pape Innocent XI mit ces travaux à l'index à cause des attaques contre les doctrines ultramontaines. Le style du père Alexandre est clair, son plan est méthodique; mais sa méthode est d'une sécheresse toute scolastique. On a encore de lui : *La somme de saint Thomas vengée et restituée à son auteur* (Paris, 1675, in-8); *Conformité des cérémonies chinoises avec l'idolâtrie grecque et romaine* (Cologne, 1700, in-12); *Lettres sur les cérémonies de la Chine* (ibid., 1700, in-12), et d'autres ouvrages purement théologiques.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII.

ALEXANDRE (Charles), helléniste français, né à Paris le 17 février 1797, mort le 4 juin 1870. Élève de l'École normale, professeur de rhétorique, proviseur, inspecteur général des études, il a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1857. On lui doit un important *Dictionnaire grec-français* (1830, gr. in-8, souv. réimpr.); une édition des *Oracula sibyllina* (1841-56, t. I-III, in-8). [*Dict. des Contemporains*, les quatre 1res éditions].

ALEXANDRE LE GRAND (ROMANS ET POËMES SUR). La vie et les exploits du conquérant macédonien ont fourni à toute l'Europe du moyen âge le sujet de grands poëmes épiques et romanesques, portant pour titre le nom même du héros; nous analysons ci-dessous le principal, œuvre successive de plusieurs écrivains de la France. On trouvera les transformations étrangères de ce grand roman chevaleresque sous les noms de Lamprecht le Prêtre et de Rodolphe d'Ems, pour l'Allemagne; de Segura pour l'Espagne, etc. Il y eut aussi un important poëme latin moderne, l'*Alexandreïs*, de Gautier de Lille. — Au théâtre, outre la tragédie d'*Alexandre*, de Racine, nous citons pour la France *la Mort d'Alexandre*, de Hardy, et l'*Alexandre* de Viennet; pour l'Italie l'*Alexandre* d'Argentola; pour l'Angleterre *la Mort d'Alexandre ou les Reines rivales*, de Nath. Lee, *Alexandre et Campaspe*, de Lyly, etc. (voy. ces divers noms).

ALEXANDRE (LE ROMAN D'), poëme du Cycle de l'antiquité, composé, vers 1180, par Lambert le Court et Alexandre de Paris (voy. ces noms). — C'est un curieux tissu de fables. Lambert prétend avoir tiré ce roman du latin, mais les deux poëtes ont ajouté aux récits qui leur ont servi de base, les inspirations de leur fantaisie et de nombreux faits de l'histoire de leur temps. Le poëme est divisé en huit chapitres, dont il suffirait de transcrire les titres pour donner une idée de l'ouvrage : I Comment li XII per de Grece furente esleu; — II. De la bataille des Grecs contre la gent Nicolas; — III. Comment Alixandre alla encontre Daire; — IV. La venue d'Alixandre sor Porou parmi Inde; — V. La bataille de Beauclin et d'Astarot; — VI. Comment Alixandre trouva les siraines en l'iaue toutes nues; — VII. De la forest où les fames conversoient; — VIII. Comment Alixandre vint pour aller en Babylone.

L'enfance d'Alexandre et la mâle éducation qu'il reçoit ouvrent le poëme. Armé chevalier à quatorze ans, il choisit douze pairs, se met en marche contre le roi Nicolas, le combat corps à corps devant Césarée et lui tranche la tête. Puis il marche sur Athènes, va mettre le siége devant Carthage, s'en empare, s'embarque pour Tyr, prend la ville et la détruit. La rapidité de ses conquêtes réunit plusieurs princes contre lui. Alexandre les repousse jusqu'à Gadres, les y enferme et, après avoir dissipé leur ligue, se dirige contre Darius. Dans sa campagne des Indes, Porus lui offre ses trésors; Alexandre les refuse, mais accepte des vivres pour pouvoir s'avancer plus loin. D'autres dangers l'attendent dans ces contrées inconnues : des dragons, des serpents, les séductions des sirènes, d'horribles tempêtes. L'armée parvient à une forêt remplie d'arbres

chargés de fruits. Chaque soldat trouve sous ces arbres une demoiselle qui le séduit. Alexandre arrache non sans peine ses compagnons à ce charme et va mettre le siége devant Babylone, qui se rend. Le royaume des Amazones s'offre à sa convoitise. Il y entre pourtant en allié de la reine du pays. Les succès du conquérent s'arrêtent là. Antipater, roi de Sydoine, et Divinus Pater, roi de Tyr, ayant voulu s'affranchir de sa suzeraineté, il tente de les punir; mais il est empoisonné. Il meurt après avoir légué un royaume à chacun de ses pairs.

Le *Roman d'Alexandre* a joui d'une grande faveur. De nombreux trouvères y ont ajouté des branches. Les plus importantes sont le *Testament d'Alexandre*, par Pierre de Saint-Cloud, et la *Vengeance d'Alexandre*, par Jean le Nivellois. Le vers employé par Lambert le Court et Alexandre de Paris est celui de douze pieds ou syllabes, et c'est, dit-on, de leur composition qu'il a tiré son nom d'alexandrin. — Ce poëme se trouve en manuscrits à la Bibliothèque nationale. Ils ont servi à l'excellente édition qu'en a donnée M. Michelant dans la Bibliothèque de la Société littéraire de Stuttgart, sous le titre de : *li Romans d'Alixandre, par Lambert li tors* (sic) *et Alexandre de Bernay, nach Handschriften der Kœnigl. Bucher-sammlung in Paris* (Stuttgart, 1846, in-8). Ce roman a été traduit de rime en prose par un écrivain du XVe siècle nommé Jean Fauquelin, et cette version a été imprimée sous ce titre : *Histoire du roi Alixandre le Grand, jadis roi et seigneur de tout le monde*, etc. (Paris, sans date, in-4° Goth.). MM. Le Court et Talbot ont publié sous ce titre : *l'Alexandriade* (Paris, 1863, in-18), une sorte de mosaïque des meilleurs morceaux des poëmes composés sur Alexandre par Lambert le Court, Alex. de Paris, Pierre de Saint-Cloud, Jean le Nivellois, Guy de Cambrai, Jean de Longuyon, Jean de Motelec, Jean Brisebarre et Huon de Villeneuve:

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV ; — Talbot : *la Légende d'Alexandre*, thèse (1850, in-8).

ALEXANDRIE (Bibliothèque d'). — Voyez Bibliothèque.

ALEXANDRIN (Dialecte). — Voyez Dialecte.

ALEXANDRIN (Vers). — Voyez Française (Versification).

ALEXANDRINS (Érudits et poëtes). La légitime renommée des philosophes alexandrins et les belles études écrites sur leurs doctrines ont été souvent cause d'un injuste oubli pour d'autres Alexandrins qui, plusieurs siècles auparavant, représentèrent, dans la poésie, la critique, la science, une longue période de la civilisation grecque. Les philosophes alexandrins sont postérieurs à l'ère chrétienne; ils commencent avec le IIIe siècle pour finir avec le Ve. C'est avant notre ère que se place la période littéraire et scientifique dite des Alexandrins; elle commença vers la fin du IVe siècle et dura jusqu'au Ier siècle avant J.-C. Elle embrassa donc presque toute la suite du règne des Ptolémées. Le premier de ces rois, Ptolémée, fils de Lagus et l'un des lieutenants d'Alexandre, qui eut l'Égypte dans le partage de l'empire du conquérant macédonien, fit d'Alexandrie le rendez-vous des savants et des lettrés. Sur les conseils de Démétrius de Phalère, retiré auprès de lui après sa fuite d'Athènes, il fonda la bibliothèque, qui devint sous ses successeurs la plus célèbre de l'antiquité, et il établit le musée. Cette dernière création surtout attira dans Alexandrie les hommes qui s'étaient consacrés aux travaux de l'esprit. Le musée, vaste établissement où il y avait des salles pour toutes sortes de cours, des portiques pour la promenade et la conversation, offrait encore un plus précieux avantage à ceux qui s'étaient distingués dans les lettres et les sciences; ils y étaient entretenus aux frais du trésor public. Euclide y enseigna les mathématiques, et fonda cette école d'où sortirent Aristarque de Samos, Archimède, Eratosthène, Apollonius de Perga, etc. Diodore Cronus y enseigna la philosophie, et compta parmi ses disciples Philon et Zénon de Cittium. La poésie, la critique et la grammaire y eurent pour premier professeur Philétas de Cos.

Ce qui distingue la poésie alexandrine, c'est un étalage d'érudition archéologique et mythologique, mêlée à des formes savantes et recherchées de style. Le sentiment y est sacrifié à l'art, et à un art très-raffiné, qui sent presque constamment l'effort; l'imagination s'y trouve étouffée sous les recherches érudites. Souvent les textes nous manquent pour apprécier cette poésie; mais on peut s'en faire une idée en étudiant Properce, à qui on reproche de l'avoir surtout imitée. C'est dans l'élégie que Philétas, comme poëte, se fit particulièrement admirer. Les critiques alexandrins lui préférèrent Callimaque, qui vécut peu de temps après lui, sous Ptolémée Philadelphe et Ptolémée Evergète. Des nombreux poëmes composés par Callimaque, élégies, épopées, drames satiriques, tragédies, comédies, hymnes, épigrammes, il ne nous reste que des épigrammes et des hymnes. Ces derniers nous intéressent principalement par l'espèce d'éclectisme religieux qui pousse le poëte à ramener à l'unité la multiplicité des types mythologiques. Asclépiade de Samos, à qui l'Anthologie grecque attribue un grand nombre d'épigrammes et qui vécut à Alexandrie, fut le contemporain de Callimaque. Au même temps appartient Théocrite, qui se forma à la poésie sous Philétas et vécut quelque temps à la cour de Ptolémée. Né à une époque où la Grèce avait perdu sa fécondité littéraire, où un art habile cherchait à renouveler les œuvres du passé par la nouveauté de la forme, où l'érudition et la critique avaient remplacé le génie, il eut d'abord les défauts et les qualités des poëtes au milieu desquels il vivait, et fit dans leur genre des élégies, des hymnes, des essais épiques; mais plus tard, n'obéissant qu'à la propre nature de son talent, il composa ces idylles dont la simplicité et la vérité font un si heureux contraste avec la recherche et l'apprêt des poésies alexandrines.

Aratus, l'ami de Théocrite, est aussi compté parmi les Alexandrins, non qu'il ait habité Alexandrie, mais parce qu'il en subit l'influence. Il en est de même d'Euphorion qui, dans ses nombreux ouvrages, affecta de rechercher les locutions peu connues, les allusions difficiles à saisir. Apollonius de Rhodes, disciple de Callimaque, acquit une grande renommée par l'épopée des *Argonautiques*, où se retrouve, dans les récits et les descriptions, ce même abus de l'érudition dont tous les Alexandrins se firent un mérite capital. Mais nul n'a poussé si loin les défauts de la littérature alexandrine que Lycophron dans son *Alexandra*, ce singulier poëme où l'histoire est mise sous la forme énigmatique des oracles, où se trouvent réunies les plus singulières légendes et les plus étranges locutions, où il n'est presque pas un vers qui ne présente d'insurmontables difficultés, sans violer cependant la langue, ni fausser les traditions historiques. Au IIe siècle avant notre ère, on cite surtout parmi les poëtes chez lesquels se fit sentir l'influence de l'école alexandrine, Nicander de Colophon, auteur de *Géorgiques*, de *Métamorphoses*, et de deux poëmes qui nous sont parvenus, sur la médecine. Cette influence a été étendue jusqu'à des auteurs du Ier siècle avant J.-C., et même jusqu'à Parthénius, le maître grec de Virgile et l'ami de Gallus.

Les travaux critiques des Alexandrins furent relatifs à la grammaire et à la philologie, principa-

lement au texte des poëmes homériques. Philétas, dans ses *Mélanges*, s'appliqua à expliquer des mots obscurs, des locutions archaïques ou des expressions particulières à différents dialectes. Il commença la récension alexandrine de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*, qui devint la récension définitive dans laquelle ces poëmes nous ont été transmis. Le disciple de Philétas, Zénodote, posa les premières bases de la critique systématique en matière de texte. C'est lui qui établit que l'on devait rejeter, et ce qui était en contradiction avec l'ensemble de l'ouvrage, et ce qui paraissait indigne du génie de l'auteur Si Zénodote ouvrit la voie, il n'y marcha pas avec une prudence suffisante; son travail porta des marques en même temps d'inexpérience et de témérité. Il transposa et altéra des passages, il en supprima d'autres et faillit faire aux ouvrages qu'il voulait réparer un mal irréparable. Son élève, Aristophane de Byzance, et l'élève de celui-ci, Aristarque, rendirent aux lettres le service de terminer cette récension d'*Homère*, en suivant une marche plus sûre et en corrigeant les fautes commises avant eux. Aux règles établies par Zénodote ils ajoutèrent qu'il fallait rejeter tout ce qui était contraire ou étranger aux coutumes de l'âge homérique, et rejeter aussi tout ce qui n'était pas d'accord avec le langage et la versification épiques. Aristophane rétablit beaucoup de vers exclus par Zénodote. Aristarque continua et acheva la révision du texte, avec une rigueur peut-être exagérée, mais la découverte des scolies de Venise a pu faire comprendre aux modernes combien ce critique avait mérité sa haute réputation (voy. HOMÈRE). A la correction il joignit des commentaires où, malgré les contradictions de quelques contemporains, il se montra partisan du sens positif et ennemi des explications allégoriques. Cet exemple malheureusement ne fut pas suivi. Il fit, en outre, de nombreuses recherches grammaticales et critiques pour corriger et éclaircir le texte d'autres poëtes grecs, tels que Pindare, Archiloque, Eschyle, Aristophane, etc.

Après cette belle période de la critique alexandrine, les travaux de correction, d'interprétation et de grammaire furent continués par des érudits que la naissance ou l'enseignement rattachèrent à l'école d'Alexandrie. Dans le nombre, nous rappellerons : Didyme *l'Aristarchien*, qui résuma sur Homère les commentaires des Alexandrins antérieurs; Apollonius *le Sophiste*, qui a laissé un *Lexique des mots dont Homère s'est servi;* Apion qui, au temps de Tibère, entreprit une nouvelle révision de *l'Iliade;* Apollonius Dyscole qui, au IIe siècle de notre ère, embrassa dans une suite de traités toute la science grammaticale, telle qu'on la comprenait à son époque. Enfin, l'école critique des Alexandrins se prolongea jusqu'au IIIe siècle, avec Longin et Porphyre, et finit par se perdre dans les subtilités de l'interprétation allégorique.

Cf. Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. XIII ; — Müller : *Histoire de la littérature de l'ancienne Grèce*, t. II; — Pierron : *Histoire de la littérature grecque ;* — Grœfenhan : *Geschichte der klassischen Philologie.*

ALEXIADE, poëme d'Anne Commène (voy. ce nom).

ALEXIS, Ἄλεξις, poëte comique grec, né à Thurium, mort vers 290 avant J.-C. Il vécut à Athènes et y tint une place distinguée dans la comédie moyenne. Son vers ïambique était bien construit, mais sa diction peu poétique, malgré le choix des termes et la vivacité des tours. On cite de lui des traits de verve cynique : « Buvons, Sicon, buvons à outrance... Rien de plus aimable que le ventre. Le ventre, c'est ton père; le ventre, c'est ta mère... La mort mettra sur toi sa main de glace au jour marqué par les dieux. Que te restera-t-il alors? ce que tu auras bu et mangé, et rien de plus. Le reste est poussière : poussière de Périclès, de Codrus ou de Cimon! » Les anciens attribuaient à Alexis deux cent quarante-cinq comédies. Il ne nous en reste que des fragments, insérés par Meineke dans les *Fragmenta comicorum græcorum*, t. I.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II; — A. Pierron : *Histoire de la littérature grecque.*

ALEXIS (Guillaume), surnommé *le bon Moine*, poëte français, né dans la seconde moitié du XVe siècle. Il devint prieur de l'abbaye de Bussy, dans le Perche. On a de lui plusieurs ouvrages que distinguent, d'après Goujet, la grâce et la naïveté, et que La Fontaine aimait pour leur tour facile : *le Grand blason des faulces amours* (Paris, 1493, in-4); *le Contre-Blason des faulces amours* (Paris, s. d., in-8); *le Martyrologe des fausses langues* (Paris, 1493, in-4); *le Dialogue du crucifix et du pèlerin* (Paris, 1521, in-8), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française.*

ALEXIS, trilogie dramatique d'Immermann (voy. ce nom).

ALFARABI (Abou-Nasr-Mohammed-ben-Tarskhan), célèbre philosophe arabe du Xe siècle, né à Farab ou Othrar, dans la Transoxiane, mort à Damas vers 950 Il alla fort jeune étudier à Bagdad, foyer de la philosophie et de la science grecques. Plus tard il voyagea en Syrie et en Égypte, et enfin s'établit à Damas. Alfarabi a fixé chez les Arabes les principes fondamentaux de la logique, ou pour mieux dire de la scolastique. Sans marquer ses divergences de doctrine avec Avicenne son disciple, ou avec Algazel, Averroès et Thophaïl, ses plus illustres rivaux, nous rappellerons qu'il enseignait que la fin de l'homme est d'entrer dans une union de plus en plus étroite avec la raison. L'homme parfait, selon lui, trouve ici-bas sa récompense dans sa propre perfection. Ses doctrines sur l'immortalité sont incertaines; il semble croire que les âmes parfaites sont seules immortelles, et que les autres retournent au néant. Il eut aussi beaucoup de goût et de talent pour la musique, et contribua par ses écrits et son influence à propager cet art parmi ses compatriotes.

Le principal ouvrage d'Alfarabi est un cours de philosophie sociale, sous forme d'encyclopédie : *Ihça-al-oloum*, où il établit une classification des sciences et les passe toutes en revue; il en existe un manuscrit à l'Escurial, une traduction en hébreu à la bibliothèque Rossi de Parme et une traduction latine à la Bibliothèque nationale de Paris. Les autres écrits d'Alfarabi sont : un exposé de la philosophie de Platon et de celle d'Aristote, un traité de morale, un traité de politique, deux ouvrages théoriques sur la musique, etc.

Cf. Schmœlders : *Documenta philosophica Arabum* 1836 (in-8, Bonn) ; — Casiri : *Bibl. arabico-hispana*, t. I ; — De Rossi : *Dizionario storico degli autori arabi.*

ALFIERI (Vittorio, comte), célèbre poëte italien, né à Astien (Piémont), le 17 janvier 1749, mort à Florence en 1803. Ayant perdu ses parents de bonne heure, il reçut, sous la tutelle et la direction de son oncle, une assez médiocre éducation. Au sortir de ses études, il ne savait qu'un peu de français, mais son habileté dans l'équitation était extrême : comme lord Byron, il eut toute sa vie le goût ou plutôt la passion des chevaux. Ayant quitté l'Université de Turin en 1766, il essaya de l'état militaire; mais il ne put se plier à la rude dis ipline piémontaise. Il mena dès lors une vie de dissipations dont il a lui-même tracé le tableau et à laquelle il tenta, mais en vain, de s'arracher par des voyages. « Je n'aimais que les femmes chastes, nous dit-il, et je ne plaisais qu'aux effrontées. » Il vint à Paris et prit Paris en horreur. Par une réaction naturelle, il admira beau-

coup l'Angleterre et la société anglaise, dont les mœurs lui parurent d'une simplicité patriarcale. Il séjourna quelque temps en Hollande, revint en Italie, puis visita l'Allemagne, goûta médiocrement le philosophe qui gouvernait despotiquement la Prusse sous le nom de Frédéric II, admira passionnément la nature sauvage des pays scandinaves, puis retourna en Angleterre et scandalisa les Anglais par des désordres qu'ils ne pardonnèrent même pas à Byron ; il se lia, en Portugal, avec l'aimable abbé Caluso, et enfin rentra à Turin au printemps 1775. « Il avait voyagé, dit un illustre critique, il avait changé de place; il avait un moment trompé cette ardente activité qui le dévorait. Du reste, rien ne s'était déterminé dans sa vocation et son existence. » Tout au plus avait-il lu quelques ouvrages français, Rousseau, dont la *Nouvelle Héloïse* l'ennuya, Voltaire, dont la prose le séduisait, mais dont il n'aimait pas les vers, Montesquieu, Helvétius. A cette époque, toute son admiration, tout son enthousiasme étaient pour Plutarque, particulièrement pour les *Vies* de Brutus et de Timoléon. « Au récit des grandes actions de ces grands hommes, nous dit-il, souvent je trépignais des pieds, tout hors de moi, et des larmes de douleur, de rage, jaillissaient de mes yeux, en songeant que j'étais né en Piémont, dans un État et sous un gouvernement où l'on ne pouvait ni faire ni dire de grandes choses, et où peut-être on ne pouvait en sentir ni en penser, même inutilement. »

Alfieri débuta au théâtre, l'année même de son retour à Turin, le 16 juin 1775, par une espèce de tragédie intitulée : *Cléopatre*, où il essaya de peindre, non sans quelque allusion à sa propre destinée, l'influence fatale des femmes sur les héros. La pièce réussit, quoique médiocre, et le poëte trouva dans son succès un premier encouragement. Mais son ardeur fut bien autrement stimulée par les sentiments que lui inspira la célèbre comtesse d'Albany, femme du prétendant Charles-Édouard, qu'il épousa lorsqu'elle fut devenue veuve en 1788. La comtesse d'Albany fut véritablement la muse d'Alfieri, et leur liaison, vivifiée par un enthousiasme mutuel, ennoblie par une fidélité à toute épreuve, et plus tard, chez la comtesse, par un culte posthume à la mémoire du poëte, opéra chez ce dernier une complète transformation. Pour plaire à la comtesse d'Albany, Alfieri recommença avec un courage extraordinaire son éducation et sa vie. Retiré dans les montagnes de la Savoie, il apprit l'italien dans *l'Enfer* de Dante, fit tout son possible pour oublier ce qu'il savait de français, étudia le latin sous un professeur, alla en Toscane pour connaître le pur dialecte de ce pays, et y assouplir « son langage d'allobroge ». Cette « rage d'étude » ne fit que s'accroître, et nous le verrons dans les dernières années de sa vie se mettre au grec avec la même fureur et devenir un des premiers hellénistes de l'Italie.

Ce zèle incroyable, cette fièvre de travail produisirent leurs fruits. Ainsi muni de ressources nouvelles, Alfieri se crut assez fort pour tenter une réforme théâtrale, et pour ramener la tragédie et la langue italiennes à leur primitive simplicité. Ses trois premières pièces, *Philippe II*, *Polynice* et *Antigone* révélèrent clairement ses idées et son but. Plus de confidents, à peine une intrigue, le moins possible de personnages et le moins possible de mots; unité, concision, énergie : de son temps même on appelait ce genre une tragédie condensée et raréfiée. On cite souvent, comme un exemple de cette brièveté, un vers fameux de *l'Antigone*, dans la scène du 4e acte entre Antigone et Créon :

Scegliesti ? — Ho scelto. — Hemon ? — Morte. — L'avrai.

« As-tu choisi? — J'ai choisi. — Hémon? — La mort. — Tu l'auras. » Les critiques toscans firent dès l'origine une parodie de la manière *économique* d'Alfieri; c'est une *Mort de Socrate* à trois personnages, Socrate, Xantippe et Platon. Socrate dit. *Je meurs;* Platon dit : O mon maître! Xantippe dit : O mon époux! Mais les parodies ne prouvent rien, et il y a de grandes beautés, surtout des traits vigoureux dans les trois premières tragédies d'Alfieri. M. Villemain a fait l'éloge du *Philippe II* et a surtout vanté la scène où Philippe, faisant paraître devant lui les deux objets de sa jalousie et de sa haine, Isabelle et don Carlos, les effraye, les trompe par des paroles à double sens et les confrontant l'un à l'autre, sans paraître les interroger, fait surprendre leur secret par un témoin qui les observe en même temps que lui : « Cette scène, dit-il, est supérieure peut-être à la scène où l'admirable Racine place Britannicus et Junie sous la garde jalouse de Néron invisible. »

Alfieri composa quatorze tragédies dans l'espace de sept ans, de 1775 à 1782. La seconde série en comprenait trois comme la première : *Agamemnon*, *Virginie* et *Oreste*. L'*Agamemnon* et l'*Oreste* sont d'heureuses imitations d'Eschyle; le premier acte de *Virginie* est une des choses les plus vigoureuses et les plus originales qu'Alfieri ait écrites. On vit se succéder rapidement la *Conjuration des Pazzi*, un de ses sujets préférés, où il célèbre les assassins des Médicis, transforme ces derniers en tyrans, épanche, en un mot, toute l'amertume de son âme républicaine; *Don Garcia*, *Rosemonde*, *Marie Stuart*, bien inférieure à celle de Schiller, et dont le principal défaut est le peu de sympathie du poëte pour son héroïne; *Timoléon*, *Octavie*, où Néron se laisse dire en face, pour le bon plaisir d'Alfieri, des vérités tellement dures qu'elles détournent presque vers lui l'intérêt du spectateur; mais le style de ces injures est admirable : « C'est, dit M. Villemain, l'expression de Tacite et de Tite-Live, non-seulement traduite, mais ressuscitée et rendue pour ainsi dire à sa propre langue. » Le même défaut et le même mérite se retrouvent dans tous les sujets romains traités par Alfieri. Un *Saül* et une *Mérope* complètent cette première liste; la *Mérope* est célèbre; cependant la combinaison d'une intrigue où le poëte n'a fait entrer que quatre personnages a exigé de lui une adresse et des artifices qui nuisent à l'émotion; on préfère, en France, la *Mérope* de Voltaire, et en Italie cette naïve *Mérope* de Maffei, qui ne reçoit pas de visites *parce qu'elle a la fièvre*.

Vers 1783, Alfieri vint habiter la France et composa encore *Agis*, *Sophonisbe*, *Myrrha*, le pendant de notre *Phèdre*, et jouée, de nos jours, à Paris avec succès par Mme Ristori; *Brutus Ier* et *Brutus II*. Dans cette dernière pièce, dont le sujet es proprement la mort de César, Alfieri a supprimé Antoine. Il lui répugnait de montrer les Romains applaudissant tour à tour les vengeurs et les meurtriers du dictateur; ils n'applaudissent plus, chez lui, que Brutus; ainsi ses préférences républicaines sacrifiaient la vérité historique.

Alfieri était à Paris et y faisait imprimer son théâtre, lorsque la Révolution éclata. La prise de la Bastille excita son enthousiasme, et il l'a célébrée dans une ode fameuse intitulée : *Paris débastillé* (*Parigi sbastigliato*). Le 10 août lui enleva ses illusions, et il quitta la France, non sans peine. On le traita comme un émigré; ses livres et ses meubles furent confisqués, les trois quarts de sa fortune furent perdus; ce fut une véritable persécution, peu faite pour dissiper les préventions qu'il avait depuis longtemps contre notre pays. Après un court séjour en Angleterre, il se fixa définitivement à Florence, où des travaux excessifs et des écarts de régime hâtèrent sa fin. « Après

avoir fatigué, dit un biographe, son âme, son esprit, sa mémoire par tant d'études, par tant d'émotions, par tant d'impatiences et d'espérances, après s'être enivré de plaisir, de travail, de gloire, Alfieri arriva haletant au terme prématuré de sa carrière... Il mourut, et dans le cercueil où son corps fut exposé, les traits de son visage conservaient encore une empreinte singulière de noblesse et de fierté. » Quelques jours avant de s'éteindre, il avait fondé l'ordre des chevaliers d'Homère dont il s'était déclaré le premier titulaire, ainsi qu'il l'écrivit lui-même en grec sur son collier :

Αυτὸν ποίησας 'Αλφήριος ἱππέ 'Ομήρου
Κοιρονικῆς τιμὴν ἤλφανε θειοτέραν.

Son tombeau, exécuté par Canova, est placé dans l'église Sainte-Croix de Florence, entre ceux de Michel-Ange et de Machiavel.

Il faut encore citer comme poésies d'Alfieri des *Odes* sur la liberté de l'Amérique et un poëme épique en quatre chants, *l'Étrurie vengée*, dont Laurent de Médecis est le héros, mais un héros sacrifié aux assassins de sa famille, et où le poëte fait ouvertement l'apologie du régicide. Il a aussi écrit en prose deux traités plus sérieux dans le même ordre d'idées : *De la Tyrannie*, traduit en français (1802, in-8), et *Du Prince et des Lettres*. Le premier semble être une exagération des paradoxes mêmes du *Contrat social;* c'est le livre d'un Spartiate du temps de Lycurgue. Le second est une revendication de la liberté en faveur des lettres, une réfutation du préjugé fort répandu qui attribue aux gouvernements absolus l'enfantement des grands génies, une thèse pour l'émancipation de la pensée. On doit aussi mentionner les *Œuvres posthumes* d'Alfieri, comprenant un drame lyrique intitulé : *Abel*, une *Alceste*, des traductions de l'*Alceste* d'Euripide, des *Perses* d'Eschyle, du *Philoctète* de Sophocle et des *Grenouilles* d'Aristophane, une traduction de *Salluste*, une autre très-complète des *Comédies* de Térence, une autre de *l'Énéide* de Virgile; essais imparfaits pour la plupart, mais qui témoignent du zèle studieux d'Alfieri; seize satires et environ deux cents sonnets, dont un grand nombre contre la France, sept comédies politiques où la gaieté fait complétement défaut, et enfin sa *Vie*, écrite par lui-même (Vita di V. Alfieri da Asti; Londres, 1804, 2 vol. in-8; Milan, 1823, in-16), et d'où nous avons extrait les principaux détails biographiques de cette notice : elle a été traduite en français par Petitot (Paris, 1809, 2 vol. in-8), et plus tard par Ant. de Latour (1840, in-2); en allemand par L. Hain (Leipzig, 1812, 2 vol. in-8), et en anglais par Ch.-Ed. Lester (New-York, 1845, in-12). On a laissé manuscrit son *Miso-Gallo* ou *l'Ennemi des Français*, qu'il mentionne dans sa vie, et où il avait résumé des sentiments qui se font si souvent jour dans ses autres ouvrages. La comtesse d'Albany a donné une édition complète de ses *Œuvres* (Pise, 1805-1815, 35 vol. in-4). Nous avons une belle édition spéciale de son *Théâtre* (Paris, 1788-1789 et 1807, 6 vol. in-8).

C'est ce théâtre qui fit autrefois sa renommée; c'est encore aujourd'hui la partie la plus nette de sa gloire. Les drames d'Alfieri, tout remplis de patriotisme, agirent efficacement sur ses contemporains et contribuèrent peut-être à retremper le caractère national; son style rendit de la vigueur à la littérature italienne, énervée par la mollesse des époques précédentes; le poëte exerça ainsi une salutaire influence sur les âmes et sur les esprits; mais on peut élever quelques objections contre la valeur intrinsèque de son œuvre, et c'est ce qu'ont fait Ginguené, Mme de Staël et Villemain, dans des jugements presque identiques, dont voici à peu près la substance. Alfieri, malgré l'originalité native de son génie, est un imitateur de Corneille et de la tragédie française. Orateur éloquent plutôt que poëte ému, il vise au sublime, et atteint au moins à la grandeur; mais l'âpreté de ses sentiments est aussi fatigante par sa monotonie que le laconisme et la dureté de son style. Il a la force, mais il a aussi la rudesse; ses ellipses, ses inversions dantesques trahissent l'effort; il supprime des confidents inutiles, mais il les remplace par des monologues invraisemblables. L'action de ses pièces est serrée, mais tendue et pénible; la langue est aussi tourmentée qu'énergique. Il n'a accompli qu'une réforme de détail, et la forme de sa tragédie est toute de convention, comme la nôtre, avec un peu plus de sécheresse et de maigreur. Fut-il un vrai poëte tragique? Fut-il « cet être souple, multiple, variable, dominé par toutes les passions qu'il prête à ses personnages, mais n'ayant pas lui-même une passion en propre qui lui défende ces transformations? » Il ne le fut guère plus que lord Byron, dont son caractère rappelle la fougue impétueuse, la mélancolie hautaine et l'orgueil misanthropique; mais il eut l'heureuse fortune de briller à l'heure favorable, et de répondre aux aspirations secrètes de tout un peuple : *Siam servi, ma servi ognor frementi*; « nous sommes des esclaves, mais des esclaves frémissant à toute heure, » dit-il des Italiens, et c'est ce frémissement sympathique, en harmonie avec sa passion personnelle, qui lui répondit de toutes parts et fit la popularité de son théâtre. « Les habitants de Rome, dit Mme de Staël, applaudissaient aux louanges données aux actions et aux sentiments des anciens Romains, comme si cela les regardait encore. » Ces louanges provocatrices ont eu leur part à la régénération de l'Italie.

Cf. Alfieri : sa *Vie* écrite par lui-même, citée plus haut ; — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, et dans la *Biographie universelle;* — Lombardi : *Storia della letterat. ital. nel secolo XVIII;* — W. de Schlegel : *Cours de littérature dramatique ;* — Madame de Stael : *l'Allemagne ;* — Ant. Zezon : *Biografia de V. Alfieri e delle sue opere* (Naples, 1835, in-12) ; — F. Perrens : *Hist. de la littérat. italienne* (1867, in-8) ; — Saint-René Taillandier : *la Comtesse d'Albany* (1862, in-18).

ALFONSE (Jean), dit *le Saintongeois*, voyageur français, né près de Cognac à la fin du XVe siècle. Il fit, dans les mers de l'Asie et du Nouveau-Monde, de longs voyages, dont il écrivit la relation avec une charmante naïveté. Mellin de Saint-Gelais la publia sous ce titre : *Voyages adventureux du capitaine Jean Alfonse* (Paris, 1559, in-12), en l'altérant et l'abrégeant.

Cf. F. Denis, dans la *Nouvelle biographie générale*.

ALFONSE X LE SAVANT (*el Sabio*), roi de Castille et de Léon, né en 1226, mort le 4 avril 1284. Non content d'ajouter aux conquêtes faites par son père, Fernando III et de prendre un rôle dans les questions qui intéressaient l'Europe dans son temps, il mérita son surnom par l'étendue de ses connaissances et son zèle pour les progrès de son pays; il fut poëte, astronome, philosophe et législateur. Il rédigea le code appelé le *Fuero Real*, promulgué seulement sous Alonso XI et surtout les *Siete Partidas*. Ce dernier recueil, commencé en 1256, ne fut terminé qu'en 1263. C'est une encyclopédie juridique, écrite dans une belle prose qui en fait comme l'un des monuments littéraires de l'Espagne. Les *Siete Partidas* n'ont pas l'aridité ordinaire des ouvrages de droit; ils reflètent dans leurs détails les mœurs publiques et privées du XIIIe siècle. Des dissertations politiques s'y font remarquer, comme celle sur les tyrans et les effets de la tyrannie, par l'ampleur de la forme et les sentiments généreux. Toutefois l'œuvre est de son temps par l'esprit d'intolérance religieuse. Ce fut en vain toutefois qu'Alfonse voulut imposer à l'Espagne entière un

code uniforme. Les villes les plus importantes se refusèrent, en vertu de leurs priviléges, à renoncer à leurs législations diverses. Ce ne fut qu'à dater de 1348 que les *Siete Partidas* firent autorité dans les provinces soumises au roi de Castille. Elles n'ont pas encore perdu tout crédit, même de nos jours, dans la jurisprudence de l'Espagne ou des pays soumis à sa domination.

Plusieurs autres ouvrages sont attribués à ce roi savant, entre autres : *les Bouchées d'or*, d'après El-Bonium, roi de Perse, recueil de la doctrine des anciens sages de l'Orient; *le Livre des Plaintes*, poésies publiées dans le recueil d'Eugenio de Ochoa (*Poesias anteriores al Siglo XV;* Paris, Baudry, in-8°); *le Trésor*, poëme didactique sur l'alchimie. Alfonso le Savant est aussi le premier qui ait fait traduire la Bible en espagnol. Il ordonna que cette langue fût employée à l'exclusion du latin, dans les cours et tribunaux. On lui a attribué enfin la *Grande conquête d'outremer*, narration anonyme des guerres des croisades.

Cf. Mondejar : *Memorias histor. del rey don Alonso el Sabio, y observationes á su cronica* (Madrid, 1777, in-folio); — Th. de Puymaigre : *les Vieux auteurs castillans*, t. I, p. 456 et suiv.; — Ticknor : *History of span. lit.*

ALFRED ou ŒLFRED, ŒLFID, ELFRED et ALURED, roi des Anglo-Saxons et un de leurs plus anciens écrivains, né en 848, mort en 901. Les invasions des Danois avaient détruit la culture intellectuelle dont l'Angleterre se vantait au siècle précédent. Alfred s'efforça de la faire revivre en tentant de répandre dans toute la nation ce qui avait été jusque-là le privilége des couvents. Il voulut que les ouvrages latins fussent traduits en anglo-saxon. Lui-même donna l'exemple. Ayant appris tard le latin, il se fit assister par quelques hommes instruits, tels que l'évêque Asser. Ses principales traductions sont l'*Histoire ecclésiastique des Anglo-Saxons*, de Bède, l'*Histoire universelle*, de Paul Orose. Alfred voulant que ce livre servît de manuel historique à ses sujets y fit des additions dont la rédaction lui appartient entièrement; l'une est une description de l'Europe, très-importante pour la géographie des peuples germaniques, les autres sont les récits de deux voyageurs, le Norwégien Ohthere, qui s'était avancé jusque dans la mer Blanche, et Wulfstan, qui avait parcouru la Baltique. Alfred donna aussi de la *Consolation* de Boëce une version, ou plutôt une paraphrase, qui ne nous est pas parvenue intacte, et où des passages versifiés ne paraissent pas être de lui. Il fit encore quelques traductions d'ouvrages théologiques et, dit-on, celle des fables d'Esope. Il prit l'initiative de deux œuvres d'un grand intérêt : la *Chronique anglo-saxonne*, qui fut continuée jusqu'au règne de Henri II, en 1154, et les *Lois anglo-saxonnes*, auxquelles ajoutèrent Athelstane, Ethelred, Canute. Il existe une édition complète des *Œuvres* du roi Alfred, par le R. S. Fox (Oxford et Cambridge, 1852, 3 vol.), et une édition spéciale de la traduction d'*Orose*, par le R. J. Bosworth (Londres, 1859). M. B. Thorpe qui avait déjà publié les *Lois* pour la Record commission (Londres, 1840, 2 vol. in-8), a donné une excellente édition de la *Chronique anglo-saxonne* (Londres, 1861, 2 vol. in-8). Nous avons, sous le nom d'Asser, une *Vie d'Alfred* (Alfredi Res gestæ; Londres, 1574, in-fol., Oxford, 1722, in-8), dont l'authenticité a été contestée.

Cf. *The life of Alfred the Great*, traduit de l'allemand, de Pauli, dans l'*Antiquarian library* de Bohn; — Th. Wright : *Biog. britan. lit. anglo-saxon period*; — Morley : *The english writers before Chaucer.*

ALFRED ou ALRED et ALURED, en latin *Aluredus beverlacensis*, chroniqueur anglais, né dans le Yorkshire, mort vers 1130. Il fut trésorier de l'église de Saint-Jean de Beverley Il a laissé des *Annales* contenant l'histoire, en neuf livres, de la Grande-Bretagne, depuis Britus le Troyen, le premier de ses rois; elles ont été éditées par Hearne (Oxford, 1716, in-8).

Cf. J. Pits : *Relationum historicarum de rebus anglicis*, etc. (Paris, 1619, in-4).

ALFRED, roman politique de Haller (voy. ce nom.)

ALFRIC, surnommé *le Grammairien*, archevêque de Canterbury, mort en 1006. Il se distingua également par son savoir et son opposition à la cour de Rome. Il composa pour l'étude du latin une grammaire, un glossaire et des dialogues. Ses *Homélies* écrites pour le peuple, dans la langue la plus simple et la plus claire, restent un des monuments de l'anglo-saxon. Conservées par des moines qui probablement ne les comprenaient pas, elles attirèrent par la conformité des doctrines l'attention des réformateurs anglais, et donnèrent l'impulsion aux études anglo-saxonnes. La première édition, qui eut toute l'importance d'un manifeste religieux, parut à Londres en 1566. On trouve ces homélies, ainsi que d'autres opuscules d'Alfric, dans les *Analecta anglo-saxonica* de M. Thorpe (Londres, 1834), qui a également recueilli, dans ses *Ancient Laws and Institutes of England* (Londres, 1834), les *Canons* d'Alfric, sa *Lettre pastorale* à Wulfstan, etc. Un traité d'astronomie en anglo-saxon, qui lui est attribué, a été publié par M. Wright, dans les *Popular treatises on science writen duving the Middle Ages* (Londres, 1814, in-8).

Cf. Wright : *Biog. britan. lit. anglo-saxon period.*

ALGAROTTI (François, comte), écrivain italien, né à Venise en 1712, mort à Pise en 1764. Il cultiva avec un égal succès les lettres et les sciences. Physicien, astronome, anatomiste distingué, poëte spirituel, critique d'art éminent, philosophe hardi, écrivain encyclopédique, il fut un des esprits les plus goûtés et les plus répandus du XVIIIe siècle italien. Voltaire le combla d'éloges; le roi de Prusse lui donna le titre de comte, et correspondit avec lui pendant vingt-cinq ans.

Parmi ses écrits, très-variés, on remarque : *Exposition du système de Newton* ou *Newtonianisme des Dames*, lourdement traduit en français par Duperron de Castera (1752, 2 vol, in-12); *Essais sur l'Architecture, sur la Peinture*, et *sur l'Opéra* : ces deux derniers traduits en français (1709, in-12; 1773, in-8); *Essais divers* sur les langues, sur la rime, sur plusieurs points d'histoire et de philosophie; *Essais sur Descartes, sur Horace; Sur l'Art militaire ;* des *Voyages en Russie*, une *Vie de Pallavicini*, des *Pensées diverses;* des *Poésies* dans le goût philosophique du temps et une jolie nouvelle, le *Congrès de Cythère*, traduit par Mlle Menon (1748), et par Duport-Dutertre (1749), etc.

Un plus grand intérêt s'attache à sa *Correspondance* et à ses *Mémoires*, qui forment la moitié de la collection complète de ses *Œuvres* (Berlin, 1771, 8 volumes in-8, et surtout Venise, 1791-1794, 17 volumes in-8). C'est là que cet amateur passionné, ce connaisseur émérite de toutes les choses de l'esprit, a semé ces fines discussions sur la philosophie et les sciences, ces vues ingénieuses sur les lettres et plus encore sur les arts, c'est là enfin qu'il a montré cette espèce de compétence universelle, qui l'a fait comparer à Diderot et d'Alembert dans l'art de rendre toutes les connaissances humaines accessibles et vulgaires.

Cf. Domenico Michelessi : *Memorie intorno alla vita d'Algarotti* (Venise, 1770, in-4); — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

ALGAZZALLI (Abou-Il-Hamid Mohammed), philosophe arabe, né en 1058 à Thous (Perse), mort

à Nissapour (Khorasan), en 1111. Son père était marchand de toiles de coton (gazzal), d'où le surnom du fils : Algazzalli. Il étudia à Djordjan, à Nissapour, et enseigna avec éclat la théologie à Bagdad. Il fonda à Nissapour un collége et un couvent pour les Coûfis.

Algazzalli est un des écrivains arabes les plus savants et les plus féconds, sinon les plus orthodoxes. On porte le nombre de ses ouvrages à six cents. Les principaux sont les suivants : *Kita bunnahalt Filasafa* (sur les Opinions des philosophes); *Makassid-al-Filasafa* (la Tendance des philosophes); *Téhafot-al-Filasafa* (la Destruction des philosophes). Ce dernier a été réfuté par Averroës au nom de l'indépendance de la philosophie à l'égard de la religion. Ces trois traités ont été traduits en hébreu.

On cite encore : *Oloum-al-din* (Restauration des connaissances religieuses), où l'on remarque une critique assez indépendante; *Al intissar ilail imamiz Zenati* (Secours puissant contre l'iman de Zénata), livre de controverse politique dirigé contre le fondateur de la dynastie arabe des Almoravides; *Mizan-al-Bakk* (Balance de la justice), traité de morale; *Aliktissadfil-atticad* (Traité des dogmes musulmans). Plusieurs des traités philosophiques d'Algazzali ont été traduits en latin par Pierre Lechtenstein : *Philosophica et Logica Algazzali* (Cologne, 1506, in-4). Un autre traité : *Ce qui sauve des égarements et ce qui éclaircit les ravissements*, a été publié par A. Schmœlders, en français et en arabe, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Paris, 1842, in-8°). On trouve à la même bibliothèque divers écrits encore inédits du même philosophe.

Cf. D'Herbelot : *Bibliothèque orientale; — Catalogue des manuscrits arabes de la Bibibliothèque nationale ;* — Schmœlders : *Essai sur les Écoles philosophiques chez les Arabes* (Paris, 1842).

ALGONQUINES (LANGUES), langues de l'Amérique septentrionale de la région des lacs, parlées par une population de 40 000 indigènes environ, partagés en diverses peuplades et faisant chacune usage d'un des idiomes suivants : *algonquin, chippeway, ogibway, abenaqui, lenapé* ou *delaware, mohican, massachussets* et *narragansetts* (voy. ces mots). Il y a encore dans le groupe d'autres langues, et l'on compte dans l'algonquin jusqu'à vingt-trois ramifications ou idiomes qui ne diffèrent pas essentiellement entre eux. *L'algonquin* proprement dit étant la clef de ces idiomes est devenu la langue des relations commerciales parmi les Peaux-Rouges du Nord. Ces idiomes sont essentiellement figuratifs, polyssyllabiques, transpositifs et imitatifs. Il n'est pas exact, comme on l'a dit, que leur alphabet ne comprend que les cinq voyelles, *a, e, i, o, u*, les trois voyelles nasales *an, en, on*, et seulement les six consonnes *k, h, n, r, s, t*. L'alphabet massachussets, particulièrement, contient en outre les consonnes suivantes : *p, g, d, b, m, x, f, v, z;* d'autres de ces idiomes ont en outre : *l, ng, w*. Nous indiquons, sous le nom de chacune des langues de la famille algonquine, les particularités les plus remarquables qu'elle peut offrir.

Cf. Rog. Wiliams : *A key to the language of America* (Londres, 1643); — John Pickering : *Essay on an uniform ortography for the indian languages of north America* (Cambridge, 1820, in-4); — P.-Ét. Duponceau : *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord* (Paris, 1838, in-8); — E. Ludvig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

ALHOY (Louis), littérateur français, né en 1755 à Angers, mort en 1826 à Paris. Oratorien, professeur, directeur de l'Institution des sourds-muets, etc., il a publié : *Discours sur l'éducation des sourds-muets* (Paris, 1800, in-8); *les Hospices* (Paris, 1804, in-8), poëme, et *Promenades poétiques dans les hospices et les hôpitaux de Paris* (ibid., 1826, in-8).

ALI, cousin et gendre de Mahomet, IV^e calife et successeur du prophète, mort à Coufa en 661. Fils d'Abou-Taleb, Ali, dont le nom veut dire *sublime*, et que son courage fit surnommer « Lion de Dieu » (Alçad-Allah), était très-considéré comme savant par Mahomet lui-même, qui disait : « Je suis la ville de la science et Ali en est la porte. » Il était aussi tenu pour un poëte distingué par les Musulmans. On a de lui un divan ou recueil de vers, sous le titre d'*Anovar al Okail*, dont un manuscrit existe à la Bibliothèque nationale, et des *Maximes* ou *Sentences*, au nombre de cent, d'une pensée élevée. Ses vers ont été traduits et publiés par Ger-Kuypers (*Ali ben Abi Taleb carmina* Leyde, 1745, in-8), et ses *Sentences* par Cornélius van Waenem (*Sententiæ Ali ben ab Talebi*, arabice et latine; Oxonii, 1806, in-4). Ce dernier ouvrage a aussi été publié par W. Yule (Édimbourg, 1832, in 4°, lithogr.), et par Jos. G. Stickel (Iéna, 1834, in-8°).

D'Herbelot : *Bibliothèque orientale* (Paris, 1777-79, 4 vol. in-4).

ALI (Mustafa-Ben-Ahmed-Ben-Addelmollah), célèbre historien turc, né à Gallipoli en 1542 de notre ère (949 de l'hégire), mort en 1599. Il fut d'abord janissaire, puis secrétaire du sultan Sélim et enfin pacha de Djidda. Son principal ouvrage a pour titre : *Kunho-l'Akbar* (Mine de notions); c'est une histoire universelle en quatre parties, dont la dernière comprend l'histoire de l'Empire ottoman depuis son origine jusqu'à la fin du XVI^e siècle et à l'avénement de Mohammed III. On a encore du même : *Nadiretou-l-Maharib* (la Sûreté des batailles), récit des guerres de Sélim I^er contre son père Bajazet et son frère Ahmed; *Nussret-Name* (le Livre de la victoire), histoire de la campagne de Géorgie sous Amurat III. Ali cultivait aussi la poësie et avait écrit dès l'âge de quatorze ans un poëme : *Mihr we Mah* (Soleil et Lune), qui lui avait valu la faveur de Sélim.

Cf. Hammer-Purgstall : *Geschichte des Osmanischen Dichtkunst*, t. III; — d'Herbelot : *Bibliot. orientale.*

ALI-ASTERABADI, appelé aussi DERWEND D'ASTÉRABAD, né dans cette ville vers la fin du XIV^e siècle, mort en 1431. Son divan, ou recueil de poésies, était très-célèbre; mais on oublie les circonstances locales dont le poëte s'est inspiré.

Cf. Daulatshah : *Vies des poëtes persans.*

ALI-BBESTAMI, écrivain turc, surnommé *Mus sanifek*, ou le petit auteur, parce qu'il commença à quinze ans sa carrière littéraire, né l'an 1400 de notre ère, mort en 1470. D'origine persane, il avait 43 ans quand il vint en Turquie. Le grand vizir Mahmoud, protecteur des lettrés, le combla de bienfaits. Son meilleur ouvrage est un traité de morale intitulé : *Présent à Mahmoud*. On cite aussi de lui un poëme en l'honneur de Mahomet, et un glossaire arabe sur le *Motawoul* d'Avicenne; des commentaires sur la théologie, la morale, la jurisprudence, la grammaire et la poësie.

Cf. Hammer-Purgstall : *Histoire de l'empire ottoman*, t. II.

ALI-CHYR (Émir Nisam-el-hak Waddin), célèbre poëte persan, né dans le Djagataï vers 1440 (844 de l'hégire), mort en 1500 à Hérat. Sa naissance et son éducation lui valurent la dignité de grand vizir du sultan Houssein-Mirza. Il protégea avec éclat les lettres, les savants, particulièrement les historiens Mirkhend et Khondémir. Dans ses poésies turques, Ali-Chyr s'est donné le nom de Néwâji, et celui de Fani dans ses poëmes persans.

Ses principaux ouvrages sont, en dialecte turc

du Djagataï : *Medschales ennafaïs* (Sociétés précieuses), histoire des poëtes du Djagataï ; *Aroûsi turki* (Prosodie turque) ; quatre recueils de poésies intitulés : *Merveilles de l'enfance, Raretés de la jeunesse, Curiosités de l'âge mûr, Traits de la vieillesse;* puis en persan : un *Divan* de six mille distiques ; *Nasmedds chewahir* (Cordon de perles) ; *Nessaim-el mohabbe* (Soupirs d'amour) ; *Ners elleali* (Jet de perles) ; *Chamset motabachchariri* (les Cinq Navigateurs) ; *Machboub-el-Koloub* (les Bien-Aimés des cœurs) ; cinq récits poétiques : *Ferhard et Chirin, Medjnoun et Peila, la Digue d'Alexandre, les Sept Planètes,* et *l'Etonnement des Purs.* On trouve les œuvres d'Ali-Chyr en manuscrit à la Bibliothèque nationale. Silvestre de Sacy en a donné des extraits dans les *Notices des manuscr. de la Bibl.*, t. IV.

Cf. Hammer-Purgstall : *Literaturgeschichte der Araber;* — *Journal asiatique* (5e série, t. XVII).

ALI-IBN-KHARUF, surnommé Aboul-Hasan et Alhadhrami, poëte et grammairien arabe d'Espagne, né à Séville vers 1185, mort en 1212. On a de lui diverses poésies et un commentaire sur l'ouvrage du grammairien Sibanyeh. On en trouve les manuscrits à la Bibliothèque de l'Escurial.

Cf. Ibn-Khallikan : *Dictionnaire biographique.*

ALIBERT (Jean-Louis), médecin français, né le 12 mai 1766 à Villefranche (Aveyron), mort le 6 novembre 1837 à Paris. Médecin savant, remarqué pour l'éclat de sa parole dans ses cours et le charme de sa conversation dans le monde, il acquit la réputation d'écrivain par un style élégant, un peu trop chargé d'images.

Outre ses ouvrages purement médicaux, il a publié : *Discours sur les rapports de la médecine avec les sciences physiques et morales* (Paris, 1799, in-8), réimprimé avec de remarquables *Éloges* de Spallanzani, de Galliani, de Roussel et de Bichat (Paris, 1806, in-8) ; *Physiologie des passions, ou nouvelle doctrine des sentiments moraux* (Paris, 1825, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ALIÉNÉS (LITTÉRATURE DES) en Angleterre. Après avoir renoncé, dans les maisons de santé de la Grande-Bretagne, au régime barbare auquel étaient soumis autrefois les aliénés, on a essayé de rétablir l'équilibre dans leurs facultés mentales à l'aide de distractions intellectuelles, et l'on sollicite les malades à se livrer à la composition littéraire. Les élucubrations capricieuses ou délirantes qui en résultent ont été parfois une utile indication pour les médecins dans les traitements à suivre. La part faite à la thérapeutique, il resta des productions originales, d'un ordre particulier, constituant une littérature des fous, laquelle a eu ses écrivains et ses centres d'activité. La plupart des établissements d'aliénés, en Angleterre, possédèrent une imprimerie, et il en sortit des publications de tous genres, romans, recueils de poésies, journaux et revues. Les aliénés, non-seulement rédigent les écrits, mais ce sont eux encore qui en font la composition typographique, corrigent les épreuves, opèrent le tirage et font, s'il y a lieu, la brochure. Les organes les plus connus de la nouvelle presse furent : *the New Moon, Excelsior, the Morning side Mirror, the York Star, the Opal, the Gartnavel Gazette,* etc. Leur publicité est toutefois fort restreinte : ces feuilles s'échangent entre les diverses maisons de santé, et sont des raretés bibliographiques autant que des curiosités littéraires.

« On se tromperait étrangement, dit M. North Peat, si l'on s'imaginait que ces compositions, émanées de cerveaux détraqués, sont des produits informes, sans signification, sans valeur. Il y a souvent dans les élucubrations des lunatiques, plus de sagesse et de finesse qu'on ne serait disposé à l'admettre tout d'abord... De rapides éclairs illuminent les ténèbres de leurs cerveaux, et des perceptions incomplètes, instantanées, mais lucides, les rendent un moment tout à fait raisonnables... Dans ces publications excentriques... il y a un peu de tout, de monstrueuses imaginations et de fraîches réminiscences, des élans pieux et des blasphèmes, des discours incohérents, de grandes pensées avortées, de tendres sonnets, des chansons à boire, des coq-à-l'âne, des épithalames, des odes burlesques, des rondeaux impossibles... Aux pleurs succède le rire convulsif et niais de l'idiot ; à côté d'une prière à Dieu se trouve quelque grotesque requête adressée à la reine Victoria ;... une peinture gracieuse ou mélancolique tourne brusquement en une esquisse ridicule ou bizarre, à la manière de Callot. »

Parmi ces fous, il y a des monomanes, des maniaques, des dipsomanes, des hallucinés, des érotomanes. Ces derniers sont ceux qui confient le plus volontiers au papier leurs plaintes, leurs désirs. On cite des vers d'amour écrits par des malheureux atteints d'une folie incurable, qui joignent à une facture parfaite une émotion communicative :

> Oh ! had she been but false or proud !
> I would not now repine,
> Nor grieve the cup of proffered bliss
> Was never to be mine !

« Oh ! que n'était-elle perfide et vaine ! Je ne serais point réduit à gémir comme je le fais à présent, à regretter que la coupe pleine d'une félicité promise ne doive jamais s'approcher de mes lèvres ! »

Un des morceaux les plus étranges de cette littérature sans responsabilité est une *Invocation à Dieu*, dans le *Morning side Mirror* du 1er mai 1847 : « Dieu de tous les siècles ! Dieu devant qui s'incline l'orgueil de l'homme, je ne te demande pas de longs jours ! etc. » Mais ce ton et cet ordre d'idées sont plus rares, chez ces pauvres auteurs, que l'élégie. L'un d'eux est auteur d'un recueil paru sous le titre de : *the Pilgrim of sorrow*, dont nous ne citerons qu'une stance : « Penses-tu, ma Laura, que ces jolis oiseaux perchés sur le tilleul que j'aperçois là-bas ont prêté l'oreille aux douces confidences que t'a faites ton amant ! S'il en est ainsi et qu'ils viennent, à leur tour, à se faire l'écho de notre chant d'amour, chaque arbre et chaque feuille palpiteront bientôt sous d'ardentes caresses, et laisseront échapper des torrents d'harmonie,... etc. »

Le plus célèbre des pensionnaires des *asylum*, il y a quelques années, était le poëte John Clare, « le ménétrier de village, » mort en 1864 dans une maison de santé du comté de Northampton. Il écrivait dans ses meilleurs moments des vers comme ceux-ci :

« La marguerite est une fleur heureuse qui naît avec le printemps ; elle amène avec elle l'heure dorée du soleil, alors que les abeilles s'envolent.

» Elle amène avec elle le papillon et la jeune et timide guêpe, la tubéreuse à l'œil d'or et le pommier couvert de fleurs.

» C'est alors aussi que les oiseaux des buissons construisent leurs nids dans les taillis du vieux jardin où les écoliers, dans leurs accès de paresse, prennent leurs joyeux ébats... etc. »

L'un des malades du Chricton Institution a écrit une série d'articles biographiques et critiques sur les fous qui se sont distingués dans le monde, comme savants, poëtes ou philosophes ; les Anglais n'y sont pas oubliés, et particulièrement Nathaniel Lee, Thomas Lloyd, Clonmel, William Martin, Jonathan Swift, Southey, Cowper, Shelley, Chatterton, James Beattie, Collins, etc.

Cf. North-Peat : *la Littérature des aliénés en Angleterre*, dans la *Revue contemporaine* des 30 juin et 15 juillet 1863.

ALINE, REINE DE GOLCONDE, conte du chevalier de Boufflers, et comédie lyrique de Favières (voy. ces noms).

ALIPRANDI (Buonamente), poëte italien, né à Mantoue vers 1350, mort en 1419, écrivit en tercets une *Storia di Mantova*, depuis les origines de cette ville jusqu'en 1414. C'est moins l'œuvre d'un historien que d'un poëte, et d'un poëte médiocre; mais Muratori, qui en a publié une partie sous le titre d'*Aliprandina*, dans le cinquième volume de ses *Antiquitates italicæ medii ævi*, reconnaît l'exactitude de l'auteur pour les événements qui se sont passés sous ses yeux.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana.*

ALKENDI (Abou-Youçouf-ibn-Ishak-ibn-Assabah), ou ALKINDI, latinisé ALCHINDIUS, célèbre médecin et philosophe arabe du VIII^e et IX^e siècle. Écrivain des plus féconds, il laissa plus de deux cents ouvrages sur les diverses parties des sciences et de la philosophie. Ses compatriotes l'appelaient par excellence « le philosophe » et le tenaient même pour prophète et magicien. Plusieurs de ses livres, existant en manuscrits à la Bibliothèque de l'Escurial, ont été traduits en latin pendant le moyen âge et imprimés à Paris, à Strasbourg, à Venise, etc., pendant le XVI^e siècle

Cf. J.-G. Lackemacher : *Dissertatio de Alkendi*, etc. (Helmstædt, 1719, in-4) ; — Casiri : *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis* (Madrid, 1760-70, 2 vol. in-folio).

ALKMAER (Henri D'), poëte allemand de la fin du XV^e siècle. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il fut gouverneur d'un duc de Lorraine. On lui attribue la rédaction en bas-allemand du roman du *Renart* (Reinecke Voss; Lübeck, 1498). Son nom est du moins celui que prend l'auteur dans la préface de la première édition. Rollagen a prétendu que ce n'était qu'un pseudonyme de Nicolas Baumann, qui se serait vengé du duc de Juliers en écrivant ce tableau satirique des mœurs du temps. Cette assertion est restée sans preuve; mais il est positif que la rédaction en bas-allemand du *Reinecke Voss*, imprimée en 1498, n'est qu'une traduction de versions flamandes beaucoup plus anciennes, faites probablement sur un original français. H. d'Alkmaer convient lui-même, dans sa préface, qu'il a « traduit le présent livre du welche et du français ». — Voyez RENART (les Romans de).

ALLACCI (Leone), ALLATIUS, philologue italien, né à Scio d'une famille grecque en 1586, mort en 1669. Bibliothécaire du Vatican, il se fit honneur par ses travaux philologiques. Il amassa des manuscrits, recueillit des matériaux de toute sorte, annota et publia presque tous les écrivains grecs ecclésiastiques et profanes du moyen âge, avec plus d'érudition que de méthode et de critique. On a de lui des travaux d'histoire théologique : *De Ecclesiæ occidentis et orientis perpetua consensione* (Cologne, 1648, in-4), ouvrage dédié à Louis XIV et précédé d'un poëme grec où la Grèce elle-même chante les louanges de ce monarque; *De libris ecclesiasticis Græcorum* (Paris, 1645, in-8), et quelques ouvrages d'une subtilité scolastique, écrits en grec sous le nom d'Eustate, archevêque d'Antioche (Lyon, 1629, in-4).

Ses monographies et ses compilations purement littéraires ont plus de valeur et d'intérêt. Ce sont : *Apes Urbanæ* (Rome, 1633 et 1711, in-8), nomenclature exacte et complète de tous les lettrés qui résidaient à Rome à cette époque; *Dramaturgia* (Rome, 1636; Venise, 1755, in-4), autre catalogue alphabétique, mais en italien, des pièces de théâtre et des auteurs dramatiques de l'Italie; un *Recueil* d'anciennes poésies italiennes (Naples, 1661, in-8). Ces trois ouvrages, surtout le dernier, sont très-précieux comme sources biographiques et bibliographiques. Le catalogue de Niceron mentionne encore parmi les meilleurs travaux d'Allatius une dissertation souvent consultée depuis : *De patria Homeri* (Lyon, 1640 et 1644, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XI ; — Tiraboschi : *Storia della Letteratura italiana.*

ALLAINVAL (Léonor-Jean-Christine SOULAS D'), auteur comique français, né vers 1700 à Chartres, mort le 2 mai 1753. Il vécut dans la misère et termina ses jours à l'Hôtel-Dieu de Paris. Sa première pièce date de 1725. Il donna au Théâtre-Français : *la Fausse comtesse, l'École des bourgeois, les Réjouissances publiques, le Mari curieux;* au Théâtre-Italien : *l'Embarras des richesses, le Tour de carnaval, l'Hiver;* à l'Opéra-Comique : *la Fée Marotte*. Ses deux meilleures pièces sont : *l'École des bourgeois* et *l'Embarras des richesses* La dernière, bien conduite et bien dénouée, offre un intérêt touchant. *L'École des bourgeois*, suivant La Harpe, unit à l'observation des mœurs le naturel et le comique du dialogue. La scène où l'homme de cour se concilie M. Mathieu est excellente. Cette comédie est restée au répertoire.

On a en outre de d'Allainval : *Ana, ou Bigarrures calotines* (1732-1733, 4 parties in-12); *Lettres à milord ***, au sujet de Baron et de la demoiselle Lecouvreur* (1730, in-12); *Éloge de Car* (1731, in-12); *Anecdotes de Russie sous Pierre I^er* (1745, 2 parties, in-12); *Almanach astronomique, géographique, et, qui plus est, véritable* (1745). Il a réédité la *Connaissance de la mythologie*, du P. Rigord (1743), et les *Lettres du cardinal de Mazarin* (1745).

La Harpe : *Cours de littérature ;* — Quérard : *la France littéraire.*

ALLAIS (Denis VAIRASSE D'), littérateur français, né vers 1630 à Alais. Outre une *Grammaire française méthodique* (1681, in-12), dont il fit un abrégé en anglais, il a écrit un roman politique : *Histoire des Sévarambes* (1677-1679, 5 vol. in-12) qui fut traduit en plusieurs langues, et réimprimé dans la collection des *Voyages imaginaires*.

Cf. P. Marchand : *Dictionnaire historique.*

ALLARD (Guy), généalogiste français, né en 1645 près de Grenoble, mort en 1716. Il fut conseiller au parlement de Grenoble. On a de lui : *Nobiliaire du Dauphiné* (1671, in-12); *Bibliothèque du Dauphiné* (1680, in-12); *Histoire généalogique du Dauphiné* (1697, 4 vol. in-4), qui lui valut le titre de généalogiste de la province; une intéressante nouvelle historique : *la Vie de Zizime, fils de Mahomet* (1673, 1712, 1724, in-12), etc.

Cf. Rochas : *Biographie du Dauphiné.*

ALLART (Mary GAY), femme-auteur française, née vers 1750 à Lyon, morte en 1821. Elle a composé *Albertine de Sainte-Albe* (Paris, 1818, 2 vol. in-12), roman qui eut beaucoup de succès; elle a traduit *Éléonore de Rosalba*, d'Anne Radcliffe (Paris, 1797, 7 vol. in-18), et *les Secrets de famille*, de miss Peatt (Paris, 1799, 5 vol. in-12). — Sa fille, Hortense ALLART, a donné : *Conjuration d'Amboise* (Paris, 1821, in-12); *Histoire de la république de Florence;* etc.

ALLATIUS. — Voyez ALLACCI.

ALLÉ (Girolamo), prédicateur italien, né à Bologne vers 1580, mort vers 1655. Il professa d'abord la théologie. Ses *Sermons* eurent une grande vogue. Ils sont dans le style à la fois précieux et déclamatoire du temps. Il fit aussi des drames ou *rappresentazioni* sur des sujets tirés de l'Écriture sainte : *la Bienheureuse Catherine de Bologne; l'Épouse inconnue et connue de Salomon; l'Infortunée et la fortunée Clotilde*, etc. On y trouve, dans une exécution bizarre, certaines combinai-

sons ingénieuses d'intrigue et de dénoûment. Les *Œuvres* d'Allé ont été imprimées à Bologne de 1641 à 1650.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ALLÉGORIE, figure de rhétorique et genre littéraire. Ce mot étymologiquement (ἄλλη, autre, ἀγορὰ, discours) signifie : discours qui en fait entendre un autre. Comme figure, l'allégorie consiste à substituer au véritable objet dont on veut parler un objet différent, mais semblable, au moins à plusieurs égards, et à laisser aisément découvrir l'intention du discours par le secours d'idées accessoires. Il faut distinguer l'allégorie de la parabole, et surtout de l'apologue. Comme ce dernier, elle est parfois une façon de présenter avec ménagement une vérité qui, énoncée directement, pourrait blesser; mais l'apologue n'offre son sens caché que dans son entier; chaque trait de l'allégorie, au contraire, est une application de la vérité qu'elle peint et embellit.

On peut voir comment, dans l'Ode d'Horace à la République,

> O navis, referent in mare te novi
> Fluctus!...

tous les détails se rapportent également à la situation d'un vaisseau et d'un État en péril.

L'allégorie est, comme on l'a dit, une métaphore continuée, et ainsi que la métaphore elle doit être transparente :

> L'allégorie habite un palais diaphane,

a dit Lemierre. Les rapports ne doivent donc pas être trop multipliés, ni pris de trop loin. Trop longtemps soutenue, l'allégorie fatigue l'attention. Sa seule règle est de conserver dans toute la suite du discours l'image qu'on a d'abord choisie, sans y mêler aucune incohérence. La fameuse phrase de fantaisie, prêtée à M. Prudhomme : « Le char de l'État navigue sur un volcan, » n'est que la parodie du défaut que l'allégorie doit avant tout éviter.

Les meilleurs modèles de l'allégorie sont, pour l'antiquité classique : les Prières de *l'Iliade;* la Caverne des Idées, de Platon; le jeune Hercule entre la Volupté et la Vertu, de Xénophon; le Vaisseau de la République, d'Horace; etc. Chez les modernes on cite : la fable de *l'Amour et la Folie,* de La Fontaine; *l'Amour mouillé,* du même, imité d'Anacréon; l'*Épître* à ses enfants, de M^{me} Deshoulières; l'épisode de la Haine dans l'opéra d'*Armide;* la peinture de la Mollesse et de la Chicane, dans *le Lutrin; l'Envie,* de J.-B. Rousseau; la Louange et la Critique, de La Motte; la Faveur, dans l'*Épître à ma muse,* de Gresset; l'Histoire, dans la *Pétréide,* de Thomas; la Frivolité, d'André Chénier; etc. De notre temps, l'allégorie a été mise en œuvre avec une vigoureuse habileté par le poëte Aug. Barbier, dans les *Iambes,* où elle semble passée à l'état de procédé ; on se rappelle les allégories prolongées du sanglier, dans *la Curée,* du *Lion,* de *la Cuve,* de *la Mer,* et celle surtout de la cavale guerrière dans *l'Idole :*

> O Corse à cheveux plats, que ta France était belle.
> Au grand soleil de Messidor !
> C'était une cavale indomptable et rebelle,
> Sans frein d'acier ni rênes d'or.

Cinquante vers, admirablement suivis, soutiennent l'image jusqu'au dénouement.

> Elle se releva ; mais un jour de bataille,
> Ne pouvant plus mordre ses freins,
> Mourante, elle tomba sur un lit de mitraille,
> Et du coup te cassa les reins.

Les peuples dont l'esprit est encore peu cultivé adoptent volontiers l'allégorie comme moyen de traduire leurs pensées sous une forme poétique. C'est ainsi que, dans les anciennes sociétés, des idées abstraites, l'amour, la beauté, la sagesse, ont pris une forme personnelle et peuplé les Olympes du paganisme. Là, ainsi que l'a dit Boileau à propos de l'invention poétique :

> Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage.
> Chaque vertu devient une divinité :
> Minerve est la prudence, et Vénus la beauté ;
> Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
> C'est Jupiter armé pour effrayer la terre ;
> Un orage terrible aux yeux des matelots,
> C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots...

Le théâtre n'a pas dédaigné cette ressource poétique. Plusieurs personnages d'Eschyle sont allégoriques : la Violence, la Force, dans le *Prométhée enchaîné,* etc.; quelques comédies d'Aristophane (*les Oiseaux, les Guêpes, Plutus*) sont de véritables allégories. Les premiers pères de l'Église, qui étaient pour la plupart platoniciens, adoptèrent de leur maître l'usage des formes allégoriques. Dans la littérature du moyen âge, le *Roman de la Rose,* qui fit le tour de l'Europe, n'est qu'une longue allégorie. Tel est encore, dans l'ancienne littérature française, le *Songe d'Enfer,* de Raoul de Houdan. Il y a de saisissantes allégories dans le poëme de Dante. Montaigne aima cette façon attrayante d'exprimer les idées un peu sévères de la morale. Dans les vieux sermonnaires français, on retrouve le goût de l'allégorie qui caractérise les pères de l'Église et, chez eux, il tient lieu souvent de toute éloquence. Une allégorie très-raffinée au XVII^e siècle est celle du Pays de Tendre dans la *Clélie* de M^{lle} de Scudéry, dont l'abbé d'Aubignac donnait le pendant, sans la copier, dans sa *Relation du royaume de la Coquetterie.* L'allégorie est un des ornements naturels du poëme héroï-comique, et Boileau en a donné dans son *Lutrin* de parfaits modèles. Avec moins de bonheur les poëtes épiques y ont sérieusement recours, comme Voltaire dans *la Henriade,* pour remplacer le merveilleux.

Beauzée a présenté Télémaque comme une allégorie, et il considère les *Entretiens de Phocion,* de Mably, comme un ouvrage du même genre.

Divers écrits relatifs à la linguistique, au droit, des livres mystiques, des pamphlets, se sont produits sous le voile de l'allégorie. Telle est, dans cette classe de singularités littéraires, la *Grammaire* de Guarna, écrivain italien du XV^e siècle, dans laquelle la grammaire est un royaume gouverné par deux rois, le Nom et le Verbe, souvent en guerre entre eux. Le jurisconsulte hollandais Hoppers a écrit, sous la forme d'un drame qui se passe à bord d'un navire, un traité de jurisprudence en douze livres. Aurèle de Gennaro, avocat et légiste napolitain du siècle dernier, a fait, dans sa *Respublica jurisconsultorum,* une histoire allégorique du droit. Huntington, théologien anglais mort en 1813, est auteur d'un traité intitulé : *Dieu le protecteur du pauvre et le banquier de la foi,* où la supposition de relations d'affaires avec Dieu, au sujet de la foi, est poussée aussi loin que possible.

L'allégorie, qui est restée, dans le langage populaire des Orientaux, la forme des proverbes, fait le caractère de la plupart de leurs productions littéraires : les prophéties de l'Ancien Testament et les poésies des Persans et des Arabes sont constamment allégoriques. L'emblème n'est qu'une variété de l'allégorie; il a pour caractère de n'employer que des traits qui peuvent être traduits par le pinceau.

ALLEGRETTI (Allegretto DEGLI), chroniqueur italien, né à Sienne vers 1435, mort en 1494. Membre du Conseil du peuple en 1482, et conseiller de la République en 1483, il a publié une chronique ou *Journal de Sienne* (Diarii Sanesi), recueil précieux, qui embrasse une période de quarante-six ans, de 1450 à 1496, mais plein de petites personnalités et de menus détails. Muratori a inséré les *Diarii Sanesi* dans le tome XXIII de ses *Scriptores rerum italicarum.* — Le nom d'ALLEGRETTI a

encore été porté par deux écrivains italiens, Antonio, poëte florentin du XVIe siècle, et Jacopo ALLEGRETTI, poëte latin du XIVe siècle, fondateur de l'Académie de Rimini.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ALLEGRI (Alessandro), poëte italien, né à Florence en 1560, mort en 1604. Il se distingua dans le genre burlesque inventé par Berni, et essaya aussi dans la poésie latine sa verve facétieuse. On a de lui : *Fantastica visione* (Lucques, 1613); *Lettere di Pedante* (Bologne, 1613, in-4); et *Lettere e rime piacevoli* (Vérone et Florence, 1605, 1608, 1613, in-4; Amsterdam, 1754).

Cf. Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie.*

ALLEMANDE (LANGUE). L'allemand est une des langues de l'Europe les plus anciennes, et dont les monuments primitifs, malgré les altérations inévitables, s'éloignent le moins des formes contemporaines.

I. *Origines et histoire.* — L'ancien allemand, désigné sous le nom de gothique, se montre assez complétement constitué dans la fameuse Bible d'Ulphilas (voy. ce nom), dont la première rédaction date du IVe siècle. Avant cette époque, on n'a sur cette langue et les peuples qui la parlent que des données incertaines, servant de base à des conjectures plus ou moins légitimes. Les historiens allemands se plaisent à identifier les Goths, devenus pour les Romains les principaux représentants des races germaniques, avec les Gètes, les plus connus des barbares avant l'époque de l'invasion. Or Ovide raconte que, retiré chez les Gètes, il avait appris leur langue, dans laquelle il s'était mis à composer des vers très-goûtés de ses hôtes sauvages. Si l'on admet que les Gètes et les Goths sont le même peuple, il s'ensuivrait qu'Ovide aurait été l'un des premiers poëtes allemands. Ce résultat affirmé avec confiance, depuis Jacob Grimm, par une philologie patriotique, est contesté même en Allemagne par une science plus désintéressée de l'amour-propre national.

En dehors de toute hypothèse sur ce développement littéraire, fortuit et problématique, l'allemand se rattache évidemment par ses origines aux anciennes langues venues de l'Asie en Europe à une époque reculée et incertaine, et se place au premier rang des langues appelées indo-européennes ou indo-germaniques. Des relations évidentes de filiation le rattachent au sanscrit, soit qu'il dérive du sanscrit lui-même, soit qu'il descende d'une langue plus ancienne, leur source commune. Ses rapports plus manifestes encore avec la langue grecque, comme les rapports primitifs du latin luimême avec cette dernière, s'expliquent moins par des rapprochements historiques inconnus que par une communauté d'origine.

La langue gothique, telle que l'œuvre d'Ulphilas ou peut-être de ses successeurs nous la fait connaître, ne subit que de lentes modifications, pendant une période d'environ quatre siècles, du IVe au VIIIe. A part la version du Nouveau-Testament, elle revit dans quelques fragments de traductions du latin ou de poésies religieuses et nationales que nous citons comme des monuments, ou plutôt comme des ruines, dans l'histoire de la littérature elle-même. Sous les successeurs de Charlemagne, la langue commune des peuples de la famille germanique se divise, comme la famille elle-même; suivant les hasards de l'établissement géographique, les langues modernes se forment par des emprunts réciproques de mots et par l'influence combinée des lois de syntaxe propres aux nations victorieuses ou vaincues, dont la conquête a amené le contact ou la fusion. Tandis que le gothique s'altère plus ou moins rapidement, sous le mélange d'éléments étrangers, dans les idiomes scandinaves, dans l'anglo-saxon, le flamand, la langue franque, il se développe suivant ses lois propres au centre des peuples teutoniques, dont il prend le nom le plus général, celui de *deutsch* ou *teutsch* (ancien allemand *diutisc;* gothique *thiudisks;* anglo-saxon *theodisc*), et bientôt nous voyons les monuments historiques ou poétiques qui répondent à des traditions communes se produire chez les peuples de même origine dans les formes propres à chacun d'eux, comme le *Ludwigslied* ou « Chant de Louis », que nous trouvons, en deux versions différentes, dans le berceau littéraire de la France et de l'Allemagne.

La principale distinction à établir dans l'histoire de la langue allemande est celle du *haut* et du *bas-allemand* (hoch-deutsch et nieder-deutsch ou platt-deutsch), dénominations tour à tour géographiques et sociales, marquant également des différences d'idiome entre les contrées et entre les classes. A l'origine, le haut-allemand désignait simplement la langue des pays de montagnes et des hauts plateaux, c'est-à-dire de l'Allemagne du Midi; le bas-allemand était la langue de la basse Allemagne, c'est-à-dire des plaines du Nord; mais peu à peu ces mots changèrent d'acception, et l'on entendit par haut-allemand la langue des classes supérieures, épurée et perfectionnée par l'éducation et la culture, tandis que le bas-allemand ne représenta plus que la langue populaire, empreinte de toute la grossièreté des mœurs et entraînée par les influences locales à une croissante incorrection. Le haut-allemand fut la langue littéraire et même la seule langue écrite (schriftssprache). Le bas-allemand, au contraire, sous l'action des causes de division qui morcelèrent l'Allemagne, se partagea en une foule de dialectes ou plutôt de patois, qui demeurèrent longtemps étrangers au mouvement littéraire, mais dans lesquels la langue des classes supérieures devait elle-même se retremper pour devenir une langue nationale.

Le haut-allemand présente trois périodes : l'ancien, le moyen et le moderne. L'ancien haut-allemand, qui succède immédiatement au gothique, s'étend du VIIIe au XIIe siècle; son histoire a un intérêt plus philologique que littéraire, et il ne revit guère, comme le gothique lui-même, que dans de courts documents historiques, des fragments de poésies nationales et des traductions.

Le moyen haut-allemand, qui règne du XIIe siècle au XVIe, est la langue de la belle période du moyen âge, la période souabe, et de celle moins brillante, mais encore féconde, qui marque la transition entre le moyen âge et la Réforme. Nous signalons dans l'histoire de la littérature allemande les plus importants des monuments qui marquent à la fois les transformations du goût, des idées et de la langue. Celle-ci prend sa forme définitive au XVIe siècle avec Luther, et devient le haut-allemand moderne. Son premier monument est aussi une traduction de la Bible, qui se trouve accomplir une révolution philologique et littéraire dans une révolution nationale et religieuse. La Bible de Luther renouvelle entièrement la langue des classes supérieures, en l'associant aux idiomes populaires. S'adressant à la foule, le réformateur emploie systématiquement le langage de la foule et, comme il le dit, celui du coin du feu, de la rue, du marché. Et ce bas-allemand, qui ne servait jusque-là qu'à des choses triviales et vulgaires, il l'élève par la culture de son propre génie et par la grandeur des intérêts et des idées dont il le fait l'instrument. Plus d'un écrivain, depuis Luther, a fait encore des emprunts à la langue populaire, dont les dialectes corrompus tendent à s'effacer dans l'unité de la langue cultivée.

II. *Constitution grammaticale et génie.* — L'allemand est la langue la plus synthétique de l'Eu-

rope moderne. Elle présente un système complet de déclinaisons qui s'applique non-seulement à l'article et au substantif, mais à l'adjectif, aux pronoms, à tous les déterminatifs. Il a, comme le grec et le latin, les trois genres, avec des terminaisons qui leur sont propres. Le verbe est au contraire plus analytique que celui des langues latines, il n'a point de formes particulières pour le futur et le conditionnel, qui s'expriment par des auxiliaires. Un trait particulier de l'allemand est l'inversion, non pas libre et capricieuse, mais soumise aux règles d'une construction toute spéciale. La place de chaque mot, indépendante de l'ordre logique ou de l'effet littéraire, est déterminée, suivant des lois fixes, par les relations grammaticales des membres de la phrase. Il n'est pas de langue qui se soit forgé de pareilles entraves.

Une des plus remarquables ressources de l'allemand, à part la richesse considérable de son dictionnaire, est la facilité de composer des mots. A cet égard toute liberté est laissée à l'écrivain, sous la réserve de règles d'une extrême simplicité. Et ce n'est pas le simple rapprochement des substantifs entre eux ou avec le verbe qui forment les mots composés, ce sont des combinaisons infiniment variées de toutes les espèces de mots, suivant un petit nombre de lois grammaticales. Il faut signaler aussi l'emploi si régulier des affixes et des suffixes, qui permet de grouper autour d'un radical donné toute une famille de mots représentant régulièrement toute une famille d'idées.

Tel est l'allemand, cette langue dont Klopstock parle avec tant d'enthousiasme : « langue d'une merveilleuse richesse, en pleine floraison, toute chargée de fruits, sonore, rhythmique, souple,... langue virile et noble, langue accomplie, à laquelle on peut à peine comparer la langue grecque, et bien supérieure à toutes les autres langues de l'Europe. » Nous n'essayerons pas de rabattre cet enthousiasme en rappelant que la perfection grammaticale d'une langue a moins d'importance que son appropriation aux idées qui éclairent et vivifient une époque, et que la langue allemande, souvent si méprisée par les siens, comme par le grand Frédéric, s'est plus d'une fois effacée d'elle-même devant un idiome plus pauvre, mais instrument plus actif du progrès littéraire et philosophique. Nous nous bornerons à remarquer que les avantages mêmes de l'allemand ne sont pas sans danger et que le génie germanique a été plus d'une fois étouffé par ses richesses grammaticales. L'abondance et l'ampleur de ses formes ont servi souvent à déguiser le vague et l'obscurité sous le luxe des périodes. La facilité de créer des expressions nouvelles a conduit à se payer de mots, à prendre des combinaisons de sons pour des idées, et à s'imaginer qu'on a renouvelé la science chaque fois qu'on en a changé la terminologie. La langue allemande n'a pas par elle-même la précision, la rigueur et la clarté qui donnent l'influence universelle; ceux de ses écrivains qui l'ont obtenue, comme Gœthe et Wieland, avaient emprunté une partie de ces qualités à une longue fréquentation du génie français.

Cf. Fr. Bopp : *Grammaire comparée* (Vergleichende Gr. ; Berlin, 1833-1849, in-4), traduite par M. Bréal (1867-72, 4 vol. gr. in-8) ; — J. Boswarth : *The origin of the germanic and scandinavian languages and nations* (Londres, 1836, in-8) ; — J. Grimm : *Geschichte der deutschen Sprache* (Leipzig, 2e édit., 1855, 2 vol. in-8), et le grand *Dictionnaire allemand* de cet auteur et de son frère (1852 et suiv.) ; — C. Schœbel : *Analogies constitutives de la langue allemande avec le grec et le latin expliquées par le sanscrit* (1846, in-8) ; — Ad. Regnier : *Recherches sur l'histoire des langues germaniques et leurs modifications depuis le IVe siècle* (1852 et 1853, in-4) ; — Delfortrie : *Mémoire sur les analogies des langues flamande, allemande et anglaise ou étude comparée de ces idiomes* (Bruxelles, 1858, in-8) ; — Adelung : *Versuch eines Volstaendigen grammatischen Wœrterbuchs der hochdeutschen Mundarten* (Leipzig, 1797-1801, 4 vol. in-4 ; supplément, 1818) ; — Graffi : *Althochdeutscher Sprachschatz* (Berlin, 1834 et suiv., 8 vol in-4), avec *Index* de Massmann (1844-46, in-4) ; — Ickelsamer : *Teutsche grammatika* (Nuremberg, 1537), l'une des premières grammaires allemandes ; — W. Obermüller : *Deutsch-Keltisches, geschichtlich-geographisches Wœrterbuch* (Berlin, 1872, 2 v. in-8) ; — *Conversations Lexicon* (11e édit., Leipzig, 1864-1868).

ALLEMANDE (LITTÉRATURE). Les périodes plus ou moins nombreuses que l'on distingue dans la littérature allemande, se groupent elles-mêmes autour de trois époques principales que l'on reconnaît naturellement dans toutes les littératures européennes : le Moyen âge, la Réforme et les temps modernes. Le Moyen âge est précédé d'une période de préparation comprenant les origines, et qu'on divise d'ordinaire en deux : une période gothique et une période franque. Il se partage lui-même en deux périodes dont l'une, la période souabe, ou celle des minnesingers, présente son plus haut degré d'éclat littéraire, et l'autre, la période rhénane, ou celle des meistersingers, marque sa décadence et l'acheminement vers la réforme. La période de la Réforme n'est pas susceptible de se diviser : elle ne comprend qu'un siècle, le XVIe, dominé, en littérature comme en religion ou en politique, par la grande figure de Luther. Les Temps modernes se partagent en trois périodes, dont la première, celle des écoles silésienne et suisse, comprend le XVIIe siècle et la première moitié du XVIIIe, et n'est qu'une époque de transition; la seconde, qui s'étend du milieu du XVIIIe siècle jusque vers 1830, a été dite période classique ou allemande, et est comme l'âge d'or littéraire; la dernière enfin est la période contemporaine qui commence vers 1830 et se continue encore. De là sept périodes que nous allons successivement parcourir.

Première période : les origines, période franque et gothique (du IVe siècle au XIIe). — L'histoire littéraire de l'Allemagne ne saurait remonter plus haut que celle de sa langue. Il est donc puéril de chercher un monument littéraire quelconque avant la traduction de la Bible en idiome gothique par l'évêque Ulphilas, qui vécut de 318 à 388. Cette Bible a une importance considérable dans l'histoire de la langue et de la civilisation; l'évêque des Goths, qui avait adopté le texte des Septante, dut, pour le rendre avec une exactitude toute littérale, créer des mots nouveaux, empruntés en partie à la langue grecque, puis développer et perfectionner l'alphabet des Germains. Il avait traduit tout l'Ancien Testament, sauf le livre des Rois, qu'il s'abstint de publier dans la crainte de donner un aliment nouveau à l'ardeur belliqueuse de son peuple. Il ne reste de sa version de l'Ancien Testament que des fragments, mais on a conservé la plus grande partie de la traduction du Nouveau. Le principal manuscrit qui nous l'a transmis est célèbre sous le nom de « Code argenté », *Codex argenteus*, manuscrit d'or, suivant les enthousiastes, si l'on a égard à sa valeur.

On peut à peine mentionner pour mémoire les prétendus chants de guerre des anciens Germains, que les historiens romains appellent *bardits* (voy. ce mot) ou *barrits*, et qui, poétisés plus tard par l'imagination, n'étaient qu'une sorte de clameur sauvage, comparée par Ammien Marcellin au mugissement des vagues qui se brisent contre les rochers, et par l'empereur Julien au cri des oiseaux de proie. Les plus anciens monuments de la langue et de la littérature après la Bible d'Ulphilas sont les *Gloses du Malberg*, commentaires des lois saliques, traduits du latin, au VIIIe siècle, dans un allemand presque inintelligible; *la Prière de Wessobronne*, de la même époque, sorte d'acte de foi, de *Credo* en vers à allitéra-

tion; *le Chant d'Hildebrand*, fragment curieux de poésie épique, contemporain de Charlemagne; le poëme d'*Héliand* (le Sauveur), écrit par Louis le Débonnaire ou sous ses auspices, pour la conversion des Saxons; *Muspilli*, autre fragment d'un poëme saxon du IXe siècle sur le jugement dernier; *le Chant de Louis* (Ludwigslied), dont une version franque s'est conservée chez nous sous le titre de *Cantilène sur la bataille de Saucour; Merigarto* (jardin entouré par la mer), fragment d'une sorte de poëme encyclopédique composé par un prêtre vers le milieu du XIe siècle; enfin *le Livre des Héros* (Heldenbuch), importante collection de poëmes et fragments de poëmes remontant environ au XIIe siècle, mais malheureusement remaniés, altérés et tronqués par leur compilateur, Gaspar de Roen. Les compositions de ce dernier recueil qui, dans leur forme actuelle, pourraient se rattacher à la période suivante, ont été élaborées dans l'âge gothique par divers auteurs inconnus; elles ont pour sujet, comme le *Chant d'Hildebrand*, des récits fabuleux et légendaires se rattachant surtout à Attila, appelé Etzel dans les vieux chants germaniques, et à Théodoric le Grand, mis en scène sous le nom de Dietrich de Berne. Pour la forme comme pour le fond, elles se rapprochent du grand poëme des *Nibelungen*, qui, dans sa rédaction définitive, va devenir l'œuvre poétique capitale de la littérature allemande au moyen âge. Dans le *Livre des Héros*, les idées, les sentiments, les détails de la vie nationale témoignent d'une haute antiquité et marquent, par le mélange des mythes merveilleux et des légendes héroïques, la transition de l'ancienne littérature païenne à la littérature chrétienne ou romantique.

On n'est pas étonné que les poëmes et fragments qui précèdent soient tous anonymes. Dans ces époques où la poésie se transmet par la tradition plutôt que par l'écriture, les œuvres sont plus connues que les auteurs; elles sont d'ailleurs, dans les remaniements perpétuels nécessités par les variations de la langue, le produit d'une élaboration successive. Aussi, jusqu'au XIIe siècle, ne trouvons-nous d'autres noms d'auteurs que ceux assez obscurs de cinq ou six moines, tels que Kero, qui donne au VIIIe siècle une traduction allemande à peu près inintelligible des règles de saint Benoît; Otfrid qui, vers 870, compose une *Vie de Jésus* d'après les évangiles (Evangelienbuch), en vers rimés groupés en strophes; Notker, dit Labéo et le Teutonique, qui traduit divers livres chrétiens et païens en langue saxonne, notamment les *Psaumes*, les *Catégories* d'Aristote et la *Consolation* de Boèce; Hartmann et Heinrich, tous deux fils de la poëtesse Ava, et auteurs, l'un d'un poëme de *la Foi*, l'autre d'un poëme sur *la Pensée de la mort*. De leur mère on possède une *Vie de Jésus* en vers rimés, d'après les Évangiles. Il ne faut pas oublier à cette époque une femme de lettres plus célèbre, l'abbesse de Gandersheim, Hroswitha, qui écrivit au Xe siècle un certain nombre de poëmes religieux en latin et toute une suite de comédies latines, moitié profanes et moitié édifiantes : essai isolé d'un théâtre avant le théâtre et d'une littérature savante dans une époque barbare sur laquelle elle n'exerce aucune influence.

Seconde période : le moyen âge, période souabe (XIIe et XIIIe siècles). — Pendant toute la durée du moyen âge, la littérature allemande est l'expression très-vive des idées, des sentiments, des mœurs et des institutions. Elle se concentre dans de grandes compositions épiques ou s'éparpille dans de petits poëmes; elle est tour à tour populaire, aristocratique, puis bourgeoise; elle est l'écho vivant des souvenirs nationaux ou bien l'amusement stérile des cours. Les divers genres qui fleurissent alors se développent dans des dialectes locaux, suivant que la civilisation a son foyer dans telle ou telle province, en attendant que la grande œuvre de Luther ait adopté un de ces dialectes pour en faire la langue de l'unité nationale, religieuse, et, par suite, de l'unité littéraire.

Les quatre siècles du moyen âge sont d'ordinaire partagés en deux périodes, d'après les transformations mêmes des genres et d'après les pays où ces transformations s'accomplissent : la première s'appelle la période souabe et va de l'avénement de la brillante dynastie des Hohenstaufen à l'origine des universités allemandes; commençant avec l'empereur Conrad de Franconi (1137), elle se prolonge jusque vers le milieu du XIVe siècle : c'est la période des chantres d'amour, *Minnesinger* ou *Minnesaenger*. L'autre période est dite rhénane et va du milieu du XIVe siècle à la réforme de Luther, qu'elle prépare; elle est marquée par l'abaissement et par l'extension de la culture littéraire : c'est celle des maîtres chanteurs, *Meistersinger* ou *Meistersaenger*.

Le XIIe et le XIIIe siècle sont remplis par le développement de grandes épopées. Il en est deux essentiellement nationales, que les Allemands et quelques étrangers ne craignent pas de mettre sur le même rang que les poëmes homériques : ce sont les *Nibelungen*, qu'ils appellent leur *Iliade*, et *Gudrun*, qu'ils comparent à l'*Odyssée*. Les *Nibelungen* ne sont que le développement d'une de ces légendes héroïques consignées au *Livre des Héros* (Heldenbuch), cet antique et mobile répertoire des traditions et des fables nationales. Le vaste poëme, si simple dans sa distribution, a pour fond les souvenirs communs des nations germaniques relatifs aux temps d'Attila et de Théodoric le Grand; le sujet propre est le récit de la vengeance de Chrimhilt, veuve de Siegfrid, contre les meurtriers de ce héros. Le poëme est plein de scènes effroyables de carnage et représente la vie barbare dans sa cruauté naïve, avec le courage qui l'annoblit. Toute la grande famille des Goths, les Francks, les Burgondes, y retrouvent leur origine et leurs titres; les anciens mythes, apportés du Nord par la race conquérante, y jettent un dernier éclat, avant de s'évanouir en se mêlant à la foi populaire du Midi chrétien. Il y a là une lutte très-intéressante de légendes et de mystères, de mœurs et de sentiments, de pensées et d'actions, de religions et de nationalités.

Un rapport remarquable des épopées de ce temps avec les poëmes des anciens cycles grecs est l'incertitude qui règne sur leurs origines et les transformations successives dont ils ont été l'objet avant de recevoir l'unité de la composition et de la forme des mains d'un auteur inconnu. Le poëme de *Gudrun*, où l'action est plus compliquée et plus fabuleuse, révèle plus d'art, une inspiration, un travail plus personnels, quoiqu'il ne soit aussi qu'un remaniement d'une œuvre nationale antérieure, formée, du VIIIe au IXe siècle, de traditions anglo-saxonnes. D'autres poëmes populaires, tels que *le Duc Ernest*, *Salman et Morolt*, dans sa forme primitive, *Aonnlied*, etc., nous montrent encore l'imagination allemande travaillant sur les traditions héroïques et les légendes religieuses.

Les Minnesingers, parmi lesquels on cherche les auteurs ou les arrangeurs de ces grands poëmes épiques, répondent assez bien en Allemagne aux troubadours et trouvères français du même temps; ils cultivent à la fois l'épopée et la poésie lyrique : celle-ci avec leurs impressions personnelles, celle-là sous l'inspiration populaire.

Toutefois les légendes héroïques de la période gothique ne leur suffisent pas; ils vont emprunter à la France tous ses grands poëmes de chevalerie. Une partie de nos chansons de geste et tous nos romans d'aventure sont importés en Allemagne par des traductions ou des imitations serviles. La *Chanson de Roland*, celle de *Guillaume d'Orange*, celle de *Flore et Blancheflore*, tous les poëmes sur le roi Arthur, le Saint-Graal et la Table-Ronde, *Parcival, Lohengrin, Titurel, Tristan et Yseult, Lancelot du Lac*, etc., passent avec diverses modifications dans la poésie allemande, tantôt d'après les récits français ou normands, tantôt d'après les versions provençales. Toute la matière de l'antiquité est traitée de même sous l'inspiration de nos trouvères. Nos longs poëmes fabuleux de *la Guerre de Troie*, d'*Alexandre le Grand*, etc., passent le Rhin et sont propagés par des traductions ou des imitations allemandes. Aucun pays ne montre mieux que l'Allemagne, à cette époque, l'universalité d'influence exercée au moyen âge par la poésie française.

Une des formes les plus originales de la poésie allemande au XIIIe siècle, c'est l'institution de tournois poétiques, dans lesquels les Minnesingers faisaient assaut de panégyriques en l'honneur des princes à la cour desquels ils étaient attachés. Il en résultait des poëmes très-étendus, où le genre lyrique le disputait en fécondité d'inventions avec l'épopée. Tel est, entre les plus célèbres, celui qui s'intitule la *Guerre des chanteurs à la Wartbourg*, ou plus simplement le *Combat de la Wartbourg* (Wartburgkrieg). On a voulu voir dans les plaidoiries poétiques une sorte de théâtre héroïque allemand. Elles mettent du moins en œuvre, avec assez de mouvement, les connaissances et les préjugés du temps. Ce sont des assauts de savoir et de magie; on se propose des énigmes philosophiques et théologiques; les diables interviennent et suggèrent des questions humainement insolubles; l'adversaire répond par l'invocation d'un diable supérieur ou par l'exorcisme. Si ce n'est pas encore la forme du théâtre, c'est déjà le fond commun des mystères, ces premières institutions dramatiques des peuples chrétiens.

Les poëtes auxquels on doit ou on attribue la plus grande part dans la production littéraire des XIIe et XIIIe sièles sont Henri de Veldecke, Wolfram d'Eschenbach, Gottfried de Strasbourg, Conrad de Wurtzbourg, Walther de Vogelweide, Harmann von Aue, Rodolphe d'Ems, Henri d'Ofterdingen, Klingsor, les deux Reinmar, etc. L'histoire a laissé sur la vie et les œuvres de plusieurs une grande incertitude. Ce qui se rattache avec le plus de précision à des noms propres, ce sont de petits poëmes, chants et chansons d'amour (*lieder* et *minnelieder*), paraboles, pensées morales et toutes sortes de stances lyriques.

La prose, dans cette brillante époque, n'est guère représentée que par des recueils de droit et de décrets, connus sous le titre de *Miroirs*, comme le *Miroir de Saxe* et le *Miroir de Souabe*, qui datent tous deux du XIIIe siècle. Il faut y joindre quelques publications populaires comme le *Miroir du Salut* ou la *Bible des pauvres*, qui avaient pour but l'instruction ou l'édification chrétienne. Les manuscrits, illustrés de gravures, en étaient très-nombreux, et ils furent les premiers reproduits par la presse lors de la découverte de l'imprimerie.

Troisième période : décadence du moyen âge, période rhénane (du XIVe siècle à la Réforme). — Le XIVe et le XVe siècle marquent en Allemagne la lente dégradation de la littérature du moyen âge, puis la préparation de la réforme religieuse. La poésie épique cède le pas à la poésie lyrique, qui devient de plus en plus artificielle. Aux minnesingers succèdent les meistersingers, qui se constituent en corporations et cherchent à l'envi les uns des autres le chant du maître, *meistergesang*. Au lieu de s'adresser au grand public, ils récitent ou chantent leurs vers dans des sociétés particulières qui ont établi des règles poétiques déterminées, dites *Tabulatures*, et font passer leurs membres par les grades successifs d'apprenti et de compagnon, avant de leur décerner celui de chanteur. Ces sociétés de poëtes reçoivent des gouvernements des franchises et des honneurs; elles font pénétrer le goût de la poésie savante dans la bourgeoisie et dans le peuple; mais elles ne suscitent aucune œuvre supérieure. A part le tailleur de pierres Henri de Mügelin et le cordonnier Hans Sachs, peu de noms de meistersingers méritent d'être mentionnés. Encore Hans Sachs ne doit-il pas sa réputation à ses six mille pièces lyriques ou chansons, mais à son influence comme auteur dramatique, et à ses divers écrits en prose. En outre, il n'appartient plus à la période du moyen âge, mais au siècle de la Réforme. Car il faut dire que les maîtres chanteurs ont conservé leur nom et perpétué leurs stériles institutions jusque dans les temps modernes.

En dehors des poésies médiocres des meistersingers, le XIVe et le XVe siècle présentent des œuvres plus populaires ou qui contribuent davantage à une transformation littéraire. La fable propage l'enseignement moral et tourne à la satire; le *Roman de Renart* (Reinecke Voss) est répandu par une traduction en bas-allemand, calquée plus ou moins librement sur des versions flamandes de l'original français. La satire des mœurs contemporaines de l'Allemagne est plus directe et plus mordante dans l'œuvre originale de Sébastien Brant, *le Vaisseau des fous*. La jovialité allemande se donne encore plus complétement carrière dans le fameux *Eulenspiegel* ou *Til espiègle*, sorte d'épopée bouffonne qui se reproduit dans tous les dialectes en se modifiant selon les temps et les pays et suivant l'influence politique et religieuse. La poésie épique n'est représentée que par le poëme populaire de *Teuerdank*, ayant pour sujet le mariage de Maximilien et où un fait contemporain est surchargé de toutes les broderies des anciens poëmes chevaleresques. Le théâtre s'est constitué et représente, sous le nom de jeux (spiele), des histoires bibliques, puis des légendes qui n'ont de moral que le dénoûment, comme le *Beau spectacle de dame Jutte*, dont l'héroïne, maîtresse d'un théologien, devient pape sous un déguisement masculin, et est arrachée à l'enfer et à Satan par la miséricorde divine. Cette œuvre du prêtre H. Schernberg met en scène tout le merveilleux chrétien. Au même temps, l'élément comique se déploie, sous une forme grossière, dans les pièces de carnaval (fastnachtsspiele) de Rosenblüt, le Schnepperer, ou mauvaise langue, qu'on a appelé le « Thespis à la scène germanique » : un Thespis que les Eschyle, les Sophocle et les Euripide ne suivront qu'à la distance de quatre siècles.

On se familiarise cependant avec l'antiquité grecque et latine et avec l'Italie. Nicolas de Wyle traduit *l'Ane d'Or*, de Lucien, et divers ouvrages de Sylvius Æneas, de Poggio, de Pétrarque, de Boccace et de l'Arétin. Jean Reuchlin contribue plus directement à la restauration des lettres en Allemagne par ses ouvrages de grammaire, de rhétorique et d'érudition. En même temps, des prédicateurs et des écrivains mystiques, comme Geiler de Kaisersberg et Tauler, raniment le sentiment religieux national et lui donnent une expression dans la langue populaire. Les esprits et

la langue se préparent également pour l'œuvre de la Réforme.

Quatrième période : la Réforme, période saxonne (XVIe siècle). — Luther domine toute cette période, non-seulement par l'influence de ses idées et l'énergie de son caractère, mais encore et surtout, au point de vue qui nous occupe, par la création de la langue classique allemande. Sa traduction de la Bible en langue vulgaire est une œuvre capitale dans l'histoire littéraire, comme dans l'histoire religieuse ; elle coûta à Luther et à ses amis dix années de travail opiniâtre. Le dialecte employé est le haut-saxon, déjà adopté par quelques écrivains mystiques et qui, retrempé aux sources populaires et dégagé de toutes locutions propres aux châteaux et aux cours, devint dès lors la langue nationale avec des qualités presque inconnues en Allemagne jusque-là, la clarté, la force, la noblesse, des alternatives de simplicité et d'éclat. *L'Ancien* et le *Nouveau Testament* donnèrent à l'Allemagne des modèles de tous les genres de style. Luther mania la langue avec plus de souplesse encore, et surtout avec une vivacité et une énergie portées jusqu'à l'excès, dans plusieurs traités, dans ses pamphlets, ses sermons et ses lettres. Ses chants d'Église renouvelèrent aussi la poésie lyrique. Parmi les amis de Luther, Melanchthon et Zwingli servent avec le même zèle la cause des lettres et celle du christianisme renouvelé, quoique celui-ci ait écrit en dialecte suisse et celui-là en latin. Ulrich de Hutten se distingue entre les plus éloquents; Herder l'appelle le « Démosthène de l'Allemagne ». Luther a des adversaires dignes de lui comme écrivains. Le principal est Thomas Murner, qui poursuit les vices et les travers contemporains dans ses pamphlets avec la verve désordonnée qui caractérise les polémiques de cette époque. Sa *Conjuration des fous* surpasse le *Vaisseau des fous* de Sébastien Brant, et sa *Corporation des fripons* va plus loin encore dans la satire. Cette œuvre épuise toutes les ressources que la grossièreté de l'idiome et du temps offre pour l'invective.

La langue grandit partout dans la lutte des idées. Hans Sachs, que ses milliers de chansons rattachent aux maîtres chanteurs de l'époque précédente, est un des partisans zélés de la Réforme et montre une égale verve dans ses innombrables improvisations dramatiques et dans ses pamphlets contre le papisme. Au théâtre, il aborde tous les genres et tous les sujets ; d'une insigne faiblesse dans les pièces littéraires, il porte dans les bouffonneries la peinture très-vive et très-originale des mœurs et des idées de son pays et de son temps. Jean Fischart mérite le titre de Rabelais de l'Allemagne, en traduisant ou plutôt en appropriant à son pays et à son temps les exploits de Pantagruel et de Gargantua. Il a sur notre Rabelais l'avantage d'exercer son immense érudition et son imagination exubérante dans une langue qui a reçu sa formation définitive. Georges Rollenhagen recommence, dans son poëme les *Merveilleuses cours des grenouilles et des rats*, les satires sociales du *Roman de Renart*, en les compliquant de discussions religieuses.

Les polémiques n'étouffent pas tous les autres genres littéraires. Le théâtre, après Hans Sachs, est cultivé avec succès par Jacques Ayrer, Brummer, etc.; la fable est renouvelée par Waldis et Alberus. L'histoire, qui sera bientôt l'une des gloires de la savante Allemagne, a déjà des représentants célèbres : Sleidan, que l'on a comparé à Thucydide, Tschudi « le père de l'Histoire suisse », le chroniqueur Thürmayr ou Aventinus, l'énergique Gœtz de Berlichingen, écrivant lui-même sa vie pleine d'agitations et de violences. L'érudition, la grammaire, l'archéologie, la science, profitent de l'essor donné à l'activité intellectuelle tout entière par la puissante et féconde impulsion de la Réforme.

Cinquième période : temps modernes; Écoles silésienne et suisse (XVIIe siècle et première moitié du XVIIIe). — Le mouvement si large et si beau du XVIe siècle s'arrête ou plutôt dévie tout d'un coup au siècle suivant. Les temps modernes sont inaugurés, dans l'Allemagne littéraire, par une étonnante stérilité. Les écrivains abondent, les poëtes surtout, mais les œuvres manquent; la poésie s'éparpille dans une foule de petits genres artificiels, où la forme trouve des raffinements nouveaux, mais où fait défaut l'inspiration. On ne secoue la torpeur de l'esprit national qu'en le jetant dans l'imitation servile des littératures étrangères. Les écoles pourtant se multiplient; la Silésie, plus épargnée par les désastres de la guerre de Trente Ans, est le principal foyer d'activité littéraire; on ne distingue pas moins de trois Écoles silésiennes, qui marquent, avec l'École suisse, les divers degrés de cet affaissement ou les tentatives de réaction.

C'est l'époque des sociétés littéraires qui organisent les poëtes et règlementent la poésie, disciplinent la langue, fixent l'orthographe, épurent le style et s'occupent plus des mots que des idées. La plus célèbre est cette société des Fructifiants qui était un ordre véritable et dont le chef, d'après les statuts, devait être un prince de l'Empire. Grand honneur pour des académiciens, mais pauvre garantie d'inspirations libres et fécondes! Opitz, le chef de la première École silésienne, est la gloire de cette société et reçoit le titre de « père et restaurateur de la poésie allemande ». Il maintient, il est vrai, la langue classique, celle de Luther, en y introduisant la science du rhythme, l'élégance et la correction. Il s'exerce surtout dans le genre didactique, le plus favorable aux qualités artificielles, aux règles de convention. Il entreprend aussi, dans quelques essais dramatiques imités de l'antiquité, la réforme classique du théâtre, où il est éclipsé par Gryphius, son second pour tout le reste. Gryphius assombrit le drame jusqu'à l'horreur par l'imitation et l'exagération des procédés anglais, mais il maintient l'originalité de la scène comique, en donnant à ses types, ou si l'on veut à ses charges, une physionomie nationale.

D'autres sociétés littéraires tournent le soin de la forme à des applications plus puériles; telle est celle des Bergers de la Pegnitz, qui s'appelait aussi « l'ordre fleuri et couronné des bergers ». Ses membres recevaient, en entrant, un nom pastoral : Myrtile, Daphnis, Damon, etc. Sous prétexte de pureté et d'élégance, cette société fit tomber la versification dans de ridicules raffinements. Le chef de la seconde École silésienne, Hoffmanswaldau, le rival d'Opitz, rappelle, par les effets de style, les concetti des Italiens et les préciosités de l'hôtel de Rambouillet. Lohenstein va plus loin encore et forme une secte littéraire qui se modèle sur l'affectation italienne. La réaction se fait à l'aide de la traduction des chefs-d'œuvre classiques français. Le mal et le remède viennent également de l'étranger. Sous l'influence de l'Italie et de la France, tous les genres littéraires, la poésie surtout, sont encombrés d'œuvres médiocres de seconde main.

Les écrits satiriques et les ouvrages de polémique religieuse conservent seuls quelque chose de leur originalité du siècle précédent. Les sermons et les allégories de Schup, les *Merveilleuses et véritables visions* de Moscherosch, les bizarres homélies d'Abraham à Santa-Clara font revivre la verve mordante et la vivacité vulgaire des Mur-

ner et des Sebastien Brant. Un roman très-populaire, *l'Aventureux Simplicissimus* de Grimmelshausen, est à peu près la seule expression littéraire de l'état de l'Allemagne pendant la guerre de Trente Ans : c'est une sorte de *Robinson* national. Cependant la langue philosophique s'assouplit, s'anime et s'échauffe dans les livres de Jacob Bœhm, l'illuminé; mais le plus illustre métaphysicien allemand de cette époque, Leibniz, néglige la langue vulgaire pour le latin ou le français. Le célèbre publiciste Pufendorf écrit tour à tour en latin et en allemand; le non moins célèbre Grotius n'écrit qu'en latin; mais à côté de ses grands ouvrages de politique, d'histoire ou de théologie, il compose des *Poëmes sacrés* qui ont l'honneur d'avoir inspiré, dit-on, l'auteur du *Paradis perdu*, et d'être commentés par les critiques autant que les modèles de l'antiquité.

Enfin une réaction sérieuse sortit de la lutte de deux critiques célèbres, Gottsched et Bodmer, et fut soutenue par l'exemple d'un illustre savant qui fut en même temps un très-grand écrivain, un poëte lyrique de premier ordre, le naturaliste suisse Haller. Gottsched, partisan déclaré de l'imitation des classiques français, repoussait cependant de la langue littéraire les mots étrangers qui l'avaient envahie, tout aussi bien que les trivialités de style d'une origine nationale. Il eut une grande influence qui tomba avec la vogue de l'imitation française.

A cette vogue si fort encouragée par le goût particulier de Frédéric pour la France, Bodmer opposait une autre imitation, celle de la littérature anglaise, qui avait des rapports plus étroits d'origine et de traditions avec l'esprit germanique. Il traduisit Milton pour l'opposer à Voltaire. Il remonta jusqu'au moyen âge dont il édita les poëmes, pour retrouver dans sa source même l'inspiration nationale. Les nobles écrits de Haller, où l'esprit allemand s'abandonnait librement à son enthousiasme pour la nature et les choses divines, firent encore plus que les efforts de Bodmer, et l'École suisse triompha des Écoles silésiennes. Des poëtes de mérite, Hagedorn, Rost, Gellert, J.-Elie Schlegel, des satiriques mordants, Rabener, Liscow, des historiens et des prédicateurs estimables, J.-H. et J.-Ad. Schlegel, Mosheim, etc., se groupent autour des chefs de cette réforme littéraire qui rend enfin la langue et la nation allemande à leur propre génie.

Sixième période : Temps modernes, période classique ou allemande (de 1750 à 1830). — Un des noms les plus populaires de l'Allemagne ouvre l'ère classique, qu'on a appelée aussi période allemande, pour marquer que la littérature s'est enfin affranchie des influences locales pour devenir vraiment nationale : ce nom est celui de Klopstock. En 1748, Klopstock donne dans le *Recueil de Brême*, sous les yeux de Bodmer transporté, les trois premiers chants de *la Messiade*, qui excitent dans toute la nation un immense enthousiasme. Le jeune poëte s'identifie tout entier avec son œuvre, et dès lors sa vie devient une sorte de pontificat poétique. On appelle *la Messiade* moins une épopée qu'un poëme divin. Le sentiment chrétien y règne et y soutient le souffle de l'inspiration lyrique; les grâces de l'idylle tempèrent parfois l'austérité d'un sujet plus propice aux méditations de la foi qu'aux inventions de la poésie. Le récit et le dogme trop fixés d'avance n'abandonnent à l'imagination que les broderies du détail; le sujet, monotone et borné, est fécond pour l'âme chrétienne en épanchements d'enthousiasme et d'amour. L'art allemand se réveille et se reconnaît, dans cette inspiration sincère et profonde, plus propre pourtant à le rejeter vers le passé qu'à lui ouvrir les voies de l'avenir.

Après les effusions lyriques où Klopstock, quelque genre qu'il traite, laisse éclater le sentiment chrétien, le sentiment de la nature ou le sentiment national, Wieland vient heureusement donner à l'art des sujets plus variés et plus vivants, et inaugurer une poésie moins allemande, mais plus humaine. Il commence, sous l'influence de l'École suisse et de l'imitation anglaise, par des poésies morales et religieuses, où la première inspiration est encore le sentiment chrétien. Bientôt sa pensée prend un autre tour : entre les deux littératures qui se disputent la domination intellectuelle de son pays, celles de la France et de l'Angleterre, il se rapproche de la première, mais avec indépendance. On l'appelle le « Voltaire de l'Allemagne », et il mérite ce titre moins encore par le nombre et la variété des écrits que par la vivacité de l'esprit, la grâce, la légèreté, unis au bon sens et à un immense savoir. Il a la curiosité insatiable du philosophe, l'érudition de première main d'un savant de profession, la riante imagination du poëte, tout le charme du style du conteur. Il a rendu à la langue et à la littérature allemande d'inappréciables services en tempérant, par ses propres qualités, ce qu'il y avait d'excessif dans celles de ses compatriotes.

Tandis que l'imagination prenait ainsi son essor, la critique allemande naissait et s'affermissait dans les ouvrages de Lessing, pour qui l'étude comparée des œuvres connues ouvrait une nouvelle voie à l'originalité. Il fonde en Allemagne la critique créatrice qui s'appliquera successivement à la poésie, à l'art, à l'histoire, à la philosophie, à la religion. Il pressent les nouveaux besoins d'un siècle avide de tout connaître et de tout juger, et leur donne une première et large satisfaction. Il est le maître ou le précurseur de Herder, de Gœthe, de Winckelmann, de Kant, des Schlegel et de tant d'autres chercheurs, préoccupés de trouver sous les faits leur raison d'être et leur principe. Dans les matières savantes de la critique, comme dans ses innovations théâtrales, Lessing est toujours un grand écrivain, hardi, éloquent, fortement personnel et national. Pourtant, en réagissant contre les excès de l'imitation française, il subit encore l'influence de notre XVIIIe siècle. Il est, malgré lui, le disciple de nos Encyclopédistes et de Diderot.

Des noms célèbres et qui rappellent des œuvres importantes se pressent autour des premiers chefs de cette grande rénovation, et tendent ou parviennent à les dépasser. C'est un tourbillon, une sorte d'ouragan littéraire, qui a fait donner à cette époque le nom bizarre de « période d'assaut et d'irruption » (*Sturm-und Drangperiode*). Trois figures s'en détachent : celles de Gœthe, de Schiller et de Herder. Gœthe est à la fois l'écrivain le plus original et le plus universel de l'Allemagne. Il s'exerce dans tous les genres, en transforme entièrement quelques-uns et laisse partout une vive et profonde empreinte. Il traite la chanson et le poëme épique, l'élégie et la ballade, le roman et l'histoire, le drame sous toutes ses formes, depuis la tragédie classique jusqu'à la fantaisie merveilleuse, depuis la comédie de mœurs jusqu'à l'opéra. Dans ces divers genres, il prend tous les tons, il s'adresse à toutes les facultés de l'âme, à la passion, à l'imagination, à l'esprit. Il porte partout le sentiment de l'art et tire des effets esthétiques de tous les éléments de la pensée et de toutes les situations de la vie. Toutes les aspirations de la science et tous les sentiments humains ont une place dans son âme d'artiste. Penseur et écrivain cosmopolite, il voit l'avenir par delà le présent, et, par delà l'Allemagne, l'humanité. Mais il a peur d'être dupe de lui-même; il se défend des mouvements violents

qui nuisent à l'attitude, de l'exaltation qui trouble l'intelligence, de l'enthousiasme, cette chaleur du sentiment qui se produit souvent aux dépens de la lumière des idées.

Tout autre est Schiller; plus allemand et moins humain, exalté, enthousiaste, ne reconnaissant la vérité, la justice, la beauté que par les mouvements généreux qu'elles excitent en lui, craignant moins le ridicule des exagérations sentimentales que la sécheresse qui naît d'une tranquillité d'âme égoïste. Il pense avec son cœur, il écrit sous la dictée de la passion; il voit la nature et l'humanité à travers le prisme de l'idéal. Ses créations reflètent sa belle âme; ses héros sont généreux, magnanimes, passionnés, et représentent l'humanité non telle qu'elle est, mais telle qu'il veut la voir. Par leurs qualités diverses, et par leurs défauts contraires, Gœthe et Schiller se complètent l'un l'autre. Ils satisfont tour à tour les tendances opposées du caractère allemand; ils en flattent, mais peuvent aussi en corriger les excès.

Herder se place à côté d'eux, aussi bien par la valeur littéraire des œuvres que par l'influence des idées et l'importance des directions imprimées à l'esprit. Disciple de Spinosa et élève favori du mystique Hamann, il élargit l'horizon de la théologie et de la métaphysique allemande; il épure le sentiment religieux en l'agrandissant, et lui laisse son tour poétique. En prose comme en vers, en philosophie comme en littérature, en théologie comme en histoire, il n'a qu'une inspiration, une muse, l'humanité. Le sentiment de la dignité de notre nature et de la grandeur de nos destinées, visibles ou cachées, le conduit à la poésie par l'enthousiasme. Hors de l'Allemagne, le nom de Herder ne rappelle guère que ses idées sur la philosophie de l'histoire; pour ses compatriotes, l'importance du philosophe est inférieure à celle du poëte et de l'écrivain. Il est un des premiers, dans le genre lyrique, par le charme, l'harmonie, la flexibilité de la langue et l'habileté à s'approprier les beautés de toutes les poésies primitives et étrangères. « Il a fait jaillir, dit Gervinus, sur la terre allemande, tous les courants poétiques de l'humanité. » Comme prosateur et comme critique, il n'a pas déployé moins de talent, en exerçant sur ses compatriotes une puissance encore plus grande d'initiation.

Toutes les directions sont désormais ouvertes au génie allemand, et l'on peut à peine citer les écrivains distingués qui suivent la trace de ces grands promoteurs. On a l'habitude de mettre à part une famille d'auteurs que l'on distingue, au milieu de cette période nationale, sous la dénomination assez vague d'école romantique. Cette école n'avait pas les mêmes raisons d'être et ne devait pas avoir les mêmes visées que ce qu'on a appelé, un demi-siècle plus tard, le romantisme français. Tandis que celui-ci naissait d'une révolte tardive de l'esprit moderne contre des règles consacrées par une tradition séculaire et brisait les entraves et le joug de conventions trop respectées, le romantisme allemand n'avait pas à affranchir une littérature qui avait repris son libre essor et qui marchait, maîtresse d'elle-même, dans les voies du génie national. Après Klopstock, Lessing et Wieland, les contemporains ou les rivaux de Gœthe et de Schiller n'avaient plus une révolution à faire, ils pouvaient seulement chercher à en modifier la direction. Les chefs du romantisme, Louis Tieck et les deux Schlegel, dépensèrent beaucoup de talent et d'ardeur à cette œuvre. Ils se signalèrent par une double exagération : ils poussèrent à la violence la réaction contre la littérature française, dont l'imitation servile avait maintenu si longtemps la littérature allemande dans la plus triste médiocrité; ils accordèrent une préférence systématique aux traditions chevaleresques et chrétiennes du moyen âge sur l'art grec. Ils tentaient, une fois de plus, d'enfermer l'Allemagne en elle-même et de la river à son passé national et religieux. Œuvre impossible, heureusement, à côté des aspirations cosmopolites de Gœthe et des efforts de ce génie puissant pour transporter dans l'art la réalité de la vie et pour animer la beauté des formes antiques du mouvement de la pensée moderne. Aussi, tandis que les enfants perdus du romantisme persévéraient dans leur tentative, les chefs de l'école se hâtaient de l'abandonner et rentraient dans le grand courant, national ou non, du XVIII^e^ siècle. Tieck a passé la dernière partie de sa vie à réagir contre ses propres exagérations; et ses meilleures œuvres sont le produit d'une inspiration moins exclusive. Guillaume Schlegel se laissa aussi gagner à une esthétique plus large, malgré la persistance de son aversion pour la France, doublée de son animosité personnelle contre le gouvernement impérial. Ses idées sur la littérature et l'art chrétien avaient été sur le point de l'entraîner au catholicisme, comme son frère Frédéric, que l'engouement pour le moyen âge avait conduit à en embrasser la foi. Il se raffermit dans le protestantisme et ouvrit à son esprit, par l'étude des littératures étrangères, des horizons de plus en plus vastes.

Dans cette grande période, on pourrait établir bien d'autres divisions, signaler des mouvements secondaires, caractériser des écoles particulières, suivre diverses influences personnelles ou locales, étudier tour à tour les modifications apportées à la culture nationale par les gouvernements, les climats, l'action des milieux politiques et des centres littéraires. Mais toutes ces divisions que les historiens sont conduits à multiplier par suite de l'extrême morcellement de l'ancienne Allemagne, ne sont pas sans quelque confusion, et la plupart s'effacent à distance, pour ne plus laisser voir que le génie allemand représenté dans tous les genres par de remarquables individualités.

Il brille dans la poésie lyrique qui, au jugement de la critique allemande, occupe le premier rang dans les productions des écrivains de cette époque, plus populaires à l'étranger par leurs autres ouvrages. A l'exemple de Klopstock, de Herder, de Gœthe, de Schiller, tous les poëtes, en Allemagne, ceux dont le nom est plus particulièrement attaché à l'épopée, au genre dramatique, au poëme didactique, etc., ont leur place parmi les poëtes lyriques; les historiens, les philosophes se sont eux-mêmes exercés, à un moment donné, dans le genre lyrique, le plus naturel pendant tant de siècles à l'esprit allemand. La légende poétique, la ballade, qui se personnifie dans Bürger, est comme un produit indigène et national. La France a valu à l'Allemagne, mais par réaction, une forme toute spéciale de poésie lyrique, au commencement de ce siècle : c'est celle des chants patriotiques. La défense du sol allemand contre nos armées suscite, vers 1813, tout un groupe de Tyrtées qui s'immortalisent par leurs vers et par leur courage : tels sont Kœrner, Arndt, Ruckert, Uhland, le chef de l'école souabe. Mais malheureusement leurs imitateurs, après avoir poussé le sentiment national à de trop légitimes résistances contre l'invasion étrangère, l'ont maintenu ou ramené dans les préjugés d'un chauvinisme étroit, et ont fait de l'ambition des souverains un argument contre la cause de la liberté des peuples.

Après la poésie lyrique, le genre dramatique est celui qui, dans cette belle période, compte le plus de noms et les plus brillants. Le génie épique de Klopstock était resté sans influence directe sur le théâtre, malgré sa trilogie de drames patriotiques, sortes d'odes dialoguées en l'honneur d'Hermann. Les tentatives plus variées de Wieland ne lui avaient

pas donné beaucoup plus d'importance en matière dramatique; mais le troisième promoteur, Lessing, eut une action décisive par ses théories et par ses exemples. Il enseigne au dramaturge allemand l'esprit d'indépendance, et, s'affranchissant lui-même des règles arbitraires et de l'imitation, il s'approprie, sous une inspiration personnelle ou nationale, la tragédie bourgeoise, le drame politique et la comédie philosophique. Pour Gœthe et Schiller, le théâtre est le point culminant des harmonies et des contrastes de toutes leurs œuvres et de leur vie entière. Nous ne pouvons pas plus en reprendre ici le tableau que grouper au-dessous d'eux tant de tragédies et de drames remarquables par les qualités et les excès qui tiennent aux genres traités, au talent des auteurs, aux circonstances, au caractère de la nation. Nommons seulement Werner et Mullner, qui usent et abusent de la terreur; Leisewitz, Klinger, Guill. Schlegel, Tieck, qui donnent au romantisme ses formules et une tradition, Collin, Œhlenschlaeger, Grillparzer, Raupach, Grabbe, Iffland, Kotzebue, Ch. Immermann, Münch-Bellinghausen, Lamothe-Fouqué, Mme Birsch-Pfeiffer, etc., qui exploitent en tous sens le domaine historique, national et contemporain, ou renouvellent le drame réaliste et la comédie larmoyante; mais remarquons que dans cette longue série d'ouvrages et d'auteurs il n'y a presque rien à revendiquer pour la littérature comique, dans laquelle le génie allemand semble reconnaître lui-même son infériorité par les emprunts qu'il fait, depuis Schiller jusqu'à Kotzebue, à l'Italie et surtout à la France.

La poésie épique ne manque pas d'être cultivée en Allemagne après Klopstock; mais les œuvres héroïques qu'elle inspire n'ont rien eu de la popularité de la *Messiade*. Au contraire, dans l'idylle, la poésie descriptive ou didactique, dans la fable, la parabole, des œuvres célèbres ont maintenu les noms de Gessner, de Voss, de Krummacher, etc. Un exercice poétique où l'Allemagne du XVIIIe siècle excelle est celui de la traduction en vers. Les belles œuvres de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, par Voss, sont des modèles de fidélité absolue dans une langue qui, sans forcer sa nature, peut reproduire les chefs-d'œuvre des langues étrangères, dans l'esprit et la lettre, la pensée et le style, dans les détails de la forme et les moindres accidents du rhythme. Les traductions de G. Schlegel, de L. Tieck et de tant d'autres ont la valeur d'œuvres originales.

Le roman peut revendiquer, parmi les contemporains de Gœthe, un grand nombre d'écrivains célèbres, appartenant ou non à d'autres genres, tels que les dramaturges Klinger, L. Tieck et Kotzebue, le savant Frédéric Schlegel, le théologien de Wette, l'illustre humoriste Jean-Paul Richter, le sombre et fantastique Hoffmann, le spirituel satirique Nicolaï, le mystique et chevaleresque Lamotte-Fouqué, le non moins romanesque d'Arnim, le français de naissance Chamisso, si bien naturalisé allemand par l'esprit qu'il est resté, grâce à son *Pierre Schmihl*, le plus romantique et le plus fantastique de ses compatriotes d'adoption; Wilhelm Hauf, mort à vingt-cinq ans, au moment où son *Lichtenstein* promettait un Walter Scott national.

Les branches savantes de la littérature sont entièrement renouvelées; l'histoire est traitée d'une façon magistrale par le suisse Jean de Müller; elle entre, avec Niebuhr, dans les voies des révolutions radicales. La critique littéraire et l'érudition offrent des noms devenus tout à fait européens: les deux Schlegel, Othfried Müller, Lachmann, Heyne, Wolf, Hermann, Guillaume de Humboldt, G. Grimm, Fr. Bopp, le créateur de la grammaire comparée. La philosophie proprement dite, l'esthétique, la pédagogie, la théologie et la critique religieuse, objets favoris de la science allemande, y rencontrent, parmi de hardis penseurs, de célèbres écrivains. Winckelmann fonde la science du beau; Mendelssohn et Hamann rendent le mysticisme éloquent jusqu'à l'emphase; Lavater mérite plus de réputation comme écrivain que comme physiologiste; Pestalozzi, Basedow, Campe, font de l'éducation de l'enfant un art digne de l'homme; Kant, Jacobi, Novalis, Fichte, Schelling, Hegel et toute son école conquièrent et s'arrachent le vaste domaine de la métaphysique; Kreutzer, de Wette, Schleiermacher ouvrent à la critique des religions une route où la liberté ne trouvera plus d'obstacles. Mais il faut arrêter ces énumérations qui resteront toujours incomplètes; car les deux tiers de siècle qui séparent Klopstock des contemporains ont inscrit plus de noms dans l'histoire littéraire de l'Allemagne que n'en avait laissé, dans le souvenir des historiens anciens, les quatorze siècles écoulés depuis Ulphilas.

Septième période : Époque contemporaine (de 1830 à nos jours). — Il est difficile de tracer, par une date, une limite précise entre deux périodes littéraires. L'histoire manifeste jusque dans les époques de réaction la grande loi de continuité; elle ne connaît pas les temps d'arrêt marqués par la chronologie. Cette difficulté se fait surtout sentir quand on tente d'établir une ligne de démarcation entre le passé et le présent dans l'histoire littéraire de l'Allemagne. La période qui suit 1830 continue, à beaucoup d'égards, la période antérieure. Seulement, un essor plus vif est imprimé à l'activité intellectuelle par le contre-coup de notre révolution de Juillet au delà du Rhin. La littérature se désintéresse de moins en moins de la cause nationale; la poésie se fait politique; le roman, la critique, l'histoire se jettent dans la mêlée des partis. La victoire de la France sur le système politique, social, religieux, du passé, décoré du nom de droit divin, ébranle, dans l'Allemagne, tous les petits gouvernements absolus qui le pratiquent. On se souvient de leurs promesses de 1813 et de 1814, partout violées. Une vive agitation intellectuelle et morale se mêle à l'agitation politique, et la continue. Un nouveau rapprochement momentané s'est fait entre l'Allemagne et la France et a amené une solidarité d'idées et d'intérêts qui se manifeste, des deux côtés du Rhin, par un redoublement d'activité littéraire et philosophique. L'esprit allemand y gagne une vivacité qui lui était jusque-là inconnue. Deux des chefs du mouvement, Louis Boerne et Henri Heine, sont, pour ainsi dire, des Allemands de Paris; ils ont le style et le tour d'esprit français. Toute la « jeune Allemagne » vit sur les idées mises en circulation par nos Saints-Simoniens, et ses sociétés secrètes suivent les tendances de nos sociétés politiques. Le génie allemand conserve plus d'originalité dans les questions de pure philosophie et de critique religieuse; il associe une hardiesse de plus en plus grande à sa science accoutumée; l'école de Hegel s'est subdivisée en plusieurs sectes qui rivalisent d'audacieuses négations. Sa « gauche » ou sa « Montagne », comme s'appelle l'une d'elles, fait la guerre au spiritualisme lui-même, aussi bien qu'au christianisme, dont la symbolique a ébranlé les fondements légendaires. L'histoire, l'érudition, l'archéologie, la philologie participent au mouvement général de la pensée par des recherches toujours hardies et souvent fécondes.

Il est impossible de citer tous les noms qui brillent, à leur heure, dans les divers genres, et il est difficile de choisir. Dans la littérature proprement dite, il se fait beaucoup d'efforts, mais il ne se dégage pas de ces individualités puissantes qui semblent incarner en elles l'esprit même de leur siècle et qui en résument l'histoire. Nous ne pouvons que grouper un certain nombre de noms, en

faisant remarquer que nos groupes sont nécessairement très-incomplets, surtout pour les hommes qui appartiennent à la plus récente actualité, et dont le rang, sinon le talent, est encore contesté.

En poésie, notamment dans le genre lyrique, à côté de Ruckert, de Maurice Arndt, d'Uhland et de G. Schwab, dont la popularité encore vivante remonte aux années 1813-1815, on peut placer H. Heine, Auersperg (Anastasius Grün), N. Lenau, Herwegn, Freiligrath, Prutz, Maurice Hartmann, P. Heyse, Em. Geibel, H. Lingg, Bodenstedt, Hoffmann de Fallersleben, Fr. Dingelstedt, M. Strachwitz, L. Schefer, W. Jordan, G. Kinkel, O. de Redwitz, O. Roquette, etc.

Au théâtre, un concours extraordinaire d'efforts a signalé à l'attention publique une foule d'écrivains, dont la plupart figurent dans quelque autre branche de littérature : Gutzkow, Hebbel, G. Büchner, Otto Ludwig, H. Laube, Benedix, P. Heyse, etc.

Le roman se fait aussi remarquer par une fécondité analogue à celle de la France ou de l'Angleterre dans le même genre. Laissant de côté les romans feuilletons pour nous occuper des livres, nous devons citer . B. Auerbach, G. Freytag, Ch. Sealsfield, J. Gotthelf, Gutzkow, Prutz, R. Giseke, Al. de Sternberg, Laube, Wilibald Alexis, H. Kœnig, Hacklaender, M^mes Fanny Lewald, Ida Hahn-Hahn, Louise Mühlbach, Clara Mundt, etc.

L'histoire a fait de nos jours le plus grand honneur à l'Allemagne; toute l'Europe connaît les beaux et savants travaux de Frédéric Dahlman, de Gustave Droysen, de Gervinus, de Léopold Ranke, de Mohl, de Henri Pertz, de Fréd. de Raumer, de Théodore Mommsen, de Henri de Sybel, de Max Duncker et de tant d'autres qui ont éclairé, par leurs recherches originales, les points obscurs de l'histoire, ou popularisé, par des récits animés, les résultats de leurs découvertes.

La géographie et les voyages sont, en Allemagne, une branche très-importante à la fois de science et de littérature. Nulle part, le globe et ses races diverses n'ont été l'objet d'une description aussi savante et aussi animée que dans les ouvrages des Humboldt, des Ritter, des Berghaus, des Ch. de Raumer et des Petermann.

La philosophie, dans la patrie de Kant, ne fait pas défaut à l'époque moderne. Mais si la métaphysique, avec ses applications sociales, religieuses, politiques, compte toujours de nombreux représentants, on ne trouve, dans l'éparpillement de l'école hégélienne, aucun nom qui résume d'une manière dominante la direction des esprits. La philosophie et les branches littéraires qui en relèvent sont celles où l'on remarque le mieux l'incertitude de la pensée contemporaine, manifestée, en Allemagne comme partout ailleurs, par la complaisance banale du public pour les idées les plus contraires, dès qu'elles sont mises en œuvre avec talent. Le mérite de la forme fait tout passer et vaut aux hommes de toutes les écoles, ou à ceux qui ne sont d'aucune, une vogue éphémère. Mais personne n'a conquis, dans ces dernières années, cette vivante et durable popularité qui n'est assurée au génie même que par une étroite communion d'idées et de sentiments entre l'écrivain et toute sa génération : communion impossible ou précaire, tant que la société actuelle flottera indécise entre un passé moral et religieux qu'elle se prend à regretter, sans pouvoir ni vouloir le faire renaître, et le monde intellectuel nouveau qui l'attire et qu'elle repousse. Dans cette situation des esprits, la période contemporaine ne peut être, pour l'Allemagne littéraire, qu'une période de transition et d'attente : comme le reste de l'Europe, elle appelle les hommes et les œuvres destinés à donner au XIX^e siècle son expression.

Cf. Pour les ouvrages écrits en Allemagne et en allemand : Heinsius : *Histoire de la littérature allemande* (Berlin, 1823), abrégée, en français, par Henry et Apfel (Paris, 1839, in-8) ; — Roberstein : *Grundris der deutschen national Literatur* (Leipzig, 1827, 4^e édit., 1845 et suiv., 2 vol.) ; — Gervinus : *Geschichte der poetischen national Literatur der Deutschen* (Ibid, 1835-42, 5 vol., 4^e édit., 1853) ; — Wackernagel : *Geschichte der deutschen Literatur* (Bâle, 1851-55, inachevé) ; — Gœdeke : *Grundriss der deutschen Dichtung* (Dresde, 1860 et suiv., 3 vol.) ; — Menzel : *Die deutsche Literatur* (Stuttgart, 1828 ; nouvelle édition, 1838, 4 vol.) ; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur* (Leipzig, 1851-59, 3 vol. ; 4^e édit., 1861-64, 3 vol. avec portraits), et *Leitfaden zur Geschichte*, etc. (Ibid, 2^e édit., 1865, in-8) ; — Hillebrand : *Die deutsche national Literatur der 18^en Jahrhunderts* (Gotha, 1845-47, 3 vol.) ; — Julien Schmidt : *Geschichte der deutschen Literatur, im 19^en Jahrh.* (Leipzig, 1853, 2 vol. ; 4^e édit., 1858, 3 vol.) ; — Gottschall : *Geschichte der deutschen national Literatur in der ersten Haelfte der 19^e Jahrh.* (Breslau, 1855, 2 vol. ; 1860, 3 vol.) ; — Prutz : *Die deutsche Literatur der Gegenwart* (Leipzig, 2^e édit., 1860, 3 vol.), et *Geschichte der deutschen Theaters* (Berlin, 1849).

Pour les ouvrages publiés en France : Madame de Staël : *l'Allemagne* (Paris, 1810, 3 vol. in-8 et in-12, nombreuses éditions) ; — Nicolas Martin : *les Poëtes contemporains de l'Allemagne* (Ibid., 1^re série, 1846, in-' ; 2^e série, 1860, in-12) ; — Le Bas et Regnier : *Cours de littérature allemande*, morceaux choisis et notices (Ibid, 4^e édition, 1844, texte allemand), et *Chrestomathie polyglotte*, avec traduction allemande (Ibid, 1835, in-8) ; — l'abbé A. Fayet : *les Beautés de la poésie, Poésie allemande* (Moulins, 1862, in-8) ; — Em. de Laveleye : *Étude préliminaire* de sa traduction de *Nibelungen* (Ibid, 1866, 2^e édit., in-12); — E. Beauvois : *Histoire légendaire des Francs et des Burgundes* (Paris, vers 1864, gr. in-8) ; — A. Bossert : *la Littérature allemande au moyen âge* (Ibid, 1871, in-8) ; — G.-A. Heinrich : *Histoire de la littérature allemande* (Ibid, 1870-1873, 3 vol. in-8) ; — Phil. Chasles Quinet, Saint-René,-Taillandier, etc. : nombreux articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, en partie réunis dans des volumes d'études sur les littératures étrangères ; — enfin, pour tous les auteurs vivants ou morts depuis 1855, notre *Dictionnaire universel des Contemporains*. — Voir, en outre, dans le présent *Dictionnaire*, les articles particuliers consacrés aux auteurs et aux écrits de la littérature allemande.

ALLEMANDE (VERSIFICATION). La langue allemande admet les divers systèmes connus de prosodie et en tire des effets qui lui sont propres. Elle a la mesure et la rime sur lesquelles reposent en général les versifications modernes, et la rime chez elle s'est substituée, comme partout ailleurs, à l'allitération qui marque grossièrement le rhythme des poésies nationales primitives. Les efforts tentés par Schlegel et quelques poëtes romantiques modernes pour revenir à l'allitération (voy. ce mot) n'ont pas eu plus de succès que ceux faits pour substituer à la rime la simple assonnance.

Un principe de mesure propre à la versification allemande consiste dans l'accent tonique, qui permet de marquer le rhythme, non pas par le nombre de toutes les syllabes, mais par celui des voyelles accentuées. Toute voyelle qui reçoit cet accent se distingue en effet assez nettement des autres par l'élévation de la voix pour produire l'effet rhythmique de la syllabe longue par rapport aux brèves Il suit de là que des pieds d'un nombre inégal de syllabes seront de mesure équivalente, c'est-à-dire de même durée, et tiendront dans le vers la même place. C'est le cas de l'anapeste se substituant à l'iambe. On en trouve des exemples dans les plus parfaits modèles de poésie, comme dans la fameuse ballade du *Roi des Aunes*, de Gœthe :

Wer rei | tet so spät | durch Nacht | und Wind ?
Mein sohn, | was birgst | du so bang | dein Gesicht ?...

Ce mélange de brèves et de longues, résultant de la prééminence de l'accent tonique, a permis aux Allemands de s'affranchir entièrement de la rime et de substituer au calcul des syllabes leurs combinaisons en pieds de diverses valeurs, c'est-à-dire d'abandonner les principes de la versification moderne pour retourner à celle de l'antiquité clas-

sique. Ils trouvèrent ainsi non-seulement l'iambe et l'anapeste, qu'on peut aisément rencontrer dans toutes les langues, mais aussi le dactyle, le spondée et tous les pieds de la prosodie grecque et latine. Ils formèrent tous les vers et groupes de vers des anciens, depuis l'hexamètre jusqu'au vers adonique, depuis la strophe alcaïque jusqu'au simple distique. On put alors traduire tous les poëtes de la Grèce et de Rome dans les mètres mêmes qu'ils avaient consacrés. On fit plus, on poussa la ressemblance du rhythme jusqu'aux plus minutieux détails, et pour rendre certains effets d'harmonie, le vers allemand se calqua sur le vers grec, pied pour pied, longue pour longue, brève pour brève. Matthisson cite avec orgueil des vers de l'*Odyssée* sur le Rocher de Sysiphe, interprétés par Voss avec cette parfaite ressemblance. Un seul suffira pour en donner l'idée :

Αὖτις ἔπειτα πέδονδε κυλίνδετο λᾶας ἀναιδής.

Hurtig mit Donnergepolter entrollte der tückische Marmors.

Ce n'est pas seulement aux traductions que les Allemands appliquèrent la variété de rhythme naissant des combinaisons prosodiques des anciennes langues classiques, c'est aussi à leurs poésies originales. Klopstock, Lessing, Gœthe, Schiller, Kœrner, Rückert, Platen et bien d'autres ont employé tour à tour l'hexamètre, les vers iambiques et toutes les sortes de vers lyriques combinés en stances ou en strophes, avec ou sans le concours accessoire de la rime.

Cf. Klopstock : *Sur les mètres grecs en allemand*, dissertation insérée dans *la Messiade* ; — Herwigg et Donatzi : *Prosodie allemande* (1841, in-12) ; — Edler : *Deutsche Versbaulehre* (Berlin, 1842) ; — Minckwitz : *Lehrbuch der deutschen Verskunst* (Leipzig, 5e édit., 1863) ; — Adler Mesnard : *Littérature allemande au XIXe siècle* (1853, 2 vol. in-12), t. II.

ALLENT (Pierre-Alexandre-Joseph), général et écrivain militaire français, né en 1772 à Saint-Omer, mort en 1837. Il est l'auteur de deux ouvrages spéciaux, intéressants et d'un style correct : *Précis de l'histoire des arts et des institutions militaires en France depuis les Romains* (Paris, 1803) ; *Histoire du corps impérial du génie* (Paris, 1805).

Cf. *Aperçu sur M. Allent, ancien député*, etc., *mort pair de France et conseiller d'État* (Paris, 1842, in-8).

ALLETZ (Pons-Augustin), littérateur français, né en 1703 à Montpellier, mort le 7 mars 1785 à Paris. Il quitta la congrégation de l'Oratoire pour le barreau. On lui doit de nombreuses compilations, bien faites pour la plupart : *les Ornements de la mémoire, ou les traits brillants des poëtes français les plus célèbres* (Paris, 1749, in-12), réimpr., avec la liste des ouvrages d'Alletz (Paris, 1808, in-12) ; *Victoires mémorables des Français* (1754, 2 vol. in-12) ; *Dictionnaire des conciles* (1758, in-8) ; *Abrégé de l'histoire grecque* (1764, in-12) ; *l'Albert moderne* (1768, 3 vol. in-12) ; *l'Esprit des journalistes de Trévoux* (1771, 4 vol. in-12) ; *l'Esprit des journalistes de Hollande* (1777, 2 vol. in-12) ; un certain nombre d'*Extraits* de Tacite, Ovide, Cicéron, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

ALLETZ (Pierre-Édouard), littérateur français, né le 23 avril 1798 à Paris, mort à Barcelone le 16 février 1850. Fils d'un ancien commissaire de police, auteur d'un *Dictionnaire de police moderne* (1823, 4 vol. in-8), il professa la philosophie morale à la Société royale des bonnes lettres, puis devint consul. Son principal ouvrage : *Esquisses de la souffrance morale* (Paris, 1836, 2 vol. in-8), est une suite de peintures philosophiques, où la forme dramatique est employée assez habilement. L'Académie française a couronné de lui : le *Dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille à Barcelone*, poëme (1822), et la *Démocratie nouvelle*, ou *Des mœurs et de la puissance des classes moyennes en France* (Paris, 1837, in-8). On cite en outre : la *Nouvelle Messiade*, poëme en seize chants (1830) ; *Études poétiques du cœur humain* (Paris, 1832, in-8) ; *Tableau de l'histoire générale de l'Europe depuis 1814 jusqu'en 1830* (Paris, 1834, 3 vol. in-8) ; *Aventures d'Alphonse Doria* (1838, 2 vol. in-8) ; *Esquisses poétiques de la vie* (1841, in-8) ; *Harmonies de l'intelligence humaine* (1845, in-8), etc.

ALLIANCE DE MOTS. — Voyez MÉTAPHORE.

ALLIER (Louis), connu aussi sous le nom de HAUTEROCHE, numismate et antiquaire français, né en 1766 à Lyon, mort en 1827. Directeur, en 1797, de l'imprimerie française à Constantinople, puis vice-consul à Héraclée, il se fit une riche collection de médailles. Il fonda un prix annuel de numismatique de 400 francs. Il a laissé quelques opuscules d'érudition, entre autres une *Notice sur la courtisane Sapho* (Paris, 1822, in-8).

ALLITÉRATION, répétition, dans deux ou plusieurs mots qui se suivent, d'une même lettre ou d'une même syllabe. Il y a une allitération par la lettre *t* dans ce vers d'Ennius :

O Tite ! tute tati, tibi tanta tyranne tulisti.

Il y a une allitération par la syllabe *tes* dans le suivant, du même poëte :

Mœrentes, flentes, lacrimantes, commiserantes.

Il y a enfin allitération par deux syllabes dans ce vers fameux de Cicéron :

O fortunatam natam, me consule, Romam !

L'allitération a été successivement un principe de versification, un moyen d'harmonie imitative, ou un simple défaut d'élocution.

I. L'allitération, qui a précédé et engendré la rime dans la versification de la plupart des peuples modernes, paraît avoir été employée, chez tous, à l'origine, pour marquer le rhythme dans les chants nationaux. Elle est, avec la rime, comme l'a remarqué Michelet, un principe de versification plus matériel que le nombre ou la mesure, qui suppose une oreille exercée et un certain sentiment musical.

L'allitération marquait, pour des esprits grossiers, le rapport des idées par le rapprochement des mots et le heurtement des sons. « Les organes durs des populations sauvages, dit Philarète Chasles, ont créé une symétrie grossière et forte, d'accord avec la rudesse du langage qu'elles parlaient, c'est l'allitération ; cette symétrie tombant sur la racine, c'est-à-dire sur le sens des mots, aidait la mémoire et y faisait pénétrer la poésie et les lois du pays. » L'allitération a dominé chez tous les peuples du Nord, particulièrement chez les Scandinaves, tandis que le nombre proprement dit est devenu la base du rhythme chez les Grecs et les Latins, et plus tard chez les Allemands. « Tandis que la main mesurait les dactyles, a dit Michelet, et que le pied frappait l'iambe, le vent sifflait l'allitération dans les forêts du Nord. » Les rares monuments de l'ancien haut-allemand, à peine dégagé du gothique, tels que le *Chant de Hildebrand*, et le *Heliand*, sont versifiés par allitération. On en peut juger par les distiques d'une longue prophétie sur la ruine du Temple, contenue dans ce dernier poëme :

Geng imu tho the godes sunu
endi is iungarou mit imu,
Waldand fan themu wihe,
all so is willio geng.

Parfois l'effet est ainsi multiplié :

Than thorrot thin thiod
Thurh that gethving mikil.

L'allitération était remplacée depuis des siècles,

dans la poésie allemande, par la rime régulière et par le nombre, lorsque l'école romantique moderne, Schlegel en tête, essaya de la faire revivre. Quoique la tentative soit restée sans conséquence, cependant elle produisit quelques heureux effets. On cite comme un modèle d'allitération moderne cette strophe de Bürger.

> *W*onne *w*eht von Thal und Hügel,
> *W*eht von Flur und *W*iesenplan,
> *W*eht vom glatten *W*asserspiegel,
> *W*onne *w*eht mit *w*eihem Flügel
> Des Piloten *W*angen an.

Dans les anciennes versifications saxonne et écossaise, c'est aussi l'allitération qui tint lieu longtemps de la mesure et de la rime. Au quatorzième siècle, un poëte anglais, Robert Langelande, l'emploie encore régulièrement dans la vision de *Pierre le Laboureur* (Vision of Piers Ploughman). Il la combine avec l'accent tonique, dans des distiques, de la manière suivante:

> In a *s*omer *s*eson
> Whan *s*ofte was the sonne,
> I *sh*oop me into *shr*oudes
> As i a *sh*eep weere....

On trouve d'ailleurs d'assez nombreuses allitérations dans les poésies de Chaucer, contemporain de Langelande; on en rencontre même, quoique rarement, dans Shakespeare.

Les raisons naturelles qui ont fait adopter l'allitération par les prosodies primitives expliquent son emploi comme moyen mnémonique dans les proverbes, les observations vulgaires, les conseils ou pronostics agricoles; elle les réduit en une sorte de vers populaires où la rime plus ou moins grossière met l'idée en saillie.

II. L'allitération est restée dans les poésies les plus formées comme un moyen accidentel d'harmonie imitative. Virgile est cité par les nombreux et heureux effets qu'il en a tirés:

> Ergo ægre rastris terram rimantur...
> Luctantes ventos, tempestatesque sonoras...
> Te veniente die, te decedente canebat...
> Mollia luteola pingit vaccinia caltha...
> Sibila lambebant linguis vibrantibus ora.

On connaît l'imitation, par des procédés analogues, du dernier de ces vers par Racine:

> Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?

La Fontaine a lui-même des effets d'allitération remarquables:

> Il faisait sonner sa sonnette,

ou encore:

> Et les petits, en même temps,
> Voletants, se culebutants.

L'allitération est poussée jusqu'à la puérilité dans certaines sortes de vers qui ne sont que des jeux d'esprit, comme ceux où l'on accomplit le tour de force de commencer tous les mots par la même lettre (voy. LETTRISÉS [Vers]).

III. Comme défaut d'élocution, l'allitération n'est qu'une rencontre de sons blessants pour l'oreille, comme dans ce vers de Voltaire:

> Non, il n'est rien que Nanine n'honore.

Les étrangers prétendent que le français est particulièrement riche de ces allitérations cacophoniques, et prennent quelquefois au sérieux des effets burlesques combinés à plaisir, comme: ton thé t'a-t-il ôté ta toux? Nous croyons qu'on en peut produire de semblables dans toutes les langues; mais chez nous, l'esprit caustique se plaît à des consonnances rapprochées comme celles-ci: « Rusé, rasé, blasé, » dit Beaumarchais. — A un vieux fat abordant ainsi Bassompierre: « Bonjour, *gros*, *gras*, *gris*, » « Bonjour, *peint*, *teint*, *feint*, » répliqua Bassompierre.

ALLIX (Pierre), théologien protestant français, né en 1641 à Alençon, mort le 3 mars 1717 à Londres. Fils d'un ministre protestant, et ministre lui-même, il fut appelé à Charenton, où il travailla avec Claude à une traduction de la Bible. Après la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Angleterre, y fonda une église française, et devint docteur des universités d'Oxford et de Cambridge.

Très-versé dans le grec, l'hébreu, le syriaque et le chaldéen, il a laissé des écrits d'une érudition solide: *Douze sermons* (Amsterdam, 1685, in-12); *Réflexions sur les cinq livres de Moïse* (Londres, 1687-1689, 2 vol. in-8); deux ouvrages en anglais contre Bossuet et des *Remarques sur l'histoire ecclésiastique du Piémont* (Londres, 1691, in-4); *des Albigeois* (Ibid, 1692, in-4), etc.

Cf. Niceron: *Mémoires*, t. XXXIV.

ALLIX (Pierre), poëte français, mort en 1793. Juge au tribunal de première instance de Paris, il mourut subitement à l'audience. Il a inséré des vers dans le *Mercure de France* et l'*Almanach des Muses*, et publié les *Quatre âges de l'homme*, poëme en quatre chants (Paris, 1783, in-12 et 1784, in-18).

ALLOCUTION, discours d'une forme brève, tantôt familière ou digne, tantôt incisive et énergique, tenu par une personne qui, suivant l'expression de M. Littré, est en droit de parler. Ce mot s'applique particulièrement aux courtes harangues adressées de vive voix par un chef d'armée à ses soldats et remplacées le plus souvent par des proclamations écrites. Il désigne aussi les discours de circonstance que tiennent devant leurs subordonnés les hauts fonctionnaires, ministres, prélats, directeurs d'administration, lorsqu'ils entrent en place ou qu'ils en sortent, ou à propos de quelque incident notable. Il n'y a point de règles fixes à donner de ce genre de discours; le ton, le style, comme les idées, dépendent de la personne qui parle, de son rang, de ses relations avec les auditeurs et de toutes les circonstances qui l'engagent à prendre la parole. L'allocution militaire constitue un genre à part (voy. PROCLAMATION).

ALLOU (Charles-Nicolas), archéologue français, né le 18 novembre 1787 à Paris, où il est mort le 7 octobre 1843. Il fut ingénieur en chef des mines. On a de lui: *Description des monuments des différents âges, observés dans le département de la Haute-Vienne*, avec un précis des annales de ce pays (Limoges, 1821, in-4); *Essai sur l'universalité de la langue française* (Paris, 1828, in-8); des articles dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, etc.

ALLOUETTE (François de L'), historien français, né en 1530 à Vertus (Champagne), mort en 1608 à Sedan. Curieux et savant, il a laissé plusieurs ouvrages: *Traité des nobles et des vertus dont ils sont formés* (Paris, 1577, in-4); *Des maréchaux de France et principale charge d'iceux* (Sedan, 1594, in-4); *Des affaires d'Estat, de finance, du prince, de la noblesse* (Paris, 1597, in-8), etc.

Cf. Lelong: *Bibliothèque historique;* — Lacroix du Maine: *Bibl. hist.*, t. I.

ALLUSION, figure de rhétorique qui consiste à éveiller, par l'idée qu'on exprime, une idée qu'on n'exprime pas. L'allusion provoque dans l'esprit un rapprochement rapide entre les hommes, les choses, les époques ou les lieux. Elle est tour à tour au service de la louange et de la satire; elle est une flatterie ingénieuse ou un perfide outrage; elle est le plus souvent un agrément littéraire délicat, quelquefois un trait énergique d'éloquence. L'allusion emprunte ses effets gracieux ou méchants à une foule de sources, à l'histoire, à

la mythologie, aux souvenirs littéraires, à des détails de la vie privée. Souvent elle repose sur un jeu de mots, qu'elle tire soit des noms propres, soit des noms de choses.

Elle a sa place dans tous les genres. Elle prend volontiers pour cadre un madrigal, un bouquet à Chloris, une épigramme. On a beaucoup cité, comme exemple d'allusion flatteuse, le quatrain de Mlle de Scudéry sur le goût du prince de Condé, prisonnier à Vincennes, pour le jardinage.

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrose de la main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,
Et ne t'étonne pas que Mars soit jardinier.

Voltaire excellait à mettre des allusions délicates en quelques petits vers. Voici comment il transmet à l'auteur de l'*Art d'aimer* une invitation à dîner chez une dame aimable :

Au nom du Pinde et de Cythère,
Gentil-Bernard est averti,
Que l'art d'aimer doit samedi
Venir souper chez l'art de plaire.

Le même Voltaire maniait aussi bien l'allusion méchante, et en prose comme en vers. On lui demandait comment il avait trouvé une oraison funèbre : « Comme l'épée de Charlemagne, » répondit-il ; et, pour éclaircir l'allusion qui avait le tort d'être obscure, il ajouta : « longue et plate. » Comme allusion maligne, on peut rappeler le mot de Mlle Des Loges à Voiture, à propos d'un proverbe : « Celui-là ne vaut rien, percez-nous en d'un autre ». Il faut savoir que le père de Voiture était marchand de vin.

Un modèle d'allusion historique serait la suivante : Henri IV, luttant de rodomontade avec un ambassadeur espagnol, aurait dit : « S'il me prenait envie de monter à cheval, j'irais avec mon armée déjeuner à Milan, entendre la messe à Rome et dîner à Naples. » L'ambassadeur aurait répondu : « De ce train-là, Votre Majesté pourrait arriver pour vêpres en Sicile. »

Comme exemple d'allusion oratoire, les anciens nous en ont transmis une qui, pour rouler sur un jeu de mots, n'en est pas moins remarquable par la véhémence et l'à-propos. L'orateur Catulus accusait de péculat un Romain qui l'interrompit, et, par allusion à la signification de son nom, lui cria : « Tu aboies, *Catulus* ! » « Oui, j'aboie, répartit Catulus, mais après les voleurs ! »

On cite ordinairement comme une mine inépuisable d'allusions le genre de la fable, tel que La Fontaine l'a traité : Sire Lion, dame Belette, dom Pourceau, maître Renard, « gascon, d'autres disent normand, » Sa Majesté fourrée le Chat, et tant d'autres personnages du monde des bêtes rappellent par des allusions perpétuelles les acteurs correspondants du monde humain. Mais l'allusion n'est-elle pas ici trop prolongée pour mériter de garder ce nom qui désigne un trait rapide, un rapprochement imprévu entre des objets ordinairement séparés ? La fable de La Fontaine est la représentation, indirecte sans doute, mais constante, de la vie et de la société. C'est, comme il l'a dit lui-même :

Une ample comédie à cent actes divers.

Du reste, la comédie est celui des grands genres littéraires qui se prête le plus volontiers à l'allusion. Lorsque la satire personnelle et directe n'est plus permise, comme elle l'était au temps d'Aristophane, le poëte comique n'a d'autres moyens d'attaquer les vices ou les travers des individus, qu'en les représentant, sans les nommer, par des traits sous lesquels chacun les reconnaîtra. C'est ainsi qu'au dix-septième siècle, Molière mettait en scène, dans les *Femmes savantes*, les pédants de son temps, et décochait une foule de méchancetés personnelles contre Ménage, dans la fameuse scène de Vadius et Trissotin. On a prétendu que le *Tartuffe* avait été interdit par le Parlement après la première représentation, à cause des allusions qu'il contenait contre son président, de Lamoignon. De là le mot adressé, dit-on, par l'auteur au public accouru au théâtre le jour où l'on devait donner *Tartuffe* pour la seconde fois : « M. le président ne veut pas qu'on *le* joue. » En fait d'allusions, Tartuffe en contenait une célèbre à la louange de Louis XIV, et qui, depuis, a été bien des fois accueillie ironiquement par le parterre :

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude.

De tout temps la censure, établie pour les pièces de théâtre, a fait une guerre impitoyable aux allusions ; elle en a souvent supposé qui n'étaient pas dans la pensée du poëte, et a exigé de lui des suppressions ou des modifications ridicules. En revanche elle a laissé passer comme inoffensifs des traits qui devenaient très-blessants par la malice que mettait le public à les relever.

Les allusions satiriques fleurissent surtout aux époques privées de la liberté de parler et d'écrire. Elles sont l'arme acérée des hommes d'esprit et souvent de courage qui parviennent quand même à exprimer ce qu'il est défendu de dire. La littérature du premier et du second Empire, en France, a fait usage de l'allusion, dans les journaux et dans le livre, comme du seul moyen laissé à l'opposition pour se faire jour. Quelques-uns de nos écrivains du monde académique, comme Villemain et plus tard Prévost-Paradol, ont même obtenu, par ce moyen, un succès très-désagréable au gouvernement impérial.

L'inconvénient des allusions, surtout dans les polémiques et dans la satire, est de perdre avec le temps presque tout leur mérite. Les actions qu'elles rappellent s'oublient, les hommes contre lesquels elles sont dirigées s'évanouissent, et les plus fines méchancetés n'ont plus de sens. Il faut donc, pour qu'une œuvre animée par les allusions subsiste, qu'elle porte en elle des qualités indépendantes des circonstances de temps et de personnes. Nous ne cessons pas de goûter les *Femmes savantes*, lors même que les allusions nous en échappent. Les érudits prétendent que les *Caractères* de La Bruyère sont tout composés d'allusions ; ils en soulignent tous les détails, voient des noms propres sous tous les portraits de fantaisie : ils s'imaginent en posséder la *clef*. Vraie ou non, l'interprétation des allusions est très-secondaire à côté des beautés de langue, des mérites d'observation et de pensée qui font du livre de notre moraliste un tableau vivant de la nature humaine, quels que soient les contemporains inconnus ou oubliés qui en ont fourni les traits.

ALMAIN (Jacques), théologien français, né vers 1450 à Sens, mort en 1515, était professeur à Paris, au collége de Navarre. Ses ouvrages marquent une grande érudition ; le plus curieux, intitulé : *De auctoritate Ecclesiæ* (Paris, 1512, in-4°), fut écrit d'après les intentions de Louis XII, contre la doctrine soutenue par Jules II au sujet du pouvoir temporel des papes.

Cf. E. Dupin : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques.*

ALMAKHZOUNRI (Aboul-Motref-Ahmed), historien et poëte arabe, né à Djesirah-Shukar (île de Xucar ou Alcira) en 1189 de notre ère, mort en 1256. Ses œuvres comprennent : une *Histoire des Almohades ;* une *Histoire de Majorque ;* un poëme descriptif sur Valence ; un recueil de lettres (*Rasayil*). Les manuscrits de ces ouvrages se trouvent à la Bibliothèque de l'Escurial

Cf. Casiri : *Bibl. arab hist. Escur.*, t. I.

ALMANACH. Quelle que soit l'étymologie de ce mot, qu'il dérive de l'arabe, du grec, du saxon ou du breton, le petit livret qui porte ce nom, tout modeste qu'il est, appartient à la littérature : c'est souvent toute la bibliothèque du peuple; une revue très-insuffisante, paraissant une fois l'an, ou une encyclopédie élémentaire dans un format de poche, et à un prix modique. On peut considérer comme un ancien almanach un traité de chronologie publié à Rome vers l'an 333 de notre ère, puis continué et publié de nouveau dans l'année 354, et dont Rossi et Mommsen ont retrouvé les parties éparses à la bibliothèque Barbérine et à celle de Vienne. Il était à l'usage des habitants de Rome, surtout des chrétiens, et se composait d'un calendrier astronomique, d'un cycle pascal, d'un calendrier des fêtes chrétiennes, des fastes consulaires, des fastes des préfets de la ville, de la série des pontifes romains, de la suite des empereurs, avec des notices historiques, et enfin de l'indication des quatorze régions de la capitale de l'empire.

L'usage des almanachs annuels ne remonte pas au delà du XVI[e] siècle. Rabelais donna, en 1533, un *Almanach calculé sur le méridionnal de la noble cité de Lyon*. Sous Henri II, Nostradamus introduisit des prophéties dans ses almanachs. Mathieu Laënsberg, dont le plus ancien almanach connu remonte à 1636, renchérit sur Nostradamus. Lilly en fit autant en Angleterre. L'almanach royal, fondé en 1679, contint, dès les premières années de sa publication, des renseignements utiles, abandonnés aujourd'hui aux Indicateurs; on y joignit des notices statistiques. C'est en 1691 que parut à Paris le premier almanach d'adresses. A la fin du XVII[e] siècle, l'*Almanach de Laurent Houry*, publié à Paris; celui de *Mattieu Laënsberg*, publié à Liége, étaient les plus en vogue. — Au siècle suivant apparaissent chez nous des almanachs qui exposent les réformes économiques, contiennent des notions sur des contrées peu connues, donnent des conseils d'hygiène, etc. Tel est le *Bon Messager boiteux*, créé pour faire concurrence à l'almanach de Mathieu Laënsberg. La Révolution apporta le trouble dans les almanachs par son calendrier républicain. Les partis politiques et les réformateurs modernes ont utilisé cette forme littéraire comme véhicules de leurs idées, et l'on a eu les almanachs *phalanstérien*, *icarien*, *napoléonien*, etc. Ces sortes de petits livres prirent une extension très-grande, chez nous, de 1840 à 1850. Il y eut encore alors les almanachs *prophétique*, *comique*, *drôlatique*, etc.; leur nombre a été si grand pendant cette période, que leur connaissance et leur classement sont de nature à préparer « des tortures » aux bibliophiles futurs. Le plus littéraire de tous les almanachs français, et aussi le plus célèbre, est l'*Almanach des Muses* (voy. ci-dessous) qui, de 1764 à 1789, fut censé présenter le tableau annuel de la poésie française. Il faut constater que le *double* ou *triple Liégeois*, le plus mal composé peut-être de tous les almanachs, et assurément le plus mal imprimé, resta celui de tous dont le tirage atteignit le chiffre le plus élevé. — Une des preuves de l'influence populaire de l'almanach a été donnée, en Amérique, par le succès de l'*Almanach du bonhomme Richard*, de Franklin. Les Allemands et les Anglais ont fait appel à leurs premiers écrivains et ont enrichi leurs almanachs de belles gravures, en vue d'obtenir un élégant produit de librairie, pouvant s'offrir comme étrennes et s'adressant au monde élégant. Tels furent, en Allemagne, la *Minerve;* en Angleterre, le *Forget me not*, et surtout le *Keepsake*, type de l'almanach de luxe. — Il convient de citer, pour mémoire, l'*Almanach de Gotha*, si rema quable par la précision de ses renseignements sur les membres des familles souveraines ou princières, sur le corps diplomatique, sur l'organisation et la statistique de chaque pays.

Sous ce titre d'almanachs ont paru de véritables Annuaires (voy. ce mot) de la littérature, des sciences, etc. Le calendrier, qui complète les publications de ce genre, est placé en tête ou à la fin, mais il sert à rappeler surtout le mode de périodicité de la publication.

Cf. Ch. Nisard : *Histoire des livres populaires, ou De la littérature du colportage* (Paris, 1854, 2 vol. in-8; 1864, 2 vol. in-12); — *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, contenant la liste des almanachs français pour chaque année.

ALMANACH DES MUSES, recueil annuel de poésies fugitives, qui fut publié à Paris de 1764 à 1833, et forma 69 volumes in-16. Il fut édité d'abord par Mathon de La Cour et Sautereau de Marsy jusqu'en 1768, puis par ce dernier seul jusqu'en 1789. A partir de 1789 jusqu'en 1820, il eut pour directeur Vigée, qui ne l'interrompit pas même pendant les plus terribles années de la Révolution. Il fut, après lui, dirigé par divers éditeurs. Le premier volume porte pour titre : *Almanach des Muses, ou Recueil de poésies fugitives de nos différents poëtes qui ont concouru en* 1764. Le sous-titre fut changé, les années suivantes, en *Choix de poésies fugitives*. Cependant on continua à y insérer les pièces de vers faites dans l'année. Ce recueil a rarement de la valeur par le mérite des poésies; mais il est curieux par sa longue participation au mouvement littéraire et par des raretés bibliographiques que l'on trouve difficilement ailleurs. On y rencontre notamment des débuts poétiques de jeunes hommes qui sont devenus plus tard fameux à d'autres titres.

Cf. *Encyclopédie des gens du monde*.

ALMEIDA-GARRET. — Voyez GARRET (Almeida)

ALMELA ou ALMELLA (Diego-Rodriguez DE), historien espagnol du XV[e] siècle. Chapelain des rois catholiques, il les accompagna au siége de Grenade. Il est l'auteur d'un ouvrage qui obtint un grand succès, le *Valère des histoires scolastiques* (Valerio de las historias escolásticas), suite de discussions morales appuyées par des exemples tirés de l'Ecriture sainte et de l'histoire d'Espagne. Les quatre premières éditions furent signées du nom de l'auteur; puis l'ouvrage porta par erreur celui de Fernan Perez de Guzman. On doit encore à cet historien : une *Compilation des batailles sur terre* (Compilacion de las batallas campales); les *Miracles du glorieux apôtre saint Jacques* (Milagros del glorioso apostol Santiago), et quelques ouvrages restés manuscrits.

Cf. N. Antonio : *Bibliotheca vetus*, t. II, p. 326; — Gil y Zarate : *Manual de literatura española*; — Ticknor : *Histoire de la littérature espagnole*, t. I de la traduction.

ALMON (Jean), éditeur et publiciste anglais, né à Liverpool en 1738, mort le 12 décembre 1805. Libraire à Londres, il écrivit lui-même des brochures et pamphlets politiques qui firent du bruit, et des recueils d'*Anecdotes politiques*, dont l'un, relatif à la vie de Chatam, a été souvent réimprimé. Il eut un procès assez retentissant pour la mise en vente d'une des *Lettres de Junius*, dont il donna une bonne édition. Il publia les Ecrits de Jean Wickes, en y ajoutant lui-même d'intéressants mémoires.

Cf. Alex. Chalmers : *Biographical dictionnary*.

ALOPA (Laurent DE), imprimeur italien du XV[e] siècle. Etabli à Florence, il publia par les soins de Lascaris d'importantes éditions grecques : l'*Anthologie* (1494, in-4°), les *Hymnes* de Callimaque, l'*Argonautique* d'Apollonius (1496, in-4°), remarquables par l'élégance et la correction. Il a existé

à Florence d'autres imprimeurs de la même famille.

Cf. G.-W. Panzer : *Annales typographici*, etc. (Nuremberg, 1793-1803, 11 vol. in-4), t. V.

ALPHABET. On désigne ainsi, faute de mieux, sous le nom des deux premières lettres du tableau des caractères grecs, le catalogue des lettres qui servent, dans toutes les langues à la formation des mots. Voltaire a remarqué que ce que nous appelons « alphabet » n'a, en réalité, aucun nom dans les langues occidentales. « Or, comment s'est-il pu faire, dit-il, qu'on manque de termes pour exprimer la porte de toutes les sciences? La connaissance des nombres, l'art de compter, ne s'appelle point *un-deux*, et le rudiment de l'art d'exprimer ses pensées n'a en Europe aucune expression propre qui le désigne. » Le mot *alphabetos* n'est point dans l'ancien grec, pas plus que celui d'*alphabetum* dans le latin classique. On les trouve l'un et l'autre dans ces langues au moment de leur déclin. Alphabet a pour équivalent français *abécé* et abécédaire. Par syllabain on entend l'alphabet de quelques langues, où, comme dans le japonais, chaque caractère est la représentation de toute une syllabe.

Selon Klaproth, les écritures chinoise, sanscrite et sémitique ont donné naissance aux divers alphabets des langues de l'Europe et à la plupart de celles de l'Asie. Les écrits cunéiformes, les divers systèmes d'hiéroglyphes et de pictographie, les runes scandinaves et anglo-saxons, les quippus, etc., ont aussi leurs alphabets particuliers. Les plus anciens sont l'alphabet cunéiforme (persépolitain, babylonien, susien, scythique ou médique), le hiéroglyphique égyptien, le phénicien, l'ancien alphabet hébreu, l'araméen, le numidique, le grec archaïque, l'étrusque, le palmyrénien, le latin, le koufique, le copte, le syriaque, le zend, le pehlvi, le magadha, le devânâgari ou sanscrit, etc. Ce dernier est la base des alphabets hindoui, bengalais, népalais, etc. — En outre, parmi les alphabets qui ne participent que de loin aux alphabets sanscrit, sémitique et chinois, ou qui même restent complétement isolés, on compte le barman, le siamois, le tibétain, le kalmouk, l'éthiopien, l'amharic, l'uriya, le telinganais, le karnata, le tamil, le bougi, le mayalim, le crec, etc.

On se sert de l'alphabet latin, légèrement modifié, pour l'anglais, le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, le polonais, le hongrois, le hollandais, le flamand, le gallois, le basque, le catalan, etc. — L'allemand, le suédois, le danois, le finlandais, l'islandais, l'irlandais, le lithuanien, le bohémien, l'esthonien, etc., emploient l'alphabet gothique, qui n'est autre que l'alphabet latin, dont les lettres affectent des formes anguleuses. — L'alphabet grec, avec des modifications plus ou moins sensibles, sert pour le russe, le serbe, le valaque, le bulgare, etc. Il est devenu d'un usage général chez les Slaves dans leurs livres liturgiques sous le nom d'alphabet cyrillien ou slavon. Les divers alphabets arabes (koufique, neskhi, etc.) ont donné leurs formes aux alphabets turc, hindoustani, persan, etc.

Il y a des alphabets qui n'ont pas dix caractères; d'autres en possèdent plus que le nôtre : l'alphabet russe a 35 lettres; l'hindoustani n'en a pas moins de 50; les clefs chinoises sont au nombre de plus de 200, pour des caractères innombrables. Aussi doit-on placer tout à fait à part l'alphabet chinois, si même ces représentations figuratives d'objets, réduites par l'usage à des signes moins compliqués, peuvent s'appeler un alphabet. Enfin, il y a des langues qui, n'étant point écrites, n'ont pas d'alphabet. Mentionnons pour mémoire l'alphabet manuel à l'usage des sourds-muets.

L'ordre des caractères des alphabets n'est nullement méthodique. Dans aucun peut-être les consonnes ne sont classées par labiales, dentales, gutturales, etc., ou les voyelles séparées des consonnes. Il semble que le hasard ait présidé à l'énumération des lettres. Pour la plupart des alphabets, les caractères se tracent de gauche à droite; mais il y en a, parmi les orientaux surtout, qui s'écrivent de droite à gauche. Certaines écritures reçoivent une disposition perpendiculaire. Il en est ainsi pour le chinois, le mantchou, le kalmouk, le japonais.

La multiplicité des alphabets étant un des principaux obstacles à la diffusion des langues, plusieurs philologues ont essayé de ramener tous les alphabets à un seul, qui pourrait, suivant M. Eichhoff, rendre toutes les nuances phonétiques au moyen d'une cinquantaine de caractères. Büttner croit qu'il n'en faudrait pas moins de trois cents; mais Lepsius a prouvé qu'un bien plus petit nombre pouvait suffire. Volney avait tenté d'appliquer l'alphabet latin aux langues orientales. Cette idée a été généralisée de nos jours. En 1854, le chevalier Bunsen s'est mis à la tête d'un groupe de savants qui s'étaient donné la tâche de résoudre ce grand problème de la philologie. Sir John Herschel, sir Charles Trevelyan, le professeur Owen, les docteurs Max Müller et Perth comptaient parmi les promoteurs de l'entreprise. Il fut reconnu possible physiologiquement de définir la nature exacte de chaque son dans une langue donnée, et, après quelques hésitations entre les systèmes présentés par MM. Müller et Lepsius, celui de ce dernier a été adopté. Les sociétés évangéliques s'efforcèrent particulièrement de faire prévaloir cet alphabet unique, et déjà de nombreuses traductions des Evangiles et d'autres ouvrages de propagande ont paru dans diverses langues de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Asie et de l'Océanie, transcrites selon l'alphabet de M. Lepsius, qui comprend près de deux cents caractères pour répondre à la diversité des articulations de toutes les langues.

Cf. Dom Toustain et dom Tassin : *Nouveau traité de diplomatique* (1765, in-4) ; — *Encyclopédie méthodique*, tome II des planches ; — Volney : *l'Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques* (1819, in-8) ; — *Catalogue des signes hiéroglyphiques que possède l'Imprimerie royale* (1835) ; — Eichhoff : *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, avec un *Essai de transcription générale* (Paris, 1836, in-4) ; — *Notice sur les types étrangers du spécimen de l'Imprimerie royale* (1847 in-4); — Ballhorn : *Alphabete orientalischer und occidentalischer Sprachen...* (Leipzig, 9e édition, 1865, gr. in-8) ; — Lepsius : *Standard alphabet* (Londres et Berlin, 2e édit., 1863, in-8) ; — Fr. Lenormant, dans le *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio (1873, in-4).

ALPHONSE II, D'ARAGON, comte de Provence, appartient à l'histoire littéraire du XIIe siècle par la protection distinguée que les troubadours trouvèrent auprès de lui. Il reste de lui une chanson d'amour.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

ALRED, ALURED. — Voyez ALFRED.

ALSACIEN (DIALECTE). Mélange de mots allemands, français, hébreux, ce dialecte paraît moins se rattacher aux formes contemporaines des langues auxquelles il appartient qu'à des formes primitives de ces mêmes langues. On lui donne le nom de dialecte aussi bien que celui de patois, précisément parce qu'au lieu de se composer par l'altération successive de la langue originelle, il en a conservé plus ou moins fidèlement l'état primitif. L'alsacien offre aujourd'hui des traces frappantes de l'ancien dialecte alémanique, c'est-à-dire du haut-allemand, tel qu'il s'est conservé aussi dans la Souabe et dans quelques parties de la Suisse; il n'a pas été atteint par les dévelop-

pements littéraires de l'allemand dans les derniers siècles, et on le retrouve dans les écrits populaires de Sébastien Brandt, de Murner, de Fischart, ou dans les sermons de Geiler. Gœthe avait déjà remarqué cette curieuse conservation de l'ancienne langue dans la manière de parler des Strasbourgeois. L'incorporation de l'Alsace avec la France depuis le XVII^e siècle avait amené promptement une étroite association des idées et des intérêts et la fusion des sentiments dans un patriotisme commun, sans modifier sensiblement la situation philologique. Peu de mots français en dehors des relations officielles, sont entrées dans la langue populaire, et ils en ont marqué encore l'action vivace par leur docilité à se transformer suivant ses lois. L'élément français prend plus de place dans les parties de l'Alsace voisines de la Lorraine, mais là encore il subit de curieuses modifications locales qui attestent également la vitalité de l'idiome alsacien.

Cf. Oberlin : *Alsacia litterata*, en deux suites (1782, in-4, et 1786, in-4) ; — Arnold : *Notice littéraire et artistique sur les poëtes alsaciens* (1806) ; — G. Fallot : *Recherches sur les patois de Franche-Comté, de Lorraine et d'Alsace* (Montbelliart, 1828, in-12) ; — Strobel : *Vaterlaendische Geschichte des Elsass* (Strasbourg, 1840-1848, 6 vol.) ; — L. Spach : *Études sur quelques poëtes alsaciens* (Strasbourg, 1862, in-16).

ALTAMIRA (Pedro DE), poëte dramatique espagnol du commencement du XVI^e siècle. Il est l'auteur d'un des derniers autos : *l'Apparition de Notre-Seigneur à ses disciples à Emmaüs*, imprimé en 1523. Écrit en vers d'*artemayor* et d'un style correct et élégant, il avait pour objet de conserver aux représentations scéniques leur caractère de piété et de foi en face des progrès de la comédie profane.

ALTERCATION (L'), *Altercazione*, poëme didactique de Laurent de Médicis (voy. ce nom).

Cf. Moratin : *Catalogo*, n° 36 ; — Gil y Zarate : *Manual de literatura* ; — Tichnor : *Hist. de la litt. espagnole*.

ALUNNO (Francesco), philologue italien, né à Ferrare vers 1470. Distingué d'abord comme mathématicien, puis comme calligraphe ; il réussit à écrire sur un denier un chapitre de l'Évangile de saint Jean et tout le *Credo*. Charles-Quint eut besoin d'un jour tout entier pour apprécier ce chef-d'œuvre. On a de lui des ouvrages plus sérieux : *Osservazioni* sur Pétrarque (Venise, 1539, in-8°) ; *Richezze della lingua italiana* (Ibid., 1543, in-fol.) ; vocabulaire de Boccace ; *la Fabbrica del mondo* (Ibid., 1548, in-fol.), sorte de lexique raisonné de la langue italienne primitive, etc.

Cf. Barotti : *Memorie di letterati ferraresi* ; — Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie*.

ALVARENGA (Manoel Ignacio DA SILVA), poëte brésilien, né à Sao Joas d'Ell Rei en 1758. Il fut avocat à Lisbonne, puis à Rio de Janeiro. Compromis dans une tentative d'affranchissement de la province de Minas-Geraes (1789), il fut déporté en Afrique et mourut à Ambaca. Il est auteur d'un recueil de poésies amoureuses intitulé *Glaura* (publié en 1801), et où, sous une forme très-poétique, respire une grande mélancolie. On cite en outre : *O desertor das Letras* (le Déserteur des lettres ; Coïmbre, 1774, in-8°) ; le *Poëme des arts*, éloge de la reine dona Mariane ; quelques satires et une traduction en vers d'Anacréon.

Cf. Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863, in-8) ; — Pereira da Sylva : *Os varões illustres do Brazil* (Paris, 1858, in-8).

ALVARES DO ORIENTE (Fernand), poëte portugais du XVI^e siècle, né à Goa. Il habita les Indes, où il prit part à quelques expéditions maritimes. Il est auteur d'un ouvrage célèbre : *Lusitania transformada*, pastorale mêlée de prose et de vers, remarquable par la vérité pittoresque des tableaux et le charme de la versification. Diverses analogies avec les *Lusiades* ont fait penser que la *Lusitania* était un des poëmes volés à Camoëns. Elle a paru pour la première fois à Lisbonne en 1607, in-8. Alvarès a écrit quelques idylles et des compositions lyriques. On lui attribue les cinquième et sixième parties de *Palmerin d'Angleterre*, roman de Francisco de Moraes.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

ALXINGER (Jean-Baptiste D'), poëte allemand, né à Vienne le 24 janvier 1755, mort le 1er mai 1797. Il étudia la philosophie et le droit et devint secrétaire du Théâtre impérial. Imitateur déclaré de Wieland, il publia des poëmes romantiques : *Doolin de Mayence* et *Bliombéris*, qui eurent du succès. Il a été donné une édition de ses *Œuvres* (Schriften, Vienne, 1812, 10 vol. in-8°).

ALZIRE, tragédie de Voltaire (voy. ce nom).

AMAC, célèbre poëte persan du V^e siècle de l'hégire (XI^e de notre ère). Son surnom de Bokharaï semble indiquer qu'il était né à Bokhara. Il vécut très en faveur à la cour lettrée de Kheder-Khân, et mourut dans un âge avancé. Ses compatriotes considèrent comme le meilleur de ses ouvrages un roman en vers intitulé *Joseph et Zulykha*, d'après la version du Coran.

AMADAS ET IDOINE, roman d'aventures du XIII^e siècle. Il est anonyme et destiné à célébrer « fine et loyale amour ». Amadas, fils du sénéchal du duc de Bourgogne, parvient à se faire aimer de la fille de son souverain, Idoine. Sur l'ordre de son amie, il parcourt la France et la Bretagne, cherchant « los et renon », et pendant ce temps, Idoine est mariée malgré elle au comte de Nevers. A cette nouvelle Amadas devient fou, puis disparait. Idoine le fait chercher. Elle-même le retrouve à Lucques, où il sert d'amusement à la « gent menue ». Amadas revient à la raison. Le roman finit, après une mort apparente d'Idoine suivie de son divorce avec le comte de Nevers, par le mariage des deux amants. Ce poëme, de 7600 vers environ et dont la Bibliothèque nationale possède le manuscrit, a été édité par M. C Hippeau (1863, pet. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

AMADIS DE GAULE ou DE GALLES, et LES AMADIS, romans espagnols en prose du XIV^e siècle qui, traduits en diverses langues, ont eu, au XVI^e et au XVII^e siècles, un grand succès dans toute l'Europe. *Amadis de Gaule* est généralement attribué au portugais Vasco de Lobeira, né à Porto, mort en 1403. Mais un *Amadis* était connu en Espagne vers 1360, comme l'atteste Ayala dans son *Rimado del palacio*, en 1367. Vasco en a très-probablement fait une traduction réduite. L'espagnol Garcia Ordoñez de Montalvo a donné de son côté, vers 1495, une version du texte primitif, laquelle a été imprimée à Salamanque en 1519 (in-fol. gothique). On a cru longtemps qu'Amadis était un roman d'origine française. Herberay des Essarts qui, à la requête de François I^{er}, traduisit en notre langue le texte d'Ordoñez, s'exprime ainsi : « Il est tout certain qu'il fut premier dans nostre langue françoise, estant Amadis gaulois et non espagnol. Et qu'ainsi soit, j'en ai trouvé encore quelques restes d'un vieil livre escrit à la main en langue picarde, sur lequel j'estime que les Espagnols ont fait les traductions. » Cette opinion, partagée par M. de Tressan, n'a pas été adoptée par la critique moderne. L'original picard dont il est question n'a laissé nulle part la moindre trace ; mais on admet que les *Amadis* sont une imitation manifeste, quoique indirecte, de nos romans français de la Table ronde.

Amadis, fils de Périon, roi fabuleux de Galles, et d'Elisène, fille de Garinter, roi de la petite

Bretagne, est exposé, à sa naissance, sur un fleuve dont les eaux le portent à la mer. Il est recueilli et élevé par Gandalès, chevalier d'Ecosse, qui lui donne le nom de « Damoisel de la mer ». Quelques années plus tard, Amadis, en faveur à la cour d'Ecosse, aime Oriane, petite fille du roi de Danemark. Oriane l'accepte pour chevalier. Aussitôt Amadis, devenu « le chevalier au Lion », se met en quête d'aventures à travers le monde. Il répare les torts commis envers la belle princesse Briolanja et lui rend la possession de ses domaines. Oriane en conçoit de la jalousie et Amadis désespéré se retire dans l'ermitage de la Roche-Pauvre, sous le nom de « Beau-Ténébreux ». Cependant Oriane s'apaise. Amadis reprend les armes en faveur du roi de Danemark et combat le roi d'Irlande, Ciladant, et les géants ses alliés. Ici se placent de nouveaux exploits qu'Amadis accomplit sous les noms de « Chevalier de la verde espée » et de « Chevalier grec ». Pour couronner tant d'actions éclatantes, Amadis enlève Oriane au moment où on la conduit à l'empereur de Rome, Patin, qui l'avait demandée et obtenue en mariage. Amadis délivre ensuite le père de sa belle amie des embûches de l'enchanteur Arcarlaüs et mérite enfin Oriane. Galaor, frère d'Amadis, épouse Briolanja. De nombreuses imitations d'*Amadis* ne sont que l'histoire de ses descendants · *Esplandian*, par Ordoñez de Montalvo, *Lisuart de Grèce*, par Paëz de Ribera, *Amadis de Grèce*, par Juan Diaz, *Florisel de Niquée*, etc. L'*Amadis de Gaulles* a été réimprimé par M. Pascual Gayangos (Madrid, 1857).

Il a été fait des traductions des *Amadis* en diverses langues. Voici l'énumération des plus importantes. En français : *Les livres I à XII d'Amadis de Gaule*, traduit d'espagnol en français (Paris, 1540-1556, 6 vol. in-fol.). Cette édition, réimprimée de 1543 à 1559, comprend : livre I à IV, *Amadis de Gaule;* livre V, *Esplandian;* livre VI, *Perion et Lisuart de Grèce;* livres VII et VIII, *Amadis de Grèce* (ces huit livres ont été traduits par Herberay); livres IX et X, *Florisel de Niquée*, traduit par Gilles Boileau, Cl. Colet et Jacq. Gohorry; livre XI, *Rogel de Grèce*, traduit par Gohorry; livre XII, *Agésilan de Colcos* et *Fin de Florisel*, traduit par G. Aubert de Poitiers. Les livres français ne correspondent pas exactement aux livres espagnols; ainsi le VIe livre espagnol, *Florisando*, n'a pas été traduit. En 1575 parut à Lyon *l'Amadis de Gaule*, en 22 vol. in-16. — En italien : *Amadis di Gaula*, tradotto di lungua spagnuola nella italiana (Venise, 1546-1594, 25 vol. in-8). — En allemand : les quinze premiers livres sous ce titre : *Des streitbaren Helden Amadis auss Franckreich sehr schœne Historien, auss franzin unser allgemein deutsche Sprach transferiert* (Francfort, 1583 [la préface porte 1569], 12 vol. in-8°). En 1591 a paru la traduction du XVIe livre. Ebert, qui nous fournit ces détails, cite une édition de la traduction allemande des livres I-XXIV, par Feyerabend (Francfort-sur-le-Mein, 1594, 24 vol. in-8).— En hollandais : *Amadis van Gaule, uit Fransoysche in onse Nederduytsche Tale overgezet*, traduction faite en 1596 (Rotterdam, 1619, 21 tomes en 6 vol. in-4). — En anglais : les quatre premiers livres, sous ce titre : *The history of Amadis de Gaule written in french by the lord of Essarts Nicholas de Herberay*, translated by Anthony Munday (Londres, 1619, in-fol.); puis la traduction de Robert Southey, faite sur l'espagnol et très-estimée (Londres, 1803, 4 vol. in-12). — En dehors des traductions, il faut citer, à part les imitations et transformations originales . les *Amadigi di Francia* de Benardo Tasso et le *Nouvel Amadis* de Wieland (voy. ces noms).

Cf. Baret : *De l'Amadis de Gaule et son influence sur les mœurs et la littérature au XVIe et au XVIIe siècle*, thèse (Paris, 1853, in-8 ; nouvelle édition augmentée, 1873, gr. in-8). — Alph. Pagès : *Amadis de Gaule* (Ibid., 1868, in-12).

AMADUZZI (Giovanni Cristoforo), en latin *Amadutius*, philologue italien, né en 1740 dans les environs de Rimini, mort à Rome en 1792. Inspecteur de l'imprimerie de la Propagande, il correspondit avec la plupart des savants de l'Europe. On lui doit un grand nombre d'ouvrages et d'éditions estimés : *Anecdota litteraria e manuscriptis codicibus eruta* (Rome, 1774, 3 vol. in-8°); *Vetera monumenta, collecta et annotationibus illustrata* (Rome, 1779, 3 vol. in-fol., avec planches), l'une des plus riches collections d'antiquités romaines. Il faut y joindre des dissertations sur *Théophraste* (Parme, 1786, in-4°), sur *Anacréon* (Ibid 1791, in-8); sur *l'Utilité de l'Académie de Rome* (Rome, 1777, in-4°), etc.

Cf. Tipaldi : *Biografia degli italiani illustri.*

AMALFI (Constance D'AVALOS D'), femme poëte, italienne, née à Naples en 1501, morte vers 1560 Elle resta veuve, étant fort jeune encore, d'Alphonse Piccolomini, duc d'Amalfi. Charles-Quint, admirateur de son talent, lui donna le titre de princesse. Ses *Rime*, où l'on sent trop l'imitation de Pétrarque, ont été imprimées plusieurs fois avec celles de sa belle-sœur, Vittoria Colonna.

AMALTHÉE (les Paolo), famille célèbre italienne dont un grand nombre de membres se sont fait un nom dans les lettres. On cite d'abord trois frères de la seconde moitié du XVe siècle : AMALTHÉE (Paolo), né en 1460, mort assassiné en 1517, auteur de plusieurs recueils de *Poésies latines*, soit imprimées, soit manuscrites; AMALTHÉE (Marc-Antoine), né en 1475, mort en 1558, auteur aussi de *Poésies latines;* AMALTHÉE (Francesco), le plus jeune des trois qui fut le père des trois suivants, appelés plus particulièrement les *trois Amalthée ;* AMALTHÉE (Jérôme), le plus célèbre de ces trois frères, né en 1506, mort en 1574, professa la philosophie et la médecine à Padoue et écrivit à la louange de Pie IV un des meilleurs poëmes latins modernes; AMALTHÉE (Jean-Baptiste), frère du précédent, né à Odezzo en 1525, mort à Rome en 1573, secrétaire de la République de Raguse, puis de cardinaux et du pape Pie IV, a écrit, entre autres poëmes latins, une pastorale, *Lycidas;* AMALTHÉE (Corneille), frère des deux précédents, né vers l'an 1530, mort en 1603, médecin et poëte. Secrétaire de la République de Raguse après son frère, puis collaborateur, à Rome, de Paul Manuce, il a composé quelques poëmes, notamment *Protée* (Venise, 1572, in-4°). Les poésies complètes des Amalthée, augmentées même de plusieurs écrits de leurs parents les plus éloignés, ont été imprimées sous ce titre : *Amaltheorum fratrum carmina* (Venise, 1627, in-8; Amsterdam, 1689, in-12). On en trouve aussi de nombreux fragments dans les *Deliciæ poetarum latinorum italorum.*

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Ginguené · *Hist. litt. de l'Italie.*

AMANT (L'). Ce personnage ordinaire de tant de comédies ou de drames a fourni le sujet et le titre d'un grand nombre de pièces de théâtre. Nous citerons spécialement pour la littérature française les suivantes, dans l'ordre alphabétique : *l'Amant auteur et valet*, de Cérou (1728); *l'Amant déguisé*, par Favart (1769); *l'Amant de lui-même*, par Jean-Jacques Rousseau (1752); *l'Amant de sa femme*, par Dorimont (1661); *l'Amant indiscret*, par Quinault (1654); *l'Amant libéral*, par Scudéry (1636); *l'Amant Protée*, par Romagnesi (1739); *l'Amant qui ne flatte point*, par Hauteroche (1668); *l'Amant ridicule*, par Bois-Robert (1655); *l'Amante amant*, attribué à Campistron (1684);

l'Amante capricieuse, par Joly 1726); *l'Amante romanesque*, par Autreau (1718); *les Amants assortis sans le savoir*, par Guyot de Merville (1736); *les Amants déguisés*, par le chevalier de Doué [l'abbé Aunillon] (1728); *les Amants brouillés*, par Visé (1665); *les Amants discrets*, par Magnon; *les Amants ignorants*, par Autreau (1720); *les Amants inquiets*, par Favart (1751); *les Amants jaloux*, attribué à Le Sage (1735); *les Amants magnifiques*, par Molière (1670); *les Amants malheureux*, par d'Arnaud (1764); *les Amants réunis*, par Beauchamp (1727); *les Amants sans le savoir*, par la marquise de Saint-Chamont (1771).

Cf. Chamfort : *Dictionnaire dramatique.*

AMAR-DURIVIER (Jean-Augustin), littérateur français, né en 1765 à Paris, mort le 25 janvier 1837. Appartenant, avant la Révolution, à l'institut des pères de la Doctrine chrétienne, il professa à Bourges et à La Flèche. A partir de 1792, il se livra à l'enseignement dans la ville de Lyon. Il devint en 1803 conservateur de la Bibliothèque Mazarine. On lui doit des ouvrages scolaires, en général judicieusement composés : *Cours complet de rhétorique* (Paris, 1804, in-8); *Conciones poeticæ græcæ* (Paris, 1823, in-12); *Narrations extraites des meilleurs poëtes latins*, texte et traduction (Paris, 1834, 2 vol. in-8), etc. Il a donné en outre : *Chefs-d'œuvre de Goldoni*, traduits pour la première fois en français (Lyon, 1801, 3 vol. in-8); *le Fablier anglais ou fables choisies de Gay, Moore, Wilkes et autres, traduites en français* (Paris, 1802, in-12); une partie de la traduction d'*Ovide* dans la bibliothèque Lemaire (1820, t. I et II). Il a réédité, avec notes, additions et corrections, la *Bibliotheca rhetorum* de Le Jay (Paris, 1809, 3 vol. in 8); la traduction des *Comédies de Térence* par Lemonnier (Paris, 1812, 3 vol, in-12); la traduction de la *Pharsale de Lucain*, par Marmontel (Paris, 1816, 2 vol. in-12); les *Œuvres complètes de J.-B. Rousseau*, avec notes critiques et un Essai sur la vie et les ouvrages de l'auteur (Paris, 1820, 5 vol. in-8, collection Lefèvre). Il avait aussi écrit des poésies, entre autres *le Culte rétabli* (Lyon, 1801, in-8), poëme en trois chants, et quelques pièces de théâtre : *Paméla ou la Vertu récompensée*, *la Dot de Suzette*, comédies, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

AMAROU, poëte indien, dont le véritable nom est Sanka. Il est auteur de l'*Amaroûcatakasâra*, anthologie érotique en cent strophes, dont le texte a été publié avec traduction française par A.-C. de Chézy (Paris, 1831), et d'un hymne à Siva, *Anandâlahari.*

Cf. Philibert-Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-12).

AMATO (Élie D'), écrivain italien, né à Montalto en 1666, mort en 1747. Il fut provincial des Carmélites, et laissa une cinquantaine de volumes d'érudition et de critique. Dans son seul *Museum litterarium* (Naples, 1730, in-4), il prétend avoir relevé les erreurs, éclairci les doutes, confondu les hypothèses, démasqué les fourberies, étalé les sottises et révélé les noms de tous les écrivains. Citons encore : *Lettere erudite* (1714-1715, 2 vol.), et *Congressi academici* ou *Critique historique* de la Bible (1720, 6 vol. in-8).

Le nom d'Amato a été porté, du XIe siècle au XVIIe, par un grand nombre d'écrivains, historiens ou archéologues.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie.*

AMBIGU, AMBIGUÏTÉ, défaut d'élocution consistant à offrir à l'esprit deux ou plusieurs sens et à le laisser dans l'incertitude sur celui qu'il convient d'adopter L'obscurité qu'il produit ne vient pas de la volonté de l'auteur, mais des mots qui ont mal servi sa pensée. L'ambiguïté diffère en cela de l'équivoque, qui n'est pas seulement une idée mal rendue, mais peut être une idée déguisée. Il y a ambiguïté dans ces vers de Racine où Alexandre dit en parlant de Porus :

> Et, voyant de son bras voler partout l'effroi,
> L'Inde sembla m'ouvrir un champ digne de moi.

Voyant paraît se rapporter à *l'Inde*, tandis qu'il s'applique à Alexandre lui-même. De même, lorsque Corneille fait dire par Néarque à Polyeucte :

> Et Dieu qui tient votre âme et vos jours dans sa main,
> Promet-il à vos vœux de le vouloir demain.

Il y a ambiguïté, parce que, régulièrement, *le vouloir* semble dire que Dieu le voudra, tandis qu'il signifie que vous le voudrez. L'ambiguïté résulte le plus souvent de l'emploi multiplié des pronoms *il*, *elle*, *eux*, *leur*, et des adjectifs relatifs ou possessifs *qui*, *que*, *son*, *sa*, *leur*, *leurs*, pouvant s'appliquer à des sujets ou à des régimes jetés pêle-mêle dans la même phrase. Les meilleurs auteurs du XVIIe siècle ne se sont pas assez défiés de la perfidie de ces petits mots, à l'égard desquels Bayle se déclarait « scrupuleux jusqu'à la superstition ». L'ambiguïté est complète dans cette phrase de Racine sur Louis XIV : « On croira ajouter quelque chose à la gloire de notre auguste monarque, lorsqu'on dira qu'il a estimé, qu'il a honoré de ses bienfaits le grand Corneille et que, même deux jours avant *sa* mort, lorsqu'il ne *lui* restait plus qu'un rayon de connaissance, il lui envoya encore des marques de sa libéralité. » Pour la grammaire, les pronoms *sa* et *lui* de l'incidente se rapportent expressément à Louis XIV, sujet de la proposition principale, la connaissance seule de l'histoire nous les fait rapporter à Corneille. Cet arrangement des mots d'où résulte un sens douteux s'appelle aussi d'un nom tiré du grec, *amphibologie* (ἀμφίβολος, ambigu).

AMBIGU-COMIQUE, l'un des théâtres de Paris. Dès sa fondation, en 1769, y figurèrent des marionnettes, des enfants, des acrobates; on y joua des comédies, des vaudevilles, des opéras comiques, des drames, des pantomimes. La variété et le mélange de ces moyens dramatiques justifia et expliqua le nom d'Ambigu donné à ce théâtre. Audinot, ancien acteur et entrepreneur de spectacles forains, ouvrit cette salle sur le boulevard du Temple. Il avait réussi déjà dans une des loges de la foire Saint-Germain, où ses grandes marionnettes dites *bamboches* eurent la vogue. Les bénéfices qu'il réalisa servirent à édifier l'Ambigu-Comique, où il transporta ses acteurs de bois. L'inauguration de cette salle eut lieu le 9 juillet 1769. En avril suivant, Audinot obtint de joindre à ses marionnettes quelques jeunes enfants qu'il formait à l'art du théâtre. Il fit peindre sur son rideau d'avant-scène cette devise : *Sicut infantes audi nos*. Son succès fit dire à Delille :

> Chez Audinot, l'enfance attire la vieillesse.

Après quelques restrictions apportées par un arrêt du conseil en 1771 à ses moyens dramatiques, Audinot reprit tous ses avantages, jugea le moment venu d'agrandir la salle (1772) et supprima ses marionnettes. Mais il n'avait pas fini avec les ennuis que lui suscitèrent les grands théâtres. Il dut, à partir de 1780, payer à l'Opéra un droit par représentation et s'engager à n'utiliser, en fait de ballets ou de morceaux lyriques empruntés à cette scène, que des compositions ayant au moins dix années de publicité. La Comédie-Française et la Comédie-Italienne, de leur côté, stipulèrent que les pièces dialoguées du répertoire leur seraient soumises avant d'être jouées pour y apporter tels changements qu'il leur plairait. Malgré ces tracasseries et ces charges, l'Am-

bigu, en 1786, put être reconstruit et agrandi. Audinot soutint sa vogue par des pantomimes historiques et romanesques : *la Belle au bois dormant, le Masque de fer, la Forêt-Noire, le Capitaine Cook*, etc. Les comédies graveleuses de Plainchesne et Moline, fournisseurs attitrés de son théâtre, aidaient à sa prospérité. Bachaumont a constaté, en 1771, que le théâtre d'Audinot était plus fréquenté que l'Opéra. La liberté des théâtres, proclamée en 1791, fit élever un grand nombre de scènes rivales de l'Ambigu, qui dut fermer en 1799. En 1801, il inaugura le mélodrame avec Guilbert de Pixérécourt, Caignez et Victor Ducange. L'Ambigu brûla en 1827. Il fut reconstruit sur le boulevard Saint-Martin, au coin de la rue de Bondy, sur les plans d'Hittorf et Lecointe. Il a depuis joué, avec des chances de fortune diverses, des pièces à grand spectacle, des drames et des mélodrames. Il est resté, au milieu de l'envahissement des féeries et des exhibitions féminines de ces derniers temps, le représentant le plus fidèle des traditions dramatiques de ce qu'on appelle « le boulevard du crime ».

AMBOISE (Georges, cardinal D'), homme d'État français, né en 1460, mort le 25 mai 1510. On cite ses *Lettres au roi Louis XII* (Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12), comme fournissant d'utiles lumières sur l'époque et sur la politique du prince dont il fut le premier ministre.

AMBOISE (Michel D'), poëte français, mort en 1547. Il était fils naturel de Charles-Chaumont d'Amboise, amiral de France. Il se forma par la lecture assidue de Jehan Bouchet et de Clément Marot, « ès œuvres maroticques et boucheticques. » On remarque chez lui l'emploi de quelques formes latines attardées avec l'expression naïve du sentiment poétique propre au XVI^e siècle, comme dans ces vers :

> Au temps de ver qu'ung chascun prend plaisance
> A escouter la musicque accordance
> Des oysillons qui par champs, à loysir,
> A gergonner prennent joye et plaisir...
> Le dieu Priape, en jardins cultiveur,
> Donnait aux fleurs délicate saveur...

Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages : *les Complaintes de l'Esclave fortuné* (Paris, s. d., in-8) ; *les Épîtres vénériennes de l'Esclave fortuné* (Paris, 1532, 1534, 1536, in-8); *le Babilon, autrement la Confusion de l'Esclave fortuné* (Paris, 1535, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, XXXIII.

AMBRA (Francesco D'), né à Florence d'une famille noble en 1498, mort en 1558. Il fut consul de l'Académie de Florence. On a de lui une comédie en prose, *Il Furto* (1560), et deux comédies en vers, *la Cofanaria* [la Cassette] (1561) et *I Bernardi* (1563), souvent réimprimées. *La Cofanaria* est une imitation de *l'Aululaire* de Plaute avec des intermèdes de musique et de danse.

AMBRA (Élisabetta-Girolama D'), de la même famille, née à Florence en 1701, publia des *Fraschérie* (*Poésies légères*), qui eurent du succès. Elle fut reçue, sous le nom d'*Idalba*, à l'Académie des Arcades de Rome.

Cf. Negri : *gli Scrittori fiorentini.*

AMBROGI (Antoine-Marie), écrivain italien, né à Florence en 1713, mort à Rome en 1788. Il occupa trente ans la chaire d'éloquence et de poésie au Collége Romain. Conservateur du musée de Kircher, il en a donné un excellent catalogue sous le titre de *Musæum Kircherianum*. On lui doit une importante *Traduction* de Virgile, en vers blancs, avec des notes, des variantes et des gravures, d'après des monuments antiques; une traduction partielle des *Épîtres* de Cicéron et des imitations estimées de tragédies de Voltaire.

Cf. Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie* ; — Tipaldo : *Biogr. degli Italiani illustri.*

AMBROISE (saint), *Ambrosius*, père de l'Église latine, né en 340 à Trèves, mort en 397. Son père était préfet du prétoire de la Gaule méridionale; sa mère pratiquait avec zèle la religion chrétienne; sa sœur se voua à la vie monastique. Nommé consul par Valentinien, et chargé du gouvernement de la Ligurie, il alla résider à Milan. Son équité et sa douceur dans l'administration civile le firent proclamer évêque de cette ville en 374. Les ariens se réunirent aux catholiques pour cette élection. Forcé d'accepter, Ambroise reçut le baptême, et huit jours après fut consacré. Son épiscopat est resté célèbre par son dévouement aux fidèles, ses travaux théologiques, ses luttes contre les ariens et le paganisme, sa ferme opposition aux entreprises impériales. Suivant Villemain, « bien que les écrits de saint Ambroise n'aient été, presque tous, que des actes même de sa vie, inspirés par les devoirs de son ministère et par les événements publics; bien qu'il n'ait pas la science et l'art des Pères de l'Église grecque, ses contemporains, sa renommée d'éloquence ne fut pas moindre ni son autorité sur les âmes. Son talent était agrandi par sa vertu, et nous entendons saint Augustin témoigner du charme et de la douceur de sa parole, qui nous semblerait aujourd'hui souvent subtile et déclamatoire. Dans la réalité, il n'est pas un éloquent lettré comme saint Jérôme... il n'est pas un philosophe, un métaphysicien religieux comme saint Augustin... sa puissance de parole est différente; sa grâce est autre: elle tient au mouvement d'une âme vive et tendre, que l'on sent unie à une fermeté de raison politique et sénatoriale. Chez lui, la sensibilité vraie prédomine sur tous les défauts que cependant elle ne prévient pas, et répand l'intérêt et le pathétique où vous seriez tenté de voir le faux goût ».

Ceux des nombreux écrits de saint Ambroise où se manifestent le mieux les qualités de ce père sont ses livres *Sur les Vierges, Sur les Veuves*, sa *Consolation sur la mort de Valentinien* et une partie de ses *Lettres*, soit intimes, soit destinées à la publicité. On a encore de lui : des *Homélies*, un traité sur la création intitulé *Hexameron*, des *Commentaires* sur les Écritures, un traité *Sur les devoirs des ministres*, etc. On a longtemps attribué à saint Ambroise l'hymne célèbre *Te Deum laudamus;* mais on est généralement d'avis aujourd'hui que ce chant lui est postérieur de plus d'un siècle. On croit pouvoir lui attribuer plus justement les hymnes suivantes : *Deus Creator omnium; O lux, beata trinitas; Æternæ rerum conditor; Veni, redemptor omnium.* L'édition la plus estimée de saint Ambroise a été donnée par les Bénédictins (Paris, 1686-1690, 2 vol. in-folio). Le traité des *Devoirs* a été traduit en français par l'abbé de Bellegarde, sous le titre de : *Morale des ecclésiastiques* (1691, in-12).

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria* ; — Dupin : *Histoire des auteurs ecclésiastiques* ; — Godefroy Hermant : *Vie de saint Ambroise* (1678, in-4) ; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle* ; — Anonyme : *Saint Ambroise*, sa vie et extraits de ses écrits (Lille, 1852, in-8) ; — l'abbé Bernard : *De sancti Ambrosii... vita publica*, thèse (1864, in-8).

AMBROISE LE CAMALDULE, écrivain italien, né à Portici, en 1378, mort à Florence en 1439. Général de son ordre et chargé par le pape Eugène IV de lui faire un rapport sur la réforme des couvents, il rédigea l'*Hodœporicon*, relation naïve, mais peu édifiante, de sa tournée d'inspection, où, pour retracer les faits les plus scandaleux, il quitta le latin pour le grec. Les meil-

leures éditions de *l'Itinéraire* d'Ambroise le Camaldule sont celles de Florence (1451 et 1452, in-4 très-rare, et 1678, in-8). On lui doit encore une *Chronique du mont Cassin*, des *Harangues*, des *Lettres*, la traduction latine de *l'Épître à Stagyre* de saint Jean Chrysostome (1687), du dialogue de *l'Immortalité des âmes* d'Énée le Platonicien (1645, in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIX ; — Paul Jove : *Elogia virorum illustrium*, etc.

AMBROSIENNE (BIBLIOTHÈQUE). — Voyez BIBLIOTHÈQUES.

A. M. D. G., initiales de la devise *Ad Majorem Dei Gloriam*, portée sur les titres de livres publiés par la Société de Jésus (voy. JÉSUITES).

AMEILHON (Hubert-Pascal), érudit français, né à Paris le 5 août 1730, mort dans cette ville le 23 novembre 1811. Il fut bibliothécaire de l'Arsenal depuis 1797 jusqu'à sa mort. Sur l'ordre des autorités révolutionnaires, il présida à l'incinération d'un nombre considérable de documents concernant l'histoire de la monarchie et de la noblesse, mais il sauva de la destruction et du pillage d'importantes collections bibliographiques. Élu associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1766, il en fut nommé membre ordinaire par ordonnance royale de 1786.

Son principal ouvrage est une savante *Histoire du commerce et de la navigation des Égyptiens sous les Ptolémées* (1766, in-12), couronnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Chargé de continuer *l'Histoire du Bas-Empire* de Lebeau, il en a composé les dix derniers volumes. Il a fourni à divers recueils d'importants mémoires d'histoire, d'archéologie et de littérature.

Cf. Dacier : *Notice historique sur la vie et les ouvrages d'Ameilhon*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. V ; — Silvestre : *Notice* etc., dans les *Mémoires* de la Société d'agriculture de la Seine, t. XLV ; — Villeneuve, dans la *Biographie universelle*.

AMÉLIA, roman de Fielding (voy. ce nom).

AMELOT DE LA HOUSSAYE (Abraham-Nicolas), traducteur et publiciste français, né en 1634 à Orléans, mort le 8 décembre 1706. Ayant été secrétaire d'ambassade à Venise, il traduisit d'abord *l'Histoire du gouvernement de Venise*, par Marc Velserus (Amsterdam, 1676, 3 vol. in-12), et y ajouta des notes dont l'intention satirique éveilla les susceptibilités du sénat vénitien. Il publia ensuite *l'Histoire du concile de Trente*, traduite de Sarpi, avec des notes curieuses contre l'autorité illimitée des papes (Paris, 1683); la traduction du *Prince* de Machiavel (1686, in-12); celle des *Annales* de Tacite (1690, 10 vol in-12), avec Fr. Bruys. On cite encore de lui : la *Morale de Tacite* (1686, in-12); *Discours préliminaire sur les traités* conclus par les rois de France depuis le règne de Charles VII (Paris, 1692, in-12); *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires*, publication posthume et peu exacte (1722, in-vol. in-8; 1742, 3 vol. in-12).

Cf. Chaufepié : *Nouveau dictionnaire historique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXV.

AMELOTTE ou **AMELOTE** (Denis), théologien français, né en 1606 à Saintes, mort en 1678 à Paris. Il fut grand-vicaire à Périgueux, puis entra en 1656 à l'Oratoire, au sein duquel il se fit remarquer par ses attaques contre les jansénistes et ses démêlés avec Nicole. Son principal ouvrage est une *Traduction du Nouveau Testament* (Paris, 1666-1668, 4 vol. in-8), revue pour le style par Conrart, et qui fut longtemps en usage, malgré ses inexactitudes.

Cf. *Biographie saintongeaise*.

AMELUNGHI (Girolamo), poëte italien, né à Pise en 1480, mort en 1539 Contemporain de Berni et d'Allegri, il cultiva comme eux le genre burlesque, auquel sa personne même semblait appropriée, car on l'appelait le *Bossu de Pise*. Il a laissé deux poëmes héroï-comiques très-remarquables, la *Guerre des Géants*, (la *Gigantea*), et la *Guerre des Nains*, (la *Nanea*) (Venise, 1538, in-8).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

AMENTA (Nicolas), écrivain italien, né à Naples en 1659, mort dans la même ville en 1719, y professa longtemps le droit. On a de lui sept *comédies* en prose, vraies bouffonneries italiennes; des *poésies*, vingt-quatre *capitoli* ou *pièces satiriques* dans le genre burlesque. Il est connu par son *toscanisme*, c'est-à-dire par sa prétention à n'écrire et à ne parler que la pure langue toscane.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

AMERBACH (Jean), imprimeur allemand, né vers 1450, mort en 1528. Il vint étudier à Paris, puis s'établit à Bâle et s'associa ses trois fils, auxquels il avait fait apprendre le latin, le grec et l'hébreu. Entre autres éditions célèbres, on lui doit la première des *Œuvres de Saint-Augustin*, pour laquelle il créa le caractère qui porte encore, en typographie, le nom de ce saint (1506 et suiv.). On cite aussi celles de *Saint-Ambroise* (1492), de *Saint-Jérôme* (1516-1526), etc.

Cf. Maittaire : *Annales typographici*, t. I ; — A.-F. Didot : *Essai sur la typographie* (1855, in-8).

AMÉRICAINES (LANGUES). Les idiomes parlés dans les deux continents américains par les populations indigènes ont été évalués à plus de 500 par Vater. Adrien Balbi en a classé environ 400. Lepsius les réduit à 50 idiomes principaux, dont les autres ne sont que des variétés ou des altérations. Ces désaccords apparents entre ces trois linguistes proviennent de la difficulté de distinguer sûrement les langues américaines de leurs dialectes; ces langues n'ont point été écrites, pour la plupart, et sont en usage chez des peuples barbares ou sauvages que la civilisation tend à transformer et même à faire disparaître du sol.

On peut classer les langues américaines en trois groupes d'après leur répartition géographique : celles de l'Amérique méridionale, celles de l'Amérique centrale, et celles de l'Amérique du Nord.

Le premier groupe comprend, selon Balbi : 1° les langues de la région australe : le *patagon*, le *tehuelhet*, la famille *chilienne*, le *puelche*; — 2° les langues de la région péruvienne : le *péruvien* ou *quichua*, le *chiquito*, l'*aimara*, le *moxo*, l'*abipon* et le *mocobis*; — 3° les langues de la région brésilienne : le *guarani*, le *tupi*, le *botocoudos*; 4° les langues de la région de l'Orénoque et de l'Amazone : la famille *caraïbe*, etc.

Le groupe des langues de l'Amérique centrale comprend : 1° les langues de la région du Guatemala : le *maya* ou *yucatèque* parlé dans le Yucatan, le *quiche*, le *pipil*, le *kachiquel*, le *man* ou *pocoman*, etc.; — 2° les langues du plateau d'Anahuac ou de la région mexicaine : le *mexicain* ou *aztèque*, le *misteque*, le *zapotèque*, l'*huastèque*, le *tlapanèque*, le *matlazingue*, le *core*, le *totonaque*, le *tarahumara*, le *tarasca*, le *mixe*, le *popolouque*, l'*otomi* et le *pima*.

Le groupe des langues de l'Amérique septentrionale comprend : 1° les langues du plateau central et des pays limitrophes, à l'est et à l'ouest : le *sonora* ou *opata*, l'*apachi*, la famille *pawni*, à laquelle se rattache l'*arrapahoes*, le *comanche*, le *californien*; — 2° les langues de la région Missouri-Colombienne, savoir : la famille *colombienne* et les idiomes *sioux* dont font partie le *dacota*, l'*osage* et l'*assiniboin*; — 3° les langues de la région des Alléghanis et des lacs, composées des nombreuses familles *floridienne* (le *muskoghi* ou *crik*, le *chactas*, le *cherokée*), *iroquoise* ou

mohawk (l'*onéida*, l'*onondaga*, le *seneca*, le *huron*), *algonquine* (le *mohican*, le *delaware* ou *lenape*, l'*abenaqui*, le *chippeway*, l'*ogibway*, le *massachussets*, le *narragansetts*), etc; — 4° enfin, les langues de la région boréale du continent américain ou les idiomes *esquimaux*, dont font partie le *groënlandais*, le *tchoutchi* et l'*aléoutien*.

On a constaté parmi les idiomes américains une remarquable similitude de formes grammaticales qui semblerait les rattacher les uns aux autres, malgré les différences de vocabulaires. Quant à ces différences, elles peuvent s'expliquer par la perpétuelle mutation du matériel des langues, accomplie ici sans modifications sensibles d'une grammaire unique et commune. Malgré la ressemblance, probablement fortuite, d'un petit nombre de mots de ces idiomes avec le mandchou, le celtique, le basque, etc., le seul lien réel, entre les idiomes de l'Amérique et ceux des autres parties du monde, est la langue des Esquimaux, race apparentée aux tchoutches du nord-ouest de l'Asie.

Cf. J.-S. Vater : *Untersuchungen über Amerika Bevolkerung* (Leipzig, 1810, in-8); — Adrien Balbi : *Atlas ethnographique* (Paris, 1826, in-folio); — Duponceau : *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord* (Paris, 1838); — Schoolcraft : *Historical and statistical information respecting the history condition and prospects of the united states* (Philadelphie, 1847 et suiv., 5 vol. in-4); — H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8); — l'abbé Brasseur de Bourbourg : *Collection de documents dans les langues indiennes*, pour servir à l'étude de l'histoire de la philologie de l'Amérique ancienne (Paris, 1861-62, 2 vol. gr. in-8).

AMERVAL (Éloy d'), poëte français du XVe siècle, mort après 1508. Il était prêtre à Béthune. On a de lui la *Grande Dyablerie*, « qui traicte comment Sathan fait demonstrance à Lucifer de tous les maulx que les mondains font selon leurs estatz, vocations et mestiers, et comment il les tire à dampnation » (3e édit., Paris, 1508, in-fol.). Ce dialogue entre Lucifer et Satan, gai, naïf, quelquefois leste, souvent grossier, avec une intention sage et grave, est un document précieux sur les mœurs et les idées du temps.

Cf. La Croix du Maine : *Bibliothèque française*.

AMHURST (Nicolas), écrivain satirique anglais, né à Marden (Kent) vers 1700, mort à Turickeunam, le 27 avril 1742. Son esprit fut aussi précoce que son inconduite. Chassé du collége d'Oxford, il se vengea par deux poëmes satiriques contre cette ville : *Oculus Britanniæ* (1724) et *Filius terræ* (1726). Il se fit surtout connaître par son active collaboration au pamphlet périodique *the Craftsman*, dirigé contre le ministère Walpole, à la chute duquel il eut la plus grande part. Oublié du parti qu'il avait si bien servi, il mourut dans une extrême misère. On cite en outre de lui : *Epître à sir J. Blunt* (1720; le *Général anglais*, poëme en l'honneur de Marlborough, *Stréphon vengé*, *la Convocation*, contre le haut clergé, des *Mélanges*, *Essais*, etc.

Cf. Th. Cibbers : *Lives of the poets of Great-Britain and Iseland*, etc. (Londres, 1753, 5 vol. in-12), t. V ; — *Biografia britannica* (1747 et suiv., 7 vol in-folio).

AMI DES ENFANTS (L'), ouvrage de Berquin, et publication périodique de Ch.-F. Weisse (voy. ces noms).

AMI DES HOMMES (L'), pseudonyme du marquis de Mirabeau (voy. ce nom). Des pseudonymes analogues que ne recommande pas un intérêt littéraire particulier, ont été pris par divers auteurs, comme l'*Ami des femmes*, l'*Ami des Français*, l'*Ami du corps social*, l'*Ami de tout le monde* et autres ayant aussi servi comme titres d'ouvrages.

AMI DES LOIS (L'), comédie de J.-Louis Laya (voy. ce nom).

AMI DU PEUPLE (L). Ce journal, fondé par Marat et rédigé par lui jusqu'à sa mort, est un des recueils périodiques les plus curieux et les plus recherchés de l'époque révolutionnaire. Quoiqu'il porte partout, dans les idées et le style, l'empreinte personnelle du sanguinaire patriote, il est aussi difficile de supposer qu'il l'ait constamment écrit seul que de faire, à côté de lui, la part de la collaboration. Marat se plaint souvent lui-même, avec sa violence habituelle, non-seulement des fautes nombreuses et étranges que lui font faire ses ouvriers, « comme s'ils eussent été payés pour dénaturer son travail, » mais aussi de la façon dont son journal a été « exécuté en son absence ». On sait d'ailleurs que Fréron se vantait de remplacer au besoin le rédacteur en chef, et que celui-ci le qualifiait de son lieutenant. Camille Desmoulins attribue à Marat et à Fréron le même rôle et les appelle « nos deux foudres de guerre contre les coquins ». Quoi qu'il en soit, la plus grande unité de ton règne d'un bout à l'autre de l'*Ami du peuple*, et ce ton est celui de la violence et de la menace. C'est un cri perpétuel d'alarme, une dénonciation sans trêve, un appel à la vengeance et au meurtre, sous l'inspiration d'un prétendu « délire de la vertu ». « On s'étonne, dit Michelet, que cette violence uniforme, la même, toujours la même, cette monotonie de fureur qui rend la lecture de l'*Ami du peuple* si fatigante, et toujours en action, n'aient point refroidi le public. Rien de nuancé, tout extrême, excessif; toujours les mêmes mots: infâme, scélérat, infernal; toujours le même refrain: la mort. Nul autre changement que le chiffre des têtes à abattre: 600 têtes, 10 000 têtes, 20 000 têtes; il va, s'il m'en souvient, jusqu'au chiffre singulièrement précis de 270 000 têtes. Cette uniformité même qui semblerait devoir ennuyer, blaser, servit Marat; il eut la force, l'effet d'une même cloche qui sonnerait toujours. » L'*Ami du peuple* ne recommande pas seulement les exécutions légales; il fait appel aux violences individuelles. « Poignardez-les sans miséricorde, » dit-il, en désignant par leurs noms ceux qui doivent être frappés les premiers. Avec 2000 hommes comme lui, il irait poignarder les derniers soldats de Louis XVI, « brûler le despote dans son palais et empaler nos atroces représentants sur leurs siéges ».

Le journal de Marat subit plusieurs vicissitudes. Il fut fondé, le 12 septembre 1789, non pas sous le titre de l'*Ami du peuple*, mais sous celui-ci : *le Publiciste parisien*; après six numéros, il prit simultanément les deux titres. A l'avénement de la Convention, la feuille devient le *Journal de la République française*; les mots: « l'ami du peuple » ne sont plus qu'une qualification du rédacteur. En mars 1793, elle s'appelle le *Publiciste de la République française*. C'est le titre qu'elle porte encore lorsque Marat est frappé par Charlotte Corday. Quelques numéros prennent des titres particuliers: *Observations à mes commettants; Profession de foi* de Marat « l'Ami du peuple », etc. Le journal était d'ailleurs publié avec une certaine irrégularité qui a dérouté les bibliographes; plusieurs numéros ont manqué de paraître; il y en a qui portent en double la même date et le même chiffre d'ordre; aussi a-t-il été fabriqué, pour les collectionneurs, quelques numéros apocryphes.

Les collections de l'*Ami du peuple* sont rares et d'un prix élevé. Elles forment environ douze volumes. Après la mort de Marat, son journal fut continué, tant sous le titre de *Publiciste de la République* « par l'ombre de Marat, » que sous celui de l'*Ami du peuple*, par le club des Cordeliers. Indépendamment des contrefaçons assez nombreuses de l'*Ami du peuple*, il fut publié, du

temps de Marat, des réfutations périodiques des journaux incendiaires, sous le tire de l'*Anti-Marat*.

Cf. Eug. Hatin : *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (Paris, 1859-61, 8 vol. in-8), t. VII; et *Bibliographie de la presse périodique française* (1866, in-8).

AMICO (Antonino), archéologue et historien, né à Messine vers 1598, mort à Palerme en 1641. Historiographe du roi d'Espagne, Philippe IV, pour la Sicile dont il avait spécialement étudié les antiquités, il a écrit : *Dissertatio historica et chronologica* (Naples, 1640, in-4); *Series ammiratorum insulæ Siciliæ de* 842 à 1640 (Palerme, 1640, in-4), et une *Histoire chronologique des vice-rois de Sicile*, en espagnol (1640, in-4).

AMICO (Vito-Maria), historien, né à Catane, en 1696. Il entra au monastère du mont Cassin et se rendit célèbre par ses travaux d'érudition : *Sicilia sacra* (Palerme, 1733, in-fol.) et *Catana sacra* (Catane, 1741-1746, 4 volumes in-fol.) — Le nom d'AMICO est encore porté par un certain nombre d'écrivains italiens, dont plusieurs appartiennent aussi à la Sicile.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Mongitore : *Bibliotheca sicula*.

AMIOT (Joseph), missionnaire français en Chine, né en 1718 à Toulon, mort en 1794 à Pékin. Membre de la Société de Jésus, il fut envoyé en Chine, et resta à Pékin de 1751 à la fin de sa vie, estimé et honoré pour son caractère et ses connaissances. Personne n'a étudié avec plus de sagacité l'histoire, la langue et la littérature des Chinois.

Parmi ses travaux, nous citerons : *Lettre de Pékin sur le génie de la langue chinoise* (Bruxelles, 1773, in-4); *Abrégé historique de la vie de Confucius* (Paris, 1787, in-4), d'après les documents originaux; *Dictionnaire tartare-mandchou-français* (Paris, 1789, 3 vol. in-4); des traductions d'ouvrages intéressants, comme l'*Eloge de la ville de Moukden, par l'empereur Khien-long* (Paris, 1770, in-8), et l'*Art militaire des Chinois* (Paris, 1772, in-4); plusieurs écrits insérés dans les *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts et les usages des Chinois* (Paris, 1776-1814, 16 vol. in-4), notamment la *Vie et doctrine de Saotsé*, où le P. Amiot soutient que les Chinois ont professé le dogme de la Trinité deux cents ans vant J.-C.

Cf. Abel de Rémusat : *Recherches sur les langues tartares*, t. I.

AMIS (LE PRÊTRE), poëme populaire allemand (voy. STRICKER (LE).

AMIS ET AMILE, chanson de geste anonyme du XIII^e siècle, du cycle provincial. Elle a été composée d'après une légende en prose, dont on a trouvé une version dans un manuscrit du XI^e siècle. — Amis et Amile sont deux soldats de Charlemagne, deux chefs célèbres par leurs faits d'armes, leurs vertus, leur amitié et la ressemblance qu'ils présentaient entre eux. Ils furent tués en Italie, lors de la guerre que Charlemagne fit à Didier, roi des Lombards. La tradition disait qu'Ogier le Danois, poursuivi par Charlemagne dans les gorges de Montferrat, rencontra vers Mortara Amis et Amile qui revenaient de la Terre-Sainte, l'écharpe au col et le bourdon à la main. Ils retournaient en France pour y porter secours à l'empereur, et voyageaient désarmés. Ogier les tua tous deux. Leurs corps reposaient à Mortara. Les pèlerins racontaient leurs aventures touchantes qui servirent de base à cette chanson. Mais, avant que les jongleurs eussent songé à chanter ces illustres guerriers, les évêques, les considérant surtout comme des martyrs, avaient rédigé les actes de leur vie. — Cette chanson a 3460 vers. Il lui a été donné une suite sous le titre de *Jourdain de Blaives* (voy. ces mots). — *Amis et Amiles* et *Jourdain de Blaives* ont été publiés d'après le manuscrit de Paris par le docteur Conrad Hofmann (Erlangen, 1852, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

AMMIEN MARCELLIN, *Ammianus Marcellinus*, historien latin du IV^e siècle après J.-C. D'origine grecque, il naquit à Antioche. La première partie de sa vie se passa dans le service militaire, soit en Gaule, soit en Asie. Il résida ensuite à Rome, où il écrivit l'ouvrage intitulé : *Rerum gestarum libri XXXI*. Cette histoire commençait à l'avénement de Nerva, en 96, époque où finissent les *Annales* de Tacite et les *Biographies* de Suétone, et se terminait à la mort de Valens, en 378, comprenant ainsi une période de deux cent quatre-vingt-deux ans. Les treize premiers livres sont perdus. Les dix-huit livres qui nous restent, sauf quelques lacunes, n'ont rapport qu'à une période de vingt-cinq années et commencent en 353. Ils donnent des détails circonstanciés sur des faits dont l'auteur fut le témoin. On y trouve en outre des dissertations et des digressions d'un haut intérêt sur les Sarrazins, les Scythes et les Sarmates, les Huns et les Alains, les Egyptiens et leur pays, sur la Gaule, le Pont et la Thrace. Ammien Marcellin commet des erreurs inévitables, surtout en ce qui concerne la géographie et l'astronomie; mais il a peu de préjugés. Sa véracité et son impartialité sont remarquables. Rien dans ses écrits n'indique d'une façon positive s'il fut chrétien ou païen. Sa langue, pleine de barbarismes et de solécismes, et sans doute la langue courante de son siècle, est relevée de temps en temps par une recherche pompeuse et par les ornements d'une rhétorique barbare.

L'édition *princeps* d'*Ammien Marcellin* fut donnée par Angellus Sabinus (Rome, 1474, in-fol.). Elle est très-incorrecte et ne contient que treize livres, du XIV^e au XXVI^e. Le reste fut édité pour la première fois par Accorsi, qui réimprima l'édition de Sabinus en y corrigeant cinq mille fautes (Augsbourg, 1532, in-fol.). Parmi les éditions suivantes, les meilleures sont celle de Gronovius (Leyde, 1693, in-4), celle d'Ernesti (Leipzig, 1773, in-8), et surtout celle de Wagner et Erfurdt (Leipzig, 1808, 3 vol. in-8). L'*Histoire* d'Ammien Marcellin a été traduite en français par l'abbé de Marolles (Paris, 1672, 3 vol. in-12), par De Moulines (Berlin, 1775, 3 vol. in-12), par Heutelot, dans la collection Nisard (1844).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Chifflet : *De Ammiani Marcellini vita* (Louvain, 1627, in-8) ; — Chr.-G. Heyne : *Censura ingenii et historiarum Am. Marcellini* (Gœttingue, 1802, in-folio) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

AMMIRATO (Scipion), historien italien, né en 1531 à Lecce, mort à Florence en 1601. Il professa d'abord le droit et les belles-lettres, et après une jeunesse fort aventureuse, se fit religieux. Appelé à Florence par Cosme I^er et le cardinal Ferdinand de Médicis, qui le chargèrent de rédiger l'histoire de leur patrie, il l'écrivit en 35 livres, sous ce titre : *Istorie fiorentine*, et la conduisit jusqu'en 1574, en s'égarant dans des détails étrangers à son sujet.

En mourant, Ammirato légua sa fortune à un jeune homme nommé Bianchi, qui, sous le nom d'*Ammirato le Jeune*, publia plusieurs de ses ouvrages : *Harangues aux princes*, *Dialogues philosophiques*, *Epîtres morales*, et surtout *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, traduits en français par Beaudoin (1629), faible imitation des *Discours sur Tite-Live* de Machiavel.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana*.

AMMONIO (Andrea), poëte italien, né à Luc-

ques en 1477, mort à Londres en 1517. Retiré en Angleterre, ami de Thomas Morus, secrétaire de Henri VIII, puis nonce apostolique auprès du même roi, il a écrit quelques poésies latines, notamment un éloge, *Panegyricus*, de Henri VIII. On a treize lettres de lui, mêlées à celles d'Érasme, spirituelles et d'une bonne latinité.

Cf. Bayle : *Dict. critique ;* — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

AMMONIUS SACCAS, Ἀμμώνιος Σακκᾶς, philosophe grec, né à Alexandrie, où il mourut dans la première partie du IIIe siècle après J.-C. Sans avoir été le fondateur du néoplatonisme, il donna un plus grand essor à l'école d'Alexandrie, en conciliant les doctrines de Platon et d'Aristote, et en y mêlant le système de Pythagore et ce qu'il savait de la philosophie de l'Orient. Il eut des disciples célèbres : Longin, Erennius, Origène, Plotin; mais il n'écrivit rien; c'était même, dit-on, sous le sceau du secret qu'il donnait ses enseignements.

Cf. Vacherot : *Histoire de l'école d'Alexandrie.*

AMŒBÉE (chant), du grec ἀμοιβαῖος, mutuel, alternatif. Ce chant à deux voix, disposé par strophes correspondantes et par reprises égales, a donné naissance à l'églogue et tient par elle au genre dramatique. L'églogue a en effet été considérée dans certains cas, par les anciens, comme une ébauche de drame. Diomedes range dans cette classe les églogues où le poëte ne parle pas en son nom, et il cite pour exemple celle de Virgile : *Quò te, Mœri, pedes?* Virgile lui-même rapporte à Thalie les inspirations de la muse champêtre. Ainsi on a pu dire, sans faire une confusion de genres, qu'Eschyle substitua aux monodies de Thespis et de Phrynicus des sortes de duos amœbées. — Dans les limites de la poésie pastorale, les chants amœbées traduisent les disputes entre des bergers ou des cultivateurs devant un arbitre qui décerne au plus habile des deux interlocuteurs la récompense fixée d'un commun accord avant le concours. On peut citer dans ce genre de belles idylles de Théocrite, les *Moissonneurs* et les *Bouviers;* l'églogue IIIe de Virgile, le dialogue amœbée d'Horace et de Lydie : *Donec gratus eram*, qui, d'après une conjecture de l'abbé Galiani, n'est que la traduction d'une chanson grecque de l'époque la plus naïve. On voit que ces divertissements rustiques avaient pénétré peu à peu dans Rome et acquis, dans les beaux siècles de la langue latine, une réelle perfection de formes. La jeunesse romaine se livra aussi, dans la plupart des féeries urbaines, à des jeux amœbées, tantôt sérieux, tantôt bouffon

Cf. Ch. Magnin : *Origines du théâtre antique*, Introduction (Paris, 1838, in-8).

AMORETTI (Carlo), écrivain italien, savant minéralogiste, né à Oncisse, dans le Milanais, en 1740, mort en 1816. Il entra dans les ordres et devint conservateur à la bibliothèque Ambrosienne de Milan. Napoléon et le prince Eugène le distinguèrent. Il fut membre de l'Institut lombard et membre du conseil des mines du vice-roi.

On a de lui, outre un grand nombre de *mémoires* et d'*opuscules* de minéralogie : *Voyage de Milan aux trois lacs de Côme, de Lugano et Majeur*, en italien (Milan, 1805, in-4); une excellente édition du *Premier voyage autour du monde*, de Pigafitta, avec la traduction française (Milan, 1800, in-4; Paris, 1801, in-8); une édition et une traduction française du *Voyage de Ferrer Maldonad à l'océan Pacifique* (Milan, 1811, in-4; Plaisance, 1812, in-4), etc.

Cf. Lombardi : *Storia della letterat. ital.*, t. II.

AMORY (*Thomas*), écrivain anglais, né en Irlande en 1692, mort en 1789. Il étudia la médecine. Ses ouvrages offrent un curieux mélange de théologie hétérodoxe, de pédantisme et d'*humour*. Les deux principaux sont des *Mémoires contenant les vies de plusieurs dames de la Grande-Bretagne* (1755) et la *Vie de John Buncle, Esq.*, 1756-1766, roman sous forme d'autobiographie, amusante et bizarre.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english lit.*

AMOS, le troisième des douze petits prophètes hébreux. Pasteur de la colline de Thécué, près Jérusalem, il prophétisa l'an 770. Il emploie des formes araméennes se rapprochant du langage populaire, et a une manière originale, et qui contraste avec la physionomie généralement impersonnelle de l'ancien style hébreu.

AMOUR (L'). Ce sentiment qui a inspiré tant d'œuvres littéraires, dans tous les genres, a aussi suggéré le titre de beaucoup d'entre elles, soit en vers, soit en prose. Nous rappellerons ici, pour les pièces de théâtre, un certain nombre d'ouvrages, dont la plupart avaient trop peu d'importance pour que le cadre du dictionnaire nous permît de nous y arrêter. Ce sont, dans l'ordre alphabétique : *l'Amour à la mode*, de Thomas Corneille; *l'Amour à Tempé*, de Mme Chaumont; *l'Amour caché par l'Amour*, de Scudéry; *l'Amour castillan*, de La Chaussée; *l'Amour charlatan*, de Dancourt; *l'Amour des trois oranges*, de Gozzi; *l'Amour et l'Intérêt*, de Fabre d'Églantine; *l'Amour maître de langue*, de Fuselier; *l'Amour médecin*, de Molière; *l'Amour platonique*, de Scribe; *l'Amour pour amour*, de La Chaussée; le même, par Congrève; *l'Amour précepteur*, de Gueulette; *l'Amour tyrannique*, de Scudéry; *l'Amour vengé*, de La Font; *l'Amour usé*, de Néricault des Touches; *les Amours de Paris*, de L. Thiboust et d'Ennery, etc. Nous négligeons les titres où figure l'amour sans y prendre la première place, comme *le Jeu de l'amour et du hasard*, de Marivaux; *Intrigue et Amour*, de Schiller, etc. Nous laissons aussi de côté les opéras et opérettes dont le mot *Amour* forma les titres aussi souvent que ceux des drames ou des comédies.

Pour les poëmes et romans de titres semblables, on trouvera les suivants aux noms de leurs auteurs :

AMOUR ACCUSÉ (L'), poëme de Wieland.

AMOUR (L') DU MENSONGE, dialogue de Lucien.

AMOURS (LES), poëme d'Ovide, — poésies d'Ant. Bertin.

AMOURS (LES) DE CATULLE, roman de La Chapelle.

AMOURS (LES) DE CHOERÉAS ET DE CALLIRRHOÉ, roman grec, de Chariton.

AMOURS (LES) D'ISMÉNIAS ET D'ISMÈNE, roman grec, d'Eustathe.

AMOURS (LES) DE LEUCIPPE ET DE CLITOPHON, roman grec, d'Achille Tatius.

AMOURS (LES) DE THÉAGÈNE ET DE CHARICLÉE, célèbre roman grec d'Héliodore.

AMOURS (LES) DE TIBULLE, roman de La Chapelle.

AMOURS (LES) DE ZÉOKINISUL, *roi des Kofirans*, ouvrage de Crébillon.

AMOUREUX, emploi de théâtre. Il comprend tous les rôles d'amants. Les amoureux sont aussi appelés *jeunes premiers*, quoique cette dénomination soit beaucoup plus moderne et s'applique spécialement à la comédie-vaudeville et aux emplois de *premiers amoureux*. Tous les Valères et les Clitandres de Molière, toutes ses Angéliques et ses Elvires sont des rôles d'amoureux et d'amoureuses. Il faut, pour les jouer, être jeune ou en avoir l'air, posséder une complète aisance de maintien, une grande souplesse dans les mouvements, sans exagération de gestes, sans accentuation

d'aucun procédé dramatique. C'est précisément ce mélange de retenue et de laisser-aller, cette mesure extrême dans l'expression de la plus violente des passions, mais de la plus facile à ridiculiser, qui rend si périlleux à tenir les rôles d'amoureux. Les artistes qui ont laissé un grand souvenir dans cet emploi sur la scène française sont les Firmin, les Fleury, les Armand, les Menjaud, etc. Au premier rang parmi les femmes, M[lle] Mars, qui, à la fin même de sa longue carrière, faisait oublier tout à fait son grand âge par la fraîcheur de la voix et par une grâce et une désinvolture toutes juvéniles. De nos jours, plusieurs artistes, sur nos grandes scènes, ont suivi avec bonheur ces illustres modèles.

AMPELIUS (Lucius), écrivain latin, qui vécut après Trajan et avant Constantin. Nous avons sous son nom un petit ouvrage divisé en cinquante chapitres et intitulé : *Liber memorialis*. C'est un court sommaire des plus remarquables événements de l'histoire du monde et des principaux phénomènes de la nature. Il est, à tous les points de vue, de peu de valeur. Publié d'abord par Saumaise, avec *Florus* (Hanovre, 1611, in-fol.), et réuni à plusieurs autres éditions du même historien, il a été imprimé séparément par Tzschucke (Leipzig, 1793, in-12) et par Beck (Ibid., 1826, in-8).

Cf. Tzschucke : *Prolégomènes* de son édition.

AMPÈRE (André-Marie), célèbre physicien et mathématicien français, né à Lyon le 20 janvier 1775, mort à Marseille le 10 juin 1836. Fils d'un négociant qui mourut sur l'échafaud en 1793, il fit lui-même son éducation scientifique et intellectuelle suivant la direction spontanée de ses penchants, et trouva, plutôt qu'il ne les apprit, les sciences les plus diverses avec une rapidité extraordinaire. Sans avoir eu de maître, il savait, à dix-huit ans, autant de mathématiques qu'on en peut savoir après toute une vie d'étude, et lisait dans le texte une foule d'auteurs latins et étrangers. La terrible fin de son père le jeta dans une perturbation morale voisine de l'idiotisme, d'où il sortit, grâce à la lecture des *Lettres sur la botanique* de J.-J. Rousseau, en se reprenant à ses études scientifiques et littéraires. Vers cette époque, il ébaucha une foule d'ouvrages d'imagination et de poésie, entre autres des tragédies (*Agis*, *Conradin*, *Iphigénie en Tauride*), une épopée sur Christophe Colomb (l'*Américide*), des poëmes politiques et moraux, des vers de circonstance, etc. Il conçut un projet de langue philosophique dans laquelle il écrivit des vers. Au milieu de tout cela, il poursuivait ses recherches d'algébriste, coupant quelquefois une tirade poétique par des x et des y, « par la formule générale pour former immédiatement toutes les puissances d'un polynome quelconque. » Au milieu de cette étonnante variété, de cette exubérance et inquiétude en tous sens, comme dit Sainte-Beuve, de ce cerveau de vingt et un ans, dont la direction n'était pas trouvée, le jeune Ampère conçut une passion subite pour une jeune fille sans fortune, M[lle] Julie Caron, qu'il épousa seulement trois années plus tard (2 août 1799). La nécessité du travail fixa dès lors son activité dans la carrière de l'enseignement scientifique. Il donna des leçons de mathématiques à Lyon, puis obtint la chaire de physique à l'école centrale du département de l'Ain (1801), fut nommé ensuite professeur de mathématiques au lycée de Lyon, et bientôt répétiteur d'analyse à l'École polytechnique (1805). Il y devint professeur du même cours en 1809 et fut élu membre de l'Institut en 1814.

Lié avec les savants et les philosophes de l'époque, il fit marcher de front les diverses sciences naturelles et mathématiques, et la philosophie. Cette activité universelle d'un esprit toujours en travail, et dans des directions si différentes, était la cause de nombreuses et étranges distractions qui égayaient ses amis et étaient devenues légendaires. Ampère s'illustra surtout comme physicien par ses admirables découvertes sur l'électro-magnétisme. Au milieu de ces travaux, dont nous n'avons pas à parler ici, il s'occupa pendant de nombreuses années de la classification des sciences et d'un tableau raisonné de toutes les connaissances humaines. De là son dernier grand ouvrage, ayant pour titre : *Essai sur la philosophie des sciences*, ou Exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines (1834-1843, 2 vol. in-8; 2[e] édit., 1857). Cette classification est restée un des travaux considérables d'Ampère; elle s'opposa à celle de Bacon, acceptée jusque-là et consacrée par l'usage qu'en ont fait les auteurs de l'*Encyclopédie*. Au lieu de diviser les sciences, comme Bacon, d'après les facultés intellectuelles qu'elles mettent en jeu, Ampère les partage suivant les objets dont elles s'occupent, et, comme toute connaissance humaine lui paraît se rapporter uniquement à deux objets généraux, le monde matériel et la pensée, il en tire cette division naturelle : sciences du monde, ou *cosmologiques*, et sciences de la pensée, ou *noologiques*. Chacun de ces deux règnes est à son tour divisé en deux sous-règnes et quatre embranchements : les sciences cosmologiques comprennent celles qui ont pour objet le monde inanimé, et celles qui ont pour objet le monde animé, et dans ces groupes on distingue les sciences mathématiques et physiques, les sciences relatives à l'histoire naturelle et les sciences médicales. Les deux sous-règnes de la science de la pensée sont les sciences noologiques proprement dites et les sciences sociales. Les embranchements de ces sciences se forment suivant une division qui, marchant de deux en deux, produit un ordre régulier satisfaisant pour les yeux, et, selon l'auteur, non moins satisfaisant pour l'esprit. En esquissant cette classification, Ampère ne prétendait rien moins qu'ébaucher une véritable encyclopédie des connaissances humaines, et, comme on disait autrefois, la somme des sommes des temps modernes, qu'il aurait exécutée s'il eût eu le loisir d'achever son plan. La biographie intellectuelle et morale de ce savant, souvent développée avec intérêt par divers critiques, a été mise en lumière par une publication d'un caractère intime et domestique : *Journal et correspondance d'André-Marie Ampère*, publié par M[me] H. C. (1870, in-18).

Cf. Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. X ; — E. Arago, dans la *Biographie universelle* ; — Sainte-Beuve : *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1837 ; — François Arago : *Éloge d'Ampère*.

AMPÈRE (Jean-Jacques), littérateur français, fils du précédent, né à Lyon le 12 août 1800, mort à Paris le 27 mars 1864. Élevé sous les yeux de son père, il fut laissé libre de suivre son goût pour les lettres, et fut porté par son indépendance naturelle dans le double camp des novateurs en littérature et en politique. Romantique et libéral, il s'éprit d'un goût vif pour les littératures étrangères. Ballanche l'introduisit dans la société de M[me] Récamier, qui le mit en relations fréquentes avec les illustres personnages du temps. Il fut un des collaborateurs du *Globe* et de la *Revue française*. La révolution de 1830 le surprit à Marseille où il faisait, à l'Athénée, un cours de littérature. Il revint à Paris, suppléa Fauriel et Villemain à la Sorbonne et succéda, en 1833, à Andrieux au Collège de France. Il remplaça, en 1842, de Gerando à l'Académie des inscriptions et, en 1847, A. Guiraud à l'Académie française. Son infatigable curiosité l'entraîna dans les pays scandinaves, l'Allemagne, l'Italie, l'Égypte, la Nubie, l'Amérique

du Nord, qu'il parcourut et étudia en touriste, en archéologue, en philosophe et en poëte.

Les ouvrages de J.-J. Ampère témoignent de ses relations littéraires, de la variété et de l'indépendance de ses recherches. Il a ouvert ou agrandi les voies de la critique comparée moderne et propagé le sentiment vrai des mœurs et des littératures étrangères. Il a su donner à ses impressions personnelles un caractère sérieux et attachant à la fois, qui fit de lui un des écrivains de revues les plus distingués. On cite particulièrement : *Littérature et Voyages* (1833, in-8, plus. édit., 1850, 2 vol. in-18), recueil d'articles de critique, d'études et même de poésies ayant paru surtout dans la *Revue des Deux-Mondes; Histoire littéraire de la France avant le* XII^e *siècle* (1840, 3 vol. in-8), résumé de ses leçons au Collége de France; *Histoire de la littérature française au moyen âge, comparée aux littératures étrangères; Histoire de la formation de la langue française* (1841, in-8; nouvelle édit., 1871), introduction d'un ouvrage inachevé; *Ballanche* (1848, in-16), hommage funèbre; *Rapport à l'Académie française sur les funérailles de Châteaubriand* (1848, in-8); *la Grèce, Rome et Dante*, études littéraires d'après nature (1848, in-12; 3e édition 1859, in-8); *Promenade en Amérique, États-Unis, Cuba, Mexique* (1855, 2 vol. in-8); *l'Histoire romaine à Rome* (1856-1864, 4 vol. in-8); *César*, scènes historiques (1859, in-8); *la Science et les lettres en Orient*, avec *Préface* de M. Barthélemy Saint-Hilaire (1865, in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. I.

AMPHIBOLOGIE. — Voyez AMBIGU.

AMPHIGOURI (d'ἀμφί, autour, et γῦρος, cercle), écrit en vers ou en prose qui est composé à dessein d'idées sans ordre, de phrases inintelligibles ou d'un sens vague et indéterminé. On n'en trouve guère avant le XVII^e siècle; Scarron en fit alors qui rentrait dans le genre burlesque. Au siècle suivant, l'amphigouri en vers fut tout à fait à la mode. Collé surtout s'y distingua. Il avoue avoir fait beaucoup trop de couplets « dans ce genre, méprisable ». Parmi ceux de sa composition, il en est un resté fameux parce qu'il paraît, au premier abord, avoir quelque sens; Fontenelle l'entendant chanter le fit recommencer pour le comprendre mieux : « Eh! grosse bête! lui dit Mme de Tencin, ne vois-tu pas que cet amphigouri n'est que du galimatias! » Voici cette petite pièce :

Qu'il est aisé de se défendre
Quand le cœur ne s'est pas rendu!
Mais qu'il est fâcheux de se rendre
Quand le bonheur est suspendu!
Par un discours sensible et tendre
Égarez un cœur éperdu :
Souvent par un malentendu
L'amant adroit se fait entendre.

L'amphigouri peut être une des formes de la critique, en se faisant la parodie de l'emphase d'un écrivain et des prétentions d'une école. A ce titre nous citerons un exemple moderne : c'est un sonnet que nous tirons du recueil anonyme *le Parnassiculet contemporain* (Paris, 1866, petit in-18; nouv. édit. 1872), spirituelle boutade dirigée contre un groupe de poëtes appelés les Parnassiens, et qui atteint, plus haut, les modèles mêmes du romantisme. Il est intitulé : PANTHÉISME.

C'est le milieu, la fin et le commencement,
Trois et pourtant zéro, néant et pourtant nombre,
Obscur, puisqu'il est clair, et clair, puisqu'il est sombre,
C'est lui la certitude et lui l'effarement!

Il nous dit oui toujours, puis toujours se dément.
Oh! qui dévoilera quel fil de lune et d'ombre
Unit la fange noire et le bleu firmament,
Et tout ce qui va naître, avec tout ce qui sombre?

Car tout est tout! Là-haut, dans l'océan du ciel,
Nagent parmi les flots d'or rouge et les désastres
Ces poissons phosphoreux qu'on appelle les astres,

Pendant que, dans le ciel de la mer, plus réel,
Plus palpable, ô Proteus! mais plus couvert de voiles,
Le vague zoophyte a des formes d'étoiles!

On donne quelquefois le nom d'amphigouri à des ouvrages ou à des portions d'ouvrages dont l'obscurité ne résulte pas de la volonté de l'auteur; mais ce n'est point là l'amphigouri proprement dit, qui est toujours le résultat d'un dessein préconçu. On donne aussi le même nom à des phrases composées d'images déplacées et ridicules, comme dans le langage des *Précieuses* de Molière, et à des passages qui sont rendus grotesques par l'emploi de désinences ou d'expressions empruntées à une langue étrangère, et travesties, comme dans le langage de l'écolier limousin du *Pantagruel*. Il serait mieux de dire que ces morceaux sont écrits dans un style amphigourique. Mais le discours de Petit-Jean, dans *les Plaideurs* de Racine, est un véritable amphigouri.

AMPHITHÉATRES. — Voyez THÉATRES.

AMPHITRYON, comédie de Plaute, imitée, sous le même titre, par Molière, Dryden et Pariati (voy. ces noms).

AMPLIFICATION. Comme figure de rhétorique, ce mot, suivant une définition très-discutée d'Isocrate, désigne « une manière de parler qui agrandit les objets ou qui les diminue ». Dans ce cas, l'amplification n'est que le développement de deux autres figures de pensées, l'hyperbole et la litote. On trouve un double exemple de l'un et l'autre emploi de l'amplification dans un même chef-d'œuvre de La Fontaine, *les Animaux malades de la peste*.

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste, etc.

Voilà l'amplification directe, hyperbolique.

L'âne vint à son tour et dit : J'ai souvenance
Qu'en un pré de moines passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.

Voilà l'amplification indirecte et atténuante. L'un et l'autre emploi de cette figure est susceptible d'un grand développement. On en trouve de beaux et nombreux exemples dans l'éloquence et au théâtre. En général, l'orateur qui accuse pratique volontiers l'exagération; c'est au contraire l'atténuation que la défense cultive. Quand Cicéron poursuit Verrès, il s'écrie : « Non enim furem, sed raptorem; non adulterum, sed expugnatorem pudicitiæ; non sacrilegum, sed hostem sacrorum religionumque; non sicarium, sed crudelissimum carnificem civium sociorumque in vestrum judicium adducimus. » Quand il veut décharger Milon et ses esclaves du meurtre de Clodius, il dit à demi-mot : « Fecerunt id servi Milonis, neque imperante, neque sciente, neque præsente domino, quod suos quisque servos in tali se voluisset. » Cicéron est, pour ainsi dire, l'incarnation éloquente des deux formes de cette figure, dans laquelle il voit le comble de l'art oratoire : « Summa laus eloquentiæ amplificare rem ornando. »

Parmi les auteurs dramatiques, les uns personnifient l'amplification qui exagère, les autres celle qui atténue. La première convient au génie de Corneille tourné tout entier au grand, au grandiose. *Le Cid, Horace*, sont pleins de sublimes exagérations, parfois voisines de l'emphase. Le génie plus souple, plus humain de Racine excelle dans l'atténuation. *Phèdre* surtout en offre des modèles admirables.

Dans le langage ordinaire, l'amplification n'est plus une simple figure de rhétorique, mais le développement complet d'une pensée, l'exécution entière d'un tableau, le récit détaillé d'un événe-

ment, la description d'un objet, d'une scène sous tous leurs aspects. Dans ce cas, l'amplification met en usage toutes les figures de rhétorique; car elle s'exécute, disent les traités spéciaux, des différentes manières suivantes : 1° par l'amas des définitions; 2° par la multiplicité des adjoints ou circonstances; 3° par le détail des causes et des effets; 4° par l'énumération des parties, des conséquences; 5° par les comparaisons, parallèles, similitudes, exemples; 6° par les contrastes et oppositions, etc. On recommande, pour embellir les amplifications, des moyens pour ainsi dire mécaniques, tels que métaphores, synonymes, hyperboles, périphrases, répétitions, etc. Voilà le champ de l'éloquence factice, et un exercice d'écoliers, jugé comme il suit par Voltaire : « J'ai vu autrefois, dans les colléges, donner des prix d'amplification. C'était réellement enseigner l'art d'être diffus. Il eût mieux valu peut-être donner des prix à celui qui aurait resserré ses pensées, et qui par là aurait appris à parler avec plus d'énergie et de force. Mais, en évitant l'amplification, craignez la stérilité. »

Pour Voltaire, l'amplification n'est qu'une fausse abondance et ne saurait être qu'un défaut. Quand on dit tout ce qu'on doit dire, on n'amplifie pas; amplifier c'est dire trop. Tout développement, si abondant qu'il soit, s'il est à sa place, s'il fait ressortir l'idée ou le sentiment, n'est pas, selon lui, une amplification. Ainsi, dans la célèbre peinture du repos universel, du IV^e^ livre de l'*Énéide :*

Nox erat et placidum carpebant fessa soporem
Corpora per terras, silvæque et sæva quierant
Æquora, etc...

le dernier trait, *At non infelix animi Phœnissa,* donne à cette description, qui serait puérile sans cela, une merveilleuse convenance avec le sujet, par le contraste entre le calme de toute la nature et la cruelle inquiétude de Didon. Une amplification, suivant Voltaire, n'est qu'une description mauvaise ou hors de propos, et il en cherche malicieusement des exemples dans son rival, Crébillon. Les grands écrivains développent leur pensée, les auteurs médiocres l'amplifient.

Il y avait, chez les anciens, une sorte particulière d'amplifications, inventées par les rhéteurs pour préparer les jeunes gens à l'improvisation oratoire; on les appelait des déclamations.

AMPLIFICATION ORATOIRE, terme de rhétorique. Il ne désigne pas seulement l'application des procédés ordinaires de l'amplification à toutes les parties du discours, surtout à la confirmation et à la péroraison; il signifie spécialement les développements et les preuves de surcroît que donne l'orateur quand le sujet semble achevé, la cause gagnée, la démonstration complète. Ainsi, Fléchier, dans l'oraison funèbre de Turenne, après avoir loué toutes les belles actions de son héros, s'étend à celles qu'il aurait pu faire, s'il eût plus vécu : « O mort trop soudaine! Combien de paroles édifiantes, combien de saints exemples nous as-tu ravis! Nous eussions vu, quel spectacle! au milieu des victoires et des triomphes, mourir un chrétien, etc. » On voit un exemple du même moyen dans le *Pro Archia,* où Cicéron ne se borne pas à prouver que son client est citoyen romain, ce qui était la question, mais il soutient que, quand même Archias ne serait pas citoyen romain, il mériterait de l'être, comme poëte : de là le double éloge d'Archias et de la poésie. Voilà l'amplification oratoire.

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature ;* — Voltaire : *Dictionnaire philosophique ;* — A. Fontenai : *Dictionnaire d'élocution française* (1802, nouv. édit., 2 vol. in-8).

AMPOULÉ (STYLE). — Voyez EMPHASE.

AMRO'LKAIS, AMRALKÉIS ou IMR-OUL-KAYS, le plus célèbre des anciens poëtes arabes antérieurs à l'islamisme (VI^e^ siècle). Il est auteur d'un des sept poëmes appelés *Moallakât* (voy. ce mot). Sa composition est une suite de tableaux où s'égare son imagination : les attraits de ses maîtresses, la description de son cheval, etc. Elle est remarquable par la richesse des couleurs et la hardiesse des figures. Amro'lkaïs, contemporain de Mahomet, fit des vers satiriques contre lui. Le texte de la *moallaka* d'Amro'lkaïs a été publié par Lette (Leyde, 1748), par Caussin de Perceval (Paris, vers 1750), par Arnold (Leipzig, 1750; Paris, 1827, in-4). Elle a été traduite en latin par le docteur Arnold (Halle, 1836, in-4), en français par M. Caussin de Perceval fils, dans son *Histoire des Arabes,* et par le baron G. de Slane (Paris, 1837) et en anglais par W. Jones (Londres, 1782).

Cf. Fr. Rückert : *Amrilkais, der Dichter...* (Stuttgart, 1843, in-8).

AMROU, fils de Kolthoum ou AMR BEN KELTHOUM, le septième et le dernier des poëtes arabes, auteurs de poëmes appelés *Moallakât* (voy. ce mot). Le sien a été publié par Caussin de Perceval; et par Arnold (Leipzig, 1750); traduit en latin par J.-G.-L. Kosegarten (*Amrui-ben-Kelthûm...;* Iéna, 1819, in-4), et traduit en français par M. Caussin de Perceval fils, dans son *Histoire des Arabes.*

AMSCHASPANDS ET DARVANDS, ouvrage de Lamennais (voy. ce nom).

AMYE DE COURT (L'), poëme de La Borderie (voy. ce nom).

AMYNTOR, ouvrage d'Éberhard. (voy. ce nom).

AMYOT (Jacques), écrivain français, né à Melun le 30 octobre 1513, mort à Auxerre le 6 février 1593. D'une famille très-pauvre, il vint étudier à Paris et suivit les cours du nouveau Collége de France, au milieu des plus grandes privations, servant de domestique aux plus riches étudiants pour gagner sa vie. Son mérite lui ouvrit la carrière de l'enseignement. Il occupa dix ans une chaire à l'université de Bourges. Ses premières traductions lui valurent de François I^er^, en 1546, l'abbaye de Bellozane, dans le diocèse de Rouen. Il suivit à Rome le cardinal de Tournon, parut au concile de Trente et, malgré la timidité de son caractère, y soutint avec assez d'éloquence certaines réclamations du roi de France. Il rapporta d'Italie le meilleur texte de Plutarque. Amyot fut nommé précepteur des fils de Henri II, et c'est à son élève Charles IX qu'il dédia les *Œuvres morales;* il avait dédié les *Vies* à François I^er^ et à Henri II. En 1570, il fut nommé évêque d'Auxerre et grand aumônier de France. Henri III, en succédant à Charles IX, voulut à son tour honorer son maître en statuant, à cause de lui, que le titre de grand aumônier comporterait la dignité de commandeur du Saint-Esprit, sans être tenu de faire des preuves de noblesse. Amyot partagea sa vie entre ses travaux littéraires et l'administration de son diocèse, qui fut plus d'une fois troublée par des émeutes. Il laissa une grande fortune.

L'œuvre capitale d'Amyot est sa traduction de Plutarque. L'exactitude, comme version, en a été contestée, surtout par ceux qui ont entrepris des interprétations nouvelles. Bachet de Méziriac prétend, dans son *Discours sur la traduction,* qu'il y a plus de deux mille endroits où Jacques Amyot a perverti le sens de l'auteur. Sa traduction n'en a pas moins toute la valeur, au point de vue de l'histoire de la langue, d'une œuvre originale, et elle eut une influence considérable sur ses contemporains. « Nous autres ignorants étions perdus, dit Montaigne, si ce livre ne nous eût relevés du bourbier; sa merci, nous osons à cette heure et parler et écrire; les dames en régentent les maîtres d'école : c'est notre bréviaire. » Ce qu'on apprécie surtout dans l'illustre traducteur, c'est la naïveté de la langue répondant à la naïveté des idées et des récits, et formant entre le style et le sujet une heureuse et constante harmonie, qui ne

se trouvait pas au même degré dans Plutarque lui-même. Chez celui-ci, l'ingénuité du caractère fait plutôt contraste avec le langage d'une époque déjà raffinée et corrompue. D'où il suit qu'Amyot « a créé en quelque sorte Plutarque, comme dit M. Demogeot, et nous l'a donné plus vrai, plus complet que ne l'avait fait la nature. » Les *Vies des hommes illustres, grecs et romains, comparées l'une avec l'autre, translatées du grec en françois*, parurent pour la première fois en 1559 (2 vol. in-folio); les *Œuvres morales*, en 1574 (6 vol. in-8). La principale édition des *Œuvres complètes* est celle de Brottier, Vauvillers, etc. (1783-1787, 22 vol. in-8 avec fig., plusieurs fois réimprimée; 1818-1821, 25 vol.). La traduction des *Amours pastorales de Daphnis et Chloé* de Longus date, comme celle des *Vies*, de 1559 (in-8, nombr. édit.). On cite encore d'Amyot la traduction des livres XI à XVII de *Diodore de Sicile* (1554), et le *Projet de l'éloquence royale*, composé pour Henri III et imprimé seulement en 1805.

Cf. Nicéron : *Mémoires*, t. IV ; — Bayle : *Dictionnaire critique* ; — Aug. de Blignières : *Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVIe siècle* (1851, in-8).

AMYRAUT (Moïse), théologien protestant français, né en 1596 à Bourgueil (Touraine), mort en 1664. Ministre à Saumur, il fut envoyé au synode de Charenton en 1631, prit une grande part aux discussions et obtint la suppression de la coutume qui voulait que les députés protestants parlassent au roi à genoux.

Maniant également la langue latine et la langue française, il avait, dans l'une et dans l'autre, un style correct. Parmi ses nombreux écrits, on cite : *Traité des religions, contre ceux qui les estiment indifférentes* (Paris, 1631, in-8) ; *Morale chrétienne* (Saumur, 1652-1660, 6 vol. in-8) ; *Vie de François de la Noue* (Leyde, 1661, in-4), etc.

Cf. Moréri : *Dictionnaire historique* ; — Bayle : *Dictionnaire critique*.

AN 2440 (L'), *ou Rêve s'il en fut jamais*, ouvrage de L.-S. Mercier (voy. ce nom).

ANA, recueil de pensées détachées, de remarques morales ou critiques, d'anecdotes, de bons mots, attribués à un personnage dont le titre rappelle le nom avec la terminaison *ana*. Ce genre de recueils a eu beaucoup de succès en France depuis la fin du XVIe siècle jusqu'au commencement du nôtre, et tient une place assez importante dans l'histoire littéraire. Ils ne paraissaient d'ordinaire qu'après la mort des hommes auxquels ils ont rapport, et l'on pensait y trouver bien des particularités dont ceux-ci n'avaient pu se permettre la publication de leur vivant, par des raisons de bienséance, d'intérêt ou de politique. L'air naturel et négligé dont l'auteur les faisait parler gagnait la confiance, et l'on aimait à les y voir, pour ainsi dire, dans leur déshabillé. Mais beaucoup de ces livres fourmillent de fautes, et, pour un petit nombre de bonnes choses, en contiennent une grande quantité de médiocres. Souvent ils présentent des traits satiriques faux et calomnieux; souvent ils attribuent à celui dont ils portent le nom des discours qu'il n'a jamais tenus. Enfin, des éditeurs s'en sont servis pour satisfaire leurs haines personnelles. Les *Ana* ont donc fini par être décriés. Cependant il ne faut pas en pousser le dédain trop loin, et quelques-uns d'entre eux, consultés avec prudence, sont une source de renseignements utiles et curieux.

Le plus ancien *ana* est le *Scaligerana*, qui se divise en deux parties : *Scaligerana prima*, rédigé par Scaliger lui-même, et publié par Tanneguy Le Febvre (Saumur, 1669, in-8) ; *Scaligerana secunda*, composé par Du Moulin, et publié avant le précédent par Isaac Vossius (La Haye, 1666, in-8). « Le premier, dit d'Artigny, est un vrai trésor; le second est un enfant de Scaliger, dont Grotius, Heinsius, etc., ont fait les oreilles. » Celui-ci est en effet tiré des conversations de Scaliger dans les soirées où il recevait ses amis, à Leyde. L'un et l'autre sont remplis d'injures contre un grand nombre d'auteurs contemporains.

Les autres *Ana* dignes d'être cités sont, par ordre de date : *Colomesiana* (Utrecht, 1668-1675, in-12), remarques de Paul Colomiès sur divers sujets d'histoire, de critique et de littérature; *Perroniana*, composé par Christophe Dupuy, d'après la conversation du cardinal Du Perron, et publié par Isaac Vossius (Genève [La Haye], 1669, in-12) ; *Thuana*, recueil très-curieux, rédigé par Chr. Dupuy et ses frères, amis intimes du président de Thou, et mis au jour par Isaac Vossius (Genève, 1669, in-8); *Sorberiana*, édité par Fr. Graverol (Toulouse, 1691, in-12), et contenant des choses curieuses au point de vue littéraire, des choses hardies au point de vue philosophique; *Menagiana*, publié d'abord par l'abbé Du Bos, Boivin, l'avocat Pinson et A. Galland (Paris, 1693-1694, 2 vol. in-12), puis réédité avec des corrections et des augmentations par La Monnoye, qui en a fait, au jugement de Voltaire, le meilleur recueil en ce genre (Paris, 1715, et Amsterdam, 1716, 4 vol. in-12); *Anti-Menagiana* (Paris, 1693, in-12), ouvrage de Jean Bernier, médecin de Blois, écrit d'un style pesant et plein d'injures à l'adresse de Ménage et des premiers éditeurs du *Menagiana; Valesiana* (Paris, 1694, in-12), recueil assez estimé, contenant les Poésies latines et les Remarques d'Adrien de Valois, recueillies par son fils; *Fureteriana* (Paris, 1696, in-12), recueil où l'on ne trouve presque rien qui soit digne de l'érudition et de l'esprit de Furetière; *Chevræana* (Paris, 1697-1700, 2 vol. in-12), ouvrage rédigé par Urbain Chevreau lui-même, et presque égal au *Menagiana* de La Monnoye; *Saint-Évremoniana* (Paris, 1701, et Rouen, 1710, in-12), publié par Cottolendi, qui le présente faussement dans sa préface comme un recueil tiré des conversations de Saint-Évremond; *Naudæana et Patiniana* (Paris, 1701, in-12), ouvrage dont le président Cousin retrancha bien des traits un peu vifs de Guy Patin, mais où il est resté de nombreuses erreurs qu'il est impossible d'attribuer à Gabriel Naudé; il a été réédité avec corrections et additions par Lancelot et Bayle (Amsterdam, 1703, in-12); *Parrhasiana* (Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8), ouvrage de Jean Leclerc, sous le pseudonyme de Parrhasius, contenant de bonnes réflexions sur la poésie, l'éloquence, l'histoire, la morale, etc.; *Casauboniana* (Hambourg, 1710, in-8), rédigé par Wolf, et où presque rien ne répond à l'idée qu'on doit se former d'Isaac Casaubon; *Segraisiana* (La Haye [Paris], et Amsterdam, 1722, in-12), ouvrage de Galland et La Monnoye, rempli d'anecdotes et de traits hardis qui le firent supprimer à Paris dès sa naissance; *Huetiana* (Paris, 1722, in-12), ouvrage sérieux et estimé, rédigé par D'Olivet sur le manuscrit original de l'évêque d'Avranches; *Santoliana* (Paris, 1723, 2 vol. in-12), recueil très-amusant sur Santeuil, attribué à La Monnoye; *Carpentariana* (Paris, 1724, in-12), contenant, à côté de réflexions morales, beaucoup de traits satiriques contre les femmes, qui ne sont peut-être pas de Charpentier, mais de l'éditeur Boscheron; *Ducatiana* (Amsterdam, 1738, 2 vol. in-8), publié par Formey, et présentant un recueil des remarques de Le Duchat sur divers sujets d'histoire et de littérature; *Bolæana, ou Entretiens de M. de Monchesnai avec M. Boileau Despréaux* (Paris, 1740, 2 vol. in-4), recueil intéressant mais souvent inexact, réimprimé à la fin d'une édition de Boileau (Paris, 1860, gr. in-8) ; *Mathanasiana, ou Mémoires littéraires, historiques et critiques*, par Saint-Hyacinthe (La Haye, 1740, 2 vol. in-8); *Voltairiana* (Paris,

1748, 2 vol. in-8), collection mal digérée, contenant beaucoup d'anecdotes fausses et des pièces sans valeur. Bien d'autres hommes ont été le sujet d'*anas*, où l'on peut trouver par hasard quelque particularité curieuse, mais qui sont en général faits sans goût et sans souci de la vérité. Au commencement de ce siècle, Cousin d'Avallon en a publié plus de vingt : *Bonapartiana, Rousseana, Beaumarchaisiana, Staelliana, Genlisiana*, etc.

Il y a en outre une série d'*Ana* se rapportant, non à des personnages, mais à des choses, à des lieux, à des événements : *Arlequiniana* (Paris, 1694, in-12), recueil d'assez mauvaises plaisanteries, fait par Cottolendi; *Anonimiana* (Paris, 1700, in-12), mélange de poésie, d'éloquence et d'érudition, contenant quelques pièces curieuses; *Vasconiana* (Paris, 1708, in-12), où l'on trouve quelques gasconnades heureuses, mais beaucoup de pensées plates et insipides; *Polissoniana* (Amsterdam [Paris], 1722, in-12), vrai sottisier, plein de turlupinades et de quolibets; *Pantalo-Phebœana* (Amsterdam, 1728, in-12), par Bel, recueil de traits ingénieux et piquants contre Fontenelle et Lamothe; *Ana, ou Bigarrures calotines* (Paris, 1730, in-12), par l'abbé Soulas d'Allainville; *Asiniana* (Paris, 1801, in-12); *Revolutionniana* (Paris, 1802, in-18); *Parisiana* (Paris, 1816, in-18), etc. Enfin, il faut indiquer les *Ana* en dictionnaire, comme les *Encyclopediana*.

Cf. D'Artigny : *Nouveaux mémoires de littérature*, t. I, III et VII ; — Peignot : *Répertoire de bibliographies spéciales* (1810, in-8).

ANABASE (L'), ouvrage de Xénophon et ouvrage d'Arrien (voy. ces noms).

ANACÉPHALÉOSE, *Récapitulation*. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

ANACHARSIS (LE JEUNE). — Voyez BARTHÉLEMY.

ANACHRONISME. Ce mot désigne, conformément à son étymologie (ἀνὰ, marquant interversion, et χρόνος, temps), toute faute chronologique, toute interversion dans l'ordre des dates, sans qu'il soit nécessaire de spécifier les nuances de l'erreur par toute une famille de mots : anachronisme, parachronisme, métachronisme et prochronisme. Les fautes contre la chronologie sont du ressort de l'histoire. Il en est pourtant de spéciales qui relèvent de la critique littéraire. Ce sont celles qui consistent à rapprocher, dans les poëmes et les œuvres d'imagination, les personnages qui n'ont pas vécu dans le même temps, et à confondre les idées, les sentiments et les mœurs des différentes époques. Il y a des anachronismes célèbres, comme celui par lequel Virgile réunit dans une même action Didon et Énée, malgré les deux siècles au moins qui les séparent. On ne se contente pas de l'absoudre, on applaudit à cause des beautés dont il est la source : « On connaît l'heureux anachronisme de l'*Énéide*, dit Châteaubriand; tel est le privilége du génie que les malheurs de Didon sont devenus une partie de la gloire de Carthage. »

L'anachronisme fleurit surtout dans les littératures des nations encore jeunes et naïves. Pendant toute la durée du moyen âge, la poésie associait à Charlemagne les héros de tous les temps et de tous les pays, et mêlait la guerre de Troie avec les croisades, les exploits des guerriers d'Homère et de Virgile avec ceux des chevaliers chrétiens. Le théâtre prodiguait, dans les représentations des mystères, les mêmes confusions de temps et de personnages. A cet égard, les lettres n'ont rien à reprocher à la peinture qui montre l'enfant Jésus apprenant à lire dans des livres d'offices, et des moines qui, sur le Calvaire même, exhortent les deux larrons à bien mourir, en leur présentant le crucifix. La poésie et l'imagination deviennent plus sévères envers elles-mêmes à mesure que l'instruction générale rend plus vif le sentiment de la vérité historique. Racine, au XVIIe siècle, s'excuse d'avoir rapproché de quelques années la distance des événements dans l'intérêt de l'effet dramatique. Dès lors on n'altère plus l'ordre des dates qu'à bon escient, on ne veut plus pêcher par ignorance.

Il est une espèce d'anachronisme qui persiste plus longtemps; c'est celui qui transporte d'un siècle à un autre non pas les faits et les hommes, mais les mœurs, les idées, les costumes. C'est ainsi que le païen ou le mahométan prennent le langage et les sentiments chrétiens, que les héros grecs se transforment en marquis et en galants de cour, et que les passions d'un autre âge se teignent de philosophisme. C'est, en effet, une tendance naturelle, pour les siècles comme pour les individus, de rapporter tout à soi, de juger les autres à sa mesure, et de ramener partout sa propre image, sans doute parce que l'homme est toujours à lui-même son idéal. Sous l'influence du progrès historique, les arts et les lettres de nos jours cherchent, sans y réussir complétement, à échapper à cette tendance, en poussant parfois jusqu'à la puérilité le souci de la couleur locale.

ANACOLUTHE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ANACRÉON, Ἀνακρέων, poëte grec né à Téos, en Ionie, vers 560 avant J.-C., mort vers 475. Quand sa ville natale fut sur le point de tomber au pouvoir des Perses, il s'exila en même temps qu'un grand nombre de ses concitoyens qui allaient s'établir à Abdère, en Thrace (541); mais il ne tarda pas à passer dans l'île de Samos, où il vécut honoré, et dans les plaisirs, à la cour de Polycrate. Après la mort de ce tyran (523), il fut appelé à Athènes par Hipparque, fils de Pisistrate, qui, suivant les traditions de son père, réunissait auprès de lui les plus illustres poëtes de la Grèce. La chute d'Hipparque lui fit quitter Athènes, pour retourner à Téos, où l'on croit qu'il mourut.

Il nous est fort difficile de juger Anacréon en lui-même, de le dégager de ses imitateurs, qui ont formé l'école anacréontique. Le recueil que nous possédons sous son nom, et dont la plupart des pièces sont très-connues, comme la *Colombe*, la *Rose*, l'*Amour mouillé*, n'a guère les caractères de l'authenticité. Quels que soient le charme et la valeur de ces pièces, on n'y trouve pas de traits propres à caractériser la personnalité ou l'époque d'Anacréon; elles n'offrent pas les qualités que les anciens reconnaissent chez ce poëte. Quelquefois la diction y est prosaïque, et la langue n'est pas d'un pur ionien; ailleurs, les règles de la métrique ne sont pas observées. Presque partout le rhythme est uniforme, et présente la répétition monotone du vers iambique dimètre catalectique, surnommé anacréontique. Or, nous savons par les anciens, qui possédaient d'Anacréon cinq livres de poésies authentiques, que ses œuvres unissaient la simplicité à la force, la grâce à la vigueur, et surtout offraient dans la forme une science et une variété égales à celles des grands poëtes lyriques de son temps. Les fragments de ses pièces authentiques qui nous sont parvenus, concordent avec le jugement de l'antiquité, tandis que le recueil des poésies anacréontiques en fait plutôt un poëte amolli et maniéré. A l'idée de l'amour et du vin qui domine sans doute chez le véritable Anacréon, il unissait la recherche constante du beau, et la vérité énergique de l'accent distinguait plus que la grâce ses effusions passionnées. « L'amour, dit-il, m'a frappé comme eût fait un forgeron, de sa grande cognée, et il m'a fait prendre un bain dans le torrent glacé. » L'ode suivante, dont l'authenticité est incontestable, n'est pas moins éloignée de l'idée fausse sous laquelle on s'est représenté longtemps le génie

d'Anacréon: « Cavale de Thrace, pourquoi donc me jeter ce regard de travers, et me fuir impitoyablement, comme si je ne savais rien d'habile? Hé bien, apprends que je te mettrais le frein selon les règles, et que, les rênes en main, je te ferais tourner autour du but de la lice. Mais tu pais maintenant dans les prairies, et tu te joues en bonds légers; car tu n'as pas un cavalier adroit, et qui s'y connaisse, pour dompter ta fougue. » On cite encore la pièce suivante, qui, par la pureté et l'élégance, est un modèle du genre tempéré : « En ciselant cet argent, Héphestus, fais-moi, non point une armure (qu'y a-t-il entre les combats et moi?), mais une coupe profonde : autant que tu le peux, creuse-la. Représente-moi, sur cette coupe, non point les astres, ni le Chariot, ni le triste Orion (qu'ai-je affaire des Pléïades, qu'ai-je affaire de l'astre du Bouvier?), mais des vignes verdoyantes, et des raisins qui rient, et des Ménades qui vendangent. Fais-y aussi un pressoir à vin, et des figures d'or foulant la grappe, le beau Lyéus, et, avec lui, l'Amour et Bathylle. »

Les *Odes anacréontiques*, au nombre de cinquante-cinq, furent imprimées d'abord par Henri Estienne (Paris, 1554, in-4). Elles ne sont en grande partie que des imitations, ainsi que nous l'avons dit; et il n'est pas possible de préciser l'époque de leur composition. Parmi les éditions postérieures on remarque celles de Fischer (1793, in-8), de Boissonade (1823-1824), de Bergk (Leipsig, 1824, in-8) et de Schneidewin (*Delectus poeseos græcæ* (Goettingue, 1838). Ces dernières éditions contiennent les fragments authentiques et les épigrammes que Méléagre, dans son *Anthologie*, a attribuées à Anacréon. Le caractère et le style de ces petites pièces en rendent l'authenticité non douteuse. Il existe de nombreuses traductions françaises des Odes anacréontiques. Remi Belleau les a traduites le premier en vers (1556, petit in-8), et M^me^ Dacier, en prose (1682); Longepierre, en vers (1684, in-12). Elles ont été traduites encore en prose par Gail (1794), par Mollevaut (1825), par Ambr.-Firmin Didot (1864, in-18, Elzév. avec compositions de Girodet, etc.), et en vers par Vessier Descombes (1826), par Marcellot et Grosset (1847, in-18), etc. Il a été donné, par J.-B. Monfalcon, une édition polyglotte, avec traductions en vers français, allemands, anglais, italiens, espagnols (Lyon, 1835, gr. in-8).

Cf. Wolper : *De antiquitate carminum anacreonteorum* (Leipzig, 1825, in-8) ; — Colincamp : *De ætate carminum Anacreont.*, thèse (1848, in-8) ; — Fischer, Boissonade et Bergk : *Commentaires* et *Notes* de leurs éditions ; — J.-B. Monfalcon : *Notice bibliographique*, en tête de son édition polyglotte.

ANACRÉON RECANTATUS ou *Palinodie anacréontique*, poésies de Ch. d'Aquino (voy. ce nom).

ANACRÉONTIQUE (GENRE). Anacréon a donné son nom à tout un genre de poésie, qui des anciens a passé chez les modernes. S'il est vrai que sa vie, comme on l'a dit, fut une longue libation aux Muses, à Bacchus et à l'Amour, il est certain que cette vie se refléta dans ses vers; mais, avec la pureté de la forme et la science du rhythme, ses œuvres légères et faciles conservèrent toujours, dans le sentiment comme dans l'expression, une grâce décente, une élégance sévère, et par là même ne transgressèrent jamais les lois du beau. Telles sont les qualités qu'il faut demander au genre anacréontique, si l'on veut qu'il soit digne de son nom. Malheureusement, les imitateurs du poëte de Téos l'ont rarement égalé en délicatesse, et ont plus d'une fois célébré le vin et l'amour avec des paroles trop libres et des tableaux trop voluptueux. De là il est résulté, par une confusion facile à comprendre, que le genre érotique et le genre anacréontique n'ont pas toujours été distingués l'un de l'autre autant qu'ils le doivent être.

Les odes attribuées à Anacréon sont, pour la plupart, regardées comme n'étant pas de lui (voy. ANACRÉON); de mérites divers et d'époques différentes, elles comprennent à peu près tout ce que nous possédons de la poésie anacréontique chez les Grecs. Parmi les œuvres latines qui nous sont parvenues, celles qui méritent le mieux la dénomination d'anacréontiques sont de Catulle et d'Horace. Telles sont les pièces de Catulle au *Moineau de Lesbie :*

> Passer, deliciæ meæ puellæ,
> Quicum ludere, quem in sinu tenere,
> Quoi primum digitum dare adpetenti
> Et acres solet incitare morsus...

et sur la *Mort du Moineau de Lesbie :*

> Lugete, o veneres Cupidinesque,
> Et quantum est hominum venustiorum,
> Passer mortuus est meæ puellæ...

Ces deux pièces sont bien d'un poëte anacréontique, imitateur des Grecs. Mais Catulle a trop peu de retenue dans le langage et trop de penchant à la malignité, pour s'abstenir longtemps d'expressions et de pensées que ce genre ne saurait admettre. Chez Horace, c'est l'ode à *Chloé,*

> Vitas hinnuleo me similis, Chloe...

qui se rapproche le plus du véritable Anacréon. Elle est imitée de la seule ode bien authentique qui nous ait été conservée de ce poëte : « Cavale de Thrace, pourquoi donc me jeter ce regard de travers et me fuir impitoyablement? » Horace est anacréontique dans beaucoup d'autres pièces. Il suffit d'indiquer les odes *à Sestius, à Leuconoé, à Lydie, à Tibulle*, etc.; mais, en général, la naïveté lui manque et l'art se fait trop voir pour un disciple d'Anacréon. Nous citerons encore au nombre des poésies anacréontiques, en latin, le *Pervigilium veneris:* « Aime demain, qui n'aima jamais; aime demain, qui jadis aima. »

> Cras amet, qui nunquam amavit;
> Quique amavit, cras amet...

En France, nous avons, à partir de Clément Marot, une série presque non interrompue de poésies anacréontiques. Les poëtes de la Pléiade se sont particulièrement exercés à ce genre, soit en imitant les pièces attribuées à Anacréon, soit en s'inspirant de leur sentiment. Ronsart en a donné plusieurs modèles, et Du Bellay, Remy Belleau, ont rivalisé avec lui. Mais de tous les poëtes français, celui dont le genre anacréontique rappelle surtout le nom est Chaulieu, à propos de qui Voltaire fait dire à Chapelle :

> L'amour, me dit-il, et le vin
> Autrefois me firent connaître
> Les grâces de cet art divin ;
> Puis à Chaulieu l'épicurien
> Je servis quelque temps de maître.

A côté de Chaulieu se place son ami La Fare; puis viennent les nombreux poëtes du dix-huitième siècle, qui ont poussé jusqu'à l'affectation la recherche de l'anacréontique. Au-dessus d'eux il faut mettre Voltaire qui, dans un grand nombre de pièces, unit à la grâce, à l'élégance, à la délicatesse, un vers léger et facile, parfois avec un retour mélancolique: témoin, entre autres, les stances *à Madame du Chatelet :*

> Si vous voulez que j'aime encore,
> Rendez-moi l'âge des amours ;
> Au crépuscule de mes jours,
> Rejoignez, s'il se peut, l'aurore.
>
> Des beaux lieux où le dieu du vin
> Avec l'amour tient son empire,
> Le temps, qui me prend par la main,
> M'avertit que je me retire...

On ne peut non plus, en parlant du genre anacréontique, oublier les noms de Bertin et de Parny. Tous deux portèrent trop loin la passion sensuelle pour être rangés parmi les successeurs directs d'Anacréon, et ils sont bien plutôt les représentants de la poésie érotique; mais tous les deux, et surtout Parny, eurent les sourires du poëte épicurien qui n'oublie pas la fragilité des choses de la vie :

Il n'est qu'un temps pour les douces folies,
Il n'est qu'un temps pour les aimables vers.

Nommons enfin Désaugiers et Béranger qui, plus d'une fois, dans leurs chansons, trouvèrent des accents anacréontiques.

Parmi les étrangers, on cite surtout, comme s'étant distingués dans le genre anacréontique, Guarini, qui gâta ses qualités par l'affectation de son style, et Gleim, à qui ses premières poésies valurent le surnom d'*Anacréon allemand*.

ANACRÉONTIQUE (VERS). — Voyez IAMBIQUE.

ANACROUSIS. Terme de métrique grecque (voy ARSIS).

ANADIPLOSE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ANAGRAMME (du grec ἀνά, marquant renversement, et γράμμα, lettre), transposition des lettres d'un mot ou d'une phrase produisant un autre mot ou une autre phrase. L'anagramme, l'un des exercices d'esprit les plus futiles, tient cependant un des premiers rangs parmi les objets de curiosité littéraire, à cause de l'extrême faveur dont elle a longtemps joui. Pour que l'anagramme soit régulière, il faut que toutes les lettres du mot soient employées dans la nouvelle combinaison, et y figurent seules; mais, pour la rendre parfaite, il convient que les mots obtenus par transposition aient un sens analogue ou contraire au sens primitif, et qui fasse d'un jeu de patience une flatterie délicate ou une maligne satire.

L'anagramme n'était pas inconnue des Grecs. Le poëte Lycophron, qui vivait près de trois cents ans avant Jésus-Christ, nous en a laissé deux en l'honneur de Ptolémée Philadelphe et de la reine Arsinoé; du nom de Πτολεμαῖος, il faisait ἀπὸ μέλιτος, c'est-à-dire *de miel*, et d'Ἀρσινόη, il tirait ἴον Ἥρας, c'est-à-dire *violette de Junon*. Les Juifs cultivaient aussi l'anagramme, et la Cabale enseigne l'art de trouver par elle des sens cachés et mystérieux. C'est de là que le procédé passa aux sciences occultes et à l'alchimie du moyen âge. Roger Bacon, dans le *De Secretis operibus naturæ* (chap. XI), donne sous une forme anagrammatique la composition de la poudre à canon. Au XVI[e] et au XVII[e] siècle, l'anagramme devint dans toute l'Europe une manie, une fureur. Un allemand, G. Froben, publia l'*Anagrammaiatopeia* ou l'art de faire des anagrammes. Louis XIII pensionnait un anagrammatiste, Billon, avocat d'Aix, qui avait fait, lors de l'entrée du roi dans cette ville, cinq cents anagrammes sur son nom. Un carme, Pierre de Saint-Louis, mit en anagrammes les noms des papes, des empereurs, des rois de France, des généraux de son ordre et de presque tous les saints, cherchant de bonne foi la destinée des hommes dans leur nom. Quelques anagrammes offrent, il est vrai, d'étranges analogies entre certains noms et ceux qui les portent. On a trouvé dans Pierre de Ronsard, *Rose de Pindare;* dans Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, *Je charme tout;* dans frère Jacques Clément, *C'est l'enfer qui m'a créé;* dans Louis Quatorzième, roi de France et de Navarre, *Va, Dieu confondra l'armée qui osera te résister;* dans Voltaire, *O alte vir;* dans Verniettes, nom d'emprunt de J.-B. Rousseau rougissant de sa famille, *Tu te renies*; dans Révolution française, *Un Corse la finira*, et la *France veut son roi*, etc.

L'emploi le plus ingénieux peut-être de l'anagramme eut lieu dans une fête donnée par la famille Leczinski au jeune Stanislas, qui fut plus tard élu roi de Pologne, et devint beau-père de Louis XV. Un ballet était exécuté par treize danseurs portant chacun un bouclier sur lequel était gravée en or une des treize lettres de ces deux mots : *Lescinia Domus*. A la fin de chaque figure, les danseurs se rangeaient de manière à former avec leurs boucliers chacune des anagrammes suivantes :

Domus lescinia.
Ades incolumis.
Omnis es lucida.
Mane, sidus loci.
Sis columna Dei.
I, scande solium.

Malgré quelques applications heureuses, la manie de l'anagramme est une puérilité que Colletet a justement bafouée dans ces jolis vers adressés à Ménage :

J'aime mieux, sans comparaison,
Ménage, tirer à la rame
Que d'aller chercher la raison
Dans les replis d'une anagramme.
Cet exercice monacal
Ne trouve son point vertical
Que dans une tête blessée ;
Et sur Parnasse nous tenons
Que tous ces renverseurs de noms
Ont la cervelle renversée.

On cite, comme rareté bibliographique, un petit livre qui a poussé l'anagramme à la bizarrerie et à la satiété. Il a pour titre : *Anagrammeana*, poëme en huit chants, par l'anagramme d'Archet (Rachet) et il porte, en guise de lieu et de date de publication : *Anagrammatopolis, l'an XIV de l'ère anagrammatique.*

L'anagramme sert le plus souvent à déguiser le nom d'un auteur et devient ainsi une source ordinaire de pseudonymes, comme *Alcofribas Nasier*, pour François Rabelais; *Alcunius*, pour Calvinus, etc. (voy. PSEUDONYME). Le titre même d'un livre peut être un anagramme, comme le roman de Crébillon intitulé : *les Amours de Zéokinisul, roi des Kofirans*, c'est-à-dire de Louis quinze, roi des Français.

Cf. L. Lalanne : *Curiosités littéraires* (1857, in-16) ; — Isaac Disraeli : *Curiosities of literature* (Londres, 1849, 3 vol. in-8).

ANALECTES (du grec ἀνάλεγω, recueillir), nom donné par les anciens aux miettes d'un festin et qui, par extension, a été appliqué à des recueils de poésies fugitives, à des fragments littéraires sauvés de l'oubli par l'impression. Le P. Mabillon a publié sous ce titre une collection de manuscrits inédits, et Brunck l'a donné à la première édition intégrale de l'*Anthologie grecque* d'après le texte de Cephalas (voy. ANTHOLOGIE).

ANALOGIE (du grec ἀναλογία, relation, correspondance). Ce mot, qui désigne à la fois une certaine ressemblance entre des objets de genres différents et les opérations de l'esprit qui perçoit cette ressemblance, a plus d'applications en grammaire et en logique qu'en littérature.

On remarque diverses sortes d'analogies, soit d'une langue à une autre, soit entre les mots, locutions ou règles grammaticales d'une même langue. C'est en vertu de l'analogie du son que les lettres de même ordre, labiales, dentales ou gutturales, se permutent et éloignent peu à peu les dérivés de leurs primitifs et ceux-ci de leur étymologie. C'est ainsi que, pour prendre des exemples très-simples, *apicula* a formé *abeille*, — *troubadour, trouvère;* — *loup, louve;* — *neuf, neuvième;* — *vasco, gascon;* — *Walter, Gautier;* — *Wilhem, Guillaume*, etc. Produisant des déviations plus fortes, l'analogie de son peut rendre l'origine des mots méconnaissable. C'est elle qui a transformé, avec le temps, *dies* en *jour*, par les

transitions sensibles de *diurnus* et *giorno*. L'analogie du son altère les formes grammaticales; elle modifie les genres du substantif, supprime ceux des adjectifs, efface les différences d'orthographe entre les mots différant d'origine ou de sens, et conduit par l'homophonie à tous les inconvénients de l'hamonymie. Elle ôte aux proverbes, aux locutions historiques, leur sens primitif, leur en donne au contraire ou les laisse sans aucune signification. Ainsi « tenir en charte privée » est devenu une énigme le jour où le sens de chartre, prison (*carcer*) a disparu dans celui de chartre ou charte (*charta*), papier, acte authentique. (voy. ÉTYMOLOGIE). En un mot, l'analogie est un des dissolvants les plus actifs des langues et l'un des instruments de leurs révolutions populaires.

L'analogie est pourtant le principe qui doit présider aux tentatives faites par les écrivains pour développer régulièrement une langue littéraire et l'enrichir; elle est la règle et la limite du néologisme. Un mot nouveau est d'autant mieux accueilli qu'il a plus d'analogie avec les anciens mots; il doit avoir l'allure, la physionomie de la famille où il s'agit de le faire entrer. C'est pourquoi Fénélon, dans la *Lettre sur l'éloquence*, trouve que les mots latins sont les plus propres à être choisis pour combler les lacunes du français. « Les sons en sont doux, dit-il; ils tiennent à d'autres mots qui ont déjà pris racine dans notre fonds; l'oreille y est déjà accoutumée. Ils n'ont plus qu'un pas à faire pour entrer chez nous. » Quand les mots sont empruntés par nécessité à des langues d'un génie très-différent, ils ne sont pas, à l'origine, dans l'analogie de notre langue; mais ils y sont ramenés forcément par l'usage, et ils ne deviennent populaires qu'à la condition de prendre, par la prononciation et même par l'orthographe, l'uniforme de la langue nationale.

ANALOGIE DE SUJETS. On entend par ces mots les ressemblances qui s'offrent souvent entre les œuvres de deux ou plusieurs auteurs, sans qu'on puisse dire qu'il y ait eu de part ni d'autre réminiscence, imitation ou plagiat. Les rencontres involontaires entre les écrivains qui traitent le même sujet ou des sujets analogues ne sont jamais fortuites (il n'y a de hasard nulle part), quoique l'explication puisse en rester inconnue. Elles n'ont pas seulement pour cause la constance des lois de la nature et l'identité des procédés de l'esprit humain, ainsi que le cercle nécessairement restreint où nos facultés d'invention et de combinaison s'exercent; elles dérivent le plus souvent des traditions qui nous offrent, avec un sujet populaire, les principaux éléments de son développement.

On se donne souvent beaucoup de peine pour retrouver, dans des œuvres antérieures ou contemporaines d'auteurs inconnus, la source de chacune des inspirations d'un écrivain de génie; on veut savoir de quels fumiers d'Ennius tout l'or des Virgiles a été tiré. La plus grande partie a souvent été prise au trésor commun, où les médiocres et les illustres ont directement puisé.

Cela est surtout remarquable quand il s'agit de sujets nationaux ou religieux qui ont eu leur évolution complète dans la légende avant de prendre une forme définitive dans une œuvre d'art immortelle. C'est ainsi que la *Divine Comédie*, dont on cherche les germes dans les poëmes, romans ou traités de tel et tel prédécesseur de Dante, s'était développée tout entière, et avec exubérance, dans l'imagination des populations chrétiennes et dans les écrits les plus divers qui lui servaient d'écho. Chaque pays, chaque couvent avait, depuis des siècles, son voyage légendaire d'outre-tombe, avec son itinéraire tracé d'avance et un certain nombre d'épisodes obligés. Le fond de ces récits, dont quelques-uns présentent beaucoup de détails communs avec le poëme de Dante, importe moins, aux yeux de la postérité, que la mise en œuvre. Celle-ci, avec la beauté de langue, fait toute l'originalité de la *Divine Comédie*, qui n'a rien à souffrir de ses analogies de sujet avec le *Purgatoire de Saint Patrice* du chevalier Owen, ou avec la *Vision* du prêtre Gauchelin dans la chronique d'Orderic Vital. On a cherché aussi la source du *Paradis perdu* de Milton dans certains poëmes religieux du moyen âge ou dans quelques mystères dramatiques; mais cette source n'est pas dans telle ou telle œuvre particulière sur la chute de l'homme; elle est dans toute l'histoire de la poésie inspirée de la Bible et surtout du drame religieux dans l'Europe catholique. Ces remarques, applicables à toutes les grandes œuvres nationales de tous les temps et de tous les pays, sont de nature à restreindre le nombre des accusations de plagiat, d'imitation ou de réminiscence (voy. ces mots), portées si facilement par la médiocrité contre le génie.

Cf. L. Lalanne : *Curiosités littéraires* (1857, in-18) ; — D'Israeli : *Amenities of literature*.

ANALOGIE DU STYLE, terme de rhétorique. Ces mots, qui tiennent une assez grande place dans les anciens traités littéraires, désignent particulièrement, suivant Marmontel, l'unité de ton et de couleur. On distinguait, au siècle dernier, un grand nombre de tons de langage différents : « Celui du bas peuple, celui du peuple cultivé, celui du beau monde, qu'on appelait *familier noble*, celui de la haute éloquence, celui de la poésie héroïque, et, dans tout cela, une infinité de gradations et de nuances qui varient encore selon les âges, les conditions et les mœurs. » L'analogie du style consistait dans la parfaite et constante conformité du ton et du langage de l'écrivain avec l'ordre de nuances une fois adopté; elle résultait de l'homogénéité des mots et des tours propres à chaque genre d'écrit. « A mesure qu'une langue se polit et que le goût s'épure, disait-on, les divers styles se divisent et leur cercle se restreint. Le goût leur faisant partager des termes et des tours propres à chacun d'eux, une partie de la langue est réservée à chacune des classes de la société, une partie aux arts et aux sciences, une partie au barreau, une partie à la chaire et aux ouvrages mystiques; la prose même est obligée de céder aux vers une foule d'expressions hardies et fortes, qui l'auraient animée, ennoblie, élevée, si l'usage les y eut admises. »

On sent depuis longtemps combien tout ce travail de démarcation est artificiel, et combien il est puéril et funeste de partager la langue et la littérature en une dizaine de domaines parfaitement distincts, avec défense absolue d'empiéter de l'un sur l'autre. Tous les longs développements de l'ancienne rhétorique sur cette homogénéité factice qu'on appelait l'analogie du style, sont devenus tout à fait oiseux, et l'on doit se borner à recommander, au nom de l'unité de ton et de couleur, d'éviter les incohérences de style, l'emploi inopportun de locutions triviales dans les genres nobles, et de termes pompeux dans le langage familier. La vraie analogie du style consistera toujours dans l'accord de la parole avec la pensée et de la pensée avec le sujet.

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature*.

ANALOGIE. — Voyez PREUVES ORATOIRES.

ANALYSE (du grec ἀναλύω, délier, décomposer, résoudre). Ce mot, qui désigne une opération de l'esprit indispensable dans les sciences, a plusieurs applications en littérature, en logique et en grammaire. Employé comme synonyme d'abrégé, de sommaire (voy. ces mots), il marque particulière-

ment la réduction intelligente d'un ouvrage littéraire à ses traits essentiels, la distinction claire de ses diverses parties et de leur rapport avec l'ensemble, la mise en lumière du but et des moyens, des preuves et de la conclusion. L'analyse ainsi entendue, et appelée par l'ancienne rhétorique « méthode de résolution », s'applique notamment aux productions oratoires : tout discours, plaidoyer, sermon ou harangue politique, doit pouvoir se soumettre à cette épreuve, qui permettra seule de juger de la solidité de l'œuvre, de l'enchaînement des idées et de la rigueur de la démonstration. Elle dépouille l'éloquence de ses ornements, de son enveloppe animée, de sa chair pour ainsi dire, et la réduit au squelette d'elle-même, pour faire ressortir la régularité, l'harmonie de la charpente et la puissance naturelle des attaches. Les cours sur l'éloquence sacrée sont remplis d'analyses de sermons exécutées dans ce dessein. Cette décomposition d'un discours sera faite d'autant plus facilement par l'auditeur que l'orateur l'aura eue lui-même en vue, en se préparant par une forte méditation de son sujet, avant de songer à le revêtir des ornements de la parole. L'éloquence artificielle, avec ses divisions arbitraires, ses subtilités ingénieuses, ses « tours de passe-passe », comme dit Fénelon, ne peut être soumise à l'analyse sans laisser voir toute sa laborieuse stérilité.

Appliquée aux productions plus spécialement littéraires, aux poëmes, aux œuvres dramatiques, aux romans, etc., l'analyse ne se borne pas à les résoudre dans leurs éléments essentiels; inséparable de la critique littéraire, elle en recherche et met en évidence les qualités ou les défauts; elle montre comment chaque détail est conforme aux règles ou à la nature. Elle prend des leçons dans les œuvres des maîtres; elle trouve l'occasion d'en donner dans les essais d'un talent encore peu sûr de lui. L'analyse littéraire, même en la dégageant autant que possible de l'appréciation pour la réduire au compte rendu, suppose encore plusieurs des qualités indispensables au critique. Elle exige surtout un sens droit, une vue juste, une facilité particulière d'assimilation. Il faut, dans une certaine mesure, se mettre à la place de l'auteur et s'identifier à lui pour bien comprendre ce qu'il a voulu faire, avant de juger ce qu'il a fait. Il faut pénétrer sa pensée aussi intimement que lui-même pour la dégager des développements où il la laisse souvent flotter; il faut l'embrasser tout entière d'un regard ferme et sûr pour la rendre aux yeux des autres en raccourci, sans l'altérer. Un bon analyste, suivant le mot de Montesquieu, n'abrége tout que parce qu'il voit tout.

Il y a des exercices d'analyse littéraire qui sont particuliers à l'enseignement : ils consistent à faire ressortir dans le plus minutieux détail les beautés d'un passage d'une œuvre classique. Ils sont utiles pour développer le goût des écoliers et les façonner à apprécier par eux-mêmes et à raisonner leur admiration. On doit prendre garde toutefois de vouloir trouver des beautés partout, de s'exalter à froid, de s'extasier sur les moindres mots, de prêter à un auteur des intentions qu'il n'a pas eues, des malices et des finesses auxquelles il n'a pas songé. Il ne faut pas analyser une fable de La Fontaine ou une scène de Racine, comme Belise et Philaminte le sonnet ou l'épigramme de Trissotin :

> Faites-la sortir, quoiqu'on die !
> Quoiqu'on die ! Quoiqu'on die !
> Ce quoiqu'on die en dit beaucoup plus qu'il ne semble.

Il y a eu des professeurs qui, dans ce vers du songe d'Athalie,

> Que des chiens dévorants se disputaient entre eux,

faisaient admirer comment l'épithète à image, *dévorants*, servait à dissimuler le terme trivial de *chiens*. Ils ne songeaient pas que dans un autre passage, plus beau encore, le même substantif se présentait sans aucun cortége d'épithètes.

> Les chiens à qui son bras a livré Jézabel,
> Attendant que sur toi sa fureur se déploie,
> Déjà sont à ta porte et demandent leur proie.

On trouvera d'excellents exemples d'analyse littéraire dans une foule de passages des œuvres de Voltaire, de Grimm, de Diderot, de Mme de Staël, etc. Des exercices complets en ce genre remplissent les cours et les traités de Rollin, l'abbé Batteux, La Harpe, Marmontel, Chamfort, J. Chénier, Ginguené, Lemercier, etc., et plus près de nous ceux de MM. Villemain, Saint-Marc Girardin, Patin, Nizard, Ozanam, Géruzez, etc. — Nous n'avons pas à parler ici de l'*Analyse grammaticale* ni de l'*Analyse logique*, qui se rapportent non au style ou à l'art littéraire, mais au matériel de la langue et au mécanisme de la pensée.

ANALYTIQUES (LANGUES). — Voyez LANGUE.

ANAPESTICO-TROCHAIQUE (VERS). — Voyez ANAPESTIQUE.

ANAPESTIQUE (VERS), vers grec et latin, dont la base est l'anapeste, composée de deux brèves et d'une longue. Chaque mètre de cette espèce de vers se compose de deux pieds ou d'une dipodie. On en distingue les neuf variétés suivantes : le *monometre* (deux pieds); le *monomètre hypercatalectique* (deux pieds et demi); le *dimetre brachycatalectique* (trois pieds); le *dimètre catalectique* (trois pieds et demi); le *dimètre* (quatre pieds); le *trimètre catalectique* (cinq pieds); le *trimètre* (six pieds); le *tétramètre catalectique* (sept pieds); le *tétramètre* (huit pieds).

Le *monomètre* est formé rigoureusement de deux anapestes; mais, de même que les variétés suivantes, il admet les substitutions du spondée et du dactyle, quelquefois du procéleusmatique et du tribraque (voy. PIED). On le trouve ordinairement comme clausule. Ausone l'a employé seul :

> O flos juvenum,
> Spes læta patris !..
> Non mansuris
> Ornate bonis :
> Omnia præcox
> Fortuna tibi
> Dedit et rapuit.

Ce vers admettant différentes combinaisons n'est pas aussi monotone que l'adonique.

Le *monomètre hypercatalectique*, composé de deux anapestes plus une syllabe, a reçu le nom d'*anapestique chorique*, parce qu'il était employé fréquemment dans les chœurs. En voici le modèle :

> Animus | male for | tis.

Le *dimètre brachycatalectique*, ou *aristophanien*, se compose de trois pieds :

> Venit op | tima Cal | liope.

Le *dimètre catalectique*, de trois pieds et demi, fut employé comme clausule par les tragiques latins :

> Jamjam absumor ; conficit animam
> Vis vul | neris, ul | ceris æs | tus (Attius).

Le *dimètre*, que l'on nomme plus particulièrement *anapestique*, comprend quatre pieds, et admet l'anapeste et le spondée à tous les lieux, le dactyle aux lieux impairs. Il a un repos après le second pied :

> Audax | nimium || qui freta | primus
> Rate tam | fragili || perfida | rupit (Sénèque).

Il a été employé fréquemment dans la tragédie grecque et latine. On le trouve rarement chez les comiques, et alors il est soumis à toutes les licences que se permettaient ces poëtes (voy. IAMBIQUE).

Le *trimètre catalectique*, composé de cinq pieds, avait quatre anapestes plus un antibacchius, comme

le dit Térentianus Maurus, dans le vers suivant, qui peut servir de modèle :

Anapæs | tus inest | quater, ul | timus an | tibacchius.

Le *trimètre* comprend six pieds :

Inclyte, | parva | prædite | patria, | nomine | celebri (Attius).

Le *tétramètre catalectique*, connu particulièrement sous le nom d'*aristophanien*, parce qu'il se rencontre très-fréquemment chez Aristophane, est composé de sept pieds et prend un repos après le quatrième. On le trouve quelquefois chez Plaute :

Neque quo | fugiam, | neque ubi | lateam, | neque hoc | |dedecu' | quomodo | celem.

Le *tétramètre*, comprenant huit pieds, se trouve aussi chez Plaute :

Nec placi | tant mores, | quibu' | video | vulgo | gnatis | |esse pa | rentes.

On rattache au vers asclépiade le vers *parémiaque*, l'*archébulique* et l'*anapestico-trochaïque*.

Le *parémiaque* (παροιμιακός), ainsi nommé parce qu'il était usité particulièrement chez les auteurs de maximes et de proverbes, n'est pas autre chose qu'un anapestique dimètre catalectique :

Felix | nimium | prior ætas,
Conten | ta fide | libus ar | vis (Boèce).

L'*archébulique*, ainsi nommé du poëte Archébule, qui l'employa exclusivement, est un anapestique trimètre catalectique :

Tibi nas | citur om | ne pecus, | tibi cres | cit herba.

L'*anapestico-trochaïque* est un anapestique trimètre, comprenant trois anapestes plus un ithyphallique, et mélangeant ainsi l'anapestique et le trochaïque :

Pede ten | dite, cur | sum addite, || convo | late | planta. (Pétrone.)

ANAPHORE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ANASTASE, le Bibliothécaire, écrivain latin du IXe siècle. Il fut bibliothécaire du Vatican et devint cardinal en 848. On a de lui *Historia ecclesiastica*, composée d'extraits de Nicéphore, de George de Syncelle et de Théophane ; *Vitæ pontificum a Petro usque ad Nicolaum I*. Ces deux ouvrages ont été imprimés dans les *Byzantines* de Paris et de Venise. Anastase traduisit aussi du grec plusieurs livres relatifs à l'histoire de l'Église.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. II.

ANASTASE, *ou Mémoires d'un Grec*, roman de Th. Hope (voy. ce nom).

ANASTROPHE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ANAXAGORE, Ἀναξαγορας, philosophe grec, né en 500 avant J.-C. à Clazomène, mort en 426. Initié, selon les anciens, par Anaximène, aux doctrines ioniennes, il quitta, par amour de l'étude, sa patrie, où il laissait de grands biens. Il enseigna à Athènes pendant trente années, et compta parmi ses disciples Périclès, Thémistocle, Thucydide, Démocrite, Empédocle et Euripide. L'originalité de sa doctrine était la croyance en un esprit ordonnateur du monde, qu'il ne confondait pas avec les dieux du polythéisme. Il se vit accuser d'impiété. Périclès le sauva de la mort; mais obligé de fuir, il alla terminer sa vie à Lampsaque. Anaxagore est un des premiers philosophes grecs qui aient écrit leurs opinions. Ses ouvrages ne nous sont point parvenus. Il nous en reste des fragments dans Aristote, Platon, Cicéron, Diogène Laërce et Stobée ; ils ont été réunis par Schaubach (Leipzig, 1827, in-8), et par Schorn (Bonn, 1829).

Cf. De Ramsay : *Anaxagoras* (La Haye, 1778, in-8) ; — Schleiermacher : *Ueber A.s philosophie* (Berlin, 1815) ; — Hemsen : *Anaxagores clazomenius* (Gœttingue, 1821, in-8) ; — Zévort : *Anaxagore*, thèse (1844, in-8) ; — Ed. Zeller : *Die philosophie der Griechen* (Tubingue, 1853, nouvelle édition), t. I ; — *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

ANAXILAS ou **ANAXILAUS**, Ἀναξίλας ou Ἀναξίλαος, poëte comique grec du IVe siècle avant J.-C. Il appartint à la comédie moyenne. Contemporain de Platon, il l'attaqua le premier dans une de ses pièces. On a de lui quelques fragments.

Cf. Meineke : *Fragmenta comicorum græcorum*.

ANAXIMÈNE, Ἀναξιμένης, historien et rhéteur grec du IVe siècle avant J.-C., né à Lampsaque. Formé à l'école de Zoïle et de Diogène le Cynique, il fut, dit-on, au nombre des précepteurs d'Alexandre, qu'il suivit en Asie. Selon Pausanias, il eut l'habileté de soustraire sa ville natale à la vengeance de ce roi. Les anciens citent de lui : une *Histoire de Philippe, roi de Macédoine*, une *Histoire d'Alexandre le Grand*, une *Histoire de la Grèce*. Ces ouvrages, dont il ne nous reste que de courts fragments conservés par Stobée, ont été critiqués par Plutarque à cause des discours nombreux et prolixes que l'auteur y avait introduits.

Anaximène de Lampsaque, qu'il ne faut pas confondre avec Anaximène de Milet, disciple d'Anaximandre et maître d'Anaxagore, a reçu une importance particulière dans l'histoire de la littérature grecque, du fait établi par les érudits modernes, qu'il est le seul ayant écrit avant Aristote un traité de rhétorique, encore existant de nos jours. Ce traité, intitulé : Ῥητορικὴ πρὸς Ἀλέξανδρος, a été longtemps attribué à Aristote et imprimé parmi ses œuvres. On n'y trouve ni plan, ni méthode dignes d'un philosophe ; c'est une suite de conseils et d'exemples appropriés à des sujets déterminés, pour l'éloquence judiciaire ou délibérative.

Cf. Sprengel : Συναγωγὴ τεχνῶν, *sive artium scriptores ab initiis usque ad editos Aristotelis de Rhetorica libros* (Stuttgart, 1828).

ANCARANO (Jacopo), écrivain italien, plus connu sous les noms de Jacques PALLADINO et de Jacques DE TERAMO, né à Téramo (Abruzzes) en 1349, mort en 1417. Il fut archevêque de Tarente, et écrivit plusieurs ouvrages singuliers dont le principal, *Processus Luciferi contra Jesum* ou *Consolatio peccatorum* (Augsbourg, 1472, in-fol.), a été souvent réimprimé, et traduit en français sous le titre de : *Procès de Belial* (Lyon, 1482). C'est une espèce de roman religieux et bouffon où le Diable, choisi pour avocat par les démons, vient plaider par-devant Dieu contre Jésus-Christ. L'auteur, tout en faisant condamner le Diable, paraît lui donner le beau rôle dans les débats. Un autre ouvrage de Teramo est encore un plaidoyer de Satan contre la Vierge, assez semblable à nos *Mystères* des XIVe et XVe siècles. On cite plusieurs autres ecclésiastiques italiens du nom d'Ancarano, qui se sont fait quelque réputation, au XVIe siècle, par leurs poésies.

Cf. Marchand : *Dictionnaire historique*, art. *Palladino*.

ANCELOT (Jacques-Arsène-François-Polycarpe), auteur dramatique français, né le 9 février 1794, au Havre, mort le 7 septembre 1854. Fils d'un greffier au tribunal de commerce de sa ville natale, il fut placé dans l'administration de la marine, d'abord au Havre, puis en 1813 à Rochefort et en 1815 à Paris. Malgré l'opposition que ses parents faisaient à ses projets littéraires, il composa une tragédie intitulée : *Warbeck*, qu'il récita de mémoire au comité du Théâtre-Français, le 19 mars 1816 ; elle fut reçue, mais ne fut jamais jouée. Le 5 novembre 1819, on représenta de lui la tragédie de *Louis IX*, en même temps que Casimir Delavigne faisait jouer à l'Odéon les *Vêpres siciliennes*. Cette dernière pièce ayant été soutenue par l'opposition, le parti royaliste adopta *Louis IX* et lui fit un succès éclatant. Louis XVIII accorda à l'auteur une pension de 2000 francs sur sa cassette. A la suite du *Maire du palais*, autre tragédie donnée

le 16 avril 1823, et qui n'eut que sept représentations, le roi le décora de la Légion d'honneur. La tragédie de *Fiesque*, imitée de Schiller et représentée à l'Odéon le 5 novembre 1824, fit oublier à l'auteur par son succès la chute de l'ouvrage précédent et lui valut une place de bibliothécaire à l'Arsenal. En 1825, il publia *Marie de Brabant*, poëme en six chants, qui fut froidement accueilli. En 1826, il alla en Russie à la suite du maréchal Marmont, qui allait représenter la France au couronnement de l'empereur Nicolas. A son retour, il publia *Six mois en Russie* (1827, in-8), ouvrage mêlé de prose et de vers qui contient des pages intéressantes, et l'*Homme du monde*, roman (1827, 4 vol. in-8). L'auteur tira de ce roman un mélodrame où il eut Saintine pour collaborateur, et qui obtint à l'Odéon un succès de vogue. En 1828, il donna *Olga, ou l'Orpheline russe;* en 1829, la tragédie d'*Élisabeth d'Angleterre*, et; en 1830, *le Roi fainéant*.

Après la révolution de Juillet, Ancelot perdit sa pension et ses places, et, comme il l'a dit lui-même, après avoir travaillé *pro fama*, il se vit forcé de travailler *pro fame*. Il fit jouer depuis lors, seul ou en collaboration, un grand nombre de vaudevilles et de comédies anecdotiques, parmi lesquels on signale principalement *Léontine, Un mariage d'amour, Madame du Barry, le Régent, la Comtesse d'Egmont, Reine, cardinal et page, la Jeunesse de Richelieu, Madame Du Chatelet, l'Escroc du grand monde, Heureuse comme une princesse, Une dame de l'Empire*, etc. L'une de ces pièces, *l'Escroc du grand monde*, parut successivement sous les deux formes, de comédie mêlée de chant, en 1833, et de drame, en 1838 : l'une et l'autre en trois actes. L'auteur tenta aussi la fortune dans la direction du Vaudeville; il ne la garda qu'une année (1844) et avec peu de succès, tant au point de vue de la réputation que de l'argent, son initiative s'étant bornée à faire jouer ses pièces et celles de sa femme. Il fit une nouvelle tentative au Théâtre-Français en 1838, avec *Maria Padilla*, tragédie qui ne manquait ni de force ni d'élégance, mais qui offrait peu d'intérêt et n'obtint qu'un succès d'estime. Elle contribua toutefois à le faire entrer à l'Académie française en remplacement de M. de Bonald, en 1841. Il donna au public peu de temps après ses *Épîtres familières*, recueil remarquable par l'élégance du style et l'agrément de l'esprit satirique. Il fut chargé, en 1849, d'aller entamer dans diverses villes étrangères, notamment à Turin, à Florence et à Bruxelles, les négociations qui ont abouti à la reconnaissance mutuelle des droits de propriété littéraire et à la répression de la contrefaçon. La réputation qui fut faite à Ancelot, comme poëte tragique, plus par les entraînements de l'esprit de parti que par les jugements de la critique littéraire, n'a pas subsisté. A une versification correcte et parfois heureuse, à la sagesse du plan, il ne sut pas unir la force, la passion, ni le mouvement dramatique. Le vaudeville et la petite comédie d'intrigue qu'il n'aborda que par nécessité, convenaient bien mieux à son esprit gracieux et fin. — Sa femme (Marguerite-Virginie CHARDON, Mme ANCELOT), née à Dijon le 15 mars 1792, a collaboré à plusieurs pièces de son mari, et s'est fait par elle-même une réputation comme auteur dramatique. [*Dictionnaire des contemporains*.]

Cf. Quérard : *la France littéraire* et *la Littérature française contemporaine*.

ANCIENS (QUERELLE DES) ET DES MODERNES, l'une des plus célèbres querelles littéraires. Elle prit naissance au XVIIe siècle, qu'elle remplit tout entier des contestations auxquelles donna lieu l'engouement pour les œuvres de Voiture, et dont les cabales des Jobelins et des Uraniens (voy. ces mots) sont le principal épisode. Elle a pour cause réelle le besoin de réaction que devait produire fatalement l'enthousiasme excessif marqué pendant la Renaissance pour les écrits de l'antiquité. On sait jusqu'où avaient été Ronsard et ses disciples qui, non contents d'admirer et de prendre pour modèles les écrivains grecs et latins, auraient volontiers bouleversé notre langue pour lui donner un air antique. Plus d'un bon esprit avait dû dire avant Berchoux :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?

Il arriva donc que, sans garder aucune mesure et avec l'exagération qui accompagne toute réaction, certains écrivains cherchèrent à ruiner la position qu'occupaient les classiques anciens. Dès 1635, un familier de Richelieu, l'abbé de Bois-Robert, parlait d'Homère devant l'Académie française avec une franchise toute nouvelle. Peu après, un collaborateur du grand cardinal, Desmarest de Saint-Sorlin, posa hardiment la thèse de la supériorité des modernes sur les anciens. Son principal argument reposait sur la supériorité même du christianisme, à l'égard des religions païennes, comme source d'inspiration. Malheureusement pour le triomphe de sa cause, Desmarest avait la prétention de fournir par ses ouvrages des applications de ses théories, et il n'y réussit point par ses poëmes de *Marie-Madeleine* (1669), et de *Clovis* (1670). Son *Traité pour juger les poëtes grecs, latins et français* (1670), son *Discours pour prouver que les sujets chrétiens sont seuls propres à la poésie héroïque*, et enfin sa *Défense du poëme héroïque* (1674), étaient compromis par ses propres exemples. Parmi les adversaires de Desmarest se présentèrent tout d'abord Boileau et Corneille. Le P. Bouhours, par ses *Entretiens d'Eugène et d'Ariste* (1671), écrits dans un esprit de conciliation, tenta de clore prématurément le débat.

Mais cette querelle, qui contenait par avance notre guerre des classiques et des romantiques, était à peine engagée. Claude Perrault la raviva par son poëme du *Siècle de Louis XIV* (1687) et son *Parallèle des anciens et des modernes* (1688-1696, 4 vol. in-12). « S'il avait eu plus de connaissance littéraire et moins de passion, dit La Harpe, il pouvait soutenir très-raisonnablement une partie de sa proposition, et par des faits qui ne souffraient pas de réplique. Il pouvait opposer avec avantage à Euripide et Sophocle, Corneille et Racine, qui certainement ont porté plus loin l'art de la tragédie, et à tous les comiques du monde, Molière qui les a effacés tous, comme La Fontaine a laissé loin de lui tous les fabulistes. » Mais Perrault proposait comme dignes émules des classiques anciens, Chapelain, Scudéri, Saint-Amant : c'était se déclarer contre les principes littéraires des grands écrivains du siècle. Mais Perrault voyait dans Racine, dans Molière, dans La Fontaine, des écrivains classiques, et il les proscrivait au même titre que les anciens. En réalité, il entrevoyait vaguement et soutenait ce qu'on appela plus tard le romantisme, et la question, mal posée sous les noms d'anciens et de modernes, devait perpétuer un débat stérile. Fontenelle, dans ses divers écrits, avait été plus timide que Perrault et tout aussi peu à la question véritable. Perrault put compter pour lui tous les jeunes esprits avides de nouveautés, les femmes, et, dans une certaine mesure, Bayle et Basnage. Il eut contre lui l'Université, Dacier, l'évêque Huet, Longepierre, et surtout Boileau qui, ne se lassant point de tenir tête aux novateurs, répondit au *Parallèle* par ses *Réflexions sur Longin* (1694)

Mais soutenir que les modernes pouvaient égaler les anciens, ou le nier; faire des parallèles entre

les siècles de Périclès et d'Auguste et le siècle de Louis XIV; opposer tel écrivain du temps à tel autre de l'antiquité, ce n'était pas éclairer la question. Il y avait à discuter la valeur des procédés littéraires, le mérite des écoles en laissant de côté la personnalité des auteurs pour arriver à une solution. C'est ce que ne firent ni Mme Dacier, qui, pour défendre l'*Iliade*, la traduisit (1699), ni La Mothe, qui prétendit la renouveler et ne réussit qu'à la défigurer. Le P. Hardouin chercha une explication à l'œuvre d'Homère, qui n'était pas en cause, et lui trouva un sens caché. L'abbé d'Aubignac, s'écartant plus encore du débat, nia la personnalité même du chantre de l'*Iliade*, et l'abbé Terrasson présenta les poëmes homériques comme péchant contre le bon sens, la morale et le goût. Les alliés de Perrault se montraient singulièrement maladroits.

Rollin soutint les mérites des anciens dans son *Traité des Études*. Fénelon, le père Buffier, Fourmont, intervinrent dans le débat et tentèrent de mettre d'accord les opinions divisées. Mme Dacier eut le dernier mot dans sa *Préface à la traduction de l'Odyssée* (1716), et la querelle des anciens et des modernes se trouva terminée, non par la victoire de l'un des deux partis, mais par l'épuisement de l'un et de l'autre. La querelle avait passé le Rhin et la Manche. En Angleterre, où elle fut portée par Saint-Evremond, partisan des modernes, le docteur Bentley, Wotton, Boyle, Swift, publièrent quelques écrits assez favorables aux idées nouvelles. Le chevalier Temple prit, au contraire, à tâche de rabaisser ses contemporains.

Cf. *Querelles littéraires ou Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution de la République des Lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours* (Paris, 1761, 3 vol. in-12); — D'Israeli : *Quarrels of authors* (Londres, 1814, 3 vol. in-8); — Rigault : *Histoire de la querelle des anciens et des modernes* (Paris, 1856, in-8); — P. Beni : *Comparazione di Omero e Tasso* (Padoue, 1607).

ANCILLON (David), théologien protestant français, né le 17 mars 1617 à Metz, mort le 3 septembre 1692 à Berlin. Ministre calviniste, il exerça à Meaux, puis à Metz, et après la révocation de l'édit de Nantes passa en Allemagne. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Apologie de Luther, de Zwingle, de Calvin et de Beze* (Hanau, 1666, in-4), écrite d'un style pompeux.

Cf. Bayle : *Dictionnaire hist. et critique.*

ANCILLON (Charles), littérateur français, fils du précédent, né le 28 juillet 1659 à Metz, mort le 5 juillet 1715 à Berlin. Ayant suivi son père dans l'exil, il fut nommé juge de la colonie française et reçut du roi de Prusse le titre d'historiographe.

Il a laissé des ouvrages intéressants : *Réflexions politiques, par lesquelles on fait voir que la persécution des réformés est contre les véritables intérêts de la France* (Cologne, 1685, in-12); *l'Irrévocabilité de l'édit de Nantes prouvée par les principes du droit et de la politique* (Amsterdam, 1688, in-8); *Histoire de l'établissement des Français réfugiés dans les États de Brandebourg* (Berlin, 1690, in-8); *Mélanges critiques de littérature* (Bâle, 1698, in-8); *Mémoires concernant les vies de plusieurs modernes célèbres dans la république des lettres* (Amsterdam, 1709, in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. VII.

ANCILLON (Louis-Frédéric), petit-fils du précédent, né en 1744 à Berlin, où il est mort en 1814. Il a écrit quelques traités de philosophie religieuse en latin : *l'Éloge de Saumaise*, couronné par l'Académie de Dijon; *l'Oraison funèbre* d'Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel (1780, in-8), et celle de Frédéric II (1786, in-8).

ANCILLON (Jean-Pierre-Frédéric), historien et homme d'État prussien, fils du précédent, né le 30 avril 1766 à Berlin, mort le 19 avril 1837. Il se prépara à la carrière ecclésiastique, fut ministre d'une communauté française à Berlin, plus tard professeur à l'Académie militaire, historiographe du royaume et professeur du prince royal. Il fut à diverses reprises investi de hautes fonctions politiques et devint à la fois membre de l'Académie de Berlin et de l'Institut de France. Disciple, en philosophie, de Leibniz et de Kant, il pratiquait l'éclectisme avec une égale mesure d'indépendance d'esprit et de modération. Le juste milieu était la devise de ses doctrines, comme de sa vie et de sa politique; c'était aussi le caractère de son talent : il avait, en tout, plus de clairvoyance et de justice que de force et de grandeur.

Il écrivait également en allemand et en français. Son principal ouvrage, composé dans cette dernière langue, est le *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe depuis le quinzième siècle* (Berlin, 1803-1805, 4 vol. in-8; nouv. édit. Paris, 1823. 4 vol. in-8). C'est une sorte d'histoire universelle des temps modernes, à laquelle l'élévation des idées et des sentiments mérita un très-favorable accueil. L'auteur le traduisit lui-même en allemand. Il faut citer encore, dans l'ordre politique, son traité *De l'esprit des constitutions et de son influence sur la législation* (Ueber den Geist der Staatsverfassungen und dessen Einfluss auf die Gesetzgebung; Berlin, 1825), traduit en français par C. Muteau (1850, in-8). Ses principes de philosophie et de morale se trouvent particulièrement dans les écrits suivants : *De la foi et du savoir en philosophie* (Ueber Glauben und Wissen in der Phil.; Berlin, 1824, in-8); *Essais philosophiques et nouveaux essais* (Genève et Paris, 1817, 2 vol. in-8; ibid, 1824, 2 vol. in-8, et 1832, 4 vol.), et *Pensées sur l'homme, ses rapports et ses intérêts* (1829, 2 vol. in-8).

Cf. Lerminier : *Au delà du Rhin* (1835, 2 vol. in-8); — Mignet : *Éloges* à l'Académie des sciences morales.

ANCINA (Giovanni-Giuvenale), poëte italien, né à Fossano en 1545, mort en 1604. Évêque de Saluces et médecin distingué, il eut de la réputation comme poëte latin. On a de lui un poëme héroïque en deux chants : *De Academia subalpina*, en l'honneur de l'Université de Mondovi (1565, in-8); des poésies spirituelles en latin et en italien sous le titre de : *Tempio armonico* (Rome, 1599, in-4), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Lombardi : *Della vita di G. Ancina da Fossano* (Naples, 1656, in-4).

ANCONA (Ciriaco D'), philologue italien, né à Ancône en 1394, mort à Crémone en 1453. L'un des premiers savants de l'Italie qui visitèrent l'Orient, il en rapporta un grand nombre d'inscriptions et quelques manuscrits. Outre son *Itinerarium*, publié à Florence en 1742, il laissa un précieux recueil intitulé : *Epigrammata reperta per Illyricum* (Rome, 1664).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ANCORA (Gaetano D'), archéologue italien, né à Naples en 1757, mort en 1816. On a de lui un *Guide raisonné des antiquités de Pouzzoles et des environs* (Guida ragionata, etc.; Naples, 1792, in-8), traduit en français la même année par Barles de Marville; *Dell' Economia degli Antichi nel construire de' citte* (Naples, 1794, in-8), etc.

Cf. Tipaldi : *Biografia degli Ital. illustri del sec. XVIII.*

ANCYRE (MONUMENT D'). C'est la transcription du testament d'Auguste sur les murs de marbre d'un temple d'Ancyre, aujourd'hui Angora, en Galatie, consacré au dieu Auguste et à la déesse Rome. A ce testament était joint un *Index rerum a se gestarum*, résumé des conquêtes de l'empereur et de ses bienfaits envers le peuple. Gravé sur des tables d'airain faisant partie du mausolée d'Auguste au Champ de Mars, ce précieux document était perdu;

il s'est retrouvé, transcrit en latin et traduit en grec, dans le temple d'Ancyre. Le texte latin a été copié pour la première fois par les ambassadeurs d'Allemagne Ant. Wrantz et Gislen Busbeq (1544), puis par Cosson (1689), P. Lucas et Tournefort (1701). A. Schott en a imprimé la première édition (Anvers, 1579). Le texte grec ne fut découvert que vers 1740, et seulement en partie. Il fut mis au jour, au moyen de démolitions successives, par M. Hamilton (1836) et M. G. Perrot (1861). Il se trouvait mieux conservé que le latin. Les deux textes se sont mutuellement complétés. M. Egger en a donné une récension à la suite de l'*Examen critique des histoires de la vie et du règne d'Auguste* (1844, in-8).

Cf. Egger : *Recherches sur les Augustales*, suivies des *Fragments*, etc. (1844, in-8) ; — G. Perrot : *Exploration archéologique de la Galatie*, etc. (1862 et suiv., 2 vol. in-folio), et *Voyage en Asie Mineure* (1864, in-8).

ANDALOU, l'un des dialectes de l'espagnol. C'est celui de tous qui a retenu le plus de racines arabes. Il diffère du véritable castillan par une prononciation molle qui supprime une partie des consonnes ou en remplace de dures par de douces. L'espagnol ainsi parlé ne perd rien en agrément (voy. ESPAGNOLE (Langue).

ANDOCIDE, Ἀνδοκίδης, orateur grec, né à Athènes en 467 avant J.-C. Il commanda, en 436, avec Glaucon, la flotte qui fut chargée de protéger Corcyre contre les Corinthiens Il paraît ensuite avoir rempli diverses missions en Thessalie, en Macédoine, en Sicile. Enveloppé dans l'accusation portée contre Alcibiade, pour avoir profané les mystères et mutilé les Hermès, il s'exila et s'engagea dans des entreprises commerciales. Il rentra à Athènes à l'époque où fut établi le gouvernement des Quatre-Cents, et fut de nouveau exilé pendant la tyrannie des Trente et après l'amnistie de Thrasybule.

Il nous reste quatre discours sous le nom d'Andocide. Le plus remarquable est celui *Sur les Mystères*. Les trois autres sont : *Sur son retour de l'exil, Sur la paix, Contre Alcibiade*. L'authenticité du dernier est fort douteuse. Peu estimé pour sa conduite, Andocide mérita par son talent oratoire de prendre place dans le *Canon* des dix orateurs attiques. Son style, dit Plutarque, est généralement simple, clair, dégagé de l'apprêt et des ornements de la rhétorique. Ses discours ont été imprimés dans les recueils d'*Orateurs grecs* d'Alde, d'Henri Estienne, de Reiske, etc., dans les *Orateurs attiques* de Em. Bekker. Ils ont été publiés séparément par C. Schiller (Leipzig, 1835, in-8), par Baiter et Sauppe dans la *Bibliothèque Didot* (1846).

Cf. A.-G. Becker : *Dissertation*, dans sa traduction allemande d'*Andocide* (Quedlinbourg, 1832, in-8) ; — J.-O. Sluiter : *Lectiones Andocidæ* (Leyde, 1804) ; — Ruhnken : *Historia critica oratorum græcorum*.

ANDOQUE (Pierre), historien français, mort en 1664. Il a publié une *Histoire du Languedoc* (Béziers, 1648, in-fol.), et le *Catalogue des évêques de Béziers* (Ibid., 1650, in-4).

Cf. Lenglet-Dufresnoy : *Méthode pour étudier l'histoire*, tome IV.

ANDRADE (PAIVA DE), poëte portugais, né vers 1576, mort en 1660. Il est auteur d'un remarquable poëme épique en douze chants intitulé : *Chauleidos (La Chauléide)*, et dont le sujet est le siége de Chaul, dans les Indes Orientales. On cite en outre un *Examen des antiquités du Portugal* (1 vol. in-4), critique approfondie du premier volume de *la Monarchie portugaise* de Bernardo de Brito, et *Casamento perfecto (le Parfait mariage)*, essai philosophique souvent réimprimé.

Cf. Coupé : *Soirées littéraires*, t. XI et XII ; — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

ANDRADE (Jacinthe-Freire DE), poëte et historien portugais, né à Beja en 1597, mort en 1657 Il fut abbé de Sainte-Marie-des-Champs à Lisbonne. Il est auteur d'un petit poëme sur *les Amours de Polyphème et de Galathée*, parodie de Gongora et de ses nombreux imitateurs. Il a écrit aussi une *Vie de don Juan de Castro*, quatrième vice-roi des Indes : cette vie est regardée en Portugal comme un modèle du genre historique. Ce n'est du reste qu'un abrégé d'un ouvrage plus étendu sur le même sujet, détruit dans un incendie. D'autres écrits en prose pour la défense des droits de la maison de Bragance et des poésies latines se trouvent dans *le Phénix ressuscité (A Feniz renascida;* Lisbonne, 1717-1746, 5 vol. pet. in-8).

ANDRÉ, surnommé *Sylvius*, chroniqueur français du XII^e siècle. Il fut prieur de Marchiennes, dans le diocèse d'Arras. Il a laissé une *Chronique* des rois de France, qui est un abrégé des chroniques antérieures, avec quelques particularités intéressantes sur l'Artois et les Pays-Bas. Raphaël de Beauchamp l'a publiée sous ce titre : *Synopsis franco-merovingica* (Douai, 1633, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

ANDRÉ DE COUTANCES, trouvère du XII^e siècle, sujet du roi Jean sans Terre. Il est auteur d'une imitation en vers du faux évangile de Nicomède, ayant pour titre *le Roman de la résurrection du Sauveur*. Il composa aussi une satire en vers de huit syllabes, formée de quatre-vingt-dix-neuf quatrains monorimes, intitulée *le Roman des Français*. Il s'agit de victoires remportées sur les Français et leur roi, Frolles, par l'invincible Artus. Ce Frolles est un roi ridicule et paresseux, et sa mort entraîne la soumission de la France. Le style et les plaisanteries de ce poëme sont souvent peu intelligibles. *Li romanz des Franceis* a été publié par M. A. Jubinal d'après un manuscrit du Muséum britanique (Paris, 1839-1842, in-8 t. II).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

ANDRÉ (le P. Yves-Marc), philosophe français, né à Chateaulin le 22 mai 1675, mort à Caen le 22 février 1764. Élevé dans de grands sentiments de piété, il entra, après avoir fait de brillantes études classiques, chez les Jésuites en décembre 1693, fit son noviciat à Paris, reçut les ordres en 1696 et alla professer la rhétorique au collége d'Alençon. Lié avec quelques célèbres cartésiens, il se sentit puissamment attiré vers les doctrines de Descartes et goûta particulièrement la philosophie de Malebranche. Ces sentiments lui attirèrent, de la part des chefs de son ordre, de vives persécutions. Le P. André fut successivement professeur de philosophie ou de mathématiques à Amiens, à Arras et enfin à Caen, où il mena de front l'enseignement et l'étude pendant plus de trente années.

Le P. André a composé d'assez nombreux ouvrages, dont les plus étendus n'ont pas été imprimés. Le plus court et le plus intéressant au point de vue littéraire est son *Essai sur le Beau* (1741, in-12, plus. édit. successivement augmentées : 1758, 1763, 1766, 1770, 2 vol.; 1820, 1824, etc.). Ce livre, par le sujet et les développements, mais surtout par le titre, fait du père André le premier représentant de l'esthétique française. Il se compose de dix Traités ou Discours, dont les six derniers n'ont paru qu'en 1763; ils ont pour objet : 1° le Beau en général, et en particulier le Beau visible; 2° le Beau dans les mœurs; 3° le Beau dans les ouvrages d'esprit; 4° le Beau musical; 5° sur le *Modus;* 6° sur le Décorum; 7° sur les Grâces; 8° sur l'amour du Beau; 9° et 10° sur l'amour du Beau désintéressé Ces discours, écrits pour être lus à l'Académie de-

Caen, ont, en effet, le caractère de compositions académiques et se font remarquer par la finesse et l'élégance. Le spiritualisme le plus pur y règne, mais sans servir de base à des théories d'une grande portée. Subordonnant l'amour pur à la raison, il accuse Bossuet et Malebranche de donner eux-mêmes une trop grande part au plaisir dans ce sentiment, qui doit être essentiellement désintéressé. Le principal ouvrage philosophique imprimé du même auteur est un *Traité de l'homme selon les différentes merveilles qui le composent* (1766, 2 vol. in-12), divisé, comme l'*Essai sur le Beau*, en une série de discours. Les *Œuvres* du P. André ont été publiées plus ou moins complètement par l'abbé Guyot, avec un *Eloge* de l'auteur (1766-1767, 4 vol. in-12), et par Victor Cousin (1843, in-12). On mentionne parmi ses manuscrits conservés à la Bibliothèque de Caen une *Metaphysica sive theologia naturalis*, une *Physica* et surtout une *Vie de Malebranche*, avec l'histoire et l'abrégé de ses ouvrages.

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — Cousin : l'*Introduction* et les *Notes* de l'édition des *Œuvres du P. André*, ci-dessus mentionnée.

ANDRÉ (L'abbé), littérateur français du XVIII[e] siècle, né à Marseille. Bibliothécaire du chancelier D'Aguesseau, il édita ses *Œuvres* (Paris, 1759-1790, 13 vol. in-4). On a de lui quelques écrits anonymes : *Réfutation de l'Émile* (Paris, 1762, in-12), réimprimée avec une seconde partie par Defaris (Paris, 1768, in-12); *l'Esprit de M. Duguet* (Paris, 1764, in-12) ; *la Morale de l'Évangile ou la religion du cœur* (Paris, 1786, 3 vol. in-12), etc.

Cf. Barbier : *Dictionnaire des anonymes.*

ANDRÉ D'ARBELLES, publiciste français, né vers 1770 à Montluel, mort en 1825. Ayant émigré en 1792 et servi dans l'armée de Condé sous le nom de *M. de Montluel*, il rentra en France sous l'Empire et devint préfet de la Restauration. On lui attribue des ouvrages anonymes que Barbier rapporte à Lesur : *Précis des causes et des événements qui ont amené le démembrement de la Pologne* (Paris, 1807, in-8) ; *Tableau historique de la politique de la cour de Rome* (Paris, 1810, in-8), composé pour justifier Napoléon de s'être emparé des États du Pape; diverses brochures politiques, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — Barbier : *Dict. des ouvr. anonymes.*

ANDREA (Giovanni), célèbre éditeur, né à Vigevano en 1417, mort évêque d'Aleria en 1481. Il dirigea à Rome, sous Paul II, la publication des premiers ouvrages latins imprimés. De 1468 à 1474, il édita les *Épîtres* de saint Jérôme, les *Lettres* et les *Discours* de Cicéron, les *Commentaires* de César, Tite-Live, Virgile, Ovide, Suétone, Pline, Quintilien et quelques auteurs moins importants.

ANDREA (Onofrio D'), poëte italien, né vers 1590, mort vers 1647. L'un des beaux esprits de son temps, il écrivit plusieurs poëmes dont la subtilité et l'enflure n'excluent pas la verve et la grâce. Ce sont : *Aci* (Naples, 1628, in-12), poëme fabuleux en octaves ; *Italia liberata* (Naples, 1616, in-12), poëme héroïque sur la destruction du royaume des Lombards; des *Poésies lyriques* (Naples, 1631 et 1635, 2 vol.); deux comédies : *Elpine* (Naples, 1629, in-12) et *la Vaine jalousie* (1635, in-12), enfin des dialogues en prose sur des sujets d'art ou de philosophie; *Discorsi in prosa* (Naples, 1636, in-4°). Ce nom d'ANDRÉA appartient à un grand nombre d'écrivains et de savants italiens.

Cf. Ginguené : *Hist. littéraire de l'Italie.*

ANDREÆ (Jean-Valentin), théologien et poëte allemand, né à Herrenberg, dans le Wurtemberg, le 17 août 1586, mort à Stuttgart le 27 juin 1654. Malgré une jeunesse très-éprouvée par la misère, il parvint à étudier la théologie à Tubingue, fut ordonné prêtre, devint prédicateur de la cour à Stuttgart, surintendant du clergé à Babenhauten et enfin prieur d'Adelsberg. Il écrivit plus en latin qu'en allemand et avec plus de soin; cependant ses poésies ne méritaient pas l'oubli où elles tombèrent et d'où Herder les a tirées. On cite de lui deux poëmes didactiques : *La noble et excellente vocation du service divin* (Vom besten und edelsten Beruff des wakren Dients-Gottes; Strasbourg, 1615), qui est l'écho de la jeunesse de l'auteur lui-même, et la *Cité du Christ* (die Christenburg; Freiberg, 1626), tableau allégorique de l'état de la chrétienté. Andreæ a produit aussi des poésies lyriques, où le style manque de souplesse, mais où la pensée a de la noblesse et de la vigueur. Il a écrit lui-même sa biographie, *J. V. Andreæ vita ab ipso scripta* (Berlin, 1839), traduite en allemand par Seybold (Selbstbiographie; Vinterthur, 1799).

Cf. Hossbach : *V. Andreæ und seine Zeit* (Berlin, 1830).

ANDREINI (Isabelle), célèbre comédienne italienne, née à Padoue en 1562, morte à Lyon en 1604. Elle eut de son temps une réputation européenne, à laquelle ses écrits ne contribuèrent pas moins que ses succès au théâtre. Elle parlait plusieurs langues, et ses talents avaient groupé autour d'elle une élite d'artistes et de lettrés. On a d'Isabelle Andreini des *Sonetti* (Verone, 1588) ; *Rime* (Milan 1601) ; *Lettere* (Venise, 1607, in-4). — Son mari, Pietro-Francesco ANDREINI, est l'auteur d'une amusante comédie intitulée : *le Bravure del capitan Spavento* (Venise, 1609 et 1624, in-4), traduite en français par J. de Fonteni (Paris, 1609, in-12).

Leur fils, Giambattista ANDREINI, qui vint en France au temps de Richelieu et y eut beaucoup de succès, a écrit un grand nombre de pièces de théâtre médiocres. Il faut cependant mentionner à part sa tragédie en vers libres, intitulée *Adamo* (Milan, 1613, in-4°), où l'on prétend que Milton puisa le sujet du *Paradis Perdu*. On a encore de lui trois *Apologies*, aujourd'hui assez rares, en faveur de la comédie et des comédiens (Paris, 1625).

Cf. Riccoboni : *Histoire du théâtre italien* (1728-31, 2 vol.) ; — L. Moland : *Molière et la comédie italienne* (1867, in-8).

ANDRELINI (Publio-Fausto) ou *Faustus* ANDRELINUS, poëte latin moderne, né à Forli vers 1450, mort en 1518. Couronné à vingt-deux ans par l'Académie de Rome, il vint à Paris sous Charles VIII, qui le nomma professeur de poésie et de belles-lettres à l'Université. Louis XII et François I[er] lui continuèrent cette protection. Érasme, après avoir comblé d'éloges Andrelini vivant, lui adressa après sa mort d'amers reproches, dirigés à la fois contre le caractère de l'homme et contre le talent du poëte.

On a de lui beaucoup de pièces de circonstance : *De Neapolitana victoria* (Paris, 1494, in-4°) ; *De secunda victoria Neapolitana à Ludovico XII reportata* (Paris, 1502, in-4°) ; *De Regia in Genuenses victoria* (Paris, 1509, in-4°); des poésies érotiques, *Livia, seu amorum libri IV* (Paris, 1492, Venise, 1501, in-4°) ; *Elegiarum libri III* (Paris, 1494, in-4°) ; des *Bucoliques*, réimprimées avec un commentaire (Lyon, 1530, in-4°) ; enfin un recueil de cent distiques moraux : *Hecatodisticon* (Paris, 1512-1513, in-4°), deux fois traduit en français (1515 et 1604).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — Bayle : *Dictionnaire critique* ; — Boulay : *Hist. universitatis parisiensis*, tome V.

ANDREOSSI (Antoine-François, comte), général et savant français, né le 6 mars 1761 à Castelnau-

dary, mort le 10 septembre 1828 à Montauban. Il fit partie de l'Institut du Caire et inséra dans le recueil de la commission d'Égypte des *Mémoires* intéressants. Il publia en outre : *Histoire du canal du Midi* (Paris, 1800, in-8, 1804, 2 vol. in-4), d'après des documents légués par son bisaïeul, qui avait concouru à l'œuvre de Riquet ; *Campagne, sur le Mein et la Rednitz, de l'armée aux ordres d'Augereau* (1802, in-8) ; *Voyage à l'embouchure de la mer Noire* (1818, in-8) ; etc.

Cf. Rabbe : *Biographie des contemporains* ; — Mignet : *Études politiques*.

ANDRÈS (Juan), littérateur espagnol, né en 1740 à Planès (roy. de Valence), mort à Rome en 1817. Il entra fort jeune chez les Jésuites, et à leur expulsion d'Espagne, en 1766, il passa en Italie, visita l'Europe, puis devint conservateur de la bibliothèque de Naples. Son principal ouvrage, écrit en italien, fruit d'immenses recherches faites dans les collections littéraires de l'Italie et de l'Allemagne, a pour titre : *Dell' origine, progresso e stato attuale d'ogni letteratura*. Imprimé à Parme (1782, 7 vol. grand in-4), il a été souvent réédité (Venise, 1805-17, 8 vol. in-4 ; Pistoie, 1818, 3 vol. in-4 ; Pise, 1821, 23 vol. in-8). Il a été traduit partiellement en français par S. E. Ortolani (Paris, 1805, in-8), et en espagnol par Carlos Andrès, frère de l'auteur. On a de Juan Andrès, outre des dissertations et des travaux critiques, des lettres à son frère sur ses voyages, en espagnol (*Cartas familiares*... Madrid, 1794, 6 vol. in-4).

ANDREZEL (Barthélemy-Philibert PICON, abbé D'), littérateur français, né en 1757 à Salins, mort le 12 décembre 1825. Vicaire général à Bordeaux lorsque la Révolution éclata, il émigra en Angleterre. Nommé, en 1809, inspecteur général de l'Université, il fut destitué par Frayssinous en 1824. Il a traduit de l'anglais l'*Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*, par Frox (Paris, 1809, 2 vol. in-8). Le recueil intitulé *Excerpta e scriptoribus græcis* (Paris, 1815, in-12), publié sous son nom, et très-usité dans les colléges, est dû au frère du poëte Mollevault ; d'Andrezel n'en fut que l'éditeur.

ANDRIENNE (L'), comédie de Térence (voy. ce nom).

ANDRIEUX (François-Guillaume-Jean-Stanislas), poëte français, né le 6 mai 1759, à Strasbourg, mort le 10 mai 1833. Après avoir terminé ses études au collége du cardinal Lemoine à Paris, il fut destiné au barreau, suivit les cours de l'École de droit et entra chez un procureur ; en 1781, il prêta serment comme avocat. L'année suivante, il débutait dans les lettres par *Anaximandre*, comédie en un acte, en vers de dix syllabes, représentée au Théâtre-Italien, et dont le style et l'esprit firent le succès. *Les Étourdis*, que nous signalerons tout à l'heure comme la meilleure de ses œuvres dramatiques, furent joués au même théâtre en 1787. Chef de bureau, puis chef de division à la direction générale de la liquidation, il donna sa démission après le 31 mai 1793, et alla partager la retraite et les travaux littéraires de son intime ami, Collin d'Harleville. Collaborateur de la *Décade philosophique*, il y publia des pièces de vers, des opuscules en prose et des articles de critique littéraire. En 1795, il fut nommé juge au tribunal de cassation, et reçut une pension de 2000 francs comme homme de lettres. Membre de l'Institut dès sa création (classe de littérature et beaux-arts), il lut à la séance d'inauguration, le 4 avril 1796, l'un de ses meilleurs contes en vers, le *Procès du sénat de Capoue*, que l'on applaudit vivement. Il fut élu membre du conseil des Cinq-Cents en 1798, et appelé au Tribunat après le 18 brumaire. Bonaparte s'étant plaint devant lui des résistances qu'il trouvait dans cette assemblée, il lui répondit : « Citoyen premier consul, on ne s'appuie que sur ce qui résiste. » Il fut au nombre des tribuns éliminés en 1802, et revint tout entier à la vie littéraire. Ayant refusé de Fouché une place de censeur, aux appointements de 8000 francs, il accepta, en 1804, de Joseph Bonaparte, le titre de bibliothécaire avec 6000 francs de pension, et devint, la même année, bibliothécaire du sénat, ainsi que professeur de grammaire et de belles-lettres à l'École polytechnique. En 1814, il obtint la chaire de littérature française au Collége de France, et y enseigna jusqu'à la fin de sa vie le culte des doctrines classiques. S'il ne niait pas qu'il y eut des beautés dans Shakespeare, il professait peu d'estime pour Gœthe et Schiller, et marquait vivement son antipathie pour le romantisme. Son organe était très-faible ; mais il disait admirablement, et, comme on l'a souvent répété après M. Villemain, « il savait se faire entendre à force de se faire écouter. » Le goût littéraire et le sens critique d'Andrieux ne dépassaient pas, malgré la finesse de son esprit, le goût étroit de la génération qui continuait dans les lettres les traditions du XVIII^e siècle. On en a une preuve bien évidente dans les corrections que, sur la demande de Talma, il tenta de faire subir au *Polyeucte* et au *Nicomède* de Corneille. En 1829, Andrieux fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Le trait caractéristique du talent d'Andrieux est la recherche de l'esprit ; le sentiment et la passion lui semblent étrangers. Il a tenté de faire la romance de *Charlotte au tombeau de Werther*, d'écrire un *Hymne guerrier à l'imitation de Tyrtée*, pour les soldats de la République, et des *Stances patriotiques* pour la fête des jeunes Barra et Viala : ces morceaux sont froids et décolorés. Mais chez lui la recherche de l'esprit n'accuse pas l'effort, et une élégance constante, le soin minutieux des détails, la bonne facture des vers ajoutent au mérite et au charme de ses ingénieuses idées. La comédie qui a fait subsister sa réputation au théâtre, *les Étourdis*, en trois actes, en vers, a été ainsi jugée par La Harpe : « Le fond de l'intrigue est assez peu de chose ; c'est un jeune homme qui se fait passer pour mort, afin de faire payer ses dettes par son oncle. Ce n'est pas du comique de caractère, mais c'est du comique de détail, qui est de fort bon goût. L'auteur a tiré de ce fond si mince une foule de scènes dont l'intention et l'effet sont comiques. » (*Correspondance littéraire.*) Les autres comédies d'Andrieux, toutes en vers, sont, outre *Anaximandre* : *Helvétius, ou la Vengeance d'un sage*, un acte au théâtre Louvois (1802) ; la *Suite du Menteur*, de Corneille, un acte au même théâtre (1803) ; *le Trésor*, en cinq actes (1804), au Théâtre-Français, ainsi que les suivantes : *le Souper d'Auteuil, ou Molière avec ses amis*, un acte (1804) ; *le Vieux fat*, trois actes (1810), dont la chute fut due en partie au succès qu'obtenait, à la même époque, l'acteur Potier dans un sujet analogue, *le Ci-devant jeune homme*, *la Comédienne*, trois actes (1816), la meilleure comédie de l'auteur après *les Étourdis*, *le Manteau*, un acte, léger badinage tiré d'un fabliau. Andrieux a donné en outre au théâtre : *l'Enfance de Jean-Jacques Rousseau*, opéra comique dont Dalayrac fit la musique (1794) ; *Lucius-Junius Brutus*, tragédie (1830) ; une refonte de la *Suite du Menteur*, en quatre actes, etc. Parmi ses contes et poésies diverses, les plus remarquables sont : *le Meunier de Sans-Souci*, qui se trouve, ainsi que la *Promenade de Fénelon*, dans tous les recueils de morceaux choisis ; le *Procès du sénat de Capoue* ;

le *Dialogue entre deux journalistes sur les mots* MONSIEUR *et* CITOYEN, dont le dernier vers est si connu :

Appelez-vous messieurs, mais soyez citoyens ;

l'*Hôpital des fous;* la *Bulle d'Alexandre VI;* la *Querelle de Saint Roch et de saint Thomas; Cécile et Térence*, etc. Andrieux a publié ses *Œuvres* (1818-1823, 4 vol. in-8).

Cf. *Biographie universelle;* — M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française;* — Thiers : *Discours* de réception à l'Académie française ; — Taillandier : *Notice sur Andrieux* (Paris, 1850).

ANDROMAQUE, tragédie d'Euripide, imitée par Racine (voy. ce nom). Le sujet a été aussi traité, sous le même titre, par le poëte italien Zeno, et, sous le titre des *Troyennes*, par Châteaubrun.

ANDROMÈDE, tragédie lyrique de P. Corneille; — poëme de Lope de Vega (voy. ces noms).

ANDRONIC, tragédie de Campistron (voy. ce n.).

ANDRONICUS (Livius), poëte dramatique latin du troisième siècle avant Jésus-Christ. D'origine grecque, et probablement né à Tarente, il fut esclave de Livius Salinator, qui l'affranchit et lui confia l'éducation de ses enfants. Il introduisit sur le théâtre romain l'art régulier des Grecs; il fit représenter un grand nombre de pièces, dont les sujets étaient tous grecs, et qu'en général il imita et traduisit du grec. On croit que la première fut jouée en 240, sous le consulat de C. Claudius et de M. Tuditanus; on ne sait si ce fut une tragédie ou une comédie. Quant au mérite poétique des compositions d'Andronicus, nous ne pouvons nous en former une juste idée, d'après les fragments courts et peu nombreux qui nous en restent. Le langage en est rude, mais d'une grande fermeté. Les poëmes d'Andronicus furent longtemps lus et expliqués dans les écoles; et Horace, si sévère pour la vieille poésie latine, approuve cet usage. Outre ses drames, Andronicus écrivit des *Hymnes* et une *Odyssée* en vers saturnins; on ignore si cette dernière était une imitation ou une pure traduction d'Homère. On a dit par erreur, et en le confondant avec Ennius, qu'il composa des annales versifiées.

Les fragments des pièces de Livius Andronicus ont été réunis dans les *Poetæ latini scenici* de Bothæ, et dans d'autres recueils du même genre. Les fragments de son *Odyssée* se trouvent dans le livre de Düntzer et Lersch, intitulé : *De versu quem vocant saturnino.* Tout ce qui reste d'Andronicus a été réuni dans le recueil de Düntzer : *Livii Andronici fragmenta collecta et illustrata* (Berlin, 1835, in-8).

Cf. Dœllen : *De vita Livii Andronici* (Dorpat, 1838) ; — Osann : *Analecta critica* (Berlin, 1816, in-8).

ANDRONICUS DE RHODES, Ἀνδρόνικος Ῥόδιος, philosophe grec du premier siècle avant J.-C. De Rhodes, sa patrie, il vint à Rome, où il enseigna la doctrine péripatéticienne. Il est connu surtout par ses travaux sur les ouvrages d'Aristote et de Théophraste, que Sylla avait trouvés dans la bibliothèque d'Apellicon. Andronicus les livra à la publicité, avec des tables et des index; il les classa par ordre de matières et les distribua en traités. Ses écrits sont perdus. On lui a faussement attribué une *Paraphrase sur les Ethiques à Nicomaque* et un ouvrage *Sur les passions*, qui paraissent être d'Andronicus Calliste de Thessalonique, professeur à Rome, à Bologne, à Florence et à Paris, vers le milieu du XVᵉ siècle. Ils ont été publiés par Daniel Heinsius (Leyde, 1617, in-8), et à Oxford (1809, in-8).

Cf. Ravaisson : *Essai sur la métaphysique d'Aristote* (Paris, 1837, in-8).

ANDROPOLOGIA, poëme philosophique de Carli Rubbi (voy. ce nom).

ANDRY (Nicolas), médecin français, né en 1658, mort en 1742. A part ses importants ouvrages scientifiques, nous avons à citer de lui : *Réflexions sur l'usage présent de la langue française* (Paris, 1689); contre le P. Bouhours : *Sentiments de Cléarque sur les dialogues d'Eudoxe de Philante* (Paris, vers 1695), et autres écrits de polémique littéraire.

ANE (L'), roman de Lucien ; l'ANE D'OR, roman d'Apulée ; l'ANE LITTÉRAIRE, satire de Lebrun contre Fréron (voy. ces noms).

ANEAU ou ANNEAU (Barthélemy), poëte français, né vers 1500, mort le 12 juin 1561. Après avoir enseigné la rhétorique au collége de la Trinité à Lyon, il devint directeur de ce collége. Dénoncé au fanatisme comme inclinant vers les doctrines calvinistes, il périt massacré. Il était intimement lié avec Clément Marot. Ses ouvrages sont d'un humaniste assez distingué, mais d'un médiocre poëte.

On a de lui : *Chant natal, contenant sept Noëlz, ung chant pastoural et ung chant royal, avec ung Mystère de la Nativité par personnages* (Lyon, 1539, in-4) ; *Lyon marchant, satyre françoise sur la comparaison de Rouen, Lyon, Orléans*, etc (Lyon, 1542, in-16), petit drame qui fut joué par les élèves d'Aneau, ainsi que le *Mystère de la Nativité; Picta poesis* (Lyon, 1552, in-16), suite de commentaires, en vers grecs et latins, de figures mythologiques et d'emblèmes, dont les dessins, gravés sur bois, accompagnent le texte. Ce curieux recueil fut traduit en vers français par l'auteur lui-même sous ce titre : *Imagination poétique des Latins et Grecs* (Lyon, 1552, in-16). Un autre ouvrage d'Aneau, fort recherché des bibliophiles pour sa singularité, est intitulé : *Alector ou le Coq*, histoire fabuleuse en prose française, tirée d'un fragment grec (Lyon, 1560, in-8). On cite encore : les *Emblèmes d'André Alciat*, traduits vers pour vers (Lyon, 1549, in-8); la *République d'Utopie*, traduite du latin de Thomas Morus (Lyon, 1559, in-16).

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

ANECDOTE et ANECDOTIQUE (GENRE). Le mot anecdote, qui est, étymologiquement (en grec, ἀ privatif et ἔκδοτος), synonyme d'inédit, a été, dans ce sens, employé comme titre de recueils d'ouvrages publiés pour la première fois : tels sont les *Anecdota græca* de Muratori, de Beker, etc., le *Thesaurus anecdotorum* de Mortara; mais d'ordinaire il désigne une particularité historique, un trait de mœurs ou de caractère, un détail secondaire de l'action. L'historien ne doit ni prodiguer l'anecdote, ni la négliger. C'est par la profusion des détails anecdotiques que la chronique diffère surtout de l'histoire et se laisse glisser dans un commérage souvent fastidieux, qu'elle relève volontiers par le scandale. D'autre part, un sentiment exagéré de la dignité de l'histoire, en bannissant l'anecdote, la retiendrait dans une généralité pompeuse, contraire à l'intelligence des hommes et des temps. Il y a certaines anecdotes qui éclairent d'un jour très-vif les mœurs et les institutions du passé : celle du vase de Soissons, par exemple, nous en apprend très-long sur la constitution de l'ancienne société franque, et fait évanouir toutes les étranges assimilations établies par les historiens des siècles derniers entre les chefs militaires de la première race et les futurs rois de France. C'est ce qui justifie, en partie, ce mot de Mérimée : « Je n'aime, dans l'histoire, que les anecdotes, et parmi les anecdotes je préfère celles où j'imagine trouver une peinture vraie des mœurs et des caractères. » Cette préférence de certains esprits et de certaines époques pour l'anecdote a pourtant ses dangers. Parmi les historiens que l'abus des particularités a déconsidérés, il faut

citer Suétone que Voltaire appelait un « anecdotier très-suspect ».

L'anecdote à outrance ne choque pas quand l'écrivain n'affiche pas de prétention à l'histoire. Tel fut, par exemple, Tallemant des Réaux, dont Sainte-Beuve disait « qu'il était né anecdotier, comme La Fontaine était né fablier ». L'anecdote peut figurer avec succès dans l'histoire et la critique littéraire, et Sainte-Beuve lui-même s'est montré, dans ces deux genres, aussi anecdotier que Tallemant (voy. CRITIQUE). L'art de conter l'anecdote fait une grande partie du charme de la conversation. Le genre oratoire ne repousse pas non plus l'anecdote qui pique la curiosité et tient les esprits en suspens. C'est à propos d'un orateur athénien, réveillant son auditoire par un récit anecdotique, que La Fontaine a dit :

> ...Si Peau d'âne m'était conté,
> J'y prendrais un plaisir extrême.

L'anecdote s'est faite de nos jours une grande place dans le journalisme littéraire, c'est-à-dire non autorisé par la législation du second Empire à traiter les questions politiques. Elle s'y est déguisée sous le nom de « Nouvelles à la main », de « Bruits du jour », de « Chronique », d' « Échos ». C'est aux époques où le pays participe le moins à ses affaires que le journalisme anecdotique a le plus de succès. Nous avons vu les feuilles les plus graves forcées d'avoir, comme les petits journaux, à côté de leurs publicistes, leur chroniqueur de profession, c'est-à-dire leur anecdotier. L'attrait croissant de la curiosité a fait créer même des organes politiques qui tournèrent toutes les questions en anecdotes.

Cf. Voltaire : *Dictionnaire philosophique.*

ANELLI (Angelo), poëte italien, né en 1761 à Desenzano, près de Castiglione, mort en 1820. Après la conquête de l'Italie par les Français, il accepta du Directoire et de l'Empire plusieurs fonctions, puis professa l'éloquence à Brescia et à Milan. On a de lui : *Odes et Élégies* (Vérone, 1780, in-8) ; l'*Argene*, nouvelle morale en octaves (Venise, 1793, in-8) ; des libretti d'opéra et un assez grand nombre de pièces de théâtre, anonymes ou pseudonymes ; enfin une revue satirique en vers : le *Cronache di Pindo* (Milan, 1811, 1818, in-8), où il marque d'un trait rapide un grand nombre d'écrivains.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Ital.*

ANEUVIN, barde kymrique du VI^e siècle, né dans la région qui correspond au Northumberland, au Cumberland et au Westmoreland. Il prit part à la lutte acharnée des populations kymriques ou cambriennes contre l'invasion anglo-saxonne, et au riche développement de leur poésie. Tout ce que l'on sait de lui se trouve dans son poëme le *Gododin.* Il avait assisté à la bataille engagée vers 570 pour la défense du district de ce nom ; fait prisonnier, il fut délivré par un fils du barde Lywarch Hen. Cette bataille, qui dura plusieurs jours et fut perdue en partie par l'intempérance des chefs kymris, permet au poëte de louer au moins leur courage, car ils périrent presque tous. Le *Gododin,* publié par Owen Jones dans son *Archéologie galloise,* offre, dans son texte décousu et obscur, des beautés fortes et originales. Il a été traduit en français par M. Hersart de La Villemarqué (*les Bardes bretons*), et en anglais par le R. John Williams d'Ithel (*Y Gododin, a poem... by Aneuvin,* Llandovery, 1852).

Cf. La Villemarqué et J.-W. d'Ithel : ouvrages cités.

ANGE DE SAINTE-ROSALIE (François VAFFARD, dit le Père), généalogiste français, né en 1655 à Blois, mort en 1726 à Paris. Augustin déchaussé de la maison des Petits-Pères, il contribua à la réédition de l'ouvrage du P. Anselme, intitulé : *Histoire de la maison de France et des grands officiers de la couronne* (Paris, 1726-1733, 9 vol. in-folio). Il fit aussi cinq volumes de l'*État de la maison de France,* que les Bénédictins terminèrent (Paris, 1749, 6 vol. in-12), ouvrage exposant avec méthode l'origine, les fonctions et les prérogatives des grands offices de la couronne.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

ANGELI (Bonaventura), jurisconsulte et historien italien, né à Ferrare en 1502, mort en 1576. Retiré à Parme, il y écrivit son *Istoria della città di Parma, libri VIII* (Parme, 1591, in-4), dont la première édition, la seule qui n'ait pas été mutilée, est presque introuvable. On a encore de lui : *Descrizione di Parma* (1590), des dissertations, des *Éloges* et quelques *Biographies.*

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ANGELI (Pietro DEGLI) ou *Angelio,* poëte latin moderne, plus connu sous le nom de *Bargæus,* né à Barga, en Toscane, en 1517, mort à Pise en 1596. Il eut une vie fort agitée. Après divers voyages, professeur à Reggio, puis à Pise, il défendit cette dernière ville contre Pierre Strozzi en 1554. Ses ouvrages principaux sont deux poëmes latins, dont le plus important, *Cynegeticon,* en six chants, lui coûta vingt ans de travail. L'autre est une *Syriade,* en douze chants, dont Godefroi de Bouillon est le héros, et qui parut à peu près à la même époque que la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Le *Cynegeticon* a été traduit en vers italiens. On a encore de Bargæus des *Oraisons funèbres* écrites en latin, entre autres celle du roi de France Henri II. Il publia lui-même ses *Poésies complètes* (*Poemata omnia;* Florence, 1568, in-4), dont la dédicace au cardinal Ferdinand de Médicis lui valut une gratification de deux mille florins d'or.

Son frère aîné Antonio DEGLI ANGELI, précepteur des grands-ducs François et Ferdinand de Médicis, mort en 1579, laissa plusieurs *Poésies latines* imprimées avec les précédentes.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia;* — Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie,* t. X.

ANGELICA, comédie italienne de Fabr. Fornaris (voy. ce nom).

ANGELICA INAMORATA, suite de l'*Orlando* (voy. BRUSANTINI).

ANGELICA (LES LARMES D'), parodie de l'*Orlando* (voy. ARÉTIN).

ANGELICO (Michel-Angelo), poëte italien, né à Vicence vers 1640, mort à Vienne en 1697. D'abord avocat, ses essais poétiques lui procurèrent l'entrée aux académies des *Olimpici* de Vicence et du *Ricovrati* de Padoue. Il alla prendre place à Vienne parmi les poëtes lauréats, quelque temps avant Apostolo Zeno et Metastase. On a de lui un *Epitalamio* de l'empereur Léopold ; des *Poesie liriche,* suivies de *Discorsi academici* (Venise, 1665, in-12), un petit poëme intitulé *Innocenza illesa dal Tradimento* (*l'Innocence victorieuse de la Perfidie;* Vienne, 1694, in-4), et quelques autres opuscules de littérature de cour et d'académie.

Un autre Michel-Ange ANGELICO, oncle du précédent, pharmacien à Vicence, s'est fait connaître par un recueil de poésies : *Cento Madrigali* (Vicence, 1604), une idylle : *l'Amor gradito* (*l'Amour accepté,* Vicence, 1613, in-12), etc.

Cf. Santa-Maria : *Bibliot. e storia di quei scrittori di Vicenza,* t. VI ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ANGÉLIQUE (LA BEAUTÉ D'), poëme de Lope de Vega (voy. ce nom).

ANGELIS (Domenico DE), littérateur italien, né en 1675 à Lecce, dans le royaume de Naples, mort en 1718. Chapelain d'armée, puis chanoine et historiographe du royaume de Naples, il a écrit une dissertation *Della patria d'Ennio* (Rome, 1701, in-8 ; Naples, 1712), et surtout un recueil biogra-

phique et critique, *le Vite de' litterati Salentini* (Naples, 1710-1713, 2 parties, in-4).

DE ANGELIS (Pompée), archéologue italien, né à Syracuse, mort en 1647. Il fut également chanoine. Outre un *Traité de l'aumône* (Brescia, 1607, in-8; Rome, 1615, in-4), et un autre *Sur les privilèges du sacré Collège apostolique* (Rome, 1640, in-4), il a laissé des églises de Rome d'excellentes descriptions : *Sainte-Marie Majeure* (Rome, 1621, in-folio); *le Vatican ancien et nouveau* (Rome, 1646, in-folio); etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia;* — Mongitore : *Bibliotheca sicula.*

ANGELONI (Francesco), littérateur italien, né à Terni en 1557, mort en 1652. Il fut, dans sa jeunesse, secrétaire du cardinal Aldolbrandini et débuta par des œuvres de littérature légère, des épîtres en vers, et des comédies en prose et en vers : *Gli irragionevoli Amori* (Venise, 1611, in-12); *la Flora* (Padoue, 1614, in-12); un *Dialogue pour éviter les ruses des femmes* (Venise, 1616); un livret d'opéra tiré de l'*Arcadia* de Sannazar; et des nouvelles licencieuses, *Scherzi amorosi*, dans le goût de Boccace. Plus tard il se passionna pour l'histoire et l'archéologie et entreprit deux importants ouvrages : *Histoire des empereurs romains d'après les médailles* (Rome, 1641, in-folio), et *Histoire de Terni* (Rome, 1646, in-4), que son neveu, Pietro Bellori, se chargea de réviser et compléter (1685). On attribue encore à Angeloni un recueil de *Lettere de buone feste* (Rome, 1638, in-4), écrites au nom du cardinal Aldobrandini, et l'on évalue les manuscrits de sa correspondance particulière à vingt volumes.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia;* — Haym : *Biblioth. italiana.*

ANGELUCCI (Théodore), littérateur italien, né à Tolentino en 1549, mort à Montagnana en 1600. Il exerça la médecine et fut exilé des États de l'Église pour son attachement aux doctrines d'Aristote. Ennemi acharné du célèbre platonicien F. Patrizzi, il s'appliqua à le réfuter dans des livres d'une singulière hardiesse : *Sententia quod metaphysica sit eadem quæ physica* (Venise, 1584, in-4), *Exercitationum cum Patricio liber* (Venise, 1585, in-4), etc. Quoique mis au rang des premiers émancipateurs de la pensée moderne en Italie, il est encore plus connu comme poëte, grâce à une remarquable *Traduction de l'Énéide* en vers libres (Naples, 1649). Il a aussi écrit un *Éloge de la folie*, inséré dans *l'Hôpital des fous* de Thomas Garzoni.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia;* — Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana.*

ANGELUS SILESIUS. — Voyez SCHEFFLER.

ANGHIERA (Pietro-Martire D'), appelé improprement Pierre MARTYR, historien et littérateur italien, né à Arona en 1455, mort à Grenade en 1526. Ses emplois, missions et voyages lui permirent de recueillir des documents originaux qui donnent un grand prix aux ouvrages suivants : *De legatione babylonica libri tres; De Rebus Oceanicis et orbe novo Decades* (Paris, 1536, in-folio, souvent réimprimé avec le précédent à la suite); *De Insulis nuper inventis et incolarum moribus* (Bâle, 1521, in-4; 1533, in-folio); *Opus Epistolarum* (Milan, 1530, in-folio; Amsterdam, Elzévir, 1670, in-folio), précieuse chronique du temps, sous forme de correspondance, en trente-huit livres, de 1488 à 1525.

Cf. Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie;* — Chr.-Gottl. Jœcher : *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

ANGILBERT, poëte de la cour de Charlemagne, mort le 18 février 814. Il étudia sous Alcuin et devint membre de l'école palatine, où il eut le surnom d'Homère. Charlemagne le nomma son ministre et lui fit épouser sa fille Berthe. Après avoir eu deux fils, dont l'un fut l'historien Nithard, Angilbert se retira en 790, du consentement de sa femme, au monastère de Saint-Riquier, dont il devint abbé. On a de lui : l'*Épitaphe* de saint Caïdoc et celle de saint Fricore, dans le recueil des Bollandistes; une pièce de vers élégiaques dans les *Œuvres* d'Alcuin, etc.

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

ANGLAISE (LANGUE). La langue anglaise provient de l'anglo-saxon, qui est lui-même un dialecte de la basse Germanie. Les Jutes, les Saxons, les Angles qui, à partir du milieu du V^e siècle, envahirent la Grande-Bretagne, y portèrent leurs langages, qui ne différaient que légèrement entre eux et étaient des dialectes d'une même langue, diversement appelée le bas-allemand, le franco-norse, le gothique, le scandinave. Les conquérants soumirent ou refoulèrent à l'occident les anciens habitants de l'île, les Cymris, dont le langage disparut peu à peu devant celui de leurs vainqueurs. Au commencement du IX^e siècle, la domination anglo-saxonne était consolidée; avec plus de consistance elle prit aussi plus d'unité. Les dialectes des Jutes, des Angles, des Saxons, se mêlèrent et l'anglo-saxon se trouva constitué.

L'anglo-saxon est une langue toute germanique. Il ne subit que faiblement l'influence des Celtes et des Romains, qui avaient précédé les Germains dans la Grande-Bretagne. Par ses origines, il se rattache immédiatement au vieux saxon, qui subsiste encore, quoique fort modifié, en Westphalie, dans les districts de Clèves, Essen, Munster; au vieux frison, idiome des Francs, dont le hollandais moderne (dutch) est une dérivation; au mœso-gothique, qui contient dans l'*Evangile* d'Ulphilas le plus ancien monument des langues scandinaves; au vieux norse, qui est la langue mère du suédois, du danois, du norwégien, de l'islandais, du dialecte des îles Feroë; il se rattache aussi, mais moins directement, à l'ancien haut-allemand, source de l'allemand moderne.

Les Anglo-Saxons en se convertissant au christianisme abandonnèrent l'alphabet runique et adoptèrent l'alphabet latin. Ils conservèrent cependant les runes dans deux sons pour lesquels le latin ne leur fournissait pas de caractères : le TH et le W; pour le premier, ils employèrent aussi le θ grec ou le d avec un trait.

L'anglo-saxon, comparé à l'anglais moderne, offre des formes grammaticales plus nombreuses, une syntaxe plus compliquée; enfin, à ne considérer que la grammaire, il est par rapport à lui comme le latin par rapport à l'italien. Pour les mots, il en contient un grand nombre qui n'existent plus dans l'anglais, par exemple : *lyft*, air, *lichama*, corps, *stefn*, voix, *swithe*, vraiment, *theod*, peuple ; mais beaucoup de mots, quoique les mêmes en anglo-saxon et en anglais, se présentent sous une forme différente :

ANGLO-SAXON	ANGLAIS
An (un),	one,
Eahta (huit),	eight.
Nygon (neuf),	nine.
Endlufon (onze),	eleven.
Ic (je),	i.

L'anglo-saxon contenait beaucoup de flexions grammaticales qui ne se trouvent pas dans l'anglais; il avait trois genres : masculin, féminin, neutre, et trois déclinaisons : en A, en E, en U (pour le masculin), avec ce trait commun, que le génitif pluriel est toujours en ENA, le datif et l'ablatif en UM. Les adjectifs prennent les trois genres et se déclinent comme les substantifs. Toutes ces flexions ont disparu dans l'anglais moderne. Ainsi pour l'adjectif *god* (good), bon, l'anglo-saxon a cinq formes : *godan*, *godre*, *godne*, *godes*, *godra*, tandis que l'anglais n'en a qu'une seule, *good*. Il en est de même dans les

verbes, où la variété des formes anglo-saxonnes fait contraste avec la pauvreté grammaticale de l'anglais.

L'anglo-saxon offrait ce caractère qui subsiste en partie dans l'anglais, de posséder des mots courts, mais ces mots avaient quelque chose de plus sonore que dans la langue moderne. Deux ou trois lignes empruntées à la traduction de Boëce par le roi Alfred en donneront une idée :

Anglo-saxon. Fela spella him saedon tha Beormas, aegther ge of hyra agenum lande ge of thaem lande the ymb hy utan waeron.

Anglais. Many things him told the Beormas, both of their own land and of the lands that around them about were.

(Les Bormas lui dirent beaucoup de choses, tant de leur propre pays que des pays qui étaient autour d'eux.)

L'anglo-saxon continua d'exister presque sans altération jusqu'au temps de la conquête normande en 1066. Les invasions des Danois ne lui causèrent que de faibles dommages, mais l'invasion des Normands français le soumit à une rude épreuve. Les conquérants se partagèrent presque toutes les terres et occupèrent presque toutes les magistratures. La justice se rendit en français. Sous cette pression, l'anglo-saxon résista, parce qu'il était la langue de l'immense majorité des habitants; mais, cessant d'être cultivé littérairement, il se décomposa. Ce qu'il y avait d'artificiel et de compliqué dans sa structure périt peu à peu; il perdit ses inflexions et ses terminaisons. On suit les progrès de cette décomposition dans la *Chronique saxonne :* la partie qui se termine en 1079 est encore de l'anglo-saxon assez correct; mais dans la partie qui va de 1135 à 1140, presque toutes les inflexions du langage sont changées, aussi bien que l'orthographe et la construction des phrases. On peut donc dire que l'anglo-saxon finit et que le vieil anglais commence dans la première moitié du XII^e siècle. Le vieil anglais ou, comme on l'appelle aussi, le demi-saxon, diffère surtout du précédent quant à la grammaire. Il laisse perdre les inflexions, ne gardant dans les noms que celle du génitif d'une déclinaison et en généralisant l'emploi; dans le verbe, il ne retient que celles du temps passé, du participe passé et de quelques personnes. Mais tandis que la grammaire s'altérait si profondément, le vocabulaire changeait peu. Le nombre des mots français adopté fut minime; néanmoins le contact prolongé avec une langue romane favorisa dans l'anglais l'introduction des mots latins. Cette période intermédiaire dura jusqu'au milieu du XIV^e siècle. Quelquefois on la divise en deux : le demi-saxon de 1150 à 1250, le vieil anglais de 1250 à 1350. Dans la seconde période, le nombre des mots français a sensiblement augmenté. La période suivante jusqu'à Elisabeth a reçu le nom d'anglais moyen. C'est à partir de 1350 que l'anglais, d'un usage général dans la classe moyenne et même dans la noblesse normande, devient une langue littéraire. En 1354, sous Edouard III, il fut défendu de donner aucun emploi ecclésiastique en Angleterre à quelqu'un qui ne saurait pas l'anglais; un statut de 1362 ordonna que la justice se rendrait désormais en anglais, à cause de l'ignorance générale du français. Vers le même temps, l'anglais fut introduit dans toutes les écoles où le latin et le français avaient régné jusque-là. En devenant littéraire, l'anglais se rapprocha des langues romanes. Ce mouvement fut surtout favorisé par Chaucer, qui admit beaucoup de mots français et contribua puissamment à débarrasser sa langue maternelle des formes et des tournures qui la rendaient lourde et prolixe. La Renaissance apporta à la langue anglaise son contingent de mots classiques. Ce fut surtout sous Élisabeth et Jacques I^{er}, parmi les théologiens et les philosophes, que le latin s'introduisit dans les mots et dans la construction, qui devint périodique. Dès cette époque l'anglais moderne existe; il n'a plus subi que des changements superficiels. A partir de la restauration de 1660, et pendant plus d'un siècle, l'influence de la littérature française fut considérable, et eut pour effet de polir la langue anglaise, de lui donner plus de simplicité, de clarté, d'élégance. Hume et Gibbon représentent le dernier terme de ce travail qui tendait à faire de l'anglais un idiome roman. Dès la fin du XVIII^e siècle commença, au moins dans la littérature, une réaction qui ramena la langue vers ses sources saxonnes. Néanmoins dans l'usage ordinaire, dans la langue des journaux et de la science, par suite des rapports de plus en plus fréquents avec les nations étrangères, surtout avec la France, l'anglais a continué de recevoir des mots d'origine romane. On estime que sur les quarante mille mots environ dont il se compose, la moitié au moins dérive des langues classiques et romanes. Si l'on s'en tient à la langue littéraire qui contient à peu près trente-cinq mille mots, on trouve que la balance est en faveur de l'anglo-saxon pour un dixième.

Dans sa structure, l'anglais est le plus simple et le plus logique de tous les idiomes de l'Europe. Le genre grammatical des substantifs dépend du genre naturel des êtres qu'ils représentent. La déclinaison n'offre que deux cas, encore le génitif ne diffère-t-il du nominatif que par l'addition d'une *s* et d'une apostrophe. Les adjectifs ne changent ni pour le nombre ni pour le genre, et ne sont modifiés que par des degrés de comparaison. L'article et le participe sont invariables. Le pronom seul a les trois genres et se décline Le système de la conjugaison est d'une extrême simplicité; il n'a pour ainsi dire que deux temps, le présent et le passé; tous les autres se forment par l'adjonction d'auxiliaires, à côté desquels le verbe garde les formes normales du participe et de l'infinitif. La construction grammaticale est directe, avec cette particularité que l'adjectif précède toujours le substantif qu'il qualifie. Malheureusement l'orthographe anglaise est très-défectueuse, c'est-à-dire qu'elle rend très-imparfaitement la prononciation; il est difficile qu'elle réponde jamais convenablement à cet objet, à cause du rôle prépondérant de l'accent tonique dans la manière de prononcer. Cet accent, dont aucun signe ne pourra jamais exprimer la vraie valeur, se recule le plus possible vers le commencement du mot, et comme il a pour effet de mettre fortement en relief la syllabe qu'il frappe, les autres syllabes, la finale par exemple, qui en français est la syllabe accentuée, s'atténuent et échappent à l'oreille. Pour les saisir, pour arrêter au vol ces articulations brèves et sifflantes, il faut à l'étranger une longue habitude. Malgré cet inconvénient, la langue anglaise, riche, énergique, précise, malléable, s'est répandue, en dehors des grands Etats d'Europe et d'Amérique, dont elle est la langue nationale, sur d'immenses territoires dans les autres parties du monde; elle paraît destinée à s'étendre encore avec le peuple libre, intelligent et entreprenant qui la parle.

Une langue aussi répandue ne peut pas conserver partout sa pureté. Sans parler des altérations qu'elle a subies dans l'Amérique et l'Australie, il existe dans les provinces des patois où se reconnaissent mieux que dans l'anglais moderne des traces du saxon. C'est ce que l'on remarque surtout dans les comtés de Lancastre, de Somerset, de Norfolk; mais ces particularités ne suffisent pas pour mériter à ces patois le nom de dialectes.

Au contraire, l'écossais est un véritable dialecte. Formé dans les Basses Terres (Lowlands) d'Écosse par un peuple anglo-saxon d'origine, mais qui revendiqua son indépendance contre les rois d'Angleterre, il se constitua des mêmes éléments que l'anglais et subit la même simplification grammaticale. Il s'en distingue par la forme ou plutôt la prononciation de ses mots, qui est plus sonore et plus grave, ce qui l'a fait appeler le dorique de l'Angleterre. Quant aux autres langues qui se parlent dans le Royaume-Uni, le gaëlique, le cymrique, elles ne se rattachent en rien à l'anglais et sont des branches de la souche celtique.

Cf. Rask : *A grammar of the anglo-saxon tongue*, trad. du danois par R. Thorpe (Copenhague, 1830) ; — E. Johnstone Vernon : *A guide to the anglo-saxon tongue, with extracts in prose and verse, glossary, appendix and notes* (Londres, 1840) ; — B. Thorpe : *Analecta anglo-saxonica, with a glossary* (Ibid, 1846) ; — docteur Bosworth : *Anglo-saxon dictionary*, édition de 1855 ; — Herbert Coleridge : *Glossarial index of the printed english literature of the thirteenth century* (Londres, 1859) ; — G. Latham : *The english language* (Ibid, 2e édit., 1850) ; — Samuel Johnson : *Dictionary of the english language*, nouvelle édition, par G. Latham (Ibid, 1865-67, 2 vol. gr. in-4) ; — J.-O. Halliwell : *A dictionary of archaïc and provincial words* (Ibid, 1846, 2 vol. in-8) ; — Marsh : *Manual of the english language*, édition de Smith (Londres, 1864).

ANGLAISE (LITTÉRATURE). 1re *période. Origines, époque anglo-saxonne.* — Après une première population qui appartenait probablement à la race finnoise, mais qui n'a pas laissé de traces dans l'histoire, les îles de Grande-Bretagne et d'Irlande furent occupées par les deux branches de la race celtique. Les Gaëls venus d'Espagne s'établirent en Irlande, d'où ils passèrent sur les rivages occidentaux de la Grande-Bretagne ; les Cymris, venus des côtes de la basse Germanie et du nord-est de la Gaule, occupèrent peu à peu toute la Grande-Bretagne, excepté quelques districts montagneux du nord et de l'ouest; mais ils furent à leur tour, après avoir subi pendant plusieurs siècles la domination romaine, soumis ou refoulés vers l'ouest par les Jutes, les Angles, les Saxons qui envahirent l'île vers le milieu du Ve siècle. Les Anglo-Saxons, d'origine germanique, devaient fonder la littérature anglaise, dans laquelle il ne faut pas confondre les littératures gaëlique et cymrique, quoique nées sur le même sol.

Les envahisseurs n'étaient pas dénués de culture intellectuelle. Ils possédaient l'alphabet runique et des chants nombreux sur leurs traditions nationales. Le poëte jouissait d'une grande estime chez ces peuples, et avait toujours sa place marquée dans la salle de festin des grands ; on le nommait *scop*, mot qui a le même sens à peu près que poëte, trouvère, et *gleeman*, ce qui répond au *gai savoir* des troubadours. Il reste bien peu de chose des œuvres des *scops*, mais ce qui en subsiste forme les plus anciens monuments de la poésie des peuples modernes ; ce sont : le *Poëte voyageur* (Scopes Vidsid) ou la *Chanson du voyage*, qui remonte au Ve siècle et doit avoir été composée sur le continent; la *Lamentation de Deor* et la *Bataille de Finnesburg*, courts fragments; le poëme étendu de *Beowulf*, qu'on croit être de la fin du VIe siècle. Ces ouvrages précédèrent la conversion générale des Anglo-Saxons au christianisme, qui eut lieu au commencement du VIIe siècle. Par le fait de cette conversion, ce peuple se trouva en rapport avec la civilisation gallo-romaine, et son génie s'en ressentit aussitôt. Sa littérature se divisa dès lors en deux branches : l'anglo-saxonne et la latine.

Dans la première, nous trouvons d'abord les paraphrases des Écritures de Cædmon (VIIe siècle); des chants sur la bataille de Brunanbourg (Xe) ; la mort d'Edgar (Xe) ; la bataille de Maldon (Xe). Les deux noms les plus importants de la littérature anglo-saxonne sont le roi Alfred et l'archevêque Alfric. A leurs œuvres, il faut ajouter deux autres monuments de cette littérature : la *Chronique saxonne* et les *Lois saxonnes*.

La poésie latine cultivée dans les monastères ne traite guère que de sujets religieux ou scolastiques. Les écrivains qui composèrent des vers sont presque tous plus remarquables par leurs ouvrages en prose, ce sont: saint Aldhelm, Alcuin, saint Columban, saint Boniface, Bède, Cuthbert, Fridegode, auteur d'une *Vie de saint Wilfrid;* Wolstan, auteur d'une *Vie de saint Swithun.*

La littérature en prose est beaucoup plus importante. A cette époque de barbarie, les lettres anciennes florissaient dans les cloîtres de l'Irlande et de l'Angleterre. En laissant à part les ouvrages peu authentiques de Gildas et Nennius, et les œuvres de saint Columban, qui, de même que Scot Erigène, n'appartient pas aux Anglo-Saxons, nous trouvons chez ces derniers : Bède le Vénérable (VIIe et VIIIe siècles), saint Boniface (VIIIe siècle); Alcuin (VIIIe); saint Dunstan (Xe). Les invasions des Danois bouleversèrent l'Angleterre et, sans détruire sa langue, puisqu'elle était la même que celle des envahisseurs, elles portèrent une rude atteinte à cette culture naissante. Le Xe siècle est bien au-dessous du VIIIe. Quand les Normands français conquirent l'île, en 1066, ils trouvèrent les Anglo-Saxons en pleine décadence.

2e *période. Littérature anglo-normande.* — La période suivante a reçu le nom de littérature anglo-normande, désignation qui serait tout à fait fausse si on la prenait à la lettre. Il n'y eut point, littérairement, de fusion entre les Anglais et les Normands, et il ne résulta pas de leur rapprochement une littérature mixte. Les Normands cultivèrent la poésie qu'ils avaient apportée de France et qui, sur ce sol étranger, ne tarda pas à dégénérer. Les lettres anglo-saxonnes d'abord furent négligées, se relevèrent peu à peu et, au bout de deux siècles, prirent le dessus. En même temps, comme en France, à côté des deux cultures vulgaires, se développait la culture ecclésiastique et classique en latin. Ainsi, dans cette période anglo-normande, il faut compter trois littératures : la littérature latine, la littérature franco-normande et la littérature anglaise

La première nous offre deux Italiens, philosophes scolastiques, qui devinrent tous deux archevêques de Canterbury : Lanfranc et saint Anselme ; Jean de Salisbury, Pierre de Blois, Robert Grosseteste, Alexandre Hales, « le docteur irréfragable, » Duns Scot, « le docteur subtil, » Occam, « le docteur invincible, » Roger Bacon. Après la philosophie, le genre cultivé avec le plus de succès fut l'histoire. Laissant de côté la chronique apocryphe d'Ingulphus, nous avons les chroniques de Guillaume de Poitiers, de Florence de Worcester, l'histoire de Eadmer, l'*Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital, l'*Histoire* de Guillaume de Malmesbury, celle de Henry de Huntingdon. L'*Histoire des Bretons* de Geoffroy de Montmouth est un roman, mais on trouve des informations authentiques dans Gérard le Cambrien. A ces noms d'historiens, de chroniqueurs, de biographes, ajoutons Ailred de Rievaux, Roger de Hoveden, Geoffroy de Vinsauf, Mathieu Paris, Roger de Wendover, Guillaume Rishanger, Nicholas Trivet, Walsingham, Ranulph Higden. La poésie latine fut cultivée avec talent, quelquefois avec pureté et élégance, par Laurence de Durham, Henri de Huntingdon, Jean de Salisbury, Jean de Hauteville, Gautier Map, Geoffroy de Vinsauf, Joseph d'Exeter. A côté des formes classiques, il se produisit, sous l'influence de la poésie vulgaire, une

forme nouvelle, le vers léonin que l'on employa pour l'épigramme, la satire et aussi les hymnes d'église. Le plus remarquable poëme de ce genre est la *Confessio Goliae*, attribuée à Gautier Map.

Il est difficile de séparer la poésie franco-normande de l'histoire de la poésie française, dont elle est un chapitre. Richard Cœur de Lion, Wace, Benoît de Saint-Maur, Geoffroy Gaimar, peuvent être revendiqués par les deux peuples. Henri II, par son mariage avec Eléonore, réunit l'Aquitaine, la Normandie et l'Angleterre, le pays des troubadours et celui des trouvères, celui des Cymris et celui des Anglo-Saxons. Sa cour était la plus brillante et la plus polie de l'Europe. Ce fut là que, sous l'influence aquitaine et cymrique, s'élabora ce roman d'Arthur qui forme une des plus grandes branches de la poésie au moyen âge. Préparé par l'*Histoire des Bretons* de Geoffroy de Montmouth, il fut principalement rédigé par Gautier Map. En dehors de ce célèbre roman qui est en prose française, il reste plusieurs romans en vers français : *Havelok le Danois, La Geste du roi Horn, Bevis de Hampton* et *Guy de Warwick*.

En présence et sous l'action du développement franco-normand, la littérature anglaise naissait. Nous en trouvons, dans la période de 1150 à 1250, trois monuments remarquables : le *Brut*, de Layamon, en vers, représentant surtout le dialecte saxon ; la *Règle des religieuses* (The Ancren Riwle) en prose ; l'*Ormulum*, vaste série d'homélies versifiées par un certain Orm ou Ormin, qui représentent l'anglais de l'est et du nord-est. Après ces premiers monuments de l'anglais se placent la *Chronique* versifiée de Robert de Gloucester, celle de Robert Mannyng ou de Brunne, qui est en partie traduite du français de Wace. En général l'influence française prédomine alors. Elle se remarque dans beaucoup de ballades et plus encore dans les premiers romans versifiés : *Havelok, sir Tristam, sir Gawaine, Kyng Korn, King Alesaunder, Richard Cœur de Lion*, qui ne sont que des traductions. Elle n'est guère moins sensible dans les satires politiques et ecclésiastiques qui annoncèrent l'âge de Wicleff et de Chaucer.

3° *période. Renaissance.* — Cette période est celle qui commence vers le milieu du XIVe siècle et va jusqu'à l'avénement d'Élisabeth ; elle peut s'appeler la Renaissance. Elle fut marquée par un vigoureux mouvement d'émancipation politique et religieuse qui devait aboutir à la séparation de l'Angleterre d'avec Rome. Tandis que la prose inaugurée par sir John de Mandeville sert à Wicleff pour traduire les Écritures, Adam Davie, Richard de Hampole, Lawrence Minot, Robert Langland fouillent le champ de la poésie et en tirent les matériaux sur lesquels va s'exercer le génie créateur de Chaucer. Gower, contemporain de ce grand homme, ne peut lui disputer l'honneur d'être le père de la poésie anglaise.

Le même honneur revient pour la poésie anglo-écossaise à Barbour, auteur du *Bruce*. C'est à peine si l'on cite avant lui Thomas Lermont, le rimeur. Son contemporain André Wyntoun ne l'égale pas, et Barbour reste le père d'une poésie qui tient une grande place dans la littérature anglaise. On peut même dire qu'au XVe siècle, pour les productions de l'intelligence, l'Écosse compte plus que l'Angleterre, alors bien déchue, et où l'on ne trouve guère à nommer que Th. Occleve, le poëte Lydgate, le vigoureux prosateur Fortescue et sir Thomas Malory, compilateur d'une *Mort d'Arthur* imprimée par Caxton en 1485. L'Écosse, au contraire, nous offre Jacques Ier, roi patriote, William Dunbar, Gawin Douglas, Robert Henryson, Henry l'Aveugle, auteur de *Wallace*.

Les premières années du XVIe siècle furent, en Angleterre, aussi stériles que le XVe ; mais enfin, avec le règne orageux de Henri VIII, on eut les prémices d'une grande littérature. On ne cite, il est vrai, qu'à titre de curiosité les chroniques de Fabyan et de Halle, mais l'*Histoire d'Édouard V*, du chancelier Thomas More, est écrite dans une langue excellente et déjà presque moderne. Lord Berners, le traducteur de Frossart, Thomas Wilson, auteur d'un *Traité de logique et de rhétorique*, publié en 1553, sir John Cheke, Roger Ascham, sir Thomas Elyot, Latimer, Leland, George Cavendish, auteur d'une vie du cardinal Wolsey, sont de bons prosateurs ; mais le grand monument de la prose anglaise à cette époque, c'est la traduction des Écritures par Tyndale et Coverdale, et le *Livre de prières* (Book of common prayer) compilé sous Édouard VI.

La poésie, sans atteindre encore à d'aussi beaux résultats, prélude pourtant à ses futurs succès avec les poëtes satiriques Skelton, Stephen Hawes, Alexandre Barklay, le spirituel sir Thomas Wyatt, le comte de Surrey, le premier poëte classique anglais. A côté d'eux, d'autres seigneurs de la cour de Henri VIII cultivèrent la poésie : sir Francis Bryan, George Boleyn, Thomas lord Vaux, Thomas Tusser. Cette abondance de talents contraste avec la stérilité de l'Écosse qui, à cette époque, ne possède guère qu'un poëte encore très-secondaire, sir Thomas Lyndsay.

4e *période. Règne d'Élisabeth et Révolution anglaise.* — Le siècle d'Élisabeth, que l'on peut prolonger jusque sous Charles Ier, est la plus belle époque de la littérature anglaise. Les poëtes y abondent. Drake, dans son ouvrage sur Shakespeare, en a compté plus de deux cents. Parmi ceux dont le nom mérite une mention, nous citerons d'abord les poëtes qui, ne s'étant pas occupés ou s'étant peu occupés du théâtre, ne figurent pas dans la pléiade dont Shakespeare est le chef immortel. Gascoigne, Turberville, Thomas Sackville et surtout sir Philippe Sidney, préparèrent par leurs écrits le plus grand poëte que l'Angleterre ait possédé depuis Chaucer, Edmond Spenser. Après lui, dans le même genre de la poésie héroïque et didactique, il faut citer le grave Daniel, le savant Drayton, le philosophique Davies, les deux satiriques Donne et Hall, les deux frères Phineas et Gilles Fletcher. Il ne serait pas juste d'oublier, quoiqu'ils soient à un rang inférieur, Thomas Churchyard, William Warner, Robert Southwell, sir Fulk Greville, Thomas Carew, sir Henry Wotton, Richard Barnfield, le spirituel Corbett, sir John Beaumont, sir John Harrington, traducteur de l'Arioste, Edward Fairfax, traducteur du Tasse, Joshua Sylvestre, traducteur de Du Bartas Avant eux et fort au-dessus, nous aurions cité Chapman, le traducteur d'Homère, si nous ne devions le retrouver parmi les poëtes dramatiques

Le théâtre, en Angleterre de même qu'en France, débuta par des *mystères* et des *moralités*. Ce dernier genre prit beaucoup d'importance au XVIe siècle, parce qu'il devint un véhicule de l'opposition religieuse et de la Réforme. L'évêque Bale, le plus fécond des écrivains de moralités, peut être regardé comme un des fondateurs du drame anglais. Les *interludes* n'étaient que des moralités plus courtes. Bale en composa aussi plusieurs et il donna de plus, dans son *Roi Jean*, l'exemple du drame historique. Dès le début du règne d'Élisabeth, Thomas Sackville et Thomas Norton firent jouer, pour l'amusement de la reine en 1562, la tragédie de *Gordobue ou Ferrex et Porrex*, écrite en vers blancs qui, introduits par Surrey, devaient servir aux plus belles créations de Shakespeare et de Milton. Le *Damon et Pythias*, le *Palamon et Arcite*, de Richard Edwards, le *Promos et Cassandra* de George Wetstone, suivirent d'assez près. Deux petites comédies, *Ralph*

Royster Doyster de Nicolas Udall, et l'*Aiguille de Gammer Gurton* de John Still, préludèrent à un autre genre de drame. Le public anglais se prit d'un goût passionné pour le théâtre. Il se forma plusieurs troupes d'acteurs composées presque toutes d'hommes ayant reçu quelque instruction et capables d'être aussi auteurs, de sorte que les deux éléments de l'art dramatique, la composition et l'action théâtrale, se trouvaient combinés chez les mêmes personnes, au très-grand avantage du drame, qui acquit ainsi bien plus de vie, bien plus d'effet scénique. Aussi ne tarda-t-il pas à se dégager de la forme classique qu'il avait encore avec Jean Lyly, quoiqu'il ne se débarrassât pas aussi aisément du langage affecté ou euphuisme propagé par cet écrivain. George Peel, Thomas Kyd, Thomas Nash, Robert Greene, Thomas Lodge, donnèrent au drame plus de vigueur et de variété; mais le vrai précurseur de Shakespeare, celui qui, s'il eût vécu, n'eût pas été pour lui un rival médiocre: ce fut Marlowe. La place de Shakespeare est immense, non-seulement dans la littérature anglaise, mais dans l'histoire entière des lettres où il représente le génie dramatique dans son ensemble le plus vaste, le plus complet. Ce n'est pas un faible mérite pour le savant Ben Jonson de paraître original à côté de ce maître des maîtres. Les deux plus proches disciples de Shakespeare, Beaumont et Fletcher, reproduisirent avec bien de l'éclat et de la grâce ses qualités les plus accessibles. Massinger a la tendresse, Ford et Webster ont les sombres emportements de la passion ; Chapman , Dekker, Middleton et Marston, moins originaux, se distinguent par la fécondité ou le pathétique. Au-dessous d'eux citons Taylor, Tourneur, Rowley, Broome, Thomas Heywood, qu'il ne faut pas confondre avec John Heywood, un des devanciers de Shakespeare. Au-dessous d'eux encore, mais non sans honneur, on mentionne Anthony Munday, Henri Chettle, Thomas Randolph, Nathaniel Field, John Day, Henry Glapthorne. James Shirley, avec son élégance facile et sa spirituelle animation, ferme l'ère prodigieuse de ce théâtre du siècle d'Élisabeth. Le triomphe du parti puritain, après 1640, consomma la ruine du genre dramatique qui devait renaître, avec la Restauration, mais sous une forme bien différente.

L'Écosse, dans ce siècle, n'eut rien d'égal à ces merveilles de poésie; cependant elle cite sir Alexandre Scott, sir Richard Maitland, Alexandre Montgomery, le docteur Arthur Johnston, le comte de Stirling, et surtout William Drummond, mais Drummond est tout Anglais par le langage.

Dans la prose, cette période, sans jeter autant d'éclat qu'en poésie, reste encore la plus forte, la plus originale de la littérature anglaise. Les chroniqueurs Stow, Hollenshed, Speed, fournirent d'utiles matériaux au drame historique; l'aventureux et infortuné Raleigh donna, dans son *Histoire du monde*, une œuvre d'une pensée forte, d'un savoir abondant, tandis que Hakluyt, Purchas, Davis, enrichissaient la littérature de leur pays de curieux récits de voyage. La théologie, qui devait y tenir une si haute place, trouvait dans Hooker un excellent esprit, et la philosophie s'honorait du génie de Bacon, de l'esprit original de Burton, de l'esprit délicat de Herbert de Cherbury, de la vigoureuse intelligence de Hobbes. Cette culture de la pensée s'étendit jusqu'à la poésie, qui prit des formes plus réfléchies et plus artificielles. La première moitié du XVIIe siècle fut l'âge des lyriques, des méditatifs, des descriptifs et des beaux esprits subtils; Wither et Quarles, Herbert et Crashaw, Hervick, Suckling et Lovelace, Browne et Habington. Davenant, Cowley, Waller, servent de lien entre les temps de Charles Ier et la Restauration. Henry Vaughan, William Chamberlayne, Charles Cotton, le docteur Henry King, John Cleveland, sir Richard Fanshawe, Thomas Stanley, la duchesse de Newcastle, mistriss Katherine Philips complètent ce groupe de poëtes, que domine enfin le sublime et solitaire génie de Milton, de qui on aime à rapprocher plus pour les opinions que pour le talent le poëte patriote André Marvell.

Le grand savoir, le sérieux, l'enthousiasme religieux et politique qui remplissent la poésie de l'auteur du *Paradis perdu* et qui animent ses admirables écrits en prose, consacrés à la défense de la liberté, se retrouvent chez plusieurs de ses contemporains. Les théologiens John Hales et Chillingworth, Thomas Browne, l'érudit et humoristique Thomas Fuller, l'éloquent Jeremy Taylor, ce Shakespeare ou plutôt ce Spenser de l'Église anglicane, l'excellent Baxter, Bunyan, génie inculte, mais comparable à Milton, furent des maîtres de la vie morale et religieuse. Sir Thomas Overbury, John Eearle, Peter Heylin, John Selden (pour ses *Propos de table*), peuvent être aussi comptés parmi les moralistes. La liberté qui possédait déjà l'éloquence d'Eliot et le génie de Milton trouva un utopiste enthousiaste dans James Harrington et un défenseur passionné dans Algernon Sidney.

La Restauration royaliste eut son poëte dans Butler, le spirituel auteur d'*Hudibras*, comme le parti contraire avait son poëte dans Milton. Mais Butler, négligé même par ceux qu'il servait, eut peu d'influence, et le vrai poëte des Stuarts restaurés fut John Dryden qui, par la riche variété de ses talents, sert de transition entre Milton et Pope. Le plus illustre historien de la Restauration fut un ministre éminent, le comte de Clarendon. Après lui il faut citer l'excellent biographe Walton, qui a écrit aussi un livre très-goûté sur la pêche; Evelyn, auteur d'un *Journal* du plus grand prix pour la connaissance de ce temps; l'original Pepys, qui doit aussi sa célébrité à un curieux *Journal* de sa vie. Le pamphlétaire royaliste sir Roger L'Estrange, est mentionné pour sa verve, et les écrits de George Savile, marquis d'Halifax, sont dignes d'être étudiés pour leur mérite littéraire.

Le drame, proscrit par les puritains, reparut avec les Stuarts, mais il avait perdu beaucoup de son originalité, et sans être plus licencieux dans l'expression, ce qui eût été difficile, il se montra beaucoup plus immoral pour le fond, au moins dans la comédie, qui atteignit avec Wycherley un rare degré d'impudence. Sir G. Etherege, Vanbrugh, George Farquhar, William Congreve, ne sont pas beaucoup plus moraux; cependant, après la chute des Stuarts et à la suite d'un éloquent écrit de Jeremy Collier, le théâtre devint plus convenable. Sur toute la comédie de cette époque, l'influence française est sensible; elle l'est aussi, quoique à un moindre degré, dans la tragédie, qui, outre Dryden, compte quelques noms illustres : Thomas Otway, Nathaniel Lee, Thomas Southerne, John Crowne, Nicholas Rowe, Lillo. Mrs Aphra Ben et Shadwell complètent la série des poëtes dramatiques de la Restauration.

Le goût français ne se montra pas moins dans d'autres genres, le lyrique, le didactique, qui gagnèrent en correction, en politesse, mais furent en somme assez insignifiants. Roscommon, Rochester, Sedley, Sheffield, duc de Buckingham, le comte Dorset, et, si l'on peut les citer à côté de ces poëtes grands seigneurs, deux humbles poëtes didactiques, Philips et Pomfret, n'ont guère ajouté aux richesses de la littérature anglaise. Le mouvement d'idées d'où sortit la seconde révolution ne pouvait manquer de se marquer dans les let-

tres. Sa trace est sensible dans le philosophe Locke, dans les théologiens Isaac Barrow, John Pearson, Tillotson, South, Stillingfleet, Sprat, Sherlock, dans l'historien Burnet et jusque dans les savants, dont le plus grand fut Newton. En dehors de ce mouvement, mais dignes d'être cités, sont les philosophes spiritualistes Henry More et Cudworth.

5ᵉ *période. Dix-huitième siècle.* — Les trente dernières années du XVIIᵉ siècle, qu'on peut appeler l'âge de Dryden, furent une époque de transition. Avec le XVIIIᵉ siècle commence le siècle classique appelé aussi le siècle de la reine Anne, qu'on peut prolonger jusque vers 1760. Le trait caractéristique de cette période, c'est l'élégante clarté du style qui, en prose et en vers, atteint la forme la plus polie et la plus coulante; c'est aussi la liberté des idées. Son plus grand poëte est Pope, ses plus grands prosateurs sont Addison et Swift. L'abondance des talents et aussi trop souvent leur manque d'originalité ne nous permettent guère que de citer leurs noms. Parmi les poëtes, on a Prior, Gay, Garth, Parnell, Tickell, Young, Savage, Blackmore, Ambroise Philips, la comtesse de Winchelsea, Fenton, Grenville, Hammond, Somerville, Broome, Watts, et, à la même époque, un admirable représentant de la poésie écossaise, Allan Ramsay; parmi les prosateurs, après Temple et Shaftesbury, dont la date est un peu plus ancienne, lord Bolingbroke, Arbuthnot, Atterbury, Steele, les libres penseurs Mallet, Mandeville, le philosophe religieux Berkeley, lady Montagu, que l'on a comparée à Mᵐᵉ de Sévigné, le grand philologue Bentley. Cette époque fut l'âge des romanciers anglais : Daniel de Foe, Samuel Richardson, Henry Fiedling, Tobias Smollett, Sterne, Olivier Goldsmith. On peut ajouter Swift à cette liste, quoique son immortelle satire de *Gulliver* soit à peine un roman, et Samuel Johnson, qui compte surtout à titre de lexicographe, de biographe et de critique, mais dont les *Vies des poëtes anglais* sont un des meilleurs ouvrages du temps.

La période qui s'étend depuis 1760 jusqu'à la fin du siècle, et qui fut elle aussi une époque de transition, se distingue particulièrement par ses historiens et ses écrivains politiques. Robertson, Hume et surtout Gibbon ont composé des ouvrages historiques supérieurs. Fort au-dessous des deux derniers, mais encore estimables, nous trouvons Malcolm Laing, le jacobite Macpherson, la libérale Mʳˢ Macaulay. Vers la fin de cette période, Roscoe fit de bons travaux sur l'Italie. La noblesse, qui, sous le règne précédent, avait donné aux lettres lord Hervey, eut au commencement de celui-ci Chesterfield, lord Lyttleton, L'érudition ancienne trouva un philologue de grand mérite, Porson, et d'utiles travailleurs, Middleton, Potter, Hook, Bryant, Gilbert Wakefield. Les sciences eurent un bon écrivain, Whiston, et un naturaliste amateur fort agréable, Gilbert White. La théologie, comme toujours, compta de nombreux écrivains : Warburton, Paley, Butler, Lowth, Wesley; mais elle trouva une émule, une rivale et quelquefois une ennemie dans la philosophie, qui inclina surtout vers les discussions morales. James Hervey, qui tient du théologien et du philosophe, compte peu des deux côtés. L'incrédulité radicale de Tindal, le scepticisme d'Hume rencontrèrent peu de successeurs, mais une partie des croyances chrétiennes fut rejetée par Priestley. La philosophie écossaise, qui peut se rattacher à deux philosophes de la période précédente, Clarke et Hutcheson, et qui s'honora dans celle-ci de Thomas Reid, de Dugald Stewart, de Thomas Brown, de Ferguson, s'occupa surtout de psychologie. La critique littéraire et la linguistique firent aussi quelques progrès avec lord Kames, l'excentrique lord Monboddo, Blair, le sagace grammairien Horne Tooke, le spirituel orientaliste William Jones. Deux éditeurs de Shakespeare, Steevens et Malone, contribuèrent à faire connaître le siècle d'Élisabeth, et Warton par son *Histoire de la poésie anglaise*, Tyrwhitt par son édition de Chaucer, Percy par son recueil de ballades, ramenèrent l'attention sur la poésie du moyen âge. En même temps que la philosophie et la critique, l'économie politique grandissait avec Adam Smith. De Lolme, Blackstone commentaient les lois de l'Angleterre, Burke les défendait avec une admirable éloquence, et un pamphlétaire, resté inconnu, donnait à l'Angleterre, sous le nom de *Junius*, un des plus redoutables polémistes qui aient jamais existé. La puissante activité intérieure de l'Angleterre débordait au dehors. Les récits de voyage prenaient une importance qu'ils n'avaient pas eue depuis la fin du XVIᵉ siècle. On cite en ce genre les relations de Macartney, celle de Bruce, de Mungo Park, les *Voyages de Cook*, par Hawkesworth, et l'utile compilation de Pinkerton.

Cette seule énumération peut donner une idée de l'activité multiple qui caractérise cette époque. Le mouvement ne fut pas moins sensible en poésie. Glover est encore un classique de l'école de Pope; Goldsmith et, à un degré supérieur, Thomson, la dépassent déjà. Akenside s'en éloigne moins. Mais les traits divers qui vont caractériser la poésie moderne, la rêverie, la mélancolie, la peinture de la réalité s'annoncent dans le *Ménestrel* de Beattie, le *Tombeau* de Blair, la *Maîtresse d'école* de Shenstone. Collins, Mason, Joseph et Thomas Warton, Gray surtout, offrent des traits de la poésie moderne, que l'on retrouve aussi dans le *Naufrage* de Falconer et les *Amours des plantes* de Darwin. L'*Ossian* de Macpherson fut en son genre un signe de renouvellement littéraire, non moins que la fraude poétique et érudite de Chatterton. Les deux satiriques Churchill et Wolcot n'eurent qu'une importance éphémère, ainsi que le spirituel Anstey et le fécond Hayley. La poésie dramatique, au moins dans la tragédie, fut peu remarquable. Brooke, Murphy, Home lui-même méritent à peine un souvenir. Joanna Baillie vaut mieux, mais elle est déjà de l'époque suivante. La comédie, qui se rapprochait beaucoup du genre français, a plus de valeur; on n'a pas oublié les noms de Goldsmith, de Garrick, de Foote, de Cumberland, des deux Colmans, de Sheridan. Mais ce n'est pas au théâtre que cette période devait trouver sa gloire durable, c'était dans les œuvres des trois hommes qui ont été les vrais rénovateurs de la poésie anglaise : le sincère et méditatif Cowper, Crabbe, peintre sévère de la réalité, et l'admirable poëte écossais Robert Burns. Au-dessous de ces noms, rappelons Hannah More, Mʳˢ Barbauld, Kirke White, qui est du commencement du XIXᵉ siècle, et, en Écosse, Michel Bruce, Robert Fergusson, deux précurseurs de Burns.

6ᵉ *période. Temps modernes. Romantisme.* — La période de la poésie moderne ou romantique, cette période que caractérisent plus de vérité dans la peinture du monde extérieur, plus d'intensité dans le sentiment lyrique, dure encore. On peut la faire commencer à trois poëtes, qu'on a réunis sous le nom de *lakistes*, bien qu'ils eussent plutôt des rapports d'amitié que de talent, le profond Wordsworth, le subtil Coleridge, l'abondant Southey. Rogers et Campbell appartiennent à une école de transition. Walter Scott, suivant les traces de Percy, remonte vers les ballades du moyen âge, mais l'agrément et l'éclat de ses réminiscences archaïques pâlirent devant l'ardent sentiment moderne qui anime les œuvres de Byrón, le plus grand poëte anglais de ce temps. Le même

sentiment, à un plus haut degré encore, exalte Shelley, seul capable de disputer la première place à Byron; il paraît jusque dans les exquises inspirations antiques de Keats, et brille chez de spirituels écrivains, tels que Thomas Moore, Leigh Hunt, Walter Savage Landon.

Il était impossible que les fortes impulsions parties de Wordsworth, de Byron, de Shelley, ne se propageassent pas en sens divers et ne donnassent pas lieu à une culture poétique extrêmement abondante. Caractériser ou simplement nommer tous les poëtes anglais depuis soixante ans serait trop long. Nous choisissons les suivants, sans oublier qu'un choix a toujours quelque chose d'arbitraire : Lisle Bowles, le précurseur des lakistes, Bernard Barton, le poëte quaker, James Montgomery, les deux satiriques James et Horace Smith, Felicia Hemans, William Herbert, Stewart Rose, le traducteur de l'Arioste, James Graham, William Sotheby, traducteur d'Homère, le spirituel Frere, le pieux Reginald Heber, Robert Bloomfield, Noon Talfourd, Hartley Coleridge, Robert Montgomery, Letitia Landon, James Sheridan Knowles, un des principaux écrivains dramatiques de cette période qui n'en a point produit de supérieur, quoique Byron ait composé de magnifiques pièces et Shelley la plus grande tragédie du théâtre anglais depuis le XVII^e siècle, James Hogg, le berger d'Ettrick, et Ebenezer Elliott, le poëte des lois sur les grains (corn law). Ce dernier annonce un des traits caractéristiques de la poésie anglaise dans ce temps, la préoccupation du sort des classes pauvres, le socialisme; on le trouve bien marqué chez les deux derniers poëtes éminents qu'a perdus l'Angleterre, Thomas Hood et M^{rs} Browning; on le trouve, quoique à un degré moindre, chez ses deux plus illustres poëtes contemporains, Robert Browning et Alfred Tennyson.

Le roman a pris dans cette période une importance telle qu'il le cède à peine à la poésie. Horace Walpole avec son moyen âge de fantaisie, M^{rs} Radcliffe avec ses constructions mystérieuses, ouvrirent une voie nouvelle, où l'on trouve après eux Beckford, Lewis, Maturin, M^{rs} Shelley. A côté, on remarque d'autres talents, des femmes surtout, qui s'attachèrent à la peinture de la vie intime : M^{ss} Charlotte Smith, M^{ss} Élisabeth Inchbald, M^{rs} Amelia Opie, M^{ss} Edgeworth dont les tableaux de mœurs irlandaises allaient suggérer à Walter Scott l'idée de peindre les mœurs écossaises. L'aimable Mackenzie, le docteur Moore, Sophie et Harriet Lee, Anna-Maria et Jane Porter, M^{ss} Mary Brunton, M^{ss} Elisabeth Hamilton, obtinrent dans divers genres de romans des succès qui n'ont pas tous été éphémères, mais qui s'effacèrent devant l'immense succès de Walter Scott, admirable peintre de caractères, incomparable pour ressusciter les mœurs du passé. Parmi les imitateurs de sa manière, on ne peut pas citer l'auteur d'*Anastasius*, Hope, qui relève plutôt de Byron, ni le spirituel peintre des mœurs orientales Morier, mais plutôt Galt, James, Gibson, Lockhart, et même le peintre de la vie des marins, le capitaine Maryat. L'Irlande eut ses romanciers comme l'Écosse : lady Morgan, John Banim, Crofton Croker, William Carleton. Lady Blessington, quoique Irlandaise, peignit plutôt le grand monde de Londres. Ward fut encore un narrateur remarquable de la vie élégante. Le spirituel Théodore Hook représenta au vif les travers de la bourgeoisie riche. M^{rs} Trollope fit de la même classe des tableaux amusants, mais vulgaires; on estime bien plus les peintures de la vie moyenne et villageoise qui se trouvent dans les romans de M^{ss} Austen et dans ceux de M^{ss} Mitford.

Depuis Walter Scott, les plus célèbres parmi les romanciers (ici nous mêlons les vivants et les morts) sont le brillant et fécond Bulwer, le cordial et amusant Dickens, Thackeray qui rappelle Fielding, le satirique Douglas Jerrold, Charlotte Bronte. Laissons de côté tous les auteurs qui alimentent maintenant en Angleterre les éditeurs de romans; beaucoup sans doute, même ceux qui obtiennent les succès les plus bruyants, ne feront que passer; notons pourtant comme un des plus remarquables talents de ces derniers temps la femme qui, sous le pseudonyme de George Eliot, a donné *Adam Bede*. D'autres esprits délicats ou vigoureux mériteraient une mention; mais comment tout nommer dans un genre où les ouvrages se produisent par centaines? On a compté que depuis l'apparition du premier roman de Walter Scott en 1814, jusqu'en 1858, il s'est publié trois mille romans formant sept à huit mille volumes. Dans une production aussi abondante et dont le principal mérite est d'être inoffensive pour la morale, l'oubli s'est déjà fait une part immense.

Dans les autres genres en prose, histoire, philosophie, critique, l'Angleterre a maintenu ou dépassé la haute position qu'elle avait prise à la fin du XVIII^e siècle. Mitford, M. Thirlwall au-dessus de lui, et au-dessus encore M. Grote, ont consacré à la Grèce ancienne des ouvrages, dont le dernier est d'un mérite tout à fait supérieur. Arnold, Cornewall Lewis, éminent comme publiciste et homme politique, se sont occupés de l'histoire romaine. Dans l'histoire moderne, nous rencontrons d'abord le judicieux Hallam, Buckle, plus récent et plus hardi, Palgrave, l'éloquent Macaulay, distingué comme poëte, et qui dut sa première célébrité à ses admirables essais publiés dans la *Revue d'Édimbourg*. Cette revue et sa rivale la *Revue trimestrielle* (Quarterly Review) ont eu une grande influence sur la littérature non moins que sur la politique de l'Angleterre. La *Revue d'Édimbourg*, qui eut pour fondateur l'habile critique Jeffrey, le moraliste exquis Sydney Smith, Brougham, destiné à une haute fortune politique, et qui compta ensuite parmi ses collaborateurs, à côté d'hommes politiques illustres du parti whig, un des esprits les plus originaux de ce temps, Thomas Carlyle; le *Quarterly Review*, qui représente les opinions conservatrices, sont restés des recueils hors de pair; mais le *Blakwood's Magazine* a fourni aussi une brillante carrière avec Wilson, de Quincey, et le *Westminster Review* n'a pas manqué d'écrivains éminents. La théologie pratique, la prédication évangélique ont eu aussi leurs noms illustres : Robert Hall, Jean Foster, Thomas Chalmers. L'archevêque Whately est à la fois théologien et philosophe. La philosophie, qui peut aussi revendiquer Mackintosh, a ajouté dans Hamilton une nouvelle célébrité à celle de l'école écossaise; elle a possédé un esprit supérieur dans M. Stuart Mill. La science a compté aussi de remarquables écrivains : Davy, Herschel, Lyell, Faraday, Owen, Huxley, Hugh Miller; mais les voyages surtout ont fourni à la littérature anglaise une branche intéressante : en Afrique, Denham, Clapperton, Lander, frayèrent la voie à Livingstone, à Burton, à Speke et Grant, à Baker; Ellis et Basil Hall visitèrent l'extrême Orient. Leake donna ses savantes explorations dans cet empire des sultans, que Kinglake devait décrire d'un crayon si vif. Ross et Parry pénétrèrent jusqu'aux régions du pôle arctique, et Franklin y périt. Dans ces trente dernières années, les relations de voyage se sont multipliées pour répondre à l'activité cosmopolite des Anglais.

En poussant jusqu'à nos jours ce tableau, nous aurions trop à laisser les vivants empiéter sur les morts, pour être à la fois équitable et complet. Nous ajouterons au hasard, dans des genres divers, Charles Lamb, poëte, moraliste et critique, Wil-

liam Hazlitt et Croker, deux critiques également remarquables avec les opinions les plus opposées, l'érudit amateur d'Israëli, puis quelques historiens de sérieux mérite : James Mill, Sharon Turner, le docteur John Lingard, Patrick Fraser Titler, sir William Napier, le comte Stanhope, Merivale, auteur d'une excellente *Histoire des Romains sous l'Empire*, Froude, historien de l'Angleterre sous les Tudors, etc. Pour avoir une idée complète du mouvement intellectuel de notre âge en Angleterre, il faut ajouter aux livres, aux grandes revues, aux publications populaires de vulgarisation, les grands journaux quotidiens, dont le principal est le *Times*, le plus puissant instrument d'information immédiate qui ait jamais existé.

Cf. Thomas Wright : *Biographia britannica litteraria : anglo-saxon period*, 1 vol., *anglo-norman period*, 1 vol. ; — Thomas Warton : *History of english poetry* (3 vol. in-8) ; — Hallam : *Introduction to the literature of Europe* (4 vol. in-8) ; — Henry Morley : *English writers* (1864-1867, t. I-II) ; — Craik : *History of english literature from the norman conquest* (1861, 2 vol. in-8) ; — Th. Shaw : *History of english literature*, édit. de W. Smith (1865) ; — Robert Chambers : *Cyclopædia of english literature* (nouvelle édition, 1865, 2 vol. gr. in-8) ; — David Mason : *British novelists* (1859, in-8) ; — H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise* (1864, 4 vol. in-8; nouv. édit., 1873 et suiv., in-18) ; — enfin, pour les auteurs vivants ou morts depuis 1855, notre *Dictionnaire des contemporains* (Paris, 1858, 4e édition, 1870, gr. in-8).

ANGLO-NORMANDE (LANGUE et LITTÉRATURE). — Voyez ANGLAISE (Langue et Littérature), et NORMAND (Dialecte).

ANGLO-SAXONS (LANGUE et LITTÉRATURE des). — Voyez ANGLAISE (Langue et Littérature).

ANGLURE (Oger D'), voyageur français, né vers 1350, mort après 1396. Il a écrit la relation d'un *Voyage en Terre-Sainte*, qui a été imprimée (Troyes, 1621, in-8), et qui, d'un style assez clair, donne des détails intéressants sur la Syrie, la Palestine et l'Égypte au XIVe siècle.

Cf. P. Paris, dans la *Biographie générale*.

ANGOLA, *histoire indienne*, roman de La Morlière (voy. ce nom).

ANGOT (Robert), poëte français, né vers 1581 à Caen, mort vers 1650. Il a publié deux recueils d'une versification assez naturelle : *Prélude poétique* (Paris, 1603, in-12), odes, sonnets, épigrammes, etc.; *les Nouveaux satyres et exercices gaillards de ce temps* (Rouen, 1637, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV.

ANGOULÊME (Charles DE VALOIS, duc D'), fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, né en 1573, mort en 1650. L'un des premiers, il reconnut Henri IV; mais, ayant ensuite conspiré contre lui, il fut condamné à une détention perpétuelle. Louis XIII lui rendit la liberté. Il a laissé, entre autres écrits, d'intéressants *Mémoires très-particuliers* pour servir à l'histoire des règnes d'Henri III et Henri IV, 1589-1593 (Paris, 1662, in-12, réimprimés dans les collections des *Mémoires* de Petitot-Monmerger, t. XLIV, 1re série, et de Michaud-Poujoulat, t. XI); et *les Harangues prononcées en l'assemblée de MM. les princes protestants d'Allemagne par le duc d'Angoulême* (Paris, 1620, in-8).

Cf. Buchon : *Notice sur Ch. de Valois*.

ANGOULEVENT ou ENGOULEVENT (Nicolas JOUBERT, dit), bouffon français qui vivait au commencement du XVIIe siècle. Il était *prince des sots* ou *de la sotie*. Son nom se retrouve assez souvent dans les écrits contemporains. On fit contre lui la *Surprise et fustigation d'Angoulevent par l'archipoëte des Pois pilés* (Paris, 1603). Il répliqua par la *Guirlande et réponse d'Angoulevent* (Paris, 1603). On lui attribue un livre fort graveleux, intitulé : *les Satyres bastardes et autres œuvres folastres du cadet Angoulevant* (Paris, 1615).

Cf. Dreux du Radier : *Récréations historiques*, t. I.

ANGUILLARA (Giovanni-Andrea DELL'), poëte italien, né à Sistri (Toscane) en 1517, mort en 1565. Il était correcteur d'imprimerie. On a de lui une bonne traduction, en octaves rimées, des *Métamorphoses* d'Ovide, une imitation médiocre de l'*Œdipe roi* de Sophocle, quelques odes, des satires dans le genre burlesque, etc.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana*.

ANIANUS, astronome et poëte latin du XVe siècle. On a sous son nom un curieux calendrier en hexamètres léonins, *Compotus manualis* (Strasbourg, 1488, petit in-4, gothique), souvent réimprimé, avec figures, au commencement du XVIe siècle. C'est l'auteur des deux vers mnémoniques, si connus, sur les signes du zodiaque (*Sunt Aries, Taurus, Gemini*, etc.).

Cf. Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, au mot *Compotus* ; — Lalande : *Bibliographie astronomique* (Paris, an XI, in-4).

ANIMAUX PARLANTS (LES), poëme allégorique de l'abbé Casti (voy. ce nom).

ANISSON (Laurent), sieur d'Hauteroche, imprimeur français, né dans les commencements du XVIIe siècle. D'une ancienne famille, originaire du Dauphiné, il s'établit à Lyon dont il fut échevin. La plus remarquable publication sortie de ses presses est la *Bibliotheca maxima veterum Patrum* (1677, 27 vol. in-folio).

ANISSON (Jean), sieur d'Hauteroche, fils aîné du précédent, mort en 1721. Successeur de son père, il soutint et agrandit la renommée de sa maison. C'est lui qui imprima le *Glossaire grec* de Du Cange (1688, 2 vol. in-folio). Nommé en 1691 directeur de l'imprimerie royale établie au Louvre, il conserva cette charge jusqu'en 1705, époque où il la céda à son beau-frère Claude Rigaud.

ANISSON-DUPÉRON (Louis-Laurent), neveu du précédent, mort en 1761. Il fut nommé directeur de l'imprimerie royale après Claude Rigaud, en 1723.

ANISSON-DUPÉRON (Jacques), frère du précédent, mort en 1788. Il succéda à son frère dans la direction de l'imprimerie royale.

ANISSON-DUPÉRON (Étienne-Alexandre-Jacques), fils du précédent, né en 1748 à Paris, mort le 25 avril 1794. Survivancier de son père dès 1783, il lui succéda en 1788 dans la direction de l'imprimerie royale, quitta cette charge après le 10 août, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et périt sur l'échafaud; il avait écrit un *Mémoire sur l'impression en lettres* (1785, in-4).

ANISSON-DUPÉRON (Alexandre-Jacques-Laurent), né en 1776, mort en 1852. D'abord auditeur au conseil d'État, il devint en 1808 préfet du département de l'Arno, et fut nommé en 1809 directeur de l'imprimerie impériale. Sous la Restauration, il conserva la direction de l'imprimerie royale. C'est lui qui parvint à maintenir parmi les richesses de cet établissement les types orientaux qu'on y avait apportés de Rome et de Florence sous l'Empire. Après la révolution de Juillet, il fut membre de la Chambre des députés, puis pair de France en 1844. Il a publié quelques écrits économiques dans le sens de la liberté des échanges, entre autres : *De l'affranchissement du commerce et de l'industrie* (Paris, 1829, in-8).

Cf. Collonia : *Hist. littér. de la ville de Lyon*.

ANNALES (du latin *annalis*, annuel). C'est le récit des événements, année par année, soit de la vie d'un peuple, soit d'une ville, soit d'une corporation, d'une société. Telles furent à Rome les *Grandes Annales* (voy. ci-dessous). Les livres auxquels on donne le titre d'*Annales* suivent, en général, scrupuleusement l'ordre chronologique, sans préoccupation de style, sans recherche des causes, de l'ensemble et de la philosophie des événements. Par là ils se distinguent de l'histoire, où l'ordre

philosophique des faits se combine avec l'ordre chronologique, où de plus grands développements et des vues générales offrent une vaste carrière à l'éloquence et à toutes les qualités du style. Il y a des exceptions : ainsi l'ouvrage écrit par Tacite sous le titre d'*Annales* ne diffère pas beaucoup de celui auquel il donna le titre d'*Histoires;* ce dernier est le récit des événements dont Tacite fut le contemporain, et dans les *Annales* il s'agit d'événements antérieurs. Mais si celles-ci forment un ouvrage aussi remarquable par le soin du style et la beauté des tableaux, elles ont plus de brièveté et une rapidité plus grande de narration.

Nous trouvons chez nous, au moyen âge, un assez grand nombre d'annales qui, par la forme et le fond, répondent tout à fait au sens de ce mot. Éginard écrivit, sous le titre d'*Annales*, l'histoire sommaire des règnes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. Plusieurs ouvrages du même genre, et d'autres inconnus, sont restés avec le nom de la ville ou du couvent dont ils s'occupent; par exemple : les *Annales de Metz*, les *Annales de Saint-Bertin*, les *Annales de l'ordre des Chartreux*, etc. Après la Renaissance, on donne surtout le titre d'annales à des recueils concernant l'histoire ecclésiastique. Le plus fameux est celui du cardinal Baronius : *Annales ecclesiastici a Christo nato ad annum* 1198 (1588-1593, 12 vol. in-folio), ouvrage qui fut continué jusqu'en 1571 par le P. Raynaldi (1646-1677, 10 vol. in-folio), puis par le P. Laderki (1728, 3 vol. in-folio). Henri de Sponde en fit un abrégé très-estimé : *Annales ecclesiastici Baronii in epitomen redacti* (1612, in-folio), qui fut traduit en français. Le célèbre antiquaire anglais William Camden publia en 1617 des *Annales rerum Anglicarum et Hibernacarum, regnante Elisabetha* (3 vol. in-8), qui passèrent aussi dans notre langue (1627, in-4). Plus tard, le même titre fut usurpé par des ouvrages assez peu dignes d'attention; ainsi, une médiocre compilation de Mme de Genlis s'intitula : *Annales de la Vertu, ou Histoire universelle, iconographique et littéraire* (1825, 5 vol. in-12). Des publications plus récentes ont repris avec plus de droit le titre d'annales; ce sont des recueils périodiques où, en général, se trouvent enregistrés les faits relatifs à une ou à plusieurs sciences. On place au premier rang, dans ce genre, les *Annales de statistique* qu'une société d'économistes publia à Milan jusqu'au milieu de ce siècle, et qui comprennent plus de quatre-vingts volumes : *Annali universali di statistica, economia publica, storia, viaggi e commercio.* Les *Annales des mines*, les *Annales de physique et de chimie*, sont aussi des ouvrages importants. Nous citerons encore, dans un autre genre, les *Annales de la Propagation de la foi*, où se trouvent réunies les lettres écrites par les missionnaires des diverses parties du monde, et qui ont fait suite à l'intéressant recueil des *Lettres édifiantes;* rédigées en plusieurs langues, elles se répandent par centaines de mille exemplaires. Il y a des écrits qui sont de véritables annales, sans en avoir le titre. « Au XIXe siècle, comme l'a dit M. B. Hauréau, les journaux et les différentes productions de la presse périodique sont des annales perpétuelles. »

Tous les peuples ont eu leurs annales, et elles remontent à une époque reculée de leur existence. Les plus anciennes seraient celles des Chinois, dont on place le commencement plus de 3300 ans avant notre ère, au règne de l'empereur Fo-Hi, qui est regardé comme l'inventeur de l'écriture chinoise et le fondateur de l'ordre social en Chine. Chez les Grecs, le plus ancien monument de ce genre était la *Chronique de Paros*, contenue dans les marbres d'Arundel, et qui relatait les événements depuis l'année 1582 avant notre ère Les *quipus*, ou cordes nattées et nouées de certaine façon, servirent d'annales aux anciens Péruviens.

ANNALES (GRANDES), ou ANNALES DES GRANDS PONTIFES, le plus ancien monument historique de Rome. Elles contenaient l'indication, année par année, des événements mémorables. Écrites d'abord sur des tables de bois, qui étaient exposées sur le mur extérieur de la maison du grand pontife, de manière que tout le monde pût en prendre connaissance, elles étaient ensuite transcrites dans des recueils que l'on conservait soigneusement. La rédaction des *Grandes Annales* commença avec la République et fut continuée jusqu'au pontificat de P. Mucius Scævola (132 avant J.-C.); mais la portion antérieure à la prise de Rome par les Gaulois, en 390 avant J.-C., périt alors dans l'incendie de la ville. Le reste a été fort utile aux historiens latins, qui citent souvent ce document. Toutefois Caton reprochait aux grands pontifes d'avoir rempli leurs livres de faits insignifiants et d'avoir omis les grandes choses. Ils n'avaient pas, du reste, à montrer dans ces indications chronologiques des qualités d'écrivain; il leur suffisait, comme dit Cicéron, de n'être point menteurs. On pense que les *Commentaires des pontifes*, dont parle Tite-Live, ne sont pas différents des *Grandes Annales*.

Cf. J.-V. Le Clerc : *Annales des pontifes* (1838, in-8).

ANNALES LITTÉRAIRES, ouvrage de critique de Dussault (voy. ce nom).

ANNALES POLITIQUES, *civiles et littéraires du* XVIIIe *siècle*, publicat. périod. de Linguet (v. ce n.).

ANNAMITE (LANGUE), langue monosyllabique parlée par la partie la plus nombreuse des nations de l'empire d'An-nam. Cette langue est distincte du Chinois par son vocabulaire, bien qu'elle lui ait emprunté un grand nombre de mots. On distingue, dans l'annamite, quatre dialectes : 1° le *tonquinois*, parlé dans le Tonquin : c'est le dialecte le plus pur; 2° le *cochinchinois;* 3° le *loyés*, de la région nommée Tsiampa par les Européens, dont l'usage s'étend à la partie du Cambodge limitrophe; 4° le *lactho*, particulier à la province tonquinoise de ce nom. Ce dernier dialecte est le plus inculte de tous, et s'éloigne sensiblement de la langue écrite.

La grammaire annamite a les plus grandes analogies avec celles des idiomes monosyllabiques apparentés : le chinois, le siamois, le birman. Cette langue est douée de six tons ou intonations musicales, nécessaires pour multiplier le sens des mots par suite de l'insuffisance du vocabulaire. Quant à sa littérature, elle est formée principalement d'emprunts faits à la littérature chinoise. Enfin, bien que la langue chinoise soit étudiée par tous les indigènes instruits et que l'écriture de cette langue soit assez répandue, l'annamite possède en propre un alphabet.

Cf. Alex. de Rhodes : *Dictionarium anamiticum lusitanum et lat.* (Romæ, 1651, in-4); — Pigneaux et Taberdi : *Dictionarium anamitico-latinum et latine-anamiticum* (Frédéricnagor, 1838, 2 vol. in-4); — L. de Rosny : *Notice sur la langue annamite* (Paris, 1855, in-8).

ANNAT ou **ANNATS** (François CANARD, dit), controversiste français, né le 5 février 1590 à Rodez, mort le 14 juin 1670 à Paris. Membre de la Société de Jésus, il devint en 1654 confesseur de Louis XIV. Il fut un des plus ardents ennemis des jansénistes, et rédigea le *Formulaire* avec de Marca. En revanche, il se montra très-indulgent pour les amours adultères du roi et s'attira ce couplet épigrammatique :

> Le père Annat est rude,
> Et me dit souvent
> Qu'un péché d'habitude
> Est un crime fort grand.
> De peur de lui déplaire,
> Je quitte La Vallière
> Et prends Montespan.

Pascal a adressé les deux dernières *Provinciales* au P. Annat, qui, de son côté, publia un grand nombre d'écrits polémiques, où l'on trouve plus d'emportement que de talent. Le plus singulier est *le Rabat-joie des Jansénistes* (Paris, 1656, in-4). On a une édition complète des *Œuvres* du P. Annat (Paris, 1666, 3 vol. in-4)

Cf. *Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, passion.

ANNE COMNÈNE, Αννα Κομνηνά, femme auteur byzantine, née le 1er décembre 1083, morte en 1148. Fille de l'empereur Alexis Ier, elle épousa Nicéphore Bryenne. Douée d'une beauté et de talents remarquables, elle fit de sa maison le centre des arts et des sciences à Constantinople. La conspiration qu'elle ourdit pour arracher le trône à son frère Jean ayant échoué, elle vécut dans la retraite et composa son *Alexiade* (Ἀλεξίας). C'est l'histoire de son père, racontée en quinze livres, dans un style souvent affecté et surchargé d'une fausse érudition. Par les détails intéressants qu'elle contient, elle forme une des parties les plus importantes de la collection byzantine. Il en fut publié d'abord un abrégé par David Hœschel (Augsbourg, 1610, in-4). L'édition suivante fut publiée par Poussines avec une version latine (Paris, 1651, in-folio). Cinnamus la réédita avec de bonnes notes par Du Cange (Paris, 1670, in-folio). La meilleure édition est celle de Schoppen avec une nouvelle traduction latine (Bonn, 1839, 2 vol. in-8). L'*Alexiade* a été traduite en français par le président Cousin dans l'*Histoire de Constantinople*, et en allemand par Schiller dans ses *Mémoires historiques*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII ; — Hank : *De Byzantinorum rerum scriptoribus*.

ANNÉE LITTÉRAIRE (L'). — Voyez FRÉRON.

ANNÉES LITTÉRAIRES (CINQ). — Voy. P. CLÉMENT.

ANNIUS DE VITERBE (Giovanni NANNI, dit), littérateur et philologue italien, né en 1432, mort en 1502. Après avoir été quarante ans le familier de la famille Borgia, il eut un grand crédit auprès d'Alexandre VI; mais il mourut, dit-on, empoisonné par César Borgia, à qui il disait trop librement ses vérités. Il était entré fort jeune dans l'ordre des Frères prêcheurs, et ses prédications obtinrent le plus grand succès. Elles ont pour objet la croisade contre les Turcs et ont été publiées en deux recueils : *Tractatus de imperio Turcarum* (Gênes, 1471), et *De futuris Christianorum triumphis in Turcas...* (Gênes, 1480, in-4).

Toutefois ce nouveau Pierre l'Ermite n'est célèbre que par une imposture archéologique qui entretint pendant plusieurs siècles la discorde dans le camp des savants. Il publia ses fameuses « Antiquités », *Antiquitatum variarum volumina XVII* (Rome, 1498, in-folio), qu'il donna comme des fragments inédits d'écrivains anciens des temps les plus reculés, tels que Manéthon, Mégasthène, Bérose, Fabius Pictor, Caton, et bon nombre d'autres, en y joignant des commentaires empreints d'une apparence de bonne foi. Tous les archéologues ne sont pas encore détrompés. Annius de Viterbe fut-il bien l'auteur de cette fourberie qui l'a immortalisé? N'en fut-il que la première dupe? On penche aujourd'hui pour cette dernière hypothèse, sans connaître le vrai nom du faussaire.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana ;* — Nicéron : *Mémoires*, t. XI et XX ; — Fabricius : *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis.*

ANNOLIED, c'est-à-dire chant en l'honneur de saint Anno, archevêque de Cologne, mort en 1075. Il a été composé vers 1185, par un poëte allemand inconnu, à propos de la canonisation de ce saint. Ce chant, que Herder appelle « un hymne pindarique », est un monument curieux de la vieille poésie allemande. Le panégyrique s'y mêle à l'histoire universelle. L'auteur passe par la création du monde, la chute de l'homme, la rédemption, le partage de la terre, etc., pour arriver à son héros, à ses actes, ses souffrances, ses miracles et sa mort. Ce poëme a de la vivacité, de la naïveté et de la grandeur. Imprimé par Opitz, d'après les manuscrits perdus depuis (Dantzig, 1639), il a été souvent réédité, notamment avec traduction et notes, par Roth (Münich, 1848).

ANNOMINATION ou *Paronomase*. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ANNUAIRE, recueil publié annuellement et contenant, avec le calendrier de l'année, des faits et des renseignements relatifs à une science, à un art ou aux affaires générales, ou encore des renseignements utiles à une classe de la société. Le premier livre qui ait porté ce titre paraît avoir été l'*Annuaire du républicain ou légende physico-économique*, mis au jour en 1793 par le célèbre antiquaire Millin (in-12) ; ce n'était au fond qu'une sorte d'almanach. Sous le Directoire, François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, favorisa dans les départements la création d'*Annuaires statistiques*. En 1798 commença la publication de l'*Annuaire du bureau des longitudes*, dont le premier volume ne comprenait que soixante-seize pages, et qui, par l'addition successive de travaux intéressant la statistique et l'économie politique, est devenu un volume de plus de six cents pages. Ch.-L. Lesur fit paraître, en 1818, son *Annuaire historique et politique*, qu'il publia lui-même jusque vers 1830. Ce recueil qui, outre un résumé des faits politiques, littéraires et scientifiques, contenait un grand nombre de documents officiels, a été pour l'histoire de notre siècle une source des plus précieuses. Un autre recueil, fort utile au point de vue biographique et au point de vue bibliographique, est l'*Annuaire nécrologique ou supplément annuel et continuation de toutes les Biographies ou Dictionnaires historiques*, publié par M. A.-Z. Mahul, pour les années 1820 à 1825 (Paris, 1821-1826, 6 vol. in-8), avec un septième volume intitulé : *Annales biographiques* (1827). On cite encore dans le même genre le recueil de M. M.-R.-A. Henrion, intitulé : *Annuaire biographique ou Supplément annuel et continuation de toutes les biographies*, etc. (Paris, 1834, 2 vol. in-8). Parmi les annuaires plus récents, nous indiquerons l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique* (in-18), fondé en 1844 par MM. J. Garnier et Guillaumin, l'*Annuaire encyclopédique*, et surtout l'*Annuaire de la Revue des Deux-Mondes*, (in-8), publié depuis 1851 par l'administration de la *Revue des Deux-Mondes*, et résumant l'histoire annuelle des divers États, en rangeant les matières dans un ordre uniforme : histoire politique, relations internationales et diplomatiques, administration, commerce et finances, presse périodique et littéraire. Notons encore l'*Annuaire de la Société de l'histoire de France*, l'*Annuaire géographique*, l'*Annuaire de l'Observatoire* de Bruxelles, l'*Annuaire astronomique* de Berlin. Il y a une grande analogie entre les annuaires et les recueils publiés sous le titre d'*Année*, tels que l'*Année scientifique* de M. Figuier, l'*Année littéraire* de M. Vapereau, l'*Année géographique* de M. Vivien de Saint-Martin, etc.

Les annuaires dont le but est uniquement d'offrir des renseignements utiles à quelque classe de la société ne sont guère que des tables de noms propres, et restent par la forme entièrement étrangers à la littérature. On connaît surtout l'*Annuaire du commerce*, l'*Annuaire militaire*, l'*Annuaire de la marine*, le mieux fait de tous, l'*Annuaire de l'instruction publique*, l'*Annuaire du clergé de France*, etc.

ANONYME (OUVRAGE), celui qui paraît sans nom d'auteur. Suivant Barbier, il faudrait ranger aussi

parmi les ouvrages anonymes ceux qui n'ont pas de nom d'éditeur et les traductions dont le traducteur ne s'est pas fait connaître. Les causes qui portent certains auteurs à garder l'anonyme peuvent être fort diverses. Si l'on en croit Baillet, les uns veulent éviter la confusion d'avoir mal écrit, les autres la récompense ou la louange qui leur reviendrait; il en est qui craignent d'exposer au public un nom inconnu; il en est d'autres qui ont de l'indifférence et du mépris pour la réputation qu'on acquiert en écrivant, « parce qu'ils considèrent comme une bassesse et comme un sot orgueil de passer comme auteurs, de même qu'en ont usé quelquefois des princes en publiant leurs propres ouvrages sous le nom de leurs domestiques. » Il faut reconnaître que ce dernier motif a cessé depuis longtemps d'avoir de l'influence, et que des personnages du plus haut rang briguent la réputation d'écrivains sans crainte d'être taxés de bassesse. On peut cependant garder l'anonyme par orgueil comme par modestie; mais le plus souvent, c'est dans le but de révéler plus librement certains faits, d'exposer sans danger certaines opinions politiques ou religieuses. Ajoutons, avec M. Renan, que l'anonyme est d'un immense avantage pour un livre destiné à la popularité.

Les recherches pour découvrir les auteurs des ouvrages anonymes ont été quelquefois fort longues, mais presque toujours couronnées de succès. Elles sont d'autant plus faciles que l'ouvrage qui en fait l'objet est d'un plus grand écrivain, dont le style individuel perce, pour ainsi dire, de lui-même le voile de l'anonyme. Parmi les ouvrages qu'il n'a pas été possible d'attribuer d'une manière définitive à un auteur, on remarque dans l'antiquité la *Batrachomyomachie* (voy. ce mot); au moyen âge, l'*Imitation de Jésus-Christ*, attribué à Gersen, à Thomas à Kempis ou à Gerson; dans les temps modernes, les *Lettres politiques de Junius*, publiées à Londres dans le *Public Advertiser*, de 1769 à 1772. Citons encore le traité de géographie dont l'auteur inconnu, désigné sous le nom d'*Anonyme de Ravenne*, vécut vers le VIIe ou le IXe siècle; la *Vie de Louis le Débonnaire*, par le chroniqueur du IXe siècle, que ses connaissances en astronomie firent surnommer *l'Astronome*, et le pamphlet publié vers 1633 contre le cardinal de Richelieu, sous ce titre : *Le gouvernement présent ou éloge de Son Éminence*.

Parmi les ouvrages qui ont paru anonymes et dont les auteurs sont aujourd'hui connus, les plus nombreux sont ceux qui, par leur portée politique ou religieuse, faisaient redouter des persécutions ou des embarras graves; tels sont *la Satyre Ménippée*, par P. Leroy, Passerat, Rapin, Pithou, etc. (1593); *la Confession catholique du sieur de Sancy*, par Agrippa d'Aubigné (1593); *les Aventures du baron de Fœneste*, par le même (1630); les *Mémoires* du cardinal de Richelieu, publiés d'abord sous le titre d'*Histoire de la mère et du fils*; les *Lettres provinciales* de Pascal (1656-1657), les premières du moins, avant l'invention du pseudonyme de *Montalte; l'Anti-Machiavel*, par Frédéric II (1740); la *Lettre sur les aveugles a l'usage de ceux qui voient*, par Diderot (1749); l'*Essai sur les mœurs*, de Voltaire; *l'Ami des hommes*, par le marquis de Mirabeau (1756); *le Christianisme dévoilé*, par le baron d'Holbach (1767); *le Bon sens du curé Meslier*, par le même (1772); etc. D'autres livres publiés sous le voile de l'anonyme, sans raison sérieuse, sont reconnus plus tard par les auteurs qui n'avaient pas osé les avouer à leur naissance; de ce nombre sont : *Artamène ou le Grand Cyrus*, par Mlle de Scudéry (1650); les *Maximes* de La Rochefoucauld (1665); *la Princesse de Clèves*, par Mme de La Fayette (1678); les *Caractères* de La Bruyère (1688); l'*Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, par l'abbé Prévost (1733); etc. On peut ranger encore parmi les livres anonymes ceux dont l'auteur, après avoir publié une œuvre non signée, se désigne plus tard par la qualité d'auteur de cette première œuvre; c'est ainsi que Walter Scott signa plusieurs de ses romans : l'*Auteur de Waverley*, et que Mme Agénor de Gasparin signe de nos jours l'*Auteur des horizons prochains*.

Cf. Placcius : *Theatrum anonymorum et pseudonymorum* (1674); — A. Baillet : *les Auteurs déguisés* (1690); — Barbier : *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (1822 et suiv.; nouvelle édition, 1872, in-8); — De Manne : *Nouveau recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes* (1834); — Quérard : *les Supercheries littéraires dévoilées*.

ANORBE Y CORREGEL (Dom Tomas DE), écrivain dramatique espagnol de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il était entré dans les ordres et devint chapelain du roi. Il écrivit pour le théâtre une quinzaine d'œuvres, dont les moins imparfaites sont imitées de nos tragédies : *El Paulino*, tragédie (1740), *Le Gentilhomme du ciel et le premier Roi de Hongrie* (El caballero del cielo, etc.), et *Le Mérite triomphe de la Destinée* (Virtud vence al destino ; Madrid, 1735).

Cf. Ticknor : *History of span. lit.*, t. III, ; — La Barrera y Leirado : *Catalogo del antiguo teatro español* (Madrid, 1860, gr. in-8).

ANQUETIL (Louis-Pierre), historien français, né le 21 février 1723 à Paris, mort le 6 septembre 1806. Il entra fort jeune dans la congrégation des génovéfains, et, dès l'âge de vingt ans, professa les belles-lettres et la philosophie au collège de Saint-Jean de Beauvais. Curé de la Villette, près de Paris, lors de la Révolution, il fut emprisonné à Saint-Lazare en 1793; mais bientôt rendu à la liberté, il fut employé aux archives du ministère des relations extérieures. L'Institut le compta au nombre de ses membres.

L'ouvrage le plus recommandable d'Anquetil est l'*Esprit de la Ligue* (Paris, 1767, 3 vol. in-12, plusieurs fois réimpr.). Il est mieux écrit que ses autres productions. Les recherches en sont curieuses et les vues dénotent un esprit critique. Son ouvrage le plus connu, l'*Histoire de France* (Paris, 1805 et suiv., 14 vol. in-12, souv. réimpr.), est une compilation plutôt qu'une composition historique; ouvrage de vieillard, mal écrit, faiblement pensé, sans élévation ni chaleur, à la fois ennuyeuse à lire et peu utile à consulter.

Anquetil a publié en outre : *Intrigue du cabinet sous Henri IV et Louis XIII, terminée par la Fronde* (Paris, 1780, 4 vol. in-12); *Mémoires du maréchal de Villars* (Paris, 1784, 4 vol. in-12); *Louis XIV, sa cour et le Régent* (Paris, 1789, 4 vol. in-12); *Motifs des guerres et des traités de paix de la France depuis 1648* (Paris, 1798, in-8); *Précis de l'histoire universelle* (Paris, 1801, 12 vol. in-12). On a encore, sous le nom d'Anquetil, l'*Histoire civile et politique de la ville de Reims* (Reims, 1756-1757, 3 vol. in-12), en collaboration avec Félix de La Salle.

Cf. La Harpe : *Correspondance littéraire ;* — Quérard : *la France littéraire ;* — *Biographie universelle.*

ANQUETIL-DUPERRON (Abraham-Hyacinthe), orientaliste français, frère du précédent, né le 7 décembre 1731 à Paris, mort le 17 janvier 1805. Dès l'âge de vingt ans, il se livra avec passion à l'étude des langues orientales et forma le projet d'aller dans l'Inde à la recherche des livres sacrés. Une expédition était sur le point de prendre la mer pour cette contrée; n'ayant pu obtenir son passage à bord de l'un des vaisseaux, il s'engagea

comme soldat; mais, avec l'aide de l'abbé Barthélemy, il reçut du roi la libération de son engagement et un secours d'argent, et s'embarqua le 7 novembre 1754. A son arrivée dans l'Inde, il apprit le persan moderne à Pondichéry, puis se fixa à Surate, où il s'instruisit auprès des prêtres parsis. Il revint en France en 1752, apportant cent-quatre-vingts manuscrits zends, parsis et pehlvis. Il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions. Vivant dans le travail et la retraite, d'une sobriété d'anachorète, d'une simplicité d'extérieur excessive, il semblait imiter les sages de l'Inde, près desquels il avait vécu.

Le fruit des voyages et des travaux d'Anquetil fut de nous faire connaître le système théologique des mages, sur lequel nous n'avions d'autres lumières que les fragments de doctrines transmis par les Grecs et les Romains, ou les témoignages des musulmans, et de nous fournir sur l'histoire de l'Inde des renseignements et des documents que l'érudition moderne a rectifiés et complétés sans leur ôter leur prix. Son ouvrage principal est la *Traduction du Zend-Avesta*, précédée de son *Voyage aux Grandes Indes* (Paris, 1771, 3 vol. in-4). On cite ensuite : *Législation orientale* (Amsterdam, 1778) ; *Recherches historiques et géographiques, avec une lettre sur l'antiquité de l'Inde* (Berlin, 1786, 2 vol. in-4) ; *l'Inde en rapport avec l'Europe* (1798, 2 vol. in-8) ; *Traduction des Oupanichat*, extrait des *Védas* (Paris, 1804, 2 vol. in-4).

Cf. Alfred Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres ;* — Langlois : *Notice sur Anquetil-Duperron.*

ANSEAUME, auteur dramatique français, né à Paris, mort en 1784. Il fut sous-directeur à l'Opéra-Comique de la Foire et souffleur au Théâtre-Italien, où, pendant plusieurs années, il fit les compliments de clôture. Il donna au premier de ces deux théâtres, en 1757, *le Peintre amoureux*, joli petit acte qui eut un grand nombre de représentations, et, en 1763, *Les deux Chasseurs et la Laitière*, dont la musique, de Duni, fit surtout le succès. Son *Théâtre* fut publié en 1766 (3 vol. in-8). Il faut encore citer à part le *Tableau parlant* (1769), dont Grétry composa la musique. C'est, selon La Harpe, une farce divertissante, « la meilleure de ce genre, celui du bas comique, qui ne laisse pas de plaire aussi sur la scène quand il a quelque naturel et point de grossièreté. » On a encore d'Anseaume : *Cendrillon* (1759) ; *le Procès des ariettes et des vaudevilles*, avec Favart (1761) ; *la Clochette* (1766) ; *la Coquette de village* (1771) ; *la Ressource comique* (1772) ; *Zémir et Mélinde* (1773) ; *le Rendez-vous bien employé* (1774) ; *le Retour de tendresse* (1777) ; etc.

Cf. Grimm : *Correspondance*, années 1763 et 1765 ; — La Harpe : *Cours de littérature ;* — J. de la Porte : *les Spectacles de Paris.*

ANSÉGISE (Saint), mort le 20 juillet 833. Il fut abbé de Saint-Wandrille et remplit plusieurs missions importantes pour Charlemagne et Louis le Débonnaire. C'est à lui qu'est due la première collection de *Capitulaires*. On en a donné plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de Baluze : *Regum francorum capitularia* (Paris, 1677, 2 vol. in-fol.).

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

ANSÉIS, chanson de la geste des *Lohérains* (voy. ce mot).

ANSÉIS DE CARTHAGE, ou ISORÉ LE SAUVAGE. chanson de geste du XIII[e] siècle, 11[e] branche de la geste des Pepin — Isoré est un conseiller habile donné par Charlemagne à son neveu, Anséis de Carthage, roi d'Espagne. Isoré, obligé de faire un voyage lointain pour le service de son maître, lui confie sa fille. Mais celui-ci, à son insu, manque à la promesse qu'il a faite de la respecter. Pour se venger, Isoré appelle les Maures en Espagne. Les chrétiens finissent par les exterminer, grâce à l'aide de Charlemagne. — La Bibliothèque nationale possède deux manuscrits de cette chanson. L'une porte le nom de Jean du Ryer, à la fois rimeur et copiste de manuscrits. Une autre leçon a été écrite par Jean le Chat, de Bologne.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

ANSELME DE RIBEMONT (le comte), chroniqueur français, mort en 1099. Il suivit Godefroi de Bouillon et fut tué au siége d'Arcos, près Tripoli. Sa relation de la première croisade, insérée dans le *Spicilegium* de d'Achéry, tome VII, marque une instruction peu commune au XI[e] siècle.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VIII.

ANSELME DE LAON, *le Scholastique*, théologien français, né vers 1030, mort en 1117. Il enseigna pendant plusieurs années à Paris, puis alla s'établir à Laon, où il ouvrit une école célèbre. Gilbert de La Porrée et Abélard furent au nombre de ses auditeurs. Son enseignement reposait sur l'autorité exclusive de la tradition. On lui attribue une glose interlinéaire et des commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament (Cologne, 1573, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. X.

ANSELME DE SAINTE-MARIE (Pierre DE GUIBOURS, dit le Père), généalogiste français, né en 1625 à Paris, où il est mort en 1694. Il appartenait à l'ordre des Augustins déchaussés. On a de lui : *Palais de l'honneur*, contenant les généalogies historiques des illustres maisons de Lorraine et de Savoie, etc. (1664, in-4) ; *le Palais de la gloire*, contenant les généalogies historiques des illustres maisons de France, etc. (1664, in-4) ; *l'Histoire généalogique et chronologique de la maison de France et des grands officiers de la couronne* (1674, 2 vol. in-4), rééditée par les PP. Du Fourni, Ange de Sainte-Rosalie et Simplicien, avec de très-amples additions, tirées des documents accumulés par l'auteur (1726-1733, 9 vol. in-fol.). Cet ouvrage est diffus, mais précieux pour les historiens et les érudits. Le P. Anselme a aussi publié : *la Science héraldique* (1675, in-4), et *le Palais de l'honneur ou la science héraldique* (1686, in-4), sorte de compilation tirée de ses autres livres.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

ANSELME (Antoine), prédicateur français, né le 13 janvier 1652 à l'Isle-Jourdain, en Armagnac, mort le 8 août 1737. Dans sa jeunesse, il remporta deux fois le prix de l'Ode aux jeux floraux. Il commença à prêcher dans le Languedoc, où il reçut le surnom de *petit Prophète ;* puis, chargé par le marquis de Montespan de l'éducation de son fils, il le suivit à Paris et justifia la réputation qui l'y avait précédé. Les principales églises le retenaient plusieurs années d'avance. Il n'eut pas moins de succès à la cour, et l'Académie française le désigna en 1681 pour prononcer le panégyrique de saint Louis. « L'abbé Anselme, dit M[me] de Sévigné, a de l'esprit, de la dévotion, de la grâce et de l'éloquence. » (Lettre du 8 avril 1689.) Il fut nommé en 1710 membre associé de l'Académie des inscriptions.

On a de lui : *Panégyriques et Oraisons funèbres* (Paris, 1718, 3 vol. in-8) ; *Sermons* (Paris, 1721, 4 vol. in-8 et 6 vol. in-12) ; des *Dissertations*, dans le recueil de l'Académie des inscriptions (1724-1729) ; des *Odes*, dans le recueil de l'Académie des Jeux Floraux.

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique ;* — Millin, dans la *Biogr. universelle.*

ANSPACH (Margravine D'). — V. CRAVEN (lady).

ANSTEY (Christophe), poëte anglais, né en 1724, mort en 1805. Homme du monde, instruit et riche, il composa divers poëmes, dont un fut très-remarqué, et a mérité de survivre : c'est le *New Bath Guide* (1766). Il décrit, avec une verve originale, les mœurs de son pays, observées dans une ville de bains au XVIIIe siècle. Une lettre d'Horace Walpole à George Montague (20 juin 1766) atteste le brillant succès de cet ouvrage.

Cf. Chambers : *Cyclopædia of engl. lit.*

ANTANACLASE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ANTANAGOGE, terme de la rhétorique grecque, désignant un tour oratoire qui consiste à rétorquer une raison contre celui qui s'en sert, comme l'indique l'étymologie : ἀντί, contre; ἀναγωγή, action de ramener. Les Grecs donnaient encore à ce tour d'autres noms de sens et d'étymologies analogues, tels que ceux d'*anticatégorie*, d'*antencleme* ou *anticlème*. Les Latins le désignaient par l'expression de *mutua accusatio* ou par celle de *concertativa oratio*. C'est ce que nous appelons : *récrimination*. Quand nous disons : « Oreste a tué sa mère; mais Clytemnestre avait tué Agamemnon et vivait avec son complice, » nous parlons par récrimination ou par antanagoge.

ANTAPODOSE. — Voyez PÉRIODE.

ANTAR ou ANTARA, *fils de Scheddad*, célèbre poëte arabe. Guerrier renommé de la tribu d'Abs, ses actions héroïques font le sujet de l'épopée chevaleresque des Arabes (voy. l'article suivant). Il vécut jusqu'à un âge avancé. Il y a des versions contradictoires sur sa mort. Antar est auteur d'un des *Moallakat*, que les Arabes rangent parmi les plus beaux monuments de leur littérature. Son poëme fut composé à l'occasion d'un démêlé sanglant entre sa tribu et celle de Thaï, et la guerre est la source de son inspiration fougueuse. Il chante ses exploits et peint le mépris de la mort, la soif des combats, l'ivresse de la victoire, en un style noble et fier, étincelant de métaphores.

Le texte de la *Moallakat* d'Antar a été publié par Caussin de Perceval, puis par Arnold, avec le commentaire de Zauzaniy (Leipzig, 1750), et par Alex. Boldyref (*Antarae poema arabicum Moallakah*; Gœttingue, 1808, in-12, et Leyde, 1816, in-4). Il a été traduit en anglais par W. Jones (Londres, 1782), en français par Caussin de Perceval fils, dans son *Histoire des Arabes*, et en latin par V.-E. Menil (Leyde, 1816, in-4).

ANTAR (LES AVENTURES D'), *siret Antar*, grande épopée chevaleresque des Arabes, en prose poétique mêlée de vers. La rédaction définitive est attribuée, sur l'autorité des travaux de Hammer, au médecin Aboul-Moyyed-Ibn-Essâigh, qui vivait au XIe ou au XIIe siècle. Les matériaux qu'il aurait mis en œuvre remonteraient à l'historien Asmaï, contemporain d'Haroun-el-Rachid. Grâce au succès de l'œuvre, le nom de l'auteur disparut sous son surnom de « l'Antarien », *El Antari*.

Le célèbre guerrier et poëte arabe dont les aventures font le sujet de cette vaste composition, Antar, avait demandé en mariage sa cousine Abla. Son oncle Mâlik la lui promit; mais, voulant se soustraire à une alliance avec le fils d'une esclave abyssinienne, il l'entraîna dans des entreprises périlleuses. Antar, à force d'amour et d'héroïsme, triompha des obstacles qui lui étaient opposés, et obtint sa cousine. Le poëte idéalise son personnage et lui donne des proportions surhumaines. Suivant l'usage des époques où la critique n'impose aucunes bornes à l'imagination, il fait entrer dans le cadre de son œuvre, en les prêtant à son héros, les exploits des plus fameux chefs, et les traits les plus éclatants empruntés aux récits des anciennes guerres des tribus arabes, antérieurement à Mahomet. L'action se déroule en Arabie et dans les contrées voisines, au VIe siècle.

Le *Roman d'Antar*, qu'on a appelé l'Iliade de l'Orient, et qui en est plutôt l'*Odyssée*, est mis au premier rang des poëmes héroïques arabes. Il n'a rien perdu de sa vogue, soutenue par les conteurs populaires, les *Antari*, qui consacrent leur vie à le faire connaître, en le récitant dans les cafés. Il offre de telles analogies de procédés et de sentiments avec les poëmes et romans de chevalerie de l'Europe du moyen âge, qu'on a essayé de soutenir qu'il les avait inspirés; mais les relations connues des chrétiens avec les Arabes avant ou pendant les croisades ne suffisent pas pour expliquer chez les premiers une aussi grande évolution poétique. Il existe du *Roman d'Antar* deux versions, celle de l'Irâk et celle du Hedjâz. Cette dernière est la meilleure. Un *Extrait du roman d'Antar*, texte arabe, a été publié à Paris (1841, in-8). Une traduction latine de l'ouvrage fut donnée par V.-E. Menil à Leyde (1816, in-4). A la même époque, M. Terrick Hamilton en traduisit le tiers en anglais, sous ce titre : *Life and aventures of Antar, a celebrated bedowen...* (Londres, 1816, 4 vol. in-8). Il a été fait sur cette traduction une version française (anonyme), 1819, 3 vol. in-18. Lamartine a donné des fragments du roman arabe dans son *Voyage en Orient* (Paris, 1835, 4 vol. in-8), notamment l'épisode de *la Mort d'Antar*, qu'il appelle un des plus beaux chants lyriques de toutes les langues. D'autres extraits ont été publiés dans le *Journal asiatique*, par MM. Caussin de Perceval, de Cardonne, Cherbonneau et Dugat, et dans la *Revue algérienne* par ce dernier. Enfin on doit une traduction libre de ce roman à M. Marcel Devic (1864, in-18).

Cf. M. Devic : *Préface* de sa traduction ; — Silvestre de Sacy : *Journal des savants*, année 1817, p. 176 ; — de Hammer : *Journal asiatique*, avril 1838 ; — Caussin de Perceval : *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme* (1847-49, 3 vol. in-8).

ANTARI, conteurs arabes. — Voyez ANTAR

ANTHOLOGIE, recueil de petits poëmes, ou suivant le sens précis des mots étymologiques (ἄνθος et λέγω), collection de fleurs poétiques. Il a été fait des anthologies pour la plupart des littératures anciennes et modernes. La plus célèbre est l'*Anthologie grecque;* elle présente un choix de ces petites pièces auxquelles les anciens donnaient le titre général d'épigrammes.

Méléagre, le premier Grec qui ait composé un recueil de ce genre, vivait moins d'un siècle avant notre ère. Il l'intitula Στέφανος (*Couronne* ou *Guirlande*), et y fit entrer les épigrammes de quarante-six poëtes, en remontant jusqu'aux siècles les plus reculés de la poésie grecque. Dans sa préface, les noms de diverses fleurs sont liés aux noms de ces divers poëtes, comme emblèmes de leur talent. Le recueil est disposé par ordre alphabétique, suivant la lettre initiale du premier vers de chaque épigramme. Sous le règne de Trajan, Philippe de Thessalonique forma, à l'imitation de Méléagre et en conservant la même disposition, un nouveau recueil comprenant les épigrammes des poëtes plus récents, et intitulé Στέφανος ou Ἀνθολογία. On le voit aussi désigné sous le titre de : *Collection de nouvelles épigrammes*, Συλλογὴ νέων ἐπιγραμμάτων. Peu après Philippe, au IIe siècle, il fut composé deux autres anthologies : l'une, entièrement perdue, par Diogénien d'Héraclée; l'autre, dont une partie subsiste, par Straton de Sardes ; celle-ci, intitulée Μοῦσα παιδική, était un recueil licencieux. Vers le même temps, Diogène Laerce réunit, sous le titre de Πάμμετρος, les épigrammes qu'il avait placées dans ses *Vies des philosophes;* mais cette collection, formée de vers dont il était lui-même l'auteur, doit

moins être considérée comme une anthologie que comme une source pour les anthologies postérieures. Quatre siècles plus tard, sous Justinien, le scolaste Agathias forma un nouveau recueil, intitulé : Κύκλος ἐπιγραμμάτων. Il était divisé en sept livres : le premier contenait les pièces dédicatoires; le second les descriptions de statues, de peintures et autres ouvrages d'art; le troisième les épitaphes; le quatrième les pièces sur les divers événements de la vie humaine; le cinquième les épigrammes satiriques; le sixième les épigrammes amoureuses; le septième les exhortations à jouir de la vie. Il ne nous reste de ce recueil que la préface.

Les anthologies précédentes étaient en quelque sorte des suppléments à *la Guirlande* de Méléagre. Celle que composa au Xe siècle Constantin Céphalos peut être regardée comme un ouvrage nouveau, quoiqu'elle contienne en partie les recueils antérieurs. Le nom de Constantin Céphalos était inconnu avant la découverte que fit, en 1606, Saumaise de son recueil d'épigrammes, à Heidelberg, dans la bibliothèque de l'Électeur palatin. On le désigna longtemps sous le titre d'*Anthologia inedita codicis Palatini*. Ce manuscrit, trouvé par Saumaise, était de différentes écritures, dont la plus ancienne paraissait remonter au XIe siècle; l'index des matières ne concordait pas avec leur disposition. Les érudits modernes ont rectifié avec soin la classification, et ont partagé le tout en quinze sections : Χριστιανικὰ ἐπιγράμματα (inscriptions chrétiennes), au nombre de 123; Χριστοδώρου ἔκφρασις (poëme de Christodore), en 416 vers; Ἐπιγράμματα ἐν Κυζικῷ (inscriptions du temple de Cyzique), au nombre de 19; Τὰ προοίμια τῶν διαφόρων ἀνθολογιῶν (préfaces des anthologies de Méléagre, de Philippe et d'Agathias); Ἐπιγράμματα ἐρωτικά (épigrammes érotiques), au nombre de 309; Ἀναθηματικά (épigrammes dédicatoires), au nombre de 358; Ἐπιτύμβια (inscriptions funéraires), au nombre de 748; Ἐπιγράμματα Γρηγορίου τοῦ θεολόγου (épigrammes de saint Grégoire de Naziance), au nombre de 254; Ἐπιδεικτικά (épigrammes philosophiques), au nombre de 827; Προτρεπτικά (épigrammes morales), au nombre de 126; Συμποτικὰ καὶ σκωπτικά (épigrammes sur les plaisirs de la table et épigrammes satiriques), au nombre de 442; Στράτωνος μοῦσα παιδική (pièces licencieuses tirées du recueil de Straton), au nombre de 258; Ἐπιγράμματα διαφόρων μέτρων (épigrammes de mètres divers), au nombre de 31; Προβλήματα ἀριθμητικα, αἰνίγματα, χρησμοι (problèmes, énigmes, oracles), au nombre de 150; Συμμικτά τινα (pièces sur des sujets divers), au nombre de 51. Suivant les conjectures de Jacobs, l'anthologie de Céphalas se terminait aux pièces de Straton, et les trois dernières sections auraient été ajoutées par des copistes. Au XIVe siècle, Planude composa un recueil qui n'était pas autre chose que la reproduction abrégée, et dans un autre ordre, de celui de Céphalas. Il le divisa en sept livres : le premier, en 91 chapitres, contient les épigrammes philosophiques dédicatoires et morales; le second, en 53 chapitres, les pièces satiriques; le troisième, en 32 chapitres, les épitaphes; le quatrième, en 33 chapitres, les épigrammes relatives aux œuvres d'art; le cinquième, le poëme de Christodore et les épigrammes sur les statues des conducteurs de chars dans l'hippodrome de Constantinople; le sixième, en 27 chapitres, des épigrammes dédicatoires; le septième, les épigrammes érotiques.

La Guirlande de Méléagre a été publiée par Manso (Iéna, 1789, in-8), par Meineke (Leipzig, 1789, in-8), et par F. Graefe (*ibid.*, 1811, in-8). — L'*Anthologie* de Planude fut publiée d'abord par J. Lascaris (Florence, 1494, in-4). Elle fut rééditée par Alde (Venise, 1503, in-8), par Badius (Paris, 1531, in-8), par Henri Estienne (Paris, 1566, in-fol.), etc. Une magnifique édition, contenant les notes de Huet, de Sylburg et d'autres érudits, ainsi qu'une traduction en vers latins par Hugo Grotius, a été commencée par Jérôme de Bosch et terminée, après sa mort, par J. Van Lennep (Utrech, 1795-1822, 5 vol. in-4). — L'*Anthologie* de Constantin Céphalas, ou *Anthologie palatine*, fut l'objet de longs travaux pour Saumaise; mais il ne put en donner une édition : ses notes furent utilisées par Jacobs. Isaac Vossius eut aussi le dessein d'éditer cette collection, mais il paraît ne l'avoir formé que par esprit de rivalité contre Saumaise, et, après la mort de ce dernier, il l'abandonna. La première édition en fut donnée par Brunck, sous ce titre : *Analecta veterum poetarum græcorum* (Strasbourg, 1772-1776, 3 vol. in-8). Jacobs eut d'abord l'intention de publier un Commentaire sur les *Analecta* de Brunck; en y ajoutant le texte déjà publié par celui-ci, il mit au jour le précieux recueil qu'il intitula : *Anthologia græca, sive Poetarum græcorum lusus; ex recensione Brunckii* (Leipzig, 1794-1814, 13 vol. in-8). Ne regardant pas le texte de Brunck comme définitif, il se fit attacher à l'ambassadeur de Prusse à Rome, pour collationner le texte du manuscrit palatin, qui était alors dans cette ville, à la bibliothèque du Vatican, et qui fut apporté ensuite à Paris, d'où il retourna à Heidelberg en 1815. Ce travail de Jacobs lui permit de publier l'*Anthologia græca, ad fidem codicis Palatini, nunc Parisini, edita* (Leipzig, 1813-1817, 3 vol. in-8). Un *Supplément à l'Anthologie grecque* a été publié par M. Piccolos (Paris, 1853, in-8). Il a été donné par M. F. Dehèque une traduction anonyme de l'*Anthologie grecque*, remaniée et complétée, avec de nombreuses notes et des tables des noms d'auteurs et de choses (Paris, 1863, 2 forts vol. in-18).

Pierre Burmann a publié une anthologie latine, sous ce titre : *Anthologia veterum latinorum epigrammatum et poematum* (Amsterdam, 1759-1773, 2 vol. in-4). — Il existe aussi plusieurs recueils, dans les littératures orientales, qui constituent de véritables anthologies.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV; — Hoffmann : *Lexicon bibliographicon*; — Meineke : *Delectus poetarum anthologiæ græcæ cum adnotatione critica* (Berlin, 1843, in-8); — A. Hecker : *Commentarius de Anthologia græca* (Leyde, 1843); — Weigand : *De fontibus atque ordine Anthologiæ Cephalanæ*, dans le *Rheinisches Museum* (1846-1847); — Piccolos : *Observations sur l'Anthologie grecque*, dans la *Revue de philologie* (1847), t. II; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*, art. *Planude*.

ANTÉCÉDENTS, CONSÉQUENTS. — Voyez LIEUX COMMUNS.

ANTENCLÈME, ANTICLÈME, termes de rhétorique. — Voyez ANTANAGOGE.

ANTÉOCCUPATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES (*Occupation*).

ANTHORISME, figure de rhétorique. — Voyez DÉFINITION.

ANTI- (du grec ἀντί, contre), particule, ou, comme on dit aujourd'hui, préfixe d'opposition servant à former les titres d'ouvrages destinés à en réfuter d'autres, à combattre un homme, des opinions, un système. On sait que, chez les anciens, César répondit par un *Anti-Caton* à l'*Éloge de Caton* écrit par Cicéron. Dans les littératures modernes, les ouvrages de réfutation ou pamphlets marquant par leur titre même leur intention agressive ou défensive se sont multipliés. Les guerres de religion et les luttes politiques en ont fait plus éclore que les querelles littéraires, au milieu d'événements qui ont fait couler moins d'encre que de sang. Nous citerons, aux XVIe et XVIIe siècles, l'*Anti-Christ* de l'historien Fl. de Rémond (1540), défen-

dant le pape contre les protestants qui en faisaient l'Antéchrist; l'*Anti-Tribonian* (1567), spirituelle critique du droit romain par l'un des premiers jurisconsultes français, Fr. Hotman; l'*Anti-Cotton* (1610), réplique anonyme aux écrits du P. Cotton, qui avait nié la complicité des jésuites dans l'attentat de Ravaillac; l'*Anti-espagnole*, l'un des pamphlets de la Ligue, attribué au fils du chancelier de L'Hospital, auteur déjà d'un *Sixtus et Anti-Sixtus* (1590) publié contre le pape Sixte V à l'occasion de la mort de Henri III; l'*Anti-Gournay* (1610), pamphlet lancé, dans la même polémique, contre Mlle de Gournay qui avait pris la défense des jésuites; l'*Anti-Garasse* (1624), réponse indignée des fils d'Étienne Pasquier aux violences de polémique du P. Garasse; l'*Anti-Baillet* (1690), par Ménage, qui s'attira lui-même l'*Anti-Menagiana*, de J. Bernier (1695, in-12). Au XVIIIe siècle nous trouvons, dans un courant plus littéraire et moins violent: le célèbre *Anti-Lucrèce* (1745), du cardinal de Polignac; l'*Anti-Machiavel*, ouvrage de la jeunesse de Frédéric II; l'*Anti-Paméla* (1742), de C. Villaret; l'*Anti-Gœtze*, de Lessing, etc. Dans la tourmente révolutionnaire, ce sont les journaux qui prennent volontiers de semblables titres de combat, comme les *Anti-Terroristes* en France (1797), l'*Anti-Jacobin* en Angleterre (même date), etc.

Cf. Baillet: *Des Satires personnelles* (1689, 2 vol. in-12).

ANTIBACCHIAQUE (VERS). — Voyez BACCHIAQUE.

ANTICATÉGORIE (de ἀντί, contre, et κατηγορέω, accuser. — Voyez ANTANAGOGE.

ANTICIPATION, synonyme d'*Antéoccupation*. — Voyez FIGURES DE PENSÉES (*Occupation*).

ANTICLÈME. — Voyez ANTANAGOGE.

ANTIDOTE (L') AU CONGRÈS DE RASTADT. — Voyez MAISTRE (J. DE).

ANTIER (Benjamin), auteur dramatique français, né à Paris le 21 mars 1787, mort le 25 avril 1872. Il a composé, seul ou en collaboration avec G. de Pixérécourt, Alex. de Comberousse, Couailhac, Antier fils, etc., près d'une centaine de pièces, comédies, vaudevilles, et surtout drames et mélodrames, genre dans lequel il avait une grande expérience des ressources de la scène. Son nom rappelle: le *Cocher de fiacre* (1825); la *Muette de la Forêt* (1828); l'*Incendiaire* (1831); les *Filets de Saint-Cloud* (1842), et surtout l'*Auberge des Adrets* (1824), et sa suite: *Robert-Macaire* (1836), pièces également célèbres par la popularité des types créés, et par l'interdiction tardive dont elles furent frappées, sous prétexte d'immoralité. Un de ces derniers ouvrages, le *Masque de poix* (1855), fut fait en collaboration avec un des personnages politiques du temps, J.-B. Mocquard (*Dictionnaire des contemporains*, les quatre premières éditions).

ANTIGNAC (Antoine), chansonnier français, né le 5 décembre 1792 à Paris, mort le 21 septembre 1823. Il fut employé dans l'administration des postes. L'un des membres les plus assidus des réunions du Caveau, il se distinguait par la correction élégante de ses chansons plutôt que par la verve. Les meilleures sont, ainsi qu'il le disait lui-même, des « chansons à boire et à manger ». Toutefois, en ce genre, il est resté bien loin de Désaugiers. Dans le couplet satirique, dont il essaya assez souvent, il n'a ni chaleur ni originalité. Désaugiers a composé sur la mort d'Antignac une chanson, dont voici le dernier couplet:

Si les bons cœurs ont droit au bonheur des élus,
Si l'esprit, la gaîté, peuvent goûter ses charmes,
Sur Antignac cessons de répandre des larmes :
C'est un ami de moins, c'est un heureux de plus.

Le recueil du *Caveau moderne*, le *Chansonnier des Grâces*, le *Journal des gourmands et des belles*, contiennent beaucoup de chansons d'Antignac. Il a donné des pièces de vers aux *Annales maçonniques*, et a publié en outre: *Chansons et poésies diverses* (Paris, 1809, in-18); *Cadet-Roussel aux préparatifs de la fête* (1810, in-8), à-propos sur le mariage de Napoléon avec Marie-Louise.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*.

ANTIGONE, tragédie de Sophocle, de Baïf, de Garnier, de Rotrou, de Pader d'Assezan, de Millevoie, d'Alamanni, d'Alfieri, etc. (voy. ces noms).

ANTIGONE, roman poétique de Ballanche (voy. ce nom).

ANTIGONE DE CARYSTE, Ἀντίγονος ὁ Καρύστιος, polygraphe grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Caryste en Eubée. Nous possédons de lui un ouvrage intitulé: *Recueil des choses merveilleuses*, Ἱστοριῶν παραδόξων συναγωγή. C'est en grande partie une compilation extraite d'Aristote, de Callimaque, de Timée et d'autres auteurs dont les ouvrages sont maintenant perdus. On y trouve réunis sans méthode et surtout sans critique des fables et des histoires étranges. Xylander l'édita pour la première fois avec *Antoninus Liberalis* (Bâle, 1568, in-8). Les meilleures éditions sont celles de Meursius (Leyde, 1619, in-4), de Beckemann (Leipzig, 1791, in-4), et de Westermann, dans les *Scriptores rerum mirabilium Græci* (Brunswick, 1841, in-8). Antigone écrivit aussi des *Vies d'écrivains célèbres*, un *Traité de style*, une *Histoire des animaux*, et un poëme épique intitulé *Antipater*. Ces ouvrages sont perdus.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

ANTIMAQUE, Ἀντίμαχος, poëte grec, né à Claros près de Colophon, vivait à la fin du Ve siècle avant J.-C. Il se rendit célèbre dans l'élégie et dans le poëme épique. Les grammairiens d'Alexandrie lui assignent, pour sa *Thébaïde*, le second rang parmi les poëtes épiques; mais Quintilien lui trouve beaucoup de défauts. Il nous est impossible de le juger, car nous ne possédons de lui qu'une soixantaine de vers en fragments séparés. L'*Anthologie* donne sous son nom une jolie épigramme sur la statue de Vénus armée. D'autres ouvrages d'Antimaque, ayant pour titre *Diane*, *Delta*, etc., sont entièrement perdus. Les fragments de ce poëte ont été réunis par C.-A.-G. Schellenberg (Halle, 1786, in-8), et par Dübner, dans la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Quintilien : *Institut. orat.*, t. X, p. 1 ; — Wolf : *Lettre critique*, dans l'édition de Schellenberg ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

ANTIMÉTABOLE, ANTIMÉTALEPSE. — Voyez ANTITHÈSE.

ANTIMÉTATHÈSE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ANTIN (Louis-Antoine DE PARDAILLON DE GONDRIN, duc D'), né en 1665, mort le 2 décembre 1736. Il fut le seul fils légitime de Mme de Montespan. « Né avec de l'esprit, beau et bien fait, dit Saint-Simon, il tenait de ce langage charmant de sa mère et du gascon de son père, adouci par un tour et des grâces naturelles qui prévenaient toujours. » Sa vie fut celle du parfait courtisan, et les contemporains citent de lui des traits singuliers qu'il fit pour capter la bienveillance de Louis XIV. Il y parvint médiocrement, et seulement après la mort de sa mère.

Il a laissé des *Mémoires* considérables, qui sont restés manuscrits, sans que l'on sache même où ils existent. On ne connaît de lui qu'un écrit sur sa propre vie et ses pensées, publié en 1822 dans les *Mélanges de la Société des bibliophiles*. C'est, suivant Sainte-Beuve, « une confession de courtisan presque ingénue à force de simplicité et d'abandon dans l'esprit de servitude. » — Un de ses fils, Pierre DE PARDAILLON DE GONDRIN, a été membre de l'Académie française (voy. GONDRIN).

Cf Saint-Simon : *Mémoires*, passim ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V.

ANTIOCHE (CHANSON D'), — Voyez RICHARD LE PÈLERIN et GRAINDOR DE DOUAI.

ANTIPARASTASE. — Voyez RÉFUTATION.

ANTIPATER (Lælius-Cœlius), historien romain du IIe siècle avant J.-C. Contemporain de Caïus Gracchus, il essaya le premier, à Rome, d'introduire l'éloquence dans la narration historique. Ses *Annales* ont été utiles à Tite-Live, qui le cite avec estime. On a quelques fragments de son ouvrage, réunis par Krause dans les *Vitæ et fragmenta veterum historicorum romanorum.*

ANTIPHANE, Ἀντιφάνης, poëte comique grec, qui vivait à Athènes au commencement du IVe siècle avant J.-C. Il appartint à la comédie moyenne, et en fut l'auteur le plus estimé après Alexis. Ecrivain dramatique des plus féconds, il composa, selon quelques-uns, trois cent soixante-cinq pièces. Il nous en reste seulement des fragments qui ont été réunis par Meineke, dans les *Fragmenta comicorum græcorum*, t. III.

Cf. Coppiers : *Observations philologiques sur quelques passages d'Antiphane, de Théocrite*, etc. (Leyde, 1771, in-8).

ANTIPHON, Ἀντιφῶν, orateur grec, né en Rhamnus, en Attique, vers 480 avant J.-C., mort en 411. Il eut pour amis Socrate et Thucydide, qui fut son élève. L'un des chefs du parti aristocratique, il exerça plusieurs commandements militaires dans la guerre du Péloponèse, eut part à la révolution qui établit le gouvernement des Quatre-Cents, dont il fut membre, et accusé de hison, parce qu'il avait essayé de conclure la paix avec les Lacédémoniens, fut condamné à mort. Il est le plus ancien des orateurs attiques compris dans le *Canon* d'Alexandrie. Thucydide a dit de lui : « Antiphon ne le cédait en vertu à aucun Athénien de son temps; il excellait et à penser et à exprimer ses pensées. Devant les tribunaux, soit devant le peuple lui-même, l'appui d'Antiphon seul valait mieux que tous les conseils. » Antiphon, orateur judiciaire et orateur politique, s'était voué surtout à la défense des accusés, et il avait fait mettre cette inscription au-dessus de la porte de sa demeure : *Ici l'on console les malheureux.*

Nous possédons quinze discours attribués à Antiphon; mais ils répondent si peu à l'estime des contemporains pour cet orateur, qu'on ne peut guère les regarder comme authentiques. Ce sont des plaidoyers, dont trois seulement semblent se rapporter à des causes réelles. Les douze autres ne sont que des exercices de rhétorique, distribués en trois tétralogies, dont chacune comprend, sur un même sujet, l'accusation, la défense, la réplique de l'accusateur et la réplique de l'accusé. Les trois autres discours eux-mêmes n'ont rien de cette éloquence grave et forte qui caractérisait Antiphon, mais offrent tous les défauts de l'école de Gorgias, les antithèses, les désinences symétriques, les combinaisons de mots et de syllabes recherchées par les sophistes. Les discours attribués à Antiphon ont été imprimés dans les collections d'*Orateurs grecs* d'Alde, d'Henri Estienne, et de Reiske, etc.; dans les *Orateurs attiques* de Bekker, et par Baider et Sauppe (Zurich, 1838, in-8).

Cf. Ruhnken : *Dissertatio historica de Antiphonte, oratore attico* (Leyde, 1765, in-4) ; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. II ; — A. Pierron : *Histoire de la littérature grecque.*

ANTIPHRASE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

ANTIQUAIRE (L'), roman de Walter Scott (voy. ce nom).

ANTIQUITÉ (CYCLE DE L'), l'un des groupes principaux entre lesquels se classent les chansons de geste et romans épiques du moyen âge. Il comprend surtout les romans d'aventures et autres poëmes des XIIe et XIIIe siècles, traitant de « Rome la Grant », comme dit Jean Bodel.

La *matière* de Rome, opposée à celles de France et de Bretagne, comprend indifféremment des compositions que la Bible et les histoires profanes de l'antiquité ont inspirées aux trouvères. Les unes, comme *Alexandre, Jules César, Vespasien*, ont la forme des chansons de geste. Les autres, comme les romans de *Troye*, d'*Enéas*, d'*Atys et Prophilias*, ont la forme de romans d'aventures. — Benoît de Sainte-Maure, Lambert *li tors*, Alexandre de Bernay ou de Paris, sont les principaux auteurs de ce cycle. On trouvera l'analyse de ces romans et poëmes, quand ils sont anonymes, sous leurs titres mêmes, et, quand ils ne le sont pas, sous les noms de leurs auteurs.

ANTIQUITÉ EXPLIQUÉE (L') *et représentée en figures*, ouvrage de B. de Montfaucon (voy. ce nom).

ANTIQUITÉS, ANTIQUAIRE. — Voyez ARCHÉOLOGIE.

ANTIQUITÉS JUDAÏQUES (LES). Ouvrage de Fl. Josèphe (voy. ce nom).

ANTIQUITÉS ROMAINES (LES), ouvrage de Denys d'Halicarnasse (voy. ce nom).

ANTISTHÈNE, Ἀντισθένης, philosophe grec, né à Athènes vers 422 avant J.-C., mort vers 350. D'abord élève de Gorgias, puis de Socrate, il fonda la secte des philosophes cyniques. On croit que l'envie de se distinguer entra pour beaucoup dans ses doctrines, d'après le mot de Platon : « Antisthène, je vois ton orgueil à travers les trous de ton manteau. » Selon Diogène Laërce, il avait écrit des dialogues et des discours formant un recueil de dix livres, que nous ne possédons plus. On lui attribue une lettre, insérée par Orelli dans les *Epîtres grecques* (Leipzig, 1815), et deux déclamations intitulées *Ajax* et *Ulysse*, qui font partie du tome VIII des *Orateurs attiques* de Reiske.

Cf. Richter : *Dissertatio de vita, moribus ac placitis Antisthenis* (Iéna, 1724, in-4) ; — Chappuis : *Antisthène*, thèse (1854, in-8).

ANTISTROPHE, terme de rhétorique (voy. FIGURES DE MOTS). — ANTISTROPHE, contre-partie de la strophe (voy. STROPHE).

ANTITHÈSE, en grec, ἀντίθεσις, *opposition, contraste*, figure de rhétorique trop importante pour ne pas mériter ici quelque développement.

Elle consiste à opposer les pensées aux pensées, les mots aux mots, pour les faire contraster, de même qu'un peintre oppose les ombres à la lumière et fait ainsi ressortir les objets. Les antithèses ménagées avec art et employées sobrement concourent à orner le style, à donner du relief et de l'éclat aux pensées. Elles peuvent prendre le ton le plus haut, et convenir à la poésie lyrique, à l'éloquence, à la tragédie, aussi bien qu'aux pièces légères. On cite, comme de belles antithèses, ce vers de Corneille :

> Et monté sur le faîte, il aspire à descendre ;

celui de Crébillon :

> La crainte fit les dieux, l'audace a fait les rois ;

ceux de J.-B. Rousseau :

> Le temps, cette image mobile
> De l'immobile éternité.

Ce qu'il y a de brillant dans cette figure a séduit des talents distingués, et même des talents de premier ordre, au point qu'ils se sont laissé entraîner à une vicieuse affectation, et qu'ils ont recherché partout des oppositions de paroles et de pensées. De ce nombre sont Sénèque et Pline le Jeune. Saint Augustin a le même défaut. Fléchier, en faisant de l'antithèse sa figure favorite, a donné à son style l'air maniéré qu'on lui reproche. Un célèbre poëte contemporain, M. V. Hugo, a érigé l'antithèse en système, et a opposé non-seulement, dans le détail d'une œuvre, les mots aux mots, les pensées aux pensées, mais, dans

l'ensemble, les scènes aux scènes, les personnages aux personnages. Tout son théâtre a marché par mouvement d'antithèse et de contraste.

L'emploi de ce procédé est bien près de l'abus. Corneille lui-même, qui paraît avoir affectionné les vers antithétiques, ne s'est pas toujours en ce point garanti du mauvais goût. On lui a reproché quelques vers dans le genre de celui-ci :

J'irai, sous mes cyprès, accabler ses lauriers.

Racine use très-rarement de l'antithèse et la met plutôt dans les idées elles-mêmes que dans les images. On peut citer :

Je sentis tout mon corps, et transir, et brûler,

et ailleurs :

Mener en conquérant sa superbe conquête,

ou encore :

Vous me voulez aimer, et je ne peux vous plaire ;
Vous m'aimeriez, madame, en voulant me haïr.

Les rhétoriques distinguent assez subtilement deux variétés de l'antithèse : l'*antimétabole* et l'*antimétalepse*. L'antimétabole (ἀντιμεταβολή, *changement par contraste*), est la répétition, dans deux phrases opposées, de certains mots dont on renverse l'ordre, comme dans ces vers de Corneille sur Richelieu :

Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal ;
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

L'antimétalepse (ἀντιμετάληψις, *transposition*) est le renversement de la pensée, sans la répétition des mêmes mots. Par exemple, Boileau dit du P. Lemoine, l'auteur du poëme de *Saint Louis* : « Il est trop poëte pour que j'en dise du mal; il est trop fou pour que j'en dise du bien. »

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature.*

ANTOINE (Marc), *Marcus Antonius*, orateur romain, né en 148 avant J.-C., mort en 87. Questeur en 113, préteur en 104, puis proconsul de Cilicie, il obtint le triomphe en 102 et le consulat en 99. Il fut censeur en 97. Ayant embrassé le parti de Sylla, il fut mis à mort par Marius. Cicéron parle fréquemment de Marc Antoine comme de l'un des plus grands orateurs romains. Il en a fait un des interlocuteurs de son dialogue *De oratore*. On voit dans cet ouvrage que son éloquence était remarquable par le naturel, l'énergie et la rapidité de l'improvisation. Il avait écrit un ouvrage, *De ratione dicendi*, dont Cicéron et Quintilien font mention; mais il ne nous en est rien resté, non plus que de ses discours, dont les principaux furent : une défense de lui-même; un discours contre Papirius Carbon; un autre contre Sextus Titius, tribun du peuple; une défense d'Aquilius et une autre de Norbanus. — Il fut le grand-père du célèbre triumvir Marc Antoine.

Cf. Orelli : *Onemasticon Tullianum ;* — Meyer : *Oratorum romanorum fragmenta.*

ANTOINE ET CLÉOPATRE, tragédie de Shakespeare (voy. ce nom). — Une tragédie du même titre, par Boistel, est jouée à Paris en 1741 (voy. CLÉOPATRE).

ANTOMMARCHI (François), médecin corse, né en 1780, mort le 3 avril 1838. Il était professeur d'anatomie à Florence, quand il fut choisi par le cardinal Fesch pour aller à Sainte-Hélène donner ses soins à Napoléon, auquel on venait d'enlever le docteur O'Meara. Il resta auprès de lui jusqu'à sa mort. Les *Mémoires du docteur Antommarchi, ou les Derniers moments de Napoléon* (Paris, 1825, 2 vol. in-8), remarquables surtout par la simplicité et l'abandon du récit, et souvent réimprimés, comprennent l'histoire de la captivité de l'empereur depuis le 18 septembre 1819 jusqu'au 5 mai 1821.

Cf. Is. Bourdon, dans le *Dictionnaire de la conversation*, édit. de 1852.

ANTON (Conrad-Gottlob), érudit allemand, né à Laubau (Haute-Lusace) le 29 novembre 1745, mort à Wittemberg le 3 juillet 1814. Il fut professeur de langues orientales à l'université de cette dernière ville. Il a publié un nombre considérable de mémoires, de dissertations historiques, archéologiques et critiques, la plupart en latin, sur l'ancien rhythme des Hébreux, sur le *Satyricon* de Petrone, sur les passages des poëtes concernant Priape, sur le *Cantique des cantiques*, sur Jonas, sur les langues orientales modernes, etc. Son fils a publié la liste complète de ses travaux sous ce titre : *Programm zum Andenken von C.-G. Anton* (Gressen, 1816, in-4).

ANTON (Charles-Gottlob), historien allemand, parent du précédent, né à Laubau le 23 juillet 1751, mort à Gœrlitz le 17 novembre 1818. Avocat dans cette dernière ville, puis syndic, il consacra tous ses loisirs à des études historiques et publia un certain nombre d'ouvrages écrits en allemand, dont le plus intéressant est l'*Essai d'une histoire de l'ordre des Templiers* (Leipzig, 1779; nouv. édit. 1781, in-8), complété par des *Recherches sur la doctrine secrète et sur les usages des Templiers* (Dessau, 1782, in-8) ; dans ces ouvrages, combattus par Nicolaï, l'auteur tente un des premiers la réhabilitation de cet ordre fameux. On cite en outre de lui une *Histoire de l'économie rurale en Allemagne* (Gœrlitz, 1790-1802, 3 vol.); des Mémoires sur l'analogie des langues entre elles et sur leurs rapports avec l'histoire de l'humanité, sur l'origine des Slaves, etc.

Un autre membre de la même famille, Jean-Nicolas ANTON, né à Schwiedeberg (Saxe) le 30 septembre 1737, mort en 1814, s'est distingué comme prédicateur et théologien. On lui doit, outre des commentaires dogmatiques et des relations d'histoire ecclésiastique, *les Passe-temps de Martin Luther* (D.-M. Luther's Zeitverkürzungen (1804, in-8).

Cf. Chr.-G. Jœcher : *Allgemeines-Gelehrten-Lexicon* (Leipzig, 1750 et suiv.).

ANTONELLE (Pierre-Antoine, marquis D'), homme politique et publiciste français, né en 1747 à Arles, mort le 26 novembre 1817. Dès le début de la Révolution, son zèle pour les principes nouveaux lui fit écrire le *Catéchisme du Tiers État* (Arles, 1789, in-8). Juré au tribunal révolutionnaire, il fut directeur du jury au procès des Girondins. Compromis lui-même, il fut emprisonné au Luxembourg et n'en sortit qu'après le 9 thermidor. Sous le Directoire, ses articles dans le *Journal des hommes libres* et son rôle politique le firent inquiéter, puis proscrire. Il passa plusieurs années en exil. La plus intéressante de ses brochures est intitulée : *Mon examen de conscience, ou le Détenu à Vendôme* (1797, in-4).

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains.*

ANTONIN DE FORCIGLIONI (Saint), écrivain italien, né à Florence en 1389, mort archevêque de cette ville en 1459, et canonisé par Clément VII en 1523. Ses ouvrages de théologie ont de l'intérêt au point de vue typographique : son *Tractatus de institutione simplicium confessorum*, sorti des presses de Faust et Schœffer (Mayence, 1459), est regardé comme un des plus anciens monuments de l'imprimerie. On a de lui deux traités de philosophie morale : *Specchio di coscienza*, et *Medicina dell' anima* (Bologne, 1472), et surtout une *Chronique* (Historiarum seu Chronica, libri XXIV, Venise, 1480; Nuremberg, 1484; Bâle, 1491, 3 vol. in-folio; Lyon, 1517, 5 vol. in-folio) : elle embrasse l'histoire entière du monde depuis Adam jusqu'à l'empereur Frédéric III, mais ce n'est qu'un catalogue des événements.

Cf. Negri : *Storia degli Scrittori fiorentini* (1722) ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ANTONINI (Annibal), littérateur italien, né à Sa-

lerne en 1702, mort en 1755. Le principal de ses travaux de lexicographie et de grammaire est un *Dictionnaire italien* (2 vol. in-4, souvent réimprimé), qui est à la fois un abrégé et un complément du grand dictionnaire de l'académie de la Crusca. On cite aussi un *Recueil* de poésies italiennes de divers auteurs (1729, 2 vol. in-12), et des éditions correctes de l'Arioste, du Tasse et du Trissin. — Son frère, Giuseppe ANTONINI, receveur général des finances du royaume de Naples, a donné une intéressante *Istoria completa della Lucania.*

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ANTONINUS LIBERALIS, Ἀντωνῖνος Λιβεράλις, grammairien grec, que l'on croit avoir vécu au IIe siècle après J.-C. sous les Antonins. Nous ne savons rien de sa vie. L'ouvrage qui nous est parvenu sous son nom a pour titre : *Recueil de métamorphoses* (Μεταμορφώσεων συναγωγή). Il se compose de quarante et un chapitres relatifs à la mythologie grecque, et empruntés souvent à des ouvrages maintenant perdus, ce qui lui donne du prix. Édité d'abord par Xylander, avec une version latine (Bâle, 1568, in-8), il fut réimprimé par Berkel (Leyde, 1674, in-12), Muncker (Amsterdam, 1676, in-12), Verheyk (Leyde, 1774, in-8), G.-A. Koch (Leipzig, 1832, in-8). Cette dernière édition est préférable aux précédentes.

Cf. Bast : *Epistola super Antonino Liberali*, etc. (Leipzig, 1809, in-8) ; — Koch : *Préface* de son édition.

ANTONIO (Nicolas), célèbre bibliographe espagnol, né à Séville le 28 juillet 1617, mort à Madrid le 13 avril 1684. Il était originaire d'Anvers. Habitant successivement Séville, Madrid et Rome, où il était agent général de Philippe IV pour l'Inquisition, il consacra sa vie à l'exécution d'un très-important ouvrage bibliographique, la *Bibliotheca hispana*, contenant des notions bibliographiques ou même biographiques sur toute la suite des écrivains espagnols, et composée de deux parties : la *Bibliotheca nova*, qui va de 1500 à 1672, année de la publication (Rome, 1672, 2 vol. in-folio), et la *Bibliotheca vetus*, s'étendant depuis l'origine jusqu'à 1500, et qui ne parut que douze ans après la mort de l'auteur (Rome, 1696, 2 vol. in-folio). Une nouvelle et plus belle édition en a été donnée par les soins de Perez Bayer, Sanchez et Pellizar (Madrid, 1788 [et non 1783-1788], 4 vol. in-folio). On cite aussi de Nic. Antonio une curieuse critique des chroniques espagnoles, sous le titre de *Censura de historias fabulosas* (Valence, 1742, in-folio), etc.

Cf. Mayans : *Vie de Nic. Antonio*, en tête de l'édition de *Censura de historias ;* — Struve et Mensal : *Bibliotheca historica* (Leipzig, 1782-1804, t. I-XI, in-8).

ANTONOMASE. — Voyez MÉTONYMIE.

APARTÉ ou A PARTE, mots ou courtes phrases qu'un acteur se dit à lui-même et que ne sont pas censés entendre les autres acteurs en scène avec lui. Sans s'adresser précisément aux spectateurs, l'aparté a pour objet de leur révéler les véritables intentions d'un langage sur lequel les autres personnages doivent prendre le change. C'est une fiction théâtrale utile autant que commode, et qui peut produire d'heureux effets comiques ou dramatiques. Les Grecs s'en sont à peine servis, et l'on n'en trouverait guère d'exemples que dans les chœurs. Les Latins en ont au contraire abusé ; Plaute y a recours sans ménagement ni préparation, et l'on cite, dans Sénèque, un aparté qui n'a pas moins de dix-sept vers. Les modernes n'ont pas dédaigné cet artifice dramatique, mais ils ont ramené l'aparté à une juste mesure, le faisant consister dans quelques mots ou quelques syllabes, parfois même dans de simples interjections. Dans un autre sens, l'aparté désigne un dialogue plus ou moins suivi, une conversation mystérieuse entre deux personnages se tenant à l'écart des personnages qui occupent le premier rang. Le mot a aussi ce double sens dans le langage ordinaire.

On a mis en question la vraisemblance des apartés sur la scène. On peut en justifier l'emploi discret par l'exemple de ce qui se passe dans la vie réelle. On cite à ce propos l'anecdote de La Fontaine s'emportant un jour à table contre l'usage des apartés, tandis qu'à ses côtés Boileau le traite de butor, d'entêté, d'extravagant, sans que le fabuliste, tout entier à sa dissertation, entende une seule de ces épithètes. La chaleur du sentiment, l'entraînement de l'action rendent ainsi l'aparté vraisemblable. Marmontel l'appelle « une des licences de l'art dramatique ». On voit que c'est une licence légitime. La Harpe n'a pas moins raison de dire que « l'abus des apartés jette de la froideur dans une scène », et Laveaux, que « les apartés exigent de l'art et doivent être courts et rares ».

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature ;* — Chamfort : *Dictionnaire dramatique* (Paris, 1776, 3 vol. in-8).

APER (Marcus), orateur latin du Ier siècle avant J.-C., né en Gaule. Il arriva par son éloquence au sénat, fut questeur, tribun et préteur. Il est l'un des interlocuteurs du dialogue *De oratoribus*, attribué à Tacite ; il s'y prononce pour le style oratoire de son temps contre les formes anciennes.

APHÉRÈSE. — Voyez MÉTAPLASME.

APHORISME et APHORISTIQUE (STYLE). Le mot aphorisme (du grec ἀφορίζειν, définir) désigne une proposition, un principe de doctrine exprimés sous une forme concise, une sorte d'axiome ou de résumé de toute une science. La médecine a spécialement ses aphorismes, représentant la condensation d'un système ou d'une longue suite d'observations. On possède les *Aphorismes* d'Hippocrate (voy. ce nom). Jean de Milan a mis en vers latins les *Aphorismes de l'école de Salerne*. Boerhaave a rédigé aussi un recueil d'*Aphorismes* (Leyde, 1709). Il y a encore les aphorismes du droit : ce sont les principes les plus ordinaires de l'ancienne loi romaine ou des codes français, présentés en manière d'axiomes ; ils prennent le nom particulier de brocards. En dehors du droit et de la médecine, on appelle aussi aphorisme toute pensée exprimée d'une façon catégorique et absolue. Le style aphoristique résulte de l'habitude, chez un écrivain, de tourner ses pensées en sentences, en aphorismes. Il a le mérite et l'inconvénient de la concision. Le ton d'oracle, qui lui est ordinaire, lui donne également le prestige de l'autorité et la raideur du pédantisme. — On prend dans un sens analogue le mot *apophthegme*, qui a aussi servi de titre à des recueils considérables, comme celui des *Apophthegmes de la sagesse allemande* par Zinkgraeff (Teutsche Apophtegmata, etc. ; 1653, 5 vol., plusieurs éditions).

APHTHONIUS, Ἀφθόνιος, rhéteur grec, né à Antioche, vivait au commencement du IVe siècle après J.-C. Sa vie est inconnue. Il est l'auteur d'une Introduction élémentaire à l'étude de la rhétorique et d'un recueil de fables à la manière d'Ésope. L'Introduction à l'étude de la rhétorique, qui porte le titre de *Progymnasmata* (Προγυμνάσματα), offre un grand intérêt, parce qu'elle montre la méthode suivie chez les anciens pour préparer les enfants à fréquenter les écoles des rhéteurs. A l'époque de la Renaissance, le livre d'Aphthonius, que les anciens ne destinaient qu'à l'enfance, fut remis en usage et servit, principalement en Allemagne, de traité de rhétorique pendant le XVIe et le XVIIe siècle. Le nombre des éditions et des traductions latines des *Progymnasmata* est très-considérable. L'édition princeps sortit de l'imprimerie des Alde (Venise, 1508, in-folio), la plus estimée, est celle qui fait partie des *Rhetores græci* de Walz.

Les *Fables* d'Aphthonius, au nombre de quarante,

sont inférieures à celles d'Ésope, à la suite desquelles elles ont été souvent imprimées. Pillot les a traduites en français (Douai 1815, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI ; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. IV.

APION, Ἀπίων, grammairien grec du Ier siècle après J.-C., né à Oasis en Égypte. Il étudia à Alexandrie et s'établit à Rome, où il enseigna la rhétorique sous Tibère et Claude. Sa réputation fut très-grande, mais il s'attira par sa vanité de nombreuses épigrammes. Tibère l'appelait : *Cymbalum mundi*. Il avait écrit des Commentaires et un Lexique sur Homère, des ouvrages sur l'Égypte et différentes contrées. Nous n'en possédons que des fragments. Les plus considérables sont : un écrit contre les Juifs, qui se trouve dans Josèphe, et l'histoire du lion d'Androclès ainsi que celle du Dauphin amoureux, qui nous ont été conservées par Aulu-Gelle. Les Fragments d'Apion font partie des *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Burigny, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXVIII.

APOCOPE. — Voyez MÉTAPLASME.

APOCRYPHES (ÉCRIVAINS ET LIVRES), c'est-à-dire cachés, inconnus (du grec ἀπὸ et κρύπτω). Ce mot s'applique aux écrivains et aux livres. Les écrivains apocryphes n'ont point vécu ou n'ont point écrit ce qu'on leur attribue, et leurs noms ne sont portés sur certains ouvrages que par artifice ou par fraude. Par livres apocryphes on entend ceux dont l'autorité est douteuse, dont l'auteur est inconnu, ou cherche à se cacher, et ceux même qui n'ont pas d'existence réelle. — Quelquefois un nom d'auteur apocryphe n'est qu'un pseudonyme pris par un écrivain qui a l'art de faire croire à la réalité de la personne supposée. C'est ainsi que Voltaire, pour sa sûreté et par un tour naturel à son génie, a créé une foule d'apocryphes auxquels il a su donner une certaine consistance. Il publia des pamphlets sous les noms de R. P. l'Escarbotier, Covelle, Jérôme Carré, Baudinet, Lamponet, etc. D'autres fois il a attribué des écrits de lui ou de ses amis à des personnes dont il a fait dans ce cas des apocryphes malgré eux ; telles sont l'abbé Bignon, dom Calmet, Hume, le curé Meslier, le docteur Akakia, Bolingbroke, le P. Quesnel, etc.

Parmi les livres apocryphes de l'antiquité païenne on peut citer : les annales d'Égypte et celles de Tyr, gardées, dit-on, par des prêtres qui n'en permettaient la lecture qu'aux initiés ; les fragments de ces mêmes annales attribués à Sanchoniaton par Porphyre ; les *Vers dorés* de Pythagore, les *Livres sibyllins* confiés à la garde des décemvirs ; les poésies orphiques ; les fragments publiés par Annius de Viterbe, sous le titre de *Antiquitatum variarum volumina XVII* (Rome, 1498, in-fol.), comme des ouvrages originaux de Bérose, Manéthon, Fabius Pictor, Myrsile, Sempronius, Archiloque, Caton, Mégasthène : supercherie qui fut l'objet des plus vifs débats. — Le jésuite Hédouin affirme hardiment dans la *Chronologie expliquée par les médailles* (Paris, 1696, in-4) que l'histoire ancienne a été recomposée entièrement au XIIIe siècle, à l'aide des poëmes d'Homère, d'Hérodote, de Cicéron, de Pline, des *Géorgiques* de Virgile, des *Satires* et des *Épîtres* d'Horace, ouvrages qui, selon lui, appartiennent seuls à l'antiquité, tous les autres écrits des poëtes et des historiens ayant été, disait-il, fabriqués par des moines du moyen âge. « Sans vouloir admettre cette folle hypothèse, dit M. Lalanne, il est probable, pour ne pas dire certain, qu'il s'est glissé dans les œuvres attribuées aux anciens, des pièces appartenant à des temps plus modernes. » Les *Sentences* et les *Lettres* connues sous le nom de Diogène le Cynique sont apocryphes. Sigonius de Modène, savant du XVIe siècle, composa au moyen de quelques fragments du traité de Cicéron, *De consolatione*, un ouvrage entier qui passa longtemps pour authentique. Le poëte vénitien Corradino fit au XVIIIe siècle la publication d'un prétendu manuscrit de Catulle, plus ancien et plus correct que les copies connues, et trouva crédit auprès des lettrés. En 1800, un Espagnol du nom de Marchena réussit à faire passer pour un fragment de Pétrone un morceau de sa fabrication. Il renouvela peu après la même expérience au détriment de Catulle (Paris, 1806) ; mais il fut mystifié à son tour par le latiniste allemand Eichstadt qui, supposant la découverte, dans la bibliothèque d'Iéna, d'un meilleur texte des vers de Catulle, releva les fautes contre la prosodie commises par Marchena. M. E. Bégin, de Metz, prétendit, en 1844, avoir découvert des lettres du poëte latin Claudius Numatianus Rutilius, qu'il traduisit en français ; mais il ne put reproduire le texte. En 1836, un étudiant de Brême, F. Wagenfled, surprit la sagacité philologique du savant Grotefend, et lui fit croire à la réalité d'une traduction grecque de l'historien phénicien Sanchoniaton, par Philon de Byblos. Il y a quelques années, un Grec, fort habile paléographe, prétendait posséder quarante-sept comédies de Ménandre, le théâtre complet de Sophocle, les comédies de Philémon, le lexique de Chérémon et enfin le catalogue de la bibliothèque d'Alexandrie en 11 volumes in-folio. Il colportait ses manuscrits de Paris à Londres et les montrait avec précaution. Mais il fit peu de dupes.

Un jésuite espagnol du XVIe siècle, Jérôme Romain Higuera, publia à Saragosse, après se l'être fait adresser d'Allemagne par un confident, une chronique de sa composition, attribuée par lui à Flavius Dexter, historien cité par saint Jérôme. Une *Histoire de la conquête d'Espagne par les Arabes*, donnée au commencement du XVIIe siècle par Michel de Luna, comme traduite d'Aboul-Cacem, a joui longtemps d'une grande autorité en Espagne. Elle a été deux fois traduite en français. Joseph Vella fut peut-être le plus audacieux des faussaires littéraires. Il parvint à faire paraître à Palerme (1793), aux frais du roi de Naples, une soi-disant traduction italienne, accompagnée du texte arabe, d'un livre sur la domination des Arabes en Sicile. La supercherie découverte, Vella fut condamné à quinze années de prison. On a fabriqué à Colbert, à Mazarin et à d'autres hommes d'État des testaments politiques apocryphes. Un des plus célèbres parmi les livres supposés est le *De tribus impostoribus* : il se range dans la classe de ceux qui ont fait du bruit sans exister. — On sait quel retentissement eut la prétendue découverte de l'Écossais Macpherson. Le barde Ossian a vécu, mais son œuvre, telle du moins que Macpherson l'a produite, était une supercherie que le talent de son auteur fit aisément pardonner. On en peut dire autant des poésies publiées par Chatterton sous le nom de plusieurs vieux poëtes, notamment du moine Rowley, ainsi que du théâtre romantique de Clara Gazul, imaginé par Mérimée. Dans le même ordre de compositions imitées avec art des anciennes œuvres, on range les poésies attribuées par C. Vanderbourg (1803) à Clotilde de Surville, et les *Poésies occitaniques*, données vers le même temps, par Fabre d'Olivet comme traduites du provençal.

Si l'on voulait relever, non plus les livres, mais les intercalations, les anecdotes apocryphes dont tant de livres sont pleins, on n'en finirait pas. Varillas usurpa longtemps le titre d'historien et, malgré ses protestations de sincérité, il fut reconnu qu'il avait traité l'histoire en romancier. Mais il n'avait point inventé les procédés dont il usa et il n'en a pas gardé le monopole. — Relativement à la Bible, on entend par livres apocryphes ceux auxquels les exégètes n'accordent pas une

origine divine et qui ne sont point considérés dès lors comme devant faire loi.

Cf. D'Israëli : *Curiosities of literature ;* — Ch. Nodier : *Questions de littérature légale* (Paris, 1828) ; — Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires* (Paris, 1853, in-8).

APODOSE, seconde partie de la période.

APOLLINAIRE (Saint), Ἀπολλινάριος, écrivain ecclésiastique grec du IIe siècle. Il fut évêque d'Hiérapolis en Phrygie. Il composa plusieurs ouvrages, entre autres une *Apologie du christianisme;* les fragments en ont été imprimés dans les *Reliquiæ sacræ* de Routh (Oxford, 1814).

APOLLINAIRE *l'Ancien*, rhéteur grec du IVe siècle, né à Alexandrie. Père de l'évêque de Laodicée, il mourut lui-même prêtre. Il travailla avec son fils à composer sur des sujets sacrés des livres pour l'éducation des chrétiens, mit en vers l'Ancien Testament et fit une grammaire dont les exemples étaient tirés des livres saints. On lui a attribué le centon tragique de *la Passion*, souvent imprimé dans les œuvres de saint Grégoire de Nazianze.

APOLLINAIRE *le Jeune*, fils du précédent, enseigna la rhétorique à Laodicée, dont il devint évêque, et mourut vers 385. Il fut le chef de l'hérésie des apollinaristes, relative à l'âme du Christ. De concert avec son père, il mit en vers les antiquités juives, et composa des comédies, des tragédies, des poésies lyriques, dont les sujets étaient empruntés à l'Écriture sainte. Nous n'avons de lui qu'une paraphrase des Psaumes en hexamètres grecs, publiée par A. Turnèbe (Paris, 1552, in-8), et réimprimée dans la *Bibliothèque des Pères*, et quelques fragments d'un commentaire sur *saint Luc* (*Scriptorum veterum nova collectio*, t. I, 1825).

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, tomes VII et VIII.

APPOLLODORE, Ἀπολλόδωρος, de Caryste (en Eubée), poëte comique grec qui vécut probablement au commencement du IIIe siècle avant J.-C. Il appartenait à la Nouvelle-Comédie. Nous possédons de lui quelques fragments, réunis dans l'*Historia critica comicorum græcorum* de Meineke, p. 462. Térence paraît lui avoir emprunté l'*Hécyre* et *Phormion*.

Cf. Angelo Maï : *Fragmenta Plauti et Terentii*, p. 38.

APOLLODORE, grammairien et mythographe grec du IIe siècle avant J.-C., né à Athènes. Il eut pour maîtres Aristarque et Diogène le Babylonien. Des nombreux ouvrages qu'il écrivit sur des sujets variés, il ne nous reste que sa *Bibliothèque*. Cet ouvrage, divisé en trois livres, forme un recueil méthodique des croyances et des faits relatifs à la mythologie et à l'âge héroïque de la Grèce. Reproduisant les légendes anciennes avec simplicité, il est pour nous d'une grande importance. On a supposé, sans motif, que nous ne possédions pas l'ouvrage même, mais seulement un abrégé. L'édition *princeps* (Rome, 1555, in-8) fut suivie d'une édition bien supérieure, donnée par Commelin (Heidelberg, 1599, in-8), et reproduite par Tannegui Le Fèvre (Saumur, 1661, in-8). Les meilleures éditions sont celle de Heyne (Gœttingue, 1782-1783, 4 vol. in-12), et celle de Clavier, avec traduction française (Paris, 1805, 2 vol. in-8). Les fragments des autres ouvrages d'Apollodore se trouvent dans l'édition d'Heyne et dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la bibliothèque Didot. Ces ouvrages étaient des traités *Sur les dieux*, *Sur les locutions attiques*, une *Chronique* et une *Description de la terre* en vers, etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV ; — Clavier : *Commentaire* de son édition ; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. V.

APOLLONIUS *le Lexicographe*, grammairien grec d'Alexandrie, contemporain d'Auguste. Il est auteur d'un *Lexique des mots d'Homère*, Λέξεις Ὁμηρικαί, que Villoison édita (Paris, 1873, 2 vol. in-4), et qui fut réimprimé par H. Tollius (Leyde, 1788, in-8).

APOLLONIUS DE RHODES, Ἀπολλώνιος Ῥόδιος, poëte grec né à Alexandrie vers le milieu du IIIe siècle avant J.-C., mort en 186. Disciple du poëte Callimaque, il était fort jeune encore lorsqu'il publia un poëme épique sur l'expédition des Argonautes. Le succès de cette œuvre excita contre l'auteur de puissantes jalousies. Calomnié auprès de Ptolémée Philadelphe, il se vit forcé de quitter sa patrie. Il se retira à Rhodes, où il enseigna la rhétorique et la grammaire, et où il obtint le droit de cité. Rappelé à Alexandrie après la mort de Callimaque, il succéda à Ératosthène comme chef de la bibliothèque du Musée.

Les *Argonautiques* (Ἀργοναυτικά) qu'Apollonius retoucha pendant son séjour à Rhodes, sont le récit de l'expédition et du retour des Argonautes. Ils se divisent en quatre chants. Le troisième, qui offre la peinture des amours de Jason et de Médée, a inspiré Virgile. Toutefois le caractère de Jason n'est pas suffisamment développé, et celui de Médée, malgré le mouvement graduel de la passion, manque de chaleur, surtout lorsqu'on se reporte à la quatrième *Pythique* de Pindare ou à la *Médée* d'Euripide. Le style, imité de celui d'Homère, est plus bref, plus concis, et paraît très-étudié. Les épisodes sont intéressants ; les descriptions ont de la couleur et de l'élégance ; mais en général la vie et la force manquent. Du moins Apollonius n'a pas abusé, comme ses contemporains, de l'érudition mythologique. En somme, les *Argonautiques* sont le chef-d'œuvre de la littérature alexandrine. On les commenta longuement peu après leur apparition ; on les lut beaucoup à Rome. Varro Atacinus acquit une grande réputation en les traduisant. Valerius Flaccus en fit une imitation libre qui eut un succès durable.

Le poëme d'Apollonius de Rhodes fut publié d'abord par J. Lascaris (Florence, 1496, in-4), et fut réimprimé par Alde (Venise, 1581, in-8). La première édition critique est celle de Brunck (Strasbourg, 1780, in-4 et in-8). Elle fut surpassée par celle de G. Schœffer (Leipzig, 1810-1813, 2 vol. in-8). La meilleure est l'édition de Wellauer (Leipzig, 1826, 2 vol. in-8). Les *Argonautiques* ont été traduites en français par Caussin de Perceval, sous le titre d'*Expédition des Argonautes, ou conquête de la Toison d'Or* (Paris, 1797, et dans le *Panthéon littéraire*). Apollonius avait encore écrit des épigrammes et divers ouvrages aujourd'hui perdus.

Cf. E. Gerhard : *Lectiones Appollonianæ* (Leipzig, 1816, in-8) ; — Weichert : *Ueber das Leben und Gedicht des Apollonius von Rhodus* (Meissen, 1821, in-8) ; — Eug. Thionville : *De arte Callimachi poetæ*, thèse (1856, in-8) ; — Schœll : *Hist. de la littér. grecque*, t. III.

APOLLONIUS DE TYANE, philosophe grec du Ier siècle après J.-C., né à Tyane en Cappadoce. Les détails merveilleux dont ses admirateurs ont chargé sa vie ne permettent guère d'y démêler la vérité. Philostrate, qui l'a écrite d'après les notes d'un enthousiaste et les légendes conservées dans les temples, y a accumulé les miracles et les prodiges que les païens prétendaient opposer aux miracles de Jésus-Christ. Ce qu'on peut dire de plus vraisemblable, c'est qu'Apollonius, après avoir embrassé et pratiqué la doctrine de Pythagore, visita Babylone et l'Inde, l'Égypte, la Grèce et l'Italie, et qu'à l'aide de notions qu'il recueillit dans ces diverses contrées, il chercha à élargir le système de Pythagore, ainsi qu'à relever le paganisme au double point de vue de la métaphysique et de la morale. La vénération qu'il inspira pendant quatre siècles fait regretter vivement la perte de ses écrits. Quatre-vingt-quatre lettres, qui lui ont été attribuées sur la foi de Philostrate, sont contenues dans la *Vie*

d'Apollonius écrite par ce dernier (Leipzig, 1709, in-fol.). Elles sont aujourd'hui regardées, à cause du style et de leurs doctrines matérialistes, comme entièrement apocryphes.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* : — Wieland : *Peregrinus Protée* (1791) ; — Ritter : *Histoire de la philosophie ancienne*, t. IV ; — Baur : *Apollonius von Tyana und Christus* (Tubingue, 1832) ; — Mervoyer : περὶ Ἀπολλωνίου τοῦ Τυάνεως, thèse, (1864, in-8).

APOLLONIUS *Dyscole*, grammairien grec du IIe siècle après J.-C., né à Alexandrie. Selon Priscien, il surpassa tous les grammairiens de l'antiquité, et les critiques modernes ont confirmé ce jugement. Les ouvrages qu'il écrivit sur la grammaire l'embrassaient dans sa généralité autant qu'on pouvait le faire à son époque. Sa méthode consistait à la considérer comme un ensemble de lois attestées par la pluralité des exemples et conformes à la nature et aux principes de la raison, à fonder la classification des parties du discours sur le rôle des mots beaucoup plus que sur leur forme, à étudier en détail les usages, l'étymologie et les transformations de chaque espèce de mots, en donnant beaucoup d'importance à la syntaxe. Apollonius dédaignait les ornements du style et les artifices de la rhétorique. Il est souvent obscur, chargé de néologismes et d'expressions techniques ; il s'exprime rudement contre les grammairiens dont il attaque les doctrines. De là lui est venu le surnom de *Dyscole* (Δύσκολος, le Difficile, le Bourru). Il nous reste de ses écrits quatre livres *Sur la syntaxe*, dont la première édition fut donnée par Alde (Venise, 1495, in-fol.), et qui ont été publiés de nouveau avec une grande correction par Bekker (Berlin, 1817, in-8) ; le traité *Du pronom*, édité par le même (Ibid., 1814, in-8) ; les traités *Sur la conjonction* et *Sur l'adverbe*, que Bekker a insérés dans ses *Annecdota græca*, t. II (1816).

Apollonius Dyscole écrivit aussi des ouvrages relatifs à l'histoire, l'un entre autres sur les *Mensonges historiques;* mais ils ne nous sont point parvenus. Les *Narrations merveilleuses*, que nous avons sous son nom, sont une compilation sans valeur. Elles furent publiées d'abord par Xylander (Bâle, 1568, in-8), et ont été reproduites par Westermann, dans ses *Paradoxographi* (1839).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI ; — Egger : *Apollonius Dyscole, Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité* (Paris, 1854, in-8).

APOLOGÈTES, APOLOGISTES, écrivains chrétiens des premiers siècles, qui exposaient dans leurs ouvrages les preuves de la divinité du christianisme, et en présentaient l'apologie, la justification (ἀπολογία). Les principaux apologètes sont, chez les Grecs : saint Quadrat, qui écrivit en 126 une *Apologie*, dont il ne reste qu'un fragment conservé par Eusèbe ; saint Aristide, d'Athènes, dont l'*Apologie*, entièrement perdue, est de la même époque ; saint Justin, qui composa deux *Apologies* adressées, l'une à Antonin le Pieux, vers 138, l'autre au sénat de Rome, entre 161 et 166 ; saint Méliton, dont l'*Apologie* fut adressée à Marc-Aurèle entre 165 et 175 ; saint Apollinaire d'Hiérapolis, qui s'adressa au même empereur vers 175 ; Athénagoras, dont l'*Apologie*, à Marc-Aurèle et à Commode, se place entre 176 et 179 ; saint Théophile, évêque d'Antioche, dont les *Trois livres à Autolycus* datent au plus tôt de 181 ; Tatien, qui composa son *Discours aux Grecs* dans la seconde moitié du IIe siècle. — Les principaux apologètes latins sont : Tertullien, dont l'*Apologétique* fut composée vers la fin du IIe siècle ; Minucius Felix, dont l'*Octavius* se place au IIIe siècle ; Arnobe l'Ancien, qui écrivit au IXe siècle son *Traité contre les Gentils*. Il a été fait, par un chanoine d'Orléans, Méreaux, sous le titre ingénieux : *les Apologistes involontaires*, un recueil des principaux passages des philosophes du XVIIIe siècle en faveur du christianisme.

Cf. Routh : *Reliquiæ sacræ* (Oxford, 1814, in-8) ; — Ch.-Th. Otto : *Corpus apologetarum christianorum sæculi secundi* (Iena, 1847-1848, 5 vol. in-8) ; — Freppel : *les Apologistes chrétiens* (Paris, 1860).

APOLOGÉTIQUE, partie de la théologie qui a pour objet l'exposition des preuves en faveur de la divinité du christianisme, et la réfutation des attaques ou des reproches élevés contre ses dogmes et ses préceptes (voy. APOLOGÈTES). — C'est aussi le titre d'un des ouvrages de Tertullien.

APOLOGIE, en grec Ἀπολογία (ἀπό, λέγω), écrit dont le but est de défendre, de justifier un homme ou une chose. Les principaux ouvrages qui portent ce titre sont : *Apologie de Socrate*, par Platon ; *Apologie de Socrate*, attribuée à Xénophon ; *Apologie, ou Discours sur la Magie*, ouvrage dans lequel Apulée se justifie de l'accusation de magie élevée contre lui ; les *Apologies* des Pères de l'Église grecque et des Pères de l'Église latine ; *Apologie pour Hérodote*, composée vers 1565 par Henri Estienne, moins pour justifier Hérodote du reproche de malignité lancé contre lui par Plutarque, que pour attaquer les erreurs et les vices du XVIe siècle ; *Apologie de M. de Balzac* (1627), écrit de François Ogier, où il réfute les accusations portées contre le style de Balzac ; *Apologie de la Religion chrétienne contre l'auteur du Christianisme dévoilé* (1769), ouvrage de N.-S. Bergier ; *Nouvelle Apologie de Socrate*, par le philosophe allemand J.-A. Eberhard (voy. ces divers noms).

APOLOGIE DE L'OISIVETÉ, ouvrage de Mejia (voy. ce nom).

APOLOGISTES. — Voyez APOLOGÈTES.

APOLOGUE, récit en prose ou en vers, présentant une vérité morale sous la forme de l'allégorie. L'apologue fait parler les dieux, les esprits, les hommes, les animaux, les choses inanimées ; mais il y a toujours une assimilation marquée de l'espèce humaine aux êtres divers que l'on fait parler et agir. La fable n'est qu'une espèce de l'apologue, mettant particulièrement en scène les animaux et les choses inanimées. Une autre différence la caractérise, c'est qu'elle est à la fois détournée et naïve, tandis que l'apologue peut faire un appel direct à la réflexion, à la raison. La parabole, sous un nom spécial consacré par la Bible, n'est au fond que l'apologue. Cette distinction, un peu subtile peut-être, entre l'apologue et la fable, n'a pas toujours été observée par les écrivains. Aristote n'admettait dans l'apologue que les animaux, il en excluait les hommes et les plantes. Cette règle est tombée dans l'oubli. « Elle est moins de nécessité que de bienséance, dit La Fontaine, puisque ni Esope, ni Phèdre, ni aucun des fabulistes ne l'a gardée. » L'apologue emploie les vers ou la prose ; mais non pas indifféremment. Il semble que le vers lui donne plus d'agrément et qu'il ajoute à son utilité en le fixant mieux dans la mémoire. Patru, Fénelon et d'autres en ont écrit en prose.

Faut-il répéter, après toutes les rhétoriques, que l'apologue et la fable doivent être d'un style simple, familier, riant, gracieux, naturel et même naïf ? Leur premier attrait est un air de bonne foi dans le narrateur, qui n'exclut aucune des ressources de l'imagination, de l'éloquence, de la philosophie, de l'érudition. C'est cette qualité qui a rendu La Fontaine supérieur à ses modèles « Le premier soin du fabuliste, dit Marmontel, est de paraître persuadé ; le second, de rendre sa persuasion amusante ; le troisième, de rendre cet amusement utile. » L'allégorie doit être, dans l'apologue, simple et transparente, sans énigme Il importe peu que la moralité soit placée au

commencement ou à la fin du récit. Cette moralité est une vérité connue qui n'a point besoin d'être prouvée, mais dont la fable offre le développement à l'imagination.

Les dimensions de l'apologue peuvent varier beaucoup. Il peut être très-court comme *le Coq et la Perle* ou *le Chien qui lâche sa proie pour l'ombre*, de La Fontaine, ou recevoir, comme *les Animaux malades de la peste*, une mise en scène complète. Horace avait écrit dans de grandes proportions *le Rat de ville et le Rat des champs*, que notre fabuliste a réduit à quelques quatrains. Carti a composé, avec les développements d'une épopée, un apologue en 26 chants : *les Animaux parlants;* enfin les *Romans de Renart* forment un cycle entier d'apologues. Néanmoins on peut dire que l'apologue est ordinairement peu étendu. Esope et Phèdre, brefs en leurs écrits, inspirèrent à Quintilien l'idée d'ériger en précepte rigoureux ce qui n'est qu'une convenance particulière au génie de ces fabulistes.

La Mothe a fait observer que le succès constant et universel de l'apologue vient de ce que l'on y ménage et flatte l'amour-propre, et que les préceptes de morale et de sagesse ne sont pas présentés directement. Quant à l'utilité qu'on a voulu tirer des fables pour l'éducation de l'enfance, J.-J. Rousseau l'a contestée. Il pense que les enfants ne les entendent point et n'en font pas une application solide. La raison est que l'apologue, surtout comme La Fontaine l'a compris, montre plutôt ce qui est que ce qui doit être.

L'apologue est né en Orient, pays de l'inégalité et de l'oppression. Il est le produit timide d'une protestation qui n'a pas la liberté d'éclater. C'est ce qui a fait imaginer qu'Esope, dont l'existence même a été contestée, fut un esclave ; les fables qui lui sont attribuées sont, pour la plupart, des instructions adressées aux faibles pour se garantir des forts autant que possible. Remarquons aussi que les croyances religieuses de l'Inde, rapprochant l'homme des animaux, ont dû faire sortir d'une longue fréquentation une étude de leurs mœurs, dont on aura songé à tirer un enseignement utile à l'aide de l'attrait des images et des contes. Nous voyons même les religieux bouddhiques se servir de l'apologue pour la propagation de leurs doctrines. Quoi qu'il en soit, on peut penser, avec Voltaire, que la fable est plus ancienne que l'histoire.

Il est superflu de rechercher si les Indiens, dans leurs plus anciens essais, imitèrent les Grecs ou si les Grecs empruntèrent à l'Asie, et en particulier à l'Inde, les formes de l'apologue. Sur cette question, il ne faut pas négliger de tenir compte des liens qui rattachent à la souche aryenne la race thraco-pélasgique, et de la lumière que jettent sur la marche de l'apologue, de l'Orient vers l'Occident, les transformations si curieuses du *Pantchatantra* à travers les âges et les sociétés. Enfin la conformité d'origine et de génie peut suffire à elle seule pour expliquer la production spontanée de l'apologue dans l'Inde et la Grèce à la fois. Hésiode, Archiloque, Stésichore, Alcée, Esope surtout, se présentent alors comme les inventeurs, chez les Grecs, d'un genre que Bidpaï ou Vichnou-Sarma, Vyasa, et les auteurs des Avadanes développaient avec abondance dans la littérature religieuse et morale de l'Inde. Le génie des races sémitiques se traduit mieux par la parabole, et les livres des Hébreux ne renferment guère qu'un véritable apologue : « Les arbres qui se choisissent un roi, » inséré dans *les Juges*. — « Les belles fables de l'antiquité, a dit Voltaire, ont ce grand avantage sur l'histoire, qu'elles présentent une morale sensible : ce sont des leçons de vertu et presque toute l'histoire est le succès des crimes. » Il en est de fort poétiques et d'un sens très-profond. Telles sont : l'ancienne fable de Vénus rapportée dans Hésiode, et qui est une allégorie de la nature entière ; l'histoire de la conception de la sagesse, sous le nom de Minerve, dans le cerveau du maître des dieux ; la fable de Pandore, celle de Psyché, celle de Flore caressée par Zéphyre. Chez les Latins, on cite l'apologue de l'Estomac et des Membres, qui calma une sédition dans l'ancienne Rome. Tous les peuples ont fait servir de même l'apologue à la diffusion des principes de leur morale pratique ou de leurs opinions nationales.

Cf. Batteux : *Principes de littérature ;* — Marmontel : *Éléments*, au mot *Fable ;* — d'Egly : *Discours sur l'apologue* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVI ; — Abel Rémusat : *Mélanges de littérature orientale* (Paris, 1843, in-8) ; — P. Soullié : *La Fontaine et ses devanciers, ou Histoire de l'apologue* (Ibid., 1866, in-8).

APORIE, synonyme de *Dubitation* — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

APOSIOPÈSE, synonyme de *Réticence*. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

APOSTOLI (Giovanni-Francesco), poëte italien du XVIe siècle, natif de Montferrand. Il se fit surtout connaître, par un poëme latin, *Successivæ Horæ* (Milan, 1580), dont les réimpressions dans diverses villes attestent le succès, malgré les plaintes et les poursuites suscitées contre l'auteur par la franchise de ses satires. Il en a été inséré des fragments dans plusieurs recueils.

Cf. Mazzuchelli : *Scrittori d'Italia ;* — Gruter : *Deliciæ poetarum gallorum italorum*, etc. (Francfort, 1608 et suiv.), t. I.

APOSTOLIQUES (PÈRES), nom donné aux disciples des apôtres qui ont laissé des écrits. Ce sont : Barnabé, Clément de Rome, Ignace d'Antioche, et Polycarpe de Smyrne. Quelques critiques ont ajouté à ceux-ci Papias d'Hiérapolis et Hermias, dont il est question dans l'Épître aux Romains; mais il n'est pas bien prouvé qu'ils aient été disciples des apôtres. Les écrits des Pères apostoliques, qui sont comme la continuation de ceux des apôtres, contiennent une doctrine simple mais vague. Leurs auteurs se bornaient à prêcher la foi et la purification avant que Jésus-Christ apparaisse de nouveau sur la terre. La meilleure édition des ouvrages des Pères apostoliques est celle de Cotélier (Paris, 1672 ; Amsterdam, 1720, 2 vol.).

APOSTROPHE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

APPARAT. De la signification du mot latin *apparatus* (préparation, instrument), il résulte que les ouvrages publiés sous ce titre sont des instruments d'étude, des livres propres à faciliter l'étude d'une science, d'une langue, d'un auteur. Les apparats sont sous forme de catalogues ou de dictionnaires. L'un des plus importants et des plus connus est l'*Apparat sacré* de Possevin : *Apparatus sacer ad scriptores Veteris et Novi Testamenti, eorum interpretes*, etc. (Venise, 1603-1606, 3 vol. in-fol.). L'auteur ne s'y est pas occupé seulement des écrivains ecclésiastiques, mais aussi des profanes, et a passé en revue près de huit mille écrivains, dont il retrace rapidement la vie, dont il rappelle les opinions, les ouvrages, les éditions. Dans le même ordre de travaux, il faut placer l'*Apparatus sacrosanctorum conciliorum*, de Ph. Labbe et G. Cossart (Paris, 1672, in-fol.), ouvrage destiné à faciliter l'étude des conciles, et l'*Apparatus Biblicus, chronologico-topographico-philologicus*, de Brian Walton (1673, pet. in-fol.). L'*Apparat* publié en 1740 (in-fol.), pour aider à l'étude des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, rentre aussi dans le même genre d'ouvrages. Parmi les apparats qui n'ont pas rapport aux matières sacrées, on cite surtout l'*Apparat poétique*

du P. Vanière : *Apparatus poeticus* (1710, in-4), dictionnaire de versification latine, et l'*Apparat royal*, dictionnaire latin-français que l'on mettait, au dernier siècle, entre les mains de ceux qui commençaient à apprendre le latin.

On a donné aussi le nom d'*Apparat* à des ouvrages qui n'ont pas été publiés sous ce titre, et plus particulièrement à certains livres des érudits allemands sur les auteurs anciens. Des recueils de vers, empruntés à différents poëtes, ont eu, dans les derniers siècles, le titre d'*Apparat*.

APPIEN, Ἀππιανός, historien grec du XII^e siècle après J.-C., né à Alexandrie. Il vint à Rome, où il exerça les fonctions d'avocat et eut le titre de procurateur. Quelques érudits ont supposé qu'il fut gouverneur de l'Égypte. Il écrivit une *Histoire romaine*, sur un plan tout particulier. Au lieu de suivre l'ordre chronologique ou la série des événements, il raconta les affaires de chaque contrée depuis leurs premières relations avec Rome jusqu'à leur réunion définitive à l'empire romain. D'après ce plan, son histoire devait commencer avec les Gaulois, le premier peuple étranger qui fut en contact avec Rome; mais, pour faire un tout plus complet, il remonta à l'origine de la république et aux guerres qu'elle soutint contre les nations de l'Italie. Nous ne possédons plus de cet ouvrage que les livres relatifs à l'Espagne, à Annibal, à Carthage, à la Syrie et à Mithridate, à l'Illyrie, et à une grande partie des guerres civiles. Il ne nous reste des autres que des fragments. On a, sous le nom d'Appien, une *Histoire des Parthes* (Parthica), qui ne lui appartient pas et qui est une simple compilation, faite probablement au moyen âge d'après les Vies d'Antoine et de Crassus par Plutarque.

La principale qualité d'Appien est l'exactitude. Son plan, qui rompt l'unité de l'histoire romaine, permet du moins d'en étudier d'une façon suivie les parties séparées. Il n'a pas la chaleur des grands historiens, mais il a le mérite d'éviter la déclamation, et les harangues qu'il compose pour ses personnages sont d'une grande sobriété. Son style, clair et généralement simple, tombe dans la sécheresse et la froideur. La première édition complète d'*Appien* a été publiée par Schweighaeuser (Leipzig, 1785, 3 vol. in-8). Quelques fragments furent ensuite découverts par Angelo Maï; ils ont été insérés dans l'édition de Dübner (*Bibliothèque Didot*; 1839, gr. in-8). Nous avons des traductions françaises de divers livres d'Appien par C.-L. Seyssel (1544), par Desmares (1659), par Combes-Dounous (Paris, 1808, 3 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V; — Schweighaeuser : *Exercitationes in Appiani historias* (Strasbourg, 1781, in-8); — Em. Egger : *Examen critique des histoires anciennes de la vie et du règne d'Auguste* (1844, in-8); — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

APPLICATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

APROSIO (Angelico), critique et bibliophile italien, né à Vintimille en 1607, mort en 1681. Il professa les belles-lettres dans plusieurs congrégations. Critique acerbe et passionné, il dirigea contre le poëte Stegliani une série de pamphlets anonymes ou pseudonymes avec les titres alors usités : *Il Vaglio* (le Crible); *Il Buratto* (le Blutoir); la *Sferza poetica* (le Fouet poétique), etc., auxquels il fut d'ailleurs vertement répliqué. Son nom est attaché à la bibliothèque fondée par lui à Vintimille, et portée, au prix de grands sacrifices, jusqu'à cinq mille volumes de choix. Il en avait commencé un très-précieux catalogue, *Bibliotheca Aprosiana* (1673, in-12, A-C).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie*.

APULÉE ou APPULÉE, *Lucius Apuleius* ou *Appuleius*, écrivain latin, né vers 120 après J.-C., à Madaure en Numidie. Il fit ses premières études à Carthage, apprit la philosophie à Athènes et la jurisprudence à Rome. Il voyagea en Orient et en Égypte pour en étudier les doctrines religieuses. Son ouvrage le plus connu est intitulé : *Métamorphoses ou l'Ane d'or* (Métamorphoseon, seu De asino aureo). On croit que l'épithète *aureus* fut ajoutée au titre par l'admiration publique. C'est une sorte de roman qui, comme l'*Ane* de Lucien, paraît être imité de Lucius de Patras, et qui appartient au genre des *Fables milésiennes*. Le principal personnage est changé en âne en punition de ses vices, et redevient homme à la suite de son repentir. Dans ce cadre, l'auteur a tracé le tableau satirique des mœurs du II^e siècle. Il a surtout en vue l'hypocrisie et la débauche de certaines classes de prêtres, les fraudes et les mensonges qu'ils emploient pour faire croire à une puissance surnaturelle; il attaque en même temps l'immoralité générale. Le style, surchargé d'archaïsmes, sent la recherche et l'enflure, et manque de pureté; mais un esprit vif, une imagination enjouée, une verve facile donne du charme à cette œuvre. On y trouve le gracieux épisode de l'Amour et Psyché, que La Fontaine a imité.

On a encore d'Apulée : *Apologia, seu Oratio de magia*, discours prononcé à Rome par l'auteur accusé de magie, et fort remarquable par l'art et l'éloquence; *De Deo Socratis*, traité philosophique sur le génie familier de Socrate et sur les génies divers que les dieux emploient pour diriger les phénomènes de la nature; *De habitudine doctrinarum Platonis*, introduction à la philosophie de Platon; *De mundo*, traduction de l'ouvrage faussement attribué, sous le même titre, à Aristote. Les œuvres d'Apulée furent publiées d'abord à Rome (1469, in-fol.). Une excellente édition en a été donnée par Oudendorp, Ruhnkenius et Bosscha (Leyde, 1786-1823, 3 vol. in-4). Elles ont été rééditées par Hildebrand (Leipzig, 1842, in-8). Parmi les traductions françaises, on cite celle de M. Bétolaud (1835-1838, 4 vol. in-8; nouv. édit., 1873, 2 vol. in-12). Il faut mentionner à part, pour la beauté typographique, la publication récente de l'*Ane d'or*, traduction par Surlette, avec préface de J. Andrieux (Paris, Didot, 1872, in-8, nombr. grav.).

Cf. Bosscha : *De Apuleii vita, scriptis*, etc., dans l'édition de Leyde, t. III; — Bétolaud : *Notice sur la vie et les ouvrages d'Apulée* (Paris, 1835, in-8); — Hildebrand : *Commentarius de vita et scriptis Apuleii* (Halle, 1835, in-8); — Goumy : *De Apuleio fabularum scriptore et rhetore*, thèse (1859, in-8).

APULÉE (Cæcilius Minutianus), grammairien latin d'une époque inconnue. On a sous son nom des fragments considérables d'un ouvrage intitulé *De ortographia*. Ils ont été publiés par Angelo Maï dans les *Juris civilis ante-justinianei reliquiæ* (Rome, 1823, in-8), et réédités par Osann, avec deux autres traités attribués au même grammairien : *De nota aspirationis* et *De diphthongis* (Darmstadt, 1826, in-8). Selon Madvig, les deux derniers opuscules ont été écrits au X^e siècle de notre ère, et le traité *De orthographia* au XV^e

Cf. Madwig : *Opuscula academica*.

AQUILANO (Serafino, dit), poëte italien, né à Aquila, dans l'Abruzze, en 1466, mort en 1500. Poëte de cour très-goûté et comblé d'honneurs, il fut un des plus célèbres imitateurs de Pétrarque, et pendant un siècle ses poésies, sonnets, églogues, épîtres, réunies après sa mort (Venise, 1502, in-4), eurent d'assez nombreuses éditions.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*.

AQUIN ou LA BRETAGNE CONQUISE, chanson de geste, 5^e branche de la Geste de Pépin. Cette

chanson paraît avoir été composée par un trouvère du diocèse de Saint-Malo vers la fin du XIIe siècle. Elle a pour sujet la lutte des Bretons contre la couronne de France, lutte qui a laissé peu de traces dans la poésie populaire. Charlemagne s'avance à la tête d'une armée contre Aquin, émir des Sarrasins, qui avait profité des embarras suscités par le Saxon Guiteclin (Witikind) pour s'établir en Bretagne. Les Francs pénètrent dans les villes de Guidalet (Saint-Malo) et de Carhaix, chassant devant eux l'émir. Cette chanson se recommande par l'exactitude des indications topographiques. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale, auquel le commencement et la fin manquent, contient un peu plus de 3000 vers.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII; — L. Gautier : *les Épopées françaises*, t. II.

AQUINO (Carlo D'), écrivain italien, né à Naples en 1654, mort en 1737. De l'ordre des jésuites, il professa la rhétorique à Rome. On a de lui un grand nombre d'ouvrages écrits en latin avec l'élégance propre à son temps : *Carmina* (Rome, 1701-1703, 3 vol. in-8°); *Anacreon recantatus*, recueil de petites pièces morales offrant le contre-pied de toutes les idées d'Anacréon, et qui ont été traduites en italien par Alcon-Sirio, sous le titre de *Palinodie anacreontiche* (Rome, 1726, in-12); *Orationes* (Rome, 1704, 2 vol. in-8°); une traduction en vers latins de *la Divine comédie* de Dante (Naples 1728, in-8°); des *Fragmenta historiæ de bello Hungariæ* (Rome, 1726, in-12); *Lexicon militare*, inachevé (Rome, 1724-1727, in-fol., avec supplément); *Vocabularium architecturæ ædificatoriæ* (Rome, 1730, in-4°); *Nomenclator agriculturæ* (Rome, 1736, in-4°), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Afflito : *Scrittori del regno di Napoli*.

ARABE (LANGUE), l'une des langues sémitiques (voy. ce mot). Elle est parlée dans l'Arabie, dans la plus grande partie de la Syrie et de la Mésopotamie, dans l'Asie ottomane, en Perse, sur divers points des côtes de Malabar et de Coromandel, dans l'Inde, dans toute l'Egypte, dans une partie de la Nubie, dans les villes des anciens États barbaresques, en Algérie, dans le Fezzan, le Sahara, le Kardofan, le Darfour, à Bornou, à Zanguebar et dans quelques pays encore où la religion musulmane a des adhérents. Elle a eu autrefois un empire plus vaste, et au temps des califes elle était parlée de Cordoue à Bagdad.

Il y a trois distinctions à faire dans l'arabe, répondant aux divisions suivantes : l'*arabe vulgaire*, qui est la langue usuelle des contrés désignées ci-dessus; l'*arabe ancien*, langue morte aujourd'hui; l'*arabe littéral*, langue écrite et savante, dont le Coran offre le parfait modèle.

L'arabe ancien comptait les dialectes de l'Yémen et de l'Hedjaz, nommés *himyarite* et *koréischite* (voy. ces mots). A l'avénement de l'islamisme, ce dernier dialecte prédomina. Consacré par le Coran, il absorba rapidement autour de lui les dialectes de l'Arabie, puis les autres idiomes sémitiques, constituant ainsi l'arabe littéral moderne. Celui-ci a tous les caractères d'une langue littéraire, et de plus il acquiert, comme langue liturgique, une importance particulière; l'étude en est recommandée aux Arabes par la nécessité d'interpréter le Coran. Sous le califat, le désir des diverses races réunies par la conquête d'écrire correctement l'arabe donna naissance aux célèbres écoles de grammaire de Coufa, de Basra et de Bagdad. Les Arabes avaient des universités à Constantine, à Tunis, à Tripoli, à Fez et à Maroc, et lorsqu'ils eurent poussé leurs conquêtes jusqu'en Espagne, ils établirent un collége à Cordoue. Mais cette langue savante, qui suppose toujours un certain degré de culture, n'a pas toujours été accessible aux peuples qui font usage de l'arabe vulgaire, et, de nos jours, une grande partie de la population de l'Arabie, issue de tribus qui ne furent jamais soumises que nominalement, ne possède pas la connaissance de la langue du Coran.

L'arabe vulgaire comprend plusieurs dialectes à peu près identiques par leurs vocabulaires et qui se distinguent surtout par des différences de prononciation. Les plus caractérisés sont : celui de l'*Yémen*, considéré comme le plus pur de tous; celui du *Thehama;* celui de la *Mecque*, très-corrompu et qui se ressent du mouvement des populations diverses affluant vers la ville sainte; le *bédouin*, parlé dans un grand nombre de sous-dialectes, par les tribus nomades du désert; le *syrien*, le *maronite* et le *druse*, particuliers au Liban et très mélangés; le *mapoulet*, parlé dans l'Inde, sur les côtes de Malabar et de Coromandel; l'*égyptien*, le *magrebin* ou maure, propre aux anciens États barbaresques. Pour être plus complet, on pourrait mentionner encore parmi les dialectes de l'arabe vulgaire le *maltais*, jargon composé d'arabe, d'italien et de provençal, dans lequel Quintin, Majus, Agius, Hervas et Vallencey, ont prétendu à tort reconnaître la langue punique; puis le *mosarabe* ou maramisch, parlé jadis par les Arabes d'Espagne, dont on comptait encore au XVIIe siècle de nombreuses traces dans les montagnes de Grenade ou dans plusieurs localités de l'Andalousie, de Valence et d'Aragon.

L'arabe est une langue très-riche; les Arabes se vantent, selon M. Renan, d'avoir 80 mots pour désigner le miel, 200 pour le serpent, 500 pour le lion, 1000 pour le chameau et l'épée, et jusqu'à 4000 pour rendre l'idée de malheur. Le vocabulaire comprend 60 000 mots. Les grammairiens arabes prétendent que toutes les racines de leur langue ont été primitivement des verbes, et ils élèvent considérablement le nombre de ces racines. Il est en réalité de 6000. Ces racines sont ordinairement composées de trois lettres écrites, et les mots dans lesquels elles entrent se complètent, soit au moyen de lettres dites serviles, a cause du rôle qu'elles jouent, soit par le redoublement des radicales, ou encore par le changement des voyelles figurées par des points diacritiques. C'est ainsi qu'une même racine donne des verbes, des substantifs, des adjectifs, des adverbes, enfin des dérivés de toute sorte. Les verbes forment dix-sept conjugaisons. Ils subissent dans leur forme active treize modifications principales avec un pareil nombre de modifications pour les formes passives. La conjugaison est très-pauvre en apparence, mais au moyen de particules ou par le changement des points-voyelles, on détermine le présent, le futur, l'optatif, le subjonctif, etc., avec autant de précision que dans aucune autre langue. La construction est généralement directe.

La prononciation de l'arabe s'éloigne très-peu de l'ortographe. On se sert pour l'écriture d'un alphabet de vingt-huit lettres, toutes consonnes, et de trois points-voyelles ou *motions*, placés au-dessus, au-dessous ou après les consonnes. On connaît chez les Arabes trois genres d'alphabets principaux : le *coufique*, le *nesqui* et le *magrebi* (voy. ces mots). On peut ajouter que l'ancien dialecte himyarite employait un alphabet appelé *musnad*, tombé en désuétude dès le temps de Mahomet. L'origine de la métrique arabe est fort obscure. On nomme le grammairien Khalil comme le législateur des formes de la versification; mais Khalil vivait vers la fin du IIe siècle de l'hégire, et les modèles poétiques sont plus anciens; ainsi les derniers chapitres du Coran sont écrits dans un rhythme libre, analogue à celui de l'ancienne poésie hébraïque, rhythme fondé sur la coupe du

discours, l'assonance et le parallélisme, véritable forme de la poésie sémitique. D'anciennes poésies arabes, antérieures à Mahomet, sont écrites dans ce rhythme, selon M. Renan. Quelque hypothèse que l'on adopte sur les causes qui portèrent les Arabes à introduire dans leurs vers le mécanisme de la quantité, il est impossible que cette introduction soit postérieure à l'islamisme. Il est aisé d'acquérir la preuve qu'à partir du siècle qui clot l'ère païenne des Musulmans, la poésie devint savante, compliquée, assujettie à une prosodie fort éloignée du génie primitif des langues sémitiques.

La versification moderne consiste en une certaine disposition alternative de syllabes longues et de syllabes brèves. Le vers s'appelle *beit*, mot qui signifie au propre une tente. On donne le nom de *corde légère* à une syllabe longue, de *corde lourde* à deux brèves, de *pieu conjoint* à une brève et une longue, de *pieu disjoint* à une longue suivie d'une brève, de *petite cloison* à deux brèves et une longue, de *grande cloison* à quatre pieds, composés de trois brèves et d'une longue. Les pieds sont *primitifs* ou *secondaires :* les primitifs n'ont pas moins de trois syllabes ni plus de cinq, et leurs réunions forment diverses combinaisons métriques de vers dont le vers de huit pieds est la base. Les pieds secondaires servent aux modifications des mètres primitifs. Les poëmes arabes sont écrits en entier sur une seule rime.

Cf. Herbin : *Développements des principes de la langue arabe moderne* (Paris, 1803) ; — A.-J. Silvestre de Sacy : *Chrestomathie arabe* (Paris, 1806 et 1826, 3 vol. in-8), et *Grammaire arabe* (1810 et 1831, 2 vol. grand in-8) ; — Caussin de Perceval : *Grammaire arabe vulgaire* (1824, in-4) ; — Kosegarten : *Chrestomathia arabia* (Leipzig, 1828, in-8) ; — Bochtor : *Dictionnaire français-arabe* (1828, 2 vol. in-4) ; — Freytag : *Lexicon arabico-latinum* (Halle, 1830, 4 vol. in-4) ; — *Alfiyya* ou *la Quintessence de la grammaire arabe*, ouvrage de Djemal-Eddin, publié par Sylvestre de Sacy (Londres, 1833, in-8) ; — *Adjroumich, grammaire arabe, publiée en arabe et en français*, par M. Vaucelle (1834, in-8) ; — J. Humbert : *Chrestomathia arabia* (1834, 2 vol. in-8) ; — A.-P. Pihan : *Éléments de la langue algérienne, ou Principes de l'arabe vulgaire*, etc. (Imprim. nation., 1851, in-8) ; — B. Kasimirski : *Dictionnaire arabe-français* (1853-56, 2 vol. in-8) ; — E. Renan : *Histoire et système comparé des langues sémitiques* (Paris, 1855, in-8) ; — G. Flügel : *Die grammatischen Schulen der Araber* (Leipzig, 1862 et suiv., 2 vol. in-8) ; — F.-W. Newman : *A Handbook of modern arabic, consisting of pratical with numerous examples, dialogues... in a european type* (Londres, 1866, in-18).

ARABE (LITTÉRATURE). Elle comprend deux périodes d'inégale étendue : l'époque antérieure à l'islamisme, ou les siècles d'idolâtrie, et les temps glorieux où les Arabes ont, par leurs armes, imposé le Coran à tout le nord de l'Afrique, à une grande partie de l'Asie et même pendant huit cents ans à l'Espagne. Cette littérature s'est éteinte avec la nationalité arabe.

Les plus anciens monuments qu'elle offre à notre étude sont les sept poëmes appelés *Moallakât* (voy. ce mot). Ils datent du VI^e siècle de notre ère. Tous les ans, à la foire d'Okâzh, avait lieu un concours entre les poëtes. Ils chantaient les querelles sanglantes des tribus, les vengeances héréditaires, la valeur des guerriers et leur ardeur au pillage, la vitesse des coursiers, la pratique de l'hospitalité et d'une libéralité aveugle, l'amour, la gloire. Ces poëmes, caractérisés par l'exagération des figures et l'abondance des traits subtils et raffinés, ont pour auteurs connus : Amro'lkaïs, Antar, Tharafa, Zohaïr, Lebid, Amrou, fils de Kolthoume et Harith, fils de Hiliza (voy. ces noms). Il y a encore quelques poëtes antérieurs à Mahomet, parmi lesquels se distinguent Cab, fils de Zohaïr, et Mabigha (voy. ces noms). Il faut noter aussi les *poëtes coureurs*, agiles à la course et dont les vers portent la marque du génie poétique barbare de leur race. De ce nombre sont Chanfara et Tabata-Charran. Indépendamment de ces poëtes du désert, dont on a les œuvres principales, on possède des recueils assez étendus de poëmes de la même époque, d'auteurs souvent inconnus. Les principaux de ces recueils ou *diwans* sont les suivants : *El-Hamaça, El-Mofaddaliat* et le *Kitab-el-aghâni*. La poésie était dès ces temps très en honneur chez les Arabes. Lorsqu'ils avaient un bon poëte dans une de leurs tribus, les autres tribus ne manquaient pas d'envoyer des députés pour féliciter celle à qui Dieu avait fait la grâce de lui donner un poëte.

A la venue de Mahomet commence la deuxième période de la littérature arabe. La poésie décline : Mahomet n'aimait pas les poëtes. La vie tumultueuse des camps couvre la voix des improvisateurs populaires. La prière et les sermons du Coran sont pendant un temps toute la littérature des musulmans. Ce n'est que sous le quatrième calife, Ali, poëte lui-même, que la poésie se ranime. Après lui les califes omeyyades, Yézid, Abd-el-Mélik, Héchâm, aimèrent la poésie et protégèrent les poëtes. Sous les abassides du VIII^e au XIII^e siècle, l'influence de la cour raffinée de Bagdad perfectionna la langue poétique. Les principaux poëtes de cette époque furent Abd-Allah, fils d'El-Motazz, About-Temâm, El-Bohtori, El-Motenabbi, et, en Espagne, Ibn-Zeidoun et Ibn-Hâni. Vers ce temps eut lieu le plus grand développement de la philosophie arabe. Avicenne et Averroès en sont les plus illustres représentants. Mais son éclat fut passager et l'intolérance ne tarda pas à triompher de l'esprit philosophique.

Les romans en prose poétique et en vers se placent entre le IX^e siècle et le XV^e. Les genres en sont variés. Le plus important est le roman chevaleresque, conçu dans le même esprit et les mêmes sentiments que nos romans du moyen âge : protection du faible, respect de la parole donnée, mépris pour la félonie, zèle pour la foi et dévouement pour la religion. Tels sont les romans d'*Abou-Zeyd*, d'*Antar*, de *Delhemeh*, d'*Ez-Zahir*, de *Glaive des Couronnes*. Dans le genre merveilleux, les Arabes ont des contes comme les *Mille et une nuits*, et des récits de voyage où le fantastique dépasse toutes les limites du surnaturel. La littérature satirique et morale a produit les *Makamât* d'Al-Hariri, *Calila et Dimna* et les fables de Lokmân. Les procédés prosodiques du parallélisme ont été employés pour la plupart de ces ouvrages.

Lorsque les Mongols, au XIII^e siècle, mirent fin à la dynastie des Abassides, la poésie arabe s'éteignit complétement. C'est sous le règne de Saladin qu'elle avait jeté en Égypte son dernier éclat. Les historiens succèdent aux poëtes et prennent dans la littérature le premier rang. Si l'on compare les historiens arabes aux écrivains grecs et romains, on est peu disposé à les admirer. Mais en considérant que l'Asie entière, y compris l'Inde et la Chine, n'a jamais pu s'élever à la conception de l'histoire, on trouve chez les Arabes une supériorité relative. Parmi ceux qui méritent le plus de considération, il faut citer, du XIII^e au XVII^e siècle, Ibn-el-Athir, Ibn-Khallican, Ibn-Khaldoun, Aboulféda, Makrisi, Al-Makkari. Le bibliographe Hadji-Khalfa énumère treize cents ouvrages historiques, dont une partie, il est vrai, appartient à la littérature persane. Il n'en a été traduit dans les langues européennes qu'un très-petit nombre. Un voyageur célèbre, Ibn-Batoutah, mérite aussi une distinction particulière.

Cf. W. Jones : *Traité sur la poésie arabe et persane*, en latin (1774) ; — L. Langlès : *Contes, fables et sentences*

tirés de différents auteurs arabes et persans (Paris, 1788-90, 2 vol. in-18) ; — Carlyle : *Specimens of arabian poetry*... (Cambridge, 1796, in-4) ; — G.-B. de Rossi : *Dizionario storico degli autori arabi* (Parme, 1807, in-8) ; — Schnurrer : *Bibliotheca arabica* (Halle, 1811, in-8) ; — Jean Humbert : *Anthologie arabe*, traduction française avec le texte en regard (Paris, 1819, in-8) ; — Aug. Ewald : *De numeris carminum arabicorum libri duo*... (Brunswick, 1825, in-8) ; — Berington : *Histoire littéraire des Arabes pendant le moyen âge*, traduite de l'anglais par Boulard (Paris, 1823, in-8) ; — Weil : *Littérature poétique des Arabes avant Mahomet* (Stuttgart, 1837) ; — W. Ahlwardt : *Ueber Poesie und Poetick der Araber* (Gotha, 1856, in-8).

ARAGO (Dominique-François), célèbre savant français, né à Estagel (Pyrénées-Orientales) le 26 février 1786, mort à Paris le 2 octobre 1853. D'une précocité remarquable, il fut admis à l'École polytechnique à l'âge de dix-sept ans et en fut le plus brillant élève. Secrétaire du Bureau des longitudes, il remplit des missions savantes et périlleuses. A vingt-trois ans il fut reçu membre de l'Académie des sciences, contrairement aux règlements de ce corps, et nommé professeur à l'École polytechnique. Après Waterloo, Napoléon songeant à passer aux États-Unis et à se consacrer à la science, avait choisi Arago pour son compagnon de voyages et d'études. Nommé directeur de l'Observatoire, l'illustre savant y fit des cours populaires d'astronomie avec une singulière élégance d'exposition, qui leur valut un grand succès mondain et l'injuste dénigrement des hommes spéciaux. Ayant succédé en 1830 à Fourier, comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Arago sut faire de ses *Éloges* funèbres des modèles de biographies savantes, exposant avec clarté et intérêt les travaux et les faits de la vie. La révolution de 1830 lui donna un rôle politique. Élu député dans son pays natal, il siégea à l'extrême gauche et prit assez souvent la parole dans les questions spéciales de marine, de canaux, de chemins de fer et d'enseignement public. Il soutint un jour un brillant tournoi d'éloquence en faveur de l'enseignement scientifique contre Lamartine représentant de l'instruction littéraire. Il prit place parmi les promoteurs du mouvement politique et socialiste qui éclata en 1848, et la révolution de février le fit entrer dans le gouvernement provisoire, où il représenta l'élément modéré. Il occupait les ministères de la guerre et de la marine. Après le 4 mai, l'Assemblée constituante le nomma membre de la Commission exécutive. Depuis, fatigué par l'âge et les agitations de sa vie, il siégea à l'Assemblée législative, sans chercher à reprendre un rôle actif. Après le coup d'État de 1851, il refusa le serment, mais sa popularité le garantit de toute persécution.

Nous n'avons pas à parler ici des travaux et des découvertes de François Arago, mais ce savant appartient aux lettres françaises comme vulgarisateur. Ses cours de l'Observatoire, mentionnés plus haut, revivent dans l'ouvrage posthume intitulé : *Astronomie populaire*, publié par J.-A. Barral (1862, 2e édit. 1865, 4 vol. in-8). Il avait paru de son vivant des *Leçons d'astronomie* professées à l'Observatoire par M. Arago, recueillies par un de ses élèves (1834, in-18, avec pl.; 5e édit. 1849), mais cette publication avait été désavouée par le professeur. Les *Éloges historiques* et *Notices scientifiques*, imprimées dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences, dans les *Annales de physique et de chimie*, et quelquefois dans la *Revue des Deux-Mondes*, n'ont été réunis que dans la collection des *Œuvres*, où ils forment huit volumes. On a remarqué surtout les Éloges historiques de *Volta*, de *Thomas Young*, de *James Watt*, de *Fourier*, de *Carnot*, etc. Des écrits plus populaires encore d'Arago sont ses notices scientifiques publiées dans l'*Annuaire* du Bureau des longitudes. Les plus connues traitent de la *Rosée*, de la *Lune rousse*, des *Machines à vapeur*, du *Tonnerre*, des *Comètes*, de l'*Influence de la lune*, etc. Les *Œuvres* d'Arago ont été publiées, d'après son ordre, par J.-A. Barral (1854-1862, 17 vol. in-8, 24 planches).

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains illustres* ; — Audiganne : *François Arago, son génie et son influence* (in-8).

ARAGON (Tullia D'), femme poëte italienne, née à Naples en 1508, morte en 1565. Fille de l'archevêque de Palerme, Tagliavia, elle reçut, par les soins de son père, une excellente éducation, et compta bientôt par sa beauté et ses talents parmi les célébrités italiennes de l'époque. Les biographes italiens ont insisté sur la facilité de ses mœurs. Le poëte Girolamo Muzio, qu'elle semble avoir distingué, la met beaucoup au-dessus de la célèbre Vittoria Colonna :

> ...Vittoria una luna, e Tullia un sole.

La postérité, plus désintéressée, n'a pas confirmé son jugement. On a d'elle des *Rime* (Venise, 1547) qui ont eu de très-nombreuses éditions, et où se trouve le célèbre sonnet *A ses amis* :

> Voi che avete fortuna si nemica.

Un plus long poëme de Tullia, *Il Meschino o il Guerino* (Venise, 1560, in-4), est un roman de chevalerie en trente-six chants et quatre mille stances, dont le héros est une espèce de don Quichotte, mais un don Quichotte pris au sérieux. On a encore d'elle un *Dialogo dell' infinita dell' amore* (Venise, 1547), petit traité dont les prétentions spiritualistes étonnent de la part de l'auteur. Un intérêt particulier de ses différents livres, c'est qu'on y trouve des poésies de tous ses admirateurs, qui n'existent pas dans d'autres recueils.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie*, t. IX.

ARAGONAIS, dialecte de l'espagnol. Il se rapproche beaucoup de la langue catalane et a eu une littérature très-florissante avant Charles-Quint (voy. CATALANE (Langue et Littérature).

ARAMÉENNES (LANGUES), branche de la famille des langues sémitiques. Elle comprend deux idiomes : le *syriaque* ou araméen occidental, et le *chaldéen*, nommé aussi *babylonien*, ou araméen oriental. Ces langues, moins riches en formes et moins cultivées que l'hébreu et l'arabe, qui font partie comme elles du groupe sémitique, se distinguent par la lourdeur de leurs constructions, la pauvreté des formes grammaticales, le fonds restreint de leurs vocabulaires et leur peu de ressources pour la poésie. Le plus ancien texte araméen connu, participant à la fois du chaldéen et du syriaque, est fourni par des fragments qu'on trouve dans le livre d'*Esdras*. Ce sont des spécimens de cette langue au temps de Darius et de Xerxès (Ve siècle avant J.-C.). Au VIIIe siècle, sous Ézéchias, c'est-à-dire cent vingt ans environ avant la Captivité, l'araméen était encore parfaitement distinct de la langue hébraïque et n'était compris que des Hébreux lettrés. Mais à la même époque, la majorité de la population de l'Assyrie parlait l'araméen. Il était particulièrement en usage à la cour assyrienne. Au VIe siècle avant notre ère, l'araméen, alors plus développé que l'hébreu, absorba toutes les langues sémitiques antérieures, l'arabe excepté, et devint pour douze cents ans l'organe principal de la littérature sémitique (voy. CHALDÉENNE et SYRIAQUE (Langue).

Cf. E. Renan : *Histoire et système comparé des langues sémitiques* (Paris, 1855).

ARAMENA, roman patriarcal du duc de Brunswick (voy. ce nom).

ARATOR, poëte latin, né en 490 après J.-C. en Ligurie, mort vers 556. Il fut secrétaire et intendant des finances d'Athalaric, puis embrassa la vie ecclésiastique. On a de lui les *Actes des Apôtres*, mis en vers latins, publiés par Alde (Venise, 1502, in-4), et dans la *Bibliothèque des Pères*

ARATUS, Ἄρατος, astronome et poëte grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Soles ou à Tarse en Cilicie. Il vécut à la cour d'Antigone Gonatas, roi de Macédoine. Il mit en vers les connaissances astronomiques de son époque dans deux courts poëmes : les *Phénomènes* (Φαινόμενα), comprenant sept cent trente-deux vers, et les *Pronostics* (Διοσημεῖα), quatre cent vingt-deux. Le style en est élégant et quelques passages ont de l'éclat; le fond résume exactement ce qu'on savait alors sur l'apparition ou la disparition des astres, et sur les signes précurseurs du beau ou du mauvais temps. Quoique ce soient moins des poëmes que des manuels scientifiques versifiés, le succès en fut considérable chez les Grecs et chez les Romains. Beaucoup de savants et de grammairiens les ont commentés. Ils ont été traduits en vers latins par Cicéron, par Germanicus et par Avienus.

La plus ancienne édition d'*Aratus* est celle d'Alde dans son recueil d'Astronomes grecs (Venise, 1499, in-folio). Les principales éditions suivantes sont celles de Grotius (Leyde, 1600, in-4), de Buhle, avec ce qui reste des trois traductions latines (Leipzig, 1793-1801, 2 vol. in-8), de Matthiæ (Francfort, 1817, in-8), de Halma, avec une traduction française (Paris, 1823, in-4), de Voss, avec une traduction allemande en vers (Heidelberg, 1824, in-8), de Dübner, dans les *Poetæ didactici* de la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV ; — Schaubach : *De Arati Solensis interpretibus romanis* (Meiningen, 1817, in-4) ; — Delambre : *Histoire de l'astronomie ancienne*.

ARATUS, Ἄρατος, de Sicyone, né en 272 avant J.-C., mort en 213. Cet homme d'État célèbre, chef de la ligue achéenne renouvelée, écrivit des *Commentaires*, qui formaient une histoire de son temps jusqu'à l'année 220. Plutarque s'en est servi. Polybe en loue la clarté et la véracité. Les fragments qui en restent ont été réunis dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque Didot* (1849).

Cf. Polybe : *Hist.*, II, IV, VII, VIII.

ARAUCANIE (L'), poëme d'Ercilla (voy. ce nom).

ARAVAQUE, langue de la famille caraïbe (voy. ce mot).

ARBAUD DE PORCHÈRES (François D'), poëte français, né à Saint-Maximin (Provence), mort en 1640. Élève et ami de Malherbe, il fut un des premiers membres de l'Académie française. Racan fait un grand éloge d'un de ses poëmes, *la Madelaine*, qui n'a pas été imprimé. Ses *Paraphrase des Psaumes et Poésies sur divers sujets* (Paris, 1633, in-8) sont une imitation médiocre de Malherbe.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVI.

ARBRE. Ce mot a plusieurs acceptions littéraires. Dans l'ancienne prosodie française, on appelait *Arbre fourchu* une poésie dans laquelle de très-petits vers s'entremêlaient à de plus grands, de manière à figurer tant bien que mal à l'œil un tronc et des branches horizontales. — On a donné le nom d'*arbre encyclopédique* au tableau figuratif de l'ensemble systématique des sciences considérées comme les branches d'un même tronc. Ce n'est plus qu'une expression métaphorique désignant, par une analogie lointaine, les diverses classifications des connaissances humaines, telles qu'ont essayé de les esquisser Aristote, Bonaventure, Bacon, D'Alembert, Ampère, etc. — Au moyen âge, on avait composé, sous le titre de *l'Arbre de la croix*, un poëme allégorique où les trois personnes de la Trinité étaient représentées par trois graines célestes qui, semées en terre, dès l'origine, produisaient enfin l'arbre de la croix destiné à sauver le monde. Ce poëme, écrit en provençal, fut très-populaire au XIIIe siècle.

ARBUTHNOT (John), médecin et littérateur anglais, né à Arbuthnot près de Montrose, en Écosse, en 1667, mort en 1735. Sa profession le mit en rapport avec le prince George de Danemark qui le recommanda à sa femme, la reine Anne, et celle-ci se l'attacha comme médecin ordinaire en 1709. Arbuthnot, engagé dans le parti tory, le servit de sa plume, puis, après la mort de la reine qui détruisit ses espérances, il pratiqua la médecine et publia quelques traités qui ne sont pas sans mérite. On estime aussi ses *Tables des poids, mesures et monnaies des Grecs, des Romains, des Hébreux* (Londres, 1705, in-8). Mais il se fit surtout connaître par des pamphlets qui le placent à côté de Swift dans le genre de l'ironie prolongée et de l'allégorie satirique. Son chef-d'œuvre est l'*Histoire de John Bull*, publiée en 1712. Arbuthnot veut persuader aux Anglais de ne pas poursuivre la guerre de la succession d'Espagne; il la raconte comme un procès engagé par John Bull (l'Angleterre) et Nic. Frog (la Hollande), fournisseurs habituels de lord Strutt (l'Espagne), contre le vieux Lewis Baboon (la France ou Louis XIV) qui prétendait accaparer les fournitures, depuis que son petit-fils Philippe Baboon avait succédé aux titre et domaines de lord Strutt. Les divers personnages, dont les noms mêmes sont des qualificatifs satiriques, se meuvent dans le récit avec un comique sérieux d'un effet irrésistible.

Arbuthnot conçut ensuite une œuvre plus étendue, qui devait être une satire générale des abus du savoir et des ridicules des savants, une sorte de *don Quichotte* dirigé contre le pédantisme. Ses amis Swift et Pope s'associèrent à ce projet. Pope fournit quelques pages pour les *Mémoires des extraordinaires vie, œuvres et découvertes de Martinus Scriblerus*, qu'on trouve dans ses œuvres, mais qui appartiennent presque tout entiers à Arbuthnot. Quant à Swift, la part qu'il devait donner forma plus tard les *Voyages de Gulliver*. Le *Scriblerus* a le défaut ordinaire des plaisanteries prolongées, la monotonie; mais il abonde en traits piquants, sensés, spirituels, sans l'âpreté misanthropique.

Cf. Watt : *Biographia britannica*.

ARBRE DES BATAILLES (L'), ouvrage d'Honoré Bonet (voy. ce nom).

ARCADES (ACADÉMIE DES) et ARCADIENS. L'Académie des Arcades, rameau détaché de l'ancienne académie des Humoristes, fut fondée à Rome, en 1690, par Crescimbeni et par le jurisconsulte Gravina qui en rédigea les règlements : les membres, hommes ou femmes, inscrits sous un nom de pasteur grec, devaient imiter dans leurs mœurs et par l'esprit de leurs œuvres littéraires la simplicité et le bon goût supposé des anciens habitants de l'Arcadie. On voulut d'abord n'avoir ni protecteur ni même de président, et l'Enfant Jésus fut proclamé le seul chef de la petite république lettrée. Les réunions avaient lieu sept fois par an dans un jardin. Dès l'année 1726, l'Académie tint séance tous les jeudis, en été, sur le mont Janicule, dans un bois de lauriers et de myrtes, qui fut appelé bois de Parrhasius; et en hiver dans le Serbatajo (salle des archives et des portraits des membres les plus illustres). Lors de la création de l'Académie, la reine Christine prêta pour les principales réunions le palais Corsini, où elle habitait. Depuis, les séances solennelles eurent lieu au Capitole. Parmi les modifications apportées aux règlements primitifs, notons l'élection d'un président, renouvelée tous les quatre ans, les Arcades comptant par olympiades. Le *Giornale arcadico*, bulletin de la Société, est publié mensuellement.

La rivalité de Gravina et de Crescimbeni troubla les premiers temps de l'Académie des Arcades. Ce dernier l'emporta. Il ne fit pas un emploi intelligent de son influence; mais il travailla ardemment à la célébrité de ses associés et publia leurs œu-

vres et leurs biographies. Le nombre des arcadiens fut bientôt fort élevé : dix ans après sa fondation, l'Académie comptait six cents membres et avait dans les villes de l'Italie des colonies nombreuses en correspondance avec elle. Cette association littéraire, créée dans le but de réagir contre l'école poétique de Marini et de ramener la langue à une élégante simplicité, prit d'abord pour modèles Théocrite, Virgile et Sannazar. Plus tard, la défaite des marinistes amena la division des vainqueurs, qui formèrent deux écoles : l'une fidèle aux premiers maîtres choisis, l'autre qui revint à la pastorale renouvelée par le Tasse et Guarini.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

ARCADIE (L'), ouvrage de Sannazar, de Bernardin de Saint-Pierre (voy. ces noms).

ARCADIE DE LA COMTESSE DE PEMBROKE (L'), roman de Sidney (voy. ce nom).

ARCANO (Mauro), vulgairement appelé IL MAURO, poëte italien, né vers 1490, mort en 1536. Protégé par plusieurs hauts fonctionnaires de l'Église, il vint à Rome et connut Berni, dont il cultiva le genre avec la satire. On a de lui vingt et un *Capitoli* fort plaisants et fort licencieux, parmi lesquels on remarque son *Histoire du mensonge;* il y attaque l'Arétin et fait de Rome une peinture qui est restée célèbre. Là, dit-il, on ne triomphe que par le mensonge :

> Tal che gia fu pizzicaruolo, o oste,
> Or è gentile, e tal che già poch'anni
> Gridava calde alette, e calde arroste,
> E veggio...

« Tel qui fut tantôt charcutier ou aubergiste est maintenant noble, et noble aussi tel vendeur ambulant de viande et de légumes. » L'âpreté de la manière d'Il Mauro l'entraîne quelquefois à des plaisanteries forcées et à des satires hyperboliques. Il s'attaqua aux femmes, aux poëtes et aux moines. On imprime ordinairement ses *Capitoli* à la suite des *Rime burlesche* de Berni.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie.*

ARCÈRE (Louis-Étienne), érudit français, né en 1698 à Marseille, mort en 1782. Prêtre de l'Oratoire, il professa les humanités. Il commença avec le P. Jaillot et continua seul, après la mort de son collaborateur (1749), l'*Histoire de La Rochelle et de l'Aunis* (1756-1757, 2 vol. in-4), très-bonne histoire locale, claire, exacte, bien étudiée, mais d'un style affecté. Elle valut à l'auteur le titre de correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On a encore de lui quelques intéressants écrits sur des points spéciaux d'histoire.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ARCHAÏSME, expression ou tournure antique, et hors de l'usage commun. On se tromperait en plaçant au rang des archaïsmes toutes les expressions qui, chez un écrivain, ont une apparence antique et surannée relativement au reste de sa langue. Il peut arriver en effet que plusieurs d'entre elles fussent encore d'un usage commun à l'époque où vivait l'écrivain. Les langues ne passent pas tout d'un coup, et en rejetant toutes les formes antérieures, d'un état à un autre; alors même qu'elles se fixent, elles traînent encore assez longtemps quelques lambeaux de la forme antique. Le mot archaïsme ne signifie pas seulement que l'expression ou la tournure sont antiques, mais encore qu'elles sont hors de l'usage général au moment où l'écrivain les emploie. On a cru pouvoir relever chez les plus purs écrivains attiques, même chez Platon, des locutions qui semblent appartenir à la langue d'Homère et d'Hésiode; mais il n'est pas démontré qu'elles étaient tombées hors d'usage de leur temps. Il y a des écrivains latins chez qui l'archaïsme est facile à constater, parce qu'ils l'ont voulu et recherché. Salluste a poussé ce goût jusqu'à l'affectation. On le trouve même chez Virgile et Horace, qui lui ont dû parfois des effets très-heureux. Un écrit de Lucien, *Lexiphanès*, est dirigé contre la manie de l'archaïsme.

Quelques grands écrivains français du XVII^e siècle présentent des traces nombreuses d'archaïsme, dont il est facile de comprendre la cause. La langue, comme on l'a dit, venait de faire sa classe de grammaire sous Vaugelas, sa rhétorique sous Malherbe et Balzac, et ces maîtres, ainsi que l'Académie, l'émondèrent, l'épurèrent, au risque de l'appauvrir. Des auteurs, par un effet de leur éducation ou de leur génie, répugnèrent à subir les entraves nouvelles, et continuèrent à employer des mots, des tours proscrits. Corneille, Pascal, Bossuet, La Fontaine, Molière, furent de ce nombre. On sait combien les archaïsmes sont fréquents, par exemple, chez La Fontaine. Nous en rappellerons quelques-uns : notre mort ne tardera *possible* guères; la galante fit *chère lie;* disant qu'il *ferait que sage; avant que partir; devant qu'être à* la ville; genre de mort qui ne *duit* pas; *ce dit-on; ce lui dit-il;* il *soulait* passer; un *quart* voleur survient; *dedans* la sépulture; un arc-en-ciel *nué* de cent sortes de soies; tel *cuide engeigner* autrui; je voudrais *parmi* quelque doux et discret ami; *que bien, que mal,* elle arriva; *il avint; treuvent; convoiteux;* etc. Plusieurs des archaïsmes de Molière ont beaucoup de rapport avec ceux de La Fontaine. Il dit, par exemple : on aura, *que je pense,* grande joie à me voir; je vous l'avais fait, *me semble,* assez entendre; est-ce que j'en puis *mais?* vous prendrez part à l'*heur* de mes affaires; etc. Les locutions vieillies qu'on rencontre chez Corneille, Pascal ou Bossuet, ne sont pas non plus fort éloignées de celles qu'on vient de voir. Cette ressemblance dans les archaïsmes chez des écrivains si divers ne peut étonner, puisque les uns et les autres les tiraient d'une même époque de la langue, dont ils étaient à peine séparés par un intervalle d'un demi-siècle.

Quelques écrivains modernes ont tenté d'écrire des ouvrages entièrement archaïques, c'est-à-dire où ils ont cherché d'un bout à l'autre à reproduire la langue d'une époque antérieure. Quelques-uns de ces ouvrages sont restés de célèbres supercheries littéraires, comme les poésies ossianesques de Macpherson, ou les prétendus poëmes anglais du XV^e siècle fabriqués par Chatterton, et les poésies françaises de la même époque rapportées à Clotilde de Surville. D'autres sont de libres imitations, comme les vers marotiques de J.-B. Rousseau, les Essais de P.-L. Courrier en style d'Amyot, les *Contes drôlatiques* de Balzac, etc. — On appelle quelquefois archaïsmes simplement des formes orthographiques vieillies, comme *François, j'avois, bled, clef,* etc.

ARCHÉBULIQUE (VERS). — Voyez ANAPESTIQUE.

ARCHENHOLTZ (Jean-Guillaume D'), historien allemand, né aux environs de Dantzig le 3 septembre 1745, mort à Hambourg le 28 février 1812. Il entra en 1758 au service de la Prusse, fit quatre ans de campagne et en 1762 obtint son congé comme capitaine, à la suite de ses blessures. Il fit de nombreux voyages en Europe, puis revint se livrer à ses travaux littéraires dans diverses villes d'Allemagne. La faiblesse de sa santé ne l'empêcha pas de se mêler activement aux grands événements de son temps. Familier avec les langues modernes, il s'efforça de propager dans son pays les littératures étrangères, surtout celle de l'Angleterre.

Le plus connu des ouvrages d'Archenholtz est son *Histoire de la guerre de Sept Ans* (Geschichte des Siebenjaerigen Kriegs; Berlin, 1793, 2 vol.; 8^e édition, 1864), œuvre d'un vrai talent d'exposition. On cite encore de lui : *Littérature et eth-*

nologie (Literatur und Vœlkerkunde; Leipzig et Dessau, 1782-1791); *Angleterre et Italie* (England und Italien; Leipzig, 1787, 5 vol.), où le premier de ces deux pays est traité avec trop de faveur, le second avec une excessive sévérité; *Annales de l'histoire anglaise* (Annalen der brit. Geschichte; Brunswick, Hambourg et Tubingue, 1789-1798; 20 vol.); *Histoire d'Élisabeth* (Gesch. d. Kœnigin El.; Leipzig, 1798); *Histoire de Gustave Wasa* (Gesch. G. W.; Tubingue, 1801, 2 vol.), diverses traductions et autres monographies, etc. Il rédigea jusqu'à sa mort *la Minerve*, fondée en 1792.

Cf. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur;* — Ersch et Grüber : *Allgem. Encyclop.*, t. V.

ARCHÉOLOGIE (en grec ἀρχαιολογία, d'ἀρχαῖος, ancien, et λόγος, discours), connaissance ou étude de l'antiquité, ou mieux des antiquités, c'est-à-dire de tous les monuments de l'art ou de l'industrie des âges anciens, relatifs à la vie publique ou privée, aux coutumes et aux mœurs, aux lois et aux institutions. L'archéologie est une des dépendances importantes de l'histoire; elle est au premier rang des études accessoires que celle-ci suppose, et les bibliographes la classent parmi les paralipomènes historiques. Elle comprend elle-même ou appelle d'autres ordres de recherches : la philologie, l'épigraphie, la paléographie, la numismatique, la glyptique, l'iconographie, etc., qui étudient l'antiquité dans les langues, les inscriptions, les manuscrits, les médailles, la sculpture et toutes les représentations figurées. On distingue plusieurs sortes d'antiquités et, par suite, diverses branches de l'archéologie, selon l'ordre des objets d'étude ou suivant les peuples dont on explore le passé. Il y a les antiquités profanes et les antiquités sacrées, et parmi celles-ci, au premier rang, les antiquités chrétiennes. Relativement aux peuples, les antiquités grecques et romaines ont chez nous la plus grande importance; mais il y a ou il peut y avoir, à côté d'elles, des antiquités orientales, carthaginoises, égyptiennes, chinoises, indiennes, mexicaines, celtiques, gothiques, barbares et du moyen âge. Il y a les antiquités italiennes, germaniques, britanniques, comme il y a les françaises. Il y a même, pour la curiosité moderne, les antiquités préhistoriques, lacustres, troglodytiques, etc. Toute nation qui a une histoire ancienne a des antiquités, c'est-à-dire des monuments ou des débris appelés à témoigner de ses premiers temps.

La science des antiquités est d'origine toute moderne. Les peuples jeunes entourent les monuments des époques antérieures de légendes et de mythes. Pausanias décrit ceux de la Grèce sans en tirer des lumières historiques. Rome dépouille à la fois la Grèce et l'Égypte d'objets d'art ou d'antiquité d'un grand prix; mais c'était, pour elle, un butin qui satisfaisait la vanité ou l'avarice, sans éveiller une intelligente curiosité. L'archéologie naît en Italie des recherches de Dante et de Pétrarque sur les vieux manuscrits, sur les inscriptions, les médailles. Bientôt les monuments conservés ou retrouvés de l'art antique deviennent l'objet d'études qui sont l'honneur du gouvernement de Laurent de Médicis à Florence. De là une première période que résumera plus tard Winckelmann et dans laquelle l'archéologie se distingue à peine de la critique d'art. La fondation de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en France donne un centre nouveau aux études archéologiques. Parmi les savants très-nombreux des divers pays à qui l'étude de l'antiquité doit les plus importants travaux d'ensemble ou une impulsion féconde, on cite : Grævius, Gronovius, Grüter, Muratori, Montfaucon, dom Martin, Baxter, Kircher, le comte de Caylus, Eckhel, Lanzi, l'abbé Barthélemy, Zoega, Visconti, Rossi, le comte Capponi, Borghesi, Ernesti, Thiersch, Ottfried Müller, Bœttiger, Raoul Rochette, Ch. Lenormant, de Saulcy, Quatremère de Quincy, Longpérier, le duc de Luynes, Champollion-Figeac, Letronne, Du Sommerard, de Caumont, Didron, etc. (voy. ces divers noms).

De nombreux ouvrages ont été consacrés à l'étude de l'antiquité; en première ligne viennent les travaux généraux connus sous le nom de *Thesaurus* et de *Novus Thesaurus antiquiatum*, d'Ugholini (Venise, 1744-70, 34 vol. in-fol.), de Gronovius (Leyde, 1697-1702, 12 vol. in-fol.), de Grævius (Trèves, 1694-1699, 12 vol. in-fol.), de Sallengre (La Haye, 1716-19, 3 vol. in-fol.), de Poleni (Venise, 1737, 5 vol. in-fol.), auxquels il faut joindre l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon (1719, 15 vol. in-fol.). Deux grands recueils français, la *Revue archéologique* (Paris, 1844, et suiv., 30 vol. in-8), et les *Annales archéologiques* de Didron (1844-1866, in-4), ont propagé chez nous les doctrines archéologiques. Puis toutes les sociétés archéologiques de l'Europe publient leurs *Annales, Bulletins, Mémoires, Actes, Comptes rendus*, etc., qui forment aussi des collections considérables de documents et matériaux pour la science.

Chaque branche des études archéologiques a ensuite ses publications spéciales, livres ou revues, dans le détail desquelles il nous est impossible d'entrer; mais nous ne pouvons nous dispenser de citer, pour les temps préhistoriques : *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*, par Fr. Troyon (Lausanne, 1860, in-8 avec pl.), et *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, par Boucher de Perthes (Abbeville, 1847-65, 3 vol. gr. in-8, avec pl.); — pour les temps antiques, art égyptien, assyrien, etc. : *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, par Champollion (Paris, 1835-45, 4 vol in-folio); *Monuments de l'Égypte et de l'Éthiopie*, par Lepsius (Denkmaeler aus Æg., etc., Berlin, 1849-56, 12 vol. in-folio); *Monument de Ninive*, découvert et décrit par P.-E. Botta, dessiné par E. Flandin, etc. (Paris, 1847-50, 5 vol. in-folio, 400 pl.); — pour les temps antiques, art grec et romain : *Recherches sur les monuments cyclopéens*, par Petit-Radel (Ibid., 1841, in-8); *Voyage archéologique en Grèce et en Asie mineure*, par Ph. Lebas (Ibid., 1847 et suiv. in-4 et in-folio); *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens*, par de Clarac (Ibid., 1847, 3 vol. in-8); — pour les temps barbares et du moyen âge : *Iconographie complète, Histoire de Dieu*, par Didron (Ibid., 1843, in-4); *Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine*, par le même (Ibid., 1845, in-8); *Instructions sur l'architecture monastique au moyen âge*, par Albert Lenoir (Ibid, 1852-56, 2 vol. in-4); *Domestic architecture of the middle ages*, par Hudson Turner (Oxford, 1854 ,3 vol. in-8); — pour l'art celtique et gallo-romain : *Sépultures gauloises, romaines, franques*, etc., par l'abbé Cochet (Paris, 1857, in-8); *Cours d'antiquités monumentales*, par de Caumont (Ibid., 1830-43, 6 vol. in-8 avec atlas), 1re, 2e et 3e parties; — pour les anciens monuments français : *les Monuments de la monarchie française*, par Montfaucon (Ibid., 1729, 5 vol. in-folio); *le Musée des monuments français*, par Lenoir (Ibid., an IX, 8 vol. in-8); *les Monuments de la France*, classés chronologiquement, par De Laborde (Ibid., 1832-36, 2 vol. in-folio); *Élémentsd'archéologie nationale*, par Bâtissier (Ibid., 1843, in-8).

Nous croyons devoir mentionner à part les ouvrages archéologiques qui ont affecté la forme de dictionnaires; tels sont : *Dictionnaire d'antiquité* faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique* (1786-94, 5 vol. pet. in-4; 3 vol. de pl. 1824); *Dictionnaire classique de l'antiquité sacrée et profane*, par N. Bouillet (1825, 2 vol. in-8); *Encyclopédie élémentaire de l'Archéologie*, par Girault-Duvivier (1830, 4 vol. in-8); *Dictionnaire iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du*

moyen âge, par Guénebault (1843, 2 vol. in-8); *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, par l'abbé Martigny (1865, gr. in-8); *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par Daremberg et Saglio (1873 et suiv., gr. in-4); *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, etc., publié par le ministère de l'instruction publique (1867 et suiv., in-4); puis, pour l'Angleterre : *Encyclopædia of antiquities*, par Fosbrooke (1823, 2 vol. in-4); *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, par Antony Rich (Londres, 1849), traduit par M. Chéruel (Paris, 1859, in-8); *Dictionnary of greek and roman antiquities*, par Smith (Londres, 1853, 2e édit., gr. in-8); pour l'Allemagne : *Reallexikon des classischen Alterthums*, par Fr. Lübker (Leipzig, 1873, 4e édit., gr. in-8).

Cf. Millin : *Introduction à l'étude des monuments antiques* (1796-1811, 4 part. in-8); — Vermiglioli : *Lezioni elementari di archeologia* (Pérouse, 1822, 2 vol. in-8); — Champollion-Figeac : *Résumé de l'archéologie ou Traité élémentaire d'archéologie* (1843, 2e édit., 1 vol. in-32); — Ottfried Müller : *Nouveau manuel complet d'archéologie*, traduit par P. Nicard (1841, 3 vol. in-18); — De Caumont : *Abecédaire d'archéologie* (1859-69, 2 vol. in-8); — Brunet : *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* (1865, 5e édit., in-8), t. VI.

ARCHESTRATE, Ἀρχέστρατος, poëte didactique grec du IVe siècle avant J.-C., né à Géla en Sicile. Il écrivit un poëme gastronomique qui fut célèbre et qu'Athénée cite fréquemment. Les anciens lui donnent les cinq titres suivants : Γαστρολογία, Γαστρονομία, Ὀψοποιία, Δειπνολογία, Ἡδυπάθεια. Ennius le traduisit ou l'imita sous le titre de *Carniura Hedypathica*. Ses fragments, recueillis par Domenico Scina (*I frammenti della Gastronomia di Archestrato raccolti e volgarizzati;* Palerme, 1823, in-8), ont été joints par Schneider à l'*Histoire naturelle* d'Aristote (1811, in-8).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

ARCHIAS (Aulus-Licinius), poëte grec, né vers 120 avant J.-C., à Antioche, en Syrie. Son nom est connu surtout par le discours que Cicéron prononça pour lui conserver le droit de cité. Il avait composé des poëmes sur la guerre des Cimbres et sur celle de Mithridate, et un autre en l'honneur du consulat de Cicéron. Il ne nous reste plus sous son nom que trente-cinq épigrammes très-médiocres dans l'*Anthologie*.

Cf. Cicero : *Pro Archia*; — Jacobs : *Anthologia græca*, t. VIII et XIII; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. IV.

ARCHILOQUE, Ἀρχίλοχος, poëte grec du VIIe siècle avant J.-C., né à Paros. Dans la fleur de son âge, et probablement après qu'il eut été couronné pour son hymne à Déméter, il suivit une colonie qui allait s'établir de Paros à Thasos. On ignore la cause de cet exil; mais on conjecture qu'il se vit forcé de fuir les inimitiés excitées contre lui par ses vers satiriques. Il avait exercé sa verve contre la famille de Lycambès, qui lui avait refusé la main de Néobulé, l'une de ses filles. Sa vengeance lui inspira des vers si injurieux que le père et les filles, à ce qu'on rapporte, se pendirent de désespoir. La suite de la vie d'Archiloque est mal connue. On sait par lui-même qu'il jeta son bouclier dans un combat. Les termes dans lesquels il s'en explique sont autrement crus que le *relicta, non bene, parmula* d'Horace : « Un Thrace, dit-il, s'enorgueillit maintenant du bouclier que, moi, j'ai laissé bien intact, au coin d'un buisson, contre mon gré sans doute; mais par là j'évitais la mort. Bonsoir à ce bouclier ! Un autre j'aurai, qui ne sera pas plus mauvais. » Aussi Plutarque rapporte qu'étant allé à Sparte, Archiloque en fut banni dès son arrivée, parce qu'il avait écrit qu'un homme fait mieux de jeter ses armes que de perdre la vie. Selon Valère-Maxime, ce n'est pas Archiloque lui-même, ce sont ses poëmes qui furent bannis de Sparte. Des historiens disent qu'il remporta le prix aux jeux olympiques pour un hymne en l'honneur d'Hercule, et cet hymne était chanté pour célébrer le triomphe des vainqueurs. Il s'appelle lui-même « le serviteur de Mars ». Rentré à Paros, il périt dans une guerre contre les Naxiens.

Archiloque partage avec ses contemporains Thalétas et Terpandre l'honneur d'avoir créé en Grèce la poésie lyrique. L'invention de l'élégie lui est attribuée aussi bien qu'au poëte Callinus. Il n'est pas douteux que, l'un des premiers, il excella dans ces sortes de compositions. Mais c'est sur la satire iambique qu'est fondée sa véritable réputation. Les anciens, d'un consentement unanime, lui ont assigné le premier rang dans ce genre de poésie. Ils n'ont pas hésité à le placer, comme créateur d'un genre, auprès de Sophocle, de Pindare, et même d'Homère. Comme ce dernier, il avait ses rapsodes et l'on célébrait sa naissance dans toute la Grèce. Il reste encore un buste géminé, qui présente d'un côté la tête d'Homère, et de l'autre celle d'Archiloque. Quintilien fait le plus grand éloge de son style, au point de vue de la vie, de la vigueur et de la puissance des expressions (*plurimum sanguinis atque nervorum... quum validæ, tum breves vibrantesque sententiæ*). Ce qui distinguait au fond ses satires de celles qui l'avaient précédé, c'est que celles-ci s'attaquaient à des personnages épiques et non aux contemporains, tandis que celles d'Archiloque s'adressaient aux personnes vivantes. Il n'y garda point de mesure, et y porta la licence de la démocratie ionienne jusqu'à la rage, comme le témoigne le vers d'Horace :

Archilochum proprio rabies armavit iambo.

Il inventa, ou du moins il perfectionna le vers iambique trimètre et le vers scazon. Il transporta dans la poésie iambique le distique, déjà appliqué dans l'élégie, en plaçant toujours le plus long vers avant le plus court. Cette sorte de distiques, qu'on a nommés des *épodes*, a été reproduite par Horace, et imitée par nos poëtes modernes dans les pièces auxquelles ils ont donné le nom d'*iambes*.

Les fragments qui nous restent d'Archiloque sont peu nombreux, peu étendus et ne nous représentent guère la fureur proverbiale de sa verve satirique. Ils nous offrent surtout des idées morales exprimées avec beaucoup de grandeur et d'énergie. Le poëte paraît avoir peint volontiers l'homme aux prises avec la douleur, dont la force d'âme triomphe. « De même qu'il est des hommes submergés par le flot bruyant de la mer, dit-il à un certain Périclès, ainsi nous sentons notre cœur noyé sous le chagrin. Mais à des maux extrêmes, ô ami, les Dieux ont donné pour remède la ferme hardiesse de l'âme. Hâtez-vous de vous rendre fort et de chasser la plainte efféminée. » Il dit ailleurs : « Confiez tout aux Dieux. Souvent, du milieu des maux, ils relèvent les hommes abattus sur le sol usé de la terre; souvent ils renversent et courbent, la tête en bas, ceux qui prospéraient; puis arrivent de nouvelles misères et l'homme vogue au hasard entre la vie qui lui manque et la raison d'où il s'écarte. » Quant aux sentiments vindicatifs d'Archiloque, on en trouve l'écho dans quelques courts passages : « Tu n'as donc pas de bile dans le foie ! » dit-il à quelqu'un qui sans doute ne partageait pas ses haines. « Je ne sais qu'une chose, mais une grande chose : faire mal à qui m'a fait mal. » Ailleurs il invoque Apollon contre ses ennemis : « Oui, Apollon, charge de maux les coupables; frappe-les comme tu sais frapper. » Nous avons aussi l'expression ardente de sa passion pour Néobulé : « Malheureux, j'ai la maladie du désir ; hors de moi, frappé au cœur

du mal cruel qui vient des Dieux; il me pénètre jusqu'aux os. » Il a le sentiment de la beauté, et peignant une femme, Néobulé peut-être, dont les cheveux inondent les épaules, il ajoute, comme par une réminiscence d'Homère, qu'elle eût rendu amoureux jusqu'aux vieillards. Archiloque employait, à l'occasion, les proverbes, et résumait en quelques traits un apologue, longtemps avant Ésope: « Le renard sait beaucoup de choses; le hérisson n'en sait qu'une, mais bonne. » Il avait du reste écrit plusieurs fables, dont une, *le Renard et le Singe*, d'après Eustate, était célèbre.

On trouvera les fragments d'Archiloque dans l'*Anthologia græca* de Jacobs, les *Poetæ lyrici græci* de Bergk, les *Analecta veterum poetarum græcorum* de Brunk, t. I et III. Liebel en a donné une édition spéciale : *Archilochi, iambographorum principis, reliquiæ* (Leipzig, 1812, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — l'abbé Sévin : *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Archiloque*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. X (1733) ; — Burette : même collection et même volume ; — Huschke : *De fabulis Archilochi* (Altenbourg, 1803, in-8) ; — Schœll : *Hist. de la littér. grecque*, t. I ; — Villemain : *Essai sur le génie de Pindare*, p. 88 et suiv.

ARCHILOQUIEN (GRAND). — Voyez TROCHAÏQUE.

ARCHILOQUIEN (VERS). — Voyez DACTYLIQUES.

ARCHIMÈDE, Ἀρχιμήδης, illustre mathématicien grec, né à Syracuse en 287 avant J.-C., mort en 212. Ses ouvrages, qui appartiennent tout entiers à l'histoire des sciences, sont écrits en partie dans le dialecte dorien; ils ont eu deux principales éditions : celle de Hervagius, avec une version latine (Bâle, 1544, in-4), et celle de Torelli (Oxford, 1792, in-fol.), la plus estimée. Nous en possédons une traduction française par Peyrard, avec des commentaires (Paris, 1808, 2 vol. in-8).

Cf. Smith : *Dict. of greek and roman biography.*

ARCHIMIME. Sorte de coryphée qui, dans les pantomimes, dirigeait l'ensemble des évolutions des acteurs secondaires, ou bien encore celui qui jouait les premiers rôles des drames mimiques. On appelait aussi de ce nom celui qui, dans les funérailles romaines, marchait en tête des bouffons et histrions (*scurræ, histriones*), et était chargé d'imiter les gestes, la démarche et la physionomie habituelles du défunt (voy. MIMES).

ARCHINTO, famille milanaise, célèbre dans l'histoire littéraire de l'Italie par les publications d'un certain nombre de ses membres ou par la protection que les auteurs trouvèrent auprès d'elle. Nous citerons : ARCHINTO (Ambroise ou Jean), du XV^e siècle, auteur de la *Descusione del viaggio a Jerusalem di sancta Brasca* (Milan, 1481, in-4) ; — ARCHINTO (Philippe), 1500-1558, archevêque de Milan, qui a publié quelques écrits théologiques, en latin; — ARCHINTO (Alexandre), mort en 1567, théologien, dont les nombreux ouvrages latins sont conservés manuscrits à la Bibliothèque ambrosienne; — ARCHINTO (Charles-Antoine), du XVII^e siècle, chanoine de Latran, auteur d'éloges et panégyriques (1647-1682); — ARCHINTO (Philippe), né en 1629, jurisconsulte, podestat de Crémone de 1692 à 1694, ayant laissé, outre quelques ouvrages, un volumineux *Journal* (Diario), et une importante correspondance historique; — ARCHINTO (Charles), 1669-1731, fils du précédent, l'un des fondateurs de la Société palatine, connu surtout par son concours à d'importantes publications, notamment aux *Rerum italicorum scriptores* de Muratori; — ARCHINTO (Joseph), 1651-1712, archevêque de Milan, cardinal qui célébra, à Nice, le mariage du roi d'Espagne Philippe V avec la princesse de Savoie et en a laissé la *Relation* manuscrite.

Cf. Argellato : *Bibliotheca scriptorum Mediolanensium* (Milan, 1745, 2 vol. in-folio) ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* (Brescia, 1753-1763, 2 vol. in-folio).

ARCHITRENIUS, poëme populaire du moyen âge. — Voyez JEAN DE HAUTEVILLE.

ARCHIVES. Dès l'antiquité, on forma des collections de documents pouvant servir à l'histoire et aux intérêts des États, des villes et même des particuliers. Chez les Grecs et les Romains, les dépôts étaient conservés dans les temples. A Rome, les édiles avaient la garde d'actes importants placés dans le temple de Saturne. Au moyen âge, c'est dans les monastères que se trouvèrent réunis les documents les plus intéressants pour l'histoire des mœurs, de l'esprit national et des actes des peuples catholiques. Plus tard, chaque établissement, chaque institution eut ses archives. En France, les plus riches des archives des villes et communes ne remontent pas au delà des XII^e et XIII^e siècles; un assez grand nombre s'arrêtent au XVII^e; quelques-unes enfin, comme celles de Béziers et de Saint-Quentin, ont été, dès le XIV^e ou le XV^e siècle, pillées pendant les guerres. Des archives royales furent ébauchées par Charlemagne qui, en 810, ordonna que les décisions des conciles et d'autres documents seraient conservés dans le palais; leur peu de volume permettait de les transporter à la suite des rois à la guerre et dans leurs voyages. Après que Philippe-Auguste eut perdu ses archives à la bataille de Fréteval (1194), les archives de la couronne furent placées à demeure dans le palais des rois, et elles constituèrent ce qu'on appela le *trésor des chartes*, qui fut déposé à la Sainte-Chapelle de Paris. Sous Louis XIV, les ministères commencèrent à classer et à conserver les pièces de valeur. Louvois créa, en 1688, le dépôt de la guerre. Les papiers de la maison du roi furent transportés dans le vieux Louvre, en 1716. Torcy, en 1710, organisa les archives du département des affaires étrangères.

La fondation des archives de la France date de 1789. Les archives particulières, primitivement instituées par l'Assemblée nationale (règlement du 29 juillet et décret du 24 août 1789) pour servir de dépôt de ses actes, et organisées sur ce plan l'année suivante, grandirent dans la pensée de leur premier conservateur, l'avocat Camus, qui proposa la création d'archives nationales. Un décret du 7 messidor an II (25 juin 1794) décida la réunion dans un dépôt central de tous les titres domaniaux, judiciaires, législatifs, etc., existant à Paris. Le même décret instituait une commission chargée de trier les documents et de les partager en trois séries: 1° titres bons à conserver; 2° titres purement féodaux ou faisant double emploi, qu'il proposait de détruire; 3° documents historiques ou concernant les lettres, les sciences, etc., et qui devaient être réunis aux collections de la Bibliothèque nationale. On revint plus tard sur cette dernière disposition. Les archives avaient été définitivement organisées en 1790. Transportées de Versailles à Paris, les différents locaux qu'elles occupèrent furent l'ancien couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré, les Tuileries après le 10 août, le Palais-Bourbon en 1800, enfin l'hôtel de Soubise (1809), qui a reçu divers agrandissements nécessités par l'importance chaque jour croissante de cet établissement. — Pendant les guerres de l'Empire, les archives enlevées aux pays étrangers furent dirigées sur ce dépôt, qui se trouva augmenté des archives du Piémont, de celles de divers pays conquis, et des archives pontificales. A la Restauration, ces richesses furent restituées. Les archives nationales embrassent quatre sections: *secrétariat* (archives de l'ancienne secrétairerie d'État, *historique* (trésor des chartes, monuments historiques, etc.), *administrative, législative et judiciaire* (Parlement, Châtelet, Cour des aides, etc.); il y a de plus à l'hôtel Soubise un musée paléographique où sont exposées les pièces les plus

curieuses. Les gardes généraux ou directeurs qui se sont succédé dans la direction des archives ont été, après l'avocat Camus (1789-1804), Daunou, à deux reprises (1804-1816, 1830-1840), De là Rue (1816-1830), Letronne (1840-1848), Chabrier (1848-1856), le marquis de Laborde (1856-1868), Alfr. Maury (1868). — Chaque département a, en outre, ses archives placées sous la garde d'un archiviste spécial, et dans lesquelles sont venues se fondre beaucoup d'archives d'établissements supprimés et des anciennes archives provinciales.

A l'étranger, l'ancien empire d'Allemagne eut ses archives dans quatre dépôts différents, à Vienne, à Wetzlar, à Ratisbonne et à Mayence. Ces dépôts, ainsi que celui de la Chambre impériale de Spire, étaient appelés *voûtes*. Depuis le XVe siècle ces archives ont été soigneusement conservées. A Berlin, les archives de l'État et surtout les archives de la ville constituent deux précieux dépôts. On cite encore les archives importantes d'Ulm, de Kempten et celles de la maison de Brandebourg. — En Angleterre, les principales archives sont réunies au *Public record office*. Il y a en outre des archives importantes au British Museum, à l'Université d'Oxford, à Dublin (*Parliament records, state papers*) ainsi qu'à Édimbourg (*Record offices*). — Les archives du royaume, à Bruxelles, ont été organisées sur le modèle de celles de France. — En Italie, outre les archives du Vatican, il faut citer les archives provinciales de Turin, Venise, Florence, Pise, etc.

Cf. Cooper : *An account of the most important public records of Great Britain* (Londres, 1832, 2 vol. in-8) ; — Henri Bordier : *les Archives de France* (Paris, 1855, in-8) ; — *Musée des archives nationales, documents originaux de l'histoire de France* (Paris, 1872, in-4) ; — *Inventaire sommaire des archives nationales*, part. I (Paris, 1871, in-4) ; — *Collection des inventaires sommaires des archives départementales, communales et hospitalières* (1862 et années suiv. in-4) ; — Gachard : *Notice sur le dépôt des Archives du royaume de Belgique* (Bruxelles, 1831, in-8).

ARCHYTAS, Ἀρχύτας, philosophe grec, né à Tarente vers 430 avant J.-C., mort vers le milieu du IVe siècle. Il embrassa la doctrine pythagoricienne et en observa strictement les préceptes. Il fut nommé six fois général en chef des Tarentins. Platon trouva en lui un protecteur auprès de Denys l'Ancien. La mort d'Archytas dans un naufrage a inspiré une des odes d'Horace (liv. I, 28). Ce philosophe, célèbre par les découvertes qui lui sont attribuées en mathématiques et en mécanique, avait écrit de nombreux ouvrages. Les fragments considérables qui nous en restent, presque tous relatifs à la philosophie, sont écrits dans le dialecte dorien, et remarquables par la clarté du style. Orelli les a réunis en un volume (Leipzig, 1821, in-8).

Cf. Egger : *De Archytæ Tarentini vita, operibus et philosophia*, thèse (1833, in-8) ; — Hartenstein : *De fragmentis Archytæ philosophicis* (Leipzig, 1833, in-8).

ARDEN DE FEVERSHAM, tragédie anglaise de G. Lillo (voy. ce nom).

ARDINGHELLO ET LES ÎLES FORTUNÉES, ouvrage de J.-J.-G. Heinse (voy. ce nom).

ARENA (Antoine D'), poëte macaronique français, né à Souliers, près Toulon, mort en 1544. Le plus curieux de ses poëmes grotesques, dirigé contre l'invasion de Charles-Quint en Provence, est intitulé : *Meygra entrepriza catoliqui imperatoris, quando de anno Domini* 1536 *veniebat per Provensam bene carossatus in postam prendere Fransam cum villis de Provensa, propter grossas et menutas gentes rejohire* (Avignon, 1537 ; Bruxelles, 1748; Lyon, 1760, in-8, goth.).

Cf. David Clément : *Bibliothèque curieuse.*

ARENDT (Martin-Frédéric), voyageur et antiquaire suédois, né à Altona en 1769, mort en Italie, près de Venise, en 1824. Il parcourut et visita en détail les divers pays de l'Europe, recueillit avec soin tous les documents relatifs aux antiquités du Nord. En Italie, il fut soupçonné de carbonarisme et emprisonné à Naples. Il n'a publié que des articles philosophiques et historiques dans divers recueils de France, d'Allemagne, de Suède, etc.; mais une importante collection de ses papiers et dessins archéologiques est conservée dans la bibliothèque de Copenhague.

Cf. *Gazette littéraire* de Copenhague, année 1824 ; — Depping, dans la *Biographie universelle.*

AREOPAGETICA, ouvrage de Milton (voy. ce nom).

ARÉTÉE, Ἀρεταῖος, médecin grec, né en Cappadoce, qui vécut probablement dans le premier siècle après J.-C. Imitateur d'Hippocrate, et l'un des meilleurs observateurs de l'antiquité, il écrivit dans le dialecte ionien. Sa langue est pure, quelquefois élégante; ses analyses se distinguent par la précision. Les *Œuvres d'Arétée* ont été publiées par Goupyl (Paris, 1554, in-8), Wigan (Oxford, 1753, in-fol.), Boerhaave (Leyde, 1731, in-fol.), Kühn (Leipzig, 1828, in-8) et d'Ermerius (Utrecht, 1847, in-4).

Cf. Daremberg : *Plan de la collection des médecins grecs*, en tête de l'édition d'*Oribase* (Paris, 1851, in-8).

ARETINO (Pietro), dit L'ARÉTIN, poëte italien et le plus célèbre des satiriques de son pays, né à Arezzo, en Toscane (d'où son surnom d'Arétin), le 20 avril 1492, mort en 1557. Fils naturel d'un gentilhomme florentin et d'une femme de mauvaise vie, l'immoralité, dont il devait être lui-même un exemple vivant, semblait pour lui un héritage. Chassé fort jeune encore de sa ville natale pour un sonnet contre les indulgences, il vécut quelques années à Pérouse de l'état de relieur, obtint ensuite un petit emploi à Rome auprès de Léon X et de Clément VII, s'en fit chasser pour avoir illustré des sonnets obscènes d'obscènes figures dues à la collaboration de Jules Romain et de Marc-Antoine : *Sonnetti lussuriosi* (in-12, sans lieu ni date); alla dans le Milanais conquérir, à force de flatteries, la protection de François Ier, revint à Rome courtiser, puis chansonner le pape, et se retira enfin vers 1527 dans le « paradis terrestre » de Venise, où il demeura à peu près régulièrement durant les trente dernières années de sa vie, savourant les jouissances et subissant les mésaventures d'une célébrité entachée d'infamie. Il mourut d'un accès de fou rire, en apprenant un bon scandale dont une de ses sœurs était l'héroïne.

Les principaux ouvrages de l'Arétin, outre les *Sonnetti lussuriosi*, sont : 1° *Ragionamenti del Zoppin, divero la vita e genealogia di tutte le cortigiane di Roma* (1re partie, Venise, 1535; 2e partie, Turin, 1536; 3e partie, Novarre, 1538), chronique satirique et licencieuse en dialogues, et qui fit les délices de François Ier, à qui son auteur la dédia; 2° cinq comédies, *la Cortigiana, Il Marescallo, l'Ipocrito, Il Filosofo, l'Atalanta*, et un drame, *l'Orazio*, sur le même sujet que la tragédie de Corneille (Venise, 1533-1553) : ces pièces, assez licencieuses et un peu confuses, sont regardées par l'Académie de la Crusca comme le plus classique des ouvrages de l'Arétin, et sont réellement écrites avec une correction extraordinaire, dans le plus pur idiome toscan; 3° *Lettere familiari*, en six livres (Venise, 1538-1557; Paris, 1609, 6 vol. in-8), recueil plein de détails intéressants sur le caractère de l'auteur, sur les mœurs et les principaux personnages du temps, mis d'ailleurs par Ménage, pour la pureté du style, sur le même rang que les comédies; 4° une épopée inachevée, *Marfisa* (Venise, 1537), et deux parodies du *Roland furieux*, dont la prodigieuse renommée semble avoir causé à sa vanité jalouse quelque souci : *le Lagrime d'Angelica* et *l'Orlandino* (Venise, 1538).

En regard de ces écrits où la satire domine, et où l'obscénité abonde, il faut citer immédiatement des ouvrages de la piété la plus édifiante, avec lesquels l'Arétin se vantait de faire pleurer benoîtement toutes les dévotes de la Péninsule. *I Sette Salmi della penitenza* (Venise, 1534, in-4), habile paraphrase biblique traduite en français par J. de Vauzelles (Lyon, 1540, in-8) et par François de Rosset (Paris, 1605, in-12); *I tre libri dell' umanità di Cristo* (Venise, 1535, in-4), traduit en français par J. de Vauzelles (Lyon, 1542, in-8); *Il Genesi* (la Genèse), autre paraphrase épique (Venise, 1538, 1539, in-8; 1541, in-4, chez les Aldes); enfin des *Vite* de la Vierge, de sainte Catherine, de saint Thomas d'Aquin (Venise, 1540-1543).

Telles sont les œuvres, pour ainsi dire, publiques de l'Arétin; on doit y joindre une multitude de cantiques, stances, satires, capitoli, qui coururent longtemps sous le manteau, furent insérés depuis dans divers recueils édifiants ou burlesques, et où l'imprudent écrivain, tour à tour arrogant ou servile, se moque de toutes choses et de lui-même, avec une verve de sarcasme et une insolence d'hypocrisie qu'aucun pamphlétaire n'a égalées. Le mépris qui en rejaillit sur sa personne a atteint depuis jusqu'à son talent. Les lecteurs honnêtes qu'il scandalise, après l'avoir trouvé sans vergogne, ne semblent pas loin de le trouver sans génie; les biographes français, entre autres, se voilent la face devant ses vices et les yeux devant ses mérites. Ses contemporains le jugent avec plus de faveur. Sans le mettre au-dessus de Rabelais dont il n'a ni l'érudition, ni le rire large et pour ainsi dire épique, ni la sincérité; sans lui donner le nom de divin, comme l'a fait l'Arioste, peut-être avec quelque ironie, on peut lui conserver ce redoutable surnom de « fléau des princes », *flagello dei principi*, qu'il reçut de son vivant, et que justifie pleinement l'audace de quelques-unes de ses satires. Un amour effronté de l'argent guida sa plume et dirigea ses affections comme ses haines; une vanité désordonnée et presque bouffonne à force d'impertinence lui dicta ses coups les plus redoutables; sa platitude enfin égala son cynisme; mais, payées ou non, ses invectives, qui ne sont pas toujours des calomnies, trahissent un poëte. L'homme écarté, l'écrivain reste, un des écrivains les plus féconds, les plus spirituels, les mieux doués enfin du plus beau siècle de la littérature italienne. Si son talent ne lui eût pas donné une autorité réelle, il n'aurait pas eu pour amis Jules Romain, Titien, les Médicis; il n'aurait pas eu tour à tour pour flatteurs François Ier et Charles-Quint; ce dernier n'eût pas songé à le choisir pour ambassadeur; et le pape Paul III n'eût pas eu l'idée, plus étrange encore, d'en faire un cardinal.

Cf. Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie*; — Berni : *Vita di P. Aretino* (1537, in-8); — Mazzuchelli : *Vita di P. Aretino* (nouvelle édition, Milan, 1830); — Boispréaux, N. Dujardin : *Vie de P. Arétin* (La Haye, 1750).

AREZZO (Fra Guittone d'). — Voyez Guittone d'Arezzo.

ARGELLATI (Filippo), philologue italien, né à Bologne en 1685, mort à Milan en 1755. Avec Muratori, son collaborateur, et le comte Archinto, son protecteur, il fonda la célèbre Société palatine de Milan dont les ressources permirent d'établir une vaste imprimerie. Il en sortit le recueil des *Scriptores rerum italicarum* de Muratori, auquel il a lui-même travaillé (1723-1751, 29 vol. in-fol.). L'empereur Charles VI à qui le premier volume est dédié, nomma Argellati secrétaire impérial avec une pension. Les « presses palatines » imprimèrent aussi le *Thesaurus novus veterum inscriptionum* de Muratori (1739, in-fol.) et beaucoup d'autres collections importantes.

Parmi les travaux plus personnels d'Argellati, on cite : *Bibliotheca scriptorum Mediolanensium* (Milan, 1745, 2 vol. in-fol.); *de Monetis Italiæ*, etc. (Milan, 1750-1759, 6 vol. in-4), et surtout le *Corpus omnium Poetarum latinorum*, avec traduction italienne (Milan, 1731-1765, 35 vol. in-4), travail immense, aussi remarquable par l'érudition que par la lucidité des commentaires. Les *Opera postuma* de Philippe Argellati ont été recueillis par Villa (Milan, 1767, 5 vol. in-4.)

Argellati (Francisco), philosophe italien, fils du précédent, né en 1712, mort en 1754, cultiva à la fois les sciences et les lettres. Il fut l'ingénieur ordinaire de l'empereur Charles VI. On a de lui, comme ouvrages philosophiques : *Saggio d'una nuova filosofia* (Venise, 1740), *Novissimo sistema di filosofia* (Modène, 1753), puis un *Decameron* dans le goût de Boccace, mais avec moins de licence (Bologne, 1751, 2 vol. in-8), et quelques autres ouvrages de biographie et de droit.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Tipaldi : *Biografia degli Italiani*, etc.

ARGENS (Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'), philosophe et littérateur français, né le 24 juin 1704 à Aix en Provence, mort le 11 juin 1771. Fils du procureur général près le parlement d'Aix, il fut destiné à la magistrature; mais dès l'âge de quinze ans il entra dans l'état militaire. Un peu plus tard, son père, pour le séparer d'une actrice qu'il voulait épouser, le fit partir pour Constantinople à la suite de l'ambassadeur français. A son retour en France, il suivit quelque temps le barreau, puis rentra dans l'armée. Obligé, par une chute de cheval, de quitter le service, et se trouvant déshérité par son père, il se retira en Hollande, où il se fit auteur. Il publia successivement les *Lettres juives*, les *Lettres chinoises*, les *Lettres cabalistiques*, pamphlets quelquefois remarquables par la hardiesse des idées et par une certaine érudition anti-chrétienne, mais d'un style diffus et sans vigueur. Le roi de Prusse Frédéric II l'appela auprès de lui, le nomma chambellan et directeur des belles-lettres à l'Académie de Berlin. A l'âge de soixante ans, il s'éprit encore d'une actrice, qu'il épousa à l'insu du roi. On a remarqué comme une faiblesse singulière la crédulité superstitieuse de ce libre penseur.

Outre les *Lettres juives* (La Haye, 1754, 8 vol. in-12), *chinoises* (Ibid., 1755, 5 vol. in-12), *cabalistiques* (Ibid., 1769, 7 vol. in-12), on a du marquis d'Argens : *Mémoires secrets de la république des lettres* (Amsterdam, 1744, 7 vol. in-12), d'une médiocre valeur; *Réflexions critiques sur les différentes écoles de peinture* (Paris, 1750, in-12); *Philosophie du bon sens* (La Haye, 1768, 3 vol. in-12); traductions d'*Ocellus Lucanus* (Berlin, 1762, in-12), de *Timée de Locres* (Ibid., 1765, in-8), et du *Discours de l'empereur Julien sur le christianisme* (Genève, 1768, in-8). On cite encore du marquis des *Mémoires* (1807, in-8); mais ils sont regardés comme peu exacts. De tous ses écrits, ce qui nous reste de plus intéressant c'est sa correspondance avec le roi de Prusse, qui a été imprimée dans les œuvres posthumes de Frédéric II.

Cf. Quérard : *la France littéraire*; — Frédéric II : *Correspondance*; — A. Sayous : *le Dix-huitième siècle à l'étranger* (Paris, 1861, 2 vol. in-8).

ARGENSOLA (Lupercio Leonardo y), poëte et historien espagnol, né à Barbastro (Aragon), vers 1565, mort en 1613. Il fut secrétaire de l'impératrice Marie d'Autriche, agent de Philippe II dans l'Aragon, avec le titre de chroniqueur, enfin chargé de la direction de la guerre sous le comte de Lemos, vice-roi de Naples. Il mourut dans cette ville, entouré d'une grande considération littéraire.

A peine âgé de vingt ans, Lupercio Argensola composa trois tragédies : *Isabela*, *Filis*, *Alesandra*, représentées en 1585. Cervantes estimait ces pro-

ductions dramatiques et en fait l'éloge dans la revue de la bibliothèque de Don Quichotte. La première et la troisième furent publiées en 1772, dans le *Parnaso español* de Sedano (t. VI); *Filis* n'a point été imprimée. Plusieurs historiens de la littérature, entre autres Martinez de la Rosa, se sont occupés longuement de ces œuvres. Elles sont écrites en différents mètres et d'une grande richesse de poésie. A l'exemple de Bermudez, l'auteur tentait d'imiter le théâtre grec, mais avec plus d'imagination que d'expérience. Il s'attacha du moins à la correction du style et employa le castillan dans toute sa pureté.

ARGENSOLA (Don Bartolomé LEONARDO Y), frère du précédent, né en 1566 au même lieu, mort en 1631 à Saragosse. Nommé aumônier de l'impératrice Marie d'Autriche, il suivit la cour à Valladolid. Mais, par amour de l'étude et de la retraite, il alla s'établir à Saragosse auprès de son fils Lupercio, qu'il accompagna en Italie; puis il revint à Saragosse, où il reçut à son tour l'emploi de chroniqueur d'Aragon.

Son principal ouvrage est l'*Histoire de la conquête des îles Moluques*, dédiée à Felipe III (*Conquista de las islas Molucas*. Madrid, 1809, in-fol.), entreprise sur les conseils du comte de Lemos, président du conseil des Indes. C'est une suite de récits agréables et romanesques plutôt qu'historiques. Elle a été traduite en français (Amsterdam, 1706-1707, 2 vol. in-12). Chargé de continuer les savantes *Annales* de Zurita, il en a publié le 7e volume, qui les mène jusqu'en 1520 (Saragosse, 1630, in-fol.). On cite encore de Bartolomé Argensola quelques écrits, notamment une satire ingénieuse contre les tendances théâtrales de son époque. Il a, comme son frère, la réputation d'un écrivain pur et élégant, ennemi du mauvais goût espagnol appelé gongorisme. Tous les deux, très-loués par Lope de Vega, ont été, avec complaisance, comparés à Horace par leurs compatriotes.

Cf. Pellicer : *Essayo de una biblioteca de traductores españoles* ; — Nic. Antonio : *Biblioth. hisp. nova* ; — Gil y Zarate : *Manual* de Ticknor, t. III.

ARGENSON (René DE VOYER, comte D'), diplomate français, mort en 1651. D'une ancienne famille de Touraine, où elle possédait la terre de Paulmy, il fut chargé de diverses négociations par Richelieu et Mazarin, et mourut ambassadeur à Venise. Il a laissé un livre intitulé *De la sagesse chrétienne* (1640, in-8), qui fut traduit en plusieurs langues. — Son fils, aussi ambassadeur à Venise, fut ami de Balzac; il mourut en 1700.

ARGENSON (Marc-René VOYER D'), petit-fils du précédent, né le 4 novembre 1652, mort le 8 mai 1721. Il eut le prénom de Marc, comme filleul de la république de Venise. Lieutenant général de police à Paris, il déploya une activité remarquable; président du conseil des finances et garde des sceaux de 1718 à 1720, il s'efforça en vain de prévenir les désastres du système de Law. Saint-Simon l'a peint avec « une figure effrayante, qui retraçait celle des trois juges des enfers, et s'égayant de tout avec supériorité d'esprit ». Il avait été nommé, en 1716, membre honoraire de l'Académie des sciences, et fut admis, en 1718, à l'Académie française. Son *Éloge*, écrit par Fontenelle, est cité comme un modèle du genre.

ARGENSON (René-Louis DE VOYER, marquis D'), écrivain français, fils du précédent, né le 18 octobre 1694, mort le 26 janvier 1757. Intendant du Hainaut de 1720 à 1724, puis conseiller d'État, il fut ministre des affaires étrangères de la fin de 1744 au commencement de 1747. Voltaire, pour caractériser ses vues politiques, a dit qu'il eût été digne d'être secrétaire d'État dans la république de Platon. Cependant sa froideur et sa réserve lui firent donner par les courtisans le surnom « d'Argenson la Bête » pour le distinguer de son frère. Duclos remarque qu'avec le ton bourgeois et un air de bonhomie, il était fort éclairé et fort instruit. Le marquis d'Argenson fut nommé membre honoraire de l'Académie des inscriptions en 1733.

Ses écrits, par leur genre familier et leur laisser-aller naïf, sont très-agréables à lire et ont souvent du charme. Les *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France* (Amsterdam, 1764, in-8), louées par J.-J. Rousseau dans le *Contrat social*, étaient composées dès 1734; l'auteur y examine « jusqu'où la démocratie peut être admise dans un État monarchique ». Un autre ouvrage plus intéressant pour la postérité est un recueil de portraits, d'observations et d'anecdotes sur divers personnages contemporains, et qui, sous son apparente bonhomie et son style sans prétention, cache bien de la finesse; composé vers 1736, il ne parut que cinquante ans plus tard, par les soins du marquis de Paulmy, fils de l'auteur, sous le titre d'*Essais* (Amsterdam, 1785, in-8), puis sous le titre de *Loisirs d'un ministre d'État* (Liége, 1787, 2 vol. in-8). Une nouvelle édition en fut donnée, sous le titre de *Mémoires*, dans la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution* (1825), avec des additions et des lettres de Voltaire, du président Hénault, etc. Le marquis d'Argenson a aussi rédigé en partie l'*Histoire du droit public ecclésiastique français* (Londres, 1737, 2 vol. in-12), ouvrage dans le sens des libertés gallicanes. Il a donné au Recueil de l'Académie des inscriptions un mémoire *Sur les historiens français* (1755), et au *Journal économique*, trois lettres sur la liberté du commerce, etc. On a publié dans la « Bibliothèque elzévirienne » les *Mémoires du marquis d'Argenson*, avec un *Journal inédit* du même (Paris, 1857-1858, 5 vol. in-16), publication reprise dans une plus large mesure par M. Rathery, pour la Société de l'histoire de France, sous le titre de *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson* (1861-1867, 9 vol. in-8).

ARGENSON (Marc-Pierre DE VOYER, comte D'), frère du précédent, né en 1696, mort en 1764. Intendant de Touraine, puis conseiller d'État et intendant de Paris en 1740, ministre de la guerre de 1742 à 1751, il fut le fondateur de l'École militaire. Ami et protecteur des lettres, il fut nommé membre honoraire de l'Académie des inscriptions en 1748. D'Alembert et Diderot lui dédièrent l'*Encyclopédie*. Voltaire dut à son obligeance une grande partie des matériaux à l'aide desquels il composa le *Siècle de Louis XIV*. Aussi lui écrivit-il : « Cet ouvrage vous appartient; il s'est fait en grande partie dans vos bureaux et par vos ordres. »

Cf. Le marquis d'Argenson : *Journal et Mémoires* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XII.

ARGENSON (Marc-Antoine-René DE VOYER D'), marquis DE PAULMY. — Voyez PAULMY.

ARGENTAL (Charles-Augustin DE FERRIOL, comte D'), lettré français, né le 20 décembre 1700, à Paris, mort le 5 janvier 1788. Fils d'un président au parlement de Metz et neveu de madame de Tencin, il fut conseiller au parlement de Paris, puis ministre du duc de Parme auprès du roi de France. Son goût littéraire et ses relations avec les encyclopédistes, surtout avec Voltaire, lui donnent une place dans l'histoire du XVIIIe siècle. Marmontel le représente comme « un gobe-mouche, une espèce d'imbécile qui ne savait ni avoir ni exprimer une opinion ». Mais, suivant La Harpe, « l'ami de Voltaire avait un goût naturellement juste et un esprit orné, nourri de la politesse de ce beau siècle de Louis XIV, dont il avait vu la fin... Son admiration pour Voltaire était un sentiment vrai et sans ostentation; il jouissait véritablement de ses confidences et de ses succès. » Ce qu'il y a de certain, c'est que Voltaire estima assez son goût pour lui soumettre

constamment ses ouvrages dramatiques avant de les faire représenter. Le comte d'Argental fit lui-même quelques pièces de vers assez heureusement tournées, que l'on trouve dans les recueils du temps. On lui a attribué, ainsi qu'à Pont-de-Veyle, une part de collaboration dans deux ouvrages de leur tante, madame de Tencin : les *Mémoires du comte de Comminges* (1735, in-12); les *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard II* (1776, in-12).

Cf. Voltaire : *Correspondance ;* — La Harpe, dans le *Journal de Paris* (1788) ; — Marmontel : *Mémoires.*

ARGENTI ou ARIENTI (Agostino), jurisconsulte et poëte italien du XVIe siècle, né à Ferrare, mort en 1576. Il fut un des précurseurs du Tasse dans la pastorale dramatique. Son meilleur ouvrage en ce genre est *lo Sfortunato* (Venise, 1768). — Son frère, Borso, poëte, mort en 1594, est auteur d'une comédie, *la Prigione.*

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ARGENTRÉ (Bertrand D'), jurisconsulte et historien français, né en 1519 à Vitré, mort en 1590. D'une ancienne famille de Bretagne, il fut président du présidial de Rennes. Ses écrits sur l'ancienne coutume de Bretagne, où il défend les droits féodaux contre Charles Dumoulin, sont cités pour l'érudition, la verve et l'éclat. Son *Histoire de Bretagne* (Rennes, 1582, in-fol.) est beaucoup moins estimée.

Cf. Miorcec de Kerdanet : *Vie de B. d'Argentré* (Rennes, 1820, in-8).

ARGOLI (Giovanni), poëte italien, né à Tagliacozzo vers 1609, mort vers 1660. Fils d'un savant professeur de l'université de Padoue, il fut lui-même un jurisconsulte distingué. Comme poëte, il se fit connaître dès l'âge de quinze ans par une idylle sur le ver à soie : *Dello Bombice* (Rome, 1624, in-12). A dix-sept ans, il publia, à l'imitation de l'*Adonis* de Marini, un poëme mythologique, *Endymion* (Rome, 1626, in-4), qui fut aussi déclaré une merveille et lui valut une chaire de littérature à Bologne. On a encore de lui des *Poésies* italiennes assez spirituelles, des *Vers* latins, des *Épîtres*, des *Notes et Recherches* sur les antiquités romaines, des *Commentaires* sur Cicéron, Perse, Juvénal et Tacite.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ARGONAUTIQUES (LES), poëmes d'Apollonius de Rhodes et de Valerius Flaccus (voy. ces noms).

ARGONNE (Noël, dit Bonaventure D'), littérateur français, né en 1634 à Paris, mort le 28 janvier 1704. D'avocat il se fit chartreux, et fut le seul de cet ordre, d'après Voltaire, qui ait continué dans la retraite à cultiver les lettres.

Il a publié : *Traité de la lecture des Pères de l'Église* (Paris, 1668; Rouen, 1697, in-12), ouvrage estimé; *Éducation, maximes et réflexions de M. de Moncade* (Rouen, 1691, in-12); de curieux *Mélanges d'histoire et de littérature* (Rouen, 1699-1701; Paris, 1725, 3 vol. in-12), sous le nom de *Vigneul de Marville; Sentiments critiques sur les Caractères* (1701, in-12), etc., contre La Bruyère.

Cf. Chauffepié : *Dictionnaire historique et critique.*

ARGOT, langage de convention imaginé par les voleurs, les vagabonds et les diverses classes de gens hors de la société ou de la loi, pour communiquer entre eux sans être compris par ceux qui n'y sont pas initiés. Ce qui caractérise l'argot, c'est précisément la nécessité d'une initiation au sens des mots dont il se compose, qu'ils soient forgés à plaisir ou que, tirés de la langue vulgaire, ils aient reçu une acception nouvelle. L'argot est une chose aussi ancienne que la société. Du jour où il y a eu des hommes en lutte permanente avec la loi, ils ont dû recourir à un langage conventionnel destiné à soustraire la complicité de leurs tentatives ou de leurs actes au reste des hommes Il y a des mots chez tous les peuples pour désigner cette langue de convention. Les Allemands lui donnent les noms de *rothwaelsch* ou de *rottwaelsch*, qui signifient « l'étranger rouge », ou bien « l'italien des mendiants » ; les Anglais, celui de *cant*, après l'avoir appelé impertinemment « le français des colporteurs » ; les Espagnols, celui de *germania*, ce qui est aussi peu flatteur pour les Allemands; les Italiens l'appellent *jergo;* les Portugais, *calao;* les Hollandais, *bargoens;* les Bohémiens, *hantyrka*, etc. Le mot français *argot* est d'origine récente, et cependant d'une étymologie inconnue; il ne date que du XVIIe siècle. Peut-être n'est-il simplement qu'une corruption du mot français *jargon* ou de l'italien *jergo*, puisque pour les voleurs *jar* est synonyme d'argot, et que *dévider le jar* signifie parler argot. Le Duchat trouve son origine dans le nom propre de *Ragot*, capitaine des Gueux. M. Littré propose l'ancien français *argu*, querelle, d'où est venu *argoter* aussi bien qu'*arguer*. *Arguce*, ancienne forme d'*argutie*, aurait fait, de son côté, *arguche*, synonyme d'argot.

On a fait à messieurs les voleurs l'honneur de s'occuper beaucoup de leur langage. Grandval, l'auteur du poëme de *Cartouche*, crut devoir faire suivre son œuvre d'un *Dictionnaire d'argot* (1755). Les romanciers modernes l'ont mis à profit dans des ouvrages qui ont une valeur littéraire ou des prétentions sociales. M. Victor Hugo l'a prodigué dans quelques brillants chapitres de *Notre-Dame de Paris* et dans les pages émouvantes du *Dernier jour d'un condamné*. Eug. Sue a popularisé davantage encore l'idiome des voleurs dans *les Mystères de Paris*. Nos feuilletonistes contemporains ne manquent pas d'assaisonner d'argot le récit des exploits des héros qu'il est de mode d'aller chercher au bagne. Le célèbre Vidocq avait préparé, pour le service de la police, un *Dictionnaire d'argot*, dont le manuscrit a été perdu. Des philologues d'un grand savoir ont étudié le jargon secret des voleurs avec le même sérieux que des langues savantes, témoin le livre de Fr. Michel : *Études de philologie comparée sur l'argot et les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie* (1855).

L'argot offre d'ailleurs en lui-même un certain intérêt de curiosité; sans doute beaucoup de ses mots et de ses phrases ont quelque chose d'horrible ou d'ignoble qui répond bien à leur destination; mais il arrive souvent que la bizarrerie en est rachetée par des effets pittoresques et que la monstruosité même prend un caractère ingénieux ou hardi. Ces qualités frappent surtout dans les expressions ou locutions de l'argot qui sont détournées de la langue commune. C'est ainsi que le canon s'appelle *le brutal;* le tambour, *le bruyant;* une montre, *une toquante;* les poches, *les profondes;* le sang, *du raisiné;* l'argenterie, *la blanquette;* les dents, *des dominos;* la langue, *la menteuse* ou *le chiffon rouge;* le cœur, *le palpitant;* le condamné pour récidive, *cheval de retour;* la hotte du chiffonnier, *le cachemire d'osier;* la paille, *la plume de Beauce;* le confessionnal, *un lavoir;* le bourreau, *le faucheur;* l'échafaud, *l'abbaye de Monte-à-Regret*, ou encore *la veuve*, etc., etc. Guillotiner se dit *faucher le colas*, ou *raccourcir;* être guillotiné, *épouser la veuve;* tuer, *étourdir*, *refroidir* ou encore *faire suer un chêne* (l'homme); révéler, *manger le morceau;* crier à la garde, *cribler à la grive;* voler un manteau, *filer une pelure;* être au bagne, *ramer dans la petite marine*, etc., etc.

A côté de cet emploi détourné de mots français, conservés dans leur forme entière, l'argot en emprunte d'autres qu'il déguise, en les abrégeant ou en les allongeant; ainsi il dira : *autor* pour autorité, *comme* pour commerce, *dilige* pour diligence, etc., ou, d'autre part, *boursicault* pour

bourse, *brodancher* pour broder, *toutime* pour tout, etc. Un allongement notable est celui que subissent tous les pronoms personnels; c'est une espèce de déclinaison : *mezigue, mezière, mezigaud* pour moi, *nozigue, nozière, nouzaille, nozubigaud* pour nous, etc. L'argot contient enfin toute une classe de mots d'invention originale et de provenance inconnue. Tels sont : *abouler*, donner; *arpions*, doigts; *caroube*, fausse clef; *chourin*, couteau, le radical de *chouriner* et *chourineur; escarpe*, assassin; *floche*, bourse; *frangine*, sœur; *grinche* et *pègre*, voleur; *largue*, femme de mauvaise vie; *môme*, enfant; *picton*, vin; *rouscailler bigorne*, parler argot; *rupin*, bourgeois; *trimard*, chemin. Le mélange des mots de ces diverses classes fait de l'argot une sorte de jargon composite où se heurtent le connu et l'inconnu et qui prend tour à tour la physionomie d'un français corrompu et d'une langue étrangère.

Cette langue a ses prétentions grammaticales et littéraires. « Qu'on y consente ou non, dit Victor Hugo, l'argot a sa syntaxe et sa poésie. C'est une langue. Si, à la difformité de certains vocables, on reconnaît qu'elle a été mâchée par Mandrin, à la splendeur de certaines métonymies on reconnaît que Villon l'a parlée. » Depuis le *Jargon* et *les Repues franches* de Villon, dont Clément Marot admirait la forme argotique, les essais littéraires de la langue des prisons et du bagne ne sont guère sortis du triste milieu auquel ils étaient destinés. Nous n'en citerons qu'un échantillon ; ce sont quelques vers du trop fameux Lacenaire, qui ne répondent nullement par le pittoresque poétique à ce qu'on pouvait attendre d'un langage brutalement énergique et coloré : ils sont intitulés *Dans la lunette*, et adressés « à la pègre » :

Pègres traqueurs, qui voulez tous du fade,
Prêtez l'esgourne à mon dur boniment,
Vous commencez par tirer en valade,
Puis au grand truc vous marchez en taffant,
Le pantre aboule,
On perd la boule,
Puis de la tolle on se crampe en rampant.
On vous roussine,
Et puis la tine
Vient remoucher la butte en rigolant.

(Voleurs poltrons qui voulez part au butin, — Prêtez l'oreille à mes dernières paroles : — Pour commencer, vous fouillez dans les poches ; — Puis, quand vous vous mêlez de tuer, vous tremblez. — La victime arrive, — On perd la tête, — Et on se sauve de la maison à la hâte. — On vous dénonce, — Et puis le peuple — Vient voir guillotiner, en riant.)

Quoique l'argot désigne particulièrement le langage des voleurs, on emploie aussi souvent ce mot pour qualifier une série d'expressions ou de locutions propres à une classe particulière de la société ou à une profession. Il y a alors l'argot de l'atelier, du collége, des coulisses, de la boutique, de la caserne, du faubourg, des halles, des lieux de plaisir, etc. Dans chacun de ces milieux, l'argot s'établit par une convention expresse ou tacite, qui en constitue le caractère original et qui le distingue des autres formes particulières de langage, jargons ou patois.

Cf. Aux ouvrages, déjà cités, de Granval et de Francisque Michel, nous ajouterons : *le Jargon ou langage de l'argot* (Lyon, 1634, in-12) ; — D'Hautel : *Dictionnaire du bas langage* (Paris, 1808, 2 vol. in-8) ; — Moreau Christophe : *le Monde des coquins* (1863-1865, 2 vol. in-18) ; — L. Larchey : *les Excentricités du langage français* (5e édit., 1865, in-18) ; — A. Delvau : *Dictionnaire de la langue verte* (2e édit., 1867, in-18).

ARGUELLES (Augustin), homme d'État et orateur espagnol, né à Ribadesella (Asturies), mort le 23 mars 1844. Mêlé aux événements politiques de son pays, et tour à tour élevé et renversé par les révolutions, il avait acquis une telle réputation d'éloquence que ses compatriotes lui donnèrent les surnoms de « divin » (*divino*) et de « Cicéron espagnol ».

Cf. Fr. Labrador et Miguel Ortiz : *Biografia del excellentissimo S. D. A. Argüelles*, avec ses *Discours les plus notables*, etc. (Madrid, 1844, in-4) ; — Nuñes de Taboada : *Encyclopédie des gens du monde*.

ARGUIJO (don Juan DE), poëte espagnol, né à Séville dans la seconde moitié du XVIe siècle, mort vers 1622. D'une ancienne famille, il fut député aux Cortès. Sa grande fortune lui permit d'être le Mécène des artistes et des écrivains. Rodisgo Caro l'appelle l'Apollon de tous les poëtes de l'Espagne ; Cervantès le cite avec honneur dans son *Viaje al Parnaso*, et Lope de Vega lui dédia plusieurs de ses œuvres. Compositeur et virtuose, il a adressé à sa guitare une *Silva* pleine de charme et de mélancolie. Il a surtout composé des sonnets, longtemps restés manuscrits, publiés récemment à Séville par Juan Colon y Colon : ils ont de l'harmonie et de l'éclat. Il a écrit, en vers, une *Relation des fêtes données à Séville en l'honneur de l'Immaculée Conception*.

Cf. Ticknor : *History of span. lit.* ; — Sedano : *Parnasso espan.* ; — A. de Puibusque : *Hist. comp. des littér. espagnole et française* ; — A. de Latour : *Études sur l'Espagne, Séville et l'Andalousie*, t. 1er.

ARGUMENT, suite de propositions qui forment un raisonnement et établissent une preuve (voy. PREUVES ORATOIRES).

ARGUMENT. Ce mot a longtemps été employé comme synonyme de sommaire. C'est un exposé simple, rapide et clair, d'un ouvrage, d'un chapitre, d'une comédie, etc. Pour enlever de leur sécheresse à ces sortes d'analyses, on les a écrites quelquefois en vers ; le grammairien Priscien, du VIe siècle, s'est amusé même à composer des arguments en vers acrostiches pour les comédies de Plaute.

ARGYROPOULO (Jean), ARGYROPULUS, helléniste du XVe siècle, mort en 1473. Natif de Constantinople, il vint en Italie en 1434, professa le grec à Florence et à Rome, eut pour élèves Laurent de Médicis, Politien, Reuchlin, etc. Il contribua beaucoup à la renaissance des lettres et donna d'un certain nombre d'ouvrages d'Aristote, notamment de la *Morale*, de la *Politique*, de la *Physique*, des traductions qui furent très-admirées.

Cf. Bœrner : *De exulibus Græcis, litterarum in Italia instauratoribus* (Leipzig, 1750, in-8) ; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

ARIANE, tragédie de Th. Corneille (voy. ce nom). — Le même sujet a été traité, en Italie, par Rinuccini ; en Allemagne, par J.-Ch. Brandes.

ARIF-AL-HARWI (Maulana), poëte persan, du XVe siècle. On a de lui dix lettres sur les doctrines de Safi, des odes, des fragments et des mélanges.

Cf. Daulatshah : *Vies des poëtes persans*.

ARINGHI (Paul), théologien et érudit italien, mort à Rome en 1676. Il était oratorien. On lui doit, entre autres ouvrages, une traduction latine de la *Roma sotterranea* de Bosio, précieuse par ses savants commentaires (Rome, 1651, 2 vol. in-fol.).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

ARION, 'Αρίων, poëte lyrique grec du VIIe siècle avant J.-C., né à Méthymne, dans l'île de Lesbos. Selon Hérodote, il vécut à la cour de Périandre, tyran de Corinthe, qui l'honora d'une faveur particulière. Le même historien raconte cette légende si connue, où l'on voit Arion menacé de la mort par des matelots cupides et sauvé par un dauphin qui, charmé des accords de sa lyre, le porte jusqu'au cap Ténare. Ce poëte, suivant les anciens, perfectionna le dithyrambe, ou le chant en l'honneur de Bacchus. Il imagina d'y introduire le récit des aventures du dieu qu'il célébrait. Il ne reste d'Arion

qu'un hymne en l'honneur de Neptune. Bergk l'a inséré dans ses *Poetæ lyrici græci*, p. 566.

Cf. Ottfried Müller : *Histoire de la littérature de la Grèce*, tome I.

ARIOSTO (Lodovico), dit L'ARIOSTE, poëte italien, né à Reggio, dans le Modénais, le 8 septembre 1474, mort en 1533. Il était le fils d'un juge au tribunal de Ferrare, et l'aîné de dix enfants. Plusieurs membres de sa famille s'étaient illustrés dans la magistrature ou au barreau. Son grand-oncle avait professé avec succès, à Ferrare, le droit civil et la philosophie. Il dut embrasser lui-même l'étude de la jurisprudence; mais un penchant invincible, attesté par des essais tragiques composés presque au sortir du berceau, et joués par ses frères dans la maison paternelle, l'attirait vers les lettres. Un premier recueil de poésies lyriques appela sur lui les faveurs de la maison d'Este, qui l'encouragèrent dans sa vocation. Le cardinal Hippolyte et le duc Alphonse Ier l'attachèrent successivement à leurs personnes et lui confièrent plusieurs emplois, parmi lesquels le plus important sans doute était de les divertir par les grâces de son esprit et de répandre une sorte d'éclat poétique sur la cour de Ferrare. Servis à souhait sur ce point, ils l'entourèrent d'une grande considération, mais sans se montrer fort magnifiques à son égard, puisqu'ils ne le tirèrent jamais des embarras incessants que lui causa la pauvreté de sa famille et la sienne propre. Lorsqu'il fut devenu célèbre, vers 1517, après la publication du *Roland*, le duc ne trouva rien de mieux à lui offrir que le gouvernement d'une province de l'Apennin infestée par les bandits. C'est ici que l'on place la fameuse légende de l'Arioste au milieu des brigands. Vraie ou fausse, elle donne la mesure de l'admiration qu'il inspirait à toutes les classes de la population en Italie. Les dernières années du poëte se passèrent à la cour, au milieu des fêtes dont il était à la fois l'organisateur et le héros. Tous ceux qui, dans cette brillante Italie de la Renaissance, avaient quelque goût pour les lettres, se pressaient autour de lui et lui faisaient un cortége. Distrait par mille petits soins de la vie domestique et même par quelques manies inoffensives, occupé par la révision de ses œuvres, il ne semblait point prendre garde aux honneurs dont il était l'objet, ou s'efforçait, autant qu'il était en lui, de les justifier surtout par sa modestie, sa discrétion et sa bonne grâce. Aux avantages extérieurs dont la nature l'avait doué, il joignait, dit Ginguené, « une conversation agréable, piquante, qui respirait la franchise et l'urbanité autant que l'esprit. Ses bons mots étaient pleins de sel; sa manière de raconter était originale et plaisante, et, ce qui ne manque jamais son effet, quand il faisait rire tout le monde, il était lui-même fort sérieux. » La bonne humeur qui faisait le fond de son caractère ne l'abandonna même pas au milieu des longues souffrances d'une maladie de vessie dont il mourut. Il songeait surtout, disait-il, à tant d'amis qui étaient partis avant lui, et qu'il aurait le bonheur de revoir. Ses dernières paroles furent pour eux et pour son œuvre, dont les imperfections semblaient lui apparaître plus vivement à l'heure suprême.

L'Arioste avait environ trente ans lorsqu'il commença l'*Orlando furioso*, auquel il travailla plus de dix années. Quand les quarante chants dont le poëme se composait alors furent achevés, il les soumit au cardinal d'Este qui, choqué sans doute de quelques scènes un peu licencieuses, lui fit cette fameuse réponse : *Dove diavolo, messer Lodovico, avete pigliato tante coglionerie?* Le poëte passa outre aux dédains du cardinal, et en fut bientôt justifié par l'enthousiasme de toute l'Italie. L'*Orlando*, qui parut en 1516, semblait à la fois flatter et résumer tous les goûts du public. On connaît le sujet, ou plutôt les trois sujets du poëme. C'est une continuation du *Roland amoureux* de Bojardo; mais l'imagination de l'Arioste s'y est librement donné carrière. Entre la guerre de Charlemagne contre les Sarrasins, la folie de Roland et les amours de Roger et de Bradamante, il n'y a guère de lien que l'esprit du poëte et son art; c'est cet art même qui tient lieu d'unité et qui, toujours présent, sert, pour ainsi dire, de trame à l'œuvre entière. Autrement, le fond véritable, c'est la folie de Roland, et les deux autres romans qui s'y adaptent ne sont qu'un prologue et un épilogue. A défaut de plan régulier et d'unité matérielle, que de variété, d'imagination, que de fécondité et de ressources! Si l'Arioste n'est pas l'inventeur de ce genre romanesque, si cher à ses compatriotes et où toute l'Italie s'est lancée à sa suite; s'il n'a pas réellement créé cette épopée mixte, à la fois héroïque et bouffonne, qui en France a trouvé grâce devant Boileau, et a été imitée par Voltaire, au moins peut-on dire qu'il n'y a point de rival. Il l'a traitée avec une aisance incomparable : il se joue en mille aventures sans cesse interrompues, sans cesse renouées, comme dans un labyrinthe de poésie dont il connaît toutes les issues et dont il tient tous les fils. Il passe en un instant « du plaisant au sévère » et de la grâce à la terreur, avec une facilité étonnante, variant les épisodes, multipliant les surprises, prodiguant les inventions, les descriptions, les caractères, jetant sans compter tous les trésors d'une imagination enchanteresse, où la féerie orientale et la mythologie classique s'unissent, se fondent, avec un naturel parfait, où la vie enfin circule, où l'art abonde, où la morale même triomphe par-dessus la vivacité de certaines peintures. « Aucun poëte, dit Ginguené, n'a mêlé avec tant d'adresse le gracieux et le terrible, le sublime et le familier. Aucun n'a mené de front un aussi grand nombre de personnages et d'actions diverses, qui tous concourent au même but. Aucun n'a été plus poëte dans son style, plus riche dans ses descriptions, plus fidèle dans la peinture des caractères et des mœurs, plus vrai, plus animé, plus vivant. » Ces dons précieux, cette fraîcheur, ce charme, ce coloris inimitable, cette élégance harmonieuse des vers, où se glisse de temps en temps quelque savant abandon, ce mélange enfin d'éclat et de naturel, si rare qu'on ne l'a peut-être rencontré à un égal degré que dans Homère, ont valu à l'Arioste, comme à Homère, le nom de *divin*.

On distingue parmi les meilleures éditions de l'*Orlando furioso* la première (Ferrare, 1516, in-4), qui n'a que quarante chants; la seconde, portée par le poëte lui-même à quarante-six chants (Ferrare, 1532, in-4); l'édition des Alde (Venise, 1545, in-4); celle de Franceschi (Venise, 1584, in-fol.), augmentée d'un commentaire de Scipion Ammirato, d'une *Vie de l'Arioste* par J.-B. Pigna et Garofolo et de magnifiques gravures de Girolamo Pozzo. Les éditions modernes les plus estimées sont celles de Baskewille (Birmingham, 1772), de Molini (Paris, 1788), et surtout celles de Bodoni (Parme, 1812) et de Mussi (Milan, 1812). L'*Orlando furioso* a été traduit dans toutes les langues, et particulièrement en français, par J.-B. Mirabaud (1741); d'Ussieux (1775), Tressan (1780), A. Mazuy (1840, 3 vol. in-8), A. Delatour (1842), Philipon de la Madelaine (1843). La moins incomplète des traductions françaises est encore celle de Panckoucke et Framery (Paris, 1787, 10 volumes in-18), assez simple, assez exacte, et où il faudrait seulement retrancher quelques rares et inutiles élégances. On a aussi des traductions en vers par Creuzé de Lesser et Duvaud de Chavagne, sans compter quel-

ques petits fragments de Voltaire; mais Voltaire lui-même, qui a la vivacité mais qui n'a point la couleur, nous rend à peine la moitié la moins sensible de l'éblouissant original.

Outre son grand poëme, dont l'éclat et la gloire ont éclipsé ses autres œuvres, l'Arioste écrivit des élégies : *Capitoli amorosi*, de jolies chansons, sept satires, qui l'ont fait surnommer l'*Horace italien*, quoiqu'elles aient moins de prétention que celle d'Horace; des comédies d'intrigue qui firent les délices de la cour de Ferrare, et surtout des *Sonnets* exquis, qu'on aurait certainement mis à côté de ceux de Pétrarque si l'Arioste n'avait pas d'ailleurs un plus grand titre de renommée. Ces ouvrages, il faut le redire, ne sont secondaires que relativement à l'œuvre capitale de leur auteur. On y retrouve la même clarté d'idées, la même facilité de style, le même pinceau et enfin ce don de plaire, cette grâce naturelle que l'Arioste porte partout avec lui. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par J.-A. Barotti (Venise, 1766, 6 vol. in-12).

Pour compléter la biographie de l'Arioste, il faut dire quelques mots de son frère, Gabriel ARIOSTO, impotent des pieds et des mains, mort à Ferrare en 1552. Il écrivit des poésies latines et surtout il acheva une comédie, la *Scolastica*, que l'Arioste avait laissée inachevée. Son fils, Orazio ARIOSTO, neveu préféré du poëte, né en 1593, mort en 1631, fut l'ami intime du Tasse et écrivit des *Argomenti* pour chacun des chants de la *Jérusalem délivrée*. Il composa aussi des comédies, des pièces élégiaques restées inédites, et même un poëme pastoral, l'*Alfeo*, inachevé. Mais son œuvre importante est une apologie littéraire de son oncle, alors fort attaqué par les critiques et surtout par Camille Pellegrino : *Difese dell'Orlando furioso dell'Ariosto contro Camillo Pellegrino* (Ferrare, 1585). Ce travail, malgré quelques hyperboles, fait aujourd'hui partie de ce qu'on peut appeler la glose italienne de l'Arioste.

Cf. Ginguené : *Hist. littér. d'Italie* ; — Barotti : *Vita di L. Ariosto* (Venise, 1766 et 1772, 4 vol.) ; — Fernow : *L. Ariosto's des Gœttlichen Lebenslauf* (1809, in-8) ; — Mazuy : *Notice* et *Notes* de sa traduction.

ARISDAGUÈS DE LASDIVERD, historien arménien du XI[e] siècle. Il a écrit une *Histoire de l'Arménie* pendant les années 985-1071, comprenant la fin du royaume d'Ani et l'invasion des Turcs seldjoukides conduits par leur sultan Alp-Arslan. Les qualités du style en ont fait un livre classique en Arménie; c'est en outre une source précieuse de renseignements sur les faits contemporains. Cette histoire a été traduite en partie par MM. Brosset et Dulaurier et en entier sur l'édition des PP. Mekhitariste de Saint-Lazare (1845, gr. in-8°), par Ev. Prud'homme (Paris, 1864, in-8).

ARISTARQUE, Ἀρίσταρχος, astronome grec du III[e] siècle avant J.-C., né à Samos. Le traité qui nous reste de lui, *Sur les grandeurs et les distances du soleil et de la lune*, fut publié d'abord dans une version latine par G. Valla (Venise, 1498, in-fol.). Wallis en a donné le texte grec (Oxford, 1688, in-8). Fortia d'Urban l'a traduit en français (Paris, 1823, in-8).

Cf. Delambre : *Histoire de l'astronomie ancienne*.

ARISTARQUE, grammairien et critique grec, né en 160 avant J.-C. dans l'île de Samothrace. Il étudia à Alexandrie sous Aristophane de Byzance, et fonda lui-même plus tard une école qui resta longtemps florissante. Ptolémée Philométor lui confia l'éducation de ses fils. Dans un âge avancé, il quitta l'Égypte et mourut à Chypre. Aristarque est le plus célèbre critique de l'antiquité; son nom, en opposition à celui de Zoïle, est resté synonyme de juge éclairé et consciencieux. Il travailla surtout à établir et à rectifier le texte des anciens poëtes grecs, comme Homère, Pindare, Archiloque, Eschyle, Sophocle et Aristophane.

Sa révision du texte d'Homère est particulièrement restée célèbre; il a été le plus habile des diorthontes. Le texte des poëmes homériques, tel qu'il nous est parvenu, et la division de chacun d'eux en vingt-quatre rapsodies, sont son ouvrage. Il marqua d'un signe particulier (ὀβελός) les vers qu'il regardait comme apocryphes. On lui a reproché des altérations, des modifications et des transpositions dans le texte. Quoi qu'il en soit, c'est à la recension d'Aristarque que les éditeurs d'Homère se sont attachés, surtout depuis Wolf. Les *Scholies* découvertes dans un manuscrit de Venise et publiées par Villoison (1788, in-fol.) ont permis de juger la pénétration d'esprit et les vastes connaissances d'Aristarque. Il écrivit encore un grand nombre de *Commentaires* et un traité *Sur l'analogie*, dont quelques fragments nous sont parvenus.

Cf. Matthesius : *Dissertatio de Aristarcho grammatico* (Iéna, 1725, in-4) ; — Villoison : la Notice préliminaire du *Lexicon d'Apollonius* (1773, 2 vol. in-4) ; — Lehrs : *De Aristarchi studiis homericis* (Kœnigsberg, 1833, in-8).

ARISTÉE, Ἀριστέας, poëte grec, né à Proconnèse, paraît avoir vécu au VI[e] siècle avant J.-C. La tradition a réuni sur lui un grand nombre de fables, rapportées par Hérodote, qui l'appelle le favori d'Apollon. Selon ces fables, sa vie au VI[e] siècle fut une seconde ou troisième existence, et il avait déjà vécu, suivant une des légendes, avant Homère, dont il aurait été le maître. En général, on le représente comme un magicien quittant et reprenant son corps à volonté. Les anciens possédaient sous son nom un poëme sur *les Arimaspes*, τὰ Ἀριμάσπεια (Scythes hyperboréens), dont il n'a été conservé que treize vers, tant par Longin que par Trétrès.

Cf. Suidas : *Aristeas* ; — Bode : *Geschichte der episch. Dichtkunst* ; — Tournier : *de Aristea proconesio et Arismapeo poemate*, thèse (1862, in-8).

ARISTÉE, nom sous lequel nous avons une lettre grecque qui raconte l'*Histoire de la version des Septante*. L'auteur, selon l'opinion la plus probable, vécut à la cour de Ptolémée Philadelphe, et l'on dit qu'il fut chargé par ce roi d'aller demander à Jérusalem des lettrés juifs destinés à traduire le *Pentateuque* en grec. L'*Histoire de la version des Septante* a été publiée avec une traduction latine (Bâle, 1561, in-8; Oxford, 1692, in-8). On la trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III.

ARISTÉNÈTE, Ἀρισταίνετος, romancier grec du IV[e] ou du V[e] siècle après J.-C. On ne sait rien sur sa vie, et il paraît avoir été confondu à tort avec un Aristénète dont Libanius fait l'éloge. On a sous son nom des *Lettres érotiques* en deux livres. Ce sont des contes amoureux ou plutôt des exercices de style sur des sujets érotiques. Des phrases assez habilement construites à l'aide de locutions empruntées aux poëtes, mais pleines d'ornements d'un goût douteux, distinguent ces compositions sophistiques et déclamatoires. On y trouve des détails curieux sur les mœurs de l'époque. La première édition fut donnée par Sambucus (Anvers, 1566, in-4). La meilleure est celle de Boissonade (Paris, 1822, in-8).

Cf. Abresch : *Lectionum Aristenetearum libri duo* (Amsterdam, 1752, in-12) ; — Fabricius : *Bibliotheca græca* ; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins* (1862, in-18).

ARISTIDE, Ἀριστείδης, écrivain grec du II[e] siècle avant J.-C., né probablement à Milet. Il composa *les Milésiaques* (Μιλησιακά), sorte de roman dont la scène se passait à Milet. Il comprenait six livres en prose, et était d'un caractère licencieux. Cornelius Sisenna, contemporain de Sylla, en fit

une traduction latine qui devint populaire à Rome. Aristide est regardé comme l'inventeur du roman grec, et l'on croit que son ouvrage donna naissance au mot *Milésien*, employé pour désigner des livres de fiction. Quelques écrivains pensent qu'Apulée l'imita dans ses *Métamorphoses* et Lucien dans son *Lucius*.

Cf. F. Vossius : *De historicis græcis*, p. 401.

ARISTIDE (Ælius), 'Αριστείδης, surnommé Théodore, rhéteur grec, né en Bithynie 129 ou 117 ans après J.-C., mort vers 189. Après avoir reçu les leçons d'Hérode Atticus à Athènes, d'Aristoclès à Pergame, de Polémon à Smyrne, il voyagea en Asie, en Égypte, en Grèce et en Italie, excitant une si grande admiration pour son talent oratoire, que des statues lui furent élevées dans diverses villes. Smyrne ayant été détruite par un tremblement de terre, il représenta si vivement à Marc-Aurèle la situation des habitants que l'empereur fit rebâtir la ville. Aristide reçut de la reconnaissance des citoyens de Smyrne le titre de fondateur de leur cité, et une statue de bronze fut élevée en son honneur. Il refusa plusieurs distinctions et accepta seulement la charge de prêtre d'Esculape. Il nous reste de lui cinquante-cinq discours et deux traités qui ont peu d'importance : *Sur le style politique* et *Sur le style simple*. La plupart des discours sont des panégyriques de villes ou de divinités; d'autres roulent sur des sujets de rhétorique. Ils sont très-supérieurs aux écrits des rhéteurs de la même époque, et moins chargés de faux ornements. La première édition d'*Aristide*, qui ne contenait que cinquante-trois discours, fut publiée à Florence (1517, in-folio). Deux discours furent découverts ensuite, l'un par Morelli, l'autre par Angelo Maï. G. Dindorf a donné une édition complète d'*Aristide* (Leipzig, 1829, 3 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI; — Kaning : *Dissertatio de Aristidis incubatione* (Iéna, 1818, in-8); — G. Masson : *Collectanea historica Aristidis ævum et vitam spectantia*, dans l'édition de Dindorf; — Cl. Dareste : *Quam utilitatem conferat ad historiam sui temporis illustrandam rhetor Aristides*, thèse (1843, in-8).

ARISTIDE (Quintilien), écrivain grec, que l'on croit avoir vécu au IIe siècle après J.-C. Il est l'auteur d'un important traité en trois livres : *Sur la musique* (Περὶ μουσικῆς). Les règles de l'harmonie et de la composition, les moyens et les effets de la rhythmique y sont exposés en détail. Il se trouve dans les *Antiquæ musicæ auctores septem* de Meibomius (Amsterdam, 1652, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

ARISTIPPE, 'Αρίστιππος, philosophe grec du IVe siècle avant J.-C., né à Cyrène. Disciple de Socrate, il fonda l'école dite *Cyrénaïque* ou *Hédonique*, qui donne à l'homme pour fin la recherche du plaisir, de la jouissance actuelle et présente. Sa vie avec Laïs et à la cour de Denys le Tyran fut la mise en pratique de sa doctrine. Selon Diogène Laërce, il composa un grand nombre d'ouvrages, dont quelques titres seulement indiquent des traités de morale, tandis que la plupart annoncent des sujets frivoles ou étrangers à la philosophie. Il ne nous reste rien de tous ses livres. On a sous son nom quatre *Lettres*, évidemment apocryphes, qui ont été publiées par Leo Allatius (Paris, 1637, in-4). — Son petit-fils, Aristippe *Métrodidacte*, développa dans un système complet la philosophie cyrénaïque.

Cf. Künhardt : *Dissertatio de Aristippi philosophia morali* (Helmstædt, 1795, in-4); — Wieland : *Aristippe et quelques-uns de ses contemporains* (Leipzig, 1800-1802, 4 vol.), trad. en français par Coiffier, (1805, 7 vol. in-12).

ARISTIPPE, ouvrage de Guez de Balzac; — lettres philosophiques de Wieland (voy. ces noms).

ARISTOCLÈS, 'Αριστοκλῆς, philosophe grec du IIe siècle après J.-C., né à Messène. Il appartenait à la secte péripatéticienne, et fut le précepteur de Septime Sévère. Il écrivit un traité *Sur la Rhétorique*, un autre *Sur l'Éthique*, et une *Histoire des philosophes* en dix livres. Eusèbe nous a conservé divers fragments de ce dernier livre.

Cf. Eusèbe : *Præpar. evangel.*, XIV et XV.

ARISTODÈME, tragédie de Dottori, de V. Monti (voy. ces noms).

ARISTOPHANE, célèbre poëte comique grec, né suivant les uns à Athènes, et suivant les autres à Égine ou dans l'île de Rhodes, vers l'année 450 avant J.-C., mort à Athènes en 387. On sait qu'il débuta comme poëte comique dans les premières années de la guerre du Péloponèse, par des pièces qu'il ne donna pas sous son nom, à cause d'une loi qui défendait de faire jouer des comédies avant l'âge de trente ans. Il ne reste des deux premières, les *Dætaliens* et les *Babyloniens*, que des fragments; dans la seconde, il attaquait déjà le démagogue Cléon qu'il devait livrer tant de fois aux risées ou aux colères populaires. Cléon le poursuivit en l'accusant devant le peuple de n'être qu'un étranger, usurpant à Athènes les droits de citoyen. Le poëte se défendit lui-même contre cette imputation qui se reproduisit plusieurs fois contre lui, quoiqu'il réussît chaque fois à la repousser. Elle avait pour prétexte ou pour fondement cette double circonstance que le poëte possédait lui-même des biens à Égine et que sa famille était originaire de Rhodes. Quoi qu'il en soit, l'animosité d'Aristophane contre Cléon et contre tout ce qui tenait pour lui dans Athènes, paraît avoir eu une grande place dans sa vie comme dans ses ouvrages.

On sait qu'Aristophane a fait jouer cinquante-quatre comédies; il nous en reste onze, qui composent pour nous à peu près tout le répertoire du théâtre comique athénien. Elles se rangent dans l'ordre chronologique suivant : *les Acharniens* ('Αχάρνης, 426), *les Chevaliers* ('Ιππῆς, 425), *les Nuées* (Νεφέλαι, 424), *les Guêpes* (Σφηκές, 423), *la Paix* (Εἰρήνη, 421), *les Oiseaux* ("Ορνιθες, 414), *Lysistrata* (412), *les Fêtes de Cérès et de Proserpine* ou *Thesmophories* (Θεσμοφοριάζουσαι, même année), *les Grenouilles* (Βάτραχοι, 406), *l'Assemblée des femmes* (Εκκλησιάζουσαι, 393), enfin *Plutus* (Πλοῦτος), jouée à deux reprises sous deux formes différentes (409 et 390). Ces onze comédies, qui touchent toutes plus ou moins à la vie publique, ont été cependant divisées en trois groupes, suivant l'élément qui domine : comédies politiques, comprenant *les Acharniens, les Chevaliers, la Paix* et *Lysistrata;* comédies sociales : *les Nuées, les Guêpes, l'Assemblée des femmes, Plutus;* comédies littéraires : *les Fêtes de Cérès et de Proserpine, les Grenouilles* et *les Oiseaux*.

I. *Comédies politiques*. — *Les Acharniens* sont un plaidoyer à la fois allégorique et direct en faveur de la paix, l'objet constant de la politique d'Aristophane. La guerre du Péloponèse ruine les villes et les particuliers, et ceux-ci demandent à grands cris qu'on mette un terme aux maux du peuple, où ses meneurs seuls trouvent leur profit. A part les harangues bouffonnes du principal personnage, Dicéopolis, qui a fait la paix pour son compte, le poëte prend lui-même Cléon à partie par l'organe du coryphée; il rappelle les services que ses comédies rendent à la patrie en conseillant le peuple et démasquant les traîtres, et il s'écrie : « Et maintenant, que Cléon se mette à l'œuvre; qu'il ourdisse toutes ses trames contre moi : j'ai pour moi la justice pour laquelle je combats; je ne suis pas, comme lui, un traître à la patrie et un lâche! »

Aristophane soutient ce ton dans *les Chevaliers*, ou le hausse encore. Il met en scène le peuple lui-même, avec ses flatteurs luttant devant lui d'intrigues et de bassesses pour capter ses suffrages

Les généraux Démosthène et Nicias sont transformés l'un et l'autre en cuisiniers de ce peuple, personnifié sous les traits d'un vieillard quinteux, radoteur, imbécile, gourmand et surtout inconstant : il vient de prendre un nouveau marmiton, Cléon lui-même, en train de supplanter tous les autres serviteurs dans l'esprit de son maître. Le poëte donne pour rival à Cléon un charcutier qui, appuyé sur des monceaux d'oracles, lui dispute et lui arrache la faveur populaire en le surpassant en promesses, en cadeaux, en soins, en témoignages de toute sorte de dévouement et de platitude. Par moments, l'auteur se découvre lui-même et jette au milieu de ces bouffonneries et de ces charges de graves leçons, d'éloquents appels au patriotisme; il mêle de délicates flatteries à l'adresse du peuple aux virulentes sorties contre son ennemi. *Les Chevaliers*, que Grote appelle « le chef-d'œuvre de la comédie diffamatoire, » étaient représentés au moment même de la toute-puissance de Cléon, nullement ébranlée par de tels assauts. On raconte qu'aucun ouvrier n'avait consenti à faire un masque à la ressemblance du terrible personnage, et que, ne trouvant pas d'acteur qui osât se charger du rôle, Aristophane avait dû le jouer lui-même. La représentation eut lieu aux fêtes Lenéennes; Cléon était dans l'auditoire.

Le sujet de *la Paix* est le même que celui des *Acharniens;* mais la forme varie. La paix est non plus le vœu de quelques individus, mais de tout le monde, surtout de tous ceux qui vivent de leur travail. Or la déesse la Paix a été enfermée dans une caverne dont une énorme pierre clôt l'entrée; les divers peuples de la Grèce ont entouré la pierre de câbles pour l'arracher et rendre la déesse au jour; mais ils mettent à cette tâche beaucoup de mauvais vouloir et tirent les cordes avec plus de grimaces que d'efforts. Les laboureurs se mettent à leur tour à l'œuvre et délivrent la Paix. Son retour et ses bienfaits sont célébrés par les chœurs dans de brillants et joyeux dithyrambes. Malgré des scènes vives et plaisantes, où l'on retrouve toute la liberté satirique du temps *la Paix* n'offre qu'une action insuffisante; elle se relève par de charmants accessoires lyriques et des peintures pastorales dignes de Théocrite.

La quatrième pièce politique, *Lysistrata*, a aussi la paix pour sujet. Cette fois, ce sont les femmes qui la réclament et qui entreprennent de forcer leurs maris à la conclure, en les privant jusque-là de toutes les douceurs conjugales. L'héroïne, Lysistrata, mène rondement l'intrigue; elle convoque toutes les femmes de la Grèce en assemblée, les enrôle, bon gré mal gré, dans la conspiration; elle les lie par serment; elle les soutient, elle les ramène à ce rôle d'une continence forcée qui leur pèse non moins qu'à leurs maris, et qui finit par produire, dans la Grèce, la paix et la réconciliation universelles. Il est difficile de supposer un sujet plus scabreux et de le traiter d'une manière plus opposée à la pudeur des mœurs des arts modernes. C'est une perpétuelle licence de paroles, de gestes et d'actions qui en fait une priapée dramatique. On ne se l'explique qu'en songeant à certains rites étranges des cultes anciens et en se souvenant que le théâtre grec avait ses origines dans les phallophories des fêtes dionysiaques. Dans ce débordement de cynisme, le dialogue reste toujours naturel et vrai, et la langue du plus pur atticisme.

II. *Comédies sociales.* — Les pièces politiques ont trait aux événements, les comédies sociales se rapportent aux institutions, aux mœurs et aux idées; elles combattent, dans les unes et les autres, l'esprit de nouveauté. *Les Nuées* sont dirigées au fond contre toute l'école des sophistes et défendent contre eux les antiques croyances. Mais Aristophane a personnifié les sophistes dans un philosophe qui les a constamment combattus, dans Socrate, comme s'il n'y avait pas de distinction, à ses yeux, entre l'usage de la libre raison et les abus du raisonnement. Socrate enseigne aux élèves qu'on lui amène une philosophie et une physique également bouffonnes, sous l'inspiration des *Nuées*, ses déesses de prédilection. Les raffinements de la sagesse et les découvertes de la science ne le cèdent pas en ridicule aux plus grossiers préjugés populaires. Le poëte établit alors une grande lutte entre le Juste et l'Injuste, ou plutôt entre le système ancien et le nouveau système d'éducation, l'un austère et religieux, l'autre immoral et raisonneur, et il donne au premier une éclatante victoire. Le plaidoyer du Juste devant le chœur est un éloquent hommage aux vertus antiques, à la pudeur, à la piété filiale, à l'éducation sévère et chaste qui fit autrefois des hommes forts et des héros. A part la malheureuse mise en cause de Socrate, *les Nuées* sont la plus irréprochable des comédies. On s'est demandé si cette pièce n'avait pas été étrangère à sa condamnation. Il faut remarquer que les *Nuées* ont précédé de vingt-quatre ans la mort de ce sage qui fut, pendant ce long intervalle, l'objet de l'admiration et des hommages de la Grèce. L'exagération même de la satire en action dirigée contre lui empêchait sans doute le public de la prendre au sérieux · et d'ailleurs Aristophane nous informe lui-même que sa pièce ne reçut pas un favorable accueil.

Dans *les Guêpes*, le poëte s'attaque à une des institutions les plus chères au peuple d'Athènes, celle du jugement populaire. Il raille la manie de juger, en la présentant, suivant son usage, sous une personnification ridicule. Philocléon, atteint de cette maladie, est un ami de Cléon, car celui-ci a toujours sa part des traits d'Aristophane; il est tenu enfermé dans sa maison par son fils et gardé à vue par des esclaves qu'il met en défaut en s'échappant par la cheminée. Son fils, Bdélycléon, ennemi à la fois de Cléon et des procès, imagine, pour retenir son père, de lui faire juger chez lui un chien, accusé d'avoir volé un fromage de Sicile. C'est, en passant, une allusion contre un général du temps qui avait lui-même *sicilisé*, c'est-à-dire reçu de l'or dans l'expédition de Sicile. Philocléon, troublé par des effets d'éloquence et... de digestion, se trompe d'urne, et acquitte sans le vouloir et contre toutes ses habitudes, ce dont il est désespéré. Le chœur, parlant au nom du poëte, explique aux Athéniens l'artifice de sa satire, en tournant à leur éloge le nom et le rôle de guêpes qu'il leur confère. On voit dans quelle mesure Racine, dans *les Plaideurs*, a imité, pour le sujet ou les épisodes, l'inimitable Aristophane.

L'Assemblée des femmes est la mise en scène de l'utopie communiste : les femmes, déguisées en hommes, se sont emparées de l'assemblée populaire et ont rendu, sur la proposition de Praxagora, leur chef, un décret qui établit la communauté des biens. L'exposition de la théorie nouvelle et sa mise en pratique qui consiste à prendre sa part du bien des autres, sans donner le sien, amènent des situations plaisantes et des effets de nature à détruire un engouement inconsidéré.

Le *Plutus* traite un sujet analogue d'une façon plus sérieuse et plus large. Plutus était aveugle, ce qui explique la mauvaise répartition des richesses. Deux braves gens s'imaginent de lui rendre la vue et de faire disparaître par là la pauvreté du milieu des hommes. La pauvreté vient elle-même, sous les traits d'une vieille en haillons, leur prouver, en dépit de leurs cris et protestations et à l'encontre des préjugés vulgaires, que l'inégalité des richesses est nécessaire, et que

la pauvreté est la source du travail, de la vertu et de la prospérité sociale. Le *Plutus*, dans sa seconde forme, celle que nous possédons, est dégagé de ce système d'attaques directes et personnelles, qui remplissent les autres pièces. Imité de près, ou même littéralement traduit, il semble encore fait pour la scène moderne, où l'on a plus d'une fois essayé de le transporter.

III. *Comédies littéraires.* — Les *Fêtes de Cérès et de Proserpine*, ou *Thesmophories*, sont une parodie du théâtre d'Euripide contre lequel Aristophane ne ménage pas les attaques. Les femmes, assemblées pour célébrer les mystères de la grande déesse, ont juré de se venger d'Euripide, qui les maltraite dans ses tragédies. Le beau-père du poëte s'est glissé parmi elles déguisé en femme pour le défendre; il est reconnu, saisi et garotté, et attend son châtiment. Euripide s'ingénie à délivrer son beau-père et a recours à toutes sortes de travestissements empruntés à ses tragédies. Il représente successivement Ménélas, la nymphe Echo et Persée, tandis que le vieillard joue grotesquement les personnages de la belle Hélène et de la jeune Andromède. Des dialogues entiers sont empruntés au texte des pièces d'Euripide et entrecoupés d'imitations burlesques. Au dénouement, Euripide conclut un traité avec les femmes qui lui rendent son beau-père, à condition qu'il cessera de les injurier.

Les Grenouilles sont une attaque en règle contre les procédés et les formes littéraires du même auteur. Bacchus, qui a pris goût à la tragédie d'Euripide, est descendu aux enfers pour en tirer le poëte qui vient de mourir. Entre autres aventures de voyage, grotesques ou grossières, il est poursuivi, sur l'Achéron, par les coassements des grenouilles, qui donnent leur nom à la pièce. Euripide et Eschyle se disputent, devant Bacchus, la prééminence, et font valoir leur propre mérite, en se reprochant amèrement leurs défauts réciproques. Euripide est accusé par Eschyle d'avoir avili la tragédie par la vulgarité des spectacles et la trivialité du langage, d'avoir dépravé à la fois le goût par ses artifices oratoires, la raison par ses sophismes, la morale par ses mauvaises maximes. Il reproche à son tour à Eschyle le vide de l'action dramatique, ses longs monologues, ses personnages muets, l'abus de grands mots qu'il ne comprend pas lui-même, destinés à masquer la stérilité de son imagination. On sent qu'Aristophane absout volontiers Eschyle de ses pompeux défauts, tandis que les reproches adressés à Euripide expriment tout à fait le fond de sa pensée. Bacchus prend lui-même parti pour Eschyle et, malgré ses engagements envers Euripide, il ramène au jour son rival. La mise en scène de Bacchus et les aventures de son voyage aux Enfers composent accessoirement une mordante satire de l'Olympe païen. Aristophane est loin d'avoir pour les dieux le respect que comporte son rôle de vengeur de la religion des aïeux.

Les Oiseaux sont une brillante fantaisie poétique, une comédie allégorique et légendaire, une féerie. La satire y a sa place, mais elle s'enveloppe dans une forme si gracieuse et si brillante, qu'elle ne laisse dans l'esprit que l'image d'un caprice de poëte. Deux citoyens d'Athènes, dont les noms mêmes sont allégoriques, Peisthétairos et Evelpide, excédés de la vie agitée et bruyante d'Athènes, ont résolu d'aller vivre parmi les oiseaux. Ils sont emportés par des montures ailées vers la ville des nuées et des coucous, Néphélococcygie, capitale d'une république imaginaire des oiseaux, pendant comique de celle de Platon. A travers une foule de scènes originales défilent rapidement toutes les classes de la société grecque, poëtes, philosophes, avocats, législateurs, devins, et aucune n'est épargnée. Les dieux eux-mêmes sont introduits d'une façon assez irrévérencieuse et ne sont ni moins sots, ni moins poltrons, ni moins gloutons que les hommes. De curieuses légendes mythologiques, mêlées par le poëte aux observations de l'histoire naturelle, déroulent une gracieuse cosmogonie dans une étourdissante satire. Les chœurs des *Oiseaux* sont, pour la langue grecque, si libre et si harmonieuse, le triomphe de l'onomatopée.

Les courtes analyses qui précèdent indiquent assez les sujets et la manière dont ils sont traités pour faire comprendre le caractère général du théâtre d'Aristophane à travers cette suite d'attaques contre les individus ou contre les vices et travers personnifiés en eux. En politique, il tient pour l'aristocratie, et, soit par principe, soit par un effet de l'esprit de contradiction qui est le propre de la comédie et de la satire, il s'attaque à l'ordre de choses qui triomphe à Athènes pendant la guerre du Péloponèse; il poursuit à outrance la démagogie et les ambitieux qui s'appuient sur elle. Dans l'ordre social, c'est un défenseur des institutions et des idées du passé, de la propriété, du travail lié à l'inégalité des fortunes, du culte établi; il fait la guerre aux utopies et à la libre pensée philosophique. En littérature, il préfère les exagérations héroïques de l'art idéal aux tentatives du réalisme de son temps, et ne voit dans les combinaisons nouvelles les plus émouvantes qu'une corruption du goût. Il serait facile d'extraire des pages d'une haute philosophie et d'une pure morale de ce pêle-mêle de satires et de plaisanteries qui flottent entre la fantaisie en délire et la plus grossière obscénité. La pensée propre du poëte, plus ou moins dissimulée dans l'action et le dialogue, se dégage dans les chœurs dont les chefs parlent en son nom, et lorsqu'il s'adresse au peuple par leur bouche, dans ses parabases, il se fait du théâtre une chaire aussi bien qu'une tribune, et il alterne les leçons de morale avec les diatribes politiques. Mais celles-ci dominent et ont le principal relief; elles caractérisent, dans Aristophane, par l'âpreté des attaques directes et personnelles, ce qu'on a appelé l'ancienne comédie, ce pamphlet en action, qui transportait sur la scène les personnages vivants, avec leur propre nom, la reproduction de leurs traits ou leur caricature. L'usage que l'auteur des *Chevaliers*, des *Nuées* et des *Grenouilles* fit de ce système, contribua beaucoup à provoquer les lois destinées à en contenir les violences. On a vu que le *Plutus*, pour reparaître à la scène, au bout de quelques années, dut s'amender et s'adoucir : sous sa seconde forme, il n'a plus de parabase. On cite parmi les pièces qui ne nous sont point parvenues, une comédie d'intrigue, le *Cocalus*, qu'Aristophane donna sous le nom de son fils aîné, et qui ne contenait plus aucune satire personnelle. C'était l'avénement de la nouvelle comédie, dépouillée du droit d'insulte dont le grand comique avait abusé.

Les formes littéraires d'Aristophane n'étonnent pas moins les modernes, au premier abord, que ses licences satiriques. « Ces créations fantastiques, ces personnages grotesques, ces figures bizarres, se mouvant dans des lieux changeants ou imaginaires, tantôt la terre, tantôt les airs, tantôt les enfers, parlant, chantant, dansant, aboyant, grognant, coassant... » rappellent à la fois, suivant M. Deschanel, les sabbats de Faust, les Bacchanales, la Fête de l'Ane et celle des Fous, le carnaval, Callot et Goya, Grandgousier et Gargantua, Pourceaugnac et ses matassins, le mammamouchi et ses chandelles, enfin le répertoire bouffon de nos petits théâtres. Et cependant, « du milieu de ce fleuve d'imagination burlesque, amphigourique et ordurière, on voit s'élever, dit le même critique,

des îlots verdoyants de poésie gracieuse et pure, pleine de suavité et de fraîcheur. » Nous n'avons chez nous qu'un écrivain, Rabelais, qui puisse être comparé à Aristophane : ce sont deux bouffons de génie, moralistes à la fois et artistes. Mieux encore que du joyeux curé de Meudon, on peut dire du grand comique d'Athènes que, s'il est « le charme de la canaille », il est aussi « le mets des plus délicats ». Aussi les esprits amoureux de l'idéal et de l'éloquence se sont-ils laissé séduire par la grâce et le charme de son atticisme. Platon, sans rancune pour *les Nuées* ou *les Oiseaux*, donnait à leur auteur une belle place dans son *Banquet*, et il lui fit après sa mort l'épitaphe suivante : « Les Grâces cherchant un sanctuaire indestructible, trouvèrent l'âme d'Aristophane. » Le doux saint Chrysostome avait continuellement les ouvrages d'Aristophane sous son chevet. Chez nous, en laissant de côté les grands rieurs comme Rabelais, ou les grands comiques comme Molière, dont Aristophane est le maître naturel, ne voyons-nous pas, par l'imitation que Racine a pu faire en huit jours de la comédie des *Guêpes*, combien l'œuvre aristophanesque était d'avance familière à cet esprit délicat et puissant ?

La première édition d'Aristophane a été donnée à Venise, par Alde, dès 1498 (in-fol.); elle ne contient que neuf comédies. Parmi les nombreuses éditions qui suivirent, il faut citer celle de R.-Phil. Brunck (Strasbourg, 1781-83, 4 vol. in-8), contenant une nouvelle traduction latine, mais non les scholies; celle de Boissonade (1826, 4 vol. in-32); celle de Becker (1829, 5 vol. in-8), l'une des plus complètes; celles de Dindorf (Oxford, 1835-39, 4 vol. en 7 tomes, petit in-8; et Paris, 1839, gr. in-8, revisée et augmentée). Les *Scholies grecques* d'Aristophane ont été spécialement recueillies par Fr. Dübner (Paris, 1843, gr. in-8). Plusieurs pièces séparées, notamment *les Acharniens, les Nuées* et le *Plutus*, ont eu des éditions particulières et très-savantes. Le Théâtre d'Aristophane a été traduit dans les diverses langues modernes. En français, outre la traduction comprise dans le *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy et celle de Poincinet de Sivry (1784, 4 vol. in-8), on cite la traduction d'Artaud (1829-1830, 6 vol. in-32), et celle plus récente de M. C. Poyard (1860, in-18). Quelques pièces ont été aussi traduites en vers français, notamment le *Plutus* (1849, in-18), par M. Eug. Fallex, qui a aussi mis en vers le *Théâtre d'Aristophane* par scènes et extraits (1863, 2 vol. in-18). Le théâtre d'Aristophane a été traduit en allemand d'une façon supérieure par J.-H. Voss (Brunswick, 1821, 3 vol. in-8), puis par Gust. Droysen (Berlin, 1835-38, 3 vol. in-8); H. Muller (1833-37, 3 vol. in-8), etc. On cite les traductions anglaises de Mitchell (Londres, 1820-22, t. I-II), de Wheelknight (Oxford, 1837, 2 vol. in-8), etc. Il y a une très-ancienne traduction italienne de Barth. et Pietro Rositini de Prati Alboino (Venise, 1545, in-8), et une, plus récente, du comte Coriolano di Bologna (1850, 2 vol. in-16).

Cf. *Notices* en tête des éditions et des traductions principales; — Bœttiger : *Aristophanes impunitus deorum gentilium irrisor* (Leipzig, 1790, in-8); — Ottfried Müller : *Histoire de la littérature de la Grèce ancienne* (1841); — Rœtscher : *Aristophanes und sein Zeitalter* (Berlin, 1833); — Dabas : *Aristophane*, thèse (1832, in-4); — Ed. Dumeril : *Mélanges archéologiques et littéraires* (1850, in-8); — E. Deschanel : *Études sur Aristophane* (1867, in-18).

ARISTOPHANE DE BYZANCE, grammairien grec du IIIe siècle avant J.-C. Il fut un des érudits les plus distingués de l'école d'Alexandrie, et compta Aristarque parmi ses disciples. Il eut la direction de la bibliothèque d'Alexandrie. Il fit une recension d'Homère, introduisit l'usage des accents dans la langue grecque et rédigea avec Aristarque le *Canon des écrivains classiques*, dans lequel, à part quelques exceptions, un goût pur s'unissait à une saine critique. Il ne reste de lui que des observations isolées dans les scholies des auteurs grecs et un fragment de son *Lexique des mots attiques*, imprimé par Boissonade dans l'édition d'Hérodien.

Cf. Villoison : *Prolegomena ad Homeri Iliadem*, p. 23 et 29; — Wolf : *Prolegomena in Homerum*, p. 216

ARISTOTE (Ἀριστοτέλης), célèbre philosophe grec, né à Stagire, colonie grecque de la Thrace, en 384 avant J.-C. (1re année de la 99e olympiade), mort en 322. Il était le fils de Nicomaque, qui fut le médecin et l'ami d'Amyntas II, roi de Macédoine, et il paraît s'être lié de bonne heure avec le plus jeune des enfants de ce roi, Philippe, père d'Alexandre le Grand. Quand il alla étudier à Athènes, à l'âge de dix-sept ans, il était orphelin. Platon le distingua bientôt parmi ses disciples, et l'appela « le liseur » (ἀναγνώστης), « l'intelligence de l'école » (νοῦς τῆς διατριβῆς). Comme il avait de son extérieur un soin poussé jusqu'à l'excès, le même maître lui reprochait de trop sacrifier aux Grâces. Des auteurs ont dit qu'il manqua par la suite de reconnaissance envers Platon; mais cette accusation doit être mise au nombre des calomnies nombreuses dont il a été l'objet. Comme disciple, il témoigna toujours une grande déférence pour celui qui avait été son maître; comme philosophe, il en combattit les doctrines, mais parce que « c'est un devoir sacré de donner la préférence à la vérité ». On lui reproche aussi ses attaques contre l'enseignement d'Isocrate. Il ouvrit en effet une école d'éloquence dans laquelle il s'efforça de combattre le mauvais goût introduit par cet orateur, et l'on ne peut nier qu'il lutta, jeune alors, contre un adversaire âgé de plus de quatre-vingts ans; toutefois on ne voit rien dans sa *Rhétorique* qui se rapporte à cette partie de son enseignement. En 348, l'année même de la mort de Platon, il quitta Athènes et se rendit en Asie Mineure, auprès d'Hermias, tyran ou dynaste d'Atarmée, qui avait été un des auditeurs assidus de ses cours. Celui-ci, l'un des plus fermes soutiens de la liberté des villes grecques en Asie, tomba par trahison entre les mains d'Artaxerce et fut mis à mort. A cette occasion, la douleur d'Aristote se manifesta par un *Péan*, dont tous les critiques ont loué la noblesse, la simplicité et l'inspiration sincère. On le connaît sous le titre d'*Hymne à la Vertu*. Il a été traduit en vers français :

> Vertu, qui forces l'homme à vaincre la nature,
> O le premier des biens qu'il doive conquérir,
> C'est pour toi que la Grèce, heureuse de souffrir,
> Supporte avec constance un labeur sans mesure,
> Et pour ta beauté sainte, ô vierge noble et pure,
> Voit ses enfants mourir.

Aristote, qui épousa la fille d'Hermias, composa aussi cette inscription de quatre vers pour sa statue : « Un roi de Perse, violateur des lois, fit mourir celui dont on voit ici l'image. Un ennemi généreux l'eût vaincu par les armes; un traître le surprit sous le voile de l'amitié. » En 343, Philippe, roi de Macédoine, confia à Aristote l'éducation de son fils Alexandre. On sait l'influence qu'eut le précepteur sur son élève, auquel il enseigna surtout la morale, la politique, l'éloquence et la poésie. Le conquérant portait toujours avec lui, dans une cassette, l'exemplaire de l'*Iliade* qu'avait recensé Aristote, et qui est connu sous le nom d'*édition de la cassette* (ἡ ἐκ τοῦ νάρθηκος). Tantôt le maître et l'élève résidaient à Pella, tantôt à Stagire qui, ruinée par Philippe, avait été, avec la permission de ce roi, restaurée par Aristote. Dès 338, quand Alexandre, âgé de dix-sept ans, prit la direction des affaires pendant l'expédition de son père contre Byzance, il cessa proba-

blement ses études régulières. Son précepteur paraît ne lui avoir plus donné que des conseils; toutefois il ne quitta la Macédoine qu'en 335, un an après qu'Alexandre fut monté sur le trône. Il retourna à Athènes et y fonda l'école de philosophie si célèbre sous le nom de Lycée, ou sous celui d'école péripatéticienne. Le premier nom venait du gymnase où il enseignait; le second, de l'habitude qu'il avait d'enseigner en se promenant (περιπατῶν). Il faisait deux leçons par jour : celle du matin, pour les élèves les plus avancés, traitait des questions difficiles (ἀκροαματικοὶ λόγοι); celle du soir, pour le plus grand nombre, pour le vulgaire, traitait des questions plus accessibles à tous (ἐξωτερικοὶ λόγοι). De là vient que l'on a attribué à Aristote deux enseignements, l'un secret, l'autre public : l'enseignement *acromatique* ou *ésotérique*, et l'enseignement *exotérique*. Il passa treize ans à Athènes; c'est là qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Les auteurs anciens rapportent qu'Alexandre contribua par ses générosités aux travaux de son maître, qu'il lui donna plus de 800 talents (environ 4 000 000 de notre monnaie), et qu'il lui fit envoyer les animaux, les plantes, les productions curieuses de l'Asie. Le meurtre de Callisthène, neveu d'Aristote, rompit ces relations; une calomnie, répétée par Pline, attribue à ce dernier un esprit de vengeance qui serait allé jusqu'à empoisonner Alexandre, d'accord avec Antipater. Il suffit, pour en démontrer la fausseté, de rappeler qu'après la mort de son élève (323), il se vit forcé, sur une accusation d'impiété, mais en réalité par suite de la haine du parti anti-macédonien, de quitter Athènes, et qu'il se retira à Chalcis, ville soumise aux autorités macédoniennes. Il y mourut, vers le mois de septembre 322, peu de temps avant Démosthène.

Aristote a exercé la plus grande influence sur les développements de l'esprit humain dans l'antiquité et dans les temps modernes, en Occident et en Orient, chez les nations chrétiennes et chez celles qui ne l'étaient pas. En Grèce et à Rome, il eut une autorité qui grandit encore dans les écoles arabes et dans les écoles de notre moyen âge, et qui subsiste même aujourd'hui pour les choses relatives à la logique et à la rhétorique. Ses ouvrages cependant ne commencèrent à être très-répandus que du temps de Cicéron. On étudia d'abord surtout sa logique, et les Pères de l'Église se portèrent à cette étude avec autant d'ardeur que les païens. En Europe, comme à Constantinople, on continua à en faire la base de l'enseignement philosophique; Alcuin enseignait d'après lui, et c'est de l'*Organon*, comme on l'a remarqué, que sortit, au XIe siècle, toute la querelle du nominalisme et du réalisme, toute la doctrine d'Abélard. Quand, vers la fin du XIIe siècle, l'Occident connut quelques-uns de ses autres ouvrages, on se porta si promptement vers ses doctrines physiques et métaphysiques, qu'il parut nécessaire à l'Église de se déclarer contre elles et de faire défense qu'on les étudiât; mais l'exemple des Arabes qui n'avaient point, dans leurs écoles, d'autre maître qu'Aristote, l'emporta sur les méfiances théologiques. Aristote devint le maître universel; les plus illustres docteurs le commentèrent, et pendant près de quatre siècles on le fit régner despotiquement: penser autrement que lui, c'était offenser à la fois l'Église et l'État; on trouve encore, en 1629, un arrêt du parlement, en France, qui défend, sous peine de mort, d'attaquer le système d'Aristote. Et il fallut tout le bon sens de Boileau, éclatant dans l'*Arrêt burlesque*, pour empêcher au milieu du XVIIe siècle de pareils actes d'autorité contre les cartésiens et les gassendistes. Les doctrines du philosophe étaient adoptées par les protestants comme par la Société de Jésus. Au XVIIIe siècle, la réaction se fit, et, en haine de l'esprit religieux, elle fut poussée jusqu'à l'excès, jusqu'à l'oubli de tout ce que lui devait l'esprit humain. Les philosophes postérieurs, Kant, Hegel, Cousin, ont réparé cette injustice, et, sans revenir à une admiration exclusive, lui ont rendu la place qu'il mérite. Si l'on cherche la cause de la longue domination intellectuelle d'Aristote, on la trouvera surtout dans le caractère encyclopédique de ses ouvrages. Appuyé sur la métaphysique, dont il fut le créateur, il donna un corps à l'ensemble des connaissances qu'il tenait de ses devanciers, ou dont il enrichissait lui-même la science; il les embrassa dans une théorie une et systématique. Une autre cause de sa vaste influence, c'est la forme didactique de ses ouvrages. Son style n'a rien de la beauté poétique où se complaît le génie de Platon; il est austère, nerveux, concis jusqu'à la sécheresse ou l'obscurité, mais toujours avec quelque chose de magistral; partout on sent l'homme qui enseigne, et dont le ton impose par la fermeté et la conviction.

Deux des ouvrages d'Aristote se rapportent directement à la littérature : ce sont la *Poétique* et la *Rhétorique*. Il fut le père de l'esthétique en poésie, de même qu'il fut le premier qui ait fait de la rhétorique grecque une science. La *Poétique* (Περὶ ποιητικῆς) a été regardée par des critiques comme la première partie d'un ouvrage non terminé, qui devait traiter en outre de la musique, de la statuaire, de la peinture, etc.; par d'autres, comme un extrait d'un ouvrage plus considérable, dont le reste serait perdu. Aristote y pénètre plus avant qu'aucun des anciens dans l'essence de l'art hellénique; mais il ne paraît pas se douter qu'il puisse exister chez un autre peuple un art différent. Quant à son principe, il est le même que celui de Platon : c'est le principe de l'imitation, ou de la représentation imitative (μίμησις), soit d'un objet réel existant dans le monde extérieur, soit d'un objet créé dans l'intelligence par le pouvoir de l'imagination. Ce principe domine les différentes formes que revêt l'art en général, et la poésie en particulier. La plus grande partie du traité contient une théorie de la tragédie, et, à part l'épopée, ne s'occupe d'aucune autre sorte de poëme; il fait à peine une allusion à la comédie. On ne peut donc juger définitivement les idées critiques d'Aristote sur ce livre incomplet. La première édition séparée de la *Poétique* a été donnée par Alde (Venise, 1536, in-8). Les meilleures éditions sont celle de G. Hermann (Leipzig, 1802, in-8), avec des notes philologiques et des éclaircissements philosophiques de Kant; celles de Bekker (Berlin, 1832, in-8); de Ritter (Cologne, 1839, in-8). Suivant Ritter, il ne faudrait voir dans les deux tiers de l'ouvrage qu'une suite d'interpolations; mais cette opinion a été presque généralement rejetée. Nous citerons les traductions françaises par Dacier (1692, in-4), par Batteux, dans *les Quatre Poétiques* (1771, 2 vol. in-8), celle de M. Egger, avec le texte grec et des notes, dans son *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (Paris, 1849, in-8), et celle de M. Barthélemy Saint-Hilaire (Paris, 1858, in-8). Nous indiquerons aussi, comme spécialement à consulter, la thèse du docteur de Bascou, *Étude sur la Poétique d'Aristote*, ou examen de la théorie de l'imitation (1838, in-8), et surtout le livre de Müller : *Geschichte der Theorie der Kunst bei den Alten* (partie II, p. 1-181).

La *Rhétorique* (Τέχνη ῥητορική) comprend trois livres. Dans le premier, l'auteur a traité du but de l'orateur et des moyens par lesquels il peut l'atteindre; dans le deuxième, de la manière dont il peut faire naître la confiance chez l'auditeur; dans le troisième, de l'expression et de l'arrangement oratoires. Aristote commence par montrer que la

rhétorique marche côte à côte avec la dialectique. L'une et l'autre mènent l'homme à se former un jugement sur quelque sujet particulier. Il n'est presque personne qui ne se regarde, à un certain point, comme orateur et dialecticien, mais sans savoir ce qui produit l'éloquence ou la force dialectique. Là où il n'y a qu'une habitude inconsciente, la rhétorique crée un art, en faisant voir théoriquement par quelles causes et par quels moyens l'orateur même qui ignore la théorie a pu atteindre le but. C'est la conviction qui fait l'objet de la rhétorique, et le procédé par lequel on peut faire naître la conviction dans les esprits est l'argumentation. Il faut choisir ses moyens d'argumentation selon les sujets que l'on traite. Ces moyens sont de deux sortes, ou extérieurs à l'orateur, ou intérieurs et venant de l'orateur lui-même. Une attestation, un témoignage, sont des moyens extérieurs; les qualités personnelles de celui qui parle, l'habileté avec laquelle il se concilie son auditoire, la manière dont il dispose ses arguments, sont les moyens intérieurs, qu'Aristote appelle aussi artificiels. Pour l'argumentation, l'orateur se sert de l'enthymème et de l'exemple, comme le dialecticien de l'induction et de la conclusion. Le maniement des passions tient aussi une grande place dans l'art de la rhétorique. A ce sujet, Aristote pénètre, avec une admirable sagacité, dans les plus secrets replis du cœur humain.

Puis il passe aux divers genres oratoires : ces genres n'ont pas été créés arbitrairement; ils sont nés des dispositions différentes qui peuvent se rencontrer chez les auditeurs. Ceux-ci peuvent avoir pour objet de se former une opinion ou de rendre un jugement, ou n'avoir d'autre but que de goûter un plaisir artistique en entendant des choses bien dites. De là trois genres oratoires : le *délibératif* (γένος συμβουλευτικόν), le *judiciaire* (δικανικόν), le *démonstratif* (ἐπιδεικτικόν). Aristote détermine ensuite quels sont les éléments essentiels de ces trois genres, à quelle occasion et pour quels motifs chacun d'eux peut être employé. Après avoir établi que le pouvoir de l'orateur ne réside pas dans ses seuls arguments, qu'il dépend aussi de la manière dont il sait inspirer la confiance à l'auditoire, et après avoir montré quels soins il doit prendre pour y parvenir dans chacun de ses discours, il insiste sur cet autre point, que l'orateur n'a pas seulement à savoir ce qu'il doit dire, mais aussi comment il doit le dire. Il termine donc en donnant les règles de l'art oratoire, de l'arrangement du discours, du choix de l'expression, règles qui furent plus tard reprises et développées par Cicéron et Quintilien. Comme conclusion à ce résumé, voici le jugement porté par Fénelon sur le traité d'Aristote (*Dialogues sur l'éloquence*, I) : « Cette *Rhétorique*, quoique très-belle, a beaucoup de préceptes secs, et plus curieux qu'utiles dans la pratique; ainsi elle sert bien plus à faire remarquer les règles de l'art à ceux qui sont déjà éloquents qu'à inspirer l'éloquence et à former de vrais orateurs. » La première édition séparée de la *Rhétorique* est celle de Froben (Bâle, 1529, in-8). Une des meilleures est celle d'Oxford (1820, in-8), avec un commentaire. On cite les traductions françaises de Cassandre (1675, in-12), de Gros (1822, in-8), de Minoïde Minas (1837, in-8), de Bonafous (1856, in-8).

Il existe un autre ouvrage sur la rhétorique qui a été attribué à Aristote : c'est la *Rhétorique à Alexandre* (Ῥητορικὴ πρὸς Ἀλέξανδρον). On est d'accord pour y voir une œuvre apocryphe, dont l'auteur paraît être Anaximène de Lampsaque.

Le talent poétique d'Aristote ne nous est connu que par l'hymne sur la mort d'Hermias, dont nous avons parlé plus haut, ainsi que par l'épitaphe du même tyran et un épigraphe pour un autel dédié à Platon. Son talent oratoire s'était montré dans trois discours, l'*Apologie de la vertu*, l'*Éloge de la richesse* et l'*Éloge de la parole*, qui ne nous sont point parvenus. L'antiquité possédait aussi une collection considérable de ses lettres; elles n'existent plus ; celles qui ont été données plus tard comme étant de lui sont apocryphes.

Les deux tiers environ des autres écrits d'Aristote ont été perdus. Nous allons donner l'indication de ceux qui nous restent, en commençant par les œuvres dont le sujet s'éloigne le moins de la littérature proprement dite. Il faut citer d'abord les traités dont l'ensemble a reçu des commentateurs grecs le nom de *Logique*, et aussi celui d'*Organon* (Ὄργανον, instrument), parce qu'ils ont pour objet commun l'instrument de la science, c'est-à-dire les règles et les lois de la pensée, de la connaissance humaine. Ces traités sont au nombre de six : 1° les *Catégories* (Κατηγορίαι), où l'auteur a rangé toutes les idées de détails et d'espèces sous dix notions principales et génériques : la Substance, la Quantité, la Qualité, la Relation, l'Espace, le Temps, la Situation, la Possession, l'Action, la Modification. — 2° l'*Interprétation* (Περὶ ἑρμηνείας), essai d'un système philosophique de grammaire, où l'auteur a étudié l'expression des pensées par le moyen du langage. — 3° les *Premiers analytiques* (Ἀναλυτικὰ πρότερα), qu'Aristote intitulait *Traité du syllogisme*, et qui exposent en deux livres la théorie mécanique du raisonnement. — 4° les *Derniers analytiques* (Ἀναλυτικὰ ὕστερα), appelés par Aristote *Traité de la démonstration*, et comprenant aussi deux livres, le premier relatif à la connaissance par démonstration, le second à l'application des conclusions à la preuve. — 5° les *Topiques* (Τοπικά), en huit livres, que l'auteur intitulait *Traité de dialectique*, et où il a donné la méthode pour arriver à des conclusions sur chaque problème, en se conformant aux propositions probables et aux points de vue généraux. Ce sont les sources, les lieux (τόποι), des arguments; et de là vient le titre qu'a reçu le traité. — 6° les *Réfutations des sophismes* (Περὶ σοφιστικῶν ἐλέγχων), livre relatif aux faux arguments qui ont quelque apparence de preuve.

L'*Organon* a été l'objet d'un très-grand nombre de commentaires, parmi lesquels nous citerons, chez les anciens, ceux de Porphyre, Simplicius, Ammonius, Philopon, Alexandre d'Aphrodise et David l'Arménien; chez les modernes, ceux des jésuites de Coïmbre, celui de Pacius, résumé essentiel de tout le travail de la scolastique, dans son édition (Genève, 1605, in-4), celui de Lucius (Bâle, 1619, in-4). Nous indiquerons aussi les *Elementa logices Aristotelis* de Trendelenburg (Berlin, 1836, in-8); l'analyse de l'*Organon*, placée par M. Franck en tête de son *Esquisse d'une histoire de la Logique* (Paris, 1838, in-8); *De la Logique d'Aristote*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire (Paris, 1838, 2 vol. in-8). Ce dernier a traduit, pour la première fois, la *Logique* en français (1839, 1844, 4 vol. in-8).

A la suite des traités relatifs à la logique, on peut placer la *Métaphysique* (Μεταφυσικά), ou plutôt *De la philosophie première*, en quatorze livres, qui s'occupe des êtres en soi, de la théorie des premiers principes. Le titre n'est pas d'Aristote; il se trouve pour la première fois chez Plutarque, et fut probablement imaginé par Andronicus de Rhodes. Sans rapport avec l'objet même de l'ouvrage, il ne désignait, dit-on, que sa place matérielle dans la suite des manuscrits, où il venait après la physique (μετὰ τὰ φυσικά). Sur ce beau et ardu traité, qui a été traduit en français par MM. Pierron et Zévort (1840, 2 vol. in-8), on a, dans l'antiquité, les commentaires d'Alexandre d'Aphrodise et de

Philopon ; au moyen âge, les commentaires d'Avicenne, d'Averroès, d'Albert le Grand et de saint Thomas; dans notre siècle, le rapport de M. Cousin sur le concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques, avec la traduction des livres I et XII (Paris, 1836, in-8), et les deux mémoires couronnés : *Examen critique de l'ouvrage d'Aristote intitulé Métaphysique*, par Michelet, de Berlin (Paris, 1836, in-8) ; *Essai sur la métaphysique d'Aristote*, par M. Félix Ravaisson (Paris, 1837-1846, 2 vol. in-8) ; et en outre : *Théorie des premiers principes, selon Aristote*, par M. Vacherot (Paris, 1836, in-8) ; *Scholia in Aristotelis Metaphysicam* (Berlin, 1837, in-8) ; *le Dieu d'Aristote*, par M. Jules Simon (Paris, 1840, in-8). — On classe à la suite de la *Métaphysique* un opuscule très-obscur, qui a été intitulé : *Sur Xénophane, Zénon et Gorgias*, mais qui en réalité regarde Mélissus, Xénophane et Gorgias; il a été édité par Müllach (Berlin, 1846, in-8).

On range sous le nom de *Philosophie pratique*, ou, comme disait Aristote lui-même, de *Philosophie des choses humaines*, les ouvrages suivants : — *Morale à Nicomaque* ('Ηθικὰ Νικομάχεια), en dix livres, où la vertu est montrée comme le moyen d'acquérir le bonheur. On cite surtout les éditions de Zell (Heidelberg, 1820, 2 vol. in-8), de Coray (Paris, 1822, in-8), de Michelet (Berlin, 1829-1835, 2 vol. in-8) ; les traductions françaises de Thurot (Paris, 1823, 2 vol. in-8) et de M. Barthélemy Saint-Hilaire (Ibid., 1857, 3 vol. in-8). Il existe aussi, sous le nom d'Aristote, deux autres traités relatifs au même sujet, et qu'on regarde généralement comme des rédactions nouvelles faites par deux de ses disciples ; ce sont la *Morale à Eudème* ('Ηθικὰ Εὐδήμεια), en sept livres, et la *Grande Morale* ('Ηθικὰ μέγαλα), en deux livres. — *Sur les vertus et les vices* (Περὶ ἀρετῶν καὶ κακιῶν), suite de définitions où l'on voit plus vraisemblablement un recueil d'extraits qu'un ouvrage original. — *Politique* (Πολιτικὰ), en huit livres, traité sur les facultés de l'homme social, que Machiavel a pris pour modèle dans son livre du *Prince*, dont Montesquieu a tiré l'idée de l'*Esprit des lois*, et que J.-J. Rousseau a souvent suivi dans le *Contrat social*, tout en le critiquant. Les meilleures éditions sont celles de Schneider (Francfort-sur-l'Oder, 1809, 2 vol. in-8), de Gottling (Iéna, 1824, in-8), de Stahr (Leipzig, 1836-1839, in-4), de M. Barthélemy Saint-Hilaire (Paris, 1837, 2 vol. in-8), avec une traduction française et une introduction, où il cherche à démontrer, contrairement à l'opinion des autres éditeurs, que nous possédons l'œuvre complète. Nous citerons aussi les traductions françaises de Nicolas Oresme (1489), de L. Leroy (1568), de Millon (1803), de Thurot (1824). — *Économique* (Οἰκονομικά), en deux livres, dont le sujet fait suite à celui de l'ouvrage précédent. Presque tous les érudits regardent le premier livre comme authentique et le second comme apocryphe ; quelques-uns cependant attribuent ce dernier à Aristote, mais le jugent incomplet. On apprécie surtout l'édition de Gottling (Iéna, 1830). La première traduction française complète est celle de M. F. Hœfer (Paris, 1843, in-18), avec la *Politique*. — On possédait encore au XII^e^ siècle un autre ouvrage qui se rapportait aux deux précédents et avait pour titre les *Constitutions ;* il traitait de l'administration de cent soixante et onze villes. Les fragments considérables qui nous en restent ont été réunis par Neumann (1827).

Les autres ouvrages d'Aristote ont été réunis sous la dénomination générale de *sciences physiques*, en donnant à ce mot, non le sens actuel, mais le sens grec d' « étude des phénomènes de l'univers ». En voici les titres : *Physique* (Φυσικὴ ἀκρόασις), en huit livres, où sont développés les principes de la science de la nature, ouvrage traduit en français par M. Barthélemy Saint-Hilaire (Paris, 1862, 2 vol. in-8) ; *Du ciel* (Περὶ οὐρανοῦ), en quatre livres, édité par Havenreuter (Francfort, 1605, in-4) ; *Du monde* (Περὶ κόσμου), lettre à Alexandre, que plusieurs critiques regardent comme apocryphe, et qui a été traduite en français par Batteux (1768, in-4) ; *De la Génération et de la Corruption* (Περὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς), en deux livres, traité édité avec le suivant par Pacius (Francfort, 1601, in-fol.) ; *Météorologiques* (Μετεωρολογικά), en quatre livres, ouvrage distingué des autres par un style plus clair et plus facile, que M. Barthélemy Saint-Hilaire a traduit en français pour la première fois (Paris, 1863, in-8) ; une suite de petits traités, dont les commentateurs ont désigné l'ensemble sous le titre de *Parva Naturalia*, et qui comprennent : *Du Sommeil et de la Veille, Des Songes, De la Divination par le songe, De la Mémoire et de la Réminiscence, De la Longueur et de la Brièveté de la vie, De la Jeunesse et de la Vieillesse, De la Respiration, De la Vie et de la Mort, du Souffle ;* il en existe une édition de J. Périon (Paris, 1550, in-4) ; *Histoire des animaux* (Ζωικὴ ἱστορία), en dix livres, dont le dernier est d'une authenticité douteuse, éditée par Schneider (Leipzig, 1811, 4 vol. in-8), et traduite en français par Camus (Paris, 1783, 2 vol. in-4) ; *Des parties des animaux* (Περὶ ζώων μορίων), en quatre livres ; *De la Génération des animaux* (Περὶ ζώων γενέσεως) ; *De la Marche des animaux* (Περὶ ζώων πορείας) ; *Du Mouvement commun des animaux* (Περὶ τῆς κοίνης τῶν ζώων κινήσεως) ; *De l'Ame* (Περὶ ψυχῆς), en trois livres, traité où l'âme est considérée comme le principe de la forme et de l'organisation d'un corps capable de vie et susceptible d'être perçu par les sens ; il a été soigneusement édité par Trendelenburg (Iéna, 1833, in-8), et traduit en français par M. Barthélemy Saint-Hilaire, sous ce titre : *Psychologie d'Aristote, Traité de l'Ame* (Paris, 1846, in-8) ; *Physiognomonie* (Φυσιογνωμικά), traité imprimé par Franz dans les *Scriptores physiognomici veteres*, et qui se rapporte à la série des écrits d'Aristote sur la vie des animaux ; *Des Couleurs* (Περὶ χρωμάτων), traité que des érudits regardent comme un fragment de l'ouvrage suivant ; *Des Plantes* (Περὶ φυτῶν), en deux livres, dont l'authenticité est douteuse ; *De l'Acoustique* (Περὶ ἀκουστῶν) ; *De la Sensation et des Choses sensibles* (Περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητῶν), que Trendelunburg regarde comme un fragment de l'ouvrage précédent ; *Des Récits merveilleux* (Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων) ; *Problèmes mécaniques* (Μηχανικὰ προβλήματα) ; *Des Signes insécables* (Περὶ ἀτόμων γραμμῶν).

Les éditions recommandées des *Œuvres complètes* d'Aristote sont les suivantes : celle d'Alde (Venise, 1495-1498, 5 vol. in-fol.), édition *princeps*, connue sous le nom d'*Aldine majeure ;* celle de Camotius, ou *Aldine mineure* (Venise, 1531-1553, 6 vol. in-8) ; celles de Sylburg (Francfort, 1584-1587, 11 vol. in-4), de Casaubon (Leyde, 1590, 2 vol. in-fol.), de Duval (Paris, 1619-1629, 2 vol. in-fol.) ; celle de Buhle (Deux-Ponts, 1791-1800, 5 vol. in-8), inachevée ; celle de l'Académie de Berlin, entreprise par E. Bekker (Berlin, 1831-1840, 4 vol. in-4, dont deux de texte, un de traductions latines, et un de scolies par M. Brandis) ; celle publiée chez M. A. Firmin Didot par MM. Dübner et Bussemaker (Paris, 1852, 4 vol. in-8). Les *Œuvres complètes* ont été traduites en latin par le cardinal Bessarion (1487, in-fol.), en anglais par Taylor (1812, 10 vol. in-4), en allemand par une réunion de savants de Stuttgart, en français par Barth. Saint-Hilaire pour une grande partie.

Cf. Outre les ouvrages cités dans le cours de l'article, on peut consulter sur Aristote : Diogène Laërce : *Vies des philosophes*, livre V ; — *Vie d'Aristote*, attribuée à Am-

monius (Helmstædt, 1666, in-4); — Andréas Schott : *Vie comparée d'Aristote et de Démosthène* (Augsbourg, 1603, in-4); — De Launoy : *De varia Aristotelis in academia parisiensi fortuna* (Paris, 1662, in-8); — Titze : *De Aristotelis operum serie et distinctione* (Leipzig, 1826, in-8); — A. Stahr : *Aristotelia* (1831-1834, 2 vol. in-8, en allem.); — Hippeau : *De Aristotele et illa quem... obtinuit auctoritate*, thèse (1833, in-8); — B. Jullien : *De physica Aristotelis*, thèse (1836, in-8); — Jourdain : *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote* (Paris, 1843, in-8); — Havet : *De la rhétorique d'Aristote* (Paris, 1843, in-8); — A. Nisard : *Examen des poétiques d'Aristote, d'Horace et de Boileau* (1845); — Thionville : *De la théorie des lieux communs dans les Topiques* (1856); — Thurot : *Études sur Aristote : politique, dialectique, rhétorique* (Paris, 1861, in-8); — Barthélemy Saint-Hilaire : *Introduction* à ses traductions; — **Ad. Stahr**, dans le *Dictionn.* de Smith.

ARISTOXÈNE, Ἀριστόξενος, philosophe et musicien grec du IVe siècle avant J.-C., né à Tarente. Il fut disciple d'Aristote, et paraît être devenu le détracteur de son maître par jalousie contre Théophraste. Des nombreux ouvrages qu'il écrivit sur la philosophie et sur divers sujets, nous ne possédons que trois livres. Les *Éléments harmoniques*, (Ἁρμονικὰ στοιχεῖα), l'ouvrage le plus ancien et l'un des plus intéressants qui nous soient parvenus sur la musique des Grecs. Contrairement aux pythagoriciens qui faisaient entièrement reposer l'harmonie sur le calcul, Aristoxène ne prenait pour juge que l'oreille. Les *Éléments harmoniques* ont été insérés par Meibomius dans les *Antiquæ musicæ auctores* (Amsterdam, 1652, 2 vol. in-4).

Cf. Mahne : *De Aristoxeno philosopho peripatetico* (Amsterdam, 1793, in-8; Leipzig, 1814, in-8).

ARLEQUIN, personnage de la comédie italienne. Riccoboni prétend que l'Arlequin tire son origine des anciens mimes latins. Ils avaient, comme lui, la tête rasée : on les appelait *planipèdes* et *Mimi centunculo*. Ce dernier mot ne semble-t-il pas désigner l'habit d'arlequin ? Vossius ajoute : *Sanniones mimum agebant rasis capitibus, fuligine faciem obducti*. Voilà le masque noir et la tête rasée du personnage. Le mot latin *sannio*, bouffon, s'est conservé en Italie sous la forme de *sanni* et *zanni*, pour désigner en commun l'arlequin et les autres valets bouffons.

On a prétendu pourtant que le nom même d'Arlequin était au contraire d'une étymologie toute moderne; qu'il avait été donné, en 1580, à un jeune acteur italien, familier et commensal du président du Harlay, et que ses camarades, pour cette raison, appelaient *Harlecchino* (petit Harlay); mais une lettre de Raulin écrite en 1521, et qui contient le mot d'arlequin, rend cette étymologie entièrement imaginaire. Il est probable que le nom de l'acteur bergamasque, viveur et ami de la bonne chère, vient simplement du mot italien *lecchino*, qui signifie gourmand. On a proposé gratuitement l'hypothèse d'un nègre bergamasque, ou venu d'Afrique à Bergame, et qui aurait été porté au théâtre pour représenter les ridicules nationaux de cette ville. Car la question des nationalités locales est très-importante dans les types comiques de l'Italie. Arlequin représentait Bergame, comme Pantalon Venise, comme le docteur Bologne, comme Scapin Naples. Il a été imaginé une anecdote qui a fait le tour des livres d'éducation, depuis la *Morale en action* jusqu'à Berquin. Des enfants de Bergame se cotisèrent un jour pour habiller un de leurs pauvres camarades. Ils apportèrent chacun un morceau d'étoffe à cette intention; les morceaux se trouvèrent de couleurs différentes. De là l'habit bariolé de l'Arlequin et cet accent traînard particulier aux gens du peuple de Bergame. Quelques auteurs ont voulu imposer à ce personnage la nationalité française ou du moins provençale. Génin prétend que Pierrot et Arlequin ont tous deux figuré dans les processions dramatiques du bon Roi René, au XVe siècle, et qu'ils ont même fait partie de la *Mesnie hellequine*, si célèbre au moyen âge par ses fantômes blanc et noir. D'autres suivent plus haut l'étymologie, et le vieux mot *hellequin*, signifiant génie infernal, est rattaché à l'allemand *Erl-Kœnig* (le Roi des Aulnes); ce qui donnerait à Arlequin son origine dans la légende germanique.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'Arlequin ne se montre sur la scène française que vers le milieu du XVIIe siècle, et qu'il y fut introduit par les Italiens. « Son caractère, dit Marmontel, est un mélange d'ignorance, de naïveté, d'esprit, de bêtise et de grâce : c'est une espèce d'homme ébauché, un grand enfant, qui a des lueurs de raison et d'intelligence, et dont toutes les méprises et les maladresses ont quelque chose de piquant. Le vrai modèle de son jeu est la souplesse, l'agilité, la gentillesse d'un jeune chat, avec une écorce de grossièreté qui rend son action plus plaisante; son rôle est celui d'un valet patient, fidèle, crédule, gourmand, toujours amoureux, toujours dans l'embarras, ou pour son maître, ou pour lui-même, qui s'afflige, qui se console avec la facilité d'un enfant et dont la douleur est aussi amusante que la joie. » Ce portrait, vrai en partie pour l'arlequin actuel, est trop délicat pour s'appliquer à l'arlequin ancien. Celui-ci était simplement balourd et gourmand, un mélange comique de bêtise naïve et de goinfrerie. Ce caractère se maintint même ou s'exagéra encore dans certains types modernes, comme dans l'arlequin national des Allemands, leur *Jean-Saucisse* (Hanswürst), que Gottsched s'efforça de proscrire de la scène régénérée. Mais les auteurs français se sont avisés de lui donner de l'esprit, et de lui prêter des mots comme celui-ci : « Si Monseigneur Adam s'était avisé d'acheter une charge de secrétaire du roi, nous serions tous gentilshommes; » ou bien : « Les gens de qualité non-seulement savent tout sans avoir rien appris, mais souvent aussi apprennent tout sans rien savoir. »

De grands acteurs remplirent à plusieurs reprises le rôle d'Arlequin dans les canevas de la *commedia dell'arte*, joués en Italie même ou exportés en Allemagne et en France. Il faut citer Dominique Locatelli, connu sous le nom de Trivelin. Il composa l'argument de la *Rosaura Impératrice de Constantinople*, représentée au théâtre du Petit-Bourbon en 1658. Après lui, Dominique Biancolleli, dont la réputation avait grandi tout à coup, fut appelé d'abord à Vienne et puis, en 1660, à Paris, par le cardinal Mazarin. Il eut pour successeur, en 1688, Angelo Constantini, connu sous le nom de Mazettin. Ce dernier jouait Arlequin, sans masque, pour faire valoir sa figure gracieuse et sa physionomie expressive. Il fut annobli par le roi de Pologne, séjourna longtemps à Varsovie et revint en France en 1729. Quelques années auparavant Cechini, dit *Fratellino*, autre arlequin célèbre, avait été annobli par l'empereur d'Allemagne. On peut ajouter aux noms précédents ceux de Vinzentini dit Thomassin (1720), de Carlo Bertinazzi dit *Carlin* (1741), de Gherardi père, surnommé Flautin, et d'Evariste Gherardi, qui remplaça souvent Locatelli avec succès, et qui est surtout connu pour avoir recueilli et colligé en six volumes les meilleures pièces de l'ancien théâtre italien. Mais la vogue d'Arlequin en France ne dépassa guère la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les préoccupations politiques et les événements révolutionnaires détrônèrent momentanément la pantomime et l'arlequinade, et lorsqu'elles reparurent, Arlequin oublié était remplacé par Pierrot.

Cf. Gotolendi : *Arlequiniana* (Amsterdam, 1735, in-12). — Marmontel : *Éléments de littérature*; — Babault : *Annales dramatiques* (1809, 9 vol. in-8); — Maurice Sand.

Masques et bouffons (Paris, 1859, 2 vol. gr. in-8); — M. Monnier : *les Aïeux de Figaro* (Paris, 1868, in-18).

ARLEQUINADE, pièce de théâtre dans laquelle Arlequin joue le rôle le plus important. A l'origine, ce genre de pièces n'était qu'un simple canevas rempli à plaisir par le jeu et l'imagination du principal acteur. Cependant, à partir de 1660, on essaya d'écrire ce que jusqu'alors on avait laissé improviser, et Piron, Lesage, Regnard, Delille, Marivaux, Palaprat, Florian, Desfontaines, L.-S. Auger, Dupaty, Romagnesi, etc., écrivirent des arlequinades dont le nombre s'élève à plus d'un millier. On sait que le thème de ces compositions dramatiques ne varie guère. On y retrouve toujours Gilles rival d'Arlequin, Colombine, fille de Cassandre et future de Gilles, qu'Arlequin supplante à la fin de la pièce.

C'est au théâtre du Vaudeville, à partir de sa fondation en 1792, jusqu'en 1820, époque de la mort de Laporte, qu'il s'est joué le plus d'arlequinades. Nous possédons, sous le nom de *Théâtre de la Foire*, un recueil de ces sortes de pièces, signé de Piron, Lesage et Cailhava. Un très-grand nombre d'autres arlequinades sont à peu près de la même époque. Voici quelques-unes de celles qui obtinrent la vogue : *Arlequin défenseur d'Homère*, par Fuzelier, 1715; *Arlequin empereur dans la lune*, par Fatouville, 1684; *Arlequin Esope*, par Le Noble, 1691; *Arlequin homme à bonnes fortunes*, par Regnard, 1690; *Arlequin roi par hasard*, pièce italienne, 1749; *Arlequin toujours arlequin*, de Romagnesi, 1726; *Arlequin valet de deux maîtres*, pièce de Goldoni, 1763; *Arlequin poli par l'Amour*, de Marivaux, 1720; *Arlequin et Scapin voleurs par amour*, de Favard, 1751; *Arlequin franc-maçon*, grande pantomime représentée à Londres en 1780, au théâtre de Covent Garden; *Arlequin-Odalisque*, d'Auger (1800), etc.

Cf. *Dictionnaire des théâtres de Paris* (1756, tome I^er^, in-12); — Brunet : *Manuel du libraire* (5^e^ édition), tomes I et VI.

ARLINCOURT (Charles-Victor PRÉVÔT, vicomte D'), littérateur français, né au château de Mérantres, près de Versailles, le 28 septembre 1789, mort à Paris le 22 janvier 1856. D'une ancienne famille qui avait servi la monarchie, il se montra attaché à Napoléon, puis se dévoua tout entier aux Bourbons. Son goût précoce pour la poésie lui avait inspiré, dit-on, dès l'âge de dix ans un poëme de 6000 vers sur l'*Effet des passions*. Il se hasarda dans la haute poésie avec son poëme épique *Charlemagne ou la Caroléide* (1818, 2 vol. in-8), achevé en l'honneur de la Restauration, après avoir été commencé en l'honneur de Napoléon, à qui il en avait dédié un fragment sous le titre d'*Une matinée de Charlemagne* (1810). Il se fit surtout connaître comme romancier. Son ouvrage principal, *le Solitaire* (1821, in-8), eut une véritable popularité : souvent réimprimé, il fut traduit, en moins de deux ans, dans une dizaine de langues. Ses autres romans, publiés à partir de 1830, *les Rebelles sous Charles V*, 1832; *les Écorcheurs ou l'Usurpation et la peste*, 1833, sont remplis d'allusions politiques contre la monarchie de juillet. Après 1848, d'Arlincourt écrivit des pamphlets (*Dieu le veut*, 1848, 60^e^ édit., 1849; — *Place au droit*, 1849; — *l'Italie rouge*, 1850), qui firent du bruit. Il a donné en outre au théâtre le drame *la Peste noire* (1845), et la tragédie *le Siége de Paris* (1826) qui tomba sous le ridicule, grâce à de malheureux effets de mots restés célèbres comme exemples de cacophonie (voy. ce mot). La plupart des ouvrages de d'Arlincourt, qui ont plus de prétention que de valeur, ont dû leur succès aux relations mondaines et politiques de l'auteur, et l'on assurait même que beaucoup d'éditions et de traductions furent payées des deniers de l'auteur. [*Dict. des Contemporains*, 1^re^ et 2^e^ édit.].

Cf. Quérard : *la France littéraire* et *la Littérature française contemporaine*.

ARMAND (François-Huguet), comédien français, né en 1699 à Richelieu, mort le 26 novembre 1765 à Paris. Il débuta au Théâtre-Français le 2 mars 1723, et y joua les Crispins. Un de ses meilleurs rôles fut celui de Pasquin, dans l'*Homme à bonnes fortunes*. On lui a reproché, surtout vers la fin, un penchant à la charge.

Cf. H. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français*.

ARMBRUSTER (Jean-Michel), publiciste allemand, né à Sultz (Wurtemberg) en 1761, mort en 1817. Il eut une vie agitée, qu'il termina par le suicide. Secrétaire de Lavater, à Zurich, il édita la *Gazette* de cette ville, puis fonda ou dirigea successivement *l'Ami du peuple*, de Constance, le *Messager de Souabe*, la *Gazette de Vienne*, les *Feuilles nationales d'Autriche*, etc. Il a aussi laissé des recueils estimés de contes pour l'enfance.

ARMELLINI (Mariano), savant bénédictin italien, né à Ancône, mort en 1737. On lui doit, sous le titre de *Bibliotheca benedicto-cassinensis*, une suite de notices sur la vie et les ouvrages des écrivains de la Congrégation du Mont-Cassin (Assise, 1731-1732, in-fol.).

ARMÉNIENNE (LANGUE). Cette langue, qu'on appelle aussi *haïcane* ou *haïcienne*, du nom d'Haïks, porté par les Arméniens, appartient à la famille des langues caucasiennes du groupe indo-européen. Elle a des rapports marqués avec le zend et le sanscrit, dont elle ne paraît pas cependant dériver. Comme dans toutes les langues dont l'origine est très-reculée, on distingue dans l'arménien la langue ancienne ou *littérale* et la langue moderne ou *vulgaire*. Celle-ci, mêlée de beaucoup de mots empruntés aux peuples voisins et altérés par le temps, se partage en dialectes ou plutôt en patois sans littérature ni grammaire. La langue littérale, au contraire, a sa physionomie propre et son développement régulier. Elle ne compte pas moins de quatre mille racines et offre des combinaisons grammaticales curieuses. Ses déclinaisons, dont le nombre, suivant les grammairiens, varie de six à vingt, marquent dix cas, soit par les désinences, soit par les préfixes. Les noms peuvent, au moyen d'affixes personnels, prendre le sens possessif. La langue ne manque pas de sonorité, malgré la monotonie que tend à lui donner l'accent placé sur la dernière syllabe des mots. L'ancienne prosodie marquait le rhythme du vers sans le secours de la rime, adoptée depuis le XI^e^ siècle par les poëtes arméniens.

Cf. Bellaud : *Essai sur la langue arménienne* (Paris, 1812, in-8); — Cirbied : *Grammaire de la langue arménienne* (Paris, 1823, gr. in-8); — Ars. Bagratouni : *Grammaire française-arménienne* avec un *Supplément sur la versification* (Venise, 1852, in-8); — Schrœder : *Thesaurus linguæ antiquæ armenicæ et hodiernæ* (Amsterdam, 1711, in-4); — P. Aucher : *Dictionnaire français-arménien et arménien-français* (Venise, 1812-1817, 2 vol. in-8); — les PP. G. Avedichiam, C. Sumelian et J.-B. Aucher : *Nouveau dictionnaire de la langue arménienne ancienne* (Venise, 1836-1837, 2 vol. in-4); — Tchamourdgian : *Grammaire arménienne* (1840); — Ambr. Calfa : *Dictionnaire arménien-français* (Paris, 1860), et *Dictionnaire français-arménien* (Ibid., 1866, in-18).

ARMÉNIENNE (LITTÉRATURE). Cette littérature, longtemps oubliée, renferme des trésors historiques qui, depuis l'impulsion imprimée par les Mekhitaristes à la publication des anciens textes, viennent chaque jour grossir la somme de nos connaissances sur une notable partie de l'histoire de l'Asie. Car l'histoire est le genre dominant de la littérature arménienne. Malheureusement, il ne,

reste rien des chroniqueurs antérieurs au IVe siècle, qui ont écrit, soit en arménien, soit en grec, tels que Mar-Apas, Lerubna, Ardite, Corobute. Mais au IVe siècle Agathange, et au Ve Moïse de Khorène, Lazare de Parbe, Elisée, ont laissé des annales que nous possédons. Après une lacune de plusieurs siècles, causée par les guerres et les querelles théologiques, apparaissent d'autres historiens remarquables : au IXe siècle, le patriarche Jean VI, dit Jean Catholicos, et Thomas Arzoumi ; au siècle suivant, Léon Yéretz, Mathieu d'Edesse et Etienne Assoghig. On compte encore au XVe siècle l'historien Thomas de Medzop. Enfin la renaissance des études historiques provoquée par les Mekhitaristes et leur éminent fondateur a produit plusieurs écrivains de mérite, parmi lesquels se distingue le P. Tchamitchian.

Aux yeux des Arméniens, leur littérature possède bien d'autres richesses dans tous les genres. On peut, sans injustice, limiter à un petit nombre les poëtes et les écrivains ecclésiastiques dont les œuvres sollicitent l'attention. Ce sont : saint Jacques de Nisibis et le patriarche Nersès, au IVe siècle; saint Isaac et saint Mesrob, au Ve siècle; au Xe siècle, le poëte Grégoire de Nareg; au XIIe, Nersès Glaïetzi, poëte et théologien; au XIIIe, le docteur Vartan, fabuliste. Du XIVe siècle au XVIIe, les progrès des Turcs en Asie et les querelles religieuses interrompent toute culture littéraire. La langue même s'altère et l'arménien *vulgaire* tend à remplacer l'arménien *littéral*. De nos jours, il faut noter les efforts de quelques lettrés, comme les frères Calfa, pour initier leurs compatriotes par des traductions à la connaissance de nos écrivains, prosateurs et poëtes. En résumé, la littérature arménienne est incomplète et sans proportions dans ses productions, que les savants travaux des Mekhitaristes se bornent à rendre au jour sans se proposer d'en combler les lacunes.

Cf. Sukias Somal : *Quadro della storia letteraria di Armenia* (Venise, 1829, in-8) ; — C.-F. Neumann : *Essai sur l'histoire de la littérature arménienne* (Leipzig, 1836, in-8, allem.) ; — Dulaurier : *Bibliothèque historique arménienne* (Paris, 1858, t. I) ; — Patkanian : *Catalogue de la littérature arménienne* (Saint-Pétersbourg, 1860).

ARMIDE, poëme d'opéra de Quinault (voy. ce nom).

ARMINIUS ou HERMANN, tragédie de Scudéry, Campistron, Pindemonte, J. Mœser. — Il y a, sur Hermann, une trilogie dramatique de Klopstock, dont une partie, la *Bataille d'Hermann*, a été reprise par D.-C. Grabbe (voy. ces noms).

ARMINIUS ET THUSNELDA, roman héroïque de Lohenstein (voy. ce nom).

ARMORIAL, recueil contenant, soit la généalogie d'une famille noble, soit les généalogies de la noblesse d'une province ou d'un État, avec les armoiries décrites ou dessinées. Les plus célèbres armoriaux relatifs à la France sont : *Histoire généalogique et chronologique de la maison de France et des grands officiers de la couronne* (1674, 2 vol. in-4), par le P. Anselme de Sainte-Marie, religieux augustin, ouvrage dont une seconde édition fut donnée par Dufourny, conseiller à la chambre des comptes (1712), et une troisième par les augustins Ange de Sainte-Rosalie et Simplicien (1726-1733, 9 vol. in-fol.); *Armorial général de la France, ou Registre de la noblesse de France* (1736-1768, 10 vol. in-fol., avec fig.), ouvrage de la famille d'Hozier, mis au jour par Louis-Pierre d'Hozier; *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique des maisons de France*, par Aubert de La Chesnaye-Desbois (1757-1765, 5 vol. in-4), recueil réédité sous le titre de *Dictionnaire de la noblesse* (1770-1786, 15 vol. in-4); *Calendrier des princes, ou État actuel de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, par A. de La Chesnaye-Desbois, suite de vol. in-12 et in-16, publiés annuellement de 1762 à 1781, les derniers sous le titre d'*Étrennes de la noblesse; Nobiliaire universel de France* (1814-1841, 21 vol. in-8), par Viton, dit de Saint-Allais; *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe*, par le chevalier de Courcelles (1821-1830, 12 vol. in-4) ; *Armorial universel*, par M. Jouffroy d'Eschavannes (1844-1850) ; *Nobiliaire de France*, par M. Borel d'Hauterive (1854, 3 vol. in-4) ; *Annuaire de la noblesse*, par le même (1842 et années suiv.); *Recueil d'armoiries des maisons nobles de France*, par M. Gourdon de Genouillac (1860, in-8) ; *Armorial du bibliophile*, par M. Guigard (1869, in-8) ; *Armorial général des familles nobles et patriciennes de l'Europe*, par J.-B. Riestap (Gouda, 1861 et suiv., gr. in-8).

Cf. Le P. Anselme : *la Science héraldique* (1675, in-4) ; — A. de La Roque : *Traité de la noblesse et de ses différentes espèces* (1678, in-4) ; — le P. Menestrier : *Nouvelle méthode raisonnée du blason* (1688, in-12) ; — Gourdon de Genouillac : *Grammaire héraldique*, avec *Vocabulaire* et figures (1853, in-18) ; — Guigard : *Bibliothèque héraldique de la France* (1861, in-8).

ARMORICAINE (LANGUE et LITTÉRATURE). — Voyez BRETONNE.

ARMSTRONG (John), médecin et poëte anglais, né en 1709, mort en 1779. Il composa des poëmes didactiques sur l'*Amour*, la *Bienveillance*, le *Goût*, l'*Art de préserver la santé*. Ce dernier, en quatre chants, publié en 1744, est le seul que l'on cite encore. La versification ne manque ni d'élégance ni d'éclat.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english Lit.*

ARNAL (Étienne), acteur comique français, né à Meulan (Seine-et-Oise) le 1er février 1794, mort à Genève en décembre 1872. Après diverses vicissitudes, il débuta au théâtre, dans la tragédie, avec un insuccès qui le décida à se tourner vers les rôles comiques. Il montra, en effet, dans la comédie-vaudeville une excentricité mêlée de naturel, qui lui fit une des premières places sur les scènes de genre de Paris. Il parut à diverses reprises, à partir de 1817, aux Variétés, au Vaudeville, au Palais-Royal, au Gymnase. Il revint même à ce dernier théâtre, après une période de retraite, en 1866. Ses principaux succès furent dans *M. Galochard, le Mari de la dame de chœurs, les Cabinets particuliers, les Gants jaunes, le Poltron, Passé minuit, l'Homme blasé*, etc.; puis, en dernier lieu, dans *les Idées de Mme Aubray*. Arnal faisait des vers qui ont eu quelque temps plus de réputation que de valeur, et dont il a formé un recueil sous le titre de *Boutades* (2e édit. 1864, in-18). — [*Dictionnaire des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

ARNAUD-DANIEL, poëte provençal du XIIe siècle, né au château de Ribeyrac en Périgord. Dante, au vingt-sixième chant du *Purgatoire*, dit de lui : « Celui que voici surpasse tous les poëtes de son pays par ses chants d'amour et par ses proses de roman. » Pétrarque place aussi Arnaud-Daniel au premier rang, et le nomme « le grand maître d'amour ». Varchi, Bembo, lui donnent autant d'éloges.

Le petit nombre de pièces qui nous restent de ce troubadour ne permettent pas de vérifier la justesse des jugements portés sur lui par les Italiens, d'autant plus que ses poésies ont été défigurées par les copistes. C'est par des coupes de vers recherchées, une singularité d'expression poussée jusqu'à la bizarrerie, des comparaisons subtiles, des rimes gênées ou difficiles, de chères rimes (*caras rimas*), qu'Arnaud-Daniel a séduit

les poëtes italiens. On lui a attribué l'invention de la sixtine, sorte de chanson remarquable par l'entrelacement et le retour des rimes. Il travaillait beaucoup ses vers, et a dit lui-même :

Fas motz capus e doli.

« Je fais des vers, les rabote et les polis. » Il se peut que les meilleures de ses compositions lyriques ne soient pas venues jusqu'à nous.

Quant aux romans épiques, auxquels Dante fait allusion, on n'en connaît plus qu'un; encore n'est-il pas certain qu'il soit de lui, c'est le *Lancelot du Lac* provençal (voy. ce nom), que le Tasse lui attribue dans son *Discours sur le poëme héroïque*. Ce roman ne nous a été conservé que par une traduction d'un minnesinger du XII^e siècle. Arnaud-Daniel faisait la musique de ses chansons.

Cf. *Vie d'Arnaud-Daniel*, en provençal, manuscrit (n° 7225) de la Bibliothèque nationale; — Raynouard : *Choix des poésies des troubadours ; — Histoire littéraire de la France*, t. XV ; — l'abbé Millot : *Histoire des troubadours*.

ARNAUD DE MARVEIL, MARVOIL, ou MARVELLES, troubadour du Périgord, presque aussi célèbre au XII^e siècle que son compatriote et son homonyme Arnaud-Daniel. Pétrarque l'appelle, dans son *Triomphe de l'amour*, « il men famoso Arnaldo. » On a de lui des poésies dans lesquelles se trouvent du naturel et du sentiment. Elles sont dans les manuscrits de Lacurne de Sainte-Palaye, à la Bibliothèque nationale. Raynouard en a publié quelques-unes.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

ARNAUD (l'abbé François), littérateur français, né le 27 juillet 1721 à Aubignac, près de Carpentras, mort le 2 décembre 1784. Il fut bibliothécaire de Monsieur (Louis XVIII), et entra à l'Académie des Inscriptions en 1762, puis à l'Académie française en 1771. Ses premiers écrits furent des articles de journaux, faisant partie du recueil intitulé : *Variétés littéraires* (Paris, 1770, 4 vol. in-12). Les *Œuvres* de l'abbé Arnaud (Paris, 1808, 3 vol. in-8) contiennent en outre des *Mémoires* sur le style de Platon, la musique des anciens, etc.; une *Lettre au comte de Caylus sur la musique*, qui lui mérita le surnom de « grand pontife des gluckistes », etc.

Cf. Geoffroy : *Cours de littérature dramatique*, t. V ; — Godefroy : *Hist. de la littér. franç.*, t. III ; — Quérard : *la France littéraire*.

ARNAULD (Antoine), avocat français, né en 1560 à Paris, mort le 29 décembre 1619. Le violent discours qu'il prononça en 1594 devant le parlement contre les jésuites, et que De Thou a inséré dans son *Histoire*, étendit la renommée que lui avaient méritée ses talents. Adversaire prononcé de la Ligue, il écrivit : *Première et deuxième Philippiques contre les Espagnols* (1592, in-8); la *Fleur de Lys* (1593, in-8); l'*Anti-Espagnol*, dans le *Recueil des excellents et libres discours sur l'état présent de la France* (1606, in-12). On a encore du même : *le franc et véritable Discours du roi sur le rétablissement qui lui a été demandé par les Jésuites* (in-8); *Avis au roi Louis XIII pour bien régner* (1612, in-12). Antoine Arnauld eut vingt enfants, dont quatre fils et six filles lui survécurent.

ARNAULD D'ANDILLY (Robert), littérateur français, fils aîné du précédent, né en 1589 à Paris, mort le 27 septembre 1674. Fort estimé des plus hauts personnages, il usa de son crédit avec sagesse et générosité. A l'âge de cinquante-cinq ans, il quitta le monde, et vécut durant trente années dans la retraite à Port-Royal-des-Champs. Il traduisit : les *Confessions de saint Augustin* (1651, in-8); les *Vies des saints Pères du désert, écrites par les Pères de l'Église* (1668, 3 vol. in-8); les *Œuvres de sainte Thérèse* (1670, in-4); l'*Histoire des Juifs*, de Josèphe (1701, 3 vol. in-8; 1756, 3 vol. in-4), etc. Il a laissé, en outre, des *Œuvres chrétiennes* en vers, un *Poëme sur la vie de J.-C.*, et des *Mémoires de sa vie*, édités par Gouget (1734, 2 vol. in-12). M. A. Halphen a imprimé un *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly* (1857, in-8), tiré des papiers de Conrart, conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

Le fils aîné du précédent, ARNAULD D'ANDILLY, mort en 1698, a laissé des *Mémoires* qui ont été publiés par le P. Pingré (1756, 3 parties in-8). Son second fils, Simon ARNAULD DE POMPONNE, mort en 1699, fut ministre secrétaire d'État des affaires étrangères. Son petit-fils, H.-Ch. ARNAULD DE POMPONNE, mort en 1756, fut ambassadeur à Venise (1704), et membre de l'Académie des inscriptions (1743).

ARNAULD (Antoine), célèbre théologien et philosophe français, frère de Robert et dernier enfant d'Antoine, né le 16 février 1612 à Paris, mort le 6 août 1694. Il fut d'abord destiné au barreau; mais sa mère, sous l'influence de l'abbé de Saint-Cyran, le décida à embrasser l'état ecclésiastique. Ordonné prêtre en 1641, et reçu en 1643 docteur en Sorbonne, il publia, cette même année, le livre *De la fréquente communion*. Ce livre, dirigé contre l'abus du sacrement de l'Eucharistie, formait par son austérité un contraste frappant avec la morale indulgente des jésuites. Il souleva une vive controverse et des haines puissantes. Ses adversaires poussaient le chancelier Seguier à porter l'affaire à Rome. Le parlement et l'Université s'opposèrent à cette citation, comme contraire aux lois de l'Église de France. Arnauld cependant fut obligé de se dérober à ses ennemis, en s'enfermant dans la plus profonde retraite. Après avoir publié, en 1644, pour répondre aux attaques dont il était l'objet, le traité de la *Tradition de l'Église sur la Pénitence*, il travailla silencieusement à la composition et à la traduction d'ouvrages théologiques, fortifiant sa foi, développant ses connaissances, son talent d'exposition, et les admirables qualités de méthode et de logique qui donnèrent beaucoup de puissance et de profondeur à son esprit.

La condamnation prononcée à Rome, en 1653, contre les cinq propositions attribuées à Jansénius le ramena dans la lutte. L'absolution ayant été refusée au duc de Liancourt à cause de ses relations avec Port-Royal, il écrivit en 1655 : *Première lettre à une personne de condition; Seconde lettre à un duc et pair*. Ces écrits et plusieurs autres, par lesquels il devint le défenseur le plus autorisé de la doctrine janséniste et se montra controversiste en même temps subtil et rigoureux, réveilla plus violente l'irritation du parti ennemi. Il fut exclu, en 1656, de la société de Sorbonne, qui ne sut pas résister aux injonctions des jésuites; les théologiens qui refusèrent de signer sa condamnation, furent comme lui rayés du nombre des docteurs. A la même époque, Pascal écrivait, sous l'inspiration d'Arnauld, les *Provinciales*. Quand la transaction dite Paix de l'Église ou Paix de Clément VII vint pour quelques années imposer silence à l'irritation des partis, Arnauld tourna sa verve polémique contre les protestants. La conduite de l'archevêque de Paris, François de Harlay, à l'égard du jansénisme, et les rigueurs exercées envers Port-Royal ayant rompu la trêve en 1679, il se vit obligé de fuir en Belgique, où il résida successivement à Mons, à Gand, à Bruxelles, à Anvers, ne cessant pas, malgré son âge et ses infirmités, d'écrire et de combattre. C'est ainsi qu'il mérita jusqu'à la fin le nom de *Grand Arnauld*, que ses amis lui donnèrent, et que la postérité lui a conservé.

Les écrits d'Antoine Arnauld, remarquables surtout au point de vue théologique et philosophique, ont aussi, par le vigoureux talent de l'écrivain, par la clarté et l'élégance de son style, par l'objet même de quelques-uns d'entre eux, une importance littéraire. Il fut, avec Nicole et Lancelot, l'un des auteurs de la *Grammaire générale et raisonnée* (dite de *Port-Royal*), qui peut être regardée comme le premier instrument du progrès des études grammaticales en France. Il fut le principal auteur de l'*Art de penser, ou Logique*, ouvrage auquel contribua Nicole et qu'on appelle vulgairement la *Logique de Port-Royal*. Ce livre, où le rôle et l'influence du langage, comme expression et comme auxiliaire de la pensée, sont appréciés avec une exactitude qui n'a pas été surpassée, devint classique dès qu'il parut et l'est resté non-seulement pour les écoles de France, mais aussi pour celles d'Allemagne et d'Angleterre. Arnauld était cartésien ; cependant il écrivit des *Objections contre les Méditations de Descartes*. Il attaqua la vision en Dieu de Malebranche dans le *Traité des vraies et des fausses idées*. Il eut aussi des démêlés philosophiques avec Nicole, Huygens et le P. Lami. Ses principaux ouvrages contre les jésuites sont : *Cinq écrits en faveur des curés de Paris contre les casuistes relâchés; Morale pratique des jésuites; la Nouvelle hérésie*, etc. Contre les protestants, il publia : *Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie; Renversement de la morale de Jésus-Christ par les calvinistes; Impiété de la morale des calvinistes; Réponse générale à M. Claude; le Calvinisme convaincu de nouveaux dogmes impies*, etc. On a en outre d'Arnauld : *Apologie pour les saints Pères; Concorde des Évangiles; Dissertation sur les miracles de l'ancienne loi; Apologie pour les catholiques; Éclaircissement sur l'autorité des conciles;* une traduction des *Évangiles*, connue sous le titre de *Nouveau Testament de Mons*, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Lausanne, 1775-1783, 45 vol. in-8). Une édition spéciale de ses œuvres philosophiques a été donnée par M. C. Jourdain (Paris, 1845, in-12).

Cf. Quesnel : *Recueil de plusieurs pièces concernant l'origine, la vie et la mort d'Arnauld* (1697, 2 vol in-12) ; — abbé de Majainville : *Vie d'Arnauld* (1783, 2 vol. in-8) ; — P. Varin : *la Vérité sur les Arnauld* (1847, 2 vol. in-8) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II et passim.

ARNAULD (Henri), frère du précédent, né en 1597, mort en 1694. Il remplit à Rome une mission relative à des différends religieux, et fut évêque d'Angers. Il a écrit, d'un bon style, ses *Négociations à la cour de Rome et en différentes cours d'Italie* (Paris, 1748, 5 vol. in-12).

ARNAULD (la mère Marie-Angélique), sœur des précédents, née en 1591, morte en 1661. Elle est célèbre comme abbesse de Port-Royal-des-Champs, et comme réformatrice de Port-Royal de Paris (voy. PORT-ROYAL).

ARNAULD (la mère Agnès), sœur de la précédente, dont elle fut la coadjutrice, morte en 1671. Elle a écrit : l'*Image de la religieuse parfaite et imparfaite* (Paris, 1660, in-12); le *Chapelet sacré du Saint-Sacrement* (1663, in-12). Elle a collaboré aux *Constitutions de Port-Royal* (1721, in-12).

ARNAULD (la mère Angélique de Saint-Jean), nièce des précédentes et fille d'Arnauld d'Andilly, morte en 1684. Elle fut aussi religieuse à Port-Royal, et composa les *Mémoires pour servir à la vie de la mère Marie-Angélique Arnauld* (1737, in-12). Elle a laissé encore des *Réflexions et Conférences publiées par dom Clémencet* (1760, 3 vol. in-12). Elle a collaboré au *Nécrologe de Port-Royal*.

Cf. *Nécrologe de Port-Royal* (Amsterdam, 1723) ; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal* (Utrecht, 1742, 3 vol.) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*.

ARNAULT (Antoine-Vincent), poëte dramatique et fabuliste français, né le 1er janvier 1766 à Paris, mort le 16 septembre 1834. Il fit ses études chez les Oratoriens de Juilly, entra dans le monde sous la protection de la comtesse de Provence, et débuta dans les lettres par la *Promenade à Montreuil*, morceau mêlé de prose et de vers, où l'on remarqua des vers bien venus et d'une précoce originalité. En 1791, il fit représenter au Théâtre-Français la tragédie de *Marius à Minturnes*, qui eut un grand succès. On trouva le caractère du héros fortement tracé, l'action d'une belle simplicité, le style d'une noble élévation. Le public, qui avait alors le culte du genre tragique, applaudit à la pompe du langage et à l'enflure des sentiments. Arnault suivit la carrière que lui indiquait le succès et ne fut pourtant jamais qu'un médiocre poëte dramatique. En 1792, il donna *Lucrèce*, tragédie où il eut la malheureuse idée de faire son héroïne amoureuse de Sextus. Ses autres tragédies furent *Cincinnatus* (1793); *Oscar, fils d'Ossian* (1796); *Blanche et Montcassin, ou les Vénitiens* (1798), pièce qui donne de son talent dramatique une idée plus favorable que les autres; *Don Pèdre, ou le Roi et le Laboureur* (1802); *Germanicus* (1817). Cette dernière tragédie, où l'on voit des allusions à l'exilé de Sainte-Hélène, fut l'occasion d'une lutte entre les partisans du pouvoir déchu et les royalistes, lutte qui se changea en émeute. Pour compléter le théâtre d'Arnault, mentionnons : *Horatius Coclès*, tragédie lyrique; *Phrosine et Mélidor*, drame lyrique, qui furent l'un et l'autre mis en musique par Méhul et représentés en 1793; *Scipion*, drame héroïque (1804); *la Rançon de Du Guesclin, ou les Mœurs du* XIVe *siècle*, comédie (1813).

Arnault avait émigré en Angleterre après les massacres de septembre; arrêté lorsqu'il rentra en France l'année suivante, il resta peu de temps en prison. En 1797, il fut nommé membre de l'Institut. Chargé, la même année, par Bonaparte d'organiser le gouvernement des îles Ioniennes, il devint en 1800 chef de la division de l'instruction publique au ministère de l'intérieur. Il témoigna son dévouement à Napoléon par un *Chant lyrique pour l'inauguration de la statue votée à l'empereur par l'Institut*, et par une *Cantate sur la naissance du roi de Rome*. Exclu de l'Institut et exilé en 1815, il revint en France en 1819, et reprit en 1829 sa place à l'Académie française, dont il fut secrétaire perpétuel en 1833. Il avait publié avant son exil un premier recueil de *Fables* (1812, in-12); il en donna une nouvelle édition augmentée de quatre livres (Paris, 1825, in-8). Ces *Fables* sont le meilleur titre littéraire d'Arnault. Tous les critiques y ont reconnu le mérite de l'invention, la vivacité du trait, la fermeté ou la grâce du style, selon les sujets. Mais la plupart des pièces de son recueil portent faussement le titre de fables; ce sont bien plutôt des épigrammes et des satires; témoin la spirituelle pièce intitulée *le Hanneton* :

« Tu bourdonnes, n'est-tu pas libre ? »
Disait un écolier au hanneton, fâché
D'avoir toujours un fil à la patte attaché.
Ainsi parlait Octave à ses sujets du Tibre.
Ainsi naguère encor j'entendais raisonner
D'honnêtes gens qui tous n'étaient pas sur le trône.
La liberté pour eux, c'est un fil long d'une aune,
Au bout duquel on laisse un peuple bourdonner.

C'est ainsi que les plus jolis vers satiriques d'Arnault n'ont rien de l'élément dramatique essentiel à la fable, alors même qu'ils contiennent une leçon morale. La meilleure pièce et la plus connue du recueil est une idylle, au sens où l'entendaient les Grecs (voy. IDYLLE), mais la plus ravissante que la langue française ait produite :

De ta tige détachée,
Pauvre feuille desséchée,
Où vas-tu ? — Je n'en sais rien...

On la trouvera dans tous les recueils. On ne voulut pas croire que ce morceau si parfait, dans un sentiment étranger aux autres poésies d'Arnault, fût de ce poëte. On prétendit que les descendants de Mme de La Sablière l'avaient retrouvé parmi des papiers de La Fontaine ; mais cette allégation sans fondement finit par tomber.

Arnault est l'auteur d'une *Vie politique et militaire de Napoléon* (Paris, 1822, 3 vol. in-folio). Il a laissé d'intéressants mémoires sous le titre de *Souvenirs d'un sexagénaire* (Paris, 1833, 4 vol. in-8). La collection de ses *Œuvres* (Paris, 1824-1827) comprend huit volumes in-8. Il a rédigé, avec Jay, Jouy et Norvins, la *Biographie nouvelle des contemporains* (Paris, 1820-1825, 20 vol. in-8). Il a collaboré à plusieurs recueils périodiques, aux *Veillées des Muses* (1797), au *Mercure* (1815), au journal belge *le Libéral* (1816-1820), etc.

Cf. M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française ;* — Dussault : *Annales littéraires ;* — *Encyclopédie des gens du monde.*

ARNDT (Jean), écrivain mystique allemand, né à Ballenstadt, dans le duché d'Anhalt, le 27 décembre 1555, mort à Zelle le 11 mai 1611. Il avait d'abord étudié la médecine, puis s'était tourné, par suite d'un vœu, vers la théologie. Il fut successivement pasteur et prédicateur à Badeborn, Quedlimbourg, Brunswick, Eisleben, et intendant général du clergé de Lunebourg. Son principal ouvrage, *le Vrai christianisme*, en quatre livres (Vier Bücher vom wahren Christenthum ; Francfort, 1605, innombrables éditions), est peut-être le meilleur et le plus populaire des livres d'édification du protestantisme ; il a été traduit dans les diverses langues de l'Europe, notamment en français par Beauval. Il a pour complément *le Petit Jardin du Paradis* (Paradiesgaertlein ; Leipzig, 1612), non moins populaire. Les *Sermons* de J. Arndt sont, par le fond et la langue, au nombre des plus remarquables de son temps. Il a laissé d'autres ouvrages de religion, tant en allemand qu'en latin, tous plus ou moins empreints du sentiment mystique, et qui l'ont fait surnommer « le Fénelon de l'Église protestante ». Ses *Œuvres spirituelles complètes* (Saemmtliche geistreiche Schriften ; Gœrlitz, 1734-1736) contiennent en outre quelques traductions.

Cf. Arndt : *J. Arndt, ein biogr. Versuch* (Berlin, 1838) ; — Pertz : *De Johanne Arndtio* (Hanovre, 1852).

ARNDT (Ernest-Maurice), célèbre poëte allemand, né à Schoritz (île de Rugen) le 26 décembre 1769, mort le 29 janvier 1869. Voué tour à tour aux études ecclésiastiques et historiques, et à la politique, professeur d'histoire depuis 1806 dans diverses universités, honoré ou persécuté pour ses opinions suivant les époques, élu en 1848 membre de l'Assemblée nationale de Francfort, qui lui vota des hommages publics, jouissant d'une gloire qui se manifesta, à propos de son quatre-vingt-onzième anniversaire, par des démonstrations nationales, Arndt a dû surtout sa popularité aux poésies qu'il écrivit contre la France pendant les dernières périodes de l'invasion française. Son nom représente, avec ceux de Kœrner, Schenkendorf et Fouqué, l'enthousiasme désespéré des Allemands dans la guerre de l'indépendance. Les plus connues de ces poésies sont : le *Chant funèbre de Schenkendorf*, les *Chants guerriers de Blücher et de Schill*, la pièce commençant par ces mots : « Le Dieu qui fit naître le fer ne voulut pas d'esclaves, » et *la Patrie de l'Allemand*, le chant le plus populaire de l'Allemagne, redevenu en 1848 le cri de ralliement du parti démocratique. Ses poésies parurent d'abord sous le titre de *Chants de guerre* (Kriegs und Wehrlieder, 1813-1815). Elles ont été souvent réimprimées. Arndt a publié en outre, dans sa longue carrière, un certain nombre d'écrits philosophiques, politiques et historiques dans plusieurs desquels respire aussi jusqu'à la passion le sentiment national. Il a également rédigé des *Souvenirs* (Erinnerungen ; Leipzig, 1840, in-8), et des *Mémoires* (Bericht aus meinem Leben ; Ibid., 1847, 2 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. *Conversations lexicon* (11e édit., 1864 et suiv.) ; — C... : *Arndt und Kotzebue* (1814, in-8).

ARNE-MAGNUSSON. — Voyez MAGNUSSON (Arne).

ARNIM (Louis ACHIM D'), poëte et romancier allemand, né à Berlin le 26 janvier 1780, mort le 21 janvier 1831. Il étudia à Gœttingue les sciences naturelles, puis vécut à Heidelberg dans l'intimité de Brentano (voy. ce nom), dont il épousa la sœur Bettina. Disciple dévoué de l'école romantique, il était doué d'une imagination brillante, unie à la finesse d'observation. Le mysticisme et la recherche des aventures fantastiques l'emportèrent souvent hors des règles de l'art. Le principal de ses romans est *la Comtesse Dolorès*, pauvreté, richesse, faute et expiation (Armudt, Reicthum, Schuld, etc. der Graefin D.). Il a écrit beaucoup de nouvelles, telles que : *Isabelle d'Egypte ;* des drames, entre autres : *Halle et Jérusalem, Cardenio et Celinde ;* des poésies lyriques, la plupart insérées dans ses romans, et un recueil intéressant de poésies populaires sous le nom du *Jeune Wunderhorn* (der Knaben W.). Ses *Œuvres* ne forment pas moins de vingt-sept volumes (Werke, Berlin, 1839-1856, 17 vol.).

Cf. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, tom. III ; — Gervinus : *Neuere Gesch. der poet. nation. Lit.*, t. II.

ARNOBE, *Arnobius*, écrivain latin, né à Sicca, en Numidie, écrivit au commencement du IVe siècle. Né dans la religion païenne, il se convertit à la foi nouvelle, dont il devint l'apologiste. Il enseigna la rhétorique et fut le maître de Lactance. C'est tout ce qu'on sait de sa vie. Quant à son ouvrage intitulé : *Libri septem adversus Gentes*, c'est moins une défense du christianisme qu'un traité contre les païens, comme l'indique le titre. On y trouve l'histoire anecdotique du polythéisme romain. L'auteur entre dans de minutieux détails sur les divinités allégoriques ou populaires, qui se rapportaient même aux plus grossiers besoins de la vie. Son principal intérêt est que les sources où il puise, dans la littérature grecque et romaine, seraient en grande partie ignorées sans lui. Son style est savant mais laborieux, plein de néologismes et subtil jusqu'à l'obscurité.

La première édition d'*Arnobe* fut imprimée à Rome (1542 ou 1543, in-folio). Parmi les suivantes on remarque celles d'Ursinus (Rome, 1583, in-4), de Hérauld (Paris, 1605, in-8), de Saumaise (Leyde, 1651, in-4). La meilleure est celle d'Orelli, avec les notes choisies des anciens commentateurs (Leipzig, 1816-1817, 3 vol. in-8).

Cf. Dupin : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. I ; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I.

ARNOBE LE JEUNE, écrivain ecclésiastique latin du Ve siècle. On croit qu'il fut moine ou prêtre dans la Gaule. Il était sémipélagien. On a de lui un *Commentaire sur les Psaumes* (Bâle, 1522, in-4 ; Cologne, 1532, in-8 ; Paris, 1639, in-8).

ARNOLD (Gottfried), célèbre historien ecclésiastique allemand, né à Aunaberg (Saxe) le 5 septembre 1665, mort à Perleberg (Brandebourg) le 30 mai 1714. Il étudia la théologie à Wittenberg, fut quelque temps correcteur dans une imprimerie de Francfort, puis obtint à Giessen une chaire d'histoire, dont il se démit bientôt à cause de ses tendances mystiques et piétistes. Nommé prédicateur par la duchesse d'Eisenach, à Allstadt, puis à Perleberg, il mourut de la peur que lui causèrent les enrôleurs prussiens en se précipitant dans l'église où il prêchait Gottfried Arnold a laissé de

nombreux écrits, dont le plus important de beaucoup est son *Histoire impartiale de l'Église et des hérésies* (Francfort, 1699, 2 vol.; 1700-1715; 1729, 3 vol.; Schaffouse, 1740-1742) : malgré ses opinions personnelles, l'auteur s'efforce de justifier son titre par une appréciation indépendante des événements qui ont détaché de l'Église les sectes qu'il en regarde comme des évolutions naturelles; une science déjà grande sert de base à cette première application de la critique en matière d'histoire religieuse. On attribue à Thomasius (voy. ce nom), ami d'Arnold, une part dans l'exécution de cet ouvrage. On cite encore du même auteur *l'Étincelle de l'amour divin* (Gœttlichen Liebesfunken; 1697); *le Secret de la divine sagesse* (das Geheimniss der Gœttlichen Sophia, 1700); *Historia et descriptio Theosophiæ* (1702; en allemand, 1703); etc. Dans ces divers écrits mystiques sont répandues des *Poésies religieuses* (Geistliche Lieder), qui ont été recueillies par Knapp (Stuttgart, 1845) et par Ehmann (ibid., 1855).

Cf. *Conversations-Lexicon* (Leipzig, 11e édit.) ; — H. Kurz : *Geschichte der D. Lit.* (Ibid., 1865, 2e édit., t. II) ; — Ad. Riff : *G. Arnold, historien de l'Église* (Strasbourg, 1847, in-8).

ARNOLD (Thomas), historien anglais, né dans l'île de Wight en 1795, mort le 12 juin 1842. Ayant achevé ses études à Oxford, il tint un pensionnat, et après être entré dans les ordres devint directeur de l'école de Rugby, où il laissa les meilleurs souvenirs. En 1841 il fut nommé professeur d'histoire moderne à l'université d'Oxford; mais à peine avait-il pris possession de sa chaire, qu'il succomba à une maladie de cœur. On doit au docteur Th. Arnold, outre un traité sur la réforme de l'Église et six volumes de *Sermons* qui attestent un esprit large et élevé, une excellente *Histoire romaine* (1838-1842, 3 vol. in-8) qui, malheureusement, ne dépasse pas la seconde guerre Punique; on la compare à celle de Niebuhr, à laquelle elle ne cède pas en originalité, et qu'elle surpasse par la clarté de l'exposition. Il a donné une édition de Thucydide (1830-1835) avec un remarquable commentaire historique. Ses *Leçons sur l'histoire moderne* parurent après sa mort (1843, in-8).

Cf. A.-P. Stanley : *Vie du docteur Thomas Arnold* et Notice dans le *Biographical dictionary*; — A. Roche : *les Écrivains anglais au* XIXe *siècle* (Paris, 1869, in-18).

ARNOULD (Edmond-Nicolas), littérateur français, né à Dieuze (Meurthe) le 13 mars 1811, mort à Paris le 1er février 1861. Entré dans l'université comme maître d'études, et devenu professeur aux facultés de Strasbourg, de Poitiers et enfin à la Sorbonne, il est auteur de plusieurs travaux littéraires estimés, entre autres : *De l'Invention originale* (1849, in-8), et *Influence de la littérature italienne sur la littérature française* (1851, in-8), mémoires couronnés par l'Académie française. On a formé un volume posthume de *Sonnets et poëmes* (1862, in-18), qui ont montré cet esprit distingué sous un nouveau jour. [*Dictionnaire universel des contemporains*, les trois premières éditions].

ARNOULT (Jean-Baptiste), compilateur français, né en 1689, mort en 1753. Il entra dans la Société de Jésus et résida longtemps à Besançon. On a de lui : *Traité de la prudence* (Besançon, 1733, in-12), recueils de proverbes français, italiens, espagnols, donné sous le pseudonyme d'Antoine Dumont; *le Précepteur* (Besançon, 1747, in-4), suite de huit traités destinés à la jeunesse, etc. L'un de nos intrépides néographes, il écrivait *ortografe, cronologie, géografie.*

ARNOUX (Jean), prédicateur et controversiste français, né vers 1550 à Riom, mort en 1636. Membre de la Société de Jésus, il professa les humanités, la philosophie et la théologie. Son talent pour la prédication le fit envoyer à la cour, où il obtint un grand succès. En 1617, à la mort du P. Cotton, il devint confesseur de Louis XIII. Il ne reste, pour faire juger son éloquence fort goûtée des contemporains, que l'*Oraison funèbre de Henri IV*, qu'il prononça à Tournon le 29 juillet 1610 (Tournon, 1610, in-4). Aux défauts de style et de langue de son époque, l'orateur joint des obscurités provenant d'expressions et de tours particuliers à la province d'Auvergne, mais son plan se distingue par l'ordre, la méthode et une apparence de grandeur, et Thomas paraît le lui avoir emprunté pour son *Éloge de Marc-Aurèle.* Arnoux soutint contre les ministres protestants de Charenton des controverses qui eurent du retentissement; il a publié : *Confession de foi de MM. les ministres convaincus de nullité par leurs propres Bibles,* etc. (1617, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

ARRAES (Amador), moraliste portugais, né à Béja en 1530, mort en 1600. Il fut chapelain du roi Sébastien, et, sous Philippe II, évêque de Portalègre. Il a écrit des *Dialogues moraux* sur la Providence, cités pour l'élégance du style.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

ARREBOE (Anders), poëte islandais, né en 1587, mort en 1637. Prédicateur en titre de la cour de Danemark, il devint évêque de Dromtheim et fut déposé solennellement pour sa conduite. Il s'amenda et consacra à de pieux sujets son talent pour la poésie. Les Danois le regardent comme un de leurs écrivains originaux, malgré la rudesse de son temps et de sa langue.

On cite de lui un poëme sur *Christian IV, vainqueur des Suédois* (Relation i vers om Christian IV, etc.; Copenhague, 1611); *Poudre contre la peste à l'usage de tous les enfants de Dieu* (Pestpulver, etc.; ibid., 1618); une traduction des *Psaumes de David* (Ibid., 1623); un *Henameron* (Ibid., 1641, in-4), poëme sur les six jours de la création, imité de *la Semaine* de Du Bartas.

Cf. Nycrup et Kraft : *Almindeligt Litteratur-Lexicon for Danemark, Norge og Island* (Copenhague, 1820, 2 vol.) ; — Molbech : *Dansk poetisk Anthologie* (1830-40, 4 vol.).

ARRÊT BURLESQUE.—Voyez BOILEAU et BERNIER.

ARRÊTS D'AMOUR (LES), ouvrage de Martial d'Auvergne (voy. ce nom).

ARRIEN, 'Ἀῤῥιανός, historien grec, né à la fin du Ier siècle après J.-C. à Nicomédie, en Bithynie. Élève d'Épictète, il pratiqua la doctrine stoïcienne. Les Athéniens lui donnèrent le droit de cité, et l'empereur Adrien lui conféra le patriciat. En 136, il devint préfet de Cappadoce, repoussa une invasion des Alains et acquit la réputation d'un bon général. En 146, il fut élevé au consulat. Vers l'an 150, retiré dans sa ville natale, il vécut dans la retraite et l'étude, exerçant les fonctions de prêtre de Cérès et de Proserpine.

Arrien fut un des meilleurs et des plus actifs écrivains de son temps. Il semble, dès le commencement de sa carrière, avoir voulu être pour Épictète ce que Xénophon avait été pour Socrate. Comme celui-ci avait écrit les *Mémorables* de Socrate, de même Arrien publia les *Entretiens* de son maître (Διατριβαὶ 'Επικτήτου). Ces Entretiens comprennent huit livres. Ils n'ont pas l'agrément, la clarté, la variété des *Mémorables;* mais ils présentent un exposé fidèle et élevé de la doctrine stoïcienne. Le *Manuel d'Épictète* ('Εγχειρίδιον 'Επικτήτου), qui, pendant plusieurs siècles, eut une grande autorité parmi les païens et fut même adopté par des disciples du christianisme, est généralement attribué à Arrien. Ces deux ouvrages ont été plusieurs fois édités. L'édition la plus estimée est celle de Schweighaeuser, dans le recueil intitulé : *Epictetæ philosophiæ monumenta,* tome III. Arrien avait encore écrit une

Vie d'Épictète, entièrement perdue, et les *Conversations familières d'Épictète* en douze livres, dont Stobée nous a conservé quelques fragments.

Un autre ouvrage plus célèbre d'Arrien est l'*Expédition d'Alexandre* dans l'Asie (Ἀνάβασις Ἀλεξάνδρου). Non-seulement cet ouvrage rappelle par son titre l'*Anabase* de Xénophon, mais aussi par la facilité et la clarté du style. Si Arrien n'égale pas son modèle, il a du moins les qualités essentielles de l'historien, et puise ses renseignements dans les sources les plus pures, chez Ptolémée et Aristobule, chez Néarque et Mégasthène. Il décrit les opérations militaires avec une profonde connaissance du sujet, et il approprie soigneusement au caractère des hommes les rares discours qu'il introduit dans son récit. Il est sans contredit le meilleur des nombreux historiens d'Alexandre. L'*Anabase* d'Arrien se partage en sept livres, que nous possédons complétement, sauf une lacune dans le douzième chapitre du septième livre. On regarde quelquefois comme le huitième livre de cette histoire un ouvrage contenant la description de l'Inde (Ἰνδικά), que l'auteur a écrit dans le dialecte ionien, comme celui de Ctésias de Cnide sur le même sujet. L'*Anabase* et l'*Indica* ont été publiés pour la première fois dans le texte grec par Trincavelli (Venise, 1535, in-8). Parmi les éditions suivantes, on distingue principalement celles d'Henri Estienne (Paris, 1565, in-8), de Gronovius (Leyde, 1704, in-fol.), de Schneider (Leipzig et Halle, 1798, 2 vol. in-8), de Ellendt (Kœnigsberg, 1832, 2 vol. in-8), de Krüger (Berlin, 1835, in-8), de Fr. Dübner et Ch. Müller (Paris, 1847, in-8), dans la Bibliothèque grecque de Didot.

Les autres ouvrages que nous possédons d'Arrien sont : un traité *Sur la chasse* (Paris, 1644, in-4), qui est, par le style aussi bien que par le fond, une imitation du traité de Xénophon sur le même sujet; un *Périple du Pont-Euxin* (Genève, 1577,); un traité sur la *Tactique* (dans la collection des tacticiens de Scheffer). Les ouvrages qui ne nous sont point parvenus sont les suivants : *Vie de Dion; Vie de Timoléon; Vie du brigand Tilliborus; Histoire des successeurs d'Alexandre; Histoire des Parthes; Histoire de Bithynie; Histoire des Alains*, dont un fragment a été découvert au XVII^e^ siècle, à Milan. Un recueil complet des ouvrages d'Arrien a été publié par Borhek (Lemgo, 1792-1811, 3 vol. in-8). On a la traduction française de l'*Anabase*, par Chaussard (1802), et celle des *Entretiens d'Épictète*, par Thurot (1838).

Cf. Sainte-Croix : *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand* (Paris, 1804) ; — Van der Chys : *Commentarius geographicus in Arrianum* (Leyde, 1828, in-4) ; — Ellendt : *De arrianeorum librorum reliquiis* (Kœnigsberg, 1836, in-4) ; — Chotard : *le Périple de la mer Noire par Arrien*, thèse (1860, in-8).

ARRIGHETTO ou **ARRIGO** (Enrico), poëte italien du XII^e^ siècle. Dépossédé d'un emploi ecclésiastique, il fut réduit à mendier et, sous le nom d'*Arrigo il Povero*, chanta sa misère dans un poëme latin en quatre mille distiques, intitulé *De fortuna diversitate et consolatione philosophiæ* (Florence, 1684, in-8; 3^e^ édit. 1730, in-4^o^) : modèle de résignation, accepté dans les écoles comme un modèle de poésie.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana*.

ARRIVABENE (Giovanni-Francesco), poëte italien, né à Mantoue vers 1510. L'un des plus spirituels courtisans des souverains italiens de son temps, il devint, sous le nom d'*Oronte*, membre de l'Académie des Argonautes. On a de lui deux poëmes en vers *sciolti* : *Idromanzia* et *Cloanto* (Mantoue, 1547, in-8), qu'il a intitulés *Églogues maritimes*, par allusion au nom même de l'Académie à laquelle il appartenait. On a de lui encore des *Discours*, des *Épîtres* en vers, etc., insérés dans les recueils du temps.

Il ne faut pas confondre Arrivabene *l'Argonaute* avec un autre poëte de Mantoue, Lodovico ARRIVABENE, qui vivait un peu plus tard, et dont on a des *Sonnets*, des *Madrigaux*, une *Romance à Fo-Hi, empereur de la Chine*, et plusieurs ouvrages historiques : *Dell' origine de cavalieri del tosone e di altri ordini* (Mantoue, 1589, in-4) ; *Dialogo delle cose più illustri della Terra santa* (Verone, 1592, in-8) ; *Il magno Vitei, primo re di China* (Verone, 1597, in-4), réimprimé sous le titre d'*Historia della China* (Verone, 1599, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

ARSACE ET ISMÉNIE, petit roman de Montesquieu (voy. ce nom).

ARSIS, terme de métrique grecque, désignant l'élévation de la voix sur une syllabe du vers. On l'oppose à la *thésis* qui en est l'abaissement. L'arsis est la première syllabe de chaque pied commençant par une longue et elle marque la cadence en revenant six fois dans l'hexamètre, cinq fois dans le pentamètre, et ainsi de suite dans les vers dactyliques. L'absence de l'accent tonique dans notre langue, ou du moins son insuffisance pour déterminer les longues et les brèves, rend très-difficile à l'oreille française l'appréciation de l'élévation ou de l'abaissement de la voix sur les diverses syllabes servant à scander le vers métrique. L'effet de l'arsis était tel chez les anciens que parfois il entraînait, à la césure, l'allongement d'une syllabe brève, comme dans l'exemple suivant :

Dona de | hinc au | ro gravi | A sec | toque ele | phanto.

On appelait *anacrousis*, c'est-à-dire début, prélude, une ou plusieurs syllabes qui se trouvaient en tête de certains vers lyriques avant l'arsis. Ces différents termes de la métrique grecque sont passés dans la langue technique des musiciens pour désigner, l'arsis le temps fort et la thésis le temps faible de la mesure.

ART et BEAUX-ARTS. Les questions sur l'objet, le but et les conditions de l'art ont un double intérêt pour la littérature, qui dans l'une de ses branches, la critique, comprend l'étude des divers arts et qui, dans ses genres les plus élevés, est elle-même une des formes de l'art, c'est-à-dire une des représentations du beau. On a beaucoup discuté sur l'objet de l'art en général, et l'on oppose l'un à l'autre deux systèmes exclusifs, dont aucun ne présente une solution satisfaisante, mais contenant tous deux des éléments de vérité qui doivent se réunir et se coordonner dans une théorie plus large L'un réduit l'art à l'imitation de la réalité, de la nature, et prend le nom de réalisme; l'autre lui donne pour objet la création de formes exprimant les idées de l'esprit, et s'appelle l'idéalisme.

L'imitation de la nature a dans l'art une part nécessaire, la première peut-être en date, mais non en importance. L'homme a de bonne heure éprouvé du plaisir à reproduire les objets qu'il a sous les yeux par une représentation fidèle, ou à les reconnaître dans leur image. Sans remonter aux légendes des anciens sur ces tableaux de fleurs ou de fruits exécutés par les meilleurs maîtres avec assez de perfection pour tromper les papillons ou les oiseaux, nous voyons de nos jours l'effet produit sur la foule par les divers moyens d'illusion pittoresque et les artifices du trompe-l'œil. Le plaisir résultant de l'imitation est indépendant de la nature de l'objet imité. C'est ce qu'expriment ces deux vers d'une vérité proverbiale (Boileau, *Art poétique*, liv. III) :

Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

Mais l'art ne s'arrête pas à cette représentation des êtres réels, il commence à peine avec elle; il se l'associe à titre d'auxiliaire et trouve en elle ses moyens d'action, mais, par elle-même et en dehors de lui, elle reste l'objet d'un procédé inférieur, d'un simple métier. Hegel a largement démontré, dans l'*Introduction* de son *Cours d'esthétique*, la stérilité et la puérilité d'un art qui se bornerait à reproduire les objets de la nature par des copies nécessairement imparfaites, infidèles dans leur apparente fidélité, d'une utilité pratique vulgaire et de nulle valeur morale, indignes enfin des efforts d'un être intelligent. Nous ne recommencerons pas cette démonstration.

D'un autre côté, l'idéalisme se condamnerait à une singulière impuissance, avec la prétention de dédaigner la reproduction de la nature et de la vie, et de réaliser dans des créations de toutes pièces les conceptions de la pure raison. Forcé de rendre la pensée sensible sous des formes extérieures, il emprunte nécessairement celles-ci à la réalité. Dans l'enfance de l'art idéaliste, des images grossières, incohérentes, disproportionnées, représentent tant bien que mal la part de la matière, enveloppe inévitable de l'esprit, et tout l'effort de l'artiste se concentre dans l'expression du sentiment et de la pensée. Tel est l'aspect de beaucoup d'œuvres de l'art chrétien au moyen âge, où l'imperfection des procédés contraste avec l'ardeur spiritualiste de l'inspiration. A un degré supérieur, l'art idéaliste, devenu maître de la forme et de la matière par un progrès dont le réalisme peut revendiquer l'honneur, continue de placer son but en dehors et au-dessus des choses extérieures. Au lieu de reproduire la nature, il la transforme, la transfigure, l'idéalise; il dégage le général du particulier, l'abstrait du concret, l'immortel du passager, les types de la variété individuelle. Dans cette voie, l'art devient d'une correction absolue; il fait une œuvre parallèle à celle de la science, qui ne connaît, elle aussi, que le général, et pour qui les individus ne sont que des manifestations toujours incomplètes des types qu elle s'efforce d'exprimer dans leur perfection. Mais l'art ne peut s'arrêter là, sous peine de perdre en mouvement ce qu'il gagne en régularité, et d'être conduit par l'abstraction à l'absence de toute vie. Il ne doit voir, dans la conception et la reproduction des types généraux, qu'un progrès, un moyen de mieux réaliser l'objet qui lui est propre.

L'art n'est autre chose qu'une langue, c'est-à-dire un système de signes ou de moyens extérieurs et sensibles de nature très-diverse, manifestant au dehors un ordre particulier de conceptions, celui auquel préside la notion du Beau (voy. ce mot). Il est à cette dernière ce que la morale est à la notion du bien; il est la satisfaction légitime de tous les sentiments qu'elle éveille, le terme des divers actes qu'elle détermine; car toutes les grandes notions rationnelles ont leur écho dans la sensibilité et deviennent des principes indestructibles d'action. Une fois que l'homme, par l'imitation, ce grand ressort de l'éducation de toutes nos facultés, est devenu capable de produire des sons, de tracer des figures, d'assembler des couleurs, de modeler des formes, il est naturellement porté à les employer comme des symboles, des signes de ses diverses idées. La conception naissante du Beau le sollicite, comme toute autre, à lui créer un langage; il le forme des éléments matériels appropriés aux divers aspects de la beauté et aux facultés qui leur correspondent. Suivant l'inspiration intérieure, celui-ci emploie la parole ou le son, celui-là le trait et la couleur, un autre le mouvement et l'action de la vie.

Cette assimilation de l'art au langage est féconde en conséquences elle est applicable à la peinture ou à la sculpture, aussi bien qu'à la musique ou à la poésie, à l'architecture comme à l'art dramatique. Les formes de la nature vivante ou animée, celles même d'un paysage, ne sont pas dans le tableau pour elles-mêmes et comme formes, mais simplement comme signes de pensées conçues par l'artiste et qu'il exprime de la façon qui lui appartient. Un beau visage, un beau site, fidèlement reproduits, ne restent ou ne deviennent beaux en peinture que par ce que l'artiste y ajoute de son propre fonds; le beau de l'art et le beau de la nature n'est pas le même. L'artiste éprouvant devant l'objet naturel une impression à part, travaille à le reproduire avec le sentiment qu'il a excité en lui; il y enferme son émotion, sa pensée; il fait dire aux objets ce qu'il a senti en leur présence. C'est là ce qu'aucune reproduction purement représentative, si parfaite qu'elle fût, ce que la photographie elle-même ne saurait faire. « L'artiste pense en musique, pense en peinture, disait avec une étonnante précision le jeune A. Tonnellé, c'est-à-dire pense en sons ou en formes, comme on pense en paroles; sa pensée s'incarne naturellement dans cette forme de sons musicaux ou de lignes, sans passer par l'intermédiaire du mot. Il faut que la pensée de l'artiste lui vienne dans la langue de son art, dans la langue où il écrit, et non pas qu'il la traduise de la langue usuelle dans une autre, de même que, pour bien parler une langue étrangère, il faut que la pensée aille naturellement et de prime abord se mettre dans ce moule. L'artiste véritable ne voit pas la réalité telle qu'*elle est*, mais telle qu'*il est*. Il y met de soi, et, en la regardant, il la transfigure. »

Les arts peuvent se classer d'après la puissance représentative du signe dont ils disposent, et à ce point de vue, on les divise en deux groupes : d'une part, ceux qui peuvent exprimer une succession d'actions, d'idées et de sentiments, comme la poésie et la musique; de l'autre, ceux qui ne peuvent rendre qu'un moment de l'action ou des effets de sentiment simultanés, comme la peinture ou la sculpture. Sans vouloir décider de la prééminence entre les arts, il est permis de croire que la poésie, ayant à son service, dans la parole, le moyen d'expression à la fois le plus varié et le plus accessible à tous les hommes, se place au premier rang des arts. Elle résume même tous les autres : les arts plastiques, par l'image et l'éclat pittoresque; la musique, par le rhythme et l'harmonie. Son cercle d'action est immense; elle a le récit s'épanouissant en épopée; elle a le chant correspondant à toutes les joies et à toutes les tristesses; elle a enfin l'imitation de la vie donnant en spectacle la lutte de toutes les passions humaines. A la poésie il faut rattacher l'éloquence, ou l'art de la parole proprement dit, qui n'a pas toujours seulement un but pratique, la démonstration ou l'action, mais qui, même en dédaignant les ressources musicales de la prosodie, peut encore traduire les conceptions marquées du caractère de beauté et les sentiments qu'elles font naître, avec beaucoup d'éclat et d'harmonie.

On remarque que les arts à effets successifs s'adressent à l'esprit par l'intermédiaire de l'ouïe, et les arts à effets instantanés par celui de la vue. Il n'y a pas d'art se servant des impressions des trois autres sens, organes de sensations physiques plutôt qu'interprètes de sentiments et d'idées.

Le Beau et sa représentation dans les arts ont été de tout temps le texte des méditations favorites des philosophes, inclinant tour à tour vers le réalisme ou l'idéalisme Ce dernier a trouvé dans Platon un interprète éloquent et poétique, dont les idées ont inspiré plus tard Plotin et saint Augustin Aristote et Longin ont traité le sujet à

un point de vue plus pratique et plus technique. Chez les modernes, les études sur le Beau et l'art ont formé une science spéciale, à laquelle un disciple allemand de Leibniz, Baumgarten, donna le nom assez impropre d'esthétique. La philosophie sensualiste, plus ou moins mitigée par diverses influences, a inspiré au XVIIIe siècle beaucoup d'écrits sur la théorie du Beau; l'Angleterre cite Shaftesbury, Hogarth, Reynolds, Hutcheson, Burke, etc. La France eut de son côté Crousaz, le P. André, Diderot, et un peu plus tard Mme de Staël, Droz, Kératry, etc. Cependant l'Allemagne développait avec ardeur la science nouvelle et multipliait dans ses universités les cours et leçons qui formèrent toute une bibliothèque de livres spéciaux. L'université française suivit le mouvement, et nous avons eu à notre tour les cours et les ouvrages d'esthétique, très-remarquables au double point de vue de la théorie et de l'histoire, des Jouffroy, des Cousin, des Lamennais, des Ch. Levêque. etc.

Cf. Batteux : *les Beaux-arts réduits à un même principe* (1746, in-12); — Baumgarten : *Esthetica* (Francfort-sur-l'Oder, 1750-1758, in-8); — Diderot : *Pensées sur l'interprétation de la nature* (Londres, 1754, in-12), et divers ouvrages, *passim*; — Lessing : *Laocoon, ou des Limites de la peinture et de la poésie* (1767), traduit en français par Vanderbourz (1802); — Eberhard : *Théorie des beaux-arts et des belles-lettres* (Halle, 1783); — Reynolds : *Discours sur les arts, prononcés à l'Académie royale de Londres*, traduits en français par H. Jansen (1787, 2 vol. in-8); — Sulzer : *Théorie générale des beaux-arts* (1792-1794, 4 vol. in-8, 2e édit.); — Bendavid : *Essai d'une science du goût* (Berlin, 1799, in-8); — J.-P. Richter : *Introduction à l'Esthétique* (Hambourg, 1804, 3 vol. in-8), traduite en français par Al. Buchner et L. Dumont (1862, 2 vol. in-8); — Ast : *Manuel d'esthétique* (Leipzig, 1805, in-8), et *Système de la science de l'art* (ibid, 1806, in-8); — J. Droz : *Essai sur le Beau dans les arts* (1815, in-8); — Kératry : *Du Beau dans les arts d'imitation* (1822, 2 vol. in-18); — Schelling : *Discours sur le rapport des arts du dessin avec la nature*, dans les *Écrits philosophiques* (Landshut, 1809, t. I); — A.-G. Schlegel : *Leçons sur la théorie de l'histoire des arts plastiques* (Berlin, 1827), traduites par Couturier (1831, in-8); — Solger : *Leçons d'esthétique* publiées par Heyse (Leipzig, 1829, in-8); — Hegel : *Leçons sur l'esthétique* (Berlin, 1835 et suiv.), traduites par Ch. Bénard (1843-1851, 5 vol. in-8), et *Philosophie de l'art*, traduite par le même (1854, in-8); — Schleiermacher : *Leçons sur l'esthétique* (Berlin, 1842, in-8); — J. Jeitteles : *Œsthetisches Lexicon* (Vienne, 1836-1837, 2 vol. in-8); — Th. Jouffroy : *Cours d'esthétique*, publié par Damiron (1843, in-8; 2e édition, 1862, in-18); — Lamennais : *Esquisse d'une philosophie* (1841, t. III), ou *De l'Art et du Beau* (1864, in-18); — Cousin : *Du Vrai, du Beau et du Bien* (1858, 7e édit., in-18); — Ch. Levêque : *la Science du Beau* (1860, 2 vol. in-8, 2e édit., 1870); — Alf. Tonnellé : *Fragments sur l'art et la philosophie* (1859, gr. in-8); — *Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts* (1858-1872, tom. I-III, gr. in-8); — Ch. Blanc : *Grammaire des arts du dessin* (1867, gr. in-8; 2e édit., 1870). — Voyez, en outre, les ouvrages cités à l'article BEAU.

ART D'AIMER (L'), poëme d'Ovide, imité chez les modernes par Gentil-Bernard (voy. ces noms). — Il a été aussi imité par Gabriel Gilbert, Gouge de Cessières, M.-J. Chénier.

ART DRAMATIQUE. — Voyez COMÉDIE, DRAME, MÉLODRAME, OPÉRA, TRAGÉDIE, VAUDEVILLE, etc. — Voyez aussi : EXPOSITION, DÉNOÛMENT, INTRIGUE, PÉRIPÉTIE, PROLOGUE, etc.

ART DE PENSER (L') ou *Logique*. — Voyez ARNAULD (Ant.).

ART POÉTIQUE (L'), poëme didactique de Boileau. On donne aussi ce titre à l'*Épître aux Pisons* d'Horace. L'abbé Batteux a réuni ces deux ouvrages avec la *Poétique* d'Aristote et les *Poeticorum libri III* de Vida, sous ce titre : les *Quatre poétiques*. Il existe encore un *Art poétique* français de Colletet, un italien de B. Menzini, un allemand de Breitinger (voy. ces divers noms).

ART THÉATRAL. — Voyez ACTEURS et DÉCLAMATION.

ART DE VÉRIFIER LES DATES (L'), ouvrage de Dantine, dom Durand, dom Clémencet et dom Clément (voy. ce dernier nom).

ARTAMÈNE, ou *le Grand Cyrus*, roman de Mlle de Scudéry (voy. ce nom).

ARTAUD (François), archéologue français, né en 1767 à Avignon, mort en 1838. Il fut conservateur du musée de Lyon. Plusieurs biographes, par confusion, l'ont fait membre de l'Académie française. On a de lui : *Voyage dans les catacombes de Rome* (Paris, 1810, in-8); *Cabinet des antiques du musée de Lyon* (1816, in-8); *Mosaïques de Lyon et du midi de la France* (1818, in-fol.), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

ARTAUD DE MONTOR (le chevalier Alexis-François), littérateur français, né en 1772 à Paris, mort en 1849. migré sous la Révolution, et rentré en France sous le Consulat, il servit le gouvernement de Napoléon dans la carrière diplomatique, où il resta sous la Restauration, puis se livra entièrement aux lettres. Son *Histoire de Pie VII*, publiée en 1836 et que l'Académie française couronna en 1838, est un livre intéressant, écrit avec soin; il en a été fait de nombreuses éditions. Artaud a publié aussi une *Histoire des Souverains Pontifes* (1847-1849, 8 vol. in-8), qui n'est pas exempte de partialité en faveur de Rome.

On a encore de lui : *Considérations sur l'état de la peinture en Italie dans les quatre siècles qui ont précédé celui de Raphaël* (1808, in-8); la traduction du *Dante* en prose (1811-1815, 3 vol. in-8); *Machiavel, son génie et ses erreurs* (1833, 2 vol. in-8); *Histoire de l'Italie*, dans l'*Univers pittoresque*; etc.

Cf. *La Littérature française contemporaine*.

ARTAUD (Nicolas-Louis), érudit français, né à Paris le 6 décembre 1794, mort le 9 novembre 1861. Élève de l'École normale, professeur, inspecteur général des lettres, enfin vice-recteur de l'Académie de Paris, il s'est fait connaître surtout par les traductions de *Sophocle* (1827, 3 vol.), *d'Aristophane* (1830, 6 vol.), d'*Euripide* (1832, 2 vol.), plusieurs fois réimprimées. Il a aussi traduit les *Chants populaires d'Écosse*, de Walter Scott (1826, 4 vol.). [*Dictionnaire des contemporains*, les trois premières éditions.]

ARTAXERCE, tragédie de J. Magnon, de Delrieu (voy. ces noms).

ARTE MAYOR (VERS D'). — Voyez ESPAGNOLE (Versification).

ARTÉMIDORE, Ἀρτεμίδωρος, *le Géographe*, né à Éphèse, vivait cent ans avant J.-C. Il voyagea en Ibérie et en Gaule, dans la Méditerranée et dans la mer Rouge, et écrivit un *Périple* en onze livres, fort estimé des anciens. Marcien en fit un abrégé dont il nous reste d'assez longs passages. Nous ne possédons de l'ouvrage original que de courts fragments. Hudson les a insérés dans ses *Geographi veteres*, t. I (Oxford, 1703), et Ch. Müller dans les *Geographi minores* de la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Ukert : *Geographie der Griechen*, etc., t. I.

ARTÉMIDORE, surnommé *le Daldien*, parce que sa mère était née à Daldis en Lydie, écrivain grec, naquit à Éphèse et vécut à Rome sous les empereurs Antonin le Pieux et Marc-Aurèle. Nous avons de lui un ouvrage en cinq livres : *Sur l'interprétation des songes* (Ὀνειροκριτικά). Tout en cherchant à établir que les songes révèlent l'avenir aux hommes, l'auteur donne des renseignements curieux sur les mœurs et les usages de l'antiquité. Son style est simple, correct et élégant. La première édition fut imprimée par Alde (Venise, 1518, in-8). Il fut réédité par Rigault, avec un commentaire considérable (Paris, 1603, in-4), et par Reiff, qui ajouta ses notes et celles

de Reiske au commentaire de Rigault (Leipzig, 1805, 2 vol. in-8). On en a deux traductions françaises, l'une par Fontaine (Lyon, 1516, in-8), l'autre par Dumoulin (Rouen, 1664, in-12).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V.

ARTÉMIRE, tragédie de Voltaire (voy. ce nom).

ARTIEDA (Micer-Andrés-Rey DE), poëte espagnol, né vers 1560 à Valence, mort vers 1625. Il suivit la carrière des armes, et fut blessé au combat naval de Lépante. Il a écrit des pièces de théâtre qui ne nous ont pas été conservées. Il a publié, sous le pseudonyme d'Artemidoro, un recueil de *Discursos, Epistolas y Epigramas* (Saragosse, 1605, in-4), contenant une critique assez vive du théâtre contemporain. Poëte élégant, pur et harmonieux, il était l'ami d'Argensola et de Lope de Vega, qui, ainsi que Cervantes, le citent avec éloge. Ses sonnets sont, suivant Ticknor, les meilleurs de la langue espagnole.

Cf. Sedano : *Parnasso español*, t. Ier ; — Rodriguez : *Biblioteca valentina* ; — Ticknor : *Hist. of span. Lit.*

ARTIGNY (Antoine GACHAT D'), littérateur français, né le 8 novembre 1706, à Vienne en Dauphiné, mort le 6 mai 1778. Il fut chanoine dans sa ville natale. On a de lui : *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature* (Paris, 1749-1756, 7 vol. in-12), recueil de notices principalement relatives à des œuvres du XVIIe et du XVIIIe siècle, ouvrage utile à consulter, mais diffus et assez mal ordonné, et que l'auteur copia, en partie, dit-on, dans une *Histoire littéraire* rédigée par un ecclésiastique nommé Brun, et dont le manuscrit se trouverait encore au séminaire de Lyon. On cite encore de d'Artigny : *Petit Réservoir contenant une variété de faits historiques et critiques* (La Haye, 1750, 5 vol. in-12) ; *Relation de ce qui s'est passé dans une assemblée tenue au bas du Parnasse, pour la réforme des belles-lettres* (La Haye, 1739, in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française*.

ARTOMIUS (Pierre), poëte ecclésiastique polonais, né à Groziske (Grande-Pologne) en 1552, mort en 1609. Il s'appelait KRZESIKHLEB, ou Coupe-pain, qu'il traduisit en grec par Artomius. Il fut ministre protestant à Thorn. On a de lui : *Kancyonal, to iest Piesni chrescianskie* (Thorn, 1758) ; collection de chants religieux, conservés dans l'église protestante de Pologne, et divers écrits de philologie et de controverse.

Cf. Juszynski : *Dictionnaire des poëtes polonais*, t. I ; — Bentkowski : *Histoire de la littérature polonaise*, t. I.

ARTS LIBÉRAUX. Ce mot désigne ordinairement les arts où la pensée a plus de part que la matière. Ce nom leur vient de ce que, dans les anciennes constitutions politiques, les hommes libres les cultivaient de préférence, dédaignant les arts manuels ou mécaniques, qui étaient laissés aux esclaves. Les écoles du moyen âge avaient établi pour l'enseignement des arts libéraux une classification célèbre. On en distinguait sept, que l'on partageait en deux groupes formant l'objet de deux cours d'études. Ces sept arts, qui correspondaient aux sept jours de la semaine, étaient : la grammaire, la logique, la rhétorique, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Les trois premiers formaient le *trivium*, nombre adopté en l'honneur de la Trinité, et les quatre derniers le *quadrivium*, en souvenir des quatre fleuves du Paradis. Suivant un usage familier à la scolastique, des vers techniques énuméraient les arts libéraux, et marquaient leur place dans le *trivium* et le *quadrivium*, avec le nom des sciences dont ils étaient l'objet. Un seul vers suffisait à l'énumération :

Lingua, Tropus, Ratio, Numerus, Tonus, Angulus, Astra.

Les deux suivants précisaient l'enseignement de chacun d'eux, en désignant par la syllabe initiale la branche qui lui était consacrée :

Gram. loquitur ; *Dia.* verba docet ; *Rhe.* verba ministrat ; *Mus.* canit ; *Ar.* numerat ; *Ge.* ponderat ; *As.* colit astra.

On appelait *maître ès arts* celui qui avait obtenu dans les universités le grade nécessaire pour enseigner les humanités et la philosophie, et le corps des régents de l'université se nommait *Faculté des arts*.

Cf. Crévier : *Histoire de l'université de Paris jusqu'en 1600* (Paris, 1761, 7 vol. in-12) ; — Meiners : *Geschichte der Entstehung und Entwickelung der hohen Schulen unsers Erdtheils* (Gœttingue, 1802-1803, 2 vol. in-8) ; — E. Littré, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XIII.

ARTUS (CYCLE D') ou de LA TABLE RONDE, le second des principaux cycles répondant au classement des compositions des trouvères des XIIe et XIIIe siècles, en matière de France, de Bretagne et de l'antiquité. — Le cycle d'Artus résume, autour de héros moins historiques que légendaires, les sentiments religieux et nationaux de l'ancien peuple breton, développés sous l'influence du génie celto-normand. Le symbole du Graal et les exploits des chevaliers de la Table ronde, institués pour rechercher et conquérir ce vase saint, sont les sources d'inspiration de ce cycle. Les œuvres des trouvères anglo-normands furent destinées à être lues. Un grand nombre d'entre elles sont en prose. Elles revêtent des formes littéraires soignées. C'est une littérature qui ne s'adressait pas au peuple, mais à des gens instruits et polis. Les inventions du cycle d'Artus ne furent pas d'abord accueillies en France avec une grande faveur ; l'enseignement religieux qu'elles contenaient contribua à les faire accepter. Elles devinrent ensuite l'objet de nombreuses imitations sous la forme de romans d'aventures.

Les principaux romans de ce cycle qui nous soient connus sont, en prose : *le saint Graal, Tristan, Lancelot, Merlin, la Mort d'Artus, Giron le Courtois*, etc. (voy. ces mots) ; en vers : *Perceval le Gallois, Lancelot en la charrette, Erec et Enide, Cligès*, etc., tous les quatre par Chrestien de Troyes (voy. ce nom).

ARVALS (CHANT DES), ou des frères Arvals, hymne latin de l'ancienne Rome, dont la découverte ne remonte qu'à 1778. Il est inscrit sur une table de marbre, du temps d'Héliogabale, qui fut trouvée dans la sacristie de Saint-Pierre de Rome et que l'on conserve au Vatican. On croit qu'il était chanté à la procession que faisaient chaque année dans les champs les prêtres du collége des Arvals, au retour du printemps, pour honorer Cérès et obtenir une récolte abondante. Le *Chant des Arvals* paraît remonter aux premières institutions religieuses de Rome et être le plus ancien monument que nous possédions de la langue latine. Il se compose de cinq phrases et d'un mot exclamatif qui en forme la conclusion. Chaque phrase était répétée trois fois, et le mot exclamatif cinq fois. On est d'accord sur le sens de la première phrase, qui signifie : « Lares, soyez-nous en aide ! » et sur celui de l'exclamation finale : « Triomphe ! » La partie intermédiaire, qui contient autant de mots étrangers que de mots restés latins, a nécessité des corrections importantes, pour devenir compréhensible. En voici d'abord le texte :

Enos *Lases* juvate
Neve *Luerue Marmar* sins incurrere inpleores
Satur furere Mars limen *sali* sta *berber*
Semunis alternei advocapit conctos
Enos *Marmor* juvato.
Triompe.

Hermann prétend que le chant est métrique et le traduit comme il suit, dans ses *Elementa doctrinæ metricæ* :

Nos, Lares, juvate ;
Neve luem, Mamuri, sinis incurrere in plures.
Satur fueris, Mars : limen sali, sta, vervex.
Semones alterni jam duo capit cunctos.
Nos, Mamuri, juvato,
Triumphe.

Klausen, de son côté, le lit ainsi :

Age nos, Lares, juvate.
Neve luem, Mars, sinas incurrere in plures ;
Satur furere, Mars, pede pulsa limen, sta verbere.
Semones alterni advocabite cunctos
Age nos, Mars, juvato
Triumphe.

Galvani, partant de l'hypothèse que les vers de ce chant étaient des vers saturnins, a tenté de le reconstituer de la manière suivante :

Et nos, Lares, juvate
Neve luem amaram
Sinatis incurrere in flores ;
Satur furiarum, Mars,
Luem squalidam averte,
Semones alternis
Advocamus cunctos ;
Et vos, Mamuri, juva.
Triumphe.

Ici le travail d'arrangement a été porté jusqu'à la fantaisie. On sera plus sûrement dans la vérité en disant qu'on y distingue, pour tout signe prosodique, la fréquence de l'iambe et du trochée. On peut même avouer que le sens en est inintelligible; car nous savons que les Romains, au siècle d'Auguste, ne comprenaient pas la moindre phrase des *Chants saliens*, dont la date paraît être un peu postérieure à celle du *Chant des Arvals*.

Cf. C. Marini : *gli Atti e monumenti de' fratelli Arvali* (Rome, 1795, 2 vol. in-4) ; — J.-G. de Hermann : *Elementa doctrinæ metricæ* (Leipzig, 1816) ; — Klausen : *De carmine fratrum Arvalium* (Bonn, 1836) ; — E. Egger : *Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ* (Paris, 1843, in-8).

ARVERS (Félix), poëte français, né en 1806, mort en 1851. Ses poésies, publiées sous le titre de *Mes heures perdues* (Paris, 1833, in-8), offrent, comme pièces principales, un drame fortement écrit, *la Mort de François Ier*, et une comédie spirituelle et gaie, *Plus de peur que de mal*. La recherche de la tournure et du style romantiques y est évidente; mais il ne persista pas dans cette voie, et composa des comédies et des vaudevilles, à l'imitation de Scribe, entre autres *l'École du bon sens*, comédie jouée au Théâtre-Français. Arvers serait aujourd'hui tout à fait oublié, sans un sonnet qui a fait vivre son nom, et à propos duquel M. Jules Janin a écrit ces mots : « Dites-moi s'il n'est pas dommage que ces choses-là se perdent et disparaissent comme des articles de journal?... La langue est belle, la passion est vraie; il faut y croire. L'auteur est mort au moment où il allait prendre sa place au soleil. » Voici ce sonnet, connu sous le nom de *Sonnet d'Arvers*, et donné par l'auteur comme « traduit de l'italien » :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère :
Un amour éternel en un moment conçu ;
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas ! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés, et pourtant solitaire ;
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ai faite douce et tendre,
Elle ira son chemin, distraite, et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :
« Quelle est donc cette femme ? » et ne comprendra pas.

Cf. Jules Janin : *Histoire de la littérature dramatique*, t. III ; — Quérard : *la France littéraire*, supplément ; — Vapereau : *l'Année littéraire*, t. IX.

ARVIEUX (Laurent D'), voyageur français, né en 1635 à Marseille, mort en 1702. Parent du consul de Saïda, il passa douze années dans les Échelles du Levant, y apprit l'arabe, le turc, le persan, l'hébreu, le syriaque, et rassembla les matériaux de deux ouvrages intéressants : *Relation d'un voyage fait vers le grand émir*, publiée par Jean de La Roque (Paris, 1717, in-12), et *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, publiés par le P. Labat (Paris, 1735, 6 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique*.

ARYENNE (LANGUE), ou ARYAQUE. Avant leur séparation pour la colonisation de la Perse, de l'Inde et de l'Europe, les Aryas, qui habitaient l'Asie, la Sogdiane et la Bactriane, c'est-à-dire les provinces actuelles d'Hérat, de Balk et de Samarkande, parlaient une langue d'où sont sortis plusieurs idiomes de l'Asie et la plupart des idiomes européens, désignés pour cela sous le nom de langues indo-européennes (voy. ce mot). On peut se faire une idée de l'arien par le sanscrit, qui, de tous les idiomes qu'il a formés, est le plus rapproché de la souche. C'est par le sanscrit, et en tenant compte de l'évolution d'un idiome populaire, que l'on peut recomposer dans de certaines proportions la langue des Aryas primitifs. Parmi les plus anciens monuments littéraires du sanscrit, une portion des *Védas*, peut-être le *Rig-Véda* tout entier, sont ceux qui peuvent servir avec profit à ce travail de reconstruction. Si la langue des livres vêdiques n'est pas l'aryen, elle n'est pas encore le sanscrit de la période littéraire brahmanique de l'Inde. Certains mots n'ont pas le même sens; souvent la désinence grammaticale manque; les particules séparables sont plus fréquentes; le style est irrégulier, les phrases courtes, la construction d'une simplicité extrême; enfin on retrouve les caractères constitutifs d'un idiome à part. Aussi la langue du Vêda est-elle le fonds commun de tous les peuples d'origine aryenne, tandis que le sanscrit est la langue classique de l'Inde brahmanique.

Un autre moyen de reconstruction de la langue aryenne, c'est la comparaison des divers idiomes indo-européens : le même mot n'étant pas altéré de la même façon dans chaque élément du parallèle, mais variant selon des lois fixes, propres à l'idiome spécial auquel il se réfère, on peut, par le rapprochement de ces diverses formes d'un même vocable, reconnaître ce que l'on a perdu du mot original, par ce que l'autre en a gardé.

Ce qui caractérise cette langue primitive telle qu'on peut la concevoir, c'est son monosyllabisme primitif, et la faculté de former, avec la racine verbale et le pronom, le substantif, l'adjectif et les participes. Ainsi *pâ*, garder, devient par l'addition des pronoms *ma* ou *mi*, moi, *tu* ou *ti*, toi, *ta* ou *sa*, celui-ci, *na*, celui-là: *pâmi*, je garde, *pâsi*, tu gardes, *pâti*, il garde; puis, avec deux pronoms ajoutés au verbe simple : *pâmasi*, nous gardons (moi et lui gardons), *pâtasi*, vous gardez (toi et lui gardez), *pânati* ou *panti*, ils gardent (*na*, celui-là, et *ta*, celui-ci, gardent). C'est sur ce plan que se sont formés les autres mots. Le plus souvent le nom n'est qu'un participe présent ou un participe passé. Le même procédé de dérivation appliqué aux pronoms, considérés à leur tour comme éléments principaux, a donné les articles, les adverbes, les prépositions et les conjonctions. — François Bopp, par l'étude comparative du sanscrit, du zend, du grec, du latin, du lithuanien, du slavon, du gothique et du tudesque, langues dérivant toutes directement de l'idiome védique ou aryen, a fourni le plus puissant instrument de reconstruction de la langue parlée par notre race, à son origine, dans la contrée où elle prit naissance.

Cf. Fr. Bopp : *Grammaire comparée des langues indo-*

européennes, trad. par M. Bréal (Paris, 1866 et suiv.) ; — Max Muller : *Leçons sur la science du langage* (Ibid., 1867-68, 2 vol.). *V.* en outre INDO-EUROPÉENNES (langues).

ARZOUNI (THOMAS), historien arménien du IXe siècle. Il est auteur d'une *Histoire* de son pays, qui remonte aux temps les plus reculés et s'arrête à l'an 338 de notre ère. Il y montre une érudition très-étendue, de l'impartialité et un brillant talent d'écrivain.

ARZU (Sirâj Uddin-Ali-Khan), connu aussi sous le nom de KHAN SAHIB, l'un des plus célèbres poëtes de l'Hindoustan au XVIIIe siècle, mort à Lakhnau en 1756. Il vivait sous Schah Alam III. Plusieurs poëtes hindoustani d'un grand renom ont été ses élèves. Le principal est Mîr Taquî. Il a écrit, outre ses poésies hindoustani, de nombreuses pièces en persan comprenant trente-deux mille vers. Ses principaux ouvrages en cette langue sont : *Muhit uzmâ* (le Grand Océan), traité de rhétorique ; *Atiya-i Kubarâ* (le Don des grands), traité sur l'éloquence ; *Sirâj ullugat* (le Soleil du langage), dictionnaire ; *Chiragu-i hidayat* (La Lampe de la direction), explication de l'*Iskandet nâma* et des *cacîda* de Urfî ; *Khyaban* (Lit de fleurs), commentaire du *Gulistan* de Saadi ; *Tazkira* ou Biographie des poëtes de l'Inde qui ont écrit en persan. On attribue à Arzû le *Garâib ullugat* (les Merveilles du langage), dictionnaire hindoustani des mots mystiques.

Cf. Garcin de Tassy : *Hist. de la litt. hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-1847, 2 vol. in-8).

ASADI DE THOUS ou ASSEDI DE THUCY, poëte persan du commencement du Xe siècle. Il fut le maître du célèbre Ferdousi, qu'il désigna à Mahmoud pour écrire le *Schah Nameh* ou Livre des rois. Il a lui-même composé, en quatre mille vers, la conclusion de ce livre. On a, en outre, de lui, un poëme historique sur les sultans de la dynastie peshhadienne (*Gushtasp Nama*), et un recueil de poésies qui, au XVIe siècle, était déjà rare.

Cf. D'Herbelot : *Bibliothèque orientale* ; — Daulatshah : *Vies des poëtes persans*.

ASCENSIUS. — Voyez BADIUS.

ASCHAM (Roger), précepteur de la reine Élisabeth, né dans le Yorkshire, vécut de 1515 à 1568. Son *Toxophilus, the school of shootinge* (Londres, 1545, in-4), où il recommande l'exercice national de l'arc, et son *Schole-Master* ou Méthode simple pour apprendre aux enfants à écrire et à parler latin (Londres, 1571, in-fol.), se recommandent par le vigoureux bon sens et la mâle simplicité du style. On remarque dans le *Schole-Master* le récit de sa visite à Jane Grey, qu'il trouve lisant le *Phédon* de Platon, en grec, tandis que sa famille chassait dans le parc. Les œuvres anglaises d'Ascham ont été publiées par J. Bennet (1761, in-4 ; 1815, in-8).

Cf. *Biografia britannica.*

ASCHUFTA (Mirzâ Rizâ Calî Hakîm), poëte hindoustani de la fin du XVIIIe siècle, né à Agra. Médecin et poëte, il habita successivement Dehli, Murschidâbâd, où il soigna le nabab du Bengale, Calcutta, Lacknau, où il mourut. Ses poëmes, dont il a négligé de former un diwan, sont écrits avec une grande pureté de style, et empreints de mélancolie.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie.*

ASCLÉPIADE, Ἀσκληπιάδης, poëte lyrique grec qui vécut peu après Alcée et Sapho. Il a donné son nom au vers asclépiade, soit pour l'avoir inventé, soit pour en avoir fait un fréquent usage. On ne peut lui rapporter avec certitude aucune œuvre ni aucun fragment.

Le nom d'Asclépiade est porté par plus de vingt écrivains anciens, poëtes, grammairiens ou savants. On le trouve notamment dans l'*Anthologie* grecque, sous une quarantaine d'épigrammes, qui probablement n'appartiennent pas toutes à un même poëte. Les unes paraissent être l'œuvre d'Asclépiade de Samos, poëte bucolique contemporain de Théocrite. Les autres peuvent être attribuées à Asclépiade d'Adramytte, qui vécut dans un temps plus reculé.

Cf. Jacobs : *Anthologie*, t. I et XIII. — Pour l'énumération des auteurs du nom d'Asclépiade : le *Dictionnaire* de Smith.

ASCLÉPIADE de Tragile, en Thrace, écrivain grec, contemporain et disciple d'Isocrate. Il composa, sur les sujets mis en scène par les auteurs tragiques, un ouvrage en six livres intitulé Τραγῳδούμενα, dont il reste des fragments réunis par Werfer dans les *Acta philologorum Monacensium*, t. II (1818).

Cf. Photius : *Bibliothèque*, p. 486, édition Bekker.

ASCLÉPIADE de Myrlée, en Bithynie, grammairien grec du Ier siècle avant J. C. Il composa des traités *Sur les Grammairiens*, *Sur Cratinus*, *Sur l'Odyssée*, et une *Histoire de la Bithynie*. Les fragments qui nous restent de ces écrits ont été réunis par Werfer dans les *Acta philologorum*, t. III.

ASCLÉPIADE, médecin grec, né à Pruse en Bithynie, mort en 96 avant J.-C. Il était opposé à la doctrine d'Hippocrate, et écrivit divers ouvrages dont il nous reste des fragments publiés par Gumpert (Weimar, 1798, in-8). On lui a attribué un petit poëme en quatre-vingt-trois vers : *Préceptes sur la santé* (Ὑγιεινὰ Παραγγέλματα), qui a été publié par R. de Welz (Wurzbourg, 1842), mais qui ne peut être antérieur au VIIe siècle après J.-C.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XIII ; — *Rheinisches Museum* (1843, p. 444) ; — Raynaud : *De Asclepiade Bithyno, medico ac philosopho*, thèse (1862, in-8).

ASCLÉPIADE (VERS), vers grec et latin, dont on attribue l'invention à l'un des poëtes dont il porte le nom. Il est composé d'un spondée, d'un dactyle et d'une césure longue, suivie de deux dactyles :

Mæce | nas ata | vis || edite | regibus,
O et | præsidi | um, et || dulce de | cus meum ! (Horace).

Il diffère de l'alcaïque seulement en ce que celui-ci prend au second pied un iambe. On le trouve fréquemment chez Horace et dans les chœurs de Sénèque. Il a été employé aussi par Ausone et Prudence. De tous les vers anciens, c'est celui qui flatte le plus notre oreille, parce qu'il a, comme notre vers alexandrin, douze syllabes avec un repos obligé après la sixième, et que, dans notre ignorance de la prononciation latine, nous l'accentuons de même.

Il faut distinguer de l'asclépiade proprement dit l'*asclépiade spondaïque*, qui prend un spondée au dernier pied.

On appelle aussi *grand asclépiade* un vers qui se confond avec le *pentamètre choriambique* (voy. CHORIAMBE).

ASCONIUS PEDIANUS (Quintus), grammairien latin, né à Padoue vers le milieu du Ier siècle avant J.-C., mort sous le règne de Néron. Il occupe la première place parmi les anciens commentateurs de Cicéron. Un manuscrit découvert en 1416, dans le monastère de Saint-Gall, par le Pogge, contenait des *Commentaires* attribués à Asconius sur les discours contre Verrès, contre Pison, pour Scaurus, pour Cornelius et pour Milon. A part ceux sur les *Verrines*, dont l'attribution ne paraît pas exacte, ils sont d'une langue très-pure et d'un haut intérêt pour l'histoire politique des Romains. Publiés d'abord à Venise (1477, in-fol.), ils ont été fréquemment réimprimés, soit séparément, soit dans des éditions de *Cicéron*, notamment dans celle d'Orelli et Reiter, t. V (Zurich, 1833, in-8). Asconius avait encore écrit deux ou-

vrages qui sont perdus, *Sur la vie de Salluste* et *Contre les détracteurs de Virgile*.

Cf. Madwig : *De Asconii Pediani, etc., commentariis* (Copenhague, 1828, in-8).

ASHIK, poëte érotique persan, né en 1518, mort en 1571. Il occupa plusieurs postes administratifs importants. Son principal ouvrage a pour titre : le *Livre des poëtes*, modèles d'après les meilleurs auteurs (Cezkeretesh-Shuava we Meshairez-Zurefa fi Kawaidi, etc). On a aussi de lui de nombreux poëmes dont l'amour fait le fond, et un poëme sur le siége de Szigeth, où Soliman II trouva la mort. Il a traduit quelques œuvres de la poésie arabe.

Cf. V. Hammer : *Geschichte der osmanischen Dichtkunst*, t. II.

ASIATIQUES (LANGUES). Ces langues, réunies sous cette dénomination générale, malgré leur diversité d'origine, de nature et de développement, se partagent en sept familles, savoir :

1° *Langues sémitiques* (hébreu, syriaque, etc.).
2° *L. caucasiennes* (arménien, géorgien, etc.).
3° *L. persanes* (zend, pehlvi, persan, afghan, kourde).
4° *L. indiennes* (sanscrit, pali, hindoustani, guzerate, pendjabe ; — malabare, mahratte, tamoul, etc.).
5° *L. chino-japonaises* (chinois, tonquinois, cochinchinois ou annamite ; — japonais, siamois, laos, cambodje, birman).
6° *L. tartares* (mantchou, turc oriental, etc.).
7° *L. sibériennes* (où l'on distingue les sous-familles iénisséenne, ioukaghire, koriake, kamtchadale et autres).

On trouvera les caractères communs de ces sept familles et les traits particuliers des langues qui les composent, dans les articles spéciaux consacrés à chacune d'elles.

Cf. Balbi : *Atlas ethnographique* (Paris, in-folio) ; — Edm. Castelli : *Lexicon heptaglotton* (Londres, 1669, 2 v. in-folio) ; — J. Klaproth : *Asia polyglotta* (Paris, 1823), et *Mémoires relatifs à l'Asie* (1827-28) ; — A.-G. Schegel : *Réflexions sur l'étude des langues asiatiques* (Bonn, 1827, in-8).

ASIATIQUES (SOCIÉTÉS), associations de savants ayant pour objet de rendre plus accessible l'étude des langues, de la littérature et de l'histoire de l'Orient. Le premier essai d'une société de ce genre fut fait à Batavia, par des Hollandais, vers 1780. Il fut signalé par la publication des *Verhandelingen van het Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen* (Batavia, 1780-1833, 15 vol.). Mais ce recueil se borna à l'examen des questions relatives aux colonies hollandaises, et ce n'est véritablement que de la création, par William Jones, en 1784, de la Société asiatique du Bengale, à Calcutta, que date l'organisation et l'exercice des Sociétés asiatiques. Sur les bases de celle-ci furent fondées à Bombay, vers 1819, et à Madras, en 1828, deux autres Académies libres. — La Société du Bengale, après avoir publié des mémoires sous le titre d'*Asiatic Researches*, de 1788 à 1832, a créé un *Journal;* celle de Bombay fait paraître des *Transactions;* celle de Madras, après avoir donné un volume de *Transactions* (Londres, 1828, in-4), publia une revue périodique sous le titre de *Journal of Literature and Science*. D'autres sociétés établies à Ben-Koulen, ville principale de Sumatra, à Malacca et à Ceylan, ont fourni leur contingent de travaux pour la connaissance de l'extrême Orient.

En 1821 fut fondée en France, par Silvestre de Sacy, Abel Rémusat, Champollion, Klaproth, Chézy, V. de Saint-Martin et quelques autres savants, la Société asiatique de Paris. Le duc d'Orléans en accepta la présidence. En 1829, une ordonnance royale consacra l'existence de la Société. Celle-ci se donna pour programme l'étude des langues orientales, en ne les bornant pas seulement à l'Asie. Elle s'imposa la tâche d'acquérir des ouvrages non imprimés, écrits dans ces langues, et de les publier. Elle adopta l'obligation de se tenir en rapports suivis avec les compagnies savantes créées à l'étranger pour la poursuite des mêmes résultats. On doit à la Société asiatique de Paris plusieurs bonnes éditions d'ouvrages arabes, arméniens, etc., et de nombreuses communications de ses membres dans son *Journal*. Toutes les années paraît dans ce recueil, qui se publie depuis 1822, un rapport sur les travaux des membres associés, avec une revue générale, très-importante, des publications relatives aux études orientales. La Société a acquis ou fait graver des caractères sanscrits, géorgiens, pehlvis, tagalas, mongols, mandchous, etc., et formé un riche musée et une bibliothèque de plus de 2000 livres et manuscrits.

La *Société royale Asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande* date de 1823. Ses premiers membres ont été Colebrooke, Johnston, Wynn, Ouseley Staunton, Haughton, etc. Son siége est à Londres. Elle ne le cède à aucune autre en activité et en initiative. Ses *Transactions* publiées depuis 1824 (Londres, 3 vol.) ont été transformées, en 1838, en un *Journal of the Asiatic Society*. — L'Allemagne, sans avoir de sociétés asiatiques, ne fut pas dépourvue de recueils analogues à ceux de Paris et de Londres. Les plus importants sont les *Mines de l'Orient*, fondé par le comte de Hammer, et le *Journal des connaissances orientales* publié à Bonn.

ASINAIRE (L'), *Asinaria*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

ASMUS, pseudonyme de Mathias Claudius (voy. ce nom).

ASPAR, tragédie de Fontenelle (voy. ce nom).

ASPASIE, 'Ασπασία. Un tableau de la littérature grecque au siècle de Périclès serait incomplet s'il ne comprenait le nom de cette femme célèbre. Née à Milet, elle vécut à Athènes, où les rares qualités de son intelligence, plus peut-être que sa beauté, fixèrent les regards sur elle. Sa maison devint le centre où se réunissaient les lettrés et les philosophes. Les dames athéniennes elles-mêmes n'étaient pas condamnées à une réclusion tellement sévère, qu'elles ne pussent accompagner leurs maris pour aller goûter les charmes de la savante conversation d'Aspasie. Si l'on prend à la lettre les paroles de Platon et de Xénophon, Socrate la fréquenta assidûment, et elle exerça sur lui une influence considérable. Quelques critiques toutefois regardent ces paroles comme ironiques et n'y attachent pas l'importance qu'on leur a généralement donnée. Ce qui ne peut être mis en doute, c'est l'attachement de Périclès pour Aspasie. Ayant à la suite d'un consentement mutuel quitté sa femme qui ne le rendait pas heureux, il s'attacha à Aspasie comme si la loi eût cimenté leur union, mais la loi ne permettait pas d'épouser une étrangère. L'ascendant qu'elle prit sur l'homme d'État ne fut peut-être pas aussi grand que l'ont supposé quelques historiens ; suivant eux, elle serait l'auteur de la guerre contre Samos et de la guerre du Péloponèse. Les poëtes comiques attaquèrent souvent Périclès et Aspasie. L'un d'entre eux, Hermippus, accusa devant les tribunaux Aspasie d'impiété et d'infamie. Il fallut toute l'autorité de Périclès, son éloquence et ses larmes pour la sauver. Après la mort de Périclès, elle s'attacha à un homme obscur, nommé Lysiclès, dont elle parvint à faire un orateur remarquable et l'un des premiers personnages de la république. Le fils qu'elle avait eu de Périclès fut légitimé par un décret du peuple et porta le nom de son père. Il est à peine utile de faire remarquer combien la

vie véritable d'Aspasie diffère de l'opinion assez générale qui en fait une courtisane.

Cf. Jacobs : *Vermischte Schriften*, t. IV ; — Becq de Fouquières : *Aspasie de Milet* (1873, in-18) ; — H. Houssaye : *Histoire d'Alcibiade et de la république athénienne* (1873, 2 vol. in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

ASPREMONT, chanson de geste du XIIIe siècle, 6e branche de la Geste de Pépin. Une montagne située, selon le poëte, dans la Basse Italie, donne son nom à cette chanson. Le sujet est une prétendue guerre de Charlemagne contre Agolant, roi des Sarrasins d'Afrique. Une rencontre a lieu près d'Aspremont. Charlemagne va périr sous les coups du Sarrasin Eaumont, quand Roland, laissé, à cause de sa jeunesse, sous la garde de Turpin, vient le secourir inopinément. Roland tue le Sarrasin et s'empare de son épée, la célèbre Durandal. La défaite des Sarrasins est complète et la veuve d'Agolant, convertie à la foi chrétienne, épouse le duc Naimes. — La Bibliothèque nationale possède, de cette chanson, trois manuscrits du XIIIe siècle. Il y en a deux autres à la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, et un au British Museum.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

ASSAFADI (Khali-Ibn-Aybek-Abu-s-Sefâ-Salahuddin), écrivain arabe, né à Safada (Syrie), en 1296 de notre ère, mort en 1362. On a de lui des commentaires sur le Coran, et un dictionnaire biographique en plusieurs volumes, qui est désigné comme supplément au *Wafiyyatu-l'Ayan* (Mort des illustres par Ibn-Khallikan).

ASSAMENTA. — Voyez AXAMENTA.

ASSAUT ET IRRUPTION, *Sturm und Drang*, drame de M. de Klinger, dont le titre est devenu le nom d'une période littéraire de l'Allemagne [voy. KLINGER et ALLEMANDE (Littérature)].

ASSEMANI (Joseph-Simon), savant orientaliste syrien, né à Tripoli en 1687, mort le 13 janvier 1768. Il étudia à Rome, puis reçut la mission d'aller recueillir dans les couvents d'Orient des ouvrages et manuscrits pour la bibliothèque du Vatican dont il devint bibliothécaire. Il fut en outre nommé archevêque de Tyr. Il a beaucoup fait pour la science des manuscrits orientaux. Son principal ouvrage est la *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana* (Rome, 1719-1728, 4 vol. in-fol.), contenant l'examen des manuscrits syriaques. Pfeifer en a donné un *Abrégé* (Erlangen, 1771, 2 vol. in-8). On cite en outre : *Italicæ historiæ scriptores ex bibliothecæ Vaticanæ, etc., manuscriptis* (Rome, 1751-53, 4 vol. in-4), complétant la collection de Muratori; *Kalendaria ecclesiæ universæ* (Ibid., 1755, 6 vol. in-4); *Bibliotheca juris orientalis* (Ibid., 1762-66, 5 vol. pet. in-4); un important *Catalogue des manuscrits du Vatican* (Ibid., 1756-1759, 3 vol. in-fol.).

ASSEMANI (Etienne-Evode), neveu du précédent, né à Tripoli en 1707, mort le 24 novembre 1782. Il aida son oncle dans ses travaux de bibliographie et lui succéda dans la direction de la Bibliothèque pontificale. On lui doit le *Catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque de Médicis* (Florence, 1742, in-fol.); une collection des *Acta sanctorum martyrum orientalium et occidentalium*, etc. (Rome, 1748, in-fol.), etc.

Deux autres membres de la même famille, Joseph-Louis, né à Tripoli en 1710, mort à Rome, en 1782, et Simon, né au même lieu en 1752, mort en 1821, ont laissé d'intéressants travaux, le premier sur la lithurgie et l'histoire ecclésiastique, le second sur la littérature et la bibliographie orientales.

Cf. Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

ASSEMBLÉE (L') DES DIEUX, dialogue de Lucien (voy. ce nom).

ASSEMBLÉE (L') DES FEMMES, comédie d'Aristophane (voy. ce nom).

ASSEMBLÉE (L') DES OISEAUX, poëme de Chaucer (voy. ce nom).

ASSINIBOIN (IDIOME). — Voyez SIOUX.

ASSONANCE, ressemblance approximative de sons dans les finales de deux ou de plusieurs mots, par exemple: *proverbe, perdre; tombe, onde; feindre, peintre; sombre, tondre*. Dans nos plus anciens vers français, la rime n'est qu'une simple et vague assonance. Le son de la dernière voyelle, ou de l'avant-dernière voyelle dans les vers qui se terminent par une syllabe muette, y est seul important, quels que soient le nombre et l'espèce des consonnes qui la suivent. *Justes, cure, vaincues* riment ensemble; *France* rime avec *demande*, et *péril* avec *chérubin*. Ainsi, dans la *Chanson de Roland*, les vers suivants riment tous ensemble :

> Li quens Rollans revient de pasmeisuns,
> Sur piez se drecet, mais il ad grant dulur.
> Guardet aval e si guardet amunt :
> Sur l'erbe verte ultre ses cumpaignuns
> Là veit gesir le nobilie barun.

Il en est de même de ceux-ci :

> E ! gentilz hom, chevaler de bone aire,
> Hoi te cumant al glorius celeste !
> Jamais n'ert hume plus volentars le serve ;
> Dès les Apostles ne fut on tel prophete.

L'assonance a persisté, comme rime, dans plusieurs de nos chansons populaires, et le peuple qui les chante ne la distingue guère de la rime la plus riche. Il paraît donc hors de doute qu'elle fut la première ébauche de la rime. L'oreille d'ailleurs est si facilement frappée des assonances, qu'on les évite avec soin dans la prose ainsi que dans les vers.

La poésie espagnole admet les assonances comme rimes. Ainsi *corazon* y rime avec *abierto*, et *dios* avec *dolor*. En Allemagne, Ch.-G.-Fr. Schlegel a imité l'assonance espagnole, dans sa tragédie d'*Alarcos* (1802), et dans ses *Poésies romantiques du moyen âge* (1804). Malsburg l'a également employée dans sa belle traduction de *Calderon* (1819-1825).

ASSONANTE (RIME). — Voyez ESPAGNOLE (Versification).

ASSOUCY. — Voyez D'ASSOUCY.

ASTARBÉ, tragédie de Colardeau (voy. ce nom).

ASTÉISME (ἀστεϊσμός, élégance). C'est l'expression dont se servaient les Grecs pour indiquer la délicatesse, l'élégance de l'esprit. Nous disons aujourd'hui, dans le même sens, *atticisme*. — Le mot astéisme s'emploie aussi pour désigner une espèce d'*ironie* (voy. IRONIE).

ASTEMIO (Lorenzo BAVILACQUA, dit), et communément ABSTEMIUS, fabuliste italien, né à Macerata en 1499, mort vers le milieu du XVIe siècle. Précepteur, puis bibliothécaire du duc d'Urbin, il se fit d'abord connaître par des travaux de philologie, tels que : *Libri duo de quibusdam obscuris locis* (Venise, in-4). Mais il doit sa réputation à deux recueils de fables : *Hecatomythium seu centum Fabulæ* (Venise, 1495, in-4), et *Hecatomythium secundum* (Venise, 1499), réunis depuis en un seul recueil dans les collections des anciens fabulistes (Francfort, 1580 et 1610, in-8). Ces fables, en partie traduites du grec et en partie nouvelles, sont devenues classiques. La Fontaine en a imité et embelli quelques-unes, entre autres : *la Besace, la Femme noyée, Jupiter et les Tonnerres*, etc. Souvent trop courtes, leur principal défaut est un excès de sécheresse dans la naïveté. Elles ont été traduites en français par Pillot (Douai, 1814).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis* ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

ASTON (Antony), auteur et acteur comique anglais de la première moitié du XVIIIe siècle. Il eut

une vie très-accidentée, fut tour à tour avocat, acteur, soldat, marin, commis, poëte, et courut toute l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse, passa même en Amérique et aux Indes. Il était suivi de sa famille et jouait avec elle son répertoire. Il a laissé quelques ouvrages : la comédie de *l'Amour pressé* (*Lowe in a hurry;* Dublin, 1709); et des opéras, entre autres *le Fou* (*the Fool;* 1731, in-8), qu'il publia avec son autobiographie, etc.

ASTORI (Giovanni-Antonio), archéologue italien, né à Venise en 1672, mort en 1743. Il entra dans les ordres. On a de lui deux tragédies latines avec chœurs, *Manto* et *les Suppliantes*, imitées d'Euripide (1713); un *Commentaire sur Alcman* (Venise, 1697, in-folio; La Haye, 1718, in-folio); des lettres latines et italiennes, notamment sur le procès de Jésus-Christ (Hambourg, 1719), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ASTRATE, tragédie de Quinault (voy. ce nom).

ASTRÉE, roman d'Honoré d'Urfé (voy. ce nom).

ASTRONOME LIMOUSIN (L'), nom sous lequel on désigne un écrivain inconnu du IXe siècle, auteur d'une *Vie de Louis le Débonnaire*, en latin (814-829). Cette chronique, plus complète que celle de Thégan et qui présente les faits avec plus de suite et de développements, a été traduite par le président Cousin, puis par Guizot dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. III.

Cf. *Hist. littér. de la France*, t. V.

ASTRONOMIQUES (LES), poëme de Manilius (voy. ce nom).

ASTRUC (Jean), médecin français, né en 1684, dans le Languedoc, mort en 1766. Outre de nombreux ouvrages de médecine, d'exégèse biblique et de philosophie, il avait réuni des matériaux pour l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier : Lorry les a publiés sous le titre de *Mémoires* (1767, in-4).

Cf. Lorry : *Éloge d'Astruc*, en tête des *Mémoires.*

ASTURIEN, dialecte de l'espagnol. Il est nommé aussi *langue bable*. Il est énergique, sonore et riche de mots dont le castillan a dû emprunter les équivalents à l'arabe. C'est de tous les dialectes espagnols celui qui présente le plus de formes anciennes, ce qui s'explique par la situation de la province montagneuse où il est parlé. A ce titre, sa connaissance est fort utile pour la lecture des monuments de la littérature espagnole antérieurs au XVe siècle, comme le *Poëme du Cid.*

ASYNDÉTON, ou *Disjonction.* — Voyez FIGURES DE MOTS.

ATALA, roman de Châteaubriand (voy. ce nom).

ATANAGI (Dionigi), en latin ATANAGUS, littérateur italien, né à Cagli, dans le duché d'Urbin, vers 1510, mort vers 1570. Il vécut et mourut dans la misère. On cite de lui avec estime un grand nombre d'ouvrages latins ou italiens : *Rhetoricorum Aristotelis, necnon Paraphrasis Hermogenis Tabulæ* (Venise, 1553, in-4); deux recueils de *Lettere familiari di XIII uomini illustri* (Rome, 1554, in-8; Venise, 1582 et 1601, 2 vol. in-8); *Ragionamento dell' excellenza e perfezione della storia* (Venise, 1559); des *Vies* d'Alexandre, de Marc-Antoine, de Caton d'Utique, de César et d'Auguste, traduites en partie d'Aurelius Victor (Venise, 1562, in-8), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ATELLANES, sortes de farces ou comédies bouffonnes de l'ancien théâtre italique, auquel les Romains les empruntèrent, en leur conservant le nom de *fabulæ atellanæ* qui leur venait d'Atella, ville des Osques, en Campanie, aujourd'hui Averse ou Santo-Arpino, dans la Terre de Labour. On appela aussi ces compositions dramatiques : Jeux osques (*ludi osci*). Chez les Osques, ces pièces étaient représentées dans des théâtres de pierre, à une époque où les Romains n'avaient même pas encore élevé dans leurs cirques des tréteaux de bois.

Les atellanes des Osques mettaient en scène des personnages de convention, des types grotesques choisis dans toutes sortes d'états. Dans ce genre, qui ressemblait beaucoup au drame satyrique des Grecs, les Satyres, les Pans, les Silènes de ce drame étaient remplacés, avec plus de variété, par le Maccus, le Bucco, le Pappus, le Dorsellus, le Manducus, le Panniculus, etc., serviteurs balourds, voraces et bavards, vieillards amoureux et dupés, ayant tous une tournure grotesque.

La plupart de ces types se sont reproduits dans la comédie italienne, surtout dans la *Commedia dell' arte.* On peut croire même qu'ils dérivent des atellanes. Le Maccus, par exemple, gourmand et poltron, est assez bien représenté par le Pulcinello napolitain, si l'on en juge par quelques fragments de textes anciens et par les peintures d'Herculanum qui le concernent. Le Bucco, ainsi nommé à cause de ses joues gonflées, avait pour trait saillant la niaiserie qui fait le fond du caractère des *zanni* italiens. Le Pappus était le type du vieillard ridicule, semblable aux barbons de Plaute dupés par leurs enfants et leurs esclaves; c'est l'ancêtre de Messer Pantalon. Le Dorsellus était un savant astronome, bossu, avare, et digne pendant du docteur des farces italiennes. Le Manducus, doué d'une voracité comique, portait un masque dont la large bouche était garnie de grandes dents. Il jouait le rôle d'une sorte de croquemitaine. Le Panniculus, habillé de pièces et de morceaux, pourrait revendiquer une part de la paternité si contestée de l'*Arlequin moderne.*

Il n'est pas aisé de fixer l'époque de l'introduction à Rome des jeux osques. On peut toutefois la placer avec quelque certitude vers l'an 540 de la fondation de cette ville. Les jeunes Romains, qui ne pouvaient concourir aux jeux scéniques réputés infâmes et abandonnés aux histrions, imaginèrent de s'attribuer exclusivement la représentation des atellanes. Par ce fait et la liberté de parole que comportait le jargon osque, ce genre jouit d'une faveur particulière. On distingue trois époques dans l'histoire des atellanes : celle des atellanes improvisées ou à demi improvisées, qui va du temps de leur introduction à Rome jusqu'à Pomponius de Bologne, contemporain de Sylla; celle des atellanes écrites, qui s'étend de Pomponius à Jules César : c'est la plus brillante; enfin la période des empereurs, sous lesquels les atellanes eurent une nouvelle vogue. La langue osque, aisément comprise par les Romains, fut assez longtemps conservée ainsi que le costume campanien, pour les types tirés des atellanes étrusques; puis elle disparut au point que, dans les fragments assez nombreux d'atellanes qui nous restent, il n'y en a pas la moindre trace.

Les premières atellanes jouées à Rome offraient la peinture des mœurs villageoises de la Campanie. Dans celles de la seconde époque, le cadre s'est agrandi et les sujets sont plus variés, comme on en peut juger par les titres de quelques atellanes de Pomponius : *la Joueuse de lyre, les Peintres, Maccus soldat, Maccus garde des scellés, le Boulanger, le Marchand d'esclaves, les Foulons, les Pêcheurs, le Gardien d'un temple, l'Augure, la Prostituée, le Médecin, le Candidat*, etc. Ils étaient parfois tirés de l'histoire, comme *l'Astrée* et *l'Agamemnon supposé*, attribués au même Pomponius. Quintus Novius est auteur de *Pappus præteritus*, titre qu'on pourrait traduire par *Cassandre éconduit*, des *Vendangeurs*, du *Poulailler*, d'*Andromaque*, des *Phéniciennes.* On a attribué à Afranius *Bucco adopté.* Le dictateur Sylla, selon Athénée, composa des atellanes, ou du moins écrivit dans le dialecte de la Campanie, où il était né,

des pièces qui semblent en avoir les caractères. Parmi les autres auteurs d'atellanes, on cite Titinius, Fabius Dorsennus, Memmius ou Mummius, etc. Ed. Munk a recueilli les titres et les fragments de soixante-quatre atellanes de Pomponius. On croit que Novius en écrivit une cinquantaine. Les fragments d'atellanes que l'on possède ont été réunies dans les *Poetarum latinorum scenariorum fragmenta* (Leipzig, 1834 et 1840, in-8).

Le cynisme et l'obscénité sont les caractères de la comédie osque. On en peut juger par les fragments de *la Prostituée* cités par Nonius Marcellus, et qui indiquent chez Pomponius et Novius une grossièreté habituelle de langage. Et cependant la licence des atellanes, comparée à l'obscénité des pièces appelées *mimes*, passa plus tard pour une réserve pleine de goût, *venusta elegantia*, dit Donat.

On a voulu voir dans les atellanes une imitation grecque, en se fondant sur leurs analogies avec le drame satyrique. La première est celle du mètre, à savoir le vers trimètre. Ensuite on jouait les atellanes, comme le drame satyrique, après les pièces sérieuses, pour effacer par leur gaieté l'impression des douleurs tragiques. Enfin il y avait dans les deux genres, par un procédé identique, certains types qui, une fois adoptés, passaient par toute espèce de situations. Malgré ces ressemblances, les atellanes n'en sont pas moins italiques d'origine. On peut même les considérer comme marquant une réaction de l'esprit italique contre les premières importations à Rome des œuvres du théâtre grec. Si des emprunts furent faits à celui-ci, ce ne put être que vers la fin de la seconde époque. Des atellanes, où figurent les diverses classes d'artisans, est sortie plus tard la *Fabula tabernaria*, qui prenait ses personnages dans les derniers rangs de la société romaine.

Cf. Ed. Munk : *De L. Pomponio Bononiensi Atellanarum poeta* (Glogaviae, 1826, in-8) ; — Schober : *Ueber die atellanischen Schauspiele der Rœmer* (Leipzig, 1825, in-8) ; — Meyer : *Études sur le théâtre latin* (Paris, 1847, in-8) ; — Ch. Magnin : *les Origines du théâtre antique*, etc. : Introduction (Paris 1839, in-8) ; — Ed. du Méril : *Histoire de la comédie ancienne* (Ibid., 1859, t. II, in-8).

ATHADJI NEWI-ZADE, poëte turc distingué, né à Constantinople en 1583, mort en 1635. On a de lui : *Shakaika-Numaniyet* (Collection d'anémones) ; *Sohbetu-l-ebkyar* (Conversations de vierges) ; *Heft-Khuan* (l'Écuelle sept fois pleine), livre mystique; *Nefhatal-ezhar* (le Souffle des fleurs), poëme sur l'ascension de Mahomet au ciel, et sur les miracles du prophète; *Saki-Name*, poëme sur l'art d'augmenter les jouissances de la vie; enfin un recueil de poëmes lyriques.

Cf. Hammer : *Geschichte der osmanischen Dichtkunst*, t. III.

ATHALIE, tragédie de Racine (voy. ce nom).

ATHANASE (saint), Ἀθανάσιος, Père de l'Église grecque, né vers 296 à Alexandrie, mort en 373. Après avoir acquis quelque connaissance des lettres profanes, il se livra à l'étude des livres sacrés. Nommé diacre et envoyé au concile de Nicée, en 325, il s'y distingua par son opposition éloquente à la doctrine d'Arius. L'année suivante il fut élu patriarche d'Alexandrie par les suffrages du clergé et du peuple. Ses luttes ardentes contre les Ariens, sous les règnes de Constantin, Constance, Julien, Jovien et Valens, remplirent toute sa vie d'orages, et elles sont en grande partie le sujet de ses écrits.

Quoique, par la fermeté du caractère et son zèle contre l'hérésie, saint Athanase occupe la première place parmi les docteurs de l'Église grecque, il n'a, comme orateur et écrivain, ni l'éclat, ni l'entraînement des Pères du IVe siècle. Mais il faut reconnaître avec Érasme qu'il possède au plus haut degré les qualités de l'enseignement, de la démonstration. Il est clair, concis, sobre, et unit la force à la mesure. Les principaux ouvrages de saint Athanase sont les suivants : *Discours contre les Gentils; Discours sur l'Incarnation; Lettre encyclique aux évêques; Apologie contre les Ariens; Lettre aux évêques d'Égypte et de Libye; Apologie à l'empereur Constance; Quatre Discours contre les Ariens; Exposition de la foi; Vie de saint Antoine*, etc. La plus ancienne édition des œuvres réunies de saint Athanase fut imprimée par Commelin (Heidelberg, 1600-1601, 3 vol. in-fol.). Montfaucon en a donné une excellente édition (Paris, 1698, 3 vol. in-fol.), qui a été reproduite avec quelques additions (Padoue, 1777, 4 vol. in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII ; — Montfaucon : *Vie de saint Athanase*, en tête de son édition ; — Tillemont : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. VIII.

ATHARVAN-VÊDA. — Voyez VÊDAS.

ATHEI DETECTI, ouvrage du P. Hardouin (voy. ce nom).

ATHENÆUM. — Voyez REVUE.

ATHÉNAGORAS, Ἀθηναγόρας, philosophe grec du IIe siècle après J.-C., né à Athènes. D'abord disciple zélé de Platon, dont il enseigna la doctrine dans sa ville natale, il se convertit au christianisme, qu'il essaya de concilier avec les principes de son premier maître. Deux ouvrages nous sont parvenus de lui : *Apologie pour les chrétiens*, adressée à l'empereur Marc-Aurèle, et *Livre sur la résurrection des morts*. Son style, où se révèle un talent remarquable, est le pur style attique. La meilleure édition d'Athénagoras fut donnée par les bénédictins, avec *Justin martyr*, *Théophile d'Antioche* et *Hermias* (Paris, 1742, in-fol.). Lindner a publié une édition de l'*Apologie* qui se recommande par les notes (1774-1775).

Cf. Clarisse : *Commentatio de Athenagoræ vita et scriptis* (Leyde, 1819) ; — Brucker : *Histoire critique de la philosophie*, ch. 3.

ATHÉNÉE, Ἀθήναιος, compilateur grec, né à Naucratis en Égypte, vécut vers la fin du IIe siècle après J.-C. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé les *Sophistes à table* (Δειπνοσοφισταί), et connu plus ordinairement sous le titre de *Banquet des savants*. On peut le considérer comme la plus ancienne collection d'*Ana* qui existe. C'est une suite d'anecdotes extraites des écrits des poëtes, des historiens, des auteurs dramatiques, des orateurs, des savants. Il s'y mêle des appréciations et des discussions sur toutes sortes de sujets, spécialement sur la gastronomie. Les interlocuteurs sont les convives de Laurentius, noble Romain. Parmi eux se trouvent le médecin Galien et Ulpien le jurisconsulte. De longues citations et des discussions interminables détruisent entièrement la forme du dialogue, et font disparaître tout art de composition. Comme recueil d'anciennes coutumes, de faits curieux, de noms et de fragments d'auteurs, qui sans Athénée auraient entièrement péri, le *Banquet des savants* n'en est pas moins d'un très-haut prix. L'auteur cite près de huit cents écrivains et plus de douze cents ouvrages. Il nous dit lui-même qu'il avait lu, en faisant des extraits, huit cents pièces de la comédie moyenne. Son ouvrage comprenait quinze livres; nous n'avons des deux premiers, d'une partie du troisième, du onzième et du quinzième, qu'un abrégé dont l'auteur est inconnu. La première édition du *Banquet des savants* a été publiée par Alde (Venise, 1514, in-fol.). Parmi les éditions suivantes, les meilleures sont celle de Casaubon (Genève, 1597, in-fol.), à laquelle il ajouta un commentaire (Lyon, 1600, in-fol.); celle de Schweighaeuser (Strasbourg, 1801-1807, 14 volumes in-8, dont 8 de

notes et 1 de tables); celle de G. Dindorf (Leipzig, 1827, 3 vol. in-8). L'ouvrage a été traduit en français par l'abbé de Marolles (Paris, 1680, in-4), et par Lefebvre de Villebrune (Paris, 1789, 1791, 5 vol. in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V; — Paul-Louis Courier. *Essai sur Athénée*, dans le *Magasin encyclopédique*, 1802.

ATHÉNÉE. Ce nom, qui était, en Grèce, celui de plusieurs monuments consacrés à Minerve ('Αθήνη), a été donné à certaines institutions littéraires ou scientifiques, tant anciennes que modernes. L'an 37 de notre ère, Caligula fonda à Lyon, sous le nom d'Athénée, une école dont l'enseignement contribua à l'éducation littéraire des Gaules, et des concours d'éloquence grecque et latine, célèbres par la bizarrerie et la rigueur des traitements infligés aux candidats vaincus. Un siècle plus tard, en 135, l'empereur Adrien appela Athénée un édifice qu'il fit élever à Rome, sur le Capitole, où des professeurs, logés et nourris par l'État, faisaient des leçons publiques, et où avaient lieu, avec plus ou moins de solennité, des exercices oratoires et des lectures d'ouvrages par leurs propres auteurs. En France, deux fondations littéraires et scientifiques qui eurent un certain éclat, échangèrent les noms de Musée et de Lycée, sous lesquels elles avaient été instituées, contre le nom d'Athénée, qui a été repris depuis par des établissements étrangers à l'histoire littéraire.

ATHÉNODORE CANANITE, 'Αθηνόδωρος Κανανίτης, philosophe grec contemporain d'Auguste, né à Tarse en Cilicie, mort dans cette ville à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Son surnom lui venait de son père qui était né à Cana. Il embrassa la doctrine des stoïciens, fut le précepteur d'Octave qui, devenu empereur, le garda auprès de lui comme conseiller. Il écrivit quelques ouvrages philosophiques, entre autres un traité contre les *Catégories* d'Aristote, des livres relatifs à l'histoire, à la médecine, etc. Il n'en reste que des fragments. Ceux qui sont tirés de ses écrits historiques ont été réunis dans les *Historicorum græcorum fragmenta* de la Bibliothèque Didot.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III; — Hoffmann : *Dissertatio de Athenodoro Tarsensi* (Leipzig, 1732, in-4); — Sévin, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XIII.

ATHIS ET PROPHILIAS, ou LE SIÉGE D'ATHÈNES, roman d'aventures du cycle de l'Antiquité (voy. ces mots) attribué à Alexandre de Bernay dit de Paris. C'est l'histoire de deux amis et de leur dévouement. Prophilias était Romain, Athis était d'Athènes. Les jeunes gens se lient d'une amitié si forte, qu'elle va jusqu'à faire abandonner par Athis sa femme à Prophilias, à qui ce sacrifice sauve la vie. Prophilias à son tour, pour sauver Athis qui, par désespoir, s'est accusé d'un crime, se déclare auteur de ce crime. Cette première partie est la meilleure du poëme. L'action se complique bientôt de l'amour d'Athis pour la sœur de Prophilias, Gayète, promise au roi de Sicile, Bilas. Les deux amis l'enlèvent à main armée et partent pour Athènes, gouvernée par le duc Thésée et son fils Pyrithous. Après toutes sortes de combats et d'aventures, le poëme finit par le mariage de Bilas avec Alemandine, fille du duc d'Athènes. — Ce roman a 18 500 vers. Il est en deux manuscrits à la Bibliothèque nationale, l'un intitulé *Athis et Prophilias*, l'autre *le Siége d'Athènes*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

ATHROÏSME, synonyme d'*Accumulation*.—Voyez FIGURES DE PENSÉES.

ATLANTIDE (L'), fiction de Platon; — NOUVELLE ATLANTIDE, ouvrage de Fr. Bacon. — Il y a aussi un poëme, *l'Atlantide*, de Baour-Lormian (voy. ces noms).

ATRÉE ET THYESTE, tragédie de Crébillon, de Chr.-F. Weisse (voy. ces noms). Le même sujet est traité dans *les Pélopides* de Voltaire.

ATTENDEZ-MOI SOUS L'ORME, comédie de Regnard (voy. ce nom). Voy. aussi DUFRESNY.

ATTENDOLO (Giambattista), critique et poëte italien, né à Capoue vers 1530, mort en 1593. Fils d'un jurisconsulte distingué qui cultivait avec quelque succès la poésie, il entra dans les ordres et professa les langues orientales. Il se montra l'admirateur passionné du Tasse et de Pétrarque, soit dans ses livres de critique : *Bozzo di Lezioni* (Naples, 1604, in-4) et l'*Unita della materia poetica* (Naples, 1724, in-8), soit dans ses propres poésies, *Rime* (Florence, 1584, in-8).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

ATTERBURY (Francis), prélat anglais, né en 1662 à Middleton dans le comté de Buckingham, mort en 1732. Il fut un des brillants étudiants d'Oxford, et, à l'âge de vingt ans, il traduisit en vers latins le poëme de Dryden, *Absalon et Achitophel*. Quoique attaché aux Stuarts, il resta fidèle à l'Église anglicane, et défendit même avec beaucoup de vivacité, en 1687, la mémoire de Luther. Son talent pour la polémique parut dans la fameuse controverse sur les *Lettres de Phalaris*, que souleva une édition de cet ouvrage publiée en 1695 par des étudiants de Christ-Church. Attiré dans la lice, Richard Bentley nia l'authenticité des *Lettres*, et Atterbury, précepteur de Charles Boyle, l'éditeur en titre, se chargea de rédiger la réponse, qui parut en 1698. Habile et spirituellement tournée, elle eut pour effet de provoquer l'admirable et décisive réplique de Bentley (*Dissertation sur les Lettres de Phalaris*, 1699).

Sous le règne de la reine Anne, les opinions tories d'Atterbury lui valurent le siége épiscopal de Rochester, en 1713; mais, sous le roi Georges, elles lui attirèrent une disgrâce complète. Il fut condamné à l'exil en 1722 et alla mourir en France, à Montpellier. Dans la Chambre des lords, où il siégea neuf ans, il se signala par son éloquence. Homme de goût indépendant, il aima Pope qui partageait ses opinions et admira Milton, le grand poëte des opinions contraires.

Cf. *Biografia britannica*; — Macaulay, dans l'*Encyclopaedia britannica*.

ATTICISME. — Voyez ASTÉISME.

ATTICUS (Titus Pomponius), ami de Cicéron, né trois ans avant celui-ci, à Rome, en 109 avant J.-C., mort en 33. Le surnom d'Atticus lui vint du long séjour qu'il fit à Athènes, sous Sylla, et du talent remarquable avec lequel il parlait et écrivait la langue grecque. Ayant hérité de son père une fortune considérable, qu'il augmenta constamment par toutes sortes de moyens, il suivit et pratiqua la doctrine épicurienne, et se montra plus désireux d'une vie calme et libre que des honneurs et des embarras de la politique. Il se prononça pourtant contre Catilina; mais, dans la suite des dissensions civiles, il sut se diriger entre les partis de façon à rester l'ami de César et de Pompée, de Cicéron et d'Antoine, d'Octave et de Brutus, tout en méritant l'estime des uns et des autres. Sa sœur épousa le frère de Cicéron; sa fille fut mariée à Agrippa.

Le goût d'Atticus pour les lettres est resté célèbre. Il avait chez lui un grand nombre d'esclaves soigneusement élevés, qu'il occupait à transcrire des livres; il se procura ainsi à peu de frais une bibliothèque considérable. Il écrivit un abrégé d'histoire universelle, rédigea les généalogies de plusieurs familles nobles, et composa des inscriptions en vers destinées à être placées sous les statues des citoyens illustres. Ses écrits sont entièrement perdus. Cicéron lui a adressé un grand nombre de lettres; dans le recueil de cette cor-

respondance se trouvent quelques lettres d'Atticus. — La vie d'Atticus par Cornelius Nepos n'est guère que le panégyrique d'un ami intime.

Cf. Hüllemann : *Diatribe in Titum Pomponium Atticum* (Utrecht, 1838, in-8) ; — Fialon : *In Titum Pomponium Atticum*, thèse (1862, in-8); — G. Boissier : *Cicéron et ses amis* (2ᵉ édit. 1870, in-8).

ATTICUS (Tiberius-Claudius-Herodes), connu sous le nom d'Hérode Atticus, rhéteur grec, né en 104 après J.-C., à Marathon en Attique, mort en 180. Son père, ayant trouvé un trésor dans ses domaines, avait légué à chaque citoyen d'Athènes une mine de revenu; il apporta à ce legs des modifications qui lui aliénèrent pour toujours les esprits, malgré ses grandes libéralités envers plusieurs villes grecques. Ayant étudié la rhétorique sous les maîtres les plus célèbres, il professa lui-même à Athènes, puis à Rome, et compta Marc-Aurèle parmi ses disciples. Son talent oratoire est attesté par les anciens; mais ses ouvrages ne nous sont point parvenus, et les fragments qui restent de lui sont trop peu importants pour justifier les éloges de ses contemporains. On lui a attribué toutefois un discours *Sur le gouvernement* qui a été réuni avec ses fragments par Fiorillo (Leipzig, 1801, in-8). Foss, dans sa dissertation *De Gorgia Leontino* (Halle, 1828, in-8), attribue également à Hérode Atticus la *Défense de Palamède* qui se trouve dans les œuvres de Gorgias.

Cf. Burigny, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXX ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*; — Vidal Lablache : *Hérode Atticus, étude critique sur sa vie*, thèse (Paris, 1871, in-8).

ATTILA, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom). — On cite, en outre, sous le même titre une tragédie romantique allemande de Werner et d'un poëme épique anglais de Harbert. — Il existe aussi un très-ancien poëme latin sur *Attila*, d'un auteur inconnu, et qui paraît être du VIᵉ siècle. Il comprend, d'après divers manuscrits, 1452 hexamètres, et a été publié en grande partie par Fischer (1780).

ATTILIUS (Marcus), poëte latin du IIᵉ siècle avant J.-C. Il fut un des plus anciens poëtes comiques de Rome. Valcatius Sedigitus lui donne le cinquième rang par ordre de mérite. Il place avant lui Cœcilius, Plaute, Nœvius, Licenius, et après lui Térence; mais Cicéron l'appelle *poeta durissimus*. Il ne reste de lui que quelques mots, cités par Varron et par Cicéron, et les quatre titres suivants : Μισόγυνος, *Bœotia*, Ἀγροικος, *Commorientes*.

ATTIQUE (DIALECTE). — Voyez DIALECTE.

ATTIUS (Lucius). — Voyez ACCIUS.

ATYS, poëme d'opéra de Quinault (voy. ce nom).

AUBADE, c'est-à-dire chanson du matin, genre très-cultivé par les troubadours. Il avait pour règle rigoureuse de ramener à la fin de chaque couplet le mot *alba*, aube du jour.

AUBAIS (Charles DE BASCHI, marquis D'), littérateur français, né en 1686 près de Nîmes, mort en 1777. Connu surtout pour le zèle avec lequel il protégea les gens de lettres, il a publié une *Géographie historique* (1761, 2 vol. in-8), et avec Léon Ménard un curieux recueil de *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* (1759, 3 vol. in-4).

Cf. Lelong : *Bibliothèque historique*.

AUBERGE DES ADRETS (L'), mélodrame de B. ANTIER (voy. ce nom).

AUBERI LE BOURGOING, ou *le Bourguignon*, chanson de geste anonyme du XIIIᵉ siècle. Formée de récits qui paraissent être de très-ancienne origine germanique, cette œuvre, peu régulière et d'une analyse difficile, appartient au cycle provincial. Auberi, auquel d'autres poëtes ont donné une généalogie différente, est ici le fils de la comtesse Erembor et de Bazin de Genève, lequel après la mort de Girart de Roussillon reçoit de Charles-Martel le duché de Bourgogne. Bazin est le célèbre Boson, créé comte de la haute Bourgogne et de Pavie, puis roi d'Arles, par Charles le Chauve. Auberi, dès son enfance, persécuté par ses oncles jaloux de sa fortune, accomplit une suite d'aventures fabuleuses avec son écuyer, le sage Gasselin, son neveu. Il fait une campagne contre les Rox ou Russes en faveur du roi de Bavière, une autre campagne contre les Frisons à la solde du comte de Flandre. Il épouse ensuite Guibour, la veuve du roi de Bavière. Puis ses aventures reprennent leur cours. Dans la forêt des Ardennes, un brigand nommé Lambert d'Oridon séduit Auberi par la promesse de ses trésors et l'attire dans un piége. Le Bourguignon et son écuyer veulent se venger. Par méprise, Gasselin, croyant tuer Lambert, frappe mortellement, dans l'obscurité, son oncle Auberi.

La Bibliothèque nationale possède trois manuscrits de cette chanson. Le principal, provenant du fonds de Colbert, est du milieu du XIIIᵉ siècle et contient environ vingt-huit mille vers. M. Fr. Michel, dans son introduction à la *Chanson de Roland*, M. J. Bekker dans les prolégomènes de son édition de *Ferabras*, M. P. Tarbé dans ses *Poëtes de Champagne*, ont publié des fragments d'*Auberi*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

AUBERT (Guillaume), sieur DE MASSAIGNES, écrivain français, né vers 1534 à Poitiers, mort en 1601 à Paris. Avocat au Parlement de Paris, puis avocat général à la cour des aides, il eut de son temps une réputation de savoir et d'éloquence que ne justifient pas ses ouvrages : *Discours sur les moyens d'entretenir la paix entre les princes chrétiens* (Paris, 1559, in-4); *Histoire des guerres faites par les chrétiens contre les Turcs sous la conduite de Godefroi de Bouillon* (Paris, 1559, in-4); *Élégie sur la mort de Joachim du Bellay* (1560, in-4); *Vers à M. de l'Hôpital sur sa nomination à la place de chancelier* (1560, in-8), etc. La plupart des poésies de G. Aubert ont été traduites en vers latin par Scévole de Sainte-Marthe.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXV.

AUBERT (Pierre), jurisconsulte et érudit français, né en 1642 à Lyon, mort en 1735. Procureur du roi et juge du comté de Lyon, il fit présent de sa bibliothèque à cette ville et contribua à y établir une académie en 1724. Il a publié des *Factums* et *Mémoires*, et donné une édition augmentée du *Dictionnaire* de Richelet (Lyon, 1728, 3 vol. in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II.

AUBERT (L'abbé Jean-Louis), fabuliste français, né le 15 février 1731 à Paris, mort le 10 novembre 1814. Les premières fables qu'il publia et qui parurent dans le *Mercure de France*, entre autres *le Merle, le Patriarche, les Fourmis*, furent accueillies avec des éloges extrêmes par Voltaire, qui écrivit à l'auteur : « Vous avez le mérite du style et celui de l'invention dans un genre où tout paraissait avoir été dit... Vous vous êtes mis à côté de La Fontaine. » L'abbé Aubert occupa de 1773 à 1784 la chaire de littérature française au Collége du roi, prit en 1773 la direction de la *Gazette de France* et devint censeur royal.

La Harpe dit, dans sa *Correspondance littéraire*, que l'abbé Aubert n'a pas produit plus de trois ou quatre bonnes fables, et que son recueil est insipide. Il y a là autant d'exagération que dans les éloges de Voltaire. Quelques-uns de ses vers ont vraiment de l'originalité et du charme, témoin cette fin de la fable *le Livre de la raison* :

Ce livre, ouvert aux yeux de tous les âges,
Les devait tous conduire à la vertu ;
Mais d'aucun d'eux il ne fut entendu,

Quoiqu'il contînt les leçons les plus sages.
L'enfance y vit des mots, et rien de plus ;
La jeunesse, beaucoup d'abus ;
L'âge suivant des regrets superflus ;
Et la vieillesse en déchira les pages.

Les principaux écrits de l'abbé Aubert ont été réunis sous ce titre : *Fables et œuvres diverses* (Paris, 1775, 2 vol. in-8), recueil qui contient des poésies fort médiocres.

Cf. Dussault : *Annales littéraires ;* — Palissot : *Mémoires sur la littérature ;* — Desessarts : *les Siècles littéraires de la France.*

AUBERT DE VITRY (François-Jean-Philibert), littérateur et économiste français, né le 2 avril 1764 à Paris, mort au mois de juin 1849. Compromis avec le parti girondin, il fut emprisonné jusque après thermidor. Sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, il remplit des fonctions diplomatiques et administratives. On a de lui : *Rousseau à l'Assemblée nationale* (Paris, 1789, in-8) ; *Études sur l'éducation* (Paris, 1792, in-8) ; *Recherches sur les vraies causes de la misère et de la félicité publique* (ibid., 1815, in-12), ouvrage dirigé contre les doctrines de Malthus ; *Essai sur les colonies militaires de la Russie* (ibid., 1826, in-8), etc. Il a, en outre, traduit de l'anglais, les *Contes moraux de mistress Opie* (ibid., 1818, 5 vol. in-12), et de l'allemand les *Mémoires de Gœthe* (ibid., 1823, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie des contemporains.*

AUBERT LE MIRE. — Voyez LE MIRE (Aubert).

AUBERY (Louis), sieur DU MAURIER, historien français, né vers 1600, mort en 1687. Fils de notre ambassadeur en Hollande, il écrivit un savant ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande* (La Flèche, 1680, in-8, et Paris, 1688, 2 vol. in-12). Son petit-fils a publié une partie de ses manuscrits sous ce titre : *Mémoires de Hambourg, de Lubeck, du Holstein, du Danemark, de Suède et de Pologne* (Blois, 1735, et La Haye, 1748, in-12).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique.*

AUBERY (Antoine), historien français, né le 18 mai 1616 à Paris, où il est mort le 29 janvier 1695. Avocat au Parlement, il renonça au barreau pour l'étude. Il a publié : *Histoire générale des cardinaux* (1642-1649, 5 vol. in-4) ; *Traité historique de la prééminence des rois de France* (1649, in-4) ; *Histoire du cardinal de Joyeuse* (1654, in-4) ; *Histoire du cardinal de Richelieu* (1660, in-fol.), « écrite, dit Lenglet-Dufresnoy, d'après de bons mémoires, et cependant peu estimée parce qu'elle fait le cardinal trop honnête homme et pas assez politique; » *Des justes prétentions du roi sur l'Empire* (1667, in-4), livre qui donna tant d'ombrage aux princes allemands qu'on dut, pour les apaiser, mettre quelque temps l'auteur à la Bastille, où on ne le traita pas en prisonnier ; *Histoire du cardinal Mazarin* (1695, 2 vol. in-12), plus curieuse qu'exacte, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIII.

AUBIGNAC (François HÉDELIN, abbé d'), littérateur français, né le 4 août 1604 à Paris, mort le 25 juillet 1676. Fils d'un avocat au Parlement, il plaida lui-même au barreau de Nemours, puis embrassa l'état ecclésiastique, devint précepteur du duc de Fronsac, neveu du cardinal de Richelieu, et fut pourvu de l'abbaye d'Aubignac. Il se mêla aux querelles littéraires de l'époque, où il joua un rôle important. Dans son livre de la *Pratique du théâtre* (Paris, 1669, in-4), il prétendit rédiger les lois de l'art dramatique ; ces lois étaient celles qu'avait adoptées l'Académie, et en vertu desquelles la *Sophonisbe* de Mairet avait été applaudie, et le *Cid* de Corneille violemment attaqué L'abbé d'Aubignac ne s'occupa, dans sa *Pratique*, ni de la poésie, ni de la nature, ni de la passion, ni du sens commun, mais simplement de ce qu'avait dit ou n'avait pas dit Aristote. Son ouvrage est lourd, pénible, d'un esprit étroit et sans vues critiques. Il avait donné une ennuyeuse tragédie de *Zénobie* (1647) qui avait fait dire au grand Condé : « Je sais bon gré à l'abbé d'Aubignac d'avoir si bien suivi les règles d'Aristote ; mais je ne puis pardonner à Aristote d'avoir fait faire une si mauvaise tragédie à l'abbé d'Aubignac. » Celui-ci ne fut point de l'Académie française. Il rassemblait chez lui un certain nombre de beaux esprits et sollicita le titre d'Académie royale pour cette réunion, comme on le voit dans son *Discours au roi sur l'établissement d'une seconde Académie dans la ville de Paris* (1664, in-4). Cette demande ne fut pas accueillie.

Outre les ouvrages indiqués ci-dessus, on a de l'abbé d'Aubignac : *Traité de la nature des satyres, brutes, monstres et démons* (1627, in-8); *Térence justifié* (1646, in-4), réponse à Ménage, qui avait attaqué le poëte latin à propos de l'*Héautontimoruménos; Histoire du temps, ou Relation du royaume de la Coquetterie, extraite du dernier voyage des Hollandais aux Indes du Levant* (1659, in-12), petit ouvrage allégorique qui brouilla l'auteur avec M[lle] de Scudéry, celle-ci ayant vu une imitation de sa *Carte de Tendre; Dissertations concernant le poëme dramatique, en forme de remarques sur les deux tragédies de M. Corneille, intitulées* Sophonisbe *et* Sertorius (1663, in-12), critique injurieuse contre Corneille ; *Macarise ou la Reine des îles Fortunées* (1664, 2 vol. in-8), roman philosophique où se trouve exposée la doctrine stoïcienne. C'est à propos de ce dernier ouvrage que Richelet, qui l'avait d'abord loué avant de se brouiller avec l'auteur, fit l'épigramme suivante :

Hédelin, c'est à tort que tu te plains de moi :
N'ai-je pas loué ton ouvrage?
Pouvais-je faire plus pour toi
Que de rendre un faux témoignage?

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IV ; — Sallengre : *Mémoires de littérature*, t. I.

AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa D'), poëte et historien français, né en 1551, à Saint-Maury, près de Pons (Saintonge), mort le 29 avril 1630. Fils d'un protestant zélé, il avait à peine dix ans, lorsque son père, l'amenant devant les gibets des conjurés d'Amboise, lui fit jurer de venger les martyrs de sa foi, et lui dit ces paroles : « Mon fils, il ne faut point épargner ta tête, après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur ; si tu t'épargnes, tu auras ma malédiction. » Bientôt obligé de fuir Paris avec son précepteur, il tomba aux mains des catholiques, fut menacé des rigueurs de l'Inquisition et s'écria : « L'horreur de la messe m'ôte celle du feu. » Ses études avaient commencé de bonne heure; il savait le latin, le grec et l'hébreu à l'âge où les autres enfants savent à peine lire; il traduisait le *Criton* à six ans. A Montargis, où un gentilhomme le tenait caché après l'avoir sauvé du fanatisme religieux, il continuait à étudier ses auteurs ; mais s'ennuyant de cette demi-captivité, il s'échappa en chemise du logis et monta en croupe derrière un capitaine de huguenots. A treize ans il était au siége d'Orléans. On le voit ensuite à Genève étudiant sous Théodore de Bèze; il s'échappe encore et va combattre sous le roi de Navarre, dont il devient l'écuyer. Il en devint aussi l'ami, mais un ami décidé à déplaire, au besoin, toujours prêt à gronder, à morigéner par tendresse, à blesser pour guérir. Lorsque Henri IV fut entouré de gens qui le pressaient de changer de religion et qu'il consulta d'Aubigné, celui-ci lui répondit : « Quand votre conscience ne vous dicterait point la

réponse qu'il leur faut, respectez les pensées des têtes qui ont gardé la vôtre jusqu'ici ; appuyez-vous, après Dieu, sur ces épaules fermes et non sur ces roseaux tremblants à tous vents. » Sa franchise devint importune au roi qui s'entoura d'anciens ligueurs. Ils se brouillèrent et se raccommodèrent à deux reprises. Après l'attentat de Chastel, il dit à Henri IV : « Sire, vous n'avez encore renoncé à Dieu que des lèvres, et il s'est contenté de les percer; mais si vous le renoncez un jour du cœur, alors il percera le cœur. » Le troisième volume de son *Histoire* ayant été condamné au feu en 1620, il se retira à Genève. Là, ayant eu l'imprudence d'employer les matériaux d'une église ruinée à réparer les bastions de la ville, il fut condamné à mort. Cette sentence sans effet était le quatrième arrêt de mort qu'il encourut, comme il disait, « pour son plus grand honneur et plaisir. »

La physionomie littéraire définitive de d'Aubigné a été caractérisée par Sainte-Beuve en ces termes : « Juvénal du XVIe siècle, âpre, austère, inexorable, hérissé d'hyperboles, étincelant de beautés, rachetant une rudesse grossière par une sublime énergie. » Toutefois il n'arriva pas du premier coup à cette vigueur d'esprit, à cette véhémence, à cette originalité. Il avait eu dans sa jeunesse le goût des plaisirs et de la poésie frivole; il avait compté, pendant la captivité du roi de Navarre, au rang des beaux-esprits galants et à la mode, et composé, pour les divertissements de la cour, des ballets, mascarades ou opéras, avec mille ingénieuses inventions. Il était de cette académie royale de Charles IX et de son successeur qui, dans ses beaux jours, s'assemblait au Louvre, dont plusieurs dames faisaient partie, et où l'on traitait des questions platoniques et subtiles. Mais le d'Aubigné dont la réputation survit dans la postérité, c'est l'âpre satirique, c'est l'auteur des *Tragiques*. La première édition de cette œuvre étrange et grandiose portait pour titre : *les Tragiques donnés au public par le larcin de Prométhée* (Au Désert, 1616, in-4). Les sept livres qui composent ce poëme de près de neuf mille vers sont intitulés : *Misères, Princes, Chambre dorée, Feux, Fers, Vengeances, Jugements*. Les *Misères* peignent les calamités des guerres civiles; les *Princes* offrent le tableau des infamies du Louvre; la *Chambre dorée*, la satire des magistrats pervers; les *Feux*, l'histoire des persécutions; les *Fers*, l'histoire des combats, etc. Malgré ces divisions, le plan et la méthode font défaut; les répétitions, les hors-d'œuvre, les digressions surabondent; mais il y a des épisodes très-dramatiques, des fragments d'une grande beauté, où l'on voit la trace d'une main d'artiste qui recherche des effets imprévus de versification et d'expression, sans s'arrêter aux exigences du goût, aux raffinements de la mode. Le poëme est digne du début et de la muse qu'il invoque.

> Je n'escris plus les feux d'un amour inconnu ;
> Mais, par l'affliction plus sage devenu,
> J'entreprens bien plus haut, car j'apprens à ma plume
> Un autre feu auquel la France se consume.
> . . . .
> D'ici, la botte en jambe, et non pas le cothurne,
> J'appelle Melpomene en sa vive fureur,
> Au lieu de l'Hippocrène, esveillant cette sœur
> Des tombeaux rafraischis, dont il faut qu'elle sorte,
> Affreuse, eschevelée, et bramant en la sorte
> Que faict la biche après le fan qu'elle a perdu ;
> Que la bouche luy saigne, et son front esperdu
> Face noircir du ciel les voûtes esloignées ;
> Qu'elle esparpille en l'air de son sang deux poignées,
> Quand, espuisant ses flancs de redoublez sanglots,
> De sa voix enrouée elle bruira ces mots :
> « O France desolée ! ô terre sanguinaire !... »

L'*Histoire universelle* de d'Aubigné (Maillé [Saint-Jean-d'Angely], 1616-1620, 3 vol. in-fol.) va de l'an 1550 à l'an 1601; elle est fort confuse et souvent sèche, mais avec des détails satiriques et des hardiesses qui la rendent très-curieuse. Ses autres œuvres sont : *Confession catholique du sieur de Sancy*, pamphlet qui fut imprimé dans les recueils du temps; les *Aventures du baron de Fœneste*, ouvrage où l'auteur dit avoir voulu se récréer par la description de son siècle, mais qui est une satire plutôt qu'un récit, un pamphlet dialogué et non un roman; *Vers funebres sur la mort d'Étienne Godelle* (Paris, 1574, in-4); *Lettres sur quelques histoires de France et sur la science* (Maillé, 1620, in-8); *Libre discours sur l'état présent des Églises réformées en France* (1625, in-8); *Petites œuvres mêlées, en prose et en vers* (Genève, 1530, in-8); *Histoire secrète de Th.-A. d'Aubigné écrite par lui-même et adressée à ses enfants*, imprimée en tête des *Aventures du baron de Fœneste* (Cologne, 1729-1731, 2 vol. in-12). Il a été donné de nouvelles éditions des *Tragiques*, dans la *Bibliothèque elzévirienne* (Paris, 1857, in-12), et dans celle des *Bibliophiles* (1872, in-8). Les *Aventures* ont été aussi publiées par Mérimée dans la première de ces deux collections (1855, in-16). — M. Éd. Foussier a fait représenter au Théâtre-Français, en 1853, *Une journée d'Agrippa d'Aubigné*, drame en cinq actes et en vers.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. X; — Sénebier : *Histoire littér.* de Genève (1786, in-8); — Sayous : *Études littéraires sur les écrivains de la Réformation* (Genève, 1842, 2 vol. in-8); — Postansque : *Agrippa d'Aubigné, ses œuvres*, etc., thèse (Paris, 1855, in-8); — L.-J. Feugère : *Caractères et portraits littéraires du siècle* (1759, 2 vol. in-8); — P. de Saint-Victor : *Les Dieux et les Hommes* (1867, in-8).

AUBREY (John), né dans le Wittshire, en Angleterre, en 1626, mort en 1697. Il étudia à Oxford et passa sa vie à recueillir des anecdotes, des détails curieux sur les hommes et les choses. Ses manuscrits sont une mine où l'on a souvent fouillé, et d'où l'on a tiré entre autres les matériaux de trois volumes de *Letters... and Lives of eminent men* (1813). Il a lui-même publié des *Mélanges* (Miscellanies; 1696, plusieurs fois réimpr.), recueil d'anecdotes sur les songes, les présages, les apparitions, la magie, la double vue, et autres choses extraordinaires que l'auteur expose avec un sérieux qui en augmente l'intérêt.

Cf. *Vie d'Aubrey*, en tête de la 2e édition des *Miscellanies* (1721); — *Biographical dictionary*.

AUBRION (Jehan), chroniqueur français, né à Metz vers 1441, mort le 10 octobre 1501. Procureur et clerc coutumier du palais, il remplit plusieurs missions auprès de Charles le Téméraire et de Louis XI. Il est auteur d'une intéressante chronique, toute en dialecte lorrain, qui a été publiée par Loredan Larchey, sous ce titre : *Journal de Jehan Aubrion, bourgeois de Metz, avec sa continuation par Pierre Aubrion* [1465-1512] (Metz, 1857, in-8, avec plan de la ville au XVe siècle).

AUBRY (Jean-Baptiste), littérateur français, né en 1736 près d'Épinal, mort le 4 octobre 1809 à Commercy. Il fit profession chez les bénédictins. « Ses ouvrages, purement écrits, dit D'Alembert, indiquent un citoyen vertueux. » On cite : *l'Ami philosophe et politique* (Paris, 1776, in-8), traité sur l'amitié; *Questions philosophiques sur la religion naturelle* (1783, in-8), essai contre l'incrédulité, etc.

Cf. Et. Pseaume : *Éloge de M. Aubry, ancien prieur* (Nancy, s. d. [1809], in-8).

AUCASSIN ET NICOLETTE, roman d'aventures du XIIe siècle. Écrit alternativement en prose et en vers de sept ou de huit syllabes, ses parties versifiées se chantaient. Les retours du chant et de la prose sont indiqués par ces mots : *or se cante*, ou *or dient, content* et *fabloient*. Ce roman

est une des plus ingénieuses productions du genre. Fauriel l'a attribué à la littérature provençale. Aucassin, fils de Garin, comte de Beaucaire, aime Nicolette, jeune fille achetée aux Sarrasins. Garin se refuse au mariage des jeunes gens, les sépare et les enferme. Nicolette s'échappe. Aucassin rendu à la liberté retrouve son amie dans la forêt voisine. Ils fuient. Une tempête jette les deux amants entre les mains des Sarrasins. Aucassin est abandonné dans une barque et le flot le pousse vers Beaucaire. Nicolette, transportée à Carthage, découvre qu'elle est la fille du roi de cette ville, mais elle s'enfuit pour éviter d'être mariée avec un roi sarrasin, et revient à Beaucaire épouser Aucassin, devenu libre par la mort de son père. — Le manuscrit unique de ce roman se trouve à la Bibliothèque nationale. Lacurne de Sainte-Palaye le mit en français moderne sous le titre des *Amours du bon vieux temps* (1756, in-12). L'ancien texte a été publié par Méon dans son *Recueil de Fabliaux* Paris 1808, 4 vol. in-8). — Le roman a fourni à Sedaine une comédie en trois actes et en vers, mise en musique par Grétry (1782).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX ; — Fauriel : *Histoire de la poésie provençale*, t. III.

AUDEFROY LE BÂTARD, trouvère de la fin du XII[e] siècle, né à Arras. L'un des meilleurs de nos anciens chansonniers, il est auteur de gracieuses idylles héroïques : *Belle Argentine, Belle Idoine, Belle Ysabeau, Belle Emmelos, Béatrix*, qui sont autant de petits drames naïfs; elles étaient faites pour être chantées. M. P. Paris en a publié le texte dans son *Romancero français* (1832, in-12).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

AUDIFFREDI (Giambattista), savant italien, né à Saorgio, près de Nice, en 1714, mort en 1794. Dominicain, il devint bibliothécaire du *Collegium Minervæ* à Rome en 1765. Il a écrit plusieurs ouvrages de science. Comme philologue et bibliographe, on a de lui un certain nombre d'écrits, dont quelques-uns ont paru sous le pseudonyme anagrammatique de Dadci-Ruffi : *Catalogus historico-criticus romanarum editionum sæculi XV* (Rome, 1783, in-4); *Catalogus editionum italicarum* (Rome, 1794, in-4); *Catalogus bibliothecæ Casanatensis* (Rome, 1761-1788, 4 vol. in-folio), travail important quoique inachevé.

Cf. Tipaldi : *Biografia degli Italiani*.

AUDIGUIER (Vital D'), seigneur de LA MÉNOR, littérateur français, né vers 1565, assassiné en 1624 à Paris. On a de lui : *le Vrai et ancien usage des duels* (Paris, 1617, in-8), dont Bayle parle avec estime; des vers médiocres et des traductions, notamment celle des *Nouvelles* de Cervantes (Paris, 1618), que l'Académie française rangea, en 1638, parmi les ouvrages les mieux écrits de notre langue.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV.

AUDIN (J.-M.-V.), littérateur français, né en 1793 à Lyon, mort le 21 février 1851. Élevé au petit séminaire de L'Argentière, il se fit recevoir avocat, écrivit sous la Restauration des articles et brochures royalistes, et vint s'établir libraire à Paris. Il jouit dans le monde catholique d'une réputation considérable, qu'explique l'esprit dans lequel il composa les livres suivants : *Histoire de la vie, des ouvrages et des doctrines de Luther* (1839, 2 vol. in-8); *Histoire de la vie, des ouvrages et des doctrines de Calvin* (1841, 2 vol. in-8); *Histoire de Léon X et de son siècle* (1844, 2 vol. in-8); *Histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre* (1850, 2 vol. in-8). Ces études sur la Réforme, où domine un zèle de la foi catholique peu compatible avec l'impartialité, sont pourtant le fruit d'un travail sérieux, fait sur les documents originaux. Le style est d'une élégance cherchée.

On a encore d'Audin : *le Régicide* (1820, in-12); *Essai sur le romantisme* (1822, 2 vol. in-12); *Florence, ou la Religieuse* (1822, 2 vol. in-12); *Histoire de la Saint-Barthélemy* (1826, in-8); etc. Quérard lui attribue les arrangements et contrefaçons de la plus grande partie des *Guides* en Europe de la collection qui porte le nom de *Richard*.

Cf. Claudius Hébrard : *J.-M.-V. Audin* (Paris, 1858, in-8); — Quérard : *La littérature française contemporaine*.

AUDINOT (Nicolas-Médard), acteur et auteur dramatique français, né le 8 juin 1732 à Bourmont, mort le 21 mai 1801 à Paris. Il débuta en 1764 au Théâtre-Italien, où il se fit remarquer dans les rôles à tablier, et le quitta en 1767. Deux ans après, il établit à la foire Saint-Germain un théâtre de *bamboches*, et attira la foule en donnant à chacun de ses comédiens de bois les traits d'un acteur de la comédie italienne. Il se transporta en 1770 au boulevard du Temple, dans la salle qui prit dès lors le nom d'Ambigu-Comique; il remplaça ses marionnettes par une troupe d'enfants, à laquelle il fit représenter de petites pièces gaies et spirituelles, des pantomimes et des ballets (voy. AMBIGU-COMIQUE). On cite encore de lui : *le Tonnelier*, opéra comique (1761) qui, modifié par Quétant, fut repris avec un très-grand succès en 1765.

Cf. Arnaut, Jay, etc. : *Biographie nouvelle des contemporains*.

AUDOUIN (François-Xavier), économiste français, né en 1766 à Limoges, mort le 22 juillet 1837. Membre ardent du club des Jacobins, il fut commissaire en Vendée. Après le 13 vendémiaire, il rédigea *le Publiciste philanthrope*, recueil périodique. On cite de lui : *Oraison funèbre de Mirabeau* (1791, in-8); *Histoire de l'administration de la guerre* (1811, 4 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

AUDUBON (Jean-Jacques), célèbre naturaliste et écrivain américain, né à la Nouvelle-Orléans le 4 mai 1780, mort à New-York le 27 janvier 1851. Élevé dans la Louisiane, il vint à Paris où il suivit les leçons du peintre David, puis, de retour en Amérique, se voua tout entier à l'ornithologie. Un assez long séjour en Europe le mit en relations avec nos plus illustres savants. Ses deux grands ouvrages : *les Oiseaux d'Amérique* (the Birds of Am.; Édimbourg et Londres, 1826-1839, 4 vol. in-folio), et *Vie des oiseaux* (Ornithological biography; Édimbourg, 1831, 5 vol. gr. in-4, avec *Atlas* de 400 pl.), ne sont pas seulement des monuments pour une science spéciale, ce sont aussi des livres d'un véritable intérêt littéraire par le talent de l'écrivain. Cuvier présenta le second à l'Institut « comme le plus splendide monument que l'art ait jamais élevé à la nature ». Le style des descriptions rivalise d'exactitude, de grâce et d'éclat avec les planches des dessinateurs. Une édition américaine de l'*Ornithological biography* a été faite au moyen de souscriptions du prix de mille dollars chacune. M. Bazin en a traduit en français une suite de fragments où se trouvent des pages très-remarquables (2 vol. in-8). Audubon, de retour en Amérique en 1839, y publia encore, avec ses fils et le docteur Bachmann, *les Quadrupèdes de l'Amérique du Nord* (the Quadrupeds of N.-Am.; Boston, 3 vol. 1843-1850; nouv. édit. 1853), ouvrage complété par la *Vie* de ces animaux (Biography of American Quadrupeds; Philadelphie, 1846-1850).

Cf. P.-A. Cap : *Études biographiques pour servir à l'histoire des sciences* (Paris, 1864, in-18, 2e série) ; — E. et G. Duyckinck : *Cyclopædia of americ. liter.*

AUGER (Edmond), prédicateur et théologien français, né à Aleman, près de Troyes, en 1530, mort le 17 juin 1591. De l'ordre des Jésuites, il professa les humanités en Italie, et prêcha contre

les protestants avec autant de zèle que d'éloquence. Il fut confesseur d'Henri III. On cite de lui : *le Pédagogue d'âmes* (Paris, 1568, in-8), destiné à réchauffer l'ardeur militante des princes chrétiens; *Sucre spirituel pour ôter l'amertume des malheurs qui règnent aujourd'hui* (Ibid., 1568; Lyon, 1570, in-16), etc.

Cf. Nic. Bailly : *Historia Vitæ R. P. E. Angerii* (Paris, 1652, in-8) ; — A. Péricaud : *Notice historique sur P. Auger* (Lyon, 1828, in-8) ; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

AUGER (l'abbé Athanase), traducteur français, né le 12 décembre 1734 à Paris, mort le 7 février 1792. Il fut professeur de rhétorique au collége de Rouen, et devint grand vicaire de l'évêque de Lescar. En 1781, il entra à l'Académie des inscriptions. Très-versé dans l'étude des langues anciennes, il fut le premier qui traduisit en français tout ce qui nous reste de Démosthène et d'Eschine. Sa version, généralement exacte, manque de vie, de chaleur et de noblesse, malgré toute sa passion pour le sujet de ses travaux. Suivant La Harpe, on lui offrit une cure assez considérable en Normandie; il la refusa en disant : « Eh! qui est-ce qui traduirait Démosthène? »

Outre celle des *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine* (Paris, 1777, 1788 6 vol. in-8), l'abbé Auger a donné les traductions suivantes : *Œuvres complètes d'Isocrate* (Paris. 1783 3 vol. in-8); *Œuvres complètes de Lysias* (Paris, 1783, in-8); *Homélies, Discours et Lettres choisies de saint Jean Chrysostome* (Paris, 1785, 4 vol. in-8); *Discours choisis de Cicéron* (Paris, 1787, 3 vol. in-12); *Harangues tirées d'Hérodote, de Thucydide et des œuvres de Xénophon* (Paris, 1788, 2 vol. in-8); *Homélies et Lettres choisies de saint Basile le Grand* (Paris, 1788, in-8). On cite de lui quelques écrits indiquant des préoccupations politiques, entre autres un *Catéchisme du citoyen français* (1791, in-8). Un ouvrage auquel il travailla plus de trente années, *De la constitution des Romains sous les rois et au temps de la République* (Paris, 1792, 3 vol. in-8), a été publié dans ses *Œuvres posthumes* (1794, 10 vol. in-8), contenant en outre la traduction de tous les *Discours de Cicéron* et un traité *De la Tragédie grecque*, etc.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Quérard : *la France littéraire.*

AUGER (Louis-Simon), littérateur français, né le 29 décembre 1772 à Paris, mort en janvier 1829. Il fut d'abord employé dans l'administration des vivres de l'armée, puis au ministère de l'intérieur jusqu'en 1812. Nommé membre de l'Académie française en 1816, par ordonnance royale, il se vit l'objet des attaques des écrivains libéraux, qui redoublèrent lorsqu'il devint, en 1820, membre de la commission de censure En 1826 il fut élu secrétaire perpétuel de l'Académie. Une maladie nerveuse lui rendit la vie à charge; il se donna la mort en se précipitant dans la Seine.

Les débuts d'Auger dans la littérature furent des vaudevilles : *Arlequin odalisque; la Foire de Senlis*, avec Mabire; *La Motte Houdart*, avec Piis; etc. En 1804 il commença à écrire dans *la Décade philosophique*, où il signa de la lettre O. En 1805 il eut un prix de l'Institut pour l'*Éloge de Boileau*, et en 1806 un accessit pour l'*Éloge de Corneille*. Il entra en 1808 à la rédaction du *Journal de l'Empire*, où il signa de la lettre O. En 1814 il passa au *Journal général de France*. Sous la Restauration il collabora à divers journaux royalistes. Ses travaux littéraires en dehors de la presse sont des éditions annotées et enrichies de notices. On lui doit : les *Souvenirs de Mme de Caylus* (1804); les *Œuvres d'Hamilton* (1804); les *Oraisons funèbres de l'abbé de Boismont* (1805); les *Œuvres de Mmes de La Fayette et de Tencin* (1804); les *Lettres choisies de Mme de Maintenon* (1806); les *Œuvres de Duclos* (1806); les *Œuvres choisies de Campistron* (1810); les *Proverbes dramatiques de Carmontelle* (1811); le *Cours de littérature de La Harpe* (1813); les *Œuvres de Molière* (1819-1825, 9 vol. in-8), avec un *Commentaire* qui a joui de quelque estime, mais qui en général est fort superficiel; etc. Les articles et les notices d'Auger ont été réunis en partie sous le titre de *Mélanges philosophiques et littéraires* (Paris, 1828, 2 vol. in-8). Il a été un des rédacteurs de la *Biographie universelle*, dont il a écrit le *Discours préliminaire* et où il a fait, entre autres articles, *Molière, Rabelais* et *Voltaire*.

Cf. *Biographie universelle;* — Quérard : *la France littéraire.*

AUGMENTIS SCIENTIARUM (DE), ouvrage de Bacon (voy. ce nom).

AUGUIS (Pierre-René), littérateur français, né le 6 octobre 1786 à Melle, près de Niort, mort en 1846. Après avoir été professeur, il servit dans la marine hollandaise. Il se fit dans les journaux, sous la Restauration, une assez grande notoriété. De 1815 à 1817 il fut emprisonné à la Force pour articles injurieux envers le roi. Élu député après la révolution de Juillet, il prit place dans les rangs de l'opposition. Il fut nommé, en 1842, conservateur de la bibliothèque Mazarine.

On a de lui : *Examen critique des lettres inédites de Voltaire à la comtesse de Lutzelbourg* (Paris, 1812, in-8); *Sur les monuments anciens et modernes de l'Hindoustan* (Ibid., 1812, in-8); *Histoire de Catherine II* (Ibid., 1813, in-8); *Révélations indiscrètes du* XVIIIe *siècle* (Ibid., 1814, in-18); *Napoléon, la Révolution, la famille des Bourbons* (Ibid., 1815, in-8); *Du Génie de la langue française* (Ibid., 1820, in-8); des *Notices* sur Rulhière, Thomas, Dupaty, le cardinal de Retz, Pascal, Molière, Racine, Chamfort, etc., dans des éditions de ces écrivains; enfin, une *Collection des poëtes français depuis le* XIe *siècle jusqu'à Malherbe*, avec des notes estimées (6 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

AUGURELLI (Giovanni-Aurelio), poëte et philosophe italien, né à Rimini vers le milieu du XVe siècle, mort à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il professa les belles-lettres à Venise et à Trévise. Alchimiste passionné, il composa un poëme didactique sur l'art de faire de l'or, *la Chrysopée* (Chrysopoiæ libri III; Venise, 1515, in-4; Bâle, 1518, in-4; Anvers, 1582), traduit en français par François Hubert (Lyon, 1548, in-16); il le dédia à Léon X, qui lui envoya en échange une bourse vide, pour y mettre l'or qu'il ferait. On a encore de lui : *Carmina* (Vérone, 1491, in-4; Genève, 1608, in-8); un poëme sur la vieillesse, *Geronticon liber unus* (Bâle, 1561, in-folio), et autres ouvrages d'une latinité assez pure.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. ital. ;* — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

AUGUSTE, *Caius-Julius-Cæsar-Octavius*, le premier des empereurs romains. On sait, et l'on verra ailleurs, quels génies illustrèrent son règne, qui reste l'un des grands siècles littéraires du monde et la plus brillante époque de la poésie latine (voy. LITTÉRATURE LATINE). Non content d'encourager les lettres et de témoigner, de concert avec Mécène, une protection familière et amie à ceux qui les honoraient par leur génie, il les cultiva lui-même et composa des ouvrages en prose et en vers. Son style était élégant et naturel. Il fit un poëme sur la Sicile, une tragédie intitulée : *Ajax et Ulysse*, des épigrammes, et rédigea ses mémoires. Ce dernier ouvrage, qui était sans doute d'un grand prix au point de vue historique, a été perdu ainsi que les autres écrits d'Auguste. Il nous reste seulement quelques vers de lui et des fragments considérables

d'une sorte de testament politique où il avait consigné le sommaire de ses propres actions. Cet écrit, remis au sénat après sa mort, fut gravé sur des tables de bronze et déposé dans son mausolée. Il fut reproduit par les villes qui élevaient des temples à la divinité d'Auguste. On l'a retrouvé particulièrement dans les ruines de celui qui était à Ancyre (voy. ce mot). Ce qui nous est parvenu des écrits d'Auguste a été réuni par A. Weichert sous ce titre : *Imperatoris Cæsaris Augusti scriptorum reliquiæ* (1841, in-4)

Cf. Outre les ouvrages généraux sur l'histoire de la littérature latine, on peut consulter sur Auguste et son siècle : Cicéron : *Philippiques et Lettres* ; — Tacite : *Annales*, I ; — Horace, Ovide, Virgile : leurs *Œuvres* et leurs *Scholiastes, passim* ; — Suétone : *Octavius Augustus* ; — Nicolas de Damas : *Vie de César* et fragments dans les recueils de Fabricius, Müller et Piccolos ; — Larrey : *Histoire d'Auguste* (Rotterdam, 1690, in-12) ; — André Nougarède : *Histoire du siècle d'Auguste et de l'établissement de l'empire romain* (1840, in-8) ; — A. Weichert : ouvrage cité ; — Egger : *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste* (1844, in-8) ; — Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste* (1847, 4 vol. in-8, nouv. édit., 1870) ; — Drumann : *Geschichte Roms,... oder Pompeius, Cicero, Cesar und ihre Genossen* (Kœnigsberg, 1834-44, 6 vol) ; — F. de Champagny : *Histoire des Césars* (2e édit., 1853, 4 vol) ; — Beulé : *Auguste, sa famille et ses amis* (1867, in-8).

AUGUSTE (Histoire), collection biographique, qui fut écrite en latin au temps de Dioclétien et de Constantin, et qui comprend les vies des empereurs romains depuis l'avénement d'Adrien jusqu'à la mort de Carus et de ses fils. Elle forme une sorte de supplément aux *Césars* de Suétone, sans qu'il y ait une liaison immédiate entre les deux ouvrages. L'*Histoire auguste* n'est pas sans lacunes dans la période historique qu'elle embrasse. On n'y trouve pas les règnes de Philippe, de Decius, de Gallus, d'Emilien, qui vont de l'année 244 à l'année 253; peut-être ces lacunes proviennent-elles de la mutilation des manuscrits.

Les écrivains de l'*Histoire auguste* sont au nombre de six, et voici les biographies que l'on attribue à chacun d'eux : à Spartien, *Adrien* et *Elius Verus*, *Didius Julianus*, *Septime Sévère*, *Pescennius Niger*, *Caracalla*, *Géta*; — à Julius Capitolinus : *Antonin le Pieux*, *Marc-Aurèle*, *Lucius Verus*, *Pertinax*, *Clodius Albinus*, *Macrin*, les deux *Maximin*, les trois *Gordien*, *Maxime* et *Balbin*; — à Vulcatius Gallicanus : *Avidius Cassius*; — à Elius Lampride : *Commode*, *Antonin Diadumène*, *Héliogabale*, *Alexandre Sévère*; — à Trebellius Pollion : les deux *Valérien*, les deux *Gallien*, les *Trente tyrans*, *Claudius*; — à Flavius Vopiscus : *Aurélien*, *Tacite*, *Florien*, *Probus*, les quatre tyrans *Firmus*, *Saturnin*, *Proculus* et *Bonose*, *Carus*, *Numérien*, *Carin*.

Les divers écrits qui composent l'*Histoire auguste* ont une valeur comme documents historiques, mais ils n'en ont aucune au point de vue littéraire. Ils manquent de goût, de méthode et de critique. Ceux de Vopiscus, qui sont fort supérieurs aux autres par l'ordre des faits et le soin des recherches, ne sont pas moins gâtés par la négligence du style et la barbarie du langage. En général, les écrivains de cette *Histoire* sont des compilateurs, qui ont mis dans leur travail de seconde main peu d'intelligence et d'attention.

L'édition *princeps* de l'*Histoire auguste* a été donnée à Milan, en 1475, par Philippe de Lavagne, en un volume in-folio divisé en trois parties, dont la première contient *Suétone*, la deuxième l'*Histoire auguste*, la troisième *Eutrope* et *Paul Diacre*. Ce volume, devenu très-rare, a été réimprimé (Venise, 1489-1490, in-fol.). La première édition séparée de l'*Histoire auguste* est celle d'Isaac Casaubon (Paris, 1603, in-4), qui fut suivie de l'édition de Saumaise (Paris, 1620, in-fol.). Cette dernière unit à un texte soigneusement revisé des notes abondantes. L'*Histoire auguste* a été traduite en français par de Moulines (Paris, 1806, 3 vol. in-12), et par MM. Valton, Laas, Taillefer, Chenu, Legay, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1844-1847, 3 vol. in-8).

Cf. G. de Moulines : *Mémoire sur les écrivains de l'Histoire auguste*, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1750 ; — Dirksen : *les Écrivains de l'Histoire auguste* (Leipzig, 1842, in-8, en allemand).

AUGUSTE AU CAMP, poëme épique de Kœnig (voy. ce nom).

AUGUSTIN (saint), *Aurelius Augustinus*, père de l'Église latine, né le 13 novembre 354, à Tagaste en Numidie, mort le 28 août 430. Son père, qui portait le nom de Patrice, vivait dans la religion païenne et ne reçut le baptême que peu de temps avant sa mort. Monique, sa mère, née chrétienne, fut mise au rang des saintes. Élevé par elle dans les principes de la foi, il étudia la grammaire à Tagaste, les humanités à Madaure, la rhétorique à Carthage. Il enseigna lui-même l'éloquence dans cette dernière ville en 379. On sait par ses *Confessions* que le temps de ses études fut un temps de désordre, et que de son inconduite, causée par l'ardeur des passions, il tomba dans les erreurs des Manichéens. Ayant été appelé à Milan pour y professer l'éloquence, il fut ramené à la foi catholique par les prédications de saint Ambroise et reçut le baptême en 387. De retour en Afrique, il fut élu prêtre de l'église d'Hippone et chargé par l'évêque Valère de la prédication. En 395, Valère le fit sacrer comme son coadjuteur; Augustin, après sa mort, occupa seul le siége d'Hippone, et passa le reste de sa vie occupé de l'administration de son église, d'œuvres de charité, de polémiques contre les hérésies, d'écrits nombreux sur la théologie et la philosophie, honoré comme un maître par les plus grands et les plus saints personnages, avec lesquels il correspondait jusqu'aux confins de l'empire. Hippone était assiégée depuis trois mois par les Vandals lorsqu'il mourut dans sa soixante-dix-septième année.

Le génie de saint Augustin est l'un des plus vastes que l'on connaisse. Unissant à la vigueur et à la pénétration l'activité d'une imagination extraordinaire, il ne s'enferma pas dans les matières théologiques et philosophiques; il embrassa encore l'histoire, la littérature et les arts. « Saint Augustin, dit Villemain, est de tous les Pères de l'Église latine celui qui porta le plus d'imagination dans la théologie, le plus d'éloquence et même de sensibilité dans la scolastique. Donnez-lui un autre siècle, classez-le dans une meilleure civilisation, et jamais homme n'aura paru doué d'un génie plus vaste et plus facile... Son éloquence, entachée d'affectation et de barbarie, est souvent neuve et simple; sa morale austère déplaisait aux casuistes corrompus que Pascal a flétris; ses ouvrages, immense répertoire où l'on puisait cette science théologique qui a tant agité l'Europe, sont la plus vive image de la société chrétienne de la fin du IVe siècle. »

Voici le résumé des principaux ouvrages de saint Augustin, et d'abord de ceux qu'il écrivit avant d'être prêtre. — *Contre les Académiciens*, en trois livres, traité où il cherche à démontrer que la vérité ne peut s'acquérir par la science, et que si on ne la possède préalablement, il est impossible de juger si quelque chose lui est semblable, et par conséquent de rien connaître; — *De la Vie heureuse*, dialogue où il fait consister la béatitude dans la connaissance de Dieu; — *De l'Ordre*, dialogue en deux livres, où il montre que les biens et les maux entrent dans l'ordre de la Providence. Il y fait voir incidemment que la science est le produit le plus digne d'admiration

de la raison; il la décompose dans ses divers éléments : la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie, et il en établit ensuite les rapports et l'ensemble. Il la considère comme une introduction, comme une préparation nécessaire à la connaissance de l'âme et de Dieu qui constitue la véritable sagesse; — *Soliloques*, en deux livres, suite de méditations où le mysticisme se mêle au raisonnement, dans le but d'arriver à la connaissance de Dieu et de l'âme. On y remarque un dialogue entre l'auteur et sa raison qui présente le principe fondamental du cartésianisme et presque ses formules mêmes; — *De l'Immortalité de l'âme*, traité tellement obscur par le tour et la brièveté des raisonnements, que l'auteur a dit lui-même, vers la fin de sa vie, qu'il l'entendait à peine; — *De la Quantité de l'âme*, traité où il démontre que l'âme de l'homme est celle de toutes les créatures qui approche le plus de Dieu; — *Sur la Musique*, en six livres, où il s'occupe du temps et du mouvement; — *Du Maître*, dialogue entre l'auteur et son fils Adéodat, qu'il appelait l'enfant de son péché; il a pour but de montrer que toutes les vérités sont enseignées aux hommes par le Verbe; — *Du Libre arbitre*, en trois livres, composés, le premier en 387, les deux autres en 395. Saint Augustin y reconnaît que le fondement de la liberté est dans le principe même de nos déterminations volontaires, seul point de départ de tout acte moral humain; — *Mœurs de l'Église, Mœurs des Manichéens, De la Genèse contre les Manichéens :* dans ces trois écrits l'auteur a voulu faire voir que les vertus dont se vantaient les Manichéens étaient fausses et qu'il n'y avait de vertu véritable que dans l'Église orthodoxe; — *De la Véritable religion*, ouvrage dirigé contre les philosophes, les hérétiques et les juifs.

Les principaux écrits de saint Augustin, après qu'il eût reçu la prêtrise, sont : *la Cité de Dieu, les Confessions, les Rétractations, les Sermons* et *les Lettres.*

La *Cité de Dieu*, en vingt-deux livres, a été composée pour démontrer que la prise de Rome par Alaric n'était pas un effet de la colère des dieux irrités du triomphe du christianisme. On y trouve quelques aperçus relatifs au gouvernement temporel de la Providence et aux côtés défectueux de la religion et de la politique des Romains. Les douze derniers livres ont rapport aux luttes entre la cité de Dieu et la cité du monde, c'est-à-dire entre le peuple élu et les peuples que Dieu a laissés dans l'ignorance de la vérité. Le tableau de cette lutte depuis l'origine du monde est surtout remarquable par l'érudition. L'ordre et l'esprit critique y font défaut, et l'on n'y trouve pas toujours la grandeur qu'annonce la beauté du titre.

Les *Confessions*, en treize livres, sont l'histoire de la jeunesse de saint Augustin, et principalement des combats qu'il subit avant de quitter le manichéisme pour la foi orthodoxe. Il ne cherche pas à y dissimuler ses fautes, non plus qu'à exagérer son repentir. Quoique le style annonce quelquefois des habitudes de rhéteur, on sent dans tout l'ouvrage un enthousiasme sincère. Il y a des passages qui touchent profondément. Tel est, en particulier, l'entretien avec sa mère, à une fenêtre de la maison qu'elle habitait à Ostie, d'où la vue s'étendait sur les jardins et sur la mer. L'élan mutuel de leurs âmes au delà de tous les objets visibles; leur désir de voir tout se taire dans la nature, et que l'âme elle-même se taise et s'oublie, pour que Dieu seul soit entendu dans le silence de tous les êtres et dans le ravissement de la pensée qui le contemple; tous les détails de ce morceau sont de la plus grande beauté.

Les *Rétractations* sont un examen et souvent une critique faite par l'auteur de ses propres ouvrages, où se trouvent indiqués les motifs qui les lui ont fait écrire. — Les *Sermons* sont loin d'être comparables à ceux des Pères grecs, comme saint Basile et saint Chrysostome. Ils sont en général très-courts, sur un ton familier presque sans mouvement et sans pathétique. — Les *Lettres*, au nombre de deux cent soixante-dix, sont intéressantes par le jour qu'elles jettent sur le caractère de saint Augustin, et souvent importantes par les sujets dogmatiques dont elles traitent.

Les autres ouvrages de saint Augustin sont : *De la doctrine chrétienne*, en quatre livres, ensemble de préceptes pour entendre l'Écriture sainte et pour l'expliquer aux autres; *Des façons de parler des sept premiers livres de la Bible*, traité de critique; *Notes sur Job; Miroir tiré de l'Écriture*, recueil de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament; *Traité de l'accord des quatre Évangiles; Du sermon de Jésus-Christ sur la montagne*, en deux livres; *Questions sur les Évangiles de saint Matthieu et de saint Luc*, en deux livres; *Cent vingt-quatre traités sur l'Évangile de saint Jean*, suite de sermons prononcés par saint Augustin de 416 à 417; *Explications sur tous les Psaumes; De la créance des choses qu'on ne voit point; Traité de la foi, de l'espérance et de la charité; De la continence; Du bien du mariage; De la sainte virginité; De la foi et des bonnes œuvres; De la foi et du symbole; Sur le mensonge; Du travail des moines; Sur les prédictions des démons; Du soin que l'on doit avoir pour les morts; De la patience; Traité des hérésies; Traité contre les Juifs; Conférences avec Fortunat*, manichéen célèbre; *Réponse au discours d'un Arien; Contre les Donatistes; Contre Julien; Des actes de Pélage; Du mérite et de la rémission des péchés*, en trois livres; *De la nature et de la grâce; De l'esprit et de la lettre; Du péché originel; De l'origine de l'âme; De la prédestination des saints; Du don de la persévérance;* etc.

La plus ancienne édition des *Œuvres* réunies de saint Augustin est celle d'Amerbach (Bâle, 1506, 9 vol. in-fol.). La meilleure est celle des Bénédictins (Paris, 1679-1700, 11 vol. in-fol.), reproduite par Le Clerc, avec de nouvelles notes (Anvers, 1700-1703, 11 vol. in-fol.), et par les frères Gaume (Paris, 1836-1839, 11 vol. in-8). — L'abbé Caillau a publié des *Sermons inédits*, attribués à saint Augustin et trouvés au Mont-Cassin et à Florence (Paris, 1842, in-fol.). — La *Cité de Dieu* a été traduite en français par de Cérizières (1655), Moreau (1840), Em. Saisset (1855); les *Sermons* et les *Lettres* par Dubois (1686), et ces dernières aussi par Poujoulat (1858, 4 vol. in-8), les *Confessions* par Arnauld d'Andilly (1649), Dubois (1686), dom Martin (1740), Saint-Victor, Moreau (1840), Paul Janet (1857, in-8), etc.

Cf. Tillemont : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. XIII; — L. Berti : *De rebus gestis sancti Augustini* (Venise, 1746, in-4); — Oudin : *Commentarius de scriptoribus ecclesiæ antiquis*, t. I; — Schœnemann : *Bibliotheca patrum latinorum*, t. II; — Villemain : *Nouveaux mélanges* (1827, in-8), et *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle* (nouv. édit., 1849, in-18); — Cloth : *der Heilige Kirchenlehrer Augustinus* (Aix-la-Chapelle, 1840. 2 vol.); — Poujoulat : *Histoire de saint Augustin, sa vie, ses œuvres, son siècle, influence de son génie* (1844, 3 vol. in-8; 1852, 2 vol. in-8), trad. en allemand par Huster (1847, 2 vol.); — Ern. Bersot : *Doctrine de saint Augustin sur la liberté et la providence*, thèse (1843, gr. in-8); — Sadous : *Sancti Augustini de doctrina christiana..., seu de rhetorica apud christianos*, thèse (1847, in-8); — Colincamp : *Étude critique sur la méthode oratoire dans Saint-Augustin*, thèse (1848, in-8); — J.-P. Charpentier : *Études sur les Pères de l'Église* (1853, 2 vol. in-8); — A. Biéchy : *Historiæ interpretatio secundum D. Augustum*, thèse (1855, in-8); — Arth. Desjardins : *Essai sur les Confessions de saint Augustin*, thèse (1858); — Nourrisson : *les Pères de l'Église latine* (1858, 2 vol. in-18), et *la Philosophie de saint Augustin*

(2e édit., 1866, in-8); — Dubief : *Essai sur les idées politiques de saint Augustin*, thèse (1859, in 8) ; — Théry : *le Génie philosophique et littéraire de saint Augustin* (1861, in-8); — Ferraz : *De la Psychologie de saint Augustin*, thèse (1862, in-8).

AUGUSTINUS, ouvrage de Jansénius (voy. ce nom).

AULNOY, ou AUNOY (Marie-Catherine-Jumelle DE BERNEVILLE, comtesse D'), femme auteur française, née vers 1650, morte en 1705. Elle n'est plus connue que par ses *Contes de fées* (Paris, 1782, 6 vol. in-12; nombreuses réimpressions), écrits avec un mélange de naïveté et de finesse. « Elle y a mis, dit La Harpe, l'espèce d'intérêt dont ce genre est susceptible, et qui dépend, comme dans toute fiction, d'un degré de vraisemblance conservé dans le merveilleux et d'une simplicité de style convenable à la petitesse du sujet. » Ses romans sont en général très-inférieurs; l'histoire y est défigurée par ses inventions, et tous les personnages s'expriment avec une fade galanterie. Le moins médiocre est *Hippolyte, comte de Douglas* (1690, 2 vol. in-12), où elle a imité avec quelque talent Mme de La Fayette.

On a encore de Mme d'Aulnoy : *Mémoires de la cour d'Espagne* (Paris, 1690, 2 vol. in-12), avec une suite intitulée *Relation du voyage d'Espagne* (2 vol. in-12); *Mémoires historiques de ce qui s'est passé de plus remarquable en Europe depuis 1672 jusqu'en* 1679 (Paris, 1692, 2 vol. in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*.

AULU-GELLE, *Aulus Gellius*, grammairien et critique latin du IIe siècle après J.-C., né probablement à Rome. Après avoir étudié la rhétorique et la philosophie, il voyagea, résida en Grèce et surtout à Athènes. De retour à Rome, il fut nommé centumvir. Son ouvrage, *Noctes atticæ*, est ainsi intitulé parce qu'il le composa à Athènes durant les nuits d'hiver, mais il le revit et l'augmenta à plusieurs reprises. C'est un recueil de mélanges, contenant de nombreux extraits des écrivains grecs et romains, sur une grande variété de sujets se rapportant à l'histoire, aux antiquités, à la philosophie et à la grammaire; il s'y mêle des remarques et des dissertations originales, le tout sans ordre et sans arrangement. Nous trouvons conservés dans ce livre un grand nombre de passages curieux et intéressants, tirés d'ouvrages aujourd'hui perdus, et beaucoup d'observations critiques élucidant des questions qui sans cela seraient restées obscures. Saint Augustin a loué à l'excès l'élégance du style d'Aulu-Gelle, qui gâte souvent les mérites de sa critique judicieuse par l'affectation du langage, par des archaïsmes ou des néologismes difficiles à comprendre.

Les *Nuits attiques* sont divisées en vingt livres que nous possédons, sauf le huitième. L'édition *princeps* fut imprimée à Rome (1469, in-fol.). On cite ensuite l'édition de Jenson (Venise, 1472, in-fol.), celle de Henri Estienne (Paris, 1585, in-8), de Gronovius (Amsterdam, 1651-1665, in-12; Leyde, 1706, in-4), celle de Conradi qui reproduit la précédente, avec des dissertations, et qui passe pour une des meilleures (Leipzig, 1762, in-8), celle de A. Lion (Gœttingue, 1824-1825, 2 vol. in-8), et enfin celle de Hertz, qui paraît définitive (Leipzig, 1853, 2 vol.). *Aulu-Gelle* a été traduit en français par l'abbé de Verteuil (Paris, 1776, 3 vol. in-12), par Victor Verger (1820, 3 vol. in-8), par de Chamont, Flambart et Buisson, dans la *Bibliothèque Panckoucke*, par Jacquinet, dans la collection Nisard.

Cf. Outre les *Notices* des éditions et traductions mentionnées : Fabre : *Aulus-Gellius de latinis scriptoribus et lingua latina quid iudicaverit*, thèse (1848, in-8) ; — Smith : *Diction. of greek and rom. biogr.*

AULULAIRE (L'), *Aulularia*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

AUNOY (comtesse D'). — Voyez AULNOY.

AURELIO (Lodovico), historien italien, né à Pérouse vers 1590, mort à Rome en 1637. Il fut historiographe apostolique et chanoine de Saint-Jean de Latran. On a de lui une *Histoire de la révolution des Bohémiens contre les empereurs Mathias et Ferdinand* (Rome, 1525), essai de jeunesse qui est devenu le principal titre de l'écrivain, et un *Abrégé des Annales de Baronius* (Rome, 1636, 2 vol. in-12), continué et traduit en français par Chaulmer (Paris, 1673, 12 vol. in-12).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

AURELIUS VICTOR (Sextus), historien latin du IVe siècle après J.-C. D'origine africaine et de parents obscurs, il arriva, comme il le dit lui-même, à un rang élevé par la culture des lettres. Nommé par l'empereur Julien gouverneur d'une partie de la Pannonie, et par Théodose préfet de Rome, il exerça le consulat en 373. On a conservé de lui : *De Cæsaribus*, en quarante-deux chapitres, recueil de courtes biographies des empereurs depuis Auguste jusqu'à Constance, abrégé sous ce titre : *De vitæ et moribus imperatorum romanorum, Excerpta ex libris S. Aurelii Victoris*, ou sous celui-ci : *S. Aurelii Victoris epitome de Cæsaribus*. On lui attribue en outre les ouvrages suivants : *Origo gentis romanæ*, en trente-trois chapitres, recueil curieux de fables et de traditions sur l'histoire légendaire des Romains depuis Saturne jusqu'à Romulus, avec moins de vraisemblance encore, à Asconius Pedianus, et *De viris illustribus urbis Romæ*, en dix-huit chapitres allant de Romulus à la mort de Cléopâtre, ouvrage où les erreurs abondent, et attribué aussi à Pline le Jeune, à Cornelius Nepos ou à Emilius Probus. Ces quatre ouvrages, qui n'ont, au point de vue du style, d'autre mérite que la clarté, furent publiés pour la première fois par André Schott (Anvers, 1579, in-8). La meilleure édition est celle d'Arntzenius (Amsterdam, 1733, in-4). *Aurelius Victor* a été traduit en français par Dubois, dans la *Bibliothèque Panckoucke*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*; — Vossius : *De historicis latinis*, X.

AURORE (L'), *Aurora*, die Morgenrœthe, ouvrage de J. Bœhm (voy. ce nom).

AUSONE, *Decimus Magnus Ausonius*, poëte latin, né en 309 à Bordeaux, mort vers 394. Après avoir étudié le latin et le grec sous des maîtres distingués dans sa ville natale, il alla compléter son éducation à Toulouse sous la direction de son oncle, Magnus Arborius, qui y professait la rhétorique. De retour à Bordeaux, il y fut avocat, puis professeur de grammaire et de rhétorique. Sa réputation le fit appeler à Trèves par l'empereur Valentinien, qui le nomma précepteur de son fils Gratien. Successivement comte du palais, questeur, préfet d'Italie et d'Afrique (377), préfet des Gaules (378), et consul (379), Ausone eut une existence heureuse et honorée, qu'il termina en paix dans l'une de ses maisons de plaisance, près de Bordeaux. Les érudits ne sont pas d'accord sur la religion qu'il professait; on ne peut guère douter que ce fût le christianisme, lorsqu'on le voit choisi par un empereur chrétien pour élever un prince chrétien; mais on peut le supposer assez indifférent en matière de foi et de morale, quand on voit son *Chant nuptial* (Cento nuptialis), tout composé de vers et d'expressions de Virgile, former, par suite de l'arrangement, un poëme de la plus grande obscénité. Le talent d'Ausone est bien inférieur à l'estime qu'en firent les contemporains. En général, il manque de goût et de sentiment. Sa versification est incorrecte, sa diction souvent barbare. Ses qualités sont l'esprit, la grâce et l'éclat dans quelques descriptions.

Les ouvrages qui restent d'Ausone sont les sui-

vants : *Epigrammatum liber*, recueil de cent cinquante épigrammes, qui ont de la finesse, de la netteté, et sont les plus estimées de ses poésies; *Ephemeris*, tableau de ses occupations pendant une journée; *Parentalia*, suite de courts poëmes sur la mort de parents ou d'amis; *Professores*, notices sur les professeurs de Bordeaux, ou sur ceux qui, étant nés à Bordeaux, enseignaient ailleurs; *Epitaphia Heroum*, épitaphes des héros qui périrent dans la guerre de Troie et de quelques autres; *Tetrasticha*, sur les Césars jusqu'à Héliogabale; *Claræ urbes*, éloges des cités illustres; *Ludus septem Sapientium*, exposé de la doctrine des sept Sages; *Eclogarium*, courts poëmes en relation avec le calendrier; *Gratiarum actio pro consulatu*, discours de remercîment à l'empereur Gratien; *Periochæ*, courts arguments pour chaque livre de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*; *Epistolæ*, vingt-cinq lettres, les unes en vers, les autres en prose, d'autres en prose et en vers, adressées à divers amis; *Idyllia*, réunion de vingt poëmes sur différents sujets, dont les plus remarquables sont : un poëme descriptif (*la Moselle*), qui présente d'élégantes peintures; un gracieux badinage (*l'Amour crucifié, Cupido cruci affixus*), et la *Maison de campagne d'Ausone* (*Ausonii villula*).

Les œuvres d'Ausone furent imprimées d'abord avec les *Centons* de Proba et les *Eglogues* de Calpurnius (Venise, 1472, in-fol.). La première édition séparée fut celle de Ferrari (Milan, 1490, in-fol.). Celle qui comprit la première tous les ouvrages existants fut donnée par T. Ugoleto (Parme, 1499, in-4). Le texte fut considérablement amélioré dans celle de Ph. Junte (Florence, 1517, in-8). Les meilleures éditions sont celles de Tollius (Amsterdam, 1671, in-8), de Souchay, *ad usum Delphini* (Paris, 1730, in-4), de Wernsdorf, dans ses *Poetæ latini minores*. Ausone a été traduit en français par l'abbé Jaubert (Paris, 1769, 4 vol. in-12), et par M. Corpet, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1843, 2 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. I; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique*; — Amédée Thierry : *Ausone et la littérature latine en Gaule au quatrième siècle*, thèse (1829, in-4); — De Puymaigre : *Vie d'Ausone* (s. d., in-8); — Demogeot : *Études historiques et littéraires sur Ausone*, thèse (Bordeaux, 1837, in-8).

AUSTEN (Miss Jane), née à Steventon, dans le Hampshire, le 16 décembre 1775, morte le 18 juillet 1817. Fille d'un recteur de paroisse et vivant à la campagne, elle observa les mœurs de cette classe rurale, riche et honnête, des *Country gentlemen*; elle publia sans y mettre son nom : *Sens et sensibilité* (1811); *Orgueil et préjugé*; *le Parc de Mansfield* et *Emma* (1816). Après sa mort parurent sous son nom : *l'Abbaye de Northange* (1818), faible production de sa jeunesse, et *Persuasion*, son œuvre dernière et l'une des meilleures. Tous ses romans ont été réimprimés dans les *Standard Novels* de Bentley en 1833. Aucun romancier anglais ne fut plus national que miss Austen; elle ne connaissait que son pays, et dans son pays qu'une classe, mais elle l'avait profondément étudiée, et les tableaux qu'elle en a tracés sont, dans le genre moyen, des modèles de vérité, de naturel, de douce émotion. Tous ses romans ont été traduits en français.

Cf. Bentley : *Notice* sur miss Austen en tête de l'édition de ses romans; — *Biographical dictionary*.

AUSTRALIENNES (LANGUES), groupe de langues de l'Océanie. Ces idiomes sont peu connus. Il paraît, d'après les témoignages du plus grand nombre des voyageurs, qu'ils dérivent d'une source commune. Les indigènes de l'intérieur emploient des termes identiques avec ceux des sauvages qui sont à mille milles de distance, et d'une côte à l'autre le langage est presque le même, et les radicaux et les désinences indiquent également les relations d'une étroite parenté.

Tolmer a reconnu, dans les divers idiomes australiens, l'absence des articulations *f* et *s*, ainsi que celle de l'*h* aspiré. Une articulation nasale, qui peut se rendre par *ng*, est d'un fréquent emploi. Ces idiomes sont doués de sons graves et sonores semblables aux plus harmonieux de la langue espagnole, et de sons doux comparables à ceux de l'italien. Les deux tiers des mots se terminent par des consonnes et souvent des doubles consonnes, telles que *lk*, *rk*, *rt*. Les mots abstraits manquent dans cette langue qui, malgré cette lacune, suffit, habilement employée par les Australiens, à rendre toutes les idées et à les mettre en forme de sentences. Il y a, dans les langues de l'Australie, trois nombres, pour les noms, les pronoms, les adjectifs et les verbes; le duel des pronoms se marque par l'addition d'un mot qui signifie *deux*. Le superlatif s'indique par la répétition du mot.

Cf. Mgr Rudesindo Solvado : *Mémoires historiques sur l'Australie*, traduits de l'italien par l'abbé Falcimagne (Paris, 1854, in-8).

AUSTRASIEN (DIALECTE). — Voyez LORRAIN.

AUTEUR AMBULANT (L'). — Voyez TACONNET.

AUTHON ou **AUTUN** (Jehan D'), chroniqueur et poëte français, né vers 1466, mort en 1527. Il était de l'ordre de Saint-Benoît, et suivit comme historiographe le roi Louis XII dans ses expéditions. Sa *Chronique*, dont la première moitié fut imprimée, par Godefroi, à la suite de l'*Histoire de Louis XII* (Paris, 1615, in-4), a été publiée dans son entier par le bibliophile Jacob (Paris, 1834-1835, 4 vol. in-8). Parmi les poésies de Jehan d'Authon, on a imprimé les *Epistres envoyées au roi tres-chrétien* (Lyon, 1509, in-4). Il avait, selon son élève Jean Bouchet, « la veine grave, hardie, douce et venuste. »

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t XI.

AUTOBIOGRAPHIE (du grec αὐτός, soi-même, βίος, vie, et γραφειν écrire), œuvre littéraire, roman, poëme, traité philosophique, etc., dont l'auteur a eu l'intention, secrète ou avouée, de raconter sa vie, d'exposer ses pensées ou de peindre ses sentiments. L'autobiographie laisse une large place à la fantaisie, et celui qui l'écrit n'est nullement astreint à être exact sur les faits, comme dans les mémoires, ou à dire la vérité la plus entière, comme dans les confessions. La forme raffinée de l'autobiographie est toute moderne. Rousseau, Gœthe, Byron, Chateaubriand, Lamartine, Alfred de Musset, sont tout entiers dans leurs ouvrages, aussi bien comme hommes que comme écrivains; *la Nouvelle Héloïse*, *Werther*, *Child-Harold*, *René*, *les Confidences*, *les Nuits*, la *Confession d'un enfant du siècle*, etc., sont, dans divers genres, les modèles les plus achevés d'autobiographies. Certains romans de Mme Sand appartiennent à l'autobiographie. Il est aisé de rattacher à ce genre des ouvrages moins personnels en apparence, comme les *Pensées* de Pascal ou le *Discours de la méthode* de Descartes, qui sont à n'en pas douter l'exposition ingénue ou la peinture animée d'une situation intellectuelle et morale. L'autobiographie, en devenant précise et complète, prend les formes des confessions ou des mémoires (voy. ces mots).

Cf. Ed.-M. Œttinger : *Bibliographie biographique*.

AUTOGRAPHE (du grec αὐτός, soi-même, et γράφειν, écrire), écrit de la main de l'auteur. Ce mot s'emploie comme adjectif et comme substantif. En se plaçant au point de vue littéraire, les autographes ont leur utilité pour la vérification du texte d'un auteur et pour la recherche de ses procédés d'écrivain, qu'on apprend à mieux con-

naître par l'examen de l'état des manuscrits. Les collectionneurs d'autographes ont sauvé de la destruction bien des documents intéressants pour l'histoire et les lettres. Certains amateurs, familiarisés avec bon nombre d'écritures, ont pu reconnaître les auteurs de pièces anonymes. Villenave a attribué avec certitude à Sully, à Bussy-Rabutin, à d'Aguesseau, des écrits qui ont acquis ainsi une valeur particulière. Le goût des autographes a existé de toute antiquité; Martial, Quintilien, Suétone, l'attestent; mais il s'est surtout développé de nos jours et jusqu'à la manie. Il ne faut point croire néanmoins que les collections particulières ne datent que de ce siècle. Au XVIIIe siècle il y en avait déjà de belles. On cite celle du célèbre Uffenbach, formant soixante-cinq volumes in-folio et cinquante-quatre in-4°, presque uniquement composés de lettres des savants les plus illustres depuis le XVIe siècle.

Les manuscrits des bibliothèques publiques, des archives de l'État et des ministères sont, malgré la surveillance des conservateurs, l'objet de détournements continuels, et MM. Lud. Lalanne et Bordier ont pu dresser tout un dictionnaire des pièces autographes dont les dépôts littéraires de la France ont été dépossédés. Ce livre ne renferme pas moins d'un millier d'articles. De temps à autre, lors des ventes de collections particulières, les administrateurs des bibliothèques réclament la restitution de pièces importantes; mais beaucoup de ces pièces, acquises par des amateurs étrangers, sont à jamais perdues pour le public. D'après les écrivains cités plus haut, les collections qui ont le plus souffert des déprédations sont les suivantes, appartenant à la Bibliothèque nationale : la collection du Puy, les correspondances de Boulliau, de Peiresc, de l'abbé Nicaise, le recueil connu sous le nom de Carton de Racine. La correspondance d'Hévélius, astronome du XVIIe siècle, conservée à l'Observatoire, laquelle ne forme pas moins de seize volumes in-folio, se composait de deux mille sept cents pièces, dont cinq cent soixante-dix ont disparu. Un recueil de lettres adressées à Scévole de Sainte-Marthe, appartenant à l'Institut, et dès plus importantes pour l'histoire de la littérature et des sciences, a été aussi mise au pillage. De nombreuses lettres de Descartes et des savants du dernier siècle ont été enlevées aux archives de l'Institut. Dans la fameuse collection des frères du Puy, consistant en plus de neuf cent soixante volumes, la vérification de sept cent quinze volumes a fait constater la disparition de quatre cent vingt-cinq pièces; c'étaient des autographes émanant de Th. de Bèze, Casaubon, Pithou, Cujas, Galilée, Sully, Rubens, Heinsius, Paul Manuce, Richelieu, Calvin, de rois, de princes, etc. Dans la collection Peiresc, deux mille soustractions ont eu lieu. Celle de la Famille Godefroy (en 546 vol. et portefeuilles in-fol. et in-4, à la Bibliothèque de l'Institut), dont la partie la plus intéressante est une suite de lettres des rois de France, rangées par règnes, depuis Charles VII jusqu'à Louis XV, a été littéralement dévastée. On peut dire que le dommage est inappréciable. La cupidité n'a pas toujours été l'unique mobile des dévastateurs; des intérêts d'amour-propre, par exemple le désir de s'approprier définitivement une découverte, et la jalousie de savants étrangers, ont souvent poussé à ces détournements. C'est aux soustractions pratiquées de notre temps sur une si large échelle qu'il faut attribuer la recrudescence subite du commerce des autographes à partir de 1835.

Les prix des autographes varient selon leur importance comme documents, la célébrité de ceux dont ils émanent ou encore la rareté des pièces manuscrites d'une personne connue. Comme prix élevés, on peut rappeler ceux de vingt-huit lettres de Mme de Maintenon, payées par Louis XVIII quatorze mille francs, et d'une lettre de Christophe Colomb achetée huit cent vingt-cinq francs par le duc de Buckingham en 1825. Mais il est peu de commerce qui donne lieu à autant de fraudes que celui des autographes, et les amateurs les plus expérimentés peuvent être aveuglés par leur passion au point d'être victimes des mystifications ou des escroqueries les plus audacieuses. On se souviendra longtemps de la collection de manuscrits de Galilée, de Pascal, de Newton, etc., qui, de 1867 à 1869, donnèrent lieu à tant de discussions dans l'Institut et qui bouleversaient les rôles connus de ces grands génies dans l'histoire des sciences; ils se trouvèrent être l'œuvre d'un faussaire, qui avoua avoir fabriqué et vendu environ vingt mille autographes, dont quelques-uns remontaient presque à la naissance du monde.

Cf. Peignot : *Recherches sur les autographes* (Dijon, 1836, in-8) ; — J. Fontaine : *Manuel de l'amateur d'autographes* (1836, in-8) ; — *Iconographie des hommes célèbres*, ou collection de *fac-simile*, etc. (Paris, 1828-1843, 4 vol. in-4) ; — Lud. Lalanne : *Curiosités bibliographiques* (Ibid., 1845, in-18) ; — Lud. Lalanne et Bordier : *Dictionnaire des pièces autographes volées aux bibliothèques publiques de la France*, précédé d'*Observations sur le commerce des autographes* (Berlin, 1853, in-8) ; — Bordier et Mabille : *Une fabrique de faux autographes* (Paris, 1870, in-4) ; — Decaïeu : *les Livres à autographes* (Ibid., s. d., gr. in-8) ; — J. et Et. Charavay : *l'Amateur d'autographes*, publication périodique (depuis 1862).

AUTOS SACRAMENTALES, ou Drames du Saint-Sacrement, compositions théâtrales en faveur dans la littérature espagnole depuis le XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe. Elles avaient pour objet la démonstration d'une vérité chrétienne, et, sous la forme d'une parabole en action, étaient destinées à rendre un dogme intelligible à la foule. On y voyait figurer les personnages de l'histoire sainte mêlés à des êtres abstraits comme la Grâce, la Foi, le Péché, la Mort, la Justice, le Mahométisme. Ces pièces allégoriques contenaient souvent un singulier amalgame du sacré et du profane, de l'inspiration religieuse et des peintures mondaines. La représentation des autos était précédée d'un prologue explicatif (*loa*), et d'un intermède rempli par le jeu de la *Tarasque*, consistant à mettre en mouvement des géants de carton, symboles de l'islamisme vaincu. Elle était suivie de danses.

Le Portugais Gil Vicente est le premier qui, au XVIe siècle, donna en Espagne le nom d'autos à ses pièces religieuses. Mais le genre existait depuis l'institution par Urbain IV, au temps d'Alphonse le Sage, de la fête du Saint-Sacrement. Déjà même des représentations pieuses, analogues à nos mystères dramatiques, étaient offertes au peuple sous la direction du clergé. Alphonse le Sage, dans les *Sietes partidas*, et le concile d'Aranda, en 1473, avaient réglé l'usage des spectacles ecclésiastiques. Le concile de Tolède, en 1565 et 1566, renouvela ces prescriptions et décida qu'on ne pourrait plus jouer d'*autos* dans les églises avant de les avoir soumis à l'autorité ecclésiastique; défense fut faite de donner des représentations pendant la messe et à certains jours, celui de la fête des Innocents entre autres, et il fut interdit aux prêtres de remplir aucun rôle dans ces jeux scéniques. A partir de 1568, l'Église décida que « tous les ans à la Fête-Dieu, il serait représenté deux *autos* au moins, tirés de l'Écriture sainte ». Ainsi les autos s'introduisirent en quelque sorte dans le culte, dont ils devinrent un accessoire. C'était le moment, du reste, où les drames religieux, passant de l'église et des petits spectacles forains sur la scène espagnole, prenaient rang parmi les formes littéraires.

Le jour de la Fête-Dieu, à cinq heures de l'après-midi, on commençait dans les grandes villes

à jouer des autos. Les comédiens fermaient leurs salles pendant un mois, et se consacraient exclusivement, durant ce temps, à jouer en public ces pièces pieuses. On dressait dans les rues des théâtres éclairés par des lumières. A Madrid, après la représentation donnée devant le roi et la cour, le théâtre était transporté devant la demeure de chaque président de conseil, celui des Indes, celui des Croisades, celui de la Foi, etc.

Juan de la Encina par ses pastorales sacrées, Gil Vicente par ses allégories mystiques, Lope de Vega enfin, qui écrivit quatre cents autos, ont marqué les divers perfectionnements de ce genre dramatique secondaire. Calderon s'en est aussi beaucoup occupé. On a de lui soixante-dix autos, parmi lesquels on cite *le Divin Orphée*, le premier et le second *Isaac*, *la Vigne du Seigneur*, *le Véritable dieu Pan*, etc. Il jouit pendant trente-sept ans du privilége de fournir d'autos les cathédrales de Madrid, de Séville, de Tolède, etc. En mourant, il légua cette partie de son œuvre à la ville de Madrid, qui la fit imprimer (1717).

Comme échantillon de ce spectacle, dont le dénouement obligé était la glorification du mystère de l'Eucharistie, nous donnerons l'analyse d'un des plus célèbres autos de Calderon lui-même, celui de *las Plantas*. Les acteurs sont : l'Épine, le Mûrier, le Cèdre, l'Amandier, le Chêne, l'Olivier, l'Épi, la Vigne et le Laurier. Deux anges apparaissent et déclarent aux plantes qu'une d'entre elles doit produire un fruit de rédemption, un fruit béni. Un divin concours est ouvert : celle qui en sortira victorieuse obtiendra une couronne placée sur un des côtés du théâtre. Les anges accordent aux plantes la faculté de la parole, dont elles se servent aussitôt pour se disputer entre elles. Elles font valoir à l'envi leurs titres et ne réussissent pas à s'accorder, lorsque paraît le Cèdre, arbre étranger, tenant un bâton en forme de croix, qui leur propose d'être leur arbitre. Mais l'Épine, furieuse de cette prétention, se jette sur l'intrus, l'embrasse et lui déchire le corps. En effet, le sang coule du bois de l'arbre; les plantes en frémissent et le Cèdre martyr leur annonce que ce sang arrosera toute la terre. La Vigne et l'Épi de blé s'approchent alors pour en recevoir quelques gouttes. Le Cèdre leur dit qu'en récompense de leur humanité et de leur foi, ils recevront tous les deux son corps et son sang et deviendront ainsi des trésors divins. C'est aussi à eux qu'est destinée la couronne apportée par les anges. L'Épine ensanglantée s'enfuit en se lamentant, une croix lumineuse paraît dans le Ciel, et la pièce s'achève par le couronnement de l'Épi et de la Vigne, symboles de l'Eucharistie.

Les représentations solennelles des *autos* ne cessèrent qu'en 1765, par suite de l'interdiction que le comte de Teba, archevêque de Tolède, avait provoquée. Mais l'usage de ces divertissements se maintint dans les colonies espagnoles.

Cf. Babault : *Annales dramatiques* (1809) ; — Ad. de Puibusque : *Histoire comparée des littératures espagnole et française* (Paris, 1843, 2 vol. in-8).

AUTREAU (Jacques), auteur dramatique français, né vers 1659 à Paris, mort en 1745. Peintre médiocre, il commença vers l'âge de soixante ans à travailler pour le théâtre. Il mourut aux Incurables. Sa pièce de début fut *le Port à l'Anglais ou les Nouvelles débarquées* (1718), le premier ouvrage français qu'ait joué le Théâtre italien. Il donna au même théâtre : *l'Amante romanesque*, *les Amants ignorants*, *le Besoin d'aimer*, *Panurge à marier*, *Démocrite prétendu fou* : cette dernière pièce a de la gaieté, du naturel et de la finesse. En 1731, Autreau donna au Théâtre-Français *le Chevalier Bayard*, comédie héroïque en cinq actes, en vers; dénuée d'intérêt, elle ne réussit pas; mais *la Magie de l'amour* eut du succès et le méritait par des traits naïfs et gracieux. Pesselier a réuni les *Œuvres* d'Autreau (Paris, 1749, 4 vol. in-12).

Cf. Pesselier : *Notice* en tête des *Œuvres* d'Autreau.

AUVERGNAT (PATOIS). C'est une des formes de l'ancien roman du Midi, mêlé peut-être de plus de mots celtiques que les autres dialectes romans, et altérée de meilleure heure par l'invasion du roman du Nord. L'Auvergne appartint jusqu'au XIIe siècle au pays de Languedoc et en eut les mœurs et la civilisation comme le langage; mais isolée par sa situation géographique des grands centres provençaux, elle passa facilement sous la domination royale et s'ouvrit à l'influence de la langue et des usages du Nord. Le roman du Midi fit place, dans les villes, au français; il subsista à l'état de patois dans les campagnes, surtout dans celles que la configuration montagneuse rendait presque inaccessibles. Ce patois, qui n'a au fond rien d'original, se distingue surtout de la langue du Midi et du Nord par une singularité de prononciation que l'onomatopée populaire de *charabia* tend à exprimer. On est étonné des nombreuses analogies que présente le patois auvergnat avec l'espagnol. Beaucoup de mots de cette langue se retrouvent encore, presque sans altération, au fond de l'Auvergne. Ces analogies s'expliquent-elles par la ressemblance générale de toutes les anciennes langues romanes du midi de l'Europe, ou ne tiennent-elles pas à des relations oubliées de filiation historique, dont on retrouverait la trace dans les habitudes persistantes de migration des populations auvergnates en Espagne?

Dans les beaux temps de la langue d'oc, l'Auvergne a eu sa part d'éclat littéraire : Clermont par son école de troubadours, Aurillac par son monastère où Gerbert se forma. Mais, en dehors de la poésie romane ou de la science scolastique, le patois auvergnat n'a produit que des œuvres très-secondaires, comme les *Noëls* de Fr. Pesant (Clermont, 1739), les *Poésies auvergnates* de l'abbé Coldaguès (Ibid., 1733) ou de J. Pasturel (Riom, même date), une parodie de *la Henriade*, par Faucon (Ibid., 1791), et quelques fantaisies littéraires ou archéologiques.

Cf. L'abbé Danglard : *De litteris apud Arvernos*, thèse (1864, in-8) ; — J.-B. Bouillet : *Tablettes historiques de l'Auvergne* (1840-46, 8 vol. in-8), et *Album auvergnat* (1853, gr. in-8) ; — Fr. Mège : *Souvenirs de la langue d'Auvergne* (Riom et Paris, 1861, in-18).

AUVIGNY (Jean DU CASTRE D'), littérateur français, né en 1712 dans le Hainaut, mort le 17 juin 1743. Il servit dans les chevau-légers de la garde, et fut tué à Ettingen, n'ayant que trente et un ans. Il avait commencé un recueil biographique intitulé : *Vie des hommes illustres de la France*, dont il donna les huit premiers volumes (Paris, 1739-1743, in-12); son frère donna les deux suivants (1744); Turpin et l'abbé Pérau continuèrent l'ouvrage et le portèrent à vingt-sept volumes.

On a encore de lui : *la Tragédie en prose* ou *la Tragédie extravagante*, comédie en un acte, en prose (Paris, 1730, in-12); *Aventures d'Aristée et de Télasie* (Paris, 1731, 2 v. in-12); *Mémoires de Mme de Barneveldt*, accompagnés de portraits satiriques, avec l'abbé Desfontaines (Ibid., 1732, 2 vol. in-12); *les Amusements historiques* (Ibid., 1735, 2 vol. in-12); *Histoire de Paris*, avec l'abbé Desfontaines (Ibid., 1735, 5 vol. in-12); *Anecdotes galantes et tragiques de la cour de Néron* (Ibid., 1735, in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique* ; — Quérard : *la France littéraire*.

AUXÈSE, synonyme d'*Hyperbole*.—Voyez FIGURES DE PENSÉES.

AVA, emme poëte allemande des XIe et XIIe

siècles, morte le 8 février 1127. Retirée dans un monastère d'Autriche à un âge avancé, elle écrivit en vers rimés une *Vie de Jésus*, d'après les Évangiles. Sa langue a des formes archaïques, et la rime est souvent remplacée par l'assonance et quelquefois par l'allitération. Ava est regardée comme la mère de deux poëtes du temps : Hartmann et Heinrich (voy. ces noms).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Liter.* (Leipzig, 4e édit., 1863, t. 1).

AVADANAS (LES), nom sanscrit des paraboles bouddhiques. On en a un recueil traduit en français par Stanislas Julien. Il est composé de fables, d'allégories, d'historiettes, dont les religieux bouddhistes se servaient à l'appui de leurs prédications Ces apologues, dont la forme première est perdue, ne nous sont parvenus que par les versions chinoises. St Julien les a extraits d'une encyclopédie chinoise intitulée : *Yu-lin* (la Forêt des comparaisons), qui a pour auteur Youen-thaï. Ils sont au nombre de cent douze. Grâce à la fidélité de la tradition orale dans l'Inde, beaucoup de ces paraboles ont dû, selon Albert Weber, conserver les propres paroles de Bouddha lui-même. Cependant l'absence complète des hyperboles et des exagérations propres aux littératures de l'Inde, et particulièrement aux ouvrages bouddhiques, semble attester que la sobriété chinoise a modifié la forme originale de ces compositions.

Quelques-uns des avadânas ont un but de propagande religieuse et font valoir le sentiment de charité et de renoncement. Il en est d'autres qui n'ont de rapport qu'à la sagesse mondaine. Plusieurs ne renferment que des traits ridicules destinés simplement à amuser les auditeurs. Ainsi un homme ayant vu un patient que le roi avait fait fouetter, se guérir promptement avec un emplâtre de fiente de cheval, est tellement émerveillé de l'efficacité de ce remède qu'il se hâte de se faire écorcher le dos à grands coups de fouet pour l'appliquer à son tour. Un autre trace une ligne sur la mer pour y retrouver à l'occasion une écuelle d'argent qu'il y a laissé tomber; etc. Quelquefois le fond est de pure observation morale, et l'apologue a un sens sérieusement philosophique, comme *les Aveugles et l'Éléphant du roi*, à l'adresse des gens qui jugent du tout par la partie.

Parmi les apologues gnomiques, qui semblent un héritage commun de la race indo-européenne et qui rattachent les avadânas à l'antique sagesse d'où sont issus le *Pantchatantra* et *l'Hitopadéca*, on retrouve des fables dont La Fontaine a fait son plus grand profit : *la Tortue et les deux Oies*, devenue chez nous : *les Deux canards et la Tortue; l'Ane couvert de la peau d'un Lion; le Phénix et la Chauve-Souris* (*la Chauve-Souris et les deux Belettes*); *le Maître de maison et le Flatteur maladroit* (*l'Ours et l'Amateur de jardins*). Les fables de *l'Ane et le petit Chien* et des *Membres et l'Estomac* sont aussi en germe dans les avadânas.

Cf. St. Julien : *les Avadânas, contes et apologues indiens inconnus jusqu'à ce jour* (Paris, 1859, 3 vol. in-18) ; — Weber : *Histoire de la littérature indienne*, trad. de l'allemand par M. Sadous (Paris, 1859, 2 vol. in-8).

AVANT-PROPOS, l'un des synonymes de préface. Ce terme, qui n'est que la traduction mot à mot de *præfatio*, a été usité chez nous dès le XVIe siècle. L'avant-propos, comme la préface, a pour objet de donner des indications utiles sur le plan et le but du livre et présente des difficultés de rédaction si redoutées par certains auteurs qu'ils appellent à leur aide un Johnson ou un Nodier. L'avant-propos ne dispense pas toujours d'une *Introduction;* Voltaire a placé l'un et l'autre en tête de l'*Essai sur les mœurs* (voy. PRÉFACE).

AVANT TOUTE CHOSE EST MA DAME, pièce de Calderon (voy. ce nom).

AVARCHIDE (L') ou *Siége de Bourges*, poëme épique de L. Alamanni (voy. ce nom).

AVARE (L'), comédie de Molière, d'après *l'Aulularie* de Plaute (voy. ces noms). — On a aussi *l'Avare* de Goldoni.

AVAUX (Claude DE MESMES, comte D'), diplomate français, né en 1595, mort le 19 novembre 1650 Ambassadeur à Venise, en Danemark, en Suède, en Pologne, et ministre plénipotentiaire à Munster, il fit preuve de fermeté, de pénétration et d'éloquence. Il écrivait avec une remarquable facilité en français, en latin, en italien et en allemand. On a de lui : *Exemplum litterarum ad serenissimum Daniæ regem scriptarum* (Paris, 1642, in-folio); *Lettres de d'Avaux et de Servien* (1650, in-8); *Lettres à Voiture*, publiées par Am. Roux (Paris, 1858, in-8), et des *Mémoires* sur le traité de Munster.

AVAUX (Jean-Antoine, comte D'), diplomate français, petit-neveu du précédent, né en 1640, mort en 1709 à Paris. Ambassadeur à Venise, en Hollande, en Angleterre, en Suède, il ne se montra pas inférieur à son oncle pour l'insinuation et la politesse. On a de lui . *Négociations du comte d'Avaux en Hollande* (1752-53, 6 vol. in-12).

AVAUX (J.-J. DE MESMES, comte D'). — V. MESMES.

AVAUX (J.-Ant. DE MESMES, comte D').—V. MESMES.

AVELLANEDA (Alonzo-Fernand DE), pseudonyme d'un écrivain du XVIe siècle, dont le nom véritable n'est point connu. Il a fait une suite du *Don Quichotte*, qu'il a publiée du vivant même de Cervantès sous ce titre : *la Segunda parte del Ingenioso Hidalgo*, etc. (Tarragone, 1614, in-8). Cette entreprise téméraire fut censurée par Cervantès lorsqu'il donna la fin de son roman. Le *Don Quichotte* d'Avellaneda a été traduit en français par Lesage (1704, 1716, 2 vol. in-12), et par Germond de Lavigne (1853, in-8).

Cf. G. de Lavigne : *Notice* en tête de sa traduction.

AVELLONI (Francesco-Antonio), poëte dramatique italien, surnommé *Il Poetino* à cause de sa petite taille, né à Venise en 1756, mort à Rome en 1837. D'une famille illustre, mais à demi ruinée, il fut conduit par des circonstances romanesques à étudier de près toutes les classes de la société italienne, y compris les voleurs de grand chemin. Le type du brigand philosophe, illustré depuis par Schiller, se trouve dans son *Giulio assassino*, et est resté très-populaire en Italie. Le succès de cette pièce hardie, représentée à Naples, enrichit l'écrivain, qui n'en porta pas moins dans ses six cents autres pièces la même raillerie amère et acharnée contre la corruption aristocratique, et une sorte d'ironie révolutionnaire à la manière de Beaumarchais. La plupart de ses pièces les plus audacieuses furent pourtant jouées à Rome, par exemple : *Gli Sogni d'Aristo, la Lucerna d'Epitteto, le Vertigini del Secolo*, où il flagellait, sous le voile de l'allégorie, tous les abus du passé et tous les préjugés du temps.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli italiani illustri del Secolo*, XVIII.

AVENIR (L'), journal de Lamennais, Lacordaire et Montalembert (voy. ces noms).

AVENT, suite de sermons prononcés dans une église ou une chapelle par un prédicateur pendant les quatre semaines qui précèdent Noël. Les sermons pour l'Avent ont formé des recueils à part, où ils sont réunis dans les *Œuvres* des prédicateurs célèbres.

AVENTINUS (Jean THURMAYR, dit), chroniqueur allemand, né le 19 juin 1477 à Abensberg, d'où il prit son surnom latin, mort à Ratisbonne le 9 janvier 1534. Il étudia à Ingolstadt, à Paris, à Vienne et à Cracovie, fut précepteur des jeunes ducs de Bavière, Louis et Ernest, et accompagna le second en Italie. Chargé d'écrire l'histoire de Bavière, il

fouilla tous les cloîtres, les bibliothèques et les archives du pays. En 1529, il fut mis en prison comme suspect d'hérésie, et l'impression profonde qu'il en avait reçue abrégea ses jours.

On cite de lui comme un ouvrage presque classique sa *Chronique de Bavière* (Annalium Bajorum libri VII; Ingolstadt, 1554, in-folio; Leipzig, 1710, in-folio), qu'il traduisit lui-même en langue allemande en la remaniant (Bayrischer Chronik; Francfort, 1556). Il en avait publié auparavant un *Extrait* (Nuremberg, 1522, in-folio). Il avait aussi entrepris une *Chronique des origines des anciens Allemands*, restée en partie manuscrite (Chronica von dem Ursprung... der uhralten Teutschen; Nuremberg, 1541, in-4, livre Ier).

Cf. J. Ziegler : *Vita Aventini*, dans l'édition citée ; — Wiedmann : *J. Turmayr, gennant Aventinus*, etc. (Freisingen, 1858) ; — Dikmar : *Aventin* (Nordlingen, 1862).

AVENTURES (ROMAN D'). — Voyez ROMAN.

AVENTURES DE FRÉJUS (LES), roman de Guillaume Le Clerc (voy. ce nom).

AVENTUREUX SIMPLICISSIMUS (L'), roman populaire allemand. — Voyez GRIMMELSHAUSEN.

AVERROÈS (Abou-Walid-Ibn-Rochd), le plus célèbre des philosophes arabes, né à Cordoue vers l'an 1120 de notre ère, mort en 1198. Il fut grand juge à Maroc, puis à Cordoue, et médecin à la cour de l'émir Almansor. Averroès s'est fait au moyen âge, dans toute l'Europe occidentale, une grande réputation par ses commentaires sur Aristote. On ne connut dans ce temps le système du philosophe péripatéticien que par les écrits de son commentateur, si enthousiaste qu'il disait que « la doctrine d'Aristote est la souveraine vérité, et son intelligence la limite de l'intelligence humaine ». Averroès surtout eut le mérite de réunir les éléments philosophiques puisés par les Arabes dans l'étude des lettres grecques. Pour sa part, il essaya de concilier l'illuminisme et le rationalisme dans un système éclectique. Il considérait l'âme dans chaque homme comme une substance individuelle périssable, mais s'unissant à l'intelligence universelle dans l'acte de l'entendement. Il se préoccupait peu de faire concorder ses idées avec le Coran, et professait que la philosophie est absolument distincte de la religion. L'averroïsme fut condamné en 1240 par l'université de Paris et trouva dans saint Thomas son plus redoutable adversaire.

Les œuvres philosophiques d'Averroès se composent de *Commentaires* sur tous les traités d'Aristote, sauf *la Politique*, et d'ouvrages originaux. Les *Commentaires*, divisés en trois parties : le Grand commentaire, le Moyen et les Paraphrases ou analyses, ont été imprimés à Venise en 1489 (2 vol. in-folio goth.) et réimprimés en 1495, 1496, 1497 et 1500 (in-folio). Ses autres livres sont les suivants : *Subtilissimus liber, qui dicitur destructio destructionum philosophiæ Algazzali* (Venise, 1495, 1496, 1497, in-folio, et 1527), où l'auteur repousse les attaques dirigées contre la philosophie par Al Gazel et proclame la liberté de l'esprit philosophique; *Libellus de substantia orbis* (Venise, 1482, 1496, 1508, in-folio; Pavie, 1520, in-8; Venise, 1525 et 1552, in-folio); *De animæ beatitudine* (Bologne, 1501, in-folio; Venise, 1524, in-fol.). Les traductions en latin des livres précédents ont été faites, non sur les textes arabes originaux, mais sur des versions en hébreu. On trouve la liste des très-nombreux écrits de philosophie et de jurisprudence d'Averroès, restés manuscrits, dans la *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis* de Casiri (Madrid, 1760, 2 vol. in-folio), dans les *Catalogues des manuscrits* de la Bibliothèque nationale de Paris et de la bibliothèque de Turin, et dans la *Bibliothèque hébraïque* de Wolf. Les textes arabes de trois mémoires manuscrits d'Averroès ont été publiés par Joseph Muller (*Philosophie und Theologie von Averroës;* Munich, 1859, in-4). On possède aussi les théories médicales d'Averroès sous le titre de : *Collyget* (*Culliyyat*, généralités).

Cf. Bayle : *Dictionnaire critique* ; — Ern. Renan : *Averroès et l'averroïsme* (Paris, 1852, in-8).

AVEUGLE DE FERRARE (L'). — V. BALLO (Fr.).

AVICÉBRON, dont le vrai nom est Salomon BEN GABIROL, philosophe juif d'Espagne du XIe siècle, mort à Malaga en 1070. Il était plus célèbre dans la synagogue comme hymnographe que comme philosophe. Il a appliqué au dogme mosaïque les principes du péripatétisme. Son ouvrage, *la Source de vie*, écrit en arabe, a été souvent cité avec respect par les scolastiques du XIIIe siècle, Guillaume d'Auvergne, Albert le Grand, saint Thomas. La Bibliothèque nationale en possède un abrégé en hébreu et une traduction latine.

Cf. Munck, dans le *Literaturblatt des Orients* (Leipzig, 1846, no 46) ; — Dukes : *Beitraege zur Geschichte der aeltesten Auslegung des Alten Testaments*.

AVICENNE (IBN-SINA), dont le vrai nom est ABOU-ALY-HOCEYN, médecin et philosophe arabe célèbre, né près de Chiraz, en Perse, en 980 (l'an 370 de l'hégire), mort en 1036 (428 de l'hégire). Il fut médecin du roi de Perse et vizir. Il a écrit beaucoup d'ouvrges, dont le principal, *le Canon*, a été longtemps considéré en Europe comme la base de la science médicale. Il a été publié à Rome, en arabe, avec ce titre latin : *Libri quinque canonis medicinæ* (1593, in-folio).

Cf. Sig. Klein : *Dissertatio de Avicenna medico* (Breslau, 1846, in-8).

AVIENUS (Rufus-Festus), poëte latin de la fin du IVe siècle après J.-C. Nous avons, sous son nom, les ouvrages suivants : *Descriptio orbis terræ*, poëme en vers hexamètres, imité du *Périple* de Denys le Périégète, écrit d'un style ferme et généralement correct; *Aratea Phænomena* et *Aratea Prognostica*, paraphrase en vers hexamètres des *Phénomènes* et des *Pronostics* d'Aratus; *Ora maritima*, fragment en vers iambiques trimètres d'une description des côtes de la Méditerranée; trois petites pièces de vers : l'une *A Flavianus Myrmecius* pour lui demander des grenades; l'autre sur les Syrènes, *De Cantu Sirenum;* la troisième sur les occupations de la campagne, *Ad amicos de agro*. L'édition *princeps* d'Avienus fut imprimée à Venise (1488, in-4). Il est compris dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf et de Lemaire.

Cf. Wernsdorf : *Poetæ Minores*, t. V ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

AVILA (Juan DE), écrivain mystique espagnol, né à Almodovar del Campo vers 1500, mort à Priego le 10 mai 1569. D'une famille riche et honorée, il étudia la jurisprudence à Salamanque, puis la théologie à Alcala, entra dans les ordres, distribua son héritage aux pauvres et mérita, par trente années de prédication, le surnom d'*Apôtre de l'Andalousie*. Ses nombreux *Sermons*, tous improvisés, ne nous ont pas été conservés, mais on a de lui quelques ouvrages de piété, un traité de *la Connaissance de soi-même*, de nombreuses *Lettres spirituelles*. Malgré son ardente foi catholique, il fut jeté dans les cachots de l'Inquisition, en 1534, et, quelques années plus tard (1559), l'un de ses livres fut mis dans l'*Index expurgatorius*. Au point de vue littéraire, avec tous les défauts de l'improvisateur, Avila est considéré comme un génie créateur ; il enrichit l'idiome mystique espagnol de mots et de tours sonores, énergiques, d'une harmonie et d'un éclat inusités jusqu'alors. Sa *Vie* et ses *Œuvres* (Vida et Obras de J. de Avila), publiées par Martin Ruiz (Madrid, 1618, 2 vol. in-4), ont été traduites en français par Arnauld d'Andilly (1673, in-folio).

Cf. M rtin Ruiz : l'édition citée ; — Ticknor: *History of*

spanish literature; — Bonterweck : *Hist. de la littérat. espagnole.*

AVILA (Gil Gonzales DE), écrivain espagnol, né vers 1505 à Avila, dans la Vieille-Castille, mort en 1658. Après avoir étudié à Rome, il se fit recevoir diacre de l'église de Salamanque, et fut nommé historiographe du roi et historiographe des Indes. On lui doit un certain nombre d'ouvrages historiques : *Historia de las antiguedades de la ciudad de Salamanca* (1616, in-4); *Theatro de las grandezas de la villa de Madrid* (1623, in-folio); *Historia de la vida y hechos del rey Don Enrique III de Castilla* (Madrid, 1638, in-folio); et surtout le *Théâtre des églises d'Espagne* (Theatro de las Iglesias de España; Madrid, 1645 à 1650, 4 vol. in-folio), ouvrage important pour l'histoire ecclésiastique de ce pays.

Cf. Nic. Antonio : *Bibliotheca hispana*, t. Ier.

AVILA Y ZUNIGA (Luis DE), historien espagnol, né à Placentia vers 1500. D'une illustre famille d'Espagne, diplomate et général, il remplit les fonctions d'ambassadeur auprès des papes Paul IV et Pie V, et combattit en Allemagne aux côtés de l'empereur Charles-Quint dans la guerre contre les protestants d'Allemagne. Il en a écrit le récit sous ce titre : *Commentarios de la guerra de Alemana, hecha de Carlos V, en el ano* 1546 *y* 1547 (Anvers, 1548, in-12), ouvrage souvent réimprimé et traduit en latin et en français. Le style en est rude et peu correct, mais clair, bref, rapide. On a prétendu, à tort ou à raison, que cette relation avait été écrite sous l'inspiration de Charles-Quint

Cf. Nic. Antonio : *Biblioth. hispana nova*; — Ticknor : *History of spanish literature*, t. III.

AVISSE (Étienne-François), auteur dramatique français, né le 4 août 1694 à Paris, mort le 23 décembre 1747. Il a donné quelques pièces qui ont de la verve et du comique; au Théâtre-Français : *le Divorce, ou les Époux mécontents* (1723); au Théâtre-Italien : *la Réunion forcée* (1730), *la Gouvernante* (1737), qui a servi à Collin d'Harleville pour son *Célibataire*, *le Valet embarrassé* (1742), d'où fut tiré l'opéra comique de *Ma tante Aurore*, *les Petits-Maîtres* (1743), etc.

AVISSE (N...), littérateur français, né vers 1772 à Paris, mort en 1801. Aveugle, il fut professeur à l'Institut des aveugles. Ses *Œuvres* (Paris, 1802, in-12), qui sont médiocres, ont été publiées par Delpierre; elles comprennent des vers, des réflexions morales et une comédie en vers, *la Ruse de l'aveugle.*

Cf. Delpierre : *Notice*, en tête des *Œuvres*.

AVIT (saint), *Sextus-Alcimus-Æditius Avitus*, poëte latin, né vers 450, mort le 5 février 525. Il succéda, en 490, à son père dans l'évêché de Vienne. Nous n'avons que six de ses poëmes : *Sur la Création du monde, Sur le Péché originel, Sur l'Expulsion du Paradis, Sur le Déluge, Sur le Passage de la mer Rouge, Sur l'Éloge de la Virginité.* Ils sont en vers hexamètres. Les trois premiers peuvent être considérés comme trois chants d'un même poëme. « On pourrait, dit M. Guizot, l'appeler *le Paradis perdu.* Ce n'est point par le sujet et le nom seuls que cet ouvrage rappelle celui de Milton; les ressemblances sont frappantes dans quelques parties de la conception générale et dans quelques-uns des plus importants détails. » Les poésies de saint Avit ont été publiées avec quatre-vingt-huit lettres et quelques homélies par le P. Sirmond (Paris, 1643, in-8).

Cf. Guizot : *Histoire de la civilisation en France*; — Cucheval : *De sancti Aviti Viennæ episcopi operibus*, thèse (1863, in-8); — l'abbé Danglard : *De litteris apud Arvernos*, etc., thèse (1865, in-8).

AVOCAT-PATELIN (L'), comédie de Brueys et Palaprat (voy. ces noms).—Pour la farce originale de ce titre (voy. PATELIN).

AVOGADRO, famille lombarde longtemps chargée des affaires contentieuses du clergé (*avogadri*), qui a donné à l'Italie un grand nombre de poëtes et d'écrivains. Les plus connus sont :

AVOGADRO (Alberto), poëte du XVe siècle, né à Verceil, mort à Florence vers 1503. Il est auteur d'un poëme latin, *De Religione et magnificentia Cosmi Medicis*, en deux chants et en distiques.

AVOGADRO (Nestore-Dionigi), philologue, mort vers 1509. Il fut patrice à Novare, sa ville natale, en 1485. On a de lui un *Lexicon latinum*, dédié à Ludovic Sforza, et connu sous le nom de *Dictionnaire novarien;* il eut huit éditions de 1488 à 1507 (Strasbourg, in-fol.).

AVOGADRO (Pietro), de Vérone, mort vers l'an 1500. Il est auteur de *Mémoires littéraires* sur les célébrités de sa patrie, et de quelques autres ouvrages d'érudition locale.

AVOGADRO (Lucia), femme poëte, née à Bergame, vers 1510, morte en 1584. Elle fit des *Sonnets*, des *Canzones* et des *Odes*, imités de Pétrarque, et dont Le Tasse faisait le plus grand éloge. Ils ont paru dans les *Diversi excellenti Poeti Bresciani* (Venise, 1554, in-8; 1726, in-12).

AVOGADRO (Girolamo), né à Brescia vers 1438, mort vers 1504. Fils du célèbre jurisconsulte Ambrosio Avogadro, il cultiva moins les lettres qu'il ne les protégea; de nombreuses dédicaces lui donnent le titre de Mécène. On lui attribue une des premières éditions du *De Architectura* de Vitruve (Rome, 1480; Venise, 1497, in-fol.).

AVOGADRO (Camillo), poëte, né à Milan en 1572, mort en 1617. On a de lui un poëme latin sur *Saint Charles Borromée* (Milan, 1611, in-4), et un traité *De Studio litterario restaurando* (Milan).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

AVRIGNY (Charles-Joseph LŒILLARD D'), poëte français, né vers 1760 à la Martinique, mort le 17 septembre 1823. Il a écrit quelques comédies et vaudevilles : *l'Homme et le malheur* (1793), *le Négociant de Boston* (1794), *les Deux jockeys* (1798), *la Lettre*, etc., et donné, en 1819, au Théâtre-Français, une tragédie, *Jeanne d'Arc à Rouen*, qui réussit surtout par le style. — On a encore de lui un volume de *Poésies nationales* (3e édit., 1812, in-8), et le *Tableau historique des commencements et des progrès de la puissance britannique dans les Indes orientales*, morceau historique estimé, inséré dans l'*Histoire de l'empire de Mysore* par Joseph Michaud.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie des contemporains.*

AVRIGNY (Hyacinthe ROBILLARD D'), historien français, né en 1675 à Caen, mort le 24 avril 1719 à Alençon, où il était procureur du collége des jésuites. Il a laissé deux ouvrages remarquables par la méthode et par la précision du style : *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716 (Paris, 1720, 4 vol. in-12), et *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716 (Ibid., 1725, 4 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique.*

AVRILLON (Jean-Baptiste-Élie), écrivain ascétique français, né le 1er janvier 1652 à Paris, mort le 16 mai 1729. Il était religieux Minime. Ses écrits, souvent réimprimés, ont de l'onction et une certaine élégance de forme. On cite : *Traité de l'amour de Dieu* (1740, in-12); *l'Année effective* (in-12), et plusieurs volumes de *Conduite* pour l'Avent, pour le Carême etc.,

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique*; — N. Oudal : *Esprit du R. P. Avrillon*, précédé d'une *Notice* (Paris, 1836, in-18).

AWHADI DE MARAGHA, poëte persan du XIIIe siècle, mort à Ispahan en 1297. Il est auteur d'un poëme mystique très-étendu, *Jam-i-Jam*,

consacré au développement des doctrines sufites. Il a composé aussi, en très-grand nombre, des odes, des idylles et des poésies de genres légers.

AXAMENTA ou ASSAMENTA, nom donné par les Latins à de petites pièces de vers détachées, comme les épigrammes, les sylves. On l'employait aussi pour désigner les *Chants saliens* (voy. SALIENS). L'origine de ce mot obscur serait, suivant Scaliger et Vossius, le verbe *axare* ou *assare*, joueur de flûte sans accompagnement de voix.

AYALA (Pedro Lopez DE), homme d'État, poëte et historien espagnol, né à Murcie en 1332, et mort à Calahorra en 1407. Il exerça les plus importantes fonctions pendant les règnes de Pedro le Cruel, d'Enrique II, de Juan I^er^ et d'Enrique III, assista aux batailles de Navarette et d'Aljubarrata, fut fait deux fois prisonnier, puis envoyé, en qualité d'ambassadeur, auprès du roi de France Charles V. Il est auteur des *Poésies du Palais* (Rimado del Palacio), composées de 1398 à 1404, et qui se distinguent par la verve satirique contre la corruption de l'époque. Comme historien, il a publié la *Chronique des rois de Castille* (Cronica de los reyes de Castilla; Séville, 1495, in-fol.), rééditée avec soin par Llaguno y Amivola (Madrid, 1779-1782, t. IV). Cette chronique va de 1350, époque à laquelle finit celle d'Alfonso XI, jusqu'à la sixième année du règne d'Enrique III (1396). Le style en est simple, clair et correct; le souci de l'art s'unit à celui de la vérité, et l'on y trouve des harangues imitées des historiens de l'antiquité. Ayala a traduit, en idiome castillan, un grand nombre d'auteurs anciens, notamment les *Décades* de Tite-Live qu'il avait apportées d'Italie et qu'il fit connaître à l'Espagne.

Cf. Amador de los Rios : *Histoire des Juifs d'Espagne ;* — Nicolas Antonio : *Bibliotheca hisp. nova ;* — Sanchez : *Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV ;* — Ticknor : *History of span. lit.*

AYE D'AVIGNON, chanson de geste du XIII^e^ siècle, 6^e^ branche de la Geste de *Doon de Mayence* (voy. ces mots). — La belle Aye, fille du duc d'Avignon, mariée par Charlemagne à Garnier de Nanteuil, est enlevée par Bérenger, fils de Ganelon, à qui elle avait été promise. Transportée par son ravisseur à Majorque, elle y trouve Garnier qui la ramène en France. Ce dernier perd la vie, peu après, dans une guerre contre Charlemagne. Aye, devenue veuve, épouse Ganor, roi musulman de Majorque, converti par elle à la foi chrétienne. — Cette chanson est de 4800 vers environ. La Bibliothèque nationale en possède un manuscrit du XIV^e^ siècle.

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

AYMON (Jean), littérateur français, né en 1661, dans le Dauphiné, mort après 1734. D'abord curé, puis protonotaire apostolique, il abjura le catholicisme à Genève et alla en Hollande, où il se maria. Il revint à Paris en 1706, avec promesse de rentrer dans la religion catholique, mais il s'enfuit l'année suivante à La Haye, emportant plusieurs manuscrits de la Bibliothèque royale, entre autres l'original des Actes du concile tenu à Jérusalem en 1672 et 1673, qu'il fit imprimer, avec quelques autres écrits, sous le titre de *Monuments authentiques de la religion grecque* (1778, in-4).

On a de lui : *Métamorphoses de la religion romaine* (La Haye, 1700, in-12); *Tableau de la cour de Rome* (Ibid., 1707, in-12) ; *Actes de tous les synodes nationaux des Églises réformées de la France* (Rotterdam, 1710, in-4).

Cf. Prosper Marchand : *Dictionnaire historique.*

AYMON (LES QUATRE FILS). — Voyez QUATRE FILS AYMON (les).

AYRAUT (Pierre), en latin *Petrus Ærodius*, jurisconsulte français, né en 1536 à Angers, mort en 1601. Élève de Cujas, il débuta au barreau d'Angers, puis vint à Paris, où il acquit une grande réputation. En 1568, il fut nommé lieutenant criminel à Angers, et en 1589 lieutenant général au même siége. Signalé, au milieu des troubles civils, par la fermeté de son caractère et la hauteur de ses vues, il est l'auteur de cette maxime : « Dénier la défense, c'est un crime; la donner, mais non pas libre, c'est tyrannie. » La fin de sa vie fut attristée par la conduite de son fils aîné qui entra, malgré lui, dans la Société de Jésus. Il tenta tous les moyens de se le faire rendre, et ne put y parvenir malgré l'intervention du roi et du pape. Il écrivit à cette occasion un remarquable traité latin, *De patrio jure ad filium* (Paris, 1593, in-8), qu'il traduisit, la même année, en français, sous ce titre : *Traité de la puissance paternelle,* « contre ceux qui, sous prétexte de religion, volent les enfants à leurs père et mère » (Tours, 2^e^ édition, 1593, in-8 ; Paris, 1595). J. Ayraut écrivait alternativement dans les deux langues.

On cite encore de lui : *Quintiliani declamationes, scholiis illustratæ* (Paris, 1563, in-4); *Decretorum ab omni antiquitate judicatorum, libri duo* (Paris, 1567, in-8) ; *Vingt-un plaidoyers faits en la cour du parlement de Paris* (Paris, 1568, in-8) ; *De l'ordre, formalité et instruction judiciaire dont les anciens Grecs et Romains ont usé ès accusations publiques, conféré au style et usage de notre France* (Angers, 1591, in-4); etc. On a publié les *Œuvres complètes* d'Ayraut (Lyon, 1642, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XVII.

AYRENHOFF (Cornelius-Hermann D'), poëte dramatique allemand, né à Vienne en 1733, mort dans cette ville le 18 août 1819. Il servit depuis l'âge de dix-huit ans, fit la guerre de Sept Ans et parvint au grade de feld-maréchal, en 1793, tout en s'occupant de travaux littéraires. Partisan de l'art dramatique français et adversaire décidé des imitateurs de Shakespeare, il fit des tragédies de peu de mérite et des comédies qui eurent du succès. Parmi les premières on remarque *Aurelius*, la *Mort d'Hermann* et *Cléopatre et Antoine*, qu'il opposait résolument à l'œuvre shakespearienne de même titre. Ses comédies, écrites en prose, sont : *la Poste* (der Postzug, oder die nobeln Passionen), tableau plaisant des travers de la gentilhommerie; *la Grande Batterie* (die Grosse Batterie), satire du même genre; *la Femme savante* (die gelehrte Frau), particulièrement dirigée contre les imitateurs de Shakespeare et contre l'auteur de *Goetz de Berlichingen*. Les *Œuvres complètes* d'Ayrenhoff ont été réunies (Saemmtliche Werke; Vienne, 1803, 6 vol.).

Cf. Kurz : *Geschichte der deut. Literat. ;* — Ayrenhoff : *Schreiben über einige seiner militaer. und liter. Begebenheiten*, écrit autobiographique (Vienne, 1810, in-8).

AYRER (Jacques), poëte dramatique allemand, le premier après Hans Sachs, du XVI^e^ siècle, mort le 26 mars 1605. On ne connaît ni l'année ni le lieu de sa naissance. Après avoir été ferronnier à Nurenberg, il alla étudier le droit à Bamberg; à la suite de discussions religieuses, il revint à Nurenberg, où il reçut le droit de cité, en 1573, avec les fonctions de notaire impérial et de procureur du tribunal. Comme auteur dramatique, Ayrer prit Hans Sachs pour modèle, puis adopta les modifications apportées alors au théâtre allemand par l'influence des pièces anglaises. Esprit facile et fécond, il composa un très-grand nombre de pièces dont les sujets très-différents étaient tour à tour empruntés à l'antiquité ou à l'histoire nationale, aux traditions populaires, aux légendes, à des auteurs anciens ou étrangers, tels que Plaute, Boccace, Frischlin, etc. Quelques-unes seulement furent imprimées de son vivant; il en parut un premier recueil, quelques années après

sa mort, sous ce titre : *Opus theatricum*, « contenant trente belles comédies et tragédies, avec trente-six beaux, plaisants et amusants spectacles de carnaval » (Nuremberg, 1618, in-fol.); une seconde partie, annoncée en même temps, devait contenir quarante comédies et tragédies; elle n'a pas vu le jour. Tieck a publié cinq pièces d'Ayrer dans son théâtre allemand (t. I).

Les comédies, tragédies ou drames de ce poëte ne sont guère que des histoires dialoguées, sans beaucoup d'art ni d'entente de la scène. Le fait ou le personnage s'y développe amplement, sans unité d'aucune sorte. Ayrer a réussi cependant à dessiner et à soutenir un caractère. Son style est plus pur que celui de ses devanciers, sans être moins vigoureux. Ses pièces avaient un prologue ou un épilogue, récité par un « héraut d'honneur », où l'auteur avait soin d'indiquer exactement les sources d'où le sujet avait été tiré. Ayrer a aussi écrit les premières pièces chantantes (Singspiele), qui furent l'origine de l'opéra allemand. On cite de lui quelques écrits étrangers au théâtre, comme une *Chronique rimée de Bamberg*, éditée par J. Hello (Reimohronick von Bamberg; Bamberg, 1838), une traduction des *Psaumes*, etc.

Cf. Helbig : *Zur Chronologie der Schauspiele des J. Ayrer*, etc. (Taschenbuch, 1849) ; — Schmidt : *Jak. Ayrer* (Marbourg, 1851).

AZAÏS (Pierre-Hyacinthe), philosophe et moraliste français, né le 1er mars 1766 à Sorrèze, mort le 23 janvier 1845. Élevé au collége de Sorrèze, il entra dans la congrégation des doctrinaires, enseigna la cinquième à Tarbes, puis devint secrétaire de l'évêque d'Oléron. Il vint à Paris durant la Révolution; proscrit au 18 fructidor, il se cacha. En 1806, il professa à l'Athénée, puis obtint une place d'inspecteur de la librairie. Destitué en 1815, il restait sans ressource; Mme de Staël et quelques amis lui procurèrent une pension du gouvernement.

Le système des compensations, que nous n'avons pas à esquisser ici, a fait vivre le nom d'Azaïs, qui l'appliquait à l'ensemble du monde et à la vie humaine. Mêlant les principes philosophiques aux rêveries du mysticisme, avec une conviction naïve, il lui gagna des disciples par l'agrément de sa parole; il le développe dans le livre intitulé : *Des Compensations dans les destinées humaines* (1809, in-8), qu'il fut accusé d'avoir emprunté à la *Balance universelle* d'Ant. de Lasalle. Il agrandit son plan dans le *Système universel* (1810-1812, 8 vol. in-8), ouvrage dans lequel il montre chaque être entraîné par une force d'expansion qui le porte à s'étendre indéfiniment, et qui est contenue en chacun par l'expansion de tous les autres ; de là résultent deux masses d'action, l'une de dilatation, l'autre de compression, dont le balancement exact et nécessaire produit l'équilibre de l'univers.

On a encore d'Azaïs : *Manuel du philosophe* (1816); *Du sort de l'homme dans toutes les conditions* (1820, 3 vol. in-8); *Jugement impartial sur Napoléon* (1819, in-8); *Cours de philosophie générale* (1823-1828, 8 vol. in-8); *Explication universelle* (1826, 3 vol. in-8); *Jeunesse, maturité, religion, philosophie* (1837, in-8). Azaïs a tenté en outre, avec sa femme, de continuer Berquin, et a donné un ouvrage assez mal réussi, sous le titre de *Nouvel Ami des Enfants* (1816).

Cf. Guadet : *Notice*, en tête de la 5e édition des *Compensations* (1846) ; — Quérard : *la France littéraire*.

AZARI (le Scheikh), poëte persan, né vers 1388, mort en 1460. De la secte des Sufi, il visita plusieurs fois la Mecque et voyagea dans l'Inde. Ses poésies sont intitulées : *Sa'nis-Saffa*.

Cf. Daulatshah : *Vies des poëtes persans*.

AZARIO (Pietro), historien italien, né à Milan en 1304, mort en 1370. Son *Histoire de Lombardie de 1250 à 1362*, l'une des plus importantes chroniques du XIVe siècle, a été insérée dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ* de Pierre Burmann et dans les *Scriptores rerum italicarum* de Muratori.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

AZEGLIO (Maxime TAPARELLI, chevalier D'), homme d'État, artiste et romancier italien, né à Turin en 1801, mort le 15 janvier 1866. Ce célèbre patriote, à la fois artiste et écrivain, avait épousé la fille de Manzoni, et c'est sous l'inspiration de l'auteur des *Fiancés* qu'il écrivit son premier roman, *Hector Fieramosca, ou le Défi de Barlette* (Ettore Fieramosca; 1833), plein de mouvement militaire et de passion, et qui fut un succès national et littéraire. Il a été plusieurs fois traduit en français (1833, 2 vol. in-8; 1839, 2 vol. in-8), ainsi qu'un second roman historique, *Nicolo de Lapi* (1841), se rapportant aux souvenirs populaires du siége de Florence, et qui fut également traduit dans notre langue (1844, 2 vol. in-8). Arrivé aux affaires, d'Azeglio a traité dans quelques écrits de circonstance des questions et des événements contemporains [*Dict. des Contemporains*, les quatre premières édit.].

Cf. Blanchard : *Notice sur d'Azeglio et Manzoni*, en tête de la traduction d'*Hector Fieramosca* ; — Am. Roux : *Hist. de la littér. ital. contemporaine* (1870, in-18).

AZÉMIRE, tragédie de M.-J. Chénier (voy. ce nom).

AZRAKI, poëte et philosophe persan du XIe siècle. On a de lui : *le Livre de Sindbad*, ou recueil de maximes de philosophie pratique, et *Alfiyah wa shalfiya*, histoire d'une femme, où l'amour tient une grande place.

Cf. Daulatshah : *Vies des poëtes persans* ; — Hammer : *Geschichte der Schœnen Wissenschaften Persiens*.

AZUNI (Dominico-Alberto), publiciste italien, né à Sassari (Sardaigne) en 1749, mort à Cagliari en 1827. Connu comme jurisconsulte, il vint en France sous le Consulat, prit part à la rédaction du Code de commerce, fit partie du Corps législatif, et fut juge suprême à la cour de Cagliari, en même temps que bibliothécaire à l'université de cette ville. Outre ses nombreux et importants travaux de jurisprudence, on a de lui plusieurs ouvrages d'érudition historique, écrits en français avec une certaine élégance : *Essai sur l'histoire de la Sardaigne* (Paris, 1798, in-8), refondu et augmenté sous ce titre : *Histoire géographique, politique et naturelle de la Sardaigne* (Paris, 1802, 2 vol. in-8, avec des planches et des cartes); *Mémoires pour servir à l'histoire des voyages des anciens navigateurs de Marseille* (Gênes, 1813, in-8); *Recherches pour servir à l'histoire de la piraterie* (Ibid., 1816, in-8).

Cf. Tipaldi : *Biografia degli italiani*, etc. ; — G. Manno : *Vie d'Azuni*.

AZURARA (Gomes-Eannes D'), historien portugais, né en 1420. Il eut le titre de grand chroniqueur du royaume. On lui doit une *Histoire de la découverte et de la conquête de la Guinée*, d'après des documents qu'il recueillit dans le pays.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

AZZI (Francesco-Mario DEGLI), poëte italien, né à Arezzo en 1615, mort en 1707. Il eut la singulière idée de mettre la Genèse en sonnets : *Genesi con alcuni sonetti morali* (Florence, 1700, in-8). Il fut membre de l'Académie arcadienne d'Arezzo. — Sa sœur, Faustina DEGLI AZZI, née en 1670, morte en 1721, a publié aussi un volume de poésies, *Corona poetica* (Arezzo, 1797), qui lui valut le même honneur.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

B

BABEUF (François-Noël), publiciste et réformateur français, né en 1764 à Saint-Quentin, mort le 27 mai 1797. Il soutint d'abord les principes révolutionnaires dans un journal d'Amiens, intitulé *le Correspondant picard.* Vers la fin de 1794, il fonda à Paris *le Tribun du peuple, ou le Défenseur de la liberté de la presse,* dans lequel, sous le nom de *Caius Gracchus*, il développa les doctrines du communisme, l'abolition de la propriété et l'égalité des biens. Il tenta ensuite de passer de la théorie à l'exécution, et Sylvain Maréchal ayant rédigé le programme du babouvisme, dans le *Manifeste des égaux*, un redoutable complot fut formé ; traduit devant la haute cour de Vendôme, Babeuf fut condamné à mort.

On a de lui, outre ses articles de journaux : *Cadastre perpétuel* (Paris, 1789, in-8); *Du système de dépopulation, ou la Vie et les crimes de Carrier* (Paris, 1794, in-8).

Cf. Buonarotti : *Conspiration pour l'égalité, dite de Babeuf* (Bruxelles, 1828, 2 vol. in-8) ; — Reybaud : *Etudes sur les réformateurs* (Paris, 1840-1843, 2 vol. in-8) ; — Ed. Fleury : *Babeuf et le socialisme* (1851, in-18).

BABIN (François), théologien français, né en 1651 à Angers, où il est mort en 1734. Il fut grand vicaire et doyen de la faculté de théologie dans sa ville natale. C'est lui qui a rédigé les dix-huit premiers volumes des *Conférences ecclésiastiques d'Angers* (Paris, 1775 et suiv., in-8); il y a porté, avec un style simple et clair, un plan méthodique. Citons aussi : *Journal de ce qui s'est passé dans l'université d'Angers au sujet de la philosophie de Descartes* (1679, in-4).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique.*

BABINET (Jacques), savant et littérateur français, né à Lusignan (Vienne) le 5 mars 1794, mort le 21 octobre 1872. Physicien et mathématicien distingué et auteur d'importants travaux scientifiques, il s'est fait un nom à part en consacrant à la vulgarisation de la science un véritable talent d'exposition littéraire. Il a longtemps traité dans la *Revue des Deux-Mondes* et le *Journal des Débats* les sujets d'astronomie, de physique et de météorologie. Ses principaux articles et des notices écrites pour les séances publiques de l'Académie des sciences ont formé le grand recueil d'*Études et lectures sur les sciences d'observation et sur leurs applications pratiques* (1855-1865, 8 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

BABO (François-Marius DE), auteur dramatique allemand, né à Ehrenbreitstein le 14 janvier 1756, mort le 5 février 1822. Directeur du théâtre de Munich, il exerça une influence sérieuse sur la réorganisation de la scène allemande, et composa lui-même avec succès des drames et tragédies chevaleresques, notamment *Othon de Wittelsbach* (1781), et des comédies : *le Bonheur du citoyen, le Pouls*, etc. Il a réuni son *Théâtre* (Schauspiele; Berlin, 1793), et son *Nouveau Théâtre* (Neue Sch.; ibid., 1804).

Cf. *Conversations-Lexicon.*

BABOIS (Marguerite-Victoire), femme poète rançaise, née le 8 octobre 1760 à Versailles, morte le 8 mars 1839 à Paris. Elle était nièce de Ducis, qui encouragea ses talents poétiques. Son premier ouvrage, *Élégie sur la mort de ma fille, âgée de cinq ans* (Paris, 1805, in-8), fit dire à Geoffroy : « Quand on pleure comme madame Babois, on ne devrait jamais sourire. » Il y a aussi du sentiment et de l'élégance dans les autres œuvres : *Élégies et poésies diverses* (Ibid., 1810, in-8); *Élégie sur la mort de M. Ducis* (1816, in-8); *Épître aux romantiques* (Ibid., 1834, in-18), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BABRIUS ou BABRIAS, Βάβριος, Βαβρίας, fabuliste grec qui, selon les critiques modernes, vécut du IIe au IIIe siècle après J.-C. On l'a confondu quelquefois avec un mauvais écrivain du moyen âge nommé Gabrias. L'empereur Julien, Suidas et Avianus l'ont cité comme un des plus habiles rédacteurs de fables ésopiques. Il resta ensuite longtemps ignoré. Bentley attira le premier l'attention sur ce fait, que les recueils de fables d'Ésope, comme celui de Planude, offraient souvent, dans une forme prosaïque, des lambeaux de vers scazons. Des manuscrits de la bibliothèque bodléienne, de celles de Florence et du Vatican, permirent à des critiques sagaces de restituer vingt fables en vers scazons qu'ils attribuèrent justement à Babrius. C'est ainsi que Knoch publia le recueil intitulé : *Babrii fabulæ et fabularum fragmenta* (Halle, 1835, in-8). En 1840, Minoïde Mynas découvrit dans un monastère du mont Athos un manuscrit contenant cent vingt-trois fables en vers scazons, sous le nom de *Balebrius*. Ces fables furent reconnues pour celles de Babrius; douze d'entre elles se trouvaient, sauf des variantes, dans le recueil de Knoch. Le manuscrit n'était pas complet; il n'allait guère qu'à la moitié de l'œuvre du fabuliste, disposée dans l'ordre alphabétique. M. Boissonade le publia sous le titre de Βαβρίου Μυθίαμβοι (Paris, 1844, in-8). Il en a été fait depuis un grand nombre d'éditions critiques ou classiques et de traductions ; la meilleure de ces dernières a été donnée par Sommer (1845, in-18, plus. édit.).

Plusieurs des fables de Babrius se retrouvent dans Phèdre et dans Avianus; les autres, à part neuf dont les sujets sont nouveaux, existent dans les recueils de fables d'Ésope. Suivant M. Egger, Babrius surpasse Phèdre par la précision élégante de son style et par la régularité de sa versification. Il lui est fort supérieur aussi pour la mise en scène et la grâce des détails. On cite particulièrement, comme de petits chefs-d'œuvre, *Mercure et les Arabes, le Rat de ville et le Rat des champs, le Chêne et le Roseau, le Laboureur qui a perdu son hoyau, le Lion malade, le Corbeau et le Renard:* Quelques-unes manquent de goût et de décence ou présentent une moralité fausse ou obscure. Un certain nombre se répètent, et des critiques ont pensé que le manuscrit du mont Athos contenait, à côté des œuvres de Babrius, quelques fables de ses imitateurs.

Cf. Bentley : *Æsopus*, p. 48 ; — Tyrwhitt : *De Babrio, fabularum æsopicarum scriptore* (Londres, 1776) ; — Dübner : *Animadversiones criticæ de Babrii* Μυθιάμβοις (Paris, 1844) ; — Egger, dans la *Nouvelle biographie générale.*

BABROF (Sémène), poète lyrique russe, mort en 1810. Il fut assesseur de collége. On a de lui un poëme descriptif, *la Khersonide*, et de nombreuses

poésies lyriques, ayant plus de vigueur et d'éclat que de correction.

Cf. Tardif de Mello : *Histoire intellectuelle de l'empire de Russie* (Paris, 1854, gr. in-8).

BABU (Jean), poëte poitevin, mort vers 1700. Curé près de Niort, il composa en patois du Poitou, pour la conversion des paysans calvinistes, des *Églogues poitevines sur différentes matières de controverse* (Niort, 1701, in-12).

Cf. Dreux du Radier : *Bibliothèque du Poitou.*

BABYLONIQUES (LES), ouvrage de Bérose (voy. ce nom).

BACCALAR Y SANNA (Vicente), marquis de Saint-Philippe, historien espagnol, né en Sardaigne, mort à Madrid en 1726. Il remplit, sous Charles II et Philippe V, divers emplois dans l'administration de la Sardaigne, et exerça des commandements dans l'armée espagnole d'occupation en ce pays. — On a de lui : *Histoire de la monarchie des Hébreux*, en latin (La Haye, 1727, 2 vol. in-4), et *Mémoires pour servir à l'histoire de Philippe V*, de 1699 à 1725, en espagnol. Ces deux ouvrages ont été traduits en français, le second par Demauve (Paris, 1759).

Cf. N. Antonio : *Bibliotheca hispana nova* (Madrid, 1783-88, 2 vol. in-folio).

BACCHANTES (LES), tragédie d'Euripide (voy. ce nom).

BACCHIAQUE (VERS), vers grec et latin, ayant pour base le bacchius, pied formé d'une brève et de deux longues. Il est tétramètre, c'est-à-dire composé de quatre pieds, et, par conséquent, de douze syllabes. On le divise quelquefois en deux dimètres. Il admet, comme substitution du bacchius, le péon, le molosse et ses équivalents. Il était usité primitivement dans le chant en l'honneur de Bacchus. Cependant les poëtes grecs l'ont rarement employé; mais les comiques latins en ont fait un usage assez fréquent :

Ita cuique est | in æta | te hominum com | paratum ;
Ita dis est | complacitum, | volupta | tem est mæror
Comes con | sequatur. . . . . (Plaute).

Le bacchiaque peut être téliambe, c'est-à-dire se terminer par un iambe :

Potiora es | se, cui cor | modeste | situm est. (Plaute).

Quelques grammairiens latins parlent d'un vers *antibacchiaque*, inverse du précédent. Il est composé de quatre antibacchius : ce pied est formé de deux longues et une brève. On ne le trouve pas chez les poëtes, mais Diomède en donne cet exemple :

Lætare, | bacchare, | frontemque | procinge.

BACCHIDES ou LES BACCHIS, comédie de Plaute (voy. ce nom).

BACCHYLIDE, Βακχυλίδης, poëte lyrique grec du Ve siècle avant J.-C., né à Joulis, dans l'île de Céos. Neveu de Simonide, il fut oncle d'Eschyle. Une partie de sa vie se passa à la cour d'Hiéron. Les scholiastes disent qu'il inspira de la jalousie à Pindare. S'il n'avait pas le mouvement et l'énergie de ce dernier, il égalait Simonide par le fini et l'élégance. Il écrivit dans le dialecte dorien, mais y mêla fréquemment des formes attiques, en sorte que ses poëmes se rapprochaient par le style des chœurs des tragiques. Outre les fragments qui nous restent de ses poésies lyriques, nous avons de lui deux épigrammes dans l'*Anthologie*, l'une en dialecte dorien, l'autre en ionien. Les fragments de Bacchylide ont été réunis par Ch.-Frédéric Neue (Berlin, 1822, in-8), et par Bergk, dans les *Poetæ lyrici græci*, p. 820. Ils ont été traduits en français par Falconet, dans le *Panthéon littéraire.*

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

BACHAUMONT (François LE COIGNEUX DE), littérateur français, né en 1624 à Paris, mort en 1702. Il était fils d'un président à mortier du parlement de Paris, et fut conseiller-clerc au même parlement. Il se mêla, par des épigrammes et des chansons contre Mazarin, à la guerre de la Fronde : c'est lui, dit-on, qui donna leur nom aux frondeurs en les comparant aux écoliers qui, jouant à la fronde, se dispersent à l'approche des gens du lieutenant civil. S'étant démis de sa charge, il partagea la vie de plaisirs de quelques amis spirituels, dont Chapelle est le plus connu. Il composa avec ce dernier l'opuscule imprimé sous le titre de *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*. En 1656, les deux amis, âgés l'un et l'autre de trente à trente-deux ans, quittèrent Paris pour aller visiter le Languedoc et la Provence. Le compte rendu de leur voyage, écrit d'une main légère et avec un naturel parfait, en vers et en prose, était en grande partie une satire littéraire sur les auteurs alors en vogue. Ce petit ouvrage a été le point de départ d'un genre où l'on trouve les noms de La Fontaine, Regnard, Hamilton, Le Franc de Pompignan, Desmahis, Voltaire, Boufflers, Bertin, Parny. Le *Voyage de Chapelle et Bachaumont*, imprimé avec leurs poésies (La Haye, 1755, in-12), a été réédité par Charles Nodier (Paris, 1825), et par Tenant de Latour (Paris, 1854, in-16).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI. ; — Hipp. Rigault : *Œuvres* (1859, 4 vol. in-8).

BACHAUMONT (Louis PETIT DE), littérateur français, né en 1690 à Paris, mort le 28 avril 1770. L'un des habitués de la réunion littéraire tenue, au XVIIIe siècle, chez Mme Doublet de Persan, et connue sous le nom de *Paroisse*, il puisa dans les registres où chaque membre de la réunion insérait les nouvelles du jour les matériaux d'un recueil politique et littéraire dont voici le titre : *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis MDCCLXII jusqu'à nos jours* (Paris, 1771, 6 vol. in-12). Ce recueil, qui commence au 1er janvier 1762, a été continué jusqu'au 31 décembre 1787, par divers littérateurs, et porté à 36 volumes. On y trouve bien des choses insignifiantes ou suspectes, mais aussi des anecdotes et des faits curieux, des vers aimables et des mots spirituels. Il a été abrégé par J.-T. M...e (Paris, 1808, 2 vol in-8), par M. Ravenel (Ibid., 1830, 4 vol. in-8), et par M. Barrière (Paris, 1846, 12 vol. in-18). M. L. Lalanne en a publié des *Extraits* (1866, in-12). On a encore de Bachaumont des *Lettres critiques sur le Louvre, l'Opéra, la place Louis XV et les salles de spectacle* (1751, in-8), et une édition de *Quintilien*, avec la traduction de Gédoyn (1752, 4 vol. in-12).

Cf. Brunet : *Manuel du libraire ;* — Quérard : *la France littéraire.*

BACHELIER DE SALAMANQUE (LE), roman de Lesage (voy. ce nom).

BACHIQUE (CHANSON). — Voyez CHANSON.

BACON (Roger), moine anglais, de l'ordre des franciscains, né en 1214, mort en 1292. Bien que cet illustre franciscain ait été surtout un philosophe qui résuma toute la science de son temps et devança en quelques points celle des âges futurs, il mérite d'être rappelé ici pour son dévouement à l'étude, au sein d'un ordre religieux qui jusque-là se piquait plus de piété que de savoir. Dans sa misérable cellule, Roger Bacon n'avait pas toujours de l'encre, et il fut plus d'une fois mis en prison, au pain et à l'eau, pour s'être oublié trop longtemps sur ses livres. Cette peine disciplinaire fut du reste la seule persécution qu'il eut à subir, quoi qu'en dise la légende. Il écrivit, à la demande du pape Clément IV, son grand ouvrage encyclopédique, comprenant, outre l'*Opus majus*, l'*Opus minus* qui en est un abrégé, et l'*Opus tertium* qui en est un sommaire . celui-ci fut décou-

vert à la bibliothèque de Douai, en 1848. L'*Opus majus* fut publié par Jebb (Londres, 1733, in-fol.). Brewer a donné les *Opera inedita* (Ibid., 1859 et suiv.).

Cf. Brewer : *Monumenta franciscana ;* — Morley : *The english writers before Chaucer ;* — Em. Charles : *Roger Bacon, sa vie, ses ouvrages*, etc., thèse (Paris, 1861, in-8).

BACON (François), chancelier d'Angleterre, célèbre philosophe et écrivain anglais, né en 1561, mort en 1626. Nous n'avons pas à parler de l'homme d'État et du philosophe. Dans sa carrière politique, Bacon montra des infirmités de caractère que tout son génie ne put faire absoudre ni oublier. Comme philosophe, il préconisa la méthode expérimentale si favorable au progrès des sciences, et, sans rien découvrir lui-même, il fraya la voie à un grand nombre de découvertes. Mais il est un côté de son génie qui relève de la littérature, c'est son imagination qui, avec des idées nouvelles, lui fournit pour les exprimer des traits vigoureux et de vives couleurs. A cet égard on peut le comparer à Montaigne, dont il n'a ni la grâce aisée, ni l'exquise poésie de détail, mais qu'il surpasse en ampleur et en invention. Ses compatriotes, le comparant à Shakespeare, admirent dans son style une combinaison originale d'intelligence, d'esprit et d'imagination, le raisonnement le plus serré uni aux métaphores les plus hardies, l'éclat condensé de l'image identifié avec le développement de la pensée.

Ce langage figuré éclaire de sa lumière et parfois surcharge de ses ornements les deux grands ouvrages philosophiques de Bacon, tous deux écrits en latin : le *Novum organum* (1620), et le *De Augmentis scientiarum* (1623); il anime de couleurs non moins vives et plus appropriées ses ouvrages anglais, parmi lesquels il faut citer d'abord ses *Essais*, publiés en 1597, plusieurs fois réimprimés par lui avec des additions. De tous les écrits de Bacon, c'est celui qui se lit avec le plus d'agrément et d'utilité; il touche à un nombre étonnant de sujets, et en fait jaillir des pensées et des images, en les fécondant par la force vive de l'esprit. L'*Essai sur la sagesse des anciens* (1610) est une tentative pour expliquer les vérités morales et politiques cachées sous les fictions de la mythologie païenne; Bacon y fait preuve d'une sagacité inventive qui, même dans ses abus, suggère des idées. Sa *Nouvelle Atlantide*, restée inachevée, contient l'exposition de ses rêves de progrès dans la philosophie et les sciences, plus que dans la politique. Son *Histoire de Henri VII*, sans avoir beaucoup de valeur pour le fond, mérite d'être lue pour cette prose ample, vigoureuse, ornée, qui est la digne contemporaine de la poésie de Spencer et de Shakespeare. La meilleure édition des *Œuvres* de Bacon est celle d'Ellis, Spedding et Heath (1857 et suiv., 7 vol. in-8). Les *Œuvres* ont été traduites en français par A. Lasalle (Paris, 1800-1803, 15 vol. in-8) ; le *Novum organum* l'a été par Lorquet (1840, in-12).

Cf. P. de Vauzelles : *Vie de Bacon* (Paris, 1833, 2 vol. in-8) ; — Jos. de Maistre : *Examen de la philosophie de Bacon*, posthume (1837) ; — Hepworth Dixon : *Lord Bacon's Life* (1857) ; — Macaulay : *Historical and critical essays ;* — Taine : *Histoire de la littérature anglaise.*

BACULARD D'ARNAUD (François-Thomas-Marie DE), romancier et auteur dramatique français, né le 15 septembre 1718 à Paris, mort le 8 novembre 1805. Enfant prodige, il faisait dès l'âge de neuf ans des vers qui n'étaient pas trop mauvais, et fut protégé par Voltaire. Lui-même rendit à son protecteur le service de lui révéler Lekain. Une pièce de vers du roi de Prusse, Frédéric II, brisa les liens de cette amitié. Frédéric avait choisi Baculard pour son correspondant littéraire à Paris, puis il l'appela à Berlin, le fit entrer à l'Académie de cette ville, et lui adressa des vers dans lesquels il l'appelait son « Ovide », et le signalait comme le successeur de Voltaire « à son couchant ». Celui-ci, dont la gloire était dans tout son éclat, se vengea cruellement par une foule de plaisanteries sur la personne et les ouvrages de l'Ovide du roi de Prusse. Baculard, après avoir été quelque temps secrétaire de légation à Dresde, revint à Paris, où il mena bientôt une vie très-retirée et studieuse. Il fut emprisonné sous la Terreur. Il mourut dans la misère.

Une nuance de ridicule s'est attachée au nom de Baculard, non-seulement à cause des railleries de Voltaire et de celles de Beaumarchais, mais aussi du genre qu'il adopta dans ses ouvrages. Une sensibilité prolixe et la recherche du lugubre caractérisent trop souvent ses romans et ses pièces de théâtre, où l'on trouve pourtant assez de chaleur et de sentiment vrai pour avoir fait dire à J.-J. Rousseau : « La plupart de nos gens de lettres écrivent avec leur tête et leurs mains; M. d'Arnaud écrit avec son cœur. » On a de lui des volumes de poésies (Paris, 1751, 3 vol. in-12) contenant une médiocre traduction des *Lamentations de Jérémie;* puis des drames : *Euphémie, Fayel, le Comte de Comminges :* ce dernier seul fut représenté (1790); enfin des romans : *Histoire de M. et M^me de La Bédoyère; les Épreuves du sentiment; les Délassements de l'homme sensible; les Époux malheureux; les Loisirs utiles;* etc.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France ;* — Monselet : *les Oubliés et les Dédaignés*, t. II.

BADIN (GENRE), nom donné à des ouvrages qui peuvent différer beaucoup les uns des autres par l'étendue, par le rhythme, par la nature des sujets traités, et qui même peuvent rentrer dans d'autres genres, mais qui ont pour qualité commune l'enjouement uni à la grâce ou à la finesse d'esprit. Dès les premiers siècles de notre littérature, on trouve des œuvres auxquelles convient le nom de badines; un grand nombre de fabliaux sont dans ce cas. Si l'on passe au XVI^e siècle, on donnera le même nom à ces pièces si gracieuses, si faciles, si enjouées, de Clément Marot, dont Boileau disait :

Imitons de Marot l'élégant badinage.

Son *Blason du beau tetin* mérite surtout une mention particulière, comme ayant fait naître toute une génération de pièces du même genre, dont les auteurs furent Mellin de Saint-Gelais, Heroet, Maurice Scève, Jacques Peletier, Bonaventure Des Périers, Hugues Salel, etc. Une autre série de petits poëmes badins, en grec, en latin et en français, vit le jour, vers la fin du même siècle, sous l'influence de *la Puce* de M^lle Des Roches, cette puce qui, suivant Garasse, « a tant couru et sauté dans les esprits frétillants des Français, des Italiens et des Flamands qu'ils en ont fait un Pégase. » Gilles Durant, le prédécesseur trop peu connu de Voiture, s'est rangé parmi les poëtes badins dans sa pièce intitulée : *A Madamoiselle ma Commère sur le trespas de son asne;* il en est de même de Boisrobert dans son épître à M. d'Avaux sur *l'Hiver à Paris.* Voiture badine dans la chanson, dans le rondeau et dans l'épître; mais, comme on l'a dit, il a une tendance à tourner au badinage héroïque. Sarrazin est tantôt badin, tantôt grotesque, dans *la Pompe funèbre de Voiture*, dans *Dulot vaincu, ou la Défaite des bouts-rimés;* chez lui ce qui tient au genre badin est excellent. La Fontaine, dans ses *Contes*, est souvent poëte badin, et l'on sait avec quelle perfection. Le *Voyage de Chapelle et Bachaumont* reste aussi comme un agréable badinage. Il y a du badin dans les poésies de Chaulieu et dans celles de Piron; il y en a surtout, et avec une finesse, une élégance exquises, dans

les pièces fugitives de Voltaire, par exemple dans les *Trois manières*, pour citer un chef-d'œuvre. Mais le poëme badin devait trouver au XVIII^e siècle, chez un autre poëte, la forme et le développement propres à en faire un genre séparé des autres genres poétiques. Jusque-là il y avait eu des contes badins, des épîtres badines, des chansons badines, etc.; jusque-là le badin s'était trouvé mêlé au genre héroï-comique, au grotesque, au bouffon. Gresset fit *Vert-Vert;* le frivole eut son *Iliade;* le badin se développa en un poëme en quatre chants, où le fond n'est rien, où tout consiste dans la grâce, la finesse des détails, et l'agrément du style. Dans le même genre, le même auteur composa encore *le Lutrin vivant* et *le Carême impromptu*, sans parler de *la Chartreuse*, où le badinage se trouve fréquemment embarrassé d'une philosophie vulgaire. Gresset eut des imitateurs; mais ils furent si loin de l'égaler que leurs œuvres sont restées dans un profond oubli. On cite seulement *la Chanteloupée*, parce que ce poëme est de Barthélemy, l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*. Le poëme badin ne mourut pas avec le XVIII^e siècle; mais, à part certaines chansons badines de Désaugiers, de Béranger ou de quelque autre chansonnier moins célèbre, nous ne voyons pas de poëme en ce genre, parmi les œuvres postérieures, qui mérite d'être rappelé.

On a quelquefois mis en vente et prodigué, dans les boîtes des colporteurs ou sur les étalages en plein vent, des petits livres portant faussement le titre d'*Œuvres badines*. C'étaient des recueils de petites pièces de vers, et principalement de contes licencieux et obscènes.

Cf. les divers *Éloges* de Gresset et études sur *Vert-Vert* (voy. GRESSET).

BADIUS (Jodocus ou Josse), surnommé ASCENSIUS, imprimeur et poëte satirique flamand, né en 1462 au village d'Assche, près Bruxelles, d'où son surnom, mort en 1535. Après de fortes études et de longs voyages, il s'établit à Lyon, où il professa les lettres grecques et latines, tout en exerçant l'art typographique qu'il avait appris en Italie. Il vint ensuite à Paris, où son imprimerie, appelée *prœlum Ascensianum*, et ses écrits lui acquirent une grande réputation. Il eut pour gendres des imprimeurs célèbres, Michel Vascosan, J. de Roigny et Robert Estienne.

Les principaux écrits de Badius, qu'Érasme, dans ses *Lettres*, n'a pas craint de comparer à Budé, sont des recueils de satires et d'épigrammes: *Sylva moralis contra vitia, Epigrammatum liber*, et surtout *Stultiferæ naves*, ou *Stultiferæ naviculæ seu Scaphæ fatuarum mulierum*, etc. (Paris, 1500 et 1502, in-4, avec fig.), traduit plusieurs fois sous le titre de *la Nef des folles* (Paris, plus. édit. s. d.; et 1583, in-4, avec fig.); c'est le pendant de l'ouvrage populaire de Seb. Brant.

Son fils, Conrad BADIUS, né à Paris en 1510, mort vers 1560, soutint la réputation de son père comme imprimeur, et écrivit quelques ouvrages inspirés du calvinisme, auquel il s'était converti: *l'Alcoran des Cordeliers*, traduit du latin (Genève, 1556, in-12); *les Vertus de notre maître Nostradamus* (Ibid., 1562, in-8), etc. On lui attribue *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* (Ibid., 1560).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique;* —Ambr.-F. Didot : *Essai sur l'histoire de l'imprimerie;* — Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

BADOARO, famille italienne qui a produit un certain nombre d'écrivains italiens, entre autres : — BADOARO (Federigo), né à Venise en 1518, mort en 1595, ambassadeur de la République auprès de Charles-Quint et de Philippe II, fondateur de l'Académie *della Fama*, en 1556, auteur présumé de quelques opuscules relatifs à ses ambassades; — BADOARO (Lauro), né à Venise vers 1546, mort évêque d'Albe en 1593, prédicateur, auteur d'une *Ode* sur Sixte-Quint (Rome, 1589, in-4), des *Sept Psaumes de la pénitence*, traduits en vers italiens sous le pseudonyme de l'*Agitato* (Mantoue, 1591, in-4), et des *Rime spirituali* (Bologne, in-4); — BADOARO (Pietro), avocat, né vers 1502, mort en 1591, auteur d'un recueil d'*Orazioni civili secundo lo stilo di Venezia* (Venise, 1593, in-4); — BADOARO (Jacopo), poëte du XVII^e siècle, auteur de drames en vers: *le Nozze di Enea con Lavinia* (Venise, 1640, in-12); l'*Ulisse errante* (1644); *Il Ritorna d'Ulisse in patria* (1651); l'*Elena rapita da Teseo* (1655, in-12), mêlés de galanterie romanesque et d'imitations de l'antiquité; — BADOARO ou BADOERO (Camillo), contemporain du précédent, auteur des drames pathétiques : *Il Sesto Tarquinio* et *Gli Amori fatali* (Venise, 1678, 1682, in-12), et de poésies lyriques, empreintes du mauvais goût de l'époque (*Poesie;* ibid., 1662, in-12).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

BADON (Edmond), auteur dramatique et romancier français, mort en 1849. Il se fit remarquer, dans le camp des romantiques, par des pièces et romans soi-disant historiques : *Un duel sous Richelieu*, drame (1832), *Une aventure sous Charles IX*, comédie, avec Frédéric Soulié (1834); *Montbrun, ou les Huguenots en Dauphiné* (Paris, 1838, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BAELI (Francesco), littérateur italien, né en 1639, mort en 1709. Après des voyages dans tous les pays de l'Europe, il se fixa à Milazzo, en Sicile, d'où il était originaire, et fit représenter avec succès un certain nombre de pièces aujourd'hui oubliées : *Il Statista ristretto (le Politique dans l'embarras;* Venise, 1676, in-12); *la Pollisena*, en vers (1676) in-12); *la Corona, ovvero gli Asili* (1677), etc. Il composa en outre des *Odes*, des *Sonnets*, des *Épîtres*, réunis sous le titre de *Poesie* (1680), et un opuscule sur *le Présent et l'Avenir de Messine* (Francfort, 1676, in-12).

Cf. Mongitore : *Bibliotheca sicula.*

BAERLE (Gaspard VAN), en latin BARLÆUS, écrivain hollandais, né à Anvers le 12 février 1584, mort à Amsterdam le 14 janvier 1648. Théologien, médecin, poëte, professeur de philosophie et d'éloquence, il a écrit, outre des ouvrages de controverse, des *Discours* (Orationes, 1632, in-fol.), dont l'un, en l'honneur du cardinal Richelieu, lui fut payé 5 000 livres; des *Lettres* en latin et en français (Epistolæ; Amsterdam, 1667, 2 vol. in-8), une *Histoire du Brésil* (Rerum in Bresilia gestarum hist.; Ibid., 1647, in-folio), *Faces Augustæ*, poëme, avec Cornelius Boyust (1643), *Poemata* (Amsterdam, 1645, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Corvinus : *Oratio in obitum G. Barlæi* (Amsterdam, 1648).

BAFFO (Giorgio), poëte italien du XVIII^e siècle, mort en 1768. Sénateur à Venise, il était de la famille de la sultane favorite d'Amurat III. Il s'est rendu célèbre par des poésies en patois vénitien d'un style élégant et gracieux, mais d'une rare obscénité. Elles ont été réunies à Venise sous le simple titre de *Poesie* (S. l., 1771, in-8; Cosmopoli, Venise, 1789, 4 vol. in-8).

BAGARRIS (Pierre-Antoine RASCAS, sieur DE), antiquaire français, né vers 1565 en Provence. Il fut choisi par Henri IV pour établir un cabinet de médailles. On a de lui un ouvrage curieux et rare : *la Nécessité de l'usage des médailles dans les monnaies* (Paris, 1611, in-4).

BAGE (Robert), romancier anglais, né à Darley (Derby) en 1728, mort à Tamworth le 1er septembre 1801. Parmi ses romans qui eurent de la vogue et qui marquent plus de vivacité d'esprit que de gravité, on cite : *le mont Henett, la Belle*

Syrienne, James Wallace, l'Homme tel qu'il est, et *l'Homme tel qu'il n'est pas,* etc.

Cf. Walter Scott : *Biographies des romanciers célèbres* (Paris, 1825, 4 vol. in-12).

BAGGESEN (Jens), poëte allemand, né à Korsœr (Ceylan) le 15 février 1765, mort à Hambourg le 2 octobre 1826. Il fit en Suisse, en France, etc., de nombreux voyages, qu'il a racontés dans son *Labyrinthe,* et remplit diverses fonctions en Allemagne et en Danemark. Il a composé un assez grand nombre de poëmes héroïques, comiques et satiriques, imitant tour à tour Wieland, Klopstock, Schiller et Voss. Sa manière rappelle aussi celle de Sterne et de Voltaire. On cite : *Parthenais,* poëme pastoral dans le genre grec, traduit en français par Fauriel ; *Oceania,* poëme épique inachevé ; *Adam et Ève,* poëme héroï-comique, où le serpent et Ève s'entretiennent en français ; des comédies satiriques, comme le *Faust achevé,* dirigées contre les fantaisies désordonnées des romantiques et des philosophes ; enfin des poëmes lyriques. Il y a une édition générale de ses *Œuvres* (Werke, Leipzig, 1836, 5 vol.). Sa *Correspondance avec Reinhold et Jacobi* (Briefwecksel, etc. ; Ibid., 1831, 2 vol.) est intéressante pour l'histoire de la philosophie.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.,* t. III. — *Conversations-Lexicon.*

BAGNOLI (Giulio Cesare), poëte italien, né vers 1560, mort vers 1630. Secrétaire intime de Michel Feretti, neveu de Sixte-Quint, il obtint de beaux bénéfices et fut membre de plusieurs Académies. Outre une *Canzone* (1623) sur la mort du pape Grégoire XV, on a de lui plusieurs tragédies, entre autres le *Jugement de Pâris* et *les Aragonais :* cette dernière relative à la domination espagnole en Sicile (Trapani, 1682, in-4).

BAGNOLI (Pietro), de la même famille, général de l'ordre des Camaldules, a laissé un recueil d'*Orationes* (Ravenne, 1580-1585, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Eritreo : *Pinacotheca illustr. virorum.*

BAGOLINO (Girolamo), philosophe et médecin italien, né à Vérone en 1501, mort vers 1565. Professeur à l'Université de Padoue, il fut persécuté pour avoir repris, au nom de l'averrhoïsme, les doctrines matérialistes d'Alexandre Achillini. On a de lui une traduction latine du *De fato* d'Alexandre d'Aphrodisie (Vérone, 1556 ; Venise, 1559, in-fol.) ; une édition annotée du *Commentaire* de Burana sur Aristote (Venise, 1536 et 1567 ; Paris, 1539, in-fol.) ; des *Commentarii* sur les deux chapitres d'Aristote relatifs à la *génération* et à la *corruption* (Venise, 5e édition, 1563, in-fol.), où il adopte le célèbre principe : *corruptio unius, generatio alterius ;* des *Commentarii* sur la *Métaphysique* et sur les *Secondes analytiques* d'Aristote (Venise, 1558, in-4) ; etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

BAÏANISME. — Voyez BAÏUS.

BAÏF (Lazare DE), littérateur français, né près de La Flèche, mort en 1547. Il fut conseiller de François Ier, et ambassadeur à Venise et en Allemagne. On a de lui, outre trois petits traités archéologiques (*de Re navali, de Re vestiaria, de Re vascularia*), des traductions en vers français, estimées au XVIe siècle, de l'*Électre* de Sophocle (Paris, 1537, in-8), et de l'*Hécube* d'Euripide (Ibid., 1544-1550, in-8).

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine.*

BAÏF (Jean-Antoine DE), poëte français, fils naturel du précédent, né en 1532 à Venise, mort le 9 septembre 1589 à Paris. Élève de Daurat et condisciple de Ronsard, il eut de bonne heure le goût de la poésie ; mais, encore plus porté aux recherches érudites et entraîné par ce mouvement d'innovations qui dominait le XVIe siècle, il s'appliqua particulièrement à marquer la mesure, dans les vers français, non par la rime, mais par la quantité des syllabes. De là le nom de *baïfins* donné aux vers de ce système qu'il croyait avoir inventé, mais qui avait été essayé avant lui, et qui fut plusieurs fois renouvelé. Il en fit, du reste, très-peu, et l'on cite comme une curiosité la traduction du distique latin suivant :

> Phosphore, redde diem : cur gaudia nostra moraris ?
> Cæsare venturo, Phosphore redde diem,

en prétendus hexamètre et pentamètre français

> Aube, rebaille le jour : pourquoi notre aise retiens-tu ?
> César va revenir ; Aube, rebaille le jour.

La question du vers métrique français mise à part, Baïf était, suivant Pasquier, un trop mauvais poëte pour l'acclimater chez nous. Il a aussi tenté d'introduire dans notre langue des termes anciens et des formes latines, et Du Bellay se moque de ses fantaisies pédantes dans un sonnet qu'il termine ainsi :

> Docte, doctieur et doctrine Baïf !

Il est enfin de ceux qui ont voulu conformer l'orthographe à la prononciation, sans égard pour l'usage et l'étymologie. Quoique plus savant que poëte, il avait cependant de l'imagination, de la facilité, maniait habilement le vers de dix syllabes, et eut une place honorable dans la Pléiade. Charles IX, qui l'aimait et l'avait nommé secrétaire de sa chambre, lui octroya, en 1570, des lettres-patentes pour changer en Académie de poésie et de musique les réunions littéraires qui se tenaient chez lui, au faubourg Saint-Marceau. Cet essai d'Académie mourut avec son fondateur.

On a de Baïf : *Œuvres, contenant* 9 *livres de Poëmes,* 7 *livres des Amours,* 5 *livres des Jeux,* 5 *livres des Passe-temps* (Paris, 1572 et 1573, 2 vol. in-8) ; *Étrennes de poésie française* (Paris, 1574, in-4) ; *Mimes, Enseignements et Proverbes* (Paris, 1576, in-12) ; *Tombeau de la reine de Navarre,* avec du Bellay et Denisot (Paris, 1551, in-8) ; *Antigone,* tragédie en vers de cinq pieds, traduite de Sophocle ; *le Brave,* comédie en vers de quatre pieds, imitée de Plaute.

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle ;* — Phil. Chasles : même sujet.

BAÏFINS (VERS). — Voyez l'art. précédent et FRANÇAISE (Versification).

BAILLET (Adrien), érudit français, né le 13 juin 1649 à La Neuville, près de Beauvais, mort le 21 janvier 1706. Il entra dans les ordres, fut vicaire de campagne, et devint en 1780 bibliothécaire de l'avocat général Lamoignon. Peu d'hommes ont été aussi laborieux : il ne dormait que cinq heures par jour, ne faisait qu'un repas, ne buvait pas de vin, et restait sans feu pendant les froids les plus rigoureux, pour n'avoir pas à se déranger de son travail. Ne se préoccupant pas du style, il a beaucoup écrit. Le plus important de ses ouvrages est intitulé : *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs* (1685, 9 vol. in-12). La Monnoie, qui en a donné une édition annotée et comprenant quelques autres écrits de Baillet (Paris, 1722, 7 vol. in-4), en parle ainsi : « C'est un tissu à la mosaïque, composé de diverses pièces taillées par différentes mains, artistement rassemblées par une seule, qui en forme un ensemble bien ordonné. » On doit cependant avouer qu'il s'y trouve bien des erreurs, surtout dans les cinq derniers volumes, composés trop rapidement, et les nombreuses attaques auxquelles l'auteur fut en butte ne manquent pas toutes de justesse ; la plus connue est l'*Anti-Baillet* de Ménage.

Parmi les autres ouvrages de cet érudit, nous citerons : *Des Enfants devenus célèbres par leurs études et par leurs écrits* (1688, in-12) ; *Des Sa-*

tires personnelles (1689, 2 vol. in-12), traité dirigé surtout contre les *Anti; Auteurs déguisés* (1690, in-12); une importante *Vie de Descartes* (1691, 2 vol. in-4); *Histoire de Hollande de* 1609 *à* 1690 (1690, 4 vol. in-12), sous le pseudonyme de La Neuville; *les Vies des Saints* (1701, 3 vol. in-fol., ou 12 vol. in-8); *Histoire des fêtes mobiles* (1703, 1 vol. in-fol., ou 5 vol. in-8); *Relation curieuse et nouvelle de Moscovie* (1709, in-12); *Démêlés du pape Boniface VIII avec Philippe le Bel* (1717, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*.

BAILLEUL (Jacques-Charles), publiciste français, né en 1762 à Bretteville (Seine-Inférieure), mort le 16 mars 1843. Avocat au parlement de Paris, il fut député à la Convention, où il siégea dans la Plaine, et plus tard membre du Conseil des Cinq-Cents et du Tribunat. Il devint, en 1804, directeur des droits-réunis dans la Somme. Il contribua à fonder, en 1813, le *Journal du Commerce*, qui devint en 1816 le *Constitutionnel*.

On a de lui, entre autres écrits : *De l'esprit de la Révolution et de ses résultats nécessaires* (Paris, 1814, in-8); *Examen critique des Considérations de M*me *de Staël sur les principaux événements de la Révolution française* (Paris, 1822, in-8); *Études sur l'histoire de Napoléon* (Paris, 1828, in-8); *Almanach des bizarreries humaines, ou Recueil d'anecdotes sur la Révolution* (Paris, 1796, in-8); *Sully, ou la Vengeance d'un grand homme*, comédie en trois actes, en prose (Paris, 1804, in-8); *les Représailles*, comédie en cinq actes, en prose (Paris, 1823, in-8).

Cf. Tissot : *Éloge de Bailleul* (1843); — Quérard : *la France littéraire*.

BAILLIE (Joanna), femme poëte écossaise, née dans le comté de Lanark en 1762, morte en 1851. A vingt et un ans, elle vint habiter Londres avec son frère, le célèbre anatomiste Mathieu Baillie, et se prépara par de longues études à la carrière d'auteur. Elle publia, en 1798, *les Jeux des Passions* (Plays on the Passions), recueil de pièces dramatiques dont chacune, tragédie ou comédie, est consacrée à une passion dominante, l'amour, la haine, la jalousie, etc. En faisant d'une passion unique le ressort de son drame, miss Baillie échappait à la fadeur, à la vulgarité, à l'amas d'incidents invraisemblables, défauts trop communs du théâtre d'alors, mais elle tombait dans la monotonie. Aussi ses pièces, quoique supérieures à celles des auteurs à la mode, ne purent convenir à la scène. Un seul de ses drames, la *Légende de famille*, joué à Édimbourg en 1810, obtint un grand succès, peut-être plus à titre de production nationale que comme pièce intéressante. *De Montfort*, le chef-d'œuvre de l'auteur, n'a pu se soutenir au théâtre, où Kemble et Kean essayèrent de le transporter. Miss Baillie donna en 1802 et 1804 deux autres volumes de pièces, et elle en fit paraître encore trois en 1836. En 1841 elle réunit en un volume ses poésies fugitives. On cite encore un poëme intitulé *Beacon*. Miss Baillie fut liée avec Walter Scott, qui professait pour elle une vive admiration.

Cf. *Notice sur Joanna Baillie*, en tête du recueil de ses *Œuvres dramatiques* (1851); — Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.*

BAILLY (Jean-Sylvain), savant et littérateur français, né le 15 septembre 1736 à Paris, mort le 10 novembre 1793. A l'âge de seize ans, il avait composé deux tragédies, *Cléopatre* et *Iphigénie en Tauride;* mais, sur les conseils de Lanoue, il renonça à ces essais dramatiques pour se livrer aux mathématiques et à l'astronomie. Des travaux remarquables (*Observations lunaires*, 1763; *Étoiles zodiacales*, 1764) le firent admettre, en 1764, à l'Académie des sciences. Des *Éloges* écrits en grande partie en vue des concours académiques et le style de ses ouvrages scientifiques lui méritèrent d'entrer en 1784 à l'Académie française. Il devint aussi, en 1786, membre associé de l'Académie des inscriptions. Député aux États-Généraux, le rôle qu'il joua comme président de la séance du Jeu de Paume, comme maire de Paris et exécuteur de la loi martiale au Champ de Mars, tient une place importante dans l'histoire. On sait qu'il monta courageusement sur l'échafaud, au milieu des imprécations de la multitude.

Astronome distingué, Bailly s'efforça d'être en même temps érudit ingénieux et écrivain élégant. Dans son *Histoire de l'astronomie ancienne et moderne* (1775-1785, 4 vol. in-4), à laquelle il donna pour complément l'*Histoire de l'astronomie indienne et orientale* (1787, in-4), il voulut, à l'imitation de Fontenelle, revêtir d'une forme littéraire les détails arides de la science. Une fatigante prétention au style éloquent le rend de beaucoup inférieur à son modèle. Des hypothèses sans fondement sur le berceau des connaissances humaines soulevèrent les objections de Voltaire. Bailly publia, pour y répondre et dans le but de développer son système, des *Lettres sur l'origine des sciences* (1777, in-8), et l'*Atlantide de Platon* (1779, in-8). Il cherchait à y démontrer l'existence d'une civilisation primitive chez un peuple qu'il plaçait dans la Tartarie septentrionale, et à trouver dans cette civilisation l'origine de celle des Chinois, des Indiens, des Grecs et de toutes les nations. Ce système chimérique séduisit le public; l'imagination de l'auteur fut prise pour du savoir, et son apparente éloquence pour de la logique.

On a encore du même : *Discours et Mémoires* (1770, 2 vol. in-8), comprenant les Éloges de Cook, de l'abbé de la Caille, de Gresset, de Molière, l'Éloge de Charles V qui eut un accessit à l'Académie française, celui de Corneille qui eut un accessit à l'Académie de Rouen, celui de Leibniz qui fut couronné par l'Académie de Berlin; *Essai sur les fables et sur leur histoire* (1798, 2 vol. in-8); *Mémoires d'un témoin oculaire de la Révolution* (1804, 3 vol. in-8), ouvrage intéressant, mais qui n'est pas entièrement de la main de Bailly, réimprimé par Berville et Barrière (1821-22, 3 vol in-8); *Recueil de pièces intéressantes sur les arts, les sciences et la littérature* (1810, in-8); etc.

Cf. Lalande : *Éloge de Bailly* (1794, in-8); — Berville et Barrière : *Notice sur la vie de Bailly*, en tête de leur édition des *Mémoires*; — François Arago : *Biographie de Bailly* (1852, in-4); — A. Maury : *Histoire de l'ancienne Académie des inscriptions* et *Histoire de l'ancienne Académie des sciences;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. X.

BAINS SPIRITUELS (LES), ouvrage satirique de Th. Murner (voy. ce nom).

BAÏUS (Michel DE BAY, dit), théologien belge, né dans le Hainaut en 1513, mort le 16 septembre 1589. Ses ouvrages sont purement théologiques, mais son nom appartient à l'histoire littéraire par la relation de ses doctrines sur la grâce et le libre arbitre, répandues sous le nom de baïanisme, avec celles du jansénisme, qui devait prendre une si grande place dans le mouvement intellectuel du XVIIe siècle. — Son neveu, Jacques BAÏUS, a publié aussi plusieurs écrits sur les mêmes matières.

Cf. Bayle : *Dict. historique;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II et III.

BAJAZET, tragédie de Racine (voy. ce nom). — Le même sujet a été traité par Magnon et Pradon.

BAKI (Molla-Mahmoud-Abdul), célèbre poëte turc, né à Constantinople en 1526, mort en 1600. Il enseigna la loi musulmane dans diverses écoles; au *Médressé* de Silivri, puis à l'école de Murad-

Pacha à Constantinople, et devint le poëte favori et même l'ami de Soliman le Grand. Les Ottomans l'ont surnommé le sultan de la poésie lyrique. Grâce, délicatesse, enjouement, douce philosophie, profondeur de pensées, tout se réunit dans ce poëte éminent. Épicurien, il brave les menaces du Coran, vante et boit le vin, cette « source des péchés ». Pour lui, le plaisir n'est pas moins une illusion que la peine, mais il faut chasser les soucis pesants. — On a reproché à Baki de mettre dans les figures dont il colore son style moins d'exactitude que de poétique grandeur. A ses yeux, les charmes d'une jeune fille rappellent les splendeurs du temple de la Mecque, et un cœur brûlant d'amour ressemble au soleil. Son inspiration n'a pas toujours le caractère poétique spécial de l'Orient, si l'on en juge par les traductions françaises qui en ont été faites.

> Les arbres, jaunis par l'automne,
> Vont, mêlant l'or de leur couronne,
> Au mobile argent des ruisseaux...

Le critique Adhi, dans son *Bosquet des poëtes*, a porté ce jugement sur Baki : « Les chants si mélodieux de ce rossignol amant des roses du langage, les paroles si douces de ce perroquet nourri de sucre, font l'admiration du monde et méritent d'être placés, comme un glorieux modèle, sous les yeux de tous les fils des hommes. » D'autres écrivains, Hassan Tchélébi, Kinalisade, Rijasi, Hadji Kalfa, Abdul-Latif, ont fait aussi le plus grand éloge de ce poëte. La plus étendue de ses compositions est un petit poëme élégiaque sur la mort de son protecteur Soliman, l'ami des lettrés. M. Servan de Sugny a traduit en vers français quelques pièces : l'*Illusion, Plainte d'amour, l'Automne, le Vin, l'Arrivée, Aveux, la Vie humaine, Retraite*. Son *Divan* a été plusieurs fois imprimé en Turquie. Le comte de Hammer-Purgstall en a donné la traduction en vers allemands (*Der Divan von Baki, der grösste osmanische Dichter;* Vienne, 1825, in-8).

Cf. Servan de Sugny : *la Muse ottomane* (1853, in-8).

BALADIN, nom donné à un acteur comique qui faisait partie de la suite d'un trouvère et dont les grimaces et les lazzi divertissaient l'assistance. On appelait aussi baladins les ménestrels ou jongleurs, dès le XI^e siècle. Leur principal quartier à Paris était la rue des Jongleurs, qui s'appela plus tard Saint-Julien-des-Ménétriers. Mais leurs excès et débauches les firent chasser de France sous Philippe-Auguste, et soumettre, après leur rentrée, à des règlements sévères. Au XV^e siècle, le nom de baladin désigne exclusivement un danseur dont les gestes et les pas sont fort libres. Au XVII^e siècle, le baladin est un bouffon, qui a sa place dans les intermèdes des pièces régulières; au XVIII^e, il a quitté la comédie et les théâtres de la bonne compagnie; on ne le rencontre plus que sur les tréteaux des saltimbanques, dont il devient l'acolyte obligé. De nos jours, le mot de *baladin* n'a plus de signification bien précise, et s'applique, dans des phrases toutes faites, à cette catégorie d'acteurs de bas étage, saltimbanques nomades, qui courent les rues et donnent des représentations en plein vent.

Cf. E. de Manne et L. Ménétrier : *Troupes à Nicolet, galerie historique*, etc. (Paris, 1872, in-8).

BALBI (Girolamo), littérateur italien, né à Venise vers 1460, mort en 1535. Il reçut à Rome les leçons du célèbre professeur Pomponio Leto, puis obtint une chaire à l'Université de Paris, et se réfugia en Angleterre à la suite de calomnies dirigées contre ses mœurs. Maximilien I^er l'appela à Vienne pour y occuper une chaire de droit; le roi de Hongrie Ladislas le donna pour précepteur à ses enfants; le roi Louis, fils de ce dernier, le chargea de plusieurs missions diplomatiques importantes. Sur la fin de sa vie, il prit l'habit ecclésiastique et devint évêque de Gurck en Carinthie. On a de lui un ouvrage historique, *De Rebus Turcicis libri quatuor* (Rome, 1526; Strasbourg, 1603); un curieux traité, *De Coronatione principum* (Strasbourg, 1621, in-4), à propos du sacre de Charles-Quint, et des opuscules poétiques et oratoires, insérés d'abord dans le *Deliciæ poetarum* de Gruter, et publiés séparément par J. Retzer (Vienne, 1791, 2 vol. in-8).

La famille vénitienne des Balbi compte encore : Gaspardo BALBI, qui passa neuf ans dans l'Inde, de 1580 à 1589, et publia une *Description exacte des Indes orientales* (Venise, 1600), insérée dans l'important *Recueil de voyages des frères de Bry* (Francfort, 1606); puis Adriano BALBI, géographe éminent, né en 1782, mort en 1848. Il parcourut plusieurs contrées de l'Europe et séjourna particulièrement en Portugal. Professeur distingué, habile surtout à résumer et à populariser les travaux des voyageurs et des géographes, il a laissé des travaux qui sont devenus classiques : *Essai statistique sur le Portugal* (Paris, 1822, 2 vol. in-8); *Atlas ethnographique du globe* (Paris, 1826, in-fol.), où la différence des langues préside à la classification des peuples; *Abrégé de géographie redigé sur un plan nouveau* (Paris, 1832), traduit dans toutes les langues; etc. Il a réuni ses écrits détachés sous ce titre : *Scritti geografici, statistici* (Turin, 1841-42, 5 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina ; —* Ginguené : *Histoire littéraire d'Italie.*

BALBO (Cesare, comte), historien et homme d'État italien, né à Turin en 1789, mort en 1853 A dix-huit ans, il alla à Florence comme secrétaire général d'une commission de gouvernement chargée d'organiser le département de l'Arno, et fut ensuite employé pour l'incorporation à l'empire français du patrimoine de Saint-Pierre. Il fit partie de la légation sarde à Madrid de 1815 à 1821, et fut exilé en France pour s'être montré favorable aux libéraux piémontais lors de la révolution de Turin. Dès ce moment, il se voua tout entier aux lettres. En 1827, parurent de lui de petites nouvelles *(novelle)*, où se fait voir l'inspiration de Manzoni. Elles ont été traduites en français par mademoiselle Julie Gouraud (1865, in-12). Son principal ouvrage est une *Histoire d'Italie* (Storia d'Italia sotto ai barbari, 1830; nombreuses éditions); cet ouvrage, qui n'embrasse qu'une période de trois siècles, depuis la chute de l'empire d'Occident, est écrit avec vigueur et contient des récits intéressants. En 1839, Balbo donna une *Vie de Dante*, où il marquait nettement sa pensée en blâmant la politique gibeline du poëte florentin et en demandant que l'indépendance de l'Italie se fit par l'action d'un prince italien : il semblait désigner le roi de Sardaigne. Quelques années plus tard, au *Primato* de Gioberti qui, présentant à son tour la papauté comme le centre moral de l'Italie, Balbo répondait par les *Speranze d'Italia* (Paris, 1843), qui eurent un grand retentissement.

Rentré dans la politique par les lettres, il prit part à la rédaction du *Risorgimento*, ayant pour collaborateur le comte de Cavour, et dès ce moment ses livres, de plus en plus clairement dévoués aux idées d'indépendance, jouirent d'une croissante popularité. Nous devons citer : *Sommario della storia d'Italia*, abrégé historique conduit jusqu'en 1848, traduit en français par J. Amigues, sur la 11^e édition italienne (Paris, 1860, 2 vol. in-12); *Meditazioni storiche; Pensieri sulla storia d'Italia ; Il regno di Carlomagno in Italia, Della Monarchia rappresentativa in Italia; Lettere di letteratura e politica.* — L'abbé J.-A. Martigny a traduit un recueil de lettres de C Balbo

à l'abbé Peyrosa sous ce titre : *De la Littérature aux onze premiers siècles de l'ère chrétienne* (Paris, 1840, in-8). Les *Œuvres complètes* de Cesare Balbo ont paru à Florence (1854-58, 11 vol. in-18).

Cf. V. Ercole Ricolti : *Della vita e degli scritti del conte Cesare Balbo* (Florence, 1856) ; — J. Aquarone : *le Mouvement italien dans la littérature* (*Revue européenne* du 1er décembre 1861).

BALBUENA ou VALBUENA (Bernardo), écrivain espagnol, né à Valdepeñas en 1568, mort en 1627. Emmené jeune au Mexique, il y fit ses études, résida à la Jamaïque et fut plus tard évêque de Puerto-Rico. Il a composé un roman pastoral : *le Siècle d'or* (El siglo de oro en las selvas de Erifile ; Madrid, 1608), ouvrage écrit en prose et en vers, également estimés. En 1821, l'Académie espagnole en a publié une belle édition (Madrid, in-8). Balbuena est encore l'auteur d'un poëme héroïque en vingt-quatre chants sur la bataille de Roncevaux : *El Bernardo, o victoria de Roncesvalles* (Madrid, 1624, in-4). C'est une imitation de Boïardo et de l'Arioste qui compte 40 000 vers ; Quintana en a reproduit une grande partie dans ses *Poesias selectas castellanas* (1807, in-8, Madrid).

Cf. Ticknor : *History of spanish lit.* ; — N. Antonio : *Bibliotheca hispana nova* ; — Antoine de Latour : *Tolède et les bords du Tage* ; — de Puibusque : *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, t. I.

BALDE (Jacques), poëte latin moderne, né à Ensisheim en 1603, mort à Neubourg en 1668. De l'ordre des Jésuites, il professa la rhétorique et exerça la prédication. Il cultiva la poésie latine avec tant de succès, qu'on le surnomma « l'Horace de l'Allemagne ». On cite parmi ses très-nombreuses poésies, profanes ou sacrées, des *Panégyriques*, *Epithalames* et pièces de circonstance, plusieurs recueils lyriques, genre dans lequel il excellait, et un poëme mystique, *Urania victrix* (Munich, 1663, in-8), chantant la lutte de l'âme chrétienne contre les séductions des sens. Ses *Œuvres* ont été réunies (Ibid., 1729, 8 vol. in-8), et Orelli en a donné un *Choix* (Zurich, 1805, in-8).

Cf. F.-C.-Fr. Clesia : *Balde's Leben und Schriften* (Neubourg, 1842, in-4) ; — Herder : *Terpsichore*.

BALDERIC, dit LE ROUGE, chroniqueur français, mort en 1097. Il fut évêque de Noyon et de Tournai. On lui doit une intéressante *Chronique de Cambray et d'Arras*. Publiée d'abord par George Colvener (Douai, 1615, in-8), elle a été rééditée par Le Glay (Paris, 1834, in-8), et traduite en français par MM. Faverot et Petit (Valenciennes, 1836, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

BALDERIC ou BAUDRY, chroniqueur français, né vers 1050 à Meung-sur-Loire, mort le 7 janvier 1130. Abbé de Bourgueil en 1079, il fut nommé, en 1107, évêque de Dol (Bretagne). Son principal ouvrage, *Historiæ hierosolymitanæ libri quatuor*, est le récit de la première croisade, d'après Theudebode. Bongars l'a inséré dans les *Gesta Dei per Francos*. On a encore de Balderic : la *Vie de Robert d'Arbrissel*, dans le recueil de Bolland (25 février) ; un poëme historique sur le règne de Philippe Ier, dans les *Historiens de France* de Duchesne, un fragment de poëme sur la conquête de l'Angleterre par les Normands, dont la Bibliothèque nationale a le manuscrit, etc.

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

BALDI (Bernardino), écrivain italien, né à Urbin en 1553, mort en 1617. Il se distingua à la fois dans toutes les branches des sciences et des lettres. Incomparable comme linguiste, il eut aussi, comme poëte, une grande renommée. Ses connaissances en théologie lui valurent l'abbaye de Guastalla ; sa mémoire et son activité devinrent proverbiales au XVIe siècle. On a de lui des *Poésies morales*, des *Eglogues* et un poëme de *la Navigation* (1590), un peu trop didactique, mais bien écrit et supérieur à celui d'Esménard. Il a été traduit en français par de Galiani (1840, in-8, texte en regard).

Parmi ses ouvrages moins exclusivement littéraires, il faut citer une traduction en vers italien des *Phénomènes* d'Aratus, une traduction latine de *Hieron l'Ancien*, des *Commentaires* ou *Lexique de Vitruve* (Augsbourg, 1612, et Amsterdam, elzévir, 1649, in-folio), un *Commentaire des mécaniques d'Aristote* (Mayence, 1621), et des *Vies des plus illustres mathématiciens*, etc. — Il y eut plusieurs autres écrivains et savants italiens du même nom.

Cf. Baffo : *Vita de B. Baldi* ; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

BALDINI (Bernardino), écrivain polygraphe italien, né à Venise en 1539, mort en 1602. La ressemblance des noms et l'analogie des travaux l'a fait confondre avec Bernardino Baldi. Il est auteur d'une traduction en vers latins de *la Poétique*, de *la Physique* et des *Économiques* d'Aristote (Milan, 1576-1600, in-4). On cite aussi : *De stellis usque qui in stellas et numina conversi dicuntur homines* (Venise, 1579, in-4) ; *De Diis fabulosis antiquarum gentium* (Milan, 1588, in-4), etc.

BALDINUCCI (Philippe), écrivain italien, né à Florence en 1624, mort en 1696. Il s'est acquis une grande autorité dans les questions relatives à l'histoire de l'art par deux écrits : *Notizie de' professori del disegno*, de 1260 à 1670 (Florence, 1681-1728, 3 vol. in-4 ; 1774, 20 vol. in-8), et *Notizie de' professori dell' intaglio* ou *Histoire de la gravure* (Florence, 1686, in-4), qui le firent nommer membre de l'Académie de la Crusca. Ces deux œuvres ont été complétées par son fils Saverio et par le chevalier Gaburi.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

BALDOVINI (Francesco), poëte italien, né à Florence en 1635, mort en 1716. Tour à tour soldat et prêtre, il fit d'abord quelques poésies dans le genre burlesque et imita Berni avec bonheur. Mais il doit sa réputation à une idylle comique, écrite en idiome toscan dans le genre de l'Arioste : *Lamento di Cecco da Varlungo* (Florence, 1694, in-4 ; 1755, in-4). Elle a été traduite en vers français (Londres, 1800, in-8).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — D.-M. Menni : *Vita del priore dott. F. Baldovini* (Florence, 1769, in-4).

BALDUCCI (Francesco), poëte italien, né à Palerme vers 1598, mort à Rome en 1642. Il eut une jeunesse fort aventureuse, fit la guerre en Allemagne, courtisa, puis diffama les princes italiens de son temps, prit l'habit ecclésiastique et mourut à l'hôpital. On a de lui, outre des *oratorios* et des *cantates*, genre nouveau qu'il répandit en Italie, deux recueils de poésies lyriques : *Canzoni siciliane*, écrit en patois et d'une grâce naïve et toute locale, publié dans les *Muse siciliane* de Palerme (1647, in-12), *Rime* (Rome, 1645-1647, in-12), petites pièces anacréontiques, d'un travail très-fini et d'un art extrême.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BALE (Jean), en latin BALEUS, un des promoteurs de la Réforme en Angleterre, né en 1495, mort en 1563. Son zèle pour le protestantisme lui valut, sous Édouard VI, l'évêché d'Ossory en Irlande, et faillit lui coûter la vie à l'avénement de Marie. Il se retira sur le continent et ne revint que sous Élisabeth. Ses violents pamphlets contre l'église de Rome, en latin et en anglais, ont perdu leur intérêt. On consulte encore avec profit son *Sommaire des écrivains illustres de la Grande-Bretagne* (Illustrium majoris Britaniæ scriptorum summarium. Bâle, 1557) ; mais on recherche surtout ses petites pièces dramatiques appelées *Interludes*, qui étaient alors un instrument de polémique religieuse. Bale

en composa une vingtaine sur *Moïse et Christ, la Tentation de Notre-Seigneur, les Principales promesses de Dieu à l'homme*, etc., etc. Quelques-unes ont été publiées dans l'*Harleian Collection*, t. I, dans les *Old Plays* de Dodsley. Collier a aussi édité pour la *Camden Society* un *Roi Jean (Kynge Johan)*, de Bale, qui lui assure une certaine place parmi les créateurs du théâtre anglais.

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary;* — d'Israeli : *Amenities of literature.*

BALÉARES (IDIOME DES ILES). C'est un mélange de catalan, de castillan, de grec, d'arabe, dans lequel le catalan domine. Il y a des différences de prononciation et d'orthographe entre les diverses îles ; mais elles ne suffisent pas à constituer des dialectes distincts de cet idiome composite dont Majorque offre le type principal.

Cf. J.-J. Armengual : *Gramatica de la lengua Mallorquina* (Palma, 1835, in-12), et *Diccionario Mallorquino castellano-latino* (Ibid., 1845, in-4).

BALESDENS (Jean), littérateur français, né vers 1600 à Paris, où il est mort le 27 octobre 1675. Secrétaire du chancelier Séguier, il fut mis sur les rangs pour l'Académie française en même temps que Pierre Corneille ; mais il écrivit aux académiciens pour les prier de faire attention à son peu de mérite et à l'éminente supériorité de son concurrent. Corneille fut nommé. Balesdens entra à l'Académie deux ans après (1649). Il a édité une grande partie des écrits de Savonarole, les *Épîtres* de sainte Catherine de Sienne, les *Éloges* de Papire Masson, qu'il a fait précéder d'une *Vie* de l'auteur (Paris, 1638, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française.*

BALLADE, petit poëme dont la composition a beaucoup varié suivant les époques et les pays. Inventée par les troubadours provençaux du XIIe siècle, son nom vient de ce qu'elle était chantée avec accompagnement de danse ou, comme on disait, ballée. Les Italiens l'ont appelée *Canzone da ballo.* Comme genre particulier à la poésie française, la ballade devint une espèce de chanson avec refrain comprenant trois couplets, et qui se distingue par l'emploi exclusif de deux rimes ou par celui des rimes du premier couplet dans les deux autres : on y a ajouté un couplet supplémentaire plus court, que l'on appelle *envoi* et qui ramène aussi le refrain. La ballade remonte très-haut et ses règles ont varié. Au XIVe siècle, où elles abondent, les ballades n'ont, en général, pas d'envoi. A cette époque, celles de Guillaume de Machault et de Jean Froissart méritent d'être mentionnées. Celle de Froissart qui a pour refrain :

> Sur toutes fleurs j'aime la marguerite

est extrêmement gracieuse. La voici tout entière, dans sa langue primitive, dont l'harmonieuse naïveté va si bien à ce genre de poésie de notre jeune littérature :

> Sus toutes flours tient-on la rose à belle
> Et, en après, je croi, la violette.
> La flour de lys est belle, et la perselle ;
> La flour de glay est plaisans et parfette ;
> Et li pluisour aiment moult l'anquelie ;
> Le pyomer, le muget, la soussie,
> Cascune flour a par li sa merite.
> Mès je vous di, tant que pour ma partie :
> Sus toutes flours, j'aimme la Margherite.
>
> Car en tous temps, pleuve, gresille ou gelle,
> Soit la saisons ou fresce, ou laide ou nette,
> Cette flour est gracieuse et nouvelle,
> Douce et plaisans, blancette et vermillette ;
> Close est à point, ouverte et espanie ;
> Jà ni sera morte ne apalie.
> Toute bonté est dedens li escripte,
> Et pour un tant, quant bien g'i estudie :
> Sus toutes flours, j'aimme la Margherite.
>
> Mès trop grant duel me croist et renouvelle
> Quant me souvient de la douce flourette ;
> Car enclose est dedens une tourelle,
> S'a une haie au devant de li fette,
> Qui nuit et jour m'empeche et contrarie ;
> Mais s'Amours voelt estre de mon aye
> Jà pour creniel, pour tour ne pour garite
> Je ne lairai qu'à occoison ne die :
> Sus toutes flours j'aimme la Margherite.

Le même Froissart nous montre la ballade se compliquant de difficultés artificielles et dégénérant en tour de force : non content de faire rouler la pièce entière sur deux rimes, il s'astreint à faire commencer chaque vers par la syllabe finale du précédent. Voici un exemple de cette puérilité :

> D'ardant desir pris et attains,
> Tains suis, et ceste ardour m'afine.
> Fine dame, je sui certains,
> Certains que la vie en moi fine.
> Y ne puet estre aultrement.
> Car je sui épris ardamment.

Au XVe siècle, la ballade est encore plus cultivée ; on en cite de remarquables d'Eustache Deschamps, d'Alain Chartier, de Charles d'Orléans, qui excellait aussi dans le rondeau, de Guillaume Crétin, et surtout de Villon, qui a laissé de vrais modèles du genre. La fameuse *Ballade des Dames du temps jadis*, avec son populaire refrain :

> Mais où sont les neiges d'antan,

n'est pas seulement une merveille de grâce et de mélancolie, c'est aussi un type complet du genre, avec l'emploi des deux mêmes rimes dans les trois stances et l'envoi, ramenant pour la quatrième fois le refrain. On loue beaucoup aussi, du même Villon, la *Ballade de l'appel*, à l'occasion du jugement qui condamnait le poëte à la potence, quoique la langue en soit un peu plus vieillie. Charles d'Orléans a traité à son tour ce genre avec beaucoup de grâce, comme le prouve la ballade où il dément le bruit de sa mort, et dont voici l'envoi :

> Nul ne porte pour moi le noir,
> On vent meilleur marché drap gris ;
> Or tiengne chascun, pour tout voir,
> Qu'encore est vive la souris.

Au XVIe siècle, la ballade fut abandonnée pour des mètres plus nouveaux. Il semble qu'on lui applique déjà cet arrêt prononcé par un des pédants de Molière :

> La ballade, à mon goût, est une chose fade ;
> Ce n'en est plus la mode ; elle sent son vieux temps.

On en trouve pourtant quelques exemples au XVIIe siècle. On en cite trois ou quatre de La Fontaine, notamment celle *A Madame Fouquet*, envoyée comme acquit de son premier terme de pension. En voici la première stance :

> Comme je vois monseigneur votre époux
> Moins de loisir qu'homme qui soit en France,
> Au lieu de lui, puis-je payer à vous ?
> Serait-ce assez d'avoir votre quittance ?
> Oui, je le crois, rien ne tient en balance
> Sur ce point là mon esprit soucieux.
> Je voudrais bien faire un don précieux ;
> Mais si mes vers ont l'honneur de vous plaire,
> Sur ce papier promenez vos beaux yeux :
> En puissiez-vous dans cent ans autant faire !

Les ballades de Mme Deshoulières ont contribué à faire au genre la réputation de fadeur. Une pièce qui a plus de montant, qui en a trop peut-être, est la ballade de Sarrazin *Sur la mort de Voiture*. Malgré quelques traits grossiers, le refrain est heureux et habilement ramené :

> Voiture est mort, adieu la muse antique.

On voit que les difficultés métriques de la ballade ont été tour à tour simplifiées ou accrues. Souvent, au lieu de faire rouler toute la pièce sur les deux mêmes rimes, on s'est contenté de ramener dans les deux dernières stances la suite des rimes de la première. Le nombre des vers adopté pour les couplets est aussi variable ; il est, suivant le caprice de l'auteur, de sept, de huit,

de neuf, de dix ou de douze; celui de l'envoi est de quatre, cinq et six: de sorte que le total de la pièce peut s'élever de vingt-cinq à quarante-deux vers. On a, d'autre part, imaginé la ballade redoublée, qui n'est pas plus étendue que la ballade simple, mais qui a deux refrains, l'un au milieu, l'autre à la fin de chaque stance, ainsi que de l'envoi. Le modèle de cet amusement littéraire est la ballade du frère Lubin, de Clément Marot :

Pour courre en poste par la ville,
Vingt fois, cent fois, ne sais combien,
Pour faire quelque chose vile,
Frère Lubin le fera bien.
Mais d'avoir honnête entretien,
Ou mener vie salutaire,
C'est à faire à un bon chrétien :
Frère Lubin ne le peut faire.

Pour mettre, comme un homme habile,
Le bien d'autrui avec le sien,
Et vous laisser sans croix ne pile,
Frère Lubin le fera bien.
On a beau dire, je le tien,
Et le presser de satisfaire,
Jamais ne vous en rendra rien :
Frère Lubin ne le peut faire.

Pour amuser, par un doux style,
Quelque fille de bon maintien,
Point ne faut de vieille subtile,
Frère Lubin le fera bien.
Il prêche en théologien ;
Mais pour boire de belle eau claire,
Faites la boire à notre chien :
Frère Lubin ne le peut faire.

ENVOI.

Pour faire plutôt mal que bien,
Frère Lubin le fera bien ;
Mais si c'est quelque bien à faire,
Frère Lubin ne le peut faire.

Le genre était tombé dès lors dans le mépris qui s'attache aux ouvrages dont le principal mérite est la difficulté vaincue. Car Boileau a dit :

La ballade, asservie à ses vieilles maximes,
Souvent doit tout son lustre au caprice des rimes.

De nos jours on a plusieurs fois repris le nom, sans ressusciter la chose; on a appelé ballades de simples chansons, comme la *Brigantine* de Casimir Delavigne, ou bien des caprices humoristiques, comme la *Ballade à la Lune*, d'Alfred de Musset. M. Victor Hugo avait donné le titre de *Ballades* à toute une série de pièces de vers, dont quelques-unes n'ont absolument rien du rhythme particulier que ce nom rappelle. Quelques-unes, comme *la Chasse du burgrave*, offrent des effets et des jeux métriques qui ne sont d'aucun genre; l'une d'elles, la *Légende de la nonne*, qui s'éloigne de la forme de la ballade par son étendue et par la liberté des rimes, s'en rapproche à peine par le retour du refrain. Aussi, lors de la publication du recueil des *Odes et Ballades*, en 1822, n'a-t-on pas manqué de dire que les nouvelles poésies n'étaient « ni des ballades ni des odes ». Nous n'avons pas à parler des odes, mais, pour ce qui concerne les ballades, la remarque était juste; et depuis longtemps la ballade n'est plus qu'un souvenir, une curiosité, un pastiche de poëte archéologue.

Dans la plupart des littératures étrangères, la ballade n'a rien de commun avec les artifices savants du genre français. Elle consiste généralement en un récit en vers, divisé par stances égales, dont la forme et l'étendue sont laissées à la volonté du poëte. Ce qui la caractérise, c'est que le sujet, fantastique et légendaire, est traité avec les apparences d'une foi naïve. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne en comptent de nombreux modèles. La poésie allemande, où la ballade n'est qu'une variété du *lied* (voy. ce mot), en offre des modèles très-populaires, comme celles de *Lénore* et du *Sauvage chasseur*, de Bürger; celles du *Roi des Aunes*, du *Roi de Thulé*, etc., de Gœthe; *l'Anneau de Polycrate*, *le Plongeur*, *la Caution*, etc., de Schiller. En Angleterre, où le nom a un sens et un emploi particuliers (voy. l'art. suivant), les ballades les plus estimées sont celles de Robert Burns, de Walter Scott, de Southey. En Italie, la ballade, chantée et dansée dès l'origine, marque sa destination primitive par ses divisions. Après une première partie, appelée *epodo*, viennent des stances nommées *mutazioni* et qui se terminent par une *volta*. Ces noms, comme les parties du chœur antique, indiquent les mouvements du chanteur. Dante et Pétrarque ont écrit des ballades.

Cf. Marie Aycard : *Ballades et chants populaires de la Provence* (Paris, 1826, in-18) ; — Madame Hortense Cornu : *Ballades et chants populaires de l'Allemagne* (1840, in-18) ; — Eug. Crépet : *les Poëtes français* (1866, 4 vol. in-8).

BALLADES ANGLAISES. En Angleterre, les ballades, répondant aux romances des Espagnols et à nos propres cantilènes héroïques, sont des chants populaires, c'est-à-dire de courts poëmes composés sur un rhythme chantant, et destinés à célébrer un personnage ou un événement. Essentiellement propres à vivre dans la mémoire des auditeurs, de génération en génération, elles constituent les éléments dont se sont formées les épopées primitives, et parfois, en se modifiant, elles ont survécu à ces épopées mêmes.

La plus ancienne épopée anglaise est le *Beowulf*. Ce poëme suppose des chants populaires antérieurs ou contemporains, mais, à part la *Lamentation de Deor* et la *Bataille de Finnesburg*, ils sont perdus. Après leur conversion au christianisme, les Anglo-Saxons montrèrent un goût singulier pour la poésie biblique, et leurs moines versifièrent sur les saintes Écritures des chants religieux qui éclipsèrent les chants guerriers du *scop* ou *gleeman;* cependant ceux-ci reparaissent à certains endroits de la *Chronique saxonne*. La *Bataille de Brunanburth*, la *Mort de Byrhtnoth* sont des fragments d'épopée populaire enchâssés dans la prose du chroniqueur.

La conquête normande, loin d'étouffer chez les Anglo-Saxons la faculté du chant épique, la ranima. Les vaincus se firent de la ballade un instrument de revanche contre les vainqueurs. La poésie popularisa les *outlaws* qui opposaient dans les bois une dernière résistance aux conquérants. Elle célébra d'abord Herward, fils de lady Godiva et de Leofric, le grand comte de Mercie, puis vint Robin Hood, de son vrai nom Robert Fitzooth, qui vers la fin du XIIe siècle courut longtemps à la tête d'une petite bande d'outlaws la forêt de Sherwood. Sa vie réelle a disparu sous les innombrables enjolivements de la poésie populaire; les ballades qui le concernent ont été publiées par M. Ritson (Londres, 1832, 2 vol.).

Après les outlaws, le principal motif d'inspiration pour les faiseurs de ballades, qu'on appelait du nom français de ménestrels (*minstrels*), se trouva dans les luttes perpétuelles qui avaient lieu sur la frontière du Nord entre les Anglais et les Écossais; à ce cycle appartiennent les belles ballades de *Chevy-Chase* et de la *Bataille d'Otterbourne*. La guerre des Anglais contre la France, leurs guerres civiles au XVe siècle, donnèrent lieu aussi à un grand nombre de chansons. M. Wright a publié deux volumes de *Political poems and songs from the accession of Edward III to that of Richard III*, dans le recueil des *Chronicles and Memorials*, édité par l'ordre du gouvernement.

A côté de cette poésie satirique et de circonstance dont le mouvement religieux du XVIe siècle accrut encore la fécondité, l'imagination des ménestrels continuait de s'exercer sur des sujets plus désintéressés; les épopées françaises et anglaises de l'âge précédent se résumaient en des ballades :

l'Enfant et le manteau, la Légende du roi Arthur, Child Waters, Sir Cauline, le Roi Estmere; les traditions religieuses fournissaient *le Juif errant, la Légende de sir Guy, Saint George et le dragon,* etc. La féerie et la vie du foyer inspiraient également les ménestrels.

Cette littérature de ballades fut une des sources où puisa Shakespeare, et il y fait souvent allusion dans ses pièces. Déjà avant lui, un poëte d'une culture exquise, Philippe Sidney, avait signalé les mâles beautés de la ballade de *Chevy-Chase.* Au siècle suivant, plusieurs amateurs, Selden, Pepys, firent des collections de ces poésies qui, restées manuscrites ou imprimées sur des feuillets détachés, risquaient de se perdre; un recueil en fut publié en 1727 (*Collection of historical ballads,* 3 vol.). L'histoire n'est qu'un côté et non le plus intéressant de la poésie populaire; une édition qui permît d'en apprécier le charme au complet manquait encore. Percy la donna sous le titre de *Reliques of ancient english poetry* (Londres, 1765, 3 vol. in-8). Il n'osa pas toujours reproduire ces débris du passé tels qu'il les trouvait; il en corrigea, en remania, en refit beaucoup, mais l'ensemble est assez fidèle, et plusieurs des ballades les plus importantes sont données textuellement. Ce recueil fut dans la littérature anglaise toute une révolution qui remit le moyen âge en honneur et la ramena vers ses sources. Désormais les poëtes de la Grande-Bretagne firent dans leurs œuvres une part à la littérature des ballades; Campbell, Coleridge, Wordworth, Byron, Tennyson, et surtout Walter Scott, qui recueillit, à l'imitation de Percy, les *Chants populaires de la frontière* (*Border Minstretsy*), ont dû aux *Reliques of ancient poetry* quelque chose de leur inspiration. Un livre qui exerçait une telle influence ne pouvait manquer d'être très-souvent réimprimé; la dernière et la moins coûteuse édition a paru dans la collection Tauchnitz (Leipzig, 1866, 3 vol. in-16). Comme complément et correctif de l'agréable collection de Percy, il faut recourir à celle, plus rigoureusement exacte, des *Remains of the early popular poetry of England,* par W. Carew Hazlitt (Londres, 1854-56, 4 vol.).

Cf. Percy : *Essay on the ancient minstrels in England,* en tête de ses *Reliques;* — Carew Hazlitt : *Introduction* de l'ouvrage cité ; — Georges Ellis : *Specimens of the early english poets,* etc. (Londres, 1811, 3 vol. in-8) ; — Loève Weimars : *Ballades, légendes et chants populaires de l'Angleterre et de l'Écosse* (1825, in-8).

BALLAINVILLERS (le baron DE), homme d'État et poëte français, né en 1760 à Clermont-Ferrand, mort le 24 septembre 1835. On a de lui quelques poésies médiocres, et une *Traduction des Odes et de l'Art poétique d'Horace* (Paris, 1812, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire contemporaine.*

BALLANCHE (Pierre-Simon), écrivain français, né le 4 août 1776 à Lyon, mort le 12 juin 1847. Fils d'un imprimeur de Lyon, il exerça la même profession dans cette ville. L'opération du trépan qu'il dut subir, à la suite d'une longue maladie, altéra chez lui les organes de l'intelligence et rendit son visage étrangement difforme. Son premier livre, intitulé *Du Sentiment dans ses rapports avec la littérature et les arts* (Lyon, 1802, in-8), est un essai fort incohérent d'esthétique au point de vue chrétien, appelé par Ch. Nodier une ébauche de Michel-Ange. Il publia ensuite, sous le titre de *Fragments* (Lyon, 1808, in-8), des élégies en prose sur les douleurs de sa jeunesse et sur un amour malheureux. Il vint à Paris en 1813. Les esprits les plus distingués apprécièrent son caractère et son talent; Chateaubriand, M[me] de Staël, Joubert, M[me] Récamier, furent ses amis. En 1844, il entra à l'Académie française.

Les œuvres de Ballanche se rattachent presque toutes à une même idée, la *Palingénésie sociale.* Témoin des profondes révolutions opérées dans les principes et les mœurs, il sentit que son siècle était une époque de transition vers un ordre nouveau, et il essaya de montrer la société humaine arrivant par les épreuves, les ruines et les expiations, à une rénovation complète, à une palingénésie. Cette pompeuse conception demandait à être appuyée sur l'étude de la métaphysique et sur les travaux de l'érudition historique. Sans négliger entièrement ces bases essentielles, il écrivit plutôt en poëte et en théosophe, enveloppant ses pensées du voile d'un mysticisme symbolique. « Sa prose, qui n'est pas le résultat d'une imitation servile des maîtres, et qui n'affecte pas l'originalité, a dit M. Philarète Chasles, est cependant très-originale par le mélange de grâce, d'harmonie, de suavité et de simplicité qui la distingue. Les formes en sont peu arrêtées, mais heureuses et charmantes, et l'élégance fluide qui en est le caractère principal, rappelle tour à tour l'habile souplesse de Fénelon et la fécondité mélodieuse des Grecs de la meilleure époque. »

Les écrits de Ballanche, publiés séparément et sans une liaison suffisante, restent comme des épisodes d'une vaste épopée humanitaire, dont le sens échappe au grand nombre des lecteurs. D'abord parut *Antigone* (1814, in-8), composition élégiaque et philosophique, tenant du roman et du poëme, dans laquelle Œdipe et sa fille personnifient les misères de l'humanité et la résignation aux décrets des dieux. L'*Essai sur les institutions sociales dans leurs rapports avec les idées nouvelles* (1818, in-8), œuvre en apparence toute politique, se rattachait au système de l'auteur par la faculté qu'il reconnaissait à l'homme de s'affranchir graduellement. Dans *le Vieillard et le Jeune homme* (1819, in-8), il accentuait cette pensée et donnait en quelque sorte un corollaire poétique à l'ouvrage précédent. *L'Homme sans nom* (1820, in-8) offre la peinture des remords d'un régicide. Dans les *Essais de Palingénésie sociale* et dans *Orphée* (1827-1828, 2 vol. in-8), il a développé ses principes philosophiques, puis a exposé la manière dont s'opèrent les grandes évolutions sociales, en prenant pour exemple la fondation de la civilisation grecque. Dans *la Ville des expiations* (1831, in-8), c'est Rome qu'il a choisie pour symboliser la lutte des races et des intérêts. *La vision d'Hébal, chef d'un clan écossais* (1832, in-8), présente l'évolution historique de l'humanité et résume la pensée de Ballanche. On a encore de lui un *Éloge de Camille Jordan,* en tête des *Discours* de cet orateur (1826).

Cf. Saint-Priest : *Discours de réception à l'Académie française* (1849) ; — Sainte-Beuve : *Châteaubriand et son groupe littéraire ;* — Philarète Chasles, dans le *Dictionnaire de la conversation.*

BALLET, représentation dramatique où se combinent la danse, la pantomime et la musique. Tantôt le ballet forme lui-même un ouvrage à part et complet; tantôt il est l'accessoire d'une pièce, opéra, comédie ou drame. Dans ce dernier cas, c'est-à-dire comme simple divertissement de danse, il n'a rien à démêler avec la littérature et relève exclusivement de la musique et de la chorégraphie. Remarquons seulement que le ballet a plus d'une fois fait partie, comme accessoire ou comme intermède, de la comédie classique au XVII[e] siècle. Il suffit de rappeler le ballet des tailleurs et celui des marmitons dans *le Bourgeois gentilhomme.*

Comme ouvrage complet, le ballet laisse à l'auteur dramatique une part aussi importante qu'aux musiciens ou aux danseurs. Il s'agit d'imaginer une action, une intrigue et des péripéties qui puissent se traduire par les mouvements de la danse, les gestes muets, l'expression du visage,

en un mot par la pantomime. Il faut au ballet des sentiments naturels et spontanés, des situations simples et claires, des rencontres qui s'expliquent d'elles-mêmes, des scènes touchantes et d'où jaillit, pour ainsi dire, l'émotion. L'intérêt doit sortir de combinaisons dont la simplicité est imposée par l'insuffisance même des moyens d'interprétation. Les sujets les plus connus, les plus populaires, conviennent aux ballets. La mythologie, l'histoire grecque en ont fourni un grand nombre; quelques-uns ont été inspirés par les événements contemporains. Les contes des fées et les ballades offrent une matière favorable en mettant en œuvre le merveilleux et le mystère. Cependant, en général, le ballet a fait une plus grande réputation au musicien qui en écrit les airs, au chorégraphe qui en dessine les pas, ou au danseur qui les exécute, qu'au littérateur qui en a produit le livret.

Le premier ballet régulier fut, dit-on, exécuté à Tortone, en 1489, à l'occasion du mariage du duc de Milan, Galeas, avec Isabelle d'Aragon. Le genre fut introduit en France par Catherine de Médicis, qui fit donner au Louvre, en 1581, le *Grand ballet de Circé et ses nymphes*. On cite, sous Louis XIII, le ballet de *Maître Galimatias*, où le roi figura. Le ballet eut une grande vogue sous Louis XIV, qui dansa lui-même dans plusieurs, dans la *Prospérité des armes de France*, dans *Cassandre*, etc. On dit que les vers de *Britannicus* sur Néron, qui excelle

A se donner lui-même en spectacle aux Romains,

empêchèrent le monarque de danser désormais en public. Jusque-là les femmes ne figuraient pas dans les ballets; elles se montrèrent pour la première fois dans le *Triomphe de l'Amour*, de Lulli, qui transforma entièrement ce genre de représentations. Parmi les danseurs et chorégraphes célèbres dans le ballet de pantomime ou d'action, on mentionne Noverre, Dauberval, Gardel, Vestris, et toute sa dynastie. Aux ballets mythologiques ou littéraires du siècle dernier, *Télémaque, Psyché, Pâris, Achille à Scyros, Paul et Virginie, Manon Lescaut*, etc., se mêlèrent un instant des librettos patriotiques, l'*Offrande à la liberté, la Rosière républicaine*, réunissant les religieuses avec les sans-culottes, etc. Mais ni les révolutions ni les guerres n'ont compromis la faveur dont jouit le ballet aux époques d'excessive civilisation; de nombreux ouvrages l'ont au contraire renouvelée jusqu'à nos jours. Nous rappelons dans la foule : *Héro et Léandre, la Fille mal gardée, Pygmalion, Cendrillon, la Sylphide*, signalée par les débuts de la Taglioni, *le Dieu et la bayadère, le Diable boiteux, la Péri, le Violon du Diable, Giselle*, et tant d'autres ouvrages montés sur les diverses scènes de l'Europe avec un luxe croissant de machines et de décors (voy. PANTOMIME et OPÉRA).

Cf. Ménestrier : *Des Ballets anciens et modernes* (1682, in-12) ; — Castil-Blaze : *la Danse et les ballets depuis Bacchus jusqu'à Taglioni* (1832, in-12) ; — P. Lacroix : *Ballets et mascarades de cour depuis Henri III*, etc. (Genève, 1868, t. I et II).

BALMÈS (Jacques-Lucien), publiciste et philosophe espagnol, né à Vich, en Catalogne, le 28 août 1810, mort le 9 juillet 1848. Ordonné prêtre en 1834 et docteur en théologie, il enseigna les mathématiques au collége de sa ville natale. Ses écrits sur la situation politique de l'Espagne le firent exiler sous la régence d'Espatero. En 1844, il fonda à Madrid une feuille hebdomadaire, *el Pensamiento de la nacion*, organe du parti religieux et absolutiste. Il fit quelques séjours à Paris, où il se lia avec les chefs de notre école cléricale et monarchique dont il était, avec Donoso Cortès, l'un des principaux représentants dans son pays.

On cite de lui, outre des écrits de circonstance *Filosofia fundamental* (Barcelone, 1848, 4 vol. in-8) ; *el Criterio*, traité de logique ; et surtout *le Protestantisme comparé avec le catholicisme dans ses relations avec la civilisation européenne* (Paris et Barcelone, 3 vol. in-8). Ces divers ouvrages ont été immédiatement traduits en français.

Cf. A. de Blanche-Raffin : *Jacques Balmès, sa vie et ses ouvrages* (Paris, 1849, in-8) ; — A. Soler : *Biografia del doctor Balmès* (Madrid, 1850, in-8).

BALSAMO (Ignazio), poëte italien, né à Messine vers 1603, mort en 1659. Il entra chez les jésuites et se fit une réputation de poëte par une *canzone* intitulée : *Lettera di nostra signora alla cità di Messina* (Messine, 1646, in-4), dont un autre Balsamo (Giustiniano) fit l'éloge dans un *Discours* en prose (1646). On doit aussi à Ignace Balsamo un poëme sur *le Martyre de saint Placide* (Messine, 1653, in-4). — Il ne faut pas le confondre avec un autre poëte du XVIIe siècle, Lorenzo BALSAMO, dont on a des *Canzoni sacre* et des *Octaves*, insérées dans la *Muse siciliane* (Palerme, 1647, in-12). — Il y a encore plusieurs écrivains italiens de ce nom, notamment l'abbé Paolo BALSAMO, économiste et agronome distingué, né à Termini en 1763, mort à Palerme en 1818, et auteur d'ouvrages populaires sur l'agriculture.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BALTUS (Jean-François), théologien français, né le 8 juin 1667 à Metz, mort le 19 mars 1743 à Reims. De l'ordre des Jésuites, il enseigna les belles-lettres à Dijon, l'Écriture sainte à Strasbourg, devint recteur de plusieurs colléges, puis bibliothécaire de celui de Reims. Il est connu surtout par sa *Réponse à l'Histoire des oracles de Fontenelle* (Strasbourg, 1707-1708, 2 vol. in-8), ouvrage où il soutient que les oracles du paganisme n'étaient pas un artifice des prêtres païens, mais une inspiration des démons. Fontenelle se contenta de répondre : « Je consens que le diable passe pour prophète, puisque Baltus le veut et qu'il trouve cela plus orthodoxe. » On a encore de Baltus : *Défense des Saints Pères accusés de platonisme* (Paris, 1711, in-4) ; *Jugement des Saints Pères sur la morale des philosophes païens* (Strasbourg, 1719, in-4), et quelques autres écrits. — Son frère, Jacques BALTUS, né en 1670, à Metz, où il est mort en 1760, a rédigé les *Annales de Metz* de 1724 à 1755 (1789, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

BALUZE (Étienne), érudit français, né le 24 décembre 1630 à Tulle, mort le 28 juillet 1718 à Paris. Bibliothécaire de Colbert, il fut nommé en 1670 professeur de droit canon au Collége royal. L'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, qu'il publia en 1709, lui attira la disgrâce de Louis XIV, parce que les titres, authentiques du reste, qu'il y avait insérés, appuyaient les prétentions du cardinal de Bouillon à l'indépendance. L'ouvrage fut supprimé par arrêt du 20 juin 1710, et Baluze interné successivement à Rouen, à Blois, à Tours et à Orléans. Soutenu par une véritable passion pour le travail, il ne perdit, au milieu de ces revers, ni sa gaieté, ni l'originalité de son esprit. Il avait contribué beaucoup à introduire la mode des soupers littéraires. Voici son épitaphe, composée par lui-même :

Il gît ici le sire Étienne ;
Il a consommé ses travaux :
En ce monde il eut tant de maux,
Qu'on ne croit pas qu'il y revienne.

« Baluze, dit L.-E. Dupin, est un des hommes qui ont rendu le plus de services à la république des lettres, par son application continuelle à rechercher de tous côtés des manuscrits des bons auteurs, à les conférer avec les éditions, et à les donner ensuite au public avec des notes pleines

de recherche et d'érudition. » Les livres de sa riche bibliothèque furent vendus en détail ; les manuscrits, au nombre de quinze cents, furent acquis pour la Bibliothèque royale.

On a imprimé de lui quarante-cinq ouvrages, dont les principaux sont : *Regum Francorum capitularia* (Paris, 1677-1780, 2 vol. in-folio) ; *Vies des papes d'Avignon* (Paris, 1693, 2 vol. in-4), ouvrage mis à l'index à cause de ses opinions hautement gallicanes ; *Miscellanea* (Paris, 1678-1715, 7 vol. in-8, et Lucques, 1761, 4 vol. in-folio) ; des éditions de *Salvien*, de *Vincent de Lérins*, de *Loup de Ferrières*, d'*Agobard*, d'*Amulon*, de *Leidrade*, de *Reginon*, de *Mercator*, du *Diacre Florus*. Plusieurs manuscrits du même auteur ont été publiés sous le titre de *Bibliotheca Baluziana* (Paris, 1719, in-8).

Cf. L.-E. Dupin : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*.

BALZAC (Jean-Louis GUEZ, seigneur DE), prosateur français, né en 1594 à Angoulême, mort le 8 février 1654. Après un séjour qu'il fit en Hollande, à l'âge de dix-sept ans, il accompagna le duc d'Épernon dans plusieurs voyages, puis suivit à Rome le cardinal de La Valette, dont il fut l'agent d'affaires en 1621 et 1622. A son retour d'Italie, il reçut un accueil empressé à Paris, où des lettres de lui avaient circulé dans la haute société. Le cardinal de Richelieu lui fit donner une pension de deux mille livres, avec les titres de conseiller d'État et d'historiographe de France. Soit amour du repos, soit désillusion sur les promesses de la cour, il se retira bientôt dans sa terre, sur les bords de la Charente. En 1634, Bois-Robert lui ayant écrit que l'Académie française l'admettrait au nombre de ses membres, pour peu qu'il en témoignât le désir, il se présenta et y fut admis. Il légua deux mille livres à la compagnie pour l'établissement d'un prix d'éloquence.

L'influence que Balzac exerça sur la prose française ressemble beaucoup à la réforme que Malherbe opéra dans la poésie. L'un et l'autre se préoccupèrent presque exclusivement de la forme, et manquèrent d'imagination et de chaleur. Balzac fut un artisan habile de phrases et de périodes, comme Malherbe un habile versificateur. Notre langue dut à l'un et à l'autre des progrès. Balzac fut le précurseur des bons écrivains et de l'école de Port-Royal. Il avait puisé dans la lecture de Cicéron le goût des périodes nombreuses et soutenues. Il eut la suite et la liaison des pensées, l'art des transitions, le choix heureux des termes, la justesse dans le tour et dans la mesure des phrases, enfin un nombre et une harmonie fort rares, même chez les écrivains postérieurs. Mais il passa le but, et la crainte de déshonorer son style par des expressions trop familières le fit tomber dans l'hyperbole et la déclamation. Aussi lui-même ne savait pas s'il devait prendre pour un éloge ou pour une raillerie ce vers mis au bas de son portrait par le poëte Maynard

Il n'est pas de mortel qui parle comme lui.

« Dans quelle estime, dit Boileau dans ses *Réflexions sur Longin*, n'ont point été, il y a trente ans, les ouvrages de Balzac ! On ne parlait pas de lui simplement comme du plus éloquent homme de son siècle, mais comme du seul éloquent. Il a effectivement des qualités merveilleuses. On peut dire que jamais personne n'a mieux su sa langue que lui, et n'a mieux entendu la propriété des mots et la juste mesure des périodes. C'est une louange que tout le monde lui donne encore ; mais on s'est aperçu tout d'un coup que l'art où il s'est employé toute sa vie était l'art qu'il savait le moins, je veux dire l'art de faire une lettre : car bien que les siennes soient toutes pleines d'esprit et de choses admirablement dites, on y remarque partout les deux vices les plus opposés au genre épistolaire, c'est à savoir l'affectation et l'enflure ; et l'on ne peut plus lui pardonner ce soin vicieux qu'il a de dire toutes choses autrement que le reste des hommes. »

Quand on songe que Balzac, comme Voiture, mettait jusqu'à quinze jours pour composer ses lettres les plus courtes, on s'étonne qu'elles ne soient pas encore plus apprêtées et plus mauvaises. L'admiration qu'elles excitèrent s'explique, selon la remarque de Villemain, par l'incorrection et la dureté des prosateurs du XVI[e] siècle. Des attaques maladroites et peu mesurées ajoutèrent encore à leur succès. Dom André de Saint-Denis, jeune religieux feuillant, accusa l'auteur de plagiat, dans un écrit intitulé : *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent*. Cet écrit fut réfuté par l'*Apologie pour M. de Balzac*, qui parut sous le nom du prieur Ogier (1627), mais que l'on soupçonna être de Balzac lui-même. Il est certain du moins qu'il y travailla, car il a dit : « Je suis vraiment le père de mon Apologie ; Ogier a fourni la soie et j'ai donné le canevas. » Jean Goulu, général des Feuillants, prit la défense de son religieux, et, non content d'attaquer le talent de Balzac, calomnia sa vie dans les *Lettres de Phyllarque à Ariste* (1627-1628).

Outre ses *Lettres*, Balzac a écrit : *Aristippe*, traité sur les mœurs de la cour et sur les moyens de concilier le devoir avec la politique ; *le Socrate chrétien*, traité moral et religieux ; *le Prince*, dissertation sur les vertus des rois et particulièrement sur celles de Louis XIII ; *Poésies latines ; Entretiens ;* etc. Ses *Œuvres* ont été réunies et publiées avec une préface de l'abbé Cassaigne (Paris, 1665, 2 vol. in-folio). Campenon a édité un *Choix de Lettres de Balzac, de Voiture et de Boursault* (Ibid., 1806, 2 vol. in-12). Moreau de Mersan a donné les *Pensées de Balzac*, avec des *Observations critiques sur cet écrivain* (Ibid., 1807, in-12). A. Malitourne a édité les *Œuvres choisies de Balzac* (Ibid., 1822, 2 vol. in-8). Ch.-L. Moreau a publié les *Œuvres* de Balzac d'après les anciennes éditions (Ibid., 1851, 2 vol. in-12). On a retrouvé récemment de Balzac une importante série de *Lettres inédites*, insérées par M. Tamizey de Larroque dans le tome I[er] des *Mélanges historiques*, faisant partie de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France* (Imprimerie nationale, 1873, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIII ; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Malitourne, L. Moreau : *Notices* en tête de leurs éditions ; — Villemain : *Discours d'ouverture du Cours d'éloquence française ;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I et II ; — Nisard : *Précis de l'histoire de la littérature française*, 3[e] partie.

BALZAC (Honoré DE), célèbre romancier français, né à Tours le 20 mai 1799, mort à Paris le 20 août 1850. Il commença ses études au collége de Vendôme, les acheva sans éclat dans une pension de Paris, où il devint ensuite clerc de notaire. Il se jeta aussitôt dans le travail littéraire et publia, sous divers pseudonymes, dès 1821, en partie avec le Poitevin de Saint-Alme, un certain nombre de volumes de romans qui furent très-peu remarqués ; ce sont : *les Deux Hector ou les Deux familles bretonnes* (1821, 2 vol. in-12), *Charles Pointel* (même année, 2 vol. in-12) ; *l'Héritière de Birague*, histoire tirée des manuscrits du bénédictin dom Rago (1822, 4 vol. in-12) ; *Jean-Louis ou la Fille trouvée* (même année, 4 vol. in-12) ; *Clotilde de Lusignan ou le beau Juif* (même année, 4 vol. in-12) ; *le Centenaire ou les Deux Beringheld* (même année, 4 vol. in-12) ; *le Vicaire des Ardennes* (même année, 4 vol. in-12) ; *la Dernière*

fée ou la Nouvelle lampe merveilleuse (1823, 2 v. in-12); *Annette et le Criminel*, suite du *Vicaire* (1824, 4 vol. in-12), etc. Outre ces romans, il rédigea ou compila avec Horace Raisson une *Histoire impartiale des Jésuites* (1824, in-12), et un *Code des honnêtes gens ou l'Art de ne pas être dupe des fripons* (1825, in-12). Ses pseudonymes de cette époque, personnels ou collectifs, étaient ceux d'Horace de Saint-Aubin, A. de Viellerglé et lord R'hoone, anagramme d'Honoré. A la même époque, il écrivait dans plusieurs recueils périodiques, notamment depuis 1824 dans le *Feuilleton littéraire*. Peu satisfait de l'accueil fait à ses débuts, Balzac se tourna vers l'industrie typographique et fut associé d'un imprimeur de la rue des Marais-Saint-Germain, auquel il succéda. Mais il renonça bientôt à une carrière qui convenait mal à son ardente imagination, et revint à la littérature avec un roman qu'il signa cette fois de son nom : *le Dernier chouan, ou la Bretagne en 1800* (1829, 4 vol. in-12).

Ce fut le point de départ d'une nouvelle série de romans, de nouvelles, de contes, d'études de mœurs, qui révélèrent un esprit d'une grande fécondité et d'une grande variété de ressources, plein de confiance en lui-même et capable de s'emparer, d'autorité, de la faveur publique. Les nombreux ouvrages de cette brillante époque parurent coup sur coup en volumes, tantôt sous leur titre particulier, tantôt sous des titres de séries répondant aux divisions d'un plan général qui se dessinait peu à peu dans la pensée de l'auteur, et qui finit par embrasser ces multitudes de compositions dont la plupart avaient été écrites au hasard, dans les lignes nettement arrêtées d'une vaste synthèse. Reprises et mises à leur place, toutes les publications isolées de Balzac devaient former ce qu'il a appelé, avec une ambition en partie justifiée : *la Comédie humaine*. Sans pouvoir suivre dans leur ordre chronologique toutes les parties de cette œuvre immense, nous en donnerons la distribution, avec la date des ouvrages qui y tiennent la principale place.

La Comédie humaine contient cinq séries de scènes de la vie et deux séries d'études : 1° SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE, comprenant vingt-sept ouvrages, entre autres : *Madame Firmiani, une Fille d'Ève, la Femme de trente ans, la Maison du chat qui pelote, le colonel Chabert, la Grenadière, la Messe de l'athée ;* — 2° SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE : *Eugénie Grandet, Pierrette, l'Illustre Gaudissart, la Vieille fille, le Cabinet des antiques, le Lys dans la vallée, Un grand homme de province à Paris ;* — 3° SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE : *Splendeurs et misères des courtisanes, la Dernière incarnation de Vautrin, Histoire des Treize, le Père Goriot, Grandeur et décadence de César Birotteau, la Maison Nucingen, la Cousine Bette, le Cousin Pons ;* — 4° SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE : *une Ténébreuse affaire, le Député d'Arcès ;* — 5° SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE : *les Chouans*, etc. ; — 6° SCÈNES DE LA VIE DE CAMPAGNE : *le Médecin de campagne, le Curé de village, les Paysans ;* — 7° ÉTUDES PHILOSOPHIQUES : *la Peau de chagrin, la Recherche de l'absolu, Maître Cornélius, Louis Lambert, Séraphita ;* — 8° ÉTUDES ANALYTIQUES : *la Physiologie du mariage*, « méditation d'un philosophe éclectique sur le bonheur et le malheur conjugal, » et *les Petites misères de la vie conjugale*. Dans les groupes qui précèdent, plusieurs ouvrages ont eux-mêmes des titres communs marquant leur analogie, comme *les Parisiens en province, Illusions perdues, les Parents pauvres*, etc. Il reste encore, en dehors, les *Cent contes drolatiques*, « colligez ez abbayes de Tourayne et mis en lumière pour l'esbattement des pantagruellistes et non aultres » (1832-37, 3 vol. in-8) ; l'auteur a composé seulement quatre dizains de ces agréables pastiches rabelaisiens.

Il s'était en outre essayé au théâtre, où il avait porté quelques-unes de ses études de *la Comédie humaine*, sans y retrouver le succès de ses livres. Nous citerons le drame de *Vautrin*, en cinq actes, qui eut, à la Porte-Saint-Martin, le 14 mars 1840, une représentation, et fut interdit pour cause d'immoralité ; *les Ressources de Quinola* (Odéon, 1842), comédie en cinq actes, ayant pour sujet l'histoire d'un inventeur méconnu ; *la Marâtre*, drame intime en cinq actes (1848), et surtout *Mercadet ou le Faiseur*, en trois actes, étude vigoureuse sur l'esprit de spéculation moderne, représentée avec succès en 1851 au Gymnase, et qui, reprise avec éclat au Théâtre-Français depuis 1868, parut encore vraie et presque prophétique dans ses exagérations.

Le nom et l'œuvre de Balzac ont pris une grande place dans la littérature contemporaine. Peu d'écrivains ont fouillé avec plus de persévérance et de sagacité dans les mœurs de leur pays et de leur temps pour les reproduire dans une image toujours vive et souvent fidèle. L'auteur de *la Comédie humaine* excelle dans l'analyse des sentiments intimes, et se plaît à démêler tous les mobiles de nos actions pour les ramener d'ordinaire à des passions toutes personnelles ou aux calculs d'un vulgaire égoïsme. Il n'idéalise pas la vie pour la mettre en scène, il s'attache à la réalité ; il souffle sur les illusions auxquelles son imagination a rendu un instant la vie et les dissipe sans retour. Ses romans sont l'école d'une expérience qui dessèche, ses peintures plaisent et attachent par une vérité de détails qui, si minutieuse qu'elle soit, reste incomplète et devient trompeuse par ses lacunes. Beaucoup de parties de son œuvre se ressentent malheureusement de l'extrême précipitation qui ne lui était pas seulement imposée par des nécessités d'argent, mais aussi par l'ambition de répandre sa verve créatrice sur toutes les parties de l'immense sujet qu'il avait embrassé. Aussi quelques-unes de ses compositions sont très-lâches. Le goût n'égale pas chez lui la puissance, et la science de la langue, qu'il avait la prétention de posséder, ne pouvait pas trouver son compte dans sa fièvre de conception et de production universelle.

Les *Œuvres* de Balzac, sans cesse réimprimées en volumes séparés, ont été plus souvent réunies en éditions complètes que celles d'aucun autre romancier. Nous nous bornons à indiquer celles de 1856-59 (45 vol. in-16), de 1851-53 (10 vol. in-4, illustr.), et de 1869 et suiv. (25 vol. in-8).

Cf. Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. III ; — Quérard : *la Littérature française contemporaine ;* — Desnoiresterres : *M. de Balzac* (1850, in-16) ; — A. Baschet : *Physionomies littéraires de ce temps* (1851, in-8) ; — George Sand : *Notice biographique sur Honoré de Balzac* (1853, in-8) ; — Edm. Werdet : *Portrait intime de Balzac, sa vie*, etc. (1859, in-18) ; — Pagès : *Balzac moraliste* (1866, in-12) ; — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, t. II, et *Causeries du lundi*, t. II ; — Taine : *Nouveaux essais de critique et d'histoire* (1865, in-8) ; — Arm. de Pontmartin : *Causeries du samedi* (2e série, 1857).

BANCES CANDAMO (Antonio), poëte dramatique espagnol, né à Sabugo (Asturie) en 1662, mort vers 1705. Il a laissé deux volumes de pièces de théâtre (1722) ; on y distingue les suivantes : *Pour son roi et pour sa dame, l'Esclave dans les fers d'or, la Jarretière d'Angleterre* et *l'Espagnol le plus aimant ou l'Infortuné Macias*. Il a aussi tenté d'aborder l'opéra comique avec *Zarzuela*.

Cf. Ticknor : *History of spanish lit.*, t. II.

BAND, mot hindoustani, signifiant strophe. On nomme *Tarji Band*, c'est-à-dire strophe à ritournelle ou refrain, un poëme composé de strophes à rimes différentes, de cinq à onze vers, à la fin de

chacune desquelles se répète un vers étranger au poëme, mais dont le sens cadre avec celui de la strophe. Ces poëmes ne doivent pas être composés de moins de cinq stances ni de plus de douze.

BANDARINI (Marco), poëte italien, né à Venise en 1512, mort en 1551. Séduit par le succès de l'*Orlando furioso* de l'Arioste et de l'*Orlando inamorato* de Bojardo, il publia les deux premiers chants d'un *Mandricardo inamorato* (Venise, 1853). Ce *Manrique* inachevé lui a fait une place honorable parmi les poëtes vénitiens. On cite encore de lui un poëme : *Impresa di Barba rossa contra Cattaro* (1543, in-4), des sonnets, etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BANDELLO (Matthieu), écrivain italien, né à Castelnuovo en 1480, mort évêque d'Agen en 1560. Il prit l'habit chez les Dominicains et professa les belles-lettres à Mantoue, où il eut pour élève la savante et romanesque Lucrèce Gonzague, dont les talents, les malheurs et les vertus lui inspirèrent plus tard un recueil d'*Odes*, aujourd'hui très-rare et très-recherché (Agen, 1545, in-8). Après la bataille de Pavie et le pillage de la Lombardie par les Espagnols, il s'exila en France avec César Fregoso, et jouit d'un certain crédit à la cour de François I^{er} et de Henri II. L'évêché d'Agen que ce dernier lui donna, en 1550, fut la récompense de quelques succès diplomatiques, mais ne l'empêcha pas de se livrer à ses distractions littéraires.

On a de Bandello des *Nouvelles*, licencieuses, mais amusantes, qui rappellent moins Boccace que Brantôme. Le piquant de ses récits consiste surtout dans sa manière sentencieuse et proverbiale de jeter à chaque pas des moralités édifiantes au milieu d'histoires qui ne le sont point, et de mêler le sermon à la gaillardise. Son style est pur, sans éclat; son récit est net, sans grande finesse. Les *Nouvelles* de Bandello, publiées d'abord séparément (Lucques, 1554; Lyon, 1573), ont été réunies plus tard, et ont eu un grand nombre d'éditions, dont la plus complète est celle de Londres (1740, 4 vol. in-4; réimprimés en 1791, 9 vol. in-8). Elles ont été traduites en français par Boaistuau et Belleforest (1580). On attribue, en outre, à Bandello un poëme intitulé les *Trois Parques* (Agen, 1547) et des *Poésies diverses* publiées à Turin en 1816. — Vincenzo di BANDELLO, son grand-oncle, général des Dominicains, mort en 1506, est auteur d'ouvrages de théologie : *De singulari puritate conceptionis J.-C.* (Bologne, 1481 in-4); *De veritate conceptionis B. Mariæ* (Milan, 1475) etc., où il attaque la conception immaculée de la Vierge.

Cf. Moréri : *Dictionnaire historique* ; — Napione : *Piemontesi illustri*, t. V.

BANDIERA (Alessandro), littérateur italien, né à Sienne en 1699, mort vers 1754. Il fut un des bons professeurs ecclésiastiques du XVIII^{e} siècle. Ses traductions italiennes de *Cornelius Nepos*, du *De officiis* et des *Epîtres* de Cicéron ont du mérite. Il est auteur d'un singulier ouvrage, *Dialoghi sull' istoria sacra*, récits piquants dans la forme et le ton du *Decameron* de Boccace, et dont il a donné une édition expurgée à l'usage de ses élèves.

BANDIERA (Jean-Nicolas), l'un des frères du précédent, oratorien, a laissé, outre deux volumes *Sur saint Augustin* (Rome, 1733, in-4), un *Trattato degli studi delle donne*, où il plaide, non sans esprit, en faveur des femmes savantes.

Cf. *Notizia della vita ed opera del P. Al. B.* (Palerme, 1835, in-8) ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BANDINI (Angelo-Mario), littérateur italien, né à Florence en 1726, mort en 1800. Pendant quarante-quatre ans conservateur de la Bibliothèque laurentienne, et pourvu d'un bon canonicat, il se consacra tout entier à la science. On a de lui, outre un grand nombre de *Dissertations* sur des sujets d'archéologie, de philologie et de biographie, l'important *Catalogue des manuscrits grecs, latins et italiens de la Bibliothèque laurentienne* (Florence, 1754-1768, 8 vol. in-folio).

Cf. Ginguené : *Hist. littér. d'Italie*.

BANDURI (Dom Anselme), savant bénédictin italien, né à Raguse vers 1670, mort à Paris en 1743. Après avoir professé l'histoire ecclésiastique à Pise, il vint compléter ses études archéologiques à Paris, aux frais du duc de Toscane. Il se fixa en France, devint membre de l'Académie des inscriptions en 1715, et quelques années après bibliothécaire du Régent. On a de lui deux ouvrages importants auxquels collabora son collègue l'abbé de La Barre : *Imperium orientale sive antiquitates Constantinopolitanæ* (Paris, 1711, 2 vol. in-folio) ; et *Numismata imperiorum romanorum* (Paris, 1718, 2 vol. in-folio; Hambourg, 1719, in-4). Ce dernier recueil, auquel Tanini donna un supplément (Rome, 1791, 1 vol. in-folio), va depuis Trajan Dèce jusqu'au dernier Paléologue; il est accompagné d'un catalogue de tous les auteurs qui se sont occupés de la matière. Les deux ouvrages de dom Banduri font partie de la *Collection byzantine*.

Cf. Fréret : *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. XVI.

BANIER (Antoine), littérateur français, né le 2 novembre 1673 à Dalet (Auvergne), mort le 2 novembre 1741 à Paris. Admis, en 1713, comme associé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il devint pensionnaire en 1728. Il avait publié : *Explication historique des Fables* (Paris, 1711, 2 vol. in-12), ouvrage d'une érudition facile et d'un style simple et correct, qu'il augmenta et refondit sous le titre de *la Mythologie et les Fables expliquées par l'histoire* (Paris, 1738, 3 vol. in-4 ou 8 vol. in-12). Il a donné une traduction exacte, mais froide, des *Métamorphoses d'Ovide* (Amsterdam, 1732, in-fol., avec de belles gravures, plusieurs fois réimpr.); des éditions corrigées du *Troisième voyage de Paul Lucas* (Rouen, 1719, 3 vol. in-12), des *Voyages de Corneille Lebruyn* (Paris, 1725, 5 vol. in-4), des *Mélanges d'histoire et de littérature* de B. d'Argonne (Paris, 1725, 3 vol. in-12), etc. Il a collaboré aux *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde* (Paris, 1741, 7 vol. in-fol.).

Cf. Gros de Boze : *Éloge de Banier*, dans le *Recueil de l'Acad. des inscriptions*, t. XVI.

BANIM (John), romancier irlandais, né en 1800, mort en 1842. Ses récits fictifs sont des tableaux pittoresques, fidèles et pathétiques des mœurs de son pays. Il débuta par les *Contes de la famille O'Hara* (1825, 1826, deux séries), qui produisirent une vive sensation. Ses autres ouvrages : *The Croppy* (1828), roman historique à la manière de Walter Scott, *The Denonced* (1830, 3 vol.), *The Bit o' Writin', and other Tales* (1838); *Father Connell* (1842, 3 vol.), furent moins remarqués, quoiqu'ils eussent les mêmes qualités, et que le dernier fût son chef-d'œuvre. Peu encouragé par le public, il fut à peine tiré de la misère par Robert Peel, qui lui donna une pension de 150 livres.

Cf. P.-J. Murray : *Life of Banim* (1857).

BANQUET, titre d'ouvrages. C'est un artifice littéraire très-ancien et très-souvent employé que de supposer réunis autour d'une table amie des personnages qui exposent et discutent, dans une conversation familière ou élevée, des opinions différentes au milieu desquelles se dégage plus ou moins nettement celle de l'auteur. Les ouvrages les plus célèbres qui affectent cette forme sont : le *Banquet* de Platon, le *Banquet* de Xénophon, les *Symposiaques* de Plutarque, *le Souper de Trimalchion*, le *Banquet des savants* d'Athénée, *le Banquet ou les Lapithes* de Lucien, les *Banquets des Saturnales* de Macrobe, le *Banquet* de Dante (voy. ces divers noms).

BAOUR-LORMIAN (Louis-Pierre-Marie-François), poëte français, né le 24 mars 1770 à Toulouse, mort en 1854. Fils d'un imprimeur, il cultiva de bonne heure les lettres, et débuta dans la poésie par des *Satires toulousaines*, contre les membres de l'Athénée de Toulouse. Il publia ensuite une traduction en vers de *la Jérusalem délivrée* (Toulouse, 1795, in-8). Cette œuvre médiocre avait à peine vu le jour qu'il vint s'établir à Paris. Il s'y fit connaître d'abord par des épigrammes et des satires. La guerre qu'il soutint contre Le Brun lui inspira ce trait :

> Le Brun de gloire se nourrit :
> Aussi voyez comme il maigrit.

La riposte de Le Brun est célèbre :

> Sottise entretient l'embonpoint :
> Aussi Baour ne maigrit point.

Dans une satire intitulée *les Trois mots* (1798), adressée au journaliste Despaze, mais dirigée en même temps contre les hommes du pouvoir, Baour-Lormian trouva aussi des mots piquants qui lui valurent un succès marqué. En 1801, il publia la traduction en vers des *Poésies d'Ossian*, d'après Macpherson. Sa versification élégante et pompeuse acheva de mettre l'ossianisme à la mode. On en savait par cœur les morceaux les plus brillants, comme l'*Hymne au soleil :*

> Roi du monde et du jour, guerrier aux cheveux d'or,
> Quelle main, te couvrant d'une armure enflammée,
> Abandonna l'espace à ton rapide essor,
> Et traça dans l'azur ta route accoutumée ?
> Nul astre à tes côtés ne lève un front rival ;
> Les filles de la nuit à ton éclat pâlissent ;
> La lune devant toi fuit d'un pas inégal,
> Et ses rayons douteux dans les flots s'engloutissent.

Baour-Lormian donna, en 1807, au Théâtre-Français, la tragédie d'*Omasis ou Joseph en Égypte*, que déparent, suivant M.-J. Chénier, une froide intrigue d'amour et une froide conspiration, mais que le rôle touchant de Benjamin ainsi que le style firent réussir. Sa tragédie de *Mahomet II* (1811) n'eut pas de succès. La même année, il publia dans le sentiment lugubre d'Young les *Veillées poétiques et morales*, recueil d'amplifications vides et monotones. En 1815, il entra à l'Académie française. Un de ses meilleurs ouvrages est la traduction en vers du poëme de *Job*, qu'il composa en grande partie vers la fin de sa vie, étant aveugle. On a cité la description du cheval, comme le modèle de la traduction ou de l'imitation :

> Vois le cheval guerrier : le clairon du carnage
> Frappe-t-il l'air d'un bruit qui plaît à son courage,
> Le feu roule et jaillit de ses naseaux fumants ;
> L'écho lointain répond à ses hennissements :
> Vois son œil réfléchir les éclairs de ta lance,
> Sous ta main qui le guide, il frémit, il s'élance ;
> Il court les crins épars ; la poudre des sillons
> Sous ses pieds belliqueux s'envole en tourbillons :
> Insensible au trépas qui partout le menace,
> Il perd des flots de sang sans perdre son audace ;
> Il cède, il tombe enfin, mais sans se démentir ;
> Et la mort à son cœur n'arrache aucun soupir.

On peut citer encore de Baour-Lormian : *le Rétablissement du culte*, poëme (1802, in-8) ; *Recueil de poésies diverses* (1803, in-8); *les Fêtes de l'hymen* et *le Chant nuptial*, poëmes à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise (1810, in-8); *l'Atlantide ou le Géant de la Montagne-Bleue*, poëme en quatre chants, suivi de *Rustan ou les Vœux*, et de *Trente-huit songes*, en prose (1812, in-8) ; *l'Aminte du Tasse imitée en vers français* (1813, in-18) ; *l'Oriflamme*, opéra en un acte, avec Étienne (1814) ; *Duranti, ou la Ligue en province*, roman (1828, 4 vol. in-12); *Légendes, ballades et fabliaux* (1829, 2 vol. in-16); plusieurs pièces de vers dans les recueils intitulés *Hommages poétiques* et *l'Hymen et la Naissance*. Baour-Lormian donna, en 1819, une édition refondue de sa traduction de *la Jérusalem délivrée*.

Cf. M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française ;* — Dussault : *Annales littéraires ;* — de Pongerville, dans la *Nouvelle biographie générale*.

BAPTISTE AÎNÉ (Nicolas ANSELME, dit), acteur français, né le 18 juin 1761, à Bordeaux, mort le 30 novembre 1835. Fils de comédien de province, il eut Lekain pour professeur, et débuta à Arras dans les amoureux de tragédie et de comédie. Il passa ensuite à Rouen, d'où il vint à Paris, au théâtre du Marais, en 1791. Il créa bientôt sur cette scène, avec un grand succès, le rôle de *Robert, chef de brigands*, dans la pièce de ce nom, que Lamortellière avait imitée de Schiller. Beaumarchais lui confia, en 1792, le rôle du comte dans *la Mère coupable*. En 1793, il entra au Théâtre de la République. Il ne prit sa retraite qu'en 1828, et devint alors professeur à l'École de déclamation, où ses principaux élèves furent Perlet et M^me Desmousseaux. Peu remarquable dans la tragédie, Baptiste aîné acquit dans la comédie et le drame une réputation méritée. Les rôles du *Glorieux*, de *Tartufe*, du capitaine dans *Les deux Frères* de Kotzebue, furent pour lui des triomphes. Il réussit de même dans les pères nobles et les raisonneurs. Il avait à lutter contre des inconvénients de sa nature physique : sa taille était d'une hauteur excessive ; sa voix, sourde et nasale ; sa vue d'une extrême faiblesse. En outre, il exagérait l'accentuation des syllabes et marquait trop fortement les repos de la phrase ; il péchait par le même défaut d'exagération dans le jeu muet, et poussait parfois jusqu'à la grimace l'expression de sa physionomie.

BAPTISTE CADET (Paul-Eustache ANSELME, dit), acteur français, frère du précédent, né vers 1765 à Grenoble, mort le 31 mars 1839. Après avoir joué en province, il vint au théâtre Montansier, à Paris, où il représenta les niais et créa le type des *Jocrisse*. Le naturel plaisant avec lequel il joua le rôle de Danières dans *le Sourd* de Desforges, les mots burlesques qu'il y ajouta, contribuèrent beaucoup au succès de cette célèbre bouffonnerie. Le 5 mai 1792, il débuta au théâtre de la République, passa quelque temps à Feydeau, puis revint à la Comédie-Française, dont il se retira le 1^er avril 1822. Il y excella dans les bouts de rôle dont le comique tient à la bouffonnerie, dans Thomas Diafoirus du *Malade imaginaire*, dans l'Intimé des *Plaideurs*, dans le père des *Fourberies de Scapin*, dans l'huissier Michel de *l'Intrigue épistolaire*, dans Bridoison, etc. Sa physionomie respirait la gaieté et la communiquait aux spectateurs.

Cf. Lemazurier : *Galerie des acteurs du Théâtre-Français ;* — Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris*.

BARAHONA DE SOTO (Luis), poëte espagnol, né à Lucena, province de Grenade, au milieu du XVI^e siècle. Il exerça la médecine à Archidona, près de Séville. Il est l'auteur du poëme : *las Lágrimas de Angelica*, dont l'auteur de *Don Quichotte* parle avec le plus grand éloge. C'est une continuation de l'*Orlando furioso* d'Arioste, mais qui a de la lourdeur et de la monotonie. La première partie des *Larmes d'Angélique* a seule été publiée (Grenade, 1856, in-8). Barahona a composé encore des *Eglogues, Épîtres* et *Satires*.

Cf. Nicolas Antonio : *Bibliotheca hispana nova ;* — Ticknor : *History of spanish lit. ;* — Sedano : *Parnasso español*, t. IX ; — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littérat. espagnole et française*.

BARANTE (Claude-Ignace BRUGIÈRE DE), littérateur français, né en 1670 à Riom, mort en 1745. Étudiant le droit à Paris, il fit jouer quelques petites pièces au Théâtre-Italien, puis retourna dans sa province, et exerça avec succès la profession d'avocat. On a de lui : *Observations sur Pétrone trouvé à Belgrade en* 1688 (Paris, 1694, in-12), et *Recueil*

des plus belles épigrammes des poëtes français, avec des notes historiques et critiques (Paris, 1698, 2 vol. in-12).

BARANTE (Claude-Ignace BRUGIÈRE DE), littérateur français, petit-fils du précédent, né en 1745 à Riom, mort en 1814. Il fut préfet de l'Aude en 1803, puis de Genève. Son principal ouvrage est une *Introduction à l'étude des langues* (Riom, 1791, in-12). Il collabora à la *Biographie universelle* de Michaud.

BARANTE (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE, baron DE), historien français, fils du précédent, né à Riom le 10 juin 1782, mort le 22 novembre 1866. Élève de l'École polytechnique, appelé à diverses fonctions administratives et diplomatiques sous l'Empire et sous la Restauration, député, puis pair de France (1819), orateur du parti doctrinaire dans les chambres, ambassadeur sous la monarchie de Juillet, éloigné de la politique active par la révolution de 1848, de Barante a beaucoup écrit à toutes les époques de sa vie. Il fut élu membre de l'Académie française en 1828 en remplacement de de Sèze. Son premier livre, *Tableau de la littérature française au XVIII[e] siècle*, publié anonyme en 1809, et souvent réimprimé (8[e] édition, 1857, in-18), a été loué outre mesure par M[me] de Staël; expliquant les variations de la littérature par celles des mœurs, il reflète le libéralisme aristocratique de l'entourage de l'auteur.

Le principal ouvrage du baron de Barante est l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois* (1824-1826, 13 vol. in-8; 8[e] édition 1858, 8 vol. in-12, avec atlas); l'épigraphe *Scribitur ad narrandum non ad probandum* marque l'École historique à laquelle l'auteur s'efforce d'appartenir. On ne peut mettre sur la même ligne, pour les documents ou l'esprit, l'*Histoire de la Convention nationale* (1851-1853, 6 vol. in-8), ni l'*Histoire du Directoire* (1855, 3 vol. in-8). Il a encore publié plusieurs volumes de littérature historique et politique. On lui doit une traduction des *Œuvres dramatiques de Schiller*, précédée d'une *Notice* (1821, 6 vol. in-8; 1844, gr. in-8). Il a donné la *Vie politique de M. Royer-Collard*, ses *Discours*, etc. (1861, 2 vol. in-8). C'est lui qui a rédigé les *Mémoires de la marquise de la Rochejacquelein* (1815, 8[e] édit., 1857, in-8; 9[e] édit. 1860, 2 vol. in-12). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Guizot : *Revue des Deux-Mondes*, 1[er] juillet 1867; — Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*.

BARATIER (Jean-Philippe), enfant précoce, né le 19 janvier 1721 à Schwabach, mort le 5 septembre 1740. Fils d'un pasteur protestant français réfugié à Berlin, il fut habitué, dès qu'il put s'exprimer, à parler le latin avec son père, le français avec sa mère, et l'allemand avec la servante, et il entendait très-bien ces trois langues à l'âge de quatre ans. Doué d'une mémoire prodigieuse, il apprit ensuite, sous la direction de son père, le grec, l'hébreu et l'histoire, et traduisit l'*Itinéraire de Benjamin de Tudèle*, qu'il publia à treize ans (Amsterdam, 1734, 2 vol. in-8). Il écrivit aussi plusieurs dissertations sur les antiquités ecclésiastiques, puis se mit à étudier les mathématiques et l'astronomie, les médailles, les inscriptions, les monuments orientaux. Il avançait rapidement dans toutes ces connaissances, quand la mort le frappa avant qu'il eût atteint sa vingtième année. Il était membre de l'Académie de Berlin.

Cf. J.-Ph. Baratier père : *Curieuse relation au sujet d'un enfant précoce* (Leipzig, 1728, in-4); — J.-H.-S. Formey : *Vie de Baratier le Fils* (Utrecht, 1741).

BARATINSKI, poëte russe, né en 1792, mort en 1844 en Italie. Il était d'une riche famille, et suivit quelque temps la carrière militaire. Ami et rival de Pouschkine, il a composé des épîtres, des nouvelles poétiques, des contes, des épigrammes, des poésies lyriques, etc. Les *Vers à Gœthe, Edda, le Bal, les Festins, la Vérité, les Deux lots, la Finlande*, et surtout *la Bohémienne*, sont des tableaux de mœurs et de passion d'un grand sentiment et d'un beau style. Les *Poésies* de Baratinski ont été publiées en 1833 et forment deux volumes.

Cf. Tardif de Mello : *Histoire intellectuelle de l'empire de Russie* (Paris, 1854, gr. in-8).

BARATON (N... DE), poëte français, né vers 1650 à Paris, mort vers 1725. Il est connu par cette épigramme :

> Huissier, qu'on fasse silence,
> Dit en tenant audience
> Un président de Baugé,
> C'est un bruit à tête fendre;
> Nous avons déjà jugé
> Dix causes sans les entendre.

Il publia ses *Poésies diverses* (Paris, 1704-1705, in-12). On trouve plusieurs pièces de lui dans divers recueils du temps.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

BARBADILLO (Alfonso José de Salas), poëte dramatique espagnol, né à Madrid vers 1580, mort en 1630. Il écrivit d'abord deux comédies, « à la manière de Térence, » dit-il lui-même. Intimement lié avec Cervantès, il fit, à son exemple, un grand nombre de nouvelles. Les plus connues sont : *la Ingeniosa Helena* (Lerida, 1612; Milan, 1616, in-8); *el Caballero del puntal; la Garduna de Sevilla; el Sutil Cordovès*, et surtout *Don Diego de Noche* (Madrid, 1623, in-12). Ces récits, qui appartiennent au genre picaresque de la Camééide, sont écrit avec élégance, mais ont plus de facilité que de force d'invention. On a encore de Barbadillo : *Coronas del Parnaso* (Madrid, 1635, in-12), recueil de vers, comprenant ses comédies.

Cf. Antonio : *Biblioteca hispana nova*; — Ticknor : *History of spanish. lit.*

BARBARA (Louis-Charles), littérateur français, né à Orléans en 1822, mort en 1866. Il a écrit avec un talent réel plusieurs romans, entre autres *l'Assassinat du Pont-Rouge* (1855, in-18), mis plus tard en drame à grand spectacle, et surtout quelques intéressantes nouvelles : *Histoires émouvantes* (1855, in-18), *les Orages de la vie* (1859, in-18). [*Dictionnaire des Contemporains*, 4[e] édit.]

BARBARO (Francesco), littérateur italien, d'une illustre famille vénitienne, né en 1398, mort en 1454. Il sut associer la politique et les lettres. Négociateur habile et capitaine renommé, il demeure surtout pour nous un éminent helléniste. On a de lui des *Harangues* grecques où il imite, sur des sujets vénitiens, les formules ordinaires de Démosthène, des *Orationes*, des *Epistolæ*, où il s'inspire de Cicéron. Il paraît aussi être l'auteur d'un traité licencieux sur l'amour conjugal : *De Re uxoria* (Paris, 1513, in-4), traduit en français par Clément Joly (Paris, 1667, in-12).

Cf. Ghillini : *Teatro d'Uomini litterati* (Milan, 1633).

BARBARO (Josaphat), voyageur italien, né à Venise en 1409, de la famille du précédent, mort en 1494. Ayant rempli plusieurs missions importantes en Asie, il publia une très-intéressante *Relation* de son voyage en Tartarie, en Géorgie et en Perse (Venise, 1543 et 1545, in-8). Dans un second voyage, il visita les Indes, et compléta, par des renseignements nouveaux, le plus curieux peut-être des ouvrages ethnographiques de ce temps. La *Relation* de Josaphat Barbaro est insérée dans le *Recueil des Navigations et Voyages* (Venise, 1550, 3 vol. in-fol.).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BARBARO (Ermolao), littérateur et savant italien, petit-fils de Francesco, né à Venise en 1434, mort en 1493. Il fut chargé aussi par la République

de plusieurs missions diplomatiques et obtint du pape Innocent VIII le patriarchat d'Aquilée. Botaniste éminent, il donna, sous le titre de *Castigationes Plinianæ* (Rome, 1492, in-fol.), une édition assez correcte du texte de Pline, augmentée d'une préface où il se vante d'avoir relevé plus de cinq mille erreurs du célèbre naturaliste, et une traduction latine de *Dioscorides* (Venise, 1516, in-fol.), accompagnée de commentaires, où il a réuni toutes les notions des anciens sur la connaissance des plantes. Partisan zélé d'Aristote et des doctrines péripatéticiennes, il publia une traduction latine de la *Rhétorique* (Venise, 1530), et une autre des *Paraphrases* de Themistius Euphrades sur la plupart des ouvrages du grand philosophe. On lui attribue à tort une traduction en vers latins du *De Re uxoria* de son aïeul.

BARBARO (Daniele), petit-neveu du précédent, né en 1513, mort en 1570. Il hérita de ses emplois et fut ambassadeur en Angleterre. Théologien, philosophe, littérateur, mathématicien et archéologue, il écrivit beaucoup, mais on ne cite plus guère de lui qu'une *Traduction de Vitruve* en italien (Venise, 1556, in-fol.), suivie de *Commentaires* (Venise, 1567, in-4). — On cite encore de la même famille Ermolao BARBARO, évêque de Trévise et de Vérone en 1453, auteur d'*Oraisons* latines parfaitement oubliées.

Cf. Moréri : *Dictionn. historique.*

BARBAROUX (Charles-Jean-Marie), orateur français, né à Marseille le 6 mars 1767, guillotiné à Bordeaux le 25 juin 1794. Il étudia avec ardeur les sciences naturelles et l'économie politique. Ayant embrassé avec enthousiasme la cause révolutionnaire, il fut député par sa ville natale à l'Assemblée législative et à la Convention. Il y prit rang parmi les Girondins et se fit remarquer par sa haine pour les Montagnards et son indignation contre leurs sanglants excès. Ses illusions généreuses, sa parole ardente, la beauté même de ses traits, qui l'avait fait surnommer l'Antinoüs, font de lui une des figures les plus sympathiques de la Révolution et l'une de ses plus intéressantes victimes. Il fut l'ami de Roland, dont il partageait les opinions, et l'on représente Mme Roland comme n'ayant pas été insensible aux charmes de sa personne. On prétend même que, réfugié en Normandie contre les décrets de proscription de la Montagne, il fit aussi une vive impression sur Charlotte Corday et contribua à lui inspirer ses résolutions patriotiques. Comme orateur il se signala également par son autorité dans les questions d'économie politique, d'administration générale et de finances, et par le courage de ses attaques contre des dictateurs redoutés et puissants, comme Robespierre ou Marat. Il réclama surtout avec insistance la mise en accusation des auteurs des massacres de septembre, jurant qu'il n'aurait de repos que lorsqu'il aurait précipité les dictateurs de la roche Tarpéienne.

On cite de Barbaroux, outre un curieux travail sur les volcans éteints des environs de Toulon et une *Ode* sur les volcans, ses *Mémoires* publiés par son fils (1822, in-8).

Cf. Ogé Barbaroux : *Notice sur son père en tête de ses Mémoires* ; — Berville et Barrière : *Éclaircissements historiques*, dans la même publication ; — Lamartine : *Histoire des Girondins* ; — Thiers, Louis Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution française.*

BARBAULD (Anna-Lætitia AIKIN, Mrss), femme de lettres anglaise, née en 1743, morte en 1825. Fille d'un maître d'école du comté de Leicester, elle épousa Rochemont Barbauld, français d'origine, ministre d'une congrégation de dissidents à Palgrave, dans le Suffolk. Un peu avant son mariage, elle donna, en 1773, des *Miscellaneous Poems*, qui furent suivis d'*Hymnes en prose* pour les enfants. Puis, s'occupant activement de travaux de librairie, elle publia un choix du *Spectator*, du *Tatler*, du *Guardian*; la *Correspondance de Richardson* (Londres, 1804, 6 vol. in-8), une édition des *Romanciers anglais* (1810, 50 vol. in-12), un poëme intitulé *Mil huit cent onze* (Londres, 1811). Sa nièce, Lucy Aikin, a publié un recueil de ses poésies et de ses écrits en prose (Londres, 1825, in-8). On y trouve de charmantes petites pièces lyriques d'une imagination délicate, d'un style pur et gracieux. Mistress Barbauld a surtout réussi dans le genre religieux. Sa *Mort du Juste* (*The Death of the Righteous*) passe pour une des pièces achevées de la poésie anglaise

Cf. Lucy Aikin : *Notice sur mistress Barbauld*, en tête de ses *Œuvres.*

BARBAZAN (Étienne), érudit français, né en 1696 à Saint-Fargeau (Bourgogne), mort le 8 octobre 1770 à Paris. Très-versé dans la langue et les œuvres françaises du moyen âge, il publia, avec des notes et les explications des passages difficiles: *Fabliaux et Contes des poëtes français des XIe, XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles* (Paris, 1756, 3 vol. in-12); l'*Ordène de chevalerie* (Lausanne et Paris, 1759, in-12), qu'il a fait précéder d'un *Discours* sur les étymologies et sur l'origine de la langue française; *le Castoiement, ou Instruction d'un père à son fils* (Paris, 1760, in-12); ces ouvrages réunis, avec la *Bible* de Guyot, dans la nouvelle édition des *Fabliaux*, donnée par Méon (1808, 4 vol. in-8). Barbazan a laissé manuscrit un *Glossaire* de la langue française, qui fut acquis par le marquis de Paulmy et qui est passé à la Bibliothèque de l'Arsenal.

BARBERINI (Francesco DE), et non *Barberino*, poëte et jurisconsulte italien, né en 1264 à Barberino près Florence, mort en 1348. On a de lui un poëme médiocre : *Documenti d'Amore* (Rome, 1640, in-4), dans lequel sont exposés en douze chants les préceptes essentiels des vertus : Docilité, Adresse, Constance, Discrétion, Patience, etc. L'Académie de la Crusca a mis les *Documenti d'Amore* au rang des *Textes de langue.*

Cf. Ghillini : *Teatro d'Uomini litterati.*

BARBET DE JOUY (Henri), archéologue français, né à Canteleu, près de Rouen, en 1812; mort en décembre 1872. Conservateur au musée du Louvre, il a publié d'intéressantes monographies de collections, notamment : *les Mosaïques chrétiennes* (1857, in-8), et *les Gemmes et Joyaux de la Couronne* (1865, 1re partie, in-fol., 30 pl.). [*Dictionnaire des Contemporains*, 4e édit.]

BARBEYRAC (Jean), jurisconsulte français, né le 15 mars 1674 à Béziers, mort le 3 mars 1744. Il quitta la France avec ses parents lors de la révocation de l'édit de Nantes, professa avec éclat à Berlin, à Lausanne, à Groningue, et devint membre de la Société royale des sciences de Prusse.

Ses ouvrages, recommandables par l'exactitude des recherches, mais d'une grande sécheresse de style, sont un *Traité de la morale des Pères* (1728, in-4), et le *Traité du jeu* (nouv. édition, 1737, 3 vol. in-12). Il a traduit et annoté le *Traité du droit de la guerre et de la paix*, de Gronovius (Amsterdam, 1724, 2 vol. in-4), le *Traité du droit de la nature et des gens* (Londres, 1740, 3 vol. in-4), et le *Traité des devoirs de l'homme et du citoyen*, de Puffendorf (Londres, 1741, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

BARBIÉ DU BOCAGE (Jean-Denis), géographe français, né le 28 avril 1760 à Paris, mort le 28 décembre 1825. Géographe du ministère des affaires étrangères en 1780, conservateur à la Bibliothèque nationale en 1792, professeur à la Faculté des lettres de Paris en 1807, il fut membre de l'Institut et fonda, en 1821, la Société de géographie. Par ses travaux spéciaux sur la géographie ancienne, il

rendit de précieux services à la science historique. Il dressa les cartes de l'*Anacharsis* de Barthélemy, du *Voyage pittoresque de la Grèce* de Choiseul-Gouffier, du *Cours de l'Araxe* de Sainte-Croix, de l'*Anabase* de Xénophon, des *Commentaires* de Jules César, etc. Il écrivit de savants *Mémoires* et publia une *Notice sur la vie et les ouvrages de d'Anville* (Paris, 1802, in-8), et une traduction des *Voyages de Chandler dans l'Asie Mineure* (Paris, 1806, 3 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BARBIER (Marie-Anne), femme poëte française, née vers la fin du XVII^e siècle à Orléans, morte en 1742 à Paris. Amie intime de l'abbé Pellegrin, et aidée de ses conseils, elle écrivit pour le théâtre. Elle fit représenter quatre tragédies : *Arrie et Pétus* (1702), *Cornélie* (1703), *Tomyris* (1706), *la Mort de César* (1709) ; une comédie en un acte, intitulée *le Faucon* (1719), et trois opéras. Ses pièces sont assez bien conduites, mais froides ; sa versification est facile et parfois élégante. On a remarqué qu'elle s'efforçait de rabaisser ses héros pour grandir ses héroïnes. On a publié son *Théâtre* (Paris, 1755, in-12).

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français.*

BARBIER (l'avocat Edmond-Jean-François), mémorialiste français, né le 16 janvier 1689 à Paris, mort le 29 janvier 1771. Avocat au Parlement dès 1708, il fut considéré dans son ordre et passa sa vie entière au centre du vieux Paris, dans la rue Galande, où il était né. On a de lui le *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, qu'il écrivit pour lui-même, enregistrant au jour le jour ce qu'il voyait et entendait, sans préoccupation du style ni de l'effet. Il remplit son journal de petits faits et de nouvelles sur des événements en général peu importants, mais souvent caractéristiques. Les querelles du Parlement, les entrées, les mariages, les funérailles des princes y occupent une grande place, ainsi que les détails sur le beau et le mauvais temps, sur la gelée et la chaleur. Quant à la littérature, l'avocat Barbier y est absolument indifférent : il ne parle du théâtre que pour raconter les liaisons des actrices et des danseuses avec les seigneurs du temps ; il ne parle guère de Voltaire que quand celui-ci joue un rôle en quelque sorte officiel, quand il écrit une pièce de circonstance, le *Poëme de Fontenoy*, par exemple. Son journal toutefois a pour nous un grand mérite, celui d'être vrai, de nous donner sur les mœurs et la corruption du XVIII^e siècle le témoignage naïf d'un spectateur désintéressé. Il commence en 1718 et s'arrête en 1762, c'est-à-dire qu'il se place entre les *Mémoires* de Saint-Simon et les *Mémoires secrets* de Bachaumont. Resté longtemps en manuscrit à la Bibliothèque nationale (n° 2036, 7 vol. in-4), il a été publié, d'une manière incomplète d'abord, par M. de la Villegille (Paris, 1847-1849, 4 vol. in-8), puis dans son entier (Paris, 1857, 8 vol in-18).

Cf. *Notices* dans les deux éditions ; — E. Despois, dans la *Revue française* (avril 1856).

BARBIER (Antoine-Alexandre), bibliographe français, né le 11 janvier 1765 à Coulommiers, mort le 5 décembre 1825. Ayant reçu les ordres, il prêta serment à la constitution civile du clergé et fut curé de la Ferté-sous-Jouarre ; en 1793, il abandonna l'état ecclésiastique et se maria. Membre de l'École normale en 1795, et de la commission chargée de recueillir dans les couvents tout ce qui, en livres et en objets d'art, mériterait de prendre place dans les bibliothèques et les musées de l'État, il forma la bibliothèque du Directoire, qui devint celle du conseil d'État, et en fut nommé bibliothécaire en 1800. Il devint, en 1807, bibliothécaire particulier de l'empereur, et fonda les bibliothèques de Saint-Cloud, de Compiègne, de Fontainebleau et du Louvre. Administrateur des bibliothèques de la couronne, il perdit cette place en 1822.

On a de lui des ouvrages fort estimés et d'une grande utilité pour les bibliographes : *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (Paris, 1806-1809, 4 vol. in-8 ; 2^e édit., 1822-1827), ouvrage capital sur la matière et qui se réimprime en ce moment par les soins de M. Olivier Barbier, l'un des fils de l'auteur (1872-74, t. I-II, gr. in-8) ; *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût* (Paris, 1808-1810, 5 vol. in-8) ; *Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de J.-C.* (1819, in-8) ; *Examen critique et complément des Dictionnaires historiques les plus répandus* (1820, in-8), ouvrage inachevé. Barbier a de plus écrit un grand nombre d'articles dans le *Mercure*, le *Magasin encyclopédique*, la *Revue encyclopédique*, etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique* ; — L.-L. Barbier : Notice biographique en tête de la 3^e édition du *Dictionnaire* ; — Quérard : *la France littéraire.*

BARBIER D'AUCOUR (Jean), critique français, né en 1635 à Langres, mort le 13 septembre 1694 à Paris. Il tenta la carrière du barreau, qu'il quitta après un premier échec pour suivre celle de l'enseignement. Il fut chargé de l'éducation d'un des fils de Colbert. Ses écrits, presque tous dirigés contre les jésuites, le firent entrer à l'Académie française en 1683. Il mourut pauvre et fort découragé de n'avoir « fait que des critiques ».

Son meilleur ouvrage est intitulé : *Sentiments de Cléanthe sur les entretiens d'Ariste et d'Eugène*, par le père Bouhours (Paris, 1671, 2 vol. in-12), « livre admirable en son genre, dit d'Olivet, par la délicatesse, la vivacité, l'enjouement, un savoir bien ménagé et un goût sûr. » On a ensuite, entre de mauvaises satires en vers, *l'Onguent pour la brûlure*, *les Gaudinettes*, contre les jésuites, et *Apollon vendeur de Mithridate*, contre Racine. C'est pour venger ce poëte que Boileau, dans les derniers vers du *Lutrin*, rappelle en ces termes les débuts de Barbier D'Aucour au barreau :

> Le nouveau Cicéron, tremblant, décoloré,
> Cherche en vain son discours sur sa langue égaré ;
> En vain, pour gagner temps, dans ses transes affreuses,
> Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses ;
> Il hésite, il bégaie ; et le triste orateur
> Demeure enfin muet aux yeux du spectateur.

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française.*

BARBIER DE SÉVILLE (LE), comédie de Beaumarchais (voy. ce nom).

BARBOSA-BACELLAR (Antonio), littérateur portugais, né à Lisbonne en 1610, mort en 1663. Il enseigna le droit à Coïmbre. Il a écrit des *Saudades*, insérées dans le recueil *le Phénix ressuscité* (*Feniz renascida*... Lisbonne, 1717-46, 5 vol. pet. in-8), poésies gracieuses et sentimentales qui ont fait donner à l'auteur le nom de *Nouveau Virgile*. On a encore de Barbosa-Bacellar une *Relation de la guerre du Brésil* (Lisbonne, 1654, in-4), ouvrage historique estimé, et une *Défense des droits de la maison de Bragance au trône de Portugal.*

Il ne faut pas confondre ce littérateur avec le jurisconsulte portugais Pierre Barbosa, dont on a plusieurs traités et des *Commentaires des titres du Digeste* (3 vol. in-folio).

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

BARBOSA-MACHADO (Diogo), littérateur portugais, né à Lisbonne en 1682, mort vers 1770. Il fut abbé de Sever. Il est auteur de la *Bibliothèque Lusitanienne*, le plus important ouvrage biographique portugais. Il contient la vie des écrivains, avec les jugements portés sur eux par les critiques. L'érudition de Barbosa est immense, mais confuse, et on lui a reproché de manquer de goût et d'admettre, dans son livre, toutes les opinions, sans les contrôler. Le *Theatrum Lusitaniæ litterarum*, dont on trouve

une copie manuscrite à la Bibliothèque nationale de Paris, a beaucoup servi à l'auteur. La *Bibliotheca Lusitana* a paru à Lisbonne en 1741-59, 4 vol. in-folio. On en a fait depuis un abrégé en 4 vol. in-8. Barbosa a écrit aussi des *Mémoires pour servir à l'histoire du roi don Sébastien* (Lisbonne, 1736-51, 4 vol. in-folio)

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

BARBOT (Jean), voyageur français, mort en 1720 à Londres. Employé de la Compagnie des Indes occidentales jusqu'en 1682, il passa en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes. Sa *Description des côtes occidentales d'Afrique*, publiée dans la *Collection des voyages* de Churchill (Londres, 1732, 7 vol. in-fol.), est très-estimée.

BARBOU (Jean), imprimeur français du XVIe siècle, établi à Lyon, donna une belle édition en caractères italiques des *Œuvres de Clément Marot* (1539, pet. in-8).

BARBOU (Hugues), fils du précédent, établi à Limoges, fit une excellente édition, en italiques, des *Épîtres de Cicéron à Atticus* (1580).

BARBOU (Joseph-Gérard), de la famille des précédents, fut reçu libraire à Paris en 1746. Il continua la jolie édition des classiques latins qui porte son nom, et qui avait été commencée par Antoine Coustelier, sur les conseils de Lenglet-Dufresnoy. Les auteurs publiés par Barbou sont : *César* (1755); *Quinte-Curce* (1757) ; *Plaute* (1759) ; *Tacite* (1760) ; *Selecta Senecæ* (1761); *Ovide* (1762); *Cicéron* (1768); *Pline le Jeune* (1769) ; *Justin* (1770) ; *Pline l'Ancien* (1779); *Tite-Live* (1775). La collection, continuée par Auguste Delalain, qui acheta le fonds des Barbou en 1809, comprend 76 vol. in-12. La devise des Barbou était : *Meta laboris honor.*

Cf. Werdet : *Histoire du livre* (1861-64, 5 vol. in-18).

BARBOUR, célèbre poëte écossais, né vers 1316, mort en 1396. Il était archidiacre d'Aberdeen. Il fit plusieurs voyages en Angleterre, étudia à l'Université d'Oxford et vint aussi en France pour compléter son instruction. Le dialecte des basses terres de l'Écosse se formait sous les mêmes influences que l'anglais, dont il ne différait pas sensiblement. Ce fut ce dialecte encore rude et imparfait que Barbour, regardé comme le père de la littérature anglo-écossaise, assouplit et régularisa dans son grand poëme de *Bruce*, en 13 000 vers rimés de huit syllabes. Cette chronique des aventures du roi Robert Ier révèle un véritable génie poétique et un mâle amour de la liberté. Le *Bruce* de Barbour fut publié par Pinkerton (Londres 1790, 3 vol. in-12).

Cf. R. Chambers : *Cyclopaedia of english literature*, tome I.

BARCAROLLE, sorte de mélodie que chantent les gondoliers vénitiens. Les paroles en sont presque toujours d'une amoureuse mélancolie ; le plus souvent, ce sont des stances du Tasse et du Dante. Quelquefois elles sont improvisées par les gondoliers, qui s'envoient d'une barque à l'autre leurs couplets alternés. — Les compositeurs de musique intercalent volontiers des barcarolles dans leurs opéras. Les plus anciennes paraissent avoir été écrites par Berton dans *Aline* et par Nicolo dans *Michel-Ange*. On cite parmi les plus connues : *Que la vague écumante*, dans *Zampa*, de Hérold ; *O mattutini albori*, dans la *Donna del lago*, et *Accours dans ma nacelle*, dans le *Guillaume Tell* de Rossini qui a mis en outre dans *Otello*, à l'imitation des véritables barcarolles vénitiennes, le chant alterné des vers de Dante ; *Amis, la matinée est belle*, dans *la Muette*, d'Auber, etc. L'élément littéraire est à peu près nul dans les barcarolles françaises illustrées par la musique.

BARCLAY (Alexandre), poëte anglais, mort en 1522 à un âge avancé. Il imita en vers anglais la *Nef des fous* de Sébastien Brand. Ce poëme écrit en stances de sept vers, quoique d'un style prosaïque, marque un progrès dans les formes de la diction. L'édition du *Ship of fools*, de 1570, contient en outre la traduction des *Églogues* d'Œneas Sylvius.

Cf. Warton : *History of the english literat.*

BARCLAY (Jean), poëte latin moderne, né à Pont-à-Mousson en 1582, mort le 12 août 1621. D'origine écossaise, il passa une partie de sa vie en Angleterre et fut un adversaire des jésuites qui avaient essayé vainement de l'attirer dans leur compagnie. Il s'est fait un nom comme poëte satirique. On a de lui *Euphormionis satyricon* (Londres, 1603), dédié à Jacques Ier ; *Conspiratio anglicana* (Ibid., 1605) ; *Icon animorum* (Ibid., 1612) ; *Argenis* (Paris, 1621), le principal de ces ouvrages pleins d'allusions ou de traits mordants sur l'état religieux et politique de l'Europe, et qui ont été plusieurs fois réimprimés. L'*Euphormio* a été traduit en français par Drouet de Maupertuis (Anvers, 1711), et l'*Argenis* par de Longue (Paris, 1728) et par l'abbé Josse (Chartres, 1732).

Cf. David Dalrymple : *Sketch of the life of J. Barclay*, (Édimbourg, 1786) ; — Boucher : *De Barclaï Argenis*, thèse (1874, in-8).

BARDES. — Voyez GAÉLIQUE (Littérature).

BARDI (Girolamo), historien italien, né à Florence en 1545, mort en 1593. Il prit l'habit chez les Camaldules, puis entra dans le clergé séculier et devint curé d'une paroisse de Venise. On a de lui, outre la continuation de la *Chronique* de Samothœus de 1535 à 1575 (Venise, 1575, in-4), un opuscule sur la guerre de Venise contre l'empereur Othon : *Vittoria navale di Venezia*, etc. (Venise, 1584 et 1619, in-4); *delle Cose notabili della citta di Venezia*, ouvrage curieux, malgré sa sécheresse, et plusieurs fois réimprimé (1587, 1601, 1660, in-8) ; une traduction italienne du *Martyrologe romain* (Venise, 1585, in-4). Son principal titre est une *Cronologia universale della creazione d'Adamo sino al* 1581 (Venise, 1581, 2 vol. in-folio). — Le nom de Barbi, un des plus communs dans l'histoire littéraire italienne, a été porté par des philosophes, des savants, des historiens ou des poëtes d'un rang trop secondaire pour être énumérés ici.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*

BARDIET. — Voyez BARDIT.

BARDIN (Pierre), littérateur français, né en 1590 à Rouen, mort en 1637. L'Académie française le compta au nombre de ses premiers membres. Il se noya en voulant sauver d'Humières, son élève et son bienfaiteur. Chapelain fit son épitaphe, qu'il termina par ce vers emphatique :

> Les vertus avec lui firent toutes naufrage.

Écrivain incorrect et diffus, Bardin a laissé entre autres ouvrages : *le Grand chambellan de France* (Paris, 1623, in-fol.) ; *Essai sur l'Ecclésiaste de Salomon* (Paris, 1626, in-8); *Pensées morales sur l'Ecclésiaste* (Paris, 1629, in-8), *le Lycée*, « en plusieurs promenades » (Paris, 1632-1634, 2 vol. in-8).

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française.*

BARDIN (Étienne-Alexandre, baron), écrivain militaire français, né le 31 mai 1774 à Paris, mort en 1840. Colonel des pupilles de la garde en 1811, et général de brigade en 1813, il vécut dans la retraite depuis la fin de l'Empire. Outre des *Manuels militaires* très-estimés, il a laissé : *Dictionnaire de l'armée de terre, ou Recherches historiques sur l'art et les usages militaires des anciens et des modernes* (Paris, 1841-1845, 4 vol. in-8, comprenant 5337 pages), important ouvrage, qui coûta trente années de travail, et qui, malgré des obscurités, est un guide utile pour l'histoire des anciennes guerres et pour l'intelligence de la stratégie moderne.

Cf. Quérard : *la France littéraire contemporaine.*

BARDIT, Barditus ou Barritus, chant de guerre des anciens Germains. Tacite le mentionne ainsi : « Sunt illis hæc quoque carmina, quorum relatu, quem barditum vocant, accendunt animos, futuræque pugnæ fortunam ipso cantu augurantur : terrent enim trepidantve, prout sonuit acies (*De moribus Germanorum*, III). L'analogie fortuite du mot *barditus* avec le nom de *barde* a fait croire que les tribus germaniques avaient aussi des poëtes, des chanteurs de profession, comme les Scandinaves et les Celtes. Il n'y a point de trace chez elles d'une semblable institution; et quant au bardit, il ne paraît désigner qu'une clameur sauvage. Ammien Marcellin, qui l'appelle *barritus*, le compare au mugissement des vagues se brisant contre les rochers, et l'empereur Julien aux cris des oiseaux de proie. L'étymologie saxonne semble être *baren* ou *baeren*, qui veut dire *crier*. Il est difficile de supposer une grande valeur poétique dans ce chant des guerriers, auquel, suivant Tacite, les femmes mêlaient leurs cris, pour donner le signal des combats. Klopstock a donc fait preuve d'inspiration poétique plutôt que d'érudition, quand il a composé ses trois chants de prétendus bardes germains : *la Bataille d'Hermann, Hermann et les princes, la Mort d'Hermann*. Ces pseudo-bardits ont été appelés *bardiets* et ont créé, parmi les contemporains de l'auteur de la *Messiade*, un genre à part de chants guerriers ou religieux qui passaient pour reproduire poétiquement l'énergie sauvage des Germains.

Cf. Heinsius : *Histoire de la littérature allemande*, traduite par Henry d'Apffel (Paris, 1839, in-8).

BARÈRE de Vieuzac (Bertrand), orateur et littérateur français, né le 10 septembre 1755 à Tarbes, mort le 15 janvier 1841. Avocat au parlement de Toulouse, puis conseiller à la sénéchaussée de Bigorre, il fut député aux États généraux en 1789, et fonda, sous le titre *le Point du jour*, un journal consacré exclusivement aux débats de l'Assemblée (21 vol. in-8). Sa parole brillante et concise, ses connaissances en matière de droit public, d'administration et de finances, lui donnèrent un rôle considérable. Aucun des orateurs de la Constituante et de la Convention n'occupe une aussi large place dans les procès-verbaux de ces deux assemblées; la nomenclature de ses rapports et de ses opinions remplit vingt-sept colonnes des tables du *Moniteur*. Il fut un exemple de l'inconsistance politique et des variations produites par le triomphe des partis. Esprit modéré, lors de ses débuts aux États généraux, il se trouvait dans les premiers rangs des esprits excessifs lorsque, président de la Convention pendant le procès de Louis XVI, il s'écriait : « L'arbre de la liberté ne saurait croître, s'il n'était arrosé du sang des rois. » Plus tard, au Comité de salut public, il fit décréter que la terreur était à l'ordre du jour. Son style, figuré, fleuri, et même orné d'une certaine grâce dans les motions les plus violentes et les plus sanguinaires, lui fit donner le surnom d'*Anacréon de la guillotine*. La veille de la chute de Robespierre, il applaudissait à son discours et en demandait l'impression; le lendemain il s'élevait hautement contre la tyrannie de celui qui venait de périr. Cependant il ne put détourner la proscription. Condamné à la déportation le 31 mars 1795, il parvint à s'échapper. Vers la fin du Directoire et sous le Consulat, il rédigea le *Mémorial anti-britannique*. Il revint sur la scène politique durant les Cent-Jours, comme député.

On a de Barère : *Esprit des séances des États-généraux* (1789, in-8); *Opinion sur le jugement de Louis XVI* (1792, in-8); *la Liberté des mers, ou le gouvernement anglais dévoilé* (1796, 3 vol. in-8); *Montesquieu peint d'après ses ouvrages* (1797, in-8); *De la pensée du gouvernement républicain* (1797, in-8); *Histoire des révolutions de Naples depuis 1789* (1806, in-8); *les Époques de la nation française et les Quatre dynasties* (1815, in-8); *les Éloges de Louis XII, de l'Hospital, de J.-J. Rousseau*, etc. Il a traduit, en outre, divers ouvrages politiques et littéraires de l'anglais et de l'italien. Ses *Mémoires*, dont il avait confié la publication à Carnot, son ancien collègue à la Convention, ont été publiés par M. Carnot fils (Paris, 1842, 4 vol. in-8).

Cf. Carnot : *Notice*, en tête des *Mémoires*; — Dufey de l'Yonne, dans le *Dictionnaire de la conversation*.

BARETTI (Giuseppe), littérateur et poëte italien, né à Turin en 1716, mort à Londres en 1789. Il débuta dans le journalisme satirique, et fonda un recueil périodique intitulé *La Frusta* (le Fouet), où il prit énergiquement parti pour Charles Gozzi et la bouffonnerie italienne, contre Goldoni et la comédie bourgeoise imitée de Molière. Des *Poésies badines* publiées à Turin en 1750 renferment aussi une certaine quantité d'épigrammes contre la nouvelle école. Baretti alla chercher fortune en Angleterre vers 1751, ouvrit une école italienne et s'occupa de travaux ou plutôt de compilations lexicographiques. Son *Dictionnaire anglais-italien* (Londres, 1760) et sa *Grammaire italienne-anglaise* (1761), ainsi qu'un *Voyage de Londres à Gênes*, eurent beaucoup de succès et lui procurèrent une certaine aisance. Les deux premiers de ces ouvrages sont encore en usage aujourd'hui; le dernier est une sorte de revue critique et satirique de l'Europe occidentale, où, après avoir médit de nos poëtes, il fait une guerre acharnée à nos philosophes. Ennemi de tout ce qui portait le nom français, il n'avait d'admiration que pour Corneille, dont l'*ingegno romano* cause aux Italiens une sorte de satisfaction patriotique. Il donna une *Traduction complète* de ses tragédies (Venise, 1748, 4 vol.), qui ne brille ni par la vigueur romaine, ni par l'exactitude. On lui doit en outre une habile traduction de *l'Art d'aimer* d'Ovide (Turin, 1749), et un petit ouvrage satirique, plein de détails curieux sur les *Mœurs et coutumes d'Italie* (Londres, 1772, traduit en français, 1773).

Cf. J. Franchi : *Notizie intorno alla vita e degli scritti de G. Baretti* (Turin, 1790 ; Milan, 1813, in-8).

BARGÆUS. — Voyez Angeli (Pietro Degli).

BARGAGLI (Scipion), écrivain italien, né à Sienne en 1504, mort en 1573. Il essaya de prouver dans plusieurs ouvrages que l'origine de la langue italienne était moins toscane que siennoise, et cette prétention lui valut un siége, et bientôt la place de secrétaire à l'Académie *degli Intronati*. Le recueil des *Discours* et *Éloges* qu'il y prononça est une source précieuse de renseignements sur les écrivains toscans du XVI[e] siècle.

Son frère, Girolamo Bargagli, membre de la même Académie, né en 1516, mort en 1586, se fit surtout connaître comme jurisconsulte; cependant on a de lui des essais littéraires, des *Comédies*, des *Poésies lyriques*, et surtout un curieux *Recueil de plaisanteries, Dialogo di Ginochi* (Sienne, 1572).

Cf. *Impresoe di Sc. Bergagli* (Venise, 1589 et 1594, in-4); — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BARGEDÉ (Nicole ou Nicolas), poëte français du XVI[e] siècle, né à Vézelay. Mystique et d'humeur triste, il a écrit : *Moins que rien, fils aîné de la terre* (Paris, 1550, in-8); *Les odes pénitentes du Moins que rien* (Paris, 1550, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII.

BARJAUD (Jean-Baptiste-Benoît), littérateur français, né le 28 novembre 1785 à Montluçon, mort en 1813. Il était déjà connu par des ouvrages en vers, quand il prit du service en 1812 et mourut sous-lieutenant à Leipzig. Il a donné à l'Odéon, en 1809, *le Bavard et l'Entêté*, comédie en un acte, en vers (Paris, 1809, in-8), et publia : *Poésies nou-*

velles (Paris, 1805, in-8) ; *Odes nationales* (Paris, 1811-1812, 2 vol. in-8); etc.

Cf. Vallat : *Deux écrivains du Bourbonnais : Dianuyère et Barjaud* (1871).

BARKER (Edmond-Henri), philologue anglais, né à Hollym (York), le 22 décembre 1788, mort à Londres le 21 mars 1839. L'un des hommes de son pays les plus dévoués à l'étude des langues classiques, il fut en relation avec les principaux savants de France et d'Allemagne. Des revers de fortune le forcèrent de vendre sa bibliothèque, et il mourut dans une profonde misère.

Outre des éditions très-correctes de quelques opuscules latins, on a de lui un remarquable recueil de *Récréations classiques* (Classical recreations; Londres, 1812), où le premier il aborde en anglais les matières d'érudition traitées jusque-là en latin par ses compatriotes; puis, sous le titre de *Parriana* (Ibid., 1828-29, 2 vol.), les matériaux désordonnés d'un monument projeté en l'honneur du philologue Parr, son ami. On lui doit en outre une réimpression du *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne (1816-1828), du traité *De accentibus* d'Arcadius (Leipzig, 1820), etc.

BARLAAM ET JOSAPHAT, épopée de Rodolphe d'Ems (voy. ce nom).

BARLÆUS. — Voyez BAERLE (G. VAN).

BARLOTTA (Giuseppe), poëte italien, né en 1624 en Sicile, mort vers la fin du XVII^e siècle. Entré chez les Oratoriens, il eut du succès comme prédicateur; on a de lui des *Sermons* fleuris d'images profanes, *Prediche quaresimali* (Trapani, 1698-1807, in-4). Il se distingua dans la poésie par plus de piété que de talent, et composa des dialogues en vers, un drame lyrique l'*Eustachio* (1692), et un poëme épique sur le massacre des Innocents, *la Voce del verbo* (1695, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

BARLOW (Joel), poëte américain, né en 1755 dans le Connecticut, mort à Zarnawicka, près de Cracovie, le 22 décembre 1812. Il figura dans les milices de l'indépendance, et ses premiers vers furent consacrés à la cause de la Révolution américaine, avec des tendances humanitaires d'inspiration toute française. La *Vision de Colomb* (Vision of Columbus, 1787), *poëme dédié à Louis XVI*, appartient à cet ordre d'idées. Le poëte philanthrope, qui était aussi un homme d'affaires positif, se rendit en Europe en 1788, comme représentant d'une compagnie, et à travers tous les événements de la Révolution dont il fut un des témoins les plus sympathiques, il réussit à faire une belle fortune. Il alla jusqu'à célébrer la guillotine, et, quoiqu'il eût été quelque temps dans les ordres, il traduisit les *Ruines de Volney*. Il ne revint aux États-Unis qu'en 1805. Deux ans après parut sa *Colombiade* (Columbiad, 1807), dédiée à son ami Robert Fulton, et qui est le développement, en dix chants, de sa *Vision de Colomb* : on y trouve, à travers des longueurs, des vers bien faits, à la manière de Pope et de Darwin, et exprimant ses rêves humanitaires avec beaucoup de chaleur et d'éclat.

Nommé ministre des États-Unis en France, Barlow fut appelé auprès de Napoléon dans la campagne de Russie, en octobre 1812, et séjourna quelque temps à Wilna; quand les Français durent évacuer cette ville, il ne put supporter les fatigues de la retraite et les rigueurs de la saison. Avant de mourir, il dictait son *Avis à un corbeau destructeur*, poétique imprécation contre Napoléon. Une de ses compositions les plus citées est un poëme humoristique et économique, *La bouillie de maïs* (Harty-Pudding, a poem in three cantos, 1793).

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature.*

BARNAUD (Nicolas), alchimiste et écrivain français du XVI^e siècle, né à Crest en Dauphiné. Il professait la religion réformée et publia, après la Saint Barthélemy, le *Réveil-matin des Français et de leurs voisins*, sous le pseudonyme d'Eusèbe Philadelphe (Genève, 1574, in-8), violent pamphlet contre les instigateurs du massacre. La Monnoye lui attribue *Le miroir des Français par Nicolas Montaland* (1582, in-8), très-curieux ouvrage qui présente, en termes fort libres, le tableau de la France sous Henri III, et qui propose pour réformer le royaume plusieurs des moyens appliqués par la Révolution : la vente des biens du clergé, le mariage des prêtres, le maximum, la milice de tous les citoyens, etc. On cite, en outre, des écrits sur l'alchimie, insérés dans le *Theatrum chymicum*, t. III (Strasbourg, 1659).

Cf. P. Marchand : *Dictionnaire historique.*

BARNAVE (Antoine-Pierre-Joseph-Marie), orateur français, né le 22 octobre 1761 à Grenoble, mort le 29 novembre 1793. Avocat au barreau de sa ville natale, il s'appliqua avec ardeur à acquérir le genre d'éloquence qui convenait à sa nature, comme on le voit par les mots suivants des notes qu'il laissa manuscrites. « Travailler, mûrir davantage une cause et puis la traiter d'abondance, ou avec des extraits forts courts, en homme rompu. Exercer ce genre dans ma chambre, m'attacher à la netteté, à la brièveté. » Son talent lui fit bientôt une renommée dans sa province. Il attira encore l'attention par une brochure intitulée *Esprits des édits enregistrés militairement le 20 mai* (1788), et fut élu député aux États-généraux. Passionné pour la liberté et les réformes, sous un gouvernement monarchique, il forma avec Duport et Lameth une sorte d'alliance que Mirabeau appelait le *Triumgueusat*. A une taille élégante et dégagée, à un organe d'une douceur pénétrante, à une physionomie pleine de charme, il joignait une éloquence logique, précise et claire, mais un peu froide, que Mirabeau a caractérisé ainsi : « Je n'ai jamais entendu parler si bien, si clairement et si longtemps; mais il n'y a pas de divinité en lui. » De l'aveu de tous, Barnave possédait mieux que personne l'art de résumer un discours et d'éclairer un débat obscur. Quoique sa parole fût d'ordinaire mesurée, il laissa échapper, à l'occasion du massacre de Toulon, cette phrase fameuse : « Le sang qui vient de couler était-il donc si pur ? » Elle lui fut souvent reprochée par les royalistes, qui lui attribuèrent, à ce propos, un naturel féroce dont il était bien éloigné. Il eut pourtant dans le caractère de la vivacité et de l'impétuosité, comme le prouvent ses duels, dont le plus connu est celui qu'il eut avec Cazalès. Il faut noter, dans la carrière oratoire de Barnave, la séance où il lutta contre Mirabeau sur la question de savoir si la nation déléguerait au roi l'exercice du droit de faire la paix et la guerre. Il y prit vraiment la seconde place parmi les orateurs de l'Assemblée constituante. A l'occasion du voyage à Varennes d'où il fut chargé de ramener, avec Pétion, le roi et sa famille, nous nous bornerons à rappeler son beau discours sur l'inviolabilité royale. Condamné à mort, il écrivit à sa sœur une lettre remarquable, d'où nous détachons ces paroles : « Doué d'une imagination vive, j'ai cru longtemps aux chimères. Je m'en suis désabusé, et au moment de quitter la vie, les seuls biens que je regrette sont l'amitié et la culture de l'esprit dont l'habitude a souvent rempli mes journées d'une manière délicieuse... La mort n'est rien. Aujourd'hui, c'est mon idée habituelle ; j'existe avec elle aussi calme que si je ne l'apercevais, comme les autres hommes, que dans un vague éloignement. »

Les *Œuvres de Barnave*, publiées par M. Bérenger (1843, 4 vol. in-8), comprennent des *Études littéraires* qui ne s'élèvent guère au-dessus du médiocre, des *Études sur l'homme moral et physi-*

que, une *Introduction à la Révolution* et des *Réflexions politiques;* ces deux derniers ouvrages sont remarquables, mais inachevés. Jules Janin a fait un roman historique intitulé *Barnave* (1831, 4 v. in-12).

Cf. : de Salvandy, dans le *Dictionnaire de la conversation;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II ; — A. Thiers, Louis Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution française.*

BARNES (Josué), érudit et poëte anglais, né à Londres le 10 janvier 1654, mort le 3 août 1712. Très-familier avec les langues anciennes, il versifiait en latin et en grec aussi facilement qu'en anglais. On cite entre autres poëmes Γερανιά, ou la *Découverte des pygmées* (Londres, 1775), et Αὐλικοκατόπτροη, c'est-à-dire le *Miroir des cours,* paraphrase de l'histoire d'Esther; puis une *Histoire du roi Édouard III* (History of king Edw. III; 1688, in-fol.); enfin des éditions d'Euripide, d'Anacréon, d'Homère, etc.

Cf. Campbell : *Biographia britannica.*

BARO (Balthasar), poëte français, né en 1600 à Valence, mort en 1650. Il fut procureur du roi au présidial de Valence. A l'époque de la création de l'Académie française, dont il fut un des premiers membres, il avait publié *Célinde, poëme héroï-tragi-comique,* en cinq actes, en prose (1629, in-8), et *Clorise, pastorale* (1632, in-4). Il avait été secrétaire de d'Urfé. On a en outre de lui : *Ode pour le cardinal de Richelieu* (1637, in-4); *Eustache martyr, poëme dramatique* (1639, in-4); *Clarimonde,* tragédie (1641, in-4); *Parthénie* (1642, in-8); *Rosemonde,* tragédie (1651, in-4), ouvrages fort médiocres.

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française,* édition Livet.

BARON (Michel BOYRON, dit), acteur et auteur dramatique français, né le 8 octobre 1653 à Paris, mort le 3 décembre 1729. Fils d'un comédien de l'hôtel de Bourgogne, il entra fort jeune dans la troupe de jeunes acteurs que la Raisin avait formée, sous la dénomination de comédiens de M. le Dauphin. Molière le distingua, le fit entrer à son théâtre, et devint son maître et son ami. D'une physionomie noble et expressive, d'une taille avantageuse, il unit aux dons de la nature le travail et l'art, et excella également dans la comédie et dans la tragédie. Ennemi de la déclamation ampoulée qu'affectaient les autres acteurs tragiques, il rechercha l'alliance de la noblesse et de la simplicité. Malgré son goût pour la correction, il avait énoncé ce précepte : « La passion en sait plus que les règles. » Son jeu muet était admirable. Les contemporains lui donnèrent le titre de « Roscius moderne ». Il eut sans doute des défauts; nous n'en trouvons l'indice que dans la Bruyère. « Roscius, dit-il, entre sur la scène de bonne grâce : oui, et j'ajoute qu'il a les jambes bien tournées; qu'il joue bien et de longs rôles; et pour déclamer parfaitement, il ne lui manque, comme on le dit, que de parler avec la bouche. » (*Caractères,* chap. III.) Recherché de la cour et de la ville, Baron était infatué de son art. Il disait que « la nature donne un César tous les cent ans, et qu'il en faut deux mille pour produire un Baron; qu'il faudrait qu'un comédien fût élevé sur les genoux des reines ». Il quitta le théâtre une première fois en 1691, et reçut du roi une pension de mille écus. Le dérangement de sa fortune le força de remonter sur la scène à l'âge de soixante-sept ans, en 1720. Son retour fut accueilli avec enthousiasme, et il parut n'avoir rien perdu de son rare talent, même dans les rôles jeunes. Sa dernière représentation eut lieu en 1729 dans le rôle de Ladislas, de *Venceslas.* Parvenu à ce vers

Si proche du cercueil où je me vois descendre,

il ne put aller plus loin, et fut emporté chez lui sans connaissance. Il expira deux mois après. J.-B. Rousseau fit sur lui le quatrain suivant :

Du vrai, du pathétique il a fixé le ton :
De son art enchanteur l'illusion divine
Prêtait un nouveau lustre aux beautés de Racine,
Un voile aux défauts de Pradon.

On a, sous le nom de Baron, les comédies suivantes : *le Jaloux; la Coquette; le Coquet trompé; les Enlèvements; l'Homme à bonnes fortunes; l'Andrienne; les Adelphes.* Ces deux dernières sont de faibles imitations de Térence; on les attribue assez généralement au P. de la Rue, qui ne pouvait les faire jouer sous son nom. On a aussi attribué, mais avec bien moins de vraisemblance, au même jésuite *l'Homme à bonnes fortunes.* C'est la meilleure pièce de Baron. Elle est amusante, surtout parce qu'elle prête au jeu des acteurs; mais l'intrigue en est commune et la prose très-négligée. L'auteur, à ce que l'on dit, se mit lui-même en scène dans le principal personnage, celui de Moncade. Cette même pièce, ainsi que *la Coquette,* a été aussi attribué à Alègre. Les *Œuvres* de Baron ont été réunies (Paris, 1760, 3 vol. in-12).

Cf. Lemazurier : *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français;* — La Harpe : *Cours de littérature;* — Palissot : *Mémoires sur la littérature;* — Fr. Hillemacher : *Galerie histor. des comédiens de la troupe de Molière* (Lyon, 1858, in-8).

BARONIUS (César), historien italien, né en 1558 à Sora, mort à Rome en 1607. Il succéda à Saint-Philippe de Néri, fondateur de l'Oratoire d'Italie, comme général de l'ordre. Confesseur de Clément VIII, cardinal, bibliothécaire du Vatican et protonotaire apostolique, il disputa la tiare à Léon XI et à Paul V, et fut sur le point de leur être préféré. Quelques-uns des cardinaux qui lui refusèrent leurs voix, n'avaient d'autre but, en combattant son élection, que de le rendre tout entier aux grands travaux d'histoire qu'il avait commencés pour la gloire de la religion. Baronius put ainsi consacrer les vingt-sept dernières années de sa vie à écrire les fastes et surtout à démontrer la fixité invariable du catholicisme dans un immense ouvrage intitulé *Annales ecclesiastici* (1588-1607, 12 volumes in-folio), dont le but primitif était de répondre victorieusement aux assertions des *Centuries* protestantes de Magdebourg. L'ouvrage de Baronius va jusqu'en 1198; l'érudition qu'il révèle, malgré de nombreuses fautes de chronologie et même d'histoire, l'ont rendu tout à fait classique. L'édition princeps, publiée à Rome, est la plus recherchée, parce qu'on y trouve un *Traité de la monarchie de Sicile* que le roi d'Espagne fit supprimer dans l'édition d'Anvers (1612). Les *Annales ecclésiastiques* furent successivement continuées jusqu'en 1565 par Odoric Rinaldi et par Bzovius qui y ajoutèrent neuf volumes, et par Jacques Laderchi qui en ajouta trois autres (1727-1737). Alors parut la grande édition de Lucques (1738-1787, 42 volumes in-folio), augmentée de ces diverses continuations, des critiques en 4 volumes in-folio du franciscain Pagi, d'une introduction, et de commentaires de toute sorte. Il en a été entrepris de nos jours une nouvelle édition (1864-1873, tome I-XXVI, in-4). On doit encore au savant oratorien un *Martyrologe romain* avec notes (Rome, 1586, in-folio).

Cf. Mich. Buzzi : *Oratio in funere cardinalis C. Baronii* (Mayence, 1607, in-4) ; — Le Febvre (Turrien) : *Vie du cardinal Baronius* (Douai, 1688, in-8) ; — *Leben des Cardinals und Kirchengeschichteschreibers C. Baronius* (Augsbourg, 1845, in-12), traduit du latin.

BARRAL (Pierre), littérateur français, né vers 1700 à Grenoble, mort le 21 juillet 1772 à Paris. Il entra dans les ordres et embrassa les principes du jansénisme, qu'il défendit vivement dans ses écrits. Nous citerons : *Dictionnaire portatif historique, géographique et moral de la Bible* (1756,

1 vol ; 1758, 2 vol. in-8); *Dictionnaire historique, littéraire et critique des hommes célèbres* (Soissons et Troyes, 1758, 6 vol. in-8) qu'on appela le « Martyrologe du jansénisme, fait par un convulsionnaire »; *Dictionnaire des antiquités romaines*, traduit et abrégé de celui de Pitiscus (Paris, 1776-1796, 2 vol. in-8); un *Sevigniana* (1756, in-12). Il a édité les *Mémoires historiques et littéraires* de Goujet (1767, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

BARRAULT (Émile), publiciste français, né à Paris en 1800, mort le 2 juillet 1869. L'un des principaux adeptes de la secte saint-simonienne, il passa en Afrique avec le P. Enfantin, parcourut et étudia l'Orient, fut élu représentant de l'Algérie à l'Assemblée nationale en 1849 et concourut activement au percement de l'isthme de Suez. De ses nombreux écrits de propagande saint-simonienne, nous avons à citer ici : *Aux artistes : du passé et de l'avenir des beaux-arts* (1830, in-8); il a écrit diverses brochures et *Lettres* sur des questions d'actualité; un roman : *Eugène* (1838, 2 vol. in-8), et on lui attribue *le Nœud Gordien*, drame en cinq actes, joué au Théâtre-Français en 1846. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

BARRE (Joseph), historien français, né en 1692, mort le 23 juin 1764 à Paris. Chanoine régulier de Sainte-Geneviève, il devint chancelier de l'Université de Paris. On a de lui, outre des écrits théologiques, une *Histoire générale d'Allemagne* (1748, 11 vol. in-4), médiocre compilation qui eut quelque succès, et une *Vie du maréchal de Fabert* (1752, 2 vol. in-12).

BARRÉ (Guillaume), publiciste français, né vers 1760 en Allemagne, mort en 1829 à Dublin. D'une famille de protestants français réfugiés, il apprit un grand nombre de langues vivantes, et devint interprète de Napoléon. A la suite de couplets satiriques qu'il fit contre l'empereur, il passa en Angleterre, où il écrivit le pamphlet : *l'Origine, les progrès, la décadence et la chute de Bonaparte en France* (Londres, 1815, in-8).

BARRÉ (Pierre-Yves), vaudevilliste français, né le 17 avril 1749 à Paris, mort le 3 mai 1832. Il suivit d'abord le palais, qu'il quitta pour le théâtre. Collaborateur de Piis, il donna avec lui, au Théâtre-Italien, *les Vendangeurs, la Matinée et la Veillée villageoises, le Printemps, les Amours d'été*, vaudevilles tout en couplets qui réussirent. En 1792, ils fondèrent, rue de Chartres, un théâtre destiné aux vaudevilles mêlés de prose et de vers; ils lui donnèrent le nom de Vaudeville, et prirent pour devise le vers de Boileau sur l'origine française de ce genre. Piis se retira bientôt et Barré s'associa Radet et Desfontaines, avec lesquels il composa un grand nombre de pièces. Les plus connues sont : *Arlequin afficheur*, qui compta sept à huit cents représentations; *Colombine mannequin; le Mariage de Scarron; Monsieur Guillaume; René le Sage; Gaspard l'Avisé; les Deux Edmond*. Barré avait surtout l'entente de la scène; il laissait à ses collaborateurs la disposition des détails et le style. En 1815, il quitta la direction, qui passa à Désaugiers.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris*.

BARRÈRE DE VIEUZAC. — Voyez BARÈRE.

BARROIS (Jacques-Marie), libraire à Paris, né en 1704, mort en 1769. Il a rédigé un grand nombre de *Catalogues*, parmi lesquels on recherche le *Catalogue des livres de Falconet*, avec des éclaircissements et une table (1763, 2 vol. in-8).

Cf. Werdet : *Histoire du livre*.

BARROIS (Étienne), historien français du dix-huitième siècle. Il a laissé une assez médiocre *Histoire mémorable du siége de la ville d'Orléans par les Anglais en* 1428 *et* 1429 (Orléans, 1739, in-8).

Cf. Lelong : *Bibliothèque historique de la France*.

BARROS (Jean de), célèbre historien portugais, né à Viseu en 1496, d'une famille noble, mort en 1570. Il fut page (enfant gentilhomme) à la cour d'Emmanuel. Il devint gouverneur des établissements de la côte de Guinée, puis trésorier et agent général des colonies sous Jean III. Supérieur, par son style et par ses vues générales, aux historiens du XVIe siècle, il a été surnommé le *Tite-Live portugais*. Son principal ouvrage, *Azia portugueza* (Lisbonne, 1552-1615, 14 vol. in-folio; nouvelle édition, 1774, 11 vol. in-8), connu aussi sous le titre de *Décades*, est le récit des conquêtes et des découvertes des Portugais en Asie de 1412 à 1526. Le style est élégant et énergique; les faits sont exposés avec exactitude, malgré le parti pris de justifier, en toute chose, ses compatriotes, et les contrées sont décrites avec vérité. Les *Décades* ont puissamment contribué à fixer la prose portugaise. Laissées incomplètes par l'auteur, elles ont été continuées par Diogo de Couto, Lavanha, Fernand Lopez, de Castanheda, Antoine Bocarro et Fernand de Villaréal.

On a encore de Jean de Barros une *Cronica de emperador Clarimundo* (Coïmbre, 1520, in-folio); c'est l'histoire sans merveilleux ni romanesque d'un prince imaginaire; œuvre de jeunesse. Ce célèbre historien a aussi un dialogue intitulé *Rhopicancuma* dirigé contre la morale relâchée et interdit par l'Inquisition; un dialogue sur *la Mauvaise honte;* la première *Grammaire de la langue portugaise*, et des manuscrits sur le commerce et la géographie des Indes.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

BARROW (Isaac), célèbre théologien et prédicateur anglais, né à Londres en 1630, mort en 1677. Agrégé du collége de la Trinité, professeur de grec, puis de géométrie et enfin de mathématiques, malgré sa supériorité dans les sciences exactes, attestée par d'excellents ouvrages, il n'essaya pas de lutter contre son élève Newton, et, lui cédant sa chaire, il se consacra à l'éloquence religieuse. Il obtint la place de chapelain du roi, et en 1672 celle de maître du collége de la Trinité. Ses *Œuvres théologiques et morales* ont été publiées par Tillotson (Londres, 1683, 3 vol. in-folio); les sermons en forment la principale partie. Il soignait extrêmement ses compositions : on prétend qu'il les recopiait trois ou quatre fois; elles sont remarquables par la nerveuse brièveté du style et la plénitude de la pensée. Un critique anglais, Shaw, comparant Barrow à un autre illustre sermonnaire, Jeremy Taylor, a dit que si l'un (Taylor) est l'Isocrate de la chaire anglaise, l'autre en est le Démosthène; que si le premier se rapproche de Fénelon, Barrow se rapproche de Bossuet. Ces comparaisons font au moins voir la place d'Isaac Barrow dans l'estime des Anglais.

Cf. Ward : *The lives of the professors of Gresham college ;* — Shaw : *History of english literat.*

BARRUEL (l'abbé Augustin), publiciste français, né le 2 octobre 1741 à Villeneuve-de-Berg, près de Viviers, mort le 5 octobre 1820. Il fut membre de la Société de Jésus. Collaborateur de l'*Année littéraire* de Fréron, il rédigea ensuite le *Journal ecclésiastique* jusqu'en 1792, émigra alors en Angleterre et revint sous le Consulat. Ses écrits ont toute la violence de l'esprit de parti. On cite : *les Helviennes, ou Lettres provinciales philosophiques* (1781, 5 vol. in-12), dirigées contre les encyclopédistes; *le Patriote véridique, ou Discours sur les vrais causes de la Révolution* (1789, in-8); *Lettre sur le divorce* (1790, in-8); *Collection ecclésiastique*, contenant les écrits de l'époque relatifs au clergé (1791-1792, 14 vol. in-8); *Histoire du clergé de France pendant la Révolution* (1794, in-8);

Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme (1797-1803, 5 vol. in-8), souvent réimprimés pendant la Restauration; *du Pape et de ses droits religieux* (1803, 2 vol. in-8), apologie du Concordat; etc.

Cf. J.-J. Dussault : *Notice sur la vie et les ouvrages de Barruel* (1825, in-8).

BARRUEL-BEAUVERT (Antoine-Joseph, comte DE), publiciste français, né le 17 janvier 1756 près de Bagnols (Languedoc), mort en 1817. Cousin de Rivarol, il collabora aux *Actes des Apôtres*, fut emprisonné au Temple pour des brochures contre le 18 brumaire, et fut mis en liberté par l'intervention de Joséphine. On a de lui : *Vie de Rousseau* (Paris, 1789, in-8); *Actes des philosophes et des républicains* (Paris, 1807, in-8); *Lettres sur quelques particularités secrètes de l'histoire pendant l'interrègne des Bourbons* (Paris, 1815, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BARRY (Gérald), *Giraldus Cambrensis*, chroniqueur anglais, né dans le pays de Galles vers 1146, mort vers 1220. Chapelain de la Cour, il prêcha la croisade et administra le royaume pendant l'absence du roi Richard. On a de lui : *Topographia Hiberniæ* et *Historia vaticinalis de expugnatione Hiberniæ*, publiés par Camden (Francfort, 1602), *Itinerarium Cambriæ; De rebus a se gestis*, inséré dans le recueil de Wharton; *Ecclesiæ speculum, sive de monasticis ordinibus libri IV*, tableau satirique de la vie monastique de son temps.

Cf. Wharton : *Anglia sacra* (1691, 2 vol. in-folio).

BARRY (René), littérateur français du XVII^e siècle. Il eut le titre d'historiographe du roi et écrivit, en latin, une *Vie de Louis XIII*, qui fut imprimée avec le *Triomphe de Louis-le-Juste*, par Ch. Beys (Paris, 1649, in-fol.). On a encore de lui : *Rhétorique française* (Paris, 1653, in-.); *Conversations* (Paris, 1675, 2 vol. in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BARTH (Gaspard DE) ou BARTHIUS, philologue allemand, né à Custrin le 22 juin 1587, mort à Hale le 17 septembre 1658. De nombreux voyages dans toute l'Europe savante fortifièrent son érudition précoce : il avait traduit à l'âge de douze ans les *Psaumes* en vers latins. Outre son principal ouvrage, fruit d'énormes lectures, intitulé *Adversaria* (Francfort, 1624, in-fol., plusieurs éditions), on a de lui de savantes éditions de Claudien (Ibid., 1650), d'*Énée de Gaza* (Leipzig, 1655), de Sbacé (Zwickau, 1664-1665, 4 vol.), etc.

Cf. J.-Fr. Eckhard : *De C. Barthio scholæ Isenacensis*, etc. (Gotha, 1773, in-8) ; — Niceron : *Mémoires.*

BARTHE (Nicolas-Thomas), poëte dramatique français, né en 1734 à Marseille, mort le 15 juin 1785. Un prix de poésie qu'il remporta à l'Académie de sa ville natale le détermina à venir à Paris cultiver les lettres. Son esprit ne tarda pas à l'y faire rechercher. Sa première comédie, *l'Amateur*, représentée au Théâtre-Français en 1764, manifesta le talent facile, mais léger, qu'on avait déjà vu dans ses poésies fugitives. Il donna, en 1768, *les Fausses infidélités*, un acte; en 1772, *la Mère jalouse*, trois actes, et en 1778 *l'Homme personnel*, cinq actes. La pièce des *Fausses infidélités*, suivant La Harpe, est un petit chef-d'œuvre. « Il y a, dit ce critique, de l'art et de l'intérêt dans l'intrigue, la scène de la double confidence est neuve et d'un effet charmant; les caractères de Valsain et de Dormilly sont parfaitement contrastés... Le style plein de goût et d'élégance, de jolis vers, des vers de comédie, des vers de situation, un dialogue à la fois vif et naturel, où l'esprit n'ôte rien à la vérité, achèvent de donner à cet ouvrage toute la perfection dont il était susceptible. » *La Mère jalouse* et *l'Homme personnel* n'eurent pas, à beaucoup près, le même succès que *les Fausses infidélités*.

Les poésies diverses de Barthe, dans lesquelles on remarque surtout une épître à Thomas *sur le Génie*, ont été rapprochées quelquefois des *Épîtres* en vers de Voltaire. Leur véritable place est à côté des poésies de Desmahis. On a réuni les *Œuvres choisies* de Barthe (Paris, 1811, in-12).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature.*

BARTHÉLEMY (Louis), littérateur français, né en 1759 à Grenoble, mort vers 1815. Il a publié : *Grammaire des dames* (1785, in-8, souvent réimpr.); *Mémoires secrets de madame de Tencin*, roman (1790, in-8); *Vie privée de Mably* (1791, in-8); *Accords de la religion et de la liberté* (1791, in-8) ; etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BARTHÉLEMY (l'abbé Jean-Jacques), érudit français, né à Cassis, en Provence, le 20 janvier 1716, mort à Paris le 30 avril 1795. Après avoir fait ses études classiques au Collége des oratoriens de Marseille, voulant entrer dans les ordres ecclésiastiques auxquels l'évêque de Marseille, le célèbre Belzunce, refusait d'admettre les élèves de l'Oratoire, il fut obligé de faire ses cours de philosophie et de théologie chez les jésuites. L'enseignement des jésuites lui inspirant une vive répulsion, il passa bientôt chez les lazaristes et étudia chez eux les langues orientales. Il prit l'habit ecclésiastique, sans vouloir exercer le ministère. Pendant plusieurs années de vie retirée, à Aubagne et à Marseille, il étudia à fond la numismatique. Il vint à Paris à l'âge de vingt-neuf ans, et fut nommé adjoint au cabinet des médailles, dont il devint garde en 1753. Un voyage en Italie, avec une commission et une pension du roi, lui permit de fortifier et de compléter ses études. Il eut les meilleures relations avec les érudits du temps et les protecteurs des lettres, et fut particulièrement le favori du duc de Choiseul. Travailleur intrépide, il reconstitua le cabinet des médailles, en classa les anciennes et nouvelles collections, et en fit, pendant sa longue administration, un des plus riches et des mieux ordonnés de l'Europe. En 1789, le succès littéraire qu'il sut trouver dans l'érudition le fit élire membre de l'Académie française, malgré les résistances de sa modestie. Il était entré à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dès 1745. Incarcéré un instant pendant la Révolution, le 2 septembre 1793, il refusa, malgré les invitations les plus flatteuses du gouvernement révolutionnaire, de rentrer dans ses anciennes fonctions. Ses bénéfices et ses pensions lui avaient constitué vingt-cinq mille livres de rente, dont il usait avec beaucoup de générosité.

Le nom de l'abbé Barthélemy a été rendu tout à fait populaire par un habile et ingénieux emploi de l'érudition, dans le célèbre *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce vers le milieu du IV^e siècle avant l'ère vulgaire* (1788, 4 vol. in-4, ou 7 vol. in-8, avec atlas). Cet ouvrage, bien souvent réimprimé jusqu'en ces derniers temps (4^e édit. 1799, Didot, 7 vol. in-4, atlas in-fol.; 1820-1822, 7 vol. in-8, avec atlas, 1858, gr. in-8), a été, pendant plus d'un demi-siècle, l'objet d'une faveur rarement accordée aux travaux de cette nature. Fruit d'une vie entière d'études et d'une élaboration patiente de trente années, il vit le jour au milieu des préoccupations politiques et sociales les plus graves et n'en produisit pas moins une sensation rapide et universelle. Grâce à lui, les belles-lettres firent oublier un instant la politique dans le tourbillon même de 89. Le *Voyage du jeune Anacharsis* fut comme une révélation de l'ancienne Grèce, mise à la portée de tous par le charme des récits et la variété animée des tableaux. Toute la civilisation hellénique, les mœurs, les institutions, l'histoire, la philosophie, la littérature, les arts, venaient se

dérouler, dans un cadre ingénieux, devant un spectateur imaginaire, que le lecteur suivait avec le plus vif intérêt dans toutes ses excursions. « Anacharsis parut...., dit de Barante dans la *Littérature du XVIII^e siècle*. L'érudition n'avait pas encore été consacrée à un pareil emploi. Au lieu de présenter l'aride résultat de ses travaux et tout l'échafaudage des recherches, l'abbé Barthélemy sut mettre l'érudition en action, et en usa pour tracer un vivant tableau de l'ancienne Grèce. Cette peinture est aussi animée que si elle était le fruit de la seule imagination. Le long travail nécessaire pour en préparer les matériaux n'a pas refroidi l'auteur; on voit qu'il avait devant les yeux tout ce qu'il avait placé dans sa mémoire. C'est peut-être à ce goût vif pour l'antiquité, où il avait su si bien se transporter, que le style de l'abbé Barthélemy a dû quelques rapports éloignés avec le style de Fénelon. Du moins est-il vrai que Platon l'a parfois rendu éloquent, comme Homère avait rendu Fénelon poétique. » L'ouvrage de l'abbé Barthélemy a perdu de nos jours de son importance, sans que le mérite de l'auteur en soit diminué : d'une part, grâce aux progrès incessants et aux découvertes de notre siècle, la science du XVIII^e a vieilli sur quelques points; d'autre part on a usé et abusé parfois des artifices ingénieux d'exposition et de vulgarisation scientifique, qui avaient pour les contemporains de l'abbé Barthélemy leur originalité et leur fraîcheur. Il a été fait de nombreux *Abrégés* du *Voyage du jeune Anacharsis* à l'usage de la jeunesse.

On doit encore à l'abbé Barthélemy quelques savants mémoires: *Réflexion sur quelques monuments phéniciens et sur les alphabets qui en résultent* (1750, in-8); *Réflexion sur l'alphabet et la langue de Palmyre* (1754, in-4); *Explication de la mosaïque de la Palestine* (1760, in-4); *Dissertation sur une inscription grecque relative aux finances des Athéniens* (1792, in-4). Comme ouvrages posthumes, on cite: *les Amours de Caryté et de Polydore*, roman soi-disant traduit du grec; *la Chanteloupée ou la Guerre des puces*, petit poëme sur le séjour de l'auteur au château du duc de Choiseul; un *Voyage en Italie* (1801, in-8); des *Mémoires sur la vie de l'abbé Barthélemy*, écrits par lui-même (1824, in-8), etc. Sainte-Croix a publié les *Œuvres diverses de Barthélemy* (1798, 4 vol. in-18; 1823, 2 vol. in-8), et Villenave, une édition de ses *Œuvres complètes* (1821, 4 vol. in-8 avec atlas). On en a extrait un *Traité de Morale à l'usage de la jeunesse* (1823, in-12).

Cf. Mancini-Nivernois : *Essai sur la vie de J.-J. Barthélemy* (1795, in-8); — Villenave : *Notice* dans l'édition des *Œuvres complètes*; — Marmontel : *Mémoires*, t. IX; — *Répertoire de la littérature ancienne et moderne*, t. III; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII.

BARTHÉLEMY-HADOT (Marie-Adélaïde RICHARD, M^{me}), femme auteur française, née en 1769, morte le 19 février 1821. On a d'elle un grand nombre d'ouvrages médiocres; des mélodrames : *Zadig* (Paris, 1804, in-8), *l'Homme mystérieux* (1806, in-8), *Cosme de Médicis* (1808, in-8), *Clarice* (1812, in-8), *Charles-Martel* (1814), etc., puis des romans : *Clotilde de Hapsbourg* (1810, 4 vol. in-12), *Anne de Russie et Catherine d'Autriche* (1813, 3 vol. in-12), *Jacques I^{er}, roi d'Écosse* (1814, 4 vol. in-12), *les Héritiers du duc de Bouillon*, avec Victor Ducange (1816, 4 vol. in-12), *M^{lle} de Montdidier, ou la cour de Louis XI* (1821, 5 vol. in-12), etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*.

BARTHÉLEMY (Auguste-Marseille), poëte français, né à Marseille en 1796, mort le 23 août 1867. Élevé au collége de Juilly, il écrivit d'abord dans les journaux légitimistes, tels que *le Drapeau blanc*, et obtint une allocation de Charles X pour une ode sur *le Sacre* (1825, in-8). Dès cette époque, il entrait en relation avec son compatriote Méry, qui devint pour de nombreuses années son inséparable collaborateur. En 1826, ils inaugurèrent un nouveau genre de satires politiques par *la Villéliade ou la Prise du château de Rivoli*, poëme héroï-comique en quatre chants, plus tard en six, et qui n'eut pas moins de quinze éditions dans l'année (in-8). Un esprit vif et facile, une verve mordante, une ampleur harmonieuse, caractérisent cet heureux début et se retrouvent dans toutes les poésies d'opposition des deux auteurs : *les Jésuites*, épître au président Séguier (même année); *Rome à Paris*, poëme en quatre chants contre le fanatisme; *la Corbiéréide*, poëme héroï-comique en quatre chants (1827, in-8, 4 édit.), *la Peyronéide*, épître, etc. On remarque d'autre part le poëme de *Napoléon en Égypte*, en huit chants (1828, in-8; 11^e édit. 1829, in-18), pour la richesse de la poésie descriptive. Il fut suivi du *Fils de l'homme ou souvenirs de Vienne*, relation en vers d'une visite de Barthélemy au duc de Reichstadt, qui lui valut un procès dans lequel il se défendit lui-même par un plaidoyer en vers. Condamné à la prison, il y fit encore quelques satires, entre autres *la Bourse et la Prison*, et en sortit à la Révolution de juillet. Il salua celle-ci dans un poëme dédié aux Parisiens, *l'Insurrection*, l'une des meilleures inspirations des deux auteurs unis. Il obtint de Louis-Philippe une pension de 1200 francs et n'en reprit pas moins la lutte de la poésie contre la politique aux dépens de ses ministres. Le 1^{er} mars 1831 parut *la Némésis*, et « pendant un an, dit le *Dictionnaire des contemporains*, de semaine en semaine, éclatèrent coup sur coup cinquante-deux satires politiques, les plus véhémentes peut-être que la langue française puisse comporter et qui eurent une popularité incroyable. Vérités ou injures, les traits lancés contre MM. d'Argout, Persil, Guizot, tous les hommes du pouvoir, restèrent pour longtemps attachés à leur nom. La pension de l'auteur lui fut retirée. Il se sentit plus libre :

> Je respire affranchi de leur étau de fer,

et, fier « de tenir du peuple la volontaire obole », il poursuivit sa tâche hebdomadaire jusqu'au bout de l'année. » Barthélemy eut encore, dans cette œuvre, la collaboration de Méry; mais comme il avait commencé seul la publication en lui donnant pour second titre celui de « Journal en vers d'un seul homme », cette collaboration demeura anonyme. Quelques éditions pourtant portent les noms réunis des deux auteurs. Car *la Némésis*, réimprimée en divers formats, eut autant de succès comme livre que comme journal (1833, in-8; 1834, 2 vol. in-18; 1839, 2 vol. in-32; 1845, in-8). Il avait écrit dans l'entre-temps *la Dupinade ou la Révolution dupée*, poëme héroï-comique en trois chants (1831, in-8). Rallié tout d'un coup au pouvoir par un acte de vénalité éclatante, Barthélemy devint l'objet d'une animosité publique égale à sa popularité première. C'est pour se justifier qu'il fit ce vers célèbre :

> L'homme absurde est celui qui ne change jamais.

Son rôle était fini. Il écrivit en dehors de la politique : une traduction en vers de *l'Énéide* (1835, 1838), un poëme de *la Bouillotte*, en cinq parties (1835), une traduction en vers du poëme latin *la Syphilis* de Frascator; *l'Art de fumer ou la Pipe et le Cigare*, en trois chants (1844, in-8 et in-12); *la Vapeur* (1845, in-8). Il revint plusieurs fois à la satire, mais sans influence dans *la Nouvelle Némésis* (1844-1845, in-8), *le Zodiaque* (1846), etc. Il fit, sous le second Empire, un certain nombre de pièces de vers de circonstance dans les journaux officiels ou officieux [*Dictionnaire des contemporains*, les quatre premières éditions].

Cf. Quérard : *Littérature française contemporaine*.

BARTHEZ (Paul-Joseph), médecin français, né le 11 décembre 1734 à Montpellier, mort le 15 oc-

tobre 1806. Reçu docteur en médecine dans sa ville natale, il vint à Paris, s'y lia avec d'Alembert, Caylus, Mairan, etc., et fut couronné par l'Académie des inscriptions, en 1754 et 1755, pour deux Mémoires : l'un *Sur la destruction du paganisme dans les Gaules*, l'autre *Sur l'histoire des derniers temps des républiques grecques*. Il collabora au *Journal des savants* et à l'*Encyclopédie méthodique*. Nommé professeur à la Faculté de médecine de Montpellier en 1759, il fut un des chefs des doctrines spiritualistes de cette Faculté, et créa la théorie du principe vital. Ses principaux écrits, auxquels on reproche de trop incliner vers les procédés métaphysiques, sont : *Nouveaux éléments de la science de l'homme* (Montpellier, 1778, in-8; Paris, 1806, 2 vol. in-8); *Nouvelle mécanique des mouvements de l'homme et des animaux* (Carcassonne, 1798, in-4) ; *Discours sur le génie d'Hippocrate* (Montpellier, 1801, in-4); un *Traité du Beau* (Paris, 1807, in-8).

Cf. *Biographie médicale ;* — Lordat : *Exposition de la doctrine de Barthez et Mémoires sur sa vie* (Paris, 1818, in-8).

BARTHEZ (Antoine), littérateur français, frère du précédent, né en 1736, mort en 1811. Il fut colonel d'un régiment suisse. Il eut quelques relations avec J.-J. Rousseau, comme on le voit au dernier livre des *Confessions*. Il a publié : *la Mort de Louis XVI*, tragédie en trois actes, avec *le Martyre de Marie-Antoinette* (Neufchâtel, 1793, in-18) ; *Elnathon ou les âges de l'homme*, roman (1802, 3 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BARTHOLE, ou BARTOLE, célèbre jurisconsulte italien, né en 1313, mort en 1356. En dehors de ses immenses travaux de jurisprudence, nous citerons, pour la singularité, son *Processus satanæ contra Virginem coram judice Jesu* (Hanau, 1611, in-8), où le diable revendique la propriété du genre humain par des raisons de droit et est débouté par des arguments de même nature. Les *Œuvres* de Barthole ont eu plusieurs éditions générales (Lyon, 1554; Turin, 1577, 10 vol. in-fol.; Venise, 1590, 11 vol. in-fol.).

Cf. Aug. Vitalin : *Barthole et son siècle* (Limoges, 1856, in-8).

BARTOLI (Daniel), écrivain italien, né à Ferrare en 1608, mort à Rome en 1685. Il entra dans l'ordre des Jésuites, qui firent d'abord de lui un prédicateur. Écrivain d'une clarté, d'une élégance classique, ainsi que d'une vaste érudition, il est cité encore aujourd'hui comme un des prosateurs les plus purs de la décadence italienne. Il doit surtout sa réputation à son ouvrage de *l'Homme de lettres* (l'Homo di lettere ; Rome, 1660), traduit en français par le P. Livoy (1769). On a encore de lui : *l'Ortografia italiana* (Rome, 1672), et une *Histoire de sa compagnie en Italie* (Rome, 1653-1666), ouvrage latin, moins estimé que ses œuvres italiennes : elle a été traduite en français par L. Jannin (Lyon, 1667-1671, in-4). Ses œuvres complètes ont été imprimées à Venise (1717, 3 vol. in-4) et à Turin (1825, 12 vol. in-8).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*

BARTOLOMMEI (Girolamo), poëte italien, né à Florence en 1582, mort en 1662. Il eut une grande renommée dans sa patrie. On cite surtout de lui un poëme épique, *l'America*, dédié à Louis XIV (Rome, 1650, in-folio), des *Tragédies* (Rome, 1632, in-12); *Drami musicali morali* (Florence, 1656, in-4) ; *Dialoghi sacri musicali* (Florence, 1657, in-4), ainsi qu'un poëme didactique sur la comédie, *Didascalia* (Florence, 1658, in-4). Poëte essentiellement académique, il était l'un des membres les plus considérés de la Crusca et de la Florentine.

BARTOLOMMEI (Mathias-Maria), poëte italien, fils du précédent, né à Florence en 1630, mort en 1695. Il est auteur de six comédies publiées à Florence, Bologne, Rome et Venise, de 1668 à 1697. Les deux meilleures sont *les Précautions de la Jalousie* (Le gelose Cautele) et *le Marquis supposé* (Il finto Marchese), modèles de verve et d'imbroglio italiens.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie.*

BARTON (Bernard), poëte anglais, surnommé « le poëte quaker », né en 1784, mort en 1849. Membre de la Société des Amis et employé dans une maison de banque, il débuta, en poésie, par des *Metrical effusions* (1812, in-8) et récidiva d'une manière assez brillante, en 1820, pour songer à se livrer entièrement à la poésie. Byron l'en dissuada et Ch. Lamb lui écrivit à ce sujet une lettre éloquente, sur le danger de faire de la littérature son unique gagne-pain. Barton suivit sagement ces conseils et resta commis. Il donna encore plusieurs autres recueils où l'on trouve plus d'honnêteté que d'imagination : *Minor poems including Napoleon* (1824, in-8); *Devotion verses* (1826, in-12); *A Widon's tale and other poems* (1828). Sa fille a publié un choix de ses *Poésies* et de ses *Lettres* (Londres, 1849, in-8).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

BARTRAM (William), voyageur américain, né à Philadelphie en 1739, mort en 1823. Fils du plus ancien des botanistes américains, l'auteur d'une *Description de la Floride orientale*, il fut lui-même un botaniste distingué et un explorateur hardi des États-Unis du Sud. Il a laissé une relation de ses *Voyages à travers les Carolines, la Géorgie, les Florides*, etc. (Travels through North and south Carolina, etc. Philadelphie, 1791, in-8), que Coleridge regarde comme un ouvrage de haut mérite.

Cf. W. Darlington : *Memorials of John Bartram* (1849) ; — Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature.*

BARUCH, prophète hébreu du VIIe siècle avant J.-C. Il était de la tribu de Juda. Il paraît être le même que celui auquel Jérémie dicta son livre, vers l'an 606, et qui partagea ses persécutions. Baruch parle des malheurs de Jérusalem et encourage les Juifs dans leurs pieuses espérances avec une simplicité d'éloquence qui saisit. On sait à quel point La Fontaine en fut transporté. Le livre de Baruch, qui n'existe qu'en grec, n'a pas été accepté par les Juifs comme canonique ; mais les catholiques lui reconnaissent le caractère de la sainteté.

BARUFFALDI (Girolamo), littérateur italien, né à Ferrare en 1675, mort en 1753. Il fut professeur de belles-lettres dans sa ville natale, et grand vicaire de l'archevêché de Ravenne. Écrivain fécond et ingénieux, il avait fondé sous le nom d'Académie de la Vigne une sorte de *Caveau* ferrarais. Mazzuchelli, dans ses *Scrittori d'Italia*, énumère de Baruffaldi plus de cent ouvrages en prose et en vers, dont le principal est un poëme didactique en huit chants sur la culture du chanvre, *il Canapajo* (Bologne, 1741, in-4). Citons encore *il Grillo* (le Grillon), poëme en dix chants (1738), une *Dissertation* sur les poëtes ferrarais (1698), et une *Histoire de Ferrare* de 1655 à 1700 (1710). — Son neveu, Gérôme BARUFFALDI, né à Ferrare le 15 janvier 1740, mort en 1817, s'est fait connaître par des travaux bibliographiques, et une *Vie de l'Arioste* très-estimée (Ferrare, 1807, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Tipaldo : *Biografia degli Italiani*, etc.

BARUTEL (le P. Thomas-Bernard), né en 1720 à Toulouse, mort en 1792. De l'ordre de Saint-Dominique, il fut un des prédicateurs distingués du XVIIIe siècle. On a ses *Sermons, panégyriques et discours* (Toulouse, 1788, 3 vol. in-12).

Cf. Migne : *Dictionnaire des Prédicateurs.*

BASEDOW (Jean-Bernard), ou BASSEDAU, ou encore *Bernard de Nordalbingen*, célèbre pédagogue

allemand, né à Hambourg le 8 septembre 1723, mort à Magdebourg le 25 juillet 1790. Fils d'un perruquier, il fut élevé au *Johannæum* de sa ville natale, puis étudia la philosophie et la théologie à Leipzig. Il fut professeur dans le Holstein et le Danemark, et s'attira des censures par ses premiers écrits. La publication de l'*Émile* de J.-J. Rousseau, qui produisit une grande fermentation en Allemagne, le poussa à entreprendre lui-même la réforme de l'éducation ; il obtint, par son habileté et sa persévérance, les secours d'argent nécessaires pour publier à grands frais son *Œuvre élémentaire* (Elementar-Werk; Altona, 1774, 3 vol. in-4°, avec 100 planches gravées par Chodowiecky). C'était par la fusion des idées philosophiques de Jean-Jacques, avec les procédés de Comenius, une suite de tableaux figuratifs avec explication en texte allemand, français et latin, destinés à fournir à la jeunesse, en l'amusant, une foule de notions et à faire naître en elle des sentiments de pure philanthropie, de christianisme général, dégagés de tous dogmes particuliers et des préjugés de chaque nationalité.

Basedow ouvrit, la même année, à Dessau, sous les auspices du prince François-Frédéric-Léopold, une école modèle, le *Philanthropinum*, que des dissenssions intérieures le forcèrent de quitter quatre ans plus tard. Il n'en continua pas moins de poursuivre, dans toute l'Allemagne, le triomphe de son système par son activité et ses écrits. On cite parmi ses derniers un *Traité de philosophie pratique* (1756, 4 vol.); *Philalèthe ou Considérations sur la raison* (1764); *Agathocrator ou de l'Éducation des princes* (1777).

Cf. Meusel : *Allemagne littéraire*, t. I ; — Meyer : *Charakter und Schriften Basedow's* (Hambourg, 1791-1792, 2 vol.).

BASILE (Saint), Βασίλιος, père de l'Église grecque, né en 329, à Césarée en Cappadoce, mort le 1er janvier 379. D'une noble famille chrétienne, il était fils d'un avocat distingué et qui professa la rhétorique. Il alla achever ses études à Constantinople, où il suivit les leçons de Libanius. De là il se rendit à Athènes, où il eut pour maîtres Himérius et Proæresius, et pour compagnons d'études l'empereur Julien et Grégoire de Nazianze, qui devint son ami intime. De retour à Césarée en 355, il parut au barreau et plaida plusieurs causes avec un grand succès. Bientôt il voulut se vouer à la vie religieuse. Après avoir visité la Syrie, la Palestine et l'Égypte pour y voir les solitaires de ces contrées, il se retira en 358 sur une montagne, près de la rivière Iris, et non loin de Néocésarée, dans le voisinage de sa mère et de sa sœur qui suivaient, avec quelques compagnes choisies, les pratiques de la vie religieuse. Son frère aîné habitait aussi un ermitage près de l'Iris. Basile pressa son ami Grégoire de venir le rejoindre dans cette retraite qui n'était pas sans poésie. Une partie de leur temps était employée à des travaux manuels, surtout à l'agriculture; le reste était consacré à l'etude des Écritures saintes, à la prière et à la méditation. En 361, Basile fut invité par l'empereur Julien à se rendre à sa cour, et refusa malgré ses instances. Quatre ans plus tard, Eusèbe, évêque de Césarée, qui l'avait ordonné prêtre, le fit consentir à quitter sa retraite pour venir combattre les Ariens. La science de Basile, son éloquence, son zèle pour la foi catholique, et surtout sa conduite dans une famine qui désola la Cappadoce, lui méritèrent l'estime générale ; en 370, après la mort d'Eusèbe, il fut élu évêque; mais il ne modifia pas ses habitudes ascétiques.

Son ardeur à défendre la foi catholique le mit aux prises avec Modestus, préfet de la Cappadoce et l'empereur Valens lui-même. Avec les principes de l'orthodoxie, Basile soutenait surtout, dans la chaire, les impérieuses obligations de la charité. « Quand vous vous appropriez, disait-il aux riches, ce bien qui est à plusieurs particuliers et dont vous n'êtes que les dispensateurs, vous êtes des voleurs, vous retenez ce qui n'est pas à vous. Oui, le pain que vous gardez chez vous, dont vous avez trop pour votre famille, est aux pauvres qui meurent de faim; les habillements que vous serrez dans vos armoires sont à ceux qui sont nus; l'argent que vous cachez est à ceux qui sont ruinés. » Cette indignation éloquente, qui se retrouve fréquemment chez le même Père, a fait dire à Villemain : « Il a compris mieux que personne ce grand caractère de la loi chrétienne, qui ramenait l'égalité sociale par la charité religieuse... Plusieurs de ses homélies ne sont que des traités de morale contre l'avarice, l'envie, l'abus de la richesse; mais l'onction évangélique leur donne un caractère nouveau. » Dans tous ses écrits, il unit à l'élégance du style, à la pureté de la diction, à la richesse de l'imagination, une dialectique pressante et des pensées profondes. Il déploie aussi une certaine poésie, comme dans ce début de son recueil d'homélies sur *les six Jours de la création* (Εἰς τὴν 'Εξαήμερον) : « Si quelquefois, dans la sérénité de la nuit, portant des yeux attentifs sur l'inexprimable beauté des astres, vous avez pensé au Créateur de toutes choses; si vous vous êtes demandé quel est celui qui a semé le ciel de telles fleurs ; si quelquefois, dans le jour, vous avez étudié les merveilles de la lumière, et si vous vous êtes élevé par les choses visibles à l'Être invisible; alors vous êtes un auditeur bien préparé, et vous pouvez prendre place dans ce vaste amphithéâtre. Venez : de même que prenant par la main ceux qui ne connaissent pas une ville, on la leur fait parcourir, ainsi je vais vous conduire, comme des étrangers, à travers les murailles de cette grande cité de l'univers. »

Ses autres ouvrages sont : *XVII Homélies sur les psaumes* ; — *XXXI Homélies* sur des sujets divers ; — 'Ερμενεία, commentaire sur Isaïe; — 'Αντιῤῥητινὸς τοῦ ἀπολογητικοῦ τοῦ δυσσεβοῦς Εὐνομιοῦ, réponse à l'apologie de l'arien Eunomius ; Περὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος, traité sur le Saint-Esprit; — 'Ασκητικὰ, recueil d'écrits ascétiques comprenant un ouvrage sur la morale chrétienne, des règles monastiques et divers autres traités ou sermons ; — *Sur le baptême* et *Sur la virginité* ; — des *Lettres* très-intéressantes pour l'histoire de l'Église et les questions de dogme et de discipline.

Le première édition complète de *Saint Basile* fut imprimée à Bâle (1551, in-fol.). Fronton du Duc en a donné une édition grecque-latine (Paris, 1618, 2 vol. in-fol.). On préfère les éditions de Garnier (Paris, 1721-1730, 3 vol. in-folio.), et de Gaume (Paris, 1839, 4 vol. gr. in-8.) Les œuvres complètes ont été traduites en français par M. Roustan (Paris, 1846, 12 vol. in-8). On a les traductions des *Ascétiques*, par Hermant (1661); de la *Morale*, par Leroy (1663); des *Lettres* et des *Sermons*, par l'abbé de Bellegarde (1691); de l'*Héxaméron*, des *Homélies* et des *Lettres choisies*, par l'abbé Auger (1788) ; du *Discours sur l'utilité de la lecture des livres payens*, par A.-F. Frémion (1819, in-8), etc.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria* ; — E. Dupin : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* ; — Garnier : *Vita sancti Basilii*, dans son édition ; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle* ; — Ch.-R.-W. Klose : *Basilius der Grosse, nach seinem Leben und seiner Lehre dargestellt* (Stralsund, 1835, in-8) ; — Charpentier : *Études sur les pères de l'Église*, t. II; — Fialon : *Étude littéraire sur saint Basile*, thèse (Paris, 1861, in-8) ; — l'abbé Victor Martin : *Essai sur les lettres de saint Basile le Grand*, thèse (ibid., 1865, in-8).

BASILE Ier, LE MACÉDONIEN, empereur grec, né en 813 près d'Andrinople, fut associé à l'empire par Michel III, régna seul en 867 et mourut en

886. Outre le recueil de lois, les *Basiliques*, qui fut achevé par son fils, et augmenté plus tard par Constantin Porphyrogénète, il écrivit des *Exhortations à Léon, son fils*, en soixante-six chapitres fort courts qui traitent de la morale, de la religion, de la politique, et des devoirs d'un souverain. Édité d'abord par Morel, avec une traduction latine (Paris, 1584, in-4°), il fut réimprimé par Dransfeld (Gœttingue, 1674, in-8). Porcheron l'a traduit en français (Paris, 1690, in-12). Les *Basiliques* ont été publiées par Fabrot (Paris, 1867, 7 vol. in-fol.), et par Haimbach (Leipzig, 1831-46).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII.

BASILICO (Girolamo), écrivain et jurisconsulte italien, né à Messine au commencement du XVII^e siècle, mort à Madrid en 1670. Il remplit en Italie et en Espagne d'importantes fonctions judiciaires, qui ne l'empêchèrent pas de cultiver la poésie et les lettres. En dehors d'un grand ouvrage de jurisprudence, *Decisiones criminales magnæ regiæ curiæ regni Siciliæ* (Florence, 1691, in-folio), on a de lui des *Discorsi academici* (Messine et Palerme, 1654 à 1662), amplifications de rhétorique ou de philosophie, et des *Panégyriques* qui dépassent les bornes de la flatterie.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BASILIO DA GAMA, poëte brésilien, né en 1740, mort en 1795. De l'ordre des Jésuites, il fut secrétaire du marquis de Pombal. Pendant son séjour à Rio de Janeiro, il a donné à la littérature brésilienne, avec les caractères qui sont propres, une suite de poésies lyriques élégiaques et surtout une épopée, *l'Urugay*, ayant pour sujet la lutte des Portugais dans ces pays, et remarquable de variété et d'éclat.

BASIN ou **BAZIN** (Thomas), chroniqueur français, né en 1402 à Caudebec, mort le 30 décembre 1491 à Utrecht. Professeur de droit canon à Caen, évêque de Lisieux sous la domination anglaise, il devint membre du grand conseil du roi de France et fut au nombre des prélats chargés de préparer la réhabilitation de Jeanne d'Arc. Sous Louis XI, il prit part à la Ligue du bien public, et, forcé de s'exiler, alla se fixer à Utrecht.

Il a laissé plusieurs ouvrages écrits en latin; deux ont été publiés par M. Jules Quicherat : un *Mémoire* en faveur de Jeanne d'Arc, dans le *Procès de la Pucelle* (Paris, 185.); une *Histoire de Charles VII et de Louis XI* (Paris, 1856, in-8), attribuée longtemps par erreur à Amelgard, prêtre liégeois. Cette histoire, qui va de 1407 à 1483, est dans la dernière période pleine de curieux détails. D'autres ouvrages manuscrits de Thomas Basin sont à la Bibliothèque nationale.

Cf. J. Quicherat, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. III.

BASNAGE DE BEAUVAL (Jacques), érudit français, né le 8 août 1653 à Rouen, mort le 22 décembre 1723. D'une famille de pasteurs protestants distingués, il étudia la théologie sous Jurieu. Reçu ministre, il épousa en 1684 la fille de Pierre Dumoulin, se retira en Hollande, après la révocation de l'édit de Nantes. Il aida l'abbé Dubois à conclure l'alliance de 1717 entre la France, les États généraux et l'Angleterre, et Voltaire dit à ce sujet qu'il « était plus propre à être ministre d'État que d'une paroisse ». Le régent lui fit restituer les biens qu'il avait en France.

On retrouve dans les ouvrages de Basnage les qualités qui le faisaient rechercher des gens du monde et des savants : la politesse, la douceur, la bonne foi. On y trouve aussi une érudition solide, et un style simple et clair, approprié à son genre de travaux. Nous citerons : *Histoire de la religion des églises réformées* (Rotterdam, 1690, 2 vol. in-12); *Histoire de l'Église, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent* (Ibid., 1699, 2 vol. in-fol.); *Histoire des Juifs, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent* (Ibid., 1706, 5 vol. in-12); *Antiquités judaïques* (Ibid., 1713, 2 vol. in-8); *le Grand tableau de l'univers* (Amsterdam, 1714, in-fol. fig.); *Annales des Provinces-Unies*, de 1646 à 1678 (1719, 2 vol. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IV et X ; — les frères Haag : *la France protestante*, t. II.

BASNAGE DE BEAUVAL (Henri), littérateur français, frère du précédent, né le 7 août 1656 à Rouen, mort le 19 mars 1710 en Hollande. Il montra beaucoup d'impartialité et le respect de toutes les croyances dans l'*Histoire des ouvrages des savants* (Rotterdam, 1687-1709, 24 vol. in-12), ouvrage périodique, auquel on a pensé que son frère avait collaboré, et qui peut être regardé comme la suite des *Nouvelles de la république des lettres* de Bayle. Il a donné aussi une édition du *Dictionnaire* de Furetière (1701, 3 vol. in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II et X.

BASOCHE ou BAZOCHE. Ce nom, qu'on a fait venir soit de *basilica*, soit des mots *bas* et *oche*, ou *oque* (cour), a signifié en effet, à l'origine, basse ou petite cour, par opposition à la haute cour du palais. Il s'appliquait à la juridiction établie par les clercs pour juger les différends élevés entre eux et trancher les questions de discipline. C'est au règne de Philippe le Bel que remonte l'institution de la Basoche. Quand ce monarque rendit le Parlement sédentaire à Paris, le nombre des clercs se multiplia au point de rendre nécessaire leur organisation en corporation régulière. Philippe les autorisa en 1303 à se choisir un chef qui porterait le titre de roi. Le prince de la Basoche conserva sa royauté jusqu'à Henri III, qui l'abrogea en laissant subsister la juridiction qui se maintint jusqu'en 1789. Les *montres* ou revues de la Basoche étaient célèbres; elles avaient lieu au *Pré aux Clercs*, dont François I^er avait fait don à la corporation, et comptèrent quelquefois jusqu'à dix mille clercs armés. Les basochiens avaient obtenu des rois diverses prérogatives.

Un de leurs plaisirs favoris était de plaider des *causes grasses* dont le sujet était inventé à plaisir, et portait ordinairement sur quelque fait de mésaventure conjugale. Cette disposition à la satire sociale se transforma peu à peu et prit la forme dramatique. Les clercs représentèrent tantôt au Châtelet, tantôt dans des maisons de riches particuliers, *des farces, des moralités et des soties*. Ces pièces satiriques, souvent remarquables par la peinture des mœurs et des caractères, dégénérèrent en licencieuses allusions, en personnalités blessantes. Les farces et moralités de la Basoche touchaient à tout et se moquaient de tout : religion et politique, clergé, magistrature et bourgeoisie furent successivement pris à parti; la popularité croissante de ces drames augmenta la hardiesse des clercs, et la royauté elle-même ne put échapper à leurs traits mordants.

Sous les funestes règnes de Charles VI et de Charles VII, la satire dramatique en arriva aux dernières limites de la violence et de l'insulte. Après que les Anglais eurent été chassés du royaume, le Parlement, en accordant aux basochiens la permission de continuer leurs *jeux*, leur prescrivit d'en retrancher tout ce qui pouvait offenser les mœurs et nuire à la réputation des particuliers. En 1442, il fallut appuyer ces prescriptions d'une sanction sévère, condamner les clercs récalcitrants à la prison, et leur défendre de rien représenter sans autorisation expresse. Comme c'était la satire personnelle et les allusions licencieuses qui faisaient le principal attrait de la littérature basochienne, les clercs interrompirent leurs spectacles. Ils furent obligés de les reprendre par arrêt en 1473,

en se conformant aux ordres de la cour. Les abus ne tardèrent pas à reparaître. Il fallut encore défendre les *farces, soties* et *moralités* sous peine des verges et du bannissement. Cependant, le bon roi Louis XII se plaignant, dit l'historien Bouchet, « que de son temps personne ne voulait lui dire la vérité, ce qui était cause qu'il ignorait comme se gouvernait son royaume, » permit de rétablir les théâtres et voulut qu'on y jouât librement les abus de la cour. Il autorisa même les clercs à dresser leur théâtre sur la fameuse table de marbre qui occupait toute la largeur de la grande salle du palais et qui fut détruite par un incendie en 1518. La Basoche mit aussitôt sur la scène le roi lui-même, tournant ses vertus en ridicule et taxant son économie d'avarice et ladrerie; il se contenta de rire et d'augmenter leurs privilèges. François Ier se montra aussi protecteur zélé de la Basoche, et le grand mouvement littéraire de la Renaissance ne contribua pas peu à augmenter l'importance de l'institution en la perfectionnant. Mais la sévérité du Parlement, dans l'examen des pièces présentées à sa censure, ne se relâchait pas. Pour en éluder les prescriptions, les clercs imaginèrent de porter sur le théâtre des masques représentant les traits de ceux qu'ils osaient jouer. Souvent même ils ajoutèrent à cette mise en scène, renouvelée de l'antiquité, des écriteaux commentant la pièce et en expliquant les allusions. Ces nouveautés provoquèrent des sévérités nouvelles. En 1536, le Parlement défendit à la Basoche « de faire monstrations de spectacles ni écriteaux, en notant quelques personnes que ce soit, sous peine de prison et de bannissement. » Les clercs étant incorrigibles, leurs jeux furent solennellement supprimés en 1540, avec peine de la hart pour quiconque oserait les recommencer. Il y avait eu plusieurs Basoches en province, à l'exemple de celle de Paris.

Cf. Les frères Parfait : *Hist. du Théâtre-Français*, etc. (Paris, 1745-49, 15 vol. in-12) ; — Fabre : *Études historiques sur les clercs de la Basoche* (1856, in-8); — Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (Paris, 1868, in-18), ch. VII.

BASQUE ou ESCUARA (langue). « Le basque, dit » Ampère, a partagé avec le celtique le privilége de » faire dire à son sujet d'innombrables extrava- » gances. » Ce n'est donc qu'avec une extrême réserve que l'on peut donner sur cet idiome si mal connu le résultat des travaux lexicologiques dont il a été l'objet. A la vérité, cette langue est étrange et mystérieuse dans son isolement. Elle est, dans ses mots et sa syntaxe, sans rapport avec les idiomes employés autour d'elle. L'opinion qui rattache l'escuara aux langues de l'ancienne Ibérie a généralement prévalu. Les *Escualdunacs*, ou Basques, Ibériens d'origine, ne fixèrent point par l'écriture la langue qu'ils parlaient au moyen âge. On s'explique donc comment on a pu croire que le basque était usité à cette époque, non-seulement parmi les montagnards du nord de l'Espagne et ceux du sud-ouest de la France, mais encore dans le pays navarrais où vers la fin du XIVe siècle le roman était répandu. Au XVIe siècle, Scaliger avait avancé que « le basque est le vieil espagnol, comme le breton bretonnant est le vieil anglais ». C'est là une définition bien obscure. Depuis on a renoncé à examiner la valeur des hypothèses qui ont présenté le basque comme un dialecte tartare, ou celles qui lui reconnaissent des affinités avec l'hébreu et le phénicien. Leibnitz pensait, avec une apparence de raison, qu'il fallait chercher en Afrique la parenté du basque. M. Perquin de Gembloux veut que l'escuara soit un patois néo-latin. L'abbé Darrigol a vu dans le basque la trace des traditions bibliques, et selon lui on découvre sans effort, dans la formation de ses composés, une sorte de commentaire sur la création, le déluge, le Messie, et beaucoup d'autres belles choses.

Le basque, parlé aujourd'hui dans un pays peu étendu, forme quatre dialectes : en Espagne, le *biscayen;* en France, celui de la soule ou *souletin*, qui a une douceur relative dans les combinaisons d'articulations et une prononciation harmonieuse; le *labourdin*, parlé dans le canton de Labourd, et le *bas navarrais*. Ces deux derniers sont inférieurs aux deux autres, à cause de la fréquence des aspirations. Toutefois le *labourdin* est peut-être le dialecte qui conserve les plus antiques formes de l'escuara.

« L'escuara, dit Fr. Michel, possède un grand nombre de radicaux, souvent d'une seule syllabe, qui sont la base de son système. La grammaire escuarienne ne connaît que deux espèces de mots, le nom et le verbe; sa syntaxe est nulle, ou se réduit à la connaissance parfaite de son système de déclinaisons et de conjugaisons. Point non plus de construction particulière commandée à ses phrases, qui se prêtent, par le privilége des inversions, à toutes les combinaisons de la pensée. Elle n'admet pas de distinction de genre, sauf à la deuxième personne du singulier des verbes. » L'orthographe consiste à écrire les mots comme on les prononce. — L'alphabet offre les particularités suivantes : il rejette comme inutiles l'*y* et le *v*, remplace le *q* par le *k*, modifie le *g* en *gamma*, l'*x* en *ts*, le *z* en *c* doux et *ç*. Il possède les consonnes aspirées *ph, th, sh* qu'on prononce *pph, tth, ch*.

La langue se prête facilement à la versification, à cause des inversions qu'elle permet et des règles de sa syntaxe, qui toutes aboutissent à des variantes de désinences. Dans les vers, l'alternance des rimes appelées masculines et féminines n'existe pas. Les rimes croisées sont d'un rare emploi. La règle la plus importante de la versification est la quantité syllabique. L'élision est permise.

On a sur la langue basque plusieurs grammaires et vocabulaires : *Arte de la lengua bascongada*, par Larramendi (Salamanque, 1729, in-8); *Grammaire escuarienne et française*, par Harriet (Bayonne, 1741); *Manuel de la langue basque*, par Lécluse (Toulouse, 1826 in-8); *Études grammaticales sur la langue basque*, par A.-Th. d'Abbadie et J.-A. Chaho (Paris, 1836, in-8); *Diccionario trilingue castellano, bascuense y latin*, par Larramendi (Saint-Sébastien, 1745, 2 vol. in-fol., nouvelle édition, par Pio de Zuazua, 1854, 2 vol. in-fol.) ; *Dictionnaire basque, français, espagnol et latin*, par Chaho (1856, in-4, inachevé); *Dictionnaire français-basque* (Bayonne, 1870, gr. in-8), par H.-L. Fabre.

Cf. Leibniz : *Lettre à Mathurin Veyssière de la Croze ;* — Labastide : *Dissertation sur les Basques* (Paris, 1786) ; — d'Iharce de Bissadouet : *Histoire des Cantabres* (Paris, 1825) ; — Lécluse : *Dissertation sur la langue basque* (Toulouse, 1826) ; — l'abbé Darrigol : *Dissertation critique et apologétique sur la langue basque* (Bayonne, 1827) ; — Fr. Michel : *le Pays basque, sa population, sa langue, sa littérature*, etc. (Paris, 1857, in-8).

BASQUE (LITTÉRATURE). « La littérature basque, a dit M. Habans, court les champs et les montagnes, livrée à la mémoire des laboureurs, des contrebandiers et des pêcheurs, sans que jamais l'écriture ou l'imprimerie se soient donné souci d'elle, avant ces derniers temps. » Cette assertion, qui ne doit pourtant pas être prise au pied de la lettre, témoigne assez de la difficulté de réunir les éléments épars qui constituent la richesse littéraire des Basques de France et d'Espagne.— Le pays des Escualdunacs a eu sa poésie populaire primitive et ses *coblacari*, bardes ou jongleurs. L'amour du rhythme et du chant est, du reste, un des caractères saillants des populations du Béarn et du Bigorre. —On possède deux chants basques d'une certaine beauté qui sont de l'époque la plus reculée des annales de ce peuple. Ils réveillent l'un et l'autre deux souvenirs histo-

riques : le premier, dit improprement *Chant de Lelo*, rappelle le passage des Pyrénées par Annibal ; le second, la résistance des Cantabres aux légions d'Auguste. Il est connu sous le nom de *Chant des Cantabres* et a été retrouvé, en 1827, par de Humboldt. Augustin Chaho a donné la traduction de l'un et de l'autre. Le désastre que les anciens Basques contribuèrent à faire essuyer, à Roncevaux, à l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne, inspira à un poëte inconnu le magnifique *Chant d'Altabicar* ou *Altobizkar* (haut sommet, haute montagne), dont on doit à M. Eugène de Monglave une traduction française.

La langue basque rend, par ses inversions, l'improvisation poétique facile. Le poëte, en veste ronde et en souliers de basane, prend la parole aux mariages, aux baptêmes et aux réjouissances publiques. Au temps des grandes parties de balle, il faisait entendre des chants de triomphe autour de la table qui réunissait les vainqueurs. Les Basques ont des romances qui ont un caractère mélancolique. Les amants sont presque toujours désignés sous l'allégorie de deux étoiles, de deux fleurs ou de deux oiseaux que l'improvisation fait dialoguer. Des lamentations (*eresiac*) étaient autrefois chantées par les femmes aux funérailles. Des noëls et des cantiques spirituels sont encore l'un des genres chers aux Escualdunacs. Jean Etcheberri en a composé un volume (Bayonne, 1630).

Parmi les rares poëtes basques dont on a pu réunir les œuvres, on cite Bernard d'Echepare, qui vivait au XVII^e^ siècle, et dont les vers ont été imprimés à Bordeaux en 1847 ; et Arnaud-Oïhenard, poëte du même temps, dont les poésies en escuara ont paru à Paris en 1657. On a aussi d'Archu des compositions estimées. Un choix de chansons de mascarades a été imprimé sous ce titre : *Euscaldun ancina anginaco*, c'est-à-dire les danses, les amusements innocents des anciens Basques et de ceux d'aujourd'hui, avec la musique et les paroles mesurées (Saint-Sébastien, 1826, in-folio de 35 pages). Citons aussi le *Romancero du pays basque* (Paris, 1859, in-18), recueil anonyme contenant un certain nombre de compositions authentiques de la muse escuarienne, mais un plus grand nombre encore d'imitations peu réussies. L'esprit satirique des Basques s'exerce aux dépens de quelques types restés populaires : *Yakès, Arkulo, Maria Meharra*. Il se traduit aussi dans des proverbes originaux qui ont été recueillis par Arnaud Oïhenard (*Proverbes basques*, Paris, 1657).

Les Basques ont un théâtre. Francisque Meilhac put réunir trente-quatre pièces d'auteurs inconnus, appelées pastorales, bien qu'elles appartiennent à divers genres dramatiques. « Elles sont, dit ce savant, empruntées soit à la Bible, comme la pastorale de *Moïse*, celles d'*Abraham* et de *Nabuchodonosor*, soit à la légende comme les pièces de *Saint Louis*, de *Saint Pierre*, de *Saint Jacques*, de *Saint Roch*, de *Saint Alexis*, des *Trois martyrs*, de *Sainte Agnès*, de *Sainte Catherine*, de *Sainte Engrace*, de *Sainte Marguerite* et de *Sainte Geneviève*. La mythologie figure dans le répertoire du théâtre basque par la pièce de *Bacchus*, et l'histoire ancienne par celles d'*Astyage* et du *Grand Alexandre*. Les anciennes chansons de geste ont fourni le sujet des pièces de *Clovis* dont le prototype a disparu, des *Douze pairs de France*, de *Charlemagne*, des *Quatre fils Aymon*, de *Godefroy*, de *Thibaut*, de *Richard, duc de Normandie*, et les annales ottomanes celui de *Mustapha grand sultan*. On ignore la source de *Jean Caillabit* et de *la Princesse de Gamatie*. Pour ce qui est de *Jean de Paris* et de *Jean de Calais*, on peut croire qu'ils viennent de la *Bibliothèque bleue*. Les trois pièces de *Napoléon I*^er^... sont le fruit des souvenirs du peuple. » — Il n'y a point dans le pays basque de comédiens de profession : des jeunes gens montent une pièce en vogue, dressent un modeste théâtre et vont emprunter dans le voisinage des vêtements qui puissent répondre aux nécessités de la représentation. Il y a pour les costumes des règles de convention qui rappellent celles de notre théâtre, avant la réforme opérée par Talma. Les gens notables de la localité ont une place sur la scène, sur le devant de laquelle s'élève d'ordinaire un pantin gigantesque représentant le dieu des musulmans. Mis en mouvement au moyen de cordes, il applaudit quand le crime triomphe et montre du dépit lorsque l'action est favorable à la vertu. Le jeu de ce mannequin remplit les entr'actes et les interruptions accidentelles.

On représentait autrefois des drames satiriques d'actualité, composés à la suite d'un scandale public. Une flétrissure était ainsi infligée à l'infidélité conjugale. Les pièces de ce dernier genre s'appelaient la course sur l'âne (*asto lasterca*), parce que la femme coupable était conduite de force sur la scène, après avoir fait avant la représentation une course « triomphale » dans le village, montée sur un âne dont elle tenait la queue en guise de bride. — C'est principalement dans la Soule, la région actuelle de Mauléon, qu'ont été composées les *Pastorales escuara*. La basse Navarre et le Labourd n'ont guère de pastorales à eux, et sont plus pauvres dans tous les genres littéraires. Divers ouvrages lexicographiques (voy. l'art. précédent) et quelques livres religieux, pour la plupart traduits, complètent l'ensemble des travaux formant l'histoire intellectuelle des Basques. Parmi ces derniers, il faut citer une version du *Nouveau Testament* (La Rochelle, 1571), faite en leur langue sur l'ordre de Jeanne d'Albret, par Jean Leiçarraga ; *Miroirs et oraisons de la dévotion*, par Haramburu (Bordeaux, 1635 et 1690) ; *l'Office de la Vierge*, en vers, par Harrizmendi ; un traité de *la Pénitence*, par Pierre d'Axular (1642) ; des traductions par Silvain Pouvreau, de *la Doctrine chrétienne*, du cardinal de Richelieu (1656), de la *Philothée* de saint François de Sales (1664) ; et du *Combat spirituel* du théatin Scupoli (1664) : ces deux derniers ouvrages traduits également par Jean de Haraneder (1749 et 1750) ; enfin des traductions de l'*Imitation de Jésus-Christ*, par d'Arambillaga (Bayonne, 1684) et par Michel Chourio (Bordeaux, 1720).

Cf. Augustin Chaho : *Histoire des Basques* (Bayonne, 1847) ; — vicomte de Belsunce : *Histoire des Basques, depuis leur établissement dans les Pyrénées occidentales jusqu'à nos jours* (1847, 3 vol. in-8) ; — Francisque Michel : *le Pays basque*, etc., déjà cité ; — J.-F. Bladé : *Études sur l'origine des Basques* (1869, in-8).

BASSANO (duc DE). — Voyez MORET (H.-B.).

BASSELIN (Olivier), chansonnier français du XV^e^ siècle. Il était maître foulon à Vire en Normandie, et les chansons dont il faisait retentir les vaux (vallées) d'alentour furent appelées *vaux de Vire*, d'où, par corruption, le mot *vaudeville* appliqué ensuite à un genre littéraire bien différent (voy. VAUDEVILLE). Il y avait eu en France des chansons mystiques, amoureuses ou satiriques ; Basselin paraît être le premier auteur des chansons de buveur. Le vin ou le cidre, voilà la source de son inspiration légère, railleuse, insouciante. Pendant le siége de Vire par les Anglais, un jour Basselin chante :

> Tout à l'entour de nos remparts
> Les ennemis sont en furie :
> Sauvez nos tonneaux, je vous prie !
>
> Prenez plus tôt de nous, soudards,
> Tout ce dont vous aurez envie :
> Sauvez nos tonneaux, je vous prie !
>
> . . . .
>
> Au moins, s'il prend notre cité,
> Qu'il n'y trouve plus que la lie :
> Vuidons nos tonneaux, je vous prie !

C'est ainsi que Béranger dit en 1814 :

Buvons gaiement, buvons encore,
Autant de pris sur l'ennemi !

Nous n'avons pas le texte même des chansons de Basselin ; Jean Le Houx, qui les publia (1610), en a rajeuni la forme. On les a souvent rééditées de notre temps, en y mêlant quelques pièces apocryphes dont J. Travers s'est plus tard déclaré l'auteur (Vire, 1811, in-8 ; Caen, 1821, in-8 ; Avranches, 1833, in-18 ; Paris, 1858, in-16).

Cf. A. Asselin : *Notice*, dans l'édition de 1811 ; — Gasté : *Chansons normandes du XV^e siècle* (Caen, 1866, in-12).

BASSET (César-Auguste), littérateur français, né le 2 avril 1760 à Soissons, mort le 24 novembre 1828. Bénédictin et professeur de rhétorique à Sorèze, à la Révolution il émigra, rentra en France sous l'Empire, devint censeur du lycée Charlemagne, puis sous-directeur de l'École normale. On a de lui : *Coup d'œil général sur l'éducation et l'instruction publique en France, avant, pendant et depuis la Révolution* (Paris, 1816, in-8) ; *Explication morale des proverbes populaires français* (Paris, 1826, in-18), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BASSEVILLE (Nicolas-Jean HUGON ou HUSSON DE), diplomate et littérateur français, assassiné le 13 janvier 1793 à Rome, où il avait été envoyé en mission. Ce meurtre a inspiré à Monti un poëme renommé. On a de lui : *Éléments de mythologie* (1784, 1789, in-8) ; *Mélanges érotiques et historiques* (1784, in-18) ; *Précis sur la vie de François Lefort, citoyen de Genève* (1785, in-8), où il élève le ministre de Pierre le Grand aux dépens de son maître ; *Mémoires sur la révolution de France* (1790, 2 vol. in-8).

BASSI (Giuseppe), écrivain italien, né à Velletri à la fin du XVI^e siècle. Il est auteur de plusieurs traités de philosophie pratique, où la sensibilité d'Héraclite se mêle à l'ironie de Démocrite. Il inclinait pourtant vers ce dernier et prononça, bien avant Beaumarchais, le mot célèbre : « Il faut rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. » On a de lui : *Se le cose umane sieno piu degne di riso o di pianto* (Rome, 1625, in-12), et un certain nombre d'autres opuscules où la *folie humaine* est surprise sous tous ses déguisements et raillée sous toutes ses formes. — Le nom de Bassi, qui appartient à plusieurs écrivains italiens, était le nom patronymique de la célèbre savante M^{me} Laura Verati.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Allaci : *Apes urbanæ* (Rome, 1633 et 1711, in-8).

BASSOMPIERRE (François, baron DE), maréchal de France, de la maison de Clèves, né en Lorraine en 1579, mort en 1646. Il a écrit des *Mémoires-Journaux* de sa vie, de 1584 à 1640, dans lesquels il raconte son entrée à la cour de Henri IV, son attachement à Marie de Médicis après la mort du roi, ses services dans l'armée impériale contre les Turcs, ses ambassades en Espagne, en Suisse et en Angleterre, son emprisonnement à la Bastille et sa délivrance à la mort de Richelieu, après douze ans de captivité. C'est une lecture piquante et qui offre de précieux renseignements. Le style a des allures vives et des tournures originales : l'exposé de la régence de Marie de Médicis est une excellente page d'histoire. — Les *Mémoires de Bassompierre*, publiés à Cologne (1665, 2 vol. in-12), ont eu plusieurs éditions. Ils ont été compris dans les collections des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Petitot-Monmerqué (t. XIX à XXI) et de Michaud-Poujoulat (t. XX). La Société d'histoire de France en donne une nouvelle édition. Il a été publié à Cologne un recueil de pièces diplomatiques intitulé : *Ambassades du maréchal de Bassompierre en Espagne, en Suisse et en Angleterre* (1668, 4 vol. in-12). Il a été traduit en anglais (Londres, 1818, in-8).

Cf. de Puymaigre : *Vie de Bassompierre* (1848, in-8) ; — Caboche : *les Mémoires et l'histoire de France* (1863, 2 vol in-8).

BASSUS (Lollius), Βάσσος Λόλλιος, poëte grec du I^{er} siècle après J.-C., né à Smyrne. On trouve dix épigrammes de lui dans l'*Anthologie*.

BASSUS (Saleius), poëte latin du I^{er} siècle après J.-C. Juvénal l'appelle *tenuis Saleius*, en déplorant sa pauvreté. Quintilien dit que son génie, « véhément et poétique, ne fut pas mûri par l'âge. » Wernsdorf lui attribue, sans raisons suffisantes, l'*Éloge de Calpurnius Pison*, qui comprend 261 hexamètres d'une monotonie insignifiante et qui a été attribué aussi à Virgile, à Ovide, à Stace et à Lucien.

Cf. Wrensdorf : *Poetæ latini minores*, t. IV, partie I ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

BASSUS (Cœsius), poëte latin du milieu du I^{er} siècle après J.-C. Quintilien dit qu'on peut le citer après Horace parmi les poëtes lyriques. Perse lui adressa sa sixième satire. Il ne reste de lui que quelques vers cités par Priscien et par Diomède.

Cf. Quintilien, X, I, § 95.

BASSUS (Aufidius), historien latin, contemporain d'Auguste et de Tibère. Il écrivit les guerres des Romains en Germanie et commença une histoire de Rome qui fut continuée par Pline l'Ancien. Nous n'avons plus rien de lui.

BASSVILLIANA, poëme de V. MONTI (voy. ce nom).

BASTIAT (Frédéric), économiste français, né le 29 juin 1801 à Bayonne, mort le 24 décembre 1850. Commerçant, juge de paix, membre du conseil général des Landes, député aux Assemblées nationales de 1848 et 1849, il avait étudié longuement les questions économiques sans rien écrire : il ne débuta qu'en 1844 dans le *Journal des économistes*. Partisan déclaré du libre échange, il attaqua le système prohibitif, d'une façon très-ingénieuse et avec beaucoup de clarté, dans les *Sophismes économiques* (1846, in-18). Il se montra le vigoureux adversaire du socialisme et le contradicteur de Proudhon, dans les écrits suivants : *Propriété et Loi, Justice et Fraternité* (1848, in-16), *Protectionisme et communisme* (1849, in-16), et *Harmonies économiques* (1849, in-8 ; 1859, in-18), son ouvrage principal. On a réuni ses *Œuvres complètes* (Paris, 1852-1855, 6 vol. in-8).

Cf. *Journal des économistes*, 1851.

BASTULE (LANGUE), un des anciens idiomes en usage dans le sud de la péninsule Ibérique. Le phénicien paraît en avoir fourni le principal élément. On ne saurait dire quelle part revient au bastule dans la formation du roman d'Espagne. Quelques mots tracés sur des médailles romaines, en regard de légendes latines, et dont le sens est incertain, sont les seuls restes de cet idiome. Les caractères qui les composent se lisent de droite à gauche.

BASZKO (Godislas), chroniqueur polonais du XIII^e siècle. Il a laissé des *Annales de la grande Pologne*, faisant suite à la *Chronique* de Boguphal et embrassant aussi tous les faits généraux concernant la dynastie des Piasts. On les trouve dans les *Scriptores rerum Silesiæ* de Sommerberg (Leipzig, 1730, in-fol.).

BATACCHI (Domenico), poëte et romancier italien, né à Livourne en 1749, mort en 1802. Son principal recueil, *Raccolta di Novelle*, publié sous le pseudonyme « d'Athanase de Verrocchio », avec l'indication de Londres, an VI de la République française (4 vol. in-12), a été traduit en français par Louet de Chaumont, sous le titre de *Nouvelles galantes* (Paris, 1803, 4 vol. in-16). Son *Filet de Vulcain* (le Rete di Vulcano, Sienne, 1779 [1797] 2 vol. in-12) est une épopée satirique, « œuvre malicieuse, dit M. Perrens, où, sous le voile transpa-

rent de la mythologie, se pressent les allusions aux mœurs de l'époque, de vives et justes attaques à la vanité des riches, à l'arrogance des puissants, à la galanterie des femmes, à la lâcheté des hommes, au vain bavardage des poëtes, des érudits, des grammairiens ». On a encore de D. Batacchi un poëme burlesque en douze chants, intitulé : *Il Zibaldone* (Paris [1805], in-12).

BATAILLE D'ALESCHANS [ou ALISCAMPS], branche de la geste de *Guillaume au Court Nez* (voy. ce nom).

BATAILLE DE FINNESBURG. — Voyez BEOWULF (Poëme de).

BATAILLE DE KOSSOVO. — Voyez KOSSOVO

BATAILLE DES LIVRES (LA), pamphlet de Swift (voy. ce nom).

BATAILLE DE LOQUIFER, branche de la geste de *Guillaume au Court Nez* (voy. ce nom).

BATAILLE DE SAUCOUR (LA), cantilène franque. — Voyez LOUIS (Chant de).

BATARD DE BOUILLON (LE), chanson de geste du XVIe siècle, faisant suite à celle de *Baudoin de Sebourg* et fermant la série des poëmes connus qui appartiennent au cycle de la croisade. Cette chanson a peu de valeur littéraire et de valeur historique ; la chronique des croisades y est étouffée sous les éléments fabuleux.

Cf. L. Gautier : *les Épopées françaises*, t. I ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXV.

BATELEUR, faiseur de tours de passe-passe et d'escamotage, ou bouffons de place publique. L'origine du mot est très-contestée : les uns le dérivent du grec βαττολογεῖν, dire des riens, des niaiseries ; les autres du latin *balatro ;* d'autres, avec plus de raison, du bas latin *bastum* ou *bastelus*, petit bâton que tient à la main l'escamoteur. Les théâtres populaires ont eu longtemps des bateleurs jouant eux-mêmes des bouffonneries et des farces, ou les faisant jouer par d'autres comme accompagnement de leurs exercices d'adresse. Les Grecs citent, à l'origine de leur théâtre, Dolon et Suzarion comme des acteurs bouffons répondant à la profession de nos bateleurs. Les théâtres de tréteaux en France ont eu leurs bateleurs célèbres : Tabarin, Turlupin, Gauthier-Gargille, Gros-Guillaume, Guillot-Gorgu, Bobèche, Galimafré, Gringalet, etc., dont les noms rappellent des emplois et des types. Aujourd'hui le nom de bateleur est un terme générique qui désigne tous les charlatans, jongleurs, saltimbanques, se donnant en spectacle sur les places publiques.

Cf. Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (1868, in-18).

BATHYLLE, nom d'un poëte latin connu seulement pour s'être attribué des vers de Virgile et avoir été l'occasion de l'anecdote du fameux *sic vos non vobis*. Claude-Tibère Donat qualifie Bathylle de *poeta quidam mediocris*.

BATHYLLE, BATHYLLUS, acteur-pantomime du temps d'Auguste, né à Alexandrie. Affranchi et favori de Mécène, il joua à Rome à la même époque que Pylade, et poussa avec lui à la perfection la danse imitative appelée *pantomime*, si goûtée des Romains. Il excellait dans le comique ; Pylade dans le tragique. L'un et l'autre eurent une école d'où sortirent de nombreux élèves. Chacun d'eux aussi eut dans la ville un parti ressemblant aux factions du cirque ; de cette rivalité résultèrent des querelles qui devinrent quelquefois sanglantes.

Cf. Right : *Dictionnaire d'antiquités*, art. *Pantomime ;* — Ch. Magnin : *Origines du théâtre antique*.

BATRACHOMYOMACHIE, ou *Guerre des grenouilles et des rats* (du grec βάτραχος, grenouille, μῦς, rat, et μάχη, combat), poëme héroï-comique, attribué par les anciens à Homère, et qui n'est qu'une parodie de l'*Iliade* et de ses combats où interviennent les dieux. Le rat Psycharpax, c'est-à-dire Grippe-Miettes, fils de Troxartès ou Croque-Pain, a accepté l'invitation de visiter le palais de la grenouille Physignathe, la Joufflue, qui l'a pris sur son dos pour lui faire traverser le marais. Après quelques accès de frayeur sans cause, l'apparition d'une hydre a forcé la grenouille de plonger, et le rat s'est noyé. Informé de l'accident par le rat Lichopinax, Lèche-Plat, et excité à la vengeance par Troxartès, la nation des rats déclare la guerre à celle des grenouilles. Les dieux de l'Olympe prennent part à la querelle. Pallas seule reste neutre : elle est également irritée contre les grenouilles qui troublent son sommeil et contre les rats qui dévorent les offrandes de son sanctuaire, et ont osé ronger jusqu'à son voile sacré. Les victoires des rats mettent les grenouilles à deux doigts de leur perte. Jupiter, qui a pitié d'elles, ne peut les sauver même en lançant sa foudre sur les vengeurs de Psycharpax, mais il suscite contre ces implacables rongeurs une armée de cancres ou d'écrevisses qui les mettent en déroute. Toute cette grande lutte n'a duré qu'un jour.

Καὶ πολέμου τελετὴ μονοήμερος ἐξετελέσθη.

• L'attribution de ce poëme burlesque à l'auteur de l'*Iliade* n'est pas sérieuse : la parodie de la poésie épique ne peut être contemporaine de l'épopée, et les détails mêmes de la *Batrachomyomachie* dénotent une civilisation postérieure aux âges homériques. Plutarque et Suidas font encore remonter cette composition très-haut, en l'attribuant à un certain Pigrès d'Halicarnasse, frère de la reine Artemise et contemporain des guerres médiques. Léopardi, dans son *Discours sur ce poëme*, pense qu'il n'est pas antérieur au IIIe siècle avant notre ère. Mais, quelle qu'en soit l'époque, on s'accorde à le regarder comme un morceau achevé.

La *Batrachomyomachie*, qui n'a que 294 vers, s'imprime ordinairement à la suite des *Œuvres* d'Homère ; elle a été aussi publiée avec les *Hymnes*, ou même séparément. L'édition princeps (petit in-4, sans lieu ni date, très-rare) contient deux traductions latines, l'une intercalaire, l'autre en vers. La seconde édition (Venise, 1486, in-4, avec lignes alternativement rouges et noires) est encore très-recherchée. Il y a aussi une ancienne édition de Paris (1507, in-4). Parmi les réimpressions modernes très-nombreuses dans tous les pays, il faut citer celle de Berger de Xivrey (Paris, 1823, in-18 ; 2e édit. 1837, in-18), avec la traduction en vers français.

Cf. Léopardi : *Discours* cité ; — Berger de Xivrey : *Préface* de son édition.

BATTEUX (l'abbé Charles), littérateur français, né le 7 mai 1713 à Allend'huy (Champagne), mort le 14 juillet 1780. Il avait à peine vingt ans lorsqu'il professa la rhétorique à Reims. En 1740, il fut appelé à Paris pour occuper la chaire d'humanités au collége de Lisieux. Il enseigna ensuite la rhétorique au collége de Navarre. En 1750, il succéda à l'abbé Terrasson dans la chaire de philosophie grecque et latine au Collége royal. En 1754, il entra à l'Académie des inscriptions, et en 1761 à l'Académie française. La Harpe dit que Batteux était un bon humaniste, et que ses ouvrages contiennent des principes sains, puisés dans les études de l'Université ; mais qu'il montre une critique extrêmement commune, des idées étroites, des préjugés pédantesques, et que son style est dénué de tout agrément et de tout intérêt. Notre siècle a confirmé ce jugement. « L'abbé Batteux, dit M. Alfred Maury, porta dans ses appréciations la stérilité du rhéteur et les lieux communs du collége. »

Il débuta par deux odes latines : *In pacis reditum* (Reims, 1737, in-4) ; *In civitatem Remensem* (Ibid., 1739, in-4). Son premier ouvrage de critique littéraire fut le *Parallèle de la Henriade et du Lutrin* (Paris, 1746, in-12), où le premier poëme est mis au-dessous du second. La même année parut le

plus estimé de ses écrits : *les Beaux-Arts réduits à un même principe* (Paris, 1746, in-12) : ce principe n'est autre que l'imitation de la nature. Dans le *Cours de belles-lettres*, qu'il publia ensuite (Paris, 1750, 4 vol. in-12), l'auteur expose les règles des divers genres littéraires, en y ajoutant des exemples pris dans les littératures grecque, latine et française. Les autres ouvrages de l'abbé Batteux sont : *une Traduction d'Horace* (Paris, 1750, 2 vol. in-12), sèche et froide, mais exacte ; *Morale d'Épicure tirée de ses propres écrits* (Paris, 1758, in-8) ; *Traité de la construction oratoire* (Paris, 1764, in-8), où il fait un grand éloge des langues inversives qui conservent l'ordre de filiation des idées ; *Nouvel examen du préjugé sur l'inversion* (Paris, 1767, in-12), réponse aux critiques de Beauzée contre l'ouvrage précédent ; *Histoire des causes premières*, « exposé sommaire des pensées des philosophes sur le principe des êtres » (Paris, 1769, 2 vol. in-8), où la philosophie ancienne est considérée comme « le plus riche arsenal de l'incrédulité moderne » ; *les Quatre poétiques d'Aristote, d'Horace, de Vida et de Boileau*, avec des traductions et des remarques (Paris, 1771, 2 vol. in-8) ; *Cours d'études destiné à l'éducation des élèves de l'École militaire* (Paris, 1776, 45 vol. in-12), recueil entrepris sur l'invitation du ministre de la guerre et exécuté, avec divers collaborateurs, en moins d'un an. Les *Principes de littérature* de l'abbé Batteux (Paris, 1777, 6 vol. in-12) ne sont que la réunion de son *Cours de belles-lettres* avec ses traités *Sur les Beaux-Arts et sur la Construction oratoire*. On a édité souvent un abrégé du *Cours de belles-lettres*, sous le titre d'*Éléments de littérature*.

Cf. *Nécrologe des hommes célèbres de France*, t. XVI ; — *Année littéraire* (1780), n° XXVII ; — Dupuy : *Éloge de Batteux*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. X ; — La Harpe : *Correspondance littéraire*.

BATTAGLINI (Marco), historien et archéologue italien, né en 1645 dans les environs de Rimini, mort évêque de Césène en 1717. Il est connu par deux ouvrages importants : *Istoria universale di tutti i concili...*, etc. (Venise, 1686, in-folio ; 2e édition, augmentée de 403 conciles en 1689 ; 5e édition, 1714), et *Annali del sacerdozio e dell' Impero...* etc. (Venise, 1701-1711, 4 vol. in-folio). Les *Œuvres complètes* de Marco Battaglini ont paru à Ancône (1742, 3 vol. in-folio).

Cf. Ughelli : *Italia sacra, sive de episcopis*, etc. (Venise, 1717-22, 10 vol. in-folio).

BATTIFERRI (Laura), femme poëte italienne, née à Urbino en 1523, morte à Florence en 1589. Elle épousa Bartolommeo Annamati, habile sculpteur et architecte florentin, et se vit entourée d'artistes qui célébrèrent à l'envi sa beauté et ses talents. On cite surtout d'elle : *I sette salmi penitenziali tradotti in lingua toscana* (Naples, 7e édition, 1597, in-12), traduction restée classique, accompagnée de notes et de commentaires remarquables, et de quelques sonnets sur des sujets religieux. Laura Battiferri, dont le Tasse a dit :

Laura Battiferra, onore d'Urbino,

fut membre des Intronati de Sienne.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BATTISTA (Battista SPAGNUOLI, dit), poëte latin de l'Italie moderne, né en 1436, mort en 1516. D'une illustre famille de Mantoue, il devint célèbre sous son prénom. Général des Carmes, il donna sa démission après une vaine tentative pour réformer cet ordre. Il cultiva dès lors la poésie, et publia des *Églogues*, des *Sylves*, des *Élégies*, des *Épîtres morales*, et des *Poésies religieuses* sur tous les saints du calendrier. Il fut surnommé *le Mantouan*, comme Virgile, auquel on ne craignit pas de le comparer. Ses Églogues ont été traduites en français par d'Amboise (*Bucoliques*, Paris, in-4). Ses *Œuvres complètes* ont été plusieurs fois réunies (Paris, 1513, 3 vol. in-folio ; Anvers, 1576, 4 vol. in-4).

Cf. P. Jove : *Elogia virorum illustrium*, etc. ; — Tiraboschi : *Storia della letterature*.

BATTISTA (Giuseppe), poëte italien, né vers 1620 à Naples où il mourut en 1675. Il se livra d'abord à l'étude de la théologie. Ses œuvres littéraires lui valurent la protection du duc d'Avellino et du marquis de Villa. On a de lui, outre une tragédie intitulée *Assalone* (Venise, 1667), des *Epigrammatum centuriæ* (Venise, 1659), des *Opuscules* et des *Lettres* (Bologne, 1678). On vante ses *Poésies lyriques* italiennes (Venise, 1686) et une *Poétique* (1676, in-12), contenant des théories libérales.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BATTOLOGIE. — Voyez TAUTOLOGIE.

BAUDE (Henri), poëte français, né vers 1430 à Moulins, mort vers 1495. Il est resté inconnu jusqu'à ces derniers temps, quoique par la vivacité de l'esprit et la netteté du style il se montre souvent l'émule de Villon. Marot, qui lui a fait plusieurs emprunts, ne prononce même pas son nom. Les poésies connues de Baude sont des ballades, des rondeaux où il excellait, des épigrammes et quelques pièces relatives à la politique ou aux mœurs du temps. Elles ont été publiées en partie par M. Quicherat (Paris, 1856, in-8), et en partie dans le *Recueil d'anciennes poésies des XVe et XVIe siècles*, de la *Bibliothèque Jannet* (t. IV). M. Vallet de Viriville a attribué à Baude un opuscule en prose, *l'Éloge du roi Charles VII*, que Godefroy a placé en tête de ses Historiens de Charles VII (Paris, 1661, in-fol.)

Cf. Vallet de Viriville : *Nouvelles recherches sur H. Baude* (Paris, 1853, in-8) ; — Quicherat, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. X, et dans son édition ; — A. de Montaiglon, dans les *Poëtes français*, t. I (1861, in-8) ; — *Nouvelle biographie générale*.

BAUDELAIRE (Charles-Pierre), poëte français, né à Paris en avril 1821, mort dans une maison de santé de cette ville en septembre 1867. Il acquit une rapide notoriété par un recueil de vers, *les Fleurs du mal* (1857, in-8), qui fut condamné par les tribunaux, et dont la laborieuse originalité fit de lui le chef d'une petite école poétique. Acharné jusqu'à la folie à la recherche du bizarre, il s'était voué à la traduction des *Œuvres d'Edgar Poë*, dont il a donné plusieurs vol. (1856-65, 4 vol. in-18). [*Dictionnaire des Contemporains*, 4e édit.].

Cf. La Fizelière et Decaux : *Ch. Baudelaire* (1868, in-32) ; — Asselineau : *Ch. Baudelaire, sa vie et son œuvre* (1869, in-18) ; — Ch. Baudelaire : *Souvenirs, correspondance et bibliographie* (1872, in-8).

BAUDELOT DE DAIRVAL (Charles-César), antiquaire français, né le 29 novembre 1648 à Paris, mort le 27 juin 1722. Très-versé dans la connaissance des médailles et monuments antiques, il entra en 1705 à l'Académie des inscriptions, et légua à cette compagnie sa collection, qui comprenait les marbres de Nointel, aujourd'hui au Louvre. Outre plusieurs dissertations, il a laissé un ouvrage savant : *De l'utilité des voyages et de l'avantage de la recherche des antiques* (1686, 2 vol. in-12).

Cf. Gros de Boze : *Éloge de Baudelot* ; — Alf. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions* (1865, in-8).

BAUDIER (Dominique, ou BAUDIUS), poëte latin moderne, né à Lille en 1561, mort en 1613. Il fut professeur à Leyde et historiographe de Flandre. Les désordres de sa vie lui firent perdre son crédit. Il mania avec beaucoup de talent la langue et la poésie latines. On cite surtout de lui, dans le genre érotique, des centons d'après Virgile et Ausone, remarquables d'élégance et d'esprit. Son recueil a pour titre *Baudii Amores* (Amsterdam, 1638, gr. in-16). Il a laissé aussi des écrits historiques estimés (*De induciis belli Belgici*; Leyde,

1613-1629, in-12), et des *Lettres intéressantes* (*Epistolæ*, etc.; Amsterdam, 1662, petit in-12).

Cf. Bayle : *Dictionnaire critique*, etc.; — Baillet : *Jugements des savants*, t. IV; — David Clément : *Bibliothèque curieuse*, t. II.

BAUDIER (Michel), historien français, né vers 1589 en Languedoc, mort en 1645. Il était gentilhomme de la maison du roi et historiographe de France. Ses ouvrages, péniblement écrits et embarrassés de digressions, offrent des parties utiles et intéressantes. On cite : *Inventaire général de l'histoire des Turcs* (Paris, 1619, in-4); *Histoire générale de la religion des Turcs* (Paris, 1626, in-8); *Histoire générale du sérail et de la cour du grand seigneur* (Paris, 1626, in-4); *Histoire de la cour du roi de Chine* (Paris, 1626, in-4); *Histoire de l'administration du cardinal d'Amboise* (Paris, 1634, in-4); *Histoire de la vie du cardinal de Ximénès* (1635, in-4); *le Soldat piémontais revenant du camp de Turin* (Paris, 1641, in-8); *Histoire du maréchal de Toiras* (Paris, 1644, in-fol.); *Histoire de l'administration de Suger* (Paris, 1645, in-4), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

BAUDOIN DE CONDÉ, poëte du XIIIe siècle, originaire de cette ville. Il est auteur de *Dits* qui ont servi de cadre à des allégories morales. Ceux de ces petits poëmes qui portent son nom, ou qu'il est permis de lui attribuer, sont : *le Garde-corps* (la blouse), *le Pélican*, les *Dits d'Amour, de la Rose, de la Mort, du Monde, du Siècle, de la Pomme d'Adam, des Médisants, du Salut Notre-Dame, des Hérauts, du Bachelier, du Dragon, du Manteau d'honneur*, etc. Plusieurs sont en vers *équivoques*, c'est-à-dire sur des rimes produites par le même mot pris dans un double ou triple sens. Le plus étendu de ces petits poëmes, *la Voie de Paradis*, a 790 vers. Les *Dits* de Beaudoin de Condé se trouvent dans divers manuscrits de la Bibliothèque nationale. Ach. Jubinal en a publié quelques-uns dans son *Nouveau recueil de Fabliaux* (Paris, 1839-1842, 2 vol. in-8), et M. Aug. Scheler en a donné une édition complète, d'après les manuscrits de Bruxelles (Bruxelles, 1866, 3 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

BAUDOIN ou **BAUDOUIN** (Jean), traducteur français, né vers 1590, dans le Vivarais, mort en 1650. Il fut membre de l'Académie française dès sa création. Ses traductions de Xiphilin, Dion Cassius, Suétone, Salluste, Tacite, Le Tasse, Bacon, etc., écrites, selon Pellisson, d'un style naturel et facile, manquent d'exactitude et ne sont que des retouches de traductions antérieures. On a encore de lui : *Iconologie* (1636, in-fol.); *Emblèmes* (1638-1646, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française*.

BAUDOIN DE SEBOURG, chanson de geste de la première moitié du XIVe siècle. Elle porte l'empreinte satirique du temps et a l'intention railleuse et bouffonne des fabliaux. C'est la huitième et dernière branche du cycle des croisades. — Baudoin est un preux chevalier, aventureux, à l'humeur joviale et de complexion amoureuse. A dix-sept ans, il n'a pas moins de trente bâtards vivants. C'est le héros vert-galant, déjà populaire. Il y a dans cette chanson un type original, celui de Gaufroi, qui représente la foi en l'argent et l'impiété audacieusement matérialiste et athée. Il trahit et dépouille son maître, épouse sa souveraine et, de succès en succès, arriverait au trône de France, si Baudoin ne l'arrêtait en si beau chemin pour l'envoyer au gibet. Cette chanson, originaire des provinces wallonnes, n'est pas d'une langue très-pure et compte environ 29 000 vers; elle a été imprimée à Valenciennes (1842, 2 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXV; — Arthur Dinaux : *Trouvères brabançons* (1862, in-8).

BAUDOT DE JUILLY (Nicolas), historien français, né le 17 avril 1678 à Paris, mort le 29 août 1759. Ses ouvrages purement historiques, bien écrits et méthodiquement ordonnés, sont les suivants : *Histoire de Charles VII* (1697, 2 vol. in-12) *Histoire de la conquête d'Angleterre par Guillaume* (1701, in-12); *Histoire de Philippe-Auguste* (1702, 2 vol. in-12); *Histoire de Charles VI* (1753, 9 vol. in-12); *Histoire de Louis XI* (1755, 6 vol. in12); *Histoire des révolutions de Naples* (1757, 4 vol. in-12). Ces trois derniers ouvrages parurent sous le nom de Mlle de Lussan.

On a encore du même des livres où le roman se mêle à l'histoire : *Histoire de Catherine de France, reine d'Angleterre* (1696, in-12), où, d'après Lenglet-Dufresnoy, l'on trouve beaucoup de goût et d'exactitude; *Histoire secrète du connétable de Bourbon* (1696, in-12); *Relation historique et galante de l'invasion d'Espagne par les Maures* (1699, 4 vol. in-8); *Germaine de Foix* (1701, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

BAUDOUIN (Benoît), littérateur français, mort en 1632. Il exerça d'abord la profession de cordonnier, puis fit ses études et devint principal du collége de Troyes. Il a laissé un livre curieux et singulier sur les chaussures des anciens : *De Calceo antiquo et mystico* (Paris, 1615, in-8; Amsterdam, 1667, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*.

BAUMANN (Nicolas), poëte allemand, né vers 1450, mort en 1526. Il fut professeur de droit à Rostock et secrétaire du duc de Mecklembourg. Selon Rollenhagen et quelques autres, il serait l'auteur de la version en bas-allemand, devenue si populaire, du roman du *Renart* (Reinecke Voss), plus généralement attribuée à H. d'Alkmaer (voy. ce nom). — Voyez aussi RENART (Romans de).

BAUMGARTEN (Alexandre-Gottlieb), esthéticien allemand, né à Berlin le 17 juin 1714, mort à Francfort-sur-l'Oder le 26 mai 1762. Il étudia à Halle, où il se lia avec le philosophe Wolff. Il fut professeur de philosophie à Francfort-sur-l'Oder. Parmi ses écrits, tous en latin, il en est un que la mort l'empêcha d'achever et qui est remarquable surtout par son titre, devenu le nom même d'une science philosophique : *Æsthetica* (Francfort-sur-l'Oder, 1750-1758, 2 vol.). On conteste à l'auteur l'honneur d'avoir fondé l'esthétique et cherché le premier à réduire en science la théorie du beau et les règles générales des arts. Baumgarten, suivant M. Ch. Levêque, « n'est pas le fondateur de la science du beau; il n'en est que le parrain médiocrement inspiré. » On fait observer que l'*Essai sur le beau* du père André avait paru en 1741; mais il faut remarquer aussi que l'*Æsthetica* n'est que l'exposé des leçons faites depuis dix ans par le professeur et dont un de ses élèves, G.-Fr. Mayer, avait donné un premier aperçu deux ans plus tôt, sous le titre d'*Éléments des beaux-arts* (Anfangsgründe aller Schœnen Wissenchaften; Halle, 1748-1750, 3 vol.). On cite en outre de Baumgarten : *Disputationes de nonnullis ad poema pertinentibus* (Halle, 1735); *Metaphysica* (Ibid., 1739), ouvrage très-souvent réimprimé; *Ethica philosophica* (Ibid., 1740), etc. — Son frère, Sig.-Jacques BAUMGARTEN, né en 1706, mort en 1757, a laissé des travaux importants de bibliographie : *Notices sur la bibliothèque de Halle* (1748-51, 8 vol.); *Renseignements sur des livres curieux* (1752-57, 12 vol.), etc.

Cf. Abbt : *Al.-G. Baumgarten's Leben und Charakter* (Halle, 1765); — Charles Levêque : *la Science du beau* (Paris, 1860), t. II, quatrième partie, ch. IV.

BAUSSET (le cardinal Louis-François DE), littérateur français, né le 14 décembre 1748 à Pondichéry, mort le 21 juin 1824. Élève du séminaire de Saint-Sulpice, il fut grand-vicaire à Aix et à Digne,

et évêque d'Alais en 1784. Membre des assemblées des notables en 1787 et 1788, il ne fut pas député aux États généraux. Emprisonné en 1792, il recouvra sa liberté après le 9 thermidor. Il fut chanoine de Saint-Denis en 1806, devint membre de la Chambre des pairs en 1815, entra à l'Académie française par ordonnance royale en 1816, et fut nommé cardinal en 1817.

On a de lui deux intéressantes et très-complètes monographies, plusieurs fois réimprimées : *Histoire de Fénelon* (Versailles, 1808-1809, 3 vol. in-8) et *Histoire de Bossuet* (Paris, 1814, 4 vol. in-8). On cite, en outre, des *Notices historiques* sur *le cardinal de Boisgelin* (Ibid., 1804, in-12), sur *l'abbé Legris-Duval* (1820, in-8), sur *Mgr de Talleyrand, archevêque de Paris* (1821, in-8); un *Discours* sur *M. le duc de Richelieu* (1822, in-8), etc.

Cf. De Villeneuve-Bargemont : *Notice historique sur le cardinal de Bausset* (Marseille, 1824, in-8); — Mahul : *Annuaire nécrologique.*

BAUTER (Charles), poëte français, né vers 1580 à Paris, mort vers 1630. Il publia, en 1605, sous le nom de *Méliglosse* (Paris, in-8), deux tragédies tirées de l'Arioste, *la Mort de Roger* et *la Rodomontade*, et des poésies : *les Amours de Catherine.*

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XV.

BAUTRU (Guillaume), diplomate français, né en 1588 à Angers, mort en 1665. Renommé pour son esprit et ses bons mots, il n'est pas moins connu par son extrême adulation envers Richelieu, Anne d'Autriche et Mazarin. Il fut un des premiers membres de l'Académie française. On n'a de lui qu'une satire, insérée dans le *Cabinet satyrique* (Paris, 1666, 2 vol. in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII.

BAVIUS, poëte latin, contemporain de Virgile, mort en Cappadoce trente-quatre ans avant J.-C. Les scoliastes le représentent comme un très-mauvais poëte, qui se fit remarquer seulement par l'âpreté de ses critiques contre Virgile et Horace. Son nom est inséparable de celui de Mœvius; Virgile leur ayant donné l'immortalité d'un seul et même trait (*Eglog.* III, vers 90) :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mœvi.

Bavius et Mœvius paraissent avoir attaqué dans les poëtes de leur temps les innovations en matière de langage et l'introduction des mots populaires dans la poésie.

Cf. Smith : *Dict. of greeck and rom. biography*; — Weichert : *De Horatii obtrectatoribus* (Leipzig, 1830, in-8).

BAXTER (Richard), théologien anglais, né en 1615, mort en 1691. L'un des vaillants défenseurs de la liberté religieuse, il brava, sous Jacques II, les menaces du féroce Jeffries et subit un emprisonnement. Ses écrits, extrêmement nombreux, sont plus remarquables par l'esprit évangélique que par le mérite du style; on n'en cite guère plus que deux : *l'Éternel repos des saints* (*The Saints' everlasting rest*) et un *Appel aux non convertis* (*a Call to the unconverted*); mais on lit encore avec intérêt le récit fait par lui-même des principaux événements de sa vie et de son temps, et publié sous le titre de *Reliquiæ Baxterianæ* (1696).

Cf. *Biographia britannica.*

BAYARD (Jean-François-Alfred), auteur dramatique français, né à Charolles (Saône-et-Loire), le 17 mars 1796, mort à Paris le 20 février 1853. Étudiant en droit et clerc d'avoué, il écrivit avec passion pour le théâtre et, après plusieurs tentatives, obtint un vif succès au Gymnase, avec *la Reine de seize ans* (1828, in-8). L'un des plus féconds et des plus habiles vaudevillistes de l'époque, et l'un des principaux collaborateurs de Scribe, dont il avait épousé la nièce, il a travaillé à plus de deux cents pièces, dont beaucoup se sont fait remarquer par une gaieté spirituelle, n'excluant pas la sensibilité. Bayard fut l'un des directeurs du théâtre des Variétés.

Nous rappellerons, dans l'ordre chronologique, parmi ses vaudevilles ou comédies : *la Manie des places* (1828), *Louise* (1829), *Ma place et ma femme* (1830), *la Perle des maris* (1831), *les Deux font la paire* (1832), *les Charmettes*, *un Premier amour*, *un Ménage d'ouvrier* (1834), *Frétillon*, *la Fille de l'avare*, *Mathilde*, *l'Octogénaire ou Adèle de Senanges* (1835), *le Gamin de Paris*, *le Démon de la nuit*, *le Mari de la dame de chœurs* (1836), *le Chevalier d'Eon*, *Suzette*, *le Père de la débutante* (1837), *les Trois bals*, *les Premières armes de Richelieu* (1839), *les Enfants de troupe*, *Indiana et Charlemagne* (1840), *le Vicomte de Létorière* (1841), *le Mari à l'essai* (1842), *un Ménage parisien*, *le Mari à la campagne* (1844), *la Niaise de Saint-Flour* (1848), *le Fils de famille*, *un Soufflet n'est jamais perdu* (1852). Comme drames, mentionnons *la Chambre ardente*, *une Mère* (1833), et enfin l'opéra comique *la Fille du régiment* (1840). Le *Théâtre* de J.-F. Bayard a été publié (1855-59, 12 vol. in-12).

Cf. Scribe : *Notice* en tête de l'édition du *Théâtre*; — Quérard : *la Littérature française contemporaine.*

BAYEUX (Georges), littérateur français, né vers 1752 à Caen, où il est mort le 6 septembre 1792. Avocat, il devint, à la Révolution, procureur général syndic du Calvados, et fut massacré comme complice de menées royalistes. Il est l'auteur d'une traduction en prose des *Fastes* d'Ovide (1783-1788, 4 vol. in-8), écrite avec élégance, et accompagnée de savantes dissertations. On cite encore : *Essais académiques* (1785, in-8); *Réflexions sur le règne de Trajan* (1787, in-4), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BAYLE (Pierre), célèbre érudit et critique français, né au Carlat (comté de Foix) le 18 novembre 1647, mort à Rotterdam le 28 décembre 1706. D'une famille protestante, il achevait à Toulouse ses classes commencées à Puylaurens, lorsque les leçons des jésuites le convertirent au catholicisme; mais bientôt des doutes sur sa foi nouvelle s'emparèrent de lui et il revint, par une seconde abjuration, à la religion réformée. En 1670, il se rendit à Genève, où il continua ses études. Il remplit les fonctions de précepteur dans plusieurs familles puissantes ou riches, en Suisse, puis à Rouen, et obtint au concours, en 1675, la chaire de philosophie de Sedan. En 1681, il fut appelé à Rotterdam, où il écrivit ses principaux ouvrages et rencontra, dans Jurieu, un adversaire acharné. Censuré dans ses livres, privé de son emploi de professeur, il n'en poussa pas avec moins d'ardeur ses recherches et ses travaux de critique, et se jeta à plaisir dans les querelles d'érudition ou de philosophie avec les hommes les plus savants ou les plus autorisés de l'Europe : Leibniz, J. Leclerc, Jacquelot, King, etc. Il mourut pour ainsi dire sur la brèche, écrivant jusqu'à sa dernière heure. Il joignait à une ardeur infatigable pour le travail une douceur de caractère, une gaîté d'humeur, un calme d'esprit que les plus violentes attaques ne pouvaient troubler, enfin une chasteté de mœurs contrastant avec les échappées licencieuses de sa plume.

Bayle est une des figures les plus intéressantes de son temps. Son érudition égale celle des plus savants et a fourni longtemps, comme un arsenal inépuisable, des armes pour toutes les discussions théologiques ou philosophiques. Son esprit se plaît dans l'accumulation même des matériaux plutôt que dans la construction d'une œuvre; il appelle lui-même modestement son œuvre principale « une compilation informe de passages cousus à la queue les uns des autres ». Il n'y porte aucune prétention

littéraire. « Mon style, dit-il encore, est assez négligé; il n'est pas exempt de termes impropres et qui vieillissent, ni peut-être même de barbarismes; je l'avoue, je suis là-dessus presque sans scrupule. » Il ne faut pas prendre ces aveux trop à la lettre, et les ouvrages de Bayle ne sont pas plus dépourvus de mérite et de charme littéraire que de valeur philosophique. Voltaire, qui l'avait beaucoup pratiqué, disait : « Bayle est presque le seul compilateur qui ait du goût. » Cependant dans son style, toujours clair et naturel, il y a trop de négligences, trop d'oublis des bienséances, trop d'incorrections; il est diffus. Il fait, à la vérité, conversation avec son lecteur, comme Montaigne, et en cela il charme tout le monde; mais il s'abandonne à une mollesse de style et aux expressions triviales d'une conversation trop simple, et en cela il rebute souvent l'homme de goût. » Ce rapprochement de Bayle et de Montaigne est justifié, comme celui de Bayle avec Voltaire lui-même. Il est le trait d'union entre le douteur paradoxal du XVIe siècle et l'ardent champion de l'incrédulité au XVIIIe siècle. C'est à la fois un continuateur et un précurseur. L'un des représentants du scepticisme en France, Bayle ne l'élève pas à l'état de théorie et de système régulier; il le pratique plus qu'il ne le professe, et cela avec un rare degré d'indépendance d'esprit et de bonne foi. Il excelle à faire naître autour des opinions établies des doutes et des difficultés; il se donne le rôle du « Jupiter assemble-nuages ». Sa méthode est d'opposer au dogmatisme intempérant d'un système en vogue les raisons alléguées en faveur d'un système contraire, abandonné ou inconnu, et qu'il va tirer tout exprès de l'ombre et de l'oubli. C'est ainsi qu'en regard de l'optimisme triomphant de Leibniz, il met en pleine lumière les doctrines si dédaignées du manichéisme, et tient en balance les deux solutions de la question de l'origine du mal.

Le principal ouvrage auquel le nom de Bayle reste attaché est le *Dictionnaire historique et critique* (Rotterdam, 1697, 2 vol. in-fol., 3e édit., la meilleure; ibid., 1720, 4 vol. in-fol.) : c'est le premier qu'il ait signé, et il passa le reste de sa vie à le corriger et à l'étendre. Il a eu de nombreuses éditions, dont une dernière, celle de Beuchot, est augmentée par des extraits de Chaufepié, Joly, La Monnoye, L.-J. Leclerc, Le Duchat, Pr. Marchand, etc. (Paris, 1820-1824, 16 vol. in-8). Il a été traduit, en outre, en allemand par Gottsched (Leipzig, 1741-44, 4 vol. in-fol.), et en anglais, avec des additions considérables, par Th. Birch et Lockman (Londres, 1734-1741, 10 vol. in-fol.). Il en a été publié un *Extrait*, par les soins et avec une préface de Frédéric II (Berlin, 2 vol. in-8). Tout en suivant l'ordre alphabétique, l'auteur du *Dictionnaire historique et critique*, que Voltaire propose de « réduire en un seul tome dans la bibliothèque du *Temple du goût* », semble ne prendre les noms des écrivains ou des philosophes que comme des occasions, des prétextes de digressions et de controverses, et c'est souvent sous les titres qui promettent le moins, que l'on trouve les recherches les plus piquantes ou les opinions les plus hasardées.

Les autres ouvrages de Bayle sont : *Cogitationes rationales de Deo anima et malo* (vers 1680), premier appel à la raison modérée et au bon sens sur les questions métaphysiques; *Pensées sur la comète, écrites à un docteur de la Sorbonne* (Amsterdam, 1681, 2 vol.), ouvrage publié à l'occasion de la comète de 1680, pour prouver par des raisons de philosophie et de théologie l'innocuité des météores; *Critique générale de l'Histoire du calvinisme du P. Maimbourg* (Ibid., même année), réfutation des calomnies de ce Père contre les protestants, et qui fut brûlée en place de Grève par la main du bourreau; *Recueil de pièces curieuses concernant la philosophie de M. Descartes* (1684); *Nouvelles de la république des lettres* (1684-87), journal de critique littéraire ou philosophique, continué plus tard par Basnage et que Voltaire appelle « le premier modèle du style convenable à ce genre », etc. — On a réuni les *Œuvres diverses* de Bayle (La Haye, 1727-1731, 4 vol. in-fol., 2e édit., 1737), et publié à part deux recueils de ses *Lettres* (Rotterdam, 1714, 3 vol. in-12, et La Haye, 1739, 2 vol. in-12).

Cf. P. des Maizeaux : *Vie de P. Bayle* (Amsterdam, 1712, in-12; la Haye, 1732, 2 vol. in-12), en tête de plusieurs éditions du *Dictionnaire*; — Fr.-Chr. Baumeister : *Nonnulla singularia P. Bœlii* (1738, in-folio); — l'abbé Marsy : *Analyse des œuvres de Bayle* (Londres, 1755, in-12; 1773, 5 vol. in-8); — Bergier : *Examen du système de Bayle sur l'origine du mal* (Besançon, 1831); — Feuerbach : *P. Bayle et son influence sur l'histoire de la philosophie et de l'humanité* (Augsbourg, 1838; Leipzig, 1851, in-8, en allemand); — Damiron : *Mémoires sur Bayle et ses doctrines* (*Mém. de l'Acad. des sc. morales*, t. XI); — Sainte-Beuve : *Du génie critique de Bayle* (*Revue des Deux-Mondes*, décembre 1835); — Ch. Lenient : *Étude sur Bayle*, thèse (1855, in-8).

BAYLY (Thomas-Haynes), poëte anglais, né en 1797, près de Bath, mort en 1839. Il fut, après Thomas Moore, le plus brillant chansonnier de son temps et composa aussi un grand nombre de pièces légères, qui n'ont pas toutes disparu du théâtre. Ses dernières années, à en juger par des stances touchantes adressées à sa femme, furent tristes. Ses chansons les plus connues sont : *la Larme du soldat* (The soldier's tear); *Elle portait une couronne de roses* (She wore a wreath of rose); *Que n'étais-je un papillon!* (I'd be a butterfly); *Oh! non, nous ne parlons jamais d'elle* (Oh! no, we never mention her); *Nous nous rencontrâmes, — c'était dans une foule* (We met — 't was in a crowd).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english lit.*

BAZIN (Anaïs DE RAUCOU, dit), historien français, né le 27 janvier 1797 à Paris, mort le 23 août 1850. Bazin était le nom de son père adoptif. Après avoir essayé de l'état militaire et du barreau, il se tourna vers la littérature et les études historiques. L'Académie française couronna son *Éloge de Chr.-Guill. de Lamoignon de Malesherbes* (Paris, 1831, in-8), et donna le second prix Gobert à son *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère de Mazarin* (Paris, 1837-1842, 4 vol. in-8). Ce dernier ouvrage, malgré le manque d'élévation et de chaleur, est remarquable par l'abondance et l'exactitude des renseignements, par la finesse des aperçus et la correction de la langue. On a encore de lui : *la Cour de Marie de Médicis, mémoires d'un cadet de Gascogne* (Paris, 1830, in-8), roman historique, soigneusement étudié; *l'Époque sans nom, Esquisses de Paris* (Paris, 1833, 2 vol. in-8), fine satire de la société parisienne après la révolution de 1830; *Études d'histoire et de biographie* (Paris, 1844, in-8), se rapportant aux temps de Louis XIII et du ministère Mazarin; d'importantes *Notes historiques sur Molière* (2e édit., 1851, in-18).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II.

BAZIN (Antoine-Pierre-Louis), orientaliste français, né à Saint-Brice (Seine-et-Oise) le 26 mars 1799, mort à Paris en janvier 1863. Professeur de chinois, il a donné d'utiles ouvrages sur la langue et sur la littérature chinoise : *le Théâtre chinois* (1838, in-8); *le Siècle des Youen* (1850, in-8); une *Grammaire mandarine* (1856, in-8), etc. [*Dict. des Contempor.*, les deux premières édit.]

BÉARNAIS (PATOIS), un des dialectes de la langue d'*Oc*. Il est remarquable par sa facilité à former dans les noms des augmentatifs et des diminutifs, avec des nuances qui expriment la joie, le plaisir, l'amitié, l'amour, la pitié, le mépris, la haine, le ridicule, le désir, le dégoût, etc. Ce qu'il offre de plus remarquable dans sa grammaire, c'est que dans le

verbe, les infinitifs se terminent par une voyelle à laquelle il suffit d'ajouter un *s* pour que le verbe actif devienne réfléchi. M. Lespy a publié une *Grammaire béarnaise*, suivie d'un *Vocabulaire français-béarnais* (Pau, 1858, in-8).

La littérature béarnaise se réduit à peu de chose. Le dernier poëte, et assurément le plus célèbre de tous, est Despourreins qui, au XVIIIe siècle, a composé (vers et musique) des chansons encore populaires dans les Pyrénées. Citons, comme œuvres littéraires : *Estrées béarnèses* (Pau, 1820, in-18) ; *Poésies béarnaises* (Ibid., 1827, in-8), etc.

Cf. Schnakenburg : *Tableau des patois de la France* (Berlin, 1840, in-8) ; — docteur Noulet : *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi.*

BEATTIE (James), poëte et philosophe écossais, né à Laurence-Kirk en 1735, mort en 1803. Fils d'un petit fermier, il fut élevé gratuitement au collége Mareschal d'Aberdeen, où il devenait, à vingt-cinq ans, professeur de philosophie morale. Il publia une suite d'écrits qui tiennent autant du littérateur que du philosophe, et présentent des doctrines assez superficielles mais honnêtes et exprimées avec lucidité ; en voici les titres : *Essai sur la nature et l'immutabilité de la vérité* (Essay on the nature, etc.; 1770, in-8) ; *Essais sur la poésie et la musique*, considérées comme sources d'émotions pour l'esprit (Essays on poetry, etc., 1776, in-8) ; *Dissertations sur la mémoire et l'imagination, sur les rêves, la théorie du langage* (Diss. on memory, etc., 1790, in-8) ; *Éléments de science morale* (Elements of moral science ; 1793, 2 vol. in-8), traduits en français par C. Mallet (1840).

La démence et la mort de sa femme, la mort de ses deux fils assombrirent la vie, d'abord heureuse, de J. Beattie, surtout connu aujourd'hui comme poëte. Ses deux premiers recueils de vers (Londres, 1760, 1766) avaient été peu remarqués, mais son *Ménestrel ou les Progrès du génie* (The Minstrel or Progress of genius ; ibid., 1771, 1774, 2e part.) eut beaucoup de succès. Cet ouvrage inspiré par les *Reliques* de Percy, et écrit dans la stance de Spenser, a pour sujet l'éveil et les progrès d'un génie poétique dans un siècle peu cultivé ; il est inachevé, ne dépasse guère l'enfance du héros Edwin. Riche de descriptions, de couleurs, d'idées, et tout frémissant de la sensibilité nerveuse de l'auteur, il garde encore bien du charme. Il fut comme l'aurore de la poésie romantique. Les *Poetical Works* de Beattie ont été publiés à Londres (1823, in-12).

Cf. Forbes : *Life of James Beattie* (Édimbourg, 1806, 2 vol. in-4).

BEAU (LE). La notion du beau, qui tient une si grande place dans l'art et dans la critique littéraire, est une de celles que la philosophie spiritualiste rapporte à la raison considérée comme source de connaissance. Elle a les caractères et la portée de toutes ces idées appelées innées ou *à priori*, qui ne paraissent sans doute dans l'intelligence qu'à propos d'une perception sensible, mais que celle-ci n'explique pas, et qui, par des chemins divers, conduisent l'homme à concevoir l'infini. On ne peut confondre le beau avec aucun des caractères que les sens nous font percevoir dans les objets extérieurs ni avec les sentiments qu'ils éveillent dans notre conscience. Il n'est ni l'agréable, ni l'utile, quoique sa vue nous fasse plaisir et que sa réalisation ne soit pas forcément sans utilité ; il est indépendant de la possession, quoiqu'il puisse en inspirer le désir. Il se distingue du vrai et du bien, quoique l'un et l'autre se revêtent facilement de toute sa splendeur ; il ne se confond pas davantage avec l'objet de la religion, quoique l'idée religieuse confine, dans son élévation, avec le sentiment de la beauté. Le beau ne peut pas non plus se réduire aux idées d'ordre, de proportion, d'harmonie, d'unité, de puissance, etc., avec lesquels il se rencontre souvent, mais sans s'identifier avec elles. Le beau est, selon nous, un des aspects particuliers des choses, et notre raison a été constituée pour le connaître, comme chacun de nos sens l'a été pour saisir l'objet qui lui est propre.

Il est plus facile de dire ce qu'il n'est pas que ce qu'il est ; il se montre, il se reconnaît, il ne se démontre pas. On peut décrire les facultés intellectuelles mises en jeu pour le concevoir, les effets divers que sa manifestation produit sur l'âme ; on peut le suivre dans ses conséquences morales ou métaphysiques, mais on ne peut par l'analyse le ramener à d'autres éléments et le définir par ce qui n'est pas lui. Il est lui-même objet d'une notion première et, comme tel, indéfinissable. C'est pour avoir méconnu ce fait, si simple et si conforme aux conditions générales de la connaissance humaine, que les esthéticiens se jettent dans d'inutiles tautologies ou de pompeuses faussetés. Que dire de cette définition du beau par un penseur allemand, Schopenhauer : « l'objectivation de la volonté par une pure manifestation dans l'espace, » ou de son digne pendant, la définition du gracieux : « la présentation de la volonté par des manifestations dans le temps? » Tout le sel de Molière suffirait à peine pour en faire justice. La réduction de l'idée du beau aux idées qui en paraissent le plus voisines, comme l'ordre, la convenance des parties, est elle-même pleine de danger. A un philosophe qui faisait consister la beauté d'une tragédie dans le rapport parfait des moyens avec le but, Voltaire demandait s'il oserait dire d'une médecine qui atteint son but : « Voilà une belle médecine! »

Les idées simples peuvent avoir des rapports entre elles, sans se confondre ; et c'est ce qui arrive pour le beau que l'analyse peut tour à tour rapprocher ou séparer des objets des autres notions premières relevant également de la raison. Un des caractères essentiels de toutes ces notions est de nous faire concevoir leur objet comme infini. L'idée de cause nous révèle l'infini comme puissance, celle de temps et d'espace, l'infini comme éternité et immensité ; celle du bien, l'infini comme perfection morale ; le beau nous le révèle sous l'aspect de l'idéal. Quelque beauté que nous rencontrions dans les choses ou que nous embrassions par la pensée, nous concevons qu'il y a encore et toujours une beauté supérieure et sans limite : c'est, pour l'intelligence humaine, l'un des modes de l'infini, et la pensée religieuse en fait un des attributs de l'être divin.

Mais le beau n'est pas seulement un objet d'idée, il est aussi, pour nous, une source de sentiments. Nous ne pouvons le rencontrer dans la nature ou dans l'art, ou le concevoir par la pensée, sans éprouver un plaisir vif et délicat, et qui ne se confond avec aucune autre des émotions de l'âme. C'est ce qu'on a appelé le sentiment esthétique, et il remplit, à côté de la conception du beau, le même rôle que le sentiment moral à côté de la notion du bien. Il participe de tous les caractères de la sensibilité ; il est variable et relatif comme elle, quoiqu'il s'attache à un objet absolu et éternel ; il a des alternatives de vivacité et de langueur. Il est un des éléments de l'admiration, de l'enthousiasme ; il est le mobile des efforts de l'artiste à la recherche de la beauté ; il l'en récompense par les joies que lui cause sa conquête. Le sentiment du beau, comme la perception, est susceptible de développement et d'éducation ; il se dégage des sentiments intéressés qui l'altéraient d'abord ; il est selon la théorie platonicienne une sorte d'amour ; il s'élève et s'épure en s'associant aux sentiments d'ordre supérieur éveillés par les idées morales et religieuses.

On a distingué souvent trois sortes de beauté : la beauté physique, la beauté intellectuelle et la beauté

morale, c'est-à-dire la beauté dans les objets sensibles, dans les pensées, et dans les sentiments ou les actions. Mais ces divisions sont plus apparentes que réelles : il n'y a véritablement qu'une seule beauté, et elle est immatérielle. Les formes sensibles et les actions humaines où on la reconnaît n'en sont que le symbole. Les objets de la nature inanimée ou animée qui éveillent en nous la notion du beau signifient, dans une certaine mesure, quelqu'une des facultés que l'homme trouve en lui-même et qui, aggrandies et portées à l'infini, deviennent pour sa raison les attributs de Dieu. La création entière est pour lui un emblème de puissance, d'intelligence, de bonté : toutes choses immatérielles qui ne constituent pas la beauté, mais qui seules peuvent être belles. Plus un objet est susceptible de les manifester, plus il prend facilement à nos yeux le caractère de beauté et éveille en nous l'émotion esthétique : ainsi la mer avec sa redoutable puissance, le ciel avec ses mystérieuses profondeurs, la nature entière avec sa richesse et son harmonie ; ainsi l'animal avec sa force ou sa grâce, et l'homme surtout avec ses attitudes ou sa physionomie révélant tout un monde moral. Le beau, dans l'art comme dans la nature, consistera dans l'expression de ce je ne sais quoi d'immatériel et d'inaccessible à la sensation dont l'artiste a plus particulièrement la perception et le sentiment (voy. ART).

On distingue dans le beau trois degrés : le sublime, le beau proprement dit, et le gracieux. Le sublime n'est pour ainsi dire que le superlatif du beau, c'est le beau à sa plus haute puissance. Il se rencontre dans les objets, les actions ou les paroles qui signifient une supériorité physique, intellectuelle ou morale hors de proportion avec la nature ordinaire de l'homme. Le sublime modifiant le sentiment esthétique a un double effet sur nous : il nous écrase, nous accable du sentiment de notre infériorité personnelle en sa présence ; puis il nous relève par une sorte de plaisir orgueilleux que nous éprouvons à le comprendre ou par la conscience de la supériorité de notre âme pensante sur la nature inanimée que le sublime peut avoir pour théâtre. Le gracieux est un degré inférieur du beau et comme son diminutif ; il éveille à peine le sentiment esthétique et s'arrête à la limite de l'agréable. Il y a en lui une certaine puissance d'expression, mais dans une faible mesure, et les idées qu'il réveille s'adressent plus à la sensibilité qu'elles ne relèvent de la raison. Il a sa place dans l'art, mais à la même distance du beau et du sublime que dans la nature.

Cf. Outre les sources indiquées à l'article ART : Platon : *les Dialogues*, spécialement, *Hippias*, *Phèdre*, *le Banquet*, etc. ; — Plotin : *les Ennéades* (I et V) ; — saint Augustin : *Traité de la musique* ; — Crousaz : *Traité du beau* (1724, 2 vol. in-12) ; — Hutcheson : *Recherches sur l'origine des idées que nous avons de la beauté et de la vertu*, anglais (1725), traduction française (1749, 2 vol. in-8) ; — le P. André : *Essai sur le beau* (1741, in-12, plus. réimpr.) ; — Hogarth : *Analyse de la beauté* (Londres, 1753), traduite par H. Jansen (1804, 2 vol. in-8) ; — Burke : *Recherches philosophiques sur l'origine de nos idées de beau et de sublime*, anglais (1757), traductions françaises (1765, 2 vol. in-12 et 1802, in-18) ; — Diderot : *Traité du beau* (Amsterdam, 1772, in-8), et divers ouvrages, *passim* ; — Voltaire : *Dictionnaire philosophique* ; — Kant : *Critique du jugement esthétique et téléologique*, et *Observations sur le beau et le sublime* (Riga, 1783), nouv. trad. française par Barni (1846, 2 vol. in-8) ; — Gœthe et Schiller : *Œuvres*, passim ; — J. Blair : *Leçons de rhétorique et de belles-lettres* (leç. V), traduites plusieurs fois en français (1797, 4 vol. in-8 ; 1845, 2 vol. in-12) ; — madame de Staël : *De l'Allemagne* (1810) ; — Massias : *Théorie du beau et du sublime* (1824, in-8) ; — Gioberti : *Del Bello* (1841) ; — Courdaveaux : *Du Beau dans la nature* (1860, in-8) ; — Gauckler : *le Beau et son histoire* (1872, in-18)

BEAU DON DIEGO (LE), comédie de Moreto (voyez ce nom)

BEAUCAIRE DE PÉGUILLON (François), théologien français, né en 1514 au château de Creste, dans le Bourbonnais, mort en 1591. Précepteur du cardinal Charles de Lorraine, il lui succéda dans l'évêché de Metz, et l'accompagna au concile de Trente, où il se distingua par ses discours éloquents contre les prétentions ultramontaines. On a de lui une relation historique de peu de valeur : *Rerum gallicarum commentaria ab anno* 1561 *ad annum* 1580 (Lyon, 1625, in-fol.) ; un traité contre les calvinistes : *De infantium in matrum uteris sanctificatione* (Paris, 1565, in-8), quelques poésies latines insérées dans les *Deliciæ poetarum Gallorum illustrium*, etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

BEAUCHAMP (Alphonse DE), littérateur français, né en 1767 à Monaco, mort le 1er juin 1832. Fils d'un chevalier de Saint-Louis qui était major de la place de Monaco, il entra au service du roi de Sardaigne, mais refusa de combattre la France, fut puni de son refus par la prison, et vint à Paris lorsqu'il eut recouvré sa liberté. Il occupa un emploi dans les bureaux du comité de sûreté générale et du ministère de la police. Il y prit les matériaux de son principal ouvrage, l'*Histoire de la Vendée* (1806, 3 vol. in-8), où l'intérêt des révélations est amoindri par leur origine suspecte. La troisième édition de ce livre fut saisie par ordre de Fouché, et Beauchamp fut éloigné de Paris jusqu'en 1811.

On a de lui, outre une active collaboration à des journaux et recueils légitimistes, plusieurs autres ouvrages écrits en général à la hâte et qui s'en ressentent : *Histoire de la conquête et des révolutions du Pérou* (Paris, 1807, 2 vol. in-8) ; *Histoire des malheurs et de la captivité de Pie VII* (Paris, 1814, in-12) ; *Histoire du Brésil* (Paris, 1815, 3 vol. in-8) ; *Histoire de deux faux Dauphins* (Paris, 1818, 2 vol. in-12) ; *Vie de Jules César, suivie du tableau de ses campagnes* (Paris, 1823, in-8) ; *Vie de Louis XVIII* (Paris, 1825, 2 vol. in-8) ; etc.

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains* ; — Quérard : *la France littéraire*.

BEAUCHAMPS (Pierre-François GODARD DE), littérateur français, né en 1689 à Paris, où il est mort le 12 mars 1761. Il débuta par de petites comédies qui eurent quelques succès, entre autres *la Soubrette* (1721). Il publia ensuite : *Recherches sur les théâtres de France* (Paris, 1735, 1 vol. in-4 et 3 vol. in-8), ouvrage incomplet, mais utile à consulter ; *Funestine*, roman (Paris, 1737, in-12) ; *Lettres d'Héloïse et d'Abailard, imitées en vers français* (Paris, 1737, in-8), copie prosaïque et froide ; des imitations des *Amours d'Ismène et d'Isménias*, par Eustathius (Paris, 1743, in-8), et des *Amours de Rhodanthe et de Dosiclès*, par Prodrome (Paris, 1746, in 12) ; sous le pseudonyme de M. Esprit, une *Histoire du prince Apprius* [Priapus] (Constantinople [Paris], 1722, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN, comédie de Shakespeare (voy. ce nom).

BEAUDOIN DE CONDÉ. — Voyez BAUDOIN.

BEAUFORT (Louis DE), historien français, mort en 1795. Il fut gouverneur du prince de Hesse-Hombourg, et membre de la Société royale de Londres. On lui doit un ouvrage remarquable, intitulé : *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine* (Utrecht, 1738, in-12 ; 1750, 2 vol. in-12) : il y a présenté, en un style simple et clair, avec beaucoup de sagacité, la plupart des critiques et des doutes que Niebuhr a développés plus tard sur cette partie de l'histoire de Rome. Il a publié en outre : *Histoire de César Germanicus* (Leyde, 1741, in-12) ; *la République romaine, ou Plan général de l'ancien gouvernement de Rome* (La Haye, 1766, 2 vol. in-4 ; 1767, 6 vol

in-12), l'un des plus importants ouvrages de son temps sur la forme du gouvernement romain.

Cf. Quérard : *la France littéraire ;* — Taine : *Essai sur Tite-Live* (1854, in-18).

BEAUHARNAIS (Marie-Anne-Françoise MOUCHARD, dite *Fanny*, comtesse de), femme auteur française, née en 1738 à Paris, morte le 2 juillet 1813. Son père était receveur général des finances en Champagne; son mari était l'oncle du mari de Joséphine. Elle fit des vers presque dès son enfance et ne cessa de cultiver les lettres. Son salon fut le rendez-vous d'une société choisie, et elle fut membre de l'Académie des Arcades. Ses détracteurs attribuaient ses ouvrages à ses amis, entre autres à Dorat. C'est contre elle que Lebrun fit l'épigramme si connue :

> Chloé, belle et poëte, a deux petits travers :
> Elle fait son visage et ne fait point ses vers

Les écrits de la comtesse de Beauharnais, sans être dépourvus d'esprit ni de sensibilité, ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. Elle fit représenter en 1787 une comédie en cinq actes en prose, intitulée *la Fausse inconstance*, qui n'eut point de succès. Elle a publié : *Mélanges de poésies fugitives et de prose sans conséquence* (Paris, 1772, 2 vol. in-8) ; *Lettres de Stéphanie*, roman historique (Paris, 1773, in-8) ; *l'Abailard supposé*, roman (Paris, 1780, in-8) ; *l'Ile de la Félicité*, poëme philosophique (1801, in-8) ; le *Voyage de Zizi et d'Azor*, poëme en cinq livres (1811, in-8).

Cf. Prudhomme : *Biographie des femmes célèbres ;* — Quérard : *la France littéraire.*

BEAUJOLAIS (THÉATRE DU COMTE DE). — Voyez PALAIS-ROYAL.

BEAUJOUR (le baron Louis-Auguste-Félix DE), publiciste français, né en 1763 à Fréjus, mort le 1er juillet 1836. Consul en Grèce et en Suède, aux États-Unis, etc., ancien membre du Tribunat, il fut appelé, en 1835, à la Chambre des pairs. On a de lui : *Aperçu des Etats-Unis au commencement du* XIXe *siècle* (Paris 1814, in-8) ; *Tableaux des révolutions de la France depuis la conquête des Francs* (Paris, 1825, in-8); *Théorie des gouvernements* (Paris, 1824, 2 vol. in-8); *Voyage dans l'empire ottoman* (Paris, 1829-1830, 2 vol. in-8) ; etc.

Cf. Rabbe : *Biographie des contemporains.*

BEAULIEU (Eustorg ou Hector DE), poëte et théologien français du XVIe siècle, né dans le Limousin. Après avoir suivi, comme musicien, une troupe de comédiens ambulants, il fut ordonné prêtre, puis embrassa la réforme et devint ministre à Genève. On a de lui, sous le titre de *Divers rapportez*, un recueil de *rondeaux, dixains, ballades, blasons, chansons*, etc. (Lyon, 1537, in-8) ; le titre, d'une vingtaine de lignes, est à lui seul une curiosité bibliographique. Il fit aussi pour le théâtre quelques *Moralités.*

Cf. Beauchamps : *Recherches sur les théâtres en France ;* — Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

BEAULIEU (Sébastien DE PONTAULT, sieur DE), écrivain et topographe militaire français, mort en 1674. Il était premier ingénieur et maréchal de camp des armées. Son ouvrage, intitulé *les Glorieuses conquêtes de Louis le Grand* (1676-1694, 2 vol. gr. in-folio), comprend toutes les opérations de guerre depuis 1643, et a été mené jusqu'en 1692 par les soins de Mme Des Roches, sa nièce. C'est, par les plans et les mémoires qui y sont joints, un modèle de topographie militaire. On le nomme le *Grand Beaulieu*, pour le distinguer des abrégés qui en ont été faits.

Cf. De Courcelles : *Dictionn. des généraux français.*

BEAULIEU (Claude-François), publiciste français, né en 1754 à Riom, mort en 1827. Collaborateur de journaux monarchiques, il fut incarcéré en 1792 et proscrit au 18 fructidor. Le principal de ses écrits, tous empreints d'une vive partialité contre les hommes et les actes du gouvernement républicain, a pour titre : *Essais historiques sur les causes et les effets de la Révolution française* (Paris, 1801-1803, 6 vol. in-8).

Cf. Rabbe : *Biographie des contemporains.*

BEAUMARCHAIS (Pierre-Augustin CARON DE), écrivain français, né le 24 janvier 1732 à Paris, mort le 19 mai 1799. Fils d'un horloger, il ne fit que de médiocres études; cependant son esprit se montra de bonne heure, comme on le voit par une lettre mêlée de prose et de vers qu'il écrivit, à l'âge de treize ans, à deux de ses sœurs, et où la facilité et la gaieté s'unissent au libertinage précoce de son Chérubin. Il suivit d'abord la profession de son père et inventa un nouveau système d'échappement, que lui disputa Lepaute. Nommé horloger du roi, il put pénétrer à la cour et cesser d'être enfermé, ainsi qu'il le dit, entre quatre vitres. Les agréments de son extérieur, sa nature passionnée et son air vainqueur poussèrent vivement ses succès dans le monde. La femme d'un contrôleur clerc d'office, dont il fut aimé, lui fit céder cette charge en 1755, et devenue veuve bientôt après, l'épousa. C'est alors qu'il ajouta à son nom celui de Beaumarchais, nom d'un très-petit fief qui appartenait à sa femme. En 1761, il acquit la noblesse, en achetant la charge de conseiller-secrétaire du roi; et plus tard il put écrire : « Cette noblesse est bien à moi, en bon parchemin scellé du grand sceau de cire jaune; elle n'est pas, comme celle de beaucoup de gens, incertaine et sur parole, et personne n'oserait me la disputer, car j'en ai la quittance. » Habile joueur de guitare et de harpe, il fut admis dans les concerts de Mesdames, filles de Louis XV, et s'avança promptement dans leur faveur. Ayant usé de son crédit de façon à être agréable au financier Paris-Duverney, celui-ci l'enrichit en le faisant participer, au moyen d'un prêt considérable, à de grandes spéculations. En 1764, Beaumarchais apprend que Clavigo, employé supérieur à Madrid, après avoir promis d'épouser une de ses sœurs, manque à sa parole, et que cette sœur est mourante de son amour et de l'affront reçu : il part aussitôt pour l'Espagne où il obtient la destitution de Clavigo et son exil de la cour.

Deux ans plus tard, il débutait dans la vie littéraire en mettant sur la scène l'aventure précédente, sous le titre d'*Eugénie* (1767), drame fait à l'imitation de Diderot, dans ce genre sérieux et moral qui vise simplement à l'imitation de la nature bourgeoise. Il a été transporté sur le théâtre allemand, par Gœthe, avec le titre de *Clavigo*.

Le drame des *Deux amis ou le Négociant de Lyon* (1770), également sentimental et larmoyant, attira à l'auteur cette critique de Collé, que démentit plus tard une sincère admiration : « M. de Beaumarchais n'a ni génie, ni talent, ni esprit. » L'année même où *les Deux amis* étaient joués sans succès commença la série de procès qui allaient montrer sous un nouveau jour le talent de Beaumarchais et faire jaillir sa verve comique. Par un règlement de comptes, Paris-Duverney lui redevait au moment de sa mort 15 000 francs. Son héritier, le comte de La Blache, déclara le règlement faux et nia la dette. Un procès s'ensuivit. Gagné d'abord par Beaumarchais aux Requêtes de l'Hôtel, il fut porté devant le Parlement. Avant qu'il ne se terminât, Beaumarchais, à la suite de vives altercations avec le duc de Chaulnes, à propos d'une comédienne, Mlle Mesnard, fut emprisonné au Fort-l'Évêque. Son adversaire, mettant à profit cette circonstance, obtint une sentence en sa faveur (1773). Beaumarchais vaincu ne se laisse pas abattre; un incident lui permet de développer l'énergie et les ressources de son esprit. Il avait

offert cent louis d'or et une montre enrichie de diamants à Mme Goëzman, femme du conseiller rapporteur de son affaire, afin de pouvoir pénétrer auprès de lui; il lui avait en outre remis la valeur de quinze louis destinés au secrétaire du magistrat. Le procès perdu, Mme Goëzman rendit les cent louis et la montre, selon les conventions faites; mais elle garda les quinze louis du secrétaire. Malgré les conseils de ses amis, Beaumarchais se mit en campagne, et accusé par Goëzman d'avoir voulu corrompre son juge, en appela à l'opinion publique dans quatre *Mémoires* successifs, intitulés : *Mémoires judiciaires contre les sieurs de Goëzman, La Blache, Marin et d'Arnaud* (Paris, 1774 et 1775, in-8). L'opinion, déjà hostile à ce parlement Maupeou qu'il attaquait, fut entièrement gagnée à sa cause par la manière dont il la défendit. « Quel homme! écrivait Voltaire. Il réunit tout, la plaisanterie, le sérieux, la raison, la gaieté, la force, le touchant, tous les genres d'éloquence, et il n'en recherche aucun, et il confond tous ses adversaires, et il donne des leçons à ses juges. » Le conseiller et sa femme, La Blache, Marin, d'Arnaud et les juges sont peints au vif, avec une finesse et une ironie qui gravent leurs portraits dans la mémoire. Le ton, en général, est naturel, sans trivialités. Cependant quelques traces de mauvais goût, quelques expressions moins heureuses, les mêmes plaisanteries trop prolongées, des apostrophes déclamatoires, des tirades galamment tournées à l'adresse des lectrices, déparent en certains endroits ces plaidoyers exquis. Mais, en revanche, quel ensemble de qualités et combien de morceaux achevés! Le vif et l'agréable y dominent. De temps en temps aussi un grand souffle s'y déploie avec largeur. Tel est le commencement du quatrième *Mémoire* qui débute par un colloque avec Dieu, et que des critiques autorisés placent parmi les plus admirables morceaux d'éloquence de notre littérature oratoire. Tel est aussi le passage où le premier en France il se déclara citoyen. « Je suis un citoyen, c'est-à-dire je ne suis ni un courtisan, ni un abbé, ni un gentilhomme, ni un financier, ni un favori, ni rien de ce qu'on appelle puissance aujourd'hui. Je suis un citoyen, c'est-à-dire ce que vous devriez être depuis deux cents ans, ce que vous serez dans vingt ans peut-être. » Par des accents si nouveaux, unis à une spirituelle gaieté, Beaumarchais reconquit l'estime et atteignit à la popularité. Ses ennemis eurent beau, pour donner le change, l'accuser d'avoir empoisonné ses deux femmes, mortes l'une et l'autre après peu de temps de mariage, on ne voulut pas voir un assassin dans un homme si gai. En vain le Parlement, par arrêt du 26 février 1774, le condamna à être mandé à la Chambre, ainsi que Mme Goëzman, « pour, étant à genoux, y être blâmé »; en vain il condamna les *Mémoires* à être brûlés par la main du bourreau, comme injurieux et diffamatoires : le soir même, le prince de Conti et toute la cour venaient s'inscrire chez l'auteur.

C'est dans de telles circonstances que *le Barbier de Séville*, qui avait été reçu à la Comédie-Française en 1772, et dont la représentation avait été retardée par l'affaire Goëzman, fut joué le 23 février 1775. A la première soirée, il ne fut pas applaudi autant qu'on s'y attendait. Il était en cinq actes; on le trouva un peu long. L'auteur l'allégea d'un acte, et ôta, comme il le dit, une cinquième roue à son carrosse. Le succès dès lors devint complet Cette comédie fut l'occasion d'une réforme dans la participation des auteurs aux bénéfices de leurs pièces. Jusque-là, après un certain nombre de représentations, et au-desous d'un chiffre de recettes déterminé, les comédiens s'attribuaient tous les profits. Beaumarchais, après trente-deux représentations du *Barbier*, demanda ses comptes, et pour vaincre la résistance des comédiens, s'adressa à toutes les juridictions; plus tard, il parvint à faire reconnaître devant l'Assemblée constituante la propriété en matière d'œuvre dramatique.

Sa grande préoccupation, pendant les années qui suivirent la représentation du *Barbier de Séville*, fut de composer et de faire jouer *le Mariage de Figaro;* il l'avait entrepris sur le défi porté par le prince de Conti, de montrer le personnage de Figaro dans un cadre plus développé, et dans une intrigue plus fortement nouée. Il fallut toute l'activité de l'auteur pour obtenir l'autorisation de représenter une pièce qui était au fond une insolente satire de la société d'alors, et des principes ou des préjugés sur lesquels elle reposait. Le roi, les magistrats, le lieutenant de police, le garde des sceaux, s'y montraient tout à fait opposés. De l'autre côté se trouvaient le comte de Vaudreuil et Mme de Polignac, la reine et le comte d'Artois, la curiosité excitée des femmes et des courtisans. Beaumarchais ne douta pas qu'avec ces appuis le succès ne finit par être de son côté. « Le roi, dit-il, ne veut pas permettre la représentation de ma pièce, donc on la jouera. » Il parvint à la faire répéter le 12 juin 1783, par la protection du comte d'Artois, sur le théâtre des Menus-Plaisirs, qui était le théâtre même du roi; il persuada à la Comédie-Française qu'elle pouvait passer outre et jouer; des billets furent distribués; les voitures arrivaient lorsqu'on signifia aux comédiens de s'abstenir s'ils ne voulaient pas s'exposer à l'indignation du roi. « Eh bien! messieurs, s'écria Beaumarchais, il ne veut pas qu'on la représente ici, et je jure, moi, que plutôt que de ne pas être jouée, elle le sera, s'il le faut, dans le chœur même de Notre-Dame. » Le 26 septembre, les comédiens français représentèrent la pièce, avec autorisation, chez le comte de Vaudreuil, à Gennevilliers, devant trois cents personnes, parmi lesquelles le comte d'Artois et la duchesse de Polignac. La représentation publique n'eut lieu à Paris que le 27 avril 1784. Une foule énorme se pressait aux portes du théâtre, et trois personnes, dit La Harpe, furent étouffées. La cour, les princes de la famille royale, les princes du sang écoutaient avec avidité, la plupart avec enthousiasme, ces paroles qui sonnaient le glas de la monarchie et annonçaient le triomphe de la Révolution. Cent fois de suite la pièce fut représentée et applaudie avec transport. L'auteur ne cessait de veiller sur le succès et de le réchauffer. Il fit lancer des troisièmes loges dans la salle de nombreux exemplaires d'une chanson satirique, attribuée au comte de Provence contre sa comédie. Il fit annoncer la cinquantième représentation au profit des « pauvres mères nourrices ». A la soixante-quatorzième, une autre réclame excitait l'attention : c'était le récit des infortunes d'une pauvre mère nourrice, prétendue fille adoptive de Figaro, qui était veuve d'un ouvrier et demeurait sur le port Saint-Nicolas. Le *Journal de Paris* ayant, à ce propos, publié un article ironique, Beaumarchais répondit avec vivacité; l'auteur anonyme de l'article était le comte de Provence, qui se plaignit à Louis XVI, et celui-ci, alors au jeu, écrivit sur une carte l'ordre d'arrêter Beaumarchais et de le conduire à Saint-Lazare (7 mars 1785). Il ne fut détenu que six jours, et comme compensation du traitement indigne auquel on l'avait exposé, il reçut du roi une ordonnance de comptant de 2 150 000 livres sur des avances dont il sollicitait le remboursement. Une partie du public rit beaucoup de l'acte de rigueur, si semblable à une mystification, que venait de subir l'auteur du *Mariage de Figaro*, mais une autre partie s'en indigna, et le pouvoir parut honteux d'une mesure de colère que ne justifiait aucune accusation précise

Les représentations de la pièce continuèrent. Elle fut même jouée, devant l'auteur, au Petit-Trianon, le 19 août 1785, par la société de la reine; la reine elle-même tenait le rôle de Rosine, le comte d'Artois, celui de Figaro.

La fortune de Beaumarchais s'était considérablement agrandie par l'entreprise qu'il forma, sous le ministère Maurepas, d'approvisionner les États-Unis, récemment détachés de l'Angleterre. Après avoir triomphé de la prudence et des craintes du ministre, il était parvenu à intéresser dans son dessein de riches personnages qui lui confièrent les fonds nécessaires. Ses vaisseaux chargés d'armes et de munitions étaient arrivés, à part quelques-uns pris par les Anglais, dans les ports des États-Unis. Il employa ses bénéfices dans d'autres opérations utiles et fructueuses : l'établissement de la caisse d'escompte, la pompe à feu des frères Perrier, la distribution des eaux dans Paris. Pour cette dernière affaire, il se trouva en lutte contre Mirabeau qui, poussé par le banquier Clavière, combattit l'entreprise. Ne devinant pas la force de l'adversaire qu'il avait en face de lui, Beaumarchais voulut en avoir raison par l'ironie, et rappelant les critiques auxquelles avaient toujours été en butte les entreprises nouvelles, il disait : « Quand elles étaient bien amères, on les nommait des *Philippiques;* peut-être un jour quelque mauvais plaisant coiffera-t-il celles-ci du joli nom de *Mirabelles*, venant du comte de Mirabeau, *qui mirabilia fecit.* » Mirabeau répondit par des ironies autrement terribles. Après avoir fait connaître les motifs qu'il attribuait à son opposition contre l'affaire des eaux, il ajoutait : « Tels furent mes motifs... Peut-être ne sont-ils pas dignes du siècle où tout se fait pour l'honneur, pour la gloire, et rien pour l'argent...; où l'on arme pour l'Amérique trente vaisseaux chargés de fournitures avariées, de munitions éventées, de vieux fusils que l'on revend pour neufs, le tout pour la gloire de contribuer à rendre libre un des mondes, et nullement pour les retours de cette expédition désintéressée...; où l'on profane les chefs-d'œuvre d'un grand homme (allusion à l'édition de Voltaire, par Beaumarchais), en leur associant tous les *juvenilia*, tous les *senilia*, toutes les rêveries, qui, dans sa longue carrière, lui sont échappées; le tout pour la gloire et nullement pour le profit d'être l'éditeur de cette collection monstrueuse; où, pour faire un peu de bruit, et par conséquent, par amour de la gloire et haine du profit, on change le Théâtre-Français en tréteaux, et la scène comique en école de mauvaises mœurs; on déchire, on insulte, on outrage tous les ordres de l'État, toutes les classes de citoyens, toutes les lois, toutes les règles, toutes les bienséances... » Beaumarchais était vaincu; son règne sur l'opinion commençait à décliner. Il en était de même de son talent. Le *Mémoire* contre Kornman (Paris, 1787, in-8), à l'occasion des indignes traitements de ce financier envers sa femme, parut de beaucoup inférieur aux *Mémoires* contre Goëzman, et le gain de ce nouveau procès suscita beaucoup de libelles contre lui. Cependant son opéra de *Tarare*, représenté la même année, attira encore la foule, quoique médiocre.

L'âge l'avait singulièrement refroidi lorsque la Révolution éclata; il se plaignit, dès 1789, de la licence effrénée, et lui qui avait mis en branle les esprits avec *le Mariage de Figaro*, trouva dangereux pour le peuple le *Charles IX* de M.-J. Chénier. Menacé d'être exclu de la première commune de Paris, dont il était membre, il se vanta cependant, dans sa *Requête à MM. les représentants de la commune* (Paris, 1790, in-8), d'avoir rendu des services aux républicains d'Amérique et d'avoir aidé à préparer la Révolution par l'opéra de *Tarare*, où un soldat de fortune renverse le tyran Ater et gouverne à sa place. En 1791, il fit jouer *la Mère coupable*, suite du *Mariage de Figaro*, mais dans le genre larmoyant. En 1792, une affaire de fusils qu'il voulait acheter en Hollande pour le compte du gouvernement français lui attira de longs embarras et des dangers. Mis en prison à l'Abbaye, quelques heures avant les massacres de septembre, et délivré par Manuel, il se réfugia à Londres; mais il en revint bientôt pour répondre à l'accusation de Le Cointre de Versailles au sujet des fusils, et écrivit des *Mémoires ou Mes six époques* (Paris, 1793, in-4 et in-12), qu'il signa « le citoyen toujours persécuté ». Ces mémoires sont languissants et sans intérêt. Ayant quitté de nouveau la France, il vécut dans la détresse à Hambourg, d'où il revint en 1796. Il était attristé par une surdité, et mourut d'une attaque d'apoplexie. Quelques contemporains ont cru qu'il s'était empoisonné.

Beaumarchais s'est peint ainsi lui-même sous un beau jour : « Et vous qui m'avez connu, vous qui m'avez suivi sans cesse, oh, mes amis! dites si vous avez jamais vu autre chose en moi qu'un homme constamment gai; aimant avec une égale passion l'étude et le plaisir; enclin à la raillerie, mais sans amertume; et l'accueillant dans autrui contre soi, quand elle est assaisonnée; soutenant peut-être avec trop d'ardeur son opinion quand il la croit juste, mais honorant hautement et sans envie tous les gens qu'il reconnaît supérieurs, confiant sur ses intérêts jusqu'à la négligence; actif quand il est aiguillonné, paresseux et stagnant après l'orage; insouciant dans le bonheur, mais poussant la constance et la sérénité dans l'infortune jusqu'à l'étonnement de ses plus familiers amis. » Pour compléter et rectifier ce jugement, on peut ajouter avec M. Sainte-Beuve : « Il appartient à cette famille d'esprits en qui la moralité rigide tient peu de place, et qui, dans l'âge de l'activité et des affaires, se sert du oui ou du non, selon l'occasion, et sans trop de difficulté... Je ne puis m'empêcher de remarquer à quel point l'argent prend d'importance dans sa manière de prouver et de raisonner... Au fond, il a pour dieux Plutus et le dieu des jardins, ce dernier tenant une très-grande place jusqu'au dernier jour. C'est en ce sens que ce n'est déjà plus la même littérature que celle de Rousseau et de Voltaire, bien plus intellectuelle même dans ses vices et ses défauts. » Un jugement curieux est celui de Fontanes : « Ce Beaumarchais, dit-il, qu'on a généralement regardé comme un *Gil Blas de Santilane*, un *Gusman d'Alfarache*, le modèle enfin de son *Figaro*, ne ressemblait, dit-on, nullement à ces personnages : il portait plus de facilité que d'industrie dans toutes les affaires d'argent. Il y était bien plus trompé que trompeur. Sa fortune, qu'il dut à des circonstances heureuses, s'est détruite en grande partie, par un excès de bonhomie et de confiance dont on pourrait donner des preuves multipliées. »

Les deux chefs-d'œuvre dramatiques de Beaumarchais, *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*, sont si connus qu'il est inutile d'y insister. Figaro, Rosine, Suzanne, Bartholo, Almaviva, Chérubin, Basile, nous sont familiers, avec leurs caractères, leurs faits et gestes, leurs mots gais, spirituels et vifs. Dans *le Barbier*, la scène du comte et de Figaro sous le balcon, les scènes entre Bartholo et sa pupille, si fine dans son innocence, la barbe faite au docteur, la fièvre imposée à Basile, ces ruses, ces folies, ces gaietés, brodées avec éclat, d'une main légère et capricieuse, sur un fond bien simple, amusent et ravissent. Le spectateur charmé ne s'arrête point à discuter le plus ou moins de vraisemblance des situations et des détails ; il ne songe pas à se plaindre, avec quelques critiques, qu'il y ait trop d'esprit. Beaumarchais, en effet, dans

cette pièce, est tout esprit; il en est si riche, qu'il le prodigue avec une verve allant jusqu'à une sorte de lyrisme. Parfois il se laisse entraîner par le désir d'ajouter à celui qu'il a naturellement, et tombe alors dans les lazzis et les calembours. Ce luxe d'esprit se retrouve dans *le Mariage de Figaro;* mais là l'auteur abuse bien plus: ne se contentant pas de plaire, il veut en même temps régenter le monde; il généralise et devient systématique. «Rien de charmant, de vif, d'entraînant comme les deux premiers actes, dit Sainte-Beuve ; la comtesse, Suzanne, le page, cet adorable Chérubin qui exprime toute la fraîcheur et le premier ébattement des sens, n'ont rien perdu. Figaro, tel qu'il se dessine ici dès l'entrée, et tel qu'il se prononce à chaque pas en avançant dans la pièce jusqu'au fameux monologue du cinquième acte, est peut-être celui qui perd le plus. Il a bien de l'esprit, mais il en veut avoir; il se pose, il se regarde, il se mire, il déplaît... Quand il s'arrête sous les marronniers au dernier acte, et qu'au lieu de songer tout simplement à ne pas être comme Sganarelle, il se met à se tourner vers le parterre, et à lui raconter sa vie en drapant la société et en satirisant toutes choses; il est pédant, il y a un commencement de clubiste en lui... La pièce se gâte du moment que la Marceline, en étant reconnue la mère de celui qu'elle prétend épouser, introduit dans la comédie un faux élément de drame et de sentiment. Il y a jusqu'à la fin de délicieux détails; mais le tout finit dans un parfait imbroglio et dans un tohu-bohu d'esprit. » Le même critique ajoute : « En mêlant au vieil esprit gaulois les goûts du moment, un peu de Rabelais et du Voltaire, en y jetant un léger déguisement espagnol et quelques rayons du soleil de l'Andalousie, il a su être le plus réjouissant et le plus remuant Parisien de son temps, le Gil Blas de l'époque encyclopédique, à la veille de l'époque révolutionnaire; il a redonné cours à toutes sortes de vieilles vérités d'expérience ou de vieilles satires, en les rajeunissant. Il a refrappé bon nombre de proverbes qui étaient près de s'user. En fait d'esprit, il a été grand *rajeunisseur.* »

Outre les œuvres et les écrits déjà cités, on a encore de Beaumarchais : *Vœu de toutes les nations et de toutes les puissances dans l'abaissement et l'humiliation de la Grande-Bretagne* (Paris, 1778, in-8); *Observations sur le Mémoire justificatif de la cour de Londres, ou Apologie de la conduite de la France relativement à l'insurrection des colonies anglaises* (Londres et Philadelphie, 1779, in-8). On lui a attribué : *Influence du despotisme anglais dans les deux mondes* (Paris, 1781, in-8). Ses *Œuvres complètes,* ont été publiées par Gudin de la Brenellerie (Paris, 1809, 7 vol. in-8), et par Furne (Paris, 1827, 6 vol. in-8).

Cf. Cousin d'Avallon : *Vie de Beaumarchais* (Paris, 1802, in-12) ; — Saint-Marc-Girardin : *Notice sur la vie et les ouvrages de Beaumarchais*, en tête de l'édition de 1827 (et 1835, in-8) ; — E. Berger : *Essai sur la vie et les ouvrages de Beaumarchais* (Angers, 1847, in-8) ; — La Harpe et Villemain : *Cours de littérature ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI ; — et surtout, de Loménie : *Beaumarchais, sa vie, ses écrits et son temps*, d'après des papiers de famille inédits, publié d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes* (1855, 2 vol. in-8).

BEAUMELLE (A. DE LA). — Voyez LA BEAUMELLE.

BEAUMONT (Christophe DE), prélat français, né le 26 juillet 1703 en Périgord, mort le 12 décembre 1781 à Paris. Nommé archevêque de Paris en 1746, il se signala par son zèle contre les opposants à la bulle *Unigenitus*, par ses attaques contre les philosophes, en particulier contre Jean-Jacques Rousseau, qui lui répondit par une lettre célèbre, et par ses démêlés avec le Parlement, par suite desquels il fut enfin exilé de son diocèse. Il nous reste de lui, à part le *Mandement, portant condamnation du livre qui a pour titre* Émile (1772, in-4), mandement qu'on a attribué au lazariste Broquevielle, un *Recueil de mandements, lettres et instructions pastorales* (1747-1779, in-4).

Cf. P. Pichot : *Éloge de Chr. de Beaumont* (1822, in-8).

BEAUMONT (Gustave-Auguste DE LA BOUNINIÈRE DE), homme politique et publiciste français, né à Beaumont-la-Chartre (Sarthe), le 16 février 1802, mort à Tours le 2 mars 1866. De son voyage aux États-Unis avec Tocqueville, ayant pour objet l'étude du système pénitentiaire, il rapporta le sujet d'un roman, *Marie ou l'Esclavage aux États-Unis* (1835, 2 vol. in-8 ; 5e édit. 1842, in-12), qui eut un légitime succès comme plaidoyer en action contre l'institution de l'esclavage. On a aussi favorablement accueilli son étude *Sur l'Irlande sociale, politique et religieuse* (1839, 2 vol. in-8; 7e édit., 1863, in-12). L'auteur a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1841 [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions]

BEAUMONT ET FLETCHER. — Voyez FLETCHER.

BEAUMONT (le prince DE). — Voyez LE PRINCE DE BEAUMONT.

BEAUNE (Renaud DE), orateur français, né en 1527 à Tours, mort en 1606. Fils du surintendant Jacques de Beaune, baron de Samblançay, il obtint d'être rétabli dans les biens de son père. Évêque de Mende, archevêque de Bourges et de Sens, et grand aumônier de France, il soutint les droits de l'État contre Rome. Il eut une grande réputation d'éloquence. On cite de lui : *Sermon funèbre sur la mort du duc d'Anjou, frère d'Henri III* (1584), *Oraison funèbre de Marie Stuart* (1588), *Harangue dans les États de Blois* (Paris, 1601, in-8), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BEAUNOIR (Alexandre-Louis-Bertrand ROBINEAU, dit), auteur dramatique français, né le 4 avril 1746 à Paris, mort le 5 août 1823. Il fit représenter sur les petits théâtres plus de deux cents pièces, où l'on trouve de l'esprit, de l'enjouement et quelquefois de l'originalité. Ayant émigré, il fut chargé de la direction des théâtres à Saint-Pétersbourg. Il revint à Paris en 1801, chanta plusieurs fois l'Empire, puis le retour des Bourbons, et obtint, sous la Restauration, une place à la division littéraire du ministère de la police. Ses pièces les plus connues sont: *l'Amour quêteur* (1777); *Jeannot, ou les Battus ne payent pas l'amende* (1780); *Jérôme Pointu* (1781); *Fanfan et Colas* (1784).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BEAUREGARD (Jean-Nicolas), prédicateur français, né en 1731 à Metz, mort en 1804 en Souabe. Il appartenait à l'ordre des Jésuites. « C'était, dit Mme Roland, un petit homme d'une voix puissante, déclamant avec une violence extraordinaire. Il débitait des choses communes du ton d'un inspiré; il les appuyait de gestes terribles. » Il fit surtout impression dans le carême de 1789, qu'il prêcha devant la cour, et où il parut avoir prévu les événements qui ne tardèrent pas à arriver. On a publié une *Analyse de ses sermons* (Lyon et Paris, 1825, in-12).

BEAURIEU (Gaspard GUILLARD DE), littérateur français, né le 3 juillet 1728 à Saint-Paul en Artois, mort le 5 octobre 1795. Il se fit remarquer par l'originalité de ses manières et de ses propos. Le plus important de ses ouvrages a pour titre : *l'Élève de la nature* (Genève et Paris, 1790, 2 vol. in-8). On a encore de lui : *l'Heureux citoyen* (Lille, 1759, in-12), *un Cours d'histoire sacrée et profane* (Lille, 1763, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BEAUSOBRE (Isaac DE), écrivain protestant français, né le 8 mars 1659 à Niort, mort le 6 juin 1738. Il était pasteur lors de la révocation de l'édit de Nantes, et se réfugia en Hollande, puis à Berlin, où il devint ministre d'une église française et chapelain de la reine. Nous citerons parmi ses écrits

qui montrent une solide érudition : *Essai critique de l'histoire de Manichée et du Manichéisme* (Amsterdam, 1739-1744, 2 vol. in-4); *Remarques historiques, critiques et philologiques sur le Nouveau Testament* (La Haye, 1742, 2 vol. in-4); *Histoire de la réformation en Allemagne*, achevée et publiée par Pajon de Moncets (Berlin, 1785, 4 vol. in-8); *ses Sermons* (Lausanne, 1758, 4 vol.). Il a traduit, avec Lenfant, le *Nouveau Testament*, en y joignant des notes littéraires (Amsterdam, 1741, 2 vol. in-4).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

BEAUVAIS (Guillaume), numismate français, né en 1698 à Dunkerque, mort en 1773 à Orléans. Il a laissé deux ouvrages très-estimés : l'*Histoire abrégée des empereurs romains par les médailles* (Paris, 1767, 3 vol. in-12), et le *Traité des finances et de la fausse monnaie des Romains* (Ibid., 1740, in-12).

BEAUVAIS (Charles-Théodore), écrivain militaire et journaliste français, né le 8 novembre 1772 à Orléans, mort en 1830. Officier de la République et de l'Empire, il prit part, sous la Restauration, à la rédaction de plusieurs feuilles libérales et publia une compilation qui a été très-populaire, les *Victoires et conquêtes des Français* (Paris, 1817, et suivantes, 28 vol. in-8), puis la *Correspondance officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte avec les cours étrangères* (1819-1820, 7 vol. in-8), et avec Barbier et divers collaborateurs, un *Dictionnaire historique ou Biographie universelle classique* (Paris, 1826-1829, 6 vol. in-8).

BEAUVAIS (Jean-Baptiste-Charles-Marie DE), prédicateur français, né en 1731 à Cherbourg, mort le 4 avril 1790. Il fut évêque de Senez et député aux États généraux. D'une physionomie qui offrait une grande ressemblance avec celle de Fénelon, il avait, comme lui, dans son éloquence, beaucoup de douceur et de tendresse, avec des mouvements pleins de grandeur, et il eut des hardiesses très-remarquées. Ainsi, prêchant devant Louis XV, le jeudi-saint 1774 : « Sire, mon devoir de ministre d'un Dieu de vérité m'ordonne de vous dire que vos peuples sont malheureux, que vous en êtes la cause et qu'on vous le laisse ignorer. » On a noté comme une singularité qu'il avait pris pour texte de ce dernier sermon : « Dans quarante jours Ninive sera détruite ; » et que Louis XV mourut quarante jours après. Il lui fit une oraison funèbre. Nous avons les *Sermons, Panégyriques et Oraisons funèbres de l'abbé de Beauvais* (Paris, 1807, 4 vol. in-12).

BEAUVEAU (Henri, marquis DE), mémorialiste français, mort en 1684. Fils d'un général qui a laissé une relation de ses campagnes, il fut au service de la maison de Lorraine et écrivit : *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles IV, duc de Lorraine* (Metz, 1686, in-12). Le P. Lelong y relève des erreurs; Bayle en loue le naturel et la sincérité.

Cf. Lelong : *Bibliothèque historique*.

BEAUVEAU (Charles-Juste DE), homme d'État français, de la famille du précédent, né le 10 septembre 1720 à Lunéville, mort le 2 mai 1793. Nommé maréchal de France, et plus tard ministre, il avait été reçu membre de l'Académie française en 1771. Ses seuls titres littéraires sont une *Lettre à l'abbé Desfontaines sur une phrase de l'abbé Hardion* (Paris, 1745, in-12) et son *Discours de réception à l'Académie* (Paris, 1788, in-8).

Cf. Pellisson, etc. : *Histoire de l'Académie française*.

BEAUVOIR (Édouard-Roger DE BULLY, dit ROGER DE), littérateur français, né à Paris le 28 novembre 1809, mort en 1866. L'un des plus ardents champions du romantisme, il a écrit un grand nombre de romans qui ont eu une vogue passagère (*l'Écolier de Cluny*, 1832; *Histoires cavalières*, 1838; *la Lescombat*, 1841; *l'Hôtel Pimodan*, 1846-1847; *Colombes et couleuvres*, 1853. etc.); plusieurs volumes de poésies, une comédie en deux actes et en vers, *la Raisin* (1855, Odéon), et plusieurs vaudevilles en collaboration.

Sa femme, Éléonore-Léocadie DOZE, née à Hennebont (Morbihan) le 20 octobre 1822, morte le 30 octobre 1859, séparée judiciairement de son mari en 1850, d'abord actrice au Théâtre-Français, a écrit elle-même plusieurs comédies, notamment *l'Un et l'Autre*, au Théâtre-Français. On lui doit *les Confidences de Mlle Mars*, dont elle avait été l'élève (1855, 3 vol. in-8 et 1 vol. in-12) [*Dictionn. des Contemporains*, les deux premières éditions].

BEAUZÉE (Nicolas), grammairien français, né le 9 mai 1717 à Verdun, mort le 23 janvier 1789. Il fut professeur à l'École militaire et membre de l'Académie française en 1772. Écrivain élégant, esprit méthodique, il exposa avec clarté et agrément les principes de la grammaire. On lui a reproché de se laisser quelquefois entraîner à une métaphysique trop subtile et par là même obscure. Suivant le chevalier de Boufflers, « il se fit remarquer, dans tous ses écrits, par une grande rectitude de jugement et par une finesse de conception rare. »

Son principal ouvrage a pour titre : *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires pour servir à l'étude de toutes les langues* (Paris, 1767, 1819, 2 vol. in-8). Il a écrit, après Dumarsais, les articles relatifs à la grammaire dans l'*Encyclopédie*. Ces articles, réunis à ceux de Marmontel, ont formé un *Dictionnaire de grammaire et de littérature* (Liége, 1789, 3 vol. in-4). On a encore de Beauzée : *Exposition abrégée des preuves historiques de la religion* (Paris, 1747, 1825, in-12) ; diverses traductions ; une édition augmentée des *Synonymes de l'abbé Girard* (Paris 1770, in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française* ; — Guizot : *Introduction* à son édit. des *Synonymes français*.

BEAZIANO (Agostino), poëte italien, né à Trévise vers 1515, mort en 1556. Il fit partie de la société littéraire du cardinal Bembo. Sorte de Scarron italien ; il devint paralytique sans cesser de composer des vers galants. On a de lui : *le Rime volgari e latine del Beaziano* (Venise, 1551, in-8) et le *Sette allegrezze e cinque passioni d'amore* (Trévise, 1590).

Cf. Bembo : *Lettere* (Venise, 1575, 2 vol. in-8).

BEBEL (Henri, ou BEBELIUS), poëte allemand, né à Justingen (Souabe) vers 1440, mort en 1516. Il fut professeur à Tubingue et maître de Mélanchthon, qui fit une élégie en vers grecs sur sa mort. Poëte lauréat de Maximilien Ier, il prit une part très-active aux querelles littéraires de son temps. On cite de lui : *Triumphus Veneris*, poëme en six livres (Tubingue, 1508), *Facetiarum libri tres* (Ibid., 1542), et un recueil de dissertations intitulé : *Opuscula Bebeliana* (Strasbourg, 1513, in-4).

Cf. Zapt : *H. Bebel nach seinem Leben und seinen Schriften* (Augsburg, 1801).

BECCARI (Agostino), poëte italien, né à Ferrare en 1510, mort en 1590. Il est regardé comme le créateur de la pastorale italienne. Il était homme de loi lorsqu'il composa une espèce de bucolique, *il Sacrifizio* (3e édition, Ferrare, 1587, in-8), qui fut mise en musique par un compositeur du temps, Alphonse della Viola, et représentée en 1554 avec le plus grand succès à la cour de Ferrare. C'est un mélange de fade galanterie et de bouffonneries presque triviales.

Cf. Ginguené : *Hist. litt. d'Italie*, t. VI.

BECCARIA (César BONESANA, marquis DE), célèbre publiciste italien, né à Milan en 1738, mort en 1794. Il fit ses études chez les Jésuites de Parme (et non de Paris) à une époque où les idées philosophiques françaises pénétraient en Italie. Dans

une lettre où il vante conjointement Montesquieu et Helvétius, Beccaria reconnaît que les deux ouvrages qui déterminèrent sa vocation furent les *Lettres persanes* et le livre *de l'Esprit*. Enthousiaste de réforme, il fonda avec les deux frères Verri, le marquis de Lungo, le comte Visconti, le comte Secchi, etc., une sorte d'académie pour la propagation de la liberté de penser. Le comte de Firmiani, gouverneur de la Lombardie pour l'Autriche, s'en déclara le protecteur; une revue périodique intitulée *le Café* en fut l'organe. Le *Café* eut deux années de vogue (1764-1765) pendant lesquelles Beccaria y inséra de nombreux articles de littérature et d'économie sociale.

En même temps, il publiait le célèbre ouvrage auquel il doit aujourd'hui toute sa réputation, le *Traité des délits et des peines* (Milan, 1764, in-8), qui obtint immédiatement un succès prodigieux, et annonça, s'il ne l'accomplit point, une révolution prochaine dans le droit criminel de l'Europe. Il fut traduit dans toutes les langues; l'abbé Morellet en donna, dès 1766, une version française. Diderot et Voltaire accueillirent et commentèrent avec une admiration sans réserve un ouvrage où il semblait qu'on leur renvoyât d'Italie leurs propres idées. Trente éditions successives, dans le pays même de l'auteur, en consacrèrent le triomphe. Les distinctions et les offres les plus flatteuses arrivèrent de tous côtés à Beccaria; il accepta une chaire d'économie politique à Milan. Des attaques, et même des persécutions assez sérieuses, modérèrent son zèle et lui firent mettre une grande prudence dans son enseignement. Il voulait bien, ainsi qu'il l'a confessé lui-même, être l'apôtre de l'humanité, mais il ne se sentait point de goût pour en être le martyr. Sans entrer dans le fond du *Traité des délits et des peines*, nous rappellerons le jugement de Villemain, qui, tout en signalant quelques utopies, et en contestant l'originalité d'un travail auquel on peut dire que toute la philosophie du XVIIIe siècle a collaboré, rend hommage à l'esprit philanthropique, à l'humanité de Beccaria : « Cœur sensible et généreux plutôt qu'esprit pénétrant et profond, c'était un de ces hommes destinés à soutenir les vérités qu'ils adoptent, par leur vertu, par leur bonne foi, par la candeur avec laquelle ils les professent; il ne les aurait peut-être pas trouvées lui-même, il ne sait pas les dégager de l'alliage qui peut en altérer la pureté; mais il les recommande, il les honore par la noblesse de son caractère. »

Outre la traduction de l'abbé Morellet (1766, in-12), le *Traité des délits et des peines* a été traduit en français par Chaillou de Lizy (1773), par Rœderer (1797), par Dufey (1810), par Collin de Plancy (1823), par Faustin Hélie (1856, plusieurs réimpressions). L'édition de Rœderer, suivie de la traduction de la *Théorie des lois pénales* de Jérémie Bentham et des notes de Voltaire et de Diderot, est assurément la plus intéressante (Paris, 1797, in-8).

Beccaria a écrit un certain nombre d'autres ouvrages, parmi lesquels il faut citer son *Cours* d'économie politique (*Studio delle scienze di economia politica*. Milan, 1804, 2 vol. in-8), réimprimé dans la *Collection des économistes italiens*, et un recueil général de ses articles littéraires du *Café*, sous ce titre : *Ricerche intorno alla natura del stilo* (Milan, 1770, in-8, traduit en français par Morellet, 1772, in-12), et quelques mémoires scientifiques, qu'il ne faut pas confondre avec les travaux du physicien Jean-Baptiste Beccaria. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Milan (1821, 2 vol. in-8) et à Florence (1854).

Cf. Aug. Tana : *Elogio storico del P. Beccaria* (Turin, 1781, in-8); — Eandi : *Memorie storiche intorno a gli Studj. del P. Beccaria* (ibid., 1783, in-8); — Tipaldo : *Biogr. degli italiani illustri*, t. III.

BECCUTI (Francesco), poëte italien, né à Pérouse en 1509, mort en 1553. Connu sous le surnom d'*il Copetta*, il a réussi dans le genre bernesque. On cite ses *Rime* (Venise, 1580, in-8), rééditées par l'abbé Vincent Cavallucci (Venise, 1751, in-4).

Cf. V. Cavallucci : *Notice* sur Beccuti, dans son édition.

BECELLI (Giulo-Cesare), littérateur italien, né à Vérone en 1683, mort en 1750. Entré d'abord chez les Jésuites, il sortit de la compagnie pour se marier et se créa des ressources dans l'enseignement libre. On a de lui des œuvres dramatiques, des traductions du latin et du grec, des travaux d'érudition et de critique et des opuscules de toute sorte, qui lui assurèrent une place parmi les écrivains de son temps. Il fut membre des Académies de Vérone, de Padoue, de Modène et de Bologne.

Ses ouvrages les plus importants sont sa première tragédie, l'*Oreste vendicatore* (Vérone, 1728, in-8), sa *Traduction* des cinq premiers livres d'Hérodote (Venise, 1733-1734, in-8), et une série de six comédies en vers (1740-1748, in-8), dont les deux meilleures sont *I falsi letterati* et *I poeti comici*. L'auteur, sans atteindre à une grande originalité, s'y distingue par l'humeur doucement satirique et la bonhomie du caractère. Citons encore de lui : *Della nova poesia, particolari bellezze della lingua italiana* (Vérone, 1732, in-4); *Cinque dialoghi* (Venise, 1737, in-8), contre le néologisme; *Trattato della divizione degli ingegni et studj* (Venise, 1738, in-4); *De bibliotheca instituenda et ordinanda* (Vérone, 1747, in-4); une *Traduction de Properce*, en tercets (1742, in-4); un poëme héroï-comique en douze chants, *le Cotillon* (Il Gonnella) (Venise, 1739, in-4), sans compter d'innombrables pièces académiques, insérées dans les recueils du temps.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BECHER (Jean-Joachim), chimiste et philologue allemand, né à Spire en 1628, mort à Londres en 1685. Outre ses curieux ouvrages de science, écrits tour à tour en latin et en allemand, nous pouvons citer de ce savant, dont la vie fut errante et le génie aventureux, un essai de vocabulaire de langue universelle ayant pour titre : *Character pro notitia linguarum universali* (Francfort, 1661, in-8).

Cf. Hoefer : *Histoire de la chimie*, t. II.

BECK (Chrétien-Daniel), philologue et historien allemand, né à Leipzig le 22 janvier 1757, mort dans cette ville le 15 décembre 1832. Il professa les langues grecque et latine, puis devint directeur du séminaire philologique de sa ville natale. On lui doit des éditions estimées de *Pindare*, *Euripide*, *Aristophane*, *Apollonius*, etc., une *Histoire universelle* (Allgemeine Weltgeschichte; Leipzig, 1787-1806), qui va jusqu'à la découverte de l'Amérique; des traductions d'ouvrages historiques anglais; un *Répertoire des littérateurs modernes* (Allgem. Repertorium der neuesten in-und auslaendischen Literatur, 1819 et suiv.); des *Éléments archéologiques de l'histoire de l'art antique* (Grundriss der Arch. zur, etc. Leipzig, 1816 et suiv.).

Cf. Nobbe : *Vita C.-D. Beckii* (Leipzig, 1837, in-8).

BECKER (Charles-Frédéric), historien allemand, né à Berlin en 1777, mort le 15 mars 1806. Il est auteur de bons ouvrages élémentaires historiques, notamment d'une *Histoire universelle pour les enfants et leurs maîtres* (Weltgeschichte für Kinder und Kinderlehrer. Berlin, 1801-1805, 9 vol. in-8, nombreuses éditions), qui, continuée par Woltmann et Menzel, servit de base à un enseignement longtemps en vogue.

BECKER (Nicolas), poëte allemand, né en 1816 à Geilenkirchen, mort le 28 août 1845. Il est connu par l'*Hymne du Rhin*, qu'il composa à l'occasion des événements de 1840, et qui commence ainsi : « Ils ne l'auront pas, notre Rhin allemand (Sie sollen ihn nicht haben, den deutschen Rhein). » Une

foule de compositions musicales ajoutèrent à sa popularité ; Alfred de Musset y répondit par des stances célèbres, et Lamartine, par la *Marseillaise de la paix*. Becker mourut avant trente ans. Ses *Poésies*, d'ailleurs médiocres, ont été réunies (Gedichte, Cologne, 1841).

BECKFORD (William), romancier anglais, né en 1759, mort en 1844. Fils d'un alderman de Londres, il hérita de son père d'une fortune prodigieuse, dont le revenu allait au moins à 100 000 l. st. (2 500 000 fr.). Il en usa en homme de plaisirs et d'imagination, et se permit d'innombrables fantaisies qui ne le ruinèrent pas. Après des voyages en Italie et une assez longue station en Portugal, il se mit à bâtir sur son domaine patrimonial de Fonthill un château féerique, l'acheva en 1822, et le vendit 350 000 l. st. (8 750 000 fr.), et s'en bâtit un autre à Bath, où il termina sa voluptueuse et solitaire existence. Les jouissances de la fortune n'éteignirent pas chez lui l'activité intellectuelle. Dès 1782, il avait écrit en français un conte oriental, *Wathek* (Londres, 1784), qu'il traduisit ensuite en anglais et publia sous cette forme définitive (1786, in-8). Le fond était pris d'un roman français, et le style, spirituellement sarcastique, était un écho manifeste de celui de Voltaire ; mais ce qui appartient en propre à l'auteur, c'est le sentiment du monde oriental, une imagination grandiose qui rehausse et colore tous les objets ; les scènes finales, surtout la descente de Wathek et de Nouronihar dans la demeure souterraine d'Eblis, sont dignes des plus belles œuvres poétiques.

Les deux romans qui suivirent : *l'Élégant enthousiaste* (1796, 2 vol.) et *Azemia* (1797, 2 vol.), ont l'humeur ironique du premier, mais avec plus de bizarrerie que d'originalité et d'agrément, et s'élèvent rarement au-dessus du médiocre. D'autre part, l'esprit froidement incisif et l'ardente imagination de *Wathek* se retrouvèrent dans son recueil, *l'Italie et esquisses d'Espagne et de Portugal (Italy with sketches*, etc. Londres, 1835, 2 vol.), impressions de voyage qui ne parurent que quarante ans plus tard.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.* ; — Shaw : *History of engl. lit.*

BÈDE, surnommé *le Vénérable*, le plus illustre représentant de la littérature latine anglo-saxonne, né en 672 dans le diocèse de Durham, mort en 735. Dès l'âge de sept ans, il fut mis sous la direction de Benedict Biscop, abbé du monastère de Wearmouth. Il devint diacre à dix-neuf ans et prêtre à trente. On ignore s'il visita Rome. Sa vie se passa tranquillement dans son couvent de Wearmouth, partagée entre l'étude et les devoirs religieux. Esprit sage, vigoureux et pratique, il résuma tout le savoir de son temps dans des livres remarquables par leur pureté et leur simplicité. Ce sont des commentaires sur les Écritures, tirés des Pères de l'Église, des traités scientifiques recueillis dans Pline ou plutôt dans ses abréviateurs et mis d'accord avec les données de la Bible, des traités grammaticaux, des vers latins assez corrects, et enfin des compositions historiques. Parmi ces dernières, une simple mention suffit à l'*Histoire du monastère de Wearmouth* et à la *Vie de saint Cuthbert* ; mais son *Histoire ecclésiastique des Anglo-Saxons*, depuis leur premier établissement dans le pays qui de leur nom s'appela Angleterre jusqu'au VIIIe siècle, est un ouvrage important. Bède rassembla avec soin ses matériaux, qui ne subsistaient guère que dans des traditions orales, et il les mit en œuvre avec une fidélité et un agrément qui le font regarder comme l'Hérodote de la première civilisation anglo-saxonne. La meilleure édition de son *Histoire ecclésiastique* est celle de M. Stevenson (Londres, 1838, in-8). Cette histoire fut traduite en anglo-saxon par le roi Alfred. Ses *Œuvres*, publiées à Cologne (1612, 8 vol. in-fol.), ont été réimprimées par l'abbé Migne.

Cf. Wright : *Biogr. britan. lit. anglo-saxon period* ; — Morley : *The english writers before Chaucer.*

BÉDIL (Mirzâ Ulcâdir), poëte persan de l'Inde au XVIIIe siècle, mort à Dehli en 1724-25 (1137 de l'hégire). Originaire du Djagataï, il fut attaché au prince Muhammad Azam Schâh. Sa poésie est toute contemplative, et ses *Kulliyat* ou œuvres complètes se composent de près de cent mille vers.

BEFFARA (Louis-François), littérateur français, né le 23 août 1751 à Nonancourt (Eure), mort le 2 février 1838 à Paris. Il fut pendant plus de vingt ans commissaire de police du quartier de la Chaussée-d'Antin, se mit en relation avec des artistes et des auteurs dramatiques, et se livra à d'actives recherches sur l'histoire de l'art théâtral. On lui doit la découverte de documents précieux sur la vie de Molière. Ses manuscrits, légués à la Bibliothèque nationale et à celle de la ville de Paris, contiennent d'importants ouvrages inédits, relatifs surtout à l'opéra : deux *Dictionnaires alphabétiques*, l'un des acteurs, l'autre des œuvres, une *Dramaturgie lyrique étrangère*, etc.

Il a publié : *l'Esprit de Molière, ou choix de maximes, pensées, etc., tirées de ses ouvrages* (Paris, 1777, 2 vol. in-12) ; *Dissertation sur Jean Poquelin Molière* (Paris, 1821, in-8) ; *Recherches sur les époques de la naissance et de la mort de Jean-François Regnard* (Paris, 1823, in-8) ; *Maison natale de Molière* (Paris, 1828, in-4).

Cf. Quérard : *la Littérature française contemporaine.*

BEFFROY DE REIGNY (Louis-Abel), connu sous le pseudonyme de *Cousin Jacques*, auteur dramatique français, né le 6 novembre 1757 à Laon, mort le 17 décembre 1811. Il fit ses études au collége Louis-le-Grand, et professa quelque temps au collége de Cambrai. Ses ouvrages, spirituels, gais et malicieux, étaient trop liés à des circonstances politiques pour subsister. On cite surtout : *Nicodème dans la lune, ou la Révolution pacifique* (1790), pièce qui eut plus de quatre cents représentations, grâce aux allusions dont elle est remplie ; le *Club des bonnes gens* (1791) ; *Nicodème aux enfers* (1791) ; la *Petite Nanette* (1796).

Beffroy de Reigny a publié en outre : *les Lunes*, recueil mensuel (1785-1790) ; *Précis historique de la prise de la Bastille* (1789, in-8, souvent réimp.) ; *la Constitution de la Lune*, rêve politique et moral (1793, in-12) ; *Testament d'un électeur de Paris* (1796, in-8) ; les *Soirées chantantes* (1805, 3 vol. in-18) ; un *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, dont la police arrêta l'impression avant la fin de la lettre C, etc.

Cf. Monselet : *les Oubliés et les Dédaignés*, t. I ; — Quérard : *la France littéraire.*

BÉGUILLET (Edme), agronome et historien français du XVIIIe siècle, mort en 1786. Outre ses ouvrages sur l'agriculture, il a publié une *Histoire des guerres des deux Bourgognes, sous Louis XIII et Louis XIV* (1772, 2 vol. in-8), et avec Poncelin, une *Histoire de Paris et de ses monuments* (1780, 3 vol. in-8).

BEHAIM (Michel), poëte allemand, né à Sulzbach en 1421, mort vers 1480. Il exerçait le métier de tisserand et se distingua entre les maîtres chanteurs de la principauté de Weinsberg. Il fut admis dans plusieurs cours d'Allemagne et dans celles du Danemark, de Norvége et de Hongrie. Il a composé avec Matthias de Kemnat une *Chronique du comte palatin Frédéric Ier*, en deux parties, l'une en vers, l'autre en prose : les vers sont de lui, la prose de son collaborateur. Elle a été imprimée par K. Hofmann dans les *Documents originaux de l'histoire de la Bavière et de l'Allemagne* (Quellen und Erœrterungen zur, etc. ; Munich, 1857, t. II et III).

Cette chronique, avec toutes les exagérations du panégyrique, est un curieux monument historique et poétique du XVe siècle. On a aussi de Behaim *le Livre des Viennois* (Buch von den Wienern; Vienne, 1843), et des *Poésies*, édités par Karajan.

Cf. Karajan : *Quellen und Forschungen zur Geschichte der vaterlaend. Lit. und Kunst* (Vienne, 1848, t. Ier).

BEHN (Mrss Aphara ou Aphra), femme poëte et romancière anglaise, née à Cantorbéry vers 1640, morte en 1689. Fille d'un gouverneur de Surinam, elle fit, dans les régions australes, la connaissance du prince Oronoko qui lui fournit un sujet de roman. De retour à Londres, elle épousa un négociant d'origine hollandaise. Elle se trouva mêlée aux plus obscures intrigues du gouvernement de la Restauration, à la fois comme femme galante et comme agent politique. Ses œuvres, dignes de son temps et de sa vie, c'est dire fort immorales, se composent de *Poésies diverses* (1684, 1685, 1688, 3 vol.), dont quelques-unes seulement et les plus mauvaises sont d'elle; de dix-sept pièces de théâtre (Londres, 1702, 2 vol., et 1735, 4 vol. in-8), et d'*Histoires et Nouvelles* (Histories and Novels; Londres, 1718, in-8). De Laplace a traduit en français *Oronoko ou le royal esclave* (Amsterdam, 1745, in-12).

Cf. Cibber : *Lives of poets of Great Britain* ; — Chaufepié : *Dictionnaire historique*.

BEHOURT (Jean), auteur dramatique français, né en Normandie dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il fut professeur de belles-lettres à Rouen. On a de lui trois tragi-comédies, jouées en 1597 et 1598 : *Hypsicratée, Polyxène, Esaü* (Rouen, 1597-1599, in-12). Il fit un abrégé de la grammaire de Despautère, connu sous le nom de *Petit Behourt*.

Cf. Frères Parfaict : *Hist. du Théâtre-Français*, t. I.

BÉJART (famille), famille d'acteurs français, célèbre par les relations que la plupart de ses membres eurent avec Molière. En voici les principaux :

BÉJART (Jacques), né le 15 février 1622 à Paris, mort le 21 mai 1659. Il fit partie de la troupe de Molière en province, puis à Paris dans la salle des gardes du vieux Louvre et au Petit-Bourbon.

BÉJART (Louis), frère du précédent, né le 4 décembre 1630 à Paris, mort le 29 septembre 1678. Entré dans la troupe de Molière, il ne s'en retira qu'en 1670, lorsque depuis dix ans déjà Molière était en possession de la salle du Palais-Royal. Il avait un talent remarquable dans le comique. Blessé au pied, en voulant séparer deux de ses amis qui se battaient, il resta boiteux. C'est à quoi Harpagon fait allusion lorsqu'il dit : « Je ne me plais point à voir ce chien de boiteux-là, » en parlant de La Flèche, personnage que remplissait Louis Béjart. Le succès de celui-ci fut si grand, que les comédiens qui jouaient ses rôles en province s'étudiaient à boiter comme lui. Lorsqu'il quitta le théâtre, ses camarades lui firent une pension de mille livres Ce fait paraît avoir été l'origine des pensions de retraite du Théâtre-Français.

BÉJART (Madeleine), sœur aînée des précédents, née le 8 janvier 1618 à Paris, morte le 17 février 1672. Elle joua les soubrettes dans la troupe de Molière, avec qui elle eut des relations intimes. Le bruit courut parmi ses contemporains qu'elle était la mère d'Armande Béjart (voy. la suivante). Elle épousa, dit-on, secrètement Esprit de Raimond de Mormoiron, comte de Modène.

BÉJART (Élisabeth-Armande-Gresinde-Claire), sœur cadette de la précédente, morte le 3 octobre 1700. Elle épousa Molière le 20 février 1662. Les ennemis et les envieux du poëte, mettant à profit l'obscurité qui environnait la naissance d'Armande, répandirent le bruit qu'elle était la fille de Madeleine et de Molière, et qu'ainsi elle se trouvait mariée à son père. On trouve cette accusation dans plusieurs écrits de l'époque : dans la comédie d'*Elomire hypocondre*, dans le pamphlet de la *Fameuse comédienne*, dans le *Mémoire pour le sieur Guichard contre Lully*. Elle fut répétée jusqu'en 1821, où Beffara découvrit l'acte authentique du mariage de Molière. D'après cet acte, Armande était sœur de Madeleine et née en 1645. Toutefois, comme la découverte de Beffara ne fut corroborée que plus tard par d'autres actes, quelques critiques persistèrent dans le doute. Armande Béjart, ou, comme on disait alors, Mlle Molière, jouait la comédie avec goût et d'une manière agréable. Sa conduite légère fut une source de chagrins pour Molière. Sans respect pour la gloire de l'illustre poëte qui lui avait donné son nom, elle se maria en secondes noces avec Guérin d'Estriche. Elle quitta le théâtre en 1694. On publia contre elle un ignoble pamphlet, intitulé : *la Fameuse comédienne, ou Histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière* (Francfort, 1688) : devenu très-rare, il a été réimprimé par P. Lacroix (Genève, 1868, in-12), avec une *Notice*.

BÉJART (Geneviève), sœur des précédentes, joua les rôles de soubrette et mourut en 1675.

Cf. G. Taschereau : *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière* (Paris, 1844, in-12) ; — Soleirol : *Molière et sa troupe* (ibid., 1858, in-8) ; — Eud. Soulié : *Recherches sur Molière et sur sa famille* (ibid., 1863, in-8) ; — Ed. Fournier : *le Roman de Molière* (ibid., 1863, in-18) ; — Bazin : *Notice historique sur Molière* (1851, in-18) ; — Fr. Hillemacher : *la Troupe de Molière* (Lyon, 1858, in-8 avec portraits).

BEKKER (Élisabeth), dame WOLF, femme auteur hollandaise, née à Flessingue le 24 juillet 1738, morte à La Haye le 5 novembre 1804. Veuve, en 1677, du ministre protestant Adrian Wolf, elle se lia étroitement avec Agathe Deken, femme d'esprit, qui fut sa collaboratrice. Elle vint en France avec elle avant la Révolution et elles échappèrent non sans peine à l'échafaud. Familière avec les auteurs classiques des littératures modernes, elle s'était fait d'abord connaître par des poésies élégiaques. Elle écrivit ensuite des romans où le talent s'unit à la moralité, et dont plusieurs ont été traduits en français : *Histoire de Guillaume Leevend* (Amsterdam, 1785, 8 vol. in-8), *d'Abraham Blankaart* (Ibid., 1787, 3 vol.), *Histoire de Sara Burgerhart* (Ibid., 1790, 2 vol.), *Cornélie Wildschut* (Ibid., 1793-96, 6 vol.).

Cf. *Conversations-Lexicon*.

BEL ou BELIUS (Mathias), historien et érudit hongrois, né à Orsova en 1684, mort en 1749. Recteur du collége de Presbourg, il devint historiographe de l'empereur Charles VI. On a de lui des travaux considérables sur l'histoire de la Hongrie : *Notitia Hungariæ novæ historico-geographica* (Vienne, 1735, 4 vol. in-fol.); *De vetere litteratura hunnoscythica Exercitatio* (Leipzig, 1718, in-4); *Apparatus ad historiam Hungariæ* (Presbourg, 1735, 3 vol. in-fol.); *Amplissimæ historico-criticæ præfaciones in scriptores rerum hungaricarum* (3 vol. in-8). On lui doit aussi une traduction de la Bible en langue tchèque. — Son fils, Charles-André BEL, né à Presbourg en 1717, mort en 1782, bibliothécaire de l'Université de Leipzig, a donné : *De vera origine et epocha Hunnorum* (1757), et une traduction allemande de l'*Histoire de Suisse* de Watewille (1762).

BEL (Jean-Jacques), littérateur français, né le 21 mars 1693 à Bordeaux, mort le 15 août 1738. Il fut conseiller au parlement de sa ville natale. On a de lui un *Éloge historique de Pantalon-Phœbus*, satire des néologismes et des phrases prétentieuses, imprimée à la suite du *Dictionnaire néologique* de Desfontaines (Paris, 1726, 1756, in-12) ; puis quelques écrits contre Voltaire : *Apo-*

logie de M. Houdard de la Motte (Paris, 1724, in-8); *Lettres critiques sur la Marianne de Voltaire* (Paris, 1726, in-12), etc.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires.*

BÉLA (le chevalier DE), historien français du XVIIIe siècle, né dans la Biscaye française. Il fut colonel du régiment de Royal-Cantabre. On lui doit une importante *Histoire des Basques*, dont le manuscrit a été découvert par M. Walckenaer et dont il a été publié un extrait par dom Sanadon, sous ce titre : *Essai sur la noblesse des Basques, pour servir d'introduction à l'histoire de ces peuples, rédigé sur les Mémoires d'un militaire basque* (Pau, 1785, in-8).

BELADORI (Ahmed), chroniqueur arabe du IXe siècle de notre ère, mort en 892. Il vécut à la cour du calife de Bagdad, Almotavakel, et fut chargé de l'éducation d'un prince de la famille souveraine. On a de lui le *Livre des Conquêtes des pays*, l'un des plus anciens récits historiques sur les premières invasions des Arabes en Asie, en Afrique et en Espagne. Le manuscrit se trouve à Leyde.

Cf. Reinaud : *Fragments arabes et persans inédits relatifs à l'Inde*, etc., et *Mémoire sur l'Inde* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVIII).

BELCARI (Feo ou Maffeo DE), poëte italien du XVe siècle, mort à Florence en 1454. — Ses ouvrages, suivant les académiciens de la Crusca, font autorité pour la langue. Quelques-uns ont un intérêt particulier pour l'histoire du théâtre italien; tels sont : les *Rappresentazioni d'Abraam et Isaac* (1490, in-4), et de *l'Annonciation de la Vierge* (Florence, 1568, in-4).

Cf. Bart. Gamba : *Notizie intorno alle opere di F. Belcari* (Milan, 1808, in-8) ; — Negri : *Istoria degli scrittori fiorentini* (Ferrare, 1722, in-folio).

BELESTAT (Pierre LANGLOIS DE), archéologue français du XVIe siècle, né à Loudun. Il fut médecin du duc d'Anjou (Henri III). On a de lui un curieux *Discours des Hiéroglyphes ægyptiens, emblèmes, devises, etc., pour exprimer toutes conceptions à la façon des Ægyptiens* (Paris, 1583, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BELGIQUE (LANGUES ET LITTÉRATURE DE LA). Il n'existe point, à proprement parler, de langue ni de littérature belge, mais les différentes populations que le royaume de Belgique réunit parlent plusieurs langues qui ont leur histoire propre. La langue officielle et légale, celle de la capitale, des classes instruites, de l'enseignement et du théâtre, est le français que la société belge emploie, sauf quelques provincialismes, avec autant de correction qu'on le fait dans nos départements. Dans les provinces de Hainaut, de Namur et de Luxembourg, s'est conservé le wallon; le flamand est la langue populaire des provinces de Flandre; le hollandais se parle sur les frontières belges de la Hollande. Dans la région du Luxembourg domine l'allemand. Cette diversité de langues empêche la Belgique d'avoir une littérature générale, et la fait flotter entre l'influence de la France, qui lui fournit ses livres du jour et ses pièces de théâtre, et les tentatives des restaurateurs de l'antique littérature flamande dont le réveil s'est surtout fait sentir dans le roman (voy. FLAMANDE (Langue et Littérature) et WALLON (Idiome).

Cf. Hoffmann von Fallersleben : *Glossarium belgicum* (Hanovre, 1856, in-8).

BELIN (François), auteur dramatique français, né en 1672 à Marseille, mort en 1732. Bibliothécaire de la duchesse de Bouillon, il fit représenter trois tragédies : *la Mort d'Othon* (1699); *Vononez* (1701); *Mustapha et Zéangir* (1705). Cette dernière seule a été imprimée (Paris, 1705, in-12). On y trouve, d'après La Harpe, des traits heureux et naturels qui rappellent Racine.

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français.*

BELIN DE BALLU (Jacques-Nicolas), érudit français, né le 28 février 1753 à Paris, mort à Saint-Pétersbourg en 1815. Membre associé de l'Académie des inscriptions et directeur du Prytanée de Saint-Cyr, il quitta cet emploi pour aller occuper des chaires de littérature grecque en Russie. Il a donné une traduction exacte, mais peu élégante, des *Œuvres complètes de Lucien* (Paris, 1793, 6 vol. in-8). Il a traduit aussi : *Hécube* d'Euripide (Paris, 1783, in-8) ; *la Chasse*, d'Oppien (Strasbourg, 1787, in-8), et composé une consciencieuse *Histoire critique de l'éloquence chez les Grecs et chez les Romains* (Paris, 1803, 3 vol. in-8). On cite encore : *Mémoires et voyages d'un émigré* (Paris, 1799, 3 vol. in-12) ; *Histoire de la dame invisible, ou Mémoires pour servir à l'histoire du cœur humain* (Paris, 1802, in-12) ; *Epître au premier consul sur l'enseignement de la langue grecque dans les lycées* (Paris, 1803, in-4).

BÉLISAIRE, tragédie de Rotrou, La Calprenède, Jouy, Goldoni, etc., et roman de Marmontel (voy. ces noms). — Bélisaire est le héros de l'*Italia liberata* du Trissin.

BELLAMY (Jacques), poëte hollandais, né le 12 novembre 1757, mort le 11 mars 1786. Orphelin et pauvre, il fut placé en apprentissage chez un boulanger, mais les premières marques qu'il donna de son talent poétique lui procurèrent des protecteurs, et il fut envoyé à l'Université d'Utrecht pour étudier la théologie. Ses inclinations poétiques l'emportant, il publia sous le pseudonyme de Zelandus des *Chants de ma jeunesse* (Gezangen mijner jeugd; Amsterdam, 1782; plus. édit.), appartenant par le sentiment au genre anacréontique. Il donna ensuite, sous une inspiration plus haute, des *Chants patriotiques* (Vaderlandche gezangen; 1785, 2 séries), où respire un vif enthousiasme pour la liberté uni à un vrai talent poétique. Les Hollandais qui citent, comme un modèle de grâce, le récit de *Rosette* (Rosje; Utrecht, 1784), ont considéré la mort prématurée de l'auteur comme un malheur pour leur littérature. Bellamy a introduit avec bonheur le vers blanc. Ses poésies posthumes ont été publiées à Flessingue (1790), et il a été donné une édition complète de ses *Œuvres* (Harlem, 1816; 3e édit. 1842).

Cf. Ockerse et Kleyn : *Gedenkzuil op het graf van J. Bellamy* (Harlem, 1822).

BELLAMY (Anne-Georgette), actrice anglaise, née à Fingall, en Irlande, le 31 avril 1731, morte en 1788. Douée d'une vive sensibilité, d'une physionomie expressive et d'une voix sympathique, elle eut de grands succès au théâtre de Covent-Garden, à côté des premiers artistes de son temps, et acquit une belle fortune qu'elle ne sut pas conserver. Elle a laissé d'intéressants *Mémoires* autobiographiques (*Apology for the life of G.-Anne Bellamy written by herself*. Londres, 1785, 5 vol. in-12), qui ont été attribués à Alexandre Bickneell : ils ont été traduits en français par Benoist et Delamarre (Paris, 1799, 2 vol. in-8) et reproduits dans la collection des *Mémoires sur l'art dramatique* (1822).

Cf. Ad. Thiers : *Notice*, dans la collection citée.

BELLARMIN (Robert), célèbre théologien italien, né à Montepulciano en Toscane, en 1542, mort à Rome en 1621. Conservateur de la bibliothèque du Vatican, il appartient à l'histoire littéraire par quelques-uns de ses ouvrages. En dehors de son célèbre *Corps de controverses* (Paris, 1608, 4 vol. in-folio), dont Bossuet condamnait l'ultramontanisme, on a de lui : *Institutiones linguæ hebraicæ* (Turin, 1616, in-8) ; *Explanatio in Psalmos* (Rome, 1611, in-4); *De scriptoribus ecclesiasticis* (Lyon, 1675, in-8), ouvrage qui n'est qu'une liste chronologique; un traité de l'existence de Dieu, prouvée par les causes finales, sous ce titre pompeux : *De Ascensione men-*

tis in Deum per scalas rerum creatarum; enfin un *Catéchisme ou Doctrine chrétienne* qui a fait le tour du monde. Ses divers écrits ont été traduits plusieurs fois en français, notamment par de Belzunce (*Art de bien mourir*, 1752, 2 vol. in-12), et par Brignon (*Opuscules*, 1701, 5 vol. in-12). Une édition générale en est donnée à Paris (1873, t. I-V, in-4)

Cf. G. Fuligatti : *Vita del cardinale R. Bellarmino* (Rome, 1624, in-4), traduit en français (Paris, 1625, in-8) ; — N. Frizon : *Vie du cardinal Bellarmin* (Nancy, 1708, in-4) ; — l'abbé Daras : *Essai historique sur le cardinal Bellarmin*, en tête de l'*Explication des psaumes* (Paris, 1856, 3 vol. in-8).

BELLART (Nicolas-François), orateur français, né le 20 septembre 1761 à Paris, mort le 7 juillet 1826. Dès ses premières causes, il avait montré un talent assez distingué pour que Tronchet le proposât comme défenseur à Louis XVI. On cite, parmi ses discours, la défense de la princesse de Rohan, celles du général Menou et du général Moreau. Membre du conseil général de la Seine sous l'Empire, il porta souvent la parole devant Napoléon et lui décerna les plus grandes louanges. En 1814, il se déclara hautement contre lui et rédigea l'adresse du conseil où il était représenté comme « le plus épouvantable oppresseur qui ait pesé sur l'espèce humaine ». Bellart fut, sous la Restauration, procureur général à la Cour de Paris. C'est lui qui prononça le réquisitoire contre le maréchal Ney, et il y fut d'une violence extrême. On en peut dire autant de son fameux réquisitoire de 1825 contre le *Courrier français* et le *Constitutionnel*, quoique ce soit un modèle d'habileté et de dialectique. Les *Œuvres complètes* de Bellart ont été publiées (Paris, 1827-1828, 6 vol. in-8).

Cf. J. Billecocq : *Notice historique sur N.-F. Bellart* (1826, et 1828, in-8) ; — Poncelet : *Annales du barreau français*, t. III.

BELLEAU (Remy), poëte français, né en 1528 à Nogent-le-Rotrou, mort le 6 mars 1577 à Paris. Il fut précepteur de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. Membre de la Pléiade, il a de l'abondance, de la souplesse et de l'éclat, avec moins d'affectation que la plupart de ses contemporains. Dans sa traduction d'Anacréon, « on retrouve, dit Sainte-Beuve, l'esprit léger de la muse grecque. » On cite pour le mouvement vif et naturel sa pièce d'*Avril :*

Avril, l'honneur et des bois
Et des mois ;
Avril, la douce espérance
Des fruits qui, sous le coton
Du bouton,
Nourrissent leur jeune enfance ;
. . . .
Avril, c'est ta douce main
Qui, du sein
De la nature, desserre
Une moisson de senteurs
Et de fleurs,
Embosmant l'air et la terre ;
. . . .
C'est toi, courtois et gentil,
Qui d'exil
Retires ces passagères,
Ces arondelles qui vont,
Et qui sont
Du printemps les messagères...

On a de Remy Belleau : *la Bergerie* (1572, in-8); *les Amours et échanges des pierres précieuses, avec le Discours de la vanité pris de l'Ecclésiaste et des Eglogues sacrées prises du Cantique des cantiques* (Paris, 1576, in-4); *les Odes d'Anacréon; Dictamen metrificum de bello huguenotico*, poëme macaronique; *la Reconnue*, comédie en 5 actes, en vers de huit syllabes, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies en 1578 (Paris, 2 vol. in-12). Il en a été donné une nouvelle édition par M. Gouverneur, dans la *Bibliothèque elzévirienne* (1867, 3 vol. in-16).

Cf. Niceron : t. XXI ; — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au seizième siècle ;* — Phil. Chasles : même sujet.

BELLECOURT (Jean-Claude GILLE, dit COLSON DE), comédien français, né le 16 janvier 1725 à Paris, où il est mort le 19 novembre 1778. Destiné à la peinture, il fut placé dans l'atelier de Carle Vanloo, mais ne tarda pas à le quitter pour se livrer au théâtre. Il débuta à la Comédie-Française le 21 décembre 1750, dans Achille d'*Iphigénie* et dans Léandre du *Babillard*. Une coterie voulait l'opposer à Lekain; mais il sentit lui-même son infériorité et se donna aux rôles comiques. Il dut à sa physionomie agréable, à ses manières élégantes, de grands succès, surtout dans *le Chevalier à la mode* et *le Joueur*. Il fit représenter, en 1761, *les Fausses apparences*, comédie en un acte, qui ne réussit pas.

BELLECOURT (Rose-Pétronille LE ROY DE LA CORBINAYE, dame), comédienne française, femme du précédent, née en 1730 à Lamballe, morte en 1799 à Paris. Elle débuta en 1743 à l'Opéra-Comique, et y fut longtemps connue sous le nom de *Gogo*, nom de son premier rôle. En 1749, elle parut au Théâtre-Français sous le nom de M^lle^ Beaumenard, le quitta en 1756, y rentra en 1761, avec le nom de M^me^ Bellecourt, et se retira définitivement le 10 avril 1791. Elle excellait dans les servantes de Molière et surtout dans Nicole du *Bourgeois gentilhomme*.

Cf. Lemazurier : *Galerie des acteurs du Théâtre-Français.*

BELLEFOREST (François DE), littérateur français, né en 1530 à Sarzan (Guienne), mort le 1er janvier 1583 à Paris. Protégé par Marguerite de Navarre, il quitta le droit pour la poésie, puis, voyant l'insuccès de ses vers, se mit à écrire en prose, sans plus de talent et avec une précipitation excitée par le besoin d'argent. Nommé historiographe par Henri III, il perdit cette charge à cause de l'inexactitude de ses écrits historiques.

Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages : *Histoire des neuf rois de France qui ont eu le nom de Charles* (Paris, 1568, in-fol.); *Histoires tragiques extraites des œuvres italiennes de Bandello* (1580, 7 vol. in-16); *Histoires prodigieuses extraites de plusieurs fameux auteurs grecs et latins* (Lyon, 1598, 3 vol. in-16); *Annales ou Histoire générale de France*, continuées par G. Chapuis (Paris, 1600 2 vol. in-fol.), pleines de contes ridicules.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XX.

BELLEGARDE (l'abbé Jean-Baptiste MORVAN DE), littérateur français, né le 30 août 1648 à Piriac (Loire-Inférieure), mort le 26 avril 1734. De la Société de Jésus, il fut obligé de la quitter à cause de son attachement aux principes de Descartes. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, écrits avec négligence. On cite principalement : une traduction des *Sermons* et des *Lettres* de saint Basile (Paris, 1691-1693, 2 vol. in-8); *Modèles de conversation* (1723, 4 vol. in-12); *Histoire d'Espagne, tirée de Mariana et des autres historiens espagnols* (1796, 9 vol. in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BELLE-ISLE (Charles-Louis-Auguste FOUQUET, duc DE), membre de l'Académie française, né le 22 septembre 1684 à Villefranche (Rouergue), mort le 26 janvier 1761. Petit-fils du surintendant Fouquet, maréchal de France en 1740, duc et pair en 1748, ministre de la guerre en 1758, il entra à l'Académie en 1749, sans aucun titre littéraire.

Cf. Fray de Neuville : *Oraison funèbre de C.-L.-A. Fouquet, maréchal de Belle-Isle* (s. l., 1761, in-4).

BELLEMARE (Jean-François), publiciste français, mort vers 1842. Il rédigea, sous le Directoire, des journaux royalistes et devint sous l'Empire commissaire général de police à Anvers. On a de lui plusieurs opuscules de circonstance, entre autres : *le Neuf et le Vieux ou le Prophète de malheur* (Paris,

1815, in-8); et un roman, *Histoire du chevalier Tardif de Courtac* (Paris, 1816, 5 vol.).

BELLENGER (François), littérateur français, né en 1688 près de Lisieux, mort le 12 avril 1749. Il publia, sous le pseudonyme de van der Meulen, des *Essais de critique sur les ouvrages de Rollin, les traducteurs d'Hérodote et le Dictionnaire de La Martinière* (Amsterdam, 1740-1741, in-12), contenant des appréciations savantes et sévères, auxquelles Rollin répondit dans le t. IV de son *Histoire romaine*. Il a aussi donné une traduction de *Denys d'Halicarnasse* (1723, 2 vol. in-4; 1807, 6 vol. in-8).

BELLEROSE (Pierre LE MESSIER, dit), acteur français du XVIIe siècle, mort en 1670. Il entra en 1629 à l'Hôtel de Bourgogne. C'est lui qui créa le rôle du Menteur, et probablement celui de Cinna. Il fut l'orateur de la troupe. On le regarde comme le premier comédien français qui ait mis de la dignité dans son jeu. Richelieu le goûtait beaucoup, mais ses contemporains lui reprochaient de l'affectation, peut-être parce que sa manière tranchait sur le jeu trivial des autres acteurs.

Cf. Lemazurier : *Galerie des acteurs du Théâtre-Français.*

BELLEY (Augustin), antiquaire français, né le 19 décembre 1697 à Sainte-Foi-de-Montgommery, mort le 26 novembre 1771 à Paris. Membre de l'Académie des inscriptions, il y donna un grand nombre de dissertations, tant sur les antiquités géographiques de la France que sur les parties les plus difficiles et les plus obscures de la numismatique.

Cf. Lebeau : *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXVIII.

BELLI, nom très-commun dans l'histoire de la littérature italienne. Il est porté notamment par les écrivains suivants :

BELLI (Francesco), né à Arzignano, près Vicence, en 1577, mort en 1644, auteur d'une relation de voyage en France et en Hollande : *Osservazioni* (Venise, 1632, in-4); puis de *Poésies sacrées*, de *Poésies lyriques*; d'une tragédie : *Catarina d'Alessandria* (Vérone, 1621, 3e édit.; 1660, in-12); d'un mélodrame en prose : *l'Elequie del Redentore* (Vienne, 1653, in-12), et du roman *gli Accidenti di Cloraminda* (Venise, 1635, in-4). — BELLI (Giulio), né à Capo-d'Istria vers 1550, mort vers 1610, fut mêlé à la plupart des intrigues politiques de son temps, auteur d'un *Hermes politicus, sive de peregrinatoria prudentia libri III* (Francfort, 1608, in-12) qui témoigne d'une politique peu scrupuleuse; on lui attribue des commentaires peu véridiques sur les guerres de l'Autriche, sous ce titre : *Laurea austriaca*. — BELLI (Nicolas), qui vivait de 1580 à 1640, a laissé un ouvrage important, où sont calculées avec une grande justesse les conséquences du règne de Henri IV pour l'avenir politique de l'Europe : *Dissertationes politicæ de statu imperiorum, regnorum*, etc. (Cologne, 1610, in-8; Francfort, 1615, in-4); puis une traduction de *la Piazza universale* de Garzoni, sous ce titre : *Emporium universale* (Francfort, 1614, in-4), ainsi que d'autres opuscules marquant des tendances très-prononcées au cosmopolitisme moderne. — BELLI (Paolo), né à Messine en 1588, mort en 1658. Jésuite et théologien, auteur d'une *Historia passionis* (Venise, 1643, in-12); d'une *Descriptio poetica theatri mamertini* (1647), et d'une tragédie italienne, *il Sacrifizio d'Abramo* (Rome, 1648). — BELLI (Carlo), né à Venise en 1742, mort en 1818. Jésuite et professeur, auteur d'un poëme descriptif en douze chants, *l'Éventail* (il Ventaglio; Venise, 1782 et 1822), qui rappelle notre poésie légère de la même époque, et de la traduction de plusieurs ouvrages allemands, *la Messiade* de Klopstock (Venise, 1774, in-8); *les Quatre parties du jour* de Zacharie (1778), etc. — BELLI (Valerio), né à Vicence dans la seconde moitié du XVIe siècle, professeur de rhétorique et de poésie, auteur de *Madrigali* (Venise, 1599, in-12) et d'un *Testamento amoroso* (Vienne, 1612, in-12) qui sont des modèles du jargon romanesque et prétentieux de l'époque. — BELLI (Ottonello), du XVIe siècle, né à Capo-d'Istria, ami et peut-être parent du précédent, auteur de satires, dont l'une, *les Écoliers* (I Scolari; Padoue, 1588, in-8), mit en révolution l'Université de Padoue; de *Dialogues* galants (Dialoghi; Vicence, 1589, 2e édit.; 1601, in-8). — BELLI (Cherubino), moine et poëte sicilien du XVIIe siècle, auteur de deux idylles : *Ergasto* (Palerme, 1616, in-12), et *la Clori, tavola pastorale* (1618, in-12); d'une élégie pieuse, *le Lagrime di Maria Vergine nel Calvario* (1635, in-12); de trois tragédies sacrées, *l'Agnese* (1646), *il Martirio di Santa Agata* (1646) et *il Nascimento del Bambino Gesù* (Palerme, 1652, in-8; 1663, in-12).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie.*

BELLMANN (Charles-Michel), célèbre poëte suédois, né à Stockholm le 15 février 1740, mort le 11 février 1795. Dans sa jeunesse, des sentiments religieux lui dictèrent ses premières poésies, puis il trouva des inspirations plus légères dans une vie de dissipation et de plaisirs. Le mérite de quelques-uns de ses essais poétiques lui valut la protection de Gustave III, qui en fit même son secrétaire; mais il ne sut pas profiter de la fortune et passa la fin de sa vie dans la gêne. Ses poésies sont surtout des improvisations destinées à être chantées sur des airs qu'il composait lui-même; elles ont une vérité naïve, de la gaieté, une certaine finesse de sentiment, et l'ont fait surnommer « l'Anacréon suédois ». Les plus connues ont paru sous le nom d'*Épîtres de Fredman* (Fredman's epistlar, 1790). Il avait traduit de l'allemand les *Fables* de Gellert. Il a été donné plusieurs éditions complètes des *Œuvres de Bellmann* (Samlade shrifter; Stockholm, 1835-36, 6 vol.); l'une des plus récentes contient des commentaires et des illustrations de luxe (ibid., 1861, 5 vol. avec la musique). — Le 29 juillet 1829, la statue de Bellemann a été élevée avec solennité dans le jardin zoologique de Stockholm.

Cf. Ch. Ploug : *C.-M. Bellmans, liv. og*, etc. (Copenhague, 1844, in-8).

BELLO (Francesco), poëte italien, surnommé *il Cieco* et ordinairement appelé en France *l'Aveugle de Ferrare*, né dans cette dernière ville vers 1440, mort en 1495. On a de lui un poëme épique en quarante-cinq chants, *le Mambriano*, ou plus exactement *Libro d'arme et d'amore nomato Mambriano* (Ferrare, 1497 et 1509, in-4; Milan, 1507; Venise, 1523). Le héros, Membrin, roi de Bithynie, vient défier Renaud de Montauban et assiége dans cette ville les quatre fils Aymon et leur sœur Bradamante. Le poëme est une rhapsodie souvent graveleuse en l'honneur de Roland et des autres paladins du temps de Charlemagne. Le style en est barbare et l'action souvent ennuyeuse; mais il y a de la naïveté dans les caractères et dans les récits.

Cf. Ginguené : *Hist. littér. d'Italie*, t. IV; — Fontanini : *Biblioteca dell' eloquenza ital.* (Venise, 1753, 2 vol. in-4).

BELLOCQ (Pierre), littérateur français, né en 1645, mort le 4 octobre 1704. Outre quelques pièces de vers, insérées dans le *Nouveau choix de poésies* (1715, in-8), il écrivit : *Lettres de Mme de W... à la marquise de..., sur la satire de Despréaux contre les femmes* (1694, in-12). Boileau, irrité, le nomma dans sa dixième épître avec Linière et Pinchêne; puis, s'étant réconcilié avec lui, il mit à la place de son nom celui de Perrin.

Cf. *Œuvres de Boileau*, édit. de Brossette.

BELLORI (Pietro-Giovanni), célèbre archéologue

italien, né à Rome en 1615, mort en 1696. Il étudia sous la direction de son oncle Angiloni et se fit connaître très-jeune par des travaux remarquables qui lui valurent du pape Clément X le titre d'*Antiquario di Roma*. La reine Christine de Suède le choisit pour conservateur de son cabinet d'antiques et de sa bibliothèque. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur les monnaies, les pierres, les figures anciennes, sur les arts dans l'antiquité et dans les temps modernes, sur les tombeaux, les monuments, sur les menus objets de la vie domestique des anciens. Il avait réuni une admirable collection, acquise par le musée du roi de Prusse.

Mazzuchelli a établi soigneusement le catalogue des ouvrages aussi nombreux que spéciaux de ce savant archéologue. On y trouve malheureusement du désordre, une accumulation sans critique des matériaux et l'abus puéril des hypothèses; mais la masse de ses travaux est imposante, et des mains habiles peuvent en tirer des trésors.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BELLOY (Pierre DE), jurisconsulte français, né vers 1540 à Montauban. Il soutint, avec un remarquable talent, dans divers écrits contre la Ligue, les droits de Henri IV, et obtint la charge d'avocat général au parlement de Toulouse. On cite de lui : *Apologie catholique* (s. l. s. d. [1584] in-8); *Moyens d'abus, entreprises et nullitez du rescrit et bulle du pape contre le roy de Navarre* (1586, in-8); *De l'authorité du roy et crimes de leze majesté qui se commettent par ligues* (1588, in-8), etc.

Cf. Moreri : *Grand dictionnaire historique*.

BELLOY (P.-L. DE). — Voyez DE BELLOY.

BELLOY (Auguste, marquis DE), poëte français, né à Paris vers 1815, mort en mai 1871. Il a écrit des petits drames en vers qui ont du style et de la distinction : *Pythias et Damon* (Odéon, 1847), *la Mal'aria* (Français, 1853), *le Tasse à Sorrente* (1857), etc., et quelques volumes de vers et de prose [*Diction. des Contemporains*, 1re-4e édit.].

BELLUM PUNICUM, poëme de Nævius (voy. ce nom)

BELMONTE (Luis DE), poëte espagnol du commencement du XVIIe siècle. Il a écrit un certain nombre de comédies, dont plusieurs expriment avec verve comique des hardiesses de pensée qui lui attirèrent des difficultés avec l'Inquisition. On cite : *El mayor contrario amigo y diablo predicador, El principe villano; El principe perseguido*. Quelques-unes ont été faites en collaboration.

Cf. Rivadeneyra : *Dramaticos contemporaneos de Lope de Vega* (1857-58, 2 vol. in-4) ; — Ticknor : *History of spanish literature*.

BELOT (Jean), littérateur français du XVIIe siècle, né à Blois. Son *Apologie de la langue latine* (Paris, 1637, in-8) excita les railleries de Ménage, qui dit, dans la *Requête des dictionnaires*, que c'en était fait de la langue latine :

> Si le bel avocat Belot,
> Du barreau le plus grand falot,
> N'en eût pris en main la défense
> Et protégé son innocence...

Cf. *Ménagiana*.

* BÉLOUCHISTAN (LANGUES DU). Ces langues appartenant au groupe des langues iraniennes ou *persanes* sont au nombre de deux : le *beloutchi* et le *brahoui*, parlées par les Beloutches et les Brahous, populations du Bélouchistan. Le beloutchi a une grande affinité avec le persan : la moitié de ses mots sont empruntés à cette langue, mais dénaturés par la prononciation ; les autres lui viennent de diverses langues de l'Inde. Il se divise en trois dialectes : le *beloutchi* proprement dit, particulier à la partie indépendante de la population, qui fournit les khans et les officiers appelés à administrer le pays; le *babi*, parlé par les Babis qui habitent principalement à Caboul; enfin, on a donné le nom de *sindy-beloutchi* au dialecte particulier aux Beloutches, établis dans l'État de Sind et dans le Moultan. Quant au brahoui, parlé sur les hauts plateaux et dans l'est du Bélouchistan, il s'éloigne davantage du persan, et il est regardé par la nationalité dominante comme un langage grossier et appelé de là *kur-gali*, c'est-à-dire patois. Ces langues sont mal connues et offrent par elles-mêmes peu d'intérêt ; elles s'écrivent avec des caractères arabes, auxquels on a ajouté quelques lettres répondant à des exigences de prononciation.

Cf. H. Pottenger : *Travels in Beloochistan and Sinde* (London, 1816, in-4) ; — Ch. Masson : *Narrative of various journey in Belochistan*, etc. (ibid, 1844, 4 vol. in-8).

BELSUNCE ou BELZUNCE DE CASTEL-MORON (Henri-François-Xavier DE), théologien français, né le 4 décembre 1671 au château de la Force (Périgord), mort le 4 juin 1755. Évêque de Marseille, il s'illustra par son dévouement pendant la peste qui désola cette ville en 1720 et 1721. Il a publié *l'Antiquité de la ville de Marseille et la succession de ses évêques* (Marseille, 1747-1751, 3 vol. in-4), et laissé divers écrits, édités par l'abbé Jauffret sous le titre d'*Œuvres choisies* (Metz, 1822, 2 vol. in-8).

Cf. P. Barbet : *Éloge de Belsunce* (Paris, 1821, in-8).

BELSUNCE, *ou la Peste de Marseille*, poëme de Millevoye (voy. ce nom).

BEMBO (le cardinal Pierre), célèbre écrivain italien, né à Venise en 1470, mort en 1547. Il était d'une famille patricienne qui avait donné des doges à la République. Son père, admirateur fanatique de Dante, lui inspira dès l'enfance le goût des lettres. Après avoir suivi l'Université de Florence, il alla étudier le grec à Messine sous Théodore Lascaris, et publia dès lors quelques poésies latines et italiennes. Ses talents, son avenir dans l'église et surtout les agréments de son caractère et de sa personne lui valurent dans les cours d'Urbin et de Ferrare, où régnait alors Lucrèce Borgia, des succès de tout genre. Sa longue et célèbre liaison avec la Morosina qu'il a chantée, ne peut être séparée de cette brillante période de sa vie qui date de son entrée dans les ordres. Ami et confident de plusieurs papes; de Jules II, de Léon X, de Paul III, avant leur avénement, il fut comblé par eux de largesses et d'honneurs. Possesseur de plusieurs abbayes et commanderies, secrétaire de Léon X, avec Sadolet, cardinal et titulaire du riche évêché de Bergame, historiographe de la République de Venise et bibliothécaire de Saint-Marc, il mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans, après une existence consacrée tout entière à l'amitié, à la galanterie, aux affaires et aux lettres.

Le nom de Bembo est lié à celui de Sadolet dans l'histoire de la double Renaissance latine et italienne du siècle de Léon X; il a surtout contribué à la première. Son admiration pour Cicéron ressemblait à un culte profane : il jurait *per Deos immortales*, et traitait dédaigneusement d'*epistolaccie* les *Épîtres* de Saint-Paul; il ne lisait pas son bréviaire en latin de peur de gâter son beau style cicéronien. Mais c'était pur dilettantisme ; les préférences de l'artiste, pas plus que les mœurs de l'homme de cour, ne portaient atteinte à la foi du cardinal. Cette triple contradiction entre son style, son caractère et son habit, est un des signes du temps. On a de lui des poésies italiennes, *Rime* (Venise, 1530, in-4); des poésies et des *Lettres* en latin : ces dernières d'une grande perfection de forme ; des dialogues et récits d'amour, *gli Azolani* (Venise, 1505), ainsi nommé du château d'Azolo où il les composa, et dans lesquels il mêle les idées platoniciennes de Pétrarque à des aventures qui rappellent le *Décaméron* : ils ont été traduits en français par Jean Martin (Paris, 1545, in-8); enfin une *Historia veneta* en douze livres (Venise, 1551).

Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées deux fois (Bâle, 1567, 3 vol. in-4; Venise, 1729, 4 vol. in-folio).

Cf. M. Battaglia : *Elogio del cardinale P. Bembo* (Venise, 1827, in-8); — G. de la Casa : *Vita del cardinale P. Bembo* (Pesaro, 1832, in-18); — Baillet : *Jugement des savants*, etc., t. II; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

BÉNAI, poëte persan du xv^e siècle, né à Hérat, mort vers 1512 (918 de l'hégire), dans le Mawaralnahr (la Transoxiane). Il est auteur du poëme *Behram et Behrouz*, dédié à l'émir Yacoub Bey, d'une traduction en vers persans du poëme arabe *Medjma-Algharyb*, et sous le nom d'Ali, d'un recueil de gazels imités d'Hafiz.

BENAMATI (Guidobalde), poëte italien, né à Gubbio en 1685, mort en 1653. Enfant prodige, il brilla également dans la poésie lyrique et dans la poésie dramatique. Il fut l'ami de Marini, dont il imita la subtilité et les pointes. On a de lui des comédies : *l'Alvida* (Parme, 1614, in-8); *la Pastorella d'Etna* (Venise, 1627, in-4); *I mondi eterei*, comédie héroïque (Parme, 1628, in-12), etc.; des recueils lyriques : *Il Canzoniero* (Venise, 1616, in-12); *la Selva del sole* (Pérouse, 1640); *la Penna lyrica* (Venise, 1646 et 1648, in-12), etc.; des poëmes épiques et des romans en vers : la *Vittoria navale* en 32 chants (Parme, 1622; Bologne, 1640, in-12); *Il Trevisano* (Venise, 1630, in-12); *le Nozze di Zefiro* (1630); *Il Principe Nizello*, en huit chants (1651), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

BENAVIDES (Marco), jurisconsulte et littérateur italien, né à Padoue en 1489, mort en 1582. L'un des plus illustres professeurs de l'Académie de Padoue, il n'eut pas moins de renommée, dans toute l'Europe de la Renaissance, sous le nom de *Marco Mantuano*. Il s'était formé un musée que François I^{er} voulut acheter. « On donne aux rois, on ne leur vend pas, répondit fièrement Benavides. On a de lui, outre ses travaux de jurisprudence, un certain nombre d'ouvrages d'une critique fine et délicate, entre autres : *Polymathia* (Venise, 1558-1559, in-8); *Operetta nuova de l'Eremita* (Venise, 1521 et 1525, in-8; Milan, 1523, in-8); *Discorsi sopra i Dialoghi di Sperone Speroni* (Venise 1551, in-8); *Annotazioni brevissime sopra le Rime di Petrarca* (Padoue, 1566, in-4); *Epistolæ familiares* (Ibid., 1578, in-8); *Loculati opusculi* (1580, in-4).

Cf. Ant. Riccoboni : *Oratio in obitum M. Benavidii* (Padoue, 1582, in-4); — Fontani : *Biblioteca d'éloquenza.*

BENCI (François), poëte latin moderne, né à Aquapendente en 1542, mort le 6 mai 1594. Élève d'Antoine Muret et membre de la Société de Jésus, il cultiva l'éloquence et la poésie latine et y porta beaucoup de pureté et d'élégance. On cite de lui : *Annuarium litterarum de rebus societatis* (Rome, 1589, in-8); *Quinque martyres e societate Jesu in India*, poëme héroïque (Venise, 1591), et un recueil de *Harangues* et de *Poésies* (Carminum libri quatuor), et *Orationes XXII* (Rome, 1590, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire critique*; — Moreri : *Dictionnaire historique.*

BENEDETTI (Francesco), poëte italien, né à Cortone vers 1790, mort en 1821. Mort jeune, il a laissé quelques bons essais de critique italienne dans le sens patriotique, plusieurs ouvrages dramatiques, entre autres un *Druso* (Florence, 1816, in-8) qui ne manque pas de vigueur, des *Rime* (Milan, 1818, in-8), une *Vie de Rienzi* (1821), etc.

On cite plusieurs écrivains italiens du même nom : BENEDETTI (Pietro de), né à Gênes vers 1680, auteur d'une tragi-comédie pastorale, *Il magico legato* (Anvers et Venise, 1607, in-12). — BENEDETTI (Antonio), né à Fermo en 1715, mort en 1788, jésuite et professeur à Rome, auteur d'un précieux ouvrage d'archéologie : *Numismata græca non ante vulgata* (Rome, 1777), et d'une édition expurgée de *l'Aulularia* (Rome, 1754, in-8). — BENEDETTI (Domenico), né en 1711 à Venise, mort en 1755, médecin qui a traité en vers des matières médicales : *De mortibus repentinis, Della natura della febbre, De communibus corporis humani integumentis* (Venise, 1740), et qui fit jouer un drame, *Thémistocle en Perse* (Venise, 1732, in-12), et une comédie, ou plutôt un opéra-bouffe, *la Mode* (Venise, 1754).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Tipaldo : *Biografia degli Ital. illustri.*

BÉNÉDICTINS. On a dit que l'ordre des Bénédictins avait produit plus de quinze mille écrivains. Sans chercher à vérifier ce chiffre, nous rappellerons seulement ici le rôle littéraire des Bénédictins en France au XVII^e et au XVIII^e siècle. Les travaux entrepris et exécutés alors par cet ordre religieux lui ont mérité l'estime et la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'esprit, et lui ont donné une des premières places parmi les compagnies érudites et littéraires : il n'est pas d'académie qui ait plus fait pour l'histoire et les lettres. Peu mêlés aux polémiques éphémères et aux discussions théologiques, travaillant dans le silence, avec une ardeur et une persévérance devenues proverbiales, les Bénédictins, et pour parler plus exactement, les Bénédictins de Saint-Maur, ont trouvé chez les critiques de toute opinion les plus sympathiques éloges. Si cette gloire est attribuée plus spécialement aux Bénédictins de Saint-Maur, ce n'est pas que les autres communautés du même ordre n'y aient en rien contribué; mais c'est que le cardinal Richelieu, pour établir l'unité là comme ailleurs, ordonna qu'elles se rattacheraient toutes à celle de Saint-Maur. La communauté des Bénédictins de Saint-Maur fut fondée en 1627 ; elle eut son chef-lieu à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris, qui ne tarda pas à devenir le véritable chef-lieu de tous les Bénédictins de France

Parmi les ouvrages publiés par ces religieux, les premiers en date sont ceux de dom Luc d'Achery. d'abord les Œuvres complètes du bienheureux Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, *Beati Lanfranci opera omnia* (Paris, 1648, in-fol.), avec un Appendice contenant un grand nombre de pièces anciennes, chroniques et traités monastiques; puis un recueil de documents, souvent précieux pour l'histoire ecclésiastique du moyen âge, et qui avaient échappé jusqu'alors aux recherches des savants, *Veterum aliquot scriptorum qui in Galliæ bibliothecis, maxime Benedictinorum, latuerant spicilegium* (Paris, 1655-1677, 13 vol. in-4). Dom Luc d'Achery fut chargé en 1667, avec dom Mabillon, de faire le recueil intitulé *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti in sæculorum classes distributa* (Paris, 1668-1701, 9 vol. in-fol.). Luc d'Achery étant mort en 1685, avant que l'ouvrage ne fût achevé, Mabillon le continua avec Michel Germain et Thierry Ruinart. Ce que se proposèrent avant tout les auteurs de ce savant ouvrage, ce fut la vérité historique. Mabillon, plus encore que les autres, y apporta une critique scrupuleuse, un soin d'investigation presque inconnu jusqu'à lui, et il eut à défendre sa méthode contre des membres de sa congrégation qui conservaient le culte des fictions édifiantes. Les supérieurs de l'ordre l'approuvèrent. Un autre ouvrage de Mabillon, qui lui appartient en propre, est le *De Re diplomatica* (Paris, 1681, 1704, in-fol.), l'un des plus beaux monuments de l'érudition française, qui fonda l'école des historiens antiquaires et que Magliabechi, dès son apparition, appela justement un « livre immortel ». Il faut encore citer de Mabillon les *Annales ordinis S. Benedicti* (Paris, 1703-1739, 6 vol. in-fol.), dont les deux derniers volumes sont de René Massuet et d'Edmond Martène. En même temps, les Bénédictins faisaient de nombreux voyages litté-

raires, à la recherche des diplômes et de toutes les pièces pouvant intéresser l'érudition. Ainsi Mabillon visita les Flandres avec Estiennot de la Serre, qui laissa quarante-cinq volumes in-folio de manuscrits, puis la Lorraine, la Bourgogne, l'Alsace, la Bavière, et enfin l'Italie avec Michel Germain. A ces voyages se rattachent le recueil des *Vetera analecta* (Paris, 1675-1685, 4 vol. in-8), et le *Museum Italicum* (Paris, 1687-1689, 2 vol. in-4).

De tous ces voyages entrepris pour étudier les monuments de l'histoire et la surprendre dans sa source, il n'en est pas dont le résultat ait été plus remarquable que celui de Montfaucon à Rome, de 1698 à 1701. C'est de là qu'est sortie l'Antiquité expliquée et représentée en figures, *Antiquitas explanatione et schematibus illustrata* (Paris, 1719, 10 vol. in-fol.), ouvrage parfait pour l'époque et que les recherches des érudits plus modernes ont permis de rectifier, sans le faire oublier. Trois autres Bénédictins, Charles de Larue, Martin Bouquet, Joseph Dousset, aidèrent leur confrère Montfaucon dans ce vaste travail. Il donna seul la *Palæographia græca* (Paris, 1708, in-fol.), traité qui n'est pas moins important que la *Diplomatique* de Mabillon : par ce livre la paléographie grecque fut créée, comme par celui de Mabillon l'avait été la paléographie latine. Vers la même époque, les Bénédictins travaillaient à leurs belles éditions des Pères de l'Église. Montfaucon publia dans cette collection les *Œuvres de saint Athanase*, avec dom Loppin et dom Pouget (Paris, 1698, 3 vol. in-fol.), les *Œuvres d'Eusèbe de Césarée et de Cosme d'Égypte* (1706, 2 vol. in-fol.), les *Hexaples d'Origène* (1713, 2 vol. in-fol.), les *Œuvres de saint Jean Chrysostome* (1718 et suiv., 13 vol. in-fol.), le tout accompagné de préfaces et de notes qui sont des modèles d'érudition et de critique. Un autre ouvrage du même savant, la *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* (1739, 2 vol. in-fol.), est resté pour les érudits un véritable manuel.

De vastes recueils historiques et littéraires furent entrepris au XVIIIe siècle par les Bénédictins. Le premier en date est le *Gallia christiana*, qui présente, avec les pièces à l'appui, l'histoire détaillée des diocèses et des abbayes de France. Un recueil de ce genre avait été tenté d'abord par Jean Chenu (de Bourges), avocat au parlement de Paris, sous ce titre : *Archiepiscoporum et episcoporum Galliæ chronologica historia* (1621, in-4). Cet ouvrage, fort défectueux et plein de lacunes, fut refait avec plus de succès par Claude Robert, grand archidiacre de Châlon-sur-Saône, sous le titre de *Gallia christiana* (1626, in-fol.). Scévole et Louis de Sainte-Marthe en préparèrent une nouvelle édition, amplement augmentée, que publia Abel-Louis, fils de Scévole (Paris, 1656, 4 vol. in-fol.). Les Bénédictins chargèrent, en 1710, un membre de la même famille, Denis de Sainte-Marthe, qui appartenait à la congrégation de Saint-Maur, d'entreprendre une édition définitive de ce recueil, sur un plan nouveau et bien plus étendu. Le premier volume parut en 1715 (in-fol.); les suivants furent publiés, d'abord par Denis de Sainte-Marthe, puis, après sa mort, par d'autres religieux appartenant à la même congrégation. L'ouvrage a été poursuivi de nos jours, d'abord par M. B. Hauréau, qui en a donné le tome XIV, ensuite par l'Académie des inscriptions qui a publié les tomes XV et XVI (1856-1865). L'histoire de la Gaule chrétienne est faite par province ecclésiastique, en suivant l'ordre alphabétique. La dernière traitée est celle de Besançon (*Vesuntio*); il n'en reste plus qu'une a faire, celle d'Utrecht (*Ultrajectum*).

Un autre recueil plus considérable encore, et d'une importance capitale pour nous, c'est l'*Histoire littéraire de la France*, qui fut commencée par dom Rivet de la Grange. Ce religieux, aidé par la collaboration de ses confrères, Joseph Duclou, Maurice Poncet et Jean Colomb, en donna les neuf premiers volumes (Paris, 1733-1750, in-4); le tome X fut l'ouvrage de dom Clémencet; les tomes XI et XII furent publiés par dom Clément. A partir du tome XIII, l'ouvrage, qui est divisé par siècles, a été continué par une commission de l'Institut. Le tome XXVI, le troisième du XIVe siècle, est sous presse. Nous n'avons pas de source plus précieuse pour tout ce qui tient aux premiers siècles de notre histoire littéraire.

Le troisième grand recueil des Bénédictins du XVIIIe siècle est celui des historiens des Gaules et de la France, *Rerum gallicarum et francicarum scriptores*. Il fut commencé par dom Bouquet, qui en donna les deux premiers volumes en 1738 (Paris, in-fol.), et publia successivement, jusqu'en 1752, six autres volumes. Le travail fut continué par d'autres Bénédictins, Houdiquier, Précieux, Clément, Poirier et Brial. Celui-ci, que la Révolution interrompit dans son œuvre, la reprit sous l'Empire et donna en 1806 le tome XIV, puis successivement les tomes XV, XVI, XVII, XVIII. Après sa mort, l'Académie des inscriptions se chargea de poursuivre ce recueil, qui compte aujourd'hui plus de vingt volumes.

Le recueil suivant se rapporte aussi aux études historiques: c'est *l'Art de vérifier les dates*. Il fut conçu par dom M. Dantine, qui lui donna pour objet de constater d'une manière précise les dates des faits historiques après J.-C. La mort de cet érudit (1746) interrompit son travail, qui fut achevé et publié par dom Clémencet et dom Durand (Paris, 1750, in-4). Un autre Bénédictin, dom Clément, entreprit de corriger les erreurs et de réparer les omissions de l'ouvrage. Après treize années d'un labeur opiniâtre, il commença à publier sa belle édition, qui est restée au nombre des bons matériaux de la science historique (1783-1787, 3 vol. in-fol.). Il laissa en manuscrit *l'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne*, ouvrage inférieur au précédent, qui a été publié par Saint-Allais (1820, 5 vol. in-8). Ce dernier avait édité l'autre partie de l'ouvrage, *l'Art de vérifier les dates depuis la naissance de J.-C.* (1818-1819, 18 vol. in-8); mais son édition est inférieure à celle qu'avait donnée dom Clément. L'ouvrage a été continué depuis 1770 par Julien de Courcelles et Fortia d'Urban (1821-1842, 17 vol. in-8).

Parmi les autres ouvrages des Bénédictins, nous citerons : de dom Ruinart, *Acta primorum martyrum sincera et selecta* (Paris, 1689, in-4), recueil qui se distingue, comme les *Acta* de Mabillon, par la recherche de la vérité et les scrupules de la critique; de dom Lobineau, *Histoire de Bretagne* (Paris, 1707, 2 vol. in-fol.); de dom Martène, *Thesaurus novus anecdotorum* (Paris, 1717, 5 vol. in-fol.), et du même, *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum et moralium amplissima collectio* (Paris, 1724-1733, 9 vol. in-fol.), recueils bien connus l'un et l'autre des érudits et où ils trouvent des documents précieux; de dom Liron, *Bibliothèque chartaine* (Paris, 1719, in-4), et du même, *Singularités historiques et littéraires* (Paris, 1734-1740, 4 vol. in-12); de dom Calmet, *Dictionnaire historique, chronologique, géographique et littéral de la Bible* (Paris, 1720, 2 vol. in-fol.), et du même, *Histoire de Lorraine* (Nancy, 1734, in-8), avec une *Bibliothèque lorraine* (Ibid., 1751, in-fol.); de dom Vaissette, *Histoire générale de la province du Languedoc* (Paris, 1730-1745, 5 vol. in-fol.), dont une nouvelle est dirigée en ce moment par MM. Dulaurier et Mabile; de dom Morice, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne* (Paris, 1750-1756, 2 vol. in-fol.); de dom Félibien, *Histoire de la ville de Paris* (Paris, 1755, 5 vol. in-fol.); de dom Tassin et dom Toustain, *Nouveau traité de diplomatique* (Paris, 1750-1765, 6 vol. in-4), ouvrage très-

estimé; de dom Tassin seul, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur* (Paris, 1770, in-4), que l'on regarde comme un modèle d'exactitude et de méthode.

La seule indication de ces nombreux et savants ouvrages fait mieux que les plus belles phrases l'éloge des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et des autres religieux du même ordre qui subirent leur influence. A côté des Mabillon, des Montfaucon, qui poussèrent l'érudition jusqu'au génie, un grand nombre d'autres, Luc d'Achery, Bouquet, Rivet, Clément, Martène, Sainte-Marthe, Tassin, etc., eurent la persévérance dans le travail, la sincérité dans la recherche du vrai, la sûreté et quelquefois la finesse du jugement dans l'investigation et la critique. Tous ils ont ouvert la voie dans laquelle les érudits de notre siècle sont entrés après eux, et ils ont rendu plus faciles les résultats obtenus par ceux qui leur ont succédé. Il faut ajouter, pour finir, que les Bénédictins avaient fait de leur bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés l'une des plus riches qui existât. Ouverte tous les jours au public, elle contenait près de 50 000 volumes et plus de 7000 manuscrits. Malheureusement, elle fut atteinte par l'explosion d'une poudrière en 1794. Dom Poirier put en sauver cependant une grande partie. Les manuscrits furent transportés, en 1795, à la Bibliothèque de la rue Richelieu.

Cf. Ph. Le Cerf : *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la congrégation de Saint-Maur* (La Haye, 1726, in-12) ; — Magd. Ziegelbauer : *Historia rei litterariæ ordinis S. Benedicti* (Wurtzbourg, 4 vol. in-folio) ; — Dom Tassin : *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur* (Bruxelles, 1770, in-4) ; — Dantier : *Études sur les Bénédictins* (1864, 2 vol.), et *les Monastères des Bénédictins d'Italie* (1866, 2 vol. in-8) ; — V. Fouque : *Du Gallia christiana et de ses auteurs* (1857, in-8) ; — *Histoire littéraire de la France*, tome XI, *Introduction*, et tome XXIV.

BENEZET (Antoine), philanthrope français, né en 1713, mort en 1784. D'une famille protestante de Saint-Quentin, qui sortit de France après la révocation de l'Édit de Nantes, il fut élevé en Angleterre, d'où il passa en Amérique. Dévoué à la cause des nègres, il a publié entre autres écrits : *Relation historique de la Guinée, avec une recherche sur l'origine et les progrès de la traite des nègres* (1762, in-8, plusieurs fois réimpr.).

BENGALI ou GAUR, un des principaux dialectes provinciaux de l'Inde, dérivés du sanscrit. On le parle dans le Bengale. Les mots qui ne proviennent pas du sanscrit sont empruntés au persan et à l'arabe. Le bengali est la langue des affaires, de l'administration et de l'enseignement. On se sert pour l'écrire de l'aphabet dêvanâgari modifié. Sa grammaire est simple ou savante, suivant l'ordre d'idées qu'on traite.

Il a été publié en Europe plusieurs dictionnaires bengalis, notamment par Fr. Manoel (*Vocabulario em idioma bengalla e portugueza*, Lisbonne, 1743, in-8), par G. Chamney Haughton (*A Dictionary bengali and sanscrit explained in english*, Londres, 1833, in-4), et par Ram Comul Sen (*A Dictionary in english and bengalee:* Scrampour, 1834, 2 vol. in-4). Il a été donné aussi des grammaires par W. Carey (*Grammar of the bengalee language;* Scrampore, 1805, 2e édit.), et par G. Chamney (*Rudiments of Bengali grammar*, Londres, 1821, in-4), qui a publié en outre *Bengali selections* (Ibid., 1822, in-4). Il existe des traductions en bengali des diverses parties de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*.

Cf. W. Yates : *Introduction to the bengali language* (1847, 2 vol. in-8).

BENI (Paolo), littérateur italien, né dans l'île de Candie en 1552, mort à Padoue en 1625. Il fut élevé à Gubbio dans l'Ombrie, d'où son surnom d'*Eugubinus*, prit l'habit chez les Jésuites, puis sortit de l'ordre et fut secrétaire du duc d'Urbin, professeur de philosophie à Pérouse, de théologie à Rome et de belles-lettres à Padoue. Ses *Orationes quinquaginta*, dissertations philosophiques (Padoue, 1613, in-4), ses *Rime diverse* (Ibid., 1614), sonnets, épîtres et odes, offrent une froide correction. Comme critique, il est le plus hardi des écrivains du temps. Ses *Commentaires* du *Timée* de Platon et de la *Poétique* d'Aristote, conçus avec indépendance, ses *Notes* sur Virgile, sur Salluste, et surtout son traité *De Historia conscribenda* (Venise, 1614, in-4) dirigé contre Tite-Live, montrent en lui un des promoteurs de la querelle des anciens et des modernes. Prenant parti pour ces derniers, il défendit particulièrement le Tasse. Ses œuvres les plus violentes et les plus controversées sont la *Comparazione di Omero, Virgilio e Tasso* (Padoue, 1607 et l'*Anti-Crusca* (Padoue, 1612, in-4), satire excessive où attaquant à la fois le *Vocabulaire* de l'Académie, et tous les *trecentistes* dont il s'autorise, c'est-à-dire les grands écrivains du XIVe siècle, il soutient que la noblesse et la régularité du langage contemporain l'emportent sur la rudesse et la barbarie des fondateurs. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Venise (1622, 5 vol. in-fol.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique ;* — Ginguené : *Histoire littéraire d'Italie.*

BENIVIENI (Girolamo), poëte italien, né à Florence vers 1453, mort en 1542. Ami des principaux écrivains de la Renaissance, il défendit Savonarole, dont il traduisit en italien le traité *de Simplicitate vitæ christianæ* (Venise, 1533, in-8) Ses *Canzone*, ses *Odes*, ses *Poésies* sur l'amour divin ont été réunies sous le titre d'*Opere* (3e édition, Venise, 1524, in-8).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie.*

BENJAMIN DE TUDÈLE, rabbin et voyageur espagnol, né à Tudèle au XIIe siècle. Ses nombreux voyages en Europe, en Asie, en Afrique, depuis l'Espagne jusqu'en Chine, ont été racontés par lui dans une très-intéressante relation sous le titre de *Mazahoth* (Excursions). Cet ouvrage, publié d'abord en hébreu à Constantinople en 1543, a été réimprimé plusieurs fois et traduit en latin (*Itinerarium D. Benjaminis;* Anvers, 1575, petit in-8; Leyde, 1633, petit in-8, Elzévir), puis en français par J.-P. Barrattier (*Voyage de Rabbi Benjamin;* Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12; nouv. édit. Paris, 1830, in-8) et en anglais par A. Asher (*Travels of R. Benjamin*, etc.; Londres et Berlin, 1840, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Asher : *Introduction* et *Essays*, t. II de sa traduction ; — Carmoly : *Notice sur Benjamin de Tudèle et ses voyages* (Bruxelles, 1837).

BENNET (Agnès-Marie), romancière anglaise, née vers 1760, morte à Brighton le 12 février 1808. Elle a produit un assez grand nombre de romans intimes et de famille accueillis avec faveur dans son pays et même à l'étranger. Tels sont : *Anna ou Mémoires d'une héritière galloise, la Jeune mendiante, Agnès de Courcy, Helène, comtesse de Castle-Howlel, Henry Bennet et Julie Johnson, Beauté et Laideur, la Malédiction paternelle, l'Orphelin du presbytère*, etc. Ces romans et quelques autres ont été traduits en français par Defauconpret, P.-F. Henry, Dubois-Fontanelle, la baronne de Vasse, Mme Périn, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BENOIST ou **BENOÎT DE SAINTE-MORE**, trouvère anglo-normand du XIIe siècle. Il succéda à Wace dans la faveur de Henri II, roi d'Angleterre, et composa, par son ordre, la *Chronique des ducs de Normandie*. Elle est versifiée comme toutes les chroniques en langue vulgaire que nous a laissées le XIIe siècle, et contient 23 000 vers octosyllabiques.

Il ne faut pas y chercher les qualités qui recommandent les chroniques en prose; elle se rapproche des romans d'aventures. On identifie ordinairement ce trouvère avec Benoît de Sainte-More, l'auteur supposé du vaste cycle du *Roman de Troie*, du *Roman d'Enéas* et peut-être du *Roman de Thèbes* (voy. ces mots). M. A. Joly soutient cette identification, combattue par M. F. Michel qui a publié la *Chronique des ducs de Normandie* (1836, 3 vol. in-4) dans la *Collection des documents inédits de l'histoire de France*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIII et XIX; — A. Joly : *Benoît de Saint-More et le Roman de Troie* (1870, in-4).

BENSERADE (Isaac DE), poëte français, né en 1612 à Lyons-la-Forêt (Normandie), mort en 1691. A peine sorti du collége, il débuta au théâtre par la tragédie de *Cléopâtre* (1635). Les années suivantes, il fit représenter la *Mort d'Achille*, tragédie; *Iphis et Ianthe*, tragi-comédie; *Gustave*, tragi-comédie, et *Méléagre*, tragédie (1640). Ces pièces, médiocres ou mauvaises, n'auraient pas mené son nom à la postérité; mais il excella dans la composition des ballets, qui formaient alors le divertissement à la mode de la cour. Pendant vingt ans, il fut chargé de les écrire. Ses vers ingénieux, corrects et délicats, convenaient parfaitement, avec la fadeur et la recherche qui en sont les défauts, à ces fêtes mythologiques de Versailles, où le roi, les princes, les femmes les plus distinguées et les grands seigneurs prenaient la place des comédiens. Poëte de cour par excellence, toujours naïvement pompeux ou recherché, soit qu'il rime sur les plus simples détails de la vie, soit qu'il chante les actions d'un héros, il occupe, dans notre histoire littéraire, comme Voiture, et peut-être plus que Voiture, une place tout à fait à part qu'il faut reconnaître, même en souriant des exagérations qui revivent dans cette phrase de l'abbé Tallemant : « On regardait alors comme originaux trois poëtes du temps, savoir : Corneille, Voiture et Benserade. » On s'étonnera moins de voir ces trois écrivains mis sur ce pied d'égalité, si l'on se souvient que deux sonnets de Benserade et de Voiture, l'un à Job, l'autre à Uranie, soulevaient, dans la cour et le monde lettré, une longue querelle où Corneille n'osait se prononcer (voy. JOBELINS).

Benserade, entouré d'une gloire très-brillante sinon durable, et comblé de pensions, fut reçu à l'Académie française en 1674. Deux années plus tard, il publiait les *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux* (1676, in-4). La première idée de cette œuvre, d'un mauvais goût achevé, venait de Louis XIV, qui l'avait demandée pour le Dauphin. Elle fut ridiculisée dans un rondeau célèbre de Chapelle. Benserade s'en moqua lui-même dans le *Rondeau en errata* qui termine le recueil :

> Pour moi, parmi des fautes innombrables
> Je n'en connais que deux considérables :
> C'est l'entreprise et l'exécution,
> A mon avis fautes irréparables
> Dans ce volume.

Les *Œuvres* de Benserade ont été réunies (Paris, 1697, 2 vol. in-12). On cite principalement : la *Plainte du cheval Pégase*; les *Stances sur la Rupture, sur la Jalousie à M^lle de Brionne, pour les filles de la reine*; parmi les ballets, les *Noces de Thétis et de Pélée*, le *Ballet des Muses*, le *Ballet royal de la nuit*, etc.

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française*; — Niceron : *Mémoires*, t. XIV.

BENT-AICHAH, célèbre femme poëte arabe, fille d'Ahmed, poëte arabe de Cordoue, morte en 1009. Ses œuvres, qui ne nous sont pas parvenues, étaient très-applaudies dans les académies de l'Espagne mahométane.

BENTHAM (Jérémie), célèbre jurisconsulte et publiciste anglais, né à Londres le 15 février 1747, mort dans cette ville le 6 juin 1832. Sa longue vie fut toute consacrée à la pratique des idées utilitaires dont il s'était fait le théoricien. La lecture du livre de l'*Esprit* d'Helvétius avait eu une grande influence sur lui; il y puisa le système qui donne pour unique mobile aux actions des hommes l'intérêt, sauf à concilier celui de l'individu avec l'intérêt général. Ce système est l'âme de tous ses ouvrages, le principe et la règle de toutes les réformes judiciaires, économiques et sociales, de tous les projets de réorganisation produits par sa laborieuse activité et proposés à divers gouvernements.

Les plus importants de ses livres, comme le *Traité des peines et des récompenses*, le *Traité de législation civile et pénale*, le *Traité des preuves judiciaires*, l'*Organisation judiciaire*, la *Déontologie ou science du devoir*, et ses nombreux écrits de controverse économique et politique sont d'un ordre spécial, plus ou moins étranger à la littérature. Il convient seulement de faire observer qu'ils sont loin d'être aussi remarquables par le style que par la nouveauté et la fécondité des idées. L'exposition chez Bentham est souvent obscure, d'une obscurité volontaire peut-être et destinée à dissimuler à des esprits ombrageux la portée de la pensée. Sa phrase, qui n'était pas toujours correcte, se chargeait en outre de néologismes qui lui donnaient un aspect barbare. L'ami de Bentham et son éditeur dévoué, Dumont de Genève, a beaucoup travaillé à faire disparaître ces imperfections, sans pouvoir enlever à la méthode même de l'auteur une sécheresse d'exposition qui contraste avec la puissance et la fécondité de son esprit. Nous mentionnerons à part un ouvrage de Bentham qui le montre aux prises avec les idées les plus larges du XVIII^e siècle : c'est une *Chrestomathie* (Chrestomathia; 1817, avec tabl.), divisée en deux parties, dont la première est consacrée à l'exposition d'un plan d'enseignement et d'études, et la seconde à un essai de nomenclature ou classification générale des connaissances humaines, et à l'examen critique de la classification de Bâcon, adoptée par d'Alembert dans l'*Encyclopédie*. Nous signalerons enfin l'intérêt que présente *la Correspondance* de Bentham, par suite de ses relations constantes avec les hommes d'État ou les philosophes les plus célèbres de son temps. Il a été donné plusieurs éditions générales de ses *Œuvres*; celle de Bruxelles (1829-1830 ou 1840, 3 vol. gr. in-8) n'est pas complète; la meilleure est celle du docteur Bowring, comprenant les *Mémoires* et la *Correspondance* (Édimbourg, 1838-1843, 11 vol. gr. in-8).

Cf. Th. Jouffroy : *Cours de droit naturel*, t. II; — Bowring : *Notice* et *Notes* dans l'édition citée; — G. de Molinari : *Notice historique*, dans la *Collection des économistes*, t. XV (1848, gr. in-8).

BENTIVOGLIO (Ercole), poëte italien, né à Milan en 1506, mort en 1573. Dévoué aux lettres et admirateur passionné de l'Arioste, il l'imita dans des *Sonnets*, des *Églogues*, des *Satires*, des *Épîtres* et des *Comédies* (Venise, 1663; Paris, 1719), qui le firent comparer à son modèle.

BENTIVOGLIO (le cardinal Gui), historien italien, né à Ferrare en 1579, mort en 1644. Il remplit des fonctions importantes sous Clément VIII, Paul V et Urbain VIII. Nonce apostolique en Flandre, il profita de son séjour dans le pays pour écrire en italien une *Histoire des guerres civiles de Flandre* (Cologne, 1632-1639, 3 vol. in-4), traduite en français par l'abbé Loyseau (Paris, 1769). Il y a dans cet ouvrage du mouvement, de la chaleur, de l'éloquence même, mais une grande partialité contre les héros de la révolution des Flandres, constamment rabaissés et sacrifiés aux Espagnols; il donna en outre une *Relation* de son ambassade en Flandre (Anvers, 1629, in-4) Ses *Lettres* (Co-

logne, 1631) ont été traduites en français par Biagioli (Paris, 1807), et ses *Mémoires* (Amsterdam et Venise, 1648, in-8) par de Vayrac (Paris, 1713, 2 vol. in-12). Ces écrits, d'un style vif, élégant, facile, jettent un jour intéressant sur les habitudes diplomatiques de la cour de Rome. Les *Œuvres complètes* du cardinal Gui Bentivoglio ont été publiées à Milan (1806-1807, 5 vol. in-8).

Bentivoglio (Hippolyte), poëte italien, né à Ferrare vers 1630, mort en 1685. Il servit dans les armées françaises. Il reste de lui des *Poésies lyriques* et des tragédies imitées de tragédies françaises, *l'Annibale in Capoa, la Figlia di Tracia, l'Achille in Sciro*, etc.

Bentivoglio (Cornelio), cardinal, fils du précédent, né à Ferrare en 1668, mort en 1725. Nonce apostolique à Paris en 1712, il déploya dans l'affaire de la *Bulle Unigenitus* un zèle qui lui valut la faveur de Louis XIV. On a de lui, outre des *Harangues et Discours*, une traduction italienne, très-infidèle, de la *Thébaïde* de Stace. — Sa sœur, Mathilde Bentivoglio, fut membre de l'Académie des Arcades.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura* ; — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie.*

Bentkowski (Félix), littérateur polonais, né en 1781, mort à Varsovie en 1852. Professeur de l'Université de cette ville, puis garde général des archives du royaume de Pologne, il a écrit une importante *Histoire de la littérature polonaise* (Historya litteratury Polskiey; Varsovie et Vilna, 1814, 2 vol. in-8) ; une *Introduction à l'histoire générale* (Varsovie, 1821, in-8), et traduit en polonais *l'Histoire de la civilisation* de Guizot.

Bentley (Richard), célèbre philologue anglais, né en 1662 à Oulton, près de Wakefield, mort en 1742. Il fit ses études à Cambridge, débuta dans l'enseignement, puis devint chapelain de Stillingfleet, évêque de Worcester. Chargé des conférences instituées par Boyle pour la défense du christianisme, il employa comme arguments les découvertes de Newton, alors dans tout l'éclat de la nouveauté. Il avait déjà publié d'excellents travaux philologiques qui lui avaient valu la place de conservateur de la bibliothèque royale de Saint-James, quand une controverse célèbre sur un très-petit objet le mit en pleine lumière tout en l'exposant à de vives attaques. Il s'agissait de l'authenticité des *Lettres de Phalaris*, misérable opuscule grec édité par quelques étudiants d'Oxford. Bentley profita d'une nouvelle édition du livre de son ami Wotton sur *les Anciens et les Modernes* (1697), pour y insérer une lettre où il démontrait que les prétendues épîtres du tyran sicilien avaient été fabriquées par un sophiste de la décadence. Boyle, l'éditeur, ou plutôt Atterbury, sous le nom de Boyle, répondit en 1698, avec habileté et esprit; mais Bentley répliqua par sa *Dissertation sur les lettres de Phalaris* (1699, in-8), qui, dépassant son objet, est restée un monument de philologie classique.

Une science parfaite de la langue et de la versification des poëtes grecs se montre dans ses *Corrections sur les Fragments de Ménandre et de Philémon*, publiés par Leclerc (*Emendationes in M. et Phil.*; Utrecht, 1710, in-8); mais on y sent trop le désir d'humilier le malhabile éditeur. Son édition d'*Horace* est merveilleuse de sagacité critique à la fois et de hardiesse intempérante (1711, in-8). Ses éditions de *Térence* et de *Phèdre* (1726) sont plus sages et aussi savantes. Bentley se permit toutes ses hardiesses dans son édition du *Paradis perdu* de Milton, mais sur un auteur contemporain les excès de sa méthode sautèrent aux yeux. Il lui arrive de changer un vers sublime en une ligne prosaïque. Malgré cet échec, il est resté, en Angleterre, le premier des philologues classiques Il existe un recueil de ses *Lettres* (Londres, 1806, in-4; Leipzig, 1825, in-8).

Cf. J. H. Monck : *The life of R. Bentley* (1830, in-4).

Benzel-Sternau (Chrétien-Ernest, comte de), écrivain allemand, né à Mayence le 9 avril 1767, mort à Zurich le 21 août 1849. Il remplit diverses fonctions publiques importantes et fut plus tard un des députés influents de Bavière. Il s'est fait connaître surtout par des romans satiriques et humoristiques, écrits avec esprit et une excessive facilité. Les principaux sont : *le Veau d'or* (das goldene Kalb ; Gotha, 1802-1804, 4 vol.), sa meilleure œuvre; *les Esprits de la vie* (Lebensgeister; ibid., 1804, 4 vol.); *le Convive de pierre* (der Steinerne Gast; ibid., 1808, 4 vol.); *les Lettres des Pygmées* (Pygmaeen Briefe; ibid., 1808, 2 vol.). On cite encore un recueil de *Nouvelles pour le cœur* (Novellen für das Herz; Hambourg, 1795-1796, 2 vol.). Le comte de Benzel-Sternau a aussi écrit des pièces de théâtre qui ont la même tendance satirique, et il a formé un spirituel recueil de proverbes, *le Théâtre de la cour de Barataria* (Hoftheater von B.; Leipzig, 1828, 4 vol.). On met à part deux comédies : *Blanc et Noir* (Weiss und Schwartz ; Zurich, 1826), et *le Monde est à moi* (Mein ist die Welt; Hanau, 1831). Il a encore publié des poésies, un journal, *Jason* (1808-1811); des *Lettres bavaroises* (Baier Briefe ; Stuttgart, 1831-1832, 4 vol.).

Beolco (Angelo), poëte comique italien, né à Padoue en 1502, mort en 1542. Il composa, en patois padouan, de petites pièces villageoises qu'il jouait lui-même, à la tête d'une troupe d'acteurs ambulants, la plupart fils de famille, cachant leurs noms sous des pseudonymes. Il s'appelait lui-même le *Ruzzante* (l'Étourdi). Il signa ainsi ses pièces : *la Piovana, l'Aconitana, la Fiorina, la Vaccaria, la Moschetta, la Rodiana*, etc. Il eut pour collaborateur André Calmo, bergamasque. Ces comédies, d'un caractère tout particulier, ont été réunies sous ce titre : *Tutte l'opere del famosissimo Ruzzante* (Vicence, 1584, in-12; 1617, in-8).

Cf. Tomasini : *Illustrium virorum elogia.*

BEOWULF (le Poëme de). Ce poëme est, avec *la Chanson du voyageur, la Bataille de Finnesburg* et quelques autres sagas, le plus ancien monument de la poésie anglo-saxonne; il en est le plus important. *La Bataille de Finnesburg* s'y rattache, comme un fragment d'une saga, chantée après l'une des victoires de son héros. Le poëme de *Beowulf* se compose de 6357 vers fort courts. L'auteur et la date en sont inconnus. Les uns ont prétendu qu'il fut apporté par les Angles dans l'île de Bretagne avant le v^e siècle, les autres qu'il fut composé en Angleterre même et qu'il date du vi^e ou du vii^e siècle. Plusieurs passages du poëme indiquent qu'à l'époque de sa composition, les Anglo-Saxons commençaient à se convertir au christianisme, ou plutôt *le Beowulf* paraît une version nouvelle, développée et à demi christianisée d'une vieille saga. La scène du poëme n'est pas plus facile à déterminer : les uns la placent en Norvége, les autres en Angleterre dans le comté de Durham, à Hart, près de Hartlepool. D'après cette dernière hypothèse, la cour de Hygelac, d'où Beowulf vint au secours de Hrothgar, serait dans le Suffolk Dans les deux suppositions, Beowulf est toujours un Anglais d'Angleterre; seulement, dans la première, Hrothgar est un Scandinave de Norvége. Enfin le système qui place sur le continent la composition du *Beowulf*, y place aussi les événements qu'il raconte. Mais si, comme on peut le penser, les événements sont mythiques, il n'y a pas lieu de s'arrêter à une géographie fabuleuse.

Voici une courte analyse de ce poëme. Un ancien Beowulf fut pendant longtemps le roi bien-

aimé des Scyldings et de cette souche vint enfin le puissant Hoalfedene. Celui-ci eut quatre fils : Heoroga, Hrothgar, Halga le Bon et Ela. Hrothgar était puissant dans les combats, de sorte que ses frères lui obéissaient. Il se fit bâtir une immense salle de festin pour distribuer à des hôtes nombreux tout ce que Dieu lui donnait, excepté la part du peuple et les vies des hommes. Les hôtes étaient heureux, lorsque survint le démon Grendel, qui habitait les marais. Repoussées des demeures des hommes, les filles de Caïn enfantèrent, dans les ténèbres, des géants, des elfes et des orkens. De tels géants firent longtemps la guerre avec Dieu, et Grendel fut un de ceux-là. A minuit, il pénétrait dans la salle où dormaient les thanes après avoir bu la bière, et il en enlevait trente. Ils n'osaient pas lui résister, une lutte avec Grendel eût été trop dure, trop longue, trop rebutante. Les survivants priaient avec Hrothgar, qui avait le cœur brisé.

Un thane d'Hygelac, Beowulf, qui était un brave homme parmi les Goths et le plus fort de son temps, entendit parler des faits de Grendel. Avec ses plus vigoureux champions, il équipa un vaisseau et sur la route du Cygne il alla trouver Hrothgar qui avait besoin d'hommes. Bien accueilli par le roi des Scyldings, il passa la nuit dans la salle, lutta contre le formidable Grendel et le força de s'enfuir dans ses marais, mortellement blessé. Mais la mère de Grendel, méchante femme qui habitait les eaux froides, voulut venger son fils ; elle se précipita une nuit dans la salle et emporta un ami de Hrothgar, qui s'adressa de nouveau à Beowulf. Le héros plongea dans l'abîme, et, après une lutte terrible, il brisa l'épine dorsale du monstre et lui coupa la tête. Il retourna ensuite dans son pays, dont il devint le chef. Pendant cinquante ans, il le préserva de tout fléau. Puis un dragon étant venu le ravager, il tua le dragon, mais dans le combat il reçut de la dent venimeuse de la bête une blessure mortelle. Il mourut en recommandant à ses thanes de veiller sur le peuple et de lui ériger un tombeau sur un tertre élevé, que les marins verront de loin et qu'ils appelleront le mont de Beowulf.

Beowulf est un autre Hercule qui combat contre les monstres. Son histoire a dû subir les mêmes transformations que celle de l'Hercule grec; avant d'être une légende héroïque, elle a pu être un mythe relatif à des phénomènes naturels, notamment aux exhalaisons meurtrières des marais maritimes que les Anglais avaient particulièrement à redouter. Les sentiments qu'exprime le poëme sont bien ceux de l'Anglo-Saxon, et le style n'offre point de ces traces de la latinité de décadence qui empêchent ce démon d'être un bon représentant de la littérature nationale de sa race. La versification en est fondée sur l'allitération, sans égard aux accents, à la mesure, à la rime; il suffit, pour faire deux vers, que dans deux lignes d'une longueur quelconque il se trouve au moins trois mots commençant par la même lettre :

Wyalease Wudu,
Wœter under stod.

Le poëme de *Beowulf* fut publié pour la première fois par Grim Thorkelin (Copenhague, 1815). La jolie et rare édition de M. John Kemble, contenant aussi *la Chanson du voyageur* et *la Bataille de Finnesburg*, parut à Londres (1833, in-12); celle de M. Thorpe, avec une traduction, en 1855; celle de Grundtvig, à Copenhague (1861). Enfin on trouve le *Beowulf*, avec les autres textes anglo-saxons, dans la *Bibliothek der angel-sächsischen Poesie* de M. Grein (Göttingue, 1857-61, 2 vol. in-8).

Cf. Guest : *History of english rhythms ;* — H. Morley : *The english writers before Chaucer.*

BÉQUET (Étienne), littérateur français, né vers 1800 à Paris, mort le 30 septembre 1838. Rédacteur du *Journal des Débats*, il y écrivit, au mois d'août 1829, un article qui se terminait par ces mots : « Malheureuse France! malheureux roi! » et qui est resté historique comme présageant la chute de Charles X. Mais son principal titre est le feuilleton hebdomadaire de critique qu'il rédigea pendant quinze ans et qu'il signait de la lettre R. Il s'y montra attaché à l'école classique, soutint vivement Casimir Delavigne et applaudit aux débuts de Scribe, sans que son opposition au romantisme eut rien de violent. « Il savait, selon Jules Janin, tout dire sans offenser personne. »

Béquet a écrit en outre, dans *la Revue de Paris*, deux nouvelles : *Marie, ou le Mouchoir bleu* (1829), et *l'Abbaye de Maubuisson* (1831), dont la première obtint, par la douceur du sentiment et la simplicité élégante du style, un succès sans proportion avec son peu d'importance. On a encore de lui la traduction de *l'Histoire véritable* de Lucien, insérée dans la collection de Merlin.

Cf. Jules Janin : *Journal des Débats*, 1er octobre 1838.

BÉRANGER (Jean-Pierre DE), célèbre chansonnier français, né à Paris le 19 août 1780, mort dans cette ville le 16 juillet 1857. On a remarqué qu'il a semé dans ses vers une foule de traits personnels à l'aide desquels on pourrait construire toute sa biographie. Descendant d'une ancienne famille militaire qui n'avait plus d'autre fortune que son nom, il eut une enfance des plus modestes, et fut élevé à Paris,

Chez un tailleur, *son* pauvre et vieux grand-père.

Il y était en 1789, et fut témoin de la prise de la Bastille. Son père l'envoya alors à Péronne auprès d'une tante qui tenait auberge dans un faubourg. Il lut chez elle quelques classiques français : Fénelon, Racine, Voltaire. Les idées de celui-ci eurent beaucoup de prise sur son esprit. A quatorze ans, il entra dans l'atelier d'un imprimeur où il prit les premières notions d'orthographe et de langue. Il faisait même des vers avec son patron. Il suivait en outre, à Péronne, les cours de l'Institut patriotique, organisé suivant les idées de J.-J. Rousseau, et y recevait avec ardeur une éducation toute civique. Dépourvu de la connaissance du latin, il y suppléait dès lors par la lecture de traductions des anciens auteurs. A seize ans, Béranger revint à Paris où son père avait fondé une maison de banque, et se mêlait aux conspirations royalistes contre le Directoire. Le futur chansonnier,

« Garçon d'auberge, imprimeur et commis, »

fit alors de la finance, et montra dans ce genre de travail une grande aptitude; il fut même quelque temps seul à la tête de la maison et des affaires Cependant son goût pour la poésie prenait le caractère d'une vocation. Les genres les plus divers attiraient son ardeur juvénile. Il essaya d'abord de travailler pour la scène et esquissa, sous le titre d'*Hermaphrodites*, une comédie satirique contre les hommes efféminés et les femmes intrigantes. Il tendit plus haut et écrivit à dix-huit ans l'ébauche d'un poëme épique, *Clovis*, le destinant à voir le jour quand il aurait atteint sa trentième année; il passa, en attendant, à la poésie lyrique religieuse, et fit des odes ou plutôt des dithyrambes et des *Méditations* sur de grands sujets, tels que *le Déluge, le Jugement dernier, le Rétablissement du culte*. On a cité surtout des fragments d'une *Méditation*, où le tableau de la ruine universelle des mondes s'achève par la destruction du soleil. Le jeune poëte essaya encore de l'idylle religieuse, et se plut à tracer, dans un poëme intitulé *le Pèlerinage*, la peinture des mœurs chrétiennes et pastorales du XVIe siècle. A vingt-deux ans, ne se sentant pas encore dans sa véritable voie, il fut un

instant tourmenté d'un besoin d'action extérieure. Il voulait partir pour l'Égypte, où la renommée rapportait que Bonaparte faisait tant de merveilles. Parseval-Grandmaison, qui en revenait, le détourna de ce projet. C'est à cette époque que l'on fait remonter ses premières chansons. Mais, ne songeant pas encore à élargir ce modeste genre, il n'y voyait qu'un passe-temps poétique et n'invoquait d'autre muse que la jeunesse et le plaisir.

Dans les moments d'abattement et de doute sur son talent, Béranger trouva un appui et un conseiller bienveillant dans Lucien Bonaparte (1803). Lorsque celui-ci fut parti pour Rome, il envoya au jeune poëte qui était retombé dans la misère, une procuration pour toucher son traitement de membre de l'Institut, avec une lettre aussi délicate que pressante, et qui ne permettait pas de refuser. En 1805, il fut employé, par le peintre Landon, à la rédaction anonyme des *Annales du Musée*. En 1809, les recommandations du poëte Arnault le firent entrer, en qualité d'expéditionnaire, dans les bureaux de l'Université, aux appointements de 1000 fr., portés plus tard à 1200. Ils suffirent à rendre au poëte la sécurité et la gaieté. Sans renoncer encore à attendre plus de gloire de ses grands poëmes, il revint à la chanson. Quelques-unes des pièces les plus joyeuses et les plus légères de son premier recueil, *les Gourmands, le Mort vivant, la Bonne fille, les Gueux, Roger Bontemps*, sont datées de 1810 à 1814. *La Bacchante, la Gaudriole, Parny, ma Grand'mère, la Mère aveugle, le Petit homme gris, Madame Grégoire, Frétillon*, etc., etc., qui ne portent point de date, sont des mêmes années ou remontent plus haut. En 1813, il fut reçu membre de la joyeuse Société du Caveau que présidait Désaugiers, et chanta pour discours de réception ses refrains pleins de malice de *l'Académie et le Caveau*. En même temps il essayait d'une satire qui touchait, mais délicatement, à la politique, dans *le Sénateur*, qui fit rire, dit-on, l'Empereur lui-même, et dans *le Roi d'Yvetot*, cette contre-partie si fine et si mordante d'une gloire dangereuse et de pompes éphémères.

Béranger vit sans regret tomber l'Empire. « Au retour des Bourbons, qui m'étaient indifférents, dit-il, leur faiblesse me parut devoir rendre facile la renaissance des libertés nationales. » Ses illusions, comme celles du pays, étaient déjà dissipées, quand l'Empereur reparut avec le drapeau national et des promesses tardives de liberté. Béranger nous dit que, dans les Cent-Jours, l'enthousiasme populaire ne l'abusa point : il vit que « Napoléon ne pouvait gouverner constitutionnellement. Ce n'était pas pour cela qu'il avait été donné au monde ». Il refusa d'être censeur et se borna à offrir au pouvoir le tribut de ses conseils, sous forme de fines allusions (*Politique à l'usage de Lise*) :

> Bien qu'en des mains comme les tiennes,
> Le sceptre passe sans procès,
> De nous il faut que tu le tiennes
> Pour le bonheur de tes sujets.

Le premier recueil de Béranger, où la politique ne tient pas plus de place, parut en 1815, sous le titre un peu trompeur de *Chansons morales et autres* (in-18, avec gravures et musique). Il valut à l'auteur, de la part de ses chefs, un sévère avertissement. Aussi, lorsque, en 1821, il donna son second recueil, il eut soin de quitter de lui-même son bureau pour n'y plus rentrer.

Une grande transformation s'était opérée dans le poëte chansonnier pendant l'intervalle. Le plaisir est encore chanté dans plusieurs refrains, tels que ceux-ci : *Ce n'est plus Lisette, le Vin et la Coquette, le Soir des noces, la Vivandière, Brennus, le Bon ménage, Rosette, la Fortune*, etc.; mais la politique y porte un ton plus élevé et de plus mordantes épigrammes : *le Marquis de Carabas, Paillasse, la Sainte-Alliance barbaresque, Monsieur Judas, Halte-là! le Ventru*, etc., attaquent ouvertement le système illibéral et ses serviteurs dévoués. Quelques pièces spirituellement irréligieuses, *les Capucins, les Clefs du Paradis, les Chantres de paroisse, l'Ermite et ses saints, les Missionnaires, les Révérends pères, le Bon Dieu*, etc., etc., atteignent plus sensiblement encore le parti du trône et de l'autel et l'alliance de la religion avec la politique. Des accents patriotiques, dégagés de toute amertume satirique, se retrouvent dans *le Champ d'asile, la Sainte-Alliance des peuples, les Enfants de la France, le Vieux drapeau, le Cinq mai*. Dans cette dernière série de chants, Béranger avait pris une élévation de style et de sentiment inconnue jusqu'alors à la chanson ; *le Dieu des bonnes gens*, compris dans le même recueil, avait été son premier essai dans ce genre nouveau. Quelques chansons plus intimes, telles que : *Mon âme, la Bonne Vieille, le Retour dans la patrie*, etc., trouvaient aussi place dans le recueil de 1821 et complétaient déjà les cinq séries qu'on peut distinguer dans l'œuvre générale du poëte, jusqu'au recueil de 1833 : chansons joyeuses, chansons politiques, chansons voltairiennes, chansons patriotiques et chansons intimes.

La popularité qu'une si grande variété et tant de talent assuraient à l'auteur s'accrut encore d'un peu de persécution. Après la destitution qu'il avait prévue et prévenue, il fut traduit en Cour d'assises et condamné à 500 fr. d'amende et à trois mois de prison (8 décembre 1821). Il commença sous les verrous de Sainte-Pélagie les chansons de son troisième recueil qui parut en 1825, et ne fut pas poursuivi. Le quatrième, qu'il donna en 1828, lui attira de nouvelles poursuites et une condamnation à neuf mois de prison et à 10 000 francs d'amende (10 décembre 1828), malgré une célèbre plaidoirie de Dupin l'aîné. Reprenant tous les tons auxquels il avait façonné la chanson, il continuait dans ces deux recueils toutes les séries que nous venons d'indiquer. Qu'il nous suffise de rappeler, sans avoir besoin de les classer : *la Préface, le Nouvel ordre du jour, la Messe du Saint-Esprit, les Adieux à la campagne, la Liberté, la Chasse, ma Guérison, mon Carnaval, l'Ombre d'Anacréon*, ces cinq dernières datées, avec plusieurs autres, de Sainte-Pélagie (1822), *les Conseils de Lise, l'Eau bénite, le Censeur, le Tailleur et la Fée*, sorte d'autobiographie poétique, *le Violon brisé, le Chant du Cosaque, le Bon pape, les Hirondelles, le Vieux Sergent*, etc. Il subit sa seconde peine à la Force et, sans s'effrayer du bruit menaçant qui se faisait autour de son nom, à la tribune des Chambres et dans les chaires des églises, il se remit à chansonner les ennemis du progrès et de la liberté. Parmi les pièces qui ont été écrites dans cette prison, on cite : *le Feu du prisonnier, le 14 Juillet le Cardinal et le Chansonnier, les Dix mille francs, le Cordon, s'il vous plaît! Denis, maître d'école*.

Lorsque survint la révolution de Juillet, à laquelle ses chansons avaient tant contribué, Béranger s'unit à ses amis, Laffite, Lafayette et Dupont (de l'Eure), pour appuyer la candidature de Louis-Philippe auprès du parti républicain. Mais il refusa le pouvoir et la fortune qui vinrent à lui. Le dernier recueil de chansons qu'il donna, en 1833, permet de suivre toute l'histoire des idées et des sentiments de Béranger à cette époque. Il repousse les honneurs :

> Non, mes amis, non, je ne veux rien être,
> Semez ailleurs, places, titres et croix...

Il repousse les pensions :

> Je suis un sou de bon aloi ;
> Mais en secret argentez-moi,
> Et me voilà fausse monnaie.

Mais il dit son mot et celui de l'opinion libérale sur la situation. *Hâtons-nous! Poniatowski* (février et juillet 1831) sont un écho des sympathies d'alors pour la Pologne; *le Conseil aux Belges* (mai 1831) est une satire mordante des vanités et des cupidités qui s'attachent au pouvoir royal; *la Prédiction de Nostradamus* est comme l'oraison funèbre de la royauté elle-même. Ce recueil contenait, en outre, un certain nombre de chansons intimes, telles que *le Bonsoir, le Tombeau de Manuel, A M. de Chateaubriand, Souvenirs d'enfance, Cinquante ans, le Suicide;* puis quelques nouveaux souvenirs populaires de l'Empire, *le Vieux caporal, les Souvenirs du peuple* (On parlera de sa gloire, etc.), qui retentirent d'un bout à l'autre de la France, jusqu'au fond des campagnes et ravivèrent la légende napoléonienne; enfin, quelques essais appartenant à un nouvel ordre d'idées, *les Contrebandiers, Jeanne la Rousse, le Vieux vagabond, Jacques, les Fous,* sortes de chansons socialistes, exprimant le sentiment des misères du peuple ou la préoccupation des théories qui promettent de les guérir.

Depuis le recueil de 1833, Béranger n'a plus rien donné au public, si ce n'est, en 1846, dix chansons: *Notre Coq, le Grillon, les Échos, l'Orphéon, les Pigeons de la Bourse, le Baptême de Voltaire, Claire, le Déluge,* qui, en 1848, fit l'effet d'une prophétie; *les Escargots* et *Ma gaîté.* Ces chansons, qui rentrent dans presque toutes les cordes du poëte, n'étaient pas le seul fruit de son travail pendant toute cette période. Les confidents de ses vers parlaient surtout d'une série entière de poésies inédites qui avaient pour sujet les gloires nationales de l'Empire, et qui formaient une sorte de *romancero* napoléonien. C'est à cette partie inconnue de son œuvre que l'auteur appliquait, disait-on, la qualification d'épopée nationale, improprement attribuée, suivant lui, à la série de ses anciennes chansons. Il avait entrepris en outre un travail d'une toute autre nature, une *Biographie des contemporains,* à laquelle il attachait tant d'importance qu'il dit dans sa préface de 1833 : « C'est à cette œuvre que mon nom devra peut-être de me survivre. » Il y renonça, effrayé d'avoir à dire trop de mal de tous ses amis, et se borna à écrire ses propres mémoires; encore la lecture des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand l'avait-elle porté à détruire la plus grande partie des siens.

C'est au milieu de ces travaux solitaires et de la plus profonde retraite que la révolution de Février vint surprendre Béranger. Républicain de vieille date, il trouva pourtant que le pays était jeté un peu brusquement dans la République. Toutefois, par un retour de popularité qui semblait rattacher 1848 à 1830, les électeurs de Paris voulurent donner au chansonnier national un rôle politique. Élu représentant du peuple pour le département de la Seine par plus de 200 000 suffrages, Béranger refusa cet honneur avec une modestie qui devait passer plus tard pour un excès d'habileté. Il donna une première fois sa démission dès le 8 mai. L'Assemblée la repoussa à l'unanimité, l'invitant à la retirer par ses acclamations enthousiastes; mais le poëte la réitéra, le 14, avec autant de simplicité que de bon sens et rentra dans la solitude et le silence.

Parmi les différents lieux de retraite où Béranger cherchait à se soustraire aux ovations de la foule et aux importunités des visiteurs, on cite Passy, où il écrivit sa *Préface* de 1833; Fontainebleau, Tours, où il eut pour ami intime le médecin Bretonneau, Fontenay, etc. Enfin, après un nouveau séjour à Passy, il rentra à Paris. Malgré son amour de la vie retirée, il eut des relations avec la plupart des hommes illustres de ce demi-siècle. Talleyrand a voulu le voir; Chateaubriand lui fit des avances, et dans les derniers jours de sa vieillesse triste et maladive, ne retrouvait de sérénité et d'expansion qu'avec lui. Lamartine a aussi recherché son amitié, l'a obtenue et s'est montré avide d'en jouir. Mais Béranger a eu ses liens les plus étroits avec les hommes d'action, les artistes et les penseurs du parti démocratique, Manuel, Carrel, David d'Angers, et en dernier lieu, Lamennais, etc. Le clergé orthodoxe ne craignit pas de franchir le seuil du chansonnier, et la visite de Mgr Sibour à Béranger, en 1849, fit du bruit. Tous ceux qui l'approchaient vantaient en lui une bonté extrême, une générosité au-dessus de ses ressources. En 1833, il avait vendu toutes ses œuvres, faites ou à faire, pour la modique rétribution viagère de 800 francs, que son éditeur, Perrotin, enrichi par ses refrains, tint à honneur d'augmenter. Sous le second Empire, des offres délicates lui furent faites et constamment repoussées. Béranger n'était ni décoré de la Légion d'honneur, ni membre de l'Académie française. Sa mort mit une fois de plus en relief son caractère de poëte national. Le gouvernement voulut que ses obsèques fussent célébrées aux frais de l'État et lui fit le convoi d'un maréchal de France.

Nous avons peu de mots à dire de l'œuvre même de Béranger. Ses chansons ont été dans toutes les mains et leur éloge dans toutes les bouches, quoique, dans les dernières années, la critique littéraire se soit exercée contre elles. Sainte-Beuve et M. de Pontmartin, les premiers, se sont fait une arme de certaines imperfections de détail contre la gloire nationale de l'auteur. Ils ont relevé des phrases obscures, des allusions mythologiques qui ne sont plus de notre goût et des périphrases classiques d'une élégance un peu vieillie. Mais il est juste de remarquer que ces défauts, sensibles dans le premier recueil, disparaissent peu à peu dans les suivants. Et, dans les moments mêmes où la portée politique de ses chansons ne les soutient plus, on ne peut s'empêcher d'y admirer de sérieux mérites littéraires : dans les idées la justesse et l'élévation, de la finesse sans recherche; dans le style, la précision du mot, la vivacité des tours et cette souplesse constante qui permet à l'auteur de prendre tous les tons et de passer de la simplicité à l'éclat, de la grâce à l'énergie, avec un naturel toujours si parfait, que ses critiques mêmes l'ont comparé à La Fontaine.

Les œuvres posthumes de Béranger se réduisirent, contre toute attente, à deux volumes : *Ma Biographie* (1857, in-8) et *Dernières chansons* (1857, in-8). Le premier n'a pas ajouté, autant qu'on pouvait l'espérer, à la connaissance de Béranger, de son entourage et de son époque. Le second, qui renferme quatre-vingt-quatorze pièces de vers, datées de 1834 à 1851, en offre plusieurs (*les Fourmis, le Cheval arabe, Une idée, le Chasseur, le Merle, la Tourterelle et le Papillon, les Grands projets, le Saint, le Postillon, les Défauts,* etc., etc.), qui sont dignes de prendre place dans les anciens recueils. Sans compter quelques petits poëmes étrangers à la chanson, scènes, dialogues, ballades, etc., assez libres de coupe et de rhythme, les genres divers déjà traités en couplets par l'auteur sont tous représentés, mais avec moins de verve dans la joie, moins d'éclat dans l'enthousiasme, moins de vigueur dans la satire. La grâce et la finesse sont les deux qualités de l'écrivain qui se sont le mieux conservées. La *Correspondance de Béranger* (1859-1860, 4 vol. in-8), recueillie par M. Boiteau, a été l'objet de grands débats dans la presse politique.

Les *Chansons de Béranger* ont été, en général, publiées dans l'ordre où elles ont été écrites. Dans l'intervalle des cinq principaux recueils donnés par l'auteur, de 1815 à 1833, quelques-unes ont paru à part. De nombreuses éditions ont été faites de ses *Œuvres complètes* (1833-1834, 4 vol. in-8, 104 vignettes sur acier; 1835-1836, 3 vol. in-8,

dessins de Granville; 1846-1848, 2 vol. in-8, 52 grav., avec *la Musique;* éditions-diamant: 1839, 1850, etc., in-32) [*Dictionn. des contemporains,* les deux premières éditions.]

Cf. Savinien Lapointe : *Mémoires sur Béranger* (1857, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Lundis,* t. II, et *Nouveaux lundis,* t. I ; — Arthur Arnould : *Béranger, ses amis, ses ennemis et ses critiques* (1864, 2 vol. in-18); — J. Janin : *Béranger et son temps* (1866, in-18).

BÉRARD (Frédéric), médecin et philosophe français, né le 8 novembre 1789 à Montpellier, mort le 16 avril 1828. Défenseur des doctrines de l'école de Montpellier, il écrivit, outre des ouvrages purement médicaux, un livre dirigé contre Cabanis : *Doctrine des rapports du physique et du moral* (Paris, 1823, in-8). Il y enseignait à éviter le matérialisme sans tomber dans le spiritualisme outré.

Cf. *Dictionnaire des sciences philosophiques.*

BÉRARDIER (Denis), littérateur français, né en 1729 à Quimper, mort en 1794. Il embrassa l'état ecclésiastique, devint, en 1787, grand maître du collège Louis-le Grand, et fut envoyé à l'Assemblée constituante, comme député suppléant du clergé. Robespierre et Camille Desmoulins, qui avaient été ses élèves, le protégèrent pendant la Révolution. Il publia : *Les principes de la foi en opposition avec la constitution civile du clergé* (Paris, 1791, in-8), qui eut quatorze éditions en moins d'un mois, et *l'Église constitutionnelle confondue par elle-même* (Ibid., 1792).

Cf. Arnault : *Biographie nouvelle des contemporains.*

BÉRARDIER DE BATAUD (François-Joseph), littérateur français, né en 1720 à Paris, mort en 1794. Professeur de l'université de Paris, il a publié : *Précis de l'histoire universelle* (1766, in-12), ouvrage estimé; *Essai sur le récit* (1776, in-13), et la traduction de l'*Anti-Lucrèce* en vers français (1786, 2 vol. in-12).

BÉRAULD (Nicolas), BÉRALDUS, humaniste français, né en 1473 à Orléans, et, suivant d'autres, dans le Languedoc, mort en 1550. De la religion réformée, il fut le précepteur de l'amiral de Coligny. Suivant Erasme, son ami, sa conversation valait mieux que ses ouvrages. Il écrivit le latin avec pureté et Bayle dit qu'il était bon poëte en grec. On a de lui : *Oratio de pace restituta* (Paris, 1528, in-8), *Metaphrasis in Œconomicon Aristotelis* (Paris, s. d., in-4) ; des éditions de *Pline l'Ancien,* de *Guillaume de Paris,* etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique.*

BÉRAULT-BERCASTEL (l'abbé Antoine-Henri), littérateur français, né le 2 novembre 1722 à Briey (Moselle), mort vers 1794. Il appartint à l'ordre des Jésuites et, après sa dissolution, fut curé dans le diocèse de Rouen. Son principal ouvrage est une *Histoire de l'Église* (Paris, 1778-1790, 24 vol. in-12). Inférieure à celle de l'abbé Fleury, qu'elle reproduit souvent, elle n'est pas sans qualités et a eu du succès; de Robiano et Henrion l'ont continuée jusqu'à Grégoire XVI. On a encore du même : *le Serin des Canaries,* poëme (Londres [Paris], 1755, in-12); *Voyages récréatifs du chevalier de Quevedo,* imitation de l'espagnol (1756, in-.); *Idylles nouvelles* (1761, in-8); etc.

BERBÈRE (LANGUE), langue de l'Afrique parlée avec de légères différences par les tribus berbères établies au sud de l'Algérie jusqu'aux limites méridionales du Sahara. On l'appelle aussi *amazigh* du nom d'une de ces tribus. Cette langue paraît représenter le libyque et le numide anciens, et serait ainsi l'idiome parlé par des populations que les envahissements successifs des Carthaginois, des Romains, des Vandales et des Arabes ont refoulées vers le désert. Il y a, outre le berbère proprement dit, particulier aux Kabyles de l'Algérie, de nombreux dialectes, dont les principaux sont le *tamachek* de la région marocaine, le *touareg* du Sahara, le *choviah* de la régence de Tunis, le *tibbo,* etc.

La langue berbère, encore mal connue, a donné lieu à diverses hypothèses. C'est ainsi que de Chénier, Marsden et Langlès, ont cru retrouver en elle la langue punique. Le berbère n'appartient pas, comme l'a prouvé M. Renan, à la famille sémitique, malgré les traces de l'influence linguistique exercée par les longues relations des Carthaginois et des Arabes avec les tribus nomades du grand désert africain. Sa grammaire paraît avoir elle-même, avec les langues sémitiques, plusieurs rapports; mais ils peuvent être fortuits, et d'ailleurs cette grammaire n'est pas encore fixée ; MM. Venture et Newman offrent dans leurs ouvrages beaucoup de divergences sur ce sujet.

Le berbère est une langue dont la prononciation est dure, surtout chez les peuplades montagnardes. Les articulations gutturales et sifflantes y abondent et produisent des sons confus, d'où, selon Ibn-Khaldoun, aurait été donné à cette langue, par les Arabes, le nom de *berberat,* c'est-à-dire sourde et difficile à percevoir. — On se sert, pour écrire les divers dialectes, de l'alphabet arabe, auquel on a ajouté trois caractères. Mais il y a eu dans l'antiquité un alphabet particulier aux Numides et dont Valère Maxime a signalé l'existence. Grâce à quelques inscriptions, il a été retrouvé.

Cf. Hodgson : *Grammatical sketch and specimens of the berber language* (Philadelphie, 1840) ; — Venture de Paradis : *Grammaire de la langue berbère* (Paris, 1844) ; — *Dictionnaire français-berbère,* publié sous les auspices du ministère de la guerre (1844) ; — W. Newman : *Essai de grammaire berbère* (en allemand, Bonn, 1845) ; — Hanoteau : *Grammaire tamachek* (Paris, 1860).

BERCEO. — Voy. GONZALO-BERCEO.

BERCHEURE ou **BERCHOIRE** et BERSUIRE (Pierre), érudit français, né vers 1300 en Vendée, mort en 1362. Bénédictin et prieur au couvent de Saint-Éloy, il eut de fréquents rapports avec Pétrarque. Il entreprit, sur l'ordre du roi Jean, la traduction de *Tite-Live,* qui fut imprimée sous ce titre : *les Grandes décades de Titus-Livius, translatées du latin en françois* (Paris, 1514 et 1515, 3 vol in-fol.). On a encore de lui une espèce de recueil encyclopédique, intitulé *Reductorium, Repertorium et Dictionarium morale utriusque Testamenti* (Strasbourg, 1474).

Cf. E. Dupin : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* ; — Paulin Paris : *les Manuscrits de la Bibliothèque du roi.*

BERCHOUX, poëte français, né en 1765 à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire), mort en 1839. Après avoir fait quelques campagnes sous la Révolution, il quitta l'armée et débuta dans les lettres par une satire à laquelle il donna le titre d'*Élégie,* et qui commence par ce vers si connu :

> Qui me délivrera des Grecs et des Romains ?

A partir de 1797, il écrivit dans *la Quotidienne* des articles qu'il signait « un habitant de Mâcon ». En 1800, il publia *la Gastronomie,* poëme en quatre chants qui a fait sa réputation. Ce n'est pas, comme on l'a cru, un traité didactique, mais un simple badinage. Les contemporains mirent cette œuvre à côté de *Vert-Vert,* même du *Lutrin.* Complaisance excessive envers un ouvrage qui pêche par le style, la première condition de durée de ces écrits légers; Berchoux, qui a la gaieté et la verve, manque de goût et de trait poétique. On a cependant retenu de *la Gastronomie* des passages heureux, comme celui où il imite des vers de Boileau :

> Jouissez lentement et que rien ne vous presse :
> Gardez qu'en votre bouche un morceau trop hâté
> Ne soit en son chemin par un autre heurté,

et des vers devenus proverbes :

Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dîne

. . . .

Souvenez-vous toujours, dans le cours de la vie,
Qu'un dîner sans façon est une perfidie.

Les autres ouvrages en vers de Berchoux, très-inférieurs au précédent, sont : *la Danse, ou les Dieux de l'Opéra* (1806), poëme en six chants, où toutes les ressources de la mythologie sont employées à chanter la rivalité de Vestris et de Duport; *Voltaire, ou le Triomphe de la philosophie moderne* (1814), poëme en huit chants, où sont reproduites dans un style déplorable les injures des Nonnotte et des Patouillet; *l'Art politique* (1819), poëme en quatre chants où se trouvent les idées des ultra-royalistes. Ces œuvres ont été réunies par Michaud (Paris, 1829, 4 vol. in-18). *La Gastronomie* a été insérée dans la Bibliothèque Charpentier, à la suite de la *Physiologie du goût*, par Brillat-Savarin (1841).

On a encore du même des romans satiriques en prose, d'une grande faiblesse : *le Philosophe de Charenton* (Paris, 1803, in-18); *l'Enfant prodigue, ou les Lumières vivantes* (Paris, 1817); *six chapitres de l'histoire du citoyen Benjamin Quichotte de la Manche* (Paris, 1821); des articles dans la *Gazette de France* et des feuilletons dans *la Quotidienne* de 1814, signés Muzard.

Cf. Ourry : *Encyclopédie des gens du monde.*

BEREGANI (Nicolo, comte), littérateur italien, né à Vicence en 1627, mort à Venise en 1713. Il fut avocat dans cette dernière ville. On a de lui des tragédies élégantes et régulières : *Annibale in Capria* (Venise, 1661 ; Bologne, 1668, in-12); *Tito* (1666, in-12); *Genserico* (1669); *Eraclio* (1671); *Ottaviano Cesare Augusto* (1682) ; un drame *Giustino* (1683), qui a été mis en musique; puis des *Composizioni poetiche*... (Venise, 1702, in-12) ; une traduction estimée de *Claudien* (Venise, 1716, 2 volumes in-8), etc.

BÉRENGER de Tours, *Berengarius Turonensis*, théologien français du XI^e siècle, né à Tours, mort en 1088. Il étudia sous Fulbert de Chartres et devint archidiacre d'Angers. Condamné par plusieurs conciles pour ses doctrines sur l'eucharistie, il les abjura trois fois, y retomba trois fois, et termina par une dernière rétractation dont la sincérité est douteuse. Il a écrit ces paroles étonnantes pour son époque : « Sans doute, il faut se servir des autorités sacrées quand il y a lieu, quoiqu'on ne puisse nier, sans absurdité, ce fait évident, qu'il est infiniment supérieur de se servir de la raison pour découvrir la vérité ». Il soutenait, d'après l'Évangile, que Dieu lui-même avait été dialecticien. Quelques écrits de Bérenger se trouvent dans les œuvres de Lanfranc, et dans la collection de dom d'Achéry et Martenne. Lessing a retrouvé de lui, dans la bibliothèque de Brunswick, un opuscule *De Sacra cœna*, qui a été publié par F. Vischer (Berlin, 1834, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VIII ; — Oudin : *Dissertatio de vita, scriptis et doctrina Berengarii*; — Ampère : *Histoire littéraire de la France avant le XII^e siècle*; — H. Sudendorf : *Berengarius turonensis, oder eine Sammlung ihn betreffender Briefe* (Hambourg, 1850, in-8).

BÉRENGER (Pierre), théologien français du XII^e siècle, né à Poitiers. Disciple d'Abailard, il écrivit, pour défendre son maître, une *Apologétique* où les Pères du concile de Sens, et surtout saint Bernard, sont attaqués violemment; dans une lettre à l'évêque de Mende, il rétracta en partie son pamphlet. Ces deux écrits ont été imprimés à la suite des œuvres d'Abailard et d'Héloïse (Paris, 1614, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIV.

BÉRENGER (Laurent-Pierre), littérateur français, né le 28 novembre 1749 à Riez (Basses-Alpes), mort en 1822. Il entra à l'Oratoire, fut professeur de rhétorique au collége d'Orléans, puis censeur royal. Plus tard il devint professeur à l'école centrale de Lyon et inspecteur de l'Académie de cette ville. En 1796, il était correspondant de l'Institut.

Il est connu par la *Morale en action* (1783, in-12), livre très-souvent réimprimé, mais dont le succès populaire tient surtout à la simplicité un peu vulgaire des détails et des idées. On a encore de lui : *le Mentor vertueux* (1788, in-12); *la Morale en exemples* (1801, 3 vol. in-12); *le Portefeuille d'un troubadour, ou Essais poétiques* (Paris, 1782, in-8); *Recueil de pièces pour servir à l'histoire des états généraux* (1790, 2 vol. in-8); etc.

Cf. J.-B. Dumas : *Notice historique sur L.-P. Bérenger* (Lyon, 1836, in-8).

BÉRENGER DE LA TOUR, poëte français, né vers 1500 à Aubenas, mort vers 1560. Magistrat, il composa, à l'imitation de plus illustres membres de la magistrature, des poëmes lourds de forme et légers de fond : *le Siècle d'or et autres vers divers* (Lyon, 1551, in-8); *la Choréide, ou Louange du bal* (Lyon, 1556, in-8); *l'Amye des amyes* (Lyon, 1558, in-8), avec le roman burlesque de *Nazéide d'Alcofibras*.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII.

BÉRÉNICE, tragédie de Racine, de P. Corneille et de Du Ryer ; roman de Segrais (voy. ces noms).

BERGALLI (Luigia), femme poëte italienne, née à Venise en 1703, morte en 1759. Cultivant la philosophie et les lettres, elle réussit dans la poésie dramatique ; on estime ses librettos d'opéras : *Agide, re di Sparta* (Venise, 1725, in-12); *l'Elenia* (1730); *la Bradamante* (1747). On cite en outre deux tragédies : *Elettra* (1743, in-12); *la Teba* (1758, in-8) ; une comédie : *le Aventure del poeta* (1730, in-8) ; puis la traduction en vers libres des *Comédies* de Térence (1733, in-8) ; des *Tragédies* de Racine (1737), etc. Louise Bergalli avait épousé le comte Gaspard Gazzi.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

BERGANTINI (Pietro Giovanni), écrivain italien, né à Venise en 1685, mort vers 1760. D'abord avocat, il entra dans les ordres et devint prédicateur. Il traduisit en vers italien le *De Re accipitraria* de de Thou (Venise, 1735, in-4); le *Prædium rusticum* du P. Vanière (Venise, 1748, in-8); l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac (Vérone, 1752, in-8), et publia des *Poesie sacre e poesie varie* (Venise, 1755, in-4); etc. Son frère, Giuseppe BERGANTINI, né en 1690, mort en 1761, entra aussi dans les ordres, s'occupa de recherches historiques et publia quelques travaux archéologiques et littéraires.

Cf. G.-B. Chiaramonti : *Notizie biografiche intorno e G.-P. Bergantini* (Brescia, s. d. [vers 1770], in-8) ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

BERGASSE (Nicolas), avocat et publiciste français, né en 1750 à Lyon, mort le 28 mai 1832. Il avait acquis une grande réputation au barreau de sa ville natale lorsqu'il vint à Paris; il se signala dans l'affaire Kornmann, où il plaidait pour le mari contre la femme, tandis que Beaumarchais et Bonnet soutenaient cette dernière. Il perdit sa cause, et la violence de son plaidoyer ne fut peut-être pas étrangère à ce résultat ; mais il avait acquis une véritable popularité, et ses *Mémoires* publiés (1787-89) enlevèrent bien des suffrages par la chaleur de leur éloquence. Beaumarchais, pour se venger de son adversaire, l'a représenté sous les traits du fourbe Bégearss, dans *la Mère coupable*. Bergasse fut député aux États généraux par le tiers état de Lyon. A la suite de son *Discours sur la manière dont il convient de limiter le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif d'une monarchie* (Paris, 1789, in-8), dont les opinions monar-

chiques furent repoussées par la majorité, il donna sa démission. Depuis cette époque, il publia divers écrits contre les idées révolutionnaires. Ses brochures eurent sous la Restauration un grand retentissement; l'une d'elles, relative à la restitution des biens des émigrés (*Essai sur la propriété*, etc., Paris, 1821, in-8), le fit traduire devant la cour d'assises qui l'acquitta. — Son frère, Alexandre Bergasse, né à Lyon en 1747, mort en 1821, se montra avec plus de fougue encore l'adversaire des principes de la Révolution.

Cf. Rabbe : *Biographie des contemporains.*

BERGER (Julien-François-Adolphe), humaniste français, né le 2 septembre 1810, mort à Paris le 26 octobre 1869. Élève de l'École normale, professeur de rhétorique au collége Charlemagne, maître de conférences à l'École normale, professeur à la Sorbonne, il a exercé, par son goût et son savoir, une sérieuse influence sur les études grecques et latines dans l'université. Il n'a publié, à part ses thèses de doctorat sur *Proclus* et sur la *Rhétorique d'après Platon* (1840, in-8), que des éditions annotées de cinq pièces de Sophocle (*Œdipe roi*, *Œdipe à Colonne*, *Philoctète*, *Antigone*, *Électre*) et des *Tusculanes* (1842-55, in-18). [*Dict. des contemp.*, 1re-4e édit.]

Cf. Berger et Cucheval : *Histoire de l'éloquence latine* (1872, 2 vol. in-18).

BERGER EXTRAVAGANT (LE), comédie de Th. Corneille et de Gryphius (voy. ces noms).

BERGERAC (CYRANO DE). — Voyez CYRANO.

BERGERIE DE LA PEGNITZ (LA), poésie de J. Klay (voy. ce nom).

BERGERIES, titre donné quelquefois, au XVIIe siècle, à des poésies pastorales. On ne connaît plus guère, et de nom seulement, que les *Bergeries* de Racan, qui furent terminées en 1625. Elles eurent le plus grand succès, et une foule d'imitateurs chantèrent Iris, Climène, Amarante, Silvie, comme il avait chanté Arténice. Ce goût de bergeries se prolongea jusqu'à la Fronde, c'est-à-dire durant la période que Châteaubriand a appelée plaisamment « le siècle de Louis XIV encore au pâturage ». Du reste, tous les bergers de ces poëtes n'en avaient que le nom. On a remarqué que c'étaient des personnages abstraits et de convention, ayant un chien, une houlette et des moutons, mais qui n'étaient d'aucun pays, d'aucun temps, et qui auraient eu besoin d'écrire sur leur chapeau :

> C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau.

Ainsi entendues, les bergeries ne sont qu'un très-mince épisode de l'histoire de la poésie pastorale (voy. PASTORALE).

BERGERON (Nicolas), historien et jurisconsulte français, né vers 1550 à Béthisy, dans le Valois. Son principal ouvrage est une sorte de table synchronique, dont il paraît avoir le premier donné le modèle, et qui est intitulée : *Sommaire des temps* (Paris, 1562, 1584). On a encore de lui : *In regis Henrici III adventum*, carmen (Paris, 1574, in-4), *le Valois royal* (Paris, 1583, in-8), etc.

BERGERON (Pierre), voyageur français, fils du précédent, mort en 1637 à Paris. Il quitta la carrière du barreau pour les voyages, et étudia avec un soin particulier les récits des anciens voyageurs. Ses ouvrages, remarquables par la fidélité des détails, la naïveté du style et un esprit judicieux, sont : *Traité de la navigation et des voyages de découvertes et conquêtes modernes* (Paris, 1629, in-12); *Histoire de la première découverte et conquête des Canaries, en l'an 1412, par Jean de Bethencourt* (Paris, 1630, in-12); la traduction des *Voyages en Tartarie* de G. de Rubruquis, Jean Duplan, Ascelin, suivie d'un *Traité des Tartares* et d'un *Abrégé de l'histoire des Sarrasins* (Leyde, 1729; la Haye, 1735, 2 vol. in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BERGIER (Nicolas), antiquaire français, né en 1567 à Reims, mort en 1623. Il fut avocat et professeur de droit dans sa ville natale. On lui doit l'*Histoire des grands chemins de l'empire romain* (1622, in-4), ouvrage qui manque d'ordre et de précision, mais qui fut néanmoins d'une grande utilité aux érudits des siècles passés, et que les Allemands s'empressèrent de traduire. La meilleure édition est celle qui contient, avec des additions et des corrections, la carte de Peutinger (Bruxelles, 1736, 2 vol. in-4). On a encore de lui : *le Bouquet royal* (Paris, 1610, in-8), explication d'inscriptions et devises sur Louis XIII; *Archemeron, ou Traité du commencement des jours* (Paris, 1617, in-8); *Dessein de l'histoire de Reims* (Reims, 1635, in-4).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

BERGIER (Nicolas-Sylvestre), théologien et philologue français, né le 31 décembre 1718 à Darney (Lorraine), mort le 9 avril 1790. Il fut professeur de théologie, principal du collége de Besançon et membre associé de l'Académie des inscriptions. On a de lui des ouvrages d'érudition, des traités théologiques et des écrits de polémique contre les philosophes du XVIIIe siècle. Les uns et les autres valent mieux par la netteté et la méthode que par la science. Nous citerons : *Éléments primitifs des langues*, découverts par la comparaison des racines de l'hébreu avec celles du grec, du latin et du français (Paris, 1764, in-12); *le Déisme réfuté par lui-même*, ou examen des principes d'incrédulité répandus dans les ouvrages de J.-J. Rousseau (Paris, 1765, 2 vol. in-12); *Origine des dieux du paganisme et sens des fables*, suivi de la *Traduction des poésies d'Hésiode* (Paris, 1767, 2 vol. in-12); *Certitude des preuves du christianisme* (Paris, 1768, 2 vol. in-12), ouvrage auquel Voltaire répondit par les *Conseils raisonnables à un théologien; Apologie de la religion chrétienne* (Paris, 1769, 2 vol. in-12), réponse au *Christianisme dévoilé* du baron d'Holbach; *Examen du matérialisme, ou réfutation du* Système de la nature (Paris, 1771, 2 vol. in-12); *Réponse aux* Conseils raisonnables (Paris, 1771, in-12); *Traité historique et dogmatique de la vraie religion* (Paris, 1780, 12 vol. in-12; 1820, 10 vol. in-8); *Dictionnaire théologique* (Paris, 1789, 3 vol. in-4), ouvrage qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique; Observations sur le divorce* (Paris, 1790, in-8).

BERINGTON (Joseph), littérateur anglais, né vers 1768 dans le Schropshire, mort en 1827. D'une famille catholique, il fit ses études en France, où il exerça vingt ans le ministère ecclésiastique, puis rentra dans son pays. Il a écrit une *Histoire littéraire du moyen âge* (A literary history of the middle ages; Londres, 1814, gr. in-4), ouvrage intéressant et utile, quoique superficiel, traduit en français par H. Boulart (1814-1823, in-8). On cite encore une *Vie d'Abailard et d'Héloïse* (1784, in-4; 1787, 2 vol. in-8), et *le Règne de Henri II*, etc. (1790, in-4).

Cf. Ch. Plowden : *Remarks on the writings of J. Berington* (Londres, 1792, in-8).

BERKELEY (George), philosophe anglais, né dans le comté de Kilkenny, en Irlande, en 1684, mort à Oxford en 1753. Élève fort distingué de l'université de Dublin, il s'adonna d'abord aux sciences avant que la philosophie ne s'emparât de son esprit méditatif. Il voyagea sur le continent comme chapelain de lord Peterborough et alla jusque dans l'Amérique anglaise, où il voulait porter les bienfaits de l'instruction. Ce projet avorta et n'a guère laissé d'autre trace qu'une belle pièce

de vers dans les œuvres du philosophe. Il fut nommé évêque de Cloyne.

Ses principaux ouvrages sont : *Trois dialogues entre Hylas et Philonoüs* (Three dialogues between H. and Ph. 1713, in-8) ; *Alciphron ou le petit philosophe* (The minute philosopher, 1732, 2 vol.). Berkeley y fait de l'idéalisme une exposition élégante, agréable, imagée, et par son style comme par son système, il rappelle Malebranche.

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary ;* — Tennemann : *Manuel de l'histoire de la philosophie.*

BERLICHINGEN (Goetz ou Gottfried DE), surnommé *à la main de fer*, guerrier et écrivain allemand, né à Jaxthausen, dans le Wurtemberg, en 1480, mort le 23 juillet 1562. Célèbre par l'énergie avec laquelle il soutint la féodalité expirante contre l'ordre naissant des sociétés modernes, il fut enfin forcé de rester inactif, et raconta lui-même son histoire, toute de guerre, de révoltes et d'aventures sanglantes. Sa *Biographie* (Lebensbeschreibung; Nuremberg, 1731, in-8), écrite dans une langue pleine d'âpreté, est, comme le drame que Gœthe en a tiré, une peinture saisissante de la société de son temps. Elle a été plusieurs fois publiée sous une forme moderne par Busching et von der Hagen (Breslau, 1813), par Gessert (Pforzheim, 1843), par Schœnhuth (Heilbronn, 1858), etc.

BERLIER (Théophile comte), jurisconsulte et historien français, né en 1761 à Dijon, mort en 1844. Député à la Convention en 1792, membre du Comité de salut public après le 9 thermidor, membre du Conseil des Cinq-Cents, conseiller d'État et comte de l'Empire, il contribua beaucoup à la rédaction des nouveaux codes. On a de lui deux ouvrages estimés : *Précis historique sur l'ancienne Gaule avant César* (Bruxelles, 1822, in-8), et, sous le titre de *Guerre des Gaules* (Paris, 1825, in-8), une traduction soigneusement annotée des *Commentaires* de César.

BERLIOZ (Louis-Hector), compositeur et critique musical français, né à la Côte-Saint-André (Isère) le 11 décembre 1803, mort le 9 mars 1869. Musicien novateur, il a exposé et défendu avec passion ses idées sur l'esthétique musicale, non-seulement dans son ouvrage technique, le *Traité d'instrumentation et d'orchestration modernes* (1844), mais dans plusieurs écrits littéraires. *Voyage musical en Allemagne et en Italie* (1845, 2 vol. in-8); *les Soirées de l'orchestre* (1853, in-18); *les Grotesques de la musique* (1859, in-18), sans compter de fréquents articles dans la *Revue des Deux-Mondes* et une collaboration habituelle au *Journal des Débats*. Il a écrit lui-même les paroles de plusieurs de ses grandes compositions musicales. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Scudo : *Critique et littérature musicales.*

BERMUDEZ (Geronimo), écrivain espagnol, né en Galice vers 1530, et mort en 1590. De l'ordre des Dominicains, il fut professeur de théologie à l'université de Salamanque. Il a publié, sous le pseudonyme d'*Antonio de Silva*, deux tragédies qui ne sont pas sans mérite : *Nise digne de pitié* (Nise lastimosa), et *Nise couronnée* (Nise laureada) ; Nise est l'anagramme d'Inès de Castro, dont la tragique histoire est mise en scène avec un singulier mélange de poésie et de réalisme.

Bermudez a aussi composé deux poëmes sur le duc d'Albe; le premier, la *Esperodia*, intitulé *Hesperoida*, écrit d'abord en latin, fut traduit en vers blancs espagnols (1589).

Cf. N. Antonio : *Biblioteca hispana nova ;* — Sedano : *Parnasso español ;* — Ticknor : *History of spanish lit.*

BERNARD (Saint), orateur et écrivain ecclésiastique français, né au château de Fontaine, près de Dijon, en 1091, mort à Clairvaux le 20 août 1153. D'une famille noble, il montra dans ses premières études un génie précoce associé à une ardente vocation pour la vie monastique. Il l'embrassa à vingt-deux ans et entraîna avec lui, dans le cloître de Cîteaux, ses cinq frères, un de ses oncles, et plus de vingt autres personnes. Son prosélytisme éloquent, qui dépeuplait le monde au profit des monastères, était la terreur des familles. Les mères cachaient, dit-on, leurs enfants, les femmes leurs époux, pour les soustraire à la contagion de son zèle. Dès cette époque commence la série de ses fondations monastiques; on ne compte pas moins de soixante-douze couvents ouverts ou renouvelés par lui, dont trente-cinq en France, onze en Espagne, dix en Angleterre, le reste dans les diverses parties de l'Europe. Celui de Clairvaux, sa résidence favorite, qui portait alors le nom de vallée d'Absinthe, comptait sept cents religieux. On dut fonder à Juilly, dans le diocèse de Langres, un monastère spécial pour les femmes dont Bernard avait enlevé les maris à leurs familles. Tel fut l'un des premiers effets de son éloquence. Il lui dut ensuite une immense autorité dans les affaires spirituelles ou temporelles de l'Église. Elle se manifesta dans sa lutte contre les doctrines et l'influence personnelle d'Abailard, son illustre rival, qui ne put tenir contre lui. Une opposition de doctrines théologiques sur la grande question du réalisme fit éclater la lutte préparée par une rivalité d'éloquence, de génie et d'ascendant.

Le prieur de Clairvaux poursuivit le chef d'école du Paraclet avec une apreté, une violence et un éclat dont Abailard se sentit comme écrasé. Celui-ci, après avoir demandé de défendre publiquement l'orthodoxie de ses livres contre Bernard devant le concile de Sens, en 1140, n'osa pas affronter la discussion, et après la lecture des chefs d'accusation formulés par son adversaire, il appela au Pape et se retira. Bernard fit néanmoins condamner les doctrines par le concile et obtint ensuite la confirmation de la sentence par Innocent II, avec la condamnation du philosophe à un perpétuel silence et à la réclusion dans un monastère. Voici un exemple des éloquentes invectives dont Bernard accablait son rival. « Qu'y a-t-il de plus insupportable dans ses paroles, ou le blasphème, ou l'arrogance? Quoi de plus damnable, la témérité ou l'impiété? Ne serait-il pas plus juste de fermer par le bâillon une pareille bouche que de la réfuter par le raisonnement? Ne provoque-t-il pas contre lui toutes les mains, celui dont la main se lève contre tous? Tous, dit-il, pensent ainsi, et moi je pense autrement. Eh! qui donc es-tu, qu'apportes-tu de meilleur? Quelle subtile découverte as-tu faite? Quelle secrète révélation nous montres-tu, qui ait échappé aux saints, qui ait trompé l'œil des sages?... Parle donc! Dis-nous quelle est cette chose qui te paraît, à toi, et qui n'a paru auparavant à personne... Celui qui ment parle de lui-même; à toi donc, à toi seul ce qui vient de toi. Pour moi, j'écoute les prophètes et les apôtres; j'obéis à l'Évangile. Et si un ange venait du ciel pour nous enseigner le contraire, anathème sur cet ange lui-même! »

Le triomphe de l'influence de Bernard fut de mettre fin au schisme produit dans l'Église par l'élection simultanée des deux papes, Innocent II et Anaclet II. Innocent, chassé de Rome, se réfugia en France, où Bernard le fit reconnaître comme le seul pape (1130). Plus tard, le pape retourne en Italie où une foule de villes, de monastères, de princes, refusent encore de le reconnaître. Bernard passe les Alpes, et lui conquiert une à une toutes les cités. Anaclet meurt de chagrin, et l'anti-pape qu'on lui donne pour successeur se laisse conduire par Bernard aux pieds

d'Innocent II. De retour en France, l'abbé de Clairvaux refuse les évêchés et archevêchés qui lui sont offerts; son empire s'en accroît; il fait reconnaître successivement comme rois, du vivant de leur père, les deux fils de Louis le Gros, malgré la résistance des seigneurs, et donne à l'Église un pape de son choix, Eugène III, son élève (1145). Sur l'invitation du nouveau pape, Bernard prêcha en France et en Europe la seconde croisade, qui eût été impossible, après l'insuccès de la première et dans l'état du monde chrétien, sans les entraînements de son ardente et puissante parole. Aux fêtes de Pâques de 1146 eut lieu la fameuse assemblée de Vézelai, dans le comté de Nevers, où le roi, les seigneurs et une multitude prirent la croix, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. L'exaltation qui produisait à sa voix des faits en dehors des lois ordinaires de la nature, lui faisait reconnaître le don des miracles : ce qui ajoutait encore à son éloquence. Son succès fut plus extraordinaire en Allemagne, où Bernard parlait devant des peuples qu'il appelait « Francs orientaux », mais qui n'entendaient plus la langue franque. L'empereur Conrad, d'abord hostile à la croisade, fut tellement transporté par le sermon prononcé à l'Assemblée de Spire, qu'il demanda sur-le-champ à l'orateur la croix et une bannière bénite. A l'assemblée de Chartres, on avait offert à Bernard le commandement en chef de la croisade; mais, au lieu de suivre l'exemple de Pierre l'Ermite, il eut le bon esprit de refuser. A ce moment, il honorait l'humanité en prenant la défense des Juifs en butte, d'un bout de l'Europe à l'autre, aux violences et aux cruautés d'une population fanatisée. Bernard finit ses jours à Clairvaux au milieu du nombreux troupeau qu'il y avait réuni. Il fut canonisé en 1174. C'était la récompense de sa foi, de ses talents, des immenses services rendus à l'Eglise.

Les écrits de saint Bernard ne répondent pas par le nombre et l'importance à l'action qu'il a exercée. Son œuvre est surtout dans ses épîtres et dans ses sermons. Ses *Lettres* ont dû être innombrables; on en a recueilli 480, dont une quarantaine ne paraissent pas être de lui. Adressées à des religieux ou à des membres du clergé, aux officiers de la cour de Rome ou au pape lui-même, à des princes ou à des souverains, et quelquefois à de simples particuliers, elles traitent de la vie religieuse, de ses règles et de la perfection monastique, des intérêts des communautés, de l'administration des diocèses et du gouvernement de l'Église, des affaires politiques et des relations de la religion avec l'État, et du sacerdoce avec l'Empire, enfin, des controverses sur les questions de dogme. « Le style de ses lettres, dit Daunou, est fort inégal : dans quelques-unes, les pensées ont de la noblesse et une grâce naturelle qui se communiquent à l'expression; le mauvais goût défigure la plupart des autres. Tantôt l'écrivain s'amuse à jouer sur les mots, particulièrement sur ceux de la Bible; tantôt il s'épuise en déclamations plus violentes qu'énergiques. Souvent il revêt des idées ou communes ou subtiles d'une diction barbare. »

Les *Sermons* de saint Bernard sont au nombre de trois cent quarante, dont quatre-vingt cinq sur le seul *Cantique des cantiques*. Les autres se rapportent aux fêtes de l'année et aux divers sujets d'édification religieuse. Publiés en latin, la plupart furent immédiatement traduits et quelques-uns prononcés dans la langue franque du temps. Ils ne se font pas remarquer par le soin de la composition oratoire et ressemblent plutôt à des méditations de morale chrétienne qu'à des discours. Ils sont empreints d'un profond sentiment de piété et de mysticisme, et l'on y trouve des images gracieuses et des pensées tendres qui contrastent avec les emportements du polémiste. Témoin ce charmant passage sur le mystère du Dieu enfant : « Garde-toi de fuir, garde-toi de trembler, ô homme; Dieu ne vient pas armé, il ne te cherche pas pour te punir, mais pour te délivrer. Le voilà enfant et sans voix, et si ses vagissements doivent faire trembler quelqu'un, ce n'est pas toi. Il s'est fait tout petit, et la Vierge, sa mère, enveloppe de langes ses membres délicats. Et tu trembles encore de frayeur! »

On possède en outre de saint Bernard douze traités ou opuscules théologiques et moraux qui se rapportent aux diverses époques de sa vie, aux doctrines théologiques qu'il a soutenues, et surtout aux sujets qu'embrasse la perfection monastique. Ses *Œuvres* (Opera omnia), réunies pour la première fois en 1640 (Paris, 6 vol. in-fol.), ont été plusieurs fois réimprimées. La principale édition est celle de Mabillon (Paris, 1719, 2 vol. in-fol.; 3ᵉ édition, 1839-1840, 2 vol. ou 4 tomes in-8). Il a été entrepris une traduction française des *Œuvres complètes* (Paris, 1873, tomes I-V, in-4). Les *Lettres* ont été traduites deux fois en français (1702, 2 vol. in-8; 1714, 2 vol.). Il en a été publié des *Choix* (1844, in-8; 1847, in-18), ainsi que des choix de ses *Sermons* (1710 in-8, et 1737, in-8), et un recueil de *Sentences tirées de ses ouvrages* (1734, in-12). M. Leroux de Lincy a inséré les *Sermons français* dans la collection des *Documents inédits* (1841, in-4).

Cf. Ant. Lemaistre : *Vie de saint Bernard, premier abbé de Clairvaux*, en 6 livres (Paris, 1647, in-4); — Arnoldus Bonævallensis : *Vita S. Bernardi*, publiée par Mabillon (ibid., 1690, in-folio); — Bourgoing de Villefore : *Vie de S. Bernard* (ibid., 1704, in-4); — L. Magalotti : *Vita di S. Bernardo* (Padoue, 1744, in-4); — Ch. Clémencet : *Histoire littéraire de S. Bernard et de Pierre le Vénérable* (Paris, 1773, in-4); — Aug. Neander : *Der heilige Bernhard und sein Zeitalter* (Berlin, 1813, in-8), traduit en français (Paris, 1842, in-8); — J.-O. Ellendorf : *Der heilige Bernhard und die Hierarchie seiner zeit* (Essen, 1837, in-8); — Geruzez : *De la Puissance de saint Bernard et du caractère de son éloquence*, thèse (Paris, 1838, in-8); — J.-L.-Th. Ratisbonne : *Histoire de S. Bernard* (Paris, 1841-1842, 2 vol. in-12); — Abel Desjardins : *Études sur S. Bernard* (Dijon, 1849, in-8); - Montalembert : *les Moines d'Occident*; — *Histoire littéraire de la France*, t. XIII; — Guizot : *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. X; — Daunou, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*; — H. Martin : *Histoire de France*, t. III.

BERNARD DE VENTADOUR, troubadour du XIIᵉ siècle, né en Aquitaine. Fils d'un fournier du château de Ventadour, il consacra successivement ses vers et son amour à sa châtelaine et à Éléonore de Guienne, puis se retira auprès du comte de Toulouse, Raymond V, et enfin dans l'abbaye de Delon, en Limousin. Nous avons de Bernard environ cinquante *Canzones* et quelques *Tersons*, qui justifient par leur grâce et leur facilité l'éloge que fait de ce poëte Pétrarque, dans son quatrième *Trionfo*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII; — Raynouard : *Choix des poésies des troubadours*.

BERNARD DE CHARTRES, philosophe du XIIᵉ siècle. Il reste de lui un traité en deux parties, intitulées *Megacosmus* (le Grand monde), et *Microcosmus* (le Petit monde). C'est une exposition d'idées platoniciennes, empruntées au *Timée*. Victor Cousin en a publié des extraits à la suite des *Œuvres inédites* d'Abailard, et y a joint des fragments d'un *Commentaire* du même auteur sur le sixième livre de l'*Énéide*. Quelques érudits distinguent du précédent un Bernard, que les manuscrits désignent par le surnom de *Sylvestris*. Il est plus probable qu'on doit les identifier.

Cf. Cousin : *Introduction aux Œuvres inédites d'Abailard*; — *Histoire littéraire de la France*, t. XII.

BERNARD LE TRÉSORIER, chroniqueur du XIIIᵉ

siècle. On ne sait rien de sa vie. On a sous son nom une *Histoire des Croisades*, en français (1184-1275), continuation de celle de Guillaume de Tyr. La narration en est confuse, mutilée, et pleine d'erreurs en ce qui se rapporte à l'histoire générale de l'Europe au XIII^e siècle. Elle a été attribuée à Hugues Plagon. Éditée par dom Martène, d'après un manuscrit du cardinal de Noailles, elle a été insérée dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, t. XIX, de Guizot.

BERNARD (Étienne), avocat et écrivain français, né en 1553 à Dijon, mort en 1609. Il se distingua par son éloquence au barreau de sa ville natale et aux États généraux de 1588, dont il fit partie. Maire de Dijon, puis conseiller au Parlement, il entra dans la Ligue, mais l'abandonna après l'entrée d'Henri IV à Paris, et accepta la mission de ramener la ville de Marseille au roi. On a de lui : *Discours de ce qui advint à Blois jusqu'à la mort des Guises*, inséré dans quelques éditions de la *Satire Ménippée* et dans les *Mémoires de la Ligue; Avis à la noblesse sur ce qui s'est passé aux états de Blois en* 1588 (1590, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

BERNARD (Jacques), littérateur français, né en 1658 à Nyons (Dauphiné), mort en 1718. Ministre de la religion réformée, il passa en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, et y continua, depuis 1691, la *Bibliothèque universelle* de Jean Leclerc, puis à partir de 1693, la *République des lettres* de Bayle. On lui doit : *Recueil de traités de paix, de trêves, d'alliances*, etc. (La Haye, 1700, 4 vol. in-fol.); *Théâtre des États de S. A. R. le duc de Savoie*, traduction du latin (La Haye, 1700, 2 vol. in-fol.); *Actes et Mémoires de la négociation de la paix de Ryswick* (Ibid., 1725, 5 vol. in-12); *Lettres historiques de ce qui s'est passé de plus important en Europe* (Ibid., 1692-1728, 3 vol. in-12); etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

BERNARD (Catherine), femme auteur française, née en 1662 à Rouen, morte le 6 septembre 1712. Parente de Corneille, protégée par la chancelière de Pontchartrain et amie de Fontenelle, elle travailla d'abord pour le théâtre et fit jouer deux tragédies : *Léodamie* (1690) et *Brutus* (1691). Cette dernière pièce, qui eut du succès, offre quelques vers que Voltaire a imités de très-près dans son *Brutus*. Catherine Bernard fit aussi paraître des poésies dans divers recueils, et remporta des prix aux Jeux floraux et à l'Académie française. Elle publia quelques romans qui ne sont pas sans mérite.

Cf. De La Porte : *Histoire littéraire des femmes françaises*.

BERNARD (P.-Jos.). — Voyez GENTIL-BERNARD.

BERNARD (Charles-Bernard DU GRAIL DE LA VILLETTE, dit Charles DE), littérateur français, né à Besançon en 1805, mort à Neuilly le 6 mars 1850. Il s'est fait un nom distingué par sa collaboration littéraire aux journaux et revues après 1830, en y publiant des romans et surtout des nouvelles très-goûtées pour le soin du style et la délicatesse des analyses. Le premier et l'un de ses principaux romans est *le Gerfaut* (1838, 2 vol. in-8), tableau très-étudié et très-vif de la société littéraire et artistique du temps. Ses meilleures nouvelles sont : *la Femme de quarante ans, un Acte de vertu, l'Arbre de science, une Aventure de magistrat*, d'où M. Vict. Sardou a tiré sa comédie *les Pommes du voisin*, etc.; elles ont été réunies dans deux recueils; *le Nœud gordien* (1838, 2 vol. in-8) et *le Paravent* (1839, 2 vol. in-8). On cite encore : *Plus deuil que joie*, poésies (1832, in-8); *les Ailes d'Icare* (1840, 2 vol. in-8); *la Peau du lion et la Chasse aux amants* (1841, 2 vol. in-8); *un Homme sérieux* (1843, 2 vol. in-8); puis quelques essais dramatiques. On a réimprimé ses *Poésies et Théâtre* (1855, in-18).

Cf. Quérard : *la Littérature française contemporaine*; — Arm. de Pontmartin : *Notice*, en tête du roman *Un Beau-père*.

BERNARD (Auguste-Joseph), érudit français, né à Montbrison le 1er janvier 1811, mort à Paris en septembre 1868. Longtemps employé à l'Imprimerie nationale, il devint en 1862 inspecteur de l'imprimerie et de la librairie. Il a laissé de nombreux travaux, entre autres : *Histoire du Forez* (Montbrison, 1835-36, 2 vol. in-8), complété par une *Biographie forézienne; Cartulaire des abbayes de Savigny et d'Ainay* (1853, 2 vol. in-4), dans les *Documents inédits de l'histoire de France; le Temple d'Auguste et la nationalité gauloise* (Lyon, 1864, in-4), et surtout *De l'Origine et des débuts de l'imprimerie en Europe* (Paris, 1853, 2 vol. in-8, nombreux *fac-simile*). — Son frère aîné, Martin BERNARD, très-connu par sa vie politique, a publié : *Dix ans de prison au mont Saint-Michel*, etc. (1851-52, in-8). [*Dict. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

BERNARD (Thalès), littérateur français, né à Paris le 16 mai 1821, mort dans cette ville en janvier 1872. Il a publié quelques traductions de l'allemand, et un certain nombre de recueils de *Poésies* (*Pastorales*, 1856; *Nouvelles*, 1857; *Mystiques*, 1858), auxquelles on a essayé de faire un renom d'originalité; puis une *Histoire de la poésie* (1864, in-18). [*Dict. des Contemp.*, 2^e-4^e édit.].

BERNARDÈS (Diogo), poëte portugais, né vers 1540 à Ponte-de-Barca, mort en 1596. Il fut secrétaire d'ambassade en Espagne, auprès de Philippe II, puis suivit le roi Sébastien en Afrique, et fut fait prisonnier à la bataille d'Alcaçar-Kebir. Il est auteur d'un recueil intitulé *le Lyma*, contenant vingt églogues et trente-trois épîtres (O Lyma; 1596, 3 vol. pet. in-12). Ces compositions pastorales, qui ont pour théâtre les rives du fleuve de ce nom, offrent une grande élégance de forme, mais plus de prétention que de naïveté. Faria y Souza a accusé D. Bernardès de s'être approprié des pièces de vers de Camoëns.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — Voyez SAINT-PIERRE (B. DE).

BERNARDONI (Pietro-Antonio), poëte italien, né en 1672 à Vignola, dans le Modénois, mort à Bologne en 1714. Admis avant l'âge de vingt ans dans l'Académie des Arcades, il publia un recueil de poésies amoureuses, héroïques, sacrées, etc., *i Fiori* (Bologne, 1694, in-12), et deux tragédies, *Irène* (Milan, 1695, in-12), et *Aspasia* (Bologne, 1697, in-8), qui le firent attacher à la cour de Vienne, comme poëte lauréat. Ses *Dramme ed oratorj* (Bologne, 1706-1707, 3 vol. in-8), comprenant : *Méléagre, la Flagellation, Tigrane*, etc., se distinguent par une facilité qui ressemble à de l'improvisation. On a encore de lui un recueil de *Rime varie consegrate al Giuseppe I^{er}* (Vienne, 1705, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — *Della storia e della ragione d'ogni poesia*, t. III, part. II.

BERNATOWICZ (Félix), romancier polonais, né vers 1785, mort à Lomza en 1836. Il fut lecteur et secrétaire du prince Adam Czartoryski. Il est auteur d'un roman très-populaire dans son pays : *Poïata* (Varsovie, 1826), tableau historique de l'abolition du paganisme en Lithuanie vers la fin du XIV^e siècle; de *Mierozsadne Sluby* (les Vœux déraisonnables; ibid., 1820), et *Nalencz* (ibid., 1828), etc.

BERNAY (Camille), poëte dramatique français, né le 16 mars 1813 à la Malmaison, mort le 14 juin 1842. Son père, qui était au service de l'impéra-

trice Joséphine, passa ensuite dans la maison de Marie-Louise et l'emmena à Parme. Il eut une vie assez agitée, pleine de désappointements et d'épreuves. Il écrivit surtout pour le théâtre. Son œuvre principale est une comédie en cinq actes, en vers, intitulée *le Ménestrel*, qui fut jouée au Théâtre-Français le 6 août 1838. Outre un talent très-distingué de versification, cette pièce a du mouvement et de l'intérêt; elle fut fort bien interprétée par Monrose père. Ses autres œuvres dramatiques sont : *le 24 février*, drame imité de Z. Werner, qui fut joué au théâtre de la Renaissance; *l'Héritage du mal, un Souper chez Barras, Clotaire Ier, le Pseudonyme, Diogène à trente ans.* Il a laissé encore des *Essais* et des *Poésies diverses*. Ses *Œuvres* furent réunies après sa mort par ses amis (Paris, 1843, in-12).

Cf. Henri Trianon : *Notice* en tête des *Œuvres de Bernay*.

BERNESQUE (GENRE). — Voyez BERNI.

BERNI (Francesco), poëte italien, né à Lamporecchio, dans le duché de Toscane, en 1490, mort à Florence en 1536. Entré dans les ordres, il devint à Rome secrétaire de Ghiberti, évêque de Vérone, qui ne résidait pas. Quelques épigrammes licencieuses le firent recevoir dans la Société des vignerons (i Vignajuoli), sorte de Caveau italien, recruté parmi de jeunes ecclésiastiques qui faisaient du vin, de l'amour et de la poésie « un seul Dieu en trois personnes ». Berni en fut bientôt le président, et le genre burlesque que la Société cultivait s'appela après lui le genre bernesque. Ruiné au sac de Rome en 1527, il se retira à Florence, où il avait obtenu un canonicat, et mourut empoisonné, dit-on, par le duc Alexandre de Médicis, dont il avait refusé de servir les projets de vengeance contre le cardinal du même nom.

On a de Berni des *Rime burlesche*, publiées seulement après sa mort avec celles de quelques autres poëtes de la même école (Venise, 1538; Florence, 1548, in-8); ce sont des plaisanteries d'un tour piquant et original, de petites satires comiques où brille l'esprit italien dans toute sa vivacité bouffonne et où la gaieté romaine n'accepte de frein ni du goût ni de la morale; il serait difficile d'en citer quatre vers caractéristiques sans être arrêté par les licences de toutes sortes que le poëte s'y est permises. Ce défaut est racheté par l'élégance du badinage, le naturel du style, la grâce harmonieuse des vers. Le genre bernesque est italien et national par excellence; Pulci le créa; Berni le perfectionna au point de lui laisser son nom et d'y briller même à côté de l'Arioste. Il a fait, lui aussi, son poëme comique, ou plutôt il a refait *l'Orlando inamorato* de Bojardo (voy. ce nom), avec plus de gaieté, plus d'entrain et de verve. Mais ce n'est pas simplement une retouche, ce serait plutôt un *Roland travesti* (Venise, 1541, in-4); le succès en fut d'ailleurs prodigieux. On a aussi de François Berni des *Poésies latines* insérées dans le *Carmina illustrium poetarum italorum* (Florence, 1719, in-8).

Un autre Francesco BERNI, né en 1610, mort en 1673, tint une certaine place dans les lettres italiennes au XVIIe siècle; on l'appelle ordinairement le comte Berni. Orateur, jurisconsulte et poëte, il obtint la faveur des princes et des papes. On a de lui : *Academia* (Ferrare, 1658, 2 vol. in-4), suite de « discours, caprices et problèmes », présentés à l'Académie de Ferrare, et un recueil de douze drames (*Drami*, 1666 et 1669, in-12), parmi lesquels on remarque un *Telephe* imité d'Euripide.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Ginguené : *Hist. litt. d'Italie.*

BERNIER (Jean), médecin et littérateur français, né en 1622 à Blois, mort en 1698. Après avoir exercé, pendant vingt-deux ans, la médecine dans sa ville natale, il se fixa à Paris, où il eut le titre de médecin ordinaire de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans. Ses ouvrages indiquent de l'érudition et un esprit porté à la satire. Ménage, contre qui il avait publié un *Anti-Menagiana* (Paris, 1693, in-12), l'appelait : « Vir levis armaturæ. » Le premier ouvrage qu'il ait publié fut *l'Histoire de Blois* (Paris, 1682, in-4). On y trouve une pièce de vers à la louange de Guillaume, comte de Blois, où les premières et les dernières lettres des vers sont les mêmes et forment deux fois, par leur réunion, l'hexamètre suivant :

Te, virtute crucis, soter, Guillelme, coronat.

On a encore de Jean Bernier : *Essais de médecine*, « où il est traité de l'histoire de la médecine et des médecins » (Paris, 1689-1691, 2 vol. in-4), réimprimé sous le titre d'*Histoire chronologique de la médecine et des médecins* (Paris, 1695-1714, in-4); *Réflexions, pensées et bons mots* (Paris, 1696, in-12); *Jugement et nouvelles observations sur les Œuvres de M. François Rabelais* (Paris, 1697, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIII.

BERNIER (François), voyageur et philosophe français, né vers 1625 à Angers, mort le 22 septembre 1688 à Paris. Il se fit recevoir à Montpellier docteur en médecine, mais il préféra à la pratique de cet art les voyages et la philosophie. Il visita la Syrie, l'Égypte, l'Inde où il resta douze années. A son retour, il se vit recherché par la haute société et par les gens d'esprit. La Fontaine, Boileau, Molière, Mme de la Sablière, Ninon de Lenclos, Chapelle, Saint-Evremond, furent ses amis. On l'appelait *le Mogol*, à cause de ses voyages, et *le Joli philosophe*, à cause des agréments de son extérieur et de sa conversation. Mêlant volontiers la plaisanterie aux choses graves, il fit en 1674 une très-spirituelle *Requête burlesque* pour défendre la philosophie de Descartes, dont le doyen de la Faculté de théologie demandait au Parlement de proscrire l'enseignement, comme contraire à la doctrine d'Aristote. Bernier était gassendiste; mais il soutenait, dans Descartes, la cause de toute la philosophie et de la science en général. Sa *Requête* fut suivie d'un *Arrêt burlesque*, auquel il travailla avec Boileau et Racine, et qui se trouve dans les *Œuvres* de Boileau. Elle n'a pas moins de sens et de malicieuse justesse.

Les ouvrages de Bernier relatifs aux pays qu'il avait visités offrent un grand intérêt, surtout en ce qui concerne l'empereur Aureng-Zeyb, dont il fut le médecin. Ils ont pour titre : *Histoire de la dernière révolution des États du Grand Mogol* (Paris, 1670-1671, 4 vol. in-12); *Voyages* (Amsterdam, 1699, 1710, 1724, 2 vol. in-12). Parmi ses ouvrages philosophiques, le plus important est *l'Abrégé de la philosophie de Gassendi* (Lyon, 1678, 8 vol. in-12).

Cf. Walckenaer : *Vies de plusieurs personnages célèbres*, t. II; — *Encyclopédie des gens du monde.*

BERNIS (François-Joachim DE PIERRES DE), poëte français, né le 22 mai 1715 à Saint-Marcel de l'Ardèche, mort le 1er novembre 1794 à Rome. A peine sorti du séminaire de Saint-Sulpice, à l'âge de dix-neuf ans, le jeune abbé, grâce à sa naissance, à son heureuse physionomie, à son esprit, fut admis dans les plus brillantes sociétés. Chez Mme Dupin, il se lia avec Fontenelle, Buffon et Voltaire; dans la même maison, il gagna l'affection d'une grande dame qui le mit à la mode, la princesse de Rohan : « Bien joufflu, dit Marmontel, bien frais, bien poupin, en compagnie du gentil Bernard, il amusa de ses jolis vers les joyeux soupers de Paris. » C'est ainsi qu'il arriva à l'Académie française à vingt-neuf ans (1744), tandis que Voltaire, âgé de cinquante ans, n'y était pas encore. La fortune lui réservait d'autres faveurs;

il les dut au conte des *Petits trous*, une de ses plus jolies pièces de vers :

> Ainsi qu'Hébé, la jeune Pompadour
> A deux jolis trous sur la joue ;
> Deux trous charmants où le plaisir se joue,
> Qui furent faits par la main de l'Amour.

Le poëte nous montre, en une vingtaine de vers, l'enfant ailé admirant la jeune fille pendant son sommeil. Il touche du doigt les roses de son visage.

> L'empreinte de son doigt forma ce joli trou.
> Séjour aimable du sourire.
> Dont le plus sage serait fou.

M^me de Pompadour récompensa le poëte courtisan par une pension de 1500 fr. sur la cassette du roi et par un logement aux Tuileries. En 1752, elle lui fit donner l'ambassade de Venise, et le fit nommer, en 1757, ministre des affaires étrangères ; mais, l'année suivante, trouvant en lui un partisan obstiné de la paix, elle le fit remplacer par Choiseul. Ayant été élevé à la dignité de cardinal avant sa disgrâce, Bernis se fit ordonner prêtre et fut appelé à l'archevêché d'Albi en 1764. Nommé en 1769 ambassadeur à Rome, il montra dans ce poste une rare habileté.

Le genre poétique de Bernis a été nettement indiqué d'un mot par Voltaire, qui l'a surnommé *Babet la Bouquetière*. C'est en effet une profusion de fleurs, d'images convenues, de souvenirs mythologiques, qui ne recouvrent que le vide. Le roi de Prusse Frédéric disait :

> Et je laisse à Bernis sa stérile abondance.

Les *Œuvres* de ce pôëte, souvent imprimées (2 vol. in-18 et 1 vol. in-8), contiennent, outre les poésies légères, un très-médiocre poëme en dix chants, intitulé : *la Religion vengée*. On a encore sa *Correspondance avec Pâris-Duverney* (1790, 2 vol. in-8) et sa *Correspondance avec Voltaire* (1799, in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature* ; — Grimm : *Correspondance littéraire* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VIII.

BÉROALDE (Mathieu), érudit français, né à Saint-Denis, près Paris, mort en 1576 à Genève. Il avait été nommé à l'évêché d'Agen, lorsqu'il embrassa le calvinisme. Il fut précepteur d'Agrippa d'Aubigné et professa l'hébreu à Orléans. N'acceptant pour l'histoire des temps anciens de l'Orient d'autre guide que les Livres saints, il supprimait Cambyse et Darius, dont les noms ne sont pas dans la Bible. Il a écrit d'après cette doctrine : *Chronicon scripturæ sacræ, auctoritate constitutum* (Genève, 1575, in-fol.).

Cf. Haag : *la France protestante*.

BÉROALDE DE VERVILLE (François), écrivain français, né le 28 avril 1558 à Paris, mort vers 1612. Fils d'un calviniste, il embrassa le catholicisme et eut un canonicat à Saint-Gatien de Tours ; mais il se montra, dans ses œuvres, indépendant de toute forme religieuse. Il a laissé un livre célèbre, intitulé : *le Moyen de parvenir* (sans date, in-24), dont le cadre est un grand banquet de gens instruits de toute condition et de tout siècle, causant de tout en liberté, et se livrant à des digressions et à des récits à perte de vue. Ce livre spirituel, d'une forme vive et souvent digne de Rabelais, est au point de vue de la langue un des plus remarquables de nos anciens ouvrages en prose ; mais il est plein de crudités et de passages obscènes, qui du reste ne choquaient pas les lecteurs du temps au même point où ils nous choquent aujourd'hui. Il a été réédité plusieurs fois, notamment par P. Lacroix (Paris, 1841, in-12).

On a encore de Béroalde de Verville . *les Soupirs amoureux* (Paris, 1583, in-12) ; *les Appréhensions spirituelles*, poëmes et autres œuvres philosophiques (Paris, 1584, in-12) ; *Idée de la république*, poëme (Paris, 1584, in-12) ; *Aventures de Floride* (Tours, 1594, 4 vol. in-12) ; *le Cabinet de Minerve* (Rouen, 1597, in-12) ; *Aventures d'Æsionne* (Paris, 1597, in-12) ; *la Pucelle d'Orléans, restituée par l'industrie de Béroalde, sieur de Verville* (Tours, 1599, in-12) ; *le Palais des curieux* (Paris, 1612, in-12), etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV ; — P. Lacroix : *Notice*, en tête de son édition.

BEROALDO (Filippo) dit *l'Ancien*, littérateur italien, né à Bologne en 1453, mort en 1505. Il dissertait à quinze ans *de omni re scibili*, ouvrait une école à dix-neuf, et professait successivement à Bologne, à Parme et à Paris. Il eut quelques fonctions politiques. Pic de la Mirandole l'appelait « une bibliothèque vivante». On a de lui un grand nombre d'éditions et de commentaires d'auteurs latins, entre autres : de *Pline l'Ancien* (Paris, 1476 et 1516, in-folio) ; de *Properce* (Bologne, 1487 ; Paris, 1604, in-folio) ; de *Catulle*, d'*Apulée* (1504), d'*Aulu-Gelle*, de *Suétone*, de *Lucain*, etc. ; des *Annotationes in commentarios Servii Virgilianos* (Bologne, 1482, in-4) ; *Annotationes in varios auctores antiquos* (Bologne, 1488) ; *Orationes* (Paris, 1490 et 1505, in-4). Tous ces ouvrages ont eu plusieurs réimpressions. Son plus curieux écrit est un dialogue intitulé : *Declamatio ebriosi, scortatoris et aleatoris* (Bologne, 1499), où l'on voit trois frères, ou plutôt trois vices, faire valoir réciproquement leur supériorité. Ce dialogue a été traduit en prose française par Calvi de la Fontaine (Paris, 1556, in-8), en vers par Gilbert Damalis (Lyon, 1558, in-8) et imité par La Fontaine lui-même dans sa fable du *Testament expliqué par Esope*.

BEROALDO (Filippo) dit *le Jeune*, poëte latin, neveu du précédent, né à Bologne en 1472, mort à Rome en 1518. Il fut secrétaire de l'Académie et bibliothécaire du Vatican sous le pape Léon X. On a de lui des Odes et Épigrammes posthumes qui eurent un grand succès : *Odarum libri tres et Epigrammatum liber unus* (Rome, 1530, in-4), etc.

Cf. G. Pini : *Vita P. Beroaldi senioris* (1505, in-4) ; — Paul Jove : *Elogia*, N. LI, p. 120.

BÉROSE (Βηρωσός ou Βηρωσσός), historien chaldéen, né sous le règne d'Alexandre le Grand. Il était prêtre de Bélus à Babylone et écrivit en grec une histoire de son pays, d'après les archives du temple dont il avait la garde. Son ouvrage, connu sous les titres de Βαβυλωνικά et de Χαλδαϊκά, est perdu ; mais nous en possédons divers fragments conservés dans Josèphe, Eusèbe le Syncelle et les Pères de l'Église. D'après leurs citations, l'histoire de Bérose se rapprochait des livres Juifs. On a contesté sans fondement sa nationalité chaldéenne pour voir en lui un Grec, sans songer qu'aussitôt après la diffusion de la langue grecque en Orient, plusieurs auteurs étrangers s'en servirent pour écrire l'histoire de leur propre pays, comme Ménandre de Tyr et Manéthon. Les différences qui existent entre les récits de Bérose et de Ctésias, proviennent de ce que le premier puisa aux sources babyloniennes et juives, tandis que le second prit ses documents chez les Assyriens et les Persans. Les fragments des *Babyloniques* ont été réunis à la fin de l'ouvrage de Scaliger, *De emendatione temporum*, et plus complétement dans la *Bibliotheca græca* de Fabricius. Les meilleures éditions sont celles de Richter (Leipzig, 1825, in-8) et de la Bibliothèque Didot, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* (1848). L'ouvrage intitulé *Berosi Antiquitatum libri quinque cum commentariis Joannis Annii* (Rome, 1498, in-fol.) est une des nombreuses supercheries d'Annius de Viterbe. Bérose fut aussi regardé par les anciens

comme un de leurs meilleurs écrivains sur l'astronomie.

Cf. Richter : *Introduction* à son édition des *Fragments de Bérose*.

BERQUIN (Arnaud), poëte et prosateur français, né vers 1749 à Langoiran, dans la Gironde, mort le 21 décembre 1791. Dès son début, il fut, avec Léonard, un de ceux qui répondirent le mieux à ce goût pour la poésie bucolique, que la traduction des poëmes et idylles de Gessner venait de répandre en France, et qui était si bien approprié au siècle de Boucher. Inférieur à Léonard, qui sentait plus vivement la nature et donnait à ses vers une teinte mélancolique, Berquin plut surtout, dans ce genre, par un attendrissement de convention et des fadeurs qui n'ont pas mieux soutenu ses romances que ses idylles, malgré l'admiration des contemporains pour la sensibilité de l'auteur des *Plaintes d'une femme abandonnée par son amant :*

> Dors, mon enfant, clos ta paupière ;
> Tes cris me déchirent le cœur :
> Dors, mon enfant ; ta pauvre mère
> A bien assez de sa douleur.

Ses *Idylles* formèrent deux recueils (Paris, 1774, in-8, et 1775, in-8), suivis immédiatement de celui des *Romances* (1776, in-8).

Ce qui est resté le véritable titre de Berquin et ce qui a fait vivre son nom, ce sont ses ouvrages en prose, ses livres pour les enfants. Ils contiennent de petits contes, de courts récits, des dialogues et de petits drames à la portée de cet âge. Les tableaux qui passent successivement sous les yeux des jeunes lecteurs sont tracés de manière à leur enseigner leurs devoirs, à leur inspirer le goût de la vertu et l'horreur du vice. La Harpe, qui omit de parler de ces œuvres de Berquin dans son *Cours de littérature*, les a louées dans sa *Correspondance littéraire*, pour la sagesse du plan, l'intérêt des sujets, la douceur et la naïveté du style. Dussault a dit avec finesse : « On a pour Berquin plus de reconnaissance qu'on ne lui accorde de gloire. Les générations qu'il a charmées et instruites, qui ont reçu les prémices de ses affections et de ses leçons, sourient à la mémoire de Berquin, comme au souvenir de l'âge où ses petits livres leur présentaient l'instruction sous la forme d'un jeu, et venaient se confondre parmi les hochets de l'enfance. » Le plus célèbre et le mieux fait des ouvrages de Berquin destinés à l'éducation est *l'Ami des enfants*, qui fut couronné en 1784 par l'Académie française. Ce recueil est imité en partie du *Der Kinderfreund*, feuille hebdomadaire que Chr.-Fr. Weisse fit paraître de 1775 à 1784. Les autres ouvrages du même genre que publia Berquin sont : *Choix de lectures pour les enfants, le Livre de famille, Bibliothèque des villages, l'Ami de l'Adolescence, le Petit Grandisson, Sandfort et Merton.*

On a encore de lui : *Pygmalion, scène lyrique de J.-J. Rousseau, mise en vers* (1774, in-4); *Tableaux anglais choisis dans diverses galeries*, traduits librement des meilleures feuilles périodiques publiées en Angleterre depuis *le Spectateur* (1775, in-8); *Introduction familière à la connaissance de la nature*, traduction libre de l'anglais de miss Trimmer (1787, 3 vol. in-12). On cite, parmi les éditions complètes de Berquin, celle de Renouard (Paris, 1803, 20 vol. in-18), et celle de 1836 (Paris, 4 vol. in-8, à deux colonnes). *L'Ami des enfants, le Petit Grandisson, Sandfort et Merton*, ont été réimprimés un très-grand nombre de fois dans divers formats. Berquin fut un des rédacteurs de la *Feuille villageoise*, et collabora quelque temps au *Moniteur universel*.

Cf. *L'Année littéraire*, 1774 et 1775 ; — Dussault : *Annales littéraires ;* — Quérard : *la France littéraire.*

BERRIER (Jean-François-Constant), publiciste et auteur dramatique français, né en 1766, à Aire (Artois), mort le 12 juin 1824. Auteur de stances et cantates sous l'Empire, il devint, en 1814, collaborateur de la *Gazette de France*. Il a fait représenter plusieurs comédies-vaudevilles : *le Mari confident* (1820) ; *l'Epicurien malgré lui* (1822) ; *les Deux Lucas* (1823), etc. — Son fils, Constant BERRIER, mort en 1850, s'est fait connaître par des poésies.

BERRUYER (Joseph-Isaac), historien ecclésiastique français, né le 7 novembre 1681 à Rouen, mort le 18 février 1758. Il appartenait à la compagnie de Jésus et professa les humanités. Il est auteur d'un ouvrage qui fit beaucoup de bruit au XVIIIe siècle, l'*Histoire du peuple de Dieu* (Paris, 1728-1757, en deux suites, et une *Paraphrase des Epitres des apôtres*, 14 vol. in-4). Condamné par plusieurs évêques, par deux assemblées du clergé, par le pape Clément XIII, par la Faculté de théologie, cet ouvrage fut vivement défendu par les Jésuites, qui regardèrent ces condamnations multipliées comme des marques d'hostilité contre l'ordre lui-même ; il gagna à cette polémique un succès que le ton léger du style et le peu de convenance des réflexions ne justifiaient guère.

Cf. J. Lelong : *Bibliothèque historique de la France*, t. II (édit. 1768-78, 5 vol. in-folio).

BERRYAT-SAINT-PRIX (Jacques), jurisconsulte français, né le 23 septembre 1769 à Grenoble, mort le 4 octobre 1845. Professeur de droit à Grenoble (1805), puis à Paris (1819), il fut de l'Académie des sciences morales et politiques. Outre ses ouvrages de droit, on cite de lui : *l'Amour et la Philosophie* (Paris, 1801, 5 vol. in-12) ; *Jeanne d'Arc*, ou coup d'œil sur les révolutions de France au temps de Charles VI et de Charles VII, avec Champollion-Figeac (Paris, 1817, in-8) ; des *Mémoires* d'archéologie, etc. Il a édité les *Œuvres de Boileau*, avec des notes historiques et littéraires (Paris, 1830-1834, 4 vol. in-8).

Cf. Alph.-Honoré Taillandier : *Notice sur la vie et les travaux de Berryat-Saint-Prix* (Paris, 1846, in-8) ; — Duchesne : *Notice*, etc. (Grenoble, 1847, in-8).

BERRYER (Pierre-Nicolas), avocat français, né le 17 mars 1757 à Sainte-Menehould, mort le 25 juin 1841. Il fut reçu avocat au Parlement en 1780, et se distingua bientôt par son éloquence. Les causes les plus célèbres qu'il ait plaidées sont celle du général Moreau, celle du maréchal Ney, pour laquelle il fut assisté par son fils et par Dupin aîné, celle de Fauche-Borel contre Perlet. En même temps qu'excellent avocat, il se montra jurisconsulte éminent, surtout en matière commerciale. On a de lui un livre intéressant pour l'histoire contemporaine, principalement en ce qui concerne le barreau ; il est intitulé : *Souvenirs* (1839, 2 vol. in-8).

BERRYER (Pierre-Antoine), célèbre avocat français, fils du précédent, né à Paris le 4 janvier 1790, mort à Augerville (Loiret) le 29 novembre 1868. Il fut élevé par les oratoriens de Juilly, se distingua plus par sa piété que par l'amour du travail et songea à entrer dans les ordres ; mais il suivit le barreau pour obéir à sa famille, et se maria à vingt et un ans. Dévoué à la cause de la monarchie légitime, dans laquelle il voyait une condition suprême de la prospérité nationale, il fut constamment le défenseur des principes de son parti et des grands intérêts politiques et moraux qui s'y rattachaient, sans en partager les vues étroites ou les animosités. Il s'acquit une grande réputation comme avocat dans les défenses du maréchal Ney, de Cambronne, des généraux Canuel et Donnadieu, de Lamennais (1826), Chateaubriand (1833), Voyer d'Argenson (1834), le prince Louis-Napoléon (1840), de Montalembert (1858), etc., sans

compter de nombreuses affaires civiles où des intérêts considérables étaient en jeu. Entré à la Chambre des députés en 1830, avant la chute de Charles X, il y annonça aussitôt un genre de talent qui fit dire à Royer-Collard : « Voilà une grande puissance. » Il fut l'adversaire redouté de la monarchie de Juillet. Il traitait toutes les questions, soit intérieures, soit étrangères, avec autant d'habileté que de hauteur. Il ne craignait pas de rendre justice, dans une certaine mesure, à la Révolution française. « Je n'oublierai jamais, disait-il, que la Convention a sauvé mon pays. » Aux ministres de Louis-Philippe, qui l'accusaient un jour de cynisme révolutionnaire, il répliquait qu'il y a un cynisme plus honteux, celui des apostasies. Il maintint son rôle après la Révolution de 1848, et fut un de ceux qui protestèrent le plus haut contre le coup d'État de 1852. L'éloquence de Berryer se distinguait par l'élévation de l'idée, la noblesse du langage, la soudaine impétuosité des mouvements; elle était servie par un admirable organe, à la fois sonore et sympathique. Sa popularité le suivit jusque dans sa vieillesse. L'Académie, qui l'avait admis dans son sein le 22 février 1855, dérogea à une règle établie en se faisant représenter, hors de Paris, aux funérailles de son illustre membre. Le désintéressement de M. Berryer comme avocat, l'abandon de la clientèle pour la politique, le goût des arts, une existence somptueuse que lui imposaient ses hautes relations, le réduisirent plus d'une fois à un état de gêne qui le força, en 1836, de mettre en vente sa terre d'Augerville-la-Rivière; mais une souscription volontaire de ses amis politiques et de ses admirateurs lui rendit son domaine et sa fortune. Ce fut aussi par une souscription que fut élevé son monument funéraire [*Dict. des Contemporains*, les quatre 1^res édit.].

Cf. Cormenin : *Biographie parlementaire de M. Berryer* (1837, in-8) ; — *Berryer, hommages rendus à sa mémoire* (1869, in-8) ; — Gauvière : *Berryer, sa vie judiciaire, ses discours* (Marseille, 1871, in-18).

BERTANO ou BERTANI (Giambattista), poëte italien, né à Venise en 1596. Il fut le poëte favori de l'empereur Matthias, et fonda à Padoue l'Académie des *Disuniti*. Ami de Marini, il en imita les pointes, le pédantisme raffiné, et partagea sa vogue. On cite de lui des pastorales en vers: *Tormenti amorosi* (Padoue, 1641, in-12), *Il marino Arasdo* (1641, in-12) ; *la Ninta spensicrata* (1642); une tragédie, la *Gerusalemme assicurata* (1641); des *Epistole amorose istoriali* (Padoue, 1645), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

BERTAUT (Jean), poëte français, né en 1570 à Caen, mort le 8 juin 1611. Il fut secrétaire du cabinet de Henri III et de Henri IV, premier aumônier de Marie de Médicis et, en 1606, évêque de Séez. Il était l'oncle de M^me de Motteville. Ses poésies ont de la douceur et de la grâce, quelquefois même un sentiment assez profond, comme dans la stance suivante :

> Félicité passée,
> Qui ne peut revenir,
> Tourment de ma pensée,
> Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir !

Bertaut a imité Ronsard, mais avec une réserve qui lui fut inspirée, suivant Boileau (*Art poétique*, chap I^er), par l'exemple des chutes du maître :

> Ce poëte orgueilleux, trébuché de si haut,
> Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

Auparavant, Malherbe avait dit qu'il n'estimait des anciens poëtes français que Bertaut; mais de nos jours, on se rapproche plus de l'opinion de Régnier qui appelait Bertaut « un poëte trop sage ».

Les *Œuvres poetiques* de Bertaut (1620, 1623, n-8) comprennent des cantiques imités des psaumes, des vers amoureux, des élégies, des épîtres, des discours sur les événements politiques, des chansons, des sonnets, etc. On a aussi du même des *Sermons sur les principales fêtes de l'année* (1613).

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au seizième siècle.*

BERTE AUX GRANDS PIEDS, chanson de geste. — Voyez ADENÈS.

BERTHAULD (Pierre), humaniste français, né vers 1600 à Sens, mort le 19 octobre 1681. Membre de l'Oratoire, il professa la rhétorique au collége de Marseille. Il est auteur de deux abrégés longtemps classiques de l'histoire des Gaules et de France, le *Florus Gallicus* et le *Florus Francicus*, écrits avec élégance et méthode, puis de quelques autres ouvrages latins, en vers et en prose, notamment d'un traité *De ara* (Nantes, 1635).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BERTHELOT (N.), poëte français du XVII^e siècle Ami de Régnier, il cultiva comme lui la satire. Malherbe fut en butte à ses attaques. Ses vers, qui ont de la facilité et de la verve, ont été réunis, en partie, dans le *Cabinet satyrique* (1660, 2 vol in-12). On cite à part les *Soupirs amoureux* (Paris, 1646, in-8).

BERTHEREAU (Georges-François), érudit français, né en 1732 à Bellesme (Orne), mort en 1794. Membre de la congrégation des bénédictins de Saint-Maur, il fut chargé d'extraire des auteurs arabes ce qui se rapportait à l'histoire des croisades. Pendant trente années, il accomplit ce travail, traduisant l'arabe en latin. Les événements politiques et la mort de Berthereau en empêchèrent l'achèvement. Ses manuscrits sont à la Bibliothèque nationale.

Cf. De Sacy : *Notice*, dans le *Magasin encyclopédique*, (VII^e année).

BERTHEZÈNE (le baron Pierre), écrivain militaire français, né en 1775 à Vandargues (Hérault), mort en 1847. Simple soldat en 1793, il eut une brillante carrière militaire, fut en 1831 gouverneur de l'Algérie et pair de France. Il a laissé un ouvrage intéressant, intitulé : *Souvenirs militaires de la République et de l'Empire* (Paris, 1855, 2 vol in-8).

BERTHIER (le P. Guillaume-François), théologien français, né le 7 avril 1704 à Issoudun, mort le 13 décembre 1782. Membre de la Société de Jésus, il enseigna les belles-lettres à Blois, la philosophie à Rennes et à Rouen, la théologie à Paris. A partir de 1745, il rédigea jusqu'en 1762 le *Journal de Trévoux*, dans lequel il attaqua surtout Voltaire et les encyclopédistes, au risque de s'attirer de promptes et spirituelles répliques. En 1762, le Dauphin lui confia l'éducation de son fils (Louis XVI) ; la suppression des jésuites l'empêcha de garder cette charge. On a du P. Berthier, outre la traduction, avec commentaires, des *Psaumes*, des *Prophètes* et d'*Isaïe*, une *Réfutation du Contrat social* (Paris, 1789, in-12), des *Œuvres spirituelles* (1811, 4 vol. in-12), etc. Il continua, après le P. Brumoy, l'*Histoire de l'Église gallicane*, commencée par le P. Longueval (Paris, 1730-1749, 18 vol. in-8) : les six derniers volumes sont de lui.

Cf. De Backer : *Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus* (Liége, 1853-61, 7 vol. in-8).

BERTHIER (Joseph-Étienne), érudit français, né en 1702 à Aix, mort en 1783. Oratorien et cartésien, il était appelé par Louis XV « le Père aux tourbillons ». Outre plusieurs ouvrages de physique et de physiologie, il avait écrit une *Histoire des premiers temps du monde* (Paris, 1777, in-12), où il soutenait que, pour bien comprendre la *Genèse*, il fallait la lire à rebours

Cf. Chaudon et Delandine : *Nouveau dictionnaire historique.*

BERTHIER (Louis-Alexandre), prince DE NEUFCHATEL ET DE WAGRAM, écrivain militaire français, né en 1753 à Versailles, mort en 1815. Ami et confident de Napoléon Ier, il a publié deux livres spéciaux qui tirent leur importance de cette intimité : *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égyqte et en Syrie* (Paris, 1800, in-8); *Relation de la bataille de Marengo* (Paris, 1804, in-4). On a aussi les *Mémoires d'Alexandre Berthier* (Paris, 1826, in-8).

BERTHOD (le P.), cordelier du XVIIe siècle. Il servit la cause royaliste pendant les troubles de la Fronde, et fut chargé de la mission périlleuse de ramener à l'obéissance la ville de Bordeaux (1653). Ses *Mémoires sur le secret de la négociation* relative à cette affaire, rédigés avec beaucoup de modestie et de simplicité, sont anonymes, mais l'auteur se trahit en rapportant des circonstances que lui seul pouvait connaître. Ils se trouvent dans les collections des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Petitot-Monmerqué, t. XLVIII, et de Michaud-Poujoulat, t. XXIV.

BERTHOD (Anselme), érudit français, né le 21 février 1733, à Rupt (Franche-Comté), mort le 19 mars 1788. Bénédictin et directeur de la Bibliothèque de Besançon, il s'occupa de rechercher et de classer les anciens manuscrits relatifs à l'histoire de France. En 1784, il fut désigné par l'empereur Joseph II pour continuer les *Acta sanctorum* des Bollandistes. Il a fourni aux *Mémoires* de l'Académie de Besançon des recherches sur l'histoire de la Bourgogne.

BERTHOLD ou BERCHTOLD, prédicateur allemand, né vers 1225, mort à Ratisbonne en 1272. Il appartenait à l'ordre des Dominicains, et parcourut, comme frère prêcheur, une grande partie de l'Allemagne. Les églises ne suffisant pas à l'affluence de ses auditeurs, il parlait au peuple du haut d'un arbre ou d'une éminence quelconque. Sa parole était véhémente, ses idées nouvelles et hardies; il eut de l'influence sur la langue nationale par l'emploi qu'il en faisait à une époque où le clergé se servait exclusivement du latin. Les *Sermons allemands du franciscain Berthold*, etc. (B. des franziskaners deutche Predighen; Berlin, 1824), ont été publiés par Klingwek, réédités plusieurs fois.

Cf. G. Grimm : *Wiener Jarbucher*, XXXII, 194.

BERTHOLET (Jean), historien français, né à Salm en Ardennes, mort en 1755. Il appartenait à la compagnie de Jésus. On a de lui une importante monographie, l'*Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg* (Luxembourg, 1741-1743, 8 vol. in-4).

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque lorraine.*

BERTI (Alessandro-Pompeio), historien italien, né à Lucques en 1686, mort à Rome en 1752. Membre de la congrégation de la mère de Dieu, il professa dans plusieurs villes la rhétorique, la philosophie, la théologie. Il fut membre de l'Académie des Arcades. On a de lui une trentaine d'ouvrages, et entre autres la traduction de l'*Abrégé d'histoire de France* du P. Daniel (Venise, 1737), et celle d'une grande partie des *Œuvres de Nicole* (Venise, 1729-1752, 5 vol. in-12). Il a écrit aussi : *Caduta de decemviri della romana republica* (Lucques, 1717), et laissé en manuscrit des *Memorie degli scrittori Lucchesi*, importants comme source biographique.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

BERTIN (Théodore-Pierre), littérateur français, né en 1751 à Donnemarie, près de Provins, mort en 1819. A part des traductions nombreuses et médiocres, il est connu par son *Système universel et complet de la sténographie* (Paris, 1792, in-8), où il a simplifié le système sténographique de Taylor.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BERTIN (Antoine), dit *le Chevalier* BERTIN, poëte français, né le 10 octobre 1752 à l'île Bourbon, mort en 1790 à Saint-Domingue. Amené en France à l'âge de neuf ans et élevé dans un collége de Paris, il suivit la carrière militaire, devint capitaine de cavalerie et écuyer du comte d'Artois. Mais la poésie l'occupait plus que les armes; commensal et ami de Parny, il mêlait avec lui les plaisirs et les vers. D'une santé délicate, il fut la victime de ses excès, et mourut à trente-huit ans.

Bertin est l'un des plus sensuels parmi nos poëtes érotiques; surnommé à tort le *Properce français*, il n'a rien de la variété, de la vivacité, du lyrisme du poëte latin. Il a de l'esprit, du goût, des vers harmonieux, mais rarement une inspiration personnelle; le plus souvent il imite ou traduit les anciens, et suivant Tissot, les femmes qu'il chante auraient pu lui dire : « Mon ami, nous sommes de Paris et non de Rome; faites-nous l'amour en français. » Il a, du moins, un sentiment vif de la grâce antique, témoin ce passage sur Horace :

> Ton livre en main, voluptueux Horace,
> Je parcourrai ces bois et ce coteau charmant
> Que ta muse a décrits dans des vers pleins de grâce,
> De ton goût délicat éternel monument!
> J'irai dans tes champs de Sabine,
> Sous l'abri frais de ces longs peupliers
> Qui couvrent encor la ruine
> De tes modestes bains, de tes humbles celliers.
> J'irai chercher d'un œil avide
> De leurs débris sacrés un reste enseveli,
> Et, dans ce désert embelli
> Par l'Anio grondant dans sa chute rapide,
> Respirer la poussière humide
> Des cascades de Tivoli.

Les œuvres de Bertin, composées d'élégies, parurent sous ce titre : *les Amours* (Paris, 1780); elles furent réimprimées sous le titre d'*Œuvres complètes* (Paris, 1824, in-8).

Cf. J.-F. Boissonade : *Notice historique sur la vie*, etc., en tête de l'édition de 1824.

BERTIN (Louis-François), dit BERTIN L'AÎNÉ, journaliste français, né le 14 décembre 1766 à Paris, où il est mort le 13 septembre 1841. Il se montra, dès ses débuts, partisan de la liberté, mais ennemi des exagérations révolutionnaires, et rédigea dans ce sens le *Journal français*, *l'Éclair*, le *Courrier universel*. Après le coup d'État du dix-huit brumaire, il fonda le *Journal des Débats*, auquel collaborèrent bientôt Feletz, Geoffroy, Dussault, Chateaubriand, de Bonald, Royer-Collard, Boissonade, Malte-Brun. Accusé de royalisme et emprisonné en 1800, il fut déporté à l'île d'Elbe en 1801. Le gouvernement impérial imposa en 1805 Fiévée comme directeur au *Journal des Débats*, et lui donna le titre de *Journal de l'Empire*, puis en 1811 confisqua au profit de l'État la propriété du journal qui comptait alors plus de vingt mille abonnés. En 1814, Bertin recouvra son journal et lui rendit son titre. Le 20 mars 1815, il quitta la France à la suite de Louis XVIII, et rédigea, du 14 avril au 21 juin, le *Moniteur de Gand*. Sous la Restauration, le *Journal des Débats*, dirigé par Bertin, suivit la ligne politique de Chateaubriand, et se sépara en même temps que lui du gouvernement en 1824. Les célèbres paroles du journal : « Malheureuse France, malheureux roi! » devinrent comme le cri de guerre de l'opposition. Sous la monarchie de Juillet, Bertin fit du *Journal des Débats* l'organe du *juste-milieu* et le panégyriste officieux du gouvernement. En laissant de côté toute divergence d'opinions politiques, on s'accorde à reconnaître chez Bertin un des plus remarquables représentants de la presse en France, éclairé et ami des lettres et des arts

BERTIN DE VEAUX (Louis-François), journaliste français, frère du précédent, né en 1771 à Paris, où il est mort le 23 avril 1842. Après avoir rédigé *l'Éclair* avec son frère, il concourut à la fondation du *Journal des Débats* et en resta l'un des soutiens. Député et conseiller d'État sous la Restauration, il fut nommé pair de France en 1832.

BERTIN (Louis-Marie-Armand), journaliste français, fils de Bertin l'Aîné, né en 1801 à Paris, mort en janvier 1854. Il fit partie, dès 1820, de la rédaction du *Journal des Débats*. En 1822, il accompagna, comme secrétaire, Chateaubriand, ambassadeur à Londres. Après la mort de son père (1841), il devint directeur des *Débats*, y écrivit des articles remarqués, et conserva à ce journal son rang élevé parmi les organes politiques et littéraires. — Son frère aîné, le peintre Édouard Bertin, lui succéda dans la direction du journal.

Cf. Hatin : *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (1859-61, 8 vol. in-8).

BERTIN D'ANTILLY (Louis-Auguste), auteur dramatique français, né vers 1760 à Paris, mort en 1804. Il fit jouer des pièces de circonstance qui eurent du succès, entre autres : *Le Pelletier de Saint-Fargeau, ou le Premier martyr de la République française* (1793) ; *le Siége de Lille* (1793) ; *Encore une victoire! ou le lendemain de la bataille de Fleurus* (1794). Il rédigea, sous le Directoire, *le Thé, ou le Contrôleur général*, journal royaliste qui le fit condamner à la déportation.

BERTINAZZI (Carlo-Antonio dit CARLIN), artiste et auteur dramatique italien, né à Turin en 1713, mort à Paris en 1783. Il a été, sous le nom de *Carlin*, un des plus fameux arlequins dont la scène italienne ait gardé le souvenir. La faveur du public parisien fut acquise à ses pantomimes pendant près d'un demi-siècle, et il excita l'admiration des plus illustres comédiens de son temps. Quand bien même il n'aurait pas écrit de sa main une comédie pleine de verve burlesque, *les Nouvelles métamorphoses d'Arlequin* (1763, in-8), il appartiendrait encore à la littérature par la merveilleuse fécondité de ses improvisations, par la gaieté de ses lazzis, par tout ce qu'il mit de lui-même, de son esprit et de son originalité dans les pièces d'autrui. On cite surtout les *Vingt-six infortunes d'Arlequin*, où il causait, cinq actes durant, avec un public toujours attentif et charmé. Enfin Carlin est le type le plus parfait du bouffon italien, et son nom ne peut être omis dans l'histoire d'une littérature où la farce tient peut-être la première place. L'épitaphe qu'on lui fit témoigne des regrets qu'il laissa :

> De Carlin pour peindre le sort
> Très-peu de mots doivent suffire :
> Toute sa vie il a fait rire,
> Il a fait pleurer à sa mort.

M. H. de Latouche a publié une *Correspondance de Carlin avec Ganganelli* (Paris, 1827, in-12, et 1829, 2 vol. in-12) ; c'est un roman apocryphe. Quoique fort honnête homme, Carlin ne correspondait point avec le pape.

Cf. *Hist. du théâtre.*

BERTIUS (Pierre), cosmographe français, né en 1565 à Beveren (Flandre), mort à Paris en 1629. Professeur à Leyde, il fut en même temps directeur de la Bibliothèque de cette ville, dont il rédigea le catalogue. Des querelles théologiques le forcèrent de se réfugier en France où, après une éclatante conversion au catholicisme, il obtint une chaire de professeur de mathématiques au Collége de France et la charge d'historiographe du roi Louis XIII.

Outre de nombreux écrits de controverse, ainsi qu'un *Traité de l'ordre et de l'usage d'une bibliothèque*, en latin (Leyde, 1595, in-4), on cite de Pierre Bertius : *Theatrum geographiæ veteris* (1618-1619, 2 vol. in-fol. elzévir), compilation de la géographie de Ptolémée, en grec et en latin, de l'Itinéraire d'Antonin, de la Table de Peutinger, etc., à laquelle il doit cependant une réputation de savant.

Cf. Walckenaer : *Vies des personnes célèbres* (Laon, 1830), t. I, p. 350 ; — Blumberg : *Dissertatio de P. Bertii, causa apostasias*, etc. (1700, in-4).

BERTOLA DI GEORGI (l'abbé Aurelio-Georgio), poëte italien, né à Rimini en 1752, mort à Rome en 1798. Tour à tour moine, soldat, professeur, il est auteur d'un poëme sur la mort de Clément XIV, intitulé *les Nuits clémentines*, d'*Œuvres diverses* en prose et en vers (Bassano, 1789, in-8), de *Sonnets amoureux* (Milan, 1795, in-8), etc. Mais il est surtout connu pour avoir révélé le premier la littérature allemande en Italie par son *Essai sur la poésie allemande* (Naples, 1779, in-8), et son *Essai sur la littérature allemande* (Lucques, 1784, in-8). Ayant connu Gessner en Suisse, il imita ses *Idylles* dans un recueil de *Cento favole* (Bassano, 1785, in-8), où la tendresse de sentiments est poussée jusqu'à la fadeur.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Ital. illustri.*

BERTOLAIS DE LAON, trouvère du Xe siècle. Il a composé le thème primitif de la chanson de geste de *Raoul de Cambrai* (voy. ces mots).

BERTRAND DE BAR-SUR-AUBE, trouvère du XIIIe siècle, auteur de la chanson de geste de *Girart de Viane*. On ne sait rien de sa vie. Il donne ainsi son nom au début de son poëme : « Ce fut en mai, à Bar-sur-Aube... Bertrand le gentil clerc qui fit cette chanson, était assis pensif en un verger, etc. ». *Girart de Viane*, imitation du *Girard de Roussillon* provençal, appartient au cycle carlovingien. C'est la 2e branche de la geste de *Guillaume au court nez* (voy. ce nom). La partie principale de l'œuvre est le siége de Vienne par Charlemagne. Girart y est enfermé. Un combat entre son neveu Olivier et Roland, champion de Charlemagne, dans une île située au milieu du Rhône, en vue des deux armées, doit décider du sort de la ville. Cet épisode, qualifié d'admirable par Sainte-Beuve, est animé du souffle épique.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII : — Léon Gautier : *les Épopées françaises ;* — Crépet : *les Poëtes français* (Paris, 1861, 4 vol. in-8), t. Ier.

BERTRAND (Louis-Jacques-Napoléon, dit *Aloïsius*), littérateur français, né le 20 avril 1807 à Ceva (Piémont), mort en mai 1841. Sa famille s'étant établie à Dijon, il y fit ses études, et débuta dans les lettres par des articles dans *le Provincial* et dans *le Patriote de la Côte-d'Or*. Quelques années avant sa mort, il vint à Paris, fut secrétaire de Rœderer et mourut à l'hôpital Necker. Attaché de cœur à la Bourgogne, sa patrie adoptive, il passa toute sa vie à exprimer l'esprit bourguignon dans de courtes ballades en prose que Sainte-Beuve appelle « de petites coupes d'une délicatesse infinie et d'une invention minutieuse ». Il y a combiné tous les moyens d'expression et de relief, le son et l'orthographe, l'onomatopée et l'archaïsme. Le volume qui les contient fut annoncé dès 1834, mais il ne fut publié qu'après sa mort, par les soins de M. Victor Pavie, sous ce titre : *Gaspard de la nuit, fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot* (Paris, 1842, in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Notice*, en tête du volume de *Gaspard*, et *Portraits littéraires*, t. II.

BERTRAND DE MOLLEVILLE (Antoine-François, marquis DE), historien français, né en 1744 à Toulouse, mort le 19 octobre 1818. Ministre de la marine en 1791, et très-hostile aux principes de la Révolution, il émigra après le 19 août. Son *Histoire de la Révolution française* (Paris, 1800-1803,

14 vol. in-8), empreinte de ses sentiments politiques, est très-partiale. Il en est de même de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI* (Londres, 1797, 2 vol. in-8). On a encore de lui : *Histoire d'Angleterre jusqu'à la paix de* 1763 (Paris, 1815, 6 vol. in-8).

BERTUCH (Frédéric-Justin), littérateur allemand, né à Weimar le 30 septembre 1747, mort le 3 avril 1822. Lié avec les écrivains les plus distingués de son temps, Wieland, Gœthe, Musæus, etc., il débuta par des poésies, *les Chants du berceau* (Wiegenlieder, Weimar, 1772) ; un opéra, *le Gros lot* ; un mélodrame, *Polyxène* (1774). Plus tard, il exerça une assez grande influence dans son pays par les publications dont il fut l'éditeur et le collaborateur. Un long séjour en Espagne, comme précepteur des fils du ministre de Danemark dans ce pays, lui permit d'en étudier la littérature avec celle du Portugal. On lui dut une traduction du *Don Quichotte* et de sa continuation par Avellaneda (Weimar, 1779, 6 vol.), et un *Magasin de la littérature espagnole et portugaise*, ce dernier ouvrage avec Seckendorf et Zanthier (Dessau, 1780-83, 3 vol.). Rentré à Weimar et au service du grand-duc, il publia avec Wieland et Schutz la *Gazette littéraire universelle d'Iéna*, puis, après avoir créé le Comptoir de l'industrie, il édita la grande collection de la *Bibliothèque bleue de toutes les nations* (Blaue Bibliothek aller Nationen ; Gotha, 1790-97, 11 vol.), publication intéressante et précieuse, qui fut aussi pour lui une excellente spéculation de librairie. On lui doit encore des *Ephémérides géographiques* (1798-1824) et de considérables publications de voyages, par les soins de l'Institut géographique qu'il avait fondé à Weimar, etc.

BÉRULLE (Pierre DE), théologien français, né en 1575 au château de Sérilly, près de Troyes, mort le 2 octobre 1629. Il introduisit en France l'ordre des Carmélites et fonda, malgré l'opposition des Jésuites, la congrégation de l'Oratoire, qui a donné à l'Église et aux lettres tant d'hommes recommandables. En 1627, il fut nommé cardinal.

Esprit élevé et tolérant, Bérulle dans la controverse, se fit estimer même de ses adversaires. Il protégea les lettrés et les savants, notamment Descartes. Il eut, de son temps, une grande réputation dans la chaire, et ses sermons, malgré la subtilité et le mysticisme, sont encore appréciés pour la logique des pensées et la clarté de la langue. Ses *Œuvres*, publiées séparément pendant sa vie, furent réunies après sa mort (1644, 2 vol. in-folio) ; elles ont été réimprimées (1856, gr. in-8).

Cf. Nourisson : *le Cardinal de Bérulle, sa vie et ses écrits* (Paris, 1859, in-12).

BERVILLE (Saint-Albin), avocat et littérateur français, né à Amiens le 22 octobre 1788, mort à Paris en septembre 1868. Il se fit un nom au barreau de Paris dans les affaires politiques et fut le défenseur de Paul-Louis Courier, de Béranger, etc. Gendre d'Andrieux, il s'occupa beaucoup de littérature, et, en dehors de ses travaux juridiques, il publia un certain nombre d'*Eloges* et de *Notices* sur des écrivains (*Delille*, 1817 ; *Rollin*, 1818 ; *Voltaire*, 1858 ; *J.-J. Rousseau*, 1859 ; *Gresset*, 1863). Citons aussi un volume de *Fragments oratoires et littéraires* (1845, in-8). On lui doit une édition des *Œuvres de Pothier* (1821 et suiv., 26 vol. in-8). On a publié récemment ses *Œuvres diverses, poésies et littérature* (1868, in-18 et 1869, in-18), et ses *Œuvres oratoires* (1869, in-18). [*Dict. des contemp.*, les quatre premières édit.]

BERWICK (Jacques FITZ-JAMES, duc DE), maréchal de France, né le 21 août 1660, mort le 12 juin 1734. Il a laissé d'intéressants *Mémoires*, qui furent publiés par son fils, après avoir été revus par l'abbé L.-J. Hooke (Paris, 1778, 2 vol. in-12).

BERZI (Hugues DE), ou DE BERZES, poëte français du XIIIe siècle. Il fit la guerre et assista à la prise de Constantinople par les Latins. C'est l'auteur d'une *Bible* qui a moins le caractère de satire propre à ce genre d'ouvrages que celui d'un sermon. Elle a été publiée avec la *Bible Guyot* dans les *Fabliaux* de Méon, t. II (voy. BIBLES).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI.

BESANT DE DIEU (LE), poëme du moyen âge (voy. GUILLAUME LE CLERC).

BESENVAL (Pierre-Victor), baron DE, mémorialiste français, né en 1722 à Soleure, mort le 2 juin 1791. Il fit la guerre au service de la France, devint commandant du régiment des gardes-suisses et lieutenant-général. Ses *Mémoires*, publiés, par le vicomte de Ségur (Paris, 1805-1807, 4 vol. in-8), ont été réimprimés dans la *Collection des mémoires relatifs à la révolution française* de Berville et Barrière. Écrits sur le ton du bel esprit et du persiflage à la mode, ils sont pleins de traits caustiques sur les personnages contemporains et d'anecdotes où le scandale est recherché. Ils ont fait dire à Sainte-Beuve : « Besenval est certainement, avec Benj. Constant, le Suisse le plus français qui ait jamais été. » Ces *Mémoires* ont été désavoués par la famille.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XII.

BESLY (Jean), littérateur français, né en 1572 en Poitou, mort le 18 mai 1644. Il fut avocat à Fontenay-le-Comte et a laissé, entre autres écrits, une très-instructive *Histoire des comtes de Poitou et ducs de Guyenne* (Paris, 1647, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XLI.

BESOIGNE (Jérôme), théologien français, né en 1686 à Paris, mort le 25 janvier 1763. Il fut professeur de philosophie au collége du Plessis. Son principal ouvrage est une *Histoire de l'abbaye de Port-Royal* (Cologne, 1756, 8 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

BESPLAS (Joseph-Marie-Anne GROS DE), littérateur français, né en 1734 à Castelnaudary, mort le 26 août 1783. Il fut aumônier du comte de Provence. Quelques écrits contre les encyclopédistes, entre autres le *Rituel des esprits forts*, lui firent une certaine réputation. Il publia aussi : *Traité des causes du bonheur public* (Paris, 1763, in-8) ; *Essai sur l'éloquence de la chaire* (1778, in-12), etc.

BESSARION (Jean), cardinal italien, l'un des restaurateurs des lettres au XVIe siècle, né à Trébizonde en 1395 et mort à Ravenne en 1472. Il fut moine de l'ordre de saint Basile, passa vingt-deux ans dans un monastère du Péloponèse avant d'être chargé de missions ecclésiastiques et diplomatiques importantes, qui lui valurent, entre autres honneurs, le titre de patriarche de Constantinople. S'étant fixé à Rome, sa maison devint le rendez-vous des gens de lettres et des savants. Il fit relever à ses frais les bâtiments de l'Université et légua à la république de Venise une collection de manuscrits grecs qui a été le premier fond de la bibliothèque de Saint-Marc. Dans la fameuse querelle sur Aristote et Platon soulevée par Emmanuel Chrysoloras ; il prit parti pour ce dernier et écrivit : *Contra calumniatores Platonis* (Rome, 1469, in-fol.), et *Correctio librorum Platonis de Legibus*.

On a encore de lui : *Epistolæ et orationes de bello turcis inferendo* (Paris, 1471, in-4) ; la traduction latine de la *Métaphysique* d'Aristote (Ibid., 1516), et des livres de Xénophon sur Socrate. Les *Œuvres complètes* du cardinal Bessarion ont été imprimées dans la collection de l'abbé Migne, la *Patrologie grecque* (tome CLXI, gr. in-8).

Cf. J.-C. Hacke : *De Bessarionis vita et scriptis* (Harlem, 1840, in-8) ; — O. Raggi : *Commentario sulla vita*

del cardinale Bessarione (Rome, 1844, in-8); — Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie.*

BESSER (Jean), poëte allemand, né à Frauenburg, en Courlande, le 8 mai 1654, mort à Dresde le 16 février 1729. Maître des cérémonies et poëte officiel dans les cours d'Allemagne, il eut des alternatives de misère et de faveur. Comme poëte, il appartient à la troisième école silésienne que l'emphase et les afféteries de Lohenstein jetèrent par réaction dans une extrême simplicité, voisine de la platitude. Il a surtout écrit des panégyriques et des poésies de circonstance. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Kœnig (Leipzig, 1732, 2 vol. in-8).

Cf. Varnhagen von Ense : *Biographische Denkmale.*

BESTIAIRE. On appelait de ce nom, au moyen âge, des traités en vers ou en prose, consacrés à la description physique et morale des animaux, et à celle des végétaux et des minéraux : ils ont longtemps tenu lieu d'histoire naturelle. Les plus anciens et les plus connus, à part des versions latines, du VIIIe, du IXe, du Xe et du XIIe siècle, d'un livre original vraisemblablement grec, intitulé *Physiologus*, sont les *bestiaires* de Philippe de Thaun, de Guillaume, clerc de Normandie, au XIIe siècle, et de Richard de Fournival au siècle suivant. Ils procèdent aussi du *Physiologus*. On donnait les noms spéciaux de *Lapidaires* aux traités sur les minéraux, de *Volucraires* aux traités sur les oiseaux. Ces compositions étaient encore plus remplies de moralités et d'allégories que d'observations scientifiques. Les dessins et illustrations dont elles étaient ornées en font une source très-précieuse de renseignements pour l'histoire des arts du moyen âge. M. Ch. Hippeau a édité le *Bestiaire divin* de Guillaume (Caen, 1852, in-8), et le *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival (Paris, 1860, in-8, avec 48 dessins).

Cf. Les PP. Cahier et Martin : *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature* (Paris, 1851, gr. in-folio), t. II; — Ch. Louandre : *Zoologie fantastique* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1853) ; — C. Hippeau : *Introduction* à l'édition du *Bestiaire divin.*

BESTOUJEF (Alexandre), ou BESTOUSCHEFF, romancier russe, né vers 1795, mort en 1837. Officier aux gardes en 1825, quand il fut impliqué, avec son ami Rylejeff, dans une conspiration, et envoyé en Sibérie. Plus tard il fut incorporé dans l'armée du Caucase, et trouva la mort dans un combat. Avant sa condamnation il avait publié, avec Rylejeff, le premier almanach populaire de la Russie, *l'Étoile polaire* (Saint-Pétersbourg, 1823); il s'est fait depuis une réputation par d'agréables nouvelles, où il peint la vie du soldat au milieu des montagnes du Caucase, décrit les contrées qu'il a parcourues avec une exubérance poétique et beaucoup de verve. Ses deux principaux récits sont *Mullah-Nur* et *Ammaleth-Reg*. On a traduit de lui en français deux nouvelles : *Hugo fon Brahkt*, et *le Voile rouge*, dans le premier volume des *Conteurs russes* (Paris, 1833, 2 vol. in-8). Il a été donné une édition des *Œuvres complètes* d'Alexandre Bestoujef (Saint-Pétersbourg, 1840).

BÉTHUNE (Hippolyte DE), neveu de Sully, né en 1603, mort le 24 septembre 1665. C'est à lui que l'on doit le *Fonds Béthune* de la Bibliothèque nationale de Paris, qui se compose de 2500 manuscrits. Il les légua à Louis XIV, en même temps que ses tableaux, ses marbres et ses bronzes.

BETTERTON (Thomas), célèbre acteur anglais, né à Westminster en 1635, mort à Londres en 1710. Il se sentit de bonne heure des dispositions pour le théâtre, et, quoiqu'on donnât peu de représentations dramatiques sous la dictature de Cromwell, il fut engagé dans la troupe de sir W. Davenant. La restauration des Stuarts ramena le goût des spectacles, et sous Charles II, Betterton, qui commençait à avoir de la réputation, fut envoyé en France pour étudier les secrets de la décoration. A son retour, entre autres réformes, il substitua l'usage des décorations mobiles aux tapisseries uniformes usitées jusqu'alors sur la scène anglaise. Il obtint bientôt la faveur du public et excita des transports d'admiration dans les tragédies de Shakespeare. Il était remarquable, surtout à une telle époque, par son jeu simple et naturel, ses gestes sobres, son expression contenue, sa dignité. Dédaignant les éclats de voix et moyens grossiers qui frappent la foule, Betterton disait : « Qu'il ne connaissait pas d'applaudissements aussi flatteurs qu'un silence attentif; qu'il y avait mille moyens faux d'exciter dans son auditoire de bruyants transports; mais qu'il n'y en avait qu'un seul, la vérité de l'action, pour le forcer au silence. » Ce fut surtout dans les pièces de Shakespeare où il avait à rendre les passions violentes et profondes qu'il excella. « Betterton, dit Cibber, était, comme acteur, ce que Shakespeare était comme auteur; sans rivaux, ils semblaient avoir été formés l'un pour l'autre, et destinés à se prêter un éclat mutuel. » La fin de sa vie fut attristée par la gêne et les infirmités. Il monta pourtant sur la scène jusqu'à soixante-quinze ans. Il fut enterré solennellement à Westminster. On a sous son nom quelques pièces, entre autres : *la Veuve amoureuse ou l'épouse libertine* (Amorous widow), imitée de Georges Dandin.

Cf. Ch. Gildon : *Life of the Betterton* (Londres, 1710, in-8); — Rose : *New biographical dictionary.*

BETTI (Zacharie), poëte italien, né à Vérone en 1732, mort en 1788. Agriculteur et poëte, il a écrit un poëme en quatre chants sur le ver à soie, *Del Baco da seta* (Vérone, 1756, in-4), où l'imitation de Virgile est frappante.

Cf. Del Bene : *Elogio del conte Z. Betti* (Parme, 1790, in-4 avec portrait); — Ginguené : *Hist. litt. d'Italie.*

BETTINELLI (Xaverio), écrivain italien, né à Mantoue en 1718, mort en 1808. Entré chez les Jésuites, il professa à Brescia, Bologne, Venise et Parme, puis voyagea en Allemagne et en France. Ce voyage fut décisif dans sa vie et fit d'un élève des Jésuites un imitateur de Voltaire. Villemain a raconté l'entrevue du professeur de Bologne et du philosophe de Ferney; l'ascendant qu'il subit lui inspira d'abord ses *Lettere a Lesbia*, ou sorte de *Traité de l'épigramme*, en l'honneur de son hôte, puis, après son retour en Italie, une série d'ouvrages tous pénétrés de l'esprit français.

L'édition complète de ses *Œuvres* (Opere edite ed inedite, in prosa ed in versi; Venise 1799-1801, 24 volumes in-12), publiée pendant l'occupation française, contient: 1° *Ragionamenti filosofici* sur la morale religieuse; *Dell' Entusiasmo delle belle arti* (2 vol.); *Dialoghi d'amore* (2 vol.); *Risorgimento negli studj*, etc. (2 vol.); *Delle Lettere e delle arti Mantovane* (1 vol.); *Lettres italiennes d'une dame à son amie sur les beaux-arts* (3 vol.); *Lettere di Virgilio agli Arcadi* (1 vol.), traduites en français (1759 et 1778), et qui firent beaucoup de bruit, à cause de l'audace qu'avait eue l'auteur de critiquer Dante; 2° trois volumes de *Poésies*, comprenant des *Sonnets*, des *Canzones*, des épîtres en vers sciotti, des tragédies : *Xercès*, *Demetrius Poliorcetes* et *Rome sauvée*, dont Voltaire, de qui la dernière est traduite, loue la verve et l'intérêt. Il faut ajouter quelques opuscules de circonstance, des *Lettres*, *Discours*, *Éloges*, etc. Partout Bettinelli se montre admirateur et imitateur de notre XVIIIe siècle; partisan de la tolérance et des réformes libérales, il répand sur des idées qui étaient alors celles de tout le monde, une grâce ingénieuse et brillante.

Cf. G.-F. Napione : *Vita dell' abate S. Bettinelli* (Turin, 1809, in-8); — Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri.*

BETTINI (Mario), littérateur et savant italien, né à Bologne en 1582, mort en 1657. Jésuite, il professa les mathématiques et la philosophie. Outre ses ouvrages scientifiques, on a de lui des poëmes bizarres et hétérogènes : un drame pastoral héroï-comique, *Rubenus* (Parme, 1614, in-4); *Clodoveus*, dédié au roi Louis XIII (Parme, 1622, in-16 ; Paris, 1624, in-12), etc.

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie.*

BETUSSI (Giuseppe), littérateur italien, né à Bassano en 1523, mort vers 1580. Il eut pour maître l'Arétin, dont il imita les ouvrages et les mœurs, et réussit à scandaliser même son époque. Il publia, à l'âge de vingt ans, *Dialogo amoroso e rime* (Venise, 1543, in-8), opuscule d'une extrême licence, inspiré du *Decameron* de Boccace, puis dans le même sens : *Il Raverta* (Venise, 1545), « dialogue sur l'amour et ses effets » ; *la Leonora* (Lucques, 1557, in-8), discours sur la vraie beauté ; *Ragionamento sopra il Catajo* (Padoue, 1573, in-4); *l'Imagine del tempio* (Venise, 1557) ; une traduction en italien de trois ouvrages latins de Boccace ; une *Vie de Boccace*, en italien (Venise, 1546, in-8), etc.

Cf. Papadopoli : *Historia gymnasii patavini* (Venise, 1726, 2 vol. in-folio).

BEUCHOT (Adrien-Jean-Quentin), bibliographe français, né le 13 mars 1773 à Paris, mort le 8 avril 1851. Après avoir terminé ses études chez les Oratoriens, il fit son cours de médecine et fut chirurgien aide-major pendant la Révolution. Ses goûts le portaient aux travaux littéraires, et il ne tarda pas à s'en occuper exclusivement. Après avoir collaboré à quelques journaux et publié le *Nouvel almanach des Muses* (1808), il devint un des principaux rédacteurs de la *Biographie universelle* de Michaud, de 1810 à 1827, et en revisa la partie bibliographique. Il fit le même travail pour la *Biographie des hommes vivants* (1816, 5 vol. in-8). De 1811 à 1849, il dirigea la *Bibliographie de la France, ou journal de l'imprimerie et de la librairie*. De 1831 à 1850, il fut bibliothécaire de la Chambre des députés. Tout en coopérant aux recueils cités plus haut, Beuchot publia *Nouveau nécrologe des hommes nés en France ou qui ont écrit en français, morts depuis* 1800 (Paris, 1812, in-8); *Notice sur Fénelon* (1831, in-8), et quelques autres écrits. Il donna une édition annotée du *Dictionnaire* de Bayle (Paris, 1820-1821, 16 vol. in-8). Mais son plus beau titre est l'excellente édition des *Œuvres complètes* de Voltaire (Paris, 1827-1833, 72 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BEUGNOT (Jacques-Claude comte), homme d'État et mémorialiste français, né en 1761 à Bar-sur-Aube, mort en juin 1835. Au milieu des fonctions publiques et de la vie politique, sous une suite de régimes qu'il accepta avec la souplesse et la facilité d'un sceptique, il acquit une réputation d'esprit que vinrent justifier ses *Mémoires*. Ils remontent au règne de Louis XVI, mais s'arrêtent plus longuement à des détails relatifs à Napoléon I[er] et à son caractère absolu, ainsi qu'au retour de la monarchie légitime. « On y trouve, dit un critique, une étude attentive et minutieuse des événements, faite par un observateur dont le sens est droit, le jugement impartial, l'intelligence pénétrante, et qui se passionne tout juste assez pour que ses récits ne soient dépourvus ni de couleur ni d'animation. » On y trouve surtout le talent de la raillerie, « et l'art de faire sortir le ridicule des sujets où aucun autre que lui ne l'aurait soupçonné. » Le style est en général léger, facile et spirituel, quelquefois heurté et vif, avec des hardiesses et des obscurités rappelant Saint-Simon. Le comte Beugnot passe pour être l'auteur de plusieurs bons mots devenus populaires et attribués à de grands personnages. Il avoue avoir fabriqué celui du comte d'Artois rentrant à Paris : « Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français de plus. » Ses *Mémoires*, publiés en partie dans la *Revue française* (1838-1839), puis dans la *Revue contemporaine* (1852-1854), ont été édités par son petit-fils, le comte Alb. Beugnot (Paris, 1866, 2 vol. in-8).

Cf. *Encyclopédie des gens du monde* ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, 9[e] année (1867).

BEUGNOT (Arthur-Auguste, comte), homme politique et historien français, fils du précédent, né à Bar-sur-Aube le 25 mars 1797, mort le 15 mars 1865. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages historiques, écrits avec distinction et inspirés de l'esprit de réaction politique et religieuse qui présidait à sa conduite dans les hautes fonctions publiques. Les principaux sont : *les Juifs d'Occident* (1823, in-8); *Conquêtes de Philippe-Auguste* (1824, in-8); *Histoire de la destruction du paganisme en Occident* (1835, 2 vol. in-8); *l'État théologien* (1845, in-18), etc. Il a édité *les Coutumes du Beauvoisis* (1842, 2 vol. in-8) et *les Assises de Jérusalem* (1848-49, 2 vol. in-fol.). Il a été élu membre de l'Académie des inscriptions en 1832 [*Diction. des Contemporains*, quatre premières édit.].

BEUVE D'ANTONE, ou D'HANSTONE, chanson de geste du XIII[e] siècle, qui ne se range point dans les trois grandes gestes de France. Beuve descend, comme Charlemagne, de Constantin, et est le bisaïeul de Milon d'Anglers, père de Roland. La mère de Beuve, Brandonie, a tué Guidon, son mari, pour épouser Doon. Celui-ci, qui n'est pas le Doon de Mayence, persécute Beuve, qui plus tard prend contre lui une terrible revanche en le poursuivant jusque dans les États de Pépin, où, après l'avoir vaincu, il le fait écarteler. Beuve punit aussi sa mère de son crime, en la faisant murer toute vive, à l'exception de la tête. Beuve d'Hanstone ayant ainsi satisfait sa haine et la justice, se livre à de nombreux exploits contre les Sarrazins, en Sardaigne, en Hongrie et jusqu'en Asie. Il existe à la bibliothèque du Vatican un poëme intitulé : *Beuves d'Antona*, composé vers la fin du XIII[e] siècle par le trouvère normand Pierre du Riès. Il a pour sujet des traditions de l'histoire d'Angleterre.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

BEUVE DE COMARCHIS, second titre de la huitième branche de *Guillaume au court nez* (voy ces mots).

BEVERINI (Bartolommeo), littérateur italien, né à Lucques en 1629, mort en 1686. Il fit dès l'âge de quinze ans sur les principaux poëtes du siècle d'Auguste des commentaires qui obtinrent l'approbation des savants. Il entra dans le clergé régulier, professa la théologie à Rome, puis obtint à Lucques une chaire de rhétorique. Il eut une grande réputation d'érudit, d'orateur et de poëte, et fut un des correspondants ordinaires de Christine de Suède.

On a de lui un grand nombre d'ouvrages tant en latin qu'en italien, d'un style académique nombreux et pompeux : *Sæculum niveum, Roma virginea, dies niveus* (Rome, 1650, 1651, 1652, 3 vol. in-4), peinture d'un nouvel âge d'or; des *Rime* (5[e] édit., Rome, 1666, in-12) ; *Discorsi sacri* (dernière édit., Venise, 1682); *Carminum libri VII* (Lucques, 1674, in-12) ; *Eneide di Virgilio trasportata in ottava rima* (2[e] édit., Rome, 1700, in-4), l'une des traductions italiennes les plus remarquées, et plusieurs ouvrages inédits ou posthumes.

Un autre BEVERINI (Francesco), mort en 1672, écrivit plusieurs drames lyriques : *l'Amante nemica* (Rome, 1668, in-8) ; *Il Demofonte* (1669, in-12) ; *Il Daria in Babilonia* (Venise, 1671, in-12), et

une tragédie, suivant les règles françaises, *la Flavia imperatrice* (Palerme, 1669, in-12).

Cf. Ginguené : *Hist. litt. d'Italie;* — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

BÉVERLEY, drame de Saurin (voy. ce nom).

BÉVUES LITTÉRAIRES ET BIBLIOGRAPHIQUES. Il y a deux sources de bévues dans le domaine littéraire : l'ignorance qui les produit tout naturellement, et la précipitation du jugement qui les rend possibles, même chez ceux que la science et l'érudition sembleraient le mieux en garantir.

I. *Fautes de copie ou d'impression. Errata.* — Si l'on se rappelle que les copistes des manuscrits, dans l'antiquité et surtout au moyen âge, furent moins des lettrés que des ouvriers littéraires, on pourra imaginer quelle quantité de bévues ils durent commettre, malgré leur habileté quelquefois très-grande, et combien d'erreurs ont eu, par là même, à rectifier les philologues modernes dans le texte des écrivains. Un mot oublié ou modifié, un signe de ponctuation déplacé, changeaient, dans certaines circonstances, toute la signification d'une phrase. Ainsi, on vit soutenir, au XV[e] siècle, qu'Aristote était juif. La cause en était dans une phrase de la traduction latine de l'historien *Josèphe*, par George de Trébizonde, qui avait été ponctuée de la manière suivante : *Atque ille, inquit, Aristoteles Judæus erat*, tandis qu'elle devait être écrite : *Atque ille, inquit Aristoteles, Judæus erat.* On peut rapprocher de cette bévue celle qui fit de dix vierges martyres dix mille vierges, parce qu'on avait mal traduit les signes XMV, qui signifiaient « dix martyres vierges ».

Quand les livres imprimés eurent remplacé les manuscrits et que les typographes succédèrent aux copistes, leurs bévues prirent le nom d'erreurs typographiques. Malgré les soins des correcteurs, ces erreurs furent quelquefois très-nombreuses et exigèrent de longs *errata*. Ainsi, la première édition des œuvres de Pic de la Mirandole (Strasbourg, 1507, in-fol.) demanda un *errata* de quinze pages; *la Somme* de saint Thomas avait tant de fautes, que l'*errata* fait par F. Garcia (1578, in-4) comprenait 111 pages; l'*errata* fait par le cardinal Bellarmin, pour l'édition donnée à Venise de ses propres ouvrages, formait un petit volume de 88 pages, imprimé sous ce titre : *Recognitio librorum omnium Roberti Bellarmini* (Ingolstadt, 1608, in-8). De nos jours, les fautes d'impression ne sont peut-être ni moins fréquentes ni moins graves, mais on néglige le plus souvent de les signaler dans un *errata*, soit par crainte d'avoir à confesser trop de fautes, soit par un excès de confiance dans la sagacité de son lecteur.

C'est surtout dans les livres sacrés que les bévues ou erreurs typographiques eurent autrefois de l'importance, le plus léger changement dans le texte pouvant modifier gravement un précepte moral, un article de foi, le point de départ d'un dogme. Une bible de Londres (1634) traduisait ainsi un passage connu du psaume XIII : « L'insensé a dit dans son cœur : il y a un Dieu (*there is a God*, au lieu de *there* no *is a God*); » l'édition fut supprimée par ordre royal. Une autre bible anglaise, imprimée à Cambridge par Field, au XVII[e] siècle, faisait dire à saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens : « Ne savez-vous pas que les méchants hériteront du royaume de Dieu? » Une erreur plus choquante fut commise dans la Bible de Halle (1710), au sujet du commandement qui défend l'adultère. Il faut citer aussi la Bible anglaise, connue sous le nom de *Bible vinaigre*, parce que le vingtième chapitre de saint Luc porte pour titre : *Parabole du vinaigre* (vinegard), au lieu de : *Parabole de la vigne* (vineyard). Ici la bévue n'est qu'amusante. S'il faut en croire la tradition, une bévue typographique a été fort heureuse pour Malherbe et a produit un de ses meilleurs vers. Dans ses stances à Du Perrier, il avait écrit en jouant sur le nom de la jeune fille :

Et Rosette a vécu ce que vivent les roses.

On dit que, sous la main du typographe, qui avait mal lu, le vers devint :

Et Roselle a vécu ce que vivent les roses.

Ce changement aurait fait trouver au poëte le vers si connu :

Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses.

II. *Fautes de traduction.* — Après les erreurs des copistes et des typographes, les plus nombreuses bévues littéraires ont été commises par les traducteurs. Ces bévues ont diminué à mesure que les connaissances philologiques se sont étendues, et que le travail même de la traduction, en serrant de plus près le texte, est devenu plus savant; mais à l'époque où l'on commença à traduire les auteurs classiques, les livres fourmillèrent de fautes et de bévues. On en trouve aussi de considérables dans les premières traductions françaises d'ouvrages en langues modernes. On cite les suivantes parmi les plus singulières. Dans la traduction de *Florus* par Coeffeteau, la ville de *Corfinium* est devenue le capitaine *Corfinius*. La traduction de *Pline l'Ancien*, par Du Pinet, fait les patriciens *Numidicus* et *Sinandicus*, des deux espèces de marbres, *lapis numidicus* et *lapis sinandicus*. L'abbé Thiers, en citant un passage tiré de Philon, traduisit : *omnis bonus liber*, par ces mots : « Tout livre est toujours bon par quelque endroit; » le sens véritable était : « Tout homme de bien est libre. » A une époque beaucoup plus rapprochée de nous, le critique Geoffroy traduisait ce passage cité par Racine : *Mutuo conspectu mutui crescebant amores*, par ces mots : « Leurs amours grandissaient à se contempler en silence. » Il avait pris *mutuo* pour *muto*, et avait fait *muet* de *mutuel*. Parmi les bévues auxquelles a donné lieu la traduction des Livres saints, une des plus fameuses est celle qui fait passer un chameau par le trou d'une aiguille. Elle vient de la *Vulgate*, où le 24[e] verset du chapitre XIX de l'évangile selon saint Mathieu a été traduit ainsi : *Facilius est* camelum *per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cœlorum.* Le traducteur avait lu dans le grec κάμηλος, chameau, au lieu de κάμιλος, câble. Une autre bévue fort curieuse, en matière de religion, est celle qui a produit sainte Xinoris; elle est due à Baronius, qui donne place à cette sainte dans son *Martyrologium romanum*, et rappelle les louanges qui lui ont été données par saint Jean-Chrysostome et par saint Jérôme. Or, saint Chrysostome emploie le mot Xinoris (ξυνωρίς) dans le sens de couple, pour désigner les deux martyrs Juventin et Maxime; saint Jérôme l'emploie dans le même sens, pour désigner l'aïeule et la mère de sainte Démétriade. L'une des plus fameuses bévues des traducteurs d'ouvrages modernes est celle du comte de Tressan, qui, trouvant dans l'Arioste les mots *capo basso* (cap peu élevé), traduisit : « le cap de Capo-Basso; » de là vient qu'on le surnomma *le comte de Capo-Basso.* On cite aussi la bévue de l'auteur de *Manon Lescaut*, l'abbé Prevost, qui, dans sa traduction du voyage de Towston, dit : « Il suspendit à son mât un vieux *bonnet*, avec lequel il se conduisit à l'île de Wight ». L'auteur parlait de la voile nommée *bonnette.* Une bévue plus comique encore est celle de La Place, traduisant par : *la Dernière chemise de l'amour*, ce titre d'une pièce anglaise : *le Dernier expédient de l'amour* (Love's last shift).

III. *Erreurs de faits et d'idées. Définitions.* — Sans aller chercher les bévues littéraires chez les traducteurs, ou dans les erreurs des typographes

et des copistes, on les trouverait en assez grand nombre, non-seulement dans les œuvres d'imagination, mais aussi dans les livres qui ont pour objet l'érudition et la science. Ainsi, dans le *Dictionnaire historique de la Bretagne* d'Ogée, la ville de Dinant, en Belgique, est confondue avec Dinan dans le département des Côtes-du-Nord. Ainsi, le *Dictionnaire universel* de Prudhomme place Dordrecht en Angleterre. Une singulière bévue est celle dont Fréron parle en ces termes : « J'ouvre le *Dictionnaire portatif des théâtres* à la lettre F, et je découvre dans le catalogue des pièces de théâtre *le Fourbe parachevé*. C'est le titre que l'auteur donne à une comédie jouée sur la scène française le 14 février 1693. J'ai vu dans les registres de la Comédie qu'en effet, ce jour-là, on avait donné une pièce intitulée *le Fourbe;* que cette pièce avait été si mal reçue du parterre, que les comédiens n'avaient pu l'achever, et qu'ils furent obligés d'y substituer *le Médecin malgré lui.* L'acteur qui tenait alors les registres se contenta d'écrire sur son journal des pièces jouées chaque jour : *le Fourbe, pas achevé.* Les auteurs de l'*Histoire du Théâtre-Français*, ayant mal lu ces deux derniers mots, écrivirent *parachevé*, au lieu de *pas achevé*, prenant pour le titre de la pièce ce qui annonçait sa chute. Après eux, le chevalier de Mouhi et l'auteur du *Dictionnaire portatif des théâtres* copièrent cette faute, et donnèrent à la comédie du *Fourbe* le titre de *Fourbe parachevé*, qu'elle n'eut jamais. » Où les bévues sont fréquentes, c'est dans les citations; elles peuvent former un chapitre à part (voy. CITATIONS).

Les Académies ne sont pas plus que les simples individus à l'abri des bévues; mais il n'est pas étonnant qu'on ait cherché à jeter plus de ridicule sur celles dont elles ont été coupables ou complices. Voltaire s'est moqué ainsi de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans une lettre à M. de Formont, au sujet de l'expédition scientifique qui avait pour but de mesurer un arc du méridien : « Savez-vous que l'Académie des belles-lettres s'est chargée de faire une belle inscription pour la besogne de nos Argonautes? Toute cette Académie en corps, après y avoir mûrement réfléchi, a conclu que ces messieurs allaient mesurer un arc du méridien sous un arc de l'équateur. Vous remarquerez que les méridiens vont du nord au sud, et que, par conséquent, l'Académie des belles-lettres, en corps, a fait la plus énorme bévue du monde. » C'est une bévue du même genre que commit l'abbé du Jarry dans une ode sur *le Vœu de Louis XIII*, qui remporta le prix à l'Académie française; elle contenait ce vers :

Et des pôles brûlants jusqu'aux pôles glacés.

Lamotte, qui avait été un des juges et que l'on raillait sur ce vers, répondait que c'était une affaire de physique, qui était du ressort de l'Académie des sciences, et que d'ailleurs il n'était pas bien sûr qu'il n'y eût pas de pôles brûlants.

Une matière fertile en bévues, ce sont les définitions. L'Académie française s'est surtout attiré les railleries par celles de son *Dictionnaire.* Sans rappeler la définition que les mauvais plaisants lui attribuent au sujet de l'écrevisse, en voici deux, avec les observations piquantes qu'elles ont suggérées à Fr. Arago : *Éclipse :* Disparition apparente d'un astre, causée par l'interposition d'un autre corps céleste entre cet astre et l'observateur. « Il y a trois mille ans, dit Arago, que l'on observe des éclipses de lune, sans qu'il y ait un corps céleste interposé entre la lune et l'observateur. » *Tirer de but en blanc.* Tirer en ligne droite, sans que le projectile parcoure une ligne courbe ou fasse de ricochets. « D'après cette définition, dit encore Arago, l'Académie a trouvé le moyen d'empêcher un boulet de jamais tomber à terre. »

IV. *Bévues bibliographiques.* — Il faut mettre à part les bévues bibliographiques pour leur nombre et la facilité à les commettre. Vigneul-Marville a écrit fort judicieusement à ce sujet : « Il serait souhaitable que ceux qui se mêlent de nous donner des bibliothèques ne parlassent que des livres de leur métier ou que de livres qui leur fussent tout à fait connus. Quand on marche à l'aveugle dans ces sortes de catalogues, on ne manque pas de se tromper et de tromper les autres. Nous avons vu l'un de ces bibliothécaires peu exacts, quoique d'ailleurs bon libraire, ranger dans la classe des rituels un traité *De Missis dominicis*, c'est-à-dire un livre où il est traité des ambassadeurs ou des intendants de province, pour un recueil des *Messes dominicales.* » Une bévue non moins bizarre a failli se glisser, de nos jours, dans la table d'un de nos recueils bibliographiques les plus considérables; les *Émaux et Camées* de Th. Gautier avaient été placés parmi les traités relatifs aux objets d'art de l'antiquité; l'erreur tomba sous un œil exercé, et on la fit disparaître au moment où elle allait passer définitivement sous la presse. Parmi les bévues de ce genre, on cite un livre de J. Betussi, sur le *Cataio*, manoir appartenant au duc de Modène, livre qui fut rangé par Lenglet-Dufresnoy parmi les ouvrages sur le Catai ou la Chine; *la Gelotoscopia*, ou traité du rire, de Gregorio, fut rangé au nombre des ouvrages d'astronomie; *les Fuggerorum imagines*, ou portraits des Fugger, riches négociants d'Augsbourg, ont été pris pour un traité sur les fougères; *la Sauce au Verjus*, pamphlet du baron de Lisola contre le diplomate français M. de Verjus, a été catalogué au nombre des livres de cuisine; *le Pastor fido* de Guarini a été placé parmi les ouvrages religieux. Par suite de mauvaise lecture ou d'écritures vicieuses, *l'Histoire de Laïs*, de Gouz de Gerland, est devenue *l'Histoire des lois;* le *Mare historiarum*, de J. Columna, s'est changé en *Mater historiarum;* les *Notes sur Rabelais*, par Jamet, que celui-ci appelait ses « pieds de mouche », sont devenues *les Pieds de mouches, ou les Noces de Rabelais;* les *Lettres sur la coutume moderne d'employer le* vous *au lieu du* tu, par J. Vernet, se trouvent transformées ainsi dans *la France littéraire* de Ersch : *Lettres sur la coutume d'employer le* vin *au lieu du* thé. L'inattention ou l'ignorance ont produit d'autres bévues non moins singulières. On trouve dans Argelati que les *Satires* de Giovenale de Summaripa furent imprimées chez Flavius Silese; or, c'est près du fleuve Sile, *appresa fluvio Silese*, ou, en d'autres termes, à Trévise, qu'on les imprima. Gail, dans l'*Index* bibliographique de son *Anacréon*, copia un catalogue des éditions précédentes du même poëte et plaça le lieu d'impression d'une de ces éditions à *Ebro;* il avait pris pour un nom de ville les signes abréviatifs *e. bro.* (exemplaire broché). Dans l'édition de *Shakespeare* donnée par Warburton, la pièce *Measure for measure* est indiquée justement, ainsi que l'avait déjà fait Pope, comme empruntée aux *Nouvelles* de Cinthio; mais Pope avait mis en abrégé *dec.* 8, *nov.* 5 (décade 8, novel 5), et Warburton a écrit en toutes lettres : *december* 8, *november* 5. Par une inadvertance plus forte, F. Fabiani, dans un de ses ouvrages, citant un livre français, l'attribue à *M. Enrichi de deux listes*, en prenant pour le nom de l'auteur une mention bibliographique qui accompagnait le titre. Enfin, comme exemple d'extrême étourderie, l'Allemand Jugler cite un recueil où l'on donne comme auteur d'un ouvrage *le Berceau de l'imprimerie;* mais ici une faute de traduction complique l'erreur du bibliographe.

Il ne serait pas bien difficile de trouver chez les

contemporains des lapsus littéraires ou bibliographiques dont la singularité égalerait celle des bévues que nous avons citées; mais nous ne voulons pas nous engager sur ce terrain brûlant. Nous trouvons plus juste de rappeler, à propos des travaux de longue haleine, qui sont toujours, dans quelques parties, de seconde main, les bornes de la mémoire et de l'attention humaine. Ne peut-on pas réclamer, pour les défaillances des ouvrages utiles, l'indulgence d'Horace pour les taches d'un poëme qui a des endroits brillants? (*Epist.* ad Pisones, v. 351 et suiv.)

Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.

Cf. Lalanne : *Curiosités littéraires* (1857, in-8).

BÉVY (Charles-Joseph), érudit français, né en 1738 à Saint-Hilaire, près d'Orléans, mort en 1830. Bénédictin de Saint-Maur, il fut historiographe du roi pour la Flandre et le Hainaut, émigra en Angleterre pendant la Révolution, et devint après 1815 bibliothécaire du ministère de la guerre. Il fit de longues recherches sur la royauté et la noblesse, et publia des ouvrages estimés : *Histoire des inaugurations des rois, des empereurs et des autres souverains de l'univers* (Paris, 1776, in-8); *Histoire de la noblesse héréditaire et successive des Gaulois, des Français et des autres peuples de l'Europe* (1791, in-4), etc.

BEYLE (Marie-Henri), littérateur français, très-connu sous le nom de *Stendhal*, l'un de ses pseudonymes, né à Grenoble le 23 janvier 1783, mort à Paris le 23 mars 1842. Fils d'un avocat au Parlement de sa ville natale, il reçut une éducation soignée et essaya de diverses carrières. Tour à tour peintre, employé d'administration, soldat, commerçant, auditeur au Conseil d'Etat, commissaire des guerres, et après quelques années de proscription politique, consul de France à Civita-Vecchia, il voyagea beaucoup en Europe, séjourna longtemps en Italie, et puisa dans sa vie errante une expérience des hommes parfaitement en rapport avec son esprit sceptique et paradoxal. C'est un des écrivains qui ont gardé le plus longtemps dans ce siècle le goût et les idées du XVIII^e, tout en acquérant, par l'observation directe de ses contemporains, assez d'originalité pour faire lui-même école. Pr. Mérimée, avec plus de correction de style, fut son brillant élève.

Le principal ouvrage de Beyle est *la Chartreuse de Parme* (Paris, 1839, 2 vol. in-8; nombreuses édit. in-18). C'est le tableau d'après nature, très-vif et très-amusant, d'une petite cour italienne au commencement de ce siècle, avec les aventures compliquées d'un jeune seigneur destiné à être une des lumières de l'Église et qui fait son noviciat d'archevêque par les bizarres épreuves d'une vie vagabonde, toute d'intrigues et de plaisirs. Un style piquant et des caractères bien tracés distinguent cette œuvre, qui est dans la tradition de *Gil Blas* et de *Manon Lescaut*. On cite ensuite, sous les pseudonymes de Stendhal, d'Alex.-César Bombet, etc. : *Lettres sur Haydn, écrites de Vienne*, suivies d'une Vie de Mozart, de Considérations sur Métastase, etc. (Paris, 1815, in-8), traduction non avouée de l'ouvrage italien, *le Haydine*, de Carpani; *Vies de Haydn, Mozart et Métastase* (Ibid., 1817, in-8), simple réimpression du précédent; *Rome, Naples et Florence en* 1817 (Ibid., 1817, in-8); *Histoire de la peinture en Italie* (Ibid., 1817, 2 vol. in-8), comprenant seulement des études sur Léonard de Vinci et Michel-Ange; *Romantismo nelle arti* (Florence, 1819, in-8); *De l'Amour* (Paris, 1822, 2 vol. in-12); *Racine et Shakespeare* (Ibid., broch. in-8); une curieuse *Vie de Rossini* (Ibid., 1824, 2 part. in-8); *D'un nouveau complot contre les industriels* (Ibid., 1825, broch. in-8), satire spirituelle mais incompétente contre l'industrialisme; *Armance, ou quelques scènes de Paris en* 1827 (Ibid., 1827, 3 vol. in-12); *Promenades dans Rome* (Ibid., 2 vol. in-8), excellent guide du touriste intelligent; *le Rouge et le Noir*, « chronique du XIX^e siècle » (Ibid., 1830, 2 vol. in-8), titre recherché et inintelligible d'un roman de passion et de crime, dont un élève des jésuites est le héros; *Mémoires d'un touriste* (Ibid., 1838, 2 vol. in-8), agréable relation d'excursions en France; plus un grand nombre d'articles et de nouvelles dans les journaux et revues du temps. Indépendamment des nombreuses réimpressions des ouvrages précédents, il a été formé des recueils de *Nouvelles inédites*, *Œuvres posthumes* (1853, in-18); *Romans et Nouvelles* (1854, in-18). Sa *Correspondance inédite* a été publiée avec une introduction de Mérimée (1855, 2 vol. in-18). Une édition complète des *Œuvres* est en cours de publication (1870 et suiv., in-18).

Cf. Pr. Mérimée : *Éloge funèbre de M. Beyle*, extrait de la *Revue des Deux-Mondes* (1842, in-8), et *H. B., notice nécrologique* (Paris, 1850, in-8), brochure anonyme détruite par l'auteur à cause des traits cyniques qu'elle contenait; — H. de Balzac : *Études sur M. Beyle* (s. l. et s. d., in-18); — R. Colomb : *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Beyle* (1825, in-8; 1846, in-18) : ces deux dernières études sont reproduites en tête de l'édition de *la Chartreuse* de 1847, in-18; — *l'Art et la vie de Stendhal*, anonyme (1869, in-8); — Quérard : *la Littérature française contemporaine*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX.

BEYS (Charles DE), poëte français, né en 1610 à Paris, mort le 26 septembre 1659. Soupçonné à tort d'être l'auteur de la *Miliade*, satire contre Richelieu, il fut enfermé quelque temps à la Bastille. Scarron, dont il fut le maître, estimait beaucoup ses vers. Outre divers poëmes, il fit représenter des comédies : *Céline* (1636); *l'Hôpital des fous* (1635); *le Jaloux sans sujet* (1635); *les Fous illustres* (1652), etc. Il a été regardé comme l'auteur de la *Comédie des chansons* (1640, in-12). On a une édition de ses *Œuvres poétiques* (Paris, 1651, in-8)

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVI.

BÈZE (Théodore DE), théologien protestant et littérateur français, né le 24 juin 1519 à Vezelay (Bourgogne), mort le 13 octobre 1605. Après avoir étudié à l'Université d'Orléans, il se rendit à celle de Bourges, où il eut pour maître Melchior Wolmar, savant helléniste allemand et disciple de Luther, qui le gagna à la réforme en même temps que ses leçons lui donnaient une connaissance approfondie des langues anciennes. En 1548, il alla embrasser publiquement le calvinisme à Genève, fut nommé professeur de langue grecque à Lausanne, revint à Genève en 1559, fut chargé d'y enseigner la théologie et commença à exercer le ministère évangélique. La réputation que lui avaient faite ses ouvrages, son éloquence et son talent d'insinuation, lui donnèrent un rôle important dans le parti réformé. Il fut envoyé en ambassade auprès des princes protestants d'Allemagne pour solliciter leur appui en faveur des réformés français; il convertit au protestantisme le roi de Navarre, Antoine de Bourbon et sa femme; il fut le principal organe des réformés au colloque de Poissy en 1561, et produisit à Paris une vive émotion l'année suivante par ses prédications. En 1564, il succéda à Calvin, et devint ainsi le chef des calvinistes de Genève et de France. Son activité ne se borna pas au gouvernement des choses religieuses; il s'occupa beaucoup de l'Académie de Genève, et les règlements qu'il lui donna subsistent encore en grande partie.

Sans discuter les accusations et les apologies dont Théodore de Bèze, considéré comme sectaire, a été l'objet, nous nous contenterons de rappeler qu'il écrivit, pour justifier le supplice de Servet,

un ouvrage intitulé : *De hæreticis a civili magistratu puniendis* (Paris, 1554, in-8), traduit en français par N. Colladon, sous ce titre : *Traité de l'autorité des magistrats dans la punition des hérétiques* (Genève, 1560, in-8). Au point de vue littéraire, il se recommande comme ayant été l'un de ceux qui contribuèrent le plus à la renaissance des lettres en France. « Il faisait partie, dit Étienne Pasquier, de cette grande compagnie qui mit la main à la plume sous le roi Henri II. Scève, Pelletier et lui, composèrent l'avant-garde de cette guerre que l'on entreprit contre l'ignorance, et furent les avant-coureurs de Ronsard et des autres poëtes. » Le premier livre qu'il publia fut un recueil de poésies latines, sous le titre de *Juvenilia* (Paris, 1548, in-8); il contenait quelques pièces amoureuses et même lascives, qui disparurent des éditions postérieures (1569-1576, in-8). Il fit imprimer ensuite *le Sacrifice d'Abraham* (Lausanne, 1550, in-8), tragédie composée à l'imitation des Grecs ; elle se distingue plus par la sagesse et la pureté du goût que par l'inspiration poétique.

Parmi ses autres ouvrages, dont plusieurs ont paru sous le pseudonyme de *Lud. Alectorius*, on met au premier rang l'*Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France, depuis* 1521 *jusqu'en* 1563 (Anvers [Genève], 1580, 3 vol. in-8). Il a ensuite publié : *Comédie du pape malade, par Trasybule Phénice* (Ibid., 1560, in-8) ; *Traduction en vers françois des psaumes omis par Marot* (Lyon, 1563, in-4) ; *Discours contenant en bref l'histoire de la vie et mort de maistre Jean Calvin* (1564, in-8), très-souvent réimprimé ; *Histoire de la Mappemonde papistique, par Frangidelphe Escorche-Messes, imprimée à Luce-Nouvelle* (Genève, 1567, in-4); *le Réveil-Matin des François et de leurs voisins, par Eusèbe Philadelphe* (Edimbourg, 1574, in-8); *De peste quæstiones duæ explicatæ* (Genève, 1579, in-8); *Icones, id est veræ imagines virorum doctrina simul et pietate illustrium* (Genève, 1580, in-4), ouvrage traduit en français par Simon Goulart, sous ce titre : *Vrais pourtraicts des hommes illustres en piété et en doctrine* (1581, in-4); *Epistola Benedicti Passavantii ad Petrum Lizetum*, pamphlet en prose macaronique contre le président Lizet, dont on cite cette phrase sur Calvin : *Neque magnus, neque parvus, sed inter duos : non dares liardum de ejus mina.* Théodore de Bèze a en outre donné une traduction, souvent réimprimée, du *Nouveau Testament* (1556), et il a eu part à la version de la *Bible* publiée par les pasteurs de l'église de Genève (1588, in-fol.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, t. I ; — Baum : *Theod. Bezæ, nach handschriftlichen Quellen* (Leipzig, 1843, in-8) ; — Sayous : *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation* (1841, 2 vol. in-8) ; — Haag frères : *la France protestante.*

BEZONS (Claude BAZIN DE), membre de l'Académie française, né en 1617 à Paris, mort en 1684. Il fut intendant du Languedoc. Il remplaça à l'Académie le chancelier Séguier, devenu protecteur de la Compagnie. On ne connaît de lui qu'un *Discours sur le traité de Prague, entre l'empereur et le duc de Saxe, translaté du latin* (Paris, 1637, in-8). — Le maréchal Jacques DE BEZONS est son fils.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BHAGAVAD GÎTA, c'est-à-dire le *Chant excellent*, poëme de l'Inde ancienne, qui est considéré comme le dernier livre du *Mahâbhârata*, mais qui doit s'en séparer. Il est antérieur au VIe siècle avant notre ère. C'est la plus haute expression de la théologie brahmanique. Il contient l'exposition d'une doctrine morale d'une grande élévation et d'une métaphysique panthéiste.

Au moment où les armées des Courous et des Pandous sont prêtes à en venir aux mains sur le champ de bataille de Kourouxêtra, Ardjouna, l'aîné des fils de Pandou, est attristé à la pensée des maux de la guerre. Son écuyer, Krichna, qui n'est autre que Vichnou incarné pour la septième fois, le fortifie en lui exposant la loi de la transmigration des âmes basée sur leur immortalité, et lui faisant envisager la mort comme une chose indifférente. Après cet enseignement, il donne des preuves de sa divinité à Ardjouna.

Le *Bhagavad Gîta* a été traduit en latin par Schlegel (Bonn, 1846, édité par Lasser) ; en français par Parraud (Paris, 1787), par Ém. Burnouf (Nancy, 1861, in-8) et par Fauche, dans sa traduction complète du *Mahâbhârata* (Paris, 1863 et années suivantes, in-8) ; en anglais, par Wilkins (Londres, 1785) et par Cockburn Thomson (Hartford, 1855) ; en grec, par Galanos (Athènes, 1848).

Cf. V.-G. de Humboldt : *Sur l'épisode du Mahâbhârata connu sous le nom de Bhagavad Gîta* (Berlin, 1827) ; — Cousin : *Histoire de la philosophie* (Paris, 1830) ; — Weber : *Histoire de la littérature indienne*, trad. de l'allem. par Sadous (Paris, 1859, in-8).

BHÂRTRI-HÂRI, poëte épique de l'Inde du premier siècle environ, avant l'ère chrétienne. Il est auteur du *Bhatti-câvya*, poëme grammatical en vingt-deux chants, consacré à la gloire de Rama, et qui a été imprimé à Calcutta (1828). On lui attribue un recueil de trois cents sentences, publiées par de Bohlen (Berlin, 1833), traduites en vers allemands par le même (Hambourg, 1835), et en français par M. H. Fauche.

Cf. Philibert-Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-18) ; — *Recherches asiatiques*, t. VII et X.

BHATHYÂL, sorte de complainte hindouie imitée des *Marcyas* musulmans (voy. MARCYA).

BHAVABHOÛTI, poëte dramatique de l'Inde, du commencement du VIII siècle de notre ère. Il était de la province de Vidarbha et d'une famille illustre de brahmanes. Il est auteur de plusieurs beaux drames sanscrits : *Maha Vira Charitra*, édité par Trithen (Londres, 1848); *Uttara Râma Charitra* (Calcutta, 1831, in-8) ; *Mâlati et Mâdhava, ou le Mariage par surprise* (Ibid., 1830, in-8). Le premier et le second sont tirés de la légende de Rama. Le troisième est une intrigue d'amour traversée par des scènes de magie. Wilson a reproduit ou analysé ces pièces dans ses *Chefs-d'œuvre du théâtre indien* traduits en français par Langlois (Paris, 1828, 2 vol. in-8).

Cf. Ph. Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-18) ; — Wilson : *Théâtre hindou.*

BHÔDJA, prince de Malwa, auteur de divers ouvrages en langue sanscrite. Il vivait au commencement du XIIe siècle. On lui attribue, outre une géographie et un commentaire sur Patanjali, un manuel de critique littéraire, *Saraswatî-Canthâbharana* et le *Bhôdja Prabândha*, dialogues sur l'histoire des lettres dans l'Inde.

Cf. Ph. Soupé : *Essai critique sur la littér. indienne.*

BIACCA (l'abbé Francesco-Maria), littérateur italien, né à Parme en 1673, mort en 1735. Membre de l'Académie des Arcades, sous le nom de *Parmindo Ibichense*, il a signé ainsi la plupart de ses ouvrages. On a de lui : *Ortografia manuale* (Parme, 1714, in-12); *Notizie istoriche* (Rome, 1720, in-8), recueil d'éloges académiques; une traduction des *Silvæ* de Stace en vers libres (Milan, 1732, in-4) ; des traductions estimées de *Catulle* et d'*Horace*. Il soutint une polémique célèbre contre les Jésuites, et particulièrement contre César Calino, au sujet de l'historien Josèphe, et, dans son *Tratte nimento istorico e cronologico* (Milan, 1728, 2 vol. in-4), il essaya de démontrer la con-

cordance des *Antiquités judaïques* avec l'Écriture sainte.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie.*

BIAGIOLI (Nicolas-Josaphat), grammairien et critique italien, né en 1768 à Vezzano près Gênes, mort à Paris en 1830. Il remplit divers emplois dans l'administration républicaine de Rome, puis se réfugia à Paris où il enseigna la langue et la littérature de son pays. On a de lui une *Grammaire italienne* (1805), un *Traité de la Poésie italienne* (1808) et des éditions estimées de Dante, Pétrarque, Michel-Ange, etc.

Cf. Henri Bescherel : *Notice sur Biagioli*, dans la *Revue encyclopédique*, février 1831.

BIANCHI (Giovanni-Antonio), littérateur italien, né à Lucques en 1686, mort en 1758. De l'ordre des Frères mineurs, il professa la théologie et la philosophie, fut conseiller de l'Inquisition à Rome et soutint le pouvoir temporel du pape contre Giannone dans un grand ouvrage intitulé : *Della potestà et polizia della Chiesa* (Rome, 1745-1751, 5 vol. in-8). Passionné pour les lettres, il prit la défense du théâtre, dans un opuscule *Dei vicj e dei diffetti del moderno teatro* (Rome, 1753, in-4). Il fit lui-même des *Tragedie sacre e morali* (Bologne et Rome, 1725-1736, 7 vol. in-8), parmi lesquelles on remarque : *Il Jeste, Il Demetrio, la Virginia, l'Attalia, Il Davide perseguitato*, et *Il Tomaso Moro*, etc., toutes pièces où l'amour est supprimé, mais qui ne manquent pas d'une certaine vigueur dans leur simplicité et leur correction toute classique. Jean-Antoine Bianchi, membre de l'Académie des Arcades, a donné plusieurs de ses ouvrages sous le pseudonyme anagrammatique de Gioacchino Annutini.

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie.*

BIANCHI (Antonio), poëte italien, né à Venise vers 1720, mort vers 1775. Simple gondolier, l'habitude de chanter les vers du Tasse le conduisit à les imiter. On a de lui deux poëmes épiques, qui obtinrent une vogue passagère, *Il Davide, re d'Israele*, en douze chants (Venise, 1751, in-fol.) et *Il Tempio, ovvero il Salomone*, en dix chants (Venise, 1753, in-4).

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri.*

BIANCHI (Isidoro), littérateur italien, né à Crémone en 1733, mort en 1807. De l'ordre des Camaldules, il professa la philosophie et la rhétorique. Il fut l'un des fondateurs des *Notizie dei Letterati*. Attaché à l'ambassade de Naples à Copenhague, il publia dans le *Diario* de Florence des lettres très-curieuses sur les Lettres et les Arts en Danemark. En France, il connut les philosophes de l'*Encyclopédie*, ainsi que Button et J.-J. Rousseau. Outre ses *Lettere sullo stato delle scienze et degli arti in Danimarca* (Crémone, 1779, in-8), on a de lui divers écrits de littérature et de philosophie morale. — On trouvera un assez grand nombre d'autres écrivains et poëtes du nom de BIANCHI dans les répertoires complets de littérature et de bibliographie italienne.

Cf. Louis Bello : *Vie du P. Bianchi* ; — le P. Lombardi : *la Storia della letteratura italiana*, t. IV.

BIANCHINI (Francesco), célèbre astronome et savant et poëte italien, né à Vérone en 1662, mort à Rome en 1729. Versé dans les langues anciennes et modernes, archéologue passionné, dessinateur habile, il fut comblé d'honneurs et de faveurs par plusieurs papes. Ses travaux scientifiques, l'ont fait élire membre de notre Académie des sciences. Ayant proposé au pape de former une collection d'antiquités sacrées, ou musée ecclésiastique, destiné à fournir les matériaux d'une histoire ecclésiastique par les monuments, il avait écrit, dans ce sens, plusieurs ouvrages, notamment *Istoria universale provata con monumenti* (Rome, 1697, in-4), introduction à une *Histoire universelle* ayant pour base les monuments et l'épigraphie. On cite en outre plusieurs morceaux de poésie publiés dans le recueil des *Academici concordati* de Palerme, un certain nombre d'ouvrages posthumes sur l'archéologie, publiés par son neveu, Joseph Bianchini, et surtout son édition des *Vitæ romanorum pontificum* d'Anastase (Rome, 1718-1735, 3 vol. in fol.).

BIANCHINI (Giuseppe), antiquaire et littérateur italien, neveu du précédent, né à Vérone en 1704, mort à Rome vers 1750 Il entra chez les Oratoriens, et dirigea ses travaux vers l'histoire et les antiquités ecclésiastiques. Outre des éditions estimées des ouvrages de son oncle, il a laissé des travaux importants, entre autres : *Evangeliarium quadruplex latinæ versionis antiquæ, seu veteris italicæ, ex manuscriptis aureis, argenteis, purpureis, aliisque plusquam millenariæ antiquitatis* (Rome, 1749, gr. in-fol.).

Cf. A. Mazzoleni : *Vita di monsignore F. Bianchini* (Vérone, 1735, in-4) ; — Fontenelle : *Eloge de Bianchini*, dans le t. VI de ses *Œuvres* (édit. Desaint, 1767) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXIX.

BIAS, l'un des sept sages de la Grèce, né à Priène, en Ionie, vers 570 avant J.-C. Célèbre par ses leçons et ses exemples de sagesse, il avait une connaissance profonde des lois de son pays et plaidait devant les tribunaux pour ses amis, lorsqu'il trouvait leur cause juste. Il mourut même à l'issue d'une plaidoirie. dans un âge avancé. Il avait écrit, dit-on, sur l'Ionie un poëme qui est perdu. Sa sagesse s'exprimait en proverbes et sentences morales. Ce qui en reste a été publié par Orelli dans les *Opuscula veterum græcorum sententiosa et moralia* (Leipzig, 1819).

Cf. Diogène de Laërte, Plutarque, Aulu-Gelle ; — Joecher : *Dissertatio de Biante prienæo* (Leipzig, 1714, in-4).

BIBBIENA (Bernardo DOVIZI, le cardinal), littérateur italien, né à Bibbiena, petite ville du Casentin, en 1470, mort en 1520. D'abord domestique dans la maison des Médicis, il s'instruisit presque seul et devint précepteur de Jean de Médicis qui, élu pape sous le nom de Léon X, le prit pour secrétaire, le nomma cardinal, et le chargea de plusieurs missions diplomatiques. Le cardinal Bibbiena mourut subitement. Il avait été l'un des plus brillants favoris de la cour pontificale où il entretenait le goût des spectacles et des fêtes. Ses comédies pleines d'esprit, de gaieté et de licence, en faisaient l'un des principaux agréments. Sa *Calandria*, la seule que nous possédions, a été regardée comme la plus ancienne comédie moderne. Représentée d'abord à Venise en 1508, elle fut jouée ensuite au Vatican. Le titre en est emprunté au *Calandro*, personnage ridicule de la pièce, déjà exploité par Boccace dans ses nouvelles. L'intrigue semble imitée des *Ménechmes* de Plaute, sauf que les ménechmes de Bibbiena sont de sexes différents, ce qui donne lieu à des méprises plus piquantes. L'action en est rapide, bien conduite, sans cesse renouvelée avec beaucoup d'habileté et de verve. Le style enfin rappelle par endroits l'excellente prose de Boccace, avec lequel l'auteur rivalise aussi franchement d'indécence. On cite trois éditions remarquables de cette pièce (Sienne, 1521 ; Venise, 1522 et 1562). Il reste encore de Bibbiena quelques *Rime* qui ne valent pas sa prose.

Cf. A.-M. Bandini : *Il Bibbiena, ossia il ministro di stato delineato nella vita del cardinal B. Dovizi da Bibbiena* (Livourne, 1758, in-4 avec portrait) ; — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. IV et VI.

BIBLE (LA), (du grec βιϐλίον, livre, ou plutôt τὰ Βιϐλία, les livres), c'est-à-dire les livres par excellence, nom donné, depuis saint Jean Chryso-

stome, au recueil des saintes Écritures des Chrétiens. La *Bible* représente, en outre, pour nous, tout ce qui s'est conservé de la littérature hébraïque. Elle est composée de deux parties, l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, c'est-à-dire les deux alliances entre Dieu et les hommes, représentées par le mosaïsme et le christianisme.

I. *Texte, division, histoire.* — L'Ancien Testament comprend 39 livres, réduits systématiquement à 22 pour répondre aux lettres de l'alphabet hébraïque. Une division antérieure à la venue de Jésus les ramenait aux titres suivants : *la Loi*, c'est-à-dire les cinq livres de Moïse, ou le *Pentateuque; les Prophètes anciens et nouveaux* et, parmi ces derniers, *les Grands et les Petits prophètes;* enfin *les Écritures* ou *les Hagiographes :* le livre de *Job*, les *Proverbes*, les *Psaumes*, le *Cantique des cantiques*, l'*Ecclesiaste, Ruth, Jérémie, Esther.* Ces livres sont des récits historiques ou légendaires, des traités de législation civile et religieuse, des prophéties, des ouvrages lyriques ou moraux; ils traitent de la création du monde, du déluge, de la dispersion des hommes, des annales du peuple hébreu.

Voici, d'après le concile de Trente, l'ordre des livres de l'Ancien Testament : le *Pentateuque, Josué;* les *Juges* et *Ruth;* les quatre livres des *Rois;* les *Paralipomènes, Esdras* et *Néhémie; Tobie; Judith; Esther; Job;* les *Psaumes;* les *Proverbes;* l'*Ecclésiaste;* le *Cantique des cantiques;* la *Sagesse;* l'*Ecclésiastique;* les prophéties d'*Isaïe*, de *Jérémie* et de *Baruch*, d'*Ézéchiel*, de *Daniel;* le livre des *Douze petits prophètes* et les deux premiers livres des *Macchabées.* — Les Juifs et les protestants ne reconnaissent que vingt-deux de ces livres comme canoniques, et rejettent comme apocryphes les livres de *Tobie* et de *Judith*, la *Sagesse*, l'*Ecclésiastique*, plusieurs parties du livre d'*Esther*, le livre de *Baruch*, le cantique des Trois jeunes hébreux, l'histoire de Suzanne, celles des idoles de Bel et de Dagon, et les deux premiers livres des *Macchabées.* Enfin, un certain nombre de livres sont universellement considérés comme apocryphes : le livre d'*Hénoch*, les livres III et IV d'*Esdras*, les livres III et IV des *Macchabées*, l'Oraison de Manassès. — Les traducteurs d'Alexandrie et les Pères de l'Église, Luther, etc., n'ont pas adopté, pour le placement des livres, l'ordre des Juifs; ceux-ci même diffèrent entre eux : les talmudistes n'admettent pas l'ordre adopté par les mazoreths; et les manuscrits allemands ont un autre ordre que les espagnols.

Le Nouveau Testament, déclaré canonique par les conciles dès les premiers siècles de l'Église, est une collection d'ouvrages écrits à l'origine du christianisme et qui traitent des dogmes et de l'histoire de la religion de Jésus. Il est divisé en trois parties distinctes : 1° les livres historiques : les *Évangiles* et les *Actes des Apôtres;* 2° les ouvrages épistolaires : *Épîtres* de saint Paul, de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jacques et de saint Jude; 3° la partie prophétique : *l'Apocalypse.* On joint au Nouveau Testament ou l'on en rejette l'Épître de saint Barnabé, les Épîtres de saint Paul aux Laodicéens et à Sénèque, la lettre de Jésus à Abgar, le livre d'Hermas, intitulé *le Pasteur*, plusieurs faux Évangiles, etc.

Les livres de la Bible sont divisés en chapitres et en versets. Cette division, bien qu'empruntée en partie aux Juifs, est d'origine chrétienne. C'est Euthalius, diacre à Alexandrie, vers 462, qui imagina la coupe du discours en versets ou phrases rhythmiques. Le cardinal Hugo introduisit, au XIII[e] siècle, la division en chapitres. Les titres et épigraphes sont d'une création moins ancienne encore. Enfin l'indication par chiffres des versets, aujourd'hui en usage, ne date que du XVI[e] siècle.

Le Nouveau Testament fut écrit presque tout entier en grec; l'Ancien en hébreu. Sous le règne de Ptolémée Philadelphe, les Septante le traduisirent en grec. Au IV[e] siècle, saint Jérôme mit toute la Bible en latin : c'est ce qu'on nomme la *Vulgate*, seule traduction reconnue par le concile de Trente. Dans les premiers temps de l'Église chrétienne, on fit usage de la version des Septante, qui contenait les livres considérés depuis comme apocryphes et désignés comme tels par saint Jérôme. Les Églises grecque et latine ne se sont pas trouvées d'accord pour l'exclusion des livres non canoniques, et le concile de Trente a adopté tous les livres contenus dans la Vulgate. Les protestants sont revenus au canon juif et ont séparé des livres hébreux de l'Ancien Testament les ouvrages ajoutés à la traduction d'Alexandrie et à la traduction latine. Luther les comprit néanmoins dans sa version, comme des livres « qu'il ne faut pas estimer à l'égal des saintes Écritures, mais qu'il est cependant utile de lire ». Par cette tolérance, les apocryphes sont encore maintenus dans les Bibles allemandes. De tout temps les chrétiens, à l'exception des sociniens et de quelques autres sectes, ont accordé à l'Ancien Testament et au Nouveau une valeur canonique égale. Toutefois le Nouveau est considéré comme devant faire autorité pour l'interprétation de l'Ancien, dont il est pour ainsi dire le commentaire.

Les premiers chrétiens prirent d'abord l'Ancien Testament pour base de leur foi. Quand les Pères apostoliques citèrent le texte du Nouveau, ils ne firent pas une distinction rigoureuse de ceux qui ont été considérés depuis comme apocryphes. Ainsi l'Évangile égyptien est cité par Clément d'Alexandrie; d'autres évangiles non authentiques, par Clément Romain et par Ignace. Ce n'est qu'à partir du second siècle que les citations se restreignent aux textes qui composent le Nouveau Testament. A cette époque, du reste, remonte la réunion des écrits dont il est composé. Elle fut faite pour combattre la transformation gnostique du christianisme primitif, tentée par Marcion de Pont; celui-ci avait joint dix épîtres de saint Paul, en excluant ses pastorales, à un évangile de saint Luc, auquel il avait fait subir les modifications les plus arbitraires. Quand le Nouveau Testament se forma, il y eut d'abord deux recueils : l'*Instrumentum Evangelicum*, comprenant les quatre évangiles, et l'*Instrumentum apostolicum*, contenant les ouvrages épistolaires. Ces recueils ne tardèrent pas à se combiner. Au VII[e] siècle, le travail d'élaboration n'était pas terminé. C'est ainsi qu'Origène révoquait en doute l'authenticité de l'*Épître aux Hébreux*, des épîtres de saint Jacques et de saint Jude, de la seconde et de la troisième de saint Jean, tandis qu'il était prêt à admettre comme canoniques les écrits d'Hermas, de Barnabé et d'autres, rejetés plus tard. L'*Apocalypse* ne fut admise qu'au milieu du VII[e] siècle.

A la Réformation, la discussion sur la valeur des textes recommença. Elle se porta principalement sur les *Épîtres* de saint Jacques et de saint Jude, sur l'*Épître aux Hébreux* et l'*Apocalypse.* Luther qualifia ces deux derniers écrits de suspects. Théodore de Bèze fit un commentaire sur les *Évangiles.* Les guerres de religion et leurs violences rejetèrent les études exégétiques dans l'ombre. Elles n'en sortirent que par les travaux de Richard Simon, oratorien du XVII[e] siècle. Bossuet combattit son système d'interprétation, qui tendait à détruire l'autorité des Écritures. Walton, Fels, au XVII[e] siècle, Mill, Bengel, Griesbach, Matthæi, Birch, au siècle suivant, ont jeté par leurs commentaires une vive lumière sur la littérature biblique. Leur critique s'est portée de préférence sur le Nouveau Testament. Depuis la publication

de la *Vie de Jésus*, du docteur Strauss, l'authenticité des ouvrages qui composent le Nouveau Testament, à l'exception des principales *Epîtres* de saint Paul, a été révoquée en doute par l'école de Tubingue. Bruno Bauer, allant plus loin, n'admit pas d'exception. Le point discuté fut de savoir si ces écrits se rapprochaient plus ou moins des origines mêmes du christianisme.

II. *Manuscrits, traductions, éditions.* — Les manuscrits les plus anciens de la *Bible* sont du IVe siècle. Les plus importants sont : le *Codex Alexandrinus*, le *Codex Vaticanus*, le *Codex Ephraemi*, le *Codex Cantabrigensis* ou *Bezae*, ordinairement désignés par les critiques, dans l'ordre ci-dessus, par les lettres A, B, C, D. L'ignorance des copistes et la mauvaise foi des sectaires ont introduit dans les textes de la *Bible* un nombre considérable de variantes qu'on n'évalue pas à moins de 80 000. En général, les Juifs de la Palestine et de Babylone ont traité leurs livres saints avec plus de soins et de respect que les Samaritains et les Alexandrins. Le texte hébreu a été fixé avec assez d'exactitude dans les écoles juives, et plus tard par les talmudistes, du Ier au VIe siècle. La critique philologique attendit jusqu'au XIe siècle pour s'occuper de fixer la ponctuation.

La *Bible* a été traduite en près de cent cinquante langues. Les traductions grecques de l'*Ancien Testament* les plus importantes sont, après celle des Septante, les traductions du juif Aquila, littéralement calquée sur l'hébreu de Théodotion et de Symmaque. Elles sont toutes trois de la fin du IIe siècle de notre ère. Sur la version des Septante ont été faites : la traduction latine désignée sous le nom d'*Itala*, publiée par Martianay (Paris, 1695), qui date des premiers temps du christianisme, et que saint Jérôme corrigea en partie; la traduction syriaque, faite en 617, par Paul, évêque de Tela; l'*Interpretatio figurata*, autre traduction syriaque, aujourd'hui presque complétement perdue; les traductions éthiopiennes du IVe siècle; les deux traductions égyptiennes de la fin du IIIe siècle ou du commencement du IVe, en langue copte, l'une en dialecte de Memphis, l'autre en dialecte Saïdique ou de la Thébaïde; la traduction gothique d'Ulphilas; la traduction arménienne de Mesrob et Isaac, au Ve siècle; la traduction géorgienne ou grusinienne du VIe siècle; celle en slavon des missionnaires Cyrille et Méthode, du IXe siècle; enfin plusieurs traductions arabes, faites du Xe au XIIe siècle.

Sur le texte hébreu ont été faites, outre la *Vulgate*, due à saint Jérome : les traductions chaldéennes (*Targumim*), d'une époque très-ancienne; la traduction samaritaine du *Pentateuque*, assez exacte et antérieure au IIIe siècle; la traduction ecclésiastique adoptée par tous les chrétiens de Syrie, désignée sous le nom de *Peschito*, c'est-à-dire fidèle, datant de la fin du IIe siècle; la traduction persane du *Pentateuque*, œuvre d'un juif nommé Jacob, etc.

Les traductions anciennes du *Nouveau Testament* sont les trois traductions syriaques, celle de *Peschito*, celle de Philoxène, évêque d'Hiérapolis, faite en 508 et revue par Charkel en 616, dans laquelle ne se trouve pas *l'Apocalypse;* la traduction en syriaque hiérosolymitain contenue dans un manuscrit de l'an 1030, conservé à la Bibliothèque du Vatican. A ces traductions se rattachent les traductions égyptiennes en saïdique et en dialecte de Basmury ; la traduction arménienne ; enfin, des traductions géorgienne, persane, arabe et arabe-copte.

Au moyen âge on fit, de préférence aux versions littérales de la Bible, des imitations et des abrégés. On cite dans ce genre la *Bible d'Ottfried de Wissembourg* et la *Bible ystoriens*, par Guyars de Moulins (1386). Pierre Valdo fit cependant traduire en provençal, par Étienne d'Aure, le Nouveau Testament (1170). D'autres versions furent exécutées pour saint Louis (1227) et Charles le Sage (1380). Elles n'existent plus. On en fit une en Espagne sous Alphonse V (XIIIe siècle); Wiclef en Angleterre et Jean Huss en Bohême firent aussi des traductions de la Bible en langue vulgaire. L'imprimerie provoqua de nouvelles traductions et en plus grand nombre : on publia des *Bibles* en espagnol (1478 et 1515); la Bible italienne du bénédictin Nicolas Malherbi (1471) ; en France, celle de Des Moulins (1477-1546) ; une Bible bohême (Prague, 1448, et Venise, 1506) ; une Bible hollandaise (Delft, 1477), et dix-sept traductions allemandes, imprimées antérieurement à celle de Luther. Celle-ci, qui fut essentiellement populaire, s'imprima de 1522 à 1534, et se compléta par les *Apocryphes*. En 1558, 38 éditions avaient déjà été écoulées, sans compter 72 éditions particulières du Nouveau Testament. Sur la version de Luther on fit des traductions en bas-allemand, dès 1553, imprimées à Lubeck, à Hambourg, à Wittemberg, à Magdebourg; on en fit pour le Danemark (1524 et 1550), pour la Suède (1526 et 1550), pour l'Islande (1540 et 1584), etc. D'un autre côté Zwingle, Léon Judae et Gaspard Grossmann entreprirent une traduction qui parut en 1524-1531 ; Lefèvre d'Etaples donna le *Nouveau Testament* (Paris, 1523) et la *Bible* entière (1528). P. Olivéton, cousin de Calvin, fit imprimer, en 1545, la *Bible de Genève*, qui, revue en 1551 par Calvin et, plus tard, par Théodore de Bèze, est devenue le texte officiel adopté par l'Église calviniste. Plusieurs éditions de cette *Bible* furent faites pour l'Église française réformée. La principale est celle dite de « la Vénérable compagnie », publiée sous la direction de Bertram (1588). Un nouveau Commentaire genevois y a été ajouté en 1805 et en 1835. Une Bible catholique, dite *de Louvain*, a été revue en France par l'oratorien Richard Simon (1702) et par les jansénistes Lemaistre de Sacy, Arnauld et Nicole. L'édition janséniste appelée *Bible de Mons*, par suite de l'indication fausse du lieu d'impression, et publiée à Amsterdam en 1667, fut condamnée par le pape Clément IX. L'Angleterre eut une version anglo-saxonne de la Bible faite d'après l'*Itala* (publiée à Londres en 1845, par Thorpe) ; puis celle de Wiclef (Londres, 1757 et 1810) ; des traductions partielles furent faites ensuite par W. Tindal (1527), Taverner (1539), Matthew (1549), par les puritains Coverdale et Gilbie, par Cranmer, en 1561. Sous Élisabeth fut publiée, par l'archevêque Parker, la *Bible épiscopale* (1568), et en 1611 la *Royal version* de Jacques Ier, à laquelle quarante-sept savants avaient travaillé pendant sept ans.

Quoique l'Église catholique n'encourageât point la propagation de la Bible, cela n'a pourtant pas empêché de se produire les traductions de l'abbé de Vence (1738-43), de Van Ess (1807), de Schnappinger (1807), de l'abbé de Genoude (1818), de Kistemaker (1825), de Scholz (1828), d'Allioli (1836). — Les protestants s'efforcent au contraire de répandre la Bible à profusion. Par les soins des Sociétés bibliques un grand nombre de publications ont été entreprises qui ont fait pénétrer dans la plupart des langues des deux mondes l'Ancien et le Nouveau Testament. Grâce à ces travaux, on a, outre les anciennes et les modernes indiquées plus haut, des traductions en gaëlique, finnois, turc, sanscrit, tamoul, hindoustani, bengali, pushto, cingalais, punjabi, mahrate, guzerate, télinga, ootkula, orissa, moultan, en langue assam, en vikanera, en kunkuna, en chinois, en malais, etc. Le Nouveau Testament a été plus répandu encore. Il en existe des versions en Japon, en groenlandais,

en samogète, dans la langue des Esquimaux, dans tous les idiomes de l'Asie, y compris le tartare, le javanais, le karnate, le malais; en madécasse, en tahitien, etc. La *British and foreign Bible society* a pu réunir, pour l'Exposition de Londres de 1851, cent trente bibles en langues différentes.

La Bible hébraïque a été imprimée pour la première fois en 1488, à Soncino (pet. in-fol.). Cette édition paraît avoir été suivie par celle de Brescia (1494), dont Luther se servit pour sa traduction.— Les éditions polyglottes les plus importantes sont: *Biblia polyglotta complutensis*, exécutée par les ordres du cardinal Ximénès (1514-17, 6 vol. in-fol.); la *Biblia rabbinica* de Bamberg, publiée par le rabbin Jacob Ben-Chajim (Venise, 1525-26), édition qui a été suivie par la plupart des éditions postérieures; la Bible d'Anvers (1569-73, 8 vol. in-fol.); celle de Hutterus (Hambourg, 1587, et Nuremberg, 1599, in-fol.); celle de Michel Le Jay (Paris, 1628-45, 10 vol. in-fol.); celle de Bryan Walton et du Dr Edm. Castell (Londres, 1657, 6 vol. gr. in-fol.); celle de Sébast. Schmidt (Leipzig, 1747-51, 3 vol. in-fol.); celle de Samuel Lee (Londres, 1819 à 1831, pet. in-fol.), enfin celle des docteurs Stier et Theile (Bielefed, 1847-56, 4 T. en 6 vol. gr. in-8).

Les plus anciennes éditions de la Bible latine d'après la *Vulgate* sont: celle qu'on croit sortie des presses de Gutenberg et Fust à Mayence, vers 1455 (2 ou 4 vol. gr. in-fol. goth.), puis celle qu'on croit imprimée à Bamberg, par Albert Pfister, vers 1460. Les Bibles françaises, avec ou sans le texte latin, sont les suivantes : *Cy cõmence la bible en frãcois*, sans date (Paris, in-fol. goth.); *La Sainte Bible en francoys*, Paris, pour Jehan Trepperel (sans date); etc. — Le Nouveau Testament fut imprimé beaucoup plus tard que l'Ancien; d'abord dans la *Polyglotta complutensis* de 1514, et diverses fois de 1516 à 1535 par Erasme à Bâle. Les éditions d'Erasme et la *Polyglotta complutensis* ont été suivies, soit séparément, soit combinées, pour les nombreuses éditions postérieures. Parmi celles-ci, on doit une mention spéciale à celles de Colonaei (Paris, 1534), de Bogard (Paris, 1543), à la troisième d'Etienne l'Aîné (1550) et à celle d'Étienne le Jeune (Genève, 1569).

L'Ancien et le Nouveau Testament ont donné lieu à d'innombrables travaux de critique, publiés soit avec leurs traductions, soit séparément. On en trouvera ci-dessous une liste incomplète, quoique déjà longue. Les travaux plus spéciaux seront indiqués sous les noms particuliers des livres auxquels ils se rapportent.

Cf. De Sacy : *la Sainte Bible*, en latin et en français, avec le sens propre et le sens littéral (Paris, 1682, 32 vol. in-8); la même avec un commentaire par D. Calmet (1724, 9 vol. in-folio), avec un commentaire par de Carrières (1750, 6 vol. in-4), avec des notes tirées de Calmet et de l'abbé de Vence (Avignon, 1767, 17 vol. in-4); — R. Simon : *Histoire critique du Vieux Testament* (Rotterdam, 1685, in-4); *Histoire critique du Nouveau Testament* (Rotterdam, 1689); *Histoire critique des versions du Nouveau Testament* (Rotterdam, 1690, in-4); et *Histoire critique des principaux commentaires du Nouveau Testament* (Rotterdam, 1693); — L.-El. Dupin : *Dissertations préliminaires ou prolégomènes sur la Bible* (Paris, 1701, 3 vol. in-8); — la collection des ouvrages exégétiques de J.-J. Duguet (1716-1739, 89 vol. in-12); — D. Calmet : *Dissertations qui peuvent servir de prolégomènes de l'Ecriture sainte* (Paris, 1720, 3 vol. in-4); — *Dictionnaire de la Bible* (Paris, 1730, 4 vol. in-folio); — Joh. Gill : *An exposition of the Old and New Testament* (Londres, 1743-63, 9 vol. in-folio); — J. Martin : *Explication de plusieurs textes difficiles de l'Écriture sainte* (Paris, 1750, 2 vol. in-4); — Benjamin Kennicott : *The annual accounts of the Old Testament* (1762 et années suivantes), pour lequel il a été collectionné plus de six cents textes hébreux, chaldaïques, samaritains et autres, tirés de toutes les bibles de l'Europe; — C. Chais : *les Livres historiques du Vieux Testament*, avec un commentaire littéral tiré de divers auteurs anglais (La Haye, 1743, ou Amsterdam, 1770-90, 8 vol. gr. in-4); — G. Fabricy : *Des titres primitifs de la révélation* (Rome, 1772, 2 vol. in-8); — du Contant de La Molette : *Nouvelle méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Écriture sainte* (Paris, 1777, 2 vol. in-12); — Eichhorn : *Repertorium für biblische und morgenländische Literatur* (Leipzig, 1777-86, 9 vol. in-8); *Allgemeine Bibliothek der biblischen Literatur* (Leipzig, 1788-1801, 10 vol. in-8); *Enleitung im Alte Testament* (Leipzig, 1823-27, 5 vol. in-8); *Einleitung in das Neue Testament* (Leipzig, 1804-27, 5 vol. in-8); — J.-Chr.-Frid. Schulzii et Geo.-Baueri : *Scholia in Vetus Testamentum* (Norimbergae, 1783-97, 10 vol. in-8); — Rosenmuller : *Scholia in Vetus Testamentum* (Lipsiæ, 1788, 21 vol. in-8); *Handbuch für die Literatur der bibl. Kritik und Exegese* (Goettingue, 1797-1800, 4 vol. in-8); — *The Bible*, with a commentary by Ad. Clarke (Londres, 1810-26, 8 vol. in-4); — Henry : *An Exposition of the Old and New Testament* (Londres, 1811, 6 vol. in-4); — Rob. Gray : *Connexion between the sacred writings and the literature of Jewishs and heathen authors*, particularly that of the classical ages (Londres, 1819, 2 vol. in-8); — James Townley : *Illustrations of biblical literature*, exhibiting the history and fate of the sacred writings (Londres, 1821, 3 vol. petit in-8); — Sym. Patrick : *Commentary and paraphrase on the Old and New Testament* (Londres, 1822, 6 vol. in-4); — *The Bible*, with notes, observat. etc., by Th. Scott (Londres, 1822-30, 6 vol. in-4); — J. Cellerier fils : *Introduction à la lecture des livres saints* (Genève, 1832, in-8); — Gesenius : *Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum in Vet. Test.* (Lipsiæ, 1833, in-8); — J. Hermann Janssens : *Herméneutique sacrée, ou Introd. à l'hist. sainte*, trad. du latin par J.-J. Pacaud (Paris, 1827, 2 vol. in-8); — l'abbé Glaire : *Introduction histor. et crit. aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Paris, 1839, 6 vol. in-12); — Bayster : *Analytical hebrew and chaldee lexicon*, consisting in an alphabetical arrangement of every word and inflection contained in the Old Testament's scriptures (London, 1848, in-4); — Jean-Aug. Bost : *Dictionnaire de la Bible*, ou concordance raisonnée des saintes Ecritures (Paris, 1849, 2 vol. in-8); — l'abbé A.-F. James : *Dictionnaire de l'Écriture sainte*, ou Répertoire et concordance de tous les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament (Paris, 1853, in-8); — Wallon : *la Sainte Bible résumée dans son histoire et ses enseignements : Nouveau Testament* (Paris, 1859, in-8); — W. Smith : *Dictionnary of the Bible*, comprising its antiquities, biography, geography and natural history (Londres, 1860, 2 vol. gr. in-8); — J.-F. d'Allioli : *Nouveau commentaire littéral, critique et théolog. avec rapport aux textes primitifs sur tous les livres des divines Écritures*, trad. de l'allem. en français par l'abbé Gimarey (1861, 6 vol. in-8); — Ed. Reuss : *Histoire du canon des Écritures saintes dans l'Eglise chrétienne* (1863, gr. in-8); — Michel Nicolas : *Etudes critiques sur la Bible* (Paris, 1864).

BIBLE DES PAUVRES (LA), en latin *Biblia pauperum*, en allemand *Armenbibel*, nom donné, au moyen âge, à un recueil de scènes et de récits tirés des livres saints et illustrés d'images. Elle représentait en quarante ou cinquante planches et tableaux, accompagnés de courtes explications, la quintessence de l'Évangile et des prophètes. C'était la bible populaire des laïques. Les ecclésiastiques en faisaient aussi usage, surtout les prédicateurs des ordres mendiants, franciscains, chartreux, etc., ce fut même de leur qualification habituelle de *Pauperes Christi* que le recueil tira son nom. La *Bible des pauvres*, qui portait aussi le titre de *Historia Veteris et Novi Testamenti*, traduite dans toutes les langues, était répandue par de nombreux manuscrits, ornés de miniatures et de figures. Au XVe siècle, elle fut, avec le *Miroir du salut* (voy. ces mots), l'un des premiers livres imprimés dans les Pays-Bas et en Allemagne, soit en planches de bois, soit en caractères typographiques. Quelques exemplaires de ces anciennes éditions ont atteint ou dépassé, dans les ventes, le prix de 3000 francs. Il a été fait, en 1859, à Londres une reproduction en *fac-simile* d'un des exemplaires du *British Museum*, par les soins de M. Berjeau (gr. in-4, 150 exempl.). Il ne faut pas confondre le recueil populaire de la *Bible des pauvres* avec l'ouvrage de saint Bonaventure du même titre.

Cf. Sotheby : *Principia typographica*, t. I et II; — J.-Ph. Berjeau : *Introduction historique* de la reproduction

de 1859 ; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, aux mots *Historiæ V. et N. Testamenti*.

BIBLES, poëmes français du XIIIe siècle. Suivant les uns, il ne faut voir dans leur titre que le sens du mot livre (βίβλος); suivant les autres, c'est avec l'intention d'inspirer plus de confiance dans leur véracité que certains poëtes usurpèrent le titre d'un livre sacré. Nous connaissons deux ouvrages de ce genre, la *Bible* de Guyot de Provins et celle de Hugues de Berzi. L'un et l'autre de ces ouvrages sont des poëmes satiriques dans lesquels toutes les classes de la société sont passées en revue et censurées tour à tour. La *Bible* de Guyot, ou, pour parler comme au moyen âge, la *Bible Guyot*, fut composée dans les premières années du XIIIe siècle. Elle renferme 2691 vers de huit syllabes, dont voici le début :

> Dou siècle puant et orrible
> M'estuet commencier une *Bible*,
> Qui ne sera pas losengière (louangeuse),
> Mais fine et voire (vraie) et droiturière.

Le poëte se montre surtout sévère pour le clergé et pour les ordres religieux. Il commence par s'attaquer au pape, à « notre père l'Apostole », qui devrait être pour les fidèles ce qu'est pour les marins « la tresmontaigne ». Et là se place une description de la boussole, qui est fameuse, parce qu'elle prouve que cet instrument était déjà employé au XIIe siècle. Si l'Apostole n'est pas ce qu'il devrait être, il faut en accuser l'influence de cette ville de Rome, où Romulus tua son frère, ou Néron tua sa mère, où saint Pierre, saint Paul et saint Laurent périrent martyrisés. Et le poëte s'écrie :

> Ha ! Rome, Rome,
> Encore ociras-tu maint home !

Quant aux cardinaux, ils sont de mauvais conseil. Les évêques, les prêtres, les abbés honorent « Traison, Ypocrisie, Simonie », au lieu de « Charité, Vérité, Droiture ». Les simples moines, qui boivent « le vin trouble » et mangent les « hues pugnais », n'en sont pas moins orgueilleux et convoiteux. Les nonnains n'ont ni soin, ni diligence, et tiennent leurs maisons malpropres. Dans les autres classes de la société, outre les mauvais princes qui remplissent le monde, Guyot blâme surtout les devins, les gens de loi et les médecins ou « fisiciens », dont le nom commence si justement par *fi !* et en qui il n'est pas à craindre qu'il se *fie*. Lorsque Barbazan exhuma la *Bible Guyot* et la publia vers la fin du XVIIIe siècle, elle obtint un très-grand succès ; on lui prêta une haute portée et l'on alla jusqu'à dire que l'auteur était « un homme de génie né trois siècles trop tôt ». Depuis cette époque l'œuvre et le poëte ont été réduits à leur véritable valeur. Ce dernier n'a pas en réalité une physionomie supérieure à celle de ses contemporains ; ce n'est qu'un moine souvent déclamateur, irrité contre le monde au milieu duquel il ne peut vivre, et contre des supérieurs dont il endure avec peine l'autorité. L'originalité et la vivacité du style de l'œuvre sont remarquables; mais il est âpre et dur jusqu'à fatiguer le lecteur même érudit.

La *Bible* de Hugues, châtelain de Berzi, est bien moins fameuse que la précédente ; elle est effectivement moins originale et moins véhémente. Les vers, également de huit syllabes, ne dépassent pas le nombre de 838. Elle fut écrite dans la première moitié du XIIIe siècle. C'est une sorte de sermon fait par un soldat, qui a pour but non de médire du prochain, mais de le corriger et de l'exhorter à la pénitence. Il y règne un ton de gravité et de conviction qui fait estimer l'homme dans l'auteur, mais qui du reste n'est guère favorable au mouvement poétique, et rend la satire pâle et languissante. La *Bible* de Hugues de Berzi fut publiée, pour la première fois, à la suite de celle de Guyot, dans les *Fabliaux et Contes*, par Méon.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII ; — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXI.

BIBLIOGRAPHIE (du grec βιβλίον, livre, et γράφειν, écrire), étymologiquement, la description du livre, c'est-à-dire, en réalité, la science des livres, manifestée par l'indication du contenu ou de la forme.

I. *Objet de la bibliographie; historique et divisions.* — Tandis que le mot de bibliographe a été, chez les Grecs, synonyme de copiste, celui de bibliographie est arrivé, pour les modernes, à désigner à la fois la connaissance du livre comme œuvre de l'esprit, et celle de sa valeur comme produit de l'art typographique. Dans ce sens élargi, la bibliographie se partage tout d'abord en deux domaines : la bibliographie pure ou littéraire, et la bibliographie appliquée ou matérielle. La bibliographie pure, qui seule a un rang et une importance scientifique, considère le fond même des livres, leur sujet, le point de vue sous lequel il est traité, les services qu'ils peuvent rendre dans les différentes branches d'études, etc.; elle confine à la critique, elle est à l'histoire littéraire ce que la géographie est à l'histoire proprement dite : une de ses lumières. La bibliographie appliquée, objet d'un goût délicat pour le bibliophile, d'une sotte passion pour le bibliomane, ou simplement affaire de métier et de commerce, envisage l'ouvrage imprimé ou le manuscrit lui-même par le dehors, dans ses conditions extérieures, son état de conservation, ses destinées qui lui donnent son degré de curiosité, de rareté, ou de valeur vénale.

La bibliographie pure s'est trouvée, en France, dans des conditions favorables, grâce aux bibliothèques publiques, riches et d'un accès facile, grâce aussi à un certain bon sens national qui l'a préservée de tomber, comme en Angleterre, dans les bizarreries ou, comme en Allemagne, dans les systèmes. Les bibliographes anglais, stimulés et secondés, autant que les nôtres, par la richesse des dépôts publics et le nombre des collections particulières, ne se sont pas assez retenus sur la pente de la bibliomanie et se sont plus souvent préoccupés de satisfaire des goûts singuliers et la passion pour les curiosités que de donner aux recherches savantes une direction utile. En Allemagne, la bibliographie, venant au secours de la science, a eu surtout pour objet de faire profiter les hommes d'études des travaux existants à l'aide de catalogues systématiques. Nulle part on n'a porté si loin la connaissance des sources de chaque science et de son passé. La bibliographie italienne, qui a eu de beaux jours aux XVIIe et XVIIIe siècles, s'est attachée à entourer, à accabler de lumière la biographie de ses moindres poëtes. et a retracé minutieusement le mouvement littéraire de chacune de ses anciennes provinces. Les autres pays de l'Europe n'ont guère inventorié que leurs propres richesses bibliographiques; quelques-uns même, comme l'Espagne et le Portugal, ont laissé à des étrangers le soin d'explorer leurs bibliothèques et d'en faire sortir leur histoire littéraire. Parfois le mouvement bibliographique suit le mouvement politique : des nationalités méconnues ou opprimées tentent de s'affirmer par la mise en lumière de leur langue et de leur littérature : de là de sérieux travaux de bibliographie, aussi bien que de philologie, entrepris en Bohême, en Hongrie, en Pologne, en Belgique, en Grèce.

La bibliographie remonte presque aussi haut dans le passé que la critique, dont elle est l'auxiliaire. Mais il faut remarquer que l'une et l'autre sont le produit d'époques où l'observation et l'analyse prennent plus de place que l'invention et l'originalité. Chez les Grecs, ce n'est guère qu'au temps des

Alexandrins que la bibliographie devient une science. Le besoin d'inventorier les richesses de l'ancienne littérature inspira aux laborieux savants du Musée l'idée de dresser des tables et de faire des catalogues raisonnés des différents ouvrages existants. Athénée nous a conservé quelques fragments de ces tables (πίναχες) auxquelles Callimaque même n'avait pas dédaigné de travailler. Chez les modernes, le XVIe siècle, avec la renaissance même des lettres, voit se développer partout la science bibliographique, qui se divise dès lors en une foule de branches. Il y a d'abord les traités généraux de bibliographie, qui embrassent, soit dans l'ordre alphabétique, soit dans l'ordre logique, les productions littéraires de toute nature, de tous les temps et de tous les pays; il y a ensuite les traités spéciaux qui se restreignent à l'inventaire plus ou moins minutieux, soit des publications d'un même pays ou d'une même langue, soit des ouvrages traitant, dans une langue quelconque, d'un genre déterminé de connaissances.

II. *Bibliographie pure. Traités généraux.* — Le premier traité général de bibliographie pure paraît être la *Bibliotheca universalis* de Conrad Gessner (Zurich, 1545, in-fol.). Ce vaste travail, dont le plan est aussi général que le promet le titre, suscita d'abord peu d'imitateurs, et, tandis que les publications de bibliographie spéciale pullulent pendant les deux siècles suivants, il faut arriver presque au nôtre pour retrouver des essais de bibliographie universelle. Nous citerons parmi ceux-ci : le *Manuel des bibliophiles et des bibliothécaires* de H.-W. Lawaetz (Handbuch für Bücherfreunde und Bibliothekare; Halle, 1788-1795, t. I-XII, in-8); le *Dictionnaire bibliographique général* de F.-A. Ebert (Allgem. bibliogr. Lexicon; Leipzig, 1821-1830, 2 vol. in-4), traduit en anglais (Oxford, 1838, 4 vol. in-8), et devenu le chef-d'œuvre de la bibliographie moderne; le *Dictionnaire bibliographique* de Cailleau et Duclos (Paris, 1790, 3 vol. in-8, *Suppl.* par Brunet, 1802, in-8); le *Bibliographical dictionnary* (Liverpool, 1801, 6 vol. in-12); le *Manuel du libraire et de l'Amateur de livres*, de J.-C. Brunet (Paris, 1810, 3 vol. in-8), augmenté et transformé dans les éditions successives (5e édit., 1860-1864, 6 vol. gr. in-8); le *Manuel du bibliophile ou Traité du choix des livres*, de G. Peignot (Dijon, 1823, 2 vol. in-8); le *Dictionnaire bibliographique* ou Nouveau Manuel du libraire, de Psaume (Paris, 1824, 2 vol. in-8); l'*Encyclopædia bibliographica*, de Joseph Darling (Londres, 1854-1859, t. I-II, gr. in-8); le *Nouveau Manuel de Bibliographie universelle* de Ferd. Denis, P. Pinson et de Martonne (Paris, 1857, gr. in-8 et 3 vol. in-18); le *Manuel théorique et pratique de bibliographie*, de Giuseppe Mira (Manuale teorico-pratico di Bibl.; Palermo, 1861-1863, 2 part. in-8); la *Bibliothæca bibliographica* de Jul. Petzholdt (Leipzig, 1866, in-8).

III. *Bibliographie particulière des langues et des pays. France.* — Les travaux spéciaux de bibliographie pure comprenant les publications quelconques d'une langue ou d'un pays peuvent être aussi très-considérables. La France a produit dans ce genre, entre autres ouvrages notables: le *Guide des arts et des sciences*, « promptuaire de tous les livres tant composez que traduits en françois » par Philibert Maréchal (Paris, 1598, in-8); la *Bibliothèque françoise* (Ibid., 1667, in-12), et *De la Connaissance des bons livres* (1671, in-12) de Ch. Sorel; la *Bibliothèque française* de Goujet (Ibid., 1740-56, 18 vol. in-12); les *Bibliothèques françaises* de La Croix du Maine et de E. du Verdier (Ibid., 1772-1773, 6 vol. in-4); *la France littéraire depuis* 1771 par J.-S. Ersch (Hambourg, 1797, 5 vol. in-8); *la Bibliographie française* de Guill. Fleischer (Paris, 1811, t. I et II, inachevé); *la France littéraire* de J.-M. Quérard (Ibid., 1827-1849, 10 vol. in-8), ouvrage continué par le même et par Louandre, Maury et Bourquelot, sous le titre de *Littérature française contemporaine* (Ibid., 1839-1847, 6 vol. in-8); le *Catalogue général de la librairie française de* 1840 *à* 1865 d'Otto Lorenz (Ibid., 1867-1871, 4 vol. gr. in-8). — On pourrait suivre la bibliographie française dans les divisions spéciales correspondant aux anciennes provinces où les livres sont imprimés, et mentionner, par exemple : la *Bibliographie douaisienne*, par Duthilleul (Douai, 1842, 2e édit., in-8); l'*Essai bibliographique sur la Picardie* de Ch. Dufour (Amiens, 1857, 2 part., in-8), ; le *Manuel du bibliographe normand* d'Ed. Frère (Rouen, 1858, 2 vol. gr. in-8) ; les *Recherches bibliographiques sur le département de l'Ain*, par C. Perrin (Soissons, 1867, 2 vol. in-8), etc.

Étranger. — Chaque pays a, comme la France, ses travaux de bibliographie nationale. Nous citerons pour l'Allemagne : *Dictionnaire des livres imprimés en Allemagne*, de Théophile Georgi (Leipzig, 1750, 4 vol. in-fol., plusieurs *Suppléments*, en allemand); *Dictionnaire universel des livres imprimés en Allemagne depuis* 1700 *jusqu'à* 1810, de G. Heinsius (Allgem. Bücher-Lexicon, etc., Ibid., 1812, 4 vol. in-4); *Index locupletissimus librorum qui inde ab anno* 1750 *usque ad annum* 1840 *in Germania prodierunt* de Chr. G. Kayser (Ibid., 1833-1841, 7 vol. in-4) : ces deux ouvrages continués par divers; *Manuel de littérature allemande*, de J.-P. Ersch (Handbuch der deutsch Lit.; 1822-1840, 4 vol. in-8); *Manuel bibliographique de philologie allemande depuis le milieu du XVIIIe siècle*, etc., par Chr.-A. Geissler (Bibliogr. Handbuch der philolog. Litt. der Deutschen, von, etc.; Ibid., 1845, in-8) ; — pour l'Angleterre : le *Bibliographe anglais*, par Sam. Edgerton Brydges (British bibliographer (Londres, 1810-1813, 4 vol. in-8); le *Manuel bibliographique de la littérature anglaise*, par W.-Th. Lowndes et H.-G Bohn (the bibliographer's manual of engl. litt.; Londres, 1834, 4 vol. in-8; nouv. édit., 1857-1864, 10 part. in-12), sans compter les travaux spéciaux de bibliographie écossaise, irlandaise, anglo-saxonne ; — pour l'Italie, à part les grands travaux de biographie littéraire de Mazzuchelli, Tiraboschi, etc. : la *Biblioteca italiana* de N.-Fr. Hayne (Milan, 1771, 2 vol. in-4), et surtout d'importantes publications de bibliographie provinciale, toscane, vénitienne, napolitaine, sicilienne, etc.; — pour l'Espagne et le Portugal, à part la grande *Histoire de la littérature espagnole* par l'Américain Ticknor, le *Catalogue des livres espagnols et portugais*, de V. Salva (a catalogue of spanish and portuguese books; Londres, 1826-1829, 2 part. in-8); *Summario da bibliotheca luzitana* (Lisbonne, 1786-1787, 3 vol. pet. in-8); *Diccionario bibliographico portuguez* (Ibid., Imprim. nationale, 1858-1862, 7 vol. in-8); — pour la Russie : *Essai d'une bibliographie russe, depuis le XVe siècle jusqu'en* 1813, par Sopikoff (Saint-Pétersbourg, 1813-1821, 5 vol. in-8); — pour la Pologne : *Historya literatury Polskey*, par Fel. Bentkowski (Varsovie, 1814, 2 vol. in-8); *Observations sur la bibliographie ancienne de la Pologne*, avec l'histoire des bibliothèques dans le pays, par Joach. Lelewel (Wilna, 1825-1826, 2 vol. in-8, en polonais); — pour la Suède et la Norvége : *Swenks Bokhaudels-katalog* (Stockholm, 1847-1848, 4 part in-8); *Catologus librorum islandicorum et norvegiorum etatis mediæ*, etc., de Th. Mœbius (Leipzig, 1856, in-8); — pour l'Orient : *Promptuarium, sive bibliotheca orientalis*, de J.-H. Hottinger (Heidelberg, 1658, in-4), et *Bibliotheca arabica*, de Chr.-Fr. de Schnurrer (Halle, 1811, in-8) ; — pour l'Amérique : *Trubner's Guide to american Literatur* (Londres, 1859, in-8), etc

Langues mortes. — Les langues mortes, classiques ou savantes, donnent aussi lieu, dans les divers pays de l'Europe, à d'importants travaux de bibliographie spéciale. Les plus nombreux concernent les écrivains grecs et latins; tels sont, outre les trois grandes *Bibliothèques* de Fabricius (1718-1774; *Bibl. græca*, 14 vol. in-4; *Bibl. latina*, 3 vol. in-8; *Bibl. latina mediæ et infimæ ætatis*, 6 vol. in-4), les trois *Manuels de littérature et de bibliographie classique*, de G.-D. Fuhrmann (Handbuch der classisch. Literatur; Halle, 1807-1810, 5 vol. in-8), de J.-W Moss (a Manual of classical bibliography; Londres, 1825, 2 vol. in-8) et de F.-S.-A. Schweiger (Handbuch der classisch. Bibliographie; Leipzig, 1832-1836, 3 vol. in-8); tels sont encore: *Dictionarium editionum tum selectarum tum optimarum et græcorum et romanorum auctorum*, par W. Hebenstreit (Vienne, 1828, pet. in-8); *Lexicon bibliographicum, sive Index editionum scriptorum græcorum* (Leipzig, 1832-1836, 3 vol. in-8). La langue et la littérature hébraïque sont l'objet, entre autres ouvrages bibliographiques, des suivants . *Bibliotheca hebræa*, de J.-Ch. Wolf (Hambourg, 1715-1753, 4 vol. in-4); *Dizionario storico degli autori ebrei e delle loro opere*, de G.-B. Rossi (Parme, 1802, 2 vol. in-8); *Bibliotheca judaïca*, manuel bibliographique complet de la litterature juive, etc., de Julius Fürst (Leipzig, 1849-1863, 3 vol. in-8, en allemand). — L'étude, si récente, du sanscrit a déjà suscité : *Bibliotheca sanscrita*, de Fréd. Adelung (Saint-Pétersbourg, 2e édit., 1837, in-8); *Bibliotecæ sanscritæ seu recensus librorum sanscritorum*, etc., de J. Gildemeister (Bonn, 1847, in-8), etc.

IV. *Bibliographies spéciales.* — Les divisions de la bibliographie fondées sur la séparation des objets d'étude sont plus nombreuses encore que celles qui répondent à la distinction des langues ou des pays. Chaque science, chaque branche de connaissance, a une bibliographie spéciale, proportionnée à son importance, à la durée de son histoire, à la curiosité qu'elle excite. Les bibliographes, dans leurs classifications systématiques des publications anciennes ou modernes, plus ou moins conformes à la distribution naturelle des sciences, donnent la première place à la théologie, et ils la divisent elle-même en une dizaine de branches qui se ramifient encore en une foule de subdivisions. Les textes bibliques, l'exégèse, la liturgie, la patrologie, l'histoire des conciles, le dogme, la morale, les controverses, etc., ont été tour à tour le sujet de travaux et de publications qui formeraient autant de bibliothèques à part dans une bibliothèque théologique, et que le bibliographe doit indiquer à son rang, pour la facilité des recherches. Il y a aussi les singularités, les pratiques ou les opinions excentriques qui ont droit, avec les ouvrages qu'elles ont inspirés, aux honneurs du catalogue. On jugera de la quantité de détails où la bibliographie spéciale peut être entraînée, en songeant qu'au milieu du XVIIe siècle, un bibliographe italien, Hippolyte Marracci, a fait, entre autres répertoires des ouvrages consacrés à la Vierge Marie, une *Bibliotheca Mariana* (1648, 2 vol. in-8), qui contient des notices sur plus de trois mille auteurs ayant écrit sur les attributs et perfections de la Vierge. Et il a laissé, en manuscrit, une *Idæa bibliothecæ magnæ Marianæ*, qui ne comprend pas moins de seize volumes in-folio. Après la théologie vient le droit, qui a aussi ses spécialités bibliographiques. Puis les sciences pures ou appliquées, de jour en jour plus morcelées, demandent encore que les livres qu'elles ont produits soient groupés suivant les divisions de leur vaste domaine. On devine toutes celles que comporte la bibliographie historique, pour enregistrer, au-dessous des ouvrages d'histoire universelle ou générale, les innombrables monographies sur les pays, les époques, les villes, les hommes. La biographie à elle seule ouvre une immense carrière bibliographique (voy. BIOGRAPHIE).

Pour la littérature proprement dite, qui nous intéresse particulièrement, il y a la bibliographie spéciale de la poésie et de chacun de ses genres, depuis l'épopée jusqu'à la chanson, du théâtre, de son histoire et de ses œuvres, du sermon, du roman, de la critique, de l'histoire littéraire, des langues, des dialectes et patois; il y a même la bibliographie de la bibliographie. Non-seulement un genre ou une époque peut être l'objet de longs et savants catalogues, mais un seul auteur peut donner lieu, par le relevé fidèle des éditions de son œuvre, à d'importantes monographies bibliographiques. On cite, au siècle dernier, une *Bibliotheca horatiana*, catalogue des éditions et traductions d'Horace produites de 1470 à 1770 (Leipzig, 1775, in-8). Nous avons, en France, des Notices bibliographiques très-détaillées sur nos auteurs classiques, en tête de quelques grandes éditions de leurs œuvres; mais rien n'égale les recherches minutieuses des Italiens sur les éditions de leurs poëtes, Dante, Pétrarque, etc., témoin la *Bibliographia dantesca compilata*, etc., par Colomb di Batines (Prato, 1845-46, 3 vol. in-8). Les choses les plus étranges ou les moins sérieuses qui peuvent nous occuper et tenter notre plume en ont exercé d'autres. Les cartes, les échecs, les jeux de toutes sortes, les *ana*, les facéties, comptent des écrits susceptibles d'être catalogués. Il y a même, pour les amateurs de choses malpropres, une *Bibliotheca scatologica* (Scatopolis, [Paris], 1850, in-8), ayant pour pendant l'*Anthologie scatologique*, recueillie et annotée par un «bibliophile de cabinet» (Ibid., 1862, in-12 et in-8). La bibliographie, comme Vespasien, ne laisse rien perdre.

V. *Bibliographie appliquée, générale et spéciale* — Sans s'occuper du contenu du livre, du sujet, de sa valeur comme œuvre littéraire, ou de son utilité comme source de renseignements, la bibliographie appliquée ou matérielle n'en a pas moins beaucoup de choses encore à étudier et à décrire: le format, les caractères, le papier, le nombre des pages, les dessins, les ornements et gravures, s'il y en a, la reliure, les éditions et leurs différences; elle tient note de tout ce qui se rattache à l'auteur, au libraire, aux circonstances de la publication; elle fait l'histoire particulière de certains exemplaires, et les suit entre les mains de leurs divers possesseurs; elle fixe leur valeur commerciale, rappelle le prix qu'elles ont atteint dans les ventes de collections; elle traite des livres rares, interdits, mutilés, supprimés, des incunables, des *éditions princeps* des auteurs anciens, des livres sortant des presses des imprimeurs célèbres, tels que les Elzévirs, les Aldes, ou les Estienne. Ainsi entendue, la bibliographie exige encore une grande variété de connaissances, le goût, la passion du livre ou l'expérience que donne le métier; elle est la science du bibliophile, la folie du bibliomane.

Des ouvrages considérables se rapportent à la bibliographie appliquée, à laquelle d'ailleurs les grands ouvrages de bibliographie pure ne restent pas étrangers; car la préoccupation du sujet d'un ouvrage n'exclut pas, dans les grands répertoires bibliographiques, la mention du format, du nombre de volumes, du lieu et de la date des éditions Nous citerons, comme présentant un intérêt général de curiosité bibliographique, le *Philobiblion*, de Richard de Bury (Spire, 1483), «excellent traité sur l'amour des livres,» traduit du latin par H. Cocheris (1857, in-8); la *Bibliothèque curieuse et instructive* du P. Menestrier (Trévoux, 1704, 2 vol. petit in-12); *De variis raritatis librorum causis*, par G. Wendler et C. Ungewitter (Iéna, 1711, in-4); la *Bibliothèque instructive, ou Traité de la*

connaissance des livres rares et singuliers, etc., de G.-F. Debure (Paris, 1763, 7 vol. in-8); le *Dictionnaire typographique des livres rares*, de J.-B.-L. Osmont (Ibid., 1768, 2 vol. in-8); *Essai de curiosités bibliographiques*, de G. Peignot (Ibid., 1804, in-8); *Curiosities of literature*, par d'Israeli (Londres, 1817, 3 vol. in-8); *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, de Ch. Nodier (Ibid., 1829, in-8); *Curiosités bibliographiques*, de Lud. Lalanne (Ibid., 1845, in-12); *Trésor de livres rares et précieux* par J.-G.-T. Graesse (Dresde, 1858 et suiv., in-4).

La bibliographie appliquée a aussi ses spécialités. Tels sont les livres de recherches sur les incunables et les premiers essais de l'art typographique; les répertoires des ouvrages anonymes ou pseudonymes, comme ceux de Placcius (Hambourg, 1708, 2 vol. in-fol.), de Mylises (Ibid., 1740, in-fol.), de Barbier et de Guérard, etc.; les catalogues, dressés depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, des livres censurés, condamnés, brûlés, supprimés, et dont G. Peignot a fait un *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique* (Paris, 1807, 2 vol. in-8); enfin les livres imprimés par des presses particulières ou tirés à très-petit nombre d'exemplaires: toutes curiosités d'un caractère restreint, et dont on trouvera l'indication dans le *Répertoire de bibliographies spéciales* du même auteur (Ibid., 1810, in-8). A côté de toutes ces branches de la bibliographie, il y en aurait une nouvelle à placer, la *bibliographie des manuscrits*, devenue une nécessité au milieu du grand mouvement qui a tourné les études historiques de ce siècle vers la recherche et la discussion des documents originaux (voy. MANUSCRITS)

VI. *Journaux bibliographiques*. — Il nous reste à ajouter que notre époque qui a multiplié, dans toutes les sphères de l'activité moderne, les journaux et organes de publicité, n'a pas manqué d'en créer à la bibliographie. C'est en Allemagne que parut, en 1799, le premier recueil périodique régulier, le *Catalogue semestriel des livres, cartes*, etc., par Heinrichs. La France fit bientôt mieux: en 1812, Beuchot fonda un organe hebdomadaire, le *Journal de la librairie*, qui n'a pas été interrompu et est devenu le moniteur officiel de la bibliographie de la France. Ses *Tables systématiques* annuelles en firent en outre un répertoire méthodique des plus précieux. Tous les pays eurent dès lors leurs organes bibliographiques généraux. On peut citer: en Allemagne, le *Leipziger Repertorium der deutschen und auslaendischen Literatur* (1818), et l'*Allgemeine Bibliographie für Deutschland* (1838); en Italie, la *Bibliografia italiana* (1828); en Hollande, *Lijst van niew intgekemen boeken;* en Suède, *Swensk Bibliographi* (1829); en Angleterre, *the Publisher's Circular* (1838), et le *Monthly list of new books;* en Belgique, la *Bibliographie*, de Mucquardt (1838); en Espagne, la *Bibliographia de España* (1840); en Hongrie, *Honi irodalmi Hirdelae*, d'Eiggenberg (1843); en Danemark, le *Dansk bibliographie*, par Hoest (même année), etc. Il s'est fondé, en outre, dans plusieurs pays, un certain nombre de recueils spéciaux, correspondant aux diverses branches de la bibliographie pure ou appliquée, et pouvant satisfaire à tous les besoins l'information du travailleur, du libraire et du curieux. Si donc nos écrivains contemporains ne profitent pas des travaux d'autrui ou les recommencent stérilement, ce ne sont pas les moyens de les connaître qui leur auront manqué.

Cf. Outre les divers ouvrages mentionnés à leur rang dans cet article: Michel Denis: *Einleitung in die Bücherkunde* (Vienne, 1795, 2 vol. in-4); — G. Peignot: *Dictionnaire raisonné de bibliographie* (Paris, 1802-1804, 3 vol. in-8); — S. Boulart: *Traité élémentaire de bibliographie* (Ibid., 1804, 2 part. in-8); — Th.-H. Horne: *Introduction to the study of bibliography* (Londres, 1814, 2 vol. in-8, fig.); — Th.-Fr. Dibbin: *the Bibliomania* (Ibid., 1811, in-8); — *The Bibliographical Decameron* (Ibid., 1817, 3 vol. gr. in-8), et *Bibliophobia*, sous le pseudonyme de Mercurius Rusticus (Ibid, 1832, in-8); — K.-F. Merleker: *Musologie* (Leipzig, 1857, in-8); — Tenant de Latour: *Mémoires d'un bibliophile* et *Lettres sur la bibliographie*, à madame la comtesse de Ranc... (Paris, 1861, gr. in-18); —Techener: *Hist. de la bibliophilie* (1861 et suiv. in-folio); — Ed. Fournier: *l'Art de la reliure* (1864, in-12).

BIBLIOMANE, BIBLIOPHILE. — Voy. BIBLIOGRAPHIE.

BIBLIOTHÈQUE. I. LES BIBLIOTHÈQUES DANS L'ANTIQUITÉ. — La plus ancienne bibliothèque connue est celle que le roi égyptien Osymandias, antérieur à Sésostris, avait établie dans son palais de Thèbes, avec cette inscription: « Trésor des remèdes de l'âme. » Les Juifs, plusieurs siècles avant la captivité de Babylone, possédaient dans le temple de Jérusalem une bibliothèque, mais composée exclusivement des livres sacrés. Chez les Grecs, la première bibliothèque publique fut fondée, au VIe siècle avant J.-C., à Athènes, par Pisistrate. Il exista bientôt en Grèce des bibliothèques privées d'une importance considérable, parmi lesquelles on cite celles d'Euripide et d'Aristote.

Au IIIe siècle avant J.-C., Ptolémée Soter fonda la célèbre bibliothèque d'Alexandrie et l'établit au musée qu'il avait élevé dans le quartier de la ville nommé Brucchium. Ptolémée Philadelphe y ajouta la bibliothèque d'Aristote et l'accrut en outre de livres qu'il faisait acheter de toutes parts. Ptolémée Evergète II se procura des livres à moins de frais; il fit saisir tous les livres qui étaient importés en Égypte, les fit copier, garda les originaux et donna les copies aux légitimes propriétaires. Le Brucchium compta jusqu'à 400 000 volumes. On réunit ceux qui furent acquis ensuite dans le Sérapeum; le nombre en monta à 300 000. Il ne faut pas entendre par là des volumes aussi considérables que nos livres modernes, mais des volumes tels que les faisaient d'ordinaire les anciens, et ne comprenant qu'un seul livre d'un ouvrage, un seul chant d'un poëme. La bibliothèque du Brucchium ou du Musée fut incendiée lors de la conquête d'Alexandrie par César. Celle du Sérapeum fut pillée et dispersée sous Théodose, lorsque le temple de Sérapis fut détruit après une lutte sanglante entre les païens et les chrétiens. Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à la tradition suivant laquelle les livres de la bibliothèque d'Alexandrie furent détruits par les Mahométans sous les ordres d'Omar, et servirent pendant six mois à chauffer les bains de la ville. Si le calife ordonna la destruction d'une bibliothèque, elle ne pouvait être fort considérable, et ce n'était plus celle des Ptolémées.

Au IIe siècle avant J.-C., une bibliothèque fut établie à Pergame par Eumène, fils d'Attale Ier. Elle renfermait 200 000 volumes lorsque Antoine en fit présent à Cléopâtre.

A Rome, on fit longtemps trop peu d'estime de la littérature pour s'y occuper des livres. Après la prise de Carthage, les vainqueurs ne s'approprièrent pas les bibliothèques qu'ils trouvèrent dans cette ville; ils en firent présent aux petits rois d'Afrique. La première collection de livres un peu considérable qui ait été possédée à Rome fut celle que Paul-Emile y apporta après la défaite de Persée, en 160 avant J.-C. Sylla y posséda ensuite une bibliothèque, composée des livres d'Apellicon de Téos, qu'il avait enlevés à Athènes. Varron fut chargé par César de former une collection de livres grecs et latins; mais on ne voit pas qu'il ait exécuté ce projet. La plus ancienne bibliothèque publique de Rome fut fondée par Asinius Pollion, dans l'atrium du temple de la Liberté, sur le mont Aventin. Auguste en établit une dans son propre palais, en face du temple d'Apollon; elle porta le nom de Palatine. La sœur d'Auguste, Octavie, en établit une autre, qu'elle consacra à la mémoire de son fils Marcellus; celle-ci fut appelée

Octavienne. Vespasien fonda la bibliothèque du temple de la Paix et Trajan la bibliothèque Ulpienne. Nous savons par Publius Victor que Rome renfermait au IVe siècle vingt-neuf bibliothèques publiques, dont les plus importantes étaient l'Ulpienne et la Palatine. Il y avait en outre des bibliothèques dans plusieurs grandes villes et même dans des villes moins importantes, comme celle que fonda à Côme Pline le Jeune, et celle de Tibur, dont Aulu-Gelle empruntait les livres, qu'il lisait avec ses amis, en buvant l'eau de neige dans les grandes chaleurs de l'été.

Les chrétiens, dès qu'ils purent professer publiquement leur culte, eurent des bibliothèques. Celle que Jules l'Africain fonda à Césarée est célèbre, ainsi que celles d'Hippone et d'Antioche. Dioclétien les livra aux flammes. Constantin rassembla 6000 volumes à Constantinople. Cette nouvelle bibliothèque s'accrut rapidement; elle comptait 120 000 volumes sous l'empereur Basile. D'autres bibliothèques importantes furent fondées à Constantinople et à Antioche par Julien l'Apostat. L'invasion des barbares amena la destruction de la plupart des bibliothèques existantes.

II. BIBLIOTHÈQUES AU MOYEN AGE. — Charlemagne fonda une bibliothèque au monastère de Saint-Gall, et posséda des collections particulières à Aix-la-Chapelle et à l'île Barbe, près de Lyon. Il ordonna, par son testament, que ces livres fussent vendus au profit des pauvres. Cependant il exista une bibliothèque du palais jusqu'à Charles le Chauve, qui la donna en grande partie aux abbayes de Saint-Denis et de Compiègne. Plusieurs autres abbayes avaient, à cette époque, des collections de livres, composées principalement d'ouvrages des Pères de l'Église et des livres saints. On y voyait aussi quelques auteurs profanes, comme Pline le Jeune et Trogue-Pompée.

Les lettres refleurirent avec un certain éclat à Byzance, et, sous la domination des Arabes, en Espagne, pendant le IXe et le Xe siècle. La bibliothèque des empereurs d'Orient s'enrichit de bons ouvrages de l'antiquité. Le roi de Cordoue, Al Hakem II, rassembla une riche bibliothèque, à l'aide d'agents qu'il envoya en Afrique, en Égypte, en Syrie et en Perse, pour acheter les meilleurs livres dans tous les genres. En Occident, Gerbert, qui fut pape sous le nom de Sylvestre II, en 999, se forma une collection importante de livres, parmi lesquels se trouvaient les ouvrages de Cicéron, César, Suétone et Stace. A partir du XIe siècle, on ne cultiva presque plus les lettres que dans les monastères. Les bibliothèques furent alors monastiques ou ecclésiastiques dans les divers pays de l'Europe. Au milieu du XIIIe siècle, saint Louis fit un essai de bibliothèque publique. C'est à son retour de la croisade qu'il tenta d'exécuter ce projet, dont il avait emprunté l'idée aux Musulmans. Ayant préparé un local convenable dans le trésor de sa chapelle, à Paris, il y réunit des textes nombreux de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Grégoire et d'autres docteurs de l'Église. « Il y allait étudier lui-même, et accordait volontiers aux autres la permission d'y étudier avec lui. » (Geoffroy de Beaulieu.) Cette collection fut dispersée à la mort de saint Louis par le legs qu'il en fit à divers monastères. Philippe le Bel forma une nouvelle collection, qui eut le même sort. Charles V commença en 1373 une bibliothèque, qu'il plaça dans une des tours du Louvre, à laquelle on donna le nom de *tour de la Librairie*. Elle se composa d'abord de 910 volumes, dont la plus grande partie consistait en bibles latines et françaises, en missels, bréviaires, psautiers et autres livres de dévotion. Les ouvrages profanes étaient des chroniques et histoires relatives à la France, des traductions d'historiens latins, entre autres de Tite-Live et de Valère-Maxime, les poëmes d'Ovide, de Lucain et de Boëce, des romans d'aventure en prose et en rime, des livres de droit et de médecine, des traités d'astrologie et de chiromancie. Suivant l'inventaire fait en 1425, après la mort de Charles VI, cette bibliothèque ne comptait plus que 823 volumes. En 1429, le duc de Bedford l'acquit pour 1200 livres, et la fit transporter en Angleterre.

III. BIBLIOTHÈQUES MODERNES. *France.* — Louis XI reconstitua la bibliothèque royale, dont Charles V avait tenté la fondation. Pour cela, il réunit les collections qui se trouvaient éparses dans les châteaux de la couronne, et y ajouta les livres de son frère, le duc de Guyenne, puis, après la mort de Charles le Téméraire, une partie de la riche bibliothèque des ducs de Bourgogne. Charles VIII apporta à cette collection les livres réunis à Naples au XIVe siècle par les princes de la maison d'Anjou. Louis XII s'empara, au profit du même établissement, de la bibliothèque formée à Pavie par les Sforce. De cette dernière proviennent les plus belles éditions du XVe siècle possédées par la Bibliothèque nationale, qui est la plus riche du monde en ce genre. Le même roi acquit la collection de Louis de Bruges, où l'on remarquait 106 volumes d'une magnifique exécution. La bibliothèque, ainsi fondée par les rois de la famille d'Orléans, était placée au château de Blois. François Ier la fit transporter au château de Fontainebleau, où il la réunit à la collection qu'il y possédait déjà. Henri II rendit, en 1556, une ordonnance d'après laquelle les libraires devaient remettre à cette bibliothèque un exemplaire de tous les livres imprimés par privilége. Durant les guerres de religion, l'ordonnance de Henri II tomba malheureusement en désuétude. A la même époque, la bibliothèque de Fontainebleau souffrit de plusieurs pillages faits par des chefs appartenant aux différents partis. Henri IV, voulant prévenir le retour de ces accidents, la fit transférer à Paris en 1595. Elle fut placée d'abord dans le collége de Clermont (lycée Louis-le-Grand), puis dans le couvent des Cordeliers (clinique de l'École de médecine), en troisième lieu dans la rue de la Harpe. Après la mort de Henri IV, on réunit à la Bibliothèque royale tous les livres de son cabinet particulier. On fit de même après la mort des successeurs de ce roi. La donation seule du cabinet de Louis XIV l'enrichit de plus de 10 000 volumes, tous remarquables par la beauté des éditions et le luxe des reliures. On la transféra, en 1666, dans la rue Vivienne.

Elle prit alors un grand développement sous l'administration de Colbert et de Louvois. On y comptait, en 1784, 40 000 volumes imprimés et 10 900 volumes manuscrits. Elle acquit, en 1706, la collection de Bigot; en 1715, celle de Gaignières; en 1717, celle d'Hozier; en 1718, celle de de La Marre. Elle fut établie définitivement à l'hôtel de Nevers, rue Richelieu, en 1724. Elle fut rendue publique en 1737. Aux collections qu'elle avait acquises, il faut ajouter le cabinet de Colbert, qu'elle reçut en 1732, et qui comptait près de 10 000 manuscrits, dont 645 orientaux et 1000 grecs; la collection de Cangé, en 1733; celle de Du Cange, en 1756; celle de Fontarrieu, en 1766; enfin une partie du célèbre cabinet appartenant au duc de La Vallière. Avant la Révolution, le nombre des imprimés montait à 152 868. Sous la République et sous l'Empire, on dépouilla, au profit de la Bibliothèque, plusieurs couvents de France; on l'enrichit d'imprimés et de manuscrits enlevés aux villes conquises par nos armées, mais ils nous furent repris en 1815. Aujourd'hui elle est la plus considérable des bibliothèques qui aient existé et possède plus d'un million de volumes imprimés,

80 000 volumes manuscrits et des pièces historiques qui se comptent par centaines de mille. On a eu longtemps à regretter que l'imperfection du catalogue, le prêt trop nombreux des livres au dehors et le manque d'ordre dans certaines parties de cet immense dépôt, ne permissent pas d'y trouver facilement les livres précieux qu'y vont consulter les érudits et empêchassent même, dans quelques cas, de les y trouver jamais. Mais dans les dernières années, plusieurs abus ont diminué ou disparu, et des améliorations ont été introduites; les *catalogues* ont été entrepris avec une certaine activité, quoique sur des plans dont l'exécution complète demande des siècles (*Catalogue de l'histoire de France*, 1855-1871, 10 vol. in-4; *Catal. des manuscrits français*, 1849-1874, 9 vol. in-4). Enfin et surtout, une « salle de travail », ouverte en 1869, sur le modèle de celle du *British Museum*, a offert aux hommes d'étude les ressources et facilités de recherches sans lesquelles une bibliothèque publique ne répond pas à sa destination.

Outre la *Bibliothèque royale*, devenue aujourd'hui *Bibliothèque nationale*, Paris possède plusieurs autres bibliothèques importantes. En première ligne se place, sous le rapport de l'ancienneté, la *bibliothèque de Sainte-Geneviève*, fondée en 1623 dans l'abbaye des Génovéfains (lycée Henri IV), et enrichie successivement par les donations du cardinal de la Rochefoucauld et de l'archevêque de Paris, Le Tellier. Établie actuellement sur la place du Panthéon, elle renferme 150 000 volumes et 3000 manuscrits.

Vient ensuite la *Bibliothèque Mazarine*, fondée en 1643 par le cardinal Mazarin, et composée par les soins de Gabriel Naudé. Établie d'abord dans le palais du cardinal, rue Richelieu, elle fut léguée par le fondateur au collége de son nom (palais de l'Institut). Le même testament demandait qu'elle fût ouverte au public, résolution que le cardinal avait déjà manifestée en 1644. Elle fut ainsi notre première bibliothèque publique, et est restée une des plus accessibles. On y compte environ 250 000 volumes et 4000 manuscrits.

La *Bibliothèque de la Ville*, léguée par Moreau, en 1763, fut ouverte au public dans la rue Pavée, au Marais. Elle fut donnée à l'Institut en 1795. La même année, on la reforma à l'aide des différentes collections littéraires. Elle était établie à l'Hôtel-de-Ville et possédait au moins 95 000 volumes, lorsqu'elle fut consumée par l'incendie, avec le palais municipal, dans les derniers jours de la Commune (mai 1871). Elle est en voie d'être reconstituée à l'hôtel Carnavalet, par les soins de M. Jules Cousin et à l'aide de ses riches collections personnelles.

La *Bibliothèque de la Sorbonne*, créée en 1765, reçut successivement les noms de : *Bibliothèque de l'Université, de Paris et du collége Louis-le-Grand, du Prytanée français, de l'Université de France, de l'Académie de Paris*. Elle est établie dans l'édifice de la Sorbonne, dont elle porte aujourd'hui le nom, et contient environ 80 000 volumes. Elle s'est augmentée des riches bibliothèques particulières de V. Cousin et de V. Leclerc.

La *Bibliothèque de l'Arsenal* fut d'abord la bibliothèque particulière du marquis de Paulmy. Achetée en 1785 par Monsieur, comte d'Artois (Charles X), et augmentée d'une partie de la collection laissée par le duc de La Vallière, elle porta, sous Louis XVI et sous la Restauration, le nom de *Bibliothèque de Monsieur*. Elle possède à peu près 250 000 volumes et 5800 manuscrits. C'est, après la Bibliothèque nationale, la plus importante de Paris; elle est particulièrement riche en collections d'anciens romans de moralités, mystères et anciennes pièces de théâtre, ainsi qu'en documents historiques

La *Bibliothèque de l'Institut*, créée en 1795 avec le fonds provenant de la bibliothèque de la Ville, n'est accessible qu'aux personnes présentées par un académicien. Elle ne se confond donc pas avec la bibliothèque Mazarine, dont elle est voisine. On y compte environ 200 000 volumes, formant les plus précieuses collections spéciales de l'érudition et de la science européennes.

Plusieurs autres bibliothèques existent ou existaient naguère encore à Paris, ouvertes au public ou aux personnes munies d'une autorisation, notamment celles du Louvre (80 000 v.), célèbre par ses richesses bibliographiques, du Corps législatif (65 000 vol.), de l'École de médecine (45 000 vol.), du Muséum d'histoire naturelle (40 000 vol.), du Sénat (40 000 vol.), de la Cour de cassation (40 000 vol.), des Invalides (26 000 vol.), etc. Malheureusement plusieurs ont beaucoup souffert, ou, comme celle du Louvre, entièrement disparu, dans les incendies de la Commune (mai 1871).

Toutes les villes importantes des départements possèdent des bibliothèques. D'après les statistiques récentes, on en compte 340 qui sont publiques et qui contiennent ensemble 3 778 000 volumes. Les plus considérables sont celles des villes suivantes : Strasbourg (180 000 vol.), ruinée par le bombardement de 1870, Bordeaux (123 000 vol.), Lyon (120 000 vol.), Rouen (110 000 vol.), Troyes (100 000 vol.), Aix (95 000 vol.), Besançon (80 000 vol.), Grenoble (80 000 vol.), Avignon (60 000 vol.), Versailles (55 000 vol.), Amiens (53 000 vol.), Marseille (51 000 vol.), Dijon (50 000 vol.), Nîmes (50 000 vol.), Toulouse (50 000 vol.), Tours (50 000 vol., plus de 1200 manuscrits), Nantes (45 000 vol.), Caen (40 000 vol.), Le Mans (40 000 vol.), Rennes (40 000 vol.), Douai (36 000 vol.), etc.

IV. Bibliothèques étrangères. *Allemagne.* — L'Autriche, outre les bibliothèques du reste de l'empire, possède à Vienne huit bibliothèques publiques; la plus importante, connue sous le nom de *Bibliothèque impériale*, a été fondée en 1480 par l'empereur Maximilien; elle compte aujourd'hui 300 000 volumes imprimés et 12 000 manuscrits. Il faut citer aussi la *Bibliothèque de l'Université*, qui renferme 115 000 volumes. En Bavière, la *Bibliothèque royale* de Munich, fondée au commencement du XVIe siècle par Albert V, possède 800 000 volumes, dont 12 000 incunables, et 22 000 manuscrits. La *Bibliothèque de l'Université*, située dans la même ville, compte 200 000 volumes. La Prusse possède à Berlin sept bibliothèques publiques, dont la plus importante est la *Bibliothèque royale*, fondée au XVIIe siècle par l'électeur de Brandebourg Frédéric Guillaume; elle possède 600 000 volumes. Il faut citer encore, pour la Prusse, les bibliothèques de Breslau (300 000 vol.), de Kœnigsberg (200 000 vol.), de Bonn (120 000 vol.), de Halle (100 000 vol.), etc. La Saxe a, entre autres bibliothèques, la *Bibliothèque royale* de Dresde, fondée en 1556 par l'électeur Auguste, et qui contient 300 000 volumes; la *Bibliothèque de l'Université* à Leipzig, contenant 150 000 volumes. Parmi les bibliothèques des autres contrées de l'Allemagne, nous citerons celles de Gœttingue (500 000 vol.), de Stuttgart (300 000 vol.), de Tubingue (250 000 vol.), de Wolfenbuttel (200 000 vol.), de Hambourg (200 000 vol.), de Gotha (160 000 vol.), de Weimar (140 000 vol.), de Cassel (104 000 vol.), de Giessen 100 000 vol.), de Mayence (100 000 vol.), de Carlsruhe (90 000 vol.), de Francfort-sur-le-Mein (80 000 vol.), etc.

Angleterre. — La bibliothèque du *British Museum*, à Londres, fondée vers 1755, possède plus d'un million de volumes imprimés et 30 000 manuscrits. Le premier fonds en a été formé par les 50 000 volumes de la collection de sir Hans Sloane, le

riche et généreux donateur du musée. Cette bibliothèque rivalise avec les plus importantes de l'Europe et les devance d'ordinaire dans la voie des améliorations de toutes sortes. La richesse de son budjet lui permet d'acquérir aux prix les plus élevés les collections les plus précieuses. L'esprit d'initiative, étouffé ailleurs par la routine, se fait sentir dans tous les détails de son organisation. A une époque ou, chez nous, les grands dépôts de livres étaient d'un accès si difficile pour le public, le British Muséum possédait déja sa magnifique salle de lecture, construite sur les plans de M. Smirke, et citée comme un modèle d'ordre, de bien-être et de liberté.

La bibliothèque de l'Université d'Oxford, connue sous le nom de *Bibliothèque bodléienne*, fut fondée et rendue publique, au milieu du XIVe siècle, par Richard de Bury, grand chancelier d'Angleterre; elle fut enrichie, en 1440, par Humphrey le Bon, duc de Glocester, et en 1597 par sir Thomas Bodley, dont elle garda le nom. On y compte environ 220000 volumes et 17000 manuscrits. Un catalogue de ces derniers a été publié en latin par M. Coxe (Oxford, 1853 et suiv. in-4). On peut citer encore, pour l'Angleterre, la *Bibliothèque du collége de la Trinité*, à Cambridge, qui possède environ 160000 volumes; celle de Dublin, 100 000; celle d'Edimbourg, 90000, etc.

Espagne. — La *Bibliothèque de l'Escurial*, fondée par Charles-Quint, comprend environ 200000 volumes. Madrid a la *Bibliothèque royale* (100000 vol.), la *Bibliothèque de Saint-Isidore* (60000 vol.), et la *Bibliothèque de Saint-Fernandez*.

Etats-Unis de l'Amérique du Nord. — Les bibliothèques sont très-nombreuses dans cette république; mais il y en a peu qui soient vraiment riches. Les plus importantes sont celles de Cambridge (92000 vol.), de la compagnie Loganienne (60000 vol.), d'Astor (60000 vol.), de New-Haven (53000 vol.), de Boston (50000 vol.), etc : On compte dans tous les Etats de l'Union plus de 15000 bibliothèques publiques, dont une partie avec droit d'entrée. Le total des livres qu'elles possèdent monte à 4700000 volumes.

Italie. — La *Bibliothèque du Vatican*, dont la création primitive remonte au pape saint Hilaire, vers 465, mais qui a eu pour fondateur véritable le pape Nicolas V, mort en 1455, possède 100000 volumes imprimés et 24000 manuscrits. On trouve encore à Rome la *Bibliothèque de la Minerve* (120000 vol. et 4500 manusc.), la *Bibliothèque Angelica* (100000 vol. et 3000 manusc.), la *Bibliothèque Barberini* (60000 vol.). Parmi les bibliothèques du royaume d'Italie, nous citerons : à Florence, la *Bibliothèque laurentienne* (9 000 manusc. et pas d'imprimés), la *Bibliothèque magliabecchiana* (150000 vol. et 12000 manusc.), la *bibliothèque Pitti* (80000 vol.); à Milan, la *Bibliothèque Brera* (170 000 vol. et 1000 manusc.) et surtout la *Bibliothèque ambrosienne* (100000 vol. et 15000 manusc.) : cette dernière, avec un nombre de volumes inférieur à celui de la précédente, est la plus célèbre par l'importance de ses manuscrits, surtout de ses palimpsestes; elle fut fondée, au XVIIe siècle, par le cardinal Frédéric Borromée. On cite ensuite, à Naples, la *Bibliothèque royale* (150000 vol. et 3000 manusc.) et la *Bibliothèque brancacciana* (50000 vol.); à Turin, la *Bibliothèque de l'Université* (112000 vol. et 2000 manusc.). Les autres villes principales du royaume d'Italie possèdent aussi des bibliothèques importantes : Parme, 100000 vol.), Modène (90000 vol.), Venise (85000 vol.), Bologne (80000 vol.), Ferrare (80000 vol.), Padoue (60000 vol.), Pavie (50000 vol.), Reggio (50000 vol.), Sienne (50000 vol.). etc.

Pour les autres contrées de l'Europe, nous citerons, en Belgique, la *Bibliothèque de la Ville*, à Bruxelles, 140000 vol.), la *Bibliothèque royale* (133000 vol. et 25000 manusc.), la bibliothèque de Louvain (105 000 vol.); en Danemark, la *Bibliothèque royale* (400000 vol. et 13000 manuscits), la *Bibliothèque de l'Université* (110000 vol.), l'une et l'autre à Copenhague; en Grèce, la bibliothèque d'Athènes (15000 vol.); dans les Pays-Bas, la bibliothèque de La Haye (100000 vol.), et celle de Leyde (65000 vol. et 10000 manusc.); en Portugal, les bibliothèques *Royale*, de *Saint-Vincent*, d'*Alcobaça* et des *Bénédictins*, à Lisbonne; en Russie, la *Bibliothèque impériale* (450000 vol. et 13000 manusc.), la *bibliothèque de l'Académie des sciences* (100000 vol.), l'une et l'autre à Saint-Pétersbourg; en Suède, les bibliothèques d'Upsal (100000 vol.) et de Stockholm (40000 vol.); en Suisse, les bibliothèques de Genève (50000 vol.), de Bâle (50000 vol.), de Zurich (40000 vol.), etc.

Orient. — On doit mentionner, pour la Turquie, la *bibliothèque du Sérail* à Constantinople, ne comptant guère que 4000 volumes, mais possédant environ 1300 manuscrits très-importants d'ouvrages composés dans les diverses langues orientales. La même ville renferme en outre 34 bibliothèques publiques, dont l'accès est difficile aux lecteurs qui ne sont pas musulmans. On parle aussi d'un dépôt de livres et de manuscrits orientaux, au château de Samarcande, remontant à l'époque de Tamerlan. Enfin, la Compagnie des Indes a trouvé dans le palais des rois d'Aoude, et dans leur arsenal de Lucknow, un amas de manuscrits en diverses langues de l'Asie, entassés pêle-mêle depuis de longues années; elle en a fait dresser le catalogue (Calcutta, 1854 et suiv.).

M. Natoli, ministre de l'instruction publique du royaume d'Italie au commencement de 1867, publia à cette époque des notes statistiques concernant les bibliothèques de sept des principaux États de l'Europe. Voici le résumé de ces recherches reproduit par le *Moniteur universel* du 20 janvier 1867 : « La Grande-Bretagne posséderait 1771493 volumes, ou 6 volumes par 100 personnes de la population totale. Dans l'Italie, qui possède 4149281 volumes, la quantité de volumes serait au chiffre de la population comme 11,7 est à 100. En France, il y a 4389000 volumes, ou 11,7 pour 100 personnes; en Autriche, 2488000 volumes, ou 6,9 pour 100; en Prusse, 2040450 volumes, ou 11 pour 100; en Russie, 852000 volumes ou 1,3 pour 100; en Bavière, 1268500 volumes, ou 26,4 pour 100 et en Belgique, 509100 volumes, ou 10,4 pour 100. La Bavière serait donc le pays où se trouverait, comparativement à sa population, la plus grande quantité de volumes. La France est de tous ces pays celui qui possède le plus de volumes, et Paris seul, dans ses bibliothèques publiques, en aurait le tiers. En Russie, sur les 852000 volumes, Saint-Pétersbourg en a 446000, et les 406000 autres sont répandus dans tout le reste de l'empire. Il est d'usage dans beaucoup de bibliothèques, en Russie, de faire relier les brochures séparément; aussi gagnent-elles en quantité d'une manière considérable. Il y a, dans la bibliothèque de Saint-Pétersbourg environ 30000 volumes, qui, en Angleterre, n'en auraient pas composé plus d'un millier. »

Cf. N.-Th. Leprince : *Essai historique* sur la bibliothèque du roi (Paris 1782, in-12); — Petit-Radel : *Essai sur les bibliothèques anciennes et modernes* (Ibid., 1819, in-8); — H. Géraud : *Essai sur les livres dans l'antiquité* (1840, in-8); — Léon de Laborde : *Lettres sur les bibliothèques* (1845, in-8); — P. Lacroix : *Réforme de la bibliothèque du roi* (1845, in-12); — d'Israeli : *Curiosities of literature* (Londres, 1849, 3 vol. in-8); — A. de Bougy : *Histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève* (1847, in-8); — Alfr. Franklin : *Histoire de la bibliothèque Mazarine* (1860, in-8), et *les Anciennes bibliothèques de Paris* (1867-70, t. I et II.

in-4); — Delisle : *Tableau statistique des bibliothèques des départements* (1857, in-8); — Baudrillart : *Pertes éprouvées par les bibliothèques de Paris pendant le siège* (1872, in-8).

BIBLIOTHÈQUE, titre d'ouvrages ou de recueils d'ouvrages. Il a été donné à de grandes collections d'écrits ou de fragments appartenant à une époque, à une langue ou à un ordre d'idées déterminé, comme celle de Fabricius, de Photius, etc. Chaque pays a les siennes, ainsi que chaque branche de littérature. On trouvera les principales sous les noms des écrivains qui les ont exécutées ou dirigées. On n'en compte pas moins d'une centaine dans les diverses langues. Le mot bibliothèque désigne particulièrement des répertoires bibliographiques ou catalogues raisonnés (voy. BIBLIOGRAPHIE).

Cf. Brunet : *Manuel du libraire*, t. I et VI.

BIBLIOTHÈQUE BLEUE. On désigna par ce nom, tiré de la couleur invariable des couvertures, les impressions faites pendant tout le XVII^e siècle et une grande partie du XVIII^e, de nos anciennes chansons de geste et poëmes d'aventures, transformés en romans de chevalerie, en prose. A ces ouvrages sont venus s'ajouter des contes de fées, des légendes, etc. Nicolas et Jacques Oudot de Troyes, pour leur part, firent circuler dans les campagnes, par la balle du colporteur, des centaines de mille d'exemplaires de ces œuvres populaires, ornées d'images gravées sur bois de poirier. Rigaud de Lyon, Costé de Rouen, rivalisèrent avec la fameuse librairie de Troyes du « Chapon d'or couronné ». Epinal et Montbéliard sont venus plus tard apporter leur contingent à la Bibliothèque Bleue. Par ces collections ont pénétré chez le peuple des œuvres que les érudits seuls connaissaient encore. Les *Quatre fils Aymon, Fierabras, Huon de Bordeaux, Maugis d'Aigremont, Mabrian, Valentin et Orson*, les *Amadis*, les légendes de *Robert le Diable*, de *Geneviève de Brabant*, l'histoire de *Jean de Paris* et de *Jean de Calais*, etc. Les contes de Perrault ont été réimprimés, dans la Bibliothèque Bleue plus de cinq cents fois.

Cf. Ch. Nisard : *Histoire des livres populaires ou De la littérature de colportage* (Paris, 1854, 2 vol. in-8).

BICHAT (Marie-François-Xavier), physiologiste français, né le 11 novembre 1771 à Thoirette, dans le Jura, mort le 22 juillet 1802. Ce savant illustre, qui fut à vingt-neuf ans médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, et dont les travaux ont fait l'admiration du monde savant, mérite aussi d'être mentionné pour les qualités de style qui revêtent les idées ingénieuses de ses *Recherches sur la vie et la mort* (Paris, 1800, in-8, et avec les *Notes* de Magendie, 1827, in-8); cet ouvrage, résumé du système physiologique de l'auteur, passe en revue les questions si controversées de la vie animale et de la vie organique, rapportant les fonctions de l'intelligence à la première, et les passions à la seconde; la doctrine à part, c'est un monument scientifique dont un beau langage rend la lecture attrayante. Un style net et bien approprié au sujet distingue les autres ouvrages de Bichat : *Anatomie générale* (Paris, 1801, 1819, 1821, 4 vol. in-8); *Anatomie descriptive*, terminée par Roux et Buisson (Paris, 1801-1803, 5 vol. in-8).

Cf. Corvisart-Desmarets : *Notice sur Bichat*, suivie des discours prononcés sur sa tombe (1802, in-8); — J.-P. Roux : *Éloge de Bichat* (1851); — *Biographie médicale*.

BICHE BLANCHE DE RYLSTONE (LA), ouvrage de Wordsworth (voy. ce nom).

BIDPAI. — Voyez VICHNOU-SARMA.

BIELSKI (Martin), écrivain polonais, né vers 1495, mort en 1575. Il est auteur de : *Chronicon rerum Polonicarum ab origine gentis*; de deux ouvrages historiques d'un grand intérêt : *Sprawa rycerska* (1569), et *Kronika swiata* (1550), et de deux poëmes satiriques sur l'état politique de la Hongrie et de la Pologne : *Seym Majowy* (Cracovie, 1590), et *Seym Niewiesci* (1595). — Son fils, Joachim BIELSKI, secrétaire du roi Sigismond III, a écrit en polonais des *Annales polonaises* (1597, in-fol.), et en latin, des épigrammes.

Cf. Bentkowski : *History a litteratury polskiey* (Varsovie, 1814, 2 vol. in-8).

BIÈVRE ou **BIÈVRES** (MARÉCHAL, marquis DE), littérateur français, né en 1747, mort en 1789. Il était le petit-fils de Georges Maréchal, chirurgien de Louis XIV. On le connaît surtout par ses jeux de mots et ses calembours. Il fit représenter au théâtre deux comédies en cinq actes, en vers : *le Séducteur* (1783) et *les Réputations* (1788). La première, dont le style est assez élégant, eut du succès, malgré l'effacement des autres personnages devant le principal, qui n'est qu'un homme à bonnes fortunes. La seconde eut une chute complète. L'esprit de l'auteur n'était vraiment à son aise que dans le calembour; il en faisait à propos de tout. Comme *les Brames* de La Harpe avaient été joués sans succès vers le même temps que le *Séducteur*, il dit : « Quand le séducteur réussit, les Brames (bras me) tombent; » il s'attira ainsi l'inimitié du critique. On prétend qu'il dit à son lit de mort : « Je m'en vais de ce pas. » C'est en effet à Spa qu'il mourut.

Outre ses comédies, on a de Bièvre : *Lettre écrite à Madame la comtesse Tation, par le sieur de Bois flotté, étudiant en droit fil* (Amsterdam [Paris], 1770, in-8); *Vercingétorix*, tragédie en un acte (Paris, 1770, in-8), suite de mauvais jeux de mots dans le genre des suivants :

Il plut *à verse* aux dieux de m'enlever ces biens ;
Hélas ! sans eux *brouillés* que peuvent les humains !

Almanach des calembours (Paris, 1771, in-18); *les Amours de l'ange Lure et de la fée Lure* (Paris, 1772, in-32). Deville a publié un recueil des calembours du marquis de Bièvre sous le titre de *Bievriana* (1800, in-18).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — Chaudon : *Dictionnaire historique*.

BIGARRURES (LES) DU SEIGNEUR DES ACCORDS, poésies de Tabourot (voy. ce nom).

BIGLAND (Jean), historien anglais, né à Skirlaugh (York), en 1750, mort le 22 février 1832. Simple maître d'école, il écrivit un certain nombre d'ouvrages estimés, entre autres une *Histoire d'Espagne* et un *Précis de l'Histoire politique et militaire de l'Europe depuis* 1783, qui ont été traduits en français, le premier par le comte Mathieu Dumas (Paris, 1823, 3 vol. in-8), avec une carte du colonel Bory de Saint-Vincent), le second par J. Mac-Karthy (1819, 3 vol. in-8).

BIGNAN (Anne), poëte français, né à Lyon le 3 août 1795, mort à Pau le 27 novembre 1861. Cédant de bonne heure à une vocation poétique, il composa un grand nombre de pièces pour les concours académiques, où il fut souvent couronné. Son œuvre principale est une traduction des poëmes d'Homère. L'*Iliade* dont il avait déjà donné *Trois chants* en 1819 (in-18), parut en 1830, et l'*Odyssée* en 1841; elles ont été réunies et plusieurs fois réimprimées (1853, 2 vol. in-18). Il a publié en outre des pièces détachées et plusieurs recueils (*Poésies*, 1828, in-18; *Mélodies françaises*, 1833, 2 vol. in-18; *Académiques*, 1837, in-18; *Œuvres poétiques*, 1846, 2 vol. in-8, etc.); un poëme en six chants, *Napoléon en Russie* (1839, in-8); une comédie en cinq actes et en vers, non représentée; *la Manie de la politique* (1840, in-18), des *Variétés littéraires* (1856, in-18); des *Romans et Nouvelles* (1858, in-18), enfin *les Beautés de la Pharsale* (1860, in-18). Il a été l'un des éditeurs des *Œuvres* du poëte Charles Briffaut [*Dict des Contemp.*, 2^e et 3^e édit.]

BIGNON (Jérôme), magistrat et érudit français, né en 1589 à Paris, où il est mort le 7 avril 1656. D'une étonnante précocité, il publia, à l'âge de dix ans, la *Chorographie ou Description de la Terre-Sainte* (Paris, 1600, in-12), et à quatorze ans, le *Discours de la ville de Rome, principales antiquités et singularités d'icelle* (Paris, 1604, in-8); puis, à quinze ans, le *Traité sommaire de l'élection du pape* (Paris, 1605, in-8), ouvrage qui révèle une solide érudition. Nommé précepteur du dauphin par Henri IV, il se livra ensuite à l'étude du droit, et devint, en 1626, avocat général au parlement de Paris. Il était renommé pour son éloquence et son savoir, et reçut le surnom de « Varron français ».

Outre les ouvrages cités plus haut, on a de lui : *De l'excellence des rois et du royaume de France par dessus tous les autres* (Paris, 1610, in-8); *Marculsi monachi Formulæ* (Paris, 1613, in-8); *De la grandeur de nos rois et de leur souveraine puissance* (1615, in-8).

Cf. L'abbé G. Pérau : *Vie de J. Bignon* (Paris, 1757, in-12); — Chaufepié : *Dictionnaire historique et critique.*

BIGNON (Jean-Paul), érudit français, petit-fils du précédent, né en 1662 à Paris, mort le 12 mai 1743. Membre de la congrégation de l'Oratoire, il eut les titres de prédicateur et de bibliothécaire du roi. Chargé de reconstituer l'Académie des inscriptions et médailles, il donna, le 16 juillet 1701, le nouveau règlement qui composait l'Académie de quarante membres. Il fut aussi membre de l'Académie française. On a de lui des mémoires dans le *Journal des savants* et quelques autres écrits. Il a coopéré aux *Médailles des règnes de Louis XIV et de Louis XV.*

Cf. Mairan : *Éloge de Bignon,* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* (1743).

BIGNON (Armand-Jérôme), neveu du précédent, né en 1711, mort le 8 mai 1772. Prévôt des marchands lors du mariage de Louis XVI, il fut bibliothécaire du roi, membre de l'Académie française en 1743, et membre de l'Académie des inscriptions en 1771. — Cette académie compta encore parmi ses membres honoraires d'autres membres de cette famille, où le goût des lettres et des sciences semblait héréditaire.

Cf. A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres.*

BIGNON (Louis-Pierre-Edouard, baron), diplomate et publiciste français, né le 3 janvier 1771 à La Meilleraye (Normandie), mort le 5 janvier 1841. Chargé d'importantes fonctions diplomatiques sous l'Empire, il fit partie de la Chambre des députés après la Restauration, et fut nommé pair de France en 1837. Orateur écouté, quoiqu'il improvisât rarement, il avait une parole nette et précise. Ses ouvrages, rédigés avec soin d'après de bons documents, sont utiles et intéressants. On cite : *Du congrès de Troppau* (Paris, 1821, in-8); *Coup d'œil sur les démêlés des cours de Bavière et de Bade* (Paris, 1818, in-8); *Des cabinets et des peuples depuis* 1815 (Paris, 1822, in-8), et surtout *Histoire de France depuis le dix-huit brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt* (Paris, 1829-1830, 6 vol. in-8), et *Histoire de France sous Napoléon, depuis la paix de Tilsitt jusqu'en* 1812 (Paris, 1838, 4 vol. in-8), achevée par M. Ernouf (4 vol. in-8) : ces deux ouvrages, qui sont la suite l'un de l'autre, furent composés en exécution du testament de Napoléon qui portait : « Je lègue au baron Bignon 100 000 francs : je l'engage à écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1815. »

Cf. Mignet : *Notices et portraits,* t. III.

BIGOT (Guillaume), poëte latin moderne, né en 1502, à Laval (Maine). Il est l'auteur des trois poëmes suivants : *Catoptron* (Bâle, 1536, in-4); *Somnium, in quo imperatoris Caroli describitur ab regno Galliæ expulsio* (Paris, 1537, in-8); *Christianæ philosophiæ proludium* (Toulouse, 1549, in-4), d'un poëme français, adressé à Charles de Sainte-Marthe et compris dans les œuvres de ce dernier (1540, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française,* t. XIII; — Hauréau : *Histoire littéraire du Maine.*

BIGOT (Émery), littérateur français, né en 1626 à Rouen, mort le 18 octobre 1689. Il profita de sa fortune pour se former une bibliothèque, contenant d'intéressants manuscrits, et pour voyager dans différentes contrées de l'Europe, où il se lia avec les savants. Sa maison fut le rendez-vous des lettrés, et il s'y forma une sorte d'académie. Il a publié le texte grec de la *Vie de saint Chrysostôme,* par Palladius (Paris, 1680, in-4), qu'il avait découvert à Florence. Sa *Correspondance* est intéressante par les détails sur l'histoire littéraire du XVIIe siècle.

Cf. Niceron : *Mémoires,* t. VIII et X.

BIGOT DE MOROGUES (Pierre-Marie-Sébastien, baron), savant et économiste français, pair de France, né le 5 avril 1776 à Orléans, mort le 15 juin 1840. Outre des écrits estimés sur la géologie et l'agriculture, on a de lui des ouvrages où il cherche à donner pour base au bien-être matériel du peuple la morale unie aux principes religieux : *Politique religieuse et philosophique, ou Constitution morale du Gouvernement* (1827, 4 vol. in-8); du *Paupérisme* (1834, in-8); *la Politique basée sur la morale,* etc. (1834, in-8), etc.

Cf. J. Wyslouch : *Notice sur le baron Bigot de Morogues* (Paris, 1841, in-8).

BIGOT DE PRÉAMENEU (Félix-Julien-Jean), jurisconsulte français, né le 26 mars 1747 à Rennes, mort le 31 juillet 1825. L'un des principaux rédacteurs du Code civil, orateur et homme politique, il fut appelé à l'Institut en 1799, et devint membre de l'Académie française, lors de sa reconstitution en 1803.

Cf. Nougarède de Fayet : *Notice sur la vie et les travaux de M. le comte Bigot de Pr.* (Paris, 1843, in-8).

BILDERDIJK (Willem), célèbre poëte hollandais, né à Amsterdam le 7 septembre 1756, mort à Harlem le 18 décembre 1831. Il étudia le droit à Leyde, et exerçait, à La Haye, la profession d'avocat, lorsque l'invasion française le força de s'expatrier. Il voyagea en Allemagne, puis passa à Londres où il fit des cours publics de droit et de littérature. Il revint en Hollande après l'élévation au trône de Louis-Bonaparte, qui le prit pour professeur de hollandais et le nomma membre du nouvel Institut national. Après l'abdication du prince, en 1818, il fut l'objet des rigueurs impériales, et fut privé de sa pension. Il vécut dès lors dans la retraite, tout entier à ses travaux littéraires et philologiques.

W. Bilderdijk s'est essayé dans beaucoup de genres littéraires, et y a porté une largeur de méthode et de goût développée par l'étude des langues et des littératures modernes de l'Europe, tout en puisant dans un profond sentiment patriotique une originalité toute nationale. Son style a une facilité, une élégance et une souplesse peu familières jusque-là aux écrivains néerlandais, et qui ont permis à l'auteur de faire passer dans sa langue les œuvres étrangères les plus diverses. Comme poëte, il produisit d'abord un grand nombre de pièces fugitives, réunies sous les titres d'*Amusements* (1778), *Poésies* (1783), *Mélanges poétiques* (1802, 2 vol.), *Poëmes* (1803), *Nouveaux mélanges* (1806, 2 vol.), *Poésies diverses* (1809), *Feuilles d'automne et fleurs d'hiver* (1810), etc.; ces recueils comprennent des compositions personnelles de tous les tons, un spirituel poëme sur les tribulations des

gens de lettres, intitulé la *Maladie des savants*, des chants religieux, des poëmes historiques et mythologiques, puis des traductions ou des imitations de Voltaire, de Delille, d'Ossian, notamment tout le *Fingal* de ce dernier. Citons ensuite un recueil spécial de *Tragédies* (1808, 3 vol.), contenant des tragédies nationales et des imitations du théâtre classique français : *Guillaume de Hollande, Hormak, Cinna, Iphygénie en Aulide*, ainsi qu'un *Traité de la tragédie*. Les événements de 1815 inspirèrent à l'auteur deux poëmes de circonstance : l'*Appel aux armes* et les *Epanchements patriotiques*. A la même époque se rapporte un poëme de longue haleine, la *Destruction du premier monde*, épopée inachevée en cinq chants, offrant d'éclatantes descriptions. On a encore trois poëmes populaires dans le genre comique : *Guerre des souris et des grenouilles* (1820), *Fléaux moraux* (1821), *Chants de grillons* (1823). Comme ouvrages de prose, on cite de Bilderdijk des *Observationes juris*, une *Géologie*, un *Traité de botanique*, traduit en français par Mirbel, des *Mélanges sur les langues et la poésie* (1820-1822), une importante *Grammaire néerlandaise* (1826), enfin un grand ouvrage posthume d'*Histoire nationale* (Leyde, 1832-1839, 12 vol.), édité par Tigdemann.

La seconde femme de Willem Bilderdijk, *Catherine-Wilhelmine* SCHWICKLARDT, née à La Haye en 1717, morte en 1830, a elle-même cultivé avec succès la poésie, ainsi que la peinture. Ses ouvrages, publiés avec ceux de son mari, puis imprimés à part (Amsterdam, 1859, 2 vol.), contiennent le drame de *Rodrigo de Goth*, traduction très-admirée du *Rodrick* de Southey et d'heureuses imitations de tragédies françaises.

Cf. J. Da Costa : *Overzicht van het leven em de werken van W. Bilderdijk en C.-W. Bilderdijk* (Amsterdam, 1844, in-8, et 1862).

BILLARD (Étienne), auteur dramatique français, né à Nancy, mort en 1785. Le Théâtre-Français ayant refusé plusieurs pièces de lui, entre autres *le Suborneur*, comédie en cinq actes, en vers, il en appela au parterre, et le 30 novembre 1772, se mit à déclamer cette dernière comédie avant le lever du rideau. Il fut arrêté et mis quelques jours à Charenton. *Le Suborneur* (Amsterdam, 1780) est un ouvrage très-médiocre.

Cf. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*; — Delaporte : *Notice sur feu E. Billard* (1741, in-12).

BILLAUD-VARENNES (Jacques-Nicolas), homme politique et publiciste français, né le 23 avril 1756 à la Rochelle, mort le 3 juin 1819. Fils d'un magistrat, il fut d'abord destiné au barreau et étudia le droit à Poitiers. Une petite comédie intitulée *Une femme comme il y en a peu*, qu'il fit représenter sur le théâtre de sa ville natale, causa, par des allusions satiriques, un scandale qui ne fut pas étranger à la résolution de l'auteur d'entrer comme pensionnaire laïque et professeur au collége de Juilly. Il le quitta en 1785 et vint à Paris, où la Révolution ayant éclaté, il dut à l'exaltation de ses écrits et de ses discours d'être député à la Convention, substitut de la Commune et membre du Comité de salut public. L'histoire a flétri plusieurs de ses actes révolutionnaires. Déporté à Cayenne en prairial 1795, il refusa sa grâce après le 18 brumaire et mourut à Port-au-Prince. A la tribune, où il parut souvent, il montra plus d'audace et de violence que de talent oratoire. C'est la violence aussi qui fait toute l'originalité de ses publications : *Despotisme des ministres de France* (Amsterdam, 1789, 3 vol. in-8) ; *Dernier coup porté aux préjugés et à la superstition* (Londres, 1789, in-8) ; *Plus de ministres* (Paris, 1790, in-8) ; *Acéphalocratie* (Paris, 1791, in-8), écrit qui demandait nettement la république et causa une vive émotion ; *Éléments du republicanisme* (Paris, 1793, in-8) ; *Adresse aux Français contre les oppresseurs actuels du peuple et pour la liberté de la presse* (1794, in-8), etc. On a publié sous le nom de Billaud-Varennes des *Mémoires* (1821, 2 vol. in-8) ; ils sont apocryphes.

Cf. Thiers, L. Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution française.*

BILLAUT (Adam), ou MAÎTRE ADAM, poëte français, né vers 1600 à Nevers, mort le 19 mai 1662. Menuisier dans sa ville natale, il faisait des vers qu'il chantait avec les apprentis et les compagnons. Sa réputation arriva à Paris : le cardinal de Richelieu le pensionna, Corneille écrivit des vers à sa louange ; on l'appela *le Virgile du rabot*, et de tous côtés les grands seigneurs lui demandèrent des rondeaux, des odes, des sonnets. Il eut la sagesse de n'être pas ébloui de ces faveurs de la mode et resta menuisier. Les pièces qu'il composa sur commande sont froides et ternes ; celles qui jaillissaient de son instinct poétique sont d'une verve naïve qui plaît, malgré les incorrections, et l'on y trouve des strophes qui, comme la suivante, ne redoutent pas la comparaison avec la chanson moderne :

> Aussitôt que la lumière
> Vient redorer les coteaux,
> Poussé d'un désir de boire,
> Je caresse les tonneaux.
> Ravi de revoir l'aurore,
> Le verre en main, je lui dis :
> Voit-on plus au rive more
> Que sur mon nez de rubis ?

Le *Remède contre la sciatique*, pièce plus régulière et insérée dans les divers cours de littérature, montre encore le zèle d'Adam Billaut pour la dive bouteille. Il a donné aux trois recueils de ses œuvres des noms empruntés à des instruments de sa profession : *les Chevilles* (Paris, 1644, in-4, et Rouen, 1654, in-8) ; *le Villebrequin* (Paris, 1662, in-12) ; *le Rabot* (Paris), devenu introuvable. On a publié plusieurs fois les *Œuvres choisies* d'Adam Billaut (Paris, 1806, in-12 ; Nevers, 1842, gr. in-8).

Cf. Ferdinand Denis, dans la *Revue de Paris* de novembre 1831.

BILLECOCQ (Jean-Baptiste-Louis-Joseph), avocat français, né le 31 janvier 1765 à Paris, mort le 15 juillet 1829. Sa carrière comme avocat est plus importante que son rôle politique. Bâtonnier de l'ordre des avocats en 1821, c'est lui qui rétablit les conférences judiciaires pour les jeunes avocats. Sa défense la plus célèbre est celle du marquis de Rivière, accusé de complicité avec Cadoudal. Il cultivait assidûment les lettres. Il traduisit la *Conjuration de Catilina*, de Salluste (Paris, 1795, in-8), et plusieurs ouvrages anglais, entre autres le *Voyage de Néarque* de W. Vincent. Il composa des vers latins, sur *la Fête de Saint-Cloud* (Paris, 1809, in-8), *la Rosière de Suresnes* (Paris, 1811, in-8), etc. Il a publié en outre : *Discours sur la profession d'avocat* (Paris, 1812) ; *Considérations sur les tyrannies diverses qui ont précédé la Restauration* (Paris, 1815, in-8) ; *un Français à l'honorable lord Wellington*, sur l'enlèvement des tableaux du Musée (Paris, 1815, in-8) ; *Coup d'œil sur l'état moral et politique de la France à l'avénement du roi Charles X* (Paris, 1824, in-8) ; *Notice sur Bellart* (Paris, 1826, in-8), etc.

Cf. A.-M.-J.-J. Dupin : *Notice sur Billecocq* (1825) ; — Fournel : *Histoire du barreau de Paris* ; — Quérard : *la France littéraire.*

BINET (Étienne), auteur ascétique français, né en 1569 à Dijon, mort en 1639. Il appartenait à la Société de Jésus. Son *Essai sur les merveilles de la nature* (Rouen, 1621, in-4) eut un grand nombre d'éditions au XVIIe siècle. Sa *Marque de la prédestination* fut attaquée dans les *Provinciales* par

Pascal qui en cite ce passage. « Qu'importe par où nous entrions dans le paradis, moyennant que nous y entrions. Soit de bond ou de volée, que nous en chaut-il?.... »

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BINET (René), littérateur français, né en 1732, près de Beauvais, mort en 1812. Membre distingué de l'Université de Paris, il est connu surtout par les traductions en prose d'*Horace* (Paris, 1783, 2 vol. in-12), de *Valère-Maxime* (Paris, 1796, 2 vol. in-8), de *Virgile* (Paris, 1805, 4 vol. in-12), des *Oraisons de Cicéron*, dans les *Œuvres* de Cicéron (Paris, 1816, in-8). Il a donné en outre une *Histoire de la décadence des mœurs chez les Romains et de ses effets dans les derniers temps de la République* (Paris, 1795, in-8), ouvrage judicieux, tiré en partie des travaux des érudits allemands.

Cf. Boulard : *Notice sur la vie et les écrits de R. Binet* (Paris, 1817, in-8).

BIOGRAPHIE, récit de la vie, des actions et des travaux d'un personnage. Le même mot s'emploie aussi comme titre d'un ouvrage formant un recueil de ces biographies particulières. Exactitude et impartialité dans l'exposition des faits, clarté, simplicité et concision dans le style : telles sont les qualités essentielles d'une biographie. Ce genre a pris, dans l'érudition, une place et une importance de plus en plus grande, à mesure qu'on a mieux compris l'utilité de remonter aux sources, de pénétrer dans les détails, de voir les hommes tels qu'ils sont et dépouillés de cette sorte de prestige officiel dont ils se trouvent toujours un peu revêtus dans une histoire générale. La biographie est donc pour la science historique un puissant auxiliaire; mais elle ne doit pas oublier que son rôle modeste est circonscrit aux faits qui intéressent directement la vie du personnage dont il est question.

Biographies chez les anciens. — Les ouvrages biographiques ne furent pas inconnus des anciens, et il nous en est parvenu quelques-uns d'un intérêt considérable : les *Vies des hommes illustres*, attribuées à Cornélius Népos, l'ami de Cicéron et de Catulle; les *Vies parallèles* de Plutarque, divisées primitivement en livres distincts, dont chacun contenait deux biographies, l'une d'un Grec, l'autre d'un Romain, et la comparaison des deux personnages; les *Vies des Césars* de Suétone, où abondent les particularités intéressantes; la *Vie d'Agricola* de Tacite, composée sous les règnes de Nerva et de Trajan; la *Vie d'Apollonius de Tyane* et les *Vies des sophistes* que Philostrate écrivit au IIe siècle; les *Vies des philosophes illustres* de Diogène Laërce, qui datent du IIIe siècle, et où, malgré le défaut d'ordre et d'exactitude, on trouve en grand nombre de précieux renseignements; les *Vies des philosophes et des rhéteurs*, écrites vers la fin du IVe siècle par Eunape, et où sont réunis les philosophes, les rhéteurs, les médecins, et tous ceux qui s'étaient distingués dans les sciences ou les lettres depuis le commencement du IIIe siècle. A une époque bien plus rapprochée de nous, nous trouvons encore un ouvrage grec dont une partie se rapporte à la biographie : c'est le *Lexique* de Suidas, qui paraît appartenir au Xe siècle.

Biographies chez les modernes. Recueils spéciaux. — Les recueils biographiques chez les modernes se divisent en deux classes, les recueils particuliers et les recueils généraux. La première compte une infinité d'ouvrages, qui pourraient donner lieu, d'après leur objet plus ou moins restreint, à un grand nombre de subdivisions. Parmi les recueils le plus anciennement entrepris, il faut placer ceux des Bollandistes et des hagiographes, contenant les vies des saints et des martyrs. Au même ordre d'idées se rapportent : *Vitæ et res gestæ pontificum romanorum*, par Ciaconius (1677, 4 vol. in-fol.); *Histoire des souverains pontifes*, par Artaud de Montor (1847-49, 8 vol. in-8); *Histoire des cardinaux*, par Aubery (1642-1649, 5 vol. in-4); *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, par L.-E. Dupin (1686-1704, 58 vol. in-8); *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, par Cave (1688-1689, 2 vol. in-fol.); *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu*, par Ribadeneira et Sotwell (1677, in-fol.); *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, par J. Echard (1719-1721, 2 vol. in-fol.); *Histoire des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, par A. Touron (1743-1749, 6 vol. in-4); *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par dom Tassin (1770, in-4); etc., ainsi que l'excellent recueil de MM. Haag, *la France protestante* (1847-1859, 9 vol. in-8).

Dans l'ordre plus spécialement littéraire, on peut citer comme recueils biographiques, en France : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres*, par Niceron (1727-1745, 43 vol. in-12); *Bibliothèque française*, de Goujet (1740 et suiv., 18 vol. in-12); *Nécrologe de Port-Royal* (1723, in-4); *Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet (1729, 2 vol. in-4); *Histoire des membres de l'Académie française*, par d'Alembert (1779-1787, 6 vol. in-12); *Histoire de l'Académie des inscriptions*, par Gros de Boze (1740, 3 vol. in-8); *Histoire littéraire des troubadours*, par Millot (1774, 3 vol. in-12); *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France*, par A. Dinaux (1833-1843, 3 vol. in-8); *Notices et portraits*, par Mignet (1843, 2 vol. in-8), *l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres*, par Alf. Maury (1864, in-18), etc. — Dans ce même ordre, nous nous contenterons d'indiquer à l'étranger : le *Dictionnaire des poëtes et prosateurs allemands* de Jordens; la *Bibliothèque des poëtes allemands du* XVIIe *siècle*, par G. Müller; *l'Allemagne savante*, de Meusel; les *Vies des poëtes anglais*, de Johnson; les *Humoristes anglais*, de Thackeray; les *Vies des hommes de lettres et de science*, par lord Brougham; les *Ecrivains de l'Irlande*, de Ware; les *Rerum italicarum scriptores*, de Muratori; les *Ecrivains d'Italie*, de Mazzuchelli; les *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, de Fabroni; les *Vies des membres illustres de l'Académie des Arcades*, par Crescembeni; la *Bibliothèque espagnole*, de Nicolas Antonio; le *Dictionnaire historique des lettrés espagnols*, par Bermudez; la *Bibliothèque des écrivains aragonais*, de Latassa; la *Bibliothèque lusitanienne*, de Barbosa Machado; l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier; la *Bibliotheca belgica*, de Foppens; les *Vies des scaldes scandinaves*, par Graberg de Hemso; le *Dictionnaire des Polonais savants*, de Chodynicki; etc.

Il a été fait aussi d'importants recueils biographiques relatifs aux hommes qui se sont illustrés, soit dans un art, soit dans une science, par exemple en langue française : les *Vies des peintres*, de Vasari; les *Vies des artistes*, d'Emeric David; le *Dictionnaire des peintres espagnols*, de Quilliet; les *Peintres de toutes les écoles*, de Ch. Blanc; le *Dictionnaire historique des peintres*, d'Ad. Siret (Bruxelles, 1848, in-4); les *Vies des plus célèbres architectes*, de Quatremère de Quincy; le *Dictionnaire des graveurs*, de Basan; la *Biographie universelle des musiciens*, de Fétis; le *Dictionnaire des sciences médicales*, de Panckoucke; l'*Histoire des membres de l'Académie de médecine*, par Parisot (1845, 2 vol. in-18); *l'Ancienne Académie des sciences*, par Alf. Maury (1864, in-18); le *Dictionnaire des généraux français*, par de Courcelles; etc. — Dans ces diverses spécialités, il faut citer avec honneur dans les langues étrangères : le *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*, de Nagler (Munich, 1835-1852, 22 vol. in-8); *Encyclopædie*

der gesammten musikalischen Wissenschaften, de G. Schilling (1835-1842, 6 vol. in-8); le *Biographical Dictionary of deceased musicians*, de J. Warren (London, 1845 et suiv.); le *Medicinisches Schriftsteller-Lexicon* (Copenhague, 1829-1845, 33 volumes), etc.

Ajoutons que la plupart des pays et des provinces ont leurs biographies spéciales. Pour la France, les plus estimées sont : la *Bibliothèque lorraine*, de dom Calmet (1751, in-fol.); *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine*, par Chevrier (1754, 2 vol. in-12); *Biographie ardennaise*, par Bouillot (1830, 2 vol. in-8); *Biographie de la Moselle*, par Bégin (1832, 4 vol. in-8); *Galerie douaisienne*, par Duthillœul (1844, in-8); *Biographie bretonne*, par Levot (1852-1857, 2 vol. in-8); *les Ecrivains normands au* XVII^e *siècle*, par Hippeau (1857, in-12); *Bibliothèque du Poitou*, par Dreux du Radier (1754, 5 vol. in-12); *Histoire littéraire du Maine*, par B. Hauréau (1843-1852, 4 vol. in-8); *les Hommes illustres de l'Orléanais*, par Ch. Brainne (1851, 2 vol. in-8); *Bibliothèque chartraine*, par dom Siron (1719, in-4); *les Hommes illustres de l'Oise*, par Ch. Brainne (1858, in-8); *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par Papillon (1742-1745, 2 vol. in-fol.); *les Lyonnais dignes de mémoire*, par Pennetty (1757, 2 vol. in-12); *Dictionnaire historique et biographique du département de Vaucluse*, par Barjavel (1842, 2 vol. in-8); *Histoire littéraire de Nîmes*, par Michel Nicolas (1854, 3 vol. in-12); *Delphinalia* (Grenoble, 1852-56, t. I-IV, in-18), et *Bibliothèque historique et littéraire du Dauphiné* (1865, t. I-IV, in-8). par H. Gariel, etc. Il va sans dire qu'à l'étranger, la biographie locale n'a pas moins excité les efforts de l'érudition.

Recueils généraux. — Le premier essai de biographie générale fut tenté, à Zurich, par Conrad Gessner, et porta le titre suivant : *Bibliotheca universalis, sive Catalogus omnium scriptorum locupletissimus, in tribus linguis, latina, græca et hebraica, exstantium et non exstantium, veterum et recentiorum* (1545-1549, in-fol.). Parmi ceux qui composèrent des recueils à l'imitation de celui-ci, on cite surtout Juigné de La Broissinière, dont l'ouvrage, intitulé *Dictionnaire théologique, historique, poétique, cosmographique et chronologique* (1644, in-4), eut un succès considérable et fut souvent réimprimé, malgré ses nombreuses erreurs et ses omissions. Il ne tarda pas à tomber dans le discrédit après l'apparition du *Grand Dictionnaire historique* de Moréri. Toutefois la première édition de ce dernier recueil (1674, in-fol.) était bien éloignée de ce que devint son édition définitive (1759, 10 vol. in-fol.). Une vingtaine d'années après la première édition de Moréri parut le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle (1695-1697, 2 vol. in-fol.), l'un des plus estimés, et à juste titre, des recueils de ce genre; il a été plusieurs fois réédité, notamment par Beuchot (1821, 16 vol. in-8). Cet ouvrage fut suivi du *Dictionnaire historique et critique pour servir de supplément au Dictionnaire de M. Bayle*, par Chauffepié (1750-1756, 4 vol. in-fol.), et du *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand (1758-1759, 2 tomes en 1 vol. in-fol.). On a encore de la même époque le *Dictionnaire historique portatif* de J.-B. Ladvocat (1752, 2 vol. in-8), abrégé du recueil de Moréri, et le *Dictionnaire historique, littéraire, critique* de l'abbé Barral (1758, 6 vol. in-8), fait surtout au point de vue janséniste. Vinrent ensuite : le *Dictionnaire historique universel* de Chaudon (1766, 4 vol. in-8), ouvrage qui eut un succès mérité, et dont la meilleure édition fut donnée par Chaudon, avec le concours de Delandine (1804, 13 vol. in-8); le *Dictionnaire historique* de Feller (1781, 6 vol. in-8), qui, composé dans un esprit exclusivement catholique, a été souvent réimprimé, mais dont le contenu serait assez mince si l'on en retranchait tous les emprunts faits à Chaudon; la *Biographie universelle*, dite de Michaud, et à laquelle collaborèrent un grand nombre de gens de lettres (1811-1828, 52 vol. in-8; *Supplément* (1834-1855, 29 vol. in-8; 2^e édition, 1842-1865, 45 vol. gr. in-8), recueil le plus agréable peut-être à lire de ceux du même genre, mais où à côté d'articles très-bien faits, comme ceux de Daunou, Weiss, Sismondi, il s'en trouve d'une grande prolixité, et d'autres qui sont d'une partialité extrême contre les hommes et les actes de la Révolution française; la *Nouvelle Biographie générale*, imprimée par la maison Didot et dirigée par M. Hoefer (1851-1866, 46 vol. in-8), ouvrage où, mettant à profit les publications précédentes, on a accumulé les renseignements. On a donné aussi une large part à la biographie dans les recueils encyclopédiques, comme le *Dictionnaire de la conversation*, l'*Encyclopédie des gens du monde*, etc.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des ouvrages de biographie générale dans les pays étrangers qui ont fourni des pendants ou des modèles à nos propres travaux. Nous nous bornerons à indiquer, en Allemagne : *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, de Joecher (1750, 4 vol. in-4), continué par Dunkel (1753-1760), et par Adelung (1784-1787); *Historisch-literarisches Handbuch*, de Hirsching et J.-H.-M. Ernesti (1794-1815, 17 vol. in-8); et, comme recueils encyclopédiques, l'*Allgemeine Encyclopædie* d'Ersch et Grüber (1818-1857, 104 vol. in-4); l'*Universal-Lexicon* des frères Pierer (Altembourg, 1851-1854, 34 vol. in-8, avec suppléments), et le *Conversation-Lexicon* (11^e édition, 1865-1869, 15 vol. in-8); en Angleterre : *General Biography*, de J. Aikin (1799-1815, 10 vol. in-4); *General biographical Dictionary* de A. Chalmers (1812-1817, 32 vol. in-8).

La biographie des contemporains a donné lieu en France, dans notre siècle, à un certain nombre de recueils, parmi lesquels nous citerons : *Biographie des hommes vivants*, éditée par Michaud jeune (1816-1819, 5 vol. in-8); *Biographie nouvelle des contemporains*, par Arnault, Jay, Jouy et Norvins (1823-1825, 20 vol. in-8); *Biographie universelle et portative des contemporains*, par Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve (1829-183 . 4 vol. in-8), avec un volume de *Supplément* (1834); *Biographie des hommes du jour*, par Germain Sarrut et Saint-Edme (1835-1842, 12 parties en 6 vol. gr. in-8); *Galerie des contemporains illustres par un homme de rien*, par de Loménie (1840-1847, 10 vol. in-18); *Dictionnaire universel des contemporains*, par G. Vapereau (1858, gr. in-8; 4^e édit., 1870).

Cf. Œttinger : *Bibliographie biographique universelle* (Bruxelles, 2^e édit., 1854, grand in-8 à 2 col. avec *Supplément*); — Ch. Brunet : *Manuel du libraire* (5^e édition, 1865), t. VI, col. 1750-94.

BIOLOGUES. — Voyez MIMES.

BION (Βίων), poëte grec qui florissait environ 280 ans avant J.-C. Il naquit près de Smyrne et passa une partie de sa vie en Sicile. Le titre de poëte bucolique, qu'on lui donne, ne s'appliquait pas seulement aux auteurs de poésies pastorales, mais à ceux qui traitaient les légendes héroïques au point de vue de l'amour. Le dialecte dorien, fréquemment employé dans cette sorte de poëmes, se retrouve moins complétement chez Bion que chez Théocrite, auquel il reste inférieur comme écrivain. Son style est élégant, mais raffiné. Nous avons de lui, outre des fragments, une grande idylle en quatre-vingt-dix-huit vers, intitulée *Chant funèbre en l'honneur d'Adonis*, Ἐπιτάφιος Ἀδώνιδος, et quelques autres idylles moins considérables. Les poëmes de Bion, réunis à ceux de Moschus, son disciple, furent d'abord imprimés dans

les éditions de Théocrite. Adolphe Van Metkerke en a donné la première édition séparée (Bruges, 1565, in-4). Les meilleures éditions subséquentes sont celles de Jacobs (Gotha, 1795, in-8); de Gilbert Wakefield (Londres, 1795, in-8), et de Manso (Leipzig, 1807, in-8). Gail a traduit en français les *Idylles de Bion et de Moschus* (1795, in-18).

Cf. Mansa : *Dissertation sur la vie et les œuvres de Bion*, dans son édition ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

BION, philosophe grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Borysthène. D'abord attaché à l'école cynique, puis disciple de Théodore l'Athée, il fut lui-même accusé d'athéisme. La vivacité et la finesse de son esprit, qui se révélaient par des mots piquants, furent célèbres dans l'antiquité. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, dont quelques fragments ont été conservés par Stobée.

Cf. J.-M. Hoogvliet : *Dissertatio de Bione Borysthenita* (Leyde, 1822, in-8) ; — Rossignol : *Fragmenta Bionis Borysthenitæ philosophi*, thèse (1830, in-4).

BIONDI (Giovanni-Francesco), littérateur italien, né à Liesena, île de la Dalmatie, en 1572, mort en Suisse en 1644. Attaché à Jacques Ier, roi d'Angleterre, et gentilhomme de sa chambre, il est auteur d'une *Istoria delle guerre civili d'Inghilterra tra le due case di Lancastro ed Iorc* (Venise, 1637-1647 ; Bologne, 1647, 3 vol. in-4°), écrite avec soin, mais d'une rare infidélité historique : elle a été traduite en anglais (Londres, 1724). On doit encore à G.-Fr. Biondi trois romans d'amour : *l'Eromena* (Venise, 2e édit.; 1640, in-4 ;); *la Donzella deflorata* (Venise, 1640, in-4 ; Viterbe, 1643, in-12) ; *il Coralbo* (Ibid.); le premier a été traduit en français (1633, 3 vol. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVII.

BIONDO (FLAVIO). — Voyez FLAVIO-BIONDO.

BIOT (Jean-Baptiste), célèbre mathématicien français, né à Paris le 21 avril 1774, mort dans cette ville le 3 février 1862. En dehors des travaux et savants mémoires qui le firent élire membre de l'Académie des sciences à vingt-huit ans, il a écrit un certain nombre de notices et études, qui ont une valeur littéraire, et dont l'une, l'*Éloge de Montaigne*, obtint une mention de l'Académie française au concours où Villemain eut le prix. Il a réuni ses écrits de cet ordre sous le titre de *Mélanges scientifiques et littéraires* (1858, 3 vol. in-8). Il avait été élu membre de l'Académie française en 1856. [*Dictionn. des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. II.

BIOT (Édouard-Constant), érudit français, fils du précédent, né le 2 juillet 1803 à Paris, mort en mars 1850. Élève de l'École polytechnique, il joignit à des travaux sur les sciences appliquées des études sur l'histoire et sur la langue chinoise. En 1847, il entra à l'Académie des inscriptions. Outre de nombreux *Mémoires* dans le *Journal des Savants* et dans le *Journal asiatique*, on a de lui : *De l'abolition de l'esclavage ancien en Occident* (1840, in-8) ; *Dictionnaire des villes et arrondissements de l'empire chinois* (1845, in-8) ; le *Tcheou-Li* ou *Rites de Tcheou* (1851, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Langlois : *Funérailles de M. E. Biot* (1850, in-4).

BIRCH (Thomas), érudit anglais, né à Londres en 1703, mort le 9 janvier 1766. D'abord quaker, puis ministre anglican, il fut membre de la Société royale de Londres et de celle des antiquaires. Il a donné une traduction augmentée du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle (Londres, 1734-1745, 10 vol. in-fol.); des *Esquisses biographiques* (1752, 2 vol. in-fol.); des *Mémoires du règne d'Elisabeth, depuis* 1581 (1754, 2 vol. in-4) ; une *Histoire de la Société royale de Londres, de son origine à l'année* 1687 (1756-57, 6 vol. in-4), etc.

BIRKEN (Sigismond DE), poëte allemand, né à Wildenstein (Bohême) le 25 avril 1623, mort à Nuremberg le 12 juin 1681. Précepteur des princes de Brunswick, il fut fait comte palatin de l'empire, sous le nom de Betulius. Il était membre de la Société des Fructifiants et, avec J. Klay et Harsdœrfer, l'un des fondateurs de l'Ordre des Fleurs et des Bergers de Pegnitz. Il a écrit des poésies de circonstance, des chants religieux, des drames, des bergeries pastorales allégoriques, dans le goût de l'école silésienne. On cite, comme le meilleur ouvrage historique de son temps, le *Miroir des gloires de la maison d'Autriche* (Spiegel der Ehren des Erzhauses Œsterreich ; Nuremberg, 1668), remaniement de l'ancien ouvrage de Jacques Fugger ; Birken l'entreprit à la demande de l'empereur Léopold Ier, et eut particulièrement pour objet de rétablir les faits qui avaient été supprimés comme pouvant déplaire à la cour de Rome. Ses poésies ont été recueillies dans la *Bibliothèque des poëtes allemands du XVIIe siècle*, de W. Muller.

Cf. H. Hurz : *Geschichte der deutschen Literatur*, t. II.

BIRMANE (LANGUE), appelée aussi *barmane*, *burmane*, *bomane*, *mranma*, *ruk' heng-barma* et *aracan-birmane*. Elle est parlée dans l'Indo-Chine, depuis le littoral jusqu'à la frontière de la Chine. Elle comprend quatre dialectes principaux : 1° le *birman*, barma ou avanais, particulier aux Myammas, Byammas ou Bommas, originaires du royaume d'Ava et qui sont devenus par la conquête, vers le milieu du XVIIIe siècle, la nationalité dominante dans l'empire birman ; 2° l'*aracan*, désigné aussi sous les noms de *ruk'heng* et de *yakaïn*, dialecte parlé par les Ma-rummas, Yakaïns ou Ruk'kengs, restes de la population indigène soumise par les Birmans. Ce dialecte, qui peut être considéré comme la langue primitive du pays, est le plus pur, c'est celui qui a fait le plus d'emprunts au pali et qui rattache le mieux la langue birmane aux langues sanscrites ; 3° le *tanassérim* ou *tanengsari* et *tanayntharee*, employé par les Dawayzas et les Byeitzas qui habitent la province de Tanassérim, cédée au commencement de ce siècle par le roi de Siam à la Birmanie : il contient beaucoup de mots anciens tombés en désuétude dans les autres dialectes ; 4° le *ro* ou *yo*, parlé par une tribu de l'est des montagnes du royaume d'Aracan.

Le birman est monosyllabique par ses racines et à peu près dépourvu de flexions. Selon les linguistes qui l'ont étudiée sur place, cette langue unit beaucoup de force à beaucoup de grâce. Par le moyen de particules explétives, on donne au discours le ton de gravité, de soumission ou de familiarité qui convient au rang et à la qualité des personnes. Les noms ne sont pas déclinables, et l'on distingue leurs divers cas par l'addition, à la suite des mots, des articles *si*, *i*, *a*, *go*, *ga*. Le pluriel se forme en plaçant après le nom la particule *go*. Pour l'indication des genres, on marque le féminin en ajoutant au nom le mot *ma*, qui signifie femelle. Les verbes n'ont point de terminaisons différentes pour les temps. On distingue le présent, le passé, le futur, etc., par l'addition de particules : *si*, *bi*, *mi*, etc. La langue birmane est rendue difficile aux Européens par les subtilités de l'intonation qui, en général, dans l'extrême Orient, joue un très-grand rôle pour la constitution du vocabulaire. Il n'existe dans la prononciation d'un grand nombre de mots que de légères différences, appréciables seulement pour une oreille exercée. C'est le résultat du caractère monosyllabique de cette langue. La construction du birman est d'une extrême simplicité. Les vers écrits dans cette langue ont quatre pieds, c'est-à-dire sont formés de quatre monosyllabes. Les deux derniers vers d'une composition sont seuls rimés.

L'alphabet birman est composé de 44 lettres.

dont 12 voyelles et 32 consonnes. Plusieurs de ses caractères proviennent de l'alphabet pali. Tous sont formés de courbes, de cercles et d'arcs de cercle diversement groupés, et s'écrivent horizontalement, de gauche à droite, comme dans les alphabets dérivés du dévanagari (voy. ce mot). Montegatio a publié sur ce sujet spécial : *Alphabetum Barmanorum seu regni avensis* (Rome, 1787, in-8). Il existe des grammaires de la langue birmane, de W. Carey (*A Grammar of the burman and telega language;* Serampoure, 1814, 2 vol. in-8), de Thomas Latter (*Grammar of the language of Burmah;* 1845), etc., et des dictionnaires de C. H. Hough (*English and burman Dictionary;* Serampoure, 1824, in-4), et A. Judson (*Dictionary of the burman language;* Calcutta, 1828, in-8).

Cf. Adr. Balbi : *Atlas ethnographique* (Paris, 1826, in-folio); — Dubois de Jancigny : *Indo-Chine*, dans la collection de *l'Univers pittoresque* (Ibid., 1850, in-8).

BIRMANS (LITTÉRATURE DES). Les Birmans possèdent, dans les dialectes birman et aracan (voy. l'art. précédent) et en langue palie, une littérature assez importante, consistant surtout en poésies, en livres de philosophie, d'histoire et de géographie. Les talapouins conservent dans les temples de nombreuses bibliothèques. Il en existe aussi une considérable et, dit-on, fort curieuse, dans le palais du souverain, à Ammérapoura. Tous ces ouvrages sont d'une valeur littéraire intrinsèque médiocre. Ils se divisent en livres religieux que les talapouins sont tenus d'étudier, en ouvrages de législation (les *Dammasats* ou Codes des lois), et en ouvrages de morale et de littérature. Parmi les premiers sont : l'*Abhidharma* ou métaphysique bouddhique, écrite en pali et formant l'une des Trois-Corbeilles de la littérature bouddhique; le *Sottan*, qui est la règle pour la manière de vivre religieusement; le *Magata*, le *Vini* et le *Padimot*, livres canoniques. Tous ces écrits sont en pali, mais le texte original est accompagné d'une interprétation birmane. Le texte est aussi lu par les talapouins à l'aide d'une grammaire palie intitulée *Sacla*. A ces livres il convient d'ajouter le *Beden*, livre d'astrologie judiciaire, également en pali.

Parmi les ouvrages en langue birmane, on peut citer comme offrant un certain intérêt, l'*Aporazabon;* c'est la science du gouvernement, mise en un roman, dans lequel un vieux ministre, nommé Aporaza, répond à diverses questions qui lui sont adressées par le souverain et les principaux chefs, dans un but qui n'est pas précisément le bonheur des peuples. Il y a encore le *Loghanidi* ou *Loganit'-hi*, c'est-à-dire les règles et instructions sur la façon de vivre dans la société, consistant en un recueil de maximes ingénieuses. De nombreux ouvrages historiques, écrits en vers, mériteraient d'être étudiés pour la connaissance de l'extrême Orient. Une imitation du *Ramayana* (voy. ce mot), sous le titre de *Ramdzat*, contenant des légendes fabuleuses et héroïques, est assez répandue et fournit des sujets au théâtre birman.

Le drame est un genre littéraire assez cultivé. Les personnes qu'il met rigoureusement en scène sont un roi, une reine, une princesse, un ministre d'État et un monstre. Ces drames, écrits dans un style métaphorique et emphatique au dernier degré, sont représentés par des troupes d'acteurs dont les femmes sont exclues. M. J. Smith a donné l'analyse d'un des principaux drames héroïques des Birmans, *Mananhurry*, ou la princesse de la Ville d'Argent. Les Birmans aiment beaucoup la poésie. Ils lisent les vers sur une sorte de mélopée qui a le défaut d'être peu variée, et il y a chez eux des lecteurs de profession qui font valoir ainsi les avantages de leurs voix.

Cf. Buchanan : *Mémoires sur la littérature birmane*, dans le VI[e] volume des *Asiatick Researches;* — J. Smith : *Specimen of the burmese drama*, au VIII[e] vol., 2[e] partie, du *Journal de la Société asiatique du Bengale* (juillet 1839); — Dubois de Jancigny : *l'Indo-Chine*.

BIRON (Armand-Louis DE GONTAUT, duc DE), connu jusqu'à l'âge de quarante ans sous le nom de *duc de Lauzun*, général et mémorialiste français, né le 15 avril 1747 à Paris, mort le 31 décembre 1793. Sa jeunesse fut très-dissipée, et sa vie pleine d'aventures finit sur l'échafaud révolutionnaire. Ses *Mémoires*, peu estimés, malgré des anecdotes curieuses, ont été publiés d'abord par Barrois, sous le titre de *Mémoires de M. le duc de Lauzun* (Paris, 1822, 2 vol. in-18). M. Louis Lacour en a donné une nouvelle édition (Ibid., 1858, in-12), où il a rétabli des passages d'abord supprimés, ce qui lui valut plusieurs mois de prison.

Cf. Vigneron : *Éloge d'A. Gontaut de Biron* (Bordeaux, 1789, in-8); — L. Lacour : *Préface* de son édition.

BIS (Hippolyte-Louis-Florent), auteur dramatique français, né à Douai le 29 août 1789, mort le 7 mars 1855. Employé toute sa vie dans l'administration des contributions indirectes, il écrivit plusieurs tragédies en cinq actes, dont quelques-unes, comme *Blanche d'Aquitaine* (1827), eurent sous la Restauration un succès d'allusions politiques. Il fut, avec de Jouy, l'auteur du libretto de *Guillaume Tell*, de Rossini (1829) [*Dictionn des Contemporains*, 1[re] et 2[e] édit.).

BISACCIONI (Majolino, comte), écrivain italien, général et homme d'État, né à Ferrare en 1582, mort à Venise en 1663. C'est le fils d'un poëte, Girolamo Bisaccioni, dont on a des *Odes* et une comédie en vers, *I falsi pastori* (Vérone, 1605, in-12). Il suivit la carrière des armes, puis celle de la diplomatie. On a de lui des ouvrages d'histoire : *Istoria delle guerre civili di questi tempi* (Venise, 1653 et 1655, in-4), où il passe en revue les révolutions de son temps chez toutes les nations européennes; *lo Scrivere in Svizzera* (Gènes, 1636, in-8); *Sensi civili sopra il perfetto capitano* (Venise, 1642, in-4), etc. Des romans : *Demetrio moscovita, istoria tragica* (Rome, 1643, in-12); *l'Albergo* (Venise, 1638 et 1640, 2 vol. in-12); *la Nave* (Venise, 1643, in-4); *Il Porto* (Venise, 1644, in-12); des traductions de romans français en vogue, tels que *Cassandre* de La Calprenède et *Clélie* de M[lle] de Scudéri; enfin des poëmes d'opéra.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BISCIONI (Antonio-Maria), littérateur italien, né à Florence en 1674, mort en 1756. Après avoir exercé le ministère ecclésiastique, il devint conservateur de la Bibliothèque laurentienne, et entreprit plusieurs travaux de critique fort importants, mais la plupart inachevés; il édita avec notes et commentaires les *Prose di Dante Alighieri e di Gio-Boccacio* (Florence, 1713 et 1728, in-4), le *Riposo* de Rafaele Borghini (Florence, 1730, in-4), donna une étude curieuse sur les chansons populaires de Florence, dites *Canti carnascialeschi*, une comédie intitulée *Regolo*, etc. Il a commencé la somptueuse édition du catalogue de la Bibliothèque laurentienne (Florence, 1752, t. I, in-folio).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia;* — Ginguené *Hist. litt. de l'Italie*.

BISSARO (Pietro-Paolo), poëte italien, né à Vicence vers 1605. Poëte facile, fécond, ingénieux, d'une correction et d'une froideur académique, il a produit un grand nombre de drames mis en musique : *la Torilda*, *Bradamante*, *Angelica in India*, *Euridice di Tessalia*, *la Romilda*, *Medea vindicativa*, etc.; puis plusieurs recueils de poésies, *le Stille Ippocrene* (Venise, 1648, in-12), *I Coturni d'Euterpe* (Venise, 1650, in-12), et des pièces de tous genres en vers et en prose.

BITAUBÉ (Paul-Jérémie), littérateur français, né le 24 novembre 1732 à Kœnigsberg, mort le 22 no-

vembre 1808. D'une famille française réfugiée en Allemagne après la révocation de l'édit de Nantes, il s'appliqua à l'étude de la langue de ses ancêtres, devint membre de l'Académie de Berlin, puis membre associé de l'Académie des inscriptions. Il se fixa alors en France et fit partie de l'Institut lors de sa création (littérature et beaux-arts). Il est connu surtout par les traductions de l'*Iliade* (1762, 1780, 2 vol. in-8), et de l'*Odyssée* (1785, 2 vol. in-8). Ces deux ouvrages, qui se répandirent promptement et qui restèrent longtemps entre les mains du public, ont contribué beaucoup à faire connaître Homère en France. On leur reprochait cependant, dès cette époque, de ne pas rendre la grandeur, l'éloquence variée, le mouvement et la couleur du poëte grec, d'être écrits dans une langue monotone et sans souplesse qui sentait trop les premières habitudes allemandes du traducteur; de nos jours, on les a rejetées comme appartenant à un système de paraphrase abandonné.

On a encore de Bitaubé: *Examen de la Profession de foi du vicaire savoyard* (Berlin, 1763, in-8); *De l'influence des belles-lettres sur la philosophie* (Ibid., 1767, in-8); *Joseph*, poëme en prose, imité de la Bible (Paris, 1767, 1786, in-8), réimprimé plusieurs fois et devenu presque classique, malgré des défauts qui sont de l'homme et du système; *Eloge de Pierre Corneille* (Berlin, 1769, in-8); *les Bataves*, poëme en prose (Paris, 1796, in-8), qui avait déjà été publié en partie, sous le titre de *Guillaume de Nassau* (Amsterdam, 1773 et Paris, 1775, in-8). Bitaubé a donné aussi une médiocre traduction d'*Hermann et Dorothée*, de Gœthe. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1804, 9 vol. in-8).

Cf. J.-B. Dacier : *Notice*, dans les *Mémoires de l'Institut*; — Michel Berr : *Essai sur la vie et les ouvrages de P.-J. Bitaubé* (Nancy, 1809, in-8).

BJŒRNSTJERNA (Magnus-Frédéric-Ferdinand), homme d'État et écrivain suédois, né à Dresde le 10 octobre 1779, mort à Stockholm le 6 octobre 1847. A part des brochures politiques et des mélanges posthumes (Stockholm, 1851, 2 vol.), nous avons à citer de ui : *Théogonie, Philosophie et Cosmogonie des Hindous*, en allemand et en suédois (Stockholm, 1843).

BLACAS D'AULPS, seigneur d'Aups en Provence, né vers 1160, mort en 1229. Son amour de la poésie, et surtout la fastueuse protection qu'il accordait aux troubadours, l'ont fait ranger parmi ceux-ci. Sordello et Pierre Vidal l'ont célébré. Il donne lui-même une idée de son mérite et de son humeur dans quelques tensons qui nous ont été conservés. Ces pièces ont été publiées par Raynouard (*Choix de poésies des Troubadours*) et de Rochegude (*Parnasse occitanien*).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

BLACKLOCK, poëte anglais, né à Anam (Écosse) en 1721, mort à Édimbourg en 1791. Aveugle dès sa première enfance, pauvre et orphelin, il fut élevé pour l'état ecclésiastique et fut quelque temps ministre. On a de lui divers ouvrages moraux et un recueil de *Poésies* qui eut plusieurs éditions (Glascow, 1745; Édimbourg, 1754). Il a traduit l'ouvrage d'Haüy de l'*Education des aveugles*.

BLACKMORE (Richard), médecin et poëte anglais, né vers 1658, mort le 9 octobre 1729. Médecin de Guillaume III et de la reine Anne, il a écrit, outre des ouvrages de matière médicale, des poëmes héroïques médiocres : *le Prince Arthur*, en dix chants (3e édit., 1696, in-fol.), *le Roi Arthur*, en douze chants (King Arthur, 1697, in-fol.), *le Sauveur*, en six chants (the Redeemer), des *Essais* (1716, 2 vol. in-8), etc. Des querelles littéraires l'ont mis aux prises avec Steele, Swift, Pope, etc. Il est considéré comme le « Chapelain de l'Angleterre ».

BLACKWELL (Thomas), érudit anglais, né à Aberdeen (Écosse) en 1701, mort à Édimbourg en 1757. Professeur de grec, il a laissé d'intéressantes *Recherches sur la vie et les écrits d'Homère* (Inquiry into the life, etc.; 1735, in-8); des *Lettres sur la mythologie* (1748) et des *Mémoires sur la cour d'Auguste* (1753-64, 3 vol.), où l'on trouve plus de science que de méthode. Ces ouvrages ont été traduits en français, le premier par Quatremère de Roissy (Paris, 1799, in-8), le second par Eidous (Ibid., 1771, in-12), et le troisième par Feutry (Ibid., 1754-59, 4 vol. in 12, et 1768, 3 vol., in-12).

BLAIR (Robert), poëte écossais, né à Édimbourg en 1699, mort en 1746. D'une fortune indépendante, il acquit une instruction très-variée, et reçut la cure d'Athelstaneford dans l'Est-Lothian. On a de lui un poëme intitulé *le Tombeau* (the Grave, Londres, 1743; Édimbourg, 1747), dont le tour méditatif et les touches vigoureuses ne furent pas sans influence sur les écrivains de son temps, et qui garde encore de la réputation. En 1857, on a élevé à Athelstaneford un obélisque à sa mémoire.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.*

BLAIR (Hugues), théologien et critique anglais, né à Édimbourg le 7 avril 1718, mort le 8 janvier 1801. D'abord ministre dans une campagne, il mérita par son éloquence d'être appelé à la Haute Église d'Édimbourg. Ses sermons où il s'attache plus à la morale qu'au dogme, et où il développe avec une élégance de bon goût des vérités à l'usage de toutes les communions chrétiennes, forment cinq volumes, dont le premier parut en 1777 et le dernier après sa mort. Une des meilleures éditions est celle de 1808 (5 vol. in-8). Ils ont été traduits deux fois en français (1784, 1807). Blair commença en 1759 un cours de rhétorique et de belles-lettres qui fut bien accueilli et qu'il publia en 1783, sous le titre de *Lectures on Rhetoric and belles-lettres*. C'est un livre de critique classique interprétée et exposée à la manière française, sans originalité et honnêtement médiocre; il a été plus vite dédaigné en Angleterre qu'en France, où il a été successivement traduit par Cantwell, Prévost, et enfin par Quénot (Paris, 1821, 3 vol. in-8).

Cf. Ch.-G. Ruhmer : *Ueber Blair und Zollikofer*, etc. (Leipzig, 1789, in-8); — Chalmers : *Biogr. dictionary*.

BLAIVES (JOURDAIN DE). — Voyez JOURDAIN DE BLAIVES.

BLANCANDIN, roman d'aventures d'un auteur inconnu du XIIIe siècle. Un roi de Frise avait défendu que son fils Blancandin prît part aux exercices des chevaliers. Mais le jeune homme ayant vu sur une tapisserie des gens armés et des combats, sa tête se monte, il s'empare du cheval et de l'épée de son père et s'échappe. Les aventures qu'il cherche ne lui manquent pas. Une surtout décide de sa vie : Il arrive sur les terres d'Orgueilleuse-d'Amour, princesse de Tormadai. Blancandin la rencontre et lui donne malgré elle trois baisers. La princesse est au désespoir. Elle veut punir le téméraire et se tuer elle-même; puis elle revient à des sentiments plus doux. Le roman qui raconte les traits d'audace de Blancandin et l'amour des jeunes gens a 3240 vers. La Bibliothèque nationale en possède un manuscrit.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

BLANCHARD (Élie), érudit français, né en 1672 à Langres, mort en 1756. Élève d'A. Dacier, il entra en 1711 à l'Académie des inscriptions. Entre autres mémoires, il y lut, en 1735, celui sur *les Exorcismes magiques*, qui fit beaucoup de bruit. On rapporte que le secrétaire perpétuel rappela à l'auteur ces paroles de Philétas : « Deum crede atque cole, noli quærere, » maxime singulière pour une Académie occupée de recherches critiques.

Cf. A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions*.

BLANCHE ET GUISCARD, tragédie de Saurin (voy. ce nom).

BLANCHET (Pierre), poëte français, né vers 1459, mort en 1519. Il composa des poésies, lais, rondeaux, etc., et des farces que représentaient les clercs de la basoche et où il jouait lui-même son rôle. A quarante ans passés, il se fit prêtre. Voici les premiers vers de son épitaphe, composée par Jean Bouchet, son ami :

> Cy gist dessoubz ce lapideux cachet
> Le corps de feu maistre Pierre Blanchet,
> En son vivant poëte satirique,
> Hardy sans lettre, et fort joyeux comique.

Il ne nous reste rien de ses œuvres. On lui a attribué la *Farce de Pathelin;* Beauchamps avait le premier émis cette opinion, comme probable, dans ses *Recherches sur les théâtres de France;* on l'a depuis admise comme démontrée.

Cf. F. Génin, dans la *Nouvelle biographie générale ;* — P. Lacroix : *Préface* de son édition de *Maistre Pathelin* (1859, in-8).

BLANCHET (L'abbé François), littérateur français, né le 25 janvier 1707 à Angerville, mort le 29 janvier 1784. Il fut chanoine à Boulogne-sur-Mer, puis censeur royal et garde des livres du cabinet du roi. On a de lui deux ouvrages qui jouirent de quelque réputation : *Variétés morales et amusantes* (Paris, 1784, 2 vol. in-12) ; *Apologues et contes orientaux* (Paris, 1785, in-8).

BLANDIN DE CORNOUAILLES ET GUILLAUME DE MIRAMAR, poëme provençal dont les héros sont deux chevaliers de la Table-Ronde. D'une extrême médiocrité, comme fond, diction, détails et accessoires, il a été composé vers 1240. Fauriel l'a attribué à la princesse Éléonore, l'une des filles de Raymond-Bérenger, de Marseille. Le manuscrit de ce poëme est à la Bibliothèque de Turin.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

BLANQUI (Jérôme-Adolphe), économiste français, né le 21 décembre 1798 à Nice, mort le 29 janvier 1854. Il était répétiteur dans l'institution Massin à Paris, lorsqu'il fut mis en relations avec Jean-Baptiste Say, qui en fit son disciple. A la suite de publications remarquées et de leçons à l'Athénée sur l'*Histoire de la civilisation industrielle des nations européennes*, il fut appelé en 1826 à professer l'histoire et l'économie industrielle à l'École spéciale du commerce, dont il devint en 1830 le directeur. En 1833, il succéda à Say dans la chaire d'économie politique au Conservatoire des arts et métiers. En 1838, il entra à l'Académie des sciences morales. Il fut élu en 1846 député par la ville de Bordeaux. Propagateur des principes de la liberté commerciale, il a soutenu cette cause avec une justesse d'argumentation à laquelle ne nuisent pas des traits d'esprit assez fréquents. Il se fait remarquer comme écrivain par une grande clarté d'exposition. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de l'économie politique en Europe depuis les anciens jusqu'à nos jours* (Paris, 1837-1842, 5 vol. in-8) ; *Considérations sur l'état social des populations de la Turquie d'Europe* (1841, in-8) ; *Sur les classes ouvrières de la France* (1848, 2 vol. in-18) ; etc. Il a donné un grand nombre d'articles aux journaux et aux revues, et il a été l'un des fondateurs du *Journal des économistes.* — Le célèbre agitateur politique Louis-Auguste BLANQUI était son frère.

Cf. Quérard : *la Littérature française contemporaine ;* — Loiseau et Vergé : *Compte rendu de l'Académie des sciences morales.*

BLARRU (Pierre DE), poëte latin français, né en 1437 en Lorraine, mort en 1505. Il est connu par *la Nancéide* (liber Nanceïdos; 1518, in-fol.), poëme latin qui a pour sujet la défaite et la mort de Charles le Téméraire, sous les murs de Nancy. La versification en est facile et naturelle. Il a été traduit en français par M. Schütz (Nancy, 1840, 2 vol. in-8).

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque lorraine.*

BLASON, nom d'un poëme français du XV^e siècle. Il avait pour objet, d'après Ch. Fontaine (*Art poétique*), une perpétuelle louange ou un blâme continu de la personne ou de la chose qu'on voulait blasonner. Ce mot qui a signifié plus tard critique, marquait également l'éloge. Amyot appelle le panégyrique public des morts « un blason funèbre ». Marot, qui a beaucoup blasonné, dit :

> Aussi n'est-il blason, tant soit infâme,
> Qui sceust changer le bruit d'honneste femme,
> Et n'est blason, tant soit plein de louange,
> Qui le renom de folle femme change.

Ce genre de poésie, souvent bizarre ou licencieux, s'était appelé *dit* au moyen âge.

Cf. Méon : *Blasons, poésies anciennes des XV^e et XVI^e siècles* (Paris, 1807, in-8).

BLAZE (François-Henri-Joseph BLAZE, dit CASTIL-), musicien et littérateur français, né à Cavaillon (Vaucluse) le 1er décembre 1784, mort à Paris le 11 septembre 1857. Fils d'un notaire musicien, il sentit lui-même la vocation musicale et, après une vie assez tourmentée, se fit connaître à la fois par ses compositions, qui consistèrent surtout en remaniements d'opéras étrangers pour des scènes françaises, et par des articles de critique dans les journaux et des volumes d'érudition sur son art. Entré au *Journal des Débats* en décembre 1820, il y signait : XXX. Il passa au *Constitutionnel* en 1832, puis à la *Revue de Paris.*

Ses principaux ouvrages sont : *De l'Opéra en France* (1820, 2 vol. in-8) ; *Dictionnaire de musique moderne* (1821, 2 vol. in-8), où l'auteur attaque violemment le *Dictionnaire* de J.-J. Rousseau, en lui empruntant 342 articles sans le citer ; *Théâtres lyriques de Paris*, comprenant l'*Académie impériale de musique* (1847-1855, 2 vol. in-8), et l'*Opéra italien* (1856, in-8) ; *Molière musicien*, contenant des notes sur Corneille, Racine, Quinault, Regnard, etc. (1852, 2 vol. in-8), etc. Tous ces ouvrages sont pleins de renseignements et de faits, mais sans ordre et sans clarté. — Son frère, Elzéar BLAZE, né à Cavaillon vers 1786, mort en 1848, a écrit des livres de chasse et de cynégétique [*Dict. des Contemporains*, 1re et 2^e édit.].

Cf. Quérard : *la Littérature française contemporaine.*

BLESSEBOIS (Pierre-Corneille), écrivain français du XVII^e siècle. La diversité des œuvres, les unes édifiantes, les autres cyniques, qui ont paru sous ce nom, donne à penser qu'il a été porté par deux auteurs, ou, comme l'a conjecturé Charles Nodier, que c'est un pseudonyme employé par plus d'un écrivain. Ces œuvres, très-recherchées des bibliomanes, sont pourtant sans valeur littéraire. On cite principalement : *les Soupirs de Siffroi*, tragédie (Châtillon-sur-Seine, 1675); *Œuvres satyriques* (1676) ; *le Livre d'Angélie* (1676).

Cf. Ch. Nodier : *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque.*

BLESSINGTON (N... POWER, comtesse DE), romancière anglaise, née à Knockbrit, en Irlande, en 1790, morte à Paris en 1849. Fille d'un petit propriétaire, elle épousa le capitaine Farme qui fut tué en 1817, puis un pair irlandais, Charles Gardiner, comte de Blessington, qui mourut en 1829. Elle avait fait, en 1822, la connaissance d'un jeune officier français, le comte Alfred d'Orsay; leur liaison dura jusqu'à sa mort. On a d'elle des esquisses de la vie de Londres : *Sketches and fragments* (Londres, 1822, in-12) et *The magic Lantern* (1823, in-8) ; puis une dizaine de romans du genre *fashionable*, notamment : *les Confessions d'une vieille dame* (the Confessions of an ilderly

lady; 1838, in-12), et *la Loterie de la vie* (the Lottery of Life; 1842, 3 vol. in-12). Ils passèrent comme les modes du temps. On lit encore ses *Conversations avec lord Byron* (Londres, 1834, in-8), traduites en français par Ch. Le Tellier : elle avait connu l'illustre poëte dans un voyage en Italie en 1822.

Cf. *Notice sur lady Blessington*, par miss Power, en tête des *Country Quaters*, œuvre posthume (Londres, 1849).

BLICHER (Steen-Steensen), poëte et romancier danois, né dans le Jutland le 11 octobre 1782, mort le 26 mars 1848. Étudiant la théologie à Copenhague, il se tourna avec ardeur vers les lettres et débuta par une traduction estimée des *Poésies* d'Ossian (Copenhague, 1807-1809, 2 vol.). Il suivit cependant la carrière ecclésiastique et fut nommé pasteur dans sa province natale. Marié à une jeune veuve qui lui donna onze enfants et le rendit malheureux, il tenta d'échapper à ses chagrins domestiques et à la misère par le travail et ses écrits. Ses poésies lyriques et ses récits, également pénétrés des sentiments nationaux, témoignent d'une imagination originale et d'une remarquable puissance pittoresque et dramatique. On l'a appelé « le Walter Scott danois », et il mérite ce titre à la fois par la fidélité et la vivacité de ses peintures des mœurs du Nord. Ses récits, publiés en partie dans des feuilles périodiques, ont formé deux recueils principaux, l'un de *Nouvelles* (Copenhague, 1833-1836, 5 vol.), l'autre de *Poésies* (Ibid., 1835-36, 2 vol.). On cite aussi de Blicher des récits de voyage ; une tragédie, *Johanna Gray* (1825), un recueil mensuel, *l'Aurore boréale* (Nordlysel, 1827-1829). On a réuni ses *Œuvres* (Gamle og nye Noveller; Copenhague, 1846-47, 7 vol.; 3e édit. 1861-62, 8 vol.); elles contiennent une autobiographie de l'auteur.

BLIN DE SAINMORE (Adrien-Michel-Hyacinthe), littérateur français, né le 15 février 1733 à Paris, mort le 26 septembre 1807. Il fut censeur royal, puis conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. On cite de lui : *Epître à Racine* (Paris, 1771, in-8) ; *Héroïdes, ou Lettres en vers* (Amsterdam, 1774, in-8) ; *Histoire de Russie, depuis l'an 882 jusqu'au règne de Paul Ier* (Ibid., 1798-1799, 2 vol. in-4) ; *Orphanis*, tragédie (Londres, 1800, in-8), etc.

BLONDEL, *Blondelœus*, poëte, né à Nesle en Picardie, vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle. Favori du roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, il le suivit dans toutes ses guerres. La popularité n'est attachée à son nom que depuis l'opéra de Sedaine, où il joue un rôle que mettent en doute les recherches historiques. Celles de ses chansons que conservent la Bibliothèque nationale et celle de l'Arsenal offrent peu d'intérêt.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI.

BLONDEL (Robert), poëte, historien et moraliste français, né vers 1390 en Normandie, mort vers 1461. Il adressa, en 1420, à Charles VII, un remarquable poëme latin, *Complancta bonorum Gallicorum*, traduit presque aussitôt en vers français par Robinet, sous le titre de *Complainte des bons Français*. En 1449, il termina l'*Oratio historialis*, où il soutenait la légitimité du pouvoir de Charles VII contre les prétentions du roi anglais Henri VI. Charles VII le récompensa en le nommant précepteur de son second fils, Charles, duc de Berry. Blondel écrivit encore la *Reductio Normanniæ*, relation détaillée de la reprise de la Normandie, et traduisit pour Marie d'Anjou *les Douze périls de l'enfer*, ouvrage allégorique et ascétique auquel il ajouta quelques *moralités*.

Cf. *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XIX ; — Vallet de Viriville : *Recherches sur* R. Blondel (Paris, 1851, in-4).

BLONDEL (François), architecte et littérateur français, né en 1618 à Ribemont (Somme), mort le 1er février 1686. Professeur de mathématiques du grand Dauphin, professeur de belles-lettres au Collége royal, membre de l'Académie des sciences et directeur de l'Académie d'architecture, il est connu par la construction de la porte Saint-Denis, dont il fit les inscriptions, citées comme des modèles de style lapidaire. Son principal ouvrage est un *Cours d'architecture* (Paris, 1675, in-fol.; 1698, 2 vol. in-fol.). Il a publié en outre : *Comparaison de Pindare et d'Horace* (Paris, 1673, in-12) ; *Histoire du calendrier romain* (Paris, 1682, in-4; La Haye, 1694, in-12), etc.

BLOOMFIELD (Robert), poëte anglais, né à Honington dans le Suffolk, en 1766, mort à Shefford, dans le Bedfordshire, en 1823. Élevé à la campagne, mais trop faible pour les travaux de la terre, il alla prendre à Londres le métier de cordonnier. Ce fut dans une petite mansarde d'artisan qu'il composa son *Garçon de ferme* (Farmer's boy) pour lequel il chercha longtemps un éditeur, et qui, publié en 1799, devint promptement populaire, grâce à la sincérité des sentiments et à la fraîcheur des descriptions. Il fut aussitôt traduit en français (1800). Les autres ouvrages de Bloomfield : *Contes rustiques* (Rural tales, 1810), traduits aussi en français ; *Fleurs sauvages* (Wild flowers), *Hazlewood hall*, drame de village (1823), sont aussi d'une poésie tout anglaise, pure et élégante dans sa simplicité et d'un accent très-sympathique. Malgré quelques offres de protection, le poëte qui s'était mis à fabriquer des harpes éoliennes, mourut dans la misère, ayant presque perdu la raison

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.*

BLOT, baron de Chauvigny, poëte français, né vers 1610, mort le 13 mars 1655 à Blois. En faveur auprès de Richelieu, il contribua à l'élévation de Mazarin. Celui-ci devenu ministre le négligea ; Blot se vengea par des chansons satiriques. Ses contemporains l'appelaient *l'Esprit*. Il méritait ce surnom, si l'on en croit Mme de Sévigné. « Segrais, dit-elle, nous montra un recueil qu'il a fait des chansons de Blot; elles ont le diable au corps; mais je n'ai jamais vu tant d'esprit (*Lettre* du 1er mai 1670). » Les chansons de Blot qui nous sont parvenues, dans des collections de *Mazarinades*, ne justifient pas sa réputation.

Cf. Éd. Fournier, dans *les Poëtes français* de Crépet.

BLOUNT (Charles), philosophe anglais, né en 1654, mort en 1693. Il est célèbre par la liberté avec laquelle il développa ses opinions déistes et combattit au nom de l'érudition les doctrines révélées. Une passion malheureuse le conduisit au suicide. Ses principaux écrits sont : *Anima mundi* (Londres, 1678, in-8), histoire des opinions des anciens sur l'état de l'âme après la mort; une traduction savamment annotée de la *Vie d'Apollonius de Tyane*, par Philostrate (1680, in-fol.) ; *Janua scientiarum* (1684, in-8), sorte d'introduction encyclopédique des sciences morales et philosophiques, etc.

Cf. *Biographia britannica.*

BLUM (Robert), homme politique et littérateur allemand, né à Cologne le 10 novembre 1807, mort à Vienne le 9 novembre 1848. Connu surtout par l'ardeur avec laquelle il se jeta dans des agitations politiques qui lui coûtèrent la vie, il a laissé un souvenir dans la littérature allemande, comme rédacteur du *Dictionnaire théâtral* (Leipzig, 1839-1842, 7 vol.), et par la fondation à Leipzig, en 1840, de l'Association de Schiller, ainsi que par l'établissement d'une librairie d'où sortirent diverses publications patriotiques. Sa mort, considérée comme un martyre, donna lieu à des notices et à des éloges funèbres presque innombrables.

Cf. *Conversations-Lexicon*; — Ed.-M. Œttinger : *Bibliographie biographique* (Bruxelles, 1854, gr. in-8).

BLUMAUER (Aloys), poëte allemand, né à Steier le 21 décembre 1755, mort le 16 mars 1798. Il était de l'ordre des Jésuites. Il a travesti l'*Énéide* sous le titre d'*Aventures du pieux Enée* (Abenteuer des frommen Helden Aeneas), avec une grande verve comique et satirique. Il a produit beaucoup d'autres poésies bouffonnes ou sérieuses, reproduites dans ses *Œuvres complètes* (Werke, Leipzig, 1801, 1803, 8 vol.).

Cf. Heinsius : *Geschichte der deutschen Lit.*

BOAISTUAU. — Voy. BOISTUAU.

BOCAGE (Manoel-Maria BARBOSA DU), poëte portugais d'origine française, né à Sétuval en 1771, mort à Lisbonne en 1805. Ses aventures le poussèrent jusqu'aux Indes et en Chine, et ses ouvrages sont l'écho mélancolique des malheurs de sa vie. Doué des qualités de l'improvisateur, il brille par le rhythme et l'harmonie. Il a traité l'églogue, l'idylle, le sonnet, l'épître, les cantates, etc. Il a aussi laissé plusieurs tragédies inachevées, sur Viriatus, Vasco de Gama, Alphonse Henriquez, etc., et a fait de nombreuses et rapides traductions. Barbosa du Bocage fut le chef de l'école de l'*Elmanisme*, du nom d'Elmano qu'il prit dans ses œuvres. Ses œuvres complètes ont été publiées à Lisbonne (1796-1805, 6 vol. in-12).

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

BOCAGE (Pierre-Martinien TOUSEZ, dit), acteur français, né à Rouen en 1801, mort le 30 août 1863. Refusé au Conservatoire, il eut de difficiles débuts et joua quelque temps en province. A Paris, il fut attaché aux divers théâtres de drames, et se fit une grande popularité comme interprète des principales créations romantiques : *Antony*, *Marion Delorme*, *La Tour de Nesle*, *Don Juan de Marana*, etc., où il portait une distinction superbe et une énergie passionnée. Il appartint aussi au Théâtre-Français, où il joua le répertoire classique, et à l'Odéon, dont il fut directeur de 1845 à 1848. L'ardeur avec laquelle il se mêlait au mouvement littéraire de son temps lui avait acquis une influence, dont il essaya, en 1848, de faire un moyen d'action politique [*Dictionn. des Contemporains*, les trois premières éditions].

BOCCACE (Giovanni BOCCACCIO, dit), célèbre écrivain italien, né à Paris en 1313, mort à Certaldo le 21 décembre 1375. Il était le fils naturel d'un marchand toscan, que ses affaires avaient appelé à Paris et que l'amour y retint. On a cru qu'il naquit à Florence, parce qu'il y fut amené de bonne heure et y reçut les leçons du célèbre grammairien da Strada. A l'âge de dix ans, il fut renvoyé à Paris pour y apprendre le commerce; il y apprit par cœur les auteurs latins et se mit à faire des vers; son père le rappela au bout de six années et l'envoya, en qualité de commis-voyageur, dans les principales villes de la Péninsule. Douze années nouvelles se passèrent ainsi; ce sont les plus obscures de la vie de Boccace; ce ne sont pas les moins fécondes, car il les employa à achever ses études et à s'exercer dans de gracieuses compositions poétiques. A Naples, où nous le trouvons pour la première fois, en 1341, il lut la *Divine comédie* et conçut pour ce poëme une admiration sans bornes. Ses contemporains ne la goûtaient pas encore assez, suivant lui, et il résolut dès lors de passer une partie de sa vie à la leur expliquer. Plus tard, il fut nommé le premier à la chaire que les Florentins fondèrent pour l'étude de Dante. A ses leçons se rapportent deux œuvres précieuses : *Origine, Vita et Costumi di Dante Alighieri* et *Commentarj dei sedici primi libri dell' Inferno* (Naples, 1724). Cette dernière est restée inachevée

L'ambition avouée de Boccace était de prendre, dans la poésie italienne, le premier rang après Dante. Les vers de Pétrarque, avec lequel il se lia à Naples, lui enlevèrent cette espérance; il brûla immédiatement toutes ses poésies légères, sonnets, canzones, comme trop inférieurs aux stances harmonieuses d'un tel rival, et il se tourna vers la poésie héroïque ou romanesque. Il y était invité par le séjour de Naples : cette ville était alors une véritable *cour d'amour*, comme fut le midi de la France au XIIIe siècle; Boccace en avait subi toutes les séductions. La princesse Marie, fille naturelle du roi Robert, lui avait inspiré une passion moins platonique que celle de Pétrarque pour Laure. Il était le favori de toutes les fêtes, et le peintre sensuel de la galanterie et du plaisir. Naples est devenue comme la patrie de son génie. Il célébra la princesse Marie sous le nom de *Fiammetta*, et raconta ses aventures avec elle dans deux romans, le *Filicopo* et l'*Amorosa Fiammetta*, avec des détails qui font pressentir le *Décaméron*.

De cette heureuse époque datent plusieurs poëmes : *la Teseide*, épopée mythologique en douze chants, où l'octave italienne, l'*ottava rima*, se montre pour la première fois; le *Filostrato*, épisode de la guerre de Troie, ou les amours de Troïlus, fils de Priam et de Chryséis, fille de Calchas, sont racontées avec toutes sortes de réminiscences homériques. Le style, d'une pureté et d'une élégance soutenues, a valu au *Philostrate* d'être mis par l'Académie de la Crusca au nombre des livres classiques. Dans le *Ninfale Fiesolano*, le poëte met en scène les souvenirs mythologiques de Fiesole; dans la *Visione amorosa*, il évoque successivement toutes les déesses qu'on doit honorer dans le temple du Bonheur. On ne lit plus guère ces deux poëmes; le second pourtant révèle déjà Boccace tout entier, et donne l'exacte mesure de son idéal. La Sagesse, la Richesse et l'Amour sont ses trois grandes divinités, et les seules de cet épicurien de la Renaissance italienne. Citons encore du même temps le *Corbaccio* ou *Labyrinthe d'amour*, pamphlet violent contre une veuve qui avait dédaigné ses galanteries, et l'*Ameto* (Admète), pastorale assez ennuyeuse où sept nymphes de l'Etrurie confessent leurs amours; la prose, où devait triompher Boccace, commence à s'y montrer. A ce sujet, il convient de mentionner une opinion singulière de certains critiques italiens, sur le sens intime et profond des écrits de Boccace. Au lieu de voir dans ces poëmes passionnés, dans ces romans sensuels, l'expansion toute naturelle d'un génie méridional, les fruits brillants et colorés d'une imagination luxuriante, M. Rosetti y a vu des allégories, des symboles; plus de Fiammetta, plus d'amour, plus de nymphes, plus de héros ni de troubadours; mais une conspiration secrète et perpétuelle, une attaque sourde contre le pape et l'empereur, une sombre et tenace revendication d'indépendance, enfin, pour tout dire, un Boccace carbonaro. Ces rêveries semblent déjà suspectes quand on lit les *petites œuvres*, c'est-à-dire les poëmes et les romans de Boccace; elles font sourire quand on connaît le *Décaméron*.

Celui-ci est vraiment l'œuvre de maître de Boccace, celle qui a primé et presque effacé les autres. Le charme de ce petit livre n'a pas diminué depuis cinq siècles, et c'est encore le délice des vrais amateurs de littérature italienne. On sait dans quelles circonstances, ou plutôt sous quel prétexte il fut composé. Au moment où la terrible peste noire de 1348 ravagea Florence, dix personnes, pour passer le temps et oublier le fléau, instituent une royauté éphémère qui doit appartenir pendant un jour à chacune d'elles : de là ce nom de *Décaméron*. Le roi de chaque jour ordonne à ses sujets de conter des histoires, et ils en content dix par

jour, ce qui fait à la fin cent nouvelles. On connaît les plus célèbres, le *Tonneau*, *la Fiancée du Roi de Garbe*, *Joconde*, *Simone*, *Jérôme*, *les Oies du frère Philippe*, etc., et surtout cette fameuse *Griselidis*, véritable modèle du genre. Elles ont été imitées dans toutes les langues; Shakespeare, Chaucer, Dryden, Voltaire, Alfred de Musset, les ont en partie traduites; La Fontaine en a donné des imitations et des paraphrases qui sont autant de chefs-d'œuvre. Personne n'en conteste plus la naïveté, la grâce parfaite, le tour aimable, la gaieté, le coloris, l'intérêt enfin, si varié, si soutenu, et renouvelé par des digressions inattendues, des paysages, des descriptions charmantes. On n'en accuse que la licence, mais ce fut la licence même du temps. Ces nouvelles avaient été demandées à Boccace par la fille et par la femme du roi de Naples, écoutées et goûtées par elles, sans scandale; les peintures qui nous y choquent ne choquaient point les cours galantes de l'époque. La naïveté d'ailleurs sauvait les scènes les plus risquées; la sérénité de l'auteur brille surtout aux endroits scabreux, et il n'y a que La Fontaine qui ait pu imiter, avec plus d'effronterie encore, ce naturel exquis et cette aisance parfaite. Ajoutons que le *Décaméron* a une importance à part pour l'histoire littéraire; il accomplit une révolution : il fut pour la prose italienne ce que la *Divine Comédie* de Dante et les *Sonnets* de Pétrarque avaient été pour la poésie, il la fixa, il la créa. Par là ce livre licencieux est devenu, pour l'Italie, un livre classique. Le tableau de *la Peste de Florence* qui lui sert de préface a été comparé, pour le relief et l'énergie, à la *Peste d'Athènes* de Thucydide, et le même nerf se retrouve, au besoin, dans maints endroits des plus gracieuses nouvelles. Ce qui frappe surtout, c'est ce progrès soudain, presque instantané sur tous les prosateurs précédents; c'est, pour ainsi dire, l'improvisation d'une langue tout entière. La langue de Boccace est déjà une langue nombreuse, ample, oratoire, dont il avouait lui-même avoir pris le modèle chez les anciens et particulièrement chez Tite-Live. Cette forme de style et d'esprit a fait école en Italie; la Toscane particulièrement a fourmillé de *novellieri* et de *boccacistes :* ils ont copié les phrases du maître, reproduit ses tours, égalé sa variété et son abondance, aucun n'a pu atteindre à sa simplicité.

Il la devait, disait-il, à son commerce assidu avec les anciens. Boccace fut un érudit passionné, un latiniste de premier ordre. Il se ruina pour faire venir de Grèce à ses frais les premières copies de l'*Iliade* et de l'*Odyssée;* il servit une pension à Léonce Pilate de Thessalonique pour les lui expliquer. Il a écrit en latin plusieurs traités d'un style excellent et d'une science étonnante, entre autres un traité *De Genealogia Deorum*, premier fondement de tous nos recueils mythologiques; *De montium sylvarum, fluviorum nominibus; De casibus virorum et feminarum illustrium; de Claris mulieribus*, des *Bucolica*, etc.

L'admiration des Florentins dédommagea l'auteur du *Décaméron* des quelques censures et persécutions qui ne pouvaient manquer d'atteindre un tel livre. Ils lui rendirent les plus grands honneurs, le mirent à la tête d'une ambassade solennelle chargée de ramener à Florence Pétrarque persécuté et lui confièrent aussi plusieurs missions politiques auprès des papes eux-mêmes. Toutefois le *Décaméron* ne put circuler qu'en manuscrit pendant plus d'un siècle; Paul IV et Pie V le prohibèrent; des académiciens furent chargés d'en faire une édition réformée. L'illustre écrivain céda même un instant à l'orage; l'influence austère de Dante et les conseils d'un moine appelé le P. Petroni le déterminèrent à renier son brillant passé. Il chercha à se le faire pardonner par un essai de vie ascétique, mais il revint bientôt à son naturel, et y resta fidèle jusqu'à sa mort. Sa santé avait souffert de ses longs voyages, de ses longs travaux, et de ses longues aventures. Il se retira dans le village de Certaldo, dont sa famille était originaire, et s'y éteignit à l'âge de soixante-deux ans.

Les éditions complètes du *Décaméron* se multiplièrent sans obstacle à partir des dernières annees du XVIe siècle. La plus précieuse est celle de Florence (1527, in-4). On fait cas de celle de Paris (1768, 3 vol., in-12), et de celle de Milan (4 vol. in-8). Les traductions françaises les plus estimées sont celles d'Antoine Le Maçon, dédiée à Marguerite de Valois (Paris, 1545, in-4); de Jean Martin, réimprimée à Paris (1757, 5 vol. in-8), et rajeunie par Sabatier de Castres (Paris, 1779 et 1804, 10 vol. in-18), et celle de Mirabeau (Paris, 1802, 4 vol. in-8). — Les œuvres secondaires de Boccace ont aussi, pour la plupart, été traduites en français : *Le Filocopo*, par Sevin et par Jacques Vincent (Paris, 1542, 1554); le *De claris mulieribus*, par Ridolfi (Lyon, 1551); le *Ninfale Fiesolano*, par Guercin du Crest (Lyon, 1556); le *Labyrinthe d'amour*, par Belleforest (Paris, 1571); la *Genealogia Deorum* et le *De Casibus*, par Claude Vittard (Paris, 1578); l'*Amorosa Fiammetta*, par Chappuys (Paris, 1585), et la *Teseide*, par un anonyme (Paris, 1597). La meilleure édition de ses *Œuvres complètes* est celle de Montier (Opere complete; Florence, 1827, et sqq. 18 vol. in-8).

Cf. L. Salviati : *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* (Venise et Florence, 1584-86, 2 vol. in-4); — Manetti : *Specimen historiæ litterariæ florentinæ*, etc. (Florence, 1747, in-8); — Baldelli : *Vita di G. Boccaccio* (Ibid., 1806, in-8); — Manni : *Istoria del Decamerone* de J. Boccaccio; — Dibdin : *Biographical Decameron* (1742); — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia;* — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie;* — Perrans : *Hist. de la litt. ital.*

BOCCALINI (Trajano), célèbre satirique italien, né à Lorette en 1556, mort à Venise en 1613. Il fut d'abord un des favoris de la cour de Rome, et dut à la protection de plusieurs cardinaux le gouvernement de quelques villes importantes dans les États de l'Eglise. Ses premières satires, dirigées contre l'ambition de l'Espagne, eurent un grand retentissement; mais son esprit satirique n'ayant pas épargné ses puissants protecteurs, il dut bientôt s'enfuir à Venise, où il fut assassiné par des agents de l'Espagne.

L'œuvre principale de Boccalini, ce sont ses *Nouvelles du Parnasse* (Ragguagli di Parnaso; Venise, 1612-1613, 2 parties, in-4). La première partie, traduite en français par Fougasse (1615, in-8), obtint chez nous un succès qui s'explique par l'intervention des Espagnols dans nos affaires : c'était une sorte de *Ménippée* italienne, après la *Ménippée* française. Du reste Boccalini avait beaucoup de rapports avec nos satiriques du XVIe siècle : c'était le même mélange de gaieté comique et de violence aggressive, la même bouffonnerie au service d'idées sérieuses et de visées politiques, la même langue rapide, primesautière, souvent incorrecte dans son extrême vivacité. Les *Nouvelles du Parnasse* ont été aussi traduites en latin (Hambourg, 1683, in-8). L'auteur écrivit une suite à ce premier ouvrage : *la Pierre de touche politique* (Pietra del Paragone politico; Amsterdam et Venise, 1615, in-4), traduite également en français par Giry (Paris, 1826, in-8) et dans les principales langues anciennes ou modernes : le succès en fut européen et dépassa même celui de l'ouvrage principal. On cite encore de Boccalini : *Commentarj sopra Cornelio Tacito* (Genève, 1669, in-4); *Il Segretario d'Apollo* (Amsterdam, 1653, in-24), etc.

Cf. Baillet : *Jugements*, t. III, p. 8; — L. Crasso : *Elogi d'huomini letterati* (Venise, 1666, 2 vol. in-4).

BOCCARO Antonio), historien portugais du

XVIIe siècle. Chroniqueur général des Indes, il a écrit, non sans mérite, les 11 et 13e décades de l'*Asie portugaise*, commencée par Barros.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

BOCCHI (Achille), en latin BOCCHIUS, historien italien, né à Bologne en 1488, et mort dans cette même ville en 1562. Aussi précoce que Pic de la Mirandole, il jouissait, à vingt ans, d'une réputation extraordinaire. La cour de Rome le combla d'honneurs, de priviléges et de droits bizarres. Il fonda à Bologne l'Académie *Bocchiana*, appelée aussi *Hermathena*, à laquelle était attachée une imprimerie qui a fourni quelques-unes des belles éditions de l'époque. Bocchi, aidé de ses amis Sadolet et Jean-Philothée Achillini, a corrigé de sa main le plus grand nombre.

On lui doit aussi, entre autres ouvrages remarquables, *Apologia in Plautum* (Bologne, 1508, in-4); *Carmina in laudem J. Baptistæ Pii* (Bologne, 1509, in-4); et surtout *Symbolicarum quæstionum libri V* (Bologne, 1555, in-4; réimprimé en 1574), sorte d'encyclopédie dans le goût du temps, où l'auteur a entassé toutes sortes de matières et abordé toutes les questions historiques, philologiques ou littéraires : on a comparé cet ouvrage aux *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle. Bocchi avait en outre été chargé par le Sénat d'écrire une *Histoire de Bologne:* cette œuvre importante, en 17 livres, existe, mais manuscrite, à la bibliothèque de l'Institut de cette ville. La Bibliothèque nationale en possède une copie.

Cf. David Clément : *Bibliothèque curieuse*, t. IV,

BOCHART (Samuel), érudit français, né le 30 mai 1599 à Rouen, mort le 16 mai 1667 à Caen. D'une famille protestante et neveu de Pierre Dumoulin, il fit ses premières études sous la direction de Thomas Dempster, apprit la théologie sous Cameron, l'hébreu sous Louis Cappel, et les langues orientales sous Erpenius. En 1625, il fut nommé ministre à Caen et partagea son temps entre les devoirs de son ministère et d'immenses travaux d'érudition. Devenu célèbre, il fut appelé à Stockholm par la reine Christine. Son élève, Huet, qui l'avait accompagné dans ce voyage, lui resta attaché encore pendant plusieurs années. Ils se brouillèrent au sujet d'un manuscrit d'Origène, et Bochart, au milieu d'une discussion qu'il soutenait dans l'Académie de Caen contre son ancien disciple, mourut subitement d'une attaque d'apoplexie. On fit à ce sujet le distique suivant :

> Musarum in gremio teneris qui vixit ab annis
> Musarum in gremio debuit ille mori.

Samuel Bochart, que Bayle regardait comme un des plus savants hommes du monde, était particulièrement doué pour l'étude des langues. Ses *Œuvres complètes* (Leyde, 1712, 3 vol. in-fol.) renferment des traités philologiques, des sermons, des écrits de controverse et des ouvrages scientifiques. Sa *Geographia sacra* (Caen, 1646, in-fol.) est encore aujourd'hui estimée et recommandée.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*; — Ed. Herbert Smith : *Samuel Bochart, Recherches sur la vie et les ouvrages de cet illustre auteur* (Caen, 1833, in-8).

BOCHTOR (Ellious ou Élie), orientaliste français, d'origine égyptienne, né le 12 avril 1784 à Siouth, mort le 26 septembre 1821. Interprète de l'armée française lors de l'expédition en Égypte, il fut nommé, en 1819, professeur d'arabe à la Bibliothèque du roi. On lui doit, outre quelques ouvrages grammaticaux, un *Dictionnaire français-arabe* qui fut publié par M. Caussin de Perceval (Paris, 1827-1829, 2 vol. in-4; 1848, in-8).

BODEL (Jean), trouvère français du XIIIe siècle. Originaire d'Arras, il suivit saint Louis dans sa croisade en Égypte, puis revint dans sa ville natale, où il paraît avoir été à la fois ménestrel et héraut d'armes. Atteint de la lèpre, il fut forcé de s'éloigner des siens et mourut dans la retraite.

La langue de Jean Bodel est la même que celle d'Adam de la Halle, c'est-à-dire un des plus barbares dialectes romans. Elle a, d'après M. Monmerqué, de l'analogie avec le patois picard actuellement en usage. Son œuvre principale est la geste de *Guiteclin de Sassaigne, ou Chanson des Saxons*, publiée par M. Francisque Michel (Paris, 1839, 2 vol. in-12). C'est là que se trouvent ces deux vers souvent cités pour marquer la division des poëmes épiques de ce temps :

> Ne sont que trois matières à nul homme entendant :
> De France, de Bretagne et de Rome la grant.

Ce poëme a pour sujet la guerre de Charlemagne contre Witikind (Guiteclin), poussé à la révolte par le désastre de Roncevaux, et met en relief la résistance des barons *hérupés*, c'est-à-dire des Francs de France, au puissant empereur. Il offre des beautés épiques mêlées aux artifices des romans de la Table Ronde.

On a encore de Jean Bodel son *Congé à la ville d'Arras*, quelques pastourelles et surtout le *Jeu dramatique de Saint-Nicolas*, petit drame très-animé, où l'on a relevé ces deux vers :

> Seigneur, se je suis jones, ne m'aiés en despit ;
> On a veu souvent grant cuer en cors petit.

C'est comme le premier germe des deux vers célèbres du *Cid*. Ce *Jeu* a été publié dans le *Théâtre français au moyen âge*, de Monmerqué et Fr. Michel.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XX; — Gaston Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (1866, in-8).

BODIN (Jean), écrivain politique français, né en 1530 à Angers, mort en 1596. Après avoir étudié et enseigné le droit à Toulouse, il vint chercher à Paris la gloire comme avocat; mais se voyant en face de rivaux qu'il désespérait d'égaler, il quitta le barreau. Son traité *De la République* et ses qualités aimables le mirent en faveur à la cour; il fut quelque temps dans l'intimité de Henri III, et quand la jalousie des courtisans lui eût aliéné le roi, il se trouva dans les bonnes grâces du duc d'Alençon, qui le fit secrétaire de ses commandements. A la mort de ce prince, il se retira à Laon. Député aux États généraux de Blois, il y combattit l'intolérance religieuse et soutint que le domaine royal n'appartenait pas au souverain, mais au peuple. En 1589, il fit déclarer la ville de Laon pour la Ligue; c'est lui aussi qui plus tard en détermina la soumission à Henri IV.

Jean Bodin est regardé comme n'ayant eu en Europe que Machiavel pour prédécesseur dans la science politique, et comme l'ayant fondée en France. Dans ses *Six livres de la République* (Paris, 1576-1578, in-folio), qu'il a traduits lui-même en latin, il a considéré la *chose publique* au point de vue des gouvernements qui l'ont dirigée chez les diverses nations, en prenant pour base, non l'intérêt du prince, mais l'intérêt général des peuples. Ennemi de la démocratie et de la tyrannie, il tient pour la monarchie, mais il l'oblige à se conformer aux lois. Cet ouvrage, fort remarquable au point de vue des idées, est malheureusement d'une forme lourde, et souvent diffus. Dans un autre ouvrage de Bodin, intitulé *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (Paris, 1566, in-4), on trouve le système reproduit par Montesquieu, d'après lequel le caractère d'une nation et, par conséquent, ses lois, sa religion, ses arts, dépendent essentiellement du climat.

On a encore du même : *Traduction en vers latins du* Cynegeticon *d'Oppien* (Paris, 1555, in-4); *Démonomanie, ou Traité des sorciers* (Paris, 1587, in-4), ouvrage où se trouvent des préjugés et des

traditions bizarres; *Theatrum universæ naturæ* (Lyon, 1590, in-8), ouvrage sur la magie, qui fut supprimé et dont les exemplaires sont très-rares; *Heptaplomeres colloquium, seu Dialogus de abditis rerum sublimium arcanis* (Berlin, 1841, in-8), témoignage éminent, selon M. Baudrillart, du combat de deux esprits, l'esprit de foi et l'esprit de doute, dont Bodin est alors le type le plus saisissant.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Lerminier : *Introduction générale à l'histoire du droit ;* — Jean Reynaud, dans l'*Encyclopédie nouvelle ;* — Colombel : *Jean Bodin* (Nantes, 1845, in-8) ; — H. Baudrillart : *J. Bodin et son temps* (Paris, 1853, in-8).

BODIN (Félix), publiciste et historien français, né en 1795 à Saumur, mort le 7 mai 1837. Il collabora à un grand nombre de journaux et revues, entre autres au *Constitutionnel*, au *Miroir*, au *Mercure*, au *Globe*, à la *Revue encyclopédique;* mais il est connu surtout par les *Résumés historiques*, dont il donna le plan et dont il commença la collection avec le *Résumé de l'histoire de France* (Paris, 1821, in-18), auquel succéda le *Resumé de l'histoire d'Angleterre* (Paris, 1823, in-18). On a encore de lui : *Études historiques sur les Assemblées représentatives* (1824, in-18). Ayant donné une édition de l'*Histoire de France* d'Anquetil (Paris, 1820, 15 vol. in-18), il voulut la faire suivre d'une *Histoire de la Révolution française*, et en confia la rédaction au jeune Adolphe Thiers, qui éleva si vite, par cet ouvrage, sa renommée et sa fortune. Les éditeurs, se défiant d'un nom d'auteur inconnu, exigèrent que Bodin fît une préface et signât les premiers volumes.

BODLÉIENNE (BIBLIOTHÈQUE). — Voyez BIBLIOTHÈQUE et l'art. suivant.

BODLEY (sir Thomas), diplomate anglais, né à Exeter (Devonshire) en 1544, mort le 28 janvier 1612. Il a bien mérité des lettres par la fondation de la bibliothèque d'Oxford, à laquelle il consacra ses soins et qu'il dota avec largesse. Il a laissé des lettres et des mémoires publiés par Th. Hearne sous le titre de *Reliquiæ Bodleianæ* (Londres, 1703, in-8).

Cf. Th. Hearne : *Life of sir Th. Bodley* (ouvrage cité).

BODMER (Jean-Jacques), célèbre critique et poëte allemand, né à Greifensee, près de Zurich, le 9 juillet 1608, mort le 2 janvier 1783. Destiné à l'état ecclésiastique, il se livra tout entier à la littérature, fut, à partir de 1725, professeur d'histoire nationale et de politique à Zurich, et occupa sa chaire pendant cinquante ans. Il devint, en 1737, membre du grand Conseil. Nature active, caractère décidé, il se jeta, avec son ami Breitinger, dans des luttes fameuses. Il fonda avec lui, vers 1720, une société littéraire et créa peu après une feuille hebdomadaire, imitée du *Spectateur anglais*, et qui s'appela *les Dialogues des peintres*, puis *le Peintre des mœurs*. C'est sur ce terrain que commença la grande guerre des deux amis, au nom de l'École suisse, contre Gottsched (voy. ce nom) et l'École saxonne. Ils publièrent contre les journaux de celle-ci les pamphlets intitulés : *le Diogène défrisé* et *l'Acte d'accusation de mauvais goût;* puis, à propos de la traduction du poëme de Milton par Bodmer, attaquée par Gottsched, ils soutinrent la préférence à donner, dans la littérature allemande, à l'imitation anglaise sur l'imitation française. L'avantage resta à l'École suisse, à cause de l'appui du grand Haller et des sympathies naissantes pour les modèles qui s'éloignaient le moins du génie national.

Bodmer a conservé plus longtemps que Gottsched son autorité comme critique et sa réputation comme poëte. Ses dissertations sur l'*Influence de l'imagination sur les progrès du goût* (Francfort et Leipzig, 1727), sur *le Merveilleux dans la poésie* (Zurich, 1740), etc., et ses *Pamphlets* (Streitschriften, Ibid., 1741-44), et ses *Satires* (Ibid., 1741-1769), soutinrent, en général, des principes justes et leurs applications légitimes. Comme poëte, il composa deux grands essais d'épopées bibliques : *Noé* (Noah; Francfort et Leipzig, 1750), et la *Noéide* (Halle, sans date), dont Wieland et Sulzer firent de savantes apologies, mais où le public ne trouva pas les beautés que leur attribuait la théorie enthousiaste. D'autres compositions épiques, *Jacob et Joseph*, *Jacob et Rachel*, etc., réunies sous le titre de *Calliope* (Zurich, 1767, 2 vol.), n'arrivèrent pas davantage à la popularité. Les drames de Bodmer n'ont pas plus d'importance, malgré le caractère héroïque ou national des sujets : *M. Brutus*, *Timoléon*, *Caïus Gracchus*, *Guillaume Tell*, *Arnaud de Brescia à Zurich*, etc. (1768-1775), ne sont que des tableaux historiques et politiques dialogués. Comme éditeur érudit, Bodmer a bien mérité de l'ancienne littérature allemande, en publiant, avec Breitinger : *Extraits des anciens poëtes souabes du XIII^e^ siècle* (Proben der alt. schwaeb. Poesie, etc.; Zurich, 1748); *Fables du temps des Minnesingers* (Fabeln aus der Zeiten d. M.; ibid., 1757); puis seul : *la Vengeance de Chriemhild*, seconde partie du poëme des *Nibelungen*, et *la Plainte* (Ibid., 1757); *Recueil des Minnesingers* (Sammlung von M.; 1758-1759, 2 vol.), etc.

Cf. L. Meister : *Ueber Bodmer* (Zurich, 1783) ; — Donzel : *Gottsched und seine zeit* (Leipzig, 1848) ; — Morikofer : *Die schweiz. Liter. des XVIII Jahrhunderts* (Ibid., 1861).

BODONI (Giambattista), typographe italien, né à Saluces (Piémont) en 1740, mort à Parme en 1813. Le rival des plus illustres imprimeurs du siècle dernier, et artiste passionné, il gravait et fondait lui-même ses caractères. Il eut d'abord la direction de l'imprimerie ducale à Parme, où furent exécutés plusieurs de ses chefs-d'œuvre; plus tard la munificence du chevalier d'Azara lui permit de monter lui-même des presses d'où sortirent ses somptueuses éditions d'*Homère*, d'*Anacréon*, de *Virgile*, d'*Horace*, de *Boileau*, de *La Fontaine*, etc. Ses éditions grecques sont surtout recherchées pour la parfaite élégance des caractères. On lui doit aussi une édition de *Condillac*, un instant supprimée sur les instances de la cour d'Espagne (1775-1776, 16 vol. in-8); des *Epithalamia linguis exoticis reddita* (Parme, 1775, in-fol); une *Oratio dominica* en quarante-cinq langues (Parme, 1806, in-fol.) et surtout un *Manuale tipografico* (1788 ; nouv. édit., 1818, 2 vol., pet. in-fol.). où il avait réuni les dessins de tous ses caractères. On a de lui une *Lettre sur l'imprimerie* (1785, in-4).

Cf. Passerini : *Memorie anedotti per servire alla vita di G.-B. Bodoni* (Parme, 1814, in-8) ; — J. de Lama : *Vita del cavaliere G.-B. Bodoni* (Ibid., 1816, in-4).

BOËCE, *Anicius Manlius Torquatus Severinus* BOETHIUS ou BOETIUS, philosophe et poëte latin, né entre 470 et 475 à Rome, mort en 524 ou 526. Son père, qui fut consul en 487, étant mort, il continua son éducation sous la direction d'hommes distingués; parmi lesquels furent probablement Festus et Symmaque. Devenu populaire par son savoir et sa charité envers les pauvres, il parvint au consulat en 510. Théodoric, roi des Ostrogoths, le nomma maître des offices. Son zèle contre les abus et les exactions lui attira la haine des courtisans; accusé d'avoir conspiré pour l'empereur grec, il fut mis à mort après un emprisonnement de six mois. Plusieurs églises d'Italie l'ont placé au nombre des saints, et son nom se trouve, à ce titre, dans le recueil des Bollandistes; mais, malgré quelques expressions de ses écrits, empruntées au style évangélique, rien ne prouve qu'il fut chrétien; on a même généralement admis, de nos jours, qu'il vécut et mourut dans le paganisme.

Boëce composa dans sa prison un ouvrage d'une grande élévation de pensées et de sentiments, qui est aussi fort remarquable au point de vue de l'élégance et de la variété de la forme : le *Traité de la consolation* (*De consolatione philosophiæ*). C'est un dialogue entre l'auteur et la Philosophie, qui lui apparaît sous les traits d'une femme et le console de ses malheurs immérités. « Personne, lui dit-elle, ne peut te bannir de ta patrie, si ce n'est toi-même. » L'auteur termine par l'expression de sa confiance en Dieu : « Fuyez le vice et cultivez la vertu ; qu'une juste espérance soutienne votre cœur, et que vos humbles prières s'élèvent jusqu'à l'Éternel ! Il faut marcher dans la voie droite, car vous êtes sous les yeux de celui aux regards duquel rien n'échappe. » Le *Traité de la consolation*, divisé en 5 livres, est mêlé de prose et de vers. Au moyen âge, il fut très-répandu et donna lieu à beaucoup de commentaires, d'imitations et de traductions. Alfred le Grand le fit passer en anglo-saxon, Planude en grec, Jean de Meung en français. Il a été traduit encore en anglais par Chaucer, et plusieurs fois en français, notamment par M. Judicis (Paris, 1861, in-8) On a donné du texte de nombreuses éditions, dont la meilleure est celle de Cardale (Londres, 1828).

Parmi les autres ouvrages de Boëce, ses *Commentaires d'Aristote* et ses *Traités de philosophie péripatéticienne* eurent une grande influence sur le renouvellement des études au moyen âge. Le sacerdoce catholique, le regardant comme un saint, étudia Aristote dans ses écrits, dont on peut constater l'autorité jusqu'au XIIIe siècle. Ce sont eux qui fournirent l'occasion de la querelle des réalistes et des nominalistes. Il écrivit aussi sur l'*Arithmétique*, sur la *Géométrie*, sur la *Musique*. On lui a attribué des traités théologiques, dont la composition paraît plus récente. L'édition la meilleure et la plus complète des *Œuvres de Boëce* a été donnée par H.-L. Glareanus (Bâle, 1570, in-fol.).

Cf. Gervaise : *Histoire de Boëce* (Paris, 1715, 2 vol. in-12) ; — Heyne : *Censura ingenii Boethii* (Gœttingue, 1806) ; — Ch. Jourdain : *De l'origine des traditions sur le christianisme de Boëce* (Paris, 1861, in-4) ; — l'abbé V. Martin : *Quæ de Providentia Boetius in Consolatione scripserit*, thèse (Rennes, 1865, in-8).

BOËCE (LE POËME DE), l'un des plus anciens monuments de la langue romane. C'est un fragment important d'un poëme antérieur au Xe siècle, sur le célèbre et malheureux écrivain. Il est en vers romans, rimés, hendécasyllabes. L'abbé Lebeuf fit la découverte de ce fragment, si utile pour l'étude des origines de notre langue et de notre littérature, dans un ancien manuscrit de l'abbaye de Fleury. Il en publia, en 1739, quelques vers dans une dissertation. Le manuscrit, perdu depuis, a été retrouvé par Raynouard à la bibliothèque d'Orléans. Il ne contient que les 257 premiers vers du poëme, qui devait être d'une grande étendue.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VI et VII.

BŒCLER (Jean-Henri), érudit allemand, né à Cronheim (Franconie) en 1611, mort en 1692. Versé dans les diverses littératures anciennes, il professa l'éloquence à Strasbourg. Son savoir le fit appeler auprès de la reine Christine, comme historiographe, mais il ne put supporter le climat de la Suède. Louis XIV lui offrit une pension de 2000 livres ; l'empereur Ferdinand III ne lui permit pas de l'accepter et lui en fit une lui-même.

On a de Bœcler, à part des travaux spéciaux sur l'histoire du droit, des écrits qui témoignent de son érudition littéraire et bibliographique : *Dissertatio de scriptoribus græcis et latinis* (Strasbourg, 1674, in-8), inséré dans les *Antiquités grecques* de Gronovius, t. X ; *Bibliographia historico-politico-philologica* (1677, in-8) ; *Historia universalis ab orbe condito ad J.-C.* (1680, in-8) ; *Historia universalis IV sæculorum post Christum* (1699, in-8) ; *Bibliographia critica* (Leipzig, 1715, in-8) ; des *Mélanges*, Essais, Discours, Poésies, etc. (Strasbourg, 1712, 4 vol. in-4), etc., puis des éditions annotées d'*Hérodien*, de *Suétone*, de *Manilius*, de *Térence*, de *Cornelius Nepos*, d'*Hérodote*, de *Polybe*, de *Virgile*, d'*Ovide*, de *Tacite*, etc.

Cf. J.-Th. Moeller : *Notice sur la vie de J.-H. Bœcler*, en tête de la 2e partie de l'*Historia universalis*.

BŒHME (Jacques), et **BŒHM**, célèbre théosophe allemand, né à Altseidenberg, près Gœrlitz en 1575, mort le 27 novembre 1624. D'une famille de paysans il apprit l'état de cordonnier et fut reçu maître, après avoir fait, comme compagnon, la tournée d'usage. La lecture de la Bible fournit un aliment à son esprit mystique. Sa piété et sa vie sédentaire le plongèrent dans une contemplation presque perpétuelle ; l'exaltation des idées le conduisit à l'extase, à des visions qu'il prit pour l' « illumination immédiate du Saint-Esprit ». C'est comme interprète du Saint-Esprit qu'il parle et écrit, et ses ouvrages se présentent à nous, non comme le résultat du travail ordinaire de la méditation, mais comme des révélations d'en haut. Ils sont au nombre de plus de trente, mais le premier contient déjà, comme presque tous les livres de début des illustres penseurs, les idées essentielles de Bœhme et le germe de toutes ses rêveries. Il l'intitula d'abord *la Première aube naissante* (die Morgenrœthe im Aufgang, 1612), pour annoncer que la lumière s'allumait pour tous ceux qui voulaient la voir. Plus tard il résuma ce titre sous une forme latine, *Aurora*, suivant un usage qu'il appliqua aux titres de la plupart de ses autres écrits. Du premier coup, les visions de J. Bœhme embrassèrent Dieu, l'humanité, la nature ; on y reconnaît la trace de l'*Apocalypse*, des livres des alchimistes et des illuminés, surtout du théosophe, Paracelse C'était la première fois que l'on traitait en langue vulgaire des matières philosophiques.

Les persécutions que le livre d'*Aurora* valut à son auteur ne firent que l'affermir dans ses idées ; elles le rendirent célèbre, et il se vit pressé de diverses parts de donner à son système plus de développement. On cite parmi les livres qui suivirent : *la Triple vie de l'homme* (Vom dreifachen Leben des Menschen, 1619) ; *Description des trois principes de l'être divin* (Beschreibung der drei Principien gœttlichen Wesens, 1619) ; *la Vraie psychologie, ou les Quarante questions sur l'état et l'essence de l'âme* (Psychologia vera, oder Vierzieg Fragen, etc.) ; *la Vraie Pénitence* (*Pœnitentia vera*, von wahrer Busse, 1622), reproduite avec d'autres écrits sous ce titre : *le Chemin vers Christ* (Weg zu Christo) ; *le Grand Mystère, explication du premier livre de Moïse* (Mysterium magnum oder Erklaerung, etc., 1623) ; *Cent soixante-dix-sept questions théosophiques* (*Questiones theosophicæ*, oder 177 Theosophische Fragen, 1624).

Il n'entre pas dans notre plan de considérer longuement l'esprit, le système et la méthode de J. Bœhme que l'on a surnommé *Philosophus teutonicus*, comme pour marquer en lui la manifestation spontanée du génie philosophique national. Nous nous bornerons à citer ce jugement très-précis de M. A. Franck : « Le but que poursuit Bœhme dans tous ses écrits, ou plutôt le don qu'il croit avoir obtenu de la faveur divine, c'est la science universelle ou absolue, c'est la connaissance de tous les êtres, dans leur essence la plus intime et dans la totalité de leurs rapports. Ce don surnaturel, il le communique à ses lecteurs, comme il prétend l'avoir reçu, sans ordre, sans preuves, sans logique, dans un langage inculte, dont l'*Apocalypse* et l'alchimie font les principaux frais, entremêlé de déclamations fanatiques contre toutes les églises établies et traversé de

loin comme par des éclairs de génie qui ouvrent à l'esprit des horizons sans fin. Il repousse les procédés ordinaires de la réflexion pour les autres comme pour lui-même, regardant la grâce, les inspirations du Saint-Esprit comme la source unique de toute vérité et de toute science. Une fois qu'on a traversé cette grossière enveloppe du mysticisme, on aperçoit dans les ouvrages de Bœhme un vaste système de métaphysique, dont un panthéisme effréné fait le fond, et qui, par sa construction intérieure, par sa prétention à réunir dans son sein l'universalité des connaissances humaines, ne ressemble pas mal à quelques-unes des doctrines philosophiques de l'Allemagne contemporaine. » La composition et le style, chez J. Bœhme, laissent à désirer et font sentir à chaque instant l'insuffisance de son éducation première. Cependant sa langue est plus correcte qu'on ne pouvait l'attendre de la part de l'artisan penseur. Ce qui lui fait surtout défaut, sous la profondeur apparente des idées et l'ampleur complaisante des développements, c'est la clarté; à l'obscurité naturelle de ses révélations dithyrambiques se joint celle qui vient du désordre de l'exposition, de l'impropriété des mots et des emprunts prétentieux et malhabiles à la fois faits à des langues qui ne lui étaient pas familières. On trouvera dans ses *Questions théosophiques* des exemples curieux de la bizarrerie des idées augmentée à plaisir par la bizarrerie du langage.

Les plus importants des ouvrages de Bœhme ont été traduits en français par Saint-Martin (voy. ce nom), son rival en matière de théosophie, savoir : l'*Aurore* (Paris, 2 vol. in-8), *Principes de l'essence divine* (Ibid., an X, 2 vol. in-8) et *le Chemin pour aller à Christ* (Ibid., 1822, in-12). Ses *Œuvres complètes* ont été plusieurs fois réunies après sa mort, par ses sectateurs (Amsterdam, chez Betcke, 1675, in-4; édit. Gichtel, 1682, 10 vol.; sous le titre de *Theologia revelata :* 1730, 2 vol. in-4, et 6 vol. in-8; édit. Schiebler: Leipzig, 1831-1846, 7 vol.). Elles ont été traduites en anglais par W. Law (Londres, 1765, 4 vol. in-4; 1772, 5 vol.).

Cf. Gichtel : *Histoire de J. Bœhme*, dans l'édit. de 1682 (tome I); — Bürger : *Disputatio de sutoribus fanaticis* (Leipzig, 1730, in-4); — de Lamotte-Fouqué : *Essai biograph. sur J. Bœhme* (Greiz, 1831, in-8); — Fechner : *J. Bœhme's Leben und Schriften, mit*, etc. (Gœrlitz, 1857); — Franck : *Dict. des sciences philosophiques*.

BŒRNE (Lion BARUCH, dit Louis), écrivain allemand, né à Francfort-sur-le-Mein le 18 mai 1786, mort à Auteuil, près de Paris, le 13 février 1837. D'une famille israélite, il embrassa plus tard (1817) le protestantisme et changea de nom. Il étudia la médecine à Berlin et à Halle, puis les sciences économiques à Heidelberg et à Giessen, et se jeta avec ardeur cans la carrière politique et littéraire. Il rédigea dans sa ville natale plusieurs journaux, *la Balance*, *l'Essor*, *le Journal de Francfort*, dans lequel il inséra une *Histoire curieuse de la censure*, qui fut très-remarquée et déchaîna contre lui des persécutions. Il vint une première fois à Paris en 1819. Dans un second voyage qu'il y fit, deux ans plus tard, il publia ses *Tableaux de Paris* (1822), que Cormenin met au niveau de l'ouvrage de Mercier. Après avoir vécu alternativement à Francfort, Hambourg, Aarau et Paris, il vint se fixer dans cette dernière ville. C'est là qu'il écrivit ses *Lettres de Paris* (Briefe aus Paris; Hambourg et Paris, 1832, 1833, 1834), qui causèrent en Allemagne une vive sensation et firent de l'auteur un des chefs du libéralisme révolutionnaire. Il écrivit en outre de nombreux articles dans *le Réformateur* et dans *la Balance*, qu'il édita même à ses frais. Cormenin a réuni ses articles insérés dans ce dernier recueil.

Retiré à Auteuil, L. Bœrne traduisit en allemand les *Paroles d'un croyant*, de Lamennais (1834), et entreprit une *Histoire de la Révolution française*, qu'il ne put achever. Son dernier ouvrage, que ses compatriotes ont appelé le « testament de Bœrne », est *Menzel, le mangeur de Français* (M., der Franzosenfresser; Paris, 1837), protestation très-vive contre la gallophobie trop populaire en Allemagne. Louis Bœrn a exercé une très-grande influence sur les écrits de son temps et a joui d'une grande popularité due à son talent d'écrivain autant qu'à ses idées. Il s'est formé à l'école de Jean-Paul; son style a de la couleur et de la vivacité; il manie habilement l'ironie, et a, tour à tour, de la grâce ou une force entraînante. L'honorabilité de son caractère ajoutait à l'autorité de ses écrits. Un monument lui a été élevé au Père-Lachaise, avec le concours de David, par ses compatriotes. On a réuni ses *Œuvres* (Gesammelte Schriften; Hambourg et Paris, 1829-1847, 17 vol.; nouv. édition, Francfort et Hambourg, 1862, 12 vol.).

Cf. Henri Heine : *Ueber Bœrne* (Hambourg, 1840); — Gutzkow : *Bœrne's Leben* (Ibid., même année).

BŒTTIGER (Charles-Auguste), savant archéologue allemand, né à Reichenbach (Saxe) le 8 juin 1760, mort le 7 novembre 1835. Il dirigea plusieurs établissements d'enseignement, notamment de 1791 à 1804, le gymnase de Weimar, où il vécut dans la société littéraire de Wieland, Schiller et Gœthe. Ses relations avec l'artiste H. Meyer et ses goûts particuliers le tournèrent vers l'archéologie, où il porta à la fois de savantes connaissances et un esprit délicat. On cite comme très-remarquables à ce double point de vue son opuscule intitulé *Sabine, ou matinée d'une dame romaine à sa toilette à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne*, ainsi que sa disssertation sur les *Noces aldobrandines*. Le premier a été traduit en français par Clapier (Paris, 1802, in-8). Plusieurs des travaux de Bœttiger, imprimés à part, avaient paru dans diverses publications périodiques, notamment dans les *Cahiers archéologiques* et le *Musée archéologique* qu'il publia avec Meyer, et dans le *Journal des notices artistiques* qu'il fonda plus tard. On a formé après sa mort un important recueil de ses *Petits écrits* (B.'s Kleine Schriften; Dresde, 1837-1838, 3 vol.)

Cf. C.-W. Bœttiger : *K.-Aug. B. eine biographische Skizze* (Leipzig, 1837, in-8).

BOGARODZICA, c'est-à-dire *la Vierge mère de Dieu*, hymne national polonais, attribué à Saint-Adalbert, évêque de Gnesne à la fin du X^e^ siècle. C'est un des chants que le clergé composa pour répandre le christianisme en Pologne. Quoique sous la forme d'une invocation, c'est un véritable chant de guerre. Il offre le plus ancien monument complet de la langue polonaise, et il tient dans cette langue la même place que la *Prière de Wessobuenne* en allemand, ou le *Serment de Louis le Germanique*, en français. Il est remarquable que dans le *Bogarodzica*, le polonais se trouve assez formé pour être encore aisément compris aujourd'hui.

Cf. Marcin Bielski : *Kronika polska* (Cracovie, 1597, in fol.; Varsovie, 1764, in-fol.).

BOGDANOVITCH (Hippolyte-Fedorovitch), poëte russe, né en 1743 à Perevoltchno, mort en 1803. Il fut inspecteur de l'Université de Moscou, puis attaché à l'ambassade russe près de l'électeur de Saxe, enfin président de la commission des archives de l'Empire. Il est connu surtout par un charmant poëme romantique en 12 chants, intitulé *Doûschinka*. C'est une imitation très-libre de la *Psyché* de La Fontaine, et supérieure, dit-on, au modèle. Ce poëme a paru en 1775.

On a encore de Bogdanovitch, qu'on a surnommé « l'Anacréon russe », un recueil de poésies lyriques, puis quelques ouvrages en prose : *Tableau historique de la Russie* (Saint-Pétersbourg, 1777, in-8); *Proverbes dramatiques* (Ibid., 1785, 3 vol.

in-8) ; la traduction russe des *Révolutions romaines* de Vertot, etc.

Cf. John Bowring : *Anthologie russe* ; — Tardif de Mello : *Histoire intellectuelle de l'empire de Russie* (Paris, 1854, gr. in-8) ; — Karamsine : *Etude sur Bogdanovitch*, traduite par Dupré de Saint-Maur (Ibid., 1823, in-8).

BOGUPHAL, historien polonais du XIIIe siècle, mort en 1253. Il fut évêque de Posnavie. On a de lui une *Chronique de Pologne* qui va des origines à l'année 1253. Écrite en latin barbare, elle renferme des faits importants, et a été continuée par Godislas Bacsko jusqu'à l'année 1271. Elle a été insérée dans les *Scriptores Rerum Silesiæ* de Fréd. W. Sommerberg (Leipzig, 1729). Zaluski en a donné aussi une édition (Varsovie, 1752).

BOGUSLAWSKI (Adalbert), acteur et auteur dramatique polonais, né en 1752, mort à Varsovie en 1829. Il dirigea, de 1764 à 1814, diverses scènes polonaises et allemandes, notamment le théâtre royal de Varsovie. Il a traduit une foule de pièces françaises, anglaises, allemandes, italiennes et espagnoles. Il a donné aussi des pièces originales, entre autres une bonne comédie intitulée *l'Amant auteur et serviteur*. Ses *Œuvres dramatiques* (Varsovie, 1819-21, 15 vol. in-8) comprennent 80 pièces, précédées d'une *Histoire du théâtre polonais*.

Cf. *Dictionnaire des Polonais savants* (Léopold. 1833).

BOHA-EDDIN IBN CHEDDAD, historien arabe, né à Mossoul en 1145, mort en 1235. Il fut ministre de Saladin et fonda un collége à Alep. Il a écrit un *Traité de la guerre sacrée*, qui s'est perdu, et une *Vie de Saladin*, que Schultens a publiée en arabe et en latin (Leyde, 1732, in-folio).

Cf. Reinaud : *Extraits des historiens arabes*.

BOHÊME (LANGUE) ou TCHÈQUE, une des langues slaves. La langue tchèque et ses dialectes sont parlés en Bohême, dans les provinces de Moravie, par les Slovaques de Hongrie, et dans la Silésie prussienne. Ses dialectes sont : pour la Moravie, le *hannaque*, et, pour la Silésie autrichienne et la haute Hongrie, le *slovaque*. La langue nationale de la Bohême était cultivée, comme langue écrite, dès le IXe siècle. De l'époque de la fondation de l'Université de Prague par Charles IV (1348) date l'avénement de la langue latine comme langue littéraire préférée par les écrivains sacrés et profanes. Le bohême était tellement tombé en oubli, que le même souverain dut ordonner que les électeurs de l'Empire apprendraient la langue du pays et que les fonctions de juge ne seraient pas accessibles à ceux qui ne l'entendraient pas. Le tchèque reparaît dans la tentative d'indépendance faite par Jean Huss au XIVe siècle; il servit pour la traduction de la Bible et d'autres écrits du réformateur. Sa prédication et les hymnes guerriers des Taborites sont également dans cette langue. Le tchèque fut, dès ce moment, aux yeux des Bohêmes, le souvenir de leur indépendance et le signe de leur nationalité.

Par les mêmes raisons, la langue tchèque fut persécutée au XVIIe siècle, quand la Bohême, se révoltant contre l'Autriche, eut déchaîné la guerre de Trente ans. Elle fut aussi enveloppée dans la proscription qui frappait les doctrines des hussites. Les livres furent recherchés et détruits; Koniach, l'un des chefs de cette inquisition germanique, se vantait d'avoir fait brûler 60 000 volumes tchèques. L'allemand fut alors parlé dans les hautes classes et devint aussi la langue de l'enseignement. En 1774, Marie-Thérèse exclut définitivement la langue tchèque du royaume. Mais une renaissance inattendue lui était réservée. Au commencement de ce siècle, l'Autriche dut l'utiliser pour faire pénétrer jusqu'au fond des campagnes la haine contre la France et le désir de venger Marie-Antoinette. On fit alors des concessions, qui furent révoquées par la cour de Vienne en 1818. Mais la littérature était venue en aide à la langue. Dobrowski, Schafarik, Palacki, Jungmann, etc., par leurs travaux philologiques, l'avaient élevée au-dessus du rang de simple idiome provincial.

La langue bohême est, de toutes les langues slaves, celle qui est arrivée le plus vite à sa perfection. Elle est harmonieuse, mâle et précise, et se plie aisément à la formation des composés; son vocabulaire est abondant. Elle n'a point d'article; la distinction des trois genres dans les noms se rapporte plus à la forme matérielle des mots qu'à la nature des objets qu'ils expriment. La déclinaison a sept cas : ceux du latin, plus l'instrumental. Le verbe peut se conjuguer sans l'emploi des pronoms personnels. Son alphabet se compose de 25 lettres, portées à 46 par l'addition d'accents phonétiques. Vers le milieu du Xe siècle, l'évêque Bozo appliqua l'alphabet latin à la langue du pays. Les caractères de cet alphabet, ou ceux du gothique, modifiés par des accents, sont encore usités.

Cf. Beness Optat et Pierre Gzell : *Grammatica linguæ Poeticæ* (1533) ; — Dobrowski : *Traité complet de langue bohême*, en allemand (Prague, 1809) ; — F. Truka : *Manuel théorique et pratique de la langue slave en Bohême, en Moravie et dans la haute Hongrie*, en allemand (Vienne, 1838, 2 vol. in-8) ; — Schafarik : *Éléments de la grammaire ancienne tchèque* (Prague, 1845) ; — Reschel : *Dictionnarium latino-bohemicum et bohemico-latinum* (Olmütz, 1560, 2 vol. in-4) ; — Carl Rhon : *Nomenclator trium linguarum, germanicæ, latinæ, bohemicæ* (Prague, 1768, 4 vol. in-4) ; — Carl Tham et Tomsa : *Lexique national allemand-bohême* (Prague, 1805, 2 vol.) ; — Jungmann : *Dictionnaire bohême-allemand* (Prague, 1839, 5 vol. in-4) ; — Franta-Schumansky : *Dictionnaire allemand-bohême et bohême-allemand* (1851) ; — Koneczny : *Introduction à l'étude de la langue tchèque-slave* (Vienne, 1842).

BOHÊME (LITTÉRATURE) ou TCHÈQUE. Les plus anciens monuments écrits de la Bohême sont des lois (Pravodatné Deski), dont la rédaction remonte au VIIIe siècle. Les lettres acquirent un remarquable développement sous le règne de la première dynastie des princes chrétiens, celle des Prémysl (871-1310). Les poëmes tchèques du Xe siècle paraissent s'être distingués par une grande beauté d'idées et de style, mais on n'en a conservé qu'un très-petit nombre. L'antique poésie tchèque est représentée au XIIIe siècle, principalement par quatorze chants épiques et lyriques, contenus dans un manuscrit trouvé en 1817 à Kœniginhof par Hanka (publié par ce dernier en 1819) et par quelques autres écrits, dont les plus intéressants sont ceux du chevalier Smil de Pardubic; une *Chronique* en vers par Dalimil (1314); le *Livre* écrit par Thomas Sztitny pour l'instruction de ses enfants; un livre d'André Duda sur l'organisation de la Bohême, en 1402; divers chants historiques, dont un sur la bataille de Crécy. En ce siècle, la poésie nationale qui avait eu beaucoup d'éclat et d'originalité, tournant à l'imitation étrangère, se fit vassale des littératures germanique et romane. Elle rappelle les *Nibelungen*, les fabliaux et les mystères des littératures de l'Europe occidentale.

La réforme, plus nationale et politique encore que religieuse, tentée à la fin de ce siècle par Jean Huss, Jérôme de Prague et Jacobel de Miès, tous trois professeurs à l'Université de Prague, imprima aux lettres bohêmes un élan nouveau. La traduction de la Bible faite par J. Huss renouvela la prose bohême, en même temps que les hymnes guerriers des Taborites ravivaient la poésie patriotique. On a de ce temps de nombreux travaux historiques, qui ont pris place dans les *Scriptores rerum bohemicarum* de Palacki (1829).

L'apogée de la littérature bohême est au XVIe siècle, sous le règne de Ferdinand Ier. Les principaux noms sont ceux de l'historien Weleslawin et du poëte de cour Lomnicki. Ce mouvement de

renaissance fut complétement arrêté à l'époque de la guerre de Trente ans. Les lettres partagèrent la proscription de la langue et des livres, et ce ne fut que dans quelques provinces reculées que la langue bohême, ou plutôt ses dialectes, purent encore servir à la production d'œuvres littéraires. A la fin du XVIIIe siècle, et cette fois sous l'impulsion de l'Autriche, intéressée à soulever toutes les nationalités contre la France, une nouvelle école travailla à rendre à la littérature tchèque son éclat, rechercha les monuments des siècles précédents échappés à la proscription allemande et recueillit pour la première fois la poésie populaire et patriotique. Elle compte Pelzel, les philologues Dobrowski, Schafarik et Jungmann, et plus près de nous les poëtes Celakowski, Kollar, Klicpéra, enfin l'historien Palacki.

Des sociétés savantes importantes contribuèrent à cette renaissance. Les principales furent : la Société des sciences de la Bohême, fondée à Prague en 1771, subventionnée par l'Etat; le Muséum bohême, fondé en 1818, spécialement pour réunir les monuments historiques, et la Mère bohême (*Matice Ceska*), rattachée à la précédente et fondée en 1831 pour la mise en honneur du tchèque et la propagation des bons livres écrits dans cette langue. Cette dernière publia un journal intitulé : le *Muséum bohême*. Ces sociétés savantes provoquèrent des souscriptions volontaires, à l'aide desquelles des ouvrages, tels que les *Antiquités slaves* de Schafarik, la *Bibliothèque de la littérature bohême ancienne*, la *Bibliothèque de la littérature bohême moderne*, etc., ou des journaux comme le *Muséum bohême*, virent le jour.

Cf. Prochazka : *Mélanges des littératures bohême et morave* (Prague, 1794) ; — Dobrowsky : *Littérature bohême et morave* (Prague, 1799) ; — *Magasin littéraire de poésies bohêmes et moraves* (1786), et *Histoire de la langue et de la littérature bohêmes* (1792 et 1818, in-8) ; — Schafarik : *Histoire des langues et des littératures slaves*, en allemand (Bude, 1826) ; — Jungmann : *Histoire de la littérature bohême* (1828).

BOHÊME (SCÈNES DE LA VIE DE). — Voy. MURGER.

BOHÉMIENNE (LANGUE), ZINGANE ou TSIGANE, langue de l'Inde moderne, d'origine sanscrite. Elle est parlée dans les principautés de Sindhy par les Zinganes, auxquels appartiennent les Indiens connus sous le nom de Bazigours, de Pantchipiri et de Correwas de la même famille que les Bohémiens nomades dispersés en Europe depuis le IVe siècle. Selon la grammaire de Kraus, la déclinaison du zingane n'a que cinq cas; le verbe n'a que deux temps seulement : le présent et le passé; l'infinitif est précédé de la particule caractéristique *te*, répondant au *to* de l'anglais; l'impératif est, comme en allemand, la racine du verbe. Il a été donné une *Grammaire abrégée* de cette langue, par Graffunder (Grammatische Skizze; Erfurt, 1835, in-4) et un *Dictionnaire*, par le docteur Bischoff (Deutsch-zigeunerisches Wœrterbuch ; Ilmenau, 1827, in-8).

Cf. Grellmann : *Die Zigeuner, ein histor. Versuch* (Gœttingue, 1787, in-8), traduit en français (Paris, 1809, in-8) ; — C. von Heisser : *Ethnograph. und geschichtliche Notizen über die Zigeuner* (Kœnigsberg, 1842, in-8) ; — A.-F. Pott : *Die Zigeuner in Europa und Asien* (Halle, 1844-45, 2 vol. in-8) ; — Fr. Michel : *Histoire des races maudites* (Paris, 1847, 2 vol. in-8).

BOHSE, dit TALANDER, écrivain allemand, né en 1661, mort en 1730. Esprit fécond et faible, il composa des opéras, de grands romans d'amour, des modèles de genre épistolaire, beaucoup de petits vers de circonstance, etc. Il appartient à la troisième école de Silésie.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II.

BOHTORI (Alvalide EL-), poëte arabe, né en Syrie vers l'an 821 de notre ère, mort à la fin du IXe siècle. Familier de la cour raffinée de Bagdad, il fut en faveur auprès du calife Motavakkel, de la dynastie des Abbassides. On donnait à ses vers le nom de *Chaînes d'or*. Il en reste un recueil dont la Bibliothèque nationale possède un manuscrit, dans lequel les pièces sont classées d'après l'ordre alphabétique des rimes. On a aussi, de ce poëte, un choix d'anciennes poésies arabes, intitulé *Hamaça*, et dont le manuscrit est à la bibliothèque de Leyde.

Cf. Freytag : *Selecta ex historia Halebi* (Paris, 1819, in-8).

BOHUSZ (Xavier), historien polonais, né en Lithuanie en 1746, mort à Varsovie en 1825. Après avoir voyagé dans toute l'Europe, il fut déporté par les Russes en Sibérie. Il a laissé d'importantes *Recherches sur les antiquités de l'histoire et de la langue lithuaniennes* (1808 et 1828) ; *le Philosophe sans religion* (1786); une *Histoire de la Confédération de Bar*, etc.

Cf. *Encyclopédie polonaise.*

BOÏARDO (Matteo-Maria, comte), poëte italien, né en 1430 à Scandiano, près de Modène, mort gouverneur de Reggio en 1494. Il fit des études brillantes et déploya de bonne heure des talents qui lui assurèrent la faveur des ducs de Ferrare. Comblé de distinctions et d'honneurs, il dirigeait les fêtes poétiques d'une cour dont il était lui-même un des ornements. L'œuvre capitale de Boïardo est un poëme épique, le *Roland amoureux* (Orlando innamorato), qui ne compte pas moins de 79 chants, divisés en trois livres, encore n'est-il pas terminé. Tel qu'il est, il tient sa place parmi les monuments de la littérature italienne. Le sujet, emprunté à la chronique fabuleuse de l'archevêque Turpin, n'est autre que le siége de Paris par les Sarrasins, sous le règne de Charlemagne. Les inventions sont nobles et ingénieuses, les épisodes conduits avec intérêt, le plan se déroule sans confusion, la vigueur et le contraste des caractères semblent inspirés de l'*Iliade*, dont on retrouve d'ailleurs, dans les images, de flagrantes imitations; le merveilleux du moyen âge ajoute à cet ensemble un air de naïveté et de fraîcheur. Mais le style est rude, martelé, inégal; des images basses, des formules triviales, des inventions puériles ou choquantes défigurent les plus beaux passages et attestent l'enfance d'un art et d'une littérature encore mal sûrs d'eux-mêmes. Mais le plus grand malheur de l'*Orlando innamorato*, c'est d'avoir été continué par l'Arioste et refait par Berni; cette suite et ce remaniement lui ont dérobé son succès primitif. Il avait déjà été continué par Nicolas Agostini et retouché par Domenichi (Venise, 1545, in-4).

L'*Orlando innamorato* fut imprimé l'année qui suivit la mort de son auteur (1495). La meilleure édition est celle de Venise (1544). Celle de Berni est de 1541. Il a été traduit en français par Jacques Vincent (Lyon, 1544), par François de Rosset (Paris, 1619, in-8), par le comte de Tressan (1722, in-12) et surtout par Lesage (Paris, 1717 et 1721, 2 vol. in-12). On a en outre de Boïardo des églogues latines estimées, *Carmen bucolicum* (Reggio, 1500, in-4); *Il Timone*, comédie en cinq actes, traduite en *terza rima* du *Timon* de Lucien (Venise, 1508, in-4); des traductions italiennes, l'*Ane d'or* d'Apulée (Venise, 1509, in-8); de l'*Ane*, de Lucien (Ibid., 1523, 1565, in-8); d'*Hérodote* (Ibid., 1538), etc.

Cf. G.-F. Cremona : *Elogio del conte M.-M. Bojardo* (Modène, 1827 in-8) ; — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. III et IV.

BOILEAU (Gilles), littérateur français, né le 22 octobre 1631 à Paris, mort le 10 mars 1669. Avocat au Parlement, puis payeur des rentes de l'hôtel de ville et contrôleur de l'argenterie du roi, il fut, comme son frère Nicolas, porté à la

satire, et fut souvent en brouille avec lui. De là l'épigramme suivante de Despréaux :

De mon frère, il est vrai, les écrits sont vantés ;
Il a cent belles qualités ;
Mais il n'a point pour moi d'affection sincère.
En lui je trouve un excellent auteur,
Un poëte agréable, un très-bon orateur :
Mais je n'y trouve point de frère.

Gilles Boileau eut aussi des querelles avec Scarron, Ménage et Pellisson. Il fut admis à l'Académie française en 1659, malgré l'hostilité de plusieurs académiciens. Ses vers, qui sont médiocres, ont été imprimés dans le *Recueil de quelques pièces nouvelles*, t. I (Cologne, 1667, in-12), dans le recueil de Sercy et dans d'autres publications de l'époque. Il a laissé en outre des traductions du quatrième livre de l'*Énéide*, du *Manuel d'Épictète*, de *Diogène Laërce*, du *Tableau de Cebès*. Elles ont été publiées, avec quelques lettres en prose et quelques morceaux en vers, par Nicolas Boileau.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIV ; — D'Olivet : *Hist. de l'Académie française*.

BOILEAU (l'abbé Jacques), théologien français, frère du précédent, né le 16 mars 1635 à Paris, mort le 1er août 1716. Docteur en Sorbonne, il fut grand-vicaire du diocèse de Sens et chanoine de la Sainte-Chapelle. Il écrivit, sous les pseudonymes de Jacques Barnabé, Marcellus Ancyranus, Clodius Fonteius, des ouvrages curieux, où perce un esprit mordant : *De antiquo jure presbyterorum in regimine ecclesiastico* (Turin [Lyon], 1676, in-12) ; *Historia confessionis auricularis* (Paris, 1683, in-8) ; *Historia flagellantium* (Paris, 1700, in-12) ; ouvrage traduit en français (Paris, 1701, in-12) ; *Historica disquisitio de re vestiaria hominis sacri* (Amsterdam, 1704, in-12), etc. On lui attribue le petit livre *de l'Abus des nudités de gorge* (Bruxelles, 1675, in-12 ; plus. édit.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XII et XX.

BOILEAU (Nicolas) dit DESPRÉAUX, plus tard sieur DES PRÉAUX, illustre poëte français, frère des précédents, né le 1er novembre 1636 à Crosne, près de Villeneuve-Saint-Georges, selon Louis Racine et la tradition commune, à Paris, près de la Sainte-Chapelle, suivant de récentes conjectures biographiques, mort à Paris le 13 mars 1711. L'incertitude sur la naissance d'un homme si célèbre vient de ce que la famille passait une partie de l'année dans une maison de campagne à Crosne, où les registres publics périrent dans un incendie général, tandis que, d'autre part, le registre des baptêmes de l'année 1636 était consumé dans l'incendie de la Sainte-Chapelle. Une enquête rétrospective a décidé en faveur de cette paroisse de Paris, à l'aide des souvenirs lointains puisés à un journal de famille. Nicolas Boileau, le quinzième des seize enfants de Gilles Boileau, greffier de la grand'chambre du Parlement de Paris, fut destiné au palais, et toute son éducation dirigée dans ce sens. Sa jeunesse eut peu d'éclat, et son esprit, peu alerte et taciturne, ne faisait pas présager son avenir. Son père considérait le futur satirique comme « un bon garçon qui ne dirait jamais de mal de personne ». Il était au collége d'Harcourt, lorsqu'il dut subir l'opération de la pierre, dont il aurait, dit-on, éprouvé les conséquences toute sa vie. La critique anecdotique et physiologique a même été chercher dans ce fait, et dans quelques légendes puériles, des causes qui auraient agi sur son caractère et la direction de son esprit. Il passa ensuite au collége de Beauvais, où son goût pour la poésie se manifesta, au déplaisir de sa famille, qui

Vit en frémissant,
Dans la poudre du greffe un poëte naissant.

Condamné à l'étude du droit, il fut reçu avocat le 4 septembre 1656. Devant sa répugnance pour le barreau, on essaya de lui faire suivre la Sorbonne ; il y trouva les mêmes dégoûts, quoiqu'il eût obtenu tout d'abord un bénéfice, le prieuré de Saint-Paterne, qu'il abandonna plus tard et dont il restitua même les revenus, lorsque la mort de son père le rendit libre de suivre sa vocation poétique. Imbu de la lecture d'Horace, de Perse et de Juvénal, il débuta par des satires et entreprit une guerre ouverte contre le mauvais goût, le faux esprit et le style précieux, représentés par des écrivains qui jouissaient en général d'un grand crédit à la cour, sinon auprès du public. Emporté par son « humeur trop libre », son « esprit peu soumis », il ne se bornait pas à combattre les mauvais écrivains dans ses vers, il les poursuivait, comme Malherbe, dans ses conversations par d'impitoyables boutades qui lui faisaient beaucoup d'ennemis. Il soutenait ses jugements envers et contre tous, même à la cour, lorsqu'il y eut ses entrées ; on le vit, par exemple, exprimer son excessive aversion pour Scarron, en présence de Mme de Maintenon. Pourtant, auprès du roi, il donnait à ses critiques un tour de flatterie qui les faisait passer. Louis XIV lui montrant un jour quelques vers de sa royale façon : « Sire, dit Boileau, rien n'est impossible à Votre Majesté ; elle a voulu faire de mauvais vers, elle y a parfaitement réussi. » A propos d'un méchant sonnet de Charleval, très-goûté, disait-on, par le roi et la Dauphine : « Le roi, disait l'inflexible critique, s'entend à merveille à prendre des villes ; Mme la Dauphine est une princesse accomplie, mais je crois me connaître en vers un peu mieux qu'eux. » Et le roi avait le bon esprit de dire : « Oh ! pour cela, il a raison. »

Boileau n'était arrivé que peu à peu à se faire accepter dans ce rôle de redresseur du goût et d'arbitre des choses de l'esprit. Ce fut le résultat de ses ouvrages, qui vinrent successivement à leur heure après une longue et patiente élaboration. Ils lui valurent, à part cette grande autorité littéraire, des amitiés illustres, des charges et des honneurs. Ses relations avec Racine, Molière, La Fontaine, Arnauld et tout Port-Royal, forment autant de chapitres intéressants de l'histoire littéraire, et son intervention dans les grandes querelles du siècle y fait époque. Boileau, admis à l'Académie française, sur l'ordre du roi, le 1er juillet 1685, n'eut, au sein de ce corps, que peu d'influence ; il s'y honora du moins, en ne s'associant pas, en s'opposant même à l'expulsion de Furetière. Il fut adjoint peu après, avec Racine, aux cinq premiers membres de la petite Académie des médailles, qui fut plus tard l'Académie des inscriptions. Nommé aussi, comme Racine, historiographe du roi, il prit depuis cette charge, dans certains actes, la qualité d'écuyer et le titre de sieur des Préaux ; il eut ses armes. Sa noblesse contestée fut reconnue par arrêt de 1698 ; mais ses prétentions n'en étonnèrent pas moins de la part de l'auteur de la *Satire sur la noblesse*.

On sait que Boileau profita de sa situation à la cour et de ses propres ressources pour rendre service à plusieurs écrivains. C'est lui, d'après Boursault, et non le P. Lachaise, qui fit payer à Corneille la pension qui lui avait été supprimée, en offrant au roi de faire le sacrifice de la sienne propre. Il acheta la bibliothèque de Patru indigent, sous la condition expresse que celui-ci garderait ses livres jusqu'à sa mort. Il obligea souvent ses détracteurs et ses ennemis, notamment Linière, à qui ses bienfaits ne purent faire oublier ses épigrammes. Sans fiel contre les personnes, il se réconcilia avec presque tous ceux dont il avait tant attaqué les écrits, et plus d'une fois il effaça leurs noms dans les éditions successives

de ses *Satires*. Malgré le succès et la fortune, la fin de Boileau fut triste. Il avait vendu sa maison d'Auteuil, théâtre des meilleures années de sa vie et de célèbres réunions littéraires. Malade et sourd, il avait dû s'éloigner du monde et s'était retiré au cloître Notre-Dame, chez le chanoine Lenoir, son confesseur. Survivant à ses illustres amis, il s'affligeait outre mesure de la décadence générale, et croyait voir les lettres françaises retourner à la barbarie. Il succomba, le 13 mars 1711, à une hydropisie de poitrine. Son convoi, qui se fit sans faste, fut suivi par une nombreuse assistance au grand étonnement des gens du peuple, parmi lesquels Louis Racine entendit dire : « Il avait bien des amis ! On assure pourtant qu'il disait du mal de tout le monde. » Enterré dans l'église basse de la Sainte-Chapelle, il fut transféré, lors de la Révolution, au musée des monuments français, d'où ses restes ont été retirés le 14 juillet 1819 et solennellement transférés à l'église de Saint-Germain des Prés. L'Académie française et celle des Inscriptions se réunirent pour lui composer une épitaphe.

Les ouvrages de Boileau sont ordinairement divisés de la manière suivante : 1° *Satires;* 2° *Epîtres;* 3° *l'Art poétique;* 4° *le Lutrin;* 5° *Pièces diverses;* 6° *Écrits en prose.* Cette division, qui ne répond exactement ni à la chronologie, ni à la nature des choses, a le tort de ne pas marquer le développement du talent du poëte et de son influence. Tous les écrits de Boileau ayant quelque importance appartiennent à la satire ou en participent. Les *Epîtres* ne diffèrent des *Satires* que par le titre; elles ont, comme discours en vers, le même cadre et à peu près le même fond. *Le Lutrin* abonde en traits satiriques ; *l'Art poétique* confirme la critique des mauvais ouvrages en donnant les règles des bons. Les *Pièces diverses* et les *Ecrits en prose* ne sont, en général, que des armes de circonstance employées par l'auteur dans ses luttes littéraires ou personnelles. Il vaudrait mieux suivre simplement l'ordre des temps pour comprendre la suite de l'œuvre, et la marche du génie du poëte. Les *Satires* sont écrites de 1661 à 1700, c'est-à-dire entre l'âge de vingt-quatre ans et celui de soixante-trois ans. Les *Epîtres*, qui commencent un peu plus tard et finissent un peu plus tôt, mesurent sensiblement la même durée, qu'il convient de partager en deux périodes : d'une part, les *Satires* ou les *Epîtres* de la jeunesse à l'âge mûr; d'autre part les *Satires* ou les *Epîtres* de l'âge mûr aux premières atteintes de la vieillesse. Au centre, dans la pleine maturité des années et du talent, se placent les deux chefs-d'œuvre de leur genre, *l'Art poétique* (1674), et *le Lutrin* (1674-1683).

Cet ordre chronologique, rapportant chacun des ouvrages de Boileau aux diverses époques de sa vie, à ses relations, à sa situation acquise, aux événements ou aux luttes littéraires du temps, offre un tel intérêt que nous croyons devoir le rétablir ici dans un tableau qui sera, pour ceux qui vont aux détails, le véritable résumé de la vie et de l'action de l'auteur. La date que nous donnons pour chaque ouvrage est celle de sa composition, souvent différente de celle de la publication :

De 15 à 24 ans (1660) : sonnets de circonstance et pièces de vers sans valeur. — A 24 ans (1660) : la Satire VI, des *Embarras de Paris,* d'où fut plus tard détachée la *Satire I^re^*. — A 27 ans (1663) : la Satire VII, *Adieu à la satire*, et les *Stances à Molière sur l'Ecole des femmes*. — A 28 ans (1664) : la Satire II, *A Molière;* la Satire IV, *A l'abbé Le Vayer*. — A 29 ans (1665) : la Satire III, *le Repas ridicule;* la Satire V, au marquis de Dangeau *Sur la noblesse;* le *Discours au roi* placé en tête des *Œuvres*, et le *Dialogue à la manière de Lucien, Sur les Héros de roman*. — A 31 ans (1667) : la Satire VIII, *Sur l'Homme*, la Satire IX, *A son Esprit*, et l'Épître VI, *A M. de Lamoignon*. — A 32 ans (1668) : avec la Satire I^re^, détachée de la Satire VI, le *Discours sur la satire*, qui sert de préface au recueil. — A 33 ans (1669) : l'Épître I, *Au Roi*, écrite à la suite du traité d'Aix-la-Chapelle, sur la demande de Colbert et dirigée contre le goût des conquêtes, et l'Épître II, *A l'abbé Des Roches*, contenant la fable de l'huître qui terminait d'abord l'épître précédente. — A 36 ans (1672) : l'Épître IV, *Au Roi*, sur *le Passage du Rhin*. — A 37 ans (1673) : l'Epître III, à Arnauld, *Sur la honte du bien*. — A 38 ans (1664) : *l'Art poétique,* les quatre premiers chants du *Lutrin*, dont les deux derniers ne seront publiés qu'en 1683; l'Épître V, *A de Guilleragues*, et la traduction du *Traité du Sublime* de Longin. — A 39 ans (1675) : l'Épître VIII, *Au Roi*, pour le remercier de ses bienfaits, et l'Épître IX, au marquis de Seignelay, *Sur la flatterie*, puis l'*Arrêt burlesque*, au sujet de la philosophie de Descartes traduite devant le Parlement. — A 41 ans (1677) : l'Épître VII, *à Racine*, à l'occasion de la chute de *Phèdre*. — A 48 ans (1684) : *Discours de remerciement à MM. de l'Académie française*. — A 57 ans (1693) : la Satire X, *les Femmes*, l'Ode sur *la Prise de Namur*, puis les huit premières *Réflexions sur Longin*, dirigées contre Perrault, dans la querelle des anciens et des modernes (voy. ces mots). — A 59 ans (1695) : l'Épître X, *A mes vers;* l'Épître XI, *A mon jardinier*, et l'Épître XII à l'abbé Renaudot, *Sur l'Amour de Dieu*. — A 62 ans (1698) : la Satire XI, à Valincour, *Sur l'honneur*. — A 69 ans (1705) : la Satire XII, *sur l'Equivoque* avec un *Discours* pour lui servir d'apologie.

Il serait long et presque superflu de reprendre pas à pas toute l'œuvre de Boileau pour l'apprécier et en signaler les mérites ou les lacunes. La Harpe, en lui consacrant de longs développements, rappelle déjà que tout a été dit sur Boileau, que les commentateurs l'ont traité comme un ancien et ont épuisé dans leurs notes les recherches de toute espèce, l'érudition et les inutilités. Sainte-Beuve dit à son tour qu'il a cessé depuis longtemps d'être difficile et délicat de parler de Boileau, de le comprendre tout entier, avec ses qualités propres et dans son juste rôle. « On a fait, dit-il, le tour des opinions sur son compte, on a épuisé le cercle, et sa figure est restée debout, intacte, de plus en plus honorable et honorée. » C'est devenu un lieu commun de reconnaître, dans Boileau, comme qualité dominante, le bon sens, mais un bon sens animé jusqu'à la passion par l'amour du vrai et la haine du faux. Le culte du bon sens, la souveraineté de la raison, en matière de goût, qui fait le fond de sa doctrine, a paru le trait qui l'unit à la grande école des penseurs et des écrivains du XVII^e^ siècle. Boileau a transporté, dit-on, la pensée de Descartes dans la poésie. Il entreprend d'y faire régner, comme dans la philosophie elle-même, l'esprit d'ordre, de régularité, de suite, de discipline. Il règle la littérature, comme Louis XIV la société. Il enseigne la noblesse du langage, la précision et le choix des mots, la distinction rigoureuse des genres et des formes qui leur sont propres.

Boileau, avec une fermeté qui ne se démentit jamais, prit parti contre les auteurs de mauvais goût, encore en possession de la faveur publique, pour les bons écrivains qui commençaient à la leur disputer. Il sut faire dans l'œuvre, sublime mais si mêlée, de Corneille un choix qui échappait au goût de l'auteur. Il reconnut, dans *les Provinciales*, le modèle accompli de la prose française, et tint Pascal pour le seul moderne qui balançât ou surpassât même les anciens. Précédé par Molière dans la lutte contre la sottise préten-

tieuse, il accepta modestement le rôle de continuateur et de second de l'auteur des *Précieuses ridicules*, et proclama constamment en lui le premier écrivain du siècle. Il eut pour Racine une admiration qui alla grandissant avec le génie du poëte, en dépit de l'injustice du public pour ses dernières œuvres. S'il a omis dans son *Art poétique* la fable et La Fontaine, par une fâcheuse complaisance peut-être pour de hautes rancunes, il n'en a pas moins goûté le naturel parfait du grand fabuliste et contribué, dans des relations intimes, à l'affermir et à le développer. Il n'a pas reconnu les qualités réelles de Quinault, sans analogie avec son tempérament; mais son attachement aux doctrines cartésiennes auxquelles il épargna, par son *Arrêt burlesque*, une proscription qui eût été ridicule et odieuse, sa constante amitié pour le grand Arnauld, Port-Royal et les jansénistes, son accord avec Bossuet dans l'admiration d'écrivains persécutés et de doctrines austères et suspectes, sont autant de témoignages de la sincérité de Boileau avec lui-même, et de l'indépendance personnelle de ses opinions.

On ne peut nier que son jugement, si ferme, si sûr de lui-même, ne fût, à certains égards, étroit et exclusif. Partisan intolérant des anciens, dont il admirait les formes littéraires sans en pénétrer assez l'esprit et les principes, il ne comprit pas le rapport intime de l'art d'une époque avec la civilisation, les idées et les mœurs dont il est l'expression. Tout ce qui n'était pas grec ou romain, ou ne s'y rattachait pas par la forme, était pour lui barbare. La mythologie païenne lui parut, comme à tout son siècle d'ailleurs, la seule source de richesse poétique, et il n'y voyait cependant qu'un ensemble d'images, d'allégories arbitraires, de personnifications artificielles sans rapport avec le sentiment religieux dont elle avait été autrefois le produit. L'esprit fermé à la grandeur poétique du catholicisme, il n'admettait pas de littérature inspirée par le christianisme, dont il repoussait absolument le merveilleux :

> De la foi des chrétiens, les mystères terribles
> D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.

Poursuivant de ses railleries les mystères et martyres chrétiens produits sur la scène, il ne fait aucune exception, et c'est une question de savoir si *Polyeucte* même, dont « le christianisme avait déplu » aux beaux esprits, échappe à la condamnation absolue portée par Boileau contre les amusements dramatiques d'un « sot zèle » et d'une « dévote imprudence ». Avec nos idées larges d'aujourd'hui, avec nos horizons sans limite sur des littératures qui nous paraissent l'image vivante et continue de la civilisation et du génie des peuples, nous reprochons volontiers à Boileau de n'avoir vu, même dans l'art grec, qu'un délassement agréable, et quand il loue l'*Iliade* comme « un fertile trésor d'agréments », nous sommes tentés de croire qu'il ne l'a pas mieux comprise qu'il n'aurait fait des *Nibelungen*, s'ils avaient été connus de son temps.

Dans la limite où il s'est renfermé, Boileau a toutes les qualités et tout le talent que son rôle comporte. On l'a accusé de froideur : un certain nombre de passages des *Satires* et des *Epîtres* protestent contre ce reproche par la vie et le mouvement dont ils sont animés. Il est plus juste de dire, avec Sainte-Beuve, que Boileau « est un poëte de verve, mais d'une verve courte et saccadée, non continue ; on distingue les pauses. Les transitions lui coûtaient beaucoup. » Il n'est pas vrai davantage qu'il ait manqué de sentiment. L'*Epître à Racine* est une des pages les plus émues qu'un sentiment vrai puisse inspirer. Il ne connaît pas la tendresse ; mais il n'affecte pas d'en avoir. Il n'a pas le sentiment de la nature, mais personne ne l'a autour de lui : le cartésianisme le supprime.

On a accusé aussi la stérilité de Boileau ; on aurait voulu qu'au lieu de s'en tenir à la critique et aux règles, il eût lui-même, dans les divers genres, donné des modèles. Il a eu le bon esprit de ne tenter en général que ce qu'il était capable de faire. Il n'a prouvé qu'une fois, par son ode sur *la Prise de Namur*, combien il est dangereux de sortir de son génie. Il a de plus exécuté, en écrivant *le Lutrin*, une des œuvres les plus originales et les plus parfaites de notre langue, et y a déployé une souplesse d'esprit, une richesse de peinture, une harmonie de langage qui ne peuvent être dépassés. D'ailleurs, le genre didactique lui-même a son originalité, et l'*Art poétique* de Boileau, malgré les restrictions que le changement des points de vue peut apporter aux éloges, reste un de ces monuments littéraires avec lesquels la postérité doit compter.

On ne peut quitter Boileau sans signaler chez lui l'imitation constante des anciens. On ne s'est pas fait faute de la lui reprocher, et il rappelle lui-même ce grief :

> Mais lui qui fait ici le régent du Parnasse,
> N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.

Dans la ligne qu'il s'était tracée, Boileau ne pouvait manquer de trouver partout les anciens sur son passage, et, loin de cacher les emprunts qu'il leur fait, il les signale lui-même dans ses notes, ou ses amis, comme Brossette, les ont signalés sur ses indications. Il faut convenir que souvent la copie est inférieure au modèle, et que la grâce et le charme des traits d'Horace, en particulier, s'évanouissent plus d'une fois dans l'amplification rimée du traducteur. L'*Epître à mon jardinier*, rapprochée de celle d'Horace *Ad villicum suum*,

> Villice, sylvarum et mihi me reddentis agelli,

montre surtout une infériorité qui est peut-être le fait de la langue d'alors, aussi bien que celui de l'auteur.

Mais ces détails que la critique érudite se plaît à relever, disparaissent dans le mouvement général de l'ouvrage. Que ses pensées soient originales ou d'emprunt, Boileau sait leur donner une forme si nette, si précise, que désormais elles lui appartiennent. Aucun auteur n'a semé dans ses ouvrages un plus grand nombre de ces vers qui s'en détachent et restent dans la mémoire à l'état de proverbes. Il en a même tant frappé, comme des médailles, à l'effigie du bon sens, que, par suite de l'habitude de prêter aux riches, on lui attribue couramment une foule de vers-proverbes dont il n'est pas l'auteur. C'est ainsi que presque tout le monde cite, comme étant de Boileau, ce trop célèbre axiome :

> La critique est aisée et l'art est difficile,

qui est un vers de Destouches, ou cet autre :

> Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux,

qui n'est qu'une ligne de prose de Voltaire.

Nous ne parlerons pas des *Épigrammes* de Boileau. Il n'a pas réussi autant qu'on pourrait le croire, dans ce genre de satire en raccourci. Le trait final lui manque, ou il l'émousse. Il avait plus de bon sens que de méchanceté. Racine eut la raillerie plus mordante et plus cruelle.

On possède environ 120 *Lettres* de Boileau ; 61 sont adressées à Brossette, 20 à Racine, le reste à diverses personnes. Réunies aux réponses et à quelques pièces relatives à la correspondance, elles composent un volume considérable, le dernier de l'édition de Saint-Surin. Sans former un titre de plus à l'écrivain, elles ont cependant un intérêt biographique et de curiosité littéraire.

Les *Œuvres* de Boileau comptent plus de quatre cents éditions, dont une soixantaine ont été publiées du vivant de l'auteur, sous forme de recueils successivement grossis d'*Œuvres diverses*. L'édition qu'il préférait et la dernière qu'il ait revue est celle de 1701 (Barbin, 1 vol. in-4 ou 2 vol. in-12). Il avait commencé aussi la révision de l'édition des *Œuvres complètes* de 1713 (mêmes formats). Après sa mort, des éditions parurent avec des commentaires plus ou moins abondants. Il faut citer celle de Brossette (Genève, 1716, 2 vol. in-4), qui y consigna tous les souvenirs de ses longues relations avec l'auteur; celle de Du Monteil (Amsterdam, 1729, 4 vol. in-12), contenant de nombreuses pièces critiques et des pamphlets du temps; celle de Renaudot et Valincour (1735, 2 vol. in-12), rectifiant sur divers points le travail de Brossette; celle de Saint-Marc (1747, 5 vol. in-8, avec fig.), volumineuse compilation de dissertations médiocres et de travaux utiles; celle de Daunou (1825, 4 vol. in-8); celle de Saint-Surin (1821, 4 vol. in-8); celle d'Aimé Martin (1825, in-8 et in-32, 1 et 2 vol., plusieurs fois réimprimée); celle de Berriat Saint-Prix (1830-1834, 4 vol. in-8), fruit de nombreuses années d'études et de recherches; celle de Gidel (1869, t. I, in-8); celle de Poujoulat (Tours, 1870, gr. in-8 avec eaux-fortes de Foulquier). — Parmi les éditions spéciales des *Satires*, il faut citer celle de l'Académie des bibliophiles, avec introduction et notes de F. de Marescot (1868, in-8), d'après l'édition dite « favorite » de 1701.

Cf. Les *Éloges de Boileau* par d'Alembert, Fr.-Xavier Talbert, Boze, Daunou, Auger, Victorin Fabre, Portiez, Viennet, etc.; — les *Notices* et *Introductions* des diverses éditions ci-dessus; — le *Répertoire de la littérature*, t. V; — Saint-Surin : *Notice bibliographique des principales éditions*, etc. (Paris, 1823, in-8); — Sainte-Beuve : *Port-Royal*), surtout t. V, p. 320-358, 1re édition), et *Causeries du lundi*, t. VI.

BOILEAU (L'abbé Charles), prédicateur français, né à Beauvais, mort en 1704. Son éloquence, qui n'est pas sans analogie avec celle de Fléchier, le fit admettre à l'Académie française en 1694. On a de lui : *Homélies et sermons sur les évangiles du carême* (Paris, 1712, 2 vol. in-12); *Panégyriques* (Paris, 1718, in-12), etc.

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*.

BOINDIN (Nicolas), littérateur et érudit français, né le 29 mai 1676 à Paris, mort le 30 novembre 1751. Il appartenait à cette réunion de beaux esprits, libres penseurs, qui fréquentèrent le Palais-Royal, le château de Sceaux et le Temple, puis se réfugièrent au café Procope. Attaqué dans les couplets qui firent exiler J.-B. Rousseau, il se brouilla avec Lamotte et Saurin qu'il en crut les auteurs. Il entra à l'Académie des inscriptions en 1706 et ne put se faire admettre à l'Académie française, à cause de son incrédulité. Les *Mémoires* de d'Argenson rapportent qu'à sa mort « les dévots de l'Académie des inscriptions lui refusèrent service à l'Oratoire et éloge public. »

Boindin est surtout connu des lettrés par une jolie comédie en un acte, en prose, *le Port de mer* (1704), restée longtemps à la scène. On a encore de lui : *les Trois gascons, le Bal d'Auteuil, le Petit-Maître de robe*, comédies; *Lettres historiques sur tous les spectacles de Paris; Mémoire pour servir à l'histoire des couplets faussement attribués à J.-B. Rousseau;* des *Dissertations* sur quelques points de l'histoire de l'art dramatique. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1752, 2 vol. in-12).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature;* — A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres*.

BOINVILLIERS (Jean-Étienne-Judith FORESTIER, dit), grammairien français, né le 3 juillet 1764 à Versailles, mort le 1er mai 1830. Professeur de belles-lettres à l'école centrale de Beauvais, censeur dans les lycées de Rouen et d'Orléans, et enfin inspecteur de l'Académie de Douai, il fut correspondant de l'Institut depuis 1800. Ses ouvrages, destinés aux collèges et rédigés avec clarté, ont eu de nombreuses éditions. Ce sont des *Grammaires, Manuels, Abrégés* et *Dictionnaires*. Il a donné des éditions de *Phèdre*, de *Térence*, etc. Il avait essayé d'écrire pour le théâtre et fait représenter, sans succès : *Monsieur le Marquis*, comédie en deux actes en vers (1792), et *Condorcet en fuite*, drame en trois actes (1797).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

BOISARD (J.-J.-F.-M.), fabuliste français, né en 1743 à Caen, mort en 1831. Il fut, avant la Révolution, secrétaire de la chancellerie du comte de Provence. Ses fables, qu'il commença à publier en 1764, dans le *Mercure*, attirèrent l'attention des critiques. Voltaire en fait l'éloge et Grimm les trouve naturelles, naïves et variées, mais avec des vers médiocres, des redites et, en général, peu de grâce dans la forme. Boisard a été du moins le plus fécond de nos fabulistes. Il a publié : *Fables nouvelles* (Paris, 1773, in-8), recueil réédité, avec des additions (Ibid., 1777, 2 vol. in-8); *Fables, en dix livres* (Caen, 1803, in-8); *Fables et œuvres diverses* (Ibid., 1804, in-12); *Nouveau recueil de fables* (Ibid., 1805, in-12); enfin, *Mille et une fables* (Ibid., in-12), réimpression de ses premiers recueils. Il dit lui-même dans une préface :

> J'écris beaucoup et mon salaire est mince,
> Il se réduit à rien; les muses de province
> Ne font pas fortune à Paris.

On a encore de lui : *Ode sur le déluge*, couronnée par l'Académie de Rouen (1790, in-8).

Son neveu, J.-F. BOISARD, né vers 1762 à Caen, a lui-même publié : *Fables dédiées au roi* (Paris, 1817, in-8), et *Fables faisant suite à celles qui sont dédiées au roi* (Paris, 1822, in-8).

Cf. Grimm : *Correspondance*.

BOISGELIN DE CUCÉ (Jean-de-Dieu-Raymond DE), orateur français, né le 27 février 1732 à Rennes, mort le 22 août 1804. Évêque de Lavaur, puis archevêque d'Aix, il fut président des États de Provence, député à l'Assemblée nationale, qu'il présida en novembre 1790. Il fut nommé archevêque de Tours en 1802, et bientôt cardinal. Ses succès dans l'éloquence de la chaire sont restés célèbres. Au sacre de Louis XVI, à Reims, malgré le respect dû à l'église où il parlait, il fut interrompu par de nombreux applaudissements. L'Académie française l'admit au nombre de ses membres en 1776, après la mort de Voisenon.

On a de lui : *Recueil de pièces diverses en vers* (Philadelphie [Paris], 1783, in-8); *Art de juger par l'analyse des idées* (Paris, 1789, in-8); *Considérations sur la paix publique, adressées aux chefs de la révolution* (Paris, 1791, in-8); traduction en vers des *Héroïdes* d'Ovide (1786, in-8), et des *Psaumes* (1799, in-8). On a réuni ses *Œuvres* (Paris, 1818, in-8).

Cf. M. de Bausset : *Notice historique sur M. de Boisgelin* (publiée par M. de Crouseilhe); — *Préface* de l'édition de ses *Œuvres*.

BOISGUILLEBERT (Pierre LE PESANT, sieur DE), économiste et littérateur français, mort en 1714. Il était neveu de Vauban à la mode de Bretagne. Devenu lieutenant général au baillage de Rouen, il fut, pendant quelque temps, exilé en Auvergne à cause de ses écrits. Il publia, en effet, des ouvrages, hardis pour l'époque, où il cherchait les causes de la misère du peuple. Le plus fameux est le *Détail de la France sous le règne de Louis XIV* (1695, 1696, 1699, 1707, in-12), réimprimé sous le titre de *Testament politique de M. de Vauban*

(Bruxelles, 1712, in-12). On cite encore : *Marie Stuart, reine d'Écosse*, nouvelle historique (Paris, 1674, 3 vol. in-12). Il a traduit l'*Histoire de Dion Cassius, abrégée par Xiphilin* (Paris, 1674, in-12), et l'*Histoire d'Hérodien* (Paris, 1675, in-12). Ses œuvres d'économie politique ont été publiées par Eug. Dain dans la *Collection des économistes* (Paris, 1843).

Cf. Blanqui : *Histoire de l'économie politique* ; — F. Cadet : *P. de Boisguillebert*, etc. (1871, in-8).

BOISJOLIN (Jacques-François-Marie VIEILH DE), littérateur français, né en 1761 à Alençon, mort le 27 mars 1841. Chef de division au ministère des relations extérieures sous le Directoire, puis professeur d'histoire à l'École centrale du Panthéon, il fit partie du Tribunat. Il publia dans l'*Almanach des Muses* et dans le *Journal de Paris* un grand nombre de pièces de vers, dont plusieurs furent remarquées. Sa traduction en vers de *la Forêt de Windsor*, de Pope (Paris, 1798, in-8), a été louée par M.-J. Chénier comme un des bons ouvrages de l'époque. On cite encore de lui deux comédies pastorales : *l'Amitié et l'Amour ermites*, en trois actes (Paris, 1778, in-8), et *l'Amour filial*, en un acte (1778, in-8), qui ne furent pas représentées. Il collabora au *Mercure* et à la *Décade philosophique*, dont il fut le directeur après Ginguené.

Son fils, Claude-Auguste VIEILH DE BOISJOLIN, né le 24 février 1788 à Paris, mort le 23 juin 1832, après avoir servi dans le génie, se fit libraire et imprimeur. Il fut un des collaborateurs de la *Biographie universelle et portative des contemporains*, dont Rabbe était le directeur. Outre de nombreux articles dans ce recueil, on a de lui : *Sur l'éducation des femmes* (Paris, 1818, in-4) ; *Notice sur le baron Fourier* (Paris, 1830, in-8).

Cf. *Répertoire de la littérature*, t. V ; — Quérard : *la France littéraire*.

BOISMONT (Nicolas THYREL DE), prédicateur français, né vers 1715 en Normandie, mort le 20 décembre 1786 à Paris. Il était prédicateur ordinaire du roi et entra à l'Académie française en 1755. « Le talent de M. de Boismont, dit de Barante, se montra surtout dans l'adresse avec laquelle il capitula avec la philosophie. Il semble toujours lui demander la permission de laisser parler la religion : il abonde en précautions oratoires ; sa morale est d'une tolérance et même d'une complaisance qui sont très-curieuses à observer. Il est habituellement correct, ingénieux, riche en expressions fines ; quelquefois... son style s'élève et finit par être éloquent... » Ses *Oraisons funèbres, panégyriques et sermons* (Paris, 1805, in-8) sont précédés d'une *Notice historique*, par Auger, et suivies d'un *Éloge*, par Rulhière.

Cf. De Barante : *Mélanges*, t. III.

BOISMORAND (L'abbé Claude-Joseph CHÉRON DE), littérateur français, né en 1680 à Quimper, mort en 1740. Il entra dans la Société de Jésus, qu'il quitta pour fréquenter le monde des gens de lettres ; il y fut connu sous le sobriquet de l'abbé Sacredieu, qu'il mérita par son habitude de jurer. Vivant aux gages des libraires, il eut même la déplorable idée d'écrire, contre les molinistes, des factums qu'il allait dénoncer aux jésuites comme étant l'œuvre de jansénistes, et auxquels il répondait moyennant rétribution.

On a de lui : *Histoire amoureuse et tragique des princesses de Bourgogne* (La Haye, 1720, in-12), et on lui attribue en grande partie des ouvrages qui ont paru sous le nom de M^lle^ de Lussan : *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste* (1733, 6 vol. in-12) ; *Anecdotes de la cour de François I^er^* (1748, 3 vol. in-12) ; *Annales galantes de la cour de Henri II* (1749, 2 vol. in-12) ; *Histoire de Crillon* (1757, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Madame Necker : *Mélanges*, t. II.

BOISROBERT (L'abbé François LE METEL DE), littérateur français, né en 1592 à Caen, mort le 30 mars 1662. Il se destinait au barreau, mais ayant fait un voyage à Rome, il montra devant le pape Urbain VIII un esprit si plaisant que celui-ci lui fit don d'un prieuré. Boisrobert prit alors les ordres et, devenu chanoine de Rouen, s'insinua auprès du cardinal de Richelieu par ses bons mots, son habileté à railler et à contrefaire les ridicules, par l'agrément de sa conversation. Il faisait partie des réunions de Conrart et vanta leur utilité à Richelieu, qui le chargea de proposer aux membres de cette assemblée de la constituer en société publique. C'est ainsi que fut fondée l'Académie française.

Gui Patin dit de Boisrobert : « C'est un prêtre qui vit en goinfre, fort déréglé et fort dissolu. » Il est vrai qu'il était joueur, aimait la bonne table et s'occupait beaucoup de la comédie ; il fréquentait si assidûment l'hôtel de Bourgogne et se montrait si fort admirateur du comédien Mondori, que ses amis l'appelaient lui-même l'abbé Mondori ; le nom lui en resta. Sa conduite, trop publiquement licencieuse, lui attira quelque temps la disgrâce de Richelieu, qui lui défendit de paraître en sa présence. Le ministre ne tarda pas à regretter l'homme spirituel dont la vive gaieté le délassait des soucis politiques. Un jour qu'il était tombé malade, son médecin lui dit : « Monseigneur, toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez un peu de Boisrobert. » Et il signa une ordonnance qui consistait en ces seuls mots : « Recipe Boisrobert, » et que le cardinal suivit.

Boisrobert, qui fut, comme les autres lettrés de la réunion Conrart, un des premiers membres de l'Académie française, ne résista pas au plaisir de s'en moquer, à propos de la lenteur avec laquelle se composait le *Dictionnaire*. Il a dit dans une de ses épîtres :

> Depuis six mois dessus l'F on travaille,
> Et le destin m'aurait fort obligé
> S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'au G.

Il fut un des auteurs qui travaillèrent aux pièces de théâtre du cardinal de Richelieu ; il en composa lui-même un assez grand nombre, qui sont entièrement oubliées et qui le méritent. En voici les titres : *Pyrandre et Lisimène*, tragi-comédie (1633, in-4) ; *les Rivaux amis* (1639) ; *les deux Alcandres* (1640) ; *la belle Palène* (1642) ; *la vraie Didon* (1642) ; *la Jalouse d'elle-même* (1650) ; *la folle Gageure* (1653), imitée de Lope de Véga ; *les trois Orontes* (1653) ; *Cassandre, comtesse de Barcelone* (1654) ; *l'Inconnue* (1655) ; *l'Amant ridicule* (1655) ; *les généreux Ennemis* (1655) ; *la belle Plaideuse* (1655) ; *la belle Invisible* (1656) ; *les Apparences trompeuses* (1656) ; *les Coups d'Amour et de Fortune* (1656) ; *Théodore, reine de Hongrie* (1658).

On a encore du même : *Poésies*, dans le *Recueil des plus beaux vers de Malherbe, Racan*, etc. (1626, in-8) ; *Lettres*, dans le *Recueil de Faret* (1627, in-8) ; *Paraphrases sur les sept psaumes de la pénitence*, en vers (Paris, 1627, in-12) ; *Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orasie* (Paris, 1629, in-8) ; *Nouvelles héroïques et amoureuses* (Paris, 1657, in-8) ; *Épîtres en vers et autres œuvres poétiques* (Paris, 1659, in-8), recueil qui contient quelques pièces spirituelles et faciles. Boisrobert a édité les *Œuvres de Théophile* (Rouen, 1627, in-8), et le *Parnasse royal, ou Poésies diverses à la louange de Louis XIII et du cardinal de Richelieu* (Paris, 1635, 2 vol. in-4). D'après La Monnoye, il est l'auteur des Contes qui ont paru sous le nom de son frère, le sieur d'Ouville (voy. ce mot).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII ; — Hippeau : *Notice sur Boisrobert* (Caen, 1852) ; — Rigault : *Hist. de la querelle des anciens et des modernes*, part. 1^re^.

BOISSARD (Jean-Jacques), humaniste et antiquaire franc-comtois, né en 1528 à Besançon, mort en 1602. Un séjour assez prolongé en Italie lui permit d'étudier les monuments antiques, sur lesquels il a laissé de bons ouvrages : *Emblemata latina* (Metz, 1584, in-8); *Emblematum liber* (Francfort, 1593, in-4); *Romanæ urbis topographia et antiquitatum* (Ibid., 1597, in-fol., plusieurs fois réimpr.). Il a donné aussi : *Habitus variarum gentium* (Metz, 1581, in-fol.); *Icones et vitæ virorum illustrium* (Francfort, 1592, 2 vol. in-4); *Theatrum vitæ humanæ* (Metz, 1596, in-4); *Vitæ et icones sultanorum Turcorum* (Francfort, 1596, in-4); *De divinatione et magicis præstigiis* (Hanau, 1611, in-4). Il cultivait avec succès la poésie latine, et il a fait imprimer : *Poemata : epigrammatum libri tres; elegiæ, libri tres; epistolarum, libri tres* (Bâle, 1574, in-16; Metz, 1589, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVIII.

BOISSAT (Pierre DE), littérateur français, né en 1603 à Vienne en Dauphiné, mort le 28 mars 1662. Sa facilité précoce à écrire en latin et en français lui attira une grande réputation et le surnom de *Boissat l'Esprit*. Il fut membre de l'Académie française dès sa création. Parmi ses ouvrages, qui n'ont de remarquable que la facilité avec laquelle ils furent composés, on cite : *Histoire négrepontine, contenant la vie et les amours d'Alexandre Castriot*, etc., roman (Paris, 1631, in-8); les *Fables d'Ésope, illustrées de discours moraux, philosophiques et politiques* (1633, in-8), etc.

Cf. D'Artigny : *Mémoires de littérature*, t. II et V.

BOISSONADE (Jean-François), helléniste français, né à Paris le 12 août 1774, mort à Passy le 8 septembre 1857. Ayant fait de brillantes études au collége d'Harcourt, il suivit d'abord la carrière des fonctions publiques, puis celle de l'enseignement, et devint, en 1828, professeur de littérature grecque au Collége de France. Admis à l'Institut, dès 1813, en remplacement de Larcher, il fut classé, en 1816, dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Attaché au *Journal des Débats*, de 1802 à 1813, il y donna régulièrement des articles bibliographiques, qui ont été recueillis par M. Colincamp, sous le titre de : *Critique littéraire sous le premier Empire* (1863, 2 vol. in-8). Mais l'étude du grec avait été de très-bonne heure l'objet de sa préoccupation et, dès 1798, il avait présenté à l'Institut un mémoire sur les moyens de la ranimer en France. Il s'est fait un nom à part dans l'érudition française par la conscience, le savoir et le désintéressement avec lesquels il a édité des textes inédits ou imparfaitement publiés jusque-là. Nous citerons : *Philostrati heroica* (1806, in-8); *Marini vita Procli* (Leipzig, 1814, in-8); *Tiberius Rhetor de figuris*, etc. (Londres, 1815, in-8); *Herodiani partitiones* (Ibid., 1819, in-8); *Nicetæ Eugeniani narratio amatoria*, etc. (1819, 2 vol. in-12); *Ex Procli scholiis in Cratylum excerpta* (Leipzig, 1820, in-8); *Eunapii vitæ sophistarum* (Amsterdam, 1822, 2 vol. in-8); *Aristænæti epistolæ* (1822, in-8); *Ovidii Metamorphoseon libri XV, græce versi a maximo Planude* (1822, in-8); *Poetarum græcorum syllogæ* (1822-1826, 24 vol. in-32); *De Syntipa et Cyri filio Andreopoli narratio, græce* (1828, in-12); *Anecdota græca e codicibus regibus* (1829-1833, 5 vol. in-8); *Theophylacti Simocattæ quæstiones physicæ* (1835, in-8); *Michael Psellus de operatione dæmonum* (Nuremberg, 1838, in-8); *Philostrati epistolæ* (Paris et Leipzig, 1842, in-8); *Lettres inédites de Nicephore Chumnus* (1843, in-8); un certain nombre d'éditions des *Fables* de Babrius (*Babrii fabulæ iambicæ*, 1844, in-8); *Choricii gazæi orationes* (1846, in-8); *Tzetzæ allegoriæ Iliadis* (1851, in-8), etc.; sans compter plusieurs travaux insérés dans les *Notices et extraits de la bibliothèque du roi* (1818-1831, t. X-XII). Boissonade a donné en outre des éditions des *Lettres inédites de Voltaire à Frédéric le Grand* (1802, in-12), des *Œuvres* de Bertin (1824, in-8), des *Œuvres choisies de Parny* (1827, gr. in-8), du *Télémaque* (1824, 2 vol. gr. in-8), etc.; la traduction du poëme héroï-comique portugais de Dinyz, *le Goupillon* (1832, in-32); puis des articles dans la *Biographie* Michaud, etc. [*Dictionn. des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. Naudet : *Notice historique* en tête de l'édit. de la *Critique littéraire sous le premier Empire* ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, t. VI (1863).

BOISSY (Louis DE), auteur comique français, né le 26 novembre 1694 à Vic (Auvergne), mort le 19 avril 1758. D'une famille pauvre, il fut destiné à l'état ecclésiastique, mais préféra la carrière des lettres et vint tenter fortune à Paris. Il débuta par des satires qui lui firent beaucoup d'ennemis et eurent peu de succès. Il se tourna vers le théâtre, et, dans l'espace d'environ trente ans, fit représenter, soit aux Italiens, soit au Français, près de quarante pièces. En 1754, il fut nommé membre de l'Académie française, et peu de temps après obtint le privilége de la *Gazette de France*, puis du *Mercure*, qui fut très-prospère sous sa direction.

La principale comédie de Boissy, *l'Homme du jour, ou les Dehors trompeurs*, en cinq actes, en vers, est au nombre des meilleures pièces du dernier siècle. Le caractère principal, celui du baron, *l'Homme du jour*, est pris dans la nature et dans les mœurs : cet homme a tout ce qu'il faut pour réussir dans la société, l'agrément, la politesse, et point de principes; il s'occupe de plaire à tout le monde, et n'est l'ami de personne. Quoi qu'il ait de l'esprit, il est la dupe de son amour-propre. Lucile, dont il veut faire sa femme, est aimée d'un jeune marquis et répond à son amour. Le marquis est l'obligé du baron; mais lorsqu'il expose à ce dernier les scrupules qu'il se fait de tromper un homme qui lui témoigne de la confiance et de l'amitié, le baron se moque de ses scrupules :

> Trompez-le, encore un coup, trompez-le, c'est l'usage.

Cette situation comique soutient l'intrigue jusqu'au bout. Le style, sans égaler celui de la *Métromanie*, n'est pas aussi faible que le dit La Harpe On peut citer avec honneur le tableau de la vie de l'homme du jour :

> De toilette en toilette aller faire sa cour,
> Apprendre et débiter la nouvelle du jour...
> Faire l'après-midi mille dépenses folles,
> En deux médiateurs perdre huit cents pistoles ;
> Sur une tabatière, ou bien sur des habits,
> Dire ton sentiment et ton sublime avis ;
> Conduire à l'Opéra la duchesse indolente,
> Médire ou bien broder avec la présidente ;
> Avec le commandeur parler chasse et chevaux ;
> Chez le petit marquis découper des oiseaux :
> Voilà le plan exact de ta journée entière...

Parmi les autres pièces de Boissy, celles qui obtinrent le plus de succès furent : *le Babillard* et *le Français à Londres*, l'une et l'autre par un comique un peu chargé; *l'Époux par supercherie* et *le Sage étourdi*, l'une et l'autre grâce au jeu de Molé. Il fit jouer aussi deux tragédies, au-dessous du médiocre : *Alceste* et *Admète*. Son *Théâtre* a été réuni (Paris, 1766, 9 vol. in-8). On lui a attribué *l'Élève de Terpsichore, ou le Nourrisson de la satire* (1718, 2 vol. in-12), recueil dont il fut tout au plus l'éditeur, et *les Filles femmes et les Femmes filles* (1751, in-8), ouvrage publié sous le nom de Simien. — Son fils, Michel BOISSY, né vers 1725, mort en 1788, a publié une *Vie de Simonide* (1755) et un *Supplément* à l'*Histoire des Juifs* de Basnage (1784, 2 vol. in-12).

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française ;* — La Harpe : *Cours de littérature.*

BOISSY D'ANGLAS (François-Antoine DE), homme d'État et publiciste français, né le 8 décembre 1756 à Saint-Jean-la-Chambre (Ardèche), mort le 20 octobre 1826. Avocat au Parlement de Paris, député du tiers état aux États généraux, membre de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents, enfin pair de France, il n'eut pas seulement un rôle politique honorable et courageux; il fit partie de l'Institut dès sa création et devint membre de l'Académie des inscriptions en 1816. Un assez fort bégaiement l'empêcha de devenir orateur, et la constitution de l'an III, dont il fut un des principaux auteurs, fut surnommée pour cette raison *la Constitution Babebibobu.* Ses principaux écrits sont : *Essai sur les fêtes nationales, suivi de quelques idées sur les arts et sur la nécessité de les encourager* (Paris, 1794, in-8); *Recueil de discours sur la liberté de la presse* (Paris, 1817, in-8); *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes* (Paris, 1819-1821, 2 vol. in-8); *Études littéraires et poétiques d'un vieillard, ou Recueil de divers écrits en vers et en prose* (Paris, 1825, 6 vol. in-12), etc.

Cf. *Encyclopédie des gens du monde ; — Notice sur la vie et les ouvrages de Boissy d'Anglas,* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* t. IX, p. 146.

BOISTE (Pierre-Claude-Victoire), lexicographe français, né en 1765 à Paris, mort le 24 avril 1824. Son principal livre, le *Dictionnaire universel de la langue française* (Paris, 1800, in-8, plusieurs fois réimpr.), était une sorte d'encyclopédie philologique; outre une riche nomenclature, où les sens divers du même mot sont gradués avec soin, où le vieux langage et les néologismes ne sont pas négligés, il renfermait des traités de la versification et des tropes, des tables d'homonymes et de paronymes, un recueil des synonymes, des dictionnaires de rimes, de noms propres, scientifiques, géographiques, etc. Il a donné en outre : *Dictionnaire de géographie universelle* (Paris, 1806, in-8); *Nouveaux principes de grammaire* (Paris, 1820, in-8); *Dictionnaire des belles-lettres, contenant les éléments de la littérature théorique et pratique* (Paris, 1821-1824, 5 vol. in-8), ouvrage inachevé. Rappelons pour mémoire un poëme en prose sur la création, *l'Univers délivré* (1801, 2 vol. in-8).

Cf. *Dictionnaire de la conversation.*

BOISTUAU ou **BOAISTUAU** (Pierre), dit LAUNAY, littérateur français, né vers 1500 à Nantes, mort en 1566. Son principal ouvrage, dont La Croix du Maine fait grand cas, est intitulé : *Théâtre du monde, discourant des misères humaines et de l'excellence et dignité de l'homme* (Paris, 1584, 6 vol. in-fol., souvent réimpr.). On cite encore de lui : *Histoires prodigieuses, extraites de plusieurs excellents auteurs grecs et latins* (Paris, 1557, in-8; 1575, 6 vol. in-16); *Histoires tragiques, traduites de l'italien de Bandello* (1568 et suiv., 7 vol. in-16). Ces deux recueils ont fourni des sujets à La Fontaine, à Shakespeare, etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BOIVIN (Louis), dit L'AÎNÉ, érudit français, né le 20 mars 1649 à Montreuil-Argilé (Eure), mort le 22 avril 1724. Reçu en 1702 associé de l'Académie des inscriptions, il ne put pas en devenir titulaire. Travailleur infatigable, il ne sut jamais rédiger sous une forme claire et intéressante les notes qu'il accumulait. Le recueil de l'Académie contient de lui des mémoires intéressants sur la chronologie.

BOIVIN (Jean), dit LE CADET ou DE VILLENEUVE, érudit français, frère du précédent, né le 28 mars 1663, mort le 29 octobre 1726 à Paris. Il entra en 1705 à l'Académie des inscriptions, obtint, la même année, la chaire de grec du Collége royal et fut admis, en 1721, à l'Académie française. Il a traduit en vers français : *la Batrachomyomachie* (1717, in-8); *l'Œdipe roi* et *les Oiseaux* d'Aristophane (1729, in-12), et inséré des *Mémoires,* principalement sur la littérature grecque, dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions.*

Cf. Gros de Boze : *Hist. de l'Acad. des inscriptions ;* — Alf. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions.*

BOJARDO (Matteo-Maria-Centi).— Voy. BOÏARDO.

BOLDONI (Sigismondo), littérateur italien, né dans un village du Milanais en 1598, mort à Pavie en 1630. Très-renommé comme latiniste, il professa la médecine à Milan et la philosophie à Pavie. On a de lui un poëme latin, *Apotheosis in morte Philippi III, regis Hispaniarum* (Pavie et Anvers, 1621, in-4); un poëme épique italien, *la Caduta de' Longobardi* (Bologne, 1636, in-8); un roman, *Larius* (Padoue, 1617, in-8); *Orationes academicæ* (Lucques, 1660, in-12), et deux volumes d'*Epistolæ,* publiés après sa mort. Ami particulier de Scioppius, il en imita souvent l'orgueilleux pédantisme.

Son frère aîné, Giovanni-Nicola BOLDONI, prédicateur et poëte dramatique, né à Milan en 1595, mort en 1610, de l'ordre des Barnabites, publia un Carême intitulé *Il Ciclo in Terra* (Naples, 1677), et des *Discorsi per Il Purgatorio* (Pérouse, 1666), puis deux drames sacrés : *l'Annunziata* (Bologne, 1636, in-8), et *l'Uranilla* (Milan, 1647, in-8), des recueils de vers et un traité latin de *Rhétorique religieuse* (Rome, 1652, in-8).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

BOLINGBROKE (Henri SAINT-JOHN, vicomte DE), célèbre homme d'État et écrivain politique anglais, né à Battersea dans le comté de Surrey, en 1678, mort en 1751. Élevé à Eton et à Oxford, après quelques années de dissipation il entra au Parlement, se signala parmi les tories et devint secrétaire d'État. A la mort de la reine Anne (1714), qui amena la chute de son parti, il se réfugia en France. Il obtint en 1723 la permission de rentrer en Angleterre, mais il resta exclu de la Chambre des lords et de toute participation aux affaires. Lui qui avait été regardé comme le premier orateur de son pays, il ne put plus combattre ses adversaires politiques qu'avec la plume, qu'il maniait admirablement. Ses *Réflexions sur l'exil,* ses *Lettres sur l'étude de l'histoire,* sa *Lettre sur le véritable usage de la retraite,* surtout ses *Lettres sur l'esprit de patriotisme* (1749) et son *Idée d'un roi patriote* (1749), sont d'un maître possédant à fond toutes les ressources de sa langue. Outre la précision de la pensée, la force et la bonne disposition des arguments, on y trouve une hardiesse, une clarté, une rapidité d'expression, une vigueur d'imagination qui n'ont pas été surpassées par deux autres grands maîtres du style politique, Burke et Macaulay. Bolingbroke fut le patron et l'ami des beaux esprits de l'Angleterre, Swift, Pope ; en France il avait beaucoup distingué le jeune Voltaire. Libre penseur en religion, il se garda d'étaler ses principes qui lui auraient nui auprès de son parti, mais il voulut que la postérité ne les ignorât pas, et plusieurs traités de lui, contraires à la révélation, parurent après sa mort, dans l'édition de ses *Œuvres* publiée par Mallet (Londres, 1753-1754, 5 vol in-4). Une édition encore plus complète a été donnée depuis (Londres, 1809, 8 vol. in-4). Tous les ouvrages de Bolingbroke ont été traduits en français.

Cf. Cooke : *Memoirs of Bolingbroke* (Londres, 1836, 2 vol. in-8) ; — Ch. de Rémusat : *Bolingbroke, sa vie et son temps* (1853, in-8) ; — Thomas Macknight : *The life of Harry St John, viscount Bolingbroke* (Londres, 1863).

BOLKHOVITINOF (Eugène), historien russe, né en 1767. Il fut métropolitain de Kief. On lui doit un *Dictionnaire historique des écrivains ecclésiastiques*

russes, une *Histoire du monastère de Kievopestschersky*, et diverses études de critique historique très-remarquées.

Cf. N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

BOLLAND (Jean), BOLLANDUS, savant jésuite flamand, né dans le Limbourg le 13 août 1596, mort le 12 septembre 1685. De l'ordre de Jésus, il est célèbre par la publication d'une vaste collection des *Actes des saints*, à laquelle travaillèrent, sous sa direction ou après lui, un certain nombre de savants religieux de son ordre qui ont reçu le nom de *Bollandistes*. A l'origine de ce grand et beau travail, Jean Bolland et ses collaborateurs ne portèrent pas dans l'examen des légendes édifiantes cette critique sévère et scrupuleuse qui s'y introduisit plus tard à l'exemple de Mabillon, et qui suscita contre les Bollandistes, de la part des congrégations rivales, des accusations de témérité et d'hérésie. En dehors de sa collaboration aux *Acta sanctorum*, Jean Bolland n'a publié que quelques essais littéraires anonymes et des traductions d'opuscules italiens ou latin (voy. ACTES DES SAINTS).

Cf. L.-P. Gachard : *Mémoire historique sur les Bollandistes et leurs travaux* (Gand, 1835, in-8).

BOLLANDISTES. — Voyez BOLLAND et ACTES DES SAINTS.

BOLOGNETTI (Francesco), poëte italien, né à Bologne vers 1512, mort vers 1568. Sénateur, gonfalonier de sa ville natale, et membre de l'Académie convivale, il est l'auteur d'un poëme épique, intitulé *Il Costante*, qui devait avoir vingt-quatre chants, et resta inachevé au seizième (1re partie, Venise, 1565; 2e partie, Bologne, 1566, in-4). Cet ouvrage, dont la composition est sage et dont le style surtout se soutient par une certaine correction académique, lui valut l'excessif honneur d'être opposé quelque temps à l'Arioste et au Tasse, dont il n'avait ni la grâce ni l'éclat. On cite, en outre, des *Rime* (Bologne, 1566, in-4) et un poëme héroïque sur la bataille de Lépante, *la Cristiana vittoria* (Bologne, 1572, in-4).

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire d'Italie*.

BOLSEC (Jérome-Hermès), pamphlétaire français, né à Paris, mort en 1585. Il était aumônier de la duchesse de Ferrare lorsqu'il embrassa la Réforme et se rendit à Genève. Calvin, dont il combattit la doctrine sur la prédestination, le fit emprisonner et exiler. Bolsec se vengea par deux libelles : *Histoire de la vie, mœurs, actes, doctrine et mort de Jean Calvin* (1577, in-8); *Histoire de la vie, mœurs, doctrine et déportements de Théodore de Bèze* (1580, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

BOLTIN (Ivan), historien russe, né à Saint-Pétersbourg en 1735, mort en 1792. Il suivit la carrière militaire. Il se fit remarquer par ses études critiques sur l'*Histoire de Russie*, publiée en 1787 par le médecin français Leclerc, ainsi que sur l'*Histoire russe* du prince Stscherbatof, et par ses polémiques avec ce dernier qui le mirent au rang des plus autorisés en matière d'histoire nationale. A sa mort, l'impératrice Catherine acheta tous ses papiers, et les donna à son ami et collaborateur le comte A. I. Moussin Pouchkine, qui en publia une partie. Parmi ces manuscrits se trouvait un *Dictionnaire historique, géographique, politique et civil de la Russie*, qui fut édité par V. Tatistchef (Saint-Pétersbourg, 1793, 3 vol. in-4).

Cf. Nicolas Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

BOMPIANO (Ignazio), littérateur italien, né à Frosinone en 1612, mort en 1675. Originaire d'Ancône, il enseigna l'hébreu et les humanités chez les jésuites au Collége Romain, sous le nom d'*Anconitanus*. Habile faiseur de centons, il a publié : *Elogia sacra et moralia* (Rome, 1651, in-12); *Historia pontificatus Gregorii XIII* (1655, in-12); *Seneca christianus* (1658, in-24); *Prolusiones rhetorices et orationes* (1662, in-16); *Modi varii et elegantes loquendi latine* (1662, in-12); *Orationes funebres* (1666 et 1668, in-4); *Orationes de Principibus* (1669, in-24), et un précis chronologique, *Historia rerum christianarum ab ortu Christi* (1665, in-12).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

BON DE SAINT-HILAIRE (François-Xavier), érudit français, né en 1678 à Montpellier, mort en 1761 à Narbonne. Premier président de la Chambre des comptes de Montpellier, il fut nommé, en 1736, correspondant de l'Académie des inscriptions. Il fit aussi partie de plusieurs autres sociétés, et envoya à toutes des mémoires sur des sujets très-divers. Celui de ses écrits qui fit le plus de bruit est une *Dissertation sur l'araignée*, enseignant le moyen de filer la soie de cet insecte.

Cf. *Éloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XXXI.

BONA (Giovanni), littérateur italien, cardinal, né à Mondovi en 1609, mort en 1674. Général de l'ordre des Feuillants, il faillit être élu pape, et l'on dit alors que *papa Bona* eût été *papa Bonus*. Il possédait à fond l'histoire ecclésiastique, et fut en correspondance avec presque tous les savants de l'Europe. Ses *Œuvres complètes* furent imprimées à Paris (1677, 3 vol. in-8), à Anvers (1677, in-4), et à Turin (1747, 4 vol. in-fol.). Parmi ses traités liturgiques ou théologiques, on remarque le : *De principibus vitæ christianæ*, plein d'action et de ferveur chrétienne, que l'on a comparé à l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il a été traduit en français par le président Cousin (Paris, 1693, in-12) et par l'abbé Goujet (1728, in-12).

Cf. L.-P. Bertolotti : *Vita Joan. Bona* (Asti, 1677, in-8) — l'abbé Goujet : *Vie du cardinal Bona*; — Dupin : *Bibliothèque des auteurs ecclés. du XVIIe siècle*.

BONALD (Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte DE), publiciste et philosophe français, né le 2 octobre 1754 à Mouna, près de Milhau (Aveyron), mort le 23 novembre 1840. Émigré en 1791, il rentra en France après le sacre de Napoléon, collabora au *Mercure*, en 1806, avec Chateaubriand et Fiévée, et fut nommé, en 1810, conseiller titulaire de l'Université. La Restauration l'appela à jouer un rôle politique conforme à ses théories morales et religieuses. Député de 1815 à 1822, pair de France en 1823, il mit son talent oratoire au service du trône et de l'autel, et fut à la tribune le soutien constant de la réaction. Après la révolution de 1830, il refusa de prêter serment, quitta la Chambre des pairs et vécut dans la retraite. Il avait été nommé en 1816, par ordonnance royale, membre de l'Académie française.

Les ouvrages du vicomte de Bonald, qui, par la noblesse de la pensée et la fermeté du style, imposaient le respect à ses adversaires, ont excité chez les hommes de son parti un long enthousiasme. Ils ont en général pour but la solution des problèmes sociaux, et la rattachent à la philosophie de l'École dite théologique. Cette philosophie a pour base une théorie métaphysique du langage, qui fait dériver la science de la parole, et la parole d'une révélation de Dieu. De là ce fameux principe que : « L'homme pense sa parole avant de parler sa pensée; » principe dont l'énonciation absolue paraissait à bon droit le renversement de toutes les notions ordinaires sur le but et les conditions de la science, son histoire et ses progrès. Une autre formule qui fit beaucoup d'honneur au vicomte de Bonald est sa définition platonicienne de l'homme : « Une intelligence servie par des or-

ganes. » On se rappelle que Proclus avait dit mieux encore : *Anima utens corpore* (ψυχὴ σώματι χρωμένη).

Les *Œuvres complètes* de M. de Bonald (Paris, 1817-1829, 10 vol. in-8) comprennent : *Théorie du pouvoir politique et religieux*, qui avait été imprimée d'abord à Constance, en 1796, et dont l'édition avait été détruite par ordre du Directoire; *Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social; Législation primitive*, l'un de ses premiers ouvrages et resté le plus important (2e édit. 1821, 3 vol. in-8); *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales; Traité du divorce*, le plus fameux des plaidoyers en faveur de l'indissolubilité du mariage; *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société; Mélanges littéraires politiques et philosophiques; Pensées et discours.* — L'un de ses fils, le cardinal Louis-Jacques-Maurice DE BONALD, né à Milhau le 30 octobre 1787, mort à Lyon le 26 février 1870, archevêque de Lyon, a publié des *Mandements* qui ont fait du bruit, à propos des événements politiques, des crises sociales ou de quelques publications.

Cf. *Biographie universelle et portative des contemporains*; — Henri de Bonald : *Notice sur M. le vicomte de Bonald* (Paris, 1841, in-8); — Blanchon : *le Cardinal de Bonald, sa vie et ses œuvres* (1870); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV.

BONAMY (Pierre-Nicolas), érudit français, né le 19 janvier 1694 à Louvres-en-Parisis, mort le 8 juillet 1770 à Paris. Bibliothécaire et historiographe de la ville de Paris, il entra, en 1727, à l'Académie des inscriptions, et en fut un des membres les plus savants. Il n'était étranger à aucune branche de l'érudition, mais s'occupa plus spécialement de nos antiquités nationales. Préoccupé avant tout de la vérité, il ne craignit pas, quoique fervent catholique, de mettre en relief, dans ses *Réflexions sur l'empereur Julien*, les exagérations et les impostures accumulées par la haine des chrétiens contre ce prince; on n'osa pas insérer ce mémoire *in extenso* dans le *Recueil de l'Académie*, où l'on trouve beaucoup de mémoires de ce savant.

Cf. Lebeau : *Éloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXVIII.

BONAPARTE (Lucien), second frère de Napoléon Ier, né le 21 mars 1775 à Ajaccio, mort le 29 juin 1840. Sa vie publique avant et après l'élévation de son frère, son rôle au 18 brumaire, son passage aux affaires ou dans la diplomatie appartiennent à l'histoire politique. M. Ad. Thiers a dit de lui, avec une sévérité qui a été trouvée excessive : « C'était un homme d'esprit, mais d'un esprit inégal, inquiet, ingouvernable, et n'ayant pas assez de talent, quoiqu'il en eût, pour racheter ce qui lui manquait sous le rapport du bon sens. » Pour nous, ce que nous devons signaler chez Lucien, outre son talent pour la parole, qui entra pour beaucoup dans son influence politique, c'est qu'il aima les lettres, qu'il les protégea, et qu'il tenta lui-même, non sans quelque succès, la carrière littéraire. Le roman de *la Tribu indienne, ou Édouard et Stellina* (Paris, 1799, 2 vol. in-18) a joui d'une estime qui ne fut pas imméritée. Durant son ministère (1799-1800), il montra une faveur toute spéciale aux écrivains, et concourut à la réapparition du *Mercure de France*, le 23 mai 1800. Dans son ambassade en Espagne, il se fit accompagner par des savants et des hommes de lettres. En 1803, il présida à la réorganisation de l'Institut, où il prit place lui-même dans la classe de la langue et de la littérature française. A cette époque se rattache un fait qui honore son esprit et son cœur. Béranger lui ayant adressé par la poste ses premières poésies, Lucien lui envoya de Rome une procuration pour toucher son traitement de l'Institut, avec une lettre où il lui disait : « Soignez surtout la délicatesse du rhythme; ne cessez pas d'être hardi, mais soyez plus élégant... » Pendant les années qu'il fut retenu en Angleterre, Lucien composa un poëme épique en vingt-quatre chants, intitulé : *Charlemagne, ou l'Église sauvée*, qu'il dédia à Pie VII (Londres, 1814, 2 vol. in-4; Paris, 1815, 2 vol. in-8). Il lut devant l'Institut, à la séance du 15 mai 1815, une *Ode contre les détracteurs d'Homère*. On a encore de lui : *la Cyrnéide, ou la Corse sauvée*, poëme épique en douze chants (Paris, 1819, in-8); *Bathilde, reine des Francs*, poëme en dix chants (1820, in-8); *la Vérité sur les Cent-Jours* (Paris, 1835, in-8), etc. Il commença la publication de ses *Mémoires* (Paris, 1836, t. I, in-8). Sa veuve en fit paraître un second volume, intitulé : *Le Dix-Huit Brumaire* (1845); le reste n'a pas été imprimé.

Son fils aîné (Charles-Lucien-Jules-Laurent BONAPARTE), prince DE CANINO, né le 4 mai 1803 à Paris, mort le 29 juillet 1857, s'est distingué par des travaux sur l'histoire naturelle qui le firent nommer membre honoraire de l'Académie des sciences de Berlin et correspondant de l'Institut. Son *American Ornithology* (Philadelphie, 1825-1833, 3 vol. in-fol. avec pl.) est, par le luxe de la typographie et de la gravure, un des plus beaux produits des presses américaines, et son *Iconografia della fauna italica* (Rome, 1832-1841, 3 vol. in-fol.), d'une belle exécution, est plus important encore [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e édit.].

Son second fils (Louis-Lucien, prince BONAPARTE), né le 4 janvier 1813 en Angleterre, s'est occupé spécialement de linguistique et a publié, comme auteur ou éditeur, plusieurs ouvrages, notamment une *Grammaire basque* [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions].

Cf. A. Thiers : *Histoire du Consulat et de l'Empire*; - *Mémoires secrets sur la vie privée, politique et littéraire de L. Bonaparte, prince de Canino* (Paris, 1816, 2 vol. in-12; 1818, 2 vol.); — Wouters : *les Bonaparte depuis 1815 jusqu'en 1846* (Bruxelles, 1848, in-8); — Quérard : *la France littéraire*.

BONAPARTE (Louis), roi de Hollande, troisième frère de Napoléon Ier, né le 4 septembre 1778 à Ajaccio, mort le 25 juillet 1846 à Livourne. Il était, suivant M. Thiers, doué d'un esprit distingué, mais plus actif que juste; il renfermait dans son âme l'ardeur naturelle des Bonaparte, et employait cette ardeur à se tourmenter sans cesse en se croyant voué au malheur. Créé roi de Hollande par décret du 5 juin 1806, il abdiqua le 3 juillet 1810, se tenant trop honnête homme pour servir les desseins politiques de son frère. Il avait fondé, en Hollande, un Institut où il avait appelé les hommes les plus distingués du pays. Il alla résider, sous le nom de *comte de Saint-Leu*, à Gratz, en Styrie, puis, à partir de 1815, à Florence, et s'occupa principalement de travaux littéraires.

L'ouvrage le plus curieux de l'ex-roi de Hollande est un *Essai sur la versification* (Rome, 1825-1826, 2 vol. in-8). Il cherche à y démontrer que les vers français, en conservant le même nombre de syllabes et les mêmes césures, mais en distribuant régulièrement les accents, pourraient se passer de la rime et devenir prosodiques comme les vers des langues anciennes. Cette idée, qui était chez lui systématique, l'avait porté, sous l'Empire, à fonder un prix à l'Institut sur cette question : « Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rhythme des Grecs et des Latins dans la poésie française ? » Il avait concouru lui-même par un mémoire, en 1814. Son *Essai* contient, outre la théorie de l'auteur, des exemples à l'appui : *Ruth et Noémi*, opéra en deux actes; *Lucrèce*, tragédie en cinq actes; *l'Avare*, comédie de Molière, mise en vers; le tout très-médiocre.

On a encore du même : *Marie, ou les Peines de*

l'Amour (Paris, 1808, 3 vol. in-12), roman dans lequel sont décrits les mœurs et les usages de la Hollande ; *Odes* (Vienne, 1813, in-4) ; *Histoire du Parlement anglais*, avec des notes de Napoléon Ier (Paris, 1820, in-8) ; *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande* (Paris, 1820, 3 vol. in-8), ouvrage que Napoléon, à Saint-Hélène, traita de libelle, peut-être sans l'avoir lu ; *Réponse à sir Walter Scott* sur son Histoire de Napoléon (Paris, 1828, in-8 ; *Nouveau recueil de poésies* (Florence, 1828, in-8) ; *Observations sur l'Histoire de Napoléon par M. de Norvins* (1834, in-8).

Cf. Thiers : *Histoire du Consulat et de l'Empire* ; — Wouters : *les Bonaparte depuis* 1815 *jusqu'en* 1846 (Bruxelles, 1848, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire.*

BONARELLI DELLA ROVERE (Guidubaldo), poëte et critique italien, né à Urbin en 1563, mort en 1608. Il se distingua par ses brillantes études en Italie et en France, puis s'attacha successivement aux ducs de Ferrare, de Modène et au cardinal d'Este. Il fut, à Ferrare, le fondateur de l'Académie des *Intrepidi*. Son œuvre principale est une pastorale, *Philis de Scyros* (Filli di Sciro, Ancône, 1612, in-4), qui fut mise en Italie au niveau de *l'Aminta* et du *Pastor fido*. C'est, en effet, la même grâce un peu mignarde et précieuse, avec une intrigue plus compliquée, et un double amour de l'héroïne principale pour deux bergers. On cite parmi ces éditions de la *Filli di Sciro* celle d'Amsterdam (Elzévir, 1678), pour son élégance, et celle de Ferrare (1607, in-4 et in-12), pour son exactitude. Il en existe cinq traductions françaises dont la meilleure est celle de Dubois de Saint-Gelais (Bruxelles, 1707, 2 vol. in-12).

Cf. Fr. Ronconi : *Vie de G. Bonarelli della Rovere.*

BONARELLI DELLA ROVERE (Prospero), poëte dramatique italien, frère du précédent, né à Ancône en 1588, mort dans la même ville en 1659. Il fut un des pensionnaires du grand-duc de Toscane et de la cour de Vienne pour lesquels il composa la plupart de ses ouvrages, entre autres son *Soliman* (Venise, 1619 et 1624, in-12 ; Florence, 1620, in-4) qui passa pour une des meilleures tragédies de l'époque. Il fonda l'Académie des *Caliginosi*. On lui doit, en outre des neuf poëmes d'opéra, *l'Esilio d'Amore, la Gioia del Cielo, l'Alceste, l'Allegrezza del mondo, l'Antro dell'eternità, la Vendetta d'Amore*, etc., des comédies en prose : *gli Abbagli felici, i Fuggitivi amanti, lo Spedale ;* des pastorales : *Imenco, Fidalba, Erosmundo e Floridalba* (Bologne, 1641-1642) ; des *Lettres*, des *Poésies légères*, etc.

BONARELLI DELLA ROVERE (Pietro), poëte dramatique italien, fils du précédent, né vers 1615, mort en 1659. Il vint en France avec le cardinal Mazarin, qui l'employa utilement dans plusieurs négociations épineuses. Suivant la tradition de sa famille, il publia des *Poesie drammatiches* (Rome, 1655 et 1657, in-12), c'est-à-dire des pastorales ; des *Poesie liriche* (Ancône, 1651, in-4) ; et des *Discorsi academici* (Rome, 1658, in-12).

BONAVENTURE (Giovanni DE FIDANZA, saint), célèbre philosophe scolastique, né en 1221 à Bagnarea, petit village de la Toscane, mort en 1274 à Lyon, où il était venu assister à un concile. Il fut général des Franciscains et la gloire de son ordre. Il professa à Paris avec un succès extraordinaire. Cardinal tout-puissant, il fit nommer pape Grégoire X. Ses *Œuvres complètes*, réunies plusieurs fois (Rome, 1588-1596, 7 vol. in-fol. ; Paris, 1863-1872, 14 vol. grand in-8), renferment entre autres écrits un *Commentaire* sur le *Magister sententiarum* de Pierre Lombard ; des *Cantiques*, une *Biblia Pauperum* et plusieurs écrits de théologie pure ou d'exégèse, le *Breviloquium*, le *Centiloquium, Itinerarium mentis in Deum; Reductio artium in theologiam*, etc.

Pour saint Bonaventure, la théologie était la première des sciences ou plutôt la science unique, et c'est à elle qu'il fallait tout rapporter. Comme philosophe, il n'est scolastique, à proprement parler, que par sa méthode. Sa doctrine, tout opposée aux tendances naturalistes d'Aristote, serait plutôt platonicienne ou néo-platonicienne. Mystique d'esprit et de cœur, il est tout en allégories et en symboles, et les légendes d'où est sorti le culte de la Vierge n'eurent pas de plus fervent interprète. Il fit de la *Virginité*, accompagnée des miraculeux attributs qu'il lui prêta, une sorte de vertu théologale, et fut un des plus zélés défenseurs du célibat des prêtres. Son penchant au mysticisme paraît surtout dans sa *Biblia pauperum*. Ses contemporains l'ont surnommé *doctor Seraphicus*. Il a été donné des traductions françaises de plusieurs de ses œuvres, notamment des *Œuvres spirituelles*, par l'abbé Berthomier (1855, 6 vol. in-8).

Cf. J.-C. Boule : *Hist. abrégée de la vie, des vertus et du culte de saint Bonaventure* (Lyon, 1747, in-8) ; — J.-A. Fessler : *Bonaventura's mystiche Naechte oder Leben und Meinungen desselben* (Berlin, 1807, in-8).

BONCIARIO (Marc-Antonio), littérateur italien, né à Antria, dans les environs de Pérouse, en 1555, mort infirme et aveugle en 1616. Il professa les belles-lettres dans sa ville natale, et écrivit un certain nombre d'ouvrages latins souvent réimprimés : *Grammatica* (Pérouse, 1593-1630, in-8) ; *Epistolæ in XII libros...* (1603, in-8) ; *Pia poemata* (1606, in-12) ; *Idyllia* (1607, in-12) ; *Opuscula decem varii argumenti* (1607, in-12) ; *Extaticus, sive de ludicra poesi dialogus* (1607, in-8), etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire critique.*

BONDI (l'abbé Clemente), poëte italien, né en 1742 à Mezzano, dans le duché de Parme, mort à Vienne en 1821. Entré dans la Compagnie de Jésus, il protesta contre sa suppression dans une pièce de vers qui fonda sa réputation. L'archiduc Ferdinand le protégea, et il devint conservateur de la bibliothèque archiducale et professeur impérial d'histoire et de littérature à Vienne.

L'abbé Bondi s'est fait un nom parmi les innombrables traducteurs italiens. Sa version de l'*Enéide* (Parme, 1797, 2 vol. in-8) fut mise un instant au-dessus de celle d'Annibal Caro. Il traduisit pareillement en vers *Sciolti*, les *Bucoliques* et les *Géorgiques* (Parme, 1790) ; les *Métamorphoses* d'Ovide (Parme, 1780, 2 vol. in-8) et l'*Athalie* de Racine On lui doit en outre des *Poemetti e varie rime* (Venise, 1785, 1799, in-8), renfermant des odes, des élégies et des satires ; *Poésie* (Nice, 1793, 2 vol. in-12) ; *Cantates* (Nice, 1794, in-8) ; des *Conversazioni* (Venise, 1783), un volume de *Sentences et Proverbes* (Vienne, 1814 ; Milan, 1817), et quelques autres opuscules politiques. Une édition de luxe de ses *Œuvres complètes* fut imprimée à Vienne (1808, 3 vol. petit in-4). L'abbé Bondi, que l'on a quelquefois comparé à Métastase, et plus justement à Delille, avait les grâces d'esprit, la facilité de style et l'humeur ingénieuse d'un abbé mondain du XVIIIe siècle élevé par les Jésuites. Les salons goûtèrent à l'excès ses élégants compliments et ses ingénieuses épigrammes.

Cf. A. Pezzana : *Intorno A.-C. Bondi, Parmigiano, Epistola* (Parme, 1821, in-8).

BONER (Ulrich), en latin BONERIUS, fabuliste allemand de la première moitié du XIVe siècle. Originaire de Berne, il appartint à l'ordre des frères prêcheurs. Il composa cent fables, y compris quelques contes, et les réunit sous ce titre : *La Pierre précieuse* (der Edelstein). Il en emprunta, en général, les sujets à Flavius Avianus et à Hildebert, archevêque de Tours ; mais il les développa avec une certaine ampleur épique, substituant à l'ancienne forme abstraite de l'apologue

le tableau animé de la vie. Son style n'en est pas moins d'une simplicité et d'une naïveté extrêmes. Souvent ses fables sont liées deux à deux, et mises en opposition l'une avec l'autre. Le recueil de *la Pierre précieuse* fut répandu par de nombreux manuscrits. et ce fut le premier livre imprimé en allemand (Bamberg, chez Alb. Pfister, 1461, petit in-fol.); il eut beaucoup d'éditions; parmi les récentes, la meilleure est celle de Benecke (Berlin, 1816, avec Glossaire).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. I.

BONET ou **BONNOR** (Honoré), écrivain français du XIVe siècle. Prieur de Salon, en Provence, il écrivit, par ordre de Charles V, pour l'instruction du Dauphin, *l'Arbre des batailles*, qui présente la destruction des quatre grandes monarchies, les maux de l'Église, etc. Cet ouvrage fut imprimé plusieurs fois au XVe siècle, notamment chez A. Verard (Paris, 1493, in-fol.), édition portant le dessin de l'arbre des batailles. On trouve dans toutes les grandes bibliothèques des manuscrits de ce livre, d'où la Société des bibliophiles français a tiré *l'Apparition de Jehan de Meun, où sont dépeints les malheurs du royaume* (Paris, 1845, in-4).

Cf. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVIII.

BONFADIO (Jacopo), littérateur italien, né en 1501 dans un village du Bresciau, mort en 1559. Il fut secrétaire, à Rome, de deux cardinaux, puis obtint à Gênes une chaire de philosophie et fut chargé de continuer les *Annales* de la République. Une condamnation criminelle, suivie d'exécution capitale, interrompit son travail : la partie qui était achevée parut sous ce titre : *Annalium genuensium libri quinque* (Pavie, 1586, in-4; Brescia, 1747, in-8; 1759, in-8); c'est un des plus solides résumés historiques qui aient été écrits sur le même sujet; il a été traduit du latin en italien par Bartolommeo Paschetti (1759, in-8). On doit encore à Bonfadio 43 *Lettere familiari*, publiées par Mazzuchelli avec une *Vie* de l'auteur (Brescia, 1746, in-8); une traduction du *Pro Milone*, etc.

Cf. G.-M. Mazzuchelli : *Lettere in cui si tratta della patria de J. Bonfadio*, etc. (Brescia, 1748, in-4); — Bayle : *Dictionnaire critique*.

BONFANTE (Angelo-Matteo), poëte et philosophe italien, né à Palerme vers 1605, mort en 1676. On cite de lui, outre des *Lettere sulla botanica* (Naples, 1673); plusieurs ouvrages littéraires : *la Fortuna di Cleopatra*, poëme héroïque (Palerme, 1644); *l'Amore fedele di Bianca da Bassano* (Palerme, 1653); *Rime* (1655); 400 *Discorsi academici*, etc.

Cf. Aldoini : *Athenæum ligusticum*, etc. (1680, in-4).

BONFINI (Antonio), BONFINIUS, historien et philologue italien, né à Ascoli en 1427, mort en 1502. Précepteur de la reine Beatrix d'Aragon, femme de Mathias Corvin, il jouit à la cour de Hongrie de la faveur royale, et la justifia par son beau et solide travail historique intitulé : *Rerum Ungaricarum decades tres* (Bâle, 1543, 1568; Francfort, 1581; Cologne, 1690, in-fol.; les dernières éditions contiennent les *Suites* de Sambucus). On lui doit en outre des traductions latines des *Vies des sophistes* de Philostrate (1516, in-4; Paris, 1608, in-fol.), et de la *Rhétorique* d'Hermogène (Lyon, 1538); des *Commentaires sur Horace*, qui parurent réunis à ceux de Badius Ascensius (Paris, 1519, in-fol.); un ouvrage curieux dédié à la reine de Hongrie *Sumposion Beatricis, sive Dialogi de pudicitia et Virginitate* (Bâle, 1572 et 1621, in-8.)

Cf. D.-W. Moller : *Disputatio circularis de A. Bonfinio* (Altorf, 1698, in-4); — Czwittinger : *Specimen Hungariæ literatæ*; — Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*

BONGARS (Jacques), érudit français, né en 1546 à Orléans, mort le 29 juillet 1612. Il fut chargé par Henri IV de missions importantes en Allemagne et en Italie. Il a donné une édition, savamment annotée, de *Justin* (Paris, 1581, in-8). Il a publié : *Collectio Hungaricarum rerum scriptorum* (Francfort, 1600, in-fol.); *Gesta Dei per Francos, sive Orientalium expeditionum et regni Francorum hierosolymitani scriptores varii coœtanei, in unum editi* (Hanau, 1611, in-fol.), recueil souvent consulté par les historiens postérieurs des croisades et dont le titre un peu ambitieux est resté populaire. On a aussi les *Lettres*, en latin, de Bongars (Leyde, 1641), traduites en français par les solitaires de Port-Royal, sous le pseudonyme de l'abbé de Brianville (Paris, 1668, 1680, 2 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

BON GÉRARD (LE), poëme légendaire allemand de Rodolphe d'Em (voy. ce nom).

BONHOMME RICHARD (ALMANACH DU), ouvrage de Franklin (voy. ce nom).

BONIFACE (Saint), WINIFRID de son nom, écrivain anglo-saxon, né à Crediton (Devonshire) en 670, mort en 755. Il fut le grand apôtre de la Germanie. Les vers dispersés dans ses lettres et des énigmes morales en hexamètres l'ont fait placer au nombre des poëtes latins du moyen âge.

Cf. Th. Gent : *Life of S. Winefred* (York, 1743, in-8), — J.-C. Seiters : *Bonifacius, der Apostel der Deutschen nach seinem Leben und Wirken geschildert* (Mayence, 1845, in-8); — Th.-Ch. Wright : *Biographia britan. liter anglo-saxon period.*

BONIFACE (Alexandre), grammairien français, né le 22 décembre 1785 à Paris, mort le 26 mai 1841. Sa vie fut tout entière vouée à l'enseignement. Il fonda à Paris, en 1822, une maison d'éducation primaire, d'après le système de Pestalozzi, qui eut un grand succès. Ses ouvrages, qui se distinguent par la méthode, comprennent : *Dictionnaire français-anglais et anglais-français* (1822, 2 vol. in-8); *Lecture graduée* (1823, 2 vol. in-12); *la Couronne littéraire* (Paris, 1824, in-12); *Ephémérides classiques* (1825, in-12), etc. Il a continué le *Journal grammatical* de Domergue, sous le titre de *Manuel des amateurs de la langue française* (1813-1814).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

BONIFACE (Jos.-Xavier), frère du précédent. — Voyez SAINTINE.

BONIFACIO (Giovanni), littérateur italien, né à Rovigo en 1547, mort en 1635. Avocat et jurisconsulte à Padoue, assesseur des tribunaux dans plusieurs villes de l'État de Venise, il cultiva presque toutes les branches des lettres, eut une grande réputation et fut membre des académies de Trévise, Venise, Padoue, etc. On a de lui l'une des meilleures histoires locales d'Italie : *Storia Trivigiana, divisa in libri XII* (Trévise, 1591; Venise, 1748, édition revue et augmentée sur les manuscrits de l'auteur); puis des poésies comiques, tragiques, bucoliques, etc.; un traité très-curieux *De Epitaphiis componendis* (Rovigo, 1629), un autre sur l'éducation des sourds-muets, *l'Arte dei Cenni* (Vienne, 1616); *la Repubblica delle Api* (Rovigo, 1624), des *Traités* de jurisprudence, des *Discours académiques*; des opuscules philosophiques, des *Lettres*, etc.

Cf. Papadopoli : *Historia gymnasii Patavini*.

BONIFACIO (Baldasare), littérateur italien, neveu du précédent, né à Crême en 1584, mort à Venise en 1659. D'abord professeur de droit, il entra dans les ordres et devint évêque de Capo d'Istria. Il cultiva les lettres et spécialement la poésie légère avec beaucoup de succès. On a de lui en ce genre : *Castor e Polluce* (Venise, 1618); *Stichidicon, libri XVIII*, contenant plusieurs poëmes latins intitulés *Erotarion*, *Misoponerus*, *Psyllanthropomachia*, etc. (Venise, 1619, in-16); *Conjec*

turæ in Martialem (Venise, 1635); *Musarum seu latinorum poematum pars prima* (Venise, 1646, in-8); une curieuse *Historia ludiera* (Venise, 1642 et Bruxelles, 1656), espèce d'encyclopédie que l'auteur se propose de remplir de la plus agréable érudition. On cite encore une tragédie estimée: *Amata*, dont le sujet est emprunté à l'*Eneide* (Venise, 1622, in-8); *Dell' Aristocratia* (Venise, 1620), piquant opuscule en faveur du dilettantisme et de l'élégance; un *Discorso sull' immortalità dell' anima* (Venise, 1621); etc. Membre de presque toutes les académies vénitiennes, il fonda lui-même à Trévise celle des *Solliciti*.

Son frère jumeau, Gaspard BONIFACIO, mort en 1637, écrivit d'assez jolies facéties érotiques, *Amor venale* (Venise, 1616, in-12); *Rime, Rime piacevoli*, etc.; et une espèce d'allégorie dramatique représentée à Rovigo sous ce titre : *Il Vaticinio delle muse* (Rovigo, 1631, in-4).

Cf. D. Clément : *Biblioth. curieuse*, V; — Niceron : *Mémoires*, XVI et XX.

BONJEAN (Louis-Bernard), jurisconsulte et publiciste français, né à Valence (Drôme) le 4 décembre 1804, mort à Paris le 24 mai 1871. Nous n'avons à citer ici de ce célèbre jurisconsulte, mort victime de la guerre civile, outre ses discours dans le Sénat, que les écrits suivants où le savoir s'unit à l'indépendance : *Socialisme et sens commun* (1849, in-18); *Du pouvoir temporel et de la papauté* (1862). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières édit.].

Cf. Herzog : *Éloge du président Bonjean* (1872, in-8).

BONJOUR (Casimir), auteur dramatique français, né à Clermont-en-Argonne (Meuse) le 15 mars 1795, mort à Paris le 21 juin 1856. Élève de l'École normale, il resta peu de temps dans l'enseignement, obtint, dans les bureaux du ministère des finances, une place que ses tentatives dramatiques lui firent perdre, et devint plus tard conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Il a donné au Théâtre-Français des comédies écrites avec esprit, distinction et finesse : *la Mère rivale* (1821), *les Deux cousines* (1823), et *le Mari à bonnes fortunes* (1824); ces trois premières pièces eurent beaucoup de succès; puis *le Protecteur et le Mari* (1829), *l'Épreuve électorale* (1831), *le Presbytère* (1833), *le Bachelier de Ségovie* (1844). [*Dict. des contemporains*, 1re et 2e édit.]

BON MOT. — Voyez POINTE.

BONNARD (Bernard, chevalier DE), poëte français, né le 22 octobre 1744 à Semur, mort le 13 septembre 1784. Il fut sous-gouverneur des fils du duc d'Orléans. Ses poésies, élégantes et gracieuses, parmi lesquelles on distingue l'*Épître à M. de Boufflers* et l'*Epître à un ami revenant de l'armée*, ont été publiées par Sautereau de Marsy (Paris, 1791, in-8).

Cf. Garat : *Précis historique de la vie de M. de Bonnard* (1785, in-18).

BONNECORSE (Balthazar DE), poëte français, né à Marseille, mort en 1706. Il fut consul de France en Égypte et en Syrie. Ayant publié *la Montre d'Amour*, suite de madrigaux très-faibles sur chaque heure du jour (Paris, 1666), il se vit cité dédaigneusement dans *le Lutrin* de Boileau et eut le tort de se venger en écrivant *le Lutrigot*, mauvaise parodie du *Lutrin* (Marseille, 1686). Boileau répliqua par une de ses plus médiocres épigrammes. *La Montre* eut une seconde partie : *la Boîte et le Miroir* (1781).

Cf. *Œuvres* de Boileau, édition Brossette.

BONNET (Charles), philosophe et naturaliste génevois, né le 13 mars 1720, mort le 20 juin 1793. Voué de bonne heure aux études de botanique et d'entomologie, il joignit à la patiente sagacité de l'observateur la sensibilité et l'imagination du poëte, avec les préoccupations d'un philosophe qui tente d'amalgamer la métaphysique sensualiste avec les aspirations spiritualistes et mystiques. Ses deux principaux ouvrages d'histoire naturelle ont pour titre : *Considérations sur les corps organisés* (Amsterdam, 1762, 2 vol. in-8), et *Contemplation de la nature* (Ibid., 1764, 2 vol. in-8). La méthode et la science de ces deux ouvrages ont été louées par les plus illustres savants. Bonnet a consacré aussi à l'étude de l'homme deux grands ouvrages : *Essai analytique sur les facultés de l'âme* (Copenhague, 1760, in-8, et *Palingénésie philosophique* (Genève, 1770, 2 vol. in-8). Il s'y montre philosophe sensualiste ; mais le sentiment religieux dont il est pénétré, ses spéculations sur l'état futur de l'homme et des animaux lui donnent une physionomie tout à fait originale. Dans l'*Essai*, il imagine, comme Condillac, une sorte de statue vivante dont il ouvre ou ferme chaque sens à volonté, afin d'étudier la série d'impressions et d'idées que les sens isolés ou combinés ensemble produisent dans l'homme, être mixte, corps et âme, sujet d'une double série de phénomènes, ceux de la vie physiologique et ceux de la pensée. Dans la *Palingénésie*, il ajoute à l'idée leibnizienne de l'union perpétuelle et indissoluble de l'âme avec des organes, celle du progrès continuel des êtres dans une série indéfinie d'existences successives, et, traitant de la renaissance, de l'état futur des hommes et des animaux, il s'égare dans de brillantes conjectures et d'aventureuses hypothèses. Nous citerons encore de Charles Bonnet : *Essai de psychologie* (Londres, 1754, in-12), et *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme* (Genève, 1770, in-8). Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées à Neufchâtel (1779-1783), 8 vol. in-4 ou 18 vol. in-8).

Cf. Jean Trembley : *Mémoire pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Bonnet* (Berne, 1794, in-8); — Al. Lemoine : *C. Bonnet de Genève, philosophe et naturaliste*, etc., thèse (Paris, 1850) ; — F. Bouillier, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

BONNET (Louis-Ferdinand), avocat français, né le 8 juillet 1760 à Paris, mort le 6 décembre 1839. Remarqué, dès ses débuts au barreau, par l'élégance de sa diction, il défendit et fit acquitter en 1789, avec Beaumarchais (voy. ce nom), madame Kornmann, accusée d'adultère. Il fut le défenseur du général Moreau en 1804, et montra dans son plaidoyer une extrême habileté. Bâtonnier de son ordre, il fut chargé d'office de défendre Louvel Élu membre de la Chambre des députés, son éloquence ne se déploya pas à la tribune. Ses principaux plaidoyers ont été imprimés dans les *Annales du barreau français*. Il a donné lui-même une édition de ses *Discours* (Paris, 1823, in-8).

Cf. Dehaut : *Éloge de Bonnet* (1840, in-8).

BONNEVAL (Claude-Alexandre, comte DE), né dans le Limousin le 14 juillet 1675, mort le 23 mars 1747. On a de cet aventurier célèbre, qui servit la France, puis l'Autriche, et mourut pacha en Turquie, des *Mémoires* qui sont regardés comme apocryphes (Londres, 1737, 3 vol. in-8; Paris, 1806, 2 vol. in-8). On a fait, sous le nom du même personnage, d'autres *Mémoires*, qui ne sont que de mauvais romans. Bonneval passe pour avoir été, dans sa jeunesse, l'auteur de la chanson si connue :

> Nous n'avons qu'un temps à vivre,
> Amis, passons-le gaiement, etc.

Cf. Prince de Ligne : *Mémoire sur le comte de Bonneval* (Paris, 1817, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, tome V.

BONNEVAL (René DE), littérateur français, né en 1700 au Mans, mort en 1760. Il fit de nombreuses tentatives pour se mêler aux querelles littéraires de son temps sans se tirer de l'obscurité. On cite de lui : *Momus au cercle des dieux, dans*

lequel il leur fait part de ce qui se passe dans la république des lettres (Paris, 1717, in-12) ; *les Éléments de l'éducation* (Paris, 1743, in-8), etc.

BONNEVAL (Michel DE), auteur dramatique français, probablement frère du précédent, né au Mans, mort en 1766. Intendant des menus du roi, il composa pour le théâtre de la cour plusieurs ballets : *les Caractères de l'amour* (Paris, 1736, in-4) ; *les Romans* (Paris, 1736, in-4), etc. ; un opéra : *Jupiter vainqueur des Titans* (Paris, 1745, in-4), etc.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littér. du Maine*, t. IV.

BONNEVILLE (Nicolas DE), publiciste français, né le 13 mars 1760 à Évreux, mort en 1828. S'étant établi à Paris, il fit paraître pendant les premières années de la Révolution : *la Bouche de fer*, avec l'abbé Fauchet, *la Chronique du jour*, *le Bien-Informé*, journaux girondins. Sa principale publication est le *Nouveau théâtre allemand* (Paris, 1782, 12 vol. in-8). Il a collaboré à la traduction de *Shakespeare* de Letourneur. On a encore de lui : *Choix de petits romans imités de l'allemand* (Paris, 1786, in-12) ; *Histoire de l'Europe moderne* (Genève [Paris], 1789-1792, 3 vol. in-8) ; *Poésies* (Paris, 1793, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

BONNIVARD (François DE), homme politique et historien suisse, né probablement à Seyssel en 1493, mort à Genève en 1570. Il étudia le droit à Fribourg en Brisgau, s'y familiarisa avec la langue allemande et fit divers voyages. Sans entrer dans les ordres, il devint prieur de l'abbaye de Saint-Victor, héréditaire dans sa famille. Il se jeta avec ardeur dans les luttes religieuses et politiques qui signalèrent la Réforme, et se rendit populaire à Genève en combattant et souffrant pour la liberté. Pris en trahison par le duc de Savoie, il subit pendant six ans, dans un souterrain du château de Chillon, une captivité que lord Byron a rendue célèbre. Le reste de sa vie fut remplie de débats, de procès et de troubles domestiques. Il institua la ville de Genève son héritière, et sa bibliothèque, ouverte au public, fut l'origine de la bibliothèque nationale.

Les écrits de Bonnivard, dont la plupart n'ont pas été imprimés de son temps ou ont été détruits, ont été publiés récemment en fac-simile d'impression antique, par les soins de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Ils témoignent d'une parfaite connaissance des faits et des sources, d'un certain esprit de critique, ainsi que d'un maniement très-habile de la vieille langue française. Les principaux sont : *Chroniques de Genève*, conservées au Conseil dans le manuscrit autographe et publiées par M. G. Revilliod (Genève, J.-C. Fick, 1867, in-8) ; *Advis et devis de l'ancienne et nouvelle police de Genève*, suivis des *Advis et devis de noblesse et de ses offices*, etc., complément du précédent ouvrage et publiés par le même éditeur (Ibid., in-8) ; *Advis et devis de la source de l'idolâtrie et tyrannie papale*, etc., suivis des *Difformes réformateurs*, de l'*Advis et devis de mançonge*, etc. (Ibid., 1866, in-8) ; *Advis et devis des lengues*, suivis de l'*Amartigénée*, c'est-à-dire la source du péché (Ibid., 1865, in-8). — On rattache aux *Chroniques* de Bonnivard les *Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève*, par Ant. Fromment, son secrétaire, édités par M. G. Revilliod (Ibid., 1864, in-8 avec gravures).

Cf. J.-J. Chaponière : *Notice sur F. de Bonnivard et sur ses écrits*, en tête de l'édition des *Chroniques* ; — Bordier, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. X.

BONNOR (Honoré). — Voyez BONET.

BONOMI (Giovanni-Francesco), poëte italien, né à Bologne en 1626, mort en 1799. Ses *Poesie varie* et ses *Virgulti di lauro* (Bologne, 1655-1660), ingénieuses et froides imitations des lyriques anciens dans le goût du temps, le firent admettre à l'Académie de la Crusca. On lui offrit le poste de poëte de la cour d'Autriche, qu'il refusa. Parmi ses autres recueils on cite : *Variorum epigrammatum collectio ad Zenobium Scaligerum* (Bologne, 1662, in-12) ; *Epistolarum pluriumque venustatum miscellanea* (Bologne, 1663 et 1666, in-4) ; *le Due Germane Pittura et poesia* (1680), etc. Ses *Œuvres complètes* ont paru en deux séries (Bologne, 1666-1681). — On confond assez souvent ce poëte avec un poëte latin du même nom, Jean-François BONOMI, évêque de Verceil, qui écrivit un poëme remarquable en l'honneur de saint Charles Borromée, *Borromoidos libri IV* (Milan, 1589, in-4) et plusieurs autres ouvrages sur le même sujet.

BON SENS (LE) DU CURÉ MESLIER, ouvrage du baron d'Holbach (voy. ce nom).

BONSTETTEN (Charles-Victor DE), philosophe et écrivain suisse, né à Berne le 3 septembre 1745, mort à Genève le 3 février 1832. Il commença ses études dans sa ville natale et les continua à Yverdun et à Genève, où il fit la connaissance d'hommes illustres, tels que Voltaire, Stanhope, Saussure et Charles Bonnet, dont il devint le disciple en philosophie. Il compléta son instruction par plusieurs années de voyages ou de séjour à Leyde, Cambridge, Paris et dans plusieurs villes d'Italie. Il occupa ensuite diverses fonctions publiques à Berne, Sarnen, et Nyon, où il fut assez longtemps bailli, mais il fut forcé d'émigrer lors des troubles de Berne en 1798. Il se réfugia d'abord en Italie, puis passa trois ans à Copenhague, auprès d'une femme distinguée, M^{me} Frédérique Brun, avec laquelle il s'était lié, à Nyon, d'une étroite amitié. Rentré en Suisse, il s'établit à Genève. Ses relations avec le poëte Matthisson et Jean de Muller tiennent une grande place dans sa vie.

Les écrits de Bonstetten, sans marquer par l'originalité des doctrines, témoignent d'une profonde connaissance de l'homme, d'un talent d'observation délicat, de sentiments élevés et généreux; il a plus de valeur comme écrivain moraliste que comme philosophe, ses doctrines n'étant que celles de Leibniz, exposées d'une manière vague, inexacte ou au moins superficielle. Le manque de précision et de rigueur se rachète chez lui par l'élégance, la vivacité, la chaleur, l'imagination. Il écrivait également en allemand et en français; ses principaux livres sont dans cette dernière langue, mais ils ont été traduits en allemand. Nous citerons, dans l'un et l'autre idiome : *Petits écrits* (Kleine Schriften; Copenhague, 1799-1801, 4 vol.); *de l'Éducation nationale* (Ueber National beldung ; Zurich, 1802, 2 vol. in-8) ; *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide*, suivi de quelques observations sur le Latium moderne (Genève, 1805, nouvelle édit.; ibid., 1861), livre intéressant d'archéologie et d'impressions personnelles ; *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination* (Ibid., 1807, 2 vol. in-8); *Pensées sur divers objets du bien public* (Ibid., 1815, in-8); *Études de l'homme, ou Recherches sur les facultés de sentir et de penser* (Ibid., 1821, 2 vol. in-8), le principal traité philosophique de l'auteur; *l'Homme du midi et l'homme du nord* (Ibid., 1824, in-8), où sont combattues les exagérations de la théorie de l'influence morale et politique des climats ; *la Scandinavie et les Alpes* (Ibid., 1826, in-8), l'un des livres les moins ordonnés et cependant d'une lecture attachante; puis deux recueils de correspondance : *Lettres de Bonstetten à Matthisson*, publiées par H. Füssli (Briefe an M.; Zurich, 1827, in-8) et *Lettres de Bonstetten à M^{me} Frédérique Brun*, publiées par Fréd. de Matthisson (Briefe an Friederike Brun; Francfort, 1829, 2 vol. in-8), les unes et les autres également intéressantes par les faits, les observations et le style.

Cf. *Souvenirs écrits en* 1831 (Genève, 1832, in-12), sorte d'abrégé autobiographique de la correspondance de Bonstetten ; — Morell : *Karl von Bonstetten, ein Schweiz-Zeitund Lebensbild* (Winterthur, 1861).

BOPP (François), célèbre philologue allemand, né à Mayence le 14 septembre 1791, mort en 1867. Initié par Wendischmann à l'étude de la philosophie de l'Orient, il résolut de l'éclairer par celle des anciennes langues de l'Inde, et grâce à une modique pension que lui fit le roi de Bavière, il vint à Paris, où il fut dirigé et soutenu dans ses travaux par Chézy, Silvestre de Sacy et Guillaume Schlegel. Il compléta ses études à Londres et à Gœttingue et fut alors nommé professeur de sanscrit à l'Université de Berlin Il a été élu associé étranger de l'Institut en 1857.

En tête des travaux de Bopp se place *la Grammaire comparée des langues sanscrite, zende, grecque; latine, lithuanienne, slave ancienne, gothique et allemande* (Vergleichende Gr. des sanskrit, zend, etc.; Berlin, 1833-1849, in-4; 2e édit., 1857), présentant l'analyse des formes grammaticales des langues indo-germaniques avec les lois générales qui peuvent en ressortir : ce beau travail a été traduit en français avec notes et éclaircissements par M. Bréal (1867-72, t. I-IV, gr. in-8). Parmi les autres travaux grammaticaux de l'auteur sur le sanscrit, on cite : *Système complet de la langue sanscrite* (Ausführliches Lehrgebaeude der Sanskritssprache; ibid., 1827, in-4); *Grammatica critica linguæ sanscritæ* (Ibid., 1829-1832, in-8); *Glossarium sanscritum*, etc. (Ibid., nouv. édit., 1840). Bopp a aussi popularisé en Allemagne, par la traduction en vers métriques, les plus importants épisodes des grandes épopées indiennes : *Srimahâbharate Nalâpakhyonam*, etc. (Londres, 1819, 2e édit.; Berlin, 1832); *Indralo Kagamânam, ou Voyage d'Ardjouna au ciel d'Indra*, avec le texte original et des notes (Berlin, 1824), etc. [*Dictionn. des Contemporains*, 1re et 3e édit.]

Cf. Michel Bréal : *Introduction* à sa traduction.

BORDE (Charles), littérateur français, né à Lyon le 6 septembre 1711, mort le 15 février 1781. Lié avec Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, il se tourna ensuite contre les idées de ces philosophes. Quelques-uns de ses écrits ont été attribués à Voltaire, comme *le Catéchumène*, qui fut publié dans *l'Évangile de la raison* de Dulaurens (1766, in-8), et le *Tableau philosophique du genre humain* (Londres, 1767, in-12). Il a écrit contre Jean-Jacques Rousseau : *Discours sur les avantages des sciences et des arts* (Lyon, 1752-1753, 2 vol. in-8); *Profession de foi philosophique* (1763, in-12). Son ouvrage le plus recherché est un poëme érotique, intitulé *Parapilla* (Lyon, 1776, in-12), imité de l'italien et qui ne fut pas réimprimé dans les éditions de ses *Œuvres*. On a encore de lui un autre poëme sur *la Papesse Jeanne* (La Haye, 1778, in-8) ; une tragédie, *Blanche de Bourbon*, des comédies, etc. On a publié les *Œuvres diverses* de Borde (Lyon, 1783, 4 vol. in-8 ou in-12), et ses *Œuvres libres, galantes et philosophiques* (Lyon, 1783, in-8).

Cf. Bréghot du Lut : *Mélanges biographiques et litt. pour servir à l'histoire de Lyon* ; — A. Péricaud : *Notice sur la vie et les ouvrages de C. Borde* (Lyon, 1824, in-8).

BORDELON (l'abbé Laurent), littérateur français, né en 1653 à Bourges, mort le 6 avril 1730. Il a écrit beaucoup d'ouvrages, dont il reconnaissait lui-même humblement la médiocrité : *Théâtre philosophique* (Paris, 1692, in-12) ; *Molière, comédien, aux Champs-Élysées* (Paris, 1695, in-12) ; *les Diversités curieuses* (Amsterdam, 1699, 12 vol. in-12); *les Imaginations extravagantes de M. Oufle* (Paris, 1710, 2 vol. in-12); *Histoire des tours de maître Gonin* (Paris, 1713, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

BORDERIE — Voyez LA BORDERIE

BORDIGNÉ (Charles DE). — Voyez BOURDIGNÉ.

BORDING (Anders), poëte danois, né à Ripe le 21 janvier 1619, mort en 1677. Appelé à Copenhague par Christian VIII, il rédigea le *Mercure danois*, premier périodique de ce pays, dont tous les articles étaient en vers alexandrins. On a réuni ses *Œuvres* (Poetiske Skrifter; Copenhague, 1735, 2 vol. in-4).

BORDONI (Placido), littérateur italien, né à Venise en 1736, mort à Brescia en 1807. Il entra dans les ordres et se livra à l'enseignement. Les cinq derniers volumes des *Annali d'Italia* de Muratori (Venise, 1790-1820, 48 vol. in-8) sont de lui et son principal titre. On lui doit encore diverses traductions italiennes, et une tragédie posthume : *Ormesinda* (Brescia, 1807, in-8).

Cf. Filiasi : *Elogio storico di P. Bordini* (Venise, 1820, in-8) ; — Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*.

BOREL (Pierre), médecin et antiquaire français, né à Castres vers 1620, mort en 1689. Il exerça la médecine dans sa ville natale, y fonda un des riches cabinets d'histoire naturelle du temps, puis vint à Paris et devint médecin du roi et membre de l'Académie des sciences. A part ses nombreux travaux scientifiques, nous avons à citer : *Trésor des recherches et antiquités gauloises*, réduites en ordre alphabétique, etc. (Paris, 1655, in-4), ouvrage d'une réelle érudition ; *Discours prouvant la pluralité des mondes* (Genève, 1657) ; une *Vie de Descartes*, en latin, imprimée dans son *Historiarum et observationum medico-physicarum centuria* (nouvelle édit., Francfort, 1676, in-8), etc

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVI.

BOREL (Pierre BOREL D'HAUTERIVE, dit *Petrus*), littérateur français, né à Lyon le 28 juin 1809, mort le 14 juillet 1859. Collaborateur d'une foule de journaux et de publications du moment, il s'est fait un nom par son zèle pour le romantisme et par la bizarrerie ou la hardiesse de ses écrits. On cite : *Rapsodies*, poésies (1831, in-16) ; *le Livre de beauté*, souvenirs historiques (1833, in-8 avec grav.) ; *Champavert, contes immoraux* (1833, in-8) ; *Madame Putiphar* (1839, 2 vol. in-8), etc., sans compter une foule d'articles et de monographies [*Dict. des contemporains*, 1re et 2e édit.]

Cf. Petrus Borel : *Préface* de *Champavert*.

BORGHESI (Diomède), littérateur italien, né à Sienne vers 1530, mort en 1598. Il fut un des plus zélés défenseurs des prétentions de l'idiome toscan à devenir la langue générale. Membre de l'Académie des *Intronati* sous le sobriquet de *lo Svegliato* (l'Éveillé), il se fit, par son âpreté, même dans les querelles pédantesques de son temps, une grande réputation d'éloquence et de savoir. Il laissa des *Lettere familiari* (Padoue, 1578, in-8); des *Lettere discorsive* (Padoue et Sienne, 1584-1603, in-4; Rome, 1701, in-4), d'une autorité incontestée dans les questions de langue, etc., puis des *Rime* (1566-1571, 5 vol. in-8), qu'il désavoua plus tard, mais qui, par la grâce, le tour libre et piquant, sont très-dignes de lui.

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. IX.

BORGHESI (le comte Bartolommeo), archéologue et épigraphiste italien, né à Savignano (Romagne) le 11 juillet 1781, mort à Saint-Marin le 16 avril 1860. Il prit le goût des recherches de numismatique auprès de son père, qui avait fondé dans sa maison un musée de médailles que le fils s'efforça à son tour d'enrichir. A part l'importante publication des *Nouveaux fragments des fastes consulaires du Capitole* (Nuovi Frammenti dei Fasti, etc.; Milan, 1818-1820, 2 vol. in-8 avec grav.), les travaux épigraphiques de Borghesi sont disséminés dans une foule de savants recueils; il avait la pensée d'en former un *Corpus universale inscriptionum latinarum* Une commission a été chargée

par Napoléon III de réunir ses *Œuvres complètes* (1864-1870, t. I-VII, in-4) [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions].

BORGHINI (Rafaele), poëte et littérateur italien, né à Florence en 1550, mort à la fin du XVIe siècle. On lui doit un ouvrage intéressant sur la peinture et la sculpture . *il Riposo* (Florence, 1584, in-8; 2e édit., 1730, in-4, avec une *Préface* par Bottari). Il écrivit aussi de très-jolies comédies : *la Donna costante* (Florence, 1582; Venise, 1589 et 1606, in-12); *l'Amante furiosa* (Florence, 1583; Venise, 1597, in-12), et une comédie pastorale, *la Diana pietosa* (Florence, 1585, in-8); mais ses scrupules religieux le firent renoncer au théâtre.

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. VI.

BORGHINI (Vincenzo-Maria), archéologue et littérateur italien, né à Florence en 1515, mort en 1580. Il était de l'ordre de Saint-Benoît. Il joignait à la science des antiquités une connaissance profonde de la pure langue toscane, et présida la commission chargée par Cosme Ier de rendre le *Décaméron* conforme aux décrets du Concile de Trente : il eut la plus grande part aux *Annotazioni* et aux *Discorsi* publiés à ce sujet. Il a laissé deux volumes de *Discorsi* sur les origines et les antiquités de Florence (1584-1585, in-4).

BORGIA (François), prince de Squillare, poëte espagnol, mort le 26 septembre 1658. Il était petit-fils du pape Alexandre VI. Il fut vice-roi du Pérou. Protecteur des lettres, il les cultiva lui-même et fut appelé par flatterie le prince des poëtes d'Espagne. Écrivain de sens et de goût, il fit une guerre ouverte au gongorisme. Plusieurs de ses poésies détachées (*Obras en verso;* Madrid, 1639) ont de l'élégance et du charme, mais son pëme épique, *Naples reconquise* (Napoles recuperada por el rey D. Alonzo; Saragosse, 1651) est un des plus médiocres de l'Espagne.

Cf. Antonio : *Bibliotheca hispana nova.*

BORGIA (le cardinal Stefano), archéologue italien, né à Velletri en 1731, mort à Lyon en 1804, pendant le voyage que le pape Pie VII fit en France pour le couronnement de Napoléon. D'une ancienne famille espagnole, il était neveu d'Alessandro Borgia, archevêque de Fermo, qui a écrit plusieurs ouvrages d'histoire ecclésiastique et de pédagogie. Au milieu même des fonctions difficiles qu'il eût à remplir dans une époque de troubles, il ne cessa de se livrer à ses travaux historiques et archéologiques. Il fonda à Velletri un musée célèbre, où abondaient les monuments indiens et égyptiens, et ou l'on remarquait l'ancienne mappemonde, dite *Mappemonde du cardinal Borgia.* On a de lui : *Monumento di papa Giovanni XVI* (Rome, 1750); *Breve istoria dell' antica citta di Tadino nell' Umbria* (1751); *Istoria della città di Benevento* (1763-1769, 3 vol. in-4), son principal ouvrage; *Istoria del dominio temporale nelle Due Sicilie* (1788); il a laissé aussi de nombreux manuscrits très-consultés par les archéologues.

Cf. Paulin de Saint-Barthélemy : *Vitæ synopsis S. Borgiæ* (Rome, 1805, in-4); — Millin : *Notice sur la vie du cardinal Borgia* (Paris, s. d., in-8).

BORGO (Pietro-Battista), ou BORGUS, historien italien, né à Gênes vers 1600. Ayant fait, au service de la Suède, les principales campagnes de la guerre de Trente Ans, il en a écrit une précieuse relation : *Commentarii de bello Suecico* (Liége, 1643, in-4; Cologne, 1641 et 1644, in-12), traduite en français par de Mauroy (Paris, 1653). On cite encore : *De dominio serenissimæ genuensis Reipublicæ in mari ligustico* (Rome, 1641, in-4), plaidoyer passionné en faveur de prétentions nationales, et qui provoqua une riposte excellente du hollandais Grawinckel : *Maris liberi Vindiciæ* (La Haye, 1652, in-4); et *De dignitate genuensis Reipublicæ* (Rome, 1641, in-4; Gênes, 1646, in-folio), panégyrique excessif, qui fut réimprimé aux frais de l'État.

Cf. J.-C. Leuschener : *Super P.-B. Burgo ejusque de bello Suecico commentariis* (Hirschb, 1737, in-4).

BORN (Bertrand DE), troubadour du XIIe siècle, né dans le Périgord vers 1145, mort vers 1215. Devenu vicomte de Hautefort, il fut dès lors très-mêlé à l'histoire de son temps. Des querelles de succession le mirent aux prises avec Richard, comte de Poitou, depuis roi d'Angleterre, et son père Henri II. Bertrand aima Hélène, sœur de Richard, puis la belle Maheu de Montagnac, dame de Talleyrand, et tous les moyens lui étaient bons pour écarter ses dangereux rivaux. Après une vie extrêmement agitée, il prit l'habit de Cîteaux. Dante n'a point tenu compte de cette pénitence en le plaçant dans son *Enfer* (Cant. XXVIII), où il porte à la main, « comme une lanterne, » sa tête coupée. — Il a laissé un fils poëte comme lui.

Les poésies de Bertrand de Born sont pour nous les plus intéressantes productions poétiques du génie méridional. Elles accusent un caractère fier et hardi, sous une extrême rudesse. Guerrier et poëte, il a composé des sirventes belliqueux et des chansons d'amour; il les a remplis d'effusions éloquentes de colère, de haine ou d'ardentes tendresses. On y sent vite que le chevalier capricieux, brouillon, téméraire, s'était fait de la poésie une arme pour attaquer ou se défendre, et un moyen d'éclipser et d'évincer ses rivaux. Ses inclinations sont par-dessus tout guerrières. Se battre ou envenimer les querelles des autres, voilà son occupation favorite. « Je veux, dit-il, que les hauts barons soient toujours en fureur les uns contre les autres. » Et dans un âpre sirvente, écrit lorsque son frère lui réclame la moitié de Hautefort : « Je crèverai les yeux, dit-il, à qui voudra m'ôter mon bien. La paix ne me convient point, tandis que la guerre me plaît; je n'ai et ne connais aucune autre loi. — Je n'ai égard ni aux lundis, ni aux mardis; les semaines, les mois, les ans, quels qu'ils soient, me sont égaux... — Que d autres cherchent s'ils veulent à orner leur demeure, à se procurer les commodités de la vie : pour moi, faire provision de lances, de casques, d'épées et de chevaux, voilà tout ce qui me plaît. » Comme sirventes d'une semblable vigueur, on doit citer ceux par lesquels il poussait Philippe-Auguste et Richard à entreprendre la troisième croisade, accusant Richard de lenteur, l'appelant *Oui-et-Non;* puis ceux par lesquels, au retour de ces deux rois, il ranimait leurs inimitiés, les injuriant tour à tour, ou les louant au détriment l'un de l'autre. « Un roi armé, dit-il, se déshonore quand il traite au lieu de se battre. » Ses poésies amoureuses, moins nombreuses, portent aussi l'empreinte de son humeur turbulente et de son caractère violent. Des brouilleries et des raccommodements en sont les sujets. Mais la hardiesse et l'énergie naturelle de Bertrand de Born n'excluent pas, chez le poëte, la science de la forme, et Villemain a justement loué ses vers « habilement entrelacés, aux cadences harmonieuses et symétriques ».

Cf. Raynouard : *Choix de poésies des troubadours ;* — *Histoire littéraire de la France*, t. XVII; — Fauriel : *Histoire de la poésie provençale ;* — Villemain : *Cours de littérature du moyen âge.*

BORNEILH (Giraud DE), troubadour limousin, né vers 1160 au village de Sidueil, près de Limoges, mort vers 1219. Très-célèbre de son temps, il est appelé par quelques-uns le maître des troubadours. Dante qualifie ses ouvrages d'*illustre canzoni.* Bembo loue aussi ses vers courts ou brisés, d'une régularité de rhythme sans égale. Le style de Giraud de Borneilh est tantôt clair et simple, tantôt concis et elliptique jusqu'à l'obscurité. Le poëte lui-même sait qu'il n'est pas toujours intel-

ligible : « Mes petits vers sur des rimes difficiles, dit-il, m'ont fait placer au rang de nos plus habiles troubadours; j'aime mieux toutefois des chansons joyeuses et d'un sens clair que des vers obscurs quoique d'un style relevé. Je veux en composer aujourd'hui de telle manière que chacun les comprenne..., je veux entendre mon sonnet se chanter sur le chemin de la fontaine. » Nous possédons de Giraud de Borneilh quatre-vingt-deux pièces.

Cf. Raynouard : *Choix de poésies des troubadours ;* — de Rochegude : *le Parnasse occitanien ;* — *Histoire littéraire de la France*, t. XVII ; — Fauriel : *Histoire de la poésie provençale.*

BORNOUAN (LE), ou BIRNI, nommé aussi KANURI, langue de l'Afrique. Les Bornouans qui la parlent sont les nègres les plus avancés en civilisation, et ils se piquent de connaître l'arabe ; mais le birni est la langue usuelle. On y rattache le *Mahia*, particulier aux indigènes du pays de ce nom, et qui ne paraît être qu'un des divers idiomes secondaires de la famille bornouane. On se sert pour écrire le birni, qui a sa grammaire et une littérature, de l'alphabet arabe ; mais il a aussi un alphabet propre très-complet.

Cf. S.-W. Koelle : *Grammar of the Bornou or Kānuri language* (Londres, 1854), et *African native literature, on Proverbs, Tales, Fables and historical fragments in the Kanuri language* (Ibid., 1854).

BORROMÉE (Saint Charles), cardinal italien, né en 1538, mort le 4 novembre 1584. Unissant l'amour des lettres au zèle des intérêts de l'Église, il avait fondé au Vatican une Académie pour favoriser les études parmi les ecclésiastiques et les laïques. Il y fit des *Conférences* qui furent publiées ainsi que ses *Lettres*, ses *Sermons* ou *Homélies*. Ses *Lettres* ne forment pas moins de trente volumes. Le style de saint Borromée se fait remarquer plutôt par l'onction et la douceur que par la force et l'éclat. Ses *Œuvres*, qui comprennent en outre les *Actes synodaux*, le *Catéchisme de Trente*, etc., ont eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de de J.-A. Sax (Milan, 1747, 5 vol. in-fol.). Un choix de ses *Lettres* a été traduit en français par Pincault. — Son cousin, le cardinal Frédéric BORROMÉE, né en 1595, mort en 1631, archevêque de Milan, a fondé dans cette ville la *Bibliothèque ambrosienne.*

Cf. Ant. Godeau : *Vie de saint Ch. Borromée* (Bruxelles, 1648, in-4 ; nouv. édit., 1747-48, 2 vol. in-12) ; — Ant. Touron : *la Vie et l'esprit de saint Ch. Borromée* (Paris, 1761, 3 et 4 vol. in-12) ; — Fr.-X. Dieringer : *Der heilige C. Borromaeus und die*, etc. (Cologne, 1846).

BORRON (Robert et Hélie DE), écrivains anglo-normands du XII^e et XIII^e siècles. Le premier, attaché au service du comte de Montbéliart, a rédigé, avec Gasse le Blond, les romans du *Saint-Graal* et de *Merlin*. Le second, qui vivait à la cour du roi d'Angleterre Henri III, acheva le roman de *Tristan* et écrivit celui de *Giron le Courtois.*

Cf. L. Moland : *Origines littéraires de la France.*

BORY DE SAINT-VINCENT (Jean-Baptiste-Marie-Georges), voyageur, naturaliste et publiciste français, né en 1780 à Agen, mort le 23 décembre 1846. Outre ses écrits purement scientifiques, il a laissé *Essai sur les îles Fortunées et l'antique Atlantide* (1803, in-4) ; *Voyage dans les îles d'Afrique* (Paris, 1804, 3 vol. in-8) ; *Guide du voyageur en Espagne* (Paris, 1823, in-8), etc. Il a été l'un des principaux rédacteurs du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* et de l'*Encyclopédie moderne*. Il a fourni à divers journaux français et belges des articles de polémique et de littérature.

Cf. Héricart de Thury : *Notice sur le baron Bory de Saint-Vincent* (Bruxelles, 1848, in-12) ; — Quérard : *la France littéraire.*

BOS (Lambert), philologue hollandais, né à Workum (Frise) le 23 novembre 1670, mort le 6 janvier 1717. Savant helléniste, il est auteur de travaux d'une grande autorité: *Ellipses græcæ* (Francker, 1702, in-12, plus. fois réimpr.) ; *Antiquitatum atticarum descriptio brevis* (Ibid., 1714, in-12 ; Leipzig, 1749), traduit en français par Delagrange (1769, in-12) ; *Regulæ præcipuæ accentuum* (Amsterdam, 1715, in-8), etc. Il a donné une traduction de l'Ancien Testament d'après la version du Septante (Francker, 1709, in-4).

BOSCAN-ALMOGAVER (Juan), poète espagnol, né à Barcelone vers 1500, mort en 1543. Riche et ami de la retraite, il n'en sortit que pour faire l'éducation du duc d'Albe. Toute sa vie fut consacrée à la littérature. Il se servit le premier, en Espagne, des mesures des vers italiens, sous l'inspiration d'Andrea Navagiero, ambassadeur de Venise auprès de Charles-Quint. Sa tentative fut d'abord combattue, puis vivement soutenue par son ami Garcilaso de la Vega. Boscan traduisit en vers espagnols une tragédie d'Euripide, qu'il ne livra point à l'impression; puis il composa, d'après Musée, une héroïde sur *Héro et Léandre* qui respire la grâce de l'antiquité. Il donna ensuite une traduction espagnole du *Courtisan*, de Baldasar Castiglione (Barcelone, 1534; cinq édit.). Boscan est classique en Espagne par ses *Sonnets* et *Canciones*, imités de ceux de Pétrarque. Quoique son vers soit parfois une traduction littérale de l'italien, le tour d'esprit et le ton espagnol de ces poésies sauvent l'auteur du reproche de plagiat. Elles unissent à la recherche des pointes une gracieuse sensibilité. On cite à part une élégie, *le Capitole*, et une *Allégorie* contenant la description des cours d'Amour et de Jalousie. La *Villanelle* suivante donnera une idée de la manière de Boscan et du goût de son époque:

> Nadi puede ser dichoso,
> Señora, ni desdichado
> Sino que os aya mirado,
> Porque la gloria de veros
> En esse punto se quita,
> Que se piensa mereceros.
>
> Asi que sin conoceros
> Nadi puede ser dichoso,
> Senora, ni desdichado
> Sino que os aya mirado.

(Personne ne peut être heureux ni malheureux, madame, sans qu'il vous ait vue.—Car la gloire de vous voir se perd à l'instant — Même où l'on pense vous mériter. — Ainsi donc, sans vous connaître personne ne peut — Être heureux, madame, ni malheureux s'il ne vous a pas vue.)

Un écrivain nommé Sébastian de Cordoba Sazedo a employé douze années à transformer en hymnes religieux les œuvres de Boscan et de son ami Garcilaso de la Vega, pour faire tourner leur popularité au profit de la dévotion.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIII ; — Ticknor : *History of spanish Lit.*

BOSCH (Jérôme DE), littérateur hollandais, né à Amsterdam le 23 mars 1740, mort le 1er juin 1811. Curateur de l'université de Leyde, il fut l'un des premiers membres de l'Institut de Hollande, fondé par le roi Louis. Il a publié des travaux intéressants d'érudition et de bibliographie, des poésies, des éloges, entre autres celui de Bonaparte. On lui doit une édition de l'*Anthologia græca* avec la traduction latine de Grotius (Utrecht, 1795-1810, t. I-IV, in-4), achevée par Van Lennep.

Cf. Van Lennep : *Memoria H. de Bosch rite celebrata* (Amsterdam, 1817, in-4).

BOSCOWICH (Ruggiero Giuseppe), mathématicien et écrivain italien, né à Raguse en 1711, mort à Milan en 1787. Il prit l'habit chez les Jésuites et professa dans les principales villes d'Italie, fonda l'observatoire de Milan, entreprit plusieurs voyages scientifiques en Turquie, en Pologne, etc., et fut nommé par Louis XVI lui-même

directeur de l'optique de la marine à Paris. Il y éprouva des désagréments qui troublèrent, dit-on, son esprit et abrégèrent ses jours. Aussi célèbre comme écrivain que comme savant, il était membre de l'académie des Arcades, de la Société royale de Londres, et autres sociétés savantes.

Boscowich, qui professait une sorte de culte pour Newton et Leibniz, a publié un remarquable traité de *Philosophie naturelle* (*Philosophiæ naturalis Theoria;* Vienne, 1758, in-4; Venise, 1763; Vienne, 1764), où il expose le système du monde d'après des vues et des données toutes modernes sur l'incessante transformation des forces physiques. On lui doit encore une intéressante relation : *Giornale d'un viaggio da Constantinopoli in Polonia* (Rome, 1770; Bassano, 1784); traduit en français par Hennin (Paris, 1774), en allemand (Leipzig, 1779). Comme écrivain, il brilla surtout dans la poésie latine, et compta parmi les plus habiles versificateurs de la Société de Jésus; on a de lui *Carmina latina* (Padoue, 1741); *Stanislai I, regis Poloniæ, apotheosis* (Rome, 1753, in-8); *Philosophiæ libri VI* (Rome, 1755 et 1760, 2 vol. in-8), et surtout *De solis et lunæ defectibus libri V* (Londres, 1760, in-4; Rome, 1767, in-8), traduit en français par l'abbé Barruel (Paris, 1779; 1784, in-8). Le nombre des éditions de ce poëme des *Eclipses* de Boscowich répond à sa réputation et à sa valeur; il compte parmi les meilleurs ouvrages didactiques de la poésie latine dans les temps modernes. On y admire la précision élégante de certains détails d'astronomie pure, et la facilité du poëte à satisfaire toutes les exigences du savant.

Cf. Ricca : *Elogio storico dell' abate R.-G. Boscovich* (Milan, 1789, in-8); — Lalande : *Éloge de Boscowich*, dans le *Journal des savants*, février 1792.

BOSIO (Jacopo), ou BOSIUS, historien italien, né à Chivas, en Piémont, vers 1540, mort à Rome vers 1610. Secrétaire et agent de l'ordre de Malte auprès du pape, il a écrit plusieurs opuscules importants, relatifs à l'histoire de son ordre; mais son travail capital est : *Istoria della sacra religione di San-Giovanni Gierosolimitano* (Rome, 1594-1602, 3 vol. in-fol.; 2e édit., 1621-1632).

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. VII, p. 70.

BOSIO (Antonio), archéologue italien, neveu du précédent, né en 1560, mort en 1529. Il fut, après son oncle, agent de l'ordre de Malte auprès du saint siége. Il travailla trente-cinq ans à un grand et précieux ouvrage d'archéologie, *Roma sotterranea*, qui ne fut achevé et publié qu'après sa mort par le chevalier Aldobrandino (1532, gr. in-fol.). La *Rome souterraine* de Bosio, traduite en latin, eut de nombreuses éditions, dont les meilleures sont celles de Rome (1651) et de Cologne (1659, 2 vol. in-fol.). Bottari la remania, l'enrichit de dessins plus exacts, sous le titre de *Pitture et Sculture sacre*, etc. (Rome, 1737-1753, 3 vol. in-fol.).

BOSQUET (François DE), érudit français, né le 28 mai 1605 à Narbonne, mort le 24 juillet 1676. D'abord procureur général du Parlement de Rouen, il devint évêque de Lodève en 1650, puis de Montpellier en 1657. — On a de lui : *Michaelis Pselli synopsis legum cum latina versione et notis* (Paris, 1632, in-8); *Pontificum romanorum, qui e Gallia oriundi in ea sederunt, historia ab anno* 1305 *ad annum* 1394 (Paris, 1632, in-8); *Ecclesiæ gallicanæ historiarum liber primus* (Paris, 1633, in-8); etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XII.

BOSQUET POÉTIQUE (LE), recueil de poésies de G. Neumark, d'Opitz, etc. (voy. ces noms).

BOSSI (Giuseppe-Carlo-Aurelio, baron DE), poëte italien, né à Turin en 1758, mort à Paris en 1823. Il avait à peine vingt ans lorsqu'il débuta dans les lettres par deux tragédies, *Rea silvia* et *I Circassi* (1780). Bientôt après, il composa en l'honneur de Joseph II une *Ode* (1781) qui le fit bannir des États sardes. Jeté dans la politique, il remplit diverses fonctions jusqu'à la fin de l'Empire, et fut préfet de l'Ain et de la Manche. Il a écrit de nombreux poëmes de circonstances qui sont comme le reflet de la littérature de l'Empire en Italie; des *Odes à Pie VI, à Bonaparte; l'Independenza americana*, poëme héroïque (1785), *la Monaca*, poëme lyrique sur la sécularisation des couvents (1787); *la Olanda pacificata*, en deux chants (1788); *Oromasia* (1805-1812); poëme en douze chants sur la Révolution française; la *Guerra di Spagna* (1808); deux élégies : l'une intitulée *Vision* (1799), sur la mort d'un de ses amis; l'autre sur les malheurs de son pays, *Sulle pubbliche Sciagure* (1815), etc. On a publié un *Choix des œuvres* du baron de Bossi (2e édit., Londres, 1816, 3 vol. in-12).

Cf. Tipaldo : *Biographia degli italiani illustri*, t. VI.

BOSSO (Matteo), littérateur et philosophe italien, né à Vérone en 1428, mort à Padoue en 1502. De la Congrégation des chanoines réguliers de Saint-Jean de Latran, il est généralement connu dans les lettres sous le nom d'abbé de Fiesole. Il fut très en faveur auprès du pape Léon X et de Laurent de Médicis. On a de lui un certain nombre d'opuscules moraux d'une latinité cicéronienne : *De veris et salutaribus animi gaudiis Dialogus; De vero sapientiæ cultu; De tolerandis adversis dialogi duo*, etc.; puis *Epistolæ familiares* (Mantoue, 1498), et *Recuperationes Fesulanæ* (Bologne, 1493; Venise, 1502, in-fol.). Ses *Œuvres complètes*, sauf les *Recuperationes*, ont été réimprimées à Strasbourg (1509, in-fol.).

Cf. C. Oudin : *Commentarius de scriptoribus ecclesia*, etc. (Leipzig, 1722, 3 vol. in-fol.).

BOSSO (Girolamo), historien et poëte italien, né à Pavie en 1588. Professeur dans les universités lombardes et membre de presque toutes les sociétés savantes de l'Italie, il a laissé des mémoires archéologiques pleins de détails intimes sur la vie des anciens : *De Toga romana commentarius* (Pavie, 1612, in-4); *Isiacus sive de Sistro* (Milan, 1612, et 1622, in-12); *De senatorum laticlavo* (Milan, 1618, in-4), etc.; des poésies latines : *Encomiasticon* (Milan 1620), et trois précieux recueils de *Lettres Epistolæ* (Pavie et Milan, 1613-1623).

Un médecin du même nom et de la même famille, Girolamo Bosso, né à Milan vers 1540, a cultivé aussi la poésie et la philosophie italienne. On a de lui, outre deux recueils d'octaves, une dissertation estimée sur la langue de Pétrarque et de Boccace (*Sulla lingua vulgare*, Padoue, 1570).

Cf. Ghillini : *Teatro d'Uomini letter.*, t. I.

BOSSO (Melchiore), poëte comique italien, né à Rome vers 1600, mort en 1675. On a de lui plusieurs pièces en vers, *la Zingara frustata* (Viterbe, 1622); *la Zingara fattuchiara* (Ibid., 1654); *la Pedrina* (1675), et des pièces en prose, *le Insolenze di Pascarello Citrolo* (Terni, 1635); *la Puaecara* (Orvieto, 1636), etc., farces pleines des vives saillies et bouffonneries de la *Commedia dell' arte*.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), illustre orateur et écrivain français, né à Dijon le 27 septembre 1627, mort à Paris le 12 avril 1704. D'une famille de magistrats, il était le septième de dix enfants et avait six ans lorsque son père fut envoyé à Metz, comme conseiller au Parlement qui venait d'y être établi Il fut laissé à Dijon, sous la conduite de son oncle Claude Bossuet, et placé au collége des Jésuites. Il y resta jusqu'à l'âge de quinze ans, et s'y fit remarquer par sa mémoire prodigieuse, son aptitude universelle et son ardeur au travail. Son oncle dirigea vers la religion son amour pour l'étude, et le jeune Bossuet prit dès lors, dans la lecture passionnée de la Bible, la conscience de sa vocation. Mal-

gré les efforts des Jésuites pour retenir chez eux un élève dont ils pressentaient tout l'avenir, ses parents, obéissant à des traditions de famille, l'envoyèrent à Paris en 1642, pour entrer dans la classe de philosophie, au collége de Navarre, sous la direction du savant et pieux docteur Nicolas Cornet. Il y perfectionna ses études classiques, acquit une connaissance approfondie du grec et du latin et se familiarisa avec les monuments littéraires de ces deux langues, sans cesser de chercher dans les livres saints un aliment à l'ardeur de ses sentiments religieux. Bossuet soutint, à seize ans, sa première thèse. Cette précocité fit du bruit. On voulut voir à l'hôtel de Rambouillet le jeune prodige; il y fut conduit par Arnauld et invité à composer sur-le-champ un sermon. Son improvisation eut un grand succès, et, comme il était onze heures du soir, Voiture fit ce bon mot resté célèbre : « Je n'ai jamais vu prêcher de si bonne heure ni si tard. » Six ans après, le 25 janvier 1648, Bossuet soutint sa thèse de théologie, en présence du vainqueur de Rocroy, à qui elle était dédiée et d'un grand nombre d'officiers et de courtisans. On dit que le grand Condé, se souvenant de ses propres succès d'étudiant, fut tenté d'entrer en lice contre un jeune adversaire qui paraissait digne de lui. Ce fut le point de départ de l'amitié étroite qui les unit. Bossuet alla passer deux années à Metz, pour se préparer à la licence. Il subit ce concours avec éclat, en 1650, mais il n'y obtint que la seconde place, la première ayant été décernée à Rancé, par égard, dit-on, pour sa naissance. Les deux concurrents n'en restèrent pas moins intimement liés. C'est vers cette époque que des auteurs de biographie anecdotique plus que suspects placent dans la vie du futur prélat certaines aventures romanesques, comme son prétendu mariage avec Mlle des Vertus, connue plus tard sous le nom de terre de Mlle de Mauléon. Les relations qui ne cessèrent d'exister entre lui et cette honorable personne faisaient dire au P. Lachaise que Bossuet « n'était pas Moliniste, mais Mauléoniste » : triste jeu de mots qui rappelait des bruits malveillants peu en rapport avec la conduite manifestement irréprochable de cet homme de génie.

Ordonné prêtre et reçu docteur en 1652, Bossuet embrassa les idées et les devoirs de sa profession avec une ardeur enthousiaste. Il fit ses premières armes sous la direction amie et vénérée de Vincent de Paul, dans les Conférences de Saint-Lazare, et fut nommé par lui chef d'une mission de prêtres envoyés à Metz. Il y passa six années, fécondes en travaux ecclésiastiques et en études personnelles sur l'Écriture sainte, les Pères, les dogmes et l'histoire de l'Église. Il se jeta avec éclat dans la prédication et la controverse, et entra en lutte avec le principal ministre des protestants de Metz, Paul Ferry, qui par ses talents et ses vertus jouissait de beaucoup de réputation et d'autorité. Ce ministre ayant publié un *Catéchisme* où il soutenait que, depuis la Réformation, on ne pouvait plus être sauvé dans la foi romaine, Bossuet écrivit la *Réfutation du catéchisme de Paul Ferry* (1665), et il le fit avec assez de mesure pour se faire un ami de l'homme dont il avait voulu mettre à néant l'ouvrage. Il poursuivit sa campagne contre le protestantisme par un redoublement de prédications qui accrurent sa renommée.

En 1657, Bossuet fut appelé à Paris, où il avait refusé plusieurs fois de venir prendre un rôle, avant de se sentir entièrement préparé à le soutenir. Il inaugura, en prêchant le Carême au couvent de Saint-Thomas d'Aquin, cette série de succès oratoires qui, de 1657 à 1670, le mirent au premier rang de la chaire française. On courut l'entendre avec un empressement universel. L'admiration de la reine-mère lui donna la vogue à la cour, et Louis XIV l'ayant invité à prêcher, dans la chapelle du Louvre, l'Avent de 1661, témoigna de ses sentiments à son égard, en faisant écrire au père de Bossuet pour le féliciter d'avoir un tel fils. A partir de cette année, il prêche souvent à la cour, devant le roi et les personnages les plus illustres, et ne laisse pas de se montrer dans les chaires des paroisses de Paris ou des chapelles de couvents de femmes. C'est l'époque des *Sermons* et des *Panégyriques*. Les premiers témoignent d'une merveilleuse organisation oratoire. Préparés par une forte méditation plutôt que composés et écrits d'avance, ils unissent à toute l'autorité que peut donner la plus profonde connaissance des sujets traités et des sources chrétiennes, la verve, le mouvement, la vie, propres à l'improvisation. On y trouve dans le sentiment et dans l'accent quelque chose de personnel et de nouveau, un mélange inattendu de puissance et de charme ; tous les Pères de l'Église revivent en l'orateur par la science, et sa foi n'en a pas moins un caractère d'inspiration qui se manifeste sans cesse par des effusions et des élans lyriques. Ce qu'il y avait de grand, de fort, et parfois d'abrupt, dans cette éloquence, était relevé par un rare talent de diction et d'action oratoire que Bossuet, suivant quelques-uns, aurait acquis ou développé en asssistant, dans sa jeunesse, aux représentations des chefs-d'œuvre de Corneille. Le *Panégyrique*, que Bossuet traite avec autant de succès que le sermon, est, chez nous, un genre qui lui appartient presque exclusivement. Il répond mieux aux conditions de l'éloquence chrétienne que l'oraison funèbre, l'éloge des vertus et des mérites des saints n'exposant pas l'orateur à se perdre dans la flatterie.

Bossuet compte d'ailleurs, à cette époque, dans l'oraison funèbre un certain nombre d'essais, préludes des chefs-d'œuvre restés classiques que ce genre doit lui inspirer. Il avait déjà prononcé les oraisons funèbres du P. Bourgoing, supérieur général de l'Oratoire, de Mme Yolande de Monterby, abbesse des Bernardines, d'Henri de Gornay et de Nicolas Cornet, grand maître du collége de Navarre, lorsqu'il fut chargé, en 1669, de prononcer celle de la reine Henriette d'Angleterre. Elle ouvre la série des six grandes Oraisons funèbres, qui se ferme, en 1687, par celle du prince de Condé. C'est là que Bossuet est sans rival, comme il était sans modèle. Tour à tour historien, théologien, philosophe, orateur, poëte, il ramasse les événements et les hommes dans un tableau vivant, remonte des faits aux sources, et met tous les ressorts des actions humaines dans la main souveraine de Dieu. Malgré l'excès de louanges que la situation lui impose, il y mêle l'enseignement chrétien, il humilie la grandeur et la puissance devant la mort, et montre le néant des œuvres du temps en face de l'éternité. Au-dessus de toute la gloire du monde, récompense vaine des vaines vertus du paganisme, il met devant Dieu le plus humble sentiment de foi et de piété chrétienne. C'est vraiment là la double essence de l'oraison funèbre, qui doit tenir à la fois du panégyrique et du sermon, et faire tourner l'éloge du mort à l'édification des vivants. A côté de toutes les splendeurs oratoires que nous offrent les grandes oraisons funèbres de Bossuet, il est curieux de noter la clarté extraordinaire des divisions; la distribution de celles de la reine d'Angleterre et du prince de Condé sont d'une simplicité qui les grave naturellement dans l'esprit. En général, Bossuet était l'ennemi de ces divisions alambiquées et savantes, que Fénelon appelle des tours de passe-passe, et qui mettaient l'auditeur à la torture, pour la satisfaction de quelques beaux esprits.

Au milieu de ces triomphes, Bossuet vivait au doyenné de Saint-Thomas du Louvre, dans une

retraite studieuse au milieu d'ecclésiastiques pieux et savants. Les honneurs vinrent l'y chercher: le 13 septembre 1669, il fut nommé évêque de Condom, mais il ne se rendit pas à cette résidence et se vit, un an après (13 septembre 1670), appelé à la cour comme précepteur du Dauphin, dont le duc de Montausier était le gouverneur; il se démit de son évêché pour s'occuper tout entier de cette éducation royale. Il quittait la chaire au moment où Bourdaloue allait y monter et obtenir, avec des qualités bien différentes, un succès égal.

L'instruction du Dauphin fut pour Bossuet l'occasion d'études nouvelles et d'intéressantes publications. Il a tracé lui-même dans une *Lettre à Innocent XI*, écrite en latin, le plan et la méthode qu'il suivit avec son élève. Non content de surveiller sa conduite et son travail, de former son esprit et son cœur, il voulut écrire pour lui des ouvrages à sa portée et conformes à son plan général d'éducation, et il reprit lui-même à cet effet ses études littéraires, historiques et philosophiques. C'est pour le Dauphin qu'il composa, outre une *Grammaire latine* et autres écrits élémentaires, trois de ses principaux ouvrages : le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, la *Politique tirée de l'Ecriture sainte* et le *Discours sur l'histoire universelle*. Le premier est un résumé de philosophie, c'est-à-dire des questions relatives à l'âme humaine, aux organes du corps et à Dieu : la philosophie comprenait alors la science naturelle. Bossuet, rallié en partie aux idées et aux méthodes du cartésianisme, suit le maître avec indépendance, abandonnant son système là où il est trop absolu, et le corrigeant ou le développant sur certains points par des emprunts aux doctrines de saint Augustin. Le style du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* a la simplicité, la clarté et la précision d'un livre didactique.

La *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, qui n'a paru qu'après la mort de l'auteur, en 1709, a pour objet d'enseigner les règles d'un sage gouvernement et les devoirs des souverains d'après la seule autorité des livres sacrés. « Par ce second ouvrage, dit Bossuet au Pape, nous découvrons les secrets de la politique, les maximes du gouvernement et les sources du droit dans la doctrine et dans les exemples de la sainte Ecriture. » L'ouvrage, divisé en six livres, n'est qu'un long extrait des écritures, une suite de citations. Mais Bossuet, comme le remarque M. Patin, les enchaîne, selon la coutume, en fait une suite, un corps de doctrines, et il les traduit « avec une majesté de style, un éclat d'imagination qui se communique à ses propres pensées et ne permet pas toujours de distinguer les textes sacrés de leur sublime commentaire ». L'idée dominante est que, la puissance des rois venant d'en haut, leur seul frein est le sentiment des devoirs qu'elle impose et de leur responsabilité devant Dieu, de qui ils la tiennent et qui leur en demandera compte.

Le *Discours sur l'histoire universelle* est, avec les *Oraisons funèbres*, le plus connu et le plus loué des ouvrages de Bossuet. On s'est épuisé en formules d'admiration au sujet de la grandeur de la composition et de la beauté de la forme ; aucun ouvrage n'a paru surpasser celui-là par l'élévation de la pensée et la magnificence du langage. En l'examinant de près, on y trouve des mérites réels qui n'ont pas été assez loués, et l'on réduit à leur valeur des beautés pompeuses qui ont été vantées à l'excès. Le *Discours sur l'histoire universelle* se divise en trois parties. La première, *Les Epoques, ou Suite des temps*, est un résumé simple et rapide des principaux faits des diverses histoires, rapprochés par les seules dates ; c'est, à l'usage d'un écolier, un tableau synoptique de chronologie universelle, où le philosophe n'a encore rien à voir, et l'écrivain rien à mettre en œuvre. La seconde partie, la *Suite de la religion*, est l'exposé des relations de la religion chrétienne, la seule que Bossuet ait en vue, avec la religion juive qui la prépare. Il reprend avec plus de détails les faits de l'Histoire sainte liés aux dogmes de la révélation judaïque, et montre, dans la loi ancienne, les germes développés par la loi nouvelle. Il explique les desseins de Dieu sur les Juifs et les Gentils, mais il ne traite des croyances religieuses de ces derniers qu'à propos des luttes de l'Église contre elles et de son triomphe sur l'idolâtrie et l'erreur. Il s'attache, en outre, à établir directement la vérité de la foi chrétienne, à renverser les objections formées contre l'Écriture, et à élever l'Église catholique au-dessus de toutes les sectes. Cette partie, où l'histoire n'est que l'accessoire, est plutôt un traité, très-remarquable, il est vrai, de controverse et d'apologétique. L'histoire reprend sa place dans la troisième partie, *les Empires*, où il y a lieu de distinguer entre les principes énoncés et la méthode suivie. Les principes sont ceux de la philosophie de l'histoire au point de vue chrétien, déjà proclamés avec tant d'éclat dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre. Bossuet enseigne, dans un premier chapitre, que les révolutions des empires sont réglées par la Providence et servent à humilier et à instruire les princes; puis, remarquant qu'elles ont des causes particulières, il se met à expliquer, dans une suite de chapitres, les destinées des principaux empires, sans aucune intervention directe de la volonté divine, par l'action de lois générales ou locales, par l'influence des mœurs, des idées et des institutions. Tous les peuples de l'histoire classique (Bossuet n'en connaît pas d'autres), Égyptiens, Assyriens, Perses, Grecs, etc., grandissent sous nos yeux, puis entrent en décadence, par l'effet naturel de leur constitution. Mais c'est surtout à propos de l'Empire romain que Bossuet, dans de longs chapitres où le nom de Dieu n'est pas prononcé, montre amplement la raison des faits dans les institutions, les maximes et les mœurs; il suit pas à pas, comme l'a fait Saint-Evremond, la méthode qui sera plus tard celle de Montesquieu. Le parallèle de Rome et de Carthage est le triomphe de cette méthode toute philosophique et de ce point de vue humain : c'est par l'excellence de la constitution romaine et par les vices inhérents à celle de Carthage, que Bossuet, comme Montesquieu, explique d'avance l'issue de la lutte : « Il est facile de voir, dit-il, auquel des deux peuples doit nécessairement rester l'avantage. » Bossuet n'en reprend pas moins ses conclusions de théologien sur toute la marche des événements humains, et la rattache à des desseins secrets de Dieu, qui élève ou abaisse à son gré les empires, pour glorifier l'Eglise et faire la leçon aux rois. Malgré cette divergence entre le but et l'exécution, le *Discours sur l'histoire universelle* reste un des grands monuments de la prose française. Le style a tour à tour les qualités des genres entre lesquels l'ouvrage est partagé : il est ferme, précis, rapide, plein de faits et de choses, et il s'élève d'un mouvement naturel à l'éloquence, lorsque le sujet le comporte. Plusieurs chapitres de la seconde partie ont la chaleur persuasive des plus beaux sermons; les premières et les dernières pages de la troisième se détachent, comme des morceaux d'apparat, par l'éclat et la pompe oratoire; tout le reste a la simplicité, la gravité qui conviennent à un exposé de dogmes ou à l'histoire philosophique.

L'éducation du Dauphin n'eut pas tout le succès que promettaient un tel maître et le génie dépensé dans les livres écrits pour son usage. On a supposé que Bossuet le prenait de trop haut, et qu'il ne se mettait pas, autant que Fénelon sut le

faire plus tard, au niveau de son élève. La vérité est que le Dauphin n'était pas assez heureusement doué pour permettre aux meilleurs maîtres de faire un grand prince de ce fils d'un grand roi. Saint-Simon nous le montre comme dépourvu de caractère et d'esprit, ayant quelque sens, une certaine hauteur, de l'opiniâtreté, et une sorte de stupidité paresseuse. Cependant l'influence personnelle de Bossuet ne cessait de croître. A la grande satisfaction du roi, il arrachait Turenne à la religion protestante, ainsi que Dangeau, Mlle de Duras et divers autres personnages notables de la cour. Ces conversions étaient particulièrement le fruit d'un de ses ouvrages, l'*Exposition de la foi catholique* (1671), résumé simple, clair et précis des dogmes de l'Église romaine, fait par un homme qui possède la science théologique la plus étendue et la plus profonde. La conversion de Mlle de Duras, nièce de Turenne, fut pour lui l'occasion d'une célèbre conférence avec le ministre Claude, regardé par tout le monde comme un antagoniste digne de Bossuet. Claude prétendit que son adversaire avait tremblé devant lui, mais l'avantage réel resta à Bossuet, puisque Mlle de Duras, qui était le témoin et, en quelque sorte, le prix du combat, se convertit au catholicisme. Vers le même temps, il fut chargé de préparer à la retraite Mlle de La Vallière, qu'il fit entrer aux Carmélites sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. L'éducation du Dauphin achevée, en 1679, Bossuet resta à la cour comme aumônier de la Dauphine. Puis il fut nommé à l'évêché de Meaux, où il fut installé le 8 février 1682.

Député à l'Assemblée générale du clergé, qui eut lieu en cette même année, il fut chargé d'y prononcer le discours d'ouverture. C'est son célèbre *Sermon sur l'unité de l'Église*, dans lequel il reconnaît la primauté du pape et proclame l'indéfectibilité de l'Église. L'Assemblée, dont il fut l'âme autant que l'organe, y trouvait d'avance ces quatre fameux articles qu'elle devait consacrer par une solennelle déclaration, et qui résument les anciennes traditions de l'église gallicane. La volonté toute-puissante de Louis XIV et le prestige du nom de Bossuet forcèrent la cour de Rome de les accepter ou de les subir. Bossuet a dès lors dans l'Église et dans l'État sa plus grande situation. Évêque de Meaux et premier aumônier de la dauphine, il devient en outre supérieur de la maison de Navarre en 1695, conservateur de l'Université, conseiller d'État d'Église en 1697, premier aumônier de la duchesse de Bourgogne en 1698. Il avait été élu de l'Académie française en 1671. Faisant face aux devoirs de toutes ces charges, il continuait de parler et d'écrire, d'édifier et de combattre. Il prêchait ou faisait des instructions familières dans les maisons religieuses; il prononçait ses dernières oraisons funèbres (1683-1687). Il publiait un *Traité de la communion sous les deux espèces* (1682), et deux livres remarquables de science ascétique et d'éloquente édification : *Méditations sur l'Evangile* et *Elévations sur les mystères* (même année).

Bossuet était partout sur la brèche, pour la défense de la foi ou de la morale chrétienne contre leurs ennemis anciens ou nouveaux. Poursuivant contre le protestantisme la tâche de toute sa vie, il écrivait son grand ouvrage de l'*Histoire des variations des églises protestantes* (1688), et le soutenait, dans les longues polémiques qu'il excitait, par la *Défense de l'Histoire des variations* (1693), par une série de six *Avertissements au protestants* et même par le *Commentaire de l'Apocalypse*, de ce livre mystérieux dans lequel les adversaires allaient chercher des arguments contre l'Église romaine. L'*Histoire des variations* est une œuvre capitale et de longue haleine, où Bossuet accumule toutes les ressources du génie de la controverse. La discussion des dogmes, le récit des faits, le portrait des hommes, les suites morales et politiques des révolutions religieuses, les fautes des individus, les troubles et les malheurs des sociétés, tout est mis en lumière par l'historien, tout lui fournit des armes redoutables contre ses adversaires. Ceux-ci n'osant pas encore, pour justifier les révolutions, les rapporter à leur source, la liberté, ou à leur fin, le progrès, sont accablés par ce long parallèle entre l'unité invariable de l'Église et les variations sans nombre des sectes qui en veulent sortir. Villemain a appelé avec raison cet ouvrage « le chef-d'œuvre de la méthode parfaite et de la parole précise et simple, dans l'orateur qui a le plus de génie. » On n'y trouve plus, en effet, cette impétuosité, ce lyrisme, familiers à son ardente parole, mais une force réglée, un mouvement continu de la pensée et du style, le souci de l'exactitude des preuves et de la rigueur des conclusions, le besoin de vaincre plus encore que de triompher. Ces grandes polémiques avaient lieu au moment où la révocation de l'édit de Nantes retirait aux protestants toute sécurité et les mettait hors la loi et hors de la patrie. Bossuet applaudit comme tout le clergé, comme tous les corps de l'État, à cet acte d'extrême rigueur, dont il parle ainsi dans l'oraison funèbre de Le Tellier : « Publions ce miracle de nos jours; épanchons nos cœurs sur la piété de Louis; poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne : Vous avez affermi la foi, vous avez exterminé les hérétiques, c'est le digne ouvrage de votre règne, c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie n'est plus; Dieu seul a pu faire cette merveille ! » Malgré cette apologie enthousiaste, Bossuet paraît s'être montré personnellement opposé aux mesures de contrainte et de violence envers les protestants, et n'avoir employé que des moyens de douceur pour ramener ceux de son diocèse.

Une polémique qui a son intérêt littéraire, met le théologien aux prises avec la question de la moralité au théâtre. Le P. Caffaro avait écrit une justification des spectacles qui, reproduite par Boursault, avait fait quelque bruit. Bossuet fit désavouer publiquement la dissertation par son auteur, puis, pensant qu'il pouvait en rester une impression fâcheuse, il publia lui-même, en 1694, ses *Maximes et réflexions sur la comédie*. Cet écrit, où est développée la doctrine de saint Thomas, est aussi remarquable par la beauté de la forme que par l'austérité des idées. L'auteur peint les séductions de l'art dramatique avec les couleurs les plus vives. « S'il le condamne en chrétien, dit M. Patin, il le loue en poëte; comme Platon, il ne l'exile qu'après l'avoir couronné. » Il ne couronne pas du moins les auteurs, particulièrement Molière, pour lequel il pousse très-loin la sévérité chrétienne; il montre « ce poëte comédien recevant, sur la scène même, la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passant des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de Celui qui dit : Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez. »

Une plus importante querelle remplit et agite les dernières années de la vie de Bossuet, c'est celle du quiétisme. Fénelon (voy. ce nom) ayant accueilli avec faveur les idées excessives de madame Guyon sur le pur amour de Dieu, Bossuet se mit à étudier les auteurs mystiques qu'il connaissait à peine jusque-là; il s'émut de l'étrangeté de leurs doctrines et de leurs dangereuses conséquences pratiques, et résolut d'en empêcher le retour. Après avoir cherché en vain à « ramener par toutes les voies amiables » leur nouvel adhérent, il lui en demanda impérieusement le désaveu. Fénelon, en janvier 1697, maintint ses doctrines, sous pré-

texte de les expliquer, dans son livre des *Maximes des Saints*. Bossuet en maintenait, dans le même temps, la condamnation par son *Instruction sur les états d'oraison*. Les lettres et les réponses, les attaques et les ripostes se succédèrent rapidement. La querelle s'envenima et agita l'opinion publique. Des partis se formèrent autour des lutteurs et ajoutèrent à leur passion. On se reprocha mutuellement des injures et des emportements, mais la mesure en fut certainement plus grande du côté de l'évêque de Meaux, grâce à l'intervention de l'abbé Bossuet, son neveu. La question, reprise tout entière par Bossuet, et avec une recrudescence de vivacité, dans sa *Relation sur le quiétisme* (1698), avait été portée devant le pape qui, après de longues hésitations, sollicité et retenu par des intrigues contraires, condamna enfin le livre des *Maximes des Saints*. On assure qu'après avoir prononcé la sentence, il ajouta que « si Fénelon aimait Dieu avec excès, Bossuet n'aimait pas assez son prochain. » La cour de Rome avait témoigné d'ailleurs dans toute cette affaire une certaine rancune du rôle que Bossuet avait eu dans celle de la constitution de l'Église gallicane. On prétend que le même sentiment l'empêcha d'élever l'illustre prélat au rang de cardinal. Bossuet savait bien qu'il avait Louis XIV pour lui dans cette lutte où il avait montré tant d'âpreté ; on raconte pourtant que, le roi lui demandant un jour : « Qu'auriez-vous fait si j'avais été pour Fénelon contre vous ? — Sire, répondit-il, j'aurais crié vingt fois plus haut. » Vainqueur sur une question de foi, il chercha à se rapprocher de son ancien disciple, et, malgré son âge et la supériorité de sa situation, fit des avances qui demeurèrent sans succès.

Il faut signaler aussi les négociations de Bossuet avec Leibniz en vue d'une réunion entre les Églises protestantes d'Allemagne et l'Église romaine. Elles furent, à deux reprises, l'occasion d'une intéressante correspondance entre le théologien et le philosophe (1692-1694 et 1699-1701). Leibniz, ignorant ou méconnaissant la rigueur des principes catholiques en matière de foi, demandait qu'on fît de part et d'autre quelques concessions à la paix ; Bossuet voulait, comme préliminaire, que les protestants se soumissent à toutes les décisions du concile de Trente. Le refus, facile à prévoir, d'une condescendance réciproque tendant à ce que les catholiques se fissent d'abord protestants ou les protestants catholiques, empêcha le projet d'aboutir ; mais la correspondance de Bossuet avec Leibniz montre combien il y attachait de prix.

La vie de Bossuet s'achève comme elle a commencé, dans le travail et l'action. En 1700, il préside l'Assemblée du clergé, où il fait condamner la morale relâchée des casuistes, battue avec tant d'éclat, depuis quarante ans par les *Provinciales*. Tout en réprouvant l'exagération des doctrines jansénistes sur la grâce, Bossuet avait toujours eu de l'estime et de la sympathie pour les solitaires de Port-Royal, qui se recommandaient à ses yeux par leur science, leur piété et l'austérité de leur morale. Il se sentait des auxiliaires dans Arnauld et Nicole, et, mettant, dit-on, les *Petites lettres* au-dessus de tous les autres livres de son temps, s'il n'avait été Bossuet, il aurait voulu être Pascal. Dans la même année 1700, il adresse aux nouveaux convertis de son diocèse la première de ses *Instructions pastorales* sur les promesses de Jésus-Christ à son Église ; la seconde, publiée l'année suivante, est une réfutation du *Traité des préjugés* du ministre Basnage. Bossuet défend aussi la foi contre des attaques plus dangereuses que celles de la Réforme, les attaques produites par Richard Simon au nom de la raison et de la science. Il avait fait condamner, dès 1678, son *Histoire critique de l'Ancien Testament*, qu'il appelait « un amas d'impiétés et un rempart du libertinage ». Il attaque, en 1702, sa version du *Nouveau Testament* et la fait supprimer par arrêt du Parlement (22 janvier 1703). En même temps, il retouchait avec un soin extrême un ouvrage qu'il voulait rendre décisif contre Richard Simon et la nouvelle école, sa *Défense de la tradition et des saints Pères*, qui ne parut qu'après sa mort. Bossuet avait aussi entrepris la réfutation des opinions du célèbre Grotius relatives aux questions religieuses. Préoccupé de la direction de la philosophie, il faisait réfuter Malebranche par les écrivains de Port-Royal et par Fénelon. Il se montrait, à la fin de ses jours, très-effrayé de la portée de la révolution cartésienne, et voyait naître, dans l'avenir, du libre examen philosophique, la plus redoutable des épreuves de l'Église. Cependant Bossuet ne cessait de s'occuper de ses devoirs d'évêque, « faisant honte, suivant le mot de Saint-Simon, dans une vieillesse si avancée, à l'âge moyen et robuste des évêques, des docteurs et des desservants les plus instruits et les plus laborieux. » La maladie ralentit pourtant ou suspendit tant d'activité, vers le milieu de l'année 1702. Atteint de la pierre depuis quelque temps, il fut saisi d'une fièvre qui dura plusieurs mois et à laquelle il succomba le 12 avril 1704, après avoir conservé jusqu'au bout la plénitude de ses facultés et de ses sentiments chrétiens.

Bossuet est une des principales figures du monde des lettres et de notre histoire. « Ce grand homme, dit M. Demogeot, est pour ainsi dire l'âme du siècle de Louis XIV ; il règne sur le roi lui-même par la double puissance de la doctrine et du génie. Athlète infatigable, on le retrouve partout..., dans la chaire où il triomphe, près du trône dont il forme l'héritier..., au théâtre qu'il condamne et proscrit, dans les assemblées du clergé dont il dicte les résolutions, dans son diocèse qu'il *nourrit de la parole de vie*, dans les plus humbles monastères de filles dont il *élève* les esprits au niveau des *mystères* du christianisme et qu'il édifie par de pieuses *méditations*. Il semble que l'époque tout entière soit pénétrée par sa pensée, et que pour bien connaître les principes du siècle il suffise de comprendre Bossuet. » Deux choses surtout sont à considérer dans Bossuet : l'éloquence et la science théologique. Sa parole, altière et puissante, répond au caractère même de son génie et à la conscience qu'il avait de sa mission. Orateur chrétien, Bossuet parle de haut, et comme le représentant de Dieu même, en maître et en juge. « Mon discours, dit-il, dont vous vous croyez les juges, vous jugera au dernier jour, et si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables. » Il sait prendre, quand il le veut, l'accent de la mansuétude de l'Evangile, si naturel et si familier à Fénelon ; mais il s'inspire plus volontiers de la grandeur et de la terreur de la loi ancienne. Il était fait pour la théocratie judaïque, et s'il ne peut, à son époque, agir en grand-prêtre, du moins il parle en grand-prêtre : c'est le Joad de la chaire. De là son fier dédain pour tout ce qui est humain et temporel ; de là, en présence des puissances elles-mêmes, cette sublime rudesse de langage, d'un si grand effet, malgré les hyperboles adulatrices qui la rachètent. Rencontrant les ornements sans les chercher, Bossuet s'est peint lui-même en parlant d'un autre orateur : « Son discours se répand à la manière d'un torrent ; et s'il trouve en son chemin les fleurs de l'élocution, il les entraîne plutôt après lui, par sa propre impétuosité, qu'il ne les cueille avec choix pour se parer d'un tel ornement. » Il est remarquable que l'éloquence de Bossuet, à nos yeux si incomparable, n'a pas été comprise de ses contemporains. Après sa vogue momentanée de prédicateur, personne, parmi les écrivains du siècle, ne mentionne plus ses sermons, qui ne

parurent d'ailleurs qu'après sa mort et, pour la plupart, à l'état d'ébauche. Bourdaloue, en lui succédant, l'éclipsa tout entier. La régularité et le soin de la forme primèrent le génie. Ce qui fut le plus apprécié du siècle de Bossuet et lui valut tant d'autorité, c'est son savoir théologique. Il s'est tellement pénétré des écrivains sacrés, qu'il pense en eux et par eux; ils revivent tous en lui, parlent par sa voix et combattent par sa main; ils sont à ses côtés dans toutes les luttes; ils rendent témoignage en faveur de toutes les causes qu'il soutient; il est la tradition incarnée et vivante, il porte en lui tous les siècles chrétiens; il est le dernier des Pères de l'Église et leur universel héritier.

Aux ouvrages que nous avons mentionnés dans le cours même de la vie de Bossuet, comme y étant plus ou moins liés, nous devons ajouter les suivants, dont plusieurs n'ont paru qu'après sa mort, et ont pris successivement place dans les éditions générales de ses Œuvres: *le Catéchisme de Meaux*; — *Defensio declarationis celeberrimæ quam*, etc., traduite plusieurs fois en français; — *Discours sur la vie cachée en Dieu*; — *Principes politiques sur l'autorité royale et sur les droits des sujets*; — *Traité du libre arbitre et de la concupiscence;* puis plusieurs séries de *Lettres* sur des sujets religieux, notamment celles à Mme Cornuau, publiées sous le titre de *Lettres spirituelles à une de ses pénitentes*, et celles au maréchal de Bellefond. La plupart des manuscrits de ces ouvrages sont conservés à la Bibliothèque nationale de Paris. Les principaux écrits de Bossuet ont eu de fréquentes éditions spéciales; un certain nombre, réunis plusieurs fois sous le titre d'*Œuvres choisies*, forment des publications encore importantes. La première édition de ses *Œuvres complètes* fut entreprise en 1736, à Venise. Parmi celles qui suivirent, il faut remarquer celles de Pérau et Leroy (1743-1753, 20 vol. in-4), de dom Deforis, augmentée de beaucoup d'ouvrages inédits (1772-1788, 19 vol. in-4, inach.) et des abbés d'Auberive et Caron (Versailles et Paris, 1815 et suivants, 47 vol. in-8), la première véritable édition complète, reproduite par les suivantes (Paris, 1825 et suiv., 60 vol. in-12). M. Floquet a donné en 1828 un choix d'*Œuvres inédites* (in-8).

Cf. Saint-Simon : *Mémoires, passim*; — Lévesque de Burigny : *Vie de Bossuet* (1761); — le cardinal de Bausset : *Histoire de Bossuet* (1814, 4 vol. in-8), réimpr. ordinairement en tête des *Œuvres complètes*; — de Champagny : *l'Homme à l'école de Bossuet* (1847, 2 vol. in-12); — Bonnel : *De la controverse sur le quiétisme* (1850, in-8); — l'abbé Vaillant : *Etudes sur les sermons de Bossuet, d'après les manuscrits*, thèse (1851, in-8); — Poujoulat : *Lettres sur Bossuet, à un homme d'État* (1854, in-8); — A. Floquet : *Étude sur la vie de Bossuet de 1627 à 1670* (1855-1856, 3 vol. in-8); — l'abbé Ledieu : *Mémoire et journal sur la vie de Bossuet* (1856-1857, 4 vol. in-8); — Nourrisson : *Essai sur la philosophie de Bossuet* (1862, in-8), et *la Politique de Bossuet* (1867, in-8); — Gandar : *Bossuet orateur, études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet* (1866, in-8); — l'abbé Réaume : *Histoire de J.-B. Bossuet et de ses œuvres* (1870, 3 vol. in-8); — Labrousse : *la Querelle de Bossuet et de Fénelon*, thèse (Bergerac, 1873, in-8); — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, passim, *Causeries du lundi*, t. XII, et *Nouveaux lundis*, t. II; — les *Eloges* académiques, notamment ceux de d'Alembert, Saint-Marc-Girardin, Patin.

BOSSUT (Charles), géomètre et érudit français, né à Tarare le 11 août 1730, mort le 14 janvier 1814. Voué à l'étude et à l'enseignement des mathématiques, il a laissé plusieurs traités spéciaux, notamment une *Histoire générale des mathématiques* (Paris, 1810, 2 vol.), publiée d'abord sous le titre d'*Essai* (1802). Il appartient aux lettres par son édition des *Œuvres* de Pascal, contenant un remarquable *Discours préliminaire* (La Haye et Paris, 1779, 5 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*; — V. Cousin : *Des Pensées de Pascal*, rapport à l'Académie française.

BOSWELL (James), biographe anglais, né en 1740, mort en 1795. Fils d'un juge écossais, lord Auchinleck, qui essaya vainement de lui inculquer quelque gravité, il résolut, après diverses tentatives de vanité ambitieuse, de chercher la gloire littéraire. Le penchant à l'enthousiasme, une curiosité toujours en éveil et une excellente mémoire le distinguent comme écrivain. Ayant visité la Corse où Paoli s'efforçait de fonder une république, il s'éprit de ce vaillant chef et publia le récit de son voyage sous ce titre : *An account of Corsica, the Journal of a tour to that Island, and Memoirs of Pascal Paoli* (Londres, 1768, in-8). Après Paoli, son héros fut le littérateur Johnson; il s'attacha à lui, l'admira, le flatta, subit son despotisme, ses caprices, ses rebufades, et surtout l'écouta. De cette complaisante attention résulta le livre qui a fait la gloire de Johnson et de Boswell. Celui-ci préluda à son immortelle biographie par le récit d'un voyage qu'il avait fait aux Hébrides, avec Johnson, en 1773 : *A Journal of a tour to the Hebrides;* Londres, 1785. Sa *Vie de Samuel Johnson* (The Life of Samuel Johnson) parut en 1791, 2 vol. in-4; c'est un ouvrage unique en son genre. Boswell s'y montre moins narrateur ou peintre que poëte dramatique tant il fait vivre son personnage, sans aucun mélange de fiction, par la merveilleuse fidélité avec laquelle il a saisi et rendu la manière d'être et de penser; lui-même vit à côté de son héros, dans sa bonhomie honnête, son esprit d'observation, son infatigable enthousiasme, sa naïve et remuante vanité. La *Vie de Johnson* a été souvent réimprimée; l'édition de Croker (Londres, 1831, 5 vol. in-8), très-maltraitée par Macaulay, est, avec les corrections qui y ont été faites dans des réimpressions successives, la plus complète et la meilleure. L'intérêt qui s'attache aux écrits de Boswell a fait rechercher et publier ses *Lettres adressées à W. J. Temple* (Londres, 1857, in-8). La *Philobiblion society* a donné, dans le second volume de ses *Miscellanies*, des extraits de ses papiers sous le titre de *Bosweliana* (Londres, 1856).

Cf. *L'Introduction* des *Letters of J. Boswell addressed to the R.-W.-J. Temple*; — Macaulay : *Critical and historical Essays*; — *Edinburgh Review* (avril, 1857).

BOTERO (Giovanni), dit BENISIUS, publiciste italien, né en 1540 à Bène, en Piémont, mort en 1617. Secrétaire de saint Charles Borromée et précepteur des enfants de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, il devint abbé de saint Michel de la Chiusa. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de politique et d'économie politique qui ont eu un grand nombre d'éditions : *La Ragione di stato, libri X* (Milan, 1583), traduit en français par Deymier (Paris, 1606, in-12); *Delle cause della grandezza delle citta* (Venise, 1589, in-4; Turin, 1596, in-4), traduit aussi dans diverses langues : *Relazioni universali* (Rome, 1591), l'un des premiers essais de statistique comparée. On cite en outre : *Vite de principi cristiani* (Turin, 1601, in-8); un poëme descriptif italien en six chants, *la Primavera;* un poëme latin, *Otium honoratum;* des lettres latines, *Epistolæ* (Paris, 1586, in-8), etc.

Cf. V. Troya : *Elogio di G. Botero Benese abate di S. Michele della Chiusa* (Mondovi, 1837, in-8); — Ginguené : *Hist. de la litt. d'Italie.*

BOTOCUDOS (LE), idiome de l'Amérique du Sud, de la région brésilienne. Il est parlé en plusieurs dialectes, concurremment avec les idiomes guaranis, par les indigènes Botocudos, qui offrent d'étranges ressemblances avec les races chinoises. C'est une langue très-simple et riche en onomatopées. Les monosyllabes y abondent. La prononciation est sans fixité; le son nasal domine; les voyelles, très-nombreuses, se confondent facilement. Cette langue n'a point de genres; la déclinaison n'a que deux cas. Le pluriel se forme dans

les noms par l'addition des mots *rouhou, ourouhou*, qui signifient *beaucoup, plusieurs*. Les verbes n'ont d'autre mode que l'infinitif et le participe.

Cf. H.-E. Ludewig : *The literature of american aboriginal languages*, art. *Brazilians*.

BOTTA (Carlo-Giuseppe-Giulielmo), historien italien, né à Saint-Georges, dans les États-Sardes, en 1766, mort à Paris en 1837. Il étudia d'abord la médecine et les sciences. Lors de la Révolution, il embrassa avec ardeur les idées françaises, et en fut l'actif propagateur en Italie. Il fut, sous l'Empire, membre du Corps Législatif, et, sous la Restauration, recteur des Académies de Nancy et de Rouen. Comme littérateur, il travailla à arracher son pays à l'influence française.

On a de Carlo Botta plusieurs ouvrages historiques d'une grande importance, ayant pour défaut l'archaïsme volontaire du style et la naïveté cherchée des tours. Il imita Dante et Machiavel, jusqu'à l'affectation, dans son *Histoire d'Amérique* (*Storia d'America*, 1809), traduite en français (1812), et dans son *Histoire d'Italie* (*Storia d'Italia, dopo* 1789 *sino* 1814; Paris, 1824, 5 vol. in-8), qu'il fit paraître en même temps en italien et en français. Son plus beau travail est sa *Continuazione della Storia d'Italia*, de Guichardin (Paris, 1834, 10 vol. in-8); il imite son modèle à s'y méprendre, s'inspirant à la fois de la lucidité de son style et de l'équité de ses jugements. On peut citer encore : *Descrizione di Corfù* (Milan, an VII, 2 vol. in-12); *Souvenir d'un voyage en Dalmatie* (Turin, 1802, in-8); un poëme épique, dans le style oratoire de l'Empire : *Camillo, o Vejo conquistata* (Paris, 1816). — Son fils, Paul-Émile BOTTA, est célèbre par l'exploration des ruines de Ninive.

Cf. Tipaldo : *Biographia degl' Italiani illustri*; — F. Becchi : *Elogio storico di C. Botta* (Florence, 1839, in-8).

BOTTARI (Giovanni-Gaetano), philologue et archéologue italien, né à Florence en 1689, mort à Rome en 1775. Comptant de bonne heure parmi les puristes toscans, il fut admis dans l'Académie de la Crusca, qui le chargea du remaniement de son dictionnaire. Ce travail, auquel concoururent plusieurs de ses collègues, demanda de longues années et parut enfin sous ce titre, *Vocabolario della Crusca* (Florence, 1788 et sq. 6 vol. in-fol.). Bottari eut alors la direction de l'imprimerie du grand-duc de Toscane, d'où sortirent d'admirables éditions de classiques anciens et modernes, puis il fut appelé à la cour de Rome, devint bibliothécaire général du Vatican, et eut, sous trois papes, beaucoup de crédit.

Bottari fut l'auteur ou l'éditeur d'un grand nombre d'ouvrages dont on trouvera la liste complète dans Mazzuchelli. Nous citerons seulement : *Del museo Capitolino*, avec planches (Rome, 1741-1750, 2 vol. in-fol., dont le second est en latin); *Sculture e pitture sacre estratte da cimeteri di Roma*, etc. (Rome, 1737-1753, 3 vol. in-fol.); c'est le remaniement complet, avec des descriptions et des dessins plus exacts, de la *Roma sotterranea*, d'Antonio Bosio (voy. ce nom); *Descrizione del palazzo apostolico Vaticano* (Rome, 1750, in-12); *Raccolta di lettere sulle arti del disegno* (1754-1759, 3 vol. in-4); une édition corrigée et augmentée des *Vite dè piu eccellenti Pittori*, etc., de Vasari (Rome, 1750-1760, 3 vol. in-4); la célèbre édition du *Virgile du Vatican*, avec une savante préface (Rome, 1741, in-fol.); puis des dissertations et des préfaces d'un grand intérêt philologique : *Lezioni sopra il Boccacio; Lezioni sopra Tito-Livio; Dissertazione sopra la commedia di Dante; Lettere di Guittone d'Arrezzo*, etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Grazzini : *Elogio di M. Giov.-Gaet. Bottari* (Florence, 1818, in-8).

BOUCHARD ou **BOUCHART** (Alain), historien français, né en Bretagne, mort après 1513. Il était avocat au Parlement de Rennes. On a de lui les *Grandes chronicques de Bretaigne* (Paris, 1514, 1531, in-fol.; Caen, 1518, 1532, 1541, in-fol.), ouvrage rare, écrit d'un style naïf et pittoresque, plein de fables à la fois et de renseignements utiles.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

BOUCHARDY (Joseph), auteur dramatique français, né à Paris en mars 1810, mort à Châtenay (Seine-et-Oise) le 28 mai 1870. D'une famille d'artistes, peintres et graveurs, il s'exerça lui-même dans la gravure, avant d'écrire pour le théâtre. Il fut l'auteur des plus célèbres drames à grands effets et à grand spectacle qui se donnèrent, sous le règne de Louis-Philippe, aux principales scènes du « Boulevard du Crime », la Porte Saint-Martin, l'Ambigu-Comique et la Gaîté ; on louait en lui l'entente de la scène, l'art de la charpente et la simplicité du dialogue. Ses principaux succès furent : *Gaspardo le Pêcheur* (1837), *le Sonneur de Saint-Paul* (1838), *Lazare le Pâtre* (1840), *les Enfants trouvés* (1843), *Jean le Cocher* (1852), *Michaël l'esclave* (1859), etc. [*Diction. des contemporains*, les quatre premières édit.].

BOUCHAUD (Mathieu-Antoine), jurisconsulte et érudit français, né le 16 avril 1719 à Paris, où il est mort le 1er février 1804. Collaborateur de l'*Encyclopédie*, où il écrivit les articles *Concile, Décrétales*, etc., il fut admis à l'Académie des inscriptions en 1766. Il devint, en 1774, professeur de droit naturel au Collége de France. Il fit partie, en 1796, de la troisième classe de l'Institut.

On a de lui : *Recherches historiques sur la police des Romains, concernant les grands chemins*, etc. (Paris, 1784, in-8); *Commentaire sur la loi des Douze Tables* (1787, in-4; 1803, 2 vol in-4), ouvrage très-remarquable, etc.

BOUCHE DE FER (LA), journal de l'abbé Cl. Fauchet (voy. ce nom).

BOUCHER (Jean), pamphlétaire français, né en 1551 à Paris, mort en 1646. D'abord professeur de philosophie et de théologie, il devint recteur de l'université de Paris, prieur de la maison de Sorbonne, et avait été nommé curé de Saint-Benoît lorsque la Ligue se forma. Il en fut un des premiers et des plus ardents partisans. Son éloquence et sa plume se mirent au service des ennemis de Henri III et de Henri IV. Après le triomphe de ce dernier roi, il s'enfuit, et ses écrits furent brûlés par la main du bourreau. Grâcié par Henri IV, il n'en continua pas moins ses attaques, de Tournay, où il s'était réfugié, et demeura jusqu'à la fin, comme Bayle l'appelle, « une trompette de sédition. »

Ses écrits, d'un style emphatique, et qui affectent l'érudition, comprennent : *Histoire tragique et mémorable de Gaverston, ancien mignon d'Édouard II* (1588), pamphlet contre le duc d'Épernon ; *De justa Henrici III abdicatione e Francorum regno* (1589, in-8); *Sermons de la simulée conversion et nullité de la prétendue absolution de Henri de Bourbon* (1594); *Apologie pour Jehan Chastel et pour les pères et écoliers de la Société de Jésus* (1595, in-8); *Défense de Jean Boucher* (Tournay, 1626, in-4), etc. — On lui a attribué, sans preuves suffisantes, un écrit anonyme, très-populaire au XVIe siècle, dont il est peut-être la plus énergique expression : *la Vie et faits notables de Henry de Valois, tout au long, sans rien requérir*, où sont contenus les trahisons, perfidies, sacriléges. exactions, cruautez et hontes de cest hypocrite et apostat, ennemy de la religion catholique (Paris, 1589, in-8 avec fig., plus. édit.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*; — Ch. Labitte : *De la démocratie chez les prédicateurs de la Ligue* (Paris, 1841, in-8).

BOUCHER D'ARGIS (Antoine-Gaspard), juriscon-

sulte français, né le 3 avril 1708 à Paris, mort le 26 janvier 1791. Avocat au Parlement de Paris en 1727, conseiller au conseil des Dombes et au Châtelet de Paris, il a donné, outre des travaux tout à fait spéciaux, des notices sur les avocats célèbres dans le *Dictionnaire* de Moréri (édit. de 1759), des articles dans l'*Encyclopédie méthodique*, le *Mercure de France*, et surtout une *Histoire abrégée de l'ordre des avocats* (Paris, 1778, in-12).

Son fils, André-Jean BOUCHER D'ARGIS, né le 15 novembre 1751 à Paris, mort le 23 juillet 1794, ancien conseiller au Châtelet, dénonça l'*Ami du peuple* à l'indignation publique, fut bientôt arrêté et périt sur l'échafaud. Il a laissé, outre des opuscules de jurisprudence : *De l'éducation des souverains ou des princes destinés à l'être* (1783), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BOUCHER DE LA RICHARDERIE (Gilles), littérateur français, né en 1733 à Saint-Germain-en-Laye, mort en 1810. Ancien magistrat, il devint, après avoir pris sa retraite, le principal rédacteur du *Journal général de la littérature de France*, publié par Treuttel et Würtz depuis 1798. On a de lui : *Lettre sur les romans* (Paris, 1762, in-12); *De l'influence de la Révolution française sur le caractère et les mœurs de la nation* (Ibid., 1799, in-8); *De la réorganisation de la république d'Athènes* (Ibid., 1799, in-8); *Bibliothèque universelle des voyages* (Ibid., 1808, 6 vol. in-8), que Peignot appelle un vrai monument de bibliographie spéciale.

Cf. Peignot : *Répertoire de bibliographies spéciales;* — Quérard : *la France littéraire.*

BOUCHER DE CRÈVECŒUR DE PERTHES, littérateur français, né à Rethel le 10 septembre 1788, mort le 5 août 1868. Célèbre dans les dernières années par ses découvertes d'antiquaire et la fondation du musée de Saint-Germain, il avait, dans le cours de sa longue vie, traité à peu près tous les genres littéraires; il a publié des poésies, à savoir des chansons (*les Maussades, complaintes*, 1862, in-18), dont quelques-unes ont eu de la popularité, et des tragédies restées inconnues; quelques romans; une série de livres de *Voyages*; des volumes d'études morales (*Hommes et choses*, 1851, 4 vol. in-8); *les Masques, biographies sans noms* (1861-1864, t. I-V, in-18); des écrits d'économie sociale; des essais de philosophie (*De la Création*, 1839-1841, 5 vol. in-8), etc. Parmi ses Mémoires, plus importants que ses nombreux livres, il faut citer, *Antiquités celtiques et antédiluviennes* (Abbeville, 1847-1865) [*Diction. des Contemporains*, les quatre premières édit.].

G. Vapereau : *l'Année littéraire*, t. I, IV, VI, IX.

BOUCHET (Jean), poëte et historien français, né le 30 janvier 1475 à Poitiers, mort vers 1550. Fils d'un procureur, et exerçant la même profession, il mit au jour un grand nombre d'ouvrages qui le firent regarder comme un chef d'école en poésie. Rabelais le loue en ces termes :

> Et quant je liz tes œuvres, il me semble
> Que j'aperçoy ces deux pointz tout ensemble,
> Esquelz le prix est donné en doctrine,
> C'est à sçavoir : doulceur et discipline.

Les vers de Jean Bouchet, que l'on trouve aujourd'hui lourds, pédantesques, monotones, sont pourtant bien coupés et bien rimés, comme ceux de la plupart des poëtes du même temps. Il les donna sous le surnom bizarre de *Traverseur des voyes périlleuses du monde*. Ses ouvrages en prose, qui ne brillent point non plus par le style, offrent, au milieu de bien des erreurs naïves, un grand nombre de renseignements utiles.

On a de lui : *l'Amoureux transi sans espoir* (Lyon, 1507, in-4); *les Regnards traversant les périlleuses voyes de folles fiances du monde* (Paris, s. d., in-fol.), donné par l'éditeur sous le nom de Sébastien Brandt; *le Chapelet des princes* (1517, in-fol.); *le Temple de Bonne Renommée* (Paris, 1518, in-4); *Annales d'Aquitaine* (Poitiers, 1524, in-fol.); *le Panégyrique du chevalier sans reproches, ou la vie et les gestes de Louis de la Trémoille* (Poitiers, 1527, in-fol.); *Anciennes et modernes généalogies des rois de France* (Paris, 1541, in-fol.); *les Epistres morales et familières du Traverseur* (Poitiers, 1545, in-fol.), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI, p. 242.

BOUCHET (Guillaume), littérateur français, né en 1526 à Poitiers, mort en 1606. Il exerçait la profession de libraire dans sa ville natale. On a de lui : *les Sérées* (Lyon, 1584, in-4; 1593, 3 vol. in-16; Paris, 1608, 3 vol. in-12), recueil d'entretiens d'une gaieté parfois licencieuse et d'érudition un peu pédantesque.

Cf. Dreux du Radier : *Histoire littéraire du Poitou.*

BOUCICAUT (Jean LE MAINGRE, sire DE), maréchal de France, né à Tours en 1368, mort en Angleterre en 1421. Le *Livre des faicts du mareschal de Boucicaut* (1368-1421), mémoires écrits sous son inspiration, est l'histoire de la vie si aventureuse de cet illustre capitaine. Il a été imprimé dans les collections des *Mémoires* relatifs à l'histoire de France, de Petitot-Monmerqué, t. VI et VII, 1re série, et de Michaud-Poujoulat, t. II.

BOUCLE DE CHEVEUX ENLEVÉE (LA), poëme de Pope (voy. ce nom).

BOUCLIER D'OR (LE), poëme allégorique de W. Dunbar (voy. ce nom).

BOUDDHIQUE (LITTÉRATURE). Cette littérature, essentiellement religieuse, se rattache à la littérature sanscrite. Mais comme elle a employé, outre le sanscrit, divers idiomes, principalement le prakrit et le pâli, et que, née dans l'Inde avec le bouddhisme, elle a dû émigrer avec cette religion à Ceylan, chez les Birmans et les Siamois, on est fondé à la séparer de la littérature sanscrite. Au VIe siècle avant notre ère, Çakya-Mouni prêcha de nouvelles doctrines religieuses et sociales, tendant à une réforme de la vie dévote et à l'égalité civile par l'abolition des castes. Sa métaphysique se rapprochait du *Sânkhya* et du *Yôga*, c'est-à-dire de la philosophie de Kapila et de Patandjali. Çakya-Mouni prit le titre de *bouddha*, éclairé ou savant. Selon lui, les hommes doivent tendre au bien suprême; les saints l'atteignent seuls et échappent ainsi à la fatalité de la métempsychose. Ce bien suprême, appelé Nirvana, paraît exclure l'idée de l'immortalité et représenter à l'esprit l'image du pur néant, la cessation absolue de l'être.

Le bouddhisme n'ayant pu se maintenir dans l'Inde, emporta avec lui ses idées et ses livres. La totalité des écritures sacrées fut divisée en trois parties par le premier concile qui se réunit dans le Maghada, peu après la mort de Çakya-Mouni. Ces trois parties sont : 1° la discipline, ou le *Vinaya;* 2° les discours ou sermons du bouddha, les *Soutras;* 3° la doctrine supérieure ou métaphysique, l'*Abhidharma*. Ces écrits, dont l'autorité est reconnue dans toutes les contrées soumises au bouddhisme, depuis Ceylan jusqu'au Thibet, depuis le Népaul jusqu'à la Chine et au Japon, forment ce qu'on nomme, en style bouddhique, « la Triple Corbeille »; en sanscrit, *Tripitaka;* en pâli, *Ti-pitaka* ou *Pitakattayam*. Les trois Corbeilles, celles de la discipline (*Vinayapitaka*), des sermons (*Soutrapitaka*), et celle de la doctrine (*Abhidharmapitaka*), comprirent chacune un certain nombre de livres ou de collections de livres qui existent encore. Hodgson en a recueilli dans le Népaul un assez grand nombre; P. Grimblot en a rapporté de Ceylan la collection à peu près complète; enfin on en possède, sous le titre de *Kahgyur*, une traduction thibétaine intégrale, en

100 volumes. — Le *Vinaya* de Ceylan a été traduit en anglais par M. Gogerly, dans le *Journal of the Ceylon branch of the Royal Asiatic Society* (années 1845, 1853, 1855, 1856, 1858, 1859). Ce recueil a été réimprimé en 1862.

Outre la collection bouddhique du *Tripitaka*, il y a de nombreux ouvrages désignés sous le nom de *Tantras* qui lui sont postérieurs, mais ils ont peu de valeur littéraire.

Cf. Abel Rémusat : *Journal des savants* (oct.-déc. 1833) ; — J. Bird : *Historical researches on the origin and principles of the Bouddha and Jaina religions* (Bombay, 1847, in-folio) ; — Eug. Burnouf : *Introduction à l'histoire du bouddhisme* (Paris, 1844, in-4), et *Journal des savants* (1833-1834) ; — Ed. Upham : *The history and doctrine of buddhism in Ceylon* (Londres, 1829) ; — Spence Hardy : *A manual of buddhism in its moderns developpments* (Londres, 1853, in-8), et *The legends and theories of buddhism* (Ibid., 1866) ; — Barthélemy Saint-Hilaire : *le Bouddha et sa religion* (Paris, 1862, in-8).

BOUDOT (Jean), dit BOUDOT I^er^, imprimeur français, mort en 1706. Il était établi à Paris avec le titre d'imprimeur du roi et de l'Académie des sciences. A l'aide du *Dictionnaire* manuscrit de J.-N. Blondeau, inspecteur de l'Académie de Trévoux (14 vol. in-4), il composa un petit *Dictionnaire latin-français*, qui fut classique jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

BOUDOT (Jean), dit BOUDOT II, imprimeur français, fils du précédent, né à Paris en 1685, mort le 10 mars 1754. Il publia plusieurs *Catalogues* estimés, parmi lesquels on cite celui de la bibliothèque de Gros de Boze (1745, in-8).

BOUDOT (l'abbé Pierre-Jean), bibliographe français, frère du précédent, né en 1689 à Paris, mort le 6 septembre 1771. Il fut censeur royal et travailla. avec l'abbé Sallier, aux *Catalogues* de la bibliothèque du roi. Le président Hénault usa de son érudition pour ses travaux historiques. Il a aussi collaboré à la *Bibliothèque du Théâtre-Français* (Dresde [Paris], 1768, 3 vol. in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Quérard : *la France littéraire*.

BOUFFLERS (Stanislas, chevalier DE), poëte français, né en 1737 à Lunéville, mort le 18 janvier 1815 à Paris. Élevé au séminaire de Saint-Sulpice, il reçut du roi Stanislas, son parrain, un bénéfice rapportant 40 000 livres, et porta d'abord le nom d'abbé ; puis il se fit chevalier de Malte. Après la campagne de Hanovre, il devint maréchal de camp et fut nommé gouverneur du Sénégal. A son retour de cette colonie, il entra à l'Académie française (1788) et fut nommé député aux États généraux. Il émigra en 1792. Sous l'Empire, il se fit remarquer parmi les courtisans de la princesse Elisa, et chanta les louanges de Jérôme Napoléon. A la fin de sa vie, il eut la place de conservateur à la bibliothèque Mazarine.

Dès ses débuts, Boufflers reçut de Voltaire ce brevet de poëte :

> C'est à vous, ô jeune Boufflers !
> A vous dont notre Suisse admire
> Le crayon, la prose et les vers,
> Et les petits contes pour rire ;
> C'est à vous de chanter Thémire,
> Et de briller dans un festin,
> Animé du triple délire
> Des vers, de l'amour et du vin.

On ne trouve pourtant chez Boufflers ni délire, ni passion, mais de l'étourderie, de la légèreté, de la facilité, de la grâce et de l'esprit. « Il a beaucoup de demi-talents en tout genre, dit J.-J. Rousseau ; il fait très-bien de petits vers, écrit très-bien de petites lettres, va jouaillant un peu du sistre, et barbouillant un peu de peinture au pastel. » Comme poëte, il excellait dans de petits badinages, des bluettes brillantes, que Chamfort appelait de la « crème fouettée », et qui n'avaient de sel et d'à propos que pour les contemporains. Saint-Lambert l'a jugé d'un seul trait : « Boufflers, c'est *Voisenon le Grand*. » Rivarol le peint ainsi : « Abbé libertin, militaire philosophe, diplomate chansonnier, émigré patriote, républicain courtisan. » Les *Œuvres* de Boufflers (Paris, 1813, 2 vol. in-8) comprennent des *Poésies* érotiques et fugitives, des contes en prose, dont le plus remarquable est *Aline, reine de Golconde* (1761, in-12), des *Lettres à sa mère* sur la Suisse (1770, in-8), un fort médiocre traité sur *le Libre arbitre* (1808, in-8), etc. On a publié ses *Œuvres complètes* (Paris, 1813, 2 vol., in-8), ses *Œuvres posthumes* (Paris, 1815, in-18), et ses *Œuvres choisies* (Paris, 1828, 4 vol. in-8).

Cf. J.-A. Taschereau : *Notice sur le chevalier Boufflers* (s. l. et s. d. [Paris, 1827], in-8) ; — *Correspondance littéraire* de Grimm, et *Mémoires* du temps.

BOUFFLERS-ROUVREL (Marie-Charlotte-Hippolyte, comtesse DE), née à Paris en 1724, morte vers 1800. L'une des femmes spirituelles du XVIII^e siècle, elle reçut les hommes les plus distingués au Temple, résidence du prince de Conti, avec qui l'unissait une liaison intime. Elle joignit à ses qualités un désir immodéré de se produire. M^me^ du Deffand, qui ne l'aimait point, l'appelait « l'idole du Temple » ou simplement « l'idole ». Horace Walpole a dit d'elle : « Elle est un composé de deux femmes, celle d'en haut et celle d'en bas. Il est inutile de dire que celle d'en bas est galante et forme encore des prétentions. Celle d'en haut est également fort sensible et possède une éloquence mesurée qui est juste et qui plaît, mais tout est gâté par une prétention continuelle d'obtenir des louanges : on dirait qu'elle est toujours posée pour faire tirer son portrait par son biographe. » La comtesse de Boufflers fut, durant seize ans, l'amie de J.-J. Rousseau, avec lequel elle se brouilla en 1766, pour avoir voulu le réconcilier avec Hume.

Cf. Madame du Deffand et H. Walpole : *Lettres* ; — *Mémoires* du temps ; — Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, tome IV.

BOUFFON (GENRE). De même que le bouffon au théâtre est l'acteur chargé de faire rire, de même le genre bouffon, en littérature, a le rire pour objet essentiel. Il ne travestit pas les caractères et ne cache pas une critique sous la plaisanterie, comme le genre burlesque. Il ne recherche pas, comme le grotesque, les effets hardis d'un art chaudement coloré. Il rit pour rire, il choisit à cet effet des physionomies, des scènes, des pensées triviales, et met en harmonie avec elles la trivialité du style. Il y a toutefois entre le burlesque, le grot sque et le bouffon, des analogies qui rendent la confusion assez facile entre les trois termes et entre les productions diverses qu'ils désignent. Le *Typhon ou la Gigantomachie* de Scarron, que Boileau a rangé dans le genre burlesque, est plutôt du genre simplement bouffon. L'auteur n'y a pas défiguré, comme dans son *Virgile travesti*, des types définitivement fixés par un écrivain. Les géants pris directement à la mythologie n'étaient pour lui que des personnages légendaires et de convention, qu'il pouvait peindre comme il lui plaisait, sans mettre une opposition réelle entre leur nature primitive et la vulgarité plaisante des actes ou des propos qu'il leur prêtait. La *Baronéide* du même auteur est une satire bouffonne ; son *Don Japhet d'Arménie*, son *Héritier ridicule*, ses *Jodelets* sont des comédies de même ordre.

Le genre bouffon fut fort à la mode dans la première moitié du XVII^e siècle. C'est à ce genre qu'appartiennent les *Lettres* et les *Histoires comiques* de Cyrano de Bergerac. Jamais peut-être on ne poussa plus loin la bouffonnerie. Elle est à la fois dans les mots et les idées. A propos de la neige,

il dit « que l'univers est une tarte que l'Hiver, ce grand monstre, sucre pour l'avaler ». La lune est « une lucarne du ciel », ou bien « la platine où Diane dresse les rabats d'Apollon ». Le comble est dans la plaisanterie suivante : « Vous avez la bouche si large, que je crains quelquefois que votre tête ne tombe dedans. » Les romans comiques, satiriques et bourgeois de la même époque rentrent aussi en grande partie dans le bouffon. Une foule de pièces de vers, comme quelques-unes de Chapelle, l'ami de Boileau, attestent jusqu'à la fin du siècle la faveur d'un genre contre lequel Voltaire donnera le signal de la réaction.

Cf. Voltaire : *Dictionnaire philosophique ;* — les diverses études sur Scarron et Cyrano de Bergerac (voy. ces noms).

BOUFFONNERIE et BOUFFONS. Au théâtre, la bouffonnerie est l'esprit de la farce, et accidentellement de la comédie. Elle s'adresse surtout à la populace et réussit par des plaisanteries basses et grossières. — On appelle bouffons certains acteurs ordinairement chargés de rôles d'un comique outré, et qui travaillent à provoquer la gaieté par des moyens, gestes, inflexions de voix, ou grimaces qui ne sont pas toujours d'un goût délicat. Le théâtre antique avait ses bouffons populaires, le *bucco*, le *macchus*, le *manducus*, etc., qui donnent de la vie aux Atellanes (voy. ce mot). A la scène italienne, les bouffons sont devenus célèbres et se sont produits, avec une grande variété de types, dans les improvisations de la *Commedia dell' arte*. Notre comédie en plein vent a eu aussi ses bouffons : Tabarin, Mondor, Turlupin, Jodelet, Jocrisse, etc., souvent désignés sous le nom de farceurs, mais que les grandes scènes, comme celles de l'Hôtel de Bourgogne et des Marais, n'ont pas dédaigné d'appeler à elles. Le gracioso a été le bouffon de la scène espagnole et le clown celui de la scène anglaise. Sous les noms principaux de ces personnages ou des genres auxquels ils ont dû leurs succès, nous marquons la part que s'est faite la bouffonnerie dans les divers théâtres anciens et modernes.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (1859, 2 vol. gr. in-8) ; — Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (Paris, 1868, in-18).

BOUGAINVILLE (Jean-Pierre), érudit français, né en 1722 à Paris, mort en 1763 à Loches. Admis à l'Académie des inscriptions en 1746, il devint secrétaire perpétuel de cette compagnie, après la mort de Fréret, dont il était l'élève et l'ami, sans être capable de continuer ses travaux. Il entra aussi à l'Académie française, « avec différents titres d'une force presque égale, dit Grimm : sa mauvaise santé, sa place de secrétaire de l'Académie des inscriptions, sa traduction de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac. » Outre cette traduction (Paris, 1749, 2 vol. in-8), il a laissé des écrits sur l'*Expédition d'Alexandre dans les Indes* (1752), sur *les Colonies grecques* (1745), etc., et des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions.

Cf. Lebeau : *Éloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXI.

BOUGAINVILLE (Louis-Antoine DE), navigateur français, né le 11 novembre 1729 à Paris, mort le 31 avril 1814. Le premier marin français qui ait fait le tour du monde, il a publié, outre deux importants *Mémoires* dans le *Recueil de l'Académie des sciences morales* (tome III), une relation intitulée : *Voyage autour du monde* (Paris, 1771, in-4), qui, écrite d'un style élégant et animé, eut un immense succès.

Cf. Marius Pascal : *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Bougainville* (Marseille, 1831, in-8).

BOUGEANT (le Père Guillaume-Hyacinthe), littérateur français, né le 4 novembre 1690 à Quimper, mort le 7 janvier 1743. Il était membre de la Société de Jésus et professa les humanités au collége Louis-le-Grand. Ses ouvrages sont élégamment écrits. On estime son *Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie* (Paris, 1727, in-4, et 2 vol. in-12), et surtout son *Histoire du traité de Westphalie* (Paris, 1744, 2 vol. in-4 et 4 vol. in-12).

On a aussi de lui : trois comédies en prose, *la Femme docteur, ou la Théologie en quenouille* (1730, in-12) ; *le Saint déniché ou la Banqueroute des miracles* (1732, in-12) ; *les Quakers français, ou les nouveaux Trembleurs* (1732, in-12), toutes les trois dirigées contre les jansénites ; *Voyage merveilleux du prince Fanférédin au pays de Romancie* (1735, in-12) ; *Amusement philosophique sur le langage des bêtes* (1739, in-12). Ce dernier écrit, qui n'était qu'un badinage, fut attaqué vivement par les ennemis de l'auteur et lui valut d'être enfermé quelque temps dans une prison de l'Ordre.

Cf. *Mémoires de Trévoux* (juin 1744) ; — Chardon et Delandine : *Dictionnaire historique*.

BOUGEREL (Joseph), littérateur français, né en 1680 à Aix, en Provence, mort le 19 mai 1753. Membre de la congrégation de l'Oratoire, il a laissé quelques ouvrages écrits avec peu d'élégance, mais avec beaucoup d'exactitude : *Vie de Gassendi* (Paris, 1737, in-12) ; *Idée géographique et historique de la France pour l'instruction de la jeunesse* (Paris, 1747, 2 vol. in-12) ; *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence* (Paris, 1752, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

BOUGOINC (Simon), poëte français du XVI^e siècle. Il fut valet de chambre de Louis XII. On remarque, parmi ses œuvres, d'une belle exécution typographique : *l'Épinette du jeune prince conquérant le royaulme de Bonne Renommée* (Paris, 1508 et 1514, in-fol.), poëme allégorique dans le goût du temps ; *l'Homme juste et l'Homme mondain* (Ibid., 1508, in-4), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X, p. 165.

BOUGY (Alfred-James-Louis-Joseph DE), littérateur français, né à Grenoble le 1^er novembre 1816, mort le 4 septembre 1871. Attaché à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, puis bibliothécaire de la Sorbonne, il a publié une *Histoire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève* (1847, in-4), et divers travaux littéraires [*Dict.. des Contemp.*, 2^e-4^e édit.].

BOUHIER (Jean), jurisconsulte et littérateur français, né le 16 mars 1673 à Dijon, mort le 17 mars 1746. Conseiller, puis président à mortier au Parlement de Bourgogne, il consacra tous ses loisirs aux lettres et à l'érudition. Il entra, en 1727, à l'Académie française, et fut nommé correspondant de l'Académie des inscriptions. « Jurisprudence, philologie, critique, langues savantes et étrangères, histoire ancienne et moderne, histoire littéraire, traductions, éloquence et poésie, il remua tout, il embrassa tout, dit d'Alembert ; il fit ses preuves dans tous les genres, et dans la plupart il fit des œuvres distinguées et dignes de lui. »

Parmi les nombreux écrits de Bouhier, qui ne justifient pas tout cet éloge, nous citerons : *De priscis Græcorum et Latinorum litteris Dissertatio* (Paris, 1708, in-fol.) ; *Remarques critiques sur le texte du traité de Cicéron : De natura Deorum* (Ibid., 1721) ; *Remarques critiques sur le texte des Catilinaires* (Ibid., 1727) ; *Traduction des troisième et cinquième livres des Tusculanes* (Ibid., 1737) ; *Poëme de Pétrone sur la guerre civile*, etc., traduit en vers français (Paris, 1738, in-12) ; *les Amours d'Énée et de Didon, et autres poésies* (1742, in-12) ; *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Montaigne*, en tête d'une édition des *Essais* (Londres, 1739, 6 vol. in-12) ; *Recherches et dis-*

sertations sur Hérodote (Dijon, 1746, in-4), sans compter ses *Œuvres de jurisprudence* (Dijon, 1787, 2 vol. in-fol.). La Bibliothèque nationale possède la *Correspondance* de Jean Bouhier. M. L. Larchey a publié ses *Souvenirs* (1869, in-18).

Cf. D'Alembert : *Histoire de l'Académie française* ; — des Guerrois : *le Président Bouhier* (Paris, 1855, in-8).

BOUHOURS (Dominique), littérateur français, né en 1628 à Paris, mort le 27 mai 1702. De l'ordre des Jésuites, il professa les humanités au collége de Clermont à Paris, puis la rhétorique à Tours. Il devint ensuite précepteur des princes de Longueville et du marquis de Seignelay. C'était un esprit d'un goût pur, un peu minutieux, et d'une délicatesse recherchée. Ménage, qu'il avait accusé d'avoir lu Coquillart et Rabelais plus que saint Augustin et saint Thomas, le juge en ces termes : « Le P. Bouhours était un petit régent de troisième ; mais depuis sept ou huit ans il s'est érigé en précieux, en lisant Voiture et Sarrazin, Molière et Despréaux, et en visitant les dames et les cavaliers. Il écrit, à la vérité, avec beaucoup de politesse ; mais il écrit sans jugement, et il n'y a aucune érudition dans ses écrits. » Voltaire a représenté, dans le *Temple du Goût*, le P. Bouhours derrière Pascal et Bourdaloue, épiant et notant les négligences de langage qui leur échappent. D'un caractère égal, le P. Bouhours garda dans la polémique beaucoup de mesure, et se fit aimer et estimer de la belle et haute société qu'il fréquentait. On lui fit cette épitaphe :

Ci-gît un bel esprit qui n'eût rien de terrestre,
Il donnait un tour fin à ce qu'il écrivait
La médisance ajoute qu'il servait
Le monde et le ciel par semestre.

On a de lui : *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (Paris, 1671, petit in-4 et in-12, souvent réimpr.), ouvrage sur la langue française auquel Barbier d'Aucour répondit par les *Sentiments de Cléanthe; Doutes sur la langue françoise* (1674, in-12) ; *Nouvelles remarques sur la langue françoise* (1674, in-12) ; *Histoire de Pierre d'Aubusson, grand maître de Rhodes* (1676, in-4, plus. édit.) ; *Vie de saint Ignace* (1679, in-4 et in-12) ; *Vie de saint François-Xavier* (1682, in-4 et in-12) ; *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* (1687, in-4, souvent réimp.) ; *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes* (1689, in-12) ; *Pensées ingénieuses des Pères de l'Église* (1700, in-12) ; un *Recueil de vers choisis* (1693, in-12) ; une *Traduction du Nouveau Testament* (1697 et 1703, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. X ; — Baillet : *Jugements des savants* ; — A. Dacier : *Éloge historique de D. Bouhours* (Paris, 1702, in-4) ; — Rigault : *Hist. de la querelle des anciens et des modernes*, part. 1re, chap. VIII.

BOUILHET (Louis), poëte français, né à Cany (Seine-Inférieure) en 1824, mort à Rouen le 19 juillet 1869. Il étudia d'abord la médecine, qu'il abandonna pour suivre sa vocation poétique, et devint bibliothécaire de la ville de Rouen. En 1856, il se fit remarquer par une élégante étude poétique sur les mœurs de la Rome impériale, *Melænis, conte romain* (in-18), inséré d'abord dans la *Revue de Paris*. D'autres pièces de vers furent réunies sous le titre d'*Astragales, festons et poésies* (1859, in-18). L'auteur eut aussi d'honorables succès à l'Odéon, avec des drames en vers d'un rhythme brillant, et d'un lyrisme exubérant : *Madame de Montarcy* (1856), *Hélène Peyron* (1858), *la Conjuration d'Amboise* (1866), son meilleur ouvrage dramatique. Il a encore donné à ce théâtre une comédie en cinq actes et en vers, *l'Oncle million* (1861) ; au Théâtre-Français un drame en vers, *Dolorès* (1862), qui parut une imitation attardée du romantisme ; à la Porte-Saint-Martin, un drame en prose à grand spectacle, *Faustine* (1864) ; *Mlle Aïssé*, œuvre posthume, etc. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières édit.]

BOUILLÉ (François-Claude-Amour, marquis DE), mémorialiste français, né le 19 novembre 1739 en Auvergne, mort le 14 novembre 1800. Lieutenant général depuis 1784, il prépara la fuite de Louis XVI, et après l'arrestation de Varennes, passa à l'étranger. Ses *Mémoires*, relatifs aux événements politiques dans lesquels il joua un rôle, sont écrits simplement, avec concision et d'un ton d'entière loyauté. Ils parurent d'abord en anglais (Londres, 1797, in-8) et en allemand (Luxembourg, 1798 in-f°), puis furent publiés en français (Paris, 1801, 2 vol. in-12) ; ils furent insérés dans la *Collection des Mémoires sur la révolution* de Berville et Barrière (1821, 2 vol. in-8). — Son fils, Louis-Joseph-Amour, marquis DE BOUILLÉ, né en 1769 à Saint-Pierre (Martinique), mort en 1850, lieutenant général sous la Restauration, a laissé : *Vie du prince Henri de Prusse* (1809, in-8) ; *Commentaires sur le* Traité du Prince *et sur* l'Anti-Machiavel ; *Mémoire sur l'évasion de Louis XVI*, etc.

Cf. René de Bouillé : *Essai sur la vie du marquis de Bouillé* (Paris, 1853, in-8).

BOUILLET (Marie-Nicolas), littérateur français, né à Paris le 5 mai 1798, mort le 28 décembre 1864. Elève de l'Ecole normale, professeur de philosophie dans plusieurs lycées, proviseur et inspecteur de l'Université, il s'est fait une notoriété très-grande par la publication de *Dictionnaires universels*, formant une sorte d'encyclopédie populaire et très-souvent réimprimés : *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie* (1842, gr. in-8 à 2 col. ; 20e édit. entièrement refondue (1864) ; *Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts* (1854, même format ; 7e édit. 1864) ; il y a rattaché un *Atlas universel d'histoire et de géographie* (1866, gr. in-8, cent planches). L'auteur avait donné dès 1826 un *Dictionnaire classique de l'antiquité sacrée et profane* (2 vol. in-8). On lui doit une bonne édition des *Œuvres philosophiques* de Bacon (1834-1835, 3 vol. in-8), une traduction des *Ennéades de Plotin* (1857 et suiv., 3 vol. in-8), et quelques éditions classiques [*Dict. des Contemporains*, les trois premières éditions].

BOUILLON (DE), poëte français, mort en 1662. Ses *Œuvres* (Paris, 1663) se composent de contes ; l'un d'eux, l'*Histoire de Joconde*, imitée de l'Arioste, le fit mettre quelque temps en parallèle avec La Fontaine.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII.

BOUILLY (Jean-Nicolas), littérateur français, né en 1763 à La Coudraye (Indre-et-Loire), mort le 14 avril 1842. Il fut élevé au collége de Tours et se fit recevoir avocat à Paris. En 1790 il débuta au théâtre par *Pierre le Grand*, opéra comique en quatre actes, dont Grétry fit la musique, et en 1791 il donna *le Jeune Henri*, opéra comique en deux actes, auquel Méhul mit une ouverture célèbre. La reine Marie-Antoinette, en récompense des gracieuses allusions contenues dans ces pièces, envoya à l'auteur une riche tabatière, que celui-ci, devenu républicain, offrit plus tard à la Société des jacobins de Tours. Accusé de modérantisme 1793 et de terrorisme en 1797, Bouilly fit successivement de flatteuses dédicaces à l'impératrice, à la duchesse de Berry, à la reine Marie-Amélie, sans cesser toutefois de rester honnêtement convaincu de son indépendance. Ses œuvres, soit dramatiques, soit morales, montrent en lui un homme vertueux, bon et sensible à un degré qui lui valut le nom de « poëte lacrymal ». Son style est prolixe et recherché. Ses écrits dramatiques, composés avec habileté, obtinrent pour la plupart un grand succès de larmes. Ses livres moraux, destinés à la jeunesse et aux femmes, offrent des passages touchants et des peintures gracieuses.

Nous citerons parmi ses pièces de théâtre : *J.-J. Rousseau à ses derniers moments*, deux actes en

prose (1791); *l'Abbé de L'Epée*, en cinq actes, en prose (1795), ouvrage qui a été souvent repris, moins pour sa valeur littéraire que pour l'intérêt qui s'attache aux personnages; *René Descartes*, comédie en deux actes en prose (1796); *la Mort de Turenne*, mélodrame en trois actes, avec Cuvelier (1797); les *Deux Journées*, comédie lyrique en trois actes (1800); *Florian*, un acte en prose (1800); *Berquin*, un acte en prose (1802); *Fanchon la vielleuse*, avec Joseph Pain, comédie lyrique en trois actes (1803); *une Folie*, opéra comique en deux actes (1803); le *Désastre de Lisbonne*, drame en trois actes (1804); *Madame de Sévigné*, comédie en trois actes, en prose (1805); *la Vieillesse de Piron*, comédie-vaudeville, avec Pain (1810); *le Petit Courrier*, comédie-vaudeville, avec Moreau (1812); *Valentine de Milan*, drame lyrique en trois actes (1822); etc.

Les ouvrages moraux de Bouilly sont les suivants : *Contes à ma fille* (Paris, 1809, 2 vol. in-12, souv. réimpr.); *Conseils à ma fille* (Paris, 1811, 2 vol. in-12, souvent réimpr.); *Encouragements de la jeunesse* (Paris, 1814, in-12); *les Jeunes Femmes* (Paris, 1819, 2 vol. in-12); *Contes à mes petites amies ou Trois mois en Touraine* (Paris, 1821, 2 vol. in-12); *les Mères de famille* (Paris, 1823, 2 vol. in-12); *Contes offerts aux enfants de France* (Paris, 1823, in-12); *les Révélations* (Paris, 1835, 2 vol. in-12), suite d'études sur le cœur des femmes. Il a publié des mémoires, sous le titre de *Récapitulations ou mes souvenirs* (Paris, 1836, 3 vol. in-12).

Cf. E. Legouvé : *J.-N. Bouilly*, etc. (Paris, 1842, in-8); — Ét. Arago et Durozoir, dans la *Biographie universelle*.

BOULAINVILLIERS (Henri, comte DE), historien et philosophe français, né le 11 octobre 1658 à Saint-Saire (Normandie), mort le 23 janvier 1722. Il suivit quelque temps la carrière des armes, qu'il abandonna pour se livrer à l'étude. Ses premières productions furent des ouvrages relatifs à l'histoire de France : *Mémoires au régent de France contenant les moyens de rendre ce royaume très-puissant* (La Haye, 1727, 2 vol. in-12); *Histoire de l'ancien gouvernement de la France* (Ibid., 1727, 3 vol. in-8); *Etat de la France extrait des mémoires dressés par les intendants du royaume par ordre de Louis XIV* (Londres, 1727, 3 vol. in-fol.), réimprimé en partie sous le titre d'*Abrégé chronologique de l'histoire de France* (La Haye, 1733, 3 vol. in-12). Ces œuvres, qui firent beaucoup de bruit à leur apparition, mettant en relief les services rendus à la monarchie par la noblesse du moyen âge, avaient pour conclusion, que le gouvernement féodal est le « chef-d'œuvre de l'esprit humain ». Montesquieu combattit cette étrange doctrine; Voltaire appela l'auteur le gentilhomme le plus spirituel du royaume. Boulainvilliers, mêlé au mouvement philosophique, publia la *Réfutation des erreurs de Benoît de Spinosa, par M. de Fénelon, par le P. Lami et par M. le comte de Boulainvilliers* (Bruxelles, 1731, in-12); ce n'était qu'un prétexte pour propager les doctrines spinosistes. Il écrivit dans le même esprit d'hostilité dissimulée contre la religion une *Analyse du Traité théologico-politique*, imprimée à la suite des *Doutes sur la religion* (Londres, 1767, in-12).

On a encore du même : *Vie de Mahomet* (Londres, 1730, in-8); *Histoire des Arabes* (Amsterdam, 1731, 2 vol. in-12); *Mémoire pour la noblesse de France contre les ducs et pairs* (Ibid., 1732, in-8); *Histoire de la pairie de France et du Parlement* (Londres, 1733, 2 vol. in-12). On lui a attribué le *Traité des trois imposteurs* (1755, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Augustin Thierry : *Introduction* aux *Récits mérovingiens*; — Quérard : *la France littéraire*.

BOULANGER ou **BOULENGER** (Le P. Jules-César), en latin *Bulengerus*, érudit français, né en 1558 à Loudun, mort en 1628. Il était membre de la Société de Jésus. On a de lui : *De spoliis bellicis, trophæis, arcubus triumphalibus*, etc. (Paris, 1601, in-8); *De imperatore et imperio romano, magistratibus, officiis*, etc. (Lyon, 1618, in-fol.); *Historiarum sui temporis libri XIII* (Ibid., 1619, in-fol.); *De conviviis, ludis privatis ac domesticis veterum*; (1627, in-8); etc.

Cf. D.-W. Moller : *Disputatio circularis de J.-C. Bulengero* (Altdorf, 1691, in-4).

BOULANGER (Nicolas-Antoine), littérateur français, né le 11 novembre 1722 à Paris, mort en 1759. On a sous son nom des ouvrages antireligieux qui ne parurent qu'après sa mort, et fortement remaniés par une autre main. Les deux principaux sont : *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* (1761, in-8); *l'Antiquité dévoilée par ses usages* (1766, 3 vol. in-12). Le baron d'Holbach lui a aussi attribué son *Christianisme dévoilé*. Ses *Œuvres* ont été réunies (1790, 8 vol. in-8 ou 10 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*; — Barbier : *Dictionnaire des anonymes*.

BOULARD (Antoine-Marie-Henri), littérateur français, né en 1754 à Paris, mort le 6 mai 1825. Notaire et maire du dixième arrondissement, il fut député au Corps législatif. On lui doit de nombreuses traductions, entre autres celle de l'*Histoire littéraire du moyen âge* par Harris (1785, in-12), et de *Histoire littéraire des quatorze premiers siècles de l'ère chrétienne*, par Berington (1816, in-4). Exécuteur testamentaire de La Harpe, il publia la dernière partie du *Cours de littérature*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

BOULARD (S...), imprimeur et littérateur français, né vers 1750 à Paris, mort vers 1809. Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages, dont le plus important est un *Traité élémentaire de bibliographie* (Paris, 1804-1806, in-8).

BOULAY DE LA MEURTHE (Antoine-Jacques-Claude-Joseph), homme d'État et publiciste français, né le 19 février 1761 à Chamouzey (Vosges), mort le 4 février 1840. Ses écrits se rapportent à son honorable carrière politique. On cite à part deux ouvrages historiques d'un style ferme, d'une exposition claire et logique, et offrant une intention marquée d'application, le premier à la chute prochaine du Directoire, le second aux destinées de la Restauration : *Essai sur les causes qui, en 1649, amenèrent en Angleterre l'établissement de la république, sur celles qui devaient l'y consolider et sur celles qui l'y firent périr* (Paris, 1799, plusieurs fois réimpr.), et *Tableau politique des règnes de Charles II et de Jacques II, derniers rois de la maison de Stuart* (La Haye, 1818, in-8; Paris, 1822, 2 vol. in-8). Après la mort de Sieyès, Boulay de la Meurthe publia : *Théorie constitutionnelle de Sieyès* (Paris, 1836, in-8). Il a collaboré à l'ouvrage intitulé *Bourrienne et ses erreurs* (Paris, 1830, 2 vol. in-8).—Son fils, Henri-Georges BOULAY DE LA MEURTHE, né en 1797, mort en 1859, fut vice-président de la République en 1849.

Cf. *Biographie universelle et portative des contemporains*; — Quérard : *la France littéraire*.

BOULGARINE (Thaddæus), écrivain russe, né en Lithuanie en 1789, mort à Dorpat le 13 septembre 1859. Il n'aborda les lettres qu'après une vie militaire et politique très-agitée et avoir combattu tour à tour contre Napoléon et pour Napoléon. Il publia, dans divers recueils périodiques qu'il fonda avec Graetsch, à partir de 1823, des essais satiriques et humoristiques, qu'il réunit en 1827 (Pétersbourg, in-12) et qui furent traduits en français, l'année suivante, sous le titre de *Thaddeievitch*; puis il aborda l'histoire et surtout le

roman, dans *Iwan Wuishigin*, le Gil Blas russe (Pétersbourg, 1829); *Rostaflef*, ou la Russie en 1812 (1831); *Démétrius Mazeppa* (1832), livres traduits dans les différentes langues de l'Europe, etc. On cite encore : *la Russie sous les rapports historique, statistique, géographique et littéraire* (Riga, 1839-1841, 3 vol.) [*Dict. des Contemporains*, 1re et 2e édit.].

BOULLANGER (André), dit *le Petit Père André*, prédicateur français, né vers 1578 à Paris, où il est mort le 21 septembre 1657. De l'ordre des Augustins, il se fit une grande réputation dans la chaire. Suivant le goût de son temps, il remplissait ses sermons de plaisanteries et de trivialités. Le seul morceau de lui qui ait été imprimé est l'*Oraison funèbre de Marie de Lorraine, abbesse de Chelles* (Paris, 1627, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BOULLIER (David-Renaud), théologien protestant hollandais, d'origine française, né à Utrecht le 24 mars 1699, mort à Londres le 23 décembre 1759. Ministre à Amsterdam et à Londres, il a combattu la philosophie française du XVIIIe siècle dans de nombreux ouvrages, tels que : *Lettres critiques sur les* Lettres philosophiques *de Voltaire* (Paris, 1754, in-12), et *Pièces philosophiques et littéraires* (1759, 2 vol. in-12). On cite en outre : *Essai philosophique sur l'âme des bêtes* (Amsterdam, 1727, in-12; 1737, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique.*

BOULLIOT (Jean-Baptiste-Joseph), biographe français, né en 1750 à Philippeville, mort le 30 août 1833. Prêtre assermenté, il occupa plusieurs cures. On a de lui une utile et consciencieuse *Biographie ardennaise* (Paris, 1830, 2 vol. in-8).

Cf. Henrion : *Annales biographiques*, t. I.

BOULOGNE (Étienne-Antoine DE), prédicateur français, né le 26 décembre 1747 à Avignon, mort le 13 mai 1825 à Paris. Il commença à se faire entendre à Paris en 1777, prêcha à la cour la Cène en 1783, et tout le carême en 1787. Chapelain de Napoléon en 1806, évêque de Troyes en 1808, secrétaire du Concile de Paris en 1811, archevêque de Vienne en 1817, il devint pair de France en 1822. Ses *Œuvres complètes* (Paris, 1827 et suiv., 8 vol. in-8) comprennent : des *Sermons*, des *Mandements*, des *Discours*, des *Mélanges de religion, de critique et de littérature*, écrits avec élégance et parfois avec une éloquence véritable. Il a collaboré aux *Annales catholiques*, à la *Quotidienne*, à la *Gazette de France*, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BOUNDEHEC (LE), un des anciens livres sacrés de la Perse, formant l'une des deux divisions principales du *Zend Avesta* (voy. ce mot).

BOUNINA (Anna), femme poëte russe, morte en 1829. Les Russes citent avec éloge ses *Poésies lyriques et didactiques* (1821, 3 vol. in-8).

BOUNYN (Gabriel), poëte français du XVIe siècle, né à Châteauroux. On cite de lui une tragédie tirée de l'histoire moderne des Turcs, *la Sultane* (Paris, 1561, in-4), et quelques poésies.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII, p. 243.

BOUQUET (dom Martin), érudit français, né le 6 août 1685 à Amiens, mort le 6 avril 1754 à Paris. Bénédictin de Saint-Maur et bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il donna les huit premiers volumes du grand recueil *Rerum gallicarum et francicarum scriptores* (Paris, 1738-1752, t. I à VIII, in-fol.). Cette précieuse collection, fruit d'un incroyable labeur, fut continuée par les deux frères Haudiquier (t. IX et X), par Housseau, Précieux et Poirier (t. XI), puis par Clément et Brial, tous bénédictins, enfin par l'Académie des inscriptions

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BOUQUET, petite pièce de vers, d'un tour galant et gracieux, que le poëte adressait à une dame, comme un bouquet de fleurs, pour le jour de sa fête. Souvent l'objet réel qui le faisait soupirer était dissimulé sous un nom de convention, *Chloris, Iris, Philis*, etc.; souvent aussi le poëte célébrait, sous ces noms, les charmes d'une beauté imaginaire. De là, pour désigner une poésie de ce genre, les mots de *Bouquet à Chloris, Bouquet à Iris*. Parmi les pièces fugitives du XVIIe siècle, il y eut déjà beaucoup de bouquets; on cite : les *Souhaits pour Iris*, d'Étienne Pavillon; les *Lettres à Iris* et le *Bail du cœur de Chloris*, de Jean Hesnault, l'un de ceux qui réussirent le mieux dans ce genre frivole, à une époque si sérieuse. Les bouquets sont le triomphe du XVIIIe siècle. Les Bernis, les Dorat et leurs imitateurs, prodigues de grâce et de frivolité, semèrent les fleurs à pleines mains, fleurs de peu de parfum et dont l'éclat, presque toujours faux, finit par devenir insupportable. On aurait pu appliquer à beaucoup le nom de *Babet la Bouquetière*, que Voltaire donna si plaisamment à Bernis, tuant d'un trait d'esprit la mode des bouquets.

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature.*

BOUQUIER (Gabriel), littérateur français, né vers 1750 dans le Périgord, mort en 1811. Député à la Convention, il s'y fit remarquer par ses opinions exaltées. Il donna avec Moline, en 1794, *la Réunion du 10 août, ou l'Inauguration de la République française, sans-culottide en cinq actes*, jouée sur le théâtre des Sans-Culottes (théâtre Molière), à l'Opéra et à la Porte-Saint-Martin.

Cf. Arnault : *Biogr. nouv. des contemporains.*

BOURBON (PETIT-), ancien théâtre de Paris. Établi dans une galerie qui avait appartenu à l'ancien hôtel de Bourbon, il était contigu au Louvre. Henri III permit aux comédiens italiens de la troupe des *Gelosi*, qu'il avait appelés en France en 1577, de prendre possession de cette salle. En 1614, le théâtre du Petit-Bourbon fut reconstruit et agrandi. Une nouvelle troupe italienne (voy. ITALIENS) s'y établit en 1645. La reine mère y fit représenter, en 1650, l'*Andromède* de Corneille, avec machines et décorations, spectacle dans le genre des opéras de Venise. Molière, ramenant de province, en 1658, sa troupe de « l'Illustre-Théâtre », obtint, après avoir joué au Louvre devant Louis XIV *le Docteur amoureux*, de donner des représentations au Petit-Bourbon, alternativement avec les Italiens. Il comptait alors dans sa troupe, qui prit le titre de comédiens de Monsieur, les deux frères Béjart, Duparc, Desbries, Dufresne, de Croisal, les demoiselles Béjart, Debrie, Duparc et Hervé. Molière inaugura sa nouvelle scène le 3 novembre 1658 par *l'Étourdi*, qu'il avait joué déjà à Lyon et à Béziers. Cette comédie fut suivie de près du *Dépit amoureux* et des *Précieuses ridicules*. Au mois de juillet 1659, Molière demeura, par le départ des Italiens, seul occupant du théâtre du Petit-Bourbon; mais ce fut pour peu de temps, car ce théâtre devait être démoli pour l'établissement d'une partie de la colonnade du Louvre, et, en 1665, les acteurs de la troupe de Molière, devenus comédiens *du Roi*, se fixèrent à la salle du Palais-Royal.

Cf. Despois : *les Théâtres sous Louis XIV* (1874, in-18).

BOURBON (Nicolas), dit L'ANCIEN, poëte latin moderne, né en 1503 à Vandeuvre (Champagne), mort en 1550. Il fut précepteur de Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV. Ses poésies, goûtées de quelques-uns de ses contemporains, ont été vivement critiquées par Scaliger; Joachim Du Bellay a fait sur son recueil intitulé *Nugæ* (Paris, 1535, in-8) une épigramme qui se termine par ce vers

In toto libro nil melius titulo.

On a encore de lui : *Pædologia, sive de puerorum moribus*, en distiques (Lyon, 1536, in-4); *Tabellæ elementariæ pueris ingenuis pernecessariæ* (Paris, 1539, in-8); *In Francisci Valesii regis obitum* (1547, in-4); des épitaphes. Il a été fait de ses œuvres une édition *ad usum Delphini* (Paris, 1685, 2 vol. in-4).

BOURBON (Nicolas), dit LE JEUNE, poëte latin moderne, neveu du précédent, né en 1574 à Vandeuvre, mort en 1644. Professeur aux colléges des Grassins, d'Harcourt et au collége Royal, il entra à l'Oratoire. En 1637, il fut nommé membre de l'Académie française. Ses poésies latines, publiées sous le titre de *Poematia* (Paris, 1630, 1651, 1654) et un peu trop inspirées de Lucain, furent très-estimées de son temps. On y remarque l'imprécation contre les assassins d'Henri IV, *Diræ in parricidam*. Des *Borboniana, ou Fragments de littérature et d'histoire de Nicolas Bourbon*, ont été imprimés à la suite des *Mémoires* de François Bruys (1751), tirés d'un précieux manuscrit de Guy Patin, relatif aux réunions littéraires qui se tenaient à l'Oratoire, chez Nic. Bourbon.

Cf. *N. Borbonii in academia Parisiensi eloquentiæ grecæ professoris regii tumulus* (Paris, 1649, in-8) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXVI.

BOURDALOUE (Louis), orateur français, né le 20 août 1632 à Bourges, mort le 13 mai 1704. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1648, et ne tarda pas à montrer pour l'éloquence de la chaire de remarquables dispositions; cependant il passa vingt ans en province, enseignant dans divers colléges et prêchant, avant que ses supérieurs l'envoyassent à Paris (1669). Dès qu'il se fit entendre, son succès fut prodigieux. Appelé à la cour en 1670, il y reparut neuf fois, pour y prêcher soit l'avent, soit le carême. On prête à Louis XIV ces paroles : « J'aime mieux les redites du P. Bourdaloue que les choses nouvelles des autres. » L'admiration qu'il inspira fut à peu près générale. Mme de Sévigné et Boileau en écrivaient les plus grands éloges. Après la révocation de l'édit de Nantes, on l'envoya dans le Languedoc, pour gagner par la persuasion les esprits que les mesures violentes avaient irrités; il réussit dans sa mission au delà des espérances. Fatigué du ministère de la chaire, il demanda en vain d'être rappelé en province; mais il passa les dernières années de sa vie dans les plus humbles fonctions du sacerdoce, visitant surtout les hôpitaux et les prisons. Les ennemis de son ordre l'ont eux-mêmes respecté, et l'on a dit que sa conduite était la meilleure réponse aux *Lettres provinciales*.

Voici, sur Bourdaloue, le jugement de Voltaire : « Un des premiers qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente fut le P. Bourdaloue. Il y a eu après lui d'autres orateurs de la chaire, comme Massillon, qui ont répandu dans leurs discours plus de grâce, des peintures plus fines et plus pénétrantes des mœurs du siècle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans son style plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher, et jamais il ne songe à plaire. » Ch.-F. de Lamoignon le loue également d'avoir « banni de la chaire ces pensées frivoles, plus propres pour des discours académiques que pour instruire les peuples, » d'avoir retranché « ces longues dissertations de théologie, qui ennuient les auditeurs et qui ne servent qu'à remplir le vide des sermons. » D'Aguesseau admire chez Bourdaloue « l'ordre et la distribution qui règnent dans chaque partie du discours; la clarté, et, si l'on peut parler ainsi, la popularité de l'expression, simple sans bassesse et noble sans affectation. » Enfin l'abbé Maury s'exprime ainsi : « Ce qui me ravit dans les sermons de l'éloquent Bourdaloue, c'est que cet orateur plein de génie se fait presque toujours oublier lui-même, pour ne s'occuper que de l'instruction et des intérêts de ses auditeurs; c'est que dans un genre trop souvent livré à la déclamation, il ne se permet pas une seule phrase inutile à son sujet, n'exagère jamais aucun des devoirs du christianisme, ne change point en préceptes les simples conseils évangéliques, et que sa morale, constamment réglée par la sagesse, peut et doit toujours être réduite en pratique; c'est la fécondité inépuisable de ses plans qui ne se ressemblent jamais, et l'heureux talent de disposer ses raisonnements avec cet ordre savant dont parle Quintilien, lorsqu'il compare l'habileté d'un grand écrivain qui règle la marche de son discours à la tactique d'un général qui range son armée en bataille; c'est cette puissance de dialectique, cette marche didactique et ferme, cette force toujours croissante, cette logique exacte et serrée, cette éloquence continue où tout est également plein, lié, soutenu, assorti... » Toutefois, le même critique, ne se dissimulant pas ce qui manque à cet orateur, voudrait « plus d'élan à sa sensibilité, plus d'ardeur à son génie, plus de ce feu sacré qui embrasait l'âme de Bossuet, surtout plus d'éclat et de souplesse à son imagination. » On a souvent comparé Bourdaloue à Démosthène, qu'il rappelle pour la vigueur de la logique et la sévérité du style ; mais Démosthène prodiguait les mouvements de l'éloquence, tandis que Bourdaloue ne prodigue que les formules de la didactique. En le comparant à nos autres grands orateurs catholiques, on trouvera Bourdaloue inférieur à Bossuet pour le génie et le mouvement, à Fénelon pour le charme de la parole, à Massillon pour la richesse des détails; mais il les surpasse tous au point de vue de l'enseignement évangélique. Son manque d'éclat et d'imagination s'accuse surtout dans l'oraison funèbre; pourtant Fénelon va trop loin lorsqu'il dit de ses œuvres en ce genre : « C'est l'ouvrage d'un grand homme qui n'est pas orateur. » Villemain, qui reproduit ce jugement, l'atténue par les éloges suivants : « La pensée est forte et grave; le style, sans l'orner beaucoup, la soutient par une expression énergique et simple. Il y a peu d'images; mais souvent cette brièveté pleine de vigueur est le premier mérite de l'écrivain, après le talent de peindre. » Les contemporains s'accordent à représenter Bourdaloue en chaire avec un extérieur plein de dignité, une voix harmonieuse et sonore, un débit rapide, un geste animé. Il avait, dit-on, l'habitude de prêcher les yeux fermés.

Les œuvres de Bourdaloue comprennent : deux *Avents, Carême, Mystères, Fêtes des saints, Vêtures, Professions, Oraisons funèbres, Dominicales, Exhortations et instructions chrétiennes, Retraite spirituelle, Pensées.* On estime surtout un *Avent*, le *Carême* et les sermons sur les *Mystères*. La première partie de la *Passion* est regardée par ses admirateurs comme le chef-d'œuvre de la chaire. Parmi les éditions de *Bourdaloue*, on cite celles de Bretonneau (Paris, 1707, 14 vol. in-8), de Méquignon (Ibid., 1822-1826, 17 vol. in-8), de Lefèvre (1834, 3 vol. gr. in-8), de Firmin Didot (1840, 3 vol. gr. in-8). Il a été publié des *Sermons inédits du P. Bourdaloue* (Paris, 1810, 1823, in-8), qui sont apocryphes.

Cf. Abbé Maury : *Essai sur l'éloquence* ; — La Harpe : *Cours de littérature* ; — Dussault : *Annales littéraires* ; — Villemain : *Essai sur l'oraison funèbre* ; — Villenave : *Notice sur Bourdaloue* (Versailles, 1812, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX ; — A. Feugère : *Éloge de Bourdaloue*, couronné en 1874.

BOURDEILLE (André, vicomte DE), écrivain français, frère aîné de Brantôme, né vers 1519, mort en 1582. Ses écrits, *Maximes et advis du maniement de la guerre*, et *Correspondance avec*

Charles IX, Catherine de Médicis, etc., qui ne sont ni sans intérêt, ni sans valeur, se réunissent aux *Œuvres* de son frère.

Cf. Monmerqué : *Vie d'André de Bourdeille*, dans son édition des *Œuvres* de Brantôme.

BOURDIGNÉ (Charles DE), poëte français du XVIe siècle, né à Angers. Il était prêtre. On lui doit la *Légende de Pierre Faifeu*, récit en quarante-neuf contes des fredaines d'un écolier joyeux, débauché et fripon, qui meurt de mélancolie aussitôt après s'être marié. Comme Octavien de Saint-Gelais, Bourdigné alterne assez régulièrement les rimes masculines et féminines. Sa *Légende*, dont la première édition est de 1532 (Angers, in-4), fut réimprimée par Coustelier (Paris, 1723, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X, p. 32 ; — *les Poëtes français*, recueil d'Eug. Crépet, t. I.

BOURETTE (Charlotte), femme auteur française, née en 1714, morte en 1784. Elle tenait à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, un café qui était fréquenté par des hommes de lettres et où l'on jouait des comédies de sa composition. *La Coquette punie*, qu'elle fit représenter en 1779 au Théâtre-Français, eut du succès. Mme Bourette fut plus connue au XVIIIe siècle sous le nom de *la Muse limonadière*.

BOURGEOIS (Auguste-Anicet), auteur dramatique français, né à Paris le 25 décembre 1806, mort à Pau le 12 janvier 1871. Entré, avant d'avoir achevé ses classes, dans une étude d'avoué, il la quitta pour écrire pour le théâtre, et obtint, à dix-huit ans, son premier succès avec un mélodrame : *Gustave ou le Napolitam* (Gaîté, 1825). Doué d'une grande facilité et de l'intelligence naturelle des conceptions dramatiques, il a produit, seul ou avec divers collaborateurs, plus de deux cents pièces, et réussit particulièrement dans le drame et le mélodrame. Il fut un des premiers qui, dédaignant les artifices du style, font profession de construire ou, comme ils disent, de *charpenter* une pièce autour d'une intrigue plus satisfaisante que vraisemblable et féconde en péripéties. Parmi ses drames à grand spectacle et à complications émouvantes, pour lesquels il eut comme collaborateurs : Vict. Ducange, G. de Pixérécourt, Lockroy, Michel Masson, Dennery, Barrière, F. Dugué, P. Féval, etc., nous citerons un peu au hasard : *Djengis-Khan, Napoléon, les Chouans, Robespierre, Marceau, Héloïse et Abélard, Nabuchodonosor, Perrinet Leclerc, la None sanglante, Gaspard Hauser, la Dame de Saint-Tropez, la Dame de la Halle, le Médecin des enfants, les Fugitifs, la Bouquetière des Innocents, la Sorcière, le Bossu, Rocambole*, etc., sans compter des féeries qui ont eu des représentations par centaines : *les Pilules du Diable* (800 représentations), *les Quatre Parties du Monde*, etc. On attribue en partie à Anicet Bourgeois quelques pièces signées d'Alexandre Dumas : *Thérèse, Angèle*, etc. En dehors des grandes combinaisons du drame et des décors des féeries, il a eu des succès de bon aloi dans la comédie et le vaudeville, où il a été le collaborateur de Vanderburch, Lockroy, Decourcelle, Brisebarre, Dumanoir, Labiche, etc. Il a signé : *Passé Minuit, la Première ride, la Joie de la Maison, le Premier Coup de Canif, Petites lâchetés, la Fiole de Cagliostro, l'Avare en gants jaunes, les Mariages d'aujourd'hui*, etc. — [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières édit.].

BOURGEOIS DE PARIS (JOURNAL D'UN). — Voy. JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS.

BOURGEOIS DE PARIS (MÉMOIRES D'UN). — Ouvrage de L. Véron (voy. ce nom).

BOURGEOIS GENTILHOMME (LE). Comédie de Molière (voy. ce nom)

BOURGOGNE (THÉATRE DE L'HOTEL DE). Ancien théâtre de Paris, édifié par les Confrères de la Passion (voy. ces mots). En 1548, les maîtres, gouverneurs et confrères, représentés par Jacques et Jean Le Roy, maîtres maçons, Hermant Jambesort, maître paveur, Nicolas Guedreville, conducteur du charroi et de l'artillerie du roi, acquirent de Jean Rouvet, bourgeois de Paris, moyennant une rente annuelle de 225 livres, une masure dépendant de l'ancien hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil, et construisirent en la place une belle salle de spectacle. Le Parlement, en permettant à la confrérie de s'établir dans ce théâtre, lui fit défense de continuer la représentation des mystères dramatiques, lui laissant du reste toute liberté dans le choix de sujets profanes « licites et honnêtes ». Cet arrêt fut la ruine des confrères : leurs productions médiocres et le peu de talent qu'ils déployèrent dans un genre nouveau pour eux, leur firent perdre toute faveur. En vain obtinrent-ils de Henri II, en 1554, des lettres patentes les autorisant à reprendre leurs spectacles religieux, lettres confirmées en 1559, par François II; le goût du temps seconda le Parlement dans sa proscription des vieux mystères. Les remontrances adressées à Henri III par les États de Blois, firent sentir encore le ridicule et l'immoralité de ces représentations, que ne protégeait plus la naïveté du moyen âge.

Les confrères de la Passion, à partir de 1588, louèrent leur théâtre successivement à diverses troupes de comédiens laïques. On joua alors les pièces de Jodelle, de Robert Garnier et de Hardy. En 1629 s'organisa la première troupe qui jeta de l'éclat sur les représentations du théâtre de l'hôtel de Bourgogne. Elle était dirigée par Pierre le Messier dit Bellerose, et comptait parmi ses meilleurs acteurs : Robert Guérin dit Lafleur, Deslauriers dit Bruscambille, Hugues Guéru dit Fléchelle. Le cardinal de Richelieu y fit adjoindre les farceurs Gros-Guillaume, Gautier-Garguille et Henri Legrand dit Belleville ou Turlupin. Plus tard Baron père, la Béjart et la Champmeslé figurèrent sur la scène de l'hôtel de Bourgogne. Les principales pièces de Corneille et presque toutes les tragédies de Racine furent représentées à ce théâtre, où la tragédie finit par dominer, comme au théâtre du Palais-Royal, où était la troupe de Molière, dominait la comédie. En 1680, les acteurs du théâtre de l'hôtel de Bourgogne et ceux que Molière avait dirigés jusqu'à sa mort (1673), se réunirent au nouveau théâtre de la rue des Fossés-de-Nesle, constituant ainsi la Comédie-Française. Une troupe italienne prit possession de l'hôtel de Bourgogne abandonné (1680), et y demeura jusqu'à son expulsion de Paris en 1697. Bertrand, montreur de marionnettes, essaya alors de s'établir dans cette salle, mais un ordre du roi lui enjoignit d'en sortir. Les Italiens, rappelés par le régent en 1716, se fixèrent de nouveau au théâtre de la rue Mauconseil, s'associèrent, en 1762, des chanteurs français qui jouèrent des opéras comiques, et se retirèrent définitivement en 1780. La troupe lyrique abandonna à son tour en 1783 le théâtre de l'hôtel de Bourgogne qui fut détruit l'année suivante. On construisit sur son emplacement l'ancienne Halle aux Cuirs, démolie en 1867.

Cf. L. Moland : *Molière et la comédie italienne* (Paris, 1867, in-8) ; — Eug. Despois : *les Théâtres de Paris sous Louis XIV* (1874, in-18).

BOURGOIN (Marie-Thérèse-Etiennette), actrice française, née en 1785 à Paris, morte le 11 août 1833. Elle débuta au Théâtre-Français en 1799 et joua jusqu'en 1829. Unissant à une grande beauté un jeu décent et gracieux, elle tint l'emploi des jeunes premières dans la comédie et dans la tragédie. On lui reprocha d'abord un peu de froideur

et de monotonie dans la diction; mais les leçons de Talma finirent par corriger ses défauts. L'esprit de M[lle] Bourgoin rappelait celui de Sophie Arnould, et ses mots piquants ou risqués couraient le monde.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie des contemporains.*

BOURGOING (François), théologien français, né le 18 mars 1585 à Paris, mort le 22 octobre 1662. D'abord curé de Clichy, il donna sa démission en 1611, et s'associa au cardinal de Bérulle pour fonder la congrégation de l'Oratoire, dont il fut élu supérieur général en 1641. Son oraison funèbre a été prononcée par Bossuet.

On a de lui plusieurs ouvrages de piété, entre autres : *Veritates et sublimes excellentiæ Verbi incarnati* (Anvers, 1630, 2 vol. in-8), ouvrage qui traduit en français, sous le titre de *Vérités et excellences de Jésus-Christ, disposées par méditations* (Paris, 1636, 6 vol. in-12), eut trente éditions du vivant de l'auteur; *Homélies chrétiennes sur les évangiles des dimanches et fêtes* (Ibid., 1642, in-8); *Homélies des saints* (1651, 3 vol. in-8). Il édita les œuvres de Bérulle.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BOURGOING (Jean-François, baron DE), diplomate et littérateur français, né le 20 novembre 1748 à Nevers, mort le 20 juillet 1811. Secrétaire à la légation de France près la diète de Ratisbonne, secrétaire d'ambassade, puis ministre plénipotentiaire près la cour de Madrid, il resta dans la retraite pendant une grande partie de la Révolution. Sous le Consulat et l'Empire, il représenta la France en Danemark, en Suède et en Saxe.

Son principal ouvrage, remarquable surtout par des recherches érudites et par la sagesse des idées, a pour titre : *Tableau de l'Espagne moderne* (1789, 1797, 1803, 1807, 3 vol. in-8); il fut traduit en anglais, en allemand et en danois. On a encore du même: *Correspondance d'un jeune militaire, ou Mémoires du marquis de Lusigny et d'Hortense de Saint-Just* (1778, 2 vol. in-12), roman; *Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI et son pontificat* (1798, 1800, 2 vol. in-8); *Voyage du duc du Châtelet en Portugal* (1808, 2 vol. in-8). Il a traduit de l'allemand l'*Histoire des flibustiers*, par Archenholtz (1805, in-8) et l'*Histoire de Charlemagne*, par Hegewisch (1805, in-8), édité la Correspondance de Bernis avec Voltaire, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BOURGUIGNON (PATOIS). L'une des formes de la langue d'oïl et l'un des anciens éléments de la langue française. Comme les idiomes picard et normand, le bourguignon n'est autre chose que le roman du Nord, c'est-à-dire du français en formation. L'étendue des provinces de Bourgogne, qui firent partie du duché ou du royaume, ou s'y rattachèrent, a donné à l'idiome bourguignon une importance particulière. Il était parlé, sauf des différences locales, dans tout l'est et une partie du centre de la France; le champenois, le franc-comtois, le mâconnais, le bressan, le lyonnais, le nivernais et autres idiomes locaux n'en étaient guères que des variétés. Quelques traits particuliers de grammaire, et surtout de prononciation ou d'orthographe, caractérisaient le bourguignon; la suppression des aspirations, l'effacement des consonnes finales et de diverses lettres étymologiques, des liaisons euphoniques arbitraires, lui donnaient une mollesse qui n'était pas sans grâce. D'autre part la suppression des signes du nombre et du genre, la simplification exagérée des formes verbales tendaient à ramener la langue à un état singulier de pauvreté grammaticale.

Cependant le patois bourguignon se relevait, dans quelques œuvres originales, par la vivacité de l'esprit provincial dont il était l'instrument. L'humeur satirique et narquoise du Français de l'Est inspirait, dans cet idiome, de joyeuses élucubrations, comme celle des célèbres Sociétés de *Mère folle*, ou des *Gaillardons*. Parfois de solennelles mascarades données par « l'Infanterie dijonnaise » avaient pour librettos de longs poëmes. Les *Noëls* bourguignons, qui eurent une véritable popularité universelle, sont aussi empreints d'une naïveté goguenarde. Le père du poëte Piron, Aimé, et la Monnoye, manièrent avec un égal bonheur l'idiome de leurs compatriotes et les genres qu'il comportait. Le second, outre ses *Noëls*, a donné une traduction partielle de l'*Enéide* sous le titre de *Virgille virai en borguignon* (Dijon, 1718, in-12); Aimé Piron a laissé, à propos de la peste de Marseille, un poëme bourguignon, l'*Evaireman de la peste* (Ibid., nouv. édit. 1832, in-8). Mais tout cela n'avait qu'une médiocre valeur littéraire et disparaît dans la lumière de la vraie poésie française. Le bourguignon, comme langue et comme littérature, n'est plus qu'une affaire de curiosité, malgré les efforts de quelques hommes d'esprit et d'érudition pour en ranimer le souvenir par des exhumations ou des pastiches.

Cf. Ph. Papillon : *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* (Dijon, 1742-1745, 2 vol. in-folio), contenant 1200 notices; — C. Mignard : *Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre* (Dijon, 1856, in-8); — F. Fertiault : *les Noëls bourguignons* (Paris, 1858, in-18); — Pr. Tarbé : *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de Champagne* (Ibid., 1851, 2 vol. in-8); — Mignard : *Vocabulaire raisonné et comparé*, etc. (1870, in-8).

BOURGUIGNONE (LA GESTE). — Voyez GIRART DE ROUSSILLON e AUBÉRY-LE-BOURGOING.

BOURNON-MALARME (Charlotte DE), femme auteur française, née le 14 février 1753 à Metz, morte vers 1830. Elle a écrit de nombreux romans, pour la plupart imités de l'anglais : *Lettres de milady Lindsey* (Paris, 1780, 2 vol. in-12); *Mémoires de Clarisse Weldone* (Paris, 1780, 2 vol. in-12); *Histoire d'Eugénie Bedfort* (Paris, 1784, 2 vol. in-12); *les Trois sœurs* (Paris, 1795, 4 vol. in-12); *les Trois frères* (Paris, 1798, 2 vol. in-12); *Miralba, chef de brigands* (Paris, 1800, 2 vol. in-12, souvent réimpr.); *la Famille Tilbury* (Paris, 1816, 3 vol. in-12); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BOURQUELOT (Louis-Félix), paléographe et littérateur français, né à Provins le 19 août 1815, mort à Paris le 15 décembre 1868. Ancien élève de l'École des chartes où il devint plus tard professeur, il a publié plusieurs ouvrages de recherches érudites : *Histoire de Provins* (Provins, 1839-40, 2 vol. in-8); *Inscriptions antiques de Nice, de Cimiez*, etc. (1850, in-8); *Études sur les foires de Champagne, au* XII[e], XIII[e] *et* XIV[e] *siècles* (1865-66, 2 vol. in-4), etc., et collaboré à plusieurs recueils; il a été l'un des principaux continuateurs de *la Littérature française contemporaine*, commencée par Quérard [*Dict. des Contemporains*, les quatre premières édit.].

BOURRIENNE (Louis-Antoine FAUVELET DE CHARBONNIÈRE DE), historien français, né le 9 juillet 1769 à Sens, mort le 7 février 1834. Ami de Bonaparte dès l'école de Brienne, il devint son secrétaire en 1797. Disgrâcié pour un motif assez mal connu, mais qui paraît être son ingérence dans une entreprise commerciale peu honorable, il fut cependant nommé, en 1804, ministre plénipotentiaire à Hambourg et y resta jusqu'en 1813. Directeur des postes, sous le gouvernement provisoire en 1814, puis préfet de police, il suivit Louis XVIII à Gand. Il fut député de 1815 à 1827, et siégea au côté droit. Ayant perdu la raison, il mourut dans une maison de santé.

Les *Mémoires de M de Bourrienne, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la*

Restauration (1829-1831, 10 vol. in-8) ont été écrits par lui-même et rédigés par M. de Villemarest. Le style en est élégant et agréable. Le fond en est souvent d'une partialité très-grande contre le souverain qui avait été l'ami de l'auteur, et même pour d'autres personnages et d'autres événements, les erreurs y sont nombreuses; mais on y trouve beaucoup de détails intéressants sur les débuts du général Bonaparte.

Cf. *Bourrienne et ses erreurs volontaires ou involontaires* (Paris, 1830, 2 vol. in-8).

BOURRU (LE) BIENFAISANT, comédie française de Goldoni (voy. ce nom).

BOURSAULT (Edme), auteur dramatique français, né en octobre 1638 à Mussy-l'Évêque (Bourgogne), mort le 15 septembre 1701. Fils d'un ancien militaire qui ne lui fit point donner d'éducation, il vint à Paris en 1651 ne sachant encore que le patois de sa province. Il ne tarda pas à apprendre le français et à l'écrire avec pureté et élégance; mais il eut plus d'une fois l'occasion de regretter son manque d'instruction première, qui l'empêcha même de se présenter à l'Académie française. Il se vit aussi forcé de refuser, parce qu'il ignorait le latin, la place de sous-précepteur du Dauphin que le roi lui fit offrir après la publication de son livre intitulé : *la Véritable étude des souverains* (Paris, 1671, in-12). Il fut secrétaire de la duchesse d'Angoulême, et toucha quelque temps une pension de 2000 francs pour une gazette rimée que l'on goûtait fort à la cour. Cette pension ainsi que la gazette fut supprimée à la suite de plaisanteries un peu risquées contre un religieux, et l'auteur faillit être envoyé à la Bastille. Il reprit sa gazette quelques années plus tard; elle fut supprimée de nouveau pour une épigramme contre le roi Guillaume avec lequel on avait alors le dessein de faire la paix. Il mourut receveur des tailles à Montluçon.

Deux des plus illustres contemporains de Boursault, Molière et Boileau, furent en hostilité avec lui. Il attaqua l'*École des femmes* dans une petite comédie intitulée le *Portrait du peintre ou la contre-critique de l'École des femmes;* Molière se vengea vivement dans l'*Impromptu de Versailles.* Boileau l'avait nommé dans plusieurs de ses satires; Boursault fit contre lui *la Satire des satires,* comédie que le crédit de son adversaire l'empêcha de voir représenter. Leur querelle cessa à la suite d'un prêt de deux cents louis qu'il alla faire à Boileau se trouvant sans argent aux eaux de Bourbonne; celui-ci retrancha alors de ses satires le nom de Boursault. La réputation de Boursault repose sur trois comédies en cinq actes, en vers : *le Mercure galant, Esope à la ville, Esope à la cour.* L'esprit en est vif, le comique franc, le style naturel; mais ce sont moins des pièces qu'un assemblage de scènes détachées et reliées dans un même cadre, sans intrigue et sans action ; ce que nous nommons aujourd'hui la comédie à tiroirs, ce qu'on nommait alors la comédie à épisodes. *Le Mercure galant,* représenté en 1683 sous le titre de la *Comédie sans titre,* parce que Visé, rédacteur du journal *le Mercure galant,* avait obtenu que la pièce ne portât pas le même nom que son recueil, eut un très-grand succès et fut jouée quatre-vingts fois de suite. Elle resta longtemps au théâtre. Il y a des vers très-heureux et des détails très-gais dans la peinture de ces originaux de tous genres qui viennent offrir leurs services et leurs talents au directeur du *Mercure.* On cite dans tous les cours de littérature la scène du soldat La Rissole qui, dans son ivresse, fait la plaisante critique des irrégularités de la langue française en s'embarrassant dans les pluriels de nos mots en *al.* *Esope à la ville* qui eut encore quarante-trois représentations, ne put se soutenir par la suite; on blâma surtout la médiocrité des fables que débite Esope et dont la plupart avaient déjà été traitées par La Fontaine. *Esope à la cour* ne fut représenté qu'en 1701, peu après la mort de l'auteur. On modifia quelques passages du rôle de Crésus et de celui d'Esope qui auraient pu déplaire à Louis XIV. Ainsi Boursault faisait dire à Crésus :

> . . . . Je m'aperçois ou du moins je soupçonne
> Qu'on encense la place autant que la personne ;
> Que c'est au diadème un tribut que l'on rend.
> Et que le roi qui règne est toujours le plus grand.

Au lieu des deux derniers vers, dont le second est excellent, on mit les deux vers suivants, moins nets et moins précis.

> Qu'on me rend des honneurs qui ne sont pas pour moi,
> Et que le trône enfin l'emporte sur le roi.

Il faut citer encore, parmi les comédies du même auteur, les *Mots à la mode,* en un acte, en vers (1694), satire spirituelle contre les néologismes de l'époque. Il fit aussi représenter deux mauvaises tragédies : *Marie Stuart* et *Germanicus.* La seconde eut un grand succès, et Corneille, par une erreur plus étrange que ce succès, l'égala aux chefs-d'œuvre de Racine, en pleine Académie. Le *Théatre* de Boursault (Paris, 1725, 3 vol. in-12, plusieurs fois réimpr.), comprend seize pièces. On a en outre de cet auteur les ouvrages suivants, dont les mieux écrits sont les romans historiques et les nouvelles : *Lettres à Babet* (1666, in-12); *le Marquis de Chavigny* (1670, in-12); *Artémise et Polianthe* (1670, 2 vol. in-12); *Ne pas croire ce qu'on voit* (1670, 2 vol. in-12), *le Prince de Condé* (1675, 2 vol in-12); *Lettres nouvelles accompagnées de fables, de contes, d'épigrammes, de remarques et de bons mots* (1709, 3 vol. in-12).

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français ;* — Niceron : *Mémoires,* t. XIV ; — La Harpe : *Cours de littérature.*

BOURZEIS (Amable DE), théologien français, né en 1606 à Volvic (Auvergne), mort le 2 août 1672. Il entra dans les ordres et se distingua par son talent dans la controverse. Colbert le nomma, en 1663, membre de la Commission des inscriptions et médailles. On a de lui : *Excellence de l'Église catholique* (Paris, 1648, in-4); *Saint Augustin vainqueur de Calvin et de Molina* (1652, in-4); *Sermons* (1672, 2 vol. in-8); etc.

Cf. Niceron : *Mémoires,* t. XXIV.

BOUSYRY (Chéref-eddyn abou-Abdallah Mohammed), poëte arabe, né dans la haute Égypte, au bourg de Bechim, en 1211, mort en 1294 ou 1296. Il est auteur de plusieurs poëmes en l'honneur de Mahomet; le plus célèbre, composé de 170 vers, est connu sous le nom de *Bordah;* ce mot, qui signifie étoffe rayée, désigne le manteau dont Mahomet fit présent au poëte Caab pour le récompenser d'une pièce élogieuse, qui prit le nom de *Bordah.* Le poëme de Bousyry est, de la part des musulmans, l'objet d'une vénération particulière. Les dévots le récitent debout, pieds nus, et la tête découverte. Il a été traduit en vers persans et turcs. Une édition du texte, avec version latine, a été donnée par J. Uri (Leyde, 1771). On trouve des manuscrits du *Bordah* de Bousyry dans les Bibliothèques de Paris, de Leyde, d'Oxford, etc.

Cf. D'Herbelot : *Biblioth. orientale,* édit. de Schultens.

BOUTADE, petite pièce de vers, appartenant au genre de la satire. D'après l'origine étymologique, c'est un coup porté ou rendu, sans préméditation. Spontanée, irréfléchie, une boutade est le fruit d'un moment d'humeur, d'un caprice; elle est dirigée contre les hommes ou les choses, sous le coup d'une irritation passagère, et, comme l'impression qu'elle traduit, elle doit être courte et rapide; un peu livrée à l'aventure, elle peut être sans plan, comme sans prétention. Autrefois le mot désignait

une danse, un petit ballet, sans gravité et qui semblait aussi le fruit d'une improvisation. Un acteur de ce temps, poëte à ses heures et à son aise, Arnal, a publié un recueil de *Boutades*(1861, in-18).

BOUTARD (François), littérateur français, né en 1664 à Troyes, mort le 9 mars 1729. Il entra dans les ordres, fut protégé par Bossuet, et devint, en 1701, membre de l'Académie des inscriptions. Il se livra surtout à la poésie latine, et composa, à la gloire de Louis XIV et de sa famille, des odes d'une bonne latinité.

Cf. Gros de Boze : *Hist. de l'Acad. des inscriptions.*

BOUTERWECKE (Frédéric), critique allemand, né à Oker dans le Harz en 1766, mort à Gœttingue le 9 septembre 1828. Professeur de philosophie dans cette dernière ville, il a laissé de nombreux écrits philosophiques qui lui ont fait moins de réputation que ses travaux de critique et d'histoire littéraire. Il avait débuté par des poésies lyriques médiocres, puis par un roman philosophique, *le Comte Donamar* (Gœttingue, 1791-92, 3 vol.), tableau sous forme de lettres de l'époque de la guerre de Sept Ans. Il eut assez de succès pour engager l'auteur à lui donner plusieurs suites, *le Journal de Ramiro* (Leipzig, 1804) ; *Almusa*, roman du monde surnaturel (Brême, 1801), etc. Des écrits philosophiques de Bouterwecke, nous citerons seulement son *Esthétique* (Leipzig, 1806, 2 part.), et ses *Idées sur la métaphysique du Beau* (Ibid. 1807), où l'on trouve moins un système dogmatique que les jugements d'un homme de goût. Cet ouvrage mit contre lui toute l'école de Kant. On lui doit surtout une *Histoire de la poésie et de l'éloquence chez les peuples modernes* (Geschichte der neuern Poesie, etc. ; Gœttingue, 1801-1819, 12 vol. in-8), livre important par l'abondance des renseignements et la sûreté de l'élévation de la critique. Plusieurs des ouvrages de Bouterwecke ont été traduits en français, entre autres *le Comte Donamar* (Paris, 1798, 2 vol. in-12; 2e édit., 1802).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Liter.*, t. III.

BOUTOURLINE (Dmitri Petrovitch), historien russe, né à Saint-Pétersbourg en 1790, mort en 1850. Il était sénateur et directeur de la Bibliothèque impériale. Ses ouvrages sont en français : *Relation de la campagne de* 1799 *en Italie* (1810); *Tableau de la campagne de* 1813 *en Allemagne* (1815) ; *Evénements militaires de la dernière guerre en Espagne* (1817) ; puis en russe : *la Campagne de Napoléon en Russie* (1820) ; *Histoire des campagnes des russes au XVIIIe siècle* (1820, 4 vol.) ; *Histoire des malheurs de la Russie au début du XVIIe siècle* (1839, 2 vol.), etc.

BOUTS-RIMÉS, nom donné à des vers dont les rimes, souvent bizarres, sont imposées à l'avance. C'est surtout dans la seconde moitié du XVIIe siècle que ce petit tour de force poétique fut à la mode, et, pour en augmenter la difficulté, il était de règle alors que les bouts-rimés devaient composer un sonnet, dont le sujet était imposé en même temps que les rimes. Le *Menagiana* (t. III) explique ainsi l'invention des bouts-rimés : « Un jour, Dulot se plaignit, en présence de plusieurs personnes, qu'on lui avait dérobé quelques papiers, et particulièrement trois cents sonnets, qu'il regrettait plus que tout le reste. Quelqu'un ayant témoigné sa surprise qu'il en eût fait un si grand nombre, il répliqua que c'étaient des sonnets en blanc, c'est-à-dire des bouts rimés de tous les sonnets qu'il avait à remplir. Cela sembla plaisant, et depuis on commença à faire, par une espèce de jeu, dans les compagnies, ce que Dulot faisait sérieusement. » De cette anecdote, qui se place vers 1648, date la faveur des bouts-rimés ; mais il s'en était fait auparavant, comme le prouve la pièce où Tabourot, imitant Rabelais, mit en rimes les réponses de Frater Fredon aux questions de Panurge .

Étudiez-vous ? — Rien.
Comment vous portez ? — Bien.
Qu'avez-vous souvent ? — Faim.
Et que mangez-vous ? — Pain.
Quel est votre pain ? — Bis.
Quels sont vos habits ? — Gris.
Qu'aimez-vous l'hiver ? — Feu.
Quand priez-vous Dieu ? — Peu.

Dès 1649, il parut un recueil in-4 de bouts-rimés. Sarrazin attaqua spirituellement la manie naissante, dans son poëme intitulé : *Dulot vaincu, ou la Défaite des Bouts-Rimés;* mais les salons et les ruelles avaient adopté cette manie, et elle resta longtemps parmi les jeux d'esprit qu'applaudissait la belle société. Quelquefois même de vrais poëtes ne dédaignèrent pas de s'y amuser. Ainsi, nous avons un sonnet de ce genre, composé par Molière et qui fut publié pour la première fois à la suite de *la Comtesse d'Escarbagnas*, dans l'édition de 1682. On croit que les rimes furent proposées par le prince de Condé. Il porte pour titre : *Bouts-Rimés commandés sur le bel air.*

Mme Deshoulières a fait plusieurs sonnets en bouts-rimés. Nous citerons le suivant, *Pour le Roi*

Pour chanter un héros, quittons le flageolet ;
Louis cède au seul roi qui fit le décalogue :
Par lui l'aigle est réduite au vol du roitelet,
Et son nom est trop grand pour la champêtre églogue.

La chicane mourante au fond du Châtelet ;
Lui seul aux autres rois servant de pédagogue ;
Tous ses voisins forcés à garder le mulet ;
L'hérésie enchaînée à ses pieds comme un dogue ;

De vices et d'erreurs son État écuré ;
Le calme à l'univers par ses soins pro curé ;
Tout enfin met sa vie au-dessus des plus belles.

Il vient d'humilier l'orgueil de l' Hellespont ;
A ses vastes projets la fortune répond,
Et va lui préparer des victoires nouvelles.

On peut considérer comme des bouts-rimés, et comme ce qu'il y a de meilleur dans l'espèce, les pièces de vers faites en réponse à d'autres pièces, sur les mêmes rimes. C'est ainsi que le fameux sonnet du duc de Nevers sur la *Phèdre* de Racine, a produit toute une famille de sonnets, réponses, répliques, ripostes dont les mêmes rimes faisaient les frais (voy. NEVERS). Le même auteur peut obtenir aussi des vers différents sur les mêmes rimes. En 1701, Étienne Mallemans publia *le Défi des Muses* (Paris, in-12), recueil de trente sonnets moraux, qu'il avait composés en trois jours, tous sur les quatorze mêmes rimes proposées par la duchesse du Maine. Il faut citer comme ayant la forme de bouts-rimés la pièce suivante contre Palissot, attribuée quelquefois à Piron, et qui est probablement de Marmontel. Mais elle n'en a que la forme ; car, au lieu de remplir un cadre donné d'avance, toute sa malignité consiste dans le choix même et l'agencement de la rime :

Le poëte franc gaulois,
Gentilhomme vendômois,
La gloire de sa bourgade,
Ronsard, sur son vieux hautbois,
Entonna la Franciade.
Sur sa trompette de bois,
Un moderne auteur maussade,
Pour lui faire paroli,
Fredonna la Dunciade.
Cet homme avait nom Pali ;
On dit d'abord Palis fade,
Puis Palis fou, Palis plat,
Palis froid, et Palis fat ;
Pour couronner la tirade,
En fin de turlupinade,
On rencontra le vrai mot,
On le nomma Palis sot.

Envoi.

M'abaissant jusqu'à toi, je joue avec le mot ;
Réfléchis, si tu peux, mais n'écris pas, lis, sot.

Les bouts-rimés proprement dits, sans valeur littéraire, condamnés à faire passer, à l'aide de quelque trait inattendu, des rapprochements bizarres et ridicules, n'ont d'autre mérite que la difficulté vaincue pour expliquer leur succès aux XVII^e et XVIII^e siècles. Depuis longtemps, la mode en est complètement passée, de même que celle de plusieurs autres jeux d'esprit. Nous avons vu pourtant les bouts-rimés maniés de notre temps par quelques improvisateurs, et par l'un d'entre eux, Eugène de Pradel, avec une grande dextérité. En 1864, Alexandre Dumas père ouvrit dans un journal un concours pour la meilleure pièce de vers faite sur les rimes d'une improvisation inédite de Méry; trois cent cinquante poëtes environ répondirent à cet appel, et avec leurs envois, Alexandre Dumas fit un des plus curieux recueils de *Bouts-Rimés* (1865, in-12).

Cf. Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires.*

BOUVET (Joachim), missionnaire français en Chine, né vers 1662 au Mans, mort le 28 juin 1732 à Pékin. Membre de la Compagnie de Jésus, il fit partie de la mission française qui partit pour la Chine en 1685, enseigna les mathématiques à l'empereur Kang-Hi, et apporta de sa part à Louis XIV, en 1697, quarante-neuf volumes chinois. On a de lui : *État présent de la Chine* (Paris, 1697, in-fol.); des *Relations*, dans la *Description de la Chine* du P. Duhalde; des articles dans les *Mémoires de Trévoux.*

Cf. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine.*

BOVADILLA (Bernardo-Gonzalez DE), poëte et romancier espagnol, né au milieu du XVI^e siècle aux îles Canaries. Il était étudiant à Salamanque lorsqu'il écrivit un roman pastoral en six livres, *les Nymphes et pasteurs d'Hénarès* (Nynfas y pastores de Henáres; Alcalá, 1587), que l'auteur de *Don Quichotte* condamne au feu, se refusant de dire pour quelle raison.

Cf. Ticknor : *History of spanish Lit.*, t. III.

BOVET (François DE), érudit français, né le 21 mars 1745, mort le 7 avril 1838. Évêque de Sisteron en 1789, de Toulouse en 1817, il entra en 1820 au chapitre de Saint-Denis. Son ouvrage intitulé *des Dynasties égyptiennes* (1829, in-8), qui témoigne de recherches savantes, met systématiquement en doute le résultat des travaux de Champollion. On cite encore son *Histoire des derniers Pharaons et des premiers rois de Perse* (Avignon, 1835, 2 vol. in-8).

BOXHORN (Marc-Zuérius), critique hollandais, né à Berg-op-Zoom le 25 septembre 1612, mort à Leyde le 3 octobre 1653. Il s'est fait une réputation européenne par son enseignement et ses ouvrages : *Virorum illustrium monumenta et elogia* (Leyde, 1638, in-fol. avec fig.); *De typographiæ artis inventione* (Ibid., 1640, in-4); *Chronicon Zelandiæ* (Middlebourg, 1643, in-4); *Historia universalis* (Leipzig, 1675, in-4); une édition de l'*Histoire d'Auguste* (Leyde, 1632, 4 vol. in-12); *Poemata* (Amsterdam, 1629 et 1662, in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IV et X.

BOYER (Abel), lexicographe français, né en 1664 à Castres, mort le 16 novembre 1729 en Angleterre, où il s'était réfugié après la révocation de l'édit de Nantes. Il a publié une *Grammaire française et anglaise*, revue et augmentée en 1756 par M. Flint, et un *Dictionnaire anglais-français et français-anglais* (2 vol. in-4), dont l'*Abrégé* (2 vol. in-8) a été réimprimé jusqu'en 1825 un grand nombre de fois. Il a traduit en anglais le *Télémaque* et autres ouvrages.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BOYER (l'abbé Claude), poëte dramatique français, né en 1618 à Alby, mort le 22 juillet 1698. Il fut admis à l'Académie française en 1666. Loué par Boursault, et plus encore par Chapelain, qui l'appelle « un poëte de théâtre, ne cédant qu'au seul Corneille en cette profession, » il eut le malheur d'être ridiculisé par Boileau, Racine et Furetière. Ce dernier le maltraite encore davantage comme prédicateur : « Il n'avait pas été assez heureux, dit-il, pour faire dormir à ses sermons, n'ayant jamais trouvé de lieu pour prêcher. » Quant aux pièces de Boyer, elles ne sont pas lisibles; la dureté du style et plus encore l'absence de chaleur et de passion les rendent insupportables. Ni les traits satiriques de Boileau ni les insuccès n'arrêtèrent sa fécondité. Son amour-propre trouvait à l'indifférence du public des raisons qui le consolaient, s'il faut en croire l'épigramme de Furetière :

> Quand les pièces représentées,
> De Boyer, sont peu fréquentées,
> Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistants,
> Voici comme il tourne la chose :
> Vendredi, la pluie en est cause,
> Et, dimanche, c'est le beau temps.

Il composa pour les demoiselles de Saint-Cyr la tragédie de *Jephté* (1692); mais celle de ses œuvres qui fit le plus de bruit fut *Judith*, tragédie représentée en 1695, pendant le carême. A son propos, Racine lança contre son rival de Saint-Cyr, entre autres traits malins, l'épigramme suivante :

> A sa *Judith*, Boyer, par aventure,
> Était assis près d'un riche caissier;
> Bien aise était, car le bon financier
> S'attendrissait et pleurait sans mesure.
> « Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur,
> Le beau vous touche et ne seriez d'humeur
> A vous saisir pour une baliverne. »
> Lors le richard, en larmoyant, lui dit :
> « Je pleure, hélas ! pour ce pauvre Holopherne,
> Si méchamment mis à mort par Judith. »

Les autres pièces de Boyer sont : *la Sœur généreuse*, tragi-comédie (1646); *la Porcie romaine*, tragédie (1646); *Porus, ou la Générosité d'Alexandre* (1647); *Aristodème* (1647); *Ulysse dans l'île de Circé*, tragi-comédie (1648); *Clotilde* (1659); *la Mort de Démétrius* (1660); *Tigrane* (1660); *Policrite*, tragi-comédie (1662); *Oropaste* (1662); *les Amours de Jupiter et de Sémélé* (1666); *le Jeune Marius* (1669); *Polycrate*, comédie héroïque (1670); *Démarate* (1673); *le Comte d'Essex* (1678): *Oreste* (1681); *Artaxerce* (1682); *Méduse*, opéra (1697), etc. On a encore du même : *Caractères des prédicateurs, des prétendants aux dignités ecclésiastiques*, etc. (1695, in-8), et des poésies fugitives dans les recueils du temps.

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*; — Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Brossette, dans son édition de *Boileau.*

BOYER (Jean-François), prélat français, né le 12 mars 1675 à Paris, mort le 20 août 1755. Protégé par le cardinal de Fleury, il devint, en 1730, évêque de Mirepoix, puis précepteur du dauphin, père de Louis XVI. Cette place lui valut d'entrer à l'Académie française en 1736, à l'Académie des sciences en 1738, à l'Académie des inscriptions en 1741, sans avoir rien produit. Il contribua plus que personne à empêcher l'admission de Piron à l'Académie française, et à ce propos, Collé l'appelait « la chouette des honnêtes gens ecclésiastiques. »

Cf. P. Mesnard : *Histoire de l'Académie française.*

BOYER (Philoxène), poëte français, né à Grenoble en 1827, mort à Paris en 1867. Il fit dès ses débuts quelque bruit par des excentricités romantiques, puis donna à la scène quelques pièces en un acte remarquées : *Sapho*, drame (1850); *le Feuilleton d'Aristophane*, comédie satirique, avec Théodore de Banville (1853), etc. [*Dictionn. des contemporains*, les quatre premières éditions.]

BOYSSIÈRES (Jean DE), poëte français, né en 1555 à Clermont-Ferrand. Il composa un grand

nombre de vers, odes, stances, complaintes, pleurs et autres pièces obscures et souvent même inintelligibles. On cite : *Premières œuvres amoureuses* (Paris, 1573, in-12); *Secondes œuvres* (Paris, 1579, in-12); *Troisièmes œuvres* (Lyon, 1579, in-4); *la Croisade, ou Voyage des chrestiens en la Terre-Sainte* (Paris, 1584, in-12), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII.

BOYVIN (François DE), baron DU VILLARS, né vers 1540, mort en 1618. Il fut secrétaire du maréchal de Brissac, conseiller du roi, maître d'hôtel des reines Élisabeth et Louise, femmes de Charles IX et de Henri III, enfin bailli de Gex. On a de lui des *Mémoires sur les guerres demeslées tant en Piedmont qu'au Montferrat et duché de Milan* (1550-1559). C'est le récit des campagnes de Charles de Cossé, comte de Brissac, lieutenant général pour le roi Henri II. L'auteur, qui avait suivi l'expédition, s'y donne beaucoup d'importance. Ces mémoires ont paru en 1607. On a encore de lui : *Instructions sur les affaires d'Estat, de la guerre et vertus morales* (1610). Les *Mémoires* et quelques parties des *Instructions* ont été réimprimés dans les collections des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Petitot-Monmerqué (t. XXVIII-XXX, 1re série) et de Michaud-Poujoulat (t. X).

BOZE (Claude GROS DE), antiquaire français, né en 1680 à Lyon, mort le 10 septembre 1753. Un goût précoce pour l'érudition lui fit quitter le barreau et suivre les leçons de Vaillant et du P. Hardouin. Nommé, en 1705, élève de l'Académie des inscriptions, il en devint l'année suivante pensionnaire et secrétaire perpétuel. Pendant plus de trente-six ans, il fut l'âme de cette Compagnie. Il donna sa démission du secrétariat en 1742, afin de pouvoir s'occuper du cabinet des antiques, dont il était garde depuis 1719. Il apportait dans ses travaux d'archéologie et d'histoire une critique sagace et judicieuse. Ce fut lui qui commença à faire l'éloge des académiciens morts, et il sut se tirer de cette tâche avec talent et esprit. Il fut admis à l'Académie française en 1715.

On a de lui : *Traité historique sur le Jubilé des juifs* (Paris, 1702, in-12); *Dissertation sur le Janus des anciens* (Paris, 1705, in-12); *Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, avec Paul Tallemant et Goujet (Paris, 1740, 3 vol. in-8 et in-12); *Éloges des académiciens*, dans les quinze premiers volumes du *Recueil de l'Académie des inscriptions*, etc.

Cf. A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions* (1864, in-18).

BOZZOLI (Giuseppe), littérateur italien, né à Mantoue en 1724, mort en 1799. Membre de la Compagnie de Jésus, il professa successivement la physique, le droit, l'histoire, les langues. Il a donné d'élégantes traductions en vers italiens de l'*Iliade* (Mantoue, 1769-1770, 4 vol. in-8); de l'*Odyssée* (1778-1779, 4 vol. in-8), et de l'*Énéide* (Crémone, 1782-1783, 2 vol. in-8).

BRABANÇONNE (la). — Voyez CHANTS NATIONAUX.

BRACCIOLINI (Francesco), poëte italien, né à Pistoïa en 1566, mort en 1646. Poëte chanoine de la cour de Rome, il reçut d'Urbain VIII plusieurs bénéfices et titres. Son ouvrage principal de poésie épique est la *Croce conquistata*, en quinze chants (Paris, 1605, in-8; Venise, 1611), plus de vingt fois réimprimé. Les adversaires du Tasse l'ont comparé à la *Jérusalem délivrée*, dont il se rapproche par les procédés de composition et par l'élégance. Imitateur habile, Bracciolini s'essaya aussi dans la poésie héroï-comique; *lo Scherno degli Dei*, en treize chants (Florence, 1618, 1625, in-4; Venise, 1618; Rome, 1626, in-12), est une plaisanterie assez gaie contre les dieux du paganisme. On cite encore : *Rocella espugnata*, en 20 chants (Rome, 1630, in-12), empreint d'un zèle fanatique; un poëme en 22 chants *Sur l'élection d'Urbain VIII;* deux romans en vers : *l'Amoroso sdegno* (Venise, 1597, in-12); *Ero e Leandro* (1630, in-12); enfin quelques drames ou tragédies d'une exécution toute classique : *Evandro* (1612, in-8); l'*Arpalice* (1613, in-8); *Pentesilea* (1615, in-8), etc.

Cf. Allatius : *Apes urbanæ ;* — Baillet : *Jugement des savants ;* — Ginguené : *Hist. litt. d'Italie.*

BRACELLI (Jacopo), historien italien, né à Sarzane (Toscane) en 1398, mort à Gênes en 1460. Il fut chancelier de cette dernière ville, et son ambassadeur auprès de la cour de Rome. On a de lui plusieurs ouvrages historiques, écrits dans un style qui rappelle l'*Imperatoria brevitas* de J. César : *De bello hispano libri V* (Milan, 1477, in-8); *De præcipuis Genensis urbis familiis*, d'une réelle importance, et que Mabillon a inséré dans son *Iter italicum; Descriptio Liguriæ; Epistolarum liber*, etc.; la plupart insérés dans le *Thesaurus antiquitatum* de Grovins. Il existe une édition à peu près complète de ses *Œuvres* (Gènes et Paris, 1520; Rome et Haguenau, 1530, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina mediæ ætatis ;* — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

BRACK (Venceslas), érudit allemand de la seconde moitié du XVIe siècle. Il est l'auteur du premier dictionnaire allemand connu : *Vocabularius rerum archonium appellatum* (Strasbourg, 1478). Les mots y sont classés, avec leurs équivalents latins, suivant l'ordre méthodique des idées. Le succès de ce vocabulaire est marqué non-seulement par le nombre des éditions, mais aussi par les nombreuses imitations qui en furent aussitôt faites.

Cf. Heinsius : *Hist. de la litt. allem.*, trad. par Henry et Apffel ; — *Biblioth. spencer.*, t. III, p. 131.

BRACKENRIDGE (Henry Hugh), romancier américain, né en Écosse en 1748, mort en 1816 Il fut amené enfant dans la Pensylvanie, s'engagea avec ardeur dans la cause de l'indépendance, fut chapelain dans l'armée révolutionnaire, puis devint juge à la cour suprême. Dans l'intervalle, il composa quelques poëmes patriotiques justement oubliés aujourd'hui, et un roman : *La chevalerie moderne* (Modern Chivalry, or the Adventures of captain Fawago, and Teague O'Regan, his servant; Pittsbourg, 1796, 1806, 2 part.); imité de *Don Quichotte* et de *Hudibras*, cet ouvrage est une curieuse peinture des mœurs de l'Ouest. La meilleure édition est celle de Pittsbourg (1819, 2 vol. in-8).

Cf. H.-M. Brackenridge : *Biographie de H.-H. Brackenridge*, en tête de *Modern Chivalry* (Philadelphie, 1846).

BRAHMANAS, livres de l'ancienne littérature de l'Inde. Ce sont des commentaires précieux pour l'interprétation des *Védas* (voy. ce nom). Ils forment la troisième période de cette littérature, celle des explications liturgiques et philosophiques. La date de leur composition peut se fixer entre la période des hymnes vêdiques et celles des grandes épopées, comme le *Mahâbhârata*, etc. Les *Brâhmanas*, de même que les *Védas* contiennent l'origine de toute la littérature philosophique de l'Inde. On possède les principaux de ces livres, qui ont été continués par les Sûtras.

BRAHMANIQUE (LITTÉRATURE). — Voyez SANSCRITE (Littérature).

BRAINERD (David), missionnaire américain, né à Haddam dans le Connecticut en 1718, mort en 1747. Sa ferveur religieuse, empreinte d'un sombre puritanisme, l'entraîna en 1743 dans les campements des Indiens. Il convertit quelques-uns de ces sauvages au christianisme, mais, trop faible pour les travaux de l'apostolat, il mourut de consomption à l'âge de vingt-neuf ans. Il avait eu soin de tenir un journal de ses travaux évangéliques et un journal privé. Le premier parut en deux

parties : *Mirabilia Dei inter Indicos, or the rise and progress of a remarkable Work of Grace*, etc., et *Divine Grace displayed, or the continuance and progress*, etc. (1746) ; le second parut par extraits dans les *Mémoires* de Brainerd, publiés par son ami Jonathan Edwards, 1749. Cet intéressant ouvrage a été réimprimé avec des additions par Ewards Dwight (New Haven, 1822).

Cf. Peabody : *Life of Brainerd*, dans l'*American biography* de Sparks, VIII, 300 ; — Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature* ; — Jonathan Edwards : *Life of the Rev. D. Brainerd* (Londres, 1749 ; 1851, in-12).

BRAJ-BHAKHA. — Voyez HINDOUÏE (Langue).

BRANCHE (LA) DES ROYAUX LIGNAGES, chronique en vers de G. Guiart (voy. ce nom).

BRANDES (Jean-Christian), poëte dramatique et comédien allemand, né à Stettin le 15 novembre 1735, mort à Berlin le 10 novembre 1799. Il eut une jeunesse très-aventureuse. Élevé avec une extrême rigueur par une tante dévote, il devint, par réaction, hypocrite et mauvais sujet. A la suite d'un acte d'improbité, il prit la fuite, se fit mendiant, apprenti menuisier, gardeur de pourceaux, bateleur, domestique. Sentant enfin sa vocation pour le théâtre, il se mit sérieusement à l'étude, échoua à ses premiers débuts, et retomba dans une existence précaire. Il parut enfin, en 1760, sur le théâtre de Stettin avec succès. Il joua tour à tour à Munich, à Leipzig, à Hambourg, à Hanovre, à Dresde, etc., sans devenir un acteur de premier ordre. Sa femme, Esther-Charlotte, était une actrice d'un grand talent, et sa fille, Charlotte-Wilhelmine-Françoise, très-goûtée comme cantatrice, s'est aussi fait connaître par quelques compositions. Brandes les ayant perdues toutes deux, la première en 1786, la seconde en 1788, vécut dans la retraite et mourut dans la misère.

Comme auteur dramatique, il a donné des drames qui témoignent d'un esprit facile et d'une grande entente de la scène. Ses pièces les plus connues dans le genre sérieux sont : *Miss Fanny*, comédie bourgeoise, et surtout *Ariane à Naxos*, mélodrame imité de Gerstenberg, et particulièrement écrit pour la femme de l'auteur. Ses comédies sont remarquables pour la vérité des caractères, l'intérêt de l'action, la vivacité du dialogue, qualités inconnues alors. On cite, dans le nombre, *A qui se fier* (Trau schau wem, 1767), pièce qui obtint un prix à Vienne ; l'*Enlèvement* (die Entführung, 1768), le *Marchand anobli* (der Geadelte Kaufmann, 1769), le *Comte d'Olsbach* (1768). Brandes a publié lui-même ses *Œuvres dramatiques complètes* (Saemtliche dram. Schriften ; Hambourg et Leipzig, 8 vol.). Il a laissé un récit autobiographique très-curieux, sous le titre d'*Histoire de ma vie* (Meine Lebens geschichte ; Berlin, 1799-1800, 3 vol.). Il a été traduit en français par Benoît Picard (1825, 2 vol. in-8).

Cf. J.-Chr. Brandes : *Meine Lebensgeschichte* ; — *Conversations Lexicon*.

BRANDOLINI (Aurelio), littérateur italien, né à Florence vers 1440, et mort à Parme dans les dernières années du XVe siècle. Il fut surnommé *Il Lippo*, parce qu'il avait été presque aveugle dans sa jeunesse. Après avoir brillé à Rome comme improvisateur et enseigné les belles-lettres à Florence, il fut appelé en Hongrie par Mathias Corvin, professa l'éloquence à Bude, puis revint en Italie vers 1490, entra chez les Augustins et se fit une grande réputation de prédicateur. On disait qu'il unissait la logique d'Aristote aux grâces de Théophraste et à la poésie de Platon. Son principal ouvrage est un *Traité du style* (De Ratione scribendi libri tres ; Rome, 1535, in-8 ; Bâle, 1549, 1565 ; Cologne, 1573), écrit avec simplicité et justesse. On cite parmi ses autres ouvrages : *De vitæ humanæ conditione* (Vienne, 1541 ; Bâle, 1543, in-8) ; dialogue sur la force d'âme ; *Carmen de morte B. Platinæ ; De laudibus Laurentii Medicis carmen*, *Paradoxorum christianorum libri duo* (Rome, 1531, in-4 ; Bâle, 1543 ; Cologne, 1573, in-8), etc.

BRANDOLINI (Raffaele), frère puîné du précédent, surnommé aussi *Il Lippo*, pour la même infirmité, consacra son talent d'écrivain aux panégyriques des princes, et chanta tour à tour Charles VIII, Léon X et les Médicis, en poussant un des modèles de la flatterie à l'hyperbole. On a aussi de lui des *Oraisons funèbres* qui ressemblent à des apothéoses.

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. III ; — H. Foliazzi : *Vie de Raphaël Brandolini*.

BRANT (Sébastien), ou BRANDT, poëte allemand, né en 1458 à Strasbourg, mort le 10 mai 1521. Il étudia à Bâle, y fut reçu docteur en droit, et nommé professeur. En 1501, il retourna à Strasbourg, où il remplit les fonctions de syndic jusqu'à sa mort. Le plus remarquable de tous ses ouvrages a pour titre : *La Nef des fous* (Narrenschiff). C'est la première satire qu'on ait écrite en langue allemande, et Brant est regardé comme le créateur du genre. A l'aide d'une habile allégorie qui suppose les divers fous qu'on voit dans le monde embarqués sur un vaisseau faisant voiles vers le pays de *Stulticie*, le poëte flagelle les vices et les abus de son temps. Les chapitres de cette œuvre, qui manque presque totalement de poésie, ne forment pas une suite ; ils sont ornés d'une petite vignette représentant la figure du fou que l'auteur va étudier. Brant s'en prend particulièrement aux incrédules, à ceux qui oublient leurs devoirs religieux, aux imprimeurs qui « soutiennent l'Ante-Christ, et aux athées qui font vaciller la barque de saint Pierre ». Écrits en dialecte alsacien, ses vers sont durs, mais d'une facture populaire.

Le poëme de *la Nef des fous* a joui d'une grande vogue dès son apparition ; il a été aussitôt traduit en plusieurs langues, en latin, en français, etc., ou imité librement comme par le poëte anglais Barclay. Il a servi de thème à beaucoup de sermons. Le texte primitif de l'ouvrage a eu de nombreuses éditions à Bâle, à Strasbourg (1494, 1495, 1499, 1506, 1509) ; citons parmi les plus récentes, celle de Strobel (Quedlinbourg, 1839), et surtout celle de F. Zarncke (Leipzig, 1854), qui contient les autres poëmes allemands ou latins de Séb. Brant.

Cf. Strobel : *Ueber Brants Leben und Schriften*, en tête de son édition.

BRANTÔME (Pierre DE BOURDEILLE, seigneur DE), célèbre écrivain français, né vers 1540, mort le 15 juillet 1614. On n'a point de détails sur sa naissance et sur ses premières années. Il servit avec distinction sous François de Guise et fut gentilhomme de la chambre de Charles IX et de Henri III. Lors du siége de La Rochelle (1572-73), il commandait un navire de guerre, et ayant débarqué, il accompagna le colonel Philippe Strozzi qui monta le premier à l'assaut. Après la mort de Charles IX, qui avait le plus grand goût pour ses récits, il paraît avoir éprouvé, auprès des grands seigneurs, des mécomptes qui lui firent quitter la cour. Retiré dans ses terres du Périgord, il s'occupa à écrire la relation des événements auxquels il avait été mêlé, et à retracer le tableau de la société de son temps avec les portraits d'après nature de tous les principaux personnages. Historien, ou plutôt chroniqueur plus exact qu'on ne le croit généralement pour les détails mêmes des faits, il est surtout le peintre fidèle des mœurs et des idées de son époque ; il la représente dans toute la vérité de la couleur locale, s'occupant peu de juger les actes, d'accuser ou de justifier les acteurs. Ce qui caractérise, en effet, Brantôme, c'est une complète indifférence pour le bien et le mal, qui explique à la fois sa complaisance pour les récits scandaleux et son impartialité. Son style a de l'originalité, de

la vivacité, de la couleur, de la grâce, une sorte de naïveté hautaine, des tours ingénieux, des saillies piquantes, des boutades d'humeur gasconne, enfin le mouvement soutenu d'une causerie. Il a beaucoup soigné ses récits et s'est montré très-préoccupé de l'accueil qui leur serait fait après lui; mais ses corrections avaient moins pour objet d'en polir le langage que de les rendre plus intéressants et plus piquants.

Les ouvrages de Brantôme, qui n'ont été publiés que vingt-cinq ans après sa mort, sous le titre de *Mémoires* (Leyde, 1665-1666, 10 vol. pet. in-12; Elzévir), comprennent : *Vies des dames illustres de France de son temps; Vies des dames galantes; Vie des hommes illustres et grands capitaines français et étrangers; Anecdotes de la cour de France touchant les duels*, etc. Les éditions les plus importantes des *Œuvres* ont été données par Le Duchat (La Haye, 1740, 15 vol. pet. in-12), par Monmerqué (Paris, 1822-24, 8 vol. in-8), par Buchon (Ibid., 1839. 2 vol. gr. in-8), par P. Mérimée et L. Lacour (Ibid., 1858,-60, t. I-III, in-16, inachevée), enfin et surtout par Ludovic Lalanne, pour la Société de l'histoire de France (Ibid., 1865-70, t. I-IV, in-8).

Cf. Monmerqué : *Notice historique sur Brantôme* (Paris, 1824, in-8); — *Préfaces* et *Notices* des diverses éditions; — A. Jal : *Dictionnaire critique*.

BRAUN (Auguste-Émile), archéologue et érudit allemand, né à Gotha le 19 août 1809, mort le 12 septembre 1856. Élève de Schelling et de Gerhard, attaché, sous la direction de ce dernier, à l'Institut archéologique de Rome, il a publié de nombreux et importants travaux d'archéologie et d'art en allemand, en italien et en anglais: *le Jugement de Pâris* (Paris, 2e édit., 1838, en italien); *les Représentations du Bacchus ailé* (Munich, 1848, allem.); *l'Apothéose d'Homère* (Leipzig, 1839, allem.), avec gravures galvanoplastiques d'un procédé nouveau; *le Cortége nuptial de Neptune et d'Amphitrite* (Birmingham, 1849, anglais); *Mythologie grecque* (Hambourg et Gotha, 1850, allem.), etc.; puis des Mémoires insérés dans de savants recueils européens [*Dictionn. des Contemporains*, 1re et 2e édit.].

BRAWE (Joachim-Guillaume, baron DE), auteur dramatique allemand, né à Weissensfels le 4 février 1738, mort à Dresde le 7 avril 1758 à l'âge de vingt ans. Il avait dix ans et était élève de la Schulpforta à Leipzig, quand, encouragé par Lessing et Weisse, il écrivit *l'Esprit fort* (der Freigeist), tragédie bourgeoise dans la manière anglaise, et qui obtint l'accessit dans un concours où le *Codrus* de Cronegk eut le prix. Il composa aussitôt après, en iambes rimés, une tragédie de *Brutus*, sans rôle de femme, et où l'on trouve, avec quelque déclamation, un véritable héroïsme. Lessing a édité les deux pièces (Berlin, 1767).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II.

BRAZIER (Nicolas), chansonnier et vaudevilliste français, né le 17 février 1783 à Paris, mort le 22 août 1838. Fils d'un maître de pension, auteur d'ouvrages élémentaires, il reçut cependant une éducation fort négligée. D'abord apprenti chez un bijoutier, puis employé dans les droits réunis, il montra de la facilité pour le couplet et se vit encouragé et guidé par Armand Gouffé. A la suite d'un premier succès aux Délassements, en 1803, il quitta son emploi pour s'occuper de chansons et de théâtre. Il s'efforça alors de réparer l'insuffisance de son instruction en suivant les cours d'une école. Le Caveau moderne le compta parmi ses membres les plus renommés. De la gaieté, de l'esprit et de l'entrain animaient ses chansons, dont plusieurs furent très-populaires, mais que la vulgarité du style condamnait à un juste oubli.

Brazier collabora, surtout pour les couplets, à plus de deux cents vaudevilles, de Du Mersan, Désaugiers, Merle, Mélesville, Théaulon, Carmouche, etc. Les plus connues de ces pièces sont : *le Soldat laboureur; les Cuisinières; les Bonnes d'enfants; le Ci-devant jeune homme; Préville et Taconnet; la Carte à payer; le Savetier et le Financier; Je fais mes farces; le Philtre champenois*; etc. On a de lui une *Histoire des petits théâtres de Paris* (Paris, 1838, 2 vol. in-8), chronique légère et amusante qui, malgré des erreurs, reste curieuse et utile. Outre un recueil de chansons en l'honneur des Bourbons, sous le titre de *Souvenirs de dix ans* (Paris, 1824), on a deux éditions de ses autres couplets (Paris, 1835, 1836). Il a écrit, dans le *Vert-Vert*, une suite d'articles sur *les Abbés chansonniers*, etc.

Cf. Du Mersan : *Chansons nationales et populaires de France*; — Quérard : *la France littéraire*.

BRÉBEUF (Jean DE), missionnaire français, né en 1593 dans la Normandie, mort en 1649. De la Société de Jésus, il prêcha l'Évangile chez les Hurons. On lui doit le premier spécimen de la langue de ces sauvages, un *Catéchisme* qu'il traduisit pour eux et qui fut publié par Champlain, à la suite de ses *Voyages* (Paris, 1632, in-4).

BRÉBEUF (Guillaume DE), poëte français, neveu du précédent, né en 1618 à Thorigny, mort en 1661, près de Caen. Accablé, depuis l'âge de vingt ans, d'infirmités et de maladies, il disputait à la souffrance les heures qu'il donnait au travail. Sa traduction en vers de la *Pharsale* de Lucain fut un événement littéraire. Le public l'accueillit avec une grande faveur; les lettrés se partagèrent : Corneille et Chapelain furent pour Brébeuf, Boileau se déclara contre lui. Mais après avoir, dans l'*Art poétique*, ridiculisé l'enflure qui est le défaut dominant du traducteur, et qui lui fait

> ... Entasser sur les rives
> De morts et de mourants cent montagnes plaintives,

Boileau ne craint pas de reconnaître dans la *Pharsale* française des qualités d'imagination et de style, et il dit dans ses épigrammes :

> Malgré son fatras obscur,
> Souvent Brébeuf étincelle.

Et en effet, versificateur de talent, Brébeuf est souvent pittoresque, hardi et avec bonheur; il a de beaux vers et des morceaux entiers très-brillants, comme la description si souvent citée de la forêt de Marseille.

On a encore de Brébeuf : *Parodie du VIIe livre de l'Énéide* (Paris, 1650, in-4); *Lucain travesti* (Rouen et Paris, 1656, in-12); *Poésies diverses* (Paris, 1658, in-4); *Éloges poétiques* (Paris, 1661, in-12); *Entretiens solitaires* (Paris, 1660, in-12); *Panégyrique de la paix* (Paris, 1660, in-4); *Lettres* (Paris, 1664, in-12).

Cf. G. Marcel : *G. de Brébeuf, poetæ tumulus* (Condom, 1662, in-4); — Demogeot : *Tableau de la littérature française au XVIIe siècle*.

BRÉCOURT (Guillaume MARCOUREAU, sieur DE), acteur et auteur dramatique français, mort en 1685. Il fit partie de la troupe de Molière en province et à Paris, entra à l'hôtel de Bourgogne en 1664, et y resta lors de la réunion des deux troupes en 1686. Il se distingua surtout dans la comédie, pour l'emploi des rôles à manteau. Louis XIV disait qu' « il ferait rire des pierres ». Il mourut à la suite d'un effort qu'il fit en jouant une de ses propres comédies, *Timon*.

Ses pièces sont des comédies en vers, fort médiocres et qui n'obtinrent quelque succès que par le jeu de l'auteur : *la feinte mort de Jodelet* (Paris, 1660); *le Jaloux invisible* (Paris, 1666); *la Noce de village* (Paris, 1666); *l'Ombre de Molière* (Paris, 1674); *la Régale des cousins de la*

cousine (Francfort, 1674); *Timon* (Rouen, 1684); *l'Infante Salicoque*, qui n'a pas été imprimée.

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français.*

BREDOW (Gabriel-Godefroy), historien allemand, né à Berlin en 1773, mort à Breslau le 9 septembre 1814. On a de lui quelques bons ouvrages d'histoire, entre autres un *Manuel d'histoire ancienne* (Handbuch der alten Geschichte; Altona, 1803, plus. édit.), et des *Recherches d'histoire, de géographie et de chronologie ancienne* (Untersuchungen über, etc.; Ibid., 1802, 2 part.). Il avait entrepris un important annuaire historique sous le titre de *Chronique du* XIXe *siècle* (Chronik des XIX Jahrh.; Ibid., 1808-1811, 5 vol.).

Cf. Kunisch : *B.'s Leben und Schriften* (Berlin, 1816).

BREF, nom donné aux lettres des papes, d'une forme moins solennelle et plus *brève* que les bulles. Les brefs apparaissent au XVe siècle, sous Eugène IV. Tandis que les bulles sont scellées en cire verte, avec le sceau, les brefs sont scellés en cire rouge, avec l'anneau du pêcheur qui représente saint Pierre jetant ses filets dans la mer. Dans la suscription des brefs, le pape prend le titre de *papa*, avec le rang qu'il tient parmi les pontifes de son nom. L'écriture des bulles est d'ordinaire la ronde ; l'écriture des brefs est l'italique. Les brefs, de même que les bulles, sont écrits en latin. On en cite un en français, celui par lequel Benoît XIV répondit à Voltaire qui lui avait dédié sa tragédie de *Mahomet* (1742), et où le pontife, soit pour lutter de ruse avec le poëte, soit plutôt par suite de la légèreté d'esprit générale à cette époque, acceptait la dédicace, joignant à son acceptation de grandes louanges et toutes les bénédictions apostoliques. C'est par un bref que Pie IX a rétabli récemment la hiérarchie ecclésiastique en Angleterre.

Cf. Natalis de Wailly : *Éléments de paléographie.*

BRÉGIS (Charlotte SAUMAISE DE CHARAN, comtesse DE), femme auteur française, née en 1619 à Paris, où elle est morte le 13 avril 1693. Elle fut élevée par le célèbre Saumaise. Dame d'honneur d'Anne d'Autriche, elle s'appliqua à briller par la beauté et l'esprit. Tallemant des Réaux la traite de « coquette en diable et de grande façonnière ». Elle écrivit avec succès, dans le style des précieuses, des lettres, des portraits et des vers. On a retenu cette épigramme :

> Ci-dessous gît un grand seigneur
> Qui de son vivant nous apprit
> Qu'un homme peut vivre sans cœur
> Et mourir sans rendre l'esprit.

Les œuvres de Mme de Brégis furent imprimées sous ce titre : *Lettres et poésies de la comtesse de B**** (Leyde, 1666, in-12).

Cf. Madame de Motteville : *Mémoires.*

BREITINGER (Jean-Jacques), littérateur et érudit suisse, né à Zurich le 1er mars 1701, mort dans la même ville le 15 décembre 1776. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut professeur d'hébreu, puis de grec et de droit canon dans sa ville natale. Très-versé dans la langue hébraïque, il publia une traduction latine de la Bible d'après la version des Septante (*Vetus Testamentum ex versione*, etc., 1730, 4 vol. in-4), etc. Sa place est marquée en littérature par la part qu'il prit aux luttes de son ami Bodmer contre Gottsched. Il collabora aux journaux de l'École suisse et publia surtout un *Art poétique critique* (Kritische Dichtkunst; Zurich, 1740), où l'on trouve avec l'intelligence des principes généraux le sentiment des conditions particulières de l'art allemand. Breitinger a aussi coopéré à quelques-unes des éditions données par Bodmer des anciens monuments de la poésie allemande.

Cf. J.-C. Lavater *Histor. Lobrede auf J.-J. Breitinger* (Zurich, 1771, in-8); — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II et III.

BREITKOPF (Jean-Gottlob-Emmanuel), savant typographe allemand, né à Leipzig en 1719, mort le 28 janvier 1794. Fils d'un imprimeur, et lui-même imprimeur distingué, il a écrit un : *Essai sur l'histoire de l'invention de l'imprimerie* (Ueber die Geschichte der Erfindung der Buchdruckerkunst; Leipzig, 1774, in-4); *Essai sur l'origine des cartes à jouer*, etc. (Versuch über den Ursprung der Spielkarten; ibid., 1784-1801, 2 part. in-4), contenant des *Recherches sur l'histoire de la gravure sur bois*, réimprimées à part, etc.

Cf. C.-G. Hausius : *Biographie J.-G.-E. Breitkopf's* (Leipzig, 1794, in-8); — *Conversations-Lexicon.*

BREIZAD. — Voyez BRETONNE (Langue).

BREMER (Frederica), romancière suédoise, née à Abo (Finlande) le 17 août 1801, morte en 1866. D'un esprit précoce, parlant facilement plusieurs langues, elle faisait des vers en suédois et en français dès l'âge de huit ans. Elle donna au public deux grands recueils de romans et nouvelles sous les titres de *Tableaux de la vie quotidienne* (Teckningar ur Hvardagslifvet. Stockholm, 1828; 2e édit., 1835-1843, 7 vol.), et *Nouveaux Tableaux*, etc (Uya Teckningar, etc., ibid., 1844-1848, 4 vol.). Ces récits justifient leur titre par la description minutieuse des mœurs et habitudes des personnages et de leur pays, et il y a plus de talent dans les peintures que d'habileté dans la conduite de l'action. Tous les romans de Mlle Bremer ont été traduits immédiatement en allemand et en anglais, et plusieurs dans les autres langues de l'Europe. Les principaux l'ont été en français par Mlle du Puget, Cohen, Villeneuve, Geffroy, et ont été plusieurs fois réimprimés (in-8 et in-16), entre autres : *la Famille H****, *les Filles du président*, *les Voisins*, *le Foyer domestique*, *Guerre et paix*, scènes norvégiennes, *Hertha*, *la Vie fraternelle*, *le Réveil-Matin*. On a aussi d'elle d'intéressantes relations de voyages dans le nord de l'Europe et aux États-Unis d'Amérique, où l'auteur avait reçu un grand accueil; les dernières ont été traduites par Mlle du Puget sous le titre de *la Vie de famille dans le nouveau monde* (1854-55, 3 vol. in-16). [*Diction. des Contemporains*, les quatre 1res édit.]

Cf. Mlle du Puget : *Abrégé des voyages de Mlle Bremer dans l'ancien et le nouveau monde* (1865, in-18).

BRENTANO (Clément), poëte allemand, né à Ehrenbreitstein le 8 septembre 1778, mort le 28 juin 1842. Après avoir étudié dans plusieurs universités, son existence nomade le mena dans beaucoup de villes, où il multiplia ses relations. En 1818, il se fit catholique et entra dans un cloître; puis il passa à Rome et fut un membre actif de la Propagande. Il fut, en littérature, un des champions les plus ardents du romantisme et prêcha le mépris des règles établies. Il a produit des poésies lyriques, des drames, entre autres *Ponce de Léon*, *Victoria*; des poëmes en prose, tels que *Godwi ou l'image pétrifiée de la mère de Marie*, *le Fil d'or*, des *Contes*, édités par Guido Gœrres (Maerchen; Stuttgart, 1847, 2 vol.); un recueil de légendes et de chansons : *le Cor merveilleux de l'enfant* (des Knaben Wunderhorn), etc. Ses *Œuvres* ont été publiés par Chrétien Brentano (Schriften; Francfort, 1852-1855, 9 vol.). — Sa femme, Sophie BRENTANO, née Schubert, d'abord dame Méreau, née en 1761, morte en 1806, s'est fait une grande notoriété par ses relations littéraires et par ses écrits, consistant en poésies lyriques, nouvelles et romans.

Cf. Chr. Brentano : *Notice biographique*, en tête de l'édit. des *Œuvres.*

BRÉQUIGNY (Louis-Georges OUDART FEUDRIX DE), érudit français, né en 1716 à Granville, mort le

3 juillet 1795 à Paris. Très-versé dans la connaissance des antiquités de notre histoire, il fut chargé, en 1754, de continuer, avec Villevaut, la collection des *Ordonnances des rois de France*, commencée par Laurière et Secousse; ce travail retomba bientôt entièrement sur lui seul. Il entra à l'Académie des inscriptions en 1759, et reçut, en 1763, une mission du gouvernement pour aller recueillir en Angleterre les titres relatifs à l'histoire de France. Il passa près de trois ans à dépouiller les archives de l'Échiquier et les papiers de la Tour de Londres, et rapporta les copies d'environ 12 000 pièces : déposées à la Bibliothèque royale, elles formèrent 107 volumes. En 1772, il fut admis à l'Académie française. Bréquigny était d'une activité infatigable et la faisait partager à ses collaborateurs et correspondants.

On a de lui : 5 vol. des *Ordonnances des rois de France* (17..-1790); *Diplomata, chartæ, epistolæ et alia monumenta ad res francicas spectantia*, avec La Porte du Theil (1791, 3 vol. in-fol.), ouvrage d'une haute importance pour la diplomatique, qui a été réédité par M. Pardessus (1843-1849); des *Mémoires*, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions; etc. Bréquigny publia encore la *Table chronologique des diplômes concernant l'histoire de France* (1769-1783, 3 vol. in-fol.), qui avait été commencée par Foncemagne, Secousse et Sainte-Palaye, et continuée par Mouchet et par l'Académie des inscriptions. Il acheva les *Mémoires sur les Chinois* des PP. Amiot, Bourgeois, etc. (1776-1789, 14 vol. in-4).

Cf. Daunou : *Journal des savants*, 1837; — Paulin Paris : *Ibid.*, 1850; — Quérard : *la France littéraire.*

BRÉSILIENNE (LANGUE), l'un des idiomes guaranis. Elle est aussi appelée *tupi* et langue générale (*lingoa geral*), parce qu'elle est parlée par un grand nombre de peuplades répandues dans les différentes provinces du Brésil, parmi lesquelles les Tupis sont une des plus importantes. Les autres sont les Pétiguares, les Tupininquins, les Tapigues, les Tummimivis, les Tupinambas. La langue guarani-brésilienne offre une grande ressemblance avec les idiomes guaranis du sud et de l'ouest et l'omagua du bassin des Amazones auquel il est apparenté : monosyllabisme de la plupart des mots simples, diversité de valeur donnée aux mêmes mots par la prononciation, absence des lettres *f*, *l*, et *z* dans l'alphabet. Les vocabulaires de ces idiomes sont composés des mêmes mots, différant par leurs terminaisons. Les règles grammaticales sont identiques (voy. GUARANI).

Cf. L. Figueira : *Arte de grammatica da lingua brasilica* (Lisbonne, 1687, in-8); — J.-J. da Silva Guimares : *Diccionario da lingoa geral dos Indios do Brazil* (nouv. édit., Bahia, 1854, in-8); — A. Goncalves Dias : *Diccionario da lingua tupy*, etc. (Leipzig, 1858, in-16); — H.-E. Ludewig : *The Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

BRÉSILIENNE (LITTÉRATURE). Dès le XVIIe siècle, le Brésil, qui ouvrait un nouveau champ d'action à la langue du Portugal, a concouru à augmenter les richesses de sa littérature. Il lui donna d'abord l'historien Rocha Pitta. Un peu plus tard, c'est du Brésil que vint au Portugal son premier poëte dramatique au XVIIe siècle, Antonio Jozé da Sylva. Avec le XVIIIe siècle, la littérature brésilienne devint moins complétement vassale de la métropole; elle tendit à s'en dégager et à vivre d'une vie indépendante. Elle produit des poëtes distingués : Durao, Alvarenga, Souza Caldas, Manoel et Gonzaga da Costa, Basilio da Gama. Ces poëtes, bien que formés à l'école de la grande poésie portugaise du XVIe siècle, rompent avec les traditions classiques. Ils ont quelque chose de la jeunesse et de la chaleur du nouveau monde, et l'on sent bien chez eux une nouvelle littérature, indépendante par l'esprit de celle du Portugal, à laquelle elle reste rattachée par la langue.

Cf. Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863, in-8).

BRESSAN (PATOIS) et JURASSIEN. Comme forme de l'ancienne langue d'oïl ou roman du Nord, ils se rattachent au bourguignon, mais ils mêlent au vieux français et au latin se fondant ensemble des éléments celtiques, allemands et même, dit-on, arabes, conservés par des circonstances locales. Quelques formes provençales y ont été aussi introduites. Comme produits littéraires, le bressan et le jurassien n'ont guère donné que des chansons populaires et des *Noëls*, dont les principaux sont attribués au gouverneur de Pont-de-Vaux, Emm. Bosjon, et dont il a été publié plusieurs recueils (*Noëls bressans;* Pont-de-Vaux, nouv. édit., 1797, petit in-8; autre édit., Paris, 1845).

Cf. Pierquin de Gembloux : *Histoire littér., philolog. et bibliogr. des patois* (Paris, 1841, in-8); — Alex. Sirand : *Bibliographie de l'Ain*, avec table des auteurs (Bourg, 1851, in-8); — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, article *Noëls.*

BRET (Antoine), littérateur français, né en 1717 à Dijon, mort le 25 février 1792. Un style assez pur, une grande facilité d'invention, une critique plus ingénieuse que profonde lui firent une réputation. Parmi ses nombreuses pièces de théâtre, on cite principalement *la Double extravagance*, comédie en trois actes, en vers, représentée en 1756. On a en outre de lui : *Lycoris, ou la Courtisane grecque* (Amsterdam [Paris], 1746, 2 vol. in-12); *Mémoires sur la vie de Ninon de Lenclos* (Paris, 1750, in-12); *Essai de contes moraux et dramatiques* (Amsterdam, 1765, in-12); *Théâtre* (Ibid., 1765, in-12; 1778, 2 vol. in-8); *Essai d'une poétique à la mode* (Paris, 1770, in-8); *Fables orientales et poésies diverses* (Paris, 1772, 3 vol. in-8); un assez bon *Commentaire sur les œuvres de Molière*, publié avec ces *Œuvres* (Paris, 1773, 6 vol. in-8; 1778, 8 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BRETAGNE CONQUISE (LA), chanson de geste. — Voyez AQUIN.

BRETEL (Jean), trouvère français du XIIIe siècle. Riche bourgeois ou chevalier d'Arras, il a composé des jeux-partis. Le président Fauchet en a compté trente-sept, dans le manuscrit, égaré depuis, de Henri de Mesmes, sieur de Roissy, et il en indique les sujets. Adelbert Keller en a publié deux, d'après le texte du Vatican, dans ses *Notices et Extraits* (Beitraege, etc.; Mannheim, 1844, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

BRETON (Guillaume), ou BRITO ARMORICUS, poëte et historien breton, né à Saint-Pol-de-Léon vers 1150, mort en 1226. Il fut chapelain de Philippe-Auguste et précepteur de son fils naturel Carlotus. On a de lui deux histoires de ce roi, dont l'une, en vers hexamètres latins, *la Philippide* (Philippidos libri XII), comprenant 2901 vers, a été insérée dans les divers recueils de monuments historiques et traduite dans la *Collection* Guizot (t. XI).

Cf. *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. VIII; — *Hist. littér. de la France*, t. XVI et XVII; — Gidel : *De Philippide Guilhelmi Britonis*, thèse (Paris, 1856, in-8).

BRETONNAYAU (René), poëte français du XVIe siècle, né en Anjou. Médecin, il écrivit un curieux poëme spécial : *la Génération de l'homme et le temple de l'âme* (Paris, 1583, in-4).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII, p. 207.

BRETONNE (LANGUE, LITTÉRATURE). Un idiome à part s'est conservé depuis les temps gaulois jusqu'à nos jours dans une partie de la région de la France, comprise successivement dans l'Armorique et la Bretagne. En raison du pays où il est parlé et de l'origine qui lui est attribuée, il a reçu les noms d'armoricain, de breton ou breizad et de celtique. Car cet idiome, de même que le gallois

ou le cymrique, est considéré comme un reste de l'ancienne langue celtique parlée dans les Gaules, et conservée, grâce à la ténacité de caractère des populations de la contrée et à l'isolement de leur situation géographique, en dépit de la prédominance des langues latine, saxonne ou même française apportées tour à tour par la conquête. Toutefois, dans le travail inévitable d'assimilation accompli par l'histoire, il s'en faut de beaucoup que l'ancienne langue soit restée pure de tout mélange; le breton ou breizad que nous connaissons offre même plus de mots latins que le gallois ou les autres branches de l'idiome cymrique. Aussi commence-t-on à rabattre beaucoup de la brillante histoire que l'imagination de quelques Bretons enthousiastes avait faite à leur idiome.

On distingue dans le breton plusieurs variétés ou dialectes qui tiennent surtout à des différences de prononciation locale : le vannetais, parlé dans la région de Vannes, le cornouaillais dans celle de Quimper, le trécorien dans celle de Tréguier, le léonard dans celle de Saint-Pol-de-Léon. On remarque que le vannetais est celui de ces quatre dialectes où la langue primitive s'est le plus altérée, et le cornouaillais celui où elle s'est le moins corrompue; ces deux dialectes, ainsi que le trécorien, ne sont guère compris que de ceux qui habitent le territoire où ils se parlent, tandis que le léonard est compris, d'un diocèse à l'autre, dans toute la Basse-Bretagne. C'est celui-ci qui a le titre et les allures d'une langue régulière et qui est regardé comme classique. « Il est, dit M. de la Villemarqué, plus orné, plus délicat, plus élégant, parce qu'il a été moins en rapport avec les langues étrangères. » C'est à lui qu'appartiennent le vocabulaire, la grammaire et la littérature breizades.

Cette littérature, comme la langue, a plusieurs périodes. La première, celle des origines, n'est qu'un champ inconnu ouvert aux hypothèses. Quelques philologues rattachent le breton à l'hébreu; d'autres le dérivent du phrygien ou du lydien, en faisant venir en Bretagne des colonies de l'Asie Mineure. Les Grecs et les Latins ne nous ont laissé, sur la langue des Celtes en général, et des Bretons en particulier, que des témoignages contradictoires. Au temps de Julien, les oreilles romaines étaient, comme au temps d'Auguste, toujours très-offensées de la prononciation des indigènes de la Gaule, dont l'empereur Julien compare le langage aux mugissements des bêtes et aux croassements des oiseaux de proie.

Vers la fin du v^e siècle pourtant commence la brillante période des bardes bretons, parmi lesquels on cite les noms de Gweznou, Taliésin, Merzin ou Merlin, saint Gildas, saint Y-Sulio, etc. Leurs chants, pleins de vivacité, d'énergie, de couleur et de grâce, sont consacrés aux souvenirs historiques du pays, aux mystères religieux, au sentiment de l'amour. Les lais de la Bretagne sont pour les trouvères français des siècles suivants l'objet d'emprunts et de brillantes variations. Le cycle d'Artus ou de la Table-Ronde a eu sa floraison bretonne avant de devenir un thème commun pour toute la littérature du moyen âge. Dès le IX^e et le X^e siècles, on rédige des dictionnaires et des grammaires de la langue bretonne, telle qu'elle est fixée déjà par des œuvres populaires.

Bientôt la décadence se manifeste; l'ancienne langue nationale s'efface ou s'humilie devant le latin qui est la langue de l'Église ou devant le roman du Nord qui est celle des souverains. La poésie se restreint à des genres inférieurs; elle n'est plus représentée que par quelques chroniques rimées ou des traductions. Alors paraissent des grammaires latines-bretonnes et des dictionnaires bretons-latins-français, qui ont moins en vue la culture littéraire du vieil idiome, que la facilité des relations entre ceux qui le parlent et ceux qui ne le parlent pas. Depuis, la langue et la littérature armoricaines perdent tout le terrain que la langue et la littérature françaises gagnent. Le breizad se circonscrit sans cesse dans une région moins étendue, et l'on prévoit le temps où ce monument encore vivant de la fidélité d'un peuple à ses traditions ne sera plus qu'un objet, très-intéressant il est vrai, de curiosité philologique et littéraire.

Cf. Latour d'Auvergne : *Nouvelles recherches sur la langue, l'origine, etc., des Bretons* (1792, in-8); — Miorec de Kerdanet : *Histoire de la langue gauloise et, par suite, des Bretons* (Rennes, 1821, in-8); — A. de Courson : *Essai sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine* (Paris, 1840, in-8), et *Histoire des peuples bretons dans la Gaule et dans les îles Britanniques* (Ibid., 1846, 2 vol. in-8); — le P. Greg. de Rostrenen : *Grammaire française-celtique ou française-bretonne* (Rennes, 1738, in-8; nouv. édit., Guingamp, 1833, in-12), et *Dictionnaire français-breton* (Guingamp, nouv. édit., 1834, 2 vol. in-8); — Dom L. Lepelletier : *Dictionnaire de la langue bretonne* (Paris, 1752, in-folio); — Legonidec : *Grammaire celto-bretonne* (Ibid., 1807, in-8; nouv. édit., 1839), et *Dictionnaire celto-breton ou breton-français* (Angoulême, 1821, in-8; Saint-Brieuc, 1847-50, 2 vol. in-4); — P. Auffret : *le Catholicon*, lequel contient trois langaiges, breton, français, latin (1499, in-folio); — Ch. Le Maout : *la Bibliothèque bretonne* (Saint-Brieuc, 1851, 2 vol. in-8); — La Villemarqué : *Barzas-Breiz, chants populaires de la Bretagne*, avec traduction, notes, mélodies, etc. (Paris, 1839, 2 vol. in-8; nouv. édit., 1846, 2 vol. in-18); — *les Bardes bretons*, poëmes du VI^e siècle (Paris, 1850; nouv. édit., 1860, in-8); — *les Romans de la Table-Ronde et les contes des anciens Bretons* (Ibid., nouv. édit., 1861, in-8); — Luzel : *Bepred Breizad, Toujours Breton*, poésies bretonnes, avec traduction (Morlaix, 1865, in-8); — Louis Havet, dans la *Revue politique et littéraire* (année 1873).

BREVET, BRÉVIAIRE, *breviarium*.— Voyez ABRÉGÉ

BRIAL (Dom Michel-Jean-Joseph), érudit français, né en 1743 à Perpignan, mort le 24 mai 1828 à Paris. Bénédictin de Saint-Maur, et membre de l'Académie des inscriptions (1805), il travailla aux tomes XIII-XVI de l'*Histoire littéraire de la France* Chargé aussi de continuer le *Recueil des historiens des Gaules et de la France* commencé par dom Bouquet, il donna les vol. XIV-XVIII. On a encore de lui des *Notices*, des *Mémoires sur l'Histoire de France*, l'*Éloge de dom Labat* (1803, in-8), etc.

Cf. *Notice sur Brial*, en tête du t. XIX du *Recueil des historiens de la France.*

BRICE (Germain), écrivain français, né en 1652 à Paris, mort en 1727. On lui doit une importante *Description de Paris* (1685, 2 vol. in-12; 10^e édit 1752, 4 vol. in-12).

Cf. Chaudon et Delandine : *Dict. historique.*

BRIDAINE (Jacques), prédicateur français, né le 21 mars 1701 à Chusclan (Gard), mort le 22 décembre 1767. Son éloquence inégale, souvent négligée, parfois incohérente et triviale, mais puissante, hardie et saisissante, a fait dire à Massillon : « Il eût effacé tous les orateurs, si une heureuse culture eût perfectionné ses dons naturels; il ressemble à une mine d'or, où le précieux métal est confondu avec le sable. » D'ordinaire, il n'écrivait pas ses sermons et se traçait un cadre, en ayant soin de préparer seulement les endroits les plus pathétiques. Il ne négligeait rien de ce qui pouvait frapper l'imagination. Il préparait son auditoire par un cantique, une procession; il ménageait ses effets, passait d'une voix douce, attendrissante, à des éclats qui jetaient la terreur et réservait les coups les plus forts pour la péroraison. Parfois il eut des passages finis et admirés des plus délicats critiques, comme le fameux exorde du sermon sur l'éternité qu'il prêcha dans l'église Saint-Sulpice, et qui a été conservé par Maury Mais, en général, il excellait à remuer les gen

de peu d'instruction, et on l'appela un Bossuet de village. Il prêcha deux cent cinquante-six missions et reçut du pape Benoît XIV le pouvoir de faire la mission dans toute la chrétienté. Ses *Sermons* ont été recueillis après sa mort et plusieurs fois réimprimés (Avignon, 1825, 5 vol. in-12). On a, en outre, du P. Bridaine : *Cantiques spirituels* (Montpellier, 1748, in-12 ; très-nombr. édit.).

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature;* — Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire.*

BRIET (Philippe), érudit français, né en 1601 à Abbeville, mort le 9 décembre 1668. Il appartenait à l'ordre des Jésuites et enseigna dans leurs colléges. On a de lui : *Parallela geographiæ veteris et novæ* (Paris, 1648-1649, 3 vol. in-4), inachevé; *Theatrum geographicum Europæ veteris* (1653, in-fol.); *Annales mundi* (1663, 7 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BRIFAUT (Charles), poëte français, né à Dijon le 15 février 1781, mort à Paris le 5 juin 1857. Attaché, à partir de 1804, à la rédaction littéraire de plusieurs journaux, notamment de la *Gazette de France*, il écrivit plusieurs tragédies : *Jeanne Gray* (1807), interdite par la censure impériale; *Ninus II* (1814), qui, malgré la vivacité des critiques produites, eut du succès; *Charles de Navarre;* quelques poésies et pièces de vers de circonstance (*la Naissance du roi de Rome*, 1811 ; *le Retour de Louis XVIII*, 1814); le poëme de *Droit de vie et de mort* (1829), etc. Il fut élu membre de l'Académie française en 1826. Ses *Œuvres*, comprenant beaucoup d'écrits inédits, ont été publiées par Rives et Bignan (1858-1859, 6 vol. in-8) [*Dictionn. des Contemporains*, 1re et 2e édit.]

BRIGANDS (LES), drame de Schiller (voy. ce nom).

BRIGHELLA, personnage de comédie. C'est un des types les plus anciens et les plus constants du valet bouffon de la comédie italienne. Il est passé des improvisations de la *Commedia dell' Arte* dans les pièces écrites chez nous sur des canevas italiens. Brighella, capable de tout, insolent avec les femmes, fanfaron lorsqu'il n'a rien à craindre, peut, grâce à un langage mielleux, à des talents de musicien et de danseur, et à une rare adresse, rendre des services variés. Il n'a de répugnance pour aucun métier et tour à tour devient, s'il le faut, soldat, clerc de procureur, valet de bourreau. Comme Arlequin, il est originaire de Bergame. Au XVIIIe siècle, Giuseppe Angeleri et Atanazio Zanoni, de Ferrare, se distinguèrent en Italie dans l'emploi de Brighella. On peut rapporter à ce personnage celui de Flautino, qui fut créé en 1675 à Paris par Jean Gherardi, et celui de Gradelino, joué dans la même ville en 1687 par Constantini. Ce sont, sous des noms nouveaux, la reproduction de tous les traits de Brighella.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (1859, gr. in-8).

BRIGNOLE-SALE (Giulio-Antonio), poëte italien, né à Gênes en 1605, mort en 1665. Fils d'un doge, il s'éloigna des affaires publiques par goût pour les lettres, puis entra dans la Compagnie de Jésus et consacra ses loisirs à une révision scrupuleuse des œuvres vives et libres de sa jeunesse, particulièrement de son *Carnovale* (Venise, 1639, 1641, 1663, in-12). On a de lui des comédies d'intrigue, dont l'imbroglio est conduit avec aisance : *Il Geloso non geloso* (Venise, 1639, in-12); *I due Anelli* (Lucques, 1664, in-12); *I comici Schiavi* (Coni, 1666, in-12); *Il Fazoletto* (Venise, 1675, in-12); un poëme sur la conversion de Madeleine, *Maria Maddalena peccatrice e convertita* (Gênes, 1636, in-8), traduit en français (Aix, 1674, in-8); un recueil d'épigrammes, *Il Satirico innocente* (Gênes, 1648, in-4 et in-12); un ouvrage assez bizarre, mêlé de prose et de vers, l'*Instabilita dell' ingegno*, qui eut un grand succès (Bologne, 1635, in-4; 1637, in-12; Venise, 1641 et 1652, in-12), et enfin plusieurs écrits en prose, tous composés avec beaucoup d'art académique.

Cf. G.-M. Visconti : *Alcune memorie delle virtu del P.-A.-G. Brignole-Sale* (Milan, 1666, in-12), trad. en latin (Anvers, 1671, in-8) ; — le P. Debacker : *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (Liége, 1853-61).

BRILLAT-SAVARIN (Anthelme), écrivain français, né le 1er avril 1755 à Belley, mort le 2 février 1826. Lieutenant civil au bailliage de sa ville natale, il fut député aux états généraux en 1789, puis président du tribunal civil de l'Ain et maire de Belley. Poursuivi comme fédéraliste, il émigra et résida jusqu'en 1796 en Suisse ou aux États-Unis. Nommé, sous le Consulat, conseiller à la Cour de cassation, il conserva cette place jusqu'à la fin de sa vie, sans être troublé par les révolutions politiques. En même temps, il composait peu à peu un traité sur les plaisirs de la table, dont il connaissait par expérience les élégances et les délicatesses. Cet ouvrage, resté célèbre sous le titre de *Physiologie du goût*, ne fut imprimé que peu de mois avant la mort de l'auteur (Paris, 1825, in-8); cette première édition anonyme, que le libraire ne voulut pas acheter, s'écoula avec peine et à bas prix. Souvent réédité depuis, il fut lu et relu non-seulement comme le code de la gastronomie, mais comme un ouvrage littéraire attrayant et distingué. Le style en est vif, élégant, pittoresque, un peu entaché de néologisme; il voile sous une bonhomie riante le comique et l'esprit. Tout y plaît : les anecdotes, les préceptes, les maximes dont un grand nombre sont devenues proverbiales. On a du même auteur : *Vues et projets d'économie politique* (Paris, 1802, in-8); *Fragments d'un ouvrage intitulé* Théorie judiciaire (Paris, 1818, in-8); *Essai historique et critique sur le duel* (Paris, 1819, in-8), etc.

Cf. H. Roux : *Notice nécrologique* (Paris, 1826, in-8) ; — H. de Balzac, dans la *Biographie universelle.*

BRILLON (Pierre-Jacques), moraliste et jurisconsulte français, né en 1671 à Paris, où il est mort le 29 juillet 1736. Imitateur médiocre des grands moralistes, il a laissé, outre des ouvrages de jurisprudence : *Portraits sérieux, galants et critiques* (Paris, 1696, in-12); *Ouvrage dans le goût des caractères de Théophraste et des pensées de Pascal* (Paris, 1698, in-12); *le Théophraste moderne* (Paris, 1700, in-12); *Apologie de M. de La Bruyère* (Paris, 1701, in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française.*

BRINCKMANN (Charles-Gustave), diplomate et poëte suédois, né le 24 février 1764, mort le 25 décembre 1847. Membre de l'Académie de Stockholm, il fut en correspondance avec Mme de Staël. On a de lui des *Poésies*, sous le pseudonyme de Selmar (Leipzig, 1789), des *Pensées philosophiques* (Berlin, 1801).

Cf. B. de Boskow : *Notice*, en suédois (Stockholm, 1848, in-8) ; — *Conversations-Lexicon.*

BRIOCHÉ (Pierre DATALIN, dit JEAN), célèbre montreur de marionnettes, né en 1567, mort en 1671. D'abord arracheur de dents, il ouvrit à Paris, vers 1650, aux foires Saint-Laurent et Saint-Germain, les premiers théâtres de marionnettes. La gaieté et la verve de ses discours contribuèrent à rendre son nom et ce genre de spectacle également populaires. Il alla plus tard en Suisse, où il fut emprisonné et faillit être jugé comme sorcier, parce qu'on ne comprenait pas le mécanisme de ses petits acteurs. Son fils François, ou Fauchon BRIOCHÉ, continua son industrie. C'est lui dont le singe, Fagotin, tué d'un coup d'épée par Cyrano de Bergerac, donna lieu à un curieux opuscule littéraire.

Cf. Magnin : *Histoire des marionnettes ;* — A. Jal : *Dictionnaire critique*, art. DATALIN.

BRIQUET (Marguerite-Ursule-Fortunée BERNIER, Mme), femme auteur française, née en 1782 à Niort, morte en 1825. Elle a laissé quelques pièces de vers et un ouvrage superficiel, intitulé : *Dictionnaire historique, littéraire et biographique des Françaises* (Paris, 1804, in-8).

BRISEBARRE (Édouard-Louis-Alexandre), auteur dramatique français, né à Paris en 1815, mort en octobre 1871. Il débuta comme acteur, sans réussir, dans une troupe de province, puis écrivit avec succès pour le théâtre. Il a produit, presque toujours en collaboration, une centaine de pièces, drames, comédies et vaudevilles. Il a surtout réussi dans ce dernier genre par des effets d'excentricité cherchée et des équivoques amusantes de situations ou de langage. Il a été le collaborateur d'Anicet Bourgeois, Eugène Nus, Dumanoir, Marc Michel, etc. On cite dans le vaudeville : *la Fiole de Cagliostro*, *Pascal et Chambord*, *la Vie en partie double*, *le Tigre du Bengale*, *Drin-Drin*, *les Ménages de Paris*, etc., et parmi ses drames, celui de *Léonard* (1863). [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

BRISSON (Barnabé), jurisconsulte français, né en 1531, mort le 15 novembre 1591 à Paris. Très-versé dans l'histoire et les littératures anciennes, il a laissé, outre ses ouvrages de jurisprudence : *Notæ in Titum Livium*, dans le *Tite-Live* de Modins (1588, in-fol.); *De regio Persarum apparatu*, etc. On a publié ses *Opera varia* (Paris, 1606, in-4; Leyde, 1749, in-fol.).

Cf. Sc. de Sainte-Marthe : *Elogia ;* — D.-W. Moller : *Disputatio circularis de B. Brisonio* (Altorf, 1696, in-8).

BRISSOT (Jean-Pierre), dit DE WARVILLE, homme politique et écrivain français, né le 14 janvier 1754, mort le 30 octobre 1793. Fils d'un traiteur, il prit en venant à Paris, encore jeune, le nom de Warville, qu'il emprunta à un village de la Beauce. Premier clerc dans l'étude d'un procureur au parlement, où Robespierre fut son second clerc, il se laissa aller à des liaisons suspectes et à des désordres. Son début dans les lettres fut une dissertation où il soutenait que, théoriquement, « la propriété, c'est le vol; » ce n'était, dit-il plus tard, « qu'une amplification d'écolier sur un paradoxe ». Pour sortir du bourbier où ses connaissances l'avaient plongé à Paris, il accepta d'aller collaborer au *Courrier de l'Europe*, publié à Londres, sans connaître les attaches compromettantes de cette feuille. S'étant fait recevoir avocat, il publia une *Théorie des lois criminelles* (Paris, 1781, 2 vol. in-8), ouvrage fondé sur cette idée que le méchant est un malade, et qu'il compléta en donnant la *Bibliothèque philosophique du législateur, du politique et du jurisconsulte* (Paris et Berlin, 1782-1786, 10 vol. in-8). Après un voyage aux États-Unis, fait au nom de la Société des amis des noirs, dont il était l'un des fondateurs, il se trouva à Paris au début de la Révolution. Il y créa le *Patriote français* (28 juin 1789), qui, par ses allures graves, était un livre politique en feuilles détachées. Depuis cette époque jusqu'au jour où il mourut sur l'échafaud, comme chef des Brissotins ou des Girondins, sa vie appartient à l'histoire. M. Louis Blanc a dit de lui : « S'il n'eût pas été obligé de lire ses discours à la tribune, il eût marqué parmi les orateurs; s'il eût écrit moins facilement, on le compterait au nombre des écrivains. »

Outre les ouvrages cités, on a de Brissot : *Moyens d'adoucir la rigueur des lois pénales*, discours couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne (Châlons, 1781, in-8); *De la vérité..., dans toutes les connaissances humaines* (Paris, 1782, in-8); *Correspondance universelle sur le bonheur de l'homme et de la société* (Londres, 1783, 2 vol. in-8); *Journal du lycée de Londres*, publié en même temps à Londres et à Paris (1784); *Tableau de la situation actuelle des Anglais dans les Indes orientales* (Londres, 1784, in-8); *l'Autorité législative de Rome anéantie* (Paris, 1785, in-8), ouvrage dirigé contre le clergé, et qui fut réimprimé sous le titre de *Rome jugée* (Paris, 1791, in-8). Il a laissé aussi des *Mémoires* et un *Testament politique* (Paris, 1829-1832, 4 vol. in-8).

Cf. Thiers, Louis Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution ;* — Quérard : *la France littéraire.*

BRITANNICUS (Jean), humaniste italien du XVe siècle, né près de Brescia, mort dans cette ville en 1510. Professeur habile et érudit, il a donné des *Notes* estimées sur Perse, Térence, Stace, Ovide et Juvénal, dont il fut un des premiers commentateurs.

Cf. Bayle : *Dictionn. historique.*

BRITANNICUS, tragédie de Racine (voy. ce nom).

BRITANNIQUE (REVUE). — Voyez REVUE.

BRITO (Bernardo DE), historien portugais, né à Almeida en 1569, mort en 1617. Religieux du couvent d'Alcobaça, de l'ordre de Cîteaux, il fut, sous Philippe III, historiographe de Portugal. Il a écrit une histoire de la monarchie lusitanienne (*Monarchia lusitania;* 7 vol. in-fol. Alcobaça et Lisbonne, 1597-1609). Elle remonte à la naissance de Jésus-Christ et s'arrête au comte don Henri. Cet ouvrage curieux et écrit avec talent, quoique diffus, fut continué par Antonio Brandão. B. de Brito est aussi auteur d'une *Chronique de l'ordre de Cîteaux* (Cronica de Cisters.; Lisbonne, 1602, in-fol.); d'*Éloges des rois de Portugal* (Elogios dos reys de Portugal; Lisbonne, 1603, in-4), etc.

Cf. Correa de Serra : *Archives littéraires de l'Europe* (Paris, 1804, t. I); — Ferd. Denis : *Histoire littéraire de Portugal* (Ibid., 1823, in-18).

BRITON (Guillaume), grammairien français du XIVe siècle. Il était moine de l'abbaye de Marchiennes. On a de lui : un *Dictionnaire des mots difficiles de la Bible*, achevé en 1370, souvent cité par Ducange, et un *Traité*, en vers hexamètres, *des mots grecs contenus dans la Bible*. On a publié, sous son nom, un curieux *Glossaire latin-français* (Douai, 1851, in-8).

Cf. A.-E. Escallier : *Remarques sur les patois* (Douai, 1856, in-8).

BRIZARD (Jean-Baptiste BRITARD, dit), acteur français, né en 1721 à Orléans, mort le 30 janvier 1791 à Paris. Il débuta au Théâtre-Français en 1757 et se retira en 1786. Un extérieur majestueux, une voix sympathique, une diction noble et naturelle, un jeu expressif lui valurent de très-grands succès, après Sarrazin, dans les pères nobles et les rois. C'est dans le théâtre de Ducis qu'il déploya le mieux ses qualités; les rôles d'*Œdipe à Colonne* et du *Roi Lear* furent ses plus beaux triomphes.

Cf. Lemazurier : *Galerie du Théâtre-Français.*

BRIZEUX (Julien-Auguste-Pélage), poëte français, né à Lorient le 12 septembre 1806, mort à Montpellier en mai 1858. Voué au culte des traditions de la Bretagne, il s'est fait un nom par des poésies empreintes de grâce, de sensibilité et d'un mysticisme d'une couleur toute locale. Les principales sont : *Marie*, poëme (1836, nomb. édit.); *les Bretons*, poëme (1845, in-8), couronné par l'Académie française; *les Ternaires*, livre lyrique (1841, in-18); *Histoires poétiques* (1855, in-18), contenant un essai de *Poétique nouvelle*. Brizeux écrivit aussi quelques vers dans la langue bretonne, dont il s'occupa comme philologue. Il a traduit en prose *la Divine comédie* (nouv. édit., 1853, in-18). [*Dictionn. des Contemporains*, 1re et 2e édit.]

BROCKES (Barthold-Henri), poëte allemand, né à Hambourg le 22 septembre 1680, mort dans la même ville le 16 janvier 1747. Il voyagea beaucoup en Allemagne, en Italie, en France, en Suisse et en Hollande. Il devint comte palatin de l'Em-

pire. Sans avoir un talent supérieur, il eut le mérite de traiter le premier dans la poésie allemande la peinture de la nature. Des sentiments pieux se mêlent à ses descriptions, qui sont d'ailleurs bien versifiées et d'un bon style. Son ouvrage le plus populaire a pour titre : *Plaisirs terrestres en Dieu* (Irdisches Vergnügen in Gott; Hambourg, 1721-1748, 9 vol.). Brockes a, en outre, traduit les *Saisons* de Thompson (Hambourg, 1745). Le *Massacre des Innocents* de Marino (Ibid., 1715), des *Fables* de La Fontaine, etc.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der d. Lit.*, t. II.

BRODEAU (Victor), poëte français, né à Tours, mort en 1540. Valet de chambre et secrétaire de Marguerite de Navarre et de François Ier, il composa des poésies faciles et naïves, entre autres : *Louanges de Jésus-Christ* (Lyon, 1540, in-8). — Son fils, Jean BRODEAU, né en 1500, mort en 1563, a laissé : *Commentaire sur l'anthologie grecque* (Bâle, 1549, in-fol.) ; *Six livres de mélanges* (Bâle, 1555, in-8) ; *Commentaire sur les tragédies d'Euripide* (Bâle, 1558).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI, p. 440.

BRODZINSKI (Casimir), poëte polonais, né à Krolowko en 1791, mort à Dresde, le 10 octobre 1835. Il fit les campagnes de l'Empire, comme officier d'artillerie, et fut fait prisonnier à Leipzig. Il professa ensuite l'esthétique à l'Université de Varsovie. L'un des principaux défenseurs du romantisme dans la critique polonaise, il écrivit lui-même des poésies fortement empreintes du caractère national. Il traduisit, en outre, *Job*, *Werther*, des chants populaires, Serbe et Bohême, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Wilna, 1842-1844, 10 vol.).

BRŒNSTED (Peter-Oeuf), archéologue et érudit danois, né à Horsens (Jutland) le 17 novembre 1780, mort à Copenhague le 26 juin 1842. Ayant achevé à Copenhague ses études de philosophie et de théologie, il passa deux ans à Paris, puis visita l'Italie, la Grèce, l'Asie Mineure, et plus tard les îles Ioniennes et l'Angleterre. Nommé, en 1813, professeur de philologie grecque à Copenhague, il devint directeur du cabinet d'antiquités et médailles du roi, et recteur de l'Université. On lui doit un grand et savant ouvrage écrit en français : *Voyages dans la Grèce, accompagnés de recherches archéologiques*, etc. (Paris, 1826-1830, 2 vol. in-4), publié en même temps en allemand (Reisen und Untersuchungen in Gr.; Ibid. in-4), puis des *Mémoires* d'archéologie ou d'histoire.

Cf. J.-P. Mynster : *Brœnsted's Biographie* (Copenhague, 1844, in-8).

BROFFERIO (Angelo), avocat et poëte italien, né à Castel-Nuovo (Asti) le 6 décembre 1802, mort vers 1865. Malgré sa passion précoce pour la littérature dramatique, il fit de fortes études de droit et devint un des meilleurs avocats du Piémont. Il se jeta avec ardeur dans les luttes et les conspirations contre la domination autrichienne, et fut un des principaux orateurs du Parlement. Comme poëte il a donné, avec un succès grossi par le patriotisme italien, des œuvres dramatiques et des chansons. Parmi les premières on cite : *Eudoxie*, *le Retour du proscrit*, *Salvator Rosa*, *Vitigès, roi des Goths*, dont l'ambassade d'Autriche empêcha la représentation, *Angelica Kauffmann*, *le Tartuffe politique*, dirigée contre Cavour. Ses *Chansons piémontaises* (*Canzone piemontese*) qui ont eu de nombreuses réimpressions (5e édit. 1858), ont fourni des hymnes de guerre à ses compatriotes. Il a en outre publié une *Histoire du Piémont depuis* 1814 (1849-1852, 5 vol.) et des *Mémoires* (I miei tempi, 1858-1861, 20 vol.). [*Dict. des Contemporains*, les quatre premières édit.].

BROGLIE (Achille-Charles-Léonce-Victor, duc DE), homme d'État et publiciste français, né à Paris le 28 novembre 1785, mort le 26 janvier 1870. Dans sa longue vie politique, mêlée à des événements et à des révolutions considérables, il a peu écrit, mais tout ce qui est sorti de sa plume a été très-goûté du monde littéraire et politique auquel il appartenait. Ses écrits, comme ses discours, étaient parfois empreints d'un libéralisme très-décidé. Il fut élu membre de l'Académie française en 1855, n'ayant encore rien publié à part. Il n'entra que beaucoup plus tard à l'Académie des sciences morales, sa vraie place (juin 1866). L'un des fondateurs de *la Revue française* en 1828, il y avait inséré quelques articles anonymes, entre autres une bonne étude sur la peine de mort. Sous le second Empire, en 1861, il écrivit sous ce titre : *Mes vues sur le gouvernement de France*, une brochure lithographiée qui fut saisie. Il a été publié, en 1863, un recueil des *Écrits et discours du duc de Broglie* (3 vol. in-8). [*Dict. des Contemporains*, quatre premières édit.].

Cf. Guizot : *le duc de Broglie* (1872) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II ; — Pontmartin : *Causeries du samedi* (2e série).

BRONIKOWSKI (Alexandre-Auguste-Ferdinand d'OPELN), romancier allemand, né à Dresde le 28 février 1783, mort le 21 janvier 1834. Il suivit la carrière militaire et commença à écrire à l'âge de quarante-deux ans. Il n'en fut pas moins fécond. Ses romans sont presque tous empruntés à l'histoire de la Pologne dont on a voulu voir en lui le Walter Scott, mais ils ne sont pas assez étudiés et ont des longueurs. On lui doit une *Histoire de Pologne* (Geschichte Polens; Dresde, 1827, 4 vol.). Ses *Œuvres* ont eu deux éditions (Dresde, 1825-35; Halberstadt, 1829-34, 28 vol.).

Cf. *Conversations-Lexicon*, 10e édition.

BRONNER (François-Xavier), poëte allemand, né à Hochstaedt le 23 décembre 1758, mort le 11 août 1850. Échappé deux fois du couvent, il devint secrétaire au ministère de la république helvétique, puis professeur de sciences naturelles à Aarau et à Casan, se fit protestant et fut nommé, à Aarau, bibliothécaire et archiviste. On cite de lui des *Idylles* à la manière de Gessner, deux recueils de *Chants du pêcheur* (Fischergedichte und Erzaehlungen; Zürich, 1787-1794), et le récit de sa *Vie* (Leben, 1795-1797, 3 vol. in-8).

BRONZINO (Angelo), peintre et poëte italien, né à Florence en 1502, mort en 1570. Il est l'oncle des peintres Allori, surnommés Bronzino. Il a écrit des poésies très-estimées dans le style bernesque et des *Lettres sur la peinture*, publiées dans le recueil de Bottari (1754, 3 vol. in-4).

BROOKE (Henry), poëte et romancier anglais, né en Irlande en 1706, mort en 1783. Il fut lié avec Swift, Chesterfield, Pope, etc. Il a composé plusieurs tragédies, *Gustave Wasa*, *le Comte d'Essex*, aujourd'hui oubliées. Son roman *le Fou de qualité* (The fool of quality, 1766) contient de piquantes esquisses des mœurs du temps, au milieu de discussions sur les questions sociales. — Sa fille, Charlotte BROOKE, a publié, en 1789, un volume des *Restes de la poésie irlandaise* (Reliques of irich poetry) et une édition des *Œuvres* de son père (1792, 4 vol.).

Cf. *Biog. dramatica ;* — Chambers : *Cyclopaedia of engl. Lit.*

BROOKS (Maria GOWEN, mistress), femme poëte américaine, née en 1795, morte en 1845. Mariée jeune à un riche marchand dont un désastre commercial vint engloutir la fortune, elle trouva dans la poésie une consolation et un emploi de son talent. On cite d'elle : *Judith, Esther et autres poëmes* (1820), et surtout *Zophiel, ou la Femme aux sept fiancés* (Zophiel or the bride of seven; Boston, 1825), réimprimé en Angleterre en 1833;

l'auteur, s'inspirant du *Livre de Tobie*, interprétait la légende biblique avec beaucoup de charme et d'imagination. On a encore un roman, *Idomen*, et quelques petits poëmes.

Cf. Griswold : *Female poets of America ;* — Duyckinck : *Cyclopaedia of english literature.*

BROSSETTE (Claude), littérateur français, né en 1671 à Lyon, où il est mort en 1743. Homme de goût et très-ami des lettres, il fonda l'Académie de Lyon, dont il fut élu secrétaire perpétuel. Admirateur et ami de Boileau, il réunit avec un soin minutieux tous les détails relatifs à cet écrivain, et les donna au public dans son édition des *Œuvres de Boileau, avec des éclaircissements historiques* (1716, 2 vol. in-4) ; il fit un travail du même genre pour les *Œuvres de Regnier* (1729, in-4). Il avait aussi écrit un commentaire sur Molière, d'après les conversations de Boileau et de Baron ; mais il est perdu. On a encore de Brossette une *Histoire abrégée de la ville de Lyon* (1711, in-4). La *Correspondance de Boileau avec Brossette* a été imprimée (1770, 3 vol. in-12).

Cf. Péricaud : *Notice sur Brossette* (1821).

BROTIER (Gabriel), érudit français, né en 1723 à Tannay (Nivernais), mort le 12 février 1789 à Paris. Il entra dans la Société de Jésus et fut bibliothécaire du collège Louis-le-Grand, membre de l'Académie des inscriptions; il avait une solide connaissance de l'antiquité. On a de lui : *Traité des monnaies romaines, grecques et hébraïques, comparées avec les monnaies de France* (Paris, 1760, in-4) ; une édition estimée de *Tacite* (Paris, 1771, 4 vol. in-4, et 1776, 7 vol. in-12) ; des éditions de *Pline l'Ancien* (1779, 6 vol. in-12), de *Phèdre* (1783, in-12), du *Plutarque* d'Amyot (1783 et suiv., 22 vol. in-8) ; etc. Brotier collabora, à partir de 1776, à l'*Année littéraire.*

Son neveu, André-Charles **BROTIER**, mathématicien et littérateur français, né en 1751 à Tannay, mort le 13 septembre 1798, rédigea, en 1791, le *Journal général de France.* On a de lui des traductions du *Manuel d'Épiclète* (Paris, 1794), d'*Aristophane* (dans le *Théâtre des Grecs* de Brumoy, édit. de 1785) ; etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BROUGHAM (Henri, baron), célèbre homme d'État, orateur et écrivain anglais, né à Édimbourg le 17 septembre 1778, mort à Cannes le 9 mai 1868. Au milieu de la vie politique et parlementaire la plus remplie et dans laquelle il s'acquit une réputation de fougueuse éloquence, il a publié les écrits les plus divers sur des sujets de science, de politique, de littérature et de morale. Il fut un des rédacteurs les plus assidus de la *Revue d'Édimbourg.* Nous citerons un discours célèbre *Sur le but, les avantages et les plaisirs de la science* (On the objects, pleasures, etc., 1827), traduit en français ; *Esquisses historiques des hommes d'État du temps de Georges III* (Histor. sketches of statesmen, etc. ; 1839-1843, in-8, traduction franc. 1847) ; *Voltaire et Rousseau*, écrit en français (1845). Il avait entrepris une édition de ses *Œuvres complètes* (Brougham's works, 1855-57, t. I-IX, in-8). [*Dictionnaire des contemporains*, les quatre premières édit.]

Cf. John Campbell : *Life of lord Brougham* (London, 1869) ; — Othenin d'Haussonville : *Lord Brougham, sa vie et ses œuvres (Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1870) ; — Mignet : *Notice histor. sur la vie et les travaux de lord Brougham* (1872) ; — F. Chauveau : *Étude sur lord Brougham* (1873, in-8).

BROUSSAIS (François-Joseph-Victor), médecin et philosophe français, né le 17 décembre 1772 à Saint-Malo, mort le 17 novembre 1838. Fils d'un médecin de campagne, il eut une éducation première assez négligée. Il fit ses études au collège de Dinan. Après quelques années de service militaire et d'études médicales en province, il vint à Paris en 1799 et suivit les leçons de Bichat. Docteur en 1803, médecin dans les armées de l'empire, professeur au Val-de-Grâce depuis 1820, et à la Faculté de médecine depuis 1830, il entra en 1832 à l'Académie des sciences morales.

Les leçons de Broussais eurent surtout dans les commencements un grand succès, dû à ses déclamations véhémentes contre les professeurs de l'ancienne Faculté et à ses prétentions de réformateur. Le même succès accueillit ses ouvrages, mais fut moins durable. Son *Examen de la doctrine médicale généralement adoptée* (1816) et son *Traité de physiologie appliquée à la pathologie* (1822-1824, 2 vol. in-8) marquent la première et la dernière phase de l'influence exercée par l'école physiologique dont il fut le chef. Ils sont écrits avec une verve incisive, dans un style animé, souvent inégal, même incorrect. A part son hypothèse de l'irritation d'où provient toute maladie, il tentait, à l'exemple de Cabanis, de prouver que le moral chez l'homme n'est que le physique considéré sous un certain aspect, et prétendait déterminer positivement l'état du cerveau lors de la production des phénomènes de l'intelligence. Il revendiquait pour les médecins seuls l'étude des facultés intellectuelles et repoussait « ces hommes qui, n'ayant point fait une étude spéciale des fonctions, veulent s'approprier cette science sous le nom de psychologie ». Il finit, dit M. Mignet, dans son emportement contre le succès et l'éclat de l'enseignement des philosophes spiritualistes, par les traiter de rêveurs, d'aliénés travaillés par des irritations : « irritations excitées dans leurs viscères par leur cerveau, et renvoyées à leur cerveau par les mêmes viscères. » Les idées de Broussais, développées non-seulement dans ses livres et dans ses cours, mais aussi dans les *Annales de la doctrine physiologique* (1822-1834, 26 vol. in-8), tombèrent dans le discrédit avant sa mort.

Cf. Mignet : *Notices et portraits*, t. I ; — Dubois d'Amiens, dans le *Dictionn. des sciences philosophiques.*

BROWN (James ou John), critique anglais, né à Rothbury (Northumberland) en 1715, mort en 1766. Ministre anglican, il montra une grande activité littéraire et publia des écrits très-divers, sermons, dialogues, poésies lyriques ou dramatiques, mais surtout des études de critique et d'histoire littéraire : *Essai sur la satire* (1750) ; *Appréciation des mœurs et des principes du temps* (1757) ; *Histoire de l'origine et des progrès de la poésie* (1764) ; etc. Les principaux ont été traduits en français.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BROWN (Charles Brockden), romancier et publiciste américain, né à Philadelphie le 17 janvier 1771, mort le 22 février 1810. Il est signalé pour s'être produit au début de la littérature des États-Unis, plutôt que pour la valeur littéraire de ses œuvres. Il écrivit beaucoup et sur toutes sortes de sujets et n'eut un peu d'originalité que dans ses romans, dont voici la liste : *Wieland ou la transformation* (1795), le premier et le meilleur pour le développement des caractères et la force du style ; *Ormond* (1798) ; *Arthur Merwyn* (1799-1800) ; *Edgar Huntley* (1799) ; *Clara Howard* et les *Mémoires d'Etienne Calvert* (1801) ; *Jane Talbot* (1804).

Cf. Dunlap : *Life and selections from the works of Brown ;* — Griswold : *The Prose writers of America.*

BROWN (Thomas), philosophe et poëte écossais, né en 1778, mort en 1820. Il fut un des premiers collaborateurs de la *Revue d'Édimbourg* et succéda à Dugald Stewart dans la chaire de philosophie morale. Son enseignement eut plus de

distinction que d'originalité et de profondeur, et ses *Leçons sur la philosophie de l'esprit humain* (Lectures on the philosophy of the human mind), publiées après sa mort, se font remarquer par la pureté des doctrines et l'agrément du style. Il avait publié trois poëmes : *the Paradise of coquettes* (1814), *the Wanderer of Norway* (1815), et *The Bower of Spring* (1816), œuvres aussi correctes et élégantes.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of engl. Lit.*

BROWNE (William), poëte anglais, né à Tavistock, dans le Devonshire, en 1590, mort à Ottery-Saint-Mary, en 1645. Les beaux sites de son pays natal lui inspirèrent deux séries de *Pastorales de la Bretagne* (Britannia's Pastorals; 1613 et 1616), contenant des descriptions vives et vraies, mais où manque l'intérêt humain. Ce défaut est encore plus sensible dans sa *Flûte du berger* (the Sepherd's pipe; Londres, 1614). Quoique très-loué par ses plus illustres contemporains, W. Browne renonça de bonne heure à la poésie. Ses *Œuvres* ont été réimprimées (Londres, 1772, 3 vol. in-12).

Cf. Wood : *Athenae Oronienses* ; — Chambers : *Cyclopaedia of english Literat.*

BROWNE (Sir Thomas), écrivain anglais, né à Londres en 1605, mort à Norwich en 1682. Après avoir étudié à Oxford, il voyagea d'abord en Irlande, puis en France, en Italie, en Hollande. Il fut reçu docteur en médecine à Leyde et alla pratiquer à Norwich. Croyant devoir au public une profession de foi, il publia sa *Religion du médecin* (Religio medici, 1642, in-8) : ouvrage singulier où il rend compte de ses opinions avec une grave bonne foi et des accès d'humeur excentrique, dans un anglais hardi, imagé, semé de citations latines. Browne est un Montaigne solennel et savant, trop savant. Son second ouvrage *Pseudodoxia epidemica*, ou *Traité sur les erreurs vulgaires* (Londres, 1646, in-fol.), dirigé contre des préjugés historiques ou scientifiques fort accrédités alors, ailleurs même que chez le peuple, reste comme le témoignage d'un esprit vigoureux, qui pensait par lui-même, et écrivait comme il pensait, avec une originalité de bon aloi, sinon toujours d'un goût délicat. La découverte d'une vieille sépulture dans un champ à Walsingham lui suggéra son *Hydriotaphia or Urn burial; a discourse*, etc. (Londres, 1658, in-8), où les idées de mort et d'immortalité, de deuil et d'oubli qu'une sépulture évoque sont exprimées avec un grave enthousiasme et une éclatante éloquence. A la suite de l'*Hydriotaphia* on trouve un petit traité, *le Jardin de Cyrus ou le Losange en quinconces, ou les plantations en réseau, artificiellement, naturellement et mystiquement considérées* (the Garden of Cyrus, or the quincuncial Lozenge, etc.) ; l'auteur trouve des quinconces sur la terre, dans les eaux, dans les cieux, et même dans la constitution intellectuelle de l'âme. Il aimait beaucoup les subtilités mystiques. Ajoutons que cet éloquent adversaire des erreurs populaires croyait à la sorcellerie, aux apparitions, aux illusions du diable. Ses *Œuvres complètes* parurent à Londres (1686, in-fol.). On a traduit en français la *Religio medici* (La Haye, 1668, in-12) et la *Pseudodoxia* (Paris, 1733 et 1742, 2 vol. in-12).

Cf. *Vie de Thomas Browne*, en tête de l'édition de 1686 ; — S. Johnson : *Vie de Thomas Browne*, en tête du traité posthume intitulé *Christian morals*.

BROWNING (Élisabeth BARRETT, mistress), femme poëte anglaise, née vers 1809, morte en 1861. Elle était déjà connue par ses écrits, sous son propre nom, lorsqu'elle épousa le poëte Robert Browning. Elle fit de longs séjours en Italie. Elle est auteur d'une estimable traduction en vers du *Prométhée* d'Eschyle (1833), d'un poëme biblique, inspiré de Milton, *le Drame de l'exil* (1840), etc. [*Dict. des Contemporains*, les trois premières éditions.]

BRUCCIOLI (Antonio), littérateur italien, né à Florence vers 1490, mort en 1567. Compromis en 1522 dans une conspiration contre les Médicis, il s'expatria, revint après leur chute et se retira décidément à Venise à la suite d'une accusation d'hérésie. Son premier ouvrage : la *Biblia tradotta in lingua toscana* (Venise, 1532, 1544, 1548, 3 vol. in-fol.), moins remarquable par l'exactitude que par la hardiesse des commentaires, fut mis à l'index. On lui doit en outre des traductions de la *Politique* d'Aristote (Venise, 1547, in-8), de la *Physique* (1551, in-8), du *Ciel et la Terre* du même (1556, in-8); de la *Rhétorique* de Cicéron (1538 et 1542, in-8); une édition de *Boccace* (1538, in-4); une de Pétrarque (1548, in-8); enfin comme ouvrages originaux : *Dialoghi di filosofia morale* (1528, in-8) et *Dialoghi faceti* (1535, in-4).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

BRUCE (James), célèbre voyageur écossais, né à Kinnaird en 1730, mort en 1794. Il consacra plusieurs années à visiter les côtes de Barbarie, la Syrie, l'Égypte et pénétra en Abyssinie. Il revint en 1772, croyant avoir découvert les sources du Nil, lorsqu'il n'en avait exploré qu'un affluent, le Nil abyssin ou Nil Bleu. Ses *Voyages* (*Travels to discover the sources of the Nile, the years* 1768-1772, Édimbourg, 1790, 5 vol. in-4) étaient écrits avec une emphase qui fit douter injustement de leur véracité. Alexandre Murray en a donné une seconde édition (1805, 7 vol. in-8). Ils ont été traduits en français par Castéra.

Cf. A. Murray : *Account of the life and writings of Bruce* (1808) ; — F.-B. Head : *Life of J. Bruce* (Londres, 1832 ; New-York, 1841, in-18).

BRUCE (Michael), poëte écossais, né à Portmoak dans le comté de Kinross en 1746, mort en 1767. Fils d'un pauvre artisan, chargé lui-même de garder le bétail, il succomba aux fatigues de l'étude et ensuite de l'enseignement; il mourut à vingt et un ans, laissant, avec des œuvres imparfaites, un souvenir sympathique. Ses principales compositions sont *Lochleven*, poëme descriptif, *Le dernier jour* (The last day) et une *Élégie au printemps*, écrite quelques mois avant sa mort. Ses *Poésies*, réunies par son ami Logan (1770), ont eu plusieurs éditions ; la plus complète est celle du Rév. Mackelvie (1837).

Cf. Le Rev. W. Mackelvie : *Vie de Michael Bruce*, en tête de l'édit. de 1837.

BRUCE, poëme de Barbour (voy. ce nom).

BRUCKER (Jean-Jacques), savant philosophe allemand, né à Augsbourg le 22 janvier 1696, mort dans cette ville le 26 novembre 1770. Élève de l'éclectique Buddée, il s'attacha particulièrement au développement historique de la philosophie, et mérita par ses travaux d'être considéré comme le créateur de l'histoire de cette science. Le principal est l'*Historia critica philosophiæ a mundi incunabilis ad nostram usque ætatem deducta* (Leipzig, 1841-44, 5 vol.), le premier ouvrage où l'érudition philosophique ait été mise en œuvre suivant un plan régulier et avec méthode. On cite en outre : *Historia philosophica doctrinæ de ideis* (Augsbourg, 1823, in-8) ; *Institutiones historiæ philosophicæ* (Leipzig, 1747, in-8, plus. édit.), abrégé raisonné de son principal ouvrage ; *Monument en l'honneur de l'érudition allemande* (Ehrentempel der deutschen Gelehrsamkeit, etc., Augsbourg, 1747, in-4), recueil de notices sur les savants allemands des XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles, etc.

Cf. Hamberger : *Das gelehrte Deutschland* (Lemgo, 4e édition, 1783-87, 6 vol. in-8) ; — V. Cousin : *Introduction à l'histoire de la philosophie.*

BRUEYS (David-Augustin DE), auteur drama-

tique et théologien français, né en 1640 à Aix en Provence, mort le 25 novembre 1723. Élevé dans la religion protestante, il devint membre du consistoire de Montpellier et fut converti au catholicisme par Bossuet, dont il venait d'attaquer, dans un opuscule, l'*Exposition de la doctrine catholique*. Il embrassa l'état ecclésiastique et écrivit plusieurs ouvrages de controverse, où il réfuta ses anciens coreligionnaires. Cependant il ne put résister au goût qu'il avait pour le théâtre, et de concert avec Palaprat fit représenter plusieurs comédies. La meilleure est *le Grondeur* (1691), que Voltaire a mise au-dessus de toutes les farces de Molière, et dont en effet le principal personnage, naturellement peint, comme l'a remarqué La Harpe, répand sur les deux premiers actes beaucoup de traits d'un vrai comique. Le troisième acte, qui est le dernier, est très-inférieur aux précédents. Brueys prétendait qu'il était de Palaprat seul. On a encore de ces deux auteurs réunis une comédie amusante et qui a été souvent reprise : *l'Avocat Patelin* (1706), imitation assez heureuse d'une de nos bonnes farces du moyen âge. Brueys et Palaprat ont encore produit ensemble : *le Muet*, imité de *l'Eunuque* de Térence, *le Sot toujours sot, les Quiproquo, l'Important, les Empiriques*. Il paraît être le seul auteur de *l'Opiniâtre*, et de trois tragédies, *Gabinie, Asba, Lysimachus*, dont les deux dernières ne furent pas représentées. Les *Œuvres dramatiques* de Brueys, imprimées d'abord par l'abbé de Launay (Paris, 1735, 3 vol. in-12), ont été réunies à celles de Palaprat (Paris, 1755, 3 vol. in-12; 1812, 2 vol. in-18).

On a encore de Brueys, en dehors du théâtre : *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des protestants* (Paris, 1682, in-12); *Réponses aux plaintes des protestants* (1686, in-8); *Histoire du fanatisme de notre temps* (1692, 4 vol. in-12); *Traité de l'obéissance des chrétiens aux puissances temporelles* (1709, in-12); etc.

Cf. L'abbé de Launay : *Notice sur la vie de Brueys*, en tête de l'édition citée ; — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Godefroy : *Histoire de la littér. franç.*, t. II.

BRUEYS ET PALAPRAT, comédie d'Étienne (voy. ce nom).

BRUGIANTINI (comte). — Voyez BRUSANTINI.

BRUGUIÈRE DE SORSUM (baron Antoine-André), littérateur français, né en 1773 à Marseille, mort le 7 octobre 1823. On a de lui des traductions de l'anglais, entre autres *Chefs-d'œuvre de Shakespeare*, où il a rendu la prose par la prose, les vers blancs par des vers blancs, et les vers rimés par des vers rimés. Cette traduction, qui est faite avec talent, a été revue par Chênedollé (1826, 2 vol. in-8).

BRUMMER, poëte dramatique allemand de la seconde moitié du XVIe siècle. Né dans le duché d'Hoya, en Westphalie, il était recteur des écoles latines de Kaufbeuren, en Souabe, lorsqu'il fit représenter une *Tragi-comédie apostolique*, qui a laissé des souvenirs dans l'histoire du théâtre du temps. C'est toute la relation des actes des apôtres en dialogues versifiés ; elle n'était pas jouée par moins de deux cent quarante-six acteurs ; des machines et des décors d'une certaine importance devaient, d'après les indications mêmes du poëme, concourir à la représentation, donnée « pour l'admiration des hôtes et des étrangers ». La pièce, publiée par l'auteur, est dédiée aux magistrats (Langingen, 1592, in-4).

Cf. Heinsius : *Hist. de la litt. all.* trad. par Henry et Apffel (1839, in-8).

BRUMOY (le P. Pierre), littérateur français, né en 1688 à Rouen, mort le 16 avril 1742 à Paris. Il était jésuite et professa dans les colléges de son ordre. L'ouvrage qui a fait sa réputation, *le Théâtre des Grecs* (Paris, 1730, 3 vol. in-4 et 1746, 6 vol. in-12), contient les traductions de sept pièces, des analyses des autres, et débute par trois discours : *Sur le théâtre grec; Sur l'origine de la tragédie; Sur le parallèle du théâtre ancien et du moderne*. Malgré des infidélités de traduction et des vues étroites, il rendit le service de faire connaître au public des auteurs qui n'étaient accessibles qu'aux savants. Il fut réédité, avec corrections et additions, par André-Charles Brotier (1785, 13 vol. in-8), puis par Raoul-Rochette (1820-1825, 16 vol. in-8).

On a encore du P. Brumoy : *Œuvres diverses* (Paris, 1741, 4 vol. in-12), contenant des discours, trois tragédies, deux comédies en vers, jouées dans les colléges, et deux poëmes latins estimés, l'un sur *les Passions*, l'autre sur *la Verrerie*. Chargé de continuer l'*Histoire de l'Église gallicane* des PP. Longueval et Fontenay, il en publia le t. XI (Paris, 1744, in-4). Il eut part aussi aux *Révolutions d'Espagne* du P. d'Orléans et à l'*Histoire de Rienzi* du P. Du Cerceau, et il fournit des articles aux *Mémoires de Trévoux*.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Quérard : *la France littéraire.*

BRUN DE LA MONTAGNE, chanson de geste de la fin du XIIIe siècle qui ne nous a pas été conservée dans son intégrité. Brun est le fils d'un bon et valeureux prince, Butor de la Montagne. Exposé enfant auprès de la fontaine des Fées dans la forêt de Broceliande, il reçoit d'elles divers dons : la beauté, la valeur, etc. Le roman s'interrompt quand Brun, arrivé à sa quinzième année, va partir pour la cour d'Artus. La Bibliothèque nationale possède un manuscrit du commencement du XIVe siècle, contenant les premiers 5000 vers de ce poëme.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

BRUNCK (Richard-François-Philippe), célèbre philologue français, né à Strasbourg le 30 décembre 1729, mort le 12 juin 1803. Élevé par les jésuites, il entra dans l'administration et fit, comme commissaire des guerres, les campagnes du Hanovre. Il prit en Allemagne le goût de l'étude de l'antiquité, et, rentré à Strasbourg, il se mit à suivre les cours de grec. Il se fit un nom par la science et la hardiesse de critique qu'il porta dans ses éditions grecques, ne se bornant pas à restaurer, d'après les données de la philologie, les textes suspects d'altérations, mais les corrigeant suivant les inspirations du sentiment et du goût. Ses travaux sont nombreux et, malgré le danger de sa méthode, ont rendu de grands services à la littérature grecque. On cite au premier rang son édition de l'*Anthologie*, sous le titre d'*Analecta veterum græcorum* (Strasbourg, 1776, 3 vol. in-8; Leipzig, 1794-95, 5 vol. in-8); puis des éditions d'*Anacréon* (Strasbourg, 1778, 1786, in-18), de plusieurs pièces d'*Eschyle* et d'*Euripide* (Ibid., 1779, in-12), des *Argonautiques* (Ibid., 1780, in-8), d'*Aristophane* (Ibid., 1781-83, 4 vol. gr. in-4 et in-8), des *Gnomiques* (Ibid., 1784, in-8), et surtout de *Sophocle* (Ibid., 1786, 2 vol. in-4; 1788, 3 vol., et 1786-89, 4 vol. in-8), etc. Brunck a donné aussi des éditions latines, de *Plaute* (Deux-Ponts, 1788, 3 vol. in-8), *Térence* (Bâle, 1797, in-4), etc. Atteint dans sa fortune par les événements, il avait été forcé de vendre sa bibliothèque.

BRUNE (Guillaume-Marie-Anne), général français, né en 1763 à Brives-la-Gaillarde, mort le 2 août 1815. Ce maréchal de l'Empire, si connu par ses actions militaires et par son assassinat dû au fameux Trestaillon, avait cultivé les lettres avant la Révolution et publié : *Voyage pittoresque et sentimental dans plusieurs provinces occidentales de la France* (1788, in-8). Il a écrit aussi, pendant les années 1790 et 1791, au *Journal de la cour et de la ville*.

Cf. L. B. : *Esquisse historique sur le maréchal Brune*, d'après ses manuscrits (Paris, 1840, 2 vol. in-8).

BRUNEAU ou **LE MIROIR DES SOTS**, poëme satirique latin de Nigellus-Wireker (voy. ce nom).

BRUNET (Jean-Joseph MIRA, dit), acteur français, né le 17 novembre 1766 à Paris, mort le 21 février 1853 à Fontainebleau. Il joua, depuis 1795, dans la troupe de Mlle Montansier au Palais-Royal, puis au théâtre de la Cité. Il passa ensuite aux Variétés, devint l'un des propriétaires et des administrateurs de cette scène, sur laquelle il parut jusqu'en 1832. Des malheurs de famille l'obligèrent de donner encore quelques représentations en 1841, à l'âge de soixante-quinze ans. Peu d'acteurs ont montré une si grande activité : il établit plus de six cents rôles. Le naturel et la franchise de son jeu le rendirent justement populaire. Il excellait à rendre les types de la bêtise : *Jocrisse*, *Cadet-Roussel*, *Innocentin*, *Agnelet*; mais son talent était d'une souplesse qui lui permit d'heureuses tentatives dans un répertoire varié, et on le vit, à cinquante ans, faire illusion sous des vêtements féminins, dans le rôle de Cendrillon.

Cf. Jal : *Dictionnaire critique* (1867, gr. in-8).

BRUNET (Jacques-Charles), bibliographe français, né à Paris le 2 novembre 1780, mort dans cette ville le 17 novembre 1867. On lui doit l'un des plus importants ouvrages bibliographiques modernes, le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* (1810, 3 vol. in-8; 5e édit., entièrement refondue, 1860-1865, 6 vol. gr. in-8). Le plan de l'auteur n'était pas de faire un catalogue alphabétique complet, mais seulement celui des ouvrages qui avaient passé dans les ventes publiques, et sur lesquels il avait eu l'occasion de recueillir des renseignements; toutefois les additions successives et surtout la classification raisonnée du tome VI ont fait de l'ouvrage un des plus utiles répertoires de bibliographie universelle. J.-C. Brunet a publié, en outre, quelques *Notices* spéciales et des *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales de Rabelais*. Il s'était formé une riche bibliothèque particulière dont les raretés ont été, après sa mort, vendues à des prix très-élevés [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre 1res édit.].

Cf. Leroux de Lincy : *Notice sur la vie et les travaux*, etc., en tête du *Catalogue des livres rares et précieux de sa bibliothèque* (Paris, 1868, in-8).

BRUNETTO-LATINI, l'un des plus anciens écrivains de l'Italie, né à Florence vers 1220, mort en 1294. Sa gloire est d'avoir été le maître de Dante, à qui il donna surtout le goût de la *lingua vulgare*. Il fut l'adversaire politique de son illustre élève, et la faction gibeline l'exila en 1260. Il se fixa à Paris, et y résida vingt-quatre ans. C'est là qu'il composa en français son grand ouvrage, le *Trésor de toutes choses*, encyclopédie dans le goût du temps, où il a condensé toute la science du XIIIe siècle. Le *Trésor*, écrit dans notre langue, et qui existe en manuscrit à la Bibliothèque nationale, à celle de l'Arsenal et dans plusieurs bibliothèques des départements, n'a été publié que récemment d'après l'original, par P. Chabaille, sous ce titre : *li Livres dou trésor*, par Brunetto-Latini (Paris, 1863, in-4; collect. des documents inédits). Il avait paru autrefois traduit en italien par Buono-Giamboni (Trévise, 1474, petit in-fol.; Venise, 1533, in-8). Brunetto-Latini a laissé en manuscrit un autre ouvrage français, le *Livre de bonne parleure*. Il rentra dans sa patrie en 1285, et fut nommé secrétaire de la République. Il publia alors en italien le *Tesoretto*, recueil de sentences morales empruntées à son grand ouvrage, et le *Pattafio*, recueil de jeux de mots et de proverbes; un recueil d'*Epistolæ, conjecturæ et observationes*, etc. (Rome, 1659, 2 vol.), etc.

Cf. Magri : *Vita Latini*, en tête des *Epistolæ*, t. II; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

BRUNI (Leonardo), ou LÉONARD-ARÉTIN, historien italien, né à Arezzo en 1369, mort en 1444. Banni de son pays au milieu de ses troubles, il trouva à Rome la célébrité et la fortune; puis fut rappelé à Florence et nommé grand chancelier. Son intégrité et sa capacité furent égales à son savoir et à son talent. Son principal ouvrage est son *Historia Florentina*, que l'on plaça, encore manuscrite sur son tombeau. Elle fut publiée en latin après sa mort, puis traduite en italien par Acciajoli, et imprimée ainsi à Venise en 1473. Beaucoup plus tard vint l'édition latine de Strasbourg (1610, in-folio). Ce bel ouvrage, qui va jusqu'en 1404, se distingue surtout par une haute et sévère moralité. On cite ensuite de Léonard-Arétin : *De temporibus suis* (Venise, 1475, 1485, in-folio); *De bello italico adversus Gothas gesto* (Foligno, 1470; Venise, 1471), *Commentarium rerum græcarum* (Lyon, 1539; Leipzig, 1546); des *Epistolæ familiares*, pleines de renseignements précieux sur l'histoire littéraire du temps (Florence, 1732, 2 vol. in-8); *Vies de Pétrarque et de Dante* (Pérouse, 1671, in-12, en italien), etc.

BRUNI (Antonio), poëte italien, né vers 1595 à Casal-Nuovo, dans la terre d'Otrante, mort à Rome en 1635. Ami et imitateur de Marini, il se fit une place à part dans son école, par un agréable mélange d'emphase et de pointes. Parmi les éditions de son principal ouvrage, *Epistole eroiche, libri II* (Milan, 1626 et 1627; Venise, 1636; Rome, 1647), celle de Rome a été illustrée d'une manière assez licencieuse par le Dominiquin et par le Guide. On cite encore : *Selva di Parnaso* (Venise, 1615, in-12); *le Tre Grazie* (Rome, 1630, in-12); *le Veneri* (Rome, 1633); des *Métamorphoses* imitées d'Ovide, etc. Bruni, gastronome renommé et coureur de ruelles, mourut d'une indigestion.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. I et III.

BRUNO (Giordano), en latin BRUNUS, philosophe italien, né à Nole en 1549, brûlé vif à Rome en 1600. Il prit d'abord l'habit chez les Dominicains, puis embrassa le calvinisme à Genève. On le vit plus tard en France, en Angleterre, en Allemagne, toujours en lutte, fort agressif, peu soutenu, faisant une guerre acharnée à Aristote. Il courut en tous lieux le risque d'être brûlé, et subit ce supplice à Rome, après deux ans de captivité; il mourut courageusement, sans rétracter une seule de ses opinions, qui formaient d'ailleurs un singulier mélange de vieilles erreurs et de vérités nouvelles.

Ses principaux ouvrages : *Spaccio della bestia trionfante* (Paris [Londres], 1584, in-8); *Della causa principio e uno* (Venise [Londres], 1584, in-8); *de l'Infinito universo* (Venise, 1584, in-8); *De monade, numero et figura* (Francfort, 1591 et 1614, in-8), ne contiennent pas moins de superstitions que d'hypothèses. Bruker le qualifie de *semi-pythagoricien*, parce qu'on y retrouve la métempsychose et la doctrine des nombres. Bruno ressuscita aussi l'*Art général* de Raymond Lulle, et pratiqua l'astrologie et la magie. Mais en même temps il soutint Copernic, inspira Descartes et devança Spinosa. En réalité, ce fut un panthéiste qui donna leur première forme moderne aux idées sur Dieu considéré comme âme du monde et sur l'infinité de l'univers. Il les prônait avec une sorte de verve provocatrice, et les exposait avec une originalité supérieure, mêlant le latin et l'italien et maniant la forme du dialogue avec une vivacité singulière. D'un tempérament agressif et d'un caractère entier, il ne sut mettre aucune souplesse au service de la philosophie. Ses mordantes invectives, sans déguisement, expliquent la colère et l'acharnement de ses ennemis. Il les répandit dans deux ouvrages plus particulièrement littéraires, une comédie, *Il Candelaio* (Paris, 1582, in-12) et un poëme *Degl' eroici furori* (Paris, 1585, in-8). Les

œuvres italiennes, *Opere*, de Giordano Bruno ont été recueillies par Adolphe Wagner (Leipzig, 1830, 2 vol. in-8), et ses œuvres latines, *Bruni nolani scripta*, par M. Gfrœrer (Stuttgart et Paris, 1834, 1 vol. in-8). D'importants articles lui ont été consacrés dans nos grands recueils de philosophie.

Cf. Ch. Bartholmes : *J. Bruno de Nola* (Paris, 1847, 2 vol. in-8); — Victor Cousin. dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er décembre 1843) ; — B. Debs : *Jordani Bruni nolani vita et placita*, thèse (Paris, 1844, in-8); — F. Clemens : *G. Bruno und Nic. von Cusa* (Bonn, 1847, in-8).

BRUNSWICK (Henri-Jules, duc DE), en allemand BRAUNSCHWEIG, né en 1504 à Wolfenbuttel, mort le 20 juillet 1613. Ce prince, dont l'avénement eut lieu en 1589, encouragea les lettres et surtout l'art dramatique; il éleva en Allemagne le premier théâtre de cour permanent. Il écrivit lui-même onze pièces, dans un ton populaire qu'il prit à l'imitation des comédies anglaises. Le diable, les fous, les loustics y jouent un grand rôle. Le *Théâtre du duc Henri-Jules de Brunswick* a été édité par Holland (Schauspiele des Herz. H.-J. von Braunschweig; Stuttgart, 1855).

BRUNSWICK (Antoine-Ulrich, duc DE), romancier et poëte allemand, né à Hissacker (Lunebourg), le 4 octobre 1633, mort le 27 mars 1714. Il fut appelé, en 1704, au gouvernement ducal, auquel il avait été associé dès 1685. Il cultiva les lettres et fut membre de la Société poétique des « Fructifiants ». On cite de lui des romans qui ont tous les défauts prétentieux d'une époque pédante : *Aramena* (die durch lauchtige Syrerin Aramena; Nuremberg, 1609-1673, cinq parties), essai de peinture des mœurs patriarcales, tournant à une pastorale des temps chevaleresques; *Octavia* (Rœmische Octavia, ibidem, 1685-1707, 6 parties; remanié et augmenté : Brunswick, 1712), excursion romanesque dans l'histoire romaine. On cite avec plus d'éloge son recueil de poésies religieuses: *la Harpe de David* (Davids Harpffenspiel; Nuremberg, 1667).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II.

BRUNSWICK (Léon LEVY, ou LHÉRIE, dit), auteur dramatique français, né le 20 avril 1805, mort au Havre le 29 juillet 1859. Il a écrit, en collaboration avec divers, surtout avec M. de Leuven, un assez grand nombre de vaudevilles ou comédies, dont plusieurs politiques après 1848 (*la Foire aux idées, le Suffrage universel*, etc.), et de librettos d'opéras comiques, entre autres, *le Postillon de Lonjumeau* (1836). On lui attribue une demi-paternité dans plusieurs œuvres dramatiques de M. Alex. Dumas [*Dictionn. des Contemporains*, les deux premières édit.].

BRUSANTINI (Vincent, comte), poëte italien du XVIe siècle, mort à Ferrare en 1570. Il vécut dans plusieurs cours italiennes, où il s'attira des disgrâces par son humeur indépendante et son goût pour l'épigramme. Son œuvre principale est un poëme en trente-sept chants, intitulé : *Angélique amoureuse* (Angelica innamorata; Venise, 1550-1553, in-4), continuation du *Roland furieux* et qui a pour sujet la mort de Roger et la vengeance que Bradamante, sa fille, et Marfise, sa sœur, tirent de Ganelon, son meurtrier. Cette composition, d'un style froid et prétentieux, est dépourvue de grâce. Brusantini a aussi mis en vers, sans plus de succès, les contes de Boccace (*le Cente novelle, in ottava rima;* Venise, 1554, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. IV.

BRUSCAMBILLE (DESLAURIERS, dit), acteur français, mort après 1634. Il entra vers 1606 au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, et y charma par sa verve et ses plaisanteries salées le parterre grossier de l'époque. Il publia les *Fantaisies de Bruscambille, contenant plusieurs discours, paradoxes, harangues et prologues facétieux* (1612). Cet opuscule, qui fut réimprimé très-souvent jusqu'au XVIIIe siècle, est un ensemble de facéties et de quolibets où se trouvent réunis la gaieté, l'esprit, les crudités et le mauvais goût. Il eut tant de succès que l'on fit, sous le nom de Bruscambille, plusieurs livres apocryphes du même genre.

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français* ; — Brunet : *Manuel du libraire*.

BRUT (LE ROMAN DU). — Voyez WACE (R.).

BRUTAL (LE), TRUCULENTUS, comédie de Plaute (voy. ce nom).

BRUTO (Giovanni-Michele), ou BRUTI, historien italien, né à Venise vers 1515, mort à Clausenbourg (Transylvanie) en 1593. Exilé de sa patrie, il voyagea dans toute l'Europe occidentale et devint secrétaire d'Étienne Bathori, puis des empereurs Rodolphe II et Maximilien, qui le laissèrent finir ses jours dans le dénûment. Parmi ses nombreux ouvrages historiques, écrits en latin, on cite surtout son *Histoire de Florence* (Florentinæ historiæ libri octo; Lyon, 1562, in-8; Venise, 1764, in-4), ouvrage d'un style élégant et pur et d'une grande exactitude, malgré la sévérité des jugements contre les Médicis, qui firent détruire ce qu'ils purent d'exemplaires.

Bruto a écrit encore : *Oratio de rebus gestis a Carolo V imperatore* (Anvers, 1555, in-8); *Epistolæ clarorum virorum* (Lyon, 1561); *la Istituzione d'una fanciulla nata nobilmente* (Anvers, 1552, in-8; édition Plantin); *Novæ Epistolæ* (Cracovie et Berlin, 1597), etc., sans compter plusieurs éditions avec *Commentaires* et *Notes* d'auteurs anciens ou modernes.

BRUTUS (Marcus-Junius), orateur romain, né en 86 avant J.-C., mort en 42. Descendant du fondateur de la République romaine et neveu de Caton d'Utique, il ne montra pas seulement un zèle passionné pour la liberté, il fut aussi attaché aux doctrines de la philosophie stoïcienne. Les préoccupations politiques ne le détournaient pas de l'étude; il s'y livrait jour et nuit. Il fit l'abrégé des ouvrages historiques de Fannius et de Cælius Antipater. Il écrivit divers traités de philosophie, parmi lesquels les anciens nous ont mentionné ceux *sur les devoirs, sur la patience* et *sur la vertu*. Il composa un éloge de Caton d'Utique. Mais ses meilleures productions littéraires paraissent avoir été ses discours, bien qu'on lui ait reproché la sécheresse et la froideur. Son éducation stoïcienne lui interdisait les élans passionnés et lui faisait réduire l'éloquence à une simple argumentation. Cicéron, qui a dédié à Brutus son livre *De claris oratoribus*, dit à propos d'un discours sur lequel celui-ci lui avait demandé son avis, qu'il n'y avait rien à changer ni dans les pensées ni dans les paroles, vu le genre d'éloquence qui plaisait à l'orateur; que c'était, à peu de chose près, la perfection en ce genre. Puis il ajoute : « Quant à moi, si j'avais traité ce sujet, j'aurais écrit avec plus de chaleur. » L'authenticité des *Lettres* attribuées à Brutus dans le recueil de Cicéron, ainsi que des *Lettres* de Cicéron à Brutus, a été contestée. Brutus, selon les anciens, s'occupa de poésie, mais avec un médiocre succès.

Cf. Meyer : *Oratorum romanorum fragmenta* ; — G. Boissier : *Cicéron et ses amis* (Paris, 1865, in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

BRUTUS, SIVE DE CLARIS ORATORIBUS, dialogue de Cicéron (voy. ce nom).

BRUTUS, sujet de tragédie, traité en France par Catherine Bernard, Crébillon, Voltaire, Marie-Joseph Chénier, etc.; en Italie par Alfieri et l'abbé Conti; en Angleterre par Nath. Lee; en Allemagne par Bodmer, Brawe, etc. (voy. ces noms).

BRUYS (François), littérateur français, né en 1708 à Serrières (Mâconnais), mort en 1738. Protestant dans les Pays-Bas, catholique en France,

ses conversions et ses ouvrages firent quelque bruit. On cite : *Critique désintéressée des journaux littéraires et des ouvrages des savants* (La Haye, 1730) ; *l'Art de connaître les femmes* (Ibid., 1730) ; *Histoire des Papes* (Ibid., 1732-1734, 5 vol. in-4) ; *le Postillon, ouvrage historique, critique*, etc. (1733, 4 vol. in-12) ; *Mémoires historiques, critiques et littéraires* (Paris, 1751).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XLII ; — *Journal des savants*, juin et août 1752.

BRYANT (Jacob), philologue anglais, né en 1715, mort en 1804. Il fut le secrétaire du duc de Marlborough, qui lui donna une place lucrative dans l'administration de la guerre, et put se livrer paisiblement à ses études sur l'antiquité. Son *Nouveau système, ou Analyse de l'ancienne mythologie* (A New System or Analysis, etc.; 1773-76, in-4) est une ingénieuse tentative pour interpréter les mythes anciens à l'aide de l'étymologie. Dans ses *Observations sur la plaine de Troie* (Observations on the plain of Troy ; 1795), et sa *Dissertation touchant la guerre de Troie* (Diss. concerning the war of Troy ; 1796), Bryant essaya de démontrer que l'expédition des Grecs chantée par Homère est fabuleuse et qu'il n'a pas existé de ville de Troie. Cet érudit, si incrédule, croyait à l'authenticité des *Poëmes de Rowley*, fabriqués par Chatterton.

Cf. Chalmers : *Biog. Dictionary* ; — Nichols : *Literary Anecdotes of 18th century*.

BRYENNE (Nicéphore), Νικηφόρος Βρυέννιος, historien byzantin, né à Orestie, en Macédoine, mort en 1137. Fils de Nicéphore Bryenne, qui se fit proclamer empereur en 1077 et fut vaincu par Nicéphore Botoniate, il eut la faveur d'Alexis Comnène, exerça un commandement dans ses armées et épousa sa fille Anne. On a de lui, sous le titre d'Ὕλη ἱστορίας, l'histoire d'Isaac I Comnène, de Constantin XI Ducas, de Romain III Diogène, de Michel VII Parapinace. Cet ouvrage est divisé en quatre livres ; il se distingue par la clarté et tient un des premiers rangs dans la collection byzantine. Publié d'abord, avec une traduction latine, par P. Poussines, à la suite de *Procope*, dans la Byzantine de Paris (1661, in-fol.), il fut réimprimé par Du Cange, avec d'excellentes notes, à la suite de *Cinname* (Paris, 1670, in-fol.). Meineke en a donné une très-bonne édition dans la Byzantine de Bonn (1836, in-8). Le président Cousin l'a traduit en français dans l'*Histoire de Constantinople* (Paris, 1672, 8 vol. in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

BRYENNE (Joseph), Ἰωσὴφ Βρυέννιος, écrivain ecclésiastique byzantin du XVe siècle. Il fut un prédicateur éloquent. Ses traités sur divers sujets religieux, écrits dans un style d'une pureté remarquable pour l'époque, ont été réunis (Leipzig, 1763-1784, 3 vol. in-8, texte grec seul).

Cf. Leo Allatius : *De libris et rebus ecclesiasticis græcis*, 1re partie.

BUCCO, personnage des *Atellanes* (voy. ce mot).

BUCHANAN (George), historien écossais et poëte latin moderne, né dans le comté de Dumbar en 1506, mort à Édimbourg en 1582. Il vint achever ses études à Paris, où pendant trois ans il professa au collége Sainte-Barbe. Rentré dans son pays, il devint le précepteur du fils naturel de Jacques V, depuis comte Murray ; mais, à la suite de quelques satires contre les moines, il fut emprisonné ; puis il se réfugia sur le continent, fut professeur à Bordeaux, à Paris, à Coïmbre, et eut pour élève Montaigne. Il traduisit alors la *Médée* et l'*Alceste* d'Euripide, et composa des tragédies latines, *Jean-Baptiste*, *Jephté*, etc. La Réforme ayant triomphé en Écosse, Buchanan, qui l'avait embrassée, revint dans sa patrie et trouva dans Marie Stuart une juste appréciatrice de son savoir. Il n'en fut pas moins un des ennemis les plus déclarés de cette reine, et lorsqu'elle eut succombé, il lança contre elle un écrit violent, inspiré par Murray : *Detectio Mariæ reginæ* (1571). Il fut précepteur du jeune roi Jacques VI, qui plus tard l'exclut de la cour pour ses opinions contraires à la royauté absolue, exprimées dans son traité *De jure regni apud Scotos* (Édimbourg, 1582, in-4). Il termina ses jours dans la disgrâce et la pauvreté, en mettant la dernière main à son principal ouvrage, l'*Histoire d'Écosse* (Rerum scoticarum historia ; Édimbourg, 1582, in-4), livre d'une latinité excellente, où se combinent les qualités différentes de Tite-Live et de Salluste, mais où l'on ne trouve ni recherches sérieuses, ni critique pour les temps anciens, ni impartialité pour la période contemporaine. Comme poëte latin, Buchanan a peu d'égaux. Outre ses tragédies déjà citées, et qui ne sont que d'élégantes déclamations, on lui doit une célèbre traduction des *Psaumes* (Paraphrasis psalmorum poetica ; Paris, Robert Estienne, in-8 ; Strasbourg, 1570, in-12), où l'élégance a aussi le tort d'effacer toute l'énergie concise du texte. Quelques petites pièces lyriques, l'*Épithalame de Marie Stuart*, *le Premier mai*, *à Néæra*, écrites à l'imitation d'Horace et de Catulle, ne sont pas indignes de ces modèles. Le latin était devenu la langue naturelle de Buchanan, à tel point que son pamphlet *le Caméléon*, écrit en écossais, est à peine intelligible. Les éditions elzéviriennes de sa *Paraphrasis Psalmorum* (Leyde, 1621, in-8) et de ses *Poemata* (Ibid., 1628, in-18) sont recherchées. La meilleure édition de ses *Œuvres complètes* est celle de Leyde (1725, 2 vol. in-4).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique* ; — *Biographia britannica*.

BUCHEZ (Philippe-Joseph-Benjamin), publiciste français, né à Matagne-la-Petite (Ardennes) le 31 mars 1796, mort à Rodez le 22 juin 1866. L'un des membres les plus actifs du carbonarisme français, ardent saint-simonien, puis l'un des chefs de l'école néo-catholique, il fut porté en 1848 à la Constituante, dont il fut président jusqu'au 15 mai. Médecin, métaphysicien, historien, il a écrit de nombreux et volumineux ouvrages, tendant tous à la conciliation du catholicisme avec les idées modernes, et parmi lesquels nous citerons : *Introduction de la science et de l'histoire* (1833, in-8 ; 2e édit., 1842, 2 vol. in-8) ; *Histoire parlementaire de la Révolution française*, avec Roux-Lavergne, J. Bastide, Sain de Bois-le-Comte et Ott (1833-1838, 40 vol. in-8) ; *Essai d'un traité complet de philosophie au point de vue du catholicisme et du progrès* (1839, 3 vol. in-8), principale exposition du « buchezisme ». [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

BUCHHOLZ (Paul-Ferdinand-Frédéric), historien allemand, né à Altruppia (Prusse) le 5 février 1768, mort à Berlin le 24 février 1843. Professeur à l'Académie militaire de Brandebourg, il a écrit en allemand de nombreux ouvrages d'histoire moderne ou contemporaine : *Nouvelle loi de gravitation du monde moral* (Berlin, 1802) ; *État social de la Prusse jusqu'en 1806* (Ibid., 1808, 2 vol.) ; *Histoire de Napoléon Bonaparte* (Ibid., 1827-30, 3 vol.) ; *Portefeuille historique, ou Histoire de l'Europe depuis la paix de Vienne* (Ibid., 1814-37, 22 vol.), etc.

Cf. *Conversations-Lexicon*.

BUCHON (Jean-Alexandre), littérateur français, né le 21 mai 1791 à Meneton-Salon (Cher), mort le 29 août 1846. Il fut, en 1828, inspecteur des archives et des bibliothèques de France, et après 1830 remplit une mission en Grèce. Son nom est attaché à deux recueils importants, auxquels il travailla avec persévérance : la *Collection des*

chroniques nationales françaises, écrites en langue vulgaire du XIIIe au XVIe siècle (Paris, 1824-1829, 47 vol. in-8), et les *Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le XIIIe siècle* (Paris, 1840). Nous citerons ensuite : *Histoire populaire des Français* (Paris, 1832, in-8); *la Grèce continentale et la Morée* (Paris, 1843, in-12), et *Nouvelles recherches sur la principauté française de Morée* (Paris, 1843-1844, 2 vol. gr. in-8). Il a donné les trois premiers tomes de l'*Histoire universelle des religions* (Paris, 1844, in-8). Il a publié des articles dans un grand nombre de recueils, principalement dans la *Biographie universelle* et la *Revue indépendante*.

Cf. Beuchot, dans le *Journal de la librairie*; — Quérard : *la France littéraire* et *la Littérat. franç. contemporaine*.

BUCOLIQUE, poëme pastoral. On croit que Virgile donna à ses églogues le titre de *Bucoliques*. Cependant elles eussent été mieux désignées sous le nom d'églogues ou sous celui d'idylles, au sens de pièces choisies et de petits tableaux, que ces mots avaient chez les anciens. Le poëte, au lieu de représenter la vie des champs, semble n'avoir pris, le plus souvent, la forme de la poésie pastorale que comme un cadre pour y enfermer des idées diverses, politiques, religieuses, littéraires, etc. Les modernes, en se reportant au sens étymologique des mots, auraient dû préférer le mot *bucolique* aux mots *idylle* et *églogue* pour désigner les poésies du genre pastoral. C'est le contraire qui a eu lieu. Nous trouvons pourtant au XVe siècle les *Bucolica* de Pontanus, et au XVIe les *Bucolica* de Vida. — Voy. PASTORALE (Poésie).

BUCOLIQUE (VERS). — Voyez HEXAMÈTRE (Différentes espèces d').

BUCQUOY (Jean-Albert D'ARCHAMBAUD, comte DE), écrivain français, né vers 1650 en Champagne, mort le 14 novembre 1740. D'abord militaire, puis chartreux, trappiste, il quitta le couvent, erra en mendiant, se fit maître d'école à Rouen, vint à Paris, y fonda un ordre et fut enfermé au Fort-l'Évêque, puis à la Bastille, pour avoir parlé et écrit contre les abus du pouvoir royal. Sorti de prison, il alla en Suisse, en Hollande et en Hanovre. Il a écrit le récit de ses singulières aventures, dans le livre intitulé : *Événements les plus rares, ou Histoire du sieur abbé comte de Bucquoy* (1719). On a encore de lui des ouvrages de piété.

Cf. Madame Dunoyer : *Lettres historiques et galantes*, t. III.

BUDDÉE (Jean-François), BUDDÆUS, théologien allemand, né à Anclam (Poméranie) le 25 juin 1667, mort le 29 novembre 1729. Esprit élevé et éclairé, de nombreux ouvrages de philosophie morale et d'histoire de la philosophie lui ont fait une place distinguée dans l'école rationaliste allemande : *Historia juris naturæ*, etc. (Iéna, 1695); *Dissertationes academicæ de præcipuis Stoicorum in philosophia morali erroribus* (Ibid., 1696); *Introductio ad historiam philosophiæ Hebræorum* (Ibid., 1702); *Historia critica theologiæ dogmaticæ et moralis* (Francfort, 1725), etc.—Il a donné lui-même une notice autobiographique sur ses travaux : *Notitia dissertationum aliorumque scriptorum a se aut suis auspiciis, editorum* (Iéna, 1729, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXI.

BUDÉ (Guillaume), érudit français, né en 1467 à Paris, mort le 23 août 1540. Destiné par son père à la jurisprudence, il se sentait plus porté à l'étude de la langue grecque, recueillit chez lui un Grec réfugié, Hermotime de Sparte et en prit des leçons ainsi que de Jean Lascaris. Il reçut des rois Charles VIII, Louis XII, François Ier, diverses sortes de titres et de fonctions. Maître de la librairie, il enrichit d'un grand nombre de livres la bibliothèque du roi qu'il fit transférer de Blois à Fontainebleau. Il obtint aussi, vers 1528, de François Ier, avec l'appui de Jean Du Bellay, l'érection de trois chaires libres d'hébreu, de grec et de haute latinité, qui furent le germe du Collége de France.

Le principal ouvrage de Budé a pour titre *De Asse* (1514). Il y expose tout le système monétaire des Romains, en partant de l'as, et le compare aux systèmes des autres pays, déployant une érudition très-étendue sur le sujet même et dans ses nombreuses digressions. Érasme, l'ami de l'auteur, lui reproche une latinité obscure. Le succès de ce traité fut très-grand; on en donna de nombreux abrégés, et la plupart des hommes éminents de l'époque, Thomas Morus, Vivès, Erasme, Bembo, Sadolet, etc., en firent l'éloge. Les autres écrits de Budé sont des *Annotations sur les Pandectes*, des *Commentaires* sur des auteurs grecs, des *Lettres* en grec, traité en français sur l'*Institution du prince* (1547, in-fol.). Ses *Œuvres* ont été recueillies (Bâle, 1557, 4 vol. in-fol.). Il a laissé en manuscrit un *Lexique grec-latin* (Genève, 1554, in-fol.), qu'Henri Estienne a mis largement à contribution pour son *Trésor de la langue grecque*.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*; — Rebitté : *Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France* (1846, in-8); — Saint-Marc Girardin, dans le *Journal des Débats* (27 décembre 1833).

BUFFIER (Claude), littérateur français, né le 25 mai 1661 en Pologne, de parents français, mort le 17 mai 1737 à Paris. Il appartenait à l'ordre des jésuites. On a de lui : *Pratique de la mémoire artificielle pour apprendre et retenir la chronologie, l'histoire et la géographie* (Paris, 1701-1715, 4 vol. in-12), suite de traités avec vers mnémotechniques; *Histoire de l'origine du royaume de Sicile et de Naples* (Paris, 1701, in-12); *Introduction à l'histoire des maisons souveraines de l'Europe* (Paris, 1747, 3 vol. in-12); *Cours général et particulier des sciences sur des principes généraux et simples, pour former le langage, le cœur et l'esprit* (Paris, 1732, in-fol.), ouvrage qui se distingue par l'esprit d'analyse, et qui a été utile à la rédaction de l'*Encyclopédie méthodique* : on en a extrait la *Grammaire française sur un plan nouveau* (Paris, 1809, in-12). Le P. Buffier fut un des collaborateurs du *Journal de Trévoux*

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Quérard : *la France littéraire*; — Rigault : *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, part. II, chap. VII.

BUFFON (Jean-Louis LECLERC, comte de), célèbre naturaliste et écrivain français, né à Montbard (Côte-d'Or) le 7 septembre 1707, mort à Paris le 16 avril 1788. Fils d'un conseiller au Parlement de Dijon, il reçut une éducation distinguée et, après de brillantes études, parcourut une partie de l'Europe en touriste et en observateur. Pour se familiariser avec la langue anglaise et la science étrangère, il traduisit un ouvrage de Hales, la *Statique des végétaux et analyse de l'air*, et la *Méthode des fluxions* de Newton. Ces deux traductions parurent, sous les auspices de l'Académie des sciences, la première en 1735, la seconde en 1740 (in-4). Buffon semblait alors se tourner vers les recherches mathématiques, mais son goût pour l'observation de la nature l'emporta, et on le voit s'occuper avec ardeur d'une foule de questions de physique, d'astronomie, ou d'applications de la science à l'industrie et à l'agriculture, avant de concevoir le vaste projet d'embrasser la nature dans un tableau universel. Dès l'année 1739, les savants mémoires de Buffon lui avaient ouvert les portes de l'Académie des sciences et lui avaient

valu la nomination d'intendant du jardin du roi. Cette charge le plaçait dans le milieu et les conditions les plus favorables à ses études d'observation et à l'accomplissement du grand ouvrage d'exposition qu'il avait projeté. Après dix années de travaux préparatoires, accomplis avec de savants collaborateurs, notamment avec Daubenton, Buffon donna, en 1749, les trois premiers volumes de l'*Histoire naturelle* dont l'exécution remplit toute sa vie, et dont l'impression ne fut achevée qu'après sa mort. Cette publication fut considérée au XVIII^e siècle comme un véritable événement. Les idées en furent discutées avec plus ou moins de vivacité, mais la grandeur de la composition et l'éloquence du style furent universellement admirées. L'inscription de la statue élevée à l'auteur, de son vivant, à l'entrée du Muséum : *Majestati naturæ par ingenium*, n'est que l'expression du sentiment que l'œuvre de Buffon avait excité dans toute l'Europe, et que probablement il éprouvait lui-même. Sa réputation d'écrivain l'avait fait entrer sans contestation à l'Académie française, le 25 août 1763. Il avait été choisi au lieu et place du poëte Piron dont le roi n'avait pas voulu accepter la présentation. Buffon, qui mourut à quatre-vingt-un ans, finit ses jours dans une agréable retraite à la campagne, travaillant en grand seigneur, en sybarite même, entouré, au sein d'une majestueuse élégance, d'affection et d'hommages, et suivant le mot de Hume, répondant à l'idée d'un maréchal de France.

Nous n'avons pas à rechercher dans Buffon, qui nous appartient comme écrivain, la valeur et l'originalité du savant. Sous ce dernier rapport, nous renvoyons à l'appréciation d'un juge compétent, de Flourens, suivant lequel Buffon a inspiré à la fois Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire et a été, par l'idée de l'uniformité du plan de la nature, le légitime précurseur des plus grandes pensées scientifiques de ce temps. Malgré son dédain pour les nomenclatures et les *méthodes*, l'immensité même de son plan et l'universalité de ses études ou de ses conjectures, le besoin de remonter aux origines des choses et de retracer l'histoire des êtres disparus, font de lui un des chefs de ce mouvement d'investigations sans limite imprimé désormais à la science. « Buffon, dit avec raison Villemain, par le caractère seul de ses recherches, la sublimité de ses conjectures, de ses paradoxes même, agitait les esprits, appelait de loin les découvertes et créait ce qu'il ne savait pas encore. »

Le mérite incontestable de l'écrivain est d'avoir conquis un public à la science, en la rendant attrayante par le charme du style et par une éloquence en harmonie avec la grandeur des sujets. Ce qui caractérise Buffon, ce qu'il a cherché, et ce qui fut avant tout goûté de ses contemporains c'est la pompe du langage, répondant à la majesté de la nature. Son style a souvent le mouvement et le tour oratoire, parfois l'expression poétique, au besoin la variété de tons et de couleurs ; mais tout ramène chez lui, ainsi que l'a bien vu Condorcet, la pompe et la majesté. « On a loué la variété de ses tons... En peignant la nature sublime ou terrible, douce ou riante, en décrivant la fureur du tigre, la majesté du cheval, la fierté et la rapidité de l'aigle, les couleurs brillantes du colibri, la légèreté de l'oiseau-mouche, son style prend le caractère des objets; mais il conserve sa dignité imposante : c'est toujours la nature qu'il peint, et il sait que, même dans les petits objets, elle a manifesté sa toute-puissance. Frappé d'une sorte de respect religieux pour les grands phénomènes de l'univers, pour les lois générales auxquelles obéissent les diverses parties du vaste ensemble qu'il a entrepris de tracer, ce sentiment se montre partout et forme en quelque sorte le fond sur lequel il répand de la variété, sans que cependant on cesse de l'apercevoir. »

Cette dignité imposante, cette éloquence majestueuse a été quelquefois taxée d'emphase par ceux qui ne veulent dans le langage scientifique que deux qualités : la clarté et la précision. De là l'allusion satirique de Voltaire :

Dans un style ampoulé parlez-nous de physique,

et ce trait échappé à sa spirituelle méchanceté, un jour qu'on citait devant lui l'*Histoire naturelle :* « Pas si naturelle ! » dit-il. Le mot de M^{me} Necker mérite aussi d'être rapporté : « M. de Buffon ne peut écrire sur des sujets de peu d'importance ; quand il voulait mettre sa grande robe sur de petits objets, elle faisait des plis partout. »

On a tiré de tout temps du grand ouvrage de Buffon des modèles de style. Ses descriptions des divers animaux sont les chefs-d'œuvre classiques du genre. D'autres pages sont admirables par la délicatesse de l'analyse morale : l'épisode du premier homme racontant ses premières impressions condense toute la philosophie de Condillac en quelques pages poétiques qu'elle ne semblait pas capable d'inspirer; l'invocation au Dieu de la paix a toute l'ampleur de l'éloquence religieuse. On peut contester l'usage et l'emploi du génie de l'écrivain dans un cadre qui pouvait ne pas le comporter, mais son titre et son rang sont incontestables, et Buffon reste, à côté de Voltaire lui-même, de Rousseau et de Montesquieu, un des quatre grands prosateurs de son siècle.

Buffon appartient spécialement à l'histoire littéraire par son *Discours de réception à l'Académie française*, dissertation de quelques pages, qui a mis en circulation une théorie et une formule livrées à d'inépuisables contradictions. La théorie de Buffon sur le style donne un rôle très-secondaire aux qualités personnelles dont on compose ordinairement le talent ou le génie d'un écrivain. Il définit le style « l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées ». Le premier fruit du génie, à ses yeux, est le plan, qu'il appelle la base du style. « Il le soutient, dit-il, il le dirige ; il règle son mouvement et le soumet à des lois: sans cela, le meilleur écrivain s'égare ; sa plume marche sans guide et jette à l'aventure des traits irréguliers et des figures discordantes. Quelque brillantes que soient les couleurs qu'il emploie, quelque beautés qu'il sème dans les détails, comme l'ensemble choquera ou ne se fera pas assez sentir, l'ouvrage ne sera point construit, et en admirant l'esprit de l'auteur, on pourra soupçonner qu'il manque de génie. » Tout le *Discours* n'est ainsi qu'un commentaire du *lucidus ordo* d'Horace. Cet ordre lumineux et animé, le style, résultat du travail de l'auteur, lui appartient en propre ; le fond du sujet, les idées, peuvent avoir été pris à d'autres, et d'autres pourront les prendre à leur tour ; l'ordre seul est de l'auteur. De là, suivant une version qui paraît authentique, la formule : « le style est *de* l'homme même. » En supprimant l'article dans la plupart des éditions, on a changé la maxime ; on en a fait un contresens dans la théorie de Buffon, en ne voyant dans le style que l'expression, le reflet du caractère et du tempérament de l'écrivain. Rendues à leur véritable sens, les idées de l'auteur du *Discours à l'Académie* sont parfaitement conformes à sa définition du génie : l'aptitude à la patience.

La *Correspondance* de Buffon nous montre l'homme et l'écrivain dans un jour plus simple et plus naturel que celui où ses grands ouvrages l'avaient placé. Il vit dans le monde, sans autant de solennité, et dans la famille, avec une amabilité pleine de charme. Simple et vrai dans ses affections et dans son langage, il aime et se fait ai-

mer. 380 lettres écrites de 1729 à 1788, et réunies par M. Nadault de Buffon (*Correspondance inédite*, 1860, 2 forts vol. in-8), fournissent sur le caractère de l'auteur de l'*Histoire naturelle* et sur sa vie privée une révélation complète.

L'œuvre capitale de Buffon, l'*Histoire naturelle générale et particulière*, publiée pour la première fois de 1749 à 1804 (44 vol. in-4, nombr. grav.), a été plusieurs fois réimprimée, notamment par les soins de Lacépède (1817-1819, 17 vol. in-8, avec pl.; 2e édit. 1820 et suiv., 25 vol. in-8, avec 235 pl.), et par Cuvier (1825-1826, 36 vol. in-18, 400 pl.). Les éditions de cet ouvrage ont souvent le titre général d'*Œuvres* de Buffon. Il a été fait un certain nombre d'abrégés de l'*Histoire naturelle* (1800-1802, 4 vol. in-8, avec pl.; 1804, 11 vol. in-8). Plusieurs éditeurs ont aussi donné des *Morceaux choisis* (1809, in-12, avec fig., souv. réimpr.); les *Œuvres choisies* (1843, 2 vol. in-18), etc.

Cf. *Éloges de Buffon*, par Condorcet, Vicq-d'Azir, Cuvier, etc.; — Hérault de Séchelles : *Visite à Buffon* (1785, in-8); — Flourens : *Buffon, histoire de ses idées et de ses travaux* (1844, in-18); — H. Nadault de Buffon : *Buffon, sa famille, ses collaborateurs*, etc. (1863, in-8); — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, tome II; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX et X.

BUHLE (Jean-Gottlieb), philosophe et érudit allemand, né à Brunswick le 29 septembre 1763, mort dans cette ville le 11 août 1821. Il fut professeur de langues anciennes, d'histoire et de droit à Gœttingue, à Moscou et au collége Carolinum de sa ville natale Il a écrit en allemand, et avec plus d'exactitude que de méthode, de nombreux ouvrages, notamment : *Histoire de la philosophie et bibliothèque critique de cette science* (Gœttingue, 1796-1804, 4 vol. in-8); *Histoire de la philosophie moderne depuis la Renaissance jusqu'à Kant* (Ibid., 1805, 6 vol. in-8), traduit en français par Jourdan (Paris, 1816, 6 vol. in-8); *Origine et histoire des Rose-Croix et des Francs-Maçons* (Gœttingue, 1803). On lui doit en outre une traduction de *Sextus Empiricus*, une édition inachevée d'*Aristote* (Deux-Ponts, 1792, 5 vol. in-8), etc.

Cf. V. Cousin : *Fragments philosophiques* (3e édition), tome I.

BULGARE (LANGUE, LITTÉRATURE). Les Bulgares, peuple d'origine tartare, ont abandonné l'idiome ouralien qu'ils parlaient au temps de leur venue en Europe (VIe siècle), pour adopter complétement la langue slave. On peut attribuer ce fait au petit nombre des envahisseurs et à leur conversion au christianisme par des moines slaves ou grecs. En 867, la langue slave était si bien comprise par les Bulgares, que l'Église romaine autorisa l'emploi de cette langue pour leur liturgie. Le fond de la langue bulgare est le slavon, souche commune des langues serbe et russe. Le bulgare ne se sépare de ces deux dernières que par des différences de prononciation. Un Bulgare et un Russe peuvent soutenir une conversation en se servant chacun de leur idiome.

On distingue dans le bulgare deux dialectes : l'ancien et le nouveau. L'ancien est, comme il vient d'être dit, le slavon, appelé aussi *langue ecclésiastique* et *langue cyrillique*. Le nouveau bulgare s'est formé depuis la fin du XIVe siècle, au contact du valaque et de l'albanais. Comme ces dernières langues, le bulgare a un article, mais il se place après le substantif. Il n'a conservé des sept cas slaves que le nominatif et le vocatif; les autres cas s'expriment par des prépositions. La conjugaison est imparfaite et incomplète. Des *Grammaires* de cette langue ont été publiées en russe par Néofyt (1835), Christaki (1836) et Wenelin (1837), et en anglais par C. Riggs.

Il n'y a pas une littérature bien développée en nouveau bulgare : on peut citer quelques ouvrages de piété, un *Traité d'éducation* par Néofyt, et des chants populaires dont plusieurs sont insérés dans les *Ohlas pesni rouskich* (l'Écho des chants russes) de Cela Kovski (Prague, 1822-27, 3 vol.). La Serbie contribue pour une large part à suppléer à l'absence de littérature bulgare. Dans le Balkan occidental et les montagnes de la Haute-Mœsie et de la Macédoine, les chants héroïques des Serbes sont populaires. Les Bulgares riverains du Danube préfèrent à cette mâle poésie des chansons d'amour ou de table, empruntées aussi à la Serbie. En 1843, Aprilofi a commencé à Odessa un recueil périodique intitulé l'*Étoile Bulgare*. L'année suivante paraissait à Smyrne une revue mensuelle intitulée *Philologia*, imprimée en bulgare. Mais ces tentatives plus politiques que littéraires, commencées sous l'inspiration de la propagande russe, ont été abandonnées. Quelques riches Bulgares ont fondé à Constantinople, en 1851, un collége et une imprimerie, destinés à répandre le progrès et l'instruction. Vers 1860, époque du retour des Bulgares à l'Église romaine, une réaction très-marquée s'est produite contre la langue grecque, jusque-là en honneur dans l'enseignement. On rétablit l'alphabet bulgare, on publia des grammaires et des traductions de l'Évangile en langue nationale.

Cf. Safarik : *Histoire de la langue et de la littérature slaves*, en allem. (Ofen, 1826); — Eichhoff : *Histoire de la langue et de la littérature des Slaves* (Paris, 1839); — Mickiewicz : *Cours de littérature slave*, dans ses *Œuvres complètes* (Ibid., 1861, 11 vol.); — S. Bogumil Linde : *Dictionnaire polonais et de treize dialectes de la langue slavonne* (Varsovie, 1807-14, 6 vol. in-4); — A.-P. Vretos : *la Bulgarie ancienne et moderne* (Saint-Pétersbourg, 1856, in-8); — Miklosich : *la Langue des Bulgares en Transylvanie*, en allem. (Vienne, 1857, in-4); — J. Améro : *le Mouvement bulgare* (*Revue contemporaine*, mars 1861).

BULLAIRE. — Voyez BULLE.

BULLE. On entend par ce mot, qui désignait à l'origine le sceau de forme ronde et bombée servant à sceller l'acte, une lettre apostolique, scellée en plomb, et dont la suscription porte la formule d'humilité : *Servus servorum Dei*, précédée du nom du Pape.

Il faut distinguer les *Grandes* et les *Petites bulles*. Les Grandes bulles commencent par le nom du Pape, avec la formule *Servus servorum Dei*, et la suscription se termine par une clause de perpétuité : *In perpetuum; ad perpetuam rei memoriam*. Elles sont signées par le Pape et par les cardinaux. Les mots *Bene Valete* terminent les anciennes lettres apostoliques; c'est au XIe siècle que l'on commence à employer le monogramme *B.V.* En face du *Bene Valete*, qui est à droite, se trouvent à gauche deux cercles concentriques, divisés au milieu par une croix. Dans l'espace qui sépare les deux cercles est une devise particulière; à l'intérieur est la croix avec les mots : *Sanctus Petrus, sanctus Paulus;* puis le nom du Pape. La date des Grandes bulles est exprimée assez longuement : on y trouve le nom du lieu, l'année du pontificat, celle de l'Incarnation, l'indiction, le jour, l'indication des fonctionnaires qui expédient la bulle. Les Grandes bulles, rares déjà au XIIe siècle, ont été presque entièrement inusitées au XVe, époque où apparaissent les Brefs.

Les Petites bulles sont ainsi nommées en raison de la brièveté des formules caractéristiques et non de l'importance des sujets traités; elles ont, en général, un intérêt historique plus réel que les autres, ainsi la longue bulle de canonisation de saint Louis, émanée de Boniface VIII (11 août 1297), fut expédiée sous forme de petite bulle. Les Petites bulles ne commencent à se distinguer des Grandes qu'après le pontificat d'Urbain II, à la fin du XIe siècle.

Elles ont bien la formule : *Servus servorum Dei*, mais au lieu des mots : *In perpetuum*, à la fin de la suscription, elles portent : *Salutem et apostolicam benedictionem*. Les formules d'imprécation y sont beaucoup moins communes et plus brèves que dans les grandes ; la date y est toujours sommairement exprimée. Il faut citer encore les *Bulles pancartes*, les *Bulles priviléges*, les *Bulles consistoriales*, que l'on range parmi les Grandes bulles. Les papes ont scellé de deux façons, en cire et en plomb : à partir du XIIe siècle, le sceau de cire n'eut plus qu'une valeur privée ; il est toutefois usité dans les Brefs au XVe siècle. Le sceau de plomb, réservé pour les affaires publiques, est d'usage dans les Grandes et les Petites bulles.

Dans l'histoire, chaque bulle est désignée par les premiers mots de son texte. Ainsi, la bulle *Clericis laicos* est celle qui commença les querelles entre Boniface VIII et Philippe le Bel ; la bulle *Execrabilis* fut lancée en 1460 par Pie II, pour interdire d'en appeler, dans l'avenir, à des conciles ; la bulle *Exsurge, Domine* est celle que Léon X fulmina en 1520 contre Luther ; la bulle *Cum occasione* condamna en 1653 les propositions de Jansénius ; la bulle *Unigenitus* fut dirigée, en 1713, contre les *Réflexions morales* de Quesnel ; la bulle *In cœna Domini* contient une excommunication générale contre les hérétiques et contre ceux qui désobéissent au saint-siége. Toutes les bulles sont écrites en latin ; celles qui ont pour but de lancer « les foudres apostoliques » sont remarquables par un ton de véhémence et des expressions d'une sainte colère.

On a donné le nom de *Bullaire* aux collections de bulles. Le *Grand Bullaire Romain* se divise en trois parties : 1° jusqu'à Urbain VIII, c'est-à-dire jusqu'en 1623 (Rome, 1634, 4 vol. in-fol.) ; 2° d'Urbain VIII à Clément XIII, ou de 1623 à 1758 (Luxembourg [Genève], 1747-1758, 11 vol. in-fol.) ; 3° de Clément XIII à Grégoire XVI, ou de 1758 à 1831 (Rome, 1837-1843, 8 vol. in-fol.). On remarquera combien le nombre des bulles est allé en augmentant, la première partie, pour seize siècles, ne comprenant que quatre volumes ; les deux autres parties, pour deux siècles seulement, en comprenant dix-neuf.

BULLE D'OR. Ces mots désignent une autre sorte de documents historiques : les grandes résolutions des souverains de la Hongrie et de la Bohême, ainsi que celles de l'empire d'Allemagne, scellées du sceau d'or. La plus ancienne date de 1222 ; elle est du roi de Hongrie André II, qui y confirmait les antiques lois du royaume et établissait en même temps des lois nouvelles. La plus récente est la *Bulle d'or de Milan*, par laquelle Charles-Quint, en 1549, régla la succession au duché de Milan. Le document nommé par excellence la *Bulle d'or*, et dont il existe encore plusieurs exemplaires originaux, parut en 1356, à la suite des travaux de deux Diètes. Cette résolution établit le droit politique de l'Allemagne, tel qu'il a existé jusqu'en 1806. On en attribue la rédaction au célèbre jurisconsulte Barthole. Comme la plupart des documents du même genre, elle est écrite en un latin qui porte les traces de la barbarie du moyen âge.

Cf. Mabillon : *De re diplomatica* ; — D. Tassin et V. Toustain : *Nouveau traité de diplomatique* ; — Natalis de Wailly : *Eléments de paléographie*.

BULLET (Jean-Baptiste), théologien et érudit français, né en 1699 à Besançon, mort le 6 septembre 1775. Il fut professeur de théologie dans sa ville natale et correspondant de l'Académie des inscriptions. On a de lui : *Histoire de l'établissement du christianisme* (Lyon et Paris, 1764, in-4, Paris, 1814-1825, in-8) ; *l'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature* (Paris, 1768, 1773, 2 vol. in-12) ; *Recherches historiques sur les cartes à jouer* (Lyon, 1757, in-8) ; *Dissertations sur la mythologie française* (Paris, 1771, in-12) ; *Mémoires sur la langue celtique* (Besançon, 1754-1770, 3 vol. in-fol.), tendant à prouver que l'idiome des paysans bas-bretons était le reste de la langue gauloise ; *Réponses critiques aux incrédules sur divers endroits des livres saints* (Besançon, 1773-1775, 3 vol. in-12, Paris, 1826, 4 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

BULLETIN. Ce mot, qui signifia primitivement petit écrit, petit billet, a été donné comme titre à certaines publications périodiques, dont quelques-unes sont très-volumineuses. Sous la première République française, l'Assemblée législative décida que chaque jour on publierait, par affiches, un *Bulletin de correspondance*, où seraient insérés les actes et les événements qui intéressaient le plus l'État. Ce premier bulletin fut remplacé par le *Bulletin des lois*, que la Convention créa le 4 décembre 1795, et qui devint le recueil officiel des lois, des ordonnances, des règlements. Publié par cahiers, à des époques non déterminées, le *Bulletin des lois* s'est composé de douze séries : Convention, Directoire, Consulat, Empire, première Restauration, Cent-Jours, règne de Louis XVIII, règne de Charles X, règne de Louis-Philippe, République de 1848, second Empire, troisième République. A partir de la révolution de Juillet, il s'est divisé en deux parties, la première réservée aux lois, la seconde pour les ordonnances et pour les mesures relatives soit à une localité, soit à un individu. C'est aussi à la publication des lois, règlements, décrets et ordonnances que se rapportent le *Bulletin officiel de la marine* et le *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*.

Parmi les autres recueils portant le titre de Bulletin, on peut citer : le *Bulletin décadaire*, publié périodiquement par décade durant la première République, sous la forme d'un cahier, et présentant un exposé historique des affaires générales de la France ; le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, connu sous le nom de *Bulletin de Férussac*, publié par le baron de ce nom, à partir de 1823, avec le secours d'une subvention qui cessa en 1830, pour enregistrer les travaux les plus remarquables des savants et industriels de tous les pays ; il se composa de huit forts volumes ; le *Bulletin des comités historiques* ; le *Bulletin des Sociétés savantes*, etc.

BULTEAU (Louis), littérateur français, né en 1625 à Rouen, mort le 6 avril 1693. Il a publié : *Essai de l'histoire monastique de l'Orient* (Paris, 1678, in-8) ; *Abrégé de l'histoire de l'ordre de Saint-Benoît et des moines d'Occident* (1684, 2 vol. in-4 ; traduction des *Dialogues* de saint Grégoire le Grand (1689, in-12), etc. — Son frère, Charles BULTEAU, né vers 1630, mort en 1710, a écrit, d'après Grégoire de Tours et Frédégaire, des annales qu'il intitula *Annales Bultellani*.

Cf. Niceron : *Mémoires*.

BULWER-LYTTON (sir Édouard EARLE, baronnet LYTTON, dit), célèbre romancier anglais, né à Heydon-Hall (Norfolk) en 1805, mort à la fin de mai 1872. Fils du général Bulwer et frère du diplomate sir Henry Bulwer, il se tourna avec ardeur vers la littérature avant de prendre à son tour un rôle dans la politique. Il publia d'abord des recueils de vers et des poëmes byroniens qui furent peu remarqués (*Weeds and wild flowers*, 1826, in-8 ; *O'Neil or the Rebel*, 1827, in-8 ; *Falkland*, 1827, in-8), puis produisit tout à coup une vive sensation, en écrivant des romans pleins de fougue et de passion, dans lesquels il se plai-

sait à mettre en scène et à peindre avec une verve satirique les vices et les préjugés de la haute société. Au milieu des récriminations violentes des divers organes de l'aristocratie, parurent successivement : *Pelham* (1828, 3 vol. in-8), *le Désavoué* (the Disowed, 1820, 3 vol.), *Deverem* (1829, 3 vol.), *Paul Clifford* (1830, 3 vol.), *Eugène Aram* (1832, 3 vol.). Il prit alors la direction du *New-Monthly Magazine*, et y inséra une suite d'études humoristiques qu'il réunit sous le titre de *l'Étudiant* (the Student, 1835, 3 vol. in-8), et qui, avec un autre recueil, *l'Angleterre et les Anglais* (England and the English, 1833, 3 vol.), concoururent à placer le jeune romancier au premier rang des essayistes.

Bulwer-Lytton se jeta alors dans la vie publique et, défendant tour à tour les idées libérales et la politique conservatrice, siégea, comme député, avec les whigs et les tories, fut fait baronnet, sous le nom de Lytton, et devint ministre des colonies dans le cabinet de lord Derby (1858-59). Il publia, dans cette période, des brochures politiques qui eurent du retentissement (*the Crisis*, 1835; *Letters to John Bull, esq.*, 1851, in-8), et ne suspendit pas son activité littéraire, comme le prouve une seconde série de romans où l'auteur demande tour à tour aux études historiques, à la fantaisie, à l'observation de la vie domestique, des cadres pour les luttes ardentes des passions, ou pour les douces émotions des sentiments sympathiques; *les Derniers jours de Pompéi* (1834, 3 vol. in-8) ; *les Pèlerins du Rhin* (même année, 3 vol.) ; *Rienzi* (1835, 3 vol.), son récit le plus dramatique et le mieux composé ; *Ernest Maltravers* (1837) et *Alice*, qui en est la suite (1838); *le Dernier des barons* (1843, 3 vol.); *les Caxtons* (1850, 3 vol.), touchante histoire domestique; *Mon histoire* (1851, 3 vol.); *Qu'en fera-t-il?* (1860, 2 vol.), etc. Tous ces romans qui, réimprimés en format populaire, ont eu, en Angleterre, une circulation considérable, ont été traduits dans diverses langues, notamment en français (*Bibliothèque des meilleurs romans étrangers*, in-18 compacte).

Non content de traiter tous les genres du roman avec une supériorité évidente, Bulwer-Lytton a encore écrit pour le théâtre : *la Duchesse de la Vallière* (1837), *la Dame de Lyon* (1839), etc. Il a aussi donné de nouveaux poëmes : *les Jumeaux siamois* (1831, in-8); *Eva* (1842, in-8), *le nouveau Timon* (1846, in-8); *le Roi Arthur* (1848, in-8), etc. Ses œuvres poétiques et dramatiques ont été réunies en 1852. — [*Dict. des Contemporains*, les quatre premières édit.]

BUNAU (Henri, comte DE), homme d'État et historien allemand, né à Weissenfels le 2 juin 1697, mort dans sa terre d'Ossmannstaedt (Keimar). Il s'est fait un nom en littérature par son *Histoire des Empereurs et de l'Empire d'Allemagne, d'après les meilleures sources* (Deutsche Kaiser und Reich Historie, etc.; Leipzig, 1728-1743), compilation très-précieuse par les matériaux qu'elle contient et très-estimée par l'esprit critique dont elle témoigne, et pour la clarté et l'élégance du style. On cite encore de lui des dissertations en allemand ou en latin sur quelques points de droit, et un recueil posthume de *Pensées sur la religion* (Religiongedanken; Leipzig, 1769, in-8). Le comte de Bunau s'était formé une bibliothèque historique ne comprenant pas moins de 42 000 volumes, et qui devint une partie importante de la bibliothèque royale de Dresde. Il en avait été publié un savant *Catalogue* (Calalogus bibliothecæ bataviannæ; Leipzig, 1755-56), par J. M. Franke.

Cf. *Conversations-Lexikon.*

BUNYAN (John), écrivain religieux anglais, né en 1628 à Elston dans le Bedfordshire, mort à Londres en 1688. Fils d'un chaudronnier, il reçut à peine l'instruction élémentaire et exerça la profession de son père. La ferveur religieuse s'empara de son imagination, et après avoir servi quelque temps dans l'armée parlementaire, il s'attacha à la congrégation des Baptistes de Bedford et en devint le prédicateur. Au retour des Stuarts, il subit douze ans de prison, pendant lesquels il pourvut à sa subsistance, à celle de sa femme et de ses cinq enfants en faisant du lacet. Il se consolait en lisant la *Bible* et les *Martyrs* de Fox, et en composant des ouvrages propres à édifier ses coreligionnaires. Après sa libération, il reprit le métier de prédicateur ambulant, puis bâtit à Bedford une maison de réunion, où son éloquence attira de nombreux fidèles.

Les ouvrages de J. Bunyan sont nombreux, car il écrivit autant de traités qu'il vécut d'années. Deux sont d'un intérêt général : *La Grâce abondante* (Grace abounding) et le *Voyage du Pèlerin* (Pilgrim's Progress). Le premier est une autobiographie dans le genre des *Confessions* de saint Augustin ; l'auteur s'y représente comme un grand pécheur racheté par la grâce de Dieu. Il ne faut pas prendre ses expressions à la lettre, et suivant Southey et Macaulay, les péchés que Bunyan se reprochait si amèrement étaient fort véniels. Dans le *Voyage du Pèlerin de ce monde au monde à venir*, l'auteur raconte comment M. Chrétien entreprend un voyage à la Jérusalem nouvelle. Toutes les aventures du chemin, les scènes qu'il visite, les dangers qu'il rencontre, les ennemis qu'il combat, les amis et les pèlerins qu'il trouve sur sa route, représentent les épreuves de la vie religieuse. Grâce à son imagination puissante, à l'ardente intensité de sa foi, Bunyan a communiqué une existence réelle à ses personnages allégoriques, et ce traité du perfectionnement du chrétien est aussi intéressant qu'un roman de chevalerie. C'est le chef-d'œuvre des allégories. Le style, populaire sans vulgarité, appartient à la pure et mâle langue saxonne dont le *Voyage du Pèlerin* reste un document. L'auteur en a donné, avec moins de succès, une continuation contenant le pèlerinage de Mme Chrétienne. Sa *Guerre sainte* est un tableau analogue des combats du roi Shaddai contre Diabolus pour la reprise de la métropole du monde. Les *Œuvres complètes* de Bunyan, recueillies à Londres (1736-1737, 2 vol. in-fol.), ont été réimprimées plusieurs fois. Le *Voyage du Pèlerin* a autant d'éditions chez les protestants que l'*Imitation* chez les catholiques. On cite comme particulièrement remarquable celle de Londres (1630, in-8), illustrée par Heath et Martin.

Cf. Rob. Southey : *Life of John Bunyan*, dans l'édition mentionnée ; — Macaulay : *Critical and historical Essays ;* — R. Philip : *Life of J. Bunyan* (New-York, 1839, in-12).

BUONACCORSI (Filippo), historien italien, né près de Florence vers 1425, mort à Cracovie en 1496. Il vint à Rome et y fonda, avec Pomponius Lætus, une Académie dont chaque membre recevait le nom d'un écrivain de l'antiquité ; il prit celui de *Callimachus experiens*. Paul II vit des conspirateurs dans ces savants inoffensifs, les dispersa et en persécuta plusieurs cruellement. Callimaque obligé de fuir, erra en Thrace, en Grèce, dans les îles, puis trouva un asile en Pologne, auprès du roi Casimir IV, qui le chargea de l'éducation de ses enfants, puis le prit pour secrétaire et pour ambassadeur. Au milieu de cette fortune qui s'accrut encore sous Jean-Albert, fils de Casimir, Buonaccorsi eut le malheur de perdre ses ouvrages et ses livres dans un incendie.

On a de lui, sous son surnom académique : *Attila* ou *De gestis Attilæ* (Haguenau, 1531, in-4), inséré ensuite dans le recueil des historiens hon-

grois de Bonfinius; *Historia de Rege Udalislao* (Augsbourg, 1519); *Epistola de clade Varnensi*; une *Histoire* de ses voyages, un poëme épique *de Regibus Pannoniæ*, etc.

Cf. J.-M. Bruto : *Vita Callimachi experientis*, en tête de son édition de l'*Histoire de Ladislas* (Cracovie, 1582, in-4).

BUONAFEDE (Pier-Appiano), philosophe et publiciste italien, né à Commachio en 1716, mort à Rome en 1793. Il prit l'habit chez les Célestins, professa la théologie à Naples, et devint directeur général de son ordre. Ses deux premiers ouvrages, *Ritratti poetici, storichi e critici*.... (Naples, 1745, in-8) et *I filosofi infanti*, comédie morale (Faenza, 1754, in-4), parurent sous le pseudonyme d'*Apatopisto Cromaziano*. Il publia ensuite, sous son véritable nom, une série d'ouvrages philosophiques, où les idées libérales du XVIIIe siècle français sont gâtées souvent par l'enflure du style : *Istoria critica e filosofica del suicidio* (Faenza, 1761, in-4), livre évidemment inspiré de la *Nouvelle-Héloïse*; *Delle Conquiste celebri esaminate col naturale diritto delle genti* (Lucques, 1763); *Storia critica del moderno diritto di natura*.... (Pérouse, 1789, in-8); *Della Restaurazione di ogni filosofia* (Venise, 1789, 3 vol. in-8); *Istoria della indole di ogni filosofia* (Lucques, 1772, 7 vol. in-8), intelligente réduction de l'ouvrage de Brucker, etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Antonio Buonafede : *Elogio storico*, etc. (Ferrare, 1794, in-8).

BUONAMICI (Castruccio), historien italien, né à Lucques en 1710, mort en 1761. Ayant quitté l'état ecclésiastique, il entra au service des Deux-Siciles et devint directeur de l'artillerie napolitaine et gouverneur de Barlette. On a de lui un certain nombre d'écrits d'une excellente latinité et d'une réelle valeur historique. *De Rebus ad Velitras gestis commentarius* (Leyde [Lucques], 1746, in-4, 2e édit, 1749), souvent traduit en italien; et *Commentarii de bello gallico* (Leyde [Gênes, 1750-1751], 2 vol. in-4). Ces deux ouvrages ont été réimprimés en latin et traduits en français par le marquis de Pezay, à la suite de l'*Histoire des campagnes de Maillebois en Italie*. On cite encore de Castruccio Buonamici : *De Laudibus Clementis XII; de Litteris latinis restitutis*, des poésies latines, etc. Ses *Œuvres* ont paru avec celles de son frère (Lucques, 1784, 4 vol. in-4). — Son frère Filippo BUONAMICI, né à Lucques en 1705, mort à Rome en 1780, secrétaire des brefs du pape Clément XIV lors de la suppression des Jésuites, a laissé : *De claris pontificiarum epistolarum Scriptoribus* (Rome, 1753, in-8); *Vita Innocentis XI* (Rome, 1776, in-8), etc.

Cf. Fabroni : *Elogj d'illustri italiani* (Pise, 1786-89, 2 vol. in-8).

BUONANNI (Filippo), archéologue italien, né à Rome en 1638, mort en 1725. Il entra chez les Jésuites. Naturaliste amateur, il s'occupa l'un des premiers de la question des générations spontanées dans ses *Observationes circa viventia quæ in rebus non viventibus reperiuntur* (Rome, 1691, in-4). Il a produit des ouvrages moins étrangers à la littérature : *Historia Ecclesiæ Vaticanæ* (Rome, 1686, in-fol.); *Numismata pontificum romanorum* (1699, 2 vol. in-fol.); *Museum Kircherianum* (1709, in-fol.); *Catalogo degli ordini religiosi della Chiesa militante* (1706-1711, 4 vol. in-4), sorte de précis de l'histoire universelle du monarchisme.

BUONAROTTI (Michel-Angelo), ou MICHEL-ANGE LE JEUNE, poëte et littérateur italien, neveu de Michel-Ange, né à Florence en 1568, mort en 1646. Ses succès précoces dans les lettres le firent recevoir membre de l'Académie florentine à l'âge de dix-sept ans. Plus tard il fit aussi partie de la Compagnie de la Crusca et travailla au Dictionnaire. Mécène intelligent et riche, il protégea les lettres avec encore plus de succès qu'il ne les cultiva. Cependant on cite de lui deux agréables comédies : *la Fiera*, en cinq actes et vingt-cinq tableaux, et *la Tancia*, comédie villageoise, écrite dans le dialecte toscan, avec une spirituelle naïveté. Elles ont été imprimées par les soins de l'abbé Salvini (Florence, 1726, in-fol.). Il a écrit encore quelques pièces mythologiques : *Il Giudizio di Paride* (Florence, 1607 et 1608, in-4); *Il natale d'Ercole* (1605, in-4), etc. On lui doit surtout la publication des *Poésies* de son oncle : *Rime di Michel Angelo Buonarotti* (Florence, 1623, in-4). — Voyez MICHEL-ANGE.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

BUONDELMONTI (Giuseppe-Maria), littérateur italien, né à Florence en 1713, mort à Pise en 1757. D'une illustre famille toscane, il fut commandeur de l'ordre de Malte. On a de lui des *Oraisons funèbres* (Florence, 1745, in-4); une traduction de la *Boucle de cheveux enlevée* de Pope (Il Riccio rapito, Florence, 1739, in-8); des *Poésies* dont on loue la finesse et la grâce.

Cf. *Elogio del cavaliere G.-M. Buondelmonti* (Pise, 1766, in-8).

BUONFIGLI (Giuseppe-Costanzo), historien italien, né à Messine en 1550, mort en 1613. On cite de lui : *Historia Siciliana* (Venise et Messine, 1604-1613, 3 vol. in-4); *Messina descritta in otto libri* (Venise, 1606, in-4, avec *Atlas*), excellente monographie, traduite en latin dans le *Thesaurus antiquitatum Siciliæ*, et dont il a donné une remarquable *Défense* (*Apologia*) (Venise, 1611, in-4), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BUONINCONTRO (Lorenzo), historien, poëte et mathématicien italien, né en 1411 à San-Miniato en Toscane, mort à Rome vers 1500. Professeur d'astronomie, il ne séparait point cette science de la poésie, et publia dans un esprit tout littéraire : *Commentarius in C. Manilii astronomicon* (Bologne, 1474; Rome et Florence, 1484, in-folio), et *Rerum naturalium et divinarum libri III* (Bâle, 1540, in-4), ouvrage rare, dont la Bibliothèque nationale possède un manuscrit. Il a écrit des *Annales* qui vont de 1360 à 1458, et que Muratori a insérées dans son recueil des *Fastes*, en vers, à l'imitation d'Ovide (Bâle, 1540, in-4), etc.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*; — Neger : *De script. florentinis*.

BUONMATTEI (Benedetto), grammairien italien, né à Florence en 1581, mort en 1647. Il entra dans les ordres. Membre de l'Académie florentine à vingt-quatre ans, et plus tard de l'Académie de la Crusca en 1626, il occupa une chaire de langue toscane à Florence, et fut recteur du collége de Pise. Son principal ouvrage est une sorte de grammaire-dictionnaire intitulée : *Della lingua toscana libri II* (Florence, 1643, in-4), réimprimé avec des notes d'Antonio Salvini (Florence, 1714, in-4; Venise, 1735 et 1751, in-4). On lui doit encore : *Introduzione alla lingua toscana* (Venise, 1626, in-4); *Tavole sinottiche di Dante* (Venise, 1640); une série de contes badins intitulés *les Trois Sœurs* (Le Tre Sirocchie; Pise, 1635, in-4), etc.

Cf. G.-B. Casotti : *Vita di B. Buonmattei* (Florence, 1714, in-4), réimpr. avec des *Notes* par Dom.-Maria Manni (Ibid., 1760, in-4).

BURATTINI. — Voy. MARIONNETTES.

BURCHIELLO (Domenico DI NANNI, dit), poëte italien, né à Florence vers 1390, mort à Rome en 1448. Fils d'un barbier et barbier lui-même, sa boutique devint le rendez-vous des beaux esprits de la ville. Il inventa la poésie dite *burchiellesque* ou *burlesque*, ou du moins il donna son nom à ce

genre populaire où abondent les jeux de mots, les énigmes obscures, les quolibets et les coq-à-l'âne. C'est le Tabarin de l'Italie. On comprend aujourd'hui fort peu de chose à ces facéties qui semblent avoir été peu claires, même pour les contemporains. Mais les *Sonetti* de Burchiello font encore autorité dans la langue. Ils ont eu plus de vingt éditions. Les meilleures sont celles de Bologne (1475, in-8), de Venise (1556, in-8) et de Florence (1568 et 1760, in-8).

Cf. G.-A. Papini : *Lezioni sopra il Burchiello* (Florence, 1733, in-4).

BUREAU D'ESPRIT, nom qui fut donné ironiquement, au XVIIe et au XVIIIe siècle, à la plupart des salons littéraires. Plusieurs d'entre eux méritaient sans doute qu'on leur appliquât le vers de Boileau :

Là du faux bel esprit s'étalent les bureaux.

Il n'y avait point d'injustice à traiter avec ironie les ruelles des fausses précieuses, de ces *précieuses ridicules*, chez lesquelles on tranchait avec tant de pédantisme et tant d'ignorance des choses de l'esprit, ou ce salon de Mlle de Scudéry, dont les habitués, sous l'influence des sentiments faux et romanesques inspirés par la maîtresse du lieu, élaboraient la *Carte de Tendre*, et produisaient, tous les samedis, des madrigaux et autres pièces de vers maniérées. Quelle que soit l'importance littéraire d'une réunion telle que celle de l'hôtel de Rambouillet, il ne faut pas méconnaître qu'il y a dans tout salon littéraire un penchant à réglementer, à étiqueter les choses de goût, suivant des conventions, des lois plus ou moins factices, à dénigrer tout ce qui est en dehors d'un certain groupe, à exalter tout ce qui y rentre, à former, en un mot, une coterie qui s'érige en administration de l'esprit. Ce travers ne fut pas absent de l'hôtel de Rambouillet ou des salons de Mmes de Lambert, Du Deffand, Geoffrin, de Lespinasse ; mais il y fut moins développé que chez Mlle de Scudéry, Mme Du Bocage, Mme Doublet de Persan, ou Mme de Beauharnais. Il a été fait au XVIIIe siècle une comédie, *le Bureau d'esprit* (Londres, 1777, in-8), attribuée à Linguet, mais dont l'auteur est l'Irlandais Rutlidge. Les personnages sont les caricatures des habitués du salon de Mme Geoffrin (voy. SALONS).

Cf. Marmontel : *Mémoires ;* — Grimm et Diderot : *Correspondance littéraire ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, passim.

BURETTE (Pierre-Jean), médecin et antiquaire français, né en 1665 à Paris, mort le 19 mai 1747. Il fit partie de l'Académie des inscriptions depuis 1705. On lui doit plusieurs dissertations intéressantes et savantes sur les différentes branches des jeux et exercices corporels des anciens, sur leur musique. Ses *Mémoires*, qui auraient mérité d'être publiés à part, sont répandus dans les 17 premiers volumes du *Recueil* de l'Académie des inscriptions. Il fut un collaborateur assidu du *Journal des Savants*.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Fréret : *Éloge de P.-J. Burette*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. XXI ; — Quérard : *la France littéraire.*

BURETTE (Théodore), professeur et littérateur français, né à Paris en 1804, mort dans cette ville en 1847. Il enseigna l'histoire avec distinction dans les collèges de Paris, et écrivit plusieurs ouvrages : *Histoire de France* (1839, 2 vol. in-4, illust.), continuée par Magin ; *Histoire moderne* (1843, 2 vol. in-12) ; *Histoire de la Révolution française, de l'Empire et de la Restauration*, avec Ulysse Ladet (1844-46, 4 vol. in-12), et divers livres d'histoire et de géographie pour les classes. Il a traduit les *Fastes d'Ovide* dans la Bibliothèque Panckoucke. Il fut, en outre, l'auteur anonyme de la *Physiologie du fumeur* (in-32) qui inaugura une série de petites brochures du même genre. On lui doit enfin le texte du *Musée historique de Versailles.*

Cf. *Journal des Débats*, 11 janvier 1847.

BURGER (Gottfried-Auguste), célèbre poëte allemand, né à Molmerswende, près de Halberstadt, dans la nuit du 31 décembre 1747 au 1er janvier 1748, mort le 8 juin 1794. Fils d'un pasteur, il alla étudier la théologie à Halle, puis le droit à Gœttingue. Il fut, dans cette dernière ville, au nombre des jeunes poëtes qui formèrent l'association appelée *Hainbund*, et ayant pour but de pousser la poésie allemande dans la voie d'originalité toute nationale ouverte par Klopstock. Il se laissa ensuite aller à la dissipation et au libertinage, et une jeunesse orageuse lui prépara une suite de fautes et de malheurs. Pourvu d'un médiocre emploi, il s'était à peine marié qu'il devint amoureux de sa belle-sœur que, dans ses vers, il appelle Molly. Il l'épousa, dix ans plus tard, après la mort de sa première femme. Il la perdit au bout d'un an de mariage et tomba dans un profond abattement. A cette époque, il se vit dans une situation voisine de la misère, qu'il côtoya plus d'une fois. Agrégé de l'université de Gœttingue, il avait donné sa démission, et n'était plus que professeur extraordinaire de philosophie, et sans traitement. Une troisième union plus malheureuse encore fut suivie d'un prompt divorce. Cette fois, c'était une jeune fille de Stuttgart, qui s'était éprise du poëte déjà vieux et lui avait, dans une épître en vers, offert sa main, et ce fut d'elle que vinrent les torts. Burger succomba à ses chagrins domestiques, redoublés par ceux que lui causèrent, à la même époque, les atteintes portées à sa gloire de poëte par la sévère critique de Schiller dans la *Gazette littéraire.*

Burger est un des poëtes allemands dont la réputation s'est le plus répandue à l'étranger. Au lieu de s'enfermer dans l'école de poésie nationale qui prenait Klopstock pour modèle, il chercha à se rapprocher de Wieland, en modifiant les données exclusives des anciennes traditions germaniques par la libre mise en œuvre de tous les sentiments humains, et en admettant dans la versification allemande tous les éléments de rhythme et d'harmonie qui conviennent aux langues modernes. On lui reproche d'avoir quelquefois abaissé sa poésie à la vulgarité pour la rendre plus populaire. Ses œuvres les plus remarquables sont ses *Ballades*, dont les principales ont été traduites ou imitées dans toutes les langues et mises en musique par des compositeurs célèbres. Suivant Mme de Staël, qui la première en a donné de saisissantes analyses, « Burger est de tous les Allemands celui qui a le mieux saisi cette veine de superstition qui conduit si loin dans le fond du cœur. » *Lénore* et *le Feroce chasseur* (die wilde Jagd) produisent au plus haut point cette émotion superstitieuse, dont la raison ne peut nous défendre entièrement. Dans la première, la révolte d'une jeune fille contre la douleur et la Providence qui la lui envoie, est punie d'une façon terrible : la terre l'engloutit dans les bras du squelette de l'amant qu'elle accusait le ciel de lui avoir ravi. Un indicible effroi sort de cette poésie ; on sent dans toute l'histoire, suivant l'expression de Mme de Staël, quelque chose de funeste, et l'âme est constamment ébranlée. La ballade de *Lénore* a trente-deux strophes de huit vers. Il y règne d'un bout à l'autre une rapidité vertigineuse ; les objets paraissent et fuient, les sentiments se précipitent, la catastrophe arrive en toute hâte et éclate formidable. A ce refrain si connu et si terrible : « Les morts vont vite, »

Hurrah ! die Todten reiten schnell !

le lecteur répond malgré lui par ce cri de dou-

leur de la fiancée: « De grâce, laisse en paix les morts » :

O weh ! lass ruhn die Todten !

Le Féroce chasseur est une mise en scène, toute chrétienne, de l'éternelle légende de l'homme entre le bon et le mauvais génie : à toute action méchante ou inhumaine que veut accomplir le chasseur, il trouve devant lui le chevalier blanc pour le retenir, le chevalier noir pour l'y pousser. Il cède à l'esprit du mal, et, en punition de toutes ses cruautés, sa propre meute le dévore. Au-dessus de la forêt, on voit passer, la nuit, dans les nuages, le chasseur poursuivi par ses chiens furieux. *Le Féroce chasseur* a trente-six strophes de six vers. C'est, comme la ballade précédente, un chef-d'œuvre d'intérêt dramatique et une vraie merveille d'effets de style.

On peut citer presque au même rang : *la Fille du Pasteur* (Des Pfarrers Tochter von Taubenhain), scène de séduction singulièrement remarquable par la simplicité tragique et la profondeur de l'analyse ; *le Brave homme, les Chiens fidèles, l'Empereur et l'Abbé*, etc.

Burger a aussi donné, comme poëte lyrique, des odes, des chansons populaires, des chants d'amour, échos passionnés de ses sentiments personnels, des tableaux champêtres, des sonnets qui rendirent à ce genre la beauté de forme qui lui est propre, des épigrammes, etc. Il a, en outre, traduit en vers métriques les cinq premiers livres de *l'Iliade*, le quatrième livre de *l'Enéide*, et en prose *Macbeth*. On lui doit aussi la traduction de l'anglais des *Voyages et aventures merveilleuses du baron de Munchhausen* (Gœttingue, 1787), dont on l'a même regardé comme l'auteur (voy. MUNCHHAUSEN). Il rédigea, en 1790-1791, le *Journal de l'Académie des belles-lettres* (Ac. der schœnen Redekünste), et depuis 1779 jusqu'à sa mort l'*Almanach des Muses* (Musenalmanach).

A part les recueils des *Poésies de Bürger* (Gedichte, Gœttingue, 1778, avec gravures, et 1789), ses *Œuvres complètes* ont eu de nombreuses éditions. La première est celle de Charles de Reinhard (*Saemtliche werke*; Gœttingue, 1796-1798, 4 vol.; nouv. édit., 1844). L'édition compacte donnée par Bohtz (Gesammtausgabe ; Ibid., 1835, 1 vol.), contient toutes les lettres connues du poëte et sa biographie par Althof. Une autre édition a été aussi publiée avec la vie de l'auteur par Dœring (Werke Bürgers, Berlin, 1824-1825, 7 vol.; nouvelle édition, Gœttingue, 1847). Les *Ballades* ont été très-souvent imprimées à part avec ou sans illustrations. — Outre la *Vie de Bürger*, dans les éditions citées, O. Müller : *Bürger, ein deutsches Dichterleben* (Francfort, 1845), roman assez maladroitement mis en drame par Mosenthal, et en poëme par Léonard.

La troisième femme de Bürger, Élise HAHN, qui, après son divorce, se fit actrice et montra peu de talent, finit par devenir poseuse dans les tableaux vivants. Elle mourut aveugle en 1833. On cite d'elle un recueil de *Poésies* (Gedichte ; Hambourg, 1812), une pièce de théâtre, *Adélaïde, comtesse de Teck* (Ibid., 1799), et un roman, *les Erreurs du cœur des femmes* (Irrgaenge des weiblichen Herzens; Altona, 1799).

Cf. Madame de Stael : *De l'Allemagne*, ch. XIII ; — *Conversations-Lexikon* ; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. III ; — Prœhle : *G.-A. Bürger, sein Leben und seine Dichtungen* (Leipzig, 1856).

BURIDAN (Jean), philosophe français du XIVe siècle, né à Béthune. Disciple d'Occom, il enseigna dans l'université de Paris, dont il était recteur en 1327 Il vivait encore en 1358, âgé de plus de soixante ans. Une tradition, rappelée par Villon dans sa ballade des Dames du temps jadis, mettait Buridan au nombre des amants passagers de Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, et le faisait échapper par miracle à la mort que trouvaient dans les eaux de la Seine les autres complices des amours de cette princesse. La chronologie s'accorde mal avec cette tradition, comme avec celle qui représente Buridan en butte aux persécutions et obligé de se réfugier en Autriche, où il aurait fondé l'université de Vienne.

Le nominalisme eut chez Buridan l'un de ses plus célèbres défenseurs. Très-habile dans la dialectique, il rassembla un certain nombre de règles au moyen desquelles on devait trouver des termes moyens pour toute espèce de syllogisme. Cette opération, pour ainsi dire mécanique, a reçu le nom de « pont aux ânes ». En morale, il penchait vers un fatalisme qu'on a plaisamment représenté par l'argument célèbre de l'âne entre deux mesures d'avoine, ou deux bottes de foin. Est-il besoin de dire que « l'âne de Buridan » ne se trouve pas dans les écrits de ce philosophe. Ces écrits, qui ont pour objet l'explication d'Aristote, sont : *Summula de dialectica* (Paris, 1487, in-fol.); *Compendium logicæ* (Venise, 1489, in-fol.); *Quæstiones in X libros Ethicorum Aristotelis* (Paris, 1489, in-fol.) ; *Quæstiones in VIII libros Politicorum Aristotelis* (Paris, 1500, in-4) ; *Quæstiones in VIII libros Physicorum Aristotelis, in libros de Anima et in Parva naturalia* (Paris, 1516); *In Aristotelis Metaphysica* (Paris, 1518) ; *Sophismata* (in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Tiedemann : *Histoire de la philosophie*.

BURIGNY. — Voyez LÉVESQUE DE BURIGNY.

BURKART WALDIS. — Voy. WALDIS.

BURKE (Edmond), célèbre orateur et écrivain politique anglais, né à Dublin en 1730, mort à Beaconsfield en 1797. Fils d'un procureur de Dublin, il vint à Londres vers l'âge de vingt ans pour étudier le droit, mais son goût l'entraîna vers la littérature, et il écrivit dans des *Magazines*. Il eut l'idée de l'*Annual register*, recueil historique dont il fut longtemps le principal rédacteur. Son *Essai sur le sublime et le beau* (A philosophical inquiry into the origin of our ideas of the sublime and beautiful ; Londres, 1757, in-8), ouvrage ingénieux, éloquent, mais sans profondeur ni solidité, fut très-remarqué et lui valut d'être admis dans la société de Johnson, Reynolds, Goldsmith et autres. En 1761, il suivit en Irlande Hamilton comme secrétaire particulier et, en 1765, il fut attaché en la même qualité au marquis de Rockingham qui le fit entrer au Parlement. Burke survécut à la fortune de son patron, chef du parti whig, et fut son plus brillant auxiliaire dans l'opposition. Il servit les whigs de sa plume et de sa parole ; il en était le plus grand écrivain : il en eût été le plus grand orateur, si Fox ne se fût joint à ce parti. La courte administration de Rockingham en 1782, le ministère de la coalition en 1783, s'associèrent Burke, mais sans lui donner place dans le cabinet ; il ne s'en montra pas moins fidèle à un parti qui ne le traitait peut-être pas suivant son mérite, et, dans le grand débat sur la régence, dans la mise en accusation de Hartings, il se montra aussi ardent que Fox lui-même. La Révolution française inspira à Burke, qui ne savait pas aimer ou haïr à demi, une aversion féroce ; quoique libéral, il ne pouvait pardonner à notre Constituante son ardeur d'innovation et de réorganisation sociale. Il lança d'abord ses *Réflexions sur la Révolution française* (Reflections on the french R., Londres, 1790, in-8), œuvre sublime et furieuse, d'une sincérité incontestable, pleine de vues prophétiques, mais cruelle, injuste pour le grand fait politique dont il ne voyait que les excès. L'indignation le jeta du côté de Pitt, et il entraîna plusieurs des anciens whigs avec lui. La cour le récompensa par une grosse pension ; on lui destinait même la pairie, lorsque la douleur de la mort de son fils le jeta

dans la retraite. Une attaque peu convenable du duc de Bedford lui inspira son admirable *Lettre à un noble lord*, 1796. Puis il soutint encore la cause de la guerre à outrance contre la Révolution dans deux écrits fort éloquents : *Letters on a regicide peace* (1796, 1797) ; *Observations on the conduct of the minority* (1797). Comme orateur, Burke fut plus estimé qu'influent ; sa rhétorique pompeuse, nourrie de pensées et brillante d'images, dépassait le ton de la politique pratique. Ses ouvrages et ses discours, peu lus aujourd'hui, témoignent d'une puissante imagination, d'un ardent enthousiasme, sous l'ampleur grandiose du style. On a réuni ses *Œuvres* (Londres, 1830, 6 vol. in-8 et in-4). Son *Essai sur le sublime et le beau* a été traduit en français (Paris, 1803).

Cf. James Prior : *Memoirs of the life of Edmund Burke* ; — Villemain : *Cours de littérature française* (1829), leçons XIV, XVI et XVII.

BURLAMAQUI (Jean-Jacques), publiciste génevois, né le 24 juillet 1694, mort le 3 avril 1748. Professeur de droit naturel à Genève, il attira de nombreux auditeurs à ses cours. Forcé par le mauvais état de sa vue d'abandonner le professorat, il fut nommé membre du Conseil d'Etat en 1740. Les ouvrages de Burlamaqui sont d'une netteté et d'une précision très-remarquables, et ont pour principes la tolérance, la liberté de conscience, la liberté et l'égalité naturelles. Au siècle dernier, ils formaient la base de l'enseignement du droit dans un grand nombre d'écoles. Publiés d'abord sous les titres de *Principes du droit naturel* (Genève, 1747, in-4 ; 1750, in-8), et *Principes du droit politique* (Genève, 1751, in-8), ils furent réimprimés sous celui de : *Principes du droit de la nature et des gens* (Yverdun, 1766-1769, 8 vol. in-8). Deux éditions en ont été données en France, l'une par Dupin aîné (1820, 5 vol. in-8), l'autre par Cotelle (1821, 2 vol. in-8). Un autre ouvrage que Burlamaqui avait écrit en latin, *Elementa juris naturalis* (Genève, 1754, in-8), a été traduit en français (Londres, 1774, in-8).

Cf. A.-G. Camus : *Bibliothèque des livres de droit* ; — Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, t. III.

BURLESQUE (GENRE). Le burlesque est, dans les œuvres littéraires, ce qui provoque le rire par le contraste de la bassesse du style avec la dignité des personnages et la gravité des situations. Suivant Géruzez, il consiste dans la « transformation des caractères et des sentiments nobles en figures et en passions vulgaires, opérée de telle sorte que la ressemblance subsiste sous le travestissement, et que le rapport soit sensible dans le contraste. » Cette définition, qui n'est pas assez large, marque du moins l'intime relation du burlesque avec la parodie, forme d'ouvrage dont il est l'élément essentiel. Il a aussi beaucoup de rapport avec le genre héroï-comique, qui, par un caprice contraire, prête le langage et les allures des héros à des personnages vulgaires, et qui fait plaisamment contraster la grandeur du style et la petitesse des actes. Dans l'un et l'autre cadre, le burlesque forme une antithèse continuelle entre le rang et les paroles des héros. Il se rapproche du bouffon, sans s'identifier avec lui ; car le bouffon, par une signification plus générale, désigne toute invention plaisante et triviale, en dehors du travestissement des caractères.

Le genre burlesque, au sens vrai de ce mot, est de création moderne. Il paraît avoir pris naissance en Italie, où le mot *burlesco* trouve son origine dans le mot *burla* (plaisanterie, farce), sans recourir au nom propre du barbier de Venise Burchiello. Plusieurs poëtes italiens du XVIe siècle se firent une grande réputation en ce genre, notamment Berni, dans ses *Rime burlesche*, et Caporali, dans les *Esequie di Mecenate* et dans d'autres pièces. Mais les burlesques italiens, par la recherche de l'élégance, donnèrent à leurs œuvres un caractère bien différent de celui que présentèrent les burlesques français, chez lesquels l'emporta surtout la recherche de la trivialité. En France, le mot *burlesque* n'était pas encore usité en 1637 ; suivant Ménage et Pellisson, c'est Sarrazin qui s'en servit le premier. Auparavant, on employait le mot *grotesque*. Ainsi, dans les commencements de l'Académie française, Saint-Amant se chargea de recueillir pour le *Dictionnaire* tous les termes grotesques, « c'est-à-dire, comme nous parlerions aujourd'hui, burlesques, » ajoute Pellisson. Le genre n'existait guère plus que le mot. Par un contraste bizarre, le burlesque fut une production de l'époque de Louis XIV, de Boileau et de Racine. On trouverait sans doute auparavant, chez divers écrivains, des passages burlesques, comme chez Rabelais la harangue de Janotus de Bragmardo, dans ce langage macaronique qui, par lui-même, se rapproche tant du burlesque, comme dans certaines poésies de Marot ; mais ce n'est pas encore un genre littéraire dans son plein développement. On le voit poindre de tous côtés sous Louis XIII. « La littérature alors, dit un critique, a je ne sais quelle séve bizarre et désordonnée qui la confine presque tout entière au burlesque, lors même qu'elle est sérieuse au fond. Ces pointes, ces concetti, ces métaphores extravagantes, ces épithètes qui font la grimace, ces accouplements bouffons, ce style de capitan qui passe, ivre et fier, le plumet au chapeau et la moustache en accroche-cœur, n'est-ce pas au moins le vêtement et la physionomie du genre ? Tous ces écrivains font du burlesque sans le savoir. Aussi est-ce à cette époque que Leroux a pu prendre les principaux éléments de son *Dictionnaire comique, satirique, critique, burlesque*, etc., et M. Théophile Gautier la plupart des figures qui composent son musée des *Grotesques*. » En 1644, la seconde année du règne de Louis XIV, Scarron publia *le Typhon, ou la Gigantomachie*, ce poëme que Boileau, dans son *Art poétique*, renvoie à l'admiration des provinces. Quatre ans après, il donna les premiers livres de son *Virgile travesti*, dont il semble avoir tiré l'idée de l'*Eneide travestita* de J.-B. Lalli (Rome, 1633). Le succès obtenu par le poëme de Scarron fit au burlesque une vogue incroyable, qui dura jusqu'en 1660. Il importe de remarquer combien la Fronde contribua à étendre cette vogue. Un grand nombre de mazarinades sont dans le goût burlesque, et Scarron qui, après avoir fait sa *Gazette burlesque* et surtout sa *Mazarinade*, où la satire va jusqu'à l'atrocité, est obligé de cacher son nom et de dissimuler sa plume, reste cependant, au milieu des pamphlets et des facéties, comme leur plus habituel inspirateur. De nombreux poëtes cherchent à l'imiter, et de toutes parts naissent les *Gazettes burlesques*, les *Courriers burlesques*, les *Récits burlesques*, etc. :

> Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
> Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté ;
> On ne vit plus en vers que pointes triviales...

a dit Boileau. Si nous en croyons Pellisson, tout le monde s'en mêla, jusqu'aux femmes de chambre et aux valets. Telle était l'influence de la mode, qu'on publiait même sous l'étiquette d'ouvrages burlesques des livres sérieux, pourvu qu'ils fussent en vers de huit syllabes, sorte de vers qu'on nommait alors vers burlesques, parce qu'il était le plus employé dans ce genre de poésies. C'est ainsi qu'en 1649 un poëme sur la *Passion de Notre-Seigneur* fut donné comme burlesque.

Le *Virgile travesti* engendra toute une génération d'œuvres. Furetière publia, sous le titre des *Amours d'Énée et de Didon* (1649), un travestissement du quatrième livre de l'*Eneide*. Un ano-

nyme fit paraître *l'Enfer burlesque, ou le Sixième livre de l'Énéide travesti et accommodé à l'histoire du temps* (1649), ouvrage plein d'allusions satiriques aux affaires du temps. La même année parut l'*Énéide en vers burlesques* (deuxième livre), par Dufresnoy. L'année suivante, ce fut *la Guerre d'Énée en Italie, appropriée à l'histoire du temps, en vers burlesques*, par Barciet, et l'*Énéide enjouée* (septième livre), par Brébeuf. En 1652, *le Virgile goguenard, ou le Douzième livre de l'Énéide travesti, puisque travesti il y a*, fut publié sous le nom de Claude Petit Jehan. N'oublions pas, à propos des travestissements burlesques de l'*Énéide*, la parodie du sixième livre par les frères Perrault, qui est restée inédite, mais dont les vers suivants ont été cités comme étant de Scarron :

Tout près de l'ombre d'un rocher,
J'aperçus l'ombre d'un cocher
Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
Nettoyait l'ombre d'un carosse.

Il y eut aussi des travestissements du même poëme en patois : *Virgilio deguisat, o l'Eneido burlesco* (1648), par Devales de Mountech ; l'*Eneido, libre IV, revestit de naous et habillat à la burlesco* (1652), par de Bergoing; et plus tard : *Virgille virai en borguignon* (1718-1720), par Pierre Dumay et Paul Petit. Sans parler des nombreuses parodies burlesques de Virgile à l'étranger, en anglais, en allemand, en hollandais, etc., nous citerons encore, en vers français, le *Virgile travesti en dix chants*, dont les quatre premiers seuls furent publiés (1817) par Chayron. On avait imprimé en 1807, à Bruxelles, un ouvrage intitulé : *Virgile en France, ou la Nouvelle Énéide, poëme héroï-comique en style franco-gothique;* mais sous ce titre, qui indiquait faussement un travestissement de l'*Énéide*, se cachait une satire contre la Révolution française et Napoléon.

A côté de Virgile, le burlesque s'attaqua à beaucoup d'autres écrivains. Nous pouvons citer parmi les ouvrages que ce genre produisit : *Ovide bouffon, ou les Métamorphoses burlesques* (1649), par Richer; *l'Art d'aimer travesti en vers burlesques* (1650), par un anonyme; *Ovide en belle humeur* (1650), par Dassoucy, qui parodia également Claudien dans le *Ravissement de Proserpine; Épître burlesque de Pénélope à Ulysse*, parodie d'une héroïde d'Ovide (1650), par H. Picou, qui composa aussi l'*Odyssée d'Homère en vers burlesques* (les deux premiers livres); *Odes d'Horace travesties*, par H. Picou (Leyde, 1653, in-12); *Premier livre de Lucain travesti* (1656), par Brébeuf; *Juvénal travesti, en vers burlesques* (1657), par François Colletet, qui imita seulement quelques passages de la première satire; l'*Iliade en vers burlesques* (1657), par un anonyme (le premier livre); *l'Art d'aimer* et *le Remède d'amour* travestis (1662), par un anonyme. Au siècle suivant, nous trouvons : *Homère travesti, ou l'Iliade en vers burlesques* (1716), par Marivaux, dont le talent véritable était cependant si opposé au burlesque, et que l'on soupçonna d'être aussi l'auteur du *Télemaque travesti; Homère danseur de corde, ou l'Iliade funambulaire* (1726), par l'abbé Faure; *la Henriade travestie* (1758), par Monbron; *l'Élève de Minerve, ou Télémaque travesti* (1759), par Junquières, et plus près de nous : *Télémaque travesti* (1825), par Purigot.

Revenons au XVIIe siècle et à l'époque de la vogue, ou plutôt de la manie du burlesque. Nous y trouverons un grand nombre d'ouvrages qui, sans être des travestissements, portent le titre de *burlesques* et doivent être relatés ici à cause du ton de bouffonnerie qui y domine : *la Guerre burlesque* (1649), par de La Frenaye; *la Ville de Paris en vers burlesques* (1654), par Berthaud; *le Tracas de Paris en vers burlesques*, par Colletet (Troyes, s. d.); *Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques* (1666), par P. Le Jolle; *Relation du voyage de Brême en vers burlesques* (1676), par Clément; *les Ivrognes, comédie satiriburlesque* (1687), etc. La parodie du *Cid*, intitulée *Chapelain décoiffé*, à laquelle Boileau contribua beaucoup, se rattache aussi à la poésie burlesque. Le même auteur rédigea, avec Bernier et Racine, l'*Arrêt burlesque*, en prose, relatif à l'interdiction dont fut menacé en 1674 l'enseignement de la philosophie de Descartes. Ainsi, Boileau qui s'était élevé contre le burlesque avec tant de vigueur dans son *Art poétique*, se laissait aller, pour une plaisanterie d'une portée sérieuse, à la mode du temps. Pour les frères Perrault, le travestissement des anciens était comme une première escarmouche de la guerre qu'ils devaient soutenir plus tard en faveur des modernes. Outre leur parodie du sixième livre de l'*Énéide*, ils composèrent *les Murs de Troie, ou l'Origine du burlesque* (1653), poëme dans lequel ils attribuaient la naissance du burlesque à la fable que nous ont laissée les poëtes sur la construction des murs de Troie par Neptune et Apollon.

Boileau n'est pas le seul qui, au XVII^e^ siècle, ait fulminé contre le burlesque. Balzac l'avait sévèrement condamné, et sur le conseil de cet écrivain, le P. Vavasseur composa en latin un traité intitulé : *De ludicra dictione*, où il cherchait à démontrer qu'il n'y a pas une seule raison pour autoriser l'usage du burlesque, et qu'il y a au contraire beaucoup de raisons pour l'interdire. La principale était qu'aucun écrivain grec ou latin n'avait usé du burlesque, et qu'il n'en était question nulle part dans l'antiquité, ni chez Aristote, ni chez Longin, ni chez Horace, ni chez Quintilien. On ne peut dire que les anciens, qui avaient la *Batrachomyomachie* et qui l'attribuaient à Homère, aient réellement ignoré le burlesque. Ils avaient au moins, au théâtre, le bouffon et le genre héroï-comique. Les drames satiriques sont-ils autre chose que la mise à la scène de l'élément burlesque, à savoir le contraste de la bassesse du langage avec la dignité du héros? Horace nous en fait deviner l'excès (*Epist. ad Pisones*) :

Ne quicumque Deus, quicumque adhibebitur heros,
Regali conspectus in auro nuper et ostro,
Migret in obscuras, humili sermone, tabernas.

D'autre part, il se trouve dans Diogène Laërce quelques vers où Cratès parodie un discours d'Ulysse, et il est fait mention d'un auteur nommé Raintovius, contemporain de Ptolémée Lagus, qui aurait travesti des tragédies grecques. Quant aux pièces dites burlesques, qui se trouvent dans le *Choix de Testaments* de Peignot (1829), sous ces titres : *Testamentum ludicrum Julii Polensis* et *Marcus Grannius Corocottæ porcellus*, elles ne remontent pas au delà du IV^e^ siècle après J.-C. et n'appartiennent pas au genre burlesque, mais au genre bouffon.

Le burlesque perd la faveur du public comme il la prend, sans qu'on puisse faire honneur de sa défaite à ses adversaires, et il renaît, comme il est tombé, au moment où l'on y pense le moins. Au XVIII^e^ siècle, la mode cessa tout d'un coup, et après 1660 on ne trouve plus en ce genre que des œuvres rares et généralement fort courtes. De tant d'ouvrages qu'il avait produits, il n'est resté que le *Virgile travesti*, et un seul nom semble, pour nous, personnifier le burlesque en France, celui de Scarron. Tous les autres écrivains qui cultivèrent le même genre ne nous paraissent que de médiocres imitateurs de ce poëte. Dassoucy qui, de son vivant, obtint un assez grand succès, reste aujourd'hui tout à fait effacé, et cet « empereur du burlesque » n'est plus pour la postérité que le singe de Scarron. De nos jours, nous avons vu le bur-

lesque obtenir sur les petits théâtres une fortune inouïe, et aidé de la musique et du jeu bouffon de quelques acteurs en vogue, arriver à remplir, pendant la durée du second Empire, presque toute l'histoire de l'art dramatique. Les excentricités littéraires et musicales de *la Belle Hélène*, d'*Orphée aux Enfers*, de *la Grande-Duchesse*, etc., ont, du reste, fait reprendre dans la critique les inoffensives discussions sur la valeur et la légitimité du burlesque et sur les causes de ses alternatives de succès et de décadence.

Cf. P. Lacroix : *Paris ridicule et burlesque au XVII[e] siècle*, nouv. édit. annotée (1859, in-12) ; — V. Fournel : *Introduction* à l'édit. Jannet du *Roman comique* (1857, 2 vol. in-16) ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, t. V, p. 214, et t. VIII, p. 200.

BURLETTA. — Voyez OPÉRETTE.

BURMANN (Pierre), dit *l'Aîné*, savant philologue hollandais, né à Utrecht le 6 juillet 1668, mort à Leyde le 31 mars 1741. D'une famille qui a fourni à la Hollande toute une suite de savants, de théologiens et d'érudits, il fut professeur d'histoire dans sa ville natale et d'éloquence à Leyde. On lui doit de savantes éditions de *Phèdre* (Amsterdam, 1698, et Leyde, 1727, in-4); d'*Horace* (Utrecht, 1699, in-12); de Pétrone (Ibid., 1709, in-4); de Quintilien (Leyde, 1720, 2 vol. in-4); d'Ovide (Amsterdam, 4 vol. in-4); de Virgile (Ibid., 1746, 4 vol. in-4); des *Poetæ latini minores* (Leyde, 1731, 2 vol. in-4), etc. On cite en outre de lui des dissertations remarquables par le savoir et la vivacité de la polémique : *Antiquitatum romanorum brevis descriptio* (Utrecht, 1711, in-8); *De vectigalibus populi romani* (1714); *Epistola ad C. L. Capperonnerium*, à propos de Quintilien (1725); un catalogue du *Thesaurus antiquitatum* de Grævius (Leyde, 1725, in-8), etc.

BURMANN (Pierre), dit *le Jeune*, ou *Secundus*, philologue hollandais, neveu du précédent, né à Amsterdam le 13 octobre 1714, mort à Sandorst le 24 juin 1778. Il occupa les chaires d'éloquence, d'histoire et de poésie à Franeker et à Amsterdam. On lui doit une *Anthologie latine* (Amsterdam, 1759-73, 2 vol. in-4), des éditions d'*Aristophane* (Leyde, 1760, 2 vol. in-4), de *Claudien* (Amsterdam, 1760, in-4), *De la rhétorique à Herennius* (1661, in-8), etc., et des dissertations aussi remarquées que celles de son oncle : *Pro criticis* (Utrecht, 1736); *De entusiasmo poetico* (1742); des *Poésies latines* (Leyde, 1774-1779, in-4), etc.

Cf. Van der Aa : *Biographisch woordenboek der Nederlanden* ; — *Conversations-Lexikon*.

BURNET (Thomas), théologien et philosophe anglais, né dans le Yorkshire en 1635, mort en 1715. Agrégé du collége du Christ à Cambridge, il se distingua dans la résistance de l'Université contre les tentatives de Jacques II pour y introduire le catholicisme. Il obtint la place de secrétaire du cabinet de Guillaume III, mais son ouvrage hétérodoxe intitulé *Archæologia antiqua, seu doctrina antiqua de rerum originibus*, la lui fit perdre. C'était le prélude de sa *Théorie sacrée de la terre*, qui parut d'abord en latin (*Telluris theoria sacra* ; Londres, 1680, in-4), et que l'auteur traduisit en anglais sous ce titre : *The sacred theory of the earth* (Londres, 1691). Buffon a dit de Burnet : « Il sait peindre et présenter avec force de grandes images, et mettre sous les yeux des scènes magnifiques. » Il attribue les irrégularités remarquées à la surface de la terre à l'action du feu et de l'eau, et, suivant un critique anglais, il expose, dans un langage d'un pittoresque incomparable, les convulsions et les cataclysmes qui ont donné à notre terre sa forme présente, puis en vient à la peinture de la destruction finale qui attend notre globe dans les mystérieux abîmes de l'avenir. Ses théories géologiques et physiques sont fantastiques, mais les peintures qu'il a tracées de la dévastation causée par les puissances effrénées de la nature sont grandioses et magnifiques, et lui donnent le droit d'être placé parmi les plus éloquents et les plus poétiques prosateurs. » (Shaw.)

Cf. Chauffepié : *Nouveau dict. histor.* ; — Shaw : *History of English Literat.*

BURNET (Gilbert), prélat et historien anglais, né à Édimbourg en 1643, mort à Londres en 1713. Il entra dans les ordres et se fit une grande réputation comme prédicateur. Son zèle anglican n'excluait pas chez lui la tolérance et la générosité ; il ne craignit pas de s'aliéner Charles II, son protecteur, en accompagnant à l'échafaud lord William Russell et en racontant avec admiration ses derniers moments. Sous le règne de Jacques II, il dut passer sur le continent. Il poussa le prince d'Orange à son entreprise sur l'Angleterre, accompagna l'expédition, et reçut en récompense l'évêché de Salisbury. Burnet, qui avait le cœur excellent et la tête vive, n'a pas gardé dans ses récits une froide impartialité ; il y porte toute l'animation passionnée de son époque. Nous ne parlons pas de ses écrits théologiques et nous ne faisons que mentionner ses trois biographies, du comte de Rochester (1680), de sir Matthew Hale (1682), de l'évêque Bedell (1685). Son *Histoire de la réformation de l'Eglise d'Angleterre* (History of Reformation ; Londres, 1679, 1681, 1714, 3 vol. in-fol.), et son *Histoire de mon temps* (History of my own times ; Ibid., 1724-1734, 2 vol. in-fol.), sont, avec tous leurs défauts, des ouvrages d'un mérite considérable. Une édition très-soignée de l'*Histoire de la Réformation* a été publiée par le Rev. Pocock (Oxford, 7 vol. in-8).

Cf. Chauffepié : *Nouveau dict. histor.* ; — Macaulay : *History of England*.

BURNEY (Charles), musicographe anglais, né à Shrewsbury en 1726, mort en 1814. Compositeur et exécutant de mérite, il aimait avec passion son art, dont il possédait l'histoire. Il fut très-goûté à la cour et dans le haut monde. L'université d'Oxford lui donna le titre de docteur en musique. On a de lui : *Voyage musical, ou présent état de la musique en France et en Italie* (Musical tour or, etc. ; Londres, 1772) ; *Présent état de la musique en Allemagne* (The present state of music in Germania ; Ibid., 1774, 3 vol. in-8) ; *Histoire générale de la musique* (General history of music ; Ibid., 1776-1789, 4 vol. in-4) ; *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Métastase* (Memoirs of the life and writings of M. ; Ibid., 1796, 2 vol. in-8).

Cf. Fétis : *Biographie générale des musiciens* ; — Miss Burney : *Mémoires* de son père (voy. ci-dessous).

BURNEY (Miss Francis), madame d'ARBLAY, romancière anglaise, fille du précédent, née à Lynn, dans le comté de Norfolk, en 1752, morte à Bath en janvier 1840. Elle n'avait que huit ans lorsque son père s'établit à Londres. La brillante société au milieu de laquelle elle grandit excita son esprit de fine observation ; elle n'avait pas seize ans quand elle confia en secret au libraire Dodsley le manuscrit d'*Evelina ou l'entrée d'une jeune dame dans le monde* (Evelina or, etc , 1778, 3 vol. in-12), qui parut anonyme et eut tout à coup la plus grande vogue. Avec un mélange de naturel et de factice, des scènes très-finement rendues et du romanesque faux, une prétention à la délicatesse et de la vulgarité, le livre plut par ses défauts autant que par ses qualités. Miss Burney, dès que son secret fut révélé, se trouva célèbre. Son second roman, *Cecilia*, publié en 1782, plus étudié, plus fortement conçu, n'a pas la grâce facile du premier. La reine Charlotte, à qui l'auteur fut présentée, désira l'avoir pour demoiselle de compagnie ; c'était un esclavage fastidieux que miss

Burney subit cinq ans. En 1793, elle épousa un émigré français, d'Arblay, colonel d'artillerie. Son troisième roman, *Camilla*, qui parut en 1796 (5 vol. in-12), lui fut payé 3000 liv. (75 000 fr.). Il égale au moins les deux autres en intérêt dramatique, mais pour le style il leur est inférieur. En 1803, madame d'Arblay rejoignit son mari en France, où elle resta. Deux ans après son retour en Angleterre, elle publia *la Femme errante* (The Wanderer; 1814, 5 vol.), roman ennuyeux et long, qui fit décliner vite sa réputation. Son style, au jugement de Macaulay, devenait détestable. Son dernier ouvrage, les *Mémoires* de son père, publié en 1832, est d'une prose lourde et laborieusement ornée. L'aimable auteur d'*Evelina* se retrouve mieux dans son *Journal et lettres* (Diary and letters ; Londres, 1842, 5 vol. in-8), dont la plus grande partie, dit Macaulay, fut écrite avant que madame d'Arblay songeât à devenir éloquente.

Cf. Macaulay : *Critical and historical essays.*

BURNOUF (Jean-Louis), grammairien français, né le 14 septembre 1775 à Urville (Manche), mort le 8 mai 1844. Fils d'un pauvre tisserand, il perdit de bonne heure son père et sa mère et fut recueilli par Gardin-Dumesnil, qui lui obtint une bourse au collége d'Harcourt. Lauréat du concours général en 1792, il passa plusieurs années dans le commerce, à Dieppe et à Paris, sans négliger ses auteurs, puis entra en 1808 comme professeur suppléant au lycée Charlemagne, et occupa ensuite au Lycée impérial (Louis-le-Grand) la chaire de rhétorique, qu'il conserva jusqu'en 1826. Il devint, en 1811, maître de conférences à l'École normale; en 1817, professeur d'éloquence latine au Collége de France; en 1826, inspecteur de l'Académie de Paris, et en 1830, inspecteur général de l'Université. Ayant pris sa retraite en 1836, il fut bibliothécaire de l'Université. La même année, il avait été élu membre de l'Académie des inscriptions.

Unissant à une connaissance profonde des langues anciennes un esprit méthodique et un jugement sûr, Burnouf a doté l'enseignement d'ouvrages élémentaires qui ont exercé une heureuse influence sur les progrès des études. La *Méthode pour étudier la langue grecque*, dont la première édition parut en 1814, a été longtemps seule usitée dans les colléges. La *Méthode pour étudier la langue latine*, qui ne date que de 1840, n'est pas moins savante ni moins méthodique; mais, compliquée et condensée dans les matières de syntaxe, elle parut d'un accès difficile aux jeunes élèves, et, malgré son immense supériorité sur la *Grammaire latine* de Lhomond, elle n'arriva pas à se substituer entièrement à elle. Burnouf a donné, en outre, une traduction de *Tacite*(Paris, 1827-1833, 6 vol. in-8; nouv. édit., 1858, in-8), qui a été regardée longtemps comme un chef-d'œuvre pour le style et pour l'exactitude. Citons encore des *Commentaires sur Salluste*, dans la Bibliothèque latine de Lemaire (1822); les traductions des *Catilinaires*, du *Dialogue sur les orateurs illustres* (1826), du *Panégyrique de Trajan* (1834), du *De officiis* (1844).

Cf. Artaud, dans la *Nouvelle biographie générale ;* — A. Morel : *Éloge de Burnouf* (Caen, 1847).

BURNOUF (Eugène), orientaliste français, fils du précédent, né le 12 août 1801 à Paris, mort le 28 mai 1852. Il fit de brillantes études au lycée Louis-le-Grand, fut élève à l'École des chartes en 1822, suivit les cours de l'École de droit et se fit recevoir avocat en 1824. A la même époque, il se livrait à l'étude des langues orientales, sous la direction d'Abel Rémusat et de Chézy. Bientôt elle devint son unique occupation, et il y porta une sagacité, une pénétration extraordinaires. Son premier ouvrage fut l'*Essai sur le Pâli ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange*, avec Christian Lassen (Paris, 1826, in-8). Dès lors commencèrent ses brillantes et merveilleuses recherches pour retrouver la clef du zend, la langue sacrée des Perses, et leurs résultats partiels, publiés par le *Journal asiatique* et le *Journal des savants*, étonnèrent le monde érudit : ces travaux ont été réunis sous le titre d'*Etudes sur la langue et les textes zends* (Paris, 1840-1850, in-8). Nommé secrétaire de la Société asiatique, professeur à l'École normale, il succéda, en 1832, à Champollion le Jeune dans l'Académie des inscriptions, puis à Chézy dans la chaire de sanscrit au Collége de France. L'Académie des inscriptions l'élut pour secrétaire perpétuel le 14 mai 1852, quelques jours seulement avant sa mort.

C'est à l'aide des manuscrits rapportés à la Bibliothèque royale par Anquetil-Duperron, que Burnouf entreprit de pénétrer dans l'intelligence du zend de Zoroastre. Anquetil avait traduit le *Zend-Avesta*, non d'après le texte original, mais d'après une version de ce texte dans un idiome populaire de l'Inde. Les manuscrits en langue zende étaient lettre morte. Burnouf les déchiffra à l'aide du sanscrit, par une suite d'inductions sagaces tour à tour vérifiées et qui l'ont fait appeler par Villemain « un philologue de génie ». Il publia d'abord le texte lithographié de l'un des livres de Zoroastre, le *Vendidad-Sadé* (Paris, 1830, in-folio), avec la glose sanscrite, puis les *Observations sur la grammaire de M. Bopp* (1833, in-4), et les *Commentaires sur le Yaçna, l'un des livres liturgiques des Perses* (1833-1834, in-4). Il faut citer aussi comme ayant une haute importance toute une série d'ouvrages sur le bouddhisme : *le Bhâgavata-Purana, ou Histoire poétique de Krichna*, texte sanscrit publié pour la première fois et accompagné de la traduction française (1840-1844, 2 vol. in-folio); *Introduction à l'histoire du bouddhisme* (1845, t. I, in-4), l'un des plus beaux monuments de la science philologique, composé à l'aide d'un grand nombre de légendes sacrées recueillies au Népaul par M. Brian Bougton-Hodgson, interprétées par Burnouf et confrontées par lui avec les traductions de quatre ou cinq autres langues ; le *Lotus de la bonne loi*, traduction du sanscrit d'un des livres canoniques les plus importants des bouddhistes de l'Inde, accompagnée d'un commentaire et de vingt et un mémoires relatifs au bouddhisme, ouvrage publié quelques mois après la mort de l'auteur, avec un index par M. Théodore Pavie (Imprimerie impériale, 1852, in-4), formant le tome II de la publication précédente.

Cf. Ch. Lenormant : *E. Burnouf* (Paris, 1852, in-8) ; — Naudet : *Notice sur Jean-Louis et Eugène Burnouf,* lue à l'Acad. des inscript. le 18 août 1854 ; — Artaud, dans la *Nouvelle biographie générale.*

BURNS (Robert), célèbre poëte écossais, né dans l'Ayrshire le 25 janvier 1759, mort à Dumfries le 21 juillet 1796. Fils d'un fermier, il reçut l'instruction élémentaire des écoles de campagne, lut avec ardeur quelques livres d'histoire, la Vie d'Annibal, l'histoire de sir W. Wallace, et recueillit dans son entourage tous les récits superstitieux et légendaires de la vieille Écosse. Mais les rudes nécessités de la vie l'arrachaient à l'étude. La ferme allait mal, et Robert, vigoureux de corps non moins que d'esprit, bon laboureur à quinze ans, travaillait « comme un galérien ». Dès cet âge aussi, il se mit à faire des vers, sous l'inspiration d'un premier amour pour une compagne de moisson qu'il vit bientôt mourir. Puis le cercle de ses idées s'étendit : il lut le *Spectateur*, Pope, plusieurs pièces de Shakespeare, l'*Essai* de Locke *sur l'entendement humain*, l'*Histoire de la Bible*, les œuvres du poëte écossais Allan Ramsay, et surtout un recueil de chansons anglaises qui ne le quittait pas. Il alla suivre, dans une école voi-

sine, des cours de sciences appliquées à l'agriculture : mesurage, arpentage, gnomonique, etc., et apprit un peu de français. Mais il fut distrait de ces études, d'abord par quelques aventures de jeunesse, et par son goût pour la poésie, que le travail manuel ne parvint pas à étouffer.

Son père étant mort, Burns et son frère prirent une ferme ; mais le poëte, distrait par son talent, compromettait l'exploitation agricole et y renonça. Se trouvant à vingt-six ans sans métier, sans ressources, et, par suite d'une liaison avec une jeune fille du voisinage, déjà chargé de famille, il résolut d'aller chercher fortune à la Jamaïque, et ce fut en partie pour se procurer l'argent nécessaire au voyage qu'il publia ses vers, dont le premier recueil parut à Kilmarnock en 1786. Le succès fut immédiat ; le poëte ne partit pas et publia une seconde édition de son livre à Édimbourg, en avril 1787. Ce volume, sans donner toute la mesure de Burns, contenait quelques-unes de ses plus belles poésies, *le Samedi soir dans une ferme*, *A Marie dans le ciel*, *la Vision*, etc. L'Écosse salua avec enthousiasme le poëte-laboureur, *The Ploughman of Ayrshire*. Burns n'en voulut pas moins tenter encore les chances d'une ferme, en joignant aux produits de son travail les appointements réguliers d'un emploi de l'administration. Il obtint celui de jaugeur, qui rapportait 70 livres (1750 fr.) par an, et il prit la ferme d'Ellisland en 1788. Les premières années furent assez heureuses ; son génie sembla grandir. C'est à Ellisland qu'il composa sa pièce la plus forte, *Tam o'shanter*, où l'on trouve le germe de facultés épiques et dramatiques qui ne devaient pas se développer. Selon son habitude, Burns réussit mal dans sa ferme, qu'il quitta. Ses modiques appointements ne pouvaient suffire à l'entretien de sa femme et de ses enfants ; ses poésies, dont la troisième édition parut en 1793, ne lui fournissaient qu'une faible ressource. Sans courage pour les œuvres de longue haleine, il dispersait son génie en petites pièces charmantes, mais qui ne pouvaient guère accroître sa réputation. D'autre part, sa place de jaugeur favorisait chez lui un penchant de vieille date, et les excès de boisson augmentèrent sa gêne et hâtèrent sa fin. Il mourut à l'âge de trente-sept ans, avec la pensée qu'il laissait dans la misère sa femme, la *bonie Jane* de ses poésies, et cinq enfants. Une souscription qui s'éleva à 700 livres (17 500 fr.), puis la quatrième édition de ses *Œuvres* (Édimbourg, 1798) et celle bien plus complète que le docteur Currie donna avec un soin pieux (Liverpool, 1800, 4 vol. in-12), en assurant le sort de la famille du poëte, prouvèrent que son génie n'était pas méconnu.

Les deux qualités essentielles de R. Burns sont la sensibilité et l'imagination. Cette tendresse de cœur, qui le rendait si accessible à l'amour, qui lui faisait déplorer le sort de la marguerite que brisait sa charrue, de la souris dont son soc détruisait le nid, se conciliait avec la mâle énergie patriotique, le fier sentiment d'indépendance qui respirent dans sa *Vision de la liberté*, dans son ode sur Wallace et dans tant d'autres chants nationaux. De même, son imagination qui était grande n'excluait pas la finesse d'observation, la réalité dans la peinture de la vie commune. Bien peu de poëtes ont réuni comme lui le pathétique le plus délicat et la force comique, la rêverie pure et l'expression du grotesque. Peut-être même sa touche toujours franche a-t-elle dépassé en quelques points les justes limites. Son style est tout à fait d'accord avec son inspiration. Suivant les sujets et les sentiments, Burns emploie l'écossais et l'anglais avec discernement et bonheur. Le temps n'a fait qu'ajouter à la réputation de ce poëte ; les éditions de ses *Œuvres* se sont rapidement succédé, on en compte plus de cent, celle de Currie restant la base des autres. M. Léon de Wailly a donné en français une excellente traduction des *Poésies complètes* de Burns (Paris, 1843, in-12).

Cf. Currie : *Life of Burns* (1800) ; — Lockhart : *Life of Burns* (1825) ; — R. Chambers : *Life and times of R. Burns* (Londres, 1851, 4 vol. in-12 ; New-York, 1852, 2 vol. in-8) ; — H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise*.

BURRIEL (Andrés-Marcos), historien et érudit espagnol, de l'ordre des Jésuites, né en 1719, mort en 1762. Il s'acquitta avec succès, en 1750, d'une importante exploration archéologique. On cite de lui le *Prologue* du *Voyage à l'Équateur* d'Antonio Ulloa ; *Notice de la Californie et de sa conquête temporelle et spirituelle* (Noticia de la California, etc. Madrid, 1758, 3 vol. in-4), très-intéressant ouvrage traduit en français (Paris, 1767, 3 vol. in-12, avec cartes) ; *Mémoires pour la vie du saint roi Ferdinand III* (Memorias para la Vida del, etc. ; Madrid, en 1800, in-fol.). Burriel avait laissé une *Paléographie espagnole* qui a été publiée par le père Ferreras.

Cf. Muñoz y Romero : *Diccionario bibliogr. historico*.

BURTON (Robert), moraliste anglais, né à Lindley, dans le comté de Leicester, le 8 février 1578, mort en janvier 1640. Il fit ses études au collége de Christ-Church à Oxford, entra dans les ordres et devint recteur de Segrave. Il passa la plus grande partie de sa vie au paisible collége d'Oxford, dans la retraite et l'étude. Grand rêveur et grand liseur, il était sujet à de noires tristesses avec des accès de gaieté bruyante. Il croyait à l'astrologie et, comme il mourut juste à l'époque qu'il avait prédite d'après l'inspection des astres, on pensa qu'il avait avancé ses jours pour donner raison à la prophétie. Il se composa cette épitaphe, qu'on lit dans la cathédrale d'Oxford : « Paucis notus paucioribus ignotus — hic jacet — Democritus junior — Cui vitam dedit et mortem — Melancholia. — Obiit.... »

La disposition mentale qui avait fait sa joie et sa peine, « sa vie et sa mort, » a été pour lui l'objet d'un livre étrange où il l'analyse, la décrit dans tous ses symptômes et effets, l'éclaire de tous les souvenirs de ses infatigables lectures ; ce livre parut sous le titre d'*Anatomy of Melancholy, by Democritus junior*, en 1621. Des pensées originales, des réflexions bizarres y servent de lien à une multitude de citations. Sterne en a tiré des passages entiers sans le dire, et Johnson le lisait sans cesse. De 1621 à 1676, il eut huit éditions. Il en a été donné une nouvelle et bonne édition (Londres, 1849-56).

Cf. *Introduction* de l'édition de 1849 ; — Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*

BUSSIÈRES (Jean DE), poëte français, né en 1607 à Villefranche (Rhône), mort le 26 octobre 1679. De la Compagnie de Jésus, il a écrit de médiocres poésies françaises, et des poésies latines estimées. Nous citerons : *Descriptions poétiques en vers français* (Lyon, 1648, in-4) ; *De Rhea liberata poemation* (Lyon, 1653, in-12, son chef-d'œuvre) ; *Flosculi historiarum* (Lyon, 1662, in-12) ; *Scanderbergus, poema* (Lyon, 1662, in-8) ; *Historia Francica ab initio monarchiæ ad annum 1670* (Lyon, 1671, 2 vol. in-4).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII ; — Colonia : *Hist. litt. de la ville de Lyon*.

BUSSY-RABUTIN (Roger, comte DE), écrivain français, né à Epiry (Nivernais) le 18 avril 1618, mort le 9 avril 1693. Il suivit de bonne heure, et non sans distinction, la carrière militaire, mais il se perdit par son étourderie et sa présomption Mestre de camp de cavalerie pendant la Fronde, il se tenait pour l'égal de Turenne qu'il blessa par des couplets, et se faisait signaler au roi

« comme le meilleur officier de son armée..., pour les chansons. » Bientôt il irritait Louis XIV lui-même par une satire sur ses amours avec Mlle de La Vallière, et en avril 1665 il était envoyé à la Bastille, d'où il ne devait sortir, un an après, que pour subir un long exil dans ses terres de Bourgogne, sans pouvoir ramener le roi à la clémence par ses instantes prières ou ses basses flatteries. Le prétexte de ces rigueurs d'une rancune royale était le scandale causé par un ouvrage encore manuscrit, mais livré par des copies à une publicité indiscrète : l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Bussy-Rabutin l'avait écrite lors d'un premier exil en Bourgogne, qu'il s'était attiré par des méchancetés de paroles et des légèretés de conduite, surtout par une partie de débauche de semaine sainte. Cet ouvrage, que l'on a comparé à celui de Pétrone, quoiqu'il ait à la fois moins de verve et plus de décence, avait été écrit pour le divertissement d'une de ses maîtresses, la marquise de Montglas; il mettait en scène les aventures galantes des grandes dames du temps, célèbres par leurs amours et leurs infidélités. Des portraits d'une foule de personnages mêlés à ces histoires ou à ces romans étaient tracés avec une piquante exactitude, ou avec cette exagération de la réalité qui rend la ressemblance plus saisissable et, d'ordinaire, plus blessante. Mme de Sévigné, cousine germaine de l'auteur, y était représentée elle-même sous des traits qu'elle fut longtemps à pardonner. Récits ou peintures, tout était traité avec ce style sans façon d'un homme de qualité et bel-esprit, s'abandonnant à toute sa malignité, dans la liberté d'une causerie à deux. L'*Histoire amoureuse des Gaules*, imprimée pour la première fois, en 1665, en Hollande (Liége, s. d., pet. in-12, elzévir; nombreuses éditions), a été de nos jours publiée par P. Boiteau (Paris, 1856-1859, 3 vol. in-16; Bibliot. Elzév.), par Aug. Poitevin (Ibid., 1857, 2 vol. in-12), etc.

Bussy-Rabutin employa les loisirs de son exil à écrire d'autres ouvrages, qui joignent à l'intérêt littéraire une certaine importance historique. En correspondance suivie avec Paris et la cour où il brûlait si fort de rentrer, mais où il n'obtint de faire pendant dix-sept ans que de rares apparitions, il se tenait au courant des affaires militaires et galantes, et s'efforçait d'y prendre un rôle au moins par la plume. Il faisait même de son château de Bussy, par les innombrables peintures dont il le décorait, le fidèle miroir de lui-même et de son temps. Aux incessantes préoccupations de ses loisirs, on doit ses *Mémoires* et ses *Lettres*. Ses *Mémoires*, d'une lecture attrayante plus qu'instructive, et qui ont le tort de tout ramener à l'auteur (Paris, 1696, 2 vol. in-4 et 3 vol. in-12), ont été réimprimés sur les manuscrits mêmes de la famille par L. Lalanne (Ibid., 1857, 2 vol. gr. in-18). Les *Lettres* écrites avec beaucoup de soin, trop de soin même et en vue de la postérité, sont surtout précieuses par le nombre et la qualité des personnes auxquelles elles s'adressent ou qui y répondent. Mme de Sévigné, réconciliée avec son cousin, est au premier rang de ses 150 correspondants. Publiées après la mort de Bussy, par les soins du P. Bouhours (Paris, 1re partie, 1697, 4 vol. in-12; 2e partie, 1709, 3 vol. in-12), ces *Lettres* eurent un succès attesté par quatorze éditions en moins de quarante ans. Toutefois elles étaient tronquées et défigurées, et c'est aussi à M. L. Lalanne qu'on doit une édition exacte de cette intéressante *Correspondance* (1858-1859, 5 vol. in-12). On cite encore de Bussy-Rabutin une traduction libre des *Lettres d'Héloïse et d'Abélard* (1687; nouv. édit. 1840, in-12); un *Discours à ses enfants* (1694, in-12), une *Histoire généalogique de la maison de Rabutin*, publiée par H. Beaune (1867, in-8), quelques poésies, etc. Il avait été élu membre de l'Académie française en 1665, à une époque où il n'avait d'autre titre que sa réputation aventureuse d'homme d'esprit.

Son fils, Michel-Roger-Celse DE BUSSY-RABUTIN, né vers 1664, mort le 3 novembre 1736, évêque de Luçon, fut aussi membre de l'Académie française. — Sa sœur, Louise-Françoise DE BUSSY-RABUTIN, morte en 1716, mariée au marquis de Coligny, puis, secrètement et malgré son père, au comte Henri-François de La Rivière, était célèbre par son esprit. Elle a écrit, outre des *Lettres*, anéanties par son second mari, « parce qu'elles étaient toutes de feu, » un *Abrégé de la vie de saint François de Sales* (1699, in-12), et une *Vie de Mme de Chantal* (1697, in-12).

Cf. A.-J. Le Bret : *Mémoires secrets de Bussy-Rabutin, contenant sa vie politique et privée* (Amsterdam [Lille], 1767, 2 vol. in-8); — L. Lalanne : *Notices* et *Notes* des éditions citées; — Phil. Papillon : *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* (Dijon, 1745, 2 vol. in-folio); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III; — Ém. Montégut : *Souvenirs de Bourgogne* (1874, in-18).

BUTLER (Samuel), poëte anglais, né à Strensham, dans le comté de Worcester, en 1612, mort à Londres en 1680. Après avoir été dans sa jeunesse secrétaire de Selden, il fut, pendant la république, précepteur dans la maison de sir Samuel Luke, un des lieutenants de Cromwell, et vit de près le parti presbytérien et puritain, mêlé de fanatiques sincères et d'ambitieux hypocrites. Ami de la liberté du langage et des mœurs, il profita de celle que donna la Restauration pour publier son fameux poëme de *Hudibras*, satire héroï-comique, contre le parti politique et religieux qui avait fait la révolution. Il parut en trois suites (1663, 1664, 1678) et amusa prodigieusement la cour, y compris le roi; mais, sauf peut-être quelques présents modiques et obscurs de Charles II, il fut sans résultat pour la fortune de l'auteur, qui, découragé, ne l'acheva pas, et mourut dans la pauvreté. Une souscription fut inutilement tentée par ses amis pour le faire ensevelir à Westminster.

Hudibras, qui a peu de lecteurs aujourd'hui, même en Angleterre, n'en est pas moins encore admiré comme la production la plus spirituelle de la langue anglaise. C'est une imitation ou plutôt une parodie de *Don Quichotte*. Un juge de paix fanatique, Hudibras, caricature des presbytériens, avec son clerc Ralph, type du parti indépendant, se met un jour en campagne pour empêcher les amusements populaires. Il rencontre chemin faisant une troupe de gens qui mènent un ours pour un combat contre des chiens. Sir Hudibras s'oppose à ce divertissement profane et en vient aux coups avec les meneurs de l'ours; le chevalier et l'écuyer, d'abord vainqueurs, finissent par succomber, et sont jetés en prison; une dame à qui Hudibras fait la cour les délivre, mais le chevalier ayant voulu aller la voir est battu par des valets déguisés en diables; il consulte un homme de loi et un astrologue pour savoir comment il pourra tirer vengeance de cette avanie. Voilà à peu près toute l'action, maigre et insignifiante, de ce long poëme; Butler en dissimule la pauvreté par des descriptions d'un grotesque exquis et de longues conversations entre Hudibras et Ralph, son Sancho; il y fait preuve d'une prodigieuse fertilité d'esprit. Le rhythme qu'il emploie, le vers de huit syllabes des anciens poëmes chevaleresques, anime, de son agréable vivacité, un sujet vide et monotone. Butler a laissé aussi de bonnes pages de prose. On a publié : *The genuine remains in prose and verse of M. Samuel Butler* (Londres, 1759). La meilleure édition de *Hudibras* est celle de 1793 (Londres, 3 vol. in-fol.).

Cf. Johnson : *Lives of the english poets*; — Shaw : *History of english Literature*.

BUTLER (Joseph), théologien et philosophe anglais, né à Wantage dans le Berkshire en 1692, mort le 16 juin 1752. Entré dans les ordres et protégé par la reine Caroline qui aimait la philosophie, il devint évêque de Bristol, puis de Durham. Son principal ouvrage, *Analogie de la religion naturelle et révélée avec les lois et l'ordre de la nature* (Analogy of natural and revealed Religion, etc., 1734, in-4), a pour objet de démontrer que les difficultés que présente le christianisme se retrouvent dans le théisme qui conduit à reconnaître la nécessité de la révélation. Par sa théorie sur la morale, Butler a été le fondateur de l'École écossaise. Malgré le peu d'agrément de son style, son livre est devenu populaire, et a souvent été réimprimé.

Cf. *Biographia britannica.*

BUTTMANN(Philippe-Charles), grammairien allemand, né à Francfort-sur-le-Mein le 5 septembre 1764, mort le 21 juin 1829. Il s'est fait un nom dans les écoles allemandes en mettant au niveau de la science philologique la grammaire grecque destinée aux classes (Berlin, 1816; 14e édit., 1862). Il donna, en outre, une grammaire grecque complète (Ausfurh Ausführliche griech. Sprachlehre; Berlin, 1819-1825, 2 vol.), rééditée par Lobeck (1838-39). On lui doit, en outre, une géographie ancienne des Orientaux (Ibid., 1803, in-8); une édition inachevée de *Quintilien*, et des dissertations savantes dans les principaux recueils de l'Allemagne. Les principales ont été réunies sous le titre de *Mithologus* (Berlin, 1829, 2 vol. in-8).

Cf. *Conversations-Lexikon.*

BUVAT (Jean), mémorialiste français, mort vers 1727. Il a écrit le *Journal de la Régence*, de 1715 à 1723. C'est une relation sèche des événements, mais qui fait connaître les bruits des rues de Paris. Ce *Journal* a été publié par M. E. Campardon (Paris, 1865, 2 vol. in-8). Alex. Dumas a fait de J. Buvat un des principaux personnages de son roman *le Chevalier d'Harmental.*

BYRON (George-Noël GORDON, lord), célèbre poëte anglais, né à Londres le 22 janvier 1788, mort à Missolonghi le 19 avril 1824. Sa famille du côté paternel remontait aux conquérants normands; elle avait reçu, sous Henri VIII, le domaine ecclésiastique de Newstead Abbey, et avait été élevée à la pairie sous Charles Ier, en 1643, pour son dévouement à la cause royale. Les membres de cette famille se distinguèrent trop souvent par l'irrégularité de leurs mœurs et la violence de leur caractère. Le grand oncle du poëte avait encouru une accusation capitale, et, suivant l'expression de Macaulay, sans la clémence des juges, il serait mort à la potence. Son père était un libertin, un dissipateur qui, après avoir dépensé la fortune de deux femmes, vint mourir en France. Sa mère, Catherine Gordon de Gight, noble héritière écossaise, avait un caractère singulièrement capricieux et emporté. Si l'enfant portait en lui de redoutables dispositions héréditaires, son éducation devait les aggraver encore. Par un accident arrivé lors de sa naissance, il eut un pied tordu, et il lui en resta toute sa vie une légère difformité qu'il ressentit avec une amertume extrême. Sa mère, veuve et ruinée, alla vivre à Aberdeen avec un revenu de cent trente livres (3250 fr.). C'était presque de la misère. L'enfant grandit au sein de la gêne domestique, à côté d'une femme irritée qui tantôt l'accablait de caresses, tantôt lui prodiguait les insultes. Il avait onze ans lorsque son grand-oncle mourut, lui laissant, avec la pairie, une fortune considérable, mais embarrassée. Lord Byron fut envoyé à l'école à Dulwich, puis à Harrow. Il avait une admirable intelligence, et, quoique écolier peu régulier, il apprit beaucoup. Sa connaissance de l'anglais était complète, comme il parut à ses ouvrages, et il possédait suffisamment les langues classiques. Il a raconté lui-même l'histoire de ses passions amoureuses qu'il fait remonter à l'âge de huit ans; mais celle de ses affections juvéniles qui laissa le plus de traces fut pour Mary Chaworth. Il avait quinze ans alors, et, pendant les vacances, il visitait son romantique manoir de Newstead Abbey, quand il vit et admira tout près de là une riche et belle jeune fille dont son grand-oncle avait tué le père en duel. Cette tragique circonstance, en agissant sur son imagination, ne fit qu'aviver son amour. L'héritier de Newstead Abbey et l'héritière d'Annesley Hall apaisant par leur union les sanglantes querelles de leurs familles, c'était un rêve digne de traverser la tête d'un poëte adolescent. Miss Mary Chaworth y sourit elle-même sans le prendre au sérieux; elle devint bientôt la fiancée d'un autre, mais son souvenir resta très-présent au cœur du poëte et lui inspira plus tard son admirable pièce du *Rêve.*

En 1805, lord Byron entra au collége de la Trinité à Cambridge. A l'Université plus encore qu'à Harrow, il fut un élève irrégulier et dissipé, mais là encore il lut beaucoup, et en 1807 il publia, sous le titre de *Heures de loisir* (Hours of idleness), un volume de vers où un regard bienveillant aurait discerné des indices de talent. La *Revue d'Édimbourg*, charmée de prendre un jeune lord en délit de mauvaise poésie, n'y vit que de faibles imitations de médiocres modèles et, par la plume de Brougham, dit-on, elle fustigea sans pitié ces essais juvéniles. Byron ressentit vivement le procédé et riposta par sa satire des *Bardes anglais et des reviewers écossais* (English bards and scotish reviewers), où il s'en prend à tout le monde, critiques, poëtes, hommes politiques. Plus tard, il regretta cette satire, œuvre de colère plutôt que d'esprit, et il devint l'ami de beaucoup de ceux qu'il avait attaqués. Byron, quels que fussent ses défauts, n'avait point cette férocité d'amour-propre qui ne sait pas pardonner une critique. Au sortir de l'Université, maître de lui-même, il s'abandonna aux plaisirs faciles que lui permettait sa fortune et pour lesquels les mœurs du temps étaient pleines d'indulgence. Cependant sa noble nature se rassasia vite d'une vie vulgairement licencieuse; il s'y déroba, en 1809, par un long voyage. Il visita le Portugal, une partie de l'Espagne, la Grèce et la Turquie. Tout ce qu'il recueillit d'impressions poétiques sur les flots de la Méditerranée et sous le ciel de l'Orient, il l'a dit lui-même dans les deux premiers chants du *Pèlerinage de Childe Harold* qui parurent en 1812. Le succès en fut immense; l'Angleterre salua aussitôt en Byron un grand poëte. L'enchantement se renouvela à l'apparition du *Giaour*, de *la Fiancée d'Abydos*, en 1813, du *Corsaire* et de *Lara*, en 1814. Devenu brusquement l'idole du public, assailli de tous les éloges, en butte à toutes les séductions, le jeune poëte résista mal aux enivrantes faveurs de la fortune. Il s'abandonna aux plaisirs qui venaient au-devant de lui Enfin, las de cette vie dissipée, il eut l'idée de chercher le repos dans le mariage. Il obtint la main de miss Milbanke, fille de sir Ralph Milbanke. Ce mariage ne lui apportait point de fortune, et Byron, sans avoir sérieusement compromis la sienne, avait beaucoup de dettes; de plus ses habitudes de dissipateur le rendaient peu propre à la vie domestique. Sa femme, offensée de ce ménage gêné et irrégulier, en manifesta un ennui que le poëte accueillit avec peu de patience, si bien qu'au bout d'un an elle se persuada qu'elle ne pouvait plus vivre avec lui. Peu après la naissance d'une fille qui fut nommée Ada, lady Byron retourna chez ses parents, et, sans s'expliquer autrement, elle refusa positivement de revenir avec

son mari. Ses conseils judiciaires décidèrent qu'elle avait ce droit, et le public lui donna raison. Une terrible réaction commença contre le poëte qu'on avait tant idolâtré. Les plus sévères le traitèrent de scélérat, de monstre d'immoralité; les plus indulgents l'excusèrent en disant qu'il était fou. Aux premiers, Byron n'avait rien à répondre, car la haine ne produisait contre lui aucun fait positif; aux seconds, il répondit par le *Siége de Corinthe* et *Parisina*, publiés en 1815. Après cette preuve triomphante de la plénitude de ses facultés, il quitta son pays pour la seconde fois, en 1816, et cette fois pour n'y revenir jamais.

Byron s'autorisa des torts du public à son égard pour s'affranchir des devoirs sociaux. Les œuvres nombreuses de son exil, le troisième chant de *Childe Harold*, *le Prisonnier de Chillon*, en 1816, *Manfred* et *la Lamentation du Tasse*, en 1817, le quatrième chant de *Childe Harold* et *Beppo*, en 1818; dans les années suivantes, *Mazeppa*, les cinq premiers chants de *Don Juan*, les drames de *Marino Faliero*, *Sardanapale*, *les deux Foscari*, *Werner*, *Caïn*, *le Difforme transformé;* en 1822, la suite de *Don Juan*, ne peuvent faire oublier ou même attestent hautement le dérèglement de sa vie. A Venise surtout, où il vint en 1817, après avoir visité les bords du Rhin et séjourné en Suisse, il s'abandonna à des excès sans excuse et qui semblent un défi jeté à l'opinion de son pays. Une affection délicate et sincère pour une jeune dame de la Romagne, la comtesse Guiccioli, le tira de son harem vénitien. Mais l'esprit et les sens émoussés du poëte réclamaient des excitants: il en vint à ne plus composer de vers qu'après des copieuses et solitaires libations de vin du Rhin. Avec un pareil régime, son talent perdait de sa vigueur et de son éclat: les derniers chants de *Don Juan*, comme déjà ses tragédies, contiennent des passages languissants et ternes. Sentant que l'instrument poétique chez lui se dégradait, Byron songea, pour garder son empire sur les esprits, à se tourner vers la politique. Dès sa jeunesse, il s'était rangé dans la brillante aristocratie whig, et son discours de début à la Chambre des lords, prononcé quelques jours avant l'apparition de *Childe Harold*, avait été remarqué. En qualité de libéral, il sympathisa avec le carbonarisme italien et fut sur le point de s'y engager de sa personne. Ce mouvement ayant avorté, Byron, qui de Ravenne était venu s'établir à Pise, y fonda, en 1822, avec le poëte et publiciste radical Leigh Hunt, une revue, *le Libéral*, qui eut à peine quelques numéros. Dépité de cet échec, mécontent de lui-même et des autres, sentant qu'en lui la vie et le génie s'appauvrissaient, trop fier pour se résigner au déclin, Byron résolut de donner à une cause héroïque ce qui lui restait de forces. Il frêta un brick et, en juillet 1823, il partit pour la Grèce, qui revendiquait son indépendance les armes à la main. Il débarqua en janvier 1824 à Missolonghi, et s'occupa aussitôt à mettre de l'ordre dans les vaillants et anarchiques efforts des Grecs. L'énergie, le bon sens qu'il déploya en ces circonstances révélèrent chez lui de hautes qualités pour l'action, mais les forces lui manquaient. Le climat pestilentiel de Missolonghi acheva ce que les plaisirs de Venise avaient rapidement avancé. Le 9 avril, à la suite d'une promenade à cheval où il avait été mouillé, il fut saisi d'une fièvre rhumatismale, et dix jours après il expira. Sa mort, vivement regrettée en Grèce, fut profondément ressentie en Angleterre et dans toute l'Europe. Son corps, ramené en Angleterre, repose dans la sépulture de sa famille, à Hucknall, près de Newstead.

Byron n'eut pas toutes les qualités qui font les grands poëtes, mais il en eut plusieurs; le génie créateur qui donne la vie à un vaste ensemble lui manqua. Il posséda une rapide intelligence, une sensibilité ardente, une imagination vigoureuse et précise. Il ne chercha pas l'originalité des conceptions, mais il eut le don de comprendre les idées répandues autour de lui, de les exprimer d'une manière saisissante et personnelle. Trouvant en circulation deux formes de poésie, la forme réfléchie et méditative de Wordsworth et de Coleridge, la forme narrative de Walter Scott, il s'en empara et les décora d'une splendeur inconnue aux essais originaux de ses prédécesseurs. Quand on lit de suite ses premiers ouvrages: *Childe Harold*, *le Giaour*, *le Corsaire*, *Lara*, on s'aperçoit que ce sont les fragments d'une seule épopée. *Childe Harold* devait être, dans sa conception primitive, un poëme narratif, comme le titre même de *Romaunce* l'indique; mais le talent tout lyrique de Byron l'entraîna à n'en faire qu'une suite de descriptions, d'odes et d'élégies. L'unité de l'œuvre n'est plus dans le héros, elle est dans le poëte, qui projette sur tout ce qu'il voit les teintes sombres ou brillantes de son génie. Partout où le promène sa curiosité, en Portugal, en Espagne, en Grèce, dans les plaines de la Belgique où vient de s'écrouler un empire, aux bords du Rhin et du Léman, dans Rome la cité des ruines, c'est lui que nous voyons, et tout ce qu'il nous montre ne nous apparaît qu'à travers les fortes couleurs de son imagination. Byron a créé ainsi l'épopée lyrique. La forme en est exquise: c'est la stance de Spenser qui, après avoir peint les enchantements de l'esprit à l'époque de la Renaissance, exprime les inquiétudes de la pensée moderne. Byron n'a pas l'inépuisable opulence de Spenser, mais il possède une concision éclatante qui convient bien à son tour d'esprit.

Le Giaour, le Corsaire et Lara sont le même personnage; c'est l'homme d'une civilisation avancée qui, las des conventions du monde, rassasié de ses plaisirs, va chercher au sein d'une civilisation détruite et d'une barbarie renaissante de plus âpres plaisirs et une sauvage indépendance; le pirate normand apparaît sous le gentilhomme moderne, mais celui-ci ne peut dépouiller les idées et les sentiments de son temps, et les traîne comme un remords importun dans sa vie nouvelle. Ce caractère, qui a pris dans la littérature moderne le nom de type byronien, et qu'il est si facile d'exagérer et de gâter par l'affectation, avait sans doute sa grandeur; mais il n'était pas fait pour une épopée. Aussi le poëte ne nous en donne que des épisodes. Le Giaour devient Conrad, Conrad devient Lara; le page de Lara n'est que la Gulnare de Conrad; c'est au lecteur à rêver derrière ce personnage mystérieux une action sombre qui ne se décèle que par moments et comme à la lueur d'un éclair.

Dans les courts poëmes qui font cortége aux œuvres que nous venons de citer: *la Fiancée d'Abydos*, *le Siége de Corinthe*, *Parisina*, *le Prisonnier de Chillon*, *Mazeppa*, *l'Ile*, le récit acquiert parfois plus de souplesse, sans que les caractères deviennent plus distincts, sans que l'intensité lyrique diminue. Le charmant badinage de *Beppo* offre le même caractère: la fantaisie s'est substituée à la passion, mais c'est toujours l'auteur sous le personnage; le sujet n'est qu'un prétexte aux effusions du poëte. Lorsque ces effusions se débarrassent du cadre épique, c'est à peine si l'on s'aperçoit de la différence. *La Vision du jugement*, invective sanglante contre l'honnête Southey, qui s'était donné le tort de l'agression; *l'Age de bronze*, splendide déclamation à la Juvénal; *la Malédiction de Minerve*, imprécation peut-être injuste, mais merveilleusement poétique contre lord Elgin, spoliateur du

Parthénon; *la Lamentation du Tasse*, *la Prophétie de Dante*, vaillant essai de poésie politique, *le Rêve*, suave et mélancolique retour sur les amours de l'adolescence, pourraient figurer sans disparate dans ses épopées, comme ses épopées pourraient se fragmenter en élégies, en satires, en odes.

Il faut en dire autant de ses drames. Cette forme, plus impersonnelle encore que l'épopée, convenait mal à une personnalité aussi intense. Le plus beau est *Manfred*, et *Manfred* n'est qu'une suite de déclamations lyriques sur le destin, le remords, le désespoir; *Marino Faliero*, *les deux Foscari*, sont des déclamations sur l'injustice, la haine, la vengeance. *Sardanapale* est fondé sur le contraste des qualités et des défauts les plus opposés réunis dans le même personnage; il y a là une ode splendide, une magnifique satire, il n'y a pas de drame, parce qu'il n'y a pas de réalité vivante. *Caïn*, *le Ciel et la Terre*, ont évidemment le même caractère lyrique. S'il y a plus de drame dans *Werner*, c'est que Byron s'est contenté de versifier un conte de Miss Lee.

Dans *Don Juan*, la dernière personnification de Byron, celle de ses plus mauvais jours, la faculté épique se montre un peu plus, bien que la fantaisie lyrique y domine encore. Quelques caractères secondaires sont d'un dessin vrai et plus original que celui de don Juan lui-même: Haydée a beaucoup de charme et de naturel, le pirate Lambro est bien vivant. A part ces portraits d'un relief exquis ou saisissant, on n'aperçoit dans cette œuvre que le poëte, et le poëte rabaissé. Au lieu du dédain superbe de Childe Harold, nous avons trop souvent les sarcasmes cyniques, l'esprit parfois insipide de Byron vieilli; cependant, si son imagination s'est amortie, son talent est encore puissant : la passion, les images voluptueuses, les pensées tristes, les railleries acérées, la folie et le sérieux abondent et débordent dans cet étonnant poëme où se révèle plus que dans ses autres ouvrages le côté funeste de son génie. C'est le dernier mot de cette poésie toute personnelle, poussant à outrance l'analyse du moi, le mépris hautain de la loi du devoir et l'alliance étrange d'un insatiable besoin de jouir avec un irrémédiable désenchantement. Cette œuvre acheva de mettre à la mode parmi les contemporains, sous le nom de *byronisme*, l'imitation des défauts plutôt que des qualités de lord Byron. Toutefois Lamartine en a donné, dans un sens plus élevé et plus moral, la continuation sous le titre de *Dernier chant de Childe Harold*.

Après la mort de lord Byron, son ami Thomas Moore publia ses *Lettres et fragments de Mémoires* (Londres, 1830, 2 vol. in-4). Il se trouva que le grand poëte était un excellent prosateur. Macaulay a dit que les *Lettres*, au moins celles qui furent écrites en Italie, sont parmi les meilleures de la littérature anglaise. — Les éditions des *Œuvres* de Byron sont innombrables. Murray, l'éditeur primitif, en a donné de très-belles, et d'autres à très-bas prix. Il serait inutile de relever quelques éditions particulières d'un auteur qui se réimprime plusieurs fois chaque année. Nous citerons, comme les plus accessibles, celle de Baudry (4 vol. in-8), qui est bonne, et la petite et commode édition Tauchnitz (5 vol. in-16). Quant aux traductions françaises, qui sont très-nombreuses, les plus estimées sont celles de M. Amédée Pichot (Paris, 1822-25, 8 vol. in-8), de M. Paulin-Paris (Ibid., 1830-31, 13 vol. in-8) et de M. Benjamin Laroche (Ibid., 1837, gr. in-8). Il a paru aussi beaucoup de traductions partielles en vers français. Des *Mémoires* laissés par Byron ont été supprimés sur la demande de la famille. A la fin de 1869, madame Beecher Stowe a publié dans les journaux américains des révélations sur la vie privée du poëte, d'un caractère scandaleux et qui ont soulevé de vives polémiques en Angleterre et dans toute la presse européenne.

Cf. Thomas Moore : *Letters and Journals of lord Byron, with notices of his life* (Londres, 1830, in-4); — Macaulay : *Critical and historical essays*; — H. Taine : *Hist. de la littérat. anglaise*; — *Lord Byron jugé par les témoins de sa vie*, par « l'auteur de Robert Emmet » (Paris, 1868, 2 vol. in-8); — Villemain, dans le *Supplément à la Biographie universelle*; — A. Mézières, dans la *Revue des Deux-Mondes*, nov.-déc. 1873.

BYZANTINE (LA), nom donné au recueil des ouvrages relatifs à l'histoire du Bas-Empire et composés par des écrivains byzantins. Il en existe trois éditions, connues sous les dénominations de *Byzantine du Louvre*, *Byzantine de Venise* et *Byzantine de Bonn*. La première fut commencée par le P. Philippe Labbe, qui, dans un opuscule intitulé *Historiæ Byzantinæ scriptoribus publicandis protrepticon* (Paris, 1648, in-fol.), donna le plan de l'ouvrage déjà en cours de publication. Il eut pour collaborateurs : Boivin, Combefis, du Cange, Fabrot, Petau, Poussines, Leo Allatius, etc. La collection, sous le titre de *Corpus historiæ Byzantinæ*, contient les textes grecs avec traductions latines (Paris, 1644-1711, 36 vol. in-fol.). La Byzantine de Venise, moins correcte que la précédente, fut publiée par Bonini, Javarina et Pasquali (1727-1733, 23 vol. in-fol.). La Byzantine de Bonn, très-estimée, a eu pour éditeurs : Niebuhr, Bekker, Dindorf, Schopen et une commission de l'Académie de Berlin (Bonn, 1828, 24 vol. in-fol.). Cette dernière édition comprend des historiens que n'avaient pas donnés les précédentes, et qui avaient été successivement mis au jour par Leich et Reiske (1751), par Froggini (1777), par Bianconi (1779), par Hase (1829). Outre les chroniques générales, la Byzantine renferme les chroniques particulières sur une période ou sur un règne, et des traités sur la constitution, sur les antiquités du Bas-Empire. Elle se compose des ouvrages laissés par les écrivains suivants : George Acropolite, Agathias, Jean Anagnoste, Nicétas Acominatus, Nicéphore Bryenne, Jean Cantacuzène, Cedrenus, Laonic Chalcondyle, Jean Cinname, Constantin VI Porphyrogénète, Corippus, Jean Ducas, Jean d'Epiphanie, Michel Glycas, Nicéphore Grégoras, Hesychius, Jean de Sicile, Jean de Jérusalem, Léon le Diacre, Léon le Grammairien, Leontius de Byzance, Laurentius Lydus, Jean Malala, Constantin Manassès, Ménandre de Constantinople, Siméon Métophraste, George Pisidès, Phranzès, Julius Pollux, Procope, Jean Scylitzès, George Syncelle, Théophylacte Simocatta, Zonaras, Zozime, etc. (voy. ces noms). Le président Cousin a donné une traduction française des plus importants historiens byzantins, sous le titre d'*Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'Empire* (Paris, 1672, 8 vol. in-4; Amsterdam, 1684, 10 vol. in-8).

Cf. Hankius : *De Byzantinarum rerum scriptoribus græcis* (Leipzig, 1677, in-4); — Fabricius : *Bibliotheca græca*, passim; — Cave : *Historia litteraria*, dans l'*Appendice*.

BYZANTINE (LANGUE et LITTÉRATURE). — Voyez GRECQUE (Langue et Littérature).

BZOWSKI (Abraham), ou BZOVIUS, prédicateur et historien polonais, né à Proczovic en 1567, mort à Rome le 31 janvier 1637. De l'ordre des Dominicains, il professa la philosophie à Milan et la théologie à Bologne, fut prieur de son ordre à Cracovie, puis reçut du pape Paul V une pension et un logement au Vatican. On a de lui des recueils de *Sermons* (Venise, 1598, in-8, et 1611, 4 vol.), quelques écrits hagiographiques, un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique* (Cologne, 1617, 2 voll.

in-fol.), et surtout la continuation des *Annales de Baronius*, de l'année 1198 à 1532 (Cologne et Rome, 9 vol. in-fol., du t. XIII au t. XXI) : travail exposé aux critiques contradictoires des jésuites et des cordeliers, et pour lequel Bzowski dut publier une *Rétractation* (Ingolstadt, 1628, in-8).

Cf. Le P. Touron : *Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, t. V.

C

CAB ou **CAAB**, fils de Zohaïr, poëte arabe antérieur à l'islamisme, mort dans la première année de l'hégire. Il fit des vers contre Mahomet et sa religion; puis il se réconcilia avec lui et fit en son honneur le *Poëme au manteau* (Cacidat-el-Borda) : ce titre vient de ce que le poëte ayant récité à Mahomet ses vers, où se trouve ce passage : « Le prophète est un flambeau qui éclaire le monde; c'est un glaive que Dieu a tiré pour frapper l'impiété, » reçut en présent le manteau de celui qu'il louait. La composition de Cab, regardée par les commentateurs arabes comme un chef-d'œuvre de style clair et aisé, a été imprimée et traduite plusieurs fois, notamment par G.-J. Lette : *Kaab-ben-Zohaïr carmen panegyricum in laudem Mohammedis arabice et latine* (Leyde, 1748, in-4), et par G.-G. Freytag (Bonn, 1822, in-4).

Cf. Caussin de Perceval : *Essais sur l'hist. des Arabes avant l'islamisme.*

CABALE ou KABBALE. Ce mot, qui en hébreu signifie *tradition*, a été appliqué à une doctrine secrète chez les Juifs; les docteurs qui l'enseignaient prétendaient la tenir par une transmission orale de Moïse, à qui elle avait été donnée par Dieu sur le Sinaï, en même temps que la loi écrite. La Cabale fut mise en ordre par Akiba, au IIe siècle de notre ère; d'illustres rabbins, notamment Maimonide, furent les adversaires de cette doctrine. On peut la diviser en trois parties : la partie théorique, apprenant à interpréter le sens de l'Écriture; la partie philosophique, relative à la connaissance de Dieu, des esprits et du monde terrestre; la partie pratique, donnant les moyens d'accomplir des miracles, en faisant agir les puissances supérieures sur les êtres inférieurs.

La partie théorique expose des procédés qui ne sont pas sans analogie avec les procédés de certains exercices littéraires. Elle comprend trois méthodes d'interprétation : la *thémurah*, la *notaricon* et la *gématria*. Par la thémurah, on tire d'un mot un sens nouveau, en transposant les lettres dont il se compose, ou en les séparant de manière à former plusieurs mots. C'est le procédé de l'anagramme qui trouve, par exemple, *ivrogne* dans *vigneron;* c'est aussi le procédé du calembour, comme s'en servaient les ennemis de Voltaire, quand d'*Olimpie* ils faisaient *ô l'impie*. Par la notaricon, on prend successivement la première lettre de plusieurs mots, et l'on forme un seul mot de leur réunion. C'est le procédé de l'acrostiche, retourné. Ainsi, le mot *bereschit* est le premier de la Genèse; les cabalistes y ont trouvé l'histoire même de la création, en faisant de B *bara* (il a créé), de R *rakia* (le firmament), de A *arez* (la terre), de SCH *schamaim* (les cieux), de I *jam* (la mer), de T *teohmoth* (les abimes). Par la gématria, on donne à chaque lettre de l'alphabet une valeur numérique, puis on applique à un mot le sens d'un autre mot dont les lettres additionnées produisent le même nombre.

Cf. Freystadt : *Philosophia cabbalistica* (Kœnigsberg, 1838, in-8); — Franck : *la Kabbale* (Paris, 1843, in-8).

CABALE LITTÉRAIRE. On a surtout employé cette expression en matière de théâtre, pour désigner un complot formé dans le but de faire tomber une œuvre ou un acteur; on l'a quelquefois aussi appliquée à une ligue dont le but est au contraire d'applaudir à outrance. C'est une cabale qui, sur un signe de Richelieu, se mit à attaquer le *Cid* de Corneille, et qui débuta par l'écrit de Scudéry intitulé : *Observations critiques sur le Cid* (1637). L'Académie française, appelée à donner son avis, censura la pièce, et pourtant le cardinal ne fut pas satisfait, parce qu'elle mêlait aux critiques des éloges pour le poëte. L'impuissance de cette cabale d'un grand corps littéraire au service d'un ministre omnipotent ne fit que mieux ressortir le triomphe de Corneille :

> En vain contre le Cid un ministre se ligue,
> Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue;
> L'Académie en corps a beau le censurer,
> Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Une autre cabale très-fameuse du XVIIe siècle est celle qui fut montée contre la *Phèdre* de Racine. Elle eut à sa tête la duchesse de Bouillon, le duc de Nevers et Mme Deshoulières. Ayant connu d'avance le sujet sur lequel travaillait Racine, ils poussèrent Pradon à le traiter de son côté, et Pradon fit en trois mois *Phèdre et Hippolyte*. Les deux pièces parurent à deux jours d'intervalle (1er et 3 janvier 1677), l'une sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, l'autre sur le théâtre de la rue Guénégaud. La duchesse de Bouillon loua pour les six premières représentations les loges des deux théâtres; elle laissa vides celles de l'hôtel de Bourgogne, pour faire croire à la chute de la *Phèdre* de Racine, tandis que toute la cabale remplissait de ses applaudissements la salle Guénégaud. Le public, d'abord trompé par cette manœuvre, ne tarda pas à traiter les deux pièces suivant leurs mérites; il resta à Pradon la consolation d'accuser de son insuccès final une cabale imaginaire.

Au XVIIIe siècle, il exista une cabale puissante chargée d'applaudir les œuvres de Voltaire, et quelquefois de siffler celles de ses adversaires ou de ses rivaux. Thiriot et le marquis de Villette en firent partie; mais elle eut pour chefs actifs les chevaliers de Mouhy et de La Morlière. Mouhy, « pauvre à faire pitié et laid à faire peur, » recevait de Voltaire deux cents livres par an pour soutenir ses pièces au théâtre et lui rendre quelques autres services. La Morlière, qui finit, comme le précédent, par tomber dans le mépris, commença par en imposer avec son ton moitié d'homme du monde, moitié d'homme de lettres. On ne sait pas à combien montèrent les indemnités qu'il recevait, soit des amis de Voltaire, soit de Voltaire lui-même. Il avait son quartier général au café Procope, et y recrutait sa troupe, composée de volontaires et de soudoyés; il annonçait d'avance le succès ou la chute de la pièce qu'on allait jouer, et, pendant la représentation, il donnait le signal des applaudissements ou des murmures. Sa tyrannie finit par s'exercer sur tout ce qui paraissait au

théâtre; il n'y avait pas d'acteur ou d'actrice qui, pour ses débuts, ne redoutât et ne cherchât à se concilier la cabale de La Morlière. Sous le règne de Louis XVI, deux cabales fameuses partagèrent la cour et la ville, celle des Gluckistes et des Piccinistes; bien que relatives à la musique, elles ont droit ici à une mention, parce que les écrivains qui y prirent part et les écrits publiés de part et d'autre rendirent la querelle aussi littéraire que musicale : du côté de Gluck étaient Suard, l'abbé Arnaud, le bailli du Rollet; du côté de Piccini se rangeaient Marmontel, La Harpe, Ginguené, d'Alembert. C'étaient là deux partis plutôt que deux cabales, car ils agissaient au grand jour, et le propre de la cabale est de se tramer dans l'ombre comme une conspiration; mais au-dessous des chefs qui s'attaquaient franchement et à visière découverte, il y avait des soldats qui employaient les manœuvres détournées et transformaient les partis en cabales. La même remarque peut s'appliquer aux manières d'agir des écoles romantique et classique, lors des grandes luttes qui, vers 1830, amenèrent au théâtre des scènes de pugilat, et au foyer des démonstrations grotesques contre Racine.

Parmi les cabales qui s'élevèrent à diverses époques contre des acteurs dont la réputation a survécu, nous citerons les suivantes. Pendant dix-sept mois, une cabale prolongea les débuts de Lekain; la plupart des comédiens eux-mêmes la favorisèrent, et firent venir de Bordeaux Bellecourt dans le dessein de le lui opposer. Cette situation pénible finit par ce mot de Louis XV, qui venait de le voir dans Orosmane : « Il m'a fait pleurer, je le reçois. » Les mémoires sur le théâtre sont pleins de détails sur les cabales qui soutenaient, soit M^lle Clairon, soit M^lle Dumesnil. Talma eut plusieurs fois à souffrir de la cabale : d'abord, dans ses commencements, lorsqu'il tenta la réforme du costume déjà essayée par Lekain, presque tout le parterre se tourna contre lui, répétant le mot de M^lle Contat : « Voyez donc Talma, qu'il est ridicule! Il a l'air d'une statue antique. » Puis, en 1795, lorsque ses succès hors de la Comédie-Française excitèrent les haines contre lui, il se vit accusé par une portion du public d'avoir persécuté durant la Terreur ses anciens camarades, et on voulut le contraindre à faire amende honorable; il apaisa le tumulte en disant avec véhémence : « Citoyens, tous mes amis sont morts sur l'échafaud! » Au temps de l'Empire, une cabale nombreuse, entraînée par la fougue, le faux brillant et les qualités extérieures de Lafon, essaya longtemps de l'opposer à Talma et même de le placer au-dessus de lui. Vers la même époque, deux autres cabales, l'une contre M^lle Duchesnois, l'autre contre M^lle Georges, amenèrent au Théâtre-Français des scènes violentes. M^lle Duchesnois venait de débuter avec éclat; mais d'un extérieur peu favorable et sans majesté, elle eut bien de la peine à lutter contre la beauté splendide de M^lle Georges, qu'on lui opposa presque aussitôt après ses débuts, et que soutenait le critique Geoffroy, alors dans toute sa puissance. Le départ de cette dernière pour la Russie, en 1808, mit fin à cette rivalité et à ces cabales.

Aujourd'hui, les cabales d'une certaine durée ne se trouvent que dans les théâtres de province, où les spectateurs sont en grande partie les mêmes chaque jour. A Paris, où il n'y a plus comme autrefois un public d'habitués, où le parterre change chaque soir, tandis que l'affiche reste immuable, ces sortes de conspirations ne peuvent guère s'ourdir. Quelquefois cependant les rivalités d'intérêt, les passions politiques ou religieuses, bien rarement les convictions littéraires, font naître des cabales éphémères, dont les sifflets se taisent au bout de quelques soirées. Quant aux applaudissements, ils ne partent plus de la cabale, mais de l'institution particulière qu'on appelle *la claque*.

On donne quelquefois le nom de cabales littéraires aux partis qui se forment à l'Académie française, ou dans le monde de cette Académie, pour amener l'élection d'un candidat que le mérite de ses œuvres ne suffirait pas à faire réussir. C'est ainsi que l'on a vu, de tout temps, la candidature d'écrivains et de poëtes distingués succomber devant une cabale qui donnait la majorité aux hommes politiques. On trouve aussi parmi les gens de lettres des associations d'admiration mutuelle; de petites églises qui réservent exclusivement leurs louanges à certains hommes, à certaines œuvres; le nom de cabale pourrait leur convenir, mais on leur donne plutôt les noms de camaraderie ou de coterie (voy. ces mots).

Cf. Hipp. Rigault : *Histoire de la querelle des anciens et des modernes* (1856, in-8); — Deltour : *les Ennemis de Racine* (1859, in-8); — Ch. Nisard : *les Ennemis de Voltaire* (1860, 2 vol. in-8); — Babault : *Annales dramatiques*.

CABANIS (Pierre-Jean-Georges), médecin, philosophe et littérateur français, né le 5 juin 1757 à Cosnac (Corrèze), mort le 5 mai 1808. Au milieu d'une jeunesse tourmentée et aventureuse, il se lia avec des gens de lettres, et concourut pour le prix de poésie de l'Académie française, qui avait proposé pour sujet la traduction en vers de quelques fragments d'Homère. Cet essai de poésie ne fut pas remarqué; mais Roucher, ami de l'auteur, en a inséré quelques fragments dans les notes de son poëme des *Mois*. Ayant terminé ses études médicales, Cabanis se retira à Auteuil et fut admis dans la société de M^me Helvétius et connut Diderot, d'Alembert, Turgot, Condillac, etc. Quand Voltaire vint à Paris pour y faire jouer la tragédie d'*Irène*, il lui soumit des morceaux de sa traduction de l'*Iliade* et en reçut des encouragements; puis il fit ses adieux à la poésie dans une imitation libre du serment d'Hippocrate, intitulée : *Serment d'un médecin*. Au début de la Révolution, il devint l'ami et le médecin de Mirabeau. Il se lia surtout avec Condorcet, à qui il remit le poison avec lequel celui-ci se donna la mort; il recueillit ses derniers écrits, et épousa plus tard sa belle-sœur, Charlotte Grouchy, sœur du maréchal de ce nom. Nommé à la fin de 1794 professeur d'hygiène à l'École centrale de Paris, il devint l'année suivante membre de l'Institut (classe des sciences morales et politiques), fut ensuite professeur de clinique à l'École de santé et député au Conseil des Cinq-Cents. Après le 18 brumaire, nommé sénateur, il se rangea dans la minorité du Sénat.

Le principal ouvrage de Cabanis est son *Traité du physique et du moral de l'homme* (Paris, 1802, 2 vol. in-8), réimprimé plusieurs fois sous le titre de *Rapports du physique et du moral de l'homme*. Au point de vue littéraire, cet ouvrage se recommande par un remarquable talent d'exposition, par un style clair et élégant. Au point de vue des doctrines, il pousse aux dernières conséquences le système sensualiste : « Si Condillac eût mieux connu l'économie animale, dit Cabanis, il aurait senti que l'âme est une faculté et non pas un être. » Il fait de la pensée un produit du cerveau, « organe particulier, destiné spécialement à la produire, de même que l'estomac et les intestins à opérer la digestion. » Il ajoute que « le cerveau digère les impressions, et fait organiquement la sécrétion de la pensée ». Plus tard, sous l'influence de ses rapports avec Fauriel, qui était tout imbu des doctrines de la philosophie stoïcienne, Cabanis modifia ses idées et en vint à admettre que le principe de l'intelligence, à raison de sa nature non matérielle, ne saurait partager la dissolution de la

matière organique. C'est ce qui a été révélé par la publication que fit Bérard de Montpellier de sa *Lettre à M. F.* (Fauriel) *sur les causes premières* (Paris, 1824, in-8). L'édition des *Œuvres complètes* de Cabanis, publiée par Thurot (Paris, 1823-1825, 5 vol. in-8), comprend, outre ses écrits scientifiques, des *Mélanges de littérature allemande*, choix de traductions de l'allemand; une *Lettre sur les poëmes d'Homère;* des fragments de la traduction en vers de l'*Iliade;* le *Serment d'un médecin;* un *Mémoire sur l'éducation publique;* des *Considérations sur l'organisation sociale;* une *Notice sur B. Franklin*, etc.

Cf. Mignet : *Notices et portraits*, t. II ; — Rémusat, dans la *Revue des Deux-Mondes*, octobre 1844.

CABARETS ET CAFÉS LITTÉRAIRES. A toutes les époques, il y a eu des lieux de réunion pour les esprits qu'un amour commun des choses de l'intelligence pousse à l'échange des idées par le jeu de la causerie et le mouvement de la discussion. Dans l'ancienne Rome, c'est sous les portiques, aux salles de bains, aux jardins publics, que se réunissaient et conversaient les hommes livrés au culte des lettres. Chez nous, au XVII^e et au XVIII^e siècle, les beaux esprits et les esprits distingués se trouvèrent rassemblés dans les salons. Mais dès le XV^e siècle on voit des poëtes fréquenter le cabaret, et y puiser une inspiration facile, qui se sentait souvent « des lieux où fréquentait l'auteur ». Les cabarets devinrent ensuite le rendez-vous ordinaire des poëtes et des écrivains, avant que les salons ne s'ouvrissent pour les recevoir; et à l'époque même où Paris leur offrait de toutes parts des salons et des ruelles, beaucoup d'entre eux, par indépendance de caractère, préférèrent à l'étiquette de la haute société la liberté du cabaret, qu'allait bientôt remplacer du reste la réunion moins mêlée, mais non moins libre, du café.

C'est la *Pomme-de-Pin*, située près du pont Notre-Dame, dans la Cité, qui eut la plus ancienne renommée de cabaret littéraire. Elle existait déjà au temps de Villon, et personne n'ignore que Villon, « tout aux tavernes et aux filles, » passait une grande partie de son temps chez les taverniers, avec ses compagnons, les écoliers « povres housseurs ». La *Pomme-de-Pin* eut sans doute la visite de Pierre Gringoire et des Enfants-sans-souci, pour qui il écrivait; il est probable aussi que Rabelais s'y est arrêté plus d'une fois. Regnier l'a glorifiée dans la peinture du nez *authentique* de son pédant,

> Où maints rubis balez, tous rougissans de vin,
> Montraient un *hac itur* à la Pomme-de-Pin.

Le même cabaret fut, dans la première moitié du XVII^e siècle, l'endroit préféré des poëtes « rougetrongne » et « goinfres », dont Saint-Amant est resté le type fameux. Ce dernier y eut pour compagnon fidèle Faret, si connu par un vers de l'*Art poétique* de Boileau, et qui prétendait, suivant Pellisson, devoir une grande partie de sa réputation bachique à ce que son nom offrait une excellente rime à cabaret. Parmi ceux qui suivaient à la *Pomme-de-Pin* Saint-Amant et Faret, on cite surtout : Bardin, de l'Académie, qui se noya en voulant sauver d'Humières, son élève, et dont Chapelain a dit, « que les vertus se noyèrent avec lui; » Carpentier de Marigny, l'auteur de piquantes *Mazarinades;* Pierre de Boissat, plus fameux par ses duels que par son *Histoire Négrepontine* et son titre d'académicien; Vion Dalibray, le poëte qui cribla le parasite Montmour de ses épigrammes; Gilot, « le roy de la débauche; » René de Maricourt, auteur d'un *Traité de la chasse* et gentilhomme de la chambre du roi, qualifié « noble yvrongne » par ses amis, etc. Il y avait en outre plusieurs grands seigneurs, dont les plus connus étaient le marquis de Laval et le gros comte d'Harcourt, qui, dans la gaieté de ces réunions de francs buveurs, n'était plus appelé que « le Rond ». Toute cette société fréquentait aussi le cabaret du *Cormié*, rue des Fossés-Saint-Germain, et celui de *la Fosse-aux-Lions*, tenu par la Coiffier, célèbre pâtissière, qui eut la première l'idée de traiter à tant par tête. Vers la même époque ou peu après, Guillaume Colletet, pour se délasser des conversations poétiques du cardinal de Richelieu, allait « chopiner » à *la Croix-de-Fer*, petit cabaret de la rue Saint-Denis; Benserade, aussi souvent qu'il le pouvait, quittait la gêne de la cour pour le cabaret du *Bel-Air*, près le Luxembourg, où il passait des journées entières à faire des bouts-rimés avec Hugues de Lionne, qui devint un de nos plus remarquables diplomates, ou bien à écrire de petits vers que le compositeur Lambert, homme d'esprit et bon convive, mettait en musique sur la table même; Mézeray, qui fut conduit à la goutte par « la fillette et la feuillette », s'habitua si bien au cabaret de Lefaucheur, à La Chapelle Saint-Denis, qu'il finit par y établir son cabinet de travail, et qu'il fit du cabaretier son ami et son légataire universel. Au nombre des écrivains qui furent, au moins pendant quelques années, les hôtes assidus des cabarets, il ne faut oublier ni Boisrobert, ni Mairet le Tragique, ni Scarron, ni Saint-Pavin, ni Saint-Évremont. Il ne faut pas omettre non plus, parmi les cabarets renommés, *l'Écu d'argent*, dans le quartier de l'Université; *le Panier-Fleury*, rue Tirechappe; *les Bons-Enfants*, près du Palais-Royal; *le Petit-Panier*, rue Troussevache; *le Chesne-Verd*, à côté du préau du Temple; *le Petit-More*, à Vaugirard; la maison de la Duryer, à Saint-Cloud.

Mais, de tous les cabarets littéraires, celui qui fut le plus fameux après *la Pomme-de-Pin* est *la Croix-de-Lorraine*. Il était situé sur la place du Cimetière-Saint-Jean C'est dans la seconde moitié du XVII^e siècle qu'il eut surtout la vogue. Son habitué le plus ordinaire fut Chapelle. On y voyait aussi Desbarreaux, Petitval, La Planche, l'abbé Du Broussin, le frère de La Mothe Le Vayer, etc. Chapelle, qui faisait partie des réunions intimes de Boileau, Molière, Racine et La Fontaine, rue du Vieux-Colombier, les engagea à transporter leurs séances et leurs soupers à *la Croix-de-Lorraine*. C'était vers l'époque de la brouille entre Racine et Molière. Celui-ci alla fort rarement au nouveau lieu choisi pour les réunions; nous savons cependant par Chapelle qu'il y assista quelquefois, et que, malgré sa sobriété, il lui arriva de boire assez « pour, vers le soir, être en goguettes ». On sait que Chapelle parvenait à enivrer Boileau même, au moment où celui-ci lui prêchait la sobriété. La tradition rapporte que *les Plaideurs* furent en grande partie composés à table à *la Croix-de-Lorraine*, et que Chapelle fournit à Racine quelques-uns des meilleurs traits de sa pièce. Durant les réunions, *la Pucelle* de Chapelain était placée sur la table, et celui qui avait enfreint quelque statut de la société, devait en lire un certain nombre de vers. Les illustres amis s'assemblèrent souvent aussi au cabaret du *Mouton-Blanc*, situé de même place du Cimetière-Saint-Jean. C'est dans ce dernier qu'aurait été mis au jour *le Chapelain décoiffé*, suivant une tradition assez croyable. A cette époque, Furetière faisait partie de la société, qui recevait en outre le duc de Vivonne, le chevalier de Nantouillet et quelques autres courtisans. Les réunions cessèrent vers 1665; mais Chapelle ne renonça pas pour cela au cabaret : il y vécut plus que jamais, et tomba des cabarets littéraires dans des tavernes de bas étage. Il y avait, en général,

dans les maisons fréquentées par les écrivains au XVII^e siècle un luxe et une apparence de bon ton qui les mettaient bien au-dessus des simples tavernes et les rendaient plus semblables à nos cafés d'aujourd'hui qu'aux lieux auxquels nous avons conservé le nom de cabarets. Les maisons qui eurent la vogue à la fin du siècle et la gardèrent encore au commencement du suivant, celle de Forel près du Théâtre-Français, celle de Rousseau dans la rue d'Avignon, le cabaret de la Guerbois aux environs de la butte Saint-Roch, étaient en tout point dignes de recevoir les sociétés qui s'y réunissaient. Celles-ci se composaient de poëtes et de financiers, deux classes qui étaient au mieux à cette époque. Chaulieu et La Fare en furent surtout l'ornement; ils y unirent à la facilité des mœurs la gaieté et l'aimable badinage de leurs vers. Nous rappellerons enfin le cabaret du restaurateur Landelle, au carrefour Bussy, ou se réunirent Collé, Piron, Gallet, Saurin, Fuzelier, Panard, etc., et qui sous le nom de *Caveau* est resté célèbre dans l'histoire de la chanson.

Au temps des réunions littéraires chez Landelle, les cabarets de bonne société, de société polie et lettrée, étaient déjà en grande partie remplacés par les cafés. Le premier débit de café à Paris avait été ouvert en 1672 par l'Arménien Pascal, dans une petite boutique du quai de l'École; mais il n'avait eu pour chalands que des étrangers et des chevaliers de Malte, et il avait bientôt fermé son établissement. En 1674, un autre industriel, nommé Maliban, né également en Asie, fonda un nouveau débit dans la rue de Bussy, et ajouta au café du tabac et des pipes. Il eut, peu d'années après, pour successeur un Arménien du nom de Grégoire, homme habile, qui transporta son commerce dans la rue Mazarine, près de la Comédie-Française. Cette idée fut si heureuse et les habitués du théâtre lui firent une si riche clientèle, qu'il suivit les comédiens dans la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés (aujourd'hui de l'Ancienne-Comédie), quand ils allèrent s'y établir en 1689, messieurs de la Sorbonne les ayant chassés de la rue Mazarine. Mais Grégoire ne tarda pas à trouver un rival dangereux, et après peu de temps victorieux, dans le fameux Procope. Celui-ci, Florentin ou Sicilien, quitta la rue de Tournon, où il avait d'abord fondé son café, et vint le placer en face de la Comédie. Il y déploya un luxe inconnu jusqu'alors dans les débits de boisson, et, outre le café, offrit aux consommateurs du thé, du chocolat, des glaces, des sorbets, des fruits confits, des limonades et toutes sortes de liqueurs. Cet exemple fut imité, et vers 1715 on ne comptait pas à Paris moins de trois cents « maisons de café ». « Elles furent, dit J. de La Roque, le rendez-vous de quantités d'honnêtes gens, qui venaient se délasser en prenant du café en bonne compagnie, s'entretenant de choses agréables. Les gens de lettres et les personnes les plus sérieuses ne dédaignèrent point ces assemblées, si commodes pour conférer sur des matières d'érudition, sans gêne et sans cérémonie, et pour ainsi dire en se divertissant. » Il est facile de comprendre que la société polie et oisive se fit très-facilement une habitude de fréquenter ceux des cafés où le luxe et le confortable se trouvaient réunis. C'étaient, en quelque sorte, des salons ouverts à tous, où l'on pouvait entrer à toute heure sans être introduit, où l'on apprenait les nouvelles, où l'on rencontrait, soit des amis, soit des gens aimables, avec qui converser, discuter et même disputer. On lit dans les *Lettres persanes* (XXXVI) : « Le café est très en usage à Paris; il y a un grand nombre de maisons publiques où on le distribue... Il y en a une où l'on apprête le café de telle manière qu'il donne de l'esprit à ceux qui en prennent; au moins, de tous ceux qui en sortent, il n'y a personne qui ne croie qu'il en a quatre fois plus que lorsqu'il y est entré. » C'est sans doute du café Procope que Montesquieu veut parler ici; il fut en effet, durant le XVIII^e siècle, le lieu de réunion à la mode pour ceux qui s'intéressaient aux choses de l'intelligence. Parmi les hommes connus qui s'y montraient le plus fréquemment, on cite J.-B. Rousseau, Danchet Boindin, Duclos, Piron, Fréret, Marmontel, et la plupart des encyclopédistes. La conversation et la discussion y embrassaient toutes les matières à l'ordre du jour, les lettres, les sciences, les arts, la politique, mais surtout le théâtre et la philosophie. On y réformait l'État; on y soumettait au libre examen la religion et Dieu lui-même, sous le nom de *M. de l'Etre;* on y confirmait et on y cassait les arrêts du parterre. Là se nouaient les trames et les cabales pour ou contre les œuvres et les hommes. C'est chez Procope que La Morlière avait son quartier général, qu'il recrutait la troupe prête, sur son signal, à applaudir ou à siffler une pièce, suivant ses relations d'intérêt avec l'auteur (voy. CABALE).

Un café avait précédé celui de Procope comme réunion littéraire: c'était celui de la veuve Laurent, rue Dauphine, où s'assemblaient La Motte, Saurin, Danchet, J.-B. Rousseau, Crébillon, Boindin, La Faye, etc., et où commença l'affaire des fameux couplets qui amenèrent la condamnation et l'exil de Rousseau. A l'époque même où Procope fut dans tout son éclat, le café Gradot, sur le quai de l'École, exista également comme centre littéraire. Michelet fait allusion à ces établissements et à d'autres du même genre, quand il dit, dans son tableau de la *Régence :* « Paris devient un grand café... Jamais la France ne causa plus et mieux... Les livres, et les plus brillants même, n'ont pas pu prendre au vol cette causerie ailée, qui va, vient, fuit, insaisissable. » Il ajoute plus loin que le café, « bu par Buffon, par Diderot, J.-B. Rousseau, ajouta sa chaleur aux âmes chaleureuses, sa lumière à la vue perçante des prophètes assemblés dans *l'antre de Procope,* qui virent au fond du noir breuvage le futur rayon de 89. » Parmi les cafés que recommandent des souvenirs littéraires, nous citerons encore le café de *la Régence*, célèbre surtout par ses joueurs d'échecs, et que fréquentèrent, à son origine, J.-B. Rousseau, de notre temps Alfred de Musset; le café du *Vaudeville*, celui des *Variétés*, et la plupart des cafés attenant à un théâtre, qui ont servi ordinairement de rendez-vous aux comédiens et aux auteurs dramatiques; le café *de Foy*, qui vers la fin de la Restauration, devint un centre renommé pour les journalistes et les autres écrivains d'opinions libérales, mais qui resta surtout un centre politique. Nous pourrions noter, en outre, aujourd'hui plusieurs cafés qui sont, comme le fut avant le coup d'État de 1851 le *Divan Le Pelletier*, des lieux de réunion littéraire, surtout pour les écrivains des journaux et pour ceux du théâtre, lieux de réunion d'autant plus indispensables que les salons littéraires ont cessé d'exister, et qu'il n'existe pas encore de cercles ou clubs littéraires. Une mode récente, importée d'Allemagne, a introduit en France des *Cafés-concerts*, où les consommateurs viennent entendre des morceaux de musique vocale ou instrumentale et quelquefois des scènes comiques et petites pièces : par ces dernières les cafés ont fait aux théâtres une concurrence peu favorable aux progrès des mœurs et du goût.

Cf. Ed. Fournier et Fr. Michel : *Histoire des hôtelleries, cabarets*, etc. (1851-54, 2 vol. grand in-8); — Colombey : *Ruelles, salons et cabarets* (1859, in-18).

CABARRUS (Francisco, comte DE), financier espagnol, d'origine française, né à Bayonne en 1752

et mort en 1810. Ce célèbre homme d'affaires, père de Mme Tallien, qui devint ministre des finances, et remplit d'importantes missions en France et en Hollande, a laissé des *Lettres à Jovellanos sur les obstacles que la nature, l'opinion et les lois opposent à la félicité publique* (Cartas al señor D. G. Jovellanos sobre los obstaculos, etc.; Bordeaux, 1820, in-12, nouv. édition), et d'intéressants *Mémoires*.

Cf. *Galerie historique des contemporains.*

CABASILAS (Nicolas), Νικόλαος Καβασίλας, théologien byzantin du XIVe siècle. Archevêque de Thessalonique, il fut regardé comme un homme de grande science et écrivit, entre autres ouvrages: un *Traité liturgique sur la messe*, publié en latin par G. Hervet (Venise, 1548, in-8), et en grec par Fronton du Duc (1624); un *Traité sur la vie de Jésus-Christ*, en six livres, traduit en latin par Pontanus (Ingolstadt, 1604, in-4); la *Doctrine mystique*, publié en allemand par W. Gass (Greifswald, 1849, in-8), ouvrage d'un style assez pur et d'un esprit exalté, etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X.

CABESTAING (Guillaume DE), troubadour du XIIe siècle. Héros d'une histoire tragique qui ressemble beaucoup à celle du châtelain de Couci (voy. ce mot), il fut tué par un mari jaloux, Raymond de Castel-Roussillon, et son cœur fut offert en aliment à la dame qu'il aimait. Cinq chansons de Cabestaing ont été publiées par Raymond, dans le *Choix de poésies des Troubadours*.

Cf. Millot : *Histoire littér. des troubadours.*

CABINETS DE LECTURE. Les établissements particuliers où, moyennant rétribution, on peut lire les journaux ou revues et les publications en volumes, sont comme des succursales des bibliothèques publiques. Ils ont sur ces dernières l'avantage d'être ouverts à toute heure, de permettre d'emporter les ouvrages dont chacun a besoin, et d'offrir à la curiosité du moment les nouveautés politiques ou littéraires. Les cabinets de lecture ne datent que du siècle dernier, et encore l'essai qui en fut tenté à Paris, en 1761, par Quillau, rue Christine, n'eut-il d'abord qu'un succès médiocre. Ce fut à partir de la Révolution que l'institution prit un sérieux développement. Il y eut des cabinets de lecture dans toutes les villes de France, et jusque dans les simples chefs-lieux de canton. Ils se multiplièrent à Paris, où chaque quartier eut les siens, avec un fonds de livres en rapport avec le caractère et les besoins de ses habitants : ici, le droit, la médecine, les sciences; là, l'histoire et la littérature; partout le roman et les journaux. Quelques-uns étaient très-riches dans leur spécialité, et ont été célèbres. Le plus grand de tous, celui de la galerie de Valois, au Palais-Royal, était une vraie bibliothèque et possédait les plus belles collections des journaux de la Révolution.

Les pays étrangers eurent des établissements analogues. On peut dire que leur nombre était partout en proportion du mouvement intellectuel des populations, et que leur disparition successive, dans une foule de localités, ne témoigne pas en faveur d'une génération moins curieuse des choses de l'esprit. Il y a aujourd'hui des villes très-importantes qui n'en ont plus un seul, et les plus beaux de Paris se sont amoindris ou ont disparu. Bien des causes, à part l'indifférence en matière littéraire, ont concouru à la décadence des cabinets de lecture : la multiplicité des cafés et des cercles où les revues et journaux sont sous la main de l'habitué; puis l'extension des journaux à feuilletons, apportant à chacun le roman qui était le principal objet de commerce du cabinet de lecture.

Cf. L. Mercier : *Tableau de Paris.*

CABLE (LE), *Rudens*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

CACHEMIRE (LANGUE DU), l'un des idiomes modernes de l'Inde dérivés du sanscrit, et dans lequel entrent des éléments importants tirés du persan et de l'arabe. Il est remarquable par l'abondance des voyelles; sa déclinaison comprend, outre le nominatif, le génitif et le datif, un cas post-positif qui s'emploie avec des particules. Cette langue est dure, et les écrivains du pays lui préfèrent pour leurs ouvrages le persan ou le sanscrit. Aussi a-t-elle peu le caractère d'une langue écrite, et son alphabet, dit *charada*, imité du devanagari, est fort rarement employé.

Cf. Leech : *la Grammaire de la langue de Cachemire*, dans le *Journal* de la Société asiatique (Calcutta, 1844).

CACOPHONIE. La rencontre de lettres produisant des sons désagréables à l'oreille (κακὸς, mauvais, et φωνὴ, son) doit être évitée soigneusement par les écrivains; car ce genre de faute peut échapper à ceux qui ont au plus haut point le sentiment de l'harmonie naturelle de la langue. Ne cite-t-on pas de Voltaire, ce grand artiste en belle prose, un vers assourdi par huit nasales :

> Non, il n'est rien que Nanine n'honore ?

Une variante en ôta trois : *que sa vertu n'honore*, — et en laissa encore trop. Un exemple fameux de cacophonie se tire d'une œuvre inconnue, le *Manco-Capac* de Le Blanc de Guillet :

> Crois-tu de ce forfait Manco-Capac capable ?

On peut être conduit à la cacophonie par la recherche de l'harmonie imitative. Le vers de Racine :

> Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?

est tenu pour une beauté. Au contraire, on ne voit qu'un défaut de langage dans celui-ci de Lemierre :

> Je pars, j'erre en ces rocs où partout se hérisse...

La cacophonie peut être spirituelle dans la parodie, comme dans ce quatrain satirique sur le chef du romantisme :

> Où, ô Hugo, huchera-t-on ton nom ?
> Justice enfin que faite ne t'a-t-on !
> Quand donc au corps qu'académique on nomme
> Grimperas-tu de roc en roc, rare homme ?

A la cacophonie on peut rattacher des effets de rencontre de sons non moins désagréables et produisant des calembours involontaires. D'Arlincourt a été malheureux à cet égard. Des vers comme ceux-ci :

> . . . . On m'appelle à régner...
> — J'habite la montagne et j'aime à la vallée...
> — Mon père en ma prison seul à manger m'apporte...

étaient faits pour étonner les échos du Théâtre-Français et laisser de réjouissants souvenirs.

CADALSO (José DE), ou CADAHALSO, écrivain espagnol, né à Cadix en 1741, mort en 1782. D'une famille originaire de Biscaye, il fit ses études à Paris, voyagea, puis suivit la carrière militaire tout en cultivant les lettres. Il fut tué au siége de Gibraltar. On cite, parmi ses œuvres en prose : *les Érudits à la violette ou cours complet de toutes les sciences* (los Eruditos à la violeta ó curso, etc.; Madrid, 1772, in-4), publié sous le pseudonyme de Joseph Vasquez, offrant une ingénieuse et vive satire des connaissances superficielles; puis les *Lettres marocaines* (Cartas marruecas), censées écrites par un Marocain à l'un de ses compatriotes pendant son séjour en Espagne, l'une des heureuses imitations des *Lettres persanes*. Comme poëte, Cadalso a donné un recueil intitulé : *Loisirs de ma jeunesse* (Ocios de mi juventud, 1773), contenant des compositions gracieuses et délicates; une tragédie, *Don Sancho Garcia* (1771), médiocre imitation des pièces françaises, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Madrid, 1818, 3 vol. in-8).

Cf. Navarette : *Notice*, en tête de l'édit. des *Œuvres* ; — Ticknor : *History of spanish Literature*, t. III ; — An-

toine de Latour : *la Baie de Cadix, nouvelles études sur l'Espagne* (Paris, 1858, in-12).

CADA-MOSTO (Aloïse DA), voyageur et écrivain italien, né à Venise en 1432, mort en 1463. La relation de son voyage de découvertes aux côtes du Sénégal et aux îles du Cap-Vert, *Prima navigazione per l'Oceano alle terre de' Negri* (Vicence, 1507, in-4; Milan, 1519), est écrite avec soin et pleine d'intérêt; elle a été traduite en latin dans le *Novus orbis* de Grynaeus, et en français par Redonet, dans le *Nouveau-Monde* (Paris, 1517).

Cf. Walckenaer : *Histoire des voyages en Afrique*, t. I.

CADA-MOSTO (Marco), de Lodi, poëte et conteur italien du XVI^e siècle. Il a laissé six Nouvelles, d'un ton libre, imprimées d'abord avec des poésies (*Sonnetti, Capitoli* et *Stanze;* Rome, 1544), puis séparément (Milan, 1819). On y a retrouvé l'idée et quelques détails du *Légataire universel* de Regnard. — Un autre CADA-MOSTO, Paolo-Émilio, poëte du XVII^e siècle, est auteur de *Madrigaux*, d'une traduction italienne des *Emblemata* d'Alciat, et d'une collection d'inscriptions grecques.

Cf. Borromeo : *Catalogo de novellieri italiani* (Bassano, 1805, gr. in-8) ; — Ginguené : *Hist litt. de l'Italie.*

CADENCE. — Voyez HARMONIE DU STYLE.

CADENET (Élias), troubadour provençal, né vers 1156. Grand, de belle mine, doué d'une voix agréable, il parcourut le midi de la France, chantant ses pastorelles et ses sirventes. Il prit pour dame de ses pensées la sœur de Blacas d'Aulps. Ses vers sont faciles, spirituels et d'une merveilleuse clarté. On en trouve des fragments dans l'*Histoire littéraire de la France* et dans le *Choix des poésies des troubadours* de Raynouard.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII ; — Millot : *Hist. litt. des troubadours.*

CADET DE GASSICOURT (Charles-Louis), savant et littérateur français, né le 23 janvier 1769 à Paris, mort le 21 novembre 1821. Fils d'un pharmacien renommé, et lui-même premier pharmacien de Napoléon en 1809, il publia, outre ses ouvrages spéciaux, des écrits littéraires. Sous la Restauration, il se distingua, dans la bourgeoisie parisienne, par son opposition au droit divin.

On cite de lui : *le Tombeau, ou Histoire secrète des initiés anciens et modernes, templiers, francs-maçons, illuminés* (Paris, 1797, in-18) ; *Mon voyage, ou Lettres sur la Normandie* (1799, in-8) ; *le Poëte et le Savant*, dialogues (1799, in-8); *Esprit des sots* (Paris, 1801, in-18); *Saint-Géran, ou la Nouvelle langue française* (Paris, 1807, in-12), parodie de M^me de Staël et de Chateaubriand, avec une *Suite* (1811, in-12); *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bavière* (1818, in-8), etc.; puis des chansons spirituelles, dans le recueil du Caveau, dont il était membre, et deux comédies-vaudevilles en un acte, qui eurent quelques succès : *le Souper de Molière* (Paris, 1798, in-8) ; *la Visite de Racan* (Paris, 1798, in-8).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique ;* — Eusèbe Salverte : *Notice sur la vie et les ouvrages de C.-L. Cadet de Gassicourt* (1822, in-8).

CADMUS DE MILET, historien grec du VI^e siècle avant J.-C. Il fut, suivant Strabon, l'un des trois premiers et, suivant Pline, le premier des prosateurs grecs. Il avait écrit une *Histoire de la fondation de Milet et de l'Ionie*, ouvrage perdu. On l'a confondu avec le Phénicien qui importa en Grèce l'alphabet. On a aussi contesté son existence.

Cf. Clinton : *Fastes helléniques*, t. II.

CÆCILIUS STATIUS, poëte comique latin, mort en 168 avant J.-C. Il était, d'après Aulu-Gelle, Gaulois insubrien et naquit à Milan. Nous ne possédons de lui que des titres de pièces au nombre de quarante et des fragments dont les deux plus longs ont l'un soixante-dix lignes, l'autre douze. Mais les anciens parlent fréquemment de lui. Cicéron, qui cependant ne trouve pas son style assez pur, lui donne le titre de premier des poëtes comiques. Varron dit que Cæcilius excelle dans la conduite de l'action, comme Térence dans le développement des caractères et Plaute dans le dialogue. Citons aussi le vers d'Horace (Épître II) :

> Vincere Cæcilius gravitate, Terentius arte.

Les comédies de Cæcilius étaient imitées des auteurs grecs de la nouvelle comédie, et appartenaient en conséquence au genre des *Palliatæ*. Ces imitations toutefois remplaçaient assez souvent par des bouffonneries grossières les délicatesses de l'art grec. Aulu-Gelle le fait sentir en rapprochant un passage de Cæcilius du même passage dans Ménandre. De là le mot de Quintilien : « Nous boitons dans la comédie, quoique nos aïeux vantent beaucoup Cæcilius. » Les fragments de ce dernier ont été insérés dans les *Poetæ latini scenici* de Bothe et dans le *Corpus poetarum latinorum* de Maittaire.

Cf. Aulu-Gelle : *Nuits Attiques*, liv. II, chap. 23 ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

CAEILTE, barde gaélique. — Voyez GAÉLIQUE (Littérature).

CÆLIUS AURELIANUS, médecin latin, que l'on croit né en Numidie, et qui vécut après le II^e siècle. On a de lui deux ouvrages, où les descriptions sont précises, mais d'une langue fort incorrecte : *Tardarum passionum libri V* et *Celerum passionum libri III*. J.-C. Amman en a donné une bonne édition (Amsterdam, 1709, in-4). On les trouve dans la collection des médecins latins de Haller (Lausanne, 1774, 2 vol. in-8).

Cf. Haller : *Bibliotheca medica practica*, t. I.

CAFÉS LITTÉRAIRES. — Voyez CABARETS.

CAFFARO (Paolo), historien italien, né à Gênes en 1080, mort en 1166. Il prit part à la croisade de Godefroy de Bouillon, et, de retour à Gênes, obtint plusieurs fois le consulat pendant la grande lutte avec Pise. Il a écrit en latin barbare des *Annales*, ou histoire générale, qui vont de 1100 à 1163, et que le sénat de Gênes fit continuer jusqu'en 1294 par les historiographes de la République. Précieuses par leur antiquité même et un caractère de naïve loyauté, elles remplissent presque le sixième volume des *Rerum italicarum scriptores* de Muratori.

Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. I, p. 172 et 390.

CAFRES (IDIOMES), parlés par les nations noires du sud de l'Afrique. On distingue diverses langues dans la famille cafre celle de la Cafrerie méridionale, dont le *coussa* est le principal dialecte ; celle de la Cafrerie occidentale ou *bétjuane*, parlée en divers dialectes, dont le plus connu est le *maatjaping;* celle de la Cafrerie orientale ou de Mozambique, à laquelle appartiennent les dialectes *quiloas;* enfin celle de la Cafrerie moyenne ou de la baie Lagoa. Les différences entre ces diverses langues sont assez sensibles. Ainsi le dialecte maatjaping emploie fréquemment l'*r* qui manque au cafre méridional, et possède deux verbes auxiliaires, tandis que cette dernière langue est privée du verbe être. Des mots arabes se sont introduits dans les divers dialectes. Les idiomes cafres, composés de mots très-courts, sont doux et sonores, qualités qu'ils doivent à leur richesse en voyelles, et au petit nombre d'articulations nasales ou gutturales. Malgré leur voisinage des idiomes de la famille hottentote, ils n'ont point les claquements de langue de ces derniers ni leurs diphthongues prolongées et ouvertes. On remarque cependant, comme trait commun à quelques idiomes des deux familles, une sorte de gazouillement inconnu dans toute autre langue. Le vocabulaire des idées ab-

straites est fort limité; mais un fréquent emploi de métaphores donne aux idiomes cafres un caractère poétique. Il a été composé une *Grammaire de la langue des Cafres :* en allemand, par Schreuder (Christiania, 1850, in-8), en anglais, par Appleyard (Londres, 1850), et par Lewis Grout (Ibid., 1859). Le révérend Döhne en a publié le *Dictionnaire* (Zulu-Kafir Dictionary; Cape Town, 1857).

Cf. Bleek : *The languages of Mosambique* (1856).

CAGLIOSTRO DÉMASQUÉ, ouvrage de la baronne de Recke (voy. ce nom).

CAGNOLI (l'abbé BELMONTE), poëte italien de la fin du XVI[e] siècle. Il est l'auteur de l'*Aquilea distrutta* (Venise, 1628), en vingt chants, l'un des nombreux poëmes écrits à l'imitation de l'épopée du Tasse.

CAHEN (Samuel), hébraïsant français, né à Metz le 4 août 1796, mort le 8 janvier 1862. A part quelques dissertations spéciales et des livres pour l'enseignement hébraïque, on lui doit une très-importante traduction de la *Bible*, avec le texte en regard et des notes critiques (1832-1852, 20 vol. in-8; nouv. édit. refondue, 1845 et suiv.) [*Dictionn. des Contemporains*, 1[re] et 4[e] édit.].

Cf. Begin : *Biographie de la Moselle ;* — Saint-Edme et Sarrut : *Biogr. des hommes du jour.*

CAHUSAC (Louis DE), auteur dramatique français, né vers 1700 à Montauban, mort le 22 juin 1759. Il donna au Théâtre-Français : *Pharamond*, tragédie (1736); *Zénéide*, comédie en un acte, en vers (1742); *le Comte de Warwick*, tragédie (1742); *l'Algérien*, comédie en trois actes (1744). Ces pièces, à part *Zénéide*, qui resta assez longtemps au répertoire, n'eurent pas de succès. L'auteur fut plus heureux à l'Opéra, avec ses poëmes mis en œuvre par Rameau : *les Fêtes de Polymnie* (1745); *Zaïs* (1748); *les Fêtes de l'hymen* (1748); *Naïs* (1749); *Zoroastre* (1749); *Anacréon* (1754); *la Naissance d'Osiris* (1754). On a encore de lui : *Grigri*, roman (1749, in-12); *la Danse ancienne et moderne, ou Traité historique de la danse* (La Haye [Paris], 1754, 3 vol. in-12); des articles dans l'*Encyclopédie* sur les théâtres et l'opéra.

Cf. A. de Léris : *Dictionnaire des théâtres.*

CAIGNIEZ (Louis-Charles), auteur dramatique français, né le 13 avril 1762 à Arras, mort le 19 février 1842. Doué d'un véritable talent pour la scène, il rivalisa sur les théâtres du boulevard avec Guilbert de Pixérécourt, et fut surnommé le Racine du mélodrame, dont Pixérécourt était appelé le Corneille. Il avait assez de goût littéraire pour réussir dans des œuvres plus délicates. Son *Volage*, comédie en trois actes, qui fut représentée en 1807 au théâtre Louvois, et sa *Méprise en diligence*, autre comédie en trois actes, qui fut jouée au théâtre Favart en 1819, se distinguent par des situations originales et comiques.

Les principaux succès de cet auteur dans le mélodrame sont : *le Jugement de Salomon* (1802) et *la Pie voleuse, ou la Servante de Palaiseau* (1815). Ces deux pièces furent représentées longtemps avec la même vogue, tant à Paris que dans les villes de la province et de l'étranger. On cite encore parmi les ouvrages de Caigniez : *les Amants en poste* (1804); *Androclès, ou le Lion reconnaissant* (1804); *la Forêt d'Hermanstadt* (1805); *les Enfants du bûcheron* (1809); *la Fille adoptive, ou les deux mères rivales* (1810); *le Juif-Errant* (1812); *la Morte vivante* (1813); *Jean de Calais* (1815); *les Corbeaux accusateurs* (1817); *Ugolin, ou la Tour de la Faim* (1821); *la Belle au bois dormant* (1822), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CAILHAVA (Jean-François), auteur dramatique français, né le 28 avril 1731 à Estandoux (Languedoc), mort le 20 juin 1813. Le succès d'une petite pièce qu'il fit représenter sur le théâtre de Toulouse lui inspira le désir de se faire jouer au Théâtre-Français. Les refus des comédiens, puis les sifflets du public qui accueillirent ses premières œuvres ne le découragèrent pas, et il finit par atteindre au succès. Il eut contre lui La Harpe, qui l'attaqua violemment dans le *Mercure*. Mais il tint tête au critique et le prit à partie sur la scène même, dans *le Journaliste anglais*. L'hostilité du célèbre acteur Molé lui fut plus dangereuse et lui ferma la Comédie-Française. Il s'occupa alors de livres sur l'art dramatique et y ajouta quelques écrits libertins et fades. Reçu en 1797 à l'Institut, il fit partie de l'Académie française lors de sa reconstitution. On raconte qu'il affectait un vrai culte pour Molière et qu'il portait, enchâssée dans une bague, une dent qu'il prétendait venir du célèbre poëte. Aussi les plaisants dirent-ils qu'il avait une dent contre Molière lorsqu'il rétablit le *Dépit amoureux* en cinq actes, entreprise qui ne fut pas goûtée du public.

La principale tentative dramatique de Cailhava est l'*Égoïsme*, comédie en cinq actes, en vers, jouée en 1777, où l'auteur essaya, sans beaucoup de succès, de revenir aux grandes traditions de la comédie de caractère. On cite encore de lui au théâtre : *la Maison à deux portes, ou le Tuteur dupé* (1765); *les Étrennes de l'amour* (1767); *le Mariage impromptu* (1769); *le Zist et le Zest* (1797), etc. Le théâtre, presque complet, de Cailhava a été publié (Paris, 1781-1782, 3 vol. in-8). Les autres ouvrages d'une certaine importance qu'ait publiés Cailhava sont : *l'Art de la comédie* (1772, 4 vol. in-8), assez estimé comme œuvre didactique; *les Causes de la décadence du théâtre* (Paris, 1789, in-8); *Études sur Molière* (1802, in-8), ouvrage qui n'a pas été inutile aux travaux plus complets faits dans la suite. On a publié ses *Œuvres badines* (Paris, 1798, 2 vol. in-12).

Cf. H. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français ;* — Quérard : *la France littéraire.*

CAILLEAU (André-Charles), littérateur français, né en 1731, mort le 19 juin 1798. Il était imprimeur à Paris. On a de lui un grand nombre d'ouvrages très-médiocres : des *Étrennes*, des *Almanachs*, des *Choix de poëmes grivois*, un *Art de deviner* (1753, in-12), un *Poissardiana* (1756, in-12), des pièces pour les petits théâtres. Il a aussi publié un *Dictionnaire bibliographique, historique et critique des livres rares* (1790, 3 vol. in-8), dont le fond lui avait été fourni par Duclos, et auquel Brunet a ajouté un *Supplément* (1802).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CAILLIÉ (René), voyageur français, né en 1799 à Mauzé (Deux-Sèvres), mort le 17 mai 1838. Il est le premier qui ait pénétré dans l'Afrique centrale jusqu'à Tombouctou. Son *Journal* a été publié, avec des notes de M. Jomard (Paris, 1830, 3 vol. in-8).

Cf. E.-F. Jomard : *Notice historique sur la vie et les voyages de R. Caillié* (1839, in-8).

CAILLY (J. DE). — Voyez D'ACEILLY.

CÂIM (Quiâm-Uddin ALI, ou Schaïk-Muhammad), poëte hindoustani du XVIII[e] siècle, né à Chândpûr ou Naddya, mort en 1792-93. Il fut gouverneur de l'arsenal de Dehli. Il se distingua par la fertilité de son imagination et l'élégance de son style. Ses gazals forment un diwan qui est très-estimé. Il a en outre composé une grande quantité de cacîdas et de masnawis et un tazkira. Son poëme intitulé *Masnawi-i-ischquiya-i-darwesch* a été traduit par M. Garcin de Tassy dans l'*Histoire de la littérature hindoue*, t. II.

CAÏN, drame de Byron (voy. ce nom).

CAÏUS GRACCHUS, tragédie de M. J. Chénier (voy. ce nom).

CAJETAN (Ottavio), en latin CAJETANUS, hagio-

graphe italien, né à Syracuse en 1566, mort en 1600 à Palerme. Il était de la Compagnie de Jésus. On a de lui une *Introduction* (Isagoge) *à l'histoire ecclésiastique de la Sicile* (Palerme, 1707, in-4), ouvrage d'une latinité remarquable, réimprimé dans le *Thesaurus* de Græviuṣ; *Vitæ sanctorum siculorum* (Palerme, 1652, in-folio) et des opuscules insérés dans le recueil de Muratori.

CAJETAN (Costantino), hagiographe italien, parent du précédent, né à Syracuse en 1660, mort à Rome en 1650. Il entra chez les Bénédictins et se signala par une érudition très-partiale : il rangea parmi les bénédictins tous les moines illustres, y compris saint Ignace, et supposa un bénédictin Gessen ou Gersen comme l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Outre sa collaboration active aux *Annales* de Baronius, où il inséra notamment un *Traité de la monarchie de Sicile* (Rome, 1588), on lui doit : *P. Damiani Opera* (Rome, 1606-1640, 4 vol. in-folio); *De Erectione collegii Gregoriani* (Rome, 1622, in-4), et surtout des *Vitæ* assez nombreuses, remplies de documents sur les premiers temps de l'histoire des papes.

CAJETAN (Maria), moraliste italien, né à Bergame en 1655, mort en 1747. Il écrivit beaucoup de livres de théologie ou de pure morale, pleins de grâce et d'onction : *Esame sopra il vizio dell' osteria* (Bergame, 2e édit., 1725 et 1728, in-12); *Il miserere esposto in pensieri* (1726, in-12); *l'Uomo apostolico* (1726, in-4), réimprimé plus de vingt fois; *la Fraterna Carità* (1728, in-12, très-nombreuses édit.); *l'Umiltà del cuore* (Bergame, 1739-1743; Venise et Brescia, 1740, in-12); *la Morale evangelica* (Padoue, 1743, in-4), etc.

Cf. Dupin : *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVIIe siècle.*

CAJETANO (Tommaso DI VIO, dit), savant prélat italien, né à Gaëte en 1469, mort à Rome en 1534. Il dut à sa ville natale son surnom très-commun en Italie. Général des Dominicains, légat de plusieurs papes, évêque de Gaëte et cardinal, l'activité qu'il déploya dans les affaires ne suspendit pas un seul jour ses études. Aussi a-t-il laissé de nombreux et importants travaux, dont la Sorbonne a vivement critiqué les tendances ultramontaines : des *Commentaires* latins sur la Bible (Lyon, 1639, 5 vol. in-fol.); des *Commentaires sur la Somme de saint Thomas* (Rome, 1507-1517; Lyon, 1540-1541, in-fol.); *De comparatione pape et concilii* (Venise, 1562); des *Commentaires sur Aristote*, etc.

Cf. G.-B. Flavio : *Oratio et Carmen...* de Vio Cajetani (Rome, 1535, in-folio) : — Peter Ekerman : *Dissertatio de cardinali Cajetano* (Upsal, 1761, in-4) ; — A. Touron : *Histoire des hommes illustres de Saint-Dominique* (Paris, 1743-49, 6 vol. in-4).

CALAGES (Marie PUECH DE), femme auteur française, née en 1632 près d'Ancenis, morte le 8 octobre 1661. Elle est l'auteur de *Judith ou la Délivrance de Béthulie*, poëme en huit livres (Toulouse, 1660). On y trouve des vers heureux; les deux suivants ont été copiés presque textuellement par Racine dans *Phèdre* (acte II, sc. 2 et 5).

> Qu'un soin bien différent l'agite et le dévore !
> . . . .
> Il se cherche lui-même et ne se trouve plus.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CALANDRIA, comédie de Bibbiena (voy. ce nom).

CALANSON (Giraud DE), troubadour gascon, mort vers 1226, vécut à la cour des rois de Castille et d'Aragon, et chez Marie de Ventadour. « Il a, dit l'*Histoire littéraire de la France*, de la verve, du goût, de la finesse dans l'esprit. » Le recueil de Raynouard contient une partie de ses vers.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII ; — l'abbé Millot : *Histoire littéraire des troubadours.*

CALAS, tragédie de M.-J. Chénier (voy. ce nom).

CALCHI (Tristano), surnommé le « Tite-Live milanais », historiographe italien, né à Milan vers 1462, mort en 1515. Secrétaire des Sforza, il rédigea une *Historia patria*, en 20 livres (1628, in-fol.), écrite en bon latin, et qui va jusqu'en 1313. Elle a été insérée par Graevius dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ.*

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie.*

CALDAS (Antonio), ou PEREIRA DE SOUZA, poëte brésilien, né à Rio de Janeiro en 1762. L'un des principaux lyriques portugais, ses odes sacrées sont d'une grande noblesse d'expression ; l'*Ode à la Religion* est l'une des plus remarquables. On lui doit une traduction des *Psaumes*. On cite aussi un petit poëme très-gracieux sur *les Oiseaux* (*As Aves*), publié avec des notes de M. Garcaô Stokler

Cf. Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863, in-8) ; — Pereira da Silva : *Os varões illustres do Brazil* (Paris. 1858, in-8).

CALDERON DE LA BARCA (PEDRO), célèbre poëte dramatique espagnol, né à Madrid dans les premiers jours de l'année 1600, mort le 25 mai 1681. On ajoute parfois à son nom celui de sa mère, Henao y Riaño. Élevé chez les jésuites de Madrid, il fit d'excellentes études. Dès l'âge de seize ans, il avait composé une comédie : *le Char du ciel* (el Carro del cielo), qui fut représentée plus tard avec un grand succès. Il passa ensuite cinq ans à l'université de Salamanque. En 1620, il prit part à un concours poétique, où le prix fut décerné à Lope de Vega ; mais il reçut les félicitations de son rival alors dans tout l'éclat de sa gloire. A la même époque, il entra dans l'armée, servit dans le duché de Milan, puis en Flandre, et plus tard dans la Catalogne révoltée. Cependant il mettait à la scène ses premières comédies et se faisait un nom. Après la mort de Lope de Vega (1635), il fut attaché au palais du roi Philippe IV, et chargé d'écrire des pièces pour les théâtres royaux. En 1649, il fut choisi pour présider aux fêtes données en l'honneur de la nouvelle reine, Anne d'Autriche. Il jouit dès lors de toute la faveur du roi, et fut obligé de faire à la fois des comédies pour le public et des *autos sacramentales* pour les églises de toute l'Espagne. En 1651, il entra dans les ordres, et se réduisit à ce dernier genre de composition. Il obtint de Philippe IV une chapellenie dans la cathédrale de Tolède ; puis, nommé chapelain d'honneur, il vint résider à Madrid. Sous le nouveau roi Carlos II (1665), la faveur de Calderon diminua ; ce qui a fait dire à Solis qu'il « mourut sans Mécène ». Il fut enterré dans la paroisse de San Salvador, d'où ses restes furent solennellement transférés, en 1841, dans la chapelle du cimetière de San Nicolas. A cette occasion, un volume de poésies en l'honneur du célèbre auteur dramatique, composé par Zamàrola, Zorilla et Hartzenbusch, fut publié à Madrid, au moyen d'une souscription.

Le nombre des pièces que fit jouer Calderon est considérable, mais inconnu; quelques biographes le portent très-haut, à mille ou quinze cents. Il ne s'en imprima que quelques-unes du vivant de l'auteur, dans ses dernières années et sans sa participation. Prié de donner une liste complète de ses productions dramatiques, le poëte remit une note contenant les titres de cent onze comédies et de soixante-dix autos; et ce furent à peu près toutes les pièces qui furent réunies peu de temps après sa mort, par son ami don Juan de Vera Tasis y Villaroel, et réimprimées en 1760 par Juan Fernandez de Aponte. Elles comprennent des autos, des comédies philosophiques et des comédies de cape et d'épée, enfin des drames. Moins fécond que Lope de Vega, Calderon lui est supérieur par l'art de combiner des plans, de nouer et de dénouer une intrigue. « Calderon, dit Quintena, dans son essai didactique sur *le Drame*, est plus éner-

gique et plus grave, et élève plus haut l'art dramatique; il en a conquis et gardé le sceptre. Mais à la force avec laquelle il frappe, au feu, au noble courage, qui sont ses qualités propres, il n'a pas su joindre la variété de formes et de visages qui conviennent aux personnages dramatiques. » L'illustre dramaturge espagnol a été l'objet des jugements les plus contraires de la part des critiques étrangers. W. Schlegel le met au premier rang des maîtres de la poésie romantique et rattache à lui tout le mouvement littéraire de l'Europe moderne. Sismondi, d'autre part, ne voit en lui qu'un misérable écrivain de la misérable époque de Philippe IV, faux dans les mœurs qu'il met à la scène, boursouflé dans son langage et tout empreint de gongorisme, incapable de faire agir les passions et parler les grandes douleurs. Il est certain que Calderon, tout en dehors de nos idées, de nos sentiments et de nos traditions classiques, ne peut être compris qu'autant qu'on le replace dans son milieu moral, historique et national. La forte personnalité dont il a laissé l'empreinte dans les tableaux de son temps et de son pays, constitue son génie; la barbarie et les raffinements dont il s'enveloppe appartiennent à l'époque dont il est la fidèle et vivante expression.

Si étranges que ses autos nous paraissent, ce sont les œuvres qu'il a traitées avec le plus de soin. On sait avec quelle solennité ces pièces se représentaient dans les églises, pendant les fêtes du Saint-Sacrement; elles faisaient partie du culte; le peuple y apportait son imagination et sa foi, le poëte sa piété et son génie. Les principaux autos de Calderon sont : *le Premier et le Second Isaac, la Vigne du Seigneur, les Épis de Ruth, le Véritable dieu Pan, la Première fleur du Carmel*, et surtout *le Divin Orphée* (el divino Orfeo). C'est sur ces sujets légendaires et dans leurs cadres tracés d'avance que Calderon aimait à déployer sa fécondité d'invention, son habileté de combinaison, les grâces recherchées ou la majesté de son style.

Parmi ses comédies, quelques-unes appartiennent au genre philosophique; les plus célèbres sont : *La vie est un songe* (La vida es sueño), où le poëte montre la vanité de tous les bonheurs de ce monde, et *Dans cette vie, tout est vérité et mensonge* (En esta vida todo es verdad y todo mentura) : le sujet de cette dernière est l'histoire d'Héraclius et de Phocas, que Corneille portait vers le même temps sur la scène française. Les deux poëtes se rencontraient dans l'expression des mêmes sentiments d'une façon qui ne peut s'expliquer que par un emprunt ou une réminiscence. On a beaucoup discuté sur la question de savoir lequel des deux, de l'auteur d'*Héraclius* ou de Calderon, avait traduit l'autre; nous avons dit, à propos de Corneille, que, dans cette circonstance, ce n'était pas lui qui paraissait avoir été l'emprunteur. On cite encore de Calderon, en les rattachant plus ou moins au même genre, *la Dévotion de la croix, le Siége de Bréda, le Dernier duel de l'Espagne*, etc. — Les principales comédies de cape et d'épée sont : *Avant toute chose est ma dame* (Antes que todo es mi dama), paraphrase du proverbe espagnol : « Une blessure se guérit plus aisément qu'une parole; » *la Dame esprit-follet* (la Dama duende), *l'Écharpe et la Fleur* (la Banda y la Flor), *Maison à deux portes est difficile à garder* (Casa con dos puertas mala es de guardar); *La chose est pire qu'elle n'était* (Peor esta que estaba); *Bonheur et malheur du nom* (Dicha y desdicha del nombre); *l'Alcade de soi-même* (el Alcayde de si mismo); *le Secret à haute voix* (el Secreto a voces); *les Trois châtiments en un* (las Tres justicias en una).

On rapporte au drame, pour la place qu'y prennent les passions violentes, les pièces suivantes: *Aimer après la mort* (Amar despues de la morte), dont le sujet, emprunté à l'histoire de la révolte des Maures de Grenade, offre la lutte d'un amour pur et élevé contre la férocité et la barbarie des mœurs du temps; *le Médecin de son honneur* (el Medico de su honra), tableau de la vengeance d'un mari qui se croit outragé, ayant pour pendant *le Peintre de son déshonneur* (el Pintor de su deshonra), et *A outrage secret vengeance secrète*, terrible leçon de patience vindicative, donnée par un mari qui sait souffrir et se taire jusqu'au moment de frapper; *le Tétrarque de Jérusalem* (el Mayor monstruo dos celos, y Tetrarca de J.), mise en scène de la meurtrière jalousie d'Hérode à l'égard de Marianne, digne d'entrer en parallèle avec *Othello; le Prince Constant*, histoire d'un Régulus portuguais, qui, ne pouvant obtenir le prix de sa rançon, retourne mourir chez les barbares; enfin *l'Alcade de Zalamea*, la pièce de Calderon restée la plus populaire, et qui, mettant en présence le soldat et le laboureur, prête à celui-ci comme à l'autre l'emphase de l'honneur castillan.

Le théâtre de Calderon a donné lieu a beaucoup d'imitations étrangères, mais plutôt pour les sujets et les situations que pour le ton, les sentiments et les idées. Nous rappellerons, en France : *le Gardien de soi-même*, par Scarron et *le Geôlier de soi-même*, par Thomas Corneille, d'après *l'Alcade de soi-même; les Illustres ennemis*, du même Th. Corneille, d'après *Aimer après la mort; le Feint astrologue*, par le même, et *Jodelet astrologue*, par Douville, d'après *el Astrologo fingido; les Sœurs jalouses ou l'Écharpe et le Bracelet*, de Lambert, d'après *l'Écharpe et la Fleur; l'Esprit-follet*, du même, et *la Dame invisible ou l'Esprit-follet*, par Hauteroche, d'après *la Dame esprit-follet; le Paysan magistrat*, de Collot d'Herbois, d'après *l'Alcade de Zalamea; le Médecin de son honneur*, mis à la scène française par M. Hipp. Lucas.

Après les premières éditions du Théâtre de Calderon données par Juan de Vera Tasis (Madrid, 1685, 15 vol. in-8), et par Fernandez de Aponte (Ibid., 1760-63, 10 vol. pet. in-4), il faut citer l'édition inachevée (Leipzig, 1830, 3 vol.), et surtout celle donnée par Eugenio Hartzembusch dans la grande *Biblioteca de autores españoles* de Rivadeynera (Madrid, 1848-50, 4 vol. in-4). Les *autos* ont été plusieurs fois publiés à part (Madrid, 1716, 6 vol. in-4; 1759, 6 vol.). Ses principales pièces ont été traduites dans diverses langues; les meilleures traductions françaises sont celles d'Esménard et La Beaumelle, dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* (1822, 5 vol. in-8), de Damas Hinard dans les *Chefs-d'œuvre du théâtre espagnol* (1841-44, 3 vol. in-8 ; 1861, 3 vol. in-12), et enfin d'Antoine de Latour (*Œuvres dramatiques de Calderon*, 1870-73, t. I-II, in-8). En dehors du théâtre, qui comprend, outre les comédies et les *autos*, environ trois cents *saynètes*, préludes ou intermèdes, on cite de Calderon divers ouvrages peu connus : un *Traité sur la peinture*, une *Défense de la comédie*, des sonnets, des romances, des poésies lyriques, etc.

Cf. J.-L. Heiberg : *Commentatio de poeseos dramaticæ genere hispanico, præcipue de P. Calderone de la Barca, principe dramaticorum* (Copenhague, 1817, in-8) ; — Viguier : *Anecdotes littéraires sur P. Corneille* (Rouen, 1846) ; — Philarète Chasles : *Études sur l'Espagne* (Paris, 1847, in-12) ; — E. Baret : *Espagne et Provence* (Ibid., 1857, in-8) ; — Schmidt : *die Schauspiele C.'s* (Elberfeld, 1857) ; — Bouterweck, Ticknor, Schack, de Puibusque, etc. : *Histoire de la littérature espagnole*.

CALEB WILLIAMS, roman de W. Godwin (voy. ce nom).

CALEMBOUR, sorte de jeu de mots fondé sur la ressemblance du son entre des mots ayant des sens différents. La manie du calembour a été souvent et justement blâmée; mais on a été trop loin en blâmant et rejetant le calembour lui-même

d'une manière absolue. Il peut trouver sa place dans la littérature légère, et l'on en voit même des exemples chez des écrivains de premier ordre. Nous ne répéterons donc pas, ce qu'on lit partout, que « le calembour est l'esprit des sots » ni cette autre parole plus ingénieuse, que c'est « la sottise des gens d'esprit ». Tout jeu d'esprit bien fait est le contraire de la sottise. Mais il faut qu'il soit bien fait. Il faut que le calembour transforme le mot en laissant le son exactement pareil, qu'il amène entre deux idées un contraste piquant ou un rapprochement original, et surtout qu'il arrive à propos, sans paraître cherché, sans être amené de loin. Toutes ces conditions se trouvent remplies dans la réponse du marquis de Bièvre au roi Louis XV lui demandant de faire un calembour relatif à sa personne : « Ah! sire, répondit-il, le roi n'est pas un *sujet*. » Les règles d'un bon calembour sont plus difficiles à observer qu'il ne le paraît à première vue; aussi ceux qui les prodiguent en font-ils rarement qui ne soient mauvais. L'abus en est d'autant plus insupportable, qu'alors ils ne viennent plus à leur place, et qu'au lieu de montrer de l'esprit ils ne font que trahir un travers.

Le calembour ne fut pas inconnu des anciens. Le double sens des oracles reposait souvent sur des équivoques de ce genre. Il y eut des calembours sacrés. On en trouve, et souvent d'obscènes, chez Aristophane et chez Plaute. On en rencontre même chez Cicéron, qui appelle Verrès un pourceau, et qui représente ce concussionnaire comme le balai de la Sicile (*Verres*, verrat; *verrere*, balayer). Shakespeare présente assez souvent des plaisanteries en forme de calembours, quelquefois très-difficiles à comprendre aujourd'hui. Il en est de même chez Rabelais. Bien des passages de Molière, principalement dans ses farces, touchent au calembour. Racine lui-même n'a pas dédaigné ce genre d'esprit. Dans ses *Plaideurs*, l'Intimé invoque en faveur du chien Citron les robes de trois procureurs qu'il a déchirées :

> On en verra les pièces.
> Pour nous justifier, voulez-vous d'autres pièces ?

Parmi les écrivains qui ont abusé du calembour, tout en s'y faisant une réputation, on cite principalement Montmaur au XVIIe siècle, et le marquis de Bièvre au XVIIIe. Montmaur, le fameux parasite qui disait à ses amis : « Messieurs, fournissez les viandes et le vin, et moi je fournirai le sel, » poussa si loin la manie du calembour et de tous les jeux de mots, qu'on leur donna le nom de *montmaurismes*. Le marquis de Bièvre fut celui de tous les littérateurs qui usa le plus du pur calembour; mais personne n'y a mieux réussi. Outre celui que nous citons plus haut comme le modèle même du genre, nous en avons déjà rappelé un autre qui a sa petite place dans les souvenirs de l'histoire littéraire; c'est celui qu'il fit après le succès de sa comédie du *Séducteur* et la chute des *Brames* de La Harpe : « Quand le *Séducteur* réussit, les *bras me tombent*. » Mais, si l'on peut reconnaître dans ces mots de la finesse et de l'à-propos, on serait fatigué jusqu'au dégoût si on lisait son *Almanach des calembours*, sa *Lettre à la comtesse Tation*, ou ses *Amours de l'ange Lure et de la fée Lure*. A l'époque où vivait le marquis de Bièvre, le calembour était fort à la mode. C'est alors que Necker ayant fait imprimer son fameux *Compte rendu au roi*, et l'ayant publié sous couverture bleue, le premier ministre Maurepas traita dédaigneusement ce travail de *conte bleu*. On a publié depuis, dans le même sens, les *Contes fantastiques* d'un administrateur dont le nom rappelait par à peu près celui de l'excentrique Hoffmann.

La manie du calembour n'a pas disparu au XIXe siècle, malgré bien des attaques méprisantes. L'aîné des Dupin a laissé au barreau et à la Chambre le souvenir de jeux de mots célèbres. Victor Hugo, qui a appelé les calembours « la fiente de l'esprit humain, » en a semé plusieurs de ses romans, entre autres *les Misérables*. Balzac poussa aussi très-loin l'amour de cet exercice. Le calembour a envahi le théâtre dans un grand nombre de vaudevilles. Le plus célèbre, et à juste titre, est celui des *Saltimbanques;* beaucoup de calembours de cette pièce sont restés populaires, comme le fameux mot de Bilboquet emportant la grosse caisse et disant : « Sauvons la caisse ! » Dans ces dernières années, nous avons eu une recrudescence de calembours dans certains journaux dits littéraires, où l'esprit s'est borné souvent à rééditer, pour le plaisir quotidien des lecteurs, tous les mots et calembours qui dormaient dans la poussière des bibliothèques.

Cf. *Biévriana ou jeux de mots de M. de Bièvre* (Paris, 1802, in-18); — Lorédan Larchey : *les Joueurs de mots..... pour servir à l'histoire de l'esprit français* (1866, in-18).

CALENTIUS (Eliseo CALENZIO, dit), littérateur italien, né à Amfratta (Pouille) vers 1440, mort à Naples en 1503. Ami de Sannazar et de Pontanus, il cultiva la poésie latine. Ses œuvres complètes ont été réunies sous le titre d'*Opuscula* (Rome, 1503, in-fol.). On y remarque une paraphrase de la *Batrachomyomachie* d'Homère, qui, ayant été traduite en français par un certain Antoine Milesius sous le titre de *Fantastiques batailles des grands rois Rodilardus et Croacus* (Paris, 1534), fut imitée par La Fontaine et alors remise en vers latins par l'abbé Saas (Rouen, 1732). On peut citer encore un *Epigrammatum libellus* que quelques pièces licencieuses firent mettre à l'index, et qui est devenu très-rare et très-recherché; *Elegiarum libri IV; Carmen nuptiale; Satyra contra poetas*, etc.

Cf. Tafuri : *Scritt. del regno di Napoli*, t. II, p. 396; — Tiraboschi : *Storia della litt. d'Italia*, t. XVII, p. 230.

CALEPINO (Ambrosio), lexicographe italien, né en 1435 à Calepio, près de Bergame, mort presque aveugle en 1511. Il fut célèbre en France sous le nom de *Calepin*, qui servit, après lui, à désigner tous les recueils d'extraits et de notes. Il employa sa vie tout entière à la composition d'un livre longtemps populaire, le fameux *Dictionarium*, ou *Dictionnaire polyglotte*, qui ne comprenait d'abord que les mots de quatre langues, hébreu, grec, latin et italien, mais que l'érudition de plusieurs siècles enrichit successivement de sept langues nouvelles. Deux éditions ont été faites du vivant de l'auteur (Reggio, 1502 et 1509); la plus complète est celle de Bâle (1590 et 1627, in-fol.). On cite aussi l'édition de Lyon, en dix langues (1586, 2 vol. in-fol.), retouchée depuis et réduite par Facciolati (Padoue, 1758, 2 vol. in-fol.). L'abrégé de Passerat en huit langues (Leyde, 1654, in-4) dut son succès à sa commodité. Les Alde donnèrent successivement, de 1542 à 1592, vingt réimpressions de l'édition princeps. C'est dans cet ouvrage que, pendant plus de deux siècles, on a exclusivement puisé les éléments des langues, et, malgré la multitude des fautes, il témoigne, pour l'époque, d'une prodigieuse érudition.

CALHOUN (John-Caldwell), homme d'État américain, né dans la Caroline du Sud en 1782, mort à Washington en 1850. Homme du Sud et représentant des droits ou des intérêts des États contre l'unité du pouvoir central, il défendit l'esclavage. Inférieur à Clay en aptitude politique, à Webster comme orateur, il les surpasse comme écrivain. Ses *Œuvres* (1852-1858, 6 vol. in-8) contiennent des *Recherches et discours sur le gouvernement*

des États-Unis, qui attestent une rare vigueur de pensée et de style.

CALIDASA. — Voyez KALIDAÇA.

CALIDIUS (Marcus), orateur latin du Ier siècle avant J.-C., mort en 48. Il obtint la préture en 57. Cicéron fait de lui l'éloge suivant : « Ce n'était pas un orateur de la classe ordinaire. Que dis-je ! il faisait presque à lui seul une classe à part. Ses preuves profondes et originales étaient revêtues de formes légères et transparentes. Rien de si aisé, rien de si flexible que le tour de ses périodes. Il faisait des mots tout ce qu'il voulait, et nul orateur ne savait aussi bien que lui se rendre maître de sa phrase. Sa diction était claire comme le ruisseau le plus limpide. Pas un mot qui ne fût mis à sa place, et comme enchâssé, selon l'expression de Lucilius, dans un ouvrage de marqueterie. Pas un terme dur, inusité, bas ou recherché.... Si la perfection consiste à parler avec grâce, il ne faut chercher rien de plus accompli que Calidius. » Nous savons que Calidius plaida, en 64, contre Gallius que défendait Cicéron. Il fut ensuite, avec ce dernier, un des défenseurs d'Æmilius Scaurus, puis de Milon. Quelques fragments de ses discours ont été réunis par Meyer, dans ses *Oratorum romanorum fragmenta*, p. 434.

Cf. Cicéron : *Brutus*; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

CALIFORNIEN (LE), langue indigène de l'Amérique septentrionale de la région de l'Ouest. La connaissance incomplète que l'on en possède permet de la considérer comme tout à fait isolée au milieu des idiomes parlés au nord du Mexique. Sur la côte mexicaine du golfe de Californie, on se sert des langues *opata* et *pima*. Ce pays nouveau commence à avoir une littérature. La *Revue britannique* et la *Revue des Deux-Mondes* ont traduit, de M. Bret-Haste, des *Récits californiens* qui ne manquent pas d'originalité et d'humour.

Cf. Duflot de Mofras : *Exploration du territoire de l'Orégon* (Paris, 1844); — H.-E. Ludewig : *The Literature of american aborig. languages*.

CALILAH ET DIMNAH, recueil d'apologues fort ingénieux et de fables tirés des mœurs des animaux, traduit du persan en arabe pour le kalife Abougiafar Almansor.

Le livre persan d'où il fut extrait, le *Humaioun Nameh* (voy. ces mots), était lui-même une traduction de fables indiennes attribuées à Bidpay. Calilah et Dimnah sont les noms de deux chacals, principaux interlocuteurs du livre et qui, par leurs mœurs et leurs instincts, rappellent le renard des fabliaux du moyen âge. Ce livre a passé sous divers titres dans les langues les plus répandues de l'Orient et dans presque toutes celles de l'Europe. Le texte arabe a été imprimé à Paris (1816, in-4) et à Boulac (1836, in-4). Gallard et Cardonne en ont traduit la version turque en français (1724, 2 vol. in-12).

Cf. Silvestre de Sacy : *Calila et Dimna, or fables of Bidpay* (Paris, 1816, in-4); — *Notices des mss. de la Bibliothèque du roi*, t. IX et X.

CALISTE, tragédie de Rowe et de Colardeau (voy. ces noms).

CALKOEN (Jean-Frédéric VAN BEEK), astronome et érudit néerlandais, né à Groningue en 1772, mort en 1811. Professeur d'astronomie et de mathématiques à Leyde, puis à Utrecht, et membre de l'Institut hollandais lors de sa création, il a écrit, outre ses ouvrages scientifiques, une dissertation en langue latine sur les horloges des anciens et une réfutation de l'*Origine de tous les cultes*, de Dupuis.

Cf. J. Heringa : *Ter Nagedachtenisse van J.-F. van Beek Calkoen* (Utrecht, 1813, in-8).

CALLENBERG (Jean-Henri), théologien et orientaliste allemand, né dans la Saxe-Gotha le 12 janvier 1694, mort à Halle le 16 juillet 1760. Professeur de philosophie et de théologie, versé dans les langues orientales, esprit actif et écrivain fécond, il avait établi à ses frais une imprimerie arabe et fondé une institution de missionnaires. Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages latins ou allemands, tous imprimés à Halle : *Scriptorum historiæ litterariæ recensio tabularis* (1724, in-8); *Prima rudimenta linguæ arabicæ* (1729, in-8); *De studio historiæ litterariæ academica* (1733, in-4); *Specimen indius rerum ad litteraturam arabicam pertinentium* (1735, in-8); *Anthologie de l'histoire ecclésiastique* (Blumenlese aus der Kirchenhistorie; 1744, in-8), un *Dictionnaire juif-allemand* (Jüdisch-teutsch Woerterbüchlein; 1736); des volumes de mélanges, puis des traductions en arabe du *Catéchisme* de Luther, du *Nouveau Testament*, de l'*Imitation*, etc.

Cf. *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, supplément.

CALLIAS, Καλλίας, poëte comique grec du Ve siècle avant J.-C. Nous avons quelques fragments de ses comédies, et Suidas en donne les six titres suivants : Αἰγύπτιος, Ἀταλάντη, Κύκλωπες, Πεδῆται, Βάτραχοι, Σχολάζοντες.

Il y eut aussi un CALLIAS de Syracuse, historien du IIIe siècle avant J.-C., auteur d'une *Histoire d'Agathocle* (Τὰ περὶ Ἀγαθοκλέα), dont il reste quelques fragments dans Diodore de Sicile, Suidas, etc.

Cf. Meineke : *Historia critica comicorum græcorum*.

CALLIÈRES (Jacques DE), écrivain français, mort en 1697. Il était maréchal de camp. On a de lui : *Histoire de Jacques de Matignon, maréchal de France* (Paris, 1661, in-fol.); *le Courtisan prédestiné, ou le duc de Joyeuse capucin* (Paris, 1661, in-8, et 1728, in-12).

CALLIÈRES (François DE), littérateur français, fils du précédent, né en 1645 à Thorigny (Normandie), mort le 5 mai 1717. Il fut chargé d'importantes fonctions diplomatiques. Il fit partie de l'Académie française depuis 1689. Ses ouvrages, en général judicieux, font bien connaître l'état des mœurs et les habitudes de langage à la fin du XVIIe siècle. On a de lui : *Des Mots à la mode et des nouvelles façons de parler* (Paris, 1690, 1693, in-12); *Des bons mots et des bons contes* (Paris, 1692, in-12); *Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer; des façons de parler bourgeoises; en quoi elles sont différentes de celles de la Cour* (Paris, 1693, in-12); *Du bel esprit* (Paris, 1695, in-12); *De la manière de négocier avec les souverains, du choix des ambassadeurs*, etc. (Paris, 1716, in-12 et 1756, 2 vol. in-12); *De la science du monde et des connaissances utiles à la conduite de la vie* (Paris, 1717, in-12).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique*; — Rigault : *Hist. de la querelle des anciens et des modernes*, part. Ire, ch. XIII.

CALLIGRAPHIE. — Voyez MANUSCRIT.

CALLIMACHUS. — Voyez BUONACCORSI.

CALLIMAQUE, Καλλίμαχος, poëte et grammairien grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Cyrène en Libye. Il enseigna à Alexandrie, et dirigea la fameuse bibliothèque de cette ville. Un des hommes les plus savants de la période alexandrine, il eut pour disciples Eratosthène, Aristophane de Byzance, Apollonius de Rhodes, etc. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, soit en prose, soit en vers. Ses ouvrages en prose, sauf quelques fragments, sont perdus. On regrette surtout la destruction de sa Table des écrivains, Πίναξ παντοδαπῶν συγγραμμάτων. Elle comprenait l'histoire de toute la littérature grecque.

De ses ouvrages en vers il nous reste six *Hymnes*, dont cinq en hexamètres et en dialecte ionien, et

le sixième en distiques, dans le dialecte dorien. Ils se rapprochent plus de la poésie épique que de la poésie lyrique; comme les productions de la même période, ils sont d'un style travaillé, ingénieux, parfois obscur, et abondent en renseignements mythologiques. Nous avons encore soixante-treize épigrammes qui sont au nombre des meilleures contenues dans *l'Anthologie grecque*. Au premier rang des poëtes élégiaques, c'est lui surtout que Properce se proposa pour modèle. Catulle a imité de lui *la Chevelure de Bérénice;* Ovide a imité aussi un poëme élégiaque intitulé *Ibis*, qu'il avait composé contre l'ingratitude de son disciple Apollonius de Rhodes. Nous ne possédons que des fragments des élégies de Callimaque. Il écrivit aussi des poëmes épiques, des tragédies et des comédies qui ne nous sont point parvenus. Ses hymnes furent imprimés d'abord à Florence (vers 1500, in-4), puis par Alde (Venise, 1513, in-8). Tout ce qui reste de ses œuvres a été réuni par Grævius (Utrecht, 1697, 2 vol. in-8), par Ernesti (Leyde, 1761, 2 vol in-8), par Boissonade (Paris, 1824, in-4), etc. Les hymnes, traduits en prose française par La Porte du Theil (Paris, 1775, in-8), ont été traduits en vers latins par Petit-Radel (1810, in-8), et en vers français par A. de Wailly (1842, in-8).

Cf. Thionville : *De arte Callimachi poetæ*, thèse (Paris, 1856, in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography ;* — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III.

CALLIMAQUE, comédie de Hroswitha (voy. ce nom).

CALLINUS, Καλλῖνος, poëte grec, né à Ephèse, probablement au VIIe siècle avant J.-C. Nous avons de lui quelques fragments de poésie élégiaque. Le plus considérable, qui comprend vingt et un vers, est une élégie guerrière excitant les Ephésiens contre leurs ennemis. La beauté de ce morceau donne une haute idée du talent de l'auteur. Les fragments de ce poëte ont été traduits en vers français par Ambroise Firmin Didot. Ils ont été publiés par Bach, sous le titre : *Callini, Tyrtæi et Asii fragmenta* (Leipsig, 1831, in-8).

Cf. Schneidewin : *Delectus poeseos græcæ elegiacæ* (Gœttingue, 1838).

CALLIOPE, recueil épique de Bodmer (voy. ce nom).

CALLIPŒDIA, poëme de Cl. Quillet (voy. ce nom).

CALLISTHÈNE, Καλλισθένης, historien grec, né à Olynthe, mort vers l'année 328 avant J.-C. Petit-neveu d'Aristote, qui le recommanda à Alexandre, il suivit ce conquérant en Asie, et sa sincérité le fit mettre cruellement à mort. Il avait cependant écrit un ouvrage historique dans lequel il racontait avec éloge la conquête de la Perse. Cet ouvrage ne nous est point parvenu, non plus que les autres écrits du même auteur.

Au moyen âge on répandit une Histoire d'Alexandre que l'on attribua à Callisthène. Elle fut souvent éditée, dans les commencements de l'imprimerie, en diverses langues. On la désigne sous le nom de *l'Histoire du Pseudo-Callisthène*. Le texte grec en a été publié, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris par C. Müller, dans la Bibliothèque Didot (1846).

Cf. Sévin : *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VIII ; — C. Müller : *Notice* dans son édition du *Pseudo-Callisthène ;* — J. Lundblad : *Dissertatio de Callisthene Alexandri magni comite* (1803, in-8).

CALLISTRATE, Καλλίστρατος, poëte athénien de la fin du VIe siècle avant J.-C. Il est l'auteur d'un chant sur Harmodius et Aristogiton, qui fut très-populaire. Il a été conservé par Athénée.

Cf. Brunck : *Analecta*, t. I.

CALLISTRATE, orateur athénien du IVe siècle avant J.-C. Il fut ennemi et accusateur de Chabrias et de Timothée. Il ne reste rien de ses discours; mais on sait que Démosthène, frappé de son éloquence, quitta l'école de Platon pour devenir son disciple.

Cf. Ruhnken : *Historia critica oratorum græcorum*.

CALLISTRATE, grammairien grec du IIe siècle avant J.-C Il était disciple d'Aristophane de Byzance : de là son surnom d'Ἀριστοφάνειος. Il écrivit des commentaires sur Homère, Pindare, Aristophane et les tragiques. Il en reste quelques traces dans les scholiastes.

Cf. Schmidt : *Commentatio de Callistrato Aristophaneo* (Hale, 1838, in-8).

CALMET (dom Augustin), érudit français, né le 26 février 1672 à Mesnil-la-Horgne, près de Commercy, mort le 20 octobre 1757 à Paris. Il entra, en 1688, dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Vannes, enseigna la philosophie et la théologie à l'abbaye de Moyen-Moutier, devint, en 1704, sous-prieur de l'abbaye de Munster, puis successivement abbé de celles de Saint-Léopold à Nancy et de Sénones en Lorraine. Les ouvrages exégétiques de dom Calmet témoignent d'un vaste savoir, mais n'ont pu se soutenir par l'insuffisance de la critique et par l'infériorité des connaissances philologiques, surtout dans les langues orientales. Ses ouvrages historiques sont recommandables sous le rapport de l'exactitude. Mais les uns et les autres sont souvent diffus et mal écrits.

On a de lui : *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Paris, 1707-1716, 23 vol. in-4 ou 6 vol in-fol., plusieurs fois réimpr.); *Trésor d'antiquités sacrées et profanes* (Paris, 1712, 3 vol. in-4, et Amsterdam, 1722, 12 vol. in-12), recueil des dissertations extraites de l'ouvrage précédent; *Discours et dissertations sur tous les livres de l'Ancien Testament* (Paris, 1715, 5 vol. in-8) ; *Histoire sainte de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Paris, 1718, 2 vol. in-4, plusieurs fois réimpr.) ; *Histoire de la vie et des miracles de Jésus-Christ* (Paris, 1720, in-12) ; *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible* (Paris, 1720, 2 vol. in-fol.; 1722, 4 vol. in-fol., et 1845-46, gr. in-8), traduit en italien, anglais et allemand; *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine* (Nancy, 1728, 4 vol. in-fol., et 1745-1757, 6 vol. in-fol.); *Histoire universelle sacrée et profane* (Strasbourg et Nancy, 1735-1771, 17 vol. in-4) ; *la Bible en latin et en français*, comprenant la version de Sacy, avec des notes, dissertations, etc. (Paris, 1748 et suiv., 14 vol. in-4) ; *Bibliothèque lorraine, ou Histoire des hommes illustres qui se sont distingués dans la Lorraine* (Nancy, 1751, in-fol.); *Notice de la Lorraine* (Nancy, 1756-1762, 2 vol. in-fol.) ; etc. Dom Calmet a laissé manuscrits plusieurs ouvrages qui n'ont pas été imprimés et qui se trouvent dans la bibliothèque publique de Saint-Dié.

Cf. Dom Fangé : *Vie de dom Calmet* (1763, in-8) ; — L. Maggiolo : *Eloge historique de dom Calmet* (Nancy, 1839, in-8) ; — *Catalogue général des mss. des biblioth. publiq. des départ.* (1861, in-4).

CALMO (Andrea), poëte dramatique italien, né à Venise en 1509, mort en 1571. Acteur populaire, il excellait dans le rôle de Pantalon. Puis il composa lui-même des farces dans le patois vénitien, mêlé de bergamasque, de bolonais, de grec moderne, et même d'allemand. Ses principales pièces, *la Spagnola, la Fiorina, Il Traviglio, la Pozione* (Venise, 1549, 1561), sont des comédies d'intrigue remplies de verve, d'esprit, de cynisme et d'invraisemblance, et qui excitèrent un incroyable enthousiasme. Ami de l'Aretin, de Michel-Ange, du Tintoret, etc., il leur adressa des *Lettere piacevoli* (Venise, 1572, in-8), où l'on trouve, au lieu d'esprit, de l'obscurité et de l'emphase.

Cf. Ferrari, dans la *Revue des Deux-Mondes* (juin, 1839).

CALONNE (Charles-Alexandre DE), homme d'État et publiciste français, né en 1734 à Douai, mort le 30 octobre 1802. Contrôleur général des finances de 1783 à 1787, il montra ce que peut la séduction du langage pour dissimuler les dangers d'une situation critique; il déploie la même habileté dans ses écrits : *Esquisse de l'état de la France* (1791, in-8); *Tableau de l'Europe* (1795, in-8); *Des finances publiques de la France* (1797, in-8), etc. Il faut noter aussi la *Correspondance de Necker et de Calonne* (1787, in-4).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CALOTTE (RÉGIMENT DE LA). Au commencement du XVIIIe siècle, deux officiers de la cour, Aymon, l'un des douze porte-manteaux de Louis XIV, et de Torsac, exempt des gardes du corps, imaginèrent de fonder une société dans laquelle ils plaçeraient ceux qui se seraient signalés par quelque bizarrerie, quelque extravagance, dans leurs actions ou leurs discours. Les sottises de tout genre, les écarts de conduite, de langage et de style, ouvraient à celui qui en était l'auteur les portes de la Société, sans qu'il songeât à y entrer. Le brevet, satire mordante et quelquefois licencieuse, lui annonçait son admission forcée. *Calotin* était alors synonyme de fou; voilà pourquoi les fondateurs nommèrent la société *Régiment de la Calotte*. Aymon en fut le premier général; il reçut, pour marques de sa dignité, au milieu d'un banquet splendide, une marotte et une calotte ornée de girouettes, de grelots, de rats et de papillons. Il se démit de son titre en faveur de Torsac, à la suite d'une extravagance que celui-ci avait commise en pleine cour. Torsac étant mort en 1724, Aymon redevint général. Quand il mourut lui-même en 1751, le Régiment de la Calotte commença à déchoir; on cessa peu à peu de s'en occuper, et il disparut sans qu'on y prît garde.

Ce sont surtout les personnages considérables qui furent enrôlés dans ce régiment : le Régent, Louis XV, Dubois, Law, le cardinal de Fleury, Voltaire, Fontenelle, etc., furent inscrits sur ses registres. Malgré la malignité des *Calottes*, c'est-à-dire des brevets d'enrôlement, les enrôlés finirent par en prendre gaiement leur parti. Ce fut une plaisanterie à la mode, et il n'y eut pas un homme en réputation qui ne voulût être du régiment. Des *brevets de la Calotte* furent rédigés par Gacon, Grécourt, Piron, Roy, Desfontaines, etc. On disait, en riant de soi-même : « Je suis de la Calotte; je suis général de la Calotte. » Ainsi, Piron étant tombé dans une chausse-trape chez M. de Livry, et celui-ci ayant fait planter devant le piége un pieu, avec un écriteau portant quatre P, ce qui signifiait : « Piron pensant pensa périr, » le poëte dit dans son *Vrai Parnasse :*

> Là, comme une belle anecdote,
> On montre le tertre escarpé,
> Célèbre par les quatre P
> Du général de la Calotte.

A la fin du XVIIIe siècle, la *Calotte* reparut dans l'armée. Ce fut alors une société entre les officiers de chaque régiment au-dessous du grade de capitaine, pour se défendre contre l'arbitraire des chefs et se maintenir dans les traditions de l'honneur militaire. C'était une sorte de censure qui avait un caractère moitié grave et moitié bouffon. Napoléon Ier, à l'époque où il était officier au régiment de La Fère, fut chargé par ses camarades de rédiger un règlement pour la *Calotte* de ce régiment. Il y mit tant de préoccupations politiques et d'emphase que son travail fut jeté au feu; mais il en est resté un brouillon incomplet que M. de Coston a publié sous ce titre : *Règlement de la Calotte du régiment de La Fère, composé en* 1788 *par Napoléon Bonaparte* (Grenoble, s. d. [1862], in-12).

Cf. *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte* (Méropolis, 1752, 4 vol. in-12).

CALPURNIUS FLACCUS, rhéteur latin de la seconde moitié du Ier siècle après J.-C. Il a laissé un recueil de cinquante et une *Déclamations*, relatives exclusivement à l'éloquence judiciaire. On y trouve peu d'intérêt, un style plein de subtilités et de recherches. Elles ont été publiées par Pierre Pithou (1580), et par Burmann, à la suite des *Déclamations de Quintilien* (Leyde, 1720, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina.*

CALPURNIUS SICULUS (TITUS), poëte bucolique latin, qui paraît avoir vécu vers la fin du IIIe siècle après J.-C. On a sous son nom onze églogues, composées à l'imitation de celles de Virgile, mais qui offrent au milieu de passages élégants et étudiés, de la grossièreté, de l'affectation et du mauvais goût. Elles ont en outre le mérite de nous révéler quelques particularités de mœurs et d'histoire. On a attribué, sans preuve suffisante, les quatre dernières de ces églogues à Némésien. Publiées d'abord à Venise (1472), elles ont été reproduites dans les *Poetæ latini minores* de Burmann (1731) et de Wernsdorff (1780), puis dans les *Classiques* de Lemaire (1824). Glaeser a revu le texte avec soin, pour son édition de Gœttingue (1842). Elles ont été traduites en français par Cabaret-Dupaty dans la Bibliothèque Panckoucke.

Cf. V. Leclerc, dans l'*Encyclopédie des gens du monde.*

CALVIN (Jean CAUVIN, dit), un des fondateurs du protestantisme et célèbre écrivain français, né à Noyon (Picardie) le 10 juillet 1509, mort à Genève le 27 mai 1564. Son père, devenu procureur fiscal du comté et promoteur du chapitre, lui fit donner une brillante éducation, le pourvut d'un bénéfice dès l'âge de douze ans et d'une cure avant même qu'il eût fini ses études. Malgré ces précoces faveurs dans l'Église, il se laissa détourner des études théologiques par les premières idées de réforme qui soufflaient en France, et alla étudier le droit à Orléans sous Pierre l'Étoile, puis à Bourges sous Alciat. A vingt-trois ans, il publia un commentaire du *De clementia* de Sénèque (1532, in-4), pensant recommander ainsi à François Ier la modération à l'égard des protestants. Des démêlés avec la Sorbonne, à l'occasion de son influence sur l'esprit du recteur, Michel Cop, le forcèrent de quitter Paris. Marguerite de Valois lui offrit un asile à Nérac.

Retiré en Saintonge, Calvin produisit la première ébauche de son principal ouvrage, l'*Institution chrétienne*, qui parut en latin, à Bâle, en 1536, mais qui, suivant des conjectures bibliographiques, avait eu une première édition française l'année précédente; du moins l'épître dédicatoire à François Ier, que l'on croit faite pour cette première édition disparue, est datée du 1er août 1535. Remaniée dans les éditions successives (Strasbourg, 1539, 1543, etc., in-fol.; Genève, 1550, in-fol.), l'*Institution chrétienne*, traduite par l'auteur lui-même du latin en français ou du français en latin, reçut sa forme définitive, en l'une et l'autre langue, en 1558. Cet ouvrage, qui s'intitule lui-même dès sa première apparition : « la somme de la piété et de toutes les choses nécessaires au salut » (*Christianæ religionis Institutio, totam fere pietatis summam, et quidquid est in doctrina salutis cognitu necessarium complectens*, etc.), fut à la fois le résumé des doctrines de Calvin et la principale source de son influence. Le protestantisme y devenait un système et offrait également des armes pour la propagande et la discussion. Écrit et publié en français, avant ou après la rédaction latine, il prenait dans notre langue vulgaire le même rang que les ouvrages de Luther avaient pris dans la langue allemande, et mettait les ques-

tions religieuses à la portée d'une foule de fidèles exclus jusque-là des controverses théologiques. Par instinct ou par calcul, Calvin continua d'intéresser le grand public à sa cause, en multipliant ses écrits en langue française.

Les années qui suivirent la première publication de l'*Institution chrétienne* furent assez agitées pour le réformateur. Il parcourut l'Italie et profita de l'accueil de la duchesse de Ferrare pour répandre le christianisme évangélique, puis essaya de rentrer en France. Après plusieurs vicissitudes, il s'arrêta à Genève au mois d'août 1536. Trouvant les nouvelles doctrines admises, il entreprit de réformer les mœurs d'un État que les troubles intérieurs avaient conduit à une profonde dissolution morale et politique. Le rigorisme de ses prédications et de sa conduite souleva la ville contre lui; il en fut expulsé, avec ses collaborateurs Farel et Coraut, en mai 1538, par un arrêt de bannissement que confirma le Conseil général. Calvin se retira à Strasbourg, mais les troubles qui continuèrent d'agiter Genève le firent rappeler dans cette ville, où il rentra en maître en 1541, et où il constitua une sorte d'autocratie que rien ne vint ébranler jusqu'à sa mort. Il en usa avec austérité et rigueur, pour répandre les dogmes et la pratique de sa réforme évangélique et dompter par la force ceux de ses adversaires rebelles à la persuasion. Son activité, malgré ses infirmités ou ses maladies, était extrême et suffisait à l'administration de l'Église, à la surveillance de l'État, à la composition de nombreux ouvrages, à une prédication et à une correspondance sans relâche. On porte à plus de deux mille ses sermons dont Genève conserve les manuscrits. On a calculé aussi que la réunion complète de ses lettres remplirait 30 volumes in-folio.

Le contraste entre la vigoureuse activité de son intelligence et la faiblesse misérable de son corps se retrouve entre la timidité native de son caractère et l'énergie inflexible de sa volonté. Exerçant le pouvoir jusqu'à la tyrannie, il provoqua, en religion comme en politique, une opposition contre laquelle il fut implacable. Il bannit de Genève l'élégant latiniste Castalion, le téméraire Jérôme Bolsec, et rencontrant plus de résistance dans Jacques Gruet « le libertin », et dans Michel Servet, l'audacieux novateur, il fit trancher la tête au premier (26 juillet 1547), et brûler vif le second, qui croyait trouver un asile à Genève chez les protestants, après avoir été brûlé en effigie en Dauphiné par les catholiques. Et ce ne sont pas les seuls actes d'intolérance destinés à affermir au dedans un pouvoir qui donnait à Calvin assez de prestige extérieur pour lui permettre de négocier au nom du protestantisme avec les souverains de l'Europe. Le « pape de Genève », comme on l'appelait, succomba à l'âge de soixante-cinq ans, épuisé par trois ou quatre maladies, mais dans toute la plénitude de son esprit et avec l'entière conscience de l'importance religieuse et politique de son œuvre.

Nous laissons de côté le rôle historique de Calvin comme réformateur ou comme homme d'État, pour ne voir que les idées du penseur et le génie de l'écrivain. Ses idées, pour être très-arrêtées, sont assez peu originales. « Il n'avait pas le génie de l'invention, » dit M. Mignet. Son originalité est toute dans la méthode, la coordination systématique. De tous les principes invoqués par les novateurs contre l'Église, et empruntés souvent à l'Église même, il fait un corps, une *Somme*, et en déduit tout un programme d'organisation religieuse et politique. Le fond, à savoir la justification et la grâce, vient de Luther; la doctrine sur l'eucharistie et le baptême, de Zwingle; le dogme absolu de la prédestination, des anabaptistes. Calvin n'a de particulier que la rigueur logique qui enchaîne le tout. Ses idées sur le gouvernement, tant civil qu'ecclésiastique, lui sont plus personnelles. Il craint l'anarchie, dont la Réforme jusque-là se faisait une arme. Il enseigne l'obéissance aux puissances, aux mauvais princes comme aux bons, ne laissant contre l'extrême tyrannie qu'une ressource extrême, le régicide par inspiration divine.

Comme écrivain, Calvin eut une incontestable influence sur la littérature française. Il n'a pas seulement été le premier à se servir de la langue vulgaire pour des sujets qui avaient paru jusque-là au-dessus d'elle, il l'a, du premier coup, employée avec les qualités les plus conformes à l'esprit français, la clarté, la correction, la vivacité, l'énergie, la variété des tours; il l'a, pour son propre usage, dégagée de ces périodes embarrassées et de cette surcharge d'incises qu'elle devait à sa parenté avec le latin, et dont les génies moins souples reprendront encore après lui la pénible chaîne. Calvin a autant contribué à fixer la prose que Marot les vers. « Son style, dit le bibliophile Jacob, est un des plus grands styles du XVI^e^ siècle... Il est moins savant, moins travaillé, moins ouvragé, pour ainsi dire, que le style de Rabelais, mais il est plus prompt, plus souple et plus habile à exprimer toutes les nuances de la pensée et du sentiment; il est moins naïf, moins agréable et moins riche que celui d'Amyot, mais il est plus incisif, plus imposant et plus grammatical; il est moins capricieux, moins coloré et moins attachant que celui de Montaigne, mais il est plus concis, plus grave, et plus français, si l'on peut reprocher à l'auteur des *Essais* d'écrire quelquefois à la gasconne. »

On reconnaît comme la qualité dominante de Calvin la rigueur du raisonnement, la logique, et on l'oppose sous ce rapport aux entraînements, à l'impétuosité de Luther, plus sympathique dans sa spontanéité violente. Ces deux hommes diffèrent autant par le genre d'éloquence que par le caractère. La passion, chez Calvin, éclate moins; elle n'en est pas moins réelle; elle est peut-être plus continue, mais elle ne fait sortir ni sa pensée de la ligne droite, ni le style de la concision. Il parle à ses adversaires avec la hauteur d'une raison infaillible, avec l'inflexibilité d'un droit qui ne transige pas et de la justice sûre de ses arrêts. Il jouit d'avance du sort qu'un Dieu vengeur réserve à ses contradicteurs endurcis : « Puisqu'ils ne veulent écouter Dieu, lequel parle à eux pour les enseigner, je les ajourne devant son siége judicial, là où ils orront sa sentence contre laquelle il ne sera plus question de répliquer. Puisqu'ils ne daignent maintenant l'ouïr comme maître, ils le sentiront alors juge en dépit de leurs dents... Les beaux titres ne feront rien ici pour exempter personne, sinon que messieurs les abbés, prieurs, doyens et archidiacres seront contraints de mener la danse en la damnation que Dieu fera. » On remarque dans ce passage, et dans beaucoup d'autres, une ironie amère et insultante, peu faite pour gagner le cœur de ceux dont on n'a pu convaincre la raison. Dans ce genre de satire sans efficacité, « Calvin, dit Géruzez, épanche sa bile et, en prétendant venger Dieu, venge avant tout son orgueil, cet orgueil qui, suivant ses propres expressions, ne peut souffrir, quand il a dit son mot, qu'il y ait encore place pour la raison et la vérité. » L'éloquence de Calvin répond parfaitement à son caractère et à ses actes, et fait comprendre comment, malgré de hautes qualités et la grandeur du rôle, il est resté l'une des figures les moins sympathiques de son temps.

Parmi les œuvres françaises du réformateur, il faut citer, après l'*Institution de la religion chrétienne* : un *Catéchisme de l'église de Genève*, dont

l'édition originale a disparu, mais se trouve mentionnée dans le titre de la traduction latine (*Catechismus*, etc., *primo gallice* 1536 *scriptus;* Bâle, 1538); *Traité de la sainte Cène* (Genève, 1540, in-8); *la Bible, en laquelle sont contenus tous les livres canoniques de la Sainte-Écriture, tant du Vieux que du Nouveau Testament, translaté en français* (Genève, 1540, in-4; nouv. édit., 1551), traduction d'Olivetan, révisée et corrigée par Calvin; *Traité des reliques* (Genève, 1543, in-8, plusieurs fois réimprimé seul ou avec d'autres documents), où l'auteur réclame vivement qu'il soit fait un inventaire des corps saints et reliques des divers pays; plusieurs écrits *Contre la secte fanatique et furieuse des libertins, qui se disent spirituels* (Genève, 1844, 1845, 1847, etc., in-8); une traduction de la *Somme de théologie*, d'après la révision de Mélanchthon (1546, in-8); *les Actes du Concile de Trente, avec le remède contre le poison* (1548, in-8); *Contre l'astrologie judiciaire* (1549); une suite de *Commentaires* sur certaines parties des *Évangiles* et des *Épîtres* des Apôtres, et de *Leçons* sur des passages des prophètes, sur des livres entiers de l'Ancien Testament (1549-1569, in-fol. et in-8), et plus particulièrement : *la Concordance ou Harmonie entre les évangélistes* (1559, in-fol.; 1561, in-8); *Psychopannychie*, ou « Traité par lequel est prouvé que les âmes veillent et vivent après qu'elles sont sorties des corps » (1556-1558, in-8), primitivement publié en latin (1534); enfin un certain nombre de *Sermons*, séparés ou réunis en recueils (1558, 1560, 1562, 1566, plusieurs sans date). Il a été publié un recueil de *Correspondance française* de Calvin, par M. Crottet (Genève, 1850, in-8), et un autre plus important de *Lettres françaises* (1854, 2 vol. in-8), par M. J. Bonnet. Un choix des *Œuvres* françaises a été donné par le bibliophile Jacob (1842, in-12).

Cf. Th. de Bèze : *Discours sur la vie et la mort de maître Jean Calvin*, etc. (Genève, 1564, in-4), réimprimé en tête du recueil du bibliophile Jacob ; — Bayle : *Dictionnaire historique ;* — Senebier : *Histoire littéraire de Genève* (1786, 3 vol. in-8) ; — Audin : *Vie de Calvin* (1841, 2 vol. in-8) ; — Merle d'Aubigné : *Histoire de la Réformation au XVIe siècle* (1861-1862, 4 vol. in-8) ; — Mignet : *Mémoires historiques : établissement de la Réforme à Genève* (1854, in-12) ; — Guizot, Michelet, Henri Martin, Louis Blanc, etc. : *Histoire de France ;* — Géruzez : *Essais d'histoire littéraire* (1839, in-8) ; — A. Sayous : *Études sur les écrivains français de la Réformation* (1841, 2 vol. in-8).

CALVUS (Caius-Licinius CALVUS MACER), orateur et poëte latin, né le 28 mai 82 avant J.-C., mort vers 46 avant J.-C. D'une famille influente, fils de C.-L. Macer, orateur et historien, il étudia l'éloquence avec ardeur, et il est placé par les anciens au rang des premiers orateurs de Rome et des rivaux de Cicéron. On vantait, au barreau, la vivacité et l'énergie de sa parole, qui répondait de tous points à son caractère. Il ne reste de ses discours que quelques courtes citations. Ses poésies étaient mises à côté de celles de Catulle; mais ce qui en reste offre peu de souplesse et d'harmonie. Les *Fragments de Calvus* ont été réunis par Weichert (*Poetarum latinorum reliquiæ* ; Leipzig, 1830), et par H. Meyer (*Oratorum romanorum fragmenta;* Paris, 1837).

Cf. Cicéron : *Brutus*, LXVII et LXXXII ; — Weichert : ouvrage cité ; — Lévesque de Burigny : *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. XXXI.

CAMARADERIE. C'est un mot nouveau ou du moins récemment détourné de son premier sens pour exprimer, dans la littérature contemporaine, une chose très-ancienne, désignée jusque-là par le mot de *coterie*. La camaraderie ne suppose pas, comme la cabale, un ensemble de mesures et de menées combinées pour un dessein, une conspiration littéraire en règle, ayant son chef et ses rôles distribués: c'est une entente, plus ou moins spontanée, entre des intérêts de même nature, naissant, même en dehors des relations personnelles, du seul fait de la confraternité. Une sorte de contrat tacite engage les auteurs à se pousser et à se soutenir réciproquement, et forme de leurs divers groupes autant de sociétés d'admiration mutuelle. Balzac a mis en scène une de ces associations dans son roman intitulé : *Histoire des Treize*. La camaraderie n'est qu'une des formes de l'esprit de corps. La pièce de Scribe, *la Camaraderie, ou la Courte échelle* (1837), nous en montre les effets plaisants dans la politique. Un littérateur ingénieux, Henri de Latouche, qui se vantait d'avoir inventé le mot, avait lancé auparavant, dans la *Revue de Paris* (1829), un article célèbre, la *Camaraderie littéraire*, contre l'abus des apothéoses réciproques que le romantisme a mis à la mode (voy. CABALE et COTERIE).

Cf. H. de Latouche : l'article cité, reproduit dans le *Dictionnaire de la conversation*.

CAMBACÉRÈS (Jean-Jacques RÉGIS DE), homme politique et jurisconsulte français, né le 18 octobre 1753 à Montpellier, mort le 8 mars 1824. Chargé, avec Merlin de Douai, par la Convention, dont il faisait partie, de la classification des lois civiles, il montra dans la rédaction du *Code civil* un esprit juste, mais sans portée. Second consul après le 18 brumaire et archichancelier sous l'Empire, il fit partie de l'Institut, lors de sa création, comme membre de la classe des sciences morales et politiques, puis comme membre de l'Académie française, dont il fut exclu par ordonnance royale en date du 31 mars 1816. Il a laissé des *Mémoires* qui, à sa mort, furent saisis par la police.

Cf. Aubriet : *Vie de Cambacérès* (1825, in-18).

CAMBODGE (LANGUES DU). — Voyez ANNAMITE.

CAMBRY (Jacques), érudit français, né en 1749 à Lorient, mort le 31 décembre 1807. Il fut préfet de l'Oise et l'un des fondateurs de l'Académie celtique. On a de lui : *Essai sur la vie et les tableaux du Poussin* (1783, in-8); *Notice sur les troubadours* (Leipzig, 1791, in-8); *Voyage dans le Finistère* (Paris, 1799, 3 vol. in-8); *Description du département de l'Oise* (1803, 2 vol. in-8); *Monuments celtiques* (1805, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CAMDEN (William), célèbre antiquaire anglais, né à Londres en 1551, mort dans la même ville en 1623. Il fit de fortes études à l'Université d'Oxford, puis visita diverses provinces de l'Angleterre, en étudia les différents dialectes et produisit son excellente description de ce pays, qui a servi de base à toutes les études ultérieures. L'évêque Nicolson a dit de son livre qu'il est « le commun soleil où tous les modernes écrivains ont allumé leurs petites torches ». Il est écrit en latin et intitulé : *Britannia sive florentissimorum regnorum Angliæ, Scotiæ, Hiberniæ, insularum adjacentium ex intima antiquitate chorographica descriptio* (Londres, 1586, in-fol.; 6e édit., 1607). On pense que Camden eut part à la traduction anglaise que publia le docteur Philemon Holland, en 1610. Toutes les éditions faites après la mort de l'auteur ont reçu des additions de différentes mains, jusqu'à la dernière de Gough (1789, 2 vol. in-fol.). La reine Élisabeth donna à Camden le titre de roi d'armes de Clarence. Parmi ses autres ouvrages, on doit citer sa collection d'anciens historiens anglais, sous ce titre : *Anglica, Normanica, Hibernica, Cambrica a veteribus descriptæ...* (Francfort, 1603, in-fol.), et son *Histoire d'Élisabeth* (Annales rerum anglicarum, etc.; Londres, 1615, in-fol.), traduite en français par Belligent (Paris, 1827, in-4).

Cf. *Guillelmi Camdeni et illustrium virorum ad Camdenum Epistolæ* (Londres, 1691, in-4) ; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

CAMERARIUS (Joachim LIEBHARD, dit), ou JOACHIM Ier, théologien et érudit allemand, né à Bamberg le 12 avril 1500, mort à Leipzig le 17 avril 1574. Sa famille avait fourni des camériers à la cour de l'évêque de Bamberg. Très-versé dans les langues et les lettres classiques, il en réorganisa l'étude dans les universités de Leipzig, de Tubingue, etc. Il fut député de Nuremberg à la diète d'Augsbourg. Ami de Mélanchthon, il lui ressemblait par le caractère et par les goûts. Son principal ouvrage est la vie de son ami : *De Philippi Melanchthoni ortu, totius vitæ curriculo*, etc. (Leipzig, 1566, in-8 ; plus. éditions) : il y retrace toute l'histoire de la Réformation. Il a donné, en outre, un recueil des *Lettres de Melanchthon* (Leipzig, 1569) ; *Éléments de rhétorique* (Wittemberg, en allem) ; *Commentarii linguæ græcæ et latinæ* (Bâle, 1551, in-fol.) ; *Epistolæ familiares* (Francfort, 1583-95, 3 vol.), etc.

Joachim Camerarius a laissé cinq fils. L'un d'eux, *Joachim II* (1534-1598), a écrit de nombreux ouvrages de médecine et de botanique ; un second, *Philippe* (1537-1624), s'est distingué comme jurisconsulte, et a publié un recueil intitulé : *Horæ subcisivæ* (Francfort, 1624, 3 vol. in-4), traduit en français et en anglais ; un troisième, *Geoffroy*, a traduit du grec en latin un certain nombre d'ouvrages profanes et sacrés, et écrivit des poésies. — Plusieurs fils de Joachim II et descendants de Joachim Ier se sont également distingués, surtout comme médecins, et ont laissé des ouvrages estimés sur la médecine.

Cf. Hoefer, dans la *Biographie générale* ; — J.-F. Fischer : *Oratio de J. Camerario* (Leipzig, 1762, in-4) ; — E.-Ch. Bezzel : *J. Camerarius* (Nuremberg, 1793, in-4).

CAMERINO (José), poëte espagnol du XVIIe siècle. Quoique né en Italie, il écrivit en espagnol avec toute la pureté que comportait la mode du *cultisme*. Il est l'auteur des *Nouvelles d'amour* (Novelas amorosas, Madrid, 1623), et de la *Dame béate*, conte (la Dama beata ; Madrid, 1655, in-4).

Cf. Ticknor : *History of span. lit.*, t. III ; — Antonio : *Biblioth. nova*, t. I.

CAMÉRON (Jean), théologien protestant, né à Glascow vers 1580, mort à Montauban en 1626. Il vint en France vers l'âge de vingt ans, et y enseigna successivement la philosophie et la théologie, à Sedan, à Bordeaux, à Saumur et à Montauban. Esprit élevé, il accusait d'intolérance les théologiens protestants de son temps, et proposait une nouvelle réformation plus libérale, d'après une doctrine appelée l'*Universalisme hypothétique*. Il a laissé des *Thèses* et des *Conférences de théologie* en latin, des *Sermons*, un *Traité des préjugés de ceux de l'Église romaine contre la religion réformée* (La Rochelle, 1618, in-8), traduit en anglais (Oxford, 1624, in-4), etc.

Cf. Haag : *la France protestante* ; — Michel Nicolas, dans la *Biographie universelle*.

CAMERS (Jean RICUZZI VELLINI, dit), théologien et littérateur italien, né à Camerino en 1468, mort à Vienne en 1546 ou 1556. Provincial des Cordeliers, il enseigna à Padoue et à Vienne, où il fut nommé huit fois doyen de la Faculté de théologie. Il fut un des meilleurs hellénistes de son temps. Il publia, outre des écrits de théologie, un assez grand nombre de travaux critiques et philologiques. On cite surtout comme faisant autorité : *Annotationum in Lucium florum libellus* (Vienne, 1511, in-4), et *Index in C. Plinii historiam naturalem in duas partes distinctus* (Ibid., 1514, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*.

CAMILLA, roman de miss Burney (voy. ce nom).

CAMILLE DESMOULINS, drame de Mallian et Blanchard. Voyez MALLIAN.

CAMINHA (Pedro Andrade), poëte portugais, né vers 1510, mort en 1589. C'est, avec un esprit fin et délicat, un poëte de cour ; il a écrit des églogues, des élégies, des épîtres et des épitaphes qui l'ont rendu célèbre. La *Bibliothèque Lusitanienne* lui attribue un poëme burlesque intitulée : *Nigralamio*, qui est perdu. L'Académie des sciences de Portugal a fait publier ses *Œuvres* (*Poesias*, etc., Lisbonne, 1791, petit in-8). — Un voyageur portugais du même nom, Pedro Vaz de CAMINHA, a laissé une précieuse relation de la découverte du Brésil. On la trouve dans la *Corografia brasilica* de Ayrès de Cazal (1817, 3 vol. in-4).

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

CAMMA, tragédie de Montanelli (voy. ce nom).

CAMOËNS (Luis DE), célèbre poëte portugais, né en 1525 à Lisbonne, mort dans un hôpital de cette ville en 1579. Ses malheurs ont égalé sa gloire. Issu d'une famille distinguée, il fut présenté à la cour. Son amour pour Catherine Altaïde, dame du palais, le fit exiler. Ayant pris du service dans la flotte envoyée contre les Marocains, il perdit un œil dans un combat devant Ceuta. Découragé, il dit adieu à sa patrie et partit pour l'Inde. Il avait pour devise : « Jamais je ne dirai quo la vérité. » Une satire sur l'administration de l'Inde lui attira dans ce pays de nouveaux malheurs. Le vice-roi de Goa, Barreto, l'exila à Macao. C'est là, croit-on, qu'il composa une partie des *Lusiades*. Son exil prit fin, mais en revenant à Goa il fit naufrage. Il perdit quelques biens qu'il avait péniblement amassés, et ne sauva que son poëme. La prison pour dettes l'attendait, malgré la protection qu'il avait trouvée auprès d'une administration nouvelle. Enfin, après seize ans d'une vie aventureuse au milieu des peuples de l'Inde et sur les mers de l'Asie, il revint à Lisbonne, pauvre, ignoré de tous. Il trouvait son pays désolé par la peste. Un peu plus tard son orgueil national, son patriotisme si ardent étaient rudement éprouvés : il voyait le Portugal perdre, dans la désastreuse journée d'Alcaçar-Kébir (1578), son roi, sa noblesse, l'élite de ses soldats et le prestige de ses armes. La mort de Sébastien le privait, en outre, d'une protection que son génie lui avait enfin attirée.

Le poëme des *Lusiades*, en dix chants et en stances de huit vers hendécasyllabes, à rimes croisées dans les six premiers chants, est consacré à la gloire nationale des Portugais. Elle s'y montre sous toutes les formes dont l'imagination pouvait la revêtir, et cela n'a pas moins contribué à la popularité de l'auteur que le mérite de l'ouvrage. Le sujet est la découverte d'une terre nouvelle, par des compatriotes du poëte, sous la conduite de Vasco de Gama. « Je chante, dit Camoëns, ces hommes au-dessus du vulgaire, qui des rives occidentales de la Lusitanie, portés sur des mers qui n'avaient point encore vu de vaisseaux, allèrent étonner la Taprobane de leur audace. » Après une invocation, il décrit la flotte portugaise prête à lever l'ancre. Dans l'Olympe, les dieux sont sympathiques ou hostiles aux navigateurs : Vénus et Mars se déclarent leurs protecteurs ; Bacchus est contre eux. Le poëte conduit la flotte à l'embouchure du Gange : il décrit en passant les côtes occidentales, le midi et l'orient de l'Afrique. C'est d'abord Mozambique où la trahison attend Vasco de Gama, Monbaze où de nouveaux piéges lui sont préparés et déjoués par Vénus. Plus loin le fertile Mélinde offre aux Portugais un asile et le repos. Le roi de cette terre hospitalière veut connaître l'histoire des fils de Lusus ; et Gama le satisfait par un récit qui occupe près des deux tiers du poëme et qui semble avoir été, aux yeux de Camoëns, la partie importante de l'œuvre. Ce sont les fastes de sa nation, les règnes d'Alphonse Ier et de ses successeurs. L'amour d'Inez de Castro pour don

Pedro, avec sa mort tragique, fournit l'épisode le plus intéressant. Lorsque la flotte est prête à doubler le cap redouté des Tempêtes, les navigateurs voient s'élever du fond de la mer « un spectre immense, épouvantable », dont la description est restée classique : « Son attitude est menaçante, son air farouche, son teint pâle, sa barbe épaisse et fangeuse. Sa chevelure est chargée de terre et de gravier, ses lèvres sont livides ; sous de noirs sourcils, ses yeux roulent étincelants. » C'est Adamastor, le génie des tourmentes, le gardien de cet océan. Adamastor a aimé Thétis. Trompé par elle, il s'est enfui loin du monde habité. Les dieux l'ont changé en un promontoire qui termine l'Afrique au midi. Il menace les Portugais de sa colère s'ils tentent d'aller plus avant. La création poétique d'Adamastor a été universellement admirée. Après des calmes plats, des tempêtes, des maladies, les rivages de l'Inde, dont il s'agissait d'ouvrir la route, apparaissent à Vasco de Gama. Le Samorin de Calicut repousse les propositions de paix qui lui sont faites. Mais le but du voyage est atteint. La flotte retourne. Vénus conduit les navigateurs vers une île où elle leur a préparé un repos séduisant ; mille nymphes les y attendent. Thétis révèle à Gama et à ses compagnons l'avenir : les villes du Samorin incendiées, les Indiens vaincus..... Puis elle leur rappelle leur patrie. Ils partent, et bientôt le Tage porte leur vaisseau.

Dans ce poëme aux vastes proportions, le génie de Camoëns montre de la profondeur, une mélancolie rêveuse, un essor grandiose et des élans patriotiques. L'emploi qu'il fait de l'ancien polythéisme pour colorer quelques scènes de son œuvre, a été critiqué ; mais il peut s'expliquer par l'étude passionnée des littératures anciennes à laquelle on se livrait du temps de Camoëns. Mme de Staël ne pense pas que l'alliance de la dévotion chrétienne et des fables du paganisme produise une impression aussi discordante qu'on veut bien le dire : « On sent très-bien, dit-elle, que le christianisme est la réalité de la vie et le paganisme la parure des fêtes. » Voltaire et La Harpe se sont montrés plus sévères pour les *Lusiades*. L'île de Vénus déplaît particulièrement à Voltaire, qui la compare à un musico d'Amsterdam, fréquenté par les marins hollandais. Il relève aussi quelques disparates, celle-ci par exemple : « Vasco s'adressant au roi de Mélinde, lui dit : O roi, jugez si Ulysse et Énée ont voyagé aussi loin que moi, et couru autant de périls », comme si un barbare des côtes de Zanguebar savait son Homère et son Virgile. Mais Voltaire n'en conclut pas moins que les défauts de ce poëme prouvent qu'il est plein de grandes beautés, puisque, depuis plusieurs siècles, il fait les délices d'une nation spirituelle qui doit en connaître les fautes.

Les *Œuvres diverses* de Camoëns comprennent trois cents sonnets, seize cancões ou romances, douze odes, la plupart élégiaques, quinze églogues dans lesquelles on remarque une parfaite observation de la nature, une vingtaine d'élégies sur des circonstances de sa vie, quelques sextines, des *redondillas*, une satire, celle qui le fit exiler de Goa, et qui est intitulée : *les Folies de l'Inde* (Disparates na India) ; puis trois pièces de théâtre : *les Amphitryons*, imité de l'antiquité ; *Séleucus*, petit drame ayant pour objet l'amour d'Antiochus pour Stratonice, et *Filodemo*, comédie romanesque, dans le goût espagnol du temps. On attribue à Camoëns un poëme en trois chants intitulé : *De la création et de la composition de l'homme*, œuvre mystique, difficile à entendre, et plus difficile encore à analyser, puis diverses pièces qui paraissent ne pas être de lui. Il avait préparé lui-même, sous le titre de *Parnasse portugais*, un choix de ses poésies, dont le manuscrit lui fut soustrait à Mozambique. Une édition estimée des *Œuvres complètes* de Camoëns est celle de Lisbonne (*Obras de Luis de Camoens principe dos poetas* ; 1779, 4 tomes en 6 vol. in-12). Deux éditions des *Lusiades* parurent à Lisbonne du vivant de l'auteur ; on pense que la seconde a été corrigée par lui. Les textes de ce poëme doivent donc être ramenés à cette deuxième édition, et non à la première, ainsi que l'a fait Souza-Botelho, pour sa splendide édition de Paris (1817, in-4). Entre autres traductions françaises des *Lusiades*, on cite celles en prose de Millié (Paris, 1825, 2 vol. in-8 ; plus. édit.), de MM. O. Fournier et Desaules (1841, in-12), et celle en vers de Ragon (1842, in-8).

Cf. Adamson : *Memoirs of the life and writings of Luis de Camoens* (Londres, 1820, 2 vol. in-8) ; — Magnin : *Camoëns*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 avril 1832), et en tête de la 2e édit. de la traduction de Millié ; — Sismonde de Sismondi : *Des littératures du midi*, t. IV ; — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (1823, in-18), et *Camoëns et ses contemporains*, en tête d'une traduction des *Lusiades* (1841, in-18) ; — Pereira da Silva : *la Littérature portugaise* (Rio de Janeiro et Paris, 1866, in-18).

CAMPAN (Jeanne-Louise-Henriette GENEST, Mme), institutrice et mémorialiste française, née en 1752 à Paris, morte en 1822 à Mantes. Lectrice, à l'âge de quinze ans, de Mesdames, sœurs de Louis XV, elle devint première femme de chambre de la dauphine Marie-Antoinette. Elle fonda à Saint-Germain un pensionnat, que ses talents ainsi que la protection de Joséphine et de Bonaparte rendirent bientôt célèbre. En 1805, elle fut nommée surintendante de la maison impériale d'Ecouen.

« Créer des mères, voilà toute l'éducation des femmes, » telle était sa maxime. C'est aussi le fond de ses ouvrages sur *l'Education* (1823, 2 vol. in-8). Il y a du naturel et de l'élégance dans ses *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, édités par Barrière (Paris, 1823, 3 vol. in-8). On a publié aussi sa *Correspondance avec la reine Hortense* (Paris, 1835, 2 vol. in-8). Des souvenirs recueillis dans ses entretiens ont été réunis par M. Maigne, sous ce titre : *Journal anecdotique de Mme Campan* (Bruxelles, 1824, in-18).

Cf. Fr. Barrière : *Notice*, en tête des *Mémoires*, et *Introduction à l'Éducation*.

CAMPANELLA (Tommaso), philosophe italien, né à Stilo, village de Calabre, en 1568, mort à Paris en 1639. Il entra chez les Dominicains, et s'y fit une réputation de logicien subtil et invincible. Dénoncé comme révolutionnaire par ses rivaux, il parcourut toutes les villes de l'Italie, fit une guerre acharnée à Aristote, et ne rentra à Naples que pour devenir le chef d'une conspiration contre le roi d'Espagne, Philippe III. Il fut trahi, arrêté, et expia des projets vagues par vingt-sept années de prison et sept applications successives à la torture. Les instances du pape Urbain VIII finirent par mettre un terme à sa captivité ; mais ses ennemis lui suscitèrent de nouvelles persécutions, et il vint se réfugier dans un couvent de Paris, sous la protection de Richelieu.

Campanella a laissé un grand nombre d'ouvrages, la plupart composés en prison. Voici les titres des principaux : *Philosophia sensibus demonstrata* (Naples, 1591, in 4) ; *Prodromus philosophiæ instaurandæ* (Francfort, 1617, avec une préface de Tobie Adami) ; *De sensu rerum et magia mirabili occulta libri IV* (Francfort, 1620, in-4) ; *Realis philosophia* (Francfort, 1623, in-4) ; *Atheismus triumphatus* (Rome, 1631, in-fol.) ; *Philosophia rationalis* (Paris, 1638, in-4) ; *Universalis philosophiæ seu metaphysicarum rerum libri XVIII* (Paris, 1637, in-fol.) ; *Astrologicorum libri VI* (Lyon, 1629, in-4), etc. ; enfin, l'un des livres les plus populaires, inspirés par l'esprit d'utopie, *la Cité du Soleil* (Civitas solis ; der-

nière édition, Utrecht, 1648, in-16). Ces ouvrages et beaucoup d'autres montrent sous son vrai jour le célèbre penseur italien et en accusent les singulières contradictions : philosophe, il croit à l'astrologie ; ennemi d'Aristote, il recommande l'empirisme et se perd dans de nébuleuses chimères ; révolutionnaire, il flotte de la théocratie au communisme, et de la loi naturelle, « ce manuscrit de Dieu, » à l'autorité pure, cette convention des hommes. A proprement parler, Campanella ne fut qu'un remueur d'idées, un agitateur des esprits, un vrai génie du XVI^e siècle. Il n'y a presque rien dans la philosophie moderne dont quelque germe ne se retrouve dans ses œuvres ; il a touché à toutes les questions, soulevé tous les problèmes. Plus étendu que Bacon, plus intrépide que Descartes, il leur a fourni le fond de leurs plus célèbres formules. Son style lourd, pédantesque et sentant l'école, n'a pu préserver ses ouvrages de l'oubli ; mais un grand caractère a rendu son nom immortel. Au moment même où Descartes, effrayé par la condamnation de Galilée, jetait au feu son livre *du Monde*, Campanella en prison, et sous l'œil même de ses bourreaux, écrivait l'*Apologia pro Galilæo*. Le roman politique, *Civitas solis*, a été traduit en français par J. Rosset. M^{me} Louise Colet a publié, sous le titre d'*Œuvres choisies de Campanella*, les poésies et les lettres de cet auteur (Paris, 1844). Les premières sont empreintes de la plus sombre tristesse ; c'est une sorte de lamentation de Jérémie.

Cf. Baldacchini : *Vita e filosofia di Tommaso Campanella* (Naples, 1840, 2 vol. in-8) ; — C. Dareste : *Thomas Morus et Campanella*, thèse (Paris, 1843, in-8) ; — madame L. Colet : *Notice* de son édit. des *Œuvres choisies*.

CAMPBELL (John), littérateur écossais, né à Édimbourg en 1708, mort le 29 décembre 1775. Collaborateur de plusieurs recueils historiques ou littéraires, il a laissé des ouvrages estimés de biographie et de voyages : *Vies des amiraux et marins anglais* (1742-44, 4 vol. in-8) ; *État présent de l'Europe* (1750, in-8) ; *Tableau politique de l'Angleterre* (1774, 2 vol. in-4) ; *Hermippus redivivus*, traitant de la longévité, etc. — Deux théologiens écossais du même nom, et ayant tous deux le prénom de George, ont publié, au siècle dernier, quelques écrits sur les miracles et sur l'histoire ecclésiastique.

Cf. Lempriere : *Universal biography*.

CAMPBELL (Thomas), poëte anglais, né à Glasgow le 27 juillet 1777, mort à Boulogne le 15 juin 1844. Fils d'un marchand assez pauvre, quoique tenant à une ancienne famille, il reçut une bonne éducation, et fut également fort en grec et en vers anglais. Donnant des leçons pour vivre, il écrivit, dans ses moments de loisirs, son premier poëme : *les Plaisirs de l'espérance* (Pleasures of Hope, 1799), qui eut quatre éditions en un an ; une des éditions suivantes (1803), publiée par souscription, rapportait à l'auteur 1000 liv. Ce succès était mérité, et *les Plaisirs de l'espérance* sont restés un des meilleurs poëmes anglais. Avec un sujet trop vague pour soutenir l'intérêt, le cadre se prête sans peine aux idées, aux images, aux descriptions d'un poëte de vingt-deux ans ; le style est limpide, brillant, coloré, d'une mélodie charmante. L'auteur est animé de sentiments généreux, d'un vif amour de la liberté ; il flétrit le second partage de la Pologne en vers énergiques que l'on admire, tout en s'étonnant un peu de les trouver là. Ce poëme a été imité en français par Albert de Montémont (1824).

Viennent ensuite : *la Bataille de Hohinlinden* et *Lochiel* (1802), *la Baltique, Aux Marins de l'Angleterre*, odes d'une pureté classique et d'une vaillante inspiration ; puis un poëme narratif, *Gertrude de Wyoming*, récit de Pensylvanie (1809) où se trouve racontée une invasion d'Indiens dans un établissement de colons anglais : composition touchante, d'une élégance parfaite, mais qui manque d'ampleur et de puissance ; *Théodoric, conte domestique* (1824), *le Pèlerin de Glencoe* (1842) ; *le Dernier homme* (Last Man), etc. Il a publié, en outre, des *Annales de la Grande Bretagne, depuis l'avénement de Georges III jusqu'à la paix d'Amiens* (1808, 3 vol. in-8) ; *les Beautés des poëtes anglais*, avec des notices biographiques (Specimens of the british poets ; 1818, 7 vol. in-8), et dirigé, de 1820 à 1830, le *New Monthly Magazine*.

Cf. W. Beattie : *Life and letters of Thomas Campbell* (1849, 3 vol. in-8).

CAMPE (Joachim-Henri), célèbre pédagogue et grammairien allemand, né à Deensen (Brunswick) le 29 juin 1746, mort à Brunswick le 22 octobre 1818. Il étudia la théologie à Helmstaedt et à Halle et devint aumonier de régiment au service de la Prusse. Ayant embrassé avec chaleur les idées de Basedow sur l'éducation, il lui succéda comme directeur du *Philanthropinum* à Dessau, puis alla établir une institution analogue à Hambourg. Il fut ensuite conseiller d'instruction publique du duché de Brunswick, et acquit dans cette dernière ville l'une des librairies classiques les plus importantes, qu'il accrut encore et céda plus tard à son gendre Wieweg. En 1805, il devint doyen du chapitre de saint Cyriaque.

Campe a beaucoup écrit sur diverses branches de la philosophie, mais il s'est surtout occupé avec succès de l'éducation. C'est par lui, dit Heinsius, que « les livres destinés à l'enfance devinrent, dans le XVIII^e siècle, la branche principale de la littérature allemande ; il fut, en ce genre, l'écrivain par excellence ; il y donnait le ton. » Son œuvre pédagogique, embrassant tout le système scolaire, se compose d'une série d'*Ecrits pour l'enfance et la jeunesse* (Saemmtliche Kinder und Jugendschriften ; Brunswick, 1829-1832, 4^e édit. 37 vol. in-12) ; l'un des plus populaires de ces petits volumes est *Robinson le jeune* (Rob. der Jüngere), imitation allemande du livre de de Foë, laquelle compta plus de 70 éditions et fut traduite elle-même dans toutes les langues de l'Europe. Son *Théophron, ou le Sage conseiller de la jeunesse sans expérience*, n'a pas eu moins de succès. Une *Petite psychologie à l'usage des enfants* (Hambourg, 1780) met à leur portée des questions de philosophie morale. Comme grammairien, Campe a publié deux ouvrages utiles, malgré l'exagération de ses tendances puristes, un *Dictionnaire de la langue allemande* (Wœrterbuch der deutschen Sprache ; Brunswick, 1807-1811, 5 vol.), avec Bernd, et un *Dictionnaire des mots étrangers qui se sont imposés a la langue allemande* (Wœrterbuch der unserer Sprache aufgedrungenen fremden Ausdrücke ; Ibid. 1801). Citons enfin un intéressant volume de *Lettres de Paris au temps de la Révolution* (Briefe aus Paris zur Zeit der Revolution ; Paris, 1790), où l'auteur se montre un adepte fervent et éloquent des idées de 1789.

Cf. Hallier : *J.-H. Campe's Leben und Werke* (1862).

CAMPENON (François-Nicolas-Vincent), poëte français, né le 29 mars 1772 à la Guadeloupe, mort le 24 novembre 1843. Il était neveu du poëte Léonard. Amené de bonne heure en France, il fit ses études au collége de Sens. Une romance qu'il publia au commencement de la Révolution, en faveur de Marie-Antoinette, l'obligea de se réfugier en Suisse. Chef du bureau des théâtres sous le Consulat et l'Empire, il célébra le mariage de l'empereur, dans la *Requête des rosières de Salency* (1811), devint commissaire impérial

de l'Opéra-Comique et chef-adjoint de l'Université. En 1815, il fut nommé censeur. Il s'était présenté à l'Académie française pour succéder à son ami Delille, en 1813. A cette occasion l'épigramme suivante fut lancée contre lui par Michaud :

Au fauteuil de Delille aspire Campenon.
A-t-il assez d'esprit pour qu'on l'y campe ?...

C'était au lecteur à trouver la rime. Campenon répliqua par cette épigramme assez médiocre :

Au fauteuil de Delille on veut porter Michaud.
Ma foi ! pour l'y placer il faut un ami chaud.

Campenon fut élu, mais sa réception n'eut lieu qu'à la fin de 1814, sous la première Restauration; il osa louer Delille de n'avoir jamais voulu chanter l'Empire et d'avoir gardé un silence « que les plus beaux vers n'auraient pu égaler ». Il se faisait pardonner cette faiblesse à force d'aménité et avait des amis dévoués dans tous les partis.

Le talent poétique de Campenon est le reflet de son caractère : de la grâce, de la correction, de l'élégance; mais point de vigueur, point d'éclat, ni d'originalité. Ses deux principaux poëmes sont : *la Maison des champs* (Paris, 1809), dans le genre didactique et descriptif à la mode, et l'*Enfant prodigue* (Paris, 1811, in-18), petit poëme tiré de l'Écriture sainte, qui eut, comme le précédent, un grand succès. Ses autres ouvrages sont : *Voyage de Grenoble à Chambéry* (1795); *Essai sur David Hume*, en tête de l'*Histoire d'Angleterre* de ce dernier (Paris, 1819-1829); traduction de l'*Histoire d'Écosse* de Robertson (Paris, 1820, 3 vol. in-8); traduction des *Œuvres d'Horace*, avec Desprez (Paris, 1823, 2 vol. in-8), plus élégante que fidèle; *Essai de mémoires, ou Lettres sur la vie, le caractère et les écrits de Ducis* (Paris, 1824, in-8); des *Notices* sur Clément Marot, Gresset, le comte de Tressan, dans les éditions des œuvres de ces écrivains. Il réunit ses poëmes, ses vers fugitifs et des morceaux en prose sous le titre de *Poésies et Opuscules* (Paris, 1823, 2 vol. in-18).

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — Mennechet : *Notice sur la vie et les ouvrages de Campenon.*

CAMPHUYSEN (Théodore-Raphaël), peintre, théologien et poëte hollandais, né à Gorcum en 1580, mort à Dokkum en 1626. D'un talent réel comme paysagiste, il a laissé plusieurs ouvrages de dogme et de polémique théologique, réunis en partie dans ses *Theologische Wercke* (Amsterdam, 1657, in-8). Ses poésies, comprenant une *Paraphrase des Psaumes*, en rimes flamandes, sont inspirées d'un sentiment original.

Cf. Nagler : *Neues allgem. Künstler-Lexicon.*

CAMPISTRON (Jean GALBERT DE), poëte dramatique français, né en 1656 à Toulouse, mort le 11 mai 1723. Envoyé à Paris par sa famille à la suite d'un duel qu'il eut à dix-sept ans, il fut recommandé à Racine. Celui-ci l'aida de ses conseils et de son influence, et le désigna au duc de Vendôme qui cherchait un poëte pour composer un opéra destiné à une fête du château d'Anet. Campistron traita le sujet d'*Acis et Galatée*, et fut applaudi par la cour. Le duc lui donna la place de secrétaire de ses commandements, et lui fit avoir la charge de secrétaire général des galères, ce qui procura au poëte l'occasion de montrer sa bravoure sur les champs de bataille, et lui valut du roi d'Espagne la commanderie de Ximenès, et du duc de Mantoue le marquisat de Penango. *Acis et Galatée* fut représenté avec succès à l'Opéra en 1686. Avant cette date l'auteur avait abordé le Théâtre-Français. Dès 1683, il y avait fait jouer la tragédie de *Virginie;* en 1684, il y donna *l'Amante amant*, comédie en cinq actes, en prose, et la tragédie d'*Arminius;* en 1685, les tragédies d'*Andronic* et d'*Alcibiade*. *Andronic* présentait, sous des noms anciens, le dramatique sujet de don Carlos, fils de Philippe II. Vinrent ensuite les tragédies de *Phraate;* en 1686, de *Phocion;* en 1688, d'*Adrien;* en 1690, de *Tiridate;* en 1691, d'*Aétius;* en 1693 et en 1709, *le Jaloux désabusé*, comédie en cinq actes, en vers. La plupart de ces pièces, aujourd'hui oubliées, eurent de nombreuses représentations. *Tiridate*, en particulier, eut un succès prodigieux; c'était, sous des noms de l'histoire profane, l'histoire biblique d'Amnon, fils de David, amoureux de sa sœur Thamar. *Andronic* et *Alcibiade* furent aussi très-vivement applaudis. Le talent du comédien Baron contribua beaucoup à ces succès d'un poëte médiocre. « On a loué, dit La Harpe, la sagesse de ses plans : ils sont raisonnables, il est vrai ; mais on n'a pas songé qu'ils sont aussi faiblement conçus qu'exécutés. Campistron n'avait de force d'aucune espèce, pas un caractère marqué, pas une situation frappante, pas une scène approfondie, pas un vers nerveux. Il cherche sans cesse à imiter Racine ; mais ce n'est qu'un apprenti qui a devant lui le tableau d'un maître, et qui, d'une main timide et indécise, crayonne des figures inanimées. La versification de cet auteur n'est que d'un degré au-dessus de Pradon ; elle n'est pas ridicule, mais, en général, c'est une prose commune assez facilement rimée. »

Campistron écrivit encore pour l'Opéra *Achille et Polyxène* (1687), puis *Alcide*. Ce dernier ouvrage, qui tomba, donna lieu à cette épigramme :

A force de forger, on devient forgeron ;
Il n'en est pas ainsi du pauvre Campistron.
Au lieu d'avancer il recule :
Voyez *Hercule*.

Il entra à l'Académie française en 1701. Ses *Œuvres* (Paris, 1715, 2 vol. in-12) furent plusieurs fois réimprimées. La meilleure édition est celle que publièrent Gourdon de Bacq et Bonneval (Paris, 1750, 3 vol. in-12). On n'y trouve pas les tragédies de *Phraate* et d'*Aétius*, qui ont été perdues ; mais elle contient *Pompéia*, tragédie qui ne paraît pas avoir été représentée, des *Mémoires sur la vie de l'auteur*, et quelques pièces de vers. On a publié *les Chefs-d'œuvre dramatiques de Campistron*, suivis d'un catalogue raisonné et anecdotique de ses pièces (Paris, 1791, 2 vol. in-18). Auger a donné ses *Œuvres choisies* (Paris, 1810, in-12).

Cf. Auger : *Notice* en tête de son édition des *Œuvres choisies ;* — La Harpe : *Cours de littérature ;* — frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français.*

CAMPOMANÈS (Pedro Rodriguez, comte DE), homme d'État et économiste politique de l'Espagne, né en 1723 dans les Asturies, mort en 1802. Passionné pour l'étude, d'une instruction très-variée, versé même dans la connaissance des langues orientales, cet économiste de l'école libérale, qui devint ministre d'État en 1788, a laissé, à part ses écrits spéciaux, quelques essais historiques : *Dissertations historiques de l'ordre et de la chevalerie des Templiers* (Disertaciones historicas, etc., 1747); *Sur les Gitanos* (Sobre los Gitanos) ; *Sur l'éducation populaire des artisans*, etc. Il était membre de l'Académie d'histoire de Madrid et de l'Académie philosophique de Philadelphie.

Cf. Ticknor : *History of span. lit.*, t. III.

CAMUS (Jean-Pierre), théologien et romancier français, né en 1582 à Paris, mort le 26 avril 1653. Évêque de Belley, il montra une grande hostilité contre les moines mendiants, attaqua souvent dans ses écrits et dans la chaire leur paresse et leurs mauvaises mœurs. Après avoir dirigé son diocèse pendant vingt ans, il donna sa démission, se retira aux Incurables de Paris, et mit son zèle pieux au service des pauvres. D'une grande activité d'esprit, il écrivit plus de deux cents volumes, où le mauvais goût de l'époque, les métaphores bizarres

les railleries bouffonnes sont encore aggravés par le manque de jugement; Camus en convenait lui-même avec une rare modestie. Son ami saint François de Sales se plaignant un jour de son peu de mémoire, il lui répondit : « Vous n'avez pas à vous plaindre de votre partage, puisque vous avez la très-bonne part, qui est le jugement. Plût à Dieu que je pusse donner de la mémoire, qui m'afflige souvent de sa facilité, et que j'eusse un peu de votre jugement; car de celui-ci je vous avoue que j'en suis fort court! » A quoi saint François de Sales répondit : « En vérité, je connais maintenant que vous y allez tout à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous qui m'ait dit n'avoir guère de jugement, car c'est une pièce de laquelle ceux qui en manquent davantage pensent en être les mieux fournis. »

Les ouvrages de Camus qui nous intéressent le plus au point de vue littéraire sont les romans pieux qu'il publia dans le dessein d'en faire le contre-poison des romans alors en vogue, comme *l'Astrée*, *la Clélie*, etc., et qui valurent à l'auteur le surnom de « Lucien de l'épiscopat ». On cite principalement : *Dorothée* (Paris, 1621); *Alexis* (Paris, 1622, 3 vol. in-8); *Spiridion* (Paris, 1623, in-12); *Alcime* (Paris, 1625, in-12); *Daphnide* (1625, in-12); *Hyacinthe* (Paris, 1627, in-8); *les Événements singuliers* (Lyon, 1628, in-8); *les Spectacles d'horreur* (Paris, 1630, in-8); *le Banquet d'Assuère* (Paris, 1637, in-8); *Hermiante* (Rouen, 1639, in-8); *Palombe, ou la Femme honorable*, rééditée par Hipp. Rigault, en 1853, etc. Ses écrits contre les moines sont: *l'Antimoine bien préparé* (1632, in-8); *le Rabat-Joie du triomphe monacal; la Désappropriation claustrale*, etc. Citons encore ses deux meilleurs ouvrages: *l'Avoisinement des protestants de l'Église romaine* (Paris, 1640, in-8), réimprimé sous le titre : *Moyens de réunir les protestants avec l'Église romaine* (Paris, 1703, in-12); *l'Esprit de saint François de Sales* (Paris, 1641, 6 vol. in-8; édition abrégée, 1727, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — J.-J. Dépery : *Notice sur la vie et les écrits de J.-P. Camus* (Bourg, s. d., in-8); — H. Rigault : *Préface* de son édit. de *Palombe*; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I; — Saint-Marc-Girardin : *Cours de littér. dramat.*, t. IV.

CAMUS (Armand-Gaston), jurisconsulte français, né le 2 avril 1740 à Paris, mort le 2 novembre 1804. Député à l'Assemblée nationale, à la Convention et au conseil des Cinq-Cents, il montra dans toute sa vie politique l'union des convictions révolutionnaires avec la ferveur religieuse. Un seul de ses actes publics nous intéresse : il empêcha, comme conservateur des Archives nationales, la destruction des anciens titres. En 1795, il fut nommé membre de l'Institut (inscriptions et belles-lettres).

On a de lui : *Lettres sur la profession d'avocat et Bibliothèque choisie des livres de droit* (1772, 1777, 2 vol. in-12). Il a traduit *l'Histoire des animaux* d'Aristote (1783, 2 vol. in-4), le *Manuel* d'Épictète (1796), le *Tableau de Cébès* (1803). Il a collaboré au *Journal des Savants*, etc.

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains*; — Quérard : *la France littéraire*; — F.-E. de Toulongeon : *Eloge historique de A.-G. Camus* (1806, in-8).

CAMUSAT (Jean), imprimeur français, mort en 1639. Il était établi à Paris, et dut à la correction des ouvrages qu'il mettait au jour, d'être nommé imprimeur de l'Académie française, lors de sa fondation. La compagnie tint quelquefois chez lui ses séances, avant d'être installée au Louvre.

Cf. Pellisson et d'Olivet : *Histoire de l'Académie française*; — Werdet : *Histoire du livre*.

CAMUSAT (Denis-François), littérateur français, né en 1695 à Besançon, mort le 28 octobre 1732 à Amsterdam, où il passa une partie de sa vie. Ses ouvrages sont intéressants pour l'histoire de la litterature, quoique écrits à la hâte et avec négligence. On a de lui : *Mémoires historiques et critiques* (Amsterdam, 1722, 2 vol. in-12); *Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France* (Ibid., 1723 et suiv., 3 vol. in-12), ouvrage continué par Goujet et d'autres écrivains; *Mélanges de littérature, tirés des lettres manuscrites de Chapelain* (Paris, 1726, in-12); *Bibliothèque de Ciacconius*, avec des notes (Paris, 1731, in-fol.); *Histoire critique des journaux* (1734, 2 vol. in-12). Camusat a édité les *Mémoires* de Choisy et ceux de Mézeray, les *Poésies* de Chaulieu et de La Fare.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

CANAYE (Philippe DE), sieur de Fresne, diplomate français, né en 1551 à Paris, mort le 27 février 1610. On a publié ses *Ambassades* (Paris, 1635, 3 vol. in-fol.), et une traduction de *l'Organon* d'Aristote (1689).

Cf. Le P. Robert : *Vie de Philippe de Canaye*, en tête des *Ambassades*.

CANAYE (le P. Jean DE), littérateur français, de la famille du précédent, né en 1594 à Paris, mort le 26 février 1670. Membre de la Compagnie de Jésus, il acquit quelque réputation comme prédicateur, et publia : *Ludovici XIII triumphus de Rupella capta*, poëme (Paris, 1628, in-fol.); *Recueil de lettres des plus saints et meilleurs esprits de l'antiquité touchant la vanité du monde* (Paris, 1629, in-8). Saint-Évremond l'a mis en scène dans un de ses écrits.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

CANAYE (l'abbé Étienne DE), érudit français de la même famille, né le 7 septembre 1694 à Paris, mort le 12 mars 1782. Il entra à l'Oratoire et professa la philosophie au collége de Juilly. Membre de l'Académie des inscriptions, il lui donna quelques *Mémoires*: sur *l'Aréopage*, sur *Thalès*, sur *Anaximandre*, mais ne publia aucun ouvrage, malgré les sollicitations de ses collègues.

CANCELLIERI (François-Gérôme), archéologue italien, né à Rome le 10 octobre 1751, mort le 29 décembre 1826. Il entra dans les ordres, et devint bibliothécaire du cardinal Léon Antonelli, puis directeur de l'imprimerie de la Propagande. Il a publié un très-grand nombre de dissertations archéologiques, de descriptions de chapelles, de statues, etc., fort appréciées des savants de son pays, qui le surnommèrent le *Nouveau Varron*. Nous citerons: *De secretariis basilicæ Vaticanæ* (Rome, 1788, 4 vol.); *Dissertazioni epistolari sopra Cristoforo Colombo e Giovanni Gersen* (Rome, 1809, in-8); *Bibliotheca Pompejana* (Ibid., 1813, in-8); *le Sette cose fatali di Roma antica* (Ibid., 1812, in-8); *Osservazioni intorno alla questione promossa intorno la originalità della Divina commedia di Dante* (Ibid., 1814, in-8); *Lettera sulla versione del libro* Consolazione (Pérouse, 1816).

Cf. Millin : *Magasin encyclopédique* (1809), t. V; — P.-V. Baraldi : *Vita di F.-G. C.* (Rome, 1827, in-8).

CANCIONERO (de *cancion*, chanson), nom donné en Espagne à des recueils de poésies, dont quelques-uns datant du moyen âge sont célèbres. Ils offrent un mélange de pièces dévotes et de vers amoureux : *cansons, gloses, motès, plaids, villancicos*, etc. Vers 1449, Juan Alonzo de Baena, juif converti, secrétaire de Don Juan II de Castille, composa un cancionero pour ce prince, ami des lettres. C'est le plus précieux que l'on possède. Il porte le nom de Baena, ou celui de Villasandino, poëte qui a fourni le plus grand nombre des pièces de la collection. Il contient des vers de cinquante-cinq poëtes, y compris Baena lui-même. Les plus importants de ceux-ci sont, outre Alvarez de Villasandino, Ferrant Manuel de Lando, Ferrant Sanchez Calavera, Francisco Imperial, de Gènes, Gonzalès de Mendoza, Garcie Fernandez de

Cerena Mose, Pedro de Luna, Pedro Lopez de Ayala, Perez de Guzman, Gonzalès de Useda, Macias *l'Enamorado* Rodriguez del Padron. La langue dominante est celle des troubadours castillans, mais on y trouve un bon nombre de pièces dans le dialecte galicien. Le cancionero de Baena a été publié par MM. P. de Gayangos et Pidal (Madrid, 1831) et par M. Michel (Leipzig, 1852). On a de Thomas Antonio Sanchez un recueil de *Poesias castellanas anteriores al siglo XV°* (1775), renfermant les plus anciens monuments du génie espagnol.

Un autre cancionero général, commencé par Juan Fernandez de Constantina et achevé par Fernando del Castillo, a été imprimé à Valence, en 1511, et réimprimé à Anvers, en 1555 (in-16), sous ce titre : *Cancionero de Romances* (nouv. édit., Londres, 1841). Il en a existé une ancienne édition gothique in-folio, dont la Bibliothèque de Gœttingue possède un exemplaire. Ce recueil contient de très-vieux chants populaires et des pièces de cent trente-six auteurs nommés et d'un assez grand nombre d'anonymes. Les vers qu'il renferme sont dans le goût des troubadours provençaux. Parmi les disciples les plus distingués de ces derniers sont Carlos de Guevara, Jorge Meanrique, Pedro Torrellas, Diego de san Pedro, Garcie Sanchez de Badajoz, Berenger de Palasols et du juif converti Anton Montoro, plus connu sous le nom de *el Rupero*.

D'autres recueils du même genre n'ont pas été livrés à l'impression; tel est le cancionero de *Llabia*, qui renferme des poésies des poëtes de la cour de Jean II de Castille. La Bibliothèque nationale de Paris possède, outre un manuscrit de celui de *Baena*, qui a servi pour l'édition de Leipzig de 1852, ceux de trois autres cancioneros, l'un de Lope de Stuñiga, un autre de Martin de Burgos, et un anonyme : ce dernier présente un choix de vers d'une trentaine de poëtes catalans.

L'ancienne littérature portugaise a aussi fourni les chansons qui ont été réunies sous le titre presque identique de *Concioneiros*. Le principal est celui de Resende, imprimé en 1516, où se trouvent rassemblées des compositions poétiques des hommes les plus distingués du royaume. Cet ouvrage précieux, mais d'une impression presque illisible, est devenu d'une extrême rareté. Une autre collection très-rare aussi est *le Concioneiro dos nobres*. On a encore le recueil du duc de Lafoens.

Cf. Bellermann : *Die alten Liederbücher der Portugiesen* (Berlin, 1840) ; — Ferdinand Wolf : *Beitraege zur Bibliographie der Cancioneros*, etc. (Vienne, 1853).

CANDIDE, roman de Voltaire (voy. ce nom).

CANDOLLE (Augustin-Pyramus DE), illustre botaniste suisse, né le 4 février 1778 à Genève, mort le 9 septembre 1841. Le goût précoce qu'il eut pour la littérature, et qu'il sacrifia bientôt à celui des sciences, se retrouve dans ses ouvrages, où un style clair et élégant s'unit à un esprit méthodique. Nous citerons : *Flore française* (1804-1815, 6 vol. in-8) ; *Voyages agronomiques et botaniques* (1808-1813, dans les *Mémoires* de la Société d'agriculture) ; *Théorie élémentaire de la botanique* (1813, in-8), ouvrage qui est considéré comme un chef-d'œuvre et qui a été traduit en diverses langues ; *Physiologie végétale* (1832, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Flourens : *Éloge de Candolle* (1842, in-4) ; — A. Delarive : *A.-P. de Candolle, sa vie et ses travaux* (Paris et Genève, 1851, in-8).

CANEVAS, plan, esquisse ou ébauche d'une œuvre littéraire. — Voy. COMMEDIA DELL'ARTE et IMPROVISATION.

CANINA (Louis), architecte et archéologue italien, né à Casal en 1793, mort à Florence le 17 octobre 1856. On lui doit d'importantes publications en italien : *l'Architecture antique, décrite et démontrée par les monuments* (3° édit., Rome, 1844, 9 vol.) ; *De l'architecture, particulièrement dans le style chrétien* (1843, 145 pl. in-folio) ; *les Édifices de Rome* (1849-1852, 2 vol.), etc. Il était correspondant de l'Institut de France. — [*Dictionnaire des contemp.*, 1re-2e édit.]

CANITZ (Frédéric-Rodolphe-Louis, baron DE), poëte allemand, né à Berlin le 27 novembre 1654, mort dans la même ville le 11 août 1699. Au milieu de nombreuses missions diplomatiques et au sein du bonheur domestique, il cultiva la poésie et écrivit des odes, des épîtres, des fables et surtout des satires. Dans ce dernier genre, il s'attacha à l'imitation de Boileau, que parfois même il ne fait que traduire. Il a plus d'urbanité que de malice, et toutes ses poésies sont d'un écrivain poli, instruit, dont le goût a été formé par l'étude et les voyages, mais qui manque de chaleur et de force. Il a contribué à la réaction contre Lohenstein, qui caractérise la troisième école silésienne. Les œuvres du baron Canitz n'ont été publiées qu'après sa mort, sous ce titre : *Heures de loisir, poésies diverses* (Nebenstunden, unterschiedener Gedichte ; Berlin, 1700 ; Leipzig, 1727, très-souvent réimpr.) Un choix de ses poésies a été donné par W. Muller (*Bibliothèque des poëtes allemands du XVII° siècle*; Leipzig, 1838, t. XIV).

Cf. Varnhagen von Ense : *Biographische Denkmale.*

CANIZARES (Joseph), poëte espagnol, né à Madrid en 1676. Il commença à écrire dès l'âge de quatorze ans. Ses pièces, tragédies, drames ou comédies, s'élèvent à plus de quatre-vingts, parmi lesquelles nous citerons : *le Sacrifice d'Iphigénie; Thémistocle en Perse; Sainte Gertrude; Saint François Ferrier; les Contes du Grand Capitaine; Enrique le malade; Des enchantements de l'amour, la musique est le plus grand*, et surtout *Domine Lucas*, comédie de *figuron* ou de caractère, entremêlée d'intermèdes ou de saynètes : plus tard, on l'arrangea pour une représentation donnée à l'occasion du mariage de l'infante Marie-Louise avec l'archiduc Pierre-Léopold, en l'année 1765.

Cf. Ticknor : *History of span. literature*, t. II.

CANNING (George), célèbre orateur et homme d'État anglais, né en 1770, mort en 1827. Il commença sa carrière politique sous les auspices de Pitt et la termina comme premier ministre. Outre un talent oratoire parfois splendide, il avait un remarquable talent de versification ; il s'en servit pour tourner en ridicule les adversaires de Pitt et fut le principal collaborateur de *l'Anti-Jacobin*, journal hebdomadaire qui parut du 7 novembre 1797 au 9 juillet 1798 (36 numéros). Les pièces de vers les plus connues qu'il fournit à ce recueil sont *l'Ami de l'humanité*, parodie des poésies humanitaires de Southey, la 2e et la 3e partie des *Amours des triangles*, parodie d'un poëme de Darwin, une parodie des *Brigands* de Schiller et *la Nouvelle morale*, satire mordante dirigée contre les principes de la Révolution française. Dans un autre ton, on cite de lui une pièce vraiment touchante sur la mort de son fils aîné. La partie poétique de *l'Anti-Jacobin* a été réimprimée par Ch. Edmonds, avec des notes sur les collaborateurs : G. Canning, comte de Carlisle, W. Pitt, etc. (*Poetry of the Anti-Jacobin : comprising*, etc. ; Londres, 1854, in-8). Ses *Discours* ont été réunis par R. Therry sous ce titre : *G. Canning's speeches* (1828, 6 vol. in-8).

Cf. *Edinburgh Review* (juillet 1853) ; — Rede : *Memoirs of the life of G. Canning* (Londres, 1828, 2 vol. in-8) ; — Robert Bele : *Life of G. C.* (Ibid., 1846, 2 vol. in-8).

CANONIQUES (LIVRES). — Voyez BIBLE.

CANONS, lois de l'Église sur la foi et la discipline. Les plus anciens sont les *Canons apostoliques*, rédigés dans les premiers siècles de l'Église ; ils ne sont pas l'œuvre des Apôtres, non plus que

de saint Clément, quatrième pape, auquel on les a attribués. L'Église grecque en reconnait quatre-vingt-cinq; l'Église latine n'en admet que cinquante. La collection en a été publiée, avec une version latine, par Haloandre, à la suite des *Novelles* de Justinien (Nuremberg, 1531, in-folio), et par Beveridge, avec de savantes annotations, dans les *Pandectæ canonum*, t. I (Oxford, 1672, 2 vol. in-folio). D'autres canons, d'après les décisions des conciles de Nicée, de Constantinople, de Chalcédoine et de Sardes, ont été réunis aux précédents par Denys le Petit, théologien grec du VI^e siècle. Cette collection fut adoptée en France sous Charlemagne, avec l'approbation du pape Adrien, qui en envoya lui-même une copie à l'empereur : ce qui fit donner à cette compilation le nom de *Codex Adrianus;* elle a été publiée par Justeau, sous ce titre : *Collectio, sive codex canonum ecclesiasticorum* (Paris, 1628, in-8). En 1151, un moine de Bologne, Gratien, entreprit de ramener les textes du droit canon à l'unité de doctrine par un recueil intitulé *Concordantia discordantium canonum*, appelé depuis *Decretum Gratiani*, ou simplement *Decretum*, le Décret par excellence.

Cf. Ph. Labbe : *Collection des conciles*, t. I ; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Georges Philips : *des Kirchenrecht* (Ratisbonne, 1845-51, 4 vol.).

CANTABRE (LE), l'un des anciens idiomes de la péninsule Ibérique. Parlé dans le nord de cette contrée par les Cantabres avant la domination romaine, il se perpétua, comme idiome distinct, jusqu'au VIII^e siècle. On croit que la langue des Basques actuels en provient, et c'est dans la littérature de ces montagnards qu'on cherche les débris des productions du génie cantabre.

CANTACUZÈNE (Jean), Ἰωάννης ὁ Καντακουζηνὸς, empereur de Constantinople, qui régna de 1341 à 1355. Descendu du trône et retiré dans un monastère, il composa des écrits historiques et religieux. Ses *Mémoires*, divisés en quatre livres et contenant l'histoire de l'empire grec de 1320 à 1360, offrent l'imitation visible de Thucydide ; le style est correct, quelquefois élégant, mais inégal. Tantôt le récit est animé par la passion que l'auteur met à défendre ses actes, tantôt ralenti par de longs discours qui sentent le rhéteur. Publiés d'abord en latin par Pontanus (Ingolstadt, 1603, in-folio), ils furent réimprimés avec le texte grec (Paris, 1645, 3 vol. in-folio) et traduits en français par le président Cousin dans son *Histoire de Constantinople* (Paris, 1672-1674, 8 vol. in-4). Louis Schopen en a donné une bonne édition pour la *Byzantine* de Bonn (1828-1832, 3 vol. in-8). Les autres écrits imprimés de Cantacuzène sont des *Apologies contre l'hérésie des Sarrazins* et des *Discours contre le mahométisme;* les uns et les autres ont été publiés, avec traduction, par R. Gualter (Bâle, 1543, in-folio). — Son fils, Mathieu CANTACUZÈNE, né vers 1325, associé à l'empire, puis retiré au cloître, a laissé des *Commentaires sur le Cantique des cantiques* (Rome, 1624, in-folio).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII ; — V. Parisot : *Cantacuzène, homme d'Etat et historien* (1845, in-8).

CANTATE, petit poëme destiné à être mis en musique, et qui, par le fond comme par la forme, peut être rattaché à la poésie lyrique. La cantate renferme deux sortes de morceaux distincts, les *récits* et les *airs*. Les récits sont en vers alexandrins, mêlés ou non d'autres vers ; les airs sont en strophes. La cantate eut sa poétique particulière au XVIII^e siècle, époque où elle fut surtout à la mode. Elle devait avoir « pour sujet une morale appuyée de quelques exemples qui en fassent la preuve et l'ornement, ou de quelque trait d'histoire ou de fable suivi d'une ou deux réflexions qui en résultent naturellement. » A l'origine, elle se composa d'un seul récit, suivi d'un air. Plus tard elle comprit trois parties, formant en quelque sorte trois actes : la première partie fut l'exposition du sujet ; dans la seconde, on développa la scène principale ; la troisième, réservée à la conclusion, unit les réflexions morales à des traits de sentiment. Cette succession de scènes dramatiques se distingua toujours du drame en ce qu'on n'y mit point d'action et d'intrigue. On avait primitivement composé les cantates pour une seule voix ; on arriva à les faire pour plusieurs voix, avec chœurs. Celles de nos jours sont, en général, pour deux voix, et n'ont que deux scènes, la seconde plus animée et plus vive.

Les deux poëtes qui ont excellé dans la cantate sont J.-B. Rousseau et Métastase. Ce genre était né en Italie, mais il n'avait eu d'abord d'autre objet que de fournir un prétexte de compositions musicales ; il contribua à la gloire de musiciens célèbres, comme Carissimi, Stradella, Pergolèse, Porpora, sans que les poëtes auteurs des paroles aient mérité le plus souvent que ces œuvres conservassent leur nom. J.-B. Rousseau transplanta la cantate en France ; il y déploya un talent particulier de mise en scène et surtout d'harmonie. C'est pour l'oreille qu'il y a travaillé, et son vers atteint quelquefois à des effets de sonorité musicale. On trouve dans quelques-unes de ses cantates, notamment dans celle de *Circé*, les meilleurs et les plus habiles procédés de sa versification. Métastase composa pour les archiduchesses de la cour d'Autriche un grand nombre de cantates. Il y surpassa peut-être Rousseau, parce que, suivant la remarque de Schlegel, « il avait au suprême degré le don de rassembler dans un étroit espace les traits les plus touchants d'une situation pathétique. » Il possédait l'expression harmonieuse, à la fois juste et concise ; il maniait, en outre, avec une rare habileté la versification italienne, si suave, si mélodieuse, et si propre à s'adapter aux lois du rhythme musical.

La cantate a encore aujourd'hui deux emplois. C'est d'abord une pièce de poésie lyrique officielle, récitée sur les théâtres aux jours de fêtes nationales ou dynastiques. Elle a été particulièrement dans les traditions de l'Empire, et nous avons eu toute une famille de poëtes, depuis Méry jusqu'à M. Belmontet, qui ont dépensé dans ce genre plus ou moins d'enthousiasme factice ou de talent. Elle est ensuite un ouvrage académique, destiné au concours des musiciens pour le grand prix de Rome. On ne rencontre pas généralement dans les paroles les qualités qu'on devrait attendre d'un siècle où la poésie lyrique s'est développée avec tant d'éclat.

CANTEL (le P. Pierre-Joseph), érudit français, né le 16 novembre 1645 en Normandie, mort le 6 décembre 1684. Il entra dans la Société de Jésus. On a de lui : *De romana republica, sive de re militari et civili Romanorum* (Paris, 1684, in-12), bon résumé des antiquités romaines ; *Histoire civile et ecclésiastique des villes métropolitaines* (1684, in-4, t. I); des éditions classiques *ad usum Delphini*, etc

Cf. Ed. Frère : *Bibliographe normand.*

CANTEMIR (Démétrius), homme d'État et écrivain moldave, né en 1673, mort en 1723. Ayant succédé à son père comme vayvode de Moravie, il s'allia avec Pierre le Grand, qui lui donna le titre de prince et le combla de biens. Il se fixa en Russie, se livra aux études littéraires et fut membre de l'Académie de Berlin. Il possédait les principales langues d'Europe et d'Asie. Parmi ses ouvrages, dont plusieurs sont restés manuscrits, nous citerons : *Histoire de l'agrandissement et de la décadence de l'Empire ottoman* (en latin), traduit en anglais (1734), en allemand (1745) et en français

(1743); *Système de la religion mahométane* (en russe); *Histoire de la Dacie* (en moldave).

Son fils, Antiochus CANTEMIR, né en 1709, mort en 1744, ambassadeur en Angleterre, puis en France, se fixa en 1736 à Paris, où il se lia avec les hommes les plus distingués. Encore enfant, il avait été nommé membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Ses *Satires*, imitées d'Horace et de Boileau, et écrites quand il n'avait pas vingt ans, sont remarquables par le sentiment élevé et le bon sens. Elles ont été traduites en français par l'abbé Guasco, avec ses poésies diverses (Londres, 1750, 2 parties, in-12). Il a aussi composé un *Traité de la prosodie russe* et traduit dans cette langue les *Épîtres* d'Horace, les *Odes* d'Anacréon, l'*Histoire* de Justin, le *Manuel d'Épictète*, le *Tableau de Cebès*, les *Lettres persanes* de Montesquieu, etc.

Cf. Guasco : *Notice sur le prince Antiochus Cantemir*, en tête de la traduction des *Satires*.

CANTENAC (N. DE), poëte français du XVIIe siècle. Il n'est connu que comme auteur d'un petit poëme de quarante stances, assez peu moral, intitulé : *l'Occasion perdue*, et qui fut attribué à P. Corneille. Il fait partie de son recueil de *Poésies nouvelles et Œuvres galantes* (1661-1665 in-12).

Cf. Nicéron : *Mémoires*.

CANTER (Guillaume), en latin CANTERUS, érudit hollandais, né à Utrecht en 1542, mort à Louvain en 1575. Passionné pour l'étude, il fuyait le commerce du monde. Juste-Lipse le représente au milieu des livres et des papiers travaillant le jour, la nuit, sans cesse ni relâche. Il mourut à la peine à trente-trois ans. On lui doit, outre des traductions et éditions soignées de Sophocle, d'Eschyle, d'Euripide, des notes et scholies sur Cicéron, Properce, etc., quelques ouvrages de critique, entre autres : *Novæ lectiones*, précieux recueil d'observations philologiques sur divers auteurs latins (Bâle, 1564, in-8; nouv. édit., Anvers, 1571, in-8). — Son frère, Théodore CANTER, né en 1545, mort en 1617, juge, consul, puis gouverneur d'Utrecht, sa ville natale, a laissé divers ouvrages : *Variæ lectiones* (Anvers, 1574); *Notes sur l'ouvrage d'Arnobe contre les Gentils* (Ibid., 1582), etc.

Cf. De Thou : *Éloges*; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV.

CANTERBURY (CONTES DE), ouvrage de Chaucer (voy. ce nom).

CANTICUM, monologue chanté, que faisait entendre, dans les comédies latines, un histrion resté seul sur le *proscenium*. Un joueur de flûte l'accompagnait. Les *cantica* composaient l'une des trois parties de la comédie romaine, laquelle n'avait point de chœurs comme la comédie grecque. Ces parties lyriques d'une pièce n'étaient pas toujours chantées par l'acteur lui-même. On lit dans Tite-Live que le poëte Livius Andronicus, qui représentait lui-même ses ouvrages, ayant la voix fatiguée, obtint la faveur de placer devant le joueur de flûte un jeune esclave qui chantait pour lui. Dispensé d'avoir à conduire sa voix, il mettait dans son jeu muet plus d'art et de vigueur. Cet usage de la division du chant et de son expression par le geste se généralisa sur la scène romaine. On n'est pas d'accord sur le nombre et le caractère des *cantica* qui nous restent du théâtre latin. Il y en a plus dans les comédies de Plaute que dans celles de Térence. God. A. B. Wolff a reconnu, en outre, d'autres morceaux lyriques assez nombreux dans les œuvres des deux comiques, et cru pouvoir distinguer, dans Plaute, 42 *cantica* certains et 95 douteux, dans Térence, 15 certains et 3 douteux.

Cf. Ch. Magnin : *les Origines du théâtre antique et du théâtre moderne* (Paris, 1839 [1868], in-8); — G.-A.-B. Wolf : *De canticis in Romanorum fabulis scenicis* (Halæ, 1825, in-4).

CANTILÈNE. Ce mot qui, dans la langue ordinaire, désigne, conformément à son étymologie (*cantus lenis*), une mélodie douce et mélancolique, a une acception toute particulière dans notre vieille histoire littéraire; il signifie un chant héroïque qui, dès Mérovingiens jusqu'au XIe siècle, fut en France l'expression de la poésie épique. La cantilène a précédé la chanson de geste, et était elle-même contenue en germe dans des poésies populaires du VIIIe et du IXe siècle, rassemblées par Charlemagne. On fait naître les chansons de geste des cantilènes du IXe et du Xe siècle soudées ensemble. Dès la fin du XIe siècle, les chroniqueurs citent des cantilènes à l'appui des faits qu'ils racontent. Au XIIe siècle, Orderic Vital en mentionne une que les jongleurs chantaient en l'honneur de Guillaume au Court Nez. Les cantilènes que les soldats chantaient devaient être en langue franque, au moins jusqu'au Xe siècle. D'autres, destinées au princes et aux lettrés, étaient en latin. On trouve de ces dernières dans le recueil de poésies populaires de M. Ed. du Méril, sous ces titres : *Poëme alphabétique de saint Paulin sur la destruction d'Aquilée; Chant sur la victoire remportée en 622 par Clotaire II sur les Saxons; Chants sur la mort de Charlemagne; Chanson des soldats de Louis II.* Mais ce sont principalement les cantilènes en langue franque qui ont inspiré plus tard les chansons de geste. Ainsi, celle de Gormond et Isembart (voy. ces mots) paraît tirée d'une cantilène en langue franque, découverte par dom Mabillon et retrouvée en 1837 dans la bibliothèque de Valenciennes. Les cantilènes tombèrent en oubli quand elles furent remplacées par les chansons de geste. C'est ce qui peut expliquer qu'elles ne nous soient pas parvenues manuscrites. Celle de *Sainte Eulalie* (voy. ce nom) est un monument unique de la poésie française au Xe siècle.

Cf. Littré : *Histoire de la langue française*, t. II; — Léon Gautier : *les Epopées françaises*, t. I, liv. 1er.

CANTIQUE. Ce mot qui, littéralement, veut dire poésie chantée, ne désigne qu'un genre de poésie lyrique, celle qui s'adresse à Dieu pour exprimer les sentiments que son action ou sa pensée nous inspire, en particulier la joie et la reconnaissance causées par ses bienfaits. Bien que les Grecs et les Romains aient eu des chants d'invocation et de prière (voy. CHANSONS), le cantique appartient surtout à la poésie sacrée, c'est-à-dire juive ou chrétienne. On cite, dans l'*Ancien Testament*, un certain nombre de morceaux lyriques qui ont reçu ce nom : le cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge (*Exode* XV), celui de Moïse mourant (*Deutéronome* XXXII), celui de Débora après la défaite et la mort de Sisara (*Juges*, V), celui de David sur la mort de Saül et de Jonathas, qui est plutôt une admirable élégie qu'un cantique (*Rois*, liv. II, chap. Ier), celui du même roi remerciant Dieu de son secours (Ibid., chap. XXII), celui d'Ézéchias (*Isaïe*, ch. XXXVIII), celui de Judith après la mort d'Holopherne (*Judith*, chap. XVI), celui de Tobie après avoir recouvré la vue (*Tobie*, XIII). Le *Nouveau Testament* n'en contient que trois et très-courts : le cantique de Marie, appelé le *Magnificat* (saint Luc, chap. Ier, 46-56), et ceux de Zacharie et de Siméon (Ibid., chap. Ier, 68-76 et chap. II, 29-33), bénissant Dieu au sujet de la naissance de saint Jean et du Messie.

En dehors de ces morceaux épisodiques jetés dans le récit, on range d'ordinaire parmi les cantiques toute la suite des psaumes, cette partie importante de la poésie lyrique sacrée; ils ne s'en distinguent que par un détail : les cantiques se chantaient sans instruments et les psaumes s'en accompagnaient. On marquait même l'emploi simultané ou alternatif des voix et de la musique

par les mots de *cantique de psaume* et de *psaume de cantique :* dans le premier, les instruments se mêlaient aux voix; dans le second, ils se bornaient à précéder le chant. On a donné aussi le nom de cantique aux prophéties, aux lamentations, à des élégies, à des idylles, en un mot, à tous les produits de la poésie lyrique sacrée.

Les cantiques bibliques ont été souvent traduits ou imités dans les littératures modernes. Racine en a fait passer avec bonheur la grâce ou la sublimité dans *Esther* et *Athalie*, ainsi que dans quelques odes. J.-B. Rousseau, Lefranc de Pompignan, en ont été ensuite les interprètes les plus connus. Plus près de nous, Lamartine s'en est inspiré pour renouveler la poésie religieuse. Il ne faut pas oublier le cantique dans l'histoire de la réformation et la part que Luther lui a faite dans son interprétation populaire de la Bible. Le protestantisme français a essayé avec moins de succès la même œuvre par la plume de Marot. — On ne parle que pour mémoire des recueils de *Cantiques spirituels* de Saint-Sulpice, des Missions, du Sacré-Cœur, qui n'ont ni valeur ni prétention littéraires, et dont les rimes dévotes s'adaptent à des airs de chansons profanes, de morceaux d'opéras ou d'hymmes patriotiques.

Cf. Rollin : *Traité des études*, t. IV, ch. III ; — R. Lowth : *Leçons sur la poésie des Hébreux*, traduites par Sicard (Lyon, 1812, 2 vol. in-8) ; — Herder : *Histoire de la poésie des Hébreux*, trad. par la baronne de Carlowitz (Paris, 1845, in-8 et in-12).

CANTIQUE DES CANTIQUES (LE), l'un des ouvrages de la Bible, ainsi appelé parce qu'il est le plus sublime des cantiques. Après l'avoir très-longtemps attribué à Salomon, on est resté très-indécis sur la date de sa composition, qui flotte dans un espace de sept ou huit siècles, en descendant jusqu'aux derniers temps de la littérature hébraïque. Herder, Ewald, de Wette, Hirzel, Hitzig, Ern. Renan, lui assignent le milieu du X^e siècle avant J.-C., l'une des époques les plus libres de l'épanouissement du génie hébreu. L'ouvrage décèle une inspiration vive et une aisance d'esprit presque incompatible avec les idées étroites et les habitudes d'imitation servile qui règnent chez les Juifs après la captivité. C'est un livre populaire, probablement écrit dans la Palestine du Nord, dont la langue penchait vers l'araméen.

L'interprétation du *Cantique des cantiques*, sous le rapport de l'idiome, offre moins de difficultés que les autres livres hébreux, mais elle a été laborieuse en ce qui touche au plan, à la nature et au sens général de l'œuvre. Selon quelques exégètes, une action suivie relie toutes les parties du poëme et en fait une composition une et régulière. Selon d'autres, c'est une suite de chants d'amour, n'ayant d'autre lien que l'analogie du sujet. Telle est l'opinion de Herder, Paulus, Eichhorn, W. Jones, de Wette. Suivant Bossuet, c'est une églogue ou un drame divisé en sept journées. On admet le plus généralement que le poëme est en dialogue, bien que la distinction des interlocuteurs ne soit pas indiquée, et on peut le diviser en parties analogues à des actes. Le *cantique* serait donc un drame primitif sans aucun des moyens scéniques du théâtre des Grecs, des Latins ou des Hindous; les décors sont absents; les acteurs peu nombreux. Ewald a pensé que des scènes entières dialoguées sont récitées par une seule personne. Il servait peut-être aux jeux d'une noce. — En voici d'ailleurs le sujet. Une jeune fille du village de Sulem a été enlevée et traînée dans le sérail de Salomon. La Sulamite, fidèle au berger qu'elle aime, résiste aux flatteries et aux promesses du roi. L'amant parvient à la délivrer et la ramène dans la maison maternelle. Les autres personnages sont les frères de la Sulamite, les femmes du harem, des dames et des bourgeois de Jérusalem, des gens de la suite du roi, les paranymphes du berger, le chœur.

Les Juifs ont interprété ce livre, profane à l'origine, comme un symbole de l'amour qui unit Dieu au peuple d'Israël; les chrétiens y ont vu l'union de Jésus-Christ avec l'Église et avec les âmes saintes, figurée sous l'emblème de l'amour conjugal. Ces interprétations commencèrent à se produire un peu avant l'ère chrétienne. Elles paraissent avoir été provoquées par le désir de maintenir le poëme dans le canon. On les voit surgir dans la version syriaque du *Cantique*, et le *Talmud* en est plein. Théophile d'Antioche, au II^e siècle, Origène, au III^e, donnent les premiers des explications mystiques et allégoriques complètes : ils voient dans le *Cantique* l'épithalame de l'Église avec son céleste fiancé. Saint Bernard a laissé près de cent sermons sur ce thème. Ce n'est qu'au XVI^e siècle que le caractère profane du livre a été affirmé par Théodore de Mopsueste, puis par Sébastien Castalion. Bossuet a donné une traduction française du *Cantique des cantiques* avec des commentaires. M. Renan en a fait deux traductions, dans l'une desquelles il a introduit les divisions scéniques.

Cf. Ed. Cunitz : *Histoire crit. de l'interprétation du Cantique des cantiques* (Strasbourg, 1834) ; — Réville : *Revue de théologie*, avril 1857 ; — Ern. Renan : *Étude sur le plan et le caractère du poëme*, en tête de sa traduction (Paris, 1860, in-8).

CANTWEL (André-Samuel-Michel), traducteur français, né en 1744, mort le 9 juillet 1802. Fils d'un médecin irlandais qui s'était fixé en France, il fut bibliothécaire des Invalides. Il a donné des traductions, réputées très-inexactes, d'*Isabelle et Henry*, de Hughes (Paris, 1789, 4 vol. in-12); du traité *de la Naissance et de la chute des anciennes républiques*, de Montague (Paris, 1793, in-8); du *Discours sur l'histoire et la politique en général*, de Priestley (1795, 2 vol. in-8); de *Zeluco*, de John Moore (1796, 4 vol. in-12), etc.

CANZ (Israël-Théophile), théologien protestant et philosophe allemand, né à Heimsheim en 1690, mort à Tubingue en 1753. Professeur d'éloquence et de poésie, de logique et de théologie morale, il défendit avec ardeur les doctrines de Wolf, qu'il avait d'abord combattues, et en développa les principes dans de nombreux ouvrages qui ont eu de la réputation : *Philosophiæ Leibnitzianæ et Wolfianæ usus in theologia* (Francfort et Leipzig, 1728-1739, 4 vol. in-4); *Grammaticæ universalis tenuia rudimenta* (Tubingue, 1737, in-4); *Meditationes philosophiæ* (Ibid., 1750, in-4), etc.

Cf. Adelung : *Allgem. Gelehrten-Lexicon*, supplément.

CANZONE et CANZONETTA. La canzone est une poésie lyrique italienne. Ce mot vient du provençal *cansò*; mais la chanson des troubadours se faisait entendre avec accompagnement d'instruments et se limitait à des sujets d'amour; tandis que la canzone italienne, à part ces sujets, traite des matières les plus élevées. Elle a le caractère de l'ode, dont elle porte aussi le nom. Guido Cavalcanti, Dante et surtout Pétrarque, ont illustré ce genre. La canzone est une composition dans le style soutenu. Elle est divisée en stances égales, pour le nombre des vers, leur distribution et l'arrangement des rimes. Le mètre ordinaire est celui des hendécasyllabes ou des iambiques. Une canzone régulière ne doit pas avoir plus de quinze stances. Après la dernière se trouve souvent une demi-stance, nommée *reprise* (ripresa) ou *congé* (commiato). — La *canzonetta*, composée de petits vers, répond tout à fait à notre chanson.

CAPACCIO (Guilio-Cesare), littérateur et antiquaire napolitain, né à la Campagna en 1560, mort en 1631. Il est auteur de quelques ouvrages écrits en latin : *Neapolitanæ historiæ* (1607, in-4); *la Vera antiquita di Pozzuolo* (1607, in-8), etc.

CAPDUEIL (Pons DE), troubadour français du XII[e] siècle, mort en 1190. Sa dame, Azalaïs de Mercœur, femme du comte d'Auvergne, étant morte, il se croisa et périt en Terre-Sainte. Le *Choix des poésies des troubadours* de Raynouard contient deux de ses pièces. La Bibliothèque nationale en possède plusieurs manuscrites.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XX.

CAPE ET ÉPÉE (COMÉDIE DE), genre de composition dramatique qui tire son origine et son nom de l'Espagne. La *Comedia de capa y espada* était, au temps de Lope de Vega et de Calderon, une sorte de drame domestique fortement intriguée et remplie d'imbroglios très-compliqués et féconds en événements tragiques. La cape et l'épée que portaient ses personnages marquaient leur position et leur rang. De nos jours on appelle, par abus de mot, drames de cape et d'épée des pièces à effets violents, à incidents tumultueux et où de grands coups d'épée tranchent les situations. On applique le même nom aux romans d'aventures qui mettent en œuvre des procédés analogues.

Cf. Ticknor : *History of spanish lit.*, tome II, p. 167.

CAPÈCE (Scipione), poëte et jurisconsulte italien du XVI[e] siècle. Professeur de droit à Naples, il publia plusieurs ouvrages sur les lois. Ses œuvres littéraires, écrites en latin, comprennent un poëme *De principiis rerum* (1546), où il établit, d'après l'école ionienne, que l'air est le principe des choses, et qui a été traduit en vers libres italiens par le P. Ricci (Venise, 1754, in-8); un poëme didactique *De divo Joanne Baptista libri III* (Bâle, 1542); des élégies et épigrammes. Ses *Œuvres* ont été réunies (Naples, 1594; Venise, 1754, in-8).

Cf. Toppi : *Biblioth. napolitana*; — Bayle : *Dict. critique*.

CAPECELATRO ou CAPÈCE-LATRO (Francesco), historien italien du XVII[e] siècle, né à Naples. Il remplit des emplois élevés dans son pays, et écrivit, sous le titre de *Journal* (Diario, 1647-1650), le livre le plus complet et le plus approfondi sur la révolution napolitaine de 1647 à 1648. Le *Diario* a été réédité par le prince de Belmonte (Naples, 1853 et suiv., 4 vol.).

Cf. Scipione Volpicella : *Della vita e delle opere di F. Capecelatro discorso* (Naples, 1846, in-8).

CAPEFIGUE (Jean-Baptiste-Honoré-Raymond), publiciste et historien français, né à Marseille en 1802, mort à Paris en décembre 1872. Rédacteur de la *Quotidienne* et de divers journaux dévoués à la Restauration, il servit ensuite avec zèle le gouvernement de Juillet, comme journaliste et comme publiciste, surtout pendant la longue durée du ministère Guizot, qui le récompensa par de généreuses subventions. Après 1848, il fut un des premiers rédacteurs de l'*Assemblée nationale* et l'un des plus ardents adversaires du régime républicain. Outre des écrits de polémique et de circonstance qui témoignaient de plus de talent que d'autorité, il a produit un nombre énorme de volumes d'histoire, où il mettait en œuvre, sans en contrôler l'origine ou la valeur, les documents conservés aux archives des affaires étrangères. Nous citerons deux de ses premiers et meilleurs ouvrages : *Histoire de Philippe-Auguste* (1829, 4 vol. in-8), couronnée par l'Institut, et *Histoire constitutionnelle et administrative de la France, de la mort de Philippe-Auguste au règne de Louis XI* (1831-33, 4 vol. in-8), et nous renverrons, pour les 120 autres volumes environ, aux répertoires bibliographiques. Dans les derniers temps, Capefigue a particulièrement mis en relief, dans une série d'ouvrages, les maîtresses de Louis XIV et de Louis XV (1858 et suiv., in-18). — [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

CAPELL (Édouard), critique anglais, né à Troston (Suffolk) en 1713, mort en 1781. Il est connu par l'édition revisée et épurée qu'il a donnée de Shakespeare (1768, 10 vol. pet. in-8), après trente-trois ans de recherches et de travaux. Trois autres volumes de notes et de commentaires furent publiés après sa mort sous ce titre : *Notes and various Readings of Shakespeare* (1783, 3 vol. in-4).

Cf. Gorton : *General biographic Dictionary*.

CAPELLA (Martianus-Mineus-Felix), érudit latin, qui vécut probablement vers la fin du V[e] siècle et que l'on croit né à Carthage. Il est l'auteur d'une sorte d'encyclopédie qui fut très-répandue au moyen âge. D'un style dur et souvent obscur, cette œuvre offre un curieux mélange de prose et de vers, de renseignements scientifiques et d'allégories poétiques. Elle se divise en neuf livres. Les deux premiers sont consacrés aux Noces de Mercure et de la Philologie. Celle-ci produit bientôt un grand nombre d'ouvrages que recueillent les Arts et les Sciences. Le troisième livre a pour objet la Grammaire, fille de Mercure, élevée en Égypte. Le quatrième s'occupe de la Dialectique, femme d'origine égyptienne que Parménide mena en Grèce et qui se mit au service de Socrate et de Platon. Le cinquième traite de la Rhétorique, sœur bruyante de la Dialectique; le sixième, de la Géométrie; le septième, de l'Arithmétique; le huitième, de l'Astronomie; et là se trouve un passage fameux sur le système du monde qui, dit-on, conduisit Copernic à sa découverte. Le dernier livre a pour objet la Musique. L'ouvrage de Capella, publié d'abord par Vitalis Bodianus (Vicence, 1499, in-fol.), a été réimprimé plusieurs fois, notamment par Hugo Grotius (Leyde, 1599, in-8) et par F. Kopp, avec de bonnes annotations (Francfort, 1836, in-4). Les manuscrits en sont nombreux, mais très-incorrects.

Cf. F. Jacobs, dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grüber.

CAPELLE (Pierre), littérateur français, né le 4 novembre 1772 à Montauban, mort en 1851. Il fut un des fondateurs des *Dîners du Vaudeville* et du *Caveau moderne*. Sous la Restauration il occupa la place d'inspecteur de la librairie. On a de lui : le *Chansonnier des Muses* (Paris, 18..-18.., 10 vol. in-18); *Aneries révolutionnaires, ou Balourdisiana, Bêtisiana*, etc. (1802, in-18); *Dictionnaire d'éducation morale, de science et de littérature* (1810, in-8); *Hommage au duc de Bordeaux, ou Recueil des pièces de vers composées par la garde nationale de Paris* (1821, in-8); etc. Il a formé le recueil d'airs *la Clef du Caveau*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CAPENDU (Ernest), romancier et auteur dramatique français, né en 1826, mort en mai 1868. A part ses nombreux et volumineux romans-feuilletons, il a été, au théâtre, l'heureux collaborateur de Th. Barrière dans les *Faux Bonshommes* (1856), l'une des comédies modernes les plus remarquées pour le relief de ses types. Il a donné seul les *Frélons* en cinq actes (1861) et les *Coups d'épingles* en trois actes (1863). — [*Dictionnaire des Contemporains*, 3[e] et 4[e] édit.]

CAPILUPI (Camillo), écrivain italien du XVI[e] siècle, né à Mantoue. Il est auteur d'une célèbre apologie de la Saint-Barthélemy sous ce titre : *Lo Stratagema di Carolo IX, re di Francia, contro gli Ugonotti, rebelli di Dio*, etc. (Rome, 1552, 2[e] édit. 1574, avec traduction française.) Cet ouvrage, dont l'édition originale est très-rare, a été réimprimé dans la *Bibliothèque étrangère* (t. I) et dans les *Archives curieuses de l'histoire de France* (1[re] série, t. VII). — Son frère Lelio CAPILUPI, né à Mantoue le 19 décembre 1498, mort le 3 janvier 1560, a produit sous forme de centons de Virgile plusieurs poëmes excentriques et licencieux, et dont le principal est dirigé contre les moines (*De Vita monachorum;* Venise, 1543, in-8). D'autres

traitent des *Femmes*, de *la Syphilis*, etc., et ont été insérés dans divers recueils.

Cf. De Thou : *Histoire*, LXXII ; — Ghilini : *Teatro d'uomini letterati.*

CAPITAINE FRACASSE (LE), roman de Th. Gautier (voy. ce nom).

CAPITAN ou MATAMORE, type de l'ancienne comédie parodiant l'héroïsme militaire dont le moyen âge avait abusé dans les œuvres de ses littératures, et aussi le faux point d'honneur. Il eut aux XVI° et XVII° siècles une très-grande vogue sur la scène italienne, en Espagne, en France, en Angleterre. Le capitan est le *Miles gloriosus* de Plaute rajeuni. Les soldats de Charles-Quint, qui se répandirent dans toute l'Europe, en fournirent de nombreux modèles tant à la comédie écrite qu'à la comédie improvisée. Le théâtre se remplit, en Italie surtout, de capitaines, fanfarons et craintifs à la fois, aux noms retentissants de Matamoros, Fracassa, Spavento, Rodomonte, Spezza-Monti (Tranche-montagnes), Rinoceronte, Scarabombardon. Des variétés, consistant en légères nuances dans les caractères, s'introduisirent dans le type consacré, et l'on eut le capitaine Cerimonia, très-courtois envers les dames; Giangurgolo (Jean Grand'gueule), issu de Calabre, amoureux, affamé et vaniteux; il Vappo, ou Smargiasso, c'est-à-dire l'avaleur de charrettes, spadassin napolitain d'une extrême poltronnerie, relativement moderne; Rogantino, qui appartient au peuple de Rome, lequel lui a donné un caractère analogue à celui de son Marco Pepe. Scaramouche est apparenté au Capitan. Le rôle de celui-ci, indispensable dans les anciennes pièces italiennes, est particulièrement développé dans le *Prigione d'Amore* (1590) de Sforza Oddi. Une des formes sous lesquelles il passa d'Italie en France et en Espagne, est le Cocodrillo de la comédie d'*Angelica*, de Fornaris. On cite parmi les capitans les plus distingués de la scène italienne, Francesco Andreini, acteur de la troupe de Gelosi venue en France en 1577, qui adopta dans cet emploi le nom de « Capitano Spavento della valle inferna ».

Dans la comédie française, les noms préférés que portèrent les matamores ne furent pas moins formidables : Briarée, Brisemur, Fierabras. Ils n'en sont pas moins taillés sur le patron italien. Terrible dès le berceau, le matamore est capable de faire frissonner ceux qu'il regarde; il change les cités en cimetières sur son passage, il terrifie et fait pâlir même le soleil et la lune. D'autre part il est toujours sûr de vaincre auprès des femmes. Quand il est démasqué, il subit tous les outrages avec résignation. Le capitan se montre tel dans les comédies de Larivey, de Scarron, de Desmarets, d'Adrien de Montluc, de Cyrano de Bergerac, de Rotrou, de Corneille et de Tristan l'Ermite. De nos jours, le capitan a eu encore beaucoup de succès, sous le nom d'Annibal, dans *l'Aventurière* de M. Em. Augier. On le retrouve, en Allemagne, non sans originalité, sous les traits d'Horribilicribrifax de Gryphius.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (Paris, 1859, 2 vol. in-8) ; — Victor Fournel : *Curiosités théâtrales* (Ibid., 1860, in-18); — Louis Moland : *Molière et la comédie italienne* (Ibid., 1867, in-8).

CAPITEIN (Jacques-Elisée-Jean), littérateur et théologien nègre du XVIII° siècle. Il naquit sur la côte de Guinée, fut acheté à l'âge de huit ans par le capitaine d'un vaisseau hollandais, emmené à La Haye, baptisé et instruit dans les langues anciennes et orientales. Ayant pris ses grades de théologie à l'Université de Leyde, il fut, en 1742, envoyé comme pasteur en Guinée. Les ouvrages que l'on a de lui datent de son séjour en Hollande; ce sont : une *Élégie en vers latins*, traduite en français par Grégoire; *Dissertatio politica-theologica de servitute libertati christianæ non contraria* (Leyde, 1742, in-4), faisant la contre-partie des écrits des négrophiles et traduit en hollandais par Jérome Brilhem (Leyde, 1742); *Sermons choisis* (Uitgewochte predikatien. Amsterdam, 1742, in-4).

Cf. Grégoire : *Littérature des nègres.*

CAPITOLINUS (Julius), historien latin, né dans la seconde moitié des III° et IV° siècles. Il a fourni à l'*Histoire Auguste* (voy. ce mot) les *Vies d'Antonin le Pieux*, de *Marc-Aurèle*, de *Lucius Verus*, de *Pertinax*, de *Clodius Albinus*, d'*Opilius Macrinus*, des *deux Maximins*, des *trois Gordiens*, de *Maxime* et de *Balbin*. Elles ont été traduites en français par Valton, dans la Bibliothèque Panckoucke (Paris, 1844, in-8).

Cf. J.-G. Moller : *Disputatio circularis de Julio Capitolino* (Altorf, 1689, in-4).

CAPITOLO, genre de poésie italienne. Ce mot, qui signifie *chapitre*, ne désignait à l'origine que les divisions d'un ouvrage et ne s'employait qu'au pluriel, *capitoli*. Appliqué au genre badin, satirique et burlesque, il finit par désigner des ouvrages entiers et non susceptibles de divisions : discours, épitres, satires, panégyriques plaisants, etc. Les plus célèbres capitoli sont ceux de Berni, de Jean Mauro, d'Angelo Firenzuola, de l'Arioste, de Machiavel, d'Amenta, des frères Martellé, de Louis Dola, de l'Arétin, de P. Nelli, de Galilée lui-même, etc.

CAPITULAIRES, nom donné aux ordonnances, constitutions, lois ou décrets promulgués sous les rois francs des deux premières races. Ils étaient divisés en petits chapitres (*capitula*), sans ordre, sans méthode, et les règlements en étaient souvent contradictoires. Des lois, des chapitres entiers étaient empruntés et copiés textuellement sur des constitutions précédentes. Les plus anciens monuments de ce genre que nous possédions sont les capitulaires de Clotaire I^er^, vers l'an 560, qui confirment pour les populations gallo-romaines l'autorité du droit romain; ceux de Childebert II, vers l'an 595; le *Capitulare triplex* de Dagobert, le premier qui ait porté le titre de *Capitulaire*.

Les capitulaires étaient rédigés par les rois, de concert avec les principaux personnages du royaume convoqués en assemblée générale. Le roi proposait les articles, qui, lorsqu'on en avait librement délibéré, étaient copiés par un chancelier et remis à chacun des membres de l'assemblée, afin que tout le monde pût en prendre connaissance. Le recueil des capitulaires est composé de sept livres et de quatre appendices. Les quatre premiers livres ont été rédigés par Ansegis, les trois autres par Benoît Levita; les auteurs des quatre appendices sont inconnus. Le recueil d'Ansegis ne contient que les capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. Ceux de Charlemagne sont de beaucoup les plus importants. Ils sont au nombre de soixante-cinq et nous donnent une idée précise de l'état de la France à cette époque : ils montrent, dans leurs dispositions les plus minutieuses, les actes du gouvernement de Charlemagne. M. Guizot, qui a fait de ces capitulaires une étude approfondie, les a divisés en huit parties, en classant selon la nature des dispositions les articles qu'ils comprennent : *Législation morale*, qui n'est, à proprement parler, qu'une suite de conseils et de préceptes moraux; *Législation politique*, comprenant 293 articles qui règlent toutes les relations du peuple avec le pouvoir; *Législation pénale*, qui n'est qu'un extrait des anciennes lois salique, ripuaire, lombarde, etc.; *Législation civile*, où les règlements relatifs à la famille ont la principale part; *Législation religieuse*, dont les dispositions concernent non-

seulement le clergé, mais les fidèles, le peuple chrétien et ses rapports avec les clercs; *Législation canonique*, qui occupe la grande place dans les capitulaires, et dont les articles ont trait aux assemblées générales, aux conciles et à l'aristocratie épiscopale; *Législation domestique*, où le monarque s'occupe de l'administration de ses biens et de ses métairies; enfin, *Législation de circonstance*, en douze articles.

On a conservé aussi quelques capitulaires des successeurs de Charlemagne : ils sont de Pépin, roi d'Italie; de Charles le Chauve; de Louis II; de Carloman; de Charles le Simple, etc. Le recueil de Benoît Levita, rédigé au milieu du IX^e siècle par ordre de l'archevêque de Mayence Otgar, contient avec ces documents un grand nombre de lois empruntées au droit germanique, au droit romain, et des extraits du *Breviarum*, du code Théodosien, du code Justinien, et de l'*Epitome* de Julien. Les *Capitulaires* ont eu diverses éditions en France, en Italie, en Allemagne; nous citerons, entre autres, celle de Baluze (1677, 2 vol. in-fol.; nouv. édit., 1780), et celle de Pertz : *Monumenta Germaniæ historica* (Hanovre, 1826, et suiv.).

Cf. Et. Baluze : *Histoire des capitulaires des rois françois* (Paris, 1779, in-8), servant aussi de *Préface* à son recueil; — Guérard : *Explication du Capitulaire de Villis* (Ibid., 1856, in-4); — Fr. Monnier : *Charlemagne législateur*, étude, etc. (Ibid., 1874, in-8).

CAPMANY Y MONTPALAU (Antonio DE), savant critique espagnol, né à Barcelone le 24 novembre 1742, mort le 14 novembre 1813. Mêlant l'étude aux affaires publiques, il fut membre et secrétaire perpétuel de l'Académie royale de l'histoire. Nous avons à citer de lui, à part des travaux spéciaux sur le commerce maritime espagnol, un important travail littéraire : *le Théâtre historique et critique de l'éloquence espagnole* (Teatro historico-critico de la elocuencia castellana; Madrid, 1786-94, 5 vol. in-8, nombreuses édit.), contenant un bon choix des principaux prosateurs espagnols avec une saine appréciation de leurs productions; *Philosophie de l'éloquence* (Filosofia de la elocuencia; Madrid, 1777, in 4), etc.

Cf. Ticknor : *History of span. lit.*, t. III; — Lemcke : *Handbuch der spanischen Litteratur*.

CAPO DE FEUILLIDE (Jean-Gabriel CAPPOT, dit), publiciste français, né aux Antilles en 1800, mort en décembre 1863. Activement mêlé aux polémiques du journalisme politique et tour à tour dans l'opposition libérale, républicaine même, ou dans les rangs ministériels, ce « gascon des Tropiques », comme il s'appelait lui-même, a publié des brochures de circonstance, des pamphlets qui eurent du retentissement, et quelques volumes : *le Midi en* 1815 (2 vol. in-8); *l'Irlande* (1839, 2 vol. in-8); *le Château de Ham* (1842, in-8); *Histoire du peuple de Paris* (1844, in-8). — [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières édit.]

CAPORALI (Cesare), poëte burlesque et satirique italien, né à Pérouse en 1531, mort en 1601. Il vint à Rome, s'attacha au cardinal Aquaviva, puis vécut auprès du marquis Ascanio de la Cornia. Le premier, en Italie, il composa des satires, mises en action et en dialogue. Il faut citer à part son *Voyage au Parnasse* (Viaggio di Parnasso), écrit en tercets, plus étendu que ne le sont les *capitoli* bernesques; il se met en scène, se rendant en Grèce sur sa mule, et gravissant le Parnasse en compagnie d'une foule compacte d'auteurs, avec Dédain et Caprice pour guides. Cervantes lui a pris le titre et la forme de cette composition.

Citons ensuite : *les Obsèques de Mécène* (Essequie di Mecenate), contenant toute la vie du fameux protecteur des lettres; *le Jardin de Mécène; l'Avis du Parnasse*, suite du *Voyage*, sous une forme analogue aux bulletins d'un gazetier donnant tous les mois des nouvelles des lettres; enfin deux *Capitoli* dirigés contre un pédant et deux *Capitoli* sur la cour : ces deux derniers, suivant Ginguené, les meilleurs de l'auteur. On lui a attribué les comédies *la Sciocco* et *la Nivetta*, qui sont de Pierre Aretin. — Une édition des *Œuvres* de Caporali a été publiée sous le titre de *Raccolta di alcune rime piacevoli* (Parme, 1582), et une plus complète, sous celui de *Rime* (Pérouse, 1770, in-4).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

CAPPEL (Louis), hébraïsant français, né le 15 octobre 1585 à Saint-Elien, près de Sedan, mort le 18 juin 1658 à Saumur. Élevé dans la religion protestante, il devint professeur d'hébreu, puis de théologie, à l'université de Saumur. Ses principaux ouvrages, inspirés par une indépendance d'esprit qui fit scandale, sont : *Arcanum punctuationis revelatum* (Leyde, 1624, in-4); *Diatriba de veris et antiquis Hebræorum litteris* (Amsterdam, 1645, in-12); *Critica sacra* (Paris, 1650, in-fol.), où il cherche les causes des variations de l'Ancien Testament et les règles pour rétablir le texte primitif; *Chronologia sacra* (Paris, 1655, in-4); *Commentarii et notæ criticæ in Vetus Testamentum* (Amsterdam, 1689, in-fol.), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXII.

CAPPERONNIER (Claude), philologue français, né le 1er mai 1671 à Montdidier, mort le 24 juillet 1744 à Paris. Il embrassa l'état ecclésiastique. Professeur de grec au Collége royal, il était estimé et recherché des érudits, et a concouru à beaucoup d'éditions classiques. On lui doit la traduction des *Œuvres* de Photius, publiée par Ellies Dupin, avec les notes du P. Tournemine (Paris, 1702-1703); des éditions soigneusement collationnées et annotées de *Quintilien* (Paris, 1725, in-fol.) et des *Antiqui rhetores* (Strasbourg, 1756, in-4); des *Observations* dans le *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert Estienne (Bâle, 1740-1743, 4 vol., in-fol.), etc.

CAPPERONNIER (Jean), philologue français, neveu du précédent, né le 9 mars 1716 à Montdidier, mort le 30 mai 1775 à Paris. Il succéda à son oncle dans sa chaire en 1744, entra en 1749 à l'Académie des inscriptions, et fut nommé en 1760 premier garde des imprimés à la Bibliothèque royale. On a de lui de bonnes éditions de *César* (Paris, 1754, 2 vol. in-12), d'*Anacréon* (1754, in-16), de *Plaute* (1759, 3 vol. in-12), de *Justin* (1770, in-12); une édition, moins estimée, de *Sophocle* (1781, 2 vol. in-4); des *Notes aux Histoires d'Hérodote*, insérées dans l'édition de Wesseling (Amsterdam, 1769, in-8), etc.

CAPPERONNIER (Jean-Augustin), philologue français, neveu du précédent, né le 2 mars 1745 à Montdidier, mort en 1820 à Paris. Il fut appelé par son oncle à le seconder à la Bibliothèque royale et y devint en 1796 conservateur des livres. Il a donné des éditions des *Académiques de Cicéron* (1796, 2 vol. in-12), de *Quintilien* (1803, 4 vol. in-12), et d'une partie des classiques latins de Barbou.

Cf. Dupuy : *Éloge*, dans le recueil de l'Académie des inscriptions, t. XL; — Quérard : *la France littéraire*.

CAPRICIEUX (LE), comédie de J.-B. Rousseau (voy. ce nom).

CAPTIFS (LES), *Captivi*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

CARACCIO (Antonio), poëte italien, né en 1630 à Nardo, mort en 1702. Il jouit à la cour papale, comme poëte épique, d'une réputation qui ne s'est pas soutenue. Son principal ouvrage, l'*Imperio vendicato* (Rome, 1690), poëme héroïque en quarante chants sur la conquête de Constantinople par les Latins, est une imitation manifeste de la *Jérusalem délivrée*, par un poëte qui s'inspire

plus naturellement de l'Arioste. Un *Épithalame* (Lucques, 1650, in-4), des *Poésies lyriques* (Rome, 1689, in-4), une tragédie, *Il Corradino* (Ibid. 1694), complètent l'œuvre de Caraccio.

Cf. Crescimbeni : *Storia della volgar poesia*, p. 198, 257, 391.

CARACCIOLI (Louis-Antoine), littérateur français, né à Paris en 1721, mort dans cette ville le 19 mai 1803. Prêtre de l'Oratoire, il vécut dans la société littéraire et philosophique de son temps, et voyagea en Italie, en Allemagne et en Pologne. Les papes Benoît XIV et Clément XII lui firent beaucoup d'accueil. Il a publié plus d'une cinquantaine d'ouvrages de morale et d'histoire, la plupart oubliés. Nous rappellerons seulement : *Lettres intéressantes du pape Clément XIV* (Paris, 1777, 4 vol. in-12); *le Livre à la mode* (Ibid. 1759); *le Magnificat du tiers-état* (Ibid., 1789, in-8); une traduction des *Nuits clémentines*, de Bertola.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CARACTÈRE (COMÉDIE DE). — Voy. COMÉDIE.

CARACTÈRES (LES), ouvrages de Théophraste et de La Bruyère (voy. ces noms).

CARADOC DE LANCARVAN, écricain cymrique de XIIe siècle. Il continua l'*Histoire des Bretons* de Geoffroy de Montmouth depuis la mort de Cadwallader jusqu'en 1156. Cette chronique latine, continuée dans les couvents de Conway et de Sratflur jusqu'en 1270, est perdue; elle fut traduite en welsh, et du welsh en anglais par Humphrey Lloyd, et publiée par le Dr Powell, avec une dédicace à Henry Sidney, alors lord président de Wales (pays de Galles); en voici le titre complet : *The history of Cambra, nowcalled Wales : a part of the famous yland of Brytaine, writen in the brytish language above two hundred yeares past : translated into english by H. Lloyd gentleman : corrected, augmented and continued out of records and best approoued authors by David Powel doctor in divinitie* (Londres, 1584, in-4). Il en a été donné une bonne édition par Richard Llwyd (Shrewsbury, 1832, in-8). On a attribué à Caradoc une *Vie de Gildas*, qui a été publiée par M. Stevenson.

Cf. Wright : *Biog. britan. lit., anglo-norman period;* — Henry Morley : *English writers before Chaucer.*

CARAÏBE (LANGUE), appartenant à l'Amérique du Sud et à la région de l'Orénoque et de l'Amazone. Elle est parlée dans la Colombie, les Guyanes et les petites Antilles par les indigènes, en plus de trente dialectes dont les principaux sont : le *caraïbe* proprement dit, encore en usage dans la Guyane française, le *guarive* et le *pariagote*, dialectes de Caracas, le *tamanaque*, particulier aux populations de la rive droite de l'Orénoque, l'*aravaque*, usité à la Guyane hollandaise, le *chaymas*, parlé à Cumana et sur le littoral du golfe Paria, le *cumanagotte* du pays de Barcelone, etc. La prononciation du caraïbe et de ses variétés est douce et harmonieuse. La plupart des mots sont terminés par une voyelle. Le pluriel des noms se forme par l'addition d'un mot signifiant « plusieurs ». La conjugaison est riche en temps. A l'aide de préfixes, on peut tirer d'un verbe un grand nombre de verbes dérivés. Dans la construction, les périodes sont longues, sans devenir obscures. Il y a une forme révérencieuse de langage, réservée à la conversation avec les femmes. Les Caraïbes qui se sont longtemps servis, comme les Péruviens, de *quippos* (voy. ce mot) pour leur correspondance, les utilisent encore pour les comptes commerciaux. Les anciens missionnaires ont publié de nombreux travaux sur cet idiome; le P. Raymond Breton a donné une *Grammaire caraïbe* (Auxerre, 1667, in-8), et un *Dictionnaire caraïbe-français* (Ibid. 1665, 2 vol. in-8). Il a été aussi publié divers travaux en espagnol sur cet idiome.

Cf. Chr. Meiners : *Geschichte des weiblichen Geschlechts*, t. I; — H.-E. Ludewig : *the Literature of americ. aboriginal languages.*

CARAKASCHIAN (le P. Mathieu), historien arménien, né à Tokat, mort à Venise en 1772. Membre de la congrégation des mekhitaristes et secrétaire du fondateur, il s'attacha à épurer la langue arménienne des latinismes. Il a écrit dans un style très-pur une *Vie de saint Grégoire l'Illuminateur* (Venise, 1747) et laissé en manuscrit une *Histoire des Mekhitaristes.*

CARAMUELE DE LOBKOWITZ (Jean), théologien espagnol, né à Madrid le 23 mai 1606, mort le 8 septembre 1682. Il eut une vie agitée et pleine d'aventures, et obtint successivement un nombre considérable de titres et de fonctions. Il acquit néanmoins une érudition étendue, mais qui se montre, dans ses nombreux ouvrages, souvent égarée par la vivacité de son imagination. Il avait établi à Anvers une imprimerie où plusieurs d'entre eux parurent. Nous nous bornons à rappeler : *Cabalæ grammaticæ specimen* (Bruxelles, 1632, in-12) ; *Thanatosophia, seu musæum mortis* (Ibid., 1637, in-4) ; *Mathesis audax*, où l'auteur essaye de « fonder la sagesse rationnelle, naturelle, surnaturelle et divine sur l'arithmétique, la catoptrique, la statique, la dioptrique, l'astronomie, la musique, l'architecture, etc. » (Louvain, 1642 et 1644, in-4) ; *Repuesta al manifesto del Reino de Portugal* (Anvers, 1642 et 1664, in-4), écrit auquel Emm. de Villaréal répondit par l'*Anti-Caramuele*, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires ;* — Nicol. Antonio : *Bibliotheca hispana nova;* — J.-A. Tadisi : *Memorie della vita di monsignore J. Caramuele de L.* (Venise, 1760, in-4).

CARBON (*Caius Papirius Carbo*), orateur romain, né vers 164 avant J.-C., mort en 119. Tour à tour ami et adversaire des Gracques, tribun du peuple en 131 et consul en 120, il fut mis en accusation par Licinius Crassus, et s'empoisonna. Cicéron, qui l'appelle un mauvais citoyen, fait un grand éloge de ses talents oratoires. Il loue sa fécondité, sa vivacité, sa véhémence, son habileté dans la plaisanterie, son élocution facile et la beauté de sa voix. Rien ne nous est resté de ses discours.

Cf. Cicéron : *De oratore, Brutus ;* — Tacite : *De oratoribus.*

CARCASSÈS (Arnaud DE), troubadour français du XIIIe siècle. Il a laissé un joli conte, *le Perroquet*, l'un des plus anciens poëmes de ce genre.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

CARCINUS, Καρκίνος, poëte tragique grec du IVe siècle avant J.-C. Suidas lui attribue cent soixante pièces, dont il nous reste quelques fragments. On voit dans le *Lexique* de Photius que l'expression Καρκίνου ποιήματα désignait des poésies d'un style obscur. — Un autre CARCINUS, auquel Aristophane a fait de malignes allusions, était un poëte comique du Ve siècle avant J.-C., dont il ne nous reste rien.

Cf. Meineke : *Historia critica comicorum græcorum*, p. 505 ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. I.

CARDAN (Jérôme), médecin, mathématicien, chimiste, philosophe et littérateur italien, né à Pavie en 1501, mort en 1576. Il enseigna la médecine à Milan, à Bologne et à Rome, où il fut pensionné du pape; promena son naturel inconstant dans tous les pays de l'Europe, se fit une réputation universelle de science et de charlatanisme, et finit, dit-on, par se laisser mourir de faim, pour faire honneur à l'horoscope qu'il s'était tiré.

Outre ses recherches de mathématicien, d'alchimiste, d'astronome et surtout d'astrologue, expliquées dans son *Ars magna* (Nuremberg, 1545-1550, in-4), ses travaux philosophiques ou litté-

raires, imprimés d'abord séparément, ont été réunis sous le titre de *Hieronymi Cardani opera* (Lyon, 1663, 10 vol.). Le plus remarquable, *De subtilitate libri XXI* (Nuremberg, 1545, in-folio), est un recueil bizarre, plein d'érudition confuse et d'imagination désordonnée, et de haine pour Aristote. Scaliger y fit une volumineuse réponse, que Cardan réfuta à son tour dans l'*Actio in calumniatorem* (Bâle, 1560). Le *De subtilitate*, dont Naigeon a donné des *Extraits*, avait été traduit en français dans son entier par Richard Leblanc (Paris, 1556, in-4). Parmi les écrits divers de Cardan, *Traités* sur des sujets de morale, *Dialogues*, *Vies*, *Discours*, etc., nous devons citer : *Podagræ Encomium; De rerum varietate libri XVII, cum appendice* (Bâle, 1557, in-folio); *De sanitate tuenda et vita producenda libri IV* (Rome, 1580), et surtout deux ouvrages où triomphe la manie paradoxale d'un écrivain qui n'a pu échapper complétement à l'accusation de folie. Le premier, intitulé *De vita propria*, et publié par Gabriel Naudé (Paris, 1643, in-8), est le portrait chargé et odieux à plaisir de son propre caractère et de ses mœurs; le second est un *Éloge de Néron* (Neronis encomium), où des historiens plus modernes ont été puiser des arguments en faveur des Césars. Ces deux ouvrages font douter de la sincérité de Cardan, qui passa sa vie à se moquer de son siècle et à en partager les superstitions et les faiblesses. Il se vantait d'avoir son démon comme Socrate, et fut, comme lui, accusé d'athéisme; il croyait à la magie, à la sorcellerie, et affectait de les pratiquer lui-même pour en imposer au vulgaire et s'attribuer une puissance surnaturelle. « Il est tour à tour supérieur aux hommes, disait Scaliger, et inférieur aux enfants. »

Son fils, Jean-Baptiste CARDAN, médecin comme lui, alla encore plus loin dans l'exagération. Ayant empoisonné sa femme, il eut la tête tranchée à l'âge de vingt-six ans. Il avait écrit deux traités : *De Fulgure* et *De abstinentia ciborum fœtidorum*, imprimés avec les ouvrages de son père.

Cf. Mercey, dans la *Revue de Paris* (juin 1841); — Franck : *Notice* (*Moniteur* du 7 octobre 1844); — Crosley : *the Life and times of Cardan* (Londres, 1836, 2 vol. in-8); — Victorien Sardou, dans la *Nouvelle biographie générale*.

CARDENAL ou CARDINAL (Pierre), troubadour français du XIIIe siècle, né près du Puy, mort vers 1305. Les soixante-dix pièces qui nous restent de lui sont remarquables par la variété des rhythmes, et surtout par les traits satiriques d'une verve âpre et mordante, dirigés contre les hypocrites, les parvenus, les femmes galantes, les prêtres corrompus, etc. Quelques-unes de ses poésies sont insérées dans le recueil de Raynouard.

Cf. Millot : *Histoire des troubadours; — Histoire littéraire de la France*, t. XX.

CARDENIO ET CÉLINDE, tragédie de Gryphius.

CARDONNE (Denis-Dominique), orientaliste français, né en 1720 à Paris, mort le 25 décembre 1783. Élevé à Constantinople, où il passa vingt années, il y apprit les langues orientales. De retour en France, il occupa les chaires de langues turque et persane au Collége royal, fut interprète du roi, censeur, et garde de la Bibliothèque royale. On a de lui : *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes* (1763, 3 vol. in-12), ouvrage estimable, plutôt pour la richesse des documents que pour leur bon emploi; *Mélanges de littérature orientale* (1770, 2 vol. in-12), recueil intéressant, traduit de divers manuscrits arabes, turcs et persans; une continuation des *Contes et fables indiennes* de Galland (1778, 3 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CAREL DE SAINTE-GARDE (Jacques), poëte français, né vers 1620 à Rouen, mort en 1684. Il fut aumônier et conseiller du roi. Son poëme épique, intitulé *les Sarrasins chassés de France* (Paris, 1666, in-12), ayant pour héros Childebrand, et ridiculisé par Boileau (*Art poétique*, chant III), est une œuvre aussi mauvaise par le style que par le plan. On cite en outre : *Défense des beaux esprits de ce temps contre un satirique* (Paris, 1671, in-12); *Louis XIV, le plus noble de tous les rois, le plus sage*, etc. (Paris, 1675, in-4); *Réflexions académiques sur les orateurs et sur les poëtes* (Paris, 1676, in-12), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII.

CARÊME, suite de sermons prononcés dans une paroisse, une chapelle, un couvent, par un prédicateur pendant le temps du carême. Ces sermons ont été souvent imprimés sous le titre de *Carême* et sous forme de recueils spéciaux. Tous les grands prédicateurs ont un ou plusieurs *carêmes* dans leurs œuvres. Le *Petit-Carême* de Massillon (voy. ce nom) a pris ce titre à cause du nombre restreint de sermons dont il se compose, la station quadragésimale ayant été réduite, par égard pour le jeune âge du roi, à la prédication du dimanche.

CARÊME (Marie-Antoine), artiste culinaire et auteur français, né en 1784 à Paris, où il mourut le 12 janvier 1833. Ce célèbre cuisinier des princes et des rois joignait à la pratique de son art l'érudition et avait passé de longues années à étudier dans les ouvrages anciens la cuisine romaine. On cite de lui : *le Pâtissier pittoresque* (Paris, 1815, in-8); *le Maître d'hôtel français, ou parallèle de la cuisine ancienne et moderne* (2 vol, in-8), et dans un autre ordre, *Projets d'architecture pour les embellissements de Paris et de Saint-Pétersbourg* (1821, 2 vol. in-folio), etc.

CAREW (Thomas), poëte anglais, né dans le Devonshire en 1589, mort en 1639. Gentilhomme de la chambre du roi Charles Ier, il se distingua à la cour par son esprit et l'élégance de ses manières. On trouve dans ses poésies amoureuses, avec une vive imagination, des *concetti* et de la licence. Il a en outre composé un *masque*, ou petite pièce de circonstance, intitulé *Cœlum britannicum*, joué à la cour de Whitehall le 18 février 1633. Ses *Poems*, publiés en 1640, ont été réimprimés (*The poetical works of Thomas Carew;* Londres, 1845, in-18).

Cf. *Biographia britannica; — Notice* en tête de l'édit. de 1845.

CAREY (William), orientaliste anglais, né dans le Nothampton le 17 août 1761, mort à Serampour le 9 juin 1834. Missionnaire dans le bengale, il étudia les langues de l'Inde, professa le sanscrit à Calcutta, et publia les grammaires du bengali, du telinga, du karnate, etc., ainsi qu'un *Dictionnaire du bengali* (1818, 3 vol. in-4). Il avait commencé, avec un autre missionnaire, Marshmann, la traduction du *Ramayana* (1806-1810, t. I-III, in-4). Ses *Mémoires* ont été publiés par Eustache Carey (Londres, 1836, in-8; Boston, même année, in-12). — Son fils, Félix CAREY, s'est spécialement consacré à l'étude du birman.

Cf. Th. Wilson : *Notice* sur le caractère et les travaux de W. Carey, dans l'édition de ses *Mémoires*.

CAREZ (Joseph), imprimeur français, né en 1753 à Toul, où il est mort en 1801. Il exerça l'art typographique dans sa ville natale, substitua l'un des premiers aux caractères mobiles des planches de métal fondues, et contribua par ces essais de clichage aux progrès de la stéréotypie. Il donnait à ses éditions le nom d'*homotypes*. Député de la Meurthe, il publia quelques écrits politiques.

Cf. Arnault, Jay, etc. : *Biogr. nouv. des contemp.*

CARICATURE. — Voyez CHARGE.

CARINTHIEN (LE), dialecte de la langue wende (voy. ce nom).

CARION (Louis), érudit belge, né à Bruges, mort en 1594. Il a laissé : *Historiarum Sallustii fragmenta*, avec des notes (Anvers, 1573, in-8) ; *Antiquarum lectionum libri tres* (Francfort, 1604, in-8), et des annotations sur des écrivains latins.

Cf. Feppens : *Bibliotheca belgica.*

CARLI-RUBBI (Giovanni-Rinaldo, comte DE), écrivain italien, né à Capo d'Istria en 1720, mort à Milan en 1795. D'une précocité merveilleuse et d'une aptitude universelle, il donna, à vingt ans, des traductions de la *Théogonie* d'Hésiode et de l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide, qui le firent recevoir membre de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. Professeur d'astronomie et de science nautique à Venise en 1744, il se retira en 1749 en Istrie, et fit dans ce pays d'importantes découvertes archéologiques. Il mourut président du Conseil des finances de Milan.

On a de lui de très-nombreux ouvrages d'archéologie, d'histoire, de statistique, de morale et d'économie politique : *Delle antichite italiche, t. IV, con appendice e documenti* (Milan, 1788-1791, 5 vol. in-4, avec planches), où l'auteur part des antiquités italiennes avant la fondation de Rome, et va jusqu'au XIVe siècle de notre ère ; *Delle monete e dell' istituzione delle zecche d'Italia*, etc. (Venise et Lucques, 1754, 1760, 3 vol. in-8), traité complet, et qui fit autorité en Italie ; *Lettere americane* (Florence et Crémone, 1780-1781, 2 vol. in-8), correspondance familière sur des sujets scientifiques, traduite en français par Lefebvre de Villebrune (1788 et 1792, 2 vol. in-8) ; *Elementi di morale* (Venise et Florence, 1756, in-8 ; Lucques, 1775, in-12) ; *l'Uomo libero, trattato filosofico* (1772-1773), etc., sans compter un poëme philosophique en trois chants, *Antropologia* (Venise, 1748, in-8), et une foule d'opuscules sur toutes les questions du temps. Il a donné lui-même une édition complète de ses *Œuvres* (Opere del signor Giov. Rinaldo Carli (Milan, 1764-1794, 15 vol. gr. in-8).

Cf. Tipaldo : *Biogr. degli Ital. illustri* ; — L. Bossi : *Elogio storico del conte G. R. Carli* (Venise, 1797, in-8).

CARLIN, surnom de Bertinazzi (voy. ce nom).

CARLOS (Don), infant de Navarre, prince de Viane, né en 1420, mort en 1461. Fils de Jean II d'Aragon, qui voulait le dépouiller de ses États, il prit plusieurs fois les armes contre lui. Il aimait les lettres. Il a écrit une *Chronique de la Navarre* jusqu'au règne de Carlos le Noble ; on en trouve le manuscrit aux archives de Pampelune. Il a aussi traduit en castillan la *Morale* d'Aristote.

CARLOS (DON), sujet de tragédies et de drames. — Voy. DON CARLOS.

CARLOVINGIEN (CYCLE), le premier par la date et le plus important des trois cycles principaux dans lesquels entrent la plupart des compositions poétiques et légendaires du XIIe et du XIIIe siècle (voy. CHANSONS DE GESTE). Il renferme trois grandes gestes : celle du Roi, ou *Geste de Pépin* ; celle des méridionaux fidèles à la royauté, ou *Geste de Garin de Montglane*, plus souvent dénommée de *Guillaume au Court Nez*, et la geste des héros rebelles du nord, ou *Geste de Doon de Mayence*. L'auteur anonyme de cette dernière résume ainsi cette division :

> Bien sceivent li plusor, n'en suis pas en doutanche,
> Qu'il n'éut que .III. gestes u réaume de Franche :
> Si fu la premeraine de Pepin et de l'ange,
> L'autre après, de Garin de Montglane la franche ;
> Et la tierche si fu de Doon de Maience.
> Chil nouvel jougléor, par leur outrecuidanche,
> Et pour leur nouviaux dis, l'ont mis en oublianche.

Chacune de ces gestes comprend plusieurs branches. — Voyez PÉPIN, DOON DE MAYENCE et GUILLAUME AU COURT NEZ.

CARLYLE (Joseph Dacre), orientaliste anglais, né à Carlisle, en 1759, mort le 12 avril 1804. Professeur de langue arabe à Cambridge, il accompagna lord Elgin en Orient. On lui doit l'*Historia Ægyptiaca* [991-1453], traduite de Mourad Allatophat (Cambridge, 1792, in-4), et une excellente étude historique sur *la Poésie arabe* (Specimen of arabin poetry ; ibid., 1796, in-4)

CARMELI (Michel-Angelo), savant littérateur italien, né à Citadella près de Vicence en 1706, mort à Padoue en 1766. Il prit l'habit chez les Franciscains, et devint professeur de langues orientales à Padoue. Il fut membre de l'Académie des *Ricovrati*. On a de lui un grand nombre de travaux importants, dont les plus intéressants au point de vue littéraire sont : *Tragedie di Euripide*, traduction en vers italiens et commentaire (Padoue, 1743-1754, 20 livraisons in-8), l'un des ouvrages les plus complets sur Euripide ; *Il Pluto d'Aristofane*, traduction en vers (Venise, 1752, in-8) ; *Storia di varii costumi* (coutumes et non costumes) ; *Sacri e profani degli antichi* (Padoue, 1750 et 1761, 2 vol. in-8) ; *In Militem Gloriosum Plauti commentarius*, avec une traduction en vers (Venise, 1742, in-4) ; un recueil de poésies diverses, *Il Filoïpo* (Venise, 1702, in-4) ; un poëme moitié grec, moitié italien, *Il concilio degli Dei*, Θεῶν ἀγορά (Padoue, 1757, in-4), etc. On cite, d'autre part : *Spiegamento dell' Ecclesiaste sul testo ebreo* (Venise, 1765, in-8) ; *Spiegamento della Cantica...* (Venise, 1765, in-8) ; *Dissertazioni varie filologiche* (Rome, 1768, in-4), publication posthume ; des oraisons funèbres ; enfin un grand nombre d'ouvrages savants, restés manuscrits, dont Tipaldo donne la liste : le plus digne d'être publié est sa *Spiegazione di vocaboli ebraici e greci.*

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri* ; — F. Fanzago : *Elogio storico del conte di Carmagnola* (Turin, 1834, in-8).

CARMEN PASCHALE, poëme de Sedulius ; — CARMEN SÆCULARE, poëme d'Horace (voy. ces noms).

CARMONTELLE, auteur dramatique français, né le 25 août 1717 à Paris, où il est mort le 26 décembre 1806. Le talent avec lequel il écrivait de petites pièces pour les salons le fit rechercher ; le duc d'Orléans le prit pour lecteur et ordonnateur de ses fêtes. Les ouvrages qui ont fait sa réputation sont des *Proverbes*, simples esquisses, où se montrent le talent d'observation, la vérité des caractères ; ils sont écrits d'un style naturel, avec quelques traits d'esprit. Le succès en fut très-grand, et l'auteur se trouvant dans la gêne par suite de la Révolution, le mont-de piété lui avança une somme assez forte sur le dépôt de ses manuscrits. Il n'osa qu'une seule fois aborder la scène, ou son *Abbé de plâtre*, pièce en un acte, eut peu de succès. On a de lui : *Proverbes* (Paris, 1768-1781, 8 vol. in-8, et 1822, 4 vol. in-8) ; *Théâtre de campagne* (Paris, 1775, 4 vol. in-8), et *Pièces inédites* (Paris, 1825, 3 vol.), publiées par Mme de Genlis.

CARMOUCHE (Pierre-François-Adolphe), auteur dramatique français, né à Lyon le 9 avril 1797, mort en décembre 1868. Poursuivi, dans diverses professions successives, par la passion du théâtre, il a écrit en collaboration avec divers collaborateurs, Brazier, Dumersan, Mélesville, de Courcy, etc., plus de deux cent cinquante pièces, comédies, vaudevilles, opéras comiques, qui ont eu du succès. — Il avait épousé, en 1824, l'actrice Eugénie Vertpré. Il s'était fait une riche bibliothèque, qu'il a léguée en partie au maréchal Canrobert. — [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

CARNAPOURAKA, surnommé CAVI GOSVAMI, le poëte mendiant. C'était, en effet, un mendiant de la secte de Vichnou. Il a écrit un ouvrage sur l'art poétique, intitulé *Alancâra côstoubha*. Il y donne

pour exemple de ses règles ses propres vers sur les amours de Krichna avec Radha, au temps où Krichna était élevé parmi des bergers.

Cf. Philib. Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-12).

CARNAVAL (CHANTS DU), en italien, *Canti carnascialeschi*, chansons populaires qui servaient aux réjouissances, à Florence, sous la Renaissance, à l'époque de l'année où le plus de licence est permise. Laurent de Médicis est, pour ainsi dire, le créateur de ce genre, dans lequel il a trouvé des imitateurs en Machiavel et d'autres graves écrivains, mais sans être surpassé, ni même égalé. Un allemand, Henri Isaak, nommé en Italie Arrigho-Tedeschi, composa aussi à Florence des *Chants du carnaval* vers 1475, du vivant de Laurent de Médicis. François Spaziani les a publiés en 1559.

CARNAVAL (PIÈCES DE), en allemand *Fastnachtsspiele*. Ce sont les plus anciennes formes profanes de l'art dramatique, qui se produisirent en Allemagne à la suite du drame religieux. Ces pièces remontent au XV^e siècle, et elles répondent à la grossièreté de l'époque. Nulle science de composition, point de types, un dialogue sans intérêt, avec une intrigue monotone et vulgaire. Les sujets ordinaires sont des histoires de ménage, des brouilles entre amoureux, des querelles de voisins, des scènes du marché ou de la rue. Les pièces de carnaval eurent surtout de la vogue à Nuremberg et plus tard à Augsbourg. Elles étaient écrites ou improvisées en bas-allemand. Elles ont trouvé un poëte de race dans Hans Rosenblüt de Nuremberg, dont le surnom de *Schnepperer*, ou mauvaise langue, vient peut-être de l'habitude de ne mettre en scène, dans les pièces de carnaval, que des commérages de petite ville. Les pièces du même nom de Hans Folz ne sont que des mascarades ; mais Hans Sachs releva ce genre, et l'on retrouve sous sa verve bouffonne la trace d'une véritable culture littéraire. Il a été publié par Keller un recueil complet des *Pièces de carnaval allemandes au XV^e siècle* (Deutsche Fastnachtsspiele, Stuttgart, 1851-58, 3 vol.).

CARNÉADE, Καρνεάδης, philosophe grec, né à Cyrène (Libye), vers 213 avant J.-C., mort en 126. Un siècle après Arcésilas, il rendit de l'éclat à l'école académique par la subtilité, la souplesse et l'éloquence. Il déploya contre ses adversaires des ressources merveilleuses d'argumentation. Envoyé à Rome, comme ambassadeur, avec d'autres philosophes, il y donna des leçons à la jeunesse et effraya l'austère Caton, qui dit au Sénat : « Donnons-leur réponse au plus tôt et renvoyons-les chez eux ; ce sont des gens qui persuadent tout ce qu'ils veulent. » Carnéade enseigna à Athènes jusqu'à sa mort. Il ne nous reste rien de lui.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Foucher : *Histoire des académiciens* ; — Casini : *Fasti attici*, t. IV ; — Roulez : *De Carneade philosopho* (Gand, 1845) ; Gouraud : *De Carneadis philosophi academici vita et placitis* (1848, grand in-8).

CARNIOLIEN (LE), dialecte de la langue Wende (voy. ce mot).

CARNIQUE (LANGUE). — Voyez CYMRIQUE.

CARNOT (Lazare-Nicolas-Marguerite), homme d'État français, né le 13 mai 1753 à Nolay (Bourgogne), mort le 2 août 1823. Ce général célèbre, qui s'illustra surtout en organisant la défense de la France révolutionnaire contre l'Europe, et dont la vie, au pouvoir comme dans la retraite, fut d'une intégrité proverbiale, se montra non-seulement un savant de premier ordre dans les mathématiques, la mécanique et l'art des fortifications, mais il fut encore un écrivain de mérite. Dans sa jeunesse, il cultiva la poésie, et l'on trouve quelques pièces de lui dans l'*Almanach des Muses*. En 1784, il fut couronné par l'Académie de Dijon pour l'*Éloge de Vauban* (Dijon, 1784, in-8). Il fit partie de l'Institut dès sa création. Exclu du Directoire par le coup d'État du 18 fructidor et réfugié en Allemagne, il écrivit une fameuse *Réponse au rapport de Bailleul* (1798, in-8). Ce factum véhément contenait de frappants portraits des ennemis de l'auteur, et se distinguait par une précision et une netteté remarquables. Au retour de sa défense d'Anvers, il publia, sous le titre de *Mémoire au roi* (Paris, 1814, in-8), l'apologie de la Révolution.

On a encore de Carnot divers écrits politiques, des discours, des *Opuscules poétiques* (Paris, 1820, in-8), un poëme héroï-comique en six chants, intitulé *Don Quichotte* (Leipzig, 1820, in-18), et des ouvrages scientifiques. Tissot a publié des *Mémoires historiques et militaires sur Carnot*, d'après sa correspondance et ses manuscrits (Paris, 1824, in-8) ; mais cette publication a peu de valeur depuis que le fils de Carnot, ministre de l'instruction publique en 1848, a publié des *Mémoires* sur son père (Paris, 1861-1862, 2 vol. in-8).

Son frère aîné, Joseph-François-Claude CARNOT, né le 22 mai 1752, mort le 31 juillet 1835, procureur général à Dijon, puis juge au tribunal de cassation et membre de l'Académie des sciences morales en 1832, a publié deux utiles ouvrages de jurisprudence : *Commentaires sur le Code d'instruction criminelle* (1812, 1835, 4 vol. in-4), et *Commentaires sur le Code pénal* (1823, 1836, 2 vol. in-4). — Un autre frère, Claude-Marie CARNOT-FEULINS, né en 1755 et mort en 1836, membre de l'Assemblée législative en 1791, a laissé une *Histoire du Directoire* (Paris, 1800, in-8).

Cf. Tissot : *Mémoires historiques et militaires sur Carnot* (1824, in-8) ; — Bérenger : *Eloge de Jos. Carnot*, lu à l'Académie des sc. morales (1835) ; — Fr. Arago : *Biographie de Carnot* (1850, in-4).

CARO (Annibal), poëte italien, né à Cittanuova (Marche d'Ancône) en 1507, mort à Rome en 1566. Il trouva, dès ses débuts, des généreux protecteurs dans plusieurs membres de la famille Farnèse. Il eut avec Castolvetro des débats que l'on ne raconte pas à son honneur. A des observations critiques sur une belle canzone (*Venite all' ombra de' gran gigli d'oro*), qu'il avait faite en l'honneur de la famille royale de France, il répondit par une *Apologie* violente (Parme, 1558, in-4 ; 1575, in-8), qui aggrava la querelle, et Muratori l'accuse de l'avoir terminée d'une manière odieuse en dénonçant Castelvetro au Saint-Office, qui l'exila.

La réputation littéraire d'Annibal Caro fut très-grande, même avant la publication de ses écrits, dont les principaux ne furent imprimés qu'après sa mort. Elle s'est maintenue intacte, et la pureté, l'art infini de son style le font ranger parmi les classiques les plus irréprochables du XVI^e siècle. On a de lui des *Poésies* (Rime ; Venise, 1569, 1572, in-4), où la perfection de la forme et le charme du rhythme dissimulent la faiblesse ou la subtilité de la pensée ; un recueil de *Lettere* (Venise, 1572, 1574, 1581, in-4), grossi plus tard par Mazzuchelli de deux volumes inédits (Milan, 1827, 1829) ; des traductions du grec, notamment de la *Rhétorique* d'Aristote (Venise, 1570, in-4) ; une comédie originale, l'une des mieux écrites de l'ancien théâtre italien : *I Straccioni* (les Gueux ; Venise, 1582 et 1589, in-4). Mais son principal titre est la belle traduction de l'*Énéide*, en vers libres, qu'il entreprit sur la fin de ses jours dans le but de se faire la main pour un poëme original et qui demeure le plus original de ses travaux. Suivant les Italiens, il égale son modèle par l'inspiration et la verve aussi bien que par le style et l'harmonie des vers ; il est certain qu'il ne le copie pas et que sa traduction est elle-même une de ces « belles infidèles » qu'elle contribua à mettre en honneur. Les

meilleures éditions de l'*Énéide* d'Annibal Caro sont celles de Venise (1581, 1592, in-4), de Trévise (1693), de Paris (1760, 2 vol. in-8). Il laissait aussi une traduction de *Daphnis et Chloé* de Longus, qui fut publiée par Bodoni (Paris, 1786, in-4) et souvent réimprimée depuis, notamment par Renouard (1800, in-12) et par Ciampi (1827, in-12). Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Venise (1757, 6 vol. in-8) et à Milan (1806, 8 vol. in-8).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, n° 981 et 1308 ; — A.-F. Seghezzi : *Vita del comm. Caro* (Padoue, 1742, in-8).

CAROLINS (LIVRES). — Voyez CHARLEMAGNE.

CARON (Pierre), imprimeur français du XV° siècle. Il passe pour le premier qui ait imprimé un ouvrage en français, ayant pour titre *l'Aiguillon de l'amour divin*, et traduit de saint Bonaventure par Jean Gerson (Paris, 1474). Il imprima aussi les *Faicts et Dicts* d'Alain Chartier.

CARPANI (Giuseppe), littérateur italien, né à Villabese dans le Milanais en 1752, mort à Vienne en 1825. Il abandonna l'étude du droit pour les lettres, et débuta à Milan par une comédie intitulée *I Conti di Agliate*. Ce premier essai, joint à quelques autres, lui mérita la faveur de la cour de Vienne par le zèle avec lequel il défendit, à Milan, sa politique et ses idées. Lorsque la Révolution française, qu'il attaquait avec violence, atteignit son pays, il se retira à Vienne. Plus tard, il suivit l'armée de l'archiduc Jean sur les champs de bataille, en qualité d'historiographe officiel. Comme poëte, il fut spécialement attaché au théâtre impérial de Vienne, et y fit applaudir des œuvres de tout genre, mais surtout des comédies et des opéras. Unissant la facilité et l'esprit à une certaine solennité classique, on l'a comparé tour à tour à Scribe et à Métastase.

Les principales œuvres dramatiques de Carpani sont : *I Conti di Agliate, Amore vince pregiudizio; l'Amore alla persiana; Pilade e Oreste; gli Antiquari di Palmira; Didone in America; Formosa; Il Principe invisibile; la Camilla; l'Uniforme*, etc. Il traduisit de l'anglais la célèbre comédie de Sheridan, *l'École de la médisance;* de l'allemand, *la Figlia del sole;* de l'espagnol, *l'Alcade di Zalamea;* du français, *Richard Cœur-de-Lion, la Dot, Lodoïska, les Jeux de l'Amour et du Hasard; la Caravane du Caire, les Deux Savoyards*, etc. Ses librettos furent mis en musique par les maîtres célèbres du temps, Paer, Pavesi, Weigl, et obtinrent pour la plupart un grand succès. Les relations de Carpani avec Haydn, pour lequel il écrivit le texte de plusieurs oratorios, entre autres de la *Création*, lui inspirèrent, après la mort de l'illustre compositeur, l'idée d'une série intéressante de lettres, *les Haydines* (Milan, 1812, in-8, 2° édition; Padoue, 1823, in-8), que Stendahl pilla sans vergogne. Il donna plus tard avec moins de succès *les Rossiniennes* (Padoue, 1824). On cite aussi des *Lettere sull' imitazione nella pittura*, où il attaque, au nom de l'esthétique idéaliste, Titien et toute l'école vénitienne; puis des sonnets, des cantates, des poëmes, la plupart en dialecte milanais : *Sonnetti, canzoni, apologhi* (Vienne et Milan, 1798), etc.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*.

CARPENTIER (Pierre), érudit français, né le 2 février 1697 à Charleville, mort le 19 décembre 1767 à Paris. Il fit profession, en 1720, chez les Bénédictins de Saint-Maur et passa, en 1741, dans la congrégation de Cluny. On lui doit une nouvelle édition augmentée du *Glossaire latin* de Du Cange, avec Toustain, Le Pelletier, Maur d'Antine (Paris, 1733-1736, et Bâle, 1762, 6 vol. in-fol.); le *Glossarium novum* (Paris, 1766, 4 vol. in-fol.), savant et utile supplément au précédent; *Alphabetum tironianum* (Paris, 1747, in-fol.), etc

Cf. Dom Tassin : *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*.

CARRA (Jean-Louis), publiciste et littérateur français, né en 1743 à Pont-de-Veyle, mort le 31 octobre 1793. Secrétaire de l'hospodar de Moldavie, puis du cardinal de Rohan, et employé à la Bibliothèque du roi avant la Révolution, il publia avec Mercier, en 1789, les *Annales patriotiques*, puis seul le *Journal de l'État et du Citoyen*, fut un des orateurs les plus ardents du club des Jacobins, se signala à la journée du 10 août, siégea à la Convention, puis, s'étant rallié aux Girondins, fut condamné à mort et exécuté.

Il a publié, outre ses articles dans les journaux cités : *Odazier*, roman philosophique (La Haye, 1772, in-8); *Esprit de la morale et de la philosophie* (Ibid., 1777, in-12); *Histoire de la Moldavie et de la Valachie* (Paris, 1778, in-12), empruntée en grande partie à l'*Histoire de l'empire ottoman* du prince Cantemir; *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille* (Paris, 1790, 3 vol. in-8); des pamphlets politiques, etc. Il a traduit de l'anglais de Gillies l'*Histoire de l'ancienne Grèce* (Paris, 1787-1788, 6 vol. in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France*.

CARRÉ (Jean-Baptiste-Louis), écrivain militaire français, né en 1749 à Varennes, où il est mort le 16 février 1835. Élève de l'école du génie de Mézières, il publia un ouvrage auquel il travailla longuement, *la Panoplie, ou Réunion de tout ce qui a trait à la guerre, depuis l'origine de la nation française jusqu'à nos jours* (Châlons-sur-Marne, 1795, in-4).

CARRÉ (Guillaume-Louis-Julien), jurisconsulte français, né le 21 octobre 1777 à Rennes, mort le 12 mars 1832. Avocat et professeur de droit dans sa ville natale, il fit preuve de talent dans plusieurs causes, surtout dans la défense du général Travot, et d'un esprit critique remarquable ainsi que d'une érudition étendue dans ses ouvrages de jurisprudence. On a de lui : *Introduction générale à l'étude du droit* (Paris, 1808, in-8); *Traité et questions de procédure civile* (1818-1819, 2 vol. in-4), réédité, avec des augmentations par Chauveau (1841, 8 vol. in-8); *Code administratif et judiciaire des paroisses* (1822-1824, in-8); *Commentaire sur la juridiction des justices de paix* (1829, 4 vol. in-8), etc.

Cf. A. Chauveau : *Notice sur Carré*, dans son édition ; — Waldeck-Rousseau : *Notice sur la vie et les ouvrages de G.-L.-J. Carré* (Rennes, 1832, in-8).

CARRÉ (Michel), auteur dramatique français, né en 1819, mort à Argenteuil le 28 juin 1872. Après avoir écrit quelques essais poétiques, notamment un drame en vers, *la Jeunesse de Luther* (Odéon, 1843), et une agréable comédie, *Scaramouche et Pascariel* (Théâtre-Français, 1847), il donna, en collaboration avec Jules Barbier, une suite de drames, vaudevilles et livrets d'opéras comiques, dont plusieurs eurent beaucoup de succès. Il porta dans ce dernier genre un soin littéraire inaccoutumé, dont témoignent *Galatée, le Pardon de Ploërmel, Mireille, la Statue*, etc. — [*Dict. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

CARREL (Armand), publiciste français, né le 8 mai 1800 à Rouen, mort le 24 juillet 1836. Il appartenait à une famille de commerçants. Après avoir fait ses études au lycée de Rouen, il entra à l'École de Saint-Cyr, où il fut bientôt noté comme ayant des idées révolutionnaires et traité en conséquence. Sorti sous-lieutenant, il faillit être compromis dans la conspiration de Béfort; lors de la guerre d'Espagne, il donna sa démission et alla combattre dans la légion étrangère espagnole pour le parti libéral. Rentré en France, il fut arrêté, traduit devant un conseil de guerre et condamné

à mort; mais, s'étant pourvu en révision, il fut acquitté en juillet 1824; son attitude devant les juges commença sa popularité. Il fut alors secrétaire d'Augustin Thierry. Ses premières productions furent deux petits livres qu'il composa pour la collection des *Résumés historiques* : l'*Histoire d'Écosse* et l'*Histoire de la Grèce moderne* (1825). Vers le même temps, il donnait quelques articles au *Producteur*, recueil saint-simonien, et rédigeait sans bruit la *Revue américaine*, fondée par La Fayette et d'Argenson. Son *Histoire de la contre-révolution en Angleterre sous Charles II et Jacques II* (1827), qui pouvait sembler un pamphlet d'allusions et de circonstance, est un ouvrage solide, substantiel, ayant pourtant trop peu d'éclat et de relief pour faire sensation. Mais deux articles qu'il donna en mars et en mai 1828 à la *Revue française* sur l'Espagne et sur la guerre de 1823, furent très-appréciés. En 1829, il écrivit pour l'édition des *Œuvres complètes* de Paul-Louis Courrier un remarquable *Essai* sur la vie de cet écrivain. Enfin la fondation du *National*, en janvier 1830, vint mettre dans leur véritable lumière le talent et la personnalité d'Armand Carrel. Contenu par ses deux collaborateurs, Thiers et Mignet, il se borna presque à y insérer des articles de critique littéraire jusqu'à la révolution de juillet, à laquelle il prit une part active. Nommé préfet du Cantal, il refusa cette place, et devint rédacteur en chef du *National*. Son article de déclaration, daté du 30 août 1830, produisit un grand effet et inaugurait contre le nouveau règne une opposition qui irait jusqu'à la république. Sous l'homme de plume, on sentait l'homme d'action, une individualité forte, tenace, concentrée, courageuse, de laquelle on attendait beaucoup. C'était du moins un écrivain ferme, habile, véhément, jamais déclamatoire, d'un raisonnement serré, exact, inattaquable. « On l'a appelé, dit M. Sainte-Beuve, le *Junius* de la presse française. L'expression a du vrai; à le lire, c'est, comme le Junius anglais, quelque chose d'ardent et d'adroit dans la colère, plutôt violent que vif, plus vigoureux que coloré; le nerf domine; le fer une fois entré dans la plaie s'y tourne et retourne, et ne s'en retire plus. » Il fallait au talent d'Armand Carrel la contradiction pour qu'il eût toute sa verve, et sa force ne se séparait jamais d'un peu d'amertume. Ses articles amenèrent pour lui plusieurs duels. Le dernier lui fut fatal. Émile de Girardin le blessa mortellement dans une rencontre au pistolet qui eut lieu au bois de Vincennes. Les vicissitudes de notre histoire politique n'ont pas empêché l'écrivain de garder une place distinguée dans l'histoire littéraire. Charles Romey a publié un choix, qui aurait pu être plus heureux et plus sobre, des écrits de Carrel, sous le titre d'*Œuvres littéraires et économiques* (Paris, 1854, in-12). MM. Littré et Paris ont aussi réuni ses *Œuvres politiques et littéraires* (1857-1858, 5 vol. in-8).

Cf. D. Nisard, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1837 ; — Littré : *Notice*, dans le recueil des *Œuvres* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

CARRER (Luigi), poëte italien, né à Venise en 1801, mort en 1850. Professeur de philosophie à Padoue, puis directeur du musée de Venise, il participa à plusieurs publications. Il porta un grand soin de la forme dans ses compositions : *Prose e Poesie* (Venise, 1837, 4 vol.); *Apologhi* (1841); *la Bague aux sept diamants* (1838). Un choix de ses poésies, récits et dialogues, a été réimprimé à Florence (1850, 2 vol. in-18). On lui doit aussi des éditions estimées d'écrivains italiens.

CARRIÈRES (Louis DE), théologien français, né en 1662 à Cluvilé (Anjou), mort en 1717. Il appartenait à l'Oratoire. Il a donné un *Commentaire littéral* et une *Traduction française* de l'Écriture (Paris, 1701, 24 vol. in-12, plusieurs fois réimpr.). Le *Commentaire*, qui est bref et clair, a été souvent ajouté à la traduction de Sacy.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CARRION-NISAS (Marie-Henri-François-Élisabeth, marquis), écrivain militaire et auteur dramatique français, né le 17 mars 1767 à Montpellier, mort en 1841. Allié par son mariage à Cambacérès, il fut nommé membre du Tribunat, dont il devint président, et se montra l'un des plus ardents orateurs pour l'établissement de l'empire.

Il a fait représenter au Théâtre-Français deux tragédies : *Montmorency* (1803), et *Pierre le Grand* (1804), qui furent sifflées l'une et l'autre, autant à cause de la conduite politique de l'auteur que pour leur insuffisance littéraire. Il a publié aussi un *Essai sur l'histoire générale de l'art militaire* (Paris, 1823, 2 vol. in-8), et quelques écrits de circonstance. — Son fils, Antoine CARRION-NISAS, né en 1794, s'est fait connaître par des écrits historiques et politiques.

Cf. *Biogr. univ. et portative des contemporains.*

CARRON (Guy-Toussaint-Julien), écrivain ascétique français, né le 23 février 1760 à Rennes, mort le 15 mars 1821 à Paris. Il entra dans les ordres et se voua tout entier à des œuvres de charité. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages pieux : *les Trois héroïnes chrétiennes* (Rennes, 1790, in-12) ; *Pensées ecclésiastiques* (Londres, 1800, 4 vol. in-12); *Pensées chrétiennes* (Ibid., 1801, 6 vol. in-12); *le Modèle des prêtres, ou vie de Bridaine* (Ibid., 1803, in-12); *les Attraits de la morale* (Ibid., 1810, 2 vol. in-16); *Vies des justes* (Versailles et Paris, 1815-1817, 10 vol. in-12); *les Confesseurs de la foi dans l'Église gallicane* (Paris, 1820, 4 vol. in-8), etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*.

CARTAUD DE LA VILATE (François), littérateur français, né à Aubusson, mort en 1737. Il fut chanoine dans sa ville natale. Esprit paradoxal, il publia d'abord un livre curieux contre la certitude scientifique : *Pensées critiques sur les mathématiques* (Paris, 1733, in-12); puis des *Essais historiques et philosophiques sur le goût* (Paris, 1736, in-12), où il prend, et souvent avec verve, le parti des modernes contre les anciens.

Cf. Palissot : *Mémoires*, t. I ; — Helvétius : *De l'Esprit*, discours IV.

CARTE (Thomas), historien anglais, né dans le canton de Warwick en avril 1686, mort le 1er avril 1754. Ayant pris parti pour les Stuarts, il se réfugia en France en 1722 et y résida onze ans. On lui doit une importante *Histoire d'Angleterre* (Londres, 1747-1755, 4 vol. in-folio), restée inachevée. Il a fait paraître en France : *Catalogue des rolles gascons, normands et français, conservés dans les archives de la Tour de Londres* (Paris, 1743, 2 vol in-folio), ouvrage rare et curieux. Parmi ses autres ouvrages, on a traduit en français : *Relation de la cour du Portugal sous don Pèdre II* (Ibid., 1742, 2 vol in-12), et l'*Histoire de la vie du duc d'Ormond* (1732, 2 vol, in-12).

Cf. Rose : *New biographical dictionary*.

CARTÉSIANISME (du nom de Descartes latinisé, *Cartesius*). Ce mot ne désigne pas seulement un système de philosophie, ses principes et ses applications, mais le mouvement intellectuel qui s'y rattache pendant un siècle dans toute l'Europe, et qui donne lieu à une suite innombrable de productions. On peut discuter beaucoup sur la valeur des doctrines personnelles de Descartes et la part de vérité qu'elles ont léguée aux âges suivants; mais on ne peut contester la vigueur de l'impulsion que leur auteur a donnée à la pensée, et la fécondité inépuisable de leurs conséquences. Qu'on

exalte ou qu'on décrie la philosophie cartésienne, on n'exagérera jamais l'importance historique de ce qu'on a appelé la « révolution cartésienne ». C'est en effet sous cette formule significative que l'étude du cartésianisme fut mise au concours, en 1840, par l'Académie des sciences morales et politiques, et l'auteur d'un des mémoires couronnés, M. Fr. Bouillier, la développait en ces termes : « Après la révolution socratique, qui a enfanté, à la suite l'un de l'autre, Platon et Aristote, la révolution cartésienne est la plus féconde et la plus puissante que présente l'histoire de la philosophie. Il n'en est pas d'autre qui ait suscité plus de grands systèmes, qui ait entraîné dans son mouvement plus d'hommes de génie. Quelles que doivent être les destinées ultérieures de la philosophie, le mouvement philosophique dont Descartes est le chef, demeurera un des plus grands progrès qu'ait accomplis la raison humaine. »

Nous n'avons pas à suivre ici le développement des doctrines cartésiennes dans les systèmes, plus brillants que solides, de continuateurs qui sont eux-mêmes des maîtres ; il suffit de renvoyer aux noms célèbres de Leibniz, de Spinosa, de Malebranche, de Bayle, sans parler des disciples plus modestes, tels que Clerselier, Cordemoy, Rohaut, Régis, Geulinxs, le P. André, etc., qui ont leur place dans toutes les histoires de la philosophie. A un point de vue plus littéraire, il faut rappeler l'influence immédiate que Descartes a exercée sur la société intelligente de son temps. Nous montrons, dans l'article consacré à son nom, comment, en écrivant en français son premier et principal livre, le *Discours de la méthode*, il a donné à la prose française un rôle nouveau. Avec lui, la langue vulgaire a conquis droit de cité dans la philosophie et dans la science ; elle y prend place à côté du latin, qu'elle arrive bientôt à détrôner, pour devenir la langue scientifique, aussi bien que l'instrument diplomatique, de toute l'Europe. Le plus grand esprit de l'Allemagne, Leibniz, non content de correspondre avec nos savants et nos théologiens dans notre propre langue, s'en sert pour écrire sa *Théodicée*.

On peut suivre l'esprit cartésien tour à tour dans les écrits mêmes des principaux auteurs du XVIIe siècle et dans les divers milieux où se meuvent toutes les grandes figures littéraires du temps. « L'ombre de Descartes, dit M. Demogeot, plane sur le siècle entier : sa pensée vit dans les poëtes, sa méthode triomphe chez les savants; les gens du monde eux-mêmes font une mode de ses doctrines; dans les sociétés les plus frivoles, on parle de métaphysique, on se passionne pour les *tourbillons*. Cependant Descartes ne sera pas admis sans réserve par une époque où la tradition catholique exerce tant de puissance; on pressent que ses principes seront plus forts que sa prudence : ce sont ses principes qu'on redoute. » Au premier rang de la grande armée cartésienne, il faut mettre tout le bataillon des savants solitaires de Port-Royal. Ils n'adoptent pas seulement les doctrines de Descartes; ils s'inspirent de son esprit, qui devient celui de leurs méthodes d'enseignement. Partout ils font, à son exemple, la guerre aux autorités usurpées et à la routine. Pénétrés de ses principes d'indépendance, ils s'en servent pour établir, par la raison même, la soumission de la raison à la foi : *obsequium rationabile*. Parmi eux, Pascal, qui a beaucoup aimé Descartes (« Descartes que vous estimez tant, » lui écrit le chevalier de Méré, attend sa conversion), s'en détache le premier et continue de subir son influence en murmurant. Le nom et les doctrines de Descartes remplissent la correspondance de Mme de Sévigné : elle lit et relit ses écrits, elle dit à sa fille en parlant de lui : « votre père; » elle expose indistinctement ses opinions de métaphysique ou de physique, et les discute dans son entourage, au salon, à table; elle les recommande, elle les défend, puis elle s'effraye des censures qu'elles encourent de la part des jésuites, mais sans pouvoir s'empêcher d'y revenir toujours. Le bon La Fontaine défend ses chères bêtes contre une philosophie qui leur refuse une âme, tout sentiment et toute pensée, mais il l'expose, à ce propos, avec une complaisance et une facilité qui prouvent combien il en a été lui-même imbu.

> Sur tous les animaux, enfants du Créateur,
> J'ai le don de penser, et je sais que je pense...

Il n'y a que le petit groupe des Gassendistes qui cherche à échapper ouvertement à l'influence de Descartes; mais ils formeraient, dans le XVIIe siècle, une insignifiante minorité, s'ils n'avaient Molière avec eux (voy. GASSENDI). Quant aux théologiens qui s'inquiètent le plus des conséquences des principes cartésiens pour l'avenir de la foi, ils ont commencé par s'en servir pour la défendre. Bossuet les résume et les commente à l'usage du Dauphin, avant de craindre qu'il n'en sorte plus tard une formidable révolte contre l'Église. Fénelon, dans la seconde partie du *Traité de l'Existence de Dieu*, suit pas à pas la méthode de Descartes, et traduit ses *Méditations* en un style splendide. Le cartésianisme eut même, au XVIIe siècle, sa traduction poétique, assez peu connue : l'abbé Genest, sous les auspices de Bossuet, entreprit d'en faire le sujet d'un poëme didactique à opposer au *De natura rerum* de Lucrèce. Il le publia sous le titre de *Principes de philosophie et preuves de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme* (1716, in-8) ; mais la faveur du système auprès des orthodoxes avait cessé pendant la composition du poëme destiné à l'exalter.

D'un autre côté, Fontenelle, avec sa finesse sceptique, rend à Descartes ce délicat hommage, à propos d'une querelle littéraire, celle des anciens et des modernes : « Ce qu'il y a de principal dans la philosophie, et ce qui de là se répand sur tout, je veux dire la manière de raisonner, s'est extrêmement perfectionné dans ce siècle.... Avant M. Descartes, on raisonnait plus commodément; les siècles passés sont bien heureux de n'avoir pas eu cet homme-là. C'est lui, à ce qu'il me semble, qui a amené cette nouvelle manière de raisonner, beaucoup plus estimable que sa philosophie même, dont une bonne partie se trouve fausse ou incertaine, selon les propres règles qu'il nous a apprises. » Cette opinion, sur l'emploi à faire des principes de Descartes pour le corriger lui-même a été exprimée plus vivement encore par d'Alembert : « Nous devons tout à Descartes, jusqu'aux armes dont nous nous servons pour le combattre. »

Cf. Les sources bibliographiques indiquées à l'article DESCARTES, particulièrement : Fr. Bouillier : *Histoire de la philosophie cartésienne*, et Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II, III et V.

CARTEROMACO. — Voyez FORTEGUERRA.

CARTHAGINOIS (LANGUE et LITTÉRATURE DES). Ce que l'on sait de la langue punique permet d'établir une affinité étroite entre elle et les langues des Phéniciens et des Hébreux. Elle a été parlée à Carthage, sur quelques points du littoral de l'Afrique septentrionale, où les Carthaginois avaient des établissements commerciaux et aussi dans une partie de la Sicile, de la Sardaigne, de Malte et de l'Espagne. La langue de Carthage était encore usitée en Afrique au temps de saint Jérôme et de saint Augustin. Elle a disparu peu à peu et est devenue, depuis plusieurs siècles, une langue morte. C'est à tort que quelques linguistes ont voulu la retrouver dans l'idiome actuel de Malte. Les monuments du punique ne sont pas nombreux : des in-

scriptions trouvées en Sicile, à Malte, sur l'emplacement de Carthage; quelques médailles et seize vers dans le *Pœnulus* de Plaute, voilà tout ce qui nous en reste. On peut à peine compter en outre un petit nombre de mots et de noms propres cités par les écrivains anciens. Mais on ne sait jusqu'à quel point leur transcription a été exacte et s'est conservée jusqu'à nous.

Les Carthaginois semblent ne pas avoir dédaigné les lettres et les sciences. Vers 509 avant J.-C., suivant l'opinion de Walkenaër, le navigateur Hannon écrivit une relation de son voyage sur les côtes d'Afrique, dont nous avons une traduction grecque sous le titre de *Périple* d'Hannon. Magon, qui vivait au IIe siècle avant notre ère, était auteur d'un ouvrage, en 28 livres, sur l'agriculture, que Scipion Emilien rapporta à Rome; il fut traduit en latin par Silanus, sur l'ordre du sénat, et Cassius Dyonisius d'Utique le traduisit en grec. On connait aussi un philosophe né à Carthage du nom d'Asdrubal, appelé en Grèce Clitomaque, qui florissait vers 129 avant J.-C. Disciple de Carnéade et son successeur à l'Académie, il appartient, pour nous, à l'histoire des lettres grecques. A part ces indications recueillies sur la culture intellectuelle des Carthaginois, on sait, par Pline, qu'il y avait des bibliothèques à Carthage, et Salluste fait mention de livres puniques ayant appartenu au roi de Numidie Hiempsal. M. G. Flaubert a écrit, sous le titre de *Salammbô*, un roman très-étudié sur la civilisation carthaginoise (Paris, 1862, in-8).

Cf H.-A. Hamaker : *Miscellanea phœnicia* (Leyde, 1828, in-4) ; — W. Gesenius : *Palæographische Studien über die Phœnizische Schrift* (Leipzig, 1835, in-4) ; — Movers : *die Phœnizier* (Bonn, 1841-1856, 3 vol. in-8) ; — Ern. Beulé : *Fouilles à Carthage* (1860, in-8 avec pl.).

CARTHAGINOIS (LE), PŒNULUS, comédie de Plaute (voy. ce nom).

CARTIER (Jacques), navigateur français, né le 31 décembre 1494 à Saint-Malo. La relation de ses voyages de découverte, intitulée *Brief récit et succincte narration de la navigation faicte ès îles de Canada, Hochelague, Saguenay et aultres* (Paris, 1545, in-8), manque de clarté et de critique, mais offre de curieux renseignements. Elle a reparu sous le titre de *Discours du voyage de Jacques Cartier* (Rouen, 1598, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

CARTULAIRES, en latin *Cartularia*, recueils de chartes. On donne ce nom aux divers registres que les chapitres, les abbayes, les corporations religieuses, les seigneuries, etc., tenaient, au moyen âge, pour y transcrire les chartes, actes de vente, d'achat, de donation ou d'échange, priviléges, exemptions, etc. Ils contenaient soit l'inventaire de ces pièces, soit leur texte complet. Ces recueils sont du plus haut prix pour l'histoire, par les nombreux détails qu'ils nous ont conservés, moins sur les faits que sur les mœurs, usages et droits de l'époque et sur la topographie des provinces.

A ce titre il convient de mentionner les publications suivantes : *Polyptyques d'Irminon et de Saint-Remi de Reims*, *Cartulaire de Saint-Père*, par M. Guérard ; *Cartulaire des Vaux-de-Cernay*, par MM. Merlet et Moutié; *Cartulaire normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi*, qui remplit la deuxième partie du tome XVI des *Mémoires* de la Société des Antiquaires de Normandie ; *Cartulaires de Saint-Julien de Brioude et de Sauxillanges*, publiés par M. Doniol ; *Cartulaire de Redon*, par Aurélien de Courson ; *Cartulaire de Saint-Hilaire de Poitiers*, par M. Redet ; *Cartulaire de Cormery*, par l'abbé Bourassé ; *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, par MM. E. de Lépinois et Merlet. Un certain nombre font partie de la collection des *Documents inédits de l'histoire de France*. On a aussi publié le *Catalogue* de ceux qui existent dans les archives départementales.

Cf. *Histoire littéraire de la France ;* — Léop. Delisle : *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* (1856, in-8), contenant la liste des principaux *Cartulaires* relatifs à l'histoire de France, et *Rapport sur les études relatives à l'histoire du moyen âge* (1867, gr. in-8).

CARTWRIGHT (Thomas), théologien anglais, né dans le comté de Hertfort vers 1535, mort en 1603. Ses opinions puritaines lui attirèrent des persécutions. Il a publié plusieurs volumes de *Commentaires*, dont le principal, relatif à la concordance des Evangiles (1630, in-4), a été réimprimé sous le titre d'*Harmonia evangelica* (Amsterdam, 1647, in-4).— Un écrivain du même nom, William CARTWRIGHT, né vers 1611, mort en 1643, professeur de métaphysique à Oxford, a donné avec un certain éclat des tragédies et des comédies qui ont été recueillies après sa mort (Londres, 1651, in-8).

Cf. Brook : *Memoir of the life and writings of Th. Cartwright the puritan reformer* (Londres, 1845, in-8) ; — Baker : *Biografica dramatica.*

CARVAJAL DEL MARMOL (L.). — Voyez MARMOL.

CARVAJAL Y SAAVEDRA (Doña Mariana), femme auteur espagnole, née à Grenade au commencement du XVIIe siècle. Elle était d'une grande famille. Elle a publié, sous le titre de *Noëls de Madrid et nuits divertissantes* (Navidades de Madrid y noches entretenidas; Madrid, 1663), huit nouvelles d'un style gracieux, facile et agréable, entremêlées de récits en vers, dont l'un est la mise en scène burlesque et libre de la *Fable d'Apollon et de Daphné*. L'auteur avait annoncé une suite qui n'a point paru. Elle avait aussi écrit douze comédies qui n'ont pas été conservées.

Cf. Ticknor : *History of span. Literature*, t. III.

CARVAJAL (Tomas-José-Gonzalez), homme politique et littérateur espagnol, né à Séville en 1753, mort en 1834. En dehors de sa carrière publique, où il montra de l'aptitude et du patriotisme, il s'est fait un nom comme poëte, et ses compatriotes citent avec beaucoup d'éloges ses *Psaumes* (los Salmos; Valence, 1819, 5 vol.) et *los Libros poeticos de la Santa Biblia* (Ibid., 1827, 6 vol.). On a formé un recueil considérable de ses *Œuvres diverses* (Opusculos ineditos en prosa y verso; Madrid, 1847, 13 vol.).

CARY (Félix), antiquaire français, né en 1699 à Marseille, mort en 1754. Il fut correspondant de l'Académie des inscriptions et forma un beau cabinet de médailles, qu'on acheta pour la Bibliothèque royale. Il a laissé : *Dissertation sur la fondation de Marseille* (Paris, 1744, in-12); *Histoire des rois de Thrace et du Bosphore cimmérien, éclaircie par les médailles* (Paris, 1752, in-4), ouvrage estimé.

CARY (le Rév. Henry-Francis), poëte anglais, né en 1772, mort en 1844. Il s'est fait une réputation par sa traduction de Dante, en vers blancs : l'*Inferno* parut en 1805, la *Commedia* complète en 1814. Cette traduction, patronée par Coleridge, eut quatre éditions du vivant de l'auteur, qui a donné en outre la traduction des *Oiseaux* d'Aristophane et des *Odes* de Pindare, des Notices sur les poëtes anglais et d'anciens poëtes français.

Cf. L.-R.-H. Cary : *Memoir of the R.-H.-F. Cary* (Londres, 1847, 2 vol. in-8).

CARYOPHILE (Jean-Matthieu), humaniste grec, né à Corfou, mort vers 1639. Élève, puis professeur au collége des Grecs à Rome, il eut le titre d'archevêque d'Icone (Candie). Il a écrit de nombreux ouvrages grecs-latins, entre autres : *Noctes Tusculanæ et Ravennates*, recueil de vers (Rome, 1625, in-8); *Epistolæ Themistoclis* (Rome, 1626, in-4), imitation assez heureuse du style grec du siècle de Thémistocle, et donnée comme authentique jusque dans l'édition de 1710 (Leipzig, in-8).

Cf. Richard et Giraud : *Bibliothèque sacrée.*

CASA (Giovanni DELLA), poëte italien, né à Mugello, près de Florence, en 1503, mort en 1556. Il entra dans les ordres après une jeunesse fort dissipée, devint archevêque en six ans, et aurait été nommé cardinal, sans le bruit qui fut fait d'une pièce de vers licencieuse de sa jeunesse, *Il Capitolo del Forno;* lourdement commentée et justifiée par Ménage, et malicieusement citée par Bayle, cette pièce a été supprimée dans l'édition des œuvres complètes de Casa, mais on la retrouve dans les recueils facétieux et satiriques de Berni et de Mauro (Venise, 1564). Casa n'en jouit pas moins jusqu'à sa mort de la plus grande faveur, eut un rôle marqué dans la diplomatie, et contribua à conclure l'alliance de Venise, du saint-siége et de la Suisse contre Charles-Quint.

On a de lui de nombreux ouvrages latins et italiens, en prose et en vers, qui se distinguent surtout par le style et sont comme classiques en Italie. L'élégance et la pureté de son langage l'ont fait souvent comparer à Bembo, et sa vivacité et sa grâce piquante à Boccace. Ses poésies lyriques, *Rime*, qui restent son œuvre la plus remarquable, n'ont eu d'autre édition séparée que celle de Ménage, avec commentaire (Paris, 1667, in-8). Parmi ses autres ouvrages, on cite surtout *Galateo, trattato de' costumi* (Florence, 1560, in-8), très-souvent réimprimé et traduit en plusieurs langues, notamment en français par Belleforest (Lyon, 1609, in-18): c'est un traité de politesse et non de morale, tout à fait dans le goût du temps, une ingénieuse dissertation sur la vie mondaine. Il a, en quelque sorte, pour supplément : *degli Uffizi communi tra gli amici superiori e inferiori*, écrit d'abord en latin par l'auteur sous ce titre : *de Officiis inter potentiores et tenuiores amicos* (Naples, 1560; Florence, 1561) : c'est la paraphrase dans une forme cicéronienne d'une foule de proverbes populaires. Viennent ensuite une *Orazione* contre Charles-Quint, éditée par Ménage (Paris, 1667, in-8), et des *Latina monumenta* (Florence, 1564, in-4), recueil de prose et de vers, ayant beaucoup d'élégance et de correction. Une belle édition de ses *Œuvres complètes* a été publiée par l'abbé Casotti (Florence, 1707, 3 vol. in-4; Venise, 1728-1729, 5 vol. in-4).

Cf. Casotti : *Notice*, dans son édit.; — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. VII, 533, et IX, 199, 326, 329; — F. Gerardi : *Biografia di monsignore G. della Casa* (Rome, 1836, in-8).

CASANOVA DE SEINGALT (Jacques), célèbre aventurier italien, né à Venise le 2 avril 1725, mort à Vienne le 12 juin 1803. Sa vie toute de voyages, de plaisirs, d'intrigues, et si féconde en actes d'impudence et en étranges incidents, a été racontée par lui-même dans ses *Mémoires* qu'il rédigea en français, et qui ne rachètent pas entièrement par l'abandon le laisser-aller de la conversation, les hardiesses licencieuses de la pensée. Édités d'abord par longs extraits, ils ne l'ont été complétement qu'en 1830 (Paris, 8 vol. in-8). Ils ont été traduits dans les diverses langues de l'Europe.

Casanova a publié en outre : *Histoire de ma fuite des Plombs de Venise*, l'un des épisodes les plus émouvants de son histoire (Prague, 1788, in-8); *Icosameron*, relation fantastique de deux habitants aborigènes de Protocosme, dans l'intérieur du globe (Ibid., s. d. [1788-1800], 5 vol. in-8); une traduction de *l'Iliade*, en octaves (Venise, 1778, 4 vol. in-4), etc.

Cf. *Casanoviana*, en allemand, extraits des *Mémoires* (Leipzig, 1828, in-8); — Fr.-W. Barthold : *die geschichtlichen Persœnlichkeiten in J. C.'s Memoiren* (Berlin, 1846, 2 vol. in-8); — G. Desnoiresterres, dans la *Biogr. génér.*

CASAQUE (RÔLES DE GRANDE). — Voyez VALETS BOUFFONS.

CASAUBON (Isaac), érudit et théologien genevois né le 18 février 1559, mort le 1er juillet 1614 à Londres. D'une famille française réfugiée, il fit ses études à Genève, où il occupa la chaire de grec en 1582. Marié peu après à la fille aînée de Henri Estienne, il aida cet imprimeur dans ses travaux, puis il passa en France. Professeur de grec et de belles-lettres à Montpellier, puis au Collége Royal à Paris, il fut écarté de cette chaire sur les réclamations des Jésuites et nommé, en compensation, bibliothécaire de Henri IV. Dans les questions religieuses, il se prononçait pour la tolérance, au risque de s'aliéner les deux partis. Appelé en Angleterre par Jacques Ier, il eut toute la confiance de ce roi qui, comme lui, était loin d'un protestantisme exalté. Il fut enterré à Westminster. L'érudition d'Isaac Casaubon lui avait valu l'admiration des savants contemporains, même de ceux qui blâmaient la modération de son caractère. Un *Journal* de sa vie, édité récemment (Ephemerides, edente John Russel; Oxford, 1852, 2 vol. in-8), et où il enregistrait les moindres faits, la suite de ses travaux et de ses pensées, nous montre, au-dessus de toutes ses qualités morales, sa passion de l'étude.

Il a donné beaucoup d'éditions d'ouvrages grecs et latins, avec des commentaires fort estimés. On cite principalement : *In Diogenem Laertium notæ* (Genève, 1583, in-8); *Polyæni stratagemata* (Lyon, 1589, in-12); *Aristotelis opera* (Lyon, 1590, in-fol.); *Theophrasti caracteres* (Ibid., 1592, in-8); *Persii satyræ* (Paris, 1605, in-8), édition dont les notes ont fait dire à Scaliger que « la sauce valait mieux que le poisson », et qui a été publiée de nouveau par Dübner (Leipzig, 1833, in-8); *Suetonii opera* (Paris, 1606, in-4); des notes et commentaires sur Athénée, Strabon, Eschyle, Théocrite, Polybe, Pline le Jeune, Dion Chrysostome, Synesius, etc. Il a laissé un traité, intitulé *De satirica Græcorum poesi et de Romanorum satira* (Paris, 1605, in-8), et une réponse à l'apologie des Jésuites par le P. Cotton. Ses *Lettres* à divers personnages ont été recueillies au nombre de plus de onze cents (*Casauboni epistolæ*, Rotterdam, 1709, in-fol.). Wolf a rédigé un *Casauboniana* (Hambourg, 1710, in-8).

Cf. Charles Nisard : *le Triumvirat littéraire, Juste-Lipse, Scaliger et Casaubon* (1852, in-8); — Niceron : *Mémoires*, t. XVIII et XX.

CASAUBON (Méric), érudit genevois, fils du précédent, né le 14 août 1599, mort le 14 juillet 1671. Ayant suivi son père en Angleterre, il y fut prébendier de Cantorbéry et curé de Bledon. Il resta attaché à la cause des Stuarts et montra un véritable culte pour la mémoire de son père. Il a publié pour la défendre : *Vindicatio patris adversus impostores* (Londres, 1624, in-8) et *Pietas contra maledicos patrii nominis* (Londres, 1651, in-8), où il a donné une bibliographie complète. Ses autres travaux sont un *Traité de la crédulité*, un commentaire sur les Réflexions morales de Marc-Aurèle, des annotations sur Épictète, Hiéroclès, Florus, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVIII.

CASCALES (Francisco DE), savant écrivain espagnol, né à Murcie à la fin du XVIe siècle, mort vers 1640. Professeur de grammaire et de rhétorique dans sa ville natale, il a laissé un recueil de *Tablas poeticas* (1616), réimprimé par les soins de Mayaus y Siscar (Madrid, 1779, in-8); *Artem Horatii in methodum reductam* (Valence, 1659); puis des *Discours* sur Carthagène et Murcie, des *Lettres philosophiques*, etc.

Cf. Mayaus y Siscar : *Vie de Cascales*, en tête des *Tablas poeticas*; — N. Antonio : *Bibliotheca hispana*, t. I.

CASENEUVE (Pierre DE), érudit français, né en 1591 à Toulouse, mort en 1652. Il a laissé quelques ouvrages estimés : *Origine des Jeux floraux* (1629, in-4); *Traité du franc-alleu* (1641, in-4); *la Cata-*

logne française (1644, in-4); *Origines de la langue française*, dans le *Dictionnaire étymologique* de Ménage (1694, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVIII ; — B. Medon : *Vita viri illustri Casenovæ presbyteri* (Toulouse, 1656, in-4 ; nouv. édit., 1711, in-8).

CASINE, CASINA, comédie de Plaute (voy. ce nom).

CASIO DE MEDICI (Girolamo), poëte italien, né en 1465 dans les environs de Bologne, mort en 1531. Il eut une jeunesse fort aventureuse et jouit plus tard de la faveur des papes. Il fut, sous Léon X et Clément VII, le poëte officiel du saint-siége. On a de lui plusieurs recueils élégants et faciles de sonnets, d'épîtres et de canzones qui portent les noms de ses principaux protecteurs : *la Gonzaga* (Bologne, 1525, in-8) ; *la Clementina* (Bologne, 1528, in-8) ; *la Bellona*, épisode du sac de Rome (Bologne, 1529, in-8) ; puis *Vita e morte di Gesù Cristo* (in-8), recueil d'hymnes ; *la Cronica* (Bologne, 1528, in-8), traitant des écrivains de sa ville natale, etc., qui eut beaucoup de réputation et ne manque pas de talent.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*, t. VII, p. 33.

CASIRI (Michel), orientaliste maroniste, né à Tripoli (Syrie) en 1710, mort à Madrid le 12 mars 1791. Après avoir enseigné à Rome le syriaque, le chaldéen, ainsi que la théologie et la philosophie, il devint, à Madrid, directeur de la bibliothèque de l'Escurial. Il y entreprit, avec le moine maronite Paul Hodar, et acheva seul le dépouillement et la description analytique des manuscrits arabes du riche dépôt confié à ses soins : de là le vaste répertoire intitulé : *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis* (Madrid, 1760-1770, 2 vol. in-fol.), ouvrage qui, malgré quelques parties faibles, est d'une utilité première par les indications et les extraits qu'il contient.

CASONI (Gui), littérateur italien, né à Serravalle (marche de Trévise), en 1587, mort en 1640. Il est connu comme fondateur de l'Académie des *Incogniti* de Venise. Ses principaux ouvrages ont été insérés dans les mémoires ou *Glorie* de cette compagnie ; ce sont : *Vita di Tasso, Teatro poetico*, scènes historiques en vers, *la Magia d'amore*. Ses *Opere*, réunies par lui-même, ont été souvent réimprimées (Venise, 1623, in-16).

Cf. Papadopoli : *Historia gymnasii patavini*. .

CASOTTI (Giambattista), historien italien, né à Prato (Toscane) en 1669, mort en 1757. Il fit des études brillantes à Florence, et fut ensuite envoyé comme attaché d'ambassade à Paris, où il se lia avec Ménage et Régnier Desmarets. A son retour, il entra dans les ordres, devint chanoine de Prato, et professa à Florence la philosophie, la géographie et l'histoire. On a de lui de très-estimables ouvrages d'histoire ecclésiastique : *Memorie storiche sulla santa Maria d'Impruneta* (Florence, 1714, in-4) ; *Della fondazione del regio monastero di San Francesco* (Florence, 1722) ; *Vita di Benedetto Bonmattei* (Florence et Naples, 1723), etc. ; puis une édition des *Œuvres de Casa* (1707, 3 vol. in-4), avec une excellente étude sur cet écrivain.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*.

CASSAGNE ou **CAISSAIGNE** (l'abbé Jacques), littérateur français, né en 1636 à Nîmes, mort en 1679. Membre de l'Académie française en 1662, il fut en 1663 un des quatre membres de la commission des inscriptions et médailles. La protection de Chapelain qui lui valut cette place, l'exposa aux épigrammes de Boileau. Il mourut fou, enfermé à Saint-Lazare. On a de lui quelques traductions ; un *Traité de morale sur la valeur* (1674, in-12) ; une *Préface*, en tête des œuvres de Balzac (1665), et des poésies dans les recueils du temps.

Cf. Pellisson et d'Olivet : *Hist. de l'Acad. française* ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II et V.

CASSANDRE (François), littérateur français du XVII^e siècle, mort en 1695. Boileau, dont il fut l'ami et qui l'aida de sa bourse, l'a mis en scène, sous le nom de Damon, dans la première satire, et a parlé ainsi de sa misère et de sa misanthropie :

> Damon, ce grand auteur dont la muse fertile
> Amusa si longtemps et la cour et la ville...
> Las de perdre en rimant et sa peine et son bien,
> D'emprunter en tous lieux et de ne gagner rien,
> Sans habits, sans argent, ne sachant plus que faire,
> Vient de s'enfuir chargé de sa seule misère...

On n'a pourtant de Cassandre aucun ouvrage en vers, mais seulement une traduction estimée de la *Rhétorique* d'Aristote (Paris, 1654, in-4 ; nouv. édit., 1675, in-12), et des *Parallèles historiques* (Paris, 1680, in-12).

Cf. *Œuvres de Boileau*, éditées par Brossette.

CASSANDRE, personnage de comédie. C'est un des types de vieillards imbéciles destinés à être trompés et bafoués dans les pièces bouffonnes d'origine italienne. Il prend place immédiatement au-dessous des personnages de Pantalon et du Docteur. Il est constamment la dupe d'Arlequin ou de Pierrot. Il est le père ou le tuteur d'une Colombine ou d'une Isabelle qu'il veut marier à quelque autre vieux barbon comme lui, ou qu'il réserve pour lui-même, comme Bartholo. Mais Colombine aime un jeune seigneur, un Lélio, qui, grâce à la connivence d'un valet effronté, déjoue les projets contraires à son amour. Après avoir été longtemps l'accessoire nécessaire de toute arlequinade (voy. ce mot), Cassandre est devenu un instant le premier personnage de pièces qui portèrent son nom. A partir de 1780, le chevalier de Piis et Barré donnèrent successivement au Théâtre-Italien : *Cassandre oculiste, Cassandre mécanicien, Cassandre astrologue, Cassandre le pleureur* (1785), et autres pièces dont « le fond, suivant Grimm, est beaucoup plus fou qu'il n'est gai ». Cassandre était relégué sur les tréteaux, à côté de Polichinelle, lorsqu'il revint au jour de la scène, pour être de nouveau berné et dupé, dans les pantomimes ressuscitées par Debureau.

Cf. Marc-Monnier : *les Aïeux de Figaro* (1868, in-18), — L. Moland : *Molière et la comédie italienne* (1867, in-8).

CASSANDRE, sujet d'un poëme grec, *Alexandra*, de Lycophron ; — roman de La Calprenède ; — tragédie de La Grange-Chancel (voy. ces noms).

CASSETTE (Édition de la), exemplaire des poëmes d'Homère, rédigé suivant les corrections d'Aristote, qui fut aidé, dit-on, dans son travail par Callisthène et Anaxarque. Alexandre, pour qui cette édition avait été faite, la portait avec lui dans une magnifique cassette provenant du trésor de Darius. Voilà pourquoi elle fut appelée *l'Édition de la Cassette* (ἡ ἐκ τοῦ νάρθηκος).

CASSIANI (Guiliano), poëte lyrique italien, né à Modène en 1712, mort en 1778. Il jouit de son vivant d'une faveur extrême, que ne justifient pas ses poésies, publiées sous le titre de *Saggio di rime* (Lucques, 1770, in-4).

Cf. Tiraboschi : *Bibliotheca modenese*.

CASSIANUS BASSUS, Κασσιανός, écrivain grec, né en Bithynie, paraît être l'auteur d'une compilation sur l'agriculture, intitulée *Géoponiques*, Γεωπονικά, faite d'après les ordres de Constantin Porphyrogénète, et quelquefois attribuée à cet empereur. Ce sont des extraits de Jules Africain, Aristote, Hippocrate, Varron, etc. Le texte grec, publié par Brassicanus (Bâle, 1539, in-8), a été reproduit avec version latine (Leipzig, 1781, 4 vol. in-8). Antoine-Pierre de Narbonne a traduit les *Géoponiques* en français (Poitiers, 1545, in-12 ; Paris, 1550, in-12).

Cf. *Mém.* de la Soc. d'agriculture de la Seine, t. XIII.

CASSIDA, l'un des genres poétiques des littéra-

tures arabe, persane, turque et hindoustanie. Il s'emploie pour les sujets lyriques ou élégiaques, et peut être consacré à la louange ou à la satire. C'est un petit poëme écrit sur une seule rime et d'une étendue de vingt à cent vers. Ce genre, dont les Arabes ont donné les premiers modèles, n'appartient pas à leur poésie primitive. On en attribue l'invention à Mohalhal, qui vivait à la fin du v^e siècle de notre ère, et qui paraît avoir introduit dans la poésie arabe beaucoup de raffinements. L'apparition des Cassidas coïncide à peu près, en Arabie, avec l'introduction de l'écriture dans ce pays.

Cf. W. Ahlwardt : *Ueber Poesie und Poetik der Araber* (Greifswald, 1856) ; — E. Renan : *Histoire des langues sémitiques* (Paris, 1855, in-8).

CASSIEN (Jean), écrivain ascétique grec, né vers 350 à Marseille, et, selon d'autres, dans une ville grecque des bords de la mer Noire, mort vers 433. L'un des promoteurs de la vie cénobitique chez les chrétiens d'Occident, et fondateur de l'abbaye de Saint-Victor à Marseille, il a écrit deux ouvrages essentiels dans l'histoire des institutions et des idées monastiques : *l'Institution des monastères* et des *Dialogues*. Ils ont été traduits en français par Ant. Lemaître (Paris, 1663, 2 vol. in-8), et ils ont servi de base à la *Vie des Pères du désert* d'Arnauld d'Andilly. On a réuni et réimprimé ses *Œuvres* (Leipzig, 1722, in-fol.).

Cf. Ellias Dupin : *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques ;* — Baillet : *Vies des saints ;* — L.-Fréd. Meyer : *J. Cassien, sa vie et ses écrits* (Strasbourg, 1840, in-8).

CASSIODORE (Magnus-Aurelius CASSIODORUS), homme d'État et écrivain latin, né en 468 à Squillace (*Scylaceum*), en Calabre, mort après 562. Après avoir joui de la plus haute faveur sous Théodoric, roi des Ostrogoths, Amalasonte, Théodat, et tenté vainement de protéger l'Italie contre la barbarie des Goths et les prétentions des Grecs, il quitta ses charges et se retira, en 538, dans ses domaines de Calabre. Il y fonda une sorte d'Académie monastique, où les religieux étudiaient les sciences sacrées et profanes, les arts libéraux et l'agriculture. Plusieurs ordres religieux en adoptèrent la règle, qu'il formula dans le *De Institutione divinarum litterarum*. Après avoir montré que l'étude des lettres peut se concilier avec les exercices de la piété, il donnait l'analyse des connaissances humaines suivant l'ordre conservé dans les écoles du moyen âge, par le *trivium* et le *quadrivium*. En même temps il recommandait aux moines de s'appliquer à copier correctement les manuscrits de l'antiquité et ceux des ouvrages des Pères, et contribuait ainsi à la conservation d'œuvres précieuses et au maintien de la tradition littéraire.

Comme écrivain, Cassiodore est loin d'être un modèle, quoiqu'il ait été longtemps imité, surtout par le clergé. Sa langue est encore assez pure et assez correcte, mais son style est ambitieux, plein de tours forcés, de recherche et de subtilités qui souvent nuisent à la clarté et sentent la décadence. Outre l'ouvrage cité plus haut, il a laissé un grand nombre de lettres, conservées en douze livres sous le titre de *Varia*. Elles sont relatives à la politique, et jettent un jour important sur l'état et les mœurs des Romains sous la domination des Goths. On a encore de lui : un traité *De l'âme*, traduit en français par Bouchard ; un traité *De l'orthographe ;* une version des *Psaumes ;* une *Chronique ecclésiastique*, sèche et inexacte. Il avait écrit une *Histoire des Goths*, dont Jornandès nous a conservé un extrait, et qui paraît n'avoir été qu'une narration pompeuse souvent en désaccord avec la vérité. Les *Œuvres* de Cassiodore, éditées par dom Garet (Rouen, 1679, 2 vol. in-fol.), ont été réimprimées (Venise, 1729, 2 vol. in-fol.). Maffei a publié du même un ouvrage inédit, intitulé : *Réflexions sur les Épîtres, les Actes des Apôtres et l'Apocalypse* (1721).

Cf. Sainte-Marthe : *Vie de Cassiodore* (Paris, 1694, in-12) ; — Ritter : *Histoire de la philosophie chrétienne*, t. II ; — A. Olleris : *Cassiodore conservateur des livres de l'antiquité latine*, thèse (Paris, 1841, in-8) ; — V. Durand : *Quid scripserit de anima M. A. C.*, thèse (1851, in-8).

CASSIUS HEMINA (Lucius), historien romain qui florissait vers 145 avant J.-C. Ses *Annales*, en quatre livres, qui remontaient aux premiers temps de Rome, ont été souvent citées par Pline, Aulu-Gelle, Macrobe, etc. Krause en a réuni les passages conservés dans les *Vitæ et fragmenta veterum historicorum romanorum*.

CASSIUS PARMENSIS (Titus), poëte latin du I^{er} siècle avant J.-C., était né à Parme. L'un des meurtriers de César, il suivit le parti d'Antoine et fut mis à mort après la bataille d'Actium par l'ordre d'Octave. Il ne faut pas le confondre avec un Cassius d'Etrurie, dont Horace raille plusieurs fois les compositions trop rapides et le bouillant génie. Cassius de Parme avait écrit des tragédies, des satires, des épigrammes, des élégies. Les fragments qui restent de ces œuvres ont été publiés par Burmann dans son *Anthologia* et par Wernsdorf dans ses *Poetæ latini minores*.

Cf. A. Weichert : *Dissertatio de Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et carminibus* (1836, in-4) ; — A. Nicolas : *De Cassio Parmensis poeta* (1851, gr. in-8).

CASSIUS SEVERUS LONGULANUS (Titus), orateur et écrivain satirique latin, né vers 50 avant J.-C. à Longula, mort vers 33 après J.-C. Les diatribes qu'il écrivit contre les nobles familles romaines le firent exiler en Crète par Auguste et à l'île de Sériphe par Tibère. Comme orateur, il est accusé dans le *Dialogue sur les causes de la corruption de l'éloquence*, attribué à Tacite, d'avoir banni le premier toute méthode dans le plan, toute réserve, toute décence dans l'expression, mais on loue la variété de son érudition, l'agrément de sa plaisanterie, sa force et sa vigueur.

Cf. Meyer : *Oratorum romanorum fragmenta.*

CASTANHEDA (Fernand-Lopez DE), historien portugais, né au commencement du XVI^e siècle, mort en 1559. Il prit part à la conquête de l'Inde, puis remplit un modeste emploi à Coïmbre. Il a écrit avec exactitude et fidélité une *Histoire de la découverte et de la conquête des Indes par les Portugais*, en huit livres (Historia do descobrimento e conquista da India..., etc. ; Coïmbre, 1552-1561, in-fol. ; Lisbonne, 1833, 7 vol. in-4). C'est un ouvrage estimé et précieux, quoique les Portugais reprochent au style de manquer de pureté. Traduit dans plusieurs langues de l'Europe, il l'a été en français par N. de Grouchi dès le XVI^e siècle (Paris, 1553, in-4). Castanheda est encore auteur d'une sorte de roman intitulé : *Livro de cavalleria*.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

CASTEL (René-Louis-Richard), poëte français, né le 6 octobre 1758 à Vire, mort en 1832. Maire de sa ville natale, il fut élu député à l'Assemblée législative. Nommé sous le Consulat professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand, il devint inspecteur général de l'Université.

Son principal ouvrage, intitulé *les Plantes* (Paris, 1797, in-8 ; 1799 et 1802, in-12 ; 1811 et 1823, in-8), est un poëme didactique écrit avec plus d'élégance que d'invention, de chaleur ou de variété. Il composa aussi, dans le même ton, un poëme plus court : *la Forêt de Fontainebleau* (1805). Occupé d'histoire naturelle, il a donné un *Abrégé* de Buffon, classé d'après le système de Linné (26 vol. in-18), et a collaboré au *Cours complet d'histoire naturelle*, par Sonnini, Latreille, Brongniart, etc. (1799-1802, 80 vol. in-18).

Cf. B. Jullien : *Histoire de la poésie française à l'épo-*

que impériale (Paris, 1844, 2 vol. in-12); — Quérard : *la France littéraire.*

CASTELL (Edmond), orientaliste anglais, né à Batley (Cambridge) en 1603 ou 1606, mort à Londres en 1685. Voué à l'étude des langues sémitiques, il vit créer pour lui une chaire d'arabe à Cambridge. Il a consacré la plus grande partie de sa vie et de fortes dépenses à un véritable monument de philologie orientale, le *Dictionnaire des sept langues :* hébreu, chaldéen, syriaque, samaritain, éthiopien, arabe et persan (Lexicon heptaglotton; Londres, 1669, 1686, 2 vol. in-fol.), comprenant un précis de grammaire comparée (*Harmonica grammaticæ delineatio*) de ces langues. Une partie de l'édition de cet important ouvrage a été détruite dans l'incendie de Londres.

Cf. Wolf : *Historia lexicorum hebraicorum.*

CASTELLAN (Antoine-Louis), peintre et littérateur français, né en 1772 à Montpellier, mort le 2 avril 1838. Il a écrit sur les pays qu'il avait visités, comme paysagiste, des livres d'une remarquable exactitude : *Lettres sur la Morée* (Paris, 1808, in-8); *Lettres sur Constantinople* (Paris, 1811, in-8); *Lettres sur l'Italie* (Paris, 1819, 3 vol in-8); *Mœurs, usages, coutumes des Ottomans* (Paris, 1812, 6 vol. in-18), etc.

CASTELLESI (Adriano), ou cardinal CORNETO, écrivain italien du XVI^e^ siècle. Il occupa une haute position dans la diplomatie romaine, fut le complice de beaucoup de désordres et perdit la vie, sous Léon X, dans de ténébreuses intrigues. On a de lui un certain nombre d'ouvrages d'une bonne latinité : *De vera philosophia* (Bologne, 1507); *De sermone latino et modo latine loquendi* (Bâle, 1513; Paris, 1528, in-8); *De venatione,* poëme en vers phaleuques (Strasbourg, 1512; Paris, 1532; Lyon, 1548, in-8), etc.

Cf. Oldoini : *Athenæum romanum ;* — Bayle : *Dictionnaire historique.*

CASTELLI (Ignace-Vincent-Frédéric), auteur dramatique allemand, né à Vienne le 10 mars 1781, mort le 5 février 1862. Il est auteur de plus de cent pièces, en général imitées de Scribe et qui ont eu un succès de gaieté, et des poëmes populaires en dialecte bas-autrichien. Il a été fait plusieurs éditions de ses *Œuvres.* (Saemmtliche Werke; Vienne, 2^e^ édit., 1848, 15 vol.) [*Dictionn. des Contemporains,* les trois premières éditions.]

CASTELNAU (Michel DE), mémorialiste français, né vers 1520 au château de la Mauvissière (Touraine), mort en 1592. Militaire et diplomate, il a résumé une partie de ses campagnes et de ses missions dans ses *Mémoires* (1621, in-4; 1659, 2 vol. in-fol.; 1731, 3 vol. in-fol.), remarquables par la justesse d'esprit, la pénétration, le style net et précis. Petitot les a insérés dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France.*

Cf. Hubault : *M. de Castelnau,* thèse (Paris, 1856, in-8).

CASTELVETRO (Lodovico), critique italien, né à Modène en 1505, mort en Suisse en 1571. Il se fit de bonne heure une grande réputation de savoir, d'indépendance et de sévérité. Une querelle littéraire avec Annibal Caro l'exposa à des insinuations contre ses croyances religieuses et à des poursuites auxquelles il n'échappa que par l'exil.

On a de lui des ouvrages critiques, composés sans méthode et d'un style pénible et parfois prétentieux, mais contenant des observations fines, ingénieuses, nouvelles. Les principaux sont : *la Poetica d'Aristotele volgarizzata e sposta* (Vienne, 1570, in-4), édition rare, que quelques passages firent prohiber en Italie; *le Rime del Petrarca brevamente sposte* (Bâle, 1581, in-4); *Opere critiche* (Bâle, 1727, in-4); un commentaire de la *Rhétorique à Herennius* (Modène, 1653, in-4); puis quelques opuscules latins.

Cf. Lebret : *Anecdota de L. Castelvetro ;* — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie,* t. VII et IX.

CASTI (l'abbé Giambattista), poëte italien, né à Prato (Toscane) en 1721, mort à Paris en 1803. Il professa les belles-lettres à Montefiascone, puis fut chanoine de la cathédrale de cette ville. L'empereur Joseph II le choisit pour *poeta cesareo* après la mort de Métastase. Il reçut aussi un accueil favorable à la cour de Russie, ce qui ne l'empêcha pas d'écrire contre Catherine une satire intitulée *Tartaro* (Milan, 1803, 2 vol. in-12), dont les plaisanteries cyniques font un singulier contraste avec les louanges hyperboliques que le poëte avait d'abord adressées à l'impératrice. Retiré à Florence après la mort de Joseph II, il y composa ses deux principaux ouvrages. Ce sont d'abord les *Nouvelles galantes* (Novelle galanti; Paris, 1793-1804, 3 vol. in-8), traduites en diverses langues, en français par M. Alary (Paris, 1846, in-8), ouvrage licencieux, dans le genre de Boccace, où, de plus, selon le goût du XVIII^e^ siècle, l'incrédulité se mêle à l'immoralité. Andrieux en a traduit en vers quelques passages.

L'abbé Casti obtint un succès encore plus grand et de meilleur aloi avec ses *Animaux parlants* (Gli animali parlanti; Paris, 1802, 3 vol. in-8), poëme héroï-comique en vingt-six chants, sorte d'épopée des bêtes, reprenant les fables de La Fontaine dans un autre cadre, et offrant, sous le voile d'une allégorie fort transparente, la critique des cours; il y a beaucoup de justesse et de la verve, malgré la diffusion et les négligences d'un style qui sent l'improvisation. Les *Animaux parlants* ont été traduits en prose française par Paganel (Liége, 1818, 4 vol. in-8) et imités en vers par M. Mareschal (Paris, 1819, in-8). On a encore de l'abbé Casti, qu'on appelait vulgairement « le spirituel Casti », deux opéras bouffes dont Paesiello a fait la musique, *la Grota di Trofonio* et *Il Re Teodoro in Venezia,* ce dernier emprunté à un épisode de *Candide;* puis une *Conjuration de Catilina,* excellente parodie dont Cicéron est le héros.

Cf. Andrieux : *Décade,* an X (t. IV) ; — Tipaldo : *Biografia degli Ital. illustri ;* — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie.*

CASTIGLIONE (Baltazar), écrivain italien, né à Casatico, près de Mantoue, en 1478, mort à Tolède en 1529. Il occupa une plus grande place dans la politique que dans les lettres. Favori des papes Léon X et Clément VII, il joua surtout un rôle important dans les rapports diplomatiques du saint-siége et de l'Empire. Ce n'en fut pas moins un écrivain délicat et ingénieux, épris de la perfection; il a laissé peu d'œuvres, mais qui trahissent un véritable artiste du langage. La plus célèbre est *le Courtisan* (Il Cortegiano; Venise, 1528, in-folio, chez les Alde; Padoue, 1733, in-4) : l'auteur y trace le modèle idéal de l'homme de cour, avec une finesse d'observation et une grâce de peinture qui fait songer à nos moralistes du XVII^e^ siècle. *Le Courtisan* a été traduit en français par Colin d'Auxerre (Lyon, 1578, in-8), et par un anonyme (Paris, 1691, in-12). On cite encore de B. Castiglione des *Poésies italiennes et latines* d'une forme exquise, imprimées avec celles de César de Gonzague et de Jacques Corso (Venise, 1533, in-8, chez Alde), et des *Lettere* (Padoue, 1769-1771, 2 vol. in-4), publiées avec un savant commentaire de l'abbé Serassi. — Le nom de Castiglione a été porté en Italie par un grand nombre d'autres écrivains, dont les œuvres n'offrent qu'un médiocre intérêt littéraire.

Cf. G. Ferri : *De vita et scriptis B. Castiglionis* (Mantoue, 1780, in-8) ; — G.-V. Benini : *Elogio del piu virtuoso,* etc. (Venise, 1789, in-12) ; — *Mémoires de l'Académie de Turin,* t. XVI ; — Phil. Chasles, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1842, p. 567).

CASTIGLIONE (Jean DE). — Voy. CASTILLON.

CASTIL-BLAZE. — Voyez BLAZE.

CASTILHON ou CASTILLON (Jean), littérateur français, né en 1718 à Toulouse, mort le 1er janvier 1799. Il a publié : *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis*, avec le comte de Turpin (Paris, 1756, 2 vol. in-12); *Bibliothèque bleue, entièrement refondue et augmentée* (Paris, 1770, 4 vol. in-12 et in-8); *Anecdotes chinoises, japonaises, siamoises* (Paris, 1774, in-8); *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse* (Paris, 1781, in-12). Il a collaboré au *Journal de Trévoux*, au *Journal encyclopédique*, etc.

CASTILHON (Jean-Louis), littérateur français, frère du précédent, né en 1720 à Toulouse, mort vers 1793. On a de lui : *Essai sur les erreurs et les superstitions* (Amsterdam, 1765, 2 vol. in-8); *Histoire générale des dogmes et opinions philosophiques* (Londres [Genève], 1769, 3 vol. in-8); *Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité du génie, des mœurs et du gouvernement des nations* (Bouillon, 1769, in-8; 1770 3 vol. in-12), etc. Il a collaboré au *Dictionnaire des sciences morales, économiques*, etc. (1777-1783, 30 vol. in-4), et publié, avec Robinet, un *Recueil de pièces sur des sujets de littérature et de morale* (1769, 5 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CASTILLANE (LANGUE). — Voyez ESPAGNOLE.

CASTILLEJO (Cristobal DEL), poëte et médecin espagnol, né à Ciudad-Real en 1494, mort plus que centenaire en 1596. Il fut pendant plus de trente ans secrétaire de Ferdinand, frère de Charles-Quint. Sur la fin de ses jours, il prit l'habit des Chartreux. Ennemi des *pétrarquistes*, nom qu'il donnait aux novateurs de l'école de Boscan, il décocha contre eux des épigrammes et des satires qui n'arrêtèrent pas la Réforme. Il avait composé aussi plusieurs comédies. Moratin a donné l'analyse d'une pièce licencieuse qui a pour titre : *la Farsa de la constanza*, et qui serait de 1522; on en trouve le manuscrit à l'Escurial. Les poésies de Castillejo, connues et estimées de son vivant, ne parurent pourtant que longtemps après sa mort. Ses *Œuvres*, qui font partie de la *Coleccion de poetas españoles* publiée par Ramon Fernandez, forment deux volumes (Madrid, 1792, in-8).

CASTILLO-SOLORZANO (Alonzo DEL), romancier espagnol de la première moitié du XVIIe siècle. Il est auteur de plusieurs romans dans le genre picaresque, dont le plus goûté est *la Fouine de Séville* (la Garduña de Sevilla; Logrona, 1634, in-8). C'est, suivant l'expression de Sorel, l'histoire « d'une femme de belle humeur ». Traduit en français, sous son titre, par d'Ouville (Paris, 1661, in-8), il a reparu sous celui d'*Histoire de dona Rufine, courtisane de Séville* (Paris, 1731). On peut citer encore : *les Aventures du chevalier Trapaza*, et plusieurs recueils de nouvelles : *les Délassements de Cassandre* (los Alivios, etc.; Saragosse, 1629, in-8), traduit en français par Vanel (Paris, 1683, in-12); *la Maison de campagne de Laura* (*la Quinta*, etc.; Saragosse, 1649, in-8), etc. Castillo-Solorzano a composé aussi quelques comédies. — Plusieurs écrivains du nom de Castillo figurent dans la littérature espagnole, comme chroniqueurs, compilateurs, romanciers ou poëtes.

Cf. Antonio : *Bibliotheca hispana nova*.

CASTILLON (J.-F. Mauro-Melchior SALVEMINI DE), ou CASTIGLIONE, mathématicien et littérateur italien. Il vécut en Suisse, en Hollande et en Prusse, fut professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Frédéric II, et membre de l'Académie de Berlin. On a de lui, à part des travaux scientifiques : un *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (1756, in-8), en réponse à celui de J.-J. Rousseau, puis les traductions en français de *la Vie d'Apollonius de Tyane*, avec les commentaires de Ch. Blount (Berlin, 1774, 4 vol. in-12), *Des Vicissitudes de la littérature* de l'auteur italien de Denina (Ibid., 1786, 2 vol. in-8).

Cf. G. de Castillon : *Éloge de Jean de Castillon*, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* (1792-1793).

CASTOIEMENT D'UN PÈRE A SON FILS, recueil de contes moraux du XIIIe siècle. Ce livre a pour but d'enseigner (le mot *castoiement* signifie instruction) la sagesse pratique et l'expérience de la vie par des exemples et des apologues. Il est imité du traité latin de Pierre d'Alphonse : *Disciplina clericalis*. — Le *Castoiement*, publié à part (Paris, 1760, petit in-8), a été compris par Méon dans son recueil de *Fabliaux* (Paris, 1808), et reproduit par la Société des Bibliophiles.

CASTOR DE RHODES, surnommé *l'Ami des Romains*, Φιλορώμαιος, rhéteur grec du IIe siècle avant J.-C. Son origine et sa vie sont peu connues. On l'a confondu à tort avec le gendre du roi Dejotare pour qui plaida Cicéron. On lui attribue quelques ouvrages dont Suidas et Apollodore nous ont transmis les titres, et dont on trouve des fragments dans les *Rhetores græci* de Walz et la *Bibliothèque grecque* de Didot.

Cf. Walz : ouvrage cité, t. III ; — Clinton : *Fassi hellenici*, t. III.

CASTOR ET POLLUX, poëme lyrique de Gentil-Bernard (voy. ce nom).

CASTRO (Alonzo DE), prédicateur et théologien espagnol, né à Zamora en 1505, mort en 1568. Il devint archevêque de Compostelle. Son traité, *Adversus omnes hæreses lib. XIV* (Anvers, 1556 et 1568), qui eut un grand retentissement, a été traduit en français par Hermant (Rouen, 1712, 3 vol. in-12). Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1565, 4 vol. in-fol.).

CASTRO Y BELVIS (Guillen ou Guillem DE), auteur dramatique espagnol, né à Valence en 1567, mort en 1630. Il se distingua fort jeune par la vivacité de son esprit, et fut membre de l'Académie des Nocturnes. Protégé et pensionné par les ducs d'Osuna et d'Olivarès, il se les aliéna et mourut à l'hôpital. Ses *Comédies*, recueillies au nombre de quarante, et publiées en deux parties (Valence, 1618 et 1625, 4 vol.), montrent en lui un imitateur de Lope de Vega, dont il fut l'ami, et de Cervantes dont le *Don Quichotte* lui a fourni des sujets et des épisodes. Mais son théâtre serait aujourd'hui peu connu, sans l'imitation faite de l'une de ses pièces par Corneille. On sait que le sujet du *Cid* fut emprunté à la comédie héroïque de Guillen de Castro, *les Exploits de jeunesse du Cid* (las Mocedades del Cid), jouée à Valence en 1618, et dont une suite parut quelques années plus tard. Le *Cid*, représenté en 1636, est de l'aveu de l'auteur une imitation de la première partie de l'œuvre espagnole. L'indication des scènes plus spécialement imitées a sa place dans toutes les études sérieuses sur Corneille. On trouvera surtout une *Analyse comparative du drame de Guillem de Castro* dans l'édition des *Œuvres* de Corneille de la collection des *Grands écrivains de la France* (tome III, pages 207-238, Paris, 1862, in-8). Le même point a été traité par les écrivains espagnols Gil y Zárate, Martinez de la Rosa, A. Duran, Mesonero Romanos, Alberto Lista, etc. Outre cette œuvre héroï-comique dont les défauts sont considérables, mais parfaitement en rapport avec le goût et les habitudes du temps, nous signalerons encore de G. de Castro : *les Mal Mariés de Valence* (los Mal Casados de Valencia), mettant en scène la propre situation de l'auteur ; *les Merveilles de Babylone* (las Maravillas de Babilonia), histoire de la chaste Suzanne; *Piété et justice*, sainte Barbe, etc.

Cf. Jimeno : *Escritores del reino de Valencia* ; — Fus-

ter : *Biblioteca valenciana;* — Voltaire : *Remarques sur Corneille;* — Lord Holland : *Life of Lope de Vega;* — Bouterweck : *Hist. de la littér. espagnole;* — Ticknor : *History of span. Lit.;* — A. de Puibusque : *Hist. comparée*, etc. ; — Damas-Hinard : traduction du *Poëme du Cid* (1858, in-4) ; — Hipp. Lucas : *Documents relatifs à l'histoire du Cid* (Paris, 1860, in-12) ; — Eugène Baret : *Espagne et Provence* (Paris, 1857, in-8).

CASTRO (Francisco DE), auteur comique espagnol, de la première moitié du XVIIIe siècle. L'un des poëtes les plus populaires de son temps, il a composé un grand nombre d'intermèdes qui ont été réunis sous le titre de : *Fête comique* (Comico festejo ; Madrid, 1742).

Cf. La Barrera y Leirado : *Catalogo del antiguo teatro español* (Madrid, Rivadeneyra, 1860, gr. in-8) ; — Ticknor : *History of spanish Literature*, III.

CATACHRÈSE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

CATALANE (LANGUE). Cette langue, aujourd'hui déchue de son ancien rang, a été parlée dans la Catalogne, la Navarre, une partie de l'Aragon, l'ancien royaume de Valence, et en France, où on l'entend encore dans le Roussillon. Son usage s'est étendu aussi exclusivement aux îles Baléares. Elle a la plus grande analogie avec la langue du Bas-Languedoc, lemosine ou provençale ancienne. Issu, comme toutes les langues néo-latines, d'une altération du latin sous l'influence des anciens idiomes de la péninsule Ibérique, le catalan présente à peu près les mêmes racines que le castillan, le portugais, le provençal et l'italien. Mais ce qui le caractérise, c'est une concision extrême dans les compléments de ces racines passant à l'état de mots : ainsi, de l'espagnol au catalan, *mundo* est restreint à *mon*, *hombre* à *hom*, *mesquino* à *mesqui*. Cette brièveté entraîne une certaine rudesse. Le catalan s'est insensiblement séparé de la souche commune des idiomes de la Péninsule au point d'être plus difficilement entendu à Madrid que le portugais.

On a dit que l'idiome de la Catalogne, identique au provençal jusqu'à la fin du XIVe siècle, puis remplacé par le castillan à la fin du XVe, n'avait eu qu'une très-courte existence comme langue littéraire ; c'est une erreur. Le catalan, fixé au XIIIe siècle dans les chroniques de Jacques Ier et de Ramon Muntaner, a acquis de l'importance à la réunion de la Catalogne à l'Aragon. Il ne tomba à un rang secondaire que lors de la constitution de la monarchie espagnole, sous Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille. Un édit de Louis XIV défendit, en 1676, de se servir du catalan pour les prédications dans les églises de Perpignan, et en 1700, un nouvel édit ordonna expressément de lui substituer, dans le Roussillon tout entier, la langue française pour les actes publics. Le gouvernement espagnol n'eut pas une plus longue tolérance, et sous Philippe V, la province de Valence en 1707, et la Catalogne en 1714, durent abandonner pour les actes administratifs et judiciaires l'usage de la langue catalane. Il a été donné un *Promptuario trilingue*, cathalan, castellans y frances, par Jos. Broch (Barcelone, 1771, petit in-8), et un *Diccionario catalan-castillano-latino* par DD. Belvitges et Jugla (Barcelone, 1814, in-8).

Cf. Raynouard : *Grammaire comparée des langues du midi* (Paris, 1816, in-8) ; — Jaubert de Passa : *Recherches historiques sur la langue catalane, dans les mémoires sur les dialectes et patois* (Ibid., 1831, in-8) ; — Cambouliu : *Essai sur l'histoire de la littérature catalane* (2e édition, Paris, 1858, in-8).

CATALANE (LITTÉRATURE). L'idiome catalan a produit du XIIIe au XVIIe siècle une littérature peu connue, qui n'offre du reste ni œuvres célèbres, ni écrivains éminents, et que les historiens littéraires de l'Espagne, Sismondi, Fauriel, Bouterweck, Ticknor, n'ont envisagée que dans ses rapports avec l'objet spécial de leurs études. Ils ont constaté une intimité étroite entre la poésie catalane et celle des troubadours du midi de la France, et n'ont pas cherché à caractériser les productions intellectuelles des descendants des races visigothes, refoulées jusqu'aux pieds des Pyrénées par les Maures envahisseurs de la Péninsule. On peut cependant, à voir le sentiment de nationalité si persistant chez les Catalans et leur fidélité opiniâtre aux anciennes idées, juger qu'ils ont un esprit propre, qui a dû se manifester dans des formes littéraires. Il se retrouve, en effet, dans des compositions poétiques populaires, à l'allure vive, à l'accent sonore, empreintes d'une tendresse mélancolique ou d'une vigueur héroïque. Les Catalans ont des chansons romanesques, religieuses, historiques, des chants de *bandidos*, des chansons de coutumes modernes, des refrains de danse, des *rondallas* ou chants pour les enfants. Cette poésie lyrique, avec ses légendes terribles ou gracieuses, offre un intérêt particulier. On peut l'apprécier par le recueil qu'en a publié don Manuel Mila (Barcelone, 1853). M. Aguilo, bibliothécaire de Barcelone, a, de son côté, formé un volumineux recueil de chants populaires.

Si l'on veut suivre le mouvement littéraire de plus près, en tenant compte de quelques noms, on parvient à préciser certains points de l'histoire de la culture intellectuelle en Catalogne. C'est d'abord au XIIIe et au XIVe siècles, Jacques Ier *el Conquistador*, fondateur de la puissance catalane qui, à l'exemple d'Alphonse le Savant, son contemporain, cultiva les lettres. On a de lui une *Chronique* des événements de son règne (Valence, en 1557, in-fol.), d'une extrême rareté, et un *Livre de la Sagesse (lo Libre de la Saviesa)*, compilation de sentences accompagnées de commentaires « où Salomon et les Pères, dit M. Cambouliu, sont cités pêle-mêle avec Aristote, Sénèque et les moralistes arabes ». Sous Jacques Ier, l'idiome catalan fut élevé au rang de langue littéraire. A la même époque appartiennent les chroniques de Bernard Desclot, de Ramon Muntaner et celle de Miguel Carbonell, qui contient les Mémoires de Pierre IV, surnommé *le Cérémonieux :* remarquables spécimens d'une langue qui avec ces écrivains a gagné en éclat et en souplesse. Quelques traités ascétiques, comme ceux de Ximénès, évêque d'Elvas, complètent la série des œuvres en prose, supérieures à celles de la poésie. Dans le même temps les poëtes, sous le charme de la muse provençale, donnent la préférence à l'idiome roman d'au delà des Pyrénées, et se confondent avec les troubadours. Tels sont Hugues de Mataplane, Serveri de Gironne, Guillaume de Berga, et, si l'on veut, Guillaume de Cabestaing du Roussillon, province vassale de la Catalogne. Cette influence des troubadours sur les Catalans s'explique d'autant mieux que Raymond Bérenger III, comte de Barcelone, avait ajouté à ses domaines, en 1112, le comté de Provence. Le philosophe majorquais, Raymond Lulle, demande une place à part pour ses poëmes mystiques.

Avec le XVe siècle, et surtout vers 1450, lorsque la Catalogne est associée aux destinées de l'Aragon, dont la couronne puissante possédait les Deux-Siciles, la Sardaigne et la Corse, on entre dans la plus belle ère de la littérature catalane. Parmi les poëtes, Ausias March, dans l'élégie, Jaume Roig, Gazull, Fenollar, par leurs satires, atteignent dans ces divers genres un degré de perfection remarquable. On peut citer après eux Rocaberti, auteur d'une vision dans le goût du *Roman de la Rose* et San-Jordy qui a composé des chansons amoureuses. Febrer fit une traduction de l'*Enfer de Dante*. François Alègre en donna une des *Métamophoses d'Ovide* (los Libros de transformacions del poeta Obidi, 1494, petit in-folio gothique). Une œuvre d'imagination, un roman de chevalerie, goûté par Cervan-

tès, *Tirant lo Blanc* (Tirant-lo-Blanch), de Juan Martorell, de Valence (Valence en 1490), vient figurer dans la prose catalane, au même titre que le *Décaméron* en Italie. A. là réunion, sous Ferdinand le Catholique, de l'Aragon à la Castille, la Catalogne perdit sa situation florissante. Ses littérateurs se trouvent depuis cette époque confondus avec ceux de l'Espagne. Quelques rares écrivains provinciaux persistent encore néanmoins, comme le recteur de Vallfagona, auteur de couplets rabelaisiens, et le chanoine Pujol qui a écrit un poëme sur la bataille de Lépante.

Cf. Amatt : *Dictionnaire critique des auteurs catalans* (en espagnol) ; — Manuel Mila y Fontanals : *Observationes sobre la poesie popular con muestras de romances catalanes ineditos* (Barcelone, 1853) ; — A. de Circourt : *Littérature populaire de l'Espagne*, dans le *Correspondant* du 25 novembre 1860 ; — Cambouliu : *Essai sur l'histoire de la littérature catalane* (2e édition, Paris, 1858, in-8).

CATALECTIQUES (VERS). On appelle de ce nom, dans la prosodie grecque et latine, des vers auxquels il manque une partie du dernier pied. C'est comme l'effet d'une interruption subite exprimée par l'étymologie du mot (καταληκτικός, qui cesse). Les Grecs appelaient aussi ces vers κολοβοί, écourtés, tronqués. Le vers pouvait perdre, au lieu d'un demi-pied, un demi-mètre ou un pied entier, et il s'appelait alors *brachycatalectique*. Le vers complet, non tronqué, se nommait *acatalectique*. Au lieu de perdre un pied ou une syllabe, le vers pouvait avoir une syllabe de trop, et il prenait le nom d'*hypercatalectique*. Nous avons donné des exemples de toutes ces sortes d'irrégularités métriques dans les articles consacrés aux divers pieds qui les comportent.

Cf. G. Hermann : *De Metris græcorum et romanorum poetarum* (Leipzig, 1796).

CATALOGUE (du grec, καταλέγω, j'enregistre), liste méthodique ou alphabétique de livres ou autres objets composant une bibliothèque, un cabinet, un musée, une galerie. — Les catalogues de livres se dressent d'ordinaire au moyen de fiches de fort papier sur lesquelles on inscrit, pour chaque livre, le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, le nom de l'éditeur, le lieu et la date de la publication, le nombre de volumes, le format et aussi le nombre exact de pages, en distinguant, s'il y a lieu, celles de la préface ou introduction, numérotées en chiffres romains. Si le catalogue est fait pour servir de clef à une importante collection littéraire, on ajoute sur chaque fiche la lettre de la série à laquelle le livre devra appartenir et le numéro d'ordre qu'il recevra.

Il y a trois sortes de classement des livres ou des fiches qui les représentent : le classement alphabétique, le classement par formats et le classement méthodique. Ces trois modes sont employés concurremment dans les grandes bibliothèques de la France et de l'étranger, sans préjudice d'un quatrième classement par ordre chronologique d'acquisition, adopté, dans quelques-unes, pour prévenir les intercalations et les grands remaniements que l'ordre des matières nécessite. En France, on range méthodiquement les livres et on forme les catalogues d'après cette antique division : théologie, belles-lettres, sciences et arts. On en trouve l'origine dans le catalogue de la plus ancienne bibliothèque publique de l'Europe, celle de Leyde, dressé vers 1590 par Pierre Bertin. Ce système, un peu modifié, a persisté chez nous en dépit de quelques tentatives d'innovation datant de la fin du XVIIIe siècle. Il produit, en général, les divisions et les sous-divisions suivantes :

I. THÉOLOGIE : Écritures saintes, liturgie, Pères de l'Église.

II. HISTOIRE DES RELIGIONS : Histoire générale, histoire de la religion chrétienne, histoire des hérésies, histoire des religions païennes.

III. JURISPRUDENCE : Droit des anciens peuples, droit français.

IV. SCIENCES ET ARTS : Sciences philosophiques et morales, sciences physiques naturelles et médicales, sciences mathématiques, beaux-arts, arts et métiers, exercices gymnastiques, jeux.

V. BELLES-LETTRES : Linguistique et philologie, rhétorique, poésie, poésie dramatique, fictions en prose, dialogues épistolaires.

VI. HISTOIRE : Géographie, voyages, chronologie et histoire universelle, histoire ancienne, du Bas-Empire, moderne, de la chevalerie et de la noblesse, archéologie, histoire littéraire, biographie, bibliographie, polygraphie.

Il y a bien à redire à ce classement, qui ne tient pas compte du changement apporté dans l'état respectif des diverses branches de connaissances par le développement moderne des études. D'abord, la *théologie* et *l'histoire des religions* se touchent de trop près pour former deux ordres à part, et devraient seulement fournir des subdivisions d'un même ordre. Ensuite les sciences philosophiques et morales, comprises dans la division des *sciences et arts*, ont leurs rapports les plus nombreux et les plus intimes avec les études de théologie et d'histoire religieuse. D'une autre part, les *sciences* et les *arts*, réunis en un même ordre, ont les uns et les autres un domaine assez vaste et surtout assez distinct pour former deux ordres à part, ou si les arts ne paraissent pas suffire pour former un groupe, c'est aux belles-lettres plutôt qu'aux sciences qu'il faudrait les réunir. Nous croyons donc qu'on observerait assez bien les relations naturelles de nos diverses études, considérées soit dans leurs objets, soit dans leurs méthodes, en les classant ainsi : 1° *Études religieuses, morales et politiques*, comprenant toutes les branches de la théologie, de la philosophie et de la science sociale ; 2° *Arts et belles-lettres*, rapprochant toutes les parties de la littérature et la critique artistique ; 3° *Sciences* proprement dites, théoriques ou appliquées ; 4° *Histoire* et études accessoires. — La bibliographie serait mise en dehors de ces divisions, tantôt rattachée à chacune d'elles pour les traités spéciaux, tantôt s'étendant à toutes pour les répertoires généraux, universels.

En Allemagne, dans plusieurs grandes bibliothèques, notamment dans la bibliothèque royale de Munich, les catalogues présentent une répartition des livres en douze classes : Encyclopédie, Philologie, Histoire, Mathématiques, Physique, Anthropologie, Philosophie, Esthétique, Politique, Médecine, Jurisprudence, Théologie. Ces douze grandes classes se divisent chacune en un certain nombre très-variable de sous-classes. La philosophie a trois sous-classes, l'histoire en a quarante.

Les catalogues des bibliothèques sont en plusieurs volumes manuscrits. Souvent ils consistent simplement en plusieurs séries de fiches dans diverses cases. Pour obvier aux inconvénients d'une mobilité pleine d'avantages, on a eu l'idée, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève et à la Sorbonne, de maintenir les fiches dans des boîtes basses au moyen d'une baguette de fer qui les traverse toutes. Les intercalations de fiches nouvelles, à mesure de l'accroissement d'une bibliothèque, sont, de cette manière, toujours aisées à faire. On augmente encore cette facilité, à la bibliothèque Mazarine, au moyen de fiches à charnière, dont les talons sont retenus dans leurs cases par une vis de pression, et dont les parties supérieures se feuillettent comme les pages d'un volume.

Pour le public, on imprime les catalogues des bibliothèques ; mais c'est un travail long et dispendieux, et peu de bibliothèques peuvent se donner

le luxe d'un catalogue imprimé, qui se trouve toujours à refaire. — A partir de 1739, des catalogues partiels de la Bibliothèque royale ont été dressés et imprimés. De 1739 à 1744 parurent quatre volumes in-fol., dus aux soins de Melot, consacrés aux manuscrits grecs et latins; six autres volumes in-fol. publiés de 1744 à 1750 par les abbés Sallier, Boudot, Capperonier, comprirent les livres imprimés avec les divisions suivantes : Théologie, 3 vol.; Belles-lettres, 2 vol.; Jurisprudence, 1 vol. De 1822 à 1828 parut (en 5 vol. gr. in-8) le catalogue des livres imprimés sur vélin, dressé par J. Van Praet, l'un des conservateurs de la Bibliothèque. Depuis il a été entrepris, sous la direction de M. Taschereau, un catalogue général sur un plan dont l'exécution sera forcément trop longue pour en attendre une utilité pratique. Aux Etats-Unis d'Amérique, où les applications scientifiques produisent tant d'innovations, il y a plusieurs bibliothèques dont les catalogues sont formés par la reproduction photographique des titres complets. Toutes les grandes bibliothèques de l'Europe, celles de l'Allemagne surtout, ont eu, à diverses époques, leurs catalogues plus ou moins savamment composés, mais qui, par suite de l'enrichissement successif des collections, sont devenus, comme inventaires, incomplets et hors d'usage; ils gardent leur importance comme répertoires généraux ou spéciaux de bibliographie scientifique, historique ou littéraire (voy. BIBLIOTHÈQUE et BIBLIOGRAPHIE).

Les catalogues de collections de livres préparés à l'occasion d'une vente méritent une mention; ils sont en général dressés selon un ordre méthodique, participant des systèmes de classement indiqués ci-dessus. Quelques-uns sont des travaux bibliographiques très-intéressants et font beaucoup d'honneur aux libraires, commissionnaires ou experts qui les établissent. — Il y a des abréviations employées pour simplifier la rédaction et qui sont utiles à connaître : elles sont l'*abécé* de la science bibliographique. Voici les principales : *a.*, anno ou année; *app.*, appendice; *b.*, basane; *br.*, broché; *cart.*, cartonné; *ch. m.*, *Charta magna*; *d. s. t.*, doré sur tranche; *d. r.*, demi-reliure; *éd.*, édition; *fig.*, figures; *gr.*, grand; *got.*, gothique; *grav.*, gravures; *ms.*, manuscrit; *pap.*, papier; *r.*, relié; *r. m.*, relié en maroquin; *s. d.*, sans date; *supp.*, supplément; *t.*, tome; *tab.*, table; *v.*, veau; *v. f.*, veau fauve; *v. j.*, veau jaspé; *vél.*, vélin; *vol.*, volume.

Cf. Renouard : *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* (Paris, 1829, 4 vol. in-8); — Aimé Martin : *Plan d'une bibliothèque universelle* (Ibid., 1837, in-8); — L.-A. Constantin : *Bibliothéconomie, instruction sur l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques* (Ibid., 1839, in-12); — Paulin Paris : *De la Bibliothèque royale et de la nécessité de commencer, achever et publier le catalogue général* (Ibid., 1847, in-8); — Ch. Jewett : *A Plan for stereotyping catalogues by separate titel,... in the United States* (Washington, 1851, in-8); — Bonange : *Projet d'un catalogue universel* (Ibid., 1874, in-8).

CATALOGUE DES FEMMES ILLUSTRES (LE), ou GRANDES FÉES, épopée attribuée à Hésiode (voy. ce nom).

CATASTASE, terme de l'ancienne rhétorique, en grec κατάστασις, de καθίστημι, établir. Il désignait, parmi les diverses parties du discours, celle consacrée à exposer brièvement le fait ou à poser la question. Il se rapportait spécialement à l'éloquence judiciaire. — Au théâtre, le même terme, pris dans le sens d'*arrêt*, signifiait cette partie du poëme dramatique où les intrigues nouées, dès les premières scènes, se soutiennent, continuent et se développent jusqu'à ce qu'elles se trouvent préparées pour le dénoûment. — Voy. PROTASE.

CATASTROPHE, terme de littérature dramatique (voy. DÉNOUMENT et PÉRIPÉTIE).

CATÉGORIES (LES), traité d'Aristote (voy. ce nom).

CATHERINE DE SIENNE (sainte), née à Sienne en 1347, morte en 1380. Elle entra à vingt ans chez les sœurs de Saint-Dominique où ses révélations et son éloquence naturelle lui acquirent une grande célébrité. Elle joua un rôle important dans le schisme produit par la double élection d'Urbain VI et de Clément VII. Elle fut canonisée par Pie II, en 1461. On a d'elle divers traités ascétiques, des *Lettres dévotes* (1644, in-4), des *Poésies religieuses*, des *Oraisons*, ouvrages remarquables par la pureté classique, la vivacité et l'élégance du style. Il en a été donné des éditions par Jérôme Gigli (Sienne et Lucques, 1707-13, 4 vol. in-4), par N. Tommaseo (Florence, 1863, 4 vol.), etc. M. E. Cartier a traduit les *Lettres* en français (Paris, 1858, 3 vol. in-8).

Cf. Alfonso Capecelatro : *la Storia di santa Caterina da Siena* (3e édit., Florence, 1863, in-18).

CATHERINE II, impératrice de Russie, née à Stettin en 1729, morte en 1796. Protectrice des lettres, Catherine la Grande les a elle-même cultivées. Elle faisait profession de philosophie et entretint avec Voltaire, qui la traitait de Sémiramis du Nord, avec Grimm, d'Alembert et Zimmermann, etc., une correspondance suivie qui a été en partie recueillie (Brême et Zurich, 1808, in-8). Une correspondance particulière avec l'abbé de Breteuil, encore inédite, se conserve dans les archives de la famille du comte de Breteuil.

Les œuvres littéraires de Catherine II comprennent principalement des comédies : *la Fête de Mme Vorczalkine*, en cinq actes en prose; *Madame Viestnikova et sa famille*, en un acte; *O temps! ô mœurs!* en trois actes, toutes trois composées en 1772; les deux premières se trouvent dans un recueil imprimé la même année; *l'Adolescent* (1785), *le Sorcier de la Sibérie* (même année), *le Fripon* (1786), *le Secret*, *l'Ensorcelé*, toutes les cinq dirigées contre les pratiques de l'illuminisme, du martinisme et du magnétisme. *La Fête...* a été traduite en français par G. de Baer dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, comme étant du comte Oginski; *O temps!* l'a été par Leclerc (Paris, 1826, in-8). On cite encore : *l'Antidote*, réfutation du *Voyage en Sibérie* de l'abbé Chappe d'Auteroche (Amsterdam, 1771); un conte, *le Czarowitz Chlore*, traduit en français par Formey (Berlin, 1782, in-8); des *Instructions* pour le prince Soltikoff, chargé de la surveillance de l'éducation des grands-ducs Alexandre et Constantin; des articles satiriques curieux et piquants, intitulés *Buili i Nebuilitsui* (ce qui est et ce qui n'est pas), dans le recueil *l'Ami des partisans de l'idiome russe*, publié par l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg; une traduction du *Bélisaire* de Marmontel; puis divers écrits relatifs à l'administration de ses États, à une réforme législative, à l'éducation des jeunes nobles russes, etc.; enfin des *Mémoires* dont l'authenticité a été mise en doute, quoiqu'elle soit affirmée par M. Herzen qui a eu l'initiative de leur publication (Londres, 1859).

Cf. *Mémoires* de la princesse Daschkoff (Paris, 1859); — N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823); — Sainte-Beuve : *Nouvelles causeries du lundi*, t. II.

CATHERINE DE GÉORGIE, tragédie de Gryphius (voy. ce nom).

CATHERINOT (Nicolas), littérateur français, né en 1628, près de Bourges, mort en 1688. Avocat au parlement de Paris, il a publié près de deux cents opuscules, mémoires, factums, huit livres d'épigrammes latines très-médiocres, et des ouvrages de droit. Ces écrits n'intéressent que les bibliophiles. On en trouve le catalogue.

Cf. David Clément : *Bibliothèque curieuse*, t. VI.

CATHOLICON. — Voyez MÉNIPPÉE.

CATHOLICOS (Jean). — Voyez JEAN VI.

CATILINA, sujet de tragédie, traité par Ben-Jonson, Crébillon, l'abbé Pellegrin, Voltaire (voy. ces noms).

CATILINAIRES, harangues de Cicéron contre Catilina. — Voy. CICÉRON.

CATINAT (Nicolas DE), maréchal de France, né le 1er septembre 1637 à Paris, mort le 22 février 1712. Ses *Mémoires et Correspondance* ont été publiés par Auguis (Paris, 1819, 3 vol. in-8).

Cf. Marq. de Créquy : *Vie de N. de Catinat* (Amsterdam, 1772, in-12 ; nouv. édit., Lausanne, 1774) ; — La Harpe, de Guibert, Espagnac, etc. : *Éloges de Catinat* ; — Auguis : article sur les *Mémoires* (*Moniteur* du 2 octobre 1820).

CATON (Marcus-Porcius-Cato), surnommé *l'Ancien* ou *le Censeur*, homme d'État, orateur et écrivain romain, né en 234 avant J.-C. à Tusculum, mort vers 149. Occupé des travaux des champs qu'il quitta pour faire la guerre sous Fabius Maximus, il était le conseil et l'avocat de ses voisins. Son talent et son caractère frappèrent un patricien des environs, qui l'engagea à le suivre à Rome. Il y mit son éloquence au service des vieilles mœurs austères, contre les luxueuses mollesses de la civilisation grecque et orientale qui gagnait les familles nobles. Dans toutes les charges qu'il occupa, il professa les mêmes principes. Il unit aux talents de l'administrateur ceux du général. Tribun militaire en 191, il combattit en Etolie, en Thrace, et gagna, avec Acilius Glabrion, la bataille des Thermopyles. Nommé censeur en 184, il déploya toute son énergie contre le luxe et les mauvaises mœurs, mit des impôts sur les esclaves, les voitures, les bijoux, dégrada plusieurs chevaliers et exclut du sénat sept sénateurs. Mis quarante-quatre fois en accusation par ses nombreux ennemis, il confondit chaque fois ses accusateurs. Son dernier acte politique important fut une mission qu'il remplit en Afrique, en 174, comme arbitre des différends entre Massinissa et Carthage, et à la suite de laquelle il termina tous ses discours au Sénat par le fameux : *Delenda est Carthago*.

Le talent oratoire de Caton nous est connu par les anciens, et surtout par les éloges de Cicéron. Mis sur le même rang que ce dernier par Fronton, il était en même temps élevé, véhément, mordant et plein de finesse. A une époque où la langue latine était dans un état de transition, il contribua à l'enrichir. Malgré ses préjugés contre les Grecs, il finit par étudier leur littérature, et par admirer Démosthène et Thucydide. Nous avons de lui le *De Re rustica*, recueil de préceptes et d'observations, qui, pour le fond, fournit de précieuses indications à la fois sur son caractère et sur les mœurs antiques de Rome; mais il est probable que la forme n'en a pas été exactement conservée, et qu'il n'était pas à l'origine, comme aujourd'hui, un ensemble de pensées diverses souvent sans transitions. Ce traité, publié séparément par Popma (1590), est contenu dans les *Scriptores rei rusticæ* de Gesner (Leipzig, 1773-1774) et dans ceux de Schneider (Ibid., 1794, 1797). Saboureux l'a traduit en français, dans son recueil d'*Anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture* (Paris, 1771-1775, 6 vol. in-8). Il nous reste d'assez nombreux fragments d'un autre ouvrage de Caton, *les Origines* (Origines), composé de sept livres : le premier sur les rois de Rome; le second et le troisième sur les origines de différentes cités italiques; les autres sur les guerres Puniques, etc. Ces fragments se trouvent dans les *Vitæ et fragmenta veterum historicorum romanorum* de Krause (Berlin, 1833). Les fragments des *Discours* font partie des *Oratorum romanorum fragmenta* de Meyer (1842). Les autres écrits de Caton sont un traité *Sur l'Art militaire*, dont Végèce cite quelques passages; un traité *Sur l'Éducation des enfants*, dont Macrobe cite une phrase; des *Apophthegmes* dont Plutarque paraît avoir inséré quelques-uns dans sa *Vie de Caton*; des *Lettres et questions épistolaires*, dont Aulu-Gelle nous a fait connaître le titre; des *Préceptes sur les mœurs*, recueil connu sous le nom de *Carmen de moribus*, bien que ce ne fût pas un poëme, mais une suite de sentences. On a regardé Caton le Censeur comme l'auteur d'un *Commentaire sur le droit* cité quelquefois par le Digeste; mais il doit être plutôt attribué à son fils, Marcus Porcius Cato Licinianus, qui se livra plus spécialement à la jurisprudence. H.-A. Lion a réuni, sans beaucoup de critique, les fragments de Caton, sous le titre de *Catoniana* (Gœttingue, 1826).

Cf. *Vie de Caton*, par Plutarque et par Cornelius Nepos ; —Schneider : *De M. Porcii Catonis vita, studiis et scriptis*, dans les *Scriptores rei rusticæ*, t. I ; — A. Wagener : *Dissertation sur M. Porcius Caton* (Bonn, 1849) ; — Lame : *De Catone censorio oratore*, thèse (1864, in-8) ; — Gaillardin : *les Géorgiques ; comparaison de ce poëme avec les deux traités de Caton et de Varron*, De re rustica (1830, in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

CATON (Valerius), grammairien et poëte latin, du Ier siècle avant J.-C. Outre divers ouvrages sur la grammaire, il avait composé des poëmes dont les plus célèbres étaient intitulés *Lydia* et *Diana*. Les collections des petits poëtes latins contiennent un poëme de 183 vers hexamètres qui depuis le temps de Joseph Scaliger est connu sous le titre de *Valerii Catonis diræ* : c'est la plainte d'un citoyen dépouillé de son champ au profit d'un soldat vétéran, et elle se compose d'imprécations contre le ravisseur et d'un tableau de la félicité champêtre. On a attribué cet ouvrage à Virgile dont il ne rappelle ni le style ni les sentiments, et on l'a imprimé d'abord à la suite de ce poëte (Rome, 1469). Éditées à part par Arnold (Leyde, 1652, in-12), les *Diræ* ont été reproduites par Eischstaedt (Iéna, 1826, in-4), par Putsch (Ibid., 1828, in-8) et par Schopen (Bonn, 1847, in-.). On les trouve aussi dans l'*Anthologie* de Burmann et dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorff.

Cf. Smith : *Diction. of greek and roman biography*.

CATON (Dionysius), moraliste latin, dont on ignore l'époque et la vie. On a sous ce nom quatre livres de distiques, formant une suite de leçons morales destinées à la jeunesse : *Disticha de moribus ad filium*. Fabricius en a fixé la date au IVe siècle de notre ère, sous le règne de Valentinien. On s'en est beaucoup servi dans les écoles au moyen âge; les manuscrits en sont très-nombreux et fort incorrects. On croyait qu'ils étaient l'œuvre de Caton le Censeur, qui en effet avait écrit le *Carmen de moribus* dont parle Aulu-Gelle (lib. XI, ch. II), et des *Præcepta ad filium;* mais les fragments qui restent de ceux-ci sont tout à fait différents de la forme que présente l'ouvrage de Dionysius Caton. Celui-ci, dont l'importance est attestée pendant tout le moyen âge par une foule de témoignages, de commentaires, de remaniements en langue vulgaire, a été imprimé pour la première fois en 1475 (s. l., in-8 et in-4 gothique), réédité par Otto Arntzenius, avec commentaire (Amsterdam, 1754, in-8), par Kœnigsfeld, avec une traduction en cinq langues (Ibid., 1759), et par Tzschucke (Leipzig, 1825).

Les imitations et traductions françaises des *Distiques moraux* remontent très-loin ; une des plus intéressantes est celle du moine Everard, dans la première moitié du XIIe siècle. Il composa sur chaque sentence une strophe de six vers, par exemple : *Datum serva, Foro te para :*

> Mult soit bien gardée
> Chose ki est donée
> Par Deu et par gent.
> Al marchié quand vus alez,
> Mult bel vus aturnez
> Et ascémément.

Plus tard, Pierre Grosnet donna une suite de l'ouvrage sous ce titre : *les Mots dorés du grand et saige Cathon* (Paris, 1530-1533, 2 vol. in-8).

Cf. J. Travers : *Dionysii Catonis disticha de moribus in gallicos versus translata*, thèse (1837, in-8) ; — Leroux de Lincy : *le Livre des proverbes* (1859, 2 vol. in-12) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

CATON, LA MORT DE CATON, sujet de tragédies et de poëmes. La fin de Caton d'Utique, arrière-petit-fils de Caton le Censeur et le digne héritier de ses maximes et de ses vertus, a été mise à la scène, en France, par J. Auger (1648), par Deschamps (1715), par Poinsinet de Sivry (1789), par Raynouard (1794), par Geoffroy (non joué), par Mennechet (1815) ; mais la plus célèbre des pièces sur Caton est la tragédie anglaise d'Addison (1713), imitée par plusieurs des auteurs précédents (voy. ces divers noms).

CATON L'ANCIEN, ou *de la Vieillesse*, traité de Cicéron (voy. ce nom).

CATROU (François), littérateur français, né le 28 décembre 1659 à Paris, mort le 18 octobre 1737. Il entra chez les Jésuites. Chargé de rédiger le *Journal de Trévoux* dès sa fondation, il y travailla douze ans. On a de lui : *Histoire générale de l'empire du Mogol* (Paris, 1702, in-4) ; *Histoire du fanatisme des religions protestantes, de l'anabaptisme*, etc. (Paris, 1707, in-4) ; *Histoire romaine* (1725 et 1737, 12 vol. in-4 et 24 vol. in-12) ; une traduction de *Virgile* (17.., 4 vol. in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

CATS ou **VAN CATS** (Jacques), poëte hollandais, né à Brouhershaven (Zélande) en 1577, mort à Zagvliet en 1660. Il fit ses études à Leyde, puis vint à Orléans pour prendre le grade de docteur. Il entra alors dans l'administration et la diplomatie, fut ambassadeur en Angleterre et reçut la dignité de grand pensionnaire de la Hollande. Un monument lui a été élevé à Gand en 1829.

Jacques Cats s'est acquis un rang distingué dans la littérature de son pays par le nombre et le mérite de ses compositions, qui consistent en allégories, en tableaux poétiques de la vie et de ses conditions, en odes, idylles, fables. Il a porté dans ce dernier genre une simplicité, une naïveté qui l'ont fait surnommer, par une de ces assimilations plus ou moins exactes, « le La Fontaine hollandais. » Il a de l'imagination, de la sensibilité, de la facilité, parfois des redites et de la monotonie. Ses *Œuvres* ont été plusieurs fois réimprimées, notamment par les soins de Bilderdijk et de Ferth (Amsterdam, 1790-1800, 19 vol. in-12). Il a paru une édition allemande d'une partie de ses poésies (Hambourg, 1710-1717, 8 vol.).

Cf. Geysbeek : *Het Leven en de verdiensten van J. Kats* (Amsterdam, 1829, in-8).

CATTEAU-CALLEVILLE (Jean-Pierre-Guillaume), littérateur français, né en 1759 à Augermunde (Brandebourg) d'un père protestant réfugié, mort en 1819. Pasteur en Suède, et membre de l'Académie royale, il vint en 1810 résider à Paris. Il a laissé des ouvrages estimés : *Vie de Renée de France, duchesse de Ferrare* (Berlin, 1781, in-8) ; *Tableau général de la Suède* (Lausanne, 1789, 2 vol. in-8) ; *Tableau des États danois* (Paris, 1802, 3 vol. in-8) ; *Voyage en Allemagne et en Suède* (Ibid., 1810, 3 vol. in-8) ; *Histoire de Christine*, (Ibid., 1815, 2 vol. in-8) ; *Histoire des révolutions de Norvége* (Ibid., 1818, 2 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CATULLE (Caius-Valerius-Catullus), poëte latin, né à Vérone en 87 avant J.-C. La date de sa mort n'est pas connue. En général, on le fait vivre seulement trente ans ; mais deux passages de ses œuvres prouvent qu'il vivait encore sous le consulat de Vatinius, en 47. Sa famille tenait un rang distingué ; son père fut l'ami et l'hôte de Jules César. Lui-même posséda, outre la propriété paternelle sur le promontoire Sirmio (lac de Garde), une villa dans les environs de Tibur, et l'on sait qu'il voyagea vers le Pont sur son propre navire ; mais la vie de plaisirs qu'il mena à Rome ne tarda pas à lui causer des embarras d'argent dont il s'est plaint plus d'une fois dans ses vers. Il accompagna en Bithynie le préteur Memmius, et séjourna quelque temps en Grèce et en Asie. Son frère, qui voyageait avec lui, mourut sur les côtes de la Troade. Il revint à Rome, sans avoir fait sa fortune, la bourse vide, ou, comme il le dit, « pleine d'araignées. » Catulle fut l'ami des écrivains et des orateurs les plus célèbres, de Cicéron, de Licinius Calvus, de Cinna, d'Hortensius, etc. La femme qui fait le sujet du plus grand nombre de ses pièces érotiques nous est connue sous le nom de Lesbie ; son vrai nom, d'après Apulée, était Clodia, et l'on a supposé que c'était la sœur du fameux Clodius. Ardent et mobile, malgré la familiarité qui avait existé entre son père et César, il attaqua ce dernier, dans plusieurs épigrammes, avec une violence extrême, puis se réconcilia avec lui.

Les œuvres de Catulle, telles qu'elles nous sont parvenues, comprennent cent seize poëmes de différente longueur et dont un grand nombre sont très-courts. L'ordre dans lequel ils sont disposés paraît à peine avoir été l'objet d'un arrangement préconçu. Du reste, la variété des sujets, la diversité des styles et des rhythmes ne permettent pas de les classer systématiquement. Le recueil commence par une épître dédicatoire à Cornelius, auteur d'un abrégé historique. Les grammairiens ont pensé qu'il s'agissait de Cornelius Nepos, et ont donné à l'ensemble des œuvres le titre suivant : *Valerii Catulli ad Cornelium Nepotem liber*. Quelques pièces, comme l'*Hymne à Diane*, l'ode *A Lesbie* (LI) imitée de Sapho, l'*Épithalame de Julie et de Manlius*, le *Chant nuptial*, appartiennent au genre lyrique. Les *Noces de Thétis et de Pélée*, comprenant plus de quatre cents vers hexamètres, forment un poëme héroïque, que l'on a plusieurs fois rapproché de l'épisode de Didon de Virgile. La petite pièce *A Hortalus, la Chevelure de Bérénice*, le poëme *A Manlius* se classent parmi les poëmes élégiaques. *Cybèle et Atys*, par le sujet, le ton et le mètre, occupe une place tout à fait à part. Tout le reste peut être rangé sous le titre général d'épigrammes, pris dans le sens ancien, et désignant toute composition courte et fugitive, suggérée par une pensée ou un sentiment de peu de durée, ou encore par quelque circonstance de la vie ordinaire. Quelques-unes de ces poésies légères, comme les vers *Au moineau de Lesbie*, ou la *Complainte sur la mort du moineau*, ressemblent à ce que nous appelons des madrigaux ; d'autres sont de véritables épigrammes, au sens moderne. Plusieurs poëmes de Catulle ont été perdus ; tel est celui des *Enchantements de l'amour*, dont parle Pline. On lui a attribué le *Ciris* et le *Pervigilium Veneris*, qu'il est plus juste de rapporter, le premier à Virgile, le second à Gallus, si même l'un et l'autre ne sont pas d'auteurs inconnus.

Tibulle, Ovide, Martial et d'autres anciens qualifient Catulle de *doctus*, sans doute par allusion aux savantes imitations des Grecs que présentent quelques-uns de ses poëmes, tirés de la littérature grecque et appropriés avec bonheur au génie latin. Dans ces poëmes et dans ceux qui lui appartiennent en propre, il introduisit à Rome plusieurs des mètres helléniques. Horace, qui parle de Catulle sur un ton dédaigneux, s'est vanté à tort d'avoir « le premier fait passer les chants éoliens sur les modes d'Italie », et d'avoir « le premier montré au Latium les iambes de Paros ». Catulle avait fait l'un et l'autre avant lui. Quelle que fût l'habileté de

Catulle dans ses imitations qui l'ont fait comparer à un poëte grec écrivant latin, sa popularité à Rome, comme celle de Lucrèce, son contemporain, s'explique par le caractère essentiellement romain de sa poésie. Par les idées et les sentiments, il est le vrai précurseur de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Tibulle et de Properce. La crudité, la sensualité qu'on lui reproche, sont de son siècle plus que de lui-même. « Si, comme l'a dit de Pongerville, il n'a pas l'élégance continue, il a une élégance naïve, une grâce négligée, qui ne charment pas moins qu'un art plus accompli. Dans ses expressions, comme dans ses sentiments, il s'abandonna à la vivacité de son esprit et de sa passion. Un style parfois un peu rude ne messied pas à ce courant naturel. »

L'édition princeps de *Catulle* date de 1470, sans indication de lieu (petit in-4). Parmi les nombreuses éditions qui suivirent, on distingue celles de Scaliger (Paris, 1577), de Vossius (Londres, 1684, petit in-4), de Volpi (Padoue, 1710), de F.-W. Dœring (Leipzig, 1788-92, 2 vol. in-8), de M. Naudet, dans la *Bibliothèque Lemaire* (Paris, 1826, in-8), de Lachmann (Berlin, 1829). Les traductions françaises complètes sont celles de l'abbé de Marolles, au XVIIe siècle, de Noël (1803), de Denonfrid (1845). Les *Noces de Thétis et de Pélée* ont été traduites en vers par Ginguené (1812), par Servan de Sugny et par H. Dollin de Beauvais (1839). Mollevant a traduit en vers les *Élégies* (1821). Catulle a été très-souvent traduit en italien. On cite la traduction anglaise de George Lamb (1821) comme très-remarquable.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*, t. I ; — *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLIV, p. 239 ; — Naudet : *Préface* de son édition ; — A. Pierron : *Histoire de la littérature latine* ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

CATULUS (Quintus Lutatius), historien romain, mort en 87 avant J.-C. Consul avec Marius en 102, il remporta avec celui-ci la victoire de Verceil contre les Cimbres. Ayant embrassé le parti de Sylla, il fut mis à mort par son ancien collègue. Versé dans la littérature grecque et écrivant sa propre langue avec pureté, il composa sur la guerre des Cimbres un ouvrage historique que Cicéron trouvait digne de Xénophon. Il est entièrement perdu. Deux épigrammes de Catulus nous ont été conservées, l'une par Cicéron (*De natura deorum*, I, 28), l'autre par Aulu-Gelle (*Noctes atticæ*, XIX, 9).

Cf. Orelli : *Onomasticon Tullianum*, II, p. 366.

CAUCASIENNES (LANGUES), idiomes parlés en Asie, au sud de la Russie et au nord de la Perse, entre la mer Noire et la mer Caspienne. Les principaux sont l'*arménien*, le *géorgien*, le *mingrélien* et les dialectes des *Tcherkesses* ou Circassiens, des *Lesghis*, des *Lazes* et des *Abases*, etc. Ces langues offrent, à l'examen de leurs vocabulaires, des marques de parenté avec les idiomes les plus divers, mais surtout avec le zend et le sanscrit. On les a rangées quelquefois parmi les langues sémitiques. Mais les ressemblances qu'elles accusent sont le fait des nombreuses migrations qui se sont accomplies à travers les régions où elles sont parlées, et l'opinion la plus générale est que ces langues se rattachent au groupe persan, ou iranien, dans la famille des langues indo-européennes. Les idiomes du Caucase procèdent, pour leur formation, par agglutination. Ils sont d'une rudesse et d'une âpreté extrêmes, et l'abondance des consonnes, la fréquence des aspirations, des sifflantes et des nasales, les rendent désagréables aux oreilles européennes. La langue géorgienne (voy. ce mot), qui a eu le principal développement, a été l'objet d'un certain nombre de travaux de grammaire et de lexicographie.

Cf. Fr. Bopp : *Die kaukasischen Glieder des indoeuropaïschen Sprachstammes* (Berlin, 1847).

CAUCHOIS-LEMAIRE (Louis-Auguste-François), publiciste français, né à Paris le 28 août 1789, mort dans cette ville le 9 août 1861. Journaliste et pamphlétaire, il fut célèbre par la lutte qu'il soutint contre le gouvernement de la Restauration dans le *Nain jaune*, supprimé dès 1815 et remplacé par *les Fantaisies* et le *Journal des arts et de la politique*, qui eurent le même sort, puis par le *Nain jaune réfugié* et le *Vrai libéral* publiés à Bruxelles. Condamné à de fortes amendes et à des années de prison, il prit une part active à la révolution de Juillet. En 1831, il fonda le *Bon Sens*, qui lui valut, outre un duel avec Raspail, des poursuites nouvelles. Il devint, en 1840, chef de section aux Archives. Il a recueilli divers articles et brochures sous le titre de *Lettres politiques, religieuses et historiques* (1828-32, 2 vol. in-8), et publié quelques autres volumes. [*Dictionn. des Contemporains*, les trois premières éditions.]

CAUMARTIN (Jean-François-Paul LEFÈVRE DE), né à Châlons-sur-Marne en 1668, mort en 1733, fut élevé par le cardinal de Retz et devint évêque de Vannes, puis de Blois. Il entra à l'Académie française en 1694, et fut membre associé de l'Académie des inscriptions. Il n'a rien laissé.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI (article DANGEAU).

CAUSERIE, titre d'ouvrage. Les livres qui le portent, par la liberté de la composition, la variété des sujets, le laisser-aller du style, rappellent la forme et les agréments de la conversation. Ils ont pour origine le journal, où la critique littéraire et la science même ont pris, comme la chronique du jour, le tour d'une causerie écrite et s'épanchent en improvisations perpétuelles. Chaque feuille périodique ayant ses causeurs de profession, la plupart de ceux-ci ont voulu donner à des articles d'un intérêt éphémère une existence moins fugitive et les ont réunis en volumes. De là cette multitude de *Causeries littéraires*, *Causeries dramatiques*, *Causeries scientifiques*, *Causeries philosophiques*, *Causeries du lundi*, *du samedi*, *du dimanche*, de tous les jours de la semaine enfin. Dans cette foule, une série, considérable par le nombre des volumes et par le rare talent de l'auteur, celle des *Causeries* de Sainte-Beuve est restée le modèle de cette forme de critique littéraire (voy. JOURNALISME).

CAUSES GRASSES. — Voyez BAZOCHE.

CAUSSIN (Nicolas), théologien français, né en 1583 à Troyes, mort le 2 juillet 1651. Membre de la Société de Jésus, il se fit remarquer dans la prédication et devint confesseur de Louis XIII. On a de lui : *Symbolica Ægyptiorum sapientia* (Paris, 1618, in-4); *Apologie pour les religieux de la Compagnie de Jésus* (Ibid., 1644, in-8); *la Cour sainte*, 5 vol. in-12), ouvrage d'un bizarre ascétisme.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

CAUSSIN DE PERCEVAL (Jean-Jacques-Antoine), orientaliste français, né le 24 juin 1759 à Montdidier, mort le 29 juillet 1835. Élève de Cardonne et de Deshauterayes, il devint professeur d'arabe au Collége de France en 1783, garde des manuscrits orientaux à la Bibliothèque du roi en 1787, membre de l'Institut en 1809 et de l'Académie des inscriptions en 1816. Il a traduit de l'arabe : *Histoire de la Sicile sous la domination des Musulmans*, de Howaïri (Paris, 1802, in-8); la *Suite des Mille et une Nuits* (Paris, 1806, 2 vol. in-12); les *Tables astronomiques* d'El-Younis (Paris, 1810, in-4); il a édité les *Cinquante séances de Hariri* (Paris, 1818, in-4); les *Tables de Lokman* (1818, in-4) et des *Sept Moallakahs* (in-4). Il a donné des Mémoires dans le recueil de l'Académie des inscriptions, des traductions des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes (Paris, 1796

in-8), de *Valerius Flaceus* dans la bibliothèque de Panckoucke, etc.

Cf. Daunou : *Notice*, dans le recueil de l'Académie des inscriptions, t. XIV.

CAUSSIN DE PERCEVAL (Armand-Pierre), orientaliste français, fils du précédent, né à Paris le 13 janvier 1795, mort dans cette ville le 15 janvier 1871. Professeur d'arabe à l'École des langues vivantes et au Collége de France, il avait exercé les fonctions d'interprète en Orient. Il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1849. On lui doit, outre des écrits spéciaux, une importante suite d'*Essais sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, pendant l'époque de Mahomet*, etc. (1847, 3 vol. in-8). [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

CAVAIGNAC (Eléonore-Louis-Godefroy), homme politique et littérateur français, né à Paris en 1801, mort le 5 mai 1835. Fils aîné d'un conventionnel et frère du général qui fut chef du pouvoir exécutif en 1848, il prit une part active aux luttes de l'opinion républicaine contre la Restauration et la monarchie de Juillet, comme fondateur de sociétés politiques et comme journaliste. Il fut un des rédacteurs de la *Réforme*. Parmi ses écrits de littérature politique ou d'histoire, on distingue *Une tuerie de Cosaques*, qui se réimprime encore en volume ou en feuilletons.

Cf. *Obsèques de Godefroy Cavaignac*, recueil des oraisons funèbres, etc. (Paris, 1845, in 8).

CAVALCANTI (Guido), philosophe et poëte italien, né à Florence vers 1250, mort en 1301. Appelé l'un des « pères de la langue », il fut l'ami de Dante et embrassa ardemment le parti gibelin. Il est auteur de sonnets et canzoni qui ont été insérés dans la *Raccoglia degli antichi poeti italiani* (Florence, 1527, in-8, édition des Juntes; Venise, 1532 et 1731). La plus remarquable est la *Canzone sulla natura dell' amore*, adressée à une dame toulousaine, du nom de Mandetta, et qui, sans être exempte de subtilités théologiques, offre, en certains endroits passionnés, un style énergique.

Cf. Ginguené : *Histoire litt. de l'Italie*, t. I, p. 423.

CAVE (Guillaume), historien ecclésiastique anglais, né à Pickwell (Leicester) le 30 décembre 1637, mort à Windsor le 13 août 1713. Après avoir rempli plusieurs fonctions, il obtint le vicariat d'Isleworth, dans le Middlesex, où il poursuivit paisiblement ses travaux d'érudition. Le plus important et le plus utile, *Scriptorum ecclesiasticorum historia* (Londres, 1688-1689, 2 vol. in-fol.), est justement renommé pour le savoir, l'esprit de méthode et de critique, la clarté; il va de l'origine de l'Église au XVII^e siècle. Il a été plusieurs fois réimprimé en Angleterre (Oxford, 1740-43, 2 vol. in-fol.) et à l'étranger (Genève, 1705-1720).

On cite encore : *Primitive christianity* (Londres, 1672, in-8), traduit en français (Amsterdam, 1712, 2 vol. in-12); *Tabulæ ecclesiasticæ* (Londres, 1674, in-8; Hambourg, 1675), réimprimé avec des additions, sous le titre de *Cartophylax ecclesiasticus* (Londres, 1685, 1686, 1689, in-8); *Antiquitates apostolicæ* (Ibid., 1676, 1684, in-fol.); *Apostolici* (Ibid., 1677, 1682, in-fol.), etc.

Cf. Ant. Wood : *Athenæ oxonienses; — Biographia britannia.*

CAVEAU (SOCIÉTÉ DU), nom que prirent successivement plusieurs sociétés littéraires, dont le but était de cultiver la chanson. La première eut pour fondateurs Gallet, Piron, Collé et Crébillon fils. Ils se réunirent d'abord chez Gallet, qui était épicier, puis chez le traiteur Landel, dont l'établissement, connu sous le nom de *Caveau*, était situé au carrefour Buci. C'était à table et, suivant leur expression, en fêtant Bacchus, qu'ils donnaient libre carrière aux saillies de leur esprit et chantaient à tour de rôle de joyeux couplets. Bientôt de nouveaux convives, sur l'invitation des quatre amis, vinrent grossir la troupe; Fuzelier, Panard, Sallé, Saurin, furent appelés les premiers; Crébillon père, le sombre tragique, qui avait débuté par des chansons burlesques, prit aussi place à ces réunions dont s'accommodait sa franche bonhomie. On se constitua en société et l'on décida de se réunir régulièrement une fois par mois. Cette constitution du Caveau date de 1729. Celui qui en était plus que tout autre le créateur, Gallet, ne tarda pas à en être banni. On s'aperçut qu'il faisait l'usure et on le pria, par lettre, de dîner partout ailleurs qu'au carrefour Buci. Il finit par faire banqueroute et alla se réfugier au Temple, où le poursuivirent les mémoires de ses créanciers, en sorte qu'il put dire : « je loge au Temple des Mémoires. » Mais sa perte fut largement réparée, grâce à de nouvelles recrues : Duclos, Moncrif, Gentil-Bernard, Helvétius, Labruère, Lanoue, Rameau, Boucher, etc. Quelques amateurs, soigneusement choisis, étaient admis aux séances. Le Caveau devint ainsi l'académie de la chanson. Il avait une apparence des plus frivoles, et semblait n'être, par la recherche des raffinements de la table, qu'une association gastronomique; mais, au fond, sous la forme du badinage ou de la raillerie, il s'y donnait des conseils judicieux, il s'y exerçait une critique délicate. La dispersion d'une partie des membres, la tiédeur de plusieurs autres, les désagréments qu'amena la morgue de quelques grands seigneurs introduits dans les réunions, causèrent la dissolution de la Société en 1739. Elle avait subsisté dix ans.

Le second Caveau date de 1759. Divers membres du premier en firent partie : Crébillon fils, Collé, Gentil-Bernard, Helvétius, Lanoue. Les plus connus parmi les membres nouveaux furent Marmontel, Boissy, Suard, Laujon. Le lieu des réunions était au Palais-Royal. On lit, à ce sujet, dans la *Correspondance secrète* (t. VIII, 15 mai 1779) : « Le *Caveau* est le nom qu'on donne à un café fort à la mode, placé dans un petit souterrain arrangé avec goût dans le jardin du Palais-Royal. Il est tenu par un nommé Dubuisson... Quelques gens de lettres y vont faire leur digestion plus ou moins laborieuse. C'est un tribunal duquel on peut appeler à celui du bon sens, mais dont les décisions font toujours une impression momentanée. » Le second Caveau cessa d'exister vers le commencement de la Révolution.

En 1806 fut fondée une nouvelle société chantante qui prit le nom de Caveau moderne. Désaugiers en fut le président; c'est pour les dîners de cette société qu'il composa la plupart de ses chansons. Après lui, il faut nommer Gouffé, Brazier, Laujon, Théaulon, Piis, Jouy, Cadet-Gassicourt, Ducray-Duminil, Grimod de La Reynière, Philippon de La Madeleine, etc. Béranger, qui en fit partie, y chanta, en 1812, son *Roi d'Yvetot*. Cependant le Caveau moderne ne toucha presque jamais dans ses refrains aux choses du gouvernement et s'en tint le plus souvent aux chansons bachiques. Il vécut jusqu'en 1817, et laissa un recueil composé de 11 volumes in-18.

Un quatrième Caveau se fonda, il y a quelques années, avec la prétention de se rattacher, du moins par la tradition, au Caveau moderne. Quoiqu'il ne repoussât ni la gaudriole, ni même les plaisanteries les plus risquées, les membres, par arrêt du règlement, y portèrent l'habit noir; par une autre disposition du même règlement, ils se tutoyèrent tous, malgré les différences d'âge, mais ce tutoiement fut moins l'effet du laisser-aller que d'une convention et d'une discipline. Le repas, d'une grande sobriété, ne rappela ni pour la gaieté, ni pour les libations, ce qu'on nous a rapporté des anciens Caveaux. Toutefois on voyait, à la droite

et à la gauche du président, des objets faits pour rappeler la tradition : d'un côté, un grelot qui représente les grelots de la folie; de l'autre, le verre de Panard précieusement enfermé dans un étui. Mais c'étaient là de purs emblèmes. Tout se fit académiquement et avec une règle précise; il y eut un moment pour chanter les choses que toutes les oreilles peuvent entendre, puis un autre pour les chansons scabreuses; celles-ci ne commencent qu'après un avertissement et un entr'acte qui permettent aux personnes timorées d'abandonner la séance. Ajoutons que souvent les poëtes de ce Caveau tournèrent à la romance et à la fadeur sentimentale. Chaque année, il se publia un volume in-18 des œuvres de la Société.

On rattache ordinairement au Caveau deux réunions qui n'en eurent pas le nom. La première, composée surtout de vaudevillistes, fut fondée en 1796, sous le nom de *Dîners du Vaudeville*, et cessa d'exister en 1802. On cite parmi les membres qui en firent partie : Barré, Piis, Radet, Desfontaines, Laujon, Dupaty, Ségur, Gouffé, etc. Son recueil se composa de 9 vol. in-18. La seconde société est celle des *Soupers de Momus*, qui fut fondée en 1813, comme succursale du Caveau, et dura jusqu'en 1828. Carmouche, Fr. de Courcy, Dartois, Dusaulchoy, Martainville, etc., furent au nombre de ses membres. Elle a publié 15 vol. in-18. Il a existé encore plusieurs sociétés du même genre, mais d'une importance bien moindre. Nous ne citerons que la *Lice chansonnière*, dont Émile Debraux fut le principal poëte, et où se fit aussi entendre Pierre Dupont à ses débuts.

Cf. Brazier : *les Sociétés chantantes*, dans *le Livre des Cent et un*, t. VII ; — G. Boucher : *Table générale des chansons et poésies diverses*, publiées, en vingt-six volumes, par la Société du Caveau (1860, in-8) ; — A. Dinaux : *les Sociétés badines, bachiques, littéraires et chantantes, leur histoire et leurs travaux* (1867, 2 vol. in-8).

CAVEIRAC (Jean Novi de), théologien français, né en 1713 à Nîmes, mort en 1782. Il a publié contre les protestants et pour les Jésuites des écrits qui produisirent une vive émotion : *la Vérité vengée* (1756, in-12); *Apologie de Louis XIV et de son Conseil sur la révocation de l'édit de Nantes, avec une Dissertation sur la Saint-Barthélemy* (1758, in-8); *Appel à la raison, des écrits publiés contre les jésuites de France* (1762, 2 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CAVELLIER, trouvère du XIVe siècle, a laissé le *Rommant de Bertrand de Gleaquin*, c'est-à-dire du Guesclin, chronique de 30 000 vers environ, très-curieuse à consulter. M. E. Charrière l'a publié dans les *Documents inédits sur l'histoire de France* (Paris, 1839, 2 vol. in-4).

Cf. E. Charrière : *Introduction* à son édition.

CAXTON (William), célèbre traducteur et imprimeur anglais, né vers 1412, mort en 1491. D'abord mercier, il fut chargé de représenter les intérêts de sa corporation en Hollande et en Belgique, et devint, à Bruges, maître et gouverneur des marchands de la nation anglaise. Il consacra les loisirs de son poste à étudier et à traduire en anglais les livres les plus curieux du continent, d'abord *le Recueil des histoires de Troyes*, dont il dédia la publication, achevée en 1471, à la duchesse de Bourgogne. Il le fit paraître à Cologne, c'est le premier livre qui ait été imprimé en anglais. En 1474, il publia la traduction du *Jeu d'échecs moralisé*. Il rentra ensuite à Londres, où grâce à la protection de Thomas Milling, abbé de Westminster, il fonda dans l'abbaye même une imprimerie, et le premier livre qui en sortit, daté, fut sa traduction des *Dits moraux des philosophes*, en 1477. Caxton poursuivit sa tâche avec un zèle infatigable, traduisant chaque année plusieurs ouvrages et les imprimant.

On cite encore : *la Vie de Jason*, vers 1475, *l'Histoire du roi Blanchardin et de la reine Églantine*, même époque; *l'Histoire du noble chevalier Paris et de la belle Vienne* (1485); *le Miroir historial*, même date; *la Légende dorée* (1483); *le Doctrinal de sagesse* (1489); *l'Image du monde*, sorte d'encyclopédie du temps; *le Roman du Renart; la Consolation* de Boëce; des ouvrages de Cicéron, d'Ovide, de Virgile; le premier guide du voyageur : *Book for travellers*, etc. Caxton apportait le plus grand soin à la correction du texte, et quoique ses caractères gothiques aient peu de régularité et de beauté, ses éditions sont extrêmement recherchées, très-rares et d'un prix excessif. Le *Recueil des histoires de Troyes* s'est vendu, en 1812, 26 500 francs.

Cf. Lewis : *Life of Caxton* (Londres, 1737, in-4) ; — Ch. Knight : *W. Caxton* (Ibid., 1844) ; — Leroux de Lincy : *Revue britannique*, mars 1844.

CAYET (Pierre-Victor Palma), historien et controversiste français, né en 1525 à Montrichard (Touraine), mort le 10 mars 1610. Il embrassa la Réforme en même temps que Ramus, son maître, fut pasteur dans le Poitou et prédicateur de Catherine de Bourbon, revint au catholicisme en 1595, occupa la chaire d'hébreu du collége de Navarre en 1596, et reçut la prêtrise à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (1600). On l'accusait de magie et de nécromancie.

Ses deux principaux ouvrages, pleins de faits et de documents relatifs aux guerres de Henri IV contre la Ligue et à une partie de son règne, sont intitulés : *Chronologie novennaire*, de 1589 à 1598, et *Chronologie septennaire*, de 1598 à 1604. L'un et l'autre font partie de la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. On a encore de Cayet : *l'Heptaméron de la Navarride, ou Histoire entière du royaume de Navarre*, traduit de l'espagnol en vers français (Paris, 1602, in-12) ; *Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Faust, grand magicien*, traduite de l'allemand (Paris, 1603, in-12); des écrits théologiques, etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

CAYLUS (Marthe-Marguerite de Villette de Murçay, marquise de), mémorialiste française, née en 1673 dans le Poitou, morte le 15 avril 1729. Elle était fille d'un zélé protestant. Enlevée, encore enfant, à sa famille par Mme de Maintenon, sa tante, qui voulait la convertir, elle trouva « la messe du roi si belle, qu'elle consentit à se faire catholique, à la condition qu'elle l'entendrait tous les jours, et qu'on la garantirait du fouet ». On lui fit épouser, à treize ans, M. de Caylus, officier abruti par le vin, qui vécut peu avec elle, étant tenu à dessein en garnison loin de la cour. Les contemporains ont célébré la beauté, la grâce, l'esprit de Mme de Caylus. « Jamais de créature plus séduisante », dit Saint-Simon. Elle déclamait à ravir les vers de Racine, dans les représentations de Saint-Cyr. C'est pour elle que le poëte écrivit *la Piété*, prologue d'*Esther*. Elle unissait à une grande franchise un penchant à la raillerie, qui lui attira les sévérités de Mme de Maintenon. Les *Souvenirs* qu'elle a écrits, comme en se jouant, sans ordre et avec négligence, offrent un mélange de naïveté, de finesse et de malice, d'où ils tirent beaucoup de charme. L'intérieur de la cour dans les dernières années de Louis XIV y est peint sous des couleurs vraies. Ces *Souvenirs*, publiés d'abord par Voltaire (Amsterdam [Genève], 1770, in-12), ont été réédités plusieurs fois, notamment par Auger (1804, in-8), et avec plus d'exactitude par Renouard (1806). Cette dernière édition a été reproduite dans les collections de *Mémoires pour servir à l'histoire de France.*

Cf. Saint-Simon et abbé de Choisy : *Mémoires;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III.

CAYLUS (Anne-Claude-Philippe DE TUBIÈRES, DE GRIMOARD, DE PESTELS, DE LÉVI, comte DE), antiquaire français, fils de la précédente, né le 31 octobre 1692 à Paris, mort le 5 septembre 1765. Il servit quelque temps dans l'armée, puis, cédant à son goût pour les arts, il alla visiter les chefs-d'œuvre de l'Italie, les ruines d'Éphèse, de Colophon et de Troie, la Grèce, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. Il étudia lui-même la gravure, la peinture, la sculpture, l'architecture. En 1731, il fut admis à l'Académie de peinture, et en 1742 à l'Académie des inscriptions. Plus connaisseur de la valeur archéologique des antiques que des mérites de leur style, on a dit de lui que son œil était plus fin que son goût. Il rendit des services réels à l'érudition, fonda des prix académiques et protégea efficacement les artistes, tout en s'efforçant d'exercer sur leurs travaux une direction plus érudite que vraiment éclairée. Le comte de Caylus se délassait des études sérieuses en écrivant avec esprit et finesse des romans, des contes, d'ingénieuses bagatelles.

On a de lui : *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises* (Paris, 1752-1767, 7 vol. in-4, avec fig.) ; *Œuvres badines* (1787, 12 vol. in-8) ; de nombreux *Mémoires*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions. Il publia aussi, avec Mariette, Barthélemy et Rive : *Recueil de peintures antiques trouvées à Rome* (Paris, 1783-1787, 3 vol. gr. in-fol.)

Cf. Le Beau : *Éloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions.*

CAYX (Charles), historien français, né à Cahors le 5 juillet 1795, mort à Paris le 5 septembre 1858. Professeur d'histoire, inspecteur général, recteur de l'Académie de Paris, député sous Louis-Philippe, il est connu par des ouvrages élémentaires, entre autres le *Précis de l'histoire ancienne*, avec Poirson (1827, in-8; plus. édit.), qui ont transformé l'enseignement universitaire. Il avait entrepris une *Histoire de l'empire romain* (1828-1837, t. I). [*Dictionnaire des Contemporains*, les deux premières édit.]

CAZALÈS (Jacques-Antoine-Marie DE), orateur français, né le 1er février 1758 à Grenade-sur-Garonne, mort le 24 novembre 1805. Fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, il ne reçut cependant qu'une éducation négligée, entra au service à l'âge de quinze ans et, malgré sa passion pour le plaisir et le jeu, acquit par la lecture et l'étude des connaissances variées et profondes. Élu député aux États-Généraux par l'ordre de la noblesse, il n'avait encore jamais parlé en public, lorsque tout à coup, au milieu d'une surprise générale, que lui-même partagea, il se trouva être un orateur. Impétueux, plein de chaleur, d'une conviction ardente, il montrait une tendresse chevaleresque pour la monarchie, dont il fut le plus éloquent défenseur. « Il improvisait, dit L. Blanc, ses harangues que sa mémoire colorait de citations héroïques, et, quoique sa déclamation ressemblât souvent à une harmonie préparée, elle n'était en réalité que la musique naturelle aux dictions méridionales. » L'une des plus intéressantes discussions où il ait eu un rôle important est celle relative à l'élection des juges par le peuple : « Si je nommais, disait-il, les Socrate, les Lycurgue, les Aristide, les Solon, immolés par le peuple; si je citais toutes les illustres victimes des violences ou des erreurs populaires; si je vous montrais la place publique changée en un champ de bataille; si je vous disais qu'il n'y avait pas une élection, pas une loi, pas un jugement qui ne fût une guerre civile..., vous conviendriez qu'il y a des inconvénients dans le gouvernement populaire. » Il donna sa démission de député après la fuite de Varennes et émigra après le 10 août. Il demanda en vain à être un des défenseurs de Louis XVI. Ses *Discours et opinions* (1821, in-8) ne sont que la reproduction inexacte de ses paroles et ne peuvent donner qu'une idée imparfaite de ses qualités oratoires. — Son fils, Edmond DE CAZALÈS, né en 1804, magistrat, puis ordonné prêtre, fut membre de l'Assemblée nationale en 1848. On a de lui des *Études historiques et politiques sur l'Allemagne contemporaine* (1853, in-8), et des articles dans le *Correspondant*, la *Revue des Deux Mondes* et l'*Univers*.

Cf. Chare : *Notice* en tête des *Discours*; — Thiers, L. Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution française.*

CAZIN (Hubert), éditeur français du XVIIIe siècle, né à Reims. Il a publié, de 1777 à 1788, un grand nombre d'ouvrages français, surtout d'auteurs de son temps. La rubrique est Paris ou Londres; le format, petit in-12, est connu sous le nom de *format Cazin*. Ces éditions eurent un grand succès, qu'elles durent moins à la correction du texte qu'à la beauté de l'exécution typographique et au choix des gravures.

Cf. Werdet : *Histoire du livre ;* — Brissart-Binet : *Cazin, sa vie, ses éditions*, par un Cazinophile (Reims, 1859, in-12).

CAZOTTE (Jacques), littérateur français, né en 1720 à Dijon, mort le 25 septembre 1792. Après avoir fait ses études au collége des Jésuites de sa ville natale, il entra dans l'administration de la marine et passa plusieurs années aux îles du Vent et à la Martinique. Son retour en France fut l'occasion d'un procès assez bruyant avec la Compagnie de Jésus, à laquelle il avait cédé ses possessions à la colonie. Jouissant d'ailleurs d'une belle fortune, recherché dans le monde pour l'agrément de sa conversation et ses qualités aimables, Cazotte avait une vie heureuse, lorsque sa gaîté naturelle fit place à l'illuminisme et aux pratiques pieuses de la secte des Martinistes, à laquelle il s'affilia. Arrêté après le 10 août 1792, il fut emprisonné à l'Abbaye avec sa fille, dont la courageuse tendresse le sauva aux journées de septembre. Il ne tarda pas à être de nouveau arrêté et périt sur l'échafaud.

Dès son arrivée à Paris, et n'ayant guère plus de vingt ans, Cazotte, mis en relation avec les gens de lettres par son compatriote Raucourt, avait commencé à écrire des fables, des contes, des chansons. Lors d'un congé qu'il prit à l'époque où il était contrôleur à la Martinique, la nourrice du duc de Bourgogne, qui avait été son amie d'enfance, lui demanda des chansons pour endormir l'enfant royal. Il composa, à cette occasion, la romance : « Tout au beau milieu des Ardennes, » qui eut un très-grand succès. C'est seulement après avoir tout à fait quitté son emploi qu'il publia ses deux ouvrages les plus originaux et les plus connus: *Ollivier* (Paris, 1762, 2 vol. in-12) et *le Diable amoureux* (Naples [Paris], 1772, in-8). *Ollivier*, que l'auteur a qualifié *fable héroï-comique*, est un poëme chevaleresque en douze chants, à l'imitation de l'Arioste, mais écrit en prose. *Le Diable amoureux*, donné par l'auteur comme une nouvelle empruntée de l'espagnol, est un conte tiré de sa seule imagination. L'esprit et la grâce, la vivacité et le naturel de la narration, sont les qualités de ces deux ouvrages, qui furent accueillis avec une grande faveur, mais dont le premier est complétement oublié, tandis que le second se réimprime toujours. Cazotte écrivait et surtout versifiait avec une facilité extrême. En une nuit, il fit un septième chant à la *Guerre civile de Genève*, et imita si bien la manière de Voltaire, que pendant huit jours tout Paris fut dupe de cette mystification. Il composa de même, par défi, en une seule nuit, avec le neveu de Rameau, les paroles et les airs de l'opéra comique des *Sabots*, qui fut joué, après quelques corrections, en 1768, sous les noms de Sedaine et Duni. Cette facilité nuisait à ses productions en

vers, dont plusieurs sont très-prosaïques. — On a de Cazotte, outre les ouvrages cités : *la Patte du Chat, conte zinzinois* (1741, in-12); *les Mille et Une fadaises, conte à dormir debout* (1742, in-12), ouvrage fort médiocre, comme l'a avoué l'auteur lui-même; *Observations sur la lettre de J.-J. Rousseau au sujet de la musique française* (Paris, 1754, in-12); *le Lord impromptu* (Paris, 1771, in-8), l'un des plus jolis contes de l'auteur, etc. Il a imité, avec l'aide de dom Chavis, moine arabe, les *Contes arabes*, dont la collection fait suite aux *Mille et une Nuits*, et occupe quatre volumes du *Cabinet des Fées* (t. XXXVII à XL). La *Prophétie de Cazotte*, qu'a publiée La Harpe, est en entier de ce dernier écrivain. On sait qu'il la suppose faite au commencement de 1788, dans une réunion de gens de cour, de gens de robe et de gens de lettres, à qui le disciple de Martinez annonce la Révolution et les conséquences fatales qu'elle doit avoir pour un grand nombre des auditeurs. Les esprits crédules se laissèrent prendre à cette fiction. Les *Œuvres badines et morales* de Cazotte (Paris, 1788, 3 vol. in-8) ne contiennent qu'*Ollivier, le Lord impromptu* et *le Diable amoureux*. Les *Œuvres complètes* (Paris, 1798, 6 vol. in-18) sont loin de justifier leur titre. L'édition intitulée *Œuvres badines et morales, historiques et philosophiques* de Cazotte (Paris, 1816-1817, 4 vol. in-8) est la plus complète. — Son fils, J.-Sc. CAZOTTE, mort en 1853, bibliothécaire à Versailles, a publié ses *Mémoires*, sous le titre de *Témoignage d'un royaliste* (Paris, 1839, in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature* et *Melanges* ; — Gérard de Nerval : *les Illuminés*.

CE QUI PLAIT AUX DAMES, conte de Voltaire ; — CE QUI PLAIT AUX FEMMES, comédie de Ponsard (voy. ces noms).

CEAN-BERMUDEZ (don Juan-Agustin), littérateur espagnol, né à Gijon (Asturies) le 17 septembre 1749, mort le 3 décembre 1829. Retiré à Séville, il y fonda une Académie des beaux-arts. Il était membre de celle de Madrid. Il a laissé sur l'art et les artistes un grand nombre d'écrits, dont le plus important, *les Antiquités romaines en Espagne et leur rapport avec les belles-lettres* (Sumario de las Antiguedades romanas, etc.), n'a été publié qu'après sa mort (Madrid, 1832, in-fol.). Nous citerons en outre : *Dictionnaire historique des plus illustres maîtres des beaux-arts en Espagne* (Dictionario historico, etc.; Ibid., 1800, 6 vol. in-8); *Mémoires sur la vie de Jovellanos* (Memorias para vida, etc.; Ibid., 1814, in-8); *Dialogue sur la peinture* (Dialoga, etc. ; Séville, 1819, in-8), sans compter des monographies d'œuvres et de monuments.

Cf. Dom Seb. de Minano : *Vie de Cean-Bermudez* ; — Ticknor : *History of spanish literature*, t. III.

CEBA (Ansaldo), poëte italien, né à Gênes en 1565, mort en 1623. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Rime* ou poésies lyriques (Rome, 1611, in-4); *Il Cittadino di republica* (Gênes, 1617, in-fol.; Milan, 1805 et 1825, in-8 et in-16); *Esercizj academici* (Gênes, 1821); *Il Doria* (Ibid., 1621, in-8); trois tragédies : *le Gemelle Capuane*, *Alcippo* et *la Principessa Filandra*, dont les deux premières font partie du *Choix de tragédies* publié par Maffei (Vérone, 1723, 3 vol. in-8) ; *Lettere* (Gênes, 1623, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Oldoin : *Athenæum Ligusticum*.

CÉBÈS, Κέβης, philosophe grec du Ve siècle avant J.-C., né à Thèbes. Disciple de Socrate et ami de Platon, qui l'a mis au nombre des interlocuteurs du *Phédon*, il écrivit trois dialogues : Ἑβδόμη (*la Semaine*); Φρύνιχος (*Phrynicus*); Πίναξ (*le Tableau*). Le dernier seul nous est parvenu. C'est une allégorie, d'une forme élégante, quelquefois élevée, d'une morale pure, où sont représentés tous les penchants, bons ou mauvais, de la nature humaine, avec leur influence pour la vertu et le bonheur. Des allusions à des doctrines postérieures à l'époque de Socrate s'expliquent par des interpolations, sans qu'il soit nécessaire de rapporter l'ouvrage à un autre Cébès, philosophe de la secte des cyniques du temps de Marc-Aurèle.

Le *Tableau de Cébès*, imprimé souvent à la suite du *Manuel d'Épictète*, a été publié séparément par Gronovius (Amsterdam, 1689, in-12), Johnson (Londres, 1721, in-8), Schweighaeuser (Strasbourg, 1806, in-12). Il a été traduit dans presque toutes les langues européennes, allemand, anglais, russe et polonais ; il l'a été en vers français par Gilles Corrozet (Paris, 1543, in-8); en prose, par Gilles Boileau (1653); Lefebvre de Villebrune (1783, in-18); Belin de Ballu (1790, in-8) ; Camus (1796, 2 vol. in-18); Thurot (1826, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — Sevin, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. III ; — Flade : *De Cebete ejusque tabula* (Fribourg, 1797, in-4) ; — Klopfer : *De Cebetis tabula* (Zwickau, 1818-1822, in-4).

CECCHI (Gian-Maria), poëte comique italien, né à Florence en 1517, mort en 1587. Il fut greffier du tribunal de sa patrie. Peu d'écrivains italiens ont autant produit. On parle d'une centaine d'œuvres : de vingt-cinq comédies, d'une soixantaine de tragédies sacrées ou profanes. Dix des comédies ont été publiées, quatre en prose : *l'Assiuolo* (la Chouette) ; *la Dote; la Moglie* (la Femme mariée); *Il Servigiale* (le Valet), et six en vers : *Il Corredo* (le Trousseau); *la Stia* (la Mue) ; *Il Donzello; Gli Incantesimi* (les Sortiléges); *lo Spirito*, *lo Stufajolo* (l'Étuviste). La plupart, sous des titres nouveaux, sont imitées de Térence et de Plaute. Les trois premières furent imprimées à Venise (1550, in-12); les sept autres, publiées d'abord par les jésuites (Florence, 1561 et 1585, in-8), ont été réimprimées dans le *Teatro comico fiorentino* (Florence, 1750, 6 vol. in-8). Dans toutes il y a de la gaieté, de la verve, de l'esprit, un style facile et souvent élégant, une image très-vive des mœurs de l'époque. La plus caractéristique est *la Chouette*, qui est bien menée, pleine de surprises, mais d'une effronterie tout aristophanesque. Plusieurs biographes racontent qu'elle fut jouée, en 1515, devant le pape Léon X, oubliant que le poëte ne naquit que deux ans plus tard. Cecchi réussissait aussi bien dans le *mystère*, où il mêlait les plus audacieuses bouffonneries à la mise en scène des dogmes de la religion. On cite surtout son *Esaltazione della Croce* (Florence, 1589-1592, in-8).

Cf. J. Negri : *Istoria degli scrittori fiorentini* ; — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. VI.

CECCO D'ASCOLI (Francesco STABILI, dit), poëte italien, né à Ascoli en 1257, brûlé vif à Florence en 1327. Il fut professeur à Bologne, s'adonna aux sciences occultes et se vit accuser d'impiété par l'Inquisition. Mais son plus grand crime était, aux yeux de ses concitoyens, d'avoir critiqué sévèrement la *Divine comédie*, dans un moment où l'Italie tout entière se passionnait pour l'œuvre de Dante. Son principal ouvrage, *l'Acerba* (d'*acervus*, monceau, recueil), poëme écrit en sixtines, est une sorte d'encyclopédie en vers, dont *le Trésor* de Brunetto Latini a probablement fourni l'idée; composition sans valeur littéraire, quoique souvent réimprimée. La première édition avec date est de Venise (1476, in-4); il y en eut beaucoup d'autres avant et après celle-là, notamment celle de Brescia (in-fol., s. d.).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. IX et X ; — Quadrio : *Storia d'ogni poesia*, t. IV, p. 38 ; — Mercier de Saint-Léger, dans le *Magasin encyclopédique* (28 germinal, an VI).

CECILIA, roman de miss Burney (voy. ce nom).

CEDMON, ancien poëte anglo-saxon, mort à Whitby en 680. L'abbesse Hilda, voulant répandre parmi les Anglo-Saxons récemment convertis la connaissance des saintes Écritures, songea à les faire paraphraser en vers et trouva un excellent auxiliaire dans le talent naturel et sans culture de Cedmon, dont l'histoire a pris dans le récit de Bède la couleur d'une légende. Ne sachant pas lire, il exerçait son génie poétique, qui lui avait été révélé dans un songe, sur les récits qui lui étaient faits de l'Histoire sainte. Ses paraphrases bibliques paraissaient perdues, quand Usher, au XVII[e] siècle, crut retrouver dans un manuscrit celles de la Genèse, du livre de Daniel et d'autres parties de l'Écriture. Les différences qui existent entre le texte de ce manuscrit et les citations transmises par Bède peuvent s'expliquer par les traductions que celles-ci ont subies. Il a été publié par Dujon (Junius), sous le titre de *Cædmonis monachi paraphrasis poetica* (Amsterdam, 1655, in-4). Milton semble s'être inspiré pour son *Paradis perdu* de la *Paraphrase de la Genèse*, pleine à la fois de simplicité et de grandeur et d'une sincérité émue, dans son exactitude presque littérale, et sa langue rude et pittoresque. Thorpe en a donné une excellente édition avec traduction (Londres, 1832, in-8).

Cf. Wright : *Biog. brit. lit., anglo-saxon period ;* — Morley : *English writers before Chaucer ;* — Ed. Guest : *English rhythms.*

CÉDRÉNUS (Georges), Γεώργιος ὁ Κεδρηνὸς, chroniqueur byzantin du XI[e] siècle. Il est l'auteur d'un *Tableau historique*, Σύνοψις ἱστορίων, embrassant l'histoire du monde depuis la création jusqu'à l'année 1057. C'est une compilation sans jugement et dans un style barbare, utile à consulter pour les événements contemporains de l'auteur. La première édition, très-défectueuse, fut donnée par Xylander (Bâle, 1506, in-fol.). Les éditions de la byzantine du Louvre par Fabrot (1647), et de la byzantine de Bonn par Bekker (1838-1839), ont été corrigées avec soin.

Cf. Fabrot : *Préface* de son édition ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

CEILLIER (dom Remi), érudit français, né en 1688 à Bar-le-Duc, mort le 17 novembre 1761. Il fut président des bénédictins de Saint-Vannes. On a de lui un ouvrage biographique et bibliographique très-estimé au point de vue de la critique et de l'exactitude : *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* (Paris, 1729-1763, 23 vol. in-4), complétée par une *Table* (1782, 2 vol. in-4); puis une *Apologie de la morale des Pères de l'Église* (Paris, 1718, in-4), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CELAKOVSKI, poëte bohême, né en 1794, mort vers 1855. Professeur de littérature tchèque à l'Université de Prague, il a publié sous le titre de *Ohlas pesnirouskich* (l'Écho des chants russes) un recueil considérable de poésies, de chants et de traditions des divers pays slaves, dont il avait longuement étudié la littérature populaire. On cite de lui un poëme de la *Rose aux cent feuilles* (Rouzé Stolista), en cent stances, où il décrit les douceurs du foyer domestique.

Cf. Alex. Chodsko : *Revue contemp.* (15 janvier 1861).

CÉLÉBIENS (LANGUES et LITTÉRATURE DES). Les idiomes parlés dans l'île Célèbes et quelques îles voisines font partie des idiomes océaniens de la famille malaise. On distingue, dans les idiomes célébiens, le *bugis*, particulier aux Bugis ou Vugis, population dominante de Célèbes ; et le *macassar*, parlé par le peuple de ce nom dans la presqu'île sud-ouest de Célèbes, principalement à Macassar. Le bugis est plus poli et plus abondant, mais moins doux que le macassar. Ses principaux dialectes sont ceux de Boni, Waju, Luwu et Soping, répondant à diverses parties du territoire de Célèbes. Le bugis s'écrit avec un alphabet particulier, très-différent des autres alphabets océaniens.

Le macassar, qui a plus de noblesse que de variété, termine presque tous ses mots par une voyelle ou par la nasale *ng*. Ses dialectes sont : le *turatea*, le *mundar*, dans lequel est écrit un code fameux dans tout l'archipel Indien ; le *turajas*, aux formes grammaticales les plus simples ; le *manado*, le *gunung-talu* et le *buton*.

La littérature des idiomes célébiens consiste en romans, qui ont pour sujets les légendes et les traditions du pays ; en récits historiques relatifs aux événements postérieurs à l'introduction de l'islamisme dans cette partie de l'Océanie ; en compositions poétiques supérieures à celles des autres peuples océaniens et pour lesquelles on emploie des mètres analogues à ceux du sanscrit ou des vers blancs ; enfin en traductions des meilleurs ouvrages javanais et malais et de livres arabes de dévotion et de jurisprudence. Les productions des Macassars et celles des Bugis se ressemblent beaucoup par les sujets des œuvres et la manière de les traiter. L'*Ancien* et le *Nouveau Testament* ont été traduits dans les deux idiomes.

Cf. Dr. B.-J. Matther : *Makassaarsche Spraakkunst* (Amsterdam, 1858) ; *Makassaarsche Chrestomathie*, in prosa en poesy (Ibid.), et *Makassaarsch-Hollandsche Woordenboek* (Ibid., 1859, gr. in-8).

CÉLESTINE (LA), tragi-comédie espagnole (voy. CALISTO et F. DE ROJAS).

CÉLIMÈNE. — Voy. COQUETTE (Grande).

CELLARIUS (Christophe KELLER, dit), érudit allemand, né à Schmalkalde le 22 novembre 1638, mort à Halle le 4 juin 1707. Il étudia et enseigna les langues orientales, les mathématiques, la morale, l'éloquence, l'histoire. Il vivait dans la retraite, tout entier au travail. On lui doit des éditions de nombreux auteurs classiques latins et plusieurs savants ouvrages : *Orthographia latina* (Iéna, 1704, in-8); *Notitia orbis antiqui* (Leipzig, 1701-1706, 2 vol. in-4); *Horæ samaritanæ* (Iéna, 1705, in-4); des travaux de grammaire sur l'hébreu, l'arabe, etc. J.-G. Walkins a publié : *C. Cellarii dissertationes academicæ* (Leipzig, 1712, in-8).

Cf. J.-G. Walkins : *Dissertation sur la vie et les écrits de Cellarius*, en tête du recueil cité ; — Niceron : *Mémoires*, t. V ; — Baillet : *Jugements des savants*, VII.

CELLINI (Benvenuto), fameux sculpteur et ciseleur florentin, né en 1500, mort en 1570. Il a laissé des *Mémoires* qui ont mérité, grâce à la précision et à la vigueur du style, d'être mis par l'Académie de la Crusca au nombre des classiques italiens. Les meilleures éditions sont celles de Florence (1829, 3 vol in-8, et 1852, 3 vol. in-8). Ce livre, d'une véracité douteuse, mais plein de détails sur les mœurs du temps et les caractères des contemporains et écrit avec une verve entraînante, a été traduit en allemand par Gœthe, en français par Saint-Marcel (1822, in-8), par Fargasse (1833, 2 vol. in-12), et par Leclanche (1847, 2 vol. in-12). Cellini a laissé aussi un *Traité sur la sculpture et sur les manières de travailler l'or* (Florence, 1568, in-4). On a réuni ses *Œuvres complètes* (Leipzig, 1833-35, 3 vol.).

Cf. *Notizie litterarie dell' Accademia fiorentina ;* — *Retrospective Review*, t. IV ; — de La Touche, dans la *Revue de Paris* (1852) ; — Paul de Saint-Victor : *Hommes et Dieux.*

CELSE (Aurelius ou Aulus-Cornelius CELSUS), écrivain latin du I[er] siècle après J.-C. Il composa des traités sur la rhétorique, sur l'art militaire, sur l'histoire, sur l'agriculture, et surtout un traité en huit livres sur la médecine, où s'unit à une science fort remarquable pour l'époque un rare talent de style. Concis sans sécheresse, clair, vif, élégant sans recherche, c'est un des modèles du genre

pour l'antiquité. Les termes techniques de médecine manquant à la langue latine, Celse les emprunte à la langue grecque, sans altérer le caractère littéraire de l'ouvrage. Le traité *De medicina*, fort défiguré dans les manuscrits par l'ignorance des copistes, a été publié d'abord par B. Fonti (Florence, 1478, in-fol.). Souvent réimprimé, notamment par Léonard Targa (Padoue, 1769, in-4), par Ruhnkenius (Leyde, 1785, in-4), et par S. de Renzi (Naples, 1852, 2 vol. in-8), il a été traduit assez inexactement en français par Ninnin (Paris, 1753, 2 vol. in-12), par Fouquier et Ratier (Paris, 1824, in-18), enfin, avec une grande supériorité, par Des Étangs, pour la collection Nisard (Paris, 1847, in-8). Des fragments du Traité de rhétorique attribué à Celse ont été imprimés sous le titre de *De arte discendi libellus* (Cologne, 1569, in-8).

Cf. Des Étangs : *Introduction* à sa traduction ; — Daremberg, dans le *Journal de l'instruction publique*, février 1847.

CELSE, Κέλσος, philosophe grec du IIe siècle. Ami de Lucien, il fut le premier auteur païen qui écrivit contre le christianisme. Nous ne connaissons son ouvrage intitulé Ἀληθὴς λόγος (*Discours véritable*) que par la réfutation d'Origène, qui nous montre Celse unissant au talent de l'ironie l'habileté dialectique.

Cf. Brucker : *Histoire critique de la philosophie*.

CELSIUS (Olaüs), orientaliste suédois, né en 1670, mort en 1756. Fils d'un naturaliste distingué et botaniste lui-même, il s'est, en outre, livré à l'étude de l'histoire et de la langue des Juifs et a publié de savantes dissertations philologiques et critiques sur la Bible, ainsi que sur divers monuments historiques ou religieux. On cite entre autres : *Hierobotanicon* (Upsal, 1745, 1747; Amsterdam, 1748, in-8). — Ses fils, Magnus et Olaüs, ont publié, le premier, un *Apparatus ad historiam sueco-gothicam*, le second, l'*Histoire de Gustave Ier* et l'*Histoire d'Éric XIV* : cette dernière a été traduite en français (1777, 2 vol. in-12).

Cf. Abr. Baek : *Éloge d'Olaüs Celsius* (Stockholm, 1758, in-8) ; — Sax : *Onomast. literat.*, V et VII.

CELSUS (Julius), érudit du VIIe siècle qui vécut à Constantinople. Il a revisé le texte des *Commentaires* de César, ce qui a fait croire qu'il en était l'auteur. On lui attribue, sans plus de preuves, les guerres d'Espagne et d'Afrique placées à la suite de cet ouvrage. On l'a regardé longtemps comme l'auteur de la *Vie de César*, imprimée dans plusieurs éditions des *Commentaires*, et que Ch. Schneider a démontré être de Pétrarque.

Cf. Schneider : *Petrarchæ historia Julii Cæsaris* (Leipzig, 1827) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

CELTÈS (Conrad PICKEL, dit), savant et poëte allemand, né à Wipfelt (Franconie) le 1er février 1459, mort le 3 février 1508. Élève de Rodolphe Agricola et des maîtres célèbres du temps, il devint poëte lauréat de l'empereur Maximilien et professeur, puis bibliothécaire à l'Université de Vienne. On cite de lui : *Amorum quatuor libri* (Nuremberg, 1487, in-4); *Odarum libri quatuor* (Strasbourg, 1513, in-4), et autres poésies; un *Art poétique* (Ars versificandi et carminum; Nuremberg, 1487, in-4), diverses dissertations, etc. On lui a attribué la découverte des *Fables* de Phèdre et de la *Carte de l'Empire romain* publiée par Peutinger.

Cf. Baillet : *Jugements des savants* ; — Klüpfel : *De vita et scriptis C. Celtis Protucii* (Fribourg, 1827, in-4).

CELTIBÉRIENNE (LANGUE), l'un des idiomes parlés dans la péninsule Ibérique avant l'invasion des Romains, et dont l'usage persista pendant la domination romaine. Le celtibérien est l'une des dix langues comprises dans l'énumération faite par Luitprand, de celles ayant cours en Espagne au VIIIe siècle. Les Celtibères, qui nous représentent la fusion d'éléments celtes et ibériens, étaient établis au centre de la Péninsule. Leur alphabet, tel qu'on le trouve dans les inscriptions des ruines du théâtre de Sagonte, est formé principalement de caractères grecs primitifs : les lignes courbes y sont rares. Ces inscriptions attestent que les voyelles étaient souvent supprimées dans l'écriture.

CELTIQUES (LANGUES). — Voy BRETONNE, CYMRIQUE, GAÉLIQUE.

CENAC-MONCAUT (Justin-Édouard-Mathieu), littérateur français, né dans le Gers en 1814, mort en 1871. Il est auteur d'un nombre considérable de publications relatives en général à la France méridionale, à son histoire, à ses mœurs et à sa langue : *Histoire des Pyrénées et des rapports internationaux de la France avec l'Espagne* (1853-54, 5 vol. in-8) ; *Voyages archéologiques dans les Pyrénées* (1856-1857, 6 vol. in-8, avec pl.) ; *Dictionnaire gascon-français* (1863, in-8) ; *Histoire du caractère et de l'esprit français* (1867-68, 3 vol. in-8), etc., puis de poëmes chrétiens et de romans historiques [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

CÉNACLE, réunion littéraire (voy. ROMANTISME).

CENCI (LES), tragédie de Shelley (voy. ce nom).

CÉNIE, drame de Mme de Graffigny (voy. ce nom).

CÉNISME. — Voy. DIALECTES.

CENSEURS DES JOURNAUX, DES LIVRES; CENSEURS DRAMATIQUES. — Voyez CENSURE.

CENSORINUS, érudit latin du IIIe siècle. Il est auteur d'un ouvrage intitulé *De die natali*, où il est traité de chronologie, d'astronomie, d'histoire naturelle, de musique, etc., et qui contient des indications assez importantes sur l'état de la science chez les Romains. Il est écrit avec clarté, et d'un bon style pour l'époque. Imprimé d'abord à Bologne (1497, in-fol.), il a été réédité par Havercamp (Leyde, 1743, in-8), par Gruber (Nuremberg, 1805, in-8), par Jahn (Berlin, 1845, in-8), etc. Il a été traduit en français par M. Mangeard, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke (1843).

Cf. Walkenaër : *Notice sur Censorinus*.

CENSURE. L'usage de soumettre à l'examen et à l'approbation préalable des pouvoirs publics les livres, brochures, journaux, pièces de théâtre, et en général toutes les manifestations littéraires ou artistiques de la pensée, est à peu près aussi ancien que l'art et la littérature chez les peuples qui n'ont pas le tempérament et les mœurs de la liberté. Il s'est produit sous des formes particulières à diverses époques, mais il s'est développé, régularisé, et est passé à l'état d'institution dans les temps modernes.

I. *La censure dans l'antiquité.* — En Grèce, la censure n'a pas d'histoire ; du moins elle ne nous est pas connue. La comédie ancienne avait eu, à l'égard des particuliers et de l'État, toutes les libertés et toutes les licences; mais, devant des abus extrêmes, la loi intervint et le chœur, comme dit Horace (*Ad Pisones*, v. 282), fut réduit au silence, privé du droit de nuire. Nous ignorons par quels moyens s'obtint ce résultat, et si la législation qui, après Aristophane, pacifia et moralisa la scène, était répressive ou préventive. A Rome, on trouve les traces d'une véritable censure. On la voit d'abord au théâtre, où toute pièce, tragédie ou comédie, était soumise à des examinateurs publics installés dans le temple d'Apollon-Palatin et chargés d'autoriser ou d'interdire les représentations. Les répétitions ne commençaient qu'après leur jugement rendu. Il paraît, d'après un passage d'Horace (*Sat.* IX, v. 38), qu'ils avaient à examiner aussi les poëmes non dramatiques. L'institution fut conservée, bien entendu, et rendue plus rigoureuse sous l'Empire.

II. *La censure chez les modernes. Livres et journaux.* — Dans l'Europe moderne, la censure préventive du livre, qui ne pouvait guère atteindre au moyen âge les ouvrages transmis par des copies manuscrites ou par la mémoire, date du lendemain de l'imprimerie. Elle eut d'abord pour objet la pureté du dogme, et rentra dans les attributions de l'Inquisition, partout où celle-ci florissait. La première œuvre littéraire que nous voyons aux prises avec elle, c'est, en Espagne, le *Don Quichotte*. La seconde partie de cet ouvrage immortel fut arrêtée quelque temps par les censeurs pour une phrase d'une orthodoxie douteuse, mise dans la bouche de Sancho, sur la nullité des œuvres de charité faites avec tiédeur et mollesse. Mais l'archevêque Bernardo de Sandoval calma les scrupules des juges examinateurs et enleva le laisser-passer.

En France, où l'histoire de la censure nous intéresse particulièrement, ce fut d'abord la Faculté de théologie de Paris qui l'exerça. Elle le fit, au temps de la réformation, avec beaucoup de rigueur, même à l'égard des évêques et des cardinaux, leur refusant son approbation, comme au cardinal Sadolet, ou même censurant leurs ouvrages, comme le bréviaire du cardinal Sanguin. Peu à peu elle se relâcha et, en 1624, le roi intervint pour choisir lui-même dans la Faculté quatre censeurs, qui reçurent une pension de l'État. En 1653, les censeurs furent mis sous la direction et les ordres du chancelier, qui choisit et nomma à son gré les censeurs. Les livres des évêques furent alors dispensés de l'examen préalable. Aucun ouvrage ne pouvait paraître sans cette formule signée par un censeur : « J'ai lu, par ordre de Mgr le chancelier, un manuscrit qui a pour titre....., je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. »

La censure alors n'avait rien d'occulte. Quand on voulait y échapper ou qu'on désespérait de gagner le censeur, on allait, comme Bayle, comme Arnauld, Nicole et tant d'autres, faire paraître son livre à l'étranger, ou bien on l'imprimait clandestinement, comme *les Provinciales*, ou enfin, comme dans tout le XVIII^e siècle, on se contentait de donner à un livre imprimé en France la rubrique d'une ville étrangère. L'administration souvent fermait les yeux ou les ouvrait trop tard, lorsque l'écrit qu'elle avait laissé passer faisait scandale. C'est ce qui arriva, de la façon la plus remarquable, pour le livre *de l'Esprit* d'Helvétius. L'ouvrage qui devait, aussitôt sa publication, exciter un déchaînement universel et être supprimé par arrêt du Conseil d'État du roi, comme scandaleux, licencieux, dangereux, avait été soumis à l'examen du censeur Tercier, employé aux affaires étrangères, qui n'avait rien vu ou voulu rien voir. On fit sur l'auteur et le censeur une des plus jolies chansons littéraires du temps :

> Admirez tous cet auteur-là,
> Qui, *de l'Esprit*, intitula
> Un livre qui n'est que matière,
> Laire, lanlaire, etc.
> Le censeur qui l'examina,
> Par habitude imagina
> Que c'était affaire étrangère,
> Laire, lanlaire, etc.

« L'alarme une fois donnée, dit M. Ern. Bersot, tout fut suspect, et pendant longtemps la philosophie, pour passer, dut se faire bien petite. Buffon, qui imprimait alors le septième volume de son *Histoire naturelle*, fut obligé d'y mettre plusieurs cartons avant de la faire paraître. » On juge par là que la censure gênait, mais n'étouffait pas la liberté d'écrire. Du reste, on peut s'attendre à tout quand on voit, au XVIII^e siècle, à quelles mains elle était confiée. Crébillon fils, l'auteur de tant de romans systématiquement immoraux, fut censeur royal, et l'on raconte qu'il donna un jour l'*Imprimatur* que voici : « J'ai lu, par ordre de monseigneur, etc., l'ouvrage intitulé *Coran*, par le sieur Mahomet, et je n'y ai rien trouvé de contraire à la religion ni aux bonnes mœurs. — Signé : CRÉBILLON fils. »

Naturellement, la Révolution supprima la censure pour les livres, en 1791 ; naturellement aussi, le Consulat la rétablit, et les gouvernements suivants l'ont conservée ou reprise en dépit des révolutions qui s'efforcent de la faire disparaître. L'Empire fut le beau temps de la censure, le temps de l'intervention, à visage découvert, de l'autorité dans toutes les choses de l'esprit. Les journaux que le bon plaisir du maître laissa subsister reçurent chacun un censeur particulier, choisi et nommé par l'empereur, et, chose plus ingénieuse encore, ils durent subvenir à son traitement de leurs deniers. Les *Débats*, devenus le *Journal de l'Empire*, eurent pour censeur l'académicien Étienne ; la *Gazette de France*, l'académicien Tissot ; le *Journal de Paris*, l'académicien Jay, etc. Les livres furent l'objet de l'examen le plus minutieux. On peut voir par les notes de *l'Allemagne* de M^{me} de Staël le détail des modifications et suppressions exigées par la censure impériale. On biffait des phrases comme celle-ci : « Que Paris était le lieu du monde où l'on pouvait le mieux se passer de bonheur, » sous le prétexte qu'il y avait tant de bonheur à Paris sous le gouvernement impérial, qu'on n'avait pas besoin de s'en passer. Et cela ne suffisait pas à la sécurité du pouvoir. Quand le livre, ainsi expurgé et modifié, allait enfin voir le jour, il arrivait que la police le faisait saisir sans procès chez l'éditeur et mettre au pilon.

A la première Restauration, la charte octroyée le 4 juin 1814 semblait interdire la censure, en restreignant le droit du pouvoir, à l'égard de la liberté de la presse, à la répression des abus. Elle n'en fut pas moins rétablie par la loi du 20 octobre de la même année. Aux Cent-Jours, Napoléon la déclara supprimée ; la seconde Restauration la ramena. La charte de 1830 la proscrivit solennellement. « La censure, disait un article spécial, ne sera jamais rétablie. » Elle le fut directement, pour le théâtre et les gravures, par les lois de septembre 1835, mais non pour les livres et les journaux, contenus plus sûrement par les rigueurs de la loi envers les imprimeurs. La censure, abolie de nouveau par la révolution de 1848 (décret du 8 mars), fut rétablie quelques mois après, mais seulement pour le théâtre. Pour les publications périodiques et les livres, le second Empire imagina tout un système de pénalités et de mesures administratives d'un effet préventif propre à maintenir la presse dans la ligne voulue par le pouvoir, sans qu'il fût besoin de lui imposer la formalité du *visa*. Tout ce système fut emporté par la révolution de septembre 1870, et, dans les années qui la suivirent, le maintien des pouvoirs exceptionnels de l'état de siége fournit au parti conservateur, maître des affaires, des moyens de coercition à l'égard des journaux aussi efficaces que la censure et d'un maniement moins délicat.

III. *La censure dramatique en France.* — La censure au théâtre a des destinées moins variables, mais non moins curieuses. Nous avons vu qu'établie avant celle des livres, elle n'a pas toujours été supprimée avec elle par les révolutions, et, quand elles ont disparu ensemble, elle a été la première à revenir. Les démêlés des auteurs dramatiques avec la censure forment les chapitres les plus intéressants de l'histoire anecdotique de la littérature. Les plus grandes œuvres ont eu à compter avec les résistances, souvent inintelligentes, très-clairvoyantes parfois, de la censure. On imagine difficilement ce qu'il a fallu faire de démarches, livrer de batailles, employer d'in-

fluences, gagner de personnages, faire jouer de ressorts pour obtenir la représentation de pièces comme *le Cid, Tartufe, Athalie, Mahomet, le Barbier de Séville, Turcaret*, et, plus près de nous, *Marion Delorme, Charlotte Corday, le Mariage d'Olympe, le Fils de Giboyer, le Lion amoureux*. Il s'agissait de défendre tantôt le goût, tantôt la morale ou la religion, soit le pouvoir et ceux qui l'occupent, soit les abus et ceux qui en vivent, contre la hardiesse d'une attaque, la malignité d'une allusion, ou la contagion de l'exemple. Au nom de tant d'intérêts en jeu, la censure n'arrête pas toujours une pièce, mais elle ne la laisse passer qu'avec force coupures et corrections. Le *Tartufe* est un exemple mémorable de ses exigences. Louis XIV soutient en vain l'auteur; les susceptibilités, les ombrages que l'œuvre excite ne lui permettent de paraître une première fois devant le public (1667) qu'à la condition de changer son titre et le nom et le caractère du principal personnage. Elle s'appellera l'*Imposteur*, et son héros, sous le nom de Panulfe, sera un homme du monde couvert de dentelles et portant l'épée; les vers empreints de dévotion mystique auront entièrement disparu. Au XVIII[e] siècle, la censure est souvent obligée de céder devant la complicité des hautes classes avec les idées nouvelles, et Beaumarchais enlève de haute lutte le droit de faire parler à Figaro, devant la cour, le langage de la Révolution; prenant à partie la censure elle-même, il trace de la liberté, sous sa tutelle, une peinture restée célèbre : « ...Pourvu que je ne parle, en mes écrits, ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs (*Mariage de Figaro*, acte V, sc. IV). »

Chose remarquable, le théâtre ne gagne rien, en fait de liberté, à la chute de l'ancien régime. La censure ne déploie pas moins de vigilance qu'avant 1789; elle est plus intolérante peut-être, mais en sens inverse. Il ne lui suffit pas de surveiller les pièces nouvelles dans un intérêt patriotique; elle expurge les pièces anciennes de tous les éléments contraires aux idées et aux formes républicaines. Elle efface les noms de prince, de roi, et, à un moment, celui de Dieu. Au lieu du vers fameux :

> Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude,

on fait dire à Molière:

> Ils sont passés ces jours consacrés à la fraude.

A l'Opéra même, dans *Castor et Pollux*, on ne chante plus :

> Présent des dieux, doux charme des humains,
> O divine amitié, viens pénétrer mon âme;

la censure de la Terreur fait chanter :

> Présent du *ciel*, délire des humains,
> O *céleste* Raison, viens éclairer nos âmes.

Sous le Consulat et l'Empire, la censure ne laissa pas aux poëtes dramatiques un instant de répit. Les corrections ou mutilations préventives d'une pièce ne sont que le prélude de celles qu'elle doit subir de représentation en représentation, suivant l'effet produit sur le public. L'approbation donnée à un manuscrit ne garantit rien; les *États de Blois* de Raynouard, autorisés par l'empereur lui-même, ne peuvent arriver à la rampe. La Restauration mit aussi au service des intérêts religieux et monarchiques l'arme de la censure; mais elle laissa à la littérature, au milieu de débats fameux, une certaine liberté, dont le romantisme fit son profit. Il faut citer la réponse mémorable de Charles X aux académiciens qui demandaient, d'accord avec la censure, l'interdiction d'*Hernani* : « Je n'ai d'autre droit que ma place au parterre. » Sous tous les régimes, en France, le pouvoir a eu de ces accès de tolérance ou de complaisance pour les hardiesses dramatiques; sous aucun, le gouvernement n'a voulu abandonner une institution qui a pour elle une tradition si longue et à laquelle tour à tour les intérêts monarchiques ou républicains sont venus demander une même protection.

Il est certain que, si la censure préventive est admissible quelque part, c'est au théâtre, où l'effet d'une idée, d'un sentiment, d'un mot est si rapide, si électrique. Elle paraît surtout nécessaire dans un pays comme le nôtre, si prompt à courir à la licence et à s'effrayer de la liberté; on craint, non sans raison, que la scène, affranchie de tout contrôle, soit mal défendue par l'indignation vertueuse de quelques-uns contre la dépravation de la foule, exploitée par ceux qui recherchent le succès à tout prix. Et pourtant, les annales de la censure témoignent moins de ses services qu'elles n'en déroulent les abus. En voyant ce qu'elle a de tout temps laissé passer et ce qu'elle a voulu empêcher de paraître, ces alternatives de tracasseries puériles et de résistances impuissantes, ce mélange d'indulgence pour des platitudes immorales et d'hostilité pour toutes les généreuses audaces, cette connivence avec des intérêts qui ne sont pas ceux de l'art ou de l'ordre social, on est forcé de se dire que, si quelque chose recommande la censure préventive au théâtre, comme ailleurs, ce n'est pas l'histoire de l'usage qui en a été fait.

Cf. F.-A. Zaccaria : *Storia polemica della proibizione de libri* (Rome, 1777, in-4); — Peignot : *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés*, etc. (Paris, 1807, 2 vol. in-8); — Leber : *De l'état réel de la presse et des pamphlets jusqu'à Louis XIV* (Ibid., 1834, in-8); — Lud. Lalanne : *Curiosités bibliographiques* (Ibid., 1857, in-18); — V. Hallays-Dabot : *Histoire de la censure théâtrale en France* (Ibid., 1862, in-18); — Germain : *le Martyrologe de la presse* [1789-1861] (Ibid., 1861, in-12); — Eug. Despois : *les Lettres et la liberté* (Ibid., 1865, in-18), et *le Théâtre-Français sous Louis XIV* (Ibid., 1874, in-18).

CENT CHANTS CHRÉTIENS (LES), poésies de Lavater (voy. ce nom).

CENTLIVRE (Suzanne FREEMANN, mistress), auteur dramatique et actrice anglaise, née en Irlande en 1667, morte à Londres le 1[er] décembre 1723. De bonne heure orpheline et sans fortune, elle eut une vie pleine d'aventures. Les mauvais traitements des personnes chargées de son éducation la décidèrent à fuir, et ayant à peine quinze ans elle alla, en compagnie d'un étudiant, à Cambridge où, sous des habits d'homme, elle suivit les cours de l'université. Un an plus tard, elle épousait un officier qui bientôt, tué en duel, la laissait sans ressources. C'est alors qu'elle commença à écrire pour le théâtre, où elle parut, en outre, comme actrice. En 1706, elle épousa le premier cuisinier de la reine Anne, Joseph Centlivre.

On cite d'elle deux tragédies : *l'Époux parjure* (the Perjured husband; 1700), et *le Don cruel ou le Ressentiment royal* (the cruel Gift, or, etc.; 1716), et surtout des comédies, dont plusieurs ont eu un grand succès, grâce à la vivacité de l'action, à la verve mordante du style. Les principales sont : *les Amoureux dans l'embarras* (the perplexed Lovers; 1710), *l'Affairé* (the Busy-body); *Un Coup hardi pour une femme* (A bold Stroke for a wife), *Merveille! une femme a gardé un secret* (the Wonder! a Woman keeps a secret; 1714), etc. Mistress Centlivre a aussi écrit quelques poésies détachées, notamment une pièce contre la traduction de l'*Iliade* par Pope qui se vengea en maltraitant l'authoress dramatique dans la *Dunciade*.

Cf. Baker : *Biographia dramatica*.

CENT NOUVELLES NOUVELLES (LES), recueil de contes français du XV[e] siècle. La renaissance des

lettres, l'imitation de l'Italie, et surtout l'influence de Boccace, avaient amené, dans les cours et dans les châteaux de France l'usage de consacrer les longues soirées à des récits d'anecdotes, d'histoires et autres « joyeux devis » ; ceux qui n'avaient pas le don d'écrire s'exerçaient ainsi au talent de conter. C'était une des premières formes du goût naissant de la société française pour la conversation. Il arrivait quelquefois qu'un des familiers du lieu recueillait les récits les plus piquants produits dans ces causeries, et les faisait imprimer sous le nom du maître. « C'est ainsi, dit M. Demogeot, que furent attribuées soit à Louis XI, soit au duc de Bourgogne, les *Cent nouvelles nouvelles*, écrites par de nobles seigneurs de leur cour. » Elles furent du moins composées dans la société du Dauphin Louis, fils de Charles VII, lorsque ce prince, quittant la France, reçut asile chez le vieux duc de Bourgogne, en Belgique, au château de Jenappe. Il était accompagné du comte de Charolais et de quelques seigneurs de France, auxquels des seigneurs de la cour de Bourgogne vinrent se joindre.

Parmi les aimables récits du recueil, un certain nombre portent le nom de ceux qui les contèrent, et plusieurs sont attribués à « monseigneur », c'est-à-dire au Dauphin lui-même. Cependant l'unité de style de ces compositions a conduit à leur chercher un rédacteur unique, et on a cru le trouver dans Antoine de La Sale, auteur des *Quinze joies du mariage* et autres livres connus. On ne lui en attribue toutefois avec certitude qu'une seule, la cinquantième. Les *Cent nouvelles nouvelles* ont eu de très-nombreuses éditions. La première, très-rare et très-recherchée, est de 1480 (Paris, pet. in-fol. gothique à 2 colonnes) ; plusieurs autres qui suivirent de près, sont encore curieuses. Parmi les récentes, il faut citer celle de Leroux de Lincy (1841), celle de Th. Wright, d'après un manuscrit de Glascow (1858), et celle de D. Jouaust (1874), avec notes et glossaire de P. Lacroix et dessins de J. Garnier, reproduits à l'héliogravure.

Cf. P. Lacroix : *Notice*, édition Jouaust.

CENT NOUVELLES NOUVELLES, ouvrage de M^me^ de Gomez (voy. ce nom).

CENTON, ouvrage emprunté à un ou à plusieurs auteurs, le plus ordinairement composé en entier de vers ou de fragments de vers. C'est vraiment un habit fait de pièces et de morceaux, selon le sens du mot latin *cento*. Nous donnerons pour exemple un passage de l'*Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, que Falconia Proba, femme du préfet du prétoire Anicius, composa, au IV^e^ siècle, avec des vers et portions de vers de Virgile. Voici comment Dieu défend à Adam et Ève de toucher au fruit défendu :

> Vos contra, quæ dicam, animis advertite vestris [1].
> In medio, ramas annosaque brachia tendens [2],
> Est in conspectu [3] ramis felicibus arbos [4],
> Quam neque fas igni cuiquam nec sternere ferro [5],
> Relligione sacra nunquam concessa moveri [6].
> Hac quicumque sacros decerpserit arbore fetus [7],
> Morte luet merita [8] : nec me sententia vertit [9].
> Nec tibi tam prudens quisquam persuadeat auctor [10]
> Commaculare manus [11] liceat te voce moneri [12]
> Feminea, nec te ullius violentia vincat [13],
> Si te digna manet divini gloria juris [14].

[1] *Enéide*, II, 712. — [2] VI, 282. — [3] II, 21. — [4] *Géorgiques*, II, 81. — [5] *En.*, VII, 692. — [6] III, 700. — [7] VI, 141. — [8] XI, 849. — [9] I, 260. — [10] *Géorg.*, II, 314. — [11] *En.*, VIII, 48. — [12] III, 461. — [13] XI, 354. — [14] *Géorg.*, I, 168.

Ce passage est tout à fait conforme aux règles qu'Ausone a données, en ces termes, du centon : « C'est un échafaudage poétique construit de pièces de rapport : on accole deux hémistiches pour en former un vers, ou l'on joint un vers et demi à la moitié d'un autre. Placer deux vers entiers de suite serait une gaucherie, et trois à la file une véritable sottise. On partage ces lambeaux à toutes les césures admises par le vers héroïque. »

Le plus ancien centon que nous possédions est d'Hosidius Geta, écrivain du siècle d'Auguste. C'est un drame de *Médée*, composé entièrement avec des vers de Virgile. Ausone, à la demande de l'empereur Valentinien, fit un *Chant nuptial* avec des vers également extraits de Virgile. Vers la même époque, Falconia Proba composa le centon que nous avons cité. Athénaïs, qui devint la femme de l'empereur Théodose le Jeune, sous le nom d'Œlia Eudoxia, fut, à ce que l'on croit, l'auteur du centon grec sur la *Vie de Jésus-Christ* inséré dans la *Bibliothèque des Pères*, et qui est formé de fragments de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

En France, nous avons plusieurs centons tirés des écrits de l'antiquité. Un *Cantique d'actions de grâces* fait au moyen âge en l'honneur d'Anne Musnier, héroïne du XII^e^ siècle, est composé de versets empruntés à la Bible. Il a été publié par M. Bourquelot dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1840). Au XVII^e^ siècle, Étienne Pleurre fit l'*Eneis sacra* (1618), et Raoul Fournier le *Cento christianus* (1644). L'un et l'autre chantaient les miracles du christianisme, le premier avec des vers de Virgile, le second avec des vers d'Ovide. Un centon en l'honneur de Bonaparte fut écrit, en 1802, par Jacquemard avec des fragments de Virgile. En 1805, Héron de Villefosse publia des *Essais sur l'histoire de la Révolution française*, qui se composaient de morceaux empruntés à Cicéron, à Cornelius Nepos, à Pline, Salluste, Suétone, Tacite, Tite-Live, Velleius Paterculus. En 1814, Beuchot fit paraître : *Tacite, historien du roi, de Madame, de Buonaparte*. En 1795, Dupont de Nemours avait publié un centon tiré du grec, sous ce titre : *Plaidoyer de Lisias contre les membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale*.

Les centons furent nombreux en Italie à l'époque de la Renaissance : les trois Capilopi surtout y excellèrent. En Angleterre, un centon fameux fut composé par Bellenden, sous le titre de *Cicero princeps* (1608). Il contient les règles du gouvernement monarchique, formulées à l'aide de passages extraits de Cicéron. En Allemagne, on cite l'ouvrage intitulé *Lanx satura, sive Cento in christogoniam*, par Morhof (1657). Il est composé d'emprunts faits à Virgile, Claudien et Stace.

Cf. Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires* (1857, in-18).

CENTON ÉPISTOLAIRE (LE), ouvrage de Gomez de Cibdareal (voy. ce nom).

CEO (Violante). — Voy. VIOLANTE DO CEO.

CEPEDA (Joaquin-Romero DE), poëte espagnol du XVI^e^ siècle. Il est auteur de deux pièces pastorales : *Comedia Salvage* et *Comedia Metamorfosea* (Séville, 1582, in-4), insérées dans le *Tesoro del teatro español* (Paris, 5 vol. in-8); d'une traduction en vers castillans des *Fables d'Ésope ;* d'un singulier poëme épique sur l'*Enlèvement d'Hélène* et la destruction de Troie (*el Infeliz robo de Elena, reina de España por Paris, infante Troyano, delcual succedio la Sangrienta destruccion de Troya ;* 1582) ; enfin de chansons et sonnets.

Cf. Ticknor : *History of spanish literature*.

CÉPHALAS (Constantin), littérateur byzantin du X^e^ siècle. Il refit, après Méléagre Strabon et Agathias, une *Anthologie* composée d'un grand nombre de petites pièces qui nous ont été ainsi conservées, et surtout de pièces érotiques. Planude en retrancha plusieurs morceaux qui lui paraissaient trop libres. L'*Anthologie* de Céphalas, publiée d'abord par Reiske (Leipzig, 1754), puis par Brunck dans ses *Analecta* (Strasbourg, 1776, 3 vol. in-8), a été rééditée par Jacobs (Leipzig, 1813-1817, 3 vol. in-8), avec d'intéressants commentaires.

Cf. Jacobs : *Prolégomènes* de son édition.

CÉPHISODOTE, Κηφισόδοτος, orateur grec du IVe siècle avant J.-C. Il joua un rôle politique et militaire à Athènes. Chargé d'une expédition en Chersonèse, il la termina par un traité désavantageux. Il est désigné dans le discours de Démosthène *Contre Leptine* comme n'étant inférieur à personne dans l'éloquence.

Cf. Ruhnken : *Historia critica orat. græc.*, p. 141.

CEPION (Coriolan CIPPICO, dit), historien dalmate, né à Trau en 1425, mort en 1493. Il servit dans la marine vénitienne et se distingua dans les guerres contre les Turcs. On a de lui : *Gesta Petri Mocenici libri tres* (Venise, 1477, in-4), réimprimé sous ce titre : *De Bello asiatico libri tres* (Bâle, 1556; Venise, 1594, in-8).

CERCOPES (LES), titre d'un poëme grec, aujourd'hui perdu, qui a été attribué à Homère. C'était une de ces petites compositions comiques et satiriques qui venaient après la récitation épique, comme le drame satirique après la tragédie, dans le dessein d'égayer les auditeurs qu'avait attristés la relation des infortunes héroïques. Les malicieux petits génies, désignés sous le nom de Cercopes, qui avaient irrité Hercule par leurs méchants tours et qui s'échappèrent de la prison où il les enferma, formaient le sujet de ce poëme, sur lequel on n'a point d'autres données.

CERIZIERS (le P. René DE), historien et théologien français, né à Nantes en 1609, mort en 1662. Entré chez les Jésuites, il y fut professeur et devint plus tard aumonier et conseiller de Louis XIV. Il a écrit de nombreux ouvrages ascétiques et de philosophie, des traductions, des récits et dissertations historiques, notamment : *Réflexions chrétiennes et politiques sur la vie des rois de France* (Reims, 1641, in-12), réimprimées avec additions sous ce titre : *le Tacite français* (Ibid., 1643, 2 vol. in-18). Il faut mentionner à part : *l'Innocence reconnue, ou Vie de sainte Geneviève de Brabant* (1640, in-4; nomb. réimp. in-12), devenue, dans la « Bibliothèque bleue », la dernière forme de la légende populaire.

CERUTTI (Joseph-Antoine-Joachim), littérateur français, né à Turin le 13 juin 1738, mort le 13 février 1792. Il entra chez les Jésuites et professa dans leur collège de Lyon. Après la proscription de l'ordre, dont il avait publié l'*Apologie générale* (1762, in-4, in-8 et in-12), il s'occupa de littérature et de politique, adopta les idées de 1789 et fut élu membre de l'Assemblée législative. On cite encore de lui des *Discours* couronnés par les Académies de Toulouse et de Montauban (1759-1792, in-8); une *Correspondance avec Mirabeau* (1790, in-8); l'*Éloge funèbre de Mirabeau*, réimprimé en tête des *Œuvres* de l'orateur (1819); des *Œuvres diverses* (1793, 3 vol. in-8); un *Recueil de pièces de littérature* (1784, in-8), comprenant des poëmes sur *le Charlatanisme* et *les Echecs*, etc.

Cf. Cubières de Palmezeaux : *Coup d'œil sur J.-A.-J. Cerutti* (Paris, 1792, in-12); — Rabbe : *Biographie des contemporains*; — Quérard : *la France littéraire*.

CERVANTÈS DE SALAZAR (Francisco), écrivain espagnol, né à Tolède vers 1521. Il a continué l'ouvrage d'Oliva, resté inachevé : *Dialogue de la dignité de l'homme* (Madrid, 1546), avec des développements plus étendus, mais sans égaler la précision et l'élégance du style du premier auteur.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura*; — Ticknor : *History of spanish literature*.

CERVANTÈS SAAVEDRA (MIGUEL DE), célèbre écrivain espagnol, né à Alcala de Hénarès (Vieille-Castille) le 9 octobre 1547, mort à Madrid le 23 avril 1616. La vie de Cervantès est un long et douloureux roman. D'une famille noble, mais ruinée, il fit ses études dans sa ville natale, qui possédait, en ce temps-là, des universités renommées, puis passa deux années à Salamanque, vivant peut-être des aumônes qu'on faisait volontiers aux jeunes gens pauvres qui suivaient les cours de droit, de théologie ou de médecine. En 1568, il concourut dans le tournoi poétique qui eut lieu à Madrid à l'occasion des obsèques de la reine Isabel de Valois, femme de Philippe II, et l'on trouve son nom en tête d'un sonnet dans la relation officielle des funérailles donnée par Juan Lopez de Hoyos (Madrid, 1569, in-8). Après avoir été attaché à la personne du duc d'Acquaviva, qu'il suivit à Rome, il prit du service en 1569 dans les *tercios* espagnols, et l'année suivante, sous le commandement de Marc-Antoine Colonna, il combattit, quoique malade, à la bataille navale de Lépante, avec beaucoup d'intrépidité, reçut deux coups d'arquebuse dans la poitrine et une grave blessure à la main gauche. Il dut subir l'amputation, à l'hôpital de Messine où il fut soigné. Il revenait en Espagne, lorsque, le 26 septembre 1575, le navire qu'il montait fut pris par des galions du renégat arnaute Dali-Mami, et conduit en triomphe à Alger. Loin de se laisser abattre par la perte de sa liberté, il fit trois tentatives d'évasion qui échouèrent. On dit qu'il chercha aussi à soulever Alger contre son souverain, pour mettre le pays sous la suzeraineté du roi d'Espagne. Enfin, il fut racheté par les Pères de la rédemption des captifs, moyennant une somme de cinq cents écus d'or, en même temps que cent quatre-vingt-cinq de ses compagnons de servitude (1582). Cervantès rentra dans l'armée, sous les ordres de son ancien général, Alvaro de Bazan, marquis de Santa Cruz.

Il écrivit alors un ouvrage intitulé *Filena*, dont on ignore la nature et l'importance; puis, sous l'influence de la grande vogue des pastorales de Montemayor, Gil Palo, Montalvo, etc., il fit paraître celle de *Galatée* (1583), qu'il dédia au fils du marquis de Santa Cruz, mais qui n'eut pas beaucoup de succès. Un an plus tard (12 décembre 1584), il épousa doña Catalina Palacios Salazar y Vozmediano, d'une famille noble comme la sienne, et aussi sans fortune, et alla habiter la petite ville d'Esquivias, près Tolède. Résolu de vivre de son travail littéraire, il se tourna vers le théâtre, fit représenter une trentaine de comédies, saynettes et intermèdes, sans réussir à percer, et se vit contraint d'accepter, à Séville, l'emploi de facteur de provisions pour la marine. Il y resta de 1588 jusqu'en 1592. Il sollicitait comme une faveur de passer dans les Indes, « refuge et secours des désespérés de l'Espagne, » lorsqu'il fut chargé d'une commission du conseil de *Contaduria mayor*. Ces fonctions lui valurent quelques désagréments, et il fut deux fois emprisonné pour des questions de règlement de comptes et de responsabilité. Sorti de prison sous caution et avec la promesse de payer la somme réclamée de lui, il paraît revenir aux lettres; il envoie à Saragosse un chant poétique en l'honneur de San Jacinto et obtient le prix, et composa un sonnet sur la mort d'Herrera le Divin (1597). Puis l'on perd sa trace pendant sept ou huit ans, lorsque enfin, en 1605, il se révèle avec éclat à l'Espagne et à toute l'Europe en faisant paraître la première partie d'un des chefs-d'œuvre des littératures modernes, *l'Ingénieux chevalier Don Quichotte de la Manche* (El Ingenioso Don Quijote de la Mancha; Madrid, Valladolid et Lisbonne, 1605). Le succès qui accueillit l'ouvrage est attesté par ses éditions, dont quatre furent publiées dès la première année, et aussi par la tentative de quelque ennemi de Cervantès pour lui en dérober le profit en publiant, sous le faux nom d'Avellaneda, une prétendue suite (Tarragone, 1614, in-8).

Malgré la popularité soudaine faite à son nom et constatée par des anecdotes et des légendes, l'auteur de *Don Quichotte* restait, somme toute, dans l'indigence. Il sollicita le comte de Lemos,

nouvellement nommé vice-roi de Naples, de l'emmener avec lui, et n'obtint que de vagues témoignages d'intérêt. Il lui dédia ses *Nouvelles exemplaires*. En 1615, un an après avoir donné son œuvre poétique la plus importante, le *Voyage au Parnasse* (Viaje al Parnaso, 1614), imité de l'italien Caporali, il demanda la permission d'imprimer à son tour la véritable seconde partie de son chef-d'œuvre. Les censeurs de l'Inquisition cherchant querelle à l'auteur pour une phrase de Sancho sur le mérite des œuvres de charité, l'intervention libérale de l'archevêque Bernardo de Sandoval y Rojas calma leurs scrupules ou leur zèle. On dit qu'à cette occasion l'ambassadeur de France ayant témoigné son étonnement que l'Espagne n'eût point enrichi un tel homme et ne le nourrît pas aux frais du trésor public, il lui fut répondu : « Si c'est la nécessité qui le force à écrire, plaise à Dieu qu'il ne soit jamais dans l'abondance! car par ses œuvres, étant pauvre, il enrichit le monde entier. » Mais Cervantès, à bout de forces et désabusé de toutes choses, entrait dans la congrégation du tiers ordre de Saint-François, et peu après succombait aux suites d'une hydropisie. Il fut enterré dans la chapelle du couvent des *Moujas trinitarias*, où sa fille naturelle, nommée Isabel, qu'il avait eue avant son mariage, avait peu de temps auparavant fait profession. Il laissait un roman complétement achevé et qu'il avait écrit avec un soin particulier : *les Travaux de Persiles et Sigismunde* (los Trabajos de Persiles y Sigismunda; Madrid, Valence, Barcelone et Bruxelles, 1617). Il avait aussi écrit sous ce titre : *las Semanas del jardin* et le *Bernardo*, une suite de *Galatée*, qui est perdue.

Les ouvrages de Cervantès occuperaient encore, dans leur ensemble, une place intéressante dans l'histoire de la littérature espagnole, si l'éclat et la popularité de *Don Quichotte* n'avaient rejeté dans l'ombre toutes ses autres productions. On s'accorde à reconnaître dans cette œuvre maîtresse le double caractère d'une inspiration à la fois nationale et universelle. L'Espagne, d'un côté, y revit tout entière, dans ses sentiments permanents, héréditaires, et dans les formes qu'ils avaient prises aux siècles passés; d'autre part, l'humanité s'y reconnaît dans ses instincts, ses principes, ses lois, ses traits immortels Sans doute le but immédiat de l'auteur a été de tourner en ridicule les romans de chevalerie dont la vogue était encore si grande dans son pays; mais le fond a débordé le cadre, et la satire spirituelle et vivante d'un travers passager est devenue la peinture de la lutte sans fin ni trêve entre les aspirations d'un être borné vers l'idéal ou l'impossible et les leçons de la sagesse pratique, les exigences de la réalité. Cervantès a mis dans son livre, outre les trésors de son génie, ceux de l'expérience qu'il avait acquise dans le cours d'une vie douloureuse et agitée. Comme on trouve tout dans ces œuvres puissantes et profondes, on y a cherché de nos jours l'idée démocratique, et Sancho Pança devenant tout à coup roi, et bon roi, de l'île Barataria, a fait l'effet d'une ironie contre la monarchie de droit divin. « Pour ce qui est de bien gouverner, dit cet honnête paysan de bonne volonté et de bon sens, il n'y a point à me le recommander... le tout est de commencer, et il me semble qu'après avoir été pendant quinze jours gouverneur, je n'aurai plus rien à apprendre de mon métier, et que j'en saurai beaucoup plus que du travail des champs dans lequel j'ai été élevé (II, ch. 33). »

En dehors de toute théorie, de toute tendance politique, le charme infini de *Don Quichotte* tient au contraste constant, animé, vivant du chevaleresque représentant des idées généreuses, chimériques, et de l'homme de la réalité triviale, interprète de l'impitoyable bon sens. Malgré sa folie évidente, le noble hidalgo ne cesse d'inspirer un intérêt sympathique, et on sent parfois que l'on préférerait avoir tort avec lui que raison avec son vulgaire et prosaïque écuyer. Cet effet suffit pour réduire à sa juste valeur un reproche que M^me^ Sophie Gay, dans *Ellénore*, résume ainsi : « Je n'ai jamais pardonné à Cervantès d'avoir fait Don Quichotte ridicule. Il comptait sans doute sur le sérieux de l'esprit espagnol pour admirer la loyauté, la sensibilité, le courage de son héros à travers sa folie comique ; autrement il serait inexcusable d'avoir fait rire aux dépens des plus rares vertus humaines : l'amour du prochain, l'abnégation de soi-même, le dévouement au malheur. » Quant au style du *Don Quichotte*, il est, suivant les Espagnols, au-dessus de tout éloge; il leur apparaît comme la perfection même et leur inspire une admiration inépuisable. « Que l'on censure, hors de propos, dit Gil y Zarate, quelques locutions affectées, celles dans lesquelles il céda à la tentation, commune à son époque, d'imiter la phrase latine; qu'on exagère les incorrections, les fautes grammaticales qui s'y rencontrent rarement et qui sont dues le plus souvent à la négligence, alors extrême, des imprimeurs; tous ces défauts que l'on a relevés avec tant de prolixité, n'empêchent pas que le langage ne soit toujours fluide, clair, pur, harmonieux, inimitable, rempli d'agréable variété, et ne s'adapte à tous les tons, à toutes les situations, à tous les caractères. Aucun écrivain espagnol n'est plus parfait et ne mérite d'être étudié avec plus de constance. »

Parmi les autres œuvres de Cervantès, celles que l'on connaît le mieux sont ses *Nouvelles*, où l'on retrouve ses aimables qualités de conteur, et son *Voyage au Parnasse*, où, passant en revue, sous une forme allégorique, les poëtes de son siècle, il nous a laissé des renseignements et des jugements que l'histoire littéraire est heureuse de recueillir. Mais son théâtre mérite plus d'attention que ses compatriotes ne lui en ont longtemps donné. Avec les qualités et les défauts de son temps, il a renouvelé un fond de convention par le sentiment personnel. Sa pièce principale est la tragédie nationale de *Numance*, qui n'a cessé de produire, à la représentation ou à la lecture, une impression profonde et a valu à l'auteur le surnom excessif d'Eschyle castillan. Sa comédie, *la Vie d'Alger* (el Trato de Argel) est la curieuse mise en scène de ses propres aventures de captivité. Une œuvre qui a toute l'originalité ou la bizarrerie de l'ancien théâtre religieux est *le Rufian heureux* (el Rufian dichoso), dont Florian a donné l'analyse. Ce héros, le plus grand coquin de Séville au premier acte, se fait jacobin au Mexique, donne l'exemple de toutes les vertus, livre au diable, sur la scène, des combats dont il sort vainqueur, enfin prend pour lui tous les péchés d'une femme coupable qui va mourir, et les expie par des maux hideux que les démons déchaînent sur lui, tandis que l'âme de sa pénitente est emportée au ciel par les anges. Dans ce drame étrange, Cervantès, à l'exemple des plus grands auteurs dramatiques, n'a pas craint de mettre en œuvre les croyances, les passions, les préjugés populaires. C'est une de ses œuvres les plus vigoureuses.

Les éditions et traductions du *Don Quichotte* sont à peu près innombrables. Après les quatre impressions presque simultanées de 1605, de la première partie, l'auteur en donna, en 1608, une édition avec de notables changements. La seconde partie ayant été publiée en 1615, la première édition de l'ouvrage complet fut donnée par Harra, à Barcelone, en 1617. Nous citerons, parmi les éditions suivantes, celles de Londres (1738, 4 vol. in-4); d'Amsterdam (1744 et 1755, 4 vol. in-8, avec grav.); de Madrid (1780, 4 vol. in-4), revue par l'Académie espagnole et souvent réimprimée; de Londres (1781, 3 vol. in-4), avec le commentaire de Bowle; de Madrid (1797, 5 vol. in-8), par Pellier; de Bor-

deaux (1815, 4 vol. in-12); de Paris (1827, in-18, diamant); de Madrid (1833, 7 vol. in-4), avec commentaire de Clémencin; de la même ville (1826, in-4), dans la collection Rivadeneyra. — La plus ancienne des traductions françaises du *Don Quichotte* a été faite par César Oudin, secrétaire interprète de Henri IV (Paris, 1620, 1re partie). Vinrent ensuite celles de Rosset, continuateur du précédent, de Filleau de Saint-Martin, de l'Aulnay, de Bouchon-Dubournial, de Louis Viardot (1836, 2 vol. in-8, souvent réimprimée), dont une édition a été illustrée magistralement par G. Doré (1863, 2 vol. in-fol.), de Ch. Furne (1858, 2 vol. in-8), de Damas-Hinard (1860, 2 vol. in-12), etc.— Des traductions allemandes, qui ne sont pas moins nombreuses, la plus estimée est celle de Tieck. On cite en Angleterre les traductions de Motteux et de Smollet. Il en existe en italien, en portugais, en hollandais, etc.

Il a été fait à propos de *Don Quichotte* un certain nombre d'ouvrages de fantaisie; nous citerons, outre la suite publiée par fraude sous le nom d'Avellaneda : *Adiciones a la historia de Don Quijote* (Madrid, 1785); *la Historia de Sancho Panza* (Ibid., 1793); *Sancho Pança, alcade de Blandanda*, attribué à Lesage (manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal); l'*Histoire de Don Quichotte*, poëme anglais, par Ward; l'*Anti-Don Quijote* (Madrid, 1805). Les adaptations à la scène n'ont pas non plus manqué; vers le milieu du XVIIe siècle, le seul théâtre de l'Hôtel de Bourgogne eut, en dix ans, quatre grandes pièces de *Don Quichotte*, en cinq actes et en vers. La troupe de Molière eut aussi son *Don Quichotte*, arrangé par Madeleine Béjart, et où l'auteur du *Misanthrope* jouait le rôle grotesque de Sancho, montant son âne, parfois récalcitrant. Le dernier *Don Quichotte* qui eut du succès sur une scène française, est une comédie-féerie de M. Victorien Sardou (Gymnase, 1864).

Pour les autres œuvres, nous nous bornerons à citer les traductions françaises des *Nouvelles exemplaires*, par Saint-Martin, de Chassonville, Lefebvre de Villebrune, L. Viardot (1838, 2 vol. in-8), etc.; de *Galatée*, par Florian; des *Travaux de Persiles*, par Le Gendre et Dubournial, du *Théâtre*, par Alph. Royer (1862, in-18), du *Voyage au Parnasse*, par Guardia (1863, in-18).

Cf. Mayans y Siscar : *Vida de Cervantes* (Madrid, 1750, in-8); — Pellicer : *Vida de C.* (Ibid., 1800); — F. de Navarreta : *Vida de C.* (Ibid., 1819, in-8); — Florian : *Des ouvrages de Cervantès* (*Œuvres complètes*, t. I); — Alberto Lista : *Lecciones de literatura española* (Ibid., 1836, in-8); — Mérimée : *Notice*, en tête de l'édit. de Sautelet (1836, 6 vol. in-8); — Bildermann : *Don Quichotte et la tâche de ses traducteurs* (Paris, 1837, in-8); — Firmin Caballero : *Pericia geografica de Cervantes* (Madrid, 1840); — Carlos Ariban : *Introduction* à l'édit. de Riva de Neyra; — Th. Roscoë : *the Life and writings of Cervantes* (Londres, 1839, in-8); — L. Schuller : *Vorlezungen over Don Quixotte gehouden in het lese Museum te Utrecht* (1841, in-18); — Guardia : *Introduction* au *Voyage au Parnasse*; — Eug. Baret : *Espagne et Provence* (Paris, 1857, in-8); — Sismonde de Sismondi : *De la Littérature du midi de l'Europe*; — Gil y Zarate : *Manual de literatura*; — Ticknor, Von Schack, etc. : *Histoire de la littérature espagnole*.

CÉSAIRE (Saint), évêque d'Arles, né en 470, mort le 26 août 542. Au milieu des agitations de l'arianisme, il acquit beaucoup d'autorité par ses vertus et son éloquence onctueuse, simple et toute populaire. Il reste de lui cent deux sermons insérés par les Bénédictins dans leur édition de *Saint Augustin* (t. V), et traduits en français par Dujat de Villeneuve (Paris, 1760, 2 vol. in-12). On lui attribue une *Prophétie* imprimée en 1525 et qu'on a appliquée à la Révolution française.

Cf. Ampère : *Histoire littéraire de la France*, t. III; — E. Dupin : *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*.

CESALPIN (Andrea), philosophe et savant italien, né en 1519 à Arezzo, mort à Rome en 1603. Il enseigna la médecine à Pise, puis à Rome. Dans ses *Quæstiones peripateticæ* (Florence, 1569, in-4), ouvrage qui passionna ses contemporains, il montra une grande connaissance des écrits d'Aristote. Il a publié contre la magie et la sorcellerie : *Dæmonum investigatio* (Florence, 1580, in-4). Ses autres écrits ont pour objet la médecine, les plantes, les métaux, etc.

Cf. Carl Fuchs : *A. Cæsalpinus, de cujus viri ingenio, doctrina et virtute* (Marb., 1798, in-4).

CÉSAR (Caius-Julius Strabo), orateur et poëte, romain, mort en 87 avant J.-C. Mêlé aux agitations civiles de Rome, il fut regardé comme un des meilleurs orateurs de son temps, et Cicéron en a fait un des interlocuteurs de son second dialogue *Sur l'orateur*. Il avait plus d'élégance que d'énergie. Ses tragédies, qui ne furent pas moins estimées que ses discours, avaient les mêmes qualités et les mêmes défauts. Nous en connaissons deux titres: *Adrastris* et *Tecmessa*.

Cf. Meyer : *Oratorum romanorum fragmenta*, p. 330; — Weichert : *Poetarum latinorum reliquiæ*, p. 127.

CÉSAR (Jules), *Caius Julius Cæsar*, né à Rome le 15 juillet de l'année 100 avant J.-C., mort le 15 mars 44. Doué par la nature des talents les plus variés, il ne fut pas seulement l'un des hommes d'État et des hommes de guerre les plus admirés de tous les temps, il fut encore orateur, poëte, historien, philologue, mathématicien, astronome, et se montra capable d'exceller dans chacune de ces carrières, s'il y eût appliqué les forces de son intelligence. A l'âge de vingt-trois ans, il commença à parler en public. Son premier discours fut une accusation de concussion contre Dolabella; le second, une accusation semblable contre C. Antonius, gouverneur de la Grèce. Il eut pour adversaires Hortensius et Cotta, et fut battu dans les deux causes. Cependant, selon Suétone, il se trouva dès lors placé au premier rang des patrons et des orateurs judiciaires. Peu après il partit pour Rhodes, afin d'y étudier l'éloquence sous le célèbre rhéteur Apollonius Molon. C'est dans ce voyage qu'il fut pris par des pirates. Après avoir suivi quelque temps les leçons d'Apollonius, il reprit fréquemment la parole à Rome. On cite son discours pour les Bithyniens, l'oraison funèbre de sa tante Julie, la veuve de Marius, le discours pour la loi Plotia, les discours contre C. Memmius et L. Domitius, la défense du Samnite Décius, l'oraison funèbre de Cornélie, etc. De ces discours il ne nous reste que des fragments de peu d'étendue; mais les jugements des anciens nous permettent d'apprécier le talent oratoire de César. Cicéron dit dans le *Brutus* : «César a perfectionné chaque jour son talent par de continuels exercices : aussi son style est-il plein d'expressions choisies. L'éclat de sa voix, la dignité de son geste, donnent de la grâce et du lustre à ses paroles; et tout concourt si heureusement en lui, que je ne crois pas qu'il lui manque une seule des qualités de l'orateur... Il est peut-être celui de tous nos orateurs qui parle la langue latine avec le plus de pureté. » Quintilien ajoute : « Si César s'était adonné uniquement aux travaux du Forum, ce serait lui qu'on citerait, entre tous nos orateurs, comme le rival de Cicéron. Il y a en lui tant de force, tant d'esprit, tant de mouvement, qu'on voit bien qu'il mettait le même cœur à parler qu'à faire la guerre. Et pourtant ses discours ont ce poli, cette merveilleuse élégance de style, dont il était particulièrement jaloux. »

Avant de parler du seul titre littéraire de César conservé jusqu'à nous, ses *Commentaires*, nous citerons ses autres écrits. Il composa des poëmes : *Laudes Herculis* et *Œdipus*, tragédie, œuvres de sa jeunesse, qu'Auguste supprima; *Poema astronomicum*, imité probablement d'Aratus; *Iter*, description de son voyage en Espagne, qu'il écrivit à

la fin de l'année 46, quand il allait réprimer l'insurrection que les fils de Pompée avaient soulevée dans ce pays; *Epigrammata*, dont il nous reste trois dans l'*Anthologie latine*. Rien ne nous a été conservé des autres poëmes. La meilleure épigramme est relative à Térence; les vers en sont d'une facture sévère et élégante. Un traité grammatical de César, en deux livres, *Sur l'Analogie* (*De Analogia*), nous est connu par Cicéron à qui il était dédié, et par les grammairiens qui le citent fréquemment. César l'avait composé durant le passage des Alpes, quand il allait rejoindre son armée dans la Gaule. Cicéron, pour en mieux faire comprendre le titre, y a ajouté ces mots: *De ratione latine loquendi*. C'était une étude sur la langue latine, sur les bonnes traditions à conserver, sur les locutions vicieuses à éviter, et même sur l'orthographe. L'auteur fit prévaloir l'*i* sur l'*u*, dans le superlatif *maximus* et dans les mots analogues; mais il ne put faire adopter des formes trop vieillies, comme *die* pour *diei*, *turbonem* pour *turbinem*, *memordi* pour *momordi*, etc. On cite encore parmi les ouvrages de César qui ne nous sont point parvenus : *Libri Auspiciorum* ou *Auguralia*, traité comprenant au moins seize livres; *Anti-Cato*, en deux livres appelés quelquefois *Anticatones*, réponse à l'éloge que Cicéron avait écrit de Caton d'Utique; *De Astris*, sur le mouvement des corps célestes; *Apophthegmata*, recueil de bons mots, supprimé par Auguste. Il ne nous reste qu'un très-petit nombre des *Lettres* de César, dans la collection de celles de Cicéron : elles sont remarquables par le style comme par la pensée.

Les *Commentaires* de César, *Commentarii de bello gallico et de bello civili*, se composaient primitivement de dix livres, dont sept pour la guerre des Gaules, et trois pour la guerre civile. L'histoire de la guerre des Gaules fut complétée par un huitième livre qu'on attribue à Hirtius Pansa. Ce dernier, suivant l'opinion la plus générale, serait aussi l'auteur des livres *De Bello alexandrino*, *De Bello africano*, *De Bello civili*. Les *Commentaires* sont moins une histoire que des mémoires militaires. L'auteur ne s'applique pas à tracer des caractères, à mettre les événements en tableaux, à en pénétrer les causes secrètes. Il se borne à consigner les faits jour par jour, sans prétention, et avec une apparence de véracité qui s'impose d'autant plus que le capitaine efface sa personnalité et ne fait jamais sentir l'intérêt qu'il devait prendre à ses propres actes. Le mérite de cet ouvrage au point de vue militaire a été apprécié par les hommes compétents, surtout par Napoléon I^{er}, et plus d'une fois surfait par le fanatisme des apologistes. Son mérite littéraire n'est ignoré de personne, les *Commentaires* étant mis entre les mains de la jeunesse des colléges. Les anciens et les modernes en ont fait les plus grands éloges. « Les *Commentaires*, dit Cicéron, sont un ouvrage excellent. Le style en est simple, net, plein de grâce, dépouillé de toute pompe de langage : c'est une beauté sans parure. En voulant préparer des matériaux où puiseraient les historiens futurs, César a ôté aux gens sensés l'envie d'écrire. En effet, il n'y a rien dans l'histoire qui ait plus de charme qu'une brièveté correcte et lumineuse. » Voici, plus près de nous, le jugement de Jean de Müller : « Je sens que César me rend infidèle à Tacite. Il est impossible d'écrire avec plus d'élégance et de pureté; il a la vraie précision, celle qui consiste à dire tout ce qui est nécessaire, et pas un mot de plus. Il écrit en homme d'État, toujours sans passion... Une élégance merveilleuse; le don si rare non pas seulement de ne rien dire de trop, mais de ne rien omettre d'essentiel; une harmonie toujours appropriée à la gravité du sujet, et, par-dessus tout, une singulière égalité de style et une mesure toujours parfaite. Son discours n'est qu'une suite de faits présentés sous le jour le plus frappant et le plus lumineux. » Il convient peut-être d'ajouter que cette lucidité tant prônée est surtout dans le détail de la phrase et la distribution de chaque tableau; mais quant à la suite générale du récit, elle est loin de constituer une exposition aussi lumineuse, et les discussions sans fin auxquelles les érudits se livrent sur l'emplacement des villes qui ont été le théâtre des événements les plus importants et les plus décisifs, prouvent combien les *Commentaires* sont dépourvus de précision géographique.

L'édition princeps des *Commentaires* a été imprimée à Rome (1449, in-fol.). Parmi les éditions postérieures, les plus importantes sont celles de Jungermann, avec une version grecque par Planude (Francfort, 1606, in-4), celles de Grævius (Amsterdam, 1697, in-8), de Davis, avec la version de Planude (Cantorbéry, 1706, in-4), d'Oudendorp (Leyde, 1737, in-4), de Morus (Leipzig, 1780, in-8), rééditée par Oberlin (Leipzig, 1805, in-8), celle de la *Bibliothèque Lemaire* (Paris, 1819-1822, 4 vol. in-8), celle de Ch. Schneider (Halle, 1840-1852, in-8). On cite principalement parmi les traductions françaises celles de Perrot d'Ablancourt (1650, in-4), de Toulongeon (1813, 2 vol, in-18), d'Artaud, dans la *Bibliotheque Panckoucke* (1832, 3 vol. in-8). Il ne faut pas omettre, à côté de ces traductions, l'admirable *Carte de la Gaule à l'époque de la conquête romaine*, dressée sur les rôles du gouvernement par la Commission de la carte des Gaules.

Cf. Œttinger : *Bibliographie biographique*, contenant l'indication de trente-neuf monographies; — Pétrarque : *Historia Julii Cæsaris*, attribuée à Julius Celsus; — Drumann : *Vie de César*, dans l'ouvrage *Geschichte Roms*; — Oudendorp : *Oratio de litterariis J. Cæsaris studiis* (Leyde, 1740, in-4); — Jean de Müller : *Histoire universelle*, traduite en français par Hess (1814-1817, 4 vol. in-8); — Napoléon I^{er} : *Précis des guerres de César*; — J.-J. Ampère : *César, scènes historiques* (1859, in-8); — Napoléon III : *Histoire de J. César* (1865-66, 2 vol. gr. in-8).

CÉSAR (Le roman de Julius), composition romanesque française du XIII^{e} siècle. C'est la dernière des grandes transformations de l'épopée grecolatine au moyen âge; elle est calquée sur la *Pharsale*, à peu près comme le *Roman de Troie* l'a été sur l'*Iliade*, l'*Enéas* sur l'*Enéide*, le *Roman de Thèbes* sur la *Thebaïde*. L'œuvre a été considérée comme anonyme, quoiqu'elle porte un nom dans un manuscrit qui date de 1280, mais qui n'est pas le texte original. D'après ce manuscrit, l'auteur serait Jacques de Forez, et son livre serait destiné à être lu et non à être chanté. Il est écrit, non pas en vers de huit syllabes, comme les autres imitations de l'épopée antique, mais en alexandrins, formant des couplets monorimes, comme ceux des anciennes chansons de geste. Le poëme latin est modifié, dans l'œuvre française, suivant les exigences des compositions romanesques du temps, et les souvenirs de Tristan et d'Yseult se mêlent aux données primitives. L'action, suspendue brusquement dans le récit de Lucain, est complétée par le trouvère français, et conduite jusqu'à l'entrée triomphale de César dans Rome.

Cf. A. Joly : *Revue contemporaine*, 15 mai 1870.

CÉSAR (Jules), tragédie de Shakespeare; — La Mort de César, tragédie de Voltaire (voy. ces noms).

CESARI (Antonio), littérateur et philologue italien, né à Vérone vers 1750, mort en 1828. Il était oratorien. Il se rendit célèbre par son zèle pour la pureté de la langue italienne qu'il s'efforçait de ramener au siècle même de Dante. On lui doit des éditions du *Vocabolario della Crusca* (Vérone, 1806-1809, 7 vol. in-4), et des *Fioretti* de Saint-François (1822); des poésies, sous ce titre: *Alcune novelle* (Venise, 1810, in-8); un Commentaire sur

Dante : *Bellezze della Commedia di Dante* (Ibid., 1824-1826, 4 vol. in-8) ; des traductions de : *Térence* (Vérone, 1806) ; des *Lettres* de Cicéron (1826) ; des *Odes* et de l'*Art poétique* d'Horace 1827.

Cf. G. Bonfanti : *Vita di A. Cesari* (Vérone, 1832, in-8) ; — Fr. Villardi : *Vita del P.-A. Cesari* (Padoue, 1832, in-8).

CESAROTTI (Melchiorre), poëte et littérateur italien, né à Padoue en 1730, mort en 1808. Il succéda au père Carmeli dans la chaire de grec et d'hébreu à l'université de Padoue. Napoléon le pensionna. On a de Cesarotti un *Essai sur la philosophie des langues* (Saggio sulla filosofia delle lingue), ouvrage intéressant, où les langues sont considérées dans leurs rapports avec la littérature italienne. Il a donné une version italienne, très-vantée, des poëmes attribués à Ossian (4 vol.) ; deux traductions de l'*Iliade*, l'une en vers (4 vol.), l'autre en prose (7 vol.). Cette dernière a seule quelque valeur, celle en vers est un véritable travestissement. Les *Œuvres* de Cesarotti ont été réunies en 40 vol. (Pise, 1805-1813 ; in-8 et in-12). On y remarque, outre les ouvrages cités ci-dessus, un *Cours de littérature grecque* (3 vol.) ; des traductions des *Satires* de Juvénal, des *Discours* de Démosthène, et de trois tragédies de Voltaire ; des poésies latines ; sa correspondance, etc.

Cf. G. Barbiere : *Memorie sulla vita e sugli studj dell' abate M. Cesarotti* (Padoue, 1810, in-8).

CESENA (Sébastien GAYET DE), dit *Sébastien Rhéal*, poëte français, né à Beaujeu (Rhône) en 1815, mort en avril 1863. On lui doit une traduction en vers des *Œuvres poétiques du Dante* (1843-1853, 5 vol. in-8), avec introduction et commentaires. Il a donné, en outre, quelques poëmes et essais dramatiques. — Son frère, Amédée, né en 1810, s'est fait connaître comme journaliste sous le second Empire. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

CÉSPEDES (Pablo DE), poëte et artiste espagnol, né à Cordoue en 1536, mort le 20 juillet 1608. Il entra dans les ordres à Rome. Tout en peignant des œuvres importantes, il prononça un grand nombre de discours sur des sujets littéraires et artistiques, et composa des odes, des sonnets, un poëme : *le Siége de Zamora* (Il cerco de Zamora) ; un *Poëme de la Peinture*, resté inachevé, dont des fragments ont été insérés dans le *Diccionario de pintores* et le *Parnaso español* (Madrid, 1770, in-8).

Cf. Gil y Zarate : *Manual* ; — A. de Latour : *Études sur l'Espagne*, t. I.

CESPEDES Y MENESES (Gonzalo), écrivain espagnol du XVIIe siècle. Natif de Madrid, il vécut à Saragosse. Il est cité avec éloge, ainsi que son frère Don Sébastien, par Lope de Vega, dans son *Laurel de Apolo*. Son principal ouvrage est *le Poëme tragique de l'espagnol Gerardo* (Madrid, 1615-1617), roman plus remarquable par l'invention que par le style. On cite de lui, outre d'autres romans : *Histoire de Philippe IV, roi des Espagnes ; Histoire apologétique des événements de l'Aragon dans les années* 1591 *et* 1592. Le *Poëme tragique* a été réimprimé dans les *Novelistas posteriores à Cervantes* par Don Cayetano Rosell (Madrid, 1851-54, 2 vol. in-4).

Cf. *Notice biographique* en tête de l'édition précédente.

CÉSURE. La césure, en latin *cæsura, incisio*, consiste à couper le vers pour en marquer la cadence ; mais ce terme a deux applications très-différentes, selon qu'il s'agit de la prosodie grecque et latine, qui tient compte de la mesure des syllabes formant des pieds, ou de la prosodie française, fondée sur le nombre des syllabes, et non sur leur valeur.

I. *La césure dans les mètres grecs et latins.* — Dans la versification ancienne, la césure coupe un mot de manière que sa dernière syllabe reste en dehors du pied formé par ses premières et puisse commencer un pied suivant. Aussi Port-Royal donne le nom de césure à la syllabe elle-même « qui demeure après le pied à la fin du mot dont elle semble coupée », au lieu de le donner à la légère suspension de rhythme produite par cette coupure. L'effet de la césure, dans les mètres grecs-romains, est de relier les pieds entre eux et de les faire concourir à l'unité du vers. Plus les hexamètres ont de césures, plus l'enchaînement des pieds est marqué, et rend sensible la suite harmonieuse du rhythme, comme dans ces beaux vers de Virgile :

> At domus interior gem*itu* miseroque tumultu
> Misce*tur*, penitu*sque* cav*æ* plangoribus ædes
> Femine*is* ulu*lant* ; ferit aurea sidera clamor.
> Tum pavid*æ* tec*tis* ma*tres* ingentibus errant
> Amplexæque te*nent* pos*tes*, atque oscula figunt.

Au contraire, l'absence de césure fait du vers quelque chose de décousu et qui n'a plus de rhythme. Voici un exemple, tout en dactyles, cité par le grammairien Marius Victorinus :

> Pythie, Delie, te colo, prospice votaque firma.

Le vers suivant d'Ennius, avec tous ses spondées, n'est pas moins incohérent :

> Sparsis hastis longis campus splendet et horret.

Les Grecs, qui poussaient si loin l'analyse en toutes choses, avaient des mots techniques pour désigner les césures selon la place qu'elles occupaient dans le vers. Ils appelaient *trihémimère* celle du troisième demi-pied, ou après le premier pied ; *penthémimère*, celle du cinquième demi-pied, ou après le second pied ; *hepthémimère*, celle du septième demi-pied, ou après le troisième pied. Les Romains appelèrent communément ces deux dernières *semiquinaria* et *semiseptenaria*. On distinguait, en outre, la césure *trochaïque* et la *bucolique*.

Le vers hexamètre doit avoir au moins une césure, et peut en avoir trois. Quand il n'en a qu'une, elle se place, du moins selon les lois de la prosodie latine, après le second pied, où la suspension se fait le plus naturellement :

> Impiaque æter*nam* timuerunt sæcula noctem.

A défaut de césure à cette place, deux sont de rigueur, selon les mêmes lois, l'une après le premier, l'autre après le troisième :

> Infan*dum* regina ju*bes* renovare dolorem.

S'il y a trois césures, elles suivent chacun des trois premiers pieds, car l'on n'admet que par exception une césure après le quatrième :

> Talia connubia et tales cele*brent* hymenæos.

Après le cinquième pied, la césure est vicieuse :

> Atque animos aptent armis pugnæque pa*rent* se,

à moins qu'elle ne produise un effet voulu d'harmonie imitative :

> Sternitur, exanimisque tremens procumbit hu*mi* bos.

Ces règles sur la place de la césure, et quelques autres plus ou moins sévères, s'imposèrent peu à peu à la prosodie latine, dans les genres élevés. Les Grecs en ont usé, de tout temps et dans tous les genres, à l'égard de la césure, avec plus de liberté, et les poëtes latins, à l'origine, imitaient les facilités du mètre grec, dans la poésie héroïque elle-même. Au temps d'Auguste, on ne s'affranchit plus des exigences de l'harmonie latine. consacrées par l'exemple de Virgile, que dans les genres familiers, voisins de la conversation. De là encore le sans-gêne d'Horace dans ses satires et épîtres (*Sermones*), où la césure est un peu partout et parfois nulle part :

> Non satis *est* pulchra esse poemata, dulcia sunto...
> Ut ridentibus arri*dent*, ita flentibus adflent...
> Solve senescentem mature sanus e*quum*, ne...
> Aut dormitabo aut ridebo. Tristia mœstum...

La césure *trochaïque* consiste à couper le vers, non sur la syllabe finale d'un mot, mais sur l'avant-

dernière suivie d'une brève, et formant un trochée. Elle est très-fréquente dans Homère :

> Ἐξ οὗ δὴ τὰ πρῶτα — διαστήτην ἐρίσαντε...
> Ὑμῖν μὲν θεοὶ δοῖεν — Ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες.

Cette césure est très-rare chez les Latins, qui la tenaient pour insuffisante, et le vers suivant :

> Sole *cadente*, *juvencus* *aratra* reliquit in arvo,

malgré ses trois césures trochaïques, est cité comme défectueux.

La césure dite *bucolique* n'est qu'une coupe très-recherchée dans le genre bucolique, et qui se place après le quatrième pied, ce pied étant un dactyle. Elle se combine d'ailleurs avec les règles ordinaires de la césure de l'hexamètre, comme dans cet exemple cité par Servius :

> Rustica silvestrem resonat bene tibia cantum,

ou dans ces vers de Virgile :

> Namque erit ille mihi semper Deus — illius aram
> Sæpe tener nostris ab ovilibus imbuet agnus.

Les vers lyriques admettent aussi la césure, mais la syllabe finale d'un mot laissée en dehors du pied précédent, au lieu de commencer le pied suivant, peut rester isolée, comme pour mieux marquer la suspension du rhythme. Ainsi dans la strophe alcaïque :

> Eheu fuga*ces*, — Postume, Postume,
> Labuntur an*ni*. — Nec pietas moram...

De même dans les vers asclépiades :

> O navis, refe*rent* — in mare te novi
> Fluctus, o quid a*gis* ? — Fortiter occupa...

Dans le vers saphique, au contraire, comme dans l'hexamètre, la césure redevient le trait-d'union entre deux pieds :

> Jam satis ter*ris* nivis atque diræ
> Grandinis mi*sit* Pater, et rubente
> Dextera sa*cras* jaculatus arces
> Terruit urbem.

II. *La césure dans les vers français*. — Dans une versification qui repose, comme la nôtre, sur le nombre et non sur la mesure des sons, la césure, qui n'a rien de commun avec la coupure d'un mot, est un repos marqué par une suspension du sens après un certain nombre de syllabes. Elle n'est rigoureuse que dans les vers d'une certaine étendue, où il semble que l'oreille ne se rendrait pas bien compte du nombre des syllabes, si on ne les partageait en groupes réguliers. Notre vers alexandrin divise ses douze syllabes en deux parts égales, et la césure se trouve entre les deux hémistiches. Boileau donne l'exemple avec la règle :

> Que toujours dans vos vers, — le sens coupant les mots,
> Suspende l'hémistiche — et marque le repos.

Ce repos peut ne pas être le seul ni le principal. Ainsi, dans le second vers d'*Athalie*,

> Je viens, suivant l'usage antique et solennel,

la suspension du sens est plus marquée après la seconde syllabe qu'au milieu du vers. C'est ainsi qu'un versificateur habile évite la monotonie qui naîtrait de la perpétuelle coïncidence du repos principal avec l'hémistiche, et suivant le mot, si heureux, de Voltaire,

> Fait sentir la mesure et ne la marque pas.

Pendant longtemps on a considéré comme très-rigoureuses les règles de la césure, telles que Boileau les avait établies, et l'on voit encore citer comme un alexandrin mal fait ce vers si leste des *Plaideurs* :

> Ma foi, j'étais un franc portier de comédie.

De nos jours, la poésie romantique s'est fait un jeu de varier le rhythme du vers sans s'astreindre à donner une place régulière à ses coupes

Le vers de dix syllabes, consacré aux poëmes badins, aux contes, aux épîtres, aux chansons, a paru aussi assez long pour avoir une césure de rigueur ; elle se place après un premier groupe de quatre syllabes :

> On a banni — les démons et les fées :
> Sous la raison — les Grâces étouffées
> Livrent nos cœurs — à l'insipidité ;
> Le raisonner — tristement s'accrédite ;
> On court, hélas ! — après la vérité :
> Ah ! croyez-moi, — l'erreur a son mérite.

On a essayé d'introduire dans le vers de dix syllabes une autre coupe et de le partager en deux hémistiches de cinq syllabes ; mais cette tentative, qui se conçoit quand il s'agit de mettre les paroles d'une chanson en rapport avec le rhythme de certains airs, n'a pu prévaloir contre une tradition qui satisfait pleinement l'oreille. Dans les vers plus courts, la césure n'est plus soumise à aucune règle, et le goût seul décide du nombre et de la place des coupes qui conviennent à leur harmonie.

Cf. Gottfried-Hermann : *De Metris græcorum et romanorum poetarum* (Leipzig, 1796), et *Elementa doctrinæ metricæ* (Ibid., 1816) ; — Voltaire : *Dictionnaire philosophique*, article *Hémistiche* ; — L. Quicherat : *Traité de versification latine*, chap. XXI, et *Notes*.

CEVA (Tomaso), critique, poëte et philosophe italien, né à Milan en 1648, mort en 1736. Il était jésuite. Son meilleur ouvrage est une étude sur le poëte Lemene (Milan, 1705). Il a composé des vers latins très-élégants sur le système de Descartes et sur les théories de Newton, un poëme en neuf chants intitulé *Puer Jesu*, et des *Opuscula mathematica* (1699).

CHABANON (Michel-Paul-Gui DE), littérateur français, né en 1730 à Saint-Domingue, mort le 10 juin 1792. Violoniste distingué, il quitta la musique pour les lettres, entra à l'Académie des inscriptions en 1760, et à l'Académie française en 1780. Son admission dans cette dernière compagnie lui attira l'épigramme suivante :

> A Foncemagne on veut, dit-on,
> Pour le fauteuil soporifique
> Faire succéder Chabanon.
> Mais son mérite académique ?
> — Aucun. Il est grand violon ;
> Dans le sein de la compagnie,
> Manquant d'accord et d'unisson,
> Il rétablira l'harmonie.

Déjà, lors de la mort de Gresset, Lemierre avait dit : « Ah ! M. de Chabanon l'emportera ; il joue du violon, et moi, je ne joue que de la lyre. »

Poëte et auteur dramatique très-médiocre, mais traducteur élégant, il se distingua à l'Académie des inscriptions, « en mettant, dit M. A. Maury, au service de l'érudition la finesse de sentiments d'un artiste et le goût d'un critique exercé. » On a de lui : *Éponine*, tragédie (1762) ; *Eudoxie*, tragédie (1769) ; des traductions de *Pindare* (1771) et de *Théocrite* (1775, 1777) ; un très-bon traité de *la Musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre* (1785, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires* ; — A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions*.

CHACTAS (LE), langue de l'Amérique septentrionale de la région des Alléganis, parlée par les indigènes chactas établis sur les frontières de l'Arkansas. Cette langue, comme la plupart des idiomes des Peaux-Rouges, est abondante en polysyllabes, et ses mots renferment un grand nombre de consonnes. Sa prononciation est par suite un peu dure et rauque. Son alphabet n'a pas les articulations correspondantes à nos lettres *d*, *g*, *r*.

Cf. *The Choctaw spelling book* (5e édit., Boston, 1849) ; — *The Choctaw instructor* (Utica, 1831).

CHACUN DANS SON HUMEUR, et **CHACUN HORS DE SON HUMEUR**, comédies de Ben Jonson (voy. ce nom).

CHAILLOU DE PESTAIN, l'un des auteurs du *Roman de Fauvel*. (voy, FAUVEL).

CHAINE (UNE), comédie de Scribe (voy. ce nom).

CHAINES DE L'ESCLAVAGE (LES), ouvrage anglais et français de Marat (voy. ce nom).

CHAIRE (ÉLOQUENCE DE LA). Cette éloquence, propre aux peuples chrétiens, comprend : le sermon, le prône, l'homélie, la conférence, l'oraison funèbre, le panégyrique des saints, en un mot toutes les formes de la prédication. Saint François de Sales définit ainsi celle-ci : « La prédication, c'est la publication et la déclaration de la volonté de Dieu, faite aux hommes par celui qui est là légitimement envoyé afin de les instruire et émouvoir à servir sa divine majesté en ce monde, pour être sauvés en l'autre. » Chez les anciens, l'éloquence n'entrait point dans les fonctions du sacerdoce. Les questions de métaphysique et de morale se traitaient dans les leçons des philosophes, dans les déclamations des sophistes, les harangues des rhéteurs, et. incidemment dans les discours du barreau ou de la tribune; mais il n'existait pas d'éloquence s'adressant aux hommes au nom de Dieu et plaidant auprès d'eux la cause du ciel. Cette éloquence naquit avec les apôtres du Christ et se perpétua dans la chaire chrétienne.

Si l'on considère le dessein de l'éloquence de la chaire et l'autorité dont elle se réclame, on comprendra que, pour soumettre les esprits et les cœurs aux vérités de la religion, il ne lui suffit pas d'instruire et de raisonner, mais qu'il lui faut plus qu'à toute autre éloquence toucher par la persuasion, entraîner par la puissance. Si d'un autre côté on observe qu'elle a pour auditoire la multitude, on jugera que l'obscurité est le defaut dont elle doit se garantir avec le plus de soin. Saint Augustin veut que l'orateur chrétien néglige l'ornement, et quelquefois même la pureté du langage, si cela est nécessaire pour se faire entendre. Comme les auditeurs n'ont pas la liberté de l'interrompre quand son discours leur paraît obscur, le même Père veut qu'il lise dans les yeux et dans la contenance de ceux qui l'écoutent, et qu'il répète la même chose en lui donnant différents tours, tant qu'il ne se voit pas entièrement compris. La clarté doit être telle qu'elle porte la lumière dans les esprits les plus inappliqués. Il pourra résulter de ces conditions, chez l'orateur de la chaire, une négligence apparente; mais ce sera, suivant la remarque de Rollin, celle d'un homme plus attentif aux choses mêmes qu'aux mots, au but qu'aux moyens de l'atteindre.

On a dit que, les doctrines de la religion se répandant avec d'autant plus de succès qu'elles sont exprimées avec plus de simplicité, il n'y avait pas lieu d'admettre l'art oratoire dans la chaire chrétienne, et que les ressources de la rhétorique étaient indignes d'elle. C'est supposer que l'art oratoire ne consiste que dans une vaine étude de mots et d'artifices ingénieux, qu'il ne tend qu'à briller, plaire et flatter l'oreille; mais si on lui donne sa véritable signification, si on le regarde comme l'art de placer la vérité dans son jour le plus favorable, pour mieux convaincre et persuader, on se gardera bien de le bannir de la chaire avec les ornements qu'il comporte, la vérité toute nue plaisant à peu de personnes. Mais il y a loin de là à « faire l'agréable », suivant l'expression de Fénelon, à affecter le bel esprit, à rechercher ce qu'il appelle « des discours fredonnés, certains jeux de mots qui reviennent toujours comme des refrains, certains bourdonnements de périodes. » Et le même écrivain ajoute : « Qu'un homme a mauvaise grâce de vouloir faire l'inventif et l'ingénieux, lorsqu'il devrait parler avec toute la gravité et l'autorité du Saint-Esprit, dont il emprunte les paroles! » Ce qui convient à un orateur chrétien, c'est de ne pas pousser l'art au delà des ornements et des effets oratoires nécessaires pour captiver et entraîner ses auditeurs; c'est d'unir la gravité et la chaleur de manière à produire l'*onction*, et de donner ainsi au discours quelque chose de touchant, d'affectueux; c'est de se montrer pénétré de l'importance des vérités qu'il annonce, et désireux de les graver dans le cœur de ceux qui l'écoutent; c'est d'unir à une sérieuse connaissance des matières qu'il traite une diction pure et noble, un geste sage et modéré, une prononciation distincte et naturelle, un accent vrai, jamais exagéré.

Si l'on remonte au commencement du christianisme, on y trouve l'éloquence de la chaire chez saint Paul; mais une éloquence qui n'est pas celle de notre époque, ni même celle du XVII^e siècle, le siècle classique de la chaire en France. « Saint Paul, dit Bossuet, rejette tous les artifices de la rhétorique. Son discours, bien loin de couler avec cette douceur agréable, avec cette égalité tempérée que nous admirons dans les orateurs, paraît inégal et sans suite à ceux qui ne l'ont pas assez pénétré; et les délicats de la terre, qui ont, disent-ils, les oreilles fines, sont offensés de la dureté de son style irrégulier. » Avec moins de génie, les successeurs immédiats de saint Paul eurent des qualités analogues, et leur parole ardente, convaincue, fit contraste avec les habiletés des rhéteurs et déclamateurs du temps. Quand le christianisme eut triomphé et participé à l'empire même, sous la pourpre de Constantin, des hommes éminents dans l'art de bien dire instruisirent les fidèles de l'Orient et de l'Occident; mais leur éloquence, plus embellie et trempée aux sources de l'antiquité profane, eut aussi moins de cette force austère qui s'alliait, au I^er siècle, avec la simplicité et la nudité du discours. Saint Basile seul fait exception par sa diction grave et sentencieuse. On sent bien, en général, que les Pères de l'Église grecque, suivant la remarque de Fénelon, avaient fait leur éducation dans les mêmes écoles que les sceptiques ou les idolâtres leurs contemporains. « Quelque nouvel horizon, dit M. Villemain, que leur ouvrit ensuite la grandeur de la foi et la pureté de la vie, il leur restait beaucoup de cette première empreinte réitérée pendant plusieurs années de la jeunesse, et que l'esprit général du temps fortifiait sans cesse. A bien des égards, les lettres de saint Grégoire de Nazianze, pour la finesse du tour, les artifices oratoires, les surprises calculées, ressemblent aux épîtres de Libanius et de Thémiste, et même à celles qui, sous la plume du rhéteur Fronton, séduisaient trop de leurs vains agréments la saine et mâle raison du jeune Marc-Aurèle. » Saint Jean Chrysostome, dont les écrivains ecclésiastiques ont élevé si haut l'éloquence et qu'ils ont parfois mis même au-dessus de Démosthène, a sans doute une imagination admirable et de beaux mouvements; mais une sorte de diffusion asiatique nuit souvent pour nous à ses œuvres; il pousse jusqu'à l'abus l'emploi des grandes images empruntées à la nature, et son style a plus d'éclat que de variété. Les Pères de l'Église latine n'ont pas moins subi l'influence de leur siècle. Saint Augustin, malgré ses remarquables qualités, malgré la force de ses raisonnements et la noblesse de ses idées, s'est laissé entraîner aux pointes et aux jeux de paroles, avec d'autant plus de facilité que son esprit vif et subtil y avait une pente naturelle. Saint Ambroise donne à ses discours les ornements qu'on estimait de son temps. Saint Jérôme, qui a tant d'expressions mâles et grandes, n'échappe pas aux défauts de style et de langue de ses contemporains.

Si, avec de grandes beautés, les Pères de l'Église

donnent ainsi prise à la critique, que dire de l'éloquence de la chaire après l'invasion des barbares, durant tout le moyen âge et jusqu'à la Réforme? C'est souvent le triomphe de l'ignorance et du mauvais goût. Après saint Césaire d'Arles, dont les sermons ressemblent à la conversation affectueuse d'un père de famille avec ses enfants, il faut aller jusqu'aux croisades et aux prédications de Pierre l'Ermite pour trouver dans les souvenirs historiques une éloquence chrétienne digne de ce nom; mais, de ces discours qui remuèrent l'Europe et le jetèrent sur l'Orient infidèle, il ne nous reste que d'informes monuments. Saint Bernard, qui prêcha aussi la croisade et émut si profondément les populations, nous a laissé, dans une centaine de sermons, tant en latin qu'en roman, des monuments d'une langue barbare, illuminés par des éclairs d'une véritable éloquence. L'Église compte ensuite de célèbres théologiens; mais on ne voit pas qu'ils possédassent de grands talents oratoires, ou du moins que leur éloquence se soit manifestée en dehors des conciles. Puis arrive, avec la fin du XV^e siècle, l'époque où l'éloquence de la chaire tomba dans la puérilité avec Maillard, Menot, Raulin, etc. On se refuse à croire que Menot ait prêché dans ce style macaronique : « *Et ecce Magdalena* se va dépouiller et prendre tant en chemises, *et cœteris indumentis*, les plus dissolus habillements que un quelqu'un *fecerat ab œtate septem annorum... et venit se presentare* face à face son beau museau *ante nostrum redemptorem ad attrahendum eum* à son plaisir. » Souvent on prêchait en latin. La Bruyère dit même que, « longtemps, devant des marguilliers et des femmes, on a parlé grec. » Et à propos du mélange du sacré et du profane « qui ne se quittaient point », des citations alternatives des poëtes latins et des Pères, il ajoute : « Il fallait savoir prodigieusement pour prêcher si mal. » Cet abus d'érudition était un effet de la Renaissance des lettres. Érasme l'attaquait déjà dans les prédicateurs de son temps : « Ont-ils à prêcher sur la charité, sur le mystère de la croix, sur l'abstinence du carême, sur la foi, les voilà qui nous font la description du Nil, de l'idole de Bélus, des douze signes du zodiaque, de la quadrature du cercle. » Et il cite un prédicateur qui, après avoir recommandé à ceux de ses auditeurs qui ne savaient pas le latin de s'endormir un moment, démontrait par la déclinaison du substantif *Jésus*, qui n'a que trois cas, les trois personnes de la Trinité. Le P. Romain Joly, après avoir cité ce passage, ajoute : « Nous serions tenté d'accuser Érasme d'exagération, si l'on ne trouvait des sermons imprimés qui sont tout remplis de pareilles inepties. » L'état déplorable dans lequel était tombée l'éloquence de la chaire catholique a été non moins vivement représenté par Massillon, dans son *Discours de réception à l'Académie française :* « La chaire, dit-il, semblait disputer, ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école; et le prédicateur croyait avoir rempli le ministère le plus sérieux de la religion, quand il avait débité, ou quelques termes mystérieux et barbares qu'on n'entendait pas, ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû entendre. » Ce ne fut vraiment qu'à l'époque du grand succès de Claude de Lingendes, c'est-à-dire vers 1640, que l'on voit se modifier véritablement en France l'éloquence de la chaire, quoique, dès les premières années du XVII^e siècle, les sermons de saint François de Sales fussent déjà fort remarquables par l'onction et la grâce naïve. Fléchier lui-même, en plein XVII^e siècle, avec des qualités estimables, luttera encore contre l'empire du mauvais goût et de la recherche, sans pouvoir y échapper entièrement.

La chaire française avait eu alors une période très-intéressante à signaler au point de vue de l'histoire, plutôt qu'à celui de l'éloquence chrétienne : c'est celle de la Ligue. La prédication avait pris les allures d'une catilinaire ou d'une philippique; c'était un pamphlet sacré, et le plus incendiaire de tous. M^{me} de Montpensier disait : « J'ai fait plus par la bouche de mes prédicateurs qu'ils ne font tous ensemble avec toutes leurs pratiques, armes et armées. » Et Henri IV s'écriait : « Tout mon mal vient de la chaire. » L'un et l'autre témoignaient du caractère politique, militant, agressif, de la prédication de leur temps.

Cependant, depuis plus d'un siècle, une éloquence nouvelle avait surgi dans la chaire chrétienne, en même temps que la Réforme. Luther, avec sa parole passionnée et violente, Calvin, avec son style grave, ferme et pur, avaient tous deux ouvert une voie dans laquelle se lancèrent leurs disciples, animés par les ardeurs d'une foi religieuse renouvelée. Ces orateurs restèrent longtemps fort au-dessus de ceux que leur opposait l'Église catholique; mais le jour où celle-ci eut dans la chaire des hommes dignes à la fois de leur ministère et du progrès des lettres, elle reprit l'avantage sur les communions réformées dans l'art oratoire. La cause en est dans le principe même des doctrines protestantes, qui, s'appuyant sur l'examen et la raison, bannissaient l'enthousiasme et la plupart des ressources de l'éloquence. Elles inspiraient des discours pleins de sens, de piété, de dignité morale, mais dépourvus de ce qui entraîne ou subjugue, et dont le style s'élevait rarement au-dessus de la précision, de la correction et de la clarté. « Le docteur Clarke, par exemple, dit H. Blair, est plein de bon sens; ses raisonnements sont on ne peut plus justes et plus clairs; ses citations sont infiniment heureuses, son style est toujours aisé, toujours élégant; il sait instruire et convaincre; que lui manque-t-il donc? Rien que le don d'intéresser et d'aller au cœur de ses auditeurs. Il vous montre ce que vous devez faire, mais il ne vous y excite point. Il parle aux hommes comme s'ils étaient de pures intelligences dépourvues de passions et d'imagination. » Tel fut le défaut, en général, des prédicateurs protestants. Bien peu, comme Tillotson et Saurin, surent y échapper.

Les prédicateurs catholiques, parlant presque toujours, non pour la raison, mais pour l'imagination et le cœur, ont un champ bien plus favorable à l'éloquence. Aussi n'y a-t-il pas, dans la chaire, de noms qui surpassent, ni même qui égalent Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Fénelon. On a dit de Bossuet qu'il était le seul homme vraiment éloquent du siècle de Louis XIV, pour exprimer que nul n'a poussé à un si haut point la puissance des mouvements, la sublimité des pensées, la grandeur du style. Et cependant, s'il fut incontestablement le premier, aux yeux de son siècle comme de la postérité, dans l'oraison funèbre, il ne fut pas mis à sa vraie place, par ses contemporains, dans le sermon, où il fut aussi incomparable. Bourdaloue lui fut préféré. « On dit qu'il passe toutes les merveilles passées, écrivait M^{me} de Sévigné, et que *personne n'a prêché jusqu'ici.* » Il fut pour la cour de Louis XIV le prédicateur par excellence : comme si les qualités de Bossuet, trop élevées pour les auditeurs et pour les imitateurs, devaient le laisser isolé dans son génie. C'est en Bourdaloue que tous les critiques ont vu le réformateur de la chaire, le premier, selon Voltaire, qui « fit entendre dans la chaire une raison toujours éloquente ». Non content de repousser l'étalage de l'érudition profane et les recherches du bel esprit, il traita ses sujets avec clarté, méthode et solidité; mais, en s'attachant à la conviction, il laissa trop désirer les grands mouvements oratoires, l'onction et le sentiment. Avec Massillon, que Voltaire et ses

disciples mirent à son tour au-dessus de tous les prédicateurs, l'éloquence de la chaire changea de voie, et, glissant à côté du dogme, négligea pour les vérités morales l'explication des mystères de la foi. « On n'enseigne plus les mystères, dit Bossuet dans une de ses lettres; on se tient dans les généralités et dans la morale. » Fénelon dit la même chose dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, et ajoute : « La plupart des sermons sont des raisonnements de philosophes. Souvent on ne cite l'Écriture qu'après coup, par bienséance ou pour l'ornement. Alors ce n'est plus la parole de Dieu, c'est la parole et l'invention des hommes. » Il est facile de comprendre que de tels sermons pouvaient être lus et goûtés par les esprits mondains et même par les incrédules.

Au XVIII^e siècle, l'éloquence de la chaire en France descend des hauteurs du siècle précédent. Le P. Cheminais, le P. Lejeune, l'abbé Poulle, furent seulement élégants et diserts. Aux beaux parleurs d'alors, Marmontel oppose les missionnaires : « C'est d'eux, dit-il, qu'on doit apprendre à parler au peuple avec fruit, à l'attirer en foule, à le frapper des vérités qui l'intéressent, à le toucher, à l'émouvoir. Je sais bien que cette éloquence a ses excès et ses abus; qu'on n'en a fait que trop souvent une pantomime indécente. Mais ce n'était pas lorsque Bridaine jouait de la flûte en chaire, ou qu'il y montrait un squelette (si toutefois il est vrai, comme on l'a dit, qu'il ait employé ces moyens), ce n'était pas alors qu'il était un modèle de l'éloquence populaire; c'est, par exemple, lorsqu'en prêchant la Passion, il disait : « J'ai lu, mes frères, dans les livres saints, que, lorsque sur les chemins on trouvait un homme assassiné, on faisait assembler tous les habitants d'alentour, et on les faisait tous jurer, l'un après l'autre, sur le cadavre, qu'ils n'étaient ni auteurs ni complices du meurtre. Mes frères, voilà l'homme qu'on a trouvé assassiné; que chacun de vous approche donc, et qu'il jure, s'il l'ose, qu'il n'a point de part à sa mort. »

Quand la chaire fut rouverte après les orages de la Révolution, elle se remplit de rhéteurs habiles, dont l'abbé Maury fut le théoricien et le modèle. Deux orateurs cependant, Frayssinous et Maccarthy, se firent une réputation durable en échappant aux artifices de cette vaine rhétorique. Sous la Restauration, les missionnaires qui envahirent la France rappelèrent les excès de parole et de pantomime reprochés à ceux des siècles passés, et cherchèrent à reproduire la fougue de Bridaine, sans imiter ses mouvements de véritable éloquence. Dans les années qui suivirent la révolution de 1830, une ère nouvelle parut commencer pour l'éloquence de la chaire; il se forma un genre étrange, à la fois brillant et nébuleux, où la parole de Dieu s'appropriait, par des moyens et des recherches jusqu'alors inconnus, à des auditoires mêlés de croyants, de tièdes et d'incrédules. Ses maîtres usèrent des grâces et des nouveautés du style et firent du romantisme chrétien; ils appelèrent au secours de la foi les progrès de la science et les passions politiques; ils prétendirent expliquer les mystères par la physique ou la chimie, et appuyer le dogme sur les mots magiques qui depuis 1789 ébranlaient le monde : liberté, égalité, fraternité. Ce genre, où Lacordaire porta toute la fougue de son imagination, et le P. Ravignan un esprit mieux équilibré, persista et attira autour de la chaire des auditeurs nombreux, obéissant moins à la dévotion qu'à la mode, au goût du spectacle et des agréments les plus mondains de l'éloquence. Le P. Ravignan, qui en avait bien senti les côtés faibles, en signalait ainsi le principal écueil : « Il y en a beaucoup qui parlent de la tête; peu, très-peu qui parlent de la poitrine, du fond des entrailles. On s'y connaît vite; les gens même du monde ne s'y méprennent pas. »

Cf. Fénelon : *Dialogues sur l'éloquence*; — A. Arnauld : *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*; — H. Blair : *Leçons de rhétorique*; — Marmontel : *Eléments de littérature*; — de Besplas : *Essai sur l'éloquence de la chaire*; — Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire*; — le P. Lami : *Entretiens sur les sciences*, VII^e entretien; — Lacretelle aîné : *l'Éloquence de la chaire considérée dans les premiers orateurs chrétiens*, et *Vues générales sur l'éloquence de la chaire*; — Ch. Labitte : *De la démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*; — Charpentier : *Etudes sur les Pères de l'Eglise*; — l'abbé Bautain : *Etude sur l'art de parler*; — *l'Eloquence de la chaire*, dans la *Revue d'Edimbourg* (décembre 1826), art. attribué à lord Brougham; — D. Nisard : *les Grands sermonnaires français*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 janvier 1857); — A. Lecoy de la Marche : *la Chaire française au moyen âge* (1868, in-8).

CHALCIDIUS, philosophe néo-platonicien du VI^e siècle après J.-C. et suivant quelques-uns du IV^e. Les grammairiens l'ont appelé *vir clarissimus*. Il est auteur d'un *Commentaire* sur le *Timée*, dans lequel il mêle les idées chrétiennes au platonisme. Publié par Badius Ascensius (Paris, 1520, in-fol. avec fig.), il a été réimprimé plusieurs fois, notamment par J. A. Fabricius, dans les *Œuvres* de saint Hippolyte (Hambourg, 1718, in-fol.).

Cf. Brucker : *Historia critica philos.*, t. III.

CHALCONDYLE ou CHALCOCONDYLE (Laonic ou Nicolas), Λαόνικος ou Νικολάος Χαλκονδύλης ou Χαλκοκονδύλης, historien byzantin, né à Athènes, mort vers 1464. Il a écrit, sous le titre d'*Illustrations historiques*, l'histoire des Turcs et de la chute de l'empire grec, qu'il compare à la chute d'Ilion et qu'il attribue à la colère divine contre les crimes de la nation grecque. Son récit, en dix livres, et qui va de 1389 à la fin de 1462, est prolixe, d'une langue barbare. Cet ouvrage, publié à Genève (1615, in-fol.) et dans la byzantine du Louvre (1650, in-fol.), a été réédité avec beaucoup de soin dans la byzantine de Bonn (1843, in-8). Il a été traduit en français par Blaise de Vigenère (Paris, 1577-1584, in-4), puis par A. Thomas et Mézeray (1612-1649).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII, p. 793.

CHALCONDYLE (Demetrius), érudit byzantin de la famille du précédent, né vers 1424 à Athènes, mort en 1511. Il professait la rhétorique dans sa patrie; après la conquête des Turcs, il passa en Italie, enseigna à Pérouse, puis à Florence, où il encourut la jalousie de Politien, et enfin à Milan. Il fut un des littérateurs grecs qui eurent le plus d'influence sur la renaissance des lettres en Italie. Il a composé en grec : *Cornucopia linguæ græcæ* (Milan, 1499, in-fol.); *Grammaire grecque* (Milan, vers 1493, in-4; Paris, 1525, in-4); *Erotemata* (Paris, 1525, in-4), etc., etc. On lui doit les premières éditions d'*Homère* (Florence, 1488, 2 vol. in-fol.), d'*Isocrate* (Milan, 1493, in-fol.), de *Suidas* (Milan, 1499, in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

CHALDÉENNE (LANGUE et LITTÉRATURE). Le chaldéen est la langue parlée par les Kasdes ou Chaldéens primitifs, qui habitaient l'Arménie, le Pont, le pays des Chalybes et s'établirent dans l'Assyrie proprement dite et dans le Gordyène, plus de 2000 ans avant notre ère. Selon Lassen, Carl Ritter et Ernest Renan, les Kurdes modernes sont les descendants des anciens Kasdes, et c'est dans la langue parlée dans les montagnes du Kurdistan qu'on doit chercher la trace de la langue des Chaldéens. Cette dernière se rattache aux formes les plus anciennes des dialectes iraniens, et n'est pas, comme l'ont dit Adelung et Klaproth, un mélange de persan et de sémitique, analogue au pehlvi. Certaines parties des inscriptions cunéiformes de

Ninive et de Babylone paraissant se rapporter à cet idiome perdu.

On a appelé aussi *chaldéen* la langue parlée à Babylone, et dont on ne connaît pas exactement la relation avec le chaldéen primitif. Après la destruction de Jérusalem, Babylone devint plus que jamais le centre du judaïsme et le chaldéen fut la langue vulgaire des Juifs dispersés dans tout l'Orient, tandis que l'hébreu restait leur langue littéraire. On trouve quelques fragments du chaldéen de Babylone dans les *Livres* d'Esdras (chap. IV, VII, VIII, XII, XVI, XVIII et XXVI) et de Daniel (chap. II, IV, VII et XVIII), ainsi que dans les *Targumim*. Le chaldéen devint ensuite la langue écrite des Juifs jusqu'au Xe siècle de notre ère. A cette époque, il fut dépossédé par l'arabe, et perdit toute existence. La différence entre la langue chaldéenne et celle qu'on nomme syriaque réside surtout dans la prononciation. L'idiome vulgaire de la Palestine est nommé syriaque dans le *Talmud;* d'autre part, divers passages de Josèphe établissent que les Juifs et les Syriens parlaient la même langue, une langue caractérisée par le mécanisme des temps composés, la terminaison emphatique, la complication des particules et les locutions pléonastiques.

Le chaldéen a été l'objet de nombreux travaux de grammaire et de lexicographie. Pour la grammaire, on peut citer : *Grammatica chaldæa et syra*, par Buxtorf (Bâle, 1515); *Tabulæ in grammaticem linguæ chaldaicæ*, par J. Menier (Paris, 1560); *Grammatica chaldaica quatenus ab hebræa differt*, par P. Martin (La Rochelle, 1597, in-8); *Grammatica chaldaica et syriaca*, par Erpenius (Amsterdam, 1628, in-8); *Chaldaismus, seu Grammatica nova*, etc., par Keller [Cellarius] (Zeitz, 1685, in-4); *Chaldaismus targumico-talmudico-rabbinicus*, par Opitz (Kiel, 1696, in-4); *Grammatica chaldaica*, par Michaelis (Gœttingue, 1771, in-8); *Éléments de la langue chaldéenne*, par Harris (Londres, 1822, en anglais); *Principes de grammaire hébraïque et chaldaïque* (Paris, 1832, in-8); *Grammatick des biblischen und targumischen Chaldaismus*, par Winer (Leipzig, 1842, in-8), etc. — Les principaux dictionnaires sont : *Lexicon chaldaicum et syriacum*, de Buxtorf (Bâle, 1622, in-4); *Lexicon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum*, du même (Ibid., 1640, in-4); *Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum*, par Simon (Halle, 1793, in-8); le même, par Glaire (Paris, 1830, in-8); *Thesaurus philologicus linguæ hebraicæ et chaldææ*, par Gesenius (Leipzig, 1829-43, 3 vol. in-8).

Quant à la littérature chaldéenne, il ne nous en reste rien, et l'on ne sait pas si elle a eu quelque importance. Callisthène, dans l'expédition d'Alexandre en Asie, trouva à Babylone des observations astronomiques rédigées en chaldéen. Mais les renseignements sur ce point manquent à peu près complétement, l'*Histoire d'Alexandre* de Callisthène étant elle-même perdue. De Bérose (voy. ce nom), astronome et historien chaldéen, présumé de la fin du IVe siècle avant J.-C., nous ne connaissons que quelques fragments traduits et insérés par Flavius Josèphe dans ses *Antiquités judaïques*. Après cela, les œuvres prétendues d'origine chaldéenne sont apocryphes. Tels sont, les *Oracles chaldéens*, regardés par Proclus comme une révélation divine, et cités par Simplicius dans ses *Commentaires*, mais qui paraissent être l'œuvre d'un Grec alexandrin; tels sont encore sans doute les traités théurgiques en la possession des Arabes, et qu'ils affirment avoir reçus des Chaldéens.

Cf. Rœdiger et Pott, dans le *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. III (1840); — Layard : *Discoveries in the ruins of Nineveh and Babylon* (Londres, 1853); — Ern. Renan : *Histoire et système comparé des langues sémitiques* (Paris, 1855, in-8).

CHALLE (Gr. DE). — Voy. CHASLES.

CHALMERS (Georges), historien anglais, né à Fochabers (Écosse) en 1742, mort à Londres en 1825. Il alla exercer la profession d'avocat dans l'Amérique du Nord, qu'il quitta par fidélité pour la métropole, après la proclamation de l'Indépendance. Il obtint un emploi supérieur au ministère du commerce. Il a donné, outre d'importants ouvrages d'économie politique, de statistique et d'histoire, des écrits plus particulièrement littéraires : *Vie de Daniel de Foë* (1790); *Biographie de Thomas Budimon* (1794); une excellente étude historique et topographique, *Calédonia ou l'Angleterre du Nord* (Édimbourg, 1807-1826, 3 vol. gr. in-4); *Vie de Marie, reine d'Écosse* (1818, 2 vol. in-4), avec six *Mémoires* sur Marie Stuart; des études sur plusieurs poëtes dont il éditait les œuvres, etc.

CHALMERS (Alexandre), littérateur anglais, né à Aberdeen en 1759, mort à Londres le 10 décembre 1834. Actif collaborateur de journaux et de revues, il a publié de nombreux ouvrages littéraires, dont le plus notable est le *General biographical Dictionary* (Londres, 1812-1817, 32 vol. in-18), utile répertoire qui a été surpassé depuis. On lui doit, en outre, un *Glossaire de Shakespeare* (Glossary to Sh.; Ibid., 1797); les *Essayistes anglais*, avec notices historiques et biographiques (the British essayists; Ibid., 1803, 45 vol.); puis des éditions de Shakespeare (1803, 9 vol. in-8), de Fielding, de Johnson, de Pope, de Bolingbroke, etc.

Cf. Rose : *New biographical dictionary*.

CHALMERS (Thomas), célèbre théologien écossais, né à Anstruther (comté de Fife) en 1780, mort en 1847. Ministre à Kilmany, professeur de philosophie morale à l'université de Saint-André en 1823, et de théologie à Édimbourg en 1828, il fut le chef de la sécession religieuse qui constitua l'Église libre d'Écosse. Il était correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de France. Comme prédicateur, il exerça une grande influence par le caractère sérieux et passionné de sa parole; comme écrivain, il est toujours éloquent, et s'élève parfois jusqu'à la grandeur, mais il donne dans l'emphase et sa diction est incorrecte. Ses ouvrages publiés de son vivant ne comptent pas moins de 25 vol. in-12, ils forment un cours complet de morale religieuse et pratique, y compris l'économie politique dont il s'occupa beaucoup. Les trois volumes intitulés *Christian and economie polity of a nation* sont comme le résumé des autres.

Cf. W. Hanna : *Memoirs of the life and writings of Th. Ch.* (Edimbourg et Londres, 1849-51, 3 vol. in-8); — Chambers : *Cyclopaedia of engl. literature*.

CHALUSSAY (LE BOULANGER DE), poëte français du XVIIe siècle. Il composa contre Molière une comédie en cinq actes, en vers, intitulée : *Elomire hypocondre, ou les Médecins vengés* (1670, in-12). Molière, sous l'anagramme d'Élomire, est accusé d'avoir épousé sa propre fille, d'avoir écrit des impiétés dignes du bûcher, et est traité d'auteur chez qui on ne trouve pas un mot à admirer. C'est une diatribe fort platement écrite, dont Molière obtint, par sentence du juge de police, que les exemplaires fussent confisqués.

Cf. Victor Fournel : *les Contemporains de Molière* (1860 et suiv., 4 vol. in-8); — Ed. Fournier : *le Roman de Molière* (1863, in-18).

CHAMBERLAYNE (William), poëte anglais, né en 1619, mort en 1689. Il exerça la médecine à Shaftesbury et servit quelque temps dans l'armée royale de Charles Ier contre le parlement. On a de lui : *la Victoire de l'Amour* (Love's victory; Londres, 1658, in-4), tragi-comédie et *Pharonnida* (1659, in-4), poëme héroïque ou plutôt roman versifié qui offre des caractères bien tracés, de riches descriptions, de la passion et plus de vigueur

que de goût. L'auteur était oublié depuis longtemps lorsque Campbell le remit en honneur par un vif éloge et des extraits bien choisis.

Cf. Th. Campbell : *Specimens of british poets.*

CHAMBERS (Éphraïm), littérateur anglais, né à Kendale, mort à Islington le 15 mai 1740. Dès sa jeunesse, employé dans une fabrique de globes, il conçut le projet de l'ouvrage encyclopédique auquel il consacra sa vie: *Cyclopaedia or the Dictionary of arts and sciences* (Londres, 1728, 2 vol. in-fol.; nouv. édit. par Reess, 1788-1791, 5 vol. in-fol.). Quoique ce travail eût des précédents, il parut merveilleux qu'il fût exécuté par un seul homme. Chambers a donné en outre une *Histoire de l'Académie des sciences de Paris*, avec la traduction abrégée de ses *Mémoires* (1742, 5 vol in-8). Il a été enterré à Westminster.

Cf. Rose : *New biographical dictionary.*

CHAMBRES DE RHÉTORIQUE, associations littéraires des Pays-Bas. Formées sans doute à l'imitation des institutions analogues de l'Italie et de la France, elles s'établirent vers le XIV^e siècle à Gand, Ypres, Diest, etc., et se répandirent peu à peu dans la plupart des cités de Flandre et de Hollande, de Louvain à Anvers, d'Arras à Amsterdam. Les membres de ces sociétés se divisaient en *chefs*, et en frères ou *caméristes*. Les chefs portaient les titres d'empereur, grand doyen, capitaine, prince, facteur, etc. Parmi ces chambres, les unes, approuvées par l'autorité, étaient dites *libres;* celles qui ne l'étaient pas encore, *non-libres*. Chacune avait son *fiscal* chargé de la police, son *enseigne* et son *bouffon*. On s'y exerçait à la poésie, surtout à la chanson et à l'improvisation satirique. Quelquefois on donnait des représentations dramatiques, on ouvrait des concours et on décernait des prix. L'immixtion des chambres de rhétorique dans les troubles politiques du temps en fit supprimer plusieurs sous Philippe II. La plupart s'éteignirent peu à peu dans l'indifférence publique, sans avoir rien produit que de médiocre. Celle d'Amsterdam, la plus florissante, compta des littérateurs importants, comme Spiegel, Coornhert, Vischer, parmi ses membres.

Cf. De Reiffenberg dans le *Dict. de la conversation.*

CHAMBRUN. — Voyez PINETON DE CHAMBRUN.

CHAMFORT (Sébastien-Roch-Nicolas, dit), littérateur français, né près de Clermont en Auvergne en 1741, mort à Paris le 13 avril 1794. Enfant naturel, il porta le nom de Nicolas jusqu'à la fin de ses études, qu'il fit avec éclat au collège des Grassins à Paris, en qualité de boursier, puis prit le nom de Chamfort en entrant dans le monde. Il eut de la peine à se créer des ressources, fut clerc de procureur, précepteur, secrétaire particulier, etc. Il avait déjà un nom dans les lettres lorsque, à la suite de la représentation de sa tragédie de *Mustapha et Zéangir*, le prince de Condé le nomma secrétaire de ses commandements; mais Chamfort quitta ce poste par esprit d'indépendance, pour se retirer à Auteuil auprès de M^me Helvétius : ce furent les meilleures années de sa vie. Il devint plus tard lecteur de M^me Élisabeth, sœur du roi. Il était entré à l'Académie française, après plusieurs candidatures malheureuses, le 19 juillet 1781. Il embrassa les idées de la Révolution française avec une ardeur que refroidirent bientôt les excès commis en son nom. C'est lui qui fournit à Siéyes le titre et la formule de son fameux écrit sur le tiers-état, avec les deux questions et leurs réponses : « Que doit-il être? Tout. Qu'est-il? Rien. » Il collabora à divers écrits et rapports de publicistes. Ayant reçu de Roland la place de bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, il la perdit presque aussitôt avec ses pensions d'homme de lettres. Son hostilité contre le régime de la Terreur se signala par des mots aussi courageux que spirituels, comme celui-ci : « Sois mon frère, ou je te tue, » parodie de la fraternité révolutionnaire. Jeté en prison, il parvint à en sortir, et pour échapper à une nouvelle arrestation, il essaya de se donner la mort et se fit plusieurs blessures dont il fut guéri malgré lui. La maladie l'emporta un an après.

Chamfort s'est exercé dans divers genres; mais il tient moins de place dans l'histoire littéraire par ses ouvrages que par sa réputation d'homme d'esprit et la fortune de ses bons mots. « C'était, selon Dussault, un de ces hommes qui, avec beaucoup d'esprit et de malice, paraissent les plus propres à charmer leurs contemporains en se moquant d'eux; il était difficile d'avoir un coup d'œil plus prompt et une humeur plus caustique. Observateur d'autant plus pénétrant qu'il était moins indulgent et moins sensible, il ne laissait rien échapper de ce qui pouvait grossir le trésor qu'il amassait aux dépens de tous les vices et de tous les ridicules; il écrivait le soir, en rentrant chez lui, ce qu'il avait dit: il tenait en quelque sorte journal de son esprit.» Il y avait, dans cet esprit, un fond d'amertume et d'âpreté misanthropique uni à un sentiment ombrageux de dignité et d'indépendance. Aussi était-il moins aimé que recherché dans le monde, et le peu de sympathie qu'il y trouvait l'aigrissait encore. Il prétendait que « les hommes ne peuvent rien faire pour un autre, qui vaille leur oubli », et il ajoutait, un peu gratuitement : « S'il y a un homme sur la terre qui ait le droit de vivre pour lui, c'est moi, après les méchancetés qu'on m'a faites à chaque succès que j'ai obtenu. »

Ses premiers ouvrages furent des articles de journaux, des essais de poésie accadémique, des éloges couronnés, celui de Molière par l'Académie française, celui de La Fontaine par celle de Marseille. Puis il travailla pour le théâtre, où il débuta par une comédie en un acte, en vers, *la Jeune Indienne* (1764), qui reprend le contraste banal entre la civilisation et la vie sauvage. Vint ensuite sa comédie en un acte, en prose, *le Marchand de Smyrne* (1770), satire agréable et dans le sens des idées du XVIII^e siècle contre les distinctions sociales : un marchand d'esclaves, qui a en magasin un baron allemand, plusieurs abbés, un procureur, se plaint du peu de valeur de cette marchandise. Mais le grand effort littéraire de Chamfort au théâtre, comme dit Sainte-Beuve, fut sa tragédie de *Mustapha et Zéangir* (1776), représentée à la cour, puis au Théâtre-Français, et qui, sans réussir beaucoup auprès du public, valut à l'auteur la protection de Marie-Antoinette et une pension sur la cassette du roi. Cette tragédie, à laquelle il travailla, dit-on, quinze ans, avait un sujet historique, emprunté, avec quelques détails d'exécution, à une ancienne pièce d'un auteur oublié, Belin. Il s'agit de l'amour fraternel de deux fils de Soliman, qui, nés de deux lits différents, séparés par des rivalités d'ambition et d'amour, ne sont pas moins tendrement dévoués l'un à l'autre et meurent ensemble. Il y a dans la pièce, avec un style pur et une composition régulière, de la simplicité, des scènes pathétiques, et, ce qui étonne de la part d'un tel esprit, une douceur attendrissante. C'est, en somme, une assez heureuse imitation de *Bajazet* et de *Zaïre*.

On cite encore de Chamfort : *Dictionnaire dramatique*, avec l'abbé De Laporte (1776, 3 vol in-8), contenant l'histoire du théâtre, l'analyse des œuvres, etc.; puis, comme publications posthumes : *Pensées, maximes, anecdotes* (Dresde, 1803, in-8); *Précis de l'art dramatique ancien et moderne* (Paris, 1808, 2 vol. in-8). Il avait écrit pour M^me Elisabeth un *Commentaire des Fables de La Fontaine*, travail dont les « rognures », comme il disait lui-même, ont été recueillies par Gail dans ses *Trois*

Fabulistes (1796). Les œuvres de Chamfort ont été réunies par son ami Ginguené (1795, 4 vol. in-8), et plus tard par Auguis (1824-25, 5 vol. in-8). Il a été publié, outre un recueil de *Chamfortiana* (1800), plusieurs éditions d'*Œuvres choisies* (1813, in-18; 1825, 2 vol. in-32 ; 1830, in-18 ; 1852, in-18).

Cf. Ginguené : *Vie et écrits de Chamfort*, en tête des *Œuvres* ; — A. Houssaye : *Étude sur Chamfort, sa vie et son esprit*, en tête de l'édition de 1852 ; — La Harpe : *Cours de littér.* ; — Grimm : *Correspondance* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV.

CHAMIER (Daniel), érudit et controversiste protestant français, né dans le Dauphiné vers 1570, mort à Montauban le 21 octobre 1621. L'un des chefs les plus actifs et les plus honorables du parti protestants, il contribua beaucoup à obtenir d'Henri IV l'édit de Nantes. Il fut tué pendant le siége de Montauban par Louis XIII. Il était professeur de théologie dans cette ville. Ses contemporains, à leur tête Scaliger, faisaient le plus grand cas de son érudition. Son principal ouvrage de controverse est *Panstratia catholica* (Genève, 1626, 4 vol. in-folio). On cite en outre : *Epistolæ jesuisticæ* (Ibid., 1599, in-folio) ; *la Confusion des disputes papistes* (Ibid., 1600, in-8) ; *la Jésuitomanie* (Montauban, 1618, in-8), etc.

Cf. Bayle : *Dictionn. critique* ; — les frères Haag : *la France protestante* ; — Ch. Read : *Daniel Chamier* (1858, gr. in-8).

CHAMISSO DE BONCOURT (Louis-Charles-Adélaïde, dit Adelbert, DE), poëte lyrique et savant allemand, né au château de Boncourt près de Sainte-Menehould le 27 janvier 1781, mort à Berlin le 21 août 1838. Français de naissance, il fut emmené par sa famille en Allemagne pendant l'émigration, et entra, comme peintre, à la manufacture de porcelaine de Berlin; puis il fut admis dans les pages de la reine de Prusse. Il servit quelque temps dans l'armée prussienne, revint en France après la paix de Tilsitt, et fut nommé professeur au collége de Napoléonville, mais il ne prit pas possession de sa chaire. Il retourna en Allemagne et se livra à la fois à des études littéraires et scientifiques. Il fit partie, de 1815 à 1818, de l'expédition d'exploration dans les mers du Nord, entreprise par Otto Kotzebue, sous les auspices du chancelier russe Romanzoff, et recueillit de nombreuses observations. A son retour, il fut nommé directeur des herbiers royaux à Berlin et membre de l'Académie des sciences. Chamisso fut très-lié avec plusieurs écrivains célèbres du commencement du siècle, surtout avec Fichte et M^me^ de Staël. Estimé comme savant, il s'est fait une réputation populaire comme poëte lyrique et comme romancier.

Ses poésies ont paru en partie dans l'*Almanach des Muses*, qu'il publia, de 1804 à 1806, avec Varnhagen von Ense, et qu'il reprit dans les derniers temps avec G. Schwab. Elles forment deux volumes de ses *Œuvres* (tome III et IV). Elles consistent dans des odes, ballades, romances, sonnets et autres pièces exprimant avec finesse des sentiments tendres et gracieux et mettant en œuvre, d'une manière fantastique, les légendes et souvenirs populaires de l'Allemagne. Chamisso a, en outre, traduit en allemand, avec F. de Gaudy, les *Chansons de Béranger* (Leipzig, 1838). On cite même de lui quelques vers français, échantillons assez médiocres du genre du madrigal.

Comme romancier, il a acquis une célébrité européenne par un seul ouvrage, l'*Histoire merveilleuse de Pierre Schemihl* (Peter Schlemihl's Wunderbare Geschichte; Nuremberg, 1814), qui fut imprimée par les soins de Fouqué. C'est l'histoire humoristique d'un homme qui a perdu son ombre. Il l'a vendue au diable pour une bourse inépuisable. Personne ne veut plus avoir de relation avec un homme qui n'a pas d'ombre et, quoique riche, il est très-malheureux. Le diable alors lui propose de lui rendre son ombre, s'il veut, en échange, lui engager son âme; Pierre refuse, préférant le malheur sur terre au malheur éternel. Pour rompre le pacte, il rejete au loin son merveilleux trésor. Il reste sans ombre, dans sa pauvreté. Il se console en courant le monde avec des bottes de sept lieues, et trouve le repos dans la contemplation de la nature et de ses merveilles. On a traduit dans presque toutes les langues, cet « inimitable caprice », comme l'appelle M. N. Martin qui l'a traduit en français (Paris, 1838, in-18). « C'est à un Français, à Chamisso, dit le traducteur, que cette fantastique Allemagne, qui prétend avoir seule bien compris et cultivé le romantisme, doit le chef-d'œuvre de sa poésie romantique. »

Des travaux scientifiques de Chamisso, nous citerons son *Tableau des plantes les plus utiles et les plus nuisibles du Nord de l'Allemagne* (Uebersicht des nützlichsten und schaedlichsten Gewaechse, etc. Berlin, 1827) ; ses *Observations recueillies pendant le voyage de découvertes de Kotzebue* (Bemerkungen und Ansichten auf einer Entdeckungsreise unter K.; Weimar, 1827), et son *Voyage autour du monde* (Reise um die Welt), formant les deux premières parties de ses *Œuvres complètes*, qui ont été souvent réimprimées (Gesammelte Werke; Leipzig, 1836-1839, 6 vol. 5^e^ édit., 1864).

Cf. J. Hitzig : *Biographie et correspondance de Chamisso*, formant les tomes V et VI de ses *Œuvres* ; — Ampère : *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1840) ; — N. Martin : *les Poëtes contemporains de l'Allemagne* (Paris, 1846, tome I, in-8).

CHAMPAGNE (Jean-François), littérateur français, né en 1751 à Semur, mort le 15 septembre 1813. Il fut proviseur du lycée Louis-le-Grand et entra, en 1797, à l'Académie des inscriptions. On a de lui, outre divers mémoires, une traduction assez estimée de la *Politique* d'Aristote (Paris, 1797, 2 vol., in-8), rééditée par M. Hoefer (Paris, 1845, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CHAMPCENETZ (Le chevalier DE), publiciste français, né en 1759 à Paris, mort le 23 juillet 1794. Fils du gouverneur du Louvre, il servit dans les gardes françaises et se fit une réputation d'esprit par des couplets satiriques qui lui valurent de la prison et des représailles sous forme d'épigrammes Rulhière a dit :

> Être haï, mais sans se faire craindre,
> Être puni, mais sans se faire plaindre,
> Est un fort sot calcul : Champcenetz s'est mépris ;
> En recherchant la haine, il trouve le mépris.

Les mœurs de Champcenetz étaient fort libres, et ses chansons en portent la marque. Collaborateur des *Actes des Apôtres*, il fit aussi avec Rivarol le *Petit Almanach des grands hommes* (1790, in-12), et écrivit dans le *Petit Journal de la cour et de la ville*. Ayant quitté Paris après le 10 août, il eut l'imprudence d'y revenir, fut arrêté et exécuté. Outre ses articles, il a publié : *Parodie du Songe d'Athalie* (1787, in-8) ; *les Gobe-Mouches au Palais-Royal* (1788, in-8) ; *Petit traité de l'amour des femmes pour les sots* (1788, in-8); *Réponse aux lettres* (de M^me^ de Staël) *sur le caractere et les œuvres de J.-J. Rousseau, bagatelle que vingt libraires ont refusé de faire imprimer* (Genève [Paris], 1789, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — Barbier : *Dictionnaire des anonymes*.

CHAMPIER (Symphorien), en latin *Camperius* ou *Campegius*, médecin et poëte français, né en 1472 à Saint-Symphorien-le-Château (Lyonnais), mort vers 1535. Médecin distingué de Lyon, il contribua à la fondation d'une école de médecine. En 1509, il suivit le duc Antoine de Lorraine dans ses

expéditions en Italie. Sa réputation fut très-grande de son temps comme savant et comme lettré, et lui inspira un amour-propre excessif dont Scaliger se raille ainsi :

Ardelio mirus, insolens, tumens, turgens.

L'érudition médicale lui doit des études sur les auteurs grecs et arabes. En poésie, ce n'est qu'un imitateur, cachant sous une forme lourde et pédantesque, la banalité de ses pensées. On cite de lui : *la Nef des princes et des batailles de noblesse* (Lyon, 1502, in-4; Paris, 1525, in-8), et *la Nef des dames vertueuses* (Lyon, 1503, in-4; Paris, 1515, in-4), livres mêlés de prose et de vers; puis des compilations historiques : *Recueil ou chronique des histoires du royaume d'Austrasie ou Lorraine* (Lyon, 1505, in-fol.); *les Grans Chroniques des princes de Savoie et de Piedmont* (Paris, 1516, in-fol.); *la Vie et les gestes du preux chevalier Bayard* (Paris, 1525 et Lyon, 1528, in-4); *Petit livre du royaume des Allobroges* (Lyon, 1529, in-8), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X.

CHAMPION DES DAMES, poëme de Martin Franc (voy. ce nom).

CHAMPLAIN (Samuel DE), voyageur français, né vers 1570 à Brouage, mort en 1635 à Québec. Il a rendu compte de ses intéressantes expéditions dans les ouvrages suivants : *des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain* (Paris, 1603, in-8); *Voyages et découvertes en la Nouvelle-France ès années 1615 à 1618* (Paris, 1619, 1620, 1627, in-8); *Voyages de la Nouvelle-France occidentale, depuis 1603 jusqu'en 1629* (Paris, 1632, in-4). Ces *Voyages*, que l'auteur a corrigés de son vivant, ont été réimprimés plusieurs fois.

Cf. Levot, dans la *Nouvelle biographie générale*.

CHAMPMESLÉ (Charles CHEVILLET, sieur DE), acteur et auteur dramatique français, né à Paris, mort en 1701. Moins célèbre que sa femme dans les souvenirs de la scène française, il débuta en même temps qu'elle au théâtre du Marais, en 1669, et passa comme elle à l'Hôtel de Bourgogne, puis au théâtre de la rue Guénégaud. Il fut remarquable dans la comédie et médiocre dans la tragédie. Doué de talent et d'esprit, il composa de petites pièces, où il peignit avec enjouement et naturel les ridicules de la société bourgeoise. Malheureusement, le style en est négligé et l'intrigue faible. On cite principalement : *les Grisettes, ou Crispin chevalier* (1671); *la Rue Saint-Denis* (1682); *la Veuve* (1699). Son théâtre a été réuni (Paris, 1742, 2 vol. in-12). Champmeslé a collaboré au *Florentin* et à *la Coupe enchantée* de La Fontaine.

CHAMPMESLÉ (Marie DESMARES, dame), actrice française, femme du précédent, née en 1644 à Rouen, morte en 1698. Petite-fille d'un président au parlement de Normandie, mais pauvre parce que son père avait été déshérité, elle entra au théâtre de Rouen, et épousa Champmeslé qui y était acteur. Elle débuta au théâtre du Marais en 1669, passa de là à l'Hôtel de Bourgogne, puis au théâtre de la rue Guénégaud. Elle ne quitta la scène que quatre ans avant sa mort. Racine, dont elle fut la maîtresse, lui donna des leçons et en fit la première tragédienne de l'époque; il lui confia les rôles de Bérénice, Monime, Roxane, Iphigénie, Phèdre. Aussi Mme de Sévigné écrivait-elle : « Racine fait des comédies pour la Champmeslé; ce n'est pas pour les siècles à venir. » Le comte de Clermont-Tonnerre lui ayant succédé dans les bonnes grâces de cette actrice, on dit que sa passion avait été *déracinée* par le *tonnerre*.

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*.

CHAMPOLLION (Jacques-Joseph), dit CHAMPOLLION-FIGEAC, archéologue français, né à Figeac (Lot) le 5 octobre 1778, mort à Fontainebleau le 9 mai 1867. Professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de Grenoble et conservateur de la Bibliothèque de cette ville, puis conservateur des chartes et diplômes à la Bibliothèque du roi et, depuis 1849, bibliothécaire du palais de Fontainebleau, il avait écrit de savants *Mémoires* et d'intéressantes *Notices* sur les antiquités et la langue de la province de l'Isère et de la ville de Grenoble (1804-1809, brochures in-4 et in-8), lorsque, à l'exemple de son jeune frère dont il avait secondé les premiers essais, il se mit à étudier lui-même l'Égypte. Il publia les *Annales des Lagides* (1819, 2 vol. in-8; *Suppl.* 1821, in-8), ouvrage couronné par l'Institut; plus tard il donna sur le même pays : *l'Égypte ancienne et moderne* (1840, in-8), dans la collection de *l'Univers pittoresque;* un mémoire sur *l'Écriture démotique* (1843, in-4) et des documents inédits relatifs à l'expédition d'Égypte sous le titre de *Fourier et Napoléon* (1844). On lui doit divers autres mémoires archéologiques, travaux de paléographie, notices bibliographiques, et, en dernier lieu, *le Palais de Fontainebleau, ses origines, son histoire*, etc. (1867, 2 vol. in-fol.). [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

CHAMPOLLION (Jean-François), dit *Champollion le Jeune*, orientaliste français, frère du précédent, né le 23 décembre 1791 à Figeac, mort le 4 mars 1832. Élève du lycée de Grenoble, il joignit à l'étude des langues classiques celle de l'hébreu, du chaldéen, du syriaque, de l'éthiopien et de l'arabe. Un mémoire qu'il composa, à l'âge de seize ans, sur *les Géants de la Bible* fut mis sous les yeux de Millin, qui l'engagea à venir à Paris; il y fut conduit par son frère aîné, et présenté à Langlès, Silvestre de Sacy, de Chezy et autres savants. Leurs conseils, les leçons du Collége de France et de l'École des langues orientales, l'étude des manuscrits de la Bibliothèque impériale développèrent ses dispositions naturelles. Il retourna en 1809 à Grenoble, en qualité de professeur-adjoint d'histoire à la Faculté des lettres et devint titulaire en 1812. Ses travaux incessants avaient dès lors pour objet presque unique l'Égypte, et surtout l'écriture égyptienne. L'inscription de Rosette, qui avait été découverte pendant l'expédition française en Égypte, et qui présentait le même texte sous les trois formes hiéroglyphique, démotique et grecque, fut la clef qui ouvrit à Champollion le secret des hiéroglyphes, fermé pendant tant de siècles à l'intelligence humaine. Le Suédois Akerblad avait déjà reconnu dans le texte hiéroglyphique des signes qui faisaient fonction de lettres. Champollion confirma cette assertion et posa en principe que les signes idéographiques quittaient momentanément ce caractère pour devenir signes phonétiques. De plus, il soupçonna que le signe tour à tour idéographique et phonétique exprimait phonétiquement le son initial de l'objet représenté idéographiquement: d'où il résultait que plusieurs objets différents pouvaient avoir la même valeur phonétique, si leurs noms commençaient par le même son. Il mit ensuite en lumière la grande distinction des trois systèmes d'écriture égyptienne, l'hiéroglyphique, l'hiératique et la démotique. Pénétrant dans les textes mêmes, il parvenait à déchiffrer quelques légendes hiéroglyphiques et publiait de savants mémoires qui soulevaient de vives discussions dans le monde des érudits. Il était cependant toujours professeur à Grenoble, d'où les événements politiques l'avaient éloigné de 1815 à 1818. Il reçut, en 1824, la mission d'aller étudier les musées égyptiens de Turin et de Rome, et fit aussi le catalogue des monuments égyptiens des collections royales de Naples et de Florence. A son retour, en 1826, il fut nommé conservateur du musée égyptien créé

au Louvre. Une mission scientifique lui permit de visiter l'Égypte, de 1829 à 1830. Admis, cette même année, à l'Académie des inscriptions, il fut nommé, le 18 mars 1831, à la chaire d'archéologie égyptienne créée par lui au Collége de France. Il mourut, l'année suivante, à l'âge de quarante et un ans, laissant d'importants manuscrits.

On a de Champollion : *Discours d'ouverture du cours d'histoire de l'Académie de Grenoble* (Grenoble, 1810, in-4); *Observations sur le catalogue des manuscrits cophtes du musée Borgia à Velletri, par G. Zoega* (Paris, 1811, in-8); *l'Égypte sous les Pharaons* (Paris, 1814, 2 vol. in-8), ouvrage surtout relatif à la géographie; *Lettre sur les odes gnostiques attribuées à Salomon* (Paris, 1815, in-8); *Lettre à M. Dacier, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques* (Paris, 1822, in-8), mémoire où l'auteur annonce sa découverte, expose ses procédés et les premiers résultats qu'il a obtenus; *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens* (Paris, 1824, in-8, avec planches), exposé des opinions de l'auteur sur les trois sortes d'écriture égyptienne; *Lettres au duc de Blacas, relatives au Musée royal égyptien de Turin* (Paris, 1824, in-8), application du système de l'auteur à la lecture des plus anciens monuments; *Catalogue des papyrus égyptiens de la Bibliothèque Vaticane* (Rome, 1825, in-fol.); *Rapport au duc de Doudeauville sur la collection de Livourne* (Paris, 1826, in-8); *Notice descriptive des monuments égyptiens du musée Charles X* (Paris, 1827, in-8); *Panthéon égyptien* (Paris, 1827, 14 livraisons in-4), magnifique recueil de planches avec légendes explicatives; puis comme ouvrages posthumes: *Lettres écrites d'Égypte* (Paris, 1833, in-8), relation de son voyage en Égypte; *Grammaire égyptienne* (Paris, 183., in-fol.); *Dictionnaire hiéroglyphique* (Paris, 183., in-.); *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, dessins et notices descriptives, en fac-simile d'un manuscrit de l'auteur (Paris, 1874, tome I, gr. in-4), etc. Le système de Champollion a été attaqué par des savants distingués, principalement par Silvestre de Sacy, par Thomas Young, dans son *Exposé de quelques découvertes récentes* (Londres, 1823, in-8), et par Klaproth qui adopta le système de Goulianof.

Cf. L'abbé Greppo : *Essai sur le système hiéroglyphique de Champollion* (1829, in-8) ; — Silvestre de Sacy : *Notice*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* ; — Dujardin, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juillet 1836) ; — Champollion-Figeac : *Notices sur les manuscrits autographes de Champollion le Jeune*, etc. (1842) ; — V. Parisot, dans la *Biographie universelle* ; — Fr. de Saulcy : *De l'étude des hiéroglyphes*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1846.

CHANANÉENNE (**LANGUE**), idiome sémitique parlé dans la Palestine avant l'établissement des Hébreux, et dès une haute antiquité. Elle devait avoir de grandes analogies avec la langue des Phéniciens, qui avaient la même origine que les Cananéens. Il ne reste aucun monument de cette langue. On connaît seulement par la Bible, notamment par le livre de *Josué*, quelques noms d'hommes, de villes et de territoires.

CHAND, célèbre historien et poëte hindoui, du XII^{e} siècle. Il vivait à la cour de Prithwi-raja, dernier roi hindou de Dehli. Son principal ouvrage est une histoire en vers de ce souverain : *Prithwîrâjâ charitra*. James Tod, qui l'a beaucoup consulté pour ses *Annals and antiquities of Rajasthan*, y voit une histoire générale du temps. Elle a soixante-neuf livres, comprenant cent mille stances où chaque famille noble du Rajasthân trouve quelque mention de ses ancêtres. C'est une source précieuse de renseignements pour l'histoire, la géographie, la mythologie, les usages, etc. — Chand figure dans son livre, et y joue un rôle assez important. James Tod l'a traduit en grande partie, et a fait imprimer la version anglaise d'un épisode remarquable sous le titre de *The Vow of Sangopta* (le Vœu de Sangopta) : tiré à peu d'exemplaires, il a été réimprimé dans le tome XXV, nouvelle série, de l'*Asiatic Journal*.

Cf. S. de Sacy, dans le *Journal des savants*, 1831 et 1832 ; — W. Price : *Hindee and Hindoostanee selections*, préface ; — Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

CHANDIEU (Antoine LA ROCHE DE), théologien protestant français, né en 1534 dans le Mâconnais, mort en 1591. Converti à la Réforme par Calvin et Théodore de Bèze, il exerça le ministère de l'Évangile, soit en France, soit à Genève. On a de lui, sous divers pseudonymes : *Histoire des persécutions et des martyrs de l'Eglise de Paris depuis l'an 1557 jusqu'au règne de Charles IX* (Lyon, 1563, in-8); des écrits de controverse, réunis sous le titre d'*Opera theologica* (Genève, 1592, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXII.

CHANDLER (Samuel), théologien anglais, né à Hungerford en 1693, mort le 8 juin 1766. Fils d'un ministre, il fut ministre lui-même et quelque temps libraire. Il était membre de la Société royale de Londres et de celle des Antiquaires. Parmi ses écrits, assez nombreux et estimés, on remarque une *Défense de la religion chrétienne* (Vindication of the christ. relig. ; Londres, 1725, in-8), et une *Histoire critique de la vie de David* (Critical history of the life of D. ; Ibid., 1766, 2 vol. in-8).

Cf. Roger Flexman : *Account of the life and writings of D^{r} Ch.* (Londres, 1776, in-8) ; — *Biographia britannica*.

CHANDLER (Richard), archéologue anglais, né en 1738, mort à Tilshurst le 9 février 1810. Élève de l'université d'Oxford, il donna dès 1763 une magnifique édition des *Marbres d'Arundel* (Marmora Oxoniensia; in-fol.), plus exacte et plus complète que les précédentes. A la suite d'un voyage scientifique en Grèce, il publia : *Ionian antiquities* (1769, t. I^{er}; 1800, t. II, in-fol.) ; *Inscriptiones antiquæ* (Oxford, 1774-76, 2 vol. in-fol.); *Voyages dans l'Asie Mineure et en Grèce* (Travels, etc.; Ibid., 1775-76, 2 vol.), traduits en français par Servois et Barbié du Bocage (Paris, 1806, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Walckenaër : *Vies de personnages célèbres*, t. II.

CHANFARA, guerrier arabe et l'un des *poëtes coureurs*. Fils de Hinon, son nom était Hodjr; Chanfara est un surnom qui signifie : porteur de grosses lèvres, et marque une origine abyssinienne. Il vivait au VI^{e} ou au VII^{e} siècle. On a de lui un poëme remarquable, d'un accent mâle et sauvage, où il se peint lui-même comme un homme de proie et de sang, moitié loup, moitié hyène : il est connu sous la désignation de *Lamyyât-el-ârab*. Le texte, édité par H.-A. Frahn (Kasan, 1814, in-8), a été traduit en français par Silvestre de Sacy et par M. Fresnel, et en vers italiens par M. Pallia.

Cf. Silvestre de Sacy : *Chrestomathie arabe*, t. II (Paris, 2^{e} édit., 1826-27, 3 vol. in-8) ; — Fresnel, dans le *Journal asiatique* (septembre 1834).

CHANNING (William-Ellery), théologien américain, né à Newport dans l'État de Rhode-Island, le 7 avril 1780, mort à Bonnington le 2 octobre 1842. A partir de 1803, il fut ministre unitairien et devint l'un des chefs de cette école qui, cherchant dans la religion ce qui unit les hommes et écartant ce qui les divise, réduit le christianisme au minimum de dogmes possible et s'attache au développement, à la pratique de la morale. Son admirable honnêteté, son dévouement à toutes les causes libérales, son éloquence lui valurent une grande influence. La littérature n'a presque rien à revendiquer dans ses écrits que ne distingue aucun mérite particulier de style. A peine peut-on signaler ses *Essais sur Milton* et *sur Fénelon*. Ses

Revues et discours (Reviews and discourses) parurent à Boston (1830, in-8), et en un recueil plus complet à Londres (1851, 2 vol. in-8). Les *Œuvres sociales* de Channing ont été traduites en français par M. Ed. Laboulaye (Paris, 1854, in-12). Il a paru à New-York des *Memoirs of Channing.*

Cf. Laboulaye : *Essai sur la vie et les doctrines de Channing*, en tête de sa traduction, et *Channing et sa doctrine* (1870, in-18) ; — Renan : *Études d'histoire religieuse* ; — *Channing, sa vie et ses œuvres*, anonyme (Paris, 1873, in-8).

CHANSON, petite pièce de vers qui se chante sur un air auquel elle est si intimement liée que musique et paroles restent inséparables. Toute poésie est susceptible d'être chantée, la poésie lyrique surtout, dont le nom rappelle l'instrument de musique qui en soutenait l'inspiration. Mais peu à peu, dans les divers genres, la musique et la poésie se sont séparées l'une de l'autre, pour ne plus se rencontrer qu'accidentellement. Leur alliance n'est restée indissoluble que dans la chanson. Une ode, un dithyrambe, une élégie, peuvent être mis en musique ; ils n'en n'ont pas moins été écrits, du moins chez les peuples modernes, pour être lus, déclamés, et non pour être chantés. Les *Méditations* de Lamartine, malgré l'admirable musique composée par Nidermeyer pour quelques-unes, ne sont pas des chansons. Un autre trait a caractérisé longtemps la chanson : c'est la légèreté, la familiarité, l'absence voulue d'éclat et de gravité. De là le sens peu flatteur du mot dans des locutions comme celles-ci : « Chansons que tout cela ! S'amuser à des chansons. » De nos jours pourtant, la chanson a élevé de nouveau le ton et s'est rapprochée de l'ode, soit dans les hymnes nationaux qui forment un groupe à part, soit dans les couplets philosophiques ou patriotiques de Béranger qui a tant reculé les limites du genre.

I. *La chanson dans la Grèce ancienne.* — La chanson est aussi ancienne que la société humaine. Comme le dit J.-J. Rousseau : « L'usage des chansons est une suite naturelle de celui de la parole, et n'est pas moins général ; partout où l'on parle, on chante. Il n'a fallu, pour les imaginer, que déployer ses organes, donner un tour agréable aux idées dont on aimait à s'occuper, et fortifier par l'expression dont la voix est capable le sentiment qu'on voulait rendre ou l'image qu'on voulait peindre. » Chez les Grecs, qui ont composé si longtemps toute notre antiquité littéraire, la chanson se perd dans la nuit des temps. Ils ont chanté, avant de les écrire, les faits de leur histoire, les louanges des dieux et des héros, les dispositions de leurs lois. Aristote remarque, en effet, que le même mot νόμοι, veut dire à la fois *lois* et *chansons*. On distingue un nombre considérable de sortes de chansons dans l'ancienne Grèce. Quelques critiques n'en comptent pas moins de cinquante, qu'un esprit plus sobre de divisions a fait ranger sous les sept chefs suivants : les *threni*, ou lamentations, les prières, les chansons de danse, les chansons nuptiales et les chansons mêlées. Cette septième classe, d'une dénomination élastique, comprend une série très-riche et très-variée, les chansons de métier.

Ces dernières paraissent les plus anciennes des chansons grecques, et, à en juger par les fragments conservés, les plus éloignées des formes littéraires propres aux auteurs classiques. Les auteurs nous mentionnent plus de chansons de métier qu'ils ne nous en ont transmis. Il y avait celles des moissonneurs, des mouleurs de grains, des pétrisseurs de pâte, des bouviers, des vanneuses, des tisserands, des fileurs de laine, des pêcheurs, des puiseurs d'eau, des nourrices et berceuses, des mendiants, etc. Chaque sorte de chansons avait un nom ; celle des moissonneurs s'appelait *lityerse*, du nom d'un fils de Midas, roi cruel et gourmand qui enrôlait les moissonneurs de force et les payait en leur coupant la tête. Les lityerses parvenus jusqu'à nous n'offrent aucune trace de ces souvenirs lugubres. La chanson des meuniers s'appelait *hymée* ou *épiaulie*, celle des tisserands, *éline*, celle des bouviers, *bucoliasme*, celle des nourrices, *catabaukalèse* ou *nunnie*, etc. Plusieurs de ces chansons offraient des effets d'harmonie imitative, comme celle des mouleurs de grains :

> Mouds, mouds, meule, mouds toujours,
> Car Pittacus a moulu,
> Pittacus le souverain
> De la riche Mytilène.

On voit là une de ces allusions historiques dont les chansons populaires étaient pleines.

Les chansons de table, encore plus nombreuses, s'appelaient *scolies* (σκολία), mot d'une étymologie obscure : il signifie *oblique*, *tortu* ; appliqué aux chansons, signifiait-il que les convives chantaient dans un autre ordre que celui où ils étaient placés, ou marquait-il les irrégularités de formes que se permettaient les chanteurs ? Il nous reste un petit nombre de fragments de scolies, en dehors des morceaux lyriques qui font partie des œuvres d'auteurs connus et que l'on rattache à la chanson. La plupart des scolies antiques se rapportent à des sujets plus divers et plus graves que la table ne le comporterait aujourd'hui. Elles n'excluent pas, il s'en faut, l'éloge du vin et de la bonne chère, comme le prouvent les scolies d'Alcée ou d'Anacréon, si populaires, suivant Aristophane. « Buvons, dit Alcée ; pourquoi attendre les flambeaux sans rien faire ? Le jour est si court ! verse du vin dans plusieurs grandes coupes. Le fils de Jupiter et de Sémélé a donné le vin aux hommes pour leur faire oublier leurs peines. Verse donc un et deux coups et plusieurs ensuite, et s'il porte à la tête, qu'un verre chasse l'autre. »

La morale avait sa place à table pour tempérer ou assaisonner le plaisir. Les scolies morales que nous connaissons sont courtes comme les suivantes : « Amis, le scorpion se glisse sous toutes sortes de pierres ; prenez garde qu'il ne vous pique. Toute fourberie se cache dans l'obscurité. » — « Plût au ciel qu'on put voir ce que pensent les hommes en leur ouvrant la poitrine ! Après avoir connu le fond des cœurs et refermé l'ouverture, on choisirait un ami fidèle et sincère. »

Les scolies les plus importantes se rapportent à la mythologie ou à l'histoire ; on chantait à table la puissance des dieux et la vertu des héros. « A cette heure du repos où l'on est couronné, dit une scolie anonyme, je chante Cérès, mère de Plutus. Oui, je vous salue Cérès, et vous Proserpine, fille de Jupiter. Protégez l'une et l'autre cette ville. » Il existait un nombre considérable de scolies sur Harmodius et Aristogiton, les libérateurs d'Athènes. Il nous en a été conservé des fragments très-importants, qui peuvent n'être que des variantes d'un texte primitif ; plusieurs sont rapportées dans le *Banquet d'Athénée* : « Je porterai mon épée dans une branche de myrte, comme a fait Harmodius avec Aristogiton, quand ils tuèrent Hipparque et rendirent la liberté à Athènes. » — « Votre gloire, Harmodius, et vous Aristogiton, votre gloire est immortelle, puisque, en tuant le tyran, vous avez pu rétablir la liberté dans Athènes. » — « O mon cher Harmodius, c'est faussement qu'on te dit mort. Non, tu résides maintenant dans les demeures heureuses, près d'Achille aux pieds légers et du brave Diomède. »

Comme exemple d'une scolie historique et morale, on ne peut se dispenser de rappeler celle d'Aristote sur la mort d'Hermias, tyran d'Atarne, son ami. Nous en avons cité quelques vers dans

l'article consacré au nom de l'auteur (voy. ARISTOTE). Rangée par les Grecs parmi les chansons de table, elle montre à quel ton de sublime lyrisme le genre pouvait s'élever.

Les chants de guerre chez les Grecs n'ont pas laissé autant de traces qu'on devrait s'y attendre. Avant le combat, leurs chants étaient plutôt des prières adressées aux dieux que des hymnes guerriers. Ils eurent surtout des chansons de victoire, appelées *épinicies* (ἐπινίκιον). La légende historique de Tyrtée indique bien des chants propres à enflammer l'ardeur belliqueuse; mais les courts fragments qui nous en restent nous font mal comprendre l'effet énergique qu'ils passent pour avoir produit.

Nous n'avons pas non plus beaucoup de renseignements précis sur les chansons d'amour. On en rapporte l'origine aux poëtes Alcman et Stésichore; ce dernier avait composé sur une jeune fille nommé Calyce, dédaignée par son amant et qui se tua de désespoir, une chanson ou sorte de complainte populaire. On a cru que les mœurs des Grecs, ici par leur austérité, là par leur dépravation même, se prêtaient mal aux chansons d'amour proprement dites. Cependant il nous est parvenu deux scolies de Pindare, l'une adressée à Théoxène, l'autre sur des courtisanes de Corinthe, et qui ne sont que des chants d'amour et de plaisir analogues à ceux des modernes.

Mentionnons encore les chansons destinées à certaines occasions ou solennités. La chanson de noces, dite *hymen* ou *hyménée*, ne doit pas être confondue, dans sa forme populaire, avec le poëme régulier de l'épithalame. Elle avait pour refrain les mots hymen et hyménée qui lui donnaient son nom. On la nommait aussi *catakœmèse*, c'est-à-dire chant pour envoyer dormir. Aristophane en donne une idée dans *la Paix* :

> O hymen, ô hyménée, *(bis)*
> Ah çà! que lui ferons-nous? *(bis)*
> Tiens! nous nous amuserons. *(bis)*
> O mes amis, nous qui sommes
> Venus ici les premiers,
> Enlevons sur nos épaules,
> Enlevons tous ce mari.
> O hymen, ô hyménée! *(bis)*

Les chants de joie, en général, s'appelaient *pœans*. Le mot pœan, répété aux refrains, désignait peut-être le médecin des dieux, Pæon. Le chant ainsi nommé était un chant de délivrance et de victoire. Il s'adressait spécialement à Apollon et aussi à Diane et à Mars. Il devint plus tard le nom générique de toute chanson joyeuse, par opposition aux chants mélancoliques ou lugubres, appelés *threni*. Ces derniers comprenaient le *linus*, qu'on rapportait à Linos, fils d'Apollon, et mentionné par Homère et Hésiode: malgré sa nature lugubre, il avait sa place dans les chœurs de danse et les festins; puis le *bormos*, relatif à la légende d'un enfant enlevé par les nymphes; l'*aletis*, l'*ule* ou *iule*, l'*épicédion*, etc. La plupart de ces *thrènes* appartenaient à l'Asie Mineure, où régnait une grande prédilection pour les mélodies plaintives.

Les chansons de prières étaient des invocations à Minerve, à Hercule, à Bacchus et à quelques autres dieux. Plusieurs avaient des noms particuliers : *upinges*, *calabide*, *philhélie*, etc.; parfois leur nom, comme le dernier, venait du refrain : on appelait *philhélie* une chanson en l'honneur du soleil se terminant par ces mots : « Cher soleil (φιλ' ἥλιε). » Rappelons encore quelques chansons ayant un objet et un nom spécial, comme le *chelidonisma*, ou chant de l'hirondelle des Rhodiens, le *corônisma* ou chant de la corneille, une chanson des fleurs et diverses rondes ressemblant beaucoup aux nôtres par la répétition des mots et le retour du refrain, des *flons-flons*, et des *tra la la*.

II. *La chanson latine et néo-latine.* — Si l'histoire des chansons populaires est, chez les Grecs, riche de souvenirs et même de monuments, il n'en est pas ainsi chez les Romains; on est réduit, sur leur origine et leur développement, à des conjectures. Nous ne connaissons, en fait de chansons romaines, que des morceaux lyriques faisant partie des ouvrages d'auteurs connus, mais qui, malgré la perfection de leur forme, ou peut-être à cause de cette perfection, ne sont pas descendus à l'état de chants populaires. Telles sont de nombreuses odes d'Horace où domine la note épicurienne, mais qui néanmoins représentent tour à tour des chansons de table, des chansons de guerre ou de victoire, des chansons religieuses, des chansons morales, des chansons d'amour, etc. En dehors des auteurs et des œuvres classiques, il ne reste que le vague souvenir de chants primitifs de guerre et de triomphe, dont on ignore les paroles et la forme métrique, ou bien quelques hymnes religieux à peine intelligibles, comme ceux des frères Arvales ou des prêtres Saliens. Le peuple ne sait que pousser, en l'honneur des vainqueurs, des acclamations bruyantes auxquelles se mêlent des injures et des quolibets grossiers. Il devait y avoir aussi de vulgaires chansons d'amour à l'usage des matelots abrutis par la débauche et des muletiers en goguette.

> Absentem cantat amicam
> Multa prolutus vappa nauta atque viator,

dit Horace. Mais il ne reste rien de ces inspirations, sans doute peu littéraires. On n'en sait pas davantage sur les chansons de nourrices et de berceuses, *nœniæ*, et autres rondes et cantilènes qui remontaient, suivant le même Horace, aux Curius et aux Camille et leur avaient enseigné une austère morale (épître I, v. 62) :

> Nænia, quæ regnum recte facientibus offert.

Les chants populaires apparaissent, dans la décadence de la langue latine, avec le christianisme. Les Romains convertis ont des hymnes qu'ils font entendre dans les églises. Saint Ambroise nous en fait connaître diverses sortes. Elles sont en général simples de sentiment et de langage, et à la portée du peuple qui doit les chanter. Le rhythme en est marqué par la division en stances égales et courtes, avec un repos à la fin de chacune. Hors de l'Église naissante, on cite, en fait de chant de guerre, le sauvage couplet des soldats d'Aurélien, le vainqueur des Francs et des Sarmates :

> Mille, mille, mille, mille, mille, mille decollavimus;
> Unus homo mille, mille, mille, mille decollavimus;
> Mille, mille, mille vivat, qui mille, mille occidit.
> Tantum vini habet nemo quantum fudit sanguinis.

La chanson latine, dans sa dégradation littéraire et grammaticale, nous conduit de Rome aux nations modernes. C'est en latin, en effet, que s'écrivent les premières chansons populaires des Francs. Hildegaire, évêque de Meaux, nous a conservé, dans la *Vie de saint Farou*, deux couplets d'une chanson de victoire composée en l'honneur de Clotaire II, à la suite de ses succès sur les Saxons en 623 ; c'était une poésie à la fois savante et barbare :

> De Clothario canere est, rege Francorum,
> Qui ivit pugnare cum gente Saxonum.
> Quam graviter provenisset missis Saxonum,
> Si non fuisset inclitus Faro de gente Burgundionum.
>
> Quando veniunt in terram Francorum,
> Faro ubi erat princeps, missi Saxonum
> Instinctu Dei transeunt per urbem Meldonum,
> Ne interficiantur a rege Francorum.

Ici plus de trace de prosodie latine; en revanche un emploi grossier de la rime comme auxiliaire de la mémoire. Hildegaire ajoute que ce chant populaire, *carmen publicum*, était dit par les femmes, avec accompagnement de danse.

Une forme latine aussi pauvre caractérise, au moyen âge, les chansons des croisades, où le sentiment religieux alterne avec l'enthousiasme guerrier. Parmi ces chansons on en cite une en trente-cinq couplets, chacun de quatre vers de sept syllabes, avec un cri monotone de triomphe pour refrain En voici un échantillon :

Christe, tuis es pater;
Ipsi sunt tibi mater;
His tu soror et frater.
Jerusalem, exsulta!

Nati, parete patri;
Fili, succurre matri;
Fratres, servite fratri.
Jerusalem, exsulta!

. . . .

O mira lex vivendi!
De casu moriendi,
Vis oritur nascendi.
Jerusalem, exsulta!

. . . .

Rivi fluunt cruoris
Jerusalem in oris,
Dum perit gens erroris,
Jerusalem, exsulta!

Avec ces rimes latines, la chanson populaire se rapproche beaucoup des hymnes et de ce qu'on appelle les proses de l'Église. La croix du prêtre et l'étendard du seigneur marchent en tête de l'armée et se confondent dans les mêmes refrains, comme dans celui de la chanson latine du clerc d'Orléans Bertère, qui fit, dit-on, prendre la croix à une foule de gens.

Lignum crucis,
Signum ducis
Sequitur exercitus,
Quod non cessit
Sed præcessit
In vi Sancti-Spiritus.

Ce refrain est ramené par un grand nombre de couplets où le mélange des rimes et des vers inégaux offre déjà une certaine complication.

III. *La Chanson en France.*— Dès cette époque, le français, ou plutôt le roman vient disputer au latin le domaine de la chanson. Le couplet se régularise quant au nombre des vers et à l'agencement des rimes, et il ramène régulièrement le refrain. L'amour est le sujet favori de la chanson française du XII^e^ siècle, quoique la croisade fournisse aussi quelques inspirations. Les troubadours ont commencé, mais les trouvères viennent à leur suite et les égalent ou les surpassent. On cite, au XIII^e^ siècle, Thibaut de Champagne, Raoul de Coucy, Adam de la Halle, Colin Muset, etc. C'est l'époque où l'art raffiné de la chanson invente des formes nombreuses et savamment variées : les saluts, les partures ou jeux-partis, les sirventes ou sirventois, les pastourelles, les danses, les rétroances, les motets, les lais et virelais, les vaduries, les ballades, rondeaux et autres genres dont nous parlons à leur lieu. Deux couplets d'Adam de la Halle sur un sujet familier aux chansons et romances, *le Retour dans la patrie*, donneront une idée de la poésie chantante :

De tant com plus aproime mon païs,
Me renovele amours plus et esprent;
Et plus me saule en approchant jolis
Et plus li airs et plus truis douche genz.
Che me tient chi longement,
Et chou aussi
Qu'eus ou venir i choisi
Dames de tel honneranche
C'un poi de la contenanche
De me dame en l'une vi,
Si qu'à la saveur de li
Me delit à se semblanche.

(Plus j'approche de mon pays, — Plus mon amour pour lui se renouvelle et se rallume; — Plus en avançant il me semble joli : — Plus l'air est doux, plus je trouve douces gens. — Cela me fit arrêter ici longuement; — Et ceci encore — Qu'en y arrivant j'aperçus —. Dames si dignes d'honneur — Qu'un peu de la contenance — De ma dame en l'une je vis, — Tellement que j'eus comme une saveur d'elle, — Qui me réjouit à cette ressemblance.)

Depuis le XIII^e^ siècle, qui fut l'âge d'or de la chanson française, ce genre reste intéressant à étudier sous le rapport historique et sous le rapport littéraire. Au XIV^e^ siècle, pendant les malheurs qui accompagnent et suivent la guerre contre les Anglais, le peuple ne paraît pas se consoler des événements en les chansonnant. La bataille d'Azincourt produit bien une chanson remarquable, mais elle est en anglais, et ce sont les Anglais qui la chantent avec son refrain latin :

Deo gratias, Anglia, redde pro victoria.

Les chants populaires français sont peu nombreux et tristes, comme les couplets que Monstrelet nous a transmis. Cependant les poëtes de profession cultivent la chanson amoureuse; Guillaume de Machault, Froissart, Jean de Lescurel, travaillent à loisir leurs ballades, leurs virelais et leurs rondeaux. Même remarque générale à faire sur le XV^e^ siècle : la chanson historique y laisse peu de monuments importants, mais la chanson littéraire est représentée par les noms d'Eustache Deschamps, de Christine de Pisan, d'Alain Chartier, de Charles d'Orléans, de Villon, de Saint-Gelais, d'Olivier Basselin, etc.

Le XVI^e^ siècle fournit de nouveau un assez grand nombre de chansons populaires, tour à tour guerrières et satiriques. On parle beaucoup, sans la connaître, de la chanson de l'*Homme armé*, qui, transmise par le siècle précédent, fait alors le tour de l'Europe et exerce le talent des plus célèbres compositeurs; mais on ne sait si c'est une chanson de combat ou d'amour, et l'on ne peut guère en juger par les quatre vers qui nous en restent :

Lome, lome, lome armé
Et Robinet tu m'as
La mort donnée
Quant tu t'en vas.

Les chansons les plus nombreuses de ce temps sont celles des aventuriers, contenant le plus souvent, au dernier couplet, le nom et la qualité de leur auteur : œuvres médiocres de poëtes inconnus malgré leur empressement à se nommer Quelques-unes pourtant eurent une grande vogue, comme la *Défaite des Suisses* et *la Guerre*, à propos de la bataille de Marignan. La seconde n'est, suivant l'expression de M. Ch. Nisard, qu'un « salmigondis d'onomatopées emprunté à tous les instruments dont on fait usage à la guerre. »

Soufflez, jouez, soufflez tousjours,
Tornez, virez, faictes vos tours,
Phifres soufflez, frappez tabours,
Soufflez, jouez, frappez tousjours,
Tornez, virez, faictes vos tours,
Phifres soufflez, frappez tabours,
Soufflez, jouez, soufflez tousjours.

Les autres couplets et les refrains, d'une bizarrerie inimaginable, faisaient le bonheur de la cour de François I^er^. A la bataille de Pavie se rattache, entre d'innombrables chansons, celle du fameux La Palice :

Hélas, La Palice est mort,
Il est mort devant Pavie,
Hélas, s'il n'était point mort
Il serait encore en vie.

Après ce premier couplet, il n'est plus question de l'illustre capitaine ni des tautologies burlesques accumulées depuis autour de son nom.

Les guerres de religion produisent des chansons populaires à foison. Une des plus célèbres est la complainte satirique sur les obsèques du

duc de Guise, assassiné par Poltrot. Elle est jetée dans le même moule qui servira plus tard à la complainte de la *Mort de Marlborough :*

Qui veut ouïr chanson ? *(bis)*
C'est du grand duc de Guise
Et bon, bon, bon, bon,
Di, dan, di, dan, don,
C'est du grand duc de Guise,
Qui est mort et enterré.
Qui est mort et enterré. *(bis)*
Aux quatre coins du poësle
Et bon, etc.,
Aux quatre coins du poësle
Quatre gentilshomm's y avoit.
Quatre gentilshomm's y avoit. *(bis)*
Dont l'un portait son casque,
Et bon, etc.

Les autres tragédies du temps, comme le meurtre d'Henri III, ont leurs complaintes, plus goguenardes que larmoyantes. Pendant ce même XVIe siècle, la poésie de cour et la poésie bourgeoise, Paris et les provinces, comptaient des pléiades de chansonniers dont le nom appartient, à divers titres, à l'histoire littéraire. Le Maire de Belges, Pierre Gringoire, Jehan du Pontalais, Clément Marot, Marguerite d'Angoulême, Remi Belleau, Amadis Jamin, Desportes, sans compter Ronsard, qui régénère et transforme le domaine de la poésie lyrique, limitrophe de celui de la chanson.

Au XVIIe siècle, la chanson, qui tient si peu de place dans la littérature classique, en prend beaucoup, en revanche, dans la vie publique. Tous les hommes et tous les événements des règnes d'Henri IV, de Louis XIII, sont chansonnés tour à tour. La Fronde, après la Ligue, est signalée par une recrudescence de chansons satiriques. Richelieu n'est pas plus épargné que Concini. Une chanson l'envoie en enfer, où il rencontre ses ennemis vaincus et courtise Proserpine, la prenant pour sa nièce :

Richelieu est dans l'enfer,
Favory de Lucifer,
Et dans ce lieu, comme en France,
On le traite d'Eminence.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

La chanson se déchaîne ensuite contre Mazarin, qui ne s'en émeut guère. A propos des impôts dont il écrase le peuple, il demande s'il chante encore, et reprend, dans son mauvais français : « S'il cante, il paiera. » Chaque jour est alors marqué par de nouvelles satires sur des airs connus. On chansonne les barricades avec des refrains de *Noëls :*

Ce fut une étrange rumeur
Lorsque Paris tout en fureur
S'émut et se barricada.
Alleluia !

Quelques-unes de ces satires sont très-mordantes et raillent cruellement les mœurs ou les malheurs domestiques des chefs de parti. Le duc de Montbazon, la présidente Lescalopier, etc., sont bafoués en rimes plus que légères, conservées par Tallemant des Réaux. Les triolets de Marigny surnagent, comme souvenirs littéraires, au milieu de ce flot de chansons.

La majesté fastueuse de Louis XIV ne sauve pas ses capitaines, ses ministres, ses courtisans et ses maîtresses, ni lui-même, des épigrammes volantes du couplet. On chansonne les généraux vainqueurs, et surtout les vaincus. Le duc de Savoie, le prince d'Orange, Villeroy, sont poursuivis de lazzis populaires, spirituels ou grossiers. On renvoie gentiment le prince savoyard à ses cheminées :

Notre duc, mal à son aise,
A senti plus chauds que braise
Les boulets de Catinat ;
Ramonez ci, ramonez là,
La, la, la,
La cheminée du haut en bas.

Quant à Villeroy, il n'y a pas de plaisanteries insultantes qui n'aient été faites sur la toilette élémentaire dans laquelle il se laissa prendre à Crémone :

Le prince Eugène et Commercy,
Du haut de la tour de l'église,
Et quelques chefs de leur party
Ont observé votre chemise ;
Chacun s'est écrié : fy, fy,
Le maréchal a c... au lit.

Voilà la politesse du temps ! Des rondes mettent l'accident en scène tout au long, et font apporter des torchons par Chamillard, pour en effacer les suites. Ici se place la chanson de Marlborough sur le rhythme d'une chanson du siècle précédent, datant elle-même sans doute de plus loin. Après la grave défaite de Malplaquet, Villars commande, dit-on, des chansons qui imputent le malheur à la blessure qu'il a reçue ; alors, d'autres chansons le punissent de s'être laissé battre et surtout de s'en excuser :

Il a fait faire des chansons
Qui disent que le fanfaron,
Landerirette,
Sans sa blessure eût tout détrui
Landeriri.

Dans les malheurs de la royauté, la chanson redouble de verve contre elle. Les désastres financiers du règne de Louis XIV, ses embarras avec la cour de Rome, les démêlés de Bossuet avec Fénelon, les scandales de la cour ou de l'Église inspirent de nombreux couplets où l'animosité et la vengeance ont plus de part que l'esprit. Ces sentiments éclatent avec virulence dans une chanson composée sur la mort du grand roi :

Les uns le nomment Louis le Grand,
Et d'autres Louis le Tirant,
Louis Banqueroutier, Louis l'Injuste
(Et c'est raisonner assez juste),
Car n'eut d'autre raison jamais
Qu'Il faut, Nous voulons, Il nous plait.
. . . .
Sitôt qu'il fut ensevely,
On le porta à Saint-Denys,
Sans pompe, sans magnificence,
Afin d'épargner la dépense ;
Car à son fils il n'a laissé
Que de quoy le faire enterrer.

En voilà plus qu'il n'en faut pour justifier la célèbre définition de l'ancienne monarchie française : « Un gouvernement absolu, tempéré par des chansons. » Au milieu de ce déchaînement de couplets politiques, la chanson littéraire revendique les noms de Benserade, de Boursault, de Dufresny, du marquis de Coulanges, etc., sans omettre le menuisier-poëte Adam Billaut. D'autre part, l'ancien genre des noëls devait une popularité nouvelle à l'ingénieux savoir de La Monnoye.

L'humeur chantante des Français continue de se donner carrière sous la Régence et sous Louis XV, et s'attaque, non sans raison, aux fautes de la politique et à la dépravation des mœurs. Il n'y a pas assez de flonflons, de fredons, de lon la la, de landerirette et landeriri contre le duc d'Orléans d'abord, puis contre le roi et surtout contre toutes ses concubines. Les courtisanes parvenues avaient des ennemis qui leur faisaient payer leurs succès par des couplets d'autant plus populaires qu'ils étaient plus lestes ou même plus obscènes. La Dubarry surtout fut chansonnée vingt fois sous le nom de « la Bourbonnaise ». Elle le fut du moins avec esprit par le duc de Nivernais :

Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde ;
En vain la duchesse en rougit

Et la princesse en gronde ;
Chacun sait que Vénus naquit
De l'écume de l'onde.

Les ministres n'échappent pas aux piqûres de la chanson. Fleury, Choiseul, Maurepas, le chancelier Maupeou, prêtent le flanc à qui mieux mieux à la verve satirique de la foule. Ce ne sont pas seulement les salons, c'est la populace des rues qui accueille le renvoi du chancelier par ces couplets fameux :

Sur la route de Chatou,
Le peuple s'achemine,
Pour voir la f... mine
Du chancelier Maupeou,
Sur la rou...
Sur la rou...
Sur la route de Chatou.

On sent déjà que la chanson, en touchant à la politique, prélude à la Révolution. Elle en prend vite le ton sous Louis XVI. On possède à peine quelques couplets malins et légers sur les débuts du règne, sur des personnages mystérieux, comme le chevalier d'Éon ou Cagliostro, sur les promesses de réformes économiques et politiques sitôt trompées ; mais les chansonniers s'empressent de se mettre à l'unisson du peuple qui prend la Bastille, et ils riment de grossières invectives contre les aristocrates qui tombent sous le couteau de la Terreur. Heureusement pour l'honneur de la France et de la chanson, à côté de *la Carmagnole* et du *Ça ira*, le sentiment révolutionnaire se personnifie dans *la Marseillaise, le Chant du départ*, *les Héros du Vengeur*, hymnes les plus entraînants que l'enthousiasme patriotique ait jamais inspirés (voy. CHANTS NATIONAUX).

Parmi les poëtes qui se sont fait, depuis le règne de Louis XV, un renom littéraire comme chansonniers, il faut remarquer Panard, l'abbé de l'Attaignant, Crébillon fils, Saurin, Gentil-Bernard, Moncrif, Vadé, Boufflers, Favart, Piron, Gallet, Collé, Piis, Laujon, Rivarol, de Champcenetz, etc. A côté des inspirations, le plus souvent anonymes, des refrains populaires, ils font de la chanson un genre à part dans la littérature française; ils ne célèbrent guère que la table et le plaisir, mais leurs successeurs porteront plus haut les visées de la muse chansonnière et aborderont, dans leurs couplets, tous les sujets de la poésie lyrique.

Avant que cette révolution ne s'accomplisse, la chanson populaire languit sous le premier Empire. Nos conquêtes, suivies de si cruels revers, n'inspirent d'abord que de triviales poésies de caserne; comme chant de guerre, *Partant pour la Syrie* remplace mal *la Marseillaise*, à laquelle on revient dans les jours où l'on a besoin de réchauffer l'enthousiasme. Sous la Restauration, tandis que les anciens chants républicains deviennent, officiellement, des airs de cantiques, la chanson s'élève, contre le trône et l'autel au rang d'une véritable puissance. Béranger se fait l'interprète populaire d'une opposition qui associe contre les Bourbons les idées libérales aux traditions bonapartistes. Il acquiert le surnom de « chansonnier national ». Il représente la chanson sous les aspects les plus variés, quelques-uns nouveaux. Il chante le vin et le plaisir; il se jette dans la satire politique; il manie l'ironie voltairienne; il célèbre les gloires ou déplore les malheurs de la patrie; il s'abandonne à des effusions intimes; il traite en poëte les questions brûlantes de philosophie sociale : tout cela, sans que le couplet de chanson tourne à la strophe et sans s'affranchir du refrain. Autour de Béranger, il serait injuste d'oublier ses contemporains, Desaugiers, Armand Gouffé, Ourry, Rougemont, Etienne, Brazier, Debraux, et les autres membres du Caveau (voy. ce mot); puis, plus près de nous, Pierre Dupont, Nadaud, sans compter les auteurs des paroles de romances, cette forme sentimentale de la chanson. Nous mettons aussi à part des chansonniers de profession les poëtes lyriques, dont les inspirations, d'abord indépendantes de tout concours musical, ont servi de thème à des compositions mélodiques et leur ont dû parfois un regain de popularité. Si nous descendions jusqu'à ces derniers temps, nous trouverions presque chaque année marquée par le succès de vogue de quelques trivialités ou excentricités rhythmiques : *les Bottes de Bastien, le Pied qui r'mue, la Femme à barbe, Rien n'est sacré pour un sapeur, les Pompiers de Nanterre, la Mère Angot*, etc., et nous verrions les plus vulgaires inspirations du répertoire des cafés chantants ou de la rue introduites par une curiosité malsaine dans les salons officiels du second Empire.

Nous n'avons pas parlé du développement de la chanson des métiers en France. Chez nous, comme chez les Grecs et les Latins, elle existe dès l'origine et se perpétue de siècle en siècle : mais qu'elle remonte ou non à la tradition du temple de Salomon, elle est restée triviale et sans valeur littéraire. On peut juger de ce qu'ont été autrefois les chansons de métier par ce qu'elles sont de nos jours, dans les sociétés ouvrières reliées entre elles par les mystères du compagnonnage. Elles sont plates et prétentieuses, et la prosodie y est tout juste respectée. La poésie d'atelier vaut la poésie de caserne; c'est aux poëtes de profession à chanter dignement le travail, comme la gloire militaire. De nos jours, les paysans ont eu leur poëte dans P. Dupont, comme la grande armée le sien dans Béranger.

Nous ne ferons pas ici l'histoire de la chanson chez les peuples de l'étranger. Ce genre ne s'est développé nulle part autant qu'en France, où la chanson semble un produit spontané du génie national. Nous la retrouverons, chez les autres nations, comme une branche de la poésie lyrique, sous ses divers noms : en Italie, *canzone;* en Provence, *sirvente;* en Allemagne, *lied*, etc.

Cf. De La Nauze : *Mémoires sur les chansons des anciens Grecs* (Académie des inscriptions, tome IX) ; — Hilgen : *Recherches sur les scolies antiques* (Iéna, 1798) ; — Fauriel : *Chants populaires de la Grèce moderne* (1824, 2 vol. in-8) · — H. Kœster : *De cantilenis popularibus veterum Græcorum* (Berlin, 1831) ; — comte de Marcellus : *Chants populaires de la Grèce* (1851, 2 vol. in-8) ; — B. Jullien : *Thèses de littérature* (1856, in-8) ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII et suiv. ; — Leroux de Lincy : *Recueil de chants historiques du XII^e au XVIII^e siècle* (1841, 2 vol. in-12) ; — Dumersan : *Chansons nationales de la France* (1846, in-18; 1852, 2 vol. in-8) : — Ch. Nisard : *Des chansons populaires* (1867, 2 vol. in-18) ; — Brazier : *Notice sur la chanson*, dans le livre des *Cent et un ;* — Ch. Malo : *les Chansons d'autrefois* (1861, in-8) ; — *Recueil dit de Maurepas*, pièces libres, chansons, etc. (Leyde, 6 vol. petit in-12).

CHANSON DES SAXONS (LA), poëme de G. Bodel (voy. ce nom).

CHANSON DU VOYAGEUR (LA). C'est, avec le poëme de Beowulf et la Bataille de Finnesburg, l'une des rares sagas qui composent les anciens monuments de la poésie anglo-saxonne. La *Chanson du voyageur* raconte, en 284 vers, le voyage d'un poëte chanteur qui assiste à la lutte d'Aetla avec les tribus gothiques et qui visite, à la suite de la princesse Ealhild, la cour d'Ermanric; elle nomme aussi Wala, Gifica et Guthere. Tous ces noms, si on les identifie avec Hermanaric, Wallia, Gibica, Gundicaire, appartiennent à la période comprise entre 375 et 435. On pense que ce poëme fut composé vers le milieu du v^e siècle, dans le Sleswig, où résidaient encore les Angles. Le texte est édité d'ordinaire avec celui du poëme de *Beowulf* (voy. ce mot).

CHANSONNIER. Ce mot signifie à la fois auteur et recueil de chansons. Dans le premier sens, il

ne remonte qu'à la fin du XVII^e siècle. On trouve dans *le Joueur* de Regnard

> Je suis le chansonnier et l'âme du festin.

Depuis cette époque, le titre de chansonnier n'éveille pas seulement l'idée de poëte, mais aussi celle d'homme d'humeur joyeuse et d'ami du plaisir. Les chansonniers nous apparaissent toujours comme les gais convives des Dîners du Vaudeville et de la Société du Caveau. Cependant de gais couplets peuvent être produits par des esprits moroses. L'amour a été plus d'une fois chanté par des gens rangés, et le vin par des bouches très-sobres. Les mérites durables de la chanson, sa valeur littéraire, sa vivacité même et sa désinvolture sont affaire d'art et de métier, et non pas d'improvisation. Le vrai talent de chansonnier n'existe que chez les chansonniers de profession. En France, où ils sont si nombreux, il y a eu une fois, sous la Restauration, un chansonnier officiel; ce fut Désaugiers, qui touchait, « comme chansonnier de la ville de Paris, » un traitement de 6000 fr. Le titre et la place ne lui survécurent pas; Béranger, qui « ne voulait rien être », reçut de l'opinion publique le titre de chansonnier national.

Comme recueil de chansons, le mot chansonnier fut en vogue dans les années qui précédèrent la Révolution française. Il y eut alors le *Chansonnier des grâces*, le *Chansonnier des dames*, le *Chansonnier des demoiselles*, etc. La Terreur ne les supprima pas, mais elle leur donna des compagnons : le *Chansonnier de la Montagne*, le *Chansonnier des sans-culottes*, etc. L'un des plus célèbres fut, plus tard, le *Chansonnier français*. Beaucoup d'autres recueils de chansons ont paru sous divers titres : *Momus à la goguette*, *à la Courtille*, etc., *le Momus libéral*, *la Gaudriole*, etc., sans compter un certain nombre d'almanachs chantants, notamment l'*Almanach de Béranger*, après la mort du poëte.

CHANSONS DE GESTE, poëmes du moyen âge, ayant un fondement historique ou légendaire, célébrant les héros et les événements de guerres nationales. Le mot *geste* exprimait la suite des hauts faits accomplis par un peuple ou par une famille. Mais, dans ce cas, on n'entendait pas par famille le groupe des personnes unies par le sang, mais une sorte de famille héroïque : ceux-là seuls appartiennent à la geste qui sont rattachés aux chefs, non-seulement par la naissance, mais par une destinée commune, une mission de lignage. Les chansons de geste racontent donc la vie d'un héros, sa jeunesse, son âge mûr, sa mort, l'histoire de ses enfants et souvent même de ses derniers neveux. — Ces poëmes, écrits en tirades monorimes ou assonantes, plus ou moins longues, sont en vers de dix ou de douze pieds. Ceux en vers de dix pieds sont les plus anciens.

Il faut chercher l'origine de la chanson de geste dans les cantates guerrières composées sous les Carlovingiens pour célébrer les événements contemporains. Ces cantates étaient récitées en langue franque ou en latin. Les premières surtout ont inspiré les cantilènes (voy. ce mot), qui, elles-mêmes, agrandies et enrichies, ont produit les chansons de geste. Ainsi le chant en langue franque sur la bataille de Saucour, ou Chant de Louis, est devenu, en se développant, la chanson de geste de *Gormond et Isembard* (voy. ces mots). Les plus anciennes chansons de geste ne remontent pas au delà du milieu du XI^e siècle.

Prises dans leur ensemble, les chansons de geste étaient divisées par les trouvères eux-mêmes en trois groupes principaux, d'après la matière dont elles traitaient. Jean Bodel a dit :

> Ne sont que trois matières à nul homme entendant
> De France, de Bretagne et de Rome la grant.

La matière de France, la plus riche et la plus populaire aux XII^e et XIII^e siècles, avait pour point culminant Charlemagne, et comprenait toutes les légendes dont il était personnellement le héros ou relatives à tous les personnages associés à sa mémoire. La matière de Bretagne, qui ne prit que plus tard son développement, présentait le tableau de l'histoire religieuse et politique du peuple breton développée sous l'influence du génie celto-normand ; elle a pour principal héros le roi fabuleux Artus, et pour thème ordinaire les exploits des chevaliers de la Table-Ronde à la recherche et à la conquête du Saint-Graal. La matière de Rome, se prenant dans un sens très-large, résume tous les vagues souvenirs de l'antiquité grecque ou romaine, sacrée et profane. A cette division par matières répond imparfaitement la division en cycles : ceux-ci sont plus nombreux, par suite de la facilité avec laquelle les matières se subdivisaient. On distingue cinq cycles principaux : le cycle carlovingien, le cycle d'Artus ou de la Table-Ronde, le cycle de l'antiquité, le cycle de la croisade et le cycle provincial. Chacun de ces cycles comprend un nombre plus ou moins grand de chansons de gestes se groupant elles-mêmes autour de gestes principales. Par exemple, dans la matière de France, le cycle carlovingien nous offre quarante-six chansons, connues et classées, se rapportant aux trois gestes suivantes : la geste du roi, la geste de Doon de Mayence, la geste de Garin de Montglane. Un certain nombre de chansons échappent encore à ce classement, comme celles de : *Floovant*, *Tristan de Nanteuil*, *Florent et Octavien*, *Beuve de Hanstone*, etc. — On trouvera dans le *Dictionnaire* la suite des œuvres composant les divers groupes aux mots collectifs qui les désignent, et leur analyse sous leurs titres particuliers ou sous le nom propre de leur auteur.

Les événements qui constituent le fond de l'épopée du moyen âge sont les incidents relatifs à l'avénement des Carlovingiens, les guerres et les expéditions de Pépin, de Charlemagne et de leurs successeurs, les efforts de ceux-ci contre les Normands, toutes les expéditions militaires et religieuses, etc. Dans le premier âge de l'épopée, Charlemagne est la grande figure de la chanson de geste. Il résume les hauts faits de ses ancêtres et les succès de ses héritiers, il devient le représentant de toutes les grandes choses qui furent faites par les rois de sa dynastie Les chefs qui l'entouraient avaient grandi comme lui dans l'imagination des poëtes ; mais Charlemagne reste le type du héros. L'idéal de l'héroïsme, c'est la lutte contre les Sarrasins, et Charlemagne devient par excellence le chef de la guerre religieuse. Dans le deuxième âge de la chanson de geste, l'actualité est mise à la place de l'histoire, les nécessités de la vie du XII^e siècle s'imposent à la poésie. Charlemagne et ses preux deviennent des instruments politiques. L'agitation du siècle est, à l'extérieur, dans la croisade ; à l'intérieur, dans la lutte entre la royauté et la féodalité, et l'avénement des communes. L'épopée active en tous sens le mouvement politique. La troisième période représente l'épanouissement de la chanson de geste et touche à sa décadence. Les trouvères des XIII^e et XIV^e siècles cherchent à ordonner les éléments épiques qu'ils ont reçus des époques antérieures et donnent aux cycles une rigueur de classification peu compatible avec la spontanéité épique. La poésie de geste reçoit ainsi de l'influence cyclique des développements qui en altèrent le caractère.

Composées pour être chantées, le plus souvent avec accompagnement de viole, comme nous l'apprend Gautier de Coinsi, les chansons de geste étaient en vers de dix ou de douze syllabes. Celui de dix syllabes devint dans l'Occident l'expression

de la poésie héroïque. En France, il a deux accents, l'un à la quatrième syllabe, l'autre à la dernière, comme dans ces vers du XII^e siècle :

> Rois qui de France porte corone d'or
> Preudoms doit estre et vaillans de son cors.

La rime n'est qu'une simple et vague assonance. Le son de la dernière voyelle, ou de l'avant-dernière, dans les vers qui se terminent par une syllabe muette, est seul important; *pied* peut rimer avec *chef*, *France* avec *demande*, *péril* avec *chérubin*. Les vers ne riment pas un à un, mais par *laisses* ou tirades d'une longueur indéterminée.

Nos épopées du moyen âge, ou, pour les appeler par des noms qui conviennent mieux à la plupart d'entre elles, nos chansons de geste, ont été, de même que nos romans d'aventures et nos fabliaux, l'objet de nombreuses imitations dans toutes les littératures de l'Europe : en Angleterre, en Allemagne, en Grèce, en Norvége, en Espagne, en Italie surtout, où nos récits de chevalerie ont préparé les œuvres de l'Arioste, du Tasse, de Bojardo, de Pulci. Aussi trouvons-nous, et souvent au premier rang, de nombreux savants étrangers parmi les critiques qui ont étudié notre ancienne poésie nationale; tels furent: W. Scott, Ritson, Weber, Ellis, Donce, Thomas Wright en Angleterre; Joseph Mone, Emmanuel Bekker, Keller, Conrad Hoffman, Ferd. Wolf, en Allemagne; en Belgique, le baron de Reiffemberg; en Hollande, Jongbloet, etc. Leurs travaux ont préparé ou complété ceux qui ont été faits chez nous par l'abbé de La Rue, Ampère, Raynouard, Victor Leclerc, Génin, MM. Vitet, Paulin et Gaston Paris, E. du Méril, Littré, F. Guessard, Fr. Michel, Fr. Wey, Le Roux de Lincy, H. Michelant, P. Tarbé, Barrois, Ed. Le Glay, Ch. d'Héricault, Louis Moland, Léon Gautier, et tant d'autres, dont les noms et les efforts sont signalés par M. Léop. Delisle dans le *Rapport* sur les études relatives à la littérature du moyen âge. Une publication importante pour la connaissance des chansons de geste est celle des *Anciens poëtes de la France*, qui se poursuit sous la direction de M. Guessard (1858-66, 9 vol. in-16).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII; — Edg. Quinet : *les Epopées françaises du XII^e siècle*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1837; — Ch. d'Héricault : *Essai sur l'origine de l'épopée française* (1860, in-8); — Léon Gautier : *les Épopées françaises* (1865, 3 vol. in-8); — Louis Moland : *les Origines littéraires de la France* (1863, in-18), et dans les *Poëtes français* d'Eug. Crépet, t. I.

CHANT NUPTIAL, poëme d'Ausone (voy. ce nom).

CHANT ROYAL, ancienne pièce de poésie française. Inventée au XVI^e siècle et cultivée avec faveur jusqu'au XVI^e, l'origine de son nom est incertaine. Suivant les uns, le chant royal était adressé à un roi ou tout au moins à quelque haut personnage, et un couplet supplémentaire ou *envoi*, commençant par ces mots : « Sire, roi, prince, ou princesse, » faisait l'application au destinataire du sujet allégorique ou satirique de la pièce. Suivant d'autres, le nom de chant royal venait de ce que le sujet, donné au concours, était proposé par celui qui avait remporté le prix l'année précédente, et qui avait reçu le titre de prince ou de roi. Quoi qu'il en soit, le chant royal fut surtout consacré à la satire, sous le voile de l'allégorie. On a dit que la poésie en devait être empreinte de grandeur et de majesté; mais ce fut surtout un exercice ayant pour premier mérite la difficulté vaincue. On le soumit, en effet, à de puériles entraves. Composé de cinq ou six couplets de dix vers au moins, il roulait sur cinq rimes ramenées dans le même ordre. Le dernier vers du premier couplet servait de refrain aux suivants. On peut voir, comme échantillon, la *Chanson royale* d'Eustache Deschamps, satire allégorique où les bêtes se plaignent de leur misère, qui leur vient de la cour. Tondues et rasées de trop près, elles vont répétant ce refrain :

> Pour ce, vous pri, gardez-vous des barbiers.

Cf. Eug. Crépet : *les Poëtes français*, t. I.

CHANTAL (Jeanne-Françoise FREMIOT DE), née à Dijon en 1572, morte le 13 décembre 1641. La « bienheureuse mère », comme on l'appelait, l'amie et collaboratrice de saint François de Sales, a laissé des *Lettres* (Paris, 1660, in-8; 1833, 2 vol. in-8) qui respirent une piété exaltée et la tendresse mystique développée dans son âme par son directeur. M^me de Sévigné était sa petite-fille.

Cf. *Vie de madame de Chantal*, en tête de ses *Lettres* (édition de 1833); — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I et IV, et *Causeries du lundi*, article sur *Saint François de Sales*.

CHANTE-HISTOIRES, *Cantastorie*. On appelle ainsi, à Naples, des commentateurs populaires qui, sur le môle ou la place publique, récitent aux lazzarones avec toutes les explications nécessaires, et parfois en y intercalant des strophes de leur composition, une grande œuvre poétique, comme celle du Tasse ou de l'Arioste, ou racontent les hauts faits de quelque malandrin célèbre. Les vers des anciens poëtes nationaux ayant besoin, pour cette assemblée peu lettrée, d'une traduction et d'un commentaire, le chante-histoires donne l'une et l'autre dans la langue triviale et pittoresque de ses auditeurs, s'abandonnant à une érudition de fantaisie et enrichissant de son fonds le texte original. « Il transporte son auditoire, dit M. Marc-Monnier, dans le moyen âge où combattait Renaud le Paladin contre les païens d'Assyrie; il groupe autour de lui tous les personnages qu'il connaît : la sirène Cléopâtre, Frédéric Barberousse, l'empereur Néron, sainte Diane, vierge et martyre; il raconte les malheurs des chrétiens persécutés par les protestants arabes, etc. » Souvent il suspend brusquement son récit à l'endroit le plus intéressant, par une adresse rimée à la légère bourse de son public, puis se retire, en lui promettant, comme le feuilletoniste, « la suite à demain. »

Cf. E. Bidera : *Passeggiata per Napoli* (Naples, 1844), — Marc-Monnier : *la Poésie populaire à Naples*, dans l'*Athenæum français* (2 mars 1854).

CHANTELOUPÉE (LA), poëme de l'abbé Barthélemy (voy. ce nom).

CHANTREAU (Pierre-Nicolas), littérateur français, né en 1741 à Paris, mort le 25 octobre 1808. Il résida plus de vingt ans en Espagne, où il devint membre de l'Académie de Madrid, fut ensuite professeur d'histoire à l'École centrale d'Auch et à l'École militaire. On a de lui : *Voyage dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande* (Paris, 1792, in-8); *Dictionnaire national et anecdotique, pour servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la révolution* (1790, in-8); *Voyage philosophique, politique et littéraire fait en Russie* (Paris, 1794, 2 vol. in-8), suite d'extraits empruntés à des livres antérieurs; *Science de l'histoire* (Paris, 1803, 3 vol. in-4); *Éléments d'histoire militaire* (Paris, 1808, 2 vol. in-8); *Histoire de France abrégée et chronologique* (Paris, 1808, 2 vol. in-8), etc. Il a, en outre, traduit les *Tables chronologiques* de John Blair (Paris, 1797, in-4), et rédigé des *Tables analytiques des œuvres de Voltaire* (Paris, 1801, 2 vol. in-8, souvent réimpr.).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CHANTS NATIONAUX, chants d'un caractère guerrier ou politique adopté par tout un peuple, comme expression du sentiment national. Ils peuvent être anonymes ou d'auteurs connus, nés d'hier ou transmis par d'anciennes traditions; dans tous les cas, ce qui les caractérise et les distingue des chansons populaires proprement dites, c'est une certaine consécration solennelle qui les associe aux

dangers de la patrie, à ses troubles, à ses joies, aux grandes circonstances de la vie publique. Chez les divers peuples, les chants nationaux paraissent avoir été précédés de simples cris de guerre. Tels furent les *bardits* ou *barrits* des Germains et des Gaulois, et les sauvages articulations des Huns : *Hiu, hiu, hiu*, que les chroniqueurs traitent de sons diaboliques. Les Grecs et les Romains eux-mêmes ont aussi marché au combat en poussant de grands cris, tant pour épouvanter l'ennemi que pour s'exciter soi-même. « *Antiquitus institutum est*, dit Jules César, *ut clamorem universi tollerent, quibus et hostes terreri et eos incitari existimaverunt.* » Il en était de même des Perses combattant les Macédoniens.

Avant de devenir un hymne plus ou moins poétique, le chant militaire national a dû être religieux. C'était le *pæan* chez les Grecs; c'était, chez les Juifs, l'invocation de Sabaoth, le dieu des armées. Ce fut, sous les premiers empereurs chrétiens, le *Kyrie eleïson*, successivement adopté par les peuples barbares, à mesure qu'ils se convertirent au christianisme, et qui fut même le cri de guerre des peuples de la Norvége. Le *Kyrie eleïson* se compliqua ensuite de litanies, dont il fut le refrain. On le combina aussi avec des cris monosyllabiques et des onomatopées plus ou moins sauvages. On l'associa en outre à d'autres invocations religieuses, *Dominus vobiscum, Gloria in excelsis Deo, Alleluia.*

Les chants patriotiques d'une versification régulière et d'une valeur poétique quelconque viennent assez tard dans plusieurs littératures. Chez les Grecs, les hymnes de Tyrtée se présentent avec tous les caractères de chants nationaux. Ils conservèrent leur popularité après la victoire à laquelle ils avaient tant contribué, et, suivant un témoignage ancien, conservé par Athénée, une loi de Sparte ordonnait que, dans toute la suite des temps, les soldats en campagne devraient se réunir devant la tente du roi pour entendre les vers du poëte guerrier. Écrits en dialecte dorien populaire et dans le mètre animé des anapestes, ils étaient chantés en chœur au son de la flûte, en marchant au combat; ce qui leur fit donner le nom caractéristique de *marches* (ἐμβατήρια). Chez les Romains, la poésie n'a pas obtenu ce rôle populaire.

Chez les peuples modernes, les chants nationaux fournissent, comme les autres sortes de chansons, d'intéressants monuments des langues et des littératures. On peut regarder comme chants nationaux de la France les anciennes cantilènes qui contiennent en germe les chansons épiques de gestes, ainsi que les complaintes, autres embryons des poëmes héroïques. Celle de *la Mort de Roland à Roncevaux* fut, suivant les historiens, chantée par le barde Taillefer avant la bataille d'Hastings. Il est difficile de faire ensuite la part des chants qu'on peut appeler nationaux au milieu des nombreuses chansons historiques et politiques dont l'histoire littéraire du moyen âge a recueilli le souvenir. Pour en trouver qui aient vraiment ce caractère, il faut descendre à l'époque de la Révolution qui avant tout voit éclore *la Marseillaise*, improvisée par Rouget de Lisle, en avril 1792, sous le titre de *Chant de guerre de l'armée du Rhin*. Merveilleuse inspiration du patriotisme et du courage, chant de liberté à la fois et de terreur, aucun hymne n'a autant servi à recevoir la mort ou à la donner. Tous les peuples modernes ont reconnu sa puissance. « Vous êtes un terrible homme, disait le vieux Klopstock à Rouget de Lisle, dans la ville de Hambourg, en 1797; vous nous avez tué cinquante mille braves Allemands. » A côté de l'hymne marseillais, il faut placer à un rang très-honorable *Veillons au salut de l'empire*, composé par le girondin Girey-Dupré, la veille de sa mort, et chanté par lui jusque sur l'échafaud, puis *le Chant du départ* de M.-J. Chénier, sans oublier, pour leur influence populaire, la *Carmagnole* et le *Ça ira*. La Révolution de 1830 eut pour chant patriotique *la Parisienne* de Casimir Delavigne, improvisation plus vive qu'énergique, à laquelle le compositeur Auber adapta une musique toute faite. On en fit une sorte de *Marseillaise* officielle qui eut pendant quelque temps assez de vogue. La Révolution de 1848 adopta le *Chœur des Girondins*, écrit pour un drame d'Alex. Dumas, *le Chevalier de Maison-Rouge*, sous l'inspiration d'une réminiscence républicaine. Le second Empire nous a ramené une chanson de troubadour du premier, *Partant pour la Syrie*, musique de la reine Hortense, dont on a vainement tenté de faire un chant national. Dans les grands dangers publics, au dedans comme dans les expéditions lointaines, on s'empressait de rendre aux soldats et au peuple *la Marseillaise*, proscrite dans les jours de sécurité et de paix.

Les Anglais ont pour chant national leur remarquable *Rule Britannia*, œuvre du poëte des *Saisons*, Thomson, et leur magistral *God save the King*. Le premier (Triomphe, Bretagne!) est un chant d'orgueil national, célébrant l'antique liberté de l'Angleterre et réclamant pour elle la domination des mers. Il est tiré d'un drame fantastique intitulé *Alfred*, joué en 1740 à Clifden, devant le prince de Galles. La musique, du compositeur Arne, est inférieure aux paroles, qui expriment d'une manière à la fois patriotique et poétique le caractère anglais. L'origine du *God save the King* (Dieu sauve le roi) est plus contestée. Les uns la rapportent à un organiste de la chapelle de Jacques Ier, nommé John Bull. D'autres en attribuent les paroles au poëte Harry Carrey et la musique au célèbre compositeur Haendel. Celui-ci, suivant quelques-uns, l'aurait empruntée à une *Invocation aux dieux*, de Quinault et de Lully, transformée en *Domine salvum* pour la maison de Saint-Cyr, et alors ce chant national des Anglais serait venu de France. Quoi qu'il en soit, il se répandit rapidement en Angleterre, à partir du milieu du XVIIIe siècle.

En Allemagne, un certain nombre d'odes patriotiques ont eu tout d'un coup assez de popularité pour recevoir le titre de chants nationaux. On ne peut guère en refuser le caractère aux poésies militaires écrites par Th. Kœrner et Maurice Arndt, pour la grande lutte de l'indépendance de l'Allemagne en 1813, et qui ont multiplié chez leurs compatriotes l'enthousiasme dont elles étaient l'expression. Les événements de 1870 ont à leur tour transformé en chant national un *lied* du poëte Becker écrit en 1840 à l'occasion d'une simple émotion internationale. C'est le chant du *Rhin allemand* (Vous ne l'aurez pas notre Rhin allemand), surtout connu, en France, par les réponses que lui avaient faites nos deux grands poëtes, Lamartine dans sa *Marseillaise de la paix*, et Alfred de Musset dans quelques couplets d'une désinvolture arrogante :

> Nous l'avons eu, votre Rhin allemand,
> Il a tenu dans notre verre ;
> Un couplet qu'on s'en va chantant
> Efface-t-il la trace altière
> Des pas de nos chevaux marqués dans votre sang?

Cette patriotique et poétique boutade fut mise en musique et solennellement exécutée sur nos scènes lyriques, au début de la nouvelle collision entre la France et l'Allemagne en 1870, mais elle n'était pas de nature à nous fournir un chant national de plus.

Parmi les chants nationaux étrangers, nous citerons encore *la Brabançonne*, chanson patriotique adoptée par les Belges après leur révolution de 1830, et dont les paroles étaient d'un acteur français nommé Jenneval; puis, à la même époque, *la Varsovienne*, chanson française composée à l'imi-

tation de *la Parisienne* pour les Polonais réfugiés en France. Ce dernier peuple avait eu d'ailleurs, dans des temps plus heureux, d'autres chants nationaux : car, sans compter leurs *Kolendas*, leur premier monument littéraire, *Bogarodzica*, n'est pas autre chose qu'un chant de guerre sous forme d'invocation à la Vierge.

Cf. Les principaux ouvrages cités à l'article *Chanson* (voy. ce mot).

CHANUT (Pierre), diplomate français, né à Riom en 1600, mort à Paris en juillet 1662. Pendant son ambassade en Suède, il fut l'intermédiaire entre la reine Christine et les savants français. C'est par lui que Descartes fut appelé auprès de la reine. Familier avec la plupart des langues, mortes ou vivantes, il fut lui-même un des savants de son temps. La Bibliothèque nationale possède de lui une intéressante *Correspondance*, dont un abrégé a été publié par P. Vinage de Vaucienne sous le titre de *Mémoires et négociations de M. Chanut depuis l'an* 1645 *jusqu'en* 1655 (Paris, 1676, 3 vol. in-8).

Cf. Wiquefort : *le Livre de l'ambassadeur.*

CHAO YONG, philosophe et littérateur chinois du XIe siècle de notre ère. Né de parents pauvres, il se livra avec ardeur à l'étude, acquit une grande réputation de savant et refusa toutes les dignités qui lui furent offertes, pour vivre dans la plus humble retraite. L'empereur Chin-Tsoung lui décerna le titre de « Docteur sans tache », et l'on honore à la fois son savoir et sa vertu. Chao Yong s'appliqua particulièrement à l'interprétation des signes symboliques des *Kona* de Fo-Hi, et en publia un célèbre commentaire en soixante volumes sous ce titre : *Hoang-Ki-King-Ché*. Ses autres écrits, recueillis sous celui de *Ki-iang-Ki*, forment vingt volumes.

Cf. Pauthier : *Univers pittoresque. Chine*, I.

CHAPEAU (LE) D'UN HORLOGER, vaudeville de Mme Em. de Girardin (voy. ce nom).

CHAPELAIN (Jean), poëte français, né en 1595 à Paris, mort en 1674. Il eut une étrange fortune littéraire. Encore simple précepteur des fils du grand prévôt de France, M. de La Trousse, il n'avait rien produit, que déjà, par suite de ses relations, il jouissait d'une certaine autorité. Lorsqu'il eut donné quelques odes et sa traduction de *Guzman d'Alfarache*, il devint un oracle. Le cardinal de Richelieu, qui l'avait appelé à l'Académie française dès sa fondation, lui fit une pension de trois mille livres, le chargea de dresser le plan d'un dictionnaire et d'une grammaire de l'Académie, et de rédiger la critique du *Cid*. Les grands le recherchaient. M. de Montausier voulut le donner pour précepteur à Louis XIV, et ne céda que devant les refus persistants du poëte. Colbert s'adressa à lui pour avoir la liste des écrivains et des savants français et étrangers dignes des gratifications du roi. Cette liste, qui nous a été conservée, montre que Chapelain s'acquitta de sa mission avec sagacité et bienveillance, n'excluant pas même ceux qui l'avaient le plus violemment attaqué. La réputation si haute de Chapelain tomba presque tout d'un coup lorsqu'il eut commencé à publier son poëme épique sur *la Pucelle d'Orléans*. Depuis vingt ans il y travaillait, et le bruit répandu dans le public qu'il allait doter la France d'une magnifique épopée n'avait pas médiocrement contribué à grandir sa renommée. Les douze premiers chants parurent en 1656, et il s'en fit, en dix-huit mois, six éditions ; mais l'enthousiasme tomba bien vite, et les douze derniers chants restèrent toujours en manuscrit. La duchesse de Longueville déclara le poëme ennuyeux ; il devint l'objet de mille traits mordants, comme cette épigramme latine de Montmaur :

> Illa Capellani dudum exspectata puella,
> Post tanta in lucem tempora, prodit anus,

agréablement traduite par Linière :

> Nous attendions de Chapelain
> Une pucelle
> Jeune et belle ;
> Vingt ans à la forger il perdit son latin,
> Et de sa main
> Il sort enfin
> Une vieille sempiternelle.

Boileau porta les derniers coups à la gloire de Chapelain. Il fit, dès sa quatrième satire, une critique pittoresque de son style, montrant :

> .. ses durs vers, d'épithètes enflés,
> ...des moindres grimauds chez Ménage sifflés ;
> . . . .
> ...ses vers et sans force et sans grâces,
> Montés sur deux grands mots comme sur deux échasses,
> Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés
> Et ses froids ornements à la ligne plantés !..

Le *Chapelain décoiffé* et la *Métamorphose de la perruque de Chapelain en comète* furent faits vers le même temps que la satire précédente, c'est-à-dire vers 1664. On sait que ces badinages eurent pour auteurs, avec Boileau, Chapelle, Furetière, et peut-être Racine, dans leurs réunions de la rue du Vieux-Colombier, où *la Pucelle* restait en permanence sur la table, afin que celui qui s'était rendu coupable d'une faute contre les statuts en lut, par punition, quelques lignes.

Tout ce ridicule amassé contre un écrivain qui, en dehors de la poésie, était un homme de mérite, ne pouvait manquer à la fin de blesser bien des gens, ceux-là surtout qui, comme Perrault et le savant Huet, faisaient l'éloge du poëme de Chapelain et attribuaient sa chute, non à ses défauts, mais à la frivolité de l'esprit public. Pour répondre aux reproches soulevés par ses attaques, Boileau reprit la parole, dans sa neuvième satire :

> Attaquer Chapelain ! ah ! c'est un si bon homme !
> Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.

Il s'attache à marquer la portée de ses critiques.

> En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
> Distillé sur sa vie un venin dangereux ?
> Ma muse en l'attaquant, charitable et discrète,
> Sait de l'homme d'honneur distinguer le poëte.

L'honneur, la probité, la civilité, la candeur que Boileau reconnaît ici dans Chapelain sont hors de doute; on ne lui reprocha, dans le commerce de la vie, qu'un seul défaut, l'avarice, et sur ce point les traits satiriques de Ménage paraissent encore exagérés par l'envie ou le besoin de médire.

Quelques vers tirés d'un des meilleurs passages de *la Pucelle* nous semblent nécessaires pour faire juger le style de cette épopée et l'ennui qu'elle recèle dans ses tirades où la théologie tente de s'unir avec la poésie :

> Loin des murs flamboyants qui renferment le monde,
> Dans le centre caché d'une clarté profonde,
> Dieu repose en lui-même, et, vêtu de splendeur,
> Sans borne il est rempli de sa propre grandeur.
> Une triple personne en une seule essence,
> Le suprême pouvoir, la suprême science,
> Et le suprême amour, unis en trinité,
> Dans son règne éternel forment sa majesté.
> Un volant bataillon de ministres fidèles,
> Devant l'Être infini, soutenu sur ses ailes,
> Dans un juste concert de trois fois trois degrés,
> Lui chante incessamment des cantiques sacrés.
> Sur son trône étoilé, patriarches, prophètes,
> Apôtres, confesseurs, vierges, anachorètes,
> Et ceux qui par leur sang ont cimenté la foi,
> L'adorent à genoux, saint peuple du saint roi.
> A sa gauche et debout, la Vierge immaculée,
> Qui, de grâce remplie et de vertu comblée,
> Conçut le Rédempteur dans son pudique flanc,
> Entre tous les élus obtient le premier rang...

Le manuscrit complet de *la Pucelle*, corrigé de la main de l'auteur, existe à la Bibliothèque nationale (S. F. no 677,3). Il a été publié par Camusat des *Mélanges de littérature tirés des lettres manuscrites de Chapelain* (Paris, 1726, in-12). Sainte-Beuve possédait cinq volumes manuscrits de sa

correspondance. Les extraits en sont intéressants et d'un bon style, comme pour donner raison à l'hémistiche de Boileau : « Que n'écrit-il en prose ! »

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française;* — Saint-Marc-Girardin : *Essais de littérature et de morale* ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, passim.

CHAPELLE (Claude-Emmanuel LHUILLIER, dit), poëte français, né en 1626 à la Chapelle-Saint-Denis, près Paris, mort en 1686. C'est de son lieu de naissance qu'il tira son surnom. Enfant naturel d'un maître des requêtes, il dut à son père, ami de Gassendi, une brillante éducation achevée sous la direction de ce philosophe, et une fortune qui lui permit de suivre ses penchants pour la paresse, le plaisir et l'indépendance. Au milieu d'une telle vie, il laissait couler ses improvisations négligemment rimées et ses bons mots qui remplissent les recueils du temps. Les grands seigneurs le recherchaient; mais il leur préférait les cabarets, comme *la Croix de Lorraine*, ou *la Croix Blanche*, et les réunions de la rue du Vieux-Colombier, où il faisait assaut d'esprit avec Boileau, Molière et Racine. Ceux-ci estimaient son jugement et aimaient à le consulter sur leurs écrits. Il donnait son opinion avec franchise. Un jour, chez Segrais, au Luxembourg, il critiqua si vivement un vers du *Lutrin*, que Boileau refusa de continuer la lecture de son poëme. Interrogé par Racine sur *Berénice*, il en fit la critique par ces deux vers :

Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie.

Racine et Boileau ne lui gardaient pas rancune de ces critiques ; mais Molière les prenait plus mal, n'aimant pas à entendre dire que Chapelle travaillait à ses pièces.

Les vers de Chapelle sont, en général, médiocres, et méritent ce reproche que lui adresse Voltaire, dans le *Temple du goût :*

Réglez mieux votre passion
Pour ces syllabes enfilées
Qui, chez Richelet étalées,
Quelquefois sans intention,
Disent avec profusion
Des riens en rimes redoublées.

Son meilleur ouvrage est la relation enjouée et facile qu'il fit avec Bachaumont de son *Voyage en Provence et en Languedoc.* Il paraît avoir eu la principale part à cette « charmante leçon du plus charmant badinage, » comme l'appelle Voltaire. On trouvera dans tous les recueils l'une de ses pièces les mieux réussies, le spirituel rondeau *A la fontaine*, à propos des *Métamorphoses d'Ovide* mises en rondeaux par Benserade. Les œuvres de Chapelle et Bachaumont, réunies par Saint-Marc (La Haye, 1755, in-18), ont été rééditées (Paris, 1854, in-16).

Cf. *Mémoires pour la vie de Chapelle*, dans l'édition de 1755; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

CHAPMAN (George), poëte anglais, né à Hitching Hill (comté de Hertford) en 1557, mort en 1634. Il fut élevé à Oxford et à Cambridge, jouit du royal patronage de Jacques I[er] et du prince Henri, et de l'amitié de Spenser, de Jonson, de Shakespeare. Il inaugura par *le Mendiant aveugle d'Alexandrie* (*Blind beggar of Alexandria*, 1598) une série de tragédies et de comédies, dont seize sont venues jusqu'à nous. Sans avoir un génie créateur, il a une riche imagination, de vigoureuses pensées, qu'il gâte par les invraisemblances et l'emphase. Les plus connues de ses pièces sont : *En Orient* (Eastward hoe), avec Jonson et Marston; *Bussy d'Amboise, la Conspiration de Biron, Tous fous* (All fools). Mais le principal titre de Chapman est sa traduction d'Homère. Il donna successivement *l'Iliade* (Londres, sans date, in-fol.), *l'Odyssée* et la *Batrachomyomachia* (Ibid., 1614, in-fol.). Il s'est servi du grand vers anglais de quatorze syllabes. Cette traduction, réimprimée par les soins de M. Hooper dans la *Bibliothèque des vieux auteurs* (Londres, 5 vol. in-8), a toute la liberté, toute l'animation d'une œuvre originale. Longtemps négligée pour des versions plus modernes et en apparence plus exactes, elle a été remise en honneur de notre temps. Chapman acheva et publia en 1606 une paraphrase du poëme de *Héro et Léandre*, laissée incomplète par Marlowe.

Cf. Baker : *Biographia dramatica;* — Charles Lamb : *Specimens of english dramatic poetry.*

CHAPPE D'AUTEROCHE (Jean), savant français, né à Mauriac en 1722, mort à San-Lucar (Californie) en 1769. A la suite d'expéditions scientifiques, il écrivit un *Voyage en Sibérie* (Paris, 1768, 2 vol. in-4, atlas), qui mérite d'être noté pour la réfutation qui en fut faite par le comte Chouvalof et, dit-on, par l'impératrice Catherine II elle-même, sous le titre d'*Antidote ou Examen du mauvais livre intitulé Voyage de l'abbé Chappe* (Amsterdam, 1771, 2 vol. in-12).

Cf. Grandjean de Fouchy : *Éloge de Chappe d'Auteroche* (*Mémoires de l'Académie*, 1769).

CHAPUYS-MONTLAVILLE (Benoît-Marie-Louis-Alceste, baron DE), publiciste français, né à Tournus le 19 septembre 1800, mort à Mâcon le 9 février 1868. Député de l'opposition libérale sous Louis-Philippe, préfet en 1849, sénateur sous l'Empire, il a publié un certain nombre d'écrits politiques et historiques : l'*Histoire du Dauphiné* (1827-1828, 2 vol. in-8); *Lamartine, vie publique et privée* (1843, in-8), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions].

CHARACTÈRES DES PASSIONS (LES), ouvrage de LA CHAMBRE (voy. ce nom).

CHARDIN (Jean), voyageur français, né en 1643 à Paris, mort le 15 janvier 1713 près de Londres. Au retour de ses admirables excursions dans l'extrême Orient, il dut, en sa qualité de protestant, s'éloigner de la France et alla se fixer en Angleterre, où Charles II l'accueillit avec distinction. Le *Journal des voyages du chevalier Chardin en Perse et aux Indes orientales* (Amsterdam, 1711, 3 vol. in-4 et 10 vol. in-12), à la rédaction duquel Fr. Charpentier a concouru, a été réédité par Langlès, qui y a joint une histoire abrégée de la Perse (Paris, 1811, 10 vol. in-8 et atlas in-fol.). C'est une relation d'un grand intérêt pour la connaissance des mœurs, des arts, de l'administration de pays alors inconnus et d'une exactitude à laquelle les voyageurs postérieurs ont rendu justice.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

CHARDON DE LA ROCHETTE (Simon), philologue français, né en 1753 dans le Gévaudan, mort le 18 septembre 1814. Après un voyage en Italie, où il parvint à se procurer à grands frais le manuscrit palatin de l'*Anthologie*, il vint à Paris, et se lia intimement avec D'Ansse de Villoison, helléniste comme lui. Pendant la révolution, il fut inspecteur des nouvelles bibliothèques départementales. La plus grande partie de sa vie fut consacrée à préparer la publication, avec des variantes et notes nombreuses, du manuscrit de l'*Anthologie :* travail que la mort l'empêcha d'achever. On cite, en outre, un recueil de *Mélanges de critique et de philologie* (1812, 3 vol. in-8), et de nombreux articles dans le *Magasin encyclopédique* de Millin. Il a édité : *Vie de la marquise de Courcelles* (1808); *Histoire secrète du cardinal de Richelieu* (1808); *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par Marais (1811), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CHARDON ET LA ROSE (LE), poëme allégorique de W. Dunbar (voy. ce nom).

CHARENÇON (LE), *Curculio*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

CHARGE. Ce mot, qui a le même sens que celui de caricature et la même étymologie (en italien, *caricare*, charger), s'applique également au dessin ou à la peinture et aux œuvres littéraires; il désigne la représentation grotesque soit d'une personne, soit d'un fait qu'on veut ridiculiser. La charge se dit de tout trait qui ajoute à la nature quelque chose de forcé, d'exagéré, de bouffon. En littérature, elle ne se confine pas dans ces courtes légendes d'un comique forcé, qui accompagnent les caricatures proprement dites et ajoutent le mordant de la parole à la verve du crayon; la charge se produit encore et surtout au théâtre, où elle consiste le plus souvent dans la manière dont l'acteur joue son rôle et exagère son personnage. Elle peut être dans l'œuvre elle-même, aussi bien que dans l'interprétation, et elle se justifie par le dessein de l'auteur et l'effet produit. Aristophane, qui l'emploie si souvent, est loué par Racine d'y avoir eu recours dans *les Guêpes*. « Pour moi, dit l'auteur des *Plaideurs*, disposé à suivre aussi loin que possible son modèle, je trouve qu'Aristophane a eu raison de pousser les choses au delà du vraisemblable. Les juges de l'Aréopage n'auraient pas peut-être trouvé bon qu'il eût marqué au naturel leur avidité de gagner, les bons tours de leurs secrétaires et les forfanteries de leurs avocats. Il était à propos d'outrer un peu les personnages, pour les empêcher de se reconnaître; le public ne laissait pas de discerner le vrai au travers du ridicule. »

A Rome, Plaute ne s'est pas non plus fait faute de charger les traits comiques pour mieux les faire saisir. Quand son Avare, après avoir fouillé son valet et visité ses deux mains, demande à voir « la troisième », il dépasse la vraisemblance par une exagération de trait que Molière paraît avoir voulu ramener à la proportion théâtrale, dans la scène où Harpagon demande à voir « les autres, » sans les compter. Ce n'est pas que notre grand comique ait peur de charger les situations ou les personnages. Dans cette même pièce, Harpagon, criant: au voleur! s'arrête lui-même, et se prenant par le bras, se dit : « Rends-moi mon argent, coquin... Ah! c'est moi! » Il est difficile de sacrifier davantage la vraisemblance au relief de la passion. On trouve aussi des exemples de charge dans *les Fourberies de Scapin*, *le Bourgeois gentilhomme*, *le Malade imaginaire*, etc., et l'auteur en tire toujours des effets comiques. Les critiques qui lui ont reproché l'emploi de ce moyen, n'ont pas vu combien il est conforme aux conditions de l'optique particulière de la scène. La charge met l'objet dans le plus haut degré d'évidence, sans le rendre méconnaissable.

Cf. Babault : *Annales dramatiques ;* — Champfleury : *Histoire de la caricature antique et de la caricature moderne* (1865-1874, 3 vol. in-18).

CHARIENTISME. — Voyez IRONIE.

CHARISI (Jehuda ben Salomo ben), ou AL HARIZI, rabbin et poëte espagnol, né à Xérès, mort vers 1230. Il étudia avec ardeur la philosophie et la poésie arabe, dans le dessein d'élever la littérature hébraïque au même niveau. Il traduisit en hébreu les 50 makâmât (séances) du poëte Hariri, puis composa lui-même un ouvrage original sur le même plan, le *Tahkemoni*, consacré à la peinture des mœurs et de la culture intellectuelle des Juifs de son temps. Sa traduction de Hariri est restée manuscrite. Le *Tahkemoni* a été imprimé plusieurs fois (Constantinople, 1578; Amsterdam, 1769, in-4; Vienne, 1854). Il a été traduit en allemand par Kaempf (Berlin, 1845). Silvestre de Sacy en a donné en français des fragments.

Cf. Dukes : *Ehrensaeulen* (Vienne, 1737).

CHARISIUS (Flavius-Sosipater), grammairien latin du IVe ou du Ve siècle. Il est l'auteur d'un traité en cinq livres intitulé *Institutiones grammaticæ*, qui nous est, en grande partie, parvenu C'est une compilation soignée et utile, qui, publiée d'abord par Pierius Cyminius (Naples, 1532, in-fol.), a été réimprimée par Fabricius (Bâle, 1551, in-8), par Lindemann, dans le *Corpus grammaticorum latinorum veterum* (t. IV, Leipzig, 1840, in-4), etc.

Cf. Niebuhr, dans les *Annales* de Jahn, 1826, p. 390.

CHARITON, Χαρίτων, d'Aphrodisie en Carie. C'est le nom sous lequel nous est parvenu un roman grec, en huit livres, sur les *Amours de Chæréas et de Callirhoé*, Τῶν περὶ Χαιρέαν καὶ Καλλιῤῥόην ἐρωτικῶν διηγημάτων λόγοι η΄. On suppose que cet auteur vécut entre le Ve et le IXe siècle après J.-C., et qu'il fut un des derniers écrivains grecs ayant composé des romans en prose. Il se donne comme le secrétaire de l'orateur syracusain Athénagoras, dont parle Thucydide, et c'est la fille d'Hermocrate, rival d'Athénagoras, qui est l'héroïne de son roman. Celle-ci, qui porte le nom de Callirrhoé, est enterrée comme morte, peu après son mariage avec Chæréas; mais dans le tombeau elle revient à la vie, et, enlevée par des voleurs, n'est rendue à son époux qu'après de nombreuses aventures. Cet ouvrage, quoique faible d'invention, n'est pas sans agrément; le style en est simple, malgré quelques marques de décadence. Il a été publié par J.-P. d'Orville (Amsterdam, 1750, in-4), avec un excellent commentaire qui touche à une foule de questions relatives à la langue grecque et que, selon Larcher, tout philologue doit étudier. Ce commentaire est dix fois plus long que le texte. L'édition de d'Orville a été reproduite avec quelques rectifications et une traduction latine de Reiske, par Beck (Leipzig, 1783, in-8). Les *Amours de Chæréas et de Callirrhoé* ont été traduites en français par Larcher (Paris, 1763, 2 vol. in-12), et par Jallet (Paris, 1784, 2 vol. in-12). La traduction de Larcher a été plusieurs fois réimprimée, notamment dans la collection des romans grecs de Merlin (t. IX et X, 1822).

Cf. Villemain : *Essai sur les romans grecs*, dans le *Études de littérature ancienne et étrangère* (1864, in-8); — Schœll : *Histoire de la littérature grecque ;* — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et romains* (1864, in-18).

CHARIVARI (LE). Sous ce titre caractéristique s'est fondé un journal satirique français ayant pour objet de traduire, par la moquerie et le rire, la critique des actes de nos hommes publics. *Le Charivari* fut fondé le 1er décembre 1832, dans le format in-4, contenant un dessin, par Ch. Philipon, créateur de diverses autres feuilles satiriques illustrées. Il se fit remarquer par sa verve et sa malice qui restèrent, pendant tout le règne de Louis-Philippe, inépuisables comme son succès. Il faisait alors au pouvoir une guerre incessante d'épigrammes, de charges comiques sous lesquelles se révélait plus de bon sens que de méchanceté. Il avait pour principaux rédacteurs Louis Desnoyers, Altaroche et Albert Clerc, s'appelant « les trois hommes d'État du *Charivari* ». A côté d'eux, MM. Louis Huart, Taxile Delord, Clément Caraguel, Laurent Jan, etc., se firent aussi une réputation. Après Février 1848, *le Charivari* tourna son opposition contre les républicains et surtout contre les socialistes, et se déclara plus d'une fois avec courage contre des mesures ou des projets que la presse sérieuse osait à peine discuter. Le régime autoritaire, inauguré par le coup d'État 1851, lui ôta le droit de toucher, même en riant, aux actes et aux hommes du pouvoir, et il dut se rabattre, au grand détriment de sa popularité et de son influence, sur les ridicules et travers sociaux, sur les excentricités de la mode ou des mœurs contemporaines. La satire politique,

même sous la forme bouffonne, suppose un régime de liberté. L'Angleterre a aussi son Charivari, qui est le journal intitulé *Punch*.

Cf. Hatin : *Hist. polit. et littéraire de la presse.*

CHARLEMAGNE, roi des Francs et empereur d'Occident, né à Salzbourg en 742, mort à Aix-la-Chapelle le 28 janvier 814. Promoteur de la renaissance intellectuelle du monde barbare, on ne sait à quel degré il a participé lui-même à l'instruction et à la culture littéraire qu'il s'efforça de ranimer. Sans doute il attira auprès de lui les hommes les plus distingués de son temps, l'anglo-saxon Alcuin, l'irlandais Clément, les italiens Théodulfe, Leidrade, Paulin d'Aquilée, Pierre de Pise, Paul Warnefried, etc. Il est le fondateur de la première académie des temps modernes, l'École palatine, qui réunit les savants de tous les pays, en leur décernant pour noms littéraires ceux des plus célèbres écrivains de l'antiquité, comme pour les placer sous leur patronage; Charlemagne lui-même, ses ministres, sa famille, ses sœurs et ses filles s'honoraient d'en faire partie. Il avait fondé une bibliothèque au monastère de Saint-Gall, et réuni pour lui-même des collections de livres à l'île Barbe, près de Lyon, et à Aix-la-Chapelle. Suivant la tradition, Charlemagne considérait tellement les savants, qu'il donna sa fille Emma en mariage à son scribe Eginhart. On lui prête l'amour de la lecture, le goût des arts. D'après quelques-uns, il aurait composé même, en dehors de ses travaux de législation, des ouvrages d'enseignement, entre autres une *Grammaire tudesque.* Mais, selon d'autres, il serait resté tout à fait illettré et incapable même de signer de sa main. Quant aux écrits venus sous son nom, les *Capitulaires*, qui résument sa législation, les *Livres carolins*, composés pour défendre l'orthodoxie contre les décisions de l'Eglise elle-même dans la question des iconoclastes, et le recueil de ses *Lettres*, tout en y recherchant la pensée de Charlemagne et l'empreinte de son génie, on est forcé d'admettre qu'ils furent rédigés par des mains plus savantes que la sienne.

Cf. F. Monnier : *Alcuin et son influence* (Paris, 1853, in-8); — B. Hauréau : *Charlemagne et sa cour* (Ibid., 1854, in-16); — H. Martin : *Hist. de France*, t. II, p. 287 et suiv. (édit. 1860).

CHARLEMAGNE (Poëmes et légendes sur). Charlemagne était destiné à prendre une plus grande place dans le domaine des lettres comme héros de poëmes et de romans que comme écrivain. L'histoire des œuvres où le type du héros se forme, grandit et se développe, est celle même de la littérature de l'Europe pendant plusieurs siècles. La légende de Charlemagne, la plus grande des temps modernes, n'attend pas la mort de l'empereur pour commencer; elle naît de son vivant et inspire les chansons héroïques contemporaines des langues tudesques et romanes. C'est en France qu'elle a le développement le plus complet; elle semble présider à la formation de la nationalité française et, dans la rivalité de la langue d'oïl et de la langue d'oc, le Midi, retenant sa part des traditions poétiques sur le grand empereur du Nord, les développe dans l'épopée provençale. La légende de Charlemagne est l'inépuisable texte de nos chansons de geste, et le fond de tout un long cycle poétique. Les romans la reprennent après l'épopée; les chroniques s'en emparent ensuite et conservent par elle le merveilleux dans l'histoire naissante. L'Allemagne, qui revendique le héros franc comme un des siens, ne manque pas de cultiver sa légende; mais les œuvres originales qu'elle lui consacre sont plutôt des ballades que des poëmes. En fait d'épopées carlovingiennes, les meistersingers allemands se bornent à calquer et à traduire celles de la France. Celles-ci, du reste, portent le nom de Charlemagne et l'honneur de notre poésie dans tous les pays. Les Flandres, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, font à l'un et à l'autre, par leurs traductions, une popularité universelle que les croisades étendent à l'Orient.

Il est difficile de tirer des développements poétiques du type de Charlemagne les éléments de la réalité historique. « Toutes les légendes, dit M. G. Paris, attestent, prises dans leur ensemble, une seule chose, l'impression profonde et durable produite par Charlemagne sur les générations qui le contemplèrent et qui le suivirent. » Il faut ajouter que cette impression se divise en deux grands courants, l'un religieux, l'autre guerrier. Le premier se conserve surtout dans l'Église et aboutit à la canonisation de l'empereur; le second est plus particulièrement laïque et produit l'épopée française. Tous deux d'ailleurs se confondent dans la conception idéale d'un Charlemagne, qui, pour les clercs comme pour les chevaliers, est à peu près le même : le héros chrétien, la force au service de la religion, le défenseur et le maître de la chrétienté. Tous les détails qui, dans l'imagination des peuples, et avec les couleurs propres à chaque époque, développeront cet idéal, seront admis par la poésie, qu'ils s'accordent avec l'histoire ou qu'ils la contredisent, à quelque pays, à quelque temps, à quelque ordre d'idées qu'ils se rapportent.

Pour les épopées dont Charlemagne est le héros, voy. Carlovingien (Cycle), et les articles consacrés aux différentes branches de gestes qu'il comprend. — Nous signalons aussi, pour le moyen âge, comme principale chronique rimée, le *Roman de Charlemagne*, de Girard d'Amiens, et le poëme allemand de *Charlemagne*, de Stricker. — Plus près de nous, on cite les poëmes héroïques de Louis Laboureur, de Millevoye, de Lucien Bonaparte, etc. (voy. ces divers noms).

Cf. Gaston Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (1866, gr. in-8); — Léon Gautier : *les Epopées françaises*, t. II (1865-1868, 3 vol. in-8); — *Histoire littéraire de la France*, t. XXVI.

CHARLEMAGNE (Jean-Armand), auteur dramatique français, né en 1759, près de Paris, mort le 6 mars 1838. Il a donné sur divers théâtres des comédies faciles, dont quelques-unes eurent du succès : *la Fille à marier*, un acte en vers (1793); *Monsieur de Crac à Paris*, un acte en vers (1793); *le Souper des Jacobins*, un acte en vers (1795), pièce d'à propos politique; *l'Agioteur*, un acte en vers (1796); *les Voyageurs*, trois actes en vers (1800); *le Fou supposé*, un acte en prose (1803); *les Descendants du Menteur*, trois actes en vers (1805); *le Testament de l'Oncle*, trois actes en vers (1806), etc. On cite, en outre, deux romans, *l'Enfant du crime et du hasard* (1803, 4 vol. in-12), *les Trois B...., ou Aventures d'un boiteux, d'un borgne et d'un bossu* (1804, 4 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CHARLES LE CHAUVE, chanson de gestes d'un auteur inconnu du XIVe siècle. Elle a peu de valeur. La lignée de Clovis s'étant éteinte, Dieu, selon le poëte, choisit, parmi les Sarrasins, Melsiaux, roi de Hongrie, pour occuper le trône de France. Melsiaux se fait baptiser et prend le nom de Charles. Il épouse la dame du Berry, qui lui donne deux beaux enfants, Philippe et Charles. Des traîtres accusent son fils Philippe d'avoir voulu l'empoisonner. Charles le Chauve proscrit ce fils qui, dès ce moment, devient le véritable héros du poëme. Philippe s'enflamme pour une princesse sarrasine sur le récit qu'on lui fait de sa beauté. Mais c'est une conquête en règle qu'il lui faut entreprendre. Il ne recule ni devant la guerre à faire aux païens, ni devant les difficultés du siége d'Aumarie. Le roman finit par la prise de cette ville et la reconnaissance de l'innocence du fils du roi de France. —

Le manuscrit de la chanson de Charles le Chauve se trouve à la Bibliothèque nationale.

Cf. L. Gautier : *les Épopées françaises*, t. I ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXVI.

CHARLES, comte d'Anjou et roi de Sicile, né en 1220, mort en 1285. Ce prince, ambitieux et violent, a compté parmi les troubadours. On a conservé de lui deux chansons langoureuses, dont l'une a été publiée par M. P. Paris (*Romancero français*. Paris, 1833, in-12).

CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne, né en 1500, mort en 1558. — On a prétendu qu'il prit une part dans la composition du *Commentaire* de la guerre faite contre la ligue protestante de Smalkalde, rédigé par Luis de Avila (Anvers, 1548, in-12). On lui attribue aussi une *Relation* inédite de la prise de Tunis, écrite par lui à la reine Marie, sa sœur, douairière de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas. Elle est datée de Tunis, 23 juillet 1535. M. Gachard a découvert ce document historique dans les archives du royaume de Belgique. Il n'y a aucun doute quant à l'authenticité des *Instructions* adressées à Philippe II. Elles ont été traduites en français par A. Teissier (La Haye, 1700, in-12). La *Correspondance* de cet empereur a été publiée par Lanz (Leipzig, 1845-46).

Cf. Mignet : *Mémoires historiques sur Charles V* (Paris, 1854); — E. Baret : *Histoire de la littérat. espagnole.*

CHARLES IX, tragédie de J. Chénier (voy. ce nom).

CHARLES ET MARIE, roman de M^me^ de Souza (voy. ce nom).

CHARLEVAL (Charles-Jean-Louis FAUCON DE RIS, seigneur DE), poëte français, né en 1612 dans la Normandie, mort en 1693. Il fut un des courtisans de M^me^ de Courcelles et de Ninon de Lenclos ; mais d'une santé très-délicate, il ne joua près d'elles que le rôle de bel-esprit. Il était connu dans le monde des précieuses, où il avait le nom de Cléonyme. Il fréquenta la maison de Scarron, et celle des époux Dacier, auxquels il fit accepter 10 000 livres pour les tirer de la gêne où les avait réduits l'amour peu fructueux du grec. Aimable, galant diseur de vers et grand coureur de ruelles, Charleval avait de l'esprit, un talent agréable, délicat, mais point de verve. Scarron disait que sa muse n'était nourrie « que d'eau de poulet et de blanc manger ». Quelques-unes de ses *Poésies*, insérées dans les recueils de Barbin et de Sercy, ont été publiées par Lefèvre de Saint-Marc (Paris, 1759, in-18). On lui a faussement attribué la *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*; elle est de Saint-Evremond.

Cf. Vigneul-Marville : *Mélanges*, t. I.

CHARLEVOIX (Pierre-François-Xavier DE), missionnaire français, né en 1682 à Saint-Quentin, mort le 1^er^ février 1761. Membre de la Société de Jésus, il alla prêcher au Canada. De retour en France, en 1722, il collabora pendant vingt-deux ans au *Journal de Trévoux*. Ses ouvrages intéressants, exacts et savants, sont : *Histoire et description du Japon* (Rouen, 1715, 3 vol. in-12, plusieurs fois réimp.) ; *Histoire de l'île Espagnole ou de Saint-Domingue* (Paris, 1730, 2 vol. in-4) ; *Histoire de la Nouvelle-France* (Paris, 1744, 3 vol. in-4) ; *Histoire du Paraguay* (Paris, 1756, 3 vol. in-4).

CHARLOTTE CORDAY, drame de Regnier-Destourbet, de Ponsard, etc. (voy. ces noms). Il n'est pas d'épisode de l'histoire moderne qui ait inspiré plus de compositions dramatiques que le meurtre de Marat par Charlotte Corday, appelée par Lamartine « l'ange de l'assassinat ». On en trouvera la liste dans un récent ouvrage de M. C. Vatel, qui avait déjà publié les *Dossiers du procès criminel* de l'héroïne (1862, in-8).

Cf. Vatel : *Charlotte Corday et les Girondins* (Paris, 1872, 3 vol. in-8).

CHARNAGE (François-Ignace DUNOD DE), jurisconsulte et historien français, né le 30 octobre 1679 à Saint-Cloud, mort le 21 juin 1752. Avocat à Besançon, il fut professeur de droit canonique et civil à l'Université de cette ville. Outre son important *Traité des prescriptions* (Dijon, 1730, in-4, plusieurs fois réimp.), il a écrit une *Histoire du comté de Bourgogne* (1735-1740, 3 vol. in-4), et une *Histoire de l'Église de la ville et du diocèse de Besançon* (1750, 2 vol. in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

CHARNES (l'abbé Jean-Antoine DE), littérateur français, né en 1641 à Villeneuve-lez-Avignon, mort le 17 septembre 1728. Esprit fin et aimable, il faisait partie de « l'Ordre de la Boisson », dont il rédigea les gazettes. Il a laissé des pages d'une critique judicieuse et agréable : *les Conversations sur la princesse de Clèves* (Paris, 1679, in-12) ; une *Vie du Tasse*, tirée de celle de J.-B. Manso (Paris, 1690, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CHARON, Χάρων, de Lampsaque, logographe grec du V^e^ siècle avant J.-C. Suidas cite de lui dix ouvrages, et, en tête, les suivants : Αἰθιοπικά ; Περσικά ; Ἑλληνικά ; Περὶ Λαμψάκου ; Λιβυκά. Les fragments qui restent de cet écrivain sont contenus dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de C. et T. Müller (Paris, 1841).

Cf. Vossius : *De Historicis græcis* ; — l'abbé Sévin, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript., t. XIV.

CHARON, OU LES CONTEMPLATEURS, dialogue de Lucien (voy. ce nom).

CHARONDAS. — Voy. LE CARON (Loys).

CHARPENTIER (Jacques), en latin *Carpentarius*, philosophe et médecin français, né en 1524 à Clermont en Beauvoisis, mort le 1^er^ février 1574 à Paris. Il avait professé pendant seize ans, avec un grand succès, la philosophie au collége de Bourgogne, quand il étudia la médecine. Il fut médecin de Charles IX. Depuis 1566, il enseignait les mathématiques au Collége royal. Sa véhémence à défendre Aristote contre Ramus fut telle, qu'on l'accusa d'avoir fait assassiner son adversaire le jour de la Saint-Barthélemy. On a de lui : *Descriptio universæ naturæ* (Paris, 1562, in-4) ; *Orationes contra Ramum* (1566, in-8) ; *Comparatio Platonis cum Aristotele* (1573, in-4), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

CHARPENTIER (François), littérateur français, né en 1620 à Paris, où il est mort le 22 avril 1702. Regardé par ses contemporains comme un des plus profonds connaisseurs de l'antiquité, il entra à l'Académie française en 1651, et fut un des premiers membres de la commission des inscriptions et médailles établie en 1663. Colbert le chargea d'exposer au roi le projet de la Compagnie des Indes orientales. Il se rangea du parti de Perrault, dans la querelle des anciens et des modernes, et Boileau le tourna en ridicule pour les inscriptions emphatiques qu'il avait destinées aux tableaux de Lebrun de la grande galerie de Versailles. L'emphase et la lourdeur sont en effet les défauts de ses ouvrages.

On a de Charpentier : *Vie de Socrate*, accompagnée des *Dits mémorables* de ce philosophe (Paris, 1650, in-12) ; une traduction de la *Cyropédie* (Paris, 1659, in-12) ; *Défense de l'excellence de la langue française* (Paris, 1683, 2 vol. in-12) ; *Traité de la peinture parlante*, explication des tableaux de la galerie de Versailles (Paris, 1684, in-4). Il eut part à la rédaction du *Voyage en Perse* de Chardin. Boscheron a publié un *Carpentariana* (Paris, 1724, in-12).

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française.*

CHARRAS (Jean-Baptiste-Adolphe), officier et homme politique français, né à Clermont-Ferrand

le 7 janvier 1810, mort à Bâle le 23 janvier 1865. Pendant son exil, il se livra à des études d'histoire et de stratégie, résumées dans son *Histoire de la campagne de* 1815, *Waterloo* (1857), dont la quatrième édition (1864, gr. in-8, avec atlas) contient une réfutation expresse du récit de cette campagne par M. Thiers. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

CHARRIÈRE (Isabelle-Agnès VAN TUYLL, Mme DE SAINT-HYACINTHE DE), femme auteur française, née en 1746 à Utrecht, morte le 25 décembre 1805. D'une noble famille hollandaise, elle apprit le français dès l'enfance, et l'écrivit avec facilité et finesse avant de quitter la Hollande. En 1767, elle épousa l'instituteur de son frère, de Charrière, gentilhomme vaudois, et alla résider avec lui en Suisse, près de Neuchâtel. Elle écrivit là pour elle et pour ses amis, plutôt que pour le public, des romans dont la réputation ne se fit qu'après sa mort. Cependant quelques esprits supérieurs apprécièrent son mérite. Mme de Staël entretint avec elle un commerce de lettres; Mme Necker disait de ses œuvres : « Les plus médiocres m'ont laissé l'idée d'une femme qui sent et qui pense. » Benjamin Constant, tout jeune alors, fut de sa part l'objet d'une vive affection et gagna beaucoup à son commerce.

On trouve dans les romans de Mme de Charrière une raison ferme, la finesse des vues et des hardiesses sceptiques; mais ce qui domine, c'est le naturel. Son premier ouvrage, les *Lettres Neuchâteloises* (1784, 1833, Neuchâtel, in-18) est une petite perle selon M. Sainte-Beuve, à cet égard. «Un pathétique discret et doucement profond, ajoute le même critique, s'y mêle à la vérité railleuse, au ton naïf des personnages, à la vie familière et de petite ville, prise sur le fait. Quelque chose du détail hollandais,... avec une rapidité bien française... Rien qui sente l'auteur; rien même qui sente le peintre. » Vinrent ensuite : *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne* (1786, et Paris, 1845); le roman des *Trois femmes* (1797), l'un des plus recherchés, pour l'agrément et la portée philosophique; *Lettres de mistress Henley* (1786); *Aiglonette et Insinuante*, conte (1791); *l'Émigré*, comédie (1793); *Louise et Albert* (1803); *Sir Walter Finch* (1806); *le Toi et Vous; l'Enfant gâté; Honorine d'Uzerche; le Noble;* etc. Des *Lettres* de Mme de Charrière ont été imprimées dans les œuvres posthumes de son traducteur, Louis-Ferdinand Herder (Tubingue, 1810).

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits de femmes*.

CHARROI DE NISMES, sixième branche de la geste de *Guillaume au Court Nez* (voy. ces mots).

CHARRON (Pierre), moraliste français, né en 1541 à Paris, mort le 16 novembre 1603. Fils d'un libraire, il suivit les cours de l'Université, puis alla faire son droit à Orléans et à Bourges, fut reçu docteur dans cette dernière ville et y exerça quelques années la profession d'avocat. Il quitta ensuite le barreau pour l'Église et acquit promptement une réputation comme prédicateur. Après avoir prêché à Paris, il fut attaché comme théologal à divers diocèses du midi de la France. De retour à Paris en 1585, il voulut accomplir le vœu qu'il avait fait d'embrasser la vie monastique; mais refusé à cause de son âge, il retourna dans le Midi et se lia intimement avec Montaigne en 1589. Son premier ouvrage parut en 1594. Il avait pour titre : *les Trois vérités*. C'était une défense de la foi chrétienne et catholique, en réponse au *Traité de l'Église*, que Du Plessis Mornay avait publié en 1578. Bayle a remarqué que cet ouvrage de controverse expose dans toute leur force les objections des adversaires de l'orthodoxie, et que les réponses sont souvent plus faibles, et il paraît croire à un secret dessein de l'auteur; mais les contemporains furent loin de mettre en doute les sentiments orthodoxes de Charron, et l'évêque de Cahors l'établit dans sa maison épiscopale, avec la fonction de prêcher en son église les dimanches et fêtes. La foi théologique de Charron parut encore dans sa *Réfutation des hérétiques* (1595) et dans ses *Discours chrétiens* (1600). Cependant on ne peut douter que là même il ne soit déjà sceptique, non dans le fond, mais dans la méthode : il insiste fréquemment sur les preuves de la faiblesse et de l'incapacité humaine; il propose à celui qui veut devenir sage, de douter, de balancer, de surseoir, tant qu'il n'a pas reçu de lumières suffisantes.

L'ouvrage de Charron qui a fait vivre son nom est le *Traité de la Sagesse*, qu'il mit au jour en 1601. Il se compose de trois livres : le premier, sur l'homme, sa misère, ses faiblesses, ses passions, sur la vie humaine, ses fluctuations et sa brièveté, sur les différents états, conditions et genres de vie qui distinguent les hommes; le second, sur la manière de s'affranchir des erreurs, de l'opinion ou des passions ; la troisième, sur les vertus de prudence, justice, force et tempérance. Le *Traité de la Sagesse* est surtout un abrégé des *Essais* de Montaigne, avec une rédaction plus méthodique et une ordonnance régulière. On y trouve souvent la substance des pensées, parfois la forme même et le détail de l'expression. Il dit, par exemple, après Montaigne: « L'homme est un sujet merveilleusement divers et ondoyant, sur lequel il est très-malaisé d'y asseoir jugement assuré, jugement, dis-je, universel et entier. » Il s'est aussi beaucoup servi pour l'étude des passions des livres moraux de Du Vair, et, en ce qui touche la prudence politique, du traité de *Politique* de Juste-Lipse. « Charron, dit Sainte-Beuve, ne vise qu'à mettre les pensées qu'il admire et qu'il accueille dans un plus beau jour et dans un ordre plus exact, pour les répandre et les faire réussir auprès d'un plus grand nombre d'esprits; il les range mieux pour les faire pénétrer. C'est là son but, et, à quelques égards, ce fut son succès. Il a gardé cela des érudits, que pour lui, en fait de bonnes pensées, citation vaut invention... L'exagération ou, pour parler franc, le faux du livre de Charron est de même nature que dans Montaigne : seulement on en est plus frappé et cela saute plus aux yeux, parce qu'il a dégagé la doctrine de Montaigne de toute la partie badine qui déroute, mais aussi qui amuse; il a pressé et rapproché les conclusions, les propositions... Charron, à bien des égards, n'a fait autre chose que donner une édition didactique des *Essais*, une table bien raisonnée des matières. »

Le scepticisme de Charron, si méthodiquement exposé, paraissait trop en désaccord avec son caractère de prêtre, pour ne pas lui attirer des attaques. Il y répondit dans un sommaire de son livre ou *Petit Traité de la Sagesse*, qui ne parut qu'après sa mort. La seconde édition de *la Sagesse* faillit n'être pas imprimée. Le parlement, d'accord avec la Faculté de théologie, menaçait de supprimer l'ouvrage; mais le chancelier ayant donné mission au président Jeannin de l'examiner, celui-ci y fit quelques corrections et quelques retranchements, le mettant ainsi en état de paraître (1604). On cite, comme les meilleures éditions du *Traité de la Sagesse*, celles de Genève (1777, 3 vol. in-18), de Didot (Paris, 1789, 3 vol. in-12), de Renouard (1802, 4 vol. in-8). On a une bonne édition des *Œuvres* (Paris, 1820, 3 vol. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVI; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

CHARTES (ÉCOLE DES). Cette école, destinée à former des archivistes paléographes, projetée par

Napoléon Ier en 1807, fut fondée à Paris en 1821. L'organisation en fut d'abord très-simple et l'enseignement restreint à deux objets intéressant notre histoire nationale : la lecture des manuscrits et l'explication des dialectes du moyen âge. Elle fut réorganisée et développée par des ordonnances royales de 1823, 1829, 1835, et surtout du 31 décembre 1846. Les études comprirent la paléographie, la diplomatique, la critique des monuments écrits, l'archéologie artistique, l'histoire, la géographie, le droit civil, canonique et féodal, et, spécialement, les connaissances techniques du bibliothécaire et de l'archiviste. Des examens, des thèses publiques furent institués et des droits et avantages attachés au diplôme à la sortie.

Les anciens élèves de l'École, réunis en société, publient depuis 1839 un recueil intitulé *Bibliothèque de l'École des chartes*, paraissant tous les deux mois, et contenant des dissertations dont plusieurs font autorité et sont devenues le point de départ d'ouvrages considérables sur l'histoire et la littérature du moyen âge. M. Léopold Delisle, dans son *Rapport sur les études relatives à l'histoire du moyen âge*, s'exprime ainsi : « Les résultats ont justifié les espérances que le gouvernement avait fondées sur cette institution. Les cours de l'École des chartes ont fait refleurir en France l'étude de la paléographie et de la diplomatique; ils ont inspiré des recherches nouvelles et approfondies sur les points les plus obscurs de notre histoire. » Les études relatives aux langues et littératures du moyen âge n'ont pas été moins redevables aux travaux des maîtres et des élèves de l'École des chartes. A ce double titre, on peut citer MM. Leroux de Lincy, Léop. Delisle, J. Quicherat, F. Guessard, Ach. Jubinal, Gaston Paris, Lud. Lalanne, Léon Gautier, H. Cocheris, Himly, Paul Meyer, A. de Montaiglon, Marty-Laveaux et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Cf. *Notice historique* en tête du t. I de la *Bibliothèque de l'École des chartes*; — L. Delisle : *Rapport* cité, et F. Guessard : *Rapport sur les études relatives à la langue et à la littérature du moyen âge en France* (1867, gr. in-8); — *Livret de l'École des chartes*, publié par la Société de l'école (1852-1859, in-18); — Alglave : *l'Enseignement de l'École des chartes*, dans la *Revue des cours littéraires*, tome I.

CHARTIER (Alain), écrivain français, né vers 1385 à Bayeux, mort probablement en 1449. Il fit ses études à l'Université de Paris, fut employé dans des négociations sous Charles VI et Charles VII, puis devint secrétaire de ce dernier roi. Alain Chartier remplit, au XVe siècle, le rôle de chef d'école et eut la plus haute renommée littéraire. Le baiser que lui donna publiquement sur la bouche la dauphine Marguerite d'Écosse, pendant qu'il était endormi, est resté une des plus poétiques traditions de l'histoire des lettres françaises. Comme les seigneurs accompagnant Marguerite s'étonnaient qu'elle eût pu donner un baiser à « un des plus laids hommes de son siècle », la princesse répondit, d'après Bouchet : « Ce n'est pas à l'homme que j'ai donné ce baiser, mais à la précieuse bouche de laquelle sont issus et sortis tant de bons mots et vertueuses sentences. Saint-Gelais appelle Alain Chartier « haut et scientifique poëte » :

> Doux en ses faicts et plein de rhétorique,
> Clerc excellent, orateur magnifique.

Étienne Pasquier le compare à Sénèque. Esprit philosophique, recherchant les idées élevées, ami du juste et du bien, écrivant avec suite et mesure, s'appliquant à trouver des expressions claires et simples pour des sentiments nobles et honnêtes, il fut surtout remarquable comme prosateur et rendit de grands services à notre langue. Il a parfois des pages admirables de mouvement, d'éloquence et d'énergie. Comme poëte, il l'emporte sur ses prédécesseurs par l'ordre, la régularité, le nombre; mais, toujours égal, sans rien de saillant, il fatigue par une monotonie correcte.

On cite, comme ses plus importants écrits : *le Livre des quatre dames*, poëme où quatre dames pleurent chacune leur ami perdu à Azincourt; *le Quadrilogue invectif*, dialogue entre la France, le peuple, le chevalier et le clergé, destiné à réveiller le patriotisme; *l'Espérance, ou consolation des trois vertus Foi, Espérance et Charité*, en prose et en vers; *le Curial*, peinture de la vie du courtisan, son meilleur ouvrage en prose; *le Lay de paix; la Ballade de Fougières, que les Anglois prindrent pendant les tresves; le Débat du réveille-matin; la Belle dame sans mercy; le Régime de fortune.* Il écrivit aussi, outre quelques autres poëmes, des opuscules en latin. Ses œuvres, dont les plus anciennes éditions connues remontent à 1484 et 1489 (in-fol.), furent réimprimées plusieurs fois, notamment par André Duchesne (Paris, 1617, in-4). On a longtemps attribué à Chartier une *Histoire de Charles VI et de Charles VII*; elle paraît appartenir à Gille Le Bouvier, dit *Berry*.

Cf. G. Mancel : *Alain Chartier* (1849, in-8); — A. de Montaiglon, dans les *Poëtes français*, t. I, édit Crépet.

CHARTIER (Jean), chroniqueur français, frère puîné du précédent, né à Bayeux, mort vers 1462. Moine de Saint-Denis, il fut chargé de continuer les annales de notre histoire et fit l'*Histoire de Charles VII*. Il ne tient de son frère ni pour le style, ni pour les idées. Naïf et crédule, il écrit, sans talent littéraire, ce qu'il a vu ou entendu dire. On trouve son histoire dans le recueil sur l'*Histoire de Charles VII* de Denis Godefroy, et dans les *Grandes chroniques de Saint-Denis*.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

CHARTREUSE (LA), épître en vers de Gresset; — LA CHARTREUSE DE PARME, roman de H. Beyle (voy. ces noms).

CHASLES (Grégoire DE CHALLES ou DE), littérateur français, né à Paris le 17 août 1659, mort à Chartres vers 1720. Colbert, dont il avait été le condisciple, l'attacha comme écrivain à la marine; il eut une vie de voyages, d'aventures et de plaisirs. Son principal ouvrage est un intéressant recueil de prétendues « histoires véritables », *les Illustres françaises* (La Haye, 1713, in-12, et 1723, 3 vol. in-12; Paris, 1748, 4 vol. in-12) : de l'une d'elles, intitulée *Dupuis et Desronais*, Collé a tiré une de ses meilleures comédies. Les dernières éditions ont été augmentées de récits apocryphes. On cite en outre le *Journal d'un voyage aux Indes* (La Haye, 1721, 3 vol. in-12).

Cf. *Bibliothèque des romans* (avril 1776), t. VII; — Quérard : *la France littéraire*; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, t. I.

CHASLES (Victor-Euphémion-Philarète), critique français, né à Mainvilliers (Eure-et-Loir) le 8 octobre 1798, mort à Venise le 18 juillet 1873. D'abord imprimeur, puis secrétaire de Jouy, il se distingua dans les concours académiques, écrivit dans les journaux et revues, et devint conservateur de la Bibliothèque Mazarine (1837) et professeur au Collége de France (1841). D'un esprit très-ouvert et d'un savoir étendu et varié, il fut l'un de nos *essayists* les plus actifs et les plus féconds, et tira soit de ses articles de journaux, soit de son enseignement, la matière d'une vingtaine de volumes d'*Études de littérature comparée* (1847-1864, in-18), formant plusieurs séries, suivant les pays ou les époques : antiquité, moyen âge, XVIe et XIXe siècles, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, États-Unis, etc. Il faut citer à part son *Tableau de la marche et des progrès de la langue et de la littérature françaises au XVIe siècle* (1828, in-8), ouvrage qui partagea le prix de l'Académie française

avec celui de Saint-Marc Girardin. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

CHASSE (OUVRAGES SUR LA). — Voyez CYNÉGÉTIQUE.

CHASSIGNET (Jean-Baptiste), poëte français, né vers 1578 à Besançon, mort vers 1620. Élève d'Antoine Huet au collége de Besançon, il se fit recevoir docteur en droit et devint avocat fiscal au bailliage de Gray. Poëte religieux et mélancolique, il a de la monotonie, avec quelques vers fort beaux, concis et d'un ton juste. On a de lui : *le Mépris de la vie et la Consolation contre la mort* (Besançon, 1594); *Paraphrases sur les douze petits prophètes* (Besançon, 1601); *Paraphrases sur les psaumes de David* (Lyon, 1613).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII.

CHASTELAIN (Georges), chroniqueur bourguignon, né en 1403 dans le comté d'Alost (Flandre), mort le 20 mars 1475 à Valenciennes. Il servit d'abord comme écuyer, puis quitta la vie militaire vers 1443, et devint successivement panetier, orateur et chroniqueur de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; il ne fut pas moins bien en cour sous Charles le Téméraire. Des éloges excessifs furent donnés par les contemporains à ses poésies, dont le mauvais goût nous fait sourire; l'invocation suivante peut en donner le ton :

> Muse, en musant en ta douce musette,
> Donne louange et gloire célestine
> Au dieu Phébus, à la barbe roussette...

Le vrai titre de Chastelain est sa *Chronique*. Elle embrassait cinquante-cinq années, de 1419 à 1474; mais il n'en reste plus que des fragments. L'un va de 1419 à 1422, l'autre de 1461 à 1474, et celui-ci avec des lacunes graves. Ils ont été publiés par M. Buchon dans les *Chroniques nationales* (1827) et dans le *Panthéon littéraire* (1837). M. Paul Lacroix a découvert à la bibliothèque laurentienne de Florence, et M. J. Quicherat à la bibliothèque d'Arras, des manuscrits qui se rapportent à la grande lacune de 1422 à 1461. Cette *Chronique*, bien que d'un style un peu confus et d'une grande partialité en faveur de la Bourgogne, est très-importante pour les faits.

On a encore de Georges Chastelain : *Récollection des merveilles advenues en nos temps* (Anvers, s. d. [vers 1505], in-4, goth.); *les Epitaphes d'Hector et d'Achille, avec le jugement d'Alexandre le Grand* (Paris, 1525, in-8); *les Douze dames de rhétorique* (Moulins, 1838, in-4), et plusieurs autres pièces insérées dans le *Panthéon littéraire*. On lui a faussement attribué la *Chronique de Lalaing*, qui est de Charrolois. Ses *Œuvres* ont été publiées par le baron Kervyn de Lettenhove (Bruxelles, 1863-1866, 8 vol. in-8).

Cf. Buchon : *Notice*, en tête de son édit.; — Reiffenberg : *Notice sur G. Chastelain* (1836, in-8); — J. Quicherat, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. IV.

CHASTELARD (Pierre DE BOSCOSEL DE), gentilhomme français, né vers 1540, mort en 1563. Ami de Ronsard, il fit lui-même, sous l'influence de sa passion imprudente pour Marie Stuart, des vers que l'on a cités avec honneur à côté des poésies du temps.

Cf. Dargaud : *Histoire de Marie Stuart*, t. I.

CHASTELER (François-Gabriel-Joseph, marquis DU), érudit belge, né le 24 mars 1744 à Mons, mort le 11 octobre 1788. Il fut chambellan de l'empereur. Membre de l'Académie de Bruxelles, il a fourni au recueil de cette société de savants mémoires et publié : *Généalogie de la maison de Chasteler* (Bruxelles, 1768, in-fol.); *Mémoires et lettres sur l'étude de la langue grecque* (Ibid., 1781, in-8), etc.

CHASTELLUX (le marquis François-Jean DE), littérateur français, né en 1734 à Paris, mort le 28 octobre 1788. Il suivit la carrière militaire et exerça les fonctions de major général dans l'expédition française envoyée au secours de l'Union américaine. Ami des encyclopédistes, il fut comblé par eux de louanges et dut à leur influence d'être reçu à l'Académie française en 1775. On fit à ce sujet l'épigramme suivante :

> A Chastellux la place académique !
> Qu'a-t-il donc fait ? — Un livre bien conçu.
> — Vous l'appelez ? — *Félicité publique.*
> — Le public fut heureux, car il n'en a rien su.

Ce trait n'était pas juste; l'ouvrage du marquis de Chastellux avait fait beaucoup de bruit. Il a pour titre : *De la félicité publique, ou Considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire* (Amsterdam, 1772, 1776, 2 vol. in-8; Paris, 1822, 2 vol. in-8). Voltaire, dans un accès de flatterie, ne craignit pas de le mettre au-dessus de l'*Esprit des lois* L'auteur avait pour but de montrer que le sort des hommes s'était amélioré constamment en raison de l'accroissement des lumières; mais le manque de méthode et le style emphatique avaient tourné en un livre médiocre une idée neuve et féconde. On a du même : *Essai sur l'union de la poésie et de la musique* (1763, in-12); *Éloge d'Helvétius* (1774, in-8); *Voyages dans l'Amérique septentrionale* (1786, 2 vol. in-8), ouvrage intéressant et plus simplement écrit que les précédents, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CHAT MURR (LES OBSERVATIONS DU), roman d'Hoffmann (voy. ce nom).

CHATS (LA GUERRE DES), ouvrage de Lope de Vega; — HISTOIRE DES CHATS, ouvrage de Moncrif (voy. ces noms).

CHATEAU D'OTRANTE (LE), roman d'Horace Walpole (voy. ce nom).

CHATEAUBRIAND (François-Auguste, vicomte DE), illustre écrivain français, né à Saint-Malo le 4 septembre 1768, mort à Paris le 4 juillet 1848 D'une ancienne famille noble de Bretagne, et le dernier de dix enfants, il passa une partie de ses premières années à Saint-Malo auprès de sa mère et de ses sœurs, dont l'une, la quatrième, nommée Lucile, exerça sur lui, par la mélancolie de son caractère, une profonde action. Il fit des études assez irrégulières dans les colléges de Dol, de Rennes et de Dinan, et, destiné tour à tour à la marine et au sacerdoce, il réussit assez bien dans les mathématiques, qu'il n'aimait pas, et s'appliqua ensuite avec plus de goût à la littérature classique. Il entra à l'âge de dix-huit ans, comme sous-lieutenant, au régiment de Navarre et fut conduit, par ses relations de famille, dans la société aristocratique du temps; il eut même accès à la cour. D'un autre côté, sa passion pour les lettres le mettait en rapport avec des poëtes et des critiques, Parny, Lebrun, André Chénier, Ginguené, La Harpe, Chamfort, Fontanes et Delisle de Salles. Sous les auspices de ce dernier, il débutait, en 1790, dans l'*Almanach des muses*, par une pastorale mélancolique, *l'Amour de la campagne*. En 1791, la Révolution ayant amené la dispersion de son régiment, il résolut de s'embarquer pour l'Amérique avec un grand projet en tête, celui de découvrir un passage aux Indes par la mer polaire. Il visita d'abord quelques-unes des principales villes des États-Unis et vit Washington à Philadelphie, puis explora quelques parties encore sauvages de l'Amérique centrale. La nouvelle de l'arrestation de Louis XVI le fit revenir subitement en France. Il eut à peine le temps de s'y marier et repartit pour l'émigration. Il fit partie de l'expédition dirigée contre Thionville, où il fut blessé et laissé pour mort. Après beaucoup de souffrances, il passa en Angleterre, où il eut à subir de rudes

épreuves et connut la misère, le froid et la faim. Il y trouva quelques travaux de librairie et donna des leçons de français, tout en préparant un grand ouvrage auquel il travailla pendant quatre années et qu'il publia sous ce titre : *Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes considérées dans leurs rapports avec la Révolution française* (Londres, 1797, in-8).

Ce premier livre, si opposé par les idées et les sentiments au mouvement religieux à la tête duquel l'auteur devait plus tard se placer, laissait cependant entrevoir, dans l'exécution, quelque chose de ses tendances et de sa manière. Sous l'inspiration des doctrines philosophiques du XVIII^e^ siècle, Chateaubriand renouvelle contre le catholicisme les objections d'une génération sceptique. L'idée mère de l'*Essai* est que l'histoire de tous les peuples anciens et modernes montre la nature humaine toujours la même et soumise aux mêmes lois, s'abandonnant à des espérances d'ordre et de progrès, toujours trompée par les mêmes passions et partout rejetée dans les mêmes épreuves de doute, de déception et de despotisme. A travers ses conclusions désolantes, il se mêle à l'esprit d'incrédulité un accent de mélancolie qui pouvait annoncer le désir d'en sortir un jour par le sentiment plutôt que par la raison. Ce livre eut peu de succès en Angleterre et fut à peine remarqué en France. Lorsque Chateaubriand se fut fait un nom, en prenant une direction différente, on lut davantage l'*Essai*, surtout pour faire ressortir la contradiction flagrante qu'il offrait avec les autres ouvrages de l'auteur. Il fut alors réimprimé plusieurs fois; il en fut même donné des éditions expurgées, où les principaux passages matérialistes et sceptiques avaient disparu. Mais ces mutilations se firent sans l'aveu de l'auteur, et surtout à l'étranger. Pour lui, il réédita l'ouvrage sans rien changer au texte, mais en y ajoutant des notes, où il relevait ses erreurs en morale, en religion, en politique et les censurait avec la dernière rudesse.

Chateaubriand fut jeté dans sa nouvelle voie par l'émotion que lui apportèrent coup sur coup deux deuils de famille. Sa mère était morte à la suite de ses tragiques épreuves de l'époque révolutionnaire, en déplorant les égarements de son fils, et sa sœur, chargée par sa mère d'essayer de le ramener à la religion, succombait elle-même à ses souffrances. « Ces deux voix sorties du tombeau, dit Chateaubriand, cette mort qui servait d'interprète à la mort m'ont frappé : je suis devenu chrétien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles; ma conviction est sortie de mon cœur : j'ai pleuré et j'ai cru. » Le *Génie du christianisme* fut conçu et ébauché sous cette impression, mais il fut écrit en France où, grâce à l'adoucissement des anciennes mesures de rigueur contre les émigrés, Chateaubriand put rentrer sous un nom étranger. Fontanes l'accueillit à Paris en 1800 et lui prodigua les encouragements et les appuis. Quelques pages de lui dans le *Mercure* firent sensation, et en 1801 il se décida à détacher du *Génie du christianisme* qu'il achevait le récit d'*Atala* et à le livrer au public dans le *Mercure* même, avec une préface exposant les circonstances personnelles qui l'avaient ramené lui-même à la foi. L'épisode eut un succès, une vogue, qui firent présager l'accueil réservé à l'ouvrage entier.

Avec ses allures d'un petit roman, marquées par le sous-titre, *Atala ou les Amours de deux sauvages dans le désert* n'était pas seulement une sorte de pendant littéraire de *Paul et Virginie*, c'était surtout le programme en action d'une esthétique nouvelle. C'était un premier appel en faveur du christianisme que l'on croyait mort, et dans lequel l'auteur retrouvait une source inépuisable de sentiments et de passions. Mettant en œuvre ses impressions et ses souvenirs du Nouveau-Monde, il mêlait la majesté de la nature à l'austérité de la foi, et, encadrant dans l'une et dans l'autre l'idylle et le drame tout ensemble, enveloppait de la même teinte religieuse les faiblesses passionnées des âmes tendres et la sublime résignation des âmes fortes. L'ampleur de la langue, ses richesses pittoresques, n'étonnèrent pas moins que la nouveauté du sujet et de l'inspiration. *Atala* eut coup sur coup de nombreuses éditions (1801, in-18) et fut immédiatement traduit dans les diverses langues de l'Europe.

Le *Génie du christianisme* parut l'année suivante (1802, 5 vol. in-8), avec ce sous titre « *ou les Beautés de la religion chrétienne* », indiquant qu'il s'agissait moins de théologie dogmatique et de controverse que d'esthétique. Chateaubriand, résumant lui-même sa pensée, nous avertit qu'il a voulu prouver : « Que, de toutes les religions qui ont existé, la religion chrétienne est la plus poétique, la plus humaine, la plus favorable à la liberté, aux arts et aux lettres; que le monde moderne lui doit tout, depuis l'agriculture jusqu'aux sciences abstraites, depuis les hospices pour les malheureux jusqu'aux temples bâtis par Michel-Ange et décorés par Raphaël; qu'il n'y a rien de plus divin que sa morale, rien de plus aimable, de plus pompeux que ses dogmes, sa doctrine et son culte; qu'elle favorise le génie, épure le goût, développe les passions vertueuses, donne de la vigueur à la pensée, offre des formes nobles à l'écrivain et des moules parfaits à l'artiste. » On le voit, Chateaubriand se réduit de parti pris à ce qu'on peut appeler la poétique du christianisme. Aussi ses admirateurs conviennent, avec M. de Carné, que la partie dogmatique de son livre est faible et fort incomplète ; la partie historique à peine abordée et, quant au mouvement scientifique, qu'il était trop peu développé de son temps pour qu'il en pût tenir compte. » L'auteur traite le christianisme en moraliste et en poëte, et il s'efforce d'y rattacher l'homme moderne par le cœur et l'imagination. Il oppose aux sarcasmes aggressifs du siècle précédent dont il s'était fait d'abord lui-même l'écho, une admiration imperturbable. Il exagère l'apothéose comme on a exagéré l'attaque. Moins préoccupé de prouver que de peindre et d'attendrir, il multiplie les émotions et les tableaux propres à ranimer dans les âmes, ne fût-ce que pour une heure, le sentiment chrétien. Il veut que le lecteur incrédule, en pénétrant dans son ouvrage, éprouve une impression analogue à celle de Diderot qui se sentait devenir croyant sous la coupole de Saint-Pierre. Le style du *Génie du christianisme* annonçait, en outre, une nouvelle école littéraire. Il avait les formes de l'éloquence et l'accent du pathétique, l'éclat de la poésie, la profondeur mystique du sentiment religieux, mais il offrait aussi, avec un grand vague dans l'expression des idées abstraites, une surabondance de traits pittoresques et d'images et l'abus du néologisme. C'était un mélange de talent naturel et d'affectation étudiée, avec des défauts que le plus simple littérateur, selon un mot de Necker, aurait aisément corrigés, et des beautés où les grands écrivains seuls peuvent atteindre. De là l'effet produit par l'apparition de l'ouvrage : d'une part l'admiration et l'enthousiasme, de l'autre la critique et le dédain, et, dans la lutte des appréciations contemporaines, l'ardeur égale des admirateurs et des détracteurs. Il faut ajouter que, par son objet, l'ouvrage répondait merveilleusement au retour des esprits vers les idées et les institutions religieuses abandonnées ou proscrites par la France révolutionnaire, que le *Génie du christianisme*, joignant, comme a dit Lacretelle, à tous les genres de mérites celui de l'à-

propos, devenait l'instrument d'une restauration conforme à la fois à l'état des esprits et à la politique du pouvoir. Aussi le Premier Consul vit-il lui-même avec la plus grande faveur un livre qui, au moment où il rouvrait les temples, y ramenait les hommes avec tant d'éclat.

René, ou les Effets des passions, est, comme *Atala*, un épisode du *Génie du christianisme*. L'auteur ne voulut pas l'en détacher d'abord, comme il avait fait pour *Atala*, puis il le laissa plus tard imprimer à la suite de cette dernière (1807, in-12, nombr. édit., plusieurs avec grav.). C'est une sorte de *Werther* chrétien, offrant avec celui de Gœthe des différences et des ressemblances qu'on s'est plu à faire ressortir. On a dit que c'était, entre l'auteur français et l'auteur allemand, une lutte engagée corps à corps. Les sujets semblables; de part et d'autre, un jeune homme ami de la nature et des arts, dégoûté de la trivialité de l'existence vulgaire; des deux côtés un amour dont la satisfaction impossible prépare la catastrophe, différente pour les deux héros, mais conforme au caractère général de chacun : pour l'un, la mort volontaire, pour l'autre le refuge dans les solitudes américaines, au milieu des sauvages. On remarque aussi l'analogie et la différence des accessoires : des deux côtés une suite d'observations morales et d'aperçus littéraires, mais avec les manières propres de voir et de sentir des deux écrivains qui ont plus ou moins peint l'état de leur âme dans leur œuvre. La nature personnelle et intime des impressions de René donne au style de cet episode un caractère à part dans l'ouvrage : avec moins de pompe et moins de recherche, le style est plus vrai et plus sympathique. Comme *Werther*, *René* eut sur une génération entière un effet puissant et profond.

Les Martyrs, qui parurent sept ans plus tard (1809, 2 vol. in-8 et 3 vol. in-18), sont la mise en œuvre de l'esthétique du *Génie du christianisme*. « J'ai avancé, dit l'auteur, que la religion chrétienne me paraissait plus favorable que le paganisme au développement des caractères et au jeu des passions dans l'épopée. J'ai dit encore que le merveilleux de cette religion pouvait peut-être lutter contre le merveilleux emprunté de la mythologie. Ce sont ces opinions, plus ou moins combattues, que je cherche à appuyer par un exemple. » *Les Martyrs* sont donc un poëme en prose, et, qui plus est, une épopée, non pas avec l'inspiration spontanée et inconsciente qui distingue ce genre de poésie dans les temps épiques, mais avec l'entière conscience des procédés et du but, dans une époque de critique et de philosophie. L'auteur met en présence le monde chrétien et le paganisme, pour montrer la supériorité poétique du premier. Il place la scène au moment de la persécution de Dioclétien, vers la fin du IIIe siècle; il montre le christianisme déjà puissant, élevant ses autels auprès de ceux des idoles. Il prend ses personnages dans les deux religions et les transporte dans les différentes parties du monde connu où se débattait l'intérêt chrétien. Il s'applaudit d'avoir « trouvé moyen, par le récit et par le cours des événements, de conduire le lecteur dans les différentes provinces de l'empire, particulièrement chez les Francs et les Gaulois, au berceau de nos ancêtres. La Grèce, l'Italie, la Judée, l'Égypte, Sparte, Athènes, les déserts de la Thébaïde, sont les autres points de vue ou les perspectives du tableau. »

Parmi les beautés de l'ouvrage, on signale la double peinture d'une famille grecque et d'une famille chrétienne (livres I et II), celle, si vivante et si vraie, des mœurs des Francs et de leurs combats (liv. VI), les gracieuses et pures amours de Cymodocée, le délire passionné de Velleda, la terrible tempête sur les côtes d'Italie (liv. XIX), les descriptions d'Athènes, de Rome, de Jérusalem et d'une foule de lieux que l'auteur avait visités, pour pouvoir unir l'exactitude matérielle et pittoresque à la vérité des impressions. Car *les Martyrs* sont l'ouvrage que Chateaubriand a le plus longuement préparé et exécuté avec le plus de soin. Indépendamment de ses voyages dans tous les pays qu'il voulait décrire, il se livra à de sérieuses recherches historiques : ses travaux sur l'état primitif de la Germanie et de la Gaule lui firent trouver le premier la véritable physionomie de ces peuples défigurés à plaisir par l'histoire officielle. Augustin Thierry raconte, dans ses *Dix ans d'études*, que la lecture des *Martyrs* fut pour lui le trait de lumière qui lui révéla sa vocation en lui donnant le sentiment de la couleur locale. Malgré les critiques adressées au genre plutôt qu'à l'ouvrage, malgré le malheureux artifice d'un merveilleux aussi froid qu'invraisemblable, *les Martyrs* se placèrent au rang des monuments littéraires de ce siècle, et eurent un succès indépendant de toutes les théories, grâce à la beauté des tableaux, au charme des récits, à la richesse, à la souplesse et à l'harmonie du style.

Nous ne nous arrêterons pas à l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* (1811, 3 vol. in-8), qui n'est pas simplement le récit d'un pèlerinage en terre sainte, mais qui forme en quelque sorte les pièces justificatives des *Martyrs*, puisque c'est le récit de l'exploration faite par l'auteur des pays de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, où il voulait placer la scène de son poëme. Ce n'en est pas moins un des modèles des relations de voyages par la nouveauté des vues et par le soin du style.

Chateaubriand fut élu membre de l'Académie française en 1811, pour remplacer M.-J. Chénier, et, dans cette circonstance toute littéraire, se dessina son rôle politique qui, à partir de ce moment, dominera toute sa vie. Il ne put consentir à faire à son prédécesseur, ancien conventionnel et son adversaire littéraire, l'honneur de l'éloge académique d'usage; il écrivit un discours de réception qui marquait son aversion pour le révolutionnaire et ses rancunes contre le critique; l'empereur ne lui permit pas de le prononcer. Chateaubriand avait été jusque-là l'objet des avances tour à tour et des rigueurs du gouvernement impérial. En 1807, un article de critique littéraire dans *le Mercure* qui lui appartenait, lui en avait fait enlever la propriété; puis l'empereur avait recommandé ses ouvrages à l'attention de l'Institut. Les démêlés qui suivirent son élection le rendirent tout entier à ses opinions légitimistes, auxquelles les événements de 1814 lui permirent de donner carrière dans sa fameuse brochure intitulée : *De Buonaparte, des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et de l'Europe* (1814, in-8). A une profonde horreur contre le système d'oppression que l'invasion seule avait pu briser, l'auteur joignait une vive préoccupation du danger de voir la France partagée entre ses libérateurs, et montrait dans le rétablissement de ses anciens rois notre unique refuge contre ce terrible dénoûment.

Nous ne suivrons pas Chateaubriand dans sa vie politique que Sainte-Beuve divise en trois périodes : 1° période royaliste pure, du 30 mars 1814 au 6 juin 1824, jour où il sort du ministère; 2° période libérale, en contradiction ouverte avec la première, du 6 juin 1824 à la révolution de 1830; 3° période de royalisme et de républicanisme, de 1830 à sa mort. Nous nous bornerons à énumérer, dans l'ordre chronologique, ses publications relatives aux événements de cette longue suite d'années : *Réflexions politiques sur quelques écrits du jour et sur les intérêts de tous les Français* (1814, in-8); *Mélanges de politique* (1816, 2 vol. in-8);

De la Monarchie selon la Charte (même année, in-8); *Mémoires, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort du duc de Berry* (1820, in-8); *De la Restauration et de la Monarchie élective* (1831, in-8); *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille* (même année, in-8); *Mémoire sur la captivité de Mme la duchesse de Berry* (1833, in-8). A ces divers écrits il faut joindre ses rapports et ses discours comme diplomate, ministre ou pair de France, ses articles de journaux, surtout ses violentes polémiques contre le ministère dans *le Conservateur* ou *les Débats*, toute sa vie enfin d'homme d'État et de publiciste, pour y trouver, avec les variations qu'elle comporte, la justification de cette élastique profession de foi : « Je suis bourbonnien par honneur, royaliste par raison et par conviction, républicain par goût et par caractère (*De la Restauration et de la Monarchie élective*). »

Pendant cette période d'activité politique, Chateaubriand donna encore quelques écrits littéraires et historiques : *les Natchez*, composition de jeunesse, où l'on trouve, à travers la hardiesse et l'incohérence des premières idées de l'auteur, le germe de ses plus attachantes créations, puis le récit des *Aventures du dernier des Abencerages*, inspiré de ses souvenirs de l'Espagne et plein de grâce et d'éclat : ces deux ouvrages ne furent pas d'abord publiés à part, mais insérés dans une édition des *Œuvres complètes* (1826-1831, 31 vol., tomes XIX-XX et tome XVI); *Etudes ou Discours historiques sur la chute de l'Empire romain*, suivis d'une *Analyse raisonnée de l'Histoire de France* (1831, 4 vol. in-8); *Voyages en Amérique, en France et en Italie* (1834, 2 vol. in-18); *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand*, des recueils d'articles tirés de ces *Mémoires* (1834, in-8); *Essai sur la littérature anglaise* (1836, 2 vol. in-8); *le Paradis perdu de Milton*, traduction nouvelle (1836, 2 vol. in-18); *le Congrès de Vérone* (1838, 2 vol. in-8); *Vie de Rancé* (1844, in-8).

Mais la principale occupation des loisirs de Chateaubriand, pendant plus de trente années, fut la composition de ses *Mémoires d'outre-tombe*, écrits entre 1811 et 1833, soigneusement revus depuis, et destinés à ne paraître qu'au bout d'un temps assez long pour éteindre ou affaiblir les intérêts et les passions qu'ils devaient nécessairement heurter. Pressé par des nécessités d'argent contre lesquelles l'écrivain grand seigneur n'avait jamais su se garantir, il s'était vu forcé, comme il dit, « d'hypothéquer sa tombe, » et, cédant à ses créanciers pour une somme de 250000 francs et une rente viagère de 12000 la propriété de son œuvre favorite, il en laissait la publication posthume à leur discrétion, lui qui, toute sa vie, avait tant soigné sa gloire et choisi l'heure opportune pour chacun de ses écrits. Les *Mémoire d'outre-tombe*, mis en commandite, parurent au moment et dans les conditions les plus défavorables. L'auteur était mort au lendemain de nos désastreuses journées de juin 1848, et ses restes étaient à peine transportés à Saint-Malo et déposés dans l'austère et solennelle sépulture qu'il s'était lui-même préparée, sur le Grand-Bé, au milieu de l'Océan, que la publication commençait dans le journal *la Presse*, découpée et éparpillée en feuilletons, avant d'être réunie en volumes (1849-1850, 12 vol. in-18). L'effet ne répondit pas à l'attente. On fut étonné de l'incohérence des idées et des sentiments, des contradictions des jugements, de l'absence ou de l'incertitude des principes, des inexactitudes involontaires ou calculées, des passions et des ressentiments survivant à la lutte. On fut, ou l'on feignit d'être surtout choqué de l'amour-propre excessif qui s'étalait à chaque page et semblait avoir étouffé tout autre sentiment. « Je lis les *Mémoires d'outre-tombe*, dit George Sand dans une lettre citée par Sainte-Beuve, et je m'impatiente de tant de grandes poses et de draperies... L'âme y manque, et moi, qui ai tant aimé l'auteur, je me désole de ne pouvoir aimer l'homme. On ne sait pas s'il a jamais aimé quelque chose ou quelqu'un, tant son âme se fait vide d'affection. » Malgré les sévérités des contemporains pour les prétentions et les injustices de Chateaubriand, la postérité qui, suivant la remarque de M. de Loménie, en a pardonné bien d'autres à Saint-Simon, à J.-J. Rousseau, n'en verra pas moins, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, une des sources les plus importantes de renseignements et d'appréciations sur les événements et les hommes d'une époque où l'auteur a tenu une si grande place. Ils achèvent de faire la lumière sur l'écrivain et son œuvre; ils nous laissent entrevoir ses relations avec Mmes de Staël, de Beaumont, de Duras et Récamier, avec Fontanes, Joubert, Ballanche, Carrel, Béranger, Lamennais; ils nous le montrent lui-même avec son génie composé des deux facultés les plus mobiles, l'imagination et la sensibilité, se prêtant à des influences contraires au milieu de la diversité des intérêts et des situations, suivant, au lieu de le diriger, le mouvement de transition morale et politique du siècle, imitant plus qu'il ne crée, et néanmoins résumant en lui, pour la France, la révolution littéraire du romantisme.

Les éditions des *Œuvres complètes* de Chateaubriand sont très-nombreuses. Après celle de 1826-1831 (31 vol. in-8), déjà mentionnée, nous signalerons celles de 1829-1831 (20 vol. gr. in-8), de 1834 (4 vol. gr. in-8), de 1836-1837 (25 vol. in-8), de 1839-1841 (5 vol. gr. in-8), de 1849 (20 vol. in-8), de 1859-1861 (12 vol. in-8); sans compter un *Chateaubriand illustré* (1851-1852, 7 vol. in-4). — Les réimpressions des principaux ouvrages littéraires, séparés ou réunis selon leur analogie, sont continuelles. Parmi ceux qui ont été édités avec un grand luxe, nous citerons *Atala* (1862, in-fol., avec dessins de G. Doré). Il y a eu aussi diverses éditions des *Mémoires*, notamment celle de 1856 (8 vol. in-8), comprenant aussi le *Congrès de Vérone* et la *Vie de Rancé*, avec une *Vie de Chateaubriand*, par Ancelot. On a publié souvent des recueils d'extraits sous divers titres : *Esprit et maximes de Chateaubriand* (1814, in-8), *Chateaubriana*, ou Recueil de pensées, maximes, etc., par Cousin d'Avallon (1820, 2 vol. in-18); *Sublimités de Chateaubriand*, avec prologues, etc. (1854, gr. in-8), etc. En 1864, l'Académie française, où l'illustre écrivain a été remplacé par le duc de Noailles, mit au concours l'*Éloge de Chateaubriand;* le prix fut partagé entre MM. Benoît et Bornier.

Cf. Outre les *Préfaces* et *Notices* des éditions ci-dessus mentionnées : Scip. Marin : *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de Chateaubriand* (1833, 2 vol. in-8); — Vinet : *Etudes sur la littérature française au XIXe siècle* (1849, 2 vol. in-8); — Collombet : *Chateaubriand, sa vie et ses écrits* (Lyon, 1851, in-8); — le comte de Marcellus : *Chateaubriand et son temps* (Paris, 1859, in-8); — Demogeot : *Histoire de la littérature française* (1852, in-18); — Sainte-Beuve : *Notice*, dans l'édit. des *Œuvres* de 1859-61; *Portraits contemporains*, t. I; *Causeries du lundi*, t. I, II et X, et *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire* (1860, 2 vol. in-8); — de Loménie : *Galerie des contemporains illustres*; — L. Nadeau : *Chateaubriand et le romantisme* (1874, in-8); — *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand*, ms. de 1826 (1874, in-18).

CHÂTEAUBRUN (Jean-Baptiste VIVIEN DE), poëte tragique français, né en 1686 à Angoulême, mort le 16 février 1775. A vingt-huit ans, il fit représenter sans succès une tragédie intitulée *Mahomet II* (1714); puis, maître d'hôtel du duc d'Orléans, et en même temps chargé de divers emplois aux ministères de la guerre et des affaires étrangères, il continua à travailler secrètement pour le

théâtre, mais n'osa mettre ses ouvrages à la scène pour ne pas blesser la dévotion du duc. Il avait soixante-huit ans lorsqu'il reparut au Théâtre-Français avec son chef-d'œuvre, *les Troyennes* (1754). Cette pièce, inspirée d'Euripide pour le sentiment, offre des vers qui ne sont pas indignes d'un imitateur de Racine. La douleur d'Andromaque et de ses compagnes près du tombeau d'Hector où est caché Astyanax, leur terreur quand Ulysse vient l'entourer de ses troupes, les prophéties de Cassandre, offrent des situations touchantes et des passages qui ne manquent pas de vérité et de chaleur; mais, selon la remarque de La Harpe, le plan sans unité semble être l'application du vers de Boileau :

Chaque acte dans sa pièce est une pièce entière.

Le succès des *Troyennes* fut accru par le jeu de M[lles] Clairon et Gaussin qui tenaient, la première le rôle de Cassandre, la seconde celui d'Andromaque. On a encore de Châteaubrun *Philoctète* et *Astyanax*, tragédies qui furent jouées sans succès, l'une en 1755, l'autre en 1756. Ses *Œuvres choisies* ont été imprimées avec celles de Guimond de La Touche (Paris, 1814, in-18). Il fut admis, en 1753, à l'Académie française, où il eut Buffon pour successeur.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — de Léris : *Dictionnaire des théâtres ;* — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. I et III.

CHÂTEAUNEUF (François DE CASTAGNER, abbé DE), musicographe français, né vers 1645, mort en 1709. Il fut le parrain de Voltaire et le dernier amant de Ninon de Lenclos, sur la mort de laquelle il composa une pièce de vers, insérée dans quelques éditions de Jean-Baptiste Rousseau. On a de lui : *Dialogue sur la musique des anciens* (Paris, 1725, in-8) ; *Observations sur la musique, la flûte et la lyre des anciens* (Paris, 1726, in-12), et autres ouvrages superficiels.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CHATEAUX EN ESPAGNE (LES), comédie de Collin-d'Harleville (voy. ce nom).

CHÂTELAIN DE COUCY (LE). — Voyez COUCY.

CHÂTELET (marquise DU). — Voy. DU CHATELET.

CHATRE (LA). — Voyez LA CHATRE.

CHATTERTON (Thomas), né à Bristol le 20 novembre 1752, mort à Londres le 24 août 1770. Il naquit trois mois après la mort de son père, modeste instituteur, et ne reçut qu'une éducation analogue à sa pauvre condition ; mais il était doué d'une vive intelligence, d'une imagination forte, d'un talent naturel pour la poésie, et à onze ans il composa les meilleurs vers qui aient jamais été écrits par un enfant. Dès cette époque, son talent avait pris une singulière direction. Une collection inappréciée de manuscrits anciens conservés dans une chambre de l'église de Sainte-Marie, de Bristol, avait été abandonnée à son père qui employait les parchemins pour couvrir les livres et les cahiers de ses élèves ; après sa mort ceux qui restaient servirent aux jeux et à l'instruction de Chatterton. Il prit plaisir à en copier les belles lettres gothiques et devint ainsi bon calligraphe en écriture du XV[e] siècle ; mais le poëte s'éveillant en lui, ses pensées revêtirent les formes surannées de ce temps; la lecture de Chaucer et de Percy compléta son instruction d'antiquaire. Entré dans l'étude d'un attorney, malgré son peu de goût pour la procédure, il employa ses loisirs à composer des poésies apocryphes et publia, sous le nom du moine Rowley : une *Tragédie d'Ella*, l'*Exécution de sir Charles Bawdin*, l'*Ode à Ella*, la *Bataille d'Hastings*, le *Tournoi*, des *Eglogues*, la *Fête de Canynge*. Ces œuvres n'avaient d'antique que l'orthographe surchargée de consonnes et une partie du vocabulaire empruntée à Chaucer et à d'autres poëtes des XIV[e] et XV[e] siècles; les idées, les sentiments, la cadence et la forme des vers, le tour du style étaient modernes. Ce ne fut pas toutefois une de ces supercheries inoffensives qui ne trompent que des lecteurs peu instruits ou peu attentifs; le précoce enfant y apporta un raffinement qui allait à la mystification, presque à la fraude. Chaque composition se présentait à propos, et comme à point nommé. En 1768, lorsque le nouveau pont de Bristol fut terminé, Chatterton envoya à un journal une prétendue description de l'inauguration de l'ancien pont, tirée d'un vieux manuscrit. A un honnête potier de Bristol, nommé Burgum, qui avait du goût pour le blason, il donna une généalogie qui le fait descendre de Od, comte de Blois et lord de Holderness; à un autre bourgeois il offrit un poëme, le *Romaunt of the Cnyghte*, composé, dit-il, par un de ses ancêtres, il y avait quatre cent cinquante ans; à un amateur des antiquités de Bristol, il fit le précieux cadeau de la description de toutes les églises de la ville trois cents ans auparavant, avec un dessin du château, le tout attribué au moine Rowley. Sachant que Horace Walpole travaillait à une histoire des peintres anglais, il lui envoya une notice des éminents *Carvellers and peyntres* de Bristol ; la supercherie ayant été reconnue, Walpole, moins frappé du talent extraordinaire qu'elle supposait chez un enfant de seize ans, que mécontent de cette tentative de mystification, renvoya dédaigneusement les manuscrits. Chatterton, qui était fort orgueilleux, fut vivement blessé de cette mésaventure, et dès cette époque des idées de suicide commencèrent à l'obséder.

Peu de temps après, il partit pour Londres, où il travailla pour les libraires et écrivit dans les journaux de l'opposition et les revues, sans se préoccuper de la bonté des causes politiques qu'il servait. Il fit aussi quelques poésies de commande, où il ne portait pas une sensibilité bien sincère, si l'on doit prendre au sérieux l'anecdote relative à un *Essai politique* composé pour le lord-maire, Beckford, et qui ne put être imprimé à cause de la mort de ce dernier. Il fit sur cette mort plusieurs élégies, et l'on trouva dans ses papiers le singulier calcul que voici :

J'ai perdu par sa mort, à cet essai.	1 liv. st.	11 sh.	6 d.
Gagné en élégies..................	2	2	»
It. en essais..................	3	3	»
Je dois donc me réjouir de sa mort pour..........................	3 liv. st.	13 sh.	6 d.

Du reste, Chatterton était loin d'avoir autant de facilité dans l'anglais du XVIII[e] siècle que dans son anglais artificiel du temps de Rowley. Sentant que ses immenses espérances de fortune et de gloire ne pouvaient se réaliser immédiatement, et fatigué du métier littéraire, il attendit, avec une orgueilleuse résolution, que ses ressources fussent épuisées, et, après avoir déchiré tous ses manuscrits, s'empoisonna par l'arsenic, à l'âge de dix-sept ans neuf mois. L'histoire littéraire n'offre pas de plus merveilleuse précocité. Une nouvelle et le drame célèbre de *Chatterton* par Alf. de Vigny ont beaucoup contribué à la popularité sympathique de son nom. Outre les prétendus *Poëmes de Rowley* (Londres, 1778, in-8; 1782, in-4), on remarque parmi ses poésies anglaises sa satire intitulée les *Jardins de Kew* et sa *Prophétie*. On a réuni ses *Miscellaneous poems* (Londres, 1778, in-8). Ses *Œuvres complètes* (Ibid., 1802, 3 vol. in-8) ont été traduites en français par Javelin-Pagnon (Paris, 1839, 2 vol. in-8).

Cf. Gregory : *Life of Chatterton*, en tête de l'édit. de 1802 ; — A. Callet : *Vie de Chatterton*, en tête de la traduction française de J. Pagnon ; — D'Israeli : *Miscellanies of literature* (Paris, 1840), t. I ; — Shaw : *History of english literature.*

CHAUCER (Geoffrey), célèbre poëte anglais, né en 1328, mort en 1400. Son nom, sous la forme française, *chaussier*, semble indiquer une origine normande et, par conséquent, une certaine noblesse; lui-même se donne pour *Londenois*. On n'a sur sa vie qu'un petit nombre de détails authentiques. Il accompagna Edouard III dans son expédition contre la France en 1359, fut fait prisonnier au siége de Rhétiers et, mis en liberté moyennant rançon, il revint en Angleterre l'année suivante. Il se maria en 1367 avec Philippa de Roet, sœur de Catherine Swynford, maîtresse, puis femme de Jean de Gaunt, quatrième fils d'Édouard III. Ce mariage et son talent lui valurent diverses faveurs à la cour; la place de valet de la chambre du roi, celle de contrôleur pour l'importation des vins de Bordeaux, des pensions, mais cette même union l'engagea dans le parti de Lancastre et amena sa disgrâce en 1382. Il paraît qu'il fut emprisonné ou du moins réduit à quitter l'Angleterre pour quelque temps. On le retrouve, en 1386, membre de la Chambre des communes pour le comté de Kent; en 1387, secrétaire des travaux publics ou du roi à Westminster, à la Tour, etc. A l'avénement de la maison de Lancastre en 1399, sa pension fut doublée; il en jouit peu de temps et mourut à Wesminster, l'année suivante. Chaucer était d'un caractère aimable, porté à la méditation et jouissait avec délices des beautés de la nature. Un des principaux incidents de sa vie fut son voyage en Italie en 1373; il s'y rendit chargé d'une mission du roi Édouard; on croit qu'il y fit la connaissance de Pétrarque, et certainement il s'initia à la littérature italienne, qui était dans sa plus splendide période.

On distingue dans les œuvres de Chaucer deux influences principales, celle de la poésie française prédominante dans les premières, et celle de la poésie italienne prenant le dessus dans les dernières et les plus belles, l'inspiration du poëte restant d'ailleurs originale et bien anglaise. On y retrouve aussi celle des nouvelles idées de réforme en matière religieuse. Le patron de Chaucer, Jean de Gaunt, fut aussi le protecteur de Wicliffe, et sans faire du poëte un disciple du réformateur, on voit par ses ouvrages qu'il participait cordialement à son hostilité contre les ordres monastiques, à sa haine de la corruption ecclésiastique. Parmi les ouvrages qui relèvent de l'influence française, on compte : *le Roman de la Rose* (Romaunt of the Rose); *la Cour d'Amour* (Court of Love); *l'Assemblée des oiseaux* (Assembly of fowls), *le Coucou et le Rossignol* (the Cuckow and the Nightingale), *la Fleur et la Feuille* (the Flower and the leaf), *le Songe de Chaucer* (Chaucer's dream), *le Livre de la duchesse* (the Book of the duchess), *la Maison de la Renommée* (the House of Fame); on rattache à l'influence italienne : *la Légende des bonnes femmes* (the Legend of good women); *Troïlus et Creseide;* et les *Contes de Canterbury* (Canterbury's tales), la dernière de ses grandes productions et son chef-d'œuvre. Nous allons reprendre la suite de ces deux séries.

Le *Roman de la Rose*, qui ouvre la première, est traduit du français, mais très-abrégé; au lieu des 22 000 vers de l'original, il n'a que 7699 vers. La portion de Guillaume de Lorris (5000 vers) est entièrement traduite; celle de Jean de Meung est rapidement résumée. Là même où le traducteur est le plus fidèle, il ajoute des touches vigoureuses et poétiques au texte. — *La Cour d'Amour* est une imitation de la poésie chevaleresque, mystique, allégorique des poëtes de la Provence et de la France. Philogenet de Cambridge, clerc ou étudiant, reçoit de Mercure l'invitation de se rendre à la cour de Vénus. Il arrive au château d'Amour où Admète et Alceste président comme roi et reine; Philobone le conduit au Temple où il voit Vénus et Cupidon et prête serment de fidélité et d'obéissance aux vingt commandements de l'Amour. Le poëme se termine par un grand festival qui parodie d'une manière assez profane les cérémonies du culte catholique. — *L'Assemblée des oiseaux* est un parlement d'oiseaux réunis pour juger les prétentions rivales de trois aigles à la possession d'une belle *formel* (femme ou femelle d'oiseau), qui perche sur le poignet de Nature. Ce poëme est une imitation d'un fabliau français. — *Le Coucou et le Rossignol* est un débat entre le premier oiseau qui représente le célibataire débauché, et le second qui est le type de l'amour honnête et de la fidélité conjugale. — Le poëme de *la Fleur et la Feuille* est également une allégorie à la manière des poëtes français du XIVe siècle. Une dame va errer dans un bois, un matin de printemps, et, s'asseyant sous un délicieux ombrage, elle écoute la chanson alternée d'un chardonneret et d'un rossignol. Sa rêverie est interrompue par l'arrivée de dames vêtues de blanc, couronnées de divers feuillages et suivies de chevaliers; puis viennent des dames habillées de vert. Les incidents qu'amène cette rencontre sont décrits avec beaucoup de grâce et de poésie. Les dames en blanc représentent la chasteté, les dames en vert les fidèles de Flora et de l'oisiveté; dans les chevaliers on trouve les pairs de Charlemagne, les chevaliers de la Table-Ronde, les chevaliers de la Jarretière, etc. — *Le Rêve de Chaucer* et *le Livre de la duchesse* sont des allégories assez obscures qui ont pour sujet Jean de Gaunt et le mariage de ce prince avec Blanche, héritière de Lancastre. — *Le Temple de la Renommée*, ou de la Gloire, est encore une allégorie. Le poëte anglais s'est inspiré d'Ovide, mais en modifiant et amplifiant les conceptions du poëte latin.

La *Légende des bonnes femmes*, ou des femmes illustres, qui appartient à la seconde série de poëmes, est aussi, en grande partie, imitée des *Héroïdes* d'Ovide, mais avec la forme et la couleur des légendes de saintes. Didon, Cléopatre, Médée, sont des martyrs de sainte Vénus et de saint Cupidon. L'ouvrage devait célébrer dix-neuf héroïnes, mais il est resté inachevé et n'en présente que neuf. C'est un des derniers de l'auteur et un de ceux où il se montre le plus maître de cette langue poétique anglaise qu'il a lui-même créée. — On met au-dessus *Troïlus* et *Crescide*. Chaucer a emprunté directement au *Philostrato* de Boccace son sujet, un des plus populaires au moyen âge; mais il a surpassé l'original par ses caractères, qui sont plus honnêtes, plus nobles et plus fortement tracés, par l'opulence et la beauté des descriptions, où il excelle. Toutefois le poëme, presque aussi étendu que l'*Enéide*, paraît un peu long pour raconter les amours des deux héros, l'intervention complaisante de Pandarus et l'infidélité de Creseide. — C'est dans ses *Contes de Canterbury* que Chaucer a montré tout son talent descriptif, et plus encore ce génie créateur, ce don suprême de produire des personnages vrais, vivants, « agissant, dit un critique anglais, parlant, sentant d'une manière invariablement conforme à la nature et empreinte de toute l'individualité de Shakespeare et de Molière. » Sur le point de faire un pèlerinage de Londres au tombeau de saint Thomas Becket à Canterbury, le poëte passe la nuit qui précède le départ à l'hôtellerie du Tabard; là il voit arriver une trentaine de personnes qui ont le même dessein. La caravane, avant de se mettre en route le lendemain, convient que, pour charmer la longueur de la route qui doit durer un jour à l'aller, un jour au retour, chaque pèlerin dira deux contes en allant, deux contes en revenant. Le cadre primitif comportait

cent vingt-huit contes. Chaucer n'en a achevé que vingt-cinq, qui, avec le prologue, les descriptions, les scènes intermédiaires, composent un ouvrage très-considérable. Il est tout entier en vers, à l'exception de deux contes. Le prologue nous montre dans les trente pèlerins des personnes de toutes les classes : le chevalier, le squire, le yeoman, le moine, le marchand, le clerc de l'université, l'homme de loi, le riche propriétaire campagnard, des artisans de divers métiers, un médecin, un prêtre, la prieure d'un couvent, une bourgeoise de Bath, etc., etc., de manière à présenter un tableau complet de la société anglaise au XIVe siècle; la minutie même des portraits en augmente l'intérêt. Quant aux contes ou récits que font ces personnages, Chaucer ne paraît pas avoir pris la peine d'en inventer aucun : il les emprunte aux fabliaux français, au recueil célèbre des *Gesta Romanorum*, à Boccace; ils sont, les uns satiriques, les autres pathétiques ; tous les tons conviennent à Chaucer, qui sans doute n'est pas exempt de quelque grossièreté, mais qui va de préférence à tout ce qui est honnête, noble, élevé. Les contes humoristiques sont du comique le plus plaisant; on préfère pourtant les contes sérieux et touchants : celui du *Chevalier*, contenant les aventures de Palamon et d'Arcite, d'après la *Théséide* de Boccace ; celui du *Squire*, merveilleuse histoire d'amour, de chevalerie et d'enchantement dont la scène se passe en Tartarie; celui de *l'Homme de loi*, belle et pathétique histoire de Constance, empruntée à la *Confessio amantis* de Gower; celui de *la Prieure*, charmante légende de l'enfant chrétien tué par des juifs parce qu'il s'obstinait à chanter l'hymne à la Sainte Vierge; enfin et par-dessus tout le chef-d'œuvre de cette réunion de chefs-d'œuvre, le conte du *Clerc d'Oxford*, l'histoire de Grisalda, ce type incomparable de patience et de vertu, emprunté par Pétrarque à une tradition provençale, transmis à Boccace, et qui reçoit de Chaucer sa forme définitive.

Outre les deux contes en prose qui se trouvent dans les *Canterbury's tales*, Chaucer a écrit en prose une traduction de la *Consolation de Boëce*, une imitation du même livre sous le titre de *Testament d'Amour* (The Testament of Love) et un traité astrologique inachevé sur l'astrolabe, adressé à son fils Lewis en 1391. Les éditions originales de Chaucer, imprimées par Caxton et autres imprimeurs anglais du XVe siècle, sont au nombre des raretés bibliographiques les plus recherchées. Parmi les éditions modernes il faut citer celle de John Ury (1721, in-fol.), celle de Tirwhitt (Londres, 1775, 5 vol. in-8; Oxford, 1798, 2 vol. in-4; 1822, 1830, 5 vol. in-8), celle de la collection aldine de Pickering (1845, 6 vol. in-8), de Robert Bell (1866, 8 vol.). M. C.-C. Clarke a donné un choix bien fait des volumineuses poésies de Chaucer, avec l'orthographe moderne, sous ce titre, *Riches of Chaucer* (1835, 2 vol.).

Cf. Godwin : *Life of Chaucer* (Londres, 1803, 2 vol. in-4) ; — Harris Nicholas : *Life of G. Chaucer*, dans l'édit. de 1845 ; — Warton : *History of english poetry*, t. II ; — Shaw : *History of english literat.*; — H. Morley : *English writers from Chaucer to Dunbar* ; — H. Taine : *Hist. de la littér. anglaise*.

CHAUDON (Dom Louis MAÏEUL), littérateur français, né en 1737 à Valensoles (Provence), mort le 28 mai 1817. Il entra chez les Bénédictins de Cluny et s'occupa de travaux d'érudition. Son principal ouvrage est un *Dictionnaire historique* (Amsterdam [Avignon], 1766, 4 vol. in-8), tiré en partie du *Dictionnaire* de Moréri. Il fut réimprimé plusieurs fois, avec des additions, et très-recherché, malgré des erreurs inévitables. La modération et l'impartialité le distinguent. Feller l'a souvent copié dans sa *Biographie*. On préfère l'édition donnée par Delandine (Lyon, 1804, 13 vol. in-8). Celle de Prudhomme (Paris, 1810-1812, 20 vol. in-8) est pleine d'incorrections et de fautes. On cite encore de Chaudon : *Dictionnaire antiphilosophique* (1767-1769, 2 vol. in-8), dirigé contre Voltaire ; *Leçons d'histoire et de chronologie* (Caen, 1781, 2 vol. in-12) ; *Éléments de l'histoire ecclésiastique* (Caen, 1785, in-12), etc.

Son frère, Esprit-Joseph CHAUDON, né en 1738, mort en 1800, faisait partie de l'Oratoire. Il a laissé : *Bibliothèque d'un homme de goût, ou Avis sur le choix des meilleurs livres en notre langue* (Avignon, 1772, 2 vol. in-12), ouvrage qui avait été préparé par dom Louis Chaudon, et qui fut remanié et amélioré par Barbier et Desessarts (1808, 5 vol. in-8); *Dictionnaire interprète-manuel des noms latins de la géographie ancienne et moderne* (Paris, 1778, in-8); *les Flèches d'Apollon*, nouveau recueil d'épigrammes (Londres [Paris], 1787, 2 vol. in-18).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CHAUDRUC DE CRAZANNES (Jean-Marie-César-Alexandre, baron), littérateur français, né au château de Crazannes, près de Saintes, le 31 juillet 1782, mort en août 1862. Attaché à plusieurs administrations départementales, il a écrit un nombre prodigieux de *Notices* et *Mémoires* d'archéologie locale. Son principal ouvrage : *Antiquités de la ville de Saintes et du département de la Charente-Inférieure* (1820, in-4, avec fig.), a été couronné par l'Académie des Inscriptions. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières édit.]

CHAUFFEPIÉ (Jacques-Georges DE) et CHAUFEPIÉ, érudit d'origine française, né le 9 novembre 1702 à Leuwarden, mort le 3 juillet 1786 à Amsterdam. Ministre et prédicateur protestant, il s'est placé, par ses travaux d'érudition, dans les premiers rangs des biographes. Son nouveau *Dictionnaire historique et critique* (Amsterdam, 1750-1756, 4 vol. in-fol.), continuation de celui de Bayle, en partie traduit de l'anglais, renferme néanmoins un grand nombre d'articles originaux, très-bien renseignés et soigneusement écrits en français. On a encore du même des *Sermons* (Amsterdam, 1756, 1 vol. in-8, et 1787, 3 vol. in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*.

CHAULIEU (Guillaume AMFRYE, abbé DE), poëte français, né en 1639 à Fontenay dans le Vexin-Normand, mort le 27 juin 1720. Fils d'un maître des comptes de Rouen dont Saint-Simon raille l'origine nobiliaire, il vint étudier à Paris, au collége de Navarre, et s'y lia avec les fils du duc de la Rochefoucauld. On sait fort peu de choses sur ses débuts dans le monde ; on le voit, à l'âge de trente-six ans, lancé dans la plus haute société, le familier des Bouillon, des Vendôme, des Marsillac. Il accompagne de Béthune dans son ambassade auprès de Sobieski, avec l'espérance de devenir résident de France en Pologne. S'attachant ensuite aux princes de Vendôme, il devint le maître absolu de leurs affaires et l'intendant de leurs plaisirs. Il fut comblé de bénéfices, devint abbé d'Aumale et de Poitiers, de Chenel et Saint-Étienne, seigneur spirituel et temporel de Saint-Georges en l'île d'Oleron ; il eut environ 30 000 livres de rente. Dès lors, il « vécut à la Vendôme », c'est-à-dire mena une vie de festins et de plaisirs fort voisine de l'ivresse et de la turpitude. Mais, avec son tempérament de philosophe épicurien, il savait encore se gouverner au milieu de cette intempérance. Il se représente lui-même, dans une Epître à son ami La Fare :

> Noyé dans les plaisirs, mais capable d'affaires.

Sa facilité à prendre parti contre le duc de Vendôme pour le grand-prieur, lors de la rupture entre les deux frères, et les comptes ambigus que Saint-

Simon lui reproche, montrent comment il savait allier les affaires aux plaisirs. On se tromperait beaucoup en prenant Chaulieu pour un petit poëte abbé, musqué et mythologique; c'était une nature riche, brillante, énergique même, dont les écarts toutefois n'allaient pas au delà de ce que commandaient la prudence et l'intérêt. C'est ainsi qu'il échappait à l'abrutissement où tomba La Fare, que le chevalier de Bouillon appelait M. de la Cochonnière. Après avoir eu de nombreuses aventures galantes, il conçut, dans sa vieillesse, un sentiment sérieux pour Mlle de Launay (Mme de Staal), et le conserva au milieu des infirmités de l'âge et après la perte de la vue. Cette illusion d'amour, dernier bonheur de sa vie, lui a inspiré des pages charmantes sur la place que les chimères doivent avoir parmi les projets des hommes, et sur ces aimables erreurs dont la sagesse et la raison tendent elles-mêmes à faire durer le charme. C'est sous cette impression que Chaulieu, au point de vue littéraire et poétique, s'est élevé au-dessus de lui-même : « Au sein de la joie et des plaisirs, dit Sainte-Beuve, il avait rimé et chansonné mille folies aimables, chères à ses sociétés, mais aussi légères que l'occasion qui les faisait naître, et dont toute la grâce est depuis longtemps évaporée. Quand vint la goutte et une demi-retraite, il éleva son âme, il affermit ses accents, et il en a trouvé quelques-uns du moins qui méritent de vivre. Quatre ou cinq pièces de lui seulement seraient à lire, et il y gagnerait : *Fontenay*, *la Retraite*, son *Portrait*, à La Fare, quelques vers sur la *Goutte*, quelques autres sur la *Mort*. » Le reste des poésies de Chaulieu justifie les critiques mêlées par Voltaire à ses éloges dans le passage suivant du *Temple du Goût*;

> Je vis arriver en ce lieu
> Le brillant abbé de Chaulieu
> Qui chantait en sortant de table.
> Il osait caresser le dieu
> D'un air familier, mais aimable.
> Sa vive imagination
> Prodiguait dans sa douce ivresse
> Des beautés sans correction,
> Qui choquaient un peu la justesse
> Et respiraient la passion.

Disciple de Chapelle, Chaulieu fut peut-être le maître de Voltaire dans la poésie légère, où son nom rappelle encore l'heureux mélange d'une philosophie douce et paisible et d'une imagination riante. Il écrivait de verve, avec la négligence à la fois et le bon goût d'un esprit paresseux, mais délicat. Ses vers ont de l'harmonie et sont toujours agréables à l'oreille, souvent à l'esprit. En définitive, en rabattant beaucoup de l'estime des contemporains pour celui qu'on appelait l'*Anacréon du Temple*, on peut répéter, après Voltaire, qu'il est « le premier des poëtes négligés ».

Les *Poésies de Chaulieu et de La Fare* (Lyon, 1724, in-8) ont été suivies des *Œuvres diverses de Chaulieu et de La Fare* (Amsterdam, 1733, 2 vol. in-8). Lefèvre de Saint-Marc a donné une bonne édition des *Œuvres de Chaulieu* (Paris, 1750, 2 vol. in-12). On estime aussi l'édition de 1774 (2 vol. in-8). Des *Lettres inédites* de Chaulieu ont été publiées par le marquis de Bérenger (Paris, 1850, in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — Vauvenargues : *Réflexions critiques sur quelques poëtes*; — Lemontey : *Notice sur Chaulieu*, dans la *Galerie française*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I.

CHAUMIÈRE INDIENNE (LA), roman de Bernardin de Saint-Pierre (voy. ce nom).

CHAUMONT (L'abbé Paul-Philippe DE), prélat français, mort le 24 mars 1697. Garde des livres du cabinet du roi, il fut nommé membre de l'Académie en 1654, sans avoir encore rien produit. De 1671 à 1684, il fut évêque d'Apt Prédicateur médiocre, il a publié : *Réflexions sur le christianisme enseigné dans l'Église catholique* (Paris, 1693, 2 vol. in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XI.

CHAUPY (Capmartin-Bertrand DE), antiquaire français, né vers 1720 à Grenade près de Toulouse, mort en 1798 à Paris. Il embrassa l'état ecclésiastique et passa vingt ans en Italie, occupé à des études archéologiques. On lui doit un intéressant ouvrage de topographie : *Découverte de la maison de campagne d'Horace* (Rome, 1767-1769, 3 vol. in-8).

CHAUSSARD (Pierre-Jean-Baptiste), littérateur français, né le 8 octobre 1766 à Paris, où il est mort le 9 janvier 1823. Avocat au parlement, lorsque la Révolution éclata, il se fit remarquer par l'exaltation de ses idées et prit le nom de *Publicola*. Envoyé, vers la fin de 1792, en Belgique, pour révolutionner ce pays, il en prépara l'acte de réunion à la France, et à son retour fut nommé secrétaire général de l'instruction publique. Sous le Directoire, il se fit le prédicateur de la religion des théophilantropes; sous l'empire, il enseigna successivement les belles-lettres aux lycées de Rouen et d'Orléans, puis la poésie latine à la faculté de Nîmes.

Ses principaux titres littéraires sont des *Odes patriotiques*, où il chercha à imiter l'énergie de Lebrun, une traduction d'*Arrien* (1802, 3 vol. in-8), une *Poétique secondaire* (1817, in-12), poëme en quatre chants, qu'il donna comme une suite à l'*Art poétique* de Boileau, ouvrages dans lesquels il ne s'élève pas au-dessus du médiocre. On cite, en outre: *De l'Allemagne et de la maison d'Autriche* (1792, 1799, 1800, in-8); *l'Esprit de Mirabeau* (1797, 2 vol. in-8); *le Nouveau Diable boiteux, ou Tableau philosophique et moral de Paris* (1799, 2 vol. in-8); *les Fêtes et courtisanes de la Grèce* (1801, 1803, 1820, 4 vol. in-8), ouvrage très-superficiel et quelquefois licencieux, annoncé comme un supplément au *Voyage d'Anacharsis*; *Héliogabale, ou Esquisse morale de la dissolution romaine sous les empereurs* (1803, in-8), etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*, 1824.

CHAUVEAU-LAGARDE (Claude-François), avocat français, né le 21 janvier 1756 à Chartres, mort le 29 février 1841. Avocat déjà distingué avant la Révolution, c'est surtout après 1789 qu'il acquit de la renommée. On cite ses défenses du général Miranda, de Charlotte Corday, de la reine Marie-Antoinette en 1793, de l'abbé Brottier en 1797, de Joseph Darguines en 1813, du général Bonnaire en 1816, de Bissette, Fabien et Volny en 1826, etc. Il fut nommé, en 1828, conseiller à la Cour de cassation. Outre un grand nombre de plaidoyers et de mémoires, il a laissé : *Théorie des états généraux, ou la France régénérée* (1789, in-8); *Note historique sur le procès de Marie-Antoinette et de Madame Élisabeth* (Paris, 1816, in-8), etc.

Cf. Durozoir, dans la *Biographie universelle*.

CHAUVELIN (Henri-Philippe DE), théologien et magistrat français, né vers 1716, mort le 14 janvier 1770. Chanoine de Notre-Dame et conseiller au parlement de Paris, il se fit remarquer, dans cette assemblée, par son attachement au parti janséniste et son ardeur contre les jésuites. Outre son discours pour la suppression des derniers, prononcé le 17 avril 1761, et imprimé la même année, il publia le *Compte rendu par un de ces Messieurs sur la doctrine des jésuites* (1761). Grimm lui attribue un écrit piquant intitulé : *Tradition des faits qui manifestent le système d'indépendance que les évêques ont opposé, dans les différents siècles, aux principes invariables de la justice souveraine du roi sur tous ses sujets* (1753, in-12), et qui fut reproduit, lors des querelles

entre les ultramontains et les gallicans, sous la Restauration (Paris, 1825, in-8).

Son frère aîné, le marquis François-Claude DE CHAUVELIN, mort en 1774 dans l'appartement de Louis XV, pendant une partie de cartes, publia dans les recueils du temps des vers d'une facilité spirituelle, entre autres : *les Sept péchés mortels* et *le Bonheur du Sage*.

Cf. Voltaire : *Siècle de Louis XV ;* — Grimm : *Correspondance.*

CHEHAB-EDDYN (Abd-el-Rahman), historien arabe, né à Damas en 1200, mort en 1267. On a de lui deux *Abrégés* de la chronologie de Damas, une *Histoire* des Obaïdites, et l'histoire de Noureddin et de Saladdin, sous le titre de *Ahzar-al-roud-hataïn* (Fleurs des deux parterres). Dom Berthereau a extrait de longs fragments de ce dernier ouvrage pour son *Histoire des croisades.*

CHEMIN DU MONDE (LE), comédie de Congrève (voy. ce nom).

CHEMIN DE LA PERFECTION (LE), ouvrage de sainte Thérèse (voy. ce nom).

CHEMINAIS DE MONTAIGU (Timoléon), prédicateur français, né en 1652 à Paris, mort le 15 septembre 1689 Il entra chez les Jésuites, professa la rhétorique à Orléans, puis se voua à la chaire. Son éloquence douce, persuasive, émouvante, le faisait comparer à Racine. Outre ses *Sermons* (Paris, 1690, 2 vol. in-12, et 1764, 5 vol. in-12), il a écrit : *Sentiments de piété* (Paris, 1691, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

CHEMNITZ (Philippe-Bogislav DE), historien allemand, né à Stettin le 9 mai 1605, mort à Hallstadt (Suède) en 1678. C'est le petit-fils d'un savant théologien protestant, Martin Chemnitz, ou *Chemnitzius*, auteur d'un certain nombre d'ouvrages de dogmatique et de polémique. Il servit comme soldat, puis fut appelé en Suède par la reine Christine, qui le nomma son historiographe et l'anoblit en 1648. On cite comme un des principaux ouvrages historiques de son temps son livre de *la Guerre des Suédois en Allemagne* (Schwedischer in Deutschland gefürhrter Krieg; Stettin, 1648, tome I; Stockholm, 1653, tome II; Ibid., 1855-1859, 6 vol.) : précieux par les documents qu'il contient, cet ouvrage offre en outre des portraits bien tracés, comme celui de Gustave-Adolphe; mais on reproche au style l'abus des mots étrangers mêlés à l'allemand. On reconnaît P.-B. de Chemnitz pour l'auteur d'un écrit remarquable contre les abus des droits impériaux, intitulé : *De ratione status in imperio nostro romano germanico* (1640; Freystadt, 2ᵉ édit., 1647, in-4) et publié sous le nom d'*Hippolytus à Lapide.* — Il y a eu un second théologien du même nom et de la même famille, Christian CHEMNITZ, né en 1615, mort en 1666, auteur d'écrits moins importants que ceux de Martin Chemnitzius.

CHEMNITZER (Iwan-Iwanowicz), fabuliste russe, né à Saint-Pétersbourg en 1744, mort à Smyrne le 20 mars 1784. Il suivit la carrière militaire, voyagea en Europe, puis alla comme consul général à Smyrne, et y mourut de mélancolie. Ses *Fables* le mettent à un rang distingué dans la littérature russe. Outre leur caractère particulier d'actualité et de couleur locale, elles se font remarquer par l'habileté de la composition, le naturel, la vivacité, l'extrême facilité du vers. Elles ont eu de nombreuses éditions (Saint-Pétersbourg, 1778, 1819, 1847, etc.; Moscou, 1836) et ont été traduites en français par Masclet (Moscou, 1850).

Cf. Otto : *Lehrbuch der rüssischen Literatur.*

CHÊNEDOLLÉ (Charles-Julien LIOULT DE), poëte français, né le 4 novembre 1769 à Vire, mort le 2 décembre 1833. Il était fils d'un membre de la Chambre des comptes de Normandie. Après avoir commencé ses études chez les cordeliers de Vire, il les acheva chez les oratoriens de Juilly. Il émigra en 1791, fit deux campagnes dans l'armée des princes, résida successivement en Hollande, en Allemagne, en Suisse, et rayé de la liste des émigrés par Fouché, son ancien professeur à Juilly, il revint à Paris en 1799. Nommé inspecteur de l'Académie de Caen en 1812, il devint en 1830 inspecteur général des études. Maître ès jeux floraux, il ne fut point de l'Académie française.

L'histoire intime de ce poëte, que Sainte-Beuve a révélée en publiant des extraits de son *Journal*, témoigne d'un esprit élevé, d'une âme pure, enthousiaste et sympathique, et le fait aimer, malgré les défaillances de son talent. Au sortir du collége, il apprit dans J.-J. Rousseau, Gessner, Buffon, Bernardin de Saint-Pierre, à sentir et comprendre la nature; il n'aspirait qu'à être le poëte de la vie pastorale, lorsque, ayant rencontré Rivarol à Hambourg, il sacrifia sa personnalité à l'admiration qu'il conçut pour l'esprit et les idées de cet écrivain. Ce fut Rivarol qui lui suggéra l'idée de son poëme du *Génie de l'homme*, dont le sujet avait été abordé sans succès par Voltaire, Lebrun et Fontanes. Klopstock, Mᵐᵉ de Staël et plus tard Chateaubriand, influèrent aussi sur Chênedollé; Mᵐᵉ de Staël surtout concourut à le détourner de sa véritable voie, par des paroles aussi peu mesurées que celles-ci : « Vos vers sont hauts comme les cèdres du Liban. » Toutefois de tels jugements n'altéraient pas sa modestie naturelle : « Quand je lis, disait-il, des hommes comme Gœthe, Schiller, Klopstock, Byron, je sens combien je suis mince et petit. » Le *Génie de l'homme* (Paris, 1807, in-8, plusieurs fois réimprimé) fut assez froidement accueilli. Il est en quatre chants : *l'Astronomie ou les cieux, la Terre ou les montagnes, l'Homme, la Société.* Tout le sujet se trouve embrassé dans cette courte exposition qui donnera le ton du poëme

L'homme appelle mes vers ; je chante son génie.
Je le peindrai d'abord, sur les pas d'Uranie,
Et, par elle éclairé, poursuivant dans les cieux
Des orbes enflammés le cours mystérieux ;
Puis, du globe observant les changements antiques,
On le verra des monts dessiner les portiques ;
Enfin de sa pensée épier les trésors,
Et du corps social dévoiler les ressorts.

Les pièces détachées où le talent poétique de Chênedollé garde sa vraie physionomie ne parurent en recueil qu'en 1820, sous le titre d'*Études poétiques.* Là se trouvent : *le Dernier jour de la moisson, la Gelée d'avril, le Tombeau du jeune laboureur*, et *le Clair de lune de mai*, dont le sentiment et l'expression sont si modernes :

A travers la cime agitée
Du saule incliné sur les eaux,
Verse ta lueur argentée,
Flottante en mobiles réseaux.

Que ton image réfléchie
Tombe sur le ruisseau brillant,
Et que la vague au loin blanchie
Roule ton disque vacillant.

Les *Études poétiques*, composées avant les premières *Méditations* de Lamartine, ne furent publiées qu'après, et, selon la remarque de Sainte-Beuve, ce fut le malheur de Chênedollé de paraître attardé en poésie, lorsqu'il avait eu au contraire des pressentiments poétiques. Il a donné, en outre, *l'Esprit de Rivarol* (1808, in-12) et, avec Fayolle, une édition des *Œuvres complètes de Rivarol* (1808, 5 vol. in-8).

Cf. Dussault : *Annales littéraires ;* — Desplaces, dans la *Revue de Paris*, mai 1840 ; — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes* (juin 1849).

CHÉNIER (Louis DE), historien français, né en 1723 à Montfort (Languedoc), mort le 25 mai 1796. Après avoir dirigé une maison de commerce à

Constantinople, il entra dans les consulats et devint, vers 1768, consul général au Maroc. En 1759 il avait épousé une Grecque, nommée Santi-l'Homaka, dont la beauté et l'esprit furent célèbres. Il en eut quatre fils, dont les deux derniers furent André et Marie-Joseph. L'influence qu'il avait acquise à Paris pendant la Révolution ne suffit pas pour sauver André de l'échafaud.

Le père des Chénier a lui-même quelques titres littéraires; il a rédigé, sur les notes qu'il avait recueillies, des compilations historiques où l'on trouve des observations intéressantes sur les mœurs et les usages des peuples orientaux : *Recherches historiques sur les Maures et l'histoire de l'empire de Maroc* (Paris, 1787, 3 vol. in-8); *Révolutions de l'empire ottoman, et observations sur ses progrès*, etc. (Paris, 1789, in-8; 1808, in-8).

CHÉNIER (André-Marie DE), poëte français, troisième fils du précédent, né le 20 octobre 1762 à Constantinople, mort le 25 juillet 1794. Sa mère contribua beaucoup à lui inspirer le goût de l'ancienne littérature grecque, sa littérature nationale. A l'âge de deux ans, il fut amené en France et vécut neuf années à Carcassonne, où, près d'une sœur de son père, sous la surveillance de sa mère, il reçut, dit un de ses biographes, « une éducation toute libre et toute rêveuse. » Envoyé au collége de Navarre à Paris, en 1773, avec son frère Marie-Joseph, il ne tarda pas, en étudiant les classiques, à s'exercer dans la poésie française. Quand il sortit du collége, il ne songeait qu'à la gloire des lettres; il faisait des plans de poëmes et jetait sur le papier les vers qui naissaient par fragments de ses études ou de ses impressions. Cependant il était destiné aux armes, et vers la fin de 1782, il entra, comme sous-lieutenant, dans le régiment d'Angoumois, qui tenait garnison à Strasbourg. Dans cette ville d'érudition, il fit sa principale occupation de l'anthologie grecque, que Brunck y avait publiée en 1776, sous le titre d'*Analecta;* mais il ne put résister aux ennuis de la vie de garnison, et après six mois revint à Paris, comme il dit :

> . . . . Dans ces murs où la Seine
> Voit sans cesse embellir les bords dont elle est reine,
> Et près d'elle partout voit changer tous les jours
> Les fêtes, les travaux, les belles, les amours.

Il mêla alors l'étude et le plaisir. Plusieurs de ses meilleures idylles et de ses élégies sont de ce temps. Quelques amis choisis recevaient ses confidences et applaudissaient aux productions de sa muse. C'étaient principalement les frères Trudaine et les frères de Pange, le marquis de Brazais et Lebrun. Ce dernier lui adressait une *Épître*, dont plusieurs vers offrent l'intérêt d'une prophétie :

> Oui l'astre du génie éclaira ton berceau ;
> La gloire a sur ton front secoué son flambeau ;
> Les abeilles du Pinde ont nourri ton enfance...
> Ton laurier doit un jour ombrager le Parnasse ;
> J'entrevois sa hauteur dans sa naissante audace...

Une grave maladie interrompit ses travaux ; ses amis pensèrent le perdre; il écrivit ses adieux dans une *Élégie*, adressée aux frères de Pange et empreinte d'un hellénisme tout payen :

> Aujourd'hui qu'au tombeau je suis près de descendre,
> Mes amis, dans vos mains je dépose ma cendre.
> Je ne veux point, couvert d'un funèbre linceul,
> Que les pontifes saints autour de mon cercueil,
> Appelés aux accents de l'airain lent et sombre,
> De leur chant lamentable accompagnent mon ombre,
> Et sous des murs sacrés aillent ensevelir
> Ma vie et ma dépouille, et tout mon souvenir...
> Vous-mêmes choisissez à mes jeunes reliques
> Quelque bord fréquenté des Pénates rustiques,
> Des regards d'un beau ciel doucement animé,
> Des fleurs et de l'ombrage et tout ce que j'aimai.
> C'est là, près d'une eau pure, au coin d'un bois tranquille,
> Qu'à mes mânes éteints je demande un asile...

Il revint à la santé, et les frères Trudaine, pour achever sa guérison, l'emmenèrent avec eux en Suisse, en Italie et jusqu'à Constantinople. Parti à la fin de 1784, il revint en 1786. Il s'éprit alors d'amour pour M^{me} de Bonneuil, qui fit le sujet de plusieurs de ses élégies. Pressé par son père d'entrer dans la carrière diplomatique, il fit le sacrifice de sa liberté et partit pour Londres, comme secrétaire d'ambassade, au mois de décembre 1787, avec M. de la Luzerne. Ce séjour en Angleterre, et dans une situation dépendante, lui fut pénible. C'est avec un grand plaisir qu'il abandonna la diplomatie et revint à Paris en 1790. Ses amis appartenaient au parti constitutionnel; il adopta facilement leurs opinions et devint un des membres du club qui siégeait au Palais-Royal, sous le nom de Société de 89. Il fut chargé de rédiger un écrit qui porta le titre d'*Avis aux Français sur leurs véritables ennemis*, et qui parut dans le n° 13 du *Journal de la Société de* 89, comme le manifeste du club. Dans cet écrit, le poëte montrait un fervent amour pour la liberté et pour les principes de la Révolution ; mais il s'élevait avec violence contre les fauteurs d'excès et de désordres. Les mêmes idées se retrouvent encore dans le *Dithyrambe sur le Jeu de Paume*, qu'il publia en 1791 et qu'il adressa au peintre David.

A la fin de 1791, André Chénier se présenta aux élections de la Seine pour l'Assemblée législative; il échoua. Il fit paraître, le 26 février 1792, dans le *Journal de Paris*, un article où il attaquait vivement la Société des amis de la constitution (les Jacobins). Son frère Marie-Joseph, qui en était membre, écrivit une réponse dans laquelle il manifestait hautement la différence de leurs opinions; puis irrité par les invectives du *Journal de Paris*, il réfuta l'article de son frère dans une lettre qui fut insérée le 11 mai au *Moniteur*. André répliqua et fit aux succès dramatiques de Marie-Joseph une allusion blessante. Celui-ci répondit à son tour vivement dans le *Moniteur* du 19 juin. La querelle s'arrêta là ; les deux frères ne restèrent brouillés que pendant quelques mois. De cette querelle sont nées les calomnies que l'esprit de parti éleva plus tard contre Marie-Joseph. Cependant André Chénier avait excité la haine des révolutionnaires exaltés. Outre ses articles dans le *Journal de Paris*, il avait écrit contre la fête donnée, sur la proposition de Collot-d'Herbois, aux Suisses révoltés du régiment de Châteauvieux, un iambe qui est un chef-d'œuvre d'ironie et qui se termine par la métamorphose des quarante-cinq révoltés en constellation. Après le 10 août, il parut avoir renoncé à la vie politique. Il oubliait ses déboires dans l'amour de la personne qu'il a célébrée sous le nom de Fanny. Pourtant, lors du procès de Louis XVI, il demanda l'honneur de prendre part à sa défense. On croit qu'il servit de secrétaire à Malesherbes, et Henri de Latouche prétend que la lettre par laquelle le roi demandait l'appel au peuple fut son œuvre; il paraît qu'il avait rédigé une demande fort éloquente, mais qu'on lui préféra une rédaction plus simple. Après l'exécution de Charlotte Corday, il adressa à la meurtrière de Marat une ode où la violence de l'expression s'unissait à la profondeur de la haine contre ceux qui dominaient alors la France :

> Belle, jeune, brillante, aux bourreaux amenée,
> Tu semblais t'avancer sur le char d'hyménée,
> Ton front resta paisible et ton regard serein.
> Calme, sur l'échafaud, tu méprisas la rage
> D'un peuple abject, servile et fécond en outrage,
> Et qui se croit encore et libre et souverain.

Quand on voit de près les hardies provocations d'André Chénier, on s'étonne de le trouver encore libre au mois de janvier 1794. Il ne fut même arrêté que par hasard, chez M^{me} de Pastoret, où

il se trouvait et où il voulut s'opposer à l'arrestation de cette dame. L'ordre d'incarcération obtenu contre lui, à la suite de cette imprudence généreuse, était si irrégulier qu'on refusa de le recevoir à la prison du Luxembourg. On fut moins exigeant à Saint-Lazare, où on l'écroua le 7 janvier. Les démarches tentées, surtout par son père, pour obtenir sa mise en liberté, furent inutiles. Il passa six mois en prison, trouvant dans la poésie des consolations à sa captivité et ne craignant même pas là d'irriter par ses vers mordants les hommes qui tenaient sa vie dans leurs mains. C'est là que la comtesse de Coigny lui inspira son admirable *Jeune captive;* c'est là qu'il composa ses iambes les plus emportés; il les traçait d'une écriture microscopique sur d'imperceptibles rouleaux de papier. Attendant son tour de mourir, il écrivait encore :

> Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphire
> Anime la fin d'un beau jour,
> Au pied de l'échafaud j'essaye encore ma lyre.
> Peut-être est-ce bientôt mon tour;
> Peut-être avant que l'heure en cercle promenée
> Ait posé sur l'émail brillant,
> Dans les soixante pas où sa route est bornée,
> Son pied sonore et vigilant,
> Le sommeil du tombeau pressera ma paupière!
> Avant que de ses deux moitiés
> Ce vers que je commence ait atteint la dernière,
> Peut-être en ces murs effrayés
> Le messager de mort, noir recruteur des ombres,
> Escorté d'infâmes soldats,
> Remplira de mon nom ces longs corridors sombres...

Le 7 thermidor, trois jours avant l'exécution de Robespierre, André Chénier fut conduit à l'échafaud. Il n'avait que trente et un ans. Quand il descendit l'escalier de la Conciergerie, on l'entendit qui disait, en se frappant le front : « Pourtant j'avais quelque chose là! » Sur la fatale charrette, il se trouva près de Roucher. Suivant une tradition, les deux poëtes allèrent au supplice en récitant la première scène d'*Andromaque*. Il est certain que Chénier se montra ferme et calme devant la mort.

M. Sainte-Beuve a dit d'André Chénier qu'il était « notre plus grand classique en vers depuis Racine et Boileau ». Il remarque en outre qu'il est « un des maîtres de la poésie française au XIXe siècle ». Il est singulier, en effet, qu'André Chénier n'appartînt presque pas au siècle où il vécut; que son œuvre inachevée fut à peine connue de ses contemporains, et qu'à l'époque où elle fut publiée, en 1819, elle entra, par les sentiments exprimés, par l'habileté et la recherche de la forme, en plein courant de la poésie qui commençait à jaillir pour nous de la source lyrique. On eut dit que ce poëte, mort depuis vingt-six ans, vivait alors de la vie intellectuelle qui transformait notre littérature. Ce fut au point qu'on accusa l'éditeur d'avoir imaginé ces œuvres pour servir au triomphe de la révolution poétique. Cependant la rare beauté de son talent n'était pas entièrement ignorée. On avait déjà pu, de son vivant, admirer quelques-unes de ses pièces. Moins de six mois après sa mort, le 9 janvier 1795, la *Décade* publia la *Jeune captive*, dont Villemain a dit : « C'est un des chefs-d'œuvre de la poésie moderne; c'est la plus pure des élégies tendres, c'est un style, dont la richesse pleine de symboles et d'images, a quelque chose de riant et de nouveau comme la jeunesse. » Le 1er germinal an IX, le *Mercure* inséra la *Jeune Tarentine*, l'une des plus ravissantes de ses idylles antiques, si profondément empreintes du sentiment grec, de naïve simplicité et de mélancolie :

> Elle a vécu, Myrto, la jeune Tarentine!
> Un vaisseau la portait aux bords de Camarine.
> Là, l'hymen, les chansons, les flûtes, lentement
> Devaient la reconduire au seuil de son amant...
> Elle est au sein des flots, la jeune Tarentine!
> Son beau corps a roulé sous la vague marine...

Dans une note du *Génie du christianisme*, Chateaubriand cita plusieurs fragments des *Idylles*. Dans les notes de ses *Élégies*, Millevoye publia des fragments du poëme d'*Homère*. Enfin, H. de Latouche fut chargé d'éditer les poésies d'André Chénier; il apporta à ce travail une grande sollicitude et parvint à se procurer une partie des fragments restés dans les manuscrits du poëte. Un seul reproche peut lui être adressé, c'est d'avoir quelquefois altéré le texte, en vue de l'époque où il faisait sa publication. Le recueil parut sous le titre d'*Œuvres complètes* (Paris, 1819, in-8). Il fut plusieurs fois reproduit. Une édition plus complète fut publiée par la librairie Charpentier, avec la notice de Latouche et une gravure du portrait de l'auteur d'après la peinture de Suvée : *Poésies d'André Chénier* (Paris, 1839, in-18, souvent réimpr.). Il a enfin été donné une édition dite « critique » des *Poésies*, avec *Notice, variantes, notes, lexique*, etc., par L. Becq de Fouquières (1862, in-8, avec portrait).

Le recueil des poésies d'André Chénier, dans la plupart des éditions, s'ouvre par le dithyrambe sur *le Jeu de Paume*, imitation de la manière de Pindare, fort hardie dans l'irrégularité des coupes, les enjambements et les rejets. En second lieu se trouve l'iambe sur *les Suisses*. Viennent ensuite les *Idylles*, et d'abord *l'Oaristys*, si savamment imitée de Théocrite; puis *l'Aveugle*, « qui semble, dit M. Villemain, une page d'un manuscrit grec, mais traduite par quelque chose de mieux qu'un moderne; » *la Liberté*, dialogue entre un chevrier et un berger, dans lequel on voit comment les mêmes objets peuvent paraître hideux ou charmants, suivant qu'on les voit en homme libre ou en esclave; *le Jeune malade*, morceau d'une grande pureté, plein des plus charmants souvenirs de la Grèce, et où la grâce et l'harmonie sont exquises; *le Mendiant*, qui est digne des idylles précédentes; *Néère :*

> Néère tout son bien, Néère ses amours;
> Cette Néère hélas! qu'il nommait sa Néère...

Aux *Idylles*, dont le nombre s'élève à vingt, succèdent les *Fragments d'idylles*, qui sont pleins de charme dans leur forme incomplète. Ils sont suivis des *Élégies*, au nombre de trente-neuf, et des *Fragments d'élégies*. Le poëte y a imité Properce et souvent l'*Anthologie grecque*. Tous les critiques en ont fait ressortir le naturel, le gracieux abandon, la variété de tons, la franchise du sentiment. Rien dans notre langue n'en surpasse la douceur gracieuse et passionnée. Après quatre *Épîtres*, dont les trois premières sont adressées à Lebrun et la dernière au chevalier de Pange, les éditeurs placent les *Poëmes*. Le premier, *l'Invention*, est seul complet. Suivant le critique déjà cité, « ce précieux essai renferme les vues les plus justes sur l'audace légitime du talent, sur les routes véritables de l'invention, sur cette espèce de fidélité infidèle qui s'attache aux derniers imitateurs des premiers modèles. Il ne méconnaît pas la gloire des grands génies de la France, mais il leur souhaite de vrais imitateurs, c'est-à-dire des imitateurs qui ne leur ressemblent pas. » La théorie littéraire de Chénier s'y résume dans ce vers, conservé par toutes les mémoires :

> Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Le poëme d'*Hermès*, dont nous n'avons que des fragments, a été conçu dans la pensée de reproduire, en y ajoutant les données fournies par les progrès de la science, le *De natura rerum* de Lucrèce. Les doctrines du XVIIIe siècle devaient s'y montrer dans toute leur irréligion. C'est sans doute ce qui a fait dire à Chênedollé qu'André Chénier

« était athée avec délices : » jugement impossible à admettre par ceux qui lisent seulement ses autres œuvres. M. Sainte-Beuve croit que l'*Hermès* était, dans la pensée de l'auteur, divisé en trois chants : le premier sur l'origine de la terre, la formation des animaux et de l'homme ; le second sur l'homme en particulier ; le troisième sur la société politique, la constitution de la morale et l'invention des sciences. Le poëme de *Suzanne* fut à peine ébauché. Il en reste quelques fragments ; le premier est une invocation empreinte du sentiment biblique. L'œuvre complète devait avoir six chants, dont le poëte lui-même a tracé le canevas. Nous avons aussi des fragments de trois autres poëmes : *l'Amérique, l'Art d'aimer, la Superstition.* Aux *Poëmes* succèdent des *Poésies diverses*, un *Hymne à la France*, un fragment d'hymne sur *la Liberté*, et des *Odes* au nombre de quatorze. Les plus connues de ces odes sont *la Jeune captive*, *à Charlotte Corday*, *à Fanny.* L'une des plus belles est celle qui a pour titre *Versailles.* M. Sainte-Beuve a écrit qu'elle était « la plus belle (s'il fallait choisir), la plus complète des pièces d'André Chénier ». Le volume se termine par cinq *Iambes* contre les tyrans de la Révolution. M. Paul Lacroix a publié les *Œuvres en prose* d'André Chénier (Paris, 1840, in-18). M. de Latour, ayant en sa possession un exemplaire de *Malherbe* (édition de 1776), qu'avait annoté André Chénier, a publié les *Poésies de Malherbe, avec un commentaire inédit par André Chénier* (Paris, 1842, in-12). Les notes sont courtes, mais remarquables par la pureté du goût et l'élévation du sentiment poétique.

Cf. Henri de Latouche : *Notice sur André Chénier ;* — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIII[e] siècle*, 58[e] leçon ; — Géruzez : *Histoire de la littérature française pendant la Révolution* (1859, in-18) ; — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, t. III, et *Causeries du lundi*, t. IV ; — Gustave Planche : *Portraits littéraires ;* — Becq de Fouquières : *Étude sur la vie et les œuvres d'André Chénier*, dans son édition.

CHÉNIER (Marie-Joseph DE), poëte français, frère du précédent, né le 28 août 1764 à Constantinople, mort le 10 janvier 1811. Il fit ses études à Paris, au collége de Navarre, d'où il sortit à dix-sept ans pour être officier de dragons. Après deux années, qu'il passa en garnison à Niort, il s'ennuya de l'état militaire et le quitta pour la littérature. Il débuta au Théâtre-Français en 1785, par un drame en deux actes, intitulé *Edgar, ou le Page supposé*, qui fut sifflé d'un bout à l'autre, et dont La Harpe dit dans sa *Correspondance littéraire* : « C'est l'ouvrage d'un jeune homme nommé Chénier, qui fait profession du plus grand mépris pour Voltaire et Racine, et qui a bien ses raisons pour cela. » A ce drame succéda, en 1786, la tragédie d'*Azémire*, qui ne fut pas plus heureuse. La Harpe dit encore à ce sujet : « Un M. Chénier, jeune aspirant, a fait jouer à Fontainebleau une tragédie d'*Azémire*, qui a été sifflée outrageusement. Cet accueil ne l'a pas rebuté, et huit jours après il a voulu prendre sa revanche au Théâtre-Français ; mais craignant le préjugé défavorable que pouvait faire naître la déconvenue de Fontainebleau, il a cru devoir user d'une petite ruse déjà employée plus d'une fois. On a fait afficher *Zaïre*, et, la toile levée, un acteur est venu annoncer qu'une indisposition subite d'un de ses camarades empêchant de donner *Zaïre*, on priait le public d'agréer à la place une tragédie nouvelle : c'était notre *Azémire*, qui n'a pas été mieux traitée à Paris qu'à Fontainebleau. » La tragédie de *Charles IX*, que Chénier fit jouer en 1789, quatre mois après la prise de la Bastille, obtint, au contraire, un très-grand succès ; mais le talent y eut moins de part que le sujet et l'enthousiasme révolutionnaire de l'époque. Les personnages, auteurs ou victimes de la Saint-Barthélemy, le cardinal de Lorraine bénissant les poignards de l'assassinat, le chancelier de L'Hôpital prédisant la Révolution, tout ce tableau du fanatisme aux prises avec l'esprit de liberté était bien propre à remuer le public. La pièce, du reste, quoique déclamatoire, sans intrigue et sans caractères, a du mouvement et de l'énergie. Loin de s'y montrer ennemi de Voltaire, comme l'écrit La Harpe, le poëte y professa hautement ses principes. C'est dans *Charles IX* que Talma commença à établir sa réputation.

En 1791, M.-J. Chénier donna deux autres tragédies : *Henri VIII* et *Calas.* La première, pour laquelle l'auteur avait une prédilection, ne présente pas des caractères mieux tracés, une action mieux conduite, des situations plus motivées que l'ouvrage précédent ; mais le pathétique y est vrai, et Anne de Boleyn y est fort touchante. *Calas*, où du commencement à la fin la vertu est opprimée par un fanatisme tout-puissant, offre une situation beaucoup trop prolongée, dont le pathétique larmoyant va jusqu'au mélodrame, et dont quelques détails heureux ne rachètent pas l'uniformité. Il ne fut joué que trois fois. *Caïus Gracchus*, représenté en 1792, offre une série de tirades éloquentes, mais point d'action et point de caractères, à part le personnage principal qui est esquissé avec énergie, mais seulement esquissé. On en a retenu cet hémistiche fameux : *Des lois, et non du sang!* La pièce fut interdite. *Fénelon* (1793), dont le sujet et les sentiments sont aussi en rapport avec les idées du temps, et où l'archevêque de Cambrai délivre une religieuse tenue depuis quinze ans par son abbesse dans un cachot, est une tragédie d'un style plus naturel que les précédentes, mais pleine d'invraisemblances. Le rôle de Fénelon, bien joué par Monvel, en fit le succès. Dans la tragédie de *Timoléon* (1794), plus faible encore d'action et de caractère que les précédentes, l'auteur paraît avoir eu l'intention d'attaquer Robespierre dans l'ambitieux Timophane à qui ses amis maladroits veulent placer une couronne sur la tête au milieu de l'assemblée du peuple ; elle fut sévèrement interdite, et les manuscrits même en furent supprimés.

Marie-Joseph Chénier, qui était membre de la Convention, où il fut le partisan de Danton, fit partie du Conseil des Cinq-Cents et du Tribunat. C'est sur ses rapports que l'établissement des écoles primaires fut décrété à la fin de 1792, et que, le 3 janvier 1795, la Convention vota 300000 francs de secours qui furent répartis entre cent-seize savants, littérateurs et artistes. Il eut part à l'organisation de l'Institut, et fut placé lui-même dans la troisième classe (littérature et beaux-arts). En 1803, il accepta les fonctions d'inspecteur général des études de l'Université. En 1804, à l'occasion du couronnement de l'empereur Napoléon I[er], il fit jouer la tragédie de *Cyrus*, dans laquelle il eut l'intention de justifier l'acte de Napoléon, mais en lui donnant des conseils et en faisant entendre quelques accents en faveur de la liberté. La pièce ne plut pas, et ne pouvait plaire à celui qui en était l'objet ; elle ne fut représentée qu'une fois. L'auteur blessé se hâta de revenir au parti républicain dans son élégie intitulée *la Promenade*, qu'il publia en 1805, et l'année suivante, il quitta les fonctions d'inspecteur de l'instruction publique. En 1806 et en 1807, il fit un cours à l'Athénée de Paris sur l'histoire de la littérature française. Outre les tragédies citées plus haut, il composa les pièces suivantes, qu'il ne fit pas jouer : *Philippe II*, tragédie en cinq actes ; *Brutus et Cassius, ou les derniers Romains*, tragédie en trois actes ; *Tibère*, tragédie en cinq actes, le chef-d'œuvre dramatique de l'auteur, qui fut représenté avec peu de succès en 1844 ; *Œdipe roi*, tragédie

en cinq actes, avec chœurs, imitée de Sophocle, ainsi que la suivante ; *Œdipe à Colone*, tragédie en cinq actes, avec chœurs ; *Nathan le Sage*, drame en trois actes, imité de Lessing ; des fragments d'une tragédie d'*Electre* et de deux comédies, l'une intitulée *les Portraits de famille*, l'autre *Ninon*. Tout ce théâtre même dans les meilleures œuvres offre les défauts indiqués à propos des pièces qui furent jouées du vivant de l'auteur. Partout, excepté dans quelques passages de *Tibère*, il est rhéteur et versificateur plutôt que poëte. Il montra les mêmes défauts dans la plupart de ses autres écrits, soit en vers, soit en prose. Le jugement qu'en a porté Mme Roland, bien qu'il sente l'exagération de l'inimitié politique, est vrai en très-grande partie : « J'ai vu Chénier quelquefois ; je me souviens que Roland le chargea de dresser le projet d'une proclamation dont il lui donna l'idée. Chénier apporta et me lut ce projet ; c'était une véritable amplification de rhétorique déclamée avec l'affectation d'un écolier à voix de stentor. Elle me donna sa mesure. On peut faire des vers et porter dans un autre genre de travail la justesse d'un bon esprit ; mais Chénier voulait encore être poëte en écrivant de la prose et de la politique. Voilà, me dis-je, un homme mal placé et qui n'est bon dans la Convention qu'à donner quelques plans de fêtes nationales ! » Mme de Staël complète ce portrait par un trait d'une grande finesse : « C'était un homme d'esprit et d'imagination, mais tellement dominé par son amour-propre, qu'il s'étonnait de lui-même, au lieu de travailler à se perfectionner. » Pour juger de cet esprit présomptueux et de ce talent déclamatoire, il faut lire les chants et les odes que Chénier composa pour la Révolution : *Ode sur la mort de Mirabeau* (1791) ; *Hymne pour la fédération* (1792) ; *Chant des sections de Paris* (1793) ; *Hymne à la Raison*, publié en 1794, ainsi que les pièces suivantes ; *Hymne sur la reprise de Toulon ; Hymne à l'Etre suprême ; Chant des victoires ; Ode sur la situation de la république française durant l'oligarchie de Robespierre ; Hymne du 9 thermidor* (1795) ; *Hymne pour la pompe funèbre du général Hoche* (1797). Il faut excepter le *Chant du départ*, qui date de 1794, et qui a été, après la *Marseillaise*, l'hymne le plus populaire de la Révolution.

Le véritable talent de Marie-Joseph Chénier ne s'est montré ni dans son théâtre, ni dans ses poésies lyriques, ni dans ses imitations d'Ossian, ni dans ses petits poëmes, mais dans ses discours en vers où il a déployé une énergie satirique très-remarquable. Comme l'a dit Charles Labitte : « Le talent ferme, sensé, mordant, sobre de Chénier, n'éclata que très-tard, après les plus dures épreuves. » L'indignation l'inspira, quand il se vit accusé d'avoir provoqué la mort de son frère ; quand Morellet lui cria : « Sultan Chénier, auriez-vous rapporté de Constantinople les mœurs des Ottomans, qui croient ne pouvoir régner qu'en étranglant leurs frères ? » Lorsqu'il vit les plus méprisables libellistes reproduire cette affreuse accusation, son cœur se souleva, et il lança la belle *Épître sur la calomnie* (1797), où l'on trouve ces vers :

> Hélas ! pour arracher la victime aux supplices,
> De mes pleurs chaque jour fatiguant vos complices,
> J'ai courbé devant eux mon front humilié ;
> Mais ils vous ressemblaient, ils étaient sans pitié.
> . . . .
> Auprès d'André Chénier avant que de descendre,
> J'élèverai la tombe où manquera sa cendre,
> Mais où vivront du moins et son doux souvenir,
> Et sa gloire et ses vers dictés pour l'avenir.
> . . . .
> O mon frère, je veux, relisant tes écrits,
> Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits ;
> Là, souvent tu verras près de ton mausolée,
> Tes frères gémissants, ta mère désolée,
> Quelques amis des arts, un peu d'ombre et des fleurs,
> Et ton jeune laurier grandira sous mes pleurs.

Puis vinrent *le Docteur Pancrace* (1797), *les Nouveaux saints* (1801), où il ralliait les nouveaux convertis, comme Morellet,

> Enfant de soixante ans qui promet quelque chose,

ou comme La Harpe,

> Le grand Perrin-Dandin de la littérature,

la Petite épître à Jacques Delille (1802),

> Marchand de vers, jadis poëte,
> Abbé, valet, vieille coquette,

l'Épître à Voltaire (1806), en faveur des droits de la pensée, et qui contient ces vers si connus :

> Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère, etc.,

et plusieurs autres morceaux du même genre qui restent, avec l'*Épître sur la Calomnie*, les meilleurs titres poétiques de M.-J. Chénier.

Parmi ses écrits en prose, le plus important est le *Tableau de la littérature française depuis* 1789 *jusqu'à* 1808. C'est un ouvrage assez superficiel, quoique la forme trop solennelle trompe le lecteur sur son mérite ; mais s'il contient peu d'idées neuves, il en présente de fort justes, et l'on doit à l'auteur l'éloge d'avoir été impartial même vis-à-vis ses ennemis. On lui reproche principalement de n'avoir pas compris ce qu'il y avait de fécond dans la nouvelle voie ouverte par Chateaubriand et d'avoir montré contre cet écrivain une prévention injuste et étroite. — Le *Théâtre complet* de M.-J. Chénier a été publié par Daunou, avec une notice (Paris, 1818, 3 vol. in-8). Les *Œuvres complètes* ont été imprimées avec la même notice, suivie d'une autre notice par Arnault et d'une analyse détaillée du théâtre par Népomucène Lemercier (Paris, 1823-1826, 8 vol. in-8).

Cf. Charles Labitte, dans la *Revue des Deux-Mondes* 15 janvier 1844 ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V et VI ; — Villenave, dans l'*Encyclopédie des gens du monde ;* — *Notices* de Daunou et d'Arnault.

CHERBULIEZ (Antoine-Élisée), économiste suisse, né à Genève en 1797, mort à Zurich le 14 mars 1869. Outre ses principaux ouvrages : *Théorie des garanties constitutionnelles* (1838, 2 vol. in-8), et *De la Démocratie en Suisse* (1845, 2 vol. in-8), il a publié un certain nombre d'écrits de vulgarisation et a été l'actif collaborateur de la *Bibliothèque universelle de Genève* et de divers recueils économiques ou littéraires. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

CHERCHEUSE D'ESPRIT (LA), comédie de Favart (voy. ce nom).

CHÉRÉMON, Χαιρήμων, poëte tragique grec qui vécut à Athènes dans la première moitié du IVe siècle avant J.-C. Il parait avoir mêlé des scènes comiques à la tragédie. Aristote dit que ses pièces étaient plutôt faites pour la lecture que pour la représentation. Les fragments qui nous en restent suffisent à montrer un poëte de décadence. On connaît les titres suivants : Ἀλφεσίβοια ; Ἀχιλλεύς ; Θερσίτης ; Διόνυσος ; Θυέστης ; Ἰώ ; Μινύας ; Ὀδυσσεύς ; Οἰνεύς ; Τραυματίας ; Κένταυρος.

Cf. Heeren : *De Chæremone tragico græco ;* — Bartsch : *De Chæremone poeta tragico ;* — Patin : *Etude sur les tragiques grecs*, t. I.

CHÉRILUS, Χοιρίλος ou Χοίριλλος, poëte tragique grec, né à Athènes, mort vers 464 avant J.-C. Il commença sa carrière dramatique douze ans après Thespis, fut couronné treize fois et composa cent cinquante pièces. On lui a attribué, comme aux autres poëtes tragiques de la même époque, l'invention des masques et des costumes de théâtre. Le vers nommé *chérilien* par les Latins, et qui consiste en un hexamètre moins la syllabe finale, ne portait pas son nom chez les Grecs.

CHÉRILUS (de Samos), poëte grec, né vers 470

avant J.-C. D'abord esclave à Samos, il fut initié à la poésie par Hérodote, et résida quelque temps à la cour d'Archélaüs. Il composa un poëme épique sur la guerre Médique; c'est le premier poëme de ce genre sur les événements contemporains. Les fragments en ont été réunis par A.-I. Nake (Leipzig, 1817, in-8).

CHÉRILUS, poëte grec du IV^{e} siècle avant J.-C. On le croit né à Jasos. Contemporain et courtisan d'Alexandre, il fit à sa louange des vers épiques, pour chacun desquels le conquérant paya, dit-on, une statère d'or. D'après une autre tradition, mieux en rapport avec son renom de mauvais poëte, les bons vers seulement lui valaient une pièce d'or; pour les mauvais il recevait un soufflet. Le nombre des soufflets fut si grand qu'il en mourut. Son nom, devenu ridicule, fut appliqué plusieurs fois à de méchants écrivains. C'est de lui qu'Horace a dit (épître II) :

> Gratus Alexandro regi magno fuit ille
> Chærilus, incultis qui versibus et male natis...

Cf. Brunck : *Analecta*, t. I; — Bode : *Histoire de la poésie grecque*, t. III; — L. Lalanne : *Curiosités bibliographiques*.

CHÉRIN (Louis-Nicolas-Henri), généalogiste français, né en 1762 à Paris, mort le 14 juin 1799. Il suivit la carrière militaire. On a de lui : *la Noblesse considérée sous ses différents rapports dans les assemblées générales et particulières de la nation* (Paris, 1788, in-8); *Abrégé chronologique d'édits, déclarations, etc., des rois de France de la troisième race, concernant le fait de noblesse* (Paris, 1788, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CHÉROKÉE (LANGUE), l'une des langues de l'Amérique du Nord, de la famille floridienne. Elle est parlée par les Chérokées, qui habitent les bords incultes de l'Arkansas. Elle était répandue autrefois dans les territoires du Tennessee, de la Géorgie et l'Alabama, d'où la civilisation a repoussé ceux qui l'employaient. Il y a dans cette langue deux dialectes : celui des habitants des montagnes ou *ottare* et celui des plaines ou *ayrate*.

Selon le docteur Jarwis, le chérokée est un des idiomes indigènes de l'Amérique les plus riches. Il n'a pas de verbe *être*, mais il possède une très-grande variété de verbes dont l'emploi est déterminé par l'objet qui doit servir de régime. Le duel existe dans les noms et dans les verbes. Il a été inventé vers 1823 par un Chérokée nommé Segwoya, en anglais George Guest, un syllabaire composé de quatre-vingt-cinq signes dont un grand nombre sont nos lettres latines, avec une autre valeur. Dans la prononciation chérokée, on distingue six voyelles et quinze articulations. Il a été fondé, en 1828, un journal en anglais et en chérokée : *le Chérokée Phœnix*. M. J. D. Wofford a publié : *American sunday school Spelling book, translated into Cherokee language* (New-York, 1824). La Société de propagande évangélique a fait imprimer en chérokée des hymnes (8^{e} édit., Park Hill, 1848); *l'Évangile de Saint-Mathieu* (Park Hill, 1850, 5^{e} édit.), etc.

Cf. H. Ludewig : *The Literature of american aboriginal languages* (London, 1858, in-8).

CHÉRON (Elisabeth-Sophie), femme peintre et poëte française, née en 1648 à Paris, morte le 3 septembre 1711. Ses tableaux sont plus estimés que ses vers, qui lui valurent pourtant d'être membre de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, sous le nom d'*Erato*. On cite : *Essai de psaumes et cantiques mis en vers* (Paris, 1694, in-8); *les Cerises renversées*, poëme (Paris, 1717, in-4).

Cf. Fontenay : *Dictionnaire des artistes*.

CHÉRON (Louis-Claude), auteur dramatique français, né le 28 octobre 1758 à Paris, mort le 13 octobre 1807. Député à l'Assemblée législative en 1791, il devint préfet de la Vienne en 1805. Il a publié *le Poëte anonyme*, comédie en deux actes, en vers, qui ne fut pas jouée (Paris, 1785, in-8), et fait représenter : *Caton d'Utique*, tragédie en trois actes, imitée d'Addison (Paris, 1789, in-8); *le Tartufe de mœurs*, comédie en cinq actes, en vers, qui eut quelque succès (Paris, 1805, in-8), et qui est imitée de *l'École de la médisance* de Sheridan. On a encore de lui des traductions de l'anglais.

Son frère, François CHÉRON, né en 1764 à Paris, mort le 16 janvier 1828, fut, de 1814 à 1816, censeur de la *Gazette de France* et du *Constitutionnel*, puis commissaire royal près le *Théâtre-Français*. Il fit, avec Picard, *le Contrat d'union*, comédie en cinq actes, en prose (Paris, 1801, in-8). On cite, en outre, *Napoléon, ou le Corse dévoilé*, ode aux Français (Paris, 1814, in-8), et *Tribut d'un Français, ou quelques chansons faites avant et depuis la chute de Bonaparte* (Paris, 1814, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CHESTERFIELD (Philippe DORMER STANHOPE, comte), homme d'État anglais, né en 1694, mort en 1773. Le célèbre rival de Walpole est connu, en littérature, par ses relations avec Voltaire, ses articles de journaux et surtout ses *Lettres* adressées à un fils naturel dont il veut former l'esprit et les manières. Ces lettres ont été durement jugées par Johnson que l'auteur avait blessé dans son orgueil : « Sa Seigneurie, dit-il, prêche à son fils les mœurs d'une courtisane et les manières d'un maître à danser. » Elles ont, du moins, du sens, de l'esprit, de l'agrément, de l'élégance, et lorsque le jeune correspondant de l'auteur entre dans la carrière diplomatique pour laquelle il n'est pas fait, elles prennent le ton sérieux et élevé de la politique et de l'histoire. Publiées en 1774, et très-goûtées du public anglais, elles obtinrent le même succès en France, où il en a été fait plusieurs éditions. Elles furent traduites en français dès 1776 (4 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés). Une traduction plus récente a été donnée par Am. Renée (Paris, 1842, 2 vol. in-12). La meilleure édition des *Lettres* est celle de lord Mahon (Londres, 1845, 4 vol. in-8). Les *Discours et Essais* du comte de Chesterfield ont été publiés par le docteur Maty en 1774.

Cf. Maty : *Life of lord Chesterfield*, en tête des *Speeches and Essays*; — lord Mahon : *Introd.* à son édit.; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi* t. II.

CHÉTIFS (LES), chanson de geste du cycle de la croisade. On a conjecturé que Guillaume IX, comte de Poitiers, au XII^{e} siècle, devait être l'auteur de sa première rédaction, que Graindor de Douai aurait ensuite développée. Le sujet des *Chétifs* (les captifs) est entièrement fabuleux. Les chétifs sont : Harpin de Bourges, Baudoin et Renaud de Beauvais, Richart de Caumont, l'évêque de Forois (peut-être de Fréjus) et l'abbé de Fécamp. Ces croisés deviennent prisonniers de Corbaran, roi de Jérusalem, à la suite de l'extermination de l'armée de Guillaume IX dans le voisinage de Nicée. Richart de Caumont sort victorieux d'un combat contre deux guerriers du Soudan de Perse et Corbaran est si aise de l'échec infligé aux armes de celui-ci, qu'il rend les captifs à la liberté. Ils se dirigent vers la Syrie. Leur voyage est une succession de luttes contre des animaux fabuleux, le satanas, le loup Papion, le singe merveilleux, et contre des léopards et des lions. Les chétifs franchissent enfin le mont Taurus et rejoignent les chrétiens sous les murs de Jérusalem. — Le manuscrit de la chanson des *Chétifs* se trouve à la Bibliothèque nationale.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII et XXIII.

CHEVALERIE (ROMANS DE). — Voy. ROMANS

D'AVENTURES, CHANSONS DE GESTE, ARTUS (Cycle d'), AMADIS, KARL MAINET, KARL-MAGNUS-KRONIKE, KARLAMAGNUS-SAGA, REALI DI FRANCIA, et les divers articles auxquels ceux-là peuvent renvoyer.

CHEVALERIE OGIER, chanson de geste (voy. RAIMBERT DE PARIS).

CHEVALIER (Antoine-Rodolphe), hébraïsant français, né en 1507 à Montchamps, près de Vire, mort en 1572. Il apprit l'hébreu sous Vatable, embrassa la religion réformée et alla à Genève, où il se rendit utile à Calvin. On dit aussi qu'il enseigna le français à la reine Elisabeth d'Angleterre. On a de lui : *Rudimenta linguæ hebraicæ* (Genève, 1567, 1590, 1592, in-8) ; *Notæ* pour le *Thesaurus linguæ sanctæ* de Pagnini (Lyon, 1575, in-fol.), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

CHEVALIER AU CYGNE (LE), titre du premier des poëmes du cycle de la Croisade et de l'ensemble des cinq premiers. — Voy. CROISADE (Cycle de la) ; — LE ROMAN DU CHEVALIER AU LION. — Voy. CHRESTIEN DE TROYES.

CHEVALIER A LA MODE (LE), comédie de Daucourt ; — LE CHEVALIER D'INDUSTRIE, comédie d'Alex. Duval ; — LES CHEVALIERS, comédie d'Aristophane (voy. ces noms).

CHEVERNY (Philippe HURAULT, comte DE), garde des sceaux sous Henri III et Henri IV, né en 1528, mort en 1599. Il a laissé des *Mémoires d'Estat* (1565-1599), recueillis et mis en ordre par un de ses fils, l'abbé de Pontlevoy. Ces mémoires, bien qu'ils ne contiennent point de secrets, et qu'ils aient été écrits avec une grande réserve, n'étaient point destinés à être rendus publics : « C'est, dit le comte de Cheverny, chose domestique et secrette que je n'entens estre veue après ma mort que par mes enfans, mes plus proches parens et meilleurs amis de ma maison. » Ils ont néanmoins été publiés en 1636 (Paris, in-4). On les a réimprimés dans les collections des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, de Petitot-Monmerqué, t. XXXVI, 1re série, et de Michaud-Poujoulat, t. X.

CHEVILLARD (Jean, Jacques et Louis), généalogistes français de la première moitié du XVIIIe siècle, ont publié, le premier : *le Grand armorial* (Paris, s. d., in-fol.), le second : *Dictionnaire héraldique* (Paris, 1723, in-12), et divers armoriaux ; le troisième : *Nobiliaire de Normandie.*

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CHEVILLES (LES), LE RABOT, etc., recueils de vers d'Ad. Billaut (voy. ce nom).

CHEVILLIER (André), érudit français, né en 1636 à Pontoise, mort en 1700. Bibliothécaire de la Sorbonne, il a écrit un ouvrage curieux sur l'*Origine de l'imprimerie de Paris* (Paris, 1694, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires.*

CHEVREAU (Urbain), littérateur français, né le 20 avril 1613 à Loudun, mort le 15 février 1701. Il voyagea en Europe, fut secrétaire des commandements de la reine Christine de Suède, puis conseiller de l'électeur palatin Charles-Louis. De retour en France en 1678, il devint précepteur, puis secrétaire des commandements du duc du Maine. Ses contemporains avaient une haute idée de son talent et de son érudition ; mais ses ouvrages sont presque complétement oubliés.

On a de lui : *l'Amant ou l'Avocat dupé*, comédie en cinq actes, en vers (Paris, 1637, in-4) ; *la Lucrèce* romaine, tragédie (Paris, 1637, in-4) ; *la Suite et le Mariage du Cid*, tragi-comédie (Paris, 1638, in-12) ; *Scanderberg*, roman (Paris, 1644, 2 vol. in-8) ; *Hermiogène*, roman (Paris, 1648, 2 vol. in-8) ; *Poésies* (Paris, 1656, in-12) ; *Remarques sur les œuvres de Malherbe* (Saumur, 1660, in-4 ; Paris, 1722, 3 vol. in-12) ; *Histoire du monde* (Paris, 1686, 2 vol. in-4, plusieurs fois réimprimés), compilation médiocre ; *Œuvres mêlées* (La Haye, 1697, in-12), etc. Chevreau a publié lui-même un *Chevræana* (Paris, 1697-1700, 2 vol. in-12), recueil de ses pensées et de ses conversations, qui est regardé comme l'un des meilleurs ouvrages en ce genre.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XI et XX.

CHEVRIER (François-Antoine), littérateur et pamphlétaire lorrain, né vers 1720 à Nancy, mort le 2 juillet 1762 à Rotterdam. D'une honorable famille, il se fit chasser de Lorraine pour ses écrits calomnieux, vint à Paris, où ses opuscules satiriques et obscènes lui firent des ennemis nombreux, qui l'obligèrent à se retirer en Allemagne, puis en Hollande.

Le seul ouvrage de lui qui présente encore quelque intérêt est *le Colporteur, histoire morale et critique*, qui parut sans date à La Haye, et qui fut réimprimé dans le recueil intitulé : *Œuvres complètes de C**** (Londres [Bruxelles], 1774, 3 vol. in-12). C'est une suite de portraits scandaleux et d'aventures graveleuses ; mais il y a de la verve et de l'esprit. Parmi les autres écrits de l'auteur, on cite : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine* (1754, 2 vol. in-12) ; *Histoire civile, militaire, etc. de Lorraine* (Bruxelles, 1758, 7 vol. in-12). Chevrier a donné quelques pièces au Théâtre-Italien.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CHÉZY (Antoine-Léonard DE), orientaliste français, né en 1773 à Neuilly, mort en 1832. Élève de Sylvestre de Sacy et de Langlès, il fit de rapides progrès dans l'étude de l'arabe et du persan. Il acquit aussi une connaissance étendue du grec, du latin et des langues modernes. Mais son principal titre est d'avoir introduit en France l'étude du sanscrit. Attaché en 1799 à la Bibliothèque nationale pour les manuscrits orientaux, il devint en 1807 professeur adjoint de persan, et en 1814 professeur de sanscrit au Collége de France. L'Académie des Inscriptions le compta parmi ses fondateurs. Il ajoutait aux qualités de l'érudit le sentiment poétique et écrivait avec élégance la langue française.

Son principal ouvrage est la traduction de *Sacountala*, le drame de Calidasa (Paris, 1830, in-4). On a encore de lui : *Extrait du livre des Merveilles de la nature, par Mohammed* (Paris, 1805, in-8) ; *Medjouin et Leïla*, poëme traduit du persan de Djani (Paris, 1807, 2 vol. in-8) ; *Yadjanadatta Badha, ou la mort d'Yadjanadatta*, épisode traduit du *Ramayana* (Paris, 1814, in-8), réédité avec une traduction latine littérale de J.-L. Burnouf (Paris, 1827, in-4) ; *Discours prononcé au Collége de France, à l'ouverture du cours de langue et de littérature sanscrites* (Paris, 1815, in-8) ; *Théorie du sloka, ou mètre héroïque sanscrit* (Paris, 1827, in-8) ; traduction de l'*Anthologie érotique d'Amrou* (1831, in-.), recueil de poésies sanscrites, qu'il publia sous le pseudonyme d'Apudy ; des articles importants dans le *Journal des Savants* et dans le *Journal de la Société asiatique*. M. de Chézy a laissé plusieurs manuscrits précieux, entre autres une *Chrestomathie persane*, une *Chrestomathie sanscrite*, une *Grammaire sanscrite*, etc. — Sa femme, née Wilhelmine de Klencke, veuve du baron Hastfer, s'est fait connaître en Allemagne sous le nom de *Helmina* VON CHEZY, par la publication de quelques romans estimés et la composition de divers librettos d'opéras, entre autres celui d'*Euryante*, mis en musique par Weber.

Cf. Eichoff, dans l'*Encyclopédie des gens du monde.*

CHIABRERA (Gabriel), poëte lyrique italien, né à Savone dans la province de Gênes le 8 juin 1552,

mort le 14 octobre 1637. Après une jeunesse assez agitée et dont il a laissé lui-même le récit, il se consacra tout entier à ses projets de régénération de la littérature italienne. Frappé de son dépérissement après la mort de l'Arioste et du Tasse, il voulut réagir contre les *sexcentistes* et les froids imitateurs de Pétrarque en retrempant la poésie nationale aux sources antiques. Il se fit de parti pris chef d'école, et donna le programme de son entreprise, en déclarant qu'il voulait « suivre l'exemple de Christophe Colomb, son compatriote, et aborder à un nouveau rivage ou se noyer en héros ». Son courage et sa persévérance, servis par un talent incontestable, accomplirent en effet une sorte de révolution, ou du moins marquent une date dans l'histoire de la poésie italienne. Le nombre des œuvres que produisit Chiabrera pendant cinquante ans d'activité littéraire est considérable ; il écrivit des *Paraphrases* en prose des différentes scènes de la Passion, plusieurs poëmes épiques, où l'imitation de l'Arioste et du Tasse se mêle désagréablement à l'imitation de l'antiquité, des satires ou *Sermons*, renouvelés d'Horace avec une certaine lourdeur, des tragédies et des comédies destinées à être accompagnées d'une musique sérieuse ou bouffonne, enfin des poésies détachées, *Rime*, pièces de tout genre, dont un dernier recueil posthume a paru à Gênes, *Alcune poesie* (1794, in-8). Toutes ces œuvres sont aujourd'hui oubliées, et il ne reste de Gabriel Chiabrera que ses *Poésies lyriques*, pour faire vivre son nom.

Elles se divisent en deux catégories : les odes familières imitées d'Anacréon, et les odes héroïques imitées de Pindare. Bien qu'il ait surtout réussi à reproduire le naturel ingénieux et les grâces du premier, Chiabrera dut sa renommée à la peine qu'il se donna pour copier la sublimité du second. Mais le « Pindare italien », comme on l'appela, n'atteignit qu'une seule fois à la véritable inspiration lyrique, dans son *Ode sur la victoire navale des Toscans sur les Turcs*, où le sujet justifie la pompe de l'expression, la richesse des images et le savant désordre de la composition. En général, l'infériorité de ses héros donne un air de parodie à sa trop exacte contrefaçon de Pindare. *L'Ode sur les Jeux de Paume de Florence*, calquée sur les majestueuses *Olympiques*, ressemble à une bouffonnerie hyperbolique ; c'est le triomphe de l'enflure. Pour arracher la littérature italienne à la servilité des imitateurs, Chiabrera avait déplacé simplement l'imitation ; il s'était mis à la suite des anciens, pour échapper à l'influence des grands poëtes nationaux. Guidi, Menzini, Filicaja, le copièrent à leur tour, et la poésie lyrique italienne vécut deux siècles sur ce faux système d'exaltation à froid ; elle ne se réveilla qu'en 1820, à la voix de Leopardi. Les *Œuvres complètes* de Chiabrera ont été publiées à Venise (1708 et 1782, 6 volumes) ; ses *Rimes diverses* à Gênes (1605), ses *Poésies lyriques* à Livourne (1781).

Cf. *Vita di G. Chiabrera* (Milan, 1821, in-8), écrit composé par lui-même ; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

CHIARAMONTI (Giovanni-Battista), littérateur italien, né à Brescia en 1731, mort en 1796. Il se forma sous le biographe Mazzuchelli. On a de lui : *Cicalata in lode dei Fichi* (Venise, 1757, in-8) ; une traduction en vers des *Sept psaumes de la pénitence* (Trente, 1759, in-8), etc.

CHIARI (l'abbé Pietro), poëte comique et romancier italien, né à Brescia en 1720, mort en 1788. Il fut en faveur à la cour de Modène. D'une imagination plus fertile que forte, il composa en dix ans une soixantaine de comédies médiocres. Gozzi le ridiculisa dans son théâtre *fiabesque* et Goldoni le fit oublier. Il a écrit aussi des romans qui ne manquent pas de charme. L'un d'eux, *la Bella peregrina*, est tiré de *l'Ecossaise* de Voltaire Ses *Œuvres dramatiques* ont été réunies (Venise et Bologne, 1759-62, 14 vol. in-8).

CHIFFLET (Claude), jurisconsulte et érudit français, né en 1541 à Besançon, mort le 15 novembre 1580. Il enseigna le droit à l'université de Dôle, écrivit des traités de jurisprudence, un livre *De Ammiani Marcellini vita et libris* (Louvain, 1627, in-8), et un autre *De Numismate antiquo* (Ibid., 1628, in-8).

Un grand nombre de membres de la même famille franc-comtoise, érudits, grammairiens et théologiens, ont laissé d'intéressantes publications spéciales. Ainsi l'on a : de Jean-Jacques CHIFFLET, né en 1588, mort en 1660, médecin du roi d'Espagne Philippe IV : *Vesuntio, civitas imperialis* (Lyon, 1618, in-4) ; *Insignia gentilitia equitum ordinis Velleris Aurei* (Anvers, 1632, in-4), blason des chevaliers de la Toison d'or ; *Opera politica et historica* (Anvers, 1650, in-fol.), etc. ; — de Pierre-François CHIFFLET, né en 1592, mort en 1682, professeur jésuite, conservateur du médaillier du roi : *Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus* (Dijon, 1664, in-4), etc. ; — de Philippe CHIFFLET, né en 1597, mort vers 1663, grand vicaire à Besançon : *Tridentini concilii canones et decreta* (Anvers, 1640, in-12) ; *Thomæ a Kempis de Imitatione Christi* (Ibid., 1647, in-12), etc. ; — de Laurent CHIFFLET, né en 1598, mort en 1658, jésuite : *Essai d'une parfaite grammaire de la langue française* (Anvers, 1659, in-8) ; — de Jules CHIFFLET, né vers 1610, mort en 1676, grand vicaire de Besançon et chancelier de l'ordre de la Toison d'or : *Audomarum obsessum et liberatum* (Anvers, 1640, in-12), récit du siége de Saint-Omer par les Français ; *Aula sancta principum Belgii* (Anvers, 1650, in-4) ; *Breviarium historicum Velleris Aurei* (Anvers, 1652, in-4), etc. ; — de Jean CHIFFLET, né vers 1612, mort en 1666, chanoine à Tournai : *Judicium de fabula Joannæ papissæ* (Anvers, 1666, in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXV ; — Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

CHILD-HAROLD (LE PÈLERINAGE DE), poëme de Byron, continué par Lamartine (voy. ces noms).

CHILIADES (LES), ouvrage de Tzetzès (voy. ce nom).

CHILIENNES (LANGUES), langues indigènes de la région australe de l'Amérique méridionale, parlées en divers dialectes par les peuples du Chili, concuremment avec l'espagnol, plus ou moins altéré, qui depuis le XVIe siècle est la langue de la race blanche dans ce pays. Les principales de ces langues sont le *chilien* ou chiliduga, appelé aussi *araucan*, du nom que les Espagnols ont donné aux Moluches qui forment la masse principale de la population du Chili ancien et nouveau ; l'*hispano-chilien*, usité dans les environs de Chiloë ; les idiomes de la Patagonie occidentale particuliers aux *Poy yus* ou *Peyes* et aux *Key yus* ou *Keyes* ; enfin le *puelche*, parlé en plusieurs dialectes par les Puelches ou gens de l'Orient.

Le chilien proprement dit est sonore, doux et riche et l'un des idiomes les plus polis et les plus réguliers du Nouveau-Monde. Il subit quelques modifications suivant la région où il est en usage. Ainsi les Picunches n'ont pas d'*s* et remplacent cette lettre par *r* ou *d* ; à défaut du *z*, ils se servent d'un *g* nasal ; les Peshuenches qui n'ont dans leur alphabet ni *r* ni *d*, substituent un *s* à ces deux lettres. Les règles de la grammaire sont extrêmement simples et la langue n'offre, dit-on, aucune irrégularité dans ses verbes. La déclinaison des substantifs, des adjectifs et des pronoms se fait par flexion, mais on emploie les mots *alca* (homme) ou *domo* (femme) pour indiquer le genre Il existe une forme particulière pour le duel dans la déclinaison et dans la conjugaison. Les adjec-

tifs sont invariables. Il n'y a qu'une seule conjugaison, mais elle est une des plus abondantes et des plus artificielles que l'on connaisse, tant pour le nombre des temps que pour les modifications de sens qu'elle donne aux radicaux. Il a été donné des grammaires et dictionnaires du chilien, entre autres : *Arte y grammatica general de la lengua que corre en todo el regno di Chile*, par L. de Valdivia (Lima, 1606, in-8); *Arte de la lengua general del regno de Chile*, par A. Febres (Ibid., 1675, petit in-8), et *Diccionario hispano-chileno y chileno-hispano*, par Andres Febres (Santiago, 1846, 2e partie, in-8).

Bien que les Chiliens n'aient eu longtemps d'autre système graphique que les *quippos* (voy. ce nom) qui ne sauraient tenir lieu d'une écriture, ils ont mis un soin remarquable à bien connaître leur langue et à la conserver pure de tout emprunt étranger. Ils ont, du reste, une certaine culture intellectuelle et aiment beaucoup la poésie. Leurs vers, pour la plupart de huit à onze syllabes, avec rimes facultatives, servent à l'expression d'images vives, de figures hardies et sont écrits dans un style pathétique. Ils ont des chansons héroïques. Leurs poëtes, *gempirs*, ou maîtres de la langue, étudient avec soin les formes d'un langage plus poli ou d'un haut style, que l'on nomme *coyagtucan* et *rachidugem*. Enfin, à l'aide des quippos, les Chiliens ont conservé quelques courtes annales de leur nation.

Cf. Th. Falkner : *A description of Patagonia, etc., and Account of the language*, etc. (Hereford, 1774, in-4) ; — H. Ludewig : *the Literature of the american aboriginal languages* (Londres, 185., in-8).

CHILLAC (Timothée DE), poëte français du XVIe siècle. Il est très-médiocre et resterait tout à fait ignoré, si le recueil de ses *Œuvres* (Lyon, 1599, in-12) ne contenait une *Henriade*, sous le titre de *la Liliade françoise*.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII.

CHILLINGWORTH (William), théologien anglais, né en 1602, mort en 1644. Étudiant à Oxford, il se convertit au catholicisme et passa dans le collége des jésuites de Douai. Plus tard il rentra dans l'Église anglicane. Il publia, en 1637, un traité célèbre, intitulé : *The Religion of the protestants, a safe way to salvation*, livre éloquent dont la pensée est de simplifier la religion, de la rendre accessible au plus grand nombre, et qui rallia les théologiens appelés latitudinaires : Tillotson, Locke, Warburton ; il a été traduit en français (Amsterdam, 1730, 3 vol. in-12). La meilleure édition des *Œuvres* de Chillingworth est celle du docteur Birch (1742, in-fol.).

Cf. Des Maizeaux : *Hist. de la vie et des écrits de Ch.*

CHILON. — Voy. SAGES (les Sept).

CHINIAC DE LA BASTIDE (Mathieu), littérateur français, né en 1739 à Alassac (Limousin), mort en 1802. Il fit partie du barreau et de la magistrature de Paris. On a de lui : *Histoire de la littérature française*, avec D'Ussieux (Paris, 1772, 2 vol. in-12), bon abrégé de l'*Histoire littéraire de la France*, resté inachevé et qui ne va que jusqu'en 1426 ; *Dissertation sur les Basques* (Paris, 1786, in-8), écrit estimé.

CHINIAC DE LA BASTIDE (Pierre), littérateur français, frère du précédent, né en 1741 à Alassac, mort en 1802. Membre du barreau de Paris, il devint en 1796 président du tribunal criminel de la Seine. Ses ouvrages sont d'un homme savant et d'un esprit éclairé ; on cite : *Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise, servant de préliminaire à l'histoire de l'Église gallicane* (Paris, 1769, in-12) ; *Histoire des capitulaires des rois de la première et de la seconde race* (Paris, 1779, in-8), traduction de la préface des *Capitularia* de Baluze ; *Essai de philosophie morale* (Paris, 1802, 5 vol, in-8). Il a édité : *Discours sur les libertés de l'Église gallicane* de Fleury, en y joignant un savant *Commentaire* (1765, in-12) ; *Histoire des Celtes* de Pelloutier, corrigée et augmentée (1770-1771, 8 vol, in-12) ; *Capitularia* de Baluze (1780, 2 vol. in-fol.).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CHINOISE (LANGUE). La langue chinoise est le type principal de la famille des langues monosyllabiques. Plus de trente siècles d'histoire littéraire attestent sa richesse comme langue écrite ; mais, comme langue parlée, elle est d'une pauvreté dont nos langues européennes ne nous permettent guère de nous faire une idée. Tout l'appareil du chinois consiste en 472 monosyllabes primitifs, dont 14 ne peuvent se traduire par aucun caractère écrit. Il est vrai que beaucoup de ces mots simples ou radicaux se prononcent avec cinq intonations ou accents différents qui en modifient la signification, de sorte que leur nombre se trouve élevé à plus de 2000. Chaque mot ne forme qu'une émission de voix, qu'une articulation. Cependant dans un grand nombre d'articulations l'émission de la voix doit se produire de deux façons différentes, qui modifient entièrement le son et le sens du mot : l'émission pure et simple, et l'émission *aspirée*, qui ne se trouve que dans les mots commençant par des consonnes, et où l'aspiration doit se produire entre la consonne et le reste du mot. Tous les mots se terminent, soit par une voyelle ou une diphthongue, soit par un son nasal. Les articulations *b, d, v*, remplacées par *p, t, f*, dans la langue mandarine, se trouvent cependant dans certains dialectes des provinces. Les articulations doubles sont *tch, ts, tz*, et un son fort rapproché de *gn*. L'*r* n'existe pas à proprement parler. Au commencement, mais jamais dans le corps d'un mot, les Chinois ont une sorte d'aspiration gutturale, qui tiendrait le milieu entre l'*h* des Anglais et notre *r*. Outre le *ch*, il existe encore un son intermédiaire entre l'*s* et le *ch*.

Les Chinois remédient à la pauvreté du matériel de leur langue à l'aide d'une foule de combinaisons et associations de mots, qui leur permettent d'exprimer toutes leurs pensées. Ils forment même des mots composés représentant chacun, outre une idée principale, diverses idées accessoires ; ce qui n'empêche pas leur langue de rester monosyllabique, comme le fait observer G. de Humboldt, puisque, dans toutes leurs réunions de syllabes, chacune de celles-ci, prise à part, a toujours un sens et une valeur. Klaproth et Bergmann ont pensé qu'un grand nombre de mots chinois ont été, dans l'origine, tout au moins bisyllabiques, et que par suite de l'usage et par une altération de la prononciation ils sont devenus monosyllabiques, en perdant la voyelle et la consonne finales. Il est difficile de rien affirmer sur une révolution dont il ne reste pas de souvenir.

D'après les grammairiens chinois, les mots de leur langue se divisent en deux catégories : 1° les *mots pleins* (*cheu tzeu*), qui ont par eux-mêmes, et indépendamment de la place qu'ils occupent, une signification générale propre, comme les substantifs, les adjectifs, les verbes ; 1° les *mots vides* (*shu tzeu*), qui n'ont par eux-mêmes aucune signification propre, mais qui, servant de liens aux premiers, marquent les rapports qu'ils ont entre eux. Ces deux catégories ont elles-mêmes deux subdivisions : les *mots morts* (*sseu tzeu*), dont chacun n'a jamais qu'une seule signification, et les *mots mobiles* (*houo tzeu*), qui peuvent avoir plusieurs significations les plus opposées ; par exemple, le mot *kouo* veut dire, suivant la phrase dans laquelle il se trouve : *fruit, excéder, positif, inachevé, rétribution, certain, aventureux, brave*. On a donné le nom de *cheng tzeu* aux mots qui se

rencontrent rarement. Les *mots anciens* (*kou tzeu*) sont ceux dont l'orthographe a été changée.

La langue chinoise étant dépourvue de flexions et de désinences, et tous les mots étant invariables, on a suppléé aux déclinaisons et aux conjugaisons par une construction très-sévère de la phrase, par un principe fixe de position des mots. C'est cette position même qui détermine les rapports de connexion et de dépendance, les modifications de temps, de personnes, etc. En général, lorsqu'il n'y a rien de sous-entendu, les éléments de la phrase se succèdent dans l'ordre suivant : le sujet, le verbe, le complément direct, le complément indirect. Les mots déterminants précèdent les déterminés; l'adjectif se met avant le substantif; le substantif régi avant le mot qui le régit; l'adverbe avant le verbe; il en est de même des propositions; les incidentes, circonstancielles, subordonnées, passent avant la proposition dominante. Le sujet n'est sous-entendu qu'autant que c'est un pronom personnel, ou qu'il se trouve dans la proposition précédente, avec la même qualité de sujet. Le verbe ne se supprime aussi qu'autant qu'il est facile de le supposer, ou qu'il figure déjà dans la phrase supérieure. Il peut y avoir plusieurs substantifs ou plusieurs verbes de suite, non-seulement employés par forme d'énumération et de redondance synonymiques, mais se déterminant les uns les autres; dans ce cas, les premiers verbes doivent être pris comme adverbes, ou comme noms verbaux, sujets de ceux qui suivent, ou ceux-ci comme noms verbaux, compléments de ceux qui précèdent : tant la place des mots a d'influence sur le sens dans la construction chinoise.

Une des particularités de la langue chinoise est sa division en deux langues, l'ancienne (*kou wen*), et la moderne (*cheu wen* et *thin hoa*), tellement distinctes que l'on peut connaître l'une et ignorer l'autre. La première est la langue des livres classiques, morte depuis longtemps; la seconde est celle que l'on parle et que l'on écrit encore. Celle-ci comprend divers dialectes, qui diffèrent surtout par la prononciation. Le *kouan hoa*, que les Européens ont appelé *langue mandarine*, est la langue vulgaire des provinces du centre et du nord, écrite surtout par les gens sans grande instruction, et par ceux qui s'adressent aux gens sans instruction. Les documents officiels, les décrets impériaux, ne sont pas écrits, comme on le dit souvent fort à tort, en *kouan hoa* ou langue mandarine, mais partie en *kouan hoa* et partie en *wen hoa*, ce qui les rend fort difficiles à comprendre pour la classe illettrée. Les livres sont tous écrits ou en *wen hoa*, intermédiaire entre le *kou wen* et le *kouan hoa*, et ne peuvent être lus que par les lettrés véritablement dignes de ce nom; ou en *sou hoa*, pour le vulgaire. Le *sou hoa* est le *kouan hoa* non chatié de la conversation. Le *tou hoa* est le nom donné au patois de chaque province.

Le chinois a été l'objet, dans les diverses langues européennes, de beaucoup de travaux grammaticaux et lexicographiques. On cite parmi les grammaires : *Arte de la lengua mendarina*, par Fr. Varo (Canton, 1703, in-fol.); *Linguæ Sinicorum grammatica duplex*, par Stéph. Fourmont (Paris, 1742, in-fol.); *Clavis sinica*, par J. Marshman (Serampour, 1814, gr. in-4, en anglais); *Grammer of the chinese language*, par Morrison (Ibid., 1815, in-4); *Éléments de grammaire chinoise*, par Abel Rémusat (Paris, 1822, in-8); *Aufangsgründe der chinesischen Grammatik*, par Staph. Endlicher (Vienne, 1845-48, in-8); *Grammaire mandarine, ou Principes de la langue chinoise parlée*, par A. Bazin (Paris, 1856, in-8); *Chinesische Sprachlehre*, par W. Sclott (Berlin, 1857, in-4), etc. Les principaux dictionnaires sont : *Dictionnaire chinois, français et latin*, par le P. Basile de Glemona, édité par de Guignes (Paris, 1813, gr. in-fol.), avec un *Supplément*, par Klaproth (Ibid., 1819, in-fol.); *Dictionary of the chinese language*, par Morrison (Macao, 1815, 5 vol. in-4); *Diccionario portuguez-china e china-portuguez*, par J.-A. Gonçalvez (Ibid., 1831-33, 2 vol. pet. in-4); *Lexicon magnum latino-sinicum*, par le même (Ibid., 1841 in-fol.); *Chinese and english Dictionary*, par W.-H. Medhurst (Batavia, 1843, 2 vol. in-8); *Vocabularium sinicum*, par Schott (Berlin, 1844); *Ying Wa-tan-wan-ts'ut-ja*, dictionnaire du dialecte de Canton, par S.-W. Williams (Canton, 1856, in-8); *Dictionnaire des signes idéographiques de la Chine*, par Léon de Rosny (Paris, 1864-67, 5 part. in-8); *Dictionnaire étymologique chinois-annamite-latin-français*, par G. Pauthier (Ibid., 1867 et suiv. gr. in-8).

Cf. Th.-S. Bayer : *Museum sinicum* (Pétersbourg, 1730, 2 vol. in-8); — St. Fourmont : *Meditationes sinicæ* (Paris, 1737, in-folio); — le P. Amyot : *Lettre de Pékin sur le génie de la langue chinoise* (Bruxelles, 1773, in-4); — Abel Rémusat : *Essai sur la langue et la littérature chinoises* (Paris, 1811, in-8); — le P. Prémare : *Notitia linguæ sinicæ* (Malacca, 1831, in-4); — J.-M. Callery : *Systema phoneticum scripturæ sinicæ* (Macao, 1841, 2 vol. gr. in-8); — G. Pauthier : *Sinico-ægyptiaca* (Paris, 1842, in-8); — T.-F. Wade : *the Hsin-ching-lu, a book of experiments... contribution to the study of chinese* (Hong-Kong, 1859, 3 part., gr. in-8); — Stan. Julien : *Exercices pratiques d'analyse, syntaxe et lexicographie chinoises* (Paris, 1842, in-8); *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits... dans les livres chinois*, etc. (1861, in-8) et *Thsien-tseu-weu*, le Livre des mille mots (1864, in-8).

CHINOISE (LITTÉRATURE). Les plus anciens monuments littéraires de la Chine, et à la fois les plus importants, sont les *King* ou livres sacrés, ouvrages composés 2000 ans environ avant notre ère, mis en ordre et complétés par Confucius qui, au VIe siècle avant J.-C., en a fixé la rédaction définitive; puis les *Ssé-chou*, traités philosophiques écrits par le même philosophe ou ses disciples. Ils constituent la période philosophique de la littérature chinoise. Parmi les nombreux écrits qu'elle a produits, se distinguent ceux de Lao-Tseu, de Tseu-ssé, de Meng-Tseu. C'est aussi à partir du VIe siècle que les annales de la Chine, jusque-là incertaines et confuses, reçurent les formes de l'histoire. Confucius prit une large part à ce travail d'élaboration. A ses œuvres se rattachent celles de Tso-Khiéou-Ming. Quatre siècles plus tard apparaît « l'Hérodote de la Chine », Ssé-ma-thsian, et vers le même temps l'historiographe Ssé-ma-than. Après Ssé-ma-tching, historien du VIe siècle, il faut venir jusqu'à la dynastie des Thang (du VIIe au IXe siècle de notre ère) pour trouver une nouvelle période brillante dans la littérature chinoise. Elle est inaugurée par des poëtes d'un vrai génie : Li-taï-pé, Thou-fou, Ouang-oueï, et un peu au-dessous d'eux, Tchang-kien, Song-tchi-ouên, Tchang-ti, Li-chang-yn, Oey-yng-voé, Lo-ping-ouang. La dynastie des Song (990-1279) produisit aussi d'excellents poëtes.

La poésie chinoise a trois qualités qu'on ne rencontre dans aucune autre littérature au même degré : elle est, comme on le voit, d'une antiquité tout à fait incomparable; elle est pleine de science et même de raffinement; enfin elle est de la plus franche originalité, ne devant rien qu'à elle-même. Les sujets ordinaires d'inspiration pour les poëtes sont les plaisirs de la table, l'amitié, l'amour, la nature, et de loin en loin quelques idées religieuses peu arrêtées, obscurcies par le scepticisme et une molle résignation.

Le théâtre chinois a eu, sous la protection des plus grands empereurs, une brillante destinée. Pendant longtemps les représentations scéniques consistèrent en danses et pantomimes; puis les doctrines des *King* et les allégories mythologiques du bouddhisme créèrent, en se répandant, des spectacles religieux analogues à nos anciens mystères

enfin, sous la dynastie des Youen (1279-1368), grande époque littéraire, la scène jeta le plus vif éclat. On possède de nombreuses pièces composées dans cet âge d'or de la littérature dramatique de la Chine. La plus riche collection porte ce titre : *les Cent drames de la dynastie des Youen* (Youen-jin-pé-tchong); M. Bazin en a donné l'analyse dans le *Journal asiatique* (année 1851).

Les pièces du théâtre chinois peuvent se diviser en sept catégories : 1° les drames historiques; ce sont les compositions les plus estimées, et le style en devait être très-soigné. Le *Tchao-tchi-kou-eul* de Ki-kiung-tsiang, traduit en français par M. Stan. Julien, sous le titre de *l'Orphelin de la Chine* (Paris, 1834), offre un bon modèle du genre historique; 2° les *Tao-sse*, drames ayant pour sujets des superstitions et des aventures merveilleuses, comme le *Pavillon de Yo-yang*; la *Transmigration de Yo-tchéou*, par Yo-pé-tchouen, etc.; 3° les drames judiciaires, qui sont la mise à la scène des causes restées célèbres dans les annales de la Chine, soit par l'énormité du crime, l'importance du criminel, la sagesse des juges, ou les mérites de l'expiation : c'est un des genres dramatiques les moins littéraires. Les meilleures pièces de cette catégorie sont : l'*Histoire du cercle de craie*, par Li-hing-tao, publiée par St. Julien (Londres, 1832); l'*Innocence reconnue*, par Wang-tchong-wên; *le Ressentiment de Theou-ngo*, par Kouan-han-king; 4° les drames domestiques, scènes de mœurs, d'un genre également peu élevé; 5° les comédies de caractère, par exemple : *l'Avare, l'Enfant prodigue, le Libertin*, par Thsin-kien-fou; *Jin le Fanatique*, par Ma-tchi-youên. Elles représentent fidèlement la morale chinoise au théâtre; 6° les comédies d'intrigue : ce sont les plus nombreuses. L'action est généralement menée par des courtisanes et des entremetteuses, et les tableaux sont d'une crudité qui rappelle les licences de Plaute et d'Aristophane; telles sont : *le Mariage forcé, la Courtisane savante, le Mari qui courtise sa femme*, par Ché-kiun-pao; *les Amours de Siao-cholan*, par Kia-tchong-ming; *l'Académicien amoureux*, par Taï-chen-fou, etc.; 7° enfin, les drames mythologiques, sortes d'opéras-féeries.

Les romans ont ensuite une grande place dans la littérature chinoise. Les plus célèbres sont de diverses époques, et les auteurs des principaux sont inconnus, mais on les a décorés du nom de *thsaï-tseu*, qui signifie « écrivains de génie ». Voici quelques titres : *Histoire des trois royaumes* (San-koué-tchi); *la Femme accomplie* (Hao-thiéou-tchouan); *Histoire des rives du fleuve* (Choui-hou-tchouen); *les Deux jeunes filles lettrées* (Phing-chan-ling-yen); *la Vie de Si-men-king* (King-phing-meï); *les Deux cousines* (Yu-kiao-li); *Histoire du pavillon occidental* (Si-siang-ki); *Histoire du luth* (Pi-pa-ki); *l'Art d'aimer* (Hoa-thsien); *Récit d'un voyage dans les terres de l'ouest* (Si-yéou-ki). Ces divers romans ont été traduits dans plusieurs langues européennes. Des articles particuliers sont consacrés aux principaux dans ce *Dictionnaire*, sous les titres français sous lesquels ils ont été publiés, et qui ne sont pas toujours une traduction littérale du titre chinois.

Les romans (*Ta-tchouen*) sont intéressants, mais difficiles à faire passer dans notre langue. Les sujets en sont simples, la trame unie, mais les détails sont poussés jusqu'à la minutie. Ils sont écrits dans un style allégorique, rempli d'images et d'allusions peu aisées à saisir : chacun des acteurs a son nom complet, puis son petit nom, qui en est l'abrégé, puis un nom honorifique, puis au besoin un surnom; ses vertus comme ses défauts sont le plus souvent désignés par quelque allusion à un personnage historique inconnu pour nous; tout est un prétexte au romancier pour montrer sa connaissance de l'histoire et des livres sacrés. Comme la poésie est le grand amusement de cette nation lettrée, les romans sont remplis de pièces de vers qui retardent la marche de l'action et ajoutent par la subtilité de leur style aux difficultés de l'interprétation.

Pour clore ce trop rapide aperçu de la littérature chinoise, nous ne pouvons que mentionner ici les travaux entrepris aux XVII° et XVIII° siècles, sous l'impulsion et la direction des empereurs Kang-hi et Khien-loung, tous deux poëtes, par l'Académie des Han-lin (voy. ce mot), à laquelle on doit les plus belles éditions des grands traités classiques qui sont l'honneur de l'antiquité chinoise, tels que le *Yu-ting-li-taï-ki-sse-piao*, et le dictionnaire de la langue chinoise en 32 vol. gr. in-8, imprimé en 1716.

Cf. De Guignes : *Revue de la littérature chinoise*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVI, XLII et XLIII; — Abel Rémusat : *Essai sur la langue et la littérature chinoises* (Paris, 1811, in-8), et *Mémoire sur les livres chinois de la bibliothèque du roi* (Ibid., 1818, in-8); — J. Klaproth : *Catalogue des livres manuscrits chinois et mandchoux de la Bibliothèque royale de Berlin* (Paris, 1822, in-folio, en allem.); — John Fr. Davis : *Chinese novels*, translated from the original (Londres, 1822, in-8), et *Poeseos sinensis commentarii* (Ibid., 1829, in-4); — Th.-R. Morrison : *Chinese miscellani*, with translation and philological remarks (Londres, 1825, in-4); — Bazin aîné : *Théâtre chinois*, ou choix de pièces de théâtre composées sous les empereurs mongols, traduit pour la première fois (Paris, 1838, in-8); — Théodore Pavie : *Choix de contes et nouvelles* traduits du chinois (Paris, 1839, in-8); — Bazin : *le Siècle des youên, ou Tableau historique de la littérature chinoise* (*Journal asiatique*, 1850-1852); — le marquis d'Hervey Saint-Denis : *Poésies de l'époque des Thang*, du VII° au IX° siècle de notre ère (Paris, 1862, in-8).

CHION, Χίων, philosophe grec du IV° siècle avant J.-C., né à Héraclée, sur le Pont. Il fit partie de la conspiration signalée par le meurtre du tyran Cléarque, en 353, et trouva la mort avec ses complices. Il fut disciple de Platon. On a sous son nom treize lettres, dont il n'est certainement pas l'auteur, et qui sont de l'un des derniers platoniciens. Ces lettres, remarquables par les idées et le style, furent publiées d'abord par Alde dans une collection de lettres grecques (Venise, 1499, in-8). Une excellente édition en a été donnée par J.-C. Orelli, à la suite des fragments de l'*Histoire d'Héraclée* de Memnon (Leipzig, 1816, in-8).

Cf. *Prolégomènes* et *Notes* de l'édit. d'Orelli.

CHIPPEWAY (LANGUE), une des langues algonquines. Parlée par les Chippeways qui habitent les territoires du nord-ouest des États-Unis et les États de Missouri et de Michigan, elle est remarquable par sa facilité à fournir des composés; elle peut concentrer la signification d'un mot sur un petit nombre de syllabes et même sur une lettre, et par un simple changement de place des syllabes, d'un mot, obtenir des significations différentes. Elle transforme également le verbe en substantif et celui-ci en verbe.

Cf. Howse : *a Grammar of the Cree language, with witch is combined an analysis of the Chippeway dialect* (Londres, 1844); — H. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

CHIQUITO (LE), l'un des idiomes de l'Amérique méridionale, de la région péruvienne. Il est parlé dans la Bolivie en deux dialectes principaux : le *tao*, en usage parmi les indigènes appelés Taos, Boros, Tabücas, Tagnepicas, Xuherecca, etc.; le *pignoco*, particulier aux Pignocas, aux Quimecas et aux Guapacas. On distinguait, en outre, autrefois le *penoqui* et le *manazi*. Le chiquito est une langue harmonieuse, malgré quelques sons gutturaux et des articulations nasales. Il est très-riche en vocables, surtout pour l'expression des nuances physiques. Il y a même comme une sorte de

double langage d'un caractère révérencieux, à l'usage des femmes et dont on se sert aussi envers les supérieurs et dans les prières du culte. Sa grammaire se distingue par l'absence de verbe substantif. La déclinaison se fait à l'aide de prépositions. La langue, comme plusieurs idiomes américains, manque des noms de nombre, qu'elle a dû emprunter à l'espagnol.

Cf. Herm. Ludewig : *the Literature of the American aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

CHISCHKOF (Alexandre-Séménovitch), homme d'État et littérateur russe, né en 1754, mort vers 1840. Il suivit la carrière de la marine et parvint au grade d'amiral. Secrétaire du conseil de l'empire, il fut, en 1824, directeur de l'instruction publique et des cultes. Il était, depuis 1806, président de l'Académie russe.

A part des travaux spéciaux, comme le *Dictionnaire maritime trilingue*, anglais, français et russe (Saint-Pétersbourg, 1795, 2 vol.), Chischkof est auteur d'un important *Traité sur l'ancien et le nouveau style russe* (Ibid., 1802, 2 vol., plusieurs édit.), dirigé contre les envahissements des idiomes étrangers; il a été traduit en allemand (Ibid., 1826, 2 vol. in-8). Il a donné des traductions en russe de la *Jérusalem délivrée* (Ibid., 1818, in-8), d'extraits du *Cours de littérature de La Harpe*, etc.

Cf. *Conversations-Lexicon*.

CHISHULL (Edmond), épigraphiste anglais, né à Eyworth (Bedford) en 1670, mort le 18 mai 1733. Il résida en Orient, comme chapelain de la factorerie de Smyrne et devint plus tard chapelain de la reine. On a de lui, outre un *Carmen heroicum* sur la bataille de La Hogue (Oxford, 1692), un important recueil d'*Antiquités asiatiques* (Londres, 1728, in-fol.), contenant l'inscription de Sigée, en caractères boustrophédons, et celle d'Ancyre.

Cf. Rose : *New biographical dictionary*.

CHIVALET ou CHEVALET (Antoine), poëte français du XVI[e] siècle, né près de Vienne, en Dauphiné. Il nous reste de lui : *la Vie de saint Christofle, élégamment composée en rime françoise et par personnages* (Grenoble, 1530, in-4). C'est un mystère composé d'environ 20 000 vers, que le mélange de scènes naïvement pieuses et de bouffonneries grossières rend très-curieux.

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*.

CHIVERNY (Philippe HURAULT, comte DE). — Voyez CHEVERNY.

CHLEUASME, espèce d'ironie (voy. ce mot).

CHMELNITZKY (Nicolas-Ivanovitch), poëte comique russe, né à Saint-Pétersbourg le 11 août 1789, mort dans cette ville en 1826. Il servit dans l'armée, remplit des missions diplomatiques et de hautes fonctions civiles. Il s'essaya, au théâtre, en traduisant le *Tartuffe* et l'*École des femmes*. Prenant à la fois pour modèles Molière et Regnard, il écrivit un certain nombre de pièces bien composées, traitées avec naturel et goût, versifiées avec soin et purement écrites, entre autres : *le Babillard, les Châteaux en Espagne, Sept jours de fête dans la semaine, ou l'Irrésolu, la Quarantaine, les Acteurs chez eux, le Faust russe, la Parole du tzar*. Ses *Œuvres* ont été réunies (Saint-Pétersbourg, 1849, 3 vol. in-8).

Cf. *Conversations-Lexicon*.

CHODZKO (Jacques-Léonard BOREYKO), littérateur français, de nationalité polonaise, né à Oborek (Lithuanie) le 6 novembre 1800, mort en 1871. Établi en France depuis 1826, chargé de cours au Collége de France et attaché à la bibliothèque de la Sorbonne, il a publié un grand nombre de livres relatifs à son pays, notamment : *Tableau de la Pologne ancienne et moderne* (1830, 2 vol. in-8); *la Pologne historique, littéraire, monumentale*, etc. (1834-47, 3 vol. gr. in-8, grav.), et *Histoire populaire de la Pologne* (1855, in-4; 14[e] édit., 1864, in-18). [*Dictionn. des contemporains*, les quatre premières éditions.]

CHOEPHORES, tragédie d'Eschyle (voy. ce nom).

CHŒUR, partie d'une œuvre dramatique, chantée ou déclamée par plusieurs acteurs.

I. *Chœurs dramatiques chez les anciens*.—L'origine du chœur est celle du théâtre lui-même; on sait que, chez les Grecs, il constitua au début toute la tragédie, réduite à des chants ou dithyrambes en l'honneur de Bacchus. Les personnages avaient, en dehors du chœur, un rôle si insignifiant, qu'on les considère comme n'existant pas avant Eschyle.

> Eschyle dans les chœurs jeta les personnages,

dit Boileau d'après Horace, d'un ton trop affirmatif. Peu à peu l'importance du chœur diminua : le principal devint l'accessoire; il céda la première place au dialogue, auquel il prit encore part quelque temps, puis ne servit plus qu'à remplir l'entr'acte de la tragédie ou de la comédie. Mais alors les poëtes eurent le soin de rattacher à l'action ces chants lyriques qui auparavant avaient leurs sujets propres, et le chœur resta, sur un plan inférieur à celui des principaux personnages, partie intégrante de la pièce. Il représenta le peuple, la foule avec ses sentiments, ou bien les êtres fantastiques au milieu desquels se passait l'action. Il s'entretint de ce qui venait d'arriver, des craintes ou des espérances qu'il fallait concevoir. Horace a bien marqué ce rapport entre le chœur et le sujet mis en scène :

> Actoris partes chorus officiumque virile
> Defendat; ne quid medios intercinat actus,
> Quod non proposito conducat et hæreat apte.

Le chœur exprimait, à propos de l'action, les impressions qu'elle était propre à faire naître dans l'âme humaine; il célébrait la justice, la modération, la sobriété, la clémence, les bienfaits de la paix, le respect des hommes et le culte des dieux.

La composition des chœurs était aussi variée que le voulait le sujet. Le titre seul des pièces désignait souvent la nature des figurantes. Ainsi les *Perses*, les *Euménides*, les *Phéniciennes*, les *Suppliantes*, les *Troyennes*, les *Bacchantes*, les *Chevaliers*, les *Nuées*, les *Grenouilles*, avaient pour choristes les personnes ou les choses personnifiées auxquelles ces poëmes dramatiques devaient leur nom. Les chœurs augmentaient la pompe du spectacle par le nombre des figurants, par la magnificence et la diversité des costumes, par les effets de mise en scène. On sait qu'à la représentation des *Euménides*, Eschyle fit paraître sur la scène une troupe de furies portant des torches enflammées et déclamant d'infernales imprécations : l'impression produite sur la foule fut telle, que des femmes enceintes avortèrent et que des enfants en moururent de frayeur. On dit qu'à cette occasion le nombre des choristes fut réduit de cinquante à quinze. On ne sait au juste si des femmes en faisaient partie ou si les rôles féminins étaient toujours tenus par des hommes. Quelques passages d'Aristophane et les conditions d'harmonie des chants et des voix tendent à repousser la seconde hypothèse.

Le prix que les Grecs attachèrent longtemps au chœur se marqua par l'importance des fonctions de chorége (voy. ce mot). Les priviléges de celui-ci étaient, dans une certaine mesure, partagés par les choristes ou chorentes : ils étaient exempts du service militaire, et leur personne était inviolable pendant la durée des jeux. Les Athéniens, jaloux de figurer seuls dans les chœurs, en avaient exclu les étrangers par une loi dont l'infraction était punie d'une amende de 1000

drachmes. On raconte qu'un riche chorége, nommé Démade, voulant faire paraître sur la scène cent danseurs étrangers, acquitta d'avance l'amende portée par la loi. Les personnes diffamées et les esclaves étaient aussi exclus des chœurs.

Les chœurs prirent une puissance extraordinaire dans la comédie par les satires libres et licencieuses, les attaques et diffamations dont ils devinrent spécialement les interprètes. Les hardies parabases (voy. ce nom) des chœurs comiques constituèrent à Athènes la grande et vraie comédie politique, qui fut brisée avec le gouvernement populaire par la victoire de Lysandre. Privés de leurs parabases, les chœurs comiques perdirent leur principal attrait et furent supprimés dans la comédie nouvelle.

Chorusque
Turpiter obticuit, sublato jure nocendi.

Ménandre fut, suivant Donat, le premier qui disposa l'action de ses comédies de manière à pouvoir se passer de chœurs. Ceux de la tragédie furent conservés, mais leur importance avait disparu. L'empressement des Athéniens à y figurer alla s'affaiblissant avec les sentiments religieux auxquels l'institution de la choragie était liée, et il fallut donner aux choréges par une loi le droit de prendre dans leur tribu le nombre d'hommes et d'enfants nécessaire aux représentations dramatiques. On a même prétendu que l'on eut recours dans la suite, pour remplacer les figurants muets, à de simples mannequins placés au dernier rang : ce qui devait gêner un peu les évolutions des choreutes.

Les vers lyriques chantés par le chœur, dans la tragédie grecque, se divisaient en strophe, antistrophe et épode, dont le rhythme, varié au gré du poëte, était intimement lié aux mouvements chorégraphiques (voy. STROPHE). On observait une autre division, qui se combinait avec la précédente : les vers que le chœur chantait ou déclamait en arrivant sur la scène, composaient *l'entrée*, πάροδος; le nombre de ces vers n'était pas déterminé : l'entrée des *Sept chefs devant Thèbes* n'en contient pas moins de cent. Les vers que le chœur faisait entendre une fois arrivé à sa place, s'appelaient le *chant d'arrêt*, στάσιμον μέλος. Quelquefois la pièce se terminait par un chant lyrique qu'on appelait *sortie*, ἔξοδος, et qui correspondait plus ou moins à l'entrée. L'emploi et la distribution de ces parties n'avait rien de rigoureux.

Le chœur chantait ou parlait tour à tour. Lorsqu'il n'avait qu'à parler, c'était son chef, le coryphée (voy. ce mot), qui portait seul la parole; mais quand il devait chanter, tous les choreutes se faisaient entendre à la fois. Assez souvent pourtant, dans la tragédie ou la comédie, le chœur se divisait en deux groupes, avec deux coryphées qui prenaient alternativement la parole, ou dirigeaient les chants. Chaque section du chœur, ainsi partagé, se nommait *demi-chœur*, ἡμιχόριον; le dialogue des coryphées, *dichorie*, et chaque couplet, *antichorie*. A certains moments, les deux divisions du chœur se réunissaient.

La danse se joignait ordinairement à la poésie et à la musique et variait elle-même avec les sujets mis en œuvre. Il y vait la danse tragique, la danse comique et la danse satirique, d'après la division même des trois genres dramatiques. La première était grave, majestueuse et en rapport avec l'action tragique représentée; elle consistait dans de simples évolutions, marches et contremarches. La seconde allait jusqu'au grotesque et quelquefois jusqu'à la grossière liberté de la *cordace* (voy. ce mot). La dernière donnait pleine carrière à toute la licence effrénée que comportait le drame satirique.

La place gardée par la danse dans le théâtre grec se comprend si l'on songe qu'elle fut liée dès l'origine à la célébration des jeux et des mystères et que le mot *chœur*, en grec, a désigné la danse solennelle et sacrée qui présida, avant la poésie elle-même, aux fêtes religieuses. Dès l'époque où elle fut introduite dans le culte de Bacchus pour passer de là sur la scène tragique ou comique, l'institution du chœur était liée à l'organisation militaire de la Grèce. Le chœur, en effet, réunissait ceux des meilleurs guerriers qui se trouvaient aussi les meilleurs danseurs, et les figures chorégraphiques qu'ils devaient reproduire portaient les mêmes noms que les évolutions militaires. C'est ce qui explique l'importance que garda le chœur chez les Doriens, sans recevoir son développement scénique. Il y eut à Sparte la trichorie, c'est-à-dire une danse avec chants, exécutée par trois chœurs représentant les trois âges de la vie. Celui des vieillards, suivant Plutarque, traduit par Amyot, commençait en chantant :

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillants et hardis.

Les jeunes gens et les hommes répondaient :

Nous le sommes maintenant
A l'épreuve à tout venant.

Enfin les enfants disaient à leur tour :

Et nous un jour le serons
Qui bien vous surpasserons.

C'était Tyrtée lui-même qui passait pour avoir inventé la trichorie.

La cithare, la lyre, le phorminx, instruments à corde, qui accompagnaient les mouvements de ces danses caractéristiques, furent conservés au théâtre et employés dans l'orchestre pour y régler les évolutions du chœur. Plus tard on leur adjoignit la flûte, qui à l'origine était réservée à l'accompagnement du dithyrambe, et le musicien qui en jouait s'appela choraule.

Chez les Latins, le théâtre ne fut qu'une occasion de plus de copier les modèles grecs; le chœur conserva sa place dans la tragédie littéraire, dont il nous a été conservé des échantillons sous le nom de Sénèque. Mais, sous prétexte de morceaux lyriques, cet auteur ne porte au théâtre que des déclamations plus ou moins étrangères à l'action. Les chœurs ne sont, pour les écrivains de cette école, que le hors-d'œuvre poétique de pièces destinées non à la représentation, mais à la lecture. Les usages romains réservaient l'emploi du chœur aux cérémonies du culte, soit dans leurs fêtes nationales, soit dans les mystères qu'ils empruntaient aux religions étrangères. Quoique Cicéron, dans le *Pro Sextio*, cite un chœur comique, le chœur était remplacé, dans la comédie latine, par le *canticum* (voy. ce mot).

II. *Chœurs dramatiques chez les modernes.* — Dans le théâtre moderne, les pièces religieuses et populaires du moyen âge, en mettant en scène, autour des principaux personnages, des masses agissantes ou chantantes, firent spontanément renaître le chœur sous une forme plus ou moins imparfaite et irrégulière. Lorsque le XVI^e^ siècle ramena l'imitation du théâtre ancien, les poëtes tragiques ne manquèrent pas de donner une place au chœur dans leurs compositions pseudo-classiques. Ce fut Jodelle qui le premier l'introduisit sur la scène française dans ses pièces de *Didon* et de *Cléopâtre*. Garnier vint ensuite, qui lui fit à plusieurs reprises une part importante, notamment dans *Antigone*, où se trouvaient de belles strophes à déclamer. Un peu plus tard, le plus fécond de nos auteurs dramatiques, Hardy, employa le chœur dans plusieurs pièces et le fit avec assez de bonheur dans *Didon*. Des tentatives semblables furent encore faites par d'autres poëtes, par Rotrou dans *Venceslas* et par Corneille dans *Œdipe*. Enfin Ra-

cine eut le bonheur de trouver une veine heureuse dans des sujets originaux qui appelaient aussi naturellement l'intervention du chœur que ceux traités par les anciens. Les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, parfaitement liés à l'action, nous offrent, dans le cadre dramatique, la création la plus opportune de la poésie lyrique française. Mais l'usage ne sanctionna point l'emploi de ce puissant élément d'intérêt scénique sur les théâtres littéraires. L'exemple donné par Racine dans des sujets sacrés ne fut pas suivi. On préféra, comme il l'avait fait lui-même dans toutes ses pièces profanes, s'en tenir à l'expédient des confidents, chargés chez nous d'un rôle analogue à celui du chœur antique. Voltaire essaya, une fois encore, en ajoutant des chœurs à son *Œdipe*, de ressusciter l'ancienne tradition dramatique; il ne fit que lui porter le dernier coup par l'insuccès de sa tentative. L'emploi du chœur fut jugé dès lors impossible sur le théâtre moderne. La substitution du drame romantique à la tragédie ne le fit pas revivre. On peut citer sans doute d'assez puissants effets obtenus par des groupes de personnages, comme celui des Sorcières dans *Macbeth*, ou celui des Esprits dans *Faust;* mais ces moyens exceptionnels de mise en scène ne constituent pas un élément régulier de l'art dramatique. Schiller a essayé, dans *la Fiancée de Messine*, de ramener le chœur comme personnage réel et ayant part à l'action, et il a donné à ce propos la théorie de « l'usage du chœur dans la tragédie », sans réussir à la faire passer dans la pratique. Les beaux chœurs de *Carmagnola*, le chef-d'œuvre de Manzoni, sont aussi restés comme une exception dans la littérature italienne. Le chœur n'a reparu, sur nos théâtres modernes, que dans des traductions plus ou moins fidèles de pièces antiques, comme *Antigone*, *Œdipe roi* et l'*Œdipe à Colonne*, montées avec tout le soin d'une restitution artistique, sur les premières scènes de la France ou de l'Allemagne. L'élément lyrique ne s'est fait accepter, dans le drame contemporain, que sous forme de chants de toutes sortes, d'hymnes patriotiques ou religieux, exécutés par quelques personnages ou par des masses chorales. Mais ce sont là plutôt des emprunts faits par la littérature dramatique à l'opéra, qu'une résurrection du chœur antique.

Cf. L'abbé Barthélemy : *Voyage du jeune Anacharsis;* — Ducassau : *Sur les Chœurs des tragédies grecques* (Paris, 1813); — Magnin : *les Origines du théâtre antique et du théâtre moderne* (1839); — Schiller : *Introduction à la Fiancée de Messine;* — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs* (1841-1843, 3 vol. in-8).

CHOISEUL (César, duc DE), plus connu sous le nom de *maréchal du Plessis*, mémorialiste français, né en 1598 à Paris, mort en 1675. Élevé enfant d'honneur de Louis XIII, il commença à se signaler au siége de La Rochelle, devint maréchal de France après la prise de Roses en Catalogne et tint pour le roi dans la guerre de la Fronde. Ses *Mémoires* (Paris, 1676, in-4) ont rapport aux événements militaires de 1628 à 1671.

CHOISEUL (Gilbert DE), théologien français, frère du précédent, né vers 1613, mort en 1689. Il fut évêque de Comminges en 1644, de Tournai en 1670, et concourut à la *Déclaration* du clergé en 1682. On a de lui : les *Oraisons funèbres* du prince de Conti (1666, in-4) et du duc de Longueville (1672, in-4); *Mémoires touchant la religion* (1681-1685, 3 vol. in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

CHOISEUL-GOUFFIER (Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte DE), antiquaire français, né en 1752 à Paris, mort le 20 juin 1817. Formé au goût de l'antiquité par les leçons de l'abbé Barthélemy, il partit, en 1776, pour la Grèce, où il étudia avec soin les monuments, recueillit les traditions, nota les usages, et fit exécuter de nombreux dessins. En 1780, il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions, et entra, en 1783, à l'Académie française. Bientôt après il fut nommé ambassadeur à Constantinople, y resta jusqu'à la révolution, et passa alors en Russie, où il devint directeur de l'Académie des beaux-arts et de toutes les bibliothèques. En 1802, il revint en France. Il fut nommé, sous la Restauration, pair de France et ministre d'État. L'érudition du comte de Choiseul est sans pédantisme, son style clair et de bon goût. On a de lui : *Voyage pittoresque en Grèce* (Paris, 1782-1820, 3 vol. in-fol.); *Mémoires*, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, notamment celui où il soutient l'existence d'Homère. Il avait réuni une belle collection d'antiquités; elle est au musée du Louvre.

Cf. J.-B. Dacier : *Éloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions.*

CHOISEUL-D'AILLECOURT (Anne-Maxime-Urbain DE), historien français, neveu du précédent, né en 1782, mort en 1854. Auditeur au Conseil d'État et sous-préfet du temps de Napoléon Ier, il fut, de 1814 à 1823, préfet successivement de l'Eure, de la Côte-d'Or, de l'Oise et du Loiret. Il devint membre de l'Académie des inscriptions en 1817. L'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *De l'Influence des croisades sur l'état des peuples de l'Europe* (Paris, 1809, in-8), fut couronné par l'Institut. Il a écrit, en outre, le *Parallèle historique des révolutions d'Angleterre et de France sous Jacques II et Charles X* (Paris, 1843, in-8), ouvrage réimprimé en 1851, avec une partie additionnelle où l'auteur cherche à montrer les causes qui empêchaient le gouvernement de Juillet d'être durable. On a encore du même des *Mémoires* dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, et des articles dans la *Biographie universelle.*

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CHOISNIN (Jean), mémorialiste français, né à Châtellerault en 1530. Principal secrétaire de Jean de Montluc, évêque de Valence, il fut envoyé en Pologne avec Balagny, fils naturel de l'évêque de Valence, pour travailler à l'élection du duc d'Anjou, depuis Henri III, comme roi de Pologne. Choisnin a écrit des mémoires (*Discours au vray de tout ce qui s'est fait, etc.*) sur les négociations relatives à cette élection (1571-1573). Il y peint avec vérité le caractère, les mœurs et les habitudes politiques des Polonais du XVIe siècle. Cet écrit a été imprimé en 1573 (Paris, in-8, très-rare), et réimprimé intégralement dans les collections des *Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Petitot-Monmerqué, t. XXXVIII, 1re série, et Michaud-Poujoulat, t. XI.

CHOISY (François-Timoléon, abbé DE), littérateur français, né le 16 août 1644 à Paris, mort le 2 octobre 1724. Sa mère, qui était pourtant une femme de mérite, eut la manie de l'habiller en fille pendant sa jeunesse, parce qu'il avait une figure agréable et fine; il n'eut pas d'autre costume jusqu'à l'âge de dix-huit ans, et le porta même après avoir passé ses examens en Sorbonne. Blâmé hautement par des personnages considérables, il acheta un château en province et y résida sous le nom de comtesse des Barres. Il a lui-même fait le récit des aventures scandaleuses qui lui arrivèrent à cette époque et qui paraissent avoir inspiré le roman de *Faublas*. Il revint passer quelque temps, toujours habillé en femme, à Paris, où il se compromit publiquement. Tourné en ridicule, il songea à quitter la France et obtint de partir pour Rome comme conclaviste du cardinal de Bouillon (1676). Dans cette ville, à la suite d'une grave maladie, il se convertit et demanda à faire partie de l'ambassade qui se ren-

dait près du roi de Siam. Il reçut alors la prêtrise. De retour en France, en 1686, il habita le séminaire des missions étrangères et s'occupa de composer divers ouvrages relatifs, pour la plupart, à la religion. En 1687, il fut élu membre de l'Académie française. Le style de ses écrits est naturel et agréable; mais dans les matières sérieuses il manque trop de gravité.

On a de l'abbé de Choisy : *Histoire de madame la comtesse des Barres*, qui ne fut publiée qu'en 1735 (Anvers, in-12), mais qui fut composée vraisemblablement dans la jeunesse de l'auteur; *Quatre dialogues sur l'immortalité de l'âme, la Providence, l'existence de Dieu et la religion*, avec l'abbé de Dangeau (Paris, 1684, 1764, 1768, in-12); *Journal du voyage de Siam* (Paris, 1687, in-4; 1741, in-12); *Histoire de la vie de David* (Paris, 1687, in-4); *Vie de Salomon* (1687, in-12), qui n'est, ainsi que la précédente, qu'un éloge de Louis XIV sous des noms bibliques; traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* (Paris, 1692, in-12); *Vie de madame de Miramion* (Paris, 1706, in-12); le *Prince Kouchimen, histoire tartare, et don Alvar del Sol, histoire napolitaine* (Paris, 1710, in-12); *Histoires de piété et de morale* (Paris, 1711, in-12); la *Nouvelle Astrée* (Paris, 1713, in-12); *Histoire de l'Église* (Paris, 1727, 11 vol. in-4); *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV* (Utrecht, 1727, 2 vol. in-12); *Histoire de France sous les règnes de Saint-Louis, de Philippe de Valois, du roi Jean, de Charles V et de Charles VI* (Paris, 1750, 4 vol. in-12).

Cf. D'Olivet : *Vie de l'abbé de Choisy* (Lausanne, 1748, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III.

CHOLIAMBIQUE (VERS). — Voy. IAMBIQUE.

CHOMPRÉ (Pierre), littérateur français, né en 1698 à Narcy (Haute-Marne), mort le 18 juillet 1760 à Paris, où il était chef d'institution. On a de lui des ouvrages destinés aux élèves : *Dictionnaire de la Fable* (1727, in-12, très-souvent réimprimé), livre bien défectueux, dont Millin donna une édition revue et augmentée (Paris, 1801, 2 vol. in-12); *Selecta latini sermonis exemplaria*, dont il fit la traduction sous ce titre : *Modèles de latinité* (1746, 6 vol. in-12); *Dictionnaire abrégé de la Bible* (1755, in-12), etc. — Son frère, Étienne-Maurice CHOMPRÉ, né en 1701, mort en 1784, chef d'institution, a publié quelques ouvrages élémentaires : *Apologues, ou explication d'un certain nombre de sujets de la Fable* (Paris, 1764, in-12); *Recueil de fables* (1779, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CHOQUET (Louis), poëte français du XVIe siècle. Il composa *l'Apocalypse sainct Jehan Zebedée* (Paris, 1541), mystère qui fait suite aux *Actes des Apôtres* de Grosban. Il n'a pas les grossièretés d'autres œuvres du même genre; mais le style en est déplorable.

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français.*

CHORAÏQUE (VERS). — Voy. TROCHAÏQUE.

CHORÉE ou CHORODIE. Ces noms désignaient, chez les Grecs, des chants accompagnés de danses et réglés à l'aide de crembales ou crotales, de la lyre et, plus tard, de la flûte. On appelait *hyporkhème* la poésie ainsi chantée en musique et mimée. La danse hyporkhématique, envisagée comme représentation figurée des sentiments exprimés par la poésie, est la première forme, le germe même du drame grec. Un moment vint où s'opéra, dans les chorodies, la division de la danse et du chant entre les exécutants, les uns dansant, les autres chantant ou faisant entendre les instruments.

La chorodie comprenait : 1° les monodies ou chants à une voix; 2° les chants amébées ou à deux voix; 3° les chœurs. La danse garda le nom de *choristique*. Les danses avec chants et chœurs sont divisées par Platon en danses sérieuses, reproduisant les mouvements gracieux d'un beau corps, et en danses comiques, rappelant les corps contrefaits par des mouvements grotesques. La tragédie est née des premières, et la comédie, des secondes. — On retrouve, au XIIIe siècle, dans toute l'Europe, des chansons mêlées de danses, sous le nom de *caroles*. Les Anglais ont conservé le mot et la chose, restreints toutefois à la signification de divertissements de la nuit de Noël.

Cf. Magnin : *les Origines du théâtre* (Paris, 1838, in-8).

CHORÉGE, CHORAGUS, celui qui se chargeait des dépenses d'une choragie, c'est-à-dire de faire jouer une pièce de théâtre ou simplement exécuter un chœur à l'une des grandes fêtes de la Grèce. A Athènes, c'était aux fêtes lénéennes ou aux Grandes Dionysiaques que l'on choisissait le chorége. Il devait être âgé d'au moins quarante ans, et assez riche pour fournir à ses frais les costumes et pourvoir à l'instruction du chœur. La dépense était de 2000 à 5000 drachmes (de 1830 à 4580 francs de notre monnaie). La choragie était une des liturgies, ou charges publiques, que tout citoyen opulent était tenu de remplir, mais qui ne pouvaient être imposées deux années de suite. Les choréges luttaient entre eux de magnificence, comme plus tard les édiles curules chez les Romains. C'était à qui ferait valoir sa tribu et la placerait au-dessus des neuf autres. Une belle choragie était à Athènes un moyen infaillible de se rendre populaire et d'arriver aux plus hautes dignités de la république. Les choréges étaient inviolables pendant toute la durée de leurs fonctions. Ils recevaient en récompense de leurs sacrifices un trépied de bronze, qu'il leur était permis de consacrer aux dieux. C'est à ces consécrations successives que nous devons ces édicules en forme de rotonde, dont le plus célèbre fut construit par Lysicrate vers l'an 330 avant J.-C. Une rue d'Athènes était formée presque tout entière par ces petits édifices choragiques dans lesquels étaient enfermés les trépieds, et dont la lanterne dite de Diogène du parc de Saint-Cloud était une exacte copie. Cette rue s'appelait la Voie des Trépieds. On voit qu'il ne faut pas confondre le chorége avec le coryphée (voy. ce mot), quoique ce dernier fût quelquefois appelé aussi chorége. L'un n'était qu'un acteur, tandis que l'autre était revêtu d'une fonction publique importante dans une société où le gouvernement était basé sur les cérémonies religieuses et sur le culte même des dieux du pays.

On appelait *choragus* chez les Romains celui qui fournissait les décors, les ornements, les costumes et autres choses nécessaires pour mettre à la scène une pièce. Parfois la dépense était faite à ses frais; mais le plus souvent il disposait de fonds provenant de contributions imposées à tous les citoyens et que les édiles lui remettaient.

Cf. Magnin : *les Origines du théâtre.*

CHORIAMBIQUE (VERS), vers grec et latin, dont la base est le choriambe, pied formé de deux brèves entre deux longues. On le mesure par mètres d'un pied. Ce genre de vers comprend les variétés suivantes :

Le *choriambique monomètre hypercatalectique*, ayant un choriambe plus une syllabe, et se confondant alors avec l'adonique.

Terruit ur | bem ;

le *dimètre*, ayant un choriambe plus un bacchius :

Temperet o | ra frenis (Horace);

le *trimètre catalectique*, comprenant un spondée et un choriambe, plus une syllabe :

Grato, | Pyrrha, sub an | tro (Horace),

et pouvant se scander de manière à présenter,

comme le *phérécratien*, un dactyle entre deux spondées :

Grato, | Pyrrha, sub | antro ;

le *trimètre*, comprenant deux choriambes, plus un bacchius :

Virgilius, | Mantua quem | creavit.

Cet exemple est calqué sur le trimètre grec. Les Latins l'altérèrent par l'introduction de pieds divers, en maintenant au moins un choriambe ;

le *tétramètre catalectique*, composé d'un spondée et de deux choriambes, plus une syllabe :

Vise | bat gelidæ | sidera bru | mæ (Boëce) ;

le *tétramètre*, nommé plus particulièrement *choriambique*, et composé de trois choriambes, plus un bacchius, avec un repos :

Nolo minor | me timeat, || despiciat | que major (Ausone) ;

le *pentamètre*, ou *grand asclépiade*, comprenant un spondée, trois choriambes, un iambe ou un pyrrhique. Il a seize syllabes et deux repos :

Nullam, | Vare, sacra || vite prius || severis ar | borem (Horace).

Cf. Gottfr. Hermann : *De Metris Græcorum ac Romanorum*, etc. ; — L. Quicherat : *Traité de versification latine*.

CHORICIUS, Χορίκιος, rhéteur grec du VI[e] siècle après J.-C., né à Gaza. Disciple du rhéteur Procope de Gaza, il composa un grand nombre de discours : éloges, oraisons funèbres, exercices oratoires, descriptions d'objets d'art. Nous en possédons vingt et un manuscrits, dont deux ont été imprimés par Fabricius, un par Villoison, et des fragments par A. Maï. Malgré la recherche et le faux brillant recouvrant des lieux communs, quelques passages sont remarquables par le style et la pensée. Boissonade a réuni tout ce qui en avait été publié, en y ajoutant deux discours inédits : *Choricii Gazæi orationes, declamationes et fragmenta* (Paris, 1846, in-8).

CHORIER (Nicolas), littérateur français, né en 1609 à Vienne (Dauphiné), mort le 14 août 1692. Il était avocat au Parlement de Grenoble. On a de lui des ouvrages historiques disposés sans ordre, composés sans critique, auxquels il faut accorder peu de confiance : *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne* (Lyon, 1659) ; *Histoire générale du Dauphiné* (1661-1671, 2 vol. in-fol.) ; *Nobiliaire du Dauphiné* (1671, 1697, 4 vol. in-12). On le croit l'auteur d'un ouvrage obscène en latin, intitulé : *Aloisiæ Sigeæ Toletanæ satira sotadica de arcanis amoris et veneris*, qui parut sous le nom de Meursius, vers 1680, sans indication de lieu, et qui fut souvent réimprimé, sous divers titres, notamment sous celui de *Meursii latini sermonis elegantiæ* (s. d. s. l., petit in-12, 2 part.).

Cf. D'Artigny : *Nouveaux mémoires de littérature*, tome II ; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, article *Meursius*.

CHORISTIQUE. — Voyez CHORÉE.

CHORIZONTES (LES), οἱ Χωρίζοντες, c'est-à-dire *les Séparateurs*, nom donné, dans l'antiquité, aux grammairiens qui attribuaient l'*Iliade* et l'*Odyssée* à deux auteurs différents (voy. HOMÈRE).

Cf. Grauert : *Ueber die homerischen Chorizonten* (Rheinisches Mus., 1827).

CHOSROÈS ou COSROÈS, tragédie de Rotrou (voy. ce nom).

CHOUET (Jean-Robert), érudit suisse, né en 1642 à Genève, mort le 17 septembre 1731. Professeur de philosophie à Saumur à l'âge de vingt-deux ans, il occupa en 1669 la même chaire dans sa ville natale et eut Bayle parmi ses élèves. On a de lui : *Brevis et familiaris institutio logicæ* (Genève, 1672, in-8) ; *Mémoire sur la réformation* (Ibid., 1694) ; etc. Il a laissé en manuscrit trois volumes in-folio de *Recherches sur l'histoire de Genève*, dont un extrait a été publié dans le *Journal helvétique* (1755).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

CHOUETTE (LA), comédie de Cecchi (voy. ce nom).

CHRESTIEN DE TROYES, poëte français du XII[e] siècle, né à Troyes, mort vers 1195. Il fut attaché à la cour des comtes de Flandre Philippe d'Alsace et Beaudoin IX. Il composa les plus célèbres des romans de la Table-Ronde. C'est dans les légendes bretonnes qu'il a puisé les sujets dont il a développé les péripéties avec un talent remarquable et un style bien différent de celui qu'on trouve chez Théroulde et les autres auteurs de chansons de geste du même siècle. Il conte avec abondance et avec art ; son vers facile a dû contribuer beaucoup à répandre les idées de la chevalerie, qui commençait à naître, et à réformer le monde féodal. Ses romans ont pour titres : *Perceval le Gallois ; le Chevalier au lion ; Erec et Enide ; Cligès ; Lancelot en la charrette ; Guillaume d'Angleterre*.

Le roman de *Perceval le Gallois* est inspiré des traditions sur le *Saint-Graal*. Après avoir subi, dans une suite de brillantes aventures, toutes les épreuves de la chevalerie, le héros prend place à la Table-Ronde ; puis, quittant les exercices profanes pour se former aux vertus morales et religieuses, il va à la recherche du vase symbolique, en obtient la garde en même temps que la couronne royale, et après sept ans de règne va s'enfermer dans un ermitage, où il reçoit la prêtrise, suprême récompense de la vie. Ce roman, que Chrestien laissa incomplet, fut continué par d'autres trouvères et terminé par Manecier de Lille. En son entier, il compte 50 000 vers. Des manuscrits en existent à la Bibliothèque nationale et à la bibliothèque de l'Arsenal.

Le héros du *Chevalier au lion* a promis à son épouse de revenir dans un certain délai, et n'ayant pas tenu sa parole, il accomplit, pour obtenir son pardon, les plus étranges exploits. Son nom lui vient d'un lion qu'il a sauvé des attaques d'un serpent, et qui, plein de reconnaissance, suit en tous lieux son libérateur. Ce roman a été publié par M. de La Villemarqué (Londres, 1838) et par W.-L. Holland (Hanovre, 1862, in-8).

Dans *Erec et Enide*, le chevalier Érec, qui s'est laissé aller aux douceurs du repos, reçoit les reproches de sa femme Énide, et lui prouve son courage en l'emmenant à travers une suite de périls et d'aventures merveilleuses, où il reste toujours triomphant. La Bibliothèque nationale possède des manuscrits de cet ouvrage.

Cligès est fils de l'empereur de Constantinople Armé chevalier par le roi Artus, il va combattre son oncle qui a usurpé le trône et lui a ravi son amante ; il délivre la princesse qu'il aime et reprend ses États. Le roman de *Cligès* est en manuscrit à la Bibliothèque nationale et à la bibliothèque de l'Arsenal.

Lancelot en la charrette ressemble, pour le sujet, au roman en prose qui porte le même titre. Le fils du roi de Gorre ayant enlevé Genièvre, Lancelot se met à sa poursuite. Bientôt son cheval s'abat et il se voit forcé d'aller à pied. Un nain paraît avec une charrette et lui propose de l'emmener. C'est proposer le déshonneur au chevalier. Monter dans une charrette, c'est pour lui se dévouer à toutes les moqueries. Néanmoins il les affronte, emporté par l'amour, et arrive ainsi à délivrer la reine. Artus et tous les chevaliers de la Table-Ronde célèbrent son dévouement et sa victoire en se faisant conduire en charrettes par la ville. Ce roman a été édité par M. Tarbé, dans la *Collection des poëtes champenois* (Reims, 1849, in-8) et par M. Jonckbloet (La Haye, 1850, in-4), qui a publié dans le même volume le roman en prose.

Guillaume d'Angleterre, imité de la légende de saint Eustache, forme une série très-compliquée d'aventures et de coups de théâtre. Il a été publié par M. F. Michel, dans le *Recueil des chroniques anglo-normandes*, t. III (Rouen, 1840).

Chrestien de Troyes avait encore écrit *Tristan et Yseult* ainsi que *le Chevalier à l'espée*. Ces romans sont perdus, mais ils ont été l'objet de remaniements et d'imitations.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV; — L. Moland, dans les *Poëtes français*, t. I, édit. Crépet.

CHRESTIEN (Florent), littérateur français, né le 26 janvier 1541 à Orléans, mort le 3 octobre 1596. L'érudition qu'il avait acquise sous la direction d'Henri Estienne, et son attachement à la religion protestante le firent choisir pour précepteur du prince de Béarn, depuis Henri IV, à la cause duquel il se montra toujours dévoué. Il fut un des auteurs de la *Satire Ménippée*, où on lui attribue spécialement la harangue du cardinal de Pellevé. Il écrivait bien en vers latins et fort médiocrement en vers français. Ses traductions en vers latins des *Guêpes*, de *la Paix*, de *Lysistrata*, avec de bons commentaires, ont été imprimées dans l'édition d'*Aristophane* de Kuster (1710, in-fol.).

On a encore de lui: *le Jugement de Pâris, dialogue joué à Enghien* (Paris, 1567, in-8); *Jephté ou le Vœu, tragédie traduite du latin de Buchanan en vers français* (Paris, 1566, in-4); *les Quatre livres de la Vénerie d'Oppien, traduits en vers français* (Paris, 1575, in-4); *les Quatrains de Pibrac, traduits en vers grecs et latins* (Paris, 1584, in-4); *Epigrammes de l'anthologie et poëme de Musée sur Héro et Léandre, traduits en vers latins* (Paris, 1608, in-8); etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IX ; — Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII.

CHRESTOMATHIE, titre d'ouvrages. On appelle ainsi des recueils de morceaux choisis dans un auteur ou une série d'auteurs, de manière à donner une idée complète, soit d'un écrivain, soit d'une époque ou d'un genre littéraire. A l'origine et conformément à l'étymologie, chrestomathie (de χρηστός, utile, et μαθεῖν, apprendre) désigna tout ouvrage ayant un but d'utilité; il est arrivé à indiquer un choix de ce qu'il y a de meilleur dans les auteurs et les œuvres, une suite de modèles. Ce titre fut appliqué pour la première fois à un recueil de mélanges grecs par Helladius, au commencement du IVe siècle de l'ère chrétienne, et par Proclus, au siècle suivant. Depuis le XVIe siècle, les recueils se sont multipliés sous ce nom et ont été destinés, en général, aux gens du monde et aux écoliers. On peut citer la *Chrestomathia patritisca* de Breslau (1756, græcè), la *Chrestomathie grecque* de V. Le Clerc, la *Chrestomathie française* d'A. R. Vinet, etc.

CHRIE. — Voyez LIEUX COMMUNS.

CHRIST (Jean-Frédéric), savant allemand, né à Cobourg en 1701, mort le 3 août 1756. Il voyagea beaucoup dans toute l'Europe. Il eut en Allemagne des succès extraordinaires comme professeur de poésie. Il a laissé de nombreux travaux, entre autres : *Noctes academicæ* (Halle, 1727-29, in-8); *De Nic. Machiavello libri III* (Ibid., 1731, in-4); deux savantes dissertations *de Phædro* (Ibid., 1746; Leipzig, 1847, in-4); *les Monogrammes des artistes célèbres expliqués* (Anzeige und Auslegung der Monogrammatum, etc. (Halle, 1747, in-8), ouvrage traduit en français, sous le titre de *Dictionnaire des monogrammes* (Paris, 1750, in-8).

Cf. Adelung : *Allgem. Gelehrten-Lexicon*. Supplément.

CHRISTABEL, poëme de Coleridge (voy. ce nom).

CHRISTIANISME DÉVOILÉ (LE), ouvrage du baron d'Holbach; — LE NOUVEAU CHRISTIANISME, ouvrage de Saint-Simon (voy. ces noms).

CHRISTINE, reine de Suède, née le 16 décembre 1626, morte le 19 avril 1689. Pendant son règne qui, après une période brillante, finit, au détriment de sa gloire, par n'être que celui de ses favoris, elle entretint des relations avec les savants les plus distingués de l'Europe et attira à sa cour Descartes, Grotius, Puffendorf, Naudé, Vossius, Saumaise, Meibom, Heinsius, Bochard, etc. Le médecin français Bourdelot lui inculqua les maximes de l'épicuréisme professé par les libertins du temps. Après son abdication, et pendant ses voyages en Allemagne, en Italie, en France, elle ne se signala pas seulement par des excentricités que favorisait son costume masculin, par des actes solennels en opposition avec la direction de son esprit, comme son abjuration du luthéranisme, par des intrigues domestiques dont la mort de Monaldeschi est un problématique épisode, ou enfin par des manœuvres politiques qui ne parvinrent pas à lui rendre un pouvoir qu'elle regrettait, elle continua de s'occuper des sciences, des lettres et des arts et y trouva une consolation et une force dans les échecs de la fin de sa vie. Un de ses soins fut de se former une riche bibliothèque et une célèbre collection de tableaux, d'antiques, d'objets rares et précieux, qui fut réunie, après sa mort, aux collections du Vatican, mais dont une partie importante fut rachetée par le régent, en 1722. Christine, qui était douée de beaucoup d'esprit, comme le prouvent plusieurs de ses réparties conservées par l'histoire, a laissé quelques écrits : des *Réflexions sur la vie et les campagnes d'Alexandre;* un recueil de *Maximes et Sentences;* des *Mémoires* sur les premières années de son règne, écrits avec une grande sincérité. Ils ont été recueillis dans les *Mémoires historiques* d'Archenholz (Stockholm, 1751, 4 vol. in-4). — La vie de Christine a fourni le sujet de plusieurs ouvrages dramatiques, entre autres : *Une Reine de seize ans*, *Christine de Suède*, drame, par Brault (1829); *Christine à Fontainebleau*, drame historique, par Fréd. Soulié (1830); *Stockholm, Fontainebleau et Rome*, trilogie historique, par Alex. Dumas (1830); *Christine, roi de Suède*, par P. de Musset (1857), etc.

Cf. D'Alembert : *Mélanges de littérature, d'histoire*, etc., t. II ; — J. Lacombe : *Histoire de Christine* (Paris, 1762, in-12) ; — Anders Fryxell : *Drottning Christinas foemyndare* (Stockholm, 1838, in-8) ; — H. Grauert : *Christine und ihr Hof* (Bonn, 1838-1842, 2 vol. in-8) ; — Lalanne : *Curiosités bibliographiques*.

CHRISTINE DE PISAN. — Voyez PISAN.

CHRISTMAN (Jacob), érudit allemand, né à Johannisberg en 1554, mort à Heidelberg le 16 juin 1613. D'un grand savoir, il possédait au moins dix langues. Il eut des querelles avec Scaliger. Il a laissé un *Alphabetum arabicum* (1582, in-4), et des traités et dissertations de chronologie.

Cf. Vossius : *De Mathematicis*.

CHRISTODORE, Χριστόδωρος, poëte grec du Ve siècle après J.-C., né à Coptos en Égypte. Il composa plusieurs poëmes et trois livres d'épigrammes. Il reste de lui deux épigrammes, qui font partie de l'*Anthologie*, et une très-intéressante description des statues du Zeuxippe, à Constantinople. Elle est comprise dans les *Anthologies* de Planude et de Jacobs, et dans l'*Imperium orientale* de Banduri (Paris, 1712, 2 vol. in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

CHRISTOPHE ET ELSE, roman de Pestalozzi (voy. ce nom).

CHRISTOPOULOS (Athanase), poëte et érudit grec, né en 1772 à Castoria (Macédoine), mort le 29 janvier 1847. Élevé à Bucharest, il étudia le droit et la médecine à Padoue, puis revint en Valachie, fut précepteur des enfants du prince Alexandre Mourousi, puis fut chargé de fonctions

publiques. Son principal ouvrage littéraire est un recueil de poésies lyriques et bachiques (Paris, 1833, 1841, 2 vol. in-8) dont l'emploi de la langue populaire favorisa le succès. On a encore de lui un *Drame héroïque*, joué à Jassy et à Bucharest en 1805; une *Grammaire éolo-dorique* rattachant le grec moderne aux anciens dialectes éolique et dorique; des *Parallèles politiques*, traitant des diverses formes de gouvernement; des traductions en grec moderne d'Homère et d'Hérodote, etc. Ces écrits ont été réunis sous le titre de Ἑλληνικὰ ἀρχαιολωγήματα (Athènes, 1853).

Cf. *Notice*, en tête de la précédente publication.

CHRONIQUE. L'une des formes de l'histoire, la chronique tient le milieu entre les annales qui enregistrent les faits sans les raconter, et les récits qui les exposent dans leur enchaînement, leurs causes et leurs suites. Comme relation, elle se rapproche des mémoires en ce qu'elle est le plus souvent écrite par les témoins des événements, quelquefois par les acteurs; mais elle n'a pas le même caractère de personnalité : l'auteur se met moins en scène lui-même, et donne plus de place à la narration des faits qu'à la peinture des hommes. Née du besoin de conserver dans un cercle restreint le souvenir des choses dignes de mémoire, elle est l'œuvre d'hommes qui n'ont ni les loisirs, ni la largeur d'idées que supposent des compositions philosophiques et savantes; elle est l'enfance et l'apprentissage de l'histoire. Du reste, le titre ne fait rien ; l'homme, l'écrivain élève plus ou moins le genre que comporte l'époque. Villehardouin attache à son ouvrage le titre d'histoire; il n'en est pas moins le dernier venu des chroniqueurs, et Froissart, qui garde au sien celui de chronique, appartient déjà au groupe des historiens.

Les chroniques tiennent dans l'ancienne littérature de la France une place considérable et représentent exactement l'état moral et les idées des siècles auxquels elles appartiennent. Elles se rédigent d'abord dans les monastères, et en latin ; puis elles balbutient la langue française et empruntent parfois les rhythmes de la poésie. Du reste, à cette époque, les poëmes ne sont souvent que des chroniques rimées. Une des plus curieuses est la *Cronica cronicarum abbrege et mis par figures descentes et rondaulx* (1601, gr. in-fol. goth. avec fig.). Les chroniqueurs remontent volontiers à la naissance du monde pour y rattacher des événements particuliers et récents. Il y a des *Chroniques abrégées des rois de France depuis le commencement du monde* (Paris, 1490), ou encore des *Chroniques de France abrégées* (ou *abergées*), *avec la generation dadam et dève et de noe et leurs generations* (Paris, 1494). Les plus célèbres des *Chroniques de France*, celles de *Saint-Denis*, ne remontent guère moins haut, car elles parlent de notre prétendue descendance des Troyens. Elles ont eu plusieurs remaniements, et comprennent deux choses distinctes : d'abord une collection de textes originaux et latins composant le trésor historique de la célèbre abbaye, et recueillis à l'instigation de Suger, qui lui-même écrivit, entre autres chroniques, celle de Louis le Gros; ensuite une intéressante compilation ou rhapsodie française formée de traductions d'anciens textes, combinées et entremêlées suivant l'ordre chronologique ou le goût du metteur en œuvre. Les *Chroniques de France, ou Chroniques de Saint-Denis depuis les Troiens jusqu'à la mort de Charles VII*, ont été imprimées pour la première fois en 1476 (Paris, 3 vol. in-fol. goth.); une des éditions suivantes porte le titre : *la Mer des histoires et chroniques de France* (Ibid., 1517 et 1518, 4 vol. in-fol.); la meilleure a été donnée par Paulin Paris (Ibid., 1836-39, 6 vol. et. in-8). Il y eut, en outre, des chroniques importantes de provinces ou de villes, comme *les Chroniques de Normandie* (Rouen, 1487, pet. in-fol. goth., plus. édit., notamm. 1839, pet. in-4); *les Chroniques des rois, ducs et comtes de Bourgogne* (s. l. ni d., in-4, goth.; 2ᵉ édit. Lyon, 1476); *les Chroniques de la noble ville et cité de Metz*, en vers (Metz, 1698, in-12; 1838, in-8), etc.

Les chroniques et collections de chroniques abondent à l'étranger; on en compte de nombreuses en Espagne, en Portugal et en Italie. Les Anglais, les Allemands, les Hollandais, les Danois, en ont aussi plusieurs dont les anciennes éditions sont des raretés bibliographiques, et qui offrent, en outre, des matériaux précieux à l'histoire. Tels sont les grands travaux de Græevius, Muratori, Tartini, Assemanni, Reineccius, Meibomius, Pertz, Th. Warton, etc. Parmi les grandes publications de chroniques françaises, nous citerons comme les plus récentes et les plus utiles *la Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis la fondation de la monarchie jusqu'au XIIIᵉ siècle*, par M. Guizot (1823 et suiv., 31 vol. in-8), et *les Chroniques nationales françaises du XIIIᵉ au XVIᵉ siècle*, par Buchon (1824-29, 47 vol. in-8, et 30 vol. gr. in-8). Les collections de Petitot et Monmerqué (1819-24, 56 vol. in-8), et de Michaud et Poujoulat (1836-38, 32 vol. gr. in-8), contiennent aussi des chroniques. — Le nom de chronique a été donné à des ouvrages littéraires qui appartiennent plus au roman qu'à l'histoire, comme *la Chronique scandaleuse, la Chronique de l'Œil-de-Bœuf, la Chronique du temps de Charles IX*, etc. Le même mot désigne aussi, dans le journalisme contemporain, des articles consacrés, sous forme de causerie, d'abord aux faits et bruits du jour, puis aux divers sujets de politique, d'histoire et de littérature.

Cf. Paulin Paris : *Préface* de son édition des *Grandes chroniques;* — Demogeot : *Histoire de la littérature française;* — Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

CHRONIQUE RIMÉE (LA) du Cid. — Voy. CID.

CHRONOGRAMME (de χρόνος, temps, et γράμμα, lettre), inscription en prose ou en vers, marquant la date de l'événement auquel elle est consacrée, par la valeur numérique de lettres capitales comptées comme chiffres romains. Quand le chronogramme se compose d'un hexamètre et d'un pentamètre, il prend le nom de *Chronodistique*. Le suivant, sur la paix de Hubertsbourg, donne la date de 1763, comme total des majuscules mises en relief:

Aspera beLLa sILent : reDIIt gratIa paCIs ;
O sI parta foret seMper In orbe qUIes.

Le chronogramme, l'une des plus futiles bagatelles littéraires, après avoir eu la vogue au moyen âge, l'avait retrouvée au XVIIIᵉ siècle. On prétend que les Grecs l'avaient pratiqué, et l'on cite une épigramme de l'*Anthologie* sur les heures dues au travail et au repos, où quatre lettres prises comme chiffres composent le mot Ζῆθι, c'est-à-dire : « Jouis de la vie. » Le plus grand abus qui en ait été fait est un poëme en cent hexamètres d'un médecin allemand sur la paix de 1679, date reproduite cent fois par ce puéril artifice.

Cf. L. Lalanne : *Curiosités littéraires* (1857, in-18).

CHRONOGRAPHIE, ouvrage de Jules Africain (voy. ce nom).

CHRONOGRAPHIE. — Voy. FIGURES DE PENSÉES.

CHRONOLOGIE. Pour le rôle de la chronologie dans les œuvres littéraires et les licences prises à son égard, voyez ANACHRONISME.

CHRONOLOGIE EXPLIQUÉE (LA) PAR LES MÉDAILLES, ouvrage du P. Hardouin (voy. ce nom).

CHROSCIENSKI (Albert-Stanislas), ou CHROSCINSKI, poëte polonais du XVIIIᵉ siècle, mort vers 1737. Il fut secrétaire de Jean III Sobieski, puis de Jacques Sobieski, fils aîné de ce prince. — Il est auteur de plusieurs traductions en vers, fort estimées par les Polonais : la *Pharsale* de Lucain

(Oliva, 1693, 2 vol. in-fol.), le *Livre de Job* et les *Lamentations* de Jérémie (Varsovie, 1705, in-4). Il a composé aussi quelques poëmes sur des sujets tirés de l'histoire sainte : *Aman et Assuérus*, en 9 chants (1745); *Joseph vendu par ses frères*, en 13 chants (1695 et 1733); enfin des chants pieux, psaumes, etc.

CHRYSÉIDE ET ARIMAND, tragi-comédie de J. Mairet (voy. ce nom).

CHRYSIPPE, Χρύσιππος, philosophe grec, né vers 280 avant J.-C., à Soli (Cilicie), mort vers 207. D'abord coureur du cirque à Athènes, puis élève de Cléanthe, il devint l'un des plus illustres stoïciens, et fut appelé par ses contemporains la colonne du Portique. La subtilité de sa dialectique faisait dire aux Grecs: « Si les dieux se servaient de dialectique, ce serait celle de Chrysippe qu'ils choisiraient. » Nous ne connaissons de lui que quelques sophismes peu propres à justifier cet éloge, quoiqu'il eût, selon Diogène Laërce, écrit plus de sept cents ouvrages.

Cf. Baguet : *Commentatio de Chrysippi vita, doctrina et reliquiis* (Louvain, 1822, in-4) ; — Petersen : *Philosophiæ chrysyppeæ fundamenta* (Altona, 1827, in-8).

CHRYSOLORAS (Emmanuel), Μανουὴλ ὁ Χρυσόλωρας, érudit grec, né vers 1355 à Constantinople, mort le 15 avril 1415. Envoyé par l'empereur Manuel Paléologue pour demander le secours des souverains de l'Occident contre les Turcs, il ne réussit pas dans sa mission et accepta l'offre que lui firent plusieurs savants italiens d'enseigner la langue et la littérature grecque en Italie. Ses leçons à Venise, à Florence, à Milan, à Pavie et à Rome, furent suivies par des hommes d'un grand mérite et contribuèrent ainsi beaucoup à la renaissance des lettres. Renommé pour sa science théologique et son éloquence, non moins que pour son érudition, il fut député au concile de Constance. On a de lui une grammaire grecque, sous le titre de *Questions grammaticales* ('Ερωτήματα). Cet ouvrage, très-usité au XV[e] siècle, fut souvent édité dans les premiers temps de l'imprimerie. On cite encore trois lettres sur la comparaison de l'ancienne et de la nouvelle Rome, que Pierre Lambeck a insérées dans ses *Excerpta de antiquitatibus constantinopolitanis* (Paris, 1655, in-fol.) — Jean CHRYSOLORAS, neveu de Manuel, fut le maître et le beau-père de Philelphe.

Cf. Van der Hardt : *Memoria Chrysoloræ* (Helmstaedt, 1718, in-8) ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI.

CHRYSOPÉE (LA), poëme latin d'Augurelli (voy. ce nom).

CHRYSOSTOME (DION et JEAN) — Voy. DION et JEAN.

CHURCH (Benjamin), historien américain, né en 1638 dans le Massachussetts, mort en 1718. Il prit part, comme capitaine, à la lutte contre les tribus indigènes non soumises, et ce fut un détachement commandé par lui qui tua, en 1676, le roi Philippe, célèbre chef indien. Il a laissé de cette expédition un récit intéressant, publié par son fils Thomas Church : *The entertaining history of King Philip's war*, etc. (Boston, 1716), et réimprimé avec notes par S. Drake (1825 et 1829).

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature.*

CHURCHILL (Charles), poëte satirique anglais, né en 1731, mort à Boulogne en 1764. Fils d'un ministre de Saint-Jean de Westminster, il fut curé de Rainham, et en 1758 succéda à son père; mais les irrégularités de sa conduite et sa liaison avec les écrivains les moins moraux du temps l'amenèrent à quitter l'Église. Grâce à son esprit et à sa verve, il trouva des ressources, même assez larges, dans la poésie satirique. Sa *Rosciade*, où il raille les acteurs de Drury-Lane et de Covent-Garden, eut un bruyant succès. *La Nuit*, adressée à Lloyd, où il prétend justifier par la franchise de ses aveux le désordre de ses mœurs, *le Revenant de Cocklane*, à propos de la crédulité du docteur Johnson, furent également bien accueillies. Churchill, lié avec le fameux agitateur politique Wilkes, entra avec ardeur dans l'opposition contre la cour; sa *Prophétie de la famine* (Prophecy of famine), dirigée contre les Écossais, fit écho au *North Briton* de son ami. Il mourut à Boulogne pendant une visite qu'il faisait à Wilkes, exilé sur le continent. Parmi ses autres satires, on cite encore, sa mordante *Épître à Hogarth*, qui avait fait la caricature du poëte. Churchill travaillait pour le succès immédiat et le profit plutôt que pour l'avenir, et ses satires ne sont que des pamphlets en vers. Ses *Œuvres* ont été réunies (Londres, 1774, 3 vol. in-8; 1804, 2 vol. in-8).

Cf. *Vie de Churchill*, en tête de l'édit. de 1804.

CHUTE D'UN ANGE (LA), poëme de Lamartine (voy. ce nom).

CHVOSTOF (Dmitri-Ivanovitsch, comte), poëte russe, né à Saint-Pétersbourg le 19 juillet 1757, mort dans cette ville le 3 novembre 1835. Officier, membre du conseil privé, sénateur, il a écrit des odes, des comédies et traduit en russe des ouvrages classiques français. Ses *Œuvres* ont été réunies (Saint-Pétersbourg, 1817, in-8).

Cf. Otto : *Lehrbuch der russischen Literatur.*

CHYTRÉE (David KOCHHAFF, dit), ou **CHYTRÆUS**, théologien et historien allemand, né en Souabe le 26 février 1530, mort le 25 juin 1600. Disciple de Mélanchthon, il a laissé des ouvrages qui intéressent les origines du protestantisme, entre autres, *Historia confessionis augustanæ* (Rostock, 1576, in-4); puis *De lectione historiarum recte instituenda* (Strasbourg, 1563, in-4; Helmstaedt, 1586). — Son frère, Nathan CHYTRÉE, né le 15 mars 1543, mort à Brême le 25 février 1598, professeur à Tubingue, puis recteur du Gymnase de Brême, a composé plusieurs recueils de poëmes latins : *Poematum omnium libri XVII* (Rostock, 1579, in-8); *Fastorum Ecclesiæ libri XII* (Hanovre, 1584, in-8), etc.

Cf. Otto, Fr. Schuetz : *De Vita D. Chytræi commentariorum libri IV* (Hambourg, 1720-28, 4 part. in-8) ; — Crenius : *Animadversiones philologicæ.*

CIAMPI (Sebastiano), critique italien, né à Pistoie en 1769, mort en 1847. Il fut professeur à Pise et à Varsovie. On cite de lui des études sur le jurisconsulte et poëte *Cino da Pistoia* (Pise, 1808), sur *Boccace* (Florence, 1827 et 1830), etc.; un traité *De usu linguæ italicæ* (Pise, 1817); *Bibliographia critica delle antiche reciproche corrispondenze dell' Italia colla Russia, Polonia*, etc. (Florence, 1834-43, 3 vol.), etc.

CIBBER (Colley), poëte anglais, né à Londres en 1671, mort en 1757. Après avoir servi dans les troubles civils de 1688, il entra au théâtre, où il obtint du succès comme acteur, puis, à partir de 1695, comme auteur. Il composa une trentaine de pièces : comédies, tragédies, opéras. Ses comédies seules ont quelque mérite, et plusieurs se sont soutenues assez longtemps au théâtre. La plus connue est le *Non-Juror* (1718), imitation du *Tartufe*, dirigée contre les jacobites, qui refusaient de prêter serment à la nouvelle dynastie, et se faisaient ainsi une réputation d'honneur à laquelle ne répondait pas toujours leur conduite. Cette pièce valut à Cibber le titre de poëte lauréat, mais elle lui fit d'ardents ennemis. Le plus redoutable fut Pope, qui dans sa *Dunciade* (1742) assigna à Cibber le rôle de roi des sots, d'abord donné par lui à Théobald. Mais Cibber, poëte médiocre et vaniteux personnage, n'était ni un sot, ni un ennuyeux; il le prouva par ses deux *Lettres à Pope*, et surtout par son *Apologie pour sa propre*

vie (Apology for his own life), biographie intéressante et qu'on lit encore avec plaisir. La meilleure édition de ses *Œuvres* est de 1777 (Londres, 5 vol. in-12). — Son fils Théophile CIBBER (1703-1758), dont la vie ne fut qu'une suite de désordres, fut acteur lui-même et le mari d'une tragédienne renommée. Il a laissé aussi quelques comédies, et mis son nom à une compilation intitulée : *Vies des poëtes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, jusqu'au temps de Swift* (Lives of the poets of, etc.; Londres, 1753, 5 vol. in-12), et qui est de R. Shiels.

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

CICALATE, harangues académiques italiennes. — Voyez CRUSCA (Académie de la).

CICÉRON (Marcus-Tullius), illustre orateur et écrivain latin, né près d'Arpinum dans le Latium, le 3 janvier de l'an 106 av. Jésus-Christ (an de Rome 645), mort près de Gaëte le 7 décembre 43 avant J.-C. (an de Rome 709). Il était d'une famille ancienne et honorable de chevaliers, mais qui s'était tenue jusque-là en dehors des fonctions publiques romaines. Son nom patronymique était Tullius ; Cicéron n'était qu'un surnom donné à un des ancêtres. La vie publique de Cicéron appartient à l'histoire politique de Rome et ne peut être retracée ici ; les détails plus personnels sont marqués dans ses œuvres et se rattachent à toute sa carrière d'orateur, de philosophe et d'écrivain. Sa famille, jalouse de développer ses heureuses dispositions, ainsi que celles de son jeune frère, Quintus, conduisit les deux enfants à Rome. Cicéron suivit les leçons des meilleurs des maîtres grecs qui affluaient alors dans cette ville, et étudia le droit sous la direction de l'habile jurisconsulte Q. Mucius Scævola, et l'éloquence sous celle du grand orateur Crassus ; il interrompit ses études à l'âge de dix-neuf ans pour servir, comme volontaire, pendant la guerre sociale. Tout en suivant le barreau comme auditeur, il écrivait déjà sur l'art de la parole des traductions ou des imitations d'ouvrages grecs, et l'on rapporte à cette époque de sa jeunesse sa *Rhétorique à Herennius* et son traité *De l'Invention oratoire.* Il commença à plaider à l'âge de vingt-cinq ans. Sa première cause célèbre fut la défense de Roscius d'Amérie, accusé de parricide par un affranchi de Sylla qui, à la faveur des proscriptions, avait commencé par se faire adjuger à vil prix les biens de celui qu'il poursuivait. L'affaire était dangereuse et nul avocat n'avait osé s'en charger, par crainte de la colère de Sylla. Cicéron arracha Roscius à la vengeance du dictateur, par sa courageuse éloquence.

L'intérêt de sa sécurité l'engagea bientôt après à quitter Rome. D'ailleurs l'état de sa santé et surtout l'affaiblissement de sa voix réclamaient des ménagements et du repos. Il partit pour la Grèce. Son séjour à Athènes (79-78 av. J.-C.) fut consacré à de longues études de philosophie et de rhétorique. Il y eut pour maîtres l'académicien Antiochus et l'épicurien Zénon. Il parcourut l'Asie Mineure et les îles, cherchant partout les écoles célèbres. Il fréquenta à Rhodes celles du philosophe stoïcien Posidonius et du rhéteur Apollonius Molon. Il était alors tellement familiarisé avec la langue grecque qu'il s'en servait, dans les joutes oratoires, avec autant de facilité et d'éclat que de sa langue maternelle. Rentré à Rome, Cicéron se tint quelque temps à l'écart, s'exerçant, dans la solitude, à corriger des défauts d'organe et de diction qui pouvaient nuire à son éloquence, et apprenant de deux comédiens, l'acteur comique Roscius et l'acteur tragique Æsopus, l'art du geste et les effets de l'action, dont il fit toujours, comme Démosthène, le puissant auxiliaire de sa parole.

A l'âge de trente ans, Cicéron entra dans les fonctions publiques comme questeur et fut préposé à l'administration de la Sicile. Malgré les charges que la disette l'. força d'imposer à ce pays pour fournir des blés à Rome, il sut, par son zèle, son esprit de justice et sa modération, se concilier cette province, qui le regarda depuis comme son patron et son défenseur. Aussi, à son retour à Rome (74), il fut chargé par les Siciliens de poursuivre le préteur Verrès pour ses déprédations et ses cruautés. Ce fut une des grandes causes de Cicéron. Il écrivit ces beaux plaidoyers appelés les *Verrines*, mais il n'en prononça qu'une très-faible partie, car, pour couper court aux délais successifs réclamés par l'adversaire, il força le tribunal de juger sur ses simples conclusions, protestant, dans une semblable affaire, de l'inutilité des plaidoiries. Son succès dans cette circonstance consacra sa réputation ; il avait pour adversaire le célèbre Hortensius, contre lequel il avait déjà plaidé dès ses débuts ; il le força presque à abandonner la cause. Le désintéressement de Cicéron à l'égard des Siciliens fut aussi très-remarqué ; ils lui témoignèrent leur reconnaissance en lui apportant, lors de son édilité (69 av. J.-C.), de nombreux animaux pour les jeux de Rome et d'importantes offrandes dont il fit libéralement profiter les Romains. Il était alors tout entier à ses projets politiques et veillait avec soin aux intérêts de sa popularité, en s'étudiant à connaître de vue et de nom tous les membres influents de l'ordre équestre, et à se mettre au courant de leurs familles et de leurs affaires. Sa fortune, qui, sans être considérable, fut accrue par des legs successifs, lui permettait d'exercer assez largement le patronage, et sa maison du mont Palatin, où il s'était établi, était une de celles qui attiraient le plus de clients. Il fut élu préteur au commencement de l'année 66 et se signala par son incorruptible fermeté dans l'exercice de ses fonctions judiciaires, ne craignant pas de rendre des jugements contre les personnages puissants, comme Crassus et Manilius, et de se faire ainsi de redoutables ennemis.

Le consulat de Cicéron, en 63, marque l'apogée de son action politique et des services rendus à son pays. Catilina, son concurrent, dont il avait écarté la dangereuse candidature, se jette dans une conjuration que le consul déjoue, poursuit et comprime à force de sagesse, d'éloquence et d'énergie. Malgré la connivence mal dissimulée de César avec les conjurés, Cicéron rend le courage aux sénateurs et les entraîne à des décrets de salut public qu'il exécute avec une décision étonnante de la part d'un esprit ordinairement moins résolu. Il fait subir sur-le-champ le dernier supplice aux complices de Catilina, dans la prison même, et force leur chef de sortir de Rome et de se jeter dans une guerre civile déclarée qu'il ne pourra soutenir. Cicéron est accueilli, au milieu des réjouissances universelles, comme le sauveur et le fondateur de Rome, et Caton, tribun du peuple, lui décerne, au nom de tous, le titre de « père de la patrie ». Son influence ne devait pas se soutenir longtemps au milieu des crises politiques et sociales que Rome traversait. Débordé par les événements, il s'aliénait les hommes par l'excès de sa vanité et l'intempérance de sa langue. Un de ses ennemis, Clodius, soutenu par César et devenu tribun du peuple en 59, le met en accusation pour avoir fait périr les complices de Catilina sans jugement. Cicéron, dont les partisans étaient encore assez puissants pour résister par la force aux violences légales de ses adversaires, préféra l'exil à la guerre civile ; il quitta Rome, où un plébiscite prononçait contre lui, outre la peine du bannissement, celle de l'interdiction de l'eau et du feu. Il se retira à Brindes, où il reprit avec ardeur ses travaux philosophiques, tandis que Clodius faisait brûler ses mai-

sons et mettait à l'enchère tous ses biens, sans trouver d'acquéreurs. Dès l'année suivante, des tentatives se faisaient, avec l'aide de Pompée, en faveur de l'exilé, dont le rappel ne fut prononcé qu'un an plus tard par un nouveau plébiscite (4 août 57). Le retour de Cicéron fut signalé par un enthousiasme extraordinaire; tous les actes de ses ennemis furent annulés. Puis il s'engagea entre ses partisans, dirigés par Milon, et Clodius, de plus en plus acharné contre lui, une lutte qui dégénéra en guerre civile, et dans laquelle Clodius fut tué. La défense de Milon, accusé de meurtre, fournit à Cicéron l'occasion d'un des plus beaux discours qu'il ait écrits; mais il ne put le prononcer par suite du trouble que lui causa le spectacle inattendu de l'appareil militaire déployé autour du tribunal. Milon dut s'expatrier.

Au moment où la rivalité de César et de Pompée partageait l'Italie et hâtait la ruine de la République, Cicéron fut éloigné de Rome par les fonctions de gouverneur de la province de Cilicie (52-50). Il y fit voir le même désintéressement, la même modération et la même activité qu'autrefois en Sicile. Il rendit au pays l'ordre et la paix et fit personnellement quelques expéditions à propos desquelles ses soldats lui décernèrent le titre d'*imperator*. En revenant de Cilicie, il passa par la Grèce, où il recueillit avidement tous les souvenirs de ses anciennes études. Lorsque la guerre éclate entre César et Pompée, Cicéron se montre agité et incertain. Il se déclare enfin avec Caton du côté de Pompée, mais il fait voir tant d'hésitation que l'on repousse son concours. César, vainqueur, le traite avec la plus grande déférence, et à son *Éloge de Caton*, il répond par un *Anti-Caton*, plein de l'éloge de Cicéron lui-même; il voit avec plaisir l'orateur retrouver la parole pour le remercier de sa clémence ou la solliciter. A part quelques plaidoyers, Cicéron, éloigné des affaires sous la dictature césarienne, vit en philosophe et en homme de lettres à sa maison de Tusculum. C'est le moment où il écrit les plus importants de ses traités philosophiques et où il justifie en grande partie ce mot que lui prête Plutarque : « Je suis philosophe; l'éloquence n'a jamais été pour moi qu'un moyen, qu'un instrument, et la philosophie le but de toutes mes actions. » Tusculum était devenu une sorte d'Académie, une école d'éloquence et de sagesse. Cicéron écrit lui-même (*Epist Fam.*, IX, 18) : « J'imite Denys le Tyran qui, après avoir été chassé de Syracuse, se fit maître d'école à Corinthe; j'ai commencé, comme lui, à tenir une espèce d'école, depuis que j'ai perdu l'empire du forum. »

Il ne résista pas cependant au besoin de rentrer dans la vie publique au milieu du désarroi que jeta dans Rome le meurtre de César; il applaudit vivement à cet acte, auquel il était resté étranger, sans doute à cause de la défiance des amis de Brutus à l'égard de son caractère. Après d'impuissants efforts pour épargner à la République la guerre civile, il se déclara hautement contre Antoine et dénonça son ambition dans une suite d'écrits véhéments, moitié discours, moitié pamphlets, auxquels il donna lui-même le nom de *Philippiques* (44-43). Cicéron s'était rapproché d'Octave, que sa rivalité contre Antoine ralliait alors à la cause républicaine, et il avait repris dans Rome, et particulièrement dans le Sénat, une grande autorité qui tourna toute au profit du jeune ambitieux et à laquelle mit fin subitement le triumvirat formé par Octave avec Antoine et Lépide. La tête de Cicéron fut le premier sacrifice qu'Antoine exigea de son nouvel allié. Il l'obtint, non sans peine, dit-on, et après trois jours de résistance. Cicéron chercha d'abord à fuir devant les assassins de son proscripteur; il s'embarqua même à Astura, puis revint à terre, tenta de s'embarquer de nouveau et enfin, surpris dans sa litière et fatigué d'une lutte inutile, tendit lui-même le cou à ses meurtriers. Sa tête fut portée à Antoine, qui la fit attacher, avec les deux mains, sur la tribune aux harangues, comme un trophée de victoire et de vengeance.

Sans suivre Cicéron dans sa vie privée, nous devons rappeler qu'il avait épousé, vers l'âge de vingt-six ans, Terentia, femme d'un caractère résolu, qui eut une grande influence sur lui, et qui, dans ses luttes contre Catilina et Clodius, entraîna, dit-on, son caractère hésitant aux décisions énergiques. Des sujets de plaintes plus ou moins graves qu'elle lui donna, lorsque les événements l'éloignèrent de Rome, l'engagèrent à demander le divorce, qu'il obtint en l'an 46. Il accusait Terentia d'avoir compromis ses intérêts et ceux de ses enfants, et d'avoir dissipé sa fortune. Mais on a pensé que le principal motif de Cicéron était le désir de se marier avec une jeune fille, Publilia, dont il était le tuteur, et qu'il épousa presque aussitôt, non sans quelque scandale. Des écrivains postérieurs rapportent que, de son côté, Terentia se remaria successivement avec l'historien Salluste, ennemi de Cicéron, puis avec Messala Corvinus, et enfin même, sous le règne de Tibère, avec Vibius Rufus. Mais le silence de Plutarque peut faire douter de la réalité de ces mariages, dont le dernier, particulièrement, doit sans doute être rapporté à la seconde veuve de Cicéron. Suivant Pline, Terentia vécut jusqu'à cent trois ans. Cicéron avait eu d'elle deux enfants, une fille, Tullia, née vers 79, et un fils, Marcus Tullius, né l'an 65. Cicéron eut pour sa fille, qu'il appelle, par diminutif, Tulliola, la plus tendre affection. Elle fut mariée trois fois et n'eut qu'un fils nommé Lentulus, qui mourut enfant. La mort de Tullia fut une des plus grandes douleurs de Cicéron, qui écrivit à ce propos son traité de *la Consolation*. Son fils Tullius fut élevé par lui avec beaucoup de soin; il dirigea lui-même son éducation. Il l'avait emmené avec lui en Cilicie; plus tard, il l'envoya à Athènes, pour compléter ses études et l'y entretint avec une grande libéralité. Après quelques écarts d'une jeunesse dissipée, Tullius embrassa sérieusement les principes philosophiques de Cratippe, et se montra docile aux leçons de sagesse et d'expérience que ne cessait de lui prodiguer son père. Il s'attacha à Brutus et fut, avec Sextus Pompée, un des meilleurs chefs des dernières armées républicaines. Néanmoins Octave le nomma augure et, plus tard, gouverneur de province en Asie. Les noms de Tullius et Tullia reviennent fréquemment dans la correspondance de leur père. Cette même correspondance nous fait connaître, outre l'intimité constante de Cicéron avec son frère Quintus (voy. ci-dessous), toutes ses relations avec les divers personnages de son temps. Les fonctions publiques et le barreau le rapprochèrent ou l'éloignèrent tour à tour de tout ce que Rome comptait d'hommes distingués, et il est à remarquer qu'il s'attacha surtout à ceux qui se recommandent, dans l'histoire, par leur grand talent, leur beau caractère, la fermeté de leur vertu. Leurs noms sont même associés à ses principaux ouvrages, qu'il leur a dédiés ou dans lesquels il leur donne un rôle.

Les œuvres de Cicéron, qui, si considérables qu'elles soient, sont loin cependant de nous être parvenues intégralement, se composent de ses *Discours*, de *Traités de rhétorique* ou *de philosophie*, de *Poésies* et de recueils de *Lettres*.

I. *Discours*. — Les discours répondent, dans leur suite chronologique, à la suite même de la vie dont ils sont les principaux événements, et c'est dans l'ordre des dates que nous allons les énu-

mérer en les partageant toutefois en deux séries : d'une part, ceux qui nous ont été conservés en entier ou par fragments assez importants pour pouvoir se rendre compte du sujet et de la manière dont il est traité; d'autre part, ceux dont il ne nous a été transmis que les titres ou d'informes lambeaux.

Voici les discours de la première série, qui sont au nombre d'au moins cinquante-six :

Pro P. Quinctio (81 av. J.-C.) : affaire d'intérêts privés, plaidée par Cicéron, âgé de vingt-six ans, avec le célèbre Hortensius pour adversaire ; — *Pro Sexto Roscio Amerino* (80 av. J.-C.), contre Chrysogonus, affranchi et favori de Sylla (voy. plus haut) ; — *Pro Q. Roscio comœdo* (76 av. J.-C.) : affaire privée, texte incomplet ; — *Pro Scamandro* (74 av. J.-C.) ; — *Pro Marco Tullio* (71 av. J.-C.) : on ne connaît pas le personnage. Fragments tirés d'un palimpseste par Angelo Maï ; — *Pro C. Mustio* (vers 70 av. J.-C.) ; — *In Quintum Cæcilium* (70 av. J.-C.) : Cicéron dispute à Cæcilius le rôle d'accusateur de Verrès, le croyant d'intelligence avec l'accusé ; — *In Verrem, Actio prima* et *Actio secunda*. L'accusé s'étant enfui après la première action, la seconde, la plus complète, ne fut point prononcée (voy. plus haut) ; elle se divise en cinq parties ou livres, considérés souvent comme autant de discours distincts, savoir : 1° l'accusation générale ; 2° *de jurisdictione siciliensi ;* 3° *de re frumentaria ;* 4° *de signis ;* 5° *de suppliciis*. La première partie est incomplète ; — *Pro Marco Fonteio* (69 av. J.-C) : Cicéron défend Fonteius contre l'accusation de dilapidations plus ou moins semblables à celles de Verrès exercées dans les Gaules. Incomplet ; — *Pro A. Cæcina* (vers 69 av. J.-C.) : contestation privée sur un *interdictum* de préteur ; — *Pro Lege Manilia* (66 av. J.-C.) : apologie de Pompée, à qui Cicéron voulait faire confier l'expédition contre Mithridate ; c'est son premier discours au forum et sur une affaire politique. Il avait entre autres adversaires Catulus et Hortensius ; — *Pro A. Cluentio Avito* (66 av. J.-C.) : il défend Cluentius contre la double accusation de parricide et de corruption de juges ; — *De Lege agraria*, (63 av. J.-C.) : trois discours, le premier au Sénat, les deux autres devant le peuple. La loi agraire que Cicéron combat, au nom de l'ordre et de la paix publique, avait été proposée par le tribun Rullus. Il venait de prendre possession de son consulat. Le texte de son discours au Sénat est incomplet ; le premier des deux discours devant le peuple ayant été prononcé avec un grand succès en l'absence de Rullus, le second a pour objet de repousser un retour offensif du tribun ; — *Pro C. Rabirio* (même année) : Cicéron défend, en appel, devant le peuple, Rabirius condamné par les décemvirs pour haute trahison. Par suite d'une intrigue conduite par César, il lui fut enjoint de ne pas employer plus d'une demi-heure à son plaidoyer, et son client ne fut soustrait à la vengeance du peuple que par la dissolution de l'assemblée des comices prononcée par le préteur, sous un prétexte étranger à l'affaire ; — *In Catilinam :* quatre discours (même année, 8 novembre-5 décembre), le premier et le quatrième prononcés au Sénat, le second et le troisième devant le peuple. Dans le premier, Cicéron dénonce Catilina présent à ses collègues, et, par la véhémence de ses invectives, le contraint à sortir de Rome ; dans le second et le troisième, il rend compte au peuple du complot et de ses préparatifs pour le déjouer ; dans le quatrième, il arrache au Sénat, malgré l'insidieuse résistance de César, la condamnation des complices de Catilina. Quelques doutes non justifiés ont été élevés par Wolf, Eichstædt et Orelli lui-même, contre l'authenticité des Catilinaires ; — *Pro Murena* (fin de la même année) : Cicéron, encore consul, défend Muréna, l'un de ses successeurs nommés, contre l'accusation de brigue, soutenue par Caton ; il parle conjointement avec Hortensius. Muréna fut acquitté ; — *Pro Publio Cornelio Sulla* (62 av. J.-C.) : Cicéron défend ce parent du dictateur du crime de participation à la conjuration de Catilina ; Hortensius est cette fois encore associé à la défense, qui aboutit aussi à un acquittement ; — *Pro Licinio Archia* (61 av. J.-C.) : Cicéron revendique pour ce poëte grec, qui a été son maître, les droits de citoyen romain qui lui sont contestés ; s'il ne les avait pas, Rome devrait s'empresser de les lui conférer. C'est le plus littéraire de ses discours. Schrœter en a sans raison nié l'authenticité ; — *Pro L. Valerio Flacco* (59 av. J.-C.) : Flaccus, ami de Cicéron, et qui avait donné un concours dévoué comme préteur aux poursuites contre Catilina et ses complices, était accusé de concussions exercées dans la province d'Asie. Cicéron le défend conjointement avec Hortensius, et le fait acquitter ; — *Post reditum in senatu* et *Post reditum ad quirites* (5-7 septembre 57 av. J.-C.) : dans ces deux discours, Cicéron remercie le Sénat, puis le peuple, de l'avoir rappelé de l'exil ; il expose les circonstances de ce rappel si glorieuses pour lui et honteuses pour ses adversaires. L'authenticité de ces deux harangues du genre démonstratif a été contestée ; — *Pro Domo suâ ad pontifices* (29 septembre 57 av. J.-C.) : Cicéron, dont la maison avait été incendiée par Clodius pendant son exil, demande au tribunal des pontifes le droit de reprendre le terrain qui avait été consacré par son rival ; — *De Haruspicum responsis* (56 av. J.-C.), à l'occasion de prodiges interprétés par les aruspices comme des menaces de la colère du ciel contre Rome ; Cicéron explique devant le Sénat que ce n'est pas contre lui que cette colère est dirigée, comme le prétend Clodius, mais contre Clodius lui-même dont il rappelle les crimes. L'authenticité de ce discours et du précédent a été contestée ; — *Pro P. Sextio* (56 av. J.-C.) : Cicéron repousse les poursuites dirigées par Clodius contre Sextius qui avait eu la plus grande part, comme tribun, avec Milon, à son rappel de l'exil. Il le défend avec Hortensius, tandis que Pompée défend Milon enveloppé dans les mêmes poursuites ; — *In Vatinium interrogatio* (même année) : invective contre l'un des témoins qui chargeaient Sextius dans la cause précédente ; — *Pro M. Cælio Rufo* (même année) : Cælius est accusé par Clodius et son parti d'une foule de crimes privés et publics, empoisonnement, usurpation de biens, débauche, sédition, assassinat de députés, etc. ; Cicéron le défend conjointement avec Crassus, et le fait acquitter ; — *Pro L. Cornelio Balbo* (même année) : Balbus est un Espagnol à qui l'on contestait le droit de cité romaine qui lui avait été accordé par Pompée pendant l'expédition contre Sertorius ; il fut défendu à la fois par Pompée, Licinius Crassus et Cicéron, et eut gain de cause ; — *De Provinciis consularibus* (même année) : à l'occasion du projet de répartition des provinces consulaires, Cicéron demande le rappel de Pison et de Gabinius de leur province et le maintien de César dans les deux Gaules jusqu'à l'entière conquête ; — *In L. Pisonem* (55 av. J.-C.), : invective contre Pison en réponse à ses plaintes dans le sénat au sujet de son rappel de Macédoine provoqué par Cicéron. — *Pro Cn. Plancio* (même année) : Cicéron défend contre le crime de brigue Cneius Plancius qui, étant questeur en Macédoine, lui a fait un accueil empressé lors de son exil. Plancius fut acquitté ; — *Pro C. Rabirio Postumo* (54 av. J.-C.) : Postumus, qui avait aussi rendu des services à Cicéron à la même époque, était accusé de concussion à la suite de la condamnation portée pour le même chef contre Gabinius,

gouverneur de Syrie; Cicéron, qui avait déjà défendu Gabinius, défendit aussi Postumus. On ne sait si ce fut avec plus de succès; — *Pro Æmilio Scauro* (54 av. J.-C.). Le préteur Scaurus, célèbre par le faste sans exemple de son édilité, était accusé de concussion. Malgré sa culpabilité évidente, il était défendu par six orateurs, entre autres par Hortensius et Cicéron; il fut acquitté à la presque unanimité; — *Pro T. Annio Milone* (52 av. J.-C.): c'est le plus beau plaidoyer écrit, mais non prononcé par Cicéron (voy. plus haut); — *Pro M. Marcello* (47 av. J.-C.): Cicéron rend grâce à César d'avoir permis à son ami Marcellus de rentrer à Rome. L'authenticité de ce discours a été contestée; — *Pro Q. Ligario* (46 av. J.-C.): Cicéron implore avec succès la clémence de César pour Ligarius, condamné d'avance comme un ennemi; — *Pro rege Dejotaro* (45 av. J.-C.): le roi dépossédé, Déjotare, ancien partisan de Pompée, était accusé d'avoir voulu attenter aux jours de César; Cicéron plaide pour lui, dans la maison même du dictateur, à la fois juge et partie, et fait un nouvel et heureux appel à sa clémence; — *In Philippum*, ou les *Philippiques* (2 septembre 44-22 avril 43 av. J.-C.): ces discours sont au nombre de quatorze; douze furent prononcés dans le Sénat; un seul, le sixième, fut adressé au peuple, dans le forum; le second, le plus véhément de tous, celui que Juvénal appelle une « œuvre divine » (satire X, 125), ne fut pas prononcé, mais publié en réponse aux invectives lancées dans le Sénat par Antoine, en l'absence de Cicéron. Le but des *Philippiques*, qui rappellent, par le titre et par le ton, l'acharnement de Démosthène contre le roi de Macédoine, est d'entraîner le Sénat à déclarer la guerre à Antoine, et à la pousser à outrance. Cicéron, plus ardent que jamais, combat, pour ainsi dire, jour par jour, les irrésolutions renaissantes de ses collègues et la tiédeur de leur dévouement à la république.

La seconde série de discours, de ceux dont nous n'avons que les titres ou d'insignifiantes citations, en comprend environ quarante :

Pro Muliere Arretina (vers 80 av. J.-C.); — *Pro Adolescentibus siculis* (75 av. J.-C.); — *Quum questor Libybœo decederet* (74 av. J.-C.); — *Pro L. Vareno* (71 av. J.-C.); — *Pro P. Oppio* (67 av. J.-C.); — *Pro Caio Fundanio* (66 av. J.-C.); — *Pro C. Manilio* (65 av. J.-C.); — *Pro C. Cornelio* (65 av. J.-C.), deux discours; — *Pro L. Corvino* (même année); — *Pro C. Calpurnio Pisone* (64 av. J.-C.); — *Oratio in toga candida* (même année); — *Pro Q. Gallio* (même année); — *De Roscio Othone* (63 av. J.-C.); — *De Proscriptorum liberis* (même année); — *In deponenda provincia* (même année); — *Contra concionem Q. Metelli* (62 av. J.-C.); — *In Clodium et Curionem* (61 av. J.-C.); — *Pro Scipione Nasica* (60 av. J.-C.); — *Pro A. Minucio Thermo* (59 av. J.-C.), deux discours; — *Pro Ascitio* (vers 58 av. J.-C.); — *Pro M. Cispio* (vers 56 av. J.-C.); — *Pro L. Calpurnio Pisone Bestia* (56 av. J.-C.); — *De Rege Alexandrino* (même année); — *In A. Gabinium* (date ignorée); — *Pro Caninio Gallo* (55 av. J.-C.); — *Pro Vatinio* (54 av. J.-C.); — *Pro Crasso, in senatu* (même année); — *Pro Druso* (même année); — *Pro C. Messio* (même année); — *De Reatinorum causa contra Interamnates* (même année); — *De Œre alieno Milonis interrogatio* (53 av. J.-C.); — *Pro M. Saufeio* (52 av. J.-C.), deux discours; — *Contra T. Munatium Plancum* (même année); — *Pro Cornelio Dolabella* (50 av. J.-C.); — *De Pace, in senatu* (44 av. J.-C.).

Les indications que nous possédons sur la plupart de ces discours se trouvent soit dans la correspondance de Cicéron lui-même, soit dans les écrits des biographes ou des critiques. Rappelons aussi, pour mémoire, les titres de quelques discours qui ont été attribués à Cicéron, mais qui sont reconnus aujourd'hui pour apocryphes : *Responsio ad Orationem C. Sallustii Crispi; — Oratio ad populum et ad equites antequam iret in exilium; — Declamatio ad Octavianum*, en forme de lettre; — *Oratio adversus Valerium; — Oratio de Pace.*

II. *Traités de rhétorique et de philosophie.* — Les traités de rhétorique et de philosophie ne tiennent guère moins de place que ses discours dans les œuvres de Cicéron. Joignant à l'activité de l'orateur et du citoyen celle de l'écrivain, il s'était constamment préoccupé de réduire en théorie, pour lui-même et pour les autres, cet art oratoire qu'il avait pratiqué avec tant d'éclat, et de réunir en un système de sagesse spéculative les règles de sa conduite privée ou publique. La forme qu'il aime à donner à ses livres est celle du dialogue. Il n'y est pas seulement amené par l'exemple des Grecs, ses maîtres et ses modèles en toutes choses, mais aussi par son propre caractère, son goût pour les développements oratoires et la nature flottante de ses opinions. Grâce à ces entretiens imaginaires entre les hommes les plus diserts, les plus savants ou les plus vertueux de Rome, son éloquence pourra se déployer à l'aise dans les thèses contradictoires et appuyer avec un égal éclat des opinions qui ont toutes pour elles la probabilité, aucune l'absolue certitude. Nous allons parcourir successivement les traités spéciaux de rhétorique et les divers genres d'ouvrages philosophiques.

Rhétorique. — Les traités de rhétorique se rapportent successivement à toutes les époques de la vie de Cicéron et paraissent avoir été écrits dans l'ordre suivant :

Rhetoricorum ad Herennium libri IV : traité complet, mais tout à fait technique, plein de détails, de règles spéciales, offrant des divisions multipliées et, malgré cela ou à cause de cela, de la confusion et du désordre. C'est l'abus de la règle et de la méthode, avec toute la subtilité d'analyse propre à l'esprit grec. Il comprend tous les genres d'éloquence et toutes les parties de l'art oratoire. On a contesté l'authenticité de ce traité, mais il convient plutôt d'y voir une œuvre de jeunesse; — *Rhetoricorum seu de Inventione rhetorica, libri II:* cet ouvrage paraît n'être qu'un fragment d'une rhétorique complète; il a toute l'aridité didactique d'une suite de préceptes particuliers. Cicéron ne le considérait lui-même que comme une imparfaite ébauche. — *De Oratore ad Quintum fratrem libri III:* ce traité, qui se compose de trois dialogues entre Mucius Scævola, Licinius Crassus, Marcus Antonius, César, etc., a été écrit par Cicéron, vers l'an 56 av. J.-C., dans toute la maturité de son talent et de son expérience. Le premier livre a pour objet de déterminer le caractère et le rôle de l'orateur, la nature et l'étendue des connaissances qui lui sont nécessaires. Le second traite de l'invention et de la disposition. Le troisième de l'élocution et de l'action. L'entretien que Cicéron reproduit, sans y prendre part, est censé avoir eu lieu dans la maison de campagne de Crassus, environ trente-six ans auparavant, lorsque Cicéron n'avait que seize ans; — *Brutus sive de Claris oratoribus :* dialogue entre Cicéron, Atticus et Brutus, qui lui rendent visite dans sa villa de Tusculum. Il a été écrit dans les loisirs qui suivirent pour l'auteur la bataille de Pharsale. C'est l'histoire la plus précieuse et la plus complète que l'antiquité nous ait laissée de l'éloquence et de la littérature romaine. Cicéron marque les progrès de l'art oratoire en caractérisant les orateurs des diverses époques; et à propos de leurs qualités ou de leurs défauts, il expose lui-même les conditions de l'éloquence avec l'autorité d'un maître et une variété de tons qui

révèle toute la souplesse de son talent d'écrivain; — *Orator, ad Marcum Brutum, seu de Optimo genere dicendi:* c'est le traité le plus élevé pour les idées et le plus éclatant pour le style. Cicéron le composa à la prière de Brutus à qui il est dédié, vers la même époque que le précédent, dans un moment de découragement politique. Il avait lui-même pour cette œuvre une grande prédilection et lui donnait la plus haute place parmi ses écrits de rhétorique. L'*Orator* se compose de deux parties: la première, toute générale, est consacrée à tracer le portrait idéal de l'orateur parfait; la seconde nous ramène à l'enseignement didactique et traite des règles à suivre pour s'élever à cette perfection; — *De Partitione oratoria dialogus:* ce n'est qu'une rhétorique élémentaire, destinée à l'usage de son fils, sous la forme d'un entretien entre Cicéron et son élève. La monotonie et l'aridité de cet ouvrage ont porté quelques critiques à contester son authenticité, qui reste soutenue par la plupart des éditeurs; — *Topica ad C. Trebatium:* ouvrage écrit en sept jours sur le vaisseau qui emportait en Grèce Cicéron fuyant les premières violences d'Antoine (44 av. J.-C.). Ce n'est qu'un abrégé du traité d'Aristote sur le même sujet, c'est-à-dire sur l'art de trouver des arguments ou lieux, *loci*, pouvant s'appliquer à toutes les questions. Cet abrégé fut composé sans livres et seulement de mémoire; — *De Optimo genere oratorum:* traité du véritable atticisme, dont il ne nous reste que la préface; — *Communes loci*, ouvrage analogue, sinon identique aux *Topica;* nous ne le connaissons que par une mention de Quintilien.

Philosophie — Les écrits philosophiques de Cicéron, si nombreux et si divers, ont été composés pour la plupart dans cette période de retraite et de loisirs forcés que lui fit la dictature de César (de 50 environ à 44 avant J.-C.). Aussi convient-il de les classer, non d'après l'ordre chronologique, mais d'après les branches auxquelles ils se rapportent: 1° *philosophie politique;* 2° *philosophie morale;* 3° *philosophie spéculative* et *théologie.*

1° *Philosophie politique.* — Aucun des ouvrages de cette classe ne nous est parvenu dans un état de complète conservation. Le moins mutilé est le traité *de Legibus.* On pense qu'il comptait six livres; il nous en reste trois, non sans lacunes, sous forme de dialogues entre Cicéron, son frère Quintus et Atticus. Le lieu de la scène est sa villa d'Arpinum. Le premier livre traite en général de la justice qui doit présider à la naissance des lois comme à celle de toutes les relations humaines, et qui a elle-même son origine dans la raison divine. Ce préambule a toute la grâce des plus beaux dialogues de Platon et toute l'élévation morale du spiritualisme moderne. Le second et le troisième livre, prenant tout à coup un caractère pratique et patriotique, sont consacrés à exposer l'organisation des lois et des magistratures d'après l'ancienne constitution romaine, représentée comme réalisant l'idéal cherché par le philosophe. Ces deux derniers livres, quoique incomplets, sont très-précieux par les renseignements qu'ils fournissent sur la condition civile et politique de Rome. — On regardait comme un traité plus indépendant et plus complet de philosophie politique, *la République* (De Republica libri VI), connue jusqu'à ce siècle, à part les mentions des anciens, par un seul fragment, *le Songe de Scipion*, admirable page d'éloquence sur la place de l'homme dans la nature et la disproportion des choses humaines avec la vie universelle. Les nouveaux fragments découverts en 1822 sur des palimpsestes, par Angelo Maï, nous ont éclairé davantage sur le plan de l'ouvrage, sans nous montrer dans l'ensemble la beauté d'exécution dont on s'était fait l'idée. La *République* avait pour objet, suivant la tradition des philosophes politiques, la détermination de la meilleure forme de gouvernement, les attributions et la durée des fonctions publiques, la recherche enfin de tous les principes de justice et de morale qui doivent servir de base à la grandeur et à la prospérité des nations. Cicéron nous apprend lui-même, dans une lettre à son frère Quintus, qu'après avoir écrit sa *République* sous forme de dialogues, en neuf journées ou livres, il entreprit, sur les instances de Salluste, de la refaire suivant un nouveau plan, celui d'un traité didactique, où un auteur comme lui, homme d'État et personnage consulaire, parlant seul et en son propre nom, donnerait à ses principes une plus grande autorité. Il ne paraît pas qu'il ait accompli cette refonte.

Les autres traités de philosophie politique de Cicéron dont il nous soit parvenu des fragments ou le souvenir, se réduisent à un traité *De Jure civili*, cité par Aulu-Gelle, et qui se rattache probablement aux livres des *Lois*, puis à une lettre à César *De Republicâ ordinandâ*, mentionnée par Atticus.

2° *Philosophie morale.* — En tête des écrits de ce groupe se place, pour l'importance et la perfection, le *De Officiis*, traitant, en trois livres, de l'honnête et de l'utile, et de la subordination de l'utile à l'honnête. C'est, suivant l'expression de Villemain, « le plus beau traité de vertu inspiré par la sagesse purement humaine ». Cicéron s'adresse à son fils en laissant de côté l'artifice du dialogue, et développe à plaisir les principes les plus élevés et les plus purs des philosophes stoïciens, dont il raille volontiers les théories métaphysiques, mais qui restent toujours ses guides en morale. — On trouve la même élévation, mais avec plus de charme, dans les deux dialogues plus courts de *Caton l'Ancien, ou de la Vieillesse* et de *Lœlius ou de l'Amitié*. On a dit du premier qu'il donnait envie de vieillir; quant au second, il honore Cicéron, en le montrant aussi capable d'éprouver le sentiment de l'amitié que digne de l'inspirer. — Nous ne connaissons que par de brèves citations ou par leurs seuls titres les autres écrits de philosophie morale, le *De Virtutibus*, sorte de complément du *De Officiis*, le *De Gloria libri II*, dédié à Atticus, comme le *De Amicitia*, et dont le manuscrit, possédé par Pétrarque, a été perdu, sinon supprimé depuis, enfin le *De Consolatione sive de Luctu minuendo*, écrit par Cicéron après la mort de Tullia, et dont nous n'avons que de courts fragments conservés par Lactance: l'écrit complet, publié sous le titre de *Consolatio Ciceronis*, est apocryphe.

3° *Philosophie spéculative et théologie.* — Les traités de philosophie spéculative et de théologie sont les plus nombreux. L'esprit flottant et peu dogmatique de Cicéron se montre sous tous ses aspects dans les *Académiques* (*Academicorum libri quatuor*). Il n'a pourtant été conservé, des quatre livres de l'ouvrage, qu'une portion du premier et le quatrième, désigné spécialement sous le nom de *Lucullus*. Ces deux parties passent même pour avoir appartenu à deux formes ou éditions différentes ayant porté les noms de *Premières et de Secondes académiques*. Le titre de *Lucullus* aurait été celui du traité entier sous une de ces formes. Le sujet n'en est pas moins clair, ainsi que les opinions de l'auteur. Cicéron expose la doctrine de la nouvelle académie sur la certitude et les controverses auxquelles elle a donné lieu. Il combat les prétentions dogmatiques des stoïciens et leur oppose la thèse académique du probabilisme. Une sorte d'histoire de la philosophie qui, dans l'état de mutilation du premier livre, s'arrête à Carnéade, sert de préambule aux discussions.

entre Lucullus et Cicéron, et celles-ci aboutissent à cette conclusion, que, si la vérité existe, elle ne peut être affirmée d'une manière certaine, mais que toutefois le caractère de la probabilité suffit au sage pour décider ses jugements et régler sa conduite. — Le traité des *Biens et des Maux* (De Finibus bonorum et malorum libri V), dialogue dédié encore à Brutus, a pour objet la détermination du souverain bien, diversement défini par les écoles contraires. Cicéron expose, pour les combattre, toutes les doctrines des épicuriens, des stoïciens et des péripatéticiens sur ce sujet; il se moque également des conceptions grossières d'Épicure qui fait de la volupté le but de la vie, et des formules ambitieuses de Zénon, qui croit « mettre le feu aux âmes », en enseignant que l'univers est la cité de l'homme. Pour lui, il n'a point à apporter de solution positive à une question insoluble. — Les *Tusculanes* (Tusculanarum disputationum libri V), qui prennent leur nom du lieu même où se passent les cinq entretiens dont elles se composent, contiennent tout le dogmatisme que comporte le tempérament philosophique de Cicéron. Il parcourt, sans y mettre un enchaînement rigoureux, les principales questions de psychologie et de morale, en donnant à ses discussions un même but pratique, la recherche des moyens les plus propres à assurer le bonheur. Les principaux sont, à ses yeux : le mépris de la mort, la patience dans la douleur, la fermeté dans les épreuves de la vie, l'empire sur ses passions, enfin la persuasion que la vertu ne doit chercher sa récompense qu'en elle-même. Et rattachant ces maximes stoïques à un spiritualisme tout platonicien, il établit avec une grande netteté la distinction de l'âme d'avec le corps et la possibilité, sinon la nécessité de son immortalité. — Le beau traité de *la Nature des Dieux* (De Natura Deorum libri III) nous montre encore mieux, chez Cicéron, le besoin d'affirmer les grandes vérités morales aux prises avec les timidités systématiques de la nouvelle académie. Les trois entretiens qu'il rapporte comme ayant eu lieu en sa présence, trente ans auparavant, dans la maison du grand pontife Aurelius Cotta, ont pour objet de prouver la Providence et de la défendre contre les doctrines philosophiques qui nient la divinité ou la dénaturent, et contre les objections tirées du spectacle de la vie humaine. Au-dessus des thèses épicuriennes ou sceptiques qui trouvent leur place dans le dialogue, s'élève une ample et magnifique exposition des perfections de Dieu manifestées dans ses œuvres. Fénelon ne traitera pas mieux le sujet, au même point de vue, dans la première partie de *l'Existence de Dieu*. Et Cicéron a soin de nous avertir que le stoïcien Balbus, à qui il a prêté cette belle philosophie religieuse, lui paraît, entre les opinions produites, avoir exprimé la plus probable. — La religion de Cicéron, qui est celle de l'homme d'État et du philosophe, se montre dans le *De Divinatione*, dégagée des superstitions populaires. Dans deux dialogues qui ont encore lieu à Tusculum, Cicéron, représentant les doctrines du Portique et de l'Académie contre son frère Quintus, défenseur fidèle de l'institution des augures, passe en revue, avec force railleries, tous les préjugés et les impostures qui composent la science des oracles. Il n'oublie pas qu'il est augure lui-même, comme son frère, mais il prétend que les pratiques consacrées par la police religieuse n'engagent en rien la croyance, et que sa raison n'est point obligée de regarder comme bonnes les lois auxquelles il est, comme citoyen, tenu d'obéir. — On rattache aux deux ouvrages précédents le *De Fato*, dont le livre unique, consacré à l'exposition historique des doctrines des philosophes sur le destin, la fatalité, ne nous est parvenu qu'avec des lacunes considérables. — Les *Paradoxes* (Paradoxa stoicorum sex) ne sont qu'une suite de petites amplifications oratoires sur des maximes stoïciennes d'une exagération manifeste.

Et ce n'étaient pas là tous les écrits philosophiques de Cicéron; mais il ne nous reste de ses autres livres que le souvenir ou des lambeaux. Celui dont la perte est le plus regrettée est l'*Hortensius sive de Philosophia*, loué jusqu'à l'hyperbole par saint Augustin qui lui dut son retour à des pensées sérieuses. Composé de dialogues entre les interlocuteurs ordinaires de Cicéron, il contenait, à l'adresse des Romains, une éloquente apologie de la philosophie. Les passages qui en ont été extraits par saint Augustin sont malheureusement peu considérables, et les citations assez nombreuses faites par les grammairiens se réduisent à de simples phrases. — De l'ouvrage sur *les Augures* (De Auguriis, Auguralia) on ne connaît que le titre. Cicéron avait, en outre, traduit quelques ouvrages de Platon, entre autres *le Protagoras* (Protagoras ex Platone), dont il ne nous est parvenu que quelques passages et le *Timée* (Timæus ex Platone), dont il nous reste un assez long fragment pour nous faire juger de la liberté d'interprétation avec laquelle il traitait l'original.

III. *Poésies.* — Cicéron a consacré à la poésie beaucoup plus de temps et de travail qu'on ne croit généralement. Il avait débuté dès l'âge de quatorze ans par un petit poëme mythologique, *Pontius Glaucus*, et écrit, pendant les six ou sept années suivantes, un assez grand nombre de productions diverses : un second poëme mythologique, *Alcyones;* un poëme historique, *Marius*, dont le *De Divinatione* nous a conservé un beau fragment, la description d'un serpent enlevé et tué par un aigle; des compositions poétiques dont on a les titres sans deviner le sujet, *Tamelastis, Limon, Uxorius, Nilus*, etc.; des traductions, comme celle des *Phénomènes* d'Aratus, dont il nous a été transmis plus de cinq cents vers, et celle des *Pronostics* du même auteur. Après avoir interrompu ses exercices poétiques pendant les années les plus remplies par ses travaux d'avocat et d'homme politique, il revint à la poésie vers l'âge de cinquante ans, au moment où les luttes intestines de Rome l'éloignèrent des affaires. Il composa à cette époque deux poëmes dont il était lui-même le héros : *Sur son Consulat* (De Rebus in consulatu gestis), et *Sur ses Malheurs* (De meis Temporibus). On a, du premier, quatre-vingts vers conservés par Cicéron lui-même (*De Divinatione*, I, et Epist. ad Atticum, II, 3), et du second, quatre vers seulement, dont deux très-célèbres :

Cedant arma togæ, concedat laurea linguæ !

(suivant d'autres : *laudi*), et

O fortunatam natam, me consule, Romam !

Ce dernier, dont on s'est trop moqué depuis Juvénal, nous montre le rôle que jouait encore l'allitération dans la versification latine, au temps de Cicéron, comme au temps d'Ennius. Une transcription fautive en a peut-être augmenté la puérilité vaniteuse, et l'on a proposé de lire : *nato me consule*. Cicéron traitait aussi la poésie familière, comme le prouvent quelques épigrammes et le titre de *Libellus jocularis*, cité par Quintilien.

La passion de Cicéron pour la poésie n'était pas une passion malheureuse ; il goûte beaucoup lui-même ses vers, mais il n'est pas le seul. Plutarque ne craint pas de dire qu'il a été le premier poëte, aussi bien que le premier orateur de son temps, et suivant un critique moderne très-compétent, M. Patin, il y a eu un moment où il en fut véritablement ainsi : moment fort court, entre Ennius et Lucrèce, pendant lequel, avec les imperfections du temps et leurs mérites propres, les œuvres

poétiques de Cicéron ferment assez dignement le premier âge de la poésie latine.

IV. *Lettres et ouvrages divers.* — Les *Lettres* de Cicéron forment enfin une partie très-importante de ses œuvres, pour l'étendue et pour l'intérêt historique et littéraire. Celles qui nous ont été conservées et qui sont loin d'être toutes celles qu'il a écrites, sont au nombre de plus de huit cents, se rapportant aux vingt-cinq dernières années de sa vie. Elles ont été partagées en quatre grands recueils : *Epistolarum ad familiares, seu ad diversos libri XVI*, comprenant quatre cent vingt-six lettres, écrites de l'année 62 av. J.-C. à l'année 43. — *Epistolarum ad T. Pomponium Atticum libri XVI:* trois cent quatre-vingt-seize lettres, qui vont de l'année 68 à l'année 44; — *Epistolarum ad Quintum Fratrem libri III:* vingt-neuf lettres écrites entre les années 59 et 54, lorsque Quintus était propréteur en Asie. — *Epistolarum ad Brutum liber*, contenant dix-huit ou vingt-six lettres d'une authenticité douteuse, soit de Cicéron, soit de Brutus, postérieures à la mort de César. Les *Lettres* sont un des plus importants monuments que puisse composer la correspondance d'un écrivain et d'un homme d'État. « Aucun ouvrage, dit Villemain, ne donne une idée plus juste et plus vive de la situation de la république. Ce ne sont pas, quoi qu'en ait dit Montaigne, des lettres comme celles de Pline, écrites pour le public. Il y respire une inimitable naïveté de sentiment et de style. » L'intérêt du tableau, tracé par Cicéron au jour le jour, tient à la grandeur de la révolution accomplie sous ses yeux, à la facilité qu'il avait d'en connaître tous les ressorts, à son talent pour en peindre les hommes, aux passions qu'il y portait lui-même comme spectateur et comme acteur, et qui jettent naturellement dans son langage tant de variété et d'éloquence.

Pour être complet avec cet écrivain d'un génie si souple et d'une activité si féconde, il faudrait encore citer un certain nombre d'ouvrages historiques et de travaux divers, dont il ne nous reste que des titres ou à peine quelques fragments : un mémoire apologétique de sa conduite politique sous ce titre : *De meis Consiliis seu meorum consiliorum expositio;* une histoire de son consulat écrite en grec, Περὶ τῆς Ὑπατείας ; un éloge de César, *De laude Cæsaris*, cité dans une lettre à Atticus ; l'éloge plus célèbre de Caton, *Laus Catonis*, auquel César répliqua par *l'Anti-Caton*; un éloge de Porcia, *Laus Porciæ*, la sœur de Caton ; puis une traduction des *Economiques* de Xénophon, faite dans sa jeunesse et adaptée aux usages romains ; enfin toute une série d'écrits attribués à Cicéron, sans doute sans motifs légitimes et également perdus : *Admiranda, Chorographia, De Orthographia, De Re militari, De Memoria*, etc.

La vie entière de Cicéron, telle que nous l'avons retracée, le rôle qu'il prend par la parole dans les affaires de son pays, la fécondité et la souplesse de son génie, l'activité multiple et infatigable de sa plume, font de lui une des principales figures de l'histoire littéraire universelle. Il est le premier orateur et le premier écrivain de Rome; bien peu d'hommes peuvent lui être comparés chez les autres nations; aucun ne l'a surpassé par l'étendue et la puissance de l'initiative ou de l'assimilation. Toute la revanche morale de la Grèce conquise sur Rome victorieuse se résume en lui; il marque, dans l'histoire de la civilisation, une des plus grandes transformations que l'esprit humain ait accomplies. Grâce aux longues destinées de la ville éternelle, l'éducation grecque que le peuple romain a reçue de Cicéron est devenue celle de tous les peuples chrétiens ; elle est transmise par les orateurs et les Pères de l'Église aux écrivains et aux philosophes profanes, et, du siècle d'Auguste au moyen âge, du moyen âge à la Renaissance, on peut suivre jusqu'au seuil du monde moderne la grande école des « cicéroniens », plus étendue et plus importante que ne le croyaient les beaux-esprits du XVI[e] siècle qui se donnaient ce titre.

Si, en dehors de l'action du génie romain, transformé par Cicéron, on considère celui-ci dans l'ensemble et la variété de ses ouvrages, « peut-être est-il permis, dit Villemain, de voir en lui le premier écrivain du monde, » et, quoique les créations les plus sublimes et les plus originales de l'art d'écrire soient rapportées volontiers par chaque peuple à tel ou tel de ses écrivains nationaux, « Cicéron, ajoute le célèbre critique, est peut-être l'homme qui s'est servi de la parole avec le plus de science et de génie et qui, dans la perfection habituelle de son éloquence et de son style, a mis le plus de beautés et laissé le moins de fautes. » On peut justifier un tel jugement en parcourant avec Villemain les diverses productions de Cicéron. « Ses harangues, dit-il, réunissent au plus haut degré toutes les grandes parties oratoires, la justesse et la vigueur du raisonnement, le naturel et la vivacité des mouvements, l'art des bienséances, le don du pathétique, la gaieté mordante de l'ironie, et toujours la perfection et la convenance du style. » On retrouve, à l'occasion, dans Cicéron, comme le reconnaissent ceux mêmes qui, avec Fénelon, lui préfèrent Démosthène, jusqu'aux qualités d'éloquence qui distinguent particulièrement l'orateur grec, la véhémence et la brièveté ; mais, sans reprendre un parallèle devenu banal, il faut dire que d'ordinaire la richesse, l'élégance et l'harmonie dominent chez Cicéron et sont pour lui l'objet d'une recherche savante et d'un soin minutieux, auxquels, suivant Denys d'Halicarnasse, Démosthène avait lui-même beaucoup sacrifié. Ce culte du beau langage, de la mélodie des périodes, lui a été souvent reproché comme une infériorité dans un genre où l'art, si merveilleux qu'il soit, ne peut se laisser entrevoir sans risquer d'affaiblir ses effets.

Dans ses écrits philosophiques, le style de Cicéron, dégagé de la magnificence oratoire, respire le plus élégant atticisme et fait passer, avec les doctrines des Grecs, toute la fleur de leur esprit. Le dogmatisme indécis de la nouvelle académie à laquelle il se rattache lui permet de faire aux systèmes les plus divers, dans une exposition complaisante, les honneurs de la langue latine. Toutefois il se forme à lui-même son éclectisme, qui est, si l'on peut dire, celui d'un dilettante en philosophie, et il tient pour les plus vraisemblables les opinions qui élèvent le plus la pensée et soutiennent le mieux le style, comme l'existence de Dieu et sa Providence, manifestées par l'ordre du monde, la loi morale, expression vivante, dans l'homme, de la raison et de la volonté divines, la spiritualité de l'âme, sa liberté, qu'il revendique contre la métaphysique stoïcienne, et enfin, d'après les idées de Platon (avec lequel il aimerait mieux se tromper que d'avoir raison avec ses adversaires), son existence immortelle. Philosophe, orateur, homme d'État, sa principale faiblesse vient de causes analogues, les indécisions du jugement, les irrésolutions du caractère, les hésitations de la volonté. Mais il a rendu, dans toutes les directions, des services, qu'il a sans doute un peu trop loués lui-même, peut-être parce qu'il ne se sentait pas dans une société faite pour les comprendre; il a voué une admirable intelligence à la cause du vrai et de l'honnête, tels qu'il les concevait, restant artiste jusqu'au bout dans les préceptes de la sagesse, et homme de goût dans les actes du patriotisme.

Les *Œuvres* de Cicéron ont été réimprimées de bonne heure, soit partiellement, soit par groupes

ou dans leur ensemble, et souvent rééditées. Les premiers ouvrages imprimés furent les traités de philosophie et de rhétorique : le *De Officiis* le fut à Mayence par les presses mêmes de Fust et Schœffer, en 1465 et 1466 (in-4, avec les *Paradoxes*). Les dialogues *De Oratore* furent donnés à Rome de 1465 à 1467 (in-4), et le *Brutus* et l'*Orator* en 1469 (même format), par Swenheym et Panmartz, qui firent paraître les *Epistolæ ad familiares* cette même année. Les *Œuvres philosophiques* furent réunies par les mêmes imprimeurs (Rome, 2 vol. in-fol.), ainsi que les *Discours* (Ibid., in-fol.), qui parurent aussi à Venise l'année suivante. Les *Œuvres complètes* eurent leur première édition à Milan (1498-99, 4 vol. in-fol.). Les éditions principales qui suivirent sont celles : de P. Victorius (Venise, 1534-1537, 4 vol. in-fol.), de P. Manuce (Venise, 1540-1541, 8 vol. in-8), de Lambin (Paris, 1565-1566, quatre tomes en 2 vol. in-fol.), de Gruter (Hambourg, 1618-1619, 4 vol. in-fol.), de J. Gronovius (Leyde, 1692, 2 vol. in-4), d'Olivet (Paris, 1740-42, et Genève, 1743-1749, 9 vol. in-4), avec un commentaire *in usum Delphini* souvent réimprimé, de Facciolati (Padoue, 1753, 9 vol. in-4), d'Ernesti (Halle, 1776-77, 8 vol. in-8), de Schütz (Leipzig, 1814-1823, 20 vol. in-8), avec notices et sommaires, de J.-V. Le Clerc, contenant une traduction et des études (1821-25, 30 vol. in-8, et 1823-27, 36 vol. in-18), d'Orelli (Zurich, 1826-37, 9 vol. in-8 en 13 parties), contenant, outre les scholies, le très-important *Onomasticon Tullianum*, de Lemaire (1827-32, 19 vol. in-8), de Pankoucke (1830-37, 36 vol. in-8), de Nisard (1840-1841, 5 vol. grand in-8) : ces deux dernières avec les traductions françaises.

Tous les écrits de Cicéron ont été souvent traduits dans les diverses langues modernes. Outre les trois éditions générales que nous venons de citer et qui contiennent une traduction complète en français, il y aurait à mentionner, dans notre langue, une foule de traductions particulières. Celles des ouvrages philosophiques, *De Officiis, De Amiticia, De Senectute,* remontent au XV^e siècle et se sont multipliées depuis. On cite avec estime celles des *Discours choisis* par Guéroult (1819, 2 vol. in-8), de la *République* par Villemain (1823, 2 vol. in-8), du *De Officiis* par Burnouf (1845, in-12), du *De Oratore* par Gaillard (1852, in-12), etc. Parmi les traductions étrangères, nous rappellerons, pour l'Italie, celle des *Œuvres complètes*, donnée à Milan (1826 et suiv., 40 vol. in-8), avec texte latin en regard, notes et tables, sans compter de nombreuses versions des œuvres particulières; pour l'Allemagne, la traduction complète de l'édition de Stuttgart (1827-1843, 79 vol. in-16), et la traduction des *Lettres* par Wieland, continuée par Graeter (Zurich, 1808-1821, 7 vol.); pour l'Angleterre, celle des *Lettres*, avec notes, par Melmoth (1753, 3 vol. in-8), et celle des *Traités politiques* par Barham (Londres, 1846, 2 vol. in-8); pour l'Espagne, celle des *Lettres*, par le docteur P.-S. Abril (1797, 4 pet. in-8).

Cf. Plutarque : *Vie de Cicéron ;* — P. Ramus : *Ciceronianus* (1556, in-8); — Fabricius : *Historia Ciceronis* (1563, in-8); — Lambin : *Genus, patria, ingenium, studia, etc., M.-T. Ciceronis* (1566, in-folio); — Morabin : *Histoire de Cicéron* (1745, 2 vol. in-4), *Nomenclator ciceronianus* (1757, in-12), etc. ; — Conyers Middleton : *History of the life of Cicero* (London, 1741, 2 vol., nombr. édit.), ouvrage traduit dans toutes les langues, notamment en français par A.-F. Prévost d'Exiles (1742, 4 vol. in-12, plus. édit.); — J. Facciolati : *Vita M.-T. Ciceronis litteraria* (Padoue, 1760, in-8); — Orelli : *Onomasticon Tullianum*, cité plus haut ; — A.-F. Gautier : *Ciceron et son siècle* (1842, in-8); — Drumann : *Geschichte Roms* (Kœnigsberg, 1834-44); — P. Deschamps : *Essai bibliograph. sur M.-T. Cicéron*, thèse (Paris, 1863, gr. in-8); — Gerlach : *M.-T. Cicero, Redner, Staatsmann, Schriftsteller* (Bâle, 1864); — G. Boissier : *Cicéron et ses amis* (1865, in-8), et *Recherches sur ... les Lettres de Cicéron* (1863, in-8) — Patin : *Etudes sur la poésie latine* (1869, in-18), t. II; — Lantoine : *De Cicerone contra oratores atticos disputante*, thèse (1874, in-8); — Villemain, dans la *Biographie de Michaud ;* — Robert Whiston, dans le *Dictionary of greek and roman biography*, de Smith.

CICOGNARA (Léopold, comte DE), critique d'art italien, né à Ferrare en 1767, mort à Venise en 1834. Il fut ministre de la république cisalpine à Turin, conseiller d'État du royaume d'Italie en 1808, président de l'Académie des beaux-arts de Venise, correspondant de l'Institut de France et membre des principales Académies de l'Europe. Il se distingua par son amour éclairé pour les arts, et écrivit lui-même : *Storia della scultura* (Florence, 1813-18, 3 vol. in-fol., avec 180 pl.), qui s'étend de la renaissance de cet art en Italie jusqu'à Canova; *Fabriche di Venezia* (Venise, 1820, 2 vol. in-fol., 250 pl.), contenant les plus beaux édifices vénitiens, etc.

Cf. A. Zanetti : *Cenni puramente biografici di L. Cicognara* (Venise, 1834, in-8); — F. Becchi : *Elogio del conte L. Cicognara* (Florence, 1837, in-8).

CID CAMPEADOR (don Rodrigo ou Ruy-Diaz DE VIVAR, dit LE), héros moitié historique, moitié fabuleux, d'anciennes légendes espagnoles, de chroniques, de poëmes et de pièces de théâtre. Originaire de Burgos, il vécut au XI^e siècle et mourut en 1099 à Valence, après avoir guerroyé toute sa vie pour les rois de Castille, Ferdinand I^{er}, Sancho et Alphonse VI, contre leurs voisins rebelles ou contre des princes maures. Ses succès contre ces derniers, qu'il rendit tributaires, lui valurent le titre de Seid (cid) ou seigneur, et se mêlèrent de merveilleux chrétien. Son second surnom de Campeador est d'une origine plus incertaine. Il peut signifier, suivant l'étymologie, le chef (*campi ductor*), le guerrier habile (*campi doctus*), le vainqueur (de *campar, acampar*, l'emporter), le batailleur (de *kamfjan*, guerroyer), etc. La légende qui le lui fait donner à la suite d'un combat singulier confirme ce dernier sens. Du reste, elle ne fait pas du Cid, à l'origine, le type d'honneur castillan et de fierté chevaleresque développé par la poésie moderne; elle le représente se battant pour un mobile vulgaire, « pour avoir de quoi manger. » Il est encore plus rusé que brave; il trompe ses ennemis par de fausses paroles; il donne aux Juifs, ses créanciers, des gages imaginaires. C'est le héros de la force, aidée de la fourberie, et la foule admire en lui le succès, sans s'occuper des moyens ou des causes. Sa fidélité au roi est loin d'être respectueuse; en le servant, il l'accable de son mépris. Il est vrai qu'il se moque aussi du pape, en lui demandant sa bénédiction, que celui-ci n'ose lui refuser. Ce qui n'empêchera pas l'imagination populaire de prêter à son héros le don des miracles, et la cour d'Espagne de demander pour lui à Rome, sous Philippe II, les honneurs de la canonisation. Quant à cet amour du Cid pour Chimène, thème de ces grandes et belles luttes cornéliennes entre la passion et le devoir, il est bien différent dans la légende : Chimène n'aime pas Rodrigue et ne consent à l'épouser que pour empêcher la guerre civile. Rodrigue, mécontent et humilié de ce sacrifice, s'écrie : « Seigneur, vous m'avez fiancé contre ma volonté, mais je jure par le Christ que je ne reverrai pas cette femme avant d'avoir remporté cinq victoires. »

Tel est, dans ses traits primitifs, le héros qui doit se développer, s'épurer ou grandir, à travers tant de poëmes, depuis les premiers chants du *Romancero*, jusqu'au drame si simple et si sublime de Corneille. La première œuvre poétique qu'il inspire porte le titre de *Poëme du Cid Campeador;* écrite vers le milieu du XII^e siècle, c'est

l'un des plus anciens monuments littéraires de l'Espagne. Le manuscrit se termine ainsi :

Quien escribio este libro del Dios paraiso. Amen.
Per abbat le escribio en el mes de mayo,
En era de mill e CC... XLV años.

(A celui qui écrivit ce livre Dieu donne le paradis. Amen. — Pierre, abbé, l'écrivit dans le mois de mai, — dans l'ère de MCCXLV.) On croit que le Pierre abbé dont il est question, fut non pas l'auteur, mais un simple copiste. Le *Poëme du Cid* a été inséré, au siècle dernier, par Antonio Sanchez dans la collection des *Poesias anteriores al siglo XV*, dont il a été donné une nouvelle édition par Eug. de Ochoa (Paris, 1842). Il se compose de 3744 vers, d'un rhythme assez difficile à déterminer. C'est l'enfance de l'art métrique; peu ou point d'harmonie, de cadence, de mesure même. Les critiques espagnols reconnaissent eux-mêmes les difficultés insurmontables qui viennent de la barbarie de la langue, dans une œuvre qui offre pourtant de la vivacité et de l'intérêt. « Le poëte, dit Quintana, se sert très-souvent du dialogue; ses tableaux ne sont dépourvus ni de couleur, ni même d'un certain art. La séparation de Rodrigue et de Chimène est très-touchante, quelque loin qu'elle soit de la séparation d'Hector et d'Andromaque dans l'*Iliade*. »

La *Chronique rimée* (Cronica rimada), postérieure d'un siècle environ au *Poëme du Cid*, l'a pris évidemment pour guide et modèle. On y retrouve souvent les mêmes phrases, les mêmes mots, les mêmes assonances. Elle contient le récit des aventures de la jeunesse du héros et le développe : c'est là qu'on voit paraître l'épisode du lépreux saint Lazare, qui récompense Rodrigue de sa générosité en le rendant invincible. Le monument de la *Chronique rimée*, conservé au monastère de San Pedro de Cardeña, fut imprimé en 1552, par les soins de l'abbé Juan de Velorado.

Parmi les autres poëmes dont le Cid fut le héros, il nous faut mentionner celui qui fut composé au XVIe siècle par Diego de Ximenez Ayellon : il est en octaves rimées et a pour titre : *los Famosos y heroicos hechos del invencible cavallero el Cid Ruy Diaz de Bivar* (Anvers, 1568; Alcala de Henarès, 1579). Nous dirons ailleurs les transformations que le type du Cid et sa légende subissent dans les œuvres dramatiques de Guillen de Castro, de Corneille ou de Diamante (voy. ces noms). Un contemporain de Corneille, Urb. Chevreau, a même eu l'idée de porter au théâtre le complément de la légende et a donné *la Suite et le Mariage du Cid*, tragi-comédie (1638).

Cf. Risco : *la Castilla y el mas famoso Castellano, ou Gesta Roderici Campidocti* (1792); — Jean de Muller : *l'Histoire du Cid* (1805, en allem.); — Quintana : *Vidas de Españoles celebres* (Madrid, 1807-1833, 3 vol. in-8; Paris, 1845, in-8); — Asbach : même ouvrage (1842, en latin); — Southey : *Histoire du Cid* (1808, en anglais); — Depping : *le Romancero du Cid* (1844, 2 vol.), traduit par Damas-Hinard (même année, 2 vol. in-12); — Ch. de Monseignat : *la Chronique du Cid* (Paris, 1853); — Damas-Hinard : *le Poëme du Cid*, texte et traduction (Impr. imp., 1858, in-4); — Dozy : *le Cid d'après de nouveaux documents* (Leyde, 1860, in-18); — Hipp. Lucas : *Documents relatifs à l'histoire du Cid* (Paris, 1860, in-18).

CIECO (IL). — Voyez BELLO (Francesco).

CIÉNFUEGOS (Nicasio-Alvarez DE), poëte espagnol, né à Madrid le 14 décembre 1764, et mort en France, à Orthez, en juillet 1809. Déjà connu par ses poésies et membre de l'Académie espagnole, il se signala par son opposition à la domination française en Espagne, et fut condamné à mort pour avoir conspiré contre le roi Joseph. Sa peine fut commuée et il mourut en passant en France. Ses principales œuvres, où respirent de nobles sentiments et une vertueuse exaltation, trop souvent voisine de l'emphase, sont des tragédies : *Zoraïde, la comtesse de Castille, Idoménée, Psitachus*, etc.; puis des odes, ballades, épîtres et élégies. Elles ont été réunies (*Obras poeticas;* Madrid, 1816, 2 vol. in-12).

Cf. Ticknor : *History of spanish lit.*, t. III; — A. de Puibusque : *Hist. comparée*, etc., t. II.

CIMELIER ou CUVELIER. — Voy. DUGUESCLIN.

CINCIUS ALIMENTUS, historien romain du IIIe siècle avant J.-C. Il écrivit des *Annales*, auxquelles on rattache une histoire d'Annibal et une histoire de Gorgias de Leontium, dont il nous est parvenu quelques fragments recueillis par Krause (*Fragmenta historicorum romanorum*). On le cite encore comme l'auteur de divers traités sur la jurisprudence, la grammaire, l'art militaire, etc.

Cf. Hertz : *Dissertation sur Cincius Al.* (Berlin, 1842).

CINÉDOLOGUES. — Voyez MIMES.

CINGALAIS ou SINGHALAIS, l'un des principaux dialectes provinciaux de l'Inde, dérivés du sanscrit. Il est dominant dans l'île de Ceylan. Il est riche, harmonieux, énergique, et possède une conjugaison complète. Son alphabet est composé de 48 lettres, et 480 signes servent à exprimer autant d'abréviations de syllabes. James Chater a donné une *Grammaire cingalaise* (A grammar of the cingalese language; Colombo, 1815, in-8). Il a été publié plusieurs traductions des Evangiles en cingalais, entre autres : *the Singhalese translation of the New Testament of our Lord and Saviour J.-C.* (Ibid., 1817, in-4).

Cf. *Singhalese reading book* (Colombo, 1854, in-12).

CINNA (C. Helvius), poëte latin du Ier siècle avant J.-C. Il fut l'ami de Catulle, et l'on croit qu'il est cet Helvius Cinna dont parlent divers historiens, qui fut pris par erreur pour un des meurtriers de César et massacré par le peuple. Il composa un poëme épique, intitulé *Smyrna*, et un autre poëme intitulé *Propempticon Pollionis*. On ignore le sujet de ces deux ouvrages, dont il ne reste que quelques vers.

Cf. Weichert : *Poetarum latinorum reliquiæ*.

CINNA, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom).

CINNAME (Jean), Ἰωάννης Κίνναμος, historien byzantin du XIIe siècle. Attaché dès sa jeunesse à la personne de Manuel Comnène, il l'accompagna dans ses expéditions et écrivit une histoire des années 1118 à 1176, dans un style clair et rapide, assez correct et quelquefois élégant, avec toute la partialité d'un secrétaire impérial, mais avec la sagacité d'un témoin intelligent. Elle a été publiée par C. Tollius (Utrecht, 1652, in-4), par Du Cange, avec des notes savantes (Paris, 1670, in-fol.), et par Meineke, dans la byzantine de Bonn (1836, in-8).

Cf. Du Cange : *Préface* de son édition; — Hanke : *De scriptoribus byzantinis*.

CINO DA PISTOJA (Guittoncino-Guittone SINIBALDI, dit), poëte et jurisconsulte italien, né à Pistoie en 1270, mort en 1337. Il enseigna le droit à Trévise, à Pérouse, à Florence, eut pour élève et ensuite pour émule le jurisconsulte Barthole et fut ami de Dante. Exilé de Pistoie par la faction des Noirs, il vint en France, puis alla occuper une chaire à Bologne, où il rédigea son célèbre commentaire du *Code* (Lectura super Codice; Pavie, 1483; Lyon, 1526, in-fol.; Francfort, 1578). Comme poëte, il perfectionna le sonnet, inventé déjà par Pierre des Vignes, en donna les règles définitives et l'appliqua à l'expression des sentiments amoureux. Malgré quelques subtilités de jurisconsulte, ses vers ne manquent ni de grâce ni d'élégance; Dante les a vantés et Pétrarque les a imités en les surpassant. Les poésies de Cino, imprimées en 1518 et en 1527, avec celles de Dante, ont été publiées séparément (Rome, 1559; Venise, 1589; Pistoie, 1826, 2 vol. in-8; Florence, dans la collection diamant de Barbera, in-32).

Cf. Ciampi : *Memorie della vita di Messer Cino da Pis-*

toja (Pise, 1808, in-8; nouv. édit., 1813); — Vincenzio Nannucci: *Manuale della letteratura del primo secolo della lingua italiana* (Florence, 1858, 2 vol.); — Fr. Caterina Ferrucci: *I primi quatro secoli della letteratura italiana* (Florence, 1859, 2 vol.).

CINQ-ARBRES (Jean), en latin *Quinquarboreus*, hébraïsant français, né à Aurillac, mort en 1587. Il fut professeur d'hébreu et de syriaque au Collège royal. On a de lui: *Opus de grammatica Hebrœorum* (Paris, 1546, in-4), réimprimé sous le titre d'*Institutiones linguæ hebraicæ* (Paris, 1582, in-4); traduction en latin de quelques traités d'Avicenne (Paris, 1570-1572, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Niceron: *Mémoires*, t. XXXIX.

CINQ-MARS, roman d'A. de Vigny (voy. ce nom).

CIRCASSIENNE (LANGUE), une des langues caucasiennes. Elle est parlée par les Circassiens ou Tcherkesses soumis à la Russie, lesquels forment une douzaine de tribus, dont chacune a son dialecte propre. Elle ne possède ni article ni genre; la déclinaison, qui a trois cas, le nominatif, le génitif et un cas servant à la fois de datif, d'accusatif et d'ablatif, se fait par flexion; le pluriel se forme en ajoutant au singulier une particule affixe; le comparatif se marque au moyen d'un préfixe (*nakh*), et le superlatif par un suffixe (*dédé*). La construction suit l'ordre inverse. Le circassien est d'une prononciation excessivement difficile; il fait entendre dans plusieurs lettres un claquement de la langue qu'un Européen ne peut imiter; il offre une modification très-multipliée de voyelles, de diphthongues et des sons gutturaux qu'on ne retrouve dans aucune autre langue. Klaproth a remarqué que, dans leurs expéditions, les Tcherkesses se servent de préférence de deux jargons, le *chakobché*, sans analogie avec leurs dialectes ordinaires, et le *farchipsé*, formé de ce dernier langage avec intercalation des sons *ri* ou *fi* entre chaque syllabe.

CIRCÉ, drame d'Eschyle, — poëme de L. de Vega, — cantate de J.-B. Rousseau (voy. ces noms).

CIRCONSTANCE (PIÈCES DE). On donne ce nom aux pièces de vers et aux ouvrages dramatiques composés à l'occasion d'un événement quelconque. Les pièces de théâtre de ce genre n'ont d'ordinaire qu'une publicité éphémère et s'oublient à mesure que s'éloignent les faits qui les ont inspirées. Les parodies, les revues sont des pièces de circonstance. Parfois un fait social ou politique crée une situation passagère que le théâtre exploite: les *Nuées* d'Aristophane et *La propriété c'est le vol*, jouée en 1848, sont des produits de cet ordre. *L'Orphée* d'Ange Politien, écrit pour célébrer à Mantoue l'entrée du cardinal Gonzague, est l'une des pièces de circonstance les plus curieuses au théâtre, du moins par sa date. On en peut dire autant à quelques égards de la *Comédie et réjouissance de Paris*, poëme dramatique représenté en 1559, lors des mariages du roi d'Espagne et du prince de Piémont avec Élisabeth et Marguerite de France. On a conservé les titres d'un grand nombre d'œuvres qui n'ont ainsi vécu qu'un moment à la scène. En général, les pièces de circonstance ont plus d'intérêt pour l'histoire des mœurs que pour celle des lettres. — On peut étendre le nom de pièces de circonstance aux poëmes lyriques ou dramatiques qui sont lus ou joués sur nos principales scènes littéraires, à propos des anniversaires de nos grands auteurs classiques, Corneille, Racine, Molière. Quelques-unes de ces pièces de circonstance, comme le *Corneille à la butte Saint-Roch*, de M. Ed. Fournier, sont restées assez longtemps au répertoire.

CIRCONSTANCES (LES). — Voyez LIEUX COMMUNS.

CIRIS, poëme attribué à Virgile (voy. ce nom).

CIRQUE OLYMPIQUE, ancien théâtre de Paris, situé sur le boulevard du Temple, et qui s'appela d'abord *Amphithéâtre* ou *Manége*. Les écuyers Franconi lui donnèrent le nom qu'il a porté depuis. En 1780, l'anglais Astley avait fait construire, dans la rue du Faubourg-du-Temple, un manége où une troupe d'artistes de son pays donna des représentations. Franconi père fut l'associé d'Astley dès 1783, puis directeur de cette entreprise théâtrale. Il transporta, en 1802, son spectacle dans l'ancien jardin du couvent des Capucines, près la place Vendôme; mais les fils de Franconi retournèrent au boulevard du Temple, et firent bâtir sur le terrain du manége Astley un théâtre qui ouvrit le 8 février 1817, fut consumé par un incendie en 1826, et reconstruit aussitôt après par eux; mais en 1833 ils cessèrent de l'exploiter. La nouvelle administration, renonçant aux manœuvres d'équitation, profita des vastes dimensions de la scène de ce théâtre pour représenter des épisodes tirés de l'histoire militaire. Les fastes de l'Empire y ont tenu naturellement la plus grande place. Le Cirque Olympique est devenu depuis *Théâtre national*. Démoli en 1861 pour le percement du boulevard du Prince-Eugène il a été réédifié, sous le nom de *Théâtre Impérial du Châtelet*, sur la place du Châtelet, et ouvert de nouveau en 1862. On y joua des pièces militaires et des féeries, d'où les décors, les machines et, plus tard, les exhibitions de femmes ont écarté l'intérêt littéraire.

CISTELLAIRE (LA), *Cistellaria*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

CITATIONS. On a dit beaucoup de bien et beaucoup de mal des citations qui jettent dans la trame de notre style les pensées d'autrui pour donner aux nôtres plus d'autorité, d'éclat ou d'agrément. Suivant Bayle, qui a tant cité, « il n'y a pas moins d'invention à bien appliquer une pensée que l'on trouve dans un livre qu'à être le premier auteur de cette pensée. » Il ajoute que le cardinal Du Perron estimait que « l'application heureuse d'un vers de Virgile était digne d'un talent ». Plus près de nous, Chateaubriand, qui pratiquait si bien l'art de citer, en a fait une brillante apologie qu'il convient de reproduire ici. « Il ne faut pas croire, disait-il au comte de Marcellus, que l'art des citations soit à la portée de tous les petits esprits qui, ne trouvant rien chez eux, vont puiser chez les autres. C'est l'inspiration qui donne les citations heureuses. La mémoire est une muse, ou plutôt c'est la mère des muses, que Ronsard fait parler ainsi:

> Grèce est notre pays, mémoire est notre mère.

Les plus grands écrivains du siècle de Louis XIV sont nourris de citations... Cicéron, qui n'avait qu'un seul idiome au service de son érudition, les prodigue également. Pour nous, qui avons deux langues mortes à côté de nous, et quatre langues parlées à nos frontières, que de belles pensées à emprunter! Pour ma part, je n'y ai fait faute. Le *Génie du christianisme* est un tissu de citations avouées au grand jour. Dans *les Martyrs*, c'est un fleuve de citations déguisées et fondues. Dans l'*Itinéraire*, elles devaient régner par la nature même du sujet. Je les admets volontiers partout... Socrate a dit quelque part, chez Platon, qu'il était lui-même comme une coupe s'emplissant des eaux de sources étrangères au profit de son auditoire. » Enfin, le savant Gabriel Naudé disait avec esprit: « Il n'appartient qu'à ceux qui n'espèrent jamais être cités de ne citer personne. »

Quant au mal qu'on a dit des citations, il ne les atteint pas elles-mêmes, mais seulement leur abus. Bayle n'attaquait pas autre chose, quand il disait d'un livre: « Il est chargé d'un si grand nombre de citations qu'elles offusquent et empêchent de voir l'ouvrage de l'auteur. » La Bruyère se moque des avocats de son temps qui, dans leurs plaidoiries, faisaient venir « Ovide et Catulle, avec

les *Pandectes*, au secours de la veuve et des pupilles. » Et il a raison. Saint-Évremond, le P. Bouhours et quelques autres se sont élevés contre les pédants qui citent « par pure ostentation ». Personne ne songe à les défendre. On raconte qu'un jour Mignard se plaignait devant Ninon de Lenclos de ce que sa fille manquait de mémoire. « Eh ! tant mieux, s'écria la spirituelle femme dont le salon était encombré de pédants voués, suivant l'usage, à la fureur des citations; tant mieux, elle ne citera pas ! »

Il y a des ouvrages, et d'immortels, qui sont presque tout en citations, et Chateaubriand, en confessant les perpétuels emprunts de détail dont il a tissé ses meilleurs livres, se mettait en bonne compagnie. Rabelais et Montaigne n'ont pas fait autre chose : ils ont encadré dans leur œuvre les meilleures paroles et les plus beaux traits de l'antiquité. L'écrivain le plus original et le plus puissant du XVII[e] siècle, Bossuet, a condensé dans ses livres et ses discours toute la sagesse et l'éloquence chrétiennes : les Pères et les orateurs de l'Église parlent à chaque instant par sa voix. Au XVIII[e] siècle, Voltaire vient à son tour ouvrir, à l'usage de la philosophie militante, un courant inépuisable de citations qui a sa principale source en Bayle et qui s'alimente d'affluents de tous les temps et de tous les pays. C'est ainsi que l'écrivain se fait légion et que la raison individuelle concentre les forces de l'humanité.

Il est tout un ordre de citations qui ont été tant de fois faites qu'on n'ose les reproduire, de peur d'être banal; on ne peut plus les rappeler que par de légères allusions. Telles sont, dans leur forme latine concise : *Delenda Carthago, Panem et circenses, O tempora, o mores! Miscuit utile dulci, Non erat his locus, Ab Jove principium, Ab uno disce omnes, Homo sum, humani nihil a me alienum puto, Labor improbus omnia vincit*, etc. Le grec fournit peu de ces mots trop célèbres : Εὔρηκα, Γνῶτι σεαυτόν, etc. Mais le français abonde en formules que leur bon sens, leur vivacité ou leur grandeur ont gravées dans toutes les mémoires; telles sont, en prose, « Le moi est haïssable, » « Qu'allait-il faire dans cette galère? » « Sans dot ! » « L'homme s'agite et Dieu le mène, » « Le style c'est l'homme, » « Les grandes pensées viennent du cœur, » etc. Telles sont, en vers :

On ne peut contenter tout le monde et son père.
(La Fontaine : *le Meunier*, etc.)
Il est avec *le Ciel* des accommodements.
(Molière : *Tartuffe*.)
Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre.
(P. Corneille : *Cinna*.)
La honte fait le crime et non pas l'échafaud.
(Thom. Corneille : *Comte d'Essex*.)
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.
(Boileau : *Art poétique*, I.)
Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.
(Racine : *Phèdre*.)
...Et je n'ai mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.
(Racine : *Britannicus*.)
Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des ailes.
(Lemierre : *les Fastes*.)
Oui, si nous n'avions pas des juges à Berlin.
(Andrieux : *le Meunier Sans-Souci*.)

Il y a dans les langues étrangères des pensées et des traits qui partagent cette popularité et qui viennent d'elles-mêmes, comme citation, sous une plume française. Nous disons couramment, en anglais : *To be or not to be, That is the question*, ou, en italien : *Lasciate ogni speranza;* mais on se donne la peine de traduire l'allemand, quand on veut répéter le refrain de la ballade : « Les morts vont vite. »

En général, quand la citation, toute littéraire, n'a d'autre objet que d'achever ou d'orner la pensée, on s'abstient d'en indiquer l'origine. On réserve le renvoi aux sources pour les ouvrages où les idées d'autrui sont des arguments. Il importe alors de marquer avec exactitude et précision le livre dont on se fait une autorité; et, dans ce cas, la citation doit toujours être textuelle.

Que tes citations soient courtes et serrées,
Et n'en change jamais les phrases consacrées.

Le chapitre le plus curieux de l'histoire des citations est celui des erreurs commises au sujet de leur origine. Une foule de gens ignorent celle des plus vulgaires; elles sont, pour ainsi dire, tombées dans le domaine public. Ce sont des monnaies dont tout le monde se sert sans chercher qui les a frappées. Mais les demi-savants rapportent souvent celles qu'ils emploient à des écrivains qui n'en sont pas les auteurs. Il n'est point de bévues plus ordinaires. Un ingénieux érudit, M. Édouard Fournier, a fait tout un livre pour les relever et les corriger. On est, en effet, tenté d'attribuer une maxime, une formule à l'homme célèbre dont elles rappellent le mieux les habitudes de pensée et de style. C'est ainsi qu'on met sous le nom de Lucrèce cet hémistiche :

Primus in orbe deos fecit timor,

qui est tiré de la *Thébaïde* de Stace. Il n'est pas d'auteur auquel on ait attribué plus de vers devenus proverbes littéraires qu'à Horace et à Boileau, si riches, il est vrai, de leur propre fonds. On fait honneur au premier de cet hexamètre tant de fois pris pour épigraphe :

Indocti discant et ament meminisse periti,

qui est tout moderne et a le président Hénault pour auteur, ainsi que de la fameuse formule *Castigat ridendo mores*, qui est de Santeuil. A Boileau on rapporte, entre tant d'autres, ce trait spécieux :

La critique est aisée et l'art est difficile,

qui est de Destouches (*le Glorieux*, acte II, scène V), et cet autre si complétement juste :

Tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux,

qui n'est qu'une ligne de prose de Voltaire, dans la préface de l'*Enfant prodigue*. On a prêté beaucoup aussi à Voltaire, en fait de citations; mais il avait dit lui-même : « On ne prête qu'aux riches. »

Cf. Ed. Fournier : *l'Esprit des autres* (1855, 4[e] édit., 1861, in-18) ; — Jules Janin : *Préface* de la *Flore latine* de P. Larousse (1861, gr. in-8).

CITÉ (Théâtre de la), ancien théâtre de Paris, qui prit son nom du quartier où il était situé. Il se trouvait en face du Palais de Justice, sur l'emplacement de l'église paroissiale de Saint-Barthélemy, démolie vers 1789. L'architecte Lenoir l'édifia en 1791. Ce théâtre, qui devait d'abord porter le nom de Henri IV, fut ouvert le 20 octobre 1792 et appelé théâtre du Palais-Variétés, nom qu'il changea l'année suivante en celui de théâtre de la Cité-Variétés. Il remplaçait en quelque sorte, à ce moment, le théâtre des Variétés du Palais-Royal, qui venait de prendre le titre de Théâtre de la République. — On joua sur cette nouvelle scène la comédie, le vaudeville, l'opéra comique et la pantomime. Beaupré, l'un des premiers danseurs du temps, y dirigeait les ballets. Les débuts furent heureux et les pièces de Lebrun, de Dumaniant, de Patras, de Dorvigny, ainsi que les pantomimes de Cuvélier et d'Hapdé, attirèrent et retinrent le public. Au milieu des crises de la Révolution, le drame y fut introduit et en devint bientôt, avec la pantomime, le principal spectacle. Le théâtre dut fermer en 1799. L'année suivante, Picard y établit sa troupe comique. L'écuyer Franconi y donna, avec ses chevaux, des représentations, alternées avec celles de Picard, sans ramener la première fortune du théâtre de la Cité, que diverses tentatives faites successivement ne purent relever. Il

fut compris parmi ceux que le décret impérial du 8 août 1807 supprima dans Paris. La salle de la *Cité*, plus tard transformée en salle de bal dite du *Prado*, a enfin disparu pour faire place au Tribunal de Commerce.

CITÉ DE DIEU (LA), ouvrage de Saint-Augustin; — LA CITÉ DU SOLEIL, ouvrage de Campanella (voy. ces noms).

CIULLO D'ALCAMO, poëte italien du XIIe siècle, né à Alcamo, près Palerme. On ne sait rien de sa vie. Il a été conservé de lui une *Canzone* composée de trente-deux strophes, chacune de cinq vers et d'une construction bizarre. Écrite dans un idiome grossier, elle n'a d'autre mérite que d'être le plus antique monument littéraire de l'Italie. Elle a été publiée par Allacci, dans les *Poeti antichi* (Naples, 1661, in-8), et par Crescimbeni, dans l'*Istoria della Volgare poesia* (t. III).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana;* — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. I.

CIZERON-RIVAL (François-Louis), littérateur français, né en 1726 à Lyon, mort en 1795. Il a tiré des papiers de Brossette la matière d'ouvrages intéressants : *Récréations littéraires* (1765, in-12) ; *Remarques historiques, critiques et mythologiques sur les œuvres choisies de J.-B. Rousseau* (1766, in-8). Il a édité les *Lettres de Boileau et Brossette* (Lyon, 1770, 3 vol. in-12). On cite aussi de lui des *Poésies diverses* et une comédie, *la Répétition*.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CLAIRAC (Louis-André de la MAMIE DE), historien français, mort à Bergue le 6 mai 1752. Outre un ouvrage estimé relatif à sa profession d'ingénieur militaire (*l'Ingénieur de campagne;* 1750, in-4), il a donné une intéressante *Histoire des révolutions de Perse* (1750, 3 vol. in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires.*

CLAIRE D'ALBE, roman de Mme Cottin (voy. ce nom).

CLAIRON (Claire-Josèphe-Hippolyte LEGRIS DE LATUDE, dite Mlle), actrice française, née en 1723 à Saint-Wanon de Condé (Flandre), morte le 18 janvier 1803. Elle n'avait que treize ans lorsqu'elle joua les soubrettes avec succès au Théâtre-Italien. Elle parut ensuite sur les théâtres de Rouen, de Lille et d'autres villes de province. Le 19 septembre 1743, elle débuta au Théâtre-Français dans le rôle de Phèdre et se plaça bientôt parmi les plus illustres tragédiennes. Elle était belle, avec beaucoup de physionomie. Sa taille peu élevée semblait grandir avec les sentiments des reines et des héroïnes qu'elle représentait. Contrairement au jeu passionné et naturel de Mlle Dumesnil, sa rivale, elle empruntait tous ses effets à l'art et à l'étude. Elle suivait l'école de la déclamation et non de la diction simple, qui venait d'illustrer Adrienne Lecouvreur ; mais son intelligence et son talent faisaient oublier ce qu'il y avait d'artificiel dans sa manière. Dorat l'a peinte dans les vers suivants :

> Ses pas sont mesurés, ses yeux remplis d'audace
> Et tous ses mouvements déployés avec grâce.
> Accents, gestes, silence, elle a tout combiné ;
> . . . .
> Tout, jusqu'à l'art, chez elle a de la vérité.

Ayant refusé de jouer, ainsi que plusieurs de ses camarades, avec un comédien nommé Dubois, qui avait commis un acte d'improbité, elle fut envoyée au Fort-l'Évêque, et, blessée de cette punition, renonça au théâtre en avril 1765. Elle n'avait que quarante-deux ans. Ses principaux élèves furent Larive et Mlle Raucourt.

Les faiblesses amoureuses de Mlle Clairon donnèrent lieu à beaucoup de calomnies, qui furent réunies dans un libelle intitulé : *Histoire de Frétillon*. Elle publia elle-même ses *Mémoires* (Paris, 1799, in-8), qui sont moins intéressants par les anecdotes que par des réflexions judicieuses sur l'art dramatique et par l'analyse des principaux rôles qu'elle a joués. Ils ont été réédités par Andrieux (Paris, 1822, in-8).

Cf. Andrieux : *Notice*, en tête de son édition.

CLAJUS (Jean). — Voy. KLAY.

CLAMENGÈS. — Voy. CLÉMENGIS.

CLAPPERTON (Hugues), célèbre voyageur anglais, né à Aunau (Écosse) en 1788, mort à Sakatou (Afrique) le 11 avril 1827. Les importantes *Relations* de ses deux expéditions en Afrique (*Narrative of travels*, etc.; Londres, 1826, in-4; *Journal of a second expedition*, etc.; Ibid. 1829, in-4) ont été traduites en français par Eyriès et La Renaudière (Paris, 1826, 3 vol. in-8; Ibid., 1829, 2 vol. in-8).

Cf. R. Lander : *Records of capt. Cl.* (1830, 2 vol. in-8).

CLAQUE, CLAQUEUR, nom donné à une réunion d'individus chargés dans les théâtres modernes d'applaudir les pièces et les acteurs. La claque est toute une organisation ; elle a son chef, son personnel fixe qui reçoit un salaire, et ses membres irréguliers qui se contentent de l'entrée gratuite. On donne aux claqueurs un certain nombre de sobriquets, comme ceux de chevaliers du lustre, à cause de la place ordinaire qu'ils occupent au centre de la salle, et de Romains, peut-être par allusion aux applaudisseurs salariés de l'empereur Néron.

Malgré le mépris attaché à la profession de claqueur qui est trop souvent cumulée, dans les grandes villes, avec d'ignobles métiers, la claque n'est pas sans raison d'être ; elle a une histoire littéraire, et elle touche de près aux cabales, dont elle est le naturel instrument (voy. CABALE). A une époque où le public, moins empressé pour les choses littéraires, accueille avec une indifférence polie le répertoire courant et ses interprètes, ceux-ci, gagnés par le froid de la salle, perdraient de leurs moyens s'ils n'étaient ranimés et soutenus par une manifestation quelconque. Sans illusion sur la valeur d'applaudissements dont ils connaissent la source, ils en ont besoin pour se retrouver eux-mêmes dans un rôle. On dit que de grands artistes, Mlle Rachel par exemple, ont eu leur claque particulière, destinée, non pas à entraîner la salle, mais à ranimer, par une sorte de contre-coup, l'impulsion de leur talent. Picard, dans sa comédie *le Café du printemps*, a mis plaisamment en scène un acteur, Florival, s'entendant avec le chef de claque, Ledru, pour s'organiser un succès. Quant aux auteurs, les plus assurés d'un accueil favorable sont loin de dédaigner la claque ; les habiles savent s'en servir pour diriger le public et lui signaler les bons endroits.

On attribue, en France, l'invention de la claque au poëte Dorat. Les manifestations organisées par le chevalier de La Morlière au profit de Voltaire n'étaient que des cabales. Au XVIIe siècle, les « passe-volants », c'est-à-dire les spectateurs admis gratuitement ou même payés pour garnir une salle trop lente à se remplir, n'étaient pas encore la claque, mais ont pu en donner l'idée. Sous une forme ou sous une autre, cette institution a dû se produire au théâtre dans bien des époques et bien des pays. Elle eut chez les Romains, au temps de Néron, de grands développements ; l'empereur ne payait pas seulement les gens apostés pour applaudir, mais sévissait contre ceux qui ne leur faisaient pas écho. C'est ainsi qu'il excellait, comme dit Racine (*Britannicus*, ac. IV, sc. IV),

> A réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre,
> Tandis que des soldats, de moments en moments,
> Vont arracher pour lui les applaudissements.

On représente l'institution des claqueurs romains comme quelque chose de savant et de compliqué. Sous la direction de chefs largement

payés, les applaudissements se produisaient, suivant la circonstance, sous des formes et dans des mesures différentes, et prenaient des noms particuliers : c'étaient, selon Suétone (*Néron*, XX) et Juvénal (Satire XI), tantôt des bourdonnements d'abeilles (*bombi*), tantôt le bruit de la pluie sur les tuiles (*imbrices*), tantôt le son éclatant d'une cruche qui se brise (*testæ*). On nous montre Burrhus et Sénèque, comme chefs de la claque impériale, placés de chaque côté de la scène et donnant le signal. Il convient de dire que ce système n'avait pas été organisé en vue du théâtre, et que ces applaudissements saluaient, même dans Néron, moins l'artiste que l'empereur ; ils étaient les formes consacrées de l'acclamation populaire.

Cf. Robert (Castel) : *les Mémoires d'un claqueur, théorie et pratique de l'art des succès* (1829) ; — Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste*, t. IV ; — *les Français peints par eux-mêmes*.

CLARAC (Charles-Othon-Frédéric-Jean-Baptiste, comte DE), antiquaire français, né le 16 juin 1777 à Paris, mort le 20 janvier 1847. Emmené jeune dans l'émigration, il servit dans l'armée de Condé, puis en Pologne, rentra en France sous le consulat, fut appelé à Naples, en 1808, par la reine Caroline Murat, pour y faire l'éducation de ses enfants, et devint directeur des fouilles de Pompéi. En 1818, il fut nommé conservateur du musée des antiques du Louvre, et fut élu, en 1838, membre libre de l'Académie des Beaux-Arts. « M. de Clarac, dit M. Alfred Maury, n'a été ni archéologue très-profond, ni un antiquaire fort sagace. On ne peut guère le ranger que dans la classe des amateurs distingués ; mais par son zèle, son goût, son caractère si plein de désintéressement et toujours prêt à obliger, il a contribué à répandre en France le culte de l'art antique. »

On a du comte de Clarac : *Sur les fouilles faites à Pompéi* (Naples, 1813, in-8) ; *Description des antiques du musée royal* (Paris, 1820, in-12) ; *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens, jusqu'à la fin du sixième siècle de notre ère* (Paris, 1830-1847, 3 vol. in-12) ; *Musée de sculpture* (Paris, 1826-1855, 6 vol. grand in-8, avec atlas in-4), ouvrage capital de l'auteur, vaste répertoire des monuments de la sculpture antique, où sont expliqués et reproduits par la gravure les statues, bas-reliefs et bustes non-seulement du musée du Louvre, mais encore des divers autres musées de l'Europe et des principales collections particulières.

Cf. Alfred Maury, dans la *Nouvelle biographie générale*, et dans la *Revue archéologique*, 3e année.

CLARE (John), poëte anglais, né à Helpstone (Northampton) le 13 juillet 1793, mort le 9 mai 1864. Paysan pauvre et laborieux, il écrivit, au milieu de ses travaux manuels, ses premiers poëmes champêtres imités de Thomson et qui reçurent le meilleur accueil : *Scènes et tableaux de la vie des champs* (Pœms descriptive of rural life, 1820) ; *le Poëte villageois* (the village minstrel and other poems, 1821) ; *la Muse des champs* (the rural muse, 1836). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières édit.]

CLARENDON (Edouard HYDE, comte DE), homme d'État et historien anglais, né en 1608, mort en 1674. Ce fidèle serviteur des Stuarts, ce ministre honnête et ferme de Charles II, à qui il finit par déplaire autant par ses qualités que par ses défauts, consacra aux lettres les loisirs de l'exil que lui firent la haine de la cour et le ressentiment des chambres. Retiré en France, il y acheva son grand ouvrage, dont ses souvenirs personnels lui fournirent presque tous les éléments : l'*Histoire de la rébellion et de la guerre civile en Angleterre* (History of the rebellion and civil war in England), publiée par Sprat et Aldrich (Oxford, 1702, 3 vol. in-fol.), avec des suppressions qui ont été rétablies dans la grande édition d'Oxford (1826, 8 vol. in-8). Ce sont plutôt des mémoires qu'une histoire ; l'auteur ne parle guère que de ce qu'il a vu ou appris de témoins immédiats, et l'on ne peut attendre de l'impartialité d'un acteur si profondément engagé dans le débat ; l'ouvrage n'en est pas moins écrit avec gravité et le désir d'être véridique ; le style est vigoureux, mais pénible, surtout dans les récits ; les portraits ne le cèdent pas à ceux de Retz ou de Saint-Simon. L'*Histoire de la rébellion* fut traduite en français aussitôt après son apparition (La Haye, 1704, 6 vol. in-16) ; une traduction nouvelle a été donnée dans la *Collection des mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre* publiée par M. Guizot (Paris, 1823-24, 4 vol. in-8). On cite, en outre, les *Papiers d'État du comte de Clarendon* (Clarendon's State papers ; 1767, 3 vol. in-fol.), et sa *Vie écrite par lui-même*.

Cf. *The life of Edward earl of Cl. writen by himself* (Oxford, 1759, in-fol. ; 1827, 3 vol. in-8).

CLARISSE HARLOWE, roman de Richardson (voy. ce nom).

CLARKE (Samuel), philosophe anglais, né en 1675 à Noorwich (Norfolk), mort en 1729. Élève et ami de Newton et ministre de l'Église anglicane, il tâcha de porter dans la philosophie la rigueur des principes mathématiques, tout en la conciliant avec la religion. Outre des travaux philologiques estimés et quelques écrits de controverse, on a de lui deux ouvrages importants : *Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu* (the Being and attributes of God ; Londres, 1705), traduit en français par Ricottier (Amsterdam, 1727, 3 vol. in-8), et *Vérité et certitude de la religion naturelle et révélée* (Verity and certitude of natural and revealed religion ; Londres, 1705). Clarke, esprit sage, modéré en religion, est un métaphysicien hardi et il ne s'éloigne pas de Spinosa autant qu'il le croyait. Son style simple, ferme, clair, est un modèle du genre philosophique. Ses *Œuvres philosophiques* ont été réunies (Londres, 1738-1742, 4 vol. in-fol.), et Amédée Jacques en a donné une traduction en français (Paris, 1843, in-12).

Cf. Whirton : *Historical memoirs of the life of S. Clarke* ; — Th. Jouffroy : *Cours de droit naturel*, leçon XXIV ; — Am. Jacques : *Introduction* à son édition.

CLASSIQUES (AUTEURS et OUVRAGES). Il y a des mots destinés, par l'élasticité du sens et la variété des applications successives qu'ils reçoivent, à servir de texte à d'interminables discussions. Le mot classique est du nombre. Parmi ses acceptions diverses, il n'en a qu'une bien nette, et c'est la plus humble : on appelle livres et auteurs classiques ceux qui sont à l'usage des classes. Sur ce terrain, point de dispute. L'*Épitome* est aussi classique que l'*Iliade*, et Quinte-Curce que Tacite. Dans un sens plus relevé, on entend par classiques les écrivains et les œuvres considérés comme excellents et dignes de servir à jamais de modèles. L'expression fut empruntée par les grammairiens de la Renaissance aux divisions de la population de l'ancienne Rome. Les citoyens de la première des classes établies par Servius Tullius s'appelaient *classici* ; on donna, par analogie, le titre d'*auctores classici* à ceux des auteurs grecs et latins qui parurent former l'aristocratie littéraire. Chaque littérature eut à son tour ses patriciens, c'est-à-dire des écrivains considérés comme ayant porté la langue à une hauteur qui ne permet plus que de déchoir, et les œuvres à une perfection qui ne laisse d'autre ressource aux successeurs que celle de l'imitation.

Les écrivains classiques d'une nation peuvent paraître dans des genres différents, à des époques plus ou moins éloignées. Chez les Grecs, Homère et Platon sont également classiques à six siècles de distance, et dans l'intervalle, Pindare, Sophocle,

Hérodote, Simonide, Ménandre, ont mérité le même titre. Pendant cette longue période, la langue s'était soutenue ou développée sans altérer sa perfection. Chez les Romains, les auteurs et les ouvrages classiques sont d'un seul et même siècle, le siècle d'Auguste. Quelquefois l'âge classique se place assez près de l'origine d'une littérature; Dante en Italie, Shakespeare en Angleterre, élèvent presque du premier jet la poésie de leur patrie à sa plus haute puissance. D'autres fois, la perfection classique n'arrive pour un pays, comme pour la France de Louis XIV, qu'après des siècles de culture littéraire. Il n'y a rien d'absolu; le moment, comme le degré et le caractère de la perfection littéraire d'un peuple, dépend d'une foule de causes : éléments constitutifs de la nation, influence de la race et du climat, circonstances historiques, relations extérieures, efforts et puissance du génie individuel. Dans toutes les époques, la littérature est l'expression des sentiments humains sous une forme appropriée à un peuple : aux époques classiques, elle en est l'image épurée et éclatante.

Une foule de questions oiseuses se posent à propos de la perfection classique et se discutent à grand renfort de développements de rhétorique; on s'évertue à la définir d'une façon générale et absolue, à la circonscrire chez un peuple ou dans une époque, à trouver à priori la raison de son apparition et de ses éclipses, à lier ses destinées à un état social, à des doctrines religieuses, à des principes politiques; en un mot, on élève autour d'elle des théories qui s'appuient sur certains faits, mais auxquelles on peut opposer, à l'aide d'autres faits, des théories contraires. L'histoire, avec sa vivante variété, se joue de l'unité artificielle des systèmes.

CLASSIQUES ET ROMANTIQUES (QUERELLE DES). — Voy. ROMANTISME.

CLAUDE (Jean), controversiste protestant français, né en 1619 à la Sauvetat (Agénois), mort le 13 janvier 1687 à La Haye. D'abord pasteur à La Trègue, puis successivement à Saint-Affrique, Nîmes, Montauban, Charenton, il enseigna la théologie, prêcha l'évangile, soutint une polémique contre Arnauld et Nicole, et eut avec Bossuet une conférence célèbre, provoquée par Mlle de Duras, qui se convertit au catholicisme. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il reçut l'ordre de quitter la France dans les vingt-quatre heures.

Par son érudition, par la force et l'habileté de sa dialectique, Claude était digne de lutter contre les illustres défenseurs du catholicisme qu'il combattit, et il inspira à Bossuet une respectueuse terreur. S'il n'écrivait pas avec élégance, il rachetait ce défaut par la méthode et la solidité. Dans la chaire chrétienne, d'après le témoignage de Bayle, il avait la diction facile, de la délicatesse, de l'abondance et de la majesté. On a de lui : *Réponse au livre de M. Arnauld, intitulé la Perpétuité de la foi* (Charenton, 1671, 2 vol. in-8); *Défense de la Réformation* (Quevilly, 1673, in-4); *Réponse au livre de M. de Meaux, intitulé : Conférence avec M. Claude* (La Haye, 1683, in-12); *les Plaintes des protestants, cruellement opprimés dans le royaume de France* (Cologne, 1713, in-8); *Sermons* (Genève, 1724, in-8), etc. Les *Œuvres posthumes* de Claude ont été réunies (Amsterdam, 1688, 5 vol. in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

CLAUDIEN (Claudius Claudianus), poëte latin, né vers 365 à Alexandrie (Égypte). On ne sait rien de ses premières années, si ce n'est qu'il parla d'abord la langue grecque et qu'il étudia les divers genres de connaissances cultivés dans les écoles de sa patrie. On le voit en 395 à Rome, où il compose le *Panégyrique* des consuls Probinus et Olybrius. Dès lors il devient le poëte louangeur du pouvoir, de l'empereur, et surtout du vandale Stilicon, le tout-puissant ministre, son protecteur. C'est l'éloge de ce dernier qu'il a en vue lorsqu'il chante Honorius, ou qu'il invective Rufin et Eutrope; à la mort de Stilicon, il disparaît, soit qu'il meure lui-même, soit qu'il cherche un refuge dans l'exil.

Les poëmes de Claudien sont, outre le Panégyrique mentionné plus haut, trois *Panégyriques* sur les troisième, quatrième et sixième consulat d'Honorius; un *Poëme* sur les noces d'Honorius et de Maria; quatre *Chants fescennins* sur le même sujet; l'*Éloge de Stilicon* et le *Panégyrique* de son consulat; un *Panégyrique* sur le consulat de Flavius Mallius Theodorus; l'*Épithalame de Palladius et de Celerina;* une *Invective contre Rufin;* une *Invective contre Eutrope;* un *Poëme sur la guerre contre Gildon;* un *Poëme sur la guerre des Gètes;* l'*Éloge de Serena*, femme de Stilicon; cinq *Épîtres;* sept *Idylles;* des *Epigrammes; le Vieillard de Vérone; l'Enlèvement de Proserpine, la Gigantomachie,* dont il ne reste que cent vingt-deux vers.

Le Vieillard de Vérone, la plus remarquée de ses poésies légères, et *l'Enlèvement de Proserpine* forment le véritable titre de Claudien auprès de la postérité. On y trouve une langue supérieure à celle des autres écrivains de la même époque, et l'on y sent l'étude des bons modèles; mais il ne peut échapper à la corruption générale, aux constructions vicieuses, aux termes impropres, à la monotonie. Sa versification, travaillée avec soin, a quelque apparence d'éclat et de force; mais elle est sonore et vide. *L'Enlèvement de Proserpine,* qui forme un poëme épique en trois livres, n'offre pas d'autres beautés que quelques descriptions animées : le sujet n'a pas d'enchaînement; l'intérêt manque à l'action et le goût aux détails. Claudien n'en reçut pas moins de son siècle l'épithète de *Prægloriosissimus poetarum* gravée sur le piédestal de la statue élevée à son honneur par Stilicon, dans le forum de Trajan. On a introduit dans ses œuvres des hymnes chrétiennes grecques et latines qui sont apocryphes, car il resta païen, suivant saint Augustin et Orose.

Depuis la première édition de *Claudien* (Vicence, 1482, in-fol.), il s'en est fait un grand nombre, notamment celles de Barthius (Francfort, 1650, in-4), de Gesner (Leipzig, 1759, 2 vol. in-8), de Burmann (Amsterdam, 1760, in-4), de Lemaire, dans sa *Bibliothèque latine* (Paris, 1824, 2 vol. in-8), de Panckoucke, dans sa *Bibliothèque latine-française,* avec traduction par Héguin de Guerle et Trognon (Paris, 1830-1832, 2 vol. in-8). Il y avait déjà une traduction française par de La Tour (Paris, 1798, 2 vol. in-8).

Cf. Gesner : *Préface* de son édition; — Mérian, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* (1764); — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

CLAUDINE, nouvelle de Florian (voy. ce nom).

CLAUDIUS (Mathias), poëte et écrivain populaire allemand, né à Rheinfeld (Holstein) le 15 août 1740, mort à Hambourg le 21 janvier 1815. Il fit ses études à Iéna, vécut ensuite à Wandsbeck où il publia, sous le pseudonyme d'*Asmus*, le journal *le Messager de Wandsbeck*. Il était lié d'amitié avec Klopstock. Il donna d'abord des *Poésies légères et contes* (Taendeleien und Erzaehlungen, Iéna 1763), à l'imitation de Gerstenberg, puis il se fit une manière populaire par un mélange de naïveté presque enfantine et d'humour. Ses poésies lyriques, les unes graves, les autres légères, eurent un grand succès, entre autres, le *Chant du soir* (Abendlied), la *Lune* (der Mond), et surtout le *Chant du vin du Rhin* (Rheinweinlied), que sa popularité a fait appeler « la marseillaise bachique des Allemands ». Ses écrits, vers ou prose, ont été recueillis par lui-même et publiés sous ce titre, qu'il ne faut pas dénaturer par une faute de copie ou d'impression:

Asmus omnia secum portans, ou Œuvres complètes du Messager de Wandsbeck (Hambourg, 1774-1812, 8 vol., 3e édit. 1844).

Cf. Herbst : *M. Claudius* (Gotha, 3e édit., 1863).

CLAUREN (H.), pseudonyme de Ch. Heun (voy. ce nom).

CLAVIER (Étienne), helléniste français, né le 26 décembre 1762 à Lyon, mort le 18 novembre 1817. Magistrat et membre de la cour de justice criminelle du département de la Seine, il se prononça avec une rare indépendance contre la condamnation du général Moreau. En même temps qu'il remplissait ses fonctions de juge, il se livrait à des études approfondies sur la langue et la littérature grecques, et devenait, en 1809, membre de l'Institut (histoire et littérature ancienne).

On a de lui : *Histoire des premiers temps de la Grèce* (Paris, 1809, 2 vol. in-8 ; 1822, 3 vol. in-8), ouvrage qui manque de critique et montre que l'auteur était loin de posséder sur les faits de l'ancienne Grèce la même érudition que sur la langue de ce pays ; des *Mémoires* dans le Recueil de l'Institut, entre autres *Sur les oracles* et *Sur la législation des anciens*. Mais les principaux titres de Clavier sont ses traductions et ses éditions. Il a traduit la *Bibliothèque d'Apollodore* (Paris, 1805, 2 vol. in-8), et *Pausanias* (Paris, 1814-1824, 6 vol. in-8), dont Coray et P.-L. Courier ont revu les quatre derniers volumes Il a édité la traduction de *Plutarque* par Amyot (1801-1806, 21 vol. in-8), en y joignant les notes de Brottier et de Vauvilliers, et quelques fragments traduits de sa main. — La fille de Clavier fut la femme de Paul-Louis Courier.

Cf. *Biographie universelle.*

CLAVIÈRE (Étienne DE), littérateur français, né vers 1550 à Bourges, mort le 21 avril 1622. Il fut avocat au parlement de Paris. On a de lui quelques vers français, un assez grand nombre de vers latins et des éditions annotées de poëtes de l'antiquité : *Panegyrici, elegiæ et epigrammata* (Paris, 1607, in-8) ; *Figure emblématique, où se peut voir une fleur de louanges de Henri IV* (Paris, 1607, in-8) ; *De Cœde nefaria Henrici IV carmen* (Paris, 1610, in-8) ; *Ceres legifera, opus heroici generis* (Paris, 1619, in-4), etc. ; puis des éditions de *Claudien* (Paris, 1602, in-4), de *Perse* (Paris, 1607, in-8), de *Martial* (Paris, 1617, in-fol.).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XV.

CLAVIGERO (François-Xavier), historien mexicain, né à la Vera-Cruz en 1720, mort à Cesena en octobre 1793. Il était de l'ordre des Jésuites et parcourut pendant trente-six ans le Mexique, étudiant ses antiquités, avant de venir publier à Cesena son originale et importante *Storia antica del Messico* (1780-81, 4 vol. in-8).

CLAVIGO, drame de Gœthe (voy. ce nom).

CLAVIJO Y FAJARDO (José), écrivain espagnol, né à Lanzarote, îles Canaries, en 1730, et mort en 1806. Il vint de bonne heure à Madrid, où il rédigea le journal *el Pensador*. Il est très-connu par ses démêlés avec Beaumarchais dont il avait, au mépris de promesses réitérées, refusé d'épouser la sœur. Beaumarchais déploya toute son activité pour obtenir réparation et vengeance. Il mit lui-même et, après lui, Marsollier, Dorat-Cubières, Gœthe ont mis à la scène cet intéressant épisode de sa vie. On doit à Clavijo, nommé plus tard directeur du cabinet d'histoire naturelle de Madrid, outre une traduction des *Œuvres complètes de Buffon* (Madrid, 1785-90, 12 vol. in-8), la traduction d'*Andromaque*, de Racine, un écrit intitulé : *les Jésuites accusés de lèse-majesté divine et humaine*, etc.

Cf. De Loménie : *Beaumarchais et son temps*, t. I.

CLAY (Jean), CLAJUS. — Voyez KLAY.

CLAY (Henry), homme d'État célèbre des États-Unis d'Amérique, né dans la Virginie en 1777, mort à Washington en 1852. Sa grande carrière politique a laissé une trace dans la littérature de son pays, par ses discours qui offrent des modèles de tous les genres d'éloquence ; ils ont été recueillis par Daniel Mallory (1843, 2 vol. in-8).

Cf. C. Colton : *Life and Times of Henry Clay* ; — Duyckinck : *Cyclopaedia of American literature.*

CLAYTON (Robert), théologien anglais, né à Dublin en 1695, mort le 26 février 1758. Évêque anglican, il a écrit plusieurs ouvrages en anglais pour l'explication et la défense de la *Bible*, entre autres une *Introduction à l'histoire des Juifs*, qui a été traduite en français (Leyde, 1747, in-4). On cite aussi un recueil de *Pensées sur l'amour-propre, les idées innées, le libre arbitre, le goût*, etc. (1754, in-8).

Cf. Rosa : *New biographical dictionary.*

CLÉANTHE, Κλέανθης, philosophe et poëte grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Assos (Troade), mort vers 225. D'abord athlète, il alla à Athènes, où il fut réduit à puiser de l'eau pour les jardiniers. Il suivit dans cette ville les leçons de Zénon, et devint après lui le chef de l'école stoïcienne. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, dont Diogène Laërce a transcrit quarante-neuf titres, et dont il ne nous reste que de courts fragments, conservés par Cicéron, Sénèque, saint Clément d'Alexandrie et Stobée. Ce dernier nous a aussi transmis un fragment d'un *Hymne à Jupiter*, morceau remarquable, malgré une certaine rudesse de style, par l'élévation des pensées. Il a été inséré par Brunck dans les *Gnomici græci*, par Boissonade dans son édition de *Callimaque*, et publié séparément par Sturz (Leipzig, 1785, in-8), et par Merzdorf (Ibid., 1835, in-8). Louis Racine, Bougainville et Thomas l'ont traduit en français.

Cf. Diogène Laërce : *Vies des philosophes* ; — Ritter : *Histoire de la philosophie*, t. III.

CLEF, commentaire explicatif des allégories ou des allusions contenues dans un ouvrage, et qui indique les noms véritables des personnages présentés sous des noms supposés. Parmi les ouvrages qui appellent ce genre d'éclaircissement, on cite le *Cantique des Cantiques*, l'*Apocalypse*, le *Talmud*, le *Gargantua*, les *Menippées*, l'*Histoire amoureuse des Gaules*, le *Grand Cyrus*, les *Caractères* de La Bruyère, les pamphlets de Swift, etc. Les plaintes de La Bruyère sur le « déluge de clefs » auquel a donné lieu son livre, montrent combien les explications de cette nature, si attrayantes et souvent indispensables, constituent parfois un exercice trompeur et dangereux. — On a aussi appelé clef, *Clavis*, un dictionnaire spécial d'un auteur, comme la *Clavis Homerica*, de Samuel Patrick (Londres, 1758).

CLÉLIE, roman de Mlle de Scudéry (voy. ce nom).

CLÉMANGIS (Mathieu-Nicolas DE), ou CLAMENGES, en latin *Clemangius*, théologien français, né à Clamanges (*Clemangia*), en Champagne, vers 1360, mort à Paris vers 1440. Recteur de l'Académie de Paris en 1393, puis secrétaire du pape Benoît XIII, il fut, à côté de Gerson et de Pierre d'Ailly, ses amis, une des lumières de l'église de France. Son tombeau, placé au Collége de Navarre, devant le maître-autel, portait pour épitaphe ce faux hexamètre :

Qui lampas fuit ecclesiæ sub lampade jacet.

Ses nombreux ouvrages, tous intéressants pour l'histoire de l'Église, et parmi lesquels se trouve un poëme en hexamètres sur le *Schisme*, ont été réunis par Martin Lydius (Leyde, 1613, in-4).

Cf. J. Lydius : *Vita N. de Clemangis et notæ in ejus opera* (Leyde, 1613, in-4) ; — Ad. Mautz : *N. de Clemangis, sa vie et ses écrits* (Strasbourg, 1846, in-8) ; — Dupin : *Gersoniana.*

CLÉMENCE ISAURE. — Voy. ISAURE.

CLÉMENCET (dom Charles), érudit français, né en 1703 à Painblanc, près d'Autun, mort le 5 août 1778. Bénédictin de Saint-Maur, il fut chargé de continuer, avec Durand, la collection des *Décrétales des papes*. Il donna les t. X et XI de l'*Histoire littéraire de la France*, et refondant le travail mal exécuté par Maur Dantine, publia l'*Art de vérifier les dates* (Paris, 1750, in-4). On a encore de lui : *Histoire générale de Port-Royal* (Amsterdam [Paris], 1755-1756, 10 vol. in-12); Ier vol. des *Œuvres* de saint Grégoire de Nazianze (1778, in-fol.), édition très-soignée qui a été achevée en 1840 par l'abbé Caillau, etc. Dom Clémencet a laissé en manuscrit l'*Histoire générale des écrivains de Port-Royal* (4 vol. in-4).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires.*

CLÉMENT D'ALEXANDRIE (Saint), *Titus Flavius Clemens*, père de l'Église grecque, né vers 160 à Alexandrie ou à Athènes, mort vers 217. Né païen, il fréquenta les écoles philosophiques d'Égypte, et fut converti au christianisme par les leçons de saint Pantène, catéchiste d'Alexandrie, auquel il succéda. Lui-même eut pour disciple et successeur Origène. Son caractère distinctif est d'avoir bien connu, d'avoir admiré et considéré comme un bienfait de la Providence la philosophie ancienne, que d'autres Pères, comme Tertullien, tenaient pour une inspiration de l'enfer. De la philosophie unie, mais subordonnée à la foi, il tirait une sorte de gnosticisme apostolique qui cherchait à concilier les plus pures idées de la raison païenne avec les croyances orthodoxes, rattachées à un mode de connaissance supérieur à la foi. Mais ce qui nous intéresse particulièrement dans les écrits de saint Clément, c'est l'érudition, la mention fréquente de poëtes et de philosophes anciens, dont il nous a conservé des fragments précieux, introuvables ailleurs; c'est la lumière qu'ils nous fournissent sur l'antiquité sacrée et profane; c'est enfin la pureté et l'élégance du style.

Il nous reste de lui : Στρωματεῖς, les *Stromates* (tapisseries), recueil en huit livres de pensées chrétiennes et de maximes philosophiques, placées sans ordre et sans liaison, de même que dans une prairie, selon l'expression de l'auteur, les fleurs se mêlent et se confondent; Παιδαγωγός, le *Pédagogue*, traité en trois livres sur la morale et sur la manière dont les néophytes chrétiens doivent se conduire; Λόγος προτρεπτικὸς πρὸς Ἕλληνας, *Exhortation aux Gentils*, où le paganisme est combattu comme absurde, et le christianisme présenté comme la source de toute vérité; Τίς ὁ σωζόμενος πλούσιος, *Quel riche sera sauvé?* Celui-là seul qui pratique la charité. Les *Œuvres* de saint Clément, éditées d'abord par Vettori (Florence, 1550, in-fol.), ont été rééditées plusieurs fois, notamment par Fr. Sylburge (Heidelberg, 1592, in-fol.), par Heinsius (Leyde, 1616, in-fol.), par Potter (Oxford, 1715, 2 vol. in-fol.), avec traduction latine et commentaires d'Hervé, par Oberthur (Wurtzbourg, 1788-1789, 3 vol. in-8), par Klotz (Leipzig, 1830-1834, 4 vol. in-12). La plus estimée de ces éditions est celle de Potter. On a des écrits de saint Clément des traductions françaises par Nicolas Fontaine (Paris, 1696, in-8) et par de Genoude, dans sa *Collection des Pères*.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*; — Vacherot : *Histoire de l'école d'Alexandrie*; — Ritter : *Histoire de la philosophie chrétienne*, t. I; — Holsstede de Groot : *De Clemente Alexandrino* (Groningue, 1826, in-8); — Dahne : *De Γνῶσει Clementis Alexandrini* (Halle, 1831, in-8).

CLÉMENT (Nicolas), érudit français, né en 1651 à Toul, mort le 16 juin 1716. Bibliothécaire en second à la bibliothèque du roi, il travailla activement à en dresser le catalogue, et légua à cet établissement une collection de 18 000 estampes, qu'il avait formée. Il mourut de douleur, à la suite de la soustraction, faite par Jean Aymon, des pièces qu'il avait soigneusement réunies sur les négociations secrètes de la France pour la paix de Munster. Il a laissé : *Défense de l'antiquité de la ville et du siége épiscopal de Toul* (Paris, 1702, in-8).

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque lorraine.*

CLÉMENT (Denis-Xavier), écrivain ascétique et prédicateur français, né à Dijon en 1706, mort en 1771. Il est l'auteur de la *Journée du chrétien*, qui compte les éditions par centaines. On a aussi de lui des *Sermons* et des *Panégyriques*, médiocrement écrits, mais qui ont eu de la réputation (1770, 9 vol. in-12).

CLÉMENT (dom François), érudit français, né en 1714 à Bèze, près de Dijon, mort en 1793. Bénédictin de Saint-Maur, il fut chargé de continuer l'*Histoire littéraire de la France* et en donna le t. XII, puis il passa, avec dom Brial, à la rédaction du recueil des *Historiens des Gaules et de la France*, et en publia les t. XII et XIII. Il s'occupa ensuite de corriger et compléter l'*Art de vérifier les dates depuis la naissance de J.-C.*, qu'avait commencé Maur Dantine et publié Clémencet; il en donna une édition bien supérieure (1783-1787, 3 vol. in-fol.). Cet ouvrage a été réimprimé (1818, 18 vol. in-8), et continué jusqu'à notre siècle (1821-1833, 15 vol. in-8). Clément fit aussi l'*Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne* (1820, 5 vol. in-8); il est loin de valoir le précédent. Clément fut nommé, en 1785, associé libre de l'Académie des inscriptions. — Un autre érudit du même temps, D. CLÉMENT, a publié une *Bibliothèque curieuse*, ou catalogue raisonné des livres difficiles à trouver (Gœttingue, 1750-1760, t. I-IX, in-4), répertoire alphabétique intéressant, quoique diffus, mais qui va seulement jusqu'à la lettre H.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires.*

CLÉMENT (Pierre), littérateur suisse, né en 1717 à Genève, mort en 1767. Ministre protestant, il vint à Paris et s'y occupa de littérature dramatique; le consistoire de sa ville natale l'invita alors à quitter le titre de ministre. Il fut atteint, pendant les douze dernières années de sa vie, d'une folie qu'on attribua à son travail trop actif, et il mourut à Charenton. Son principal ouvrage, qui fut publié sous le titre de *Cinq années littéraires* (La Haye, 1764, 2 vol. in-12), avait paru d'abord par feuilles séparées, sous le titre de *Nouvelles littéraires de France* (1749-1754). C'est un recueil d'appréciations critiques, écrites avec agrément, sur les ouvages les plus intéressants de cette époque. « La liberté a ses bornes, disait-il, je les connais parfaitement, je consens à la perdre si je les passe; mais, doublement républicain, né à Genève et dans les lettres, je ne veux point tenir ma pensée dans une prison perpétuelle. » Il fut vivement attaqué par Voltaire, qui l'appelait « Clément Maraud », et par Grimm, qui le qualifie de « coquin subalterne » et de « mauvais sujet ».

On a encore de Clément : *les Frimaçons, hyperdrame* (Londres, 1740, in-8); *le Marchand de Londres*, tragédie en cinq actes, traduite de Lillo (Paris, 1748, in-12); *Mérope*, tragédie en cinq actes (Paris, 1749, in-12), pièce qui avait été reçue à corrections par le Théâtre-Français, mais que celle de Voltaire sur le même sujet fit oublier; *la Double métamorphose*, comédie traduite de l'anglais (Paris, 1749, in-12); *les Sottises du temps* (La Haye, 1754, 2 vol. in-8); *Pièces posthumes* (Amsterdam, 1766, in-8).

Cf. Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, t. III.

CLÉMENT (Jean-Marie-Bernard), littérateur français, né le 25 décembre 1742 à Dijon, mort le 3 février 1812 à Paris. Après avoir professé quelque

temps la philosophie au collége de Dijon, il vint à Paris, où il fut protégé par Mably et recommandé par Voltaire à La Harpe. Ayant donné sans succès au théâtre une tragédie de *Médée*, il se mit à publier des écrits satiriques et critiques, dans lesquels, se montrant exclusivement admirateur des anciens et du XVII^e siècle, il attaquait avec acrimonie les auteurs vivants. Saint-Lambert eut le tort d'employer contre lui une lettre de cachet, en vertu de laquelle il fut enfermé au Fort-l'Évêque. Cet emprisonnement, qui ne dura que deux jours, fit beaucoup de bruit dans le monde littéraire et mit en évidence le nom de Clément. Celui-ci continua ses critiques et entreprit contre Voltaire une guerre d'une extrême partialité, qui se prolongea pendant plus de dix ans. Clément, à la fin de la Révolution, reprit la plume et débuta par cette épigramme contre Lebrun :

> Nos rimeurs plébéiens, las d'un joug importun,
> Ont détrôné le dieu qui régnait au Parnasse.
> Détrôné, dites-vous ? Qu'ont-ils mis à la place
> Du blond Phébus ? — Phébus le brun.

Ce médiocre jeu de mots attira des répliques aussi médiocres de Lebrun. Clément avait de l'instruction, le talent de l'analyse, du mordant et quelque verve; mais il manquait du sentiment de la grâce, de la délicatesse du goût, indispensables à celui qui s'érige en juge littéraire; son style, quoique correct, avait autant de rudesse que ses manières, et lui fit donner par Voltaire le surnom d'*inclément*.

On a de lui : *Observations critiques sur la traduction des Géorgiques de Delille, sur le poëme des Saisons de Saint-Lambert*, etc. (Genève, 1771, in-8) ; *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature* (Paris, 1772, in-8); *Lettres* (neuf) *à Voltaire* (Paris, 1773-1776, in-8); *De la tragédie, pour faire suite aux Lettres à M. de Voltaire* (1784, in-8); *Médée*, tragédie (1784); *Essais de critique sur la littérature ancienne et moderne* (1785, 2 vol. in-8); *Projet de règlement sur la manière de tenir à l'avenir les soi-disant philosophes* (1786, in-8); *Satires* (1786, in-8); *Petit dictionnaire de la cour et de la ville* (1788, in-8); *Tableau annuel de la littérature française* (1801, 5 parties, in-8); traduction en vers de la *Jérusalem délivrée* (1801, in-8). Clément a fait les t. V, VI, VII de la traduction de *Cicéron* à laquelle ont travaillé Guéroult et Desmeuniers (1783-1789, 8 vol. in-12). Il a revu les *Onze journées, contes arabes, traduction posthume de Galland* (1796, in-12), et traduit les *Amours de Leucippe et de Clitophon*, d'Achille Tatius (1800, in-12). Il a encore collaboré aux *Anecdotes dramatiques* de l'abbé de Laporte, au *Journal de Monsieur*, au *Journal français* et à d'autres recueils.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature* ; — Quérard : *la France littéraire.*

CLÉMENT (Jean-Pierre), historien et économiste français, né à Draguignan le 2 juin 1809, mort en 1871. Il fut nommé, par le décret de 1855, membre de la nouvelle section d'administration de l'Académie des sciences morales et politiques. On lui doit d'importantes études historiques, d'après les documents originaux, notamment : *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert* (1846, in-8), couronnée par l'Académie française, et *le Gouvernement de Louis XIV* (1848, in-8), ouvrage impartial et plein de renseignements inédits, qui obtint un prix de l'Académie des inscriptions; puis des ouvrages plus littéraires : *Portraits historiques* (1854, in-8 et in-18); recueil d'articles insérés au *Moniteur; Trois drames historiques* (1857, in-8), etc. [*Dictionn. des contemporains*, les quatre premières éditions.]

CLÉMENTINES, nom d'un écrit latin attribué au pape Clément I^er (saint Clément), qui gouverna l'Église de Rome dans les neuf dernières années du I^er siècle. On donne aussi à cette œuvre le nom de *Recognitions*, parce qu'elle fut traduite en grec sous le titre d'Ἀνάγνωσις, que l'on rendit ensuite en latin par le mot *recognitio*. C'est le récit de la conversion et des premiers travaux apostoliques de Clément. Les érudits sont d'accord pour y voir un ouvrage apocryphe, quoiqu'il puisse y avoir eu une rédaction primitive authentique, plus tard largement amplifiée et interpolée. Les *Clémentines* sont citées par Origène, au commencement du III^e siècle, puis, au IV^e siècle, par Eusèbe, le père de l'histoire ecclésiastique, et par saint Jérôme, qui reproche aux hérétiques d'en abuser. Le texte était alors divisé en vingt chapitres, appelés *Homélies*. Rufin, qui fit à la même époque la version de la traduction grecque en latin, les abrégea et les réduisit en dix chapitres. Le dessein de l'auteur des *Clémentines* avait été de suppléer aux lacunes des Actes des Apôtres et d'établir la liaison entre la vie de saint Pierre et la fondation de l'Église de Rome; il paraît aussi s'être proposé de prouver que le vrai fond du christianisme était le judaïsme. Les *Clémentines* ont été éditées par Dressel (Gœttingue, 1853, in-8); le texte de Rufin avait été publié par Gersdorf (1837, in-8).

On a donné aussi le nom de *Clémentines* aux Constitutions que le pape Clément V publia en 1314 et qui reproduisaient les décisions du concile de Vienne. Elles forment cinq livres, comprenant cinquante-deux titres. Un titre intéresse directement l'histoire de France; c'est celui qui révoque la bulle *Clericis laicos*, première cause des querelles entre Boniface VIII et Philippe le Bel. Un autre titre se lie à l'histoire littéraire : c'est celui qui demande l'établissement de deux chaires d'hébreu, d'arabe et de chaldéen dans chacune des universités de Rome, de Paris, d'Oxford, de Bologne et de Salerne.

Cf. J.-A.-G. Neander : *Histoire de la propagation et de la direction de l'Eglise par les Apôtres* (1832-1833, 2 vol. in-8), trad. en français par F. Fontanès (1841) ; — E. Renan : *les Apôtres* (1866 et suiv., in-8) ; — Baluze : *Vies des papes d'Avignon* (1693, 2 vol. in-4).

CLÉNART (Nicolas) ou CLEYNAERTS, en latin *Clenardus*, grammairien brabançon, né en 1495, mort en 1542. Il fut professeur d'hébreu et de grec à Louvain et en Espagne, où il étudia l'arabe. On lui doit, sous les titres de *Tabula in grammaticam hebrœam* (Louvain, 1529, in-4) et d'*Institutiones linguœ grecœ* (Ibid., 1534, in-4), des grammaires plusieurs fois réimprimées et qui servirent longtemps dans les écoles. On cite encore, entre autres écrits, un curieux recueil de lettres sur ses voyages et sur les études de son temps : *Epistolarum libri II* (Ibid., 1561, pet. in-8).

Cf. Baillet : *Jugement des savants* ; — Valère André : *Bibliotheca belgica* ; — Moréri : *Grand dict. historique.*

CLÉOBULE. — Voyez SAGES (les Sept).

CLÉOMADÈS, roman d'Adenès (voy. ce nom).

CLÉOMÈDE, Κλεομήδης, astronome grec, d'une époque incertaine, vraisemblablement du II^e siècle après J.-C. Il est auteur d'une *Théorie circulaire des corps célestes* (Κυκλικὴ θεωρία μετεώρων), utile compilation des doctrines antérieures. Imprimée pour la première fois à Venise (1498, in-fol.), elle a eu diverses éditions, dont les meilleures sont celles de Robert Balfour (Bordeaux, 1605, in-4), de J. Bake (Leyde, 1820, in-8, avec traduct. latine) et de Schmidt (Leipzig, 1832).

Cf. Fabricius : *Biblioth. grœca*, t. IV ; — Delambre : *Hist. de l'astronomie ancienne*, t. I ; — Letronne : *Journal des savants*, année 1821 ; — F. Hoefer, dans la *Biographie générale.*

CLÉOPATRE (LA MORT DE), sujet de tragédies, drames, poëmes et romans. Les amours de la reine d'Égypte avec Antoine et leur dénoûment

tragique ont été souvent portés à la scène, sous le simple titre de *Cléopatre* ou sous ceux de *la Mort de Cléopatre*, *Marc-Antoine*, *Antoine et Cléopatre*, etc. Nous citons, pour la France : les pièces de Jodelle, R. Garnier, Mairet, Benserade, La Thorillière, La Chapelle, Marmontel, Linguet, Soumet, Mme de Girardin; pour l'Angleterre : celles de Shakespeare et de Samuel Daniel; pour l'Italie : celles de F. Pona et d'Alfieri, etc. — *Cléopatre* est, en outre, le sujet d'un long roman français de La Calprenède et d'un poëme italien en six chants de J. Graziani (voy. ces divers noms).

CLERC (LE). — Voyez LE CLERC.

CLERCS RIBAUDS ou GOULIARDS, sorte de bouffons assez nombreux au moyen âge, portant malgré l'Église la tonsure ecclésiastique. Ils allaient de bourgade en bourgade, subsistant aux dépens de ceux que leurs chansons et leurs danses divertissaient. Plusieurs conciles du XIIIe siècle promulguèrent des statuts contre eux et ordonnèrent de faire raser entièrement les cheveux de ceux qui s'obstineraient à conserver la tonsure.

CLERMONT (Louis DE BOURBON-CONDÉ, comte DE), membre de l'Académie française, né le 15 juin 1709, mort en 1771. Membre de la famille royale de France, il fut d'abord pourvu d'abbayes, puis fit les campagnes d'Allemagne et des Pays-Bas, de 1741 à 1747. Appelé, en 1758, à remplacer Richelieu dans le commandement de l'armée de Hanovre, ses fautes et ses défaites le firent remplacer par Contades. Le désir qu'il manifesta d'entrer à l'Académie fut la seule raison qui l'y fit admettre en 1754. Cette réception souleva une nuée d'épigrammes, dont la plus connue est celle du poëte Roy (voy. ce nom).

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*.

CLERMONT-TONNERRE (François DE), né en 1629, mort en 1701, fut évêque de Noyon en 1661, et membre de l'Académie française en 1694. Sa vanité était excessive. Dans son discours de réception à l'Académie, il dédaigna de louer son prédécesseur, Barbier d'Aucourt. Comme on lui en marquait de la surprise, il répondit qu'il s'était fait une loi de ne jamais louer de roturiers. Cependant on le força d'insérer un éloge dans son discours imprimé. Il fonda à l'Académie un prix de poésie, sous la condition qu'à partir de la mort de Louis XIV, les sujets proposés auraient rapport à la gloire et aux vertus de ce roi. C'est ce qui arriva en effet de 1717 à 1749.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi* (art. DANGEAU), t. XI.

CLERMONT-TONNERRE (Stanislas, comte DE), homme politique français, né en 1747, mort le 10 août 1792. Député de la noblesse aux États généraux, il vota l'abolition des priviléges dans la nuit du 4 août 1789 et montra ensuite des tendances libérales. Cependant il resta dans le parti de la monarchie constitutionnelle, fonda, avec Malouet, le club des Amis de la monarchie, et avec Fontanes le *Journal des impartiaux*. Il périt massacré par le peuple. Son éloquence, sans être entraînante, était élevée. Il a réuni et publié ses *Opinions* (Paris, 1791, 3 vol. in-8).

CLERSELIER (Claude), philosophe français, né en 1614 à Paris, mort en 1684. Il appartenait à une riche famille et était avocat au parlement de Paris. Ami intime de Descartes, il en publia les ouvrages posthumes, avec l'aide de Jacques Rohault, son gendre, et de Louis de La Forge : *Lettres de Descartes* (Paris, 1667, 3 vol. in-4); *Traités de l'Homme, du Monde et de la Lumière* (Paris, 1677, in-4); *Principes de la philosophie* (Paris, 1681, in-4). Il est l'auteur de la traduction des objections contre les *Méditations* qui fut publiée, avec les réponses de Descartes, en tête des *Méditations* (Paris, 1647, 1661, 1673, in-4). Clerselier a édité les *Œuvres posthumes* de Rohault, son gendre (Paris, 1682, in-4).

Cf. *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

CLÉRY (Jean-Baptiste CANT-HANET), mémorialiste français, né en 1759 à Versailles, mort le 27 mai 1809 en Autriche. Valet de chambre de Louis XVI, il l'accompagna au Temple et écrivit un ouvrage qui eut un très-grand succès, sous ce titre : *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI* (Londres, 1798, in-8, souvent réimprimé).

CLÉRY (Jean-Pierre-Louis), frère du précédent, né en 1762, mort en 1834, fut au service de la fille de Louis XVI, puis munitionnaire des armées françaises. On a ses *Mémoires* de 1776 à 1823 (Paris, 1825, 2 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CLEVELAND (Jean), ou CLEIVELAND, poëte anglais, né à Longhborough en 1613, mort à Londres en 1659. Professeur de rhétorique à Cambridge, il eut une grande réputation pour la pureté et l'élégance de son style et fut mis, comme poëte à côté ou même au-dessus de Milton. Partisan déclaré de Charles Ier, il fut néanmoins traité avec beaucoup d'égards par Cromwell. Ses *Poésies*, plusieurs fois rééditées jusqu'en 1687, sont tombées dans l'oubli.

Cf. Rose : *New biographical dictionary*.

CLIFTON (William), poëte américain, né à Philadelphie en 1772, mort en 1799 à vingt-sept ans. Ses *Poëmes* (Occasional poems, New-York, 1800) sont une des productions les plus distinguées de la première littérature américaine.

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of American lit.*

CLIGÈS, roman de la Table-Ronde (voy. CHRESTIEN DE TROYES).

CLIMATS. Sur la question de l'influence des climats en matière de littérature, voyez CRITIQUE.

CLIMAX, ANTICLIMAX. — Voy. FIGURES DE PENSÉES (Gradation).

CLITANDRE OU L'INNOCENCE DÉLIVRÉE, comédie de P. Corneille (voy. ce nom).

CLITHIA (LA), ou CLIZIA, comédie de Machiavel (voy. ce nom).

CLITOMAQUE, Κλειτόμαχος, philosophe grec, du IIe siècle avant J.-C., originaire de Carthage où il avait nom *Asdrubal*. Il suivit, à Athènes, les leçons de Carnéade. Diogène Laërce lui attribue plus de quatre cents ouvrages, dont il ne nous reste qu'une liste de titres. Cicéron en mentionne plusieurs, comme exposant les doctrines de la nouvelle académie.

Cf. Fabricius : *Biblioth. græca*, t. III; — Orelli : *Onomasticon tullianum*, II.

CLODIUS (Jean-Christian), orientaliste allemand, mort à Leipzig le 23 janvier 1745. Fils d'un théologien, Jean Clodius, qui s'est fait un certain nom par l'application de l'érudition à des questions bizarres, il se livra à l'étude d'un grand nombre de langues et fut professeur d'arabe à Leipzig. Il a laissé beaucoup d'ouvrages sur la grammaire et la littérature arabes, sur l'hébreu et sur l'histoire des peuples de l'Orient. — A la même famille appartiennent un autre érudit, M.-Christian CLODIUS, né en 1694, mort en 1775, recteur d'Annaberg et de Zwickau, auteur de plusieurs mémoires, et son fils, Christian-Auguste CLODIUS, poëte et critique, né à Annaberg en 1738, mort le 30 novembre 1784, auteur très-estimé d'un recueil d'*Essais de littérature et de morale* (Versuche aus der Lit. ; Leipzig, 1767-69, in-8), et de *Nouveaux mélanges* (Neue versnischte Schriften ; Ibid., 1780, in-8), etc.

Cf. Adelung : *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, supplément ; — Ernesti : *Elogium Chr.-Aug. Clodii*, dans ses *Opuscula*.

CLOOTZ (Jean-Baptiste, baron DE), dit *Anacharsis*, utopiste allemand, né près de Clèves en 1755, mort à Paris le 23 mars 1794. Il acheva à Paris son éducation. D'un esprit exalté, il consacra aux idées de régénération sociale sa fortune qui était considérable et son ardente activité. L'apôtre de la philanthropie universelle et du matérialisme, celui qui se proclamait lui-même « l'orateur du genre humain » . et « l'ennemi personnel de Dieu » , celui que ses doctrines faisaient déclarer citoyen français, élire membre de la Convention et enfin envoyer à l'échafaud avec les Hébertistes, a laissé quelques écrits où il se retrouve tout entier : *la Certitude des preuves du mahométisme* (Londres, 1780, in-12); *l'Orateur du genre humain* (Paris, 1791, in-8); *la République universelle* (Ibid., 1792, in-8), etc.

Cf. Avenel : *Anacharsis Clootz* (1865, 2 vol. in-8) ; — Thiers, L. Blanc, Michelet, etc. : *Histoire de la Révolution française.*

CLOPINEL. — Voyez MEUNG (Jean DE).

CLOWN, signifiant, en anglais, paysan, rustre. C'est le bouffon de la scène anglaise, où il rappelle Pierrot, Jocrisse, le Gracioso et surtout le Stenterello, par la nature de ses discours plaisants. Il y joint les tours d'agilité de l'acrobate. Le clown qui, au XVI^e siècle, était regardé comme indispensable dans une représentation dramatique, même dans une tragédie, fut peu à peu négligé. Actuellement il anime encore de sa gaieté, comme de ses tours de force, les brillantes pantomimes féeriques que l'on joue à la Noël (*Christmas-pantomimes*) sur les théâtres de Drury-Lane et de Covent-Garden à Londres. C'est là l'emploi le plus distingué de ces bouffons, dont quelques-uns, comme Joa Grimaldi, ont pu se faire un nom. Mais en général ils sont relégués sur les petits théâtres et dans les cirques.

CLYTEMNESTRE, tragédie de Pierre Mathieu, de Lauraguais, de Soumet (voy. ces noms).

COBBETT (William), écrivain politique anglais, né à Farnham (comté de Surrey) en 1762, mort en 1835. De cultivateur il devint soldat, puis écrivain politique, voyagea en Europe et séjourna à deux reprises dans le Nouveau-Monde. Ultra-conservateur en Amérique de 1794 à 1800, il fut, à partir de 1803 ardent libéral en Angleterre. Condamné à la prison et à de fortes amendes pour délits de presse, il retourna aux États-Unis en 1817. La réforme parlementaire de 1832 le fit entrer à la Chambre des communes, où il montra une modération inattendue. Cobbett, âpre pamphlétaire et vigoureux écrivain, a composé, en dehors de ses écrits de circonstance, une *Histoire parlementaire de l'Angleterre jusqu'en* 1803, en 12 volumes. En Amérique il publia ses écrits sous le pseudonyme de *Peter Porcupine*, et à son retour il en donna un recueil : *Porcupine Works* (Londres, 1801, 12 vol.).

Cf. *Gentleman's Magazine*, année 1835.

COBDEN (Richard), célèbre économiste et homme politique anglais, né à Dunford (Sussex), mort le 2 avril 1865. On a de cet ardent promoteur des questions économiques et sociales, outre des brochures relatives à ces questions, un recueil de *Discours* (Speeches, 1850, in-8). Il a été traduit de lui en français: *les Trois paniques*, épisode de l'histoire contemporaine (1862, in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

COCATRIX, tragédie bouffonne de Collé (voy. ce nom).

COCCAJ (MERLIN). — Voyez FOLENGO.

COCHIN (Henri), avocat français, né le 10 juin 1687 à Paris, mort le 24 février 1747. Il acquit de bonne heure une grande réputation. Ses contemporains le regardaient comme le modèle de l'éloquence du barreau. Il excellait surtout dans la réplique et dans l'art de disposer les preuves. Il ne reste de lui que des mémoires qui ne présentent, ni pour le style ni pour le mouvement, les qualités oratoires que Cochin déployait dans l'improvisation. Ses *Œuvres*, publiées après sa mort (Paris, 1751-1759, 6 vol. in-4; 1777, 9 vol. in-8), ont été rééditées par Jean-Denis-Marie Cochin (Paris, 1821-1824, 8 vol. in-8).

Cf J.-D.-M. Cochin : *Discours préliminaire*, en tête de son édition.

COCHIN (Charles-Nicolas), graveur et antiquaire français, né en 1715 à Paris, mort le 29 avril 1790. On cite de lui : *Observations sur les antiquités d'Herculanum*, avec Bellicard (Paris, 1754, in-12); *Voyage en Italie* (Paris, 1758, 3 vol. in-12), où sont étudiés les ouvrages de l'art, etc.

COCHLÉE (Jean), ou COCHLÆUS, théologien et historien allemand, né près de Nuremberg en 1479, mort à Breslau le 10 janvier 1552. Fougueux adversaire de Luther, il le provoqua à une conférence publique, avec cette clause que le vaincu serait brûlé vif. A part ses ouvrages de théologie et de polémique, dignes de ce défi, comme les *Commentaria de actis et scriptis M. Lutheri* (1517-1546; 1549, in-fol.), nous devons citer : *Musica activa* (Cologne, 1507, in-8); *Vita Theodorici* (Ingolstadt, 1544; plusieurs éditions); *Historiæ Hussitarum libri XII* (1549, in-fol.); *Speculum antiquæ devotionis circa missam* (1549, in-fol.).

Cf. Bayle : *Dict. histor.*; — Ell. Dupin : *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques*, XVI^e siècle.

COCHRANE (Alexandre-Thomas, comte de DUNDONALD, lord), célèbre marin et voyageur anglais, né le 14 décembre 1775, mort en 1860. A la fin d'une vie agitée et remplie, il a écrit, à l'âge de quatre-vingts ans : le *Récit de la délivrance du Chili, du Pérou et du Brésil des dominations espagnole et portugaise* (1859, 2 vol.), contenant d'intéressants détails sur la guerre de l'indépendance de l'Amérique du Sud dont il avait dirigé les forces navales, et l'*Autobiographie d'un marin* (Londres, 1860, 2 vol.). — Son frère, John DUNDAS COCHRANE, surnommé le *Voyageur pédestre*, né vers 1780, mort en 1825, a publié aussi un curieux récit de ses expéditions, sous le titre de *Narration d'un voyage à pied à travers la Russie et la Tartarie sibérienne* (Londres, 1824, 2 vol.).

Cf. Alex.-Th. Cochrane : l'*Autobiographie* citée.

CODE ARGENTÉ (LE), *Codex argenteus*. — Voy. ULPHILAS.

CODIN (Georges), Γεώργιος Κώδινος, surnommé *Europalate*, compilateur byzantin du XV^e siècle. On a de lui deux ouvrages relatifs à l'histoire et aux usages de Constantinople; ils sont écrits dans un style barbare, mais résument d'une façon intéressante plusieurs écrits antérieurs. L'un est sur les Offices du Palais, l'autre sur les Origines de la ville impériale. Édités séparément en 1596, tous les deux font partie des byzantines.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XII.

COËFFETEAU (Nicolas), théologien et prédicateur français, né en 1574 à Saint-Calais (Sarthe), mort le 21 avril 1623. Il entra chez les Dominicains, fut chargé à vingt-un ans d'un cours de philosophie, et se fit dès lors une grande réputation dans son ordre. Il aborda la chaire avec un succès éclatant et devint, en 1602, prédicateur ordinaire d'Henri IV. Sa polémique contre les réformés ajouta encore à son crédit. Il fut nommé, en 1621, évêque de Marseille.

On a de lui : *l'Hydre abattue par l'Hercule chrétien* (Paris, 1603, in-12); *Examen du livre de la Confession de foi publié sous le nom du roy de la Grande-Bretagne* (Paris, 1604, in-8); *la Défense de la Sainte-Eucharistie* (Paris, 1606, 1617, in-8);

Oraison funèbre pour Henri IV (Paris, 1610, in-8); *Tableau des passions humaines, de leurs causes et de leurs effets* (Paris, 1615, 1621, 1623, in-8); une traduction de *Florus*, tenue pour un chef-d'œuvre (1621), etc. — Son frère, Guillaume COËFFETEAU, né en 1589, mort en 1660, curé de Bagnolet, puis attaché au siége épiscopal de Marseille, a écrit une théorie de la prédication, *Compendiosa formandæ orationis ratio* (Paris, 1643, in-8), résumée en cinq règles : « Præpara, propone, proba, amplifica, conclude. »

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. III; — B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*, t. I.

COELLO (Antonio), poëte dramatique espagnol, né à Madrid vers 1605, mort en 1652. Il servit dans l'armée avec le grade de capitaine. Il a écrit un *auto* intitulé : *la Prison du monde* (la Cariel del mundo), et une comédie; *le Berger fidèle* (el Pastor fido), en collaboration avec Calderon et Solis. Ses *Œuvres* ont été comprises dans les *Dramaticos contemporaneos a Lope de Vega* de Rivadeneyra (1857-58, 2 vol.).

Cf. Mesonero Romanos : *Introduction* à l'édition citée; — Ticknor : *History of spanish literature*.

COËTLOGON (Jean-Baptiste-Félicité, comte DE), poëte français, né le 22 août 1773 à Versailles, mort le 27 septembre 1827 à Rambouillet. Il émigra, fit la campagne des princes, puis rentra en France en 1807. Ses vers, généralement médiocres, durent surtout à l'influence des passions politiques un succès momentané. Ce sont des odes (*Mort du prince de Condé*, 1818; *la Statue de Henri IV*, 1818; *le Missionnaire*, 1819); et des poëmes : *David* (1820, in-8); *Bayard amoureux, ou les Lutins de Rambouillet* (1825, 2 vol. in-18), imité de l'*Orlando furioso*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

COËTLOSQUET (Jean-Gilles DE), membre de l'Académie française, né le 15 septembre 1700 à Saint-Pol-de-Léon, mort le 21 mars 1784. Évêque de Limoges et précepteur du duc de Berry (Louis XVI), il fut, sans autre titre, admis à l'Académie en 1761.

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique*.

CŒUR (Pierre-Louis), prédicateur français, né à Tarare le 14 mars 1805, mort le 16 octobre 1860. Il avait été nommé, en octobre 1848, évêque de Troyes. Ouvertement gallican, il combattit surtout l'influence ultramontaine dans l'éducation. Comme orateur, il avait une onction vraiment chrétienne, inspirée par un rare esprit de tolérance. On a remarqué son *Oraison funèbre de Monseigneur Affre*, archevêque de Paris (1848); outre ses discours, instructions pastorales, mandements, etc., imprimés à part, on a entrepris de réunir ses *Œuvres complètes* (1865, t. I-III, in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières édit.]

CŒUR (LE) ET LA DOT, comédie de F. Mallefille (voy. ce nom).

COFFIN (Charles), poëte latin moderne, né en 1676 à Buzancy (Ardennes), mort le 20 juin 1749. Régent de seconde, puis principal au collége de Beauvais, il devint recteur de l'Université en 1718. Il publia, en 1727, un volume de poésies latines, parmi lesquelles on remarqua une *Ode sur le Vin de Champagne*, traduite en vers français par le comte de Chevigné (Paris, 1825, in-8). En 1736, il donna la première édition des hymnes qu'il avait composées pour le *Bréviaire* de Paris, d'une langue aussi pure, mais moins éclatante que celle de Santeuil. Ses *Œuvres* (Paris, 1755, 2 vol. in-12) contiennent, outre ses vers, des *Discours sur les belles-lettres, sur l'utilité de l'histoire profane* et *l'Oraison funèbre du duc de Bourgogne*.

Cf. Lenglet : *Éloge de Coffin*, en tête de l'édition des *Œuvres*.

COGER (François-Marie), littérateur français, né à Paris en 1723, mort le 18 mai 1780. Il a publié un assez grand nombre de poésies latines et d'oraisons funèbres. Son nom n'a survécu que grâce aux sarcasmes dont l'accabla Voltaire à propos d'un *Examen de Bélisaire* de Marmontel (Paris, 1767, in-12), où il avait attaqué les philosophes.

COHEN (Anne-Jean-Philippe-Louis), littérateur français, d'origine hollandaise, né le 17 octobre 1781 à Amersfoort, mort le 6 août 1848. Il fut censeur en 1811 et bibliothécaire de Sainte-Geneviève en 1824. On a de lui, outre de nombreuses traductions du hollandais, de l'anglais et de l'allemand, les ouvrages suivants : *Voyage à Ermenonville*, poëme en trois chants (Paris, 1813, in-18); *Jacqueline de Bavière* (Paris, 1821, 4 vol. in-12); *Précis historique sur Pie VII* (Paris, 1823, in-8); *Herminie de Civray, ou l'Ermite de la forêt* (Paris, 1823, 4 vol. in-12); *Isidore, ou le Pays mystérieux* (Paris, 1828), etc.

Cf. Bourquelot : *la Littérature française contemporaine*.

COHON (Anthyme-Denis), prédicateur français, né en 1594 à Craon (Anjou), mort en 1670. Il aborda la chaire très-jeune et avec un grand succès, et fut nommé à l'évêché de Nîmes en 1633; il dut l'échanger momentanément contre celui de Dôle. Il prononça l'oraison funèbre de Louis XIII. Courtisan de Mazarin, comme il l'avait été de Richelieu, il fut en butte aux traits des Frondeurs, qui l'appelaient : « évêque de Dol, fraude et tromperie. » Il prêcha devant la cour, lors du sacre de Louis XIV à Reims. On a de lui des libelles de circonstance et des *Ordonnances synodales* (1670, in-8).

Cf. B. Hauréau : *Histoire littér. du Maine*, t. IV.

COIGNY (Aimée, comtesse DE), duchesse DE FLEURY, femme de lettres française, née vers 1776 à Paris, morte le 17 janvier 1820. Emprisonnée à Saint-Lazare en 1794, elle inspira à André Chénier la pièce de vers intitulée *la Jeune Captive*. « Également familière avec les belles-lettres françaises et latines, dit Népomucène Lemercier, elle avait tout l'acquis d'un homme, mais elle resta toujours femme, et l'une des plus aimables de toutes. Sa conversation éclatait en traits piquants, imprévus et originaux. » On a d'elle un roman bien écrit et intéressant, *Alvar* (Paris, 1818, 2 vol. in-12), qui ne fut tiré qu'à vingt-cinq exemplaires.

Cf. N. Lemercier, dans le *Censeur européen*, 1820.

COISLIN (Pierre DE CAMBOUT, cardinal DE), membre de l'Académie française, né en 1636 à Paris, mort le 5 février 1706. Évêque d'Orléans, il s'y fit aimer par sa douceur au moment même de la révocation de l'édit de Nantes. Cardinal et grand aumônier de France, son admission à l'Académie date de 1702.

COISLIN (Henri-Charles DE CAMBOUT, duc DE), membre de l'Académie française, neveu du précédent, né en 1664 à Paris, mort en 1732. Évêque de Metz et premier aumônier du roi, il entra à l'Académie en 1710. Il fut aussi nommé, en 1726, membre honoraire de l'Académie des inscriptions. Par son testament il laissa à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés la bibliothèque qu'il avait héritée du chancelier Séguier, et qu'il avait considérablement augmentée. La plus grande partie en a été détruite par un incendie en 1793; ce qui en fut sauvé se trouve à la Bibliothèque nationale. — Un autre personnage de la même famille, le duc A. DE COISLIN, avait été reçu à l'Académie en 1652, sans avoir rien écrit.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

COLARDEAU (Charles-Pierre), poëte français, né le 12 octobre 1732 à Janville (Beauce), mort le 7 avril 1776. Orphelin dès l'enfance, il fut élevé

par le curé de Pithiviers, puis placé chez un procureur à Paris ; cédant à son goût pour la poésie, il débuta au théâtre à l'âge de vingt-six ans. En 1776, il fut élu membre de l'Académie française, mais il mourut avant sa réception.

Versificateur élégant et facile, Colardeau manquait d'invention, et même dans les pièces de vers qui ont fait sa réputation, il ne fut qu'imitateur ; il possédait toutefois, avec l'art des vers, du sentiment et de la mélancolie. Comme son ami Dorat, il se crut d'abord né pour la poésie dramatique ; mais sa tragédie d'*Astarbé*, écrite pour la Comédie-Française en 1758, d'après le bel épisode de *Télémaque*, est d'une extrême faiblesse pour la peinture des caractères et pour la suite de l'action. Il en est de même de *Caliste*, autre tragédie qu'il donna trois ans plus tard, et dont le sujet, déjà traité en Angleterre par Rowe, se rapporte aux haines héréditaires des premières familles dans les républiques d'Italie. Astarbé est une femme atroce qui fait mourir un tyran imbécile ; Caliste est une femme outragée qui pleure pendant cinq actes un malheur irrémédiable. Dans l'un et l'autre cas l'intérêt manque entièrement. Colardeau écrivit aussi une comédie, *les Perfidies à la mode, ou la Jolie femme*, en cinq actes, en vers, qu'il ne fit pas représenter et qui offre de jolis vers, mais point de caractère ni de situation dramatique.

Parmi les petits poëmes et les pièces fugitives de Colardeau, on donne surtout des éloges à l'*Épître d'Héloïse à Abailard* qui fut sa première œuvre en ce genre, et qu'il traduisit de Pope. L'*Épître d'Armide à Renaud*, dont il emprunta le sujet à la *Jérusalem délivrée*, est inférieure. La traduction en vers des deux premières *Nuits* d'Young et le *Temple de Gnide* de Montesquieu versifié offrent d'agréables détails. On trouve aussi des vers gracieux dans les *Hommes de Prométhée*, petit poëme dont la fiction consiste à marquer les progrès du sentiment et de l'amour dans les deux premières créatures animées par Prométhée du feu céleste. On en a cité souvent des vers d'une grande élégance sur l'innocence et la pudeur natives de Pandore. Enfin, on place parmi les meilleures productions de Colardeau l'*Épître à M. Duhamel*, sur les charmes de la campagne. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1779, 2 vol. in-8 ; 1811, 2 vol. in-18).

Cf. *Notice*, en tête des *Œuvres ;* — La Harpe : *Cours de littérature.*

COLBERT (Jean-Baptiste), illustre homme d'État français, né à Reims le 29 août 1619, mort le 6 septembre 1683. L'illustre ministre de Louis XIV a eu plus de part qu'on ne le croit généralement dans l'éclat littéraire du règne. A cet égard, comme à tant d'autres, celui que l'on désignait d'ordinaire sous le nom de « l'Homme de marbre », et que Mme de Sévigné appelait « le Nord », a été méconnu et dépossédé au profit de son maître. Infatigable émule de Richelieu, dont le buste était sans cesse sur son bureau de travail, il donna tous ses soins aux choses de l'intelligence, encouragea l'Académie française par ses bienfaits, établit les jetons de présence pour stimuler l'achèvement du grand dictionnaire, et releva par des pensions et des égards la dignité des gens de lettres. C'est lui, assure-t-on, qui, apprenant qu'un grand seigneur, membre de l'Académie, s'était fait apporter un fauteuil à une séance, en fit envoyer trente-neuf autres. Sentant l'infériorité de son instruction, il fit tout pour la compléter étant ministre. Il prit des leçons de latin de Jean Gallois, abbé de Saint-Martin de Cores, fondateur du *Journal des Savants*, et, pour ne rien enlever de son temps à l'expédition des affaires, étudiait en carosse ; volontiers il faisait étalage de science. « Plus il était ignorant, dit l'abbé de Choisy, plus il affectait d'être savant, citant quelquefois hors de propos des passages latins qu'il avait appris par cœur et que ses docteurs à gages lui avaient expliqués. » Jusque dans ces faiblesses de vanité littéraire, il imitait Richelieu, dont il invoquait sans cesse la mémoire. Louis XIV s'en moquait, et disait en riant : « Voilà Colbert qui va nous dire : Sire, ce grand cardinal de Richelieu... »

Malgré tout, cet illustre parvenu, sorti d'une boutique de Reims, montra dans sa haute fortune le goût d'un homme intelligent et éclairé. Dans ce somptueux hôtel de la rue Neuve-des-Petits-Champs, où il recevait une société riche et aristocratique, il réunit une magnifique bibliothèque et lui consacra une vaste salle dont l'inventaire descriptif est conservé à la Bibliothèque nationale. Riche de livres rares et de manuscrits précieux, elle fut confiée aux soins d'Étienne Baluze, et ne le cédait qu'à deux collections, celle du pape au Vatican et la Bibliothèque du roi de France. Encore fut-ce lui qui fit la supériorité de cette dernière. Il l'établit, en 1667, dans un vaste local qui lui appartenait rue Vivienne, et l'enrichit de médailles, ainsi que de manuscrits du plus haut prix concernant l'histoire, la politique ou la législation des provinces de la France. Cette collection forme plus de trois cents volumes in-folio, et est un des fonds des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

En 1663, Colbert avait eu l'idée de rassembler « un petit conseil pour toutes les choses dépendant des belles-lettres ». Cette réunion, chargée de fournir les inscriptions pour les monuments, devint l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il fonda aussi l'Académie des sciences, en 1666, pour faire concurrence à la Société royale de Londres, restaura l'Observatoire et appela en France Cassini, qui commença avec Picard cette méridienne que Voltaire appelle le plus beau monument d'astronomie. En outre, il créa le Jardin des Plantes, réorganisa l'Académie de peinture, l'Académie d'architecture, l'École de France à Rome, et envoya aux plus illustres savants d'Europe, avec les gratifications du roi, des lettres flatteuses écrites de sa main. L'Académie française, pour honorer en Colbert le protecteur des lettres, en fit un de ses membres, et le ministre, au dire de la *Gazette de France* du 30 avril 1667, harangua la « savante compagnie », le jour de sa réception, « avec grâce et succès. » Ce fut un des rares hommages qu'il reçut. Colbert, qui réserva toujours pour lui les tâches difficiles et les pénibles devoirs, mourut chargé des malédictions qui devaient atteindre plus tard et plus justement le maître lui-même. On craignit une émeute à son enterrement. Ses contemporains ne virent en lui qu'un commis du grand roi, et c'est à Louis XIV que Voltaire lui-même attribue toutes les belles créations littéraires dont le ministre avait eu l'initiative. M. P. Clément a été chargé de publier les *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert* (1861-73, t. I-VII, gr. in-8).

Cf. Choisy : *Mémoires ;* — Necker : *Éloge de J.-B. Colbert ;* — Lemontey : *Notice sur J.-B. Colbert*, dans les *Œuvres complètes*, t. V ; — A. de Seviez : *Histoire de Colbert ;* — Pierre Clément : *Histoire de Colbert ;* — J. Reynaud : article *Colbert* dans l'*Encyclopédie nouvelle.*

COLBERT (Jacques-Nicolas), membre de l'Académie française, fils du précédent, né en 1654 à Paris, mort le 10 décembre 1707. Il fut archevêque de Rouen. Le nom qu'il portait le fit admettre, en 1678, à l'Académie française ; il fut aussi membre de l'Académie des inscriptions.

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française.*

COLBERT (Jean-Baptiste), marquis DE TORCY, diplomate français, neveu du précédent, né le 14 septembre 1665 à Paris, mort le 2 septembre 1746. D'abord ambassadeur en Portugal, puis en Danemark et en Angleterre, il devint secrétaire

d'État des affaires étrangeres. On a de lui des *Mémoires pour servir a l'histoire des négociations depuis le traité de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht* (La Haye [Paris], 1756, 3 vol. in-12). Ils sont très-utiles à consulter pour l'histoire de ce temps, et d'après Voltaire, « leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur. »

Colbert (Charles-Joachim), théologien français, frère du précédent, né le 11 juin 1667 à Paris, mort le 8 avril 1738. Il fut nommé évêque de Montpellier en 1697, et occupait ce siége, lorsque le père Pouget publia le *Catéchisme de Montpellier* (1702), qui fut adopté dans toute la France. Monseigneur Colbert fut un des opposants à la bulle *Unigenitus*, et écrivit à ce sujet des *Lettres pastorales* et des *Mandements*, qui furent réunis (1740, 3 vol. in-4), et que la cour de Rome condamna.

Cf. Voltaire : *Siècle de Louis XIV*.

COLBERT (N.), comte d'Estouteville, littérateur français du XVIIIe siècle, était de la famille des précédents et petit-fils du grand Colbert. On a de lui une traduction de la *Divine Comédie* de Dante (Paris, 1798, in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France*.

COLDEN (Cadwallader), historien américain, né en Écosse en 1688, mort en 1776, dans l'État de New-York. Après avoir pratiqué la médecine, il entra au service de l'Etat de New-York, et s'éleva jusqu'à l'emploi de lieutenant-gouverneur de la province. Il fut l'ami de Franklin, le correspondant de Linné et de Buffon. Son principal ouvrage est une *Histoire des cinq nations indiennes du Canada dépendantes de l'État de New-York* (History of the five indian nations; New-York, 1727; Londres, 1747 et 1755, 2 vol. in-12).

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of American lit.*

COLEBROOKE (Henri-Thomas), orientaliste anglais, né à Londres le 15 juin 1765, mort le 10 mars 1837. Il reçut une éducation soignée et se distingua de bonne heure par une aptitude extraordinaire pour l'étude des langues. Envoyé dans l'Inde comme secrétaire de la Compagnie anglaise, il apprit l'idiome des Hindous et pénétra bientôt leur littérature, leur législation et leur philosophie. En 1805, il fut nommé chef de la justice à Calcutta. Revenu en Europe après trente ans d'absence, il fonda la Société asiatique de Londres, fut correspondant de l'Institut de France, et mit en ordre sa riche et précieuse collection de manuscrits orientaux qu'il légua à la Bibliothèque de la Compagnie des Indes. Colebrooke est un des orientalistes qui ont le mieux connu l'Inde et dont les travaux ont le plus contribué aux progrès de l'étude du sanscrit. Outre une *Grammaire* et un *Dictionnaire sanscrit*, il a publié dans les *Recherches asiatiques* de Calcutta des *Mémoires sur les cérémonies religieuses des Hindous, sur la langue et la littérature sanscrites, sur les Védas*, etc., qui ont été réunis sous le titre de *Miscellaneous essays* (Londres, 1827, 2 vol. in-8). Pauthier en a extrait et traduit : *Essai sur la philosophie des Hindous* (1833-37).

Cf. Walkenaër : *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Colebrooke*.

COLERIDGE (Samuel Taylor), poëte et philosophe anglais, né à Ottery Sainte-Mary dans le Devonshire le 21 octobre 1772, mort à Highgate, près de Londres, le 25 juillet 1834. Fils d'un vicaire de campagne, il fit à Cambridge des études assez irrégulières, s'engagea dans un régiment de dragons, le quitta au bout de quatre mois et se créa quelques ressources en publiant ses *Juvenile poems*, en 1795. Il était alors républicain, socinien, grand partisan de la Révolution française, et songeait à fonder dans le Nouveau-Monde une pantisocratie ou société d'égaux; il fit partager son enthousiasme à son ami Southey; mais l'argent manqua pour le voyage, et sur ces entrefaites, les deux amis épousèrent deux sœurs, personnes aimables et sans fortune. Southey alla remplir un petit emploi en Portugal, et Coleridge, journaliste libéral, poëte lyrique du talent le plus exquis, prédicateur unitairien dont l'éloquence ravissait ses auditeurs, gagna à peine de quoi vivre. La libéralité de quelques amis lui permit de faire, de 1798 à 1799, un voyage de quatorze mois en Allemagne; il en rapporta le manuscrit du *Wallenstein* de Schiller, dont il donna une belle traduction. Vers cette époque, ses opinions subirent un profond changement : il se rattacha à la royauté et à l'Église anglicane, et négligea la poésie pour se tourner vers la haute critique et la philosophie; mais son esprit était peu capable de travaux suivis, comme sa volonté de persévérance dans le devoir. Il vivait à Reswick, ayant pour voisins Southey et Wordsworth, au bord des lacs du nord de l'Angleterre qui ont valu aux trois poëtes le nom de *Lakistes*, lorsqu'un jour, en 1810, laissant sa femme et ses enfants à la charge de son beau-frère, il alla vivre à Londres. Il passa les dix-neuf dernières années de sa vie à Highgate, dans la maison du chirurgien J. Gillman, qui l'avait arraché à la funeste habitude de l'opium et sauvé de la folie. Rêvant de grands ouvrages de poésie et de philosophie, laissant échapper parfois de magnifiques aperçus littéraires, causant surtout de métaphysique allemande, il émerveillait les auditeurs de ses éblouissants monologues; esprit prodigieux, plus étonnant par les espérances qu'il a données que par ses œuvres, il a, malgré ses faiblesses, exercé une réelle influence sur son temps.

Les premières poésies de Coleridge, ses *Juvenile poems*, 1795, attestent une sensibilité exquise, une riche imagination. Dans les *Feuilles sibyllines* (Sibylline Leaves), et dans ses deux recueils de *Poëmes d'amour* (Love poems) et *Poëmes méditatifs* (Meditative poems), le poëte a grandi, il a acquis plus de force et de chaleur: les *Odes à l'année qui finit* (to the departing year), *à la France, Avant le lever du soleil dans la vallée de Chamouni*, sont de magnifiques compositions, trop chargées d'ornements, et parfois emphatiques, mais nobles et grandes; tout à côté on trouve des méditations subtiles, des délicieux poëmes d'amour d'une pureté idéale, des rêveries enchantées comme *la Harpe éolienne*. Cette époque de 1795 à 1799 fut celle de la rapide maturité de son talent. Bientôt, dominé par son imagination, il en vint à croire qu'il pourrait à force d'art, et par des prodiges de versification, donner de la réalité aux conceptions les plus étranges de son esprit. Son plus remarquable essai en ce genre est *la Ballade du vieux marin* (Rime of the ancient mariner), publiée dans un recueil de *Lyrical ballads*, avec son ami Wordsworth (1797). Le marin raconte comment, pour avoir tué un albatros, il a attiré sur son vaisseau une mystérieuse calamité dont tout l'équipage a été victime excepté lui; ce récit, dépourvu de la suite et du lien que le genre fantastique réclame lui-même, cause encore une profonde émotion. *Christabel*, dont la première partie fut composée en 1797, la seconde en 1800, et qui parut en 1816, est une tentative inacceptable; c'est une histoire de magie tout à fait inintelligible, et qui a pour tout intérêt celui qui naît de la beauté des descriptions et de l'étrange mélodie des vers. Le troisième conte fantastique *Kubla khan*, dont Coleridge n'a écrit que le début, n'était pour lui-même qu'un rêve, le rêve le plus incohérent.

Coleridge a fait trois tragédies. L'une, la *Chute de Robespierre*, écrite en deux ou trois jours avec Southey, n'est qu'une amplification versifiée du *Moniteur*. Le *Remords* (The Remorse), joué en 1813 avec un succès modeste, et *Zapoyla*, publié en

1818, sont des œuvres d'un mérite poétique incontestable, mais de peu d'effet dramatique.

Ses ouvrages en prose portent tous la marque d'un esprit incapable de se fixer, et qui se dissipe en rêves gigantesques, en projetant sur tous les sujets des lueurs vives et neuves. Ce sont, à part quelques pamphlets politiques de sa jeunesse : *le Manuel de l'homme d'État* (The statesman's Manual, or the Bible the best guide to political skilland foresight, 1816); *Sermon laïque sur la détresse et les mécontentements existants* (Lay sermon, etc., 1817); *Biographie littéraire* (Biographia literaria, 1817, 2 vol.); *Aides à la réflexion* (Aids to the reflection, 1825); *Sur la Constitution de l'Église et de l'État* (On the constitution of the church, etc., 1830). Ajoutons les ouvrages que publièrent après sa mort son neveu H. Nelson Coleridge, et sa fille Sara : *Confessions d'un esprit qui cherche* (Confessions of an inquiring spirit); *Restes littéraires* (Literary remains); *Conversations familières* (Table-talk); *Essais sur son temps* (Essays on his own times); *Notes sur Shakespeare et les poëtes dramatiques* (Notes on Shakespeare, etc.). Toutes ces œuvres, dont la plupart ne sont que des fragments, forment un ensemble imposant. Un critique anglais, M. Shaw, a dit : « La carrière littéraire de Coleridge ressemble à un palais vaste, mais inachevé : tout y est gigantesque, beau, riche, mais rien ne s'y tient, rien n'est complet. »

Cf. J. Cottle : *Reminiscences of Samuel Taylor Coleridge* (Londres, 1847); — H.-N. et Sara Coleridge : *Notice*, dans la 2e édition de *Biographia literaria by S. T. Coleridge*; — de Quincey : *Coleridge, Wordsworth and Southey.*

COLERIDGE (Hartley), poëte anglais, fils du précédent, né à Clavedon en 1796, mort à Rydal en 1849, eut en partage, avec l'intelligence de son père, ses faiblesses de volonté, augmentées par une fatale habitude d'intempérance. Ayant perdu sa position d'agrégé de l'Université d'Oxford, il revint dans la région des Lacs et y passa le reste de sa vie. Ses *Poëmes*, recueillis par son frère, M. Derwent Coleridge, sont d'un esprit délicat et méditatif, capable de beaux élans. Il écrivit pour un libraire les *Célébrités du Yorkshire et du Lancashire* (Worthies of Yorkshire and Lancashire, 1833, in-8), livre éloquent et pittoresque. Après sa mort on fit un court recueil de ses notes et études, sous ce titre : *Essays and Marginalia* (Londres, 1851). — Sa sœur, Sara Coleridge, née en 1803, morte en 1852, était une femme d'un esprit charmant et sérieux; elle a écrit un conte de fées exquis (*Phantasmion*) et travaillé aux éditions des œuvres de son père. Elle avait épousé son cousin, Henry Nelson Coleridge, auteur d'une *Introduction à l'étude des poëtes grecs classiques* (Introduction to the study, etc.), et mort en 1843.

Cf. H.-D. Coleridge : *Notice*, en tête de l'édit. des *Poëmes* de son frère; — *Revue d'Édimbourg* (juillet 1851).

COLET (Louise Révoil, dame), femme de lettres française, née à Aix en Provence le 15 septembre 1810, morte en mars 1876. Mariée au compositeur Hipp. Colet, elle vint à Paris, et se fit connaître par ses succès poétiques aux concours de l'Académie française. Elle fut successivement couronnée pour quatre pièces : *le Musée de Versailles* (1839), *le Monument de Molière* (1843), *la Colonie de Mettray* (1852), et *l'Acropole* (1855); elle les a réunies en un volume (1855, in-32). Au milieu même de ses succès, elle eut avec le critique Alph. Karr des querelles qui firent beaucoup de bruit. Plus tard, elle se jeta dans la politique, et prit une part active au mouvement de l'indépendance italienne, avec un vif enthousiasme pour Garibaldi.

Mme Colet a publié encore de nombreux volumes de poésies, notamment *le Poëme de la femme* (1853-56, trois séries); des romans, études, récits de voyages, d'aventures et d'impressions personnelles, marqués d'une grande indépendance de pensée; des essais et tableaux dramatiques, etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

COLIGNY (Gaspard de Chatillon, sire de), né à Chatillon-sur-Loing en 1517, mort en 1572. L'illustre amiral, victime déplorable de la Saint-Barthélemy, a laissé une *Relation du siége de Saint-Quentin*, ville qu'il défendit, en 1557, avec son frère Dandelot. Cette page d'histoire a été imprimée plusieurs fois, notamment dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Petitot-Monmerqué, t. XXXII, 1re série, et de Michaud-Poujoulat, t. VIII. — Les *Lettres et Négociations* de l'amiral se trouvent en manuscrit à la Bibliothèque nationale. On attribue à Coligny des *Mémoires* (Paris, 1665, in-12), d'une authenticité contestée et qui paraissent être une traduction de sa *Vie* écrite en latin par Jean de Serres (1575, in-8; Utrecht, 1644, in-12). Différentes pièces de Coligny sont insérées dans le recueil connu sous le nom de *Mémoires de Condé.*

Cf. Tessier : *Etude sur l'amiral Coligny*, thèse (1873, in-8).

COLIGNY (Jean de), mémorialiste français, né en 1617, mort le 16 avril 1686. Il se fit remarquer dans la Fronde par son fidèle attachement au prince de Condé. Vieux et retiré dans ses terres, il s'amusa à écrire sur les marges d'un missel en velin un abrégé de sa vie. Ces quelques pages, très-précieuses pour l'histoire et l'étude des mœurs de la Fronde, ont été publiées dans les pièces justificatives de la *Monarchie de Louis XIV*, par Lemontey.

Cf. Moréri ; *Grand dictionnaire historique.*

COLIN (Jacques), poëte français, né à Auxerre, mort vers 1547. Il fut aumônier de François Ier et secrétaire de ses commandements. On a de lui : une traduction en vers de quelques passages des *Métamorphoses* d'Ovide, qui fut insérée avec trois autres de ses poésies françaises dans le *Livre de plusieurs pièces* (Lyon, 1549, in-16); des poésies latines publiées avec celles de Théocienus (Poitiers, 1536, in-4); une traduction du *Courtisan* de Balthazar Castiglione (1547).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI.

COLIN MUSET, poëte français du XIIIe siècle. Il était ménestrel de profession et allait chanter de château en château. Il ne rougissait pas de demander son salaire et de se plaindre lorsqu'il ne le recevait pas, comme on le voit par les premiers vers de sa chanson du ménestrel :

> Sire cuens (comte), j'ai vielé
> Devant vous, en votre osté;
> Si ne m'avez rien doné
> Ni mes gages aquité,
> C'est vilanie.

Il reste de lui cinq chansons et quelques autres petites pièces.

Cf. *Les Poëtes français*, édit. Crépet, t. I.

COLINES (Simon de), imprimeur français, mort vers 1547. Ouvrier, puis associé d'Henri Ier Estienne, il lui succéda et épousa sa veuve. Il fit des éditions remarquables par la beauté du papier, l'élégance des caractères et des vignettes, aussi bien que par la correction du texte. On croit qu'il introduisit le premier dans l'imprimerie française les lettres italiques. Il a écrit les préfaces de plusieurs des livres qu'il a édités.

Cf. Maittaire : *Vitæ typographorum aliquot Parisiensium*; — Werdet : *Histoire du livre.*

COLLABORATION LITTÉRAIRE. On entend, d'une manière générale, par collaboration littéraire, la coopération de deux ou de plusieurs auteurs à une même œuvre; mais il faut distinguer

diverses sortes de collaboration, suivant la nature des ouvrages. S'il s'agit d'une publication encyclopédique, d'une revue, d'un journal, où chaque écrivain signe ses articles et leur imprime son cachet particulier, il y a juxtaposition d'écrits dont chacun reste à son auteur propre; il n'y a pas une véritable collaboration. Si l'on parle d'un ouvrage collectif, dictionnaire, encyclopédie, recueil périodique ou journal, dans lequel chaque écrivain efface sa personnalité, pour laisser le directeur ou le rédacteur en chef donner à tout l'ensemble l'unité de vues et l'unité de teinte, il y a une collaboration plus réelle; mais ce n'est pas encore celle qui tient une place intéressante dans l'histoire littéraire. Celle-là consiste dans la production en commun d'une œuvre une et non composée d'articles ou de morceaux détachés. C'est dans ce sens que la collaboration littéraire peut offrir un curieux sujet d'étude.

La collaboration paraît avoir été inconnue des anciens. On en a pourtant donné comme exemple les poëmes homériques, dans l'hypothèse où Homère n'aurait pas existé, et où ce grand nom n'aurait été qu'un pseudonyme collectif. C'est là une application inexacte, car, en admettant cette hypothèse, on ne saurait voir dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* qu'un assemblage de petits poëmes exécutés d'abord séparément et sans aucune vue d'ensemble, puis rapprochés par la similitude des sujets et de l'inspiration, enfin fondus et harmonisés peu à peu par le travail de plusieurs générations de rhapsodes. On a dit avec plus de fondement, du moins en apparence, que les comédies de Térence étaient en partie le résultat d'une collaboration à laquelle avaient participé ses protecteurs, Scipion Émilien et Lælius; le bruit en courait parmi les contemporains, et Térence, dans le prologue des *Adelphes* ainsi que de l'*Heautontimorumenos*, s'en défend tout juste assez, suivant la remarque de Naudet, pour ne pas les exposer aux reproches de la gravité romaine et leur donner cependant une satisfaction d'amour-propre. Il n'est pas probable que cette collaboration ait été réelle; mais il est certain que le goût, les conseils de Scipion et de Lælius eurent une grande influence sur les compositions et le style du poëte.

En France, pour les œuvres de théâtre, la collaboration remonte à une époque assez ancienne. Chez les Enfants-sans-souci et les Confrères de la Passion, l'œuvre était attribuée à tous ceux qui y avaient contribué, même matériellement. Il y a moins de fantaisie qu'on ne pourrait le croire dans ces paroles prêtées à Gringoire par Victor Hugo (*Notre-Dame de Paris*, liv. I, ch. 1) : « Mes damoiselles, c'est moi qui suis l'auteur; c'est-à-dire, nous sommes deux, Jehan Marchand, qui a scié les planches et dressé la charpente et la boiserie du théâtre, et moi, Pierre Gringoire, qui ai fait la pièce. » Le premier exemple de collaboration véritable qu'il soit possible d'indiquer avec certitude dans l'histoire du théâtre en France, est la collaboration des cinq auteurs qui travaillèrent sous les ordres du cardinal de Richelieu. Ces cinq auteurs étaient Boisrobert, l'Estoile, Colletet, Rotrou et Pierre Corneille. Ils étaient chargés de mettre en vers les comédies et les tragédies dont le cardinal faisait le plan. De cet atelier de poésie sortirent *la Grande Pastorale, les Thuileries, l'Aveugle de Smyrne, Mirame.* On sait que Pierre Corneille n'eut pas la complaisance des autres collaborateurs, et que ses œuvres personnelles finirent par inspirer au ministre une jalousie dont la cabale contre le *Cid* montra toute l'âpreté.

Les deux plus remarquables produits de la collaboration littéraire au XVII^e siècle furent la comédie des *Plaideurs* et la comédie-ballet de *Psyché*. Il paraît hors de doute que Boileau, Chapelle, La Fontaine et Furetière furent les collaborateurs de Racine pour *les Plaideurs*, et que la pièce se composa en partie dans leurs soupers au cabaret de la Croix-de-Lorraine; suivant la tradition, quelques-uns des meilleurs traits seraient dus à Chapelle. Mais on ignore la part précise que prit à l'œuvre chacun des amis, et Racine fondit le tout dans la rédaction définitive. Pour *Psyché*, la collaboration fut bien plus réelle, et la part de chaque collaborateur peut être précisée. Molière, que la cour avait chargé de faire une pièce à grand spectacle pour le carnaval de 1671, choisit le sujet, traça le plan, et écrivit le prologue, le premier acte, la première scène du deuxième acte et la première du troisième. N'ayant pas le temps de composer le tout, il confia le reste de la pièce à Pierre Corneille et les intermèdes à Quinault, sauf le premier dont se chargea Lulli. On remarquera que, dans l'édition primitive, vendue « pour l'auteur à Paris, chez Pierre Le Monnier, 1671, » le privilége est au nom de Molière seul. Le *Chapelain décoiffé*, qui parut sous le nom de Boileau, fut fait en collaboration, probablement au cabaret du Mouton-Blanc, ou, suivant une autre tradition, dans un repas chez Furetière, par les mêmes amis qui avaient travaillé aux *Plaideurs*. On se mettait alors à plusieurs pour moins encore. Le sonnet en réponse à celui du duc de Nevers contre la *Phèdre* de Racine fut composé par le comte de Fiesque, les marquis de Manicamp et d'Effiat, les chevaliers de Nantouillet et de Guilleragues.

Vers le même temps, la collaboration de Leclerc et de Coras à une tragédie d'*Iphigénie* était rendue célèbre par une épigramme de Racine, applicable, en cas d'insuccès, à bien des collaborateurs :

> Entre Le Clerc et son ami Coras,
> Deux grands auteurs rimant de compagnie,
> N'a pas longtemps s'ourdirent grands débats
> Sur le propos de leur *Iphigénie*.
> Coras lui dit : « La pièce est de mon cru. »
> Le Clerc répond : « Elle est mienne et non vôtre. »
> Mais aussitôt que l'ouvrage eut paru,
> Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Quelques comédies de Thomas Corneille ont été faites en collaboration : *le Comédien poëte* (1673), avec Montfleury; *l'Inconnu* (1675) et *la Devineresse* (1679), avec Visé; *la Dame invisible* (1685), avec Hauteroche. Nous signalerons encore, dans le même siècle, la part de collaboration qu'eut Segrais à divers écrits de M^{lle} de Montpensier, aux *Portraits*, à la *Relation de l'Ile imaginaire*, à la *Princesse de Paphlagonie*, et même aux *Mémoires* dont il revit le style, du moins pour les premières parties. C'est sous le nom de Segrais que parut *Zayde* de M^{me} de La Fayette; mais, s'il eut quelque part à ce roman, elle fut sans importance.

Au commencement du XVIII^e siècle, la collaboration de Brueys et de Palaprat donna le jour à *l'Avocat Patelin* (1706). Les mêmes auteurs avaient fait ensemble plusieurs autres pièces : *le Grondeur, le Muet, les Quiproquo, l'Important.* Dans ces divers ouvrages, le travail de chacun des collaborateurs ne fut pas égal. Brueys écrivait, à propos du *Grondeur :* « Le premier acte est entièrement de moi, et il est excellent; le second a été gâté par quelques scènes de farce de Palaprat, et il est médiocre; le troisième est entièrement de lui, et il est détestable. » Ce dernier trait n'est-il pas la traduction naïve de l'épigramme de Racine? Le fait est que Palaprat s'occupait surtout de faire recevoir les pièces, de les faire jouer et d'en pousser le succès. Lui-même imposait assez souvent silence à son amour-propre pour en convenir. Bientôt la collaboration, qui était si difficile pour toutes les œuvres où doit s'accuser fortement l'unité de pensées, de sentiments, de caractères, allait trouver un genre de pièces auxquelles pouvaient s'adapter sans

inconvénient, quelquefois même avec bonheur, les résultats d'un travail collectif. Nous voulons parler des farces, des arlequinades, des scènes dialoguées du théâtre de la Foire, qui commencèrent, vers l'année 1715, à attirer la foule. Les principaux auteurs de ces pièces furent Le Sage, Fuzelier, Piron, qui eurent pour collaborateurs Dorneval, Autreau, Lafont, Fromaget, etc. L'opéra comique fournit aussi un genre très-favorable à la collaboration. Cependant les premiers écrivains qui le traitèrent ne firent pas d'ordinaire appel à des collaborateurs. Du vivant de Favart, on répandit le bruit que Voisenon était pour beaucoup dans ses ouvrages; La Harpe paraît avoir fort justement apprécié la valeur de ce bruit, quand il a dit : « Favart avait beaucoup plus d'esprit que l'abbé de Voisenon, mais il se laissait bonnement protéger par celui qui, dans le fond, lui devait sa petite réputation. »

De toutes les œuvres qui composent notre littérature dramatique, il n'en est pas qui se soient mieux prêtées à la collaboration que les vaudevilles. Les petites combinaisons qui forment l'intrigue de ces pièces ne sont pas d'ordinaire de celles qui exigent la concentration et l'unité de pensées d'un seul auteur. On n'y demande pas cet art parfait qui ajuste toutes les scènes et jusqu'au moindre détail, de manière à former un ensemble où la logique des sentiments et des caractères soit suivie dans ses dernières conséquences. Il s'agit, en général, d'amuser, sans être bien difficile sur les moyens. Souvent le succès y dépend d'un personnage accessoire, d'une scène à peine liée à l'action, ou bien encore d'une suite de bons mots qu'on pourrait retrancher sans changer en rien le fond même de l'œuvre. Il est facile de comprendre comment, dans de telles conditions, l'un des collaborateurs peut fournir le plan, l'autre l'arrangement des scènes, et un autre les bons mots; comment l'un peut se charger du dialogue, et l'autre exclusivement des couplets. Si l'on prend le vaudeville à ses débuts, on y trouve la collaboration, et on la voit ensuite dominer jusqu'à nos jours dans cette sorte de pièces. Piis avait pour collaborateur Barré, avec qui il fonda le théâtre du Vaudeville (1792), et l'on disait épigrammatiquement de ses œuvres, qu'il y en avait « beaucoup à barrer ». La collaboration de Barré, Radet et Desfontaines est restée célèbre. Désaugiers eut plusieurs collaborateurs. Scribe en eut une foule, les uns ordinaires, les autres extraordinaires; on a dit avec justesse qu'il était à la tête d'un véritable atelier de vaudevilles. Il surveillait et dirigeait, retouchait l'œuvre et quelquefois la refondait. Germain Delavigne, Mélesville, H. Dupin, Brazier, Varner, Carmouche, Bayard, Xavier, furent ses principaux collaborateurs. Il a rendu lui-même à la collaboration ce modeste et reconnaissant témoignage : « Le peu d'ouvrages que j'ai composés seul ont été pour moi un travail; ceux que j'ai faits avec mes collaborateurs, un plaisir. »

D'autres associations ont produit, dans le vaudeville, des œuvres heureuses et quelquefois remarquables : celles de Duvert et Lauzanne, de Labiche, Marc Michel, Lefranc et Ed. Martin, des frères Cogniard, d'Henri Meilhac et Lud. Halévy, etc. La plupart des bons vaudevilles ont été dus à la collaboration. Cette méthode de composition, si bien appropriée à ce genre, convient également aux pièces à tiroir, dont les scènes ont entre elles fort peu de liaison, et aux féeries, aux revues, qui tiennent toujours plus ou moins du vaudeville et de la pièce à tiroir. Quelquefois même on voit, pour les féeries et les revues, l'affiche mentionner, outre les noms de plusieurs auteurs, ceux des peintres décorateurs, du machiniste et du costumier. Ainsi se renouvelle le procédé en usage au temps de Gringoire, et c'est justice, car ils collaborent tous réellement à l'œuvre et concourent à son succès. Après l'opéra comique, le vaudeville et les pièces qui s'en rapprochent, la collaboration a envahi le drame et la comédie, où elle peut devenir funeste en amenant le manque d'unité. M. Em. Augier lui a dû pourtant deux des meilleures comédies de mœurs, *le Gendre de M. Poirier*, écrit avec M. J. Sandeau, et *les Lionnes pauvres*, avec M. Ed. Foussier. De nos jours, les affiches de théâtre ont souvent fait croire à une collaboration qui n'existe pas en réalité : c'est quand un auteur dramatique emprunte son sujet à un roman, et que le nom de l'auteur du roman est annoncé à côté du sien. Aux effets, bons ou mauvais, de la collaboration sur les œuvres théâtrales elles-mêmes, il faut ajouter les conséquences qu'un écrivain, bien placé pour en juger, a indiquées en ces mots : « Le vice de l'association est dans le monopole. Les directeurs de théâtre n'accueillent qu'avec répugnance les œuvres hardiment signées d'un seul nom inconnu, quand ils voient les habiles et les expérimentés associer leurs noms et leurs talents. Ils demandent qu'aux éventualités d'un mérite possible, mais incertain, se joigne la garantie d'une vieille renommée. »

Le besoin de produire rapidement, et de remplir des engagements contractés avec des libraires ou des journaux, a rendu très-fréquent aussi le système de la collaboration dans le roman. Le plus fameux exemple en ce genre est celui d'Alexandre Dumas père, menant de front, dans des publications diverses, trois ou quatre feuilletons, dont le total finissait par donner, au bout de l'année, 50 à 60 volumes. Par un traité avec la *Presse* et le *Constitutionnel*, il s'était engagé à fournir, par an, à ces journaux plus de volumes que n'en pourrait copier un expéditionnaire. Il n'était pas douteux que, pour mettre au jour tant d'ouvrages et en promettre plus encore qu'il n'en produisait, il avait recours à la collaboration. Une brochure, intitulée *Fabrique de romans, maison A. Dumas et Cie* (1845), révéla des faits que les réclamations des intéressés et les sentences judiciaires vinrent ensuite confirmer. Il a été possible de retrouver, en beaucoup de cas, la part qui revenait à chacun des collaborateurs dans les œuvres signées par Alexandre Dumas seul. Comme contraste à cette sorte de collaboration mal cachée, nous citerons deux exemples contemporains de collaboration avouée, mais où la part de chaque collaborateur est impossible à définir, en sorte qu'il en résulte comme un mystère pour le public, et pour la critique un problème : nous voulons parler des œuvres collectives des deux frères « Edmond et Jules de Goncourt », et de celles qui portent la signature « Erckmann-Chatrian ». Il vaut mieux fondre ainsi les noms de deux auteurs en un tout inséparable que de s'en remettre au caprice du hasard pour donner un signataire unique à une œuvre commune, comme firent, au siècle dernier, Anquetil et F. de La Salle. Ils avaient écrit ensemble une *Histoire civile et politique de la ville de Reims* (Reims, 1756-57, 3 vol. in-8); ils tirèrent au sort le nom de celui qui signerait seul : le sort favorisa Anquetil, qui inaugura ainsi par une grosse monographie la féconde série de ses publications historiques.

Cf. J. Goizet : *Histoire anecdotique de la collaboration au théâtre* (1868, in-18).

COLLATÉRAL (LE), pièce de Picard (v. ce nom).

COLLÉ (Charles), chansonnier et auteur dramatique français, né en 1709 à Paris, mort le 3 novembre 1783. Fils d'un procureur au Châtelet, il fut clerc de notaire, puis secrétaire chez un receveur général des finances. La gaieté de son esprit et la connaissance qu'il fit de Piron, de Gallet et de Panard, le conduisirent dans un monde qui lui

convenait mieux. Ses premiers vers furent des amphigouris, genre à la mode qu'il poussa fort loin, puisqu'il composa une tragédie bouffonne, intitulée *Cocatrix*, entièrement écrite dans le style amphigourique. Crébillon fils lui ayant reproché de gaspiller son talent, il commença, comme il le dit lui-même, à rimer « sa première chanson raisonnable ». Les réunions que ses joyeux amis tenaient chez Gallet ayant été continuées, en 1729, dans l'établissement du *Caveau*, tenu par le traiteur Landel, Collé fut un des membres les plus zélés de cette académie de la chanson Le duc d'Orléans, qui aimait beaucoup la comédie et la jouait lui-même sur son théâtre du Palais-Royal, s'attacha Collé comme auteur dramatique, puis le nomma son lecteur et son secrétaire, avec des appointements considérables. Les petites comédies et les parades écrites pour le théâtre du prince sont d'un comique franc et d'une verve spirituelle, mais, en général, fort licencieuses, avec ces sous-entendus et ces gravelures gazées qui plaisaient au grand monde du XVIIIe siècle. Elles forment un recueil intitulé *Théâtre de société* (Paris, 1768, 2 vol. in-8; 1777, 3 vol. in-12). Les plus originales sont : *la Vérité dans le vin, le Galant escroc, la Tête à perruque*.

Collé aborda le Théâtre-Français en 1763, avec une comédie en trois actes, en vers libres, *Dupuis et Desronais*. Le sujet et le titre sont empruntés de Gr. de Challe. La pièce, au lieu de la gaieté qu'on devait attendre de l'auteur, offre ce comique larmoyant dont il s'est lui-même moqué à propos des œuvres de La Chaussée. Dupuis, égoïste par excès de sensibilité, a pour sa fille une tendresse inquiète et jalouse; il ne peut se faire à l'idée qu'un époux viendra partager son cœur et lui enlèvera cette consolation de ses vieux jours. Desronais, l'amant de Marianne, est d'un caractère bouillant qui contraste avec l'humeur mélancolique de Dupuis. La fille est partagée entre la piété filiale et son amour. Ces trois caractères bien développés soutiennent l'ouvrage, qui a peu d'action. Le style, faible et négligé, n'est que de la prose rimée. En 1771, Collé fit jouer *la Veuve*, mauvaise comédie qui eut une chute méritée et ne fut représentée qu'une fois. En 1774, le Théâtre-Français donna sa *Partie de chasse de Henri IV*, comédie en trois actes, en prose, qui depuis près de dix ans était jouée sur les théâtres de province et de société. Elle obtint un grand succès, malgré le manque d'unité. Le premier acte est un hors-d'œuvre, sans rapport avec l'enlèvement de la jeune paysanne par Concini; mais la réconciliation de Sully avec le roi y est présentée d'une manière intéressante. Dans le reste de l'œuvre, le naturel du dialogue, la vérité des sentiments, la naïveté de Margot et de Lucas, la bonhomie du garde-chasse Michaut, font un ensemble très-agréable et un tableau populaire alors nouveau sur notre scène. Le fond de l'intrigue est emprunté à une pièce de Dodsley, intitulée *le Roi et le Meunier de Mansfield*, que Sedaine a imitée aussi dans *le Roi et le Fermier*. Collé a, en outre, retouché *le Menteur* de Corneille, *la Mère coquette* de Quinault, l'*Andrienne* de Baron, *l'Esprit follet* de Hauteroche, *le Jaloux honteux de l'être* de Dufresny.

Mais, quel que fût son talent pour le théâtre, c'est surtout à titre de chansonnier qu'il tient sa place dans notre histoire littéraire. La tournure de son esprit, sa gaieté, sa verve, son habileté à couper le vers, à ramener ingénieusement le refrain, en ont fait un des maîtres de la chanson. Il imita dans ses couplets, avec une grande vérité, le ton d'indécence aisée et spirituelle de la bonne compagnie de son temps; mais il ne se borna pas aux sujets galants ou graveleux : il chansonna aussi les ridicules littéraires et célébra les événements agréables à la nation. Ainsi, il fit en 1756 sa fameuse chanson sur la prise de Port-Mahon, qui lui valut une pension de six cents livres et eut un succès extrêmement populaire, dû en partie à des coupes de mots d'un effet original. Le premier recueil des chansons de Collé fut publié sous ce titre : *Chansons joyeuses mises au jour par un âne-onyme, onyssime, nouvelle édition, considérablement augmentée, avec de grands changements qu'il faudrait encore changer. A Paris, à Londres et à Ispahan seulement, de l'imprimerie de l'Académie de Troyes* (1765, in-8). Le *Recueil complet* fut imprimé en 1807 (2 vol. in-18).

Les contemporains de Collé l'ont représenté comme un esprit sans fiel et d'une placide bonhomie. Effectivement, sauf des attaques contre l'opéra comique et contre la comédie larmoyante, sauf aussi des traits nombreux lancés contre Voltaire à l'égard duquel il partageait l'hostilité de son ami Piron, il se montra content de toutes choses et bienveillant pour tout le monde. La publication de son *Journal historique* (Paris, 1805-1807, 3 vol. in-8) a révélé son vrai caractère, et fait voir qu'il enfermait en lui-même beaucoup d'aigreur et d'amertume. Il y a enregistré, de 1758 à 1782, les nouvelles littéraires et ses jugements sur les hommes au milieu desquels il vivait. C'est, à part quelques passages équitables et d'un sentiment assez élevé, une diatribe clandestine, une chronique maligne et scandaleuse, à laquelle il est impossible, contre toute vraisemblance, que la haine et l'envie n'aient pas eu de part.

Cf. Taillefer : *Tableau historique de l'esprit et du caractère des littérateurs français* (1785, 4 vol in-8) ; — Imbert, dans le *Mercure de France* (1783); — Palissot : *Mémoires sur la littérature* ; — Grimm : *Correspondance*; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*.

COLLENUCCIO (Pandolfo), littérateur italien du XVe siècle, né à Pesaro, mort le 11 juin 1504. Il fut en faveur auprès d'Hercule Ier, duc de Ferrare. Jean Sforza le fit étrangler pour avoir entretenu une correspondance secrète avec César Borgia, duc de Valentinois, dans le dessein de livrer Pesaro à ce dernier. Collenuccio a écrit en italien un *Abrégé de l'histoire du royaume de Naples* (Venise, 1539, in-8). Cet ouvrage, dont une traduction latine a presque fait oublier l'original, a été continué par Mambrino Rosco de 1459 à 1513 (Ibid., 1557, in-8), et par Tommaso Costo jusqu'en 1610 (Ibid., 1613, 3 vol. in-4). On a aussi de Collenuccio une traduction en tercets de l'*Amphitryon* de Plaute (Venise, 1530, in-8), que le duc Hercule fit représenter à Ferrare; une *Rappresentazione de Jacob et Joseph* (Venise, 1523, in-8); quatre dialogues moraux, dont l'un a été traduit en français sous le titre de *Dialogue de la tête et du bonnet* (Paris, 1543, in-4); un *Traité sur l'éducation des anciens* (Vérone, 1542, in-8), etc.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana* ; — Giulo Perticari : *Intorno la morte di P. Collenuccio* (Milan, 1816, in-8).

COLLET (Pierre), théologien français, né le 6 septembre 1693 à Ternay (Loir-et-Cher), mort le 6 octobre 1770 à Paris. Il prit, très-jeune, l'habit des frères de Saint-Lazare, professa la théologie dans quelques maisons de leur ordre et fut ensuite chargé de diriger le collége des Bons-Enfants. Ses livres jouirent d'une grande renommée. Il mêlait quelquefois la plaisanterie aux sujets les plus sérieux. Parmi ses nombreux ouvrages, dont quelques-uns ont un objet très-spécial, et qui ont été très-souvent réimprimés, nous citerons : *Institutiones theologicæ* (Paris, 1744, 1756, in-12); *Institutiones theologiæ moralis* (Ibid., 1758, 6 vol. in-12); *Institutiones theologiæ scholasticæ* (Lyon, 1765, 2 vol. in-12); *Vie de saint Vincent de Paul* (Nancy, 1748, 2 vol. in-4), dont il a publié un

excellent *Abrégé* (Paris, 1764, in-12); *Traité des saints mystères* (Avignon, 1816, 2 vol. in-12); *Traité des devoirs d'un pasteur* (Paris et Avignon, 1757, in-12); l'*Écolier chrétien* (Lyon, 1769, in-12).

Cf. B. Hauréau : *Hist. littér. du Maine*, t. IV.

COLLETET (Guillaume), poëte français, né le 12 mars 1598 à Paris, mort le 11 ou le 19 février 1659. Il se fit recevoir avocat au parlement, mais ne plaida pas et commença, au sortir de la jeunesse, son existence de poëte et de buveur. « Car, dit Chapelain, il a passé sa vie entre Apollon et Bacchus, sans souci du lendemain. » Membre de l'Académie française dès sa création, il fut un des protégés du cardinal de Richelieu, qui le plaça, malgré son peu de talent dramatique, au nombre des cinq auteurs chargés de travailler à des pièces de théâtre sous sa propre inspiration. Il reçut de ce protecteur des faveurs nombreuses. On sait que le prologue de la pièce des *Tuileries* lui valut cinquante pistoles pour les vers où l'on voyait :

> La cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
> D'une voix enrouée et d'un battement d'aile
> Animer le canard qui languit auprès d'elle.

Seulement le cardinal préférait : « barboter dans la bourbe de l'eau; » mais le poëte tint bon et l'emporta après deux jours de discussions. D'autres grands seigneurs récompensèrent richement les vers de Colletet. Aussi eut-il maison de campagne, et put-il acheter, à la ville, la maison de Ronsard, pour lequel il avait une véritable vénération. Mais, grâce à son insouciance, il passa ses dernières années dans la gêne. Il ne s'en plaignit guère que dans ses poésies. « O l'admirable tempérament que celui du complaisant M. Colletet! dit le *Chevræana*. On ne l'a jamais vu en colère; et en quelque état qu'on le rencontrât, on aurait jugé qu'il était content et aussi heureux même que Sylla, qui se vantait de coucher toutes les nuits avec la Fortune. Nous allions manger bien souvent chez lui, à condition que chacun y ferait porter son pain, son plat, avec deux bouteilles de champagne ou de bourgogne. Il ne fournissait qu'une vieille table de pierre, sur laquelle Ronsard, Jodelle, Belleau, Baïf, Amadis Jamyn avaient fait en leur temps d'assez bons repas, etc. »

Colletet, en poésie, est de l'école de Ronsard. Son goût ne se montre pas toujours pur; il tombe dans l'enflure ou dans la trivialité; mais il écrit avec fermeté, avec un grand soin de la rime, et trouve parfois des accents poétiques, surtout dans ses sonnets. On cite, entre autres, celui qui commence par ces vers :

> Claudine, avec le temps tes grâces passeront,
> Ton jeune teint perdra sa pourpre et son ivoire;
> Le ciel, qui te fit blonde, un jour te verra noire,
> Et, comme je languis, tes beaux yeux languiront.

Colletet fut aussi critique et érudit. Ses ouvrages en ce genre sont consultés avec fruit.

On a de lui : *Désespoir amoureux* (Paris, 1622, in-12); *Divertissements* (Paris, 1631, in-8); *le Banquet des poëtes* (1646, in-8); *Épigrammes*, avec un *Discours sur l'épigramme* (1653, in-12); *Poésies diverses* (1656, in-12); *Traité de la poésie morale et sentencieuse* (1657, in-12); *Sur le sonnet* (1658, in-12); *Sur le poëme bucolique et l'églogue* (1658, in-12). Ces divers traités furent réunis, sous le titre d'*Art poétique* (1658, in-12). On peut citer encore quelques traductions, puis une *Histoire des poëtes français*, ouvrage plein de recherches, dont le manuscrit, conservé depuis deux siècles, et mis à profit par La Monnoye et Sainte-Beuve, a été malheureusement détruit dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre en mai 1871. Il a été publié dans le *Trésor des pièces angoumoisines*, les *Vies d'Octavien et Mellin de Saint-Gelais, de Marguerite d'Angoulême et de Jean de la Péruse*, par Gellibert de Séguins (1863, in-8).

COLLETET (Claudine), femme du précédent, passa quelque temps pour une femme poëte. Son mari lui composait des vers qu'elle récitait dans les repas où assistaient ses amis. Il poussa la précaution jusqu'à faire, pendant sa dernière maladie, une pièce que Claudine devait publier après sa mort et où elle disait adieu aux Muses. La Fontaine, qui en voulait, dit-on, à la veuve de la manière dont elle avait reçu ses madrigaux amoureux, ne s'y laissa pas tromper, et lança ces vers :

> Les oracles ont cessé,
> Colletet est trépassé.
> Dès qu'il eut la bouche close,
> Sa femme ne dit plus rien;
> Elle enterra vers et prose
> Avec le pauvre chrétien.

COLLETET (François), poëte français, fils des précédents, né à Paris vers 1628, mort vers 1680. N'ayant hérité de son père que sa bibliothèque, il fut obligé de la vendre et tomba dans une grande misère. C'est de lui que Boileau a dit, dans sa première satire :

> Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

Il a laissé des poésies bien inférieures à celles de son père : *Noëls nouveaux, le Tracas de Paris la Muse coquette*, etc.

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française;* — Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVI.

COLLETTA (Pietro), historien italien, né à Naples en 1773, mort à Florence en 1831. Militaire, ingénieur, administrateur, homme politique, tour à tour en faveur et disgracié, il a écrit, en la recommençant trois fois, une *Histoire du royaume de Naples* depuis Charles VII jusqu'à Ferdinand IV, et fait des malheurs de Naples sous les Bourbons, de 1734 à 1825, un tableau vivant, coloré, où l'on a voulu voir, avec un peu de complaisance, les qualités de concision et d'énergie de Tacite et de Salluste. Cet ouvrage, qui circula d'abord manuscrit, a été, après la mort de Colletta, imprimé à Genève, d'où il s'est répandu en Italie par million d'exemplaires. Il en a été publié une traduction française (Paris, 1835, 4 vol. in-8).

Cf. Marc Monnier : *L'Italie est-elle la terre des morts?* (Paris, 1860, in-18); — Perrens : *Hist. de la littér. ital.* (Ibid., 1867, in-8).

COLLIER (Jeremy), controversiste anglais, né en 1650, mort en 1726. Par attachement à la cause de Jacques II, il refusa de prêter serment sous Guillaume III et perdit ses bénéfices ecclésiastiques. Homme de conscience et de labeur, il a laissé des travaux estimables : la traduction du *Dictionnaire* de Moréri (1701-1721, 4 vol. in-folio); une *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne* (1708-1714, 2 vol. in-folio), etc. Mais un de ses écrits doit surtout être cité ici pour son influence sur la littérature anglaise : c'est son *Aperçu rapide sur l'immoralité et l'irréligion du théâtre anglais* (Short view of the immorality... of the english stage; Londres, 1698, in-8), ayant pour supplément : *the Ancient and modern stage surveyed*, 1699. Le théâtre anglais était alors le plus immoral et le plus indécent de l'Europe : Collier en attaqua la licence avec une vigoureuse et spirituelle indignation qui mit le public de son côté, et força les auteurs dramatiques à plus de réserve.

Cf. Chaufepié : *Dictionnaire historique;* — Macaulay : *Critical and historical essays.*

COLLIN (Henri-Joseph DE), poëte dramatique allemand, né à Vienne le 26 décembre 1772, mort le 28 juin 1811. Il étudia le droit à Vienne, fut homme de loi, devint conseiller de cour et fut anobli. Il a traité surtout des sujets antiques : *Ré-*

gulus, *Coriolan*, *les Horaces*, etc. On cite, en outre, ses *Chants de la Landwehr*, des ballades et autres poëmes. Ses *Œuvres* ont été recueillies par son frère (Werke, Vienne, 1814, 6 vol.). — Celui-ci, Mathieu DE COLLIN, né en 1779, mort en 1824, professeur de philosophie à Cracovie, rédacteur des *Annales littéraires de Vienne*, a laissé aussi quelques ouvrages dramatiques.

COLLIN D'HARLEVILLE (Jean-François), poëte dramatique français, né le 30 mai 1735 à Mévoisins, près de Maintenon, mort le 24 février 1806. Après avoir fait ses études au collége de Lisieux à Paris, il entra chez un procureur. Dans une petite pièce de vers monorimes, qu'il fit sur *les Infortunes d'un clerc au parlement*, il écrivit en note : « Cette petite folie est à peu près le seul fruit que j'aie retiré de quatre à cinq ans de cléricature. » Il débuta au théâtre par *l'Inconstant*. Cette comédie, qu'il destinait à l'Ambigu-Comique, était d'abord en un acte, en prose. Préville lui conseilla de la versifier et de l'étendre au moins jusqu'à trois actes. Ainsi refait, *l'Inconstant* fut reçu à la Comédie-Française en 1780. On ne le joua qu'en 1784 à Versailles, et en 1786 à Paris. La pièce réussit par le comique de quelques situations, quoique par un effet fatal d'un sujet qui ne comporte pas le développement d'un véritable caractère, elle consistât en une série de boutades uniformes et prévues. La faiblesse de l'intrigue et le mérite du style furent appréciés ainsi par Diderot : « C'est une pelure d'oignon brodée en paillettes d'or et d'argent. »

L'Optimiste, en cinq actes, représenté en 1788, eut un succès plus sérieux. « L'intrigue, dit La Harpe, en est un peu faible, mais bien conduite et bien ménagée; elle a même un mérite dramatique, c'est d'amener naturellement des incidents qui font ressortir le principal caractère. » Tel est l'incident des cent mille écus perdus par l'optimiste : il ne s'en afflige guère qu'à cause de sa fille, dont il croit que cette perte empêchera le mariage avec Morinval; il ignore qu'elle ne l'aime pas et qu'elle en aime un autre; et Angélique est heureuse d'assurer son père qu'elle ne regrette nullement le mariage manqué. Collin montra dans *l'Optimiste* son propre caractère, qui le portait aux idées douces et aux sentiments philanthropiques. Ce qui nuit à l'intérêt de la comédie, c'est que, tout système à part, l'optimiste a trop sujet de s'estimer heureux.

La comédie des *Châteaux en Espagne*, en cinq actes, représentée en 1789, peint encore l'optimiste, comme le dit Geoffroy, avec deux grains de folie. C'était le fond le plus comique que l'auteur eût encore traité; mais les visions de l'homme aux châteaux ne sont qu'un lieu commun toujours à peu près le même. En voici le sens, dans un échantillon de la manière de l'auteur, auquel on reprochait, de son temps, de trop morceler les vers :

> ...Chacun fait des châteaux en Espagne ;
> On en fait à la ville ainsi qu'à la campagne;
> On en fait en dormant, on en fait éveillé...
> C'est quelque chose encor que de faire un beau rêve...
> Flatteuse illusion ! doux oubli de nos peines !
> Oh ! qui pourrait compter les heureux que tu fais !..
> Quand je songe, je suis le plus heureux des hommes;
> Et, dès que nous croyons être heureux, nous le sommes.

Le chef-d'œuvre de Collin d'Harleville, *le Vieux célibataire*, en cinq actes, fut joué en 1792. Cette comédie qu'on accusa l'auteur d'avoir imitée de *la Gouvernante* d'Avisse, a donné lieu à deux jugements fort divers de Geoffroy. Le premier est ainsi conçu : « Si le vieux célibataire est malheureux, ce n'est point du tout parce qu'il n'a ni femme ni enfants, c'est parce qu'il n'a ni caractère ni sens commun ; c'est un vieux imbécile, un vieux Cassandre qui tremble devant ses domestiques. Sa gouvernante est sa bonne : elle lui lit ses lettres; elle lui donne ses gants, son chapeau, sa canne ; je ne sais si elle ne lui met pas sa serviette, et si ce vieux enfant mange tout seul... Ce n'est point là un caractère, c'est une caricature. » Ailleurs le même critique dit : « Quoique la fable ne soit qu'un roman usé, elle présente le tableau très-vrai et très-moral d'un vieillard faible et crédule, trompé et subjugué par ses domestiques. » Il ajoute que tous les ouvrages de l'auteur se distinguent par un excellent ton et un naturel heureux; que le comique y est dans les situations et non dans les mots; et que partout on reconnaît l'empreinte d'un très-aimable talent.

Les autres comédies de Collin d'Harleville, toutes en vers, sont : *M. de Crac en son petit castel*, un acte, bluette bouffonne et bien versifiée; *Rose et Picard, ou la suite de l'Optimiste*, un acte ; *Malice pour malice*, trois actes ; *les Artistes*, quatre actes ; *les Mœurs du jour, ou l'École des jeunes femmes*, cinq actes; *le Vieillard et les jeunes gens*, cinq actes ; *Il veut tout faire*, un acte ; *les Riches*, cinq actes ; *les Querelles des deux frères, ou la Famille bretonne*, trois actes. Les poésies fugitives de Collin sont en général des *Épîtres;* elles sont ingénieuses, aimables, mais presque toujours faibles d'idées et d'expression : c'est de la prose rimée. La Harpe fait observer, en outre, qu'il y parle trop de lui et de sa bonhomie. Le bon Collin d'Harleville n'eut point d'ennemis, et il eut pour amis intimes Andrieux et Ducis, qui le chantèrent en prose et en vers comme « le plus doux des mortels ». Il fut appelé à l'Institut, lors de sa création. Andrieux a publié ses œuvres, sous le titre de *Théâtre et poésies fugitives* (Paris, 1822, 4 vol. in-8). Il en existe d'autres éditions (Paris, 1805, 4 vol. in-8; 1821, 4 vol. in-18). On a publié aussi ses *Œuvres choisies* (Paris, 1826, 3 vol. in-12).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Andrieux : *Notice*, dans son édition ; — Quérard : *la France littéraire.*

COLLINI (Cosmo-Alessandro), littérateur, né à Florence en 1727, mort à Mannheim en 1806. Il fut, de 1752 à 1756, secrétaire de Voltaire, qu'il aida dans sa composition des *Annales de l'Empire*. Celui-ci le fit nommer historiographe de l'électeur bavaro-palatin et directeur du cabinet d'histoire naturelle de Mannheim. On a de lui, outre un grand nombre de mémoires insérés dans les *Acta Academiæ Theodoro-palatinæ* de Mannheim, divers écrits historiques en français : *Discours sur l'histoire d'Allemagne* (Mannheim, 1761, in-8); *Lettres sur l'Allemagne* (Ibid., 1784, in-12); *Mon séjour auprès de Voltaire* (Paris, 1807, in-8), etc.

COLLINS (Antoine), philosophe anglais, né à Heston (Middlessex) le 21 juin 1677, mort le 13 décembre 1729. Disciple et ami de Locke, il porta dans les questions philosophiques et religieuses une vivacité et une indépendance qui soulevèrent contre lui beaucoup d'orages, malgré la modération de son caractère et l'honorabilité de sa vie. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Essai sur l'usage de la raison dans les propositions dont l'évidence dépend du témoignage humain* (Essay concerning the use of reason in, etc.; 1707); *Discours sur la liberté de pensée* (Discourse on free thinking, 1713), qui fut refuté par Bentley; *Recherches philosophiques sur la liberté et la nécessité* (Philos. Inquiry concerning, etc.; 1715), son œuvre philosophique principale; *Principes et preuves du christianisme* (Grounds and reasons of the Christ. religion, 1724).

Cf. Thorschmidt : *Kritische Lebensgeschichte A. C.'s, des ersten Freidenkers in England*, etc. (Dresde, 1755, in-8).

COLLINS (William), poëte anglais, né à Chichester le 24 décembre 1721, mort dans la même ville en 1759. Après avoir fait de bonnes études à l'uni-

versité d'Oxford, un esprit inquiet et la vocation de poëte le jetèrent dans les hasards de la vie littéraire, et les déceptions qu'il y trouva le conduisirent à la folie. Son premier ouvrage, les *Églogues orientales* (Oriental eglogues, 1742), annonçait un poëte, mais passa inaperçu malgré l'éclat du style; ses *Odes* (1746), d'une composition très-travaillée et d'une diction très-pure, furent encore moins remarquées. Elles prirent, après la mort de l'auteur, une place distinguée dans la littérature anglaise; toutefois les *Odes aux Passions, à la Pitié, à la Peur, à la Simplicité*, sont trop allégoriques pour n'être pas froides; *l'Ode au soir*, son chef-d'œuvre, celle *Sur la mort de Thomson*, et la *Complainte sur la mort de Fidèle*, ont gardé leur prix.

Cf. Johnson : *Lives of the english poets.*

COLLOT D'HERBOIS (Jean-Marie), homme politique et auteur dramatique français, né en 1750 à Paris, mort le 8 janvier 1796. Sorti de l'Oratoire, il se fit comédien et joua avec quelque succès sur des théâtres de France et de Hollande. Il composait en même temps des drames et des comédies dont quelques-uns réussirent. Mais il n'acquit la popularité que lorsqu'il publia l'*Almanach du père Gérard* (Paris, 1792, in-12), qui fut couronné par le club des Jacobins. Bientôt il se distingua par la fougue, la férocité même de son républicanisme. Membre de la Convention et du Comité de salut public, il fit de violentes motions, et mit le comble à sa triste renommée par les massacres de Lyon en 1793. Ennemi de Robespierre, au 9 thermidor, il n'échappa cependant pas aux représailles, et fut déporté à la Guyane en 1795.

Nous citerons, à titre de curiosité, les pièces de Collot d'Herbois : *Lucie, ou les Parents imprudents*, drame en cinq actes (1772, in-8); *le Paysan magistrat*, comédie en cinq actes, imitée de Caldéron (1777, in-8); *le Vrai Généreux*, drame villageois en un acte (1777, in-8); *le Bon Angevin, ou l'Hommage du cœur*, vaudeville en un acte (1777, in-8); *les Français à Grenade*, divertissement en deux actes (1779, in-8); *l'Amant loup-garou*, en quatre actes, imité des *Commères de Windsor* (1780, in-8); *la Fête Dauphine*, comédie en un acte (1781, in-8); *l'Inconnu*, comédie en trois actes (1790, in-8); *la Famillle patriote, ou la Fédération*, pièce nationale en deux actes (1790, in-8); *Adrienne*, comédie en trois actes (1790, in-8); *le Procès de Socrate*, comédie en trois actes (1791, in-8); *les Portefeuilles*, comédie en trois actes (1791, in-8); *l'Aîné et le Cadet*, comédie en deux actes (1792, in-8). Le Théâtre-Français joua de Collot d'Herbois, en 1790, *la Journée de Louis XII*, comédie héroïque et nationale, en trois actes, qui n'a pas été imprimée.

Cf. Jauffret : *le Théâtre révolutionnaire*; — Thiers, Michelet, Louis Blanc : *Histoire de la Révolution*; — Quérard : *la France littéraire.*

COLMAN (George), *le Jeune*, auteur dramatique anglais, né en 1762, mort en 1836. Il était fils de George Colman (1733-1794), auteur d'assez nombreuses comédies, *la Femme jalouse, le Mariage clandestin*, etc., et surtout habile directeur de Covent-Garden et de Haymarket. Son père le destinait au barreau; mais la vocation l'emportant, il composa aussi des comédies et dirigea à son tour Haymarket. Son spirituel entrain le fit rechercher du monde aristocratique, et particulièrement du prince de Galles, qui, devenu roi, le nomma censeur des pièces dramatiques. Colman montra dans ses fonctions une sévérité morale qu'il n'avait pas pratiquée pour son compte, et une extrême vigilance politique. De ses nombreuses pièces, on cite encore : *l'Héritier légal* (The heir at law, 1797), fondée sur des incidents invraisemblables, mais amusants; *le Gentilhomme pauvre* (The poor gentleman, 1802), où l'on remarque le personnage d'Ollapod, apothicaire et officier dans la milice; *John Bull* (1805), que Walter Scott regardait comme la meilleure comédie de son temps, et qui, par le mélange des plaisanteries et de la sentimentalité, excite le rire et les larmes. Colman a donné aussi un recueil de poésies légères et de parodies : *Ma robe de chambre et mes pantoufles* (My nightgown and my slippers, 1797), et des *Souvenirs de jeunesse* (Random records, 1830).

Cf. Baker : *Biographia dramatica*; — Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*

COLMENARES (Diego DE), historien espagnol, né à Ségovie vers 1600. Il fut curé de San Juan dans cette ville. Il a laissé sous le titre d'*Histoire de l'insigne ville de Ségovie et abrégé des histoires de Castille* (Segovia, por Diego Diez, 1637, in-fol.; nouv. édit., 1846-47, 4 vol. in-4) une des meilleures monographies que possède l'Espagne.

COLNET DU RAVEL (Charles-Jean-Auguste-Maximilien), littérateur français, né le 7 décembre 1768 à Mondrepuis (Picardie), mort le 29 mars 1832. Destiné d'abord à l'état militaire, il fut le condisciple de Bonaparte; mais il ne poursuivit pas cette carrière. En 1797, il s'établit libraire à Paris, et se fit presque aussitôt connaître par des écrits satiriques, qui furent saisis : *la Fin du XVIII^e siècle, Mon apologie, la Guerre des petits dieux* (1799-1800, in-12), *Étrennes de l'Institut national* (1800, in-12), etc. En 1801, il publia une feuille mensuelle, intitulée : *Mémoires secrets de la république des lettres, ou Journal de l'opposition littéraire*, qui fut supprimée au dix-huitième cahier. De 1810 à 1814, il rédigea le *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, recueil qui paraissait tous les cinq jours (18 vol. in-8). En même temps, il travaillait au *Journal de Paris* et excitait les ombrages du ministre de la police, qui nommait sa librairie « la Caverne ». A la Restauration, il collabora au *Journal général*, puis à la *Gazette de France*. Avec de l'esprit, de la facilité et le talent de l'ironie, il avait un style négligé, et malgré des traits heureux, resta un médiocre écrivain. On cite encore de lui : *Correspondance turque, pour servir de suite à la* Correspondance russe *de La Harpe, contenant l'histoire lamentable des chutes et rechutes tragiques de ce grand homme* (1802, in-8); *l'Art de dîner en ville*, poëme en quatre chants (1810, in-18). Ses principaux articles ont été recueillis sous les titres de *l'Hermite du Faubourg Saint-Germain* (1825, 2 vol. in-8), et de *l'Hermite de Belleville* (1834, 2 vol. in-8). Colnet a édité les *Satiriques du dix-huitième siècle* (1800, 7 vol. in-8).

Cf. *Biographie univ. et portative des contemporains.*

COLOMA (Carlos), marquis DEL ESPINAR, général espagnol, né en 1573, mort en 1637. Il combattit longtemps dans les Flandres et publia les *Guerres des Pays-Bas depuis le mois de mai* 1588 *jusqu'en* 1599 (Anvers, 1625, in-4; Barcelone, 1627), ouvrage précieux par les renseignements de première main, et de plus bien composé et bien écrit. Il a donné aussi une traduction fort estimée des *Annales* de Tacite. Ses œuvres ont été publiées dans l'importante collection des *Historiadores de sucesos particulares* de Rivadeneyra (Madrid, 2 vol. in-4).

Cf. Ximeno : *Escritores de Valencia*, t. I; — Capmany : *Teatro historico critico de la elocuencia española*, t. V — Ticknor : *History*, etc., t. III.

COLOMBAN (Saint) ou COLUMBAN, né vers 543 dans la province de Leinster, en Irlande, mort à Bobbio en 615. Tandis que l'île de Bretagne était tombée dans la barbarie, une remarquable culture religieuse florissait dans les couvents d'Erin, dont les missionnaires allaient porter la civilisation dans le monde barbare. Columban fut un de ceux-là; après plus de vingt ans passés dans la France orientale, où il fonda l'abbaye de Luxeuil,

il alla établir dans les Apennins le monastère de Bobbio, tandis que son disciple Gall (le Gaël) fondait en Suisse le couvent qui s'est appelé Saint-Gall. Ces fondations intéressent l'histoire littéraire par les précieux manuscrits qu'elles ont conservés. Columban a laissé lui-même des vers latins qui, à défaut de poésie, offrent une correction et une élégance relatives, rares au temps de Frédégonde et de Brunehaut. Ils ont été recueillis avec ses autres écrits dans diverses collections, notamment dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XII (Lyon, 1677).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. III; — Wright: *Biog. britan. liter.*

COLOMBAN, historien français du IXe siècle. Il était abbé de Saint-Tron. On le croit l'auteur de l'ouvrage en vers intitulé *De origine atque primordiis gentis Francorum*, qui fut publié par le P. Thomas d'Aquin (Paris, 1644, in-4), et inséré dans le *Recueil des historiens de France* de Bouquet.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. IX.

COLOMBIADE (LA), poëme de J. Barlow (voy. ce nom).

COLOMBIENNES (LANGUES). On comprend sous ce nom plusieurs langues parlées dans l'Amérique septentrionale par les Peaux-Rouges qui habitent la région Missouri-Colombienne. Les peuplades qui les emploient, en divers dialectes, tendent à disparaître. Les principales sont celles des Tuchepans, des Chopunichs ou Nez-Percés, des Échelouts, des Chillouts et des Serpents. Les langues de la famille colombienne étaient nombreuses, et très-différentes par leurs vocabulaires. Elles sont chargées de sons gutturaux et d'aspirations.

Cf. Herm. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

COLOMBINE, personnage féminin de la comédie italienne. Villageoise madrée, confidente ou soubrette éveillée et hardie, tour à tour fille, femme ou maîtresse de Cassandre, de Pantalon, compagne taquine d'Arlequin et de Pierrot, Colombine est un type qui a subi à la scène diverses modifications, suivant le caprice des actrices qui ont créé les figures de Betta, Francisquine, Diamantine, Marinette, Violette, Coraline et la Guaiassa. — Betta, flatteuse et corrompue, parut dès 1528, sur le théâtre de Padoue, dans les comédies de Beolco, dit Ruzzante; Francisquine est le nom d'emprunt, demeuré au théâtre, de Silvia Roncagli, de la troupe des Gelosi venue en France en 1578; de même la Romaine Patricia Adami, qui débuta à Paris en 1660, rendit fameux le nom de Diamantine; Marinette fut le nom porté par la femme de Fiurelli et par Angélique Toscano; Violette rappelle le souvenir de Marguerite Rusca, femme du célèbre Vizentini dit Thomassin, laquelle faisait partie, en 1716, de la troupe italienne du Régent; et Coraline, celui de la Vénitienne Anna Veronese. Mais la véritable Colombine, avec toutes ses grâces physiques et ses imperfections morales, c'est Catherine Biancolelli, fille de l'arlequin Dominique et femme de l'acteur Pierre Le Noir de la Thorillière. Elle avait débuté, en 1683, dans *Arlequin Protée*. — Au XVIIIe siècle, la Colombine échange son nom contre ceux de Zerbinette, d'Olivette, de Tontine, de Mariotte, de Farinette, de Babet, de Perrette, de Fiametta, de Catte, etc.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (Paris, 1859, 2 vol. gr. in-8); — Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (Ibid., 1868, in-18).

COLOMBY (François CAUVIGNY, sieur DE), littérateur français, né vers 1588 à Caen, mort vers 1648. Il fut un des premiers membres de l'Académie française, et eut le titre d'orateur du roi pour les discours d'État. Il a écrit des ouvrages médiocres, entre autres *Plainte de la belle Caliston au grand Aristarque* (Paris, 1616, in-12), et quelques traductions du latin.

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française.*

COLOMIÈS (Paul), érudit français, né le 2 décembre 1638 à La Rochelle, mort le 13 janvier 1692. Protestant et élève de l'École théologique de Saumur, il alla résider en Angleterre en 1681 et y devint bibliothécaire de l'archevêque de Cantorbéry. Ses ouvrages sont le fruit d'une érudition étendue en philologie et en bibliographie; rédigés avec méthode et une rare concision, ils ont fait dire de Colomiès qu'il était « le grand auteur des petits livres ».

On a de lui : *Gallia orientalis* (La Haye, 1665, in-4), contenant la vie des Français qui ont cultivé l'hébreu ou d'autres langues orientales; *Remarques sur les seconds Scaligerana* (Groningue, 1669, in-12); *la Vie du P. Jacques Sirmond* (La Rochelle, 1671, in-12); *Rome protestante* (Londres, 1675, in-8); *Mélanges historiques* (Orange, 1675, in-12), réimprimés sous le titre de *Colomesiana; Bibliothèque choisie* (La Rochelle, 1682, in-12); *Italia et Hispania orientalis* (Hambourg, 1730, in-4), ouvrage qui fait le pendant de la *Gallia orientalis;* puis des *Opuscula* (Paris, 1668, in-12); des *Épigrammes et madrigaux* (La Rochelle, 1668, in-12), etc. Ses *Œuvres* ont été réunies par Jean-Albert Fabricius (Hambourg, 1709, in-4).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

COLONIA (Dominique DE), littérateur français, né le 25 août 1660 à Aix en Provence, mort le 12 septembre 1741. De la Société de Jésus, il enseigna longtemps la rhétorique et la théologie à Lyon, où il mourut. Il a publié : *Histoire littéraire de la ville de Lyon* (Lyon, 1728-1730, 2 vol. in-4); *Antiquités de la ville de Lyon* (Ibid., 1738, 2 vol. in-12).

Cf. *Dictionnaire de la Provence.*

COLONNA (Egidio), dit *Gilles de Rome*, théologien et philosophe italien, né à Rome, mort à Avignon le 22 septembre 1316. De l'illustre famille des Colonna de Naples, il vint jeune à Paris et fut un des disciples de Thomas d'Aquin. Il a été précepteur de Philippe le Bel et évêque de Bourges. On cite de lui, entre autres ouvrages : *De regimine principum* (1473, in-fol.), écrit pour son royal élève; *Defensorium, seu correctorium corruptorii librorum sancti Thomæ* (Naples, 1644, in-4); *Commentarii in libros physicorum Aristotelis* (Padoue, 1483, in-fol.); *Quæstiones metaphysicales* (Venise, 1499, in-fol.), etc.

Cf. Jean Chenu : *Histoire des archevêques de Bourges;* — Aug. Roccha : *Vita Ægedii*, en tête de l'édit. du *Defensorium* (Naples, 1644).

COLONNA (Vittoria), célèbre femme poëte italienne, née en 1490, morte à Rome en 1549. Fille de Fabrice Colonna, grand connétable de Naples, elle épousa, à dix-sept ans, Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, et demeura veuve à trente-cinq. Quoique plus célèbre par les sentiments de tendresse et d'admiration qu'elle inspira à Michel-Ange que par son mérite littéraire, néanmoins un recueil de poésies, d'une gravité virile, que la recherche et la subtilité déparent un peu, la fit comparer par l'Arioste à Homère et lui valut le surnom de « divine ». Ses vers, consacrés surtout à déplorer la mort de son époux, tué à la bataille de Pavie, sont empreints d'une pieuse exaltation. Ils ont paru à Parme (1538, in-8), et ont été réimprimés quatre fois de son vivant. L'édition la plus complète porte ce titre : *Rime de la diva Vittoria Colonna de Pescara, alle quali sono nuovamente aggiunti 24 sonetti spirituali, le sue Stanze, ed uno Trionfo della Croce di Cristo* (Venise 1544, in-8; nouv. édit., Bergame, 1760, in-8). La collection-diamant

de Barbera de Florence contient les *Rime* et les *Lettres* de Vittoria Colonna.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. III ; — J.-B. Rota : *Vie de V. Colonna*, dans l'édit. de ses *Œuvres* donnée à Bergame ; — Lefèvre Deumier : *Vittoria Colonna* (Paris, 1853, in-18).

COLONNE INFAME (HISTOIRE DE LA), ouvrage de Manzoni (voyez ce nom).

COLUMELLE (Lucius Junius Moderatus Columella), écrivain agronomique latin du Ier siècle de l'ère chrétienne, né à Cadix. Son traité *De re rustica* est divisé en treize livres. Douze sont en prose et traitent du choix d'un domaine, des diverses cultures, du soin des abeilles, des bestiaux et des oiseaux de basse-cour ; un seul, le dixième, est écrit en vers, et a pour objet la culture des jardins. L'ouvrage de Columelle, fort précieux pour nous faire connaître l'état de l'agriculture chez les Romains à son époque, est d'un bon style, facile et abondant.

L'ouvrage de Columelle a été publié d'abord par N. Jenson (Venise, 1472, in-fol.), avec ceux de Caton, Varron et Palladius Rutilius. Il fut réimprimé par Alde (Venise, 1514, in-4) et par Robert Estienne (Paris, 1543, in-4). Les meilleures éditions sont celles qui font partie des *Scriptores rei rusticæ veteres latini*, de M. Gesner (Leipzig, 1735, 1773, in-4), et des *Scriptores rei rusticæ* de J.-G. Schneider (Leipzig 1794-1797, 4 vol. in-8). Il a été traduit en français par Claude Cottereau (Paris, 1551, in-4), par Saboureux (Paris, 1771, 2 vol. in-8), par L. Dubois, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke (1845-1846, 3 vol. in-8). Le dixième livre, sur la *Culture des jardins*, a été traduit en vers par L.-Th. Hérissant. Il existe aussi des traductions de l'ouvrage complet dans les langues italienne, anglaise et allemande.

Cf. Schneider : *Préface* de son édition ; — Al. Pierron : *Histoire de la littérature romaine* ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

COLUTHUS, Κόλουθος, poëte grec du Ve siècle, né à Lycopolis dans la Haute-Égypte. Nous possédons de lui un petit poëme : *l'Enlèvement d'Hélène* (Ἑλένης ἁρπαγή), découvert par le cardinal Bessarion. C'est une imitation d'Homère, avec de gracieux détails de style, mais peu de chaleur ni d'invention. Imprimé d'abord par Alde (Venise, s. d., in-8), il fut inséré, après d'ingénieuses corrections, par Henri Estienne dans ses *Poetæ græci principes* (Paris, 1566, in-fol.). Parmi les éditions suivantes, on cite celles de Bekker (Berlin, 1816, in-8), de Schœffer (Leipzig, 1823, in-8), de Stanislas Julien, avec traductions latine, française, italienne, espagnole, anglaise et allemande (Paris, 1823, in-8). Coluthus avait encore écrit deux poëmes héroïques : *les Calydoniques* et *les Persiques*, et des *Éloges en vers*. Ces ouvrages sont perdus.

Cf. Stanislas Julien : *Commentaire* de son édition ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII.

COMANCHE (LE) ou PADUKA, langue indigène de l'Amérique septentrionale, parlée par les Indiens Comanches formant la plus puissante des peuplades Texiennes, et dont les établissements sont éparpillés depuis le Washita et la Rivière-Rouge jusqu'au Rio-Grande do Norte. Cette langue, encore peu étudiée, paraît tout à fait indépendante des autres idiomes parlés dans les mêmes régions.

Cf. Herm. Ludewig : *The Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

COMBAT DES TRENTE BRETONS, poëme du XIVe siècle, en vers alexandrins, d'une langue grossière, mais où l'on retrouve parfois l'accent héroïque des chansons de geste des siècles précédents. Il a pour sujet le combat de trente Bretons contre trente Anglais, qui eut lieu à Ploërmel en 1350, et dont Beaumanoir est le héros populaire.

Cf. Crépet : *les Poëtes français*, t. I.

COMBAT DE WARTBOURG. — Voy. WARTBOURG (Combat de).

COMBE (Michel), écrivain militaire français, né le 20 octobre 1787 à Feurs, mort à Constantine le 15 octobre 1837. Il eut une brillante carrière militaire et il a laissé d'intéressants *Mémoires sur les campagnes de Russie en* 1812, *de Saxe en* 1813, *de France en* 1814 *et* 1815 (Paris, 1853, in-18).

COMBEFIS (François), helléniste français, né en 1605 à Marmande, mort le 23 mars 1679. Il entra chez les Dominicains, et enseigna la philosophie et la théologie. En 1653, il travailla à la *Byzantine* du Louvre. En 1655, l'assemblée du clergé de France le choisit pour surveiller de nouvelles éditions des Pères grecs. On lui doit de grands travaux d'érudition et des éditions savantes : *SS. Patrum Amphilochii Iconiensis, Methodii Patavensis et Andreæ Cretensis opera omnia* (Paris, 1644, 2 vol. in-fol.) ; *Græco-latinæ Patrum bibliothecæ novum auctuarium* (Ibid., 1648, 2 vol. in-fol.) ; *Bibliotheca Patrum concionatoria* (Ibid., 1662, in-fol.) ; *Recensiti auctores bibliothecæ Patrum concionatoriæ* (Ibid., 1662, in-8) ; *Bibliothecæ græcorum Patrum auctuarium novissimum* (Ibid., 1672, 2 vol. in-fol.) ; *Ecclesiastes græcus* (Ibid., 1674, in-8) ; *Basilius magnus ex integro recensitus* (Ibid., 1679, 2 vol. in-8) ; *Historiæ Byzantinæ scriptores post Theophanem, usque ad Nicephorum Phocam*, 19e volume de la *Byzantine* (Paris, 1685, in-fol.) ; etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XI.

COMBES-DOUNOUS (Jean-Jacques), littérateur français, né le 22 juillet 1758 à Montauban, mort le 14 février 1820. Juge dans sa ville natale, il fut député au conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif. Il a composé un *Essai historique sur Platon* (Paris, 1809, 2 vol. in-12), qui fut remarqué pour la singularité et l'indépendance des doctrines au point de vue religieux. Il a traduit du grec : l'*Introduction à la philosophie* de Platon, par Alcinoüs (Paris, 1800, in-12) ; les *Dissertations* de Maxime de Tyr (Paris, 1802, 2 vol. in-12) ; l'*Histoire des guerres civiles* d'Appien (Paris, 1808, 3 vol. in-8), traduction estimée et suivie de bonnes notes historiques et philologiques, etc. On cite de lui une *Notice sur le* 18 *brumaire* (Paris, 1814, in-8).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique.*

COMÉDIE, l'un des grands genres de composition dramatique. Son nom, que nous avons emprunté aux Grecs, a un sens étymologique incertain ; suivant l'un des radicaux auxquels on le rattachait, κώμη, il aurait signifié à l'origine le chant du bourg ou du village, pour indiquer que le genre avait pris naissance dans les campagnes aux jours de fêtes populaires, qui avaient aussi vu naître la tragédie ambulante de Thespis. Rapporté à un autre radical, κῶμος, le mot comédie aurait voulu dire chant du festin, de l'orgie, d'une troupe qui se livre aux plaisirs de la table, ou du dieu qui y préside, car κῶμος veut dire tout cela, et Comus méritait bien de présider aux représentations comiques.

I. *Objet, étendue, divisions.* — La comédie comprend tous les ouvrages dramatiques qui n'ont pas pour principal ressort la pitié ou la terreur et ne mettent pas en scène les événements, nobles ou vulgaires, propres à inspirer ce double sentiment. Il n'y a en dehors d'elle que la tragédie et le drame ; et même, lorsque la tragédie n'a pas un dénoûment sanglant, ou lorsque le drame attendrit plus qu'il n'effraye, ces deux genres paraissent se rapprocher tellement de la comédie qu'ils empruntent son nom modifié par une épithète : l'une s'appelle tragi-comédie, l'autre comédie larmoyante. On remarque la même extension du

genre comique, en Espagne, dans la comédie héroïque et dans celle de cape et d'épée. Aussi le nom de comédie a-t-il conservé, dans certaines langues, un sens tout à fait général; il a longtemps été employé chez nous pour désigner, sans distinctions littéraires, toute représentation dramatique, une troupe entière d'acteurs et la salle même du théâtre.

Le propre de la comédie est d'exciter des sentiments agréables qui se manifestent ordinairement par le rire, en portant sur la scène l'imitation de la vie humaine. A cet effet, elle s'attache particulièrement aux côtés les moins élevés de notre nature, à ses imperfections et faiblesses, à ses travers, à ses folies. Elle fait ressortir l'élément ridicule des caractères ou des situations, en les mettant en relief ou en contraste. L'origine de la comédie, que l'on va chercher au loin, à travers les obscurités de son histoire, est plus voisine de nous que l'on ne pense; elle est de tous les temps et de tous les lieux, parce qu'elle sort toute vivante des instincts et des sentiments les plus naturels de l'homme. Doué du penchant à l'imitation, ce grand mobile de l'éducation de l'enfance et d'initiation à la vie sociale, l'homme prend un vif plaisir à reproduire lui-même ou à voir reproduire par d'autres toutes les choses dont la vie lui donne le spectacle. La comédie lui procure ce plaisir en imitant sous un aspect amusant tout ce qui sort de la règle ou exagère les manières d'être communes; elle est en outre une satisfaction donnée à ce sens de rectitude que choque la vue d'un travers et à ce besoin de justice qui nous fait considérer comme la punition naturelle de certaines faiblesses le ridicule qui s'y attache. La comédie pourra se donner plus tard une mission plus élevée; on en fera une école de morale, un instrument de réformation sociale. Ce sera forcer son rôle : réformer les mœurs peut être l'effet de ses plaisantes imitations, son but n'est que de les peindre et d'en rire. Le fameux *castigat ridendo mores* n'a pas d'autre sens.

La fidélité de ses peintures est sa première règle et la condition de son succès. Il n'y a de théâtre populaire et national qu'à ce prix. Le moraliste de cabinet peut appliquer ses analyses à une nature humaine idéale ou de convention. L'auteur comique qui produit l'homme devant le public, doit le prendre sur le vif et dans les mœurs du temps, pour que les spectateurs se reconnaissent en lui. Aussi de toutes les sources de renseignements sur l'histoire morale d'une nation ou d'une époque, il n'en est pas de plus précieuse que leur théâtre comique, image animée de leur grossièreté tour à tour ou de leur raffinement. Suivant et recevant l'influence du temps où elle paraît, la comédie en devient, selon l'expression de l'académicien Étienne, « l'histoire dialoguée. »

On distingue dans la comédie trois genres principaux et comme trois degrés de dignité et de perfection : la comédie d'intrigue, la comédie de mœurs et la comédie de caractère. La comédie d'intrigue présente un enchaînement d'aventures et de situations bizarres, plaisantes, naissant les unes des autres et se compliquant, s'embrouillant, s'obscurcissant jusqu'à ce que tout s'éclaire et se dénoue par la révélation d'un secret ou tout autre incident imprévu. La comédie de mœurs est le tableau des usages, du genre de vie, des idées et des sentiments ordinaires de la société, d'une de ses classes ou d'une profession. Elle les représente tantôt sous des traits qui ont une certaine fixité, tantôt sous les aspects capricieux et changeants que leur fait prendre la mode. La comédie de caractère concentre toutes les observations de mœurs sur les principaux personnages; elle résume en chacun d'eux les traits épars en divers individus et en fait le type général et vivant d'une classe entière. La comédie d'intrigue ne veut que de l'imagination et de la verve; celle de mœurs est l'ouvrage d'un esprit plus profond et plus réfléchi; celle de caractère, enfin, outre les qualités précédentes, suppose ce qui appartient au génie dans tous les arts, l'abstraction créatrice.

On a établi, dans le genre comique, d'autres divisions, à d'autres points de vue. On a distingué la comédie noble, la comédie bourgeoise, la comédie populaire, soit d'après les personnages mis en scène, soit d'après le comique employé (voy. COMIQUE). A la première se rattachent la comédie héroïque, celle de cape et d'épée, et la tragi-comédie, que nous avons déjà mentionnées; la comédie larmoyante rentre généralement dans la seconde, ainsi que la comédie de genre, sorte de tableau d'intérieur, représentant d'ordinaire les mœurs moyennes; la farce, la bouffonnerie, l'arlequinade, etc., sont des variétés de la troisième classe. On a appelé comédies métaphysiques celles où l'on introduit des personnages allégoriques. Enfin la comédie peut être associée à des éléments étrangers qu'elle rappelle par son nom, comme la comédie-ballet. Le vaudeville n'est que la comédie d'intrigue, du genre bourgeois, avec couplets.

II. *Aperçu historique. — La comédie dans l'antiquité.* — L'histoire de la comédie est inséparable de l'histoire générale de la littérature et de l'histoire littéraire de chaque peuple. Nous n'avons pas à la faire ici; on la trouvera dans les articles consacrés soit aux littératures où elle a brillé de quelque éclat, soit aux divers genres qu'elle comprend et aux grands écrivains qui s'y sont fait un nom. Toutes les littératures ont eu leur théâtre comique, soit par le développement original de leur génie, soit par reflet et imitation. On pourrait donc en chercher l'origine aussi haut que l'érudition littéraire peut remonter. Au delà des Grecs auxquels on s'arrête d'ordinaire, il est difficile de faire la part de la comédie entre les anciennes formes de représentations dramatiques de la Chine ou de l'Inde. Les légendes de ce dernier pays, en donnant au drame une origine divine, ne précisent pas assez les genres de spectacle que les génies aériens représentaient à la cour céleste d'Indra; mais sans se perdre dans ces époques mystérieuses et lointaines, la comédie a déjà de l'importance dans la littérature indienne avant notre ère. Elle y présente, avec Kalidasa, une fleur de délicatesse qu'elle a perdue plus tard dans l'Inde musulmane.

Les destinées de la comédie sont claires chez les Grecs et conformes aux lois du genre et à celles mêmes de l'esprit humain. Elle naît dans les fêtes bruyantes du culte de Bacchus. Elle célèbre le dieu et ses présents, et le réveil de toute la nature à l'époque du printemps où les Dyonisiaques avaient lieu. Elle est empreinte, à son origine, de grossièreté et de licence; elle est, après la solennité du mystère religieux ou de la tragédie, une explosion de verve satirique et bouffonne; les dieux et les héros n'y échappent pas. Mais tout s'ordonne et prend sa place. A la bacchanale succèdent des œuvres régulières. Alors la comédie marque ses directions et ses périodes; on distingue, d'un pays à l'autre et selon qu'elles s'éloignent plus ou moins de la commune origine, les comédies dorienne, mégarienne et athénienne. Dans cette dernière se présentent deux époques tranchées : la vieille comédie et la nouvelle. La première, celle d'Aristophane, de Cratinos, d'Eupolis, etc., et la seule que nous connaissions par des œuvres complètes, est toute politique : elle se jette dans la lutte des partis, elle est la satire personnelle en action. Elle attaque les chefs de l'État et les meneurs populaires; elle parodie leurs actes ou dé-

masque leurs projets, accuse leur ambition. Elle laisse aux personnages qu'elle attaque leurs propres noms et fait ses masques à leur ressemblance ou caricature. A côté de ses violences agressives, elle réserve une place aux graves enseignements, et elle prêche le peuple avec noblesse et dignité dans la parabase. A force de licence, la comédie ancienne se fit réprimer par la loi et garda quelque temps un silence honteux, dit Horace, n'ayant plus le droit de nuire. Après une période intermédiaire qu'on appelle la moyenne comédie et que ne représente aucun nom célèbre, vient la comédie nouvelle, qui est celle de Ménandre, Diphile, Philémon, etc. : c'est l'observation des mœurs combinée avec l'intrigue. Les types sociaux se dessinent et la vie grecque avec ses relations et ses contrastes est transportée sur la scène. Malheureusement les auteurs de la comédie nouvelle ne nous sont connus que par des fragments.

La comédie à Rome a des origines nationales analogues à celles de la comédie grecque. Les Atellanes sont le pendant des anciennes représentations des fêtes de Bacchus. L'art a peu de part à ces farces, à ces bouffonneries, favorables à la verve improvisatrice. La comédie romaine est transformée ou plutôt supplantée ensuite par l'imitation de la Grèce. Livius Andronicus met à la mode les pièces grecques, et celles de Plaute et de Térence ellesmêmes, à part l'idiome, ont l'air d'avoir été faites pour Athènes plutôt que pour Rome. Cependant les Romains font des efforts pour rendre à leur théâtre un caractère national ; ils gardent le premier rang littéraire aux comédies grecques, qu'ils appellent *palliatæ* ou *crepidæ*, parce que les costumes, le *pallium* ou les *crépides*, étaient grecs comme les sujets et les personnages ; mais ils tentent de créer à côté des comédies vraiment romaines, où l'action serait prise dans la vie romaine et où les acteurs porteraient le costume romain. De là trois nouvelles sortes de comédies latines : les *pretextatæ*, dont les personnages appartenant à la noblesse étaient revêtus de la toge pretexte ; les *togatæ*, où la simple toge indiquait des familles d'origine plébéienne, et les *tabernariæ*, dont la scène se passait dans les tavernes, entre gens de la populace. C'était, sous d'autres formes, notre distinction moderne du comique noble, bourgeois et bas comique. Les Latins avaient bien d'autres distinctions que nous expliquerons en leur lieu ; mais, malgré tous leurs efforts, ils restèrent pour la comédie, à l'égard des Grecs, dans une manifeste infériorité : *In comedia maxime claudicamus*, dit Quintilien (*Instit.*, liv. X, ch. I).

III. *La comédie dans les temps modernes.* — Entre les nations modernes, la France a acquis et conservé dans la comédie sa plus incontestable supériorité. Chez elle, comme partout ailleurs, le théâtre comique eut à la fois ses origines populaires et sa renaissance artificielle ou savante, sous l'influence de l'antiquité ou au contact des modes étrangères. L'élément comique n'eut qu'un rôle secondaire dans ces mystères du moyen âge où la foi chrétienne et ses légendes fournissaient la matière naïve des représentations dramatiques. La verve satirique de nos aïeux s'exerçait plutôt dans les fabliaux, les contes et les romans que dans des spectacles publics qui firent longtemps partie de la religion et du culte. La comédie ne parait chez nous qu'avec les soties, combinées avec les moralités. Elle prend possession d'elle-même dans la farce, dont *l'Avocat Pathelin* est le souvenir le plus populaire. Elle se forme et se transforme par l'imitation de l'Italie, de l'Espagne, par l'étude de l'antiquité, par celle enfin de la grande et universelle maîtresse d'originalité, la nature. Corneille, Racine montrent, en passant, que la scène française peut déployer à volonté la noblesse castillane et la verve aristophanesque. Puis vient Molière, qui, parti de la farce italienne, égale les Latins dans la comédie d'intrigue, les dépasse dans celle de mœurs et atteint, dans celle de caractère, à une hauteur dont les Grecs mêmes ne nous ont pas donné l'idée. Regnard, Lesage, Marivaux, soutiennent l'honneur de notre théâtre comique en y portant la variété ; Beaumarchais en fait un instant une arène politique. Les gracieuses et piquantes comédies se multiplient avec Collin d'Harleville, Picard, Étienne, tandis que Scribe agrandit et diversifie la forme du vaudeville. Enfin d'innombrables auteurs contemporains, faisant assaut de gaieté ou de hardiesse, d'esprit ou de folie, sur nos diverses scènes comiques, deviennent les pourvoyeurs ordinaires de tous les théâtres de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

La comédie eut un développement plus spontané que fécond en Italie, et s'y montra, dans une société élégante et corrompue, pleine de hardiesse et de licence. Elle paraît tellement naturelle au génie italien que, sans produire de grandes œuvres individuelles, elle jaillit intarissable dans une forme d'improvisation toute nationale, la *Commedia dell' arte* (voy. ces mots). Sur des canevas qui ne varient guère, elle donne à toute une famille de types et de personnages comiques une physionomie, des gestes, des masques et des costumes de convention qui leur sont conservés sur toutes les scènes étrangères.

En Espagne, l'essor de la comédie est retardé et contenu plus qu'en aucun autre pays de l'Europe par l'empressement sérieux du peuple pour le drame à grand spectacle consacré aux mystères religieux et aux légendes nationales. L'action, sur le théâtre espagnol, a toujours quelque chose d'héroïque, et la comédie qui lui est propre est celle de cape et d'épée, avec son emphase moitié sincère et moitié railleuse. Son héros favori est le matamore. Plus tard les auteurs espagnols, Lope de Vega, Calderon, etc., cultivent avec succès la comédie d'intrigue, sorte de roman d'amour et de jalousie que beaucoup de nations leur empruntent, mais qui brille plutôt par les jeux compliqués de l'imagination que par l'observation des mœurs.

L'Allemagne eut longtemps, à côté de ses mystères et miracles dramatiques, un théâtre comique d'ordre inférieur, et conforme à la grossièreté du goût national. Les comédies latines de Hroswita (voy. ce nom) sont un accident qui ne compte pas dans son histoire littéraire. Celles qui lui appartiennent sont des jeux de carnaval (*Fastnachtsspiele*), dignes de ces saturnales modernes où l'autorité lâchait la bride à la licence. Le héros national est Jean Saucisse, sorte d'Arlequin germanique bien différent de celui de l'Italie, et qui personnifie la vulgaire gloutonnerie, au lieu de l'élégante et sémillante corruption. Au XVIII^e siècle, le théâtre allemand, qui fait de si puissants efforts dans la tragédie et dans le drame, se contentera, dans la comédie, d'imitations étrangères et surtout de l'importation française.

La comédie anglaise reste aussi de beaucoup inférieure à la tragédie et au drame. Elle ne fournit, jusqu'à la fin du XVI^e siècle, que des intermèdes aux spectacles sombres et terribles qui plaisent à la nation. Avec Shakespeare, elle prend un essor original et mêle aux farouches inventions du drame des inspirations plaisantes ou gracieuses; puis elle remonte, comme la tragédie elle-même, à l'imitation de l'antiquité. La restauration des Stuarts est signalée par l'invasion des comédies du continent. La France surtout a une grande part dans cette importation. Du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, la mise à contribution de notre théâtre comique est le trait saillant de celui de l'Angleterre. Un mot spécial désigne ce perpétuel

système d'emprunt : c'est celui d'adaptation. On prend l'action, les personnages, toute la suite de l'intrigue, on change le nom de la pièce et l'on supprime le nom de l'auteur. Témoignage rendu par la fraude même en l'honneur de la fécondité inépuisable de l'esprit français dans la comédie, qu'il soutient et enrichit dans tous les genres, après l'avoir élevée, par l'étude des caractères, au plus haut degré de dignité que l'art dramatique puisse atteindre.

Cf. Ch.-Fr. Flœgel : *Histoire de la littérature comique* (1784-86, 4 vol.) ; — W. Schlegel : *Cours de littérature dramatique*, traduit de l'allemand par madame Necker de Saussure (Paris, 1814, 3 vol. in-8) ; — Saint-Marc-Girardin : *Cours de littérature dramatique* (Ibid., 1843-1860, 4 vol. in-18) ; — Marmontel, La Harpe, Batteux, Blair, Lemercier, etc. : *Éléments* et *Cours de littérature* ; — Babault : *Annales dramatiques* ; — Etienne : *Discours à l'Académie française* (7 novembre 1811) ; — Ch. Magnin : *les Origines du théâtre moderne*, avec *Introduction* sur celles du théâtre antique (Paris, 1838), t. I ; — Ed. Duméril : *Histoire de la comédie* (1864-69, t. I-II, in-8), contenant : *Période primitive, Théâtre asiatique, Origines de la comédie grecque, la Comédie ancienne*. — Voyez aussi les ouvrages indiqués pour les littératures de chaque pays, les différents genres que comprend la comédie, les théâtres de Paris et enfin la bibliographie de l'article THÉATRE.

COMÉDIE DE CAPE ET D'ÉPÉE. — Voyez CAPE ET ÉPÉE.

COMÉDIEN. — Voyez ACTEUR.

COMÉDIENS (LES), comédie de Casimir Delavigne (voy. ce nom).

COMÉDIENS ITALIENS. — Voyez ITALIENS.

COMÉDIES LARMOYANTES. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Nivelle de La Chaussée introduisit dans la comédie le pathétique, et ses pièces reçurent l'appellation ironique de *comédies larmoyantes*. Ce ne fut pas sans opposition que l'on accepta un genre dans lequel le passage subit du comique au sérieux est souvent forcé. Le genre nouveau parut équivoque. On y vit le retour du théâtre sans règles qu'avaient fait oublier Corneille, Racine et Molière. L'incertitude même du nom à donner à des œuvres étranges, qualifiées tour à tour de tragi-comédies, de tragédies bourgeoises, de comédies larmoyantes, ajoutait au discrédit des novateurs. « Rien n'étant si difficile que de faire rire les honnêtes gens, dit Voltaire, on se réduisit à donner des comédies romanesques, qui étaient moins la peinture fidèle des ridicules que des essais de tragédie bourgeoise. Ce fut une espèce bâtarde qui, n'étant ni comique ni tragique, manifestait l'impuissance de faire des tragédies et des comédies. » Cependant l'auteur de l'*École des mères* et du *Préjugé à la mode* trouva des imitateurs parmi des écrivains de grand talent. Diderot fixa les lois du genre dramatique mixte qui devint bientôt le drame moderne, et Beaumarchais adopta ses vues. Le *Père de famille* du premier, l'*Eugénie* du second, marquent la transformation de plus en plus sensible de la comédie larmoyante en drame. En Italie, où la littérature française du XVIII^e siècle exerça la plus grande influence, l'abbé Chiari mit à la mode la comédie pathétique (*commedia flebile*) ; mais Goldoni et Carlo Gozzi s'efforcèrent de réagir par des compositions d'un autre style contre cette disposition du goût (voyez DRAME)

Cf. Beaumarchais : *Essai sur le genre dramatique sérieux* ; — Diderot : *De l'interprétation de la nature*.

COMELLA (Luciano-Francisco DE), poëte dramatique espagnol, né en 1716 et mort en 1779. Il s'est efforcé de traiter, dans le vieux style national, des sujets empruntés à l'histoire des temps modernes : *Guillaume Tell, Catherine II devant Cronstadt, Frédéric II au camp de Torgau*, etc.

Cf. De Schack : *Geschichte der dram. Liter. und Kunst in Spanien*, t. III.

COMENIUS (Jean-Amos), ou COMENSKY, pédagogue et grammairien allemand, né le 28 mars 1592 à Comna, près de Brunn (Moravie), d'où lui serait venu son nom, mort à Amsterdam le 15 novembre 1671. D'une famille protestante qui avait fui devant la persécution, il s'affilia, avec ses parents, à la secte des frères Moraves. Il étudia aux universités de Herborn et de Heidelberg, voyagea en Angleterre et en Hollande, rentra en Moravie, fut recteur de quelques petites villes, puis, chassé par la persécution, se réfugia en Pologne et devint évêque des Moraves à Lissa. De nouveau persécuté, il passa plusieurs années à parcourir l'Angleterre, la Suède, la Hongrie ; il était appelé dans ces pays pour réformer le système des études. Après avoir séjourné dans quelques villes d'Allemagne, il alla se fixer à Amsterdam. Il fut, dans les derniers temps de sa vie, le fervent adepte de quelques mystiques célèbres, tels que Jacques Bœhm et Robert Flovdd, l'admirateur de la fameuse visionnaire Antoinette Bourignon, et la dupe de quelques autres illuminés dont il publia les écrits.

L'œuvre capitale de Comenius, sinon « son principal entêtement », comme dit Bayle, fut la réformation des écoles. Il prétendit donner une clef nouvelle pour l'intelligence des mots de toutes les langues et l'enseignement des choses qui tombent sous les sens. Deux ouvrages tendent à ce double but ; c'est, d'une part, le *Janua linguarum reserata seu Nova methodus comprehendendi facillime cujusvis nationis linguam, præsertim latinam vernaculamque* (Lissa ou Lesno, 1631), d'abord écrit en langue bohême par l'auteur et traduit dans presque toutes les langues de l'Europe ; c'est, d'autre part, l'*Orbis sensualium pictus* (Nuremberg, 1657, avec gravures), qu'on a confondu à tort avec le précédent : un des premiers livres à images composés pour les enfants ; il a été le point de départ des travaux de Basedow. Au même objet se rapportent : *Novissima linguarum methodus* (1648), *Apologia pro latinitate januæ linguarum* (1657) ; *Scholæ Ludus, seu Encyclopedia viva, hoc est Januæ linguarum praxis scenica* (Francfort, 1679). Les autres ouvrages de Comenius, qui en avait, dit-on, composé quatre-vingt-douze, se rapportent les uns à la philosophie, d'autres à la géographie du pays morave, quelques-uns à l'histoire des persécutions dirigées contre l'Église bohême.

Cf. Leutbecher : *J.-A. Comenius Lehrkunst* (Leipzig, 1853) ; — Gindely : *Ueber J.-A. Comenius Leben*, etc. (Vienne, 1855).

COMESTOR (Pierre), théologien français, né à Troyes, mort en 1198 à Paris. La rapidité avec laquelle il dévorait les livres le fit surnommer *Comestor* (le Mangeur). D'abord chanoine à Troyes, il devint chancelier de l'église de Paris, où il fut chargé de l'école de philosophie.

On a de lui : *Scholastica historia*, abrégé de la Bible et de l'Évangile, avec des commentaires, qui fut adopté pour les écoles (Reutling, 1471, in-fol. ; Utrecht, 1473, in-fol.), souvent réimprimé, et traduit par Guyart des Moulins, sous ce titre : *la Bible historiée* (Paris, 1495, 2 vol. in-fol., avec grav.) ; *Catena temporum*, traduit par Jehan de Rely, sous le titre de *Mer des histoires* (Paris, 1488, 2 vol. in-fol.) ; *Sermones*, imprimés sous le nom de Pierre de Blois (Mayence, 1600, in-4).

Cf. Dom Cellier : *Histoire des auteurs sacrés*.

COMIQUE. Ce mot désigne l'élément propre de la comédie, c'est-à-dire tout ce qui tend en elle à exciter le rire. Le comique peut se trouver dans les caractères ou dans les situations ou simplement dans les mots. Il est général ou relatif, suivant qu'il s'attache à des vices ou travers inhérents à la nature humaine et qui choquent le sens

de rectitude commun à tous les peuples, ou bien qu'il vient d'une opposition à des usages particuliers, à des conventions et à des modes passagères. Le comique, comme le rire, naît presque toujours d'un contraste, et il est tour à tour dans le fond et dans la forme des choses. La colère d'Alceste contre les vices de l'humanité n'est pas comique par elle-même; elle le devient par l'opposition de ses brusqueries avec le ton de flatterie banale du grand monde; elle l'est surtout par la contradiction où le misanthrope se met avec lui-même quand il est amoureux d'une coquette, vivant résumé des défauts qui excitent ses emportements.

On a distingué, dans la rhétorique française, trois genres de comique, parfois réunis dans les mêmes œuvres pour la variété des effets de scène : le comique noble, le comique bourgeois et le bas comique. Le comique noble, nommé aussi le haut comique, est le ridicule propre aux mœurs des grands; le comique bourgeois naît de la sottise prétentieuse dans une position modeste; le bas comique s'attache aux habitudes et au langage du peuple. Ces trois sortes de comique tiennent moins cependant à la diversité des classes auxquelles on les rapporte, qu'au caractère des personnages et aux situations qui les élèvent où les rabaissent tour à tour. Le comique est en lui-même noble ou grossier, et c'est à l'auteur à voir jusqu'où il doit faire monter ou descendre ses personnages, les sentiments naturels pouvant intervertir les rangs artificiels marqués par la société. Il n'en est pas moins vrai qu'ordinairement, le caractère du comique doit varier suivant le rang et l'éducation. On cite, comme un exemple parfait des nuances dans le comique, les deux scènes de brouille et de réconciliation qui ont lieu à la suite l'une de l'autre, dans le *Dépit amoureux*, entre les deux amants, puis entre Marinette et Gros-René. On voit, dans la première, tout ce que le comique noble peut avoir de délicatesse, et dans la seconde tout ce que le bas comique a de gaieté. Le cent d'épingles, le couteau de six blancs, et surtout la paille rompue, sont des traits de génie qui, sous le rapport de la verve, laissent au bas comique tout l'avantage. Mais la plaisanterie de Gros-René sur le potage qu'il voudrait rendre, indique aussi que le bas comique a un écueil, la grossièreté.

Des distinctions analogues peuvent se faire dans toutes les œuvres littéraires où le comique est de mise. Les nuances du comique conduisent même à des divisions de genres et d'ouvrages où le moins délicat a la plus forte part, sous les noms de grotesque, de burlesque ou de bouffon, et se développe à l'aise dans le vaste domaine de la parodie (voy. ces différents mots).

Cf. Les divers *Cours* et *Traités* de littér. dramatique.

COMIQUE, emploi de théâtre (voyez ACTEUR et PERSONNAGES DE THÉATRE).

COMME IL VOUS PLAIRA, comédie de Shakespeare (voy. ce nom).

COMMEDIA DELL' ARTE. La comédie en Italie a des caractères particuliers qui méritent d'être étudiés, comme ayant eu une influence très-marquée sur le théâtre moderne. Elle a été tantôt écrite, soit en vers, soit en prose, selon les règles d'Aristote et les modèles de l'antiquité, tantôt improvisée, pour le dialogue, d'après un canevas arrêté; la première s'appelle *sostenuta*, la seconde *commedia dell' arte*. Dans la comédie improvisée, le discours est sans cesse renouvelé; les acteurs s'inspirant de la situation dramatique, des circonstances de temps et de lieu, faisaient de la pièce qu'ils représentaient une œuvre changeante, incessamment rajeunie. Quant aux types comiques, ce sont les mêmes que ceux de la comédie italienne : ses masques et ses bouffons s'y retrouvent. Ce sont d'abord les quatre types principaux : Pantalon, le Docteur, le Capitan, et les Zannis ou Valets, avec leurs variétés de fourbes ou d'imbéciles, d'intrigants ou de poltrons; puis les amoureux, les Horace, les Isabelle; enfin les suivantes, comme Francisquine, ou Zerbinette.

Chaque acteur adoptant et conservant un personnage en rapport avec ses aptitudes, s'incarnait dans son rôle et, pour enrichir son discours, se faisait un fonds de traits conformes à son caractère. « Les comédiens, dit Niccolo Barbieri, étudient beaucoup et se munissent la mémoire d'une grande provision de choses : sentences, concetti, déclarations d'amour, reproches, désespoirs et délires, afin de les avoir tout prêts à l'occasion, et leurs études sont en rapport avec les mœurs et les habitudes des personnages qu'ils représentent. » Ainsi Fr. Andreini a fait imprimer les rodomontades qu'il débitait dans ses rôles de capitan. Du reste, la parole va de pair avec l'action, et celle-ci se soutient par l'abondance des jeux de scène. La plupart des acteurs étaient des gymnastes de premier ordre capables de donner un soufflet avec le pied, ou d'exécuter dans l'intérieur de la salle de spectacle des ascensions périlleuses. Beaucoup d'initiative leur était laissée et la verve de parole de l'acteur, ses lazzi, son talent mimique faisaient la plus grande partie du succès de la *Commedia dell' arte*. Parfois les acteurs improvisateurs se servaient, comme d'un canevas, de telle pièce écrite. Ils le firent souvent pour l'*Emilia* de Luigi Groto, en brodant sur le plan du poëte comique un dialogue qui leur appartenait. D'autre part, telle *Commedia dell' arte*, apres être restée longtemps au répertoire en simple canevas, a été écrite soit par celui qui en avait disposé le scenario, soit par tout autre auteur dramatique.

On donne à la comédie *all' improviso* une origine antérieure à celle de la comédie régulière, qui n'a commencé, en Italie, qu'au XVe siècle par des *rappresentazioni*. On la rattache aux Atellanes, et l'on croit en reconnaître les types principaux dans les fresques de Pompéi et d'Herculanum. Mais au XVe siècle elle devient un art savant, et dès ce moment elle popularise, en les fortifiant, des types comiques à la diffusion desquels la Renaissance servira puissamment. Avec l'attrait du genre, la réputation de quelques troupes passa les monts. Henri III fit venir en France, en 1576, pour se rendre favorables les États de Blois, celle des *Gelosi* (jaloux de plaire) dirigée par Flaminio Scala, dit Flavio, auteur de nombreux scenarios, troupe qui comptait dans ses sociétaires Francesco Andreini et la célèbre Isabelle, sa femme. Aux *Gelosi* succédèrent, vers 1614, les *Comici Fedeli*, qui se rendirent à Paris sur l'invitation de Marie de Médicis. Ils y revinrent en 1621 et en 1624. Puis un des leurs, Nicolo Barbieri dit Beltrame, forma une nouvelle troupe qui séjourna à Paris, et dont Molière enfant suivit les représentations. En Italie, la *Commedia dell' arte* était au XVIIe siècle plus brillante que jamais. La comédie écrite était tombée si bas, avec Michel-Ange Buonarotti le Jeune, Scipion Errico, et même le napolitain Porta, que la comédie improvisée manifeste seule le génie comique des Italiens à cette époque. Quelques grands acteurs, tels que Fiorelli dit Scaramouche et l'Arlequin Dominique, la soutenaient par leur talent. Elle reprit à la France, mais perfectionné, ce que celle-ci lui avait emprunté; et les pièces de Molière passèrent pour la plupart, réduites à leur canevas, dans le répertoire mobile de la *Commedia dell' arte*. C'est peut-être le moment du plus grand éclat de ce genre dramatique. Mais Goldoni et Carlo Gozzi approchent : l'un, par ses comédies écrites avec un talent réel, supplante la comédie *all' improviso*; l'autre, par son théâtre fiabesque, transforme la comédie italienne, dont il conserve

à peine quelques masques et bouffons. Avec eux prit fin la *Commedia dell' arte*, décidément rejetée dans le passé de l'histoire du théâtre en Italie.

Cf. Louis Riccoboni : *Histoire de l'ancien théâtre italien*, publiée par les frères Parfaict (1753);— Des Boulmiers : *Histoire du théâtre italien* (1769, 7 vol. in-12) ; — Cailhava d'Estandoux : *Traité de la comédie* (Paris, (17.) ; — Charles Magnin : *les Commencements de la comédie italienne* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1847), et *Histoire des marionnettes* (Paris, 1855, in-8) ; — Maurice Sand : *Masques et bouffons de la comédie italienne* (Ibid., 1862, 2 vol. in-8) ; — Jules Guillemot : *le Théâtre italien* (*Revue contemporaine* du 15 mai 1866) ; — Louis Moland : *Molière et la comédie italienne* (Paris, 1867, in-8).

COMMELIN (Jérôme), imprimeur français, né à Douai, mort en 1598. Ayant embrassé la Réforme, il alla résider à Genève, puis à Heidelberg. Sans atteindre la beauté de celles des Aldes et des Estiennes, ses éditions classiques sont remarquables. On distingue celles d'*Eunape*, d'*Héliodore* et d'*Apollodore*, et parmi les Pères de l'Église grecque, celles de *saint Athanase* et de *saint Chrysostome*. Sa marque était une « Vérité alluminée des rayons du soleil ».

Cf. Foppens : *Bibliotheca belgica*.

COMMENDON (Jean-François), cardinal et homme d'État italien, né à Venise le 17 mars 1524, mort à Padoue le 25 décembre 1584. Nonce de la cour de Rome qui, suivant Fléchier, « n'eut jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé, plus fidèle, » il aima et cultiva les lettres au milieu de ses fonctions diplomatiques. On a de lui : *Oratio ad Polonos* (Paris, 1573, in-4), traduit en français par Belleforest (Ibid., in-8), et des poésies insérées dans le recueil de l'Académie des *Occulti*.

Cf. A.-M. Graziani : *De vita J.-F. Commendoni* (Paris, 1609, in-4 ; traduit par Fléchier (1671, in-12).

COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE, ouvrage de Lucien (voy. ce nom).

COMMENTAIRE, en latin, *commentarius liber*, proprement dit livre de méditation intime. Ce mot désigne d'abord une sorte d'écrits autobiographiques ayant avec les Mémoires l'analogie la plus étroite. Chez les Romains, les mémoires mêmes recevaient le nom de commentaires. Ceux des principaux citoyens qui avaient été mêlés aux affaires publiques, consignèrent les actes de leur vie par écrit. Sylla avait rédigé des commentaires en vingt-deux livres qu'il termina la veille de sa mort. Lucullus avait pris le même soin. Auguste laissa aussi des commentaires. On en dit autant de Tibère et d'Agrippine. Les ouvrages des historiens latins montrent assez qu'il existait à Rome beaucoup d'écrits du même genre, vers les derniers temps de la république et sous les empereurs. De tous les commentaires des Romains, il ne nous reste que ceux de César *Sur la Guerre des Gaules* et *Sur la guerre civile*. Ce sont sans doute les modèles les plus parfaits d'un genre dont la simplicité et le naturel du style ont été l'unique règle. Les modernes ont parfois employé aussi le mot de commentaires pour leurs mémoires. Blaise de Montluc a appelé ainsi les siens.

On nomme ensuite commentaires le travail de critique littéraire, philologique, historique, etc., auquel certains ouvrages donnent lieu. Il y a des annotations plus étendues que les œuvres elles-mêmes, comme celles faites sur les poëmes de Gongora. Dans l'antiquité, les poëmes homériques ont surtout provoqué de nombreux commentaires. Ceux de Zénodote, d'Aristarque et de Didyme, sont particulièrement célèbres. Pindare, dont la langue devint vite obscure, eut de bonne heure des commentateurs. Térence fut commenté par le grammairien Donat, et Virgile par Servius. Au moyen âge, l'enseignement des écoles ne fut autre chose qu'un commentaire perpétuel de la philosophie d'Aristote. Dante, qui devait susciter toute une légion de commentateurs, en eut dans son siècle même, et Boccace occupa le premier une chaire créée à Florence pour l'explication de la *Divine Comédie*. A la renaissance des lettres, les commentateurs des écrivains anciens s'attachèrent plus au langage qu'à l'esprit des œuvres : ce sont tous de purs philologues. Les littératures orientales ont eu à leur tour leurs annotateurs. De notre temps, l'Inde antique a été l'objet d'études approfondies, sous forme de commentaires de ses grandes œuvres. Il serait trop long de rappeler tout ce que notre propre littérature a déjà fait naître de bons et judicieux commentaires. Corneille a été commenté par Voltaire ; Molière, Racine, Boileau, Pascal, etc., par une nuée de critiques et de philologues. Mais le livre commenté par excellence c'est la Bible, dont l'interprétation a même créé, sous les noms d'exégèse et d'herméneutique, deux branches spéciales d'études.

Le travail des commentateurs est loin d'avoir toujours été utile. Beaucoup ont émis des suppositions bizarres que le simple bon sens condamne. Les poëmes d'Homère, en particulier, ont eu le privilége de suggérer les interprétations les plus singulières, depuis Anaxagoras qui, au rapport de Diogène Laërce, ne voyait dans ses œuvres que des allégories, jusqu'à M. Max Müller qui fait de l'*Iliade* le tableau d'une révolution solaire, accomplie en vingt-quatre heures. Suivant le hollandais Croese, l'*Odyssée* est l'histoire des Israélites sous les patriarches, et Troie n'est que Jéricho ; selon l'antiquaire anglais Bryant, Homère, Égyptien de naissance, aurait dérobé ses poëmes dans le temple d'Isis. Le Napolitain Vincent Coco vit dans les livres homériques une œuvre italienne; Grave, écrivain flamand de la fin du dernier siècle, soutint qu'Homère était originaire de la Belgique, et que les événements de la guerre de Troie se sont passés aux environs d'Amsterdam. Dante, tour à tour, selon les commentateurs, catholique, hérétique, révolutionnaire, est sorti de leurs mains torturé et plus énigmatique que jamais. Il semble qu'il y ait des grâces et des travers d'état pour les commentateurs. « Les gens d'étude, dit Malebranche, s'entêtent de quelques auteurs; s'il y a quelque chose de vrai et de bon dans un livre, ils se jettent aussitôt dans l'excès ; tout en est vrai, tout en est bon, tout en est admirable. Ils se plaisent même à admirer ce qu'ils n'entendent pas, et ils veulent que tout le monde l'admire avec eux. Ils tirent gloire des louanges qu'ils donnent à ces auteurs obscurs, parce qu'ils persuadent par là aux autres qu'ils les entendent parfaitement. » L'un de nos meilleurs maîtres de la critique érudite, Boissonade, a fait ainsi la confession de ses confrères : « Les commentateurs ont un naturel tout particulier; il n'y a point pour eux de mauvais livres ; rien ne les ennuie : ils ont le don de tout lire, et quoiqu'ils ne l'aient jamais formellement avoué, on peut soupçonner que les auteurs excellents ne sont pas tout à fait ceux qu'ils préfèrent. »

COMMENTAIRES DES PONTIFES. — Voyez ANNALES (Grandes).

COMMINATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

COMMINES (Philippe DE LA CLYTE, sire DE), ou COMINES et COMMYNES, sire d'Argenton, né vers 1447 à Commines, en Flandre, mort au château d'Argenton en 1509. Orphelin à l'âge de neuf ans, il fut élevé par un tuteur qui lui apprit l'italien, l'espagnol et l'allemand, mais ne lui fit pas étudier le latin et le grec. Après avoir été mêlé aux événements militaires et aux négociations des règnes tourmentés de Louis XI et de Charles VIII, il consacra ses années de retraite, sous Louis XII, à écrire ses *Mémoires*, doublement précieux, au point de vue historique et au point de vue des

progrès de notre langue. Commines est, en date, le premier écrivain français vraiment moderne. Son ouvrage offre le meilleur texte pour étudier la transition entre la langue du moyen âge et celle du XVI^e siècle. Son style est clair, précis, plein de malice gauloise et en même temps d'une naïveté apparente. En ce dernier point, il se rapproche de Montaigne. « Ce qui semble naïveté chez eux, dit Sainte-Beuve, n'est qu'une grâce et une fleur de langage qui orne leur maturité, et d'où leur expérience, si consommée qu'elle soit, prend à nos yeux je ne sais quel air de nouveauté précoce, qui la rend agréable et piquante, et qui l'insinue. »

Commines adressait ses *Mémoires* à un de ses amis, archevêque de Vienne, pour que celui-ci les rédigeât en latin. Il était d'autant plus impartial, d'autant moins ambitieux, qu'il croyait seulement fournir des matériaux ; mais son récit, monument de vérité et de finesse, est resté l'expression définitive de son temps. Il est aussi le vrai début de l'histoire politique en France. Au siècle précédent, Froissart, le dernier et le plus brillant des historiens du moyen âge, donnait à tout une couleur chevaleresque ; Commines cherche philosophiquement les causes vraies de l'héroïsme ; il parle avec ironie des seigneurs qui font inutilement montre de bravoure ; il aime peu la guerre ; il s'élève contre les abus de pouvoir des grands, même des rois. Dans le chapitre intitulé *Caractère du peuple français et du gouvernement de ses rois*, il pose en principe qu'il n'y a ni roi ni seigneur qui ait pouvoir de mettre un denier sur ses sujets, sans octroi et consentement de ceux qui doivent le payer ; que les rois et princes, quand ils n'entreprennent rien que du conseil de leurs sujets, en sont plus forts et plus craints de leurs ennemis. Il ajoute que, de toutes les seigneuries du monde dont il a connaissance, celle où la chose publique est le mieux traitée, c'est l'Angleterre, parce que les communes s'y sont réservé une part dans le gouvernement. Ce sont, à leur naissance, les idées modernes, telles qu'elles seront développées par Montesquieu et par les écrivains postérieurs. C'est par là que les *Mémoires* de Commines ont mérité d'être appelés « le bréviaire des hommes d'État ». Comme justesse de peinture, personne n'a égalé Commines dans la narration des dernières années de Louis XI. Ce roi paraît chez lui dans tout son naturel ; s'il est parfois odieux, c'est nous qui, par la réflexion, le voyons tel : l'historien ne le dit pas, et il paraît ne pas le sentir. Ce manque d'indignation vertueuse, la tendance à ne blâmer, en toutes choses, que l'insuccès, ne permettent pas de le comparer, comme on l'a fait, à Tacite ; il serait plutôt, sans en avoir conscience, notre Machiavel. Les *Mémoires* de Commines ont été imprimés d'abord en 1523. Parmi les éditions postérieures on remarque, à part les collections Petitot et Michaud, celle de Langlois-Dufresnoy (Londres, 1747, 4 vol. in-4), et surtout celle que M^lle Dupont a donnée sous les auspices de la Société de l'histoire de France (Paris, 1840-1847, 3 vol. in-8). M. Kervyn de Lettenhove a publié plus récemment : *Lettres et négociations de Philippe de Commines*, avec un commentaire historique et biographique (1867-68, t. I-II, in-8).

Cf. Mademoiselle Dupont : *Notice*, en tête de son édition ; — de Barante : *Histoire des ducs de Bourgogne* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I.

COMMIRE (Jean), poëte latin moderne, né le 25 mars 1625 à Amboise, mort en 1702 à Paris. Membre de la Société de Jésus, il professa la théologie, et se fit un nom par son talent pour la poésie latine. Il a moins de verve et d'élévation que Santeuil, mais plus d'élégance et plus de grâce. Il a réussi surtout dans les idylles et les fables. On a une édition complète de ses *Œuvres* (Paris, 1753, 2 vol. in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*.

COMMODIEN, *Commodianus*, poëte latin du III^e siècle, né probablement en Afrique, où l'on croit qu'il fut évêque. Son surnom de *Gazæus* indique sans doute ses fonctions de trésorier de l'Église. Il a laissé, sous le titre d'*Instructiones adversus gentium deos pro christiana disciplina*, un poëme divisé en quatre-vingts parties, où il attaque les croyances des païens et des juifs et confirme la foi des nouveaux chrétiens. La dévotion de l'auteur s'y déploie avec zèle, mais la poésie y manque tout à fait ; les règles mêmes de la versification y sont souvent violées. Par une bizarre recherche, chaque partie reproduit en acrostiche son titre particulier, et les vingt-six derniers vers forment aussi un acrostiche, présentant la signature de l'auteur : *Commodianus mendicus Christi*. Publiée d'abord par Rigault (Toul, 1650, in-4), l'œuvre de Commodien a été insérée dans la *Bibliothèque des Pères*, et rééditée par Schurzfleisch (Wittenberg, 1704, in-4). On a encore de lui un petit poëme, *Carmen apologeticum adversus Judæos et Gentes*, que dom Pitra a inséré dans le *Spicilegium Solemnense* (Paris, 1852).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*, t. I.

COMMUNICATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

COMPAGNI (Dino), écrivain italien, né à Florence, mort en 1323. Il fut deux fois prieur de la République et nommé gonfalonier de justice en 1293. Il paraît avoir été l'ami de Dante, son contemporain. On a de lui, sous le titre de *Cromaca*, une histoire politique de Florence de 1280 à 1312, période importante par les transformations des peuples et des cités de l'Italie au milieu des luttes des Guelfes et des Gibelins. Ce livre exact, précis, rapide et substantiel, écrit en toscan sous la forme d'un journal, d'un « livre de raison » destiné à se conserver dans la famille, est devenu par sa langue pure, dépourvue surtout de gallicismes, un excellent « texte » philologique pour les académies modernes de l'Italie. Il a été imprimé à Florence (1587, in-4, et 1728), à Pise (1818), à Livourne (1830), à Parme (1842), etc. La *Chronique* de Dino Compagni fait partie de la collection de Muratori et de la bibliothèque diamant de Barbera de Florence. On a encore de cet écrivain un *Discours* (*oratione*) sur son ambassade à Avignon, auprès du pape Jean XXII.

Cf. Karl. Hillebrand : *Dino Compagni, Étude historique et littéraire sur l'époque de Dante* (Paris, 1862, in-8).

COMPARAISON. — Voyez FIGURES DE PENSÉES et LIEUX COMMUNS.

COMPARSES. On appelle ainsi, au théâtre, des groupes d'hommes et de femmes qui représentent sur la scène des personnages muets. Les comparses sont guidés dans leurs évolutions par les figurants ; ces derniers sont attachés régulièrement au théâtre, tandis que les comparses sont recrutés pour la représentation du jour parmi des gens de bonne volonté ayant le goût des planches et qui se contentent d'une mince rétribution. C'était parmi les gardes-françaises qu'on prenait, sous Louis XVI, ceux de l'Opéra. Les directeurs des théâtres où se jouent des pièces militaires obtiennent aisément de l'autorité d'utiliser comme comparses des soldats de la garnison. Sur le théâtre grec, il y eut des comparses muets faisant nombre dans les chœurs, non pas dans les beaux temps de la choragie, mais lorsque, le zèle et la fortune des citoyens ayant diminué, on dut songer à faire des économies sur l'instruction des choreutes.

COMPENDIUM, un des synonymes d'abrégé (voy. ce mot). Son étymologie latine (*cum*, *pendere*, resserrer la dépense, économiser) marque l'écono-

mie de place, de temps et d'argent, obtenue par la réduction en petit format de tout l'enseignement d'un art ou d'une science. Le *compendium* était très-usité au moyen âge et tenait lieu de ce que nous appelons aujourd'hui manuel. Il s'appliquait à la théologie, à la philosophie, au droit, à la médecine. Il était le contraire des traités complets, des sommes. Il a fourni à notre langue l'adjectif *compendieux*, signifiant succinct, abrégé, et l'adverbe *compendieusement*, en abrégeant. Mais, par une bizarre destinée, ce dernier mot, à cause de sa longueur sans doute, tend de nos jours à signifier amplement et en détail.

> Je vais, sans rien omettre et sans prévariquer,
> *Compendieusement* énoncer, expliquer,
> Exposer à vos yeux l'idée universelle
> De ma cause et des faits renfermés en icelle,

dit l'Intimé dans *les Plaideurs*, et cet emploi ironique d'un mot savant à contre-sens est peut-être devenu l'origine d'une faute ridicule de langage.

COMPENSATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES et RÉFUTATION.

COMPENSATIONS (DES), traité d'Azaïs (voy. ce nom).

COMPLAINTE, chanson populaire, composée sans art ou avec une trivialité calculée et contenant le récit grotesque d'un événement tragique ou d'un crime célèbre. Le mot *complainte* n'a pas toujours eu cette acception. Il désignait, à l'origine de notre langue, le récit naïf et plaintif d'un événement malheureux, mais non sans grandeur. La *Mort de Roland à Roncevaux* fut une complainte guerrière, avant d'être, sous forme de chanson de geste, une véritable épopée. Cette sorte de chanson avait alors de l'analogie avec les cantilènes (voy. ce mot), qui furent le germe de nos grands poëmes héroïques. Une des complaintes les plus anciennes et les plus populaires fut celle du *Juif-Errant*, qui a changé successivement de forme et de style, suivant les pays et les époques. La chanson burlesque de *la Palisse* fut, dans son premier texte, un récit en complainte de la bataille de Pavie. Jusque-là, la complainte ne se distingue guère de la chanson historique populaire (voy. CHANSON).

Dans son acception moderne, la complainte fut au dernier siècle une des formes de la parodie. A la Révolution française, elle prend une importance historique et suit un à un les événements. On cite des complaintes sur la mort de Marat, sur le supplice d'Hébert. Une des plus célèbres est celle de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise, avec description du tonneau-mitrailleur :

> Cette machine infernale,
> Au lieu d'eau, contenait des balles,
> Et cette invention d'enfer
> Avait des cercles de fer.

Parmi les complaintes sur les assassinats célèbres, on se rappelle encore celle de Fualdès, avec ce portrait de l'un de ses meurtriers :

> Bastide le gigantesque,
> Moins deux pouces ayant six pieds
> Fut un scélérat fieffé
> Et même sans politesse.

Le dernier trait est resté classique. Vinrent ensuite les complaintes sur l'assassinat du duc de Berry, sur Papavoine, sur Fieschi, sur Lacenaire et tant d'autres célébrités du crime et de la guillotine.

Cf. Les sources bibliographiques de l'art. *Chanson*.

COMPLEXION. — Voyez FIGURES DE MOTS.

COMTE (Auguste), philosophe français, né à Montpellier en 1795, mort à Paris en septembre 1857. Élève de l'École polytechnique, où il fut plus tard répétiteur et examinateur, il se jeta dans ce mouvement de réformation universelle auquel les mathématiciens prirent une si grande part et exerça autour de lui une certaine influence par un ensemble de doctrines qu'il appela le *positivisme*, et dont la prétention est de réunir toutes les connaissances humaines en un vaste système, où les sciences sociales se rattachent aux sciences naturelles, comme celles-ci aux sciences mathématiques. La philosophie positive, composé peu homogène des doctrines de Fourrier, de Saint-Simon et de Hegel, est exposée avec plus d'ambition que de précision et de clarté dans les ouvrages suivants : *Cours de philosophie positive* (1839-1842, t. I-VI, in-8, inachevé), traduit en anglais par miss H. Martineau; *Système de politique positive* (1828, in-8), remanié plus tard avec le sous-titre de *Traité de sociologie instituant la religion de l'humanité* (1851-1854, in-8); *Discours sur l'ensemble du positivisme* (1848, in-8); *Calendrier positiviste* et *Catéchisme positiviste* (plusieurs fois réimprimés). Auguste Comte a publié aussi quelques livres spéciaux de mathématiques. Comme fondateur de système, il a eu la bonne fortune de rencontrer un disciple enthousiaste et un apôtre dévoué dans M. Littré, qui, mettant au service de la doctrine positiviste l'autorité de son nom et de sa science, a publié : *Paroles de philosophie positive* (1860, broch. in-8), et *Auguste Comte et la philosophie positive* (1863, 1 fort vol. in-8), sans compter la propagande faite périodiquement dans la *Revue positive*. [*Dictionn. des Contemporains*, 1re et 2e édition.]

Cf. Littré : ouvrages cités; — Stuart Mill : *Auguste Comte et le positivisme*, traduit en français par G. Clémenceau (1868, in-18).

COMTE (THÉATRE). — Voyez JEUNES ÉLÈVES (Théâtre des).

COMTE DE POITIERS (LE), roman d'aventures, d'un auteur inconnu du XIIIe siècle. C'est une ébauche fort imparfaite de deux récits qui n'ont entre eux aucun lien. Dans le premier, le duc de Normandie fait avec le comte de Poitiers le pari qu'il triomphera en moins d'un mois de la vertu de sa femme; il échoue dans son entreprise. Dans la seconde partie, l'empereur Noiron, c'est-à-dire Néron, dont on fait ici un prince chrétien, est délivré des mains des infidèles. Ce roman, qui a 1700 vers, a beaucoup emprunté au roman de *la Violette*. Fr. Michel l'a publié (Paris, 1831, grand in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

COMTE (LE) DE CARMAGNOLE, tragédie de Manzoni; — LE COMTE DE COMINGES, roman de Mme de Tencin; — LE COMTE D'ESSEX, tragédie de Th. Corneille; — LE COMTE LUCANOR, ouvrage de don Juan Manuel; — LE COMTE DE WARWICK, tragédie de La Harpe, de Cahusac (voy. ces noms).

COMTESSE D'ANJOU (LA), roman de chevalerie (voy. ALART PESCHOTTE); — LA COMTESSE D'ESCARBAGAS, comédie de Molière (voy. ce nom).

COMUS (LE), drame lyrique de MILTON (voy. ce nom).

CONAXA, comédie d'Étienne (voy. ce nom).

CONCEPTISME, nom que l'on donne, en Espagne, à une secte littéraire dont Alonzo Ledesma, au XVIe siècle, fut l'initiateur et le chef. C'était un certain mysticisme de pensée, au service duquel on prodiguait les métaphores les plus étranges, les pointes, les jeux de mots, et jusqu'aux calembours. Cette école avait surtout ses adeptes dans la chaire chrétienne. Les conceptistes, par leurs excès, provoquèrent, de la part des cultistes, une réaction mal entendue qui ajouta encore à la confusion, fatale au bon goût, dans laquelle tomba la littérature espagnole au XVIIe siècle (voy. GONGORISME).

CONCESSION. — Voy. FIGURES DE PENSÉES.

CONCETTI, pluriel du mot italien *concetto*, signifiant conception, pensée, et, par extension,

pensée brillante. En passant dans la langue française, ce mot a restreint son acception, et il se prend toujours en mauvaise part; il désigne des effets de mots, des pensées recherchées, plus ingénieuses que vraies, des traits d'esprit hors de propos. Cette expression nous est venue de l'Italie, à l'époque où Marini brillait à la cour de Marie de Médicis. On appela concetti les pensées subtiles qui avaient de la ressemblance avec la manière de ce poëte. Mais, avant le mot, la chose s'était déjà produite chez nous et ailleurs. Chez les Grecs, la décadence des lettres fut marquée par cet abus de l'esprit. Parmi les Latins, Ovide montra le premier, dans ses vers, de ces ornements dangereux : *Dulcibus abundat vitiis*, dit Quintilien. Ces vices agréables ne sont autre chose que des concetti. Pline le Jeune en est rempli. En Italie, Dante sut se préserver du raffinement et du précieux; Pétrarque, en se modelant sur la simplicité antique, s'écarta d'ordinaire d'un écueil qui est celui du genre qu'il traitait. On peut en dire autant de Boccace, de Machiavel et de l'Arioste. C'est dans le Tasse que l'on trouve la marque sensible d'un défaut qui devait bientôt grandir démesurément. L'amour de la nouveauté et l'ennui que causaient des ouvrages calqués froidement sur les modèles de l'antiquité portèrent les écrivains de la seconde moitié du XVI^e siècle à donner plus de relief et de couleur au style, plus de brillant et de singularité aux idées. Chez le Tasse, le *concetto* est toujours un trait ingénieux et délicat, mais qui n'est pas à sa place. Costanzo et Tansillo l'imitèrent. Avec Guarini et Baldi, la manie de l'esprit fit de nouveaux progrès ; enfin, Marini, séduisant ses contemporains par de véritables talents poétiques, forma une école amoureuse de l'enflure perpétuelle, des idées singulières, des jeux de mots, des tirades de vers où la même idée est répétée sous toutes ses faces. Il appelle le rossignol « un son volant, une voix emplumée, un souffle vivant vêtu de plumes, un chant ailé, une plume harmonieuse, le petit esprit d'harmonie caché dans de petites entrailles, » et cela coup sur coup, en quelques vers :

> Una voce pennuta, un suon volante
> E vestito di penne, un vivo fiato,
> Una piuma canora, un canto alato,
> Un spiritel'che d'armonia composto
> Vive in si anguste viscere nascosto.

Il appelle la rose : « l'œil du printemps, la fleur des fleurs, la prunelle de l'amour, la pourpre des prairies. » Les étoiles sont pour lui : « les flambeaux des funérailles du jour, les miroirs du monde et de la nature, les fleurs immortelles des campagnes célestes. » Dans son poëme d'*Adonis*, on trouve cette peinture de l'amour : « Lynx privé de la lumière, Argus aux yeux bandés, vieillard à la mamelle, antique enfant, ignorant érudit, guerrier sans armes, parleur muet, riche mendiant, erreur agréable, douleur désirée, cruelle blessure d'un ami compatissant, paix guerrière et calme orageux, le cœur le sent et l'âme ne le comprend pas, volontaire folie, mal chéri, repos fatigant, utilité nuisible, espérance sans espoir, mort vivante, crainte téméraire, rire douloureux, verre dur, diamant fragile, embrasement glacé, glace ardente, abîme éternel de discorde en plein accord, paradis infernal, enfer céleste. »

Le style de l'école de Marini est plus exagéré encore que celui du maître. Les étoiles deviennent « des ardents sequins de la banque du ciel, des agneaux lumineux, des vers luisants éternels. » Le ver luisant lui-même est « une petite lanterne allumée, une chandelle incarnée. » La mer agitée par la tempête est « un ventre gonflé par l'hydropisie » ; les poissons, « des Laurents aquatiques, » parce que le gril les menace; les nuages, « des matelas aériens. » Un mariniste voulant expliquer comment le bourreau avait dû frapper plusieurs fois Pompée, dit « qu'il avait l'âme trop grande pour qu'elle pût sortir par une seule blessure » :

> Perche libera aver non puo l'uscita
> Per una sola piaga alma si grande.

Un autre fait faire à un berger qui va partir pour la chasse la réflexion suivante : « Avant d'aller chasser, je voudrais voir Clizia : je voudrais apprendre de ses beaux yeux l'art de blesser. » Un autre s'adresse aux yeux noirs d'une demoiselle : « Beaux yeux vêtus de deuil, n'avez-vous point par hasard tué quelqu'un ? »

> Occhi vestiti a bruno,
> Avete forse ricciso qualcheduno ?

Enfin, tout ce qu'il y a de précieux et de ridicule dans la manière de Marini se trouve renfermé dans ces vers d'Achillini, qui est, avec Preti, l'un de ses plus extravagants disciples. « Je vois mon Lesbin avec la fleur des fleurs à la main ; je respire la fleur, je soupire pour le pasteur ; la fleur soupire des odeurs, Lesbin aspire les ardeurs ; j'odore l'odeur de l'une, j'adore l'ardeur de l'autre : odorant et adorant en même temps, je sens par l'odeur et par l'ardeur la glace et le tourment. »

En Espagne, Gongora et Ledesma inaugurèrent le règne du style recherché et fondèrent deux écoles spéciales du gongorisme et du cultisme (voy. GONGORISME). L'Allemagne eut elle-même ses traducteurs de la poésie italienne qui s'efforcèrent d'en imiter les brillants défauts. Jean Klay et la Bergerie de la Pegnitz, Hoffmanswaldau, etc., rivalisèrent d'emphase et de petits effets de style, dans un idiome mal assoupli à ces finesses.

La France ne fut point exempte de la contagion du mauvais goût général dans les littératures de l'Europe à la fin du XVI^e et au commencement du XVII^e siècle. Bien que Boileau, dans son tableau, d'ailleurs si exact, de l'invasion des pointes en France, ait cru pouvoir dire qu'elles nous étaient venues de l'Italie, il est certain qu'avant Marini, Ronsard, Villon, Saint-Gelais, Passerat, Bertaut, Desportes, Marot, offraient des exemples de cette tendance au bizarre et au jeu de mots. Que dire des vers de ce dernier, marquant par des cliquetis de sons la douleur des peuples ?

> Romorentin sa perte remémore,
> Cognac s'en cogne en sa poitrine blême,
> Anjou fait joug, Angoulême est de même.

Le concetti, qui confine aux divers défauts propres à chaque nation ou à chaque époque, s'est souvent mêlé à l'enflure, comme dans l'épitaphe d'Hélène de Boissi par Saint-Gelais :

> De ses valeurs un juste monument,
> Toute la terre elle eut entièrement
> Pour son cercueil, et la grand mer patente
> Ne fut que pleurs, et le clair firmament
> Lui eût servi d'une chapelle ardente.

Chez Malherbe lui-même, qui est loin d'être exempt des défauts de son temps, même alliance du mauvais goût et de l'emphase dans ces vers sur saint Pierre :

> C'est alors que ses cris en tonnerre s'éclatent;
> Ses soupirs, ce sont vents que les chênes combattent :
> Et ses pleurs, qui tantôt descendaient mollement,
> Ressemblent un torrent qui, des hautes montagnes,
> Ravageant et noyant les voisines campagnes,
> Veut que tout l'univers ne soit qu'un élément.

Les fameux vers de l'ode à Dupérier sur cette vie de jeune fille aussi courte que la vie des roses, sont devenus un modèle de gracieuse et touchante comparaison ; mais dans leur forme primitive,

> Et ne pouvait Rosette être mieux que les roses
> Qui ne vivent qu'un jour,

ils n'étaient qu'un trait de bel esprit, un jeu de mots, un concetti. Théophile, Saint-Amant, le P. Lemoyne, etc., maintiennent l'influence du faux

brillant italien dans les genres élevés. Le poignard de Pyrame qui rougit, le traître ! de s'être souillé de sang, est un concetti parfait. Balzac, Voiture, tous les familiers de l'hôtel de Rambouillet sont des marinistes qui poussent la recherche du bel esprit jusqu'à la fatigue. Sous l'influence de tant d'exemples, Corneille ne saura jamais se défendre des concettis. On a remarqué, dans *la Toison d'or*, ce jeu de mots de la reine Hypsipyle faisant allusion aux sortilèges de Médée :

> Je n'ai que des attraits et vous avez des charmes.

Mais Corneille a de ces jeux de bel esprit dans ses meilleures œuvres. Il y a dans le *Cid* trois ou quatre effets de style sur le sang, comme celui-ci :

> Ce sang qui, tout sorti, fume encore de courroux
> De se voir répandu pour d'autres que pour vous.

Le plus souvent l'amour du grandiose lui fait unir, lui aussi, le concetti à l'emphase. C'est une image commune chez lui que celle de ces vers d'*Héraclius*, où Pulchérie dit à Phocas :

> La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
> Que Dieu tient déjà prête à le réduire en poudre.

Voltaire s'étonne de ce que personne ne se récriait contre Corneille, quand, dans sa tragédie d'*Andromède*, Phinée dit au Soleil :

> Viens, soleil, viens voir la beauté
> Dont le divin éclat me dompte,
> Et tu fuiras de honte
> D'avoir moins de clarté.

Corneille en avait vu et fait applaudir bien d'autres, sous la triple influence de l'Italie, de l'Espagne et de notre propre littérature depuis la Renaissance. On trouve peu de concettis dans Racine, et encore à ses débuts. Ainsi l'on cite, dans *Andromaque*, ce vers de Pyrrhus :

> Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

La passion fit taire le bel esprit, et le bon sens, l'amour de la vérité l'empêchèrent de renaître, ou du moins de reprendre un pareil empire. Boileau y fut bien pour quelque chose par la guerre qu'il fit aux pointes (voy. ce mot), ce nom français du concetti.

CONCILES (Collections des). — Voy. Actes des Conciles.

CONCORDANCE, titre donné à un répertoire de mots ou de textes destiné à montrer les rapports qui existent entre divers passages d'un même livre ou entre des passages tirés de livres différents. Cette sorte de répertoire a eu surtout la Bible pour objet. Saint Antoine de Padoue a laissé les *Concordantiæ morales Sacræ Scripturæ*, qui furent imprimées en 1575 et en 1641 ; mais le grand travail sur la *Concordance de la Bible* a été commencé par le dominicain Hugues de Saint-Cher, qui mourut en 1263. Devenu provincial de son ordre en France, il employa, dit-on, cinq cents religieux à la rédaction du recueil qui porte son nom, et qui a été successivement amélioré plus tard par divers érudits, notamment par Luc de Bruges, dont la Concordance parut sous ce titre : *Sacrorum Bibliorum vulgatæ editionis concordantiæ* (Anvers, 1617, 5 vol. in-fol.). Les concordances des Évangiles portent le nom d'*Harmonie*. Calvin en a fait un traité sous ce titre. Il y a une concordance des *Canons*, *Concordantia discordantium canonum*. Les Arabes ont aussi des *Concordances du Coran*. Quoique le mot s'emploie peu en dehors de ce qui regarde les livres saints, il a été dressé une *Table des concordances* entre les articles du Code civil et les passages de Pothier qui s'y rapportent (Paris, 1824, in-8).

CONDÉ (José-Antonio), célèbre historien et orientaliste espagnol, né en 1765 à Paraleja, dans la province de Cuenca, mort à Madrid le 20 octobre 1820. Membre de la Société royale de Madrid, conservateur de l'importante bibliothèque de l'Escurial, il fut exilé de 1813 à 1817, malgré la modération de ses opinions politiques. Il a traduit de l'arabe la *Description de l'Espagne*, par le chérif Al. Edris le Nubien (1729, in-12, avec texte et notes) et inséré des *Mémoires sur les monnaies arabes*, dans le recueil de l'Académie espagnole. Mais son principal ouvrage est l'*Histoire de la domination des Arabes en Espagne, d'après des manuscrits et mémoires arabes* (Historia de la dominacion, etc. ; Madrid, 1820-21, 3 vol. in-fol. avec planches). Cette histoire, exclusivement puisée à des sources arabes, a été jusqu'à ce jour très-louée par les critiques espagnols et étrangers ; plus récemment, MM. Dozy et Renan en parlent comme d'un ouvrage qui fourmille des fautes les plus grossières et attestent l'ignorance de la langue arabe. Elle a été traduite en français par de Marlès (Paris, 1825, 3 vol. in-8) et en allemand par Kutschmann (Karlsruhe, 1824-25, 3 vol. in-8).

Cf. Dozy : *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne* (Leyde, 1860, 2 vol. in-12) ; — Lemcke : *Handbuch der span. Literatur*, t. I.

CONDÉ (Louis Ier de Bourbon, prince de), homme d'État et mémorialiste français, né à Vendôme en 1530, mort en 1569 au combat de Jarnac. Connu par son esprit d'opposition à la couronne de France et son antagonisme avec les Guises, il a laissé des *Mémoires contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en France*, depuis la mort de Henri II (1559-1564). C'est une suite de lettres aux rois François II et Charles IX, aux reines, aux princes du sang, aux ministres du roi, de proclamations, de relations de faits militaires, et autres documents reliés par de courtes narrations. La plus complète édition est celle de Secousse (5 vol. in-4). Une partie a été insérée dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Michaud-Poujoulat, t. VI.

Cf. Duc d'Aumale : *Histoire des princes de Condé* (Paris, 1869, 2 vol. in-8).

CONDILLAC (Étienne Bonnot de), philosophe français, né en 1715 à Grenoble, mort le 3 août 1780. Frère puîné de Mably, il fut, comme ce dernier, destiné à l'état ecclésiastique, entra dans les ordres, reçut l'abbaye de Mureaux, puis celle de Flux, près de Beaugency, mais n'exerça pas les fonctions ecclésiastiques. Très-réservé dans sa conduite et dans l'expression de ses idées relativement aux questions de théodicée et de morale, il ne se compromit pas dans les discussions philosophiques de l'époque, bien qu'il fût lié avec Diderot et Jean-Jacques Rousseau. Il s'enferma dans le domaine de la philosophie spéculative. En 1757, il devint précepteur de l'infant de Parme, Ferdinand. En 1768, il entra à l'Académie française.

Le premier ouvrage que publia Condillac a pour titre : *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (Amsterdam, 1746, 2 vol. in-12). Il y suit les traces de Locke, et reproduit la méthode, les principes, les conséquences de l'*Essai sur l'entendement humain*, distinguant, dans l'homme, deux séries de pensées : la première, qui vient de la sensation ; la seconde, qui a son origine dans la réflexion ou retour de l'âme sur ses propres opérations. Dans cet ouvrage, il traite amplement de la question de l'origine du langage et de ses rapports avec la pensée, qui tient une grande place dans presque tous les écrits. Pour l'auteur, le langage est le produit d'une invention purement humaine, telle que par exemple l'invention de l'imprimerie. Il explique ainsi jusqu'au langage d'action, réduit pour les premiers hommes, comme celui des enfants, à des gestes, des cris, des mouvements. Il y rattache la parole, le rhythme, la musique et la danse, toutes les variétés de la prosodie et les nuances d'harmonie et de couleur

propres aux différentes langues. Subordonnant ensuite la pensée à la parole, il fait du langage et de ses signes la cause de la supériorité intellectuelle et arrive à cette conclusion excessive : « Une science n'est qu'une langue bien faite. »

Les deux ouvrages suivants de Condillac sont plus exclusivement philosophiques. C'est d'abord le *Traité des systèmes* (Amsterdam, 1749, 2 vol. in-12), où il combat les idées innées de Descartes, la vision en Dieu de Malebranche, les monades et l'harmonie préétablie de Leibniz, enfin le système de Spinosa; c'est ensuite le *Traité des sensations* (Paris, 1754, 2 vol. in-12), l'un des livres qui eurent le plus de crédit dans tout le siècle: l'auteur ne distinguant plus, comme Locke, deux sources de nos idées, la sensation et la réflexion, ramène tout à la première, et entreprend de montrer quelles idées nous devons à chaque sens. Il suppose une statue organisée intérieurement comme nous, animée par un esprit qui n'a encore reçu aucune idée, et il ouvre successivement aux diverses impressions dont ils sont susceptibles, chacun des sens de cette statue, en commençant par l'odorat, celui de tous les sens qui semble contribuer le moins aux connaissances de l'esprit, pour finir par le toucher, le plus philosophique de tous.

Le *Cours d'études*, que Condillac fit « pour l'instruction du prince de Parme » (Parme, 1769-1773, 13 vol. in-8), est toute une bibliothèque; il renferme : *Grammaire, Art d'écrire, Art de penser, Art de raisonner, Histoire ancienne, Histoire moderne, Étude de l'histoire*. La *Grammaire* est divisée en deux parties : dans la première, intitulée *Analyse du discours*, l'auteur recherche les signes que nous fournissent les langues en général pour analyser la pensée; dans la seconde, qui a pour titre *Eléments du discours*, il examine quelles règles exige la langue française pour que l'analyse de nos pensées ait le plus de clarté et de précision. Dans l'*Art d'écrire*, il étudie d'une manière originale les lois naturelles de la construction, les rapports du style avec les différents genres littéraires, et les conditions de l'harmonie, portant à outrance la rigueur de l'analyse philosophique dans les matières d'imagination et de poésie. L'*Art de penser* traite de l'analyse, considérée comme une méthode naturelle, et l'*Art de raisonner* est presque tout en exemples, tirés de l'ordre scientifique. « Il importe peu, dit l'auteur, que je vous fasse un traité de l'art de raisonner; mais il importe que vous raisonniez. » L'*Histoire ancienne*, divisée en dix-sept livres, n'embrasse guère, suivant l'ancien usage, que la Grèce et Rome. L'*Histoire moderne*, qui comprend vingt livres, unit aux faits politiques les progrès des lettres, des sciences et de la philosophie. L'*Étude de l'histoire* est divisée en trois parties : dans la première, l'auteur établit que l'histoire doit être une école de morale et de politique; dans la seconde, il examine les gouvernements de divers États européens; dans la troisième, il traite des moyens de corriger les vices des gouvernements et des lois. « Les princes sont les administrateurs et non pas les maîtres des nations, » telle est la conclusion de l'ouvrage. « Condillac n'est point un historien éloquent, dit La Harpe; c'est un sage qui cherche à convertir le récit des faits en résultats moraux pour l'instruction de son élève, et qui, s'appliquant surtout à lui montrer la connexion des causes et des effets, le met à portée de comprendre ce qui, dans tous les temps, peut faire le bonheur ou le malheur des nations. »

Condillac, si longtemps le chef de l'école sensualiste en France, n'est ni le créateur du système, ni même un de ses théoriciens les plus originaux. Il l'a résumé, condensé d'une façon ingénieuse et agréable; il lui a donné une simplicité, une clarté apparentes qui l'ont rendu populaire, en faisant l'effet de le mettre à la portée de tous les esprits. Son analyse, factice et artificielle, en réduisant toute chose en ses éléments par la rigueur de la méthode, semblait tout éclaircir. De là le prestige exercé pendant un demi-siècle par l'écrivain, au profit d'une doctrine qu'il représentait très-incomplétement; car il ne tirait pas les conséquences matérialistes qu'elle contenait et que l'école éclectique en fit sortir, pour l'en accabler.

Condillac a encore publié : *Traité des animaux* (Amsterdam, 1775, 2 vol. in-12), où il cherche à démontrer que les bêtes ont des idées, de la mémoire, jugent et comparent; *le Commerce et le gouvernement* (Ibid., 1776, in-12), ouvrage d'économie politique; *la Logique* (Paris, 1780, 2 vol. in-12), qui offre un résumé de tous les écrits philosophiques de l'auteur. La *Langue des calculs* ne parut qu'après sa mort (Paris, 1798, in-12). Ses *Œuvres complètes* (Paris, 1798, 23 vol. in-8) ont été réimprimées (Paris, 1803 et suiv., 32 vol. in-12; 1821-1822, 16 vol. in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — Laromiguière : Royer-Collard et Victor Cousin : *Leçons* et *Cours de philosophie*; — F. Bouillier, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

CONDORCET (Marie-Jean-Antoine-Nicolas CARITAT, marquis DE), mathématicien, philosophe et publiciste français, né le 17 septembre 1743 à Ribemont, en Picardie, mort le 6 avril 1794. Voué à la Vierge par sa mère, il porta jusqu'à l'âge de dix ans le costume de jeune fille. Son oncle, qui était évêque, lui donna pour premier précepteur un jésuite, et le plaça ensuite au collége des Jésuites de Reims, d'où il vint au collége de Navarre à Paris. Une thèse de mathématiques qu'il soutint, à l'âge de seize ans, devant d'Alembert et Clairaut, lui mérita des éloges qui décidèrent de son avenir, et lui firent refuser la carrière des armes pour se consacrer à l'étude. A la suite de mémoires remarquables, il fut admis à l'Académie des sciences en 1769. Ayant publié les *Éloges de quelques académiciens morts de* 1666 *à* 1699 (Paris, 1773, in-12), ouvrage dont le mérite fut apprécié par ses collègues, il fut nommé, en 1773, secrétaire perpétuel en survivance. Il ne devint titulaire qu'en 1788, après la mort de Grandjean de Fouchy; mais il commença bien auparavant à écrire les *Éloges*, qui sont au nombre de ses meilleures œuvres, notamment ceux de La Condamine, d'Euler, de d'Alembert, de Buffon, de Franklin.

Ses relations intimes avec Turgot firent de lui un économiste et un philosophe. On a remarqué qu'en économie politique et en philosophie il s'en tint à peu près à développer, à populariser, à servir les idées et les croyances de son illustre et généreux ami. De même, en mathématiques, il marcha sur les traces de d'Alembert; de même l'influence de son commerce avec Voltaire paraît avoir guidé ses essais en littérature. Les *Lettres d'un théologien à l'auteur du Dictionnaire des trois siècles* (Berlin, 1774, in-8), qu'il publia sous le voile de l'anonyme, contre Sabatier de Castres, furent, à cause de la tournure piquante des plaisanteries, attribuées à Voltaire. L'édition des *Pensées* de Pascal, qu'il donna avec l'*Éloge* de l'auteur et des *Notes critiques* (Londres, 1776, in-8), fut spécialement approuvée par le philosophe de Ferney. Les infidélités de l'édition faite par les jansénistes y étaient signalées pour la première fois. Condorcet fut reçu à l'Académie française en 1782; il prit pour texte de son discours de réception : *les Avantages que la société peut retirer de la réunion des sciences physiques aux sciences morales*. Parmi les nombreux écrits qu'il composa ensuite, et dont la plus grande partie était relative à la politique,

nous signalerons : les *Essais sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* (Paris, 1785, in-8); la *Vie de Turgot* (Paris, 1786, in-8); la *Vie de Voltaire* (Genève, 1787, 2 vol. in-18), reproduite en tête de quelques éditions des œuvres du philosophe.

A la Révolution, Condorcet fut élu membre de l'Assemblée législative, puis de la Convention. Il rédigea la déclaration de l'Assemblée, du 29 décembre 1791, aux gouvernements qui menaçaient la France; il fit, en avril 1792, le rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique, dont il demandait la gratuité à tous les degrés; il fut aussi le rédacteur du manifeste adressé après le 10 août à la France et à l'Europe. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la peine la plus grave après la mort et pour l'appel au peuple. Décrété d'arrestation, comme brissotin, le 8 juillet 1793, il trouva un asile rue Servandoni, chez Mme Vernet, proche parente des peintres du même nom. C'est là qu'il écrivit, sans la ressource des livres, son ouvrage le plus célèbre, l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Il y composa aussi son unique pièce de vers, *le Polonais exilé en Sibérie*, où il exprimait surtout ses sentiments de tendresse pour son épouse et sa fille, et dont on a retenu ces deux vers :

> Ils m'ont dit : « Choisis d'être oppresseur ou victime. »
> J'embrassai le malheur et leur laissai le crime.

A la suite d'un décret de la Convention menaçant de mort quiconque recueillerait un proscrit, il ne voulut pas compromettre plus longtemps la personne qui l'avait soustrait au danger pendant huit mois, et quitta sa retraite, à peine vêtu, le 5 avril 1794, erra dans la campagne, passa la nuit dans une carrière, et fut arrêté dans une auberge de Clamart, où il était entré, pressé par la faim. Emprisonné à Bourg-la-Reine, il s'empoisonna avec un poison qu'il tenait de son beau-frère Cabanis.

L'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* a pour but de montrer, par le développement des facultés humaines à travers les siècles, que l'homme est un être essentiellement perfectible, et que nul ne peut assigner un terme à ses progrès futurs. Les obstacles qui l'ont arrêté dans ses développements sont la superstition et la tyrannie. L'ouvrage est partagé en dix époques. Les trois premières époques sont : d'abord celle des peuplades isolées vivant de la chasse et de la pêche, ensuite celle de la vie pastorale, en troisième lieu celle des peuples agriculteurs; la quatrième et la cinquième époques embrassent la civilisation grecque et romaine; deux époques sont remplies par le moyen âge, qui est traité avec toute l'injustice qu'on devait attendre d'un philosophe du XVIIIe siècle; la huitième époque commence à l'invention de l'imprimerie et se termine à Descartes; le tableau du mouvement des esprits au dernier siècle remplit la neuvième époque. Enfin arrive la partie la plus originale et la plus intéressante du livre, celle qui renferme la prédiction de nos destinées à venir. La destruction de l'inégalité entre les citoyens d'un même peuple, la destruction de l'inégalité entre les nations, le perfectionnement de la nature même de l'homme et des facultés dont il est doué, tels sont les résultats que l'auteur espère et prédit. Il ne doute pas que les progrès de la médecine, de l'hygiène, de l'économie politique et du gouvernement général de la société ne doivent prolonger pour les hommes la durée de la vie. « Mais nous ignorons, dit-il, quel est le terme que la vie ne doit jamais dépasser; nous ignorons même si les lois générales de la nature en ont déterminé un au delà duquel elle ne puisse s'étendre. » Les rêves, dans ce remarquable ouvrage, se mêlent aux idées profondes. Le style manque de coloris et a de la lourdeur. Rivarol a dit que Condorcet écrivait avec de l'opium sur des feuilles de plomb; c'est une appréciation excessive, où l'esprit a plus de part que la critique : on ne peut contester que Condorcet écrit avec clarté et élégance. Quant au reproche de froideur, qui lui a été fait, bien des passages de ses œuvres le démentent, et rappellent plutôt le mot de d'Alembert : « C'est un volcan couvert de neige ».

Outre les ouvrages dont nous avons parlé et ceux que nous avons indiqués, Condorcet a écrit de nombreux articles pour l'*Encyclopédie* et a collaboré à la *Bibliothèque de l'homme public* (Paris, 1790-1792, 28 vol. in-8). Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par sa femme, aidée de Garat et de Cabanis (Paris, 1804, 22 vol. in-8); elles ont été rééditées par Arago (Paris, 1847-1849, 12 vol. in-8). — Mme DE CONDORCET, née Marie-Louise-Sophie de Grouchy, sœur du maréchal, née en 1764, morte en 1822, a traduit la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith (Paris, 1798, 2 vol. in-8), et a joint à cette traduction des *Lettres sur la sympathie* adressées à Cabanis.

Cf. Diannyère : *Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet* (Paris, 1796, in-8); — Fr. Arago : *Biographie de Condorcet* (1841, in-4); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III.

CONECTE (Thomas), prédicateur français, né à Rennes au XIVe siècle, mort à Rome en 1434. De l'ordre des Carmes, il quitta son couvent pour aller à travers le monde prêcher contre le luxe des femmes et la dissolution du clergé. Après avoir remué la Bretagne, la Flandre et l'Artois, il se rendit à Rome, où il tonna contre les vices des grands dignitaires de l'Église. Le pape Eugène IV le fit saisir et il fut condamné au feu comme hérétique. Son éloquence était déclamatoire, sa parole abrupte et même grotesque, mais avec de la chaleur et de la puissance. Il est regardé comme un précurseur de la Réforme.

Cf. D'Argentré : *Hist. de Bretagne*, liv. X (édit. de 1588).

CONFÉRENCE. Dans l'Église catholique, ce mot a plusieurs sens qui offrent de l'intérêt pour l'histoire de la chaire. Il a signifié, à une certaine époque, une sorte d'instruction faite aux fidèles, sous forme de discussion entre deux prédicateurs, dont l'un explique la doctrine, l'autre représentant l'incrédulité, l'ignorance ou la tiédeur des auditeurs. Presque toujours les objections mal choisies, mal présentées et mal soutenues de ce dernier, rendaient à celui qui dogmatisait la victoire trop facile. — Ce qu'on nomme surtout aujourd'hui *conférence* est un discours moins solennel que le sermon, ayant en général pour objet d'exposer devant les fidèles les dogmes et les préceptes de la religion ou de rappeler aux membres du clergé l'importance et l'étendue de leurs devoirs. Les *Conférences ecclésiastiques* de Massillon sont d'une grande éloquence. Suivant Maury, elles sont « incomparablement plus originales et plus riches en idées neuves et lumineuses que ses sermons. » Parmi les conférences qui ont eu le plus de retentissement, il faut citer celles de l'abbé Frayssinous à Saint-Sulpice, sous l'Empire et sous la Restauration; celles du P. Lacordaire à Notre-Dame de Paris, puis à Lyon, à Grenoble, à Toulouse; celles des PP. de Ravignan, Hyacinthe, Félix, à Notre-Dame; celles du cardinal Wiseman, traduites de l'anglais par Alfr. Nettement. — Les réunions dans lesquelles des ministres de religions diverses ont discuté sur les vérités de la foi portent aussi le nom de *conférences*, ainsi que les discours prononcés dans ces réunions. On a, par exemple, les *Conférences de Bossuet avec Claude, ministre de Charenton*. Les réunions des ministres d'un

même culte, dans le but d'examiner en commun certains points de la doctrine ou de la discipline, s'appellent aussi conférences. Nous avons des recueils intitulés : *Conférences ecclésiastiques d'Angers, Conférences ecclésiastiques de Langres, de La Rochelle, de Luçon, de Paris, de Périgueux, du Puy, de Rodez*, etc. — Enfin, on emploie le mot *conférence* dans le sens de collation, de concordance. — Dans un autre ordre d'idées, on a donné, de nos jours, le nom de conférences aux lectures publiques (voy. ces mots).

CONFESSIO AMANTIS, ouvrage de Gower (voy. ce nom).

CONFESSIONS, CONFIDENCES. En littérature, le nom de *confessions* est donné à des mémoires que leurs auteurs prétendent marquer d'un cachet de franchise absolue. C'est cette prétention qui fait toute la différence entre les Confessions et les Mémoires, pour lesquels il suffit de s'en tenir à la vérité dans les actes, sans dévoiler le fond même des sentiments. Saint Augustin, Jean-Jacques Rousseau ont écrit des confessions, et, si différents que soient leurs livres, qui vivront autant que leurs noms, ils restent, dans leur contraste, les deux types classiques du genre. La *Confession d'un enfant du siècle*, d'Alfred de Musset, est une véritable autobiographie. Les *Confessions d'un mangeur d'opium*, de Thomas de Quincey, sont mieux dans le cadre ordinaire des confessions. Il existe des ouvrages qui sont des confessions sans en porter le titre. Tel est le livre latin de Jérôme Cardan : *De vita propria;* tels sont les *Essais* de Montaigne, les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* de M^lle de la Vallière, etc. La sincérité qui fait le charme des confessions en est aussi le péril. Elle risque de faire tomber l'écrivain dans des détails repoussants. La peinture des laideurs morales qu'il dévoile, afflige et laisse une impression défavorable que rien ne saurait dissiper. J.-J. Rousseau a fourni lui-même plus de moyens d'attaquer ses principes, trop souvent en désaccord avec ses actes, que ses adversaires les plus passionnés n'auraient su en trouver.

Il y a une variété de confessions qui prennent le nom de *confidences*. Ce mot indique chez l'auteur l'intention de choisir entre les faits de sa vie et de garder une certaine réserve. C'est le titre que Lamartine a donné à ses premiers volumes d'épanchements offerts au public sur sa personne, sa jeunesse et sa famille (*Confidences*, 1849, in-8; *Nouvelles confidences*, 1851, in-8). C'est aussi le titre de « Confidences » que M^me Sand aurait dû préférer à celui d'*Histoire de ma vie* (1854), pour un ouvrage destiné à ne nous transmettre sur une existence très-accidentée que des récits de choix et discrètement voilés. « Le public y a trouvé, suivant le *Dictionnaire des Contemporains*, au lieu des révélations piquantes qu'il y cherchait, l'histoire exubérante du développement intime et philosophique, peu d'anecdotes, point de scandale, beaucoup de psychologie. »

Souvent l'auteur de confessions ajourne la publicité qu'elles doivent avoir au temps où il ne sera plus là pour en recevoir les éclaboussures. Tel est le cas de Chateaubriand pour ses *Mémoires d'outre-tombe;* il n'a pas voulu voir troubler ses derniers jours par le bruit que devait faire l'aveu trop sincère de ses inconséquences de conduite et de ses palinodies. Les confessions posthumes sont exposées à être moins l'aveu des fautes de l'auteur qu'un prétexte d'accusations contre ses contemporains. C'est ainsi que les *Mémoires du duc de Raguse* (1856-1857, 9 vol. in-8) ont fait dire, lors de leur apparition, que leur auteur s'était embusqué derrière son tombeau pour tirer impunément sur ses ennemis.

Cf. Œttinger : *Bibliographie biographique.*

CONFIDENTS, personnages dramatiques. Dans la tragédie grecque, il y avait deux sortes de confidents : le confident intime et le chœur ou confident public. La tragédie moderne, sauf quelques exceptions, a supprimé le chœur, mais les confidents privés ont été maintenus. Avant Corneille, c'était la nourrice, sous le nom d'Alison, qui dans la tragédie, aussi bien que dans la comédie, jouait ce rôle. La nourrice éloignée de la scène, la confidente prit diverses figures et devint Céphise, Doris ou Phédime. Il ne faut pas toutefois appeler confidents les acteurs qui ont un intérêt et une part dans l'action, mais ceux qui n'ont d'autre rôle que de faire parler et d'écouter. Dans *Polyeucte*, Néarque n'est pas un confident; Albin, au contraire, en est un; dans *Andromaque*, Phenix et Pylade ne sont pas autre chose, sans en avoir le nom; Œnone en a le titre dans *Phèdre*, malgré le rôle actif qu'elle remplit.

Les confidents ont acquis une assez grande importance pour la marche de l'action dans la tragédie du XVII^e et du XVIII^e siècle. Chaque personnage marche escorté d'un autre lui-même, qui l'écoute penser tout haut et lui donne la réplique. On ne se mettait pas en peine de dissimuler ces commodes artifices et souvent, dans la distribution des pièces, la dénomination de confident revenait autant de fois qu'il y avait de personnages. Voltaire s'est moqué de cet usage et il a supprimé de son théâtre le mot de confident, sans faire disparaître la chose. Ces personnages ou plutôt ces ombres qui les dédoublent et qui ne concourent pas par eux-mêmes à l'action, sont aujourd'hui à peu près bannis de la scène; et c'est en partie pour suppléer aux services qu'ils rendaient en écoutant parler les personnages principaux, que l'école romantique a multiplié les monologues. Est-il plus naturel de se parler souvent et longtemps à soi-même que d'avoir auprès de soi quelqu'un à qui parler? On aura beau faire, il faudra toujours, au théâtre, accorder plus ou moins à la convention.

Cf. Babault : *Annales dramatiques.*

CONFIRMATION. C'est, en termes de rhétorique, cette partie du discours dans laquelle l'orateur s'efforce de prouver ce qu'il a avancé dans la proposition; elle en est donc la partie essentielle. Arguments, lois, titres, témoignages, tout s'y trouve réuni pour convaincre. C'est au tact de l'orateur à choisir les preuves, à les disposer dans l'ordre le plus favorable à sa cause, à développer plus longuement celles qui auront le plus d'influence sur ses auditeurs, à réunir en un faisceau celles qui, prises isolément, seraient d'un médiocre effet; c'est à son esprit de logique à trouver l'enchaînement qu'il convient de leur donner pour que l'attention soit tirée en un même sens et non déroutée par un discours sans suite; c'est à sa prévoyance sagace à laisser de côté les preuves dangereuses qui peuvent être rétorquées contre lui. On a donné sur tous ces points, dans les traités de rhétorique, des règles partagées en quatre divisions : choix des preuves, ordre des preuves, manière de traiter les preuves, liaison des preuves. Suivant les uns, il faut commencer par les preuves les plus faibles; suivant les autres, et Cicéron est de ce nombre, il faut placer les meilleures au commencement et à la fin. Mais ici les règles n'ont qu'une importance relative, et les traités finissent eux-mêmes par conclure qu'il appartient fréquemment au jugement de l'orateur et à l'intérêt de sa cause de s'affranchir des règles. — On dit que la confirmation est *directe*, lorsque les preuves apportées par l'orateur ont directement pour but la démonstration de ce qu'il a avancé; on dit qu'elle est *indirecte*, quand ses preuves ont pour but de détruire celles de son adversaire. La

confirmation indirecte porte le nom spécial de *Réfutation*.

Cf. V. Le Clerc : *Nouvelle rhétorique* (1822 ; 10e édit., 1848, in-18).

CONFRÉRIES DRAMATIQUES. — Voyez BASOCHE, ENFANTS-SANS-SOUCI et PASSION.

CONFUCIUS, philosophe et historien chinois, dont le vrai nom est *Kong-fou-tseu*, ou *Kong-tsée*, né à Tséou-y, ville du royaume de Lou (le Chantoung actuel), en 551 avant J.-C., mort vers 479. Il était issu d'une famille qui avait donné à la Chine l'empereur Hoang-ti, son premier législateur. Orphelin à trois ans, il fut élevé avec soin par sa mère. Ses disciples ont recueilli et publié les circonstances de sa vie : A dix-sept ans, il avait un emploi public. A vingt et un ans il était chargé de l'inspection du travail des champs et des industries pastorales d'une province. A la mort de sa mère, il remit en honneur les solennités des obsèques, depuis longtemps oubliées, et passa ses années de deuil dans un recueillement qui commença sa réputation de philosophe. Il fut appelé à la cour du roi de Yien, puis il voyagea dans les diverses parties de l'empire, répandant sa doctrine. Son expérience rapidement acquise lui valut le poste de ministre du peuple, où il se fit remarquer par de sages réformes, puis celui de grand juge. Confucius fut le régulateur suprême des institutions, des mœurs et des idées de son pays ; il fut un grand législateur sans avoir imposé de lois et par le seul ascendant de son génie. Comme le remarque Voltaire : « Il ne faisait point le prophète ; il ne se disait point inspiré ; il n'enseignait point une religion nouvelle ; il ne recourait point aux prestiges. » Il devint, après sa mort, l'objet d'une vénération inaltérable. Les récompenses publiques ne furent accordées qu'aux actions vertueuses qu'il avait vantées ; les lois châtièrent les délits qu'il avait condamnés ; et quand on voulut faire l'éloge d'un empereur, on se borna à dire qu'il avait régné selon les préceptes de Confucius. Il y eut à Pékin un temple de la littérature consacré aussi au culte de Confucius. Au printemps de chaque année, l'empereur vint y rendre à la sagesse et au patriotisme du grand philosophe l'hommage de tout l'empire.

Confucius révisa et composa en partie les *Kings*, livres canoniques des Chinois, au nombre de cinq, en s'aidant de la tradition et de divers écrits. Il a commenté le *Li-ki* ou livre des cérémonies, collection de préceptes sur les usages et les actes de la vie, et coordonné le *Chi-king* ou Livre des chants, recueil de 305 pièces, toutes antérieures au VIIe siècle avant notre ère. Il se divise en quatre parties : chansons populaires, odes historiques, hymnes chantées dans les grandes solennités religieuses. Le *Chi-king* a été publié d'après l'interprétation latine du P. Lacharme, par Mohl (Stuttgard, 1830). Il a composé le *Chou-king* ou Livre des annales, vaste histoire à la fois politique, morale et profondément philosophique. Elle commence avec le règne de son ancêtre Hoang-ti, 2637 ans avant notre ère. La valeur des faits, étudiés comme enseignement, est rehaussée par la puissance d'un style grave, profond, énergique, et par une grande fermeté de raisonnement. C'est en même temps un traité d'économie sociale. Ce livre a été traduit en français par le P. Gaubil (Paris, 1770, in-4) et par M. Pauthier dans ses *Livres sacrés de l'Orient* (Paris, 1841). Le texte, accompagné d'une traduction anglaise, a été publié par James Legge (Hongkong, 1861 et suiv., in-8 : *The Chinese classics*, t. III). Les deux derniers livres canoniques de Confucius sont le *Tchoun-tsieou* ou l'histoire des diverses provinces de la Chine, qui commence à l'an 770 avant J.-C., et le *Hiaking*, dialogue sur la piété filiale.

Après les *Kings* viennent les *Ssé-chou*, qui émanent de Confucius comme doctrine, mais qui vraisemblablement ont été rédigés par ses disciples. Ce sont : 1° le *Ta-hio* ou la Grande science, art de gouverner les peuples avec sagesse ; 2° le *Tchoung-young*, ou le Milieu immuable, particulièrement attribué à Tseu-ssé, petit-fils de Confucius, et où est exposé l'art d'éviter les extrêmes dans la vie, en s'aidant de la science et de la vertu ; il a été publié en chinois, avec traductions latine et française, par Abel Rémusat (Paris, 1817, in-4) ; 3° le *Lung-Yu*, ou dialogues, recueil d'entretiens de Confucius avec ses disciples. Ces trois ouvrages ont été traduits en français par G. Pauthier sous le titre d'*Œuvres de Confucius* (Paris, 1837-41, in-8). Leur texte a été publié avec traduction anglaise, par J. Legge (t. Ier de la collection citée plus haut). Les *Ssé-chou* avaient précédemment été traduits en latin et paraphrasés par les PP. Intorcetta, Hendrich, Rougemont et Couplet, sous le titre de *Confucius Sinarum philosophus* (Paris, 1687, in-fol.).

Cf. *La Morale de Confucius* (Amsterdam, 1688, in-8) ; — le P. Amiot : *Vie de Confucius* dans les *Mémoires sur les Chinois*, t. XII.

CONFUTATION. — Voyez RÉFUTATION.

CONGLOBATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

CONGO (LANGUE), langue africaine parlée en plusieurs dialectes peu différents, dans les royaumes de Yumba, de Louango, de Kakongo, d'Angoy et d'autres petits États circonvoisins. Le congo a une grande analogie avec les idiomes cafres, notamment avec celui qui est parlé sur la côte de Mozambique. On lui assimile, jusqu'à l'identifier avec lui, la langue *abonda* ou *bonda*, parlée dans l'Angola et le Banguela, au centre d'une nombreuse population noire qui, jusqu'aux derniers temps, a beaucoup fourni à la traite. Suivant Douville, le congo et l'abonda ne seraient que deux dialectes d'une langue plus générale, le *mogialossa*. Dans le congo, comme dans l'abonda, les déclinaisons sont difficiles et imparfaites, et les cas du substantif se marquent par les seules inflexions de l'article : ce qui n'empêche pas d'établir des distinctions de cas assez nombreuses. En outre, l'adjectif est inusité ; on le remplace en exprimant, au moyen du génitif, un rapport de dépendance entre deux substantifs. D'un autre côté, le congo peut nuancer avec une grande variété les temps et les modes des verbes au moyen de ses nombreux affixes et préfixes. La langue est douce et harmonieuse, sans beaucoup de sonorité, et les mots se terminent presque tous par des voyelles.

Cf. Adr. Balbi : *Atlas ethnographique* (1826, in-folio) ; — Brusciotto : *Regulæ quædam pro difficillimi Congensium idiomatis faciliori captu* (Rome, 1659) ; — de Cannecattim : *Diccionario da lingua bunda ou angolense* (Lisbonne, 1804), et *Observaçoes grammaticaes sobre a lingua bunda* (Ibid., 1805) ; — Douville : *Voyage au Congo et dans l'intérieur de l'Afrique équinoxiale* (Paris, 1832, 3 vol. in-8).

CONGREVE (William), poëte dramatique anglais, né dans le Yorkshire en 1670 ou 1672, mort en 1729. Sa carrière fut une des plus heureuses que cite l'histoire littéraire. D'une bonne famille et pourvu d'une belle éducation, il débuta, vers vingt-deux ans au théâtre par un succès éclatant, et les faveurs de la cour commencèrent à pleuvoir sur lui ; il eut d'abord, en diverses sinécures, 600 l. s. de pension par an (15 000 fr.), somme qui fut plus tard doublée. Quatre autres pièces soutinrent sa réputation, et de peur de la compromettre il renonça au théâtre à trente ans. Il vivait dans le plus grand monde, adulé de ses confrères qui admiraient sa fortune. Des infirmités précoces, la goutte, la cécité, l'obligèrent à limiter ses relations. Il passa ses dernières années dans l'intimité de la duchesse de Marlborough, la fille du

grand général, et ce fut à elle qu'il légua sa fortune. Il fut enterré en grande pompe à Wesminster. La réputation de cet heureux auteur lui a survécu. Il eut le mérite de peu écrire et de n'écrire que des choses distinguées; nous ne parlons pas d'un roman de jeunesse, qu'il publia, à dix-sept ans, sous le pseudonyme de Cléophile, ni de *Mélanges poétiques* donnés en 1710, et assez insignifiants, à part quelques petites pièces dont la meilleure est *Doris;* mais les quatre comédies et la tragédie qui nous restent de lui sont ce que le théâtre anglais a produit de mieux dans le genre classique français.

Sa pièce de début, *le Vieux garçon* (the Old bachelor, 1693), offre une intrigue invraisemblable et mal construite et des caractères de convention; mais l'esprit, la gaieté, l'aisance élégante du dialogue expliquent l'engouement des contemporains. *L'Homme à double face* (the Double dealer, 1693), qui eut moins de succès, ne témoigne pas de moins de talent, mais l'intrigue était trop compliquée, et mêlée d'éléments tristes et sombres, qui ne conviennent pas à une comédie. *Amour pour amour* (Love for love, 1695) est le chef-d'œuvre de l'auteur: l'intrigue est intéressante, les caractères variés et finement dessinés, les scènes vivement menées. Sa dernière comédie, *le Chemin du monde* (the Way of the world, 1700), réussit peu; cependant le dialogue en est charmant comme d'habitude chez Congreve, et Millamant est un vrai type de beauté triomphante, gaie et coquette. La tragédie, *la Fiancée en deuil* (the Mourning bride), est une pièce à la française, noble, pompeuse, sans naturel ni invention, mais elle contient de belles tirades, et de remarquables passages descriptifs; il en est un, la description d'une cathédrale, que Johnson déclare le paragraphe le plus poétique de toute la littérature anglaise. Congreve n'est pas exempt de l'immoralité du théâtre de son temps, mais il évite la grossièreté, et ses personnages parlent le langage de la bonne compagnie. Ses *Œuvres* ont été plusieurs fois réimprimées (Birmingham, 1761, 3 vol. in-8; Londres, 1788, 2 vol. in-12). Ses pièces ont été comprises dans le recueil de Leigh Hunt, *The dramatic Works of Wicherley, Congreve, Vanbrugh and Farguhar* (Londres, 1840, in-8).

Cf. Johnson : *Lives of english poets;* — Baker : *Biographia dramatica;* — *Notice,* dans l'édit. de Leigh Hunt; — Macaulay : *Critical and historical essays;* — Shaw : *Hist. of english literature.*

CONJONCTION. — Voyez FIGURES DE MOTS.

CONJURATION D'AMBOISE (LA), tragédie de Jouy, drame de L. Bouillet; — LA CONJURATION DE FIESQUE, tragédie de Schiller; — LA CONJURATION DES FOUS, ouvrage satirique de Th. Murner; — LA CONJURATION DES PAZZI, tragédie d'Alfieri; — LA CONJURATION DE VENISE, ouvrage de l'abbé de Saint-Réal (voy. ces noms).

CONON, Κόνων, mythographe grec qui vécut au temps d'Auguste. Il est l'auteur d'un ouvrage comprenant cinquante récits sur les siècles héroïques, dont le texte est perdu, mais dont il nous reste un abrégé dans la Bibliothèque de Photius (Cod. 149). Cet abrégé a été inséré par Gale dans les *Historiæ poeticæ scriptores* (Paris, 1675, in-8), et publié séparément par Kanne, avec des notes de Heyne (Gœttingue, 1798).

CONQUESTE DE TRÉBISONDE, roman en prose du XVI^e siècle. L'auteur y mêle les dieux et déesses de l'ancien Olympe avec les personnages et le merveilleux familiers aux temps modernes, les anges, les fées et les sorciers. Le héros de ce roman est Renaud de Montauban. Charlemagne donne un tournoi à Paris, dont Renaud remporte le prix. Pendant ces fêtes, le prince de Savoie s'éprend de la belle Cornine, et Maugis l'enchanteur apparaît sous les traits de Mercure. Sur ces entrefaites, le roi de Cappadoce arrive en France, il vient défier les chevaliers les plus fameux. Renaud est vainqueur; mais un conseil se tient dans l'Olympe: Cupidon, Vénus et Mercure se liguent contre Renaud et ses frères, et contre leur cousin, Maugis. Tisiphone est envoyée à la cour de Charlemagne pour jeter le trouble dans tous les cœurs. C'est elle qui inspire à Ganelon sa trahison; puis la scène se transporte en Chypre. Enfin Renaud, après une expédition en Italie dans laquelle il défait les armées combinées de Gênes, de Venise et du pape, combat corps à corps le roi d'Éthiopie et, après cette dernière victoire, est couronné empereur de Trébisonde. Le romancier affirme que c'est l'archevêque Turpin qui lui a fourni le récit de ces merveilles. La plus ancienne édition de la *Conqueste du très-puissant empire de Trébisonde et de la spacieuse Asie* est du XVI^e siècle (Paris, Alain Lotrian, sans date).

CONQUÊTE DE L'ESPAGNE, chanson de geste (voy. NICOLAS DE PADOUE).

CONRAD LE PRÊTRE (*der Pfaffe*), poëte allemand du XII^e siècle. On pense qu'il était chapelain de Henri le Lion, et que c'est par son ordre qu'il écrivit son poëme de *Roland* (Rolandslied). Il se borna à mettre en rimes allemandes l'original français sans y rien ajouter, sans en rien retrancher, à ce qu'il prétend lui-même. Son exposition a pourtant la sécheresse d'une chronique, et n'a rien qui rappelle l'exubérance des épopées françaises sur cette fameuse tradition nationale. Le *Chant de Roland* a été remanié et augmenté au milieu du siècle suivant par Stricker. On en cite deux éditions modernes, celle de Görres (Heidelberg, 1818) et de Bürkert (Quendlinbourg, 1858).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deut. Lit.*, t. I.

CONRAD DE WURTZBOURG, minnesinger du XIII^e siècle, mort en 1287. Natif de Wurtzbourg, il vécut, comme chanteur ambulant et comme musicien, dans cette partie du Haut-Rhin où la poésie romantique et chevaleresque fut si florissante, sous la protection des Hohenstauffen. Il paraît avoir résidé à Strasbourg, à Bâle, à Fribourg en Brisgau, et il serait mort dans l'une de ces deux dernières villes, avec sa femme et ses deux filles. Conrad de Wurtzbourg, l'un des derniers minnesingers pour la date, se place au premier rang par la fécondité et par toutes les qualités gracieuses de la poésie de cour. Doué d'une médiocre originalité, il emprunte le fond de ses poëmes, soit à des compositions latines, françaises ou provençales, soit à des légendes populaires, déjà traitées avant lui; mais il les rajeunit par les agréments de la forme, la délicatesse, l'habileté de la mise en œuvre, le luxe des images et des comparaisons, les effets recherchés du rhythme et les jeux de la rime.

Conrad de Wurtzbourg s'est exercé dans tous les genres de poésie de son temps. Son œuvre la plus importante, au moins pour l'étendue, est une épopée romanesque, la *Guerre de Troie*, qui ne contient pas moins de 60000 vers. C'est une imitation d'un poëme composé en vieux français sur le même sujet, d'après celui de Darès le Phrygien (voy. ce nom). Il compare lui-même son œuvre à un fleuve sans rive, où peut s'ensevelir une montagne. Il l'a grossi de toute sorte de légendes. Les antiques Hellènes s'y montrent, suivant l'usage du temps, en costume de chevaliers. Les Grecs ont pour alliés les peuples chétiens : Allemands, Portugais, Danois, Russes, Hongrois; les Troyens sont soutenus par les mahométans, par le sultan de Babylone, le roi de Jérusalem, etc. La *Guerre de Troie*, publiée partiellement dans le recueil des *Anciens poëmes allemands* de Muller, a été éditée en entier par Keller (Stuttgart, 1848).

Plusieurs grandes légendes chrétiennes comptent

parmi les meilleures œuvres de Conrad de Wurtzbourg. Les deux plus importantes sont celle de *Saint Alexis* et celle du *Pape Sylvestre;* elles sont tirées l'une et l'autre d'une source latine. La première a pour but la glorification du célibat et de la vie dévote. Alexis, riche Romain, a quitté sa jeune épouse le jour même de ses noces; il court le monde pendant dix ans, en pauvre pèlerin, et revient mourir, en mendiant, sous l'escalier de la maison paternelle. Toutes les cloches sonnent d'elles-mêmes, à l'heure de sa mort, en l'honneur de ce héros de l'abnégation chrétienne. La seconde légende exalte la puissance et la vérité du christianisme, et le montre triomphant par la science et par les miracles, de la vaine résistance des Juifs. *Saint Alexis* a été édité par Massmann (Quendlinbourg, 1843), et *Sylvestre* par W. Grimm (Gœttingue, 1841). Une troisième légende est celle de *Pantaléon*, racontant la conversion, les miracles et le martyre de ce saint.

Parmi les petits récits poétiques de Conrad, on cite le *Chevalier au Cygne* (Schwanenritter), légende brabançonne qui va du temps de Charlemagne au temps des croisades; *le Cœur* (das Herze), dont le sujet tant de fois traité au moyen âge et jusque de nos jours est la tragique fin des amours du sire de Coucy (voy. ce nom); l'*Empereur Othon*, l'une de ses meilleures compositions, publiée par Hahn (Quendlinburg, 1818); la *Récompense mondaine* (die Welt Lohn), nouvelle histoire d'abnégation chrétienne; les *Plaintes de l'art* (Klage der Kunst); *Engelhart et Engeltrut*, touchante et dramatique histoire d'un pacte d'amitié. D'autres récits, comme celui de *la Poire* (die halbe Birn), lui ont été à tort attribués.

On cite, parmi les poésies lyriques de Conrad, comme son chef-d'œuvre : *la Forge d'or* (Goldene Schmiede), poésie en l'honneur de la sainte Vierge. C'est surtout dans ce genre que Conrad passait pour égaler la grâce et la délicatesse de Goltfried (de Strasbourg). Il est enfin un des minnesingers auxquels on a attribué la rédaction des *Nibelungen*. Les œuvres de Conrad, dont nous n'avons pas cité les éditions séparées, ont paru dans diverses collections littéraires, le *Journal d'antiquité allemande* de Haupt (Zeitschrift für d. Alterthum), les *Minnesingers* de von der Hagent, etc.

Cf. Kurz : *Leisfaden für Geschichte der deut. Lit.* (Leipzig, 2e édit., 1865).

CONRART (Valentin), littérateur français, né en 1603 à Paris, mort le 23 septembre 1675. Ayant commencé ses études trop tard pour apprendre les langues, il s'appliqua à l'italien, à l'espagnol, et à la connaissance approfondie de la langue française. Un certain nombre de gens de lettres, vers 1629, choisirent sa maison pour s'y réunir une fois par semaine : c'étaient Gombauld, Chapelain, Godeau, cousin de Conrart, Philippe Habert, l'abbé de Cérizy, Maleville, Giry et Serizay, et plus tard Boisrobert. Celui-ci parla au cardinal de Richelieu de ces réunions, qui furent l'origine de l'Académie française en 1634. Conrart, élu secrétaire perpétuel, tint jusqu'à sa mort les registres de la compagnie. Il fut en même temps conseiller et secrétaire du roi.

La pureté de son goût, la sûreté de son jugement, sa bienveillance et son égalité d'humeur lui valurent les louanges et l'amitié de la plupart des lettrés ses contemporains. On ne trouve guère contre lui que Tallemant et Linière. Boileau, sans doute pour rabattre l'exagération des éloges qu'il recevait, le raille, mais doucement. Conrart n'écrivait presque pas, et on faisait un mérite à sa modestie de ce que Boileau appelait sa prudence (Épître I).

Ainsi, craignant toujours un funeste accident,
J'imite de Conrart le silence prudent.

On n'a de Conrart que quelques pièces de vers assez faciles, mais sans force, une *Épître dédicatoire*, en tête de la *Vie de Philippe de Mornay* (Leyde, 1647, in-4), une *Préface* aux traités posthumes de Gombauld touchant la religion, des *Lettres* qui ont peu d'intérêt et sont adressées à Félibien (Paris, 1681, in-12), des *Mémoires sur l'histoire de son temps*, publiés par Petitot et Monmerqué dans la collection des *Mémoires pour servir à l'histoire de France*. — La bibliothèque de l'Arsenal possède de lui un important recueil de manuscrits, où les historiens du XVIIe siècle ont largement puisé, notamment Victor Cousin pour ses études sur la société et la littérature de ce temps : c'est une suite que Conrart faisait ou faisait faire des écrits en prose ou en vers, imprimés ou manuscrits, qui lui semblaient offrir un intérêt particulier. Ce recueil comprend deux séries, l'une de 18 volumes in-folio, l'autre de 24 volumes in-4. M. Louis Paris en a donné la *Table* dans le *Cabinet historique*.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII; — Monmerqué : *Notice*, en tête des *Mémoires*.

CONRING (Hermann), savant hollandais, né à Norden (Ost-Frise) le 9 novembre 1606, mort le 12 décembre 1681. D'une érudition solide et variée, il professa la médecine à Helmstædt et étudia à fond la science du droit. Sa réputation fut très-grande; Christine, reine de Suède, voulut l'attirer auprès d'elle, en 1650; Louis XIV lui fit une pension; les souverains d'Europe lui envoyaient des félicitations à propos de ses ouvrages et le consultaient sur des questions de jurisprudence. Conring n'a pas laissé moins de cent vingt écrits sur toutes sortes de matières. A part ses travaux de science pure, nous citerons : *Dissertatio di oligarchia* (Helmstædt, 1643, in-4); *de Democratia* (Ibid., in-4); *de Legibus* (Ibid., in-4); *de Origine juris germanici commentarius historicus* (Ibid., in-4; 5e édit., 1719, in-4); *de Antiquitatibus academicis dissertationes VI* (Ibid., 1651, in-4); *de Finibus Imperii Germanici libri II* (Ibid., 1654, in-4); *De civili philosophia ejusque optimis scriptoribus* (Ibid., 1673, in-4), etc.

Cf. A. Froeling : *Leichenpredigt auf Herm. Conringium* (Helmstædt, 1681, in-4); — Niceron : *Mémoires*, t. XIX et XX.

CONSENTEMENT FORCÉ (LE), comédie de Guyot de Merville (voy. ce nom).

CONSERVATEUR (LE), recueil périodique français consacré à la défense des principes et des intérêts politiques et religieux de la Restauration. Il fut créé en octobre 1818, pour contre-balancer l'influence du journal libéral *la Minerve*. Il eut pour fondateurs et pour rédacteurs toutes les sommités du parti royaliste, Vitrolles, Montmorency, Polignac, Chateaubriand, Bonald, Corbière, Genoude, Lamennais, Lamartine, Villèle, Fiévée, Berryer, etc. Les doctrines ultramonarchiques et ultramontaines s'y firent jour avec franchise et éclat. *Le Conservateur* cessa de paraître en même temps que *la Minerve*, lors du rétablissement de la censure qui suivit l'assassinat du duc de Berry. Quelques-uns de ses rédacteurs, Lamennais à leur tête, le remplacèrent par *le Défenseur*, qui devint plus spécialement un organe de philosophie religieuse. *Le Conservateur* compte soixante-dix-huit numéros, formant six volumes in-8.

Cf. Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique française* (1866, in-8).

CONSIDÉRATIONS, titre d'ouvrages. Ce mot a été souvent l'étiquette modeste d'ouvrages très-célèbres. Tels sont, entre autres : *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, par Duclos; *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, par Montesquieu; *Considérations sur la Révolution française*, par Mme de

Staël; *Considérations sur la France*, par Joseph de Maistre (voy. ces noms).

CONSOLATION (LA), *de Consolatione*, ouvrages de Cicéron, d'Ovide, de Sénèque, de Boëce, de Pierre des Vignes (voy. ces noms).

CONSTANT DE REBECQUE (Henri-Benjamin), publiciste, philosophe et littérateur français, né à Lausanne le 25 octobre 1767, mort à Paris le 8 décembre 1830. Il appartenait à une famille de protestants français, réfugiés en Suisse, qui se sont fait connaître par divers écrits de morale et d'érudition littéraire; son père, qui avait été en correspondance avec Voltaire, était colonel d'un régiment suisse au service de la Hollande. Élevé dans sa ville natale jusqu'à treize ans, il fut ensuite envoyé en Angleterre, en Écosse et en Allemagne, et fit, dans les universités de ces pays, les études les plus complètes et les plus variées, sans compter les voyages et les séjours à Paris, où il se lia avec Suard, La Harpe, Marmontel, et autres littérateurs philosophes. A cette époque remonte son projet d'écrire l'histoire des religions qui occupa une partie des dernières années de sa vie. Après une période de dissipation et d'entraînement, il fut appelé à Brunswick comme chambellan du prince et s'y maria. Il revint en France en 1795, s'attacha au parti républicain modéré, comme l'atteste sa première brochure politique : *Du Gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier* (1796). Il se fit remarquer à la même époque, en réclamant à la barre du conseil des Cinq-Cents un décret de réintégration en faveur des protestants, dont les familles avait été frappées par la révocation de l'édit de Nantes. Il fit alors partie du cercle constitutionnel que Talleyrand dirigeait et qu'inspirait M^me de Staël, la célèbre compatriote de Benjamin Constant et son intime amie. Il y fit avec succès ses premières armes, comme orateur politique, sous l'influence d'une double aversion qui domine toute sa vie, celle de la Terreur révolutionnaire et du régime de droit divin. Après le 18 brumaire il entra au Tribunat, et son opposition au premier consul le fit comprendre dans l'élimination de mars 1802. Son opposition s'en accentua davantage, et Napoléon l'enveloppa dans la même haine que M^me de Staël, dont il partagea l'exil à Coppet, et les voyages dans les différentes cours d'Allemagne. Il résida, comme elle, à Weimar, et s'y lia avec les grands écrivains, Wieland, Gœthe, Schiller, se passionna pour la littérature germanique et donna une imitation estimée de la tragédie de *Wallenstein* (1809, in-8). C'est alors aussi qu'il composa le roman d'*Adolphe* (1816, in-12). Fixé à Gœttingue, il y épousa en secondes noces M^me de Hardenberg. Benjamin Constant rentra en France en 1814, rattaché aux Bourbons par leurs promesses libérales. Le mouvement de réaction le rejeta dans l'opposition ; cependant, au retour de l'île d'Elbe, il combattit vivement, dans Napoléon, une autre tradition de despotisme; puis, se laissant facilement persuader par les manifestations libérales de l'empereur, il accepta de lui le titre de conseiller d'État. Il prit part à la rédaction de l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Banni un instant par la seconde Restauration, il rentra en France en 1816, et se mêla à toutes les discussions du temps par ses écrits politiques et par ses discours à la Chambre des députés, où il représenta successivement la Sarthe, la Seine et le Bas-Rhin. Il y fut un des champions de la cause libérale, soutenant parfois le gouvernement, et le plus souvent combattant ses lois réactionnaires. Il s'associa à la lutte ouverte dont les ordonnances royales du 25 juillet 1830 furent le signal, et sur l'invitation de Lafayette, apporta sa tête comme enjeu à cette dangereuse partie. Louis-Philippe l'appela à la présidence du conseil d'État. Sa santé, fortement altérée, ne lui laissa pas le temps de passer à l'opposition contre le nouveau régime. Les funérailles de Benjamin Constant, que des enthousiastes voulaient porter au Panthéon, furent l'occasion d'une émotion populaire. Il s'était présenté sans succès à l'Académie française.

Esprit facile, ouvert et initié à une foule de connaissances qui donnent d'ordinaire plus de solidité que d'éclat, Benjamin Constant brillait au premier rang dans la petite société de Coppet par son talent de conversation, c'est-à-dire par l'art de mettre vivement en œuvre un vaste savoir philosophique et littéraire. Publiciste infatigable, orateur prêt à toutes les luttes, il a pourtant tenu plus de place dans l'histoire parlementaire qu'il n'a exercé d'influence. Les tergiversations de sa vie, sa promptitude à embrasser un parti et sa facilité à l'abandonner s'expliquent peut-être par un attachement sincère à des opinions de juste-milieu politique auxquelles les événements permettent rarement de s'arrêter ; elles n'en sont pas moins pour beaucoup dans la sévérité des appréciations dont il a été l'objet : elles ont fait croire à une absence de convictions, qui a nui à son autorité plus encore que les passions de sa vie privée. Sainte-Beuve a dit de lui un peu durement : « Il passa sa vie à faire de la politique libérale sans estimer les hommes, à professer la religiosité sans pouvoir se donner la foi, à chercher en tout l'émotion sans atteindre à la passion. Il a le triste honneur d'offrir le type le plus accompli de ce genre de nature contradictoire, à la fois sincère et mensongère, éloquente et aride, chaleureuse et terne, et antipoétique, insaisissable vraiment. On regarde généralement son roman d'*Adolphe* comme la peinture à peine idéalisée de sa jeunesse, de ses erreurs, des entraînements de son caractère et de ses efforts pour y échapper. Il y a certainement dans ce livre un cachet de sincérité et de véracité qui lui donne un intérêt intime, et en explique le succès. C'est le tableau du gaspillage, aux belles années de la vie, des plus heureux dons d'une riche nature, grâce à la faiblesse d'une volonté qui, malgré les lumières d'une haute raison, n'obéit qu'aux tiraillements de la passion. Le roman d'*Adolphe*, resté attaché au nom de Benjamin Constant, ne doit pas faire oublier ses travaux d'histoire religieuse : *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements* (1824-1831, 5 vol. in-8) et du *Polythéisme romain considéré dans ses rapports avec la philosophie grecque et la religion chrétienne* (1833, 2 vol. in-8), ouvrages importants par la corrélation établie entre le développement religieux d'un peuple et les autres aspects de son histoire, et où la sensibilité, exagérée peut-être, s'associe à une science réelle. On retrouvera quelques-uns de ses nombreux discours et écrits de circonstance dans deux recueils : *Discours de B. Constant à la Chambre des députés* (1828, 2 vol. in-8), et *Mélanges de littérature et de politique* (1829, in-8). Le journal *la Presse* avait commencé, en 1844, la publication de *Lettres* intimes de Benj. Constant ; elle fut suspendue par arrêt judiciaire.

Cf. De Vaulabelle : *Histoire de la Restauration ;* — Chateaubriand : *Mémoires d'outre-tombe ;* — De Cormenin : *le Livre des orateurs ;* — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, et *Nouveaux lundis*, t. I.

CONSTANTIN VII, Porphyrogénète, empereur de Constantinople et écrivain byzantin, né en 905, mort le 15 novembre 959. Pendant son long règne, signalé par sa faiblesse, il consacra sa vie à l'étude des arts et des lettres. Son ouvrage le plus important est un *Traité sur l'administration de l'empire*, en 53 chapitres. Bien écrit pour le siècle, il n'a pas l'emphase des ouvrages du même temps, et présente des détails intéressants sur les peuples qui vivaient aux frontières de l'empire. Banduri

l'a publié dans son *Imperium orientale* (1711, in-fol.). On a encore de lui une *Vie de Basile le Macédonien*, publiée dans la collection byzantine par Combefis (Paris, 1685, in-fol.); un *Traité sur le cérémonial de la cour impériale*, publié par Reiske (Leipzig, 1751-1754, 2 vol. in-fol.); un *Traité sur les Thèmes* ou provinces de l'empire d'Orient; deux *Traités sur la tactique*. Les Œuvres de Constantin Porphyrogénète ont été réunies par Meursius (Leyde, 1617, in-8).

Il faut, en outre, rapporter à cet empereur des compilations exécutées d'après ses ordres : les *Géoponiques*, recueil de passages empruntés à d'anciens auteurs sur l'agriculture (Leipzig, 1781, in-8); les *Hippiatriques*, recueil du même genre que le précédent et relatif à l'art vétérinaire (Bâle, 1537, in-4); enfin, une sorte d'encyclopédie, divisée en cinquante-trois sections, dont quatre seulement nous sont connues, et qui renferme des fragments étendus d'écrivains grecs dont les ouvrages sont perdus : la cinquantième section, *des Vertus et des vices*, a été éditée par Henri de Valois (Paris, 1634, in-4); la vingt-septième, *des Ambassades*, par Bekker et Niebuhr (Bonn, 1829, in-8); la troisième, *des Sentences*, par Angelo Maï qui l'avait découverte (*Scriptorum veterum nova collectio*, Rome, 1827, in-4). Une autre section, *des Embûches*, a été trouvée par M. E. Miller à la bibliothèque de l'Escurial, et publiée dans les *Fragmenta historicarum græcorum* de la bibliothèque Didot (Paris, 1848-1849, 2 vol. in-8).

Cf. J.-H. Leich : *De vita et rebus gestis Constantini Porphyrogeniti* (Leipzig, 1746, in-4); — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII.

CONSTANTIN (Robert), érudit français, né à Caen en 1502, mort le 27 décembre 1605. Initié aux lettres anciennes par Jules-César Scaliger, il exerçait la médecine à Caen; mais, soupçonné d'opinions favorables à la Réforme, il alla résider à Montauban, d'où il se vit forcé de passer en Allemagne. Il est l'auteur d'un *Lexicon græcolatinum* (Genève, 1562, 1592, 2 vol. in-fol.), qui eut une juste réputation, et qui n'a pas été inutile à Henri Estienne. Nous citerons en outre : *Nomenclator insignium scriptorum quorum libri exstant vel manuscripti, vel impressi ex bibliothecis Angliæ et Galliæ* (Paris, 1555, in-8); *Supplementum latinæ linguæ, seu Dictionarium abstrusorum vocabulorum* (Genève, 1573, in-4), sans parler de savantes éditions annotées d'anciens ouvrages de médecine et de science.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVII; — *Biographie médicale*.

CONSTANTIN MANASSÈS. — Voy. MANASSÈS.

CONSTANTINI (Angelo). — Voy. MEZZETIN.

CONSTANTINUS, poëme latin moderne du P. Mambrun (voy. ce nom).

CONSTITUTIONNEL (LE). Ce journal, qui fut, sous la Restauration, l'un des premiers organes de l'opposition libérale et anticléricale, adopta, à partir du 29 octobre 1815, le nom qu'il devait populariser. Il avait été fondé, sous un autre titre, *l'Indépendant*, le 1er mai de la même année, par Gémond, avec le concours de Jay, Chevassut, le comte de Lanjuinais, Rousselin, dit de Saint-Albin, et Julien de Paris. Son dévouement pour la cause napoléonienne, malgré la guerre qu'il déclarait au pouvoir absolu, le fit supprimer par le gouvernement des Bourbons le 6 août 1815. En quelques semaines, il prit les noms d'*Echo du soir*, de *Courrier* et enfin de *Constitutionnel*. Organe de la fusion des idées libérales et des intérêts bonapartistes, il resta doublement suspect au pouvoir, fut supprimé en juillet 1817, se déguisa pendant deux ans derrière le *Journal du commerce* et reprit, le 2 mai 1819, le titre qu'il n'a plus quitté.

Le *Constitutionnel* eut, avant et après 1830, une influence considérable; il tirait à plus de 20 000 exemplaires, nombre alors très-important. Il avait pour collaborateurs les écrivains les plus populaires de l'opinion libérale, Cauchois-Lemaire, Buchon, F. Bodin, M. Thiers, etc. La haine manifestée contre lui par la noblesse et le clergé avait consolidé son succès auprès de la bourgeoisie. Sous le règne de Louis-Philippe, son influence baissa rapidement. Il allait succomber à la double concurrence des feuilles d'opposition plus accentuée et des nouveaux journaux à bon marché, soutenus par l'annonce, lorsqu'il fut acheté, en 1843, par le docteur Véron, qui lui rendit, par de hardis expédients et des sacrifices intelligents, la plus grande prospérité. Le roman-feuilleton en fut un des éléments les plus actifs. M. Thiers fut chargé de la direction politique. Parmi les rédacteurs on remarqua MM. L. Reybaud, Boilay, Boniface, Fix, Cucheval-Clarigny, etc.

Sous la République de 1848, le *Constitutionnel* se signala par son dévouement au prince-président, dont les intérêts furent défendus à outrance, dans ses colonnes, par M. Granier de Cassagnac. Un double avertissement dont le *Constitutionnel* fut frappé coup sur coup, les 7 et 8 juin 1852, provoqua la retraite du docteur Véron, et le journal, acquis par le banquier Mirès, entra avec le *Pays* dans la Société des journaux réunis. En communion intime d'idées et d'intérêts avec le pouvoir et placé sous l'influence particulière du duc de Morny, il eut pour rédacteurs, outre plusieurs de ceux qui précèdent, MM. de La Guéronnière, Amédée Renée, Am. de Césena, Grandguillot, P. Limayrac, et pour collaborateurs littéraires, A. Lireux, Malitourne, Fiorentino, etc. Il faut citer à part Sainte-Beuve, qui inaugura dans le *Constitutionnel* ses intéressantes et savantes *Causeries du lundi*, continuées plus tard au *Moniteur universel* et au *Temps*. Après les événements de 1870, il ne contint pas longtemps son hostilité contre la nouvelle république et prit son rang dans les organes du parti dit « de l'ordre moral. » Il soutint, au profit des idées monarchiques et religieuses, ce qu'on a appelé la politique de combat, sans retrouver ni la popularité de ses campagnes anticléricales de la Restauration, ni son importance d'organe officieux du second empire

Cf. Véron : *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. III; — Eug. Hatin : *Histoire de la presse en France*, t. VIII.

CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES. — Voy. CLÉMENT et CLÉMENTINES.

CONTANT D'ORVILLE (André-Guillaume), littérateur français, né vers 1730 à Paris, mort en 1800. Il est auteur d'un grand nombre de publications, parmi lesquelles quelques compilations intéressantes : *Histoire de l'Opéra-Bouffon* (Paris, 1768, in-8); *Fastes de la Grande-Bretagne* (Paris, 1769, 2 vol. in-8); *Anecdotes germaniques* (1769, in-8); *Fastes de la Pologne et de la Russie* (Paris, 1770, 2 vol. in-8); *les Nuits anglaises* (Paris, 1770, 4 part. in-8); *Histoire des différents peuples du monde*, contenant surtout les institutions, les religions et les mœurs (Paris, 1770, 6 vol. in-8); *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, sous la direction du marquis de Paulmy (Paris, 1779-1788, 69 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CONTARINI (le cardinal Gaspard), littérateur italien, né en 1483, mort en 1542. D'une grande famille vénitienne qui a fourni à la République sept doges, il devint cardinal en 1535, et remplit d'importantes missions. On a de lui : *De Immortalitate animæ*, contre le traité sur le même sujet de Pomponazzi, son ancien maître, et une *Somme* des principaux conciles.

Cf. Daru : *Histoire de la république de Venise*, t. XXV;

— L. Beccatelli : *Vita del cardinale G. Contarini* (Brescia, 1746, in-4).

CONTAT (Louise), actrice française, née en 1760 à Paris, morte le 9 mars 1813. Élève de Mme Préville, elle débuta au Théâtre-Français en 1776 et fut reçue l'année suivante. Elle joua d'abord les grandes coquettes, en imitant la noblesse et la décence de son institutrice, mais en même temps sa monotonie et sa froideur. Peu à peu sa finesse naturelle se fit jour, surtout dans des rôles de sa création, et Beaumarchais, qui devina tout son talent, ne craignit pas de lui confier le rôle de Suzanne du *Mariage de Figaro*. Le succès de Mlle Contat dépassa toute prévision, et elle n'eut plus de rivale. Abordant tour à tour avec grâce, sensibilité et intelligence, les genres fort divers, elle fit le succès des comédies de Marivaux et se montra supérieure dans l'Elmire du *Tartufe* et la Célimène du *Misanthrope*. Elle prit l'emploi des mères avec non moins de succès et attacha son nom au personnage de Mme de Volmar dans le *Mariage secret* et à celui de Mme Évrard dans *le Vieux célibataire*. Sa beauté et le charme de sa physionomie se maintinrent jusqu'au moment où elle quitta la scène en 1808, par suite des attaques passionnées dirigées contre elle par Geoffroy. Mariée au neveu du poëte Parny, elle reçut dans son salon un grand nombre d'homme de lettres. — Elle avait une sœur, Émilie CONTAT, qui joua pendant trente ans les soubrettes au Théâtre-Français, avec beaucoup de franchise et de mordant, et qui prit sa retraite en 1815. — Sa fille, Amalric CONTAT, débuta en 1805 dans les soubrettes; son succès, d'abord très-grand, ne se soutint pas, et au bout de trois ans elle quitta le théâtre.

Cf. *Annales du Théâtre-Français*.

CONTE, narration facile, vive, gracieuse et enjouée, soit en vers, soit en prose, d'aventures comiques ou merveilleuses. On a divisé les contes en deux classes, ceux où domine l'élément comique et ceux où domine le merveilleux, en faisant remarquer que les deux éléments se trouvent souvent réunis dans un même ouvrage. Cette classification est incomplète; à côté des *contes merveilleux* et des *contes badins* qui tournent fréquemment à la satire, il faut distinguer ceux auxquels convient la dénomination de *contes philosophiques*, et ceux qui, destinés à former l'enfance, méritent d'être appelés *contes d'éducation*.

C'est le conte badin, souvent licencieux et satirique, qui domine dans les littératures de l'Occident, tandis que le conte merveilleux est surtout un produit du monde oriental. Les *Milésiaques* d'Aristide de Milet étaient des contes où la licence allait jusqu'à l'obscénité; l'*Ane d'or* d'Apulée et le *Lucius* de Lucien unissent le badinage à la satire, et, si ces auteurs emploient le merveilleux, ils lui enlèvent son caractère par une pointe de raillerie où se joue l'incrédulité. Nos fabliaux du moyen âge sont des contes courts et familiers, où la médisance, la malice, l'observation frondeuse, la bonhomie caustique se mettent au service des mécontentements, des rivalités, des rancunes du temps. Ces libres boutades de bourgeois en goguette, pleines de gros rires et de gaietés grivoises, représentent, à côté des poëmes chevaleresques ou religieux, l'humeur facétieuse et goguenarde, cette sorte d'esprit à laquelle on a donné le nom d'esprit gaulois. Toute une série de contes se rattache, en France, à partir du XVe siècle, au genre et à l'esprit des fabliaux. On trouve d'abord les *Cent Nouvelles nouvelles* du temps de Louis XI, les *Contes* de Philippe de Vigneulles, puis l'*Heptaméron* de la reine de Navarre, les *Contes, Nouvelles et joyeux devis* de Bonaventure Des Périers, les *Sérées* de Guillaume Bouchet, les *Contes* de Noël Dufail, etc. Plus tard, La Fontaine rajeunit divers fabliaux, et y porta cette versification libre et souple, cette finesse ingénue, cette simplicité piquante, ce mélange d'esprit et d'abandon, qui en ont fait un si admirable conteur. L'abbé Vergier, l'ami de La Fontaine, fut dans le conte son plus heureux imitateur, mais lui ressembla plus encore par la licence du badinage que par le talent. Un autre poëte, d'un talent bien moins fin et moins gracieux, l'abbé Grécourt, affecta surtout dans le même genre la plaisanterie grossière et l'obscénité. Il y a moins de naturel peut-être, mais plus d'agrément et surtout plus de décence dans les deux contes de Sénecé, *Camille*, et *le Kaymac*, dont la renommée fut très-grande parmi les contemporains. Le fabliau a eu son influence jusqu'au XIXe siècle, dans la poésie et dans la prose : *Simone* et *Sylvia* d'Alfred de Musset sont deux contes du genre badin, où toutefois la décence est adroitement sauvée. Balzac, dans ses *Contes drôlatiques*, s'est appliqué à reproduire l'esprit gaulois et a tenté d'imiter la langue des fabliaux du moyen âge.

On peut dire que le conte philosophique fut une création de Voltaire. C'est lui qui donna le premier l'exemple d'enseigner, sous cette forme, aux personnes ignorantes ou frivoles, des doctrines trop sérieuses ou trop nouvelles pour la masse des lecteurs. *Candide, Zadig, l'Ingénu, la Princesse de Babylone*, etc., ont été les premiers modèles de ce genre; ils en sont restés les chefs-d'œuvre, bien qu'on y regrette des crudités grossières et des traits satiriques qui vont jusqu'à la charge. Quant à ses contes en vers, il n'y a qu'une voix pour les louer : ils réunissent l'élégance, la finesse, l'éclat et une exquise facilité. Les *Contes moraux* de Marmontel, qu'on accuse de ne pas répondre toujours à leur titre, sont, en définitive, des peintures de sentiments tendres, des tableaux de douces affections. Il y manque la gaieté, qui semble pourtant être l'élément essentiel du conte. On peut faire la même remarque sur les contes de Florian, et sur ceux d'Andrieux, bien qu'il y ait dans les derniers une pointe de malice et quelquefois une tournure philosophique rappelant de loin l'esprit de Voltaire. Le conte philosophique et moral, mis à la portée des enfants, devint le conte d'éducation, genre qui a produit tant de livres, dont quelques-uns seulement ont mérité de vivre. C'est de la seconde moitié du XVIIIe siècle et surtout de la première partie du XIXe que datent les meilleurs. On peut citer ceux de Mme Le Prince de Beaumont, de Berquin, de Mmes de Genlis et Guizot, de Bouilly, etc.

Le conte merveilleux commença à se populariser en France lorsque Galland donna, de 1704 à 1708, sa traduction des *Mille et une Nuits*. Il existait dans les littératures orientales bien d'autres compositions, qui n'ont été connues que plus tard, et où domine le merveilleux, par exemple *les Mille et un Jours* du persan Moclès, les *Contes persans* d'Inatula de Delhy, *les Contes des Génies*, autre ouvrage persan de Horam, le *Gulistan* et le *Baharistan* de Saadi, les *Contes turcs* de Zadèh, etc. Peu après la traduction des *Mille et une Nuits*, un des écrivains les plus attiques de notre littérature, Hamilton, composa par gageure de société des contes qui en étaient imités, et où l'on sent du naturel et du piquant, mais qui sont trop chargés d'allusions difficiles à comprendre. Le duc de Lévis les continua (1812); il ne fit qu'une œuvre insipide. En général, les imitations tentées en France du merveilleux oriental n'ont pas beaucoup réussi; le nombre en est, du reste, peu considérable. Mais bien avant que ce merveilleux fût introduit chez nous, il existait dans nos traditions

populaires des contes où un merveilleux particulier, celui de la féerie, jouait un rôle capital. Charles Perrault puisa dans ce fonds de tradition populaire, et fixant par écrit ce que, de temps immémorial, racontaient toutes les *mères-grands*, il publia en 1697, sous le nom de son jeune fils, Perrault d'Armancourt, *la Belle au Bois Dormant, le Petit Chaperon rouge, la Barbe Bleue, le Chat botté, Cendrillon, Riquet à la Houpe, le Petit Poucet, Peau d'âne,* etc. Ces contes de fées, d'un style simple, d'une forme si bien appropriée au genre, que tout le monde, en la reproduisant, croit l'avoir trouvée, sont de véritables petits chefs-d'œuvre. Ils eurent des imitateurs, parmi lesquels on place au premier rang Mme d'Aulnoy. Il a été fait un recueil considérable de ces contes, œuvres de divers auteurs, sous le titre de *Cabinet des Fées* (41 vol. in-8). Avec moins de simplicité, mais une imagination plus vive, et une grande richesse de couleurs et de nuances, Charles Nodier a imprimé une physionomie toute moderne à cette sorte de contes, dans *la Fée aux miettes, Trilby, Trésor des fèves et Fleur des pois.*

Chez les nations étrangères, le conte a donné lieu aussi à des productions nombreuses et variées. En Italie, Boccace, né à Paris d'un père florentin, importa notre fabliau, qu'il revêtit du charme d'un style admirable, et le succès prodigieux qu'obtint son *Decamerone* fit naître la riche école des conteurs italiens : Pogge, dont les *Facetiæ* unissaient la gaieté au scandale ; Straparole, l'auteur des *Piacevoli Notte,* auxquelles les conteurs de tous pays n'ont pas fait moins d'emprunts qu'au *Décaméron* de Boccace; Bandello, l'évêque d'Agen, qui dans ses *Novelle,* si remarquables par la vivacité du récit et la variété des sujets, est loin d'égaler Boccace en gracieuse naïveté, mais le surpasse en peintures obscènes; Sacchetti, Morlini, Giraldi Cintio, Molza, etc. — Dans la littérature anglaise, les *Contes de Canterbury* par Chaucer ont conservé une réputation et un intérêt qu'ils doivent surtout à la peinture des mœurs du XIVe siècle et à la naïveté du style; les sujets en sont tirés, en partie de Boccace et des fabliaux, en partie de l'histoire et de la légende. Les contes de Dryden se recommandent par les qualités poétiques, ceux de Prior par l'agrément du récit, ceux de Hawkesworth par une vive imagination; ceux de Mary Edgeworth par un caractère moral, qui en fait, suivant le but de l'auteur, d'excellents contes d'éducation. — L'Allemagne, outre ses contes populaires dont l'origine remonte au moyen âge et qui ont été recueillis par les frères Grimm, sous le titre de *Contes d'enfants et du foyer* (Kinder und Hausmaerchen, 1812-1814, 2 vol. in-16), offre dans la littérature du XVIIIe siècle et dans celle du XIXe des contes nombreux et de divers genres : les *Contes populaires de l'Allemagne,* par Musæus, dans lesquels l'auteur a donné une forme moderne et piquante aux légendes du moyen âge restées dans la mémoire du peuple ; les contes de Campe, « à l'usage des enfants et de la jeunesse ; » ceux de Weisse, dans son *Ami des enfants;* les contes moraux, et surtout les contes de fées et de chevalerie, de Wieland; ceux de Jean-Paul Richter, qui encadre le merveilleux dans l'imitation humoristique de la réalité ; les contes et fables de Pfeffel et de Chr. Gellert, où respirent également la vertu et les nobles sentiments ; les contes d'Auguste Lafontaine, où l'abus de la sentimentalité gâte, de même que dans les romans du même auteur, des scènes naïves et touchantes; les contes fantastiques d'Hoffmann, dont le succès a été si grand en France; les contes d'éducation du chanoine Schmidt ; etc. Citons, pour finir, les *Contes* si originaux et si remarquables d'Andersen, poëte et romancier danois contemporain, ainsi que les *Histoires extraordinaires* d'Edgar Poë, cet écrivain de l'Amérique du Nord, si bizarre, mais quelquefois si puissant dans le terrible, et qui a fait école dans notre pays.

Cf. Leclerc : *Notice sur les fabliaux et leur influence sur la littérature,* dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. XXIII ; — Rathery : *Influence de l'Italie sur les lettres françaises* (Paris, 1853, in-8) ; — E.-J. Delécluze : article sur Chaucer et le conte, dans la *Revue française,* avril 1838 ; — Walckenaer : *Lettres sur les contes de fées* (Paris, 1862, in-12) ; — Mitford : *Tales of old Japon* (Londres, 1871) ; — Louandre : *les Conteurs français* (Paris, 1874) ; — Hyacinthe Husson : *la Chaîne traditionnelle,* contes et légendes (Ibid., 1874) ; — Tissot, dans l'*Encyclopédie moderne.*

CONTE D'HIVER (LE), comédie de Shakespeare; — LE CONTE D'UN TONNEAU, pamphlet de Swift ; — LES CONTES D'ESPAGNE ET D'ITALIE, poésies d'Alf. de Musset (voy. ces noms).

CONTEMPORAINE (LA). — Voyez SAINT-ELME (Ida).

CONTEMPORAINE (REVUE). — Voyez REVUE.

CONTEMPORAINES (LES), ouvrage de Restif de la Bretonne (voy. ce nom).

CONTI DE VAL MONTONE (Giusto DE), poëte et jurisconsulte italien, né à Rome vers 1390, mort en 1449. Il s'est montré l'un des plus fidèles imitateurs de Pétrarque, dans des canzoni qui ont presque tous pour sujet la belle main de sa dame. Ses *Rime diverse,* dites « la Bella Mano », ont eu de nombreuses éditions (Bologne, 1472, in-8; Venise, 1492, in-4; Paris, 1589 et 1595, in-12; Florence, 1715, in-12, avec notes de Salviani ; Paris et Vérone, 1753, in-4). On a aussi imprimé, à Florence (1819, in-8), quelques poésies inédites de Giusto de Conti.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

CONTI (Noël), en latin *Natalis Comes* ou *de Comitibus,* littérateur italien du XVIe siècle. Né à Milan, il passa toute sa vie à Venise. Laborieux, assez érudit, il écrivit une foule d'ouvrages qui l'ont fait qualifier par Scaliger de *Homo futilissimus : Mythologiæ, sive explicationes fabularum, libri X* (Venise, 1551 ; souv. réimpr.) ; des poëmes latins : *de Horis, Myrmicomachiæ, Amatoriæ, Elogiæ,* etc.; trente livres d'une *Histoire universelle* (Ibid. 1572) ; puis de nombreuses traductions du grec en latin et du latin en grec.

Cf. Huet : *De claris interpretibus,* liv. II ; — Baillet : *Jugements des savants.*

CONTI (Louise-Marguerite DE LORRAINE, princesse DE), femme auteur française, née en 1574, morte le 30 avril 1631. Connue d'abord sous le nom de Mlle de Guise, on croit qu'elle eut quelque espoir d'épouser Henri IV, avant l'amour de celui-ci pour Gabrielle d'Estrées. Ses relations et aventures galantes tiennent beaucoup de place dans les mémoires du temps. Marie de Médicis, à qui elle resta fidèle, lui donna le réservé de l'abbaye de Saint-Germain, ce qui la faisait appeler : Notre révérend père en Dieu Mme la princesse de Conti, abbé de Saint-Germain des Prés. » — Elle est, d'après Tallemant, l'auteur des *Adventures de la cour de Perse, où sous des noms étrangers sont racontées plusieurs histoires d'amour et de guerre arrivées de notre temps* (Paris, 1629, in-8) : ce roman avait été d'abord attribué à Jean Baudoin. L'*Histoire des amours du grand Alcandre* (1652, in-4) a longtemps été regardée comme l'œuvre de la princesse de Conti ; mais le silence de Tallemant à ce sujet et le rôle très-libre qu'elle joue dans l'ouvrage sous le nom de Milagarde, tendent à faire croire qu'elle n'en est pas l'auteur.

Cf. Tallemant des Réaux : *Historiettes* (édit. 1854).

CONTI (Armand DE BOURBON, prince DE), écrivain français, né en 1629 à Paris, mort en 1666. Frère cadet du grand Condé et de Mme de Longue-

ville, il subit l'influence de cette dernière et finit, comme elle, sa vie dans la dévotion. C'est à cette époque de zèle pieux qu'il écrivit : *Du Devoir des grands* (Paris, 1667) ; *Traité de la Comédie et des Spectacles* (1667) ; *Lettres sur la Grâce.*

Cf. *Mémoires du temps.*

CONTI (Antoine SCHINELLA, dit l'abbé), littérateur et poëte italien, né à Padoue en 1677, mort en 1748. Il voyagea en France et en Angleterre, s'y lia avec les savants de ces pays et contribua beaucoup à répandre en Italie l'esprit philosophique. Il est auteur de tragédies d'un style sévère et d'une couleur antique : *Junius Brutus, César, Marcus Brutus, Drusus.* On cite aussi un poëme sur le beau : *Il Globo di Venere*, et des poésies diverses. Ses *Œuvres* ont été réunies (Venise, 1739-56, 2 vol. in-4).

Cf. Lombardi : *Storia della letteratura italiana nel secolo XVIII°.*

CONTRADICTIONS (LES), roman de Mme Guizot.

CONTRADICTIONS ÉCONOMIQUES (SYSTÈME DES), ouvrage de P.-J. Proudhon (voy. ce nom).

CONTRAIRES (LES). — Voy. LIEUX COMMUNS.

CONTRASTE, antithèse développée (voy. ANTITHÈSE, FIGURES DE PENSÉES et LIEUX COMMUNS).

CONTRAT SOCIAL (DU), ouvrage de J.-J. Rousseau (voy. ce nom).

CONTREDITZ DE SONGECREUX (LES), ouvrage de Jean de Pontalais (voy. ce nom).

CONTRERAS (Hieronimo DE), poëte espagnol du XVIe siècle, né probablement en Aragon. Il fut chroniqueur du roi. Il est l'auteur de *Forêt d'aventures* (Selva de aventuras), recueil dédié à la reine Isabelle de Valois, et qui fut aussitôt traduit en français, sous les titres d'*Étranges aventures* (Lyon, 1580), d'*Histoire des Amours*, etc. (Paris, 1587) et d'*Aventures amoureuses* (Rouen, 1598). On a encore de lui : *Dechado de varios sujetos*, recueil d'éloges, en prose et en vers, de quelques Espagnols célèbres (Saragosse, 1572 ; Alcalá de Henares, 1581).

Cf. Nicolas Antonio : *Biblioteca nova* ; — Ticknor : *History of spanish Literature*, t. III.

CONTROVERSE, CONTROVERSISTES. Les matières théologiques ont souvent donné lieu à des polémiques prolongées et célèbres. Un assez grand nombre d'écrivains s'y firent un nom depuis la Renaissance. Nous citerons seulement, au XVIe siècle, les cardinaux Bellarmin et du Perron. Le premier publia un ouvrage célèbre, remarquable par la méthode et par la modération du langage : *Disputationes de controversiis fidei, adversus hujus temporis hæreticos* (1587, 3 vol. in-fol.). Le second, d'un caractère plus remuant, garda moins de mesure dans ses écrits de controverse qui forment une grande partie de ses *Œuvres* (1622, 3 vol. in-fol.), et dont les principaux sont : *Réplique à la Réponse du roi de la Grande-Bretagne ; Réfutation de toutes les observations tirées des passages de Saint-Augustin, alléguées par les hérétiques*, etc.

Au XVIIe siècle, au protestantisme qui resta la principale source de controverse, se joignirent le jansénisme et le quiétisme. On sait avec quelle vigueur et quelle persévérance Antoine Arnauld défendit contre les jésuites son livre *De la fréquente communion*, et soutint la doctrine qu'il avait puisée dans les leçons de son maître Saint-Cyran ; il ne fut ni moins vigoureux, ni moins pressant contre les protestants, dont il attaqua les doctrines dans *le Renversement de la morale de Jésus-Christ par les calvinistes* (1672), *l'Impiété de la morale des calvinistes* (1675), *le Calvinisme convaincu de nouveaux dogmes impies* (1682), etc. Nicole, l'ami d'Arnauld, apporta dans la controverse l'esprit poli, satirique, mais parfois un peu timide qui le caractérisait. Il écrivit *la Perpétuité de la foi, contre le livre du ministre Claude* (1669), *les Préjugés légitimes contre les calvinistes* (1671), *les Prétendus Réformes convaincus de schisme*, (1684), *De l'unité de l'Église, ou Réfutation du nouveau système de Jurieu* (1687), etc. Rappeler le nom de Bossuet, c'est éveiller le souvenir du plus puissant et du plus éloquent des controversistes, soit qu'il combatte Fénelon et le quiétisme, soit qu'il publie contre les protestants : *l'Histoire des Variations, les Six Avertissements*, pour répondre aux attaques de Jurieu, *la Réfutation du catéchisme de Paul Ferri, la Conférence avec le ministre Claude, la Défense de la tradition sur la Communion*, etc. Fénelon fut controversiste pour repousser les attaques de Bossuet, mais il le fut avec les qualités ou les faiblesses d'un caractère assez souple et assez humble pour se soumettre et renoncer à ses opinions sans résistance, aussitôt que Rome eut parlé.

Les théologiens protestants tiennent une grande place dans l'histoire de la controverse. Au premier rang parmi les Français, nous citerons le célèbre ministre Claude, qui lutta contre Arnauld et Nicole, puis contre Bossuet, écrivit la *Réponse à la Perpétuité de la foi* (1665) et la *Réponse au livre de M. de Meaux* (1683). Jurieu fut aussi, à la même époque, un remarquable controversiste ; mais l'irritabilité et l'aigreur de son caractère nuisirent à ses écrits. Il attaqua Bossuet, dans le *Préservatif contre le changement de religion* (1680) ; Brueys, dans la *Suite du préservatif* (1682) ; Maimbourg, dans l'*Histoire du calvinisme et du papisme* (1683) ; Antoine Arnauld, dans *l'Esprit de M. Arnauld* (1684) et dans la *Justification de la morale des Réformés* (1685) ; Gousset, dans l'*Apologie pour l'Accomplissement des prophéties* (1687) ; Nicole, dans le livre *De l'unité de l'Église* (1688) ; Bayle, dans les *Droits des deux souverains en matière de religion* (1688) et dans *le Philosophe de Rotterdam accusé, atteint et convaincu* (1707) ; Élie Saurin, dans *la Religion des Latitudinaires* (1696), etc. Il serait difficile de trouver un autre controversiste aussi actif et aussi intraitable. — On a donné quelquefois le nom de controverse à des discussions philosophiques. Ainsi, la polémique que Leibniz soutint, dans ses *Essais de théodicée*, contre Bayle, a été abrégée par l'auteur lui-même, sous ce titre : *Abrégé de la controverse, réduite à des arguments en forme.*

CONTROVERSES DES SEXES MASCULIN ET FÉMININ, poëme de Du Pont (voy. ce nom).

CONVERSATION (DICTIONNAIRE DE LA), *Conversations-Lexicon.* — Voy. ENCYCLOPÉDIE. — CONVERSATIONS, titre d'ouvrages. — Voy. ENTRETIENS.

CONVERSION — Voy. FIGURES DE MOTS.

CONVIVE DE PIERRE (LE), titre de plusieurs comédies sur Don Juan (voy. DON JUAN).

COOK (James), célèbre navigateur anglais, né à Marton (York) le 27 octobre 1728, mort le 14 février 1779. Ses *Voyages* ont été l'objet de trois relations, dont la seconde a été rédigée par lui-même et les deux autres sur ses notes ou celles de ses compagnons ; elles ont été toutes trois traduites en français, les deux premières par Suard (Paris, 1774-1778, 9 vol. in-4, av. pl.), et la troisième par Demeunier (Ibid., 1785, 4 vol. in-4, pl.). Une nouvelle édition des trois *Voyages* a été donnée par les mêmes traducteurs (Ibid., 1785, 18 vol. in-8, avec atlas). Il en a été publié des abrégés, plusieurs fois réimprimés, entre autres, *Histoire des trois Voyages autour du monde, mise à la portée de tout le monde*, par J.-P. Béranger (1795, 3 vol. in-8).

Cf. Lemontey : *Éloge de Cook*, dans les *Œuvres*, t. III.

COOPER (James Fenimore), romancier américain, né dans le New-Jersey (États-Unis) le 15 sep-

tembre 1789, mort le 14 septembre 1851. Au sortir du collége il entra dans la marine; il y resta six ans, acquérant une expérience qu'il mit à profit dans ses ouvrages. Il fit un bon mariage en 1811 et quitta la marine. A partir de cette époque, sa vie s'écoula paisiblement dans sa ville natale de Cooper's Town; elle n'offre guère d'autre incident qu'un voyage et séjour de plusieurs années en Europe (1826-1832). Son premier ouvrage, *Précaution, ou le choix d'un mari* (1821), roman de mœurs languissant, fut peu remarqué; mais *l'Espion* (The Spy), publié la même année et retraçant des épisodes de la guerre de l'Indépendance, eut un succès populaire; l'action est intéressante et le principal personnage vigoureusement tracé. Cooper avait trouvé sa veine : il la suivit dans *les Pionniers* (the Pioneers, 1823), *le Pilot* (the Pilot, même année), *Lionel Lincoln* (1825) et *le Dernier des Mohicans* (the last of Mohicans, 1826), l'un de ses ouvrages les plus intéressants par le récit et les tableaux qu'il encadre; le succès décida l'auteur à en faire le centre de tout un groupe de romans : *la Prairie* (1827), *le Guide* (the Pathfinder, 1840), *le Tueur de daims* (the Deerslayer, 1841), qui, avec *les Pionniers*, forme une sorte d'épopée de la décadence et de la ruine de la race indienne disparaissant devant la race anglo-saxonne. Les autres romans de Cooper sont : *le Corsaire rouge* (the Red Rover, 1827); *le Célibataire en voyage* (Travelling bachelor, 1828); *les Puritains d'Amérique* (Wept of wish to wish, 1829); *la Sorcière des eaux* (the Water witch, 1830); *le Bravo* (the Bravo, 1831), où le peintre de l'Amérique s'efforça de peindre la Venise de la renaissance; *Heindemaner* (1832), tentative médiocrement heureuse pour peindre l'Allemagne du XVI^e siècle; *le Bourreau de Berne* (Headsman, 1833); *Monikins* (1835); *Mercédès de Castille* (1840); *les Deux amiraux* (1842); *Ned Myers et Wyandotte* (1842); *A bord et à terre* (Afloat and ashore, 1844); *Satanstoe* (1845); *les Peaux rouges* (the Red skins, 1846); *les Lions de mer* (the Sea lions, 1849).

Un certain nombre de ces romans, échappés à la fécondité de Cooper, sont déjà oubliés, mais on lit encore avec intérêt *l'Espion*, *le Pilote*, *la Prairie*, *le Dernier des Mohicans*, *le Corsaire rouge*. L'auteur, le premier des écrivains de son pays qui ait obtenu une réputation européenne, est essentiellement américain, par ses défauts comme par ses qualités. Il n'excelle ni dans la création des caractères, ni dans la manière de mettre ses personnages en scène; il ne brille point par l'esprit; sa plaisanterie est souvent insipide et de mauvais goût; mais il a de l'imagination : les incidents de son action sont bien trouvés et assez fortement enchaînés pour soutenir l'attention; il a un talent pittoresque d'une rare valeur. La vie qui manque souvent à ses personnages ne manque jamais à ses grands tableaux de la nature inanimée; il est original et admirable comme peintre des paysages du Nouveau-Monde. Outre ses romans, il a écrit une *Histoire de la marine des Etats-Unis* (History of the Navy of the United States; 1839, 2 vol. in-8).

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature*; — R.-W. Griswold : *the Prose writers of America*.

COPTE (LANGUE), langue parlée jusque vers le milieu du XVII^e siècle par les Coptes, débris de l'ancienne population de l'Égypte. Cette langue représente avec une exactitude suffisante l'ancien égyptien. Elle est devenue l'idiome principal d'une grande famille de langues qu'on pourrait, selon M. Renan, appeler chamitique et à laquelle appartiennent le berbère, le touareg et la plupart des langues indigènes de l'Afrique septentrionale. Quelques analogies extérieures ont fait comparer le copte à l'hébreu par Barthélemy, de Guignes, Giorgi, de Rossi et Kopp. MM. Lepsius et Schwartze ont cherché à établir l'identité originelle des trois familles indo-européenne, sémitique et copte. M. Th. Benfey, et après lui MM. Bunsen et de Rougé, séparant la famille sémitique en deux branches, asiatique et africaine, ont fait du copte le rameau principal de la branche septentrionale de l'Afrique jusqu'à l'Atlantique. Cette opinion a été combattue et réfutée par M. Renan. D'autre part, M. Quatremère a vérifié que la langue copte, malgré des ressemblances grammaticales avec les langues sémitiques, constitue une langue mère indépendante de tout autre idiome connu.

On a cru d'abord que le copte n'avait rien ou presque rien de commun avec l'idiome des anciens Égyptiens, mais Renaudot, Jablonski, Barthélemy et Étienne Quatremère ont démontré qu'il est issu de la langue vulgaire usitée jadis en Égypte concurremment avec l'idiome sacré, si même il n'est pas cette langue vulgaire. C'était l'opinion de Champollion, que le copte ne différait en rien d'essentiel de l'ancien égyptien, et que les caractères grecs des livres des Coptes ou chrétiens d'Égypte avaient une valeur identique avec les hiéroglyphes des plus antiques monuments de l'Égypte et de la Nubie. M. Lepsius, d'autre part, soutient que bon nombre de mots égyptiens ont disparu tout à fait du copte, que beaucoup d'autres y ont été introduits : mots grecs importés par la conquête d'Alexandre, mots arabes imposés à leur tour, mais en nombre moindre, par la domination musulmane, enfin mots nécessaires à l'expression des idées chrétiennes. Il rappelle en outre que la grammaire a dû nécessairement subir, en trois mille ans, bien des modifications. — Lorsque le copte a cessé d'être une langue vulgaire, il comprenait trois dialectes : le *mendaïte* ou dialecte de Memphis, parlé dans la Basse-Égypte; le *saïdique* ou dialecte de Thèbes, particulier à la Haute-Égypte; et le *baschmurique* ou *oasitique* usité dans les deux oasis. Ces dialectes différaient entre eux par le mélange, plus ou moins sensible, d'éléments étrangers, et par la prononciation des lettres aspirées, plus ou moins forte, selon les provinces; celui de Memphis était le plus rude des trois.

Le copte était une langue monosyllabique. Les radicaux y subissaient des modifications de sens, par certaines altérations de formes, telles que des changements de voyelles dans le corps des mots, des additions d'articulations et de lettres paragogiques, ou encore l'emploi de particules en préfixes. Les radicaux se combinaient aisément, de manière à former des composés, toujours logiques et clairs. La construction des phrases était régulière, sans aucune inversion, le sujet, le verbe et le régime se succédant dans un ordre invariable. Aussi a-t-on pu dire, que le copte est de toutes les langues anciennes celle dont il est le plus facile d'acquérir la connaissance.

L'alphabet copte est composé principalement de caractères grecs, dont quelques-uns sont légèrement modifiés. Cet alphabet est commun aux trois dialectes, bien que l'emploi des signes qui le composent diffère dans la représentation des mots à cause des exigences de la prononciation.

C'est à Peiresc que revient l'honneur d'avoir tenté de conquérir à la science la connaissance de la langue copte, justement au moment où elle passait à l'état de langue morte. Ayant rassemblé à grands frais des manuscrits, il les mit à la disposition de Saumaise, qui parvint à pénétrer le sens des anciens mots égyptiens que l'on trouve défigurés dans les auteurs grecs et latins. Vers le même temps, le P. Kircher, encouragé aussi par Peiresc, publia, à l'aide de manuscrits rapportés d'Orient par Pietro Della Valle, un essai de restitution, par le copte, de l'ancienne langue sacrée

de l'Égypte. Les travaux du P. Kircher, qui croyait que le grec dérivait de l'égyptien, ne pouvaient aboutir, en ce qui concerne le copte, à des résultats scientifiques; ils ont été dépassés par les recherches érudites de Wilkins et Lacroze, dont les publications commencèrent à répandre l'étude de cet idiome, puis par celles de Jablonski, de Woïde, d'Ackerblad, d'Étienne Quatremère et de Champollion le Jeune, et, plus près de nous, par celles de Tattam et d'A. Peyron.

Les textes sur lesquels a pu s'exercer la sagacité de ces savants, et qui se trouvent conservés en manuscrit dans diverses bibliothèques de l'Europe, notamment à la Bibliothèque nationale de Paris, consistent en versions partielles de la Bible, en vies des saints, sermons, livres liturgiques, hymnes et prières. On a aussi des nomenclatures d'animaux, de petits traités géographiques, des recettes médicales, etc. Parmi les ouvrages imprimés, on remarque : le *Missale Alexandrinum sancti Marci*, où toute la liturgie de l'eucharistie, de l'Égypte, est reproduite en grec, en copte, en arabe et en syriaque, par J.-A. Assemanus, d'après les manuscrits du Vatican (Rome, 1754, pet. in-4); *les Psaumes*, en copte et en arabe (Londres, 1826, pet. in-4); Σὺν Θεῷ IC XC, etc.; *les Quatre évangélistes* en copte et en arabe (Ibid., 1829, pet. in-4).

Cf. Le P. Kircher : *Prodomus coptus sive ægyptiacus* (Rome 1636, in-4), et *Lingua ægyptiaca restituta* (1643, in-4) ; — Veyssière de Lacroze : *Lexicon ægyptiacon-latinum* (Oxford, 1775, in-4) ; — Et. Quatremère : *Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte* (Paris, 1808, in-8) ; — Tattam : *A compendious grammar of the egyptian language* (Londres, 1830, in-8) ; *Lexicon ægyptiaco-latinum* (Oxford, 1835, in-8) ; — Rossellini : *Elementa linguæ ægyptiacæ vulgo copticæ* (Rome, 1837, in-4), reproduction d'une *Grammaire* composée par Champollion); — A. Peyron : *Lexicon linguæ copticæ* (Turin, 1835, in-4), et *Grammatica linguæ copticæ* (Ibid., 1841, in-8) ; — Parthay : *Vocabularium coptico-latinum, e Peyroni et Tattami Lexicis* (Berlin, 1844, in-8) ; — Schwartze : *Koptische grammatik* (Ibid., 1850).

COQ D'OR (LE), ou *Sahir*, roman de F.-M. de Klinger (voy. ce nom).

COQUELET (Louis), littérateur français, né en 1676 à Péronne, mort en 1754. Il a publié un assez grand nombre d'écrits facétieux, dont plusieurs eurent du succès : *Eloge de quelque chose, dédié à quelqu'un* (Paris, 1730, in-12); *Eloge de rien, dédié à personne* (Paris, 1730, in-12, plusieurs fois réimpr.); l'*Olympe en belle humeur* (1750, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

COQUEREL (Athanase-Laurent-Charles), pasteur et prédicateur français, né à Paris le 27 août 1795, mort dans cette ville le 10 janvier 1868. Sa grande notoriété comme orateur et comme écrivain le fit élire, en 1848 et 1849, représentant de la Seine à l'Assemblée nationale. On a de lui des écrits polémiques et des ouvrages d'histoire et de dogme : *Réponse à la Vie de Jésus de D. Strauss* (1841, in-8); *le Christianisme expérimental* (1847, in-18); *Christologie ou Essai sur la personne et l'œuvre de Jésus-Christ* (1858, 2 vol. in-18), ouvrages traduits en anglais, allemand, hollandais, etc. On a recueilli ses *Sermons divers* de 1819 à 1852 (8 vol. in-8 et in-18). — Son frère, Charles-Augustin COQUEREL, né à Paris le 17 avril 1797, mort le 1er février 1851, est auteur d'une *Histoire de la littérature anglaise* (1828, in-8), d'une *Histoire des églises du désert chez les protestants de France, de Louis XIV à la Révolution française* (1841, 2 vol. in-8), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

COQUETTE (GRANDE), l'un des rôles de la comédie moderne, dont la Célimène du *Misanthrope* a donné au théâtre le type le plus parfait. Avec son amour de l'adulation, son goût pour le monde et la conscience de l'éclat qu'elle y jette, avec son cœur sec et ses sens muets, ce personnage féminin exige des agréments naturels et des talents d'artiste qui en font l'un des plus difficiles à remplir. La maturité de ceux-ci ne se rencontre pas toujours avec le bel épanouissement de ceux-là, et le plus souvent les actrices qui tiennent le rôle de Célimène avec toute la *maestria* qu'il réclame, ne sont plus reçues sans exciter le sourire à « faire sonner » leurs vingt ans.

COQUILLART (Guillaume), poëte français, né en 1421 à Reims, mort en 1510. Il fut chanoine official, et grand chantre de la cathédrale de Reims. Il a peint avec verve, naturel, avec une naïveté apparente vraiment comique, souvent avec toute la crudité de langage du XVe siècle, les mœurs de son temps, surtout les amours de la bourgeoisie. Son vers facile, brisé, plein de mouvement, semble encore mieux approprié à la comédie qu'à la satire. On en peut juger par cet échantillon de dialogue entre *la Simple* et *la Rusée :*

> La Simple disoit : « Il est mien. »
> L'autre dit : « Vous ne l'arés pas. »
> L'une disoit : « Je l'entretiens. »
> L'autre : « Je le tiens en mes las. »
> Puis sept; puis dix ; puis hault, puis bas,
> Ung grant ha hy, un grant ha ha !
> « Tost, tard, je l'auray. — Non aras !
> — C'est toy ? — Mais moy. — Non a. — Sy a.
> Ung grant haria caria,
> Ung plet, ung débat, ung procès :
> « J'ay fait. — Je feray. — On verra... »

Outre les *Querelles de la Simple et de la Rusée*, et les *Droits nouveaux*, qui sont les meilleures de ses pièces, on a de Coquillart des poésies semi-dramatiques : *le Blason des armes et des dames*, *le Monologue Coquillart, le Monologue des perruques ou du gendarme cassé*. Ses œuvres, imprimées par Galliot-Dupré (Paris, 1532, in-16), par Coustelier (1723, in-8), ont été rééditées par Tarbé (Reims, 1847, in-8) et par Ch. d'Héricault, dans la collection elzévirienne (Paris, 1857, in-16).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X ; — A. de Montaiglon, dans les *Poëtes français* de Crépet, t. I.

COQUILLE (Guy), en latin *Conchylius*, célèbre jurisconsulte français, né le 11 novembre 1523 à Decize (Nivernais), mort le 11 mars 1603. Il étudia les humanités au collège de Navarre à Paris, et le droit à Padoue, puis à Orléans. S'étant fixé à Nevers, il y eut la charge de procureur général fiscal et fut député de la province aux États d'Orléans et de Blois (1560, 1576, 1588). Les hommes les plus éminents le consultaient sur des points difficiles de jurisprudence. Jean Bodin, François Bacon et l'Hôpital furent ses amis. Il a écrit en prose française et en vers latins. Ses principaux ouvrages français sont un dialogue *Sur les Causes des misères de la France*, un *Traité des libertés de l'Eglise gallicane*, une *Histoire du Nivernais*, des *Institutes coutumières* et un *Commentaire sur la coutume du Nivernais*. La science, la sûreté des principes et l'amour du bien public distinguent le fond de ces écrits, dont la forme a été comparée au style de Montaigne. Les vers latins de Coquille sont plus vigoureux qu'élégants; ils expriment aussi des sentiments dignes de son caractère. On y remarque la pièce où il déplore la Saint-Barthélemy et celle où il s'élève contre les abus des cours. Les *Poemata* de Coquille ont été imprimés séparément (Nevers, 1590, in-8). Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1599, in-8; 1666, 2 vol. in-fol.; Bordeaux, 1703, 2 vol. in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

CORAN (LE), en arabe, *Al Corân*, c'est-à-dire la lecture, livre sacré des Musulmans. On l'appelle aussi *Kitab Allah*, ou livre de Dieu, *Kitab*

Atziz, livre précieux, *Kelam Cherif*, parole sacrée, *Masshof*, code suprême, *Fourkhann*, connaissance du bien et du mal, *Tanzil*, descendu du ciel. Le texte du Coran, suivant la tradition arabe, fut successivement communiqué à Mahomet, par l'ange Gabriel, et les disciples du prophète l'écrivirent sous sa dictée, par fragments, sur des branches de palmier, des morceaux de peau, des omoplates de mouton. Les parties furent réunies en un seul corps d'ouvrage, sous Abou Bekr, en 634, par Zaïd ben Thabet, un des secrétaires de Mahomet; un exemplaire-type fut confié à sa veuve, Hafsa, et de nombreuses copies en furent faites. Pour couper court aux altérations qui se produisirent, une nouvelle édition fut exécutée sous le calife Othman, d'après l'exemplaire-type; ce fut dès lors la seule authentique, et toutes les copies divergentes furent détruites. Le Coran est partagé en trente sections, comprenant ensemble cent quatorze sourates ou chapitres, d'inégale longueur et divisés eux-mêmes en un nombre considérable de versets.

Comme les livres sacrés des divers peuples, le Coran n'est pas seulement, pour les croyants, le fondement de la religion et de la morale, c'est encore un code civil, pénal, politique, militaire, la source de la science et de l'art, la règle de l'intelligence en toutes choses, le centre et le principe de toute une civilisation. Dominé, comme les anciens livres des Juifs, par l'idée de l'unité de Dieu, il est évidemment composé d'après la Bible et l'Évangile, auxquels il emprunte des dogmes, des préceptes, des récits, mêlés sans ordre ni suite à des traditions locales. « Comme monument intellectuel du peuple qui l'adopta et du siècle qui la produisit, dit l'un de ses traducteurs, M. Kasimirski, le Coran est de médiocre valeur et ne saurait soutenir la comparaison avec aucun des livres sacrés que nous a légués l'antiquité... Cependant quelques récits instructifs et touchants de l'histoire sacrée, le tableau de la majesté et de la bonté de Dieu, les préceptes pleins d'onction sur la bienfaisance et l'humanité, sont d'une beauté remarquable, et l'on conçoit que le tableau des châtiments réservés aux infidèles et de la solennité du jour de la résurrection, a pu entraîner et émouvoir les esprits. Les Musulmans croient qu'il n'est pas donné à l'homme de créer une œuvre à la fois si parfaite et si sublime. » L'origine divine du Coran fut pourtant niée, dès le VIIIe siècle, par quelques sectes, qui prétendirent qu'il pouvait être égalé ou même surpassé; mais cette opinion fut aussitôt traitée d'hérésie et poursuivie comme telle. Au point de vue de la langue, le Coran est écrit dans l'arabe le plus pur, mais avec une concision souvent voisine de l'obscurité. Les ellipses de mots, les sous-entendus, les équivoques, arrêtent la lecture et appellent le commentaire. Celui-ci n'a pas manqué et a donné naissance à une littérature très-étendue, où la critique religieuse a fait une grande place à l'érudition et à la grammaire.

Le Coran n'a commencé à être connu en Europe que vers la moitié du XVIe siècle, par une traduction latine, très-inexacte, de Bibliander (*Machumetis ejusque successorum vitæ, doctrina ac ipse Alcoran*, etc.; Bâle, 1543, in-fol.; 2e édit., 1550). Le texte arabe avait déjà été publié, dit-on, vers 1530, par Alex. Paganini, mais cette première édition aurait été entièrement détruite par ordre du pape. La plus ancienne édition européenne connue a été donnée par Abr. Hinckelmann (Hambourg, 1694, in-4). De la même époque presque est celle de L. Marracci, avec une bonne traduction latine, qui a servi de base à la plupart des traductions postérieures (*Alcorani textus universus, ex correctioribus Arabum exemplaribus summa fide descriptus*, etc.; Padoue, 1698, 2 vol. in-8). Vint ensuite la belle édition de Saint-Pétersbourg, par ordre et aux frais de Catherine (s. l. s. d. [1787], pet. in-fol.), plusieurs fois réimprimée, dans la même ville (1790, 1793, 1796) et à Kazan (1803, in-4; 1809, in-fol.; 1817, 2 vol. in-4; 1819, 6 vol. in-12). Citons encore l'édition de G. Flügel (Leipzig, 1834, in-4; 1837, gr. in-8). Les Anglais en ont donné plusieurs, dans les Indes, avec des traductions et des notes en hindoustani, en persan ou en anglais (Calcutta, 1829, t. I-II, in-fol.; 1831, 2 vol. in-4; 1856-1858, part. I-IV, in-4). Il a été fait aussi des éditions européennes des *Concordances du Coran*, par Flügel (Leipzig, 1842, grand in-4), par Mirza A. Kazem-Bek (Saint-Pétersbourg, 1859, in-fol.), ainsi que de diverses compilations arabes sur la vie et la doctrine de Mahomet.

La première traduction française du Coran a été entreprise par Du Ryer (*l'Alcoran de Mahomet, translaté de l'arabe en français*, etc.; Paris, 1647, in-4; édit. elzév., 1649, pet. in-12, plusieurs réimpressions). Elle a été suivie à un long intervalle de deux autres, celle de Savary, faite d'après la version latine de Maracci (nouv. édit., Paris, 1829, 3 vol. in-18) et celle de Kasimirski (Ibid., 1840, in-18, plusieurs fois réimprimée). On cite, en Angleterre, la traduction de George Sale, très-estimée pour l'exactitude (Londres, 1734, in-4), et celle de J.-M. Rodwell (Ibid., 1861, in-8); en Allemagne, celles de Fr.-G. Wahl (Halle, 1828, in-8) et d'Ullmann (5e édit., Bielefeld, 1865). — Au XVIe siècle, le nom du Coran, comme celui de la Bible au moyen âge, fut employé pour titre d'ouvrages de satire politique ou religieuse. Ainsi on cite *l'Alcoran des Cordeliers, tant en latin qu'en françois*, « c'est-à-dire la mer des blasphemes et mensonges de cest idole sigmatizé qu'on appelle Saint-François, recueilli par le docteur Erasme Alber, etc. » (Genève, 1560, t. I-II, in-8), puis *l'Alcoran de Louis XIV, ou le Testament politique de Mazarin*, attribué au sieur de Sandras (Rome [Hollande], 1795, pet. in-12).

Cf. Gagnier : *la Vie de Mahomet*, compilation des auteurs mahométans (Amsterdam, 1732, 2 vol. in-8); — G. Sale : *Préface* de sa traduction ; — Pauthier : *Introduction* à la traduction de Kasimirski (édit. 1847) ; — Reinaud : *Notice sur Mahomet* (1860, in-4) ; — Nœldeke : *Geschichte des Koran* (Gœttingue, 1863); — Barthélemy Saint-Hilaire : *Mahomet et le Coran* (1865, in-8 et in-18), contenant l'indication des sources ; — Zerneko : *Bibliotheca orientalis* ; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, article *Mahomet*.

CORANCEZ (Olivier DE), publiciste français, mort en 1810. Il fonda, en 1777, avec Jean Romilly, de Genève, le *Journal de Paris*, première feuille quotidienne française ; elle traitait de littérature et d'art et paraissait en quatre pages petit in-4. Il y collabora activement. Ami de J.-J. Rousseau, il a publié sur lui une intéressante brochure (Paris, 1778). — Son fils, Louis-Alexandre-Olivier DE CORANCEZ, né en 1770 à Paris, mort en 1832, correspondant de l'Académie des inscriptions, a laissé, outre des écrits sur les mathématiques, une *Histoire des Wahabis* (Paris, 1810, in-8) et l'*Itineraire d'une partie peu connue de l'Asie Mineure* (1816, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CORAS (Jacques DE), poëte français, né en 1630 à Toulouse, mort en 1677. Né dans la religion réformée et ministre dans la Guyenne, il embrassa le catholicisme et publia à ce sujet : *la Conversion de Jacques de Coras* (Paris, 1665, in-12). Le moins oublié de ses poëmes est *Jonas, ou Ninive pénitente* (1663, in-12), dont Boileau a dit :

> Le Jonas inconnu sèche dans la poussière.

Coras le réunit à ses trois autres poëmes : *Josué*, *Samson* et *David*, sous le titre d'*Œuvres poétiques*

(Paris, 1665, in-12). Il a collaboré avec Le Clerc à une *Iphigénie*.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII, p. 439; — Duchesne : *les Poëmes épiques français du XVII^e siècle* (1870, in-8).

CORAY (Diamant), helléniste grec, né le 27 avril 1748 à Smyrne, mort le 6 avril 1833. Il était fils d'un négociant qui lui confia la direction d'un comptoir à Amsterdam. Après un séjour de six ans dans cette ville, il retourna à Smyrne, trouva son père ruiné par un incendie, et, renonçant au commerce, vint étudier la médecine à Montpellier. Reçu docteur, il se rendit à Paris en 1788. « La Révolution française, dit M. Dehèque, lui inspira l'idée de régénérer aussi la Grèce et de la rappeler à la liberté. C'est à cet apostolat patriotique qu'il dévoua toute sa vie. Pour l'accomplir il entreprit d'éclairer les Grecs, de leur faire sentir et comprendre l'antiquité, restée nationale pour eux, d'épurer leur langage en le rapprochant de celui de leurs aïeux, et de conquérir pour la Grèce les sympathies et l'assistance de l'Europe. Dans toutes ses publications, il se montre écrivain politique et avocat des droits de la Grèce autant que philologue. A ce dernier titre, il déploie une grande sagacité, mais parfois un peu trop de hardiesse. »

Coray a publié : les *Caractères* de Théophraste, avec traduction française (1799, in-8); le *Traité des airs, des eaux et des lieux* d'Hippocrate, avec traduction française (1800, 2 vol. in-8); *Daphnis et Chloé* de Longus (1802, in-4); les *Éthiopiques* d'Héliodore (1804, 2 vol. in-8); la traduction française de la *Géographie* de Strabon, commencée sur l'ordre de Napoléon I^{er}, avec La Porte du Theil et Letronne (1805-1819, 5 vol. in-4); enfin et surtout la *Bibliothèque hellénique* (1805-1827, 35 vol. in-8), entreprise à l'aide des souscriptions de riches négociants grecs, et contenant, avec les préfaces en grec moderne et les notes en grec ancien, les auteurs suivants : *Elien, Héraclide de Pont, Isocrate, Plutarque*, la *Politique* et la *Morale* d'Aristote, les *Mémorables* de Xénophon, le *Gorgias* de Platon, l'orateur Lycurgue, *Polyen, Ésope, Xénocrate, Marc-Aurèle, Onosandre*, les *Œuvres politiques* de Plutarque, le *Manuel d'Épictète*, le *Discours sur Épictète* par Arrien : les neuf derniers volumes portent le titre général de Πάρεργα, *Hors-d'œuvre*. On a en outre de Coray des *Mélanges*, Ἄτακτα (1828-1835, 5 vol. in-8), et des écrits divers relatifs à la politique et à la littérature. Sa *Correspondance* (Athènes, 1839, 2 vol. in-8) le montre, suivant les expressions de M. Piccolos, helléniste de premier ordre, philosophe d'une candeur et d'une simplicité antiques.

Cf. Dehèque, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

CORBET (Richard), prélat et poëte anglais, né en 1582, mort en 1635. D'une humble naissance, mais instruit, il fut en faveur auprès de Jacques I^{er} et devint évêque d'Oxford, puis de Norwich. Spirituel et tolérant, il aimait les chansons et le vin, et est resté le héros de joyeuses anecdotes. Ses poëmes furent publiés après sa mort sous le titre de *Poetica stromata* (1648, in-8). Gilchrist en donna une nouvelle édition en 1807. On y remarque deux agréables poëmes : *le Voyage en France* (Journey to France) et *l'Adieu aux fées* (Farewell to the fairies).

Cf. Gilchrist : *Notice*, en tête de son édition.

CORBIÉRÉIDE (LA), poëme de Barthélemy et Méry (voy. ces noms).

CORBIN (Jacques), poëte français, né vers 1580 en Berry, mort en 1653. Il était avocat au parlement de Paris et conseiller du roi. Boileau le cite parmi les auteurs déjà oubliés de son temps. Il avait écrit : *les Amours de Philocaste* (Paris, 1601, in-12); la *Vie de sainte Geneviève*, poëme (Ibid., 1632, in-8); la *Sainte Franciade, ou Vie de saint François*, poëme en douze chants (Ibid., 1634, in-8); la *Vie de saint Bruno*, poëme en quatre chants (Poitiers, 1647, in-fol.); une traduction de la *Bible* (Paris, 1643, 8 vol. in-16).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

CORBINELLI (Jean), littérateur français, né en 1615 à Paris, mort le 19 juin 1716. Il sortait d'une famille florentine, venue en France avec Catherine de Médicis. Il fut lié avec de Retz, La Rochefoucauld, Lamoignon et M^{me} de Sévigné. Celle-ci lui fit même plus d'une fois terminer les lettres qu'elle écrivait à Bussy-Rabutin. Il était spirituel en conversation, et Bayle l'a cité comme « l'un des beaux et bons esprits de la France » à son époque. Mais ses écrits ont une lourdeur et un caractère pédantesque que fait ressortir surtout le voisinage de M^{me} de Sévigné. On prétendait, au XVII^e siècle, qu'il avait été pour beaucoup dans les *Maximes* de La Rochefoucauld, et Charles Nodier a essayé de reprendre cette opinion, que la comparaison des ouvrages de Corbinelli avec les *Maximes* ne permet guère de soutenir.

On a de Corbinelli : *Sentiments d'amour* tirés des meilleurs poëtes modernes (Paris, 1665, 2 vol. in-12); *Extraits des plus beaux endroits des ouvrages les plus célèbres de ce temps* (Amsterdam, 1681, 5 vol. in-12); *les Anciens historiens latins réduits en maximes* (Paris, 1694, in-12).

Cf. Walckenaer : *Mémoires sur M^{me} de Sévigné*; — A. Jal : *Dictionnaire critique*.

CORDACE ou CORDAX, danse de l'ancienne comédie grecque, à la fois comique et indécente. Elle est l'origine même de la comédie, et fut d'abord exécutée par de joyeuses bandes de vignerons, de village en village. La cordace traduisait les passions brutales et montrait dans des personnages ridicules, à la tête chauve, au visage rubicond, au ventre obèse porté par des jambes vacillantes, les suites des excès bachiques et de la sensualité. L'esclave ivre et la vieille femme dégradée avaient leur rôle marqué dans la cordace. Le silène, et plus tard le parasite, sont sans doute des types issus de cette danse satirique. Aristophane proscrivit la cordace de ses pièces comme étant devenue trop grossière. Une danse de ce genre est représentée sur une tasse de marbre du Vatican : cinq faunes et autant de bacchantes s'y livrent à des mouvements d'une extrême animation. On croit que la tarentelle napolitaine a conservé la tradition de la cordace grecque.

Cf. Magnin : *les Origines du théâtre* (1868, in-8).

CORDEMOY (GÉRAUD DE), philosophe et historien français, né vers 1620 à Paris, mort le 8 octobre 1684. Il fut d'abord avocat et laissa le barreau pour l'étude de la philosophie. En 1665, Bossuet le fit placer auprès du dauphin en qualité de lecteur, et le chargea d'écrire pour ce prince une histoire de Charlemagne. Les contradictions et les fables qu'il trouva chez les auteurs qui avaient traité le même sujet, l'engagèrent à faire l'histoire des deux premières races. Son travail, remarquable par la méthode et l'esprit critique, est d'une sécheresse qui en rend la lecture fatigante. En philosophie, il se montra disciple ingénieux de Descartes, dont il a soutenu les principales opinions avec habileté. Il fut admis à l'Académie française le 12 décembre 1675.

Outre son *Histoire de France* (Paris, 1685-1689, 2 vol. in-fol.), on a de lui : *le Discernement de l'âme et du corps, en six discours* (Ibid., 1666, in-12); *Discours physique de la parole* (Ibid., 1666, in-12); *Lettre à un savant religieux de la Compagnie de Jésus* (Ibid., 1668, in-4), défense du système de Descartes au point de vue de l'orthodoxie; *Divers traités de métaphysique, d'histoire*

et de politique (Ibid., 1691, in-12). Ses *Œuvres* philosophiques (Ibid., 1704, in-4) ont été réunies par son fils. — Celui-ci, Louis GÉRAUD DE CORDEMOY, né le 7 septembre 1651 à Paris, mort le 7 février 1722, docteur en théologie et missionnaire en Saintonge, fut l'ami de Malebranche et du P. André. Parmi ses écrits assez nombreux, on cite : *Méthode dont les Pères se sont servis en traitant des mystères* (Paris, 1683, in-4); *Lettre aux nouveaux catholiques en Saintonge* (Ibid., 1689, in-4); *l'Éternité des peines de l'enfer* (Ibid., 1697, in-12); *Traité de l'infaillibilité de l'Église* (Ibid., 1713, in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVII.

CORDIER (Mathurin), humaniste français, né en 1478, mort en 1564 à Genève. Professeur de belles-lettres à Paris, il eut Calvin pour élève. Il embrassa le calvinisme. Très-érudit et très-pur latiniste, il a écrit : *De corrupti sermonis apud Gallos emendatione et latine loquendi ratione* (Paris, 1531, in-4, plusieurs fois réimpr.); *Colloquiorum scholasticorum libri quatuor* (Genève, 1564; in-8); *Principia latine loquendi scribendique, selecta ex epistolis Ciceronis* (1578, in-8), etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

CORDUS (Aulus Cremutius), historien romain, mort l'an 26 après J.-C. Accusé, à l'instigation de Séjan, d'avoir appelé Brutus et Cassius « les derniers des Romains », et se voyant perdu, il prononça devant le sénat, dont il faisait partie, l'apologie inutile de sa conduite, puis se laissa mourir de faim. Il avait écrit une *Histoire des guerres civiles*, qui fut brûlée publiquement, sur l'ordre du sénat; mais un exemplaire, conservé par sa fille Marcia, permit de la donner de nouveau au public sous Caligula. Il ne nous en reste que quelques fragments, contenus dans la septième des *Suasoriæ* de Sénèque.

Cf. Sénèque : *Consolatio ad Marciam*.

CORE (LANGUE), l'une des langues de l'Amérique centrale et du plateau d'Anahuac. Elle est parlée dans les provinces mexicaines de Zacatecas et de Guadalajara. Elle manque des articulations *d*, *f* et *g*. Comme dans le mexicain, le régime et le pronom personnel s'incorporent au radical du verbe. Les pronoms personnels reçoivent quatre formes différentes, selon les circonstances dans lesquelles ils sont employés. José de Ortega a donné un *Vocabulaire* de cette langue (Vocabulario en lengua castillana y cora; Mexico, 1732).

Cf. Herm. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

CORÉENNE (LANGUE). Cette langue, peu connue encore des Européens et d'un classement difficile, est parlée dans la Corée, qui est tributaire de la Chine. Elle a emprunté beaucoup de mots au chinois, ce qui lui donne le caractère d'une langue monosyllabique. Les Coréens emploient même la langue chinoise dans leurs ouvrages scientifiques et littéraires. Ils se servent alors des caractères chinois, mais ils ont pour leur propre langue un alphabet composé de neuf voyelles et quinze consonnes, dont les figures sont imitées des caractères chinois les plus simples. Il a été donné, par Medhurst, un *Vocabulaire comparé du chinois, du coréen et du japonais* (A comparative Vocabulary of the chinese, corean, etc.; Batavia, 1830, in-8).

Cf. Siebold : *Tsian dsû wén, sive mille litteræ ideographicæ, opus sinicum origine, cum interpretatione kooreiana* (Leipzig, 1833, in-4); — L. de Rosny : *Aperçu de la langue coréenne et de son écriture* (Paris, 1856, in-8).

CORINNE, Κόριννα, femme poëte grecque, née à Tanagre en Béotie, florissait au commencement du v^e siècle avant J.-C. Contemporaine de Pindare et comme lui élève de Myrtis, elle lutta contre le célèbre lyrique aux jeux publics de Thèbes. Suivant Alien, elle fut cinq fois victorieuse; mais Pausanias ne parle que d'une victoire et l'attribue moins à son talent poétique qu'à sa beauté et à l'emploi qu'elle fit du dialecte éolien mêlé de formes béotiennes. Quoi qu'il en soit, elle eut une grande réputation, reçut le titre de « muse lyrique », et des statues lui furent élevées dans plusieurs villes de la Grèce. Ses poëmes lyriques, en y joignant des épigrammes et des poésies érotiques, comprenaient cinq livres. Nous n'en possédons que des fragments de peu d'importance, réunis dans les *Poetriarum octo fragmenta et elogia* de J.-Chr. Wolf (Hambourg, 1734, in-4) et dans les *Poetæ lyrici* de Bergk (Leipzig, 1843). — Les anciens citent une Corinne de Thèbes, surnommée « la Mouche », et une Corinne de Thespies, lesquelles, très-probablement, ne se distinguent pas de la précédente.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

CORINNE, roman de M^{me} de Staël (voy. ce nom).

CORINNUS, Κόριννος, poëte grec qui, selon Suidas, exista avant Homère, mais dont l'existence paraît fabuleuse. Il aurait composé une *Iliade* d'où Homère aurait tiré la matière de son poëme; il aurait aussi chanté la guerre de Dardanus contre les Paphlagoniens, et écrit le premier avec les caractères doriques, inventés par son maître Palamède.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

CORIO (Bernardino), historien italien, né à Milan en 1459, mort en 1519. D'une grande naissance, il devint chambellan de J.-Galeas-Marie, duc de Milan, et fut chargé par Ludovic Sforza de rédiger l'histoire de ses États. Son *Histoire de Milan*, écrite dans un italien fort rapproché du latin, est très-inférieure, pour les formes du style, aux chroniques italiennes du siècle précédent; mais elle est très-précieuse par les documents originaux qu'elle contient. Un poëme latin du même auteur : *Utile, dialogo amoroso* ne nous a pas été conservé.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

CORIOLAN, sujet de tragédie, traité par Hardy, H. Richer, La Harpe, Ségur, Shakespeare, Thomson, de Collin, etc. (voy. ces noms).

CORIPPUS (Flavius Cresconius), poëte latin du VI^e siècle, né en Afrique. On a de lui deux poëmes : *Johannis*, en quatre chants, sur la guerre soutenue en Afrique par Jean Patricius contre les Maures et les Vandales, et *Carmen in laudem imperatoris Justini minoris*, éloge de l'empereur Justin le Jeune. Ces ouvrages, dont le second porte jusqu'à l'extravagance l'hyperbole louangeuse, sont sans mérite littéraire, mais les historiens y ont puisé des renseignements précieux. Le *Panégyrique*, publié d'abord par Plantin (Anvers, 1581, in-8), a été réédité par Th. Dempster (Paris, 1610, in-8), par Foggini (Rome, 1777, in-4), etc. La *Johannide* a été publiée par Mazzucchelli (Milan, 1820, in-8). La byzantine de Bonn contient ces deux poëmes.

On identifie le poëte Cresconius Corippus avec l'évêque africain CRESCONIUS, dont l'existence se place à la même époque, et qui composa un *Canonum breviarium* et une *Concordia canonum*, insérés l'un et l'autre dans la *Bibliotheca juris canonici* (Paris, 1661, in-fol.).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

CORMENIN (Louis-Marie DE LA HAYE, vicomte DE), jurisconsulte et publiciste français, né à Paris le 6 janvier 1788, mort dans cette ville le 6 mai 1868. Menant de front les études littéraires et les études juridiques, il écrivit des vers dans le *Mercure de France* et l'*Almanach des muses* sous le premier Empire. Membre du Conseil d'État, député aux Chambres de la Restauration et de Juillet, représentant à la Constituante de 1848, il se jeta

avec ardeur dans les luttes de l'opposition libérale sous les deux monarchies parlementaires. Ses savants ouvrages de droit (*Du Conseil d'Etat envisagé comme conseil et comme juridiction dans notre monarchie constitutionnelle*, 1818; *Questions de droit administratif*, 1822; 5e édit., 1840, 2 vol. in-8) lui donnaient une grande autorité dans les questions de législation; ses pamphlets lui firent une notoriété particulière à propos des affaires qui passionnaient l'opinion publique. Sous le pseudonyme de *Timon*, il attaquait avec une vivacité aussi spirituelle que malveillante toutes les mesures qui pouvaient rendre le gouvernement impopulaire, surtout celles qui touchaient au budget. C'est ainsi qu'en 1831 il publia ses *Lettres sur la liste civile*, qui, réunies en volume, sous le titre de *Trois philippiques*, eurent en dix ans vingt-cinq éditions. Il a donné, sous la même inspiration et avec un égal succès, les *Très-humbles remontrances de Timon* au sujet d'une compensation d'un nouveau genre que la liste civile prétend établir entre quatre millions qu'elle doit au Trésor et quatre millions que le Trésor ne lui doit pas (1838, in-32), une *Lettre au duc de Nemours* au sujet du projet d'apanage et les *Questions scandaleuses d'un jacobin au sujet d'une dotation* (1840); *Oui et Non!* au sujet des ultramontains et des gallicans (1845, in-32); *Feu! Feu!* (même année), en réponse aux critiques soulevées par le précédent, etc. Après 1848, quelques autres pamphlets sur les questions du jour : la Constitution, l'indépendance de l'Italie, etc., n'eurent plus le même éclat. Le second Empire, auquel Cormenin s'était rallié, mit fin à la verve du pamphlétaire.

Un ouvrage se rattache encore au nom de Timon : c'est le *Livre des orateurs, ou Etudes sur les orateurs parlementaires* (1838, 2 vol. in-32; 18e édit., 1869, 2 vol. in-8, avec portr.), contenant les préceptes de l'éloquence parlementaire et représentant, comme à l'appui, dans les principaux traits de leur vie publique et de leur talent, les orateurs de la Restauration, Manuel, Foy, Royer-Collard, Berryer, etc., et ceux de la monarchie de Juillet, Thiers, Guizot, Dupin, Lamartine, Odilon-Barrot, etc. Citons encore de Cormenin *les Entretiens de village* (1846, in-32; 8e édition, 1847, in-12, avec grav.), dont une partie avait paru sous le titre de *Dialogues de maître Pierre*, et qui furent couronnés par l'Académie française. L'auteur fut nommé membre de l'Institut par ordonnance impériale, lors de la création de la section d'administration en 1855. On a entrepris après sa mort une édition générale de ses *Œuvres*. — Son fils, Louis, baron DE CORMENIN, né à Paris en 1826, mort en novembre 1866, obtint, après le coup d'État du 2 décembre, la direction du *Moniteur officiel*. Il a écrit dans plusieurs revues et journaux, et l'on a publié de lui, en 1868, un volume de *Reliquiæ* [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains illustres*.

CORNARO (Louis), écrivain italien, né à Padoue en 1467, mort en 1566 ou 1569. Il est auteur d'un livre célèbre sur l'art de prolonger la vie par la sobriété : *Discorsi della vita sobria* (Padoue, 1558, in-4, nombr. édit.; Venise, 1816, in-8). Dans cet ouvrage, l'écrivain, devenu centenaire, malgré l'épuisement prématuré de ses forces, se donne lui-même en exemple. Traduit dans toutes les langues, il l'a été en français, sous divers titres, par de Prémont (Paris, 1701, in-12), de La Bonaudière (1772, in-12), Daremberg (1847, in-12), Patezon (1861, in-8), etc. Il a donné lieu à de nombreux débats, au milieu desquels il a été publié un *Anti-Cornaro* anonyme (Paris, 1702, in-12).

Cf. Flourens : *Journal des savants* (année 1849, p. 129), et *De la longévité* (nouv. édit., 1860, in-12).

CORNARO (Flaminio), savant hagiographe et antiquaire, né à Venise en 1693, mort en 1778. On a de lui : *Ecclesiæ Venetæ antiqua monumenta* (Venise, 1749 et suiv., 18 vol. in-4), ouvrage curieux et plein de savoir, et *Hagiologium italicum* (2 vol. in-4).

Cf. G.-D.-A. Costadoni : *Memorie sulla vita e sulle opere di F. Cornaro* (Ibid., 1780, in-8).

CORNAROS (Vincent), poëte grec moderne du XVIe siècle, né à Setia, dans l'île de Crète, et probablement d'origine vénitienne. Il est l'auteur d'un poëme fort estimé des Grecs modernes et intitulé *Erotocritos*. C'est une imitation de nos romans de chevalerie. Le héros, Erotocrite, fils de Pisistrate, ministre du roi d'Athènes, devient amoureux d'Aréthuse, fille du roi Hercule, et obtient sa main après les épreuves les plus dangereuses. L'action est simple et prête aux développements de la forme poétique; les descriptions sont un peu longues, mais pittoresques; le langage naïf et original. C'est un monument précieux pour la comparaison du grec ancien et du moderne, qui s'y réunissent pour ainsi dire. Des rhapsodes ont longtemps récité cet ouvrage parmi le peuple, sous la domination musulmane, et ont donné à l'auteur le titre « d'Homère de la Grèce moderne ». Cependant il est devenu difficile d'entendre aujourd'hui son style vieilli; mais, quoique Denis Photinos ait rajeuni le texte du poëme (1818, 2 vol. in-8), on préfère toujours le texte ancien.

Cf. Fauriel : *Chants popul. de la Grèce moderne*, tome I.

CORNAZZANO (Antonio), poëte italien, né à Plaisance en 1431, mort en 1500. Il vécut à Milan, à Venise et en France. Il a écrit des poëmes latins : *Vita di Maria Vergine; Vita di Giesu Cristo; De Re militari*, etc., et un recueil de *Proverbes* mis en nouvelles (Proverbii in facetie), devenu rare, et réimprimé à Paris (1812, à 60 exempl.).

CORNEILLE (Pierre), illustre auteur dramatique français, né à Rouen le 6 juin 1606, mort à Paris le 1er octobre 1684. D'une famille de robe où l'aîné recevait toujours le prénom de Pierre, son père était maître particulier des eaux et forêts de la vicomté de Rouen. Il avait donné, en 1820, sa démission de ses fonctions, où il déploya de la fermeté et du courage, et ses services étaient à peu près oubliés, lorsqu'il fut anobli, au mois de janvier 1637, au plus fort du succès du *Cid*. On a donné à tort à sa femme, Marthe Lepesant, le nom et le titre de Boisguilbert, qui n'entrèrent que plus tard dans sa famille. Pierre Corneille fut élevé, en grande partie, à la campagne, au village de Petit-Couronne; il fit ses classes chez les jésuites, auxquels il témoigna toujours un grand attachement. Il remporta plusieurs prix, entre autres celui de rhétorique, avec une traduction en vers français d'un morceau de la *Pharsale*. Ayant étudié le droit, il dut renoncer à plaider, à cause d'un certain bredouillement et de son peu de goût pour les affaires. Il acquit alors la charge d'avocat général à la table de marbre du Palais, et celle d'avocat du Roi aux siéges généraux de l'Amirauté.

Son début comme poëte fut une pièce de vers amoureux, qui devint pour lui l'occasion d'aborder le théâtre. Il avait composé en l'honneur d'une demoiselle Milet, de Rouen, un sonnet qui se termine ainsi :

> C'est donc avec raison que mon extrême ardeur
> Trouve chez cette belle une extrême froideur,
> Et que, sans être aimé, je brûle pour Mélite ;
>
> Car de ce que les dieux, nous envoyant au jour,
> Donnèrent pour nous deux d'amour et de mérite,
> Elle a tout le mérite, et moi j'ai tout l'amour.

Pour donner, dit-on, de la publicité à cet hommage poétique, le jeune Corneille eut la pensée de l'encadrer dans une pièce de théâtre; de là la

comédie de *Mélite ou les Fausses lettres.* L'époque de la première représentation est incertaine; Fontenelle la rapporte à l'année 1625. Elle ne paraît avoir été jouée, du moins à Paris, qu'en 1629. Elle eut un très-grand succès, malgré les critiques que lui attira ce qu'on appelait alors « la simplicité du plan et le naturel du style ». Étrange simplicité d'un plan consistant dans l'incroyable imbroglio que l'argument de la pièce par Corneille peut à peine éclaircir, et qui « brouille quatre amants par une seule intrigue ». Quant au style, il faut le comparer aux afféteries et préciosités alors en vogue, pour le trouver naturel. Cependant Corneille a besoin de demander grâce pour sa façon « d'écrire simple et familière », qui « fera prendre ses naïvetés pour des bassesses ». Pour suffire à l'empressement du public, *Mélite* dut être jouée simultanément au Marais et à l'Hôtel de Bourgogne.

Corneille adopta un système très-différent dans sa seconde œuvre, *Clitandre ou l'Innocence délivrée* (1632), tragi-comédie que l'on peut considérer comme un essai très-sérieux dans le genre moderne du drame, et qui ne laisse pressentir en rien la tragédie classique. « C'est, dit un critique, une œuvre singulière et pleine d'une verve folle, un imbroglio exubérant et touffu, comme un bois de jeunes pousses enchevêtrées les unes dans les autres..... Scènes et personnages se succèdent dans une éternelle variété, comme les ombres chinoises d'une lanterne magique, et les plus bizarres aventures y courent les unes après les autres, sans laisser à la curiosité haletante le loisir de respirer. Les assassins masqués, les archers, les combats singuliers, les déguisements, remplissent ce mélodrame en vers..., où l'auteur a eu le soin de mettre l'état de la nature en harmonie avec celui de ses personnages et d'associer le trouble des éléments aux agitations désordonnées de l'intrigue. » Corneille n'emploie pas moins de huit grandes pages à en écrire l'*argument* « succinct ». Le style est ferme, brillant, souvent tragique, quoique gâté par des traits de mauvais goût qui sont dans l'esprit du temps, comme celui-ci :

> Coule, coule, mon sang, en de si grands malheurs,
> Tu dois avec raison me tenir lieu de pleurs.

Clitandre fut imprimé avant *Mélite*, avec un recueil de *Mélanges poétiques.*

Il fut suivi de *la Veuve ou le Traître puni* (1633): on remarquera que presque toutes les pièces de Corneille eurent d'abord des sous-titres explicatifs, qu'il supprime dans les dernières éditions. *La Veuve* est un nouvel imbroglio artificiel du genre de *Mélite*, et reposant sur des erreurs ou des confidences mensongères. Cette pièce, où Corneille s'accuse encore d'avoir méconnu les règles des unités, fut très-goûtée, et, l'auteur, en la publiant l'année suivante, put imprimer en tête vingt-six hommages poétiques qui lui avaient été adressés par des écrivains plus ou moins célèbres, tels que Scudéry, Mairet, Rotrou, Du Ryer, Boisrobert, etc. Tous mettent Clarice, l'héroïne de *la Veuve*, au-dessus de toutes les héroïnes de théâtre :

> Le soleil est levé, retirez-vous, étoiles,

dit Scudéry. Mairet compare Corneille à Plaute et à Térence, Rotrou appelle Corneille « son cher rival », et se déclare vaincu et supplanté par lui auprès de leur commune maîtresse, la gloire.

La Galerie du Palais ou l'Amie rivale, comédie (1633), eut encore plus de succès peut-être. Le premier titre de la pièce lui vient des rencontres qui se font entre les personnages dans la galerie du Palais de Justice, au milieu des boutiques de libraires, de merciers, de lingères, dont on voyait avec plaisir tous les détails transportés sur la scène; les gravures du temps et leurs légendes en vers attestent la fidélité du tableau :

> Ici faisant semblant d'acheter devant tous
> Des gants, des éventails, du ruban, des dentelles,
> Les adroits courtisans se donnent rendez-vous,
> Et pour se faire aimer galantisent les belles.

Dans cette pièce, Corneille supprime la nourrice traditionnelle de la vieille comédie, dont le rôle était rempli par un homme affublé d'un masque ridicule; il la remplace par une suivante. L'action, comme dans *la Veuve*, dure cinq jours ; un jour par acte.

La Suivante (1634) est encore une comédie d'intrigues amoureuses ou « les ruses et les fourbes » ont plus de part que la passion. Elle est plus régulière et plus conforme aux traditions de la poétique que les précédentes ; Corneille fait remarquer « qu'il y a une action principale à laquelle tout aboutit, que le lieu n'a point plus d'étendue que celle du théâtre, et que le temps n'est pas plus long que celui de la représentation, que toutes les scènes ont de la liaison. » La régularité va jusqu'à l'égalité arithmétique des actes, qui n'ont pas un vers de plus l'un que l'autre, chacun 340. *La Suivante* fut la moins goûtée des pièces de Corneille dans cette première période.

La Place-Royale ou l'Amoureux extravagant (1634) eut le même genre de succès que *la Galerie du Palais.* On critiqua toutefois cette tendance à mettre sur la scène « les endroits fameux de la ville de Paris ». Les femmes se plaignirent davantage d'être maltraitées par l'auteur, qui crut utile de s'excuser dans une préface, et de rappeler qu'il avait « assez relevé leur gloire et soutenu leur pouvoir dans d'autres poëmes ».

C'est à cette époque que Corneille entra en rapport avec le cardinal de Richelieu, qui le mit au nombre des « cinq auteurs » chargés d'écrire des pièces de théâtre sous sa direction ; les quatre autres étaient : l'Étoile, Boisrobert, Colletet et Rotrou. Il ne travailla guère qu'à *la Comédie des Tuileries* (1635), et se vit reprocher par le cardinal son « défaut d'esprit de suite », c'est-à-dire de docilité. Corneille se déroba à cette collaboration, sous prétexte d'affaires de famille qui l'appelaient à Rouen. Mais la même année il donna pour son propre compte son premier essai de tragédie, *Médée* (1635). Quelques passages, et surtout ce fameux vers :

> Dans un si grand revers, que vous reste-t-il ? — Moi!

marquent la tendance vers le grandiose et l'héroïque, et l'effort pour dégager la personnalité de l'action et la mettre en relief. On y remarque des stances lyriques dans la forme et dans le ton de celles du *Cid* et de *Polyeucte*. Cependant *Médée*, avec ses imitations de Sénèque, est plutôt un retour vers la tragédie telle que l'avait conçue Garnier, qu'un progrès et un développement naturel du génie propre de Corneille.

Le théâtre espagnol lui fournit alors une veine nouvelle d'inspiration. Il en connut quelques œuvres par l'intermédiaire d'un ancien secrétaire des commandements de la reine-mère, M. de Châlon, retiré à Rouen. Sous cette influence, il donna d'abord la comédie de *l'Illusion comique* (1636), ou simplement *l'Illusion*, qu'on n'a pas assez remarquée comme un digne prélude du *Cid.* L'héroïsme espagnol y est représenté par les rodomontades du capitan Matamore, dont les exagérations ne manquent ni de noblesse ni de dignité. On pressent le langage de don Diegue dans ces vers (acte II, sc. 2) :

> Le seul bruit de mon nom renverse les murailles,
> Défait les escadrons et gagne les batailles.
> Mon courage invaincu contre les empereurs
> N'arme que la moitié de ses moindres fureurs.

Boileau a copié presque textuellement les deux premiers (*Ép.* IV au roi) :

> Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles,
> Force les escadrons et gagne les batailles.

La situation de Rodrigue est déjà celle de Matamore dans le passage suivant (acte III, sc. 4) :

> Respect de ma maîtresse, incommode vertu,
> Tyran de ma vaillance, à quoi me réduis-tu?
> Que n'ai-je eu cent rivaux à la place d'un père
> Sur qui sans t'offenser laisser choir ma colère !

L'Illusion comique s'est jouée avec un grand succès pendant plus de trente ans, puis fut complétement dédaignée. Elle ne fut reprise que de nos jours (1861), avec quelque éclat; elle fait encore un assez vif plaisir. Cette pièce a mis le sceau à la popularité du type du fanfaron tant de fois porté sur la scène, depuis son ancienne forme romaine, celle du *Miles gloriosus* de Plaute.

Le Cid, qui suivit de quelques mois, parut dans les derniers jours de 1636. Il excita dans le public des transports d'admiration, mais chez les lettrés de profession, de l'étonnement et du désarroi, et chez les rivaux de Corneille, des mouvements de jalousie qui se traduisirent par une longue suite de critiques et même de violentes attaques. La pièce était imitée de *la Jeunesse du Cid* (las Mocedades del Cid), de Guillem de Castro, qui lui-même n'avait fait que mettre en œuvre une légende nationale, dans un vaste tableau dramatique aussi varié que nos mystères ou les *autos* espagnols. Corneille, reculant devant la diversité incohérente du drame à grand spectacle, avait ramené l'action à sa donnée la plus simple, et placé l'intérêt dans la lutte des sentiments et des passions. Pour la première fois, il mettait en pratique le principe essentiel de son théâtre classique, le triomphe douloureux du devoir sur la passion, et agissait sur l'âme par un nouveau ressort dramatique, l'admiration, ajouté désormais aux deux anciens ressorts, la pitié et la terreur. Rodrigue et Chimène combattent tous les deux un même amour, pour obéir à un même devoir, celui de défendre ou de venger un père. Leur passion comprimée, mais non vaincue, éclate en révoltes vaines, l'honneur l'emporte, le devoir s'accomplit. Le bonheur sacrifié n'est pourtant qu'ajourné, et après cette satisfaction héroïque aux exigences vertueuses qui les séparent, les deux amants sont laissés, au dénoûment, sur l'espérance d'être réunis :

> Pour vaincre un point d'honneur qui combat contre toi,
> Laisse faire le temps, ta vaillance et ton roi.

Aussi la pièce fut-elle appelée longtemps par Corneille une tragi-comédie. Le dénoûment en fut aussi critiqué que s'il se fût agi d'un mariage immédiat, entre la fille et le meurtrier de son père. La persistance de la passion de Chimène au milieu de ses poursuites contre son amant fut vivement incriminée; on traita cette héroïque fille « d'impudique, de prostituée, de parricide, de monstre », sans vouloir voir que ses transports involontaires ne font que relever sa victoire sur elle-même. On fit grand bruit aussi des emprunts faits par Corneille à l'auteur espagnol ; des rapprochements de texte et des analyses comparatives furent publiés par Corneille lui-même pour se défendre, et par ses ennemis pour soutenir l'accusation. Ces pièces prouvent clairement que, si Corneille prit à Guillem de Castro l'idée première et quelques traits héroïques de pensée et de langage, la sobriété et l'énergie de la mise en œuvre sont le produit de son propre génie.

Le principal défaut du *Cid*, sous le rapport de la composition, est l'amour de l'infante, dont le personnage est tellement en dehors de l'action et lui reste si étranger, que le rôle entier et toute la suite des scènes où il se déroule peuvent se retrancher et se retranchent d'ordinaire à la représentation. Quant au style, à part quelques sacrifices faits, par un reste d'habitude, au faux goût du temps, comme dans ces vers :

> Ce sang qui, tout sorti, fume encore de courroux
> De se voir répandu pour d'autres que pour vous,

c'est enfin le style cornélien, dans sa pleine et entière révélation, avec sa solidité et son éclat, sa noblesse et son mouvement.

Les discussions et critiques dont *le Cid* fut l'objet composent un énorme chapitre de l'histoire littéraire de ce temps-là. Richelieu encouragea les ennemis de Corneille; Scudéry, désormais éclipsé par son rival, fut le plus ardent et le plus implacable de ses critiques. Mairet et Boisrobert lui servaient de seconds. L'Académie française naissante, engagée dans la querelle par le cardinal, donna son avis avec plus de mesure que celui-ci n'en attendait d'elle; elle concluait pourtant : « Que le sujet du *Cid* n'est pas bon; qu'il pèche dans son dénoûment; qu'il est chargé d'épisodes inutiles; que la bienséance y manque en beaucoup de lieux; qu'il y a beaucoup de vers bas et de façons de parler impures. » Sous ces réserves, Chapelain, le rédacteur des *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, déclare la pièce un chef-d'œuvre. La publication faite par Corneille de l'épître intitulée : *Excuse à Ariste*, avait attisé la jalousie et la colère par l'expression d'une confiance en lui-même à la fois naïve et hautaine. Il y disait :

> Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée
> Et pense toutefois n'avoir point de rival
> A qui je fasse tort en le traitant d'égal.

Il avait déjà dit, trois ans auparavant, dans des vers latins adressés à l'archevêque de Rouen :

> Me pauci fecere parem, nullusque secundum.

Le public donnait raison au poëte par son enthousiasme et le vengeait de ses critiques par ce proverbe : « Beau comme le Cid. »

Corneille rentra dans l'antiquité classique avec la tragédie d'*Horace* (1640). Des chagrins de famille, la mort de son père, des embarras d'affaires en avaient retardé la représentation. L'auteur l'avait lue dans divers salons, notamment chez Boisrobert, aux conseillers les plus accrédités et à ses propres rivaux; on lui avait proposé toute sorte de remaniements, mais il avait accueilli avec mauvaise humeur leurs observations, surtout celles de Chapelain.

Le sujet d'*Horace* avait déjà été traité, au siècle dernier, en italien par l'Arétin, en français par Pierre de Laudun d'Aygaliers, et plus récemment, en espagnol, par Lope de Vega. Il s'était compliqué d'aventures bizarres et imaginaires d'où Corneille le dégage dans sa simplicité, pour mettre en jeu une seconde fois la lutte du devoir et de la passion, la victoire du patriotisme sur l'amour et sur les affections les plus légitimes de la famille. « *Horace*, dit Eug. Géruzez, est la production la plus vigoureuse, la plus originale du génie de Corneille. Là tout est substance, force et lumière. Dans un cadre de médiocre étendue, l'art du poëte évoque la famille romaine, avec la pureté de ses mœurs, la gravité de sa discipline, la diversité des membres qui la composent, et la cité elle-même tout entière, avec ses institutions et les vertus qui la destinaient à l'empire du monde. » C'est la pièce où éclatent les traits les plus sublimes du génie de Corneille, comme le « Qu'il mourut ! » et les plus beaux mouvements oratoires, comme les pathétiques prosopopées du plaidoyer du vieil Horace :

> Lauriers, sacrés rameaux qu'on veut réduire en poudre,
> Vous qui mettez sa tête à l'abri de la foudre,
> L'abandonnerez-vous à l'infâme couteau
> Qui fait choir les méchants sous la main du bourreau?

Les imprécations de Camille, imitées de très-près, pour plusieurs vers, de celles de la *Sophonisbe* de Mairet (voy. ce nom), nous montrent Corneille ne craignant pas d'emprunter à des œuvres médiocres des beautés perdues, pour les faire revivre en se les appropriant. On doit pourtant reprocher à *Horace* un certain abus de l'amplification oratoire, de l'emphase dans les sentiments et dans les mots, de la brutalité déguisée en grandeur dans la bouche d'Horace fils, un assaut de subtilités raisonneuses et presque comiques, entre Sabine et Camille, en guise d'épanchements de douleur :

> Parlez plus sainement de vos maux et des miens :
> Chacun voit ceux d'autrui d'un autre œil que les siens.
> Quand il faut que l'un meure, et par les mains de l'autre,
> C'est un raisonnement bien mauvais que le vôtre.

Un dernier défaut est une duplicité d'action et de dénoûment qui affaiblit l'intérêt, en le divisant, pour ainsi dire, entre deux pièces différentes : ce défaut n'est pas entièrement sauvé, comme on l'a prétendu, par la continuité de l'admiration sympathique éprouvée pour le vieil Horace, au milieu du double péril qui menace successivement Rome et son libérateur.

Cinna ou la Clémence d'Auguste (1640), représenté quelques mois à peine après *Horace*, est regardé par Boileau comme une glorieuse réponse à d'injustes attaques.

> Au *Cid* persécuté *Cinna* dut sa naissance.

L'auteur s'était attaché cette fois à l'unité d'action, et il la maintenait par la subordination de deux intérêts opposés. Au début règne, porté jusqu'à l'exaltation républicaine, le sentiment de la liberté ; mais, dès le second acte, le pouvoir se fait absoudre par la magnanimité ; Auguste grandit à mesure que Cinna devient moins sympathique, jusqu'à ce qu'enfin la royauté nous apparaisse comme divinisée par la clémence. César disant :

> Je suis maître de moi comme de l'univers,

est encore une des formes de la conception cornélienne par excellence, celle de l'empire sur soi-même, du triomphe de la raison sur la passion. On peut trouver, dans *Cinna* comme dans *Horace*, que la grandeur romaine est parfois nuancée de rodomontade espagnole et que la noblesse des idées et la générosité des sentiments tourne plus d'une fois à la subtilité et à l'emphase sous l'influence de Sénèque et de Lucain. Nous rappellerons que Corneille, qui avait dédié *Horace* à Richelieu, dédia *Cinna* au financier de Montoron, qui paya, suivant les uns, 200 pistoles, 1000 suivant d'autres, l'exagération de flatterie par laquelle il était assimilé à Auguste. De là vint l'expression proverbiale : « Les panégyriques à la Montoron. »

Polyeucte, martyr, tragédie chrétienne, est généralement rapportée à la même année que les deux œuvres précédentes (1640), mais des lettres du temps, récemment découvertes, en font reculer la date à l'année 1643. Dans l'intervalle, Corneille s'était marié : il avait épousé Marie de Lemperière, grâce à l'intervention du cardinal auprès du père, lieutenant général aux Andelys. Le bruit de sa mort, répandu dans la nuit même de ses noces, lui valut un bel éloge funèbre en vers latins par Ménage. Plus tard, un faux bruit analogue lui fit faire une seconde oraison funèbre anticipée par Loret dans sa *Muse historique*. Corneille était alors entré en relation avec l'Hôtel de Rambouillet, que Fontenelle appelle « le tribunal souverain des affaires d'esprit en ce temps-là ». C'était, pour le poëte, suivant la remarque de M. Marty-Laveaux, « un puissant secours contre la jalousie de ses ennemis littéraires, mais non le moyen de nourrir et développer cette admirable simplicité qui, dans les moments de haute et grande inspiration, distinguait son génie » Il lut donc son *Polyeucte*, dans le fameux salon bleu de la précieuse Julie dont il avait embelli la *Guirlande* au moins de trois fleurs poétiques. Il ne pouvait y être goûté, et on lui fit savoir, par Voiture, que « son christianisme surtout avait déplu ». L'inspiration chrétienne constituait précisément la plus grande originalité de cette œuvre, qui tendait, en présence d'une renaissance pseudo-grecque et pseudo-latine, à renouer les traditions de la littérature nationale, en reprenant les sujets chers à la foi populaire du moyen âge, pour les traiter dans toute la perfection d'une forme moderne. A ce point de vue, *Polyeucte* était la création la plus hardie du génie de Corneille. La sincérité du sentiment chrétien en explique les grandes beautés, aussi bien que certaines faiblesses sous le rapport de l'effet dramatique. Ainsi le renoncement de Polyeucte aux affections humaines, si absolu qu'il ne laisse plus de place au combat des passions, la conversion subite de Pauline et celle plus inattendue de l'antipathique Félix

> (Et, par un mouvement que je ne puis entendre,
> De ma fureur je passe au zèle de mon gendre.)

sont des coups d'éclat de la grâce, plus conformes à la doctrine théologique de l'église qu'aux règles du théâtre relatives à l'intérêt des péripéties et du dénoûment.

Dans le même temps, Corneille créait la comédie française, avec *le Menteur*, dont la date doit se placer, non de 1641 à 1642, mais de 1643 à 1644. Cette pièce ressemble beaucoup, pour le fond et pour l'intrigue, aux premières comédies de l'auteur, pleines de ruses et de fourberies ; elle leur est supérieure surtout par le style, qui a de la souplesse dans sa force, et par des traits d'un comique fin et délicat, comme la scène entre Clarice et Alcippe, ramenant et retournant agréablement ce trait : « Mon père va descendre. » On remarquera que *le Menteur* manque de moralité, par le dénoûment. Les fourberies de Dorante lui réussissent, et la conclusion expresse est, quoique sous une forme enjouée :

> Vous autres, qui doutiez s'il en pourrait sortir,
> Par un si rare exemple apprenez à mentir.

Mais c'est là moins une leçon qu'une fantaisie qui ne tire pas à conséquence ; la leçon serait plutôt dans les sentiments sur l'honneur du gentilhomme, exprimés par Géronte avec toute la noblesse de langage propre au vieil Horace ou à Don Diègue. *Le Menteur* était imité de la pièce espagnole *la Verdad sospechosa* de Alarcon. En 1644 parut *la Suite du Menteur*, imitée aussi de la comédie espagnole *Amar sin saber a quien* (Aimer sans savoir qui), de Lope de Vega.

Pompée ou, primitivement, *la Mort de Pompée*, tragédie, parut la même année que *le Menteur*. Corneille nous dit lui-même que ces deux œuvres si différentes sont « parties toutes deux de la même main, dans le même hiver ». On y retrouve encore la grandeur romaine, mais gâtée davantage par l'emphase, sous l'inspiration de Lucain. La même année, ou au commencement de l'année suivante, Corneille donna *Rodogune, princesse des Parthes* (1643-1644), qui eut un très-grand succès. La terreur est poussée dans le cinquième acte aux dernières limites que non-seulement la tragédie, mais que le drame puisse atteindre.

Théodore, vierge et martyre, tragédie chrétienne (1645), était destinée à être le pendant de *Polyeucte*. Ce fut une chute complète : « On ne put souffrir, dit Fontenelle, la seule idée du péril de la prostitution. » Corneille, considérant les choses de trop haut pour pressentir les susceptibilités du public, commença dès lors à accuser ses préventions et son aveuglement. Il le trouva pourtant encore très-favorable pour sa tragédie d'*Héraclius*

empereur d'Orient (1646-47), que Boileau appelle avec raison une sorte de logogriphe. L'embrouillement, grâce à une substitution d'enfant, en est au moins égal à celui de ses premières comédies. La situation du tyran Phocas, ne pouvant distinguer son fils d'avec son rival, s'est résumée dans ce vers si connu (act. IV, sc. IV) :

> Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses ;

et dans ceux qui le suivent :

> L'un des deux est ton fils, l'autre est ton empereur :
> Tremble dans ton amour, tremble dans ta fureur.
> Je te veux toujours voir, quoique ta rage fasse,
> Craindre ton ennemi dedans ta propre race,
> Toujours aimer ton fils dedans ton ennemi,
> Sans être ni tyran, ni père qu'à demi.

On a prétendu que de beaux passages d'*Héraclius*, entre autres celui-ci :

> O malheureux Phocas ! ô trop heureux Maurice !
> Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
> Et je n'en puis trouver pour régner après moi !

étaient traduits de Calderon, chez qui on les retrouve, mots pour mots, dans la pièce intitulée : *En esta vida todo es verdad y todo mentira;* mais le rapprochement des dates prouve que, cette fois, c'est l'auteur espagnol qui a été l'imitateur.

L'activité de Corneille au théâtre se ralentit un peu. Le 22 janvier 1647, il fut élu membre de l'Académie française, après s'être vu préférer plusieurs candidats, dont le plus connu est du Ryer. En 1649, il collabora au *Triomphe de Louis le Juste*, magnifique ouvrage publié par Valdor pour relever le prestige de la royauté au milieu des troubles de la Fronde. Il donna ensuite, à des dates indéterminées, la tragédie d'*Andromède* (vers 1650), sorte de drame lyrique ou de ballet, rehaussé par de grandes merveilles de décors, puis *Don Sanche d'Aragon*, comédie héroïque (même année), nouvelle inspiration espagnole, plus artificielle qu'intéressante, et dont le premier succès auprès du public fut arrêté par le jugement sévère de Condé ; enfin, *Nicomède*, tragédie (1651), dernier effort d'un souffle puissant, mélange remarquable de tragique et de familier, où la grandeur du caractère, s'exprimant par l'ironie, produit presque sans amour ni terreur le vrai sentiment cornélien, l'admiration.

A partir de cette époque, Corneille se montre engagé dans une suite d'élucubrations plus pieuses que poétiques, au milieu desquelles se place la traduction en vers de *l'Imitation de Jésus-Christ* (1651, in-12 ; liv. I, chap. I-XX ; 1653, liv. I-II ; 1654, liv. I, II et III ; édit. comp., 1656 et suiv.). Suivant Fontenelle, ce serait après la chute de *Pertharite* que Corneille, rebuté du théâtre, aurait entrepris cette traduction, dont le succès prodigieux le dédommagea de son sacrifice. Cela est, chronologiquement, inexact; la pièce de *Pertharite* est postérieure d'un an à la publication des vingt premiers livres de *l'Imitation*, et une douzaine de pièces non moins mauvaises ne viennent, comme on va le voir, qu'assez longtemps après l'achèvement complet de ce pieux travail. On a prétendu que Corneille avait dû le faire en expiation d'une chanson licencieuse en quarante couplets, intitulée : *l'Occasion perdue et retrouvée*. Mais, en dépit du récit de ses collègues à l'Académie, Charpentier et la Monnoye, il se trouve que la trop fameuse chanson, ouvrage d'un certain de Cautenac et non de Corneille, n'a paru que dix ans plus tard (1652). La traduction de *l'Imitation* n'en fut pas moins entreprise par Corneille sous l'influence des Jésuites, ses anciens maîtres et ses amis, comme le raconte Fontenelle, et sans doute pour racheter l'usage profane que le poëte, animé d'ailleurs de sentiments de piété, faisait de son talent, en travaillant pour le théâtre. Cette traduction, presque toute en stances, et qui exigea « beaucoup de temps et beaucoup de peine », est une longue paraphrase, selon nous, aussi peu digne de notre grand poëte tragique que peu conforme à l'esprit du fameux manuel du mysticisme chrétien. On y rencontre à peine quelques rares réminiscences de poésie, qui ne valent pas d'ailleurs la simplicité du texte, comme dans la traduction de ce verset : *In vita sua aliquid videbantur, et modo de illis tacetur* :

> Tant qu'a duré leur vie ils semblaient quelque chose
> Il semble, après leur mort, qu'ils n'ont jamais été :
> Leur mémoire avec eux sous leur tombe est enclose ;
> Avec eux s'y repose
> Toute leur vanité.

Mais on y voit aussi une foule de stances comme celle-ci (*Si ego sum in causa, bene contentus eris, quodcumque ordinavero*) :

> Lorsque ce n'est qu'à moi que ce désir se donne,
> Qu'il n'a pour but que mon honneur,
> Quelque effet qui le suive, et quoi que j'en ordonne,
> Ta fermeté tient tout à grand bonheur.

La traduction de *l'Imitation*, dédiée au pape, est un très-grand succès. Il y en eut, en vingt ans, plus de trente éditions. Corneille traduisit encore, toujours sous l'influence des pères Jésuites et de sa propre piété, *les Louanges de la sainte Vierge*, attribuées à saint Bonaventure (1665) ; tout l'*Office de la sainte Vierge*, avec les *Sept psaumes pénitentiaux*, les *Vêpres* et *Complies du dimanche* et toutes les *Hymnes du bréviaire romain* (1670), notamment celles de Santeul ; puis les *Instructions et prières chrétiennes*, tirées de *l'Imitation*.

C'est au milieu de cette série de poësies de pénitence que Corneille donne au théâtre des œuvres qu'il nous faut rappeler rapidement : *Pertharite, roi des Lombards*, tragédie (1652), son premier échec complet ; *Œdipe*, tragédie (1659), entreprise par les encouragements et sur l'indication même du surintendant Fouquet ; *la Toison d'Or* ou *la Conquête de la Toison d'Or* (1660), désignée comme « tragédie en machines » et qui fut montée, comme *Andromède*, avec de grandes dépenses ; *Sertorius*, tragédie (1662), où vibrent de nouveau quelques accents romains (act. III, sc. Ire) :

> Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Sophonisbe, tragédie (1663), dont le sujet, tiré des expéditions romaines en Afrique, avait été traité tant de fois depuis le Trissin jusqu'à Mairet : la pièce de ce dernier, vieille de trente ans, fut remise au théâtre à propos de celle de Corneille ; *Othon*, tragédie (1664), tirée de Tacite, et déjà traitée par l'italien Ghisardelli ; *Agésilas*, tragédie (1666), tombée obscurément et dont l'épigramme de Boileau a seule relevé le souvenir : elle est en vers libres, malheureuse application d'une heureuse idée ; *Attila, roi des Huns*, tragédie (1667), associée au souvenir de la précédente et qui eut le malheur, suivant Voltaire, de paraître la même année qu'*Andromaque* ; *Tite et Bérénice*, comédie héroïque (1670), fruit malencontreux d'un concours secrètement établi par Henriette d'Angleterre entre Corneille et Racine ; *Psyché*, tragédie-ballet (1671), écrite en collaboration de Molière, ouvrage intéressant et qui fut monté pour le divertissement de la cour, avec une grande pompe ; *Pulchérie*, comédie héroïque (1672), tirée de l'histoire du Bas-Empire, très-goûtée de Mme de Sévigné, et où l'on a cru que Corneille s'était peint lui-même sous les traits du vieux sénateur Martian ; enfin, *Suréna, général des Parthes*, tragédie (1674), empruntée à dessein à une histoire très-inconnue, et dont Corneille se montra plus satisfait que le public, en déclarant, dans son épître à Louis XIV :

> qu'Othon et Suréna
> Ne sont pas des cadets indignes de Cinna.

On ne peut séparer du théâtre de Corneille la longue suite des *Examens, Arguments, Avertissements, Dédicaces*, et autres pièces servant de préliminaires ou de commentaires à ses œuvres. Là, comme dans ses *Discours du poëme dramatique, de la Tragédie, des trois Unités*, le poëte expose naïvement ce qu'il a voulu faire, et ce qu'il croit avoir fait. Il signale les beautés, convient des défauts, discute les éloges et les reproches, précise tous les emprunts faits à ses devanciers, étrangers ou français, et surtout explique comment il a observé les règles établies ou a cru pouvoir se dispenser de les suivre. Il donne une grande place à des conventions plus ou moins modernes, qui formaient une sorte de poétique classique du genre, et qu'il attribue, de confiance, comme tout le monde, aux anciens, et particulièrement à Aristote.

C'est dans ces modestes pages de critique surtout que Corneille se montre à nous comme prosateur. Et à cet égard, il y a peu de chose à dire, sinon peut-être qu'il a été trop rabaissé après avoir été surfait. Voltaire a écrit, dans ses *Commentaires*, à propos de l'épître dédicatoire de *Cinna* : « Voilà une étrange lettre, et pour le style, et pour les sentiments. On n'y reconnaît point

> la main qui crayonna
> L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.

Celui qui faisait des vers si sublimes n'était plus le même en prose. » Saint-Evremond, au contraire, parlant d'une lettre où Corneille le remerciait de ses jugements favorables, s'exprimait ainsi, dans une lettre à M. de Lionne : « Je suis fort obligé à monsieur Corneille de l'honneur qu'il me fait. Sa lettre est admirable, et je ne sais s'il écrit mieux en vers qu'en prose. »

Une dernière partie des œuvres de Corneille, relevant de la curiosité littéraire, se compose de poésies diverses. Il faut remarquer dans le nombre, qui est très-grand, l'épître intitulée : *Excuse à Ariste* (1637), si intéressante par les détails sur les sentiments intimes de Corneille, sa tendresse de cœur et sa fierté de caractère ; un certain nombre d'*Épîtres au roi*, entre autres celle de 1677, où le poëte, en remerciant Louis XIV d'avoir fait représenter devant lui, à Versailles, ses principaux chefs-d'œuvre, réclame la même faveur pour ses œuvres les plus médiocres, qu'il met sur la même ligne :

> Achève, les derniers n'ont rien qui dégénère,
> Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père ;

puis quelques gracieuses poésies galantes, comme les stances à la Marquise, c'est-à-dire à l'actrice la Du Parc :

> Marquise, si mon visage
> A quelques traits un peu vieux,
> Souvenez-vous qu'à mon âge
> Vous ne vaudrez guère mieux ;

ou comme la chanson à Iris, avec son refrain : « Un galant de cinquante ans ; » un certain nombre de sonnets, comme celui sur les sonnets d'Uranie et de Job, avec cette conclusion délicate :

> L'un est sans doute mieux rêvé,
> Mieux conduit et mieux achevé ;
> Mais je voudrais avoir fait l'autre ;

des madrigaux, comme les fleurs fournies à la *Guirlande de Julie* (la Tulipe, la Fleur d'oranger, et l'Immortelle blanche) ; des rondeaux, dont l'un, celui contre Scudéry (1637), avec sa ritournelle : « Qu'il fasse mieux, » est une réponse par trop énergique à des injures littéraires ; des épigrammes, attaques ou répliques contre ses détracteurs ou rivaux ; enfin, des traductions de pièces de vers latins et essais de poésie latine.

Cette variété de poésies légères étonne de la part de Corneille, qui disait de lui-même :

> Cent vers lui coûtent moins que deux mots de chanson

Quelques-unes jettent de la lumière sur des points de l'histoire littéraire du temps ou sur la biographie de l'auteur. La carrière de l'illustre poëte finit dans le chagrin et le dénûment. Ses derniers vers, adressés au Roi et au Dauphin, à l'occasion du mariage de celui-ci (1680), sont d'une profonde tristesse :

> Quel supplice pour moi, que l'âge a tout usé,
> De n'avoir à t'offrir qu'un esprit épuisé !

Atteint dans ses affections par la mort de ses enfants, ruiné par de longs procès et des suppressions fréquentes de sa pension, il mourut à Paris, rue d'Argenteuil, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Une appréciation générale de Corneille est presque inutile après le résumé historique qui précède et qui montre, par l'analyse des œuvres elles-mêmes et les circonstances où elles se sont produites, les caractères propres de l'inspiration cornélienne, les sources où elle s'est alimentée, ses changements de direction, l'influence qu'elle a exercée ou subie, enfin la part qui revient soit à Corneille, soit à son temps, dans la pénible évolution de sa grandeur et les tristes progrès de sa décadence. L'impression qui reste est toujours celle de Mme de Sévigné : « Vive notre vieil ami Corneille ! Pardonnons-lui de méchants vers en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent, ce sont des traits de maître qui sont inimitables. »

Pour ce qui concerne la publication des *Œuvres* de Corneille, nous rappellerons que ses diverses pièces ont eu, par ses soins et ordinairement à ses frais, des éditions originales, devenues très-précieuses et très-rares, puis un nombre plus ou moins grand d'éditions séparées. Il a donné lui-même dix éditions générales, de 1644 à 1682, les cinq premières sous le titre d'*Œuvres*, les cinq autres à partir de 1660, sous celui de *Théâtre*. Sept ont été publiées à la fois à Rouen et à Paris, trois, entre autres celle de 1682, seulement à Paris. Cette dernière (Paris, de Luyne, 4 vol. in-12), importante pour l'ensemble du texte, fourmille de fautes typographiques. Les éditions particulières ou générales données par Corneille lui-même présentent successivement un très-grand nombre de variantes de mots ou de vers qu'il est très-intéressant de recueillir pour l'histoire de la langue française pendant la longue vie du poëte et pour l'intelligence du développement du style cornélien. Le plus souvent l'auteur remplace par une image ou un tour moderne une manière de parler vieillie ; ainsi il supprime cinq ou six fois le mot *braise*, ancien synonyme poétique d'amour. Ces vers :

> Je le viens de trouver, ravi, *transporté d'aise*,
> D'avoir eu les moyens de déclarer sa *braise*,

font place à ceux-ci :

> Je viens de le trouver, tout ravi, dans son âme,
> D'avoir eu les moyens de déclarer sa flamme.

Quelquefois de beaux vers, comme ceux-ci (*Horace*, act. Ier, sc. Ire) :

> Je suis Romaine, hélas ! puisque Horace est Romain
> J'en ai reçu le titre en recevant sa main,

viennent remplacer une forme primitive d'une gaucherie singulière :

> Je suis Romaine, hélas ! puisque *mon époux l'est*,
> L'hymen me fait de Rome embrasser l'intérêt.

Parmi les éditions postérieures, il faut citer celle de 1692 (Paris, 5 vol. in-12), donnée par Thomas Corneille ; celle de 1764 (Genève, 1764, 12 vol. in-8), publiée par Voltaire, avec ses *Commentaires ;* celle de 1796 (Paris, 10 vol. in-4, édition de luxe) de Didot l'aîné, contenant les *Commentaires* de Voltaire ; celle de l'an XI ou 1801 (Ibid., 12 vol. in-8), avec les *Notes* de Palissot ; celle de 1824 (Ibid., 12 vol. in-8), dite édition Lefèvre, publiée par L. Parelle et plusieurs fois reproduite ;

celle de 1854-1855 (Ibid., F. Didot fr., 12 vol. in-8), avec les *Notes* de tous les commentateurs; enfin et surtout celle de 1862-1868 (Ibid., Hachette et Cie, 12 vol. in-8 avec *Album*), faite par M. Marty-Laveaux, d'après les textes authentiques pour la collection des *Grands écrivains de la France*, sous la direction de M. Ad. Regnier : elle contient toutes les variantes, des notices et un *Lexique de la langue.de Corneille* (t. XI-XII), etc. Uu certain nombre d'éditions réunissent les *Œuvres* de Pierre et de Thomas Corneille.

Cf. Marty-Laveaux : *Notice biographique* et *Notice bibliographique* générales, *Notices* particulières sur chaque ouvrage, *Notes* et *Lexique*, dans l'édition citée ci-dessus; — Fontenelle : *Eloge de Corneille* (1685); — Niceron : *Mémoires*, t. XV; — les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français ;* — A.-G. Schlegel : *Cours de littérature dramatique*, t. II; — Guizot (F. et madame) : *Vie de P. Corneille* (1813, in-8), réimprimée sous ce titre : *Corneille et son temps* (1852, in-8); — J. Taschereau : *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille* (1829, in-8; 2e édit., 1852, in-18); — Viguier : *Anecdotes littéraires sur P. Corneille* (1846, in-8); — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires* (t. I) et *Port-Royal* (I-V); — Ph. Chasles : *P. Corneille dans ses rapports avec le drame espagnol* (*Etudes sur l'Espagne*, etc., 1847); — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique* (t. I-V, *passim*); — Ern. Desjardins : *le Grand Corneille historien* (1861, in-8); — Ed. Fournier : *Notes sur Corneille*, en tête de *Corneille à la butte Saint-Roch* (1862, in-16); — E. Gosselin : *Particularités de la vie judiciaire de P. Corneille* (1865, in-8; *Revue de la Normandie*, juillet).

CORNEILLE (Thomas), poëte dramatique français, frère du précédent, né le 20 août 1625 à Rouen, mort le 8 décembre 1709. Comme son frère, il fit ses études chez les Jésuites de sa ville natale. Il fut reçu avocat au parlement de Normandie; mais il ne tarda pas à débuter au théâtre et fit représenter, à l'âge de vingt-deux ans, par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, sa première pièce, intitulée *les Engagements du hasard*, comédie en cinq actes, en vers (1647). Il avait donné toutes ses œuvres dramatiques, excepté *Bradamante*, lorsqu'il fut reçu à l'Académie française, le 2 janvier 1685, en remplacement de son frère. Ce fut Racine qui lui répondit. Thomas Corneille s'occupa alors presque exclusivement de travaux relatifs à la langue, au Dictionnaire de l'Académie et à l'érudition. Il fut admis en 1701 à l'Académie des Inscriptions, comme membre associé. Ses contemporains s'accordent à lui reconnaître les qualités qui font l'honnête homme. Racine le loue d'avoir toujours été uni avec son frère « d'une amitié qu'aucune émulation pour la gloire ne put altérer ». Ils avaient épousé les deux sœurs, et les deux ménages ne firent qu'une seule famille, sans arrangement d'intérêts, sans partage de succession. Privé de la vue à la fin de sa vie, Thomas n'en continua pas moins ses travaux, qui ne le menèrent pas à la fortune. Il mourut, comme il avait vécu, dans un état voisin de la gêne.

On a dit de Thomas Corneille qu'il aurait eu une grande réputation s'il n'avait pas eu de frère. La Harpe répond à cela : « Je crois qu'on en peut douter. C'était un écrivain essentiellement médiocre, et qui ne s'est jamais élevé. Il a quelquefois rencontré le naturel; il n'a jamais été au grand. La réputation de l'aîné n'empêcha point que plusieurs pièces du cadet n'eussent dans leur nouveauté un très-grand succès; et, si elles n'ont pu se soutenir, c'est leur propre faiblesse qui les a fait tomber. Il était très-fécond, et travaillait avec une extrême facilité : c'est plutôt un danger qu'un mérite lorsqu'on n'a pas un grand talent. » On peut ajouter que la gloire de Pierre Corneille, loin de nuire à son frère, jeta sur ce dernier un reflet qui a contribué à l'éclat de quelques-unes de ses œuvres. Ses comédies sont presque toutes de ces imbroglios espagnols qui charmaient alors le public français, dont le goût n'était pas encore formé à la véritable comédie.

La première de ses tragédies, *Timocrate*, fut, dit M. Eug. Despois, « le plus grand succès dramatique de tout le siècle; » jouée en 1656, elle eut quatre-vingts représentations, qui ne suffirent pas à satisfaire l'engouement du public. Comme, à la fin de la dernière, on la redemandait pour le jour suivant : « Vous ne vous lassez point d'entendre *Timocrate*, vint dire l'acteur chargé de porter la parole; pour nous, nous sommes las de le jouer. » Les représentations cessèrent, et depuis ce temps cette pièce n'a jamais reparu sur la scène. On ne peut expliquer que par la curiosité la vogue prodigieuse qu'elle obtint. Le sujet, tiré du roman de *Cléopatre*, est une aventure merveilleuse. Le héros de l'intrigue joue un double personnage : sous le nom de Timocrate, il est l'ennemi de la reine d'Argos, et l'assiége dans sa capitale; sous celui de Cléomène, il est son défenseur et l'amant de sa fille. Il est assiégeant et assiégé; il est vainqueur et vaincu. Cette singularité est le principal intérêt de la pièce, avec les incidents romanesques mais peu vraisemblables qui en naissent. Le style est celui que l'on trouve en général dans les œuvres de l'auteur : des fadeurs amoureuses, des raisonnements entortillés, une monotonie de tournures froidement sentencieuses, beaucoup de diffusion, une versification molle et souvent incorrecte. Ces défauts concordent avec le caractère des pièces, qui sont toutes, excepté *Ariane* et *le Comte d'Essex*, des romans dialogués.

Ariane, son chef-d'œuvre (1672), est remarquable par la vérité des sentiments et l'emploi de la pitié. Comme l'a dit Voltaire, une femme qui a tout fait pour Thésée, qui l'a tiré du plus grand péril, qui s'est sacrifiée pour lui, qui se croit aimée, qui mérite de l'être, qui se voit trompée par sa sœur et abandonnée par son amant, est un des plus heureux sujets que l'on pût présenter sur la scène. Il n'y a, dans la pièce, qu'Ariane, mais elle la remplit, et la beauté de son rôle supplée à la faiblesse de tous les autres. La rivalité de Phèdre est conduite avec art, et la marche du drame est simple, claire, attachante. Quoique, de l'avis des meilleurs critiques, quelques morceaux soient très-bien écrits, la versification est souvent d'une grande faiblesse, et c'est après avoir entendu Phèdre dire à Thésée,

> Je la tue, et c'est vous qui me le faites faire,

que Boileau s'écria : « Ah! pauvre Thomas, tes vers, comparés avec ceux de ton frère, font bien voir que tu es un cadet de Normandie. » *Ariane*, jouée la même année que le *Bajazet* de Racine, en balança le succès.

Le Comte d'Essex (1678) joint à de moindres qualités de graves défauts. L'histoire y est défigurée avec une licence inexcusable. Le comte d'Essex, personnage médiocre et peu sympathique, se trouve transformé en héros vertueux, en grand homme opprimé par une cabale de cour et par la jalousie de sa reine. Il intéresse par des disgrâces injustes, qu'il supporte avec courage. C'est encore la pitié qui domine ici, comme dans *Ariane*, mais à un moindre dégré. Quant au plan et au style, les défauts et la faiblesse n'en peuvent être discutés. Voltaire a joint le commentaire d'*Ariane* et du *Comte d'Essex* à celui du théâtre de P. Corneille.

Outre les ouvrages cités, on a de Thomas Corneille les pièces suivantes, en cinq actes, en vers : *le Feint astrologue*, comédie (1648); *Don Bertrand de Cigarral*, comédie (1650); *l'Amour à la mode*, comédie (1651); *le Berger extravagant*, pastorale burlesque (1653); *le Charme de la voix*, comédie (1653); *les Illustres ennemis*, comédie (1654); *le Geôlier de soi-même*, comédie (1655);

Bérénice, tragédie (1657); *la Mort de l'empereur Commode*, tragédie (1658); *Darius*, tragédie (1659); *Stilicon*, tragédie (1660); *le Galant double*, comédie (1660); *Camma*, tragédie (1662); *Maximien*, tragédie (1662); *Pyrrhus, roi d'Épire*, tragédie (1663); *Persée et Démétrius*, tragédie (1664); *Antiochus*, tragédie (1666); *Laodice*, tragédie (1668); *le Baron d'Albicrac*, comédie (1668); *la Mort d'Annibal*, tragédie (1669); *la Comtesse d'Orgueil*, comédie (1670); *Théodat*, tragédie (1672); *le Comédien poëte*, comédie (1673); *la Mort d'Achille*, tragédie (1673); *Don César d'Avalos*, comédie (1674; *l'Inconnu*, comédie (1675); *la Devineresse, ou Madame Jobin*, comédie en prose (1679), l'une des pièces faites en collaboration avec Visé : elle mettait en scène, sous forme détournée, l'affaire de la Voisin, pendant le cours même des poursuites et peu de temps avant l'exécution; elle eut un triste succès de curiosité; *Bradamante*, tragédie (1695). Th. Corneille fit aussi, en collaboration avec Fontenelle, son neveu, les opéras de *Psyché* (1678) et de *Bellérophon* (1679). La comédie du *Festin de Pierre* de Molière ayant disparu de l'affiche après la mort de l'auteur (1673), parce qu'on n'admettait pas alors qu'une pièce en cinq actes fût écrite en prose, la veuve de Molière chargea Th. Corneille de la mettre en vers, afin qu'elle restât au répertoire. Ce travail fut assez bien fait; mais le traducteur eut le tort, probablement d'après les conseils des comédiens, de faire subir à l'œuvre des modifications qui portent sur les traits les plus hardis et sur les scènes les plus originales. *Le Festin de Pierre*, mis en vers, fut joué en 1677. *Le Théâtre* de Thomas Corneille, publié par lui-même (Paris, 1692, 1706, 5 vol. in-12), a été réimprimé plusieurs fois. L'édition la plus complète est celle de 1722 (5 vol. in-12).

On a, en outre, du même : *Élégies et Épîtres d'Ovide, traduites en vers* (Paris, 1670, in-12); *Discours de réception à l'Académie française* (Paris, 1685, in-4); *Observations sur les Remarques de M. de Vaugelas* (Paris, 1687, 2 vol. in-12); *Réponse à M. de Fontenelle à sa réception à l'Académie française* (Paris, 1691, in-4); *Dictionnaire des arts et des sciences* (Paris, 1694, 1720, 2 vol. in-fol.), ouvrage destiné à servir de complément au Dictionnaire de l'Académie française, et qui fut réédité, avec des additions considérables, par Fontenelle (1732, 2 vol. in-fol.); *Métamorphoses d'Ovide, traduites en vers* (Paris, 1697, 3 vol. in-12); *Dictionnaire universel géographique et historique* (Paris, 1708, 3 vol. in-fol.), l'un des premiers ouvrages de ce genre qui aient été composés en France. Thomas Corneille a collaboré au *Mercure galant* de son ami Visé, et donné une édition augmentée de l'*Histoire de la monarchie française sous le règne de Louis XIV*, par Riencourt (Paris, 1697, 3 vol. in-12).

Entre Pierre et Thomas Corneille, qu'on appelle vulgairement « les deux Corneille », comme s'ils étaient seuls, se place un troisième frère, né le 9 juillet 1611. On ne sait pas l'époque de sa mort; il est à peine nommé en passant dans la correspondance de son frère aîné. Il était chanoine régulier au Mont-aux-Malades, près de Rouen. Il avait aussi cultivé la poésie et avait partagé les succès de son frère Thomas dans les concours des Puys ou Palinods de Rouen.

Cf. Outre les ouvrages biographiques sur P. Corneille et sa famille : A.-J. Ballin : *Rapport sur les livres et objets relatifs à l'Académie des Palinods*, dans le *Recueil de l'Académie de Rouen*, année 1834, t. XXXVI; — frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*; — Niceron : *Mémoires*, t. XXIII; — La Harpe : *Cours de littérature*; — Eug. Despois : *le Théâtre Français sous Louis XIV* (1874, in-18).

CORNELIUS NEPOS, historien latin du Ier siècle avant J.-C. que l'on croit né à Vérone ou près de cette ville. On ne sait rien sur sa vie, si ce n'est qu'il fut l'ami de Cicéron, d'Atticus et de Catulle. Celui-ci, en dédiant ses poésies à Cornelius Nepos, fait ainsi l'éloge de son abrégé d'histoire universelle intitulé *Chronica* :

> Jam tum ausus es, unus Italorum,
> Omne ævum tribus explicare chartis
> Doctis, Jupiter! et laboriosis.

Deux autres ouvrages de Cornelius Nepos sont cités par les anciens : *Exemplorum libri* et *De Viris illustribus*, comprenant des biographies de Grecs et de Romains. Sur ces indications, son nom a été attaché à un livre de classe, contenant les biographies de vingt-deux généraux, d'Atticus et de Caton, qui fut publié pour la première fois par Jenson (Venise, 1471, in-4) sous ce titre : *Æmilii Probi de vita excellentium imperatorum*. Il fut réédité plusieurs fois, et attribué à Pline le Jeune, à Aurelius Victor et surtout à Æmilius Probus, jusqu'à ce que Denis Lambin, dans son édition (Paris, 1569, in-4), démontra que le style est, en général, trop pur et trop clair pour être de l'époque d'Æmilius Probus. Il lui assigna alors, pour des raisons sans valeur, l'attribution qui a prévalu. On pense généralement aujourd'hui que le recueil de biographies attribué à Cornelius Nepos est l'abrégé de son ouvrage, fait par Æmilius Probus. Sans compter celles faites chaque année pour les classes, les éditions de *Cornelius Nepos* ont été très-nombreuses, surtout en Allemagne. L'édition de Lemaire (Paris, 1820, in-8) est excellente, parce qu'elle reproduit tous les résultats des travaux antérieurs. On cite parmi les plus récentes celles de Roth (Bâle, 1841, in-8) et de Benecke (Berlin, 1843, in-8). Les principales traductions françaises sont celles de l'abbé Paul (1781), de Radonvilliers (1807), de Calonne et Pommier dans la *Bibliothèque* Panckoucke (1829).

Cf. Lambin, Roth, Benecke, etc. : *Dissertations* et *Notices*, dans leurs éditions; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

CORNELIUS SEVERUS, poëte latin du Ier siècle après J.-C. Sénèque nous a conservé, de son poëme *sur la Guerre de Sicile*, un fragment sur la mort de Cicéron, remarquable par l'élégance du style. Ovide, son ami, lui a adressé une de ses Épîtres. Quintilien parle avec éloge de son talent poétique. On lui a quelquefois attribué le petit poëme de l'*Etna*, qui appartient plutôt à Lucilius le Jeune. Wernsdorf a réuni ses fragments dans les *Poetæ latini minores*, t. IV.

CORNHERT (Dideric) ou COORNHERT, écrivain hollandais, né à Amsterdam en 1522, mort à Gouda le 20 octobre 1590. Il exerça avec succès l'art de la gravure en taille-douce. Très-occupé des questions religieuses de son temps, il se mêla aux controverses théologiques en s'efforçant de combattre avec impartialité les excès de doctrine des orthodoxes et des hérétiques et tourna par là les uns et les autres contre lui. On lui doit une traduction hollandaise du *Nouveau Testament*, calquée sur la traduction latine d'Erasme, et qui contribua, ainsi que ses autres ouvrages, à fixer la langue nationale. Il a traduit aussi en hollandais *les Offices* de Cicéron, *la Bienfaisance* de Sénèque et *la Consolation* de Boëce. Parmi ses écrits relatifs aux querelles et aux troubles du temps, on cite : un *Mémoire sur l'origine de l'insurrection des Pays-Bas contre l'Espagne* et un *Traité contre la peine capitale des hérétiques* qu'il acheva sur son lit de mort et qui fut traduit en latin (Hanau, 1595). Les *Œuvres complètes* de Cornhert, l'un des premiers apôtres modernes de la tolérance religieuse, ont été publiées à Amsterdam (1630, 3 vol. in-fol.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*.

CORNIFICIUS, poëte latin du siècle d'Auguste. Macrobe et Ovide l'ont mentionné; Catulle lui a adressé un de ses poëmes; Donat le cite comme un des ennemis et des détracteurs de Virgile, et Servius dit qu'il est désigné deux fois dans les églogues sous le nom d'Amyntar. Sur certaines indications de Quintilien, on a voulu lui attribuer la *Rhétorique à Herennius*, de Cicéron.

Cf. Schütz : *Prolégomènes* à son édition de *Cicéron* (Leipzig, 1814).

CORNU (Pierre DE), poëte français, mort vers 1615. Il fut conseiller au parlement de Grenoble. Ses églogues, chansons, odes, sonnets, etc., qui ne manquent pas de facilité, dans une langue parfois grossière, ont été réunis sous le titre d'*Œuvres poétiques* (Lyon, 1583).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV, p. 318.

CORNUEL (Anne BIGOT, M^me^), femme française renommée par son esprit, morte en 1694, âgée de plus de quatre-vingts ans. Elle était fille d'un intendant du duc de Guise, fut mariée à un trésorier de l'extraordinaire des guerres et devint veuve en 1650. Remarquée dès sa première jeunesse pour sa vive intelligence, elle la conserva jusqu'à ses derniers jours. Elle fut très-recherchée dans les salons de l'époque, et reçut chez elle la plus haute et la meilleure société, malgré son origine bourgeoise. Son esprit et ses bons mots sont restés célèbres, et, quoiqu'elle n'ait rien écrit, son souvenir appartient à l'histoire littéraire du XVII^e siècle. Elle portait dans la conversation une verve, une finesse, une malice, et surtout une franchise de langage qui unissaient le charme à la gaieté. M^me de Sévigné trouvait M^me Cornuel admirable.

Cf. Tallemant des Réaux : *Historiettes*; — *Mélanges* de Vigneul-Marville (Paris, 1725, 3 vol. in-12).

CORNUTUS (Lucius-Annæus), Ἀνναῖος Κορνοῦτος, philosophe grec du I^er^ siècle après J.-C., né à Leptis en Lybie. On croit qu'il fut d'abord esclave dans la famille des *Annæi*. Perse, son disciple et son ami, lui a adressé sa cinquième satire. Lucain l'eut aussi pour maître. Il professa la doctrine stoïcienne, commenta Aristote et écrivit un traité *Sur la nature des dieux*, Περὶ τῆς τῶν θεῶν φύσεως. Un abrégé de cet ouvrage nous a été conservé et fut publié par Alde, sous le nom de *Phurnutus*, avec des *Fables* d'Ésope (Venise, 1505). Gale l'a inséré dans ses *Opuscula mythologica* (Cambridge, 1671; Amsterdam, 1688, in-8). Villoison en avait préparé une excellente édition que publia Fr. Osann (Gœttingue, 1844, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III; — G.-J. de Martini : *Disputatio de L.-A. Cornuto* (Leyde, 1825, in-8).

CORONELLI (Marco-Vincenzo), historien et géographe, né à Venise en 1650, mort en 1718. Il fut général de l'ordre des Mineurs conventuels. Appelé en France, il devint géographe de Louis XIV et construisit les grands globes terrestre et céleste qui sont à la Bibliothèque nationale. Il professa la géographie à Venise et fonda l'académie des Argonautes. Outre des cartes avec textes explicatifs, on lui doit des *Mémoires historiques et géographiques sur la Morée*, traduits en français (1686); *Storia Veneta dall' anno 421 al 1504* (3 vol. in-fol.); *Roma antica e moderna* (1716), etc.

Cf. A. Jal : *Dictionnaire critique*.

CORPORATION (LA) DES FRIPONS, ouvrage satirique de Th. Murner (voy. ce nom).

CORRECTION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

CORREGIO (Niccolo DI), poëte dramatique italien, né à Ferrare en 1449, mort en 1508. Ses pièces doivent surtout leur succès à la nouveauté du spectacle. La principale, *Céphale ou l'Aurore*, pastorale en cinq actes, et en octaves, jouée en 1487, est l'une des premières du théâtre italien. On cite en outre un poëme : *gli Amori di Psiche et di Cupidone*, en 178 octaves; ces deux ouvrages ont été imprimés ensemble plusieurs fois (Venise, 1510, 1513, 1515 et 1518).

Cf. Tiraboschi : *Biblioteca modenese*, t. II.

CORRESPONDANCE. Ce mot désigne un commerce suivi et plus ou moins régulier de lettres entre deux ou plusieurs personnes sur des sujets déterminés, ou bien toute la série des lettres écrites par une même personne pendant la durée de sa vie. Tout homme mêlé au mouvement intellectuel, politique, littéraire ou scientifique de son temps est conduit à échanger avec ceux qui s'intéressent aux mêmes objets des communications, des opinions, de simples nouvelles. Chacun de nous, savants, lettrés, hommes du monde, accumule ainsi dans ses cartons, presque sans s'en douter, la matière de nombreux volumes. Dans les œuvres complètes des écrivains de profession, la correspondance prend une grande place à côté de leurs ouvrages proprement dits. De nos jours on a attaché beaucoup de prix à ces productions fugitives de l'activité intellectuelle des hommes notables, rendant un témoignage rétrospectif sur leur époque et sur eux-mêmes, et l'on en a fait l'objet d'une foule de recueils posthumes. Parmi les grandes correspondances, on cite celles de Cicéron, de Pline, d'Henri IV, de M^me^ de Sévigné, de Descartes, de Leibniz, de Bayle, de Voltaire, de Grimm, de Diderot, de La Harpe, de Jean-Jacques Rousseau, de Frédéric II, de Napoléon I^er^, de Fiévée, de Gœthe, de Béranger, de Schiller, de Jean de Muller, de Matthison, de Swift, de Pope, de Bolingbroke, etc. (voy. ces noms).

Nous ne parlons pas ici de ces compositions artificielles qui affectent la forme épistolaire, et qui sont, dans un cadre à part, des romans, des pamphlets ou des traités (voy. LETTRES). La correspondance proprement dite appartient au genre des mémoires, et elle fournit des documents très-précieux à l'histoire générale ou à l'histoire des lettres, des arts ou des sciences. Écrites au jour le jour, et sur les questions qui intéressent ou passionnent dans le moment, les lettres d'un homme d'État, d'un écrivain, d'un artiste ou d'un savant, peuvent être dictées par un sentiment personnel dont il y a lieu quelquefois de se défier; mais la suite de ces lettres répondant à celle même des événements et non à un plan conçu par l'auteur, elles ont, dans leur ensemble, plus d'autorité et de valeur, comme témoignages, que les mémoires rédigés d'ordinaire sous une impression unique et plaçant les faits après coup, sous un jour calculé d'après leur dénoûment.

La correspondance se rattache à la causerie autant qu'à l'histoire; c'est une conversation écrite, dans laquelle excellent les peuples et les époques où la causerie a fleuri, et c'est pour cela que les Français du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle sont passés maîtres dans ce genre d'histoire universelle au jour le jour. M^me^ de Sévigné en a donné l'inimitable modèle, en y portant non-seulement ses qualités propres, mais celles de son temps. Sa correspondance embrasse tout, parce que son esprit, comme celui de son entourage, était ouvert à tout, à la philosophie, à la religion, aux intérêts politiques aussi bien qu'aux intrigues de cour, aux cabales littéraires, aux commérages mondains, aux frivolités de la mode. Elle répandait sur tout cela les grâces de son esprit naturel et le style d'une société et d'une époque où tout le monde écrivait et écrivait bien, où « la moindre femmelette, comme disait Paul-Louis Courier, en eût remontré à nos académiciens ». Aussi, à côté d'elle, on peut citer toute une pléiade de gracieux auteurs de correspondances féminines : M^mes^ de Montespan, de Coulanges, de Grignon, de La Sablière, de Maintenon, Ninon de Lenclos, et tant d'autres que

notre grande épistolière surpasse sans doute, mais ne doit pas faire oublier.

Dans le journalisme, on appelle particulièrement correspondance des articles que les journaux se font adresser des pays étrangers par des correspondants qui y résident. Les feuilles sérieuses attachent une grande importance à leurs correspondances, et doivent une partie de leur autorité aux renseignements et aux appréciations qu'elles contiennent. Mais souvent les relations de faits ou les revues de situation, soi-disant de provenance lointaine, se fabriquent sur place au moyen de découpures dans les journaux étrangers ou de communications de seconde main (voy. JOURNAL et JOURNALISME). Quoi qu'il en soit, il est intéressant de rappeler l'analogie qui existe entre la correspondance en général et les journaux, et comment ceux-ci ont tué celle-là et l'ont remplacée. « Du temps de Cicéron, dit M. G. Boissier, les lettres tenaient souvent lieu de journaux et rendaient les mêmes services. On se les passait de main en main quand elles contenaient quelque nouvelle qu'on avait intérêt à savoir... C'est par elles, quand le forum était muet, comme au temps de César, qu'on essayait de former une sorte d'opinion commune dans un public restreint. Aujourd'hui, les journaux se sont emparés de ce rôle, la vie politique leur appartient, et, comme ils sont incomparablement plus commodes, plus rapides, plus répandus, ils ont fait perdre aux correspondances un de leurs principaux aliments. » Le même écrivain ajoute que, même les correspondances intimes, où il n'est question que de nos affaires privées, de nos affections et de nos sentiments, deviennent tous les jours plus courtes et moins intéressantes, que ces commerces agréables et assidus, qui tenaient tant de place dans la vie d'autrefois, tendent presque à disparaître de la nôtre, par la facilité même et la rapidité des relations. « On ne s'écrit plus, dit-il, que le nécessaire, et c'est peu de chose pour un commerce dont le principal agrément consiste dans le superflu ; et ce peu de chose, on nous menace encore de le réduire. Bientôt sans doute le télégraphe aura remplacé la poste... Avec ce nouveau progrès, l'agrément des correspondances intimes, déjà très-compromis, aura pour jamais disparu. » — Voy. ÉPISTOLAIRE (Genre).

Cf. G. Boissier : *Recherches sur les lettres de Cicéron* (1863, in-8), et *Cicéron et ses amis*, introduction (1865, in-8) ; — Eug. Crépet : *le Trésor épistolaire.*

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE (LA). — Voyez REVUE.

CORRESPONDANT (LE). — Voyez REVUE.

CORROZET (Gilles), poëte et érudit français, né le 4 janvier 1510 à Paris, mort le 4 juillet 1568. Imprimeur-libraire très-estimé, il se fit aussi un nom dans les lettres. Parmi ses vers, on cite le joli conte du *Rossignol;* parmi ses ouvrages d'érudition, *la Fleur des antiquités et singularités de la noble et triomphante ville et cité de Paris, et les noms des rues, églises et colléges* (Paris, in-8), réimp. sous ce titre : *les Antiquités, chroniques et singularités de Paris* (Paris, 1568, in-8). On a encore de lui : *le Tableau de Cebès, traduit en rhythme françois* (Paris, 1543, in-8); *les Fables d'Ésope, Phrygien, en vers françois* (1548, in-16); *le Parnasse des poëtes françois modernes* (Paris, 1571, in-8), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXIV ; — Bonnardot : *Etudes sur G. Corrozet* (1848, in-8).

CORSAIRE (LE), poëme de Byron (voy. ce nom).

CORSAIRE ROUGE (LE), roman de J.-F. Cooper (voy. ce nom).

CORSE (Jean-Baptiste LABENETTE, dit), acteur et auteur dramatique français, né le 20 janvier 1760 à Bordeaux, mort le 21 décembre 1815 à Paris. Il débuta à l'Ambigu-Comique, dont il devint directeur en 1800, et continua à y jouer jusqu'en 1808. Il eut un très-grand succès dans *Mme Angot.* Il fut auteur ou collaborateur de quelques pièces.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres.*

CORSINI (Édouard), historien et antiquaire italien, né à Fanano (Modénois) en 1702, mort en 1765. Il fut professeur à l'Université de Pise. On a de lui : *Fasti attici* (Florence, 1744-1761, 4 vol. in-4), sur l'histoire et la chronologie de la Grèce; *Dissertationes agonisticæ IV* (Ibid., 1747, in-4, et Leipzig, 1752, in-8), sur les jeux antiques ; *Notæ Græcorum* (Ibid., 1749, in-fol.), explication des abréviations usitées dans l'épigraphie grecque ; *Institutiones philosophicæ* (6 vol. in-8).

CORSO (Rinaldo), littérateur italien, né à Vérone en 1525, mort en 1582. Il était originaire de la Corse. Il se distingua des grammairiens contemporains en unissant au savoir l'élégance du style. Nous citerons parmi ses nombreux écrits : *Fundamenti del parlar Toscano* (1549, in-8) ; *Dialogo del Ballo* (Venise, 1555; Bologne, 1557); *le Pastorali canzoni, di Virgilio, tradotte* (Ancône, 1566); *Indagationum juris libri tres* (Venise, 1568).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. VII.

CORTE-REAL (Jeronimo), poëte portugais du XVIe siècle, mort en 1593. De la famille du célèbre navigateur de ce nom, il servit dans les mers d'Afrique et d'Asie, et fut fait prisonnier à Alcacer-Kébir. Musicien distingué et peintre de talent, il s'est placé, comme poëte, au premier rang au-dessous de Camoëns. Son principal titre littéraire est un poëme en dix-sept chants et en vers hendécasyllabes non rimés, *le Naufrage de Sepulveda.* La versification en est facile et brillante, et le fond simple et touchant, malgré l'abus de la mythologie en si grande vogue dans l'épopée portugaise. Le sujet est le naufrage du vaisseau *le Saint-Jean* sur la côte de Natal. Deux des naufragés, Lianor de Sà et Sepulveda, après s'être unis dans les Indes, ont voulu revoir l'Europe, et y ramener leurs enfants. La malheureuse famille et ses nombreux compagnons d'infortune tentent en vain de se diriger vers les établissements des Européens; la plupart périssent de misère et de faim, ou tombent victimes des bêtes féroces du désert ou de la cruauté des indigènes. Lianor succomba avant son mari. Le poëte suit les péripéties de cette catastrophe, et le récit commence avant le mariage de Lianor et de Sepulveda pour finir à la mort de ce dernier. Le poëme contient de grandes beautés de détail et des défauts, dont le plus choquant est l'intervention permanente des dieux et déesses de la Grèce dans les scènes de la plus pathétique réalité. La donnée du poëme de Corte-Real avait été indiquée par Camoëns dans le Ve chant des *Lusiades* (stances 46-48). Esménard en a tiré un épisode de son poëme de *la Navigation. Le Naufrage de Sepulveda* n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur (Lisbonne, 1594, in-4). Il a été traduit en français par M. Ortaire Fournier (Paris, 1844, in-8). — Corte-Real est aussi auteur d'un poëme épique en vers non rimés, *le Second siége de Diu*, vaillamment soutenu par le gouverneur Mascarenhas (O secundo cerco de Diu; Lisbonne en 1574), où l'on retrouve les qualités et les imperfections du poëte ; d'un poëme héroïque, en quinze chants, l'*Austriada*, qui parut sous le titre de *Felicissima victoria de Lepanto* (Lisbonne, 1578), et qui a pour sujet, à propos de la victoire de Lépante, l'éloge de don Juan d'Autriche. — Barbosa lui attribue encore un autre poëme, *la Mort du roi don Sébastien* (A perda d'el rey don Sebastien).

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Por-*

tugal (Paris, 1823, in-18) ; — Sismonde de Sismondi : *Des littératures du midi* (Paris, 1813, in-8), t. IV.

CORTESE (Giulio Cesare), poëte italien du XVIe siècle, né à Naples. Il a écrit dans le langage populaire plusieurs poëmes burlesques : *la Vajasseide* (de *vajasse*, servantes) en 5 chants (1604), *le Cerriglio incantato*, parodie des compositions chevaleresques ; une pastorale : *la Rose ; un Voyage au Parnasse*, en 7 chants, etc.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. IX.

CORYPHÉE (en grec κορυφαῖος, de κορυφή, tête), nom donné au chef du chœur dans les tragédies et les comédies grecques. Le coryphée faisait partie du chœur, au nom duquel il portait la parole. C'était ordinairement le plus âgé, le plus vénérable de la foule, comme on le voit dans *Œdipe roi*. « Mais parle, toi, ô vieillard, puisque c'est à toi de parler au nom de tous ceux-ci, » dit le roi en s'adressant au chef du chœur. Il faut se garder de confondre le coryphée, acteur avec le chorége, citoyen chargé de l'organisation de la choragie (voy. ces mots). Le même terme servait, chez les Grecs comme chez nous, à désigner d'autres emplois plus ou moins étrangers à l'histoire littéraire.

Cf. Maguin : *les Origines du théâtre* (1868, in-8).

COSMAS, Κοσμᾶς, géographe grec du VIe siècle. D'abord marchand, il navigua dans la mer Rouge et dans la mer des Indes, puis fut moine à Alexandrie. On l'a surnommé *Indicopleustes*. Il écrivit plusieurs ouvrages, dont un seul nous est parvenu, sous le titre de *Topographie chrétienne* (Τοπογραφία Χριστιανική). Ce livre, dont l'objet est de faire concorder les notions scientifiques avec les saintes Écritures, et de démontrer que la terre n'est pas sphérique, mais plane, contient, au milieu des plus grossières erreurs, des renseignements intéressants sur les pays que l'auteur avait visités, notamment sur l'Éthiopie, l'Abyssinie et l'île de Ceylan. On y trouve la fameuse inscription d'Adulé, mentionnée pour la première fois. La *Topographie chrétienne* a été publiée par Bernard de Montfaucon, dans sa *Collectio nova Patrum et scriptorum græcorum* (t. II, Paris, 1706), et insérée dans la *Bibliothèque des Pères* de Galland (t. IX, Venise, 1765).

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Letronne, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1834.

COSME DE PRAGUE, le plus ancien historien de la Bohême, né en 1045, mort en 1125. Il fut secrétaire de l'empereur Henri IV et chanoine de l'église métropolitaine de Prague. Il a écrit une précieuse *Chronique* en latin (*Chronicon Bohemorum libri III*) qui va des plus anciens temps de la monarchie jusqu'à l'année de la mort de l'auteur. Elle a été publiée d'après le manuscrit original conservé à Prague, par Freher (Hanau, 1602, in-fol.), Menkenius (Leipzig, 1728), et par Pelzel et Dobrowski dans les *Scriptores rerum bohemicarum*, etc. (Prague, 1783-4).

COSNAC (Daniel DE), mémorialiste français, né vers 1630 au château de Cosnac, en Limousin, mort le 18 janvier 1708. Mêlé de bonne heure aux intrigues de la cour et aux luttes religieuses, et tour à tour en faveur et en disgrâce, il fut évêque de Valence et archevêque d'Aix. « Personne, dit Saint-Simon, n'avait plus d'esprit, ni plus présent, ni plus d'activité, d'expédients et de ressources, et sur-le-champ. Sa vivacité était prodigieuse ; avec cela très-sensé, très-plaisant en tout ce qu'il disait, sans penser à l'être, et d'excellente compagnie. Nul homme si propre à l'intrigue, ni qui eût le coup d'œil plus juste. » Ses *Mémoires* ne rappellent pas son esprit pétillant, mais sont écrits, au contraire, avec une sorte de bonhomie. On y trouve bien des détails intéressants sur la Fronde, sur le prince de Conti et sur Monsieur. Ils ont été édités pour la Société de l'histoire de France, par M. Jules de Cosnac (1852, 2 vol. in-8).

Cf. *Mémoires* de Saint-Simon et de l'abbé de Choisy ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI.

COSSART (le Père Gabriel), humaniste et érudit français, né en 1615 à Pontoise, mort le 18 septembre 1674. Membre de l'ordre des Jésuites, il enseigna la rhétorique au collége Louis-le-Grand, et fonda, au faubourg Saint-Jacques, une maison pour des écoliers pauvres. On les appela *Cossartins*. Il a laissé : *la Magnifique entrée du roi et de la reine à Paris* (Paris, 1660, in-4) ; *Orationes et Carmina* (Paris, 1675, 1725, in-12). Il a travaillé à la *Collection des Conciles* du P. Labbe (1672, 18 vol. in-fol.), et en a publié les huit derniers volumes

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

COSTA (Thomas-Antonio Gonzaga DA), poëte brésilien du XVIIIe siècle, né à Villa Rica. Il occupait d'importantes fonctions dans la magistrature de son pays, lorsqu'il fut compromis, ainsi que les poëtes Claudio-Manoel et Alvarenga, dans une tentative d'indépendance faite en 1789. Il mourut dans l'exil. Ses compatriotes lui ont donné le surnom d'*Anacréon portugais*. — Le recueil de ses *Lyras*, publié sous le titre de *Marilia de Dirceo*, est remarquable par la pureté du style et l'harmonie des vers, l'expression naïve et gracieuse de sentiments personnels. Il a été traduit en italien, en allemand, en anglais ; Eug. de Monglave et P. Chalas en ont donné une traduction française.

Cf. Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863, in-8).

COSTA (Claudio-Manoel DA), poëte brésilien du XVIIIe siècle, né à Minas-Geraes. Il reçut à Coïmbre une éducation européenne. Impliqué, avec le précédent, dans la tentative d'indépendance en faveur de sa province, il fut condamné à la déportation et se suicida. Manoel da Costa est auteur d'un poëme sur Villa-Rica, d'une vingtaine d'églogues, de cantates, d'élégies, etc. Ses œuvres, empreintes des souvenirs de son enfance passée dans la mère-patrie, ont été imprimées à Coïmbre (*Obras poeticas* ; 1768, pet. in-8).

Cf. Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire* ; — Pereira da Silva : *Os varões illustres do Brazil* (Paris, 1858, in-8).

COSTA (Paolo), critique et traducteur italien, né en 1771 à Ravenne, mort en 1836. Il fut professeur à Trévise, à Bologne et à Corfou. On a de lui : *Osservazioni critiche*, contre le romantisme ; *Dell Elocuzione*, ouvrage adopté dans l'enseignement en Italie ; des traductions de *Don Carlos* de Schiller et de la *Batrachomyomachie*, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Bologne, 1825 ; Florence, 1830, 2 vol.).

Cf. F. Mordani : *Vita di P. Costa* (Ravenne, 1837) ; — G.-J. Montanari : *Elogio di P. Costa* (Rome, 1839, in-8).

COSTANTE (IL), poëme de Bolognetti (v. ce nom)

COSTANZO (Angelo DI), historien et poëte italien, né à Naples en 1507, mort en 1591. Il consacra trente années de sa vie à écrire *le Storie del regno di Napoli* (1572, in-4 ; Aquila, 1582, in-fol. ; Naples, 1710, in-4 ; 1733, in-4 ; Milan, 1805, 3 vol. in-8). Ces annales vont de l'an 1250 à 1489 et sont divisées en 20 livres. L'auteur s'attache à relever les erreurs de son prédécesseur Collenuccio ; son récit est ordonné et écrit avec soin, d'un style très-soigné. Il est cité aussi comme l'un des meilleurs poëtes italiens dans le genre du sonnet. Ses *Rime*, publiées d'abord dans divers recueils, ont été réunies plusieurs fois (Bologne, 1709, in-12 ; Padoue, 1723, 1728, 1738 et 1750, in-8).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

COSTAR (Pierre), littérateur français, né en 1603 à Paris, mort le 13 mai 1660 au Mans. Il prit les ordres, mais fit surtout profession de bel esprit. Reçu à l'hôtel de Rambouillet et fréquentant les ruelles, il se lia avec Ménage, Balzac, et sur-

tout Voiture, dont il se fit le courtisan et le séide. Il le défendit contre les attaques de Girac, dans un écrit qui eut un grand succès, et qui lui valut de Mazarin 500 écus de pension. De grossières personnalités envenimèrent cette querelle, et Costar, dont la vie mondaine donnait trop de prise aux attaques, obtint du lieutenant civil qu'il défendît aux deux parties de continuer d'écrire l'une contre l'autre. Costar avait de l'érudition, possédait le latin, le grec, l'italien et l'espagnol, et écrivait correctement et avec élégance; mais esprit étroit, puriste excessif, il était roide, sec et guindé; on disait de lui qu'il était le plus galant des pédants, et le plus pédant des galants.

Ses ouvrages sont : *Défense des œuvres de M. de Voiture* (Paris, 1653, in-4); *Suite de la Défense* (1654); *Entretiens de M. de Voiture et de M. Costar* (Paris, 1654, in-4); *Lettres de M. Costar* (Paris, 1658, 2 vol. in-4), pleines de citations pédantesques et manquant tout à fait de naturel; *Recueil des plus beaux endroits de Martial*, avec un *Traité de l'épigramme*, traduit de Nicole (Toulouse et Paris, 1689, 2 vol. in-12). On trouve, en outre, dans les *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, un double mémoire de Costar *Sur les gens de lettres célèbres de France*, et *Sur les gens de lettres célèbres des pays étrangers*. C'est sans doute le travail que lui avait demandé Mazarin sur les auteurs qui méritaient d'être encouragés; il le fit en collaboration avec Ménage.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — *Ménagiana*; — Tallemant des Réaux.

COSTE (Olivier DE), dit frère HILARION, littérateur français, né en 1595 à Paris, mort le 22 août 1661. Il était religieux minime. Ses écrits, quoique diffus et dépourvus de critique, présentent des faits intéressants. Nous citerons : *Histoire catholique* (Paris, 1625, in-fol.), recueil de vies de personnages du XVI[e] siècle; *Éloges des reines, princesses et dames illustres en piété*, etc. (Paris, 1630, 2 vol. in-4); *Vrais portraits des rois de France* (Paris, 1636, in-fol.); *Éloges de nos rois et des enfants de France* (Paris, 1643, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVII.

COSTE (Pierre), littérateur français, né en 1668 à Uzès, mort le 24 janvier 1747 à Paris. S'étant réfugié à Londres, après la révocation de l'édit de Nantes, il y traduisit : l'*Essai sur l'entendement humain* (Amsterdam, 1700, in-4); les *Pensées sur l'éducation des enfants* (Ibid., 1698, in-12) et *le Christianisme raisonnable* de Locke (Ibid., 1696, 1703, 2 vol. in-8); puis l'*Essai sur l'usage de la raillerie* de Shaftesbury (Ibid., 1710, in-12); le *Traité d'optique* de Newton (Ibid., 1720, 2 vol. in-12). Outre ces traductions, peu élégantes mais fidèles, il a écrit : *Histoire du prince de Condé* (Amsterdam, 1693, in-12); *Défense de M. de La Bruyère et de ses* Caractères (Ibid., 1702, in-12), et donné de bonnes éditions d'*Horace* (1710), de *Montaigne* (1724), de *La Fontaine* (1743).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*.

COSTER (Laurens-Janszoon) ou **KOSTER**, typographe hollandais, auquel on a attribué l'invention de l'imprimerie, né vers 1370, mort vers 1440. On ne sait presque rien de sa personne et de sa vie. On croit que son nom désignait une charge de marguillier (en allemand, Küster), héréditaire dans sa famille, à Harlem. L'opinion qui le fait le précurseur de Gutenberg, ne repose que sur une relation publiée cent quarante ans après sa mort, par un médecin hollandais, Adr. Junius, dans un livre intitulé *Batavia* (Leyde, 1588). D'après son récit, L. Coster aurait d'abord imaginé, pour l'instruction et l'amusement de ses enfants, des caractères mobiles découpés dans l'écorce du hêtre, avec lesquels il imprimait ligne par ligne; puis il les aurait remplacés par des caractères d'étain fondu, et à l'aide d'une encre de son invention, il aurait imprimé des pages et enfin des livres. Il exploitait ce procédé dans le plus grand secret et en tirait un bon profit, lorsqu'il aurait été divulgué par un ouvrier infidèle, le frère même de Gutenberg, qui lui aurait, en outre, dérobé ses outils. Ces assertions, vivement combattues, dans un intérêt d'honneur national, par les Français et les Allemands, ont été soutenues, dans un intérêt analogue, par les compatriotes de Coster, qui lui ont élevé une statue, à Harlem, en 1856, et le litige est resté pendant, recevant, suivant les pays, une solution contraire.

Il est certain que Laurens Coster pratiqua habilement l'impression xylographique, à laquelle il joignit, dans les mêmes ouvrages, l'impression en caractères mobiles. On a de lui un curieux spécimen de l'une et l'autre dans les exemplaires du *Speculum humanæ salvationis*. On lui attribue ensuite des livres de grammaire, surtout des *Donat*, exécutés par des moyens typographiques. Mais outre qu'il est difficile de savoir dans quelle mesure il a fait usage des caractères mobiles, il résulterait même des récits faits en sa faveur qu'il n'aurait vu dans son procédé qu'un secret de métier, et non une invention aux fécondes et grandes destinées. Il faut ajouter que l'emploi de caractères mobiles, suite naturelle de la gravure xylographique, était de peu de conséquence sans l'invention de la presse, que personne ne conteste à Gutenberg.

Cf. L. Scriverius : *L. Koster, premier inventeur de l'imprimerie* (Harlem, 1628, in-4, en holland.); — J. Koning : *Origine de la découverte et perfectionnement de l'imprimerie* (Ibid., 1810, in-8, en holland.), traduit en français (Utrecht, 1820, in-8); — A.-A. Renouard : *Notice sur L. Koster* (Paris, 1818, in-8); — Ambr.-Firmin Didot : *Essai sur l'art typographique* (1852, in-8); — Aug. Bernard : *De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe* (1853, 2 vol. in-8).

COSTER (Jean-Louis), publiciste français, né en 1728 à Nancy, mort en 1780 à Liége. Il entra chez les Jésuites et eut quelques succès comme prédicateur. En 1772, il entreprit à Liége l'*Esprit des journaux français et étrangers*, intéressante compilation, qui, continuée par d'autres rédacteurs, de 1775 à 1818, forma plus de 500 volumes.

COSTUMES AU THÉATRE. Dans tous les temps, les acteurs se sont produits à la scène, soit dans une tenue de convention, conservée par les traditions de chaque théâtre, soit sous l'aspect extérieur, plus ou moins authentique, des personnages qu'ils devaient représenter. De là l'invention du costume, dont le masque (voy. ce mot) fut chez les anciens l'un des principaux éléments. Avec le masque, certaines autres parties du costume concouraient à reproduire la physionomie et les proportions vraies des personnages. Ainsi le cothurne, haut brodequin porté par les acteurs tragiques, servait à grandir leur taille et à leur donner un air imposant. Le cothurne avait une semelle de liége, épaisse de plusieurs pouces. Pour cacher cette chaussure, on portait dans la tragédie de longues robes qui touchaient à terre. De la sorte, l'ancien costume sacré devint le costume scénique, et ce ne fut pas sans raison qu'Eschyle fut accusé d'avoir dérobé la *Syrma* tragique aux temples et aux mystères. Pour rétablir les proportions, on allongeait les bras au moyen de gantelets dissimulés sous les manches, et l'on enflait les diverses parties du corps en rembourrant les vêtements. La hauteur du brodequin était si caractéristique, que les noms mêmes de la chaussure devinrent ceux de la tragédie et de la comédie, témoin ce vers d'Horace (*Ad Pisones*, v. 80) :

Hunc socci cepere pedem grandesque cothurni.

Outre la robe longue, il y avait encore des habits pour lesquels on se réglait sur la tradition. Ainsi Bacchus portait toujours une robe couleur safran, serrée par une large ceinture brodée. Euripide osa introduire sur la scène les haillons de la misère. Dans la comédie, certaines conventions présidaient à la coupe et à la couleur des vêtements; ceux des vieillards étaient d'un ton sévère; la pourpre appartenait aux jeunes hommes, les parasites portaient des couleurs sombres, les gens de la campagne des tuniques en peau de chèvre, etc. Les acteurs mimes, en Grèce, recevaient de leurs costumes les noms d'ithyphalles, de phallophores, de magodes, etc.

Chez les Latins, qui adoptèrent le masque et les diverses parties du costume du théâtre grec, on se servait du *pallium* et des *crépides* dans les comédies dont le sujet et les personnages appartenaient à la Grèce; la toge prétexte était portée dans une autre classe de comédies et lui donnait son nom (les *togatæ*); la trabée devenait d'un usage général dans certaines pièces toutes romaines. Les valets bouffons des Atellanes avaient les cheveux coupés ras, se barbouillaient le visage de suie et se couvraient parfois d'habits faits de morceaux de diverses couleurs.

La comédie italienne, dite *Commedia dell' arte*, fournit au théâtre des types qui sont restés célèbres et dont le costume se garda longtemps par tradition. Pantalon portait la simarre des marchands à leur comptoir et les culottes ne formant avec les bas qu'une seule pièce; le docteur s'habillait comme les docteurs de l'Université de Bologne; le capitan prenait l'habit de la nation à laquelle il appartenait dans la pièce; le *Zanni* ou valet, coiffé du chapeau souple, était armé d'un sabre de bois. Ces quatre types paraissaient sur la scène le visage couvert d'un masque ou d'un demi-masque. Les autres bouffons, masqués ou non, Arlequin, Scapin, Beltrame, Scaramouche, Pierrot, etc., étaient tout aussi aisément reconnaissables à leurs costumes.

Au XVIIe siècle, les acteurs parurent sur la scène française avec des costumes de fantaisie répondant à de bizarres idées d'élégance, et qui une fois adoptés devinrent bientôt des costumes de convention. Dans la *Mirame* de Richelieu, sujet antique, les hommes portaient une petite jupe ronde, attachée à la taille; la veste courte; entre la veste et la jupe, la chemise bouffant avec un flot de rubans; des jarretières, des brodequins, une grande collerette, une toque à plumes ou un large chapeau. Les femmes étaient vêtues de robes à la mode de 1640. Dans le même temps, les comédiens italiens commettaient d'aussi grands anachronismes, en conservant moins de goût encore dans leurs inventions. On le vit bien par la troupe que Mazarin fit venir à Paris en 1645. Dans la *Finta pazza*, dont le sujet est l'histoire d'Achille à Scyros, des pages habillés comme ceux de la cour de France figurèrent à côté de comparses en Grecs ou en Romains d'un style douteux.

Quand on représenta à Paris, en 1651, l'*Andromède* de Pierre Corneille, tragédie toute féerique, Vénus ressemblait à une femme de la cour. Dans les *Noces de Thétis et Pélée*, ballet joué en 1660, Pélée parut coiffé du casque des Ligueurs, avec crinière et plumes formant un gros bouquet; les dryades, parmi lesquelles figurait Louis XIV, portaient des jupes courtes, leurs tailles emprisonnées dans un corsage avec guimpe montante, tels que les avaient les dames du temps. Dans le ballet d'*Alcidiane*, donné à la cour, les courtisans parurent complétement vêtus d'étoffes d'or. On se faisait une singulière idée du costume romain, à en juger par les dessins du *Carrousel* de 1662, où Louis XIV, ayant le rôle d'un empereur, figure à la tête d'un cortége splendide, portant une grande perruque bouclée, coiffé d'un casque à énorme panache, et les diverses parties de son costume ornées à profusion de glands, de plumes et de dentelles. Un autre dessin montre le roi, torse nu, affublé d'une grande perruque avec le diadème par-dessus, la poitrine ornée du collier du Saint-Esprit. La *Princesse d'Elide* fut jouée en robes à double jupe traînantes et décolletées, avec corsages à manches demi-longues, hommes et femmes ayant la tête empanachée outre mesure. Thésée, dans l'opéra de ce nom (1675), paraissait vêtu d'un *tonnelet* court, taillé à pointes à trois jupes avec manches ouvertes et tombantes, la tête couverte d'un casque empanaché. Dans *Atys*, autre opéra du même temps (1676), les bacchantes avaient des corsages ajustés, décolletés, des jupes traînantes; les prêtres de Bacchus portaient des tonnelets et des chapeaux pointus. Le premier rôle de femme, Sangaride, se singularisait par une tête surchargée de plumes d'autruche. — Ces anachronismes réussissaient trop bien à la cour pour n'être pas adoptés dans les théâtres de la ville, notamment à l'Opéra. Dans cette voie, les excentricités se donnèrent libre carrière.

Les anachronismes dans le costume au théâtre se sont perpétués longtemps sur toutes les scènes modernes. Lope de Vega, dans son *Nouvel art dramatique*, se plaint de voir sur la scène espagnole des Romains en haut-de-chausses et des Turcs en collerettes. Lorsque Scarron, dans son *Roman comique*, fait jouer à l'un de ses comédiens nomades le rôle d'Hérode, assis sur un matelas, avec un corbillon sur la tête en guise de couronne, il veut se moquer du sans-façon des comédiens de l'époque à l'égard du costume. Le *Spectateur d'Addison* raille aussi les acteurs, qui font tous l'effet de damoiseaux, sous leur équipement à la française : héros et héroïnes, dieux et déesses, personnages allégoriques, tous, également poudrés et fardés, se pavanent sous la soie, les broderies et les dentelles. Ne parlons pas du théâtre que la marquise de Pompadour avait improvisé au château de Versailles, où une prétentieuse élégance s'alliait à l'ignorance et au mauvais goût, où, par exemple, le chevalier de Clermont, dans le rôle de Vulcain, portait un habit de satin feu, orné de galons d'or et pompons de galons d'or garnis de paillettes, culotte de satin feu, tablier d'acier galonné d'or, ou la marquise de Pompadour, en Vénus, avait un corps et des basques d'étoffe bleue en mosaïque d'argent, garnis de réseaux d'argent chenillés de bleu, une mante de taffetas peint, une jupe de taffetas blanc avec grands festons de taffetas peint et une longue queue. La Comédie-Française, qui eut l'honneur d'entreprendre la réforme du costume, ne l'accomplit pas d'un seul coup, ni sans peine. Jusqu'en 1727, les auteurs y jouaient leurs rôles en habits de ville. Cette année-là, à la reprise du *Tiridate* de Campistron, Mlle Lecouvreur substitua aux habits de ville le costume de cour, et parut en robe à queue traînante et à paniers, nouveauté qui fut goûtée. Le ridicule n'y perdit rien. « Pendant plus de trente années encore, dit M. A. du Casse dans son *Histoire anecdotique de l'ancien théâtre en France*, on vit à la Comédie-Française les femmes des consuls romains et des héros grecs en robes bouffantes, la tête surmontée d'énormes coiffures, inventées souvent par le mauvais goût de l'actrice. Les artistes de l'époque pensaient avoir bien mérité de la patrie et des beaux-arts en représentant les reines ou les princesses de la plus haute antiquité déguisées en marquises de la cour de Louis XV. Les acteurs étaient tout aussi ridicules. Avec la cuirasse antique, avec le cothurne, le Romain ou le héros grec de la comédie fran-

çaise se coiffait d'un chapeau à plumes surmonté d'un panache. On applaudissait un Ajax, un Ulysse, un Agamemnon en perruque de magistrat, ayant au-dessus de cette perruque un casque plus ou moins grec ou troyen. Le bon roi Priam traînait sur la scène une casaque de marchand arménien, et toutes ces absurdes bigarrures de costume, loin d'être l'objet de plaisanteries dans le public, étaient souvent applaudies et admirées. » Baron, qui avait su abandonner la diction emphatique de ses contemporains, n'osa rien tenter pour mettre en harmonie le costume et l'action. La tentative de Mlle Lecouvreur fut enfin suivie, en 1753, d'une réforme qui promettait de devenir radicale. Mme Favart parut dans un rôle de villageoise de la comédie de *Bastien*, en jupon de serge, les cheveux plats, les bras nus, abandonnant dans cet emploi la robe à paniers, les gants, la coiffure artificielle. Lekain et Mlle Clairon l'imitèrent dans la tragédie; dès 1755, ils parurent sans chapeaux à plumes, sans paniers, avec des habits coupés à la mode antique, et ces vers de Favart :

> Ces Pyrrhus, ces Brutus, en perruque, en chapeau,
> En paniers de baleine et couverts d'oripeau,

cessèrent d'être vrais. Les Scythes et les Sarmates portèrent la peau de tigre, les Turcs le turban. Pourtant l'habit français s'était maintenu encore dans certains rôles, lorsque Talma adopta dans ses créations des costumes exacts. Il en donna un premier exemple dans Charles IX. Bientôt après *Virginie* de La Harpe, les *Gracques* d'André Chénier témoignèrent que la réforme était définitivement accomplie.

Cf. Levacher de Charnois : *Recherches sur les costumes et sur les théâtres de toutes les nations*, avec estampes en couleur (Paris, 1790, 2 vol. in-4); — *Collection de costumes d'acteurs et actrices des différents théâtres de la capitale*, publiée chez Martinet (ibid., sans date, 4 vol. in-4) ; — René Clément : *Etude sur le théâtre antique*, dans le *Journal de l'instruction publique* (1863) ; — Lud. Celler : *les Décors, les costumes, etc., av. XVIIe siècle* (1868, in-12).

COTA (Rodrigo DE), poëte espagnol du xve siècle, né à Tolède. Il est l'auteur du *Dialogue entre l'Amour et un vieillard* (Dialogo entre el Amor y un viejo), composé vers 1480 et publié pour la première fois dans le *Cancionero general* de 1511. Cette œuvre est regardée comme l'un des plus anciens essais de comédie en Espagne. Le sujet en est très-simple : un vieillard qui se croit à l'abri des séductions en rencontre qui triomphent de sa sagesse. Tout l'intérêt est dans la conversation des personnages, pleine de vérité et d'un langage harmonieux et poétique. Souvent réimprimé, le *Diálogo* fait partie du *Tesoro del teatro español* d'E. de Ochoa (Paris, 1844, in-8). — On a attribué à Rodrigo de Cota divers ouvrages dont il est très-douteux qu'il soit l'auteur : les *Coplas de Mingo Revulgo* et le premier acte de la *Celestina*, achevée par Fernando de Rojas (voy. ce nom).

Cf. Antonin : *Bibl. hisp. nova ;* — Clarus : *Darstellung der spanischen Literatur in Mittelalter* (1846), t. II.

COTEL (Antoine), poëte français, né en 1550 à Paris, mort vers 1610. Il a laissé : *Mignardes et gayes poésies* (Paris, 1578, in-4), recueil d'élégies, de chansons et de sonnets licencieux, mais fort médiocres.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII.

COTELIER (Jean-Baptiste), érudit français, né en 1629 à Nîmes, mort le 12 août 1686 à Paris. Il se fit remarquer par une intelligence précoce, et entendait à douze ans l'hébreu et le grec. En 1667, il fut adjoint à Du Cange pour le catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale, et en 1676 il eut la chaire de langue grecque au Collége royal. Il a édité, avec d'excellentes notes : *Patres ævi apostolici* (Paris, 1672, 2 vol. in-fol.); *Monumenta ecclesiæ græcæ* (Paris, 1677-1686, 3 vol. in-fol.). La Bibliothèque nationale possède de lui 9 vol. in-fol. de manuscrits sur les antiquités ecclésiastiques.

Cf. Niceron : *Mémoires*.

COTERIE. L'esprit de coterie, aussi ancien que la société elle-même, a pour effet de former entre certains groupes d'individus une association d'intérêts prête à se défendre par tous les moyens et à immoler à son profit tous les intérêts contraires. Il y a des coteries politiques, religieuses, scientifiques, qui, pour conserver l'honneur ou les profits d'une situation acquise, sacrifieront le bien public, la vérité, la justice. Est-il donc étonnant qu'il y ait des coteries littéraires entraînées à soutenir la réputation de leurs membres aux dépens du bon sens et du goût? Les coteries mettent en commun, avec leurs intérêts, des maximes convenues, qui passent à l'état de principes, des préjugés qui peuvent être aussi sincères que contraires à la raison. Aussi arrive-t-il que plusieurs d'entre elles s'imaginent, en défendant leur cause, défendre celle du juste, du vrai et du beau. Le malheur est que, pour les coteries, toujours la fin justifie les moyens ; de là, quand la politique ou la religion sont en jeu, l'emploi de la persécution contre les dissidents, et quand il ne s'agit que de littérature, le recours aux cabales. L'histoire de celles-ci est l'histoire même des coteries littéraires (voy. CABALES). Chaque siècle a les siennes, et les époques classiques sont loin d'en être exemptes. Le xviie siècle en a vu de célèbres, avec ses salons, ses hôtels, ses ruelles, ses académies. Aussi Molière, qui a touché d'une main si ferme aux diverses plaies de son temps, a livré trois fois à la risée publique le fléau des coteries littéraires, dans *les Précieuses ridicules*, *le Misanthrope*, *les Femmes savantes*. Dans celles-ci, il nous montre à l'œuvre une académie en train de former ses règlements, dont voici le dernier mot (acte III, sc. 2) :

> Nous serons, par nos lois, les juges des ouvrages ;
> Par nos lois, prose et vers, tout nous sera soumis :
> Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.
> Nous chercherons partout à trouver à redire,
> Et ne verrons que nous qui sachent bien écrire.

COTHB-EDDYN (Mahmoud ben Macoub), philosophe persan, né à Schyraz en 1237, mort à Tabariz en 1311. Astronome, logicien, géomètre, théologien et philosophe, il fit preuve de connaissances encyclopédiques dans ses divers traités. Ses *Commentaires sur les canons d'Avicenne* ont une grande réputation.

Un autre écrivain arabe du même nom, Mohammed COTHB-EDDYN, né à La Mecque, mort en 1580, est connu par deux ouvrages d'histoire : *la Foudre du Yémen* (Barc al Yemany), relatant la conquête du Yémen par Sinan pacha, général de Sélim II, et l'*Histoire de La Mecque*, depuis l'origine de Caabah jusqu'en 985 de l'hégire (1577 de J.-C.). Silvestre de Sacy en a donné la substance dans ses *Notices et extraits des manuscrits*, t. IV.

COTIN (l'abbé Charles), prédicateur et poëte français, né en 1604 à Paris, mort en 1682. Il fut aumônier du roi et prêcha seize carêmes à la cour ou dans les principales églises de Paris, avec plus de succès que ne le font croire les nombreux traits satiriques lancés contre lui par Boileau ; mais il ne nous est pas possible de juger ses sermons, qu'il ne fit pas imprimer. Parmi ses écrits, ceux qui traitent de matières sérieuses ne sont pas dépourvus de qualités. Ceux dont le sujet est léger, surtout ses vers, sont en général précieux, obscurs et d'une froide médiocrité. On cite cependant quel-

ques pièces courtes d'un tour ingénieux, comme la suivante :

> Iris s'est rendue à ma foi ;
> Qu'eût-elle fait pour sa défense ?
> Nous n'étions que nous trois : elle, l'Amour et moi,
> Et l'Amour fut d'intelligence.

Cotin était un habitué de l'hôtel de Rambouillet; c'est là que naquit sa brouille avec Boileau, qu'il avait blâmé assez aigrement de se livrer à la satire. A l'inimitié de Boileau se joignit celle de Molière qui prit fait et cause pour son ami, et que l'abbé offensa, dit-on, personnellement en insinuant au duc de Montausier qu'il avait été joué dans le personnage d'Alceste. Molière le ridiculisa cruellement dans les *Femmes savantes*, sous les traits du pédant Trissotin, qu'il avait appelé d'abord Tric-cotin. La scène du *Sonnet à la princesse Uranie* était d'autant plus piquante qu'elle était vraie : Cotin ayant fait sous ce titre un sonnet pour Mme de Nemours, venait de le lire chez Mlle de Montpensier, lorsque Ménage survenant en prit connaissance sans qu'on lui nommât l'auteur et le trouva détestable. De là une dispute fameuse parmi les contemporains, et immortalisée par la scène de Molière. Cette satire en action, et prise dans le vif, accabla l'abbé Cotin, qui jusqu'alors avait répondu, et quelquefois avec verve, à ses ennemis; il ne dit plus rien, n'osa plus se montrer et fut abandonné de tous. Il avait été reçu à l'Académie française en 1655; l'abbé de Dangeau qui lui succéda fit à peine son éloge.

On a de l'abbé Cotin : *la Jérusalem désolée, ou Méditations*, etc. (Paris, 1634, in-4); *Théoclée, ou la Vraie philosophie des principes du monde* (1646, in-4); *Recueil des énigmes de ce temps* (1646, in-12); *Recueil de rondeaux* (1650, in-12); *Traité de l'âme immortelle* (1655, in-4); *Poésies chrétiennes* (1657, in-8); *Œuvres mêlées* (1659, in-12); *Œuvres galantes, en prose et en vers* (1663-1665, 2 vol. in-12); *la Ménagerie* (La Haye, 1666, in-12), satire contre Ménage; *la Critique désintéressée sur les satires du temps* (Paris, 1666, in-8), factum contre Boileau.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIV.

COTOLENDI (Charles), littérateur français, né à Aix (Provence) ou à Avignon, mort vers 1710. Il est connu surtout par ses attaques contre Saint-Évremond. Il les commença, sous le pseudonyme de Dumont, par une *Dissertation* sur les Œuvres de cet écrivain (Paris, 1698, in-12), à laquelle Boyer de Rivière répondit par l'*Apologie des œuvres de Saint-Évremond* (Paris, 1698, in-12); il répliqua par un autre factum : *Saint-Evremoniana, ou Dialogue des nouveaux dieux* (Paris, 1700, in-12). On cite encore : *Nouvelles de Michel Cervantès*, traduites de l'espagnol (Paris, 1681, in-12); *Vie de saint François de Sales* (Paris, 1689, in-4); *Arlequiniana* (Paris, 1694, in-12), compilation de bons mots et d'histoires plaisantes, que l'auteur prétend recueillies des conversations d'Arlequin, etc.

Cf. Le P. Bougerel : *les Hommes illustres de Provence*; — Desmaizeaux : *Vie de Saint-Evremond*.

COTTA (Caius Aurelius), orateur romain, né en 124 avant J.-C. Consul en 75, il eut ensuite la Gaule pour province. Il est placé parmi les orateurs de son temps à côté de Caius César; Cicéron, qui plaida contre lui à ses débuts, signale la subtilité de son éloquence et la vigueur de son argumentation. Il l'a placé parmi les interlocuteurs du *de Oratore* et du *de Natura Deorum*. On a dans les fragments des *Histoires* de Salluste un exemple des discours de Cotta. — Il avait un frère, tribun du peuple en 95, et mentionné par Cicéron comme un orateur médiocre et affectant un langage sans élégance.

Cf. Meyer : *Fragmenta oratorum romanorum*, p. 338.

COTTA (Giambattista), poëte lyrique italien, né en 1608 à Tende (comté de Nice), où il mourut en 1738. Il fut vicaire général des Augustins. Poëte religieux, il a laissé un recueil d'hymnes et de sonnets, intitulé *Dio* (Gênes, 1709, in-8; Venise, 1722, in-8 ; Nice, 1783).

Cf. G. della Torre : *Elogio storico-critico di G.-B. Cotta* (Nice, 1738, in-8); — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*.

COTTIN (Sophie RISTAUD, Mme), femme auteur française, née en 1773 à Tonneins, morte le 25 août 1807. Mariée à un banquier de Bordeaux et veuve à l'âge de vingt ans, elle montra d'abord, dans quelques pièces de vers et des morceaux en prose, le talent naturel et facile qu'avait développé en elle une bonne éducation. Elle avait vingt-cinq ans lorsqu'elle publia son premier volume, et, comme elle mourut à trente-quatre ans, elle ne put produire que peu d'ouvrages. Les quatre premiers, *Claire d'Albe* (1798), *Malvina* (1800), *Amélie Mansfield* (1802) et *Mathilde* (1805) sont des romans d'amour ; dans le dernier, *Élisabeth ou les Exilés de Sibérie* (1806), la piété filiale s'élève à l'héroïsme. Toutes ces œuvres, dont le succès trahit l'auteur, quelque temps abritée sous le pseudonyme de « l'auteur de *Claire d'Albe* », se distinguent par une action simple, enchaînée, intéressante, une sensibilité communicative, un style naturel et des récits gracieux, avec un coloris parfois très-poétique, des études vraies, mais peu profondes, du cœur humain. On cite encore d'elle *la Prise de Jéricho*, poëme en prose, imprimé d'abord dans les *Mélanges* de Suard. Édités plusieurs fois séparément dans le format in-12, les romans de Mme Cottin ont été réunis par A. Petitot (Paris, 1817, 5 vol. in-8; 1823, 9 vol. in-18).

Cf. Petitot : *Notice*, en tête de son édition ; — Auguis : *Notice historique sur madame Cottin* ; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, ch. XXII, t. II.

COTTON (le P. Pierre), théologien français, né en 1564 à Néronde (Forez), mort le 19 mars 1626 à Paris. Après avoir fait son droit, il entra chez les Jésuites et acquit de la réputation comme prédicateur. Il devint le confesseur de Henri IV, et obint le rappel de son ordre. L'ascendant qu'il avait su prendre sur l'esprit du roi fit naître ce jeu de mots : « Notre prince est bon, mais il a du coton dans les oreilles. » Il fut ensuite confesseur de Louis XIII. On cite de lui, outre quelques écrits théologiques, une *Lettre déclaratoire de la doctrine des jésuites, conforme aux doctrines du concile de Constance* (Paris, 1610, in-12), où il tâchait de réfuter les accusations élevées contre son ordre à propos de l'attentat de Ravaillac. On y répondit par l'*Anti-Cotton, dans lequel on prouve que les jésuites sont coupables et auteurs du parricide commis en la personne de Henri IV* (Paris, 1610, in-12).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. VI.

COTTON (Sir Robert), antiquaire anglais, né en 1570, mort en 1631. Il s'est rendu célèbre par le soin qu'il mit à recueillir les registres, chartes et écrits de toute espèce relatifs à l'histoire d'Angleterre. Sa riche collection de documents, augmentée encore par son fils et son petit-fils, devint, en 1706, la propriété de l'État et fut déposée, en 1757, au British Museum. Malheureusement, dans un incendie arrivé en 1731, cent onze des plus précieux manuscrits avaient été brûlés. Ceux qui restent forment, sous le titre de *Bibliothèque cottonienne* (Cottonian library), une des principales sections de la grande bibliothèque du British Museum. Cotton fut l'ami et le collaborateur de Camden. Il a été dressé deux inventaires de la collection cottonienne : *Catalogus librorum Bibliot. cottonianæ*, par Th. Smith (Oxford, 1696, in-fol.)

et *Catalogue of the manuscripts in the Cottonian Library*, par Planta (Londres, 1802).

Cf. Smith : *Vie de Cotton*, en tête du *Catalogus* ; — *Biographia britannica*.

COTTON (Charles), poëte anglais, né en 1630, mort en 1687. Il a imité Scarron dans ses poésies burlesques. Son principal ouvrage est *Scaronnides, ou Virgile travesti* (Londres, 1678), où il a exercé sa verve sur les Ier et IVe chants de l'*Enéide*. Outre plusieurs poésies dans le même genre, comme le *Railleur raillé*, dialogues de Lucien travestis en vers burlesques (Scoffer scoffe, etc.; Ibid., 1675, in-8), on lui doit une traduction anglaise des *Essais* de Montaigne, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été souvent réimpr. (Londres, 1751, 13e édit.).

Cf. John Hawkins : *Life of Cotton*, dans la *Biogr. Brit.*

COUCOU (LE) ET LE ROSSIGNOL, poëme de Chaucer (voy. ce *nom*).

COUCY (Raoul DE), trouvère du XIIIe siècle. Neveu de Raoul Ier, sire de Coucy, qui le fit châtelain, c'est-à-dire gouverneur de son château, il est célèbre par ses amours avec la dame du Faël, ou de Fayel. Il périt, dans la troisième croisade, au siége de Saint-Jean d'Acre, et chargea son écuyer de porter son cœur à la dame qu'il aimait. Le cœur tomba entre les mains du seigneur du Faël, qui le fit manger à sa femme; celle-ci se laissa ensuite mourir de faim. Cette légende a été rapportée à plusieurs poëtes du moyen âge, entre autres à Guillaume de Cabestaing. Mise en récit par Boccace, par la reine de Navarre, puis par divers auteurs anglais, allemands et espagnols, elle a été portée au théâtre, en prenant pour titre le nom d'une héroïne imaginaire, Gabrielle de Vergy. Du Belloy l'a particulièrement traitée avec succès,

Les pièces de R. de Coucy ont presque toutes pour objet d'exprimer le regret qu'il éprouve de quitter sa dame en partant pour la croisade :

> Chascun pleure sa terre et son païs
> Quant il se part de ses coraux amis.
> Mès nul partir sachiez, que que nus die
> N'est dolereus que d'ami et d'amie.

M. Fr. Michel a réuni les *Chansons* attribuées au « chatelain de Coucy » (1830, gr. in-8). On en trouve vingt-quatre dans l'*Essai sur la musique*, de Laborde. Elles ont été traduites par Legrand d'Aussy et Mouchet.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII; — Crapelet : *Histoire de Coucy et de la dame de Fayel* (1829) ; — De Belloy : *Œuvres complètes*, t. IV ; — Leroux de Lincy : *les Femmes célèbres de l'ancienne France* (1854).

COUCY (Mathieu DE), ou COUSSY, chroniqueur français du XVe siècle, né au Quesnoy-le-Comte, en Hainaut. Il continua la *Chronique* de Monstrelet, du 20 mai 1444 au 22 juillet 1461. Ce récit, qui est une source importante, souvent unique pour cette courte époque, a été publié par Godefroy, dans l'*Histoire de Charles VII* (1661), et par J.-A. Buchon, dans ses *Chroniques nationales* (1827).

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

COUFIQUE (ALPHABET) ou CUFIQUE, ancien alphabet arabe actuellement abandonné. Son nom vient de Coufa sur l'Euphrate, ville célèbre par ses écoles de grammaire. Il ressemble assez à l'ancien alphabet syrien appelé Estranghelo. L'écriture coufique, aujourd'hui remplacée par l'écriture dite *neski*, se distingue de celle-ci par l'absence de points voyelles : elle est par cette raison d'une lecture plus difficile. Les formes de ses lettres se prêtent à l'ornementation, et l'on s'est servi de l'alphabet coufique pour les inscriptions et les légendes des monnaies et des médailles, même après sa déchéance comme alphabet usuel.

Cf. Lindberg : *Médailles et manuscrits cufiques* (1830).

COULANGES (Philippe-Emmanuel, marquis DE), chansonnier français, né en 1631 à Paris, mort en 1716. Mme de Sévigné, sa parente et son amie, nous le représente « toujours aimé, toujours estimé, toujours portant la joie et le plaisir, toujours favori et entêté de quelque ami d'importance, un duc, un prince, un pape; toujours en santé, jamais à charge à personne, point d'affaires, point d'ambition. » Dans cette disposition d'esprit et de caractère, il renonça à la magistrature, afin de composer plus à son aise de joyeux couplets. Mme de Sévigné dit encore qu'il « réussissait si bien aux chansons, qu'il était juste qu'il s'y donnât tout entier. » Le *Recueil de chansons* de Coulanges a été publié par lui-même (Paris, 1698, 2 vol. in-12). Ses *Lettres*, qui accompagnent celles de Mme de Sévigné, sont d'un style facile. Ses *Mémoires* ont été édités par Monmerqué (Paris, 1820, in-8 et in-12).

Sa femme, Marie-Angélique DU GUÉ BAGNOLS, marquise DE COULANGES, née en 1641, morte en 1723, dut à sa réputation d'esprit et à l'estime de Mme de Maintenon de grands succès à la cour. Mme de Sévigné montre dans ses *Lettres* une tendre affection pour elle. Les *Lettres* de la marquise de Coulanges, qui ne sont qu'au nombre de cinquante, ont suffi, par leur charme, à lui donner une place distinguée parmi les femmes qui ont écrit. Leur plus bel éloge, c'est qu'elles ne souffrent pas du voisinage de celles de Mme de Sévigné, à la suite desquelles on les publie d'ordinaire.

Cf. Walckenaer : *Mémoires sur madame de Sévigné*.

COULON (Louis), érudit français, né en 1605 à Poitiers, mort en 1664. Il passa de 1620 à 1640 chez des Jésuites, puis entra dans le clergé séculier. On a de lui : *Lexicon homericum* (Paris, 1643, in-8) ; *Histoire des Juifs* (Paris, 1643, 3 vol. in-12); *Traité historique des rivières de France* (Paris, 1644, 2 vol. in-8); etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

COUP DE THÉATRE. Ces mots désignent un effet de scène rapide, imprévu, marquant un changement soudain dans une action dramatique et dans la situation des personnages. C'est le signal brusque, éclatant, d'une péripétie (voy. ce mot). Il consiste quelquefois en un seul mot contenant toute une révélation, plus souvent dans un incident, une surprise, une rencontre, une reconnaissance, un ordre du souverain, ou, comme chez les anciens, l'intervention d'un dieu.

Le coup de théâtre est également en usage dans la tragédie, le drame, la comédie, le simple vaudeville. C'est par un coup de théâtre consistant en un, deux ou trois mots, que, dans *le Cid*, Rodrigue apprend que l'insulteur contre lequel il doit venger son père est «... le père de Chimène, » ou que, dans *Horace*, Curiace est informé qu'il est choisi avec ses deux frères pour combattre leurs plus proches et leurs plus chers alliés. Un des coups de théâtre les plus pompeux que l'on connaisse est, dans *Athalie*, la manifestation soudaine, aux yeux de la reine, du jeune Joas dans un royal appareil. Molière a employé les coups de théâtre dans ses plus grandes œuvres, et souvent avec beaucoup de bonheur, comme dans l'*Avare*, où il met face à face le fils qui emprunte à usure et le père qui se trouve être l'usurier. Dans *Tartufe*, on en compte au moins trois, depuis la scène où la déclaration amoureuse de l'hypocrite est interrompue par l'intervention du mari sortant de sa cachette, jusqu'au dénoûment amené d'une façon inattendue par la justice clairvoyante du grand roi. Le drame moderne a usé et abusé des coups de théâtre, en les produisant par des moyens matériels, le poignard, le poison, l'arme à feu, les changements à vue, les déguisements, les lettres perdues ou retrouvées, les anneaux, les croix et autres signes extérieurs de reconnais-

sance. Cette multiplicité d'effets qui supposent beaucoup d'entente de la scène, donne à l'art dramatique quelque chose d'artificiel et de mécanique; à force d'être attendus, ils finissent par ne plus produire d'impression (voy. RECONNAISSANCE).

Cf. Babault : *Annales dramatiques.*

COUPART, auteur dramatique français, né en 1780 à Paris, mort en 1848. Il a fait représenter : *Honneur et richesse*, vaudeville, avec Varin (1799); *le Cadi dupé*, mélodrame en trois actes, avec Servières (1801); *les Mères proposent et les filles disposent*, vaudeville, avec Brazier (1801); *Lucile, ou l'Amour à l'épreuve*, comédie en un acte, en prose (1803); etc. Il a publié : *Chansons d'un employé mis à la retraite* (Paris, 1829, in-18).

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris.*

COUPÉ (l'abbé Jean-Marie-Louis), littérateur français, né le 18 octobre 1732 à Péronne, mort le 10 mai 1818. Il fut professeur de rhétorique au collége de Navarre et conservateur des titres de généalogie à la Bibliothèque royale. On a de lui deux grands recueils : *Variétés littéraires et historiques* (Paris, 1786-1788, 8 vol. in-8), et *Soirées littéraires* (Ibid., 1795-1801, 20 vol. in-8), dont le second contient la traduction du *Théâtre de Sénèque*, des *Œuvres d'Hésiode*, etc.; puis *Dictionnaire des mœurs* (Ibid., 1773, in-8); *Spicilége de littérature ancienne et moderne* (Ibid., 1802, 2 vol. in-8); etc.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France.*

COUPE ENCHANTÉE (LA), comédie de La Fontaine (voy. ce nom).

COUPLET, assemblage de vers dans un rhythme et un ordre de rimes déterminées, considéré surtout comme faisant partie d'une chanson. Le couplet est à la chanson ce que la strophe est à l'ode. Il se termine d'ordinaire par un ou plusieurs vers répétés à la fin des couplets suivants, et qui composent le refrain; un des grands mérites du couplet est de ramener ce refrain d'une façon à la fois naturelle et piquante. Il y a autant de sortes de couplets que de chansons; il y en a de bachiques, d'érotiques ou grivois, de satiriques, d'historiques, etc. Quelquefois le couplet n'a pas l'étendue de la chanson ; ce n'est qu'une épigramme chantée, avec un trait final en guise de refrain. Le caractère satirique suffit souvent pour faire donner le nom de couplets à une suite de stances qui ne se réunissent pas en une chanson; tels furent les fameux couplets qui firent tant de bruit autour du nom de J.-B. Rousseau.

Les couplets ont eu longtemps une place importante dans certaines œuvres dramatiques. C'est par eux que le vaudeville autrefois se distinguait de la comédie. Avant la liberté des théâtres, les scènes secondaires de Paris ne pouvaient jouer que des pièces à couplets. Le couplet de vaudeville ne devait pas être un hors-d'œuvre; il se rattachait à l'action, continuait le dialogue et souvent était coupé en dialogues lui-même, et chanté tour à tour ou simultanément par deux ou plusieurs personnages. Dans ce dernier cas, on l'appelait couplet d'ensemble. Il faut citer à part, dans la comédie-vaudeville, le couplet final destiné à réclamer les suffrages du public. C'était une variante, souvent très-spirituelle, de l'ancien *plaudite, cives*, des comédies latines. Il y avait quelquefois un couplet d'annonce, qui tenait lieu de prologue. Dans certains vaudevilles, surtout dans les revues de fin d'année, on avait introduit d'assez longues séries de vers se chantant ou plutôt se psalmodiant sans interruption, sur les mêmes rimes. On appelait ces récits ou descriptions chantés, couplets de facture. — Dans les anciennes chansons de geste, on désignait aussi par le nom de couplet ou *laisse*, toute une suite de vers roulant sur le même son final, rime ou assonance. Ajoutons enfin que les hymnes et proses de l'Église se divisaient aussi en couplets.

COURCELLES (Pierre DE), littérateur français du XVI^e siècle, né en Touraine. Il a publié *la Rhétorique française* (Paris, 1557, in-4), livre qui n'est pas sans intérêt pour l'étude de l'éloquence à cette époque.

COURCELLES (Marie-Sidonia DE LÉNONCOURT, marquise DE), écrivain français, née en 1651, morte en 1685. D'une riche famille de Lorraine, elle resta orpheline, et, à quatorze ans, épousa le marquis de Courcelles, neveu du maréchal de Villeroy. A peine mariée, elle se brouilla avec le marquis et fut conduite dès l'âge de quinze ans, par son caractère indépendant et léger, à une vie d'aventures galantes. Elle a laissé d'elle-même le portrait le plus séduisant, avec le détail de toutes les grâces et perfections de sa personne. Après avoir dédaigné les avances de Louvois, elle s'éprit du marquis de Villeroy, qu'elle quitta pour des amours plus vulgaires. Convaincue d'adultère, elle fut condamnée et s'enfuit à Genève. Là le plus dévoué de ses amants, Brulart du Boulay, a réuni les *Mémoires* et la *Correspondance* de M^{me} de Courcelles, pour les faire lire à des amis. Chardon de La Rochette les a publiés, sous ce titre : *Vie de la marquise de Courcelles, écrite en partie par elle-même, suivie de ses lettres* (Paris, 1808, in-12). On en a donné, dans la *Bibliothèque elzévirienne*, une nouvelle édition (Paris, 1855, in-18). Ce volume, malgré de grosses négligences de style, peut être rapproché des *Lettres* de M^{me} de Sévigné pour l'esprit et pour la grâce.

Cf. Walckenaer : *Mémoires sur madame de Sévigné*, t. IV ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I.

COURCELLES (Jean-Baptiste-Pierre JULIEN, chevalier DE), généalogiste français, né le 14 septembre 1759 à Orléans, mort le 24 juillet 1834, à Saint-Brieuc. D'abord notaire à Orléans, il vint à Paris et acheta le cabinet héraldique de Viton de Saint-Allais. On a de lui : *Dictionnaire universel de la noblesse de France* (Paris, 1820, 5 vol. in-8); *Dictionnaire historique des généraux français* (Paris, 1820-23, 9 vol. in-8); *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe* (Paris, 1821-1830, 12 vol. in-4); etc.

COURCHAMPS (le comte DE), auteur supposé des *Souvenirs de la Marquise de Créqui* (voy. CRÉQUI).

COURCHETET D'ESNANS (Luc), historien français, né en 1695 à Besançon, mort le 2 avril 1776 à Paris. Il fut nommé, en 1742, intendant de la maison de la reine et en 1748, censeur royal. Il a laissé des ouvrages dont le style est très-négligé, mais qui sont consultés avec fruit : *Histoire des négociations et du traité de paix des Pyrénées* (Amsterdam [Paris], 1750, 2 vol. in-12); *Histoire du traité de paix de Nimègue* (Ibid., 1754, 2 vol. in-12); *Histoire du cardinal de Granvelle* (Paris, 1761, in-12); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

COURET DE VILLENEUVE (Louis-Pierre), imprimeur et littérateur français, né le 29 juin 1749 à Orléans, mort le 20 janvier 1806. D'une famille qui avait acquis une réputation méritée dans l'art typographique, il imprima lui-même de bonnes éditions, entre autres la *Bibliothèque des poëtes italiens* (21 vol. in-8). Ruiné par les événements, il fut nommé professeur de grammaire générale à l'école centrale de Gand. Il a composé d'assez nombreux ouvrages, entre autres: *Journal de la religion* (Paris, 1791, 3 vol. in-12); *l'Anacréon français*, choix des meilleures chansons (Ibid.,

2 vol. in-8); *Bibliotheque d'un homme qui veut rire* (in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

COUREUR (LE), *der Renner*, poëme populaire allemand (voy. HUGUES DE TRIMBERG).

COURIER DE MÉRÉ (Paul-Louis), écrivain français, né le 4 janvier 1772 à Paris, mort le 10 avril 1825. Il fut élevé en Touraine, par son père, au domaine de Méré, et fut destiné à servir dans le corps du génie. Cependant, il apprit les langues anciennes, et quand il revint à Paris pour étudier les mathématiques, il se donna encore à l'étude du grec, dans laquelle il fit de grands progrès sous la direction de Vauvilliers, professeur au Collége de France. En 1791, il entra à l'École d'artillerie de Châlons, d'où il sortit, en 1793, comme lieutenant. En garnison à Thionville, il n'oubliait pas ses auteurs ; il écrivait alors : « Mes livres font ma joie et presque ma seule société... J'aime surtout à relire ceux que j'ai déjà lus nombre de fois. » Envoyé à l'armée de la Moselle en 1794, et nommé capitaine l'année suivante, il apprit, devant Mayence, la mort de son père, et partit sans congé pour aller consoler sa mère. Il échappa, grâce au crédit de ses amis, aux conséquences de cet acte d'indiscipline, et fut envoyé dans le Midi, où il tint garnison à Toulouse. Un de ses camarades de cette époque nous le montre alors grand, mince et maigre, avec une bouche largement fendue, de grosses lèvres, un visage marqué de petite vérole, fort laid en un mot, mais d'une laideur animée et dissimulée par la gaieté et l'esprit de la physionomie. Après avoir séjourné en 1798 à l'armée de Bretagne, il partit pour l'Italie, et écrivit de Rome, le 8 janvier 1799, au sujet des mutilations exercées par nos soldats dans les bibliothèques et les musées, la première lettre où son talent s'offre à nous dans tout son relief et toute sa grâce. Il avait les idées de la génération de 89, mais non l'enthousiasme ; l'idéal de la Grèce était le sien. Entre la République et le Consulat ou l'Empire, il tenait pour Praxitèle. Naturellement brave, il faisait son devoir de soldat ; il se distingua même à Civita-Vecchia ; mais, autant qu'il le pouvait, il s'échappait pour faire des recherches dans les bibliothèques. De retour en France avec l'armée, il débuta, en 1802, dans le *Magasin encyclopédique*, par un article *Sur une nouvelle édition d'Athénée par M. Schweighæuser.* Nommé chef d'escadron et envoyé à Plaisance, il y écrivit, le 2 mai 1804, une lettre célèbre dans laquelle il racontait comment s'y fit la proclamation de l'Empire ; c'est la plus spirituelle et la plus méprisante parodie. Après avoir fait la campagne du royaume de Naples sous le général Reynier, et avoir rempli plusieurs missions militaires avec courage et habileté, il reçut l'ordre d'aller joindre son régiment à Vérone ; mais, au lieu d'obéir, il s'enferma deux mois à Résine, près de Portici, pour y travailler à la traduction de deux traités de Xénophon. Rentré à Paris après avoir donné sa démission le 15 mars 1809, il demanda à reprendre du service, et fut envoyé en Allemagne. Il assista dans l'île de Lobau aux effroyables désastres dont elle fut le théâtre. Lui-même tomba d'épuisement sur le champ de bataille, il fut transporté à Vienne, d'où il partit sans permission. Ce fut la fin de sa vie militaire. Après quelque séjour en Suisse, il passa à Florence, où l'attirait un manuscrit grec de *Daphnis et Chloé*, que possédait la bibliothèque de San-Lorenzo et qu'il avait déjà feuilleté. On savait qu'une lacune existait dans les traductions du premier livre de cette gracieuse pastorale ; on la croyait de six ou sept lignes, elle était de six ou sept pages, et tout le morceau inédit se trouvait dans le manuscrit lu par Courier, qui se mit à le copier avec ardeur. Il paraît qu'après avoir fait cette copie, il mit dans le précieux manuscrit une feuille de papier tachée d'encre, qui rendit illisible plusieurs mots d'une page. A ce pâté fameux il joignit l'attestation suivante : « Ce morceau de papier, posé par mégarde dans le manuscrit pour servir de marque, s'est trouvé taché d'encre : la faute en est toute à moi, qui ai fait cette étourderie ; en foi de quoi j'ai signé : COURIER. Florence, le 10 novembre 1809. » Cette explication fut loin d'être généralement admise par le monde savant. Courier répondit aux récriminations par la *Lettre à M. Renouard* (1810), qui est véritablement le premier de ses pamphlets. Elle était accompagnée de la traduction complète de *Longus*. L'autorité se mêla de la querelle, et l'on saisit les exemplaires de cette traduction. « J'ai deux ministres à mes trousses, écrivait Courier le 12 septembre, dont l'un veut me faire fusiller comme déserteur ; l'autre veut que je sois pendu pour avoir volé du grec. » L'affaire ne s'apaisa que l'année suivante.

La chute de l'Empire ouvrit à Courier une nouvelle carrière. Marié à la fille de l'helléniste Clavier, et établi à La Chavonnière, près de Tours, il lança de là des pamphlets politiques dont la réputation, fort méritée du reste, a fait oublier un peu le mérite de ses autres écrits. Déjà, le 10 décembre 1816, il avait mis au jour sa *Pétition aux deux Chambres* contre les excès de la réaction religieuse dans les campagnes. Il écrivit ensuite, à propos des tracasseries qu'il avait à subir de la part du maire de Véretz, dont dépendait La Chavonnière : *Paul-Louis Courier, ancien chef d'escadron au 1er régiment d'artillerie à cheval, membre de la Légion d'honneur, à Messieurs les juges du tribunal civil de Tours* (1818, in-8) ; *Procès de Pierre Clavier, dit Blondeau, pour prétendus outrages faits à M. le maire de Véretz* (1819, in-8). S'étant présenté à l'Académie des inscriptions et ayant échoué, il publia une *Lettre à Messieurs de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (1819, in-8), factum piquant, mais d'une grande inconséquence, puisqu'il avait désiré faire partie de la Compagnie qu'il dénigrait si vivement.

Voici, par ordre de dates, les autres pamphlets de Courier : *Lettre particulière* (1820, in-8) ; *Seconde lettre particulière* (1820, in-8) ; *A Messieurs du Conseil de préfecture de Tours, Paul-Louis Courier, cultivateur* (1820, in-8) ; *Lettres au rédacteur du* Censeur (1820, in-8) ; *Simple discours de Paul-Louis, vigneron de la Chavonnière, à l'occasion d'une souscription proposée par S. E. le ministre de l'intérieur, pour l'acquisition de Chambord* (1821, in-8), l'un des plus célèbres écrits de l'auteur, et peut-être son chef-d'œuvre, qui lui valut deux mois de prison à Sainte-Pélagie ; *Aux âmes dévotes de la paroisse de Véretz* (1821, in-8) ; *Procès de Paul-Louis Courier, vigneron* (1821, in-8) ; *Pétition à la Chambre des députés, pour des villageois que l'on empêche de danser* (1822, in-8) ; *Réponse aux anonymes qui ont écrit des lettres a Paul-Louis Courier, vigneron* (1822, in-8) ; *Livret de Paul-Louis, vigneron, pendant son séjour à Paris* (1823, in-8) ; *Gazette de village* (1823, in-8) ; *Pièce diplomatique extraite des journaux anglais* (1823, in-8) ; *Pamphlet des pamphlets* (1824, in-8). Ce dernier écrit, où il a fait la théorie du pamphlet et où il a tâché de le venger des mépris, serait, au jugement d'Armand Carrel, « ce que l'on peut citer dans notre langue de plus achevé comme goût et de plus merveilleux comme art. » En laissant ce que ces éloges ont d'exagéré, il reste sans contredit des pages très-remarquables à tous les points de vue. L'année qui suivit la publication du *Pamphlet des pamphlets*, Courier fut assassiné d'un coup de fusil par son garde, au milieu de ses bois.

En traduisant le fragment inédit de Longus, en le joignant et l'assortissant à la version d'Amyot, en corrigeant cette version sur beaucoup de points, Courier fit l'essai de ce style à la gauloise, qu'il s'appropria ensuite, qu'il appliqua à d'autres traductions et même à des sujets tout modernes, et qu'il fit enfin servir à son personnage politique de paysan tourangeau. Ce n'est pourtant pas là tout le secret de sa prose si méditée et si savante; il faut y joindre le sentiment de l'antique et du grec. On lui a reproché d'affecter les phrases prestes et courtes, de s'en faire une manière, qui se trahit par le grand nombre de vers tout faits mêlés à sa prose. A son rare talent d'écrire il faut ajouter sa fine ironie, son goût épuré, qui ne le préserve pas de la tentation du paradoxe, et sa théorie littéraire qui consiste à préférer les œuvres courtes et artistement travaillées aux œuvres de longue haleine, et qu'il a traduite par ces mots : « Peu de matière et beaucoup d'art. » Sans rabaisser le mérite de ses œuvres politiques, les purs lettrés se plaisent surtout à ses *Lettres*, dont il paraît avoir retouché la forme à loisir. « Il imitait les anciens, dit Sainte-Beuve, sans fatigue et avec un art adorable dans de petits sujets, soit qu'il adressât à sa cousine, M^me^ Pigale, du pied du Vésuve, des contes dignes de Lucius et d'Apulée, soit qu'au bord du lac de Lucerne, du pied du Righi, il envoyât à M. et à M^me^ Thomassin des idylles malicieuses et fraîches où il aime à montrer toujours, à côté des jeunes filles joueuses ou effrayées, le rire du Satyre. Ce sont de petites scènes parlantes, achevées, faites pour être ciselées sur une coupe antique, sur une de ces coupes que Théocrite proposait en prix à ses bergers. »

Outre les publications dont nous avons donné les titres et les dates, on a de Courier : *Eloge d'Hélène*, imité d'Isocrate (1803, in-8); *Pastorales de Longus, ou Daphnis et Chloé* (Florence, 1810, in-8, souvent réimpr.); *Du commandement de la cavalerie et de l'équitation, deux livres de Xénophon, traduits par un officier d'artillerie à cheval* (1813, in-8); *La Luciade, ou l'Ane de Lucius de Patros*, texte grec, avec la traduction en regard et des notes (1818, in-12); *Prospectus d'une traduction nouvelle d'Hérodote, contenant un fragment du livre III et la préface du traducteur* (1822, in-8); *Notes sur les Amours de Théagène et Chariclée* (1822-1823, in-18). Il existe plusieurs éditions des *Œuvres* de Courier; les plus estimées sont celles d'Armand Carrel, qui a donné : *Œuvres de Paul-Louis Courier* (Paris, 1834, 4 vol. in-8); *Pamphlets politiques et littéraires de Paul-Louis Courier* (Paris, 1838, 2 vol. in-8).

Cf. *Biographie universelle et portative des contemporains*; — Armand Carrel : *Essai sur la vie et les œuvres de Paul-Louis Courier*, en tête de ses éditions ; — Charles Magnin : *Causeries*, t. I ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI.

COURNAND (Antoine DE), littérateur français, né en 1747 à Grasse, mort le 25 mai 1814. Il reçut les ordres, enseigna la rhétorique dans divers collèges et fut nommé, en 1784, professeur de littérature française au Collège de France. En 1791, il se maria. Il essaya, dans divers poëmes et dans des traductions, de lutter contre l'abbé Delille, mais avec peu de succès. On a de lui : *Essai sur les différents styles dans la poésie*, poëme en quatre chants (Paris, 1780, in-8); *les Quatre âges de l'homme*, poëme (Ibid., 1785, in-12); *la Liberté, ou la France régénérée*, poëme (Paris, 1789, in-8); *l'Achilléide*, poëme imité de Stace (Paris, 1808, in-12); *les Géorgiques*, traduites en vers, de Virgile (Paris, 1805, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

COURONNE, recueil de poésies grecques (voy. MÉLÉAGRE).

COURONNE (DISCOURS POUR LA). — Voyez DÉMOSTHÈNE et ESCHINE.

COURONNE TRAGIQUE (LA), poëme de Lope de Vega (voy. ce nom).

COURONNEMENT DE LOOYS, cinquième branche de la geste de *Guillaume au court-nez* (voy. ces mots).

COURONNÉS (VERS). — Voyez ÉCHO.

COURS, titre d'ouvrages. Ce mot, qui désigne la suite des leçons d'un professeur sur un sujet donné et pendant une période déterminée, a servi à désigner les livres résultant de la publication de ces leçons, après des remaniements plus ou moins sérieux. Tels sont : le *Cours d'études* de Condillac, le *Cours de sciences* du P. Buffier, le *Cours de belles-lettres* de Batteux, le *Cours de littérature* de la Harpe, le *Cours d'Études historiques* de Daunou, le *Cours de littérature dramatique* de Geoffroy, etc., et, plus près de nous, les Cours d'histoire, de philosophie et de littérature des Guizot, des Cousin, des Jouffroy, des Saint-Marc Girardin, monuments durables d'un brillant enseignement.

COURS D'AMOUR. Ces singuliers tribunaux, qui s'établirent en France, du XII^e^ au XIV^e^ siècle, pour juger les questions d'amour et de galanterie, eurent une origine toute littéraire : ils durent leur naissance à une simple chanson, le *tenson* ou *jeu parti*. Ce dialogue poétique entre deux troubadours devint une espèce de tournoi auquel ils se provoquaient, comme les Minnesingers d'Allemagne, en présence des dames et des chevaliers. Bientôt les assistants furent pris pour juges; ils s'organisèrent en cours, dont la présidence fut dévolue aux dames, et qui rendirent des arrêts. Jean Nostradamus, le père de l'astrologue et l'historien des troubadours, dit expressément que ces poëtes, « entre-parlants ensemble de quelque belle et subtile question d'amours, et où ils n'en pouvoient accorder, il les envoyoyent pour en avoir la deffinition aux dames illustres présidentes, qui tenoyent cour d'amour ouverte et plénière à Signe et à Pierrefitte, ou à Romanin ou à autres, et là dessus en faisoyent arrêts qu'on nommoit lous arrests d'amours. »

L'existence des cours d'amour, qui a été contestée, n'est pas douteuse. Maître André, chapelain de la cour de France, dans un traité latin de la seconde moitié du XII^e^ siècle, le *De arte amatoria et reprobatione amoris*, en parle comme d'une institution déjà ancienne et qui aurait eu pour auteur un des chevaliers d'Arthur. Il nous montre les femmes ayant la haute main dans ces procès galants où les décisions se rendent en leur nom : *de Dominarum judicio*. Parmi les plus illustres figurent, à la cour d'Avignon, Laure de Noves, la femme de Hugues de Sade et sa tante, Phanette, la première immortalisée par l'amour de Pétrarque, mais toutes deux célèbres en leur temps par leur habileté à « romancer en toute sorte de rhythme provençale ». Les cours d'amour ne florissaient pas seulement dans la Provence. On cite encore, au XII^e^ siècle, celles que présidaient les comtesses de Champagne et de Flandre et la reine Eléonore de Guyenne. Le nombre des dames juges variait beaucoup; il était de quatorze à Avignon, de soixante à la cour de Champagne. Des chevaliers pouvaient assister, comme experts et jurisconsultes ès galanterie, mais ils ne paraissent pas avoir eu voix délibérative. Parfois il y avait appel d'une cour à l'autre, et jugement en cassation. Les cours d'amour eurent la prétention de régler législativement toute la matière de la galanterie; il y eut un code en trente et un articles, et les arrêts rendus firent jurisprudence. On vit même une cour des dames, assemblée en Gascogne, promulguer une « constitution perpétuelle ».

Les cours amoureuses avaient les unes pour les autres beaucoup de déférence. « Nous n'osons, dit la reine Eléonore, contredire l'arrêt de la comtesse de Champagne, qui a déjà prononcé sur un semblable sujet. »

Les questions discutées par les troubadours dans leurs tensons et soumises au jugement des dames étaient d'ordinaire subtiles, quintessenciées et se rapportaient moins aux actes qu'aux sentiments; les débats les mettaient souvent en dehors ou au-dessus de la morale vulgaire. C'était, par exemple, un principe que le mariage n'est pas une excuse légitime contre l'amour, et, un jour, le troisième des calendes de mai 1174, deux troubadours ayant plaidé cette question : « L'amour peut-il exister entre légitimes époux ? » la cour, présidée par la comtesse de Champagne, se prononça pour la négative; elle la motivait, il faut le dire, sur ce fait que l'amour ne doit rien qu'à lui-même, accorde librement et obtient gratuitement, tandis que les époux sont tenus par devoir de subir réciproquement leurs volontés. Chaucer a pris les cours d'amour pour sujet d'un de ses poëmes chevaleresques. Martial d'Auvergne a publié, au XVe siècle, en bonne forme judiciaire, un recueil d'*Arrêts d'amour* qui a été souvent réimprimé, mais ce n'est qu'une fiction, une fantaisie d'un procureur très-érudit. Les cours d'amour avaient disparu dès le siècle précédent, malgré les efforts du roi René d'Anjou pour les ranimer. Richelieu, en faisant juger par une assemblée une question de galanterie soulevée à l'Hôtel de Rambouillet, en a réveillé à peine le lointain souvenir.

Cf. Legrand d'Aussy : *Fabliaux et contes des XIIe et XIIIe siècles* (1779, 3 vol. in-12), t. I; — Raynouard : *Choix de poésies originales des troubadours*, t. II ; — F. Diez : *Essai sur les cours d'amour*, traduit par le baron de Roisin (1842, in-8) ; — Leroux de Lincy : *les Femmes célèbres de l'ancienne France* (1854, in-8) ; — L. Lalanne : *Curiosités littéraires*.

COURT (Antoine), théologien protestant français, né en 1696 à Villeneuve-de-Berg (Vivarais), mort en 1760 à Lausanne. Cet actif restaurateur du protestantisme en France, au XVIIIe siècle, a écrit une intéressante *Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des Camisards sous le règne de Louis XIV*, publiée par son fils (Villefranche [Genève], 1760, 3 vol. in-12).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

COURT DE GÉBELIN (Antoine), érudit français, fils du précédent, né en 1725 à Nîmes, mort le 10 mai 1784. Il quitta le ministère évangélique pour se livrer à de longs travaux d'érudition. Fidèle toutefois à la cause de ses coreligionnaires, il fonda à Paris, en 1763, un bureau d'agence destiné à recueillir les vœux et les plaintes de tous les protestants français. Il eut la place de censeur royal et fut nommé président de la Société littéraire du Musée, qu'il avait contribué à fonder. C'est après vingt ans d'études assidues qu'il commença à publier l'ouvrage auquel il doit sa réputation, *le Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne* (Paris, 1775-1784, 9 vol. in-4). Tel qu'il est, ce vaste travail, qui est resté inachevé, comprend tout ce qui est nécessaire à l'intelligence complète du système de l'auteur. Le premier volume, *Allégories orientales*, est une explication de la mythologie ancienne, considérée d'un bout à l'autre comme une allégorie, ayant à la fois pour base les travaux des champs et les phénomènes astronomiques. Le deuxième volume, *Grammaire universelle*, a pour idée fondamentale que la parole est née avec l'homme, comme une conséquence nécessaire de sa nature, et que, partant, les premiers éléments de toutes les langues, aussi anciens que l'humanité, consistent en un certain nombre de sons naturels ayant partout le même sens, malgré les modifications qu'ils paraissent subir chez les différents peuples. Dans le troisième volume, *Histoire naturelle de la parole*, l'auteur considère les voyelles comme représentant les sensations et les consonnes les idées, et cherche à établir que, dans toute langue, l'écriture a été primitivement hiéroglyphique, chaque lettre figurant d'abord un objet naturel. Les cinquième et neuvième volumes sont des *Dictionnaires étymologiques de la langue latine et de la langue grecque*. Les autres s'occupent du monde primitif au point de vue de divers objets d'histoire et de science, et des réponses aux critiques qui avaient été faites sur l'ouvrage. L'érudition, fort étendue, de Court de Gébelin, est trop souvent gâtée par les conjectures, les rêveries, les hypothèses de l'imagination et l'esprit de système. Le manque de méthode et la diffusion du style ont contribué au discrédit où, malgré tant de recherches utiles, le *Monde primitif* est tombé.

On a du même : *les Toulousaines, ou Lettres historiques en faveur de la religion réformée* (Édimbourg [Lausanne], 1760, in-8) ; *Histoire naturelle de la parole, ou Grammaire universelle à l'usage des jeunes gens* (Paris, 1776, 1816, in-8) ; *Dictionnaire étymologique et raisonné des racines latines, à l'usage des jeunes gens* (Paris, 1780, in-8); *Devoirs du prince et du citoyen* (Paris, 1789, in-8). Il a coopéré, avec Franklin, Robinet, etc., à la publication des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* (Anvers, 1776 et suiv., 15 vol. in-8).

Cf. Rabaut Saint-Etienne : *Lettre sur la vie et les écrits de Court de Gébelin* (1784, in-4) ; — C.-F. d'Albon : *Eloge de Court de Gébelin* (1785, in-8).

COURTILZ DE SANDRAS. — Voyez SANDRAS DE COURTILZ.

COURTIN (Antoine DE), moraliste français, né en 1622 à Riom, mort en 1685. Attaché à notre ambassadeur en Suède, il plut à la reine Christine, qui le prit pour secrétaire de ses commandements. Il occupa aussi une place de confiance auprès de Charles-Gustave. Il fut ensuite résident général auprès des puissances du Nord. On a de lui : *Traité sur la jalousie* (Paris, 1674, in-12); *Traité de la paresse, ou l'Art de bien employer le temps* (Amsterdam, 1674, in-12; Paris, 1743, in-12); *Traité du Point d'honneur* (Paris, 1675, in-12), etc.

COURTIN (François), poëte français, né en 1659, mort le 5 janvier 1739. Fils de l'ambassadeur Honoré Courtin, il fut abbé du Mont-Saint-Quentin, en Picardie. Ami de La Fare, de Chaulieu et des autres membres de la Société du Temple, il n'a écrit que cinq *Épîtres*, assez médiocres, insérées dans les œuvres de Chaulieu.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII, p. 282.

COURTIN (Eustache-Marie-Pierre-Marc-Antoine), littérateur français, né en 1768 à Lisieux, mort en 1839. Avocat au parlement de Rouen, puis magistrat à la Cour impériale de Paris, il fut préfet de police dans les Cent-Jours. Avec la collaboration de plusieurs savants et littérateurs, il a publié l'*Encyclopédie moderne* (Paris, 1824,-1832, 24 vol. in-8 et 2 vol. de planches), recueil en général bien fait, mais que les progrès des connaissances humaines ont promptement rendu insuffisant. Cette *Encyclopédie* a été rééditée, avec des additions et des corrections, que l'on désirerait plus complètes, et mieux proportionnées, sous la direction de M. Léon Renier (1846-1851, 27 vol. in-8), puis a été augmentée d'un *Complément* (1856-1862, 12 vol. in-8).

COURTOIS (Edme-Bonaventure), homme politique français, né en 1750 à Arcis-sur-Aube, mort le 6 décembre 1816. Membre de l'Assemblée législative, de la Convention, et, après le 18 brumaire, du Tribunat, il fut expulsé, en 1815, comme régi-

cide et mourut en Belgique. On a de lui trois documents historiques importants : *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices* (Paris, 1795, 2 vol. in-8); *Ma Catilinaire, ou suite de mon Rapport du 16 nivôse sur les papiers*, etc. (Paris, 1795, in-8); *Rapport fait au nom des Comités de salut public et de sûreté générale sur les événements du 9 thermidor* (Paris, 1795, in-8).

COURVAL-SONNET (Thomas DE), poëte français, né en 1577 dans la Normandie, mort vers 1635. Il n'est connu que par des satires imitées de Regnier, avec plus de trivialité que de talent et de verve, et dirigées contre la magistrature, le clergé, les financiers, les femmes. Elles parurent de 1609 à 1621. La meilleure édition est celle de 1627.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV.

COUSIN (Louis), érudit français, né le 12 août 1627 à Paris, mort le 20 février 1707. Il acheta une charge de président à la cour des monnaies, s'occupa de travaux littéraires et, de 1687 à 1702, rédigea le *Journal des Savants*. En 1697, il fut admis à l'Académie française.

On a de lui : *Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'empire*, traduite sur les originaux grecs de l'*Histoire byzantine* (Paris, 1672, 8 vol. in-4); *Histoire de l'Église*, traduite d'Eusèbe, Socrate, Sozomène, etc. (Paris, 1675-1676, 4 vol. in-4); *Histoire romaine*, traduite de Zonaras, Xiphilin et Zosime (Paris, 1678, in-4); *Histoire de l'empire d'Occident*, traduite d'Éginhard, Luitprand, Nithard, etc. (1684, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVIII.

COUSIN D'AVALLON (Charles-Yves), littérateur français, né en 1769 à Avallon, mort en 1840. Malgré l'abondance de ses productions littéraires, dont plusieurs réussirent, il eut une vieillesse misérable et fut ramassé, un jour d'hiver, sur la place Notre-Dame, à Paris, mourant de faim et de froid. Il reçut une pension de secours du ministre de l'instruction publique, mais survécut peu de temps. Il a surtout écrit, de 1801 à 1816, des recueils d'anecdotes ou d'*anas*, formant chacun un volume : *Asiniana* (1801), *Bonapartiana*, *Comediana*, *Fontenelliana*, *Gasconiana*, *Harpagoniana*, *Scarroniana*, *Linguetiana*, *Molierana*, *Maleskerbiana*, *Voltairiana*, *Santoliana*, *Pironiana*, le meilleur de la série; *Diderotiana*, *Rousseana*, *Malherbiana*, *Rivaroliana*, *Beaumarchaisiana*, *D'Alembertiana*, *Delilliana*, *Staelliana*, *Genlisiana* (1820). On a encore de Cousin d'Avallon l'*Histoire de Bonaparte* (Paris, 1801, 4 vol. in-12), celles de *Desaix et Kléber* (1802), de *Pichegru* (1802), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

COUSIN (Victor), célèbre philosophe et écrivain français, né à Paris le 28 novembre 1792, mort à Cannes le 14 janvier 1867. Fils d'un horloger, il fit au lycée Charlemagne les plus brillantes études, entra à l'Ecole normale en 1811, y devint, l'année suivante, répétiteur de grec, et deux ans plus tard maître de conférences de philosophie. A la fin de 1815, il suppléa Royer-Collard dans sa chaire de la Sorbonne et inaugura, par l'exposition de la modeste philosophie écossaise, un enseignement que son merveilleux talent oratoire devait rendre si brillant. Atteint par les persécutions que la Restauration dirigea contre l'esprit libéral dont l'École normale était un des foyers, il fut précepteur d'un fils du maréchal Lannes, et utilisa ses loisirs en publiant ses éditions de *Proclus* (1820-1827, 6 vol. in-8) et de *Descartes* (1826, 11 vol. in-8, avec pl.), et commença sa belle traduction de *Platon* (1825-1840, 13 vol. in-8), dont les remarquables arguments demeurèrent malheureusement inachevés. Deux voyages en Allemagne, dans l'un desquels il fut arrêté et tenu six mois en prison à Berlin pour cause de carbonarisme, l'initièrent à la philosophie allemande et spécialement aux systèmes de Schelling et de Hegel, dont il s'inspira largement, lorsqu'en 1827 le ministère Martignac lui permit de remonter dans sa chaire. Il partagea alors avec Guizot et Villemain cet immense succès, sans exemple dans les annales de la Sorbonne, et dû en partie au talent de l'illustre triumvirat universitaire, en partie au bonheur des circonstances. Professeur libéral, devant une foule plus libérale encore, chaque phrase, chaque mot qui pouvait contenir une allusion, même involontaire, aux luttes du jour et aux triomphes du lendemain, était saisi avidement et couvert de bravos enthousiastes. Cousin traçait alors, à grands traits et dans un splendide langage, sous prétexte d'introduction à l'histoire de la philosophie, le tableau des destinées universelles de l'humanité, du point de vue de la philosophie de l'histoire. Il embrassait tout : les idées et les faits, les sciences et les arts, les philosophies et les religions, la civilisation et la politique, le passé, le présent et l'avenir de l'homme. Il mêlait à tout cela des protestations solennelles de royalisme, exaltait la charte octroyée comme le dernier mot de la liberté et du progrès, et ne voyait dans Waterloo qu'une victoire de la civilisation.

Après la révolution de 1830, qui dépassait ses vues, mais à laquelle il rendit hommage en dédiant un de ses dialogues de Platon à la mémoire d'un élève de l'École normale, le jeune Farcy, mort en combattant sur la place du Carrousel, il se vit l'objet de toutes les faveurs du pouvoir ; il devint conseiller d'État, membre du conseil royal de l'instruction publique, officier de la Légion d'honneur, directeur de l'École normale, pair de France. Elu membre de l'Académie française (1830), en remplacement du baron Fourier, il fit en outre partie de l'Académie des sciences morales et politiques lors de sa création. Ces divers titres, et leurs avantages, l'influence de son talent et l'éclat de son passé, qu'il mettait au service du pouvoir, le désignèrent aux colères des journaux de l'opposition ; le poëte Barthélemy dirigeait contre lui le fouet de sa *Némésis*. Chef tout-puissant de la philosophie officielle, il était en butte aux attaques contradictoires et également violentes des hommes avancés et du clergé. Au 1er mars 1840, il entra comme ministre de l'instruction publique dans le cabinet libéral de Thiers qui ne dura que huit mois, et publia, à sa sortie, dans la *Revue des Deux-Mondes* (février 1841), un compte rendu apologétique de son administration. Sous le dernier ministère de Louis-Philippe, il défendit avec beaucoup d'éloquence à la Chambre des pairs la philosophie et l'Université contre les attaques déjà violentes de la réaction. Ses discours à ce sujet ont été publiés sous le titre de *Défense de l'Université et de la philosophie* (1844, in-8, plus. édit.). Écarté de la politique active par la Révolution de 1848, il ouvrit la série des publications populaires entreprises par l'Académie des sciences morales à la demande du général Cavaignac, en donnant, avec une préface républicaine, une édition de la *Profession de foi du vicaire savoyard* (1848, in-18), puis il écrivit, sous le titre de *Justice et Charité* (même format), une réfutation des doctrines socialistes sur le droit à l'assistance. Sans autres fonctions officielles désormais que celle de membre du Conseil supérieur de l'instruction publique où il abdiqua toute influence, Cousin se consacra à la révision de ses anciens ouvrages et à la composition de nouveaux, où la préoccupation des choses littéraires remplaça la philosophie. Il s'éprit d'une sorte de passion pour les grandes dames de la société française du XVIIe siècle, et leur consacra toute une série de

splendides panégyriques. D'autre part, il ramenait à lui par ses démonstrations respectueuses toute l'opinion ecclésiastique, refondait, en l'épurant, un de ses anciens cours sous le titre *du Vrai, du Beau et du Bien* (1853, in-8 et in-12, 7e édit., 1858, avec portrait), et s'entendait proclamer, dans une solennité de l'église Sainte-Geneviève, par Mgr Maret, l'un des anciens adversaires du panthéisme universitaire, « le plus grand philosophe des temps modernes. » Affaibli et souffrant, il allait faire de fréquents séjours à Cannes, où il mourut. Il avait employé une grande partie de sa fortune à réunir une magnifique collection de livres rares et précieux, qu'il légua à la bibliothèque de l'Université.

Il serait plus facile de faire l'histoire des doctrines philosophiques développées tour à tour par Cousin, et toujours dans un admirable langage, que de préciser celles qui lui sont propres. Disciple de Royer-Collard, des philosophes écossais et de Maine de Biran, il s'est attaché d'abord à la méthode psychologique, et a incliné à réduire toute la philosophie à la science modeste de l'esprit humain. Une fois dans le courant de la métaphysique allemande, il en a exposé les doctrines panthéistes avec une telle effusion que, lors même qu'il n'aurait pas écrit, à propos du système de Schelling, ces mots qu'il a supprimés depuis : « Ce système est le vrai, » il était bien difficile de ne pas le compter parmi les adeptes fervents du panthéisme et de toutes les inspirations hégéliennes. Plus tard, Cousin parut ramener toute la philosophie à la morale, et appuyer celle-ci sur la religion. De tout temps d'ailleurs, il a donné moins d'importance à la philosophie elle-même qu'à son histoire, et à part les travaux d'érudition philosophique qu'il a lui-même entrepris, il a suscité autour de lui, dans l'Université et au dehors, un mouvement considérable d'études historiques et de recherches savantes. Il avait toutefois la prétention de leur donner pour but et pour centre une sorte de système dogmatique, l'éclectisme. « Publier des systèmes, et des systèmes tirer la philosophie, tel est, en deux mots, disait Jouffroy, le plan de V. Cousin. » Il a quelquefois présenté l'éclectisme comme une sorte d'opération mécanique donnant la vérité par le choc ou l'amalgame des systèmes contraires, dont aucun n'est faux, mais dont chacun est incomplet, ou encore, dont chacun est vrai par ce qu'il affirme, faux par ce qu'il nie. D'autres fois, sentant qu'il faut au-dessus de l'éclectisme un principe de discernement, il déclarait que l'éclectisme n'est pas une méthode, mais un drapeau, une manifestation de l'esprit moderne de liberté et de tolérance dans la philosophie. En résumé, sans avoir de méthode propre, et à part les écarts d'imagination qu'il a désavoués, Cousin s'est attaché, comme autrefois Cicéron, à toutes les doctrines qui ont pour elles le sens commun, le sentiment moral et religieux, la vraisemblance, et il les a développées avec une ampleur et une savante majesté de style qui font de lui un des premiers écrivains philosophiques de notre temps et peut-être de notre langue.

Ses livres sont nombreux et attestent cette préoccupation constante de l'histoire et cette prédilection croissante pour les sujets d'art et de littérature, qui ont fini par l'absorber tout à fait. A ceux que nous avons déjà cités, nous ajouterons : *Cours de philosophie professé à la Faculté des lettres pendant l'année* 1818, *sur les fondements des idées absolues du vrai, du beau et du bien* (1836, in-8), publié par Ad. Garnier; *Cours de l'histoire de la philosophie* (1827, par livraisons; 2e édition, 1840, 3 vol. in-8); *Cours d'histoire de la philosophie moderne, pendant les années* 1816 *et* 1817 (1841, in-8) et *Cours d'histoire de la philosophie morale au* XVIIIe *siècle, de* 1816 *à* 1820 (1840-41, 5 vol. in-8), publiés par MM. Vacherot et Danton; *Ouvrages inédits d'Abélard*, pour servir à l'histoire de la philosophie scolastique en France (1836, in-4); *De l'Instruction publique en Hollande* (Paris, 1837, in-8; Bruxelles, 1838, 2 vol. in-18) et *De l'Instruction publique dans quelques pays de l'Allemagne et particulièrement en Prusse* (1840, 2 vol. in-8), résultat de missions officielles dans ces pays; *De la Métaphysique d'Aristote* (1835, in-8; 2e édition, 1838), rapport sur un concours de l'Académie des sciences morales, suivi d'un *Essai de traduction des deux premiers livres de la Métaphysique; Manuel de l'histoire de la philosophie*, de Tenemann, traduit de l'allemand (2e édition, 1839, 2 vol. in-8, avec Viguier); *Fragments philosophiques* (1826, in-8; 3e édition, 1838, 2 vol. in-8), suivis de *Nouveaux fragments, Fragments de philosophie ancienne, Fragments de philosophie scolastique, Fragments de philosophie cartésienne, Fragments de philosophie moderne, Fragments littéraires*, etc.; *Leçons de philosophie sur Kant* (1842, in-8); *Des Pensées de Pascal* (1842, in-8; 2e édition, 1844, in-8), restitution très-intéressante du texte primitif de Pascal, si profondément altéré dans toutes les éditions; *Jacqueline Pascal* (1842, in-18, 5e édit., 1862); toute une suite *d'Études sur les femmes et la société du* XVIIe *siècle*, comprenant tour à tour : *Madame de Longueville* (1853, in-8; 3e édition, 1855); *Madame de Sablé* (1854, in-8); *Madame de Chevreuse et Madame de Hautefort* (1856, 2 vol. in-8); *la Société française au* XVIIe *siècle, d'après* le Grand Cyrus *de Mlle Scudéry* (1858, 2 vol. in-8); *la Jeunesse de madame de Longueville* (1864, 4e édit., in-12); *la Jeunesse de Mazarin* (1865, in-8), etc.; puis *Histoire générale de la philosophie depuis les temps les plus reculés jusqu'au* XVIIIe *siècle* (1863, in-8), simple remaniement de son *Cours de l'histoire de la philosophie*, etc. Cousin a, en outre, collaboré à un certain nombre de recueils, tels que la *Revue des Deux-Mondes*, les *Mémoires* de l'Académie des sciences morales et politiques, et surtout le *Journal des Savants*, où beaucoup de ses livres ont paru une première fois sous forme d'articles détachés. On lui a aussi attribué un *Livre d'instruction morale et religieuse* (1833, in-12), sorte de catéchisme gallican qui ne porte pas son nom. Cousin avait réuni ses *Œuvres* dans une première édition générale (Paris, 1846-47, 22 vol. in-18). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Damiron : *Essai sur l'histoire de la philosophie au XIXe siècle* (1834, 2 vol.); — Pierre Leroux : *Réfutation de l'éclectisme* (1839, in-18); — Lerminier : *Lettres philosophiques à un Berlinois* (1833); — Fuchs : *die Philosophie Victor Cousin's* (Berlin, 1847, in-8); — Taine : *les Philosophes français du XIXe siècle* (1856, in-18), et *Nouveaux essais de critique et d'histoire* (1865 in-18); — J. Alaux : *la Philosophie de Cousin* (1864); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*. I, VI; — Pontmartin : *Causeries du samedi*, 2e série; — Mignet : *Notice historique sur la vie et les travaux de V. Cousin* (1869).

COUSIN-DESPRÉAUX (Louis), littérateur français, né le 7 août 1743 à Dieppe, mort le 3 octobre 1818. Il est l'auteur d'une compilation intitulée : *Histoire générale et particulière de la Grèce* (Paris, 1780-1789, 16 vol. in-12), et de *Leçons de la nature* (Paris, 1802; Lyon et Paris, 1827, 4 vol. in-12), ouvrage écrit avec élégance, et destiné à vulgariser l'histoire naturelle et la physique, en montrant partout l'action de la Providence.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*.

COUSIN JACQUES. — Voyez BEFFROY DE REIGNY.

COUSINERY (Esprit-Marie), numismate français, né le 8 juin 1747 à Marseille, mort en 1833. Consul dans le Levant, il recueillit un grand nombre de médailles et vendit ses collections à la Bavière, à l'Autriche et au musée de Paris. Il a publié de savants écrits : *Catalogue des médailles frappées*

par les princes croisés (Paris, 1822, in-8); *Essai sur les monnaies d'argent de la Ligue achéenne* (Paris, 1825, in-4, avec pl.); *Voyage dans la Macédoine* (Paris, 1831, 2 vol. in-4, avec pl.), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

COUSTANT (Dom Pierre), érudit français, né en 1654 à Compiègne, mort le 18 octobre 1721. Membre de la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, il eut une grande part à leur belle édition de *Saint Augustin* (Paris, 1679-1700, 10 vol. in-fol.). Il a publié seul: *Sancti Hilarii, Pictavorum episcopi, opera* (Paris, 1693, in-fol.); *Epistolæ Romanorum Pontificum et quæ ad eos scriptæ sunt, a sancto Clemente ad Innocentium III* (Paris, 1721, in-fol.). On a en outre de lui deux petits écrits remarquables d'érudition et de sagacité : *Vindiciæ manuscriptorum codicum a R. P. Bartholomeo Germon impugnatorum* (Paris, 1706, in-8); *Vindiciæ manuscriptorum codicum confirmatæ* (Paris, 1715, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

COUSTELIER (Antoine-Urbain), éditeur français, mort en 1724 à Paris. Il a publié la collection d'anciens poëtes français qui porte son nom (10 vol. pet. in-8), et qui comprend la *Légende de Pierre Faifeu*, la *Farce de Pathelin*, Crétin, Coquillart, Marot, Martial de Paris, Racan et Villon. Son fils, Antoine-Urbain COUSTELIER, mort en 1763 à Paris, a publié *Virgile, Horace, Catulle* et autres classiques latins (17 vol. pet. in-8) : collection continuée par Barbou, dont elle porte le nom. Il est auteur de quelques écrits légers et galants.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

COUTO (Diogo DE), historien portugais, né à Lisbonne en 1542, mort à Goa en 1616. Historiographe du royaume et garde des archives de Goa, il a continué les *Décades de l'Asie portugaise* laissées inachevées par Jean de Barros (voy. ce nom), et ayant pour objet l'histoire des conquêtes des Portugais dans l'Inde. Il l'a traitée avec une profonde connaissance des affaires de ce pays. La 4e *Décade*, écrite avec la collaboration de J.-B. de Lavanha, parut à Lisbonne en 1602. Les *Décades* se succédèrent jusqu'à la 7e, qui parut en 1616. Les 8e et 9e *Décades* ne furent publiées que longtemps après la mort de l'auteur, en 1673. On a aussi de Couto un *Dialogue sur l'histoire de l'Inde* (Lisbonne, 1790); *Vie de Paulo de Lima* (Lisbonne, 1765, in-8); une *Réfutation de la Relation d'Ethiopie*, de Louis de Urreta, etc.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

COUTURE (l'abbé Jean-Baptiste), érudit français, né en 1651 à Saint-Aubin (Calvados), mort le 16 août 1728. Recteur de l'université de Paris, professeur d'éloquence au Collége de France, il fut membre associé de l'Académie des inscriptions. Outre de savantes *Dissertations*, dans le Recueil de cette compagnie, sur les usages des Romains, on a de lui : *Abrégé de l'histoire de la monarchie des Assyriens, des Perses, des Macédoniens et des Romains* (Paris, 1699, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XII.

COUTURES (DES). — Voyez DES COUTURES.

COWLEY (Abraham), poëte anglais, né à Londres en 1618, mort le 28 juillet 1667. D'une grande précocité, ses premières pièces de vers, inspirées, dit-on, par la lecture de Spenser, parurent lorsqu'il n'avait encore que treize ans. Il reçut une forte instruction à Oxford et à Cambridge. Pendant la révolution, il resta attaché à la cause royale, qu'il servit en France et en Angleterre. Ami de la retraite et de la campagne, il vécut d'une très-modique pension de la Couronne, trouvant au lieu de repos beaucoup de tracasseries, et des procès avec ses fermiers et ses voisins. Ses restes furent ensevelis à Westminster.

Cowley, esprit vaste, brillant, réunissait l'imagination et la raison. Sa poésie pourtant est trop recherchée; l'auteur, tout occupé à découvrir entre les objets éloignés des rapports imprévus, pique plus la curiosité qu'il ne touche le cœur. Ses poëmes se divisent en quatre parties : *Mélanges* (Miscellanies), *La maîtresse ou Vers d'amour* (Mistress or Love verses), *Odes pindariques* (Pindaric odes), et *la Davidéide*, poëme héroïque sur les épreuves de David. Il y a de la grâce et de la vivacité, de l'esprit, dans les odes amoureuses et anacréontiques; mais la chaleur manque à ses odes pindariques, calquées sur les anciens procédés lyriques. La *Davidéide* est une épopée avortée, malgré quelques beaux vers. On estime davantage ses odes sur *la Société royale*, sur *la Mort d'Hervey*, où il célèbre les progrès des sciences.

Comme penseur et moraliste, Cowley a écrit quelques pages de prose remarquable et dont l'influence se reconnaît chez Temple et Addison. Ce sont des *Essais :* sur la liberté, la solitude, l'obscurité, sur lui-même, etc., etc. « Un savoir immense et très-varié, dit M. Shaw, bien digéré par la réflexion et poli jusqu'au brillant par le goût et la sensibilité, font de ses écrits en prose, dans lesquels il mêle souvent des passages de vers, une lecture presque aussi délicieuse que celle de Montaigne..., et leur donne cette attraction particulière qui s'accroît pour le lecteur à mesure qu'il devient plus vieux et plus contemplatif. » Les *Œuvres complètes* de Cowley furent publiées par le docteur Sprat (Londres, 1700, in-fol.; 1777, 4 vol.). Les éditions de ses *Œuvres choisies* sont nombreuses.

Cf. Sprat : *Vie de Cowley*, dans l'édit. de 1700; — Johnson : *Lives of english poets;* — Shaw : *Hist. of english Literature.*

COWLEY (Anne), femme auteur anglaise, née à Tiwerton vers 1743, morte le 11 mars 1809. Mariée depuis quatre années déjà, elle eut le caprice de composer une pièce de théâtre, et fit *le Déserteur* (Runaway, 1776, in-8), qui eut un grand succès. Dès lors elle travailla pour la scène, et fit représenter une dizaine d'autres pièces : *le Stratagème de la belle*, comédie (The Bell's Stratagem; 1780), *l'Ecole des vieillards* (School for Grey Beards; 1786), etc. Elles ont été réunies dans ses *Œuvres* (1813, 3 vol. in-8), avec quelques poésies.

Cf. *Gentleman's Magazine*, 1809.

COWPER (William), poëte anglais, né à Berkham-Stead (comté de Hertford) le 26 novembre 1731, mort à Dereham (Norfolk) le 25 avril 1800. Issu d'une famille distinguée et doué d'une intelligence qui lui permettait toutes les ambitions, une timidité naturelle qui s'accrut à l'école, au contact de camarades robustes et brutaux, le condamna à une vie de retraite, et le conduisit plus tard à la manie et de la manie à la folie. La maison de santé le sauva du suicide, puis les soins affectueux et dévoués de Mme Unwin éloignèrent les crises, dans l'intervalle desquelles il composa ses poésies. C'est à cette amie précieuse qu'il adressa les touchantes stances *à Marie*. Sa folie avait affecté la forme religieuse de la désespérance du salut; il composait des vers sur des sujets de morale et de religion, avec de touchants retours sur l'état particulier de son âme.

La grande qualité de Cowper, qui fut, à son heure, le poëte le plus populaire et le premier poëte anglais de sa génération, c'est la sincérité; il n'exprime jamais que ce qu'il sent, que ce qu'il pense, que ce qu'il voit: sentiments, idées, descriptions, tout est vrai. Comme il était doué d'une sensibilité exquise et d'un esprit réfléchi, il a pu

donner aux sujets les plus insignifiants de la profondeur et du charme. Son principal poëme, dont le titre rappelle qu'il lui fut imposé par une aimable et spirituelle dame de sa connaissance, lady Austen, *la Tache* (The Task, 1785), n'a point de sujet; c'est une suite de descriptions, de méditations et de satires, car Cowper, malgré sa douceur, n'est pas exempt d'une veine satirique qui tient à la sévérité de ses doctrines morales et religieuses. Sa traduction d'*Homère* (1791, 2 vol. in-4) est le résultat d'une lutte de Cowper contre Pope; au lieu de l'éclat artificiel que celui-ci a prêté au vieux barde ionien, il voulait rendre à Homère sa grandeur simple et naïve, mais il manque d'élégance, de feu, et sa versification reste terne et pénible. Cowper réussit à merveille dans quelques pièces de courte haleine. Sa ballade humoristique de *Jean Gilpin* est d'un burlesque exquis. Rien de plus attendrissant que ses beaux vers : *En recevant le portrait de ma mère*, et ses stances à Mme Unwin, sa bienfaitrice dévouée, dont la perte avait achevé de troubler sa raison. Enfin ses derniers vers, *le Rejeté* (The Cartaway), émeuvent profondément. En peignant ce matelot qui, tombé à la mer pendant une tempête, poursuivit en vain son vaisseau à la nage et fut englouti dans l'abîme, le poëte songeait à son âme se débattant aussi sur un abîme : c'est un grand et terrible symbole de son génie submergé. Dans sa vie de cénobite, Cowper entretint une correspondance d'amitié et de famille, et Southey n'a pas craint de dire que ses lettres sont les meilleures qui existent en anglais. Elles charment par leur gaieté délicate, leur honnête humour et leur vivacité. — Les *Poésies* de Cowper ont eu de très-nombreuses éditions, dans tous les formats. Quant aux éditions de ses *Œuvres complètes* (Poésies et Correspondance), les principales sont celles de Grimshawe (1836), de Southey (même année) et celle de la collection de Bohn (8 vol. in-12).

Cf. Hagley : *Life of Cowper* ; — Grimshawe et Southey : *Notices* dans leurs éditions ; — *Quarterly Review* (janvier 1860) ; — Léon Boucher : *W. Cowper, sa correspondance et ses poésies* (Paris, 1874, in-18) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI ; — H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, livr. IV, ch. I.

COX (sir Richard), historien irlandais, né à Bandon (comté de Cork) en 1650, mort en 1733. Protestant et partisan du prince d'Orange, il devint gouverneur du comté de Cork, lord chancelier d'Irlande et lord président du banc de la reine. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont le principal est une *Histoire d'Irlande* (Hibernia Anglicana, or the history of Ireland, etc.; 1689-1700), encore estimée pour ses consciencieuses recherches.

Cf. Croker : *Researches in south of Ireland.*

COXE (William), historien anglais, né à Londres en 1747, mort le 15 juin 1828. Chargé de l'éducation de quelques jeunes gens des plus hautes familles de l'Angleterre, il visita avec eux la plus grande partie de l'Europe. Après avoir donné la relation de ses voyages en Suisse, Pologne, Russie, Suède et Danemark (1778), il publia les ouvrages historiques suivants : *Mémoires de la vie et de l'administration de sir Robert Walpole* (Memoirs of the Life, etc.; 1798, 3 vol. in-4); *Histoire de la maison d'Autriche* (History of the House, etc.; Londres, 1807, 3 vol. in-4); *Histoire des rois d'Espagne de la maison de Bourbon* de 1700 à 1788 (History of the Kings of, etc.; 1813, 3 vol. in-4); *Mémoires du duc de Marlborough, avec sa correspondance originale* (Memoirs of the duke, etc.; 1817-1819, 3 vol. in-4); *Correspondance de Charles Talbot, duc de Shrewsbury, avec le roi Guillaume III* (Correspondance, etc.; 1821, 2 vol. in-4); *Mémoires de l'administration du T. H. Henri Pelham* (Memoirs of the administration, etc.; Londres, 1829, 2 vol. in-4). Tous ces ouvrages ont du mérite sous le rapport des recherches historiques et du style; les histoires de Walpole et de Marlborough sont particulièrement estimées.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of engl. literature.*

CRABBE (George), poëte anglais, né à Aldborough, dans le Suffolk, le 24 décembre 1754, mort le 8 février 1832. Il pratiqua d'abord sans succès la chirurgie dans sa ville natale, puis, cédant à sa vocation littéraire, alla tenter fortune à Londres. Après bien des déceptions, il put, grâce à la protection de Burke, publier, en 1781, *la Bibliothèque* (the Library), et en 1783 son *Village*, dont le succès fut brillant. Il était alors entré dans les ordres; il obtint une cure, qu'il échangea plus tard pour des postes plus lucratifs, se maria et vécut dans une large aisance, avec le double revenu de ses bénéfices ecclésiastiques et des éditions de ses poëmes : car son dernier recueil, avec la propriété des précédents, lui fut payé par l'éditeur Murray 3000 l. (75 000 fr.). Il fut très-aimé de ses contemporains, Moore, Rogers, Campbell, Byron.

La qualité dominante de Crabbe est la finesse d'observation. Toutes les nuances de la vie familière, les traits les plus légers du caractère qu'elle fait paraître, il les saisit, les recueille et les conserve avec soin, pour les produire à leur temps et à leur place, sans rien embellir, mais sans rechercher non plus ceux qui sont rebutants. Réaliste décidé, il paraîtrait dur, cruel même, si sa bonté morale ne répandait sur ses peintures une teinte qui les adoucit un peu. Ses tableaux de la vie rurale, de la vie plus rude des gens des côtes, marins, pêcheurs, sont d'un grand relief; ceux qu'il trace de la vie des hautes classes valent moins, soit qu'il ne les eût pas observées d'aussi près, soit qu'elles ne prêtent pas autant à la poésie. Il emploie de préférence le vers de dix syllabes rimé, qui a reçu de Pope sa forme la plus élégante, de sorte que chez lui le fond réaliste se produit dans le moule classique. « Crabbe, a-t-on dit, est le plus simple des poëtes anglais, le plus dénué d'ornement. Quand, par hasard, il emploie une figure, on dirait un quaker qui met une fleur à sa boutonnière. »

Le premier ouvrage où il ait trouvé son originalité, *le Village*, est resté une de ses œuvres les plus populaires. Le poëte ne dissimule rien des mœurs grossières et violentes, des crimes même qui s'engendrent au sein de l'ignorance et de la misère; mais à côté des figures rudes il en a de nobles et de douces, non moins vraies et qui nous attirent. Le *Registre de paresse* (Parish register, 1807) présente le même talent, fortifié par vingt ans d'observation. Le poëte raconte les annales ignorées d'une pauvre paroisse ; des mariages, des baptêmes, des morts, voilà ce que contient le *Registre*, mais c'est toute la vie. Dans les petites pièces qui suivent le *Registre*, il en est deux très-remarquables : *Sir Eustache*, histoire d'un fou racontée par lui-même avec une énergie effrayante, et *la Salle de justice*, récit d'une bohémienne qui expose devant un juge son existence misérable et criminelle. *Le Bourg* (the Borough, 1810) fait sentir la monotonie des sujets, mais non celle du talent; l'auteur n'a rien écrit d'aussi terrible que l'histoire de Peter Grimes. *Les Contes* (The Tales, 1812) dépassent en quelques points les sujets et la manière habituels de l'auteur. *Les Contes de la Salle* (Tales of the hall, 1819) : sont encore plus ambitieux : il s'agit de deux frères qui, séparés dès l'enfance, se retrouvent dans leur vieillesse et se racontent leur expérience mutuelle ; ces récits ne manquent ni de pittoresque, ni de dramatique, mais ils offrent moins de saveur originale, moins d'intérêt que les tableaux du *Village* et du *Re-*

gistre de paroisse. Crabbe est un peintre flamand, il n'a tout son talent, toute sa distinction, toute sa couleur que dans les scènes de la vie commune. Les *Œuvres poétiques* de Crabbe ont été réunies (Paris, 1829, gr. in-8). Son fils, le R. G. Crabbe, en a donné une édition plus complète (Londres, 1834, 8 vol. in-8).

Cf. *Life of the R. George Crabbe*, par son fils, en tête de l'édition de 1834; — Odysse Barot : *Histoire de la littérature contemporaine en Angleterre* (Paris, 1874, in-18).

CRAMAIL (Adrien DE MONTLUC, comte DE), prince de Chabanais, littérateur français, né en 1568, mort le 22 janvier 1646. Petit-fils du célèbre maréchal de Montluc, il fut, sous Henri IV, maréchal de camp et gouverneur du comté de Foix; il se signala, sous Louis XIII, dans la coterie des *Intrépides*, et après la Journée des Dupes, fut mis à la Bastille, où il fut retenu douze ans. Il est l'auteur de la *Comédie des proverbes*, pièce en trois actes, en prose, remarquable de gaîté, de sens et de finesse. Elle eut plusieurs éditions (Paris, 1634, in-8; La Haye, 1655, in-12). On a encore de lui : *les Jeux de l'inconnu* (Paris, 1630, in-8), recueil de jeux de mots fort médiocres, publié sous le pseudonyme de Devaux; *les Nouveaux et illustres proverbes historiques* (Paris, 1665, 2 vol. in-8), etc. Le *Garamain* des satires de Régnier n'est autre que le comte de Cramail.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

CRAMER (Jean-André), poëte et prédicateur allemand, né à Josephstadt (Saxe) le 23 janvier 1723, mort le 12 juin 1788. Il suivit la carrière ecclésiastique, fut prédicateur de cour à Copenhague, professeur de théologie et chancelier à l'université de Kiel. Etudiant à Leipzig, il avait pris rang dans l'école saxonne et collaboré aux *Récréations* de Schwabe. Quoique partisan de l'influence de la littérature française, il fut un de ceux qui donnèrent à la poésie de leur pays l'empreinte nationale, et Klopstock célèbre avec enthousiasme ses vers comme ceux d'un nouveau barde. Il s'est surtout distingué dans la poésie lyrique et a donné une traduction poétique très-colorée des *Psaumes* (Leipzig, 1762-1764, 4 vol.); puis des *Chants religieux*, des *Odes*, parmi lesquelles on remarque celles à Luther et à Mélanchthon. Il a recueilli ses *Poésies complètes* (Saemmtliche Gedichte; Ibid., 1782-1783, 3 vol.). Comme prosateur, il a donné une traduction très-estimée de l'*Histoire universelle* de Bossuet, avec des éclaircissements et une continuation (Hambourg, 1748-1756, 7 vol. in-8). Cramer s'est fait aussi un nom comme orateur sacré. Il a publié deux grands recueils de ses *Sermons* (Leipzig, 1755-1760, 10 vol.; 1763-1771, 12 vol.). Il avait traduit et annoté les *Homélies de saint Jean Chrysostome* (Ibid., 1748-1751, 10 vol. in-8). — On cite encore de lui une *Biographie de Gellert.*

Cf. Christiani : *Gedischtnissrede auf J.-A. Cramer* (Kiel, 1788).

CRAMER (Karl-Frédéric), fils du précédent, littérateur allemand, né à Guedlimbourg le 7 mars 1752, mort à Paris le 8 décembre 1807. Professeur de littérature à Kiel, l'enthousiasme qu'il manifesta pour la Révolution française lui fit perdre sa place, et il vint exercer à Paris la profession d'imprimeur-éditeur. Son affection pour Klopstock lui inspira ses deux principaux ouvrages, intitulés : *Klopstock et ce qu'on sait de lui* (Kl., Er und über ihn; Hambourg, 1779-1792, 2 vol.); *Klopstock, d'après la correspondance de Tellow et Elisa* (Kl., in Fragmenten aus Briefen, etc.; Brunswick et Paris, 1805, 2 vol.). Il composa aussi un volume d'odes qui ne sont qu'une pâle imitation de celles de Klopstock. On lui doit de nombreuses traductions en allemand et même en français et un *Dictionnaire* des deux langues. Son séjour à Paris le mit à même de publier ses *Notes sur Paris* (Tagebuch aus Paris; Paris, 1800, 2 vol.), ses *Individualités parisiennes* (Individualitaten aus und über Paris; Amsterdam, 1806, 2 vol.), et *la Capitale de l'empire français en* 1806 (Ansichten der Hauptstadt des Franz-Kaiserreichs; Amsterdam, 1807, 2 vol.), avec Pukerton et Mercier.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur.*

CRAMER (Charles-Gottlob), romancier allemand, né à Pœdelitz le 3 mars 1758, mort le 7 juin 1807. Il étudia la théologie à Leipzig, devint en 1795 conseiller forestier à Meiningen, puis professeur à l'Académie forestière de Dreissigacker près de cette ville. C'est un des romanciers les plus féconds et les plus lus de son temps. Ses ouvrages, au nombre de quarante, sont en général dépourvus de tout mérite littéraire; la trivialité s'y mêle à l'emphase et l'invraisemblance y trahit l'absence de véritable invention. Ils ont eu cependant une grande vogue et ont été traduits ou imités en français. Le moins médiocre est *Erasme Schleicher* (Leben und Meinungen, auch seltsame Abentheuer Erasmus S., etc.; Leipzig, 1789-1791, 4 vol., souvent réimprimé). Citons en outre : *Karl Saalfeld* (1782), son premier ouvrage; *l'Alcibiade allemand* (der deutsche A.; 1790); *Joies de l'honnête Jacques Luley* (Freuden des ehrlichen J. L., 1796).

Cf. *Conversations-Lexicon* (10e édit.).

CRAMER (Jean-Antoine), philologue anglais, d'origine suisse, né à Mitlœdi en 1793, mort à Brighton en 1848. Il fit ses études en Angleterre et devint professeur à l'université d'Oxford. Il a laissé, tant en anglais qu'en latin, des travaux estimés sur l'histoire ancienne et la topographie : *Description de l'Italie ancienne* (Londres, 1826, 2 vol.); *Description de la Grèce ancienne* (Ibid., 1828, 3 vol.); *de l'Asie Mineure* (Ibid., 1832, 2 vol.); *Anecdota Græca oxoniensia* (Oxford, 1834-37, 4 vol.); *Anecdota Græca e manuscriptis bibliothecæ regiæ parisiensis* (Ibid., 1839-41, 4 vol.); *Catenæ græcorum Patrum in Novum Testamentum* (Ibid., 1839-41, 7 vol.).

Cf. W. Engelmann : *Bibliotheca scriptorum classicorum*, etc. (Leipzig, 7e édition, 1858, in-8).

CRAMOISY (Sébastien), imprimeur français, né en 1585 à Paris, où il est mort en 1669. Il fut le premier directeur de l'imprimerie royale, établie au Louvre par Louis XIII en 1640. On remarque, parmi ses éditions : *Nicephori Callisti historiæ ecclesiasticæ libri XVIII* (1630, 2 vol. in-fol.); *Historiæ Francorum scriptores* de Duchesne (1636, 5 vol. in-fol.)

Cf. Lottin : *Catalogue chronologique des libraires, etc.* (Paris, 1789, petit in-8).

CRANTOR, Κράντωρ, philosophe grec du IVe siècle avant J.-C., né à Soli en Cilicie. L'un des hommes les plus distingués de l'ancienne Académie, il eut pour disciple Arcésilas. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels les anciens estimaient surtout un traité *de l'Affliction* (Περὶ Πένθους). Cicéron l'a imité dans sa *Consolation* pour la mort de sa fille, et lui a fait des emprunts pour le troisième livre de ses *Tusculanes*. Plutarque en a donné plusieurs fragments dans son traité *de la Consolation.*

Cf. Diogène Laërce, liv. IV; — Kayser : *De Crantore academico* (Heidelberg, 1841).

CRAPELET (Charles), imprimeur français, né en 1762 à Lévecourt (Haute-Marne), mort le 19 octobre 1809 à Paris, où il était établi. Ses éditions se distinguent par la correction et une simplicité de bon goût. Les plus remarquables sont : *Fables* de La Fontaine (1796, 4 vol. in-8); *Télémaque* (1796, 2 vol. in-8); *Œuvres* de Boileau (1798, in-4); *Oiseaux dorés* d'Audebert (1802, 2 vol. in-fol.).

CRAPELET (Georges-André), imprimeur et litté-

rateur français, fils du précédent, né en 1789 à Paris, mort en 1842 à Nice. Il succéda à son père et publia des livres renommés, surtout pour leur correction : *La Fontaine* (1814), *Montesquieu* (1816), *Quinault* (1824), *Rousseau* et *Voltaire* (1829), *Histoire des Francais* de Sismondi (1821-1836). On lui doit en outre une collection de monuments de l'ancienne littérature française, qu'il donna de 1816 à 1830 (13 vol. gr. in-8), et où l'on trouve : les *Lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn*, le *Combat de trente Bretons contre trente Anglais*, le *Roman du châtelain de Coucy*, *Parthenopeus de Blois*, etc., avec d'excellentes notes et des traductions. Crapelet a écrit d'intéressants ouvrages sur la typographie : *Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle* (1836, in-8); *Etudes pratiques et littéraires sur la typographie* (2 vol. in-8). Il a traduit avec talent, en vers français, les *Noces de Thétis et de Pélée*, poëme de Catulle (1809, in-8), et publié ses *Souvenirs de Londres en* 1814 *et* 1816 (1817, in-8).

Cf. Werdet : *Histoire du livre.*

CRASE. — Voyez MÉTAPLASME.

CRASHAW (Richard), poëte anglais, né vers 1620, mort en 1650. Elevé dans l'Église anglicane, il se convertit à la foi catholique et mourut chanoine de l'église de Lorette. Outre un petit recueil de poésies latines publiées quand il était à l'université, Crashaw a laissé un volume de poésies anglaises : *les Degrés du temple, les Délices des muses* (the Steps of the temple, the Delights of the Muses ; 1846), dont la plus grande partie donne au sentiment religieux une couleur mystique rare chez les Anglais. Admirateur de sainte Thérèse, il reproduit ses extases, ses ravissements, dans un style recherché, mais plein d'images et de mélodie. Son chef-d'œuvre est le *Duel musical* (Music's Duel), imité du poëme latin de Strada, *la Lutte entre un rossignol et un musicien*. Une élégante édition des *Poetical Works* de Crashaw a été donnée par Turnbull dans la *Bibliothèque des anciens auteurs* de J. Russell Smith.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english lit.* ; — Shaw : *History of english lit.*

CRASSUS (Lucius-Licinius), orateur romain, né en 140 avant J.-C., mort en 91. Tribun du peuple en 107, édile curule en 103, il devint consul en 95 et censeur en 92. Son talent pour l'éloquence se développa de bonne heure, et il fut l'un des plus grands orateurs de Rome. Sans avoir l'élégance de Cicéron, il n'avait plus la rudesse des Gracques. Nous n'avons de lui que de très-courts fragments. Cicéron en a fait un des principaux interlocuteurs de son *de Oratore*, et dit que parmi les hommes éloquents il fut un des plus habiles dans la science du droit.

Cf. Meyer : *Orator. roman. fragmenta*, p. 291 et suiv.

CRATÈS, Κράτης, de Thèbes, philosophe grec du IV^e siècle avant J.-C. Disciple de Diogène, il fut peut-être le seul des cyniques qui appartînt à une famille riche. Il eut Zénon pour disciple, et c'est sous son influence que naquit le stoïcisme. On sait par Diogène Laërce qu'il avait écrit des tragédies et des lettres philosophiques dont le style n'était pas jugé trop inférieur à celui de Platon. Les unes ni les autres n'existent plus. Il a été publié sous son nom quatorze lettres par Alde, dans le recueil des *Epîtres grecques* (Venise, 1499, in-4). Elles sont l'œuvre d'un rhéteur de la décadence. Boissonade les a réimprimées avec vingt-quatre autres, également apocryphes (1827).

Cf. Boissonade : *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, t. IX.

CRATÈS, d'Athènes, poëte comique grec du V^e siècle avant J.-C. Il appartenait à l'ancienne comédie, mais se rapprochait de la comédie moyenne en ce qu'il évitait les personnalités et s'appliquait surtout à peindre les mœurs. On le cite pour sa gaieté ; il fit paraître le premier à Athènes des ivrognes sur le théâtre. Quelques critiques lui attribuent quatorze pièces. Ses *Fragments*, d'un style pur, élégant et simple, sont insérés dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke, t. I et II (Berlin, 1839-1843, 5 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

CRATÈS, de Malles en Cilicie, grammairien grec du II^e siècle avant J.-C. Il fonda à Pergame une école grammaticale qu'il ne rendit pas moins célèbre que celle d'Aristarque à Alexandrie. Envoyé vers 157, par le roi de Pergame, en ambassade à Rome, il donna dans cette ville des leçons publiques. Il écrivit de nombreux commentaires sur les poëtes, et principalement un commentaire sur l'*Iliade* et l'*Odyssée*, avec une rectification du texte (Διόρθωσις Ἰλιάδος καὶ Ὀδυσσείας). On trouve dans les fragments qui nous en sont restés plusieurs leçons préférées par les philologues aux leçons d'Aristarque. Ces fragments ont été réunis par C.-J. Wagener (*De aula Attalica litterarum artiumque fautrice* ; Copenhague, 1836, in-8). — L'*Anthologie* donne, sous le nom de Cratès le Grammairien, une épigramme qui, suivant Diogène Laërce, ne serait pas de lui.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I ; — Egger : *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (Paris, 1850, in-8).

CRATINUS, Κρατῖνος, poëte grec, né à Athènes vers 519 avant J.-C., mort vers 422. Il fut le créateur de l'ancienne comédie, qui mettait les citoyens sur la scène et attaquait directement leurs ridicules et leurs vices. Cette liberté dura de 460 à 393, à part quelques intervalles, pendant lesquels des décrets interdirent les attaques contre les personnages vivants. On croit que Cratinus fit jouer sa première pièce vers 453. Il fut couronné neuf fois ; mais Aristophane le surpassa et le tourna en ridicule dans *les Chevaliers* : « Maintenant, dit-il, vous le voyez radoter et vous n'en avez pas pitié. Les clefs de sa lyre ne tiennent plus, les cordes sont cassées et l'instrument est tout délabré ; et lui, vieux, il erre portant une couronne sèche. » Cratinus, qui avait quatre-vingt-seize ans, se vengea en faisant représenter la comédie de *la Bouteille* (Πυτίνη), qui remporta le premier prix. Il a été comparé à Eschyle à cause de son style lyrique. Il déployait surtout son talent dans les chœurs. Périclès fut le principal objet de ses attaques.

Les vingt-quatre pièces suivantes paraissent pouvoir lui être justement attribuées : Ἀρχίλοχοι, Βουκόλοι, Δηλιάδες, Διδασκαλίαι, Δραπετίδες, Ἐμπιπράμενοι, Εὐνεῖδαι, Θρᾶτται, Κλεοβουλῖναι, Λάκωνες, Μαλθακοί, Νέμεσις, Νόμοι, Ὀδυσσεῖς, Πανόπται, Πυλαία, Πλοῦτοι, Πυτίνη, Σάτυροι, Σερίφιοι, Τροφώνιος, Χειμαζόμενοι, Χείρωνες, Ὧραι. On trouve les fragments de Cratinus dans la *Bibliotheca græca* de Fabricius ; dans l'ouvrage de Runkel, intitulé : *Cratini veteris comici græci fragmenta* (Leipzig, 1827, in-8) ; dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke et dans la *Bibliothèque* Didot.

Cf. Meineke : *Historia critica comicorum græcorum* ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

CRATIPPE, Κράτιππος, historien grec du V^e siècle avant J.-C. Il continua l'histoire de Thucydide jusqu'à la bataille de Cnide, gagnée par Conon (394). — Le philosophe du même nom, maître des fils de Cicéron et de Brutus, avait écrit, sur la divination et les songes, des ouvrages qui ont été perdus.

Ch. Müller : *Fragmenta historicorum græcorum.*

CRAVEN (Elisabeth BERKELEY, lady), plus tard

margravine d'ANSPACH, femme de lettres anglaise, née à Spring-Garden en décembre 1750, morte à Naples le 13 janvier 1828. Mariée en 1787 au comte Guillaume de Craven, elle en eut sept enfants; puis, s'étant séparée de son mari qui la maltraitait, elle voyagea en Turquie, en Russie, en Allemagne, se lia intimement avec le margrave d'Anspach et Baireuth, qu'elle épousa après la mort de lord Craven en 1791, et qui la laissa veuve en 1806; elle se livra tour à tour à son goût pour les lettres et à sa passion des voyages, et fit de sa résidence de Brandebourg-House une sorte de centre littéraire.

Ecrivant avec élégance et facilité l'anglais, le français et l'allemand, lady Craven a publié en anglais une piquante relation de son *Voyage à Constantinople par la Crimée* (Tourney through the Crimee to Constantinople; Londres, 1789), qui eut trois traductions françaises la même année (Paris, 1789, in-8). Elle a écrit, fait jouer et joué elle-même, à Anspach, plusieurs comédies en français : *la Somnambule, la Miniature, le Pot d'argent, Nourjad, le Déguisement* et surtout *le Philosophe moderne*, en trois actes et en vers, satire ingénieuse des petitesses d'un grand siècle. Ces pièces ont été réunies sous le titre de *Théâtre de la société d'Anspach et de Triezdorf* (Anspach, 1789-1791, 3 vol. in-8). La margravine d'Anspach a aussi publié en anglais et en français ses *Mémoires*, contenant ses observations sur les diverses cours de l'Europe et beaucoup d'anecdotes (Londres et Paris, 1825-1826, 2 vol. in-8).

Cf. Arthur Collins : *Peerage of England* (Londres, 1812, 9 vol. in-8) ; — Quérard : *la France littéraire*.

CRÉBILLON (Prosper JOLYOT DE), poëte tragique français, né le 13 janvier 1674 à Dijon, mort le 17 juin 1762. Fils d'un greffier à la chambre des comptes de Dijon, il commença ses études chez les Jésuites de cette ville et les acheva au collége Mazarin à Paris. Pour obéir à son père, il se fit recevoir avocat et entra chez un procureur. Celui-ci, frappé de son goût pour le théâtre, crut démêler chez lui le génie tragique et l'exhorta à tenter la fortune de ce côté. Crébillon, après avoir résisté longtemps, avec une modestie dont il ne se départit jamais, finit par présenter aux comédiens une tragédie intitulée : *la Mort des enfants de Brutus*. Elle fut refusée. Le poëte tomba dans un découragement profond; mais, poussé de nouveau en avant par le procureur, il composa *Idoménée*, dont la première représentation eut lieu le 29 décembre 1705, avec un assez grand succès. Cette pièce fut suivie d'*Atrée et Thyeste* (14 mars 1707), d'*Electre* (14 décembre 1709), de *Rhadamiste et Zénobie* (23 janvier 1711), de *Xerxès* (7 février 1714), de *Sémiramis* (10 avril 1717). L'insuccès de ces deux dernières œuvres découragea de nouveau l'auteur, qui ne donna que neuf ans plus tard la tragédie de *Pyrrhus* (29 avril 1726). Il parut ensuite avoir renoncé au théâtre. Ses embarras d'argent, qui venaient de son incurie et de ses prodigalités, de son penchant à la rêverie, de son amour pour l'indépendance et les plaisirs, le peu d'appui qu'il trouva chez ceux dont il en espérait le plus, enfin la mort de sa femme le jetèrent dans la misanthropie. Il s'enferma dans une retraite ignorée, ne voyant guère que son fils, vivant dans un grenier, fumant sans cesse, entouré d'animaux, chiens, chats et corbeaux, dont il préférait la société à celle des hommes. Sa principale occupation dans cette solitude était, si l'on en croit d'Alembert, d'imaginer des sujets de romans, qu'il composait ensuite de tête et sans les écrire; car sa mémoire était prodigieuse. Il avait une grande passion pour ce genre d'ouvrage. Crébillon était comme oublié, lorsqu'on pensa enfin à lui rendre justice. En 1731, on le nomma membre de l'Académie française. Il fit son discours de réception en vers ; mais il se borna à répéter, dans un langage plus énergique qu'élégant, les compliments d'usage qu'on entendait depuis si longtemps en prose. Un seul trait méritait d'être remarqué, et provoqua des applaudissements redoublés qui en prouvaient la justesse; c'est le vers suivant :

> Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume.

Après les honneurs académiques, les faveurs de la cour vinrent trouver Crébillon. Il fut nommé, en 1735, censeur royal. En 1745, Mme de Pompadour, contre laquelle Voltaire venait de lancer des épigrammes, manifesta tout à coup une vive admiration pour l'auteur de *Rhadamiste*, lui fit donner une pension de 1000 francs et une place à la bibliothèque du roi. Elle espérait pouvoir trouver encore en lui un rival à opposer aux succès de l'auteur de *Zaïre*. Les envieux de Voltaire entrèrent avec ardeur dans le dessein de la favorite et devinrent les partisans de Crébillon. On imagina cette formule : « Corneille grand, Racine tendre, Crébillon tragique, » pour signifier que Voltaire n'avait aucune de ces qualités, et que toutes les places étaient prises dans la tragédie française. On pressa Crébillon de donner de nouvelles œuvres au théâtre dont il restait éloigné depuis plus de vingt ans, et surtout de terminer *Catilina* qu'il avait commencé bien avant cette époque. Cette pièce fut représentée le 12 décembre 1742, avec une grande magnificence. La cabale lui fit un succès enthousiaste, qui ne se soutint pas à la lecture, et qui s'évanouit tout à fait quand Voltaire eut donné, sur le même sujet, sa *Rome sauvée*. La neuvième et dernière tragédie de Crébillon fut *le Triumvirat*, accueillie très-froidement, le 25 décembre 1754. L'auteur était alors âgé de quatre-vingt-un ans.

Le théâtre de Crébillon tient une place importante dans l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, soit par sa valeur propre, soit par les discussions dont il fut l'objet. Il n'est donc pas sans intérêt d'en analyser rapidement les principales œuvres. — *Idoménée*. Le sujet en est tragique; c'est la situation cruelle d'un père qu'un vœu imprudent oblige à immoler son fils. L'intrigue consiste dans la rivalité d'Idoménée et de son fils Idamante, tous deux amoureux d'Erixène, fille de Mérion, prince qui a disputé le sceptre de la Crète à Idoménée, et que celui-ci a fait périr. Cette rivalité n'amène aucun incident, et ne produit que des conversations langoureuses, des reproches mutuels entre le père et le fils. A la fin, celui-ci se perce de son épée. Le talent de l'auteur ne se révèle que par quelques traits vigoureux et pittoresques, au milieu de beaucoup de vers incorrects, et par quelques passages d'une sombre grandeur, comme la description de la tempête. — *Atrée et Thyeste*. Érope, qui vient d'épouser Atrée, a été enlevée par Thyeste; au moment où elle va lui donner un fils, elle retombe au pouvoir d'Atrée, qui fait périr la mère et élève le fils, dans le dessein de se servir un jour de sa main pour égorger Thyeste. Vingt ans plus tard, au moment où la pièce commence, Atrée et Plisthène, qui se croit son fils, mais qui est celui de Thyeste, se préparent à partir du port de Chalcis pour attaquer les Athéniens. Une tempête jette sur les côtes de Chalcis Thyeste et sa fille Théodamie. Ils sont recueillis par Plisthène, qui tombe amoureux de Théodamie. Le soupçonneux Atrée veut voir les étrangers. La terreur commence; elle est portée au plus haut point dans la scène de la reconnaissance.

> Je le reconnaîtrais seulement à ma haine,

s'écrie Atrée qui se livre à des transports de rage contre son frère, et ordonne à ses gardes de le

mettre à mort. Puis, tout à coup, se ravisant, il dit à part :

Mais non : une autre main doit verser tout son sang.

Il feint alors de se rendre aux prières de Plisthène et de Théodamie, et de pardonner à Thyeste. Il a voulu se ménager le temps de déterminer Plisthène à l'égorger. Celui-ci répond qu'il ne tuera pas le frère de son père et le père de Théodamie. Atrée alors conçoit le dessein qui amène le dénoûment fourni par la mythologie. Il avoue à Thyeste que Plisthène est son fils, et ne lui cache pas pour quel dessein il l'a élevé ; mais aujourd'hui il veut qu'une réconciliation solennelle termine toutes les haines, et il propose à son frère de jurer la paix sur la coupe de leurs pères, serment suprême pour les enfants de Tantale. La coupe est apportée ; elle est pleine du sang de Plisthène qu'Atrée a fait mettre à mort. Thyeste, près de la porter à ses lèvres, *s'écrie :*

C'est du sang !..

ATRÉE.

Méconnais-tu ce sang ?..

THYESTE.

Je reconnais mon frère.

Cette accumulation de l'horrible produisit sur le public un effet de stupeur, et la tragédie, remise à la scène à diverses reprises, ne put jamais se soutenir ; mais elle obtint des juges éclairés les plus grands éloges. Le style, incorrect et souvent déclamatoire, comme dans toutes les œuvres de l'auteur, est remarquable dans bien des passages par l'énergie et la concision. — *Electre.* C'est le sujet traité par Sophocle. Crébillon, qui se vante dans sa préface de n'avoir rien emprunté au poëte grec, a en effet tiré de son propre fonds bien des complications inutiles et romanesques, principalement les amours d'Electre et d'Itys, d'Iphianasse et de Tydée, que les plaisants de l'époque appelèrent une « partie carrée », amours fort déplacées dans un pareil sujet. La meilleure scène est celle de la reconnaissance entre Electre et Oreste ; elle est touchante et dramatique. — *Rhadamiste et Zénobie.* Zénobie, fille de Mithridate, que l'on croit morte, a trouvé un asile à la cour de Pharasmane, roi d'Ibérie et son beau-père ; elle y est inconnue. Pharasmane l'aime et veut l'épouser ; il a un rival dans son fils Arsame. Celui-ci est aimé de Zénobie ; mais elle lui cache un amour qu'elle croit devoir combattre, quoiqu'elle puisse se croire libre par la nouvelle de la mort de son époux Rhadamiste. Celui-ci paraît au commencement du deuxième acte ; il est, comme Zénobie, inconnu à la cour d'Ibérie, ayant été élevé dans celle d'Arménie. Il a été fait roi de ce dernier pays par César, et il vient en ambassadeur des Romains, avec le projet de s'opposer aux desseins ambitieux de Pharasmane. Son caractère violent et d'une jalousie forcenée se manifeste dès qu'il entre en scène et se développe avec suite. C'est bien l'homme qui a tué le père de Zénobie, parce qu'il avait voulu la donner à un autre ; qui, dans un emportement barbare, a trempé ses mains dans le sang de cette femme qu'il idolâtrait et qu'il idolâtre encore. La scène de la reconnaissance, au troisième acte, est regardée comme une des plus belles que nous ayons au théâtre. Les reproches que se fait Rhadamiste, ses transports aux pieds de Zénobie, la jalousie qu'il ne peut cacher au milieu de son ivresse ; d'un autre côté, l'indulgente vertu de son épouse, l'attendrissement qu'elle lui montre, la dignité du ton et des sentiments qu'elle oppose à ses soupçons, tout concourt à l'effet, à la vérité du pathétique. Au quatrième acte, Zénobie fait à son époux l'aveu de sa tendresse pour Arsame, avec une dignité modeste qui rappelle la Pauline de *Polyeucte.* La tragédie se termine par la mort de Rhadamiste, que son père Pharasmane perce de son épée, et par le désespoir de ce père quand il apprend qu'il a versé le sang de son propre fils. Suivant La Harpe, il ne manque à cette tragédie, pour être au premier rang, que d'être écrite comme elle est conçue, et d'avoir un autre premier acte. C'est le chef-d'œuvre de l'auteur.

« Crébillon, dit D'Alembert, a montré la perversité humaine dans toute son atrocité. . Il a cru remplir par ce moyen un des deux grands objets que les Grecs regardaient comme le but de la tragédie, la terreur... Ce but général et unique des pièces de Crébillon leur donne un ton de couleur sombre par lequel elles se ressemblent toutes... Elles sont encore semblables par les moyens que l'auteur emploie pour produire des situations théâtrales ; les reconnaissances surtout sont un de ceux dont il fait le plus fréquent usage : mais rendons-lui du moins la justice d'avouer qu'il en a fait l'usage le plus heureux... Crébillon n'a guère que des vers heureux, mais des vers que l'on retient malgré soi, des vers d'un caractère aussi fier qu'original, des vers enfin qui n'appartiennent qu'à lui, et dont l'âpreté mâle exprime, pour ainsi dire, la physionomie de l'auteur. Si les détails de la versification ne souffrent pas chez lui l'examen rigoureux, si la lecture de ses pièces est raboteuse et pénible, l'énergie de ses caractères et le coloris vigoureux de ses tableaux produiront toujours un grand effet au théâtre. » Les principales éditions des *Œuvres* de Crébillon sont celles de l'Imprimerie royale (1750, 2 vol. in-4), des Libraires associés (1772, 3 vol. in-12), de Didot aîné (1812, 2 vol. in-8), de Renouard (1818, 2 vol. in-8).

Cf. D'Alembert : *Eloge de Crébillon ; — Eloge historique de Crébillon,* en tête de l'édit. de 1772 ; — Voltaire, Grimm et Diderot : *Correspondance,* passim ; — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs,* t. I, II, IV.

CRÉBILLON (Claude-Prosper JOLYOT DE), romancier français, fils du précédent, né le 14 février 1707, mort en 1777. Après avoir fait ses études au collège Louis-le-Grand, sous la direction des Jésuites qui cherchèrent en vain à l'attirer dans leur ordre, il se lança dans le monde du théâtre et dans la société de quelques jeunes nobles, plus gais et plus libres que spirituels, et collabora à leur recueil de couplets satiriques connu sous le titre d'*Académie de ces Messieurs.* Il fit aussi partie, dès le commencement, de la société du Caveau. Mais il ne s'arrêta pas longtemps à composer des chansons, et se tourna vers le genre du roman licencieux, dans lequel il acquit auprès des contemporains une grande réputation, aujourd'hui presque entièrement éteinte. C'était le siècle de ces œuvres immorales, et souvent mal écrites, qui devaient aboutir un jour à celles du marquis de Sade. Elles étaient à la mode parmi les femmes du plus haut monde, et Voltaire, Diderot, Montesquieu lui-même, sacrifièrent à cette mode. Crébillon prit aisément le jargon qui convenait aux ruelles et aux boudoirs de ses lectrices. Son style, maniéré, contourné, est souvent obscur au point de devenir inintelligible, il est toujours fade et monotone. L'invention et l'intrigue sont généralement fort médiocres. On y voit plutôt la recherche de l'esprit que l'esprit lui-même. L'immoralité, voilée ou à découvert, en fit surtout le succès. Deux faits curieux de la vie de Crébillon caractérisent bien l'époque : le premier est que l'auteur de tant d'œuvres signalées comme scandaleuses fut nommé censeur royal et chargé de défendre l'ordre et les mœurs contre les autres écrivains le second, c'est qu'après avoir lu plusieurs de ce. romans où le sentiment a si peu de place, une riche anglaise, lady Stafford, s'éprit de l'auteur, vint lui offrir sa main et l'épousa. Crébillon, du

reste, avait un caractère aimable, bon et droit, une conduite régulière et des mœurs honnêtes; il fut heureux dans son union romanesque, plein de dévouement pour son père, et compta de nombreuses amitiés qui furent durables.

Son œuvre la plus connue est *le Sopha* (1745, 2 vol. in-12). Ce roman, qu'il intitula « conte moral », probablement par antiphrase, ne vaut pas mieux que les autres pour l'invention, le plan et le style; mais la plaisante bêtise du sultan Schabahum y mêle un élément de gaieté. La malice des contemporains vit dans ce personnage un portrait satirique de Louis XV. Peu après la publication de cet ouvrage, M^me^ de Pompadour fit exiler l'auteur de Paris, où il ne rentra que cinq ans plus tard. On a encore de Crébillon : *Lettres de la marquise de... au comte de...* (1732, 2 vol. in-12); *Tanzaï et Néadarmé* (1734, 2 vol. in-12), dont les allusions à la bulle *Unigenitus*, au cardinal de Rohan, à la duchesse du Maine, firent emprisonner quelque temps l'auteur à Vincennes; *les Égarements du cœur et de l'esprit* (1736, in-12), ouvrage non terminé, où Crébillon a montré le plus de talent et le moins d'immoralité; *les Amours de Zeokinisul, roi des Kofirans* (1746, in-8), qui racontent, sous des pseudonymes, les amours de Louis XV; *Lettres athéniennes* (1771, 4 vol. in-12); *Ah! quel conte!* (1764, 2 vol. in-12); *les Heureux orphelins* (1754, 2 vol. in-12); *la Nuit et le Moment* (1755, in-12); *le Hasard du coin du feu* (1763, in-12); *Lettres de la duchesse de...* (1768, 2 vol. in-12). On lui a attribué aussi les *Lettres de la marquise de Pompadour*. Les *Œuvres* de Crébillon ont été réunies (Paris, 1779, 7 vol. in-12).

Cf. Grimm et Diderot : *Correspondance*; — Sabatier : *les Trois siècles de la littérature française*; — Godefroy : *Histoire de la littérature française*, t. III.

CREECH (Thomas), littérateur anglais, né en 1659 à Blandford, mort en 1700. Il est connu par une remarquable traduction en vers anglais de *Lucrèce* (Oxford, 1682, in-8), et d'autres, moins estimées, d'*Horace* (1684, in-8) et de *Théocrite* (1684, in-8), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXI.

CREMONINI (Cesare), philosophe et poëte italien, né en 1550 à Cento (États de l'Église), mort en 1631. Il professa la philosophie à l'université de Padoue et fut accusé de matérialisme et d'athéisme; il enseignait les doctrines d'Aristote et prétendait démontrer l'immortalité de l'âme par la raison seule. Il a écrit des ouvrages de philosophie péripatéticienne : *Diatyposis naturalis Aristotelicæ philosophiæ; De animâ; De sensibus*, et des poésies bucoliques : *Aminta e Clori*, pastorale, etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*; — Tennemann : *Geschichte der Phil.*, t. IX.

CRÉQUI (Jacques-Charles, marquis DE), littérateur français, mort en 1771. Il fut nommé lieutenant général en 1748. On a de lui : *Vie de Catinat* (Amsterdam, 1772, in-12), réimpr. sous ce titre : *Mémoires pour servir à la vie de Catinat* (Paris, 1775, in-12); *Principes philosophiques des saints solitaires d'Égypte* (Madrid, 1799, in-18).

CRÉQUI (Anne-Lefèvre d'AUXY, marquise DE), femme du précédent, née le 19 octobre 1714, morte le 2 février 1803. Recherchée pour son esprit, elle réunissait dans son salon des personnes distinguées par la naissance ou le talent. Les *Lettres* qu'elle écrivit à Senac de Meilhan ont été réunies et publiées (Paris, 1856, in-12). Ce sont, pour la plupart, de simples billets, remarquables surtout, comme l'a fait observer Saint-Beuve, en ce qu'ils reproduisent admirablement le ton de la conversation. Il a été publié par un certain Causen, soi-disant comte de Courchamps, un recueil de *Souvenirs de la marquise de Créqui* (Paris, 1834-1835, 7 vol. in-8), ouvrage apocryphe qui n'imite en rien le style et l'esprit de la marquise.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XII; — mademoiselle Brayer : *l'Ombre de la marquise de Créqui*, avec une *Note* de M. Percheron sur la fausseté des *Souvenirs* (1835, in-8).

CRESCIMBENI (Giovanni-Maria), poëte et critique italien, né à Macerata en 1663, mort en 1728. Il s'établit à Rome, eut pour protecteur les papes Clément XI et Benoît XIII et, sur la fin de sa vie, prit l'habit des Jésuites. Il quitta l'Académie des Humoristes pour fonder, en 1690, avec Gravina, celle des Arcades. Son principal ouvrage est une *Histoire de la poésie italienne* (Storia della volgar Poesia; Rome, 1698, in-4, et 1714, in-4). Bien qu'elle pèche par la critique, elle est précieuse par les nombreux renseignements qu'elle renferme. Il l'a fait suivre de *Commentaires* (Rome, 1702-1711, 5 vol. in-4; réimprimés avec l'*Histoire*, Venise, 1731, 6 vol. in-4). Crescimbeni a édité des églogues, des idylles, des odes anacréontiques et des sonnets pastoraux, œuvres pâles des treize cents poëtes qui constituaient l'Académie arcadienne (*Le Rime degli Arcadi*, Rome, 1716-1722, et *Arcadum carmina*, Rome, 1721, in-8), complétés par les œuvres en prose de la même académie (*la Prose degli Arcadi*, Rome, 1718, in-8). Il a aussi donné la biographie de ses confrères, *le Vite degli Arcadi illustri, scritte da diversi autori* (Rome, 1708 et 1727, in-4) et traduit de Nostradamus les *Vies des troubadours provençaux* (Rome, 1722, in-4). On cite, en outre, un recueil de poésies, *Rime di Alfesibco Cario* (Rome, 1695, in-4); *Darius*, tragédie; *Elvio*, fable pastorale (1695); *Notices historiques* sur divers capitaines illustres (Rome, 1704, in-4), les *Jeux olympiques* en l'honneur des arcadiens défunts (Rome, 1710, in-4), etc.

Cf. P.-M. Mancurti : *Vita di G.-M. Crescimbeni* (Rome, 1729, in-4); — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

CRESSY (Hugues-Paulin) ou CRESSEY, historien et théologien catholique anglais, né à Wakefield en 1605, mort à Grinstead en 1674. A quarante et un ans il abjura le protestantisme et entra dans le monastère des Bénédictins de Douai. Son principal ouvrage est une intéressante *Histoire de l'Église d'Angleterre jusqu'à la conquête des Normands* (Church History of Britanny; Rouen, 1668, in-fol.), dont la deuxième partie est restée manuscrite. Parmi ses écrits théologiques, nous citerons *Exomologesis, or faithful narration of the occasion*, etc. (Paris, 1647, in-8), consacré à la réfutation des doctrines protestantes.

Cf. Wood : *Athenæ Oxonienses*.

CRÉTIN (Guillaume), poëte français, mort vers 1525. Il était trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes et chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, et il fut nommé chroniqueur du roi. Chargé par François I^er^ d'écrire l'histoire de France, il fit des *Chroniques* en vers, en douze livres. Comme son ami Molinet, Crétin est obscur, plein de jeux de mots, de pointes, de puériles allitérations. En voici un exemple incompréhensible :

> Par ces vins verts Atropos a trop os
> Des corps humains ruez envers en vers,
> Dont un quidam, aspre aux pots, à propos,
> A fort blâmé ses tours pervers par vers.

Ce poëte a été fort loué de son temps, excepté par Rabelais, qui, vengeant le bon sens français, en a fait, dans *Pantagruel*, le ridicule Raminagrobis. On a réuni ses *Chants royaux*, etc. (Paris, 1527, in-8; 1723, in-12), comprenant aussi des ballades, rondeaux, épigrammes et autres petites pièces. Ses *Chroniques de France* sont conservées

en manuscrit la Bibliothèque nationale (5 vol. in-fol.).

Cf. Viollet-Leduc : *Bibliothèque poétique*, t. I.

CRÉTIQUE (VERS), vers grec et latin, dont la base est le pied crétique ou amphimacre composé d'une brève entre deux longues.

Le *crétique dimètre* a été employé par Plaute :

Uritur | cor mihi.

Le *crétique tétramètre*, de quatre pieds, a été assez fréquemment usité dans le théâtre latin. Il admet comme substitutions le péon premier, le péon quatrième, et quelquefois le molosse. Plaute s'en est servi assez souvent, et presque toujours s'est astreint rigoureusement à user de pieds crétiques, comme dans le vers suivant :

Vos amo, | vos volo, | vos peto at | que obsecro.

Le *crétique tétramètre catalectique* prend au dernier pied un spondée ou un trochée :

Si cadas, | non cades, | quin cadam | tecum. (Plaute.)

Le *crétique tétramètre téliambe* prend un iambe au dernier pied :

Prandium ux | or mihi | perbonum | dedit. (Plaute.)

Cf. Gottfr. Hermann : *De metris græcorum et romanorum* ; — L. Quicherat : *Traité de la versification latine.*

CREUTZ (Gustave-Philippe, comte DE), littérateur et homme d'État suédois, né dans la Finlande en 1726, mort en 1785. Ambassadeur en Espagne, puis en France, il resta pendant vingt ans à Paris et s'y lia avec les hommes de lettres et les artistes les plus distingués. On a de lui, outre des lettres écrites d'Espagne à Marmontel et qui sont d'un français élégant et pur, des poésies suédoises qui ont contribué aux progrès de la littérature nationale : *Atys et Camille*, poëme champêtre, *Epître à Daphné*, etc. Elles ont été publiées avec celles de son ami Gyllenberg (1795, 1812).

Cf. Marmontel : *Mémoires*, liv. VI.

CREUZ (Frédéric-Casimir-Charles, baron DE), poëte et philosophe allemand, né à Hombourg le 24 novembre 1724, mort le 6 septembre 1770. Sans avoir suivi les cours d'aucune université, il acquit, comme écrivain, une réputation qui lui ouvrit la carrière des affaires publiques. Attaché aux principes littéraires de Haller, il s'inspira des auteurs anglais, particulièrement d'Young. Il a composé des odes et des chants religieux d'un sentiment personnel et poétique ; des poëmes didactiques, comme les *Tombeaux* (die Graeber), un *Essai sur l'homme*, dans un ton de mélancolie uniforme. Ses œuvres littéraires sont réunies sous ce titre : *Odes et autres poëmes* (Oden und andere Gedichte, etc.; Francfort, 1769, 2 vol.). On cite encore de Creuz une tragédie, la *Mort de Sénèque* (der Sterbende Seneca; Ibid., 1754); une dissertation sur *le Véritable Esprit des lois* (Ueber den wahren Geist der Gesetze; Ibid., 1768), contre l'ouvrage de Montesquieu; enfin des écrits métaphysiques en latin et en allemand.

CREUZÉ DE LESSER (Auguste-François, baron), littérateur français, né le 2 octobre 1771 à Paris, mort en 1839. Membre du Corps législatif sous l'Empire et préfet sous la Restauration, il cultiva constamment les lettres avec quelque succès. Une imitation du *Seau enlevé* de Tassoni (1796, in-18) commença sa réputation, et montra, à travers les négligences de la forme, de la gaieté et une grâce naturelle. Le poëme des *Chevaliers de la Table-Ronde* (1812, in-18) racheta aussi par l'agrément de la lecture ce qu'il y avait de trop prosaïque dans la versification. Des comédies et des opéras comiques, en collaboration avec Roger, eurent du succès, notamment : *le Nouveau seigneur de village*, opéra comique en un acte (1813); *la Revanche*, comédie en trois actes, en prose (1815); *le Secret du ménage*, etc

On a encore de lui : *Voyages en Italie et en Sicile* (1806, in-8); *Amadis de Gaule*, poëme (1813, in-18); *Roland*, poëme (1814, 2 vol. in-18); *le Cid, romances espagnoles, imitées en romances françaises* (1814, 1836, in-8); *Apologues* (1821); imitation en vers du *Dernier homme* de Grainville (1831, 1832); *De la liberté, ou Résumé de l'histoire des républiques* (1833, in-8); *Annales secrètes d'une famille pendant 1800 ans* (1834, 2 vol. in-8); *les Véritables lettres d'Héloïse*, en vers (1835, in-8); etc.

Cf. *Biographie univ. et portative des contemporains.*

CREUZER (Georges-Frédéric), célèbre philologue allemand, né à Marbourg le 10 mars 1771, mort à Heidelberg le 15 février 1858. Professeur depuis 1804 à l'université de Heidelberg, qui lui doit la fondation de son séminaire philologique, il a concilié pendant près de cinquante ans les labeurs de l'enseignement avec les recherches érudites consignées dans ses publications. Il a été élu associé de l'Institut de France, en 1825.

Son principal ouvrage est la *Symbolique et mythologie des anciens peuples, spécialement des Grecs* (Symbolik und Myth. der alten Vœlker, besonders der Griechen; Leipzig, 1810-12, 4 vol.), réimprimée avec une suite par F.-J. Mone, sous le titre d'*Histoire du monde païen dans l'Europe septentrionale* (Ibid., 1820-23, 6 vol., plus. édit.); *la Symbolique*, qui, malgré de bruyantes critiques, reste un des livres fondamentaux de la science moderne sur l'histoire religieuse des anciens peuples, a été l'objet, de la part de notre savant compatriote Guigniaut, d'une traduction longuement élaborée et qui a la valeur d'une interprétation originale, *les Religions de l'antiquité*, etc., (1829-1852, 4 vol. in-8, en 10 parties). Une autre publication capitale est l'édition des *Opera omnia Plotini* (Oxford, 1835, 3 vol.). On cite encore de Creuzer divers essais très-savants d'histoire et d'archéologie, réunis sous le titre d'*Ecrits allemands* (Deutsche Schriften, Leipzig et Darmstadt, 1837-1848, 10 vol.). [*Dictionnaire des Contemporains*, les deux premières éditions.]

Cf. Creuzer : *Aus dem Leben eines alten Professors* (t. X du recueil des *Ecrits allemands*).

CRÈVECŒUR (Hector Saint-John DE), agronome et littérateur français, né en 1731 à Caen, mort en 1813. De retour d'Amérique où il avait fondé un établissement agricole près de New-York, il publia sur le nouveau monde des ouvrages intéressants, mais mal écrits et d'un enthousiasme exagéré : *Lettres d'un cultivateur américain* (Paris, 1784, 2 vol. in-8; 1787, 3 vol. in-8); *Voyage dans la haute Pensylvanie* (Paris, 1801, 2 vol. in-8).

CRÈVECŒUR DE PERTHES. — Voyez BOUCHER DE PERTHES.

CREVIER (Jean-Baptiste-Louis), historien français, né en 1693 à Paris, mort le 1[er] décembre 1765. Élève de Rollin, il professa la rhétorique au collége de Beauvais et travailla surtout à continuer l'*Histoire romaine* de son maître. Son style, bien inférieur à celui de Rollin, est lourd, diffus et sans agrément. Après avoir terminé cet ouvrage, qu'il mena jusqu'à la bataille d'Actium, il le compléta par l'*Histoire des empereurs, jusqu'à Constantin* (1750-1756, 6 vol. in-4 et 12 vol. in-12; 1824, 8 vol. in-8), qui rendit le service de mettre à la portée des lecteurs une époque historique jusqu'alors presque ignorée.

Les autres ouvrages de Crevier sont : *Trois Lettres sur le Pline du P. Hardouin* (Paris, 1725, in-4); *Histoire de l'université de Paris jusqu'en 1600* (Paris, 1761, 7 vol. in-12), faite d'après celle de Du Boulay; *Observations sur l'Esprit des lois* écrit très-médiocre; *Rhétorique française* (1765, 2 vol. in-12), traité dont on loue la méthode et

la netteté; *Remarques sur le Traité des études de Rollin* (1780, in-12). Crevier a donné une édition estimée de *Tite-Live*, avec des notes (1748, 6 vol. in-4).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires ;* — Quérard : *la France littéraire.*

CRICHTON (Jacques), littérateur écossais, né dans le comté de Perth en 1560, mort à Mantoue en 1583. D'une noble famille et doué de tous les avantages intellectuels et physiques, il se fit remarquer par une précocité extraordinaire et une richesse d'imagination qui le fit surnommer « l'admirable Crichton ». Reçu à douze ans bachelier ès arts, à quatorze maître ès arts, il avait parcouru, à dix-sept, le cercle des connaissances humaines d'alors. Il vint à Paris et porta un défi à l'Université, comme cela se faisait quelquefois, s'engageant à répondre à toute question qui lui serait posée sur n'importe quel sujet, philosophie, arts, sciences, littérature, théologie, et cela en douze langues, au choix du questionneur. L'assaut dura neuf heures; trois mille auditeurs y assistèrent et couvrirent d'applaudissements ce jeune homme de dix-sept ans qui tenait tête aux plus habiles docteurs. Dès lors la vie de Crichton semble tenir du roman, et l'on pourrait la prendre pour une légende si l'on n'avait les témoignages des contemporains. De Paris, il se rendit en Italie. A Venise, il se lia avec les hommes les plus distingués et donna encore le spectacle d'une discussion publique; à Padoue, devant toute la population accourue pour voir cet homme merveilleux, il improvisa de gracieuses poésies. A Mantoue il fut nommé gouverneur du duc Vicenzo de Gonzaga, mais il y mourut d'une façon tragique, un jour de carnaval, de la main de son élève.

Quoique l'éclatante réputation de Crichton fût fondée sur une science réelle et une fécondité extraordinaire, les rares écrits qui restent de lui n'y répondent pas. On a imprimé seulement quelques odes, des panégyriques, des dissertations de rhétorique et des controverses, où l'on trouve à la fois des fautes de prosodie et de grammaire.

Cf. Fr. Douglas : *Life of J. Crichton of Clunie* (Aberdeen, 1760, in-8) ; — P.-F. Tytler : *Life of J. Crichton* (Edimbourg, 1819, in-8) ; — Mackensie : *Live of Scottish writers,* t. III.

CRILLON (Louis-Athanase DES BALBES DE BERTON DE), théologien français, né en 1726, mort en 1789. Il fut agent général du clergé de France. On cite de lui : *De l'Homme moral* (Paris, 1771, in-8); *Mémoires philosophiques de M. le baron de **** (1777-1779, 2 vol. in-8), et des *Mémoires* ou *Vie de Crillon* (1791), réimprimés par Fortia d'Urban (1825, 2 vol. in-8).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles.*

CRINITUS (Pietro RICCIO, dit), littérateur italien, né à Florence en 1465, mort vers 1505. Il est auteur de poésies latines estimées, d'un traité *De Honestâ disciplinâ*, dans le genre des *Nuits Attiques* d'Aulu-Gelle, mais sans critique, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Bâle, 1532).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. ital.,* t. VI.

CRISPIN, personnage de l'ancienne comédie italienne qui a reçu, au XVII^e^ siècle, sur la scène française, un relief tout nouveau, grâce au talent de Raymond Poisson. Crispin, qui n'a rien de commun avec le poëte ridicule de la satire latine, est de la famille de Scaramouche et il a dans les veines quelques gouttes de sang du Capitan (voy. ces mots). Vêtu de noir, chaussé de bottes et orné d'une fraise, il porte suspendue à sa large ceinture de buffle une longue rapière. Crispin remplit les emplois de valets. Il est dévoué et flatteur, suivant les gages, et par surcroît escroc et fourbe. Le nom de Crispin est attaché au titre même de plusieurs pièces françaises et étrangères. Pour ne parler que de notre théâtre, rappelons *Crispin rival de son maître*, de Lesage, *Crispin bel esprit*, de La Thuilière, *Crispin médecin*, de Hauteroche, *Crispin gentilhomme*, de Montfleury. L'un des rôles de Crispin les mieux tracés est celui du *Légataire universel* de Regnard.

Cf. Maurice Sand : *Masques et Bouffons* (Paris, 1859, 2 vol. gr. in-8 ; — Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (Ibid., 1868, in-18).

CRISPUS (Vibius), orateur romain du I^er^ siècle après J.-C., né à Verceil. Quintilien, qui nous a conservé quelques fragments de ses discours, vante son esprit judicieux et l'élégance de son style. Il fut délateur sous Néron, d'après les *Histoires* de Tacite et la satire IV de Juvénal.

Cf. Quintilien : *Institut orator.,* liv. V, VIII, X, XII.

CRITIAS, Κριτίας, homme d'État et écrivain grec, né à Athènes vers 450 avant J.-C., mort en 404. Ambitieux politique, il suivit, comme Alcibiade, les leçons de Socrate, pour apprendre à discourir afin de dominer les hommes, puis devenu un des trente tyrans flétris par l'histoire du nom d'*Hémovores* (buveurs de sang), il se distingua par sa cruauté, laissa mettre à mort son ancien maître, fit conduire au supplice les hommes les plus illustres, et défendit l'enseignement de l'art oratoire. Il n'en fut pas moins un des esprits les plus distingués de son temps, et Platon, qui en a fait l'éloge dans le *Timée*, a donné son nom à un de ses dialogues. A la fois orateur, philosophe, poëte et historien, ses talents supérieurs ont été célébrés par les anciens; Cicéron, Denys d'Halicarnasse, Philostrate, vantent son éloquence naturelle, vigoureuse, sans déclamation ni fausse parure poétique, pleine de mesure et de grâce attique. Quelques fragments de ses ouvrages politiques sur les républiques des Lacédémoniens, des Thessaliens et des Thraces, sont d'un style pur, ferme, sobre à l'excès; il est le dernier qui ait cultivé l'élégie politique parmi les écrivains grecs, et le premier qui ait traité en prose des mœurs et des institutions helléniques. En philosophie, il paraît avoir professé l'athéisme. De ses poésies, une remarquable élégie sur les Spartiates nous a été conservée par Athénée. Ses fragments ont été réunis par Nic. Bach, sous ce titre : *Critiæ tyranni Carminum aliorumque ingenii monumentorum quæ supersunt* (Leipzig, 1827, in-8).

Cf. Nic. Bach : *De Critiæ tyranni politicis elegiacis commentatio* (Breslau, 1826, in-4) ; — Weber : *Dissertatio de Critia tyranno* (Francfort, 1824) ; — Grote : *History of Greece,* t. VI, VII ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs,* t. I, passim.

CRITICON (LE), ouvrage de Balth. Gracian (voy. ce nom).

CRITIQUE, du grec κρίνειν, juger. C'est proprement, au point de vue qui nous occupe, l'art de juger les ouvrages littéraires, et d'en discerner les mérites et les défauts. Marmontel envisage la critique, dans un sens plus étendu, « comme un examen éclairé et un jugement équitable des productions humaines. » Il faut alors considérer la critique successivement dans les sciences, dans l'histoire, dans les discussions relatives à l'authenticité des textes, dans les œuvres littéraires, dans tous les arts et jusque dans les productions de l'industrie, sans compter les actes de la vie, la conduite des affaires politiques, les institutions sociales et les croyances religieuses. Car il n'est rien qui ne tombe sous notre faculté de juger et qui puisse échapper à cet universel besoin de se rendre compte, propre aux civilisations avancées.

I. *De la critique hors de la littérature. — Les sciences, l'histoire, l'art.* — Nous n'avons pas à nous occuper ici de la critique appliquée aux *sciences*. Nous remarquerons pourtant que c'est le

domaine où elle s'exerce avec le plus d'autorité et de sûreté. A la lumière des récentes découvertes, il est facile de juger de la valeur des idées des anciens sur la nature et de leurs efforts pour deviner des causes et des lois dont les écoliers d'aujourd'hui possèdent la pleine et entière démonstration. Lucrèce et saint Augustin nous font sourire avec leurs objections contre les antipodes et leur naïve impossibilité de comprendre comment d'autres hommes, dans la position des images des objets réfléchis par l'eau, auraient la tête en bas:

> Ut per aquas quæ nunc rerum simulacra videmus.

La possession de la vérité éclaire toute l'histoire des tâtonnements, des progrès ou des chutes des hommes et des siècles qui ont concouru peu à peu à la conquérir, et il nous suffit de renvoyer aux magnifiques fragments du *Traité du Vide* de Pascal, insérés dans le recueil des *Pensées* sous le titre *de l'Autorité en matière de philosophie* et qui déterminent d'une manière irréfragable le respect dû aux anciens dans les matières scientifiques.

La *critique historique*, qui décide de la valeur des témoignages dans les questions de faits et de l'authenticité des monuments où ces témoignages se conservent, est d'une plus difficile application : on en peut juger par les contradictions entre les historiens; il y en a qui sont portés à tout croire, d'autres qui ne croient presque rien. Les uns transportent les légendes dans l'histoire; les autres relèguent les faits historiques dans les légendes. Pour les uns tout est réalité, pour les autres tout est mythe et symbole : ceux-ci tiennent les monuments les plus accrédités pour apocryphes, ceux-là déclarent authentiques les plus suspects. La difficulté d'arriver à la vérité par le témoignage est trop prouvée par la diversité des versions qui se produisent, sous nos yeux mêmes, pour les faits contemporains. Les passions, l'intérêt, les idées préconçues, la légèreté d'esprit, une foule de causes d'erreur, sans parler du mensonge, font voir les choses autrement qu'elles ne se passent, ou les font rapporter autrement qu'on ne les a vues. Il en résulte que, dans l'histoire et dans la vie, nous ne connaissons guère, avec une entière certitude, que le gros des faits que nous n'avons pas vus nous-mêmes; notre confiance plus ou moins grande dans les informations de détail repose sur des considérations de personnes et de circonstances dont l'autorité s'affaiblit ou s'évanouit avec le temps. Et cependant la critique historique est soumise à des règles admirablement simples, claires et précises. On sait qu'elles portent d'abord sur le témoin lui-même, à propos duquel elles posent deux questions: s'est-il trompé? a-t-il voulu tromper? Elles recommandent, lorsque le témoin n'est pas unique, de confronter et de contrôler les unes par les autres les dépositions de provenances diverses. Elles déterminent le rapport du vrai avec le vraisemblable et font la part de l'impossible et du merveilleux. Elles dirigent ensuite la discussion à laquelle il faut soumettre les monuments où les témoignages nous sont conservés, spécialement les monuments écrits; elles traitent de leur authenticité, de leur intégrité, des altérations qu'ils ont pu subir, des interpolations, etc. Et la critique des textes rentre ainsi dans la critique historique. Rien de plus net, de plus catégorique que toutes ces prescriptions : elles forment un des meilleurs chapitres de la logique. Nous ne pouvons qu'y renvoyer, en regrettant qu'il y ait parfois si loin de la coupe aux lèvres et de la vue si claire des règles à leur application.

Nous ne mentionnerons ici la *critique d'art* que pour l'écarter. Elle a un objet distinct de la critique littéraire, quoiqu'elle se rencontre avec elle sur les questions générales relatives à la nature du beau et aux conditions de sa réalisation dans les productions humaines. Sans songer à suivre chacun des arts dans son domaine particulier, il rentre à peine dans notre cadre de rechercher les principes communs à tous, et nous l'avons déjà fait dans les limites où nous enferme l'objet propre de la littérature (voy. ART et BEAU)

II. *La critique littéraire, son objet, ses conditions.* — La critique littéraire, dans laquelle nous avons hâte de rentrer, peut se considérer sous deux points de vue. Elle est *générale*, quand elle s'occupe des principes mêmes de la composition littéraire, des questions relatives au génie, au goût, au style, des divers genres et des règles qui leur sont propres, etc. Elle est *particulière*, quand elle étudie les œuvres des écrivains, pour en faire ressortir les qualités ou les défauts. Ces deux branches de la critique sont plutôt distinctes que séparées, et souvent elles se mêlent, se pénètrent, se confondent dans la pratique. Il est difficile de traiter les points généraux de l'esthétique littéraire, d'exposer la théorie de la composition, de discuter les conditions d'un genre, sans justifier les principes par des applications et sans éclairer les règles par des exemples. D'autre part, il est impossible de décider d'un ton d'oracle qu'une œuvre particulière est bonne ou mauvaise, sans rattacher le jugement rendu à des règles et à des principes qui lui communiquent de leur autorité.

Les questions générales de la critique littéraire sont traitées à leur place, à propos des termes qui les soulèvent (voy. GÉNIE, GOUT, IMITATION, etc.); les divers genres dans lesquels se divise le vaste domaine de la littérature ont aussi leurs articles spéciaux, où sont discutées leurs conditions naturelles et les règles qui en dérivent. Il est un principe qui doit entrer dans toutes les théories dont la critique s'inspire et dominer toutes les règles tirées après coup de l'examen des œuvres d'un temps ou d'un pays : c'est celui de la liberté du génie dans les limites mêmes de la nature des choses. Le grand écueil de la critique a été longtemps de tout vouloir régler, ordonner, fixer. On classe toutes les œuvres, on borne tous les genres, on défend les empiétements; on soumet chacun d'eux à des règles minutieuses, innombrables, comme les ordonnances de ce qu'on appelait jadis un Etat bien policé. On érige sans cesse le fait en loi, l'exemple en règle, la pratique en théorie. A chaque beauté, réelle ou prétendue, découverte dans un modèle consacré, les critiques reculaient l'horizon de leur enthousiasme, sauf à le resserrer devant une plus sévère interprétation. « Ils ont fait, dit spirituellement Voltaire, comme les astronomes qui inventaient tous les jours des cercles imaginaires et créaient ou anéantissaient un ciel ou deux de cristal à la moindre difficulté. » Marmontel réclame en ces termes un peu déclamatoires la liberté du génie et les droits de l'invention poétique : « Qui osera le suivre dans son enthousiasme, si ce n'est celui qui l'éprouve? Est-ce à la froide raison à guider l'imagination dans son ivresse? Le goût timide et tranquille viendra-t-il lui présenter le frein? O vous, qui voulez voir ce que peut la poésie dans sa chaleur et sa force, laissez bondir en liberté ce coursier fougueux : il n'est jamais si beau que dans ses écarts; le manége ne ferait que ralentir son ardeur et l'aisance noble de ses mouvements : livré à lui-même, il se précipitera quelquefois; mais il conservera, même dans sa chute, cette fierté et cette audace qu'il perdrait avec la liberté. Prescrivez au sonnet et au madrigal des règles gênantes, mais laissez à l'épopée une carrière sans bornes; le génie n'en connaît point. C'est en grand qu'on doit critiquer les grandes choses : il faut donc les concevoir en grand, c'est-à-dire avec la même

force, la même élévation, la même chaleur qu'elles ont été produites. »

Il nous est facile aujourd'hui de juger avec équité les créations les plus diverses et d'admirer avec indépendance. Nous avons brisé ces cieux de cristal, souvent très-opaque, dont parle Voltaire; nous avons restitué au génie toute sa liberté, même celle des chutes. A côté des littératures dites classiques, des siècles et des cycles littéraires inconnus se sont montrés à tous les points de l'horizon humain, et nous nous sommes efforcés de tout admirer et de tout comprendre. L'épopée, le théâtre, l'ode, ces trois genres bien circonscrits que nos pères jugeaient à la mesure de quelques échantillons grecs ou latins, sont devenus des mondes, où tous les temps, toutes les nations, tous les génies, toutes les langues luttent de puissance et de variété, où le cœur et l'esprit humain s'épanchent librement en créations inépuisables. En face de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, cessant d'être les œuvres d'un homme pour devenir celles d'une nation et d'un temps, nous avons vu se placer le *Mahâbhârata* et le *Râmâyana* des Indiens, les *Eddâs* des Scandinaves, les *Nibelungen* et *Gudrun* des Allemands, puis l'innombrable famille de nos chansons de geste. Les origines du théâtre grec et romain se sont trouvées tout à coup éclairées de la lumière faite sur celles du drame religieux au moyen âge, sans compter que nous avons cessé de regarder comme absolument barbares les auteurs dramatiques qui, de Kalidâsa à Shakespeare, n'ont pas connu la forme classique ou s'en sont éloignés. L'ode pindarique et son beau désordre, ainsi que toutes les imitations qui s'en sont faites en strophes froides et savantes, ne sont plus que des formes particulières de cette éternelle effusion lyrique qui a été l'élément propre du génie poétique dans tant d'époques et chez tant de nations.

En contact avec toutes ces littératures et familiarisée avec tant d'œuvres si diverses, la critique moderne n'est pas exposée à manquer de largeur dans les vues, d'élévation ou d'impartialité, mais elle peut manquer de précision et, par suite, de justesse. Le besoin de saisir les traits généraux lui fera perdre de vue les aspects particuliers; les lois lui déroberont les faits, les nations les hommes, les littératures les œuvres. Alors se développeront complaisamment les théories de l'action toute-puissante des milieux, des climats, de l'état de la société et de la civilisation, du tempérament national, etc. On fera de la critique et de l'histoire littéraire *à priori*, comme Victor Cousin prétendait, dans ses cours de 1829, qu'on pouvait faire l'histoire de la philosophie, et toute l'histoire. « Oui, messieurs, donnez-moi la carte d'un pays, sa configuration, son climat, ses eaux et toute sa géographie physique; donnez-moi ses productions naturelles, sa flore, sa zoologie, etc., et je me charge de vous dire, *à priori*, quel sera l'homme de ce pays et quel rôle le pays jouera dans l'histoire, non pas accidentellement, mais nécessairement, non pas à telle époque, mais dans toutes. » De nos jours, des écrivains de talent ont transporté avec quelque éclat ces prétentions dans la critique littéraire, et leur ont dû le plus gros de leur renommée. Ils substituent à l'étude directe des faits et des ouvrages ce qu'ils appellent des « définitions souveraines », des « formules créatrices ». La « faculté dominante » de la nation vous donne la « faculté maîtresse » de l'écrivain, laquelle contient logiquement toute l'évolution de son œuvre. « Les détails innombrables, dit M. Taine, qui a repris ce système avec beaucoup de talent, tiennent au large dans une demi-ligne; vous enfermez douze cents ans et la moitié du monde dans le creux de votre main. » Une pareille unité, qui a le plus souvent le tort d'être artificielle, est aussi stérile qu'ambitieuse. La variété des productions de l'esprit dans le même pays et chez le même peuple, à des époques différentes et souvent dans les mêmes époques, est la loi la plus frappante de l'histoire littéraire; c'est le spectacle favori de la curiosité intelligente, l'aliment même de la critique. Les manifestations changeantes de l'homme ondoyant et divers ont sans doute, dans les lettres et les arts, comme partout, leurs traits généraux, leurs lois qu'il faut saisir; mais il faut prendre garde d'être dupe d'une unité toute d'invention que leur impose notre présomptueuse ignorance.

Le meilleur moyen, pour la critique, d'échapper à des généralisations pompeuses et vides est de s'attacher à l'étude attentive des œuvres particulières, et de donner aux faits, dans l'histoire littéraire, la place qu'ils doivent avoir dans toute histoire, la première. A cet effet, la critique des œuvres fera marcher de front l'analyse et l'appréciation, le compte rendu et le jugement. Elle connaîtra l'auteur à l'ouvrage et l'ouvrage par lui-même; elle ne se demandera pas ce que l'un et l'autre ont dû être, étant donnés le pays et l'époque; mais ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont. Si le temps explique plus ou moins l'écrivain et son œuvre, c'est souvent la connaissance de l'un et de l'autre qui fait la lumière sur leur temps. Il ne s'agit pas cependant de restreindre le champ de la critique, mais d'assurer sa marche, de lui donner un point d'appui solide, de la faire partir du connu pour aller à l'inconnu, s'il est accessible, de la mener du fait à la loi, de la variété à l'unité, enfin de la soumettre aux règles de l'induction, qui nous permet de quitter terre sans nous perdre dans les nuages. La critique des œuvres ne renoncera pas à y rechercher l'influence des milieux, à y voir la marque des temps et des pays, des races et des climats; mais elle aura l'observation des œuvres elles-mêmes pour base; elle ne subira ni n'imposera le despotisme d'aucune formule; elle acceptera, sans regimber, les démentis définitifs ou provisoires que les faits donnent aux théories; elle constatera les effets contraires qui sortent des mêmes causes, sauf à se concilier plus tard dans l'unité d'une loi supérieure.

Un des thèmes favoris de la critique est l'étude de la vie et de la personne de l'écrivain dans son œuvre. Il y a même une critique qu'on pourrait appeler biographique, tant elle donne de place dans l'examen des ouvrages à l'homme lui-même, à ses actes, à ses sentiments, à son caractère, à son éducation, à ses habitudes, à sa famille, à tous les souvenirs notables de sa carrière. De nos jours, un écrivain d'une grande pénétration d'esprit et d'un savoir très-sûr, Sainte-Beuve, a pratiqué cette méthode d'une façon éminente. Elle n'est pourtant pas sans inconvénient. Il y a souvent des contradictions entre l'homme et les œuvres, entre la vie ou la position sociale et les idées, entre le cœur et l'esprit, le caractère et le talent. Sénèque écrivait l'éloge de la pauvreté sur des tablettes d'or. On peut prêcher la vertu du fond de ses vices et rendre à tous les sentiments qu'on n'a pas ce qu'on appelle l'hommage de l'hypocrisie. On peut aussi adopter un genre littéraire sans rapport avec son caractère ou sa conduite : le bon La Fontaine a écrit des contes licencieux; d'impitoyables niveleurs de la Convention composaient de fades pastorales; l'un d'eux, Barrère, fut appelé, pour son style fleuri, « l'Anacréon de la guillotine ; » la gaudriole, les femmes et le vin ont été parfois supérieurement chantés par des gens taciturnes, des amoureux transis et des buveurs d'eau. Il est donc dangereux de chercher dans tous les écrits l'autobiographie volontaire ou inconsciente de l'auteur, ou il faut se résigner, sans parti pris et sui-

vant les faits, à signaler entre la vie et les ouvrages tour à tour des harmonies et des contrastes.

La critique littéraire demande une réunion de qualités qui ne vont pas toujours ensemble : un grand fonds de raison et de bon sens, avec une délicatesse exquise de goût; une connaissance assez étendue des littératures de toutes les époques, mais qui n'ait pas émoussé le sentiment de l'originalité propre aux œuvres de chacune d'elles; l'intelligence des règles et des conditions essentielles de l'art et l'indépendance entière de l'esprit à l'égard des procédés arbitraires et des conventions d'une école ou d'un temps; une philosophie assez ferme pour s'attacher aux principes mêmes du beau, mais assez souple pour les suivre dans l'incessante variété de ses manifestations. Ajouterons-nous les qualités morales du critique : la conscience, le désintéressement, l'abnégation, l'égal éloignement pour le dénigrement et la flatterie, la haine du mauvais ou du médiocre et les saintes colères qu'elle inspire, la volonté de rendre justice à tous et en tout temps, sans crainte de se déjuger en louant ou blâmant tour à tour les mêmes hommes, suivant que leurs œuvres d'hier et d'aujourd'hui sont dignes d'éloge ou de blâme.

Il y a un vers très-connu, très-souvent cité par des gens qui l'attribuent à Boileau :

La critique est aisée et l'art est difficile.

Nous avons dit ailleurs que ce vers est de Destouches (voy. CITATIONS). Il serait de Boileau que, d'après ce qui précède, il n'en serait pas moins d'une parfaite inexactitude. La critique est difficile, comme un art qu'elle est, art doublé de science, et qui exige un si rare concours d'aptitudes naturelles et de qualités acquises.

On a remarqué que le plus souvent la critique ne se rencontre pas, chez les mêmes hommes, avec les facultés d'invention; le génie n'a pas toujours assez de goût pour se juger lui-même. Nous en avons vu une preuve remarquable dans les réflexions critiques du grand Corneille sur ses propres œuvres. Chacun des *Examens* de ses pièces est un modèle de sincérité et de modestie naïve plutôt que de justesse. Il a à peine la conscience de leurs beautés, il n'a pas celle de leurs défauts. Il défend mal ses victoires légitimes et s'étonne de ses chutes les plus méritées. Il ne voit pas la distance qui sépare *Polyeucte* de *Théodore*. Il met *Othon, Suréna* et *Cinna* sur la même ligne. Il rêve une « foule de spectateurs » aux reprises d'*Attila* et d'*Agésilas*. Toute sa préoccupation, comme critique, est de se trouver fidèle observateur de conventions de rhétorique et de prétendues règles d'Aristote, auxquelles Aristote n'a pas songé.

Si le génie de Corneille, si grand dans la création, se montre si étroit dans la critique, en revanche on a vu, surtout de nos jours, bien des poëtes, bien des artistes qui, voulant juger leurs propres œuvres, les rattachent aux théories critiques les plus grandioses. On se fait, dans ses préfaces, une esthétique à la taille de son ambition. On n'écrit pas un volume de vers, sans le justifier en retraçant, à l'exemple de Lamartine, les « destinées de la poésie », ou sans agiter, à l'exemple de M. V. Hugo, les problèmes les plus ardus de la morale, de la métaphysique ou de l'histoire. Un poëme, un roman, un essai, une brochure, sont des leviers qui remuent les mondes. Avec trois nouvelles, trois recueils ou trois pièces de vers (nos idéologues aiment les trilogies), on a la prétention de résumer toute l'histoire humaine : le passé, le présent, l'avenir; on a représenté le fini, l'infini et leur rapport, l'homme, le monde et Dieu, ou bien encore le bien et le mal, ou Dieu et Satan, et leur lutte éternelle ou leur future réconciliation. J'aime encore mieux Corneille s'excusant humblement d'avoir peut-être manqué aux unités de temps et de lieu telles que les concevait la rhétorique contemporaine.

III. *Aperçu historique sur la critique.* — Nous n'entreprendrons pas de faire ici l'histoire de la critique, qui n'a pas d'histoire proprement dite, quoiqu'elle soit presque aussi ancienne que l'art; car à côté du génie plus ou moins inspiré qui crée, il y a toujours eu l'esprit plus ou moins réfléchi qui raisonne son admiration et en précise les limites. Les anciens Grecs nous ont transmis deux noms qui représentent spécialement la critique, l'un avec les exagérations ou les vices qui la rendent odieuse, l'autre avec l'autorité et la considération d'une véritable magistrature littéraire. Dès le IVe siècle avant l'ère chrétienne, Zoïle écrit des livres spéciaux de critique sur les poëtes, les orateurs et les philosophes, ou plutôt contre eux. Il passe au crible les œuvres marquées du plus pur atticisme, les *Discours* d'Isocrate, les *Dialogues* de Platon, les deux poëmes de l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Son acharnement contre Homère surtout est célèbre et presque légendaire. On l'appelle le fouet ou le fléau d'Homère, *Homeromastix*, et il rompt si violemment en visière avec l'admiration nationale, qu'on lui fait expier ses *Remarques hypercritiques* par une condamnation à mort, sans ramener un peu de sympathie sur sa mémoire par l'excès du châtiment. Son nom reste synonyme de critique envieux et passionné. Aristarque, au contraire, devient deux siècles plus tard le type du critique sévère, mais juste. Comme Zoïle, il soumet les œuvres d'Homère à une rigoureuse discussion; il en élague les expressions ou les vers qui lui paraissent faire tache et être l'œuvre des copistes; il se livre au même travail d'exégèse et de critique sur Pindare, sur Archiloque, sur Eschyle, sur Aristophane, etc., et, malgré les excès de sévérité que les anciens, comme Cicéron, lui reprochent, il meurt à soixante-douze ans de sa belle mort, recommandé à la postérité par l'estime de ses contemporains.

La critique chez les anciens ne se doit pas seulement chercher dans les ouvrages, d'ailleurs perdus, des rivaux d'Aristarque et de Zoïle, elle était auparavant dans les philosophes qui se sont fait le plus grand nom par leurs ouvrages originaux de morale ou de métaphysique. Elle se montre dans les écrits de Platon et d'Aristote, avec les oppositions naturelles de leur génie, manifestes dans leur philosophie tout entière. Plusieurs dialogues du fondateur de l'Académie, le *Gorgias*, le *Phèdre*, sont de magnifiques échantillons de la critique que l'idéalisme peut inspirer. La *Rhétorique*, la *Politique* et quelques autres écrits d'Aristote nous montrent les questions littéraires traitées par un esprit pratique familier avec l'analyse des éléments, des choses extérieures et de la pensée. De ces temps reculés aux derniers siècles de la littérature grecque, les destinées de la critique à Athènes et plus tard à Alexandrie, n'ont pas laissé d'être brillantes, si l'on en juge par leur reflet dans le *Traité du sublime* qui nous est parvenu sous le nom de Longin.

A Rome, où l'on suit en toutes choses les traces de la Grèce, la critique prend aussi sa place dans les livres des philosophes avant d'avoir ses auteurs spéciaux. Cicéron transporte dans d'éloquents traités l'esthétique et la rhétorique platoniciennes, avec la métaphysique académique et la morale des stoïciens. L'*Orator*, le *de Oratore*, le *Brutus*, etc., sont les premiers titres de la critique romaine et en restent les plus beaux. L'épître d'Horace qu'on a appelée l'*Art poétique*, est un hommage perpétuel au génie des Grecs; le poëte a la modestie de se réduire au rôle d'un critique qui, ne pou-

vant fournir lui-même des modèles, excitera les autres à en produire (v. 304-305) :

> Ergo fungar vice cotis, acutum
> Reddere quæ ferrum valet, exsors ipsa secandi.

L'*Institution oratoire* de Quintilien est, à Rome, le traité de rhétorique le plus complet que puisse susciter l'étude comparée des chefs-d'œuvre accumulés pendant des siècles par deux littératures. L'appréciation minutieuse des auteurs et des ouvrages y a sa place, tandis que la critique large et élevée qui voit les mœurs et la société sous les tendances littéraires d'une époque, se fait jour dans le chaleureux et poétique *Dialogue des orateurs*, attribué à Tacite et digne de lui.

Dans la littérature française, la critique a pris, depuis l'époque dite classique, une importance considérable. Elle se fait officielle, sous les ordres de Richelieu, qui donne des juges au génie, et qui, après avoir asservi la religion à la politique, ne suppose pas que l'art puisse échapper à sa toute-puissante juridiction. Les *Observations sur le Cid*, qu'il dicte ou qu'il inspire à Scudéry, prouvent les dangers de l'ingérence du pouvoir dans les matières littéraires. Les *Sentiments de l'Académie* sur le même sujet ne montrent pas moins bien l'incompétence des corps constitués dans l'appréciation des choses nouvelles et des révolutions inaugurées dans l'art par les coups d'État d'un homme de génie. Dans tout le XVII^e siècle, la production littéraire marche escortée de la critique. On peut juger des discussions que le théâtre soulève, par la justification que Corneille et Racine essayent de leurs œuvres, le premier dans des *Examens* souvent très-développés, le second dans des préfaces courtes et précises. Les comptes rendus, les critiques, les dissertations, parfois les parodies auxquelles donne lieu chacune des pièces de Racine, forment un curieux chapitre d'histoire littéraire, où se remarquent les noms de Robinet, de Visé, de Saint-Evremond, de l'avocat Subligny. L'injustice pour quelques chefs-d'œuvre, comme *Phèdre*, est poussée jusqu'aux dernières limites de la violence, et nous vaut, comme compensation, la magnifique épître de Boileau à Racine sur l'utilité des censeurs et des ennemis. Boileau tient d'ailleurs le premier rang parmi les critiques de son temps. Quelques-uns, comme Marmontel, lui refusent, il est vrai, les facultés essentielles au rôle qu'il s'est donné de censeur des mauvais écrivains de son siècle; mais, malgré son injustice envers Quinault et l'oubli plus fâcheux encore de La Fontaine, il faut reconnaître en lui, avec La Harpe, presque toutes les qualités de l'esprit et du cœur dont la critique réclame le concours. Le mérite des œuvres personnelles de Fénelon et l'éclat de sa vie ne doivent pas faire oublier à quel point il s'est montré critique éminent dans les *Dialogues sur l'éloquence*, et surtout dans la *Lettre à l'Académie française*, cette merveille d'élévation et d'indépendance de l'esprit. La Bruyère a droit aussi à une mention spéciale pour les jugements littéraires mêlés à ses études de peintre de mœurs. Le bon Rollin fait entrer la critique littéraire dans l'enseignement, et les maîtres de Port-Royal ne poussent pas l'austérité jusqu'à l'en bannir. N'oublions pas, parmi les critiques de profession du siècle de Louis XIV, Dacier, et surtout M^{me} Dacier, si ardente à la défense d'Homère, outrageusement défiguré par La Motte, non plus que Ch. Perrault, qui suscita cette grande querelle des anciens et des modernes, l'un des plus larges et des plus orageux souvenirs des polémiques littéraires. D'un siècle à l'autre, le centenaire Fontenelle dit son mot sur les œuvres et les questions littéraires, et se montre, dans ses *Éloges*, très-habile à démêler le mérite ou à faire valoir les qualités qui en tiennent lieu chez les contemporains.

Au XVIII^e siècle, nous nous bornerons à citer quelques noms, à commencer par Voltaire, qui est ici, comme en tant de choses, le premier. Il pratique la critique générale et celle des œuvres, non-seulement dans le *Dictionnaire philosophique*, le *Siècle de Louis XIV*, le *Commentaire sur Corneille*, etc., mais dans une foule d'ouvrages et dans la plupart de ses lettres. On a recueilli en un volume spécial la *Rhétorique de Voltaire;* il faudrait bien des volumes pour extraire tout ce qui se rapporte à la critique dans ses écrits. Au-dessous de lui, à des degrés différents, il faut placer l'étincelant Diderot, le savant D'Alembert, l'instructif Grimm, l'imperturbable Fréron, l'austère Chamfort, le consciencieux La Harpe, la brillante M^{me} de Staël, le mobile Chénier, puis des professeurs, publicistes et journalistes, comme Lemercier, Benj. Constant, Féletz, Hoffmann, Geoffroy, prédécesseurs immédiats de ceux de notre temps. Vers 1830, les grandes luttes des classiques et des romantiques ont soulevé et armé des légions, et l'on n'ose plus choisir, dans la crainte de trop exclure. On ne peut pas cependant ne pas rappeler avec quel éclat la critique a été représentée, soit dans l'enseignement, soit dans la presse et les livres, par MM. Villemain, Cousin, Guizot, Saint-Marc Girardin, Ozanam, Sainte-Beuve, Cuvillier-Fleury, Saint-René Taillandier, Ern. Havet, Renan, Nisard, Prévost-Paradol, Scherer, Jules Janin, Th. Gautier, P. de Saint-Victor, Taine, Deschanel, etc., etc.

La place nous manque même pour résumer l'histoire de la critique à l'étranger. En Angleterre, elle a été tour à tour morale avec Addison, classique avec Blair, plus spécialement britannique avec Samuel Johnson, et, de nos jours, elle s'y est créé des journaux bibliographiques et littéraires aussi nombreux qu'en aucun autre pays. En Allemagne, la critique est sur le premier plan de l'histoire littéraire. Toutes les reformes de la poésie et du théâtre sont préparées, promulguées et accomplies par des critiques. Ce n'est pas la contrée d'Europe où on produit le moins; mais c'est celle où l'on raisonne le plus, où l'on veut avoir le plus complétement conscience de son but et de ses principes, où la philosophie reçoit elle-même, des mains de Kant, le nom de critique et porte ses procédés de jugement et d'analyse dans toutes les branches des arts et de la littérature. Les œuvres des chefs d'école sont des manifestes en action, des programmes appliqués. Rappelons seulement les noms de Gottsched, de Bodmer, de Gœthe et Schiller eux-mêmes, de Winckelmann, de Lessing, des Schlegel, des Müller, de Creuzer, de Niebuhr, de Lachmann, des de Humboldt, de Fr. Bopp, de Heyne, de Wolf, de J. Grimm, etc.; sans parler des contemporains, qui sont très-nombreux et qui se réunissent, par groupes ou par écoles, sous le drapeau de telle ou telle philosophie. Dans l'éparpillement actuel de la métaphysique hégélienne, la critique littéraire, se confondant volontiers avec l'esthétique, prend des allures de science et dédaigne souvent la clarté, sous prétexte de profondeur.

Aujourd'hui, par toute l'Europe, la critique des livres a pris pied dans les journaux, et c'est elle qui est chargée de représenter encore la littérature dans ces grands organes de publicité, d'où elle est d'ailleurs de jour en jour évincée par les affaires ou la politique. Dans ces vingt-cinq dernières années, elle constituait dans la presse périodique une sorte d'institution littéraire; elle était une profession qui se décorait volontiers du nom de sacerdoce. Mais le culte est en train de périr par la faute de la religion elle-même et par celle des pontifes. Si la critique a plus d'une fois

manqué au livre, les livres manquent à la critique; mais pendant que la stérilité littéraire de l'époque lui refusait de dignes objets d'étude, elle restreignait elle-même son horizon. Nous la voyons tourner à ce qu'on appelle la spécialité; elle subit jusqu'au bout la loi de la division du travail, et se partage en un certain nombre de branches : la critique des livres, celle de la littérature dramatique, celle du drame musical, celle des arts plastiques, etc. Chacune d'elles a dans les journaux son feuilleton distinct et son feuilletonniste, d'autant plus accrédité qu'il se tient plus exclusivement dans les choses de son domaine, et qu'il s'y fait son trou, « un grand trou » quelquefois, comme dit J. Janin, du fond duquel il peut faire et défaire bien des réputations. C'est de la critique ainsi organisée, brevetée et patentée en quelque sorte, que l'on peut dire avec La Bruyère : « La critique souvent n'est pas une science, mais un métier, où il faut plus de santé que d'esprit, plus de travail que de capacité, plus d'habitude que de génie. » Le moraliste ajoute que, dans certaines conditions, « elle corrompt les lecteurs et l'écrivain. » D'Alembert a fait sur les « critiques de profession » cette fine remarque : « La plupart ont un avantage dont ils ne s'aperçoivent pas peut-être, mais dont ils profitent, comme s'ils en connaissaient toute l'étendue : c'est l'oubli auquel leurs décisions sont sujettes et la liberté que cet oubli leur laisse d'approuver aujourd'hui ce qu'ils blâmaient hier. » Le même philosophe a bien marqué l'usage que les auteurs doivent faire de la critique, dans ces lignes par lesquelles nous finirons : « Si la critique est juste et pleine d'égards, vous lui devez des remercîments et de la déférence; si elle est juste sans égards, de la déférence sans remercîments; si elle est outrageante et injuste, le silence et l'oubli. »

Cf. Pope : *Essai sur la critique ;* — Marmontel : *Eléments de littérature ;* — Villemain : *Discours sur la critique*, couronné par l'Institut en 1814, et *Cours de littérature ;* — Bonstetten : *l'Homme du Midi et l'homme du Nord* (Genève, 1824, in-8) ; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique;* — Egger : *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (1849, in-8), et *Mémoires de littérature ancienne* (1862, in-8) ; — B. Jullien : *Thèses de grammaire,... de littérature,... de critique,...* etc. (1855-1858, 3 vol. in-8) ; — V. Fournel : *la Critique littéraire au XVII*e *siècle*, dans *la Littérature indépendante* (1862, in-18) ; — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. I, article sur *le Génie critique de Bayle ;* — H. Taine : *Préface* des *Essais de critique et d'histoire* (1858, in-18), et *Introduction* à *l'Histoire de la littérat. anglaise* (3e édit., 1873, 5 vol. in-18).

CRITIQUE (LA) DE L'ÉCOLE DES FEMMES, comédie de Molière ; — LE CRITIQUE, comédie de Sheridan (voy. ces noms).

CRITIQUES RAISONNABLES (LES), journal littéraire de Gottsched (voy. ce nom).

CRITON, Κρίτων, philosophe grec. Riche citoyen d'Athènes, il fut disciple et ami de Socrate, auquel il offrit les moyens de s'évader. Cette offre et le refus de Socrate sont le sujet du beau dialogue de Platon, *Criton*. Diogène Laërce donne les titres de dix-sept dialogues que Criton avait composés, parmi lesquels un *Sur la poétique*.

Cf. Diogène Laërce, liv. II.

CROATE (LANGUE et LITTÉRATURE). Le croate est un des dialectes illyriens et appartient à la famille des langues slaves. Il est parlé en Autriche, par les Croates (Horvat, Kervat), dans la Croatie et l'Esclavonie et dans les confins militaires. Il participe largement de la langue serbe et se rapproche un peu, au nord de ces provinces, de la langue venède ou carnique. On se sert, pour l'écrire, de l'alphabet latin, avec additions de signes diacritiques rendus nécessaires pour la figuration de sons particuliers. Le maintien de cette langue dans les relations administratives des peuples austro-croates avec la Hongrie a été jusqu'en ces derniers temps un prétexte de divisions et de haines nationales.

A part les poëtes populaires, dont on retrouve les compositions mêlées aux chants des littératures serbe et gouzlo, peu d'Autrichiens ont écrit en croate. On peut toutefois citer, au XVIe siècle, Buchich, l'un des promoteurs de la réformation au XVIIe siècle, Vitezovich, auteur d'une chronique et de divers ouvrages d'instruction, enfin, au XIXe siècle, le linguiste Mianovich, à qui l'on doit des dissertations philologiques et un poëme héroïque sur un sujet national, et Ivan Kukaljevic, auteur du drame *Juran i Sofia* (Agram, 1839, in-12). Il existe un *Vocabularium croatico-germanicum* (Bude, 1821, in-8), et une *Grammaire croate*, de Kristianovich (Agram, 1837).

Cf. Math.-Petr. Katanesich : *Specimen philologiæ et geographiæ Pannoniorum*, in quo de origine, lingua et litteratura Croatorum disseritur (Agram, 1797, in-4).

CROISADE (CYCLE DE LA), l'un des groupes de chansons de geste, comprenant les poëmes français du XIIe siècle au commencement du XIVe, auxquels les expéditions en Orient donnèrent naissance. Ce sont, non dans l'ordre de leur composition, mais dans l'ordre des faits, les suivants : *Elias, le Chevalier au cygne; l'Enfance de Godefroid de Bouillon :* deux versions, dont la deuxième par Renaut; *les Chétifs*, par Graindor de Douai ; *Antioche*, par Richard le Pèlerin et Graindor de Douai ; *la Prise de Jérusalem*, par Graindor de Douai ; *Beaudoin de Sebourd; le Bâtard de Bouillon*. Le titre de *Chevalier au cygne* désigne parfois, outre l'un de ces poëmes, l'ensemble des cinq premiers, considérés comme les branches d'une même chanson, dont les deux derniers poëmes sont le complément. — Voyez les articles consacrés à ces œuvres, sous leur titre ou sous le nom de leurs auteurs.

CROISADES (HISTOIRE ET BIBLIOTHÈQUE DES), ouvrage de Michaud et Poujoulat (voy. ces noms).

CROIX (Saint-Jean de la). — Voyez CRUZ.

CROIX CONQUISE (LA), poëme épique de Fr. Bracciolini; — LA CROIX DE BERNY, recueil de nouvelles de Mme de Girardin (voy. ces noms).

CROMER (Martin), historien polonais, né en 1512 à Biecz (petite Pologne), mort en 1589. Il fut secrétaire de la chancellerie de la couronne, puis chargé de missions politiques en Allemagne, et enfin évêque de Warmie. Ses principaux ouvrages, qui ont une sérieuse valeur littéraire, sont : *Polonia, sive de origine et rebus gestis Polonorum, libri triginta* (Bâle, 1558); *Polonia, sive de situ, populis, moribus, magistratibus et republica regni Poloniæ libri duo* (Cologne, 1578) ; *Epistolæ familiares*, etc. Les écrits historiques de Cromer, insérés dans la collection de Pistorius (Bâle, 1582), ont été réimprimés avec les corrections de l'auteur (Cologne, 1589).

CRONEGK (Jean-Frédéric, baron DE), poëte dramatique allemand, né à Anspach le 2 septembre 1731, mort dans la même ville le 31 décembre 1758, à l'âge de vingt-sept ans. Il étudia à Leipzig, à Halle, à Brunswick, se lia avec plusieurs poëtes distingués du temps, voyagea en Italie, en France et revint occuper les fonctions de justice dans sa ville natale. Il se fit une réputation précoce au théâtre, où il donna : *la Comédie persécutée* (die verfolgte Com.) et *le Méfiant* (der Mistranische), comédies médiocres; *Olinde et Sophronie*, tragédie morale avec chœurs; *Codrus*, tragédie conforme aux règles du théâtre français, et qui remporta, en 1736, un prix proposé par Nicolaï : cette dernière a été traduite en français par Bielefeld. Cet auteur, recommandé à la fois par son talent et sa fin prématurée, a aussi écrit des poésies religieuses, des poésies didactiques, des méditations mélancoliques à la manière d'Young, etc. Ses *Œuvres*

complètes ont été publiées par Uz, son ami et son compatriote (Leipzig, 1760, 2 vol. in-8).

CROUSAZ (Jean-Pierre DE), philosophe suisse, né le 13 avril 1663 à Lausanne, mort le 22 mars 1748. Professeur de philosophie et de mathématiques, d'abord dans sa ville natale, puis à Groningue, il devint conseiller de légation et gouverneur du prince Frédéric de Hesse-Cassel. Ses nombreux ouvrages, presque tous écrits en français, ne se distinguent ni par le style, ni par la méthode, ni par l'originalité des idées; mais ils renferment des observations judicieuses. La plupart sont dirigés contre le scepticisme de Bayle, l'harmonie préétablie de Leibnitz et le formalisme de Wolf. Son *Traité du Beau* (Amsterdam, 1515, 1724, 2 vol. in-12) est inférieur à l'ouvrage du P. André pour le fond et pour la forme. Il a pour principe « l'harmonie et la convenance des parties », et confond souvent les idées de beau, de vrai, de bien et d'utile. Les autres ouvrages de Crousaz : *Logique, ou Système de réflexions qui peuvent contribuer à la netteté et à l'étendue de nos connaissances* (Amsterdam, 1712, in-18; 1725, 4 vol. in-8; 1746, 6 vol. in-8); *Observations critiques sur l'Abrégé de la logique de M. Wolf* (Genève, 1744, in-8); *Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* (La Haye, 1733, in-fol.); *de l'Esprit humain, substance différente du corps* (Bâle, 1741, in-4); *Traité de l'éducation des enfants* (1722, 2 vol. in-12); *Œuvres diverses* (1737, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante ; — Dictionnaire des sciences philosophiques.*

CROWNE (John), poëte dramatique anglais, de la seconde moitié du XVIIe siècle. Patronné par Rochester, par opposition à Dryden, il écrivit de 1661 à 1696 dix-sept pièces, dont deux, la tragédie de *Thyeste* et la comédie de *Sir Courtly Nice*, attestent un grand talent. La première, sur un sujet révoltant, contient de belles descriptions, de beaux passages de sentiment, des pensées nobles ou finement exprimées.

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

CROY (Charles-Alexandre, duc DE), homme de guerre flamand, de la grande famille des Croy ou Crouy, né en 1580, mort le 24 novembre 1624. Gouverneur du pays d'Artois, il a laissé des *Mémoires* (Anvers, 1619, in-4), qui contiennent de curieux détails sur l'histoire des Pays-Bas de 1600 à 1606, et que Langlet-Dufresnoy appelle « un ouvrage de main de maître ». Ils ont été réédités par le baron de Reiffenberg, en 1845.

Cf. Moréri : *Dictionnaire historique.*

CROZAT (GÉOGRAPHIE DE). — Voyez LE FRANÇOIS.

CRUQUIUS (Jacques), ou DE CRUSQUE, philologue flamand du XVIe siècle. Il est connu par ses travaux sur Horace, dont il a donné une savante édition, en plusieurs suites, avec notes et commentaires; l'ouvrage entier est de 1578 (Anvers, in-4; nouv. édit., 1611).

Cf. André : *Bibliotheca belgica.*

CRUSCA (ACADÉMIE DE LA), la plus célèbre des compagnies savantes de l'Italie, et dont le siége est à Florence. Sa création, d'abord fort modeste, date du XVIe siècle, époque florissante des académies italiennes. Elle mit quarante ans à se constituer et à préciser l'objet de ses études et la forme de ses travaux. Ses règlements furent enfin arrêtés en 1587. La docte compagnie prit pour emblème un blutoir avec cette devise : *Il più bel fior ne coglie* (il en cueille la plus belle fleur), indiquant qu'il s'agissait, pour elle, de trier les mots de la langue et de rejeter tous ceux qui ne sembleraient pas bons. « Cette triomphante métaphore, dit M. Perrens, s'imposa dès lors avec une sorte de tyrannie. La société si humblement fondée devint l'Académie de Crusca, c'est-à-dire du *son*, image de la langue même, et du mélange des mots bons avec les mauvais. Tous les membres prirent des noms empruntés aux deux métiers du meunier et du boulanger: Canigiani s'appelle le Pétri (*Gramolato*); Deti, le Mou (*Sollo*); Zanchini, le Macéré (*Macerato*); Derossi, le Pain bis (*Inferigno*); Salviati, l'Enfariné (*Infarinato*). Les siéges des académiciens imitaient par leur forme la hotte à porter le pain; le dossier rappelait la pelle à remuer le blé, les coussins ressemblaient à des sacs. » Les harangues des présidents, lors de leur entrée en fonctions, reçurent le nom de *Cicalate*, peut-être parce que le débit de l'orateur rappelait la monotonie du chant de la cigale. Un décret de Napoléon a reconstitué en 1811 l'Académie de la Crusca, avec des statuts nouveaux. Elle a maintenant beaucoup d'analogies avec l'Académie française. — On doit à l'Académie de la Crusca le premier *Dictionnaire* critique de la langue italienne, qui est aussi le premier travail lexicographique de cette importance dans les langues modernes. On reproche à ce grand ouvrage de s'être trop rigoureusement limité au dialecte toscan. L'élaboration s'en fait incessamment, mais d'une façon très-lente. La dernière édition datait de cent ans, lorsque en 1844 a paru le commencement de l'édition actuellement en cours d'exécution.

Cf. Algarotti : *Lettere intorno all' origine dell' Academia della Crusca.*

CRUSIUS (Christian-Auguste), théologien et philosophe allemand, né à Leune, près de Mersebourg, en 1715, mort à Leipzig le 18 février 1775. Professeur de philosophie à Leipzig, il se montra l'adversaire de Leibnitz et combattit avec force le wolfianisme. Parmi les ouvrages, écrits en allemand, où il a exposé ses doctrines, nous citerons: *Chemin de la certitude et de la conviction dans la connaissance humaine* (Leipzig, 1747, in-8; 2e édit., 1762); *Esquisse des vérités rationnelles nécessaires* (Ibid., 1745, in-8; 3e édit., 1766); *Traité du légitime usage et de la limite du principe de la raison dite suffisante ou déterminante* (Ibid., nouv. édit., 1766, in-8); *Conduite rationnelle de la vie* (Ibid., 1767, in-8). — Deux professeurs allemands du même nom, Christian CRUSIUS (1705-1767) et Magnus CRUSIUS (1697-1751), ont aussi laissé quelques écrits de critique et d'érudition.

Cf. Wüstmann : *Einleitung in das phil. Lehrgebaüde des H. Crusius* (Wittemberg, 1851, in-8); — De Gerando : *Hist. comp. des systèmes de philosophie*, t. IV.

CRUZ (San Juan YEPEZ DE LA), poëte espagnol, surnommé le *Docteur extatique*, né en 1542 à Ontiveros, mort à Ubeda le 14 décembre 1591. Il prit l'habit du Carmel et s'associa à l'œuvre de Sainte-Thérèse pour la réforme des couvents de cet ordre. Il a laissé un petit nombre de poésies, empreintes d'une ardente piété, mais d'une versification un peu négligée, entre autres : *Dialogue entre l'âme et Christ son époux*, imitation du *Cantique des Cantiques*; la *Montée au mont Carmel*, allégorie mystique; la *Nuit obscure de l'âme; Flamme d'amour vivant*, etc.; puis des *Lettres spirituelles*. Les *Œuvres complètes* de Juan de la Cruz, publiées à Barcelone (1619, in-4), ont été traduites en français par le P. Cyprien (Paris, 1641, in-4), par Louis de Sainte-Thérèse (Ibid., 1665, in-4), par le P. Maillard (1694, in-4), etc.

Cf. José de Jésus Maria : *Vida de san Juan de la Cruz;* — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littératures espagnole et française.*

CRUZ CANO Y OLMEDILLA (Ramon-Francisco DE LA), poëte dramatique espagnol, né à Madrid en 1731, mort le 4 novembre 1795. Il suivit la carrière des finances. Membre de l'Académie de Séville, il fut aussi membre de l'Académie des Arcades de Rome, où il adopta le nom de Larisio

Dianco. Il écrivit toute sa vie pour le théâtre, où il donna, outre de médiocres imitations de pièces françaises, un grand nombre de *saynètes*, dont la vivacité et la gaieté souvent burlesque firent le succès. Il a publié lui-même son *Teatro, o coleccion de los saynetes y demas obras dramaticas* (Madrid, 1786, 7 vol.), dont Agustin Duran a donné un *Choix* avec quelques pièces inédites (Madrid, 1843, 2 vol. in-8). M. Antoine de Latour, dans un volume de *Saynètes de Ramon de la Cruz* (Paris, 1865, 1 vol. in-12), a traduit les pièces suivantes : *La Petra et la Juana, l'Hôtellerie à Noël, la Querelle des marchandes de châtaignes, la Veuve hypocrite et avare*, etc.

Cf. Ag. Duran et Ant. de Latour : *Introduction* aux recueils cités ; — de Puibusque : *Hist. comparée des littératures espagnole et française*, t. II, p. 496.

CRYPTOGRAPHIE, écritnre secrète (de κρυπτός, caché, et γράφειν, écrire). L'art d'écrire en caractères de convention, inintelligibles pour le public, rentre dans les études de la paléographie et n'est pas étranger au déchiffrement des manuscrits. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des moyens, dont les principaux sont les suivants : les Chiffres recevant une signification dont les correspondants ont la clef; les Nulles, c'est-à-dire des syllabes ou des phrases insignifiantes mêlées aux mots significatifs ; la Grille, sorte de carton découpé à jour qui, placé sur une page manuscrite, ne laisse voir que les caractères utiles. Nous nous bornerons à rappeler que cet art est très-ancien et se recommande par les noms de ceux qui s'en sont occupés Suivant saint Jérôme, le prophète Jérémie aurait consigné plusieurs de ses prédictions en caractères cryptographiques. On dit que les premiers chrétiens en faisaient usage pour soustraire aux païens leur correspondance. Aulu-Gelle nous a transmis des détails sur les procédés usités à son époque. Les barbares qui se répandirent dans le monde romain connurent dès l'origine les écritures secrètes ; cultivées dans divers couvents du moyen âge, elles deviennent en vogue à la fin du XV[e] siècle et sont l'instrument ordinaire des correspondances diplomatiques. L'abbé Jean Trythème, expert dans les mystères cryptographiques, se vit accusé de magie ; mais il fut défendu par le duc Auguste de Brunswick et Lunebourg, qui, sous le nom de *Gustave Selenus*, publia lui-même l'un des ouvrages les plus complets sur la matière. Leibniz s'occupa aussi de réduire en théorie le déchiffrement des écritures secrètes, qui, à part l'attrait de la curiosité, intéresse l'histoire des négociations diplomatiques.

Cf. Trithème : *Polygraphia cum clave seu enucleatorio* (Oppenheim, 1518, petit in-folio) ; — G. Selenus : *Cryptomenytices et cryptographiæ libri IX* (Lunebourg, 1624, in-folio) ; — J.-R. du Carlet : *la Cryptographie* (Toulouse, 1644, in-12) ; — Niceron : *l'Interprétation des chiffres*, tirée de l'italien de Cospi (Paris, 1641, in-8) ; — Kircher : *Polygraphia nova et universalis* (Rome, 1663, in-folio) ; — J.-L. Klüber : *Lehrbuch der Kryptographik* (Erlangen, 1809).

CSOKONAI (Michelvitcz), poëte hongrois, né à Debreczyn en 1773, mort en 1805. Ses poésies, naturelles et simples, affranchies de toute imitation étrangère, et qui offrent un caractère national bien marqué, comprennent une épopée comique, *Dorothée* (Grors Wardein, 1803); des *Chants anacréontiques, Odes* et *Poésies de circonstance* (1803-1806). Elles ont été réunies par Schedel (1844-47), dans la *Collection des classiques hongrois*, publiée par les soins de la Société de Kisfalndy.

Cf. Schedel : *Notice biographique* sur Csokonai, à la suite de l'édition citée.

CSOMA (Alexandre), voyageur et philologue transylvanien, né à Kœros en 1791, mort en 1842. Il visita l'Égypte, la Syrie, une partie du Thibet, réunit d'immenses collections philologiques, et s'établit à Calcutta, où il devint bibliothécaire de la Société asiatique. On cite comme fruit de ses précieuses études un *Essai de dictionnaire thibétain-anglais* (Essay, etc.; Calcutta, 1834) ; une *Grammaire de la langue thibétaine* (Grammar of the Thibatan, etc.; 1834) ; une *Analyse du Kahgyar, le grand livre sacré des bouddhistes*, publiée dans les *Recherches asiatiques* (t. XX), etc.

Cf. Th. Pavie : *Revue des Deux-Mondes*, 1[er] juillet 1847.

CTÉSIAS, Κτήσιας, historien grec du V[e] siècle avant J.-C., né à Cnide. Selon Diodore de Sicile, il fut fait prisonnier par les Perses, et par sa science dans la médecine obtint la faveur d'Artaxerxès. Il composa une Histoire de la Perse (Περσικά), et fit un recueil de notions mythologiques et scientifiques sur l'Inde (Ἰνδικά). Le premier ouvrage, dont plusieurs auteurs nous ont conservé des fragments, a été suivi par Diodore de Sicile dans son second livre. Quoique puisé dans les archives royales de la Perse, il passait pour contenir beaucoup d'erreurs. Le second ouvrage était un assemblage de fables, de choses merveilleuses, présentées avec une crédulité extrême ; il nous en reste un résumé dans la *Bibliothèque* de Photius. Le style de Ctésias était pur et élégant ; il se servait du dialecte ionien. Ses fragments furent imprimés par Henri Estienne (Paris, 1557, in-8). Ils ont été réédités par A. Lion, avec une traduction latine et des notes (Gœttingue, 1823, in-8), et d'une façon plus complète par Bæhr (Francfort, 1824, in-8). On les trouve aussi réunis à plusieurs éditions d'*Hérodote*. Larcher en a donné la traduction française (6[e] vol. de sa traduction d'*Hérodote*).

Cf. Bæhr : *Introduction* à son édition ; — K.-L. Blum : *Herodot und Ctesias* (Heidelberg, 1836, in-8) ; — Berger de Xivrey ; — *Traditions tératologiques* (Paris, 1836, in-8).

CTÉSIPHON, Κτησιφῶν, orateur athénien du IV[e] siècle avant J.-C. C'est lui qui donna lieu au procès de la couronne, entre Démosthène et Eschine (voy. ces noms).

CUBIÈRES (Michel, chevalier DE), littérateur français, né le 27 septembre 1752 à Roquemaure (Gard), mort le 23 août 1820. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut renvoyé du séminaire de Saint-Sulpice pour sa conduite irrégulière. Il publia presque aussitôt des poésies licencieuses dans l'*Almanach des Muses*. Lié avec Dorat, et par lui avec Fanny de Beauharnais, il fut aussi dans les bonnes grâces de Voltaire, de D'Alembert, de Buffon. Écuyer de la comtesse d'Artois avant la Révolution, il afficha des principes exaltés dès la prise de la Bastille, fut nommé membre de la Commune après le 10 août, s'intitula « Poëte de la révolution », mit le *Calendrier républicain* en vers, écrivit l'*Éloge de Marat* et composa des hymnes destinées au culte des théophilanthropes. Plus tard, il chanta l'Empire et la Restauration, mais sans parvenir à remettre en lumière son nom oublié.

Désireux du bruit et de la gloire facile, Cubières prodigua les écrits de circonstance. Les éloges donnés à ses débuts ajoutant à sa vanité naturelle, il se crut capable de tous les genres et appelé à réformer les lois du goût. Il écrivit, en 1787, une *Lettre à Ximenès sur l'influence de Boileau en littérature*, remplie d'injures déjà banales à l'adresse du satirique. En 1803, il donna, sous le titre d'*Hippolyte*, une tragédie où il avait la prétention de refaire la *Phèdre* de Racine. En 1812, il publia un *Essai sur l'art poétique, adressé aux Pisons modernes*. Il affecta une grande admiration pour Corneille, et en même temps se fit le louangeur exagéré de Mercier, de Rétif de La Bretonne et de Dorvigny. Ses prétentions gâtaient l'esprit qu'il avait. « Il me parut singulier la première

fois, et insupportable la seconde, dit Mme Roland. » Son nom inspira à Rivarol une charade assez grossière et qui ne s'en retint que mieux. Le principal succès de Cubières fut d'imiter assez bien Dorat, dont il fut le disciple favori et dont, après sa mort, il unit le nom au sien, se faisant appeler *Dorat-Cubières*. Il avait auparavant signé plusieurs écrits du pseudonyme de *Palmezeaux*. On a réuni ses *Opuscules poétiques* (Paris, 1786-1791, 4 vol. in-18) et ses *Œuvres dramatiques* (1810, 4 vol. in-18). — Son frère aîné, Simon-Louis-Pierre, marquis DE CUBIÈRES, né en 1747, mort en 1821, a composé des ouvrages sur l'histoire naturelle et l'agriculture, des pièces de vers et quelques proverbes.

Cf. *Biographie universelle et portative des contemporains*, article PALMEZEAUX ; — Ch. Monselet : *les Originaux du siècle dernier* (1863, in-12).

CUBILLO DE ARAGON (Alvaro), poëte dramatique espagnol, né à Grenade à la fin du XVIe siècle. L'un des auteurs dramatiques distingués de second ordre, il a écrit plus de vingt-cinq comédies, entre autres : *l'Amour tel qu'il doit être* (El amor como ha de ser) ; *la Parfaite Mariée* (La perfecta casada), et *les Poupées de Marcela* (las Muñecas de Marcela). Ces comédies, imprimées sous le titre d'*El enano de las Musas*, avec un petit poëme badin, *las Cortes del leon y del aguila* (Madrid, 1654), font partie de la collection Rivadeneyra : *Dramaticos posteriores a Lope de Vega por Mesonero Romanos* (Madrid, 1858-59). On a aussi de cet auteur des comédies héroïques : *el Conde de Saldaña*, en deux parties; *el Vencedor de si mismo, el Genizaro de España y rayo de Andalucia*, etc.

Cubillo avait une habileté remarquable pour les effets de scène et la conduite de l'intrigue; les écrivains français du XVIIe siècle lui ont fait de nombreux emprunts sans le citer.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de liter.* ; — Von Schack : *Geschichte der dramatischen literatur and kunst in Spanien*.

CUDWORTH (Ralph), philosophe anglais, né en 1617, mort en 1688. Il fut pendant trente ans professeur d'hébreu à l'université de Cambridge. Son ouvrage sur *Le vrai système du monde* (the True intellectual system of the universe, 1678, in-fol.) lui fit une grande réputation. Divers autres traités destinés à compléter celui-là sont restés inédits, excepté un *Traité touchant l'éternelle et immuable morale* (a Treatise concerning eternal and immutable morality), publié par le docteur Chandler en 1735. Cudworth se propose de réfuter l'athéisme et le fatalisme. Très-vanté au XVIIIe siècle, il est très-négligé aujourd'hui, quoique son nom soit resté attaché à la théorie semi-platonicienne du « médiateur plastique ». On lui trouve plus de savoir que de critique, et l'on est rebuté par son style pénible. Une nouvelle édition de son grand ouvrage a paru en 1830.

Cf. Birch : *Vie de Cudworth*, dans l'édit. de 1830.

CUEVA (Juan DE LA), poëte espagnol, né à Séville vers 1550, mort après 1606. Il s'essaya dans tous les genres. On cite de lui : *El ejemplar poético*, sorte d'*art poétique* imité d'Horace et de Vida, et qui fit longtemps autorité en Espagne; il a été imprimé pour la première fois dans le *Parnaso español* de Sedano, t. VIII. Il se distingue par une facilité de versification que l'on retrouve dans deux autres poëmes: *los Inventores de las cosas* (même recueil, t. IX) et la *Conquista de la Bética* (Séville, en 1603, in-8).

Juan de la Cueva a composé un grand nombre de pièces de théâtre, représentées dans la *huerta* (jardin), célèbre à cette époque, de doña Elvira, à Séville; on leur reproche des invraisemblances et des exagérations, des incorrections et le manque d'harmonie. Les principales sont : *Ajax, Virginie, les Sept Infants de Lara, le Siége de Zamora, Bernardo del Carpio, le Tyran, le Sac de Rome*. Il les a réunies (*Comedias*; Séville, 1588, in-4).

Cf. Antonio : *Bibl. hisp. nova* ; — Moratin : *Origenes del teatro español* ; — Ticknor : *History of spanish lit.*

CUJAS (Jacques), jurisconsulte français, né en 1522 à Toulouse, mort le 4 octobre 1590. Il enseigna tour à tour et à diverses reprises à Toulouse, à Cahors, à Valence, à Bourges, et partout son enseignement eut un succès prodigieux, qu'il faut attribuer à sa vaste science, à son esprit méthodique, à l'originalité de ses aperçus et à la chaleur sincère qui l'animait. Ses ouvrages, écrits en latin, sont d'un style clair et élégant. Ce qui en fait, au fond, le mérite essentiel, c'est que Cujas, complétant la réforme commencée par Alciat, ne considéra plus le droit romain au point de vue d'une pratique immédiate, comme l'avaient fait Accùrse et Barthole, mais au point de vue de la société romaine, en s'efforçant de lui restituer, par ses commentaires, le sens et les caractères qui lui étaient propres dans cette société pour laquelle il avait été fait. Suivant Lerminier, il est le véritable fondateur de l'école historique du droit, dont on a fait honneur à l'Allemagne. « Il avait commencé par Ulpien et Paul, dont les fragments sont plus complets et plus faciles; il termina sa carrière par la restauration de Papinien, le plus profond, le plus grand et le plus ardu des interprètes du droit. » On le surnomma lui-même le « Papinien du XVIe siècle ». Les éditions principales des œuvres de Cujas sont celles de Scot (Lyon, 1606-1614, 4 vol. in-fol.), de Fabrot (Paris, 1658, 10 vol. in-fol.), de Naples (1757, 11 vol in-fol), de Venise et Modène (1758-1782, 11 vol. in-fol.). La plupart des éditions sont accompagnées d'une table des matières (*Promptuarium Cujacii*), à l'aide de laquelle on est conduit facilement aux lois et aux fragments interprétés.

Cf. Gravina : *De Ortu et progressu juris civilis* (1708) ; — Bernardi : *Eloge de Cujas* (Lyon, 1755, in-12) ; — Hugo : *Notice sur Cujas*, dans le *Magasin de droit civil* (1803) ; — Berriat Saint-Prix : *Histoire du droit romain*.

CULTISME. — Voy. GONGORISME et LEDESMA.

CUMBERLAND (Richard), poëte et romancier anglais, né en 1732, mort le 7 mai 1811. Poussé par des protections de famille à de hauts postes dans l'administration anglaise, il fut réduit par l'échec d'une mission diplomatique secrète en Espagne, en 1780, à vivre de sa plume; il donna trois romans : *Arundel* (1789), *Henry* (1795), *Jean de Lancastre*; deux poëmes : *le Calvaire, l'Exodiade*, ouvrages médiocres, et des *Mémoires* (Memoirs of his own life; 1806, 2 vol.), plus agréables que véridiques; sa réputation repose sur trois comédies : *l'Indien de l'Ouest* (the West Indian), *la Roue de la Fortune* (the Wheel of Fortune), *le Juif* (the Jew), pièces spirituelles et bien écrites, mais un peu gâtées par la sentimentalité dans le goût du temps.

Cf. Baker : *Biographia dramatica*.

CUNÆUS (Pierre VAN DER KUN, dit), savant hollandais, né à Flessingue en 1580, mort à Leyde en 1638. Ennemi de l'intolérance des faux savants, il écrivit une vive et plaisante satire : *Sardi venalesi satyra Menippea in hujus sæculi homines plerosque inepte eruditos*, etc. (Leyde, 1612, in-24), qui a été souvent réimprimée. On lui doit en outre : *Animadversionum Liber in Nonni Dionysiaca* (Leyde, 1610, in-8); *de Republica Hebræorum* (Ibid., 1617), remarquable ouvrage sur les institutions et le gouvernement des Hébreux, souvent réimprimé et traduit en plusieurs langues, notamment en français par J. Goerëe (Amsterdam, 1705, 3 vol. in-8); des *Lettres* latines (Leyde, 1625, in-8), intéressantes pour l'histoire littéraire, etc.

Cf. Moréri : *Dict. hist.* ; — Paquot : *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Provinces-Unies*, t. IV.

CUNÉIFORME (**Écriture**) ou **Cludiforme**. On appelle ainsi l'écriture, formée au moyen de caractères composés d'une réunion de traits semblables à des coins ou à des clous, diversement disposés, employée dans l'antiquité en Assyrie, en Babylonie, en Perse, en Médie, en Susiane, en Arménie, etc. On en a retrouvé de nombreux spécimens dans les marbres de Ninive, de Babylone et de Suze, à Korjoundik dans les bibliothèques d'argile des rois de Ninive, etc. Les inscriptions épigraphiques du temps des Achéménides contiennent ordinairement trois textes dont le sens est identique; mais chacun d'eux est écrit dans une langue et avec un alphabet différents. Ceux-ci sont l'*assyrien*, le *médique* et le *persan*. — Les légendes en caractères persans cunéiformes occupent, dans les monuments, la place d'honneur : la première colonne à gauche du lecteur, si les inscriptions sont parallèles, ou la partie la plus élevée, si elles sont superposées ; les légendes médique et assyrienne tiennent le second et le troisième rang.

La représentation du texte assyrien, appartenant à une langue de la famille sémitique, suit un système d'écriture qui est le plus ancien des trois. Il consiste, comme les hiéroglyphes, partie en caractères idéographiques, et partie en caractère phonétiques. Les traits sont verticaux ou horizontaux, mais ceux-ci en moins grand nombre. — Le second système d'écriture, appelé médique, et par MM. Rawlinson et Norris scythique, sert à la reproduction d un idiome qui, bien qu'insuffisamment étudié, semble se rattacher, d'après MM. Westergaard, Norris et de Saulcy, aux idiomes touraniens. Les textes sont écrits avec un syllabaire composé de près de cent caractères, qui, en grande partie, sont empruntés à la fois, pour la figure et la valeur, à l'alphabet assyrien, et dont la formation est le produit de traits diversement inclinés ou entrecroisés. On doit considérer ce syllabaire comme moins ancien que l'alphabet assyrien; mais il est d'une création antérieure à celui qui sert pour les textes du troisième ordre, lesquels sont rendus par l'alphabet persan. Cet alphabet, purement phonétique, contient des voyelles et des consonnes. Il offre par l'écriture la représentation d'une langue dérivée du zend, parlée en Perse antérieurement au v^e^ siècle avant notre ère. Les traits qui composent cette écriture sont, dans d'égales proportions, verticaux ou horizontaux. Ce dernier système est évidemment le produit d'un nombre très-restreint de signes syllabiques. Les deux autres, et les divers systèmes d'écritures qui s'y rattachent, ont une commune origine hiéroglyphique. Comme en Chine, en Égypte et en Phénicie, les caractères paraissent issus de figures représentant certains objets. Mais ce n'est là qu'une hypothèse scientifique plus ou moins plausible; la démonstration n'en a guère été faite que pour une douzaine de signes.

Les diverses écritures cunéiformes ont été classées ainsi par M. Jules Oppert : 1° les hiéroglyphes chaldaïques; 2° l'écriture scythique chaldaïque, dont on ne connaît encore point de spécimen, mais dont le sol de l'Asie doit recéler des restes; 3° l'écriture scythique moderne, connue sous le nom de seconde espèce des Achéménides; 4° l'écriture arménienne archaïque, dont on ne connaît également pas de spécimen; 5° l'écriture arménienne conservée sur les rochers de Van; 6° l'écriture susienne archaïque, dont on a trouvé à Suze de nombreuses représentations; 7° l'écriture susienne moderne, trouvée à Malamir, etc.; 8° l'écriture assyrienne archaïque, tracée sur plusieurs monuments, entre autres sur la pierre dite de lord Aberdeen; 9° l'écriture assyrienne de transition, mélange de celle ci-dessus mentionnée et de l'écriture moderne; 10° l'écriture assyrienne moderne, en caractères des inscriptions de Khorsabad, de Nemrod et de Ninive; 11° l'écriture assyrienne cursive, dérivée; simplifiée pour être gravée sur la brique molle; 12° l'écriture babylonienne archaïque, telle que la fournissent les briques de Babylone, l'inscription de la Compagnie des Indes, les cylindres, etc., etc.; 13° l'écriture babylonienne moderne (par exemple, de la pierre de Michaux, etc.) qui est, à peu de chose près, (13 bis) l'écriture babylonienne des Achéménides; 14° enfin l'écriture babylonienne cursive.

Les caractères cursifs, — ceux que l'on gravait rapidement sur des briques non encore durcies ou d'autres matières tendres, — sont presque les mêmes que ceux des écritures respectives lapidaires, et doivent leurs légères dissemblances de formes à la diversité des matériaux employés, plutôt qu'à un système arrêté et suivi.

Ce n'est qu'au xvii^e^ siècle que l'on connut en Europe quelques inscriptions cunéiformes, et l'on ne sut pas d'abord si elles étaient la transcription de textes, ou un genre particulier d'ornements. Des essais d'interprétation sont dus au voyageur allemand Niebuhr et à deux de ses compatriotes, Tychsen et Münter. Mais c'est surtout au hanovrien Grotefend qu'appartient le mérite des premières tentatives sérieuses faites dans cette voie. Après lui, Saint-Martin, le danois Rask, Chr. Lassen, Eug. Burnouf, le colonel Rawlinson, MM. de Saulcy, Norris, Westergaard, Jules Oppert, Adr. de Longpérier, Botta, Hinks, ont cherché tour à tour la solution des problèmes soulevés par chaque difficulté dans cette étude si aventureuse. Les progrès qu'ils ont accomplis ont inspiré à plusieurs l'espoir d'arriver au déchiffrement complet et prochain des écritures lapidaires cunéiformes. L'un d'eux, M. J. Oppert, a cru pouvoir publier les *Eléments de la grammaire assyrienne* (Paris, 1860, in-8), et l'ensemble de ses travaux, malgré les contestations soulevées, lui a valu, en 1863, sur la proposition de l'Académie des inscriptions, le grand prix biennal destiné à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays.

Cf. Tychsen : *De Cuneatis inscriptionibus Persepolitanis lucubratio* (Rostock, 1798, in-4) ; — Münter : *Essai sur les inscriptions cunéiformes*, en allem. (1800) ; — Grotefend : *Appendice* à la 3^e^ édition des *Idées sur la politique et le commerce des nations de l'antiquité* de Heeren (Gœttingue, 1815) ; — Saint-Martin : *Mémoire sur les inscriptions de Persépolis*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* (2^e^ série, t. XII) ; — Eug. Burnouf : *Mémoire* sur deux inscriptions cunéiformes trouvées près d'Hamadan (Paris, 1836, in-4) ; — Botta : *Lettres* sur les découvertes de Khorsabad (Ibid., 1845, in-8), et *Mémoire*, dans le *Journal asiatique* de 1847 ; — Lœwenstern : *Essai de déchiffrement de l'écriture assyrienne* (Ibid., 1845, in-8), et *Exposé des éléments constitutifs du système de la troisième écriture cunéiforme de Persépolis* (1847) ; — F. de Saulcy : *Recherches sur l'écriture cunéiforme assyrienne* (1848, in-4), *Recherches analytiques sur les inscriptions cunéiformes du système médique* (1850, in-8), et *Déchiffrement des cunéiformes* (1852, in-8) ; — Joachim Ménant : *Les Écritures cunéiformes* (1860, in-8) ; — Jules Oppert : *État actuel du déchiffrement des inscript. cunéiformes* (1861, in-8), *Les Fastes de Sargon, roi d'Assyrie*, avec J. Ménant (1863, in-folio), et *Grande inscription de Khorsabad*, commentaire philologique (1864, in-8).

CUNNINGHAM (Alexandre), historien écossais, né à Eltrick (comté de Selkirk), en 1654, mort vers 1737. Il fut ambassadeur à Venise du roi George I^er^. Il a écrit, en latin, une *Histoire de la Grande-Bretagne depuis* 1688 *jusqu'à l'avénement de George I^er^*, estimée surtout pour les détails des opérations militaires, et qui a été traduite en anglais sur le manuscrit, par W. Thompson (1787, 2 vol. in-4). — Cet historien a été souvent confondu avec un autre Alex. Cunningham, mort en 1730, qui a publié des éditions annotées d'Horace (La Haye, 1721, 2 vol. in-8) et de Virgile (Édimbourg, 1742, in-8).

Cf. Chalmers : *Biographical dictionary*.

CUNNINGHAM (Allan), littérateur écossais, né à Blackwood le 17 décembre 1784, mort à Londres le 29 décembre 1842. D'une famille tombée dans la pauvreté, il apprit l'état de maçon, et, comme Sedaine, fit des vers tout en maniant la truelle. S'inspirant des ballades de l'Écosse, il avait, à dix-huit ans, composé déjà plusieurs poëmes. Il vint à Londres en 1810, et trouva dans Walter Scott un protecteur qui le fit admettre dans un atelier de sculpture et le mêla au monde des lettres.

Allan Cunningham a été à la fois poëte, historien, romancier, journaliste, auteur dramatique et biographe. Comme poëte il tient un rang distingué en Angleterre, et ses ballades sont appréciées presque autant que celles de Burns. Nous citerons parmi ses œuvres : *Sir Marmaduke Maxwell* (Londres, 1822), drame émouvant et sauvage où se retrouvent des souvenirs d'Écosse ; *la Légende de Richard Falter* (the Legend of Richard Falter and, etc.; 1822) ; *Chants d'Écosse anciens et modernes* (the Songs of Scotland, ancient and modern ; 1825, 4 vol.) ; *Histoire des peintres, sculpteurs et architectes anglais* (History of the British Painters, etc.; 1829-1833, 6 vol.) ; *Histoire critique et biographique de la littérature anglaise* (Biogr. and crit. History, etc.; 1834), continuation de Johnson ; *Vie de Burns* (Life of Burns ; 1834), dont il publia les *Œuvres; Histoire de la Grande-Bretagne* de 1688 à Georges Ier (History of Great-Britain ; 2 vol. in-4) ; des romans où l'on remarque une fatigante exagération d'élégance, et parmi lesquels *Marguerite Lindsay* (Paris, 1825, 4 vol.) a été traduit en français par la comtesse Molé, etc. Une nouvelle édition des *Poëmes et Chants* de Cunningham a été donnée par son fils en 1847.

Cf. *Revue de Paris*, 1833 ; — de Barante : *Préface* de la traduction de *Marguerite Lindsay*.

CUOCO (Vicenzo), historien et publiciste italien, né en 1770 à Campomarano, près de Naples, mort en 1823. Il fut directeur du *Giornale Italiano* à Milan (de 1801 à 1806), puis membre de la Cour de cassation et du Conseil d'État à Naples, sous le roi Joseph. On cite de lui : *Platone in Italia*, l'un de ces nombreux ouvrages dont le *Voyage du jeune Anacharsis* fournit l'idée et le cadre. Il a été traduit en français par Bertr. Barrère (Paris, 1807, 3 vol. in-8), ainsi qu'une *Histoire des révolutions de Naples* (Ibid., 1806, in-8).

CURIEUX IMPERTINENT (LE), comédie de Destouches ; — LE CURIEUX IMPORTUN, nouvelle de Cervantès (voy. ces noms).

CURION, *Caius Scribonius Curio*, orateur romain, mort en 48 avant J.-C. Fils d'un consul et général de ce nom, qui avait eu lui-même quelque succès comme orateur, il fut dirigé d'abord par Cicéron, l'ami de son père, et montra des talents remarquables ; mais le goût des plaisirs et la prodigalité lui créèrent des embarras qui l'éloignèrent de l'étude. Le parti de Pompée le fit nommer tribun en 50 ; mais César ayant payé ses dettes, il passa de son côté, fut nommé propréteur en Sicile, puis alla combattre Juba en Afrique. Son éloquence était remarquable par la facilité de l'élocution et l'abondance des pensées. « La nature, dit Cicéron, l'avait doué d'un talent admirable pour la parole. »

Cf. Cicéron : *Brutus* ; — Tacite : *De oratoribus*.

CURIOSITÉS LITTÉRAIRES, ouvrage d'Isaac D'Israeli (voy. ce nom).

CUSTINE (Astolphe, marquis DE), voyageur et littérateur français, né à Paris en 1793, mort en septembre 1857. Petit-fils du général de ce nom, il consacra toute sa vie à des voyages, qui lui ont fourni le sujet d'intéressants ouvrages, dont le dernier, *la Russie en* 1839 (1843, 4 vol. in-8 ; plusieurs édit.), a obtenu, tant en France qu'à l'étranger, un grand et légitime succès. Il a écrit, en outre, plusieurs romans et donné, en 1833, à la Porte-Saint-Martin, une tragédie, *Beatrix Cenci*. [*Diction. des Contemporains*, 1re et 2e édit.].

CUVELIER DE TRYE (Jean-Guillaume-Antoine), auteur dramatique français, né le 15 janvier 1766 à Boulogne-sur-Mer, mort le 27 mai 1824. Il fut avocat, puis soldat avant de s'occuper de théâtre. Rival de Pixérécourt et de Caigniez, il fut surnommé « le Crébillon du mélodrame ». Ses pièces, drames, mélodrames, mimodrames, pantomimes, sont très-nombreuses ; plusieurs obtinrent des succès populaires. Il réussit principalement dans le mimodrame militaire, comme *les Français en Pologne* (1808), *la Belle espagnole ou l'Entrée triomphale des Français à Madrid* (1809), *la Prise de la flotte* (1822), etc. Son style est en général plein d'incorrections et de mauvais goût ; on en a retenu des phrases dans le genre de celle-ci : « Feignons de feindre, pour mieux dissimuler ! »

On a encore du même auteur : *Damoisel et bergerette, historiette du XVe siècle* (1795, in-8) ; *Nouvelles, contes, historiettes, anecdotes, mélanges* (1802, 2 vol. in-8) ; *le Bandit sans le vouloir et sans le savoir*, roman (1809, 3 vol. in-12).

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris* ; — Quérard : *la France littéraire*.

CUVIER (Georges-Léopold-Chrétien-Frédéric-Dagobert), naturaliste français, né le 25 août 1769 à Montbéliard, mort le 9 mai 1832. Né protestant et sujet du duc de Wurtemberg, à qui appartenait alors la principauté de Montbéliard, il fit ses premières études au gymnase de cette ville et fut destiné d'abord au ministère ecclésiastique. Après avoir complété son instruction à l'Académie Caroline de Stuttgart, et s'être déjà senti entraîné par le goût de l'histoire naturelle, il devint précepteur chez le comte d'Héricy, gentilhomme protestant de Normandie. Rencontré là par Tessier, membre de l'Académie des sciences, qui sut l'apprécier et le mit en relations avec quelques-uns de ses amis, notamment Geoffroy Saint-Hilaire, il envoya à ce dernier plusieurs de ses cahiers d'étude ; Geoffroy fut frappé des aperçus nouveaux que présentaient ces manuscrits, et eut le bonheur, comme il l'a écrit, de révéler au monde savant la portée d'un génie qui s'ignorait lui-même. Cuvier vint à Paris en 1794, fit des lectures à la Société philomathique et à la Société d'histoire naturelle, puis fut nommé en 1795 professeur à l'École centrale du Panthéon et suppléant de la chaire d'anatomie comparée au Muséum. En 1796, il entra à l'Institut, dans la classe des sciences, dont il devint secrétaire perpétuel en 1803. Les *Éloges* qu'il composa en cette qualité sont remarquables par la forme comme par le fond. Ses leçons au Collége de France, où il succéda à Daubenton en 1800, et au Muséum, où il devint professeur titulaire en 1802, furent admirées de ceux même qui en repoussaient les principes. Il fut nommé en 1808 conseiller et chancelier de l'Université, en 1813 maître des requêtes, en 1814 conseiller d'État, en 1818 membre de l'Académie française, en 1824 administrateur des cultes non catholiques. Il refusa, en 1827, les fonctions de censeur. En 1831, il fut appelé à la pairie. Il appartint aussi à l'Académie des inscriptions.

Nous laissons de côté les discussions scientifiques soulevées avec tant d'éclat par les travaux du Cuvier, et le grand conflit entre son système de la corrélation des formes et de la subordination des caractères et celui de l'unité de composition, soutenu par Geoffroy Saint-Hilaire ; mais nous ne pouvons nous dispenser de signaler ici l'esprit de méthode, l'ordre et la lumière qui distinguèrent sa parole et ses écrits, la clarté, la précision, la noblesse de son style, et son admirable talent d'exposition. Ceux de ses ouvrages que leur importance nous fait un devoir de citer sont : *Leçons d'anatomie*

comparée (Paris, 1800-1805, 5 vol. in-8), qui obtinrent le grand prix décennal en 1810; *le Règne animal distribué d'après son organisation* (Ibid., 1816, 4 vol. in-8; 1829, 5 vol. in-8); *Recueil d'éloges historiques lus à l'Institut* (Ibid., 1819, 2 vol. in-8); *Recherches sur les ossements fossiles* (Ibid., 1821-1824, 5 tomes en 7 vol. in-4) : ces dernières étaient précédées d'un *Discours sur les révolutions du globe*, imprimé séparément (Ibid., 3e édit., 1825, gr. in-8), et où les données de la science, offrant à l'imagination un spectacle qui l'étonne, se parent du prestige de la poésie et de l'éloquence.

Son frère, Frédéric CUVIER, né le 28 juin 1773 à Montbéliard, mort le 17 juillet 1838, directeur de la ménagerie du Jardin des plantes, inspecteur général des études, membre de l'Académie des sciences, a composé avec Geoffroy Saint-Hilaire l'*Histoire naturelle des mammifères* (Paris, 1818-1837, 70 livraisons, in-fol.), vaste répertoire, remarquable par le talent de la description et la rare élégance du style.

Cf. Pasquier : *Eloge de Cuvier* à la Chambre des pairs; — A. de Candolle : *Notice sur la vie et les ouvrages de Cuvier*, dans la *Bibliothèque de Genève*, t. XLIX; — Flourens : *Analyse raisonnée des travaux de G. Cuvier* (1841, in-12; 3e édit., 1853), et *Eloge de Frédéric Cuvier*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, t. XVIII.

CYCLE ÉPIQUE, ou POËMES CYCLIQUES. Ces mots désignent, depuis l'antiquité, l'ensemble de poëmes grecs appartenant à un développement poétique dont l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère furent comme la base et le centre. En même temps que les Homérides de Chios se transmettaient fidèlement ces derniers poëmes, d'autres rhapsodes entreprirent de les compléter par des compositions épiques sur des sujets qu'Homère avait négligés, ou auxquels il n'avait fait que toucher. Ces poëmes, que les anciens comprenaient sous la dénomination de *Cycle épique*, embrassèrent les légendes relatives à la guerre de Troie et aux exploits des héros argiens devant Thèbes; ils remontèrent aussi jusqu'aux origines mythiques de la race grecque, jusqu'au mariage d'Uranus et de Gœa, pour finir au meurtre d'Ulysse par son fils Télégonus. Il ne nous reste de ces poëmes que des fragments épars et sans valeur. Les anciens étaient bien loin de les placer sur le même rang que les épopées homériques, et les critiques alexandrins ne les ont pas comptés au nombre des ouvrages classiques. Proclus en avait donné dans sa *Chrestomathie* une courte analyse, citée par Photius dans sa *Bibliothèque* (cod. 239). Voici, d'après ces autorités, les titres connus du *Cycle épique*, en y comprenant l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et les noms des auteurs auxquels chacun des poëmes est attribué :

1. *La Titanomachie* (Τιτανομαχία), attribuée à Eumélus de Corinthe et à Arctinus; — 2. *la Danaïde* (Δαναΐς), attribuée à Hégésinus; — 3. *l'Atthide* (Ατθίς), ou *Expédition des Amazones*, attribuée à Hégésinus; — 4. *l'Œdipodie* (Οἰδιποδεία), attribuée à Cinéthon; — 5. *la Thébaïde* (Θηβαΐς), ou *Expédition d'Amphiaraüs*, attribuée à Arctinus, et plus souvent à Homère; — 6. *les Épigones* (Ἐπιγόνοι), ou *l'Alcméonide*, attribuée à Homère; — 7. *la Minyade* (Μινυάς), ou *la Phocaïde*, attribuée à Créophyle de Samos et à Homère; — 8. *la Prise d'Œchalée* (Οἰχαλίας ἅλωσις), attribuée à Créophyle de Samos et à Homère; — 9. *les Chants cypriaques* (Τα Κύπρια), attribués à Stasinus et à Leschès; — 10. *l'Iliade* d'Homère; — 11. *l'Éthiopide* (Αἰθιοπίς), attribuée à Arctinus; — 12. *la Petite Iliade* (Ἰλιὰς μικρά), attribuée à Homère, à Thestoridès, à Cinéthon, à Diodore d'Erythrée et plus souvent à Leschès; — 13. *la Destruction de Troie* (Ἰλίου πέρσις), attribuée à Arctinus; — 14. *les Retours des Héros* (Νόστοι), attribués à Hagias de Trézène; — 15. *l'Odyssée* d'Homère; — 16. *la Télégonie* (Τηλεγονεία), attribuée à Eugammon de Cyrène et à Cynéthon.

Les fragments qui nous restent des poëmes cycliques ont été imprimés dans la *Bibliothèque des classiques grecs* de Didot, à la suite des poëmes homériques.

Cf. Welcker : *der Epische Kyklus*; — Düntzer : *Fragmenta epicorum græcorum*; — Wüllner : *De Cyclo epico*; — Otfried Muller : *Histoire de la littérature grecque*.

CYCLES DU MOYEN AGE. On appelle cycles, dans la littérature du moyen âge de l'Europe, les divers groupes entre lesquels on partage les chansons de gestes d'après les événements et les héros ou les époques qui en fournissent le sujet. On en distingue ordinairement cinq, dans l'ordre suivant : *Cycle carlovingien*, *Cycle d'Artus ou de la Table ronde*, *Cycle de l'antiquité*, *Cycle de la Croisade* et *Cycle provincial*. On en multiplie facilement le nombre, en donnant le nom de cycle à l'une des grandes gestes rattachées aux cycles précédents et comprenant elles-mêmes plusieurs chansons (voy. ANTIQUITÉ, ARTUS, CROISADE, etc., et CHANSONS DE GESTE).

Cf. Léon Gautier : *les Epopées françaises*, t. I.

CYCLOPE (LE), drame satyrique d'Euripide (voy. ce nom).

CYMBALUM MUNDI, ouvrage de B. Des Périers (voy. ce nom).

CYMBELINE, drame romanesque de Shakespeare (voy. ce nom).

CYMRIQUE (LANGUE et LITTÉRATURE), ou KYMRIQUE. Le cymrique est, avec le gaélique (voy. ce mot), une des deux grandes branches des langues celtiques; il se divise lui-même en trois rameaux : le *welsh* ou *gallois*, parlé dans le pays de Galles; le *cornique*, qui se parlait dans le Cornouailles; et l'*armoricain* ou *breton*, qui se parle encore dans la Bretagne française. L'armoricain a eu son développement à part dans la langue et la littérature bretonne. Le cornique n'existe plus; la dernière personne qui ait parlé cette langue était une femme, Dolly Pentreath, de Mousehole, près de Penzance, qui mourut en 1778, âgée de cent-deux ans. Les monuments écrits du cornique ne sont pas nombreux; les principaux sont : un vocabulaire latin-cornique dont on a un manuscrit de la fin du XIIe siècle, et trois drames religieux ou mystères conservés dans un manuscrit du milieu du XVe siècle : *la Création du Monde*, *la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, *la Résurrection*; les deux dernières pièces avaient été publiées en 1682 et réimprimées en 1826; ces deux éditions sont très-incorrectes; M. Edwin Norris a publié et traduit avec soin les trois drames : *the Ancient cornish drama, edited and translated* (Oxford, 1859, 2 vol.). Le cornique est plus rapproché de l'armoricain que du gallois.

Le gallois, que nous désignons sous le nom plus général de cymrique, parce que c'est dans le pays de Galles que la littérature cymrique a gardé son centre, représente, avec des altérations inévitables dans une longue suite de temps, la langue parlée par les Cymris. Ceux-ci, venus d'Asie comme leurs frères les Gaëls, mais prenant une route plus septentrionale, s'élevèrent jusqu'aux bords de la Baltique. Leur premier grand établissement fut dans la presqu'île qui, de leur nom, s'est appelée Chersonèse cimbrique; ils descendirent ensuite le long des rivages de la mer du Nord, jusqu'à ce qu'ils rencontrassent les Gaëls, arrivés avant eux sur l'Atlantique. Tandis qu'une partie des Cymris occupait le nord-est de la Gaule, d'autres franchissaient le détroit et allaient occuper la grande Bretagne, où, là aussi, en s'avançant vers l'ouest, ils rencontraient les Gaëls. Les langues que parlaient ces deux peuples étaient fort distinctes. Les

quelques mots qui nous restent de l'ancien celtique se rattachent plutôt à la branche cymrique. Ainsi, dans *petorritum*, voiture à quatre roues, le mot quatre est représenté par *petor*, qui revient au cymrique *pedwar ;* dans *pempedoula*, cinq feuilles, *pemp*, correspond à l'armoricain *pemp*, au gallois *pump;* tandis qu'en gaélique quatre et cinq se disent *ceathair* et *cuig*. On remarque la même différence en grec et en latin, où l'on a d'un côté πίσυρες et πέμπε (dans le vieux grec éolien), de l'autre *quatuor* et *quinque*.

L'occupation romaine de la Grande-Bretagne dura près de quatre siècles; elle n'eut pas sur la langue et les mœurs autant d'action qu'en Gaule. Les Cymris bretons résistèrent mieux aussi que les Gaulois à l'invasion germanique. Refoulés au v^e siècle vers l'ouest, ils en chassèrent les Gaëls, qui occupaient encore le nord du pays de Galles, et fondèrent plusieurs royaumes ou principautés qui s'étendaient depuis le détroit de Forth jusqu'à l'extrémité de la Cornouailles. Presque toujours en guerre avec les envahisseurs teutoniques, et trop souvent en guerre entre eux-mêmes, mais jouissant pourtant d'une certaine prospérité, ces petits États avaient une existence héroïque favorable à la poésie. C'est à cette période de lutte des Bretons contre les Saxons, c'est-à-dire au VI[e] siècle, que se rapportent les plus anciens monuments de la littérature cymrique, les œuvres des trois célèbres bardes Taliesin, Aneurin et Llywarch Hen. Quoiqu'il n'en existe pas de manuscrits plus anciens que le XII[e] siècle, il est certain qu'elles remontent elles-mêmes beaucoup plus haut, et sans pouvoir affirmer qu'elles sont des auteurs dont elles portent les noms, nous ne doutons pas qu'elles ne soient de l'époque où les principautés cymriques n'avaient pas encore perdu leur indépendance, c'est-à-dire du VI[e] et du VII[e] siècle. D'ailleurs ces poésies, par la rudesse du langage et de la versification, par l'obscurité du style et aussi par la simplicité des idées, portent les marques de l'ancienneté. La versification des bardes est fondée à la fois sur l'allitération et sur la rime. Deux, trois vers successifs, et même six et plus se terminent par la même syllabe. Le nombre des syllabes n'est pas fixé, mais les vers sont généralement très-courts. Un passage de Taliesin donnera une idée à la fois de la langue et de la versification.

Och ! rac anghyffret !
Hyt ym pen y seithvet
Or Kalan Kalet,
Guir y dan guaret
Druyr dyn damunet :
Guyn vryn guarthaet
Guined a drydet !
Kymry un gyffret !
Eu lu a luchet ;
Coelvein eu guaret !
Guiraut Keudaut Ket !
Guaran ruy Reget
Rann gan ogonet !
Gogonet an rann !
Am redes vuyfuan !
Am bu bard datkann
At Gigleu Gamlan.

« Plus de dissensions ! A la fin de la septième des funestes calendes, les guerriers que tous désirent arriveront. Gwyned vengera l'affront fait à la montagne sainte. Les Cymris sont unis; leur force est resplendissante. Voici le jour brillant de leur délivrance ! Que la liqueur coule du verre ! Le chef qui protége Reghed la distribue avec gloire. La gloire est notre partage. Elle me donne l'inspiration. Je suis le barde qui chante la mémoire de Gamlan. »

A ces trois bardes on ajoute Myrddhin (Merlin), si célèbre depuis, mais dont il ne reste rien d'authentique. Après une lutte vaillante, les Cymris du nord cédèrent. Seul un petit prince du sud-ouest, Arthur, maintint son indépendance, et il dut à sa ténacité le renom populaire dont il jouit parmi les populations cymriques du moyen âge. Quoique vaincus, ces peuples ne perdaient pas leur foi dans l'avenir. La Bretagne française surtout, moins exposée aux envahisseurs germaniques, conservait et augmentait le trésor des traditions nationales. Les légendes qui servent de base à l'*Histoire des Bretons* de Geoffroy Montmouth appartiennent autant aux Cymris de France qu'à ceux d'Angleterre. Ceux-ci peuvent, il est vrai, réclamer la *Chronique* de Nennius, où ces légendes sont pour la première fois résumées, mais cet ouvrage, d'une date incertaine, n'est pas authentique, bien que son origine celtique soit incontestable; ce qui s'atteste, entre autres preuves, par la prédilection de l'auteur pour les triades (groupe de trois faits, trois préceptes ou définitions), forme si chère aux Cymris. Selon nous, la chronique de Nennius est surtout précieuse parce qu'elle représente une foule de récits qui s'élaboraient dans les cloîtres et circulaient dans le peuple. Les bardes non plus n'étaient pas muets ; mais tout cela pouvait se perdre faute d'une occasion de se produire. L'occasion enfin se présenta.

Le pouvoir des Anglo-Saxons avait sensiblement diminué au X[e] siècle, et l'indépendance des Cymris, maintenant resserrés dans le pays de Galles, s'était augmentée d'autant. Ce fut l'époque du roi Howell Dha (le bon), dont les *Lois*, très-bien traduites en anglais par M. Aneurin Owen, sont un des monuments de la littérature cymrique. Mais l'éclatant réveil du génie breton n'eut lieu qu'après le renversement de la puissance anglo-saxonne par les Normands. Les nouveaux conquérants avaient parmi eux beaucoup de Bretons français, et s'entendirent mieux que leurs prédécesseurs avec les Gallois. Ce fut surtout lorsque Henri II Plantagenet eut réuni, au XII[e] siècle, sous sa domination l'Aquitaine, la Normandie et les deux Bretagnes, que l'esprit celtique se manifesta avec un éclat qui se résume dans trois hommes supérieurs : Geoffroy de Montmouth, Gautier Map, Gérard le Cambrien. Les deux premiers produisirent ce cycle des Bretons, formé des romans d'Arthur et de la Table ronde, qui fut une des grandes branches de la poésie au moyen âge. Gérard le Cambrien décrivit fidèlement les deux peuples celtiques, les Gallois et les Irlandais. Tous trois, il est vrai, écrivirent en latin ou en français, mais le mouvement qu'ils attestaient à la cour de Henri II se manifestait au sein même du pays de Galles par une foule de compositions en prose et en vers, qui ont été plus tard réunies dans diverses collections manuscrites : *le Livre noir de Cœrmarthen, le Livre rouge de Hergest*, etc. C'est de là qu'ont été tirés : la célèbre *Archéologie de Galles* d'Owen Jones, et *le Mabinogion*, ce précieux recueil des contes populaires des Cymris. Leurs poëtes, qui n'ont pas l'importance de la glorieuse triade du VI[e] siècle, méritent pourtant une mention. Ce sont : Meilyr qui, à près de quatre-vingts ans, écrivit en 1137 une élégie sur la mort de son patron, Gruffyd de Kynann, et son fils Gwalchmai, auteur de quatorze pièces, dont la plus fameuse est l'ode sur la bataille de Tal y Mœlvre, qui a fourni à Gray le sujet de son *Triomphe d'Owen*. Un prince guerrier de Powis, Owen Kyveclîog, en faveur à la cour de Henri II, composa *le Hirlas Horn* (coupe à boire), le plus long poëme gallois du XII[e] siècle. Le poëte guerrier, le soir d'une bataille, boit aux chefs qui survivent et à ceux qui sont morts. Howel ab Owain, fils d'Owain Gwynedd, roi du Nord-Galles, qui devait périr dans une bataille contre son frère, chanta les belles femmes de son pays ; c'est un troubadour parmi les Cymris. Kynd-

delw a laissé des pièces difficiles à comprendre, où l'on remarque des sarcasmes contre les moines. Llywarch ab Llywelyn a des chants moins nombreux, mais plus poétiques. On pourrait encore citer quelques noms de bardes gallois au commencement du XIIIe siècle. Il nous reste de plus une série de cinquante-trois poëmes comprenant : *le Mabinogi* (Légendes) de Taliesin et divers autres récits fabuleux. Dans ces pièces le dialecte gallois est formé et diffère peu de celui d'à présent. A la même série se rattache *le Avellenau* (poëme des Pommiers), espèce de chant prophétique, attribué à Merlin, et qui date de la seconde moitié du XIIe siècle. Les *triades* que l'on possède sont des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles; mais, si leur rédaction est relativement récente, elles n'en reproduisent pas moins une des formes primitives du bardisme cymrique. Toute cette littérature s'épanouit dans le *Mabinogion*, qui représente merveilleusement l'esprit celtique, et qui montre aussi, par ses emprunts aux troubadours et aux trouvères, que si les légendes bretonnes avaient beaucoup fourni à la poésie française, celle-ci leur donnait largement à son tour.

Le roi patriote Llewelyn, le grand protecteur des bardes, périt dans sa lutte contre Édouard Ier, en 1286, et les Gallois acceptèrent pour leur prince le fils enfant du roi d'Angleterre. C'en était fait de leur indépendance, en littérature aussi bien qu'en politique. On a dit qu'Édouard avait ordonné de mettre à mort tous leurs bardes, qu'un grand nombre de manuscrits cymriques avaient été transportés à la Tour de Londres et livrés aux flammes; ce sont des fables. Mais, sans recourir à ces mesures violentes, l'Angleterre n'eut qu'à laisser agir le temps. Le pays de Galles conserva sa langue, qui subsiste encore; il conserva sa physionomie propre, ses traditions; il fut, en un mot, une province très-distincte, mais il ne fut plus un royaume à part. Sa littérature devint de l'archéologie, et l'on ne soupçonna toute son importance qu'au commencement de ce siècle, lorsque Owen Jones, avec un zèle admirable, en recueillit les monuments. Depuis lors on en est venu à reconnaître peu à peu que la littérature cymrique est une des sources les plus abondantes où aient puisé la poésie du moyen âge et en particulier le génie anglais. Le pays de Galles, fier de ce glorieux passé, a voulu le faire revivre. Sa littérature moderne a produit des ouvrages originaux d'un mérite sérieux, entre autres une *Histoire du pays de Galles* (Hanes Kymru) par le savant Thomas Price de Crickhowel. Il a été publié un grand nombre de livres élémentaires, comme la *Grammaire anglo-galloise* (Llewiadur i'r iaith Seisonig, 1856) de M. Lloyd Philips. Plusieurs journaux et revues en gallois attestent la vitalité de la langue cymrique. Il a été aussi fondé en France une *Revue celtique*, par M. Gaidoz, avec le concours de savants étrangers. On ne peut qu'approuver de semblables efforts, tout en croyant qu'ils auront plutôt pour effet de bien révéler le passé de la littérature des Gallois que de lui préparer un nouvel avenir : l'archéologie ne fait pas de résurrections.

Cf. Owen Jones : *Myvyrian archaeology of Walles;* — Owen Pugle : *A dictionary of the welsh language* (Londres, 1803, 2 vol.); — Zeuss : *Grammatica celtica;* — Thomas Stephens : *The literature of the Kymry* (1849); — H. de la Villemarqué : *les Bardes bretons du VIe siècle* (2e édit., 1860); — M. Arnold : *On the study of the celtic literature* (Londres, 1867); — *Celtic manuscripts and their contents*, dans le *Dublin University magazine*, octobre 1867; — D'Arbois de Jubainville : *Rapport sur les progrès de la philologie celtique* (1868, gr. in-8).

CYNÉGÉTIQUES (LES), traité sur la chasse de Xénophon, d'Oppien; — CYNEGETICON, poëme de P. Degli Angeli. — Parmi les plus curieux ouvrages français sur la même matière, nous mentionnons les *Déduiz de la chasse*, de Gaston Phœbus, et *la Vénerie* de J. du Fouilloux (voy. ces noms).

CYNETHUS ou **CINETHUS**, Κύναιθος, Κίναιθος, rhapsode grec, qui vécut du IXe au VIe siècle avant J.-C. Il passait pour avoir le premier rassemblé les poëmes d'Homère, et mêlé à ces œuvres des vers de sa composition. Il paraît être l'auteur de l'*Hymne à Apollon*, transmis sous le nom d'Homère, comme se liant à la récitation de ses poëmes.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

CYNEWULF, poëte anglo-saxon, d'une date incertaine. Un poëme de lui, en 2648 vers, intitulé *Sainte Hélène, ou la Découverte de la Croix*, tiré des *Acta apocrypha S. Judæ Quiriaci*, fut trouvé, en 1823, dans un manuscrit de Vercelli, qui renferme cinq autres poëmes anglo-saxons sur des sujets religieux, et qui fut publié par M. Thorpe en 1836. Jacob Grimm réimprima le poëme de *Sainte Hélène*, avec la *Légende de saint André* qui faisait partie du même manuscrit (Cassel, 1840). Le *Livre d'Exeter* (Codex Oxoniensis), publié par B. Thorpe en 1842, contient, entre autres hymnes et poëmes religieux, une *Légende de sainte Julienne* par Cynewulf. Cette poésie saxonne religieuse ne manque ni de sentiment ni d'imagination.

Cf. Morley : *The english writers before Chaucer.*

CYPRIEN (Saint), *Thascius Cæcilius Cyprianus*, père de l'Église latine, né à Carthage, mort le 14 septembre 258. Élevé dans la religion païenne, il enseigna l'éloquence avec éclat. Converti par les écrits de Tertullien, il fut baptisé en 246, vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres, fut ordonné prêtre et élu, en 248, évêque de Carthage. Il fut martyrisé pendant la persécution de Valérien.

Le style de saint Cyprien, formé sur celui de Tertullien, a beaucoup de vigueur, et ne tombe pas dans les subtilités de son modèle. On sent dans l'arrangement des matières, dans l'abondance et l'harmonie des périodes, une longue habitude de la rhétorique; quelquefois la véhémence dégénère en déclamation et la faiblesse de logique se fait sentir. Ses écrits véritablement authentiques sont les suivants : *de Gratia Dei; de Idolorum vanitate; Testimoniorum adversus Judæos libri tres; de Disciplina et habitu virginum; de Unitate Ecclesiæ catholicæ; de Lapsis* (sur les apostats); *de Oratione dominica; de Mortalitate; Ad Demetrium liber*, sur les préjugés populaires qui attribuaient les fléaux à l'impiété des chrétiens; *de Exhortatione martyrii; de Opere et eleemosynis; de Bono patientiæ; de Zelo et livore; Epistolæ*, collection nombreuse et d'un grand prix pour le jour qu'elle jette sur la vie, le caractère et les opinions de l'auteur, ainsi que sur les affaires ecclésiastiques et sur l'histoire de l'époque. On regarde encore généralement comme authentique un remarquable traité contre l'immoralité et la cruauté des spectacles dans l'empire romain : *de Spectaculis*. Plusieurs autres écrits se trouvent fréquemment sous le nom de saint Cyprien; ils sont probablement de son siècle, mais ne lui appartiennent pas.

Les éditions de saint Cyprien sont très-nombreuses. La première édition critique fut donnée par Erasme (Bâle, 1520, in-fol.). Les deux meilleures sont celle de John Fell, avec commentaires de Pearson et de Dodwell (Brême, 1690, in-fol.), et surtout celle de Baluze et Maran (Paris, 1726, in-fol.). Traduites partiellement en français par Tigeon (Paris, 1574, in-fol.) et par Lambert (Paris, 1672, in-4), les *Œuvres de saint Cyprien* ont

été traduites complétement par l'abbé Guillon (Paris, 1837, 2 vol. in-8).

Cf. Cave : *Scriptor. ecclesiastic. bibliotheca litteraria*, t. I ; — Maron : *Vie de saint Cyprien*, en tête de son édition ; — Poole : *Life and times of saint Cyprian* (Londres, 1840, in-8) ; — Fabre : *Saint Cyprien et l'église de Carthage* (Paris, 1848, in-8).

CYRANO DE BERGERAC (Savinien), écrivain français, né en 1619 à Paris, non à Bergerac (Périgord), mort en 1655. D'un caractère indépendant et querelleur dès son enfance, il le conserva dans l'armée et dans le monde de Paris, où il passa les dernières années de sa courte vie, au milieu des duels et des parties de plaisir. On cite surtout comme un exemple de ses bizarres impertinences sa conduite envers le comédien Montfleury, qu'il avait pris en inimitié. Il lui défendit de paraître sur le théâtre pendant un mois ; le comédien ne tint pas d'abord compte de la défense, mais comme il paraissait en scène, Cyrano lui cria : « Retire-toi, ou je t'assomme. » Montfleury crut alors prudent de se retirer, et d'un mois on ne le revit plus.

Les écrits de Cyrano concordent avec la physionomie de l'auteur : brillants, pleins de verve, de hardiesses de style, de témérités d'imagination, ils sont en général incorrects, enflés, hyperboliques, embarrassés de termes étranges, de phrases excentriques, de pointes et de concettis, enfin de défauts énormes qui choquent le goût le moins délicat. On y sent à chaque instant l'influence des mauvaises productions contemporaines des littératures espagnole et italienne. Gongora et Marini sont dépassés. Cyrano, du reste, nous a fait connaître ses principes sur l'art d'écrire : « La pointe, dit-il, est l'agréable jeu de l'esprit, et merveilleux en ce point qu'il réduit toute chose sur le pied nécessaire à ses agréments, sans avoir égard à leur propre substance... Toujours on a bien fait pourvu qu'on ait bien dit. On ne pèse pas les choses ; pourvu qu'elles brillent, il n'importe, et s'il s'y trouve d'ailleurs quelques défauts, ils sont purifiés par le feu qui les accompagne. » Cependant, au milieu de son mauvais goût et de ses raffinements burlesques, on est frappé de la vivacité pittoresque, de la fécondité et de l'originalité de l'écrivain. Il reste comme un des types les plus curieux et les plus complets d'une époque littéraire. D'autres que lui ont, au même temps, suivi la même voie et essayé du même style ; mais aucun ne l'a égalé, ni pour les défauts ni pour les qualités. A tout prendre, il est supérieur à beaucoup d'écrivains froids et corrects, et Boileau a dit avec sa raison habituelle (*Art poétique*, ch. IV) :

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace,
Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.

Les ouvrages de Cyrano comprennent des *Lettres*, des *Histoires comiques* et deux pièces de théâtre. Les *Lettres* sont des amplifications littéraires, satiriques ou galantes ; on y sent l'élève de rhétorique, et il paraît en avoir écrit le plus grand nombre à peine sorti du collége. Il y a bien plus d'invention dans l'*Histoire comique des Etats et Empire de la lune* et dans l'*Histoire comique des Etats et Empire du soleil*. Après s'être transporté, à l'aide de machines compliquées, dans l'un puis dans l'autre de ces astres, il en décrit les habitants, les mœurs et les gouvernements, en y mêlant des dissertations physiques et métaphysiques, des causeries bouffonnes, où, sous la folie apparente des idées, il y a bien des satires justes et applicables à son temps, surtout dans l'*Histoire des oiseaux* qui termine le voyage au soleil. Ces expéditions fantastiques chez des peuples inconnus ou imaginaires avaient été faites avant Cyrano ; elles furent renouvelées par Voltaire, dans *Micromégas*, et par Swift, dans les *Voyages de Gulliver*.

Le théâtre de Cyrano se compose de la tragédie d'*Agrippine* et d'une comédie en prose intitulée *le Pédant joué*. *Agrippine*, qui fut représentée en 1653, ajoute aux défauts propres à l'auteur la faiblesse du plan, de l'intrigue et des caractères ; mais elle présente des vers énergiques et des tirades que des critiques ont trouvées dignes de Corneille. On a remarqué surtout la mort d'Agrippine et l'on cite le dialogue suivant :

TÉRENTIUS.
Ces dieux renverseront tout ce que tu proposes
SÉJAN.
Un peu d'encens brûlé rajuste bien des choses
TÉRENTIUS.
Qui les craint ne craint rien.
SÉJAN.
Ces enfants de l'effroi,
Ces beaux riens qu'on adore, et sans savoir pourquoi,
Ces altérés du sang des bêtes qu'on assomme,
Ces dieux que l'homme a faits et qui n'ont point fait [l'homme,
Des plus fermes États ce fantasque soutien,
Va, va, Térentius, qui les craint ne craint rien.
TÉRENTIUS.
Mais s'il n'en était point, cette machine ronde...
SÉJAN.
Oui ; mais s'il en était, serais-je encore au monde ?

Ces hardiesses passèrent sans contestation ; mais le parterre s'emporta à la scène où Séjan, sur le point de tuer Tibère, dit :

Frappons... voilà l'hostie !

« Ah ! le scélérat ! ah ! l'athée ! comme il parle du Saint Sacrement ! » s'écria-t-on de toutes parts, d'après ce que rapporte le *Menagiana*.

Dans *le Pédant joué* (1654), Cyrano mit en scène Grangier, qui avait été son principal au collége de Beauvais, et sous le nom bien peu dissimulé de Granger, en fit le type du pédant de notre ancien théâtre, avare, laid, sale, ridicule et de plus amoureux. Cette œuvre, très-licencieuse, abonde en passages heureux et en traits comiques ; Molière lui a fait plusieurs emprunts, entre autres la scène des *Fourberies de Scapin* où Géronte répète ces mots : « Eh ! qu'allait-il faire dans cette galère ? »

Les œuvres de Cyrano de Bergerac, imprimées plusieurs fois dans les derniers siècles (Paris, 1677 et Amsterdam, 1699, 2 vol. in-12 ; Paris, 1741, 3 vol. in-12), avaient été mises en oubli, lorsque Charles Nodier rappela l'attention sur cet écrivain, par une ingénieuse mais trop enthousiaste apologie. P. Lacroix a publié, dans la « Bibliothèque gauloise, » les *Œuvres comiques, galantes et littéraires de Cyrano* (Paris, 1858, in-16), ainsi que l'*Histoire comique* (même année).

Cf. Charles Nodier : *Bonaventure Desperriers et Cyrano de Bergerac* (1841, in-12) ; — P. Lacroix : *Notice biographique*, en tête de son édit. des *Œuvres comiques* ; — Victor Fournel : *la Littérature indépendante* (1862, in-12 ; — A. Jal : *Dictionn. critique*.

CYRILLE (Saint), évêque de Jérusalem, Κύριλλος, père de l'Église grecque, né vers 315, probablement à Jérusalem, mort en 386. Vers 350 il fut élu évêque. Persécuté par les ariens, il fut deux fois chassé de son siége et y revint définitivement sous Théodose. On a de lui une *Homélie* et vingt-trois *Catéchèses* (Κατηχήσεις), d'un style simple, naturel et quelquefois éloquent. Ses *Œuvres*, imprimées d'abord à Paris (1564, in-8), ont été rééditées plusieurs fois, notamment par Touttée (Ibid., 1720, in-fol.). On en a aussi une édition de Munich (1848, 2 vol. in-8). L'abbé Grancolas les a traduites en français (Paris, 1715, in-4).

Cf. Cave : *Scriptor. ecclesiastic. bibliotheca litteraria*, t. I ; — Touttée : *Préface* de son édition ; — Grancolas : *Dissertations* et *Notes* dans sa traduction.

CYRILLE (Saint), patriarche d'Alexandrie, père de l'Eglise grecque, né vers 376, mort en 444. Prêtre de l'église d'Alexandrie, il succéda, en 412, à son oncle Théophile qui occupait le siége épis-

copal de cette ville. D'une inflexible sévérité, il ordonna l'expulsion des novatiens, puis des juifs. Le gouverneur d'Alexandrie s'étant opposé à son zèle, il s'ensuivit des troubles, au milieu desquels la célèbre Hypathia fut mise à mort par les chrétiens. Le patriarche se tourna ensuite contre les nestoriens, qu'il fit condamner aux conciles de Rome et d'Éphèse (430 et 431).

Saint Cyrille fut surtout un polémiste religieux d'une grande énergie. Son style, qui n'est pas très-pur et n'échappe pas aux affectations de l'époque, se distingue par la vigueur et la précision. Ses écrits sont les suivants : *le Trésor*, contre les ariens; *Contre Nestorius*, en cinq livres; *Anathématismes*, douze chapitres contre Nestorius; *Apologie des Anathématismes; Contre les Anthropomorphites; Contre Julien l'Apostat; Traités sur la Foi; De la sainte et consubstantielle Trinité; de l'Adoration en esprit et en vérité; de la Pâque*, recueil d'homélies; *les Glaphyres*, ou commentaires élégants et profonds sur le Pentateuque; *Commentaires sur Isaïe et les douze petits prophètes; Commentaires sur l'évangile de saint Jean*; des *Lettres*, etc. Les *Œuvres* de saint Cyrille, publiées en latin par George de Trébizonde (Bâle, 1546, 4 vol.) et par G. Hervet (Paris, 1573, 2 vol.), ont été éditées en grec par J. Aubert (Paris, 1638, 6 vol. in-fol.) et par Baluze (Paris, 1692, 2 vol. in-fol.). Les *Homélies* ont été traduites en français par F. Morel (Paris, 1604, in-8).

Cf. Cave: *Scriptorum ecclesiastic. historia litteraria*, t. I; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII.

CYRILLE (Saint Constantin), apôtre des Slaves au IXe siècle, né à Thessalonique, a mérité une place dans l'histoire littéraire par ses travaux philologiques. Après avoir converti les Chazares des bords du Danube, il évangélisa les Bulgares, de concert avec Méthodius, son frère, et réussit auprès de leur roi Bogoris; puis il passa en Moravie, prêchant et enseignant les Ecritures saintes, mises en version vulgaire. Il traduisit aussi les livres liturgiques dans la langue des nouveaux convertis, en adaptant l'alphabet grec aux exigences de l'esclavon. On lui doit aussi une traduction de la *Bible* (Biblia slaveno-russica; Ostrog, 1581, in-fol.). On lui attribue des *Fables morales* que Balthazar Corder a traduites en latin (*Apologi morales*; Vienne, 1630, in-8), et dont l'original grec s'est perdu; puis, sans vraisemblance, les livres suivants : *Opusculum de dictionibus quæ accentu atque apice variant significatum*, publié en grec et en latin (Venise, 1497; Paris, 1521; Bâle, 1532); *Glossarium Cyrilli*, dans le *Vetus lexicon græco-latinum*. Vulcanii (Leyde, 1600, in-fol.).

Cf. J.-G. Stredowski : *Sacra Moraviæ historia*, ou *Vie de S. Cyrille et de S. Méthode* (Sultzbach, 1710, in-4); — L. Léger : *Cyrille et Méthode*, thèse (1868, in-8).

CYRILLIQUE (ALPHABET) ou CYRILLIEN. L'apôtre des Slaves au IXe siècle, saint Cyrille, se servit pour la transcription des livres religieux qu'il fit passer dans les dialectes slaves, d'un alphabet qui est encore usité en Servie, en Bosnie, en Bulgarie, en Moldavie, en Valachie, en Russie, pour les ouvrages liturgiques. Les Serbes du rite grec l'ont aussi adopté comme écriture ordinaire pour l'idiome national. L'alphabet cyrillique est tiré de l'alphabet grec, auquel il ressemble beaucoup encore. Sa forme a été plusieurs fois modifiée. En se fixant définitivement, il a conservé, dans les anciens textes, 14 voyelles, 24 consonnes, et, dans l'écriture des Serbes du culte grec, 6 voyelles et 25 consonnes. Le *Texte du sacre*, sur lequel les rois de France prêtaient serment à Reims et qui se trouve à la Bibliothèque nationale, contient les évangiles en caractères cyrilliques.

Cf. F. Durich : *Bibliotheca Slavica* (Vienne, 1795, in-8); — Barth. Kopilar : *Glagolita clozianus* (Vienne, 1826, pet. in-fol.).

CYRNÉIDE, ou LA CORSE SAUVÉE, poëme épique de Lucien Bonaparte (voy. ce nom).

CYROPÉDIE (LA), ouvrage de Xénophon (voy. ce nom).

CYRUS (LE GRAND), roman de Mlle de Scudéry; — CYRUS, essai épique de Wieland; — LA MORT DE CYRUS, tragédie de Quinault (voy. ces noms).

CZACKI (le comte Thaddée), historien et jurisconsulte polonais, né à Porytsk (Wolhynie) en 1765, mort à Dubno en 1813. Staroste de Nowogrodek et membre patriotique de la grande diète, il s'est distingué par la générosité avec laquelle il a contribué à répandre l'instruction; il réunit et fournit en partie 4 millions de florins (2 600 000 fr.) pour établir cent vingt-six écoles primaires. Il est auteur d'un important ouvrage historique sur *les Lois de la Pologne et de la Lithuanie, leur esprit, leur origine, leurs rapports* (Varsovie, 2 vol. in-4). On lui doit en outre : *Des Juifs, particulièrement en Pologne; Des Dîmes en général* (Wilna, 1807), et quelques écrits réunis par M. Wiszniewski (Cracovie, 1835).

CZARTORYSKI (le prince Adam-Casimir), littérateur polonais, né à Dantzig en 1734, mort en 1823. L'un des membres les plus influents d'une illustre famille, il fut président de la diète qui reconnut pour roi Stanislas-Auguste Poniatowski et devint ensuite feld-maréchal au service de l'Autriche. Il a écrit, sous le titre de *Lettres à Doswiadryski* (1782), un ouvrage de morale estimé. — Sa femme, la princesse Isabelle CZARTORYSKA, née en 1743, morte en 1835, s'est distinguée par son goût pour les arts et les lettres; elle avait formé une collection historique polonaise, qui fut dispersée par l'empereur Nicolas Ier en 1832.

Cf. L. Chodzko : *la Pologne historique, littéraire*, etc.

D

D', DE, DE LA, DES DU. — Voyez à la lettre qui suit ces particules les noms qui ne se trouveraient pas ici.

D'ACEILLY (Jacques, chevalier DE CAILLY, connu sous le nom DE), poëte français, né en 1604 à Orléans, mort en 1673. Il est l'auteur d'épigrammes et de petites pièces de vers, presque toujours fines et délicates. On cite partout son épigramme contre la manie des étymologistes, qui d'*equus*, font venir *alfana*. En voici une, moins connue, contre la vanité des poëtes :

> Rien ne te semble bon, rien ne saurait te plaire;
> Veux-tu de ce chagrin te guérir désormais?
> Fais des vers, tu pourras ainsi te satisfaire;
> Jamais homme n'en fit qu'il ait trouvés mauvais.

Les *Poésies diverses du chevalier d'Aceilly*, publiées d'abord en volume séparé (Paris, 1667, et Amsterdam, 1708, in-12), furent insérées dans les

recueils de Barbin, de La Monnoye, de Mme de La Suze et de Bruzen de La Martinière. Charles Nodier a édité les *Petites poésies choisies du chevalier d'Aceilly* (Paris, 1825, in-12).

Cf. Charles Nodier : *Préface* de son édition.

DACH (Simon), poëte allemand, né à Mémel le 29 juillet 1605, mort le 15 avril 1659. Attaché à l'école du chapitre à Kœnigsberg, il en devint recteur. Une pièce de vers offerte à l'électeur Frédéric-Guillaume lui valut la chaire de poésie, et une autre pétition poétique, le don d'une terre. Il mourut épuisé par le travail. L'un des poëtes lyriques les plus féconds de sa province, il se rattache à Opitz par l'harmonie du vers et se distingue par une grande sensibilité Ses cantiques religieux sont restés longtemps en usage dans les temples. Ses chansons badines plaisent encore malgré leur style vieilli, et son poëme en bas-allemand, *Annette de Tharau* (Anke von Tharaw), a été populaire. Ses *Œuvres poétiques* ont été incomplétement recueillies (Poetische Werke; Kœnigsberg, 1696, in-4).

Cf. Gebauer : *S. Dach und seine Freunde* (Tubingue, 1828); — H. Kurz : *Geschichte der d. Lit.*, t. II.

DACIER (André), érudit français, né en 1651 à Castres, mort le 18 septembre 1722. Elève de Tanneguy-Lefèvre, il en épousa la savante fille, et maria ainsi, comme l'a dit Basnage, le grec et le latin. Il fut, en même temps que sa femme, appelé à concourir aux éditions *Ad usum Delphini*. On le nomma garde des livres du cabinet du Louvre, puis membre de l'Académie des inscriptions en 1695. La même année, il fut élu membre de l'Académie française, dont il devint secrétaire perpétuel en 1713. Ses commentaires sur les ouvrages latins et grecs qu'il a traduits sont remarquables; mais ses traductions sont en général médiocres. On disait de lui qu'il connaissait tout des anciens, hors la grâce et la finesse.

Il a laissé : édition de *Festus* et de *Valerius Flaccus* (Paris, 1681, in-8); traductions d'*Horace* (1681-1689, 10 vol. in-12), de la *Poétique* d'Aristote (1697, 2 vol. in-12), de plusieurs dialogues de *Platon* (1699, 2 vol. in-12), du *Manuel d'Epictète* (1715, 2 vol. in-12), des *Vies* de Plutarque (1721, 8 vol. in-4 et 10 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Niceron : *Mémoires*, t. III.

DACIER (Anne LEFÈVRE, Mme), femme du précédent, née en 1654 à Saumur, morte le 17 août 1720. Son père, Tanneguy-Lefèvre, l'éleva avec soin et lui enseigna les langues grecque et latine. Orpheline en 1672, elle eut l'évêque d'Avranches, Huet, pour protecteur, et fut recommandée au duc de Montausier, qui la chargea de quelques-unes des éditions *Ad usum Delphini*. Elle devança tous ceux qui collaboraient à cette collection, en donnant *Florus* (1674, in-4). La même année, elle publia le texte des *Hymnes de Callimaque*, avec une traduction latine et des notes (in-4). Elle traduisit ensuite *Anacréon et Sapho* (1681, in-12), et édita, *Ad usum Delphini*, *Aurelius Victor* (1681, in-4), *Eutrope* (1683, in-4). Son mariage avec un homme qui partageait les mêmes goûts, et se livrait aux mêmes études, n'interrompit pas ses travaux. Elle donna la traduction de l'*Amphytrio*, du *Rudens* et de l'*Epidicus* de Plaute (1683, in-12), la traduction du *Plutus* et des *Nuées* d'Aristophane (1684, in-12), l'édition *Ad usum Delphini* de *Dictys de Crète* et de *Darès le Phrygien* (1684, in-4), la traduction des *Comédies de Térence* (1688, in-12). Ces publications successives, qui étaient le fruit d'une érudition extraordinaire chez une femme et qui la plaçaient au premier rang des philologues de l'époque, lui acquirent une grande renommée. Elle l'accrut encore par la traduction d'*Homère*, son ouvrage le plus important. Après avoir fait imprimer l'*Iliade* (Paris, 1699, 4 vol. in-12), qu'elle avait lentement élaborée et plusieurs fois revue avant de la mettre au jour, elle resta près de dix ans avant de donner l'*Odyssée* (Amsterdam, 1708). Ce fut la dernière de ses traductions. Ces travaux, qui ont été de beaucoup surpassés par ceux qui ont suivi, étaient eux-mêmes supérieurs aux traductions précédentes. Celle d'*Homère*, en particulier, a contribué beaucoup à vulgariser en France l'*Iliade* et l'*Odyssée*; mais si elle rend quelquefois assez bien la grandeur et la simplicité de l'original, elle offre des passages qui touchent à la trivialité ou à la recherche, de longues périphrases inutiles, et presque partout une lourdeur, un manque d'élégance, qui la rendent difficile à lire.

Mme Dacier passa la fin de sa vie à défendre les anciens, comme des divinités sans défauts. Lamotte et Fontenelle avaient renouvelé la querelle des Anciens et des Modernes (voy. ces mots). A Lamotte qui, sans savoir le grec, prétendait épurer Homère, en l'abrégeant, au lieu de le traduire, Mme Dacier répondit par le *Traité des causes de la corruption du goût* (1714, in-12). C'était un plaidoyer en faveur d'Homère et des anciens, en dehors desquels rien de beau et de grand ne pouvait subsister, suivant elle, et dont l'imitation seule devait guider le goût des modernes. Les exagérations d'une telle doctrine, et surtout les invectives grossières que l'auteur lançait contre son adversaire, à l'imitation des érudits du XVIe siècle, lui aliénèrent bien des juges. Sa violence et son aigreur contrastaient avec la politesse spirituelle que Lamotte s'efforçait de porter dans cette polémique. Elle fut plus heureuse dans sa réponse au P. Hardouin, qui, dans son *Apologie d'Homère*, rendait l'*Iliade* ridicule par des explications paradoxales, et remporta une victoire facile avec son *Homère défendu contre l'Apologie du père Hardouin* (1716, in-12). Toutefois elle y étouffa la question littéraire sous un trop grand luxe d'érudition minutieuse. Il ne faut pas se représenter le caractère de Mme Dacier d'après le ton emporté de sa polémique; elle était douce, aimable, et son commerce n'était pas sans charme, bien qu'elle n'eût pas les agréments d'une femme du monde. Son union avec Dacier fut très-heureuse; mais la mort prématurée de deux de ses enfants jeta dans sa vie une tristesse qu'elle ne put surmonter.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX.

DACIER (Bon-Joseph), érudit français, né le 1er avril 1742 à Valognes, mort le 4 février 1833. Élève de Foncemagne, il fut reçu, en 1772, à l'Académie des inscriptions, et en devint secrétaire perpétuel en 1783. Appelé à l'Institut en 1795, il fut nommé conservateur de la Bibliothèque nationale en 1800, membre du Tribunat en 1802, et reprit, en 1803, ses fonctions de secrétaire perpétuel dans l'Institut réorganisé. En 1823, il entra à l'Académie française.

Écrivain élégant, il n'a pas conservé l'estime dont il jouit, de son vivant, comme érudit. « Esprit léger et d'une érudition superficielle, dit M. A. Maury, helléniste médiocre et historien sans profondeur, il n'avait d'illustre en érudition que son nom, sans être de la famille de ceux auxquels revient l'honneur de l'avoir rendu célèbre. On a de lui : traduction des *Histoires* d'Elien (1772, in-8); traduction de la *Cyropédie* de Xénophon (1777, 2 vol. in-12); *Rapport sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis* 1789 (1810, in-4 et in-8); des *Mémoires* et de nombreux *Eloges*, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions.

Cf. S. de Sacy : *Eloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, 1834; — A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions*.

DACTYLICO-TROCHAÏQUE. — Voyez TROCHAÏQUE.

DACTYLIQUES (VERS). Les vers dérivés de l'hexamètre (voy. ce mot) portent le nom de *vers dactyliques*, parce que le dactyle y est indispensable. Nous réunissons ici les différentes espèces de vers dactyliques.

Adonique. — Ce vers est composé des deux derniers pieds de l'hexamètre. Son nom paraît venir de ce qu'on l'employait souvent dans les chants lugubres des fêtes d'Adonis. On le nommait aussi : *dimètre héroïque; pentasyllabe; dimètre dactylique; dimètre dactylique catalectique.* Ce dernier nom lui était donné par opposition au vers dimètre dactylique acatalectique, lequel comprenait deux dactyles, et était usité dans les chants d'hymenée; de là sa dénomination d'*hymenaicum.*

Le vers adonique terminait la strophe saphique, et, dans ce cas, les Grecs comme les Latins le liaient quelquefois au vers précédent en le faisant commencer par la fin d'un mot, ainsi qu'on le voit chez Sapho :

Ὀππάτεσσι δ'οὐδὲν ὄρημ' ἐπιῤῥομ-
βεῦσι δ'ἀκουαί.

La monotonie du mètre adonique, toujours composé des deux mêmes pieds, a fait qu'il fut rarement employé seul. On trouve des exemples de cet emploi dans Boëce et dans Ennodius. Le suivant est tiré de la *Consolation:*

Gaudia pelle,
Pelle timorem,
Spemque fugato,
Nec dolor adsit :
Nubila mens est
Vinctaque frenis,
Hæc ubi regnant.

Archiloquien. — Composé de deux dactyles plus une syllabe, ce vers dimètre catalectique n'est pas autre chose que la seconde moitié du pentamètre ou élégiaque. Il est toujours mêlé à d'autres mètres chez Horace, à qui nous empruntons cet exemple :

Pulvis et | umbra su | mus.

Ausone a laissé une longue pièce en vers archiloquiens; mais il admet le spondée au premier pied, quelquefois même au second :

Et tu, | concor | di,
Qui profu | gus patri | a, etc.

Glyconique dactylique. — C'est un trimètre composé d'un spondée et de deux dactyles. On le nomme aussi *trimètre dactylique, trimètre épique, trimètre acatalectique,* et vers *octosyllabe :*

Sic te | diva po | tens Cypri.

Horace, de qui est cet exemple, n'emploie pas le glyconique seul; il l'unit à l'asclépiade. Sénèque l'a employé plusieurs fois en système continu, comme dans l'exemple suivant :

Regem non faciunt opes,
Non vestis Tyriæ color,
Non frontis nota regii,
Non auro nitidæ trabes.

On le trouve employé de même chez Prudence, Boëce et Martianus Capella.

Chez les Grecs, le glyconique commençait par un trochée et devenait *trochaïque* dimètre catalectique.

Il existe un autre dactylique trimètre composé de trois dactyles :

Et fremu | it male | subdolo. (Sénèque.)

Phérécratien. — Ce vers, qui a tiré son nom du poëte Phérécrate, est aussi un trimètre dactylique. Il se compose d'un dactyle entre deux spondées. On l'appelle quelquefois *heptasyllabe.* On le scande également comme un choriambique (voy. ce mot). Horace ne s'en sert pas en système continu; il le place dans des strophes de quatre vers commençant par deux asclépiades et se terminant par un glyconique; tel est le troisième vers de la strophe suivante :

O navis, referent in mare te novi
Fluctus! O quid agis? fortiter occupa
Portum. Nonne vides ut
Nudum remigio latus.

Martianus Capella emploie le phérécratien seul :

Temnit | noctis ho | norem ;
Præfert antra subulci.
Rupe et dura quiescit ;
Et post regna Tonantis,
Stramen dulcius herbæ est.

Boëce a admis l'anapeste au premier lieu :

Rabie | cordis an | helos.

La réunion du glyconique et du phérécratien produit le priapéen dactylique :

Cui non dictus Hylas puer, | et Latonia Delos?

Tétramètre archiloquien. — Il comprend les quatre derniers pieds de l'hexamètre :

Ibimus, | o soci | i, comi | tesque.

Boëce l'a employé seul; Horace l'a allié à l'hexamètre. On l'appelle quelquefois *anacréontique,* parce qu'Anacréon en a fait un usage fréquent.

Alcmanien. — Ce vers, qui tire son nom du poëte Alcman, est aussi un dactylique tétramètre. Il se compose des quatre premiers pieds de l'hexamètre ; mais le dernier est toujours un dactyle. On ne le trouve pas chez Horace. Il a été employé par les Grecs, par les tragiques latins, par Ausone et Boëce. Cicéron cite les vers suivants d'un ancien tragique :

Jamque ma | ri ma | gno clas | sis cita
Texitur; exitium examen rapit;
Advenit, et fera velivolantibus
Navibu complevit manu littora.

Phalisque ou *Falisque.* — Il doit son nom au poëte Phaliscus, et se compose de trois dactyles suivis d'un iambe ou d'un pyrrhique. Il est rarement employé :

Quando fla | gella li | gas, ita | juga. (Sept. Serenus.)

Tétramètre catalectique. — Il se compose de trois dactyles, plus une syllabe :

Iuquit a | micus a | ger domi | no : (Sept. Serenus).

On le trouve chez Ausone et Prudence.

Dactylique pentamètre. — Ce vers, composé, comme l'hexamètre, de dactyles et de spondées, n'a point de rapport avec le pentamètre élégiaque. Les Grecs l'ont employé quelquefois. Il est extrêmement rare chez les Latins. On en trouve cet exemple chez Sénèque :

Heu! quam | dulce ma | lum mor | talibus | additum!

Dactylique hexamètre. — Ce vers, composé de dactyles et de spondées, diffère de l'hexamètre ordinaire en ce qu'il n'a pas les césures indispensables à celui-ci, et qu'il admet le dactyle au dernier pied. Des grammairiens latins lui donnent le nom d'ibycien, du poëte grec Ibycus. On a cru voir dans Virgile quelques dactyliques hexamètres, par exemple celui-ci :

Bis patri | æ ceci | dere ma | nus. Quin | protinus | omnia...

Mais il vaut mieux penser que le poëte a pratiqué ici une élision, du dernier mot de ce vers au premier mot du suivant.

Quelques traités de versification rangent parmi les vers dactyliques le grand asclépiade et le grand archiloquien. Nous les avons placés, suivant la classification la plus généralement adoptée, le premier parmi les choriambiques, le second parmi les trochaïques (voy. ces mots).

Cf. Gottfr. Hermann : *De Metris Græcorum et Romanorum;* — L. Quicherat : *Traité de versification latine.*

DADEI-RUFFI, pseudonyme-anagramme d'Audiffredi (voy. ce nom).

DADOUVILLE (Jacques), poëte français du XVIe siè-

cle. Ses ouvrages, rares et recherchés des bibliophiles, se recommandent aussi par l'imagination et la bonne humeur. On cite : *Regrets et peines des malavisés* (Lyon, 1542, in-8) ; *les Moyens d'éviter mélancholie* (Paris, s. d., in-8) ; *les Trompeurs trompés par trompeurs* (Paris, s. d., in-8), etc.

Cf. Viollet-Leduc : *Bibliothèque poétique.*

DAGUESSEAU (Henri-François), magistrat et orateur français, né le 27 novembre 1668 à Limoges, mort le 9 février 1751. Fils d'Henri Daguesseau, qui se distingua, sous l'administration de Colbert, comme intendant de Limoges, puis de Bordeaux et du Languedoc, il descendait par sa mère d'Omer Talon. A vingt-deux ans, il fut nommé avocat général au parlement de Paris, et tenta, dès ses débuts, une révolution dans l'éloquence judiciaire en substituant la force de la raison aux phrases déclamatoires, l'élégance de l'élocution et la noblesse du style aux formes traditionnelles et antilittéraires que conservait le barreau. Procureur général à trente-deux ans (1700), il montra un zèle infatigable et éclairé, administra sagement les hôpitaux, maintint la discipline dans les tribunaux et fonda en quelque sorte l'instruction criminelle. Dans la famine de 1709, il déploya une admirable activité. La fermeté de son esprit se manifesta dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, à laquelle il fit une opposition ouverte, malgré les menaces de Louis XIV. Après la mort de ce roi, il eut une grande part à l'arrêt qui cassait son testament. Nommé chancelier en 1717, il fut disgracié l'année suivante à cause de son opposition au système de Law. Rappelé en 1720, il appliqua ses soins à favoriser la liquidation des billets de la banque et à empêcher la honte d'une banqueroute totale. Peu de temps après, gagné par Dubois, il donna son assentiment à la bulle *Unigenitus*. L'histoire l'a blâmé de cette condescendance. Elle lui fut inutile. Dubois, devenu premier ministre, obtint sa disgrâce sous le prétexte d'une question de préséance au conseil (1722). Daguesseau se retira de nouveau dans sa terre de Fresnes. Il fut rappelé en 1727 par les soins du cardinal de Fleury ; mais les sceaux ne lui furent rendus qu'en 1737. Les soins de la justice l'occupèrent presque exclusivement. Après avoir consulté les cours souveraines, il opéra les réformes législatives qu'il avait longuement méditées, et par ses sages ordonnances établit l'unité de jurisprudence dans les donations, les testaments et les substitutions. Les infirmités de la vieillesse l'obligèrent de donner sa démission en 1750.

Voici le jugement de Villemain sur Daguesseau : « Il n'est peut-être aucun nom plus justement et plus universellement honoré que celui du chancelier Daguesseau ; grand magistrat, ministre intègre et vertueux, savant profond, orateur célèbre, il a réuni les plus beaux titres d'illustration. Il semble même que la renommée a porté la réputation de son éloquence au delà des bornes de la vérité... Les ouvrages purement oratoires de Daguesseau, en portant l'empreinte d'une savante littérature et d'un travail ingénieux, ne sont pas en effet exempts de pompe et d'affectation. Son style, qui, pour le fond du langage, tient à la meilleure époque de notre idiome, est mêlé de faux ornements ; il porte la symétrie de l'élégance jusque dans la gravité des plus hautes fonctions du barreau, et trop souvent manque à la fois de naturel et de grandeur. Daguesseau eut plutôt les artifices que les inspirations de l'éloquence, et fut un écrivain habile, mais non pas un grand écrivain. » Thomas, qui a fait de Daguesseau un éloge sans restriction, dit qu'il corrigeait sans cesse ses œuvres. Il ajoute qu'un jour il consulta son père sur un discours qu'il avait extrêmement travaillé, et qu'il voulait retoucher encore. Son père lui répondit : « Le défaut de votre discours est d'être trop beau ; il serait moins beau si vous le retouchiez encore. » Cette parole est une fine critique de cette élégance continue, mais peu animée, qui caractérise les discours de Daguesseau. Ces *Discours*, ainsi que les *Mercuriales*, les *Instructions à mes enfants*, les *Lettres*, etc., ont été publiés sous le titre d'*Œuvres complètes* (Paris, 1756-1789, 13 vol. in-4 ou 16 vol. in-8). Des éditions plus récentes ont été données par Pardessus (Paris, 1819, 13 vol. in-8), E. Falconnet (1865, 2 vol. in-8). Les *Lettres inédites du chancelier Daguesseau* ont été publiées en 1824 (Paris, 1 vol. in-4 ou 2 vol. in-8).

Son petit-fils, Henri-Cardin-Jean-Baptiste, comte D'AGUESSEAU, né en 1749 à Fresnes, mort en 1826, avocat général au parlement de Paris, fut reçu membre de l'Académie française en 1788, siégea aux États généraux comme député de la noblesse, et devint sénateur sous l'Empire, et pair de France sous la Restauration.

Cf. Thomas : *Eloge de Daguesseau* ; — La Harpe : *Cours de littérature* ; — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIII^e siècle* ; — Boullée : *Histoire de la vie et des œuvres du chancelier Daguesseau* (Paris, 1849, in-12) ; — Osc. de Vallée : *le Duc d'Orléans et le chancelier Daguesseau* (Paris, 1860, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III. — Fr. Godefroy : *Histoire de la littérature française*, prosateurs, t. III ; — E. Falconnet : *Etude biographique*, en tête de son édition.

DAHL (Wladimir-Ivanowitsch), littérateur russe, né à Saint-Pétersbourg vers 1800, mort à Moscou en octobre 1872. Après avoir servi avec distinction dans la marine, il écrivit, à partir de 1835, une série de romans et de nouvelles, remarqués pour le soin du style et l'intérêt, et consacrés à la peinture des mœurs populaires : *l'Ivresse*, *Récit de misère, de bonheur et de vérité*, *le Domestique*, etc. Il s'est aussi occupé de travaux sur la langue russe. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

DAHLMANN (Frédéric-Christophe), historien et publiciste allemand, né à Wismar le 17 mai 1785, mort le 5 décembre 1860. Professeur à Kiel et mêlé aux événements publics dont les duchés du Schleswig-Holstein furent l'occasion, il a écrit, outre des travaux d'érudition, une importante *Histoire de Danemark* (Geschichte D. ; Hambourg, 1840-43, 3 vol.), puis une *Histoire de la révolution anglaise* (Leipzig, 1844), et une *Histoire de la Révolution française* (1845). [*Dictionn. des Contemporains*, les trois premières éditions.]

DAILLÉ (Jean), en latin DALLÆUS, théologien protestant français, né le 6 janvier 1594 à Châtellerault, mort le 15 avril 1670 à Paris. Il vécut pendant sept ans auprès de Duplessis-Mornay, comme précepteur de ses petits-fils, et fut pendant quarante-trois ans pasteur de l'église de Charenton. Il était éloquent, écrivait avec clarté et possédait, avec un jugement solide, une érudition étendue, qu'il mit en œuvre dans ses ouvrages de controverse ou d'histoire religieuse : *Traité de l'emploi des saints Pères* (Genève, 1632, in-8) ; *Apologie pour les Églises réformées* (Charenton, 1633, in-8) ; *la Foi fondée sur les saintes Ecritures* (Charenton, 1634, in-8), etc. Il a aussi laissé des *Sermons* (1644-1670, 20 vol.).

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

DAÏNOS, chants populaires lithuaniens. Les sujets en étaient primitivement empruntés à la mythologie sévère du pays, mais ce nom s'est étendu au récit des faits héroïques et à l'expression des sentiments passionnés. Chez les Moldo-Valaques, on appelle *doïnas* des poésies du même genre, mais qui ont plus de grâce et de fraîcheur.

Cf. L.-J. Rhesa : *Dainos, oder littauische Volkslieder* (Berlin, nouv. édit., 1843, in-12).

DAKHNI. — Voyez HINDOUSTANIE (Langue).

DAKOTA (LANGUE), l'une des langues de l'Amé-

rique du Nord, de la région Missouri-Colombienne et de la famille des idiomes sioux. Elle est parlée par les Dakotas, qui habitent à l'est du Mississipi. L'emploi fréquent de la voyelle *a* adoucit la dureté naturelle de cette langue, où abondent les lettres aspirées et gutturales. Les substantifs comportent deux genres, deux nombres et deux cas : le nominatif et le cas indicatif du régime. Les verbes ont plusieurs voix : active, possessive, attributive, etc., qui se forment par l'addition de syllabes ou l'incorporation de pronoms. L'alphabet est composé de 5 voyelles et de 23 consonnes ou doubles consonnes. Des grammaires et dictionnaires du dakota ont été composés en anglais par le Rév. S. R. Riggs (*Grammar and Dictionary of the Dakota language;* Washington, 1852, 1 vol. in-4), en allemand par H. C. de Gabelentz (*Grammatik der Dakota Sprache;* Leipzig, 1852, in-8), etc.

Cf. Ludevig : *the Literature of american aboriginal languages* (London, 1858, in-8).

DALBERG (Jean DE), érudit allemand, né à Oppenheim en 1445, mort en 1503. Chambellan (Kaemmerer), puis évêque de Worms, il est le premier des membres de la très-ancienne famille des Dalberg qui ait laissé une trace dans l'histoire des lettres allemandes. Il contribua à leur renaissance par sa bienveillance envers les savants. Lié avec Agricola, Reuchlin, Celtès, il fut président de la Société littéraire du Rhin, la plus ancienne de l'Allemagne. Il a lui-même fait des recherches sur les étymologies nationales.

Cf. Zapf : *Ueber Leben und Verdienste Joh. von D's* (Augsbourg, 1780, plus. édit.).

DALBERG (Charles-Théodore-Antoine-Marie, baron DE), esthéticien allemand, né à Hernsheim le 8 février 1744, mort à Ratisbonne le 10 février 1817. Successivement chambellan à Worms, grand électeur de Mayence et archichancelier de l'empire, archevêque de Ratisbonne, etc., il se fit remarquer, au milieu des vicissitudes produites dans son pays par les guerres de l'empire, par sa modération et sa tolérance; il unit aux œuvres de charité et aux travaux de l'administration les études philosophiques et littéraires, fut en relation avec Herder, Wieland, Gœthe, Schiller, etc., et fut nommé correspondant de l'Institut de France en remplacement de Klopstock. Ses principaux écrits sont : *Considérations sur l'univers* (Betrachtung über das universum; Francfort, 1777); *Principes d'esthétique* (Grundsaetze der Aesthetik; Ibid., 1791); *de l'Influence des sciences et des arts sur la paix publique* (Von dem Einflusse der Wissenschaften, etc.; Erfurt, 1793); *Périclès, ou de l'Influence des beaux-arts sur le bonheur public* (Von P., über den Einflusse der Schönen Künste, etc.; Ibid., 1806). Plusieurs de ces écrits ont été traduits en français.

Son frère, le baron Wolfgang Heribert DE DALBERG, né en 1750, mort en 1806, ministre d'État de Bade, intendant du théâtre de Manheim, a composé des ouvrages dramatiques, traduits ou imités en général de l'anglais. — Le fils de ce dernier, Emeric-Joseph, duc DE DALBERG, né en 1773, mort en 1833, naturalisé français, et qui a joué un rôle dans la diplomatie sous l'Empire et la Restauration, n'a rien écrit sous son nom, mais il passe pour avoir travaillé à l'*Histoire de la Restauration* de Capefigue.

Cf. Kraemer : *Karl. Th. von Dalberg* (Leipzig, 1821).

DALECHAMPS (Jacques), médecin, botaniste et philologue français, né en 1513 à Caen, mort en 1588 à Lyon. Il fut reçu, en 1546, docteur à Montpellier et exerça la médecine à Lyon. Outre des ouvrages de médecine et une *Histoire des plantes* (1586), il a donné une traduction latine d'*Athénée*, avec de savants commentaires (1552), une édition de l'*Histoire naturelle* de Pline (1587), des traductions de *Paul d'Egine*, *Galien*, *Cœlius Aurelianus*.

Cf. Eloy : *Dictionnaire historique de la médecine.*

D'ALEMBERT (Jean LE ROND, dit) et DALEMBERT, savant et écrivain français, né le 16 novembre 1717 à Paris, mort le 29 octobre 1783. Il était fils naturel de Mme de Tencin et du chevalier Destouches, commissaire provincial d'artillerie, et fut exposé sur les marches de l'église Saint-Jean-le-Rond, qui était située dans le cloître Notre-Dame. C'est de là qu'il reçut le nom de Jean le Rond ; plus tard, il se donna lui-même celui de d'Alembert. L'officier de police chez lequel il fut porté le confia aux soins de la femme d'un vitrier, nommé Rousseau, qui demeurait rue Michel-le-Comte. Son père, sans le reconnaître, lui assura une rente de 1200 livres, qui permit de le faire élever avec soin. Il commença ses études dans une pension et les acheva au collége Mazarin. Ses professeurs, zélés jansénistes, frappés de ses heureuses facultés, tâchèrent de le tourner vers la théologie. Il ne céda pas à leurs exhortations, sans avoir encore de vocation marquée, et, en attendant, il étudia le droit et se fit recevoir avocat en 1738. Bientôt, malgré les conseils de ses amis, qui le pressaient de chercher une situation propre à assurer sa fortune, il se livra entièrement à son goût pour les mathématiques et présenta des mémoires à l'Académie des sciences, dont il fut élu membre à l'âge de vingt-trois ans (1741). Son mémoire sur la théorie des vents fut couronné, en 1746, par l'Académie de Berlin, qui en outre nomma, par acclamation, l'auteur au nombre de ses membres.

D'Alembert vivait, depuis sa sortie du collége, chez la pauvre vitrière qui avait été sa nourrice; pendant trente années environ, il y resta, menant une existence de la plus grande simplicité et logé dans une petite chambre qui manquait d'air et de lumière. En 1751, Diderot, qui avait formé le projet et préparé le plan de l'*Encyclopédie*, l'associa à cette œuvre, le chargea de composer ou de revoir les articles relatifs aux mathématiques et à la physique générale, et d'écrire le *Discours préliminaire* de ce vaste répertoire des connaissances humaines. Ce discours devait ouvrir et ouvrit à l'auteur la porte de l'Académie française, où il entra en 1754. On voit alors sa réputation hautement établie, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe. La reine de Suède lui conféra, en 1756, le titre d'associé étranger de l'Académie des belles-lettres qu'elle venait de fonder. L'impératrice Catherine II lui proposa, en 1762, l'éducation du grand duc de Russie avec 100 000 livres de rente; il refusa. Le roi Frédéric II lui offrit, en 1763, la présidence de l'Académie de Berlin; il refusa encore, préférant aux positions les plus brillantes sa vie modeste, mais indépendante.

Entouré à Paris de la plus grande considération, il était recherché dans les salons littéraires, non-seulement pour ses connaissances, mais aussi pour sa conversation spirituelle. Il fréquentait surtout la maison de Mme du Deffant. C'est là qu'il connut Mlle de Lespinasse. Il trouva, ainsi que plusieurs de ses amis, tant de charme dans l'esprit de cette jeune personne, qu'ils s'habituèrent à venir quelques instants avant l'heure où Mme du Deffant était visible. Celle-ci s'en aperçut, se fâcha, cria à la trahison et rompit brusquement. Mlle de Lespinasse eut alors son propre salon rue Bellechasse (1764). D'Alembert y tint le premier rang. Il tomba malade peu de temps après; elle s'établit sa garde-malade, et quand il eut recouvré la santé, il alla se loger auprès d'elle. Suivant Marmontel, d'Alembert était avec elle comme un simple et docile enfant, et rien ne fut plus innocent que leur intimité. La malignité même ne l'attaqua ja-

mais, et la considération dont jouissait Mlle de Lespinasse, loin d'en être atteinte, n'en fut que plus hautement établie. Pourtant cette liaison, du côté de d'Alembert, toujours tendre et inaltérable, ne fut pas pour lui absolument heureuse. On crut, en 1766, que Protagoras, comme dit Voltaire, allait épouser Mlle de Lespinasse; mais celle-ci voulait faire un mariage d'amour, et elle n'avait pour d'Alembert que de l'amitié. Contrariée dans ses désirs, elle en ressentit une amertume qui fut pour son ami une cause de chagrin profond. Sous son portrait, qu'il lui donna en 1775, d'Alembert inscrivait ces deux vers, d'une vérité mélancolique :

> Et dites quelquefois, en voyant cette image :
> De tous ceux que j'aimai, qui m'aima comme lui ?

Après la mort de son amie (23 mai 1776), il demeura inconsolable. Cependant la société la plus choisie et la plus brillante venait se réunir dans le petit entresol qu'il habita alors au Louvre; l'Académie française, dont il avait été nommé secrétaire perpétuel après la mort de Duclos en 1772, était entièrement sous son influence; et quand mourut Voltaire, avec qui sa liaison depuis 1745 avait été constante, il demeura le chef du parti philosophique. Malgré une modération extrême dans ses goûts et un régime suivi avec une minutieuse exactitude, il connut avant l'âge les infirmités de la vieillesse. Il mourut, calme et résigné, à soixante-six ans.

Quoique ses travaux scientifiques aient un mérite bien supérieur à ses productions littéraires, D'Alembert, par sa situation, par ses relations, et même par ses écrits, tient une grande place dans la littérature au XVIIIe siècle. Dès qu'il eut publié son *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, il prit rang parmi les philosophes et les écrivains. L'auteur se proposait d'y établir la généalogie des connaissances humaines et d'en rechercher la filiation, soit dans l'ordre logique, soit dans leur développement historique. On lui a reproché d'avoir tenté de ramener toutes les sciences à trois facultés distinctes, la mémoire, la raison, l'imagination, tandis que ces trois facultés se confondent sans cesse dans leur action et qu'aucune science ne se rapporte à une faculté unique; mais l'on ne peut qu'admirer l'esquisse historique où sont retracés les progrès de l'esprit humain, de même que la partie théorique relative aux sciences exactes. On y retrouve la justesse, la sagacité, la finesse, qui sont les qualités de son esprit; la clarté, la noblesse et l'énergie du style. Ce discours, tout compte fait, reste au nombre des ouvrages qui honorent le plus la pensée humaine.

Un autre ouvrage philosophique de D'Alembert, l'*Essai sur les éléments de philosophie ou sur les principes des connaissances humaines*, nous intéresse ici directement par quelques passages relatifs à l'art d'écrire. « On ne saurait, dit-il, rendre la langue de la raison trop simple et trop populaire... L'art d'écrire n'est que l'art de penser; et celui de l'éloquence n'est que le don de réunir une logique exacte et une âme passionnée. » Il faut donc écrire simplement, et surtout avec clarté, n'employer que des mots dont le sens soit précis; éviter ce qui offense l'oreille, ce qui choque les convenances. Quant à la poésie, dont le but principal est de plaire, elle ajoute à ces règles la nécessité de se soumettre aux lois de convention établies. Plusieurs littérateurs ont vivement critiqué les opinions de D'Alembert en matière de goût. Villemain a été jusqu'à dire, sans restrictions, qu'il en avait traité « avec des vues étroites, mesquines, paradoxales, sans être piquantes ». Ceux qui ont trouvé ce blâme trop sévère, et qui reconnaissent dans tous les écrits de D'Alembert un jugement droit et exact, n'ont pu nier que, dans les choses littéraires, il manque parfois de ce tact délicat dont le raisonnement ne peut tenir lieu. Souvent aussi son style si précis a de la froideur et de la sécheresse, comme dans le recueil qu'il publia sous ce titre : *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature*.

L'ouvrage qu'il composa comme secrétaire perpétuel de l'Académie française, en y réunissant les éloges des académiciens morts depuis 1700, et qui est connu sous le titre d'*Histoire des membres de l'Académie française* (Paris, 1779-1787, 6 vol. in-12), forme un recueil excellent à consulter; ce sont des notices justes, exactes et fines, dans lesquelles de nombreuses anecdotes donnent du relief aux hommes et aux choses; mais le style en est fort inégal, souvent prolixe et familier aux dépens de l'élégance. Un écrit de D'Alembert, qui fit beaucoup de bruit dans le monde littéraire à l'époque où il parut, c'est l'*Essai sur la Société des gens de lettres avec les grands*. « Peut-être, dit Condorcet, devons-nous en partie à cet ouvrage le changement qui s'est fait dans la conduite des gens de lettres et qui remonte vers la même époque : ils ont senti enfin que toute dépendance personnelle d'un Mécène leur ôtait le plus beau de leurs avantages, la liberté de faire connaître aux autres la vérité, lorsqu'ils l'ont trouvée; ils ont renoncé à ces épîtres dédicatoires qui avilissaient l'auteur, même lorsque l'ouvrage pouvait inspirer l'estime ou le respect. »

On a en outre de D'Alembert la *Traduction de quelques morceaux choisis de Tacite*, des *Mémoires sur Christine de Suède* et un *Mémoire sur la destruction des Jésuites*. Ses articles dans l'*Encyclopédie* sont presque tous relatifs aux sciences. Nous rappellerons son article sur *Genève*, qui fut pour lui l'occasion de vives disputes. En faisant l'éloge de la constitution génevoise, il paraissait mettre en doute l'orthodoxie des pasteurs de cette ville, et regrettait que les spectacles y fussent encore proscrits par suite de l'arrêt qu'avait prononcé Calvin. Les pasteurs répliquèrent à D'Alembert, et Jean-Jacques Rousseau écrivit contre lui la *Lettre sur les spectacles*. La *Correspondance* de D'Alembert avec Voltaire et le roi de Prusse a été imprimée, ainsi que les écrits précédents, dans les deux éditions de ses *Œuvres littéraires* (Paris, 1805-1808, 18 vol. in-8; 1821, 5 vol. in-8).

Dans ses écrits scientifiques, D'Alembert a une manière heurtée, obscure, qui en rend la lecture pénible; il partage ce défaut avec deux autres membres de l'Académie française, Condorcet et Laplace. Ses œuvres scientifiques n'ont pas été réunies. Nous croyons devoir, quoique ce ne soit point notre sujet, en donner ici les titres, afin de ne rien négliger des écrits de cet homme célèbre : *Traité de dynamique* (1743, in-4); *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides* (1744, in-4); *Réflexions sur la cause générale des vents* (1747, in-4); *Recherches sur la précession des équinoxes* (1749, in-4); *Recherches sur différents points importants du système du monde* (1754, 3 vol. in-4); *Tabularum lunarium emendatio* (1756, in-4); *Opuscules mathématiques* (1761-1780, 8 vol. in-4); *Eléments de musique théorique et pratique* (1779, in-8).

Cf. Condorcet : *Eloge de D'Alembert* (Paris, 1784, in-8); — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II, article sur Mlle Lespinasse; — Paul Albert : *la Littérature française au XVIIIe siècle* (1874, in-8); — A. Jal : *Dictionnaire critique*; — Quérard : *la France littéraire*.

DALEMILE (Mezericzky), chroniqueur bohème du XIVe siècle. On a de lui, en vers bohêmes, une chronique qui va de l'ère chrétienne à l'an 1314. C'est le premier monument littéraire de la langue de Bohême. Remarquable par l'ordre, la précision et l'élégance, elle est divisée en 106 chapitres,

elle contient de curieux détails sur la république fondée au XIIIe siècle en Bohême par des femmes. Il en existe plusieurs manuscrits dans diverses bibliothèques. Publiée pour la première fois par Paul Jesyna (Prague, 1620), elle a été réimprimée par P. Prochaska en 1786, et par W. Hanka (Prague, 1849, avec fac-simile).

Cf. W. Hanka : *Notices historiques* dans l'édit. citée.

DALGARNO (George), philologue écossais, né à Aberdeen vers 1625, mort le 28 août 1687. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Ars signorum vulgo character universalis et lingua philosophica* (Londres, 1661), dans lequel il propose une langue universelle fondée sur la classification méthodique des idées. Cet ouvrage, peu remarqué par les contemporains, et qui périt en grande partie dans l'incendie de 1666, a été l'objet de divers plagiats. Charles Nodier appelle l'auteur « un étonnant génie ». On a encore de Dalgarno : *Didascalocophus, or the deaf and dumb man's lector* (Londres, 1680), le premier traité où l'on se soit occupé en Angleterre de l'éducation des sourds-muets. Ces deux livres étant devenus très-rares, le club Maitland les a fait réimprimer (Dis Whole Works; Edimbourg, 1834, in-4).

Cf. Ch. Nodier : *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, p. 268, et *Notions de linguistique*, p. 31 ; — *Edinburgh Review* (juillet 1835).

DALIBRAY (Charles VION, sieur), poëte français, né à Paris, mort en 1655. Frère de Mme Saintot, qui prit part à la correspondance de Voiture, ami de Saint-Amant et de Faret, il publia des poésies, dont les plus remarquables sont des épigrammes contre Pierre Montmaur. On cite : *la Musette* (Paris, 1647, in-8) ; *Œuvres poétiques* (Paris, 1653, in-8) ; des *Traductions* de l'italien et de l'espagnol.

Cf. Titon du Tillet : *Parnasse français*.

DALIN (Olof ou Olaüs), littérateur suédois, né à Vinberge en 1708, mort en 1762. Historiographe du royaume de Suède, bibliothécaire du roi, créateur de l'Académie des beaux-arts de Stockholm, il a rendu de grands services à la langue de son pays, comme poëte et comme historien. Son *Histoire du royaume de Suède* (Stockholm, 1747-1762, 4 vol. in-4) est un ouvrage de grande valeur, quoique inachevé; elle a été traduite en allemand par Benzelstierna et Dæhnert (Wismar, 1756-63, 4 vol. in-4). On cite comme très-remarquable son poëme *la Liberté de la Suède* (1742), en quatre chants. Il a écrit une tragédie, *Brunchilde*, une foule de chansons, fables, épigrammes, poésies fugitives, morceaux en prose, etc., qui ont été réunis sous les titres de : *Travaux littéraires* (Litterhets arbeten ; Stockholm, 1761-67, 6 vol. in-8), et *Travaux poétiques* (Poetisca arbeten ; Ibid., 1782-83, 2 vol. in-8). Dalin a traduit en suédois *les Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, de Montesquieu.

Cf. *Conversations-Lexicon*.

DALLAS (Robert-Charles), littérateur anglais, né à Kingston (Jamaïque) en 1754, mort en 1824. Ami de lord Byron, il est connu par le volume de *Souvenirs* qu'il a laissé sur le grand poëte. — Un autre écrivain anglais du même nom, George DALLAS, né à Londres en 1758, mort en 1833, s'est fait une grande réputation par ses brochures politiques.

DALL'ONGARO (Francesco), littérateur et homme politique italien, né à Odezzo (Vénétie) en 1808, mort à Naples en janvier 1873. Ordonné prêtre, il se jeta comme prédicateur dans le mouvement de l'indépendance italienne. Après beaucoup de vicissitudes, dans l'exil ou dans sa patrie, il fut nommé professeur de littérature ancienne et moderne à Florence. A part un grand nombre d'articles de journaux, il a publié toute une suite d'écrits politiques ou littéraires, animés de l'esprit patriotique et libéral, des hymnes et chants populaires, des poëmes divers, des nouvelles, des scènes, des librettos d'opéras, des comédies et des drames ; on cite parmi les derniers : *Bianca Capello* et *l'Ultimo barone*, qui eurent à Turin et à Milan un grand succès. [*Dict. des Contemporains*, 3e et 4e édit.]

Cf. Am. Roux : *Histoire de la littérature italienne contemporaine* (Paris, 1870, in-18).

DALMATE (LANGUE, LITTÉRATURE).—Voy. SERBES.

DALRYMPLE (David, lord HAILES), historien anglais, né à Edimbourg le 28 octobre 1726, mort le 29 novembre 1792. Il exerça les fonctions de juge tout en se livrant avec ardeur aux études historiques et aux recherches archéologiques. On cite, parmi ses ouvrages : *Annales d'Écosse, depuis Malcolm III, Canmore* (Edimbourg, 1776, in-4) ; *Mémoires et lettres relatifs à l'histoire de la Grande-Bretagne* (Glascow, 1762-66, 2 vol.) ; *Anciens poëmes écossais* (Ibid., 1770, in-12), recueil curieux publié d'après les manuscrits de Bannatyne ; des dissertations sur des points d'histoire, et notices biographiques sur des illustrations écossaises, etc. — Son frère, Alexandre DALRYMPLE, né en 1737, mort en 1808, a laissé une *Collection de ses Voyages dans l'Océan du Sud* (Historical collection of voyages, etc. Londres, 1770, 2 vol. in-4), traduite en français par Fréville (Paris, 1774).

Un autre écrivain du même nom, John Hamilton MAGGIL DALRYMPLE, né en Écosse vers 1726, mort en 1810, a publié, sous le titre de *Mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande* (1771 à 1783, 3 vol. in-4), une sorte de pamphlet rempli de curieux documents tirés des archives françaises qui fit scandale et eut une grande vogue ; les deux premiers volumes ont été traduits en français par Blavet (Genève, 1776).

Cf. Rose : *New biographical dictionary* ; — Chalmers : *Biographical dict.*

DAMALIS (Gilbert), poëte français du XVIe siècle. Il a laissé : *Sermon du grand souper, duquel est fait mention en saint Luc, XIVe chapitre, réduisant le festin de caréme-prenant et autres de ce monde à la joie et grand festin de Paradis* (Lyon, 1554, in-8) ; *le Procès des trois frères* (Lyon, 1558, in-8), poëme contre le jeu, le vin et l'amour.

Cf. Du Verdier : *Bibliothèque française*.

DAMASCÈNE (Jean et Nicolas). — Voyez JEAN DAMASCÈNE et NICOLAS DE DAMAS.

DAMASCIUS, Δαμάσκιος, philosophe grec du VIe siècle après J.-C., né à Damas. Il étudia à Alexandrie, sous Théon et Ammonius, puis à Athènes, sous Isidore, et enseigna lui-même dans cette ville la philosophie alexandrine. Après le décret de Justinien contre l'enseignement de la philosophie païenne, il se rendit auprès de Chosroès, roi de Perse, avec les derniers adeptes de l'école de Plotin. Selon Photius, qui donne un extrait d'un de ses ouvrages intitulé Λόγοι παράδοξοι, il avait un style concis, clair et agréable. Outre l'ouvrage précédent, des *Commentaires* sur Platon, et une *Biographie des philosophes*, il écrivit un traité intitulé : Ἀπορίαι καὶ λύσεις περὶ τῶν πρώτων ἀρχῶν, *Problèmes et solutions sur les premiers principes*. J. Kopp en a publié la première partie (Francfort, 1828, in-8). — On a, sous le nom de Damascius, un commentaire grec sur les *Aphorismes* d'Hippocrate, publié par Dietz dans les *Scholia in Hippocratem et Galienum* (Kœnigsberg, 1834, in-8), et une épigramme dans l'*Anthologie*. On ne sait s'il s'agit du même auteur.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III. — Kopp : *Préface* de son édition ; — Ch. Ruelle : *Etude sur la vie et les ouvrages du philosophe Damascius* (Paris, 1861, in-8).

DAMASE Ier (Saint), pape ou évêque de Rome, né dans cette ville en 304, d'un Espagnol qui fut prêtre, élu en 366, mort en 384. Les actes de son pontificat furent principalement dirigés contre les hérésies et contre les mœurs relâchées du clergé. C'est lui qui chargea saint Jérome d'entreprendre la traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament connue sous le nom de *Vulgate*.

Nous avons de saint Damase huit épîtres publiées dans les *Epistolæ pontificum romanorum* de Constant (Paris, 1721); puis quarante petits poëmes, trop loués par saint Jérome, mais où, malgré les fautes de prosodie, se montre une grande facilité à manier des rhythmes divers; ces poëmes sont des panégyriques de saints, des descriptions, des épitaphes, des acrostiches; ils ont été publiés plusieurs fois, notamment par Merenda (Rome, 1754, in-fol.). On a encore, sous le nom de saint Damase, quelques écrits apocryphes. Ses *Œuvres complètes* ont été éditées par Ubaldini (Rome, 1638, in-4).

Cf. Saint Jérôme : *De viris illustribus*, c. 103 ; — Fabricius : *Bibliotheca mediæ latinitatis*, t. II.

DAMAZE DE RAYMOND, critique français, né en 1770 à Agen, mort le 27 février 1813. Il périt en duel, à la suite d'une querelle de jeu. Il publia, en 1812, dans le *Journal de l'Empire*, des lettres fort violentes sur la littérature et la musique, et par ses attaques contre Sévelinges, rédacteur du feuilleton musical de la *Gazette de France*, s'attira cette épigramme :

> Perrin Dandin de la musique,
> Aux doux chants de Grétry juge insensible et sourd,
> Malgré les lois de la physique,
> Tu prouves qu'on peut être à la fois vide et lourd.

Il y répondit :

> Vante moins ta légèreté ;
> Sois plutôt pesant, mais solide.
> Le beau mérite en vérité
> D'être léger quand on est vide !

On a de Damaze : *Réponse aux attaques dirigées contre M. de Chateaubriand* (Paris, 1812, in-8); *Tableau historique, militaire et moral de l'empire de Russie* (Paris, 1812, 2 vol. in-8).

Cf. *Moniteur universel*, octobre 1812.

DAME JUTTE (BEAU SPECTACLE DE), mystère allemand (voy. SCHERNBERG (Th.).

DAMIAO DE GOES. — Voyez GOES.

DAMILAVILLE (Étienne-Noël), littérateur français, né en 1723 aux Bordeaux (Vexin normand), mort le 15 décembre 1768. Premier commis au bureau du Vingtième, il eut l'occasion, dans cette place, de rendre des services à Voltaire, qui entretint bientôt avec lui des relations d'amitié et une correspondance active. Il fut lié aussi avec Diderot, d'Alembert, Grimm, d'Holbach, Marmontel, etc. Ayant reçu une éducation médiocre et doué de peu d'esprit, il se fit cependant un nom, grâce à ses amis. Il rédigea, dans l'*Encyclopédie*, l'article *Vingtième*, signé Boulanger. Il publia, pour défendre contre quelques théologiens le *Bélisaire* de Marmontel, un pamphlet intitulé : *l'Honnêteté théologique* (Genève, 1767); « Voltaire, dit Grimm, l'avait rebonisé, » et il fut regardé d'abord comme étant de Voltaire. D'après ce dernier et d'après La Harpe, il faudrait attribuer à Damilaville *le Christianisme dévoilé* que les bibliographes ont restitué à d'Holbach.

Cf. Grimm : *Correspondance* ; — Barbier : *Dictionnaire des anonymes*.

DAMIRON (Jean-Philibert), philosophe français, né à Belleville (Rhône), le 10 janvier 1794, mort subitement dans cette ville le 11 janvier 1862. Élève de Victor Cousin à l'École normale, et son fidèle disciple, il professa la philosophie dans plusieurs lycées et, après la révolution de 1830, à l'École normale et à la Sorbonne. Il fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1836, en remplacement de Destutt de Tracy. Dans plusieurs de ses ouvrages, surtout dans son *Cours de philosophie* (2e édit., 1842, 3 vol. in-8), qui fut, sous Louis-Philippe, le compendium de la philosophie universitaire, il se montre, comme écrivain, très-étranger à la forme brillante des élèves de Cousin. Une valeur personnelle plus grande se retrouve dans ses Études historiques écrites autrefois pour *le Globe*, et plus tard pour les recueils de l'Institut; elles ont formé l'*Essai sur l'histoire de la philosophie en France au XIXe siècle* (1828; 3e édit., 1834, 2 vol. in-8) et les *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle* (1857-1862, 3 vol. in-8). Citons, en outre : *De la Providence* (1849, in-18), et *Souvenirs de vingt ans d'enseignement à la Faculté des lettres* (1859, in-8). Il a édité, en 1842, les *Nouveaux mélanges philosophiques de Jouffroy*, avec des mutilations inspirées par l'intérêt de l'enseignement éclectique et qui donnèrent lieu à de vives polémiques. [*Dict. des Contemporains*, les trois premières édit.].

Cf. Mignet : *Notices historiques*.

DAMM (Christian-Tobie), humaniste allemand, né près de Leipzig le 9 janvier 1699, mort le 27 mai 1778. Il fut recteur du gymnase de Berlin. Outre un grand nombre de traductions annotées des classiques grecs et latins, il a publié : *Introduction à l'histoire de la fable et à la théodicée de l'ancien monde grec et romain* (Einleitung in die Gœtterlehre und, etc.; Berlin, 1763 et 1776, in-8); *Lexicon Homericum et Pindaricum* (Ibid., 1766, in-4; nouv. édit. Leipzig, 1836); *De la Foi historique* (Vom historischen Glauben; Berlin, 1772, in-8); *Observations sur la religion* (Betrachtungen über die Religion; Ibid., 1773, in-8).

Cf. Sax : *Onomasticon literar.*, VI.

DANAÉ, élégie de Simonide (voy. ce nom).

DANAÏDES (LES), sujet de tragédies et de trilogies, traité chez les Grecs, par Eschyle dans les *Suppliantes*, par Euripide dans *Danaé*, et chez les modernes, par Gombaut (voy. ces noms).

DANCARVILLE (Pierre-François-Hugues), antiquaire français, né en 1729 à Marseille, mort en 1800. Après avoir mené la vie d'un aventurier, et s'être introduit dans plusieurs cours de l'Europe sous les dehors d'un grand seigneur, il se livra à l'étude des monuments antiques, devint directeur du musée Médicis à Florence, et publia plusieurs ouvrages, dont le texte laisse à désirer, mais dont les gravures sont précieuses : *Antiquités étrusques, grecques et romaines* (Naples, 1766, 4 vol. in-fol.); *Veneres et Priapi, uti observantur in gemmis antiquis* (Naples, 1771, 2 vol. in-4); *Monuments de la vie privée des douze Césars* (Caprée, 1780, in-4); *Mémoires du culte secret des dames romaines* (Ibid., 1784, in-4); *Recherches sur l'origine, l'esprit et les progrès des arts dans la Grèce* (Londres, 1785, 3 vol.).

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique*.

D'ANCHÈRES (Daniel) ou DES ANCHÈRES, poëte français, né près de Verdun en 1586, mort vers le milieu du XVIIe siècle. Il suivit quelque temps la carrière militaire. Ses premières poésies lui valurent le patronage du roi d'Angleterre Jacques Ier. On cite de lui une tragédie, *les Funestes amours de Belcar et de Meliane* (Paris, 1608, in-12); une épopée ridicule, *la Stuaride* (Ibid., 1611, in-4), où il fait remonter à Astrée la famille de ses héros; il donna ce poëme sous le pseudonyme de *Jean de Schelandre*, anagramme de son nom; *Tyr et Sidon*, tragi-comédie en deux journées, chacune de cinq actes (Ibid., 1608, in-12; 1628, in-8), la meilleure pièce de l'auteur *les Sept excellents*

tableaux de la pénitence de Saint-Pierre (Sedan, 1609-1636, in-4).

Cf. La Vallière : *Bibliothèque du Théâtre-Français ;* — Ch. Asselineau : *Notice sur Jean Schelandre* (Alençon, 1856, in-8).

DANCHET (Antoine), poëte dramatique français, né le 7 septembre 1671 à Riom, mort le 21 février 1748. Après avoir été professeur de rhétorique à Chartres et précepteur à Paris, il quitta l'enseignement et travailla pour le théâtre. Ses opéras eurent du succès, grâce à la musique de Campra. Ses tragédies, maladroites imitations de Racine, sans invention et sans poésie, eurent une chute méritée. Cependant ce médiocre auteur, membre associé de l'Académie des inscriptions depuis 1705, fut nommé membre de l'Académie française en 1712. Cette distinction était accordée, dit-on, non au poëte, mais à l'homme excellent et charitable, et Voltaire fit courir cette épigramme :

> Danchet, si méprisé jadis,
> Apprend aux pauvres de génie
> Qu'on peut gagner l'Académie
> Comme on gagne le paradis.

Le mieux fait des opéras de Danchet a pour titre *Hésione* (1700). Ses tragédies sont : *Cyrus* (1706) ; *les Tyndarides* (1708) ; *les Héraclides* (1719) ; *Nitétis* (1724). Ses *Œuvres complètes* (1751, 4 vol. in-12) comprennent, outre le *Théâtre*, des poésies diverses qui ne sont pas moins médiocres.

Cf. Sabatier : *les Trois siècles de la littér. française.*

DANCOURT (Florent CARTON), et non D'ANCOURT, acteur et auteur comique français, né le 1er novembre 1661 à Fontainebleau, mort le 6 décembre 1725. D'une famille noble et né d'un père qui portait le titre d'écuyer, il fut élevé avec soin. Le P. de La Rue, qui fut son maître, voulut en vain l'engager dans la Société de Jésus. Dancourt se livra à l'étude du droit, se fit recevoir avocat, et exerça quelque temps au parlement de Paris. L'amour vint changer sa carrière : il enleva et épousa la fille du comédien La Thorillière, puis, malgré les résistances de sa famille, débuta comme acteur au Théâtre-Français en 1685 et y fut admis. Sa physionomie était expressive, son jeu plein de verve ; il jouait fort bien le haut comique et excellait dans le *Misanthrope*. La facilité avec laquelle il s'exprimait le fit choisir pour orateur de la troupe dans les circonstances d'apparat. Il prit sa retraite le 3 avril 1718, et alla s'enfermer dans un château qu'il possédait en Berri, où il acheva sa vie dans les pratiques de la dévotion, traduisant les *Psaumes* en vers, et composant une tragédie sacrée.

L'année même où il entra au théâtre comme acteur, Dancourt fit jouer sa première comédie, *le Notaire obligeant, ou les Fonds perdus.* Elle réussit, et dès lors l'auteur produisit, avec une fécondité extrême, des œuvres dont le succès fut loin d'être toujours le même, malgré la bienveillance du public à son égard. Il y exploitait habilement les aventures piquantes de l'époque, la chronique scandaleuse de la ville et de la cour. Plus d'un spectateur pouvait craindre de se reconnaître sur la scène. Cette préoccupation ne fut probablement pas étrangère à la fâcheuse aventure qui lui arriva, un jour que le marquis de Sablé, à moitié ivre, assistait à la représentation de *l'Opéra de village*, comédie jouée en 1691. Comme on chantait :

> En parterre il bout'ra nos prés ;
> Choux et poireaux seront sal-lés,

le marquis s'imagina que Dancourt avait voulu l'offenser ; il se leva et alla le souffleter. Suivant Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), « ce que Regnard était à l'égard de Molière dans la haute comédie, le comédien Dancourt l'était dans la farce. » La plupart de ses pièces sont en prose ; le dialogue en est très-vif et très-enjoué ; mais l'auteur s'écarte souvent de l'objet de son œuvre, pour montrer de l'esprit et courir après un bon mot. « Par le caractère de vérité qu'il a su donner à ses personnages, dit Palissot, Dancourt peut être regardé en quelque sorte comme le *Téniers* de la comédie. » On peut dire qu'il a créé le genre villageois : il a su retracer avec une grande fidélité la malice et la naïveté des paysans. Il a peint aussi d'une manière vraie les chevaliers d'industrie et les femmes d'intrigue. Son chef-d'œuvre est *le Chevalier a la mode*, en cinq actes, en prose (1687). On lit chez les frères Parfaict et dans le *Mercure* (1734), que cette comédie fut faite d'abord par un M. de Saint-Yon, et seulement retouchée par Dancourt. Le fait est douteux ; mais ce qui est hors de doute, c'est que la part de collaboration de ce dernier fut au moins très-considérable, car on y retrouve toute sa manière. Les autres pièces les mieux réussies de Dancourt sont : *le Mari retrouvé* (1698) ; *les Bourgeoises de qualité* (1700) ; *les Trois cousines* (1700) ; *le Galant jardinier* (1704). On cite encore : *la Désolation des Joueuses* (1687) ; *la Folle enchère* (1690) ; *les Vendanges de Suresnes* (1694) ; *le Divertissement de Sceaux* (1705) ; *la Comédie des comédiens* (1710), etc. L'édition la plus complète des *Œuvres* de Dancourt est celle de 1760 (12 vol. in-12). On a publié ses *Œuvres choisies* (1810, 5 vol. in-18).

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français ;* — Lemazurier : *Galerie des acteurs du Théâtre-Français ;* — Palissot : *Mémoires de littérature ;* — H. Lucas : *Hist. du Théâtre-Français ;* — A. Jal : *Dictionnaire critique.*

DANCOURT (Thérèse LENOIR DE LA THORILLIÈRE, dame), actrice française, femme du précédent, née vers 1663, morte le 21 mai 1725. Elle débuta à la Comédie-Française en 1685, et joua les amoureuses jusqu'à soixante ans. Ses principales créations furent : Araminte, dans *l'Homme à bonnes fortunes*, Angélique, dans *le Joueur*, Lucile, dans *la Coquette*. Elle se retira en 1720. — Ses deux filles ont suivi la même carrière. L'aînée, Manon, née vers 1684, morte en 1744, débuta à la Comédie-Française en 1699, et resta une actrice médiocre ; la cadette, Marie-Anne, née vers 1685, morte en 1780, fut engagée à la Comédie-Française dès 1695 et acquit une grande réputation dans les soubrettes. On la surnommait *Mimi*.

Cf. A. de Léris : *Dictionnaire des théâtres.*

DANCOURT (L.-H.), auteur dramatique français, né vers 1725, mort le 29 juillet 1801. Il fut acteur dans divers théâtres de province, et y fit représenter un grand nombre de petites pièces. En outre, il donna au Théâtre-Italien : *les Deux amis*, en trois actes (1762) ; *le Mariage par capitulation*, en un acte (1764) ; *Esope à Cythère*, en un acte (1766). On a encore de lui : *L.-H. Dancourt, arlequin de Berlin, à J.-J. Rousseau, citoyen de Genève* (Amsterdam, 1759, in-8), écrit regardé comme la meilleure des réponses, faites à cette époque, à la Lettre de Rousseau *sur les Spectacles*. On lui attribue aussi la *Lettre de l'arlequin de Berlin à Fréron sur la retraite de M. Gresset* (1760, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DANDI, poëte de l'Inde, de la fin du Xe siècle. On le suppose contemporain du roi Bhodja. Il est auteur d'un roman poétique intitulé : *Dasa coumâra*. On lui attribue aussi un ouvrage sur l'art poétique, *Cavyâdarsa*.

Cf. Philib. Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-12).

DANDOLO (André), doge de Venise, historien, né en 1307, mort en 1354. Il occupa la magistrature suprême de la République, de 1342 à 1354. On a de lui : un *Code* qui porte son nom, et une *Chronique de Venise*, en latin, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à l'an 1342 : c'est

le document le plus authentique et le plus ancien de l'histoire des premiers temps de cette ville. Muratori l'a insérée dans sa *Collection* (t. XII). On possède aussi la *Correspondance* d'André Dandolo avec Pétrarque, qu'il aima et protégea.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie* ; — Daru : *Histoire de Venise*.

DANÈS (Pierre), en latin *Danesius*, érudit français, né en 1497 à Paris, mort le 23 avril 1577. Élève de Jean Lascaris et Guillaume Budé, il eut, en 1530, la chaire de grec au Collége royal. Il fut le maître d'Amyot, de Barnabé Brisson, de Jean Dorat. Il se prononça contre Ramus, au sujet de sa thèse sur Aristote. Il fit partie des représentants de la France au concile de Trente, fut précepteur de François II et évêque de Lavaur en 1557. On a de lui des éditions de *Justin*, de *Florus*, de *Sextus Rufus* et de *Pline*, ainsi que des opuscules réunis par Pierre-Hilaire Danès (Paris, 1731, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIX.

DANET (Pierre), linguiste français, né à Paris, mort en 1709. Il fut curé de Sainte-Croix, puis de Saint-Martin, à Paris. Il fit l'édition des *Fables* de Phèdre, *ad usum Delphini* (Paris, 1675, in-4), avec un *Commentaire* estimé. On a encore de lui plusieurs dictionnaires, entre autres : *Radices seu Dictionnarium linguæ latinæ* (Paris, 1677, in-4), et *Dictionnarium antiquitatum romanarum et græcarum* (Paris, 1698, in-4).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

DANGEAU (Philippe DE COURCILLON, marquis DE), mémorialiste français, né le 21 septembre 1638, mort le 9 septembre 1720. D'origine calviniste et arrière-petit-fils, par sa mère, de Duplessis-Mornay, il se convertit de bonne heure au catholicisme, entra au service militaire et devint aide de camp de Louis XIV. Il avait gagné la faveur du roi par les agréments de sa personne et de sa conversation, et aussi, dit-on, par son incroyable talent aux jeux de cartes; il la conserva jusqu'à la fin par sa discrétion et son dévouement. Le roi l'employa dans plusieurs missions diplomatiques. Il fut admis à l'Académie française, en 1668, comme grand seigneur et peut-être pour la facilité avec laquelle il tournait des vers de société. Il fut aussi membre honoraire de l'Académie des sciences. Saint-Simon a tracé de Dangeau un portrait ridicule, où il le montre vaniteux à l'excès, et qu'il faut se garder d'accepter sans restrictions. Boileau lui a dédié sa satire sur la noblesse.

Dangeau a laissé manuscrit un *Journal*, où, de 1684 à 1720, il inscrivit jour par jour ce qui se passait à la cour et dans la famille royale. Sans aucune recherche de style, avec son laconisme, ses détails minutieux et répétés, c'est le plus précieux des documents sur la vie privée de Louis XIV, le complément et la contre-partie de l'œuvre passionnée de Saint-Simon. C'est une mine inépuisable de renseignements. Des extraits en ont été publiés, en 1770, par Voltaire, qui s'en est beaucoup moqué, peut-être à cause de quelques mots contre « le petit Arouet »; en 1816, par Mme de Genlis; en 1818, par Lemontey. Une édition complète du *Journal de Dangeau* a été donnée par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières et Feuillet de Conches, avec les *Additions inédites du duc de Saint-Simon* (Paris, 1854, 19 vol. in-8).

Cf. D'Alembert : *Eloges* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

DANGEAU (Louis DE COURCILLON, abbé DE), littérateur français, frère du précédent, né en 1643 à Paris, où il est mort le 4 janvier 1723. Converti au catholicisme par Bossuet, il embrassa l'état ecclésiastique, voyagea dans plusieurs pays de l'Europe, en apprit les langues et devint lecteur du roi. Cette place lui donnait la fonction de présenter à Louis XIV la liste des grâces annuelles à accorder aux gens de lettres; il n'y inscrivit jamais La Fontaine, sans doute parce qu'il n'eut pas le courage de proposer l'ami de Fouquet. Il entra à l'Académie française en 1682, à la place de l'abbé Cotin. « Les bagatelles de l'orthographe, dit Saint-Simon, et de ce qu'on entend par la matière des rudiments et du Despautère, furent l'occupation et le travail sérieux de toute sa vie. » Il écrivit en effet plusieurs ouvrages sur la grammaire. Il s'occupa aussi de blason, de généalogie et de géographie. On cite de lui : *Réflexions sur toutes les parties de la grammaire* (Paris, 1694, in-12); *Essais de grammaire* (Paris, 1711, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XV ; — A. Jal : *Dictionnaire critique*.

DANGEVILLE (Marie-Anne BOTOT, dite Mlle), actrice française, née le 26 décembre 1714 à Paris, morte en mars 1796. Fille d'une actrice du Théâtre-Français, elle y joua de petits rôles dès l'âge de huit ans. Admise en 1730, après un brillant début, dans l'emploi des soubrettes, elle dut à la grâce et au naturel de son jeu et de son débit une réputation sans égale. Ses camarades l'avaient surnommée « la force du naturel ». Elle savait, suivant Dorat (poëme de *la Déclamation*) :

> Sourire, s'exprimer, se taire avec esprit,
> Joindre le jeu muet à l'éclair du débit,
> Nuancer tous ses tons, varier sa figure,
> Rendre l'art naturel et parer la nature.

Elle excellait dans les soubrettes et était admirable dans les grandes coquettes. « On aura de la peine à s'imaginer, dit Saint-Foix, que la même personne ait pu jouer avec une égale supériorité l'indiscrète dans *l'Ambitieux*, Martine dans *les Femmes savantes*, la comtesse dans *les Mœurs du temps*, Colette dans *les Trois cousines*, Mme Orgon dans *le Complaisant*, *la Fausse Agnès*, la marquise d'Olban dans *Nanine*, l'Amour dans *les Grâces*, et tant d'autres rôles si différents. » Mlle Dangeville quitta le théâtre en 1763, et sa maison devint le rendez-vous de plusieurs hommes de lettres distingués. Son éloge, prononcé par Molé au lycée des Arts, le 6 septembre 1794, a été inséré dans le *Magasin encyclopédique*, t. VI.

Cf. Lemazurier : *Galerie des acteurs du Théâtre-Français*.

DANIEL, le quatrième et dernier des grands prophètes hébreux, vivait au VIIe siècle avant J.-C. Il était issu de la race des rois de Juda. Emmené en captivité à Babylone, dans son enfance, l'an 604, il fut élevé à la cour de Nabuchodonosor et devint intendant du palais de ce monarque et chef des mages. Sa sagesse passa en proverbe. Les *Prophéties* de Daniel forment quatorze chapitres. Les douze premiers ont été écrits partie en hébreu, partie en chaldéen. Leur rédaction, telle que nous la possédons, est très-flottante et présente de nombreuses interpolations. Elle a été fixée au temps des Séleucides (311-64 av. J.-C.). Les plus célèbres se rapportent à la venue du Messie après septante semaines d'années, aux révolutions des quatre grands empires et à la destruction de la ville et du temple de Jérusalem. Plusieurs docteurs juifs, trouvant trop de clarté dans Daniel, lui ont refusé le titre de prophète. D'autres l'ont mis au rang des hagiographes dont les écrits n'ont pas la valeur de livres canoniques. L'évangile de saint Matthieu reconnaît en lui un vrai prophète.

Cf. Le Président Agier : *les Prophètes*, traduction avec explications et notes (Paris, 1820-1822, 10 vol. in-8) ; — Auberlen : *der Prophet Daniel und die Offenbarung Johannis* (Bâle, 2e édit., 1857.)

DANIEL (Samuel), poëte et historien anglais, né en 1562 près de Taunton (comté de Sommerset), mort le 14 octobre 1619. Il fut le précepteur d'Anne Clifford, « la grande comtesse, la gloire du Nord, »

comme l'appelle Coleridge, porta un moment entre Spenser et Ben Jonson le titre de poëte lauréat et fut nommé en 1603, sous le règne de Jacques Ier, maître des fêtes de la reine. Il fut recherché de ses illustres contemporains, Camden, Shakespeare, Chapman. L'honnêteté et la noblesse de sa vie ont passé dans ses œuvres, qui se distinguent aussi par l'élégante clarté du style, mais qui manquent d'originalité et de vigueur. La principale est un poëme en huit chants, intitulé : *Histoire des guerres civiles entre York et Lancastre* (History of civil wars between Y. and L.; 1604), récit un peu languissant et qui est plus d'un moraliste que d'un poëte. Son *Musophilus, contenant une défense générale du savoir* (Musophilus containing, etc.), est un dialogue versifié sur un sujet peu poétique. Ses tragédies et ses *Masques* sont dépourvus d'intérêt, bien que ses tragédies de *Cléopâtre* et de *Philotas* méritent une mention à titre de tentative pour maintenir les formes du théâtre classique en face du genre nouveau qui triomphait avec Shakespeare. Ses *Sonnets* et ses *Epîtres* sont restés plus populaires. Daniel s'est montré bon prosateur dans son *Histoire d'Angleterre*, s'étendant, en deux parties, de la conquête normande au règne d'Edouard III (1613-1618) : il n'offre pas des recherches profondes, mais un esprit judicieux, un récit intéressant, un style pur, facile et qui n'a pas vieilli. Ses *Œuvres poétiques* ont été réunies (Londres, 1718, 2 vol. in-8).

Cf. Baker : *Biographia dramatica ;* — Hallam : *Introd. to the literat. of Europe ;* — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

DANIEL (le P. Gabriel), historien français, né en 1649 à Rouen, mort le 23 juin 1728. Il entra chez les Jésuites, enseigna la théologie à Rennes, devint bibliothécaire dans la maison professe de son ordre à Paris, et reçut le titre d'historiographe de France. Sa vie fut partagée entre la controverse théologique ou philosophique et ses travaux historiques. Ceux-ci ont été vivement attaqués au XVIIIe siècle. On a reproché à l'auteur d'être inexact, partial, d'écrire sans élégance, souvent sans pureté, et de négliger l'état des mœurs et les lois, pour s'appliquer surtout au récit des faits relatifs à la guerre. Malgré ce qu'il y a de vrai dans ces reproches, il faut reconnaître qu'il a puisé aux sources autant que le permettait l'état de l'érudition, et usé des travaux de ses devanciers, tout en les critiquant durement. Selon M. Henri Martin, il eut un sens historique remarquable. Quant à sa narration, elle est, en général, méthodique et claire, mais terne. L'*Histoire de France* du P. Daniel, publiée d'abord par lui-même (Paris, 1713, 3 vol. in-fol.), fut rééditée par le P. Griffet, qui y ajouta des *Notes*, des *Dissertations*, l'*Histoire du règne de Louis XIII* et le *Journal du règne de Louis XIV* (Paris, 1755-1760, 17 vol. in-4, ou 24 vol. in-12). Le P. Daniel fit paraître un abrégé de son ouvrage (1724, 9 vol. in-12), que reproduisit le P. Dorival, en y ajoutant les règnes de Louis XIII et de Louis XIV (1751, 12 vol. in-12). Il a donné un autre ouvrage historique, fort estimé pour l'exactitude et le grand nombre des renseignements, l'*Histoire de la milice française* (Paris, 1721, 2 vol. in-4), abrégée et continuée par A. Alletz (1773-1780, 2 vol. in-12). On cite encore : *Deux dissertations préliminaires pour une nouvelle histoire de France* (1696, in-4); *Observations critiques sur* l'Histoire de France *de Mézerai* (1700, in-12).

Parmi ses écrits de controverse, qui sont très-nombreux, on remarque : *Suite du Voyage du monde de Descartes* (Paris, 1690, in-12); *Nouvelles difficultés proposées par un péripatéticien à l'auteur du Voyage du monde de Descartes* (1693, in-12); *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe* (1694, in-12), réfutation des *Provinciales*, etc. Ces écrits et autres ont été réimprimés dans le *Recueil des ouvrages philosophiques, théologiques, apologétiques et critiques* (1724, 3 vol. in-4). Le P. Daniel a collaboré au *Journal de Trévoux*.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Ph.-L. Joly : *Eloge de quelques auteurs français.*

DANIELE (Francesco), historien et antiquaire italien, né en 1740 à Saint-Clément, près Caserte, mort en 1812. Historiographe du royaume de Naples, il fut en outre secrétaire perpétuel de l'Académie Ercolanese, instituée par Charles III pour la publication des découvertes faites à Herculanum et à Pompéi. Joseph Bonaparte lui donna la direction de l'imprimerie royale. — Il est auteur de : *le Forche caudine illustrate* (Caserte, 1778, in-fol., et Naples, 1812); *Monete antiche di Capua* (Naples, 1803, in-4), etc.

Cf. G. Castaldi : *Vita di F. Daniele* (Naples, 1812, in-8) ; — N. Ciampitti : *De vita F. Danielis commentarius* (Ibid., 1818, in-8).

DANOISE (LANGUE).—Voy. SCANDINAVES (Langues).

DANOISE (LITTÉRATURE). Entre l'ancien développement intellectuel et moral commun aux peuples scandinaves, manifesté dans les monuments presque antéhistoriques, et la participation de chacun de ces peuples au mouvement général de la civilisation européenne, il y a peu de place pour une littérature danoise proprement dite. Les Eddas, les Runes, les Sagas, depuis l'époque gothique jusqu'au XIIe siècle, appartiennent à une littérature que ne peut réclamer particulièrement aucune des trois grandes familles scandinaves actuelles; on lui a donné le nom d'islandaise, quoique l'Islande, selon toute apparence, fut encore inhabitée pendant une partie des temps auxquels ces monuments nous reportent; mais c'est dans cette île que l'idiome dans lequel ils ont été, sinon composés, du moins transcrits, s'est le plus fidèlement conservé.

Il est difficile de distinguer des périodes littéraires dans l'histoire du Danemark avant l'invention de l'imprimerie. L'établissement du christianisme au IXe siècle y introduit les légendes des saints et mêle un merveilleux nouveau à celui des antiques traditions nationales. Des monastères se fondent, qui favorisent la culture romaine; des écoles, des universités sont créées, qui se mettent en relation avec celles de l'Europe méridionale, en particulier de Paris. Les lettres latines et la science catholique se développent ensemble, sans étouffer l'idiome national; car on croit que la prédication ecclésiastique continua, jusqu'au XIIIe siècle, de se faire en langue vulgaire. Mais c'est en langue latine qu'on écrit les premiers ouvrages historiques, comme la *Compendiosa historia regum Daniæ* de Svend Aagesen, ou l'*Historia danica* de Saxo Grammaticus. Les seuls monuments écrits en danois de cette époque sont d'anciens textes de lois, de constitutions municipales ou de règlements de corporations. Il faut descendre à la fin du XVe siècle pour trouver un essai original de versification danoise, la *Chronique rimée* d'un moine de Soroe (1480). A la même époque se produisent des traductions ou imitations en danois des romans et poëmes français, si populaires dans toute l'Europe, comme *Diderik de Berne, Frédéric de Normandie, Flore et Blancheflor*, etc., et autres *Chants d'Euphémie*, ainsi appelés de la reine de Norvége de ce nom, qui les fit traduire. Le génie du peuple et celui du temps paraissent davantage dans les *Proverbes* de Pierre Laale, dont les sujets sont empruntés au latin ou au français, mais dont le cadre se remplit souvent de la peinture naïve des mœurs danoises, et surtout dans les *Chants héroïques* (Kjaempeviserne), conservés pendant trois ou quatre siècles par la tradition, puis recueillis d'après des manuscrits qui ont malheu-

reusement altéré ce précieux miroir de tout le moyen âge scandinave.

La littérature danoise a des périodes plus marquées à partir de la fin du xvᵉ siècle. Deux universités se mettent à la tête du mouvement : celle d'Upsal, fondée en 1477, et surtout celle de Copenhague, fondée l'année suivante. Elles se modèlent sur les plus célèbres universités d'Italie, de France et d'Allemagne. Elles se développent sous la protection des rois Frédéric II (1559-1588) et Christian IV (1588-1648) et cultivent surtout avec succès les sciences, la médecine, les mathématiques, l'astronomie : Tycho-Brahé laisse après lui toute une école. Les lettres ont moins d'éclat; cependant les études classiques prospèrent et s'associent aux recherches d'histoire, de philologie et d'archéologie nationales. La réforme luthérienne, en passant dans le Danemark, y produit, comme en Allemagne, une révolution dans la littérature. Vers 1550, la Bible est traduite en danois et ouvre une nouvelle source d'inspiration ou d'imitation. L'évêque Anders Arreboe (1587-1637) met tour à tour en langue vulgaire la poésie des Psaumes et les conceptions de Du Bartas; il reçoit le titre de « père de la poésie danoise ».

Le théâtre, à peine né, s'était vu livré à toutes les influences, classique, nationale, biblique, étrangère. Le roi Frédéric II se faisait jouer des pièces de Térence, mais on retomba bientôt dans les pièces latines du moyen âge, les légendes, moralités et pastorales de l'Allemagne, de France et d'Italie; puis on écrivit, tant en latin qu'en danois, des pièces tirées de la Bible. Enfin, avec Holberg, né Norvégien, mais tout Danois par le talent, la littérature nationale prend son plein essor au théâtre, grâce encore à l'influence française : c'est, dit-on, en voyant jouer des traductions de pièces de Molière, dont il se reconnaît d'ailleurs l'élève, que « le Plaute du Danemark », comme on l'appelle, prend conscience de sa vocation dramatique. Holberg manie avec originalité, dans le livre comme dans la comédie, la satire morale et politique; c'est l'une des physionomies littéraires les plus complètes et les plus vivantes de son pays. Il nous conduit jusqu'au milieu du XVIIIᵉ siècle. L'influence philosophique et littéraire de la France se fait ensuite de plus en plus sentir; les études politiques et sociales manifestent, dans le Danemark comme chez nous, un esprit de progrès, un besoin de réforme universelle.

Vers la fin du règne de Christian VII, qui marque le point culminant de cette influence, le génie danois, que les efforts patriotiques de Jean-Ewald n'avaient pu ramener à la conscience de lui-même et au souvenir de ses origines, se personnifie de nouveau dans un écrivain fécond, qui, guidé par la critique et l'archéologie, retrempe la poésie danoise aux sources scandinaves et unit l'originalité à la science : Œhlenschlaeger traite le poëme et le roman, l'élégie et l'esthétique. Au théâtre, il aborde la comédie, la tragédie, le drame, l'opéra. Il puise aux légendes de l'Edda des sujets nationaux, fait revivre les dieux et les héros du Nord, et la popularité qui le suit dans sa longue carrière, jusqu'à la veille des événements qui ont si cruellement mutilé sa patrie (il est mort en 1850), est faite à la fois d'admiration et de patriotisme. En lui se résumait tout l'éclat littéraire du Danemark, qui donnait, d'autre part, quelques grands noms à la science et à l'art contemporain. Si nous descendons tout à fait jusqu'à nos jours, nous trouvons Andersen, qui, avec un esprit moins étendu, mais avec une âme sensible, naïve, poétique, est devenu une gloire nationale par ses contes et ses chansons. Grâce à lui et aux talents distingués et délicats de Gruntwig, Aarestrupp, Winther, Hertz, Ingemann, etc., on peut dire qu'il y a encore, à cette heure, une littérature danoise. « Elle abonde, dit M. Schuré, en peintures fraîches et gracieuses; mais, comme dans les symphonies de Gade, on y retrouve quelque chose de l'aspect uniforme du pays. »

Cf. Ol. Worm : *Runica, seu danica literatura antiquissima luci reddita* (Copenhague, 1632, in-fol.) ; — Alb. Thura : *Regiæ academiæ hafniensis infantia et pueritia* (1734, dans le recueil de Langebeck, t. VIII), et *Gynecæum Daniæ litteratum* (Altona, 1732, in-8) ; — J. Moller : *Cimbria litterata* (Copenhague, 1744, 3 vol.) ; — R. Nyerup : *Historisk-statistik Skildring of Tilstanden i Danmark og Norge* (Ibid., 1803-1806, 4 vol.) ; — Nyerup et J.-E. Kraft : *Almindeligt Literatur-Lexicon for Danmark* (Ibid., 1819-1820, 2 vol in-4) ; — Wilh. Grimm : *Altdaenische Heldenlieder* (Heidelberg, 1811) ; — Thortsen : *Historisk Udsigt over den danske Literatur* (Copenhague, 1839 ; 5ᵉ édit., 1858) ; — H. Marmier : *Histoire de la littérature en Danemark et en Suède* (Paris, 1839, in-8); — Th. Erslew : *Almindeligt Forfatter-Lexicon for Kongeriget Danmark* (Copenhague, 1843-1853, 3 vol. gr. in-8), et les *Suppléments* (Ibid., 1853, in-8 ; 1858 et suiv.) ; — Geffroy : *Histoire des Etats scandinaves* (Ibid., 1851, in-12) ; — Lefèvre-Deumier : *Œhlenschlaeger* (Paris, 1854) ; — H. Legrelle : *Holberg, considéré comme imitateur de Molière*, thèse (Ibid., 1864, in-8) ; — Overskou : *Den danske Skueplads i dens historie* (Copenhague, 1859-62, 4 vol.). — Oscar Commettant : *le Danemark tel qu'il est* (Paris, 1866, in-18).

DANSE (LA), poëme de Berchoux (voy. ce nom).

DANSE (LA) DES PÉCHÉS CAPITAUX DANS L'ENFER, poëme de W. Dunbar (voy. ce nom).

DANTE (Durante ALIGHIERI), illustre poëte italien, né à Florence le 8 mai 1265 (suivant d'autres le 27 mai 1263), mort à Ravenne le 14 septembre 1321. Il était de l'ancienne famille des Cacciaguida, dont l'un des membres était mort glorieusement à la croisade, en 1147 ; le nom d'Alighieri était un nom maternel adopté pour distinguer une des branches. Le jeune Durante, par abréviation Dante, perdit de très-bonne heure son père qui était jurisconsulte, et fut élevé par sa mère, Bella, femme d'un esprit et d'un caractère distingués. Son éducation, au milieu des troubles intérieurs de sa patrie et des agitations de l'Europe, fut toute virile, et le prépara aux idées graves et aux énergiques sentiments. Son instruction embrassa toutes les études ordinaires du temps, la rhétorique, la philosophie, la théologie, l'astronomie et la physique, et par surcroît la musique et la peinture. Il s'initia à la connaissance encore rare du grec, mais il étudia principalement la langue et la littérature latine sous la direction de Brunetto Latini, son maître cher et dévoué. Dès l'âge de neuf ans, Dante avait rencontré la jeune Béatrice Portinari, et conçu pour elle un amour chevaleresque et platonique qui eut une influence décisive sur son cœur et son génie. Elle fut pour lui comme un idéal de beauté et de perfection universelle vers lequel tendirent dès lors toutes ses aspirations. On croit que Béatrice, avec laquelle Dante échangea à peine quelques témoignages de banale courtoisie, fut mariée jeune et mourut à vingt-cinq ans. De son côté, il épousa une autre femme, Gemma Donati, dont il eut en peu de temps six enfants, dont cinq fils, et qui ne paraît pas l'avoir rendu très-heureux ; car il s'en sépara, suivant Boccace, pour incompatibilité d'humeur, ou du moins, éloigné d'elle par l'exil, il ne permit pas qu'elle le rejoignît. Béatrice, sa première muse, resta son unique inspiratrice. Cet amour se traduisit d'abord par des sonnets, des chansons et des ballades, qui mirent l'auteur en rapport avec les poëtes de l'Italie et même avec plusieurs troubadours de la Provence. Dante réunit ces poésies, avec l'histoire de la passion qui les avait inspirées, dans son premier ouvrage écrit en langue italienne, *la Vie nouvelle* (*Vita nuova*). Il avait vingt-six ans lorsqu'il publia ce roman d'amour et ces confidences de poëte.

Il était, dès cette époque, mêlé à l'inextricable

confusion des partis politiques qui remplissaient Florence et toute l'Italie de querelles et de proscriptions, et qui appelaient tour à tour l'intervention de princes étrangers, rois de France ou empereurs d'Allemagne. Les Gibelins, divisés eux-mêmes en plusieurs factions, l'eurent successivement pour adversaire et pour partisan. Il combattit, en 1289, à Campaldino, contre les Gibelins d'Arezzo, et, en 1290, contre les Pisans. Il remplit plusieurs fonctions et missions politiques, et fut nommé, en 1300, prieur des arts. Il était membre du conseil suprême de Florence, lorsque la lutte des Noirs et des Blancs vint ajouter à la complication des dissensions nationales. Dans ce conflit de passions et d'intérêts plutôt que de principes politiques, les Blancs, les Gibelins, auxquels Dante appartenait, représentaient, pour le moment, l'indépendance de la noblesse florentine, tandis que les Noirs, les Guelfes, dont l'inspirateur était le pape Boniface VIII, personnifiaient la démocratie soutenue par l'intervention française. Les Gibelins, les Blancs, appellent aussi les secours de l'étranger, et l'on voit plus tard Dante lui-même faire des démarches auprès de l'empereur Henri VII et des avances à Louis de Bavière. Il demandera même au premier de marcher sur Florence, « où l'hydre guelfe a son principe vital. » Pendant qu'il était en ambassade à Rome, le parti des Noirs, redevenu le plus fort par l'appui de Charles de Valois, le fit bannir de la ville et condamner même à être brûlé vif (1302).

Dès ce moment le poëte connut, comme il le dit lui-même, « combien est amer le pain de l'étranger et combien il est dur de monter et de descendre l'escalier d'autrui. » Dante reçut asile à Vérone où il fut l'hôte de Can Grande della Scala, l'un des héros de ses projets, de ses rêves patriotiques, puis à Bologne, à Padoue, à Lucques, et surtout à Ravenne. Ses pérégrinations le ramenèrent, à ce qu'on raconte, à Paris, où il était venu plus jeune comme ambassadeur des Florentins. On le représente suivant les cours des écoles de la rue du Fouarre, prenant les grades de bachelier et de maître en théologie, et se préparant au doctorat qu'il ne peut passer, faute de la somme nécessaire pour payer les épreuves. Il acquit, en outre, une connaissance familière de notre langue, dont il devait faire passer beaucoup de locutions dans la sienne, ainsi que de nos romans de chevalerie, auxquels il fait tant d'allusions dans son poëme. Celui-ci est la grande œuvre de son exil et le dépositaire de ses sentiments et de ses pensées. Dante l'a composé et en a sans doute modifié plus d'une fois les détails sous l'influence de sa propre situation au milieu des démarches qu'il fait longtemps, tantôt auprès des Gibelins bannis, tantôt auprès des Guelfes victorieux, pour se rouvrir les portes de sa patrie. On lui offrit, en 1315, d'y rentrer, mais en criminel repentant et avec des humiliations qu'il refusa de subir. Il se vengea de ses ennemis en leur donnant dans son *Enfer* une place proportionnée à ses haines, sinon à leurs crimes. La *Divine comédie*, comme on devait appeler plus tard la grande trilogie dantesque, ne devait paraître qu'après sa mort ; elle circula seulement manuscrite et par fragments, soit que l'auteur voulût jusqu'au bout la rendre plus parfaite, soit qu'il eût peur des colères que ses allusions et ses invectives contre tant d'hommes puissants ou leurs familles pouvaient déchaîner. Elle était l'objet d'une grande attente et, de la part du peuple même, d'une certaine appréhension mystérieuse. Les autres ouvrages que Dante donna de son vivant en langue italienne, ses *Poésies* (Rime), son *Banquet* (il Convito), en langue latine, ses *Traités de la Monarchie universelle* (de Monarchia mundi), et de l'*Éloquence en langue vulgaire* (De vulgari eloquio), marquaient suffisamment ses tendances littéraires, politiques et religieuses, pour faire présager en quel sens son grand poëme posthume couronnerait les efforts de sa vie. Le *Traité de la Monarchie* était une éclatante apologie de l'empire romain qui, selon Dante, a réalisé le gouvernement idéal conforme à la nature et aux vues de Dieu, et dont il faut préparer le retour pour la félicité des hommes, en soumettant au pouvoir impérial l'Italie et l'Église corrompues par les papes. Le *de Vulgari eloquio* était un manifeste en faveur de la langue italienne, qu'il était en train de réhabiliter mieux encore par ses œuvres.

La gloire du poëte qui ne désarmait pas les haines politiques, ne le mit pas davantage à l'abri des poursuites de l'intolérance religieuse. A l'instigation de quelques ordres monastiques, il fut accusé d'hérésie à Rome et à Florence, et il dut envoyer à l'inquisiteur de cette dernière ville sa profession de foi catholique. Peu après, il mourait à Ravenne, où il avait trouvé quelques années d'honorable repos pour ses travaux de théologien, de savant et de poëte. Il fut enseveli, d'après son désir, sous l'habit des franciscains, et son corps inhumé dans leur église, d'où il faillit être arraché, douze ans plus tard, à l'occasion de l'interdit lancé contre son *Traité de la Monarchie*. Florence, que, dans son épitaphe préparée par lui-même, il appelle avec trop de raison une « mère sans amour », réclama inutilement ses restes mortels, et dut se borner à élever à la mémoire de son illustre proscrit un cénotaphe dans la cathédrale de Santa Maria del Fiore, son panthéon, et à porter son image en triomphe. L'enthousiasme posthume des Florentins devint bientôt du fanatisme. Six ans plus tard, le malheureux Cecco d'Ascoli était brûlé vif, moins comme hérétique et sorcier que pour avoir médit du poëte national. On fonda des chaires pour commenter son œuvre, et l'on appela les hommes les plus illustres pour les remplir. On épuisa pendant six siècles toutes les formes de l'hommage. Enfin, du 14 au 16 mai 1865, un jubilé solennel eut lieu à Florence pour le sixième anniversaire centenaire de la naissance du poëte, et sa statue, exécutée par H. Pazzi, fut inaugurée sur la place Santa-Croce, au nom de la nation italienne reconstituée, au milieu du concours de délégués de toute l'Europe littéraire.

L'admiration passionnée des Italiens pour le génie de Dante n'a pas toujours été partagée par la critique étrangère. Le goût français l'a traité longtemps de barbare, et Voltaire a dit de lui : « les Italiens l'appellent *Divin;* mais c'est une divinité cachée ; peu de gens entendent ses oracles ; il a des commentateurs, c'est peut-être encore une raison de plus pour n'être pas compris. Sa réputation s'affermira toujours, parce qu'on ne le lit guère. Il y a de lui une vingtaine de traits qu'on sait par cœur : cela suffit pour s'épargner la peine d'examiner le reste. » Cette façon cavalière de traiter Dante a fait place partout, depuis un demi-siècle, à un engouement qui, pour être plus juste, n'en est pas toujours plus raisonné. Car il est plus facile d'exalter ou de dédaigner, suivant les temps et la mode, le génie d'un tel poëte, que de se rendre compte de son caractère et de son rôle.

La *Divine comédie* se compose de trois parties, l'*Enfer*, le *Purgatoire* et le *Paradis*, qui ont sans doute leur relation intime dans le dogme chrétien et qui reçoivent l'unité philosophique et poétique de la main qui les traite ; elles ne forment pas une œuvre unique ; ce sont trois poëmes plutôt que les trois actes d'une trilogie dramatique. Le titre de comédie que l'auteur a adopté pour son voyage dans les trois mondes de la vie future, en attendant que la postérité ajoute l'épithète de divine, n'a pas pour objet de désigner ces vues d'ensem-

ble auxquelles prétendent les auteurs modernes qui intitulent « comédie humaine » la suite de leurs observations sur les diverses classes de la société. Aux yeux de Dante, ce titre se justifiait par des raisons toutes scolastiques. Il distinguait, avec la rhétorique ordinaire, trois styles : le sublime, le tempéré et le simple, qu'il appelait, d'après les genres auxquels ils étaient appropriés, le tragique, le comique et l'élégiaque, et c'est parce qu'il se propose de faire usage du style comique ou tempéré qu'il appelle son œuvre comédie. Il remarque aussi que la comédie, qui s'engage parfois si péniblement, a un dénoûment heureux ; c'est une analogie avec un livre qui commence par l'enfer et finit par le ciel.

Ni la donnée ni le cadre des poëmes de Dante ne lui appartiennent en propre. Il les a pris au domaine commun de la théologie, de l'imagination populaire et de la poésie de son temps. Il a été fait par un estimable érudit français, Ch. Labitte, un précieux travail, sous un titre ingénieux et qu'il justifie : *la Divine Comédie avant Dante*. C'est la réunion des éléments païens et chrétiens dont le poëte florentin a pu faire son profit. Rien n'était plus fréquent, chez les poëtes et chez les conteurs populaires, que le récit de visions infernales et célestes. La légende attribuait à un certain nombre de personnages pieux et savants des voyages dans l'autre monde, et plusieurs couvents faisaient valoir à l'envi les révélations que quelqu'un de leurs moines en avait rapportées. Le *Voyage de saint Brandan*, la *Vision du frère Albéric*, le *Purgatoire de saint Patrice*, étaient les plus célèbres. L'odyssée d'un vivant chez les morts, esquissée par Homère, merveilleusement mise en œuvre par Virgile, était devenue un thème favori pour la poésie et l'art du moyen âge ; les trouvères l'avaient portée dans les poëmes, les romans et les fabliaux, souvent en la faisant tourner au grotesque ; les mystères en faisaient, à Florence même, le sujet de représentations publiques ; enfin les peintures et les sculptures des cathédrales en fixaient les émouvants souvenirs. C'est sous l'influence de toutes ces données contemporaines que fut conçu le plan de la *Divine Comédie*. Pour le remplir, Dante réunit et fondit ensemble les souvenirs de sa vie politique, ses passions et ses desseins politiques, et tout son savoir de théologien et de savant, suivant la subordination établie par la scolastique entre la raison et la foi. « Dans l'ordre philosophique, dit justement Ch. Labitte, Dante n'ouvre pas une ère nouvelle ; il clôt le moyen âge, il le résume, il est l'homme du passé. Dans l'ordre littéraire, au contraire, Alighieri est un génie précurseur qu'on ne saurait comparer qu'à Homère. » Et comme conclusion du rapprochement de ces deux noms, l'auteur ajoute : « La *Divine Comédie* éclaire l'*Iliade*. »

Si l'on suit le poëte dans son pèlerinage de l'enfer au ciel, tout paraît aussi étrange que sublime ; on y trouve un bizarre mélange du sacré et du profane, du christianisme et des fables païennes, de la mythologie et de la Bible. Le guide du poëte est d'abord Virgile, en qui l'on s'étonne de trouver l'introducteur de l'enfer catholique et l'interprète de ses mystères sacrés ; mais Virgile, au moyen âge, représentait également la science et la poésie ; au seuil du paradis, il cédera la place à Béatrice, qui deviendra l'introductrice du poëte, non comme son idéale amante, mais comme personnifiant la théologie. L'enfer reste peuplé des anciennes créations mythologiques : Cerbère, Minos, les Furies, les Harpyes, y exercent, sous leurs noms antiques, les mêmes fonctions, mais leurs attributs sont modifiés dans le sens du terrible ou du hideux par de monstrueux caprices d'imagination (ch. IV). Ils sont mêlés aux diables d'invention apocalyptique, suivant les habitudes d'un siècle dont le poëte représente avec fidélité le goût et les croyances. L'enfer a la forme d'un immense entonnoir, dont la pointe est dirigée vers le centre de la terre. En y descendant, on traverse neuf cercles de plus en plus étroits et dans lesquels des crimes de plus en plus grands sont expiés par des châtiments d'une intensité croissante et d'une infinie variété. Cette division générale est empruntée à Aristote, qui ramène nos vices à trois principaux : l'incontinence, la méchanceté et la férocité brutale. C'est une des constantes applications du nombre trois et de son multiple neuf qui jouent dans l'œuvre de Dante un rôle capital. L'enfer a neuf cercles, comme le purgatoire neuf degrés et le paradis neuf sphères. « Béatrice elle-même, disait le poëte dans la *Vie nouvelle*, est un 9, dont la racine est l'admirable Trinité. »

A l'entrée de l'enfer, une inscription prescrit à ceux qui entrent de laisser toute espérance, et « le sens de ces paroles semble dur (ch. III) » au poëte qui se souvient des légendes populaires plus indulgentes que le dogme. Le premier cercle est aussi peu terrible qu'il peut l'être sans cesser d'être l'enfer. Ce sont les limbes ; on y trouve une foule de personnages d'une grande valeur, poëtes, philosophes, hommes d'État, guerriers anciens ou modernes, qui ont eu le malheur de vivre hors du christianisme. Là, point de plaintes, mais des soupirs qui font trembler l'air éternel et exhalent un chagrin sans souffrance (ch. IV). La fureur vengeresse se dédommagera dans les cercles suivants, où Minos indique à chaque condamné sa place par le mouvement et les enroulements de sa queue. Ce qui frappe dans la suite des châtiments dont le poëte va nous donner l'inépuisable spectacle, c'est qu'ils se ramènent tous à des douleurs corporelles ; c'est une débauche de l'imagination enfantant des formes de supplices et de tortures. A peine trouve-t-on trace d'une peine morale, d'une expiation spirituelle dans quelque vers isolé comme celui-ci : « Pourquoi nos fautes nous rongent-elles ainsi ? » Partout la souffrance physique, partout l'âme atteinte par le corps. Ici, une trombe infernale comme celle qui emporte sans trêve la mélancolique Françoise de Rimini (ch. V) ; là, sous une pluie éternelle, une eau noirâtre, une terre infecte, mêlée d'ombres et de fange (ch. VI) ; ailleurs, des tombes de feu où les hérésiarques sont entassés (ch. X) ; plus loin, des âmes qui poussent en arbres et gémissent au moindre froissement. Tous les liquides bouillants sont là dans des chaudières, où les diables enfoncent les damnés avec des fourches (ch. XXI). Il y a des âmes, celles des orgueilleux, qui portent des chapes de plomb et en sont écrasées. Le rôle du diable, dans le sombre royaume, ne va pas sans l'élément grotesque qui se faisait sa place jusque dans la décoration des sanctuaires du temps. Il s'accomplit des métamorphoses étranges ou hideuses ; l'enfer a des monstres, des serpents surtout (XXIV et XXV), à donner le cauchemar. Il a des géants que l'on prend de loin pour des tours et dont la tête est grosse comme une coupole. Mais les cercles se rétrécissent ; voici le puits où les traîtres sont plongés dans un lac de glace. Satan est au milieu, comme un géant, auprès duquel les géants eux-mêmes ne sont que des pygmées ; c'est une énorme machine à torture ; il a trois têtes et trois bouches, broyant les trois plus grands pécheurs à la fois : Judas, qui a vendu son maître, et Brutus et Cassius qui ont tenté d'étouffer à sa naissance la divine œuvre de l'Empire romain. Une des peines qui plaisent au poëte est celle du talion. Il en fait des applications grossières ou raffinées. Le célèbre Ugolin, qui ronge le crâne de Ruggieri, se nourrit de celui qui l'a fait mourir de faim (ch. XXXII, XXXIII). Bertrand de Born, décapité et qui porte sa tête par les cheveux, est divisé

lui-même pour avoir mis la division entre Henri II et ses fils (ch. XXVIII). Voilà comment le poëte entend l'analogie entre les crimes et les supplices. Un de ses procédés ordinaires est l'allégorie. Il représente la luxure par la panthère, l'avarice par la louve, etc. Aux personnifications morales qui ne sont pas toujours claires, se joignent les allégories historiques, intelligibles peut-être pour les contemporains, mais que le temps a rendues assez obscures pour jeter les commentateurs dans les incertitudes et les contradictions. Toutefois l'allégorie tient moins de place dans l'*Enfer* que dans le *Purgatoire* et le *Paradis;* il en est de même des digressions théologiques qui ne manquent pas ici, témoin la discussion sur le crime de l'usure (ch. XI), mais qui déborderont dans les deux autres poëmes, à mesure que l'élément dramatique fera défaut. La sortie de l'enfer met en relief d'une façon singulière la conception très-nette des antipodes et des effets de l'attraction au centre de la terre. Dante et son guide descendent jusqu'à ce point, le long du corps de Lucifer, en s'accrochant aux poils qui le hérissent; puis tout à coup ils exécutent une évolution sur eux-mêmes, continuent leur chemin en se sentant remonter et arrivent enfin sous un autre ciel dans un hémisphère opposé (ch. XXXIV).

Si, malgré le mouvement et la variété de la composition, l'*Enfer* n'a été longtemps connu, hors de l'Italie, que par ses brillants épisodes, et a été admiré de confiance sur des extraits, on prétend qu'en Italie même le *Purgatoire* et le *Paradis* trouvent peu de lecteurs. A défaut de spectacles à offrir à l'imagination sur des sujets qui se prêtent peu aux formes matérielles, comme la purification des âmes ou la félicité éternelle, le poëte s'est jeté à corps perdu dans les discussions de dogmes. Il s'y montre le théologien auquel ses contemporains rendirent hommage :

Theologus Dantes nullius dogmatis expers.

Il faut d'ailleurs reconnaître, comme dit M. Perrens, que « le poëte, par son caractère et par la nature de son génie, semble plus propre à torturer ses adversaires qu'à imaginer ou à peindre la béatitude de ses amis. » Aussi lui arrive-t-il, au sein même des régions célestes, de se souvenir de ses ennemis, des papes Clément V et Boniface VIII, par exemple, de les revêtir de figures apocalyptiques et de les accabler de ses foudres.

Le *Purgatoire* a la forme d'une montagne, que Dante appelle avec un sens profond : « la montagne où la raison nous attire. » Il y est guidé encore par Virgile, qui trouve des prétextes de ramener l'entretien sur les régions infernales où il a son séjour. Les âmes errantes que les voyageurs rencontrent à la porte, sont l'occasion d'une discussion sur l'efficacité de la prière, que le poëte latin a autrefois méconnue (chap. VI). Puis viennent tous les symboles de purification conformes à la doctrine théologique, confession, contrition, satisfaction, avec toutes les nuances que la dogmatique leur prête. Un ange a écrit sept P sur le front du poëte; à chaque degré de purification, un mouvement d'aile qui lui évente le visage en efface un, et des chœurs d'âmes chantent une des sept béatitudes. Dante place dans le Purgatoire une multitude de personnages de son temps, aujourd'hui entièrement inconnus. Il y fait passer aussi des personnages célèbres, entre autres Trajan, qui, jeté d'abord dans l'enfer, comme païen, en fut tiré par les prières de Grégoire le Grand; mais un ange avertit le pape de n'y pas revenir. Les discussions théologiques n'excluent pas celles de physique et d'histoire naturelle. Il y a des théories de la nutrition et de la génération, tant de l'âme que du corps, qui offrent un mélange de physiologie grossière, de souvenirs d'Aristote et de fables mythologiques, avec quelques pressentiments de faits démontrés par la science moderne. Un second guide est adjoint à Virgile, c'est son disciple et fils dévoué, le poëte Stace, qui aura le privilége de suivre Dante plus loin que son maître. Enfin, on arrive au sommet de la montagne de purification (chap XXVII). C'est le paradis terrestre, tel que le peignent les traditions bibliques et les légendes populaires; l'air y est calme, la verdure riante; on y entend des concerts enchanteurs. Alors apparaît Béatrice, la céleste personnification de la théologie, devant qui disparaît Virgile, l'habitant de l'enfer et le symbole de la science humaine. Des femmes sont chargées de préparer le voyageur terrestre à supporter le spectacle du ciel; ce sont à la fois les anciennes servantes de Béatrice et les vertus théologales, qui ont seules le pouvoir de conduire l'homme à la théologie.

Le paradis où règne cette dernière est situé dans les planètes; sa première sphère est la lune, sa dernière est le neuvième ciel, le premier moteur des choses. Dante s'y élève, attiré par le regard fascinateur de Béatrice qui, de sphère en sphère, devient de plus en plus belle. Il mesure même son ascension aux transformations de sa beauté. Chemin faisant, Béatrice lui transmet les enseignements d'une science universelle; elle lui explique, par exemple, dès le premier ciel, avec la plus bizarre argumentation scolastique, les taches de la lune, et lui prouve, par l'absurde, la fausseté de ses opinions sur ce sujet. La science du ciel n'est que la science humaine du temps avec l'étalage pédantesque de tous les préjugés de l'école et toutes les subtilités à la mode. Dante reçoit aussi de belles leçons des âmes qu'il rencontre : Justinien lui fait un cours d'histoire romaine; d'autres princes l'entretiennent des royaumes de l'Italie et de la Sicile. Un grand nombre de personnages lui exposent leurs généalogies; celles des familles florentines sont interminables. Adam raconte au poëte comment il a inventé le langage et donne la formule philosophique de son origine. Saint Pierre enfin lui fait subir un véritable examen de théologie. Il est, dit-il lui-même, comme un bachelier devant ses juges (chap. XXIV). Les merveilles du ciel ont peu de variété; elles se réduisent à des effets de lumière qui produisent un long éblouissement. Les âmes elles-mêmes sont des lueurs, vivantes et saintes, et leur béatitude se marque par leur éclat. Elles forment entre elles de bizarres distributions et figurent des animaux divins, comme le fameux aigle tout composé de feux, c'est-à-dire d'âmes de personnages historiques : son bec, son œil, son sourcil, toutes les parties de son corps sont formées de David, Trajan, Ezechias, Constantin, Rhiphée le Troyen, etc. (chap. XVIII-XX). Au milieu des splendeurs du neuvième ciel, Dieu lui-même, à la prière de Béatrice, de la Vierge et de saint Bernard, consent à se montrer à Dante. Dieu est encore une lumière, centre du mouvement inégalement rapide d'un grand nombre de lumières circulaires. Il s'engendre éternellement lui-même comme lumière, ce qui constitue la Trinité : *lumen de lumine.* D'admirables beautés de détail se rencontrent au milieu de ces étranges et monotones conceptions d'une théologie exubérante et d'une science pédantesque : pensées hardies et profondes, descriptions d'une incomparable richesse avec des traits d'une rapide énergie ou d'une ravissante fraîcheur, effets heureux et nouveaux d'invention, de versification et de style. Inférieurs ou non à l'*Enfer*, le *Paradis* et le *Purgatoire* ne font pas moins bien comprendre le génie de Dante et les sources où il s'est alimenté.

Nous laissons de côté cette sorte de fanatisme qui, sur les traces de l'historien Cantu, va

chercher dans les emblèmes obscurs de la trilogie dantesque la solution, orthodoxe ou non, de tous les problèmes religieux, moraux, politiques, économiques, scientifiques, et y trouve, à l'état d'intuitions, toutes les découvertes du passé, du présent et de l'avenir. Pour nous, ce qui assure à l'auteur de la *Divine Comédie* un rang si élevé dans la littérature italienne, c'est d'avoir fixé, par la perfection même où il les a portées, la langue et la poésie nationales. Ce théologien, ce savant, ce scolastique, a compris que le latin, la langue officielle de la chaire et de l'école, ne pouvait pas être celle des œuvres qui vivent de passion et de sentiment. Déjà, dans sa *Vie nouvelle*, il ne s'était pas contenté de traduire ses premières impressions d'amour en dialecte florentin, c'est-à-dire en langue populaire; il avait réclamé hautement pour la langue vulgaire tous les droits de la langue latine; il voulait que les *diseurs* ou rimeurs en langue de *si* et d'*oc* eussent toutes les licences, tous les priviléges des *poëtes*. Puis étaient venus, toujours en italien, ses *Rime* et son *Banquet*, qui, composé de trois *canzone* et de leurs commentaires, marquait surtout, par le titre même, *Convito*, son dessein de convier le plus grand nombre au festin de la poésie. Enfin lorsque, pour défendre la langue vulgaire auprès des savants eux-mêmes, il écrit en latin le *de Vulgari eloquio*, élevant la question, il montre que l'unité du langage national est nécessaire à l'unité de la patrie italienne. Et ces droits, qu'il revendique pour l'italien, avec quelle puissance il s'en empare et en use! Dans la *Divine Comédie*, Dante applique cette langue à peine affranchie aux sujets les plus grandioses que l'imagination puisse aborder. Il prend à la foi populaire ses sujets les plus vivants, et traduit, en les épurant, les impressions communes qu'ils excitent, mêlées à ses sentiments personnels. Il accomplit ainsi, dans une forme excellente, une de ces œuvres immortelles où se manifestent, dans leur rapport ou leur contraste, le génie d'un auteur et l'esprit de son temps.

Les éditions de la *Divine Comédie* sont très-nombreuses, et quelques-unes très-recherchées pour leur beauté ou leur rareté. On en cite trois de 1472 (s. l. [Foligno], pet. in-fol.; Vérone, in-4; Mantoue, in-fol.). Puis viennent celles de 1477 (Naples, in-fol., et pet. in-fol.), avec le commentaire de Benvenuto d'Imola et la vie de Dante par Boccace; celles de Christophe Landino (Florence, 1481, gr. in-fol.; Venise, 1448, in-fol., etc.), avec un commentaire souvent réimprimé; celle de Velutello (Venise, 1564, in-fol., avec fig.), comprenant une exposition, des tables et des sommaires; celle de l'Académie de la Crusca (Florence, 1595, in-8; 1726-27, 3 vol. in-8); celle de Lombardi (Rome, 1791, 3 vol. in-4; 1795, 3 vol. gr. in-fol.; Pise, 1804-1809, 4 vol. in-fol.), et, parmi les plus récentes, celle de Berlin (1862, in-4 et in-8), etc. Pour les *Opere minori*, très-souvent réimprimés, il faut citer à part l'édition de Fraticelli (Florence, 1834, 6 parties en 3 vol. in-16; nouv. édit., 1855, in-8 à 2 col.; 1857-58, 3 vol. in-8). — A part la splendide publication de H.-H. Warren, lord Vernon, arrêtée au VI^e chant (Londres, 1858, in-folio), de grandes illustrations du texte sont dues au crayon de Flaxmann (*Atlante Dantesco;* Milan, 1822), de Cornélius (1831) et de Gustave Doré (1865-1868, 2 vol. in-fol.).

Les principales traductions françaises de la *Divine Comédie* sont celles de Balthazar Grangier (Paris, 1596-97, 3 vol.), en vers, et n'ayant plus qu'un intérêt de curiosité; d'Artaud (Ibid., 1811-13, 3 vol. in-8; 1845, in-12); de Calemard de Lafayette (Ibid., 1835, 2 vol. in-8); de Fiorentino (Ibid., 1840, in-18); de Brizeux (Ibid., 1841, in-18); de Séb. Rhéal (1843-1856, 6 vol gr. in-8; 1854, gr. in-8, illustré par Etex); d'Aroux (nouv. éd., 1854, 2 vol. in-8), « en vers selon la lettre, » avec un « commentaire selon l'esprit »; de L. Ratisbonne (1853-60, 6 vol. in-18), en vers et par tercets; de Mesnard (1854-57, 3 vol. in-8); de Lamennais (1855, 3 vol. in-8); de J.-A. de Mongis (Dijon et Paris, 1857), etc. Des traductions partielles ont été données de l'*Enfer*, par Rivarol (1785); du *Purgatoire*, par Ozanam (1862, in-8); de la *Vie nouvelle*, par Delécluze (1860, in-18); des *Rime*, par F. Fertiault (1847, in-12), et d'*Extraits choisis*, par Ant. Deschamps (1830, in-8), en vers. — M. de Bornier a publié, en 1853, un drame en cinq actes, en vers, de *Dante et Béatrix*.

L'œuvre de Dante a été aussi traduite dans toutes les autres langues de l'Europe : en allemand, par Kannegiesser (Leipzig, 1814-21, 3 vol.), en tercets; par le roi Jean de Saxe (Dresde, 1839-49, 3 vol.), sous le pseudonyme de Philalèthe, en vers non rimés; par Kopisch (Berlin, 1842), en vers, avec notes, etc; en anglais, par H.-F. Carey (Londres, 1814-1819, 3 vol.; 1844, gr. in-8), et par C.-B. Cayley (Londres, 1851-54, 3 vol. in-12), sans compter plusieurs bonnes traductions partielles de l'*Enfer;* en espagnol, par P.-F. de Villegas (Burgos, 1515, pet. in-fol. goth.), en vers; en danois, par K.-F. Molbech (Copenhague, 1851-58, 3 vol. in-8), etc. — Un catalogue général des éditions, traductions et commentaires de la *Divine Comédie* a été donné par Colomb de Batines, sous le titre de *Bibliographia Dantesca* (Prato, 1845-48, 2 vol.); mais, si volumineux qu'il soit, en présence du flot croissant de la littérature dantesque, il est devenu très-incomplet.

Cf. Outre les ouvrages généraux d'*Histoire de la littérature italienne* de Tiraboschi, de Ginguené, de Cantu, de T. Perrens, etc., et les *Notices* sur la vie, et les *Commentaires* sur les œuvres de Dante, insérés dans les diverses éditions par Boccace, Landino, Lombardi, Fr. de Buti, l'anonyme dit l'Ottimo, Benvenuto d'Imola, les académiciens de la Crusca, etc., on peut citer : Gabr. Rossetti : *Dello spirito antipapale*, etc. (Londres, 1832, in-8); — C. Balbo : *Vita di Dante* (Turin, 1839, 2 vol.); — Carl. Troya : *Storia d'Italia del medio evo* (Naples, 1839-55, 14 vol. in-8), et *Del Veltro allegorico di Dante;* — C. Cantu : *Histoire universelle* (1843-49, 19 vol. in-8); — Villemain : *Cours de littérature au moyen âge;* — Philarète Chasles : *Etudes sur le moyen âge*, etc.; — Artaud de Montor : *Histoire de Dante* (1841, in-8); — Fauriel : *Dante, origine de la langue et de la littérature italiennes* (1854, 2 vol. in-8); — Ozanam : *Dante, ou la philosophie catholique au XIII^e siècle* (1840, in-8); — Ampère : *la Grèce, Rome et Dante* (1848, in 12); — Delécluze : *Dante et la philosophie amoureuse* (1851, 2 vol. in-12); — Ch. Labitte : *la Divine comédie avant Dante* (1841); — Aroux : *Dante hérétique, socialiste et révolutionnaire* (1853, in-8), et *l'Hérésie de Dante démontrée par Francesca di Rimini* (1857, in-8); — Wegele : *Dante's Leben und Werke* (Iéna, 1852); — Paur : *Ueber die Quellen zur Lebensgeschichte D.'s* (1862); — Gargano Gargani : *Della Casa di Dante* (Florence, 1865, gr. in-8); — Daniel Sterne : *Dante et Gœthe*, dialogues (Paris, 1866, in-8); — Ed. Daniel : *Essai sur la Divine Comédie* (1873, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

DANTE DA MAJANO, poëte italien du XIII^e siècle, né à Majano (Toscane). Contemporain de son illustre homonyme, il doit moins à ses sonnets incorrects de n'avoir pas été oublié, qu'à sa conformité de nom avec l'auteur de la *Divine Comédie*. Il fut aussi renommé pour ses amours platoniques avec une Sicilienne poëte, qui s'est donné elle-même le nom de la Nina de Dante. On trouve ses vers dans le recueil publié par les Giunti (Florence, 1527, in-8).

Cf. Fr. Caterina Ferrucci : *I primi quattro secoli della letteratura italiana* (Florence, 1859, 2 vol.).

DANTINE (Dom Maur-François), érudit belge, né en 1688 à Gourieux, mort le 3 novembre 1746. Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, après avoir professé la philosophie à Reims pour continuer la *Collection des Décrétales* et préparer une nouvelle édition du *Glossarium* de Du Cange. Il

travailla ensuite, avec dom Bouquet, au *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, et commença l'*Art de vérifier les dates* qui fut publié par Clémencet (1750, in-4). On a encore de Dantine une traduction estimée des *Psaumes* (Paris, 1738, in-8, et 1740, in-12).

Cf. Dom Tassin : *Histoire de la congrégation de Saint-Maur.*

DANTON (Georges-Jacques), célèbre orateur français, né à Arcis-sur-Aube le 28 octobre 1759, mort le 5 avril 1794. Cet homme politique, dont la vie, intimement liée à l'histoire de la Révolution, est restée l'objet de tant de jugements passionnés, fut un des orateurs les plus puissants de la Convention. A cette époque où une menace universelle de mort planait sur les assemblées, où, comme argument, l'on offrait sa tête ou bien l'on demandait celle des autres, où l'on montait à la tribune le pistolet, le poignard à la main et la menace à la bouche, Danton se trouva posséder l'éloquence de tribun la plus propre à transporter la foule et à la dominer. Il a été surnommé le Mirabeau de la populace, et il avait en effet plus d'un point de ressemblance avec le grand orateur de la Constituante. Comme lui, vu de près, il présentait un teint basané, des traits écrasés, un front ridé, un visage brouillé de petite vérole ; mais, comme lui aussi, dans une assemblée, il attirait, il fixait le regard. Il imposait par sa stature athlétique, sa fière attitude, les éclats de sa voix tonnante. Il parlait le langage du peuple dont il avait les passions et, lorsque l'inspiration le dominait, il s'échauffait de son verbe et de son geste, il jetait à profusion les grandes images dans ses discours. « Danton, dit Cormenin, allait par bonds et par soubresauts, brusquant l'occasion, vif et pétulant dans ses exordes, présomptueux à l'excès, accoutumé aux triomphes de la parole et s'y fiant trop :
« Ah ! tu m'accuses, disait-il à Guadet en se re-
» dressant de toute sa hauteur, tu m'accuses, moi !
» Tu ne connais pas ma force ! »

C'est ainsi par des citations qu'il faudrait faire connaître l'homme et l'orateur. Tout le secret de son aventureuse politique lui échappait, un jour, dans un élan. « C'est en ce moment, messieurs, que vous pouvez décréter que la capitale a bien mérité de la France entière. Le canon que vous allez entendre n'est point le canon d'alarme, c'est le pas de charge sur nos ennemis !... Pour les vaincre, pour les attérer, que faut-il ?... De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace ! » Un autre jour, il s'écriait : « Le peuple n'a que du sang, il le prodigue. Allons, misérables ! prodiguez vos richesses. Quoi ! vous avez une nation entière pour levier, la raison pour point d'appui, et vous n'avez pas encore bouleversé le monde ! Laissez-là vos querelles futiles, je ne connais que l'ennemi. Battons l'ennemi. Eh ! que m'importe d'être appelé buveur de sang ? Que m'importe ma réputation ? Que la France soit libre et que mon nom soit flétri ! » On peut juger du coloris naturel de son style par cette image : « Une nation en révolution est comme l'airain qui bout et se régénère dans le creuset. La statue de la Liberté n'est pas encore fondue ; le métal bouillonne. » Parfois son imagination s'emportait jusqu'au mauvais goût ; il avait alors comme le concetti de la violence : « Je me suis retranché dans la citadelle de la raison, j'en sortirai avec le canon de la vérité et je pulvériserai mes accusateurs. » Les discours de Danton ont paru si inséparables du drame révolutionnaire, qu'on n'a guère essayé de les détacher des débats où les jetait l'improvisation pour les publier à part. Il a été donné un volume des *Œuvres de Danton* par A. Vermorel (1866, in-18).

Cf. Thiers, Mignet, Louis Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution* ; — Lamartine : *Histoire des Girondins* ; — Cormenin : *le Livre des orateurs*, t. I ; — Ponsard : *Charlotte Corday*, drame (1849) ; — Alfr. Bougeart : *Danton, documents authentiques*, etc. (Paris [Bruxelles], 1861, in-8) ; — docteur Robinet : *Danton, mémoires sur sa vie privée* (Paris, 1865, in-8) ; — Victor Hugo : *Quatre-vingt-treize* (1874).

D'ANVILLE (Jean-Baptiste BOURGUIGNON), géographe français, né en 1697 à Paris, mort en 1782. Passionné, dès l'enfance, pour la géographie, il mérita, à vingt-deux ans, d'être nommé géographe du roi. En 1754, il entra à l'Académie des inscriptions. Il eut aussi les titres de géographe de l'Académie des sciences et de secrétaire du duc d'Orléans. Une collection de dix mille cinq cents cartes qu'il avait formée, fut achetée par Louis XVI pour la Bibliothèque royale. Il dressa lui-même deux cent onze cartes et plans, et rédigea de nombreux mémoires explicatifs, d'une science supérieure, mais d'une forme littéraire fort négligée. Il avait, suivant M. Alfred Maury, un « instinct merveilleux de la géographie dont il a laissé d'innombrables témoignages, surtout dans sa *Notice de l'ancienne Gaule tirée des monuments*. » Cette *Notice*, son *Orbis veteribus notus*, son *Orbis romanus*, ses cartes de l'Italie et de la Grèce anciennes, et celles des mêmes contrées au moyen âge, ont encore aujourd'hui une grande valeur. On cite en outre : *Dissertation sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem et de son temple* (1747, in-8) ; *Géographie ancienne* (1769, in-fol. ; 1782, 3 vol. in-12) ; *États formés en Europe après la chute de l'empire romain en Occident* (1771), etc. M. De Manne avait commencé une édition des *Œuvres* de D'Anville, malheureusement inachevée (1832, t. I-II, in-4). L'ouvrage qui porte le titre de *Géographie de D'Anville* n'est pas de lui, mais de Barentin de Montchal.

Cf. Dacier : *Eloge de D'Anville* (Paris, 1802, in-8) ; — De Manne : *Notice des ouvrages de D'Anville* (Ibid., 1806, in-8) ; — Gence, dans l'*Encyclopédie des gens du monde.*

DAPHNIS, poëme de Gessner ; — DAPHNIS et CHLOÉ, roman de Longus (voy. ces noms).

DAPPER (Olfert ou Olivier), géographe hollandais, mort en 1690. Il a composé d'utiles *Descriptions de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique*, d'après des sources dont quelques-unes sont devenues fort rares. Ses ouvrages ont été traduits en français. On lui doit une traduction hollandaise des *Histoires d'Hérodote* et une *Vie d'Homère* (1665).

Cf. Bentham : *Hollaend. Kirchenstaat.*

DARA-CHÉKOUH, prince indien, fils de Shah-Jehan, empereur du Mogol, né en 1616, mort le 11 septembre 1643. En guerre avec ses frères révoltés contre l'autorité paternelle, il fut fait prisonnier et mis à mort. Il a marqué dans la littérature de son pays. On lui doit, sous le titre d'*Oupnek'hat*, une traduction persane des *Oupanishads*, commentaires métaphysiques des *Védas* ; elle a été mise en latin par Auquetil-Duperron (Paris, 1802, 3 vol. in-4). Il a rédigé en outre une encyclopédie médicale, *Hadjat-Chekouh*, dont un manuscrit persan existe à la Bibliothèque nationale ; et *Medjnia âl-bahreïn* (Réunion des deux mers), ayant pour objet de réunir le brahmanisme et l'islamisme.

Cf. Anquetil-Duperron : *Préface* et *Notes critiques* dans la traduction citée.

DARBOY (Georges), prélat français, né à Fayl-Billot (Haute-Marne) le 16 janvier 1813, mort fusillé à Paris le 27 mai 1871. Prédicateur distingué, il a écrit plusieurs ouvrages d'édification et d'histoire religieuse, entre autres la *Vie de saint Thomas Becket* (1860, 2 vol. in-8 et in-12). Il a traduit et annoté les *Œuvres de saint Denys l'Aréopagite* (1845, in-8.) [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. A. Pierron : *Mgr Darboy, esquisses familières* (Paris, 1872, in-18).

DARD (Miyàn-Sàhib, ou Khâja-Mîr), poëte hindoustani, né à Delhi, mort en 1793. Il descendait de Mahomet comme l'indique son titre de Mîr, et servit sous le règne de Muhammad Schâh. Il quitta le monde, « s'assit sur le tapis des derviches, » passa sa vie à Delhi dans la pauvreté, et se fit une réputation de savoir et de vertu. Les pièces de son *diwân* sont, en général, d'un style très-agréable, et roulent sur tous les sujets du spiritualisme. Il a écrit lui-même un commentaire philosophique de ses vers. Il a composé aussi des *gazal* et quelques *rubâi* en persan.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

DAREMBERG (Victor-Charles), médecin et érudit français, né à Dijon le 14 avril 1817, mort le 22 octobre 1872. N'exerçant pas la médecine, il fut bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine. Outre une collaboration assidue au *Journal des Débats* et à divers savants recueils, on lui doit d'importantes traductions d'Hippocrate, d'Oribase, de Galien, de Rufus d'Éphèse et de plusieurs autres auteurs anciens, ainsi que de quelques ouvrages médicaux étrangers. Il a dirigé la publication d'un *Dictionnaire universel des antiquités grecques et romaines* [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions].

DARÈS, Δάρης, poëte phrygien. Prêtre de Vulcain à Troie, au temps du siége que les Grecs firent de cette ville, il a été regardé comme l'auteur d'une *Iliade*, à laquelle Elien donne le titre de Φρυγία Ἰλιάς. Cet ouvrage n'existe plus; mais nous avons un livre en prose latine qui a passé pour en être la traduction et qui est intitulé : *Daretis Phrygii de excidio Trojæ historiæ*. Cette prétendue traduction a été attribuée à Cornelius Nepos, sur la foi d'une lettre que l'auteur a placée en tête de l'ouvrage et que Cornelius Nepos est censé écrire à Salluste. Le style de la lettre comme du livre ne permet d'attribuer l'un ou l'autre ni à Cornelius Nepos, ni à aucun auteur classique. On ne peut les faire remonter au delà du v^e^ siècle. Le récit de la prise de Troie n'est qu'une compilation mal ordonnée. Plusieurs critiques ont cru qu'elle était empruntée au poëme latin de Joseph Iscanus, auteur du XII^e^ siècle. C'est en effet au XIV^e^ siècle seulement que l'on commence à parler de la traduction attribuée à Cornelius. La première édition date de 1470. Parmi les autres éditions, on cite surtout celle de Mercier (Paris, 1618, in-12), de M^me^ Dacier (Paris, 1680, in-4), de L. Smids (Amsterdam, 1702, in-4), de Dederich (Bonn, 1837, in-8). Nous avons des traductions françaises par Héret (1553), Charles de Bourgueville (1573), Caillot (1813).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*; — Dederich : *Dissertation*, dans son édition.

DAR-FOUR (LE) ou KONGARA, langue de l'Afrique, parlée dans le Soudan ou Nigritie intérieure. Elle est employée par tous les indigènes du Darfour auxquels la connaissance de l'arabe n'est pas familière. On peut y distinguer deux dialectes, le *Dar-Four* proprement dit et le *Kordofan*. Le vocabulaire de cette langue est assez étendu. Plus d'un cinquième de ses mots sont arabes ou dérivés de l'arabe.

DARGAUD (Jean-Marie), littérateur français, né à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), mort à Paris le 5 janvier 1866. Il est auteur de l'*Histoire de Marie Stuart* (1850, 2 vol. in-8; 1858, 2 vol. in-12), de celle de *Jane Grey* (1862, in-8), de plusieurs livres de voyages, d'une *Histoire de la liberté religieuse en France et de ses fondateurs* (1859, 4 vol. in-18), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

DARMAING (Jean-Achille-Jérôme), journaliste français, né en 1794 à Pamiers (Ariége), mort le 30 juillet 1836 à Paris. Élève de l'École normale, il fut professeur à l'École de Saint-Cyr, et donna sa démission pour écrire dans la presse libérale, où il se fit remarquer par son esprit. Il créa le *Surveillant politique et littéraire*, feuille de peu de durée, et collabora au *Constitutionnel*. En 1825, il fonda la *Gazette des Tribunaux*.

DARU (Pierre-Antoine-Noël-Bruno, comte), homme d'État et littérateur français, né le 12 janvier 1767 à Montpellier, mort le 5 septembre 1829. Élève des oratoriens de Tournon, il publia à vingt ans une traduction de *l'Orateur* de Cicéron. Dans tout le cours de sa vie, et au milieu des importantes fonctions auxquelles il fut appelé sous la République, l'Empire et la Restauration, il ne cessa de s'occuper de travaux littéraires. En 1806, il fut nommé membre de l'Académie française, en remplacement de Collin d'Harleville.

Son ouvrage principal, l'*Histoire de la république de Venise* (Paris, 1819, 7 vol. in-8; 4^e^ édition, 1853, 9 vol. in-8), se recommande à la fois par des recherches consciencieuses et par le soin du style. On a encore de lui : *Traduction d'Horace*, élégamment versifiée (1797, 2 vol. in-8, plusieurs fois réimpr.); *la Cléopédie, ou la Théorie des réputations littéraires*, satire (Paris, 1800, in-8); *Épître à Delille* (Paris, 1801, in-8); *Histoire de Bretagne* (Paris, 1826, 3 vol. in-8); *l'Astronomie*, poëme en six chants (Paris, 1830, in-8), etc.

Cf. Lamartine : *Eloge du comte Daru* (*Mémoires* de l'Institut); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX.

DARWIN (Erasmus), médecin et poëte anglais, né le 12 décembre 1731, mort le 18 août 1802. Tout en exerçant la médecine, il composa vers l'âge de quarante ans des poëmes qui unissent à un savoir réel un brillant talent descriptif. En 1781 parut la première partie de son *Jardin botanique* (Botanic garden), contenant le *Système de la végétation* (Economy of vegetation). Il mettait en vers harmonieux les théories de Linné, les transformant en allégories, et ajoutant aux personnifications de plantes des gnomes, des sylphes, des nymphes, des salamandres. C'est surtout dans la seconde partie, les *Amours des plantes* (Loves of the plants, 1789), que son imagination sensuelle se donna carrière. Une troisième partie parut en 1792. L'abus de l'allégorie, d'étranges applications du système égalitaire et la pompeuse élégance des vers prêtaient à la raillerie : Canning parodia les *Amours des plantes*.

Outre son poëme, Darwin composa plusieurs traités scientifiques, dont le principal, intitulé *Zoonomie ou les lois de la vie organique* (Zoonomia, or, etc., 1793-1796, 2 vol. in-4), est fondé sur des principes matérialistes qui ont été combattus par Thomas Brown, Dugald Stewart, Paley et autres. Peu après sa mort, on publia un poëme qu'il avait laissé inédit : *le Temple de la nature* (The temple of nature), qui offre les mêmes brillants défauts que les précédents. — Le poëte naturaliste était le grand-père de Ch.-Rob. DARWIN, qui s'est acquis une réputation européenne par son livre sur l'*Origine des espèces par voie de sélection* (Londres, 1859).

Cf. Seward : *Life of Erasmus Darwin*; — Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

DASCHKOFF (Catherina Romanowna WORONZOFF, princesse), femme auteur russe, née en 1744, morte en 1810. Elle reçut une forte éducation et, au milieu d'exercices virils, cultiva les lettres, étudiant l'antiquité grecque et romaine dans les monuments originaux. Dévouée à Catherine II, elle fut un des chefs les plus actifs de la conspiration contre Pierre III. Elle voyagea ensuite en Europe, où elle se lia avec la plupart des hommes remarquables de l'époque

visita Voltaire dont elle a traduit les *Études sur la poésie héroïque*, et, rentrée dans sa patrie, s'efforça d'y propager le goût des lettres et des sciences. Nommée « directeur » de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg et « président » de la nouvelle Académie russe instituée sur le modèle de l'Académie française, elle prit la plus grande part à l'élaboration du grand *Dictionnaire russe* (1789-94, 6 vol.). Elle tomba en disgrâce sous Paul Ier. Elle avait établi chez elle un musée d'histoire naturelle et une magnifique bibliothèque, qu'elle légua à la ville de Moscou. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *l'Homme sans caractère* (To-i-Tijakow), comédie en cinq actes, écrite en 1785 pour le théâtre de la cour; *la Noce de Fabijan* (1799), drame en cinq actes. Ses *Mémoires* (Londres, 1840, 2 vol.), écrits en anglais par son amie mistress Bradford, d'après un manuscrit de la princesse qui a été détruit, sont importants et curieux. Ils ont été traduits en français par M. Alf. des Essarts (1859, 4 vol. in-18).

Cf. Otto : *Lehrbuch der russischen Literatur*.

DASH (N... CISTERNE DE COURTIRAS, vicomtesse DE SAINT-MAUR, dite comtesse), femme de lettres française, née à Paris vers 1805, morte dans cette ville le 9 septembre 1872. Atteinte par des revers de fortune, elle demanda des ressources au travail littéraire, et écrivit, d'une plume facile et gracieuse, des romans et nouvelles qui allèrent se succédant avec une excessive rapidité. Dans le nombre des volumes, nous pouvons à peine citer au hasard : *les Bals masqués* (1842, 2 vol. in-8), recueil de nouvelles; *le Comte de Sombreuil* (1843, 2 vol. in-8); *la Sorcière du roi* (1861, 5 vol. in-18); *un Crime mystérieux* (1863, 3 vol. in-8); *la Bague empoisonnée* (1866, 3 vol. in-8); *Comment tombent les femmes* (1867, in-18), etc. Il a été formé par l'auteur un choix de ses *Romans* (1864, 34 vol. in-18). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières édit.]

D'ASSOUCY (Charles COYPEAU), poëte français, né le 16 octobre 1605 à Paris, mort en 1679. Ses aventures commencent avec l'enfance : s'étant sauvé de la maison paternelle, pour échapper à la tyrannie d'une servante, il garda les dindons et porta la livrée à Corbeil. Bientôt il alla à Calais, d'où il passa en Angleterre. De retour à Paris, il fut goûté comme poëte à une époque où le burlesque était à la mode; et comme il jouait bien du théorbe et du luth, il fut recherché par la haute société, comme poëte bouffon et musicien. Mme Royale, fille de Henri IV, le prit à son service. Après avoir été admis près des souverains et les avoir amusés par ses bons mots, il se transforma, pour gagner sa vie, en Orphée ambulant, et, son luth sur le dos, escorté de deux petits pages, alla donner des concerts de ville en ville. Pressé par la faim, ruiné par le jeu, volé par ses pages, ceux-ci furent un prétexte d'accusations contre ses mœurs, et ses épigrammes une cause de nombreuses mésaventures. Il fut emprisonné à Montpellier, à Rome et à Paris. Toutefois son innocence fut solennellement reconnue, et le pape le combla de présents et de grâces. En sortant du Châtelet, D'Assoucy écrivit ses *Avantures* (Paris, 1677, 2 vol. in-12), qui avaient été précédées de *la Prison de M. Dassoucy* (Paris, 1674, in-12), et qui furent suivies des *Pensées de M. Dassoucy dans le Saint-Office de Rome* (Paris, 1678, in-12), ainsi que des *Avantures d'Italie* (Paris, 1679, in-12). Cette série de mémoires, où l'auteur justifie le titre qu'il s'est donné d'*Empereur du burlesque*, offre un tableau vrai et familier des mœurs de l'époque et, à ce point de vue, l'intérêt en est encore assez grand. Mais les poésies de D'Assoucy, où la recherche de son élément favori produit à peine quelques idées singulières, et où le mauvais goût s'unit aux vers détestables, sont devenues illisibles. L'auteur se regardait pourtant comme l'un des premiers poëtes du monde, et les attaques de Chapelle, qui avait été son camarade de cabaret, celles de Cyrano de Bergerac, par qui il avait été d'abord loué, ainsi que celles de Loret, dans la *Muse historique*, lui furent extrêmement sensibles. Boileau l'acheva par ces deux vers :

> Le plus mauvais plaisant eut des approbateurs,
> Et, jusqu'à D'Assoucy, tout trouva des lecteurs.

Il répondit en traitant Boileau de « stoïque constipé », et en faisant une apologie du burlesque, de Scarron et de lui-même. Il répliqua aussi à tous ses ennemis ensemble dans une assez piquante *Épître à messieurs les sots*. Outre le *Ravissement de Proserpine*, parodie du poëme de Claudien, et *Ovide en belle humeur*, parodie des Métamorphoses (Paris, 1668, in-12), D'Assoucy a publié : *Poésies et Lettres* (Paris, 1653, in-12); *Nouveau recueil de poésies héroïques* (Paris, 1653, in-12); *Rimes redoublées* (Paris, 1671, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII; — Em. Colombey : *Préface* et *Notes* d'une nouv. édit. des *Aventures burlesques* (1858, in-16 et in-18).

DASYPODIUS (Pierre RAUCHFUSS, dit, par forme grecque), helléniste et médecin allemand, mort à Strasbourg en 1559. Il professa le grec dans cette ville et y publia le premier lexique grec-latin-allemand connu (1554, in-8, nombr. édit.). — Son fils, Conrad DASYPODIUS, mort en 1600, se fit un nom dans les mathématiques qu'il professa à Strasbourg. Il a laissé des ouvrages qui intéressent l'histoire de ces sciences.

Cf. J.-G.-L. Blumhof : *Vom alten Mathematiker C. Dasypodius*, avec *Préface* d'A.-G. Kaestner (Gœttingue, 1798).

DATHE (Jean-Auguste), savant allemand, né à Weissenfels en 1731, mort à Lepzig en 1791. Il a donné une traduction latine de l'*Ancien Testament* (1773-1789), très-estimée pour la fidélité, la précision et les notes qui l'accompagnent. On cite encore : *Rhétorique* et *Grammaire sacrée* (1776-97, 2 vol.), etc.

Cf. Ernesti : *Elogium J.-A. Dathii* (Leipzig, 1792, in-4).

DATHENUS (Pierre), poëte néerlandais du XVIe siècle. Les calvinistes lui doivent une traduction en vers hollandais des *Psaumes* qui fut adoptée par le culte public jusqu'en 1773; elle a été imprimée par Elzevier (Leyde, 1617), en regard de celle de Marnix de Sainte-Aldegonde. Dathenus eut, comme prédicateur, une éloquence fougueuse et entraînante.

Cf. De Vries : *Hist. de la poésie holl.* (Amsterdam, 1808).

DATI (Carlo-Roberto), littérateur italien, né en 1619 à Florence, mort en 1675; il descendait de Grég. Dati, auteur d'une *Histoire de J. Galéas Visconti*. Il succéda à Doni dans la chaire de belles-lettres grecques et latines, fut lié avec Ménage, Gronovius et Milton, et reçut de Louis XIV une pension de 2400 livres. On a de lui : *Vite de' pittori antichi* (1667); un recueil de *Discours* (Prose fiorentine, 1661, in-8); un *Panégyrique* de Louis XIV (1669, in-8), traduit en français par Gérard de Mothier. Moreni a publié un choix des *Lettres de Dati* (Florence, 1825).

Cf. F. Fontani : *Elogio di C.-R. Dati* (Florence, 1794, in-4).

DAUBENTON (Guillaume), prédicateur français, né en 1648 à Auxerre, mort en 1723 à Madrid. Jésuite et mis en relief par quelques succès dans la chaire, il fut choisi par Louis XIV pour suivre Philippe V en Espagne. On a de lui : *Oraisons funèbres* (1700, in-4); *Vie de saint François Régis* (1706, in-12, souvent réimprimée).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

DAUBENTON (Louis-Jean-Marie), célèbre naturaliste français, né à Montbard le 29 mai 1716, mort à Paris le 1er janvier 1800. Le savant colla-

borateur de Buffon a publié lui-même de nombreux écrits, qui ont plus d'importance scientifique que d'intérêt littéraire. — Sa femme, Marguerite DAUBENTON, née à Montbard le 30 décembre 1720, morte à Paris en 1818, s'est fait connaître par un roman, *Zélie dans le désert*, qui, grâce à une intrigue intéressante, a eu du succès et de nombreuses éditions (Londres, Paris, Berlin, 1787, 2 vol. in-8; dernières réimpr., Nancy, 1845; Paris, 1857, 4 vol. in-8).

DAUNOU (Pierre-Claude-François), érudit français, né le 18 août 1761 à Boulogne-sur-Mer, mort le 20 juin 1840. Il avait à peine dix-sept ans lorsqu'il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et bientôt après fut destiné à l'enseignement. Il professa dans plusieurs collèges d'oratoriens, et notamment la philosophie à Troyes et à Soissons. En 1787, il fut ordonné prêtre, et la même année il publia son premier ouvrage, *De l'influence de Boileau sur la littérature française* (Paris, in-8), que l'Académie de Nîmes couronna. Lors de la suppression des ordres religieux, il cessa d'exercer les fonctions ecclésiastiques. Dans plusieurs écrits il soutint la constitution civile du clergé. Élu député à la Convention par le département du Pas-de-Calais, il se rangea du côté des Girondins. Ses *Considérations sur le procès de Louis XVI* eurent pour objet de démontrer que les membres de la Convention ne pouvaient équitablement juger le roi, qu'ils ne pouvaient être à la fois « jurés d'accusation, jurés de jugement, juges non responsables, juges non récusables ». Arrêté après la journée du 31 mai, il ne rentra à la Convention qu'après le 9 thermidor. Il en fut élu secrétaire, puis président (3 août 1795). Membre du Conseil des Cinq-Cents, dont il fut le premier président, il fut, en mai 1797, envoyé à Rome en qualité de commissaire chargé d'organiser la République romaine. Les travaux de Daunou dans les assemblées de la République furent très-nombreux ; ils eurent rapport principalement à l'élaboration de diverses constitutions, à l'instruction publique et à des fondations littéraires. Dans un *Essai sur l'instruction publique* (1793, in-8), il demanda l'établissement d'écoles primaires, de cours publics pour tous les âges, de bibliothèques et de musées dans les départements. Il fit ordonner, en 1795, la distribution dans toute l'étendue de la République de l'*Esquisse des progrès de l'esprit humain*, par Condorcet. Sur sa motion, l'on décida qu'une bibliothèque serait fondée près du Corps législatif. Il proposa l'établissement d'un journal officiel. Il fut, avec Lakanal, le créateur de l'Institut; il y entra, dans la section des Sciences morales et politiques, et en prononça le discours d'ouverture comme président. En 1797, on le nomma garde de la bibliothèque du Panthéon. Après le 18 brumaire, Daunou fut nommé membre du Tribunat, d'où son attitude indépendante le fit exclure en 1802. Il devint garde des archives du Corps législatif en 1804, et archiviste de l'Empire en 1807. En 1815, il perdit cette place, mais fut nommé principal rédacteur du *Journal des Savants*. En 1818, le département du Finistère l'élut membre de la Chambre des députés. En 1819, il fut appelé à la chaire d'histoire au Collége de France, et l'occupa jusqu'en 1830. Il fut alors réintégré dans sa place d'archiviste du royaume. Il fut nommé, en 1832, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et, en 1838, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions. En 1839, il entra à la Chambre des pairs.

Le caractère, l'érudition et les talents de Daunou lui ont mérité l'estime générale. Une profonde connaissance des sujets qu'il a traités, une rare exactitude, un esprit critique étudiant, pénétrant et comparant les choses avec sûreté et prudence, ont donné à ses travaux une grande valeur. A ces qualités se joignent une langue pure, un style remarquable de précision et de netteté. Son œuvre la plus importante est, sous le titre de *Cours d'études historiques* (Paris, 1842-1846, 20 vol. in-8), le recueil de ses leçons au Collége de France; il forme un excellent traité sur l'étude et la critique des sources historiques. Dans le même ordre d'écrits, il faut rappeler sa collaboration à la continuation des *Historiens de France* de dom Bouquet, à l'*Histoire littéraire de la France*, au *Journal des Savants*, aux *Mémoires de l'Institut*. On a encore de Daunou : *Analyse des opinions diverses sur les origines de l'imprimerie* (Paris, 1802, in-8); *Essai historique sur la puissance temporelle des papes* (1810, in-8); *Essai sur les garanties individuelles que réclame l'état actuel de la société* (1819, in-8); plusieurs écrits politiques, etc. Il a terminé et publié, avec une savante introduction, l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhière (1807, 4 vol. in-8), donné une excellente édition des *Œuvres complètes de Boileau* (1809, 3 vol. in-8), écrit des *Notices* sur M.-J. Chénier, sur Ginguené, sur La Harpe, pour des éditions de leurs *Œuvres*, et collaboré à divers recueils.

Cf. Mignet : *Notices et portraits ;* — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains ;* — H. Taillandier : *Documents biographiques sur Daunou* (Paris, 1841, in-8) ; — B. Guérard : *Notice sur M. Daunou* (Ibid., 1855, in-8).

DAUPHINOIS (PATOIS), un des dialectes de la langue d'oc. Il a été modifié, surtout dans les montagnes, par la langue usitée chez les Allobroges avant la conquête romaine. Dans les parties basses du Dauphiné, le langage se rattache plus directement au roman. La prononciation du dauphinois suit les éléments constitutifs mêmes de la langue : à mesure que l'on descend dans le midi, elle devient traînante et perd de sa vivacité; dans le nord, dans les montagnes, elle est incisive, rapide et, malgré cela, cadencée. Le dauphinois se confond avec le provençal sur la limite des départements de la Drôme et des Hautes-Alpes.

Du XI^e siècle au XIV^e, le Dauphiné a eu, comme les autres provinces du midi de la France, une littérature qui a brillé d'un certain éclat, au temps des troubadours; elle a laissé, comme représentations dramatiques, quelques pastorales intéressantes. Il a été composé, au XVII^e siècle, un *Recueil de diverses pièces faites à l'ancien langage de Grenoble* par les plus beaux esprits de ce temps-là (Grenoble, 1662, petit in-8). Colomb de Batines a aussi publié : *Poésies en patois du Dauphiné* (1840, in-18).

Cf. Champollion-Figeac : *Nouvelles recherches sur les patois*, etc. (Paris, 1809, in-8) ; — Ladoucette : *Histoire, topographie, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes* (Paris, 1834, in-8) ; — Colomb de Batines : *Bibliographie des patois du Dauphiné* (Grenoble, 1835, in-8) ; — J. Olivier : *Essai sur l'origine de la formation des dialectes du Dauphiné* (1836, in-8, broch.) : — Schnakenburg : *Tableau synoptique des patois de la France* (Berlin, 1840, in-8).

DAURAT. — Voyez DORAT (Jean).

DAUSQUE (Claude), érudit flamand, né le 5 décembre 1566 à Saint-Omer, mort le 17 janvier 1644. Membre de la Société de Jésus jusqu'en 1610, il fut ensuite chanoine de Tournai. Ses ouvrages sont savants, mais d'une latinité obscure. On cite, outre des écrits théologiques, une traduction latine des *Homélies, de saint Basile*, avec notes (Heidelberg, 1604, in-8); *Commentaria in Silium Italicum* de Bello Punico (Paris, 1618, in-4); *Antiqui novique sermonis Latii orthographia* (Tournai, 1632, in-fol.), etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

DAVANZATI-BOSTICHI (Bernardo), littérateur italien, né à Florence en 1529, mort en 1606.

Il est auteur d'une *Histoire du schisme d'Angleterre* (Scisma d'Inghilterra. Rome, 1600, in-8; Florence, 1638), de divers ouvrages d'économie agricole, et surtout d'une traduction de Tacite (Venise, 1658, in-4; Padoue, 1755, 2 vol. in-4; Bassano, 1790, 3 vol. in-4; Paris, 3 vol. in-12), écrite d'un style nerveux et concis poussé jusqu'à l'obscurité. Il s'est attaché à rejeter toutes les expressions n'appartenant pas au dialecte toscan.

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. I; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, VII, part. 2.

DAVE, DAVUS, et parfois *Davos*, personnage de la comédie latine. C'est le type de ces esclaves rusés et goguenards qui soutenaient les enfants contre les pères et les aidaient à duper ceux-ci. Ces malheureux, comme pour se venger de la servitude, mettaient leur gloire à se moquer spirituellement de tout le monde et d'eux-mêmes, à braver les châtiments, et trouvaient parfois ce double profit dont parle La Fontaine :

Leur bien premièrement, et puis le mal d'autrui.

C'est dans l'*Andrienne* de Térence que le personnage de Dave est le mieux tracé. On le retrouve aussi dans le *Phormion*. Plaute ne l'a pas utilisé dans ses comédies. Horace donne deux fois, dans ses *Satires*, le nom de Dave à son esclave, et parmi les règles de style de l'*Art poétique* se trouve celle-ci :

Intererit multum Davusne loquatur an heros.

DAVENANT (Sir William), poëte anglais, né en 1605, mort le 7 avril 1668 Fils d'un hôtelier d'Oxford, chez lequel Shakespeare s'arrêtait dans ses voyages, il se vantait, dit-on, d'avoir eu le grand poëte pour père. Il professait pour lui la plus fervente admiration, bien qu'il remaniât quelques-unes de ses pièces pour se conformer au goût du temps. Il commença à écrire pour le théâtre vers 1628; en 1638, il succéda à Ben Jonson comme poëte lauréat. Pendant la révolution, il resta attaché à la cause royale, et subit un emprisonnement de deux ans (1648-1650). On rapporte qu'il dut sa délivrance aux bons offices du grand poëte républicain Milton, et que, dix ans plus tard, les royalistes ayant repris le dessus, il rendit le même service à Milton. Quoi qu'il en soit de ces bons rapports des deux poëtes au milieu du conflit de leurs partis, Davenant eut, sous le régime sévère des puritains, assez de crédit pour obtenir de faire jouer des pièces de théâtre, châtiées, il est vrai. La restauration lui rendit une entière faveur.

Ses pièces de théâtre sont au nombre de vingt-cinq, mais celles mêmes qui obtinrent le plus de popularité : *Albovine, roi des Lombards*, tragédie, 1629; *le Frère cruel* (The cruel brother), tragédie, 1630; *le Siége de Rhodes*, drame, 1656; *la Loi contre les amants* (The Law against lovers), tragi-comédie, 1676, ont disparu de la scène. Ses remaniements de la *Tempête* et du *Jules César* de Shakespeare, faits avec Dryden, ne sont plus cités que comme des profanations. Davenant marque la transition entre le théâtre tel qu'il existait sous Elisabeth et les deux premiers Stuarts et le théâtre modifié par l'influence française, dont Dryden et Congreve sont les maîtres. Il a aussi composé un poëme chevaleresque intitulé *Gondibert*, écrit en stances de quatre vers à rimes croisées, et formant six mille vers : ce poëme, jadis admiré, est tombé dans un complet oubli.

Cf. Wood : *Athenae Oxonienses*; — Baker : *Biographia dramatica*.

DAVESIÈS DE PONTÉS (Lucien), littérateur français, né à Orléans en 1806, mort à Paris en 1859. Ancien officier de marine, puis sous-préfet, il avait embrassé les idées saint-simoniennes. Il s'occupa d'économie politique, d'études historiques et de poésie, et collabora à plusieurs revues. La plupart de ses écrits n'ont paru en volumes qu'après sa mort. Nous citerons : *Paris tuera la France* (1850, in-8); *Note sur la Grèce* (1863, in-12); *Études sur l'Orient* (même année, in-12); *Etudes sur l'Angleterre, réformes sociales* (1865, in-12); *Etudes sur l'histoire de Paris ancien et moderne* (2e édit., 1871, in-18); *Etudes artistiques en Italie* (1871, 2 vol. in-18); des traductions de l'anglais, surtout celle du *Childe-Harold* en vers (1862, 2 vol. in-18; nouv. édit., 1870, in-18).

Cf. Paul Lacroix : *Notice biographique* en tête des *Etudes sur l'Orient*.

DAVID, roi des Juifs. Les *Psaumes* qui nous sont venus sous son nom l'ont mis au rang des prophètes et fait considérer comme un des créateurs de la poésie lyrique des Hébreux (voy PSAUMES).

Cf. Sam. Chandler : *Critical history of the life of David* (Londres, 1766, 2 vol. in-8); — Jos. Ghesquier : *David propheta, doctor, hymnographo-historicus* (Dortmund, 1800, in-8).

DAVID (EMERIC). — Voyez EMERIC-DAVID.

DAVIDOF (Denis), écrivain russe, né en 1784. On a de lui en prose une *Théorie de la guerre de partisans*, des *Episodes de la vie de Napoléon*; puis des *Epîtres* et des *Chansons*.

DAVIDSON (Lucretia-Maria et Margaret), jeunes sœurs américaines, remarquables par leur talent poétique et enlevées toutes deux par une mort prématurée. Lucretia-Maria né à Plattsbourg, sur les bords du lac Champlain, en 1808, morte en 1825, joignit à un talent poétique naturel un goût ardent pour l'étude. Elle a laissé plutôt un touchant souvenir que de sérieuses œuvres. Miss Sedgwig a publié ses poésies, dont la plus longue est un poëme oriental intitulé *Amir Khan*. — Sa sœur Margaret, née en 1823, morte en 1838, eut aussi une existence douce et pure, avec un talent d'un plus vif éclat. Ses *Œuvres*, publiées par W. Irving, ont été réunies à celles de sa sœur, en 1850.

Cf. *Notices*, en tête de leurs *Œuvres*; — Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature*.

DAVIES (Sir John), jurisconsulte et poëte anglais, né en 1570, mort en 1626. Il fut président de la Chambre des communes d'Irlande et jouit de la faveur de Jacques Ier. A part ses titres dans la jurisprudence, il doit sa réputation à deux poëmes bien différents par le sujet, l'un sur la danse, l'autre sur l'immortalité de l'âme. Le premier intitulé : *Orchestra, ou Poëme sur la danse*, « dialogue entre Pénélope et un de ses prétendants, » (Orchestra, etc.; 1596). L'auteur représente Pénélope refusant de danser avec Antinoüs et celui-ci lui faisant la leçon sur les mérites de cet élégant exercice. Le second a pour titre : *Connais-toi toi-même; sur l'âme de l'homme et son immortalité* (Nosce te ipsum : on the soul of man, etc.; 1599, 1602, 1608, 1619, 1622), en stances de quatre vers à rimes croisées. Suivant Hallam, « peut-être aucune langue ne pouvait offrir un poëme aussi étendu et d'une pensée aussi condensée. » Les *Œuvres poétiques* de Davies ont été recueillies (Londres, 1773, in-8).

Cf. Hallam : *Introd. to the lit. of Europe*; — Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

DAVIES (John), littérateur anglais, né à Londres en 1679, mort en 1732. Recteur du collége de la Reine à Cambridge et chanoine d'Ely, il portait de la sagacité et une certaine hardiesse dans l'érudition. On lui doit de savantes éditions annotées des *Œuvres philosophiques* de Cicéron (1709-1728), des *Commentaires* de César (1706, 1727, in-4), et des *Dissertations* de Maxime de Tyr (1703, in-8).

Cf. Rose : *New biogr. dictionary*.

DAVILA (Enrico-Catarino), célèbre historien italien, né en 1576 près de Padoue, mort en 1631. Son père l'amena très-jeune en France et le fit ad-

mettre, comme page, auprès de Catherine de Médicis, sa marraine. Plus tard, il prit du service dans les armées de la France et assista sous Henri IV aux siéges d'Honfleur et d'Amiens. Il revint à Padoue après la paix de Vervins, et combattit pour Venise à Candie et en Dalmatie. Il employa ses loisirs à écrire l'*Histoire des guerres civiles de France de* 1559 *à* 1598 (Venise, 1630) : cet ouvrage, relatif à des faits que l'auteur avait vus de près, pour lequel il avait réuni de nombreux matériaux, est composé avec ordre et d'un style simple et rapide; mais il est déparé par des erreurs de géographie et de noms propres. La partialité excusable de l'historien envers sa bienfaitrice ne l'empêcha pas de flétrir la Saint-Barthélemy. L'*Histoire* de Davila, aussitôt traduite en français par Baudoin (1642, 2 vol. in-fol.), fut pour la France le premier récit de ses guerres de religion. Depuis, Mallet et Grosley en ont donné une nouvelle traduction (1757, 3 vol. in-4). Les Italiens ont comparé Davila à Guicchardin pour l'habileté à conduire la marche du récit.

Cf. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Paris, 1867, in-18).

DAVY (sir Humphry), célèbre chimiste anglais, né en 1778, mort en 1829. Vers la fin d'une carrière illustrée par des travaux scientifiques, il chercha à se distraire par des travaux littéraires, et composa *Salmonia, ou Journées de pêche à la ligne* (Salmonia, or days of fly fishing; Londres, 1828, in-8), contenant des impressions et des souvenirs personnels, et *Consolations en voyage* ou les Derniers jours d'un philosophe (Consolations in travel, or, etc. Ibid., 1830, in-8), dialogues de Philalethes avec un catholique romain et un praticien anglais, lesquels ont mérité d'être appelés par Cuvier « l'ouvrage de Platon mourant ».

Cf. *Memoirs of the life of sir Humphry Davy*, publiés par son frère John Davy ; — Cuvier : *Eloge de sir Humphry Davy*.

DAWES (Richard), critique anglais, né en 1708, mort en 1766. Il fut directeur de l'école grammaticale de Newcastle et administrateur de l'hôpital de Sainte-Marie. Son principal ouvrage, *Miscellanea critica* (1745), traitant des questions d'érudition grecque, a été plusieurs fois réimprimé (Oxford, 1781; Leipzig, 1804).

DAZINCOURT (Joseph-Jean-Baptiste ALBOUIS, dit), ou D'AZINCOURT, comédien français, né à Marseille le 11 décembre 1747, mort le 29 mars 1809. Il débuta à Bruxelles, où il prit son surnom, et où son succès dans le rôle de Crispin inaugura la réputation qu'il se fit dans l'emploi des valets. Il fut admis comme sociétaire au Théâtre-Français en 1778. Il avait des relations et des protections dans la haute société et fut choisi pour donner des leçons de comédie à la reine Marie-Antoinette, qui le fit directeur de son petit théâtre de Trianon. Ce fut lui qui créa le rôle de Figaro. Après la Révolution, pendant laquelle il fut incarcéré, il contribua beaucoup à la réorganisation du Théâtre-Français. Sous l'Empire il fut professeur au Conservatoire et eut la direction des spectacles de la cour. On a publié, un an après sa mort, des *Mémoires d'Azincourt* (1810, in-8), à la rédaction desquels il n'avait eu aucune part.

Cf. Lemazurier : *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français* (1810, 2 vol. in-8).

DÉBAT, DISPUTE, genre poétique emprunté par les trouvères aux *tensons* des troubadours. C'était le plus souvent une discussion sur un point de législation amoureuse. Les trouvères aimaient aussi à mettre en présence et en conflit des êtres inanimés ou des êtres abstraits. Les plus connues des compositions de ce dernier genre sont : *la Dispute de la synagogue et de la sainte Eglise*, publiée par Ach. Jubinal (*Mystères du* XV^e^ *siècle*, t. II); *la Dispute du juif et du chrétien* (en manuscrit à la Bibliothèque nationale); *Marguerite convertie* (*Nouveau recueil de Fabliaux*, d'Ach. Jubinal, t. I); *la Bataille de l'enfer et du paradis* (Collection Mouchet, t. XLVI); *Mariage des sept arts et des sept vertus* (man. à la Bibl. de Reims); un autre *Mariage des sept arts* (*Nouveau recueil de Fabliaux*, d'Ach. Jubinal); *la Bataille des sept arts* (même recueil); *la Bataille des vins* (*Fabliaux* de Méon, t. I); *la Dispute du vin et de l'eau* (*Nouveau recueil de Fabliaux* d'Ach. Jubinal); *la Bataille de Carême et de Charnage* (*Fabliaux* de Méon), etc.

Cf. Littré : *Notices*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

DÉBATS (JOURNAL DES). Ce journal qui, sous divers noms et au milieu de nos changements de gouvernements, a été longtemps le premier des organes périodiques de la politique et de la littérature, remonte au mois d'août 1789. Il fut créé, sous le titre de *Journal des débats et décrets*, par Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale, pour rendre compte des discussions de cette assemblée, et il le fit souvent d'une façon plus exacte et plus complète que le *Moniteur* lui-même. Au mois de prairial an V, il modifia son titre et s'appela *Journal des débats et lois du Corps législatif*. Pendant cette période, restreint volontairement au rôle de sténographe, il échappa aux dangers de la tourmente révolutionnaire, qui emporta tant de journaux. Les frères Bertin, qui devaient lui donner une si grande importance, en devinrent acquéreurs en 1799. Sous la direction de Bertin aîné, le *Journal des débats et lois du pouvoir législatif et des actes des gouvernements*, ou plus simplement le *Journal des débats*, subit une complète transformation. Il agrandit son format, et, par une innovation qui fit fortune, il eut un feuilleton. Toutefois pendant quelque temps il y eut deux éditions, l'une in-folio, avec le feuilleton, l'autre in-quarto, à laquelle le feuilleton manquait. Il s'ouvrit aussi aux annonces. Sous le titre de *Variétés*, des articles de fond, écrits avec un grand soin, traitèrent magistralement des questions d'histoire et de politique. Tandis que Bertin aîné représentait, dans le journal, l'opinion royaliste et s'attirait les persécutions du gouvernement du premier consul, Bertin de Vaux, son frère, lui créait des appuis, par son esprit conciliant et ses relations dans le monde de la politique, de la littérature et des arts.

Le *Journal des Débats* était devenu à la fois une fortune et une influence, lorsque en 1805 Napoléon le confisqua purement et simplement, par ce motif, entre autres, « que les produits des journaux ou feuilles périodiques ne peuvent être une propriété qu'en conséquence d'une concession expresse faite par le pouvoir. » L'empereur, après avoir expulsé les Bertin de chez eux, garda toute leur organisation et leurs principaux rédacteurs. Le plus grand changement fut celui du titre qui, à partir du 27 messidor an XIII (16 juillet 1805), fut *Journal de l'Empire*. Il en devint lui-même l'un des écrivains et en rédigea souvent le *Premier-Paris;* il en surveillait ou en inspirait la composition dans tous ses détails. Les *Débats* furent alors l'expression la plus complète de la pensée impériale, en politique, en littérature, dans les questions philosophiques et religieuses. Le célèbre critique Geoffroy, poussant l'adulation aux dernières limites, s'attirait, ainsi qu'à son journal, les épigrammes les plus sanglantes. Les autres collaborateurs à cette époque furent Dussault, De Feletz, Hoffmann, sans compter ses directeurs politiques, Fiévée et Etienne. Lors de la première Restauration, Bertin aîné rentra en possession de son journal, qui reprit, le 1^er^ avril 1814, le titre de *Journal des débats*

politiques et littéraires, qu'il a gardé depuis. Toutefois, pendant les Cent-Jours, il revint momentanément au titre officiel de *Journal de l'Empire*.

Le désastre de Waterloo rendit au *Journal des Débats* la faculté de servir la royauté dite légitime, et il se remplit d'attaques et d'insultes contre l'usurpateur tombé sans retour. Il se jeta ensuite avec ardeur dans les luttes politiques, eut pour rédacteurs, à côté d'un certain nombre des anciens collaborateurs de Napoléon, Chateaubriand, Salvandy, Nodier, MM. de Sacy, Saint-Marc Girardin, etc. Quoique très-hostile, en général, aux libéraux, il combattit parfois très-vivement plusieurs des derniers ministères de Charles X, et il eut à propos d'un article mémorable terminé par ces mots (10 août 1829) : « Malheureuse France! malheureux roi! » un procès qui fut tout un événement.

Sous le règne de Louis-Philippe, le *Journal des Débats* fut presque constamment le défenseur officiel de la politique ministérielle. Il soutint surtout avec persévérance le dernier cabinet de la monarchie. La révolution de Février lui enleva de son importance politique, sans toutefois le faire déchoir de la considération acquise par la réputation et le talent de ses rédacteurs. Regardé comme le premier organe de l'opinion et des intérêts orléanistes, il montra pour la République et pour l'Empire une hostilité modérée dans la forme, et souvent d'autant plus désagréable. Après le coup d'État, le gouvernement témoigna plus d'une fois tout le déplaisir que lui causait le journal par ses épigrammes, ses allusions ou ses réticences. Depuis les événements de 1870, il a représenté, par les hésitations de sa politique, les incertitudes de l'opinion et l'équilibre instable des partis dans le pays et dans l'Assemblée; puis vers la fin de la présidence de M. Thiers (mai 1873), il s'est rallié, non sans tiraillements et sans quelques protestations, à la cause de la république conservatrice.

Les principaux rédacteurs du *Journal des Débats* sous les derniers régimes, à côté de ceux que nous avons déjà cités, ont été MM. Jules Janin, Cuvilier-Fleury, Michel Chevalier, Barrière, John Lemoinne, Bersot, Hipp. Rigault, Renan, Deschanel, Philarête Chasles, etc.

Cf. Eug. Hatin : *Histoire de la presse* (1859-1861), et *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française* (1866, gr. in-8); — Villemain : *Souvenirs contemporains* (M. de Feletz), t. I; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi* (articles *Feletz*, *Geoffroy*, etc.), t. I; — A. Sirven : *Journaux et journalistes* (1865, in-18).

DE BELLOY (Pierre). — Voyez BELLOY (P. DE).

DE BELLOY (Pierre-Laurent BUIRETTE, dit), poëte tragique français, né le 17 novembre 1727 à Saint-Flour, mort le 5 mars 1775. Il était destiné au barreau, mais, entraîné par le goût du théâtre, il se fit acteur sous le nom de De Belloy et alla jouer la comédie en Russie. De retour à Paris en 1758, il aborda le Théâtre-Français comme auteur. Son premier ouvrage, *Titus*, tragédie imitée de Métastase, tomba dès la première représentation, ce qui fit dire à un plaisant :

Titus perdit un jour; un jour perdit Titus.

La tragédie de *Zelmire* (1760), imitée aussi de Métastase, obtint quelque succès, surtout par le jeu de Mlle Clairon En 1765, De Belloy donna *le Siége de Calais*, l'œuvre qui a fait vivre son nom. Cette tragédie, qui met en scène la légende historique relative au dévouement d'Eustache de Saint-Pierre, fut d'abord assez froidement accueillie par le public; mais, jouée quelques jours après à Versailles, elle y excita une vive sensation. A ce moment où la France était humiliée à l'extérieur par des revers, au dedans par des hontes, ce fut un événement qu'un spectacle où l'honneur du nom français était exalté à chaque vers, où l'amour des sujets pour un roi malheureux était porté jusqu'à l'ivresse, où les Français vaincus recevaient les hommages de l'admiration des vainqueurs. Louis XV et ses courtisans proclamèrent la gloire du poëte citoyen. Ce ne fut plus une affaire de goût, mais une affaire d'Etat. On traitait de mauvais Français ceux qui n'étaient pas enthousiastes. Le duc d'Ayen eut seul le courage de répondre au roi lui-même : « Je voudrais que le style de la pièce fut aussi bon français que moi. » On donna à Paris des représentations gratuites de la tragédie nationale; on en donna dans les villes de province aux soldats. La ville de Calais envoya à l'auteur des lettres de citoyen. Une gravure, exposée au salon de 1767, représenta l'*Apothéose de De Belloy*. Le *Siége de Calais* ne fut réellement jugé qu'au bout de plusieurs années. Il resta à l'auteur le mérite d'avoir le premier mis sur la scène un sujet national, d'avoir fondé l'intérêt de son œuvre sur de simples citoyens qui se dévouent pour leur patrie, et de leur avoir donné un caractère d'héroïsme qui soutient la tragédie à un degré aussi élevé que l'héroïsme des rois et des grands. Malheureusement, comme le remarqua La Harpe, le ton déclamatoire domine et les mauvais vers abondent, blessant à la fois l'oreille et le goût. Ajoutons qu'en puisant son sujet dans l'histoire de France, De Belloy n'a exprimé en rien la physionomie des siècles et des personnages qu'il a voulu peindre. Il en fut de même dans deux autres de ses ouvrages : *Gaston et Bayard* (1771), qui réussit grâce aux noms fameux des deux héros, et à quelques traits d'élévation et de force; *Gabrielle de Vergy* (1777), où il mit en scène l'horrible dénoûment de l'histoire de *la Dame de Fayel*, et où il essaya sans succès de traiter les passions. *Pierre le Cruel*, dont le sujet appartient à l'histoire d'Espagne, et qui fut représenté en 1772, est l'une des plus mauvaises des six pièces de l'auteur. Les *Œuvres* de De Belloy (Paris, 1779, 1787, 6 vol. in-8), outre ses tragédies, comprennent des *Fragments historiques*, des *Poésies fugitives*, des *Observations sur la langue et la poésie françaises*. On a publié les *Œuvres choisies* de De Belloy (Paris, 1811, 2 vol. in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — *Vie de M. de Belloy*, par Un homme de lettres, en tête de l'édit. des *Œuvres complètes*; — Auger : *Notice sur De Belloy*, en tête des *Œuvres choisies*.

DÉBONNAIRE (Louis), prêtre oratorien, né à la fin du XVIIe siècle à Ramer-Capt-sur-Aube, mort à Paris en 1752. Mêlé aux querelles relatives au jansénisme, il a montré dans d'assez nombreux écrits de l'imagination et du savoir. Nous citerons : *Parallèle de la morale des Jésuites et de celle des payens* (Troyes, 1726, in-8); *Traités historiques et polémiques de la fin du monde*, etc. (1737, in-8), attribués aussi à l'abbé E. Mignot; *Les leçons de la sagesse* (1737, 3 vol. in-12); *l'Esprit des lois quintessencié* (1744, 2 vol. in-12), critique, moitié sérieuse, moitié plaisante, du livre de Montesquieu; *la Règle des devoirs* (1758, 4 vol. in-12).

Cf. Grosley : *les Troyens illustres*; — Quérard : *la France littéraire*.

DEBRAUX (Paul-Emile), chansonnier français, né en 1796 à Ancerville (Meuse), mort le 12 février 1831 à Paris. Sans place, sans protection, il vécut dans la misère, mais jamais son heureuse gaieté ne l'abandonna, ni quand il grelottait sous le froid, ni quand il expiait en prison ses couplets contre le pouvoir. Béranger nous le montre chantant dès sa jeunesse et jusqu'à la mort qui l'enleva à trente-cinq ans.

Le pauvre Emile a passé comme une ombre,
Ombre joyeuse et chère aux bons vivants.
Ses gais refrains vous égalent en nombre,
Fleurs d'acacia qu'éparpillent les vents.

Poëte facile, plein de verve et de chaleur, il manquait de correction et de délicatesse: on l'ap

pelait « le Béranger de la canaille », mais toutes les chaumières, tous les ateliers ont répété ses couplets patriotiques et ses chansons à boire. Plusieurs de ses chansons sont restées dans la mémoire : *la Colonne, le Mont Saint-Jean, Soldat, t'en souviens-tu? Fanfan la Tulipe, la Veuve du soldat, Marengo.* Les *Chansons complètes de P.-Emile Debraux* ont été publiées par Béranger (Paris, 1833, 3 vol. in-32).

Cf. *Notice*, en tête des *Chansons complètes.*

DE BROSSES (le président Charles), écrivain et érudit français, né le 17 juin 1709 à Dijon, mort le 17 mars 1777. Ami de Buffon dès le collége, et de Lacurne de Sainte-Palaye, avec qui il visita l'Italie, il occupa de travaux littéraires et érudits les loisirs que lui laissèrent ses fonctions de magistrat. Il entra à l'Académie des inscriptions en 1778. Ses tentatives pour se faire élire membre de l'Académie française furent infructueuses, grâce à l'influence hostile de Voltaire. Ses ouvrages sont les suivants : *Lettres sur l'état actuel de la ville d'Herculanum* (Dijon, 1750, in-8) ; *Histoire des navigations aux terres australes* (1756, 2 vol. in-4) ; *Dissertation sur le culte des dieux fétiches* (1760, in-12); *Traité de la formation mécanique des langues* (1765, 2 vol. in-12) ; *Histoire du septième siècle de la république romaine* (1777, 3 vol. in-4). Ce dernier ouvrage est une fort curieuse reconstitution d'une époque historique, au moyen de fragments de Salluste, dont de Brosses a comblé les lacunes avec beaucoup de sagacité. Il revint pendant trente années à ce travail avant de le publier, et quand il alla voyager en Italie (1739), ce fut pour y rechercher un livre perdu de Salluste. Ce projet d'érudit aboutit à une charmante correspondance de voyageur, où le don de conter et de peindre s'unit aux fines observations, à l'esprit de conversation et de société. Aujourd'hui, le magistrat, l'antiquaire, le géographe, le philologue sont éclipsés, chez de Brosses, par l'auteur des *Lettres écrites d'Italie*, lettres « griffonnées, comme il le dit, sur une table d'auberge, en robe de chambre et en bonnet », et dont le sujet s'annonce ainsi : « Routes, situations, villes, églises, tableaux, petites aventures, détails inutiles, gîtes, repas, faits nullement intéressants, vous aurez tout. » Mais tous ces « détails inutiles » sont devenus très-précieux par l'effet de la perspective historique. Le président n'écrivit pas ses lettres d'Italie en vue de l'impression ; mais il autorisa ses amis à en faire des copies. La famille chercha ensuite, à cause de quelques passages scabreux, à les tenir dans le mystère et le demi-jour de la confidence. Publiées pour la première fois, sous le titre de *Lettres historiques et critiques écrites d'Italie* (an VIII, 3 vol. in-8), d'après une copie fort mauvaise qui était tombée entre les mains de Séryeis, elles furent rééditées par M. Colomb, d'après le texte authentique, sous ce titre un peu prétentieux : *l'Italie il y a cent ans* (Paris, 1836, 2 vol. in-8). M. H. Babou en a donné une nouvelle édition, et a repris le titre sous lequel on les connut d'abord dans le monde : *Lettres familières écrites d'Italie* (Paris, 1858, in-18).

Cf. Foisset : *le Président De Brosses*, histoire des lettres et des parlements au XVIII[e] siècle (1842, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII[e] siècle.*

DE BRY (Théodore), ou DE BRIE, graveur et éditeur hollandais, né à Liége en 1528, mort à Francfort-sur-le-Mein en 1598. Il s'était fait un nom par son talent comme graveur, lorsqu'il établit à Francfort une imprimerie et une librairie d'où sortirent de grandes publications avec planches et estampes. Il fut aidé par ses fils, Jean-Théodore et Jean-Israël, tous deux habiles graveurs. Le nom des De Bry est resté attaché à une immense collection de voyages dite des *Grands* et *Petits voyages*, publiée simultanément en latin et en allemand; elle a reçu le titre général de *Collectiones peregrinationum in Indiam orientalem et Indiam occidentalem, XXV partibus comprehensæ* (Francfort-sur-le-Mein, 1590-1634, 25 part. in-folio). On cite en outre : *Icones quinquaginta virorum illustrium* (Ibid., 1669, in-4), qui forma plus tard le tome I de la *Bibliotheca chalcographica* de Robert Boissard ; *Stamm und Wappen-Büchlein* (Ibid., 1592, 1627), etc.

Cf. J.-C. Brunet : *Manuel du libraire*, art. BRY (56 colonnes) ; — Nagler : *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

DEBURE (Guillaume-François), bibliographe français, né en 1731 à Paris, mort en 1782. Exerçant, comme son père, la profession de libraire, il donna l'un des premiers répertoires raisonnés de bibliographie, intitulé : *Bibliothèque instructive, ou Traité de la connaissance des livres rares et singuliers* (1763-1768, 7 vol. in-8), et encore utile à consulter sur bien des points. Il fit aussi pour la vente de riches bibliothèques des *Catalogues* recherchés. — Son cousin, Guillaume DEBURE, né en 1734, mort en 1820, libraire de l'Académie des inscriptions et de la Bibliothèque royale, a donné, entre autres catalogues importants, le *Catalogue des livres du duc de La Vallière* (1783, 3 vol. in-8).

DÉCADE PHILOSOPHIQUE. — Voyez REVUE.

DÉCAMERON (LE), ouvrage de Boccace (voy. ce nom).

DECEMBRIO (Pier-Candido), poëte et philologue italien, né à Pavie en 1399, mort en 1477. Il devint président de la République de Milan. Le nombre de ses ouvrages s'élève à 127. Le plus important est une traduction latine d'Appien, contenant les *Illyriques* dont le texte grec est perdu. On a aussi de lui des discours, des traités de philosophie et de morale, les *Vies* de Philippe-Marie Visconti et de François Sforza.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. VI.

DECIMA. — Voyez ESPAGNOLE (Versification).

DECKER (Jeremias DE), ou DEKKER, poëte hollandais, né à Dortrecht en 1610, mort à Amsterdam en 1666. Malgré son goût et son talent précoce pour la poésie, il dut entrer dans le commerce et dirigea la maison paternelle, sans cesser de faire des vers. Son œuvre la plus originale est un *Eloge de l'avarice* (Lof der Geldzucht). On cite ensuite une paraphrase des *Lamentations* de Jérémie, un poëme sur *la Passion*, des imitations d'Horace, de Juvénal, de Perse, un grand nombre d'épigrammes estimées, etc. Ses *Poësies* (Amsterdam, 1656) ont été réimprimées par Brouerius van Nideck (Ibid., 1726, 2 vol. in-4), par Geijsbeek (Ibid., 1827, 2 vol.), etc.

Cf. Brouerius : *Notices*, en tête de son édition.

DÉCLAMATION. Ce mot, qui se prend en bonne et mauvaise part, désigne l'art de faire valoir l'idée exprimée par la voix, le geste et le jeu de la physionomie, puis l'emploi de phrases pompeuses et vides, l'étalage d'une éloquence boursouflée, ce qu'on a appelé le style déclamatoire. L'art de la déclamation a des principes communs à l'éloquence de la tribune, du barreau et de la chaire, et des règles particulières pour le théâtre.

I. *Déclamation oratoire et anciennes déclamations de rhétorique.* — La déclamation oratoire exige la connaissance des ressources de la voix, dont l'orateur doit savoir régler le ton suivant le sens des paroles et l'effet qu'elles sont destinées à produire; le geste doit être le commentaire de la pensée, du sentiment, avec lesquels le visage doit se mettre lui-même en harmonie. Suivant les anciens, l'action, cette coopération du corps tout entier à l'œuvre de la parole, est la partie essentielle de l'art de l'orateur, et Cicéron souscrivait aux oracles de Démosthène sur ce point. « Sans l'action, disait-il, le meilleur orateur n'obtiendra aucun succès ;

par elle un médiocre l'emporte sur les plus habiles. » Les intonations de la voix, comme le geste et le jeu de la physionomie, étaient soigneusement étudiés chez les Romains, à qui les Grecs servaient de modèles. La préoccupation de la forme et de la beauté extérieure et la disposition de la tribune où l'orateur apparaissait tout entier, les portaient à donner le premier rang, dans leurs traités, à l'attitude du corps, du regard, à la main, au pied qui pouvaient avoir leur éloquence muette, soumise, dans les plus minutieux détails, à des règles déterminées (voy. ACTION). L'élocution leur semblait chose plus facile à posséder. Néanmoins ils ne négligeaient rien de ce qui pouvait augmenter les effets d'un discours où toutes les nuances sont rendues avec naturel, goût et mesure. La variété des inflexions, alors même qu'elle ne s'adresse qu'à l'oreille, ajoute encore à la puissance de la déclamation en tenant l'auditoire attentif, et comme sous le charme de la parole harmonieuse qui descend sur lui. Mais ici, comme pour l'action en général, une règle domine toutes les autres, c'est celle de l'imitation savante de la nature. Il doit y avoir un accord constant entre l'âme et la voix, une proportion parfaite entre les sentiments, les passions et les intonations qui les traduisent. Il faut dire de l'organe même de l'orateur ou de l'acteur ce qu'Horace dit avec une si merveilleuse justesse du langage des divers personnages dramatiques (*Ad Pisones*, v. 105 et suiv.) :

Tristia mæstum
Vultum verba decent, iratum plena minarum,
Ludentem lasciva, severum seria dictu.
Format enim natura prius nos intus ad omnem
Fortunarum habitum : juvat aut impellit ad iram,
Aut ad humum mœrore gravi deducit et angit ;
Post effert animi motus interprete lingua.

Un principe général cher aux anciens, c'était que, sans la parfaite entente du sujet traité, sans le savoir, qui seul donne l'autorité, sans la conscience de la dignité de la mission remplie, l'orateur ne peut se soutenir, quelle que soit son habileté comme déclamateur. « Entendez l'orateur parler au barreau, à la tribune, au sénat, dit Cicéron ; lors même qu'il ne fait pas usage des connaissances qu'il peut avoir acquises, vous distinguerez bientôt si c'est un déclamateur qui ne sait rien au delà de sa rhétorique, ou si c'est un esprit éclairé qui s'est formé à l'éloquence par les études les plus élevées. »

L'étude de la déclamation avait été cependant portée si loin chez les Romains, grâce à l'enseignement des rhéteurs et des grammairiens, que les jeunes gens devenaient de bonne heure aptes à discourir amplement sur tout, sans pour cela posséder de l'orateur autre chose que l'action extérieure. L'art de la déclamation se joignait, pour atteindre ce but, à celui de l'improvisation, et lui empruntait tous les moyens de faire illusion aux auditeurs. C'était la déclamation des sophistes, discréditée par Socrate et par Démétrius de Phalère, remise depuis en vogue, qu'on enseignait à Rome, et ce fut par leurs exercices que Cicéron lui-même se forma, dans sa jeunesse, à l'éloquence. La pratique de la déclamation, fort utile pour habituer de jeunes esprits à saisir l'objet d'un discours et à en disposer rapidement les diverses parties, pouvait, élevée à l'état d'enseignement suivi, fortifier l'éloquence naturelle. « Elle était, dit Quintilien, comme une nourriture succulente qui donnait de l'embonpoint et de l'éclat à l'éloquence, la rafraîchissait et renouvelait sa séve épuisée par la sécheresse des débats judiciaires. »

La déclamation, telle que l'entendaient les rhéteurs latins, comprenait deux sortes d'amplifications, les unes appelées *suasoriæ*, développant un aphorisme de morale, une question d'histoire ou de politique; les autres dites *controversiæ*, appartenant au genre judiciaire. Elles se distinguaient en *tractatæ*, lorsque le plan était fourni à l'élève, et en *coloratæ*, lorsque le sujet seul leur était indiqué. Il fut fait un tel abus de cet enseignement que, dès le temps des premiers empereurs, devenue un vain jeu, la déclamation jeta la défaveur sur l'éloquence véritable, digne et utile. Les instruments de musique, les flûtes surtout, ajoutèrent aux attraits de l'action oratoire. Les imaginations surexcitées subirent les entraînements les plus dangereux, au détriment de la raison et du goût. Quintilien, Martial et Pétrone sont d'accord sur les caractères de cette décadence de l'art oratoire. Nous avons, de Sénèque le père, un recueil de *Déclamations* qui donnent une idée du genre.

Lors de la renaissance des lettres anciennes en Europe, l'engouement pour les exercices de la déclamation et les triomphes relativement faciles qu'ils comportent, retarda les progrès de la culture intellectuelle. Les disputes qui obscurcissent tout à plaisir, tinrent la place des discussions qui éclairent, et les mots se substituèrent aux idées. Depuis ce temps les amplifications ont remplacé dans l'enseignement les déclamations de l'école (voy. AMPLIFICATIONS).

II. *Déclamation théâtrale.* — La déclamation théâtrale n'exige pas moins d'études que l'ancienne déclamation oratoire. Elle requiert aussi plus d'aptitudes naturelles. Dans la substitution de l'acteur au personnage historique, ou d'invention, qu'il représente, il y a un effort à accomplir qui ne permet pas de rester aisément dans le naturel que l'art exige. Cette nécessité du naturel est elle-même un péril, car l'acteur tomberait à tout moment dans des situations outrées à la scène, s'il s'y abandonnait. Roscius considérait comme le point capital de la déclamation théâtrale de demeurer décent, au milieu de la joie, de la colère ou du désespoir. L'acteur par l'étude de son rôle s'exerce à donner à toutes ses paroles une vérité, une justesse d'intonation qui ajoutent encore au sens qu'elles présentent et produisent l'illusion aux yeux des spectateurs.

La déclamation théâtrale se considère à plusieurs points de vue, suivant que l'œuvre représentée est tragique ou comique, ou qu'elle est écrite en vers ou en prose. Il y a, pour le vers surtout, une nuance de ton particulière à la scène, et qui, sans être le langage parlé, n'est pas non plus la déclamation entendue dans son acception défavorable, cette déclamation prosodique qui a longtemps dominé au Théâtre-Français. L'acteur ne saurait adopter tout à fait le parler naturel, sans effacer dans une composition en vers une partie du travail du poëte. Le caractère idéal de la tragédie ne peut pas ne pas se faire sentir dans le langage, et le ton du tragédien se rapproche, suivant l'intention marquée par l'auteur de l'œuvre, tantôt de la déclamation lyrique, tantôt de la narration épique. Dans le genre comique, la récitation parlée est plus admissible et plus généralement suivie, sauf toujours pour le vers qui, ayant sa raison d'être, exige que l'acteur lui maintienne, et pourtant sans affectation, d'une manière sensible, son mètre et son harmonie. Le plus ou moins d'expression ou de chaleur dans le débit constitue le familier, le convenable, l'emphase ; le jugement, non moins que le sentiment, guide l'acteur dans les nuances de ton. Une prononciation nette et une connaissance exacte de la prosodie sont indispensables pour arriver à une parfaite diction au théâtre.

La déclamation théâtrale des anciens était notée et accompagnée d'instruments. Elle pouvait être aisément figurée à l'aide du grand nombre de caractères qui servaient à écrire la musique : Burette en a compté jusqu'à 1620. Mais on ne sait pas si

cette notation se bornait aux chœurs, ou si le dialogue lui-même en était affecté. Ce qu'il y a de certain, c'est que, la tragédie primitive n'étant qu'une sorte de chœur, la déclamation tragique fut d'abord un chant. Quant à l'action, elle ne pouvait, sur le théâtre antique, s'aider de l'expression du visage, à cause de l'usage du masque. Au XVII^e siècle, la mode, à laquelle ne se dérobe pas l'art du comédien, avait introduit dans notre théâtre un débit emphatique et monotone que critiqua Molière, et que l'acteur Baron, guidé par les conseils de ce dernier, réforma avec succès. M[lle] Lecouvreur, Le Kain, Molé, Bréville, Fleury, Talma, M[lle] Mars et M[lle] Rachel ont achevé de substituer la vérité au convenu dans la déclamation théâtrale.

Cf. Duclos : *Mémoire sur l'art de noter la déclamation chez les Romains*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XXI ; — Racine : *De la déclamation théâtrale des anciens*, dans le même recueil, t. XXI ; — Diderot : *Paradoxe sur le comédien ;* — Talma : *Mémoires ;* — Samson : *Art théâtral ;* — Chassang : *De Corrupta post Ciceronem a declamatoribus eloquentia*, thèse (Paris, 1852, in-8) ; — Tivier : *De Arte declamandi et de romanis declamatoribus*, thèse (Ibid., 1868, in-8).

DÉCLAMATION THÉATRALE (LA), poëme de Cl. J. Dorat (voy. ce nom).

DÉCLAMATIONS, exercices d'improvisation oratoire, inventés par les rhéteurs qui enseignaient à Rome la déclamation (voy. DÉCLAMATION).

DECOMBEROUSSE (François-Isaac-Hyacinthe, et Alexis-Barbe-Benoît), auteurs dramatiques français, nés à Vienne (Isère), le premier le 3 juillet 1786, le second le 13 janvier 1793, morts le premier le 21 mai 1856, le second en décembre 1862. Ces deux frères ont fait jouer avec divers collaborateurs un certain nombre de pièces qui eurent de la vogue. On cite du second : *Frétillon*, vaudeville (1834) ; *l'Espion du mari*, comédie (1832), etc. On a publié *le Théâtre d'Alexis Decomberousse* (1864, 3 vol. gr. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, 3^e et 4^e édit.].

Cf. J. Janin : *Notice*, en tête du *Théâtre*.

DÉCORS ET MACHINES. Ces mots désignent une partie des moyens employés au théâtre pour produire, aux yeux des spectateurs, l'illusion qui ajoute à l'intérêt des œuvres dramatiques.

I. *Décoration théâtrale chez les anciens.* — Chez les Grecs, la décoration de la scène était simple. Les constructions formant la scène en faisaient partie. Le théâtre n'ayant point de toiture représentait toujours un lieu découvert. Pour chacun des trois genres de pièces, tragiques, comiques et satyriques, il y avait cinq entrées, trois de face et deux sur les côtés. L'entrée du milieu était celle du principal acteur, sur la scène tragique. C'était ordinairement la porte d'un palais; on l'appelait *porte royale* (*aula regia*). Celles qui étaient à droite et à gauche, plus petites, recevaient le nom d'*hospitalia*, parce qu'elles servaient aux hôtes ou étrangers. C'est aussi par ces portes que faisaient leurs entrées les acteurs chargés des seconds rôles. Il y avait encore des portes latérales: l'une était pour ceux qui arrivaient de la campagne, et l'autre pour ceux qui venaient du port ou de la place publique. On retrouvait à peu près les mêmes dispositions sur la scène comique. Le bâtiment le plus considérable était au fond. Celui qui s'élevait sur la gauche représentait le plus souvent une hôtellerie avec une écurie dans laquelle on voyait les bêtes de trait ou de somme; les portes étaient assez grandes pour servir à l'entrée des chars; on les appelait κλισιάδες. Quelquefois on changeait en boutique et en atelier l'hôtellerie et l'étable.

Il y avait encore des décorations mobiles : pour la tragédie, des portiques, des colonnades, un bois sacré, avec un temple au deuxième plan; pour la comédie, une place publique, des rues, etc.; pour le drame satyrique, des arbres, des grottes, des rochers. Des décorations de cette dernière sorte, les unes, que les Romains appelèrent plus tard *versatiles trigoni*, étaient des prismes triangulaires tournant sur un pivot et pouvant donner tour à tour trois images; les autres glissaient dans des rainures comme sur notre scène; on les nomma *ductiles*. On connaît les noms d'habiles décorateurs grecs : Agatarchus, qui selon Vitruve conçut, du temps d'Eschyle, l'idée même des décorations; Anaxagore et Démocrite, qui perfectionnèrent les premiers essais et publièrent des ouvrages sur les règles de la perspective; Apaturius d'Alabanda, Métrodore, etc.

La scène antique, construite dans sa plus grande partie sur un terre-plein, ne possédait point, comme la nôtre, des étages inférieurs, facilitant certaines opérations scéniques. Mais elle avait des grues, des contre-poids, des treuils, parfois semblables à ceux que nous employons, et l'on y opérait fréquemment des descentes et des ascensions : les comédies d'Aristophane en sont pleines, et il s'en produisait même dans les tragédies. La machine à laquelle on recourait le plus souvent était celle qui servait à faire voler. Les dieux, les héros étaient enlevés à travers des nuages. Ainsi l'on voyait Memnon transporté par l'Aurore, Orithye par Borée. Des machines plus compliquées servaient aux supplices de Tantale, de Sisyphe et d'Ixion. Il y avait encore, en fait de machines : le *pegma*, grande échelle assujettie à un échafaudage, au haut de laquelle était un siége et qui servait à faire voir ce qui se passait dans les maisons; *la tour d'observation*, qui avait un objet analogue; un *olympe*, qui dominait la scène; la *grue*, machine qui, tombant d'en haut, saisissait un personnage pour l'enlever; les *pensilia* ou cordes qui soutenaient en l'air les dieux; les *échelles de Caron*, qui servaient à faire monter sur la scène les ombres des morts, etc. Les Romains empruntèrent aux Grecs leurs décorations et leurs machines, comme ils avaient copié la forme de leur théâtre.

II. *Théâtres de l'Europe moderne. Moyen âge, Renaissance, temps modernes.* — On dit que la scène chinoise offre cette particularité de se passer de décorations. Ce moyen de venir en aide au poëte et aux acteurs en augmentant l'illusion est dédaigné en Chine. Les acteurs y suppléent en annonçant, dès le prologue, le lieu et les circonstances de l'action. Jamais nos théâtres d'Europe n'ont eu cette simplicité. Au moyen âge même, pour la représentation des mystères dramatiques, on établissait, dans les circonstances solennelles, sur de vastes échafauds, de véritables maisons de bois, toute une ville, s'il le fallait, avec ses fortifications. Dans les parties inférieures de la scène, on voyait les issues de l'enfer. Les démons en sortaient incessamment et, à l'occasion, il s'en échappait des flammes et les cris des damnés. Dans le haut de ces scènes, aux décorations massives, se trouvait le paradis tel que le concevait la foi naïve du temps. Avant d'engager l'action, les acteurs, en une sorte de prologue muet, prenaient place dans les différentes parties de la décoration scénique qui leur était plus particulièrement assignée, fournissant ainsi une explication utile pour l'intelligence du drame. On manque de reproductions graphiques qui puissent donner une idée exacte de l'art théâtral au moyen âge, en ce qui concerne les procédés habituels de la mise en scène.

Au XVI^e siècle, en Angleterre, où l'art dramatique rencontre sa plus glorieuse période, les salles de spectacles étaient misérables; la scène sans ornements et sans décors; les spectateurs du parterre se tenaient debout dans un espace découvert, exposés aux intempéries; « un drapeau déployé indiquait, dit M. Mézières dans ses *Contempo-*

rains de Shakespeare, que la représentation allait commencer; une tenture noire, qu'on jouait une tragédie; un écriteau, que le lieu de la scène changeait. Rien n'était plus barbare. Auteurs et acteurs manquaient des plus simples ressources matérielles. Mais le public leur en tenait lieu; ses applaudissements remplissaient les salles nues. Son enthousiasme transformait ces représentations mesquines en triomphes éclatants; à la place du secours du machiniste, il apportait aux poëtes dramatiques une force dix fois supérieure, celle de sa curiosité et de son ardente sympathie. »

Les Italiens de la Renaissance parvinrent à un grand développement de l'art des décorations scéniques. Au XVe siècle, Balthazar Perruzzi fut chez eux célèbre. Au siècle suivant, grâce à ses élèves, les arts du décorateur et du machiniste étaient assez formés pour qu'il fût possible de jouer des pièces à grand spectacle, comme celles du recueil de Flaminio Scala. Dans *la Princesse qui a perdu l'esprit*, par exemple, on voyait au second acte un navire attaqué par une barque; le navire sortait vainqueur du combat et entrait dans le port. Malgré ces progrès, un vieux système de décoration se maintenait, comme on le voit dans le théâtre construit à Vicence par Palladio. La scène était divisée en deux ou trois arcades, et sous chacune, à demeure, une véritable rue avec des maisons de bois, venant du dernier plan aboutir sur l'avant-scène, à une place publique. L'acteur qui débitait le prologue indiquait quelle ville le décor représentait, et les édifices devenaient tour à tour, selon les circonstances, palais ducal, prison, etc. Cependant, quand il le fallait, au moyen de quelques toiles peintes, on disposait la scène pour une action se produisant dans un intérieur, un jardin, une forêt, une caverne...

Les Italiens introduisirent en France, au XVIIe siècle, leurs moyens les plus ingénieux. Mazarin fit venir à Paris le machiniste Torelli, avec une troupe de comédiens, et en 1645 fut jouée, dans la salle du Petit-Bourbon, la *Finta pazza* de Strozzi, avec un certain luxe de décors, représentant le port de Scyros, le Pont-Neuf et sa statue d'Henri IV visibles dans le fond, une place publique avec l'Olympe pour ciel, le jardin de Lycomède avec seize portiques d'un grand caractère. Richelieu se contenta d'orner son théâtre d'un décor unique, mais très-élégant. C'était un parterre avec colonnades, statues et jets d'eau, fermé par une balustrade au delà de laquelle s'étendait la mer. Ce décor représentait le jardin du palais royal à Héraclée. Tour à tour le lever du soleil et de la lune variaient l'aspect du lieu. Quand on représenta, en 1651, la tragédie féerique d'*Andromède*, par Corneille, les merveilles de la mécanique s'allièrent à celles de la peinture. Le prologue avait lieu dans un bois limité par des montagnes, qui s'abaissaient peu à peu pour démasquer le décor du premier acte : une place entourée de palais. A l'horizon, une étoile brillait faiblement, puis grossissait, montrait Vénus assise au milieu, et la machine venait déposer la déesse sur le théâtre. Le dessin de ce décor est reproduit dans l'*Album* de l'édition des *Œuvres* de P. Corneille de la collection des grands écrivains (1868, pet. in-4). Au deuxième acte, Andromède était enlevée par les Vents, au milieu du jardin royal; puis la mer envahissait le jardin; une rive de hauts rochers succédait au palais et l'on voyait Andromède reparaître portée par les Vents, qui l'attachaient sur une hauteur, où Persée, monté sur un cheval ailé, venait la délivrer en ordonnant aux Vents de la ramener dans son palais. Le reste de la pièce n'accumulait pas moins d'effets de scène et de difficultés d'exécution. Les décors des *Noces de Thétis et Pélée*, ballet où figura Louis XIV, renfermaient aussi de nombreuses surprises et de magnifiques tableaux.

Nicolas Sabattini, dans son livre sur la *Manière de fabriquer les théâtres* (1638), donne une idée précise des ressources de son temps pour les représentations dramatiques. Les trappes, dites anglaises, existaient déjà; les acteurs surgissaient du sol, sortaient des murailles; on excellait à imiter les tempêtes, naufrages et embrasements, à faire apparaître et s'engloutir une montagne. On imitait la mer, au moyen d'une toile agitée, soit par des hommes, soit par un système de cylindres ondulés et tournants. On avait des navires tournant à droite et à gauche, venant droit sur le public, variant la direction de la sortie, obéissant à la tempête. On savait faire mouvoir tout ou partie du ciel, au moyen de vastes roues dentelées, varier les couleurs des objets et des personnes, apparaître des monstres vomissant l'eau par les narines; des fontaines jetaient, pendant tout un tableau, des cascades d'eau véritable. Il y avait de nombreux appareils pour faire descendre les personnages du ciel ou leur faire traverser l'espace, soit en passant d'une coulisse à une autre, soit en venant du fond vers la salle. Des machines avec armatures de fer combinaient les mouvements et les effets de perspective. Des chapelets de nuages cachaient le plus souvent les ressorts, mais parfois un mécanisme déposait, des frises sur la scène, d'un seul coup, un personnage sans qu'il fût entouré d'aucune nuée et de manière qu'en touchant le sol, il pût se mettre immédiatement à danser ou à jouer. On trouve encore dans Sabattini l'apothéose finale avec roues brillantes et concentriques tournant les unes dans les autres et en sens inverse, ainsi que la manière de faire apparaître les fantômes, de les faire grandir et décroître.

Les progrès de l'art du machiniste chez les Italiens peuvent se juger par les faits suivants : en 1697, on vit à Venise un éléphant formé de boucliers se mouvoir et laisser échapper de ses flancs une nuée de chevaliers. L'année suivante, à Rome, apparaissait sur la scène un fantôme de grandeur naturelle, qui grandissant tout à coup démesurément, donnait naissance à un palais; des soldats placés sur la scène se changeaient en arbres et leurs piques en fontaines jaillissantes. — Le marquis de Sourdéac, qui avait la passion des représentations à machines, dépensa beaucoup d'argent à la satisfaire. Il avait fait jouer, dans son château de Neubourg en Normandie, *la Toison d'or* de Corneille (1660), lorsqu'il s'associa à l'abbé Perrin pour l'exploitation de l'opéra en France. L'Académie de musique, une fois entre les mains habiles de Lulli, fit plus encore pour les progrès de la décoration. On compte, au XVIIIe siècle, parmi les plus habiles peintres en décors, Servandoni, Munich, Degotti. De notre temps, la peinture des décors laisse peu à désirer. Elle est devenue un art important et un puissant moyen d'illusion, grâce au talent de Cicéri, Cambon, Daguerre, Bouton, Gay, Diéterle, Thierry, Feuchères, Desplé-chin et autres. Plus près de nous, la science eut sa part dans les nouveaux effets de mise en scène qui tiennent en éveil la curiosité du public. Après les forces et les lois de la mécanique, la physique a prodigué tous ses secrets. L'électricité a fourni ses phénomènes, et son emploi, qui remonte à la première représentation du *Prophète*, est devenu presque banal, malgré la variété ingénieuse des applications. Les spectres obtenus par de simples effets d'optique ont occupé, pendant plus d'une année, les scènes de Londres et de Paris, qui luttent aujourd'hui d'effets de surprise et de magnificences décoratives : lutte moins honorable que celle des œuvres littéraires. Il est incontestable que les agents et les instruments scientifiques des

modernes doivent nous réserver encore bien des applications; mais on est étonné des effets que les anciens ont su produire avec des moyens d'action plus restreints.

Cf. Boullet : *Essai sur l'art de construire les théâtres, leurs machines et leurs mouvements* (Paris, 1801, in-4 avec 13 planches) ; — Genelli : *le Théâtre d'Athènes, son architecture, son mécanisme scénique* (Berlin, 1818, in-8, allem.) ; — J.-A. Borgnis : *Traité complet de mécanique appliquée aux arts : théâtre*, t. XIII (Paris, 1820, in-4) ; — Louis Paris : *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims, ou la mise en scène du théâtre des Confrères de la Passion*, avec 32 pl. color. (Ibid., 1843, in-4) ; — *Revue contemporaine*, 15 mai 1868 : *Analyse du livre de Nic. Sabattini* ; — Lud. Celler : *les Décors, les costumes et la mise en scène au XVII° siècle* (Paris, 1868, in-18) ; — Ch. Garnier : *le Théâtre* (Ibid., 1871, in-8) ; — J. Moynet : *l'Envers du théâtre* (Ibid., 1873, in-18 avec grav.).

DÉCRET DE GRATIEN. — Voyez l'art. suivant.

DÉCRÉTALES, lettres des papes sur les questions de discipline ecclésiastique. Denys le Petit, moine grec du VI° siècle, en fit un premier recueil, intitulé : *Collectio decretorum Pontificum romanorum a Siricio ad Anastasium II*. Ce recueil fut adopté en France sous Charlemagne, en même temps que le livre de canons du même théologien. Il a été publié par Justeau (Paris, 1628, in-8). Vers le milieu du IX° siècle, une collection plus volumineuse de décrétales fut introduite en France, sous le nom supposé d'Isidore Mercator. On l'a attribuée, sans preuves suffisantes, à Benoît Levita, jurisconsulte allemand de la même époque. Elle contenait, outre des textes authentiques, beaucoup de décrétales apocryphes : la fausseté n'en fut établie qu'au XVI° siècle. On trouve cette collection complète dans le tome I des *Concilia generalia* de Merlin (Paris, 1523, in-fol.; 1535, in-8). Ces pièces fausses avaient été rédigées à l'aide de textes alors en crédit, notamment d'après les histoires ecclésiastiques de Cassiodore et de Rufin, les conciles, les Pères de l'église, et une loi qui joue un très-grand rôle jusqu'au X° siècle : *Lex romana Wisigothorum*.

Au commencement du XII° siècle, Gratien, religieux italien, donna un troisième recueil de Décrétales, appelé *Decretum*, et mêlé de pièces authentiques et de pièces fausses. Cet ouvrage, adopté par l'école de Bologne comme la base de l'enseignement de la jurisprudence canonique, devint classique dans toute l'Europe. Il comprend trois parties, divisées en *Distinctions* ou en *Questions*, et subdivisées en *Canons*. La première traite du droit et des personnes ecclésiastiques ; la seconde, de la juridiction et de la procédure ; la troisième, du culte et des sacrements. Le texte en fut habilement revisé par une commission que nomma le pape Pie IV et qui termina son travail en 1580. Le *Decretum*, imprimé d'abord à Strasbourg (1471, in-fol.), fut réimprimé un très-grand nombre de fois, notamment dans le *Corpus juris canonici* de Richter (Leipzig, 1833-1839, in-4). On a encore les Décrétales de Grégoire IX, en cinq livres, *Nova compilatio decretalium* (Mayence, 1473, in-fol.); celles de Boniface VIII, connues sous le titre de *la Sexte*, comme formant le sixième livre du recueil de Grégoire IX (Mayence, 1500, in-4); celles de Clément V ou *Clémentines* (voy. ce mot).

Cf. Centuriateurs de Magdebourg : *Historia ecclesiastica*, t. III et VI ; — Phillips : *du Droit ecclésiastique dans ses sources ;* — Ferd. Walter : *Manuel de droit ecclésiastique*, traduit de l'allemand par de Rougemont ; — l'abbé André : *Cours alphabétique et méthodique de droit canon* (3° édit., 1859).

DÉDICACE, épître ou simple inscription placée par l'auteur en tête ou à la fin d'un livre, pour mettre son œuvre sous le patronage d'une personne illustre ou influente, ou pour témoigner de ses sentiments de gratitude ou d'amitié, ou enfin, à certaines époques, pour en tirer profit.

L'usage des dédicaces est fort ancien, comme on en peut juger par une épigramme de Martial (liv. III, 2). Lucrèce, Cicéron, Horace, Virgile, Stace, ont dédié quelques-uns de leurs ouvrages. Horace, entre autres, adressa à Mécène la première de ses odes, la première de ses épodes, la première de ses satires, la première enfin de ses épîtres :

Prima dicte mihi, summa dicende camena.

On a souvent abusé des divers avantages que la dédicace peut procurer. « Il y a tels ignorants, dit d'Aubigné, qui ayant quelque œuvre douteux à mettre au vent, cherchent pour la défense de leur écrit, les uns le roi, qui a tant de choses à défendre ; les autres quelque prince ; les autres y emploient des gouverneurs plus soigneux de rescriptions que de rimes, ou les financiers occupés à l'exercice de leur fidélité. »

Beaucoup de dédicaces n'ont été qu'un moyen de faire argent d'un livre, non-seulement employé par les parasites littéraires, mais aussi par de grands écrivains. Elles donnent à penser, avec Furetière, que le premier inventeur des dédicaces fut un mendiant. « Le plus souvent, a dit de son côté Voltaire, l'épître dédicatoire n'a été présentée que par la bassesse intéressée à la vanité dédaigneuse. » Doni dédia chacune des épîtres de sa *Libraria* à des personnes différentes et la collection entière à une autre; un livre de quarante-cinq pages se trouve ainsi dédié à plus de vingt personnes. Politi, éditeur du *Martyrologium romanum*, suivant le même système, plaça en tête de chacun des trois cent soixante-cinq saints de cet ouvrage une épître dédicatoire. Galland, renchérissant encore sur ces moyens, put se permettre de faire mille et une dédicaces pour ses *Nuits* arabes. Un certain Rangouse, dont parle M^lle^ de Scudéri, forma un recueil de lettres sans pagination, et faisait placer par le relieur en tête du recueil la dédicace désignant les personnes à qui il présentait son livre. On trouve dans l'*Histoire de l'Église d'Angleterre*, de Fuller, douze titres qui furent chacun l'occasion d'une dédicace intéressée. Le chevalier Rochette de la Morlière poussa l'effronterie jusqu'à vanter les vertus et les talents de la Dubarry dans la dédicace de son livre intitulé : *le Royalisme*.

A la suite de ces écrivains avides, il faut bien se résoudre à citer quelques grands noms. Corneille a plus d'une fois porté jusqu'à l'hyperbole la louange des personnes dont il invoque le patronage. On a beaucoup blâmé son *Épître à M. de Montoron*, à qui il dédia *Cinna*, et qu'il compara expressément à Auguste. Cette dédicace lui valut, suivant quelques-uns, mille pistoles, et suivant les mieux informés deux cents. Louis XIII, effrayé de la générosité du financier, ne voulut accepter la dédicace de *Polyeucte*, suivant Tallemand, que sur l'assurance que le poëte, cette fois, se trouverait assez payé par l'honneur. Du reste, le nom de Montoron est célèbre dans l'histoire des dédicaces. Les épîtres et autres pièces louangeuses ne s'appelaient plus que des « panégyriques à la Montoron ». « Si vous ignorez ce que c'est que les panégyriques à la Montoron, dit Guéret dans *le Parnasse réformé*, vous n'avez qu'à le demander à M. Corneille. » Lorsque le célèbre traitant eut gaspillé son immense fortune, le beau temps de la dédicace fut passé, si l'on en croit Scarron :

Ce n'est que maroquin perdu
Que les livres que l'on dédie
Depuis que Montoron mendie ;
Montoron dont le quart d'écu
S'attrapait si bien à la glu
De l'ode ou de la comédie.

Dryden s'est distingué par une extrême maladresse dans l'adulation. C'était autrefois un moyen de ren-

trer dans les frais d'un livre, employé sans plus de scrupule que de nos jours les souscriptions sollicitées par un auteur auprès de ses amis, et l'usage fixa des prix aux dédicaces. Au XVIIe siècle ce prix variait, en Angleterre, entre vingt et quarante livres. Chez nous, le don d'une abbaye a été souvent un moyen aisé de payer les éloges. C'est ainsi que l'abbé Quillet fut honoré de celle de Doudeauville, pour la dédicace à Mazarin de son poëme latin sur l'art de faire de beaux enfants. — Un chapitre curieux dans l'histoire des dédicaces est celui des variantes qu'elles ont parfois subies sous l'influence des événements. Le docteur Castel fit imprimer une Bible, qu'il dédia à Olivier Cromwell. A la restauration des Stuarts, un petit nombre seulement d'exemplaires étant en circulation, le docteur ne trouva rien de mieux que de changer quelques malencontreux feuillets et de leur en substituer d'autres ; et les bibliophiles recherchent les exemplaires *républicains*, et dédaignent les exemplaires *loyaux*. Un livre dédié à Richelieu, avant sa mort, fut ensuite dédié à Jésus-Christ. La Géographie de Ptolémée, mise en vers par le Florentin Berlinghieri, fut dédiée d'abord au duc Frédéric d'Urbin, mort en 1482, puis au malheureux prince Djem. Souvent la disgrâce d'un protecteur pendant l'impression a eu le même effet que sa mort et produit un changement de dédicace.

On signale des dédicaces remarquables par leur originalité. Antonio Pérez dédia un livre au Pape, au Sacré collége, à Henri IV, et enfin *à tous*. Le *Martyre de saint George de Cappadoce* (1614) fut dédié « à tous les individus nobles, honorables et dignes, de la Grande-Bretagne portant le nom de George. » Scarron dédia un livre à « dame Guillemette », la levrette de sa sœur; un libraire de de Lyon, los Rios, à son propre cheval. Thomasius dédia ses *Pensées indépendantes* « à tous ses ennemis ». On a dédié des livres à Jésus-Christ, à la sainte Vierge, à tous les saints. L'épître dédicatoire de la *Vie de saint François Borgia*, de Cienfuegos, adressée à l'amirauté de Castille (Madrid, 1702), était plus longue que l'ouvrage même. Certains écrivains, afin de se mieux cacher, se sont adressé les dédicaces de leurs propres ouvrages. Carlos Coloma s'est ainsi dédié sa traduction espagnole de *Tacite* (Douai, 1629); le marquis de Lezay-Marnesia, son *Discours sur l'éducation des femmes*, couronné en 1778 par l'Académie de Besançon; Le Royer de Prade, sa tragédie d'*Arsace* (1666). La dédicace du *Tristan Shandy* de Sterne, intitulée : « Dédicace à vendre, » est une critique des procédés à la mode en matière de dédicaces. Les *Mémoires* de Rostopchine, « écrits en dix minutes, » sont dédiés à « ce chien de public ». Louis XV refusa la dédicace de *la Henriade*. Avec plus d'esprit le pape Benoît XIV accepta celle de *Mahomet*. Certains écrivains ont adressé leurs ouvrages à des êtres abstraits ; Ronsard dédie *les Amours* « aux Muses », le conventionnel Lequinia, son *Voyage dans le Jura* « au Tonnerre ».

Cf. J Swift : *Dédicace critique des dédicaces*, trad. de l'anglais par Flint (Paris, 1726, in-12) ; — Tacke : *de Dedicationibus librorum* (Wolfenbuttel, 1733, in-4) ; — Voltaire : *Dictionnaire philosophique*, art. AUTEURS ; — Lud. Lalanne : *Curiosités bibliographiques*.

DEFAUCONPRET (Auguste-Jean-Baptiste), littérateur français, né à Lille le 12 juillet 1767, mort le 11 mars 1843. D'abord notaire, il alla se fixer à Londres, où il ne resta pas moins de vingt-cinq ans. Il s'est acquis de la réputation comme traducteur de Walter Scott, de F. Cooper, et autres écrivains anglais. On lui doit aussi divers livres sur les mœurs britanniques. Il a publié plus de 500 volumes. — Son fils, Charles-Auguste, né à Saint-Denis (Seine), en 1797, mort en 1865, directeur du collége Rollin, a été associé aux travaux de traduction de son père, et a collaboré au *Dictionnaire français-grec* d'Alexandre.

Cf. Louandre et Bourquelot : *la Littérature française contemporaine*.

DÉFENSE, titre d'ouvrages. Parmi les plus célèbres qui le portent, on trouvera, dans l'ordre purement littéraire : *Défense et illustration de la langue française*, par Joachim Du Bellay ; *Défense des Œuvres de M. de Voiture*, par Costar ; *Défense de M. de La Bruyère et de ses Caractères*, par Coste, etc.; dans l'ordre théologique ou philosophique : *Défense de l'Histoire des variations* et *Défense de la Tradition et des SS. Pères*, par Bossuet; *Défense de l'Esprit des lois*, par Montesquieu ; *Défense de l'Essai sur l'indifférence*, par Lamennais, etc. (voy. ces noms).

DÉFINITION. La définition, d'après toutes les logiques, est une proposition énonçant les caractères distinctifs d'un objet, ceux qui lui appartiennent à l'exclusion de tout autre. Suivant une double règle consacrée par une autorité séculaire, elle doit convenir à l'objet défini tout entier, *toti definito*, et à lui seul, *soli definito*. On ajoute qu'elle doit être claire, courte, précise ; mais ces qualités lui sont communes avec toute autre énonciation de la pensée. La définition, dans la rhétorique et l'art poétique, n'est pas quelque chose d'aussi rigoureux. Il s'agit moins, pour l'orateur ou pour l'artiste, de spécifier un objet d'une manière nette et distincte, que de le peindre sous le jour qui convient le mieux aux besoins de la cause ou à l'impression du moment. Tous les orateurs anciens et modernes sont remplis de ces définitions qui ne sont que des peintures, soit énergiques et rapides, soit complaisamment développées, et qui servent à l'accusation ou à la défense, en présentant les hommes et les choses sous des couleurs tour à tour odieuses ou favorables. Le procédé habituel de la définition oratoire est l'amplification (voy. ce mot).

C'est souvent aussi celui de la définition en poésie. Définir, le plus ordinairement, c'est décrire ; c'est montrer l'objet dans la vie, le mouvement qui lui sont propres, en faisant rejaillir sur son image les sentiments que sa vue excite en nous. On peut conserver toutefois le nom de définitions poétiques pour ces peintures vives et courtes qui fixent l'objet en quelques traits, soit dans sa réalité naturelle, soit dans l'aspect particulier que les circonstances lui donnent. C'est ainsi que J.-B. Rousseau définit, suivant la majesté poétique des choses,

> Le Temps, cette image mobile
> De l'immobile éternité,

ou que Voltaire prête à un personnage de tragédie une définition tout imprégnée de l'aversion que son objet inspire (*Brutus*, act. 1, sc. 1) :

> L'ambassadeur d'un roi m'est toujours redoutable.
> Ce n'est qu'un ennemi sous un titre honorable,
> Qui vient, rempli d'orgueil ou de dextérité,
> Insulter ou trahir avec impunité.

La définition était classée par les anciens parmi les lieux-communs (voy. ces mots) ; elle servait à la fois à attaquer et à répondre, car à la définition ils opposaient la contre-définition à laquelle ils avaient donné le nom technique d'anthorisme (de ἀντί, contre, et ὁρίζω, définir).

Cf. Quintilien : *Institution oratoire*, livre VII, ch. III ; — Arnauld : *Logique de Port-Royal ;* — Marmontel : *Eléments de littérature*.

DEFOE (Daniel), et non DE FOE, publiciste et romancier anglais, né à Londres en 1661, mort dans cette ville le 26 avril 1731. Fils d'un boucher, il appartenait à cette bourgeoisie de Londres, libérale en politique, dissidente en religion, qui avait contribué à fonder la république, et qui ne se ré-

concilia jamais avec la restauration. A vingt-quatre ans, il se jeta dans l'insurrection du duc de Montmouth. Il semble que, trop occupé de politique, il ne donnait pas assez de soins à ses affaires. Il changea plusieurs fois d'industrie, mais il ne réussit ni comme bonnetier, ni comme tuilier, ni comme drapier, et finit par faire faillite. Il se mit alors à écrire. Son *Vrai Anglais de naissance* (True born Englishman), satire politique contre les détracteurs de Guillaume III et de ses Hollandais, s'inspire du bon sens dans une langue vigoureuse et bien anglaise. Divers traités politiques suivirent. En 1702, devant le triomphe du parti tory et intolérant, il écrivit son ironique pamphlet : *le Plus court moyen d'en finir avec les dissidents* (the Shortest way with the dissenters), qui fut déclaré diffamatoire par un vote de la Chambre des communes, et valut à l'auteur une amende, le pilori et la prison. Defoe resta près de deux ans à Newgate. Ce fut là qu'il écrivit son hymne au pilori, et commença un périodique, *la Revue*, paraissant trois fois par semaine. Quand les whigs prirent quelque autorité dans les conseils de la reine Anne, ils firent donner à Defoe une mission en Écosse, qu'il s'agissait d'unir avec l'Angleterre. Au retour, il se fit l'historien de cette négociation (*History of addresses*). Mais sa tendance à écrire des pamphlets ironiques, dont le vrai sens échappait à ses amis, et, quand il était découvert, redoublait l'exaspération de ses adversaires, l'exposa à de nouvelles poursuites ; il fut encore emprisonné et condamné à une amende de 800 liv. sterl.

La maison de Hanovre ne fit rien pour Defoe. Découragé de la politique, vieux, chargé de famille, il se mit à composer les ouvrages qui ont fait sa gloire. En 1719, il publia la première partie de son fameux roman : *Vie et surprenantes aventures de Robinson Crusoe* (Life and surprising adventures of Robinson Crusoe). L'idée lui en fut suggérée par l'aventure du marin écossais Selkirk, que son capitaine avait abandonné dans l'île déserte de Juan Fernandez, où il passa plusieurs années dans une complète solitude. Selkirk, rapatrié, publia de ses souffrances une relation qui le montre descendant par degré au niveau du sauvage, sinon de la brute, et perdant presque l'usage de la parole. Defoe, accusé à tort de plagiat, avait complètement transformé cette donnée, et au lieu de l'homme vaincu, abruti par la solitude, il nous le présente luttant vaillamment contre elle et sortant de cette lutte, retrempé, fortifié, moralisé. Il développe merveilleusement cette grande idée, sans viser à l'éloquence et au pathétique, sans jamais attribuer à son héros plus qu'une intelligence ordinaire. Tout son art consiste à donner à tous les incidents du récit l'apparence de la plus complète réalité ; il obtient cet effet au moyen de petites circonstances qui semblent insignifiantes, et dont on se dit que si elles n'étaient pas vraies, l'auteur n'aurait jamais songé à les inventer. Defoe n'avait sans doute pensé qu'à amuser ses lecteurs ; porté par la grandeur de son sujet, la lutte de l'homme contre la nature et la solitude, il atteignit à des beautés de l'ordre le plus élevé ; mais, du moment que Robinson n'est plus seul dans son île, ou du moins n'a plus Vendredi pour unique compagnon, l'intérêt, sans cesser, devient d'un ordre inférieur et, dans la seconde partie de *Robinson*, il n'est plus qu'un appel assez vulgaire à la curiosité.

Defoe, après son *Robinson*, continua dans la même voie, avec le même talent, mais sans rencontrer un sujet aussi heureux. Jusque dans ses narrations fictives les moins dignes de souvenir, et empruntées aux plus basses, aux plus dangereuses classes de la société, *Moll Flanders, le Capitaine Singleton, Roxane, Duncan Campbell, le Colonel Jack,* il est incomparable pour donner à la fiction l'air de la réalité. Parmi les hâtives compositions de ses dernières années, il faut distinguer les *Mémoires d'un cavalier*, supposés écrits par un des acteurs de la grande guerre civile ; lord Chatham cita ces mémoires comme une autorité historique. Son *Journal de la grande peste de Londres* (Journal of the great plague of London, 1722), supposé écrit par un respectable marchand, témoin du fléau, a été également cité par des médecins et des statisticiens. Son chef-d'œuvre en ce genre est le récit qu'à la demande d'un libraire il plaça en tête du traité de Drelincourt, *Sur la crainte de la mort*, pour faire vendre ce livre invendable. C'est « une vraie relation de l'apparition d'une M^me^ Veal, le lendemain de sa mort, à une M^me^ Bargrave, à Cantorbéry, le 8 septembre 1705, laquelle apparition recommande l'usage du *Livre de consolations* contre la crainte de la mort par Drelincourt ». Ce récit est si minutieux, si impassiblement circonstancié, qu'il est difficile de ne pas le croire véridique. Beaucoup de personnes y crurent en effet, et l'édition s'écoula rapidement. — Le *Robinson Crusoe* a eu d'innombrables éditions, soit en Anglais, soit dans les traductions qui en ont été données dans toutes les langues. Il en a été fait des imitations et des adaptations à l'esprit des divers pays, âges et conditions sociales, et quelques-unes d'elles ont eu à leur tour un grand succès. Une édition des *Œuvres complètes de Daniel Defoe* a paru à Londres, 1828-1830, 10 vol. in-8).

Cf. Walter Scott : *Miscellanies ;* — Dunlop : *History of fiction ;* — Forster : *Biographies.*

DEFORIS (Jean-Pierre), théologien français, né en 1732 à Montbrison, mort le 25 juin 1794 à Paris. Il entra dans la congrégation des bénédictins de Saint-Maur, et s'attacha à défendre la religion contre les philosophes. Une lettre qu'il publia à propos de la constitution civile du clergé, le fit condamner à mort et exécuter.

On a de lui : *la Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-J. Rousseau* (Paris, 1763, in-12), faisant suite à la *Réfutation de l'Émile*, par l'abbé André ; *Préservatif pour les fidèles, avec une réponse à la lettre de J.-J. Rousseau à M. de Beaumont* (1764, 2 vol. in-12) ; *Importance et obligation de la vie monastique* (1768, 2 vol. in-12), etc. Il a concouru à l'édition de *Bossuet* (1772-1790, 19 vol. in-4).

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains.*

DEGRAVE (Charles-Joseph), littérateur belge, né le 24 octobre 1736 à Ursel (Flandre), mort le 2 août 1805. Il exerça la profession d'avocat. Il a laissé la *République des Champs-Élysées, ou le Monde ancien* (Gand, 1806, 3 vol. in-8), ouvrage curieux et paradoxal. En cherchant l'origine des institutions de la Grèce chez les peuples venus de l'Atlantide, il arriva à placer ce pays dans la Flandre, et conclut qu'Homère et Hésiode étaient des Flamands.

Cf. Baron de Stassart, dans la *Biographie universelle.*

DEGUERLE (Jean-Marie-Nicolas), littérateur français, né le 15 janvier 1766 à Issoudun, mort le 11 novembre 1824. Élève du collège Montaigu, il se fit connaître avant la Révolution par des poésies légères qu'il publia dans l'*Almanach des Muses*. Professeur de belles-lettres dans divers collèges et lycées, il fut appelé, en 1809, à la chaire de littérature française à la Faculté des lettres de Paris.

On a de lui : *les Amours*, recueil de poésies érotiques, imitées de plusieurs poètes latins (1794) ; *Éloge des perruques, enrichi de notes plus amples que le texte*, sous le pseudonyme du docteur *Akerlio* (Paris, 1799, in-12) ; *la Guerre civile*, poème imité de Pétrone (Paris, 1799, in-8) ; une traduction en prose de l'*Énéide* (Paris, 1825, 2 vol.

in-12), etc. On a publié ses *Œuvres diverses* (1829, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DÉISME (LE) RÉFUTÉ PAR LUI-MÊME, ouvrage de Bergier (voy. ce nom).

DEJAURE (Jean-Élie BEDENC), auteur dramatique français, né en 1761 à Paris, où il est mort le 5 octobre 1799. Fils d'un marchand, il prit dans ses premiers ouvrages le titre de baron. Il a composé, d'un style assez correct, et avec une certaine habileté, des comédies : *les Époux assortis*, un acte en vers (1789); *l'Incertitude maternelle*, un acte en vers (1791); *Louise de Valsan*, trois actes (1791); des opéras comiques, qui ont dû surtout leur succès à la musique : *Lodoïska*, musique de Kreutzer (1791); *la Dot de Suzette*, musique de Boïeldieu (1797); *Montano et Stéphanie*, musique de Berton (1801), où l'on trouve ces vers si connus :

Quand on fut toujours vertueux,
On aime à voir lever l'aurore ;

Astyanax, musique de Kreutzer (1801), etc. Il est auteur d'un *Éloge de J.-J. Rousseau* (1792, in-8).

Cf. *Biographie univ. et portative des contemporains.*

DEKEN (Agathe), romancière hollandaise, née à Amsterdam en 1741, morte en 1804. Surtout connue comme collaboratrice d'Elisabeth Bekker (voy. ce nom), elle a publié des chansons à l'usage des campagnes (1782, 3 vol.).

DEKKER (Thomas), poëte dramatique anglais, mort vers 1638. Collier cite de lui une vingtaine de pièces, dont plusieurs écrites en collaboration. Il travailla avec Ben Jonson pour le théâtre du lord Amiral, puis ils se brouillèrent et se ridiculisèrent réciproquement, sous les sobriquets de *Crispinus* et d'*Horace Junior*. La vie de Th. Dekker semble avoir été irrégulière et pauvre, comme celle des poëtes dramatiques de son temps. Ses deux meilleures comédies sont : *Le vieux Fortunatus* (Old Fortunatus, 1600) et *l'Honnête courtisane* (The honest whore, 1604). D'après M. Shaw, Dekker montre une grande élégance de langage et une profonde tendresse de sentiments. Il composa aussi quatorze écrits en prose, parmi lesquels on remarque son *Gull's Hornbook* (l'Abécé de la fourberie, 1609), tableau assez piquant des mœurs du temps et des folies de la mode.

Cf. Baker : *Biographia dramatica* ; — Collier : *Annals of the stage* ; — Chambers : *Cyclopaedia of english liter.*

DELAMALLE (Gaspard-Gilbert), avocat et jurisconsulte français, né le 25 octobre 1752 à Paris, mort en 1834. Avocat distingué avant la Révolution, il reprit sa profession en 1797, devint bâtonnier, et fut nommé conseiller de l'Université et conseiller d'État. On a de lui : *Eloge de Suger* (Amsterdam, 1780, in-12); *Essai d'institutions oratoires* (1816, 1822, 2 vol. in-8); *Plaidoyers choisis et œuvres diverses* (1827, 4 vol. in-8), etc.

Cf. J.-F. Fournel : *Histoire des avocats au parlement de Paris* (1813, 2 vol. in-8).

DE LA MALLE (DUREAU). — Voyez DUREAU

DELAMARCHE (Charles-François), géographe français, né en 1740 à Paris, mort en 1817. Il succéda à Robert de Vaugondy dans la construction des cartes et publia, outre ses *Atlas*, des ouvrages élémentaires sur la géographie, et un traité *Des usages de la sphère* (1790, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DELAMBRE (Jean-Baptiste-Joseph), astronome français, né le 19 septembre 1749 à Amiens, mort le 19 août 1822 à Paris. Ce savant, qui jusqu'à trente-cinq ans étudia la littérature, devint le plus illustre élève de Lalande. Parmi ses ouvrages, il en est un que nous devons citer, c'est l'*Histoire de l'astronomie* (Paris, 1817, 5 vol. in-4). « Lisant toutes les langues, connaissant à fond toutes les sources, Delambre, dit Cuvier, prend chaque fait où il est, il le présente tel qu'il est; jamais il n'a besoin d'y suppléer par les conjectures et l'imagination. Nulle part, dans ce livre d'une simplicité si originale, il ne se substitue aux personnages dont il raconte les découvertes. C'est eux-mêmes qu'il fait parler, et dans leur propre langage. »

Cf. Cuvier : *Eloge de Delambre.*

DELANDINE (Antoine-François), littérateur français, né en 1756 à Lyon, mort le 5 mai 1820. D'abord avocat, il fut député aux États généraux en 1789, professeur de législation à l'École centrale du Rhône, puis bibliothécaire de l'Académie de Lyon. Il fut membre honoraire de la Société des Antiquaires de Londres. Parmi ses ouvrages, fruit d'une érudition très-variée, on met au premier rang l'édition qu'il donna du *Dictionnaire historique* de Chaudon (Lyon, 1804-1805, 13 vol. in-8). On cite en outre : *l'Enfer des peuples anciens* (1784, 2 vol. in-12); *Bibliothèque historique et raisonnée des historiens de Lyon* (1787, in-8); *le Conservateur, ou Bibliothèque choisie* (1787-1788, 4 vol. in-12); *des Etats-Généraux, ou Histoire des assemblées nationales en France* (1788, in-8); *Tableau des prisons de Lyon en* 1792 *et* 1793 (1797, in-12); *Catalogue de la Bibliothèque de Lyon* (1812-1819, 8 vol. in-8), etc.

Cf. Bréghot du Lut et Péricaud : *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire* (Lyon, 1839, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire.*

DELAPORTE (Michel), auteur dramatique français, né à Paris en septembre 1806, mort à la fin de novembre 1872. D'abord dessinateur en renom, la perte presque complète de la vue le força de renoncer à son art, et, à partir de 1835, il travailla pour le théâtre, produisant, tantôt seul, tantôt en collaboration avec Lubize, Cogniard, Anicet Bourgeois, Varin, etc., un très-grand nombre de vaudevilles ou pièces de genre, dont plusieurs ont eu du succès [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions].

DELAVIGNE (Jean-François-Casimir), poëte français, né le 4 avril 1793 au Havre, mort le 11 décembre 1843. Il fit ses études à Paris, au lycée Napoléon. En 1811, élève de rhétorique, il composa sur la naissance du roi de Rome un *Dithyrambe* que l'on imprima et qui fut remarqué. Andrieux prodigua ses encouragements au jeune rhétoricien et Français de Nantes lui offrait, dans l'administration des droits-réunis, une petite place dont les appointements lui permettaient de cultiver son talent, sans l'obliger à aucun travail dans les bureaux. Il publia en 1813 un *Dithyrambe sur la mort de Delille*, obtint l'année suivante une mention honorable à l'Académie française pour *Charles XII à Narva*, épisode épique, et en 1815 un accessit pour son poëme *sur la Découverte de la vaccine*. Jusque-là, ce n'était qu'un versificateur assez habile, sans accent personnel; bientôt, les deuils de la patrie, occupée par les armées étrangères, lui inspirèrent des accents émus et indignés, qui retentirent dans le cœur de la nation. Trois élégies politiques lui firent, en peu de jours, un nom populaire : *la Bataille de Waterloo; la Dévastation du Musée; Sur le besoin de s'unir après le départ des étrangers*. Elles coururent d'abord manuscrites; puis l'auteur les fit imprimer, en 1818, sous le titre de *Messéniennes*, par allusion aux chants des Messéniens vaincus pleurant sur leurs désastres. Rien ne tranchait plus avec la pauvreté de sentiment de la poésie contemporaine que cette éloquence vibrante d'une âme jeune et patriotique, se faisant l'interprète de la douleur commune : ces accents profonds et sincères trouvèrent un écho sympathique dans le pays entier. Les hommes du pouvoir même s'y montrèrent sensibles; le roi, dit-on, approuva, et le baron

Pasquier, garde des sceaux, nomma le poëte bibliothécaire de la chancellerie. En 1819 parurent deux autres *Messéniennes*, sur *la Vie et la Mort de Jeanne d'Arc*, qui eurent le même accueil et le méritaient. La même année il présentait à l'Académie française son épître sur *le Bonheur que procure l'étude*, qui ne fut pas couronnée, parce qu'elle ne se conformait point au programme, mais elle obtint l'honneur d'une lecture publique.

La même année, Delavigne aborda le théâtre, avec la tragédie des *Vêpres Siciliennes*, représentée le 23 octobre. Elle avait été reçue à correction par le comité de lecture du Théâtre-Français; l'auteur, découragé par ce refus poli, en avait jeté le manuscrit au feu ; son frère l'en retira et le soumit à Picard, qui venait de prendre la direction de l'Odéon reconstruit. Celui-ci se hâta de faire jouer la pièce; elle eut le plus éclatant succès, dû en même temps aux qualités de l'œuvre et à la sympathie qu'inspirait l'auteur. C. Delavigne montre bien dans cette première pièce l'instinct littéraire qui le portait à être le disciple de l'école poétique dont Racine est le maître. On n'y trouve point de situations fortes ni de couleur locale, mais des sentiments tendres et un style manifestement inspiré de l'auteur d'*Andromaque*. Le 6 janvier 1820 fut jouée la comédie des *Comédiens*, que Delavigne avait conçue d'abord comme une vengeance contre les acteurs du Théâtre-Français, mais dont il amortit peu à peu l'idée première, conformément à la douceur de sa nature. La pièce, taillée sur le modèle des comédies classiques, mais faible d'intrigue et n'offrant qu'un caractère, celui du poëte débutant, contient des détails agréables, spirituels et des vers heureux. L'auteur remporta, la même année, un prix de l'Académie française, pour son poëme intitulé *l'Enseignement mutuel*. Le 1er décembre 1821, il fit représenter la tragédie du *Paria*, dont il avait puisé l'idée dans *le Lépreux de la cité d'Aoste* du comte Xavier de Maistre. Les chœurs du *Paria* sont l'œuvre lyrique la plus forte et la plus pure de C. Delavigne. Dans plusieurs, suivant Sainte-Beuve, « le poëte arrive au charme et nous rend mieux qu'un écho de la mélodie d'*Esther*. » L'hymne des brahmes au soleil et leur cantique du jugement dernier sont rapprochés par le même critique des trois premiers chœurs d'Athalie: « Ils ne pâlissent pas auprès, mais semblent s'être éclairés à cette magnificence. » L'auteur avait dédié sa pièce au duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe. En 1822, après la publication de quelques *Messéniennes*, en partie relatives à la régénération de la Grèce, il perdit la place de bibliothécaire qu'il tenait du gouvernement. Cette disgrâce s'expliquait par sa liaison avec Manuel, le général Foy, et d'autres personnages de l'opposition. Il eut, en compensation, la place de bibliothécaire au Palais-Royal, que lui offrit le duc d'Orléans et qu'il garda toute sa vie.

Cependant il préparait une importante comédie, *l'Ecole des Vieillards*. Quittant l'Odéon où avaient été représentées ses trois premières pièces, il la donna au Théâtre-Français qui l'appelait; elle fut jouée, le 6 décembre 1823, par Talma et Mlle Mars, et consacra la gloire du poëte. Cette pièce est restée parmi les bonnes comédies du second ordre; les caractères vrais, une ingénieuse peinture des mœurs, la grâce et la vivacité du style lui ont mérité cette place. L'Académie française admit l'auteur au nombre de ses membres; il y fut reçu le 7 juillet 1825. Charles X lui fit offrir une pension de douze cents francs, qu'il refusa. L'extrême activité de production à laquelle il s'était livré pendant dix années consécutives avait gravement altéré sa santé; il alla en demander le rétablissement au climat de l'Italie. Après un an d'absence, il revint, apportant sept *Nouvelles Messéniennes*. Le 6 mars 1828, il fit représenter au Théâtre-Français *la Princesse Aurélie*, comédie régulière et sage dont le succès fut médiocre, et le 30 mai 1829, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, *Marino Faliero*, tragédie toute remplie des innovations de l'art moderne, et qui réussit brillamment. C'était la première fois que, s'affranchissant des règles dites classiques, il tentait une sorte d'éclectisme littéraire entre la tradition établie et les procédés mis en vogue par le romantisme. Dans cette tentative, il montra assez d'habileté pour dissimuler la contrainte qu'il s'imposait et acquérir l'honneur d'avoir concilié deux écoles contraires, en puisant à deux sources de beautés et d'effets dramatiques. Dans *Marino Faliero*, la comédie se mêlait au drame, le dialogue familier aux tirades nobles, sans trop heurter le goût académique. La révolution de Juillet survint. Les opinions libérales de C. Delavigne et ses relations avec les hommes qui la firent ou en profitèrent, le désignaient pour composer *la Marseillaise* de cette époque : il mit au jour le chant national éphémère de *la Parisienne*, puis deux *Messéniennes* bien supérieures, quoique moins connues : *une Semaine à Paris* et *le Chien du Louvre*. Il composa aussi *la Varsovienne*, qui fut le chant de guerre des Polonais, et le *Dies iræ de Kosciusko*. Il refusa tout emploi politique et continua avec ardeur ses travaux dramatiques, qui lui firent de plus en plus d'honneur.

On donna, le 11 février 1832, au Théâtre-Français, la première représentation de sa tragédie de *Louis XI*, dans laquelle il s'était inspiré surtout du *Quentin Durward* de Walter Scott : la recherche, peut-être excessive, de la couleur historique et locale s'y associait à l'intérêt dramatique; avec une variété d'éléments que ne comportait pas l'unité majestueuse de la tragédie, l'auteur s'efforçait encore de garder, dans les hardiesses et les nouveautés, le goût et la mesure. Le rôle principal, qu'il avait destiné à Talma, fut joué par Ligier. La pièce obtint un beau succès. Il en fut de même pour *les Enfants d'Edouard*, tragédie en trois actes, représentée le 18 mai 1833, et *Don Juan d'Autriche*, comédie en prose, représentée le 17 octobre 1835 : la première se soutint longtemps par la double puissance de l'émotion et de la poésie, unie à l'intérêt historique; la seconde, par l'intérêt de l'action, l'agrément, la verve et le mouvement des détails, est restée l'une des meilleures œuvres de l'auteur. *Une Famille au temps de Luther*, tragédie en un acte, donnée le 19 avril 1836, n'eut qu'un succès d'estime, malgré le talent déployé dans ce drame d'une grande simplicité et d'une couleur sombre. Il en fut de même de *la Popularité*, comédie en vers, jouée le 1er octobre 1838 : la faiblesse de l'intrigue et le manque d'intérêt compromirent la hardiesse que l'auteur avait eue de tenter sur notre scène la haute comédie politique. *La Fille du Cid*, tragédie représentée le 15 décembre 1839, réussit avec plus d'éclat : on y retrouvait le mérite de la grâce et du sentiment uni à celui du style. Les derniers ouvrages de C. Delavigne furent *le Conseiller-Rapporteur*, comédie en trois actes, en prose, représentée le 17 avril 1841, et l'opéra de *Charles VI*, donné le 15 mars 1843, qu'il avait fait en collaboration avec son frère Germain, et dont Halévy avait composé la musique. Épuisé par le travail, il allait chercher une seconde fois la santé en Italie, lorsqu'il mourut à Lyon. Il laissait, outre les ouvrages cités plus haut, un acte et demi d'une tragédie intitulée *Mélusine*, et quelques poëmes inédits. Ces morceaux, réunis à des poésies déjà imprimées, ont été publiés sous le titre de *Derniers chants*.

On ne peut suivre la vie de Casimir Delavigne sans éprouver une réelle sympathie pour cette car-

rière exclusivement vouée au culte des lettres, pour cette existence laborieuse et solitaire d'artiste qui ne se laisse distraire par aucune ambition étrangère à son but. C'est ainsi que, par un constant effort vers la réalisation du beau, dont il avait le sentiment délicat et fin, il arriva, malgré les hésitations et les faiblesses de son intelligence poétique, à produire des œuvres nombreuses qui ont eu, à leur heure, une belle place dans l'ensemble des productions de la poésie de notre siècle. Cependant il n'a pas conservé le haut rang que lui avaient assigné, dans le genre lyrique, les contemporains des premières *Messéniennes*. Déjà vers la fin de la Restauration on reconnut que ces chants, composés sous l'influence d'une émotion vraie, mais trop passagère, avaient pâli et s'étaient refroidis à mesure qu'on s'éloignait des circonstances qui les avaient fait naître. Et cependant c'est dans la poésie lyrique que C. Delavigne eut sa plus grande supériorité. Mais on a cru à tort qu'il s'y était inspiré surtout des anciens. Si l'on étudie l'art porté par lui dans les scènes des *Troyennes*, l'élégie de *Danaé*, les stances *à Naïs*, on n'y voit qu'un pastiche de l'antique et non une résurrection de l'art grec, comme put la produire le génie d'André Chénier; il faut chercher le poëte lyrique dans les pièces où l'imitation n'est pas directe, où le souvenir de l'antiquité sert seulement à éveiller des sentiments modernes. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à relire les stances *Aux ruines de la Grèce païenne*, si pleines de vie, de mouvement et de beauté :

Eurotas, Eurotas, que font ces lauriers-roses
Sur ton rivage en deuil, par la mort habité?
Est-ce pour faire ombrage à ta captivité,
Que ces nobles fleurs sont écloses ?
Non, ta gloire n'est plus ; non, d'un peuple puissant
Tu ne reverras plus la jeunesse héroïque
Laver parmi tes lis ses bras couverts de sang,
Et dans ton cristal pur, sous ses pas jaillissant,
Secouer la poudre olympique.

Cette puissance poétique, qui fait vivre les œuvres au delà des circonstances, est rare chez Casimir Delavigne. A la suite de son séjour en Italie, il eut comme une seconde manière lyrique. Il abandonna l'élégie politique pour les fantaisies romanesques, et montra plus de recherche dans les combinaisons du vers, dans l'art des rhythmes. Les petits poëmes, les ballades, les barcarolles, qu'il mit au jour alors, et auxquels souvent des compositeurs de talent ajoutèrent le charme de la musique, furent goûtés et répétés dans les salons, sans toutefois que le succès de ces nouvelles œuvres, jolies mais un peu frêles, atteignît celui des premières inspirations de l'auteur.

C'est dans les œuvres dramatiques de Casimir Delavigne que se trouve accusé surtout le changement qui se fit, sinon dans sa nature de poëte, du moins dans sa pratique de l'art, après sa réception à l'Académie et son voyage en Italie. On a vu comment à ses premières pièces, de tout point conformes aux enseignements et aux exemples du théâtre classique, succédèrent des œuvres où les nouveautés de l'école romantique se firent toute la place que comportait le tempérament de l'auteur et celui du public lettré du temps. Le degré et la nature de cette transformation ont été bien marqués, dans une circonstance solennelle, par deux hommes qui, après avoir rencontré plus d'une fois C. Delavigne au travers de leur route littéraire, eurent à faire son éloge officiel à l'Académie. C'étaient Sainte-Beuve et M. Victor Hugo, dont le premier succédait au poëte des *Messéniennes* et dont l'autre présidait la séance de réception. Tous deux, en montrant les emprunts faits par C. Delavigne au romantisme, ne purent taire son éloignement pour l'école elle-même et pour ceux qui la représentaient. Sainte-Beuve, après avoir indiqué finement quelques défauts du talent de son prédécesseur, s'exprimait ainsi : « Pourquoi ne pas tout dire, ne pas rappeler ce que chacun sait? Bienveillant par nature, exempt de toute envie, il ne put jamais admettre ce qu'il considérait comme des infractions extrêmes à ce point de vue primitif auquel lui-même n'était plus que médiocrement fidèle; il croyait surtout que l'ancienne langue, celle de Racine, par exemple, suffit; il reconnaissait pourtant qu'on lui avait rendu service en faisant accepter au théâtre certaines libertés de style qu'il se fût moins permises auparavant et dont la trace se retrouve évidente chez lui, à dater de *Louis XI*. » M. Victor Hugo disait à son tour : « Quoique la faculté du beau et de l'idéal fût développée à un rare degré chez M. Delavigne, l'essor de la grande ambition littéraire, en ce qu'il peut avoir parfois de téméraire et de suprême, était arrêté en lui et comme limité par une sorte de réserve naturelle, qu'on peut louer ou blâmer, selon qu'on préfère dans les productions de l'esprit le goût qui circonscrit ou le génie qui entreprend, mais qui était une qualité aimable et gracieuse, et qui se traduisait en modestie dans son caractère et en prudence dans ses ouvrages. » Les *Œuvres* de Casimir Delavigne ont été souvent réimprimées. On cite comme les meilleures éditions celles de Didier (1843, 6 vol. in-8, et 1856, 4 vol. in-16), de Furne (1845, 8 vol. in-8), de Charpentier (1851, 4 vol. in-12). — Le frère de Casimir Delavigne, Germain DELAVIGNE, né le 1er février 1790, a écrit pour le théâtre un grand nombre de pièces, soit seul, soit en collaboration, surtout avec Scribe (voy. le *Dictionnaire des Contemporains*).

Cf. *Biographie universelle et portative des contemporains ;* — Gustave Planche : *Portraits littéraires ;* — Germain Delavigne : *Notice*, en tête des *Œuvres* de Casimir Delavigne ; — Sainte-Beuve : *Discours de réception à l'Académie française* (1845).

DELAWARE (LE), appelé aussi LENAPE, langue de l'Amérique septentrionale de la région des Lacs, appartenant à la famille algonquine. Elle est parlée par les Delawares, qui, depuis leur émigration, habitent le nord du Kansas. Elle était usitée jadis dans les États de New-York, de New-Jersey, de Pensylvanie et de Delaware. Elle offre les caractères généraux des idiomes algonquins (voy. ce mot). Parmi les particularités de sa grammaire, on remarque que les substantifs se partagent, sans distinction de genres, en deux classes, celles des objets animés et inanimés, que le verbe peut jouer le rôle du substantif, et qu'il a huit conjugaisons. Il a été publié une *Grammaire du delaware*, par D. Zeisberger (*Grammar of the language of the Lenni-Lenape;* Philadelphia, 1827, in-4).

Cf. Ludevig : *the Literature of aboriginal american languages.*

DELÉCLUZE (Étienne-Jean), littérateur français, né à Paris en 1781, mort en 1863. Ayant abandonné la peinture pour s'occuper de critique d'art, il fut attaché au *Lycée français*, au *Moniteur* et enfin au *Journal des Débats*. Il a publié à part quelques romans, des études historiques : *Florence et ses vicissitudes* (1837, 2 vol. in-8); *Grégoire VII, saint François d'Assise et saint Thomas* (1844, 2 vol. in-8); et, dans sa spécialité, *Louis David, son école et son temps* (1854, in-18); puis *Souvenirs de soixante années* (1862, in-18). [*Dictionn. des Contemp.*, les trois 1res édit.]

Cf. Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. III.

DELEYRE (Alexandre), littérateur français, né en 1726 aux Portets (Gironde), mort le 27 mars 1797. Après avoir été l'élève des Jésuites et professé la plus extrême dévotion, il fut l'ami des encyclopédistes et en même temps de J.-J. Rousseau, et montra les sentiments philosophiques les plus

avancés. Il fut membre de la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, et du conseil des Anciens. En 1795, il fut appelé à l'Institut (sciences morales et politiques). On a de lui : *Analyse de la philosophie de Bacon, avec sa vie*, traduit de l'anglais (Amsterdam et Paris, 1755, 3 vol. in-12); *le Génie de Montesquieu* (Amsterdam, 1762, in-12); la traduction de comédies de Goldoni, des articles dans l'*Encyclopédie*, le *Journal des savants*, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DELFINO (Giovanni), cardinal et littérateur italien, né en 1617, mort en 1699. D'une illustre famille vénitienne, il devint patriarche d'Aquilée. On a de lui quatre tragédies (Padoue, 1733, in-4); un traité sur l'*Art dramatique*, et six *Dialogues* philosophiques publiés dans les *Miscellanee di varie opere* (Venise, 1740).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. VIII.

DELHEMEH, ou mieux ZOU' L-HIMMEH, roman arabe en prose poétique mêlée de vers. Il a aussi pour titre : *Sirat-el-Modjahidin* (Vie des guerriers). C'est une œuvre d'une très-grande étendue, dont la date de composition est incertaine. Les aventures héroïques d'un enfant abandonné à lui-même et qui, par son propre effort, arrive au plus haut rang, forment le fond de ce roman. Les mœurs des Arabes du désert sous les califes Omniades et Abassides lui servent de cadre. Zou' l-Himmeh (Zulmé) est le nom de l'héroïne. Ce roman, dont les auteurs sont inconnus et qui ne forme pas moins de 55 volumes, est fort populaire en Égypte. Les conteurs du Caire le récitent dans les cafés.

Cf. Lane : *An account of the manners and customs of the modern Egyptians* (Londres, t. II).

DÉLIBÉRATIF (GENRE). On appelle ainsi, dans la rhétorique, un des trois genres d'éloquence dont la division a été établie par Aristote. On lui assigne surtout l'utile pour objet. Son nom vient de ce que l'orateur se propose de déterminer une assemblée délibérante à prendre une résolution, ou de la détourner d'un dessein contraire. C'est l'éloquence de Démosthène et de Cicéron dans les matières politiques; l'éloquence de Mirabeau, de Burke, de Fox, du général Foy, de Royer-Collard, etc. Le genre délibératif s'appelle aussi éloquence de la tribune, et, dans une acception moderne plus restreinte, l'éloquence parlementaire. Les deux autres genres sont le démonstratif et le judiciaire.

Cf. Les divers *Cours* ou *Traités de rhétorique.*

DÉLIBOURADER, aussi nommé GAZALI, poëte turc du XVIe siècle, originaire de Brousse, mort en 1534. Attaché au prince Korkoud, que son frère, Sélim Ier, fit étrangler, il l'accompagna en Égypte, occupa dans plusieurs villes des fonctions publiques, puis tint un caravansérail à la Mecque et enfin se fit baigneur à Constantinople. Il a composé plusieurs ouvrages effrontément licencieux : c'est l'Arétin des Ottomans. M. Servan de Sugny a traduit de ce poëte *la Mort du prince Korkoud.*

Cf. Servan de Sugny : *la Muse ottomane.*

DELICADO (Francisco), écrivain espagnol du XVIe siècle. Élève d'Antonio de Lebrija, il passa en Italie en 1524, et publia une nouvelle dramatique très-obscène, mais très-intéressante pour l'étude du langage populaire de l'Andalousie : *Portrait de la belle Andalouse* (Retrato de la lozana Andaluza; sans lieu ni date, probablement Venise, 1528) : le seul exemplaire connu se trouve à la bibliothèque de Vienne. Il a donné à Venise la belle édition du roman de chevalerie, *Primaleon* (1534) et l'édition la plus estimée de l'*Amadis de Gaule* (1533).

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura.*

DELILLE (l'abbé Jacques), poëte français, né le 22 juin 1738 à Aiguepersc (Auvergne), mort le 1er mai 1813. Il était enfant naturel. Un avocat de Clermont-Ferrand, nommé Montanier, le reconnut et lui fit une pension viagère de cent écus. Envoyé à Paris et placé au collége de Lisieux, il se signala par des succès brillants et fut admis, après concours, à professer dans l'Université. Après un séjour de peu de durée aux colléges de Beauvais et d'Amiens, il fut nommé professeur de troisième au collége de la Marche à Paris. Son talent de versificateur s'était déjà manifesté dans quelques pièces de vers et l'on avait pu y remarquer une merveilleuse aptitude à exprimer avec élégance les procédés des arts mécaniques, « sans qu'il en coûtât rien, dit un critique de l'ancienne école, ni à la vérité, ni à la fierté si dédaigneuse de notre langue poétique ». On put citer déjà, comme modèle du style didactique, ces vers sur l'ancienne machine de Marly :

> Près du riant Marli,
> Que Louis, la nature et l'art ont embelli,
> S'élève une machine où cent tubes ensemble
> Versent dans les bassins l'eau que leur jeu rassemble.
> Elevés lentement sur la cime des monts,
> Leurs flots précipités roulent dans les vallons,
> Raniment la verdure, ou baignent les naïades,
> Jaillissent dans les airs, ou tombent en cascades.

Mais Delille préparait une œuvre qui allait tout d'un coup lui donner la gloire. A peine sorti de rhétorique, il s'était mis à traduire en vers les *Géorgiques* de Virgile, et avait soumis son projet à Louis Racine, qui l'en avait détourné comme de la plus téméraire des entreprises. Il persista néanmoins et publia sa traduction en 1769. Ce fut de toutes parts un concert de louanges, que troublèrent seules les critiques de Clément de Dijon. Voltaire écrivit à l'Académie française, en mars 1772 : « Rempli de la lecture des *Géorgiques* de M. Delille, je sens tout le prix de la difficulté si heureusement surmontée, et je pense qu'on ne pouvait faire plus d'honneur à Virgile et à la nation. Le poëme des *Saisons* et la traduction des *Géorgiques* me paraissent les deux meilleurs poëmes qui aient honoré la France, après l'*Art poétique*. Le petit serpent de Dijon s'est cassé les dents à force de mordre les deux meilleures limes que nous ayons. Je pense, messieurs, qu'il est digne de vous de récompenser les talents en les faisant triompher de l'envie... » C'était demander l'admission de Delille à l'Académie : il fut élu; mais le duc de Richelieu remontra au roi que le poëte était encore trop jeune. « Trop jeune! s'écriait un prélat enthousiaste; il a près de deux mille ans : il est de l'âge de Virgile. » Au bout de deux ans, le bon plaisir du duc permit au poëte d'être reçu (1774). La Harpe, de son côté, faisait remarquer, dans le *Mercure*, qu'il n'était pas convenable de voir un écrivain d'un si rare talent exercer une profession dans laquelle il lui fallait dicter des thèmes à des écoliers. Cette réclamation ne fut pas sans effet : Delille fut nommé professeur de poésie latine au Collége de France.

Cette fortune si rapide devint encore plus brillante après la mort de Voltaire. Delille, suivant l'expression de Duviquet, n'avait plus alors de rivaux. La cour, comme le monde des lettrés, reconnut sa royauté littéraire. Le protégé de Mme Geoffrin devint le favori de Marie-Antoinette et du comte d'Artois. Celui-ci lui fit donner l'abbaye de Saint-Séverin, bénéfice simple qui rapportait 30 000 fr. de rente et qui n'obligeait pas à entrer dans les ordres. Le nouvel abbé venait de publier le poëme des *Jardins* (1782), qui ne fut pas moins bien accueilli que sa traduction. Il doublait le prix de ses vers par le talent qu'il mettait à les lire; ses lectures à l'Académie, au Collége de France et dans les salons les plus aristocratiques avaient un succès prodigieux. Ce n'est pas sans peine que

le comte de Choiseul-Gouffier le décida à quitter quelque temps cette vie de triomphes pour le suivre à son ambassade de Constantinople. Peu après son retour en France, il vit sa situation complétement changée par la Révolution. Cependant il resta libre, non sans courir quelques dangers. A la demande de Chaumette, il fit un *Dithyrambe sur l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme*. Sous le Directoire, il se retira à Saint-Dié, puis passa en Allemagne, d'où il alla en Angleterre. En 1802, il rentra en France, reprit sa chaire au Collége de France, son siége à l'Académie et son influence dans le monde des lettres. A la fin de sa vie, il devint aveugle comme Homère, comme Milton, et ce malheur ajouta encore à l'admiration dont on l'entourait. Ses funérailles eurent le caractère d'un deuil national. Pendant trois jours, son corps embaumé resta exposé sur un lit de parade au Collége de France; sa tête était ceinte d'une couronne de lauriers.

La traduction des *Géorgiques* est restée l'œuvre principale de Delille. Dussault la caractérise ainsi : « C'est un ouvrage charmant, d'une correction rare, d'une facilité et d'une souplesse admirables, qui suppose le goût le plus délicat et le plus fin, une connaissance approfondie de notre style poétique. Mais aussi, est-ce une véritable traduction? Y reconnaît-on le génie de Virgile? L'imitateur français a substitué aux grâces sévères, aux beautés mâles, imposantes et pures de l'original, des grâces un peu maniérées, une espèce d'afféterie, de coquetterie, plus appropriées sans doute à la tournure de son talent, et peut-être plus conformes au goût de ses contemporains. On a dit de cette traduction, que c'est une *traduction originale;* et cela est très-vrai ; mais cela prouve que c'est une traduction où l'on trouve Delille et point Virgile. » Suivant Chateaubriand, « c'est un tableau de Raphaël merveilleusement copié par Mignard. »

Si inférieure que la traduction soit au modèle, elle est de beaucoup supérieure à ces ouvrages où le versificateur français a cru pouvoir se fier à ses seules forces et sans l'appui d'un texte étranger. Ici, point de ces grands traits dont chacun semble former un tableau; nulle conception d'ensemble, point d'unité dans le plan, point de liaison entre les parties; des transitions souvent à peine suffisantes entre les divers morceaux; ni enthousiasme, ni sensibilité. Partout des descriptions qui, dans certains cas, se succèdent sans se suivre. Le tissu même des vers devient plus lâche, l'expression moins précise : on sent que Virgile avait soutenu son traducteur jusque dans les détails. On peut éprouver la justesse de ces critiques sur *les Jardins, ou l'Art d'embellir les paysages* (1782), poëme en huit chants, ou mieux encore sur *l'Homme des champs, ou les Géorgiques françaises* (1800). Ajoutons que, pour renouveler son sujet, Delille ne présente, comme il le dit lui-même, « qu'une agriculture merveilleuse, qui ne se borne pas à mettre à profit les bienfaits de la nature, mais qui triomphe des obstacles, perfectionne les productions et les dons indigènes, naturalise les races et les productions étrangères, force les rochers à céder la place à la vigne, les torrents à dévider la soie ou à dompter les métaux, etc. » On a rapproché ses cultivateurs, savants, physiciens et même métaphysiciens, des bergers de Fontenelle. *La Pitié*, poëme en quatre chants (1803), est l'une des œuvres les plus faibles de l'auteur. *L'Imagination*, en huit chants (1806), n'est pas un poëme mieux composé que les précédents; mais l'éclat et l'intérêt d'un assez grand nombre de morceaux, tels que les vers sur Jean-Jacques Rousseau, l'hymne à la beauté, l'épisode de la sœur grise et celui des catacombes l'ont soutenu plus longtemps. Dans *les Trois règnes de la nature* (1809), sorte de traité de physique en vers, l'incohérence est extrême; mais nulle part Delille n'a porté plus loin le talent du versificateur et n'a tant prodigué les tours de force descriptifs. « Ce poëme, a dit Tissot, regardé comme le triomphe du genre descriptif, l'a décrédité à jamais parmi nous... Tous les vices de sa manière, les concetti, les antithèses, la symétrie des vers à deux compartiments, l'abus de l'esprit, les transitions sans art y pullulent au point de les rendre insupportables.» *La Conversation* (1812), où Delille a voulu tracer les portraits du nouvelliste, de l'ennuyeux érudit, du bel esprit bourgeois, du médisant, du brouillon, etc., est une composition d'une grande monotonie, d'un style faible et négligé. Pour compléter l'énumération des œuvres de Delille, il faut rappeler sa traduction de l'*Enéide* (1804), fort inférieure à celle des *Géorgiques*, et où il s'est souvent permis d'altérer le poëme latin; sa traduction du *Paradis perdu* de Milton (1805), qui est plutôt une imitation, et où quelques morceaux éloquents ne sauraient compenser les beautés qu'il a négligées; sa traduction de l'*Essai sur l'homme* de Pope, qui ne parut que huit ans après sa mort. Enfin, Delille a publié des *Poésies fugitives* (1802). Ses *Œuvres* ont été, pour la plupart, souvent rééditées séparément. Les éditions complètes sont celles de Michaud (Paris, 1824, 16 vol. in-8), de Lefèvre (1833, 1 vol. gr. in-8), de Didot (1847, 1 vol. gr. in-8). — Cousin d'Avallon a publié un *Delilliana* (Paris, 1813, in-18).

Cf. M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française;* — Dussault : *Annales littéraires ;* — Lingay : *Eloge de Delille et critique de son genre et de son école* (Paris, 1814, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. II.

DELISLE (Claude), géographe et historien français, né le 5 novembre 1644 à Vaucouleurs, mort le 2 mai 1720. D'abord avocat, il enseigna ensuite l'histoire et la géographie, et eut une place de censeur, sous le Régent qui avait été son élève. Il a laissé : *Relation historique du royaume de Siam* (Paris, 1684, in-12); *Atlas historique et géographique* (Paris, 1718, in-4); *Abrégé de l'histoire universelle depuis la création du monde* (Paris, 1731, 7 vol. in-12), etc.

DELISLE (Guillaume), géographe, fils du précédent, né le 28 février 1675 à Paris, mort le 25 janvier 1726. Elève de son père et de Cassini, il travailla avec succès à améliorer les cartes du monde ancien et du monde moderne, fut reçu à l'Académie des sciences en 1702, et devint premier géographe du roi. Le recueil de l'Académie des sciences contient de lui plusieurs *Mémoires*.—Son frère, Simon-Claude, né en décembre 1675, s'occupa aussi de géographie, et son autre frère, Joseph-Nicolas, né en 1688, fut un astronome distingué.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. I; — Fontenelle : *Eloge de Guillaume Delisle.*

DELISLE DE LA DRÉVETIÈRE (Louis-François), auteur dramatique français, né près de Pierrelatte, en Dauphiné, mort en 1756. Il écrivit pour le Théâtre-Italien plusieurs comédies, parmi lesquelles *Arlequin sauvage*, en trois actes, qui eut beaucoup de succès (Paris, 1722, in-8). On cite encore : *Timon le Misanthrope*, en trois actes (Paris, 1722, in-8); *le Faucon, ou les Oies de Boccace* (Paris, 1725, in-12); *le Valet auteur*, en trois actes, en vers (Paris, 1738, in-12), etc.

Cf. Fr. Parfaict : *Histoire de l'ancien Théâtre-Italien* (1753, in-12).

DELISLE DE SALES (Jean-Baptiste Isoard, dit), littérateur français, né en 1743 à Lyon, mort le 22 septembre 1816. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, et en sortit bientôt pour venir à Paris, dans l'espérance de s'y faire un nom par ses ouvrages. Condamné au bannissement per-

pétuel en 1777, par arrêt du Châtelet, pour sa *Philosophie de la nature*, il appela de ce jugement. Le temps qu'il passa en prison jusqu'à la décision des seconds juges fut un vrai triomphe pour lui. Les plus illustres personnages s'empressèrent de le visiter, et une souscription s'ouvrit en sa faveur ; mais, quoique dépourvu de fortune, il refusa de rien recevoir, et fit distribuer l'argent aux autres prisonniers. L'arrêt fut cassé, et de Sales vécut tranquille jusqu'à la Révolution. En 1795, il fut appelé à l'Institut, dans la classe des sciences morales et politiques. Son plus important ouvrage est la *Philosophie de la nature, ou Traité de morale pour l'espèce humaine* (1769, 4 vol. in-8; 7e édit. 1804, 10 vol. in-8). C'est un recueil de réflexions générales et de dissertations sur toutes sortes de sujets philosophiques, historiques et politiques, où il n'y a ni méthode, ni composition ; le style, imitation maladroite de J.-J. Rousseau et de Diderot, est emphatique jusqu'au ridicule, et fit surnommer l'auteur « le singe de Diderot ».

On a du même auteur : *Essai sur la tragédie* (Paris, 1774, in-8) ; *Histoire des hommes* (1781, 40 vol. in-12), compilation sur l'histoire universelle, à laquelle Mayer et Mercier ajoutèrent douze volumes ; *Ma République, auteur Platon, éditeur J. de Sales* (1791, 12 vol. in-12), ouvrage où l'auteur semble avoir pris pour idéal le gouvernement chinois, réimprimé sous le titre d'*Éponine* (1793, 6 vol. in-8) ; *Histoire philosophique du monde primitif* (1793, 7 vol. in-8) ; *Philosophie du bonheur* (1796, 2 vol. in-8) ; *Mémoire en faveur de Dieu* (1802, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

DÉLITS (DES) ET DES PEINES, traité de Beccaria (voy. ce nom).

DELOLME (Jean-Louis), publiciste génevois, né en 1740, mort le 16 juillet 1806. Il quitta Genève, après avoir écrit une brochure relative aux dissensions politiques de cette ville, et passa en Angleterre. Il est auteur d'un ouvrage remarquable, *la Constitution de l'Angleterre* (Amsterdam, 1771, 1774, 1778, 1784, in-8), qui fut traduit en anglais (Londres, 1775, in-8 ; 1807, in-8), et en allemand (1779, 1819, in-8). On en a une édition française, soigneusement revue (Paris, 1822, 2 vol. in-8). Il a aussi écrit quelques ouvrages en anglais.

Cf. Coote : *Vie de Delolme, en tête de la traduction anglaise, édition de 1807*.

DELOY (Jean-Baptiste-Aimé), poëte français, né en 1798 près de Lure (Vosges), mort le 25 mai 1834. Lorsqu'il eut pris le grade de docteur en droit, il commença une vie de voyages et d'aventures, se rendit au Brésil, y fonda un journal, et y fut nommé gentilhomme de la chambre, puis revint alors en Europe, habita l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, la Suisse, alla servir en Portugal, finit par se fixer en France, où il rédigea la *Gazette de Franche-Comté*, puis le *Mercure ségusien*. Il dit de lui-même :

> De l'ancien monde aux bords d'un monde encor nouveau
> Quelle mer n'a pas vu mon rapide vaisseau
> Rouler au gré des vents et des lames sonores ?..

Les poésies de Deloy firent quelque bruit, surtout à l'époque de sa mort. Elles sont faciles, et montrent un esprit enthousiaste. On attribua à Lamartine une ode à Chateaubriand qu'il avait insérée dans le *Mercure ségusien*, et signée A. de L. On a de lui : *Préludes poétiques* (Lyon, 1827, in-8) ; *Feuilles au vent*, publiées après sa mort par ses amis (Lyon et Paris, 1840, in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, t. II.

DELPHINE, roman de Mme de Staël (voy. ce nom).

DELRIEU (Étienne-Joseph-Bernard), auteur dramatique français, né en 1761, mort le 4 novembre 1836. Régent de rhétorique à Versailles avant 1793, il fut sous l'Empire chef de bureau dans l'administration des douanes. Il débuta au théâtre en 1791, se rendit un instant populaire, en 1793, par des stances sur la Montagne, obtint un succès honorable avec *le Jaloux malgré lui*, comédie en un acte, en vers, mais n'acquit la réputation qu'avec *Artaxerce*, tragédie en cinq actes, représentée en 1808. Cette pièce, imitée de celles de Métastase et de Lemierre, marquait par un style énergique l'étude de Corneille. L'auteur reçut de Napoléon une pension de 2000 francs. En 1811, il chanta la naissance du roi de Rome.

On a encore de Delrieu : *Arsinoüs*, tragédie (1791) ; *Harmodius et Aristogiton*, opéra en trois actes (1794) ; *le Pont de Lodi*, fait historique en un acte (1797) ; *Amélia, ou les deux jumeaux*, drame en cinq actes (1798) ; *les Ruses du mari*, comédie en trois actes, en vers (1802) ; *Démétrius*, tragédie (1815) ; *Léonide* (1836), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

DELRIO (Martin-Antoine), érudit néerlandais, né à Anvers le 17 mai 1551, mort à Louvain le 19 octobre 1608. Il fit de fortes études, fut reçu docteur en droit à Salamanque, devint sénateur au conseil souverain du Brabant et procureur général en 1578. Dégoûté du monde, il entra en 1580 dans la compagnie de Jésus et professa la philosophie et la théologie. Outre divers travaux critiques sur *Solin* (Anvers, 1572), *Claudien* (Ibid., 1572), *Sénèque* (Anvers, 1593, et Paris, 1619), etc., il a publié : *Disquisitionum magicorum libri sex* (Louvain, 1599, in-4), ouvrage traduit en français par A. Duchesne (Paris, 1611, 2 vol. in-4).

Cf. N. Susius : *M.-A. Delrio vita* (Anvers, 1609, in-4 ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXII.

DELUC (François), littérateur génevois, né en 1698 à Genève, mort en 1780. Jean-Jacques Rousseau en parle, dans une lettre à Moultou, comme d'un homme plein de droiture et de vertu, mais d'un commerce ennuyeux ; il ajoute : « Il m'a laissé ses deux livres ; j'ai même eu la faiblesse de promettre de les lire, et de plus j'ai commencé. Bon Dieu, quelle tâche ! moi qui ne dors point, j'ai de l'opium au moins pour deux ans. » Ces livres sont *Lettre critique sur la fable des Abeilles de Mandeville* (Genève, 1746, in-12) et *Observations sur les écrits de quelques savants incrédules* (Ibid., 1766, in-8).

DELUC (Jean-André), savant génevois, fils du précédent, né le 8 février 1727, mort le 8 novembre 1817. Il fut membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris et de la Société royale de Londres. Nommé, en 1773, lecteur de la reine d'Angleterre, il résida dans ce pays et y mourut. Outre ses travaux purement scientifiques qui ont honoré son nom et pour lesquels il eut pour collaborateur son frère, Guillaume-Antoine, on cite de lui : *Lettres physiques et morales sur les montagnes, et sur l'histoire de la terre et de l'homme* (La Haye, 1778-1780, 6 vol. in-8) ; *Lettres sur l'éducation religieuse de l'enfance* (Berlin, 1799, in-8) ; *Précis de la philosophie de Bacon* (Paris, 1802, 2 vol. in-8). — Son fils est auteur d'un livre qui fut vivement discuté : *Histoire du passage des Alpes par Annibal, d'après la narration de Polybe, comparée aux recherches faites sur les lieux* (Paris, 1818, in-8).

Cf. Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, t. III.

DELVAU (Alfred), littérateur français, né à Paris en 1825, mort dans cette ville le 3 mai 1867. Il est auteur de plusieurs livres d'actualités historiques, notamment les *Murailles révolutionnaires* (1851, 2 vol.), ou de bibliographies excentriques, comme le *Dictionnaire de la langue verte ou des argots parisiens* (1865, in-18 ; 2e édit. 1867). [*Dictionnaire des Contemporains*, 2e, 3e et 4e édit.].

DÉMADE, Δημάδης, orateur athénien du IVe siècle avant J.-C. Il était du parti macédonien, et par conséquent opposé à Démosthène, qu'il attaqua en plusieurs circonstances. Une éloquence peu travaillée, mais naturellement abondante, vive et puissante, lui donnait beaucoup d'influence sur le peuple. Sans principes et sans caractère, il était capable des plus basses flatteries et des actes les plus répréhensibles. C'est lui qui proposa le décret par lequel Démosthène fut condamné à mort. Il demanda que l'on mît Alexandre au rang des dieux. Il fut, dit-on, mis à mort en châtiment de sa duplicité. Cicéron et Quintilien disent expressément que Démade fut un improvisateur et ne laissa pas de discours écrits; cependant plus tard les rhéteurs lui en attribuaient quelques-uns; nous possédons un fragment relatif à la conduite de l'orateur pendant douze années sous Alexandre; il a été inséré dans différents recueils des Orateurs attiques, notamment dans celui de Bekker (Oxford, 1823, 7 vol. in-8); l'authenticité en est très-douteuse. Suidas attribue aussi à Démade un ouvrage sur Délos et les enfants de Latone.

Cf. Cicéron : *Brutus* et *De oratore*; — Freytag : *De Demade* (Leipzig, 1752); — H. Lhardy : *Dissertatio de Demade* (Berlin, 1834, in-8); — Ottfr. Müller : *Hist. de la littérature grecque*; — G. Perrot : *l'Éloquence politique et judiciaire à Athènes* (Paris, 1873, in-8).

DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE, orateur et homme d'État athénien, né vers 348 avant J.-C. dans le bourg de Phalère, mort vers 283. D'une naissance obscure, il arriva par son talent aux plus hautes dignités. La réputation que lui firent ses débuts dans l'art oratoire le mit en évidence au moment où les plus célèbres orateurs de l'Attique disparaissaient. D'abord membre du parti démocratique, il se rallia à la cause macédonienne, et devint un des chefs du parti oligarchique. Nommé par Cassandre chef de la république, il la gouverna pendant dix ans avec une grande douceur. Il protégea les arts et les lettres, et pour remplacer les représentations dramatiques qui n'étaient plus en usage, fit réciter sur les théâtres les poëmes d'Homère. Le peuple athénien lui éleva des statues en nombre égal à celui des jours de l'année. La révolution démocratique qui eut lieu en 307, avec l'aide de Démétrius Poliorcète, l'obligea de quitter Athènes. Il fut condamné à mort; ses statues furent renversées, sauf une seule, et il se retira en Égypte, où il devint le conseiller de Ptolémée Lagus. Des auteurs ont écrit, mais sans preuves suffisantes, qu'il engagea ce roi à fonder la bibliothèque d'Alexandrie et à entreprendre la traduction de la Bible connue sous le nom de version des *Septante*. Sous Ptolémée Philadelphe, il fut exilé dans la haute Égypte, où il mourut.

Cicéron, qui admirait le talent et surtout les connaissances étendues de Démétrius, l'a critiqué en ces termes : « Il altéra le premier le véritable caractère de l'éloquence, et lui ôta son nerf et sa vigueur; il aima mieux paraître doux que fort, et il le fut en effet, mais d'une douceur qui pénétrait les âmes sans les émouvoir. On gardait le souvenir de sa diction harmonieuse, mais il ne savait pas, comme Périclès, laisser l'aiguillon avec le sentiment du plaisir dans l'âme de ses auditeurs. » Démétrius fut le dernier orateur attique. Les ouvrages qu'il composa sont très-nombreux et sur des sujets divers, les uns sur l'histoire et la politique, les autres sur l'art oratoire et la poésie. Il ne nous en reste que des fragments peu considérables, disséminés dans les auteurs qui les ont cités. Le plus remarquable est tiré d'un traité *Sur la Fortune*; il a été conservé par Polybe (XII, 13). On a sous son nom un traité *sur l'Élocution*, attribué à Démétrius d'Alexandrie.

Cf. Cicéron : *Brutus* et *De oratore*; — Bonamy, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VIII; — Dohrn : *De Vita et rebus Demetrii Phalerei* (Kiel, 1825, in-4); — Chr. Ostermann : *De Demetrii Ph. Vita... et scriptorum reliquiis* (Hersfeld, 1847, in-4); — Herwig : *De Demetrio oratore* (Rinteln, 1850).

DÉMÉTRIUS D'ALEXANDRIE, rhéteur et philosophe grec d'une époque indéterminée. On le croit l'auteur d'un traité *sur l'Élocution*, souvent attribué à Démétrius de Phalère, mais dont le style, du reste remarquable, paraît appartenir au siècle des Antonins. Ce traité a été imprimé par Alde dans les *Rhetores græci*, et publié séparément par J.-G. Schneider (Altenbourg, 1779, in-8), puis par Goller (Leipzig, 1837, in-8).

DÉMÉTRIUS CYDONIUS, théologien byzantin du XIVe siècle. Il passa une partie de sa vie à Cydone en Crète, et fut l'ami et le conseiller de l'empereur Jean Cantacuzène. Outre de nombreux écrits purement théologiques, il a laissé : une *Monodie*, lamentation sur les Grecs tués en 1343 à Thessalonique; un *Discours aux Grecs* sur les dangers qu'ils ont à craindre des Turcs; un écrit contre Planude, etc.

Cf. Wharton : *Appendice* à l'*Hist. littér.* de Cave, t. I.

DÉMÉTRIUS, drame inachevé de Schiller (voy. ce nom).

DÉMEUNIER ou **DESMEUNIER** (Jean-Nicolas), traducteur français, né le 15 mars 1751 à Nozeroy (Franche-Comté), mort le 7 février 1814. Secrétaire du comte de Provence et censeur royal avant la Révolution, il fut député aux États généraux, émigra après le 20 juin, revint en 1796, fut membre du Tribunat et sénateur. Il est surtout connu par des traductions assez médiocres, entre autres : *Essai sur le génie d'Homère*, de Wood (1777, in-8); *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, par Gibbon (1777-1795, 18 vol. in-8), dont les trois premiers volumes ont été traduits, assure-t-on, par Louis XVI, sous le nom de Leclerc de Sept-Chênes; *Histoire des gouvernements du Nord*, de Williams (1780, 4 vol. in-12); *Œuvres de Cicéron* (1783, 1789, 8 vol. in-12), dont il n'a fait que les quatre premiers volumes. On cite en outre : *Essai sur les États-Unis* (1786, in-4); *l'Amérique indépendante, ou les différentes constitutions des treize provinces* (1790, 4 vol. in-8), etc.

Cf. P.-P. Grappin : *Notice sur Démeunier* (Besançon, s. d., in-8); — Quérard : *la France littéraire.*

DÉMOCHARÈS, Δημοχάρης, orateur athénien, né vers 350 avant J.-C., mort vers 275. Neveu de Démosthène, il se distingua dans l'art oratoire, mais sans se garantir toujours du mauvais goût, de la déclamation et de la violence. Chef du parti démocratique, il fut exilé trois fois. Une statue lui fut élevée dans l'agora. Il nous reste quelques fragments de ses discours et d'un ouvrage historique qu'il avait écrit sur les événements de son temps, et dont Cicéron blâme le style comme trop oratoire.

Cf. Plutarque : *Vies des dix orateurs*; — Muller : *Fragmenta historicorum græcorum.*

DÉMOCRATE, Δημοκράτης, philosophe grec du Ier siècle avant J.-C. Nous avons de lui un recueil de *Sentences dorées*, Γνῶμαι χρυσαῖ, écrites dans le dialecte ionien, avec simplicité et concision. Lucas Holstenius les publia avec celles de Démophile (Rome, 1638, in-12). On les trouve aussi dans les *Opuscula Græcorum sententiosa* d'Orelli (Leipzig, 1819, in-8)

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE (LA), ouvrage d'A. de Tocqueville (voy. ce nom).

DÉMOCRITE, Δημόκριτος, philosophe grec, né à Abdère, colonie grecque de Thrace, vers le commencement du Ve siècle avant J.-C., mort à l'âge d'environ cent ans. Il fut initié aux sciences de

l'Orient et de l'Égypte, visita probablement la Grande-Grèce, où il put étudier les doctrines de Pythagore et de Zénon d'Élée, et assista peut-être à Athènes aux leçons de Socrate et d'Anaxagore. On ne sait où il se rencontra avec Leucippe, qui passe généralement pour son maître. S'il faut en croire des écrivains anciens, il dissipa dans ses voyages un riche patrimoine, et rentré pauvre dans sa patrie, il rétablit sa fortune en lisant en public le Μέγας διάκοσμος, son principal ouvrage; les Abdéritains, enthousiasmés par cette lecture, lui auraient fait don de 500 talents (2 500 000 fr.), et l'auraient mis à la tête du gouvernement. Selon une autre tradition, il aurait, au contraire, été regardé comme fou et confié aux soins d'Hippocrate. Quant au rire constant qui lui est attribué, il n'est probablement qu'un symbole de son indifférence pour ce qui afflige ou réjouit les hommes.

On connaît par les historiens de la philosophie la doctrine atomistique de Démocrite et de Leucippe, tirée très-probablement en partie de l'Orient, et l'influence qu'exerça sur la pensée humaine une école commençant par le matérialisme pour aboutir au scepticisme, dont Lucrèce devint le poëte et Épicure le moraliste. « Démocrite, dit M. Franck, fut un de ces rares génies qui, non contents de rassembler en eux toute la science d'une époque, y ajoutent encore les fruits de leurs propres méditations. Il peut être regardé comme l'Aristote de son temps. » Il avait écrit de nombreux ouvrages : Diogène Laërce en compte jusqu'à soixante-douze, et son style, si nous en croyons Cicéron, à la fois clair et brillant de poésie, aurait pu rivaliser avec celui de Platon. Il ne nous est parvenu que les titres et quelques fragments. Ces fragments ont été réunis par M. Franck dans les *Mémoires de la Société royale de Nancy* (1836, in-8), et publiés de nouveau par Mullach (Berlin, 1843, in-8).

Cf. Magnenus : *Democritus reviviscens* (Pavie, 1646, in-12); — Ploucquet : *De Placitis Democriti Abderitæ* (Tubingue, 1767, in-4); — B. Lafaist : *Dissertation sur la philosophie atomistique* (Paris, 1833, in-8); — Burchard : *Commentatio critica de Democriti*, etc. (Minden, 1830, in-4), et *Fragmenta der Moral des abder. Democritus* (Ibid., 1834, in-4).

DÉMOCRITE, comédie de Regnard; — DÉMOCRITE ET HÉRACLITE, poëme d'Ant. Fregoso (voy. ces noms).

DÉMODOCUS, Δημόδοχος, aède dont il est question dans l'*Odyssée* et qui charmait les convives du roi Alcinoüs en chantant les hauts faits des Grecs à Troie. Selon Eustathe, il naquit en Laconie. Les écrivains moins anciens qui ont regardé comme historique ce personnage sans doute fabuleux, lui assignent Corcyre pour patrie et lui attribuent deux poëmes : l'un sur la destruction de Troie, l'autre sur le mariage de Vulcain et de Vénus. Plutarque en cite un troisième sur les exploits d'Hercule.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

DÉMONOMANIE (LA), traité de J. Bodin (voy. ce nom).

DÉMONSTRATIF (GENRE), en grec *épidictique* (ἐπιδειχτιχός, qui sert à montrer). C'est, en termes de rhétorique, un des trois genres d'éloquence distingués par Aristote. Les deux autres sont les genres délibératif et judiciaire. Il a pour objet la louange ou le blâme, et correspond à l'idée du beau et du bien. Il expose, il montre la vérité, il fait l'éloge de la vertu, et quelquefois étale les horreurs du crime, les hontes du vice. Le panégyrique est sa forme ordinaire. L'éloquence chrétienne est rentrée dans le genre démonstratif et l'a agrandi. Outre le *panégyrique*, on peut rapporter au genre démonstratif l'*oraison funèbre*, l'*homélie*, le *sermon*, le *discours académique*, la *mercuriale* (voy. ces mots).

DÉMONSTRATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

DÉMOSTHÈNE, Δεμοσθήνης, illustre orateur grec, né en 385, 384 ou 382 avant J.-C., à Pæania, dème de l'Attique, mort le 10 novembre 322 à Calaurie. Il n'avait pas sept ans quand il perdit son père, qui possédait à Athènes deux manufactures d'armes et lui laissa une fortune évaluée par Plutarque à 15 talents (de 80 000 à 90 000 fr.). Les trois tuteurs auxquels il fut confié négligèrent également son éducation et l'administration de son patrimoine; il passa les premières années de sa jeunesse dans l'oisiveté et la débauche et reçut de ses camarades le surnom injurieux de *Battalus*. A l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, il entendit Callistrate développer l'accusation de trahison portée par le peuple athénien contre le général Chabrias, pour avoir mal défendu la ville d'Orope. L'éloquence de l'orateur fit sur son esprit une vive impression, et dès ce moment il s'appliqua sans relâche à acquérir le talent oratoire. Isée fut son maître, et l'on retrouve dans ses discours l'imitation du style pur et concis, de l'argumentation puissante de ce rhéteur habile, et jusqu'à des expressions qui lui sont littéralement empruntées. On a dit qu'il avait reçu aussi les leçons d'Isocrate; mais dans l'antiquité même on mettait cette assertion en doute. Il n'est pas plus certain qu'il ait fréquenté l'école de Platon. Ce qui paraît constant, c'est qu'il étudia les écrits de ce philosophe, ainsi que ceux d'Isocrate, et surtout l'*Histoire* de Thucydide. Le premier bénéfice qu'il retira de ses études fut de pouvoir poursuivre ses tuteurs pour l'infidélité de leur gestion et de les contraindre à l'exécution du testament de son père. On trouve déjà, dans les cinq discours qu'il prononça en cette occasion, et qui furent ses débuts, la vigueur et la gravité qu'il porta plus tard à un degré si remarquable. Il triompha de ses adversaires; mais il fut loin de rentrer dans son patrimoine. La mauvaise gestion de ses tuteurs l'avait réduit à deux talents, dont il fit l'abandon, selon quelques historiens.

Démosthène, bientôt après, s'essaya dans l'éloquence politique et aborda la tribune. Nous ignorons à quelle occasion il prit la parole et quel fut l'objet de son discours. Nous savons seulement que cette tentative ne fut pas heureuse, que ses phrases trop longues et son argumentation confuse ne purent commander le silence à la multitude. La nature s'opposait aussi à son succès : il avait la respiration très-courte et ne pouvait débiter d'un trait des périodes étendues : il articulait mal la lettre *r;* il avait l'habitude vicieuse de lever sans cesse une épaule. La persévérance qu'il mit à vaincre ses défauts est restée célèbre. Enfermé dans un cabinet souterrain, qu'il fit construire dans sa maison, et la tête à moitié rasée afin de se contraindre à la retraite, il s'appliqua, par des exercices répétés, à former son organe, à régler ses gestes et sa prononciation. Il récitait avec rapidité un grand nombre de vers, tout d'une haleine, en élevant la voix sur différents tons; il parlait en tenant de petits cailloux dans sa bouche, afin d'arriver à une articulation plus nette; il gesticulait sous la pointe d'une épée, afin de réprimer le mouvement déréglé de son épaule. Il s'étudiait aussi à déclamer au milieu du bruit des flots de la mer, afin de s'accoutumer au tumulte des assemblées. Ces efforts redoublés donnèrent plus d'une fois prétexte aux déclamations des envieux, qui accusaient ses harangues de *sentir l'huile*. « Mais, suivant Villemain, loin d'exprimer l'absence ou la médiocrité du talent, l'ardente opiniâtreté de Démosthène montrait son génie. La nature ne commande si impérieusement qu'à ceux qu'elle favorise, et cette persévérance est peut-être le plus rare de ses dons. »

Démosthène, fortifié ainsi et transformé par l'étude, reparut à la tribune en 356. Il parla *contre la loi de Leptine*, qui avait supprimé la faculté dont

jouissaient certains citoyens d'être exempts des charges publiques (Περὶ τῆς ἀτελείας πρὸς Λεπτίνην, *sur les immunités contre Leptine*). Son succès fut complet, et son discours provoqua l'abolition de la loi. En 355, il composa un plaidoyer pour Diodore *contre Androtion* (Κατὰ Ἀνδροτίωνος), qui avait proposé de décerner une couronne d'or au sénat; mais on ignore si cette harangue fut prononcée, et même si le texte que nous en possédons est complétement authentique. En 354, il prit pour la première fois la parole dans la politique active, et fit entendre le discours sur les *Symmories ou sur les classes des armateurs* (Περί συμμοριῶν). Le bruit s'était répandu que le roi de Perse préparait une expédition contre la Grèce. Le peuple athénien s'assembla en tumulte, et des orateurs le poussèrent à la guerre. Démosthène, bien plus inquiet des entreprises du roi de Macédoine, dissuada ses concitoyens de renoncer à la paix avant que l'attaque fût directe, et leur conseilla « d'attendre sans bruit, l'épée à la main, la confiance dans le cœur ». En même temps, il soumit à l'assemblée un plan de réorganisation maritime et proposa de répartir plus équitablement les charges qui pesaient sur les vingt symmories dont les contributions entretenaient la flotte. En 353, dans son discours *sur le gouvernement de la République* (Περὶ συντάξεως), il proposa aussi un plan de réorganisation de l'armée de terre. La même année, il prononça sa harangue *pour les Mégalopolitains* (Ὑπὲρ Μεγαλοπολιτῶν). Mégalopolis, ancienne vassale de Sparte, avait été émancipée par les Thébains. Menacée d'être reconquise par les Lacédémoniens, elle implora le secours d'Athènes. Parler pour une alliée des Thébains, c'était soulever toutes les animosités des Athéniens. Aussi l'orateur proposa-t-il d'inviter d'abord Mégalopolis à rompre son alliance avec Thèbes et à demander, à ce prix, le maintien de la paix aux Lacédémoniens. Il insistait principalement sur la nécessité de maintenir l'influence d'Athènes dans les affaires de la Grèce. « Ne leur laissez pas croire, disait-il, qu'ils doivent leur délivrance à eux-mêmes ou à d'autres qu'à nous. » A la même époque, Timocrate, dans l'intérêt de trois citoyens qui s'étaient emparés d'un navire égyptien et n'en avaient pas remis le produit au trésor, fit rendre un décret tendant à libérer de la contrainte corporelle tout débiteur du trésor public qui présenterait des répondants pour la somme dont il était redevable. Démosthène composa *contre Timocrate* (Κατὰ Τιμοκράτους) un discours que prononca Diodore et dont on ignore le résultat. Le discours qu'il écrivit *contre Aristocrate* (Κατὰ Ἀριστοκράτους), fut prononcé par un riche Athénien, nommé Euthycrate. C'est l'un des plus beaux de Démosthène, et Denys d'Halicarnasse le place, comme composition judiciaire, à côté du discours sur la Couronne. Aristocrate avait proposé un décret en faveur de Charidème, aventurier d'un grand courage, qui avait tour à tour servi Athènes et ses ennemis, et qui alors était tuteur du fils du roi de Thrace. Le décret était ainsi conçu : « Quiconque tuera Charidème pourra être saisi dans toutes les villes de nos alliés. Si un État ou un particulier met obstacle à l'arrestation du meurtrier, qu'il soit exclu des traités. » L'orateur s'éleva avec véhémence contre les intrigues et les perfidies de Charidème; il exposa, avec le talent d'un grand homme d'État, quels devaient être les procédés d'une bonne politique; il discuta les lois avec l'habileté d'un savant jurisconsulte. Tant d'éloquence resta inutile, et les Athéniens conservèrent leur confiance à Charidème. C'est dans ce discours que Démosthène parla pour la première fois de Philippe de Macédoine et le signala comme l'ennemi mortel de la Grèce. Il allait entrer en lutte contre ce formidable adversaire, et en 352 il prononça sa *première Philippique.*

Le roi de Macédoine, qui déjà six ans auparavant avait menacé les possessions athéniennes dans le nord de la mer Égée, en prenant Amphipolis, Pydna, Potidée et Méthone, avait ensuite profité de la guerre Sacrée pour s'avancer jusqu'aux Thermopyles. Arrêté par une résistance inattendue, il restait dans un calme hypocrite qui ne pouvait tromper les citoyens intelligents et dont Démosthène dévoila les dangers à la tribune. Ce fut le sujet de sa première Philippique. Selon lui, la puissance de Philippe n'avait d'autre cause que l'indolence des Athéniens. « Ne voulez-vous jamais, disait-il, faire autre chose que vous demander les uns aux autres, en vous promenant sur la place publique : Qu'y a-t-il de nouveau? Et que peut-il y avoir de plus nouveau que de voir un homme de Macédoine qui dompte les Athéniens et qui fait la loi à la Grèce? Philippe est mort, dit quelqu'un. Non, dit un autre, il n'est que malade. Eh! que vous importe! s'il n'existait plus, vous vous feriez bientôt vous-mêmes un autre Philippe... Apprenez-vous que Philippe est dans la Chersonèse, décret pour secourir la Chersonèse; aux Thermopyles, décret pour les Thermopyles; sur quelque autre point, vous courez, vous montez, vous descendez à sa suite. Oui, vous manœuvrez sous ses ordres, n'arrêtant vous-mêmes aucune mesure militaire importante, ne prévoyant absolument rien, attendant la nouvelle du désastre d'hier ou d'aujourd'hui. Autrefois, peut-être, vous pouviez impunément vous conduire ainsi, mais la crise approche et exige une autre manière d'agir. » L'orateur examinait ensuite les moyens dont Athènes pouvait disposer, les préparatifs nécessaires à une entrée en campagne, la composition des armées de terre et de mer, la nécessité de remplacer par des citoyens les mercenaires étrangers. Cette première Philippique, restée justement célèbre, n'est pas seulement remarquable par les qualités oratoires, mais aussi par le sentiment profond de la dignité hellénique et par la justesse avec laquelle y sont prévus les événements à venir. Les Athéniens toutefois ne suivirent pas ces graves avertissements; ils persistèrent dans leur frivolité et n'en furent tirés que par des événements redoutables. Avant de reprendre la parole contre Philippe, Démosthène parla *pour les Rhodiens*, qui avaient imploré le secours d'Athènes contre la faction oligarchique qui les opprimait (Περὶ τῆς Ῥοδίων ἐλευθηρίας). On ignore le résultat de ce discours.

L'agression que le roi de Macédoine dirigea, en 349, contre Olynthe, colonie athénienne, réveilla les craintes de la République. Démosthène, dans sa *première Olynthienne,* appuya la demande des assiégés qui réclamaient des secours, et Charès fut envoyé avec deux mille hommes et trente galères; mais il revint après une courte et inutile campagne. Les Olynthiens firent bientôt une nouvelle demande, qui donna lieu à la *seconde Olynthienne,* dans laquelle l'orateur recherchait surtout les moyens de subvenir aux dépenses nécessaires, et proposait de rendre au service militaire le fonds théorique qui en avait été détourné pour être appliqué à la célébration des fêtes publiques. Un nouveau secours fut envoyé sous les ordres de Charidème, qui n'obtint pas de meilleurs résultats que le général précédent. Dans une *troisième Olynthienne,* Démosthène insista pour que la ville fut délivrée; mais, malgré un dernier secours envoyé par les Athéniens, elle succomba sous les armes de Philippe, qui l'occupa en 347.

Vers cette époque, Démosthène eut avec un riche citoyen, nommé Midias, une querelle que ses ennemis rappelèrent souvent pour affaiblir sa considération. Midias s'était trouvé mêlé au procès de

ses tuteurs et depuis lors lui avait gardé un ressentiment qu'il chercha l'occasion de satisfaire. Comme Démosthène était chorége pendant les grandes Dionysiaques, Midias tenta, par des vexations redoublées, d'entraver l'exercice de sa charge et s'emporta jusqu'à le frapper un jour au visage, quand il se trouvait sur le théâtre, en tête du chœur. L'assemblée du peuple, sur la plainte de l'orateur, déclara Midias coupable. L'affaire ne pouvait en rester là; il fallait qu'elle allât devant les juges réguliers. Cependant elle ne fut pas poursuivie. Selon Plutarque, Démosthène se désista moyennant 3000 drachmes. Cette transaction, sans doute peu honorable, n'est pas complétement démontrée. On ne peut affirmer même si l'orateur se désista, ou si son ennemi obtint, grâce à sa fortune, des délais indéfinis. Nous savons seulement que Démosthène écrivit un discours *contre Midias pour le coup de poing* (Κατὰ Μειδίου περὶ τοῦ κονδύλου), destiné à être prononcé devant les juges. Nous possédons ce discours, qui est, suivant M. Villemain, une invective admirablement raisonnée.

Philippe, après la prise d'Olynthe, fit faire aux Athéniens des propositions de paix et d'alliance. Une ambassade lui fut envoyée; Démosthène et Eschine en firent partie. Les anciens ont noté le trouble singulier qui s'empara de Démosthène devant le roi de Macédoine et qui l'empêcha d'achever sa harangue. Les propositions de Philippe parurent acceptables au peuple athénien, et après le retour des ambassadeurs, la paix fut votée et jurée en assemblée publique. Une nouvelle ambassade fut envoyée au roi pour lui faire rectifier le traité. Eschine et Démosthène en étaient encore les principaux personnages; mais le parti d'Eschine qui y dominait donna à Philippe, par des lenteurs calculées, le temps de terminer ses préparatifs militaires, et lorsqu'il jura le traité, il put en exclure formellement les Phocidiens, ce qui était contraire à la pensée et à l'intérêt d'Athènes. Le lendemain même de son retour, Démosthène dénonça la conduite de ses collègues; mais Eschine parvint à rassurer le peuple, et quand son rival se leva pour lui répondre, on refusa de l'entendre. Cependant Philippe franchit les Thermopyles, convoqua le conseil amphictyonique et fit ordonner la destruction des villes de la Phocide. Ces événements soulevèrent toutes les craintes des Athéniens, et une grande partie d'entre eux furent d'avis qu'il ne fallait pas confirmer le titre de président d'honneur décerné au roi de Macédoine par les amphictyons. Démosthène, effrayé à l'idée d'un refus qui entrainerait une guerre non-seulement contre Philippe, mais aussi contre les nations représentées au conseil amphictyonique, prononça son discours *Sur la Paix*. « Athènes, dit-il, pour conserver la paix, a cédé Orope aux Thébains, Amphipolis à Philippe, Cos, Chio, Rhodes, à la Carie; et aujourd'hui elle braverait une guerre terrible pour un privilége chimérique, pour une ombre dans Delphes! » L'assemblée écouta l'orateur et la paix fut conservée.

Cette paix faillit être troublée dès l'année 344 par les prétentions que les Spartiates firent revivre sur Argos, Messène et l'Arcadie. Le conseil amphictyonique, ayant reçu les plaintes de ces États, chargea Philippe de réprimer l'usurpation de Sparte. La démarche que cette ville fit pour implorer le secours d'Athènes occasionna la *Deuxième Philippique* de Démosthène. Il s'attacha à dévoiler la fourberie du roi de Macédoine depuis qu'il était maître des Thermopyles et de la Phocide. L'effet de son discours fut complet; les Athéniens montrèrent l'intention de s'unir aux Spartiates, et Philippe renonça à son entreprise. Le roi tourna alors ses armes vers la Haute-Thrace et conquit l'île d'Halonèse sur le pirate Sostrate. Les Athéniens, à qui cette île avait appartenu précédemment, protestèrent contre son occupation. Philippe leur fit offrir de la remettre entre leurs mains, à titre de don et non comme une restitution. Démosthène rejeta cette offre qui lui paraissait injurieuse. Le discours *Sur Halonèse*, qui se trouve dans ses œuvres, n'est pas celui que prononça Démosthène; il appartient à l'orateur Hégésippe.

La conduite du roi de Macédoine dans la Chersonèse de Thrace amena de nouvelles craintes de guerre. Le fils du roi Cotys ayant cédé aux Athéniens cette presqu'île qui leur avait été autrefois soumise, le général Diopithe y fut envoyé avec une colonie. A son approche, la ville de Cardie se souleva et invoqua la protection de Philippe, qui lui fit passer des secours. Diopithe, pour tirer vengeance de ce procédé, ravagea la Thrace maritime, possession de la Macédoine. Philippe écrivit aux Athéniens, pour leur dénoncer la conduite de Diopithe comme une violation de la paix (342). Le parti du roi demanda la mise en accusation du général et le licenciement de son armée. Démosthène prit la défense de Diopithe, dans son discours *Sur la Chersonèse* (Περὶ τῶν ἐν Χερρονήσῳ), qui est, selon La Harpe, le plus beau des discours contre Philippe. Après avoir justifié Diopithe, l'orateur démontrait le péril qu'il y aurait pour la république à licencier l'armée de Chersonèse, et concluait à envoyer des ambassadeurs sur divers points de la Grèce, pour exciter les populations contre l'ennemi commun. « Qui de vous, disait-il, serait assez simple pour s'imaginer que ce prince, capable d'ambitionner jusqu'à de misérables bicoques de la Thrace, capable, pour s'en emparer, de braver les hivers, les fatigues, les périls, que ce même homme ne porte pas un œil d'envie sur nos ports, nos magasins, nos vaisseaux, nos mines d'argent, nos trésors de toute espèce; qu'il nous en laissera la possession paisible, tandis qu'il combat au milieu des hivers pour déterrer le seigle et le millet enfouis dans les montagnes de Thrace? » C'est peu avant ou après ce discours que Démosthène prononça sa harangue *Sur les prévarications de l'ambassade* (Περὶ τῆς παραπρεσβείας), dans laquelle il poursuivit Eschine en reddition de compte, et réunit contre lui les preuves et les invectives. La réponse d'Eschine ne fut pas inférieure à l'attaque, pour la vigueur de l'argumentation.

Quoique Philippe n'eût pas encore rompu ouvertement la paix, il poursuivit ses menées et ses agressions. Ce fut l'occasion de la *Troisième Philippique*, qui reproduisait avec une nouvelle violence les accusations déjà élevées contre le roi. Celui-ci souleva enfin le peuple athénien, en mettant le siége devant Byzance, dont la possession aurait rendu redoutable sa puissance maritime. A la suite d'une *Quatrième Philippique*, prononcée par Démosthène, une expédition fut décrétée et confiée à Phocion, qui chassa les Macédoniens de l'Hellespont.

Ici se placerait le discours *Contre la lettre de Philippe* (Πρὸς τὴν ἐπιστολὴν τὴν Φιλίππου), regardé généralement comme apocryphe, bien qu'il ne soit pas indigne de Démosthène. On ne croit pas non plus à l'authenticité de la lettre du roi de Macédoine, dont le texte offre une suite d'allégations astucieuses contre la conduite des Athéniens à son égard. Quoi qu'il en soit, le décret amphictyonique qui, en 339, nomma Philippe général en chef des forces fédérales contre les Locriens d'Amphissa, accusés d'avoir occupé une terre consacrée à Apollon, alluma dans la Grèce le feu de la guerre. Tandis que le roi passe les Thermopyles, occupe la Phocide et s'empare d'Elatée, qu'il fortifie, Démosthène soulève ses compatriotes contre le danger qui les menace, et, nommé ambassadeur, va for-

mer la ligue des villes grecques et parvient même à détacher les Thébains de l'alliance macédonienne. Il répond aux oracles menaçants de la Pythie, en disant que la Pythie *philippisait*. Partout la puissance de sa parole réveille le patriotisme; il est l'âme des conseils dans le camp, comme à la tribune. La bataille se livre; mais la Grèce vaincue, dans la funeste journée de Chéronée (3 août 338), va subir le joug de l'hégémonie macédonienne. Démosthène fut présent à la bataille, non comme chef militaire, ni probablement comme simple soldat, mais plus vraisemblablement comme homme d'État. Il suivit l'armée dans sa déroute; mais les imputations de lâcheté dirigées contre lui par quelques écrivains paraissent tout à fait improbables, quand on considère l'honneur et l'estime dont l'entourèrent ses concitoyens après le désastre. De retour à Athènes, il travailla avec une extrême activité à mettre la ville en état de défense. Philippe, qui traita les Thébains avec une grande rigueur, accorda à la république une paix honorable et la reddition des prisonniers athéniens. Démosthène, en butte aux calomnies du parti macédonien qui avait recouvré son audace, fut vivement défendu par le parti opposé, et Ctésiphon proposa de lui décerner une couronne d'or, au théâtre, pendant les grandes Dionysiaques, en récompense de sa vertu et de ses services. Eschine attaqua ce décret comme illégal dans la forme, et mensonger au fond, Démosthène ayant mérité non une récompense, mais un châtiment. Le procès intenté par Eschine ne fut jugé qu'après un délai de huit ans, sans qu'on sache la cause de ce retard.

En 336, Philippe mourut. Démosthène, qui venait de perdre sa fille, manifesta cependant sa joie en paraissant sur la place publique couronné de fleurs. A cette démonstration que l'état de nos mœurs nous porte à blâmer, succéda une conduite plus digne du grand orateur. Il tenta de nouer des relations avec le roi de Perse et d'appeler les Grecs aux armes. Alexandre déconcerta ses ennemis en portant avec rapidité ses troupes devant Thèbes. Les Athéniens alarmés envoyèrent une ambassade chargée de lui présenter leur soumission. Démosthène était au nombre des députés; mais il ne fit que la moitié du chemin, et rentra à Athènes, ne voulant pas accomplir une démarche qui lui paraissait humiliante pour lui-même et pour sa patrie. Le départ d'Alexandre pour la Thrace, où il alla combattre les barbares, occasionna en Grèce une nouvelle tentative d'insurrection. La destruction de Thèbes en fut le résultat. Athènes se vit d'abord menacée d'un sort pareil, si elle ne livrait pas les chefs du parti démocratique, à la tête duquel se trouvait Démosthène. Le peuple refusa de livrer à l'ennemi et à la mort des citoyens dont la conduite patriotique faisait tout le crime, et Démade sut apaiser le roi de Macédoine, qui accorda la paix aux Athéniens et leur recommanda de s'appliquer aux affaires publiques.

Le calme succéda aux agitations, et Eschine reprit son accusation contre Ctésiphon, ou plutôt contre Démosthène (330). Celui-ci répondit à son adversaire par le discours *Sur la couronne* (Περὶ στέφανου), que Cicéron appelle « le type le plus accompli de l'éloquence humaine », et où, selon Villemain, se trouvent réunis « tous les effets oratoires de la tribune et du barreau ». L'orateur y exposait avec une fierté légitime les services qu'il avait rendus à l'État. « Deux grandes qualités, disait-il en finissant, caractérisent l'honnête citoyen, titre que je puis prendre sans irriter l'envie: dans l'exercice de la puissance, une fermeté inébranlable à maintenir l'honneur et la prééminence de la république; en tout temps, pour chaque fait, du dévouement. Ce dernier point dépend de nous, le cœur en est maître; mais la puissance est hors de nous. Le dévouement! vous le trouvez en moi, constant, inaltérable. Voyez, en effet : on a demandé ma tête, on m'a cité au tribunal des Amphictyons, on a lâché sur moi ces misérables comme des bêtes féroces; j'ai toujours été fidèle à mon zèle pour vous. Dès mes premiers pas, j'ai choisi la route la plus droite : soutenir les prérogatives, la puissance, la gloire de ma patrie, les étendre, m'identifier avec elles, telle a été ma politique. » A la suite de ce discours, Eschine, qui n'obtint pas même le cinquième des suffrages, fut condamné à une amende de cinquante talents, et, ne pouvant l'acquitter, fut mis en prison. Il parvint à s'évader, se réfugia à Rhodes, et y ouvrit une école d'éloquence où on l'entendit faire l'éloge de son adversaire.

Cinq ans plus tard, le parti oligarchique prit sa revanche de cette défaite. Harpalus, satrape de Babylone et gardien des richesses qu'Alexandre avait amassées en Asie, ayant encouru la disgrâce de ce prince, s'enfuit avec un trésor évalué à cinq mille talents, et demanda un asile à Athènes. Le peuple, craignant la colère d'Alexandre, ordonna la séquestration du trésor et l'arrestation du satrape, qui prit la fuite; puis une enquête fut ordonnée sur les orateurs accusés d'avoir reçu des présents d'Harpalus. Démosthène, qui avait gardé le silence dans cette affaire, était coupable, selon Plutarque, d'avoir reçu une magnifique coupe d'or avec vingt talents. Cette accusation passe aux yeux de plusieurs critiques modernes pour une calomnie. Démosthène demanda lui-même à comparaître devant l'Aréopage. Le discours qu'il prononça pour sa défense ne nous est point parvenu. Il fut condamné à une amende de cinquante talents, et, dans l'impossibilité de la payer, fut emprisonné. Les magistrats favorisèrent eux-mêmes son évasion. Il quitta Athènes (325), et se retira à Trézène, puis à Calaurie. A plusieurs reprises il protesta de son innocence dans des lettres adressées à ses concitoyens. La mort d'Alexandre vint bientôt l'arracher à la retraite. L'insurrection générale contre la Macédoine éclata en Grèce. Les Athéniens se signalèrent par leurs démonstrations et leurs préparatifs. Ils envoyèrent de toutes parts des ambassadeurs pour exciter à la guerre. Démosthène se joignit à eux, et par son éloquence conquit les Arcadiens à la cause de l'indépendance. En apprenant cette conduite patriotique, Athènes le rappela; il y rentra en triomphe. Antipater fut assiégé dans Lamia; mais, secouru par Cratère qui défit les alliés, il traita avec la plupart des peuples confédérés et se trouva ainsi tout-puissant contre Athènes, qui lui fut livrée par le parti macédonien, dont le premier acte avait été de condamner à mort Démosthène et les autres chefs du parti démocratique. Démosthène se réfugia à Calaurie, dans le temple de Neptune. Poursuivi par les soldats du vainqueur, il demanda le temps d'écrire quelques lignes et, feignant de méditer, il tint quelque temps sur ses lèvres l'extrémité d'un poinçon empoisonné. Lorsqu'il sentit venir la mort, il s'avança lentement vers le seuil du temple; mais il avait à peine dépassé l'autel de Neptune, qu'il tomba sans vie. Il était âgé de soixante-trois ans (342).

Nous ne voulons point discuter ici la vie politique de Démosthène, qui a soulevé des appréciations diverses, et que d'illustres écrivains, comme Niebuhr et Chateaubriand, ont estimée si belle qu'ils ont fait de cet orateur le plus grand homme d'État de l'antiquité grecque; mais nous devons remarquer combien son amour pour Athènes, sa passion pour l'indépendance de la Grèce, ont donné de force, d'élévation et de mouvement à son éloquence. Cette éloquence a été appréciée depuis les temps anciens jusqu'à nos jours par des écri-

vains dignes de la juger, et avec des éloges unanimes, parmi lesquels nous n'avons que la difficulté du choix. « Si l'on veut un orateur accompli de tout point, dit Cicéron, un orateur auquel il ne manque absolument rien, on n'hésitera point à nommer Démosthène. Dans les sujets qu'il a traités, il n'est point de finesse, et, qu'on me passe cette expression, point d'astuce, point de ruse oratoire qu'il n'ait aperçue. Voulait-il que son style fut châtié, la délicatesse, la concision, la clarté le distinguait. Voulait-il s'élever, rien de plus noble, de plus pompeux, soit pour la dignité de l'expression, soit pour la majesté de la pensée... Il ne le cède ni à Lysias pour la simplicité, ni à Hypéride pour la finesse et l'esprit, ni à Eschine pour l'harmonie et l'éclat des paroles. Il a des discours dans le genre simple, comme sa harangue contre Leptine; il en a de sublimes, comme plusieurs Philippiques ; il en a de mixtes, comme ses plaidoyers contre Eschine. Reste le tempéré, qu'il saisit quand il lui plaît; et lorsqu'il descend du sublime, c'est là surtout qu'il s'arrête. Néanmoins il faut avouer que jamais il n'excite plus d'applaudissements, jamais il ne fait plus d'impression, que lorsqu'il traite les différentes parties du sublime. » Denys d'Halicarnasse nous a laissé sur le style de Démosthène une appréciation d'autant plus utile que, si nous sommes vivement touchés par l'argumentation vigoureuse de l'orateur, il nous est bien difficile de saisir les délicatesses de son langage. « Démosthène, dit-il, né à une époque où l'éloquence avait déjà reçu tant de formes diverses, ne crut pas convenable de s'attacher à un seul modèle ou à un seul genre de style. Persuadé qu'il manquait à tous quelque chose, il choisit dans chacun ce qu'il y a de plus beau et de plus utile, et il en composa une espèce de tissu où toutes les qualités vinrent s'unir et se confondre, pour former un style tour à tour noble et simple, travaillé et naturel, extraordinaire et usité, austère et enjoué, concis et développé, doux et mordant; enfin, assorti tantôt aux émotions douces, et tantôt aux passions vives. On peut lui appliquer ce que les anciens poëtes racontent de Protée, qui prenait sans peine toutes les figures. » Et Denys nous montre alors Démosthène unissant à la clarté qui est la première condition de l'éloquence populaire, et à la vigueur qui était sa qualité dominante et favorite, une science étonnante de la phrase : « Il n'y a pas de période de Démosthène qui n'ait sa mesure et sa cadence marquée au coin de la plus belle poésie, sans que ce soient des vers, ce qui serait un défaut dans une œuvre oratoire. » Les modernes, au contraire, dans leurs parallèles entre Démosthène et Cicéron, ont, comme Fénelon, attribué à ce dernier l'art, les délicatesses et l'harmonie du style, pour ne voir dans Démosthène que la force des idées, la rapidité des mouvements contrastant avec la simplicité de la parole.

Nous avons, sous le nom de Démosthène, soixante et un discours, dont quelques-uns sont regardés comme peu authentiques, soixante-cinq exordes préparés pour différentes circonstances, six lettres écrites au peuple d'Athènes pendant son exil, dont plusieurs critiques révoquent en doute l'authenticité. Les plus importants des discours ont été cités ci-dessus. Ajoutons-y les suivants : sept sur des fins de non-recevoir : *Déclinatoire* (Παραγραφή) *contre Zénothémis; Déclinatoire contre Apaturius; Contre Phormion, pour argent prêté; Déclinatoire en faveur de Phormion; Contre le déclinatoire de Lacritus; Déclinatoire contre Pantænetus; Déclinatoire contre Nausimaque et Xénopithe;* — quatre discours ayant pour objet des affaires de succession et de dot : *Contre Macartatus, touchant la succession d'Hagnias; Contre Léocharès, touchant une succession; Contre Spudias, pour une dot; Contre Bæotus, pour la dot maternelle ;* — neuf discours relatifs à des affaires de commerce et de dettes ; *Contre Callipe; Contre Nicostrate, sur les esclaves d'Aréthusius ; Contre Timothée, pour une dette; Contre Bæotus, touchant une usurpation de nom; Contre Olympiodore, pour réparation de dommage; Contre Aristogiton; Contre Conon, pour mauvais traitements; Contre Dionysodore; Contre Calliclès, pour un emplacement ;* — quatre discours ayant rapport à des plaintes pour faux témoignage : *Contre Stéphanus* (deux discours); *Appel contre Eubulide; Sur Evergus et Mnesibulus faux-témoins ;* — enfin les discours *Contre Phænippe, touchant un échange de biens; Contre Polyclès, au sujet d'une triérarchie; Poursuite contre Théocrine; Contre Néæra; Sur la couronne navale,* Περὶ τοῦ στεφάνου τῆς τριηραρχίας. L'authenticité de plusieurs de ces discours a été constatée par des critiques. L'*Eloge amoureux,* Ἐρωτικός, et le *Discours funèbre*, Ἐπιτάφιος, sont généralement regardés comme apocryphes.

Les principales éditions de *Démosthène* sont celles d'Alde (Venise, 1504, pet. in-fol.), de Feliciano (Ibid., 1543, 3 vol. in-8), de Wolf (Bâle, 1572, in-fol.), de Reiske (Leipzig, 1770-1775, 2 vol. in-8), de Schæfer (Leipzig, 1821-27, 9 vol. in-8, dont six de notes), de Bekker (Ibid., 1823, 4 part. in-8), de Dindorf (Ibid., 1825, 3 vol. in-8). Parmi les recueils d'*Orateurs attiques*, ceux qui méritent le plus d'être cités relativement à Démosthène sont les recueils d'Henri Estienne, de Didot, de Tauchnitz et Teubner. Les principales traductions françaises des œuvres de Démosthène sont celles de G Duvair, de Tourreil, de D'Olivet, d'Auger, de Bignan, de Jager, de Plougoulm et de Stiévenart. Cette dernière (Paris, 1842, in-8) est regardée comme supérieure aux précédentes. On cite, en anglais, les traductions de Leland et de lord Brougham; en allemand. celles de Wieland, Niebuhr, Jacobs; en italien, celles de Pigafetta et de Cesarotti.

Cf. Plutarque : *Vie de Démosthène ;* — Lucien : *Eloge de Démosthène ;* — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — Wolf : *Vita Demosthenis et Æschinis* (Bâle, 1572, in-fol.) ; — G. de Rochefort : *Considérations sur Demosthène*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLIII et XLVI ; — Beckker : *Demosthenes als staatsmann und redner* (Halle, 1816, 2 vol. in-8) ; — Westermann : *Quæstiones Demosthenicæ* (Leipzig, 1830-1837) ; — Ed. Pistor : *Literatur des Demosthenes* (Quedlinbourg, 1834, in-8) ; — Scholten : *Disquisitio de Demosthenis eloquentiæ charactere* (Utrecht, 1835, in-8) ; — Ottfr. Müller : *Hist. de la littérature grecque ;* — Villemain, dans la *Biographie universelle*, et *Souvenirs contemporains ;* — Alb. Desjardins : *Essai sur les plaidoyers de Démosthène* (Paris, 1862, in-8) ; — A. Boullée : *Histoire de Démosthène* (2e édit., Ibid., 1867, in-8) ; — G. Perrot : *l'Eloquence politique et judiciaire à Athènes* (Ibid., 1873, in-8).

DEMOUSTIER (Charles-Albert), littérateur français, né le 11 mars 1760 à Villers-Cotterets, mort le 2 mars 1801. Il suivit peu de temps le barreau, puis se retira à la campagne, pour se livrer à la littérature. Son caractère aimable lui valut beaucoup d'amis. Quelques-uns de ses ouvrages eurent un grand succès, surtout ses *Lettres à Émilie sur la mythologie* (Paris, 1786-1798, 6 parties in-8). Mêlées de prose et de vers, elles ont été écrites dans le dessein de présenter d'une manière agréable les figures et l'histoire des dieux de la Grèce antique, et de voiler l'érudition sous la grâce ; mais cette grâce est maniérée, prétentieuse, et le style plein d'afféterie et de pointes madrigalesques, qui ne sont plus de notre goût. Demoustier donna au Théâtre-Français trois comédies qui réussirent : *le Conciliateur, ou l'Homme aimable,* cinq actes en vers (1791) ; *les Femmes,* trois actes en vers (1795); *le Tolérant, ou la Tolérance morale et religieuse* (1796). On cite en outre : *le Siége de Cythère*, poëme en six chants (Paris, 1790, in-8) ; *la Liberté du cloître*, poëme (Paris, 1790, in-8); *Alceste à la*

campagne, comédie en cinq actes, en vers (1790); *les Trois fils*, comédie en cinq actes, en vers (1796); *Poésies diverses* (Paris, 1804-1809, 3 vol. in-18); *l'Amour filial, ou la Jambe de bois*, opéra comique, etc. On a publié les *Œuvres* de Demoustier (Paris, 1804, 5 vol. in-8 et in-12).

Cf. Desessarts : *Bibliothèque d'un homme de goût*, t. II et V; — Quérard : *la France littéraire*.

DENHAM (sir John), poëte anglais, né en 1615, mort en 1668. Fils du premier baron de l'échiquier d'Irlande et élevé à Oxford, il fut royaliste et cavalier, et eut même ses biens confisqués pour la cause des Stuarts; mais la restauration les lui rendit et le fit inspecteur des bâtiments royaux. Il publia à Oxford, en 1643, sa *Colline de Cooper* (Cooper's hill), qu'il revit et augmenta dans les éditions de 1650 et de 1655. Le poëte, placé sur le coteau de Cooper, décrit les objets qui s'offrent à ses yeux, la Tamise, les ruines d'une abbaye, la forêt de Windsor, le champ de Runuymède, en mêlant à ses peintures les digressions morales ou personnelles que ces objets lui suggèrent. Voici, par exemple, le rapprochement qu'il fait entre la Tamise et sa poésie : « O puissé-je couler comme toi, et faire de ton courant mon exemple, comme il est mon sujet! clair quoique profond, et quoique doux, non languissant; fort sans emportement, plein sans déborder. » L'élégance aisée de Denham trouva beaucoup d'admirateurs; on a même été jusqu'à voir en lui un des pères ou des réformateurs de la poésie anglaise. Son court poëme (il n'a pas 400 vers) a conservé des lecteurs, et est cité dans les *Choix* de poëtes anglais. Ses autres productions, si l'on excepte peut-être son élégie sur la mort de Cowley, sont insignifiantes, ce qui fit dire dans le temps qu'il n'avait pas pu composer le *Cooper's hill*, et qu'il l'avait acheté d'un *clergyman* pour 40 l. s. Ses *Œuvres complètes* furent publiées en 1684.

Cf. Wood : *Athenae Oxonienses*; — Johnson : *Lives of the english poets*.

DÉNIAISÉ (LE), comédie de Gillet de la Tessonnière (voy. ce nom).

DENINA (Carlo-Giovanni-Maria), historien et littérateur italien, né à Revello (Piémont) en 1731, mort à Paris en 1813. Il prit les ordres et professa pendant plusieurs années à Pignerol et à Turin. Frédéric II l'appela à Berlin, où il devint membre de l'Académie des sciences. En 1804, Napoléon le nomma son bibliothécaire. Son principal ouvrage est une *Histoire des Révolutions d'Italie* (1769-71, 3 vol. in-4), vaste tableau de la civilisation étrusque, de l'empire romain, de l'invasion des barbares, de la féodalité et des républiques italiennes du moyen âge. Malgré l'insuffisance de l'esprit philosophique, ce livre contient quelques chapitres dignes d'être remarqués sur les sciences et les arts; il a été traduit en français par Jardin. Les autres écrits de Ch. Denina sont : *Discours sur les vicissitudes de la littérature* (1760, 2 vol.); *Histoire politique et littéraire de la Grèce* (1781, 4 vol.); *la Prusse littéraire sous Frédéric II* (1790-91, 3 vol.); *la Russiade* (1799), poëme en l'honneur de Pierre le Grand; *Histoire du Piémont* (1800-1805); *Révolution de l'Allemagne* (1804); *la Clef des langues* (1805); *Histoire de l'Italie occidentale* (1809, 6 vol.), etc.

Cf. Lombardi : *Storia della letteratura italiana nel secolo XVIII°*; — A.-A. Barbier : *Notice sur la vie et les principaux ouvrages de M. l'abbé Denina* (Paris, 1814); — C.-G. Reina : *Vita di C. Denina* (Milan, 1820, in-8).

DENIS (Jean-Michel-Kosmas), ou SINED, poëte et bibliographe allemand, né à Schaernding, le 27 septembre 1729, mort à Vienne le 29 septembre 1800. Entré dès l'âge de dix-huit ans chez les Jésuites, il fut professeur au collége de Marie-Thérèse à Vienne, et gardien de la bibliothèque Garelli. Après la suppression de son ordre, il fut nommé second, puis premier conservateur de la bibliothèque impériale. Comme poëte, il seconda, suivant les principes de Bodmer, l'influence de la littérature anglaise sur celle de son pays. Non content de traduire *Ossian*, il publia des *Chants de barde*, à la manière de Klopstock, sous le nom de *Sined*, anagramme de son nom (Ossians und Sineds Lieder; Vienne, 1784-1785, 5 vol.).

Les principaux travaux bibliographiques de Denis sont: *Curiosités de la bibliothèque Garelli* (Merkwürdigkeiten der Gar. Bibl., Vienne, 1804, in-4 et in-8); *Histoire de l'imprimerie à Vienne jusqu'en* 1560 (Wiens Buchdruckergeschichte, etc.; Ibid., 1782, in-4; *Supplément*, 1793); *Introduction à la bibliographie* (Einleitung in die Bücherkunde; Ibid., 1795, 2 vol. in-4, 2e édit.).

Cf. Mich. Denisii : *Commentariorum da vita sua libri V* (Winterthür, 1802).

DENISOT ou **DENYSOT** (Nicolas), poëte français, né en 1515, au Mans, mort en 1559. Il signa son premier ouvrage « le comte d'Alsinoys », anagramme de son nom, ce qui le fit appeler par François Ier « le comte de six noix ». Ami des poëtes de la Pléiade, il imita leurs innovations et tenta, pour son compte, d'introduire dans la poésie française les vers blancs. On a de lui des *Noëls* (Le Mans, 1545, in-12), et *Cantiques* (Paris, 1553, in-8). Il a réuni les pièces qui forment le *Tombeau de la reine Marguerite* (1551, in-8). On lui a attribué une part de collaboration dans l'*Heptaméron* et dans les *Contes* de Bonaventure Despériers.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII, p. 4.

DENNE-BARON (Pierre-Jacques-René), littérateur français, né le 6 septembre 1780 à Paris, mort le 5 juin 1854. Toute sa vie fut consacrée aux lettres et aux arts. Poëte élégant et gracieux, il fut, suivant Sainte-Beuve, « du nombre de ceux qui ont su être classiques sans convenu et avec originalité. » Il a laissé : *Héro et Léandre*, poëme en quatre chants (Paris, 1806, in-12); des traductions en vers : *Élégies de Properce, traduites en vers français* (Paris, 1813, in-12), et des *Fragments de Virgile, Lucain et Claudien* (Paris, 1822, in-12); *la Nymphe Pyrène*, ode suivie de divers poëmes (Paris, 1823, in-8); *les Fleurs poétiques*, idylles (Paris, 1825, in-12); des traductions en prose de *Properce*, d'*Anacréon*, de l'*Ane* de Lucius de Patras, etc. Il a été un des principaux collaborateurs du *Dictionnaire de la Conversation*. — Sa femme, Mme Sophie DENNE-BARON, a collaboré aussi au même ouvrage et publié un grand nombre de traductions de l'anglais. — Leur fils, René-Dieudonné, né le 1er novembre 1804 à Paris, compositeur, a écrit dans la *Nouvelle biographie générale* un grand nombre d'articles sur des musiciens.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. X.

DENON (Dominique VIVANT, baron), artiste et littérateur français, né le 4 janvier 1747, mort le 27 avril 1825. Protégé par Mme de Pompadour, il devint, sous l'ancien régime, gentilhomme ordinaire du roi et attaché d'ambassade. Il fit partie de l'expédition d'Égypte, et s'illustra, sous l'empire, comme directeur général des musées. Il ne fut pas seulement protecteur des arts et graveur distingué, il écrivit aussi avec élégance. A vingt-deux ans il donna une comédie, *le Bon père* (Paris, 1769, in-12), que Dorat fit accueillir par les comédiens et au sujet de laquelle Lekain appelait Denon un « jeune auteur couleur de rose ». Mais son véritable titre, comme écrivain et artiste, est le *Voyage dans la basse et la haute Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte* (Paris, 1802, 2 vol. in-fol. avec pl.). On cite en outre : *Voyage en Sicile et à Malte* (1788, in-8). C'est d'après son plan et avec les dessins préparés par Denon qu'A-

maury Duval a publié les *Monuments des arts du dessin* (1829, 4 vol. in-fol.).

Cf. P. A. Coupin : *Notice nécrologique sur le baron Denon* (Paris, 1825, in-8) ; — Am. de Pastoret : *Eloge historique sur la vie et les ouvrages du baron Denon* (Ibid., 1851, in-8).

DÉNOUMENT, dernière partie de l'action racontée ou représentée dans une œuvre littéraire, épopée, pièce de théâtre ou roman. Le nom de dénoûment répond à celui de nœud, qui a été donné à cette partie centrale de l'action où les situations se compliquent, où les obstacles à l'accomplissement du dessein annoncé se multiplient, où les intérêts en jeu sont menacés et compromis, où tous les ressorts de l'intérêt sont tendus et les fils de l'intrigue mêlés. Le dénoûment débrouille tous ces fils ou les tranche et les brise, il satisfait la curiosité excitée et complète l'impression générale. Il est la dernière réponse à cette série de questions dans lesquelles se traduit tout l'intérêt d'une lecture ou d'un spectacle. Le dénoûment, c'est tour à tour la mort du héros principal ou son triomphe, l'achèvement d'une œuvre ou la consommation d'une catastrophe, c'est la vertu récompensée ou malheureuse, l'innocence sauvée ou opprimée, ce sont toutes nos sympathies trompées ou satisfaites par l'événement définitif.

La poétique, d'après Aristote, distingue plusieurs espèces de dénoûments : les malheureux, les heureux et les mixtes, et les uns et les autres ont été recommandés de préférence, suivant les genres et les sujets. Les Grecs pensaient que les dénoûments malheureux conviennent presque exclusivement à la tragédie, dont la fable et les développements ne tendent qu'à effrayer et à attendrir ; les dénoûments heureux étaient réservés à la comédie. Cependant plusieurs chefs-d'œuvre grecs, comme *Philoctète, les Trachiniennes, Ajax, Iphigénie en Aulide*, etc., avaient des dénoûments heureux ; c'était, suivant Aristote, par condescendance des poëtes pour la faiblesse des spectateurs, désireux de se reposer sur des émotions agréables, alors même qu'elles ne s'accordaient pas avec le but de l'austère tragédie. Les dénoûments heureux se faisaient souvent, au théâtre comme dans l'épopée, au moyen d'une intervention des dieux qui détournaient les événements de leur cours naturel, et tiraient ainsi le poëte d'embarras. C'est le *Deus ex machina* : moyen commode et dangereux, dont Horace conseille sagement de ne pas abuser :

Nec Deus intersit, nisi dignus vindice nodus.

Un fait assez général est que la tragédie se dénoue par la mort d'un de ses héros, et la comédie par un mariage ; mais il n'en faut pas faire une règle, sous peine de revenir à ce système de composition artificielle, dont Rivarol se moquait en réduisant la tragédie et la comédie à ces deux cadres :

Pour la tragédie :

1er Acte. Le héros mourra.
2e Acte. Il ne mourra pas.
3e Acte. Il mourra.
4e Acte. Il ne mourra pas.
5e Acte. Il meurt.

Pour la comédie :

1er Acte. L'amoureux se mariera.
2e Acte. Il ne se mariera pas.
3e Acte. Il se mariera.
4e Acte. Il ne se mariera pas.
5e Acte. Il se marie.

Spirituelle critique d'une théorie surannée et à laquelle on ne tient plus. On ne demande aujourd'hui au dénoûment qu'une chose : c'est d'être en rapport, dans quelque genre que ce soit, avec la suite de l'intrigue, le caractère des personnages et la nature de l'action.

On a attaché aussi beaucoup trop d'importance au dénoûment sous le rapport de la moralité ; on a enseigné que, pour être moral, un drame, un roman, devait montrer, au dénoûment, le vice puni et la vertu récompensée. C'est une manière puérile et superficielle de comprendre la moralité des œuvres d'art : nous aurons l'occasion ailleurs d'en faire justice (voy. Moralité).

Cf. Aristote : *Poétique*, ch. XVII (Περὶ δέσεως καὶ λύσεως, etc.) ; — P. Corneille : *Discours sur la poésie dramatique* ; — Marmontel : *Eléments de littérature* ; — N.-L. Lemercier : *Cours analytique de littérature générale* (1817, 4 vol. in-8) ; — Aug. Nisard : *Examen des poétiques d'Aristote, d'Horace et de Boileau*, thèse (Paris, 1845, in-8).

DENYS DE MILET, logographe grec qui vivait vers l'année 500 avant J.-C. Il écrivit une histoire de Darius, une autre des choses après Darius. Suidas lui attribue encore une histoire de Troie, un cycle mythique, un cycle historique. Nous en avons quelques fragments épars dans les auteurs anciens.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

DENYS, surnommé Chalcus, Διονύσιος ὁ χαλκοῦς, orateur et poëte grec, du Ve siècle avant J.-C. Son surnom lui vint de ce qu'il avait conseillé aux Athéniens de faire de la monnaie de cuivre. Ses élégies sont souvent citées par les écrivains de l'antiquité. Aristote lui reproche d'abuser des allégories et des métaphores. Nous ne possédons rien de ses discours ; les fragments de ses poésies ont été insérés dans les *Poetæ lyrici græci* de Bergk.

DENYS DE SINOPE, poëte comique athénien du IVe siècle avant J.-C. Contemporain de Nicostrate, fils d'Aristophane, il appartint à la moyenne comédie. On trouve quelques passages de ses pièces dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke, t. I et III.

DENYS DE MITYLÈNE, écrivain grec du Ier siècle avant J.-C. Il composa, selon Suidas, un poëme intitulé *Expédition de Bacchus et de Minerve*. On le croit l'auteur du *Cycle historique* attribué par Suidas à Denys de Milet, et d'un autre ouvrage en prose, intitulé *Argonautiques*, qui est attribué tantôt à l'un, tantôt à l'autre.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

DENYS DE CHALCIS, historien grec qui vécut avant l'ère chrétienne. Il écrivit un ouvrage en cinq livres sur la fondation de diverses villes, qui est fréquemment cité par les anciens, et dont un nombre considérable de fragments nous ont été transmis par Denys d'Halicarnasse, Strabon, Photius, etc. Sa vie nous est tout à fait inconnue.

DENYS D'HALICARNASSE, rhéteur et historien grec, né entre 78 et 54 avant J.-C. On ne sait presque rien de sa vie. Il alla, vers l'année 29 avant J.-C. à Rome, où il résida pendant vingt-deux ans, occupé à étudier la langue, la littérature et l'histoire romaines. Il est probable qu'il avait enseigné la rhétorique à Halicarnasse et qu'il l'enseigna à Rome ; il y devint l'ami de plusieurs hommes distingués. Ses ouvrages peuvent se diviser en deux classes : la première comprend des traités de rhétorique et de critique, qu'il écrivit probablement pour la plupart avant de se rendre en Italie ; la seconde, des ouvrages historiques qu'il mit au jour vers la fin de son séjour à Rome.

Dans ses œuvres de rhétorique et de critique, il abonde en remarques fines et judicieuses sur le style des écrivains classiques de la Grèce et sur le mécanisme de la langue grecque, qu'il pénètre jusque dans ses moindres détails, nous initiant ainsi mieux que personne aux difficultés et aux beautés de cette langue, surtout de la prose. Mais dans les jugements qu'il porte sur le fond des choses, il a des préjugés étroits et injustes, et plus de subtilité que de profondeur. C'est un rhéteur qui n'apprécie bien que l'arrangement plus ou moins heureux des mots et des phrases. Ses écrits

de cette série sont les suivants : *Art oratoire* (Τέχνη ῥητορική), que l'on divise en onze ou douze chapitres, n'ayant pas de lien entre eux et pouvant bien, conformément à l'opinion de quelques critiques, appartenir à différents auteurs; il a été publié séparément par Schott (Leipzig, 1804, in-8); *sur l'Arrangement des mots* (Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων), traité relatif au style oratoire et aux différentes sortes d'éloquence, qui a été publié par Schœfer (Leipzig, 1809, in-8), et par Gœller (Iéna, 1815, in-8); *sur l'Imitation* (Περὶ μιμήσεως), traité relatif aux poëtes, aux historiens, à des philosophes, à des orateurs, et dont nous ne possédons qu'un abrégé publié par Frotscher, avec le dixième livre de *Quintilien* (Leipzig, 1826) ; *Mémoires sur les anciens orateurs* (Περὶ τῶν ἀρχαίων ῥητόρων ὑπομνηματισμοί), composés de six parties, dont nous ne possédons que trois : sur Lysias, Isocrate, Isée, qui ont été traduites en allemand par Becker (Wolfenbuttel, 1829, in-8); *Dinarque* (Δείναρχος), traité sur la vie et les discours de cet orateur; *Lettre à Ammæus* (Ἐπιστολὴ πρὸς Ἀμμαῖον), importante pour l'histoire des discours de Démosthène, que l'auteur prouve avoir été prononcés presque tous avant qu'Aristote écrivît sa rhétorique; *Lettre à Cnéius Pompée* (Ἐπιστολὴ πρὸς Γναῖον Πομπήϊον), pour justifier ses opinions défavorables à Platon; *Sur le Génie de Thucydide* (Περὶ τοῦ Θουκυδίδου Χαρακτῆρος) et *Sur les Expressions particulières à Thucydide* (Περὶ τοῦ Θουκυδίδου ἰδιωμάτων). Ces trois derniers traités ont été réunis par Krüger, sous le titre de *Dionysii historiographica* (Halle, 1823, in-8).

Des ouvrages historiques composés par Denys d'Halicarnasse il nous reste, en grande partie, les *Antiquités romaines* (Ῥωμαϊκὴ ἀρχαιολογία), histoire de Rome depuis les temps mythologiques jusqu'à la première guerre punique. Elle comprenait vingt livres; nous en possédons neuf complets, avec la plus grande partie du dixième et du onzième; pour les autres, nous n'avons que des fragments, contenus dans le recueil fait par les ordres de Constantin Porphyrogénète et publiés pour la première fois par A. Mai (Milan, 1816, in-4). Cet ouvrage, écrit dans le dessein d'éclairer les Grecs sur les origines et les premiers temps de Rome, expose minutieusement ce qui est relatif à la constitution, à la religion, aux lois, à la vie privée comme à la vie politique. L'auteur a étudié avec soin les écrivains qui avaient traité avant lui le même sujet; mais il a peu de discernement dans les emprunts qu'il leur fait; il mêle les récits fabuleux à l'histoire. S'il n'invente pas des faits, comme l'ont avancé quelques critiques, il se laisse entraîner à des digressions plus agréables qu'utiles, et il met dans la bouche des personnages de nombreux discours, dont la forme rappelle plus le rhéteur que l'historien. Néanmoins son ouvrage est un trésor de renseignements pour ceux qui veulent étudier l'histoire romaine. Son style, qui dans tous ses écrits est remarquable par l'élégance, et, à peu d'exceptions près, par la pureté, présente ici des latinismes assez fréquents. Les *Antiquités romaines* parurent d'abord dans une traduction latine de Birago (Trévise, 1480, in-fol.), réimprimée avec des corrections par Glareanus (Bâle, 1532, in-fol.). Le texte grec fut édité pour la première fois par Robert Estienne, avec une partie des ouvrages de rhétorique du même auteur (Paris, 1546, in-fol.). Les *Œuvres complètes* de Denys d'Halicarnasse ont été publiées, avec traduction latine, par Sylburg (Francfort, 1586, 2 vol. in-fol.; Leipzig, 1691, 2 vol. in-fol.), par Hudson (Oxford, 1704, 2 vol. in-fol.), par Reiske (Leipzig, 1744, 6 vol. in-8), dans la collection Tauchnitz (1823-1829, 6 vol. in-16), et dans la Bibliothèque Didot. Les ouvrages de rhétorique, moins l'*Art oratoire* et le traité *Sur l'Arrangement des mots*, ont été publiés, avec une traduction française et de bons commentaires, par E. Gros, sous ce titre : *Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce* (Paris, 1827-1828, 3 vol. in-8). Le *Traité sur l'arrangement des mots* a été traduit en français par Batteux (Paris, 1788, in-12). Les *Antiquités romaines* ont eu pour traducteurs le P. Le Jay (1722, 2 vol. in-4) et Bellenger (1723, 2 vol. in-4; 1807, 6 vol. in-8).

Cf. Matthæi : *De Dionysio Halicarn.* (Wittenberg, 1779, in-4); — Schulin : *De Dionysio Halicarn. historico* (Heidelberg, 1821, in-4) ; — Weismann : *De Dionysii Halicarn. vita et scriptis* (Rinteln, 1337, in-4) ; — Busse : *De Dionysii Halicarn. vita et ingenio* (Berlin, 1841, in-4) ; — Visconti, dans le *Journal des savants*, juin 1817 ; — Becher : *Introduction* à son édition des *Mémoires* ; — Sadous : *Thèse sur la rhétorique de Denys d'Halicarnasse* (Paris, 1847, in-8).

DENYS (Elius), rhéteur grec du Ier siècle après J.-C., né à Halicarnasse. Les anciens lui attribuent divers ouvrages aujourd'hui perdus : une *Histoire de la musique*, des traités sur le même art et un *Dictionnaire des mots attiques*, qui lui fit donner le surnom d'*Atticiste*. Meursius le croit l'auteur de l'ouvrage intitulé : Περὶ ἀκλίτων ῥημάτων καὶ ἐγκλινομένων λέξεων (Venise, Alde, 1496).

Cf. Photius : *Bibliotheca græca*, cod. 152.

DENYS DE THRACE, grammairien grec du Ier siècle avant J.-C., né à Alexandrie ou à Byzance. Il était fils d'un Thrace. On lui donne quelquefois le nom de Denys le Rhodien, parce qu'il enseigna à Rhodes. Il fut aussi professeur de belles-lettres à Rome au temps de Pompée. Disciple d'Aristarque, il écrivit un grand nombre de commentaires et de traités grammaticaux. Nous possédons, sous son nom, un *Art grammatical* (Τέχνη γραμματική), qui, pendant plusieurs siècles, fut usité dans les écoles, et qui paraît avoir servi de modèle à un grand nombre de grammaires composées postérieurement. Les diverses copies qui en furent faites présentent de grandes différences, et l'on ne peut pas penser qu'il nous soit parvenu dans sa forme originale. Fabricius l'a imprimé pour la première fois dans sa *Bibliotheca græca* (t. IV), et Bekker l'a reproduit, avec des améliorations, dans ses *Anecdota* (t. II). Une traduction arménienne de ce livre, faite vers le Ve siècle, est plus complète et a cinq chapitres de plus que le texte grec qui nous est connu. Elle a été publiée par Cirbied dans les *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, t. IV (1824, in-8). Denys de Thrace, d'après les scoliastes, a commenté Homère. On le mentionne aussi comme l'auteur d'un ouvrage sur Rhodes, d'*Exercices littéraires* (Μελέται), etc.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

DENYS L'ARÉOPAGITE (saint), juge de l'Aréopage, converti par saint Paul, et qui souffrit le martyre vers l'année 95. Au moyen âge, on l'a confondu par ignorance avec saint Denys, premier évêque de Paris. Nous possédons, sous son nom, quatre traités et dix lettres, depuis longtemps reconnus apocryphes, et qui paraissent avoir eu pour auteur un chrétien du Ve siècle. Les lettres sont relatives à la morale et à la théologie; les traités portent les titres suivants : *De la Hiérarchie céleste*, *De la Hiérarchie ecclésiastique*, *Des Noms divins*, *Théologie mystique*. Dans ce dernier ouvrage, l'auteur cherche à concilier les dogmes révélés avec le mysticisme de la philosophie d'Alexandrie et se montre disciple de Plotin. Les œuvres du pseudo-Denys ont été publiées, avec le nom de Denys l'Aréopagite, d'abord en 1516 à Rome, puis réimprimées plusieurs fois (Venise, 1558, in-8 ; Paris, 1562, in-fol.; 1615, 2 vol. in-fol.; 1644, 2 vol. in-fol.). Mgr Darboy en a donné une traduction francaise (1844, in-8), avec une introduction où il sou-

tient l'authenticité combattue par tous les critiques modernes.

Cf. Engelhardt : *Dissertatio de Dionysio Areopagita plotinizante* (Erlangen, 1820, in-8) ; — Baumgarten-Crusius : *De Dionysio Areopagita* (Iéna, 1823, in-4) ; — Montet : *Des Livres du pseudo-Denys* (Paris, 1848, in-8).

DENYS DE PERGAME, rhéteur grec du Ier siècle après J.-C. Il était disciple d'Apollodore. Weiske, dans son édition de Longin (1809), lui attribue le *Traité du sublime*, sans justifier cette attribution.

DENYS DE BYZANCE, poëte grec du IIe siècle environ après J.-C. Il est mentionné comme l'auteur d'une *Navigation du Bosphore* (Ἀνάπλους Βοσπόρου), ouvrage perdu seulement depuis le XVIe siècle, et dont le P. Gyllius a traduit en latin une grande partie dans son *Bosphorus*. Il nous en reste un fragment, imprimé par Du Cange dans la *Constantinopolis christiana*, et par Fabricius dans sa *Bibliotheca græca* (t. IV). Il se trouve dans les *Geographi minores* de la collection Didot. D'après Suidas, le même auteur, que l'on a cherché à identifier avec Denys le Périégète, avait composé des chants élégiaques.

Cf. Bernhardy : *Dissertation* dans son édition de *Denys le Périégète* (Leipzig, 1828, in-8).

DENYS LE PÉRIÉGÈTE, ὁ Περιηγήτης, géographe grec, né, d'après Suidas, à Byzance, d'après Eustathe, en Afrique, et qui, selon Bernhardy, vécut vers la fin du IIIe siècle après J.-C. Comme son surnom l'indique, il écrivit une *Périégèse*, description de la terre (Περιήγησις τῆς γῆς). Cet ouvrage, que nous possédons, suit les données d'Eratosthène. Il est composé de 1186 vers hexamètres et se recommande par la clarté et l'élégance. Il a été paraphrasé en vers latins par Rufus Festus et par Priscien. Eustathe l'a commenté. Édité d'abord avec une traduction latine (Ferrare, 1512, in-4), il fut réimprimé par Alde, avec *Pindare* et *Callimaque* (Venise, 1513, in-8), par Henri Estienne dans ses *Poetæ principes heroici carminis* (Paris, 1566, in-fol.), par Thwaites, avec le commentaire d'Eustathe (Oxford, 1697, in-8), par Passow (Leipzig, 1825, in-8), par Bernhardy, avec les commentaires antérieurs et d'excellentes notes nouvelles (Leipzig, 1828, in-8). B. de Saumaise l'a traduit en vers français (Paris, 1597, in-12).

Cf. Bernhardy : *Dissertation* en tête de son édition.

DENYS D'ALEXANDRIE (saint), théologien grec, né probablement à Alexandrie vers l'an 200, mort en 265. Il se convertit au christianisme et fut disciple d'Origène. Patriarche d'Alexandrie, il fut exilé en Libye sous la persécution de Valérien. Il avait écrit des traités *contre Sabellius*, *sur les Promesses*, *sur la Nature*, et des *Épîtres*. Il en reste des fragments assez nombreux dans les ouvrages d'Eusèbe, de saint Athanase et de saint Basile; ils ont été insérés par Galland dans la *Bibliothèque des Pères* (t. III) et publiés séparément par Simon de Magistris (Rome, 1796, in-fol.).

Cf. Cave : *Scriptorum eccles. hist. litteraria*, t. I.

DENYS D'ANTIOCHE, sophiste grec. Il paraît avoir vécu au Ve siècle et avoir été chrétien. On le regarde comme l'auteur de quarante-six lettres, traduites par Jean Cousin dans les *Epistolæ Laconicæ* (Bâle, 1554, in-12), et publiées par Henri Estienne, dans les *Epîtres grecques* (Paris, 1577, in-8).

DENYS LE PETIT, théologien du VIe siècle, né en Scythie. Il résida à Rome et fut l'ami de Cassiodore. Dans le *Cyclus paschalis annorum XCVII*, il a renouvelé le cycle pascal de Victor, et donné, avec une erreur de cinq années, la période dite dionysienne, qui datait l'ère chrétienne de l'Incarnation et non de la mort du Christ. On connaît surtout de lui une *Collection de canons ecclésiastiques* et une *Collection de décrétales des pontifes romains depuis Sirice jusqu'à Anastase II*. L'une et l'autre ont été publiées par Justeau (Paris, 1628, in-8), et dans la *Bibliotheca juris canonici* (t. I).

Cf. Cave : *Scriptorum eccles. biblioth. litteraria.*

DENYS LE TYRAN, tragédie de Marmontel (voy. ce nom).

DÉPIT AMOUREUX (LE), comédie de Molière (voy. ce nom).

DEPPING (Georges-Bernard), érudit français, né le 11 mai 1784 à Munster, mort le 5 septembre 1853. Venu en France en 1803, il s'y livra d'abord à l'enseignement et publia, à l'usage de la jeunesse, une bonne compilation intitulée : *les Soirées d'hiver, ou Entretiens d'un père avec ses enfants sur le génie, les mœurs et l'industrie des divers peuples* (1807-1810, 6 vol. in-12 ; 1832, 2 vol. in-12), ouvrage qui fut traduit en anglais, en allemand et en italien. Il collabora en même temps aux travaux géographiques de Malte-Brun et au *Magasin encyclopédique* de Millin. L'Institut le couronna en 1822 pour un mémoire *sur les Expéditions maritimes des Normands en France au Xe siècle*. Depping, naturalisé français en 1827, devint membre de la Société des antiquaires et de la Société philotechnique.

On a de lui : *Histoire générale de l'Espagne* (Paris, 1811, 2 vol. in-8); *la Suisse* (Ibid., 1822, 4 vol. in-8); *la Grèce* (Ibid., 1823, 4 vol. in-18); *Géographie de la jeunesse* (Ibid., 1824, 2 vol. in-12); *Aperçu historique sur les mœurs et coutumes des nations* (Ibid., 1826, in-18); *l'Angleterre*, 6 vol. in-18); *Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe* (Paris, 1830, 2 vol. in-8); *Véland le forgeron*, avec textes islandais, anglais, etc. (Ibid., 1833, in-8); *les Juifs dans le moyen âge* (Ibid., 1834, in-8); *Histoire de la Normandie sous Guillaume le Conquérant et ses successeurs* (Rouen, 1835, 2 vol. in-8); *Merveilles et beautés de la nature en France* (Paris, 9e édition, 1845, in-8). Il a édité le *Romancero Castellano* (1817, in-12; 1825, 1844, 2 vol. in-12) ; le *Livre des métiers* d'Etienne Boileau (Ibid., 1837, in-4) et publié dans la *Collection des documents inédits de l'Histoire de France*; la *Correspondance administrative sous Louis XIV* (1850-1853, 3 vol. in-4), complétée par son fils (1855, t. V). Il a annoté, pour les classiques de Belin, *Diderot*, *La Bruyère*, *Vauvenargues*, *Fontenelle*, etc., et collaboré à de nombreux recueils. Il a écrit, en allemand, son autobiographie ou ses souvenirs (Leipzig, 1832).

Cf. A. Maury : *Notice sur la vie et les travaux de Depping* (Paris, 1854, in-18).

DÉPRÉCATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

DERCYLLIDAS, Δερκυλλίδας, philosophe grec, que l'on croit avoir vécu au Ier siècle après J.-C. Il nous reste, dans Théon de Smyrne et Proclus, des fragments d'un ouvrage considérable qu'il avait écrit sur la philosophie de Platon.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III ; — Th.-H. Martin : *l'Astronomie* de Théon de Smyrne (Paris, 1849, in-8).

DERI, dialecte persan, parlé jadis à la cour d'Ispahan, où il a été remplacé par la langue turque, qui a les préférences de la dynastie turcomane régnant en Perse. Le deri, malgré cette défaveur, est resté la langue écrite et parlée dans les classes élevées de la société. C'est le dialecte le plus pur de la langue persane (voy. ce mot).

DERJAVINE (Gabriel), célèbre poëte russe, né à Kazan en 1743, mort en 1816. De simple soldat, il parvint au grade de colonel, fut fait sénateur, conseiller privé, trésorier général de l'empire et ministre de la justice. Il était sergent dans la garde lorsque parurent ses premiers essais. Derjavine fut le poëte favori de Catherine II et de Paul Ier.

Auteur lyrique, didactique et dramatique, il a surtout excellé dans les odes. Il en a composé de

sacrées, d'héroïques, de philosophiques, d'anacréontiques. Il célèbre avec un égal enthousiasme, entaché d'une teinte d'adulation, les triomphes des armées russes, les naissances de tsaréwitchs ou de princesses impériales, les vertus de ses souverains; mais il s'élève à des inspirations plus nobles. Son *Ode à Dieu*, particulièrement belle, a été traduite en diverses langues, même en japonais et en chinois : l'empereur de la Chine la fit écrire en lettres d'or sur une étoffe de prix et placer en un lieu d'honneur. Eichhoff (1839) et Tardif de Mello (1854) l'ont traduite en vers français. On cite ensuite ses odes *Contre l'irréligion, A la Fortune, Au premier Voisin, le Bonheur, la Vision de Mourza, l'Automne pendant le siége d'Otchakof, la Naissance de l'empereur Alexandre, la Mort du prince Mestcherski*, etc. Derjavine, qu'on a comparé aux lyriques anciens, a quelquefois imité Horace, dont il rappelle la grâce aimable. Quelques-unes de ses pièces, entre autres *les Grands*, peuvent être considérées comme des satires lyriques. On cite encore de lui : *la Cascade, le Portrait de Félitsa, tsarine des cosaques Kirghuis*, personnification idéalisée de Catherine, des *Élégies* sur la mort de l'impératrice. Ses compositions dramatiques ne sont qu'estimables. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies (Saint-Pétersbourg; 1807-1816, 5 volumes).

Cf. Tardif de Mello : *Histoire intellectuelle de l'empire de Russie* (Paris, 1854, in-8) ; — N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

DERNIER HOMME (LE), poëme en prose de Grainville ; — DERNIER DES MOHICANS (LE), roman de J.-F. Cooper; — DERNIER MÉNESTREL (le Lai du), roman en vers de Walter Scott (voy. ces noms).

DESARBRES (Nérée), littérateur français, né à Villefranche le 12 février 1822, mort le 16 juillet 1872. Il a produit, en collaboration, un certain nombre de vaudevilles et de librettos d'opérettes, et publié : *Sept ans à l'Opéra*, souvenirs anecdotiques d'un secrétaire particulier (1864, in-18), etc. [*Dictionn. des Contemporains*, 2e, 3e et 4e édition].

DESATIR ou DESSATIR, écrits sacrés de la Perse. Leur nom signifie, en persan, la parole du Ciel. Ils sont au nombre de seize et passent pour émaner des quinze anciens prophètes. Ils nous ont conservé d'antiques traditions d'un réel intérêt, quoique leur authenticité ait été justement contestée. Ils ont été publiés par Moullah-Firouz, avec la traduction anglaise et des commentaires, par Erskine (the Desâtir, or sacred writings of the ancient persian prophets, etc.; Bombay, 1820, 2 vol. gr. in-8), puis par Ant. Troyer et Dav. Shea (Paris, 1842-43, 3 vol. in-8).

Cf. Silvestre de Sacy, dans le *Journal des savants*, année 1820.

DÉSAUGIERS (Marc-Antoine-Madeleine), chansonnier et auteur dramatique français, né le 17 novembre 1772 à Fréjus, mort le 9 août 1827. Fils d'un compositeur de musique, il fit ses études à Paris, au collége Mazarin, où il eut Geoffroy pour professeur de rhétorique. Destiné à l'état ecclésiastique, il était à peine entré au séminaire qu'il voulut en sortir, et son père, lui reconnaissant de grandes dispositions pour la poésie, le poussa vers la carrière dramatique. Il débuta, en 1791, par un acte en vers, au théâtre des Jeunes Artistes de la rue de Bondy, et donna, cette même année, ainsi que l'année suivante, des pièces de vers à l'*Almanach des Muses*. Ayant accompagné à Saint-Domingue sa sœur, mariée à un créole, il se trouva dans les rangs de ceux qui combattirent l'insurrection des noirs, tomba entre les mains de ces derniers et faillit être fusillé. Il a raconté, dans la préface du premier recueil de ses chansons, comment la gaieté le soutint dans ces circonstances : la gaieté, qu'il appelle sa généreuse libératrice, son inséparable compagne, et dont il parle dans un style mythologique et déclamatoire, passé de mode depuis longtemps. A son retour à Paris, en 1797, il travailla pour le théâtre. Sa réputation ne commença à s'établir que vers 1805, par quelques jolies pièces aux théâtres des Variétés et du Vaudeville, et bientôt après par sa chanson de *Monsieur et madame Denis* et son pot-pourri de *la Vestale*. En 1806, il entra dans la société du Caveau moderne, qui venait de se fonder, et bientôt en devint président. Il prit, en 1815, la direction du théâtre du Vaudeville, et s'efforça vainement de soutenir la prospérité de cette scène contre la concurrence des nouvelles scènes du Gymnase et des Nouveautés. Il mourut à la suite de l'opération de la taille : il s'était fait cette épitaphe :

> Ci-gît, hélas ! sous cette pierre,
> Un bon vivant mort de la pierre.
> Passant, que tu sois Paul ou Pierre,
> Ne vas pas lui jeter la pierre.

Quoique les chansons de Désaugiers soient fort oubliées, quoiqu'on ne les chante presque plus et qu'on ne les lise guère, son nom n'en reste pas moins illustre dans l'histoire de la chanson, où il est classé pour toujours comme le représentant de la gaieté française. Mais ce qui fait rire une génération n'a souvent plus d'effet sur la génération suivante; tant la mode, la circonstance, l'à-propos, jouent un rôle important dans ces choses légères. Les couplets grivois, les chansons à boire et le délire bachique de Désaugiers perdirent leur charme, comme ses impromptus, ses couplets de facture ou ses chansons proverbes, comme les *toc-toc*, les *pan-pan*, les *tin-tin*, les *flon-flon* de ses refrains. Il en est de même de ses chansons-parodies qui eurent tant de vogue, et le fameux pot-pourri de *Cadet Buteux* sur l'opéra de *la Vestale* nous semble à peine supportable. Par un caprice du goût et de la mode, ce qui a le plus survécu dans l'œuvre du plus gai de nos chansonniers, ce sont les chansons qui n'ont aucune prétention à la gaieté, par exemple, *la Treille de sincérité, les Inconvénients de la fortune, Consolations de la vieillesse, le Pour et le Contre.* Toutefois il n'est pas permis de méconnaître, même dans ses chansons les plus démodées, la variété du talent, le mouvement et la verve. On doit aussi lui reconnaître une qualité rare, finement exprimée par Charles Nodier dans ces mots : « Malin sans méchanceté, il a fait rire aux dépens de tout, et ne s'est jamais permis de faire rire aux dépens de personne. » Ses *Chansons et poésies diverses* (Paris, 1808-1816, 3 vol. in-18) ont été réimprimées plusieurs fois (Paris, 1823, 3 vol in-18; 1827, 3 vol. in-18; 1858, 1 vol. in-32).

Parmi les nombreuses pièces que Désaugiers a données à divers théâtres, on remarque : *le Testament de Carlin*, un acte, en vers, au théâtre des Jeunes Artistes (1799); *le Mari intrigué*, comédie en trois actes, en vers, à l'Odéon (1806); *un Diner par victoire*, un acte, au Vaudeville (1807); *le Valet d'emprunt*, comédie en un acte, en prose, à l'Odéon (1807); *les Trois étages, ou l'Intrigue sur l'escalier*, un acte, aux Variétés (1808); *Manon la ravaudeuse*, un acte, aux Variétés (1809); *l'Heureuse gageure*, comédie en un acte, en vers, avec Gentil, au Théâtre-Français (1811); *Monsieur Vautour*, vaudeville en un acte (1811); *Cadet Roussel esturgeon*, vaudeville en un acte (1813); *le Diner de Madelon*, vaudeville en un acte (1813); *l'Hôtel garni, ou la Leçon singulière*, comédie en un acte, en vers, avec Gentil, au Théâtre-Français (1814); *les Deux voisines*, comédie en un acte, en vers, au Théâtre-Français (1815); *les Petites Danaïdes*, parodie de l'opéra des *Danaïdes*, représentée plus de trois cents fois de suite au théâtre de la Porte-Saint-Martin (1817); *l'Homme aux précautions*, comédie en cinq actes, en vers, à l'Odéon (1820); un grand

nombre de vaudevilles faits en collaboration avec divers auteurs, et principalement avec Gentil, entre autres : *Taconnet, Monsieur Dumolet, Jocrisse aux enfers, Monsieur Pinson, le Jeune Werther, les Couturières*, etc.

Cf. Du Mersan : *Notice*, dans les *Chants populaires de la France ;* — Brazier : *Notice*, en tête des *Chansons*, édit. de 1827 ; — Lafillard [H.-Eug. Décour] : *Notice nécrologique sur M.-A.-M. Désaugiers* (1827, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*.

DES BARREAUX (Jacques VALLÉE, seigneur), poëte français, né en 1599 à Châteauneuf-sur-Loire, mort le 9 mai 1673. Il fut quelque temps conseiller au parlement de Paris, mais ne tarda pas à se démettre de cette charge, pour mener une vie de plaisirs avec quelques épicuriens de ses amis, comme Théophile de Viau et Chapelle. La maison qu'il possédait au faubourg Saint-Victor était appelée par ceux de sa société l'*Ile de Chypre*. Il ne nous reste rien des chansons licencieuses et des vers irréligieux qu'il composa; nous avons, au contraire, sous son nom un sonnet fameux, plein de sentiments de pénitence, qu'il aurait fait durant une maladie, sous la terreur de la mort :

Grand Dieu, tes jugements sont remplis d'équité,
Toujours tu prends plaisir à nous être propice ;
Mais j'ai tant fait de mal que jamais ta bonté
Ne peut me pardonner sans choquer ta justice.

Oui, mon Dieu, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice :
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton désir, puisqu'il t'est glorieux,
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux ;
Tonne, frappe, il est temps ; rends-moi guerre pour guerre.

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit,
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ ?

Voltaire écrit à propos de ce sonnet : « Il est faux que ce sonnet, aussi médiocre que fameux, soit de Des Barreaux ; il est de l'abbé de Lavau ; j'en ai vu la preuve dans une lettre de Lavau à l'abbé Servien. »

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII.

DESBILLONS (le P. François-Joseph TERRASSE), poëte latin moderne, né le 26 janvier 1711 à Châteauneuf (Berri), mort le 9 mars 1789. Membre de la Société de Jésus, il professa les humanités et la rhétorique, et après la suppression de l'ordre, il se retira à Manheim. A force d'étudier Phèdre et Térence, il acquit un style latin qui tient de l'un et de l'autre. On l'appelle « le dernier des Romains », ou encore « le La Fontaine latin ». Il était loin d'écrire le français avec autant d'élégance et de netteté que le latin. Ses fables, *Fabulæ Æsopicæ*, comprennent quinze livres ; les cinq premiers furent publiés d'abord à Glasgow (1754), les cinq suivants à Paris (1759), et le tout à Manheim (1768, 2 vol. in-8). Il en fit une traduction française (Manheim, 1769, 2 vol. in-12).

On a encore de lui : *Lettre à Fréron, ou Apologie de l'*Appendix de Diis *du P. Jouvency* (1766, in-12); *Eclaircissements sur la vie et les ouvrages de Guillaume Postel* (Liége, 1773, in-8); *Histoire de la vie chrétienne et des exploits militaires de Mme de Saint-Balmont* (Ibid., 1773, in-8) ; *Ars bene valendi*, poëme (Heidelberg, 1788, in-8); *De pace christiana*, poëme (Manheim, 1789, in-8); *Miscellanea posthuma* (Ibid., 1792, in-8). On doit à Desbillons une édition de l'*Imitation de J.-C.* (Ibid., 1780, in-18), qu'il attribue à Thomas Akempis, et une édition de *Phèdre*, avec des notes (Ibid., 1786, in-8). Il a laissé manuscrits quelques chapitres d'une *Histoire critique de la langue latine*.

Cf. Maillot de la Treille : *Notice sur la vie et les ouvrages de Desbillons* (Strasbourg, 1790, in-8).

DESBORDES-VALMORE (Marcelline-Josephe Félicité DESBORDES, dame), femme de lettres française, née à Douai le 20 juin 1786, morte à Paris le 23 juillet 1859. Ayant perdu sa mère dans un voyage en Amérique, elle voulut suivre le théâtre et débuta, non sans succès, à l'Opéra-Comique, qu'elle quitta au moment de son mariage avec l'acteur Valmore. Elle se fit bientôt connaître par des poésies, dont les sentiments honnêtes et pieux, la douceur mélancolique et les grâces un peu excessives furent très-goûtées dans les salons ; elles lui valurent, en 1825, une pension sur la cassette du roi. On cite : *Élégies et romances* (1818, in-18); *Élégies et poésies nouvelles* (1824, in-18) ; *les Pleurs* (1833, in-8) ; *Pauvres Fleurs !* (1839, in-8); *Bouquets et prières* (1843, in-8). Cette dame a aussi donné, dans la même gamme, plusieurs volumes de prose, romans et livres d'éducation. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions].

Cf. Sainte-Beuve : *Madame Desbordes-Valmore, sa vie et sa correspondance* (1870, in-18).

DES BOULMIERS (Jean-Auguste JULIEN, dit), littérateur français, né en 1731 à Paris, où il est mort en 1771. Il servit quelque temps dans la cavalerie, puis se mit à écrire des romans, des comédies, des livres d'histoire littéraire et de satire morale, qui témoignent d'un esprit facile et léger, malgré la prolixité et les incorrections. On cite : *Histoire du Théâtre-Italien* (Paris, 1769, 7 vol. in-12), qui est surtout une analyse des pièces ; *Histoire du théâtre de l'Opéra-Comique* (Paris, 1769, 2 vol. in-12) ; *les Soirées du Palais-Royal* (1762, in-12); *le Bon seigneur*, opéra comique (Paris, 1763, in-8) ; *De tout un peu, ou les Amusements de la campagne* (Paris, 1766, in-12); *Mémoires du marquis de Solangis* (Amsterdam, 1766, 2 vol. in-12 ; *Toinon et Toinette*, comédie (Paris, 1767, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

DESCARTES (René), illustre philosophe français, né à La Haye, dite aujourd'hui La Haye-Descartes, en Touraine, le 31 mars 1596, mort le 11 février 1650. Sa famille, originaire de cette province, avait donné des échevins à la ville de Tours : la plupart des biographes la représentent à tort comme originaire de la Bretagne, où le père de Descartes était allé acheter une charge de conseiller qui resta ensuite dans la famille. Il fit ses études au collége de La Flèche, puis, pour suppléer à l'insuffisance vivement sentie de son instruction, il entreprit divers voyages et suivit Maurice de Nassau et le duc de Bavière dans les guerres d'Allemagne. Il prit aussi part, en spectateur plutôt qu'en soldat, aux dernières campagnes de nos guerres de religion, et assista au siége de La Rochelle (1629). C'est au milieu de cette vie consacrée à étudier l'homme dans les luttes des passions et des intérêts, qu'il conçut le plan et les idées de son premier ouvrage, le *Discours de la methode*, et fixa les grandes lignes de ses principales théories philosophiques. Il passa ensuite en Hollande, pour écrire ses livres dans la retraite et la solitude. Il resta vingt ans dans ce pays, se consacrant presque, sans distraction, à ses méditations de philosophe, ainsi qu'à des expériences scientifiques, initié d'ailleurs au mouvement intellectuel de toute l'Europe par son fidèle correspondant de Paris, le P. Mersenne. C'est en Hollande qu'il composa ses principaux ouvrages, écrits tour à tour en français ou en latin, et traduits presque aussitôt d'une langue dans l'autre. La nouveauté de ses doctrines excita une grande admiration et fit à Descartes beaucoup de prosélytes. Mazarin lui accorda une pension de mille écus. De grands personnages, des princesses mêmes, comme la

princesse Palatine, le recherchèrent, et la reine Christine de Suède était fière de se dire son élève. Mais l'indépendance de Descartes dans les choses de la pensée, malgré sa prudence à éviter les conflits avec la théologie, excita des ombrages et lui valut d'actives inimitiés. En vain il faisait détruire à Paris, par le P. Mersenne, son livre du *Monde*, parce qu'il reposait sur la théorie du mouvement de la terre, récemment condamnée dans Galilée; il se vit néanmoins troublé dans sa retraite de Hollande par l'intolérance des sectes religieuses, déchaînées contre lui par le théologien protestant Voëtius, et, pour échapper à leurs persécutions, il se rendit, sur les instances de Christine, à Stockholm, en 1649. Sa débile constitution y succombait, quelques mois plus tard, à la rigueur du climat (11 février 1650). Ses restes furent ramenés en France par des amis, en 1667, et solennellement déposés à Saint-Étienne-du-Mont. Ils furent transférés au Panthéon en 1793, puis en 1819 au musée des monuments français, et enfin, en 1819, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés.

Parmi les ouvrages de Descartes, le premier et le plus court, le *Discours de la méthode* (Leyde, 1637, in-8), a une importance philosophique et littéraire capitale. Toute la « révolution cartésienne », pour nous servir d'une expression consacrée, est résumée dans les quelques pages de cet immortel opuscule. Jamais peut-être un auteur n'a concentré en moins de place plus de choses et de plus grandes. Descartes est là tout entier, avec ses principes féconds et les applications heureuses ou malheureuses qu'il en a faites, avec ses observations exactes et ses jeux arbitraires d'imagination, avec ses audaces et ses timidités, avec les sublimes incohérences d'un homme de génie emporté par l'esprit de système, avec tous les compromis inévitables entre les doctrines novatrices et l'influence des habitudes d'école et de la tradition. Le livre est d'une simplicité extrême de composition; il se divise en six parties, dont une préface de quinze lignes marque l'objet et l'enchaînement. Les trois premières font sentir la nécessité d'une nouvelle méthode et en énoncent les règles, dont la première et la plus importante se formule ainsi : « Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle. » C'est le drapeau même du cartésianisme, et désormais la devise de toute science, comme de toute philosophie. Les trois parties suivantes font connaître les premières applications de la méthode, soit à la métaphysique, qui trouve sa base dans cet immortel axiome : « Je pense, donc je suis, » soit à toutes les sciences qui ont pour objet l'homme physique et la recherche de la nature. C'est ici que l'on trouve, résumées et condensées, les données premières de toutes les doctrines philosophiques, physiques, physiologiques, astronomiques, que Descartes développera plus tard, toutes ces thèses et hypothèses favorites, et les idées innées, et la création continue, et la véracité divine servant de fondement à la connaissance du monde, et l'animal machine, et les esprits animaux et les tourbillons, etc.

La grande innovation du *Discours de la méthode*, au point de vue littéraire, est d'avoir été écrit en français, et Descartes a conscience de la révolution qu'elle contient. C'est à dessein qu'il s'adresse à tous dans la langue de tous; il fait, dès le début, appel au bon sens, qu'il dit être « la chose du monde la mieux partagée et naturellement égale en tous les hommes ». Il préfère aux savants de profession les nouveaux lecteurs que lui donnera l'emploi de la langue vulgaire. « Et si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, dit-il, plutôt qu'en latin qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure, jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens. » Descartes a donc fait pour la philosophie et la science ce que Luther et Calvin avaient fait pour la théologie et la religion; il a introduit la langue vulgaire dans un domaine nouveau pour elle, et il a contribué par là à fixer, sinon à créer la langue française. Le *Discours de la méthode*, publié un an après *le Cid*, fait de Descartes, en quelque sorte, le Corneille de la prose : il lui imprime, dès sa première application aux matières scientifiques, l'empreinte de son génie. V. Cousin, en exaltant la « puissance créatrice » dont Descartes lui paraît doué au plus haut degré, « entre tous les grands esprits qu'ait produits la France, » conclut ainsi : « Enfin, pour exprimer toutes ses créations, il a créé un langage digne d'elles, naïf et mâle, sévère et hardi, cherchant avant tout la clarté et trouvant par surcroît la grandeur. » Il y a là un peu plus d'emphase que de critique; il faut remarquer, en effet, que la sévérité du sujet, le besoin de clarté, la passion de la logique, ne bannissent pas du style de Descartes les ornements et l'esprit; au milieu de ces phrases un peu longues, parfois enchevêtrées, et qui semblent traîner encore les langes de la période latine, on rencontre, dans les trois premières parties surtout, des comparaisons ingénieuses et bien suivies, et divers agréments de style, rappelant, par une analogie qui n'a pas été assez remarquée, le charme naïf de François de Sales. C'est la même grâce enjouée et fleurie, et qui se retrouve, mieux à sa place, sans doute dans ses charmantes lettres à M. de Balzac sur son séjour en Hollande.

Au *Discours de la méthode* étaient réunis, à l'origine, divers petits traités intimement liés aux mêmes principes, comme l'indiquent les titres primitifs (*Essais de philosophie ou Discours de la méthode*, dans l'édition de Leyde; *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et rechercher la vérité dans les sciences, Plus la Dioptrique, les météores et la géométrie qui sont des essais de cette méthode*, dans l'édition de Paris, in-4). Il fut traduit en latin par l'abbé de Courcelles sous les yeux et le contrôle de l'auteur (Amsterdam, in-4). Les autres ouvrages de Descartes qui appartiennent plus à l'histoire de la philosophie et des sciences qu'à celle de la littérature, sont : *Méditations métaphysiques* (Meditationes de prima philosophia, ubi de Dei existentia et animæ immortalitate, etc.; Paris, 1641, in-8), traduites du latin en français par le duc de Luynes (1647), et qui donnèrent lieu, entre Gassendi, Arnauld, Hobbes, le P. Mersenne et l'auteur, à un brillant échange d'*Objections* et de *Réponses*; les *Principes de philosophie* (Amsterdam, Elzevier, 1644, in-8), en latin; *le Traité des passions de l'âme* (Ibid., 1649, in-8), écrit en français par M^me^ Élisabeth, princesse palatine; les *Règles pour la direction de l'esprit*, publiées après sa mort avec quelques autres *Opuscules* (Opuscula posthuma, etc. Amsterdam, 1701); le *Traité de l'homme et de la formation du fœtus*, publié sur le manuscrit original par Clerselier (1664, in-4), deux ans après une traduction latine faite sur une copie fautive (*De Homine tractatus*, etc. Leyde, 1662, in-4); enfin des recueils de *Lettres* relatives à la philosophie, publiés tant en français (1657-1667, t. I-III, in-4), par Clerselier, qu'en latin (Amsterdam, 1683, 3 vol. in-4). Il a été donné deux éditions des *Œuvres complètes* de Descartes (Amsterdam, 1699-1701, 10 vol. in-4; Paris, 1724-25, 9 vol. in-12), avant celle de Victor Cousin (1824-1826, 11 vol. in-8). Nous citerons à part la très-consciencieuse édition, avec commentaires, des *Œuvres philosophiques*, par Ad. Garnier

(1835, 4 vol. in-8). — Il a été fait une comédie, *René Descartes*, par Bouilly.

Cf. Baillet : *Vie de M. Descartes* (1691, 2 vol. in-4) ; — Bordas-Dumoulin : *le Cartésianisme* (1843, 2 vol. in-8) ; — Fr. Bouillier : *Hist. de la philosophie cartésienne* (Paris et Lyon, 1854, 2 forts vol. in-18, 2e édit.) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I-V ; — J. Millet : *Histoire de Descartes avant 1637* (1868, in-8) ; — Ad. Franck : *Dictionnaire des sciences philosophiques* ; — Ad. Garnier : les *Notices*, *Introductions* et *Sommaires* de son édition ; — G. Vapereau : *Introduction* et *Notes* d'une édition du *Discours de la méthode* (1867, in-16) ; — les *Eloges* académiques de Thomas, Gaillard, Mercier etc. ; — enfin les ouvrages généraux d'histoire de la philosophie et d'histoire de la littérature française.

DESCHAMPS (Eustache), dit *Morel*, poëte français, né vers 1340 à Vertus (Champagne), mort vers 1410. Le surnom de Morel lui fut donné à cause de son teint noir ou parce qu'il avait été en captivité chez les Maures. Huissier d'armes sous Charles V et Charles VI, puis gouverneur de Fismes et bailli de Senlis, il fit la guerre contre les Flamands et les Anglais, et voyagea dans plusieurs contrées de l'Europe. Élève en poésie de Guillaume de Machault, il n'a pas, d'ordinaire, sa douceur ni sa pureté, et relève plutôt de Rutebeuf. Son style est inégal, mais ne manque pas de vigueur. Plus chroniqueur que poëte, ses ouvrages présentent un grand intérêt par le nombre des faits et des noms propres. Il a pourtant traité avec grâce les genres à la mode de son temps, témoin la ballade qui commence par ces vers :

> Or, n'est-il fleur, odour ne violette,
> Arbre, esglantier, tant ait douçour en lui,
> Beauté, bonté, ne chose tant parfaicte,
> Homme, femme, tant soit blanc ne poli,
> Crespé ne blont, fort, appert ne joli,
> Saige ne foul, que nature ait formé,
> Qui à son temps ne soit viel et usé,
> Et que sa mort à la fin ne le chace,
> Et, se viel est, qu'il ne soit diffamé :
> Vieillesse est fin, et jeunesse est en grâce...

Outre un très-grand nombre de ballades, rondeaux, virelais, etc., Deschamps a écrit les *Dicts de l'Aigle et du Lyon*, le *Miroir du mariage*, poëme qui contient plus de treize mille vers et qui n'est pas achevé, l'*Art de dictier et faire ballades*, traité de rhétorique et de prosodie, des fables dont plusieurs n'ont pas été inutiles à La Fontaine, et l'une des plus anciennes pièces comiques de notre théâtre, intitulée : *Dict des quatre offices de l'ostel du roy, Panneterie, Eschançonnerie, Cuisine et Sausserie, à jouer par personnaiges*. Crapelet a révélé Eustache Deschamps en publiant, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, une partie de ses œuvres, sous le titre de *Poésies morales et historiques* (Paris, 1832, in-8). M. Tarbé a donné les *Œuvres inédites* (Ibid., 1849, 2 vol. in-8), puis *le Miroir du mariage* (Ibid., 1865, in-8).

Cf. P. Tarbé : *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Eust. Deschamps*, en tête de son édit. de 1849 ; — A. de Montaiglon, dans les *Poètes français* d'Eug. Crépet.

DESCHAMPS (François-Michel-Chrétien), auteur dramatique français, né en 1683 près de Troyes, mort le 10 novembre 1747. Lieutenant de cavalerie, puis employé dans les finances, il écrivit plusieurs tragédies, dont une, *Caton d'Utique* (1715), eut du succès; les autres, *Antiochus et Cléopatre* (1717), *Artaxerxès* (1735), *Méduse* (1739), étaient trop médiocres pour réussir. On cite, en outre, de lui : *Recherches sur le théâtre français* (1735, 3 vol. in-8).

Cf. A. de Léris : *Dictionnaire des théâtres*.

DESCHAMPS (Jean-Marie), littérateur français, né vers 1750 à Paris, mort en 1826. Il fut, sous l'Empire, secrétaire des commandements de Joséphine, et resta à son service après le divorce. Il a donné au théâtre du Vaudeville des pièces fort agréables par le naturel et la gaieté : *la Revanche forcée* (1792) ; *Piron chez ses amis* (1792) ; *Poinsinet, ou que les gens d'esprit sont bêtes* (1793); *Dufresny, ou le Mariage impromptu* (1796); quelques autres pièces en collaboration avec Barré, Radet, Desfontaines, Desprès et le vicomte de Ségur ; l'opéra comique de *Claudine* (1794) ; des oratorios, etc. On lui doit aussi des traductions de quelques romans anglais, entre autres d'une *Simple histoire* par mistress Inchbald (1796, 2 vol. in-8), et une traduction en vers du poëme de Monti, *le Barde de la Forêt-Noire* (1807, in-8). Il a travaillé au *Journal littéraire* de Clément de Dijon.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

DESCHAMPS (Emile), poëte français, né à Bourges le 20 février 1791, mort à Versailles en avril 1871. Il avait déjà composé quelques poésies et fait jouer, avec H. de Latouche, deux comédies, dont l'une, *le Tour de faveur* (1818), avait eu beaucoup de succès, lorsque se produisit le mouvement romantique. A la tête des novateurs, il fonda et rédigea *la Muse française*, avec V. Hugo, Alfred de Vigny, Ch. Nodier, etc. ; il y inséra ses meilleurs morceaux de poésie, et des articles de critique, sous le pseudonyme du *Jeune moraliste*. A part quelques librettos d'opéras, Emile Deschamps, poëte élégant et gracieux, mais dont le bagage littéraire ne répond pas à la réputation et à l'influence, n'a guère écrit que des pièces détachées, des vers de circonstance, des nouvelles, des esquisses, insérées dans une foule de journaux et recueils littéraires. On cite aussi la traduction en vers de *Roméo et Juliette* (1839) et de *Macbeth* (1844). On a publié, depuis sa mort, ses *Œuvres complètes* (1872-73, 4 vol. in-18.)

Son frère, Antony Deschamps, né à Paris le 12 mars 1800, mort à Passy le 29 octobre 1869, a secondé son influence littéraire et écrit lui-même quelques poésies, particulièrement des *Satires* (1834). Il a donné une traduction en vers de la *Divine comédie*. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

DES COUTURES (Jacques Parrain, baron), traducteur français du XVIIe siècle, né à Avranches, mort en 1702. Ses traductions, fort médiocres, malgré les éloges de Goujet, sont celles de *Lucrèce* (Paris, 1685, 2 vol. in-12), de la *Genèse* (Paris, 1687, 4 vol. in-12), de *l'Esprit familier de Socrate*, par Apulée (Paris, 1698, in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

DESCRIPTION et Genre descriptif. L'abus des poëmes descriptifs a jeté assez longtemps sur la description une défaveur dont la trace est marquée dans les traités de rhétorique contemporains. Cependant, puisque les objets extérieurs tiennent une place dans les scènes que représentent les ouvrages de l'esprit, qu'ils ont une influence sur les facultés et l'état moral de l'homme, la peinture par le style de ces objets est légitime, et, dans bien des cas, nécessaire. Décrire pour décrire est sans doute une œuvre sans but, sans véritable intérêt, et qui bientôt fatigue au lieu de plaire ; mais décrire pour mieux exposer une situation, pour donner le relief aux choses et aux personnes, pour éclairer le moral par le physique, c'est ajouter à l'effet de l'œuvre, c'est la compléter. On doit, en décrivant, ne jamais oublier cette parole de Bernardin de Saint-Pierre : « Un paysage est le fond du tableau de la vie humaine. » Il importe que la vie humaine, que les sentiments et les passions ne disparaissent jamais sous la description, qu'elle n'étouffe pas les personnages, et même, dans le cas où elle ne se trouve pas mêlée à une action, qu'elle laisse au moins voir un coin de l'âme de celui qui en est l'auteur.

La plus essentielle des qualités que l'on doive demander à la description, c'est d'être vraie ou

vraisemblable : vraie, si elle est faite d'après nature; vraisemblable, si l'on peint un tableau imaginaire. Dans l'un et l'autre cas, il faut choisir les traits et les couleurs que la réalité réunit ou peut réunir. L'importance de la vérité dans la description a fait naître, de notre temps, une théorie qu'on a nommée *réaliste*, et dont on a voulu faire le fondement d'une nouvelle école littéraire. Les partisans du *réalisme* ont prétendu que l'homme devait peindre ou décrire la nature en la reproduisant avec le même désintéressement, la même absence d'émotion, la même impersonnalité, qui caractérise un miroir ou un appareil photographique. Ce désir excessif de la fidélité leur a fait oublier que l'homme n'est pas une machine, qu'il voit la nature sous un jour particulier résultant de ses dispositions intimes, que le même homme ne la voit pas toujours de même, que les nuances varient pour lui selon les jours et les moments, selon ses impressions personnelles et fugitives. L'écrivain ne pourra donc mettre dans ses descriptions, même les plus rapprochées de la nature, qu'une vérité relative, c'est-à-dire que la nature, en passant par le miroir de son âme, s'y teindra de nuances qui refléteront ses émotions personnelles, et le penchant qui l'incline, soit vers la mélancolie, soit vers l'enthousiasme.

La description n'étant pas un ornement sans motif, un hors-d'œuvre brillant, mais une ressource de plus pour mettre en lumière sous leur véritable point les personnages et l'action, il est évident qu'elle doit venir à sa place et se développer en vue du but à atteindre, sans le dépasser. C'est à l'écrivain de choisir le moment opportun et de se tenir dans les bornes d'une juste mesure. Toutefois la critique, sur ce point comme sur tant d'autres, ne doit point se guider par des règles trop uniformes. Certains auteurs n'ont besoin que d'un coup de pinceau, d'un trait, d'une touche, pour faire vivre leurs peintures; d'autres ne produisent pas l'effet qu'ils se proposent à moins de touches redoublées, de coups de pinceau nombreux. L'art des premiers est sans doute admirable; mais il peut se rencontrer dans l'œuvre achevée des seconds une intensité, une puissance dignes de lutter avec un faire plus sobre, une méthode plus ferme et plus hardie.

On a beaucoup loué les anciens de leur sobriété dans la description, et il faut avouer qu'en effet la poésie d'Homère et de Virgile peint souvent, en quelques mots, les objets d'une manière saisissante. Cependant, on ne saurait se dissimuler que des détails plus circonstanciés, comme on en trouve chez les modernes, n'eussent accusé plus fortement les physionomies de leurs héros, et que l'art récent du paysage dans la littérature n'eût enrichi leurs chefs-d'œuvre de beautés qui y sont inconnues. La poésie descriptive proprement dite occupa cependant une place assez importante dans l'antiquité; elle commença chez les Alexandrins Mais, tenue dans le cercle du genre didactique, elle en eut la froideur, l'impersonnalité, l'inévitable monotonie. C'est en s'éloignant de ces modèles, par la précision et le sentiment, que Virgile fit un chef-d'œuvre des *Géorgiques*.

Jusqu'au XVIIIe siècle on s'appliqua, en général, à suivre l'exemple des anciens dans l'emploi de la description. Il faut pourtant remarquer que la recherche des moyens descriptifs a été poussée fort loin par Dante, l'Arioste et le Tasse; ce qui a fait dire à Boileau, à propos de ce dernier : « Virgile peint et le Tasse décrit. » Il faut noter aussi, comme exemple de l'abus des descriptions, les grands romans du XVIIe siècle, la *Clélie* et le *Grand Cyrus*. Mais le XVIIIe siècle s'est attaché avec passion à l'art de décrire et l'a renouvelé. Ce fut, en France, l'époque des poëmes didactiques et descriptifs, et cette mode littéraire se perpétua jusqu'à la fin de l'Empire. De là, pour notre poésie, une période interminable de vers monotones et sans passion, de hors-d'œuvre plus ou moins ingénieux, de morceaux qu'un fil léger reliait à peine les uns aux autres et qui se détachaient avec une déplorable facilité pour encombrer de modèles les cours de rhétorique. A ces poëmes aujourd'hui sans lecteurs ont survécu les noms de Saint-Lambert, de Roucher et de Delille. Si les œuvres ont mérité l'oubli, malgré de brillantes qualités, c'est sans aucun doute parce que l'homme en est absent, parce que la passion, l'émotion humaines, ne les animent pas. Et pourtant cette époque de poésies descriptives, froides et ennuyeuses, fut aussi celle où naquit, dans la prose de J.-J. Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, la description moderne, avec ses traits émus, ses couleurs empruntées à la nature, ses nuances délicates et ses paysages jusque-là ignorés : soit qu'elle peignît l'homme, soit qu'elle représentât ce qui l'entourait, celle-là avait toujours pour but de faire ressortir la vie humaine, l'émotion humaine, les sentiments humains. Dans cette voie s'engagèrent Chateaubriand, Mme de Staël, puis les poëtes de l'école romantique et les romanciers de notre siècle, chacun suivant la pente de ses qualités ou de ses défauts. Des couleurs trop éclatantes, des recherches d'effets et d'expressions, la diffusion et la longueur, voilà surtout ce que l'on peut reprocher à ces descriptions, du reste si remarquables souvent, si pittoresques, si frappantes, si propres à mettre sous les yeux du lecteur l'ensemble et les détails d'un sujet. La description a trouvé aussi dans les livres d'histoire une occasion toute naturelle de se développer; sans parler des batailles qui, sous la main d'écrivains habiles, sont devenues de véritables tableaux, la physionomie extérieure des hommes, celle des lieux qui passent pour avoir tant d'influence sur les hommes, a été décrite avec un soin de la vérité et une sûreté de touche qui leur rendent la vie, les replacent dans leur milieu et les montrent vivants à la postérité.

Quelques auteurs, plus artistes peut-être encore qu'écrivains, ont voulu faire, de nos jours, à propos d'impressions de voyages, de la prose descriptive, comme on avait fait, au siècle dernier, de la poésie descriptive. Ils y ont réussi au point qu'ils semblent user, non de la parole et de la plume, mais de la palette et du pinceau. Les moindres reliefs, les moindres ombres, les moindres nuances ressortent sous des expressions pittoresques. Il y a là une grande dépense d'art et d'un art très-raffiné. Toutefois, cette succession interminable de descriptions d'où sont presque toujours absents l'homme et le sentiment moral, ont pour résultat dernier la monotonie et la fatigue. Il en ressort que la description, sans autre but qu'elle-même, ne peut former un genre littéraire, et qu'en général elle ne doit être qu'un accessoire, plus ou moins important, selon le sujet et le but de l'œuvre. C'était déjà la conclusion de toute l'histoire des poëmes descriptifs.

Cf. Marmontel : *Eléments de littérature;* — Blair : *Leçons de rhétorique*, lecture XL ; — Noël et La Place : *Leçons anciennes et modernes de littérature*.

DESESSARTS (Denis DECHANET, dit), comédien français, né en 1738 à Langres, mort en 1793. D'abord procureur dans sa ville natale, il vendit sa charge pour jouer la comédie et débuta au Théâtre-Français en 1772. Il avait de la gaieté, du mordant, une bonhomie mêlée de rudesse, et excellait dans les financiers des pièces de Molière. Il était d'un embonpoint qui contrastait quelquefois étrangement avec le sens de ses rôles. Les plaisanteries de Dugazon à ce sujet amenèrent une provocation en duel qui se termina par des

rires, lorsque Dugazon, ayant tracé à la craie un rond sur le ventre de son adversaire, dit que, pour égaliser la partie, tous les coups portés en dehors ne compteraient pas. Desessarts mourut suffoqué en apprenant l'arrestation de ses camarades du Théâtre-Français.

Cf. *Mémoires de Dugazon.*

DESESSARTS (Nicolas-Toussaint LEMOYNE, dit), littérateur français, né en 1744 à Coutances, mort le 5 octobre 1810. Il fut avocat, puis libraire à Paris. On a de lui de nombreuses compilations, faites à la hâte et superficielles. La seule qui soit encore consultée a pour titre : *les Siècles littéraires de la France, ou Nouveau dictionnaire de tous les écrivains* (Paris, 1800-1803, 7 vol. in-8). Les autres sont : *Causes célèbres* (Paris, 1773-1789, 196 vol. in-12); *Choix de nouvelles causes célèbres* (Paris, 1785-1787, 15 vol. in-12); *Essai sur l'histoire générale des tribunaux anciens et modernes* (Paris, 1778-1784, 9 vol. in-8); *Procès fameux* (Paris, 1786-1789, 10 vol. in-12); *Dictionnaire universel de police* (Paris, 1786-1790, 8 vol. in-4); *Nouveau dictionnaire bibliographique* (Paris, 1798, in-8); *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût* (Paris, 1797-1799, 4 vol. in-8), rééditée avec le concours d'A. Barbier (Paris, 1808-1810, 5 vol. in-8); *Galerie des orateurs grecs et latins* (Paris, 1806, in-8), etc. Desessarts a édité la *Bibliothèque orientale* de D'Herbelot et diverses autres œuvres.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DE SÈZE (Raymond, comte), avocat français, né à Bordeaux le 26 septembre 1748, mort à Paris le 2 mai 1828. Fils d'un avocat, il suivait avec distinction la même carrière dans sa ville natale, lorsqu'il fut appelé à Paris par le comte Vergennes et choisi comme conseil par la reine Marie-Antoinette. Diverses affaires qu'il plaida, entre autres celle des filles d'Helvétius (1784), fixèrent sur lui l'attention et lui donnèrent une des premières places au barreau de Paris. Lors du procès de Louis XVI, désigné par Malesherbes pour défenseur du roi, il accepta cette difficile tâche et la remplit avec le courage dont témoignent ces paroles célèbres : « Citoyens, dit-il aux conventionnels, je vous parlerai avec la franchise d'un homme libre : je cherche parmi vous des juges, et je n'y vois que des accusateurs. Vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et c'est vous-mêmes qui l'accusez ! Vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et vous avez déjà émis votre vœu ! Louis sera donc le seul Français pour lequel il n'existera aucune loi ni aucune forme ?... » Après une courte détention pendant la Terreur, De Sèze vécut dans la retraite jusqu'à la Restauration. Il fut alors fait comte, pair de France, élu à l'Académie française en remplacement de Ducis et décoré de différents ordres. Sa *Défense du roi Louis XVI* (Paris, 1792, in-8 ; 2e édit., 1793 ; 3e édit., 1824) n'avait été insérée qu'en abrégé dans le *Moniteur.*

Cf. Chateaubriand : *Eloge du comte De Sèze* (Paris, 1831, in-18) ; — Barante : *Discours de réception à l'Académie française* (1828).

DESFAUCHERETS (Jean-Louis BROUSSE), auteur dramatique français, né en 1742 à Paris, mort le 18 février 1808. D'une riche famille de robe, il n'aborda le théâtre qu'à l'âge de quarante-deux ans. Sous la Révolution, il fut membre du directoire du département de la Seine, puis administrateur des hospices. Sous l'Empire, il devint censeur au ministère de la police. Son meilleur ouvrage est *le Mariage secret*, comédie en trois actes en vers, représentée en 1786 au Théâtre-Français, à laquelle on croit que le comte de Provence collabora. Malgré la faiblesse du plan et des caractères, elle eut beaucoup de succès et resta longtemps au répertoire, grâce à la gaieté et à l'esprit du dialogue. Des qualités et des défauts analogues se retrouvent dans *l'Avare cru bienfaisant*, en cinq actes en vers (1784); *le Portrait*, en un acte en vers (1786); *les Dangers de la présomption*, en cinq actes en vers (1798); *la Pièce en répétition*, en deux actes en prose, avec Roger (1801), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DESFONTAINES (Pierre-François GUYOT, abbé), littérateur français, né en 1685 à Rouen, mort le 16 décembre 1745. Elève des Jésuites, il entra dans leur ordre et enseigna la rhétorique à Bourges, puis se livra tout entier à la littérature. Chargé en 1724 d'écrire au *Journal des Savants*, il évita dans ses articles la sécheresse et le pédantisme, et s'efforça d'unir la justesse des jugements à un style facile. Il publia ensuite, avec divers collaborateurs, Fréron, Destrée, Granet, etc., des ouvrages de critique, paraissant périodiquement : *le Nouvelliste du Parnasse* (1731-1734, 5 vol. in-12); *Observations sur les écrits modernes* (1735 et suiv.). Ces recueils, faits avec précipitation et absolument dépourvus d'élégance, se faisaient remarquer par la partialité et le ton tranchant. Desfontaines attaqua les œuvres dramatiques de Voltaire, lorsque sa position personnelle lui faisait une loi de ménager cet écrivain. Celui-ci l'avait sauvé du déshonneur, en obtenant que le silence fût fait sur une accusation de honteuse immoralité, punie alors par la peine de mort ou par celle des galères. Desfontaines, sorti de prison, avait témoigné sa reconnaissance à son sauveur par une lettre qui subsiste. Voltaire, blessé de ses critiques, lança contre lui un cruel pamphlet, intitulé *le Préservatif, ou Critique des Observations sur les écrits modernes* (1738, in-12). Desfontaines répondit par un libelle anonyme, intitulé la *Voltairomanie* (1738, in-12), dans lequel étaient accumulées toutes les anecdotes scandaleuses que la calomnie avait pu inventer contre son adversaire. Voltaire intenta une action criminelle, qui ne fut abandonnée qu'après le désaveu écrit de Desfontaines, publié dans la *Gazette d'Amsterdam* (4 avril 1739). La guerre continua encore quelque temps, au détriment de l'abbé, qui n'est plus guère connu aujourd'hui que par les traces de cette querelle dans la vie et les œuvres de Voltaire.

Outre les écrits cités plus haut, et que l'on peut consulter encore avec quelque profit, on a de l'abbé Desfontaines : *Dictionnaire néologique* (1726, in-12, plusieurs fois réimpr.) ; une traduction de *Gulliver* (1727, in-12); *Racine vengé, ou Examen des remarques de l'abbé d'Olivet sur les œuvres de Racine* (1739, in-12); la traduction en prose de *Virgile* (1743, 4 vol. in-8 et in-12). L'abbé de La Porte a publié, sous le titre d'*Esprit de l'abbé Desfontaines* (1757, 4 vol. in-12), des extraits de ses ouvrages, avec un abrégé de sa vie.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Charles Nisard : *les Ennemis de Voltaire* (1853, in-8).

DESFONTAINES-LAVALLÉE (Guillaume-François FOUQUES DES HAYES), auteur dramatique français, né en 1733 à Caen, mort le 21 novembre 1825. Il fut avant 1789 censeur royal, inspecteur de la librairie et secrétaire de Monsieur. L'un des fondateurs des *Dîners du Vaudeville*, il fit un grand nombre de chansons, aujourd'hui oubliées, et donna aux théâtres de second ordre des pièces amusantes et spirituelles, soit seul, soit en collaboration avec Barré et Radet. Il fut aussi un des auteurs de la *Nouvelle bibliothèque des romans.*

On cite principalement de lui : *la Dot*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes (Paris, 1785, in-8); *le Distrait de village*, vaudeville en un acte (Paris, 1790, in-8); *le Dîner imprévu* (1792); *Arlequin-Afficheur* (1792), comédie-parade, qui eut un immense succès ; *l'Union villageoise*, scène patrio-

tique, mêlée de vaudevilles (1793); *les Vieux époux*, comédie-vaudeville (1794); *le Droit du seigneur*, etc.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris.*

DESFORGES (Pierre-Jean-Baptiste CHOUDARD), acteur et auteur dramatique français, né le 15 septembre 1746 à Paris, mort le 13 août 1806. Après avoir fait ses études au collége Mazarin, où il composait des tragédies dès l'âge de neuf ans, il suivit quelque temps l'École de médecine, prit des leçons de peinture sous Vien, copia de la musique pour vivre, puis entra dans les bureaux du lieutenant de police. Enfin, il entreprit de se faire acteur et débuta, le 25 janvier 1769, à la Comédie-Italienne, dans l'emploi des amoureux. Il réussit, puis alla jouer en province, passa au théâtre de Saint-Pétersbourg, et y resta trois ans (1779-1782), après lesquels il quitta la scène.

L'œuvre dramatique principale de Desforges est *Tom Jones à Londres*, comédie en cinq actes, en vers, imitée du roman de Fielding (Paris, 1782, 1785, in-8); représentée au Théâtre-Français en 1782, elle resta longtemps au répertoire. C'est, suivant La Harpe, l'ouvrage d'un homme d'esprit. « La marche, dit-il, est facile; les situations intéressantes et bien ménagées; le dialogue rapide et animé, le style en général ingénieux et aisé; beaucoup de jolis vers et peu de mauvais goût; les principaux caractères bien soutenus. » On cite ensuite : *les Marins, ou le Médiateur maladroit*, comédie en cinq actes, en vers (Théâtre-Français, 1783), *l'Épreuve villageoise*, opéra en deux actes, musique de Grétry (même année); *la Femme jalouse*, comédie en cinq actes (1785); *l'Amitié au village*, comédie en trois actes, en vers (même année); *Tom Jones et Fellamar*, comédie en cinq actes, en vers, suite inférieure du *Tom Jones à Londres* (1787); *Joconde*, opéra en trois actes, musique de Jadin (1790); *le Sourd, ou l'Auberge pleine*, comédie en trois actes, représentée au théâtre Montansier (1790), avec un très-grand succès qui s'est renouvelé à plusieurs reprises; *les Maris jaloux*, comédie en cinq actes, en vers (1798), etc. On a en outre de Desforges une sorte d'autobiographie écrite avec verve, mais avec une grande licence, ayant pour titre : *le Poëte, ou Mémoires d'un homme de lettres* (Paris, 1798, 4 vol. in-12; 1819, 5 vol. in-12) et des *Romans* (Paris, 1819, 18 vol. in-12).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Quérard : *la France littéraire ;* — Monselet : *les Oubliés et les Dédaignés* (Paris, 1857, 2 vol. in-18), t. II.

DESFORGES-MAILLARD (Paul), poëte français, né en 1699 au Croisic (Bretagne), mort en 1772. Il avait publié sans succès des pièces de vers dans quelques recueils, lorsqu'il imagina d'envoyer ses nouvelles œuvres au *Mercure*, sous le pseudonyme de Mlle Malcrais de la Vigne. Cette supercherie lui réussit : on fit de toutes parts son éloge, et le *Mercure* enregistra des déclarations d'amour en vers qui lui étaient adressées. Voltaire lui-même se laissa mystifier et lui envoya l'*Histoire de Charles XII* avec des vers qui commençaient ainsi :

> Toi, dont la voix brillante a volé sur nos rives ;
> Toi qui tiens dans Paris nos muses attentives ;
> Qui sais si bien associer
> Et la science et l'art de plaire,
> Et les talents de Deshoulière,
> Et les études de Dacier...

Lorsque Desforges crut sa réputation de talent assez bien établie, il dévoila son véritable nom; mais du jour au lendemain il perdit ses admirateurs, et l'on s'aperçut que sa poésie terne et diffuse ne méritait que l'oubli. Piron a mis en scène cette curieuse aventure dans sa *Métromanie*.

On a de Desforges-Maillard : *Poésies de Mlle Malcrais de la Vigne* (Paris, 1735, in-12); *Poésies françaises et latines sur la prise de Berg-op-Zoom* (1748, in-12); *Œuvres en vers et en prose* (Amsterdam, 1759, 2 vol. in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France.*

DESGENETTES (René-Nicolas DUFRICHE, baron), médecin et écrivain français, né le 23 mai 1762 à Alençon, mort le 3 février 1837. Ce savant praticien, qui est connu par les services rendus aux armées françaises en Égypte et dans plusieurs campagnes de l'Empire, a laissé, outre ses écrits spéciaux sur l'art médical, des ouvrages que l'histoire littéraire peut enregistrer : *Éloges des académiciens de Montpellier* (Paris, 1811, in-8); *Essais de biographie et de bibliographie médicales* (Paris, 1825, in-8), recueil extrait de la *Biographie médicale*, dont Desgenettes fut un des plus importants rédacteurs; *Souvenir de la fin du* XVIIIe *siècle et du commencement du* XIXe (Paris, 1835-1836, 2 vol. in-8); des articles dans la *Biographie universelle*, etc.

Cf. Pariset : *Eloge des membres de l'Ac. de médecine.*

DESHAUTERAYES (Michel-Ange-André, LEROUX), orientaliste français, né en 1724 à Conflans, mort le 9 février 1795. Neveu et élève d'Ét. Fourmont, il devint interprète à la Bibliothèque du roi et professeur d'arabe au Collége royal. Son opposition au système de de Guignes qui faisait dériver les Chinois des Égyptiens, l'empêcha d'être reçu à l'Académie des inscriptions. Outre quelques mémoires, parmi lesquels on distingue ses *Doutes sur la dissertation de M. de Guignes* (Paris, 1759, in-12), il a publié, avec le P. Grosiez, l'*Histoire générale de la Chine*, traduite du chinois par le P. de Mailla.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DESHAYES (Louis), baron de COURMENIN, diplomate français, né vers 1592, mort à Béziers en 1632, décapité par l'ordre de Richelieu. Il a laissé deux ouvrages intéressants, relatifs à ses missions : *Voyage du Levant* (Paris, 1624, 1629, 1643, in-4), et *Voyages au Danemark* (Paris, 1664, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

DESHOULIÈRES (Antoinette DU LIGIER DE LA GARDE, Mme), femme poëte française, née vers 1637 à Paris, morte le 17 février 1694. Élevée avec soin, elle apprit le latin, l'italien, l'espagnol, étudia l'art des vers sous la direction du poëte Jean Hesnault, et plus tard la philosophie dans les ouvrages de Gassendi. Sa beauté et l'agrément de son esprit ne contribuèrent pas moins que ses connaissances à la faire rechercher dans le monde de la cour. Ayant quitté la France, à l'époque de la Fronde, pour rejoindre à Bruxelles son mari qui y avait suivi le prince de Condé, elle fut, de la part de celui-ci, l'objet d'hommages dont sa réputation ne reçut point d'atteinte. La vivacité avec laquelle elle réclama du gouverneur espagnol les appointements arriérés de son mari la fit emprisonner au château de Vilvorde. Son mari, à la tête de quelques soldats, força le château et la délivra. Ils rentrèrent en France, où une amnistie venait d'être proclamée. Bientôt après, Mme Deshoulières, sous le nom d'*Amaryllis* que lui donna le chevalier de Grammont, joua un rôle dans la littérature. Elle commença, en 1772, à publier des vers dans le *Mercure galant*, et ne tarda pas à prodiguer les idylles, les églogues, les odes, les épîtres, les chansons, les madrigaux, les bouts-rimés, etc. Elle aborda aussi, mais sans succès, le théâtre, fit jouer *Genseric* et *Jules-Antoine*, déplorables tragédies, *les Eaux de Bourbon*, comédie fort médiocre, et l'opéra de *Zoroastre* qui ne valait pas mieux. Ce sont principalement ces ouvrages qui témoignent du manque de goût dont on trouve aussi la preuve dans sa partialité contre Racine et son zèle pour la *Phèdre* de Pradon. On l'excuse en rappelant qu'elle était d'accord, en ce point, avec Mme de Sévigné, que, de plus, elle datait de la Fronde et

appartenait toute à Corneille. On lui attribua le premier des fameux sonnets sur Phèdre, produits sous le nom du duc de Nevers (voy. ce nom). Boileau, pour venger son ami et le goût, fit dans sa dixième satire ce portrait d'Amaryllis :

> C'est une précieuse,
> Reste de ces esprits, jadis si renommés,
> Que d'un coup de son art Molière a diffamés.
> De tous leurs sentiments cette noble héritière
> Maintient encore ici leur secte façonnière.

Mme Deshoulières conserve, en effet, les modes raffinées de sentiment, de raisonnement, d'esprit et de style propres à l'hôtel de Rambouillet ; J.-B. Rousseau lui reproche une facilité languissante, une fadeur molle et puérile. Cependant, Voltaire a dit d'elle : « De toutes les dames françaises qui ont cultivé la poésie, c'est celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers. » Il est certain que ses *Idylles* ont de la grâce, de l'élégance, souvent du naturel. Celle des *Moutons* est une délicate allusion à son triste état de fortune. On a prétendu qu'elle l'avait empruntée à un poëte fort inconnu, Antoine Coutel. Il est vrai que celui-ci publia, vers 1661, à Blois, ses *Promenades*, où le morceau intitulé l'*Indolence* a beaucoup de rapport avec l'*Idylle* de Mme Deshoulières, qui ne parut qu'en 1674, mais qui depuis longtemps avait couru manuscrite les salons et le monde. Dans tous les cas, il reste sans constestation à Mme Deshoulières la supériorité de la forme. Elle fut tirée, en 1688, de la pauvreté dont ses vers témoignent, par une pension de 2000 livres que lui fit le roi. Les critiques dont elle fut l'objet n'étaient rien en comparaison des louanges de ses admirateurs, qui l'appelaient « la dixième Muse, la Calliope française ». Elle jouit de l'amitié d'hommes d'un haut mérite, parmi lesquels Fléchier, Pellisson, Corneille, La Monnoye, les ducs de La Rochefoucauld, de Nevers, de Montausier, etc. Elle fit partie de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue et de l'Académie d'Arles. Ses *Œuvres* (Paris, 1687, 1695, in-8) ont eu de nombreuses éditions, parmi lesquelles on estime principalement celles de 1747 (2 vol. in-12) et de 1799 (2 vol. in-8).

DESHOULIÈRES (Antoinette-Thérèse), fille de la précédente, née en 1662, morte en 1718, remporta le prix de poésie à l'Académie française, en 1688, pour l'*Éloge de l'établissement de Saint-Cyr*; elle composa aussi des épîtres, des madrigaux, des chansons, qu'elle inséra dans l'édition des œuvres de sa mère (1695, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII ; — Péricaud aîné : *les Deux Des Houlières* (Lyon, 1853, in-8) ; — Deltour : *les Ennemis de Racine* (Paris, 1859, in-8), ch. III ; — Sainte-Beuve : *Portraits de femmes*.

DESLANDES (André-François BOUREAU), philosophe et littérateur francais, né en 1690 à Pondichéry, mort le 11 avril 1757. Il exerça les fonctions de commissaire général de la marine à Rochefort, puis à Brest. Ses ouvrages, où l'on trouve de l'esprit, mais peu de goût, sont nombreux et sur toutes sortes de sujets, la marine, le commerce, la physique, l'histoire naturelle, la politique, les mœurs, la philosophie, sans compter des vers latins et des romans. Le principal est une *Histoire critique de la philosophie* (Amsterdam, 1737, 3 vol. in-12 ; 1756, 4 vol. in-12), qui va jusqu'à la révolution cartésienne, et qui eut un grand succès, lors de son apparition, malgré la place donnée à des traductions fabuleuses et à de puériles anecdotes dans un livre présenté par l'auteur comme l'histoire même de l'esprit humain.

Parmi les autres écrits de Deslandes, nous citerons : *Landœsii poemata* (Londres, 1713, in-12); *Reflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant* (Amsterdam, 1714, in-12); *l'Art de ne point s'ennuyer* (Paris, 1715, in-12) ; *Pygmalion, ou la Statue animée* (Londres, 1741, in-12); *l'Optique des mœurs* (Paris, 1742, in-12); *Essai sur la marine des anciens* (Ibid., 1748, in-12) ; *Traité sur les différents degrés de la certitude morale* (Ibid, 1750, in-12); *la Fortune* (1751, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

DESLAURIERS. — Voyez BRUSCAMBILLE.

DES LOGES (Marie BRUNEAU, dame), femme française renommée pour son esprit, née vers 1584 à Sedan, morte le 7 juin 1641. Mariée en 1599 à un gentilhomme de la chambre du roi, elle fut recherchée par la meilleure compagnie. Les princes lui rendaient visite ; les écrivains distingués qu'elle recevait faisaient de sa maison une sorte d'Académie. Malherbe composait des vers à sa louange, et l'appelait :

> L'ornement des plus beaux esprits.

Balzac lui écrivait : « Vous êtes admirée de la meilleure partie de l'Europe ; en ce point s'accordent les deux religions, et les catholiques n'ont point là-dessus de dispute avec les huguenots. » Mme Des Loges était protestante. Un manuscrit du temps, conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, dit que « sa conversation était ravissante, et son style des plus polis, accompagné d'autant de facilité que d'art ». Il ne nous est rien resté de sa plume. On lui a attribué une réponse à une épigramme, dite de Malherbe ; mais l'épigramme est de Racan, et la réponse de Gombauld.

Cf. Balzac : *Lettres ;* — Tallemant des Réaux : *Historiettes*.

DESMAHIS (Joseph-François-Édouard DE CORSEMBLEU), poëte français, né le 3 février 1722 à Sully-sur-Loire, mort le 25 février 1761. A l'âge de dix-huit ans, il vint à Paris, et, protégé par Voltaire, fut promptement accueilli dans le monde des lettres. Des poésies fugitives, élégantes et spirituelles, lui donnèrent la réputation d'un talent fin, mais affecté et frivole. « Il avait, dit Clément, tout l'esprit qu'on peut avoir en petite monnaie. » Une comédie en un acte, en vers, *l'Impertinent ou le Billet perdu*, qu'il fit représenter en 1750, eut un grand succès. « L'*Impertinent*, dit La Harpe, pétille d'esprit, mais aux dépens du naturel : les vers sont d'une tournure spirituelle, mais rarement adaptée au dialogue, et le style n'est rien moins que dramatique. La pièce est une dissertation sur la fatuité, un recueil de maximes et d'épigrammes. »

Desmahis a fait deux autres comédies qui ne furent pas jouées : *la Veuve coquette* et *le Triomphe du sentiment*. Il a laissé des fragments de deux pièces inachevées : *l'Honnête homme* et *l'Inconséquent*. Les plus connues de ses poésies fugitives sont : *le Voyage de Saint-Germain ; Heureux l'amant qui sait te plaire ; Je naquis au pied du Parnasse ; De cet agréable hermitage*, etc. Il a rédigé, dans l'*Encyclopédie*, les articles *Fat* et *Femme*. On a publié les *Œuvres diverses* de Desmahis (Genève [Paris], 1762, in-12 ; Paris, 1778, 2 vol. in-12), et ses *Œuvres choisies* (Paris, 1813, in-18).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Quérard : *la France littéraire*.

DESMAILLOTS. — Voyez MAILLOT.

DESMAISEAUX (Pierre), littérateur français, né en 1666 en Auvergne, mort en 1745 à Londres. Élevé dans la religion réformée, il passa en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, et se lia avec Bayle et Saint-Evremond. Parmi ses écrits, savants et judicieux, on cite : *Vie de Saint-Evremond* (La Haye, 1711, 1726, in-12) ; *Vie de Boileau-Despréaux* (Amsterdam, 1711, in-12); *Vie de Bayle* (La Haye, 1722, 1732, in-12), reproduite dans plusieurs éditions du *Dictionnaire critique*, etc. Il a traduit *Télémaque* en anglais, colla-

boré à la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, à la *Bibliothèque britannique*, et édité divers ouvrages.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

DESMARES (Toussaint-Gui-Joseph), prédicateur français, né en 1599 à Vire, mort en 1687. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire et prêcha de 1638 à 1648 avec un grand éclat. Son penchant pour les Jansénistes lui fit interdire la chaire et lui valut l'amitié des solitaires de Port-Royal, et la protection des ducs de Luynes et de Liancourt. On a de lui un assez grand nombre d'écrits de controverse, et il a collaboré au *Nécrologe de Port-Royal.* Nicole avait le dessein de publier ses sermons, mais ne l'a pas exécuté.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (Jean), littérateur français, né en 1595 à Paris, mort le 28 octobre 1676. Habitué de l'hôtel de Rambouillet et protégé par Richelieu, il fit partie de l'Académie française dès sa création, et en fut le premier chancelier. Richelieu le pressa si vivement de composer des tragédies que, malgré sa répugnance pour ce genre d'ouvrages, il se mit à l'œuvre et fit d'abord *Aspasie*, pièce très-médiocre, représentée cependant avec un grand succès en 1636. Il eut ensuite à écrire *Mirame* sur le plan imaginé par le cardinal, qui, dit-on, en fit lui-même quelques scènes, et, ce qui est plus certain, en disposa l'intrigue de telle façon qu'elle rappelât l'amour d'Anne d'Autriche pour Buckingham. La pièce fut jouée en 1641 et, malgré les dépenses qui montèrent à 300 000 écus, tomba à la première représentation. Desmarets fit encore *Scipion, Roxane*, tragi-comédies, *Erigone*, tragédie en prose, et *Europe*, pièce allégorique, qui fut attribuée à Richelieu; mais il ne trouva le succès, et un succès très-grand, que dans *les Visionnaires.* C'est une suite de scènes où sont représentées d'une façon assez transparente M^mes de Sablé, de Rambouillet et de Chavigny, une profusion de traits personnels et d'allusions qui rendent encore l'œuvre intéressante pour ceux qui connaissent bien l'époque.

Desmarets se jeta ensuite dans le poëme épique et donna *Clovis*, en 26 chants (1657), ouvrage ridiculisé par Boileau, qui appela l'auteur

Un froid historien d'une fable insipide.

La critique n'arrêta pas Desmarets, qui fit *Marie-Madeleine* (1669), *Esther* (1670), remania *Clovis* en 20 chants (1673), et traita encore un sujet plus moderne, *le Triomphe de Louis et de son siècle* (1674). Une si grande facilité eut pour conséquence des négligences sans nombre et des tirades prosaïques. On a beaucoup admiré, de son temps, les deux fleurs qu'il mit dans la *Guirlande de Julie*, le lis et la violette. Voici le quatrain sur cette dernière fleur :

Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe,
Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour ;
Mais si sur votre front je me puis voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

En prose, le style de Desmarets est pur, mais sans élévation. Il souleva contre Boileau la querelle des anciens et des modernes, écrivit la *Défense du poëme héroïque*, la *Comparaison de la langue et de la poésie françaises*, etc. Il se jeta aussi dans le mysticisme et dans une dévotion exaltée qu'était loin de faire prévoir le libertinage de sa jeunesse, combattit à outrance les jansénistes, fit un *Office de la Vierge*, des *Prières*, et un *Avis du Saint-Esprit au roi*, écrit d'une extravagance incroyable, ou, sous des phrases apocalyptiques, il se présente comme un réformateur envoyé de Dieu pour régénérer le genre humain.— Son frère aîné, Roland DESMARETS, en latin *Maresius*, né en 1594 à Paris, où il est mort le 27 décembre 1653, a laissé sous le titre de *Rolandi Maresii epistolarum philologicarum libri duo* (Paris, 1625, in-8, et Leipzig, 1686, in-12), des *Lettres* purement écrites en latin, et contenant quelques bonnes pièces de vers dans la même langue.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Niceron : *Mémoires ;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, passim.

DESMOLETS (Pierre-Nicolas), littérateur français, né en 1678 à Paris, mort le 26 avril 1760. Il était membre de l'Oratoire et fit de judicieuses et intéressantes compilations : *Nouvelles littéraires* (Paris, 1723, in-8); *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire de Sallengre* (Paris, 1726-1731, 11 vol. in-12) ; *Recueil de pièces d'histoire et de littérature* (Paris, 1731, 4 vol. in-12). On lui doit aussi de bonnes éditions de divers ouvrages, tels que l'*Historia Ecclesiæ parisiensis*, du P. Gérard Dubois; la *Bibliotheca sacra* du P. Lelong, etc.

Cf Quérard : *la France littéraire.*

DESMOULINS (Laurent), poëte français, du XVI^e siècle. Il était prêtre à Chartres. On a de lui une satire curieuse sur les vices de son temps, en vers de dix syllabes et intitulée : *Catholicon des Maladvisez, autrement dit le cymetière des malheureux* (Paris, 1513, in 8, goth.).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X, p. 95.

DESMOULINS (Camille), publiciste français, né à Guise, en Picardie, en 1762, mort à Paris le 5 avril 1794. Fils d'un lieutenant-général au baillage du lieu de sa naissance, il fut élevé, comme boursier, au collége Louis-le-Grand et y eut pour condisciple Robespierre, avec lequel il se lia d'une amitié qui influa sur toute sa vie. Il fit son droit et suivit le barreau, malgré un certain vice de prononciation qui fut toujours un obstacle à sa carrière d'orateur. Il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution et publia deux pamphlets : *la Philosophie au peuple français* (1788) et *la France libre* (1789, in-8, plus. édit.), dont le dernier lui avait donné de la notoriété, lorsque éclatèrent les événements. Il contribua à les précipiter par sa fameuse scène du jardin du Palais-Royal où il donna, le 12 juillet, le signal de l'insurrection qui eut pour conséquence la prise de la Bastille. Le souvenir de cette scène domine toute sa vie. Il le rappelle souvent avec orgueil, et jusque sous l'échafaud, au peuple ingrat qui l'oublie. Reprenant la plume après le fusil, C. Desmoulins publia un nouveau pamphlet, *le Discours de la Lanterne aux Parisiens*, qu'il data de l'an I^er de la Liberté (1789, in-8) et dans lequel, sous une forme légère, il dirigeait les attaques les plus redoutables contre les ennemis de la Révolution, ne craignant pas de se donner à lui-même, par allusion aux assassinats populaires qui venaient d'être commis, le titre de « Procureur général de la lanterne». Il fit paraître en même temps un écrit périodique qui eut un grand succès et exerça une action réelle sur les événements, *les Révolutions de France et du Brabant* (1789-1790, 7 vol. in-8). C'était une suite de pamphlets, où les motions les plus hardies étaient produites et défendues avec toute la vivacité d'un style chaleureux et coloré! On y trouvait particulièrement l'inspiration des souvenirs républicains de Rome, si bien accueillis du Paris de ce temps-là. Il avait aussi entrepris, à la même date, la publication d'un recueil périodique de *Satires*, qui ne fut pas continué.

Les feuilles volantes de Camille Desmoulins le signalèrent alors aux attaques des partisans de la cour et à la faveur des chefs du parti révolutionnaire. Malouet le dénonça à l'Assemblée constituante (2 août 1790), et Robespierre le défendit. Lié avec Pétion, Danton, Marat, le redouté pamphlétaire se vit recherché par Mirabeau, qui, pour le contenir, l'acca-

blait de flatteries. Le duc d'Orléans se fit son protecteur. A cette époque, Camille Desmoulins épousa une jeune personne très-distinguée, Lucile Du Plessis, fille de l'abbé Terray. Membre du club des Cordeliers, et plus tard des Jacobins, il eut, dans le premier surtout, une influence considérable à côté de Danton, et, après la journée du 10 août, à laquelle il prit encore part comme orateur populaire et comme combattant, il fut nommé secrétaire du sceau par Danton, devenu ministre de la justice, ou plutôt, comme on disait, « ministre de la Révolution. » Quelques prisonniers lui durent leur salut dans les journées de septembre que, d'autre part, on l'accuse d'avoir préparées avec Danton et Fabre d'Églantine. Élu député de Paris à la Convention nationale, sous le patronage de Danton, et grâce à sa propre popularité d'écrivain, il siégea parmi les plus ardents montagnards; mais il n'y eut aucun rôle comme orateur; il dut toute son influence à ses écrits. Ce fut l'adversaire le plus dangereux des Girondins, auxquels il porta le coup le plus terrible, en les rendant odieux à la fois et ridicules par son ironique *Histoire des Brissotins ou Fragments de l'histoire secrète de la Révolution et des six premiers mois de la République* (1793, in-8), suivie de *Jean-Pierre Brissot démasqué* (an III, in-8).

Bientôt Camille Desmoulins qui avait suivi ou même entraîné la Révolution dans tous ses excès, en mettant avec une étourderie vaniteuse son talent brillant et facile au service des passions populaires, crut devoir employer son influence à ramener la Révolution dans des voies moins sanglantes. Lors de l'arrestation du général Dillon par ordre du Comité de salut public, il prit sa défense en publiant une *Lettre au général en prison* (1793, in-18). Il fut dès lors classé, comme Danton lui-même, dans le parti des *indulgents*. Ce fut, en effet, pour recommander la clémence et l'emploi des formes protectrices de la justice qu'il publia son journal, *le Vieux Cordelier* (1794-95), qui est l'honneur de sa mémoire. Il n'en publia que six numéros; le septième et dernier fut rédigé par une autre plume, après sa mort. Cette courageuse publication, opposée au *Père Duchêne*, était dirigée contre les démagogues forcenés qui prolongeaient la Terreur, en l'aggravant encore. Camille Desmoulins employait contre eux ses deux armes ordinaires, l'ironie et l'à-propos des allusions tirées de l'histoire romaine. Son article sur la loi des suspects, avec toutes ses citations de Tacite, est resté un chef-d'œuvre de fine et sérieuse raillerie. Dénoncé aux Jacobins où Robespierre prit la défense de Camille en le traitant « d'enfant gâté », il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire avec Danton, et condamné et exécuté avec lui. Le contraste entre ces deux caractères éclata dans tous les détails de leur procès et de leur mort. La femme de Camille Desmoulins ayant essayé de soulever la foule par sa douleur, fut envoyée elle-même à l'échafaud.

Plusieurs des pamphlets de Camille Desmoulins ont été assez souvent réimprimés, notamment *la France libre* (1834, in-8), *le Vieux Cordelier* (1840, in-18), le *Discours de la lanterne*, avec notes de J. Claretie (1868, in-32), etc. On a plusieurs éditions de ses *Œuvres* (1828, 2 vol. in-8); l'une d'elles, avec une *Correspondance inédite* (1836, in-8). De plus récentes ont été entreprises par A. Vermorel et M. J. Claretie.

Cf. Mignet, Thiers, Michelet, Louis Blanc, etc. : *Histoire de la Révolution française;* — Edm. Fleury : *Camille Desmoulins et Roch Marcandier* (1851, 2 vol. in-12); — Eug. Despois : *Étude*, en tête d'une édition populaire des *Œuvres* (1865, t. I-III, in-32); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III.

DESORGUES (Joseph-Théodore), poëte français, né en 1764 à Aix en Provence, mort le 5 juin 1808. Républicain enthousiaste, il composa pour les fêtes nationales de l'Enfance, de la Liberté, etc., des hymnes qui eurent un grand succès. Il écrivit aussi l'hymne que l'on chanta solennellement à la fête de l'Être suprême sur la musique de Gossec. Ce morceau, qui a été faussement attribué à Marie-Joseph Chénier, est d'un ton élevé. On en a souvent cité la dernière strophe :

> Ton culte de nos droits affermit la conquête,
> L'erreur ne borne plus ton temple illimité,
> Le bonheur d'un grand peuple est ta plus belle fête,
> Et ton dogme l'Egalité.

Sous l'Empire, Desorgues ne modifia pas ses principes et, à la suite de pièces satiriques contre Napoléon, il fut enfermé, comme fou, à Charenton, où, dit Charles Nodier, il mourut « aussi sain d'esprit que peut l'être un poëte lyrique ». Lebrun fit contre Desorgues, qui était deux fois bossu, et malin, mordant, agressif, plus de vingt épigrammes, où son infirmité joue un rôle; mais Desorgues avait lancé contre Lebrun ces quatre vers, qui justifient bien des représailles :

> Oui, le fléau le plus funeste
> D'une lyre banale obtiendrait des accords ;
> Si la peste avait des trésors,
> Lebrun se serait fait le chantre de la peste.

On a de lui : *Rousseau, ou l'Enfance*, poëme, suivi des *Transtévérins* et de *Poésies lyriques* (1794, in-8) ; *les Fêtes du génie*, précédées d'autres *Poésies lyriques* (1800, in-8); *Chant funèbre en l'honneur des morts de Marengo* (1800, in-8); etc.

Cf. Ch. Nodier : *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque.*

DESORMEAUX (Joseph-Louis RIPAULT), historien français, né en 1724 à Orléans, mort le 21 mars 1793. Bibliothécaire du prince de Condé, historiographe de la maison de Bourbon, il devint membre de l'Académie des inscriptions en 1771. On a de lui des ouvrages sérieusement étudiés *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne* (Paris, 1758, 5 vol. in-12); *Histoire du maréchal de Luxembourg* (Paris, 1764, 5 vol. in-12); *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé* (Paris, 1766-1768, 4 vol. in-12); *Histoire de la maison de Bourbon*, jusqu'à la mort de Henri III (Paris, 1772-1788, 5 vol. in-4); des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions. Desormeaux est aussi l'auteur des t. IX et X de l'*Histoire des conjurations* de Duport-Dutertre.

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains.*

DESPAUTÈRE (Jean), en flamand VAN PAUTEREN, grammairien flamand, né vers 1460 à Ninove (Brabant), mort en 1520. Il enseigna les humanités et se fit une grande réputation par un ouvrage destiné à l'enseignement de la langue latine. Cet ouvrage, intitulé *Commentarii grammatici* (Paris, 1537, in-fol., souvent réimpr.), se compose de cinq parties : *Rudimenta*, *Grammatica*, *Syntaxis*, *Prosodia*, *De Figuris et tropis*. Il fut en usage dans les colléges jusqu'à l'apparition de la grammaire de Port-Royal, et Molière le met encore entre les mains du fils de la comtesse d'Escarbagnas. On a peine à comprendre que les élèves aient pu se servir utilement d'un traité obscur, diffus, et écrit dans la langue même qu'il s'agissait d'apprendre. Mais c'était presque le seul à cette époque. Il fut successivement amélioré et abrégé par Meetkercke, Nansius, Novimole, Dupréau, Vérepée.

On a encore de Despautère : *Orthographia* (Paris, 1530); *Ars epistolica* (Paris, 1535); *de Accentibus et punctis* et *de Carminum generibus* (dans le *Centimetrum* de Servius).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

DES PÉRIERS (Bonaventure), écrivain français, né vers la fin du XVe siècle à Arnay-le-Duc (Bourgogne), mort vers 1544. D'abord catholique, il em-

brassa la réforme, devint valet de chambre de la reine Marguerite de Navarre, fit partie du cercle d'esprits distingués et indépendants qui entouraient cette princesse, et se trouvant gêné par les lois étroites du calvinisme autant qu'il l'avait été par les dogmes orthodoxes, se réfugia dans le doute et l'indifférence, glissant peut-être jusqu'à l'athéisme. Sa devise était : « Loisir et liberté. » La fin de sa vie fut attristée par la gêne et des ennuis dont on ignore la cause ; selon Henri Estienne, il se suicida en se perçant de son épée, dans un accès de désespoir ou dans un délire de fièvre chaude.

Porté en même temps vers la métaphysique et vers la joyeuseté, il a donné la preuve de ce double instinct dans un ouvrage allégorique, intitulé *Cymbalum mundi*. Ce sont quatre dialogues, dont les principaux interlocuteurs s'appellent Tryocant (*croyant*), Du Clenier (*incrédule*), Rathulus (*Luther*), Cubercus (*Bucer*). L'intention en est évidemment sceptique, et l'on ne peut méconnaître que les choses religieuses y sont l'objet d'ironies et de sarcasmes. On y a cherché, sous des allusions suivies, une doctrine précise; mais, à moins de torturer le texte pour le plier à un système préconçu, on ne peut dire si l'auteur a voulu faire une œuvre philosophique, ou simplement une raillerie joyeuse de son époque, à la façon de Rabelais ; s'il a prétendu rédiger un traité d'athéisme, ou tracer la caricature bouffonne de ses contemporains, en imitant les *Dialogues* de Lucien ; s'il attaque les doctrines mêmes de l'Évangile et du christianisme, ou les hommes qui les exploitent et en abusent. Quoi qu'il en soit, son live présentait trop de passages irréligieux pour ne pas encourir les condamnations de la Sorbonne ; il fut donc supprimé. L'arrêt fut si sévèrement exécuté, qu'on ne connaît qu'un exemplaire dans la première édition (Paris, 1637, in-8). Cependant le *Cymbalum* fut réédité l'année suivante (Lyon, 1638, pet. in-8). Près de deux siècles plus tard, il fut réimprimé avec une lettre de Prosper Marchand (Amsterdam, 1711, in-12), puis avec des remarques de Falconet et Lancelot (Ibid., 1732, in-12).

Un autre ouvrage fort renommé de Des Périers a pour titre : *Nouvelles récréations et joyeux devis* (Lyon, 1558, in-8, souvent réimpr.). Ce recueil de nouvelles, dans le genre de l'*Heptaméron*, fut publié pour la première fois, après la mort de l'auteur, par Nicolas Denisot et Jacques Peletier. On a prétendu que ces deux éditions avaient changé beaucoup le texte de Des Périers ; mais il suffit de comparer les *Récréations* avec le *Cymbalum* et avec les œuvres de Peletier ou de Denisot, pour reconnaître que les changements ont été de bien peu d'importance. Dans les *Récréations* et le *Cymbalum*, la prose est vive, aisée, claire, enjouée, et bien qu'on n'y trouve pas l'énergie et l'éloquence, c'est le style d'un excellent prosateur.

Charles Nodier, qui a écrit sur Des Périers des pages fines et judicieuses, a exagéré sa valeur, et l'a présenté aussi comme un remarquable poëte. C'est, au contraire, un versificateur médiocre, froid, embarrassé, souvent obscur. On ne peut guère citer de lui que sa pièce sur *les Roses*, où sont quelques vers dans le goût du temps :

> ...Vous donc, jeunes fillettes,
> Cueillez bientôt les roses vermeillettes,
> A la rosée, ains que le temps les vienne
> A desseicher ; et, tandis, vous souvienne
> Que ceste vie, à la mort exposée,
> Se passe ainsi que roses ou rosée.

On a encore de Bonaventure Des Périers : *Première comédie de Térence, intitulée l'Andrie, traduite en rime françoise* (Lyon, 1537, in-8) ; traduction du *Traité des quatre vertus cardinales* de Sénèque et du *Lysis* de Platon (dans le *Recueil des œuvres*, Lyon, 1544, in-8). On lui attribue les *Discours non plus mélancoliques que divers des choses mesmement qui appartiennent à notre France*, etc. (Poitiers, 1557) ; d'après Charles Nodier, « l'érudition ne s'était jamais montrée aussi spirituelle et aussi aimable que dans ses chapitres. » Il paraît avoir collaboré à l'*Heptaméron*. M. Paul Lacroix a publié le *Cymbalum*, avec une *Clef* par Éloi Johanneau, et les *Poésies* (Paris, 1841, in-12) ; L. Lacour a donné, dans la Bibliothèque elzévirienne, une édition des *Œuvres complètes* (Ibid., 1856, 2 vol. in-12).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Charles Nodier, dans la *Revue des Deux-Mondes*, nov. 1839 ; — Ch. d'Héricault, dans les *Poëtes français*, d'Eug. Crépet, t. I.

DESPORTES (Philippe), poëte français, né en 1546 à Chartres, mort le 5 octobre 1606. D'abord employé chez un procureur, puis secrétaire de l'évêque du Puy qui l'emmena à Rome, il étudia dans cette ville la littérature italienne et y acquit une habileté, une souplesse de courtisan, qui lui valurent de nombreuses faveurs. Charles IX lui donna pour le petit poëme de *Rodomont* huit cents couronnes d'or. Henri III, qu'il avait suivi en Pologne, le fit lecteur de sa chambre, conseiller d'État, et lui donna les abbayes de Tiron, de Josaphat, de Bon-Port et autres lieux, qui rapportaient dix mille écus de revenu. Il lui offrit même l'archevêché de Bordeaux ; mais le riche commendataire, dont les mœurs licencieuses auraient juré avec l'épiscopat, refusa l'offre du roi. Il avait payé les bienfaits de Charles IX en chantant Marie Touchet ; il fit pour Henri III l'éloge de Marie de Clèves et de Renée de Châteauneuf, puis quand la cour fut envahie par des mœurs infâmes, il devint le louangeur des mignons, et composa pour célébrer le roi efféminé des vers dans le genre des suivants :

> Heureux en qui le Ciel ces deux thrésors assemble,
> Qu'il ait la face belle et le cœur généreux !
> Vous l'honneur plus parfait des guerriers amoureux,
> Nous faites voir encor Mars et Vénus ensemble.

Il entra dans la Ligue avec deux de ses plus constants protecteurs, le duc de Joyeuse et l'amiral de Villars ; mais lorsqu'il eut l'assurance que ses abbayes lui seraient rendues, il passa du côté d'Henri IV, et contribua beaucoup à la soumission de la Normandie. Du reste, il usait de sa fortune et de son influence dans l'intérêt des gens de lettres : il mettait à leur disposition sa riche bibliothèque et les aidait près de la cour : De Thou, Vauquelin de La Fresnaye et Du Perron eurent surtout à se louer de lui. Il était oncle du satirique Régnier.

Lorsque Boileau a dit que la chute de Ronsard

> Rendit plus retenus Desportes et Bertaut,

il ne faisait que répéter les éloges déjà donnés à la correction de Desportes, dans les poésies duquel Balzac a vu justement « les premières lignes d'un art malherbien ». C'est, en effet, a bien des égards un précurseur de Malherbe, quoique celui-ci l'ait réprouvé. Sans enthousiasme ni sentiment profond, le plus souvent il amplifie et ajuste minutieusement quelque canzone, quelque concetto d'un petit poëte italien ; il apporte de l'esprit et non de la passion dans l'amour ; il garnit de pointes ses sonnets ; il paraphrase froidement les psaumes de David. Mais il se montre, en de nombreux passages, gracieux, élégant, harmonieux ; surtout il frappe par la pureté de son langage, qu'il préserve de la contagion étrangère, selon la remarque d'Henri Estienne, tout en italianisant sa pensée. Rien de plus français et de plus naturel que la vilanelle qui commence par cette strophe :

> Rozette, pour un peu d'absence,
> Votre cœur vous avez changé,
> Et moy, sçachant cette inconstance,
> Le mien autre part j'ay rangé.

Jamais plus beauté si légère
Sur moi tant de pouvoir n'aura :
Nous verrons, volage bergère,
Qui premier s'en repentira...

De même la chanson qui débute ainsi :

O bien heureux qui peut passer sa vie
Entre les siens, franc de haine et d'envie ;
Parmy les champs, les forests et les bois,
Loin du tumulte et du bruit populaire ;
Et qui ne vend sa liberté pour plaire
Aux passions des princes et des rois...

Desportes a aussi écrit en prose, notamment un recueil de *Prières et méditations chrétiennes*, où l'on s'étonne de trouver, avec un style d'un tour heureux et rapide, une onction, une chaleur qui manquent à ses vers.

Ses premières *Œuvres* furent publiées plusieurs fois de son vivant, avec des additions successives (1575, 1579, in-4 ; 1585, in-12; 1600, in-8). Ses *Psaumes*, édités d'abord par lui-même (1603, in-8; 1604, in-12), ont été réimprimés (1608, in-12; 1624, in-8). Ses *Œuvres choisies* ont été éditées par Pélissier (Paris, 1823, in-18). M. Alfred Michiels a publié ses *Œuvres complètes*, avec une introduction et des notes (Paris, 1858, in-16 et in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXV ; — Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV ; — Sainte-Beuve et Phil. Chasles : *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle.*

DESPOURRINS (Cyprien), poëte béarnais, né en 1698 au château d'Accous, dans la vallée d'Aspe. Il était d'une riche famille de fermiers. Ses fantaisies pastorales, ses chansons bucoliques où règne une fraîcheur agreste et naïve, et une grande ingénuité d'expression, sont encore très-populaires dans les Pyrénées et dans le sud-ouest de la France. Lui-même composait la musique de ses chansons. Ses poésies, réimprimées plusieurs fois, se trouvent dans les *Muses béarnaises* (Pau, 1835).

DESPRÉAUX (BOILEAU-). — Voyez BOILEAU.

DESPRÉAUX (Jean-Étienne), auteur dramatique français, né le 31 août 1748 à Paris, mort le 26 mars 1820. D'abord danseur et maître de ballets à l'Opéra, il épousa M^lle Guimard ; en 1792, il devint directeur de la scène, et à partir de 1799 fut chargé de la direction des fêtes publiques ; en 1815, il eut le titre d'inspecteur général des spectacles de la cour, et fut nommé professeur de danse, de grâce et de déclamation au Conservatoire. C'est l'inventeur du chronomètre musical. Il composa beaucoup de chansons pour les *Dîners du vaudeville*, et fit représenter sur les théâtres de second ordre un grand nombre de pièces, surtout des parodies. Sa parade, intitulée *Berlingue*, charma tellement Louis XVI qu'il fit à l'auteur une pension de mille francs.

On cite : *Momie*, parodie d'*Iphigénie en Tauride* (1778, in-8) ; *Romans*, parodie de *Roland* (1778, in-8) ; *Médée et Jason*, parodie de la *Médée* de Clément (1780, in-8) ; *Christophe et Pierre Luc*, parodie de *Castor et Pollux* (1780, in-8) ; *Syncope, reine de Mic-Mac*, parodie de la *Pénélope* de Marmontel (1786, in-8) ; *Je ne sais qui, ou les exaltés de Charenton*, parodie de *Beniowski, ou les exilés de Sibérie* (1800), etc. Et. Despréaux a publié un recueil de chansons : *Mes passe-temps*, suivi de l'*Art de la danse*, poëme en quatre chants, calqué sur l'*Art poétique* de Boileau (Paris, 1806, 1808, 2 vol. in-8).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*.

DES ROCHES (Madeleine et Catherine NEVEU, dames), femmes poëtes françaises, nées à Poitiers, mortes en 1587. Le petit fait qui aida à leur renommée de beauté et d'esprit tient une assez grande place dans l'histoire littéraire du XVI^e siècle. C'était en 1579, pendant les *grands jours* de Poitiers. Étienne Pasquier, qui faisait partie du tribunal, rendit visite aux dames Des Roches, et pendant qu'il conversait avec elles, vit une puce sur la gorge de Catherine. Aussitôt il fit sur le téméraire insecte des vers qui se répandirent, et les beaux esprits du temps se donnèrent carrière sur le même sujet, les uns en français, d'autres en italien, en latin et en grec. Pasquier réunit toutes ces pièces et les publia sous ce titre : *la Puce de madame Des Roches* (Paris, 1582, in-4). Cette curiosité littéraire a été réimprimée par la Société des bibliophiles (1870).

Les dames Des Roches étaient savantes, et écrivaient bien en vers : Madeleine, la mère, avec plus de tendresse; Catherine, avec une sagesse plus froide. Le sonnet de Madeleine sur la mort d'une amie est plein d'émotion et de charme :

Las ! où est maintenant ta jeune bonne grâce,
Et ton gentil esprit, plus beau que ta beauté ?

Celui de Catherine à sa quenouille offre plus de raison que de poésie :

Quenouille, mon soucy, je vous promets et jure
De vous aimer toujours, et jamais ne changer
Vostre honneur domestic pour un bien étranger.

On a les *Premières œuvres de M^mes Des Roches* (Poitiers, 1579, in-4, et Rouen, 1604, in-12), et les *Secondes œuvres de M^mes Des Roches* (Poitiers, 1584, in-4, et Rouen, 1604, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII, p. 256 ; — Feuillet de Conches : *Causeries d'un curieux* ; — Liotard : *Note sur la réimpression de la Puce*, etc. (1870).

DESROCHES (J.-B.), dit DE PARTHENAY, littérateur français, né à La Rochelle, mort en 1766. Il fut avocat général. On a de lui des ouvrages, médiocrement composés, mais qui ont été utiles : *Mémoires historiques depuis juillet* 1728 *jusqu'au mois d'avril* 1740 (Amsterdam, 1728 et suiv., 36 vol. in-12) ; *Histoire de Danemark* (Amst., 1730, 6 vol. in-12 ; Paris, 1732, 9 vol. in-12) ; *Histoire de Pologne sous le règne d'Auguste II* (La Haye, 1733, 4 vol. in-12), etc. Il a traduit l'*Histoire de Suède* de Puffendorf, en la continuant jusqu'en 1730 (La Haye, 1732, 3 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

DESTINATION (LA) DE L'HOMME, ouvrage de Spalding, de J.-G. Fichte (voy. ces noms).

DESTOUCHES (Philippe NÉRICAULT), poëte comique français, né en 1680 à Tours, mort le 4 juillet 1754. Après une jeunesse assez agitée dont les détails sont mal connus, ayant été, selon les uns, comédien, selon les autres militaire, et peut-être les deux successivement, il devint secrétaire de M. de Puysieux, ambassadeur de France en Suisse. Il travaillait en même temps pour le théâtre, et ses succès le firent connaître du régent qui lui confia une mission à Londres, où il resta de 1717 à 1723. Lorsqu'il revint en France, il fut élu membre de l'Académie française. A la fin de sa vie, se croyant en butte à la malveillance du parti philosophique, il se retira du théâtre, s'occupa de théologie, et publia dans le *Mercure galant* quelques épigrammes contre ses ennemis.

On place Destouches au nombre des premiers comiques de second ordre. Sa meilleure œuvre est *le Glorieux*, comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1732. « Les opérations financières de la régence, dit Villemain, avaient multiplié les fortunes inespérées et les pauvretés subites, en même temps que le goût du luxe et du plaisir s'était accru pour tout le monde. Le rapprochement de la noblesse et de la richesse, leurs chocs, leurs alliances, leurs ridicules mutuels et les vices qu'elles se communiquaient en devinrent plus fréquents et plus comiques. C'est ce point qu'a saisi Destouches, et qu'il met en saillie dans ses deux personnages du noble altier, fastueux, impertinent, et du riche libertin, dur, sottement familier. Seulement, on peut trouver que Destouches n'a

pas tenu la balance très-exacte entre les deux caractères principaux, et qu'il traite plus favorablement la noblesse que la richesse. Le portrait satirique où il s'est complu, c'est celui du bourgeois riche, insolent, vicieux,

Et seigneur suzerain de deux millions d'écus.

Suivant le même critique, le personnage du Glorieux que Voltaire juge manqué, est seulement flatté, et offre d'heureux traits de naturel et même de bonne plaisanterie. Il trouve également la leçon du dénoûment excellente, le comique de bon aloi, tout ensemble, selon les mœurs d'une époque et selon le cœur humain, enfin le style partout élégant, naturel, vif même et varié, suivant les personnages; et il conclut ainsi : « Ce chef-d'œuvre inespéré de Destouches est un des chefs-d'œuvre de la scène. »

Dans les autres pièces de l'auteur, la force comique manque presque entièrement. Les caractères, pris en dehors de la vérité, sont souvent exagérés et faux. Mais il y a toujours une douce élégance dans le style, et plusieurs personnages de femmes sont dessinés avec grâce. *Le Philosophe marié*, comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1727, est restée au répertoire, comme un estimable pendant du *Glorieux*, et l'on reprend aussi quelquefois *la Fausse Agnès*, comédie en trois actes, en prose, jouée pour la première fois en 1759, dix ans après la mort de l'auteur.

On a encore du même : *le Curieux impertinent*, comédie en cinq actes, en vers, dont le sujet est tiré de *Don Quichotte* et dont la diction élégante parut racheter la faiblesse de la composition dramatique (1709); *l'Ingrat*, comédie en cinq actes, en vers (1712); *l'Irrésolu*, cinq actes, en vers (1713); *le Médisant*, cinq actes, en vers (1715); *l'Obstacle imprévu*, cinq actes, en prose (1718); *les Philosophes amoureux*, cinq actes, en vers (1730); *le Tambour nocturne*, cinq actes, en prose (1736); *le Dissipateur*, cinq actes, en vers (1736); *l'Amour usé*, cinq actes, en prose (1742); *le Jeune Homme à l'épreuve*, cinq actes, en prose (1751); etc. Les *Œuvres* de Destouches ont été réunies (Amsterdam, 1755-1759, 5 vol. in-12; Paris, 1757, 4 vol. in-4; 1811, 6 vol. in-8; 1822, 6 vol. in-8). Ses *Œuvres choisies* ont été éditées par Auger (Paris, 1810, 2 vol. in-18).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII^e siècle*; — Frères Parfaict, Hipp. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français*.

DESTRÉES ou **DESTRÉE** (l'abbé Jacques), littérateur français, né vers 1700 à Reims. Il fut prieur de Neufville. On a de lui : *le Contrôleur du Parnasse, ou Nouveaux mémoires de littérature française et étrangère*, sous le pseudonyme de Lesage d'Hydrophonie (Berne, 1745, 3 vol. in-12); *Almanach généalogique, historique et chronologique* (1747 et suiv., 3 vol. in-24); *Mémorial de chronologie généalogique et historique* (Paris, 1752-1755, 4 vol. in-24); *l'Europe vivante et mourante* (1759-1760, 2 vol. in-24), etc. Il a collaboré à des recueils de Desfontaines, Fréron, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

DESTRUCTION DE JÉRUSALEM (LA), poëme (voy. VESPASIEN).

DESTUTT DE TRACY. — Voyez TRACY (D. DE).

DES VIGNOLES. — Voyez VIGNOLES (DES).

DES YVETEAUX (Vauquelin). — Voyez VAUQUELIN.

DEUTÉRAGONISTE, acteur grec (voy. ACTEUR).

DEUTÉRONOME. — Voyez PENTATEUQUE.

DEUX AMIS (LES), drame de Beaumarchais; — LES DEUX GENDRES, comédie d'Étienne; — LES DEUX GENTILSHOMMES de Vérone, drame de Shakespeare; — LES DEUX PHILIBERT, comédie de Picard (voy. ces noms).

DEUX COUSINES (LES), en chinois : *Yu-Kiao-Li*, des noms des trois héroïnes, roman chinois postérieur au XV^e siècle de notre ère, dû à l'un des dix thsaï-tseu (écrivains de génie). Le ressort dramatique de ce roman est la passion, légitime en Chine, qu'un même homme peut vouer à plusieurs femmes. Un jeune poëte, Sou-Yeou-Pé, s'enflamme pour la belle Yu, personne pleine d'esprit, sur la lecture d'une pièce de vers faite par elle. Leurs amours sont traversées par la malveillance et l'envie personnifiés dans Yang-Tchang. Tandis que le jeune homme cherche à se donner du relief par l'obtention de grades littéraires, et voyage dans ce dessein, il fait la connaissance de Li, cousine de Yu, égale à celle-ci en beauté et en mérites. Il en devient épris. Sou-Yeou-Pé, sur la fausse nouvelle de la mort de Yu, se retire à la campagne. Il y est découvert par son futur beau-père, qui lui apprend que Yu vit, qu'elle l'aime, que sa cousine Li l'aime aussi, et pour tout concilier les deux jeunes filles lettrées sont offertes au bachelier, qui les épouse. Kiao est une troisième cousine, laide et sotte, qui sert de repoussoir. *Yu-Kiao-Li* nous montre que l'occupation la plus chère de la nation chinoise consiste dans les jeux de l'esprit, et nous initie aux mœurs de la société des fonctionnaires et des lettrés. Ce roman a été traduit, sous le titre des *Deux cousines*, par Abel Rémusat (Paris, 1826, 4 vol. in-12). Le texte chinois, autographié avec les formes régulières des caractères, a été publié par J.-C.-V. Levasseur (*Iu-Kiao-li*; Paris, 1829, in-8). Une deuxième traduction plus complète a été donnée, sous le même titre, par Stanislas Julien (Paris, 1863, 2 vol. in-18).

DEUX JEUNES FILLES LETTRÉES (LES) (*P'ing Chan-ling-yen*), l'un des dix romans chinois dont les auteurs ont été qualifiés du titre d'écrivains de génie (*Thsaï-tseu*). Il offre une peinture fidèle, animée et souvent piquante des habitudes littéraires des Chinois, et l'on y voit, comme dans les *Deux cousines*, que le goût des lettres est poussé en Chine jusqu'à la passion. Ce roman a été traduit du chinois par Stanislas Julien (Paris, 1860, 2 vol in-12).

DEUX-MONDES (REVUE DES). L'importance et la durée de ce recueil lui font une place à part dans l'histoire de la presse française. Depuis longtemps l'Angleterre possédait, dans la *Revue d'Edimbourg* et la *Revue trimestrielle*, deux recueils considérables de littérature et de politique au service de deux partis puissants, les wighs et les tories, lorsque en France les publications périodiques analogues ne parvenaient pas à se soutenir. Une dernière tentative sérieuse avait été faite, au nom de l'opposition dynastique, par les fondateurs de la *Revue française*, en 1828; mais, malgré l'autorité et le talent des Guizot, des Rémusat et des de Broglie, cet intéressant recueil libéral était mort quelques semaines après la Révolution de 1830, qui semblait au contraire devoir lui donner une nouvelle vie. Fondée, dès 1829, par Ségur-Dupeyron et Mauroy, la *Revue des Deux-Mondes* eut des commencements encore moins heureux; elle dut suspendre sa publication au bout d'une année, mais pour renaître, en 1831, sous la direction de M. Buloz, qui en a conservé la rédaction en chef depuis plus de quarante ans et lui a donné tour à tour un succès d'autorité et de fortune. Pendant longtemps, la *Revue des Deux-Mondes*, qui devait être si prospère, eut une existence pénible; malgré les noms estimés et les talents éclatants qu'elle groupa tout d'abord autour d'elle, ses dix-huit premières années, de 1831 à 1848, ne furent pour elle qu'une longue période d'enfantement. A partir de 1849, elle vit non pas grandir son autorité qui était toute conquise, mais s'accroître le cercle de ses lecteurs et de ses abonnés, surtout à l'étranger.

Parmi les causes de ce succès il faut mentionner la fidélité de la revue aux idées libérales et parlementaires, rattachées au souvenir de la dernière royauté constitutionnelle; les sympathies de la bourgeoisie pour ce gouvernement qu'elle avait laissé disparaître, et l'abaissement fatal de la persse quotidienne sous le régime discrétionnaire du second Empire. Il faut toutefois faire une grande part à l'action personnelle de son directeur; habile à suivre les mouvements de l'opinion publique en politique, en littérature, dans les sciences, il les devançait quelquefois, mais jamais assez pour effaroucher les timidités de ses lecteurs. Il lui est arrivé d'accueillir pour collaborateurs des esprits hardis, novateurs, révolutionnaires même, mais il savait contenir leurs hardiesses, qui trouvaient de temps en temps, pour s'épancher, des revues plus aventureuses et éphémères. La liste des principaux collaborateurs de la *Revue des Deux-Mondes* offre cette particularité qu'elle réunit les noms les plus notables de tous les partis politiques, littéraires, religieux, économiques, en sorte qu'il serait très-difficile, à l'inspection de cette liste, de dire quelles idées n'y ont pas trouvé un asile, à la condition d'avoir pour passe-port le talent ou la réputation de leurs représentants. Nous citerons, au hasard, quelques noms les plus célèbres, en suivant l'ordre alphabétique, dans ce pêle-mêle de littérateurs, de publicistes, d'hommes d'État, de philosophes, d'historiens, de poëtes, de romanciers, de critiques, d'économistes, d'érudits, d'exégètes, de personnages princiers : Ab-del-Kader, Edm. About, J.-J. Ampère, Em. Augier, le duc d'Aumale, Babinet, Balzac, Aug. Barbier, la princesse de Belgiojoso, Beulé, H. Blaze, Alb. de Broglie, le maréchal Bugeaud, L. de Castellane, Phil. Chasles, V. Cherbulliez, Michel Chevalier, Benjamin Constant, V. Cousin, Eug. Delacroix, A. Dumas, Duvergier de Hauranne, A. Esquiros, Léon Faucher, Fauriel, Octave Feuillet, Forcade, Th. Gautier, A. Geffroy, Gérard de Nerval, L. Gozlan, Guizot, d'Haussonville, Ern. Havet, H. Heine, A. Houssaye, V. Hugo, J. Janin, le prince de Joinville, Alph. Karr, Ch. Labitte, Lamartine, Lamennais, de Laprade, E. de Laveleye, Leconte de Lisle, J. Lemoinne, Lerminier, Pierre Leroux, Ch. Levèque, Libri, Littré, Loève-Veimars, de Loménie, Ch. Magnin, X. Marmier, Alfr. Maury, Ch. de Mazade, P. Mérimée, Michelet, Mignet, de Montalembert, de Montalivet, Montégut, H. Mürger, Alfred et Paul de Musset, D. Nisard, Charles Nodier, Patin, Gust. Planche, de Quatrefages, Quinet, de Rémusat, Renan, L. Reybaud, Saint-Marc Girardin, Saint-René Taillandier, Sainte-Beuve, Saisset, George Sand, J. Sandeau, Scudo, J. Simon, E. Souvestre, Daniel Stern, Eug. Süe, H. Taine, Mme Tastu, Amédée et Augustin Thierry, A. Thiers, Yvan Tourgueneff, L. Veuillot, de Viel-Castel, de Vigny, Villemain, Vitet, etc.

La *Revue des Deux-Mondes* a successivement grossi ses livraisons bimensuelles, qui pendant la première période (1831-1848) formèrent, par année, 4 volumes de 800 à 1000 pages; dans les sept premières années de la seconde période (1849-1855), les quatre volumes annuels comprennent plus de 1200 pages, et, à partir de janvier 1856, les livraisons, plus étendues encore, forment six volumes d'environ 1000 pages par année. La collection complète, à la fin de 1874, se compose de 272 vol. gr. in-8. Depuis 1850, la *Revue des Deux-Mondes* publie, comme annexe, un important *Annuaire des Deux-Mondes* que nous ne comprenons pas dans le total précédent. Il a été dressé une *Table alphabétique des auteurs, de* 1837 *à* 1857; réunie au sixième volume de cette dernière année, et l'on annonce, en 1874, avec une nouvelle liste des auteurs, une *Table analytique des matières*, qui sera un précieux document de l'histoire universelle de notre temps.

DEVAINES (Jean), littérateur français, mort le 16 mars 1803. Administrateur des domaines et receveur général des finances avant la Révolution, conseiller d'État en 1800, fut élu membre de l'Académie française en 1803. Il dut cet honneur à sa situation et, dit-on, aux dîners qu'il donnait, tous les mardis, aux plus influents parmi les gens de lettres. Il avait cependant écrit, dans différents ouvrages, quelques articles, dont il fit imprimer le *Recueil* à 14 exemplaires (1799, in-4).

Cf. Garat : *Mémoires sur le XVIIIe siècle.*

DEVANAGARI, alphabet du sanscrit (voy. ce mot).

DEVIENNE (Jeanne-Françoise THÉVENIN, dite Sophie), actrice française, née à Lyon le 21 juin 1763, morte à Paris le 20 novembre 1841. Après s'être fait remarquer au théâtre de Bruxelles, elle fut engagée à la Comédie-Française en 1785 et reçue sociétaire presque aussitôt après. Aussi estimée pour sa conduite que goûtée pour son talent, elle fut jusqu'à sa retraite, en 1813, une des meilleures soubrettes de notre théâtre classique. On lui reprochait parfois de trop détailler ses rôles et de laisser paraître une affectation de finesse; mais elle jouait avec esprit et beaucoup de légèreté les soubrettes de Marivaux, en les faisant valoir par son élégance, sa physionomie piquante et spirituelle.

Cf. Etienne et Martainville : *Hist. du Théâtre-Français.*

DEVINERESSE (LA), comédie de Thomas Corneille (voy. ce nom).

DEVOIRS DE L'HOMME (LES), ouvrage de S. Pellico (voy. ce nom).

DÉVOTION DE LA CROIX (LA), pièce de Calderon (voy. ce nom).

DEVRIENT (Ludwig), célèbre acteur allemand, né à Berlin le 15 décembre 1784, mort le 30 décembre 1832. Sa famille, d'origine française, s'était réfugiée en Allemagne après l'édit de Nantes. Destiné au commerce, mais d'un caractère insouciant et léger, il déserta un jour la maison paternelle et s'enrôla dans une troupe de comédiens ambulants. Il erra ainsi à travers les villes, jouant sous le nom de Herzberg toute espèce de rôle. Il obtint enfin un engagement au théâtre de Dessau, puis en 1815 à celui de Berlin, sur la recommandation d'Iffland, qui avait deviné son talent. Devrient débuta dans le rôle de Franz Moor, des *Brigands* de Schiller, et conquit aussitôt la faveur du public. La puissance de son jeu, la profondeur de son inspiration au milieu de laquelle il s'identifiait merveilleusement avec ses rôles, quelque chose de fantastique dans sa personne, dans sa mimique et jusque dans sa voix, en ont fait un des plus grands acteurs de l'Allemagne. Excellent dans l'expression tragique, il a révélé à ses compatriotes les terribles personnages de Shakespeare. C'était le compagnon inséparable d'Hoffmann. L'excès des liqueurs fortes qui abrégea sa vie, lui ôta presque l'usage de la raison avant d'éteindre son génie. On l'entraînait au théâtre, on l'habillait sans qu'il en eût conscience, puis on le poussait sur la scène, où il retrouvait tout à coup la mémoire et toute son intelligence d'artiste. — Trois de ses neveux se sont après lui illustrés sur la scène allemande.

Cf. X. Marmier : *Notice sur Hoffmann*, en tête de sa traduction des *Contes* (Paris, 1859, in-8); — *Conversations-Lexicon.*

DEWEZ (Louis-Dieudonné-Joseph), historien belge, né le 4 janvier 1760 à Namur, mort le 28 octobre 1834. Il professa d'abord la rhétorique, puis occupa divers postes dans les administrations belge et française et fut secrétaire perpétuel de l'Académie de Bruxelles. Il a laissé des ouvrages estimés, dont le principal est l'*Histoire générale de la Belgique*

(Bruxelles, 1805-1807, 1826-1828, 7 vol. in-8). On cite en outre : *Histoire particulière des provinces belgiques* (Ibid., 1816, 3 vol. in-8); *Histoire du pays de Liége* (Ibid., 1822, 2 vol. in-8); des *Abrégés* de l'histoire des autres provinces (Ibid., 1822-1824, in-12); *Cours d'histoire belgique*, recueil de leçons publiques faites au Musée des lettres et sciences de Bruxelles (Ibid., 1832, 2 vol. in-8), etc.

Cf. *Dictionnaire des hommes de lettres de la Belgique.*

DEXIPPE (Publius-Herennius Dexippus), historien grec du IIIe siècle après J.-C., né à Hermus dans l'Attique. Il fut regardé par ses contemporains comme un homme d'un grand savoir et parvint aux plus hautes charges à Athènes. En 262, lorsque cette ville fut prise par les barbares, il se mit à la tête des troupes et les en chassa. On lui éleva une statue dont la base existe encore. L'inscription le loue pompeusement, non comme général, mais comme orateur et historien. Il ne reste rien de lui qui justifie le titre d'orateur. Nous pouvons apprécier l'historien par des fragments assez étendus. Il ressemble beaucoup aux autres rhéteurs grecs de son siècle, quoique Photius l'appelle « un second Thucydide ». Ses ouvrages historiques étaient : une *Histoire de Macédoine après Alexandre* (Τὰ μετὰ Ἀλεξάνδρον), un *Abrégé historique depuis les âges fabuleux jusqu'à Claude II* (Σύντομον ἱστορικόν), une *Relation de la guerre des Barbares*, qu'il appelle des Scythes (Σκυθικά). Les fragments de Dexippe, publiés d'abord dans la *Byzantine* de Paris (1648), ont été augmentés de passages découverts et publiés par A. Mai, dans sa *Collectio scriptorum veterum* (1825-1838). Ils se trouvent aussi dans la *Byzantine* de Bonn (1829), et dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la bibliothèque Didot, t. III (1849).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

DEXIPPE, Δέξιππος, philosophe grec du IVe siècle après J.-C. Il était disciple de Jamblique. On possède de lui un *Commentaire* sur les *Catégories* d'Aristote. Ce commentaire, qui comprend trois livres, est en forme de dialogue; il est bien composé, d'un style clair, précis, élégant. Bernard Félicien en a publié une version latine (Paris, 1549, in-8). Des fragments du texte, qui existe en manuscrit à la bibliothèque Médicis et à celle de Madrid, ont été insérés par Bekker dans son édition d'*Aristote*.

DHAVAKA, poëte de la cour du roi de Cachemire, Sri Harscha déva. On dit que ce souverain lui fit écrire le drame de *Ratnavali* et le lui paya 100 000 roupies.

Cf. Wilson : *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, traduit par Langlois (Paris, 1828, 2 vol. in-8).

D'HÈLE (Thomas), ou HALES, auteur dramatique d'origine anglaise, né dans le comté de Glocester vers 1740, mort en 1780. Il vint de bonne heure à Paris et donna sur la scène française des opéras comiques écrits avec esprit et correction ; les trois suivants ont été illustrés par la musique de Grétry : *le Jugement de Midas* (1778), *l'Amant jaloux* (1778), et *les Événements imprévus* (1779). Citons à part *Gilles ravisseur*, donné en 1781 à la Comédie-Italienne, et l'une des plus réjouissantes parades de l'ancien répertoire.

Cf. Grimm : *Correspondance*, t. IX, X.

D'HOZIER (Pierre), seigneur DE LA GARDE, généalogiste français, né en 1592 à Marseille, mort le 1er décembre 1660 à Paris. Il composa d'abord la généalogie du maréchal de Créqui, et, servi par une mémoire prodigieuse, il s'occupa de rechercher les titres des autres gentilshommes du royaume. Louis XIII le nomma, en 1641, juge d'armes de France, et Louis XIV, conseiller d'État, en 1654. Il était renommé pour sa probité. D'Hozier seconda Th. Renaudot dans la fondation de la *Gazette de France*.

On a de lui : *Recueil armorial, contenant les armes et blazons des anciennes maisons de Bretagne* (Paris, 1638, in-fol.) ; *les Noms, surnoms, qualités, armes et blazons de tous les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit* (Paris, 1643, in-fol.), etc. Il a laissé en manuscrit la *Généalogie des principales familles de France* (150 vol. in-fol.), qui est à la Bibliothèque nationale de Paris.

D'HOZIER (Charles-René), fils du précédent, né en 1640 à Paris, où il est mort le 13 février 1732. Il fut juge d'armes de France et donna : *Recherches sur la noblesse de Champagne* (Châlons, 1673, 2 vol. in-fol.), etc.

D'HOZIER (Louis-Pierre), neveu du précédent, né en 1685 à Paris, où il est mort le 25 septembre 1767. Juge d'armes après son oncle et conseiller du roi, il a publié l'ouvrage si connu et recherché des généalogistes qui porte le titre d'*Armorial général de la France* (Paris, 1736-1768, 10 vol. in-fol.), réimprimé par MM. Didot (1865-1868, pet. in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Quérard : *la France littéraire.*

DIABLE AMOUREUX (LE), roman de Cazotte; — LE DIABLE BOITEUX, roman de Guevara, de Le Sage; — LE DIABLE-MONDE, poëme de J. Espronceda (voy. ces noms).

DIABLERIES. Lorsque, dans les moralités de la fin du moyen âge, Satan et ses diables avaient les principaux rôles, on donnait à ces pièces le nom de *Diableries*, et, en certains cas, de *Grande Diablerie*. On a d'Éloi d'Armenal, maître des enfants de chœur de Béthune, un recueil de *Diableries* (1507, in-fol.).

DIAGORAS, Διαγόρας, surnommé L'ATHÉE, sophiste grec du Ve siècle avant J.-C. Esclave, puis affranchi et disciple de Démocrite, il avait composé des chants lyriques en l'honneur du Destin et de l'Esprit qui produisent tout, avant de nier l'existence de la divinité et de tourner en ridicule les dieux de la Grèce. Mis en jugement pour un acte d'irréligion, il n'échappa à la mort que par la fuite. Ses ouvrages sont perdus, sauf des fragments insérés dans les *Poetæ lyrici* de Bergk (1843).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — Mounier : *De Diagora Melio* (Rotterdam, 1838).

DIAGRAPHIE, DIAGRAPHIQUE (Grammaire). — Voyez NÉOGRAPHE.

DIALECTES et PATOIS. On appelle de ces deux noms les formes particulières que revêt une langue dans les différentes provinces où elle est parlée. Un dialecte, un patois se forme par les modifications primitives ou les altérations ultérieures de la langue, dans un groupe d'hommes plus ou moins complétement séparés du reste de la nation. Plus les communications sont rares et difficiles entre les différentes portions d'un même peuple, plus les dialectes et patois se marquent et se séparent de la langue mère par des différences tranchées; au contraire, les différences s'effacent peu à peu et finissent par s'évanouir entièrement dans le rapprochement et la fusion des peuples de même famille parlant une même langue. Les patois ne sont jamais si nombreux qu'aux époques où la barbarie produit l'isolement et où l'isolement augmente la barbarie, comme à la suite de l'invasion de l'Europe par les Goths et pendant toute la période du moyen âge. Le mot *dialecte* et le mot *patois*, exprimant au fond la même idée, désignent l'un et l'autre les modifications d'une langue particulières à une province et dérivant avec régularité d'influences locales. La grande différence est que le mot patois, toujours pris en mauvaise part, désigne une forme particulière de langue qui n'a pas ou n'a pas eu

de rôle littéraire aux belles époques de la nation, tandis que le nom plus flatteur de dialecte s'applique aux branches d'une langue qui ont concouru ou concourent à une littérature. « Un patois, dit avec plus de précision M. Littré, n'a pas d'écrivains qui le fixent, dans le sens où l'on dit que les bons auteurs fixent une langue; un patois n'a pas les termes de haute poésie, de haute éloquence, de haut style, vu qu'il est placé sur un plan où les sujets qui composent tout cela ne lui appartiennent plus. C'est ce qui lui donne une apparence de familiarité naïve, de simplicité narquoise, de rudesse grossière, de grâce rustique. »

I. *Dialectes grecs.* — Parmi les langues anciennes, celle où les dialectes présentent l'histoire la plus intéressante est la langue grecque. On y distingue de bonne heure des formes propres aux différentes portions de ce peuple, si petit numériquement, si grand par l'influence des idées et de la langue Les principales de ces formes sont consacrées par des œuvres d'une haute valeur et des auteurs d'un grand nom. Ces formes ont dû, dans le morcellement primitif des petits États grecs, être très-nombreuses; mais elles se groupèrent toutes autour de deux principales, offrant entre elles un contraste complet : le dorien et l'ionien; le premier, sonore, pompeux, éminemment lyrique; le second, plein de douceur, de souplesse et propre au récit. Le dialecte dorien rechercha les sons forts, redoubla les consonnes, prodigua les voyelles éclatantes; le dialecte ionien, tendant à tout adoucir, décomposa les diphthongues, multiplia les voyelles et mouilla les sons. Chose assez curieuse, ces deux dialectes répondirent par leurs différences aux contrastes de deux civilisations opposées, celle des Doriens et celle des Ioniens.

Ces deux formes rivales d'une même langue ont leur histoire et des périodes distinctes, dans lesquelles des dialectes secondaires viennent se fondre en chacun d'eux, jusqu'à ce qu'ils s'effacent eux-mêmes devant d'autres dialectes ou qu'ils se perdent dans la langue générale. C'est ainsi qu'au dorien, qui fut la langue d'Epicharme, de Timée, d'Archytas, de Stésichore, etc., avant d'être celle de Pindare et de Théocrite, se rattachaient le mégarien, le laconien, etc. Avant lui s'était développé le dialecte éolien, qui fut la langue d'Alcée, de Sapho et de Corinne, et qui, à travers des nuances variant suivant les provinces, nous permet de remonter aussi près que possible des origines de la langue grecque. L'éolien paraît, en effet, avoir conservé le plus de traces de l'antique idiome venu de l'Inde dans toute l'Europe occidentale, et c'est pour cela qu'il existait entre lui et le latin des ressemblances dont les anciens eux-mêmes ont été frappés.

Du dialecte ionien, qui a subi plusieurs transformations avant et après Homère et Hésiode, ses plus illustres représentants, on voit naître l'attique, qui a lui-même trois périodes principales. On distingue en effet un ancien attique, dont on reconnaît déjà les formes dans Homère et dont Solon offre le dernier type; l'attique moyen, caractérisé par des altérations résultant des relations avec des contrées voisines ou lointaines; enfin l'attique nouveau, qui devient la langue vulgaire d'Athènes et la belle langue littéraire de toute la Grèce. L'attique, dans ces deux dernières périodes, est représenté par Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Thucydide, Gorgias, Platon, Isocrate, Démosthène, Eschine. Plus tard, il devient la base du dialecte alexandrin, qui jette encore un certain éclat sur la décadence du génie grec. L'emploi confus des formes des divers dialectes, qui, chez les anciens Grecs, constituait un vice d'élocution, désigné sous le nom de *cénisme* (de κοίνος, commun), prévalut peu à peu dans le peuple et fit évanouir toutes les distinctions historiques de l'idiome.

II. *Dialectes latins et modernes.* — La langue latine et les langues modernes n'ont pas eu moins de formes particulières et locales, mais, au lieu de s'élever à la dignité de dialectes ou de s'y maintenir, ces formes sont restées le plus souvent à l'état de patois ou y sont retombées. A côté du latin, écrit ou parlé par les classes élevées de l'ancienne Rome, existait un latin populaire, celui du paysan et des soldats, qui fut particulièrement répandu à l'étranger par la conquête, mais qui fut toujours exclu des œuvres littéraires. La langue des vainqueurs dut s'altérer dans les pays plus ou moins éloignés de Rome et s'émailler de provincialismes qui, se glissant sous la plume d'un écrivain, lui comptaient pour des défauts; on reprochait à Tite-Live sa patavinité. Au temps de l'invasion des barbares et de l'établissement de leurs nombreuses tribus sur la surface de l'empire, leurs langues se divisent et, par des altérations plus ou moins rapides, surtout par le mélange avec les anciens idiomes indigènes ou avec le latin vulgaire importé par les armées romaines, elle forme un nombre considérable de dialectes ou de patois, dont quelques-uns disparaissent avec le temps, tandis que d'autres forment les langues définitives des peuples modernes de race latine ou d'origine anglo-saxonne. Ces langues du monde nouveau étouffent peu à peu les formes propres aux diverses provinces; mais quelquefois la lutte a été longue et les dialectes proscrits ont pu avoir le développement littéraire d'une langue riche et puissante. C'est ce qui arriva en France, où la langue romane se ramifia en deux principales, la langue d'oïl et la langue d'oc. Cette dernière, pour avoir été vaincue par sa rivale, n'en fut pas moins féconde en écrivains et en œuvres. Chacune de ces deux langues se subdivisait en idiomes provinciaux qui devinrent tous des patois par le triomphe du français véritable. Car, ainsi que M. Littré le remarque avec justesse, « les dialectes ne sont pas nés d'un démembrement d'une langue française préexistante, mais à vrai dire ils sont antérieurs à la langue française ou, si l'on veut, elle est un de ces dialectes ayant gagné, par des circonstances extrinsèques et politiques, la primauté. Dans leur temps, le mot de langue française s'appliquait à l'ensemble des dialectes de la France du Nord; nom très-juste, puisque ces dialectes avaient plus de ressemblances entre eux qu'ils n'en avaient avec aucune des autres langues romanes, provençal, espagnol et italien. »

Les principaux dialectes et patois de la langue d'oïl, au nord de la Loire, étaient le wallon, le picard, le normand et le bourguignon, et chacun d'eux comprenait, suivant les localités, une multitude de patois secondaires. Ainsi, le bourguignon prenait, dans l'Ile-de-France, des modifications qui s'étendaient jusqu'au Blésois et à la Touraine, et devenait, dans ces provinces, la langue de la cour et bientôt la langue nationale. Au sud de la Loire, on remarquait au sein ou à côté de la langue d'oc des patois non moins nombreux : le poitevin, le limousin, le saintongeois, le périgourdin, le gascon, le languedocien, le dauphinois, le provençal, et chacun d'eux se divisait, comme ceux du nord de la Loire, en une infinité de patois secondaires. La plupart eurent leurs écrivains au moyen âge et quelques-uns leur période littéraire. Abandonnés aux paysans depuis le XVI^e^ siècle, ces anciens dialectes se sont corrompus et quelques-uns sont tombés, au-dessous du patois, dans le jargon. On en trouve encore des débris dans les campagnes. Plusieurs se sont maintenus à côté du français dans une certaine pureté; ils ont retrouvé, de nos jours, des poëtes qui ont acquis de la po-

pularité par leurs efforts pour leur rendre la vie et l'éclat.

Dans les autres langues modernes, il y aurait lieu aussi à distinguer un certain nombre de dialectes qui ont leur importance philologique ou littéraire, notamment : dans l'italien : le toscan, le romain, le sicilien; dans l'espagnol : le castillan, le catalan, l'andalou, le murcien; dans l'allemand : le gothique, le bas-allemand, le haut-allemand ancien, moyen et moderne avec la prédominance de dialectes locaux. Nous marquons ailleurs, sous les noms de ces dialectes ou sous ceux des langues auxquelles ils se rapportent, la part qu'ils ont eue à la formation de chacune d'elles.

Cf. Maittaire : *Græcæ linguæ dialecti* (Leipzig, 1706, 2 vol.) ; — Ahrens : *De Græcæ linguæ dialectis* (Gœttingue, 1839-1843, 2 vol.) ; — Ottfr. Müller : *Histoire de la littérature grecque ;* — L. de Baecker : *Grammaire comparée des langues de la France, flamand, allemand, celto-breton, basque, provençal*, etc. (in-8) ; — Schnakenburg : *Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France* (Berlin, 1840) ; — Champollion-Figeac : *Nouvelles recherches sur les patois* (1809, in-12) ; — G. Fallot : *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française au XIII^e siècle* (1839, in-8) ; — Pierquin de Gembloux : *Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois* (1841, in-8) ; — Génin : *Des Variations du langage français depuis le XII^e siècle* (1845) ; — *Mélanges sur les langues, dialectes et patois*, publiés par la Société des antiquaires de France ; — Granier de Cassagnac : *Antiquité des patois, antériorité de la langue française sur le latin* (1859, in-8) ; — Littré : *Histoire de la langue française* (1862, 2 vol. in-8), et *Dictionnaire de la langue française*, où l'on trouve, pour chaque mot, ses anciennes formes dans les dialectes et patois ; — H. Cocheris : *Origine et formation de la langue française*, ch. VIII et IX (s. d. [1872], in-18).

DIALOGUE. Le dialogue est tantôt le cadre d'ouvrages philosophiques ou littéraires qui lui doivent même leur titre, comme les *Dialogues* de Platon, les *Dialogues des morts* de Lucien, les *Dialogues sur l'éloquence* de Fénelon, les *Dialogues des dieux* de Wieland, tantôt un moyen accidentel d'ornement, qui donne plus de vivacité au récit ou plus de relief au sentiment et à la pensée, tantôt enfin la forme nécessaire du genre dramatique tout entier, où l'auteur s'efface pour produire des personnages qui parlent et agissent sur la scène en leur propre nom.

I. Comme cadre littéraire, le dialogue a l'avantage de mettre en parallèle ou en contraste les opinions et les personnes et de conduire insensiblement le lecteur à adopter le sentiment de l'auteur en ayant l'air de le laisser juge des idées opposées qui se sont produites devant lui. Cet artifice semble, chez Platon, un perfectionnement de la *Maïeutique* de Socrate ou art d'accoucher les esprits ; il sert à dérouter, par un jeu qui est lui-même très-subtil, les subtilités des sophistes et à dégager d'un nuage de contradictions quelques lumineuses vérités. L'art y a autant de part que la philosophie. Le génie encyclopédique d'Aristote n'aura pas le temps de s'arrêter à ces amusements. Le dialogue est la forme favorite des esprits qui, par caractère ou par politique, n'aiment pas à parler en leur propre nom. Le scepticisme académique de Cicéron y trouve tout à fait son compte. Par la bouche d'autrui, il lui est loisible de développer avec une égale complaisance oratoire les opinions les plus contraires, dont aucune n'est vraie et dont chacune à la prétention d'être la plus probable. L'artifice du dialogue va bien à la finesse satirique de Lucien ; il convient à la prudence de tempérament de Fontenelle, et Fénelon y a recours par réminiscence de l'art grec.

Il n'y a pas à donner les règles de cette ingénieuse fiction littéraire, qui suppose beaucoup de délicatesse de goût et qui, malgré d'illustres exemples, est, en général, le triomphe des beaux esprits plutôt que des grands esprits. Une seule remarque est à faire, c'est que chacun des personnages de ces petits drames sans théâtre doit avoir, comme ceux d'une scène véritable, son caractère, son rôle, son langage, et y rester fidèle : *et sibi constet.* En grand artiste qu'il est, Platon ne manque pas à cette loi. Non-seulement Socrate a sa physionomie et reste toujours semblable à lui-même, mais ses interlocuteurs ordinaires ont leurs traits qui ne changent pas. Le *Gorgias* est une merveille à cet égard. Gorgias, Calliclès, Polus, gardent, avec leur système et leur méthode, leurs habitudes de langage et jusqu'à leurs effets favoris d'allitération. Dans les *Dialogues sur l'éloquence*, les personnages sans nom, désignés par les trois lettres A, B, C, semblent condamnés à n'être que des abstractions, comme leurs signes, et cependant chacun a son caractère, son goût, et représente un principe ou un préjugé littéraire, destiné à vaincre ou à être vaincu. Mais ces luttes courtoises restent loin de l'animation que Platon a su mettre dans les joutes de Socrate contre les sophistes. Avec une malicieuse bonhomie, le vieux maître provoque ses adversaires, les harcèle, tourne contre eux leurs armes et leurs artifices, les prend corps à corps, les accule à l'absurde, les renverse, les relève pour les mieux terrasser encore, puis les renvoie honteux et confus, après nous avoir donné, sous prétexte d'une leçon de sagesse, le spectacle d'une amusante comédie. Aristote rangeait les *Dialogues* de Platon parmi les poésies épiques ; les modernes y voient avec plus de raison le modèle du genre didactique sous la forme du drame.

II. Le dialogue employé comme ornement accessoire du récit, comme épisode d'une exposition philosophique ou oratoire, d'un poëme, d'un roman, donnerait lieu aux mêmes remarques. Nous en trouvons le modèle chez nous, dans La Fontaine, qui l'a employé avec un à-propos, un naturel, une vivacité, une vérité inimitables. Il faudrait citer presque toutes ses fables depuis *le Loup et l'Agneau* jusqu'à *la Belette et le petit Lapin*, depuis *le Chêne et le Roseau* jusqu'à *l'Alouette et ses Petits*, depuis *la Grenouille et le Bœuf* jusqu'au *Vieillard et les trois jeunes Hommes*, etc. C'est dans le dialogue que consiste presque uniquement cette mise en scène, à la fois si naïve et si savante, qui fait du monde des animaux l'image parfaite de la vie humaine et de la société du temps. La Fontaine, dans une *Préface* qu'il écrivit pour une traduction des *Dialogues* de Platon par son ami Maucroix, parle avec une juste admiration de l'art infini de ces petits drames philosophiques. Il fait mieux voir encore combien il les avait compris, en les égalant, sans les contrefaire. Une imitation plus directe du dialogue platonicien se retrouve dans les immortelles *Provinciales :* la mise en scène de ce bon père, ses aveux, son embarras, les armes qu'il donne sans le vouloir, tout cela compose, dans une controverse théologique, une excellente scène de comédie. Par ces exemples de l'emploi du dialogue et des effets littéraires qu'il produit, on peut juger des ressources qu'il offre dans les discours, sermons ou plaidoyers, dans les poëmes narratifs, descriptifs ou didactiques, dans l'histoire, dans le roman. Il a été employé dans ce dernier genre avec un succès particulier. Dans tous, il met de la vie, du mouvement, de la variété ; il dramatise les faits, il rend les acteurs présents ; il met les sentiments en action, et donne aux idées leur forme la plus saisissante. Les hommes animés de quelque passion recourent naturellement à ce procédé dans la vie réelle, qui est toujours le point de départ, sinon le modèle de l'art oratoire ou littéraire.

III. L'emploi du dialogue dans les compositions dramatiques est à la fois plus important et

mieux connu ; il est superflu d'en exposer les règles, qui naissent de la nature même des choses et ressortent facilement de l'étude des modèles. Les théoriciens, qui divisent tout, ont distingué quatre sortes de dialogues : celui où les interlocuteurs s'abandonnent à leurs passions et les expriment sans autre but que d'épancher leur âme et sans s'occuper des auditeurs ou des témoins; celui où ils concertent ensemble un dessein commun ou échangent des secrets ; celui où l'un d'eux s'efforce d'inspirer à l'autre des sentiments, une résolution; celui enfin où ils ont l'un et l'autre des vues contraires, des passions qui se heurtent et se combattent. A travers ces diverses phases, faciles à constater dans les œuvres des maîtres, le dialogue participe du monologue, de la conférence, de la harangue et de la dispute; dans chacune, il doit répondre à la marche de l'action, à l'espèce ou au degré de la passion, au caractère des personnages, à la nature des intérêts en jeu. On dit que le dialogue doit être différent suivant le genre, comédie, tragédie ou drame; il doit différer surtout suivant la situation et les sentiments des personnages. Le ton de la tragédie n'est pas constamment tendu, et la comédie, disaient les anciens, élève quelquefois la voix. Le grand mérite du dialogue est d'être naturel et vrai, et celui-là ne s'enseigne pas; mais il y a un art qui s'apprend et qui est souvent trop goûté : il consiste à donner au dialogue une forme vive, concise et symétrique, à le découper vers par vers, hémistiches par hémistiches, à retourner les mots en répliques, à multiplier les attaques et les réponses, les coups et les parades par une ingénieuse escrime, où il entre plus d'esprit ou de travail que de naturel ou de passion. Corneille se reproche à lui-même, ainsi qu'à Euripide et à Sénèque, d'avoir trop sacrifié aux séductions de ce brillant exercice. C'est au dialogue d'une pièce tragique ou comique que l'on sent le plus vite si l'écrivain est vraiment doué pour le théâtre, s'il est capable de donner à des personnages une vie propre, une individualité. Beaucoup d'esprit n'y suffit pas; trop d'esprit ne peut que nuire. Le danger est de prêter tour à tour aux divers acteurs le langage de l'auteur lui-même et de la société plus ou moins raffinée à laquelle il appartient, quand chacun d'eux doit garder le langage de son rôle, celui de son temps et de sa situation, celui du caractère ou de la passion qu'il personnifie.

Cf. Marmontel : *Eléments de littérature* ; — Blair : *Cours de rhétorique* ; — Voltaire : *Commentaire sur Corneille*, passim ; — Schlegel, Geoffroy, Saint-Marc Girardin, etc. : *Cours de littérature dramatique*.

DIAMANTE (Jean-Baptiste), poëte dramatique espagnol de la seconde moitié du XVII^e siècle. Ses œuvres ont été imprimées sous le titre de : *Comedias de Don J.-B. Diamante, del abito de San Juan, prior y commendador de Moron* (Madrid, 1670-74, 2 vol, in-4). Elles contiennent une foule de pièces médiocres : l'auteur ne se relève que dans les sujets héroïques. Son ouvrage le plus important est *le Fils qui venge son père* (*el Honrador de su padre*), qui fut surtout remarqué à cause de son extrême ressemblance avec le *Cid*. On a prétendu longtemps, avec Voltaire, que Corneille avait imité Diamante ; mais il est reconnu que, si Corneille a emprunté à Guillen de Castro, Diamante a calqué sur l'œuvre de Corneille la donnée générale, les principales scènes et une foule de détails. On cite encore de cet écrivain : *l'Hercule d'Ocaña*, *la Juive de Tolède*, *la Madeleine de Rome*, etc.

Cf. Ticknor : *History of spanish literature*, t. III ; — de Schack : *Geschichte*, etc., t. III ; — H. Lucas : *Documents relatifs à l'histoire du Cid* (Paris, 1860, 1 vol. in-12).

DIANA (Antonino), théologien italien, né à Palerme en 1595, mort à Rome en 1663. Il jouit comme théologien d'une grande réputation. On porte à 150 le nombre de ses ouvrages, qui se résument en quelque sorte dans ses *Resolutiones morales* (Palerme, 1629-1656, in-fol.), réimprimées sous les titres de *Diana coordinatus* (Lyon, 1667 et 1680) et de *Summa Dianæ* (Anvers, 1656), et abrégées sous celui de *Tabula aurea operum omnium A. Dianæ* (Rome, 1664, in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

DIANE AMOUREUSE, nouvelle de Montemayor (voy. ce nom).

DIANNYÈRE (Antoine), littérateur français, né à Moulins le 26 janvier 1762, mort en 1802. Fils d'un médecin distingué, il étudia lui-même la médecine et fut membre associé de l'Institut. On a de lui plusieurs essais littéraires estimés, entre autres un *Eloge de Gresset* (Berlin et Paris, 1784, in-4), et une *Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet* (1796, in-8), puis des écrits politiques, comme : *Rêve d'un bon citoyen sur les lois*, etc., « à l'usage de ceux qui veillent » (1789, in-8), et les *Souvenirs de milady Cartemane* (1800, in-18).

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — Vallat : *Deux écrivains du Bourbonnais, Diannyère et Barjaud* (Moulins, 1871, in-8).

DIAPHORA, répétition (voy. FIGURES DE MOTS)

DIAS (Balthazar), poëte portugais du XVI^e siècle. Sa vie est peu connue. Barbosa Machado l'a désigné comme auteur d'une dizaine d'autos, entre autres ceux du *Roi Salomon* (1612), de *la Passion*, de *Saint-Alexis*, de *Sainte-Catherine*. On cite aussi une tragédie sur le *Marquis de Mantoue et l'Empereur Charlemagne*. — Un autre poëte portugais du même nom et du même temps, Edouard DIAS, a écrit, outre un recueil de vers (*Varias obras*, Saragosse, 1596), *la Conquête du royaume de Grenade*, en vingt et un chants (Madrid, 1568).

Cf. Barbosa Machado : *Bibliotheca Lusitana* ; — Ticknor : *History of spanish literature*, t. II.

DIASCÉVASTES ou DIASKÉVASTES (du grec διασκευάζω). Les érudits alexandrins qui firent la fameuse diorthose d'Homère parlent des *diascévastes*, c'est-à-dire des ordonnateurs du texte de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Les *Scolies sur l'Iliade*, découvertes à Venise par D'Ansse de Villoison, en 1788, attestent le travail des diascévastes, qui réunirent et coordonnèrent les parties éparses et incohérentes de chacune des deux épopées ; mais elles ne précisent pas l'époque où fut faite cette coordination. Wolf, s'appuyant sur les témoignages de Cicéron, de Pausanias, de Josèphe, d'Elien, de Libanius et d'Eustathe, n'a pas hésité à placer le travail des diascévastes au temps de Pisistrate. En effet, suivant ces autorités, ce fut le célèbre tyran d'Athènes qui fit faire la première transcription complète des poëmes d'Homère et les fit disposer dans l'ordre où nous les connaissons. Toutefois, comme le plus ancien des témoignages invoqués par Wolf était celui de Cicéron, si éloigné du temps de Pisistrate, il subsistait des doutes sur cette affirmation. Ils ont été levés par la découverte plus récente d'une scolie sur Plaute, mise en lumière par Ritschl, dans le *Corollarium disputationis de bibliothecis Alexandrinis deque Pisistrati curis homericis* (Bonn, 1840). Cette scolie nous fait connaître quatre de ceux qui travaillèrent sous la direction de Pisistrate, et que Pausanias appelle ses amis ; en voici les noms : Conchylus (ce mot est douteux), Onomacrite d'Athènes, Zopyre d'Héraclée et Orphée de Crotone. On leur a reproché bien des erreurs et bien des interpolations ; mais les infidélités qu'ils purent commettre sont sans doute peu considérables en comparaison de celles que s'étaient permises auparavant les rhapsodes. On donne aussi quelquefois le nom de diascévastes à ceux qui firent ensuite,

jusqu'au travail critique des diorthontes (voy. ce mot), des récensions successives de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* : tels sont Hipparque, Simonide et Anacréon, et les auteurs des récensions des villes, dites *récensions politiques*.

Cf. Wolf : *Prolegomena ad Homerum* (Halle, 1795, in-8); — Heinrich : *Diatribe de Diasceuastis* (Kiel, 1807); — Welcker : *der Epische Kyklus*.

DIASTOLE (en grec διαστολή, de διαστέλλω dilater), terme de prosodie et de rhétorique. C'est d'abord le nom donné par plusieurs philologues à l'allongement particulier d'une syllabe brève, résultant de l'addition d'une consonne, allongement aussi appelé *épenthèse* (ἐπένθεσις). Exemple : *relligio* pour *religio*, *relliquiæ* pour *reliquiæ*, *rettulit* pour *retulit*, etc.

Antiqua populum sub relligione tueri (Virgile).

Par opposition, on nommait *systole* (de συστέλλω, resserrer) l'abréviation d'une syllabe longue, à la fin ou dans l'intérieur d'un mot, lorsqu'elle est immédiatement suivie d'une voyelle. Cette modification de la quantité naturelle, assez commune dans la versification grecque, est rare en latin, où elle s'applique surtout à des mots venus du grec, comme *Rhodopeiæ arces*. Virgile a pourtant fait l'*o* d'*Ilio* bref devant *alto*, et Horace *me* bref devant *amas;* bien entendu, l'un et l'autre sans élision. Lorsque l'allongement de la syllabe ne provient pas du redoublement de consonnes, il prend le nom général d'*ectase* (ἔκτασις, de ἐκτείνω, étendre) : tel est l'allongement de l'*i*, bref par nature, dans *Diana*, *Priamides*, ou celui d'une syllabe brève, par l'effet d'un repos très-marqué à la césure.

Les anciens nommaient aussi diastole : la répétition d'un mot, en vue de la clarté, après une courte incise ; la dilatation en deux syllabes, dans la versification, d'une syllabe finale ; le signe de séparation entre les éléments d'un mot composé, etc.

Cf. L. Quicherat : *Traité de versification latine*

DIBDIN (Thomas-Frognall), célèbre bibliographe anglais, né à Kensington en 1770, mort le 18 novembre 1847. Il était fils du compositeur Charles Dibdin, à qui l'on doit une *Histoire du théâtre anglais* (1795) et quelques autres ouvrages. Il entra dans les ordres et débuta dans la carrière littéraire par un volume de poésies sans valeur (1797), puis se consacra tout entier à la bibliographie, dont il avait la passion. Cette science était alors à la mode en Angleterre, et beaucoup de grands seigneurs millionnaires, possédés de la manie des livres rares, dépensaient des sommes énormes à les collectionner. Dibdin, après avoir publié de curieux travaux sur quelques bibliothèques, donna la *Bibliomanie ou Folie des livres* (Bibliomania, or book madness ; Londres, 1811), sorte de roman, divisé en six parties, où il mettait en scène, sous des noms supposés, mais bientôt devinés, les plus excentriques collectionneurs anglais. Cet ouvrage eut un plein succès. L'un des fondateurs du *Roxburgh Club*, Dibdin en devint secrétaire, puis fut choisi par le comte Spenser pour rédiger le catalogue de sa splendide bibliothèque. Ce travail intitulé : *Bibliotheca spenseriana* (1814-1815, 4 vol. in-8), acheva sa réputation. L'auteur, suivant la même voie, fit successivement paraître : *Ædes althorpianæ* (1822, 2 vol. in-8), description des livres et tableaux du château d'Althorp ; *Bibliographical Decameron* (1817, 3 vol.), livre unique dans son genre, contenant l'histoire de la calligraphie, de l'enluminure des manuscrits, des imprimeurs célèbres, de la reliure, etc.; *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France et en Allemagne* (Bibliogr., antiquarian and picturesque Tour in France, etc.; Londres, 1821, 3 vol. in-8 ; nouv. édit., 1829), magnifique publication, mais pas assez exacte, et dont Licquet et Crapelet ont donné une traduction française (1825, 4 vol. in-8), avec nombreuses notes rectificatives.

Ces ouvrages importants, pleins de science, ont été malheureusement exécutés avec trop de hâte. « Les productions de Dibdin, dit M. G. Brunet, faites pour les bibliomanes, furent parfois critiquées dans les revues, ce qui le chagrinait beaucoup. On regrette que ces somptueux ouvrages n'aient pas été rédigés avec plus de méthode et avec moins de prétention à l'*humour;* cependant on les consulte avec fruit ; on admire les gravures qui les embellissent, et l'on reconnaît dans leur auteur le bibliographe le plus passionné qu'ait jamais eu la Grande-Bretagne. » Dibdin, qui avait été nommé chanoine de l'église Sainte-Marie à Londres en 1824, et qui ne cessait de travailler, vécut toujours dans un état voisin de la misère. Nous citerons encore de lui : *Antiquités bibliographiques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande* (1810-1819, 4 vol. in-4) ; *Introduction à la connaissance des meilleures éditions des classiques grecs et latins* (2e édit., 1827, 2 vol. in-8) ; *le Compagnon du libraire* (1824) ; *Voyage bibliographique*, etc., *dans le nord de l'Angleterre et en Écosse* (1838, 2 vol. in-8). Sous le titre de *Réminiscences ou Souvenirs d'une vie littéraire* (1840, 2 vol. in-8), il a donné de longs mémoires sur sa propre vie.

Cf. *Westminster Review*, t. III ; — *Quarterly Review*, t. XXXII ; — G. Brunet, dans la *Nouvelle biographie générale*.

DICÉARQUE, Δικαίαρχος, philosophe, géographe et historien grec du IVe siècle avant J.-C., né à Messine. Disciple d'Aristote, il fut un des hommes les plus savants de l'antiquité, et l'on trouve des traces nombreuses de sa haute réputation dans les écrits de Varron, de Pline l'Ancien, et surtout de Cicéron. Nous n'avons que des fragments de ses ouvrages, dont les uns, relatifs à la nature de l'âme, avaient pour titre *les Lesbiaques* et *les Corinthiaques*, dont d'autres traitaient de la géographie, sous le titre de *Description de la terre*, et d'autres de l'histoire, des mœurs et des institutions, sous le titre de *Vie de la Grèce*. Il avait aussi composé les *Vies des hommes illustres*, recueil où Diogène Laërce paraît avoir beaucoup puisé. Les fragments de Dicéarque, imprimés par Henri Estienne, avec des notes de Casaubon (Paris, 1589, in-8), ont été réédités par Heinsius (Leyde, 1613, 2 vol. in-fol.), par Manzi, avec des notes d'Holstenius (Rome, 1819, in-4), par C.-E. di Vanella (Palerme, 1822, 2 vol. in-8), par Gail, dans les *Geographici minores* (tome II, 1828), par M. Fuhr (Darmstadt, 1841, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II et III ; — Vossius : *De Historicis græcis* ; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

DICÉLIES, DICÉLISTES. — Voyez DORIENNE (Comédie).

DICHORIE et ANTICHORIE, parties du chœur antique (voy. CHŒUR).

DICKENS (Charles), célèbre romancier anglais, né à Portsmouth le 7 février 1812, mort à Broadstaires le 9 juin 1870. Destiné au barreau, il quitta l'étude de sollicitor où il avait été placé pour s'attacher, comme sténographe ou reporter, à la rédaction du *Morning Chronicle*, où il inséra, sous le pseudonyme de *Boz*, des esquisses réunies plus tard sous le titre de *Scènes de la vie anglaise* (Sketches of english life and character, 1836-1837, 2 vol. in-8). Bientôt la publication par livraisons hebdomadaires du *Club Pickwick* (the Posthumous papers of the P. club, 1837-38, 3 vol. in-8) fonda sa réputation, qui grandit rapidement. Peu d'auteurs ont eu en Angleterre une popularité égale et ont acquis une fortune aussi considérable par

leurs seuls écrits. Indépendamment de la publication de ses romans dans des journaux à grand tirage et de leurs nombreuses éditions en librairie, ils ont encore été vulgarisés par les lectures publiques que l'auteur en fit en Angleterre et aux États-Unis, et dont quelques-unes lui rapportèrent des sommes fabuleuses ; on a parlé, en 1859, d'une entreprise régulière de séances en Amérique, organisée par un impresario qui escomptait au romancier, pour la somme de 100 000 livres sterling, le bénéfice de ses triomphes.

Parmi les romans qui portent au plus haut degré les qualités distinctives de Ch. Dickens, savoir l'observation minutieuse de la réalité et la sensibilité passionnée, on peut citer : *Oliver Twist* (1838, 2 vol. in-8) ; *Vie et aventures de Nicolas Nickleby* (the Life and adventures of Nich. N.; 1839, 3 vol. in-8) ; *Barnabé Rudge* (1841, 2 vol. in-8) ; *Vie et aventures de Martin Chuzlewit* (the Life and, etc.; 1843-44, 3 vol. in-8) ; *la Bataille de la vie* (the Batle of life, 1846) ; *Dombey, père et fils* (Dealings with the firm of D. and son, 1847-48, 4 vol. in-8); *Histoire personnelle de David Copperfied* (Personal Hist. Adventures, experience, etc., of Davy C.; 1850, 4 vol. in-8), un de ses ouvrages les plus caractéristiques ; *Bleak House* (1852, 6 vol. in-8), peinture des ennuis d'un long procès ; *la Petite Dorrit* (Little D., 1856, 3 vol. in-8), etc.; sans compter les nouvelles composant divers recueils, tels que *l'Horloge de maître Humphrey* (Master H.'s o'clock, 1840, 3 vol. in-8) ; de charmants *Contes de Noël*, etc. Les journaux qui ont eu les primeurs de ces récits sont : *le Daily News*, dont Dickens était copropriétaire et fut quelque temps rédacteur en chef; *la Voix du foyer* (Household words), et *Toute l'année* (All the year round), ces deux derniers créés spécialement à cet effet. L'auteur a porté à la scène plusieurs de ses romans, découpés en drames médiocres, si l'on en juge par *l'Abîme*, joué à Paris en 1868. Il a, en outre, écrit d'intéressantes relations de ses voyages en Amérique et en Italie (1842 et 1846, in-18). Il a été donné de nombreuses éditions de ses *Œuvres;* l'une des meilleures est celle qui fait partie de la *Collection des auteurs anglais* de Tauchnitz (Leipzig, 1842 et suiv.). Pour les traductions françaises, nous citerons celle de la *Bibliotheque des meilleurs romans étrangers* (1856 et suiv., in-16). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, t. V ; — Od. Barot : *la Littérature contemporaine en Angleterre* (1874, in 18).

DICTIONNAIRE, recueil des mots d'une langue ou des termes d'une science, d'un art, rangés dans un ordre déterminé, et plus spécialement dans l'ordre alphabétique. Le dictionnaire peut avoir deux objets : expliquer le sens des mots, soit dans la langue même à laquelle ils appartiennent, soit d'une langue dans une autre, ou bien résumer les connaissances théoriques ou pratiques relatives à l'objet désigné par le mot. Dans le premier cas, l'ouvrage, qui n'est qu'un dictionnaire de langue, prend souvent les noms de *vocabulaire, glossaire, lexique, apparatus, thesaurus, onomasticon*, etc.; dans le second, c'est le dictionnaire des choses, *Real-Lexicon*, comme on dit en Allemagne, et il appartient au genre de l'encyclopédie (voy. ce mot). La branche d'études à laquelle se rapportent ces sortes d'ouvrages s'appelle *lexicographie*.

I. *Dictionnaires de langues.* — Les anciens paraissent s'être peu préoccupés de travaux de cet ordre. Il ne nous reste aucun dictionnaire grec d'avant l'ère chrétienne. Le premier que nous connaissions est l'*Onomasticon* de Julius Pollux, du IIe siècle après Jésus-Christ, ouvrage assez remarquable cependant pour supposer des travaux antérieurs. On cite du même temps l'*Apparatus rhetoricus sive sophisticus* de Phrynicus Arrhabius, recueil de tous les mots du dialecte attique ; mais il ne nous en est parvenu qu'un abrégé intitulé : *Eclogæ nominorum et verborum atticorum*, et où domine un purisme excessif. Un peu plus tard, le rhéteur d'Alexandrie Harpocration dresse un lexique des mots employés par les dix orateurs attiques. On a ensuite de Timée un *Lexicon vocum platonicarum*. Le *Lexique* de Suidas est un dictionnaire d'histoire et de géographie, très-utile pour l'étude de la littérature et de la langue par les nombreux passages d'anciens auteurs qu'il a conservés. Le moyen âge a vu naître pour l'usage des écoles un certain nombre de dictionnaires latins, comme le *Vocabularium latinum* de Papias, et surtout des dictionnaires hébreux, traitant, soit de la langue, soit des doctrines talmudiques. A l'époque de la renaissance, l'étude des langues et des littératures anciennes dans les œuvres originales conduit à multiplier les Dictionnaires, Trésors et Lexiques. Les travaux lexicologiques ont rendu célèbres les noms de Nizolius, Calepin, Robert et Henri Estienne, Gasselini, Facciolati, Forcellini, Rob. Constantin, Camenius, Vossius, Scapula, Schrevelius, Du Cange et de tant d'autres savants qui ont concouru à élucider les obscurités du grec et du latin ; ils ont eu, plus près de nous, pour successeurs, dans les diverses parties de l'Europe, Schneider, Passow, G. Robertson, Fr. Osann, Freund, Ainsworth, Valbuena, Alexandre, Quicherat, etc.

Les langues modernes ont donné lieu aussi à d'innombrables dictionnaires. Non-seulement les langues littéraires ont consigné dans une suite de répertoires, sans cesse renouvelés, leurs progrès et leurs transformations ; mais les idiomes les plus obscurs, les dialectes, les patois ont trouvé des philologues dévoués pour dresser leur inventaire lexicographique. Nous indiquons, dans les articles consacrés aux diverses langues, les principaux dictionnaires qu'elles ont suscités. Parmi ceux qui concernent les langues consacrées par une culture littéraire, il faut donner une place à part à ceux qui traitent de l'étymologie et de la synonymie (voy. ces mots), ces deux objets favoris d'une philologie assez délicate pour discerner les nuances, ou assez savante pour remonter aux origines.

On a particulièrement discuté, à propos des dictionnaires de langue, s'il était préférable qu'ils fussent faits par un seul auteur ou par plusieurs. L'Académie française, auteur d'un dictionnaire en collaboration permanente, s'est naturellement prononcée en faveur de l'exécution collective ; elle dit dans sa *Préface* de 1740. « S'il y a quelque ouvrage qui demande d'être exécuté par une compagnie, c'est le Dictionnaire d'une langue vivante ; comme il doit donner l'explication des sens différents des mots qui sont en usage, il faut que ceux qui entreprennent d'y travailler aient une multitude de connaissances qu'il est comme impossible de trouver rassemblées dans une même personne. ». Furetière au XVIIe siècle, M. E. Littré de nos jours, ont démenti cette théorie, et montré la supériorité du travail individuel, dans certaines conditions de savoir et d'activité, sur celui de la plus compétente des compagnies. L'Académie a fourni elle-même un nouvel argument contre l'efficacité de la collaboration académique en entreprenant le *Dictionnaire historique* de la langue ; lors de l'apparition du premier fascicule, on a calculé que, d'après le plan et la marche de l'œuvre commencée, il faudrait de trois à quatre mille ans pour l'accomplir. Pour en finir avec les dictionnaires de langues, nous n'ajouterons qu'un mot, au sujet des citations : « Un dictionnaire sans citations, écrivait Voltaire à Duclos, est un squelette. » Ce sont des citations bien choisies qui éclairent les définitions et qui leur

donnent de l'autorité ; empruntées aux différentes époques de la langue, elles en marquent les phases et les progrès. C'est par un tel choix que les *Dictionnaires* des Johnson, des Grimm, des Littré, sont devenus, pour l'anglais, l'allemand, le français, non-seulement la règle de leur emploi, mais le tableau vivant de leur histoire.

II. *Dictionnaires de choses.* — En dehors des langues, les matières qui se prêtent le mieux à la forme du dictionnaire sont l'histoire, la biographie, la géographie, la bibliographie, avec toute la variété de leurs applications. En embrassant un ensemble plus ou moins grand de sujets limitrophes, on étend ou l'on resserre à volonté le cadre de ces sortes d'ouvrages qui peuvent aller de la spécialité la plus étroite à la plus large généralité. Tantôt ils se font remarquer par l'unité et la mesure, par la rigueur du plan, la proportion des parties, la sobriété savante des détails; tantôt, incomplets et disparates, ils frappent à la fois par le vide et la surabondance, ils dissimulent mal leurs articles de remplissage par de brillants hors-d'œuvre et leurs lacunes par de savantes monographies. Les dictionnaires des choses sont aussi, comme ceux de la langue, tantôt l'œuvre d'un seul homme, tantôt d'une réunion d'érudits ou d'écrivains. Les meilleurs devraient être ceux qui, préparés par un long travail collectif, seraient exécutés, sans trop de lenteur, par une même main. Les noms de Bayle, Moréri, dom Calmet, Lamartinière, Chaudon, Sabbathier, Michaud, Barbier, Quérard, Brunet, Bouillet, etc., sont restés attachés à des ouvrages d'une science remarquable ou d'une incontestable utilité.

Aujourd'hui plus que jamais le cadre du dictionnaire est en faveur, on l'applique aux sciences qui relèvent de l'immuable raisonnement, comme aux objets mobiles de l'histoire. Les sujets même qui semblent, par l'enchaînement logique de toutes leurs parties, réclamer la forme didactique du traité, se découpent en articles rangés au hasard de l'ordre ou, pour mieux dire, du désordre alphabétique. L'unité synthétique des choses s'efface devant la séparation analytique des mots. Il serait inutile et puéril de protester contre un usage qui a sa raison d'être à une époque où la vulgarisation scientifique marche de pair avec l'esprit de découverte, si même elle ne le prime, où le besoin de connaître les applications est plus commun que l'aptitude à saisir les principes, et la curiosité des détails plus commune que le loisir d'étudier l'ensemble.

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, t. VI, *Linguistique* ; — l'*Encyclopédie*, article DICTIONNAIRE ; — Ch. Nodier : *Examen critique des dictionnaires de la langue française* (Paris, 1828, in-8) ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, section de *Philologie*, t. I, VI, VII, IX.

DICTYS DE CRÈTE, Δίκτυς, auteur supposé d'une histoire de la guerre de Troie. D'après l'introduction placée en tête de l'ouvrage en prose latine qui fut donné comme une traduction de cette histoire, Dictys, compagnon d'Idoménée au siége de Troie, avait écrit son récit en caractères phéniciens sur des tablettes d'écorce; conformément à son désir, ce manuscrit fut enfermé dans son tombeau, qu'un tremblement de terre ouvrit pendant la treizième année du règne de Néron ; des bergers, ayant aperçu les rouleaux d'écorce, les portèrent à leur maître, nommé Eupraxis, qui en fit présent au gouverneur romain de la Crète ; celui-ci les envoya à Néron, sur l'ordre duquel le texte phénicien fut traduit en grec. Perizonius conjecture que cette fable fut imaginée par Eupraxis dans le but de flatter la passion de l'empereur pour les traditions relatives à la guerre de Troie. Il pense qu'Eupraxis fabriqua lui-même l'ouvrage en grec, et pour rendre sa supercherie plus complète, l'écrivit en caractères phéniciens. La traduction latine est de Quintus Septimius, dont on place l'existence entre le IIe et le IVe siècle. Sa langue sent la décadence et son style est une imitation, quelquefois heureuse, du style de Salluste. On a douté que son livre fût une traduction; mais cela résulte des nombreux hellénismes qu'il présente. Il est intitulé : *Dictys Cretensis, de Bello Trajano*, ou bien *Ephemeris Belli Trajani*. Il eut un grand succès au moyen âge, et c'est d'après lui que Benoît de Sainte-More fit le célèbre *Roman de Troie* (voy. ce mot).

La première édition du *Dictys* de Septimius paraît remonter à 1470. Il a été le plus souvent imprimé avec la prétendue traduction de Darès, intitulée : *De excidio Trojæ*. Les meilleures éditions sont celles de Mercier (Paris, 1618, in-12), de Mme Dacier (Paris, 1680, in-4), de L. Smids (Amsterdam, 1702, in-4), de Dederich (Bonn, 1833, in-8). Il en a été donné une traduction française par Achaintre (Paris, 1813, 2 vol. in-12).

Cf. Wopkens : *Adversaria critica in Dictyn* ; — Perizonius : *Dissertation*, dans l'édit. de Smids ; — Dederich : *Dissertation*, dans son édition ; — A. Joly : *Benoît de Sainte-More et le Roman de Troie* (1870, in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

DICUIL, moine irlandais du commencement du IXe siècle. Il passa en France la plus grande partie de sa vie. Il est auteur d'un traité *Sur la mesure de la terre* (de Mensura orbis terræ), compilation faite d'après la mesure de l'empire romain au temps de Théodose, et d'après des écrivains plus anciens, Pline, Solin, Orose, Isidore et Priscien ; il nous intéresse surtout par deux digressions originales : l'une est le récit d'une visite en Terre-Sainte faite avant l'année 767 par un moine nommé Fidelis ; l'autre se compose de détails recueillis auprès de prêtres qui avaient visité les îles Feroe et Thulé (l'Islande). C'est un précieux document sur la civilisation gaélique du Ve au IXe siècle, si complétement effacée de l'histoire. On en a deux éditions : celle de Walckenaer (Paris, 1807) et celle de Letronne (Ibid., 1814).

Cf. Th. Wright : *Biog. britan. lit. anglo-saxon.*

DIDACTIQUE (POËME), ouvrage en vers ayant pour objet d'instruire (du grec διδάσκειν, enseigner) en joignant à la leçon l'agrément et l'intérêt d'une composition poétique. Marmontel et les autres théoriciens littéraires ont agité la question de savoir si le poëme didactique mérite bien le nom de poëme, en se demandant s'il est ou non susceptible de fiction et si la fiction est essentielle ou non à la poésie : question oiseuse et surannée, comme les considérations invoquées pour la résoudre. On a aussi beaucoup discuté sur l'étendue du genre, sur le rapport des poëmes descriptifs avec les poëmes didactiques; si le poëme philosophique rentre bien parmi ces derniers ; s'il faut y joindre les épîtres, les satires, les paraboles et les fables ; s'il n'y a pas lieu de distinguer deux espèces de poëmes didactiques : ceux qui contiennent des vérités pratiques, des préceptes, et ceux qui exposent des vérités spéculatives, des systèmes. De tout le fatras qui a été accumulé sur le poëme didactique, M. H. Patin a tiré les cinq règles suivantes :

1° Choisir un sujet utile et intéressant;

2° L'exposer avec clarté, précision et sous une forme animée;

3° N'en prendre que ce qui est susceptible d'ornement, négliger le reste ;

4° Observer un ordre naturel sans être trop méthodique ;

5° Répandre de l'agrément par des images, des descriptions, des réflexions, des traits de sentiment, des épisodes enfin, bien liés au sujet, amenés naturellement et proportionnés à l'ouvrage pour le nombre et pour l'étendue.

Chacune de ces règles devient, dans les rhétoriques et les cours de littérature, l'objet de développements qu'il est superflu d'indiquer ici. Bornons-nous à rappeler qu'elles trouvent toutes leur confirmation dans l'étude des modèles, particulièrement dans les *Géorgiques* de Virgile qui, pour l'art, la mesure et la richesse poétique, sont sans aucun doute le chef-d'œuvre du genre.

La poésie didactique a été chez les anciens contemporaine de l'épopée. La raison en est simple; à une époque où l'écriture est inconnue ou sans usage, on se sert du rhythme pour confier à la tradition les préceptes aussi bien que les faits dont on veut conserver la mémoire. Les poëmes d'Hésiode ouvrent, pour les Grecs, une série de poëmes didactiques où la vérité tient plus de place que l'art et l'agrément, et qui comprend tous les Περὶ φύσεως des philosophes. Sous les successeurs d'Alexandre, le poëme épique se traite avec plus d'artifice. On le consacre à des sujets techniques, comme la médecine, la géographie, ou d'un intérêt restreint, comme la pêche, la chasse, etc. Un des poëmes de ce temps, les *Phénomènes* d'Aratus, prouve, par les traductions dont il fut l'objet chez les Romains, l'intérêt qui s'attachait à la science sous la forme poétique. Le *De Natura rerum* de Lucrèce n'en fut pas moins toute une révolution dans ce genre. C'était la première fois que l'exposition d'un système aride et ingrat éveillait dans l'âme d'un vrai poëte un pareil enthousiasme pour la science et pour l'affranchissement de l'âme humaine. Virgile devait surpasser de beaucoup Lucrèce par la perfection générale de l'œuvre et par les ressources nouvelles d'une langue transformée; mais il se sent lui-même inférieur à son devancier par le choix du sujet, et il regrette de ne pouvoir servir avec la même ardeur une aussi grande cause. La concision et l'exquise sobriété de l'*Art poétique* d'Horace ne permettent guère de le ranger parmi les poëmes didactiques. Ce n'était, il est vrai, qu'une épître; mais Horace ne paraît pas comprendre que les préceptes soient susceptibles d'un autre ornement que leur brièveté :

> Quidquid præcipies, esto brevis, ut cito dicta
> Percipiant animi dociles teneantque fideles.

Plus tard, Boileau fera de l'*Épître aux Pisons* un poëme en règle, le moins éphémère des poëmes didactiques français.

On sait de quelle vogue ce genre a joui, dans toute l'Europe, au XVIII^e^ siècle. Tous les sujets d'enseignement s'enferment dans le cadre d'un poëme. Louis Racine et Bernis défendent ou vengent la religion; Dorat donne les règles de la déclamation, Lemierre de la peinture, Esménard de la navigation, etc. Le genre descriptif s'associe au didactique avec Saint-Lambert, Roucher et surtout Delille. Celui-ci, après s'être fait un nom en traduisant le chef-d'œuvre des poëmes didactiques anciens, en écrit pour son propre compte, avec une abondance inépuisable, sur l'homme et la nature, sur le monde physique et le monde moral. Les Anglais ont aussi toute une école de poëtes didactiques, parmi lesquels on relève quelques noms importants : Davies, Dyer, Akenside, Dryden, Pope, Yung, Darwin; les Allemands citent avec honneur : Opitz, Haller, Hagedorn, Cronegk, Uz, Dusch, Tiedge, Ruckert, etc. En même temps, dans tous les pays, des poëtes latins modernes employaient avec une merveilleuse habileté une langue morte dans des cadres qui semblaient peu faits pour elle : Fracastor empruntait à la médecine contemporaine ses sujets les plus scabreux; le cardinal de Polignac se faisait un nom en livrant à Lucrèce un duel poétique; le P. Vanière luttait, non sans gloire, contre Virgile, sur son propre terrain. De nos jours, la poésie didactique n'est pas abandonnée; mais, quoiqu'elle ait abordé souvent les faits de la plus vivante actualité ou qu'elle se soit faite plus d'une fois réaliste pour mieux être de son temps, ses œuvres ont été, en général, peu remarquées. L'attention et l'éclat ont surtout appartenu, dans ce siècle, à la forme lyrique, aux poëmes philosophiques et au théâtre.

Cf. L. Racine : *Réflexions sur la poésie*, ch. VII; — l'abbé Dubos : *Réflexions critiques*, sect. IX; — l'abbé Batteux : *Principes de littérature*; — Marmontel : *Eléments de littérature*; — Heyne : *Préface* de son édition des *Géorgiques*.

DIDASCALIE (du grec διδασκαλία, enseignement). Les anciens nommaient ainsi les instructions données par les poëtes dramatiques aux acteurs, sur la manière dont ils devaient jouer leurs ouvrages. C'était aux poëtes que revenait, en effet, la tâche d'instruire le chœur et les acteurs qui remplissaient, à leurs côtés, les rôles secondaires. Quand ils eurent peu à peu renoncé à paraître sur la scène, ils se bornèrent à transmettre aux acteurs l'esprit de leur œuvre avec des conseils sur son interprétation. Rien de plus précieux que ces instructions pour l'histoire du théâtre grec. Plus tard, on donna par extension le nom de *didascalie* ou *chorodidascalie* à la représentation et même à la composition dramatique.

Cf. Magnin : *les Origines du théâtre*; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*.

DIDEROT (Denis), célèbre écrivain français, né à Langres en octobre 1713, mort à Paris le 30 juillet 1784. Fils d'un coutelier, il fut destiné à l'état ecclésiastique, en vue de la succession d'un oncle, chanoine à bénéfice, et confié de bonne heure aux Jésuites de sa ville natale, qui, frappés de son intelligence, firent tous leurs efforts pour se l'attacher. A douze ans, il reçut la tonsure, par provision. Pour arrêter l'excès de zèle que lui avaient inspiré ses premiers maîtres, son père lui fit achever ses études à Paris au collége d'Harcourt, puis le plaça chez un procureur. Négligeant la procédure, Diderot se livra avec ardeur à toutes sortes d'études; il apprit l'anglais, l'italien, les mathématiques, se perfectionna dans le latin et le grec. Brouillé avec sa famille pour son refus de choisir une profession, il donna des leçons pour vivre, enseignant tout ce qu'il avait appris et apprenant tout ce qu'il avait occasion d'enseigner. Il fut un instant précepteur des enfants du financier Randon d'Hannecourt, puis ne put résister au besoin de reprendre une vie de hasard et de travail indépendant. Ce fut parfois une vie de misère, et il faillit un jour mourir de faim. A l'âge de trente ans, il épousa, malgré sa famille et par un mouvement passager de sympathie, une personne sans fortune, d'un esprit borné et d'une piété qui résista au contact de l'incrédulité du mari. Cette union qui ne devait pas fixer l'esprit de Diderot, ni régler sa vie, le força tout aussitôt de chercher des ressources par sa plume; il traduisit de l'anglais l'*Histoire de Grèce*, de Stanyan (Paris, 1743, 3 vol. in-12) : ce travail lui fut payé cent écus, et l'on raconte que sa femme lui reprocha, comme un vol, un tel profit tiré d'un tas de chiffons de papier. L'année suivante, pendant que sa femme était à Langres, auprès de sa famille, il se lia avec M^me^ de Puisieux, et cette passion, que rien ne relève, le contraignit à un redoublement de travail. Pour satisfaire aux exigences de cette dame, il fit successivement et vendit cinquante louis chacun des écrits suivants : *Essai sur le mérite et la vertu* (Amsterdam [Paris], 1745, in-8), traduit librement de l'anglais de Shaftesbury; *Pensées philosophiques* (La Haye 1746, in-12), qui ne lui coûtèrent pas plus de trois jours de travail, et *les Bijoux indiscrets* (1748, 3 vol. in-12), broderie licencieuse sur un vieux fabliau gaulois. Vinrent ensuite : la *Lettre sur les aveugles*

à l'usage de ceux qui voient (Londres, 1749, in-12), la *Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent* (1751, in-8), et les *Pensées sur l'interprétation de la nature* (Paris, 1754, in-12), terminées par une *Prière* tirée seulement à trois exemplaires, mais qui est reproduite dans les éditions générales des *Œuvres*.

Diderot était déjà presque tout entier dans ces premières pages, avec ses qualités et leurs excès, avec ses hardiesses et ses entraînements, son esprit et son immoralité, ses grandes vues philosophiques et ses paradoxes. La contradiction est surtout frappante entre les *Pensées philosophiques* et la *Lettre sur les aveugles:* dans les premières, divisant les athées en trois classes, les faux, les vrais et les sceptiques, il déclare qu'il déteste les faux athées, qui sont « les fanfarons du parti », et ajoute, d'un accent qui semble profond : « Je plains les vrais athées : toute consolation est morte pour eux, et je prie Dieu pour les sceptiques, ils manquent de lumières. » Dans la *Lettre*, au contraire, il expose l'athéisme de l'aveugle-né Saunderson, et prétend le justifier au nom de la logique, comme si l'idée de Dieu n'était qu'une suggestion, une illusion du sens de la vue. Voltaire, qui avait conçu dès cette époque beaucoup d'estime pour Diderot et qui lui resta toujours attaché et dévoué, loua sincèrement la *Lettre sur les aveugles*, mais en condamnant de toutes ses forces une apologie de l'athéisme qui lui paraissait aussi contraire à la raison que compromettante pour la philosophie. Les *Pensées philosophiques* furent condamnées au feu; la *Lettre sur les aveugles* fit enfermer l'auteur à Vincennes. Pendant cette détention, dont le gouverneur, le marquis du Châtelet, s'appliquait à adoucir la rigueur, Diderot recevait, entre autres visites, celle de J.-J. Rousseau, qu'il contribua à tirer de l'obscurité et à jeter dans des voies scabreuses, en lui suggérant l'idée de faire de son fameux *Discours à l'Académie de Dijon*, au lieu d'un panégyrique banal des lettres et des sciences, une invective paradoxale contre elles. Rendu à la liberté, Diderot se remit au travail avec une nouvelle activité. Il contracta encore, en dehors de la famille, avec M^lle^ Voland, une liaison plus digne que sa première passion et qui dura plus de vingt ans. Sa correspondance avec cette femme « est peut-être, suivant Génin, le plus amusant et le plus intéressant de tous ses écrits ;... c'est là qu'on apprend le mieux à connaître l'homme : c'est le vrai miroir de Diderot ;... ce sont les mémoires les plus piquants sur le XVIII^e^ siècle. » Elle nous initie aux entreprises et aux luttes que Diderot va soutenir.

L'une est toute littéraire. Il s'agit d'une régénération de l'art dramatique, dont il prêcha longtemps la théorie et qu'il voulut inaugurer par des œuvres. Selon lui, le théâtre, en sacrifiant une part de la réalité aux conventions établies ou aux conceptions idéales de l'artiste, perdait également de sa moralité et de son effet ; la tragédie ne pouvait être sérieuse et la comédie honnête dans les conditions abstraites et factices où elles s'étaient placées ; il fallait les ramener à la réalité et aux enseignements qu'elles contiennent, en prenant cette réalité tout entière, en ne séparant pas ce que la vie réunit. Il fallait élargir l'art pour le rendre fécond. De là un genre nouveau, le drame, dont la vérité était la première loi et l'imitation de la nature le suprême but. Outre la confusion systématique des genres et l'affectation du réalisme poussée jusqu'à la puérilité, la théorie de Diderot condamnait le drame aux effusions d'une sensibilité larmoyante et aux déclamations d'une morale pédantesque. Il donna l'exemple de tout cela dans *le Fils naturel* (1757) et *le Père de famille* (1758). La première de ces pièces, infidèle à la théorie réaliste par le côté romanesque, mais trop conforme au programme de Diderot par les pleurnicheries, l'emphase et les sermons, eut une chute complète. Suivant Palissot, elle ne put être jouée jusqu'au bout; suivant La Harpe, elle eut deux représentations. Grâce au talent de Préville et de M^lle^ Gaussin, on joua huit ou neuf fois *le Père de famille*, que l'auteur présentait comme le modèle complet de ses idées. Pour être plus vrai, il s'était peint lui-même sous les traits de Saint-Albin : ce qui n'empêchait pas la pièce d'être en grande partie prise du *Véritable ami* de Goldoni. Ce qui était de Diderot, c'était l'affectation des excès et des défauts dont il s'était fait un système. Et encore toutes ses innovations ne furent pas portées à la scène. Il avait imaginé, par exemple, de supprimer les entr'actes, consacrés par l'usage, ou plutôt de les remplir par des intermèdes représentant les mille détails de la vie réelle relatifs à l'action, qui est censée se continuer derrière la toile. Les théories de Diderot, malgré son ardeur à les défendre, ne se relevèrent pas de ce double échec, du moins en France et de son vivant; mais elles passèrent en Allemagne et firent fortune; elles y inspirèrent une foule de drames larmoyants et y trouvèrent plus d'apologistes enthousiastes que de contradicteurs parmi les esthéticiens. Elles devaient reparaître chez nous, cinquante ans plus tard, dans les manifestes du réalisme romantique.

La grande œuvre de Diderot, celle dont il est le centre et qui est elle-même le centre du mouvement intellectuel du XVIII^e^ siècle, c'est l'*Encyclopédie* (voy. ce mot.). Il se voua pendant plus de vingt ans (1749-1772) à ce colossal et périlleux travail, avec une activité, un courage, une fécondité de ressources inimaginables. Partageant d'abord la tâche avec d'Alembert, il rédigea le *Prospectus* et le *Système des connaissances humaines*, tandis que son ami en écrivait la *Préface*. Secondé et souvent entravé par de nombreux collaborateurs, il revoyait tout le travail et le refaisait au besoin. Il fournit quelques articles de philosophie, entre autres celui de *Providence*, qui n'est ni d'un matérialiste, ni d'un athée ; mais il se chargea particulièrement des arts mécaniques, et avec une souplesse d'esprit extraordinaire, il les étudia dans leur théorie et dans leur pratique, passant des heures, des jours dans les ateliers, s'initiant au jeu des machines les plus compliquées et les faisant fonctionner lui-même pour mieux les expliquer aux autres. Il fallait ensuite tenir tête aux orages que les accusations d'impiété soulevaient contre les rédacteurs de l'*Encyclopédie*, et qui mirent plus d'une fois leur liberté et leurs personnes en danger. D'Alembert céda, de fatigue et de dégoût, aux clameurs, aux persécutions ; Diderot resta seul, et tint tête aux haines, aux fureurs, aux manœuvres perfides. Voltaire intervint pour le presser de fuir devant des dangers imminents et d'accepter l'asile que lui offrait l'impératrice Catherine ; le vaillant athlète acheva son œuvre au milieu d'un flot d'ennemis, mal contenus par deux ou trois protecteurs.

En dehors de cette formidable tâche, Diderot écrivait, sur les sujets les plus divers, quelquefois pour son compte, le plus souvent pour les autres et par un sentiment d'inépuisable obligeance. Ainsi il rédigeait, pour l'abbé Raynal, près du tiers de l'*Histoire philosophique des Indes;* pour Grimm, les *Salons de* 1765, 1766, 1767, et créait ce genre de critique d'art; pour un musicien suisse, Bemetzrieder, les *Leçons de clavecin, ou Principes d'harmonie*. Consulté par les écrivains et les artistes, il revoyait les manuscrits d'une foule d'auteurs et adressait à Voltaire, sur ses pièces, des réflexions critiques impatiemment attendues. « Tout est dans la sphère d'activité de son génie, disait

Voltaire, qui l'appelait *Pantophile;* il passe des hauteurs de la métaphysique au métier d'un tisserand et de là il va au théâtre. » Ses conseils étaient surtout appréciés des artistes. Grétry reconnaissait lui devoir un de ses plus beaux trios. Ses titres d'écrivain et de critique marquaient sa place à l'Académie française; Voltaire remua tout pour l'y faire entrer; mais Louis XV fit échouer le projet en déclarant que Diderot « avait trop d'ennemis » pour que le roi pût sanctionner sa nomination. Après une vie si laborieuse et une telle dépense d'intelligence et de talent, Diderot serait mort dans la misère sans la protection de Catherine. Prévenue qu'il était forcé de vendre sa bibliothèque pour établir sa fille, elle la lui acheta, à la condition qu'il en resterait le bibliothécaire, aux appointements de 1000 fr., et pour éviter toute irrégularité dans le service de cette rente, elle lui en paya cinquante annuités d'un coup. Diderot fit le voyage de Russie pour remercier sa bienfaitrice et y fut reçu avec la plus grande distinction. Il refusa de revenir par Berlin, malgré l'invitation de Frédéric, pour lequel il se sentait une instinctive antipathie.

Les dernières années de Diderot, qui offrent peu d'incidents à l'histoire littéraire, sont encore marquées par des publications qu'il faut mentionner. Ce sont : *le Voyage de Hollande*, imprimé seulement dans les *Œuvres;* plusieurs contes et romans, notamment *Jacques le Fataliste* (1796, in-8 ; 1798, 2 vol. in-12), suite de récits enchevêtrés les uns dans les autres, constamment interrompus par caprice, repris au hasard, achevés à l'improviste, et dont le plus intéressant est l'histoire des amours et de la vengeance de M^me^ de la Pommeraye; *la Religieuse* (1796, in-8; édition complétée, 1799, 2 part. in-8), roman plus savamment construit et ayant pour sujet la peinture des désordres dont les couvents de femmes peuvent être le théâtre, peinture assombrie moins dans l'intérêt d'une thèse que dans celui du drame; *Essai sur la vie de Sénèque le Philosophe, sur ses écrits et sur les règnes de Claude et de Néron* (1799, in-12), où l'éloge du philosophe romain semble un retour complaisant de l'auteur sur lui-même; *le Neveu de Rameau*, brillante fantaisie philosophique, en forme de dialogue, qui ne fut d'abord connue que par une traduction allemande faite par Gœthe sur l'original et retraduite en français (1821, in-8 ; 1862, in-18); *Paradoxe sur le comédien*, ouvrage posthume (Paris, 1830, in-8; 1864, in-32). — Diderot mourut, comme il avait vécu, en philosophe, recevant volontiers la visite du curé de Saint-Sulpice, mais lui refusant la rétractation de ses opinions et le désaveu de sa vie. Il fut enterré à l'église Saint-Roch, dans la chapelle même de la Vierge.

Il est difficile de dégager, sur certains points importants de doctrine, la vraie pensée de Diderot, qui paraît avoir fortement incliné vers le matérialisme et l'athéisme, quoiqu'il ait écrit sur l'âme et sur Dieu des phrases qui semblent inspirées d'une émotion sincère et profonde. Ce qu'il y eut en lui d'admirable, c'est, avec le sentiment de la liberté de la raison, un amour de la vérité qui ne reculait devant aucun péril, aucun sacrifice, un besoin de faire pour lui-même la lumière sur toutes choses et de la répandre au dehors pour le profit de ses semblables : c'était la passion de son époque, c'est la sienne, et c'est par elle qu'il reste, à certains égards, autant que Voltaire lui-même, la personnification du XVIII^e^ siècle. L'écrivain a des inégalités qui répondent aux contradictions du penseur. De nature, il a la vivacité, la grâce, le charme, toutes les qualités que nous nommons françaises; par système ou par rôle, il se hausse, il se guinde, il se fait emphatique et pédant, il devance le pédantisme germanique; son esprit étincelle, sa raison enseigne doctoralement; licencieux, immoral à plaisir, il se prend au sérieux dans ses prétentions moralisatrices; en présence des faits, son bon sens, son goût éclatent en saillies, en aperçus nouveaux; sous l'empire des théories, il se paye de mots et de formules, il s'attarde aux lieux communs; chez lui, l'homme, l'artiste, sont supérieurs au rôle, au personnage, et l'on peut dire que nul écrivain, parmi nous, n'a remué avec autant de verve plus d'idées et tiré de notre langue plus de délicatesses d'expression. — Les *Œuvres* de Diderot ont été réunies par Naigeon, d'après des manuscrits qu'il a fait disparaître, après les avoir plus ou moins altérés (Paris, 1798, 15 vol. in-8; édition plus complète, comprenant les œuvres inédites, 1821-22, 21 vol. in-8). On a recueilli ses *Œuvres philosophiques*, non sans y mêler des écrits apocryphes (Amsterdam, 1772, 6 vol. in-8, anonyme; Londres [Amsterdam], 1773, 5 vol. in-8). Il a été donné des éditions postérieures de sa *Correspondance littéraire* avec Grimm (Paris, 1829-31, 16 vol. in-8), et de ses *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits* (Ibid., 1841, 2 vol. in-12). A part les réimpressions courantes de quelques romans, contes et opuscules, il a été fait par F. Génin un recueil de ses *Œuvres choisies* (Ibid., 1847, 2 vol. in-18). M. Ch. Joliet a aussi publié *l'Esprit de Diderot, pensées, fragments* (Paris, 1859, in-18 ; Bruxelles, 1861, in-32).

Cf. Grimm : *Mémoires*, passim ; — La Harpe : *Cours de littérature et philosophie du XVIII^e^ siècle ;* — J.-A. Naigeon : *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot* (Paris, 1821, in-8) ; — M^me^ de Vandeul ou Vanduel : *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Diderot, par sa fille* (1830, in-8), réimprimés en tête des *Ouvrages inédits ;* — Depping : *Notice*, en tête d'une édition des *Œuvres* (1818) ; — F. Génin : *Notice*, en tête des *Œuvres choisies* et dans la *Nouvelle biographie générale* ; — A. Jal : *Dictionnaire critique ;* — Fr. Raumer : *Diderot und seine Werke* (Berlin, 1843, in-4) ; — Gœthe : *Étude sur Diderot*, traduite en tête d'une édition du *Neveu de Rameau* (1863, in-32) ; — Lerminier : *De l'Influence de la philosophie du XVIII^e^ siècle*, etc. ; — Villemain : *Cours de littérature française, XVIII^e^ siècle ;* — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. I ; et *Causeries du lundi*, t. III ; — Damiron : *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie du XVIII^e^ siècle ;* — J. Barni : *Histoire des idées morales au XVIII^e^ siècle ;* — Ern. Bersot : *Etudes sur le XVIII^e^ siècle* (2^e^ édit., 1855, 2 v. in-18) ; — Paul Albert : *la Littérature au XVIII^e^ siècle* (1874, in-18).

DIDON, sujet de tragédies et de drames lyriques. Nous citons, pour la scène française, *Didon se sacrifiant*, de Jodelle; *Didon*, d'Alex. Hardy, de Lefranc de Pompignan; pour l'étranger, *Didon, reine de Carthage*, tragédies anglaises de Marlowe, de Nash; puis *Didon abandonnée*, drame lyrique de Métastase; *Elisa Didon*, tragédie espagnole de Viruès (voy. ces noms).

DIDOT (François), imprimeur français, né en 1689 à Paris, mort le 2 novembre 1757. Le premier signalé dans la profession qui devait illustrer sa famille, il fut reçu libraire en 1713 et devint syndic de la communauté. Il édita plusieurs ouvrages importants, entre autres les *Voyages* de l'abbé Prévost (1747, 20 vol. in-4).

DIDOT (François-Ambroise), fils du précédent, né en 1730 à Paris, mort le 10 juillet 1804. Il donna aux caractères typographiques de plus exactes proportions, et publia des éditions très-recherchées : le recueil de romans français exécuté par les ordres du comte d'Artois, et connu sous le nom de *Collection d'Artois* (64 vol in-18) ; la *Collection des classiques français* (in-4, in-8 et in-18), imprimée par ordre de Louis XVI pour l'éducation du Dauphin, etc.

DIDOT (Pierre-François), frère du précédent, né en 1732 à Paris, mort le 7 décembre 1795. Il fut

connu sous le nom de *Didot jeune*, et publia, entre autres éditions remarquables, *l'Imitation de J.-C.* (in-fol.), *le Tableau de l'empire ottoman* (in-fol.), *Télémaque* (in-4).

DIDOT (Henri), fils aîné du précédent, grava les admirables caractères des éditions dites *microscopiques*, telles que les *Maximes* de La Rochefoucauld et *Horace*.

DIDOT (Pierre-François), frère du précédent, connu sous le nom de *Didot Saint-Léger*, dirigea la papeterie d'Essonne, et inventa la machine à fabriquer le papier sans fin. — Un frère des précédents continua l'imprimerie *Didot jeune*, et leur sœur épousa Bernardin de Saint-Pierre.

DIDOT (Pierre), imprimeur et littérateur, fils de François-Ambroise, né en 1760 à Paris, mort le 31 décembre 1853. Il succéda à son père en 1789, et mérita d'avoir, comme récompense nationale, ses presses installées au Louvre. Il publia les éditions dites *du Louvre*, qui comprennent: *Virgile*, avec des gravures d'après Gérard et Girodet (1798, in-fol.); *Horace*, avec des vignettes de Percier (1799, in-fol.); *Racine*, avec des gravures d'après Prudhon, Girodet, Gérard, Chaudet (3 vol. in-fol.); *Fables* de La Fontaine, avec des vignettes de Percier. Le *Racine* fut déclaré par le jury de l'exposition de 1801 « la plus parfaite production typographique de tous les âges ». On doit encore à Pierre Didot d'autres belles éditions. Comme littérateur, il a donné : traduction en vers français du IV^e livre de l'*Énéide* et du I^{er} livre des *Odes* d'Horace ; un *Recueil de fables* (1786). — Son fils, Jules DIDOT, mort en 1838, édita la *Collection des poëtes grecs* (in-32), publiée par Boissonade, la *Collection des classiques français* (in-32), dite *Collection Lefèvre*, etc.

DIDOT (Firmin), imprimeur et littérateur, frère de Pierre Didot, né en 1764 à Paris, mort le 24 avril 1836. Il porta au plus haut degré la beauté des caractères, le soin de la correction et de l'impression. C'est lui qui grava les caractères pour les éditions du Louvre; il donna aussi des caractères d'écriture qu'on n'a pas surpassés. Il inventa la stéréotypie et commença à l'employer en 1797. On cite principalement parmi ses éditions : *la Henriade* (in-4); *Camoens*, en portugais (in-4); *Salluste* (in-fol.); les *Ruines de Pompéi* par Mazois; le *Panthéon égyptien* par Champollion; la *Collection des classiques grecs-français*.

Les écrits de Firmin Didot sont estimés et comprennent : deux tragédies, *la Reine de Portugal* et *la Mort d'Annibal;* la traduction en vers des *Bucoliques* de Virgile, des *Chants* de Tyrtée, des *Idylles* de Théocrite; une *Notice sur Robert et Henri Estienne*. — Il céda, en 1827, son imprimerie à ses deux fils, Ambroise-Firmin et Hyacinthe DIDOT, le premier né en 1790, le second en 1794.

Cf. *Nouvelle biographie générale ;* — Brunet : *Firmin Didot et sa famille* (1870).

DIDRON (Adolphe-Napoléon), archéologue français, né à Hautvillers (Marne), mort le 13 novembre 1867. Auteur de l'*Histoire de Dieu, iconographie des personnes divines* (1843, in-4), et d'un *Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine* (1845, in-4), et autres monographies d'archéologie artistique; il a fondé les *Annales archéologiques* en 1844. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

DIDYME, Δίδυμος, surnommé Ἀρισταρχεῖος (de l'école d'Aristarque), ou Χαλκέντερος (aux entrailles d'airain), grammairien grec d'Alexandrie, du I^{er} siècle avant J.-C. Athénée porte le nombre de ses ouvrages à 3500, Sénèque à 4000. La plupart ne devaient être que des traités de peu d'importance. Ses travaux lui méritèrent le second de ses surnoms, qui désigne le travailleur infatigable aussi bien que le critique d'une grande sévérité. On lui reprochait surtout de se contredire d'un de ses livres à l'autre, et ses ennemis le nommaient l'Oublieur de livres (Βιβλιολάθας). Nous ne possédons aucun de ses écrits au complet. Il avait composé des traités sur la diction tragique, sur la diction comique, sur les lois de Solon, et une réfutation du *De Republica* de Cicéron; une collection de proverbes grecs en treize livres, et un grand nombre de commentaires sur des poëtes et des prosateurs grecs, entre autres sur le texte d'Homère revisé par Aristarque. La plus grande partie des scolies que nous possédons sur Pindare et sur Sophocle sont tirées des commentaires de Didyme. Plusieurs des scolies sur Aristophane lui ont aussi été empruntées. On a, sous le même nom, des fragments d'ouvrages relatifs à l'agriculture et un traité *sur les Marbres et les Bois*, que A. Mai a publié à la suite des fragments de l'*Iliade* (Milan, 1819, in-fol.). Ces écrits sont probablement d'un autre Didyme inconnu.

Cf. Richter : *De Æschyli, Sophoclis et Euripidis interpretibus græcis ;* — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

DIDYME D'ALEXANDRIE, théologien grec du IV^e siècle. Aveugle dès l'âge de quatre ans, il arriva cependant à une instruction étendue et variée, et enseigna la théologie à Alexandrie, où il eut pour élèves saint Jérôme, saint Isidore, Palladius, etc. Plusieurs de ses ouvrages ont été perdus. Nous possédons le texte grec de son *Livre contre les Manichéens*, publié par Combefis dans son *Auctuarium novissimum* (Paris, 1672, in-fol.), et son traité *sur la Trinité*, publié par J.-L. Mingarelli (Rome, 1756, in-4). Son *Liber de Spiritu Sancto*, traduit en latin par saint Jérôme, et ses *Breves enarrationes in epistolas canonicas*, traduites en latin par Épiphane, n'existent plus dans le texte grec.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — F. Mingarelli : *Veterum testimonia de Didymo Alexandrino* (Rome, 1764, in-4).

DIÉRÈSE. — Voyez MÉTAPLASME.

DIEULAFOY (Joseph-Marie-Armand-Michel), vaudevilliste français, né en 1762 à Toulouse, mort le 3 décembre 1823. D'abord avocat, il alla faire fortune à Saint-Domingue, fut ruiné par l'insurrection des esclaves, revint en France et se donna au théâtre. Il fit représenter au Théâtre-Français, en 1801, *Défiance et Malice*, comédie en un acte, à deux personnages, qui réussit et resta assez longtemps au répertoire; mais il eut surtout de nombreux succès au Vaudeville. On cite principalement: *le Moulin de Sans-Souci*, un acte (1798); *le Quart d'heure de Rabelais*, un acte, avec Leprévôt d'Iray (1799); *l'Hôtel garni, ou la Revue de l'an IX*, un acte, avec Chazet (1802); *le Portrait de Michel Cervantès*, comédie en trois actes, au théâtre Louvois (1803); puis plusieurs pièces en un acte; *Olympie*, opéra en trois actes, avec Briffaut, dont Spontini fit la musique et qui eut un grand succès (1819), etc.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris.*

DIGBY (Kenelm, dit LE CHEVALIER), naturaliste anglais, né à Londres en 1603, mort le 11 juillet 1665. Fils du conspirateur Everard Digby, sa vie fut mêlée à beaucoup d'événements. Il appartient à l'histoire littéraire par ses relations philosophiques avec les savants du temps, en particulier avec Descartes, et par des ouvrages où il a exposé des opinions excentriques, témoignant de plus de savoir que de jugement. Nous citerons : *Traité sur la nature des corps* (A Treatise on the Nature of Bodies; Paris, 1644, in-8); *Traité sur l'âme, prouvant son immortalité* (A Treatise declaring, etc.; Londres, 1644, in-8); *Discours sur la poudre de sympathie* (Paris, 1658, in-8, et en anglais, Lon-

dres). On a publié en 1827 : *Mémoires particuliers de sir Kenelm... écrits par lui-même.*

Cf. Outre ses *Mémoires* autobiographiques, Chalmers : *General biogr. dictionary.*

DIGOT (Sébastien-Etienne-Augustin), érudit français, né à Nancy vers 1812, mort en mai 1864. Il est auteur de plusieurs savantes monographies et d'une *Histoire de Lorraine* (Nancy, 1856, 5 vol. in-8), couronnée par l'Institut. [*Dictionn. des Contemporains*, 2e et 3e éditions.]

DIGRESSION. On appelle ainsi (du latin *digredi*) tout ce qui, dans un discours ou dans un ouvrage écrit, s'éloigne du sujet. Une digression peut être un récit, une dissertation, une réflexion incidente plus ou moins prolongée. Ce qu'on appelle épisode dans un poëme n'est autre chose qu'une digression. Il n'y a pas de règles à donner sur l'emploi de ces ornements ou de ces hors-d'œuvre qui peuvent rendre un livre ennuyeux ou en être le charme. Il y a des ouvrages philosophiques tout en digressions, comme les *Essais* de Montaigne : le caprice de l'auteur n'admet point de plan ou le brise sans cesse, et le lecteur le suit avec plaisir dans toutes les voies que le hasard ouvre devant lui. La digression est l'élément naturel du genre humoristique. Le *Voyage sentimental* de Sterne en est resté le type, souvent copié. Nul n'a poussé aussi loin que Diderot, dans *Jacques le Fataliste*, l'enchevêtrement des récits. Les poëtes se plaisent, comme les prosateurs, à quitter un sujet pour le reprendre et le quitter encore; Byron et Alfred de Musset ont excellé dans l'art de s'échapper dans la fantaisie. La digression, dans les ouvrages de longue haleine, peut avoir deux effets bien différents : tantôt, dans le roman ou l'histoire, elle suspend le récit par une dissertation; tantôt, dans un traité philosophique, elle suspend la dissertation par un récit ou un tableau. Voltaire a blâmé les digressions constantes du *Télémaque;* mais s'il est vrai qu'elles s'écartent de la donnée épique, elles conviennent au plan pédagogique de l'auteur. Tout le monde admire dans l'*Esprit des Lois* l'heureux artifice qui substitue à une discussion abstraite et froide sur l'Inquisition les émouvantes plaintes d'une jeune Juive que ce tribunal a condamnée au feu. Mais les digressions de cette valeur sont des exceptions plutôt que des modèles; le procédé est dangereux, et ce qui est permis au génie réussit mal à un écrivain médiocre.

DIIAMBE. — Voyez PIED et IAMBIQUE (Vers).

DILEMME. — Voyez PREUVES ORATOIRES.

DIMÈTRE. — Voyez MÈTRE.

DIMINUTION, synonyme de Litote (voy. FIGURES DE PENSÉES).

DINARQUE, Δείναρχος, orateur grec, né vers 360 avant J.-C. à Corinthe, mort vers 280. Élevé à Athènes, il eut pour maîtres Théophraste et Démétrius de Phalère. Du parti macédonien, comme ce dernier, il fut exilé, et passa quinze ans hors d'Athènes. N'ayant pas le droit de cité, il ne prononça pas lui-même des discours politiques; mais il en composa un grand nombre pour d'autres orateurs. On lui en a attribué jusqu'à cent soixante, que Denys d'Halicarnasse réduit à soixante. Les grammairiens d'Alexandrie l'ont placé dans le Canon des dix orateurs attiques. Son éloquence a de la vigueur, mais aussi de la rudesse et quelque chose d'agreste. C'est le jugement des anciens, les discours qui nous restent de lui le confirment. Ils sont au nombre de trois, relatifs à Harpalus, lieutenant d'Alexandre, et dirigés contre Démosthène, contre Philoclès, contre Aristogiton. On les trouve dans les *Oratores attici* d'Alde (Venise, 1513), dans les *Oratores græci* de Reiske (Leipzig, 1770, in-8), dans les *Oratores attici* de Bekker (Berlin). Ils ont été édités séparément par Schmidt (Leipzig, 1826, in-8) et par Maetzner (Berlin, 1842). Auger les a traduits en français.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II; — Wurms : *Commentarius in Dinarchi orationes tres* (Nuremberg, 1828, in-8).

DINAUX (Arthur-Martin), érudit français, né à Valenciennes le 8 septembre 1795, mort à Montataire en mai 1864. On lui doit, outre diverses monographies sur l'histoire cambrésienne, la collection des *Trouvères, jongleurs et menestrels du nord de la France et du midi de la Belgique* (1833 et suiv. in-8, plusieurs séries). Il était correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

DINERS DU VAUDEVILLE. — Voyez CAVEAU.

DINIZ, roi de Portugal et troubadour. Il régna de 1279 à 1325. Ami des lettres, il fonda l'université de Coimbre, et fit traduire plusieurs livres étrangers en langue vulgaire. Il a écrit lui-même des poésies insérées dans quelques anciens *Cancioneiros*. Ses *Cantigas* ont été imprimés sous le titre de *Cancioneiro d'el Rei D. Diniz*, d'après un manuscrit du Vatican, par le docteur Gaetano Lopes de Moura (Paris, 1847, gr. in-8).

Cf. Frey Nunez de Liao : *Chronicas dos reys de Portugal*; — C.-L. de Moura : *Préface* littéraire et historique de son édition; — Ferd. Wolf : *Studien zur Geschichte der spanischen und portugiesischen Nationalliteratur* (Berlin, 1859, in-8).

DINIZ DA CRUZ E SILVA (Antonio), poëte portugais, né à Castello de Vide en 1730, mort en 1811. Il occupa diverses charges dans le royaume et aux colonies. Il forma avec quelques amis une société littéraire, l'Arcadie, destinée à ramener à la pureté classique le goût national dénaturé par la recherche, l'enflure et les néologismes barbares. Il écrivit lui-même des odes, en prenant pour modèle Pindare, auquel on l'a comparé. De concert avec Garçao, il célébra les grands capitaines et les hommes d'État de sa patrie. Ses héroïdes, ses poésies érotiques, ses épîtres, ses dithyrambes, ses idylles et ses sonnets, qui ne s'élèvent pas à moins de trois cents, firent de lui le plus grand poëte portugais du XVIIIe siècle. Diniz est aussi auteur du plus charmant poëme satirique portugais, *le Goupillon* (o Hyssope), ayant pour thème une dispute ridicule survenue entre l'évêque d'Elvas et le doyen de la cathédrale au sujet de la présentation de l'eau bénite, et qui rappelle la manière héroï-comique du *Lutrin*. *Le Goupillon* a été traduit en français par M. B. [Boissonade] (Paris, 1828, in-12).

Diniz a donné en outre une comédie estimée, *le Faux héroïsme*, où il élève le mérite au-dessus de la naissance; une traduction en vers de l'*Iphigénie en Tauride* de Guimond de La Touche; une imitation de *la Boucle de cheveux enlevée* de Pope, et, à la suite de son séjour aux colonies, les *Métamorphoses du Brésil*, œuvre poétique d'une vive couleur locale. Il n'avait rien publié de son vivant; après sa mort on imprima, sous son nom arcadien d'*Elpino Nocrasiense*, les *Odas pindaricas* (Coimbre, 1801, 2 vol. pet. in-12) et (Lisbonne, 1807-1814) deux volumes de poésies fugitives. Ses *Œuvres*, moins l'*Hyssope*, ont été réunies en 6 volumes. Une nouvelle édition de l'*Hyssope* a été donnée par M. Verdier (Paris, 1817, 1821, in-12).

Cf. Ferd Denis : *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal* (Paris, 1823, in-18).

DINTER (Gustave-Frédéric), célèbre pédagogue allemand, né à Borna (Saxe) le 29 février 1760, mort à Kœnigsberg le 29 mai 1831. Précepteur-directeur du séminaire de Friedrichstadt, près de Dresde, conseiller d'instruction publique à Kœnigsberg et professeur de théologie, il déploya beaucoup d'activité comme prédicateur, professeur et inspecteur des écoles, et introduisit d'importantes réformes dans l'enseignement primaire. Ses

ouvrages, fort nombreux et d'une rare clarté, ont été publiés en 1840 en quatre séries : *Œuvres d'exégèse* (1841-48, 12 vol.); *Œuvres de Catéchèse* (1840-41, 16 vol.); *Œuvres pédagogiques* (1840-45, 9 vol.); *Œuvres ascétiques* (1844-51, 5 vol.). Il a écrit son autobiographie : *Dinter, sa vie écrite par lui-même* (G.-F. D.'S Leben, von ihm, etc.; Neustadt sur l'Orla, 1829; plusieurs éditions).

Cf. *Conversations-Lexicon.*

DIOCLÈS DE PÉPARÈTHE (Διοκλῆς), historien grec, né à Péparèthe (île de la mer Égée). Il vivait probablement au IIIe siècle avant J.-C., et paraît avoir été le premier qui écrivit sur les origines de Rome, et qui donna les Troyens pour ancêtres aux Romains. Son ouvrage, intitulé Κτίσεις ou Ἀποικίαι, est perdu; Plutarque nous en a transmis un long passage, et Festus un fragment mutilé.

Cf. C. Müller : *Historic. græcorum fragmenta*, t. III.

DIOCLÈS DE CARYSTE, médecin grec du IIIe siècle avant J.-C. Des nombreux ouvrages qu'il composa, nous ne possédons que des fragments, dont le plus considérable est une *Lettre sur la préservation de la santé* (Ἐπιστολὴ προφυλακτική), adressée au roi Antigone. Ce qui nous reste de lui a été réuni par Mathaxi, dans les *Medicorum græcorum opuscula* (Moscou, 1808, in-4), et publié séparément par Kühn (Leipzig, 1820, in-4). On l'identifie quelquefois avec Julius Dioclès de Caryste.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XII.

DIOCLÈS (Julius), de Caryste, poëte grec. On ne sait rien sur lui; mais on conjecture de son prénom qu'il avait reçu le droit de cité à Rome. Il est l'auteur de quelques épigrammes, insérées dans les *Analecta* de Brunck (t. II) et dans l'*Anthologie* de Jacobs (t. II).

Cf. Jacobs : *De Julio Diocle* (*Anthologie*, t. XIII).

DIODORE DE SINOPE, Διόδωρος, poëte athénien du IVe siècle avant J.-C. Il appartenait à la moyenne comédie. On connaît les titres de quatre de ses pièces : Νεκρός, Μαινόμενος, Αὐλητρίς, Ἐπίκληρος. Il en reste des fragments.

Cf. Meineke : *Fragmenta comic. græcor.*, t. I et III.

DIODORE, *le Périégète*, historien grec, né probablement à Athènes, vécut vers la fin du IVe siècle avant J.-C. Il écrivit un ouvrage *sur les Monuments* (Περὶ μνημάτων), un autre *sur les Dèmes de l'Attique* (Περὶ δήμων), et paraît être le premier qui ait composé une *Périégèse.*

Cf. C. Müller : *Historic. græcorum fragmenta*, t. II.

DIODORE DE SICILE, historien grec du Ier siècle avant J.-C., né à Agyrium en Sicile. Les fréquentes relations des Romains avec les Siciliens lui permirent d'apprendre la langue latine. Il consacra sa vie à la composition d'une histoire universelle, depuis les temps mythologiques jusqu'à Jules César, et parcourut une grande partie de l'Europe et de l'Asie, en vue d'acquérir, sur les lieux et les nations, une connaissance plus complète que celle des historiens et des géographes antérieurs. Il vécut longtemps à Rome. Son ouvrage, intitulé *Bibliothèque historique* (Βιβλιοθήκη ἱστορική), comprenait quarante livres, divisés en trois grandes sections. La première, composée de six livres, exposait les mythes et l'histoire des barbares et des Grecs avant la guerre de Troie. La seconde, en onze livres, allait de la guerre de Troie à la mort d'Alexandre le Grand; la troisième, en vingt-trois livres, de la mort d'Alexandre aux premières guerres de César dans les Gaules. Nous possédons les cinq premiers livres complets; les suivants sont perdus, y compris le dixième; du onzième livre au vingtième inclusivement, l'ouvrage est encore complet et contient l'histoire de la seconde guerre des Perses (480-302 avant J.-C.). Des autres livres il nous reste un grand nombre de fragments et d'extraits, conservés en partie par Photius dans sa *Bibliothèque*, en partie dans les recueils faits sur les ordres de Constantin Porphyrogénète.

L'ouvrage de Diodore est disposé sous la forme d'annales, et les événements de chaque année y sont placés à côté l'un de l'autre sans relation intime. L'auteur a usé des matériaux recueillis par les écrivains qui l'avaient précédé et de ses propres observations. On lui reproche d'avoir manqué d'esprit critique, de mêler l'histoire et les fables, de mal choisir ses autorités ou de les citer en les mutilant, de multiplier les anachronismes, de se contredire et de ne pas distinguer les mœurs et les croyances des barbares de celles des Grecs. Toutefois les jugements favorables n'ont pas manqué à la *Bibliothèque historique*. Les auteurs ecclésiastiques, qui les premiers en ont parlé, l'avaient en grande estime, et Eusèbe comme Photius, la place parmi les meilleurs ouvrages relatifs à l'histoire. A la renaissance des lettres, Vivès et Jean Bodin l'attaquèrent fortement; Henri Estienne la défendit avec enthousiasme. Vossius et La Mothe le Vayer furent aussi parmi ses admirateurs; mais Burigny, Caylus, Fréret, Sainte-Croix, Ernesti, la critiquèrent presque sans restrictions. Heyne et Eyring en firent l'apologie. Sans défendre l'ouvrage ou, si l'on veut, la compilation de Diodore au point de vue de la composition et à celui de la critique, il faut reconnaître qu'il joint à une instruction très-étendue un esprit impartial et un jugement presque toujours sain. Son livre est pour nous un trésor de renseignements sur les sciences physiques et naturelles, sur l'archéologie, la géographie et l'ethnographie, non-seulement en ce qui concerne la Sicile et la Grèce, mais aussi la Gaule, l'Ibérie, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Arabie et l'Inde. Ajoutons que le style de Diodore, toujours clair, est d'une inégalité qui tient aux caractères différents des ouvrages qu'il compilait ou abrégeait. Il tient, en général, le milieu entre le langage attique et le grec vulgaire parlé de son temps.

Les nombreux manuscrits que nous possédons de la *Bibliothèque historique* ne remontent pas au delà du Xe siècle. On comprend que ces copies, relativement si récentes, présentent des fautes et des variantes, qui ont été la source de nombreux commentaires. Les cinq premiers livres furent publiés d'abord, dans une version latine faite par le Pogge (Bologne, 1472, in-fol.). Angelo Cospi donna les livres XVI et XVII, traduits aussi en latin et réunis aux livres publiés par le Pogge (Bâle, 1531, in-fol.); cette édition fut reproduite avec une version latine de tous les autres livres existants (Bâle, 1559, in-fol.). Déjà Vincent Opsopœus avait publié le texte grec des cinq livres XVI à XX (Bâle, 1539, in-8); Henri Estienne l'imprima en entier (Paris, 1559, in-fol.). Rhodoman reproduisit cette édition corrigée par Estienne lui-même, avec les fragments conservés par Photius, une traduction latine nouvelle et des notes (Hanau, 1604, in-fol.). Wesseling réédita le texte encore amélioré, en y joignant les fragments tirés des recueils de Constantin Porphyrogénète, la version de Rhodoman et un grand nombre de commentaires (Amsterdam, 1746, 2 vol. in-fol.). Cette édition fut réimprimée, avec quelques variantes, à Deux-Ponts (1793-1807, 11 vol. in-8). L. Dindorf donna ensuite une édition très-estimée, avec de nouveaux fragments découverts par A. Mai (Leipzig, 1828, 7 vol. in-8). Il revit encore le texte pour la Bibliothèque grecque de Didot (1843, 2 vol. in-8). C. Muller a publié, dans les *Historicorum græcorum fragmenta* de la même collection (1848), de nouveaux fragments découverts dans un manuscrit de l'Escurial. Les traductions françaises de Diodore de Sicile re-

montent au XVIe siècle. Les livres XVIII, XIX et XX furent traduits en partie par Claude de Seissel (Paris, 1530, in-fol.), les trois premiers livres par Antoine Macault (Paris, 1535, in-4). Amyot traduisit, mais avec peu de succès, les livres XI à XVII (Paris, 1554, in-fol.). Jean Terrasson a donné de tous les livres une traduction très-inexacte (Paris, 1737-1744, 7 vol. in-12). Celle de Miot (Paris, 1834-1838, 5 vol. in-8) lui est bien supérieure; mais on préfère encore, pour la fidélité, celle de M. Hœfer (Paris, 1846, in-8 ou 4 vol. in-18; 2e édit., 1865). — On a attribué à Diodore de Sicile soixante-cinq épîtres, qui furent publiées pour la première fois en italien, dans l'*Histoire de Catane* de P. Carrera (1639, in-fol.), et qui, traduites en latin par Abraham Preiger, ont été insérées dans la *Bibliotheca græca* de Fabricius (t. XIV). Ces épîtres, dans le genre de celles faites par les rhéteurs, sont manifestement apocryphes.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II, IV et XIV ; — Caylus : *Réflexions sur les historiens anciens et sur Diodore de Sicile*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVIII ; — Heyne : *De Fontibus historiarum Diodori*, dans les *Mémoires* de la Société de Gœttingue, année 1782 ; — Hœfer : *Préface* de sa traduction.

DIODORE D'ANTIOCHE, théologien grec du IVe siècle. Il fut évêque de Tarse. Disciple de Nestorius, il écrivit un certain nombre d'ouvrages contre les hérétiques, sans être toujours lui-même d'une rigoureuse orthodoxie. On a de lui des fragments d'un commentaire sur les saintes Écritures, et il existe de quelques-uns de ses autres écrits des traductions syriaques.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum bibliotheca litteraria*, t. I.

DIOGÈNE D'APOLLONIE, Διογένης ὁ Ἀπολλωνιάτης, philosophe grec du Ve siècle avant J.-C., né à Apollonie en Crète. Disciple d'Anaximène de Milet, il prit rang dans l'école ionienne à côté d'Anaxagore. Sa doctrine le fit accuser d'impiété. Il écrivit un traité *De la Nature*, dont Simplicius de Cilicie nous a conservé des fragments. On trouve encore des fragments de ses écrits dans Aristote, Diogène Laërce et Alexandre d'Aphrodisias. Schorn les a réunis dans le recueil intitulé : *Diogenis Apolloniatæ fragmenta quæ supersunt omnia, disposita et illustrata* (Bonn, 1823, 1830, in-8).

Cf. Panzerbieter : *De Diogenis Apolloniatæ vita et scriptis* (Meiningen, 1823, in-8).

DIOGÈNE ŒNOMAÜS, poëte tragique grec du IVe siècle avant J.-C. Il commença à se produire à Athènes en 404. Nous avons de ses pièces les titres suivants : Θυέστης, Ἀχιλλεύς, Ἑλένη, Ἡρακλῆς, Μήδεια, Οἰδίπους, Σεμέλη, Χρύσιππος. Il n'en reste rien ; mais ces titres méritent d'être conservés, en ce que Diogène Laërce attribue les tragédies ainsi intitulées à Diogène le Cynique. D'autres les attribuent à Philiscus d'Égine, ami de ce dernier.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — Kayser : *Hist. crit. tragic. græcorum* ; — Patin : *Études sur les tragiques grecs*, t. I.

DIOGÈNE LE CYNIQUE, philosophe grec, né en 414 avant J.-C. à Sinope, mort en 324. Obligé de fuir Corinthe avec son père, qui était accusé de malversation ou de fausse monnaie, et dont il avait été le complice, il se rendit à Athènes où il se fit disciple d'Antisthène. Joignant à une singulière énergie de caractère un esprit railleur et sarcastique, une parole facile et agréable, il surpassa son maître dans l'affectation à braver les idées reçues, à pousser presque jusqu'à la folie les pratiques d'une vie conforme à la nature animale, et il attira autour de lui pour écouter ses étranges doctrines la jeunesse athénienne. On sait toutes les histoires, vraies ou imaginaires, transmises de génération en génération sur son dédain orgueilleux pour les bienséances, la richesse, les lois, les sciences et les arts : elles tendent à montrer chez lui une conviction enthousiaste pour une doctrine condamnée par la raison et une sorte de forfanterie, un peu puérile, sous une apparence de grandeur. Sinope lui érigea des statues; Corinthe lui éleva une colonne surmontée d'un chien de marbre. Diogène Laërce lui attribue des tragédies et de nombreux dialogues, dont les anciens eux-mêmes contestaient l'authenticité. Rien ne nous en est parvenu. Nous avons sous son nom des lettres que Boissonade a démontrées être apocryphes.

Cf. Wieland : *Dialogues de Diogène le Cynique* (Leipzig, 1770, in-8) ; — Grimaldi : *la Vita di Diogene Cinico* (Naples, 1777, in-8) ; — Tennemann : *Histoire de la philosophie*.

DIOGÈNE LAERCE OU DE LAERTE, Διογένης ὁ Λαέρτιος, biographe grec, que l'on croit né à Laërte (Cilicie), au IIIe siècle après J.-C. On ne sait rien de sa vie. Il a laissé un ouvrage intitulé : Βίοι καὶ γνῶμαι τῶν ἐν φιλοσοφίᾳ εὐδοκιμησάντων, *Vies et opinions des plus illustres philosophes*. Ce recueil est divisé en dix livres. Le premier comprend les sept sages; le second, Anaximandre, Socrate et les socratiques. Le troisième a pour objet Platon; le quatrième, l'ancienne, la moyenne et la nouvelle Académie; le cinquième, Aristote et les péripatéticiens; le sixième les cyniques; le septième, les stoïciens; le huitième et le neuvième, les pythagoriciens; le dixième, Épicure. Sous cet ordre apparent règne une grande confusion dans les détails; la méthode, l'enchaînement et l'esprit critique manquent tout à fait. C'est une pure compilation, où sont réunis sans choix tous les jugements, toutes les anecdotes, que l'auteur a rencontrés dans ses lectures. Les jugements les plus divers, les tons et les styles les plus disparates s'y mêlent sans transition. Mais Diogène a le mérite de citer avec bonne foi les sources où il puise; et les textes originaux qu'il reproduit sont un trésor précieux pour l'étude de l'antiquité. On peut donc, malgré les défauts de cet ouvrage, regretter avec Montaigne qu'il n'y ait pas eu plusieurs Laërtes. Diogène avait, en outre, composé des épigrammes aujourd'hui perdues, et dont la perte n'est pas regrettable, si l'on en juge par les citations qu'il en fait dans son recueil.

Le texte de Diogène Laërce ne nous est parvenu que mutilé et altéré. Depuis l'édition *princeps* (Bâle, 1533, in-4), il a été épuré par Henri Estienne (Paris, 1570), par Isaac Casaubon (1594), par Ménage, Aldobrandini, Meibomius. Ce dernier donna une édition, comprenant avec ses propres éclaircissements ceux des précédents (Amsterdam, 1692, 1698, 2 vol. in-4). De nouvelles éditions ont été publiées par Hübner (Leipzig, 1828-1831, 4 vol. in-8, dont deux de commentaires), par G. Cobet, dans la *Bibliothèque Didot* (1852). Les *Vies des philosophes* furent traduites en latin, d'abord par Ambroise le Camaldule (Venise, 1457), puis d'une façon bien supérieure par Aldobrandini (Rome, 1594, in-fol.). Elles ont été traduites en français par Fougerolles (Lyon, 1602, in-8), par Gilles Boileau (Paris, 1688, 2 vol. in-12), par un anonyme, que l'on croit être Chauffepié (Amsterdam, 1758, 3 vol. in-12; Paris, 1841, in-12), par Zévort (1841, 2 vol. in-18).

Cf. Klippel : *De Diogenis Laertii vita, scriptis*, etc. (Nordhausen, 1831) ; — Egger, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

DIOGÈNE (Antonius), romancier grec, qui vécut, selon quelques critiques, peu après Alexandre, selon d'autres, et plus probablement, dans le second ou le IIIe siècle après J.-C. Il avait composé un roman en vingt-quatre livres, en forme de dialogue, intitulé : Τὰ ὑπὲρ Θούλην ἄπιστα, *les Choses incroyables au delà de Thulé*. Une analyse en a été donnée par Photius. Villemain a comparé cette

suite d'aventures extraordinaires au Recueil des *Voyages imaginaires* et au roman de Cyrano de Bergerac. L'analyse de Photius a été traduite en français par Chardon de La Rochette, dans ses *Mélanges* (1812, 3 vol. in-8).

Cf. Photius : *Bibliothèque*, c. 166 ; — Villemain : *Etudes de littérature ancienne* (1864, in-18) ; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins* (1864, in-18).

DIOGÉNIEN, Διογενειανός ou Διογενιανός, grammairien grec du IIe siècle après J.-C., né à Héraclée dans le Pont. Il avait composé une *Anthologie* et un *Lexique* qui n'existent plus; Suidas et Hésychius ont beaucoup profité de ce dernier ouvrage. Nous avons de lui une collection de 775 proverbes, qui a été publiée par Schott, avec les proverbes de Zenobius et de Suidas, dans les Παροιμιαὶ Ἑλληνικαί (Anvers, 1612, in-4), et par Gaisford, dans les *Paræmiographi græci* (Oxford, 1836).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V.

DIOMÈDE, DIOMEDES, grammairien latin qui paraît avoir vécu peu avant le VIe siècle de notre ère. Nous avons de lui un traité *De Oratione et partibus orationis et vario genere metrorum libri III*, offrant des ressemblances avec les *Institutiones grammaticæ* de Charisius. Il a été publié d'abord par N. Jenson, avec d'autres grammairiens latins (Venise, vers 1476), puis réimprimé par Putsch, dans les *Grammaticæ latinæ auctores antiqui* (Hanovre, 1605, in-4), et par Gaisford dans les *Scriptores rei metricæ* (1837, in-.).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

DION CHRYSOSTOME, Δίων ὁ Χρυσόστομος, rhéteur et philosophe grec, né à Pruse en Bithynie, vers l'an 30 après J.-C., mort vers 117. D'une famille distinguée, il fut élevé avec soin et s'adonna d'abord à l'étude oratoire, telle que la pratiquaient les sophistes; mais il ne tarda pas à quitter cet art futile pour s'appliquer à la philosophie. Sans s'attacher exclusivement à une doctrine, il pencha vers les écoles stoïcienne et platonicienne. Après avoir voyagé et visité l'Égypte, il vint habiter Rome. Ayant encouru la haine de Domitien, il s'enfuit, parcourut la Thrace, la Scythie, et se fixa chez les Gètes. Il rentra à Rome sous Nerva, à l'avénement duquel il avait concouru; il eut l'amitié de cet empereur, puis celle de Trajan.

Les anciens plaçaient Dion Chrysostome au premier rang des rhéteurs. Il nous reste de lui 80 discours. Ce sont des essais sur des sujets de politique, de morale et de philosophie, n'ayant guère du discours que la forme. Ils se distinguent par un style élégant, clair, et en général avec moins d'embellissements artificiels qu'on en pourrait attendre de l'influence de l'école des rhéteurs asiatiques. L'auteur a imité heureusement les beaux écrivains grecs, tels que Platon, Démosthène, Hypéride. « Quelques-uns de ses ouvrages, dit Niebuhr, sont écrits dans une excellente langue, le pur attique, sans affectation. Il est très-regrettable qu'un auteur d'un tel talent ait appartenu à cet âge misérable des rhéteurs, et qu'il ait exercé sa brillante éloquence sur des sujets insignifiants. » Quatre de ses discours, adressés à Trajan, traitent des vertus et des devoirs d'un souverain ; d'autres ont rapport aux poëtes, et surtout à Homère ; d'autres à la divinité, à la gloire, à la fortune, etc. Celui qui est intitulé *l'Eubéenne*, parce que l'auteur se suppose naufragé sur la côte d'Eubée, peint le bonheur de la vie champêtre avec une grâce digne des peintures de *Daphnis et Chloé*.

Les *Discours* de Dion Chrysostome furent édités d'abord par Paravisinus (Milan, 1746, in-4), puis par Alde (Venise, 1551, in-8). Nous citerons encore les éditions de F. Morel, avec traduction latine (Paris, 1604, in-fol.), et de Reiske (Leipzig, 1784, 2 vol. in-8). Bréquigny a traduit trois discours de Dion dans ses vies des orateurs grecs, et Zévort *l'Eubéenne*, dans ses *Romans grecs* traduits en français (Paris, 1855, 2 vol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III et V ; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. IV ; — Niebuhr : *Leçons sur l'histoire romaine*, t. II, p. 263 ; — Bréquigny : *Vies des orateurs grecs ;* — Etienne Martha : *Thèses sur Dion Chrysostome* (1849, in-8 ; 1854, in-8).

DION CASSIUS, COCCEIANUS, historien grec, né vers 155 après J.-C. à Nicée, mort vers 240. D'une famille originaire de la Grèce, il était fils du gouverneur de la Cilicie et avait, à ce que l'on croit, pour grand-père maternel Dion Chrysostome. Élevé à l'école des rhéteurs les plus distingués, il s'appliqua surtout à étudier les meilleurs écrivains grecs. Nommé sénateur vers la fin du règne de Marc-Aurèle, il fut préteur en 194, gouverneur de Pergame et de Smyrne en 218, consul en 220 et en 229. L'empereur Septime-Sévère l'engagea à écrire l'*Histoire romaine*, qu'il paraît avoir commencée en 201 et terminée en 229. Cet ouvrage, comprenant quatre-vingts livres, remontait aux premiers temps de l'histoire de Rome et se poursuivait jusqu'à l'époque où l'auteur cessa d'écrire ; peu étendu sur les événements de la République, il développait surtout ce qui est relatif aux empereurs. La portion qui nous reste à peu près complète va du livre XXXVI au livre LIV, et commence à Lucullus pour finir avec Agrippa, dix ans avant J.-C. Les fragments que nous avons des trente-cinq premiers livres, d'après les recueils de Constantin Porphyrogénète, ont été publiés en partie par Haase (Bonn, 1840, in-8). Les *Annales* de Zonaras, faites d'après Dion Cassius, peuvent en être regardées comme l'abrégé pour cette première partie. Pour les livres LV à LX, nous avons l'abrégé d'un compilateur inconnu, et à partir du LXI jusqu'à la fin, l'abrégé de Xiphilin.

Dion Cassius n'est pas un simple compilateur. Il compare et contrôle les matériaux qu'il emploie, il fait preuve d'une connaissance approfondie des temps et des hommes; il cherche à rattacher les effets aux causes, et à faire de son œuvre un tout logique et régulier. Trompé plus d'une fois par les sources où il a puisé, il nous fournit néanmoins des renseignements précieux sur la dernière époque de la République et sur les premiers temps de l'Empire. Les discours qu'il met dans la bouche des personnages sentent l'école des rhéteurs, mais ils manifestent, comme l'ouvrage, l'intention d'imiter les bons écrivains ; malheureusement, cette intention n'aboutit pas ; le style est souvent obscur, sans élégance, gâté par des latinismes et des barbarismes. L'*Histoire romaine*, d'abord publiée dans une traduction italienne (Venise, 1526), fut imprimée pour la première fois dans l'original par Robert Estienne (Paris, 1548, in-fol.), puis par Henri Estienne, avec une version latine de Xylander (Genève, 1591, in-fol.). Reimarus en donna une édition accompagnée d'un bon commentaire (Hambourg, 1750-1752, 2 vol. in-fol.). Dans notre siècle, elle a été éditée par Sturz (Leipzig, 1824, 9 vol. in-8), avec les *Extraits* découverts au Vatican par A. Mai, et que l'on n'attribue plus à Dion Cassius ; par Bekker (Leipzig, 1849, 2 vol. in-8) ; par M. Gros, avec une bonne traduction française (Paris, 1852, tome I-III, in-8). Il existe aussi une ancienne traduction française fort rare, de Claude Déroziers, sous ce titre : *Dion, historien grec, Des faictz et gestes insignes des Romains*, etc. (Paris, 1543, in-fol.).

Cf. Reimarus : *De Vita et scriptis Cassii Dionis*, dans son édition ; — Wilmans : *De Fontibus et auctoritate Dionis Cassii* (Berlin, 1836, in-8) ; — Niebuhr : *Leçons sur l'histoire romaine*, t. I.

DIONYSIAQUES (LES), poëme de Nonnus (voy. ce nom).

DIORTHONTES (LES), c'est-à-dire les correcteurs,

les redresseurs (διορθοῦντες). On donna ce nom, dans l'antiquité, aux éditeurs critiques des poëmes d'Homère. Ils succédèrent aux diascévastes, qui n'avaient eu d'autre rôle que d'en réunir les chants dispersés. Leurs éditions furent appelées *diorthoses*. La plus ancienne dont il soit fait mention eut pour auteur Antimaque de Colophon, à la fin du v^e siècle avant notre ère. Au siècle suivant, Aristote, assisté de Callisthène et d'Anaxarque, fit pour Alexandre la diorthose connue sous le nom d'*Édition de la Cassette*. On cite encore parmi les diorthoses l'édition *éolique* et l'édition *cyclique*. Mais la plus fameuse des diorthoses est celle des critiques alexandrins. Zénodote, qui vivait au III^e siècle avant J.-C., et qui fut, sous Ptolémée Philadelphe, directeur de la bibliothèque d'Alexandrie, commença ce travail, que continuèrent Aristophane de Byzance et Aristarque. Il établit deux règles pour épurer le texte corrompu : par la première, il rejetait tout ce qui ne concordait pas avec l'ensemble de l'ouvrage ; par la seconde, tout ce qui lui paraissait indigne du génie de l'auteur. Aristophane de Byzance et Aristarque ajoutèrent deux autres règles, qui consistaient, la première à rejeter ce qui était contraire ou étranger aux coutumes de l'âge homérique, la seconde à rejeter tout ce qui s'écartait du langage et de la versification épique. Zénodote eut le mérite d'ouvrir la voie ; mais il traita le texte admis jusqu'alors d'une façon souvent arbitraire, retranchant de longs passages, en altérant et transposant d'autres, sans raisons suffisantes. Ses successeurs se montrèrent plus prudents et sauvèrent ainsi le texte homérique de ces dangereux remaniements. Aristophane rétablit un grand nombre des vers rejetés par son maître. Aristarque suivit ses traces et apporta dans sa récension une science et un esprit critique qui ont immortalisé son nom. On lui reproche cependant d'avoir été trop rigoureux. Quoi qu'il en soit, sa diorthose fut tellement respectée et précisa si bien le texte de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* qu'aucun poëme grec n'égala depuis en fixité ces poëmes dont la leçon avait été si longtemps incertaine.

Cf. Egger : *Histoire de la critique chez les Grecs* ; — Duntzer : *De Zenodoti studiis homericis* (Gœttingue, 1848) ; — Nauk : *Aristophanis Byzantii fragmenta* (Halle, 1848) ; — Lehrs : *De Aristarchi studiis homericis* (Kœnigsberg, 1833) ; — Ottfr. Müller : *Hist. de la littér. grecque*.

DIORTHOSE. — Voyez DIORTHONTES.

DIOSCORIDE (Pedacius ou Pedanius), Πεδάκιος ou Πεδάνιος Διοσκορίδης, médecin grec du I^{er} ou du II^e siècle après J.-C., né à Anazarba (Cilicie). Il a écrit, dans un style négligé, mais clair, un ouvrage qui fit longtemps autorité : Περὶ ὕλης ἰατρικῆς, *Sur la matière médicale*. Divisé primitivement en cinq livres, il a été ensuite augmenté de deux ou trois livres apocryphes *Sur les antidotes*. L'édition *princeps* fut publiée par Alde (Venise, 1499, in-fol.). Il a été réédité un très-grand nombre de fois, soit dans le texte, soit dans des versions latines ou italiennes. Il en existe aussi une traduction française (Lyon, 1559, in-4). Matthiole en a donné un commentaire (Venise, 1554), et Sprengel une excellente édition (Leipzig, 1829-1830, 2 vol. in-8).

Cf. Le Clerc : *Histoire de la médecine* ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III et IV ; — *Biographie médicale*.

DIOSCORIDE d'Alexandrie, poëte grec, que l'on croit avoir vécu sous Ptolémée-Évergète. Il est l'auteur de trente-huit épigrammes qui faisaient partie de la *Guirlande* de Méléagre, et que Brunck a insérées dans ses *Analecta* (t. I, p. 493), Jacobs dans son *Anthologie* (t. I, p. 244). La plupart de ces petites pièces, d'ailleurs médiocres, ont rapport aux poëtes de l'antiquité.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II et III.

DIPAVAMÇA (LE), ouvrage historique de la littérature de l'Inde ancienne, écrit en pali de Ceylan. Sa rédaction est de beaucoup antérieure au IV^e siècle de notre ère. Le *Dipavamça* s'arrête à l'an 301 (de J.-C.). Il raconte la venue de bouddha à Ceylan, les premiers conciles, donne la liste des successeurs d'Oupâli, chargés, comme ce dernier, de garder le texte orthodoxe du *Vinaya* et de le transmettre de génération en génération. Il contient aussi la chronologie des rois de Lankâ (Ceylan). Ce livre est l'antécédent et le modèle du *Mâhâvamça* de Mâhânama, et ces ouvrages font à eux deux le monument *historique* le plus exact de l'Inde entière. Mâhânama cite le *Dipavamça* comme une autorité irrécusable sur les faits les plus importants de l'histoire du bouddhisme. Turnour, dans sa traduction du *Mâhâvamça*, a donné une analyse et quelques extraits du *Dipavamça*.

DIPHILE DE SINOPE, Δίφιλος, poëte comique grec. Contemporain de Ménandre, il fut un des auteurs les plus féconds de la comédie nouvelle. Aussi remarquable par l'élégance du style que par la facilité, il composa environ cent pièces, dont cinquante titres nous sont connus, entre autres : Εὐνοῦχος ou Στρατιώτης, imitée par Plaute dans les *Miles gloriosus* ; Κληρούμενοι, traduite par Plaute dans *Casina* ; Συναποθνήσκοντες, traduite par Plaute dans les *Commorientes* et imitée par Térence dans les *Adelphes*. Plaute a encore traduit son *Rudens* d'une comédie de Diphile, dont le titre nous est inconnu. Les fragments de Diphile se trouvent dans plusieurs recueils, notamment dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke (t. I et IV). Ils ont été traduits par l'abbé Coupé, dans ses *Soirées littéraires*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I et II.

DIPLOMATIQUE (LA), branche de la paléographie (voy. ce mot).

DIPODIE. — Voyez MÈTRE et PIED.

DIRECTIONS (LES) POUR LA CONSCIENCE D'UN ROI, ouvrage de Fénelon (voy. ce nom).

DIRŒ, poëme attribué à Valerius Caton (voy. ce nom).

DISCIPLES (LES) DE SAÏS, roman philosophique de Novalis (voy. ce nom).

DISCOURS. C'est le terme de rhétorique le plus général pour désigner les diverses espèces de compositions considérées surtout par rapport à la diction. Il comprend toute suite de paroles prononcées avec une certaine méthode, avec un dessein déterminé, et adressées soit à une assemblée, soit à quelques hommes ou même à un seul. On distingue, suivant les circonstances de temps et de lieu, suivant l'auditoire, le sujet ou le but, autant de sortes de discours qu'il y a de genres d'éloquence. A la tribune, c'est-à-dire à l'éloquence politique, se rapportent tous les discours politiques, les harangues, les allocutions populaires, proclamations militaires, etc. ; au barreau ou à l'éloquence judiciaire, les plaidoyers, réquisitoires, mercuriales, philippiques, etc. ; à l'éloquence de la chaire et au genre académique, les sermons, homélies, prônes, panégyriques, oraisons funèbres, éloges, dissertations oratoires, etc. Le discours se partage en un certain nombre de divisions plus ou moins essentielles, exorde, proposition, narration, confirmation réfutation, péroraison, qui sont depuis les anciens l'objet d'une étude et de règles spéciales dans cette partie de la rhétorique qu'on appelle la Disposition.

Cf. L'abbé Marcel : *Chefs-d'œuvre de l'éloquence française*.

DISCOURS, titre d'ouvrages. Les anciens le donnaient particulièrement aux compositions qui, par le ton familier, se rapprochaient de la conversation. Les satires et les épîtres d'Horace portent le nom de *Sermones*. Voltaire a appelé Discours en vers des poëmes philosophiques d'une étendue restreinte que jusque-là on nommait essais, et qui n'ont pas la savante composition d'un ouvrage

régulier. Au XVIe siècle, le titre de discours était journellement donné à des opuscules et brochures de circonstance, dont plusieurs ont aujourd'hui un grand intérêt de curiosité bibliographique. Des épithètes explicatives s'y ajoutaient le plus souvent pour mettre en relief le sujet ou le caractère de l'écrit : *Discours ample et très-véritable, Discours au vray, Discours admirable, Discours certains, Discours déplorable, Discours facétieux, joyeux, très-récréatif, Discours merveilleux, merveillable, miraculeux, épouvantable, Discours non plus mélancolique que divers*, etc., etc. Du XVIe siècle jusqu'à nous, le titre de Discours est resté attaché à quelques ouvrages d'une grande portée philosophique, religieuse ou politique, ou d'une belle exécution littéraire. Tels furent : *Discours sur la servitude volontaire*, de La Boëtie; *Discours de la méthode*, de Descartes; *Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet; *Discours sur l'inégalité parmi les hommes*, de J.-J. Rousseau ; *Discours préliminaire* de l'Encyclopédie, de d'Alembert; *Discours sur les révolutions du Globe*, de Cuvier; *Discours à la nation allemande*, de Fichte; *Discours sur la religion*, de Schleiermacher, etc.

Cf. J.-C. Brunet : *Manuel du libraire.*

DISJONCTION. — Voyez FIGURES DE MOTS.

DISPOSITION. C'est, dans tous les genres littéraires, l'art de mettre en la place qui leur convient les matériaux rassemblés par l'*Invention*. Dans la rhétorique, dont elle forme la deuxième partie, la disposition consiste à ranger les faits et les pensées que veut développer l'orateur dans l'ordre le plus propre à faire impression sur l'esprit de ceux auxquels il parle. Chez les anciens rhéteurs, qui considéraient particulièrement l'éloquence judiciaire, le discours était divisé en quatre parties : l'exorde, la narration, la confirmation et la péroraison. Chez les modernes, cette disposition arbitraire, factice, ou du moins subordonnée à un genre particulier, fut successivement modifiée. Dans l'éloquence de la chaire, le discours a été distribué en exorde, proposition et division, première, seconde et quelquefois troisième parties, péroraison. Dans l'éloquence du barreau on a distingué l'exorde, la narration, le fait ou la question de droit, la preuve ou les moyens, la réplique ou la réponse aux objections, les conclusions. Ces différences dans la disposition des discours sont plus apparentes que réelles : ainsi, la preuve et la réplique constituent ce que les anciens appelaient confirmation; il en est de même de la proposition et des parties ; les conclusions peuvent rentrer dans la péroraison. Il faut remarquer aussi que la narration n'existe pas lorsqu'il s'agit d'un point de morale ou d'une question de droit, et non d'un fait. Toutes les parties d'un discours peuvent, en définitive, être ramenées à trois : l'exorde, la confirmation et la péroraison, c'est-à-dire le commencement, le milieu et la fin. L'ordre et l'enchaînement des idées ou des faits auxquels il donne place constituent, suivant Buffon, le principal travail personnel de l'orateur ou de l'écrivain.

Cf. Fénelon : *Dialogues sur l'éloquence ;* — Rollin : *Traité des études ;* — Buffon : *Discours sur le style.*

D'ISRAËLI (Isaac), ou DISRAELI, littérateur anglais né à Enfield, près de Londres, en 1766, mort à Bradenham House en 1848. D'une famille juive espagnole réfugiée à Venise au XVe siècle et établie en Angleterre en 1748, il fut destiné au commerce par son père qui y avait fait sa fortune, mais il ne montra de goût que pour les lettres, pour les patientes et tranquilles recherches de l'érudition. Ayant achevé ses études en Hollande, il avait voyagé sur le continent et fait un assez long séjour en France. Il professait les opinions conservatrices et fut un des rédacteurs assidus du *Quarterly Review*. Ses livres sont des recueils de faits intéressants ramassés par un curieux qui trouvait tout son bonheur dans sa bibliothèque; ils nous instruisent et, quoique dépourvus de profondeur et d'originalité, ils ont assuré à l'auteur un nom honorable. Ceux qu'on lit aujourd'hui avec le plus de plaisir, c'est la série d'anecdotes littéraires qu'il a donnée dans une suite d'ouvrages dont le principal est : *Curiosités de la littérature* (Curiosities of literature, 1791-1817, t. I-III, in-8; nombr. édit. en 2, 3 et 6 vol.) : il a été donné une traduction française des deux premiers volumes par T. Bert (1810, 2 vol. in-8). Viennent ensuite, dans le même ordre d'études, inauguré en Angleterre par l'auteur : *les Infortunes des auteurs* (Calamities of authors, 1812-13, 3 vol. in-8; *les Querelles des auteurs* (Quarrels of the authors, 1814, 3 vol. in-8); *les Aménités de la littérature* (The amenities of literature, Londres, 1841, 3 vol. in-8). On estime moins ses travaux sur le XVIIe siècle (*Caractère de Jacques Ier*, 1816; *Mémoires sur la vie et le règne de Charles Ier*, Londres, 1828-1831, 5 vol. in-8; *Eliot, Hampden et Pym*, Londres, 1832, in-8). — Son fils, le célèbre homme d'État Benjamin Disraëli, qui avait donné en 1849 la 14e édition des *Curiosités littéraires*, a publié une édition des *Œuvres complètes* de son père (Londres, 1849-51, 7 vol. in-8; 1862-63).

Cf. Benjamin D'Israëli : *Notice sur Isaac D'Israëli*, dans son édit. des *Curiosités* et dans celle des *Œuvres*.

DISSERTATION, sorte d'ouvrage ayant pour objet l'examen d'une question spéciale ou la discussion d'un point particulier d'un sujet plus ou moins vaste. C'est en cela que la dissertation diffère du traité, qui embrasse un ensemble de questions ou le sujet tout entier. Le fond, dans ce genre d'écrit, est ordinairement plus important que la forme. « Le style de la dissertation, suivant Diderot, doit être simple, clair, animé d'une douce chaleur, sans pourtant s'élever au mouvement de l'éloquence. » L'écueil à éviter est la diffusion, sans parler de la tendance, commune à toutes les monographies, à surfaire d'autant plus son sujet qu'il est plus restreint.

DISSIMILITUDE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES et LIEUX COMMUNS.

DISTINCTION, terme de rhétorique (voy. RÉFUTATION).

DISTIQUE (de δίς, deux, et στίχος, rangée), groupe de deux vers, enfermant un sens complet. Chez les Grecs et les Romains, le distique se composait surtout d'un hexamètre et d'un pentamètre, et constituait le mode élégiaque. On sait que le fécond Ovide nous a laissé, dans ce mode, des livres entiers :

> Parve, nec invideo, sine me, liber, ibis in Urbem :
> Hei mihi ! quod domino non licet ire tuo.
> Vade, sed incultus, qualem decet exulis esse ;
> Infelix, habitum temporis hujus habe.
> (*Elégies*, lib. I, 1.)

On a remarqué que les Grecs s'astreignaient moins rigoureusement que les Latins, dans une suite de distiques, à terminer le sens avec chacun d'eux. Il y avait, pour les anciens, d'autres vers qui pouvaient ainsi marcher deux à deux dans la suite d'une pièce, ou former un groupe isolé, un distique; leur réunion était réglée par des lois fixes dans la versification grecque et latine.

Parmi les langues modernes, celles qui ont, comme l'allemand, un système régulier de longues et de brèves, ont pu reproduire le distique élégiaque des Grecs, aussi bien que tous leurs autres mètres; on cite, de Schiller, un distique sur le distique qui prétend exprimer sa loi d'harmonie :

> Im Hexameter, steigt des Springquells flüssige Saüle;
> Im Pentameter drauf fällt sie melodisch herab.

(Dans l'hexamètre, la source jaillit, la colonne liquide s'élève ; — Dans le pentamètre, elle retombe avec mélodie.)

La versification française n'a point de ces richesses ou de ces complications. La composition du distique y est absolument libre; on peut le former avec deux grands vers ou deux petits, comme fait Voltaire dans ces deux imitations de l'*Anthologie grecque :*

Des pigeons dans un casque ont logé leurs petits :
Le dieu Mars et Vénus de tout temps sont amis.

Qui que tu sois, voici ton maître :
Il l'est, le fut, ou le doit être;

ou enfin, comme La Fontaine, avec deux vers d'inégale mesure :

Un Tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux Tu l'auras;
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.

Le distique, comme le quatrain, convient aux sentences, maximes ou proverbes, aux énigmes et charades, à l'épitaphe ou inscription, enfin et surtout à l'épigramme, ce « bon mot de deux rimes orné ». Nous avons cité ailleurs les aimables distiques que Baour-Lormian (voy. ce nom) échangeait avec Lebrun. Voltaire a dit spirituellement de ces méchancetés en deux vers où lui-même excellait :

C'est assez, pour des vers méchants,
Qu'un pour la rime, un pour le sens.

C'est encore trop de deux, pour les mauvais poëtes, si l'on en croit l'épigramme de Lebrun :

Guichard, d'un long quatrain tu fais un long distique;
Retranche encore deux vers, tu seras laconique.

DISTIQUES DE CATON.— Voyez CATON (Dionysius).

DISTRAIT (LE), comédie de Regnard (voy. ce nom).

DISTRIBUTION. — Voyez FIGURES DE PENSÉE.

DIT, nom d'un ancien poëme français, moral ou satirique, en grande faveur au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle. Cette composition, libre dans ses formes de versification, était adoptée pour énumérer les qualités d'un objet, avec une intention de louange ou de blâme. Au XV^e^ siècle, les dits s'appelèrent *dictons* ou *blasons* (voy. ces mots). Les dits les plus remarquables sont ceux de Baudoin, de Condé et de Rutebeuf.

Cf. Histoire littéraire de la France, t. XXIII.

DITHYRAMBE, poëme lyrique consacré par les anciens Grecs à la louange et au culte de Dionysos. Il paraît n'avoir été à l'origine qu'une improvisation grossière et désordonnée de buveurs dans l'ivresse, fêtant le dieu du vin. Quand les poëtes changèrent cette improvisation en une œuvre d'art, ils ne lui enlevèrent pas son caractère d'enthousiasme et de verve délirante; mais ils la soumirent à certaines règles rhythmiques et musicales. C'est sous cette forme qu'il prit place parmi les rites obligés des Dionysiaques. Arion est, suivant Hérodote, le premier poëte qui se soit rendu célèbre dans le dithyrambe. Il introduisit la coutume de le faire chanter par un chœur de quinze personnes, hommes faits ou jeunes gens, qui tournaient en cadence autour de l'autel de Dionysos. De là vint qu'on donna à ce chœur l'épithète de *cyclique*, et que les poëtes dithyrambiques reçurent le nom de κυκλωδιδάσκαλοι. Les anciens disent qu'Arion fut l'inventeur du « style tragique », marquant sans doute par là la gravité de pensée et de sentiment qu'il porta dans un chant de joie. Il passe aussi pour avoir substitué, comme accompagnement musical, la cithare à la flûte, et pour avoir introduit dans le chœur dithyrambique des acteurs représentant les compagnons de Silène ou Satyres, qui devinrent ensuite les personnages obligés du chœur dans le drame satyrique.

Ces innovations attribuées à Arion sont rapportées par d'autres érudits à Archiloque. Dans tous les cas, elles ne remontent pas au delà du VII^e^ siècle avant notre ère. Dans le siècle suivant, Lasos d'Hermione nous est présenté par les anciens comme ayant perfectionné le dithyrambe ; mais on ne peut préciser les changements qu'il y apporta. Les uns disent qu'il imagina cette évolution circulaire du chœur, déjà rapportée à Arion; les autres disent, au contraire, qu'il la supprima. Ce qui est hors de doute, c'est que Lasos transforma surtout l'antique chant des buveurs et de l'ivresse, en y faisant entrer des leçons de morale et de métaphysique, qui lui ont valu d'être rangé parmi les sept sages de la Grèce. Nous savons aussi qu'il préféra à l'accompagnement de la cithare celui de plusieurs flûtes, qu'il varia les combinaisons de la voix humaine et enfin qu'il établit des concours dithyrambiques. Peu après, Thespis commença à donner aux dithyrambes d'autres sujets que la gloire et les aventures de Dionysos; mais surtout il s'immortalisa par l'invention d'un personnage qui répondait aux questions du chœur, et qui, à son tour, l'interrogeait : ce qui était la création même de la tragédie grecque. Le dithyrambe devenait un spectacle, en restant une cérémonie religieuse. Sur l'autel autour duquel était rangé le chœur, composé de cinquante personnes, on immolait un bouc, et de là le dithyrambe prit le nom de *chant du bouc* (τραγῳδία). Le chœur, alternant avec le coryphée, chantait sur un mode savamment composé et accompagné par le son des instruments; car il ne faut plus confondre le dithyrambe perfectionné avec le dithyrambe rustique et improvisé des premiers temps. Par intervalles, le *répondant* prenait la parole, entre les plaintes ou les chants de joie du chœur, et les expliquait aux assistants. Dans les concours dithyrambiques, le vainqueur recevait un bœuf pour récompense et non, comme le dit Horace, le bouc du sacrifice qui avait donné à la tragédie son nom (*Ad Pisones*, v. 220) :

Carmine qui tragico vilem certavit ob hircum.

Après Thespis, le dithyrambe resta comme une sorte de tragédie lyrique, dont le poëte faisait les vers et la musique. Un grand nombre de ces œuvres furent célèbres dans l'antiquité; mais il ne nous en reste que de rares fragments sans importance. Parmi les auteurs, on cite : Pindare, disciple de Lasos; Ion, qui ayant remporté le prix du dithyrambe, fit distribuer à chaque citoyen d'Athènes une cruche de vin de Chios, sa patrie; Diagoras de Mélos, plus connu comme philosophe et pour avoir été condamné à mort, sur une accusation d'impiété; Mélanippide qui, au rapport d'Aristote, abandonna tout à fait l'arrangement par strophes et antistrophes, et qui joignit aux dithyrambes de longs préludes de musique sans paroles; Phrynnis, d'abord joueur de flûte, souvent raillé par les poëtes comiques pour la mollesse de sa musique et de sa poésie; Philoxène, élève de Mélanippide, et dont les anciens regardaient comme le chef-d'œuvre du genre dithyrambique la pièce intitulée *le Cyclope ou Galatée*. Tous ces auteurs sont du V^e^ siècle avant notre ère. Dans les siècles suivants, il se produit encore des dithyrambes; mais les anciens ne les jugent plus dignes de louanges. Au temps même des dithyrambes renommés, les poëtes de la vieille comédie les traitent avec un dédain satirique, comme des œuvres ampoulées, nuageuses, retentissantes.

Le dithyrambe est un genre éminemment grec. Si quelques auteurs ont tenté de l'imiter à Rome, ils n'y ont point réussi, et Horace s'en moque librement. Chez les modernes, cette imitation des Grecs ne pouvait, à l'égard des divinités de l'Olympe antique, produire que des vers froids sous

une fausse apparence de chaleur. Les Italiens de la Renaissance essayèrent cette imitation, comme celle de la plupart des genres littéraires de l'antiquité. Ange Politien y réussit, dans le chœur des Bacchantes de son *Orphée*, où le sujet soutenait le poëte, et où les Bacchantes ont un véritable enthousiasme pour le dieu du vin. On cite, au XVIIe siècle, en Italie, un dithyrambe de Francesco Rodi, intitulé : *Bacco in Toscana;* c'est un éloge des vins de la Toscane, qui se distingue par le talent poétique, et que les compatriotes de l'auteur tiennent pour un vrai chef-d'œuvre. En France, les poëtes de la pléiade, dans leur savante préoccupation du retour vers l'antique, ne négligèrent pas le dithyrambe. La plus fameuse pièce qu'ils aient composée en ce genre est celle de Baïf, en l'honneur de Bacchus et de Jodelle, lorsque, après le succès de *Cléopatre*, ces poëtes amis se rendirent à Arcueil et célébrèrent le triomphe de leur confrère, en lui offrant un bouc couronné de fleurs. Quant aux poésies lyriques écrites plus tard par Delille, André Chénier, Lebrun, Casimir Delavigne, sous le titre de *Dithyrambes*, elles n'en ont que le nom, et quelles que soient, du reste, leurs qualités, elles ne se rapprochent un peu du dithyrambe grecque par le mélange des vers de différentes mesures et par l'affectation des mouvements qui caractérisent l'enthousiasme. On trouvera les fragments des poëtes dithyrambiques grecs dans les *Lyrici græci* de Bergk (Leipzig, 1843).

Cf. Tinkowsky : *De Dithyrambis eorumque usu apud Græcos et Romanos*, dans le *Recueil de la Société philologique de Leipzig*, 1811. — Luetke : *Dissertatio de Græcorum dithyrambis* (Berlin, 1829, in-8) ; — Schmidt : *Diatribe in dithyrambum* (Berlin, 1845) ; — O. Müller : *History of the literature of ancient Græce*.

DIURNAUX (ACTES) DU PEUPLE ROMAIN. — Voyez ACTA DIURNA.

DIVERTISSEMENT. On entend par ce mot au théâtre les ballets, les chœurs et les danses mêlées de chant, placés à la fin des comédies, des opéras, ou intercalés dans le corps même de ces pièces. Molière introduisit des divertissements dans ses dernières comédies. Vers la fin du règne de Louis XIV, les divertissements étaient devenus de rigueur dans toute œuvre dramatique, et ils étaient loin d'être toujours justifiés. Les auteurs accoutumés à suivre le goût du public cherchèrent bientôt le succès par ces hors-d'œuvre, et telle comédie ne se soutint que grâce à un divertissement original. On cite particulièrement, au siècle dernier, le *Divertissement de Sceaux*, de Dancourt (1705), et le *Divertissement* composé pour le mariage du Dauphin par Saint-Foix (1747). De notre temps les divertissements n'ont été maintenus que dans les opéras, les féeries, les pièces-revues, sous le nom de *ballet*.

Cf. P. Lacroix : *Ballets et mascarades de cour*, de 1581 à 1652 (1868-70, 6 vol. in-8).

DIVINATIONE (DE), traité de Cicéron (voy. ce nom).

DIVINE COMÉDIE (LA). — Voyez DANTE.

DIVISION. En termes de rhétorique, la division est une partie du discours oratoire. Elle succède immédiatement à la proposition, et ne peut exister que dans le cas où la proposition est composée, c'est-à-dire quand il y a plusieurs points à prouver. Alors même il s'en faut de beaucoup que tous les orateurs usent de la division. Les anciens l'employaient rarement. Fénelon a signalé l'inconvénient grave de trop montrer d'avance l'ordre du discours, de faire, pour ainsi dire, miroiter les diverses faces d'un sujet, en exécutant ce qu'il appelle des tours de passe-passe. Cependant l'usage de la division s'est maintenu dans l'éloquence de la chaire ; il a même continué d'y être poussé souvent à l'excès. On ne se borne pas à diviser le sermon en plusieurs points, chaque point est ensuite subdivisé, et quelquefois chacune de ces subdivisions donne lieu à une division nouvelle. Sans aller aussi loin dans ce fractionnement du discours, les orateurs qui sont les modèles de l'éloquence chrétienne l'ont eux-mêmes coupé en un grand nombre de parties distinctes. Prenons pour exemple le sermon de Massillon *Sur la gloire humaine*. L'orateur a divisé d'abord son sujet en trois points, qui sont les trois choses dans lesquelles les hommes font consister la gloire : la probité, les grands talents, les succès éclatants. Puis il a subdivisé chacun des deux premiers points en deux parties, afin de démontrer, pour la probité, qu'elle est 1° ou fausse, 2° ou du moins jamais sûre; pour les grands talents, que, dépourvus de la crainte de Dieu, ils sont funestes 1° pour l'humanité, 2° pour ceux mêmes qui en sont doués. La supériorité du génie de Bossuet éclate dans la clarté, le naturel et la simplicité de ses divisions. Ces qualités se retrouvent jusque dans ses discours d'apparat. Ainsi l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre considère tour à tour cette princesse dans la prospérité et dans le malheur, en montrant l'usage chrétien qu'elle a fait de l'un et de l'autre ; celle du prince de Condé loue successivement ses qualités de l'esprit, ses qualités du cœur, ses vertus chrétiennes. Une telle distribution, si conforme à la nature des choses, se grave d'elle-même dans la mémoire. Il n'y a que le génie pour oser être si simple. Le talent y met plus de recherche.

Cf. Fénelon : *Dialogues sur l'éloquence*.

DIWAN. Ce mot désigne spécialement, dans les littératures de la Perse, de la Turquie, de l'Hindoustan, etc., un recueil de gazels rangés suivant l'ordre alphabétique des dernières lettres de l'unique rime sur laquelle le gazel est écrit. Le nom de diwan s'applique aussi, par extension, au recueil des poésies diverses d'un écrivain; mais on emploie de préférence, dans ce cas, le mot de *Kulliyât* qui signifie œuvres complètes.

DIXMERIE (Nicolas BRICAIRE DE LA), littérateur français, né à La Motte d'Assencourt (Champagne) en 1731, mort en 1791. Il a écrit dans un style agréable un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite : *Contes philosophiques et moraux* (1765, 2 vol. in-12) ; *les Deux âges du goût et du génie sous Louis XIV et Louis XV* (1769, in-8), où il met le XVIIIe siècle au-dessus du précédent; *l'Espagne littéraire* (1770, 4 vol. in-12).

Cf. Sabatier : *les Siècles littéraires*.

DIZAIN, groupe de dix vers, formant un couplet, une stance (voy. ces mots).

DJAMY (Abd-al-Rahmân), célèbre poëte persan né à Djâm dans le Khoraçan en 1414, mort en 1492. Abou-Saïd, sultan de Hérat, l'attira à sa cour et l'y retint par ses faveurs. Les ouvrages de Djamy sont nombreux. On en compte une quarantaine. Les plus estimés sont : *La Chaîne d'or* (Selséléh aldzéheb), recueil de satires ingénieuses; *Solaman et Absal*, roman; *le Rosaire des justes* (Soubhat al abrar), poëme ascétique, imprimé à Calcutta (1811, in-fol.) ; *le Présent des gens de bien* (Tohfat el ahrar), ouvrage du même genre, publié par Falconer (Londres, 1850) ; *Youssouf et Zuléikha*, roman poétique, l'un des ouvrages les plus agréables de la littérature persane. Th. Law en a publié des fragments dans les *Asiatics miscellanies;* Rosenzweig l'a traduit en vers allemands (Vienne, 1824, in-fol.) ; *le Livre de la sagesse a l'usage d'Alexandre* (Khird-naméh Iskendéry), traité de morale où l'on voit figurer les anciens philosophes de la Grèce; *Médjnoun et Leila*, poëme, traduit en français par A.-L. de Chézy (Paris, 1805, 2 vol. in-18). Ces sept compositions ont été réunies par l'auteur sous le titre de *Heft*

aurenk (les sept étoiles de l'Ourse). La Bibliothèque nationale en possède un exemplaire manuscrit, ainsi que le *Koulliet* de Djamy, recueil dans lequel se trouvent la plupart de ses œuvres. Citons encore le *Beharistan* ou *le Séjour du printemps*, choix de sentences, d'apologues et d'anecdotes, en prose et en vers, sur le plan du *Gulistan* de Saadi. Il a été publié avec une traduction allemande par le baron de Schlechta; les fables qu'il contient ont été insérées dans l'*Anthologia persica* d'Ienisch (Vienne, 1778, in-4), dans la *Crestomathia persica* de Wilken (Leipzig, 1805), et traduites en français par Langlès (*Contes, sentences et fables*. Paris, 1788). On a du même écrivain en prose, sous le titre de *Nasahât ul ins* (le Souffle de l'humanité), une exposition du soufisme et la vie d'une centaine de sofis : Sylvestre de Sacy en a donné des fragments dans le tome XII des *Notices et extraits;* enfin des traités sur la poésie, la théologie musulmane, des commentaires sur la grammaire arabe, etc.

Cf. D'Herbelot : *Bibliothèque orientale* (Paris, 1697, in-folio).

DJELAL-EDDYN-ROUMY, célèbre poëte persan, né en 1203, mort en 1272. Il vécut à la cour d'Alaeddin, le dernier prince Seljoucide. Il fut l'un des chefs de la secte des sofis et le fondateur des mewlewis, ordre célèbre de derviches. C'est le plus grand poëte mystique de l'Orient. Son principal ouvrage est un poëme moral et allégorique, intitulé *el Mesnévi*, et qui ne comprend pas moins de 40 000 strophes. Il a été imprimé avec une traduction en langue turque à Boulak (1836, 6 vol.). Roser en a traduit quelques fragments en allemand (Leipzig, 1849).

Cf. *Auswahl aus den Diwanen des græssten mystischen Dichters Persiens Mewlana Dschelal-eddin Rumi* (Vienne, 1837, in-4).

DJÉVHÉRY (Ismaïl-ben-Hammad), célèbre lexicographe arabe de la fin du IXe siècle. Son ouvrage intitulé *Sihah Alloghat* (le Pur langage) lui a valu le surnom de *maître de la langue*. On en a fait plusieurs abrégés arabes; Vancouli en a donné une traduction turque (1728, 1757 et 1803), et Meninski l'a traduit dans son *Thesaurus Linguarum Orientalium* (Vienne, 1680).

Cf. *Vie de Djévhéry*, en tête de la traduction turque du *Sihah Alloghat*.

DLUGOSZ (Jean), en latin *Longinus*, historien polonais, né à Brzeznick en 1415, mort en 1480. Chanoine de Cracovie et de Sandomir, archevêque de Lemberg, il fut chargé de missions politiques par Casimir IV. Il a écrit, outre les Vies de sainte Cunégonde et de saint Stanislas, et une statistique de la Pologne, treize livres d'*Historiæ Polonicæ*, qui vont jusqu'à l'an 1480. Les six premiers livres ont été publiés par Herburt (Dobromil, 1615) ; le baron de Huyssen a donné une édition complète (Leipzig, 1711 et 1712, 2 vol. in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

DMITRIEFF, un des premiers fabulistes russes, né le 21 septembre 1760 dans le gouvernement de Simbirsk, mort à Moscou le 15 octobre 1837. Il fut colonel dans le régiment des gardes, puis sénateur, et en 1810 ministre de la justice. C'est un des écrivains qui, avec Karamsine, ont le plus contribué à réformer la langue russe. Ses *Fables* sont son principal titre littéraire. Elles lui assurent un rang distingué dans un genre où plusieurs poëtes de son pays ont excellé. Elles sont imitées, souvent traduites de La Fontaine, de Florian et d'Arnault, et n'ont pas le cachet national que Briloff a su donner aux siennes. Les autres ouvrages de Dmitrieff sont des odes sacrées et profanes, des épîtres, des satires, des contes, des chansons qui sont restées populaires, des épitaphes, des épigrammes, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées six fois, de 1795 à 1823, à Saint-Pétersbourg : les cinq premières éditions ont trois volumes ; la sixième a été réduite à deux. Les *Fables* ont eu plusieurs éditions particulières. Dmitrieff a écrit ses *Mémoires*, qui n'ont été publiés que partiellement.

DMOCHOWSKI (François-Xavier), littérateur polonais, né en 1762 en Podlachie, mort en 1808. Il prit part à l'insurrection polonaise de 1794, et dut se réfugier en Allemagne, puis en Italie et en France. Plus tard il professa la poésie et l'éloquence au Collége des nobles à Varsovie, et fut l'un des fondateurs de la Société des amis des sciences. Il traduisit en vers l'*Iliade* et l'*Odyssée*, les neufs premiers livres de l'*Enéide*, les *Épîtres* d'Horace, les *Nuits* d'Young, etc.

DOBNER (Gélase), historien bohémien, né à Prague le 30 mai 1719, mort le 24 mai 1790. Il entra dans les ordres et professa la littérature allemande, la poésie, l'art oratoire, etc. Il a laissé d'utiles ouvrages : *Wenceslai Hazek a Liboczan annales Bohemarum*, etc. (Prague, 1762-82, 6 part. in-4) ; *Monumenta historica Bohemiæ* (Ibid., 1764, 1786, 6 vol. in-4) ; *Histoire du prince morave Ulrich* (Geschichte des Mœhrischen Fürsten Ulrich ; Ibid., 1787, 3 vol.), etc.

DOBROWSKI (l'abbé Joseph), savant historien et philologue tchèque, né à Jermet, près de Raab, en 1753, mort en 1829. Il entra chez les Jésuites, et fut recteur du séminaire d'Hradisch, près d'Olmütz. Il voyagea en Suède, en Russie, en Italie et en Suisse, cherchant à recouvrer une partie des trésors littéraires enlevés à la Moravie et à la Bohême pendant la guerre de Trente Ans. Il s'est attaché à dégager les origines nationales et littéraires des Slaves des fables qui les altéraient et a écrit en bohême, en allemand et en latin : *Histoire de la langue et de la littérature bohêmes* (Prague, 1792, et 1818) ; *De la formation de la langue sclavonne* (Ibid., 1799, in-8) ; *Introduction à un dictionnaire allemand-bohême* (1804 et 1821, 2 vol. in-4) ; *Système complet de la langue bohême* (1809, et 1819), sans compter d'intéressantes dissertations insérées dans la *Bibliothèque orientale exégétique* de Michaëlis et les *Mémoires de la Société bohémienne des sciences*. Il a publié, avec Pelzel, une collection des *Scriptores rerum Bohemicarum* (Prague, 1783-84, 2 vol. in-8).

DOCHMIAQUE (VERS), vers grec et latin formé du pied nommé dochmius, lequel se compose d'un bacchius et d'un iambe (υ– –υ–) :

Ἄναξ, λίσ | σομαι. (Sophocle).

On ne le trouve pas dans ce qui nous reste des poëtes latins ; mais Cicéron en donne ce modèle :

Amicos | tenes.

Des grammairiens scandent ce vers autrement ; ils en font un antispastique monomètre hypercatalectique. L'antispastique étant composé d'un iambe et d'un trochée, on a alors :

Ami | cos te | nes.

Cf. Rossignol : *Traité du vers dochmiaque* (1845) ; — L. Quicherat : *Traité de versification latine*.

DOCTEUR (LE), ou LE PÉDANT, l'un des principaux personnages de la comédie italienne, et l'un des masques de la *Commedia dell' arte*. Le docteur babille sans fin, il a toujours une sentence latine à la bouche. C'était un savant, un jurisconsulte, plus rarement un médecin. Il était originaire de Bologne, et il portait le vêtement noir des docteurs de l'Université de cette ville. Il conserva longtemps ce costume. Lolli, acteur de la troupe italienne venue à Paris en 1663, prit la culotte courte, la grande fraise molle et la veste à la Louis XIV. Le masque du docteur ne couvrait que

le front et le nez. — Dans la comédie française, le docteur est traité comme un « animal domestique à deux pieds ». Le ridicule dont le couvre son pédantisme, est plus marqué encore que sur la scène italienne. Il apparaît glouton, malpropre, tenant un langage burlesque, une sorte de jargon macaronique. Tels sont le Fidence et le Josse de Larrivey, le Boniface de Scarron, l'Hippocrasse de Rotrou, le Granger de Cyrano de Bergerac, les Metaphraste et les Pancrace de Molière. Quant au Vadius et au Trissotin de ce dernier, ce sont des représentants de la société polie et « précieuse ».— Francesco Metterazzi, Benozzi, Gandini, Savi, ont rempli les rôles de docteurs à la Comédie-Italienne de Paris. Bertrand Haudouin de Saint-Jacques, qui avait été doyen de la Faculté de médecine, créa la figure de Guillot Gorju au théâtre de l'hôtel de Bourgogne.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (Paris, 1859, 2 vol. gr. in-8).

DOCTEUR AKAKIA (DIATRIBE DU), ouvrage de Voltaire; — LE DOCTEUR AMOUREUX, comédie de Molière (voy. ces noms).

DOCTORAT ÈS LETTRES. Cette épreuve universitaire intéresse l'histoire et la bibliographie littéraire par les travaux qu'elle a suscités. Pour obtenir le titre de docteur ès lettres, qui remplace l'ancien titre de docteur ès arts, il faut, en vertu du décret de 1808, présenter deux thèses, l'une en latin, l'autre en français. Ces thèses furent, en général, pendant une vingtaine d'années, assez insignifiantes; elles n'avaient souvent que quelques pages, et étaient semblables, pour le fond et la forme, à des dissertations de collége. Ce ne fut qu'après 1830 qu'elles prirent plus d'étendue et abordèrent des sujets spéciaux donnant lieu à des recherches originales. L'influence de V. Cousin, comme directeur de l'Ecole normale, fut pour beaucoup dans ce mouvement, qui tourna d'abord au profit de l'histoire de la philosophie. Le doctorat fut l'occasion d'importantes monographies sur des points de cette histoire jusque-là peu étudiés. L'érudition littéraire et l'histoire proprement dite eurent leur tour, et le doctorat ès lettres devint l'occasion d'une activité qui fit le plus grand honneur à l'université. Les travaux qu'il a provoqués ont été l'objet de plusieurs notices, et il en a été fait, par MM. A. Mourier et F. Deltour, un excellent catalogue analytique.

Cf. Mourier et Deltour : *Notice sur le doctorat ès lettres* (Paris, 3e édit., 1869, in-8) ; — Patin : *Journal des savants*, février 1850 ; — Louandre : *les Latinistes modernes*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1854.

DODD (William), littérateur anglais, né à Bourne en 1729, mort le 27 juin 1777. A peine sorti du collége, il publia une traduction des *Hymnes de Callimaque* en vers anglais (1755), qui lui valut de hautes protections. Entré dans les ordres, il se signala à la fois par son talent pour la prédication et par sa conduite déréglée. En 1777, il signa une fausse traite au nom du comte de Chesterfield, chez lequel il avait été précepteur; il fut découvert et pendu. Il a montré comme écrivain une activité proportionnée à ses besoins d'argent. Collaborateur du *Public Ledges*, du *Christian's magazine*, de 1760 à 1767, il a laissé plusieurs ouvrages : *Commentaires sur la Bible* (Commentary on the Bible; 1765, 3 vol. in-fol.); *les Beautés de Shakespeare* (The Beauties of S.; 1752, 2 vol. in-12); *Explication familière des œuvres poétiques de Milton* (A familiar Explanation of the, etc.; 1762, in-12); trois recueils de sermons (1758, 4 vol. in-8; 1769, in-8, et 1771, 3 vol. in-12), imités de Massillon ; *Pensées d'un prisonnier* (Thougthts in Prison; 1781, in-12), traduit en français.

Cf. Dodd : *Memoirs*, en tête de ses *Thougths in Prison*.

DODDRIGE (D. Philippe), théologien anglais, né le 26 juin 1702 à Lisbonne, mort le 26 octobre 1751. Il se fit un nom comme professeur et prédicateur. On cite parmi ses ouvrages : *Sermons* (Londres, 1732), dont plusieurs ont été traduits en français pa Bertrand (Genève, 1759, in-12) ; *l'Interprète familles* (the Family's Expositor ; 1738, 3 vol. in-fol.); *la Naissance et les Progrès de la religion dans l'âme* (Rise and progress of Religion, etc.; 1744), traduit en français par Vernède (Bâle, 1754, in-8); un recueil d'hymnes, etc. On a publié sa *Correspondance* (1729-31).

Cf. Rose : *New biogr. Dictionary*.

DODSLEY (Robert), poëte et libraire anglais, né à Mansfeld en 1703, mort en 1764. Né de parents pauvres, il entra, comme valet de pied, chez Mess Lowther, et, dans cette situation, publia son premier recueil : *la Muse en livrée* (the Muse in livery, 1732, in-8). Pope l'encouragea, fit recevoir à Covent-Garden sa comédie de *la Boutique de jouets* (the Toyshop, 1735), et l'aida de sa bourse à ouvrir un magasin de librairie dans Pall Mall. Dodsley se montra éditeur très-intelligent. Outre l'*Annual Register*, dont il eut la première idée, il publia un recueil d'*Anciennes pièces du théâtre anglais* (Old english plays, 12 vol. in-12) et une *Collection de poëmes* (Collection of poems by several hands, 1758, 6 vol. in-8). A part ses poésies, en somme médiocres, il a composé, sous le titre de *l'Économie de la vie humaine* (the Economy of human life, 1750), un excellent petit traité de morale, que lord Chesterfield se laissa attribuer, et qui fut aussitôt traduit en français (La Haye, 1751).

Cf. Baker : *Biographia dramatica* ; — Chalmers : *General biographical dictionary*.

DODWELL (Henry), théologien et érudit irlandais, né à Dublin en 1644, mort le 7 juin 1711. D'un esprit indépendant et travailleur infatigable, il tient une assez grande place dans l'histoire des controverses religieuses et de l'érudition en Angleterre. On cite parmi ses ouvrages: *Dissertationes cyprianicæ* (Oxford, 1684); *Prælectiones academiæ in schola historices Camdeniana* (Ibid., 1692); *de Paucitate martyrum*, réfuté par Ruinart; *de Veteribus Græcorum Romanorumque cyclis* (Ibid., 1701); de savantes éditions et commentaires chronologiques de Thucydide, Xénophon, Quintilien, Velleius, Stace, etc. — Un de ses fils, Henry DODWELL a publié un ouvrage qui fit beaucoup de bruit : *le Christianisme non prouvé* (Christianity not founded, etc., 1742). Un autre fils, Guillaume, combattit le livre de son frère.

Cf. Brokesby : *Life of Henry Dodwell*, en tête d'un recueil d'*Extraits* de ses écrits (Londres, 1723).

DODWELL (Édouard), archéologue anglais, né en 1767, mort à Rome le 14 mai 1832. On lui doit deux magnifiques ouvrages, fruit de laborieuses recherches : *Voyage classique et topographique en Grèce* (A classical and topographical Tour, etc.; Londres, 1819, 2 vol. in-4, nombr. pl.), traduit en plusieurs langues, et *Vues et descriptions de constructions pélasgiques en Grèce et en Italie* (Paris, 1834, gr. in-fol., 131 pl.), publiées avec un texte français.

DŒBRENTEY (Gabriel), poëte hongrois, né à Nagyfzoeloes en 1786, mort en avril 1851. Il fut un des fondateurs de l'Académie hongroise d'Ofen, et travailla aux recueils des monuments de la vieille langue hongroise. Chargé de la direction du théâtre national de Bude, il publia des traductions des *Théâtres étrangers* (Auslaendische Bühne; Vienne, 1821-23, 2 vol.). Il a laissé plusieurs ouvrages poétiques: *Violettes des Alpes* (Havas' Violaja; Pest, 1822), et *Chansons hussardes* (Huzzàrdalok), ces dernières traduites en français

DŒRING (Georges-Chrétien-Guillaume-Asme), poëte et romancier allemand, né à Cassel le 11 décembre 1789, mort à Francfort le 10 octobre 1833. Dans sa jeunesse, il publia contre Napoléon de violentes poésies. Après avoir été musicien du grand théâtre de Francfort et journaliste, il se mit à écrire des œuvres dramatiques et des romans. On cite de lui un drame, *Cervantes* (1809), d'une versification châtiée et brillante, et une tragédie, *Zénobie* (1823), remarquable par le mouvement et le dessin des caractères, avec des complications romanesques et des effets de mélodrame. Parmi ses romans, qui eurent en Allemagne beaucoup de succès, il faut noter *Sonnenberg* (1825) et la *Momie de Rotterdam* (1829), dans lesquels il y a des caractères bien tracés, du mordant et de fines observations. Il a aussi composé des opéras et des opéras-féeries; des comédies, *Gellert, Fils et Neveu, le Maître d'école et sa femme, les Quatre tantes;* puis une foule de récits en prose et en vers: *Sons printaniers* (1822, 2 vol.), *Fleurs des Alpes* (1825), *Alliance de poëtes* (1829), *Nouvelles* (1831, 4 vol.), *Contes* (1831, 4 vol.), *Portraits de fantaisie* (1822-23), etc. Il a traduit le poëme de *l'Homme des champs* de Delille (Francfort, 1822).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur.*

DOHM (Chrétien-Guillaume DE), publiciste et diplomate allemand, né à Lemgo (Lippe-Detmold) le 11 décembre 1751, mort à Pustleben, près Hohenstein, le 29 mai 1820. Avant de se faire un nom dans la diplomatie et l'administration, il avait déjà acquis une notoriété littéraire par ses écrits. Ses premiers travaux parurent dans *le Journal littéraire de Leipzig*, et dans *la Nouvelle bibliothèque de littérature allemande.* Il publia ensuite des traductions de l'anglais et du français, puis des brochures économiques et politiques. Mais son ouvrage le plus intéressant est intitulé : *Mémoires de mon temps, ou pièces relatives à l'histoire de* 1778 *à* 1806 (Denkwürdigkeiten meiner Zeit; Lemgo, 1814-19, 5 vol.); la publication est restée incomplète.

Cf. V. Gronau : *Dohm's Biographie* (Lemgo, 1824, in-8).

DOINAS, poésies valaques (voy. DAINOS).

DOLCE (Luigi), poëte, auteur dramatique et traducteur italien, né à Venise en 1508, mort en 1568. Écrivain plus laborieux que brillant, il a écrit cinq poëmes héroïques, dont le moins médiocre a pour sujet *l'Enfance de Roland* et ses premières entreprises. Les autres sont : la *Destruction de Troie*, l'*Achille*, l'*Énée* et l'*Ulysse*. Comme auteur dramatique, il a donné quatre comédies licencieuses, en vers ou en prose, dont beaucoup de scènes sont imitées de Plaute : *Il Ragazzo* (Venise, 1541), *Il Capitano* (1545), *Il Marito* (1560), *Il Ruffiano* (1560), et huit tragédies, dont sept empruntées à l'antiquité : *Hécube*, d'après Euripide (1543), *Didon* (1547), *Jocaste* (1549), *Médée, Iphigénie en Aulide, Agamemnon, Thyeste;* ces dernières traduites de Sénèque le Tragique. Sa huitième, *Mariamne*, tirée de la vie d'Hérode, et la seule qui supporte la scène, a été refaite par Tristan et par Voltaire. Les tragédies de Dolce ont été réunies à Venise (1566, in-8). Ses compatriotes lui doivent, en outre, des traductions en prose de l'*Orateur* de Cicéron (Venise, 1547, in-8); de la *Vie d'Apollonius de Tyane*, par Philostrate (1549, in-8); des *Annales* de Zonaras (1564, in-4), de Nicetas Choniatès (1669, in-4) et de l'*Histoire de Constantinople* de Nicéphore Grégoras (1569, in-4); des traductions en vers des *Métamorphoses* d'Ovide (1553, in-8) et des *Œuvres* d'Horace (1559, in-8), etc. Il a publié aussi des *Observations sur la langue vulgaire* (Venise, 1550 et 1562); des *Vies* de Charles-Quint (1560, in-12) et de Ferdinand I[er] (1566, in-4), des *Satires*, les *Amours de Clitophon et de Leucippe*, d'après Tatius (1546, in-8), etc.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura ital.*, t. VII.

DOLET (Étienne), humaniste et imprimeur français, né en 1509 à Orléans, mort le 3 août 1546. Il commença ses études à Paris, et alla les continuer à Padoue, puis à Venise, où il reçut les leçons des maîtres les plus illustres et acquit une connaissance étendue de la langue latine. Cicéron surtout devint l'objet de son admiration, et il fut un des plus zélés partisans de la secte alors fameuse des cicéroniens. L'ardeur qu'il apporta dans la défense de son auteur favori, la hardiesse de son esprit et son penchant à la satire commencèrent à lui valoir de violents ennemis. S'étant rendu, en 1532, à Toulouse pour y étudier le droit, il fut élu orateur par les écoliers français, et se vit emprisonné par suite d'un arrêt du parlement qui interdisait les associations entre les étudiants. Expulsé ensuite de Toulouse, il se livra tout entier à l'étude des anciens. En 1537, il obtint de François I[er] un privilége d'imprimeur à Lyon, et mit au jour plusieurs ouvrages, soit de lui-même, soit d'auteurs anciens et modernes, remarquables par la correction et par les annotations. La marque de ses livres est une doloire, que tient une main sortant des nuages et qui menace la tige d'un arbre; elle est accompagnée de cette devise : « Préservez-moi, Seigneur, des calomnies des hommes. » Accusé, en 1542, d'imprimer des ouvrages qui sentaient l'hérésie, il fut emprisonné pendant quinze mois à la Conciergerie de Paris, et en 1543 le parlement condamna au feu treize des ouvrages qu'il avait composés ou imprimés. Sorti de prison, au lieu d'imiter la prudence de Clément Marot et de Robert Estienne, qui s'éloignèrent de France, il retourna dans son imprimerie de Lyon. En 1544, la Sorbonne l'accusa d'athéisme, sur un passage du dialogue de Platon intitulé *Axiochus*, qu'il avait traduit, en accentuant trop fortement la pensée de l'auteur. Condamné comme relaps, il fut torturé, puis étranglé et brûlé sur la place Maubert. On dit qu'en allant au supplice, voyant la foule attendrie, il fit ce vers :

> Non dolet ipse Dolet, sed pia turba dolet.

Les principaux écrits de Dolet sont les suivants: *Dialogus de imitatione ciceroniana adversus Erasmum* (Lyon, 1535, in-4); *Commentariorum linguæ latinæ tomi duo* (Lyon, 1536-1538, in-fol.), ouvrage qui est le fruit d'un long travail et d'une grande érudition; *Carminum libri quatuor* (Lyon, 1538, in-4), recueil dont le goût n'est pas toujours pur, mais qui joint de la verve et de l'esprit à l'entente de la versification latine; *Genethliacum Claudii Doleti Stephani Doleti filii* (Lyon, 1539, in-4), recueil de poésies latines sur la naissance du fils de l'auteur, traduit en français la même année; la *Manière de bien traduire d'une langue en une autre* (Lyon, 1540, in-8); *De la ponctuation françoise* (Lyon, 1541, in-4); *Exhortation à la lecture des Saintes Lettres* (Lyon, 1542, in-16); *Bref discours de la République françoise*, poëme (Lyon, 1544, in-16); *Deux dialogues de Platon, l'un intitulé Axiochus, l'autre Hipparchus*, traduits en français (Lyon, 1544, in-16); *Second Enfer d'Etienne Dolet* (Lyon, 1544, in-8), poëme sur la fin de sa captivité, dont il avait composé le commencement sous le titre de *Premier Enfer*, qu'il ne publia pas; *les Epîtres familières de Cicéron*, traduites en français (Paris, 1542, 1549, in-8). Techener a réimprimé en 1836, mais à petit nombre, *le Second enfer*, quelques opuscules et le *Procès d'Etienne Dolet.*

Cf. Née de la Rochelle : *Vie d'Estienne Dolet* (Paris, 1799, in-8); — Joseph Boulmier : *Estienne Dolet, sa vie, ses œuvres, son martyre* (Paris, 1857, in-12); — Niceron : *Mémoires*, t. XX.

DOLGOROUKI (le prince Jean-Michaelovitch), poëte russe, né à Moscou en 1764, mort en 1823

Selon les traditions de sa famille, il suivit la carrière militaire, et au milieu des dignités dont il fut revêtu, cultiva les lettres. Il écrivit des poésies : odes, épîtres, satires, qui ont été très-goûtées et qui, après plusieurs éditions, ont été réunies sous ce titre : *État de mon âme* (Moscou, 1819, in-8).

Cf. Otto : *Lehrbuch der russichen Literatur.*

DOLOPATHOS, recueil de contes d'origine indienne, très-populaires en Europe au moyen âge. Un auteur indien, nommé Sindabad, qui vivait environ un siècle avant l'ère chrétienne, écrivit un recueil de contes et d'apologues intitulé : *le Livre des sept conseillers, du précepteur et de la mère du roi.* Ce sont des récits mis dans la bouche, tantôt de la femme du roi, qui veut perdre un jeune prince, tantôt des sept conseillers qui veulent le sauver. Sous le titre de *Roman des sept sages et de Dolopathos*, divers auteurs ont plus ou moins modifié la donnée orientale. Car le texte indien de Sindabad a été successivement traduit en persan, en arabe, en hébreu, en syriaque, en grec et en latin, puis dans toutes les langues modernes de l'Europe. C'est ainsi que nous le trouvons au XII^e^ siècle chez les trouvères, particulièrement dans le recueil d'Herbers (voy. ce nom). Des emprunts plus libres furent faits à ces récits par les nouvellistes allemands, espagnols, italiens, surtout par Boccace.

Dolopathos est un roi de Sicile, ainsi nommé parce qu'il eut beaucoup à souffrir de la ruse et de la trahison. Son fils, Lucinien, est accusé par la reine, seconde femme de Dolopathos, d'avoir voulu lui faire violence. Lucinien, élève de Virgile, le clerc le plus renommé de ce temps-là, a promis à celui-ci, en quittant Rome, de ne pas prononcer une parole avant de l'avoir revu. Il ne peut donc pas repousser l'accusation de la reine. Il va être brûlé lorsque arrive un des sept sages de Rome, qui obtient un jour de répit, et offre de raconter une histoire pour l'instruction du roi et du peuple qui l'environne. Pendant sept jours arrivent ainsi les sept sages, qui renouvellent successivement l'offre de raconter une nouvelle parabole. Virgile paraît enfin et permet à Lucinien de se justifier. C'est la reine confondue, qui périt à sa place sur le bûcher. — Parmi les histoires racontées, l'une a fourni à Shakespeare le sujet du *Marchand de Venise*, une autre la fable du *Chevalier au Cygne*, dont le héros était donné pour ancêtre à Godefroi de Bouillon. — La version française du *Roman de Dolopathos* a été éditée, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par MM. Ch. Brunet et Anat. de Montaiglon, avec une *Notice* (Paris, 1856, in-16).

Cf. A. Loiseleur-Deslongchamps : *Essai sur les fables indiennes et sur leur introduction en Europe* (Paris, 1838, in-8).

DOLORÈS, drame de L. Bouillet (voy. ce nom).

DOMAIRON (Louis), littérateur français, né le 25 août 1745 à Béziers, mort le 16 janvier 1807. Membre de la compagnie de Jésus, il resta en France lorsqu'elle en fut expulsée et fut nommé, en 1778, professeur à l'École militaire. Il devint, en 1802, principal au collége de Dieppe, puis inspecteur général de l'instruction publique. On a de lui des ouvrages élémentaires, mais composés avec goût et sagacité : *Recueil de faits mémorables pour servir à l'histoire générale de la marine et à celle des découvertes* (Paris, 1777-1781, 2 vol. in-12); *Principes généraux des belles-lettres* (1785, 2 vol. in-12; 1802-1815, 3 vol. in-12); *Rudiments de l'histoire* (1801, 4 vol. in-12); *Rhétorique française* (1805, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DOMAT (Jean), jurisconsulte français, né le 30 novembre 1625 à Clermont, en Auvergne, mort le 14 mars 1696. Petit-neveu du P. Sirmond, confesseur de Louis XIII, il vint faire ses études à Paris, puis suivit les cours de droit à Bourges et retourna dans sa ville natale. Pendant trente ans, il y exerça la charge d'avocat du roi au présidial, avec une autorité, une énergie et une équité admirables. Vers la fin de sa vie, il se fixa à Paris, où le roi lui fit une pension de 2000 livres, quoiqu'il fut mal vu par le clergé qui entourait Louis XIV, à cause de son attachement aux solitaires de Port-Royal. Il avait été l'ami intime de Pascal, dont il reçut les derniers soupirs.

Boileau, dans sa *Lettre* à Brossette, appelle Domat, avec un peu d'emphase, « le restaurateur de la raison dans la jurisprudence. » Il eut du moins la gloire d'avoir cherché à suivre une méthode vraiment scientifique et à trouver le sens général, l'esprit des choses sous les textes. D'Aguesseau le juge ainsi, dans son *Instruction à son fils* : « Personne n'a mieux approfondi que cet auteur le véritable principe des lois et ne l'a expliqué d'une manière plus digne d'un philosophe, d'un jurisconsulte et d'un chrétien. » Sous le rapport du style, Victor Cousin fait observer qu'il possède « au moins les qualités essentielles de la belle prose du XVII^e^ siècle, le naturel, la correction, la clarté, l'ordre, la gravité. »

Le grand ouvrage de Domat est intitulé : *Lois civiles dans leur ordre naturel* (Paris, 1689-1697, 5 vol. in-4). Il a été réédité, avec le *Droit public* et quelques autres écrits du même jurisconsulte, par d'Héricourt (1724, 2 vol. in-fol.), par Boucheul, Berroyer et Chevalier (1744, 2 vol. in-fol.), par Carré (1822, 9 vol. in-8), par J. Rémy (1828-1830, 4 vol. in-8). La Bibliothèque nationale de Paris possède en manuscrit un *Mémoire pour servir à l'histoire de la vie de M. Domat.*

Cf. V. Cousin, dans le *Journal des savants*, 1843 ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II-VI.

DOMENICHI (Lodovico), poëte italien du XVI^e^ siècle, né à Plaisance, mort à Pise en 1564. On cite de lui : *Dialoghi d'amore* (Venise, 1568, in-8); *la Donna di Corte* (Lucques, 1564, in-4); *la Progne*, tragédie (Florence, 1561, in-8); *I due Cortigiane* (Florence, 1563), comédie d'après les *Bacchides* de Plaute; *Istoria de detti e fatti notabili* (Venise, 1556, in-4), et des traductions italiennes de *Polybe*, de *Pline l'Ancien*, des *Vies* de Plutarque, etc.

Cf. Chilini : *Teatro d'Uomini letterati*, t. I, p. 148 ; — — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. VII.

DOMERGUE (François-Urbain), grammairien français, né le 24 mars 1745 à Aubagne, mort le 29 mai 1810. Étant entré chez les doctrinaires, il professa dans plusieurs colléges de cet ordre, le quitta en 1784 et résida à Lyon, où il fonda le *Journal de la langue française* (1784-1791). Au début de la Révolution, il vint à Paris, y créa, dans le dessein de combattre le néologisme, la *Société des amateurs et régénérateurs de la langue française*, collabora au *Nouveau journal de la langue française* et établit chez lui le *Conseil grammatical*, espèce d'Académie, rendant des décisions sur les difficultés grammaticales soumises par les abonnés. Nommé, dès la création, membre de l'Institut (section de grammaire), il fit partie de la commission chargée de reviser le *Dictionnaire de l'Académie*; il fut ensuite professeur de grammaire générale à l'École centrale des Quatre-Nations et professeur d'humanités au lycée Charlemagne. Ses ouvrages montrent un esprit clair et analytique, des vues judicieuses et non sans hardiesse. Quelques tentatives d'innovations, comme la prononciation notée et mise d'accord avec l'orthographe, l'exposèrent à des attaques satiriques. Ses malheureuses poésies

lui en attirèrent de plus méritées, comme cette épigramme de Lebrun :

> Ce pauvre Urbain, que l'on taxe
> D'un pédantisme assommant,
> Joint l'esprit du rudiment
> Aux grâces de la syntaxe.

On a de Domergue : *Eléazar*, poëme (1771, in-8); *Grammaire française simplifiée* (1778-1792, in-12); *le Mémorial du jeune orthographiste* (1790, in-12); *la Prononciation française déterminée par des signes invariables* (Strasbourg, 1796-1806, in-8); *Grammaire générale analytique* (Paris, 1798, in-8); *Manuel des étrangers amateurs de la langue française*, avec traductions prosodiées en caractères inventés par l'auteur (Ibid., 1805, in-8); *Solutions grammaticales, recueil contenant les décisions du Conseil grammatical* (1808, in-8).

Cf. Daru : *Eloge de Domergue*, dans le *Recueil de l'Institut* ; — Quérard : *la France littéraire*.

DOMINIQUE (Pierre-François BIANCOLELLI, dit), acteur et auteur dramatique français, né à Paris en 1681, mort le 18 avril 1734. Il était le second fils de Joseph Biancolelli, qui, sous le nom de Dominique, remplit avec succès le rôle d'Arlequin (voy. ce mot) dans la troupe italienne appelée par Mazarin. Élevé par les Jésuites, il s'engagea, par amour et par vocation, dans la troupe de Pascariel, dont il épousa la fille. Il prit le surnom et les rôles de son père. Excellent dans Arlequin, il réussit également dans Pierrot et créa Trivelin, sorte de Scapin italien. Il fit partie de la troupe foraine de l'Opéra-Comique, puis de la nouvelle troupe italienne formée par le Régent à l'hôtel de Bourgogne.

Dominique a écrit, seul ou en collaboration avec Romagnesi et les deux Riccoboni, un grand nombre de comédies, de pièces bouffonnes et parodies, dont l'esprit et la gaieté ont fait le succès, entre autres : *la Femme fidèle, ou les Apparences trompeuses* (1710), *les Amants esclaves* (1711), *l'École galante* (1711), *le Prince généreux* (1713), *les Quatre semblables* (1733), comédies en trois actes et en vers; *Œdipe travesti*, *Agnès de Chaillot*, *Alceste*, *le Bolus*, etc., parodies d'*Œdipe* de Voltaire, d'*Inès de Castro* de Lamotte, d'*Alceste* de Quinault, de *Brutus* de Voltaire, etc.; plusieurs arlequinades : *Arlequin hulla* (1728), *Arlequin phaéton* (1731), *Arlequin toujours Arlequin* (1753), etc. — Son frère aîné, Louis BIANCOLELLI, mort à Toulon le 5 décembre 1729, filleul de Louis XIV, ingénieur militaire distingué, a écrit aussi quelques comédies, entre autres, *Arlequin défenseur du beau sexe*.

Cf. Evar. Gherardi : *le Théâtre italien* ; — Chamfort : *Dictionnaire dramatique*.

DON CARLOS, sujet de tragédies et de drames. La fin tragique de ce fils de Philippe II a fourni à Diego de Ximenez, Enciso, Otway, Campistron, Schiller et Alfieri (voy. ces noms) le sujet de compositions dramatiques plus ou moins conformes aux anciennes légendes, trop favorables au jeune prince. Depuis que l'histoire, renouvelée par les travaux de Prescott, de MM. Mignet et Gachard, traite le fils avec autant de sévérité que le père, ces drames sympathiques pour la victime prétendue innocente de Philippe II ne sont plus possibles, et l'on est conduit à produire l'intérêt par des éléments romanesques, comme l'a fait M. Victor Séjour dans *les Fils de Charles-Quint*, en 1864, à l'Ambigu-Comique. Don Carlos a été aussi mis à la scène lyrique, notamment par MM. Méry et Du Locle, musique de Verdi (Opéra, 1867).

Cf. Schiller : *Préface* de *Don Carlos* ; — *l'Année littéraire*, t. VII (1865, in-18).

DON GARCIE DE NAVARRE, comédie de Molière ; — DON JAPHET D'ARMÉNIE, comédie de Scarron (voy. ces noms).

DON JUAN, type dramatique. C'est la personnification de la corruption morale dans la société chrétienne, surtout du libertinage et de l'impiété. Les littératures modernes ont tiré un grand parti de ce type, qui a pris naissance en Espagne, par la combinaison de deux légendes. L'une racontait qu'un don Juan, de l'illustre famille Tenorio, avait enlevé la fille du commandeur de Séville, tué le père en duel, puis profané son tombeau; suivant l'autre, un certain Juan de Maraña, descendant d'une longue suite de nobles et pieux chevaliers castillans, s'était donné au diable, lequel avait été vaincu, trois siècles auparavant, par le chef de la maison. Tirso de Molina paraît être le premier qui mit à la scène un don Juan participant de l'un et de l'autre des types légendaires, sous le titre du *Séducteur de Séville* (El Burlador de Sevilla y Convivado de piedra). Son héros est un débauché qui songe à s'amender le plus tard possible. Quand son valet le sermone, il répond invariablement qu'il avisera à se convertir quand il sera vieux : — « CATALINON : Tromper les femmes de cette façon! Vous le payerez à l'heure de la mort. — DON JUAN : Tu me donnes là une longue échéance. » A son père qui lui dit que « Dieu est un juge sévère après la mort », don Juan répond : « Après la mort? nous avons le temps. »

Depuis Tirso de Molina, le type espagnol a fait fortune, au théâtre surtout, en recevant de notables modifications. Sa sortie d'Espagne date de la première moitié du XVIIe siècle, pendant laquelle on le retrouve aussi bien en Italie qu'en France. Un *Convive de pierre* (Il Convitato di pietra) était joué, en 1657, à Paris, par une troupe italienne. Librement imitée de Frà Gabriel Tellez, elle se réduisait, comme les comédies *dell' Arte*, à un canevas sur lequel brodaient les improvisations des acteurs. Vers le même temps, une troupe de comédiens de ce pays vint à Paris à l'occasion des fêtes du mariage de Louis XIV (1659) et joua la pièce de Tirso de Molina. Trois ou quatre imitations françaises en furent faites aussitôt, sous un titre défigurant avec inintelligence le titre espagnol ou italien, qui devait se traduire par *le Convive* et non *le Festin de pierre*. On cite d'abord la pièce de Villiers : *le Festin de pierre, ou le Fils criminel* (1659). Une autre plus remarquable est celle de l'acteur Dumesnil, dit Rosimon, du théâtre du Marais : *le Festin de pierre, ou l'Athée foudroyé* (1669). Entre les deux se place celle de Molière, donnée en 1665, de *Don Juan, ou le Festin de pierre* (et non *de Pierre*, comme on imprime ordinairement). Le libertin castillan, querelleur et presque impie, est devenu, chez Molière, un mauvais sujet dont les stratagèmes à l'adresse de M. Dimanche divertissent, et qui n'étonne qu'un instant par son apostrophe au pauvre qu'il gratifie d'une aumône. Thomas Corneille mit en vers la comédie de Molière.

Don Juan passa après dans toutes les littératures européennes, souvent travesti, il est vrai, et parfois presque méconnaissable. On peut indiquer ici, parmi les compositions dont il a fourni l'idée première : *le Libertine* de Sadwell (1677); *El Convivado de piedra* d'Antonio de Zamora, poëte espagnol du XVIIIe siècle, qui n'a point fait oublier l'œuvre de Tirso de Molina; *Giovanni Tenorio, ossia il Dissoluto punito*, comédie médiocre de Goldoni. — Byron, par son poëme célèbre, Grabbe, par son drame de *Don Juan et Faust*, Hoffmann, dans ses *Contes*, Wiese, Braunthal, Hauch, Lenau, Holtei, Benzel Sternau, Khalert, Pouschkine, Limbech, Almquist, Heiberg, etc., ont, dans divers genres littéraires, et en l'appropriant à leurs convenances, utilisé les ressources variées qu'offre le

type de don Juan.— La scène espagnole s'est encore, de nos jours, emparée de son heureuse création; Zorilla n'a pas écrit moins de trois pièces sur la légende castillane : *Don Juan Tenorio* (1844); *le Défi du diable* (El Desafio..., 1845); *Un Témoin de bronze* (Un Testigo di bronze, 1845), tandis que le poëte Espronceda donnait à la légende une suite toute fantastique dans *l'Etudiant de Salamanque*. — En France, Mérimée a écrit *les Ames du purgatoire, ou les deux Don Juan*, nouvelle (1834), et Musset a consacré à Don Juan de beaux vers dans *Namouna*. Alexandre Dumas a fait de don Juan de Maraña un « mystère » en cinq actes, joué en 1836, à la Porte-Saint-Martin. Ajoutons encore *le Souper chez le Commandeur*, roman dialogué, en prose et en vers, d'Henri Blaze; *Don Juan Barbon*, petit drame rimé de G. Levasseur; les *Mémoires de Don Juan* par Mallefille, roman inachevé, paru dans la *Presse* en 1858, et le *Don Juan converti*, étude dramatique de M. Laverdant (1864).—Sur la scène lyrique, Gluck avait déjà fait de don Juan le héros d'un ballet, avant que le librettiste Da Ponte et Mozart lui aient donné la plus séduisante et la plus populaire de toutes ses figures.

Cf. Désiré Laverdant : *les Renaissances de Don Juan* (Paris, 1864, 2 vol. in-18); — L. Moland : *Molière et la comédie italienne* (1867, in-8).

DON JUAN D'AUTRICHE, comédie de Casimir Delavigne; — DON QUICHOTTE, roman célèbre de Cervantès, comédie de G. de Castro, poëme de G. Meli, etc.; — DON SANCHE D'ARAGON, comédie héroïque de P. Corneille; — DON SÉBASTIEN, comédie de Shakespeare; — DON SYLVIO DE ROSALVA, roman de Wieland (voy. ces noms).

DON YAZAN, roman arabe, ayant pour sujet les aventures, non de don Yazan, mais de son fils, Sayf, roi de l'Yémen, et qui vivait au VIe siècle. Aussi prend-il également les titres de *Seyf-Zou'l-Yezen* ou *Seyf-el-Yezel*. L'ouvrage, dont le texte s'est conservé dans un bon état de correction, mais dont le volumineux manuscrit est assez rare, est particulièrement connu en Tunisie, en Algérie et en Égypte.

DONAT (Ælius Donatus), grammairien latin du IVe siècle. Il est connu surtout par un *Ars grammatica*, qui fut très-usité dans les écoles au moyen âge. Il se divisait en plusieurs traités : sur les lettres, les syllabes, la quantité; sur les huit parties du discours; sur le barbarisme, le solécisme, les tropes, etc. Ces traités ont été quelquefois publiés séparément, et plus souvent réunis en deux ou en trois livres. Les éditions en furent très-nombreuses dans les commencements de l'imprimerie. On les trouve dans les *Grammaticæ latinæ auctores antiqui* de Putsch (Hanovre, 1605, in-4), et dans le *Corpus grammaticorum latinorum veterum* de Lindemann (Leipzig, 1831).

On a encore de Donat des scolies sur les comédies de Térence, moins l'*Heautontimorumenos*; malgré des interpolations évidentes et nombreuses, elles sont très-intéressantes et accompagnées d'introductions qui offrent des renseignements sur la représentation de chaque pièce et sur les sources où le sujet en a été puisé. Publiées plusieurs fois séparément, notamment par Zanetti (Milan, 1476, in-fol.), elles font partie des éditions complètes de Térence. — On a attribué à Ælius Donat un médiocre commentaire sur l'*Enéide*, qui appartient plus probablement à un autre grammairien, Tiberius Claudius DONAT, d'une époque inconnue. Celui-ci est auteur d'une *Vie de Virgile*, pleine de fables, insérée dans les éditions complètes du poëte; d'un *Commentaire* sur l'*Enéide*, divisé en douze livres, qui n'a rien de remarquable. Il a été publié par Sc. Capèce (Naples, 1535, in-fol.).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*; — Fabricius : *Corpus interpretum virgilianorum*.

DONATS. On désignait ainsi au moyen âge les traités élémentaires. Ce nom venait du traité grammatical d'Ælius Donat, qui fut alors très-répandu dans les écoles, et il finit par signifier toutes sortes de livres destinés à la jeunesse. C'était le synonyme de rudiment; ainsi un vieux proverbe dit : « Les diables estoient encore à leur Donat. » Les *Donats* furent au nombre des premiers ouvrages imprimés. Il en existe des éditions antérieures à l'invention des caractères mobiles, c'est-à-dire des éditions d'après des planches sculptées, et connues sous le nom d'*éditions tabellaires ou xylographiques*. La Bibliothèque nationale de Paris possède deux planches ayant servi à l'impression d'un *Donat*. Les lettres sont gothiques, sculptées en relief et à rebours.

Cf. Peignot : *Dictionnaire raisonné de bibliographie* (1802, 2 vol. in-8); — L. Lalanne : *Curiosités bibliographiques*; — Aug. Bernard : *De l'Origine et des débuts de l'imprimerie* (1853, 2 vol. in-8).

DONI (Antonio Francesco), écrivain satirique et critique italien, né à Florence en 1503, mort en 1574. Il entra dans les ordres et se fit, par ses écrits, la réputation d'un homme de goût et d'un critique judicieux. On a de lui : *Lettres italiennes* (Venise, 1552), recueil d'anecdotes et de bons mots dirigé contre la manie d'échanger des lettres entre savants, pour les livrer à la publicité; *I Mondi celesti, terrestri e infernali* (1553, in-4), fictions morales, traduites en français par Chapuis (Lyon, 1580); *la Libraria* (1550-51), essai de bibliographie. Il a traduit les *Lettres* de Sénèque (Venise, 1549), et publié les *Prose antiche* de Dante, Pétrarque, Boccace et autres anciens écrivains italiens (Florence, 1547, in-8).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. VII, part. II; — Giulo Negri : *Istoria de' Fiorentini scrittori*.

DONI D'ATTICHI (Louis), écrivain ecclésiastique français, d'origine italienne, né en 1596, mort le 2 juillet 1664. Évêque de Riez, puis d'Autun, il prononça en 1615, à Avignon, l'oraison funèbre de Henri IV, qui fut, dit-on, le premier sermon français prêché en Provence. Il a laissé : *Histoire de l'ordre des Minimes* (Paris, 1624, in-4); *Tableau de la vie de la bienheureuse Jeanne, reine de France* (Paris, 1625, in-8); *De Vita et rebus gestis Petri Berulli* (Paris, 1649, in-8), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

DONNE (John), poëte et théologien anglais, né à Londres en 1573, mort en 1631. Élevé dans la foi catholique, il étudia à Oxford, embrassa le protestantisme et devint secrétaire du lord chancelier Ellesmere, dont il épousa clandestinement la nièce. Il entra ensuite dans les ordres et devint chapelain du roi Jacques Ier et doyen de Saint-Paul. Ses *Œuvres* (1839, 6 vol. in-8) comprennent des lettres, des sermons qui eurent du succès, des traités théologiques, et surtout des poésies qui furent très-goûtées; elles consistent en satires, élégies, poëmes religieux, compliments, épigrammes, et furent recueillies et publiées après sa mort par son fils (1650). Donne est un esprit original, grave, instruit, portant dans la poésie plus de réflexion que de spontanéité et dont les idées et les images, également recherchées, témoignent d'une imagination parfois bizarre, mais riche et forte. Johnson le regarde comme le fondateur de l'école des poëtes métaphysiciens ou poëtes de la pensée.

Cf. Izaak Walton : *Lives of Hooker, Donne*, etc.; — Johnson : *Lives of english poets* (*Notice* sur Cowley); — Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

DONOSO CORTÈS (Juan-Francisco-Maria de la Salud, marquis DE VALDEGAMAS), homme d'État et publiciste espagnol, né le 6 mai 1809 à Valle de la Serena, province de Badajoz, mort à Paris le 3 mai 1853. Il étudia à Salamanque et à Séville, se lia

avec les principaux littérateurs du temps, composa plusieurs pièces de vers, et fut nommé professeur d'humanités à Caceres en 1829. Il se tourna ensuite vers la politique, s'attacha à la fortune de Marie-Christine, et, comme député aux Cortès et comme écrivain, soutint d'abord le parti libéral avant de devenir le principal champion de la réaction ultramontaine en Espagne. Au moment de sa mort, il était ambassadeur à Paris.

Ses écrits, publiés tour à tour en espagnol et en français, ont de l'élévation et de l'éloquence, avec de l'affectation et de la recherche. En voici les principaux : *Considérations sur la diplomatie et son influence sur l'état politique et social de l'Europe*, etc. (1834) ; *Essai sur la loi électorale* (Madrid, 1835) ; *la France en 1842*, recueil d'articles de journaux ; *Lettres politiques sur la situation de la France en 1851 et 1852*; *Pie IX et ses Réformes; Esquisses historiques et philosophiques;* enfin, *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme* (Ensayo sobro el catolicismo, el liberalismo y el socialismo. Madrid, 1851), publié en français la même année dans la « Bibliothèque nouvelle » de M. L. Veuillot, et qui donna lieu à de vives polémiques dans les journaux religieux. Donoso Cortès a laissé inédite une *Histoire de la Régence de Dona Marie-Christine de Bourbon*. Ses *Œuvres* ont été traduites en français par M. Melchior du Lac (Paris, 1858, 3 vol. in-8).

Cf. Pastor Diaz : *Galeria de los Españoles celebres* (Madrid, 1845), t. VI ; — Ch. de Mazade : *Etudes sur l'Espagne* (Paris, 1855, in-12) ; — L. Veuillot : *Introduction* à l'édit. des *Œuvres*.

DOON DE MAYENCE. C'est à la fois le titre général d'une des trois grandes gestes de France et le titre particulier d'une des chansons que cette geste comprend.

I. *La Geste de Doon de Mayence.* — Elle est désignée, le plus souvent, par le nom de *faulse geste*, parce que c'est la geste des traîtres, comme celle de *Guillaume au Court-Nez* est celle des fidèles. Le trouvère Bertrand, de Bar-sur-Aube, dans la signification poétique qu'il a donnée des trois grandes gestes, définit ainsi celle-ci : « la *Geste de Doon* de Mayence à la barbe florie, lignée fière et hardie, qui eut conquis la seigneurie de toute la France, si quelques-uns de ses membres, comme Ganelon, n'eussent montré tant de félonie et de ruse. » Le roman de *Parise la duchesse*, l'une des branches de la Geste de Doon, nous donne les noms des douze pairs *moult félons* qui composent le lignage *del culvert Ganelon*. Parmi ceux qui sont les plus connus, nous citerons Hardré, Fromond, Aloris, Samson. Dans un sens plus large, la Geste de Doon représente encore la geste des hommes du Nord, des Germains, qui ne furent pas toujours hostiles à la dynastie carlovingienne.

Les branches connues de la Geste de Doon sont au nombre de onze. Elles sont anonymes, excepté deux. La première a le même titre que la geste en général. Voici ces onze branches :

1° *Doon de Mayence;* — 2° *Gaufrey;* — 3° *Enfance Ogier*, par Adènes le Roi ; — 4° *La Chevalerie Ogier*, par Raimbert de Paris; — 5° *Doon de Nanteuil;* — 6° *Aye d'Avignon;* — 7° *Guy de Nanteuil;* — 8° *Parise la duchesse;* — 9° *Maugis d'Aigremont;* — 10° *L'Amachour de Monbranc;* — 11° *Les Quatre fils Aymon.*

On a attribué sans fondement la Geste entière à Huon de Villeneuve. Tout au plus peut-on accorder à ce trouvère une part dans la branche des *Quatre fils Aymon*. Nous donnons l'analyse des branches anonymes de cette geste sous leurs titres particuliers, et celle de la troisième, et de la quatrième, sous les noms de leurs auteurs : Adènes le Roi et Raimbert de Paris.

La bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier possède un manuscrit du milieu du XIV^e siècle, contenant, selon l'ordre généalogique, la plupart des poëmes de la Geste de Doon : *Doon de Maïence, Gaufrey* (leçon unique), *Ogier de Dannemarche, Gui de Nanteuil* (leçon unique), *Maugis d'Aigremont, l'Amachour de Monbranc* (leçon citée comme unique, mais dont il existe une version, sous le titre de *Vivien*, à la Bibliothèque nationale), *les Quatre fils Aymon*.

II. *La Chanson de Doon de Mayence.* — Cette chanson de geste de la seconde moitié du XIII^e siècle, première branche de la Geste de Doon, est le remaniement d'une rédaction antérieure de cent ans au moins. Elle se divise en deux parties. La première est consacrée à la jeunesse du héros. La seconde raconte les exploits du chevalier mayençais. Les amours de Doon et de Nicolette forment un épisode charmant. Celle-ci ne le cède en perfection qu'à Flandrine, l'héroïne de la deuxième partie. L'intrigue de cette chanson est conduite avec art, les péripéties sont bien amenées, l'intérêt soutenu ; parfois un souffle épique rappelle les grands poëmes carlovingiens. — La Chanson de Doon est riche en indications qui aident à déterminer la date de divers poëmes parvenus jusqu'à nous, ou nous révèlent les titres et les sujets de poëmes perdus. Elle a joui longtemps d'une assez grande renommée sous sa forme poétique. Mise en prose à la fin du XV^e siècle, elle a été imprimée en 1501 par Antoine Verard sous ce titre : *la Fleur des batailles, Doolin de Maïence.* Il y a aussi deux éditions sans date, de Paris, in-4, d'Alain Lotrian et de Nicolas Bonfons. C'est l'ouvrage précédent avec le langage rajeuni. — Les manuscrits de cette chanson sont au nombre de trois. Le plus ancien, datant du milieu du XIV^e siècle, appartient à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier. Les deux autres sont du XV^e siècle et se trouvent à la Bibliothèque nationale. Ils ont servi pour l'excellente édition de *Doon de Mayence* publiée par M. Alex. Pey dans la collection des *Anciens poëtes de la France* (Paris, 1859, in-16).

Cf. Alex. Pey : *Introduction* à la chanson de *Doon de Mayence*, dans les *Anciens poëtes français* (Paris, 1859, in-16) ; — Charles d'Héricault : *Essai sur l'origine de l'épopée française* (Ibid., 1860, in-8); — Léon Gautier : *les Epopées françaises*.

DOON DE NANTEUIL, chanson de geste qui appartenait à la geste de *Doon de Mayence*. Quoiqu'elle soit perdue, les critiques la comptent parmi les branches de cette geste, et la considèrent comme la cinquième dans l'ordre des faits.

DORANGE (Jacques-Nicolas-Pierre), poëte français, né le 9 juin 1786 à Marseille, mort le 9 février 1811 à l'âge de vingt-quatre ans. Doué d'un talent poétique précoce, il débuta par le *Bouquet lyrique* (Paris, 1809, in-8), qui contient trois odes : *A Napoléon, Sur la bataille d'Iéna, Sur la bataille de Friedland.* Il publia ensuite une traduction en vers des *Bucoliques* de Virgile (1810, in-8), dont Dussault loue le style pur, correct, élégant et doux. On a surtout remarqué, à cause d'une gracieuse mélancolie, son volume des *Adieux à la vie* (Paris, 1811, in-8). Ses *Poésies posthumes* (1812, in-18) comprennent des fragments de traduction des *Géorgiques*, de l'*Énéide* et de la *Jérusalem délivrée*.

Cf. Dussault : *Annales littéraires*.

DORAT (Jean), ou DAURAT, en latin *Auratus*, poëte et érudit français, né dans le Limousin, mort le 1er novembre 1588. Sa famille avait reçu le surnom de *Dinemandy* (dîne matin). Il vint à Paris, où il fut nommé par François I^{er} précepteur de ses pages. Devenu directeur du collége de Coqueret, il compta parmi ses élèves Ronsard, ainsi que plusieurs de ses amis, et l'on vit, suivant Du Verdier, une troupe de poëtes s'élancer de son école, comme du cheval troyen La reconnaissance de ses

élèves le plaça lui-même au rang des poëtes de la Pléiade. Il vécut comblé d'éloges et vénéré de tous. En 1560, il eut la chaire de langue grecque au Collége royal, puis reçut de Charles IX le titre de *Poeta regius*. L'enjouement de son caractère ne se démentit jamais, et l'on raconte qu'à l'âge de soixante-dix-huit ans, il se maria en secondes noces avec une jeune fille de dix-neuf ans. Ses poésies grecques, latines, françaises, sont nombreuses, mais médiocres, et ne justifient point les louanges des contemporains. Il s'adonna à ces puérils jeux d'esprit si goûtés au XVIe siècle, surtout aux anagrammes. « Il passait pour un grand devin en ce genre-là, dit Bayle, et plusieurs personnes illustres lui donnèrent leur nom à anagrammatiser. » Ses œuvres furent publiées sous le titre de *Poematia* (Paris, 1586, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique* ; — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVIe siècle.*

DORAT (Claude-Joseph), poëte français, né le 31 décembre 1734 à Paris, mort le 29 avril 1780. Il entra dans les mousquetaires, mais quitta bientôt l'armée pour plaire à une vieille tante janséniste, dont il devait être l'héritier, ce qui lui a fait dire :

> Peut-être, sans Jansénius,
> J'eusse été maréchal de France.

Il se mit à fréquenter avec toute l'ardeur d'une jeunesse éblouie et légère le monde des lettres, du théâtre et des femmes à la mode. Au milieu de ce tourbillon, il ne cessait de rimer. Poëmes, tragédies, comédies, contes, fables, épîtres, héroïdes, madrigaux, grands vers et vers légers, il tentait tout, produisait tout avec une soif de publicité qui lui attirait les épigrammes des critiques. « M. Dorat ne fait peut-être pas trop de vers, écrivait Grimm, mais il les fait trop imprimer. » Le même disait encore, au sujet des petits poëmes de Dorat : « C'est un ramage plein de grâces, un sifflement de serin, on ne peut pas plus agréable ; mais autant en emporte le vent. » Toutefois ces petits poëmes ont sauvé de l'oubli le nom de Dorat. Ils sont faiblement conçus et composés, le style en est souvent d'une recherche affectée et fatigante ; mais ils offrent de jolis détails, des tours heureux, des expressions fines et gracieuses. Il a suscité un grand nombre de petits poëtes qu'on a nommés l'école de Dorat.

Grâce à la froideur et à la fausseté de son esprit, il est tout à fait inférieur dans la grande poésie. A propos de ses odes, Grimm dit avec autant de malveillance que de justesse : « Quand je vois M. Dorat se mettre nonchalamment à son bureau et nous dire : A l'avenir, je ferai des odes, je dis : Monsieur Dorat, vous ferez peut-être des vers, mais vous ne ferez point d'odes, etc. » Ses tragédies ne valent pas mieux : *Zulica, Théagène et Chariclée* tombèrent à plat, *Régulus* ne fut guère mieux accueilli. Parmi ses comédies, *la Feinte par amour* se sauva, grâce à quelques détails heureux. Le poëme didactique en quatre chants intitulé la *Déclamation théâtrale*, et dont l'un des chants est consacré à la théorie de la danse, n'est le plus souvent qu'un assemblage de lieux communs, d'images convenues, de vers sans couleur ; cependant parfois quelques idées fines, quelques conseils délicats y sont ingénieusement exprimés.

Les œuvres si nombreuses de Dorat sont presque illisibles pour nous. Les plus vantées même, comme *les Tourterelles de Zelmis, les Baisers*, le conte d'*Alphonse* et celui des *Cerises*, nous fatiguent par la recherche et la fadeur. Ses fables se soutiennent encore moins, son talent étant tout l'opposé du naturel nécessaire en ce genre. Ce qui peut encore nous intéresser, ce sont les toutes petites pièces, comme la suivante, à Délie :

> Le joli diable ailé, dont l'homme a fait un dieu,
> Lisait un jour ces fantaisies,
> En voyant défiler mes Iris, mes Sylvies :
> « Ces petits vers, dit-il, mourront tous avant peu. »
> Mais ton portrait le frappe, et son œil étincelle :
> « Bien t'en a pris de peindre cette belle ! »
> S'écria-t-il, de plaisir transporté ;
> Puis il prend le livret, il l'attache à son aile,
> Et les voilà partis pour l'immortalité.

Dorat publia la plupart de ses ouvrages avec de nombreuses gravures par Marillier et Eisen, ce qui en fit des chefs-d'œuvre d'art et de luxe typographique. L'abbé Galiani disait à ce sujet que le poëte « se sauvait du naufrage de planche en planche ». Si la réputation du poëte y gagna, sa fortune finit par s'y perdre. Il tomba dans la détresse et vécut des bienfaits de Mme Fanny de Beauharnais, dont il faisait en partie les vers. Lié avec Fréron et prôné par l'*Année littéraire*, il eut contre lui les encyclopédistes, dont l'influence l'empêcha d'arriver à l'Académie, et qui l'attaquèrent vivement. De là les rigueurs de Grimm, et surtout les diatribes de La Harpe.

Les *Œuvres complètes* de Dorat parurent de son vivant (Paris, 1764-1780, 20 vol. in-8). Ses *Œuvres choisies* furent publiées par Sautereau de Marsy (Paris, 1786, 3 vol. in-12), et par Desprez (1827, in-8). Dorat fonda et rédigea le *Journal des Dames*, qui passa ensuite dans les mains de Mercier.

Cf. Grimm : *Correspondance* ; — La Harpe : *Cours de littérature* ; — Sautereau de Marsy et Desprez : *Notices* en tête de leurs éditions.

DORÉS (VERS), vers attribués à Pythagore (voy. ce nom).

DORIEN (DIALECTE). — Voyez DIALECTES

DORIENNE (COMÉDIE) ou SICILIENNE. Le théâtre ne reçut pas chez les Grecs de race dorienne le même développement littéraire que chez les peuples d'origine ionienne. Sparte resta, en cela comme en beaucoup d'autres choses, en arrière d'Athènes. Les Lacédémoniens, que leur goût pour les chœurs avait fait surnommer les cigales, ne surent pas les transformer, à l'aide du dialogue et de l'action, en tragédies ou en comédies régulières Ils eurent pourtant de petites pièces gaies et libres, nommées dicélies, c'est-à-dire imitations. Sosibius, qui vivait sous Ptolémée-Philadelphe, donne une idée des sujets ordinaires des anciennes pièces composant proprement la comédie dorienne. « C'était, dit-il, un homme qui volait des fruits, ou un médecin étranger qui parlait un jargon ridicule. » C'est à la comédie dorienne que l'on doit le personnage du parasite. Elle essaya pourtant d'unir ou de substituer à la grossièreté sensuelle des prétentions philosophiques, et Épicharme paraît s'être servi du théâtre pour répandre les doctrines de Pythagore. A côté de lui, on cite comme auteurs comiques doriens Phormis et Dinoloque.

La comédie dorienne qui, transportée en Sicile, prit le nom de ce pays, comprenait en général tout ce qui n'était pas la comédie athénienne et était resté en dehors du développement de la vieille et de l'ancienne comédie. Les dicélistes, comédiens populaires de l'espèce des mimes, étaient de condition servile et peu considérés. Agésilas jeta le nom de dicéliste, comme une injure, à un tragédien qu'il voulait humilier. Sous la domination romaine, les Spartiates eurent tardivement de grandes représentations dramatiques, comme on en peut juger par les vastes théâtres dont on voit les ruines dans le Péloponèse.

Cf. Ed. Duméril : *Histoire de la comédie* (1864-1869, 2 vol. in-8) ; — Ottfr. Müller : *Histoire de la littérature grecque*, traduite en français par K. Hillebrand (1865, 2 vol. in-8), et *les Doriens* (die Dorier), dans son *Histoire des tribus et Etats helléniques* (1820 et suiv.), t. II et III.

DORLÉANS (Louis), ou D'ORLÉANS, pamphlétaire français, né en 1542 à Paris, mort en 1629. Avocat

et ardent ligueur, il fut nommé avocat général le 21 octobre 1589, lorsque son parti, devenu tout-puissant à Paris, arrêta les membres du parlement fidèles au roi. Il écrivit contre Henri IV de violents libelles, et après la reddition de Paris s'enfuit à Anvers, où il resta neuf ans. Emprisonné à son retour, et mis en liberté trois mois après, par ordre du roi, il lui témoigna sa reconnaissance par une fidélité qui ne se démentit pas.

Les pamphlets de Louis Dorléans sont d'un style vulgaire; les traits en sont plus injurieux que spirituels, et rarement de bon goût. Mais les passions politiques faisaient la vogue de ces diatribes. Le plus fameux a pour titre : *Avertissement des catholiques anglais aux Français catholiques* (1586, 1587, 1588, in-8), réimprimé dans la tome IX des *Archives curieuses.* « L'esprit de la faction ultra-catholique, dit M. Demogeot, est tout entier dans cette œuvre de l'un des Seize : le succès s'en prolongea pendant plusieurs années. » On cite ensuite : *Apologie des catholiques unis* (1586, in-8); *Lettres catholiques* (1589, in-4); *le Banquet et après-dînée du comte d'Arète, où il se traite de la dissimulation du roi de Navarre* (1594); *les Ouvertures du Parlement, faites par les rois de France* (1607, in-4), ouvrage d'érudition; *la Plainte sur le trépas du roi Henri le Grand* (1612, in-8), et quelques pièces de vers

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique;* — Anquetil : *l'Esprit de la Ligue;* — Ch. Labitte : *De la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue.*

DORLÉANS (Pierre-Joseph), ou D'ORLÉANS, historien français, né en 1644 à Bourges, mort en 1698. Membre de la Société de Jésus, il professa les belles-lettres, exerça le ministère de la prédication, et écrivit des ouvrages historiques d'un bon style, mais d'une partialité qui va jusqu'à altérer les faits. Son *Histoire des révolutions d'Angleterre* (Paris, 1692-1694, 3 vol. in-4; 1724, 4 vol. in-12) est très-estimée, dans toute la partie qui précède le règne de Henri VIII; elle a été continuée, de 1688 à 1747, par Turpin (Paris, 1786, 2 vol. in-12). On a encore de lui : *Vie de P.-C. Spinola* (Paris, 1681, in-12); *Vies de Marie de Savoie et de l'infante Isabelle* (Paris, 1696, in-12); *Sermons* (Paris, 1696, 2 vol. in-12); *Vie de saint Stanislas Kostka* (Paris, 1712, in-12); *Histoire des révolutions d'Espagne* (Paris, 1734, 3 vol. in-4), continuée par les PP. Brumoy et Rouillé.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

DOROTEA, roman de Lope de Vega (voy. ce nom).

DORPIUS (Martin), savant hollandais, né vers la fin du XV^e^ siècle, mort en 1525. Il professa l'éloquence et la philosophie à Lille, puis devint directeur du collége du Saint-Esprit à Louvain. Il attaqua avec violence l'*Éloge de la Folie* d'Érasme, mais se réconcilia dans la suite avec l'auteur, qui lui fit même une belle épitaphe latine. Thomas Morus fut aussi son ami. On cite de Dorpius : *Dialogus veneris et cupidinis*, etc.; *Epistola de Hollandorum moribus* (Louvain, in-4); des harangues latines, etc.

Cf. Erasme : *Epistolæ*, lib. XXXI, cap. 12; — Lévesque de Burigny : *Vie d'Erasme* (1757).

DORSELLUS, personnage des ATELLANES (voy. ce mot).

DORSET (Charles SACKEVILLE, comte DE), poëte anglais, né en 1637, mort en 1706. Il descendait du comte Thomas de Dorset, né en 1536, mort en 1608, favori de Jacques I^er^, auteur de la galerie poétique le *Miroir des magistrats* et de la première pièce en vers du théâtre anglais, *Gordobue* (1561). Riche, aimable, occupant à la cour de hautes positions, le comte Charles de Dorset fut le patron généreux des lettrés de son temps. Il cultiva lui-même la poésie par passe-temps. Ses vers de circonstance, fort loués de ses protégés, sont oubliés depuis, excepté une chanson, *Aux dames à terre*, composée en mer, dans la guerre contre la Hollande, et qui se trouve dans tous les grands recueils de poésies anglaises.

Cf. Johnson : *Lives of the english poets;* — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

DORVAL (Marie-Amélie-Thomase DELAUNAY, M^me^), actrice française, née en 1792 à Lorient, morte en 1849. Fille de comédiens, elle joua d'abord à Lille des rôles d'enfants, sous le nom de *Bourdais*, qui était celui de son oncle, acteur comique distingué. On la maria fort jeune à Allan-Dorval, maître de ballets, et elle fut attachée à diverses troupes de province pour les amoureuses de comédie et les dugazons d'opéra comique. A Strasbourg, elle commença à prendre l'emploi des premiers rôles de comédie et de drame. Potier, qui l'y vit, fut frappé de son talent et la fit engager au théâtre de la Porte-Saint-Martin en 1818. Elle y resta jusqu'à l'époque de ses débuts au Théâtre-Français, au mois de février 1834. Le nom de M^me^ Dorval se lie à la révolution dramatique opérée par l'école romantique. Son jeu, où l'art disparaissait sous le naturel de la sensibilité et sous les élans de la passion, s'adaptait parfaitement à la littérature nouvelle. A la majesté classique elle substituait, elle aussi, la violence des effets. M^me^ Dorval commença à manifester ses remarquables qualités, à la Porte-Saint-Martin, dans des œuvres mélodramatiques, *le Château de Kenilworth*, *les Deux forçats*, *Trente ans ou la Vie d'un joueur*, etc.; puis des créations d'un ordre plus élevé, *Antony* et *Marion de Lorme*, lui fournirent le moyen de développer tout son talent. Au Théâtre-Français, elle se fit applaudir surtout dans *Angelo* et dans *Chatterton*, elle rendit avec puissance l'ardente passion de la Thisbé, et fit de Ketty-Bell une suave figure. Vers la fin de sa vie, elle s'essaya au répertoire classique à l'Odéon, créa *Agnès de Méranie*, et joua, non sans succès, les rôles de Phèdre et d'Hermione. Puis, revenant au drame des boulevards, elle remporta un dernier succès avec *Marie-Jeanne*, malgré ses forces épuisées et sa voix presque éteinte. Veuve de son premier mari, elle épousa le critique et auteur dramatique Merle.

Cf. Coupy : *Marie Dorval;* — George Sand : *Histoire de ma vie;* — Alex. Dumas : *Mémoires.*

DORVIGNY (Louis), auteur dramatique français, né en 1743 à Versailles, mort le 4 janvier 1812. On le croit fils naturel de Louis XV. Il travailla surtout pour les petits théâtres et donna plus de quatre cents ouvrages; mais il se dégrada dans la débauche et vécut dans la misère. Ses pièces sont le plus souvent triviales, mais avec de l'esprit, de la gaieté et des traits comiques.

On cite surtout : *Janot, ou les Battus payent l'amende* (1779), parade jouée avec un succès prodigieux aux *Variétés amusantes*, par l'acteur Volange, et plus tard par l'auteur lui-même et qui popularisa le type de Janot; *le Désespoir de Jocrisse*, suivi de toute une série de pièces sur le même personnage; *les Étrennes de l'Amour*, comédie en un acte en vers, représentée au Théâtre-Français, de même que *les Noces houzardes*, pièce en quatre actes, en prose, qui ne réussit pas; *le Tu et le Toi, ou la parfaite égalité*, pièce de circonstance donnée en 1794, et qui fut très-courue; *Roger-Bontemps*, *Christophe Lerond*, et au spectacle des *Ombres chinoises*, *le Pont cassé*. On a encore de Dorvigny de mauvais romans : *le Nouveau roman comique* (1799, 2 vol. in-12); *les Aventures de Madelon Friquet et de Colin Tam-*

pon (1801, 4 vol. in-18); *Ma tante Geneviève* (1805, 4 vol. in-12), etc.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres*; — Monselet : *Oubliés et dédaignés* (1861, in-18), t. II.

DOSSENNUS ou DORSENNUS (*Fabius*), poëte comique latin du IIe siècle avant J.-C. Il composa des atellanes. Son style négligé et ses caractères d'une bouffonnerie exagérée ont été blâmés vivement par Horace (Epîtres, II, 1). Nous avons son épitaphe faite par lui-même :

Hospes resiste et sophiam Dossenni lege.*

Cf. Munk : *De Fabulis atellanis.*

DOT DE SUZETTE (LA), nouvelle de Fiévée (voy. ce nom).

DOTTEVILLE (Jean-Henri), traducteur français, né en 1716 à Palaiseau, mort le 25 octobre 1807. Membre de l'Oratoire et professeur au collége de Juilly, il a donné de bonnes traductions de *Salluste* (1749, in-12) de *Tacite* (1772-1779, 6 vol. in-12, et 1792, 7 vol. in-12), de la *Mostellaria* de Plaute (1803, in-8)

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DOTTORI (le comte Carlo DE), poëte italien, né à Padoue en 1624, où il mourut en 1686. Sa tragédie d'*Aristodemo* (Padoue, 1643 et 1657, in-4), est citée comme marquant au XVIIe siècle un progrès dans l'art dramatique. Ses autres ouvrages sont : *l'Asino*, poëme héroïco-comique (Padoue, 1652, in-12), publié sous le nom anagrammatique d'Iraldo Crotto; *Rime e Canzoni* (Ibid., 1643; Venise, 1689, in-12); *Ode, Soneti, Dramme, Lettere, Discorzi*, etc. (Padoue, 1695); *Il Parnasso*, poëme en 8 chants; *Galateo*, poëme en 5 chants, etc.

DOUBLE ACCUSATION (LA), dialogue de Lucien (voy. ce nom).

DOUBLET DE PERSAN (N... LEGENDRE, Mme), femme de lettres française, née en 1677 à Paris, morte en 1771. Mariée à un intendant du commerce, elle usa de sa fortune pour satisfaire son goût des choses de l'esprit. Elle réunit dans son salon, tous les samedis, des hommes marquants dans les sciences, les arts et les lettres : Mairan, Sainte-Palaye, Piron, Mirabaud, Voisenon, Falconet, Foncemagne, le comte d'Argental, l'abbé Chauvelin, etc. La soirée se passait en discussions ou en conversations sur les bruits et les œuvres du jour. Chacun des admis avait sa place marquée et son portrait au-dessus du fauteuil qu'il occupait. Deux pupitres portaient des registres, l'un destiné aux nouvelles douteuses, l'autre aux nouvelles vraies. On y inscrivait les faits de la politique et des lettres, les anecdotes du théâtre, de la cour et de la ville. Bachaumont, qui était l'ami intime de Mme Doublet, présidait ces réunions et les soupers par lesquels elles se terminaient. C'est d'après les nouvelles à la main contenues dans les registres du salon qu'il publia les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France* (Paris, 1771, 6 vol. in-12). Lorsque Mme Doublet perdit son mari, elle se retira au couvent des Filles-Saint-Thomas, où elle continua cependant à recevoir les habitués de ses samedis. Agée de plus de quatre-vingt-dix ans, et se sentant sur le point de mourir, elle répudia les idées philosophiques de toute sa vie. — Pidansat de Mairobert prétendait être fils de Mme Doublet et de Bachaumont.

Cf. Grimm : *Correspondance.*

DOUBLURE. — Voyez ACTEUR.

DOUCIN (Louis), controversiste français, né en 1652 à Vernon (Eure), mort le 21 septembre 1726. Membre de la compagnie de Jésus, ardent adversaire des jansénistes, il a écrit : *Instruction pour les nouveaux catholiques* (Paris, 1685, plusieurs fois réimpr.); *Histoire du nestorianisme* (1693, in-4); *Mémorial touchant l'état et les progrès du jansénisme en Hollande* (Cologne, 1698, in-12); *Histoire de l'Origénisme* (Paris, 1700, in-4), etc.

DOUGLAS (Gavin), poëte écossais du XVIe siècle, né à Brechin en 1474, mort à Londres en 1522. Fils du cinquième comte d'Angus, il entra dans les ordres, reçut l'évêché de Dunkeld, mais fut forcé par les troubles de son pays de se réfugier en Angleterre, où il fut accueilli par Henri VIII. Il est, après Dunbar, le meilleur poëte écossais de son temps. Il avait été élevé en partie en France, et l'influence de la littérature française se fait sentir dans ses œuvres. Son principal poëme : *le Palais de l'honneur* (the Palace of honour, Londres, 1553, in-4; Edimbourg, 1579, in-4) est une allégorie sur les devoirs d'un roi. Sa traduction de l'*Enéide* (Londres, 1553, in-4) est une œuvre de mérite, et les *Prologues* en tête de chaque livre sont très-goûtés. Un autre poëme de Douglas, *King Hart*, a été publié dans les *Ancient Scotish poets* de Pinkerton (1786).

Cf. Warton : *History of english poetry*; — Chambers : *Cyclopaedia of english literature*; — Irving : *Lives of the scotish poets.*

DOUJAT (Jean), jurisconsulte et érudit français, né en 1609 à Toulouse, mort le 27 octobre 1688. Professeur de droit canon en 1651, il devint, en 1655, régent de la Faculté de droit de Paris, et reçut le titre d'historiographe de France. Il entra, en 1650, à l'Académie française. Ses ouvrages témoignent de connaissances approfondies dans la jurisprudence et dans les langues anciennes. Ce sont : *Dictionnaire de la langue toulousaine* (1638, in-8); *Abrégé de l'histoire romaine et grecque* (Paris, 1672, in-12; 1708, 2 vol. in-12); *Synopsis Conciliorum et Chronologia Patrum*, etc. (Paris, 1674, in-12); *Histoire du droit canonique* (Paris, 1677, in-12), reprise sous ce titre : *Prænotionum canonicarum libri quinque* (Paris, 1687, 1697, in-4); l'édition de *Tite-Live, ad usum Delphini* (Paris, 1679, 6 vol. in-4), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

DOUSA (Jean VAN DER DOES, en latin), poëte, historien et critique hollandais, né à Noordwyck, près Leyde, le 6 décembre 1545, mort le 8 octobre 1604. Il reçut une forte éducation et étudia successivement à Delft, Louvain, Douai et Paris. Nous n'avons pas à parler de son rôle comme gouverneur et défenseur de Leyde en 1574, ni de ses qualités de magistrat. La distinction d'esprit et le vaste savoir qu'il unissait à son patriotisme le firent nommer premier curateur de l'université de Leyde, établie par Guillaume Ier, puis conservateur des Archives hollandaises. Il eut ainsi la facilité de puiser aux sources historiques pour le grand ouvrage qu'il composait et qu'il publia sous le titre de *Bataviæ Hollandiæque Annales* (Leyde, 1599 et 1601, in-4); il l'écrivit à la fois en vers élégiaques et en prose. Les annales en vers forment dix livres et vont jusqu'en 898; celles en prose, également en dix livres, vont jusqu'en 1122. Jean Dousa a écrit, en outre, un grand nombre de commentaires sur Catulle, Tibulle, Properce, Juvénal, Horace, ainsi que des *Epodes*, des *Épigrammes*, des *Satires*, des *Élégies*, en vers latins. — Deux de ses fils, *Jean* et *François*, se sont fait aussi un nom dans la littérature. Le premier surtout, né en 1571, mort en 1596 et qui annonçait les plus brillantes dispositions comme savant et comme poëte, avait aidé son père dans la rédaction des *Annales de la Hollande*. Ses *Poésies* ont été publiées après sa mort (Leyde, 1607, in-8; Rotterdam, 1704, in-12).

Cf. P. Bertius : *Oratio de vita Jani Dousæ* (Leyde, 1604, in-4); — J. Scaliger : *Epicedium in obitum Jani Dousæ filii* (Francfort, 1598); — Siegenbeek : *Laudatio Jani Dousæ* (Leyde, 1812, in-8).

DOUZE PAIRS (CHANSON DES). — Voyez ROLAND.

DOVALLE (Charles), poëte français, né le 23 juin 1807 à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), mort le 30 novembre 1829. Il fit ses études au collége de Saumur, et étudia ensuite le droit à Poitiers, d'où il envoya au *Mercure de France*, sous le nom de Mlle Pauline A., des pièces de vers qui attirèrent l'attention. En 1828, il vint à Paris, continua à composer des poésies, et collabora à plusieurs petits journaux, notamment au *Figaro*. Un directeur de théâtre, Brunet, le provoqua en duel à propos d'un article où il se crut insulté. Dovalle fut atteint d'une balle au cœur. Pendant que les témoins chargeaient les pistolets, il s'était retiré à l'écart et avait écrit les derniers vers d'un adieu à sa famille; on les retrouva sur lui portant la trace de la balle qui les avait traversés :

> Brillant d'un   nheur ineffable
> Pour moi co   ençait l'avenir,
> Et ma jeunesse était semblable
> A la fleur qui vient de s'ouvrir.

Le talent de Dovalle a été ainsi caractérisé par M. Victor Hugo : « Une poésie toute jeune, enfantine parfois; tantôt les idées de Chérubin, tantôt une sorte de nonchalance créole; un vers à gracieuse allure, trop peu métrique, trop peu rhythmique, il est vrai, mais toujours plein d'une harmonie plutôt naturelle que musicale ». Les fleurs, le printemps, la jeunesse, étaient les objets ordinaires et souvent monotones de ses chants. Ses pièces les plus connues sont *le Convoi d'un enfant, la Bergeronnette, la Halte au marais*, la chanson du *Curé de Meudon*. Ses œuvres furent réunies après sa mort et publiées, sous le titre du *Sylphe*, avec une préface de V. Hugo (Paris, 1830, in-8).

Cf. Louvet : *Notice*, dans l'édit. du *Sylphe*; — Grimaud, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, octobre, 1857; — J. Claretie : *Elisa Mercœur, Ch. Dovalle*, etc. (1864, in-16).

DOYEN (LE) DE KILLERINE, roman de l'abbé Prévost d'Exiles (voy. ce nom).

DRACONTIUS, poëte latin moderne, prêtre espagnol, mort vers 450. Il nous reste de lui un poëme sur les six jours de la création, comprenant 575 vers, et intitulé : *Hexaemeron, sive opus sex dierum*. Le style n'en est pas sans mérite, quoique très-obscur. Imprimé d'abord avec la *Genèse* de Claudius-Marius Victor (Paris, 1560, in-8), il a été inséré dans les bibliothèques des Pères. L'*Hexaemeron* a été mis sous une forme plus correcte par Eugenius, évêque de Tolède, au VIIe siècle : ce prélat y ajouta même le récit du septième jour. Ainsi modifiée, l'œuvre de Dracontius, l'un des obscurs précurseurs de Milton, fut publiée par le P. Sirmond avec les *Opuscules* d'Eugenius (Paris, 1619, in-8), puis par Rivin (Leipzig, 1651, in-8), par Arevali (Rome, 1791, in-4), etc. On y joint un fragment de 98 vers élégiaques d'un poëme adressé à Théodose le Jeune.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca ecclesiastica*.

DRAGONTEA (LA), poëme de Lope de Vega (voy. ce nom).

DRAKE (Joseph-Rodman), poëte américain, né à New-York en 1795, mort en 1820. Il étudia la médecine, fit un riche mariage, voyagea en Europe, et mourut, à vingt-cinq ans, d'une maladie de consomption. Dans l'année même qui précéda, il donna à l'*Evening-Post* de New-York, sous le pseudonyme satirique de Croaker, des pièces de circonstance qui, réunies à des pièces du même genre de son ami Halleck, formèrent l'œuvre un moment célèbre des *Croakers*. Son meilleur poëme est *le Lutin coupable* (the culprit Fay), inspiré du *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare. Un recueil de *Poésies* de Drake a été publié en 1836.

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature*.

DRAKENBORCH (Arnold), érudit hollandais, né à Utrecht le 1er janvier 1684, mort le 16 janvier 1747. Elève brillant de Græviu, de Burmann, de Gronovius, il professa à Leyde l'histoire et la rhétorique, et acquit une grande réputation par son savoir et ses travaux. On lui doit des éditions de *Silius Italicus* (1717, in-4) et de *Tite-Live* (Leyde et Amsterdam, 1738-1746, 7 vol. in-4), où l'on trouve plus d'érudition que de méthode. Il a laissé en outre des dissertations remarquables : *de Præfectis Urbis* (Utrecht, 1706, in-4; 3e édit., Bairent, 1787); *De utilitate et fructu qui ex humanioribus disciplinis in omne genus hominum et doctrinarum redundant* (Leyde, 1716); *Oratio funebris in F. Burmannum* (Ibid., 1719), etc.

Cf. Oostevdyck : *Eloge*, en tête des deux dernières éditions des *Préfets chez les Romains*.

DRAMATIQUE (ART). — Voyez ART DRAMATIQUE.

DRAMATURGIE (LA) DE HAMBOURG, ouvrage de Lessing (voy. ce nom).

DRAME, l'un des principaux genres de composition dramatique. Etymologiquement, le mot drame (δρᾶμα, action) devrait signifier toute mise en scène d'une action, par opposition aux récits de l'épopée et aux chants du genre lyrique. Mais il ne désigne, dans l'art dramatique, à côté de la comédie et de la tragédie, qu'un genre particulier qui a eu de la peine à conquérir sa place et à faire reconnaître ses droits par la critique française.

I. *Le drame et l'ancienne école classique.* — Le drame se distingue de la tragédie et de la comédie par le mélange qu'il fait des éléments de l'une et de l'autre; il prend la réalité humaine et sociale dans sa complexité, et la pénètre dans tous ses détails, extérieurs ou moraux; il présente tour à tour ou ensemble sur la scène le beau et le laid, le sublime et le grotesque, le gracieux et le monstrueux; il provoque à la fois le rire et les larmes; il excite toutes les émotions, agréables, douloureuses ou terribles que peut faire naître le spectacle même de la vie. L'école classique française refusait d'introduire sur le théâtre cette imitation complète de la nature, que les Grecs n'avaient pas bannie de la scène antique et qu'Aristote ne songe point à condamner. Cédant au besoin d'établir entre les genres des séparations profondes, Boileau n'admet, au théâtre, que la comédie et la tragédie et écarte toutes les œuvres dramatiques qui pourraient les rapprocher ou les confondre. Corneille avait cependant pressenti une sorte de pièces qui ne seraient ni absolument tragiques ni absolument comiques, et il leur donnait le titre de tragi-comédies ou celui de comédies héroïques. De ce nombre étaient, avec le *Cid* lui-même, *Nicomède, Don Sanche d'Aragon* et les autres ouvrages qui, appartenant à la tragédie par les péripéties malheureuses ou terribles, ressemblaient à la comédie par le dénoûment heureux. D'un autre côté, des pièces où dominait le ton comique pouvaient se rapprocher de la tragédie par la gravité de l'intérêt, comme le *Don Juan* de Molière. A ces pièces intermédiaires, qui se produisaient malgré les arrêts d'exclusion prononcés contre elles, on donna au siècle suivant d'autres noms, ceux de tragédies bourgeoises ou domestiques, de comédies sérieuses ou larmoyantes, etc., jusqu'à ce qu'elles prissent simplement celui de drames, qu'elles ont gardé.

II. *Essor du drame au dix-huitième siècle. Scènes françaises et étrangères.* — La révolution qui consacra leur existence en France fut inaugurée par La Chaussée et consommée par Diderot, qui joignit, pour son compte, l'exemple à la théorie. Ses deux drames, *le Fils naturel* et *le Père de famille*, représentés avec plus de bruit que de succès en 1757 et 1758, avaient été précédés des *Pensées sur l'interprétation de la nature* qui étaient

toute une poétique. Il réclamait le nouveau genre par des considérations *à priori* comme celle-ci : « On distingue dans un objet moral un milieu et deux extrêmes; il semble donc que, toute action dramatique étant un objet moral, il devrait y avoir un genre moyen et deux genres extrêmes. Nous avons ceux-ci : c'est la comédie et la tragédie. Mais l'homme n'est pas toujours dans la douleur ou dans la joie; il y a donc un point qui sépare la distance du genre comique au genre tragique ». C'est à ce point que Diderot se place. Ce qu'il attend du genre proposé, c'est avant tout la vérité, c'est-à-dire la représentation exacte de la nature et de la vie, avec les émotions qu'elles font naître et les enseignements qu'elles contiennent. Malheureusement les prétentions de l'auteur à la naïveté, à la sensibilité, à la raison, à la vertu, etc., le conduisirent à des exagérations qui manquent leur effet, à des effusions larmoyantes qui ne touchent pas, à des sermons pédantesques qui ennuient. Les meilleures œuvres françaises, immédiatement suscitées par les principes de Diderot, furent *le Philosophe sans le savoir* de Sedaine, *le Déserteur* de Mercier, *le Comte de Cominges* de Baculard d'Arnaud, *la Mère coupable* et *Eugénie* de Beaumarchais, qui se fit à son tour le théoricien du genre. On cite aussi *le Beverley* de Saurin. Voltaire voulut donner à la réforme le concours de sa popularité. Il composa *Nanine* et *l'Enfant prodigue*, et prit dans plusieurs écrits la défense d'un système qui lui semblait favoriser chez nous l'acclimatation des ouvrages de Shakespeare.

Les théories de Diderot eurent plus d'influence à l'étranger. Les créateurs du drame allemand s'en inspirèrent. Lessing se les appropria et les justifia par des œuvres qui méritent d'être citées : *Minna de Barnhelm*, *Emilia Galotti* et *Nathan le Sage*. Il y faisait paraître, suivant M^me^ de Staël, « un talent vraiment simple et sincère, tandis que Diderot avait mis l'affectation du naturel à la place de l'affectation de la convention. » Mais l'exemple de Diderot l'emporta d'abord sur celui de Lessing, et les Allemands se ressentirent longtemps selon Schlegel lui-même, de la contagion d'une fausse naïveté, de sermons fastidieux et de l'abus d'une sensibilité larmoyante. « Nous autres Allemands, ajoute le critique, nous pouvons dire avec raison : *hinc illæ lacrymæ;* de là viennent toutes ces larmes dont notre scène a été depuis inondée. » Cependant la théorie du drame devait triompher dans toute la littérature allemande et s'y recommander par les plus belles des œuvres modernes. C'est dans le drame romantique de *Gœtz de Berlichingen* que Gœthe donne d'abord sa mesure, comme auteur dramatique. Sa tragédie d'*Iphigénie en Tauride* n'est qu'un caprice d'artiste archéologue, et sa nature le ramène au drame, auquel appartient la grande fantaisie métaphysique du *Faust*. Schiller se tourne aussi vers le drame avec son enthousiasme lyrique. Ce qu'il appelle ses tragédies brise le cadre du genre et en viole les conventions. Son chef-d'œuvre, l'*Athalie* du théâtre allemand, *Guillaume Tell*, réalise, en les défendant de l'exagération, toutes les libertés de mouvement et d'effet qu'on réclame pour le drame. Jusqu'à nos jours, le drame continue de tenir la tragédie dans l'ombre sur le théâtre allemand. On comprend qu'il occupe aussi la première place sur les théâtres anglais et espagnol. Autour de Shakespeare, dont les œuvres se signalent toutes par l'alliance du tragique et du comique, de la violence et de la grâce, du sublime et du grotesque, la tragédie ne pouvait guère se développer et devait se réduire à de rares imitations. La patrie des *Autos sacramentales* et de la grande mise en scène des légendes catholiques et nationales, l'Espagne, ne pouvait être tirée de la voie du drame par l'exemple de l'ancienne Grèce ou l'influence de la France. La *Jeunesse du Cid*, de Guillen de Castro, d'où Corneille a tiré une œuvre si noble et si sobre, était un de ces spectacles grandioses et variés, conformes au génie et aux habitudes de la nation.

Le drame, intronisé en France par Diderot, patroné par Voltaire, défendu par Marmontel, ne cessa de lutter sur nos scènes contre la tragédie, et finit par se substituer à elle. Combinant avec la musique les plus sombres inventions, une de ses variétés, le mélodrame (voy. ce mot), remplit le théâtre à la fin du siècle dernier et dans les premiers quarts de celui-ci. Caigniez, Ducange et surtout Guilbert de Pixérécourt lui doivent de nombreux succès. Le nom de ce dernier est resté, pendant plus de trente ans, inséparable de ces ténébreuses intrigues nouées dans le mystère et dénouées par des procédés uniformes de reconnaissance et de révélation.

III. *Avénement du drame romantique français.* — La défaveur où tomba le mélodrame, après une trop longue exploitation, semblait, aux approches de la révolution de 1830, présager un nouveau règne de la tragédie, lorsque l'école romantique profita du besoin de changement éprouvé par le public, pour ramener une nouvelle forme du drame. Un jeune poëte, M. Victor Hugo, en donna un gigantesque échantillon dans *Cromwell*, et, dans la *Préface* de cette pièce, le manifeste pompeux de la rénovation dramatique (1827). A grand renfort de métaphores, il ramenait toute poésie à la poésie dramatique, comparant « la poésie lyrique primitive à un lac paisible qui réflète les nuages et les étoiles du ciel; ... l'épopée au fleuve qui en découle et court, en réfléchissant ses rives, ... se jeter dans l'océan du drame. » Pour l'auteur, Milton et Dante sont des dramaturges méconnus. « Ils conspirent avec Shakespeare à empreindre de la teinte dramatique toute poésie; ... et, loin de tirer à eux dans ce grand ensemble littéraire qui s'appuie sur Shakespeare, Dante et Milton sont en quelque sorte les deux arcs-boutants de l'édifice dont il est le pilier central, les contre-forts de la voûte dont il est la clef. » Au milieu de ce fracas d'images, la pensée qui se fait jour est que le drame consiste essentiellement dans le mélange du sublime et du grotesque où Shakespeare s'est complu, et que d'autres écrivains de génie ont porté dans des genres différents. Ce mélange, ajoute-t-on, est dans la nature, et, — c'est là le grand principe romantique : « Tout ce qui est dans la nature est dans l'art. » Tandis que la tragédie se réserve le grand, le noble, le beau, la comédie prouve que le difforme, le laid, le grotesque peut être un objet d'imitation pour l'art, et la nature, qui réunit tous ces contraires, invite le drame à les reproduire dans leur opposition et leur harmonie. De là, sous l'empire d'une imagination puissante et fougueuse, les perpétuels contrastes de personnages et de situations dont se compose tout le théâtre de M. V. Hugo, comme son style se compose tout entier d'antithèses, c'est-à-dire de contrastes d'images et de mots. A côté du jeune maître, une foule de disciples ou d'émules se précipitèrent dans la voie ouverte; beaucoup y trouvèrent le succès et la fortune; quelques-uns y déployèrent un vrai talent et une étonnante fécondité. Il faut citer dans le nombre : Alex. Dumas, qui eut le bonheur, avec *Henri III*, de faire applaudir à la scène (11 février 1829) le nouveau genre, attardé jusque-là dans la théorie, puis Frédéric Soulié, Eugène Sue, Alfred de Vigny, Balzac, Bouchardy, D'Ennery, Aug. Maquet, Félix Pyat, Dinaux, Anicet Bourgeois, Michel Masson, Ferd. Dugué, Paul Foucher, Vacquerie, L. Bouilhet, Félicien Mallefille, etc. Des acteurs, richement or-

ganisés, tels que Bocage, Frédéric Lemaître, Mélingue, Mmes Georges et Dorval, relevèrent, par leur interprétation puissante, le drame jusque dans ses trivialités, et le soutinrent longtemps avec un éclat que la tragédie ne connaissait plus.

Le genre s'étendit et se ramifia; il y eut, en première ligne, le drame historique, tel que M. V. Hugo l'avait conçu, avec le luxe du langage poétique jeté sur ses éléments hétérogènes; puis le drame mixte d'histoire et d'imagination, le drame d'invention pure, le drame de mœurs et de caractères, le drame d'intrigue et d'imbroglio, enfin le drame judiciaire ou de cour d'assises. Mais, dans le système, l'excès était trop voisin des principes; on exagéra tour à tour chacun des éléments que le drame mettait en œuvre ou leurs contrastes. Celui-ci donna à ses personnages historiques des proportions démesurées; celui-là laissa son imagination franchir toutes les limites de la vraisemblance; l'un se plut dans le trivial et le grotesque; l'autre, pour produire la terreur, se fit lugubre et funèbre; tantôt les complications laborieuses de l'auteur devinrent des énigmes inextricables; tantôt on s'attacha, sans invention, à mettre à la scène la copie la plus fidèle de la plus plate réalité. Le drame alors excita à son tour le dédain des esprits éclairés et la lassitude du public. L'éclat momentané de la tragédie, rendue à la vie par le talent exceptionnel de Mlle Rachel, fut pour bien peu dans cette décadence du drame, qu'il ne faut attribuer qu'à lui-même et à l'abus inévitable de ses moyens. Car la tragédie, une fois rentrée dans l'ombre avec son éminente interprète, le drame ne cessa de déchoir sur toutes les scènes (Porte-Saint-Martin, Gaîté, Ambigu-Comique, Cirque, etc.) de ce fameux « boulevard du crime », illustré par ses triomphes. Pourtant, dans cette décadence même, on vit encore, jusque de nos jours, des drames isolés, œuvre d'un consciencieux talent, comme la *Conjuration d'Amboise*, du poëte Louis Bouilhet (Odéon, 1867), témoigner par un succès tres-sérieux de la vitalité que le genre porte toujours en lui. En même temps, la reprise d'*Hernani*, qui eut à Paris un succès de vogue européenne pendant toute la durée de l'Exposition universelle de 1867, et depuis celle de *Ruy-Blas*, de *Marion*, montrèrent une vie et une puissance réelles dans ces créations qui n'ont pas encore été remplacées.

IV. *Conclusion*. — Il nous a suffi de rappeler les divers manifestes des promoteurs du drame, pour qu'on juge de la vérité d'une partie des raisons qu'ils invoquent, tout en faisant justice de l'exagération de leurs prétentions. On peut avoir pour la tragédie (voy. ce mot) toute l'admiration que mérite cette belle et savante imitation de l'antique, et reconnaître que le théâtre moderne, pour être populaire et national, comporte plus de mouvement et de variété. Mme de Staël dit avec raison : « Les pièces dont les sujets sont grecs ne perdent rien à la sévérité de nos règles dramatiques; mais si nous voulions goûter, comme les Anglais, le plaisir d'avoir un théâtre historique, d'être intéressés par nos souvenirs, émus par notre religion, comment serait-il possible de se conformer rigoureusement, d'une part, aux trois unités, et de l'autre part, au genre de pompe dont on se fait une loi dans nos tragédies? » Le drame, avec sa mise en scène variée et animée, est dans les traditions littéraires de tous les peuples de l'Europe, dans les nôtres mêmes, malgré l'éclat que deux siècles ont donné à un genre plus majestueux et plus sobre, repris à l'antiquité; il est dans les idées, dans les mœurs modernes, et c'est pour cela qu'il renaît si facilement, même chez nous, à l'appel des réformateurs qui croient l'inventer. Grâce aux transformations dont sa nature multiple le rend susceptible, il se relèvera encore plus d'une fois de l'abandon où le conduisent périodiquement l'exagération et les abus. C'est à son contact et sous son influence que le théâtre se renouvelle et se vivifie, jusque dans les ouvrages des écrivains les plus sages et les plus timorés. Les meilleures pièces de Casimir Delavigne et de Fr. Ponsard sont moins voisines de la tragédie que du drame. C'est dans le rapprochement, à la fois hardi et mesuré, des deux genres que consisterait peut-être la perfection dramatique. Si *Athalie*, sur un sujet qui intéresse notre passé religieux, est restée la plus vivante des tragédies, n'est-ce pas parce que, dans son unité, elle participe du mouvement et de la variété du drame? Et si *Guillaume Tell*, sur le plus populaire des sujets patriotiques, peut passer pour le plus beau des drames, n'est-ce pas parce que, dans sa variété et son mouvement, il se rapproche davantage de l'unité et de la simplicité tragiques?

Cf. Diderot : *Sur l'Interprétation de la nature*, etc.; — Beaumarchais : *Essai sur le drame sérieux*, dans la 1re éd. d'*Eugénie* (Paris, 1767, in-8); — Lessing : *la Dramaturgie de Hambourg*; — Mme de Staël : *De l'Allemagne*; — Schlegel : *Cours de littérature dramatique*; — Hegel : *Cours d'esthétique*; — Martine : *Examen des tragiques anciens et modernes* (Genève, Paris, 1834, 3 vol. in-8); — V. Hugo : *Préface* de *Cromwell*, etc.; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*; — Demogeot : *Histoire de la littérature française*.

DRAME SATYRIQUE.—Voyez SATYRIQUE (Drame).

DRAUD (Georges), en latin *Draudius*, bibliographe allemand, né à Davernheim (Hesse) le 9 janvier 1573, mort à Butzbach en 1630 ou 1635. Il fut ouvrier imprimeur, puis pasteur. Ses principaux ouvrages sont : *Bibliotheca classica* (Francfort, 1611, in-4), où sont classés plus de 30 000 ouvrages; *Bibliotheca librorum germanicorum classica* (Ibid., 1625, in-4); *Bibliotheca erotica* (Ibid., 1625); *Discursus typographicus experimentalis*, etc. (Ibid., 1625, in-8), etc.

DRAVIDIENNES (LANGUES) ou DRAVIRIENNES. Il y a dans l'Inde des langues qui n'ont aucun lien de parenté avec le sanscrit. Elles ont pour origine les langues parlées par les Dravidas, qui habitèrent cette contrée de l'Asie avant l'établissement des Aryas. Ce sont des langues d'agglutination, dont les mots sont nombreux, grâce à cette facilité qu'ils ont de se combiner entre eux à l'infini. Elles rendent les moindres nuances des impressions physiques, mais sont rebelles à l'expression des idées et des sentiments. On divise ces langues en deux groupes : 1° celles du nord, dites *vindhyennes*, qui sont parlées dans les monts Vindhyas : le *male*, ou *radjmahali*, l'*uraon*, le *kole* et le *gond*; 2° celles du sud, parlées dans le Dekan : le *tamoul*, ou *malabar*, le *télinga*, le *talava*, le *kanara*, ou *karnatique*, le *malayâla*, etc. A ces idiomes principaux de la famille dravidienne, il faut joindre le *toda* ou *todava*, parlé dans les monts Nilgherries, le *kodagou*, des monts de Kourg, et les dialectes des îles Maldives et Laquedives (voy. KANARA, MALAYALA, TAMOUL, etc.).

Cf. Caldwell : *Comparative grammar of the dravidian languages* (London, 1857, in-8).

DRAYTON (Michaël), poëte anglais, né à Atherstone dans le comté de Warwick vers 1563, mort en 1631. Sa vie est peu connue, quoiqu'il porta le titre de poëte lauréat et ait été enseveli à Westminster. C'est un des plus distingués de ces poëtes de la première moitié du XVIIe siècle qui, sous une forme quelquefois bizarre, souvent originale, montrèrent du savoir, des idées et de l'imagination. Ses œuvres sont nombreuses: *la Guirlande du berger*, suite de *Pastorales* (Shepherd's Garland, 1593); *les Guerres des barons* (The barons' wars, 1598), récits du règne d'Edouard III; *Epîtres héroïques de l'Angleterre* (England's Heroical epistles, 1598); *Polyolbion* (1613-1622, 2 parties), itinéraire poé-

tique de l'Angleterre en 30 chants et 30 000 vers, joignant la minutieuse exactitude du topographe et de l'érudit à l'enthousiasme du poëte; *la Bataille d'Azincourt, les Malheurs de la reine Marguerite, la Cour des fées*, etc. (the Battle of Azincourt, Memoirs, etc., 1627); *l'Elysée des Muses* (the Muses' Elyzium, 1630, in-4), contenant neuf idylles, entre autres le charmant petit poëme de *Nymphidia*. Les *Œuvres complètes* de Drayton ont été publiées (1748, in-fol., et en 1753, 4 vol. in-8). Le *Polyolbion* figure dans les *Specimens of our ancient poets*, de Southey.

Cf. Shaw : *History of english literat.*; — Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*; — D'Israëli : *Amenities of literature.*

DREPANIUS (Latinus-Pacatus), panégyriste et poëte latin du IVe siècle après J.-C., né dans l'Aquitaine. Il était l'ami d'Ausone qui vante son talent poétique; mais aucun de ses vers ne nous est parvenu. Nous avons de lui un *Panégyrique de Théodose*, d'une diction fleurie et hyperbolique, mais d'un fond plus sérieux que les exercices des rhéteurs du même temps. C'est le onzième de la collection : *Duodecim panegyrici veteres* (Venise, 1728, in-4; Utrecht, 1790-1797, 2 vol. in-4).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

DREUX DU RADIER (Jean-François), littérateur français, né le 10 mai 1714 à Châteauneuf-en-Thimerais, où il est mort le 1er mars 1780. Il fut d'abord avocat, puis lieutenant particulier au bailliage de sa ville natale. Il publia un grand nombre d'ouvrages, surtout des compilations curieuses et exactes, mais assez mal ordonnées et d'un style pénible. On cite entre autres : *Eloges historiques des hommes illustres de la province du Thymerais* (Paris, 1749, in-12); *Bibliothèque historique et critique du Poitou* (Paris, 1754, 5 vol. in-12), ouvrage qui a été continué jusqu'en 1840 (Niort, 1842, 3 vol. in-8); *l'Europe illustre, contenant les vies abrégées des souverains, des princes, depuis le XVe siècle*, avec des portraits d'Odieuvre (Paris, 1755, in-8); *Tablettes historiques et anecdotes des rois de France* (Paris, 1759, 3 vol. in-12); *Mémoires historiques, critiques et anecdotes des reines et régentes de France* (Paris, 1763, 7 vol. in-12; 1808, 6 vol. in-8); *Récréations historiques, avec l'histoire des fous en titre d'office* (La Haye, 1768, 2 vol. in-12), etc. Il a traduit les *Satires de Perse*, en vers français et en prose latine et française (1772, in-12).

Cf. Lartic Saint-Jal : *Notice sur la vie et les ouvrages de Dreux du Radier* (Niort, 1842, in-8); — Quérard : *la France littéraire.*

DRIESCHE (Jean VAN DER), en latin *Drieschius* ou *Drusius*, orientaliste belge, né à Oudenarde en 1550, mort à Leyde en 1616. Après avoir fait ses études à Louvain, il rejoignit son père en Angleterre et obtint une chaire des langues orientales à Oxford en 1571, puis professa l'hébreu à Leyde et à Franeker. On cite de lui : *Quæstiones et responsiones* (1583, in-8); *Animadversiones* (Leyde, 1585, in-8); *Locutionum sacrarum miscellanea* (1586, in-8); *Grammatica hebraica* (Louvain, 1612, in-8), etc.

Cf. Abel Curiander : *Vita Joannis Drusii* (1618, in-4); — Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

DROLLINGER (Charles-Frédéric), poëte allemand, né à Durlach (duché de Bade) le 26 décembre 1688, mort le 1er juin 1742. Il fut bibliothécaire et archiviste dans sa ville natale. S'exerçant dans la poésie lyrique, il abandonna le genre d'Hoffmauswaldau et de Lohenstein, qu'il avait d'abord imités et suivit les traces de Haller. Sa diction est pure et sa versification harmonieuse. On cite ses odes sur *la Divinité, l'Immortalité de l'âme et a Providence*, comme des morceaux très-remarquables. On a recueilli ses *Poésies* (Gedichte, etc.; Bâle, 1743; Francfort, 1745).

Cf. Buxtorf : *Brevis historia vitæ et obitus C.-F. Drollinger* (Bâle, 1724, in-4).

DROUINEAU (Gustave), littérateur français, né le 20 février 1800 à La Rochelle, mort en 1835. D'abord clerc de notaire, il fut ensuite professeur au collége de Civray. En 1824, il vint à Paris pour suivre les cours de droit, mais ne s'occupa que de poésie et de littérature. Il fit représenter en 1826, à l'Odéon, *Rienzi*, tragédie en cinq actes, qui eut du succès. Il donna à la Porte-Saint-Martin, en 1828, *l'Ecrivain public*, drame en trois actes, avec Merville; en 1829, *l'Espion*, drame en cinq actes, avec Fontan et Léon Halévy. Sa carrière dramatique se termina en 1830, au Théâtre-Français, par *Françoise de Rimini*, drame en cinq actes, en vers. Après la révolution de Juillet, dans laquelle il joua un rôle actif, il fut attaché à la rédaction du *Constitutionnel*, et y écrivit sur l'économie politique. Il mourut fou à trente-cinq ans.

La réputation, aujourd'hui bien effacée, mais un moment assez brillante de G. Drouineau, tint moins à ses drames et à ses articles politiques qu'à ses romans qui, par le mélange du libéralisme et du sentiment religieux, furent le point de départ d'une école de néo-christianisme. Le premier, *Ernest ou les Travers du siècle* (Paris, 1829, 5 vol. in-12), fit beaucoup de bruit, par les attaques dirigées contre l'enseignement de l'Université. Ses autres écrits sont: *Epître à Casimir Delavigne sur ses ouvrages* (1823, in-8); *Epître à quelques poëtes panégyristes* (1824, in-8); *Trois nuits de Napoléon* (1826, in-8); *le Soleil de la Liberté*, stances (1830, in-8); *le Manuscrit vert*, roman (1831, 2 vol. in-8); *Résignée*, roman (1833, 2 vol. in-8); *les Ombrages*, contes spiritualistes (1833, in-8); *l'Ironie* 1833, 2 vol. in-8); *Confessions poétiques* (1833, in-8).

Cf. Bourquelot : *la Littérature française contemporaine.*

DROUYN (Jean), littérateur français du XVe siècle, né à Amiens. On a de lui un curieux volume de vers, intitulé : *la Nef des folles, selon les cinq sens de la nature*, etc. (Paris, 1501, in-4, gothique, rare). C'est une imitation faiblement versifiée de la *Navicula stultifera* de Jodocus Badius. On cite en outre : *l'Histoire des trois Maries, réduite en prose françoise* (Paris, s. d.; Rouen, 1511, in-4), roman mêlé de légendes pieuses et de fables ridicules; *le Régime d'Honneur, translaté de latin en prose françoise* (Lyon, 1507, in-8), sorte de manuel de politesse.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. IX.

DROZ (François-Xavier-Joseph), littérateur français, né à Besançon le 31 octobre 1773, mort le 4 novembre 1850. D'une famille de magistrats, il fit comme volontaire les premières campagnes de la Révolution, puis, ayant été nommé professeur de belles-lettres à l'École centrale de Besançon, il se tourna vers les travaux littéraires. Rentré à Paris, il fut l'ami de Cabanis et d'Andrieux et vécut dans la Société d'Auteuil. Il professait, avec la modération et la bonne foi de son caractère, les principes de la philosophie du XVIIIe siècle, il se jeta plus tard dans les idées et la pratique chrétiennes, dans lesquelles il finit sa vie. Ses écrits, recommandables par la pureté de la morale, l'honnêteté élevée des sentiments, le soin consciencieux de la forme, lui ouvrirent les portes de l'Académie française où il succéda à Lacretelle aîné, en 1824.

On a de J. Droz : *Essai sur l'art oratoire* (1799, in-8); *Essai sur l'art d'être heureux* (1806, in-12, plus. édit.); *Eloge de Montaigne* (1812, 3 édit.; 1816, in-8); *Etudes sur le beau dans les arts* (1815); *De la Philosophie morale* (1823, in-8), ouvrage contenant l'exposé des différents systèmes sur la science

de la vie, et qui obtint le prix Montyon l'année suivante ; *Économie politique* (1829, 3ᵉ édit., 1854); *Histoire du règne de Louis XVI* (1839-1842, 3 vol. in-8) ; *Pensées du christianisme, preuves de sa vérité* (1842), etc. Il a aussi publié en collaboration avec Picard les *Mémoires* de Jacques Fauvel (1822, 4 vol. in-12), sorte de nouveau Gil Blas, moins spirituel qu'honnête. M. Droz avait donné une édition de ses *Œuvres* en 1826 (2 v. in-8, avec portr.).

Cf. Mignet : *Notices et portraits*, t. II ; — Montalembert : *Discours de réception ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III ; — Michel Chevalier : *Notice*, en tête de la 3ᵉ édition de *l'Économie politique*.

DRUMMOND (William), poëte écossais de son temps, né en 1585, mort en 1649. Fils d'un gentilhomme de la chambre du roi Jacques, il montra pour les Stuarts un grand attachement. Ses vers sont pleins de flatteries à leur égard, et l'on prétend que la douleur qu'il éprouva du supplice de Charles Iᵉʳ hâta sa mort. Écossais par sa naissance, mais Anglais par la langue, il fut lié avec les poëtes contemporains, surtout avec Ben Jonson. Ses *Poëmes*, où l'on trouve de la douceur et de l'élégance, comprennent : *Larmes sur la mort de Mœliades* (Tears on the death of Mœliades, 1612), élégie sur le prince Henry, fils de Jacques Iᵉʳ; *la Rivière de Forth en fête* (the River of Forth feasting, 1617), à propos d'un voyage du roi Jacques en Écosse; *les Fleurs de Sion* (The flowers of Sion, 1630). Il a composé en outre un petit traité en prose, *le Bois de Cyprès ou réflexions philosophiques contre la crainte de la mort* (Cypress grove or, etc.), et une médiocre *Histoire des cinq Jacques d'Écosse* (the History of the five James; Londres, 1655, in-fol.), de peu de valeur. Une bonne édition des *Poetical works* de Drummond a été donnée par Turnbull (2 vol. in-8), dans la *Bibliothèque des anciens auteurs* de J. Russell Smith.

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary ;* — Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.*

DRUSIUS. — Voyez DRIESCHE (VAN DER).

DRYDEN (John), célèbre poëte anglais, né le 9 août 1631 à Aldwinkle, près de Oudle, mort à Londres le 1ᵉʳ mai 1700. Il était fils d'un puritain ardent, et quand, après de bonnes études, il aborda la carrière des lettres, il débuta par l'éloge de Cromwell; mais l'austère régime du puritanisme convenait mal à son esprit, et il salua sincèrement la restauration. Le théâtre à peu près supprimé sous la république renaquit avec les Stuarts; Davenant en fut le restaurateur et Dryden le plus illustre maître. Sa célébrité et ses flatteries poétiques lui valurent le titre de poëte lauréat, avec une pension de 100 livres en 1668. Se jetant en outre dans les luttes du temps, il publia son *Absalon et Architopel* contre le parti qui voulait exclure le duc d'York du trône, sa *Religio laici*, contre les adversaires de l'église anglicane et, après l'avénement de Jacques II, *la Biche et la Panthère*, en faveur de l'Église romaine. Dans l'intervalle, soit politique, soit conviction, soit l'une et l'autre, il avait jugé à propos de se convertir à la religion de son souverain. Cette démarche le compromit sans retour auprès du parti qui triompha par la révolution de 1688. Le roi Guillaume dut lui retirer le titre de poëte lauréat; mais le grand chambellan Dorset, qui lui signifia sa révocation, lui maintint de ses deniers une partie de la pension qu'il perdait avec sa place.

Dryden avait peu de raisons de regretter le régime qui tombait. Les médiocres faveurs qu'il tenait de la cour avaient été plus que compensées par les insolences des grands seigneurs. Le duc de Buckingham l'avait publiquement raillé sous le nom de *Bayes*, dans une pièce intitulée *la Répétition* (The Rehearsal, 1671), et le comte de Rochester, attaqué dans un *Essai sur la satire*, attribué, peut-être à tort, à Dryden, lui fit donner des coups de bâton; on lui imputa du moins le guet-apens dont le poëte fut victime le 28 décembre 1679, dans une étroite rue du quartier de Covent-Garden. Les dernières années de Dryden furent à l'abri de pareils outrages. Il vieillit admiré comme le premier poëte de son temps et fut enseveli à Westminster. Doué d'un talent d'une rare souplesse, il avait montré, dans tous les genres qu'il aborda, une aptitude véritable, sans conquérir dans aucun une place hors ligne. Au-dessous des poëtes anglais de premier ordre, il est tenu par plusieurs pour le premier du second, au-dessus de Ben Jonson, Pope et Byron.

Les œuvres les plus nombreuses de Dryden appartiennent au genre dramatique. Il écrivit vingt-cinq pièces. Il débuta au théâtre en 1663 par *le Galant extravagant* (the wild Gallant), qui fut suivi des *Dames rivales* (Rival ladies), puis de la *Reine indienne* (Indian queen, 1664), avec Robert Howard. Il composa seul l'*Empereur indien* (Indian emperor) qui n'eut pas moins de succès que la *Reine*. Dryden se rapprochait alors du théâtre français dont il copiait les défauts en les exagérant; il employait même la rime, ce qui était contraire aux précédents les plus illustres du drame anglais. C'est dans ce système qu'est conçue sa *Reine vierge* (Maiden queen, trag. com., 1667). Son remaniement de *la Tempête* de Shakespeare lui fait aussi peu d'honneur qu'à son collaborateur Davenant; le goût et la morale sont également sacrifiés dans les incidents qu'ils ont ajoutés à l'original. *La Royale martyre* et *la Conquête de Grenade*, en 1672, appartiennent à cette veine de déclamation grandiose sans peinture vraie de l'humanité. Averti par les moqueries de Buckingham contre ses tragédies rimées, il négligea le genre tragique et composa des comédies : *le Mariage à la mode* et *l'Assignation*. La pièce qu'il intitula *l'État d'innocence ou la Chute de l'homme* (1673) est une imitation profane, presque une parodie de l'épopée de Milton. Sa pièce d'*Aureng Zeb* est encore du genre déclamatoire, ampoulé ; on l'a appelée son dernier grand péché littéraire. Il abandonna désormais la rime pour le vers blanc. *Tout pour l'amour ou le Monde bien perdu* (All for love or the world well lost, 1778), tragédie qui a pour sujet Antoine et Cléopatre, et *Troïlus et Cressida* sont une lutte inégale, mais habile contre Shakespeare. *Le Frère espagnol* (the Spanish friar) est une bonne comédie. Ses autres pièces sont *Don Sébastien* (1690), *Amphitryon* (1690), imité de Plaute et de Molière ; *Cleomenes* (1692) ; *l'Amour triomphant* (1694). Malgré quelques scènes licencieuses, comme Dryden a le tort de s'en permettre trop souvent, *Don Sébastien* est son chef-d'œuvre; c'est aussi la pièce où il se rapproche le plus de Shakespeare, tout en en restant encore à une grande distance. Villemain a appelé Dryden « un artisan de beaux vers, qui les applique où il peut, sans fortes conceptions, sans émotions profondes ». Il y a autre chose chez lui que des beaux vers; il y a des scènes excellentes, malgré l'infériorité de l'ensemble.

Son vrai génie n'est pas dans le drame, il est dans la poésie lyrique, la satire, la poésie narrative. Ses stances héroïques sur la mort de Cromwell (1658) ont de magnifiques passages. L'*Astrœa redux*, chant de joie par lequel il salua le retour des Stuarts, fut surtout remarqué pour avoir suivi de trop près l'éloge funèbre de Cromwell. L'*Annus mirabilis* (1667) est une suite de stances sur les tristes événements de l'année 1666 : la peste, l'incendie de Londres, la guerre contre la Hollande. L'*Ode pour la fête de sainte Cécile, ou la Fête d'Alexandre* (1697), quoique appartenant à sa vieillesse, a plus de feu qu'aucune de ses autres pro-

ductions. C'est une grande symphonie lyrique; le poëte, pour représenter le pouvoir de la musique, suppose Timothée chantant et jouant de la lyre devant Alexandre, le faisant passer par les sentiments de l'orgueil, de l'ivresse guerrière, de la pitié, de l'amour, et jetant enfin tous ses auditeurs dans de tels transports de vengeance qu'ils incendient Persépolis. L'ode à la mémoire d'Anne Killigrew est aussi d'une beauté élevée.

Dans *Absalon et Achitopel*, 1681 (Absalom and Achitophel), la satire politique atteint la hauteur de l'épopée. L'auteur s'attaque au parti whig qui, repoussant Jacques II comme catholique, voulait placer sur le trône Monmouth, fils naturel de Charles II. Il peint les meneurs du parti, le comte de Shaftesbury et le duc de Buckingham sous les noms bibliques d'Architopel et de Zimri. Leurs portraits sont des chefs-d'œuvre. En 1684 parut une seconde partie d'*Absalon et Achitopel*, par Nahum Tate; Dryden n'y contribua que pour deux cents vers contenant les portraits satiriques de deux poëtes, ses rivaux, Settle et Shadwell, sous les noms de Doeg et Og. *La Médaille*, satire contre la sédition (1682), est encore dirigée contre le parti whig; Shadwel répondit par des invectives personnelles, et Dryden se vengea en composant sa satire de *Mac Flocknoe*, 1682, dont la *Dunciade* de Pope est une imitation. Il suppose que Flocknoe, misérable charlatan dont le nom était devenu proverbial, règne en monarque absolu sur le royaume de l'ennui et de la sottise et qu'il lègue sa souveraineté à son fils Shadwell ou Mac Flocknoe.

La *Religio laici*, *la Biche et la Panthère* (The Hind and the Panther) sont des poëmes de polémique religieuse. Dans le premier, Dryden expose l'insuffisance de la raison pour éclairer la vie humaine et le besoin d'une lumière surnaturelle. Il était encore protestant. *La Biche et la Panthère* est sa profession de foi catholique. La *Biche*, pure et sans tache, c'est l'Église romaine; la *Panthère*, fière, magnifique et tachetée, c'est l'Église anglicane; les indépendants, quakers, anabaptistes, calvinistes, sont représentés par les ours, les lièvres, les sangliers, les loups. Cette allégorie, dont la forme bizarre fut spirituellement ridiculisée par Montagu et Prior, dans une parodie intitulée *le Rat de ville et le Rat des champs*, est néanmoins le plus noble poëme de Dryden. « L'esprit, dit Hallam, y est perçant, prompt et plaisant; le raisonnement y est quelquefois admirablement serré et ferme, c'est l'énergie de Bossuet en vers. »

Dryden donna en 1693 une traduction de Perse et de cinq satires de Juvénal; en 1694 une traduction de *l'Art de la peinture* de Du Fresnoy, et en 1697 une traduction de Virgile: ouvrages faits pour les libraires et qui, malgré des traces d'un grand talent, sentent la négligence. Son dernier et un de ses meilleurs ouvrages est une suite de *Fables* ou plutôt de *Contes*, publiée en 1700, et dont les sujets, empruntés à Chaucer et à Boccace, sont bien racontés et dans une versification excellente.

Dryden fut aussi un bon prosateur; il soutient à cet égard la comparaison avec les maîtres de la langue anglaise. Son plus long ouvrage en prose est un *Essai sur la poésie dramatique* (1668). Il a écrit beaucoup de préfaces, dont quelques-unes sont de véritables traités littéraires. Ses *Œuvres dramatiques* ont été recueillies (Londres, 1735, 6 vol. in-8). Malone a donné ses *Critical and miscellaneous prose-works* (Ibid., 1800), et J. Warton ses *Poetical works* (Ibid., 1811, 4 vol. in-8). L'édition la plus complète de ses *Œuvres* est celle de Walter Scott (Ibid., 1808, 18 vol. in-8). Robert Bell en a donné une moins volumineuse et plus commode (Ibid., 1854), sans compter, dans sa collection aldine, une bonne édition des *Poetical works* (1865, 5 vol.).

Cf. Johnson : *Lives of english poets* ; — Malone, Walter Scott, Robert Bell : *Vie de Dryden*, dans leurs éditions ; — Hoope : *Vie de Dryden*, dans l'édit. aldine ; — *Edinburg Review*, juillet 1855 ; — H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, l. III, sect. 2.

DU BARRY (Marie-Jeanne GOMART DE VAUBERNIER, comtesse), maîtresse de Louis XV, née le 19 août 1746 à Vaucouleurs, morte à Paris, sur l'échafaud, le 7 décembre 1793. On a publié sous son nom trois ouvrages : *Lettres originales de Mme la comtesse Du Barry* (Londres, 1779, in-12), fabriquées par Pidansat de Mairobert ; *Mémoires de Mme Du Barry* (Paris, 1803, 4 vol. in-12), par Mme Guérard, et *Mémoires de Mme la comtesse Du Barry* (Paris, 1829-1830, 6 vol. in-8; 1843, 5 vol. in-8), attribués à La Mothe Langon.

Cf. Capefigue : *Mme la comtesse Du Barry* (Paris, 1858, 2 vol. in-18).

DU BARTAS (Guillaume DE SALLUSTE, seigneur), poëte français, né en 1544 près d'Auch, mort en 1590. De la religion réformée, il fut gentilhomme ordinaire de Henri de Navarre (Henri IV), remplit des missions diplomatiques en Danemark, en Écosse, en Angleterre, et combattit à Ivry. Il mourut par suite de ses blessures. Le plus célèbre de ses poëmes, intitulé *la Sepmaine, ou la Création en sept journées*, parut en 1579; il eut plus de trente éditions en six ans et excita un grand enthousiasme qui retrouva dans l'Allemagne, au siècle dernier, un singulier écho. « Sa gloire se répandit même en Europe, dit Gœthe, et on le traduisit en plusieurs langues... Il y a bien des années qu'on ne le lit plus en France, et si quelquefois on prononce encore son nom, ce n'est guère que pour s'en moquer. Eh bien! ce même auteur, maintenant proscrit et dédaigné parmi les siens, et tombé du mépris dans l'oubli, conserve en Allemagne son antique renommée; nous lui conservons notre estime, nous lui gardons une admiration fidèle, et plusieurs de nos critiques lui ont décerné le titre de roi des poëtes français. Nous trouvons ses sujets vastes, ses descriptions riches, ses pensées majestueuses... » Pour justifier ce témoignage un peu emphatique que nous abrégeons, Gœthe cite et commente avec admiration le commencement du septième chant de la *Sepmaine :*

> Le peintre qui, tirant un divers paysage,
> A mis en œuvre l'art, la nature et l'usage,
> Et qui, d'un las pinceau, sur son docte pourtraict
> A pour s'éterniser donné le dernier trait,
> Oublie ses travaux, rit d'aise en son courage,
> Et tient tousjours ses yeux collez sur son ouvrage.
> Il regarde tantost par un pré sauteler
> Un aigneau qui, toujours muet, semble besler;
> Il contemple tantost les arbres d'un bocage,
> Ore le ventre creux d'une grotte sauvage,
> Ore un petit sentier, ore un chemin batu,
> Ore un pin baise-nue, ore un chesne abatu.
> . . . .
> Bref, l'art si vivement exprime la nature
> Que le peintre se perd en sa propre peinture...
> Ainsi ce grand ouvrier, dont la gloire fameuse
> J'esbauche du pinceau de ma grossière muse,
> Ayant ces jours passez, d'un soin non soucieux,
> D'un labeur sans labeur, d'un travail gracieux,
> Parfait de ce grand Tout l'infiny paysage,
> Se repose ce jour, s'admire en son ouvrage...

Si grand qu'on fasse les mérites de Du Bartas, on ne peut pas ne pas reconnaître le mauvais goût de ses métaphores, l'affectation de sa magnificence et la puérilité de ses jeux de mots. Ses imitations des Grecs et des Latins donnent parfois à son style une apparence de barbarie. Elle ne recule pas devant la singularité et la bizarrerie, témoin les quatre vers où il exprime par des onomatopées le vol et le chant de l'alouette :

La gentille alouette avec son tire-lire,
Tire l'ire à l'iré et tire liran lire,
Vers la voûte du ciel, puis son vol vers ce lieu
Vire et désire dire : Adieu, Dieu ! adieu, Dieu !

Outre la *Sepmaine*, Du Bartas a laissé les poëmes suivants : *Uranie ; Judith*, en six chants ; le *Triomphe de la foi*, en quatre chants ; les *Neuf Muses ; Histoire de Jonas ;* la *Seconde sepmaine*, recueil tiré de l'Ancien Testament ; *Cantique sur la bataille d'Ivry*, etc. Ces œuvres furent éditées d'abord d'une manière incomplète (1601, 2 vol. in-12) ; elles furent rééditées, avec un long commentaire de Simon Goulart (Paris, 1611, 2 vol. in-fol.).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII ; — Gœthe : *Notes* pour le *Neveu de Rameau ;* — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle.*

DU BELLAY (Guillaume), seigneur de LANGEY, mémorialiste français, né en 1491 près de Montmirail, mort le 9 janvier 1543 à Saint-Symphorien-de-Lay. Un des meilleurs capitaines de François I^{er}, il servit aussi ce roi comme ambassadeur en Italie, en Angleterre et en Allemagne. Il écrivit, sous le titre d'*Ogdoades*, des *Mémoires* (Paris, 1569), d'un style naïf. « Je ne veux pas croire, dit Montaigne, qu'il ait rien changé, quant au gros du faict ; mais de contourner le jugement des événements, surtout contre raison, à notre advantage, et d'omettre tout ce qu'il y a de chatouilleux en la vie de son maistre, il en fait mestier. » On a encore du seigneur de Langey des *Opuscules* (1556, 1587).

DU BELLAY (Jean), humaniste français, frère du précédent, né en 1492, mort le 16 février 1560. Évêque de Paris, en 1532, ambassadeur en Angleterre et à Rome, cardinal en 1535, il fut chargé en 1536, lorsque François I^{er} alla combattre Charles-Quint, de la lieutenance générale. Après la mort du roi, il alla vivre à Rome. Il aimait et cultivait les lettres ; c'est d'après ses conseils et ceux de Budé que fut fondé le Collége de France ; il protégea Rabelais, qui avait été son médecin.

On a de lui : *Francisci primi Epistola apologetica* (1542, in-8) ; quelques poésies latines, imprimées sous le titre de *Poemata elegantissima* (Paris, 1546) ; *Orationes* (Ibid., 1549, in-4), et un grand nombre de lettres, la plupart inédites ; quelques-unes ont été imprimées dans l'*Histoire du divorce de Henri VIII* de Legrand et dans les *Mémoires* de G. Ribier.

DU BELLAY (Martin), mémorialiste français, frère des précédents, mort en 1559. Lieutenant général de Normandie, il devint prince d'Yvetot, par son mariage avec Isabelle Chenu, héritière du dernier roi. Il a écrit des *Mémoires historiques*, de 1513 à 1547 (Paris, 1753, 7 vol. in-12), estimés surtout au point de vue militaire.

Cf. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XVI ; — Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

DU BELLAY (Joachim), poëte français, cousin des précédents, né vers 1524 à Liré (Anjou), mort le 1^{er} janvier 1560. Il embrassa l'état ecclésiastique. Recherchant les plaisirs du monde et la vie de cour, il ne se rendit qu'avec peine à l'appel du cardinal Jean Du Bellay qui le manda à Rome, après la mort de François I^{er}. Il passa trois ans en Italie, et à son retour en France fut nommé chanoine de l'église Notre-Dame de Paris ; il venait d'être appelé à l'évêché de Bordeaux, lorsqu'il mourut à trente-cinq ans.

Joachim Du Bellay écrivit, en prose, la *Défense et illustration de la langue française* (Paris, 1549, in-8), qui peut être regardée comme le manifeste de la Pléiade. Dans cet écrit, remarquable par le style et par la nouveauté, sinon par l'entière justesse des idées, il rejetait avec dédain les formes populaires, la littérature vieillie et affadie des fabliaux, et recommandait l'imitation des Grecs et des Latins. Cependant sa poésie sent moins l'érudition que celle de ses contemporains. S'il imite les anciens, s'il puise souvent aux sources mythologiques, du moins il ne parle pas grec et latin en français. Il est naturel, gracieux et d'une mélancolie toute personnelle, comme on peut le voir par ce sonnet d'un charme si doux où il regrette son pays natal :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy là qui conquist la Toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son aage !

Quand revoiray-je hélas ! de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Revoiray-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province et beaucoup davantage ?

Plus me plaist le séjour qu'ont basty mes ayeux
Que des palais romains le front audacieux ;
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine ;

Plus mon Loyre gaulois que le Tybre latin,
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin, la douceur angevine.

C'est dans le sonnet surtout qu'excella Joachim Du Bellay ; aussi l'appela-t-on *le Prince du sonnet*, comme on appela Ronsard *le Prince de l'ode*. La facilité, l'harmonie et l'abandon de ses vers lui valurent encore le nom d'*Ovide français*. Son premier recueil de poésies fut *Olive*, réunion de sonnets composés, à l'imitation de Pétrarque, en l'honneur d'une dame de l'Anjou, nommé Viole. Il écrivit à Rome deux autres recueils de sonnets, les *Antiquités de Rome* et les *Regrets*, tous deux pour déplorer les grandes ruines antiques et les vices modernes. Il fit aussi les *Jeux rustiques*, la *Complainte du désespéré*, l'*Antérotique*, des odes, des hymnes, des élégies, etc., la traduction en vers du V^e et du VI^e livre de l'*Enéide ;* des poésies latines, gracieuses et faciles, sous le titre de *Xenia et alia carmina* (1569, in-4). Aubert de Poitiers a réuni les œuvres françaises de J. Du Bellay (Paris, 1567, 2 vol. in-8, 1574, in-12 ; Rouen, 1592, 1597, in-12).

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle ;* — Ph. Chasles : même ouvrage ; — D. Nisard : *Histoire de la littérature française ;* — Marty-Laveaux : *Notice biographique sur Joachim Du Bellay* (1868, in-8).

DUBITATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

DÜBNER (Frédéric), philologue français, d'origine allemande, né à Hœrselgau le 21 décembre 1802, mort à Montreuil-sous-Bois (Seine) le 13 octobre 1867. Professeur à Gotha, il fut appelé à Paris par la maison Didot pour travailler à la publication du *Thesaurus* d'Henri Étienne et de la *Bibliothèque grecque*. On lui doit, outre ses savantes éditions, une *Grammaire élémentaire et pratique de la langue grecque* (1855, in-8) et un *Lexique français-grec* (1860, in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

DUBOCAGE (BARBOSA). — Voyez BOCAGE (DU).

DU BOCCAGE (Marie-Anne LEPAGE, M^{me} FIQUET), femme poëte française, née le 22 octobre 1710 à Rouen, morte le 8 août 1802. Elle débuta dans les lettres en 1746 par un poëme que l'Académie de Rouen couronna. Sa réputation grandit rapidement avec l'appui de Voltaire et de Fontenelle. On lui fit cette devise : « Forma Venus, arte Minerva. » Elle fut reçue aux académies de Rouen, de Lyon, de Bologne, de Padoue, et à celle des Arcades. Les pièces de vers lues à sa louange, lors de son admission dans cette dernière compagnie, forment un volume. Ses œuvres sont loin de justifier tant de succès ; elles sont faibles et sans chaleur. Quelques esprits protestèrent contre l'engouement général, et lorsqu'elle fit paraître son imitation du *Paradis perdu* (Londres, 1748, in-8), Antoine Yart lança cette épigramme :

Sur cet écrit, charmante Du Boccage,
Veux-tu savoir quel est mon sentiment?
Je compte pour perdus, en lisant ton ouvrage,
Le paradis, mon temps, ta peine et mon argent.

On a encore d'elle: la *Mort d'Abel*, imitée de Gessner dans le tome Ier de ses *Œuvres* (Lyon, 1762, 3 vol. pet. in-8); *la Colombiade*, poëme en dix chants (Paris, 1756, in-8); *les Amazones*, tragédie jouée onze fois au Théâtre-Français, en 1749; des *Lettres* adressées à sa sœur, Mme Duperron, intéressantes, bien écrites et de beaucoup supérieures à ses *poésies*.

Cf. Guilbert : *Mémoires biographiques sur la Seine-Inférieure*.

DUBOS (l'abbé Jean-Baptiste), historien et littérateur français, né en 1670 à Beauvais, mort le 23 mars 1742. Il prit le grade de bachelier en Sorbonne, puis entra comme employé au ministère des affaires étrangères où ses talents le firent distinguer, et fut chargé de missions diplomatiques par le marquis de Torcy, le régent et le cardinal Dubois, en Allemagne, en Italie, en Angleterre et en Hollande. Admis à l'Académie française en 1720, il en devint secrétaire perpétuel après André Dacier en 1722. Écrivain de goût, il a montré dans plusieurs de ses ouvrages un esprit ingénieux, mais souvent paradoxal. Le plus important a pour titre : *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* (Paris, 1734, 3 vol. in-4). Il prétend y démontrer que les Francs se sont emparés des Gaules sans conquête et d'une manière pacifique. Malgré l'art avec lequel il soutient cette thèse, il ne parvint pas à l'établir. « Si le système de M. l'abbé Dubos avait eu de bons fondements, dit Montesquieu, il n'aurait pas été obligé de faire trois mortels volumes pour le prouver, il aurait tout trouvé dans son sujet, et sans aller chercher de toutes parts ce qui était très-loin, la raison elle-même se serait chargée de placer cette vérité dans la chaîne des autres vérités. »

On a encore de l'abbé Dubos : *Histoire des quatre Gordiens* (Paris, 1695, in-12), où il a cherché, sans succès, à faire admettre un Gordien de plus que n'en ont admis les autres historiens ; *Vindiciæ pro quatuor Gordianorum historia* (Paris, 1700, in-12), réponse aux attaques qui avaient accueilli le livre précédent ; les *Intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente* (Amsterdam, 1704, in-12), ouvrage où il prédit la révolte des colonies anglaises en Amérique, qui arriva soixante-dix ans plus tard; *Manifeste de Maximilien, électeur de Bavière, contre Léopold, empereur d'Autriche* (1705, in-8); *Histoire de la ligue faite à Cambrai contre la république de Venise* (Paris, 1712, 2 vol. in-12), ouvrage estimé; *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (Paris, 1719, 2 vol. in-12; 1770, 3 vol. in-12). « Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, a dit Voltaire, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. »

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — V. Tremblay : *Notice sur l'abbé Dubos* (Beauvais, 1848, in-8); — Aug. Morel : *Etude sur l'abbé Dubos* (Ibid., 1851, in-8); — Augustin Thierry : *Récits mérovingiens*, t. I.

DU BOULAY (César Égasse), en latin *Bulæus*, littérateur français, né vers 1610 à Saint-Ellier, dans le Maine, mort en 1678. Il enseigna les humanités au collége de Navarre, et fut recteur de l'université de Paris. On lui doit une *Historia universitatis* (1665-1673, 6 vol. in-fol.), réunion de pièces intéressantes où Crévier a puisé les matériaux de son *Histoire* sur le même sujet.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*, t. I.

DUBREUL (Jacques), antiquaire français, né en 1528 à Paris, mort en 1614. Il fut abbé de Saint-Alyre de Clermont. On cite de lui : *Fastes et antiquités de Paris* (Paris, 1605, in-8), ouvrage réimprimé sous ce titre : *Théâtre des antiquités de Paris* (Paris, 1612, 1639, in-4), et une *Vie de Charles de Bourbon, oncle de Henri IV* (Paris, 1612, in-4).

Cf. Dom Tassin : *Histoire de la congrég. de Saint-Maur*

DU BUAT-NANÇAY (Louis-Gabriel, comte), historien français, né en 1732 près de Livarot (Normandie), mort le 18 septembre 1787. Élève du chevalier de Folard, il entra dans la diplomatie et fut ministre de France à Ratisbonne, puis à Dresde. On a de lui des ouvrages savants, mais mal composés et mal écrits : *les Origines ou l'Ancien gouvernement de la France, de l'Italie et de l'Allemagne* (La Haye, 1757, 4 vol. in-12); *Histoire ancienne des peuples de l'Europe* (Paris, 1772, 12 vol. in-12); *les Eléments de la politique, ou Recherches sur les vrais principes de l'économie sociale* (Londres, 1773, 6 vol. in-8); *Maximes du gouvernement monarchique* (Ibid., 1778, 4 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

DUBUISSON (Paul-Ulrich), auteur dramatique français, né en 1746 à Laval, mort le 23 mars 1794. Ayant moins de talent que d'amour-propre, il injuriait le public qui le sifflait, les journalistes qui le critiquaient, les comédiens qui refusaient ses ouvrages. S'étant jeté dans le parti d'Hébert, Ronsin, etc., il périt avec eux sur l'échafaud.

On a de lui : *Nadir, ou Thomas Kouli-Kan*, tragédie jouée en 1780 et soutenue quelque temps par le talent de Monvel; *le Vieux garçon*, comédie en cinq actes, en vers, représenté sans succès au Théâtre-Français en 1782; *Scanderberg*, tragédie, dont l'unique représentation fut interrompue par les sifflets, et que l'auteur fit imprimer sous ce titre : « *Scanderberg*, tragédie mutilée sur le Théâtre-Français, et ensuite dévorée par les journalistes » (Paris, 1786, in-8); plusieurs opéras comiques, etc.

Cf. B. Hauréau : *Hist. littér. du Maine*, t. IV.

DUC JOB (LE), comédie de L. Laya (voy. ce nom).

DUCANCEL (Charles-Pierre), auteur dramatique français, né en 1766 à Beauvais, mort en 1835. Avocat à Paris, il appartint d'abord au parti des Jacobins, qu'il abandonna et attaqua avec vivacité. Il fit représenter, le 8 floréal an III, au théâtre de la Cité-Variétés, *l'Intérieur des comités révolutionnaires, ou les Aristides modernes*, comédie ou plutôt satire en trois actes, dont les violences mêmes firent le succès. On cite, dans le même esprit : *le Hâbleur, ou le Chevalier d'industrie*, comédie en trois actes (Paris, 1795, in-8); *Esquisses historiques, politiques, morales et dramatiques du gouvernement révolutionnaire de France* (Paris, 1821, in-8), etc.

Cf. Jauffret : *le Théâtre révolutionnaire*; — *Biographie univ. et portative des contemporains*.

DU CANGE (Charles DU FRESNE, sieur), érudit français, né le 18 décembre 1610 à Amiens, mort le 23 octobre 1688. Après avoir fait ses études au collége des Jésuites de sa ville natale, il suivit le cours de droit à Orléans et se fit recevoir, en 1631, avocat au parlement de Paris et, en 1645, acheta de son beau-père la charge de trésorier de France. Il s'était déjà tourné avec ardeur vers les travaux d'érudition. Sachant, d'une manière remarquable, les langues et les littératures anciennes, il étudia aussi les langues contemporaines, l'histoire, l'archéologie, la numismatique, etc. La sagacité de son esprit, la hauteur de ses vues, la justesse de son jugement, unies au talent de la généralisation, lui permirent d'appliquer ses connaissances si variées à des ouvrages dignes de tout éloge, sans négliger les devoirs de la famille et de l'amitié, et tout en conservant un caractère aimable et des relations faciles. Le principal service qu'il ait rendu

aux lettres, c'est d'avoir reproduit et expliqué le latin et le grec du moyen âge. Les termes de ces langues de décadence, alors ignorées, firent la matière de deux lexiques également précieux : l'un *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis* (Paris, 1678, 3 vol. in-fol.), réédité avec d'importantes additions par les Bénédictins (Ibid., 1733, 6 vol. in-fol.), augmenté par dom Carpentier de 4 vol. de supplément (1766), réimprimé par MM. Didot (Ibid., 1844, 7 vol. in-4); l'autre, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis* (Paris, 1688, 2 vol. in-fol.).

Ses autres travaux sont : *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français* (Ibid., 1657, in-fol.), destinée à compléter *l'Histoire de la conquête de Constantinople* par G. de Ville-Hardouin, qu'il éditait à la même époque (1657, in-fol.); *Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste* (1665, in-4); *Historia Bizantina duplici commentario illustrata*, etc. (Paris, 1680, in-fol.), propre à servir de guide dans l'étude de la collection Byzantine, pour laquelle l'auteur publia, avec de savantes notes, les *Histoires de Jean Cinname* (1670, in-fol.), les *Annales de Jean Zonaras* (1687, in-fol.), la *Chronique paschale ou alexandrine* (1688, in-fol.); une édition, avec dissertations historiques, de *l'Histoire de saint Louis, roi de France*, par Joinville (1668, in-fol.). La Bibliothèque nationale possède un grand nombre de manuscrits laissés par Du Cange, comprenant des Lettres, des Dissertations historiques, géographiques, généalogiques, etc., et deux ouvrages terminés : *Gallia* et *Principautés d'outremer :* le dernier a été publié par M. E. G. Rey, sous le titre de *Familles d'outremer*, dans la *Collection des documents inédits* (1869, in-4). De précieux manuscrits de ce savant sont aussi à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Cf. E. Baluze : *Lettre* en tête de la *Chronique paschale ;* — Baron : *Eloge de Du Cange* (Amiens, 1764, in-12) ; — Hardouin : *Notice sur la vie et les principaux ouvrages de Du Cange* (Ibid., 1838, in-8) ; — Léon Feugère : *Essai sur la vie et les ouvrages de Du Cange* (Paris, 1852, in-8) ; — H. Cocheris : *Notices et Extraits des documents manuscrits relatifs à l'histoire de la Picardie* (Ibid., 1854, in-8), t. I.

DUCANGE (Victor-Henri-Joseph BRAHAIN), romancier et auteur dramatique français, né le 24 novembre 1783 à La Haye, mort le 15 octobre 1833. Fils d'un secrétaire d'ambassade, il obtint, dans l'administration, un emploi qu'il perdit à la Restauration. Le théâtre, où il avait fait déjà représenter deux mélodrames, lui offrit des ressources auxquelles il joignit la publication de plusieurs romans. Ses ouvrages, empreints des idées libérales, et dirigés contre le gouvernement ou les congréganistes, lui valurent des condamnations politiques. Il fut aussi poursuivi pour l'immoralité de ses écrits, quoique les licences de sa plume n'égalassent pas celles de Pigault-Lebrun. Un petit journal, qu'il publia en 1822, sous le titre du *Diable rose*, lui attira une condamnation pour injures à l'Académie française.

Le nom de Ducange est surtout resté attaché à ses mélodrames. Le plus célèbre, *Trente ans, ou la Vie d'un joueur* (Porte-Saint-Martin, 1827), avec Beudin et Goubaux, fut regardé comme une des plus fortes conceptions du genre, et, par les nouveautés qu'il introduisait dans le plan et les détails, il a pris date dans la révolution dramatique moderne. Le talent de Frédérick Lemaître en grandit encore le succès, qui s'est soutenu après la mort de Ducange et s'est reproduit dans de nombreuses reprises. Jules Janin a dit de l'auteur : « C'était un homme fécond en inventions terribles... Il comprenait à merveille le parterre des boulevards. Il avait pénétré très-avant dans le secret de ses instincts, de ses haines, de ses amours, de ses superstitions et de ses terreurs. Il s'appliqua à mettre dans ses œuvres les seules choses qui épouvantent le peuple : le jeu, l'incendie, la pauvreté, les haillons, l'échafaud et le bourreau... Avec une érudition peu commune, et, qui l'aurait cru ? une profonde connaissance et une très-grande étude des modèles, Victor Ducange était parvenu, à force de travail, à pervertir complétement sa pensée... Il avait fallu à cet homme plus de soins pour arriver à ce drame bizarre, saccadé, sans transitions, pour se donner ce style heurté, faux et médiocre, qu'il n'en faudrait à un autre pour arriver à un drame, à un style corrects. » Ses autres pièces sont : *Palmerin, ou le Solitaire des Gaules*, en trois actes (1813); *Pharamond, ou l'Entrée des Francs dans les Gaules*, en trois actes (1813); *le Prince de Norvége, ou la Bague de fer*, en trois actes (1818); *la Maison du Corrégidor, ou Ruse et malice*, en trois actes (1819); *le Prisonnier vénitien*, en trois actes, avec M. Dupetit Méré (1819); *la Tante à marier*, vaudeville en un acte (1819); *Calas*, en trois actes (1819); *Thérèse, ou l'Orpheline de Genève*, en trois actes (1820); *le Colonel et le Soldat*, en trois actes (1820); *la Suédoise*, en trois actes (1821); *Élodie, ou la Vierge du monastère*, en trois actes (1822); *les Diamants*, en trois actes (1824); *Lisbeth*, en trois actes (1823); *Mac Dowell*, en trois actes (1826); *la Fiancée de Lammermoor*, en trois actes (1828); *Polder, ou le Bourreau d'Amsterdam*, avec Pixérécourt, en trois actes (1828); *le Jésuite*, avec Pixérécourt, en trois actes (1830); *l'Oiseau bleu*, avec Simonin, féerie en deux actes (1831); *Il y a seize ans*, en trois actes (1831); *la Vendetta, ou la Fiancée corse*, en trois actes (1831), etc.

Les romans de Victor Ducange, qu'on lit peu aujourd'hui, quoique plusieurs se réimpriment encore, eurent un grand succès, qu'ils durent à l'intérêt de l'action dramatique, à la vivacité d'un style quelquefois peu correct, et aux allusions politiques Ce sont les suivants : *Agathe, ou le Petit Vieillard de Calais* (Paris, 1819, 2 vol. in-12); *Albert, ou les Amants missionnaires* (1820, 2 vol. in-12); *Valentine, ou le Pasteur d'Uzès* (1821, 3 vol. in-12); *Léonide, ou la Vieille de Suresnes* (1823, 5 vol. in-12); *Thélène, ou l'Amour et la Guerre* (1823, 4 vol. in-12); *la Luthérienne* (1825, 6 vol. in-12); *le Médecin confesseur* (1825, 6 vol. in-12); *les Trois Filles de la Veuve* (1826, 6 vol. in-12); *l'Artiste et le Soldat* (1827, 5 vol, in-12); *Isaurine* (1830, 5 vol. in-12); *Ludovica* (1830, 6 vol. in-12); *Marc Loricot* (1832, 6 vol. in-12); *les Mœurs*, contes et nouvelles (1834, 2 vol. in-12); *Joasine, ou la Fille du prêtre* (1835, 5 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire ; — Biographie universelle et portative des contemporains ;* — Jules Janin, dans le *Journal des Débats*, 4 nov. 1833.

DUCAREL (André COLTÉE), antiquaire anglais, né à Caen en 1713 ou à Greenwich en 1714, mort en 1785. Il fut bibliothécaire du palais de Lambeth et devint membre de la Société des antiquaires de Londres et de la Société royale. Son ouvrage intitulé *Antiquités anglo-normandes* (anglo-norman Antiquities; Londres, 1767, in-fol.) a inauguré les études sur les rapports archéologiques des familles anglaises et normandes; il a été traduit en français par Léchaudé d'Anisy (Caen, 1823, gr. in-8). On cite en outre : *Série de plus de deux cents médailles des anciens rois d'Angleterre* (1757, in-4), et plusieurs monographies.

Cf. Chalmers : *General biography.*

DUCAS (Michel), Μιχαὴλ ὁ Δοῦκας, historien byzantin du XVe siècle; il était de la famille impériale du même nom. Après la prise de Constan-

tinople, il se réfugia à Lesbos, puis passa, à ce que l'on croit, en Italie. L'*Historia byzantina* qu'il nous a laissée, en 45 chapitres, va de Jean Paléologue Ier à la prise de Lesbos (1462). C'est un récit judicieux et impartial, mais d'un style barbare, et chargé de mots turcs. Imprimée d'abord avec une traduction latine (Paris, 1649, in-fol.), elle a été insérée dans les Byzantines du Louvre et de Bonn. Le président Cousin l'a traduite en français, dans l'*Histoire de Constantinople* (1672, 8 vol. in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII.

DU CERCEAU (le P. Jean-Antoine), littérateur français, né le 12 novembre 1670 à Paris, mort le 4 juillet 1730. Membre de la Société de Jésus, il enseigna les humanités dans plusieurs collèges et devint précepteur du prince de Conti, qui le tua en s'amusant avec un fusil de chasse. Versé dans les lettres latines et françaises, il publia d'abord de petits poëmes latins qui furent peu goûtés, puis des pièces de vers français dans le genre familier, qui furent estimées par quelques critiques bien au-dessus de leur mérite, et dont Voltaire a dit : « Ses poésies, où l'on trouve quelques vers heureux, sont du genre médiocre. » Il composa aussi pour les colléges des comédies et des drames; la plus remarquable de ces pièces est *le Faux duc de Bourgogne, ou les Incommodités de la grandeur*. En général, les ouvrages d'imagination du P. du Cerceau, soit en vers, soit en prose, indiquent une grande facilité et en même temps beaucoup de précipitation. Le style, qui vise à être simple, n'est que vulgaire. Ses ouvrages d'érudition, exécutés aussi à la hâte, sont écrits avec pesanteur et diffusion.

Nous avons de lui : *Joannis Antonii du Cerceau carmina* (Paris, 1705, 1724, in-12), recueil contenant trois petits poëmes : *Papiliones, Gallinæ, Balthazar;* un drame en trois actes, *Filius prodigus*, que l'auteur refit plus tard en vers français, une paraphrase du *Dies iræ*, etc.; *Recueil de poésies diverses* (Paris, 1720, 1726, in-8; 1753, 1805, in-12), composé d'épîtres, d'épigrammes, de fables, de contes, comme *la Nouvelle Ève, les Pincettes*, etc.; *Histoire de la dernière révolution de Perse* (Paris, 1728, 2 vol. in-12), réimpr. sous le titre d'*Histoire de Thomas Kouli-Khan* (Amsterdam, 1741, 2 vol. in-12); *Conjuration de Nicolas Gabrini, dit de Rienzi, tyran de Rome* (Paris, 1733, 1748, in-12); *Réflexions sur la poésie française, avec une Défense de la poésie*, etc. (Ibid., 1742, in-12). Le *Théâtre* du P. du Cerceau a été édité plusieurs fois, notamment par Adry (Paris, 1807, 3 vol. in-12), et par Ant. Péricaud, avec les *Poésies diverses* (Lyon, 1828, 2 vol. in-8); il contient, outre les deux pièces déjà citées : *Ésope au collége, l'École des Pères, les Cousins, la Défaite du solécisme, le Destin du nouveau siècle* et *la Conquête de la Toison d'Or*, ballet. Le P. du Cerceau a collaboré aux *Mémoires de Trévoux*, au *Journal des Savants* et au *Mercure de France*.

Cf. Adry : *Notice*, en tête de son édition ; — Péricaud : *Essai sur Du Cerceau*, en tête de son édition ; — Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française*.

DU CHASTELET (Paul HAY), écrivain français, né en 1592 à Laval, mort le 16 avril 1636. Avocat général au Parlement de Rennes, il fut dans les bonnes grâces du cardinal de Richelieu, qui utilisa sa verve et son talent pour lui faire écrire des libelles contre les ennemis de la France, et l'employa dans des missions secrètes. Membre de l'Académie française dès sa création, il y remplit, le premier, les fonctions de secrétaire.

On a de lui : *les Savoisiennes* (Grenoble, 1630, in-8), écrits contre la maison de Savoie; *Discours au roi touchant les libelles faits contre le gouvernement de son État* (Paris, 1631, in-8); *les Entretiens des Champs-Élysées* (Paris, 1631, in-8); *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire* (Paris, 1635, in-fol.); *Mercure d'État, ou Recueil de divers discours d'État* (Paris, 1635, in-12), etc.

Son frère, Daniel HAY DU CHASTELET, né le 23 octobre 1596, mort le 20 avril 1671, entra aussi à l'Académie dès sa création et laissa plusieurs écrits relatifs à la théologie, qui furent brûlés par sa famille. — Son fils, Paul HAY DU CHASTELET, né vers 1630, a laissé plusieurs ouvrages : *Traité de l'éducation de Monseigneur le Dauphin* (Paris, 1664, in-12); *Histoire de Bertrand du Guesclin* (Ibid., 1666, in-fol.); *Traité de la guerre* (Ibid., 1668, in-12); *Traité de la politique de France* (Cologne, 1669, in-12), etc.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*, t. III.

DUCHÂTEL (Pierre), en latin *Castellanus*, savant prélat français, né vers 1480 à Arc-en-Barrois, mort le 2 février 1552. Au sortir de ses études, il visita l'Allemagne et vit, à Bâle, Erasme qui le fit entrer comme correcteur chez Froben. Il voyagea ensuite en Italie, en Grèce et en Égypte, et à son retour obtint la place de lecteur du roi. Il fut nommé successivement évêque de Tulle, de Mâcon et d'Orléans, et eut le titre de grand-aumônier de France. Toute sa vie, il montra une largeur d'idées et un amour des lettres qui se manifestèrent en beaucoup d'occasions, surtout dans les démêlés de Robert Estienne et de Dolet avec la Sorbonne. De concert avec le cardinal du Bellay et Budé, il poussa François Ier à fonder le Collége royal. Il ne reste de lui que le *Trépas, obsèques et enterrement de François Ier* (Paris, 1547, in-8), et deux *Sermons* sur la mort du même roi.

Cf. Ant. Galland : *Vita Castellani*, avec *Notes* par Etienne Baluze (1694, in-8).

DU CHÂTELET (Gabrielle-Emilie LE TONNELIER DE BRETEUIL, marquise), femme auteur française, née le 17 décembre 1706 à Paris, morte le 10 août 1749. Son père, le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, lui fit apprendre le latin, l'anglais et l'italien. A quinze ans, elle entreprenait une traduction de *Virgile*. Jeune encore, elle fut mariée au marquis Du Châtelet, qui était lieutenant général et appartenait à une ancienne famille de Lorraine. La facilité des mœurs de la Régence, la curiosité de son esprit et la fougue de son caractère l'entraînèrent à des relations et à des aventures restées fameuses. D'abord aimée de l'homme à la mode, le maréchal de Richelieu, elle s'éprit pour Voltaire d'une passion durable. Ils vécurent ensemble à Cirey, à Paris et à Lunéville, dans une intimité dont M. Du Châtelet parut ne pas se préoccuper, et que la société d'alors acceptait. Quelques nuages troublèrent leur affection ; ils vinrent surtout des violences de la marquise, qui se plaignait de ne pas trouver un amour égal au sien. C'est auprès d'elle que Voltaire écrivit le *Siècle de Louis XIV, Mérope, Alzire, Mahomet*. Mme Du Châtelet, de son côté, se livrait aux sciences, dont l'étude attirait plus spécialement son esprit sérieux, mais sans dédaigner les amusements frivoles; à l'en croire, elle riait « plus que personne aux marionnettes », et Voltaire a dit :

Son esprit est très-philosophe,
Mais son cœur aime les poupons.

A trente-six ans, elle s'éprit de passion pour Saint-Lambert. Voltaire, songeant à ses cinquante-quatre ans, pardonna cette infidélité et fut jusqu'à la fin l'ami dévoué de la marquise, qui mourut peu de temps après, à la suite d'une couche.

L'univers a perdu la sublime Emilie,

écrivit Voltaire, qui l'avait si souvent louée et qui en a tracé ce portrait : « Née avec une éloquence singulière, cette éloquence ne se déployait que

quand elle avait des objets dignes d'elle. Ces lettres où il ne s'agissait que de montrer de l'esprit, ces petites finesses, ces tours délicats que l'on donne à des pensées ordinaires, n'entraient pas dans l'immensité de ses talents. Le mot propre, la précision, la justesse et la force étaient le caractère de son éloquence. Elle eût plutôt écrit comme Pascal et Nicole que comme Mme de Sévigné. Mais cette fermeté sévère, cette trempe vigoureuse de son esprit ne la rendaient pas inaccessible aux beautés de sentiment. Les charmes de la poésie et de l'éloquence la pénétraient, et jamais oreille ne fut plus sensible à l'harmonie. » Cet éloge, manifestement exagéré, a sa contre-partie dans le portrait satirique écrit par Mme Du Deffand, et qui contient les phrases suivantes : « Émilie travaille avec tant de soin à paraître ce qu'elle n'est pas, qu'on ne sait plus ce qu'elle est en effet. Elle est née avec assez d'esprit; le désir de paraître en avoir davantage lui a fait préférer l'étude des sciences abstraites aux connaissances agréables. Elle croit, par cette singularité, parvenir à une plus grande réputation, et à une supériorité décidée sur toutes les femmes. »

Les œuvres de Mme Du Châtelet, admirées de leur temps, sont aujourd'hui oubliées. En voici les titres : *Institutions de physique*, avec *Analyse de la philosophie de Leibniz* (Paris, 1740, in-8); *Réponse à la lettre de M. Mairan sur la question des forces vives* (Bruxelles, 1741, in-8) ; *Dissertation sur la nature et la propagation du feu* (Paris, 1744, in-8); *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, traduits de Newton (Ibid., 1756, 2 vol. in-4); *Doutes sur les religions révélées, adressés à Voltaire* (Ibid., 1792, in-8). On a publié les *Lettres inédites de la marquise Du Châtelet au comte d'Argental* (Ibid., 1806, in-8 et in-12), ses *Lettres inédites avec différentes personnes* (Ibid., 1818, in-8).

Cf. Mme de Graffigny : *Vie privée de Voltaire et de madame Du Châtelet, ou six mois à Cirey* (Paris, 1820, in-8) ; — Mme Louise Colet : *Correspondance de Saint-Lambert et de madame du Châtelet*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, année 1845; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II ; — G. Desnoiresterres : *Voltaire au château de Cirey* (1868, in-8).

DUCHÉ DE VANCY (Joseph-François), poëte tragique français, né le 29 octobre 1668 à Paris, mort le 14 décembre 1704. Fils d'un gentilhomme de la Chambre, il eut lui-même le titre de valet de chambre du roi. Mme de Maintenon lui fit donner la pension qu'avait eue Racine pour les pièces sacrées représentées à Saint-Cyr. Il fut admis à l'Académie des inscriptions en 1701. Ses tragédies, où l'imitation de Racine se fait sentir plus par le pathétique que par le style, sont au nombre de trois : *Débora, Jonathas, Absalon.* Les deux premières sont très-médiocres. *Absalon*, selon La Harpe, est « un ouvrage de mérite...; la marche des quatre premiers actes est bien entendue; le trouble et le péril croissent de scène en scène; les principaux caractères sont bien tracés ». Cette pièce ne fut jouée au Théâtre-Français qu'après la mort de l'auteur. Il composa aussi des tragédies lyriques et des ballets pour l'Opéra : *Céphale et Procris, les Fêtes galantes, Scylla, les Amours de Momus, Théagène et Chariclée, Iphigénie en Tauride.* Voltaire fait de cette dernière œuvre un grand éloge. Ses pièces tirées de l'Écriture sainte ont été réunies sous le titre de *Théâtre édifiant* (Paris, 1757, in-12). On a encore de Duché : *Préceptes de Phocylide*, traduits du grec, « avec des remarques, des pensées et des peintures critiques à l'imitation de cet auteur » (Paris, 1698, in-12); un recueil de *Poésies sacrées*, composé pour Saint-Cyr (La Haye, 1715).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature;* — De Léris : *Dictionnaire des théâtres.*

DUCHESNE (André), en latin QUERCETANUS, historien français, né en 1584 à l'Ile-Bouchard, dans la Touraine, mort en 1640. Sa vie fut toute vouée au travail. Ses études à peine terminées, il commença ses recherches et ses publications; il les continua avec le même zèle et la même modestie quand le cardinal de Richelieu l'eut fait nommer géographe et historiographe du roi. Il mourut écrasé par une charrette. Les ouvrages de Duchesne, qui renferment une foule de documents, de titres, d'extraits d'anciens auteurs, sont encore aujourd'hui une source d'excellents matériaux, et lui valurent le titre de *Père de l'histoire de France*

On a de lui : *les Antiquités et recherches de la grandeur et majesté des rois de France* (Paris, 1609, in-8); *les Antiquités et recherches des villes, châteaux et places remarquables de toute la France* (Ibid., 1610, in-8, plusieurs fois réimpr.); *Dessein de la description du royaume de France* (Ibid., 1617, in-4) ; *Bibliothèque des auteurs qui ont écrit l'histoire et la topographie de la France* (Ibid., 1618-1627, in-4) ; *Historiæ Francorum scriptores* (Ibid., 1636-1649, 5 vol. in-fol.), recueil très-important, reproduisant le texte de nos anciens chroniqueurs. André Duchesne a encore donné : *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande* (Ibid., 1614, in-fol.) ; *Histoire des Papes jusqu'à Paul V* (Ibid , 1616, in-4); *Histoire des rois, ducs et comtes de Bourgogne, depuis* 408 *jusqu'en* 1350 (Ibid., 1619-1628, 2 vol. in-4) ; *Historiæ Normannorum scriptores antiqui* (Ibid., 1619, in-fol.) ; *Histoire généalogique des maisons de Luxembourg, de Montmorency, de Châtillon, de Guines, de Coucy*, etc. Il a traduit les *Satires* de Juvénal (Ibid., 1616, in-8) et édité la *Bibliotheca cluniacensis* de Martin Marrier (Ibid., 1614, in-fol.), les *Œuvres* d'Abélard et d'Héloïse (Ibid., 1616, in-4), les *Œuvres* d'Alain Chartier (Ibid., 1617, in-4), les *Lettres* d'Étienne Pasquier (Ibid., 1619, 3 vol. in-8). Il a laissé plus de cent volumes manuscrits de notes et de matériaux, soit pour ses ouvrages publiés, soit pour ceux qu'il avait dessein de mettre au jour.

Son fils, François DUCHESNE, né en 1616 à Paris, mort en 1693, fut historiographe de France. Il réédita, en l'augmentant, l'*Histoire des papes* (Paris, 1653, 2 vol. in-fol.), et continua et publia trois ouvrages commencés par son père : *Histoire des cardinaux français* (Paris, 1660-1666, 2 vol. in-fol.); *Traité des officiers qui composent le conseil d'Etat* (Paris, 1662, in-4); *Histoire des chanceliers et gardes des sceaux de France* (Paris, 1680, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. VII.

DUCHESNOIS (Catherine-Joséphine RAFIN, dite Mlle), tragédienne française, née le 5 juin 1777 à Saint-Saulves, près Valenciennes, morte le 8 février 1835. Fille d'un domestique de ferme, elle fut d'abord couturière, puis domestique à Valenciennes; elle parut pour la première fois, à vingt ans, sur le théâtre de cette ville, y eut du succès, et vint à Paris, où elle suivit le cours de déclamation de l'acteur Florence. Par la protection de Legouvé et de Mme de Montesson, elle débuta au Théâtre-Français, en 1802, dans le rôle de Phèdre. Ce début fut un triomphe, qui se renouvela dans d'autres rôles, notamment dans celui d'Hermione. Peu de mois après, une cabale, à la tête de laquelle se trouvait le critique Geoffroy, lui opposa Mlle Georges, dont l'éclatante beauté subjugua aussitôt une moitié du parterre. Avec une physionomie moins heureuse et un port moins majestueux, elle portait plus de tendresse et de passion dans les rôles de *princesses* que lui disputait sa rivale. Après une lutte longue et acharnée, où Mlle Duchesnois faillit succomber, l'impératrice Joséphine fit ordonner sa réception comme sociétaire : ce qui eut lieu le 22 mars 1804 Cependant elle ne resta définitivement maîtresse du terrain qu'après

le départ de M^lle Georges pour la Russie, en 1808. Dès lors, jusqu'au succès de l'art romantique, elle tint le premier rang, à côté de Talma et de Lafon. Dans les pièces modernes, on vante surtout la manière dont elle interpréta la *Marie Stuart* de Lebrun et la *Jeanne d'Arc* de D'Avrigny. Sa dernière représentation eut lieu le 30 mai 1833. Elle a laissé une profonde impression dans le souvenir de ses contemporains; cependant son débit n'était pas sans défaut, et une espèce de hoquet contrastait péniblement avec son organe doux et sonore.

Cf. A. Dinaux : *Notice sur M^lle Duchesnois* (Valenciennes, 1836, in-8).

DUCHOUL (Guillaume), en latin CAULIUS, antiquaire français du XVI^e siècle, né à Lyon. La vue journalière de l'ancien palais des empereurs romains, encore rempli de médailles et de monuments antiques, lui inspira le goût de les collectionner et de les expliquer. Il fut un des premiers Français qui s'adonnèrent à ce genre d'études. Il fit connaître un grand nombre de médailles et on l'accusa d'en avoir supposé. Deux ouvrages, importants pour l'époque, furent le fruit de ses recherches : *Discours sur la castramétation et discipline militaire des anciens Romains* (Lyon, 1555, in-fol.), et *Discours sur la religion des anciens Romains* (Ibid., 1556, in-fol.) : ils ont été réimprimés et traduits en diverses langues.

Cf. Bréghot du Lut et Péricaud aîné : *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire* (Lyon, 1839, in-8).

DUCIS (Jean-François), poëte dramatique français, né le 22 août 1733 à Versailles, où il est mort le 31 mars 1816. D'une famille originaire de la Savoie, il conserva toute sa vie des traces bien marquées de cette origine : la simplicité, l'indépendance un peu rustique du caractère, les vertus de la famille et un attachement constant à la religion catholique. Il fit ses études au collége de Versailles, fut secrétaire du maréchal de Belle-Isle, puis employé dans les bureaux de la guerre. La passion du théâtre lui fit quitter cet emploi, mais grâce à son protecteur il continua à en toucher les appointements. Son début à la Comédie-Française fut la tragédie d'*Amélise*, jouée en 1768. « Les comédiens, dit Collé, ont donné la première représentation d'*Amélise*, tragédie d'un M. *D'Ussy*, auteur inconnu. On m'a dit que sa pièce fut huée depuis un bout jusqu'à l'autre. » Ducis ne tarda pas à prendre sa revanche avec la tragédie d'*Hamlet*, qui fut jouée le 30 septembre 1769. C'était la première de ces imitations infidèles de Shakespeare, que la postérité lui a si souvent reprochées et que les contemporains accueillirent par des applaudissements tels que jamais Shakespeare, traduit fidèlement, n'en a obtenu de nos jours. Ducis cherchait tout simplement à accommoder au goût de son siècle les beautés qui, dans le tragique anglais, avaient frappé sa nature de poëte, et il était loin d'imaginer qu'il dut s'en faire l'interprète exact. « Je n'entends point l'anglais, écrivait-il dans l'avertissement de sa pièce, et j'ai osé faire paraître *Hamlet* sur la scène française. Tout le monde connaît le mérite du Théâtre anglais de M. de La Place. C'est d'après cet ouvrage précieux à la littérature que j'ai entrepris de rendre une des plus singulières tragédies de Shakespeare. » Il fit de même dans la suite, en se servant de la traduction de Le Tourneur. Malgré les précautions qu'il avait prises pour rendre moins étrange à son public la tragédie d'*Hamlet*, il vit plus d'un homme intelligent s'élever contre un héros si différent de ceux dont le Théâtre-Français avait l'habitude; Lekain refusa de jouer le rôle, que Molé accepta. Le succès fut très-grand et encouragea l'auteur, qui se mit à arranger de même *Roméo et Juliette*. Il en retrancha bien des choses, comme la scène du balcon, les vers sur le chant de l'alouette et du rossignol; mais il y ajouta l'épisode d'Ugolin, qu'il prit dans l'*Enfer* de Dante, et qu'il appliqua au vieux Montaigu, père de Roméo. Cette seconde pièce, jouée en 1772, eut le même succès que la précédente. Ducis revint alors au théâtre grec, qui avait été sa première préoccupation; il emprunta à Euripide la situation d'Alceste voulant mourir pour son époux, et à Sophocle celle d'Œdipe expirant dans les bras d'Antigone, et écrivit ainsi *Œdipe chez Admète*. Cette tragédie, dont il fit en 1797 *Œdipe à Colonne*, en la simplifiant, et qui offre des qualités réelles de pathétique et de largeur, surtout au troisième acte et au cinquième, fut jouée en 1778. Elle ouvrit à l'auteur les portes de l'Académie française; il succédait à Voltaire et fut reçu le 4 mars 1779. Son discours, fort applaudi et que l'on dit être de Thomas, son ami intime, commençait par cette phrase heureuse : « Messieurs, il est des grands hommes à qui l'on succède et que personne ne remplace. » Reprenant ses imitations de Shakespeare, Ducis fit représenter, en 1783, *le Roi Lear*, qu'il travestit complétement pour l'approprier au sentimentalisme à la mode, et qui par là même eut un immense succès de larmes. On fit à l'auteur une ovation alors presque inconnue, et il fut amené sur la scène pour y recevoir les applaudissements du public. *Macbeth*, qui suivit (1784), réussit moins, malgré de prudentes atténuations. *Jean sans Terre* ne put se soutenir (1791); mais *Othello*, avec Talma dans le principal rôle, eut un succès d'enthousiasme en 1792. Outre les effets tragiques qui sollicitaient l'émotion, il y avait, pour un parterre républicain, un élément de succès dans ce soldat parvenu qui débitait des vers comme les suivants :

> Ils n'ont pas, tous ces grands, manqué d'intelligence,
> En consacrant entre eux les droits de la naissance :
> Comme ils sont tout par elle, elle est tout à leurs yeux.
> Que leur resterait-il, s'ils n'avaient pas d'aïeux?
> Mais moi, fils du désert, moi, fils de la nature,
> Qui dois tout à moi-même et rien à l'imposture,
> Sans crainte, sans remords, avec simplicité,
> Je marche dans ma force et dans ma liberté.

On rapporte que Ducis, « le bon Ducis », comme on l'appelait, fit pour cette pièce deux dénoûments, l'un se rapprochant de celui de Shakespeare et l'autre à l'usage des âmes sensibles.

Là se terminèrent ses imitations du poëte anglais, et il se mit à composer une œuvre complétement originale, *Abufar, ou la Famille arabe*, qui fut représentée le 13 avril 1795. C'est un tableau des mœurs patriarcales. « Le sentiment du désert et de l'immensité, dit Sainte-Beuve, de la fuite à travers les sables, est assez bien rendu; un air brûlant y circule. » Mais l'intrigue marque peu de force d'invention : un frère se croit amoureux de sa sœur, une sœur se croit éprise de son frère; mais il se trouve que c'est seulement une sœur adoptive et le dénoûment sauve la morale. Le succès d'*Abufar* engagea l'auteur à lui donner un pendant : *Phédor et Waldamir, ou la Famille de Sibérie* (1801). Cette pièce tomba complétement, et Ducis, qui avait près de soixante-dix ans, se retira du théâtre pour vivre dans le repos et le calme à Versailles, où quelques amis seulement venaient le visiter dans sa solitude. Il s'y complaisait, lisant la Bible, les vies des Pères du désert, Horace, Virgile et La Fontaine, dont il a dit :

> Je ne l'apprenais pas, je le savais par cœur.

Napoléon, qui avait toujours aimé son talent, voulut le faire sénateur et le décorer. Ducis refusa tout. « Je suis, disait-il, catholique, poëte, républicain et solitaire : voilà les éléments qui me composent, et qui ne peuvent s'arranger avec les hommes en société et avec les places... Il y a dans mon âme, naturellement douce, quelque chose

d'indompté qui brise avec fureur, et à leur seule idée, les chaînes misérables de nos institutions humaines. » Il continua jusqu'à la fin sa vie simple et indépendante, composant de petites pièces de vers qu'il adressait à son *Ruisseau*, à sa *Musette*, à son *Caveau*, à ses dieux *Pénates*, et qui, sans être d'une grande force, contiennent d'heureux passages.

Ducis avait dit de lui-même : « Il y a dans mon clavecin poétique des jeux de flûte et de tonnerre. Comment cela va-t-il ensemble? Je n'en sais trop rien, mais cela est ainsi. » Cet élan d'orgueil naïf nous représente bien le fond de son âme, en même temps douce et forte, où les sentiments tendres se mêlaient à l'admiration pour les pensées et les faits tragiques; elle était réellement pleine d'une poésie qu'il ne sut guère faire passer dans ses vers. Son style est souvent trivial ou emphatique, sa langue négligée et traînante. Dans ses lettres en prose, on le trouve poëte et par l'imagination et par le cœur. Ce qui nous touche, dans toutes les productions de son esprit, c'est la sincérité qui les accompagne. Voilà pourquoi nous ne sommes plus irrités de ce qu'on a appelé ses attentats contre Shakespeare. Il fit, à l'égard du grand poëte anglais, tout ce qu'il était possible de faire. Si nous le jugeons trop inférieur sous le rapport de la forme et du plan, nous n'en devons pas moins reconnaître qu'il commença à donner au public français le goût des chefs-d'œuvre dont il faisait des imitations si imparfaites, mais si bien appropriées à son époque. Il avait donc quelque droit à fêter chaque année, comme il le faisait, la Saint-Guillaume, en entourant de verdure le buste du grand William, placé dans sa chambre à coucher, près des portraits de son père et de sa mère.

Les *Œuvres* de Ducis ont été réunies (1819-1826, 4 vol. in-8). On a aussi ses *Œuvres posthumes* publiées par Campenon (1826, in-8). M. Leroy a retrouvé dans la Bibliothèque de Versailles de curieux *Mémoires* de lui sur sa vie.

Cf. Campenon : *Essai de mémoires sur Ducis* (1824, in-8) ; — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Onésime Leroy : *Etude sur la personne et les écrits de Ducis* (1832) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI, et *Nouveaux lundis*, t. IV ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII^e siècle*, leçons XLIII, XLIV ; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérat. dramatique ;* — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. I et II.

DUCLERCQ (Jacques), chroniqueur français, né vers 1420, mort après 1467. Il habita Lille et Arras, et eut le titre de conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Sa chronique, froide, impartiale, mais qui présente des faits curieux, a été publiée par le baron de Reiffenberg, sous le titre de *Mémoires de Jacques Duclercq* (Bruxelles, 1823, 4 vol. in-8) ; elle a été insérée par M. Buchon dans le *Panthéon littéraire*. M. J. Quicherat a découvert à Arras un manuscrit plus complet que celui qui a été imprimé.

DUCLOS (Charles PINOT, et non PINEAU, sieur), moraliste et historien français, né le 12 février 1704 à Dinan, mort le 27 mars 1772. Fils d'un riche fabricant de chapeaux, il fut d'abord destiné au commerce; mais sa mère, restée veuve de bonne heure, voyant sa vive intelligence et surtout sa mémoire extraordinaire, se décida à l'envoyer faire ses études à Paris : ce qui était alors sans exemple chez les familles de son rang en Bretagne. Placé dans l'Académie que tenait, rue de Charonne, le grammairien abbé de Dangeau, il y apprit avec soin sa langue, puis passa au collège d'Harcourt. Il commença l'étude du droit avec le dessein de suivre le barreau ; mais il se laissa bientôt aller à une vie dissipée et ne s'appliqua à autres leçons qu'à des leçons d'armes. Son goût pour les lettres le tira du désœuvrement et du désordre. Ne pouvant toutefois se résigner à s'enfermer chez lui pour s'adonner au travail, il s'introduisit dans les deux cafés littéraires de l'époque : le café Procope et le café Gradot. L'originalité de son caractère et de sa conversation l'y fit bientôt remarquer. Peu d'hommes étaient nés avec autant d'esprit ; aucun, selon D'Alembert, n'en avait plus dans un temps donné. Le rapport de sa conversation avec ses écrits est frappant. Son entretien ressemblait à son style : une précision tranchante, des saillies fréquentes, une tournure travaillée, mais piquante; des phrases arrangées comme pour être retenues, en un mot ce qu'on appelle le trait. Il accentuait encore sa physionomie d'une certaine dureté apparente, contrastant avec la bonté de son caractère. « Il faisait profession, dit La Harpe, d'une franchise brusque qui ne déplaisait point... Soit habitude, soit dessein, il gardait ce ton même dans la louange, et l'on peut juger qu'elle n'y perdait pas. Il avait d'ailleurs un fonds de droiture qui le rendait incapable de plier son opinion ni sa liberté à aucun intérêt ni à aucune politique ; et cependant ce ne fut point un obstacle à son avancement, parce qu'il n'offensa jamais l'amour-propre des gens de lettres, et qu'il sut intéresser en sa faveur celui des gens en place. » En moins de mots, Jean-Jacques définissait Duclos « un homme droit et adroit ».

Duclos fit ses débuts littéraires dans les recueils facétieux publiés par les gens de lettres de la société du comte de Caylus, sous ces titres : *Étrennes de la saint Jean*, *Recueil de ces Messieurs*, *les Manteaux*, *les Écosseuses ou les Œufs de Pâques*. Dès 1739, il entra à l'Académie des inscriptions sans avoir rien fait qui justifiât ce choix. Il n'avait encore mis au jour que trois romans et un ballet, lorsqu'il donna, en 1745, l'*Histoire de Louis XI*, sorte d'improvisation d'une insuffisance manifeste, et qui fut assez froidement accueillie par le public. Il n'en fut pas moins reçu le 26 janvier 1747 membre de l'Académie française. En 1750, il remplaça, comme historiographe de France, Voltaire qui partait pour la Prusse. Il fut anobli par lettres de 1755. Devenu, la même année, secrétaire perpétuel de l'Académie, par le désistement de Mirabaud, il prit une grande part à l'édition du *Dictionnaire*, publié en 1762, fit remplacer par les éloges des grands hommes les lieux communs de morale qui étaient auparavant le sujet des concours du prix d'éloquence, et montra une opposition constante à la candidature des grands seigneurs que ne recommandaient pas des titres littéraires. Dans toutes les occasions, il soutint fermement la dignité de l'Académie et celle des hommes de lettres. L'indépendance de son caractère l'empêcha de s'affilier au parti des philosophes, de même que sa modération le faisait l'ennemi de toute intolérance et de tout despotisme. Il n'eut avec Voltaire qu'une correspondance académique, rare et de pure politesse. Il ne fréquentait pas Diderot, et ne voyait guère D'Alembert qu'à l'Académie, quoiqu'il goûtât beaucoup plus la personne et l'esprit de ce dernier. On cite de lui cette boutade contre les excès de zèle philosophique : « Les grands raisonneurs et les sous-petits raisonneurs de notre siècle en feront et en diront tant, qu'ils finiront par m'envoyer à confesse. »

L'ouvrage qui a le plus contribué à la réputation de Duclos, les *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1751, in-12, nombreuses réimpressions), n'est pas un livre de morale profonde et générale ; il ne peint pas l'homme de tous les temps, mais l'homme de l'époque, et s'attache moins à la nature universelle qu'aux nuances de la mode et de l'esprit de société. De là des peintures d'un intérêt trop particulier et qui diminue avec le temps. Le style joint, à une constante clarté, une piquante préci-

sion, qui se tourne quelquefois en sécheresse. Jamais l'auteur n'anime ses tableaux par des formes dramatiques, des expressions pittoresques, des mouvements variés, comme l'avait fait la Bruyère à qui on l'a mal à propos comparé. Il se jugeait mieux lui-même : « Je ne regarde pas tout, dit-il, mais ce que je regarde, je le vois bien ; je n'ai point de coloris, mais je serai lu. » Une observation assez curieuse, c'est que, dans ce livre qui traite des mœurs, il n'est nullement question des femmes, dont le nom ne se trouve employé qu'une fois. L'auteur prit sa revanche en faisant des femmes l'objet continuel d'un autre livre qu'il publia, *Mémoire pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e^ siècle* (1751, in-12.

Les autres écrits de Duclos sont les suivants : *Histoire de la baronne de Luz, anecdote du règne de Henri IV* (1741), récit, assez dénué d'intérêt, des aventures d'une femme qui succombe toujours et n'a jamais tort ; *Confessions du comte de **** (1742), roman qui eut un très-grand succès, mais qui, plus ingénieux qu'intéressant, n'est qu'une galerie de portraits, une suite d'intrigues sans aucune liaison ; *les Caractères de la Folie*, ballet médiocre en trois actes, donné à l'Opéra en 1743; *Acajou et Zirphile* (1744), roman féerique composé pour accompagner des estampes dessinées d'avance par Boucher ; *Considérations sur l'Italie* (1791), où l'on trouve un observateur, un penseur et un politique, avec une incroyable indifférence pour les monuments de l'antiquité et les chefs-d'œuvre des arts ; *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la régence et le règne de Louis XV* (1791) : cet ouvrage, écrit avec sagacité et finesse, a perdu une grande partie de son prix depuis la publication des *Mémoires* de Saint-Simon, dont Duclos avait eu le manuscrit entre les mains et auxquels il avait fait de nombreux emprunts. On cite encore des remarques sur la *Grammaire générale de Port-Royal*, où un esprit philosophique s'unit à une connaissance approfondie des matières grammaticales ; l'auteur s'y déclare pour un système orthographique nouveau, plus conforme à la logique et à la prononciation. Le Recueil de l'Académie des inscriptions contient de Duclos des Mémoires : *sur les Druides, sur l'Origine et les révolutions de la langue celtique et française, sur les Epreuves par le duel et par les éléments, sur les Jeux scéniques des Romains*, etc. Les *Œuvres complètes* de Duclos, réunies par Desessarts (Paris, 1806, 10 vol. in-8), ont été rééditées dans la *Collection des prosateurs français* (1821, 3 vol. in-8), et plus récemment par M. Cl. de Ris (1855, in-12). Elles contiennent un fragment de *Mémoires*, écrits par lui-même.

Cf. Fontenelle : *Eloges ; — Nécrologe des hommes célèbres de France*, 1773 ; — La Harpe : *Cours de littérature et Correspondance ;* — Auger : *Notice*, dans l'édition de 1806 ; — Villenave : *Notice*, dans l'édition de 1821 ; — Clém. de Ris : *Etude sur la vie et les œuvres*, dans l'édit. de 1855 ; — J.-M. Peigné : *Ch. Duclos* (1867, in-18); — A. Jal : *Dictionnaire critique ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX.

DUCRAY-DUMINIL (François-Guillaume), romancier français, né en 1761 à Paris, mort le 29 octobre 1819. Il fut, à partir de 1790, rédacteur littéraire des *Petites Affiches*, et montra dans ses articles de critique une grande bienveillance. Membre du Caveau moderne et de plusieurs sociétés de belles-lettres, il fit des poésies fugitives et des chansons. Il travailla aussi pour le théâtre, mais sans succès. Le genre dans lequel il se fit une réputation est celui du roman destiné à la jeunesse. Préoccupé du côté moral de ses œuvres, il arrive par une suite de péripéties ingénieuses à faire triompher l'innocence et la vertu. On lui reproche de n'avoir pas soigné son style et d'être même souvent incorrect Il recherchait surtout la clarté, qualité essentielle pour le jeune public auquel il s'adressait. L'invention ne lui manquait pas, et les aventures intéressantes, combinées avec habileté, expliquent la longue vogue de ses écrits. Les auteurs dramatiques y ont largement puisé.

Nous citerons parmi les romans de Ducray-Duminil, dont la plupart ont eu de nombreuses éditions : *Fanfan et Lolotte, ou Histoire de deux enfants abandonnés dans une île déserte* (Paris, 1787, 4 vol. in-12) ; *Alexis, ou la Maisonnette dans les bois* (1788, 4 vol. in-12) ; *Petit Jacques et Georgette, ou les Petits montagnards auvergnats* (1789, 4 vol. in-18) ; *Victor, ou l'Enfant de la forêt* (1796, 4 vol. in-12) ; *Cœlina, ou l'Enfant du mystère* (1798, 5 vol. in-12), avec le précédent, l'un des deux plus populaires ; *les Cinquante francs de Jeannette* (1799, 2 vol. in-12) ; *les Petits orphelins du hameau* (1800, 4 vol. in-12) ; *Paul, ou la Ferme abandonnée* (1800, 4 vol. in-12); *Elmonde, ou la Fille de l'hospice* (1804, 5 vol. in-12) ; *Jules, ou le Toit paternel* (1804, 4 vol. in-12) ; *le Petit carillonneur* (1809, 4 vol. in-12) ; *Jean et Jeannette, ou les Petits aventuriers parisiens* (1816, 4 vol. in-12), etc.

On a en outre de lui : *Poëme sur la mort du duc de Brunswick* (1787, in-8) ; *la Semaine mémorable, ou Tableau de la révolution depuis le 12 juillet 1789* (1789, in-18) ; *Codicile sentimental, ou Recueil de discours, contes, anecdotes, idylles, romances et poésies fugitives* (1793, 2 vol. in-12) ; *les Soirées de la chaumière* (1794, 8 vol. in-18, plusieurs fois réimpr.) ; *les Veillées de ma grand'mère*, nouveaux contes de fées (1799, 2 vol. in-18); *les Journées au village, ou Tableau d'une bonne famille* (1804, 8 vol. in-18) ; *le Bon oncle et les neveux*, annuaire moral (1812, in-18) ; *Contes de Fées* (1817, 3 vol. in-18), etc. — Son frère, N... DUCRAY, s'est aussi essayé dans le roman, mais avec beaucoup moins de succès. On cite de lui : *Clémentine de Valville* (Paris, 1812, 2 vol. in-12) ; *le Village des Pyrénées* (Paris, 1816, 3 vol. in-12); *Cécile de Volmérange* (Paris, 1823, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire ;* — Rabbe : *Biographie universelle des contemporains.*

DU CROISY (Philibert GASSAUD), acteur français, né vers 1630, mort en 1695. Il était fils d'un gentilhomme de la Beauce, et fut un des principaux comédiens de la troupe de Molière. C'est lui qui créa le rôle de *Tartuffe*. Il faut remarquer à ce sujet, et contre ceux qui font de Tartuffe un hypocrite blême et maigre, que Du Croisy était gros et de bonne mine. Cet acteur, devenu goutteux, quitta le théâtre à cinquante ans.

Cf. Soleirol : *Molière et sa troupe* (Paris, 1858, in-8).

DU DEFFAND (Marie DE VICHY-CHAMRON, marquise), née en 1697, morte le 23 septembre 1780. Elle était d'une famille noble de Bourgogne et tenait aux Choiseul par sa grand'mère. Élevée dans un couvent de la rue de Charonne, à Paris, elle montra de très-bonne heure des doutes sur les matières de foi. Ses parents alarmés prièrent Massillon d'aller s'entretenir avec elle et de la conseiller. Le célèbre prédicateur, après l'avoir écoutée, se contenta de dire à l'abbesse : « Elle est charmante, » et, comme celle-ci insistait pour savoir quel livre il fallait mettre entre ses mains : « Donnez-lui, ajouta-t-il, un catéchisme de cinq sous. » Suivant Walpole, il avait été plus frappé de l'esprit de la jeune fille que choqué de son hérésie. M^lle^ de Vichy-Chamron, dont la fortune était médiocre, fut mariée en 1718 au riche marquis Du Deffand, qu'elle n'aima point et dont elle se sépara bientôt. Jeune, belle, recherchée, elle eut un grand nombre d'aventures galantes et passa pour être une des maîtresses du régent. Après un essai de raccommodement avec son mari qui n'aboutit qu'à une autre séparation, elle se jeta de nouveau dans la

galanterie et dans le tourbillon du monde. L'ennui de ne pas éprouver l'amour comme elle le rêvait fut pour elle une maladie, un supplice. Sous des airs de sécheresse, elle avait une nature ardente qui l'entraînait d'affection en affection, de faute en faute. Elle finit par contracter, avec le président Hénault, une liaison régulière, et qui ne cessa qu'à la mort de celui-ci; l'habitude et le raisonnement y eurent plus de part que le sentiment. Elle lui écrivait, en 1742, durant un voyage qu'il fit aux eaux de Forges : « J'ai vu avec douleur que j'étais aussi susceptible d'ennui que je l'étais jadis ; j'ai seulement compris que la vie que je mène à Paris est encore plus agréable que je ne le pouvais croire, et que je serais infiniment malheureuse s'il m'y fallait renoncer. Concluez de là que vous m'êtes aussi nécessaire que ma propre existence, puisque, tous les jours, je préfère d'être avec vous à être avec tous les gens que je vois : ce n'est pas une douceur que je prétends vous dire, c'est une démonstration géométrique que je prétends vous donner. » Au commencement de 1752, sa vue s'affaiblit; le mal empira rapidement et en mars 1753 elle était aveugle.

Agée alors de cinquante-six ans, elle prit un appartement dans le couvent de Saint-Joseph, rue Saint-Dominique, avec une entrée particulière lui permettant de recevoir la société qui lui était agréable. Là se réunissaient les personnes du plus grand monde et les plus célèbres écrivains, les Choiseul, les Boufflers, les maréchales de Luxembourg et de Mirepoix, Voltaire, Montesquieu, D'Alembert, etc. Elle semblait oublier son infirmité et tâchait de la faire oublier aux autres par son esprit et son agrément. Dès 1754, elle prit auprès d'elle M^lle^ de Lespinasse, en qualité de lectrice, et s'en fit une compagne intime. Une rupture devait éclater tôt ou tard entre ces deux femmes si peu faites pour s'entendre. M^me^ Du Deffand représentait le siècle avant Jean-Jacques; elle avait pour maxime que « le ton de roman est à la passion ce que le cuivre est à l'or ». M^lle^ de Lespinasse était de cette seconde moitié du siècle dans laquelle l'exaltation romanesque avait pris un rôle important. La séparation eut lieu avec éclat en 1764. La société que recevait M^me^ Du Deffand se partagea en deux camps. La plus grande partie des littérateurs et tous les encyclopédistes, D'Alembert en tête, se retirèrent. Cet événement lui fut d'autant moins sensible que, l'année suivante, elle trouva enfin à satisfaire ce besoin d'affection qui avait si longtemps tourmenté sa vie. Horace Walpole vint à Paris, et la vieille aveugle s'éprit à l'instant de cet esprit vif, hardi, délicat et coloré. A soixante-huit ans, elle livra tout son cœur à un homme qui n'en avait pas cinquante, dont elle aurait pu être la mère, qui devait passer sa vie loin d'elle, et qu'elle embarrassait fort par ses vivacités de tendresse. Elle était destinée, disait-on, à être toujours sage en jugement et à faire toujours des sottises en conduite. Elle montra du moins qu'elle n'était pas dépourvue de sensibilité, et qu'elle était capable même de ce romanesque dont elle avait dit tant de mal. Cette passion, qu'on ne sait comment qualifier, mais qui ne laissa pas d'être élevée et pure, subsista sans nuage jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire pendant près de quinze ans. Walpole vint plusieurs fois d'Angleterre à Paris sans autre but que de voir sa vieille amie. Peu de temps avant sa mort, elle fut visitée par le curé de Saint-Sulpice et lui dit : « Monsieur le curé, vous serez fort content de moi ; mais faites-moi grâce de trois choses : ni questions, ni raisons, ni sermons. »

M^me^ Du Deffand est une des physionomies les plus originales du XVIII^e^ siècle. Le jugement que l'on porte d'ordinaire d'elle n'est que l'écho des propos des encyclopédistes, ses ennemis. On admet, sur leur témoignage, qu'elle fut sans cœur, d'un caractère foncièrement méchant, et que son style, reflet de son caractère, est sans charme. Cependant il faudrait aussi, pour la bien juger, entendre ses amis, et surtout Walpole. Voici comme il en parle : « Elle correspond avec Voltaire, dicte de charmantes lettres à son adresse, le contredit, n'est bigote ni pour lui ni pour personne, et se rit à la fois du clergé et des philosophes. Dans la discussion, où elle incline aisément, elle est pleine de chaleur, et pourtant elle n'a presque jamais tort. Son jugement sur chaque sujet est aussi juste que possible : sur chaque point de conduite elle se trompe autant qu'on le peut; car elle est tout amour et toute aversion, passionnée pour ses amis jusqu'à l'enthousiasme, s'inquiétant toujours qu'on l'aime, qu'on s'occupe d'elle, et violente ennemie, mais franche... A soixante-treize ans, elle a le même feu qu'à vingt-trois. Elle fait des couplets, les chante, se ressouvient de tous ceux qu'on a faits. Ayant vécu depuis la plus agréable époque jusqu'à celle qui est la plus raisonneuse, elle unit les bénéfices des deux âges sans leurs défauts, tout ce que l'un avait d'aimable sans la vanité, tout ce que l'autre a de raisonnable sans la morgue... Aussi vive d'impressions que M^me^ de Sévigné, elle n'a aucune de ses préventions, mais un goût plus universel. Avec une machine des plus frêles, son énergie de vitalité l'emporte dans un train de vie qui me tuerait, s'il me fallait rester ici. » Peut-être, pour avoir la vérité sur M^me^ Du Deffand, faudrait-il faire la moyenne entre le jugement de Walpole et ceux du parti encyclopédique. Ce que personne ne lui a refusé, c'est l'esprit. Ses lettres sont remplies de traits fins, hardis, acérés, le plus souvent très-justes, sur les hommes et les choses de son temps. Son mérite littéraire est ainsi apprécié par Sainte-Beuve : « Elle est un de nos classiques par la langue et par la pensée, et l'un des plus excellents... Elle se rattache par ses origines à l'époque de Louis XIV, à cette langue excellente qui en est sortie. Elle a traversé presque tout le XVIII^e^ siècle, dont, encore enfant, elle avait devancé d'elle-même les opinions hardies, et, à aucun moment, elle ne s'est laissé gagner par ses engouements de doctrine, par son jargon métaphysique ou sentimental. Elle est, avec Voltaire, dans la prose, le classique le plus pur de cette époque, sans même en excepter aucun des grands écrivains... Les mots les plus vifs et les plus justes qu'on ait retenus sur les hommes célèbres de son temps, c'est elle qui les a dits. » Sa *Correspondance avec D'Alembert, le président Hénault, Montesquieu, la Duchesse du Maine*, a été publiée en 1809 (Paris, 2 vol. in-8). Ses *Lettres à Horace Walpole*, de 1766 à 1780, et ses *Lettres à Voltaire*, de 1759 à 1775, ont été publiées en 1810 (Londres, 4 vol. in-12). Elles ont été rééditées, mais avec des mutilations, par Artaud (Paris, 1811-1812, et 1827, 4 vol. in-8). La *Correspondance inédite* de M^me^ Du Deffand (Paris, 1859, 2 vol. in-8) se compose presque en entier de lettres à la duchesse de Choiseul.

Cf. Grimm : *Correspondance ;* — Marmontel : *Mémoires ;* — M^me^ de Genlis : *Mémoires ;* — Imbert de Saint-Amand : *Françaises des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles ;* — A. Jal : *Dictionnaire critique ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I.

DUDON, chroniqueur francais du XI^e^ siècle. Il était chanoine de la collégiale de Saint-Quentin. Son ouvrage sur les *Premiers ducs de Normandie* est un recueil de traditions et de légendes souvent fabuleuses, dans une prose latine du plus mauvais goût, à laquelle se mêlent des vers bizarres, avec des expressions fabriquées pour remplir la mesure. Il s'étend de l'origine des Normands à 996. Duchesne l'a inséré dans les *Historiæ Normannorum scriptores antiqui.*

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VII.

DUÈGNE, l'un des principaux personnages de la comédie moderne. Il a été emprunté par notre théâtre à la scène espagnole, où la duègne tient une grande place. Surveillante des jeunes femmes et des filles, elle se met souvent de leur parti contre les maris, les pères ou les tuteurs. La duègne, ainsi que la soubrette, a rempli dans notre ancien théâtre le rôle attribué jusque-là à la nourrice. Elle ne diffère guère que par l'âge, de la soubrette, dont elle a le caractère frondeur. Les poëtes comiques grecs et latins ont tiré parti de la vieille femme ; mais ils sont pour elle sans respect, sans pitié. Elle paraît sur leur théâtre, ivre et dégradée. Chez nous, la nourrice Alison réveillait seulement la gaieté gauloise. Nos auteurs comiques sont bienveillants pour la duègne. Molière lui a donné, dans M^me^ Pernelle de *Tartuffe*, une distinction particulière ; c'est ce qui faisait dire à M^lle^ Mars, à la fin de sa carrière dramatique : « Donnez-moi deux rôles comme M^me^ Pernelle et je reste encore dix ans au théâtre. » — On cite parmi les meilleures duègnes de notre scène, M^me^ Desmousseaux à la Comédie-Française et M^me^ Grassaux à l'Odéon.

DU FAIL (Noël), sieur de La Hérissaye, conteur français du XVI^e^ siècle. Il fut conseiller au parlement de Rennes. Imitateur assez heureux de Rabelais, il a le style vif, la plaisanterie mordante, sans pousser trop loin les crudités admises à son époque. Il a laissé : *Propos rustiques* (1547) ; *Baliverneries, ou Contes nouveaux d'Eutrapel* (1548); *Contes et Discours d'Eutrapel* (1586), ouvrages qui, plusieurs fois réimprimés, ont été réunis par M. Guichard (1856, in-12). M. Assézat a donné, en 1874, dans la Bibliothèque elzévirienne, les *Œuvres facétieuses* (1874, 2 vol. in-12), avec *Notes* et *Index*.

Cf. Guichard et J. Assezat: *Notices* en tête de leurs édit.

DU FAY (Charles-Jérôme DE CISTERNAY-), bibliophile français, né en 1662 à Paris, mort en 1723. Capitaine aux gardes, il quitta le service, après avoir eu une jambe emportée d'un coup de canon, et s'adonna à son goût pour les livres. Il se forma une bibliothèque curieuse surtout pour les romans de chevalerie. Le catalogue en a été publié, sous le titre de *Bibliotheca Fayana* (1725, in-8).

DU FOSSÉ (Pierre-Thomas), érudit français, né le 6 août 1634 à Rouen, mort le 4 novembre 1698. Elevé à Port-Royal, il fut lié d'amitié avec les illustres solitaires dont il partagea les persécutions. Il refusa par modestie d'entrer dans les ordres.

On a de lui : *Vie de dom Barthélemi des Martyrs*, traduite de l'espagnol (Paris, 1663, in-8) ; *Vie de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry* (Paris, 1674, in-4 et in-12) ; *Histoire de Tertullien et d'Origène* (Paris, 1675, in-8) ; *Mémoires de Louis de Pontis* (Paris, 1676, 2 vol. in-12); *Vies des Saints*, pour les deux premiers mois de l'année (1685-1687, 2 vol. in-4) ; d'intéressants *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal des Champs* (Utrecht, 1736, in-12). Il a collaboré aux Commentaires de la *Bible* de Sacy et en a continué la publication. Ses propres mémoires ont été publiés quarante ans après sa mort sous ce titre : *Mémoires de Pierre Thomas, écuyer, seigneur du Fossé* (Utrecht, 1739, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, passim.

DUFRÉNOY (Adélaïde-Gillette BILLET, M^me^), femme poëte française, née le 3 décembre 1765 à Nantes, morte le 7 mars 1825. Mariée à un riche procureur du Châtelet, elle développa son esprit dans la société lettrée reçue par son mari, qui avait été lié avec Voltaire. Ses essais poétiques furent loués bien plus qu'ils ne le méritaient par ses amis, et elle avait déjà de la réputation lorsque la Révolution ruina M. Dufrénoy. La pénible situation qu'elle eut à traverser exalta sa verve poétique au lieu de l'éteindre ; elle se mit à composer les poésies érotiques, dont elle fit la publication sous le titre d'*Elégies* (1807, 1813, 1821, in-12), et qui lui valurent le surnom de *Sapho française*. Elle revint à Paris, reçut une pension du gouvernement impérial, travailla pour les concours poétiques de diverses académies, et fut couronnée plusieurs fois par l'Institut, notamment en 1815, pour la pièce de vers intitulée *les Derniers moments de Bayard*. Elle fit aussi des romans et des ouvrages d'éducation à l'effet de se créer des ressources. On peut juger de sa célébrité par l'enthousiasme de Béranger :

> Veille, ma lampe, veille encore,
> Je lis les vers de Dufrénoy.

Elle avait, du reste, la passion, la tendresse, la chaleur du sentiment ; mais la forme lui manque : elle n'a ni la variété du rhythme, ni le coloris ; son vers libre n'est souvent que de la prose rimée. Elle se disait disciple de Parny, mais on ne voit pas qu'elle ait imité ou senti les grâces, les délicatesses, les beautés poétiques de son maître. Ses *Elégies* portent la trace de corrections et retouches faites par Fontanes. Elles ont été réimprimées avec des *Poésies diverses*, sous le titre d'*Œuvres poétiques* (1827, in-8 ou 2 vol. in-18).

On a, en outre, de M^me^ Dufrénoy : *la Femme auteur*, roman (1812, 2 vol. in-12) ; *le Tour du monde* (1813, 1822, 6 vol. in-18) ; *Etrennes à ma fille*, recueil de contes (1814, 1816, 1823, 2 vol. in-12) ; *Biographie des jeunes demoiselles* (1816, 1820, 4 vol. in-12) ; *les Conversations maternelles* (1817, 2 vol. in-12) ; *Petite encyclopédie de l'enfance* (1817, 2 vol. in-18) ; *les Françaises*, nouvelles (1818, 2 vol. in-12) ; *Beautés de l'histoire de la Grèce moderne depuis* 1770 (1825, 2 vol. in-12) ; des articles dans la *Gazette de France* et divers journaux ; etc. Elle rédigea le *Courrier lyrique et amusant* et *la Minerve littéraire*. Elle donna au théâtre : *l'Amour exilé des cieux* (1788) ; *Armand, ou le Bienfait des perruques* (1799).

Cf. Jay : *Notice*, en tête des *Œuvres poétiques* (1827) ; — Quérard : *la France littéraire* ; — Quitard : *Anthologie de l'amour* (1862, in-12).

DUFRESNOY (Charles-Alphonse), peintre et poëte français, né en 1611 à Paris, mort en 1665 à Villiers-le-Bel. Elève de Vouet, il fit des tableaux qui ont paru dignes de rester au musée du Louvre ; mais il a dû surtout sa réputation à un poëme didactique, en assez bons vers latins, intitulé *De Arte graphica*, et qui fut publié par Mignard après la mort de l'auteur (Paris, 1668, in-8). Ce poëme a été traduit en français par de Piles (Ibid., 1673, 1684, 1751, 1783, in-12), par de Querlon, avec ce titre : *Ecole d'Uranie ou l'Art de la peinture* (Ibid., 1753, 1780, in-8), par Antoine Renou, en vers (Ibid., 1789, in-8), par Rabany de Beauregard (Clermont-Ferrand, 1810, in-8). Dryden l'a traduit en anglais, sous le titre d'*Art of Painting*. Il en a été fait aussi des imitations italiennes et allemandes.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

DUFRESNY (Charles RIVIÈRE), auteur dramatique français, né en 1648 à Paris, mort le 6 octobre 1724. Petit-fils d'un valet de garde-robe de Louis XIII, qui était né des amours d'Henri IV avec la belle jardinière d'Anet, il fut protégé par Louis XIV. Valet de chambre de ce roi, il en reçut le privilége d'une manufacture de glaces et plus tard le privilége du *Mercure;* mais le goût des plaisirs lui fit vendre l'un et l'autre pour une rente qu'il aliéna bientôt. Il eut encore le titre de contrôleur des jardins du roi, que lui mérita le talent avec lequel il dessinait des jardins dans le goût pittoresque des Anglais. La musique était aussi un

de ses talents. Avec l'amour des arts il avait celui des lettres et du théâtre, et son esprit brillant se répandait dans ses conversations comme dans ses œuvres. Son insouciance et son inconduite l'ayant réduit à la misère, il épousa sa blanchisseuse pour la payer de ce qu'il lui devait. Cette aventure, que Le Sage a fait entrer dans son *Diable boiteux*, est devenue le sujet de plusieurs vaudevilles et comédies. Le régent essaya de refaire la fortune de Dufresny et lui fit don de 200 000 francs, qu'il perdit dans le système de Law. Le désordre de sa vie privée se retrouve dans quelques incidents de sa vie littéraire. Il paraît qu'il vendit à Regnard, son ami, la comédie *Attendez-moi sous l'orme*, ou du moins le sujet de cette comédie; puis lorsque Regnard fit représenter *le Joueur*, il l'accusa de lui en avoir volé l'idée, et se brouilla avec lui.

Les comédies de Dufresny, par la faiblesse des plans et des caractères, se sont à peine maintenues dans le second ordre; elles ont disparu de la scène et sont peu lues. Cependant elles méritent d'échapper à l'oubli par l'originalité et la verve. Le style en est vif, concis, peut-être jusqu'à l'excès. L'esprit y pétille. Mais cet esprit est toujours le sien, et La Harpe a remarqué que tous ses personnages, même ses paysans, n'en ont point d'autre. Parmi les comédies qu'il a fait jouer au Théâtre-Français, les plus estimées furent : *l'Esprit de contradiction*, un acte en prose (1700); *le Double veuvage*, trois actes en prose (1702); *la Coquette de village*, trois actes en vers (1715); *la Réconciliation normande*, cinq actes en vers (1719); *le Mariage fait et rompu*, trois actes en vers (1721). On représenta encore de lui au même théâtre : *le Négligent; le Chevalier joueur*, dont le sujet est le même que *le Joueur* de Regnard; *la Noce interrompue; le Malade sans maladie; le Faux honnête homme; le Faux instinct; le Jaloux honteux de l'être; le Faux sincère*. Il donna aussi au Théâtre-Italien plusieurs pièces, soit seul, soit avec Dominique. Le *Théâtre* de Dufresny a été publié par D'Alençon (Paris, 1731, 6 vol. in-12).

On a encore de lui des *Poésies diverses*, élégantes et spirituelles; des *Nouvelles historiques* (Leyde [Paris], 1692, 2 vol. in-12); *les Amusements sérieux et comiques d'un Siamois* (Paris, 1707, in-12), peinture de mœurs, où Montesquieu prit l'idée de ses *Lettres persanes*. Auger a publié ses *Œuvres choisies* (1801, 2 vol. in-18).

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français ;* — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Auger : *Notice*, dans son édit. ; — D. Nisard : *Etudes d'histoire et de littérature ;* — Jal : *Dictionnaire critique.*

DUGAS-MONTBEL (Jean-Baptiste), helléniste français, né le 10 mai 1776 à Saint-Chamond, mort le 30 novembre 1834. D'une famille de commerçants, il se livra lui-même au commerce, après avoir fait ses études au collége des Oratoriens de Lyon. Il avait trente ans lorsqu'il commença à cultiver la langue et la littérature grecques. Ayant cessé les affaires, il se fixa à Paris et s'occupa presque exclusivement de la traduction en prose des poésies d'Homère. Il publia d'abord l'*Iliade* (Paris, 1815, 2 vol in-8), puis l'*Odyssée, suivie de la Batrachomyomachie, des hymnes, de divers fragments attribués à Homère* (Paris, 1818, 2 vol. in-8). La plus grande partie de sa vie se passa ensuite à revoir, à améliorer sa traduction. En 1830, il fut admis à l'Académie des inscriptions, comme membre libre. Envoyé à la Chambre des députés par le département du Rhône, il n'y prit la parole qu'une seule fois, pour demander l'abolition de la peine de mort.

La traduction de Dugas-Montbel, bien supérieure par l'exactitude à celles qui l'avaient précédée, et en même temps simple et élégante, a eu un succès durable. Elle fut réimprimée dans la *Bibliothèque grecque-française* de Firmin Didot (1828-1833, 9 vol. in-8). Cette édition est accompagnée de Commentaires empruntés pour la plupart à Knight, Heyne, Wolf, etc., et de l'*Histoire des poésies homériques*, dans laquelle Dugas-Montbel se prononce, avec Wolf, pour la non-existence d'Homère. On a encore du même : *Eloge de J.-J. Boissieu* (Lyon, 1810, in-8); *Observations sur l'*Examen critique des Dictionnaires de la langue française *par M. Charles Nodier* (Paris, 1828, in-8); *De l'Influence des lois sur les mœurs et des mœurs sur les lois* (Saint-Etienne, 1830, in-8); des articles dans le *Magasin encyclopédique*, le *Mercure de France*, les *Annales nécrologiques*, le *Bulletin des sciences historiques*, etc. Il avait fait représenter à Paris, en 1800, *la Femme en parachute, ou le Soupçon*, vaudeville qui eut du succès.

Cf. Dumas : *Eloge de Dugas-Montbel* (Lyon, 1835, in-8).

DUGAZON (Jean-Baptiste-Henri GOURGAULT, dit), comédien français, né en 1743 à Marseille, mort le 11 octobre 1809 à Sandillon (Loiret). Il débuta, en 1771, à la Comédie-Française, dans les premiers comiques et les crispins, fut reçu sociétaire en 1772, et se fit applaudir, à côté de Préville, qu'il remplaça tout à fait en 1786. Il ne quitta le théâtre qu'en 1807, ayant déjà éprouvé des symptômes d'une aliénation mentale qui finit par devenir complète. A une connaissance approfondie de son art, à beaucoup d'intelligence et d'esprit il unissait une physionomie expressive et très-mobile, ainsi qu'un talent tout particulier pour imiter les caricatures et parler les patois. On lui a reproché de tomber quelquefois dans la charge; mais sa gaieté était toujours franche et communicative. Il excellait dans Mascarille, Scapin, Jourdain, Sganarelle. A la ville, il était recherché pour ses bons mots et renommé dans les mystifications, genre de plaisanterie alors en vogue.

L'enthousiasme révolutionnaire de Dugazon le rendit auteur dramatique; on mentionne, parmi ses pièces, toutes médiocres, trois comédies en trois actes, en vers : *l'Emigrante ou le Père Jacobin; l'Avénement de Mustapha au trône, ou le Bonnet de la vérité ; le Modéré*. La dernière a été imprimée (1794, in-8). Il a ajouté trois scènes aux *Originaux* de Fagan. Talma fut l'élève de Dugazon. Mme Vestris, la tragédienne, était sa sœur.

DUGAZON (Louise-Rosalie LEFÈVRE, Mme), actrice française, femme du précédent, né en 1755 à Berlin, morte le 22 septembre 1821 à Paris. Reçue sociétaire à la Comédie-Italienne en 1776, elle excella d'abord dans les jeunes amoureuses et les soubrettes, puis dans les rôles de mères, lorsqu'un embonpoint précoce l'eût forcée de changer d'emploi. Finesse, grâce, pathétique, gaieté, sentiment, les qualités les plus diverses se réunissaient dans son jeu, qui faisait rire et pleurer. Elle charmait surtout dans le chant par sa voix douce et pénétrante. Deux emplois ont gardé son nom au théâtre : les *jeunes Dugazon* et les *mères Dugazon*.

Cf. H. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français*, (2e édit.).

DUGDALE (William), antiquaire anglais, né en 1605, mort en 1686. Son savoir et son attachement aux Stuarts lui valurent la dignité de roi d'armes. Il donna des preuves d'un profond savoir héraldique dans son *Baronnage d'Angleterre* (The Baronage of England ; 1675, 2 vol. in-fol.), excellente histoire biographique de la noblesse anglaise. On cite également avec estime : *Antiquités du comte de Warwick* (Antiquities of Warwickshire, 1656, in-fol.; 1730, 2 vol. in-fol.) ; *Histoire de la cathédrale de Saint-Paul* (History of St-Paul's Cathedral; 1658, in-fol.; 1716, in-fol.) et un important travail historique sur les monas-

tères de l'Angleterre avant la Réforme : *Monasticum anglicanum* (1655, 1661, 1673, 3 vol. in-fol., réimprimé avec de nombreux suppléments; Londres, 1817-1830, 8 vol. in-fol.).

Cf. *Vie de Dugdale*, en tête de l'édit. de l'*History of St-Paul's cathedral* (1716) ; — W. Hamper : *Life, diary and correspondence of sir W. Dugdale* (Londres, 1827, in-4) ; — Lowndes : *Bibliographer's Manual.*

DUGUAY-TROUIN (René), amiral français, né le 10 juin 1673 à Saint-Malo, mort le 27 septembre 1736 à Paris. Ce célèbre marin a laissé des *Mémoires* que recommandent le nom et la vie de leur auteur (Paris et Amsterdam, 1740, in-4; Amst., 1746, 1748, 1756, in-12).

Cf. Richer : *Vie de Duguay-Trouin* (1784, in-12) ; — G. de la Landelle : *Histoire de Duguay-Trouin* (1844, in-18).

DUGUESCLIN (LA CHANSON DE), chronique rimée du XIV^e siècle. Cette remarquable composition, que l'on peut considérer comme le dernier effort de la poésie héroïque, est d'un trouvère du nom de Cimelier, Cunelier ou Cuvelier, mort en 1389. —Bertrand Duguesclin est peint dans cette œuvre sans l'exagération habituelle aux chansons de geste; c'est un homme de guerre, fécond en ressources, fier vis-à-vis des grands, bon et simple avec les soldats, un chef de bandes et non un baron féodal. La vie du grand capitaine de routiers est racontée en 23 000 vers alexandrins groupés en tirades monorimes. La *Chanson de Du Guesclin* a été publiée par M. Charrière dans la *Collection des documents inédits* (1845, in-4).

Cf. *Les Poëtes français*, d'Eug. Crépet, t. I.

DUGUET (Jacques-Joseph), théologien et moraliste français, né le 9 décembre 1649 à Montbrison, mort le 25 octobre 1733 à Paris. Il entra à l'Oratoire, mais son amitié pour Quesnel et son penchant au jansénisme lui firent quitter cette congrégation en 1685. Il vécut dans la retraite d'abord en Hollande, puis à Troyes et à Paris. On l'a rapproché de Nicole, pour la solidité de la morale, et de Fénelon, pour la grâce et l'élégance du style. Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres : *Traité de la prière publique* (Paris, 1707, in-12); *Règles pour l'intelligence des saintes Écritures* (Paris, 1716, in-12); *Lettres sur divers sujets de morale et de piété* (Paris, 1718, 3 vol. in-12); *Conduite d'une dame chrétienne* (Paris, 1725, in-12) ; *Explication du mystère de la Passion* (Paris, 1728, 2 vol. in-12); *Explication du livre de la Genèse* (Paris, 1732, 6 vol. in-12) ; *Traité des principes de la foi chrétienne* (Paris, 1736, 3 vol. in-12); *Institution d'un prince* (Londres, 1739, in-4). L'abbé André a publié *l'Esprit de M. Duguet, ou Précis de la morale chrétienne tiré de ses ouvrages* (Paris, 1764, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Godefroy : *Histoire de la littérature française*, t. I ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. III-V, passim.

DU GUILLET (Pernette), femme poëte française, née vers 1520 à Lyon, morte en 1545, à l'âge de vingt-cinq ans. Estimée non-seulement pour son talent poétique, mais aussi pour ses connaissances en grec, en latin, en italien et en espagnol, elle a été comparée à sa compatriote, Louise Labé ; mais ses vers, gracieux et naïfs, sont loin du sentiment et de la passion qui éclatent dans ceux de la belle cordière. Peu après sa mort, son mari publia ses œuvres, sous ce titre : *Rhythmes et poésies de gentille et vertueuse dame Pernette Du Guillet* (Lyon, 1545, in-8; 1547 et 1552; Paris, 1546, in-12) : un exemplaire de la première édition, à la vente des livres d'Aimé Martin, s'est élevé au prix de 1005 francs. M. Montfalcon a réédité les *Rymes de Pernette Du Guillet* (Lyon, 1857, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII ; — Brunet : *Manuel du libraire.*

DU HAILLAN (Bernard DE GIRARD, seigneur), historien français, né en 1535 à Bordeaux, mort le 23 novembre 1610 à Paris. D'abord secrétaire d'ambassade en Angleterre, puis à Venise, il fut nommé historiographe de France en 1571. Son principal ouvrage est l'*Histoire générale des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Charles VII inclusivement* (Paris, 1576, in-fol.), plusieurs fois réimprimée et continuée par d'autres auteurs jusqu'à la fin du règne de François I^{er}. Elle est bien médiocrement écrite et admet sans critique les vieilles fables sur nos origines, quoique à partir de l'établissement de la monarchie l'auteur cherche à s'appuyer sur des documents solides et rejette un assez grand nombre de traditions erronées. Son principal mérite est d'avoir le premier composé un corps d'histoire nationale, en présentant les faits d'après leur liaison logique. Il se vante lui-même d'avoir « donné à nos Français une robe dont ils n'avaient pas encore été parés ».

On a encore du même : *Regum gallorum icones, item Ducum lotharingorum* (Paris, 1559, in-4); *De l'état et succès des affaires de France* (Paris, 1570, in-8); *Histoire sommaire des comtes et ducs d'Anjou, de Bourbonnais et d'Auvergne* (Paris, 1571, in-8), etc.

Cf. Le Bas : *Dictionnaire encyclopédique de la France ;* — Godefroy : *Hist. de la littér. franç.*, t. I.

DU HALDE (Jean-Baptiste), géographe français, né le 1er février 1674 à Paris, mort le 18 août 1743. Membre de la Société de Jésus, il fut chargé de continuer, après le P. Legobien, la rédaction des *Lettres édifiantes*, dont il donna les t. IX à XXVI. Il fit en même temps un ouvrage qui marque de grands efforts d'érudition, et qui commença à faire connaître la Chine d'une manière un peu exacte : *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise* (Paris, 1735, 4 vol. in-fol., avec atlas de 42 cartes par D'Anville; La Haye, 1736, 4 vol. in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

DUHAMEL (Jean-Baptiste), savant français, né en 1624 à Vire, mort le 6 août 1706. Il fut curé de Neuilly-sur-Marne, puis aumônier du roi en 1656. Son habileté à manier la langue latine le fit nommer par Colbert secrétaire de l'Académie des sciences, dès sa création (1666). Les procès-verbaux en étaient alors rédigés en latin. Il donna sa démission en 1697, et recommanda Fontenelle comme son successeur. Outre des ouvrages estimables sur les sciences, on a de lui : *Philosophia vetus et nova* (Paris, 1678, 4 vol. in-12), cours de philosophie scolaire longtemps employé dans les colléges, et *Regiæ scientiarum Academiæ historia* (Paris, 1698, in-4), premier exposé des travaux de l'Académie des sciences.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. I.

DU HAUSSET (M^{me}), mémorialiste française, née vers 1720, morte vers 1780. Première femme de chambre de M^{me} de Pompadour, elle écrivait un journal de ce qu'elle voyait ou entendait dans l'intimité de la cour, tout en restant fort discrète au sujet des mœurs licencieuses du roi. Ce journal, écrit sans prétention et fort intéressant par les détails relatifs à Louis XV et à la favorite, a été inséré par Crawford dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature* (Paris, 1809, in-4) et réédité dans la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française* de Barrière et Berville, avec notes et éclaircissements (1824, in-18). Il a été traduit en allemand (Stuttgart, 1825, in-8).

DUHAUTCOURS, OU LE CONTRAT D'UNION, comédie de Picard (voy. ce nom).

DU HECQUET (Adrien), poëte et théologien français, né vers 1510 à Crépy, en Picardie, mort en

1580. Il fut prieur du couvent des Carmes à Arras. On a de lui : *le Chariot de l'année, fondé sur quatre roues, a scavoir les quatre saisons*, etc. (Louvain, 1555, in-12), ouvrage de piété, en prose et en vers; *l'Orphéide, contenant plusieurs chants royaux, ballades*, etc. (Anvers, 1561, in-8); *Enarrationes locupletissimæ, seu homiliæ* (Paris, 1570, in-12), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII.

DUKER (Charles-André), savant allemand, né à Unna (Westphalie) en 1670, mort le 5 novembre 1752. Il eut pour maîtres Périzonius et Burmann, et remplaça ce dernier à Utrecht dans la chaire d'éloquence. Outre des dissertations savantes sur divers sujets d'érudition et de grammaire, il a fourni des notes à diverses éditions et en a lui-même donné une remarquable de *Thucydide* (Amsterdam, 1731, in-fol., et 1744).

Cf. Chr. Sax : *Laudatio Dukeri* (Utrecht, 1789, in-8).

DULAURE (Jacques-Antoine), archéologue et historien français, né en 1755 à Clermont, en Auvergne, mort le 9 août 1835. Déjà remarqué par des écrits contre l'ancien régime, lorsque la Révolution éclata, il s'affilia au club des Jacobins et fut membre de la Convention. Cependant, poursuivi comme partisan des Girondins, il s'enfuit en Suisse, revint après le 9 thermidor, rentra à la Convention, fit partie du comité d'instruction publique, puis fut membre des Cinq-Cents. Après le 18 brumaire, il rentra dans la vie privée.

Les ouvrages de Dulaure, négligés sous le rapport de la forme, diffus et peu méthodiques, abondent en renseignements. Le plus important est l'*Histoire civile, physique et morale de Paris, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours* (Paris, 1821, 7 vol. in-8; 6e édit., augmentée par J. Belin; Paris, 1837, 8 vol. in-8). On y remarque la partialité de l'auteur contre les rois, la noblesse et le clergé. Ses autres écrits sont : *Pogonologie, ou Histoire philosophique de la barbe* (1786, 2 vol. in-8); *Étrennes à la noblesse, ou Précis historique et critique sur l'origine des ci-devant ducs, comtes, barons*, etc. (1790, in-8); *les Evangélistes du jour* (1790, 16 numéros), dirigés contre les *Actes des apôtres*; *le Thermomètre du jour*, publié du 1er août 1791 au 25 août 1793; *Des Cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie et l'adoration des figures humaines* (1805, in-8); *Des Divinités génératrices* (1806, in-8), ouvrage réimprimé avec le précédent sous le titre d'*Histoire abrégée des différents cultes* (Paris, 1825, 2 vol. in-8); *Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution française* (Paris, 1823-1825, 6 vol. in-8), dont il y eut plusieurs reproductions ou contrefaçons; *Histoire physique, civile et morale des environs de Paris* (Paris, 1825-1827, 6 vol. in-8); *Histoire de la révolution de 1830* (1838); une série de dissertations dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, etc.

Cf. Rabbe : *Biographie univ. des contemporains* ; — A.-H. Taillandier : *Notice biographique sur J.-A. Dulaure* (1826, in-8).

DULAURENS (Henri-Joseph), écrivain satirique français, né en 1719 à Douai, mort en 1797. Il fit profession, à dix-huit ans, chez les chanoines de la Trinité; mais il s'enfuit du couvent et vint à Paris travailler pour les libraires. Une satire contre les Jésuites le fit connaître, et des écrits immoraux l'exposèrent à des poursuites; il se réfugia en Hollande, puis à Francfort. Condamné, en 1767, par la chambre ecclésiastique de Mayence à une prison perpétuelle pour ouvrages irréligieux, il fut enfermé dans le couvent de Marienbaum.

Son ouvrage le plus connu est un roman cynique, plein de paradoxes contre la morale et le bon sens, unis aux plus basses trivialités, et intitulé *le Compère Mathieu, ou les Bigarrures de l'esprit humain* (Londres, 1766, 3 vol. in-8). On a encore de lui : *les Jésuitiques* (Rome [Paris] 1761, in-12); *le Balai* et *la Chandelle d'Arras*, poëmes licencieux et médiocres, etc. On a réuni ses *Œuvres* (Bruxelles, 1823, 4 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie des contemporains*.

DULCITIUS, comédie de Hroswitha (voy. ce nom)

DU LORENS (Jacques), poëte français, né vers 1583 à Châteauneuf en Thimerais, mort en 1658. Il fut avocat à Paris, puis à Chartres. Ses *Satires* (1624, petit in-8, plusieurs fois réimprimé) ne manquent pas de mérite, quoique parfois grossières, et Boileau n'a pas dédaigné de leur emprunter quelques traits. M. Ed. Fournier en a publié une, *la Moustache des filous arrachée*, dans les *Variétés historiques et littéraires*, t. II.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVI ; — Dreux du Radier : *Eloges historiques des hommes illustres du Thimerais*.

DULOT, poëte francais du XVIIe siècle. Son nom est surtout connu par un petit poëme de Sarrazin, intitulé : *Dulot vaincu, ou la Défaite des bouts-rimés*. Dulot aurait, en effet, suivant Ménage, inventé, vers 1648, ou du moins mis à la mode les bouts-rimés (voy. ce mot).

Cf. *Ménagiana*, t. III.

DUMANIANT (Antoine-Jean BOURLIN, dit), auteur dramatique français, né le 11 avril 1752 à Clermont-Ferrand, mort le 24 septembre 1828. Il quitta bientôt l'étude du droit pour le théâtre, et se fit acteur en changeant de nom. D'abord attaché aux Variétés du Palais-Royal, il fit partie, pendant l'année 1791, de la troupe du Théâtre-Français, passa ensuite sur la scène de la Cité, et abandonna en 1793 l'état de comédien pour lequel il avait un talent fort médiocre. Directeur, puis administrateur de la Porte-Saint-Martin, de 1803 à 1808, il fut ensuite secrétaire général de l'Odéon jusqu'en 1816, et à partir de 1819 dirigea des théâtres dans les départements. Dès son début dans la vie dramatique, il avait composé des pièces, dont quelques-unes réussirent avec éclat. Il était surtout habile à mêler et à dénouer les fils compliqués d'une intrigue. Ses ouvrages, du reste, ont de la gaîeté, de l'entrain et un style animé. Le nombre en est considérable. Les plus connus sont : *Guerre ouverte, ou Ruse contre ruse*, trois actes (1786), traduite dans plusieurs langues; *les Intrigues, ou Assaut de fourberies*, deux actes (1787); *Beaucoup de bruit pour rien*, trois actes (1793); *les Ruses déjouées*, trois actes (1798); *l'Adroite ingénue*, trois actes, en vers, avec Désaugiers (1804), etc. On a encore de lui des romans médiocres : *l'Enfant de mon père* (1798, 2 vol. in-12); *Amours et aventures d'un émigré* (1801, 2 vol. in-8), etc.; *Herclès*, poëme en trois chants (1805, in-8); *Grammaire en chansons* (1805, in-8), etc.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris* ; — Quérard : *la France littéraire*.

DUMANOIR (Philippe-François PINEL), auteur dramatique français, né à la Guadeloupe le 31 juillet 1806, mort à Pau en novembre 1865. Il réussit surtout dans la comédie-vaudeville, et l'actrice Déjazet lui dut ses meilleurs rôles. Nous rappellerons : *la Marquise de Prétintailles* (1835), *les Premières armes de Richelieu* (1839), *Indiana et Charlemagne* (1840), *le Camp des bourgeoises* (1855), *l'École des agneaux* (même année), etc. Il a aussi donné en collaboration plusieurs drames, etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

DU MARSAIS (César CHESNEAU), grammairien et philosophe français, né le 17 juillet 1676 à Marseille, mort le 11 juin 1756. Après avoir fait ses études chez les Oratoriens de sa ville natale, il

entra dans leur congrégation, dont il sortit bientôt pour venir à Paris étudier le droit. Obligé par son peu de fortune d'abandonner le barreau, il devint précepteur chez le président de Maisons, puis chez Law et chez le marquis de Beaufremont, et enfin ouvrit une pension dans la rue Saint-Victor; mais il vécut toujours dans la gêne. Les contemporains ont fait l'éloge de sa probité, de sa douceur et de sa simplicité; D'Alembert l'a surnommé « le La Fontaine des philosophes ». Il a montré dans ses ouvrages une rare pénétration d'esprit, un grand sens et une érudition étendue. « Il est un des premiers, dit M. V. Parisot, qui, en étudiant les phénomènes de l'art de parler, aient pris pour guide l'art de penser. Il a vu plus avant et mieux que les savants de Port-Royal. En scrutant la filiation et comme la loi des divers sens des mots, en explorant de préférence ce qu'il y a de plus intime et de plus délicat en eux, le passage de l'aspect physique à l'aspect métaphysique et réciproquement, il a saisi les analogies et la hiérarchie de ces transformations, et, les rangeant systématiquement par séries, nous dirions presque par familles, il les a, en quelque sorte, codifiées. Il a jeté les fondements d'une grammaire générale. » Le *Traité des Tropes* (Paris, 1730, in-12), qui est resté l'œuvre principale de Du Marsais, est devenu classique et mérite d'être étudié aussi bien pour les généralités que pour ses détails de fine analyse. Les exemples, bien choisis, mettent bien en relief les principes. La *Logique* vaut surtout par l'extrême clarté; mais la préoccupation de retrancher tout ce qui est inutile va jusqu'à rendre l'ouvrage sec et incomplet.

Les autres écrits de Du Marsais sont : *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*, et *Véritables principes de la grammaire pour apprendre le latin*, avec des traductions interlinéaires à l'appui ; une *Exposition des principes de l'Eglise gallicane, par rapport aux prétentions de la cour de Rome*, etc. Il a écrit pour l'*Encyclopédie* les articles de grammaire de l'A, du B et du C. On lui a attribué quatre opuscules d'une incrédulité déclamatoire : *le Philosophe, la Raison, Essai sur les préjugés, Examen de la religion chrétienne*, et qui paraissent être sortis de chez le baron d'Holbach. Les *Œuvres complètes* de Du Marsais ont été publiées par Duchosal (Paris, 1797, 7 vol. in-8).

Cf. D'Alembert : *Eloge de Du Marsais*, en tête des *Œuvres complètes* de ce dernier ; — De Gérando : *Eloge de Du Marsais*, couronné par l'Institut en 1804 (Paris, 1805, in-8) ; — V. Parisot, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

DUMAS (Louis), auteur pédagogique français, né en 1676 à Nîmes, mort le 19 janvier 1744. Il imagina, pour apprendre à lire aux enfants, le *Bureau typographique*, sorte de jeu qui eut de la vogue, et publia, pour répandre ce procédé, la *Bibliothèque des enfants* (Paris, 1733, in-4). Il appliqua un moyen semblable à l'enseignement de la musique et publia plusieurs ouvrages à ce sujet.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

DUMAS (Mathieu, comte), général et historien français, né le 23 novembre 1753 à Montpellier, mort le 16 octobre 1837 à Paris. Il était fils du marquis Davy de la Pailleterie et d'une négresse africaine. Il eut une part marquée dans les événements et les guerres de la Révolution et de l'Empire. Tacticien et administrateur, il a écrit avec l'impartialité d'un annaliste et le talent d'un écrivain le récit de nos campagnes de 1798 à la paix de Tilsitt, sous ce titre : *Précis des événements militaires* (Paris, 1817-1826, 17 vol. in-8 et atlas in-fol.). Il a annoté l'ouvrage anglais de Napier sur l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*, publié le *Journal de l'adjudant général Ramel*, et laissé d'intéressants *Souvenirs*, édités par son fils (1839, 3 vol. in-8).

DUMAS (Alexandre), célèbre auteur dramatique et romancier français, fils du précédent, né à Villers-Cotterets le 24 juillet 1803, mort à Puys, près de Dieppe, le 5 décembre 1870. Après une éducation en pleine liberté qui développa surtout ses facultés physiques, il entra chez le duc d'Orléans, comme surnuméraire de son secrétariat et devint son bibliothécaire le lendemain de son premier succès dramatique, obtenu par *Henri III et sa cour*, drame historique en cinq actes (11 février 1829). Ce fut un événement, toute une révolution littéraire, et l'un des triomphes les plus bruyants, au Théâtre-Français, du romantisme contre la tragédie classique. A partir de ce moment, la vie d'Alexandre Dumas, avec ses incidents multiples, historiques et romanesques, peut se suivre dans ses ouvrages, dont il est souvent autant le héros que l'auteur, et dont plusieurs sont la mise en scène de sa personne, de ses actes, de ses fantaisies, de la part qu'il a prise ou cru prendre aux événements contemporains. Après la révolution de Juillet, qu'il n'était pas loin de regarder comme son œuvre, il est lié avec les princes d'Orléans, et est décoré de la Légion d'honneur ; il accompagne le duc de Montpensier en Espagne, comme historiographe de son mariage, signe au contrat avec tous les titres de sa descendance paternelle, puis passe en Afrique sur un bâtiment à vapeur de l'État mis à son service. Après avoir rempli toutes les scènes de Paris de ses drames, il obtient d'en fonder une pour lui, le Théâtre historique, qui devait s'appeler d'abord Théâtre-Montpensier ; un chœur d'une de ses pièces, le Chant des Girondins, devient *la Marseillaise* de la Révolution de 1848 dans laquelle il tente en vain de prendre un rôle. Plus tard, il se jette dans la révolution italienne, se fait l'historiographe de Garibaldi et son assidu compagnon, entre avec lui à Naples et s'y installe comme conservateur des musées. Au milieu de ces courses et de cent autres incidents, il ne cesse d'écrire, de faire jouer des drames, des comédies, de publier des romans en feuilletons et en volumes. Fournisseur attitré des grands journaux, son procès de 1847 avec les directeurs de *la Presse* et du *Constitutionnel* établit ce fait que, sans préjudice d'autres commandes, il s'était engagé à livrer à ces deux journaux, par année, plus de copie que n'en pourrait transcrire le plus habile expéditionnaire. Comme il avait eu son théâtre à lui, il voulut avoir aussi ses journaux exclusivement consacrés à ses romans et à ses récits autobiographiques. Il eut, en 1853, *le Mousquetaire*, « journal de M. Alexandre Dumas, » et en 1857, *Monte-Cristo*, « rédigé par M. Alexandre Dumas *seul*, » pour aider à l'écoulement des incalculables écrits sortis de sa plume ou signés de son nom.

Ce qui caractérise Alexandre Dumas, au théâtre d'abord et plus tard dans le roman, c'est une verve, une fougue, une fécondité inépuisable, une confiance absolue dans sa facilité d'invention et d'exécution ; une promptitude à s'assimiler les idées, les matériaux ou même les travaux tout faits de ses contemporains et de ses devanciers, une naïve audace à s'en emparer et à les regarder comme siens, dès qu'il leur a mis son nom et sa marque; c'est, en réalité, une habileté de mise en œuvre, une puissance de combinaisons, une continuité de mouvement qui font l'unité des œuvres mêmes dont on lui conteste la paternité, et constituent l'originalité de son talent. Ajoutons, aussitôt qu'il s'est fait une place dans le monde littéraire, ce sentiment énorme et ingénu de son importance et de son rôle, manifesté par la hâblerie du langage, par la mise en scène perpétuelle de lui-même et de ce qui le touche, et par

l'emploi imperturbable de ce *moi*, qui, haïssable pour le philosophe, agit toujours sur la foule, comme l'expression naturelle d'une puissante personnalité. Parmi les collaborateurs de ces œuvres trop nombreuses et trop rapidement produites, on a cité, sans pouvoir préciser la part de chacun, beaucoup de vivants, et en première ligne M. Aug. Maquet, qui a revendiqué, au moins pour moitié, la propriété des romans les plus populaires et des drames à grand spectacle qui en furent tirés; on a relevé aussi d'audacieux emprunts faits à des morts illustres : Schiller, Walter Scott, Augustin Thierry, Chateaubriand, etc. Sur ce dernier point, Alexandre Dumas s'est défendu au moyen de cette théorie commode, que « l'homme de génie ne vole pas, mais conquiert, » et en citant l'exemple de Molière et de Shakespeare.

Voici, dans l'ordre des dates, les principales œuvres dramatiques de l'auteur d'*Henri III* : *Stockholm, Fontainebleau et Rome*, nouveau nom de la *Christine* de 1828; *Antony*, drame en cinq actes, joué à la Porte-Saint-Martin (3 mai 1831), qui, grâce à ses analogies avec *Marion Delorme* de M. Victor Hugo, déjà connue, mais alors interdite, fut accueilli comme une déclaration de principes de l'école romantique, et souleva, par l'immoralité systématique des personnages, de bruyantes indignations; *Charles VII chez ses grands vassaux*, tragédie en cinq actes, à l'Odéon (20 octobre 1831), admis plus tard aux Français; *Napoléon Bonaparte, ou Trente ans de l'histoire de France*, en six actes, à l'Odéon (même année); *Térésa*, drame en cinq actes, à la salle Ventadour (6 février 1832); *le Mari de la veuve*, comédie en un acte, au Théâtre-Français (12 avril 1832); *la Tour de Nesle*, drame en cinq actes et neuf tableaux, à la Porte-Saint-Martin (29 mai 1832), pièce dont la paternité fut publiquement revendiquée et avec succès par Fr. Gaillardet; *Angèle*, en cinq actes (28 décembre 1833); *Catherine Howard*, en cinq actes et huit tableaux, à la Porte-Saint-Martin (22 avril 1834); *Don Juan de Marana, ou la Chute d'un ange*, mystère en cinq actes, en vers, à la Porte-Saint-Martin (14 avril 1836); *Kean, ou désordre et génie*, en cinq actes, aux Variétés, l'une des principales créations de M. Frédérick Lemaître (31 août 1836); *Piquillo*, opéra comique en trois actes, musique de H. Monpou (31 octobre 1837); *Caligula*, tragédie en cinq actes, avec prologue, au Théâtre-Français (26 décembre 1837); *Paul Jones*, drame en cinq actes, au théâtre du Panthéon (8 octobre 1838); *Mademoiselle de Belle-Isle*, comédie en cinq actes, au Théâtre-Français (2 avril 1839); *l'Alchimiste*, drame en cinq actes, en vers, à la Renaissance (10 avril 1839); *un Mariage sous Louis XV*, comédie en cinq actes, au même théâtre (1er juin 1841); *Lorenzino*, drame en cinq actes, même théâtre (24 février 1842); *Halifax*, en trois actes, aux Variétés (2 décembre 1842); *les Demoiselles de Saint-Cyr*, comédie en cinq actes, au Théâtre-Français (25 juillet 1843); *Louise Bernard*, drame en cinq actes, à la Porte-Saint-Martin (18 novembre 1843); *le Laird de Dumbicky*, comédie en cinq actes (30 décembre 1843); *les Mousquetaires*, drame en cinq actes et douze tableaux, à l'Ambigu (27 octobre 1845); *la Reine Margot*, drame en cinq actes et treize tableaux (février 1847), qui inaugura le Théâtre-Historique; *le Chevalier de Maison-Rouge*, épisode du temps des Girondins, drame en cinq actes et douze tableaux (1847); *Intrigue et amour*, drame en cinq actes, imité de Schiller (juin 1847); *Monte-Cristo*, drame en cinq actes et onze tableaux, destiné à être représenté en deux soirées (janvier 1848); *Hamlet; Catilina*, drame en cinq actes, en vers (même année); *le Chevalier d'Harmental*, drame en cinq actes et dix tableaux (1849); *la Jeunesse des Mousquetaires*, drame en cinq actes et douze tableaux (février 1849); *la Guerre des femmes*, drame en cinq actes et dix tableaux (avril 1849); *le Comte Hermann*, drame en cinq actes (mai 1849); *Urbain Grandier*, drame en cinq actes; *la Chasse au chastre*, drame en trois actes et huit tableaux, sur lequel se ferma le Théâtre-Historique (octobre 1850); *la Barrière de Clichy*, pièce militaire en quatorze tableaux, au Cirque (1851); *Romulus*, comédie en un acte, au Théâtre-Français (1854); *le Marbrier*, pièce en trois actes, au Vaudeville (octobre 1854); *la Conscience*, drame en deux époques et six tableaux, à l'Odéon (6 novembre 1854); *l'Orestie*, trilogie antique, en vers, à la Porte-Saint-Martin (1855); *la Tour Saint-Jacques la Boucherie*, drame en six actes et dix-sept tableaux, au Cirque (1856); *les Gardes forestiers*, drame en cinq actes et à grand spectacle, écrit pour le Gymnase de Marseille (mars 1858); *l'Envers d'une conspiration* (Vaudeville, 1860); *le Gentilhomme de la montagne* (Porte-Saint-Martin, 1860); *le Prisonnier de la Bastille* (Cirque-Impérial, 1861); *les Mohicans de Paris*, à la Gaîté (août 1864); *les Blancs et les Bleus*, drame en cinq actes; *Madame de Chamblay*, au Théâtre-Ventadour (5 juin 1868).

Les productions qui placèrent Alex. Dumas au premier rang de nos plus féconds romanciers, dans les divers domaines de la fantaisie, de l'histoire ou de l'autobiographie, sont presque innombrables. Ceux des romans-feuilletons dont il menait de front la publication dans trois ou quatre journaux différents, ne formaient, à partir de 1840, pas moins de cinquante à soixante volumes par année. Il faut mentionner à part, tant pour leur étendue que pour l'avidité avec laquelle ils ont été accueillis, les suivants : *les Trois mousquetaires* (1844, 8 vol. in-8), qui parurent dans le *Siècle*, où ils se prolongèrent sous les titres de *Vingt ans après* (1845, 10 vol.), et du *Vicomte de Bragelonne* (1847, 12 vol.); *le Comte de Monte-Cristo* (1841-45, 12 vol.), dans les *Débats*; *la Reine Margot*, dans la *Presse* (1845, 6 vol.). Ce sont les trois œuvres, surtout *les Mousquetaires* et *Monte-Cristo*, qui ont le plus popularisé le nom de l'auteur, et porté les revenus annuels de sa plume jusqu'à près de 200 000 francs, si vite dévorés par les fastueuses folies du palais de Monte-Cristo.

Citons ensuite, dans toutes les variétés du genre narratif et descriptif, et par périodes quinquennales, — de 1835 à 1849 : *Isabelle de Bavière, ou Règne de Charles VI* (2 vol. in-8), première série des *Chroniques de France, Souvenirs d'Antony* (2 vol. in-8); *la Salle d'armes* (2 vol.); *le Capitaine Paul* (2 vol.); *les Crimes célèbres* (15 vol.); *Acté* (2 vol.); *la comtesse de Salisbury*, suite des *Chroniques de France* (2 vol.); *Jacques Ortis*, traduit librement d'Ugo Foscolo; *Aventures de John Davys* (1840, 4 vol.); *Othon l'Archer* (in-8); *Maître Adam le Calabrais* (in-8); *le Maître d'armes* (in-8); *les Stuarts* (2 vol. in-8); *Impressions de voyage* (2 vol.); *Quinze jours au Sinaï* (in-8); — de 1841 à 1845 : *Jehanne la Pucelle* (in-8); *Aventures de Lydéric* (in-8); *le Capitaine Aréna* (2 vol. in-8); *le Corricolo* (4 vol. in-8); *le Speronare* (4 vol. in-8); *la Villa Palmieri* (2 vol. in-8); *le Chevalier d'Harmental* (4 vol. in-8); *un Alchimiste au XIXe siècle* (in-8); *Georges* (3 vol. in-8); *Filles, Lorettes et Courtisanes* (in-8); *Ascanio* (5 vol. in-8); *Sylvandire* (3 vol. in-8); *Histoire d'un casse-noisette* (2 vol. in-8); *Gabriel Lambert* (2 vol. in-8); *Cécile* (2 vol. in-8); *Amaury* (4 vol. in-8); *le Château d'Epstein* (3 vol. in-8); *Fernande* (3 vol. in-8); *la Bouillie de la comtesse Berthe* (in-8); *une Fille du Régent* (5 vol. in-8); *les Médicis* (2 vol. in-8); *Nanon de Lartigues* (2 vol. in-8), et ses deux suites *Madame de Condé* et *la Vicomtesse de Cambes*

(2 vol. in-8); *les Frères corses* (2 vol. in-8); *Louis XIV et son siècle* (2 vol. grand in-8; autre édit., 9 vol.); *Nouvelles impressions de voyage* (3 vol.); *le Véloce* (3 vol.); — de 1846 à 1850 : *Michel-Ange et Raphaël Sanzio* (2 vol. in-8); *l'Abbaye de Peyssac* (2 vol. in-8); *le Bâtard de Mauléon* (4 vol. in-8); *le Chevalier de Maison-Rouge* (4 vol. in-8); *la Dame de Montsoreau* (4 vol. in-8); *les Deux Dianes* (2 vol. in-8); *les Quarante-Cinq* (6 vol. in-8); *la Guerre des Femmes* (3 vol. in-8); *les Mariages du père Olifus* (5 vol. in-8); *la Régence* (2 vol. in-8); *le Collier de la Reine* (2 vol. in-8); *Louis XV* (4 vol. in-8); *Dieu dispose* (2 vol. in-8); — de 1851 à 1855 : *le Trou de l'enfer* (in-8); *Louis XVI* (5 vol. in-8); *Drames de Quatre-vingt-treize*, scènes de la Révolution (7 vol. in-8); *le Dernier roi des Français* (8 vol. in-8); *Conscience* (5 vol. in-8); *Gil Blas en Californie* (2 vol. in-8); *Olympe* (3 vol. in-8); *les Drames de la mer* (3 vol. in-8); *Isaac Laquedem* (in-8); *le Pasteur d'Ashbourn* (8 vol. in-8); *Saltéador* (in-8); *Causeries d'un voyageur* (in-8); *les Mohicans de Paris* (5 vol. in-8); *une Vie d'artiste* (2 vol. in-8), histoire romanesque de M. Mélingue; *la Princesse Monaco* (6 vol. in-8); *Ingénue* (in-8); *le Page du duc de Savoie* (grand in-8); *Pèlerinage de Hadji-abd-el-Hamid-bey* (2 vol. in-8); *Journal de madame Giovanni* (4 vol. in-8); *Mes Mémoires* (22 vol. in-8); — enfin, de 1856 jusqu'aux derniers temps : les *Mémoires d'un jeune cadet* (2 vol. in-8); les *Mémoires de M*me *Du Deffand* (2 vol. in-8); *les Compagnons de Jéhu* (1857); *les Louves de Machecoul* (1858): ces deux derniers grands romans dans le *Journal pour tous; le Caucase, Voyage* (1859); les *Mémoires d'Horace* (1860), grande fantaisie sur Rome ancienne, et les *Mémoires de Garibaldi* (1860) : double produit des dernières excursions de l'auteur sur les divers théâtres du monde où il se faisait du bruit; *la San Felice* (9 vol.); *les Bleus et les Blancs* (3 séries), etc. — On a édité, à plusieurs reprises, le *Théâtre complet* d'Alex. Dumas (1841, 3 vol. in-12; 1846, 4 vol. in-8; 1863-65, 14 vol. in-12). Plusieurs de ses romans ont été réunis par séries, comme ses romans historiques (1864, 10 vol. gr. in-8). Deux éditions permanentes de ses *Œuvres* ont été ouvertes dans le *Musée littéraire du Siècle* (in-4, à 2 col.) et dans la *Bibliothèque contemporaine* de Michel Lévy. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Alex. Dumas : *Mes mémoires* (nouv. édit., 1863, 10 vol. in-12); — de Loménie : *Galerie de contemporains illustres;* — Eug. de Mirecourt : *Fabrique de romans, maison Alex. Dumas et C*ie (1845, in-8); — *Alex. Dumas dévoilé*, par M. le marquis de la Pailleterie, marchand de lignes, etc. (1847, in-18); — L. Huart : *Notice sur M. Al. Dumas* (s. d., in-4); — C. Robin : *Notice sur M. Al. Dumas* (1848, in-8); — Quérard : *Supercheries littéraires;* — Louandre et Bourquelot : *la Littérature française contemporaine*, t. II; — O. Lorenz : *Catalogue général de la librairie française.*

DUMAS (Adolphe), poëte français, né à Bombas (Vaucluse) vers 1810, mort le 15 août 1861. Il a écrit des pièces de vers recueillies sous le titre *la Provence* (1840, in-8); le poëme, *la Cité des hommes* (1835, in-8), et plusieurs drames, entre autres *la Fin de la comédie ou la mort de Faust et de don Juan* (1836). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

DU MÉRIL (Édélestand), philologue français, né vers 1815, mort à Passy le 24 mai 1871. On lui doit, outre les *Origines latines du théâtre moderne* (1849, gr. in-8), une *Histoire de la comédie* (1864, t. I, in-8), malheureusement inachevée; puis des *Études, Essais* et *Mélanges* très-estimés de philologie grecque et latine, d'archéologie et d'histoire littéraire, notamment de curieuses recherches sur les monuments du moyen âge, ainsi que des éditions savantes de poëmes et romans de cette époque. [*Dictionnaire des Contemporains*, 4e édit.]

DU MERSAN (Théophile MARION), vaudevilliste et numismate français, né le 4 janvier 1780 au château de Castelnau, dans le Berry, mort le 13 avril 1849. Son père s'était fait connaître par des pièces de vers dans *le Mercure* et *l'Almanach des Muses*. Protégé par Millin, il entra, en 1795, au cabinet des médailles, dont il fut nommé conservateur adjoint en 1842. Sans négliger les devoirs de son emploi, il travailla pour le théâtre, et fit représenter sur diverses scènes, soit seul, soit en collaboration, plus de trois cents pièces. Une des premières fut *l'Ange et le Diable*, drame, qui eut un grand succès (1799). Il réussit surtout dans les œuvres comiques; il y porta, outre le naturel et la gaieté, un don peu commun d'observation, par des traits vifs, des mots heureux et pleins de sens. Il donna, avec Varin, en 1838, *les Saltimbanques*, comédie-parade en trois actes, le chef-d'œuvre classique de la bouffonnerie alliée à la finesse et à la mordante raillerie des pensées. Parmi ses autres pièces, on cite principalement : *M. Botte*, en quatre actes (1803); *Cadet Roussel beau-père*, parodie en deux actes des *Deux Gendres* d'Étienne (1810); *les Anglaises pour rire*, un acte avec Sewrin (1814); *Jocrisse, chef de brigands*, un acte avec Merle (1815); *les Bonnes d'enfants*, un acte avec Brazier (1820); *M*me *Gibou et M*me *Pochet*, trois actes avec Dartois (1832). Il fit jouer aussi, mais avec moins de succès, des comédies au Théâtre-Français : *le Méchant malgré lui*, trois actes en vers (1824), *Pauline, ou brusque et bonne* (1826). Il est l'auteur, en outre, de plusieurs publications littéraires : *le Coup de fouet, ou Revue de tous les théâtres* (Paris, 1802, in-18), écrit satirique; *Poésies diverses* (1822, in-12); *Chansons nationales et populaires de la France* (1845, in-32, souvent réimpr.), précédées d'une *Histoire de la chanson française; Mémoires de Flore, artiste du théâtre des Variétés* (1845, 3 vol. in-8); quelques romans, etc.

Comme numismate, Du Mersan a publié : *Numismatique du voyage du jeune Anacharsis*, avec Landon (Paris, 1818, 2 vol. in-8); *Tablettes numismatiques* (1821, in-8); *Notices des monuments exposés dans le cabinet des médailles* (1825, in-8); *Explication des médailles de l'Iconographie de la Bibliothèque latine-française* (1835, in-8); *Histoire du cabinet des médailles* (1838, in-8), etc.

Cf. Bourquelot et Maury : *la Littérature française contemporaine.*

DUMESNIL (Marie-Françoise MARCHAND), tragédienne française, née le 7 octobre 1711, près d'Alençon, morte le 20 février 1803. Fille d'un gentilhomme sans fortune, elle s'enrôla dans des troupes de comédiens de province, puis vint débuter au Théâtre-Français, le 6 août 1737, dans Clytemnestre d'*Iphigénie en Aulide*. Reçue sociétaire le 8 octobre suivant, elle ne quitta la scène que le 7 avril 1776. Ses dernières années furent attristées par une grande misère. On cite, parmi ses meilleurs rôles : Athalie, Agrippine, Clytemnestre, Médée, Cléopatre, Sémiramis, Mérope. Elle était supérieure dans les scènes de passion et d'emportement; on y sentait peu l'étude, mais une nature éminemment tragique. Négligeant volontiers les effets partiels qu'elle aurait pu produire dans les tirades moins importantes, elle courait, pour ainsi dire, vers l'endroit capital, et se livrant alors à toute son inspiration, trouvait des accents, des gestes, des mouvements de physionomie du plus puissant effet. Son talent était aussi original qu'inégal, et Garrick qui regardait Mlle Clairon comme supérieure pour la perfection du jeu, disait de Mlle Dumesnil : « Ce n'est pas une actrice ; c'est Agrippine, c'est Sémiramis, c'est Athalie que j'ai

vue. » D'après tous les témoignages contemporains, elle buvait une bouteille de vin avant de paraître en scène. Il a été publié des *Mémoires de M.-Fr. Dumesnil* (1803, in-8), rédigés, d'après ses notes, par de Coste d'Arnobat, et qui offrent quelques conseils utiles sur l'art théâtral.

Cf. Lemazurier : *Galerie du Théâtre-Français.*

DUMESNIL (Louis-Alexis LEMAISTRE), littérateur français, né à Caen le 10 septembre 1783, mort le 27 septembre 1858. Son livre, *le Règne de Louis XI et son influence* (1811, in-8, nouv. édit., 1819), le fit éloigner de France sous l'empire. Il a publié, en outre : *De l'Esprit des religions* (1810, in-8, 3 édit., 1835), et quelques ouvrages historiques au point de vue religieux et monarchique. [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e édit.]

DUMOLARD (Henri-François-Étienne-Élisabeth ORCEL), auteur dramatique français, né le 2 octobre 1771 à Paris, mort le 21 décembre 1845. Il suivit le barreau, tout en travaillant pour le théâtre. Deux de ses pièces eurent du succès : *le Philinte de Destouches, ou la suite du Glorieux*, comédie en cinq actes, en vers (1802), et *Vincent de Paul*, drame en trois actes, en vers (1804). On a encore de lui : *le Mari instituteur*, comédie en un acte, en vers; *la Mort de Jeanne d'Arc*, tragédie en trois actes; *La Fontaine chez Fouquet*, comédie en un acte; *le Roman d'un jour*, vaudeville, etc. Il a édité son *Théâtre* (1834, in-8), publié des *Entretiens de l'autre monde*, (1845, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DU MONIN (Jean-Édouard), poëte français, né vers 1557 en Bourgogne, mort le 5 novembre 1586 à Paris. Imitateur de Du Bartas, il fut, dit Vauquelin de La Fresnaye, « un forgeur de mots bizarres. » On a de lui *le Phœnix*, poëme, avec la tragédie d'*Orbec-Oronte* (1585), et d'autres poésies.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII.

DUMONT (Paul), écrivain ascétique français, né en 1532 à Douai, mort en 1602. Ses ouvrages de piété sont cités pour leurs titres bizarres : *le Décrottoir de vanité* (Douai, 1581, in-16); *Lunettes spirituelles, pour conduire les femmes religieuses au chemin de perfection* (1587, in-12); *l'Oreiller spirituel, nécessaire à toutes personnes pour extirper les vices et planter la vertu* (1599, in-12).

Cf. Paquot : *Mémoires*, t. XVIII.

DUMONT (Jean), publiciste français, né vers 1650, mort en 1726 à Vienne (Autriche). Il quitta le service militaire pour voyager, et se fixa en Allemagne, où il devint historiographe de l'empereur. Ses écrits relatifs à l'histoire portent l'empreinte de sentiments hostiles au gouvernement de la France. On cite : *Voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte et en Turquie* (La Haye, 1699, 4 vol. in-12); *Mémoires politiques pour servir à la parfaite intelligence de l'histoire de la paix de Ryswick* (La Haye, 1699, 4 vol. in-12); *Mémoires sur la guerre présente* (La Haye, 1703, in-12); *Recueil de traités d'alliance, de paix et de commerce entre les rois, princes et États souverains de l'Europe, depuis la paix de Munster* (Amsterdam, 1710, 2 vol. in-12); *Batailles gagnées par le prince Eugène de Savoie* (La Haye, 1723, in-fol.); *Négociations secrètes touchant la paix de Munster* (1724-1725, 4 vol. in-fol.); *Corps universel et diplomatique du droit des gens, contenant traités de paix, d'alliance*, etc. (Amsterdam, 1726, 8 vol. in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

DUMONT (Pierre-Étienne-Louis), publiciste suisse, né le 18 juillet 1759 à Genève, mort le 29 septembre 1829. Ministre de l'Église réformée, il se distingua dans la prédication. Le parti démocratique, auquel il tenait par ses idées et ses relations, ayant été vaincu, il quitta sa patrie, passa quelque temps à Saint-Pétersbourg, et alla se fixer en Angleterre, où il ne tarda pas à se lier avec des hommes éminents, comme Fox, Sheridan, Bentham. Il séjourna à Paris au début de la Révolution et collabora au *Courrier de Provence* fondé par Mirabeau. En 1814, il retourna à Genève, où il fit partie du grand conseil. Ses travaux eurent surtout pour objet le système politique, législatif et moral de Jérémie Bentham, dont il devint le collaborateur intime et dont il publia en français plusieurs ouvrages, après leur avoir fait subir une révision complète et souvent, du moins dans la forme, un remaniement profond. Il édita ainsi : *Théorie des peines et des récompenses* (Paris, 1818, 2 vol. in-8); *Traité de législation civile et pénale* (Paris, 1820, 3 vol. in-8); *Tactique des Assemblées législatives* (Paris, 1822, 2 vol. in-8); *Traité des preuves judiciaires* (Paris, 1823, 2 vol. in-8); *De l'Organisation judiciaire et de la codification* (Paris, 1828, in-8). Il a laissé aussi des *Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières Assemblées législatives*, qui ont été publiés par son neveu J.-L. Duval (Genève, 1831).

Cf. Sismonde de Sismondi : *Notice nécrologique* (s. l. s. d. [Paris], 1829, in-8); — A.-P. Decandolle : *Notice sur la vie et les écrits de M. Dumont* (Genève, 1829, in-8).

DUMONT D'URVILLE (Jules-Sébastien-César), célèbre navigateur français, né le 23 mai 1790 à Condé-sur-Noireau, en Normandie, mort le 8 mai 1842, dans la catastrophe du chemin de fer de Versailles. Ce savant navigateur à qui la science doit d'importantes découvertes, et le musée du Louvre la Vénus de Milo, a publié, outre des mémoires purement scientifiques, les ouvrages suivants : *Voyage de découvertes autour du monde et à la recherche de La Pérouse*, sur la corvette *l'Astrolabe*, de 1826 à 1829 (Paris, 1832-1834, 5 vol. in-8; avec la partie relative aux sciences, 22 vol. in-8, 4 atlas); *Voyage au pôle Sud*, sur l'*Astrolabe*, de 1837 à 1840 (Paris, 1841-1854, 24 vol. in-8 et 6 atlas), publication achevée par Vincendon-Dumoulin; *Voyages autour du monde; résumé général des voyages de découvertes de Magellan, Bougainville*, etc. (Paris, 1833 et 1844, 2 vol. in-8).

Cf. S. Bertholet : *Éloge historique* (Paris, 1843, in-8).

DUMOULIN (Charles), en latin *Molinæus*, jurisconsulte français, né en 1500 à Paris, mort le 27 décembre 1566. Il était d'une famille alliée à Anne de Boleyn. Après avoir fait son droit à Paris et à Orléans, il fut reçu, en 1552, avocat au parlement de Paris. Un bégaiement qu'il ne put surmonter l'empêcha de réussir dans la plaidoirie, et un jour le président de Thou lui imposa silence en le traitant d'ignorant. Sur une démarche que fit le bâtonnier, le président reconnut son tort, et plus tard il rendit une éclatante justice aux mérites de Dumoulin. Celui-ci s'adonna au travail et fut bientôt renommé pour son érudition, sa sagacité et sa dialectique. Il acquit une réputation européenne, et eut dans les tribunaux une autorité sans égale. D'une âme ardente et passionnée, il se mêla activement aux grandes discussions du XVIe siècle, consulta contre les Jésuites, contre le concile de Trente et contre les abus de la chancellerie romaine. Ces débats lui attirèrent de redoutables inimitiés, et, malgré la protection du parlement, il fut obligé de quitter quelque temps la France et passa en Allemagne. Ses écrits ayant été mis à l'index, les Italiens les imprimèrent sous le nom supposé de *Gaspar Cabalinus*. Charles Dumoulin est, suivant Dupin, le plus grand de tous les jurisconsultes qui ont écrit sur le droit français, non-seulement au point de vue des connaissances, mais aussi pour l'élévation et la force du caractère. Il y a plusieurs éditions de ses *Œu-*

vres (Paris, 1612, 3 vol. in-fol.; 1657, 4 vol. in-fol.; 1681, 5 vol. in-fol.).

Cf. Brodeau : *Vie de Dumoulin*, dans l'édit. de 1681 ; — Hello : *Essai sur la vie et les ouvrages de Dumoulin* (Paris, 1839, in-8) ; — Dupin aîné, dans l'*Encyclopédie des gens du monde.*

DUMOULIN (Pierre), théologien protestant français, de la famille du précédent, né le 18 octobre 1568 dans le Vexin, mort le 10 mars 1658. Il professa la philosophie à l'université de Leyde, puis joua un rôle important près des calvinistes de France, et en Angleterre, où le roi Jacques Ier le chargea de donner un plan pour l'union des diverses sectes protestantes. A partir de 1620, il vécut à Sedan, où il enseigna la théologie. Ses écrits offrent une ardeur de controverse souvent excessive dans la forme. On cite : *Elementa logices* (Leyde, 1596), in-8, souv. réimpr.) ; *De monarchia temporali pontificis romani* (Londres, 1614, in-8) ; *Nouveauté du papisme opposée à l'antiquité du vrai christianisme* (Sedan, 1627, in-fol.) ; *Anatomie de la Messe* (Genève, 1636, 2 vol. in-8) ; *Opposition de la parole de Dieu avec la doctrine de l'Eglise romaine* (Ibid., 1637) ; etc. — Son fils, Pierre DUMOULIN, né en 1600, mort en 1684, habita l'Angleterre, fut docteur des universités d'Oxford et de Cambridge, et chapelain de Charles II. Il a écrit : *Défense de la religion réformée* (1650, in-8) ; *De la politique de France* (1671-1677, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

DUMOULIN (Evariste), publiciste français, né en 1776 à Villegouge (Gironde), mort le 4 septembre 1833 à Paris. Il concourut, depuis 1816, à la rédaction du *Constitutionnel* et créa, en 1818, la *Minerve française.* Remarqué pour son goût, son jugement et l'honnêteté de sa polémique, il a publié, outre ses articles de journaux : *Histoire complète du procès du maréchal Ney* (Paris, 1815, 2 vol. in-8) ; *Procès du général Drouot* (1816, in-8) ; *Procès du général Cambronne* (1816, in-8) ; *Lettre sur la censure des journaux* (1820, in-8), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

DUMOURIEZ (Charles-François), général et publiciste français, né en 1739 à Cambrai, mort le 14 mars 1823 à Turville-Park (Angleterre). Ce général qui, après avoir sauvé la France en 1792, porta à l'étranger ses intrigues et ses plans militaires contre elle, a laissé plusieurs écrits de circonstance, dont la diversité accuse les variations de son esprit ambitieux. On consulte encore ses *Mémoires* (Hambourg, 1794, 2 vol. in-8), réédités dans la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française* (Paris, 1822-1824, 4 vol. in-8), avec une *Vie de Dumouriez.*

Cf. Jos. Servan : *Notes sur les mémoires du général Dumouriez*, etc. (Paris, 1795, in-8) ; — Ledieu : *le général Dumouriez et la Révolution française* (1826, in-8).

DUNBAR (William), poëte écossais né à Sulton vers 1460, mort vers 1520. Entré dans l'ordre des Franciscains, il voyagea en Angleterre, en France, prêchant et vivant d'aumônes suivant la règle de son ordre. Le roi Jacques IV semble l'avoir employé dans diverses négociations, et lui fit une pension. Quoique en faveur à la cour, il ne s'y plaisait pas, et ses écrits le montrent soupirant après l'indépendance qu'il n'obtint jamais. Les ouvrages de Dunbar, longtemps négligés et ensevelis dans les manuscrits, ont été remis en honneur de nos jours ; on peut, sans parler de beaucoup de pièces de circonstance, les diviser en trois classes : poëmes allégoriques, moraux, satiriques. Ses allégories sont *le Chardon et la Rose* (the Thistle and the Rose), chant nuptial pour le mariage de Jacques IV avec Marguerite fille de Henri VII, en 1503 ; *le Bouclier d'or* (the Golden targe), qui représente la lutte de la raison contre les passions ; *la Danse des péchés capitaux dans l'enfer* : M. Shaw a dit de ce poëme, où les sept péchés capitaux défilent devant Satan, qu'il a l'intense réalité de Dante et la fantaisie pittoresque de Callot. Dans les poëmes moraux, on remarque le *Débat de la grive et du rossignol*, l'une représentant les appétits sensuels, l'autre les affections spirituelles. Enfin entre les poëmes satiriques on cite ses *Deux femmes mariées et une veuve* (The two married women and a widow), entretien plus piquant que décent sur le mariage et les maris. Dunbar a les défauts de son temps, des allégories trop prolongées, froides et lourdes, beaucoup de grossièretés, mais il est poëte, et c'est dans la littérature anglaise le nom le plus considérable entre Chaucer et Spenser. Ses ouvrages, recueillis d'abord en partie dans les *Ancient scotish poets* (Edimbourg, 1771 ; Londres, 1775), ont été publiés à part par David Laing (Edimbourg, 1834, 2 vol. in-8).

Cf. Laing : *Vie de Dunbar*, en tête de son édition ; — Chambers : *Cyclop. of english lit.* ; — Shaw : *History of english lit.*

DUNCIADE (LA), poëmes de Pope, de Palissot (voy. ces noms).

DUNLAP (William), écrivain américain, né d'une famille irlandaise dans le New-Jersey en 1766, mort en 1839. Il fut, successivement et avec peu de succès, auteur dramatique, acteur, directeur de théâtre, peintre de portraits, directeur de journal, adjudant d'intendance dans la milice de New-York ; mais il réussit dans les compilations biographiques et historiques. Sa meilleure pièce est une comédie sentimentale, *le Père*, jouée en 1789. Parmi ses autres ouvrages on cite : *Histoire des arts du dessin dans les Etats-Unis* (History of the Arts of design in, etc., 1834, 2 vol. in-8), utile recueil de notices biographiques faites sur des sources originales ; *Il y a trente ans, ou les Mémoires d'un buveur d'eau* (Thirty years ago, or, etc., 1836), roman fondé sur les souvenirs de l'acteur George-Frédéric Cooke ; *Histoire des nouveaux Pays-Bas, Province et Etat de New-York* (History of New Netherlands, etc., 1839, 2 vol. in-8).

Cf. Duyckink : *Cyclopaedia of American literature.*

DUNOD DE CHARNAGE (François-Ignace), jurisconsulte et historien français, né en 1679 à Saint-Claude, mort en 1752 à Besançon. Il a laissé, outre des traités de jurisprudence estimés, une *Histoire du comté de Bourgogne* (Dijon et Besançon, 1735-1740, 3 vol. in-4), la meilleure qu'on eût jusque-là. — Son petits-fils, le comte Sophie-Edouard DUNOD DE CHARNAGE, né en 1783 à Besançon, mort le 6 avril 1826, préfet de la Lozère pendant les Cent-Jours, a publié : *Situation de la France avec les souverains de l'Europe* (Paris, 1818, in-8) ; *De la Monarchie en France* (1822, in-8) ; *Revue politique de l'Europe* (1825, in-8), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

DUNOYER (Anne-Marguerite PETIT, Mme), femme auteur française, né vers 1663 à Nîmes, morte en 1720. Protestante de naissance, elle se réfugia en Suisse après la révocation de l'édit de Nantes. Elle a publié un ouvrage agréablement écrit et qui contient d'intéressantes anecdotes, sous le titre de *Lettres historiques et galantes* (Cologne, 1704, 7 vol. in-12) ; il a été réimprimé avec ses *Mémoires*, ceux de son mari et un drame satirique où ils sont attaqués tous les deux (1757). On trouve dans les *Lettres* de Mme Dunoyer des lettres de Voltaire encore jeune, adressées à l'une de ses filles dont il était amoureux.

Cf. De Laporte : *Hist. littér. des femmes françaises.*

DUNOYER (Barthélemy-Charles-Pierre-Joseph), économiste et publiciste français, né à Carennac

(Lot) le 20 mai 1786, mort le 9 décembre 1862. Avec Charles Comte il fonda, en 1814, *le Censeur*, feuille monarchique et libérale, dont les rédacteurs résistèrent à l'ordonnance royale rétablissant la censure. Comme économiste, disciple de J.-B. Say, Ch. Dunoyer a publié : *l'Industrie et la morale dans leurs rapports avec la société* (1825, in-8) ; *De la liberté du travail* (1845, 3 vol. in-8), son œuvre principale ; *la Révolution du 24 février* (1849, in-8). Préfet de la Somme en 1830, conseiller d'État en 1848, il fit partie de l'Académie des sciences morales et politiques lors de sa création (1832). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

DUNS-SCOT (Jean), célèbre théologien et philosophe anglais, né en 1274, dans la Grande-Bretagne, mort à Cologne en 1308. L'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour, et diverses versions sur son origine expliquent son double nom. Il entra chez les Franciscains, et par la pente naturelle de son esprit autant que par tradition de son ordre, il se déclara contre le dominicain saint Thomas ; il fut le plus redoutable rival de « l'Ange de l'École ». Il connaissait à fond Aristote et les Arabes, et possédait les mathématiques de son temps ; pour le comprendre, il fallait, disait-on, être excellent géomètre. Il reçut le surnom de « Docteur subtil ». Il n'en eut pas moins une énorme popularité, et l'on assure qu'il réunissait dans l'école d'Oxford jusqu'à trente mille auditeurs. Quoique sincèrement chrétien, il est considéré comme un des prédécesseurs de Spinosa et de Hegel. Ses écrits considérables, qui contiennent la grammaire, la logique, avec toute la métaphysique du temps, ont été réunis par Lucas Walding : *J. Duns-Scoti opera omnia, collecta, recognita, notis, scholiis et commentariis illustrata a PP. Hibernis collegii Romani S. Isodori* (Lyon, 1639, 12 et 13 vol. in-folio).

Cf. Luc. Walding : *Vita J. Duns-Scoti* (Lyon, 1644, in-8) ; — Baumgarten-Crusius : *Programma de theologia Scoti* (Iéna, 1826, in-4).

DU PARC (Mlle), dame GROS-RENÉ), actrice française, morte en 1668. Elle faisait partie, avec son mari, de la troupe de Molière, et avait un grand succès dans les secondes amoureuses et dans les seconds rôles tragiques. Cédant aux instances de Racine, elle quitta Molière, en 1666, pour jouer *Andromaque* à l'hôtel de Bourgogne, ce qui acheva la brouille des deux poëtes. Le rôle d'Andromaque fut un triomphe pour Mlle Du Parc, qui y déploya de la sensibilité, et surtout une grâce exquise, relevée par les charmes de la beauté. On l'avait surnommée « Marquise », et Corneille lui a adressé de jolies stances, dont la dernière ainsi conçue :

> Pensez-y, belle Marquise,
> Quoiqu'un grison fasse effroi,
> Il vaut bien qu'on le courtise
> Quand il est fait comme moi,

accuse les dédains de l'actrice à l'égard du poëte.

Cf. Chapuzeau : *Théâtre-Français* ; — Soleirol : *Molière et sa troupe* ; — Corneille : *Œuvres complètes*, édit. Marty-Laveaux.

DUPATY (Charles-Marguerite-Jean-Baptiste MERCIER), littérateur et jurisconsulte français, né le 9 mai 1746 à La Rochelle, mort le 17 septembre 1788. Nommé en 1768 avocat général au parlement de Bordeaux, il se montra le défenseur chaleureux des parlements, et s'attira un emprisonnement qu'il subit au château de Pierre-Encise à Lyon. Il fut bientôt rendu à la liberté et devint, en 1778, président à mortier. On cite, parmi ses écrits relatifs à la jurisprudence : *Mémoire justificatif pour trois hommes condamnés à la roue* (1785, in-4), lequel fut, par suite d'un jugement, brûlé par la main du bourreau, et cependant amena l'acquittement des trois condamnés ; puis *Lettres sur la procédure criminelle de France* (1788, in-8) et *Réflexions historiques sur le droit criminel* (1788, in-8) : ouvrages qui ont contribué à la réforme du Code criminel. En littérature, Dupaty est connu par ses *Lettres sur l'Italie en* 1785 (Paris, 1788 2 vol. in-8). Ce recueil souvent réédité, notamment par L. Dubois (Paris, 1824, 2 vol. in-18), est l'œuvre d'un littérateur ingénieux et d'un amateur distingué des arts, mais d'un écrivain dont le goût et le style sont gâtés par la recherche, l'affectation, et une préoccupation de l'originalité qui tourne à la bizarrerie. On y trouve de bonnes descriptions de tableaux et de monuments, et surtout d'utiles remarques sur les matières de législation. — Deux fils du président Dupaty se sont distingués l'un comme sculpteur, l'autre comme écrivain.

Cf. L. Dubois : *Notice* en tête de son édition ; — Max. Robespierre et A. Diannyère : *Eloge de Dupaty* (Paris, 1789, in-8).

DUPATY (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles MERCIER), auteur dramatique français, fils du précédent, né le 30 juillet 1775 à Blanquefort (Gironde), mort le 30 juillet 1851. Engagé comme simple matelot en 1792, il se distingua dans le combat où périt *le Vengeur*. Après avoir quitté la marine et rempli une mission sur les côtes d'Espagne en qualité d'ingénieur hydrographe, il se mit à travailler pour le théâtre. Son esprit facile et élégant lui valut de nombreux succès dans le vaudeville et l'opéra comique. *L'Antichambre*, représentée en 1802, ayant été dénoncée au premier consul, comme contenant des allusions à des personnages élevés, l'auteur fut envoyé à Brest pour y être embarqué, sous le prétexte qu'il n'avait pas eu, comme marin, un congé en règle. Des protecteurs obtinrent sa grâce, et il se montra dévoué à l'Empire, en l'honneur duquel il composa des pièces allégoriques. Sous la Restauration, il se rangea parmi les écrivains libéraux, collabora à *la Minerve*, à *l'Abeille*, à *l'Opinion*, au *Miroir*. En 1835, il fut élu membre de l'Académie française, et, en 1842, nommé administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal.

Le talent de Dupaty se distinguait par le naturel, la grâce et l'esprit, plutôt que par la force et la correction. Le meilleur de ses nombreux ouvrages dramatiques est *la Prison militaire*, comédie en cinq actes, en vers (1803), dont l'intrigue compliquée est remplie de détails d'un bon comique. Nous citerons en outre : *la Jeune prude*, opéra comique (1804) ; *le Jaloux malade* (1805) ; *la Jeune mère* (1806) ; *Ninon chez Mme de Sévigné*, opéra comique (1808) ; *le camp de Sobieski* (1813) ; *Félicie* (1815) ; *les Voitures versées*, opéra comique, etc. Dupaty a collaboré à plusieurs pièces de Bouilly et de Scribe. En outre, il a publié : *les Délateurs, ou trois années du* XIXe *siècle* (Paris, 1819, in-8), satire mordante, mais justifiée par la triste faveur dont jouissait alors la délation ; *Art poétique pour les jeunes personnes, ou Lettres à Isaure sur la poésie* (Paris, 1823-1824, in-12). Il a fait des vers pour les Dîners du Vaudeville, le Caveau, les Enfants d'Apollon, etc.

Cf. Alfr. de Musset : *Discours de réception à l'Académie* ; — A. Feillet, dans la *Biographie universelle*.

DUPÉRIER (Charles), poëte français, né à Aix, mort le 28 mars 1692. Il était neveu de François Dupérier à qui Malherbe adressa l'ode si connue sur la mort de sa fille. Cultivant la poésie française et la poésie latine, il remporta deux prix à l'Académie, et fut, dit-on, le maître de Santeul. Le titre de *Prince des poëtes lyriques*, que lui donna Ménage pour vanter son érudition latine plutôt que son talent, lui tourna la tête. « Il n'y a que les sots qui n'estiment pas mes vers, » disait-il à d'Herbelot, et celui-ci répondait, avec Salomon : *Stultorum infinitus est numerus*. On a de Dupérier des traductions en vers français d'odes de Santeul,

dans les œuvres de ce dernier, et des poésies latines, dans les *Deliciæ poetarum latinorum*.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII.

DU PERRON (Jacques DAVY), théologien et poëte français, né le 15 novembre 1556 à Saint-Lô, mort le 5 septembre 1618. Elevé en Suisse, où s'était réfugié son père qui professait le calvinisme, il montra une intelligence précoce et fit des progrès rapides dans les langues et les sciences. Venu à Paris, à l'âge de vingt ans, il y donna des leçons de grec et de latin, se lia avec le poëte Desportes, abjura, sur son conseil, la religion réformée, et fut nommé lecteur du roi, avec une pension de douze cents écus. Quoique laïque encore, il fut appelé à prêcher devant la cour un sermon *Sur l'amour de Dieu* et à prononcer l'*Oraison funèbre de Ronsard*. Il déploya dans ces deux discours, comme dans ceux qu'il prononça par la suite, une éloquence polie et toute pleine des artifices de la rhétorique. Son succès fut très-grand. Il entra dans les ordres et continua sa carrière de prédicateur de cour. Chargé de prononcer l'*Oraison funèbre de Marie Stuart*, il fulmina hautement contre ses anciens coreligionnaires. La confiance qu'il avait en lui-même faillit lui être funeste. Un jour qu'il avait prêché contre les athées, et qu'Henri III le complimentait, il osa lui dire : « J'ai prouvé aujourd'hui qu'il y a un Dieu ; s'il plaît à votre majesté me donner audience, je lui prouverai par raisons aussi bonnes qu'il n'y en a point du tout. » Le roi choqué de ce propos menaça de le disgracier ; mais sa mort, qui arriva bientôt après, ouvrit une autre carrière à l'ambition de Du Perron. D'abord confident du cardinal de Bourbon, il ne tarda pas à le quitter pour s'attacher à la fortune d'Henri IV. Ayant engagé le roi, par des raisons politiques plutôt que religieuses, à quitter le protestantisme, il présida à son abjuration. Déjà évêque d'Evreux, il fut envoyé en mission à Rome, revint après avoir fait lever l'interdit mis sur le royaume de France, travailla à la conversion de son diocèse, remporta une victoire sur Duplessis-Mornay dans la célèbre conférence de Fontainebleau (1600), reçut le chapeau de cardinal et retourna comme chargé d'affaires à Rome, où il contribua beaucoup par son habileté et son éloquence à faire nommer successivement deux papes favorables au parti français. Sa réputation était telle, que Paul V disait : « Prions Dieu qu'il inspire Du Perron, car il nous persuadera tout ce qu'il voudra. » Nommé archevêque de Sens et grand-aumônier, il s'occupa d'améliorer l'institution et les bâtiments du Collége de France.

Outre des traités théologiques, des écrits de controverse, un *Traité de la rhétorique française*, le cardinal Du Perron a laissé des poésies où l'on trouve quelques beaux vers et un style d'ordinaire harmonieux, quoique souvent négligé. Telles sont ses paraphrases des *Psaumes*, sa traduction du IV[e] livre de l'*Énéide*, son *Epître de Pénélope à Ulysse*, imitée d'Ovide. On cite, pour l'accent personnel, sa pièce galante, intitulée le *Temple de l'Inconstance*, qui l'a fait appeler le « Bernis » de son temps. En voici quelques vers :

> Je veux bâtir un temple à l'inconstance,
> Tous amoureux y viendront adorer,
> Et de leurs vœux jour et nuit l'honorer,
> Ayant le cœur touché de repentance.
> . . . .
> Pour le sacrer, ma légère maîtresse
> Invoquera les ondes de la mer,
> Les vents, la lune, et nous fera nommer,
> Moi le templier, et elle la prêtresse...

Du Perron a aussi rédigé ses *Ambassades*. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1622, 3 vol. in-fol.). Chr. Dupuy a composé un *Perroniana*, qui a été publié par Isaac Vossius (La Haye, 1669, in-12). — Le frère du cardinal, Jean Davy DU PERRON, qui fut aussi archevêque de Sens et qui mourut en 1621, a écrit une *Apologie pour les Jésuites* (Paris, 1614, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV ; — Lévesque de Burigny : *Vie de Du Perron* (1768, in-12) ; — Anquetil : *l'Esprit de la Ligue* ; — Poirson : *Histoire de Henri IV* ; — Hippeau : *les Ecrivains normands* (1857, in-12).

DUPERRON (ANISSON et ANQUETIL-). — Voyez ANISSON et ANQUETIL.

DUPETIT-MÉRÉ (Frédéric), auteur dramatique français, né en 1785 à Paris, mort le 4 juillet 1827. Il a fait représenter, sous le nom de Frédéric, soit seul, soit en collaboration avec Ducange, Rougemont, Brazier, un grand nombre de pièces, mélodrames, vaudevilles, féeries. Ces pièces ont été imprimées dans la collection des œuvres théâtrales.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris* ; — Quérard : *la France littéraire*.

DUPEUTY (Désiré-Charles), auteur dramatique français, né à Paris le 6 février 1798, mort à Saint-Germain-en-Laye en octobre 1865. Auteur heureux et fécond, il a écrit, en collaboration, un nombre considérable de drames, comédies, vaudevilles, parodies, etc., et fut l'un des fondateurs de la Société des auteurs dramatiques. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

DUPIN (Jean), poëte français, né en 1302 dans le Bourbonnais, mort en 1372. Il était moine de l'ordre de Cîteaux. On a de lui *le Livre de bonne vie* (Chambéry, 1485, in-fol.), revue curieuse, moitié en prose, moitié en vers, de toutes les conditions humaines, où il traite avec une grande liberté les moines, les prêtres, les évêques, même le pape. La Bibliothèque nationale a encore de lui le manuscrit de l'*Évangile des femmes*.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. IX, p. 96.

DUPIN (Louis ELLIES), historien ecclésiastique français, né le 17 juin 1657 à Paris, où il est mort le 6 juin 1719. Il fit ses études au collége d'Harcourt, embrassa l'état ecclésiastique et fut professeur de philosophie au Collége royal. Exilé à Châtellerault à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*, il obtint son rappel, mais ne recouvra pas sa chaire. Sous la régence, il entretint une correspondance active avec Guillaume Wake, archevêque de Cantorbéry, dans le dessein d'amener un rapprochement entre l'Eglise anglicane et l'Eglise romaine. Le cardinal Dubois, voulant paraître orthodoxe zélé, fit saisir les papiers et mit ainsi fin à ce projet d'union religieuse. Dupin en avait tenté un autre auprès de Pierre le Grand, pendant son séjour en France.

Son plus important ouvrage est *la Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique et la chronologie de leurs ouvrages* (Paris, 1686-1704, 58 vol. in-8), continué par Goujet (3 vol. in-8). Ce recueil, qui fut le fruit d'un travail assidu et d'une grande activité d'esprit, et trop vaste pour être exempt de défauts et d'erreurs, est remarquable par l'impartialité et la liberté de la critique, et rédigé avec clarté. L'*Europe savante* a apprécié ainsi en général les ouvrages du même auteur : rapidité dans la composition, légèreté dans le style, modération dans les sentiments, précipitation dans les examens, inexactitude dans les faits. Quelques passages attirèrent les blâmes des théologiens, surtout de Bossuet. Dupin fit sa rétractation ; son ouvrage n'en fut pas moins supprimé par arrêt du 16 avril 1693 ; mais il lui fut bientôt permis de le continuer en modifiant le titre.

On a encore de lui : *Bibliothèque universelle des historiens* (Paris, 1707, in-8) ; *Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent* (Paris, 1710, in-12) ; *Dissertations historiques, chronologiques et critiques sur la Bible* (Paris, 1711, in-8) ; *Histoire*

de l'Église en abrégé (Paris, 1712, in-12); *Histoire profane* (Paris, 1714, 6 vol. in-12); *Bibliothèque des auteurs séparés de la communion romaine du* XVI^e *et* XVII^e *siècle* (Paris, 1718, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II.

DUPIN (Claude), économiste français, né vers 1700 à Châteauroux, mort le 25 février 1769. Il fut fermier général, et publia : *Economiques* (Carlsruhe, 1745, 3 vol. in-4); *Observations sur l'Esprit des lois* (Paris, 1757-1758, 3 vol. in-8), etc. — Sa femme, Mlle Fontaine, fille naturelle de Samuel Bernard, morte en 1792, fut recherchée pour son esprit et sa beauté, compta parmi ses amis Fontenelle et Mairan, et accueillit J.-J. Rousseau, qui s'attacha tout à fait à elle, et fit en son honneur ce quatrain :

> Raison, ne sois pas éperdue,
> Près d'elle on te trouve toujours ;
> Le sage te perd à sa vue,
> Et te retrouve en ses discours.

Mme Dupin, à qui Jean-Jacques reproche de l'avoir méconnu, l'employa à copier des manuscrits, puis lui confia quelque temps l'éducation de son beau-fils. — Celui-ci, DUPIN DE FRANCUEIL, fils d'un premier mariage de Claude Dupin, fut lui-même fermier général. Il épousa Marie-Aurore, fille naturelle du maréchal de Saxe, veuve du comte de Horn, et eut pour fils Maurice Dupin, père de la célèbre romancière, George Sand.

Cf. Mme d'Epinay : *Mémoires ;* — J.-J. Rousseau : *Confessions ;* — G. Sand : *Histoire de ma vie.*

DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques), dit *Dupin aîné*, célèbre jurisconsulte français, né à Varzy (Nièvre) le 1er février 1783, mort le 10 novembre 1865. De sa longue carrière d'avocat, d'homme politique, et de ses nombreuses publications, nous avons seulement à rappeler ici : *Choix de plaidoyers et mémoires* (1823, 2 parties), *les Libertés de l'Église gallicane* (1824, in-12); *Procès du Christ, ou Jésus devant Caïphe et Pilate* (1828), à propos du livre de Salvador, réimprimé à propos de la *Vie de Jésus* de M. Renan (1863); *le Morvan* (1853, in-8); *Mémoires de M. Dupin* (1855-1863, 4 vol. in-8), d'un médiocre intérêt; un très-grand nombre de *Discours, Rapports, Éloges*, etc., imprimés à part. — Le second des « Trois Dupin », comme on disait, Philippe, né au même lieu en 1795, mort en 1846, fut, à côté de son frère, un des célèbres avocats du barreau de Paris. Il fut aussi député en 1830 et 1842, mais sans prendre rang comme orateur politique. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatres premières éditions.]

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains illustres ;* — J.-L.-E. Ortolan : *Notice biogr. sur M. Dupin* (1840, in-8) ; — Cuvillier-Fleury : *Discours de réception à l'Acad.*

DUPIN (Pierre-Charles-François, baron), économiste et homme politique français, frère du précédent, né à Varzy le 6 octobre 1784, mort à Paris le 18 janvier 1873. Membre de l'Académie des sciences, député, pair de France, puis représentant du peuple et sénateur, il a été fait baron par Louis XVIII en 1824. Parmi ses ouvrages, qui appartiennent à la géométrie, à l'économie politique, et surtout à la statistique, nous n'avons à rappeler que *la Carte de la France éclairée et de la France obscure* (1827), représentant par des teintes plus ou moins foncées l'état de l'instruction publique dans chaque département, et exécutée par l'auteur sous l'inspiration des idées libérales qu'il défendait, à cette époque, contre les tendances politiques et religieuses de la Restauration. Citons aussi son grand travail publié à la suite de l'exposition de 1855, sous le titre de *Force productive des nations* (1858-73, 7 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. *Notice histor. sur le baron C. Dupin* (1857, in-8).

DUPINET (Antoine), littérateur français, né à Besançon, mort vers 1584. Zélé protestant, il écrivit, entre autres ouvrages, la *Taxe de la pénitencerie et chancellerie romaine* (Lyon, 1564, in-fol.), qui fut réimprimée sous le titre de *Taxe des parties casuelles de la boutique du pape* (Leyde, 1607, in-8), et fit beaucoup de bruit. Il fit aussi plusieurs traductions, notamment celle de l'*Histoire naturelle* de Pline (Lyon, 1542, in-fol., souvent réimpr.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

DUPLEIX (César), seigneur DE LORMOY, pamphlétaire français, né à Orléans, mort en 1645. Il était avocat au parlement de Paris. Il écrivit, en réponse à la *Lettre déclaratoire* du P. Cotton, une satire anonyme et sous ce titre : *Anti-Cotton, où il est prouvé que les Jésuites sont coupables et auteurs du parricide exécrable commis en la personne du roi très-chrétien Henri IV* (Paris, 1610). Cet écrit, très-violent, eut un très-grand succès.

Cf. La Monnoye, dans son édition des *Jugements des savants* de Baillet (1722).

DUPLEIX (Scipion), historien français, né en 1569 à Condom, où il est mort en 1661. Protégé de la reine Marguerite, femme de Henri IV, il la suivit en 1605 à Paris, et fut maître des requêtes de son hôtel. Il eut le titre d'historiographe de France. Ses ouvrages sont mal écrits, mais méthodiques et clairs, et ont le mérite, alors nouveau, de citer les autorités et les sources. On lui reproche beaucoup d'inexactitudes, et même des altérations volontaires des faits pour servir les projets ou les rancunes du cardinal de Richelieu.

Ses ouvrages historiques sont : *Mémoires des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie française* (Paris, 1619, in-4); *Histoire générale de France depuis Pharamond jusqu'à présent* (Paris, 1621-1643, 5 vol. in-fol.) ; *Histoire romaine* (Paris, 1638, 3 vol. in-fol.). On cite en outre : *Cours de philosophie* (Paris, 1607, 2 vol. in-8), le premier ouvrage de ce genre écrit en français, et composé pour son élève, Antoine de Bourbon, comte de Moret, fils naturel de Henri IV ; *les Causes de la veille et du sommeil, des songes, de la vie et de la mort* (Paris, 1613, in-12); *la Liberté de la langue française dans sa pureté* (1651, in-4), où il défendait contre Vaugelas la langue du XVI^e siècle, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II.

DUPLESSIS (Michel-Toussaint-Chrétien), érudit français, né en 1689 à Paris, où il est mort en 1767. Il appartenait aux bénédictins de Saint-Maur, et collabora au *Gallia christiana*. On a de lui : *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy* (Paris, 1728, in-4) ; *Histoire de Jacques II, roi d'Angleterre* (Bruxelles, 1740, in-12); *Nouvelles annales de Paris jusqu'au règne de Hugues Capet* (Paris, 1753, in-4) ; quelques itinéraires, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DUPLESSIS (GRATET-).-Voyez GRATET-DUPLESSIS.

DUPLESSIS-MORNAY.—Voyez MORNAY (Ph. DE).

DU PONT (Gratien), sieur DE DRUSAC, poëte français du XVI^e siècle, né en Languedoc. Il fut lieutenant général de la sénéchaussée de Toulouse. Son principal ouvrage a pour titre : *Controverses des sexes masculin et féminin* (Toulouse, 1534, in-fol., 1536, in-16 ; Paris, 1540, in-16). C'est un des livres les plus bizarres de notre littérature. Le rhythme et la rime y sont soumis à tous les tours de force puérils alors en faveur. Le fond de l'ouvrage est un tissu de déclamations, souvent extravagantes, contre les femmes.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI.

DUPONT DE NEMOURS (Pierre-Samuel), économiste français, né le 14 décembre 1739 à Paris, mort le 6 août 1817. Disciple de Quesnay, il déve-

loppa ses principes dans plusieurs publications, notamment dans le *Journal de l'Agriculture* et dans les *Ephémérides du citoyen*, dont il fut directeur. Il remplissait la charge de secrétaire du conseil d'instruction publique, en Pologne, auprès du roi Stanislas, lorsque Turgot fut nommé ministre ; il revint en France, l'aida dans ses travaux et le suivit dans sa disgrâce ; il fut rappelé par Vergennes, et entra au Conseil d'État sous Calonne. Il fit partie de l'Assemblée nationale, fut poursuivi après le 10 août et emprisonné jusqu'à Thermidor. Membre du Conseil des Anciens, il fut menacé de la déportation au 18 fructidor, et, sauvé par M.-J. Chénier, passa aux États-Unis. De retour sous le Consulat, il refusa toutes fonctions, mais accepta, en 1814, celles de secrétaire du gouvernement provisoire. En 1815, ne voulant pas, disait-il, « voir sa personne exposée à passer en un jour d'une main à l'autre, comme une courtisane ou un courtisan, » il retourna en Amérique, où il mourut.

Les ouvrages de Dupont de Nemours, au point de vue économique, sont importants comme exposition du système des physiocrates. Au point de vue littéraire, ils sont clairs, corrects, quelquefois colorés, non exempts de l'emphase commune aux disciples de Quesnay, et empreints d'une certaine ironie. Nous citerons : *De l'Origine et des progrès d'une science nouvelle* (Londres et Paris, 1767, in-8) ; *Physiocratie, ou Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain* (Paris, 1768, 2 vol. in-8), ouvrage qui devint comme le catéchisme de l'école ; *Essai de traduction en vers du* Roland furieux *de l'Arioste* (Ibid., 1781, in-8) ; *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Turgot* (Ibid., 1782, 2 vol. in-8) ; *Plaidoyer de Lysias contre les membres des anciens comités de Salut public et de Sûreté générale* (Ibid., 1794, in-8), curieux et spirituel centon ; *Philosophie de l'univers* (Ibid., 1796-1799, in-8), où il déduit la morale universelle de l'amour et de la solidarité de tous les êtres entre eux ; des articles dans beaucoup de recueils.

Cf. E. Daire : *Notice*, dans la *Collection des principaux économistes* (1846, in-8).

DUPONT (A.-Pierre), chansonnier français, né à Lyon le 23 avril 1821, mort dans cette ville en 1871. Fils d'artisans, il eut une jeunesse pleine de vicissitudes et une vie modeste et précaire. Après avoir obtenu un prix de poésie à l'Académie française, il fut attaché pendant quelques années au travail de son *Dictionnaire*. Ses relations politiques et les aspirations socialistes de ses poésies le firent condamner à la déportation après le coup d'État de 1851, mais on obtint sa grâce. Poëte par organisation naturelle et par tempérament, Pierre Dupont écrivait, sous l'inspiration même de la vie populaire à laquelle il se mêlait, des chants qui en reproduisaient l'esprit : paroles et musique lui venaient du même jet, et le sentiment avec lequel il les faisait lui-même entendre en doublait l'effet. Les plus connus sont : *les Bœufs, le Braconnier, les Louis d'Or, le Chant du pain, le Chant des nations, le Chœur du vote, le Chant des transportés, le Chant des soldats, le Chant des ouvriers, la Vigne*, etc. Ils ont été réunis sous les titres de *Chants et Chansons* (1852-1854, in-8), et *Chants et Poésies* (7e édit., 1861, in-12). On a de lui aussi quelques petits poëmes. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV ; — Barbey d'Aurevilly : *les Œuvres et les hommes au XIXe siècle*, t. III ; — Ch. Baudelaire : *Notice sur P. Dupont* (1849, in-8) ; — Déchaut : *Biographie de P. Dupont* (1871).

DUPORT DU TERTRE (François-Joachim), littérateur français, né en 1715 à Saint-Malo, mort le 19 avril 1759. On cite de lui d'estimables publications : *Abrégé de l'histoire d'Angleterre* (1751, 3 vol. in-12) ; *Histoire des conjurations, conspirations et révolutions célèbres* (Paris, 1754 et suiv., 8 vol. in-12), continuée par Désormeaux ; *Bibliothèque amusante et instructive* (Paris, 1755, 3 vol. in-12), etc. Il a écrit dans l'*Année littéraire* de Fréron et collaboré à quelques ouvrages de l'abbé J. de Laporte. — Son fils, Marguerite-Louis-François DUPORT DU TERTRE, jurisconsulte et homme d'État, né le 6 mai 1754 à Paris, mort sur l'échafaud le 28 novembre 1793, après avoir été ministre de la justice de 1790 à 1792, a publié, outre quelques écrits de jurisprudence, des articles dans le *Journal de Deux-Ponts*. Il est regardé comme l'un des auteurs de l'*Histoire de la révolution par Deux Amis de la liberté*, qui fut continuée par Kervisan (1790-1802, 20 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

DUPRÉ DE SAINT-MAUR (Nicolas-François), traducteur et économiste français, né vers 1695 à Paris, mort le 1er décembre 1774. Un des premiers, il répandit en France le goût de la littérature anglaise, par sa traduction du *Paradis perdu* de Milton, accompagné des *Remarques* d'Addison (Paris, 1729, 3 vol. in-12, souv. réimp.). Cette traduction le fit entrer à l'Académie française en 1733, bien qu'il fût accusé de savoir peu l'anglais et d'avoir donné son nom à un travail fait par l'abbé de Boismorand. Ses autres ouvrages sont des *Essais sur les monnaies* et des *Tables de mortalité*, utilisées par Buffon.

DUPRÉAU (Gabriel), en latin *Prateolus*, théologien et littérateur français, né en 1511 à Marcoussis, mort le 19 avril 1588 à Péronne. Il était professeur de théologie au collége de Navarre. Ses deux meilleurs ouvrages, au sentiment de la Monnoye, sont : *Commentarii ex præstantissimis grammaticis desumpti* (Paris, in-8) ; *Flores et sententiæ scribendique formulæ ex Ciceronis epistolis familiaribus desumptæ* (Ibid., in-16). Les autres sont, en grande partie, des écrits contre la Réforme, faits avec trop de hâte. Il faut cependant citer : *De vitis, sectis et dogmatibus omnium hæreticorum* (Cologne, 1569, in-fol.) ; *Histoire de l'État et succès de l'Église* (Paris, 1583, 2 vol. in-fol.).

Cf. La Croix du Maine : *Bibliothèque française*.

DUPUIS (Charles-François), érudit français, né le 16 octobre 1742 à Trye-Château (Oise), mort le 29 septembre 1809. Fils d'un maître d'école de village, ses heureuses dispositions intéressèrent en sa faveur le duc de la Rochefoucauld, qui lui fit obtenir une bourse au collége d'Harcourt. Reçu maître ès arts, licencié en théologie et agrégé à l'Université, il fut nommé, en 1766, professeur de rhétorique au collége de Lisieux à Paris. Il étudia alors le droit et se fit recevoir avocat en 1770. Puis il se livra, sous la direction de Lalande, à l'étude de l'astronomie, dont il tira des explications toutes nouvelles. De 1779 à 1780, il publia dans le *Journal des Savants* des fragments d'un *Mémoire sur l'Origine des constellations et sur l'explication de la Fable par le moyen de l'astronomie*. Ce mémoire, qui parut ensuite séparément (Paris, 1781, in-4), produisit une sensation profonde dans le monde érudit, par la hardiesse des vues, la tournure ingénieuse des idées et la nouveauté des conclusions. Malgré les oppositions que soulevèrent ses tendances systématiques et les blâmes adressés à ses témérités, Dupuis obtint, en 1787, une chaire d'éloquence latine au Collége de France, et fut admis, en 1788, à l'Académie des inscriptions. Pendant la Révolution, député à la Convention, il tint une conduite modérée qui le plaçait, non sans dangers, en dehors des divers partis. Membre du Conseil des Cinq-Cents, il s'y occupa surtout de la fondation des écoles et de la liberté de la presse. Après le 18 brumaire, il entra au Corps législatif,

dont il devint président, et cessa d'en faire partie en 1802. Dès la création de l'Institut, il fut nommé membre de la classe de Littérature et Beaux-Arts.

L'ouvrage qui a fait la réputation de Dupuis, et dont le *Mémoire sur l'explication de la fable* n'était que le préliminaire, parut seulement en 1795, sous ce titre : *l'Origine de tous les cultes, ou la Religion universelle* (Paris, an III, 3 vol. in-4, ou 10 vol. in-8, avec atlas). Ce livre, important par l'influence qu'il exerça sur le mouvement des études relatives aux origines religieuses, ne fit qu'accroître dans ces questions l'esprit de système. L'auteur, repoussant comme arbitraires, vagues et souvent puériles les explications des légendes mythologiques, soit par des idées morales, soit par des phénomènes physiques, soit enfin par des emprunts faits à la Bible, crut en trouver de plus sérieuses dans les observations astronomiques faites par les anciens et leur relation avec l'état de la terre et les travaux de l'agriculture dans le temps et dans le pays où les signes qui les représentent avaient été inventés; le Zodiaque, en particulier, lui parut avoir été une sorte de calendrier à la fois astronomique et rural, dont ses calculs l'amenèrent à attribuer l'invention aux peuples qui habitaient la Haute-Égypte et l'Éthiopie quinze à seize mille ans avant notre époque. De là il arriva à déduire tout un enchaînement de propositions, aussi paradoxales que subtiles, ayant pour but de démontrer qu'il fallait voir dans les divinités de la fable les constellations divinisées par l'imagination ou la crédulité des hommes, et dans leurs aventures une expression allégorique du cours des astres et de leurs rapports mutuels. Il prétendit ainsi avoir trouvé dans le ciel l'origine de toutes les erreurs de la terre, l'explication de toutes les difficultés des premiers âges de l'histoire, de tous les symboles, de toutes les légendes, faisant même rentrer dans son système, avec l'ancien polythéisme, la plupart des religions postérieures. Suivant le baron Dacier, cet abus de l'allégorie explicative finit par produire ce résultat, qu'après avoir trouvé des faits dans les fables, on ne trouve plus que des fables dans les faits, et que les personnages les plus avérés deviennent des ombres. L'ouvrage de Dupuis, chargé de détails scientifiques et écrit avec sécheresse, eut d'abord peu de lecteurs. Mais il en donna un *Abrégé* (Paris, 1796, in-8), que de nombreuses réimpressions ont presque rendu populaire. On a encore de Dupuis : *Laudatio funebris Aug. Mariæ-Theresiæ Austriacæ* (Paris, 1781, in-4), éloge funèbre de Marie-Thérèse, qu'il prononça en 1780 au nom de l'Université; *Dissertation sur le Zodiaque de Tentyra ou Denderah* (Paris, 1822, in-18), où il prêta à ce monument astronomique une antiquité favorable à son système ; des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, notamment *Sur les Pélasges*.

Cf. Dacier : *Eloge de Dupuis*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, nouvelle série, t. V ; — *Notice sur la vie littéraire et politique de M. Dupuis*, par sa veuve (1813, in-8).

DUPUIS ET DESRONAIS, nouvelle de Grég. de Chasles ; — comédie de Collé (voy. ces noms).

DUPUY (Henri), en flamand VAN DEN PUTTE, en latin *Erycius Puteanus*, philologue flamand, né le 4 novembre 1574 à Venloo dans le Limbourg, mort le 17 septembre 1646. Disciple de Juste-Lipse à Louvain, il voyagea en Italie et professa l'éloquence à Milan, puis fut rappelé à Louvain en 1606, pour occuper la chaire de langue latine de son maître. On porte à 100 ou même à 120 environ le nombre des ouvrages qu'il a publiés sur la philologie, l'éloquence, l'histoire, la philosophie, etc. Niceron l'appelle un grand faiseur de petits livres, plus curieux de multiplier le nombre de ses volumes que de faire quelque chose d'exact. Il gâtait en outre son érudition par la recherche de l'esprit et des jeux de mots. On cite principalement de lui : *De usu fructuque librorum bibliothecæ Ambrosianæ* (Milan, 1605, in-8) ; *Comus, sive Phagesiposia Cimmeria, de luxu somnium* (Louvain, 1608, in-12), ouvrage traduit en français par N. Pelloquin, sous ce titre : *Comus, ou le Banquet dissolu des Cimmériens* (Paris, 1614, in-12) ; *Historiæ Insubricæ libri VI, qui irruptiones barbarorum in Italiam continent ab anno 157 ad annum 973* (Louvain, 1614, in-12) ; *Belli et pacis statera* (Ibid., 1633, in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVII ; — Paquot : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres des Pays-Bas*, t. XIII.

DUPUY (Pierre), historien français, né le 27 novembre 1582 à Agen, mort le 14 décembre 1651. Conseiller au Parlement et garde de la Bibliothèque du roi, il montra beaucoup d'amour pour les lettres. On cite parmi ses ouvrages : *Traité des droits et des libertés de l'Église gallicane* (Paris, 1639, 3 vol. in-fol.) ; *Histoire véritable de la condamnation des Templiers* (Bruxelles, 1751, in-4) ; *Histoire générale du schisme qui a été dans l'Église depuis 1378 jusqu'en 1428* (Paris, 1654, in-4) ; *Histoire des plus illustres favoris anciens et modernes* (Leyde, 1654, in-4) ; *Traité de la majorité de nos rois et des régences du royaume* (Paris, 1655, in-4). Il a coopéré aux éditions de 1620 et 1626 de l'*Histoire du président de Thou*. — L'un de ses frères, Christophe DUPUY, né à Paris vers 1580, mort en 1654, chartreux et procureur général de son ordre, est l'auteur du recueil tiré des conversations du cardinal Du Perron : *Perroniana* (Genève [La Haye], 1669, in-12). — Un autre frère, Jacques DUPUY, né en 1586, mort le 17 novembre 1656 à Paris, a légué à la Bibliothèque du roi le *fonds Dupuy*, composé de 9000 volumes et de 296 manuscrits.

Cf. N. Rigault : *Viri eximii P. Puteani Vita* (Paris, 1582, in-4 ; 1653, in-4) ; — Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Léop. Delisle : *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*.

DUPUY (Louis), érudit français, né le 23 novembre 1709 à Chazey (Ain), mort le 12 avril 1795. Après avoir étudié au séminaire des Trente-Trois et en Sorbonne, il se livra aux travaux d'érudition, devint l'ami de Fourmont et du comte de Caylus, entra à l'Académie des inscriptions en 1756, et en fut secrétaire perpétuel de 1773 à 1783. Il dirigea le *Journal des Savants* pendant trente années. « Helléniste, hébraïsant, historien, géomètre, dit M. A. Maury, il écrivait avec agrément et mesure. » — On lui doit : la traduction de l'*Ajax*, des *Trachiniennes*, de l'*Œdipe à Colonne* et de l'*Antigone* de Sophocle (Paris, 1762, in-4, ou 2 vol. in-12), supplément au *Théâtre grec* de P. Brumoy; l'édition d'un *Fragment d'un ouvrage grec d'Anthémius* (Paris, 1777, in-4) ; des *Mémoires* et *Éloges* dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, etc.

Cf. A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions*.

DURAN (Augustin), littérateur espagnol, né à Madrid le 14 octobre 1789, mort le 1er décembre 1862. Il exerça une grande influence et contribua à ramener en Espagne le goût des sujets nationaux par sa publication du *Romancero general* (Madrid, 1828, 1832, 5 vol.), qui fonda le romantisme en Espagne. Son *Discours sur l'influence de la critique moderne dans la décadence du théâtre antique* (Discorso sobre il influjo, etc., Madrid, 1828), fut le signal de ce mouvement. On lui doit encore, en dehors de quelques poésies personnelles, une collection d'anciennes comédies nationales, *la Thalie espagnole* (Madrid, 1834), et deux importantes publications : le *Romancero de romances moriscos*, et le *Romancero de romances caballe-*

rescos e historicos, refondues dans le *Romancero general* (Madrid, 1854, 2 vol. gr. in-8). [*Dictionn. des Contempor.*, les trois premières éditions.]

DURAND DE SAINT-POURÇAIN (Guillaume), théologien français, né à Saint-Pourçain en Auvergne, mort vers 1334. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, fut maître du sacré palais à Rome, puis évêque du Puy en 1318, et de Meaux en 1326. Surnommé *Doctor resolutissimus* et adversaire décidé du réalisme, il exposa ses idées dans l'ouvrage intitulé : *In Sententias theologicas Petri Lombardi commentariorum libri quatuor* (Lyon, 1569, in-fol.; Venise, 1586, in-fol.).

Cf. B. Hauréau : *Philosophie scolastique.*

DURAND (David), théologien protestant français, né vers 1680 à Saint-Pargoire en Languedoc, mort le 16 janvier 1763 à Londres. Reçu ministre à Bâle, il passa en Hollande comme aumônier d'un régiment de réfugiés languedociens qu'il suivit en Espagne. Il s'établit, vers 1714, à Londres, où il devint pasteur de l'Église française de Savoie. Il a laissé de nombreux ouvrages qui ont plus de solidité que de correction et d'élégance, entre autres : *Sermons choisis* (Rotterdam, 1711, in-8; Londres, 1728, in-8); *la Religion des Mahométans*, tirée du latin d'A. Roland (La Haye, 1721, in-12); *Histoire du seizième siècle* (Londres, 1725-1732, 7 vol. in-8); *Dissertation en forme d'entretien sur la prosodie française*, en tête du *Traité de la prosodie française* par d'Olivet (Genève, 1755, in-12) et réimprimée à part (Paris, 1812, in-8); une traduction des *Académiques* de Cicéron, avec texte et notes (Londres, 1740, in-8; Paris, 1796, 2 vol. in-8); une édition du *Télémaque* de Fénelon, avec les passages des poëtes grecs et latins imités par l'auteur (Hambourg, 1731-1732, 2 vol. in-12).

Cf. A.-A. Barbier : *Notice sur la vie et les ouvrages de D. Durand* (Paris, an VIII, in-8); — Haag frères : *la France protestante.*

DURAND (François-Jacques), prédicateur protestant français, né en 1727 à Semallé (Orne), mort en 1816. Directeur du séminaire de Berne, puis professeur d'histoire ecclésiastique à Lausanne, il eut de grands succès dans la prédication; il y portait une excessive facilité de parole et une érudition étendue. Il a publié : *Sermons sur les solennités chrétiennes* (Lausanne, 1767, 3 vol. in-8); *l'Année évangélique, ou Sermons pour tous les dimanches et fêtes* (Lausanne, 1780-1792, 9 vol. in-8); *Sermons nouveaux* (Valence, 1805, 2 vol. in-12). On a encore de lui : *Abrégé des sciences et des arts* (Lausanne, 1762, in-12), sorte d'encyclopédie à l'usage de la jeunesse; *le Bon fils, ou la Piété filiale* (Lausanne, 1805, 2 vol. in-12), roman auquel des critiques ont donné le nom de *Télémaque bourgeois*, etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

DURAND DE MAILLANE (Pierre-Toussaint), jurisconsulte français, né le 1er novembre 1729 à Saint-Remi (Provence), mort le 15 août 1814. Avocat et député aux États généraux, il s'y occupa surtout des matières ecclésiastiques. Membre du conseil des Anciens, il devint juge au tribunal d'appel d'Aix. On a de lui de savants ouvrages : *Dictionnaire de droit canonique* (Avignon, 1761, 2 vol. in-4; Lyon, 1770, 4 vol. in-4, plus. fois réimpr.); *les Libertés de l'Église gallicane, prouvées et commentées* (Lyon, 1771, 5 vol. in-4); *Histoire apologétique du comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale* (Paris, 1791, in-18); une *Histoire de la Convention nationale*, qui a été insérée dans la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*, etc.

DURAND (Pierre), pseudonyme d'Eug. Guinot.

DURANT (Gilles), sieur DE LA BERGERIE, poëte français, né vers 1550 à Clermont en Auvergne, mort en 1615. Il étudia le droit à Bourges, sous Cujas, et fut avocat au parlement de Paris. Il est surtout connu pour avoir écrit contre les ligueurs une satire pleine de gaieté naturelle et franche, que l'on a jointe à la *Satire Ménippée* et qui est intitulée : *A mademoiselle ma commère sur le trespas de son asne*,

> Un asne doux et débonnaire,
> Qui n'avait rien de l'ordinaire,
> Mais qui sentait avec raison
> Son asne de bonne maison.

Les autres poésies de Gilles Durant ont quelquefois de la vigueur, plus souvent une mélancolie gracieuse et douce, comme l'ode *Sur le soulcy :*

> Je t'aime, soulcy misérable,
> Je t'aime, malheureuse fleur,
> D'autant plus que tu m'es semblable
> Et en constance et en malheur.

On a de lui : *Imitations tirées du latin de Jean Bonnefons, avec autres gayetez amoureuses de l'invention de l'autheur* (Paris, 1587, in-12); *les Œuvres poétiques du sieur de La Bergerie* (Paris, 1594, in-12).

Cf. Sainte-Beuve : *la Poésie française au XVIe siècle*; — Quitard : *Anthologie de l'amour* (1862, in-12).

DURAO (Jose DE SANTA RITTA), poëte brésilien, né à Marianna province de Minas-Geraes en 1737, mort en 1783. Il fut docteur à l'université de Coïmbre. Ses sermons commencèrent sa réputation. Ayant irrité le marquis de Pombal en prenant la défense des Jésuites, il s'éloigna du Portugal. Ce fut en Italie qu'il écrivit son poëme de *Caramurú, ou la Découverte de Bahia*, œuvre d'un mérite supérieur (Lisbonne, 1781, in-8). Le sujet est puisé aux sources de l'histoire de la colonisation du Brésil. Le héros du poëme est le portugais Diogo Alvarès Correa jeté par un naufrage sur les côtes du Brésil en 1508. Le nom d'*Homme de feu* lui fut donné par les Indiens. Les magnifiques scènes du Nouveau Monde servent de cadre à de nombreux et heureux épisodes peignant la vie et les mœurs des indigènes. Le dénoûment tout de fantaisie ramène à Paris par un navire français son héros et la belle Paraguassée, pour les marier devant la cour de Henri II et de Catherine de Médicis. *Caramurú* a seul survécu de beaucoup de poésies et d'autres travaux littéraires de Jose Durão.

Cf. Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863, in-8); — Pereira da Silva : *Os varoes illustres do Brazil* (Paris, 1858, in-8).

DURAS (Emmanuel-Félicité DE DURFORT, duc et maréchal DE), né en 1715, mort le 6 septembre 1789. Nommé maréchal de France après avoir fait presque toutes les campagnes du règne de Louis XV, il fut élu membre de l'Académie française en 1775, sans autre titre que le goût des lettres. On fit à ce sujet l'épigramme suivante :

> Duras invoquait à la fois
> Le dieu des vers et le dieu de la guerre;
> Il réclamait le prix de ses vaillants exploits
> Et de son savoir littéraire.
> Tous deux, par un suffrage égal,
> Ont satisfait sa noble envie;
> Phébus lui dit : Je te fais maréchal.
> Mars lui donna place à l'Académie.

DURAS (Claire DE KERSAINT, duchesse de), femme auteur française, née en 1778 à Brest, morte en 1829. Fille du comte de Kersaint qui périt sur l'échafaud en 1793, elle s'embarqua pour l'Amérique avec sa mère, résida à Philadelphie et à la Martinique, puis vint à Londres, où elle épousa le duc de Duras. De retour en France sous le Consulat, elle vécut loin du monde, avec son mari, dans un château de la Touraine, jusqu'à la fin de l'Empire. La Restauration ayant rendu au duc de Duras sa charge de premier gentilhomme de la chambre et l'ayant fait pair de France, la duchesse eut un

salon distingué par la tournure en même temps aristocratique et libérale, sérieuse et affable, de l'esprit qui y régnait. Là se trouvaient réunis Chateaubriand, qui dès longtemps appréciait M^{me} de Duras, Talleyrand, Cuvier, Humboldt, Abel Rémusat, Molé, de Montmorency, de Villèle, de Barante, Villemain. Elle n'avait pas songé encore à écrire, lorsqu'un soir, en 1820, elle raconta une anecdote, dont on lui conseilla de faire un roman. De là naquit *Ourika* (1823, in-12), qui fut suivi d'*Édouard* (1825, in-12), puis d'autres compositions restées inédites : *Frère Ange*, *Olivier*, les *Mémoires de Sophie*. Tous ces écrits sont des nouvelles plutôt que des romans. L'idée principale qui les anime est une idée d'inégalité, soit de nature, soit de position sociale, mettant obstacle entre le désir de l'âme et son objet. Dans *Ourika*, l'amour d'une jeune Sénégalienne amenée en France et élevée d'une manière accomplie est méconnu à cause de sa couleur, et elle se dévore en proie à une lente passion qu'elle va cacher dans un couvent. Dans *Édouard*, un jeune plébéien de la fin du XVIII^{e} siècle, avec une instruction solide et la plus sympathique nature, aime sans espoir une noble héritière. « Le style de M^{me} de Duras, qui s'est mise si tard et sans aucune préméditation à écrire, dit Sainte-Beuve, ne se sent ni du tâtonnement, ni de la négligence. Il est né naturel et achevé; simple, rapide, réservé pourtant. » En 1826, Henri Latouche publia, sous le voile de l'anonyme, et dans une forme d'impression semblable à celle des romans de M^{me} de Duras, un petit roman intitulé *Olivier*, dont la donnée était immorale; on se laissa prendre à cette supercherie.

Cf. Pr. de Barante : *Notice sur M^{me} la duchesse de Duras* (1828, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Portraits de femmes.*

DURDENT (René-Jean), littérateur français, né vers 1776 à Rouen, mort le 30 juin 1819. Il a écrit, au milieu d'une vie de désordres, des ouvrages très-nombreux, marquant plus de facilité que de goût : *Austerlitz*, poëme (Paris, 1806, in-8); *Campagne de Moscou en* 1812 (1814, in-8); *Histoire de Louis XVI* (1816, in-8); *Histoire de la Convention* (1817, 2 vol. in-12); *Histoire littéraire et philosophique de Voltaire* (1818, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DUREAU DE LA MALLE (Jean-Baptiste-Joseph-René), littérateur français, né le 21 novembre 1742 à Saint-Domingue, mort le 19 septembre 1807. Envoyé en France à l'âge de cinq ans, il fit de brillantes études au collége du Plessis à Paris, et l'emporta sur deux rivaux célèbres, La Harpe pour le prix d'éloquence, Delille pour le prix de poésie latine. Sa fortune lui permit de se livrer à son goût pour les lettres et surtout pour l'étude des langues. Sa maison devint un centre littéraire, où se réunissaient, avec Delille, son ami intime, D'Alembert, Marmontel, La Harpe, Chamfort, Suard, etc. Il publia d'abord une traduction du *De Beneficiis* de Sénèque (1776, in-12), dont les critiques firent l'éloge en l'invitant à aborder des travaux plus considérables. Il entreprit de traduire *Tacite*, qui jusqu'alors n'avait trouvé dans notre langue qu'une interprétation fort insuffisante. Sa traduction (1790, 3 vol. in-8), à laquelle il employa quinze années, est fort supérieure aux précédentes, surtout pour les mérites du style, quoiqu'elle soit loin de reproduire la vigueur, la concision de l'original, et, suivant le système des anciens traducteurs, se contente trop souvent d'à-peu-près et de paraphrases. En somme justement estimée, elle eut de nombreuses éditions, surtout jusqu'au jour où celle de Burnouf parut, et elle fit entrer Dureau de La Malle à l'Académie française en 1804. Il avait été nommé membre du Corps législatif en 1802. On a encore de lui une traduction de *Salluste*, qui ne fut publiée qu'après sa mort (1808, in-8 et 2 vol. in-12), et une traduction de *Tite-Live* qu'il laissa inachevée et qui fut terminée par Noël (1810-1812, 15 vol. in-8). L'une et l'autre avec les qualités et les défauts de la précédente, sont au nombre des meilleures que nous possédions.

Cf. *Encyclopédie des gens du monde.*

DUREAU DE LA MALLE (Adolphe-Jules-César-Auguste), érudit français, fils du précédent, né à Paris le 2 mars 1777, mort à Paris le 18 mai 1857. Il a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1818. Il a achevé quelques-unes des traductions de son père, écrit de savants mémoires d'histoire, d'archéologie et d'économie politique, et publié, entre autres ouvrages, *l'Économie politique des Romains* (1840, 2 vol. in-8). On cite même un poëme en douze chants : *Bayard ou la Conquête du Milanais* (1823) [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2^{e} édition].

DÜRER (Albert), célèbre peintre et écrivain allemand, né à Nuremberg le 20 mai 1471, mort dans la même ville le 6 avril 1528. Cet illustre artiste a laissé plusieurs écrits relatifs aux arts, notamment *Quatre livres sur la proportion humaine* (Vier Bücher menschlicher Proportion ; Nuremberg, 1528, in-fol.). Cet ouvrage, publié l'année même de sa mort, est le résumé de ses idées personnelles, acquises par la méditation et par la pratique. Versé également dans les mathématiques et l'architecture, il a en outre publié *Démonstration de la mesure, des lignes, des plans et des corps, avec le compas et l'équerre* (Unterweisung der Messung mit dem Zirkel und, etc., Ibid., 1525, in-fol.; Paris, 1535), et *Instruction pour la fortification des villes, châteaux et bourgs* (Unterricht zur Befestigung der Stett, etc.). On cite aussi ses *Lettres* comme remarquables de sentiment, d'esprit même et pleines d'observations judicieuses sur les arts. Albert Dürer est considéré comme un des écrivains qui se sont proposé d'ennoblir et d'épurer l'idiome allemand; son style ne manque pas de clarté ni de précision, quoique la langue se montre dure et pénible, et encore peu familière avec les sujets traités.

Cf. J. Heller : *das Leben und die Wercke Abr. Dürer's* (Bamberg, 1827, 2 vol.) ; — Alf. Michiels : *Etudes sur l'Allemagne* (Paris, 1839, t. II) ; — H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, livre II, ch. V.

D'URFÉ. — Voyez URFÉ (D').

D'URFEY (Thomas), poëte anglais, fils d'un réfugié français, né à Exeter vers 1650, mort en 1723. Il fut un des gais poëtes du règne de Charles II et prolongea sa libre manière jusque sous le règne de George I^{er}. Il composa trente-deux pièces, dont aucune n'est restée au théâtre. On a de lui un curieux recueil de vers facétieux : *Esprit et gaieté, ou Pillules pour purger la mélancolie* (Wit and mirth or, etc., 6 vol. in-12).

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

DUROZOIR (Charles), publiciste et historien français, né le 15 décembre 1790 à Paris, mort le 11 septembre 1844. D'abord secrétaire de Lacretelle le Jeune, il fut de 1815 à 1817 directeur du *Journal général de France*, puis examinateur des livres à la direction de la librairie, professeur d'histoire au collége Louis-le-Grand, et suppléant de Lacretelle à la Faculté des lettres. Outre de nombreux articles dans divers journaux, il a publié quelques ouvrages historiques bien accueillis, notamment un *Programme de l'histoire romaine* (1820, in-8). Il a collaboré activement à la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, où il a annoté les *Discours* de Cicéron, dont il traduisit une partie.

DU RYER (Pierre), poëte tragique et traducteur français, né en 1605 à Paris, mort en 1658. Fils d'un poëte qui publia des pastorales et autres pièces dans le goût du temps, il eut d'abord une charge de secrétaire du roi, qu'il vendit, puis fut secrétaire du duc de Vendôme, et devint historiographe de France. L'état de gêne dans lequel il se trouva continuellement l'obligea de travailler pour des libraires qui, selon Baillet, payaient les traductions un écu la feuille; les grands vers, quatre francs le cent; les petits, quarante sols. Il ne paraît pas avoir fait des vers pour eux, puisqu'on n'en connaît pas de lui en dehors de son théâtre; mais il leur livra de nombreuses traductions. Candidat à l'Académie française en même temps que Pierre Corneille, il y fut admis avant lui en 1646. Ses tragédies et tragi-comédies, dont le succès est attesté par les éloges des contemporains, sont médiocres ou mauvaises. Ménage vante sa tragédie d'*Alcyonée* (1639), comme ne le cédant en rien à celles de Corneille; les frères Parfaict louent de la même manière la tragédie de *Scévole* (1646), qui est en effet meilleure que les autres.

On a encore de lui les tragédies suivantes: *Lucrèce* (1637), *Saül* (1642), *Esther* (1643), *Thémistocle* (1648); et les tragi-comédies intitulées: *Argenis et Poliarque*, première journée (1630), *Argenis*, seconde journée (1631), *Lysandre et Caliste* (1632), *Alcimédon* (1634), *Cléomédon* (1635), *Clarigène* (1638), *Nitocris* (1650), *Dynamis* (1653), *Anaxandre* (1655). Il est aussi l'auteur des *Vendanges de Suresne*, comédie (1636), de *Bérénice*, tragédie en prose (1645), d'*Amaryllis*, pastorale (1651). De ses traductions la moins mauvaise est celle des *Œuvres de Cicéron* (Paris, 1652, 10 vol. in-12), quoique, suivant Baillet, il y ait passé plusieurs endroits qu'il n'a point entendus. Pour les autres, il ne se donna pas la peine de recourir aux originaux, et se contenta d'arranger à sa guise de vieilles traductions; il traita ainsi *Hérodote* (Paris, 1645, in-fol.), *Tite-Live* (1653, 2 vol. in-fol.), *Polybe* (1655, in-fol.), *Ovide* (1660, in-fol.), *Sénèque* (1667, 14 vol. in-12).

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*, t. IV, VI, VII ; — Baillet : *Jugements des savants*, t. I ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXII.

DU RYER (André), orientaliste français, né à Marcigny (Saône-et-Loire), vers 1580. Consul de France en Égypte, il a donné : *Rudimenta grammatices linguæ turcicæ* (Paris, 1630, 1633, in-4) ; *Traduction de Gulistan, ou l'Empire des roses*, composé par Sadi (Paris, 1634, in-8); *l'Alcoran de Mahomet, translaté de l'arabe en français* (Paris, 1647, in-4); un *Dictionnaire turc-latin*, manuscrit, à la Bibliothèque nationale.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

DU SAIX (Antoine), poëte français, né en 1505 à Bourg, mort en 1579. On cite de lui un traité d'éducation en plus de 10 000 vers : *l'Esperon de discipline pour inciter les humains aux bonnes lettres* (1532); puis *Petit fatras d'un apprenti* (1537); *Marquetis de pièces diverses* (1559).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI, p. 369.

DUSAULCHOY DE BERGEMONT (Joseph-François-Nicolas), publiciste et poëte français, né le 21 février 1761 à Toul, mort le 25 juillet 1835. Après avoir écrit, dans plusieurs journaux, il collabora aux *Révolutions de France et de Brabant* de Camille Desmoulins, et les continua seul, sous le titre de *Semaine politique et littéraire*. Au temps du Directoire, il fut poursuivi pour de nombreux pamphlets. Sous l'Empire et la Restauration, il fut un des rédacteurs assidus du *Journal de Paris*. En même temps, il composait des vers agréables et des chansons spirituelles pour les *Soupers de Momus*, dont il était le fondateur. On cite de lui : *Mon agonie à Saint-Lazare sous la tyrannie de Robespierre* (Paris, 1795, in-8); *les Victoires des armées françaises*, ode (Paris, 1808, in-8); *les Nuits poétiques* (Paris, 1825, in-18). Il a aussi donné quelques pièces à divers théâtres, sous son nom ou sous celui de *Joseph*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

DUSCH (Jean-Jacques), poëte et romancier allemand, né à Celle (Lunébourg) le 12 février 1725, mort à Altona le 18 décembre 1787. Il fit ses études littéraires et théologiques à Gœttingue, passa comme précepteur à Altona, devint professeur de langues modernes et de sciences au *Christiansand* et reçut le titre de conseiller de justice du royaume de Danemark. Comme poëte, il a composé des ouvrages didactiques et héroï-comiques. Son principal poëme didactique, en huit chants, a pour objet *les Sciences* (die Wissenchaften). Ses autres poëmes, comme *le Chien gentil* (der Schœne Hundt), *le Temple de l'amour*, sont imités de l'anglais. Il a donné une édition de ses *Poésies complètes* (Saemmtliche poet. Werke; Altona, 1765-1767, 3 vol.). Parmi ses ouvrages de prose, on remarque *le Promis de deux fiancées* (der Verlobte zweier Braeute; Breslau et Leipzig, 1785, 3 vol.), publié d'abord sous le titre d'*Histoire de Charles Ferdiner* (Geschichte Karl Ferdiner's; Breslau, 1776-1780, 3 vol.), et le plus connu de ses romans, puis des *Lettres morales en prose poétique* (Moralische Briefe in poetischer Prosa, zür Bildung, etc.; Leipzig, 1764-1773, 6 parties), qui eurent beaucoup de succès.

Cf. Kordes : *Lexicon der. Schleswig. Schriftsteller*.

DU SOMMERARD (Alexandre), archéologue français, né en 1779 à Bar-sur-Aube, mort le 19 août 1842. Conseiller à la cour des comptes, il employait ses loisirs à étudier et à réunir les monuments du moyen âge, armes, tableaux, meubles, manuscrits, etc. Il les plaça à l'hôtel de Cluny, que le gouvernement acquit avec sa collection après sa mort. On lui doit des écrits sur les arts : *Histoire de la ville de Provins* (1822, in-4); *Notices sur l'hôtel de Cluny et sur le palais des Thermes* (Paris, 1834, in-8); *les Arts au moyen âge* (Paris, 1839-1843, 5 vol. in-8), ouvrage important sous le rapport du texte et des planches. — Son fils, Edmond Du SOMMERARD, nommé directeur du musée fondé par son père, a continué le recueil des *Arts au moyen âge* et publié diverses *Notices* et le *Catalogue général* de l'hôtel de Cluny.

DUSSAULT (Jean-François-Joseph), critique français, né le 1er juillet 1769 à Paris, mort le 14 juillet 1824. Elève du collége Sainte-Barbe, il y fut ensuite professeur jusqu'à la Révolution, et écrivit alors dans *l'Orateur du peuple*, puis dans *le Véridique*. Il entra à la rédaction du *Journal des Débats*, dès sa création, et ne le quitta qu'en 1817. Ses articles sont signés de la lettre Y. Nommé en 1820 conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, il se présenta en 1821 à l'Académie française, mais il se vit préférer Villemain. Des quatre critiques qui écrivaient à la même époque au *Journal des Débats*, Hoffman, de Feletz, Geoffroy, Dussault, celui-ci est au fond le plus faible, quoique l'extérieur de ses articles soient très-orné. Joubert a dit de son style : « C'est un agréable ramage, où l'on ne peut démêler aucun air déterminé.» Sainte-Beuve ajoute : « Son élégance étudiée, compassée, est un peu commune; son jugement ne ressort pas nettement. Il n'est ni pour ni contre Chateaubriand. Il ne dit pas trop de mal de Mme de Staël, mais il dit encore plus de bien de Mme de Genlis... Il n'entre presque jamais dans le vif. » Dussault a réuni ses critiques sous le titre d'*Annales littéraires* (1818-1824, 5 vol. in-8). On a encore de lui des opuscules politiques et quel-

ques éditions, entre autres celle de *Quintilien*, dans la *Bibliothèque* de Lemaire (1821-1823).

Cf. Sainte-Beuve : *la Critique littéraire sous l'Empire*, dans les *Causeries du lundi*, t. I.

DUSSAULX (Jean) ou DUSAULX, littérateur français, né le 28 décembre 1728 à Chartres, mort le 16 mars 1799. Il servit quelque temps et fit la campagne de Hanovre, puis vint se fixer à Paris, fut nommé membre de l'Académie des inscriptions en 1776 et occupa la place de secrétaire du duc d'Orléans. Il fit partie de la Convention et du Conseil des Anciens. Il déclara un jour à la tribune « que depuis que ses concitoyens lui avaient donné la qualité de législateur, il avait sauvé des hommes et n'avait pas voté la mort d'un seul ».

L'ouvrage de Dussaulx, qui a fait vivre son nom, est une traduction des *Satires* de Juvénal (Paris, 1770-1779, in-8), réimprimée plusieurs fois et insérée, avec des modifications par M. J. Pierrot, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke. Cette traduction, justement estimée, est parfois d'un style un peu déclamatoire, comme les autres ouvrages de Dussaulx. Elle est accompagnée de notes savantes et d'un bon *Discours sur les satiriques latins*. On a encore de lui : *De la Passion du jeu, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours* (1779, in-8) ; *l'Insurrection parisienne* (1790, in-8); *Voyage à Baréges et dans les Hautes-Pyrénées* (Paris, 1796, in-8), dans le genre de Sterne ; *Mémoire sur Horace*, dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions* (t. XLIII).

Cf. *Mémoires sur la vie de Dussaulx, écrits par sa veuve* (Paris, 1801, in-8).

DUTEIL (LAPORTE). — Voyez LAPORTE-DUTEIL.

DUTEMS (l'abbé Jean-François-Hugues), historien français, né le 6 août 1745 à Reugney, en Franche-Comté, mort le 19 juillet 1811 à Paris. Il fut nommé, en 1782, professeur d'histoire et de morale au Collége royal de France. On a de lui des ouvrages estimés : *Éloge de Pierre du Terrail, appelé le chevalier Bayard* (Paris, 1770, in-8); *le Clergé de France, ou Tableau historique et chronologique des archevêques, évêques, abbés et abbesses du royaume* (1774-1775, 4 vol. in-8), *Histoire de Jean Churchill, duc de Marlborough* (1808, 3 vol. in-8).

DUTENS (Louis), érudit français, né le 16 janvier 1730 à Tours, mort le 23 mai 1812. D'une famille protestante, il passa en Angleterre, où il devint secrétaire et chapelain de Stuart Mackensie, ministre à Turin et prieur d'Elsdon. Il fut associé de l'Académie des inscriptions, membre de la Société royale de Londres, et eut le titre d'historiographe du roi d'Angleterre. Il avait une érudition plus étendue que solide, et souvent peu de critique. On cite de lui : *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes, où on démontre que nos plus célèbres philosophes ont puisé la plupart de leurs connaissances dans les ouvrages des anciens*, etc. (1766, 1776, 1812, 2 vol. in-8); plusieurs dissertations pour *l'Explication de quelques médailles grecques et phéniciennes* (1773, in-4; 1774, in-4; 1776, in-4); *Histoire de ce qui s'est passé pour le rétablissement d'une régence en Angleterre* (1789, in-8); *Table généalogique des héros de romans* (Londres, s. d., in-4), etc.; puis deux recueils de *Poésies* fort médiocres (1750, in-16, et 1767, in-12); un *Itinéraire aux principales villes de l'Europe* (1775, in-8), les *Mémoires d'un voyageur qui se repose* (1806, 2 vol. in-8), etc. On lui doit, en outre, une édition des *Œuvres* de Leibniz (Genève, 1769, 6 vol. in-4), etc.

Cf. *Biographie univ. et portative des contemporains.*

DUTENS (Joseph-Michel), économiste français, neveu du précédent, né le 15 octobre 1765 à Tours, mort le 6 août 1848. Il sortit de l'École des ponts et chaussées à vingt-deux ans, avec le titre d'ingénieur. En 1840, il fut admis à l'Académie des sciences morales et politiques. Son principal ouvrage a pour titre : *Philosophie de l'économie politique, ou Nouvelle exposition des principes de cette science* (Paris, 1835, 2 vol. in-8). Il souleva une vive polémique entre les physiocrates et l'école de Smith. D'après Blanqui, c'est « une nouvelle édition des doctrines de Quesnay, moins ce qu'elles avaient de progressif en matière de liberté commerciale et d'impôts. » On cite aussi de lui un *Éloge de Montaigne* (1818, in-8).

Cf. Blanqui : *Histoire de l'économie politique.*

DUTERTRE (Jean-Baptiste), missionnaire français, né en 1610 à Calais, mort en 1687. Membre de l'ordre de Saint-Dominique, il alla prêcher aux Antilles, et a écrit une intéressante *Histoire générale des Antilles habitées par les Français* (Paris, 1667-1671, 4 vol. in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

DUTERTRE (le Père), philosophe français, mort en 1762. Jésuite et professeur de philosophie à La Flèche, puis à Compiègne, il fut d'abord cartésien, puis passa brusquement au système d'Aristote. Il a écrit contre Malebranche un ouvrage d'un style railleur et d'un fond léger : *Réfutation d'un nouveau système de métaphysique* (Paris, 1715, 3 vol. in-12). On a aussi de lui un écrit contre Boursier : *le Philosophe extravagant* (Bruxelles [Paris], 1716, in-12).

Cf. Victor Cousin : *Introduction aux Œuvres* du P. André (1843, in-12).

DUTHILLŒUL (Hippolyte-Romain-Joseph), bibliographe français, né à Douai le 8 novembre 1788, mort en mars 1862. Ancien juge de paix, il devint bibliothécaire de sa ville natale. On lui doit de nombreuses monographies sur l'histoire locale : *Bibliographie douaisienne* (Douai, 1842 et 1854, in-8) ; *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Douai* (Ibid., 1846 ; Paris, 1849, in-8), etc. [*Dictionn. des Contemp.*, les trois premières éditions.]

DU TILLET (Jean), érudit français, né à Paris, mort le 19 novembre 1570. Évêque de Saint-Brieuc en 1553, puis de Meaux en 1564, il publia, à l'aide des matériaux que lui offrirent les archives des abbayes, un ouvrage, remarquable pour l'époque, intitulé : *Chronicon de regibus Francorum* (Paris, 1548, in-fol., plusieurs fois réimpr.), et dont il donna une traduction française (Paris, 1549, in-8). Cette *Chronique*, avec une suite jusqu'en 1604, a été insérée dans le *Recueil des rois de France* (1618, in-4). Du Tillet écrivit aussi quelques ouvrages théologiques.

DU TILLET (Jean), sieur de LA BUSSIÈRE, érudit français, frère cadet du précédent, né à Paris, mort le 2 octobre 1570. Il était greffier au Parlement de Paris. Henri II le chargea de puiser dans les chartes les documents relatifs à l'histoire du gouvernement de la France et des maisons royales. Le recueil qu'il forma ainsi, et qu'il présenta manuscrit au roi, comprenait 6 vol. in-fol. On ignore ce qu'il est devenu; mais Du Tillet l'utilisa pour ses ouvrages : *Mémoires et recherches touchant plusieurs choses mémorables pour l'intelligence de l'Etat et des affaires de France* (Rouen, 1577, in-fol.), réimprimés sous le titre de *Recueil des rois de France* (Paris, 1580-1586, in-fol,; 1618, 2 tomes en 1 vol. in-4); *Recueil de guerres et de traités de paix entre les rois de France et d'Angleterre, depuis Philippe Ier jusqu'à Henri II* (Ibid., 1588, in-fol.); *Sommaire de l'histoire de la guerre faite contre les Albigeois* (Ibid., 1590, in-12), etc. — Un troisième frère, Louis DU TILLET, fut lié avec Calvin, dont il suivit la doctrine pendant quelques années, et l'on a une *Cor-*

respondance de Calvin avec Louis Du Tillet (Genève, 1850, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique;* — Sc. de Sainte-Marthe : *Eloges.*

DU TILLET (TITON). — Voyez TITON.

DU VAIR (Guillaume), écrivain français, né le 7 mars 1556 à Paris, mort le 3 août 1621. D'abord conseiller au Parlement de Paris, il fut nommé, en 1599, premier président du Parlement de Provence. Comme plusieurs magistrats de la même époque, il était prêtre, et fut appelé en 1603 à l'évêché de Marseille; mais cédant aux prières des habitants d'Aix, il refusa ce siége. En 1616, il devint garde des sceaux, et reçut l'année suivante l'évêché de Lisieux.

Il a laissé, comme administrateur et homme d'Etat, la réputation d'une probité constante et d'un caractère élevé. Estimé de ses contemporains comme orateur, il reste pour nous un des écrivains qui ont le plus contribué à former et ennoblir la prose française. Son *Traité de l'éloquence françoise et des raisons pourquoi elle est demeurée si basse* (Paris, 1595, pet. in-12; 1614, in-8), unit aux qualités du style le goût d'un esprit critique, qui s'élève contre les abus du temps, entre autres celui des citations. Ses deux petits traités, intitulés *la Sainte philosophie* et *la Philosophie morale des stoïques*, renferment des pensées profondes, que Charron a copiées dans le *Traité de la sagesse* (livres I et II), sans toutefois avertir qu'elles étaient de Du Vair. Ce dernier a encore laissé : *De la constance et consolation ès calamités publiques;* la traduction du *Manuel d'Épictète;* des traductions de quelques *Discours* de Démosthène et de Cicéron; des pièces de vers qui ne sont pas sans mérite. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1641, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XLIII ; — Sapey : *Essai sur la vie et les ouvrages de Du Vair* (1847, in-8), et *Etudes pour servir à l'ancienne magistrature française* (1858, in-8) ; — E. Congry : *G. du Vair*, étude d'histoire littéraire (1857) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I et II.

DUVAL (André), théologien français, né le 15 janvier 1564 à Pontoise, mort le 9 septembre 1638. Professeur de théologie à la Faculté de Paris, il se signala par l'ardeur de ses opinions ultramontaines. Il est l'auteur de la *Vie admirable de sœur Marie de l'Incarnation* (Paris, 1621, in-8), souvent réimprimée; de *Feu d'Hélie pour tarir les eaux de Siloé, auquel est amplement prouvé le purgatoire* (Paris, 1603, in-8), et d'écrits en latin en faveur du pouvoir souverain du pape.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

DUVAL (Guillaume), littérateur et médecin français, né vers 1572 à Pontoise, mort le 22 septembre 1646 à Paris. Il fut nommé, en 1606, professeur de philosophie au Collége royal. On a de lui : *Aristotelis opera omnia, græce et latine* (Paris, 1619, 4 vol. in-4), traduction plusieurs fois réimprimée; *Historia sanctorum medicorum et medicarum* (Ibid., 1643, in-4) ; *Histoire du Collége rogal de France* (Ibid., 1644, in-4), etc.

Cf. Goujet : *Mémoires sur le Collége de France.*

DUVAL (Pierre), géographe français, né en 1618 à Abbeville, mort en 1683 à Paris. Neveu et élève de Nicolas Sanson, il devint géographe royal. Outre de nombreuses et bonnes cartes, on a de lui : *Recherches curieuses des Annales de France* (Paris, 1646, in-8); *le Monde, ou Géographie universelle* (Paris, 1658, in-12, plus. édit.); *la France depuis son agrandissement par les conquêtes du roi* (Ibid., 1691, 4 vol. in-12, plus. édit.).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DUVAL (Valentin JAMERAY), érudit français, né en 1695 à Arthonnay (Champagne), mort en 1775. Tout jeune et simple berger, il se livrait sans maître à l'étude, lorsque le duc de Lorraine le rencontra, au retour d'une chasse, et le mit au collége de Pont-à-Mousson. En 1719, il fut nommé professeur d'histoire et d'antiquités à l'Académie de Lunéville. Le duc François étant devenu grand-duc de Toscane, puis empereur, Duval le suivit à Florence, puis à Vienne, où il fut conservateur du cabinet des médailles et de la bibliothèque. Ses *Œuvres*, publiées par le chevalier Koch (Saint-Pétersbourg, 1784, 2 vol. in-8 ; Paris, 1785, 3 vol. in-18), comprennent des *Mémoires* sur les médailles du cabinet impérial et une *Correspondance* avec M[lle] Anastasie Sokoloff, dame d'honneur de l'impératrice de Russie.

Cf. Koch : *Mémoires sur la vie de Duval*, en tête de son édition ; — C. Dielitz : *V. Jameray D.'s hœchst merkwürdige Lebensgeschichte* (Nuremberg, 1839, in-12).

DUVAL (l'abbé PYRAU), littérateur belge, né vers 1730 près de Liége, mort vers 1800. Il est l'auteur d'*Aristide* (Yverdun, 1777, in-8), ouvrage d'histoire et de fiction, comparé par les ennemis du parti philosophique au *Bélisaire* de Marmontel. On cite encore *Agiatis* (Yverdun, 1778, in-8), ouvrage du même genre; puis: *Catéchisme de l'homme social* (Francfort, 1775, in-8) ; *l'Éducation virile* (Ibid., 1777, in-8).

DUVAL (Amaury PINEU), littérateur français, né le 28 janvier 1760 à Rennes, mort en 1839. Il fut d'abord avocat au parlement de sa ville natale, d'où il envoya quelques pièces de vers à l'*Almanach des Muses*. Secrétaire de l'ambassadeur de France à Naples en 1785, il passa en 1792 à Rome, et faillit périr avec Basseville. De retour en France, il fonda, avec Ginguené, la *Décade philosophique* et rédigea *le Mercure*. Trois fois lauréat de l'Institut, il en fut nommé membre en 1811, et fit partie, depuis 1816, de la commission chargée de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, à laquelle il a fourni de nombreux articles.

Il a publié : *Relation de l'insurrection de Rome en 1793 et de la mort de Basseville* (Naples, 1793, in-4) ; *Des sépultures chez les anciens et les modernes* (Paris, 1801, in-8); *Paris et ses monuments* (Paris, 1803, in-fol.); *Monuments des arts du dessin, recueillis par le baron Denon, décrits et expliqués* (Paris, 1829, 4 vol. in-4), etc. Il a traduit les *Voyages dans les Deux-Siciles* de Spallanzani (Paris, 1800, 6 vol. in-8), et contribué à la publication du *Théâtre des Latins* (1822-1825, 15 vol. in-8).

Cf. Paulin-Paris : *Notice*, au t. XX de l'*Histoire litt. de la France ;* — Quérard : *la France littéraire.*

DUVAL (Alexandre-Vincent PINEU), auteur dramatique français, frère du précédent, né le 6 avril 1767 à Rennes, mort en 1842. Après avoir fait une partie de ses études au collége de sa ville natale, il s'enrôla dans la marine, servit deux ans dans la guerre d'Amérique, revint en France, étudia le génie, l'architecture, le dessin, et finit par se faire acteur en 1790. L'année suivante, il débutait, comme auteur, par un drame. Il joua quelques années au Théâtre-Français avec assez peu de succès, puis quitta la profession de comédien, et ne tarda pas à se faire un nom par de nombreuses pièces en divers genres : comédie, opéra comique, parodie, drame et drame lyrique. En 1808, il prit la direction du théâtre Louvois, puis celle de l'Odéon En 1812, il fut reçu à l'Académie française. En 1831, il devint administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Il fut au nombre des auteurs dramatiques qui eurent le plus de réputation et le plus de vogue sous le premier empire. Ses ouvrages se distinguent par l'entente de la scène, par l'habileté à nouer une intrigue, par l'agrément et la vérité du dialogue, par le talent de mêler les éléments comique et dramatique. Il fut, sous ces rapports, supérieur à son rival Picard; mais il ne

l'égala pas pour le mérite de l'observation, pour l'art de faire ressortir les physionomies. Son style, surtout en vers, est d'une grande faiblesse.

Les principales œuvres d'Alexandre Duval, auxquelles s'appliquent particulièrement les appréciations qui précèdent, sont les suivantes : *Édouard en Écosse, ou la Nuit d'un proscrit*, drame en trois actes, en prose (1802) ; *le Tyran domestique*, comédie en cinq actes, en vers (1805) ; *le Menuisier de Livonie*, comédie en trois actes, en prose (1805) ; *la Jeunesse de Henri V*, comédie en trois actes, en prose (1806) ; l'opéra de *Joseph*, musique de Méhul (1807), *le Chevalier d'industrie*, comédie en cinq actes, en vers (1809) ; *la Manie des grandeurs*, en cinq actes, en vers (1817) ; *la Fille d'honneur*, en cinq actes, en vers (1818) ; *le Faux bonhomme*, en cinq actes, en vers (1821).

Il faut citer ensuite : *le Maire*, drame en trois actes (1791) ; *le Dîner des peuples*, vaudeville (1792); *la Vraie bravoure*, comédie en un acte, en prose, avec Picard (1793) ; *la Reprise de Toulon*, opéra comique (1794) ; *le Défenseur officieux*, comédie en trois actes, en vers (1795) ; *la Manie d'être quelque chose*, comédie en trois actes, en prose (1795) ; *la Jeunesse du duc de Richelieu, ou le Lovelace français*, drame en cinq actes, en prose (1796), en collaboration avec Monvel ; *Montoni, ou le Château d'Udolphe*, drame en cinq actes, en vers (1797) ; *le Prisonnier*, opéra comique (1798) ; *les Tuteurs vengés*, comédie en trois actes, en vers (1799) ; *Maison à vendre*, opéra comique (1800) ; *Guillaume le Conquérant*, drame en cinq actes, en prose (1803) ; *Shakspeare amoureux*, comédie en un acte, en prose (1804) ; *les Hussites*, mélodrame en trois actes, en vers (1804) ; *le Faux Stanislas*, comédie en trois actes, en prose (1809) ; *le Retour d'un Croisé*, parodie des mélodrames à la mode (1810) ; *la Femme misanthrope*, comédie en trois actes, en vers (1811) ; *le Jeune homme en loterie*, comédie en un acte (1821) ; *la Princesse des Ursins*, comédie en trois actes, en prose (1826), etc. Toutes les pièces de l'auteur ont été réunies dans ses *Œuvres* (Paris, 1832-1833, 9 vol. in-8). Il a écrit en outre : *le Misanthrope du Marais, ou la jeune Bretonne, historiette des temps modernes* (Paris, 1832, in-8) ; *De la Littérature romantique* (Paris, 1833, in-8), lettre violente adressée à M. Victor Hugo, qu'il accuse d'avoir ruiné l'art dramatique ; *le Théâtre-Français depuis cinquante ans* (Paris, 1838, in-8), lettre à M. de Montalivet, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — Ballanche : *Discours de réception à l'Académie* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX.

DUVAL (Henri-Charles PINEU), frère des précédents, né en 1770 à Rennes, mort en 1847. Il fut secrétaire de Ginguené, et collabora activement à la *Décade*. On a de lui quelques écrits estimables : *Essai sur la critique* (Paris, 1807, in-8) ; *Éloge de Duplessis-Mornay* (Ibid., 1809, in-8) ; *Du Courage civil* (Paris, 1836, in-8) ; *Histoire de France sous Charles VI* (1842, 2 vol. in-8), etc.

DUVAL (Georges-Louis-Jacques), auteur dramatique français, né le 26 octobre 1772 à Valognes, mort le 11 mai 1853. Il était destiné à l'état ecclésiastique, lorsque la Révolution survint ; il entra chez un notaire et commença en même temps à écrire des pièces pour les petits théâtres. De 1805 à 1835, il eut un emploi au ministère de l'intérieur. La gaieté et l'esprit firent le succès de plusieurs de ses pièces. La première qu'il ait donnée a pour titre *Clément Marot* (1799). La meilleure est *la Journée à Versailles*, comédie en trois actes, en prose (1814). Nous citerons encore de lui : *la Pièce qui n'en est pas une* (1801), sorte de parade qui se jouait dans la salle autant que sur la scène, et qui a été souvent imitée ; *Monsieur Vautour, ou le Propriétaire sous les scellés*, avec Désaugiers (1805) ; *le Retour au comptoir* (1808) ; *Werther, ou les Égarements d'un cœur sensible* (1817), parodie du roman de Gœthe ; *Dorat et Vadé, ou les Poëtes à la Halle* (1818), etc. On a encore de Georges Duval : *Souvenirs de la Terreur* (Paris, 1841-1842, 4 vol. in-8) ; *Souvenirs thermidoriens* (Paris, 1843, 2 vol. in-8), ouvrages intéressants par la variété et le piquant des anecdotes, malgré les préjugés contre-révolutionnaires et la partialité de l'auteur.

Cf. Bourquelot : *Littérat. franç. contemporaine.*

DU VERDIER (Antoine), sieur DE VAUPRIVAS, littérateur français, né le 11 novembre 1544 à Montbrison, mort le 25 septembre 1600. Il était conseiller du roi et gentilhomme ordinaire de la chambre. On lui doit un répertoire de notre ancienne littérature, encore utile, quoique très-incomplet ; il a pour titre : *Bibliothèque d'Antoine Du Verdier, contenant le catalogue de tous ceux qui ont écrit ou traduit en français* (Lyon, 1685, in-fol.). Rigoley de Juvigny l'a réuni à la *Bibliothèque* de La Croix du Maine (1772, 6 vol. in-4). Les autres ouvrages de Du Verdier sont des compilations médiocres sur l'antiquité et des poésies encore plus médiocres. — Son fils, Claude DU VERDIER, mort en 1649, a laissé : *Peripetasis epigrammatum variorum* (Paris, 1581, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIV.

DUVEYRIER (Anne-Honoré-Joseph), auteur dramatique français, né à Paris le 13 novembre 1787, mort en novembre 1865. Fils d'un magistrat distingué et ayant débuté lui-même avec succès au barreau et dans la magistrature, il se démit de ses fonctions en 1814, et se consacra au théâtre, où il avait fait applaudir trois ans auparavant une comédie, *l'Oncle rival*. Par égard pour la situation de son père, il prit le pseudonyme de *Mélesville*, qu'il garda depuis. Il s'est exercé dans tous les genres, drames, mélodrames, comédies, vaudevilles, librettos d'opéras. Collaborateur des auteurs les plus en renom, de Brazier, Carmouche, Bayard, Scribe, Léon Laya, il a signé avec eux plus de trois cents pièces, dont quelques-unes jouirent d'une grande vogue. C'est avec Scribe qu'il eut les plus constants succès, sur les scènes de genre, grâce à l'adresse de la mise en scène, à la gaieté, aux mots heureux, aux détails bien observés.

Son frère, Charles DUVEYRIER, né à Paris le 12 avril 1803, mort dans cette ville le 10 novembre 1866, s'est associé plusieurs fois à la même collaboration dramatique et à ses succès ; mais il s'est surtout fait connaître comme l'un des adeptes et propagateurs des doctrines saint-simoniennes. En dehors des publications de cette école, il a fait paraître divers écrits : *l'Avenir et les Bonaparte* (1864, in-8), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatres premières éditions.]

DUVICQUET (Pierre), critique français, né en 1766 à Clamecy, mort le 30 août 1835 à Paris. Élève du collège Louis-le-Grand, il fut reçut avocat en 1790, fit partie du Directoire de la Nièvre, et fut nommé substitut du procureur général. Envoyé à Lyon comme secrétaire de la commission de surveillance, puis à Grenoble, comme accusateur public, il montra dans ces emplois une grande rigueur républicaine. Le département de la Nièvre l'envoya, en 1798, au conseil des Cinq Cents. Après le 18 brumaire, il fut commissaire du gouvernement près le tribunal de Clamecy, avocat au tribunal de cassation, puis quitta le barreau pour enseigner au lycée Napoléon. A la mort du critique Geoffroy (1814), il fut appelé à le remplacer au *Journal des Débats*. Il se montra très-attaché à l'école classique ; mais il n'imita pas son prédécesseur dans l'âcreté de ses jugements ni dans sa haine contre Voltaire. Les articles de Duvicquet, écrits avec réserve et bon goût, n'ont pas été réunis.

On a de lui : *Vers sur la paix* (1784, in-8) ; *Ode sur l'éducation publique*, avec une *Épître* (1786, in-12); une édition de *Marivaux* et une édition d'*Horace*, avec des commentaires.

Cf. J. Janin : *Discours*, aux obsèques de Duvicquet.

DUVOISIN (Jean-Baptiste, baron), théologien français, né le 16 octobre 1744 à Langres, mort le 9 juillet 1813 à Nantes. Élève des Jésuites et de Saint-Sulpice, il était grand-vicaire à Laon, lorsque la Révolution éclata. Exilé en 1792, comme prêtre réfractaire, il revint en France en 1801, fut nommé évêque de Nantes et gagna entièrement la faveur et la confiance de l'empereur. Il fut choisi pour résider près du pape Pie VII, prisonnier à Fontainebleau, devint ensuite conseiller d'État et baron de l'empire. Il a publié : *l'Autorité des livres du Nouveau Testament* (Paris, 1775, in-12); *l'Autorité des livres de Moïse* (Ibid., 1778, in-12); *Examen des principes de la révolution française* (1795, in-8) ; *Défense de l'ordre social contre les principes de la révolution française* (Londres et Brunswick, 1798, in-8, plusieurs fois réimpr.).

Cf. Réveillé de Beauregard : *Notice sur Mgr J.-B. Duvoisin* (Nantes, 1822, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire.*

DWIGHT (Timothée), théologien et poëte américain, né à Northampton (Massachussetts), en 1752, mort en 1817. Il entra dans les ordres, fut quelque temps aumônier dans l'armée de l'Indépendance, et devint principal du collége de Yale, où il avait été élevé. Deux causes, la religion et la liberté, inspirèrent ses écrits. A la première appartiennent plus particulièrement *le Triomphe de l'impiété*, poëme dédié à M. de Voltaire (The triumph of infidelity; a poem; 1788), et une série de discours qui furent recueillis après sa mort sous le titre de *Théologie expliquée et défendue* (Theology, explained and defended) ; à la seconde, sa vigoureuse réponse à un article du *Quarterly review* anglais injurieux pour les institutions américaines (*Remarks on the review of Inchiquin's Letters;* Boston, 1815) et ses *Voyages dans la Nouvelle-Angleterre et l'État de New-York* (Travels in New England and New York, 1821, 4 vol. in-8), ouvrage précieux. On cite, en outre, deux poëmes : *la Conquête de Canaan*, épopée religieuse, dédiée à Washington (1785), et *Greenfield Hill*, poëme descriptif et patriotique, en sept parties (New-York, 1814, in-8).

Cf. *Vie de Dwight*, en tête de sa *Théologie* ; — Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature.*

DYER (John), poëte anglais, né à Aberglasslyn (comté de Caermarthen), en 1699, mort en 1758. Il étudia le droit, fit de la peinture, puis entra dans les ordres. Un voyage en Italie lui fournit des idées et des couleurs pour sa poésie. Doué de sensibilité et d'imagination, il fut un des précurseurs de l'école méditative et descriptive des lakistes. Ses poëmes sont : *Grongar Hill* (1726), souvenir attachant de ses excursions de paysagiste dans sa contrée natale ; *les Ruines de Rome* (The Ruins of Rome, 1740), ouvrage qui a de la majesté et de la grandeur; *la Toison* (The Fleice, 1757), sur les bêtes qui donnent la laine et les métiers qui la transforment en étoffe.

Cf. Johnson : *Lives of english poets ;* — Chambers : *Cyclopaedia of english lit.*

DYSCOLE. — Voyez APOLLONIUS DYSCOLE.

E

EADMER, chroniqueur anglais, mort vers 1124. Moine dans le monastère de Canterbury, il fut l'ami fidèle de saint Anselme, archevêque de cette ville, et se fit son biographe. Son principal ouvrage est l'*Historie novorum*, en 6 livres, contenant l'histoire d'Angleterre de 1066 à 1122, publiée par Selden (Londres, 1623, in-fol.) ; la *Vie de saint Anselme*, qui en forme le supplément, avait paru auparavant (Anvers, 1551, in-12). On a de lui quelques vies de saints, insérées dans l'*Anglia sacra* de Warton, et divers traités théologiques, compris dans l'édition de ses *Œuvres*, publiée par les Bénédictins de Saint-Maur (Paris, 1721, in-fol.).

Cf. Wright : *Biog. britan. lit. anglo-norman-period.*

EARLE (John), prélat anglais, né en 1601, mort en 1665. Il fut évêque de Worcester, puis de Salisbury. On a de lui un ouvrage anonyme publié vers 1628, sous ce titre de *Microcosmographie* (Microcosmography, or a piece of the world, discovered in essays and characters). Il y règne une observation pénétrante et un heureux tour d'expression, qui, selon Hallam, soutient la comparaison avec La Bruyère. Earle traduisit en latin l'*Icon basilike*, attribué à Charles I^{er} (La Haye, 1649).

Cf. Wood : *Athenæ oxonienses ;*— Hallam : *Introduction to History of literature.*

EBBON, théologien français, mort en 851. Fils de la nourrice de Louis le Débonnaire, il fut élevé avec ce roi, qui le nomma en 816 évêque de Reims. Déposé à la suite de la rébellion de Lothaire, et enfermé au monastère de Fulde, il reçut de Louis le Germanique l'évêché d'Hildesheim. On a de lui une *Apologie*, dans le *Spicilegium* de dom Luc d'Achéri et dans les *Historiens de France* de dom Bouquet. On lui attribue un écrit inséré par Duchesne dans ses *Historiens de France*, et intitulé : *Narratio clericorum remensium de depositione Ebbonis.*

Cf. Ampère : *Histoire littéraire de la France*, t. III.

EBEL (Jean-Godefroi), géologue allemand, né à Züllichau le 6 octobre 1764, mort à Zurich le 8 octobre 1830. Outre de notables travaux sur l'histoire du globe et la formation des Alpes, il a écrit deux ouvrages très-connus sur la Suisse, un *Guide de voyage* (Anleitung auf die nützlichste, etc.; Zurich, 1793, 4 vol., plus. édit.), traduit en plusieurs langues, notamment en français (1818, 4 vol. in-12 ; abrégé, 1826, in-12), et *Description des habitants des montagnes de Suisse* (Schilderung der Gebirgsvoelker der Schweiz; Tubingue, 1798-1802, 3 vol.).

Cf. Henri Escher, dans le *Necrolog denkwürdiger Schweizer* (1837, in-8), p. 95-173.

EBERHARD (Jean-Auguste), philosophe et littérateur allemand, né à Halberstadt le 31 août 1739, mort le 6 janvier 1809. Il étudia la théologie à Halle, fut prédicateur à Berlin et à Charlottenbourg, professeur de philosophie à Halle et conseiller intime. Attaché à la philosophie de Leibniz et de Wolf, il combattit les doctrines de Kant et mit au service de ses idées un grand talent d'exposition, développé par ses travaux littéraires. Il fut nommé membre de l'Académie de Berlin.

Deux de ses ouvrages philosophiques marquent dans sa vie comme des événements: la *Nouvelle apologie de Socrate* (Neue Apologie des Sokrates, Berlin et Stettin, 1772-1773, 2 vol. plusieurs fois réimprimés), où il combat la théorie ecclésiastique d'après laquelle tous les païens sont damnés, comme n'ayant pas eu la foi, et *Amyntor* (1782, in-8), histoire en forme de lettres, écrite pour détruire le mauvais effet produit par les doctrines peu orthodoxes du livre précédent. On cite encore parmi ses travaux de philosophie qui ont eu plusieurs éditions: *Théorie générale de la pensée et du sentiment* (Allgemeine Theorie des Denkens, etc., Berlin, 1776); *Introduction à la théologie naturelle* (Vorbereitung zur natürlichen Th. Halle, 1781); *Histoire générale de la philosophie* (Allgemeine Geschichte der Ph.; Ibid., 1788); *Du Dieu du professeur Fichte* (Ueber den Gott des Hern Prof. F.; Ibid., 1799), apologie de ce philosophe accusé d'athéisme; *Manuel d'esthétique* (Handbuch der Aesthetik.; Ibid., 1803-1805, 4 vol.); *l'Esprit du christianisme primitif* (der Geist des Urchristenthums; Ibid., 1807-1808, 3 part.); des volumes de *Mélanges* (1784 et 1788), et les recueils périodiques: *le Magasin philosophique* (Berlin, 1788-1791); les *Archives philosophiques* (Ibid., 1792-1795), sans compter une active collaboration aux publications collectives du temps.

Les ouvrages plus spécialement littéraires d'Eberhard sont *Théorie des beaux-arts et des belles-lettres* (Th. der Schœnen Künste und Wissenchaften; Halle, 1783, 3e édit., 1786); *Essai de synonymie générale de la langue allemande, sous forme de dictionnaire critique et philosophique* (Versuch einer allgemeinen deutschen Synonymik, in, etc.; Ibid., 1795-1798, plusieurs édit.), contenant la théorie des synonymes: cet ouvrage, successivement augmenté par Maas et Grüber (Ibid., 1826-1830), a été aussi réduit en un abrégé usuel sous le titre de *Dictionnaire portatif des synonymes* (Synonymisches Handwœrterbuch; Berlin, 1802, 8e édit., 1837).

Cf. Nicolaï : *Souvenirs sur J.-A. Eberhard*, en allemand (Berlin, 1810, in-8).

EBERT (Jean-Arnold), poëte et traducteur allemand, né à Hambourg le 8 février 1723, mort à Brunswick le 19 mars 1795. Il étudia la théologie à Leipzig, fut détourné de la carrière ecclésiastique par son goût pour la poésie et devint professeur à Brunswick. Partisan de Gottsched et de Schwabe (voy. ces noms), il collabora aux *Récréations*, et plus tard au *Recueil de Brême*. Il se rattacha ensuite au parti de la littérature nationale, et son nom est célébré par Klopstock. Il a composé des *Epîtres* et des *Chansons*, des poésies lyriques, écrites avec facilité, naturel, correction et élégance. Elles ont paru en deux parties sous le titre d'*Épîtres* et *Poésies diverses* (Episteln und vermischte Gedichte; Hambourg, 1re partie, 1789; 2e partie, 1793) : la seconde a été publiée par Eschenburg. Ebert a secondé, en outre, l'influence de la littérature anglaise sur l'Allemagne, par des traductions estimées du *Léonidas* de Glover (Ibid., 1749), des *Nuits* d'Young (Brunswick, 1760 et suiv.), de *Quelques autres écrits du même auteur* (Einige Werke von Edouard Young; Ibid., 1777), enfin d'un recueil de *Morceaux divers des meilleurs écrivains anglais* (Uebersetzungen einiger poet. und. prosaïschen Werke, etc.; Ibid., 1754-1756).

Cf. Eschenburg, dans l'édition des *Epîtres* d'Ebert.

EBERT (Frédéric-Adolphe), bibliographe allemand, né à Taucha, près de Leipzig, en 1791, mort à Dresde en 1834. Directeur de la bibliothèque royale de Dresde, il en a donné la *Description historique* (Geschichte und Beschreibung der dresdner B.; Leipzig, 1822), puis un livre *De la Connaissance des manuscrits* (Zur Handschriftenkunde; Ibid., 1828, 2 vol.) et un *Dictionnaire universel de bibliographie* (Allgem. bibl. Lexicon; 1821-1830, 2 vol. in-4). Il a écrit en outre plusieurs biographies littéraires et historiques; un *Table au de la bataille de Leipzig* (Darstellung, etc.; 1814), une *Vie de Napoléon Bonaparte* (Leben Napoleon B's, 1817).

ECCHELLENSIS (Abraham), savant maronite, né à Eckel (Syrie), mort en 1664. Il étudia à Rome, et, reçu docteur, y professa l'arabe et le syriaque. Il vint en France pour travailler à la Bible polyglotte de Le Jai. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages relatifs à la langue syriaque, à la philosophie arabe, à l'histoire et à la bibliographie ecclésiastiques. Le principal est le *Chronicon orientale* (Paris, 1653, in-fol., 2e édit., 1685), avec un *Supplément d'histoire orientale*, traitant des Arabes et de leurs mœurs avant l'islamisme. On trouve des lettres intéressantes de lui dans les ouvrages de Richard Simon sur l'église orientale.

Cf. Assemani : *Bibliotheca orientalis*.

ECCLÉSIASTE (L') ou LE KOHÉLETH, l'un des livres de l'Ancien Testament. Attribué à Salomon, il est au moins de l'époque signalée par le réveil de la poésie parabolique, dont Salomon est le représentant. L'auteur fait parler Salomon comme s'il eût été de son temps. Le mot *ecclésiaste* signifie orateur qui s'adresse à une assemblée. L'ouvrage est une peinture énergique des misères et des vanités de la vie. Il respire une sorte d'épicuréisme, le fatalisme et le dégoût des grandes choses.

Cf. Moïse Alschech : *Commentaires sur l'Ecclésiaste*, etc. (Venise, 1601, in-4; Prague, 1610, in-fol.); — Ern. Renan : *Préface* du *Livre de Job* (Paris, 1859, in-8).

ECCLÉSIASTIQUE (L'), l'un des livres dits *Sapientiaux*, ouvrage supposé de Jésus, fils de Sirach (voy. ce nom).

ECHARD (Jacques), érudit français, né le 22 septembre 1644 à Rouen, mort le 15 mars 1724 à Paris. Il entra chez les Dominicains en 1660, et acheva avec talent l'histoire des écrivains de cet ordre, commencée par le P. Quétif: *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti* (Paris, 1719-1721, 2 vol. in-fol).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

ECHARD (Laurence), historien anglais, né en 1671, mort en 1730. Il entra dans les ordres et obtint divers bénéfices. Ses ouvrages, très-remarqués en leur temps, ne sont que de laborieuses compilations: *Histoire romaine* (History of Rome, 1699); *Histoire ecclésiastique jusqu'à Constantin* (Ecclesiastical history from the nativity, etc., 1702); une *Histoire d'Angleterre jusqu'à la révolution* de 1688 (History of England from, etc., 1707-1718).

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*.

ÉCHELLE DU PARADIS (L'), ouvrage de Jean Climaque (voy. ce nom).

ÉCHO (VERS EN), sorte de vers après lesquels on répète la syllabe finale ou les deux dernières syllabes, de façon à produire l'effet d'un écho. Les Grecs et les Latins connaissaient cet amusement. Il a été fréquemment usité dans la poésie française. Joachim du Bellay a dit en parlant des douleurs que lui causait l'amour :

> Qui est l'auteur de ces maux advenus ?
> Vénus.
> Comment en sont tous mes sens devenus ?
> Nuds.
> Qu'étois-je avant d'entrer dans ce passage ?
> Sage.
> Et maintenant que sens-je en mon courage ?
> Rage.
> Qu'est-ce qu'aimer et s'en plaindre souvent?
> Vent, etc.

Tout le monde connaît les échos suivants, tirés d'un vaudeville de Panard sur Paris :

On y voit des commis
Mis
Comme des princes,
Après être venus
Nus
De leurs provinces.

La *Chasse du Burgrave*, de Victor Hugo, est une ballade de deux cents vers en échos :

Daigne protéger notre chasse,
Chasse
De monseigneur saint Godefroi,
Roi.
Si tu fais ce que je désire,
Sire,
Nous t'édifierons un tombeau
Beau, etc.

Lorsque les syllabes en écho font partie des vers, ceux-ci s'appellent vers *couronnés*. Tels sont les vers suivants de Marot :

La blanche colombelle, belle,
Souvent je vois priant, criant,
Mais dessous la cordelle d'elle
Me jette un œil friant, riant, etc.

Ce sont là des tours de force ou plutôt de passe-passe, comme un habile versificateur moderne, A. Pommier, en a accumulés dans ses *Colifichets et jeux de rimes* (1860, in-8).

Cf. Quicherat : *Traité de la versificat. française.*

ECKART ou ECKHART, écrivain mystique allemand du XIV[e] siècle. Il est célèbre par ses prédications et par ses tentatives de réforme morale et ecclésiastique. Par ses idées hardies et profondes, il eut une grande action sur son temps, et plus encore sur les siècles suivants, et compta jusqu'à nos jours beaucoup de disciples. Maître Eckhart, comme on l'appelle, unissait à la science la chaleur et la clarté du style. Il avait beaucoup écrit, mais un petit nombre seulement de ses traités et de ses sermons ont été conservés, et ils n'ont été imprimés que fort tard par Pfeiffer, dans les *Mystiques allemands du XIV[e] siècle* (Deutsche Mystiker des XIV[en] Jahrh. ; Leipzig, 1857, t. II).

Cf. K. Schmidt : *Theolog. Studien und Kritiken* (1839) ; — Martensen : *Meister Eckhart* (Hambourg, 1842) ; — *Mémoires de l'Acad. des sc. mor. et polit.* (1847) ; — Bach : *Meister Eckhart, der Vater der deutschen Speculation* (Vienne, 1864).

ECKHARDT (Jean-Georges D'), en latin *Eckardus*, historien allemand, né à Duingen en 1674, mort en 1730. D'abord correcteur d'imprimerie, puis nommé, sur la recommandation de Leibniz, professeur d'histoire à Helmstaedt et historiographe de la cour de Hanovre, il succéda au philosophe comme bibliothécaire de cette ville. A la suite de grands embarras pécuniaires, il abjura le protestantisme à Cologne, et se vit protégé par plusieurs évêques et princes. Parmi ses ouvrages, on remarque : *De Usu et præstantia studii etymologici in historia* (Helmstaed, 1706, in-4) ; *Leges Francorum Salicæ et Ripuariorum* (Leipzig, 1720, in-fol.) ; *Origines familiæ Habsburgico-ostriacæ* (Ibid., 1721, in-fol.) ; *Corpus historiarum medii ævi* (Ibid., 1723, 2 vol. in-fol.) ; *De Origine Germanorum eorumque coloniis, migrationibus*, etc. (Gœttingue, 1750, in-4) ; *Origines Guelficæ* (1750-53, 4 vol. in-fol.).

Cf. Hirching : *Histor. litterarisches Handbuch.*

ECKSTEIN (Ferdinand, baron D'), publiciste français, né à Altona (Danemark) en septembre 1790, mort à Paris le 25 novembre 1861. De parents israélites, il embrassa le catholicisme, fut fait baron par Louis XVIII, et nommé historiographe au ministère des affaires étrangères. Rédacteur du *Drapeau blanc*, de la *Quotidienne*, du *Catholique*, etc., plus tard correspondant de la *Gazette d'Avgsbourg*, il a publié divers écrits très-remarqués sur les questions politiques et religieuses du temps. [*Dictionnaire des contemporains*, les trois premières éditions.]

ÉCLECTISME, système et méthode philosophique. — Voy. COUSIN (V.).

ÉCOLE DES CHARTES, NORMALE, etc. — Voy. CHARTES, NORMALE, etc.

ÉCOLE, titre très-usité d'ouvrages dramatiques. Le théâtre étant ou ayant la prétention d'être un enseignement, il était naturel de donner aux œuvres qui s'y produisent des noms rappelant leur rôle moralisateur. Molière paraît être le premier qui ait eu l'idée de ce titre, dont il s'est servi pour deux de ses chefs-d'œuvre. Voici dans l'ordre alphabétique les *Ecoles* qui ont laissé un souvenir sur les scènes littéraires : *l'Ecole des amants*, par Joly (Théâtre-Français, 1718) : *l'Ecole des amis*, drame, par La Chaussée (Théâtre-Français, 1737) ; *l'Ecole amoureuse*, par Bret (Théâtre-Français, 1747) ; *l'Ecole des bourgeois*, par Allainval) ; *l'Ecole des cocus ou la Précaution inutile*, par Dorimon (1661) ; *l'Ecole des femmes*, par Molière (1662) ; *l'Ecole des filles*, par Montfleury (1666) ; *l'Ecole des jaloux*, par le même (1664) ; *l'Ecole de la jeunesse*, par Anseaume (1763) ; *l'Ecole des journalistes* (non représentée), par M[me] de Girardin ; *l'Ecole des maris*, par Molière (1661) ; *l'Ecole des mères*, drame, par La Chaussée (1744), et comédie par Marivaux (1732) ; *l'Ecole du monde*, par l'abbé de V*** (Théâtre-Français, 1739) ; *l'Ecole des pères*, par Pieyre (Théâtre-Français, 1787), et avec le sous-titre *les Fils ingrats*, par Piron (même théâtre, 1728) ; *l'Ecole de la raison*, par La Fosse (1739) ; *l'Ecole du temps*, par Pesselier (1738) et *l'Ecole des vieillards*, par Casimir Delavigne (Théâtre-Français, 1823). On peut citer à l'étranger *l'Ecole de la médisance* (the School for scandal), par R. Sheridan (1777), traduite plusieurs fois en français. Nous ne parlons pas de trois ou quatre opéras produits sous les mêmes titres.

Cf. Chamfort : *Dictionnaire dramatique* ; — Babault : *Annales dramatiques.*

ÉCOLIER DE SALAMANQUE (L'), tragi-comédie de Scarron (voy. ce nom).

ÉCONOMIQUE (L'), ouvrage de Xénophon (voy. ce nom).

ÉCOSSAISE (LANGUE et LITTÉRATURE). On distingue, en Ecosse, deux langues : le gaélique et l'écossais proprement dit, qui n'est autre chose que l'anglais, avec des différences d'accentuation, de prononciation, et, par suite, d'orthographe, tendant à s'effacer chaque jour par la fréquence des relations (voy. ANGLAISE (Langue) et GAÉLIQUE).

Il n'y a point, à proprement parler, de littérature écossaise, ou du moins elle n'est qu'un élément, à certaines époques, assez important de l'histoire générale de la littérature anglaise. Les noms que l'Ecosse revendique avec honneur sont, depuis le fabuleux Ossian, ceux de Thomas Lermont ou le Rimeur, de John Barbour, auteur du roman épique des *Aventures de Robert Bruce*, des rois Jacques I[er] et Jacques V, de Marie Stuart et de son fils Jacques VI, de W. Dunbar, G. Douglas, D. Lindsay, Henry l'Aveugle, etc., qui, comme plus près de nous le grand poëte Robert Burns, conservent tous plus ou moins un air national dans la grande famille anglo-saxonne ; puis ceux de Hume, Robertson, Blair, Walter Scott, Adam Smith, Thomas Reid, Dugald Stewart, et de tant d'autres écrivains anglais qui, avec une direction particulière d'esprit tenant à l'éducation religieuse, n'ont plus rien d'écossais que la naissance — Voy. ANGLAISE (Littérature).

Cf. Jamieson : *Etymological dictionary of the scotish language* (Edimbourg, 1806-1824, 4 vol. in-4) ; — Reid : *Bibliotheca scoto-celtica* (Glascow, 1832, in-8) ; — Chambers : *Domestic annals of Scotland* (Ibid., 1859-61, 3

— Ed. Fiedler : *Geschichte der volksthümlichen schottischon Lieder-Dichtung* (Leipzig, 2e édit., 1857, 2 vol. in-8) ; — Bonar : *the Poets and poetry of Scotland* (Londres, 1864).

ÉCOSSAISE (L'), pièce de Voltaire (voy. ce nom).

ÉCRITEAUX (PIÈCES A). Au siècle dernier, sous le régime absolu du privilége, la Comédie-Française avait obtenu des arrêts qui condamnaient les théâtres de la foire à toutes sortes de restrictions. On leur interdit d'abord le dialogue, mais l'esprit ingénieux des Piron, des Lesage et de leurs collaborateurs des tréteaux de la foire Saint-Germain ou de la foire Saint-Laurent avait tiré du monologue un tel parti que, pour supprimer toute concurrence, on défendit absolument à leurs acteurs de parler ni de chanter. Les auteurs eurent alors recours aux écriteaux. C'étaient des cartouches de toile roulés sur des bâtons, et sur lesquels des couplets étaient écrits en gros caractères, avec le nom du personnage qui aurait dû les chanter. Au moment voulu, l'acteur déroulait sa toile et faisait lire au public ce qu'il n'avait pas droit de lui dire. Plus tard, l'écriteau descendit du cintre, porté par deux enfants vêtus en Amours, qui le présentaient aux spectateurs. En même temps, l'orchestre jouait l'air du couplet, et quelques compères, répandus dans la salle, souvent tout le public, prenant le ton, chantaient ce qui était écrit; les acteurs accompagnaient les paroles des gestes et du jeu de physionomie convenables. L'auteur dramatique Fuzelier, qui a porté dans un certain nombre de pièces ordinaires beaucoup d'esprit et de gaieté, a particulièrement réussi dans les pièces à écriteaux.

Cf. Les frères Parfaict : *Mémoires pour servir à l'histoire des théâtres de la foire.*

ÉCRITURE. — Voyez ALPHABET, MANUSCRIT et PALÉOGRAPHIE.

ÉCRITURE (L'), SAINTES-ÉCRITURES.—Voyez BIBLE.

ECTASE, terme de prosodie. — Voyez DIASTOLE.

EDDAS (LES). Ce mot, qui signifie proprement *arrière-grand'mère*, et par extension *Contes de l'Aïeule*, désigne deux recueils de légendes scandinaves, regardés comme les monuments les plus anciens de la littérature du nord de l'Europe. Il y a deux Eddas, l'une en vers, ou *Edda poétique*, attribuée à Saemund Sigfusson le Savant, l'autre en prose, ou *Edda nouvelle*. L'*Edda poétique* contient un assez grand nombre de poëmes composés à différentes époques par les Scaldes, sur des sujets mythologiques et historiques. Quelques-uns sont d'une époque très-reculée et remontent peut-être au VIe siècle; la plupart sont des VIIe et VIIIe siècles. Ces chants ont été réunis en Islande, sous la forme qu'ils avaient à fin du XIe siècle; comme beaucoup étaient incomplets et exigeaient des commentaires, le collecteur a fait des additions en prose pour les expliquer ou pour relier des fragments d'un même poëme. Le manuscrit de l'*Edda poétique* fut découvert en 1643 par Brynjolf Sveinsson, évêque de Skalhot, en Islande. A cette époque était déjà connue l'*Edda* en prose, qui n'est autre qu'un abrégé des chants scandinaves qui ont constitué l'*Edda poétique*. Snorre Sturlesson, célèbre annaliste norvégien, est considéré comme le rédacteur principal de cette Edda. Le recueil resta dans sa famille et reçut, à diverses époques, des additions importantes. Quelques érudits pensent qu'il a existé une collection plus ancienne encore que l'*Edda poétique* de Saemund et dont celle-ci ne serait qu'un mince débris. Les Sagas et même les Eddas citent fréquemment des poëmes que nous ne possédons pas.

Telle qu'elle est, l'*Edda poétique* présente des compositions qui ne sont pas d'une égale antiquité. On peut les diviser en deux classes : les poëmes mythologiques et les poëmes historiques. Voici l'ordre de ceux de la première : 1° la *Volupsa*, ou Prédiction de Vola la Savante; ce poëme, qui résume en un style mystérieux toute la mythologie scandinave, est considéré comme le plus ancien et le plus beau reste de la poésie primitive qu'elle a inspirée; 2° les *Poëmes d'Odin*, comprenant le chant solennel antique, le chant de Lodfafner, le discours runique. Le *Chant solennel* est un recueil de préceptes de sagesse populaire d'une forme vive, comme ceux-ci : « Ne vante la journée que le soir, la femme que lorsqu'elle aura été brûlée, le glaive qu'après l'avoir éprouvé, la vierge qu'après son mariage, la glace qu'après avoir passé dessus, la bière qu'après l'avoir bue. » Le *Chant de Lodfafner* est aussi un écrit du genre moral, ramenant à chaque stance ces mots : « Voici nos conseils, Lodfafner, fais attention à ces avis, ils te seront utiles si tu les comprends; » 3° le *Vafthrudnis-mal*, ou poëme de Vafthrudnir, lutte de paroles entre Odin, qui a pris la forme d'un mortel, et le génie Vafthrudnir, lequel est vaincu; 4° le *Grimnis-mal*, ou chant de Grimner, description des demeures célestes; 5° le *Allvis-mal*, dialogue entre le nain Allvis et le dieu Thor, qui lui refuse sa fiancée : « Quel est ce petit être? dit le dieu; pourquoi ton nez est-il si pâle? Aurais-tu été cette nuit parmi les morts? » Et Thor fait subir à Allvis un long interrogatoire sur la lune, le soleil, les nuages mêlés de grêle, le vent, le calme, la mer, le feu, etc., pour s'assurer qu'il est digne de la jeune fille qui lui a été promise; 6° le *Hymisquida*, ou chant de Hymer, poëme mythologique offrant la description d'une fête chez le dieu marin Aeger; 7° l'*Aegis-drecka* ou *Loka-glespa*, c'est-à-dire le Festin d'Aeger et le Chant diffamatoire de Loka; 8° la *Recherche du marteau;* 9° le *Poëme de Harbard*, allégorie altérée par la tradition qui, de même que le poëme diffamatoire de Loka, est considérée comme un chant apocryphe de l'*Edda;* 10° le *Voyage de Skirner*, d'une origine incontestablement septentrionale; 11° le *Chant du corbeau d'Odin*, belle allégorie qui sert d'introduction à l'œuvre suivante; 12° le *Poëme de Vegtam;* 13° l'*Evocation de Groa;* 14° le *Poëme de Fjolsvinnr*, récit mythologique très-obscur; 15° le *Chant de Hyndla*, contenant les généalogies des anciens rois; 16° et 17° enfin, des compositions supplémentaires, ayant pour titre le *Poëme sur Rig* et le *Chant du Soleil*. Dans ce dernier, un père s'adresse, du séjour des morts, à son fils qui habite encore la terre : c'est, par les idées et les sentiments, une œuvre de transition du paganisme au christianisme.

Les poëmes historiques, formant la seconde partie de l'Edda due à Saemund le Savant, comprennent dix-neuf chants sur Voelund, Helge, vainqueur de Hating, les Voels, la mort de Sinfjoetle, Sigurd, vainqueur de Fafner, sur Fafner, sur Brynhild, fille de Budle, sur Gudrun, son ressentiment et sa vengeance, sur la douleur d'Oddrun, sur Atle et sur Hamdir. Ces chants ont une relation étroite avec les légendes des Voelsungs et des Niflungs; ils sont considérés par les critiques comme la version la plus pure de ces légendes, et le poëme des *Nibelungen*, ainsi que la *Voelsungsaga*, sont à beaucoup d'égards moins complets que les Eddas.

L'auteur de la nouvelle Edda, Snorre Sturlesson, a suivi un autre plan que Saemund; il a fondu ensemble, dans sa version en prose, les chants et des fragments incohérents et il a coordonné les épisodes de manière à présenter toute la légende dans une seule narration. Cette œuvre, beaucoup moins intéressante que l'*Edda poétique*, offre d'abord un préambule (*Formali*), sorte de résumé de traditions de divers peuples sur les origines scandinaves, et débute ainsi : « La toute-puissance de Dieu créa dans le commencement le ciel, la terre et tout ce qu'ils contiennent; Dieu fit ensuite deux créatures humaines, Adam et Eve. » Puis

l'écrivain norvégien passe à Noé, à Saturne, à Jupiter, aux Troyens, et il arrive enfin à Odin et à sa femme Frigida. Viennent ensuite : le *Gylfaginning*, ou Voyage de Gylfe dans l'Asgord, exposition dramatisée de la mythologie du Nord ; l'*Entretien de Brage avec Aeger* (*Bragaroedar*), qui roule sur les exploits des dieux scandinaves, et un épilogue (*Eptirmali*), qui transporte arbitrairement au siége de Troie des faits de l'histoire de la Scandinavie. L'Edda en prose fut retrouvée en Islande par Arngrim Jonsson, en 1628. Les Eddas ont une suite plus récente dans les chants des Scaldes.

Les principaux manuscrits des Eddas sont : 1° le *Codex regius*, qui passa des mains de Sveisson en la possession du roi Frédéric III ; il se trouve à la bibliothèque royale de Copenhague ; l'écriture est du commencement du XIVe siècle. Ce manuscrit présente, vers la fin, une lacune que l'on retrouve dans tous les autres manuscrits eddaïques connus, qui ne sont sans doute que des copies de celui-ci ; 2° le *Codex Wormianus*, qui appartient aussi à la bibliothèque de Copenhague ; 3° l'*Edda d'Upsal* donnée, en 1669, à la bibliothèque de l'Université d'Upsal, par le comte de La Gardie, chancelier de Suède ; enfin six manuscrits de moindre valeur, conservés à la bibliothèque de Stockholm.

Les Eddas ont donné lieu à de nombreuses publications de textes, de traductions et de commentaires. Les principales éditions de l'*Edda poétique* ont été publiées, ordinairement avec des notes philologiques et critiques, par H. von der Hagen (Berlin, 1812, in-8), par les frères J. et V Grimm (Ibid., 1815, in-8), par A. Afzelius (Stockholm, 1818, in-8), par la commission dite Arnaemagnéenne, avec traduction latine, vocabulaire, etc. (Copenhague, 1818, in-4), par A. Munch (Christiania, 1847, in-8), par H. Lüning (Zurich, 1859, in-8), par Th. Mœbius (Leipzig, 1860, in-8), etc. Il en a été fait des traductions, en suédois, par A. Afzelius (Stockholm, 1818, in-8) ; en danois, par Finn Magnussen (Copenhague, 1821-23, 4 vol. in-8), et par W.-B. Hjort (Ibid., 1865, in-8) ; en allemand, par H. von der Hagen (Breslau, 1814, chants I-IV), par L. Ettmüller, en vers (Zurich, 1837, in-8), par K. Simrock, en vers (Stuttgart et Tubingue, 1851 ; 3e édit., 1864, in-8) ; en français, par Mlle R. Du Puget (Paris, 1838, in-8 ; 2e édit., 1865), et partiellement par F.-G. Bergmann (Ibid., 1838, in-8) et par Em. de Laveleye (Paris et Bruxelles, 1866, in-8) ; en anglais, anonyme (Londres, 1865, t. I, in-12). L'*Edda en prose*, depuis la première publication, avec traduction latine et danoise, de J. Resenius (Copenhague, 1665-73, 4 part. in-4), a été rééditée par R.-K. Rask (Stockholm, 1818, in-8), par Soeinbjorn Egilson (Reykiavik, 1848, in-8), et avec traduction islandaise et latine, par la commission arnaemagnéenne (Copenhague, 1848-1852, 3 vol. in-8).

Cf. Outre les Introductions, commentaires, etc., des diverses éditions et traductions : Heiberg : *Nordliche Mythologie, aus der Edda*, etc. (Slesvig, 1826, in-8) ; — Depping, dans le *Journal des savants*, années 1828 et 1829) ; — Ampère : *Littérature et voyages* (Paris, 1833, in-8 ; 1850, in-18) ; — A. Marmier : *Langue et littérature irlandaises* (Ibid., 1838, gr. in-8) ; — Em. de Laveleye : *la Saga des Nibelungen dans les Eddas*, etc. (Paris et Bruxelles, 1866, in-8) ; — Eug. Beauvoir : *Histoire légendaire des Francs et des Burgondes* (Paris, 1867, gr. in-8), contenant une très-complète bibliographie.

EDGEWORTH (Miss Maria), romancière anglaise, née dans le Berkshire en 1766, morte en 1849. Son père était un Irlandais, Richard Lovell Edgeworth, assez excentrique, mais fort intelligent, qui s'occupa du développement de son esprit, l'encouragea à écrire et eut quelque part à ses premiers ouvrages. Elle débuta en 1800 par son *Essay on Irish bulls*, suite de tableaux de mœurs irlandaises, peints avec fermeté et finesse. Le même talent, uni à une fiction intéressante, se montre dans *Castle Rackvent* (1801). Ses *Contes populaires* (Popular tales) parurent en 1804, et méritèrent les suffrages par leur naturel, leur bon sens, en opposition avec la sensiblerie romanesque à la mode. Dans *Leonora* (1806), elle élargit son cadre et ne craignit pas d'aborder des sujets comme la séduction et l'infidélité conjugale ; elle continua, avec un plein succès, dans ses *Contes de la vie fashionable* (Tales of fashionable life ; Londres, 1809, 3 vol.), dont chacun est destiné à représenter une passion, un état de l'âme propre à certaines positions sociales. Trois autres volumes de *Contes*, publiés en 1812, et qui parurent au moins égaux aux précédents, contiennent trois récits : *Vivian*, peignant les malheurs qui naissent de la faiblesse de la volonté ; *Emilie de Coulanges*, la vie d'une femme française à la mode ; *l'Absent* (The Absentee), les funestes suites pour l'Irlande de l'absence des riches possesseurs du sol. En général, les œuvres de l'auteur ont un but utile, sans rien perdre de l'effet artistique. Walter Scott conçut l'idée de peindre les mœurs écossaises en lisant les ouvrages de miss Edgeworth.

Maria Edgeworth perdit son père en 1817. Elle acheva les *Mémoires* commencés par lui (Memoirs of Richard Lovell Edgeworth, 1820, 2 vol.). Elle avait encore composé, en collaboration avec lui : *l'Aide des parents* (Parent's Assistant, 1795), recueil de contes pour l'éducation des enfants ; *Lettres pour les dames lettrées* (Letters for literary ladies, 1795) ; *Essais sur l'éducation pratique* (Essays on practical education, 1798), complétés par les *Leçons juvéniles* (Early lessons), contenant *Frank, Rosamund, Hamet et Lucy* (1822-25, 4 vol.). — Les autres romans de miss Edgeworth sont : *Patronage* (1814, 4 vol.), peinture sarcastique de la vie du grand monde ; *Harrington* (1817), écrit pour combattre les préjugés contre les Juifs ; *Ormond* (1817), tableau de mœurs irlandaises ; *Hélène* (1834, 3 vol.), etc. Ils témoignent d'une originalité et d'une puissance d'invention que l'abondance des productions ne parvint point à affaiblir.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature* ; — Shaw : *History of english literature.*

ÉDIMBOURG (REVUE D'). — Voyez REVUE.

ÉDOUARD VI, roi d'Angleterre, né en 1538, mort le 6 juillet 1553. Formant avec la sombre et hautaine dynastie des Tudors un gracieux contraste, il mourut à seize ans et laissa des regrets touchants. Il avait été élevé avec le plus grand soin, possédait des connaissances étonnantes pour son âge, et tenait un journal de ses observations et lectures. Ce curieux recueil a été publié par J.-G. Nichols, sous ce titre : *Literary remains of Edward VI, edited from his autograph manuscripts*, etc. (Londres, 1857, 2 vol. in-4).

Cf. Nichols : *Notes historiques* de l'ouvrage d'Edouard ; — Burnet : *History of the reformation.*

ÉDOUARD, roman de Mme de Duras ; — ÉDOUARD II, drame de Marlowe ; — ÉDOUARD III, tragédie de Gresset ; — ÉDOUARD EN ÉCOSSE, drame d'Alex. Duval (voy. ces noms).

EDRISI, Abou-abd-Allah Mohammed BEN EDRIS AL-HAMONDI, célèbre géographe arabe, né à Ceuta en 1099, mort vers 1165. Il étudia, à Cordoue, toutes les sciences du temps, puis passa à la cour de Roger II, roi de Sicile, et la faveur dont il y jouit le fit surnommer *Sherif al-Edrisi as-Sikilli al-Rodjart* (le noble Edrisi, habitant de la Sicile et ami de Roger). Il fit pour ce prince un globe terrestre d'argent où était gravé en arabe tout ce qu'on savait alors de l'état de la terre. Il écrivit, pour l'expliquer, un traité de géographie où règne un singulier mélange de crédulité et de bonne foi, et qui fut répandu dans toute l'Europe par une

traduction latine abrégée, sous le titre de *Geographia nubiensis* (Rome, 1592, in-4; Paris, 1619, in-4). Des parties ont été publiées séparément : *Edrisi Africa* (Gœttingue, 1796, in-8), *Edrisi Hispania* (Marbourg, 1802), etc. Il a été donné par Am. Jaubert une traduction française sur les manuscrits récemment découverts de l'ouvrage complet (Paris, 1837-39, 2 vol. in-4).

Cf. Casiri : *Bibliotheca arabico-hispana-escurialensis*, t. II; — Et. Quatremère, dans le *Journal des savants* (1843), p. 205 et suiv., et 268 et suiv.; — E. Beauvoir, dans la *Biographie générale*.

ÉDUCATION DES FILLES (TRAITÉ DE L'), ouvrage de Fénelon; — L'ÉDUCATION PROGRESSIVE, ouvrage de Mme Necker de Saussure (voy. ces noms).

EDWARD, roman de J. Moore (voy. ce nom).

EDWARDS (Richard), poëte anglais, né en 1523, mort en 1566. Attaché à la chapelle de la reine Élisabeth, il écrivit pour la cour des divertissements dramatiques, et fit jouer devant la reine le drame classique de *Damon et Pythias*, ainsi qu'*Arcite et Palemon* (1566). La première de ces pièces a été publiée dans le premier volume des *Old plays* de Dodsley. Edwards a composé, avec lord Vaux, Will, Hunnis, etc., le recueil poétique intitulé : *le Paradis des gracieuses inventions* (The Paradis of dainty devices) qui parut en 1576 et a été réimprimé dans le *British biographer*, par sir Egerton Brydges.

On compte un certain nombre de théologiens, savants et publicistes anglais du même nom, entre autres : Thomas EDWARDS, mort en Hollande en 1647, exilé pour ses écrits contre les épiscopaux et les indépendants; le principal est intitulé : *Gangræna, or Catalogue... of the errors, blasphemies, etc., of the sectaries of this time* (Londres, 1645-47); — John EDWARDS, fils du précédent, né en 1637, mort en 1716, auteur de nombreux ouvrages de controverse religieuse et philosophique; — Jonathan EDWARDS dit *l'Ancien*, théologien, né en 1629, mort en 1712, qui a publié *l'Antidote contre le Socianisme* (Antidoton ag. Soc.; Oxford, 1693, in-4); — George EDWARDS, savant naturaliste, qui a donné, entre autres ouvrages, une *Histoire des oiseaux* (History of Birds, 1743-51, 4 vol. in-4, avec pl.), dont le dernier volume est dédié *à Dieu*; — Thomas EDWARDS, théologien et critique, né à Londres en 1699, mort en 1757, ardent adversaire de Wharburton, l'éditeur de Shakespeare; — Thomas EDWARDS, théologien, né en 1729, mort en 1785, auteur d'une traduction métrique des *Psaumes* (1755) et de divers écrits en faveur du système du docteur Hare sur la métrique hébraïque; — Bryen EDWARDS, voyageur et publiciste, né en 1743, mort en 1800, auteur de deux ouvrages historiques sur les colonies anglaises (1793, 2 vol.) et françaises (1797, 2 vol.). — Ajoutons le théologien anglo-américain, Jonathan EDWARDS, né en 1703, mort en 1758, auteur d'un *Traité des sentiments religieux* (Treatise concerning religious affections; 1746, in-8), d'une *Défense de la doctrine du péché originel* (the Great christ. doctrine of orig. Sin defended; 1758), etc.

Cf. Pour Richard Edwards : Warton : *History of english poetry*, et Baker : *Biographia dramatica*; — Pour les autres : *Biographia britannica*.

ÉÉES (LES GRANDES), ouvrage attribué à Hésiode (voy. ce nom).

EFFIAT (Antoine COIFFIER DE RUZÉ, marquis D'), mémorialiste français, né en 1581, mort le 27 juillet 1632. Surintendant des finances en 1626, maréchal de France en 1631, il se distingua dans l'administration et dans la guerre. Il eut pour fils Cinq-Mars. Il a laissé des écrits intéressants sur la situation financière et sur l'histoire militaire de son temps : *État des affaires de finances* (dans le *Mercure français*, t. XII); *Discours de mon ambassade en Angleterre* (Ibid.); *Lettre sur les finances* (dans les *Factums* de Saguez); *les Heureux progrès des armées de Louis XIII en Piémont* (dans le *Recueil des diverses Révolutions*, Bourg, 1632); *Mémoires concernant les dernières guerres d'Italie, de* 1625 *à* 1632 (Paris, 1632, in-12; 1689, 1682, 2 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

ÉGAREMENTS (LES) DU CŒUR ET DE L'ESPRIT, roman de Crébillon (voy. ce nom).

EGIDIO DE VITERBE, cardinal et poëte italien du XVIe siècle, mort en 1532. Il est auteur d'un poëme étendu, écrit en octaves, intitulé : *la Chasse de l'Amour*, et ayant pour objet l'éloge de la chasteté.

EGINHARD, en latin *Heinhardus* ou *Eginhardus*, historien franc, né vers 771 dans le pays du Mein, mort en 844. Il fut un des principaux disciples de l'École Palatine, où il porta le nom de *Béséléel*, neveu de Moïse. Chargé par Charlemagne de l'intendance des travaux publics, il eut près de lui beaucoup de crédit et fut employé dans plusieurs négociations. Louis le Débonnaire le nomma gouverneur de son fils Lothaire. La femme d'Eginhard s'appelait Imma ou Emma; les chroniqueurs et les poëtes se sont plu à dire qu'elle était fille de Charlemagne. Cette légende a inspiré à Millevoye son poëme d'*Emma et Eginhard*.

L'ouvrage principal d'Eginhard est la *Vie de Charlemagne* (Vita et gesta Caroli Magni). Elle est composée avec méthode, et le latin n'en est pas trop barbare. On n'y trouve ni la naïveté, ni la prolixité des histoires des siècles postérieurs; c'est l'exposé sobre et sévère des faits. Elle a été publiée par Dom Bouquet, dans les *Historiens de France*, par Élie Vinet (Poitiers, 1558), par Pournas (Paris, 1614), par Denis (Paris, 1812). Un autre ouvrage, *Annales regum Francorum*, est l'histoire succincte des règnes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. On en a contesté l'authenticité, qui est généralement reconnue. Les *Lettres* d'Eginhard, intéressantes pour l'étude des mœurs et des institutions du IXe siècle, font partie des recueils de Dom Bouquet et de Duchesne. M. Teulet a donné une édition complète des *Œuvres* d'Eginhard, avec la traduction française (Paris, 1840, 2 vol. in-8).

Cf. Teulet : *Notice*, en tête de son édition; — Fr. Schlegler : *Kritische Untersuchung des Lebens Eg.'s*, etc. (Bamberg, 1836, in-8); — J. Fresé : *De Einhardi vita et scriptis specimen* (Berlin, 1846, in-8).

ÉGLOGUE. Ce mot, que les modernes prennent dans le sens exclusif de poëme pastoral, avait chez les Grecs le sens de choix, de recueil (ἐκλογή). Ils l'appliquaient à des suites de petites pièces, odes, épîtres, satires, épigrammes, bucoliques, etc., et à chacune de ces pièces en particulier. On donna le titre d'*Eglogues* aux *Bucoliques* de Virgile dans un grand nombre de manuscrits, et on les imprima avec ce titre. De là est venu, selon plusieurs érudits, l'emploi du mot *églogue* dans le sens de poëme pastoral, et l'identification de ce mot avec celui de bucolique. On confond aussi l'un et l'autre avec le mot *idylle*, pris au sens moderne. Les rhétoriques cherchent toutefois à établir une différence entre l'églogue et l'idylle. Quelques auteurs appellent idylle le poëme pastoral sous forme de récit ou de description et églogue le poëme pastoral sous forme de dialogue. D'autres distinguent trois espèces d'églogues : les églogues narratives, où le poëte parle en son propre nom; les églogues dramatiques, où il fait parler les personnages; les églogues mixtes, où il mélange les deux formes : distinctions peu importantes, et que nous reproduisons pour mémoire (voy. PASTORALE).

Cf. L'abbé Froguier : *Dissertation sur l'églogue*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. II; — Saint-Marc

Girardin : *Cours de littérature dramatique*, t. III, chap. XLII-L.

EGLY (Charles-Philippe MONTHENAULT D'), littérateur français, né le 28 mai 1696 à Paris, où il est mort le 2 mai 1749. Intendant de Poitiers et d'Orléans, il quitta l'administration pour les lettres, rédigea le *Journal de Verdun* à partir de 1738, et entra à l'Académie des inscriptions en 1741.

On a de lui : *les Amours de Leucippe et de Clitophon*, traduit du grec (Paris, 1734, in-12); *Histoire des rois des Deux-Siciles de la maison de France* (Ibid., 1741, 4 vol. in-12), ouvrage intéressant et purement écrit; la traduction de *la Callipédie*, poëme latin de Cl. Quillet (Ibid., 1749, in-8); des *Mémoires* dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, entre autres celui *sur les Scythes*, qui devança les savants travaux de Fréret.

Cf. Bougainville : *Eloge*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XXIII.

EGMONT, drame de Gœthe (voy. ce nom).

EGNAZIO (Giovanni-Baptista CIPELLI, dit), ou EGNATIUS, érudit italien, né à Venise en 1473, mort dans cette ville le 4 juillet 1563. Il entra dans les ordres, professa les belles-lettres dans sa ville natale et jouit d'une très-grande considération. Il est connu par sa rivalité et ses polémiques avec Marco Antonio Sabellico. On cite de lui : un *Panégyrique*, en vers héroïques, *de François Ier*, à l'occasion de son entrée à Milan (Milan, 1515, pet. in-4); *De Cæsaribus libri III, a dictatore Cæsare*, etc. (1516), traduit en français sous le titre de *Summaire des chroniques contenant les vies, gestes et cas fortuits de tous les empereurs d'Europe, depuis Jules César jusques à Maximilien* (Paris, 1529, pet. in-8); *De Exemplis virorum illustrium Venetæ Civitatis* (Venise, 1554, in-4), etc.

Cf. Chr. Sax : *Onomasticon literarium*, t. III; — Fr.-Scip. Fapanni : *Notizia breve intorno G. Egnazio* (Trévise, 1836, in-8).

ÉGOÏSME (L'), comédie de Cailhava (voy. ce nom).

ÉGYPTIENNE (LANGUE), langue parlée dès la plus haute antiquité en Égypte et en Nubie. Elle est monosyllabique dans ses éléments primitifs et renferme un grand nombre de mots formés par onomatopée. Des linguistes autorisés ont fait de la langue égyptienne une langue mère sans rapports avec aucune autre. Toutefois elle se rapprocherait par sa structure des langues sémitiques. Il est constant qu'il y a eu en Égypte, à une époque très-reculée, deux idiomes : une langue de la religion, de la science, de la littérature, de l'administration, langue morte et que l'on s'efforce de reconstituer à l'aide des monuments épigraphiques, et une langue populaire répondant aux exigences de la vie sociale, et qui, sous le nom de copte, s'est perpétuée jusqu'au XVIIe siècle. C'est surtout dans les siècles écoulés entre les 20e et 26e dynasties, c'est-à-dire de l'an 1101 à l'an 674 avant notre ère, que s'opéra, selon l'égyptologue allemand Lepsius, la division des deux langues, la langue sacrée et la vulgaire. A partir de leur séparation, celle-ci subit un grand nombre de transformations, s'écartant de plus en plus de la langue sacrée, restée immuable; et à la fin les deux langues se sont trouvées dans leurs rapports, ce que le sanscrit est aux idiomes modernes de l'Inde, et le latin à l'italien.

On s'est servi avec de grands avantages du copte pour arriver à la connaissance de l'ancien égyptien. Il a été utile pour le vocabulaire et pour la grammaire. On a reconnu que le caractère monosyllabique s'est sensiblement altéré par la formation de mots composés à laquelle la langue se prête avec une extrême facilité. Le sens d'un monosyllabe ou mot primitif est modifié par l'addition d'un autre monosyllabe qui marque le genre, le nombre, la personne, le mode ou le temps, et peut ainsi faire passer successivement le radical à l'état de nom abstrait, de nom d'action, de nom de lieu et de temps, d'adjectif privatif, d'adjectif intensitif, de participe et de verbe. Ces marques distinctives se placent toujours en *augment* et les modifications grammaticales sont rarement opérées par le moyen de désinences ou de terminaisons. — La construction ou syntaxe suit l'ordre logique.

Quant à la composition du vocabulaire, elle ne pouvait être facilitée, comme on l'a espéré longtemps, par la comparaison des langues de l'Afrique et de l'Asie voisines de l'égyptien. On trouve dans cette langue quelques rares mots hébreux et arabes seulement. D'autre part, les études comparatives ont été longtemps retardées, les mots égyptiens que les Grecs et les Romains nous ont transmis ayant presque toujours été défigurés par une prononciation vicieuse et la négligence des copistes. L'une des principales différences entre le copte et la langue sacrée de l'Égypte consiste, selon Lepsius, en ce que la plupart des flexions grammaticales placées après les substantifs ou les verbes dans la langue sacrée sont placées devant dans la langue vulgaire.

Les Égyptiens employèrent simultanément pour la transcription des deux langues plusieurs systèmes d'écriture. L'écriture sacrée n'adopta pas seulement les hiéroglyphes ou signes figuratifs; elle employait aussi des caractères hiératiques ou sacerdotaux, dont l'alphabet, dérivé de la représentation hiéroglyphique, comprenait les mêmes éléments, mais sous une forme cursive singulièrement altérée. Pour le dialecte vulgaire fut employé un second système, qui porte les appellations diverses d'écriture démotique, épistolographique et enchorique, et qui se composait de signes phonétiques, moins nombreux et en même temps beaucoup plus simples que ceux du premier système. C'est Champollion qui le premier a reconnu que les Égyptiens eurent pour signes, outre les images abrégées ou conventionnelles des objets, des caractères destinés à peindre les sons, et constituant un véritable alphabet. Tandis que le système figuratif procédait indifféremment de droite à gauche, de gauche à droite et parfois de haut en bas, l'écriture démotique va toujours de droite à gauche et en lignes horizontales. Il nous est impossible de résumer ici les travaux et découvertes dont l'écriture et la langue égyptiennes n'ont cessé d'être l'objet, et qui, repris et développés par M. de Rougé, ont constitué non-seulement une école, mais presque une science française.

Cf. Scholtz : *Grammatica ægyptiaca utriusque dialecti* (Oxford, 1775, in-4); — l'abbé Barthélemy : *Réflexions sur les rapports des langues égyptienne, phénicienne et grecque*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscriptions*, t. XXXII; — Champollion : *l'Egypte sous les Pharaons* (Paris, 1814, 2 vol. in-fol.), *Précis du système hiéroglyphique des Egyptiens* (1824 et 1828), *Grammaire égyptienne* (1836-41, 3 parties in-folio), et *Dictionnaire hiéroglyphique*; — J. Rossi : *Etymologiæ ægyptiacæ* (Rome, 1818, in-4); — Spohn : *De lingua et litteris veterum ægyptiorum* (1825-1831, 2 vol. in-4); — Rév. H. Tattam : *A compendious grammar of the egyptian language* (Londres, 1830, in-8); — Salvolini : *Analyse grammaticale de différents textes anciens égyptiens* (Paris, 1835, in-4); — Lepsius : *Rapport des alphabets sémitique, indien, vieux persan, vieux égyptien*, etc. (Berlin, 1835, en allem.); — Goulianof : *Archéologie égyptienne* (Leipzig, 1839, 3 vol. in-8); — Champollion-Figeac : *l'Ecriture démotique égyptienne* (Paris, 1844, in-4); — Th. Benfey : *Ueber das Verhaeltniss der aegyptischen Sprache zum semitischen Sprachstamm* (Leipzig, 1844, in-8); — Uhleman : *Linguæ copticæ grammatica, cum chrestomatia et glossario, observationes de veterum Ægyptiorum grammatica* (Ibid., 1854, in-8); — Brugsch : *Grammaire démotique* (Berlin, 1855, in-4, en français, 10 pl.); — Chabas : *le Papyrus magique Harris*, traduit, avec tableau phonétique et glossaire (1861, in-4, 12 pl.), et *Mélanges égyptologiques* (1863, in-8); — G. Maspero : *Des formes de la conjugaison en*

égyptien antique, en démotique et en copte, dans la *Bibliothèque des Hautes-Études,* liv. VI.

ÉGYPTIENNE (LITTÉRATURE). Quoiqu'il ne nous soit parvenu aucun ouvrage authentique des Egyptiens, il n'est pourtant pas douteux que ce peuple n'ait eu des livres nombreux : Memphis possédait une bibliothèque dans le temple de Phtha, et Diodore de Sicile parle d'une bibliothèque fondée par Ozymandias à Thèbes, sur la porte de laquelle étaient écrits ces mots : *Trésor des remèdes de l'âme.* Dans plusieurs édifices dont les archéologues ont retrouvé la destination, on a reconnu des salles de livres, et la fameuse bibliothèque d'Alexandrie a dû contenir plus d'un écrit d'une provenance antique. Les Egyptiens, au rapport de Platon, avaient composé des hymnes en l'honneur d'Isis, et la poésie lyrique était chez eux féconde en productions. Diodore de Sicile fait mention de poëmes dont Sésostris était le héros. L'Egypte avait aussi des annales qu'Hérodote, Manéthon et Diodore de Sicile connurent et utilisèrent. Mais c'est surtout d'ouvrages religieux et scientifiques que se composaient les collections littéraires. Hermès Trismégiste ou Thoth, dans lequel il faut voir une personnification du sacerdoce égyptien, fut considéré comme l'auteur de tous les ouvrages relatifs aux lois divines et sociales, aux sciences et aux arts. On lui attribua l'institution du culte et des pompes sacrés, l'enseignement des doctrines métaphysiques, la création de la géométrie, de l'arithmétique, de l'astronomie, de la médecine, de l'agronomie. D'après un passage de Clément d'Alexandrie, deux des livres d'Hermès renfermaient les hymnes des dieux et les règles de la conduite des rois ; quatre autres étaient relatifs à l'astrologie : l'un traitait de l'ordonnance des étoiles fixes, un second des conjonctions du soleil et de la lune, les deux autres du lever des astres ; enfin dix livres sacerdotaux, proprement dits, traitaient des dieux, des lois et de la discipline ecclésiastique. L'historien grec donne à entendre que là ne se bornaient pas les livres *hermétiques,* que leur nombre était bien plus considérable. Divers auteurs ont en effet attribué à Hermès plus de 20 000 ouvrages. Jamblique, dans ses *Mystères de l'Egypte,* en porte le chiffre à 36 525. Toute cette littérature, à la fois philosophique, politique, scientifique et artistique, se groupait en 42 sections. On a trouvé dans le temple d'Edfou l'*Apollinopolis magna* des anciens, une représentation d'Hermès traçant des hiéroglyphes ; sa main achève la 42e colonne. Sous les Ptolémées, on traduisit en grec, en leur faisant subir de profondes modifications, quelques-uns des livres attribués à Hermès.

On a discuté la valeur de ces écrits, scientifiques et religieux, relativement à la connaissance de l'esprit qui animait la littérature égyptienne, et on est arrivé à croire que dans les livres hermétiques rédigés en grec tout n'est pas absolument supposé. C'était l'opinion de saint Augustin ; ce fut celle de Scaliger et de Voltaire ; Champollion jeune émit l'opinion formelle, que les livres d'Hermès Trismégiste renfermaient réellement la vieille doctrine égyptienne, dont on retrouve quelques traces dans les inscriptions hiéroglyphiques. C'est donc dans les livres grecs d'inspiration hermétique qu'il fallut aller rechercher les derniers débris de la littérature égyptienne. Ceux qui appartenaient à cette dernière étaient tracés sur papyrus et conservés dans les sanctuaires. On les montrait au peuple, sans l'initier à ce qu'ils contenaient. L'écriture hiéroglyphique leur était spécialement appliquée et les prêtres exercés dans l'art de la tracer et de la lire étaient nommés hiérogrammates. Quant aux livres égyptiens, on sait comment ils furent dispersés et anéantis, lorsque le pays fut successivement envahi par les Perses, les Grecs, les Romains et les Arabes. Le principal dépôt littéraire, la bibliothèque d'Alexandrie, fut brûlé, en partie, lors de la conquête de l'Égypte par César. Ses restes encore importants, réunis dans le Sérapéum, furent détruits au IVe siècle, dans les luttes entre les chrétiens et les païens, bien avant la domination arabe.

Les fouilles archéologiques exécutées en Egypte avec tant de persévérance et de science par un savant français, M. Mariette, ont comblé sur quelques points les malheureuses lacunes de l'histoire littéraire ; quelques découvertes sont même de nature à modifier les idées admises sur le génie et le caractère égyptien. C'est ainsi qu'il faut déjà beaucoup rabattre de cette prétendue uniformité monotone propre à la civilisation des bords du Nil. « Les découvertes archéologiques de M. Mariette révèlent au contraire, dit M. Ern. Desjardins, une grande variété et une frappante dissemblance dans les âges successifs qu'elle a traversés. Avec quel étonnement ne voit-on pas dans les peintures des chambres funéraires de Saqqarah des scènes riantes de la vie terrestre, d'où la pensée de la mort semble avoir été soigneusement écartée ! Elles sont égayées par les épisodes les plus agréables : on y voit le personnage enseveli dans la tombe se livrer aux plaisirs de la chasse et de la pêche ; il assiste à des joûtes sur l'eau, pendant que les femmes l'amusent par leurs chants et leurs danses, et que les musiciens le récréent par les accords des instruments. D'autres peintures le représentent faisant l'étalage de ses trésors et présidant à des travaux variés ; on met des barques sur le chantier ; des maçons lui bâtissent des maisons, pendant que des ébénistes fabriquent les meubles destinés à les orner, etc. Combien tout cela est loin des idées que nous avaient laissées dans l'esprit nos auteurs classiques, sans en excepter les éloquentes erreurs de Bossuet ! » C'est dans ces révélations toutes nouvelles de l'archéologie, c'est au musée égyptien du Louvre, c'est dans la chaire de philologie et d'archéologie égyptiennes du Collége de France, occupée successivement par MM. Ch. Lenormant, de Rougé, G. Maspero, qu'il faut aller puiser, à l'aide des monuments ou de leurs débris, cette connaissance des idées et des mœurs de l'ancienne Egypte nécessaire à l'intelligence de ses développements littéraires.

Cf. E. Quatremère de Quincy : *Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte* (Paris, 1808, in-8) ; — Champollion jeune : *l'Egypte et les Pharaons* (Paris, 1814, 2 vol. in-fol.) ; *Lettres à M. de Blacas sur le musée égyptien de Turin* (Paris, 1824-26), et avec Rosellini : *Monuments d'Egypte et de Nubie* (1833-45, 10 vol. in-8) ; — A.-J. Letronne : *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte pendant la domination des Grecs et des Romains* (Paris, 1823, in-8), et *Mémoires sur la civilisation égyptienne* (1846) ; — Spohn : *De lingua et litteris veterum Ægyptiorum,* publié par Seyffarth (1825-31, 2 vol. in-4) ; — Ch. Lenormant et Nestor L'Hôte : *Musée des antiquités égyptiennes* (1841, in-fol.) ; — Bunsen : *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte* (Hambourg, 1845), t. I ; — Chabas : *les Papyrus hiératiques de Berlin* (1864, 2 pl.), et *Voyages d'un Egyptien en Syrie,* etc. (1866, in-4) ; — Mariette-bey : *les Papyrus égyptiens du musée de Boulack* (Paris, 1872, t. I, in-fol) ; — E. de Rougé : *Chrestomathie égyptienne* (1867-68, 1re partie, in-4) ; — Renan : *Rapport sur les progrès de la littérature orientale,* etc. (1868, gr. in-8) ; — Ern. Desjardins : *les Découvertes de l'égyptologie française,* dans la *Revue des Deux-Mondes,* 15 mars 1874.

EICHENDORFF (Joseph, baron D'), littérateur allemand, né à Lubowitz, près de Ratibor, le 10 mars 1788, mort à Neisse le 26 novembre 1857. Il étudia le droit, servit en 1813 comme volontaire prussien, fut conseiller du gouvernement dans diverses villes, et enfin, en 1841, à Berlin. On a remarqué de lui des chansons, dont quelques-unes sont devenues populaires, des drames historiques, comme *le Dernier héros de Marienbourg,* ou satiri-

ques, comme *Guerre aux Philistins;* un roman, *Avenir et présent* (Ahnung und Gegenwart) et d'agréables nouvelles, *Récits d'un vaurien* (Aus dem Leben eines Taugennichts), *le Poëte et ses compagnons, la Statue de marbre*, etc. Il y a plusieurs éditions de ses *Œuvres* (Werke, Berlin, 1841-1843, 4 vol; Ibid., 1863-1864, 6 vol.).

EICHENDORFF (Joseph, vicomte DE), poëte et critique allemand, né à Lubowitz, près Ratibor, le 10 décembre 1788, mort le 26 novembre 1857. Il est auteur de romans et de contes en prose et en vers, de drames et de tragédies romantiques, d'un poëme épique *Julian* (1853), d'après l'esthétique nouvelle. [*Dictionnaire des contemporains*, première et deuxième éditions.]

EICHORN (Jean-Godefroy), érudit et historien allemand, né le 16 octobre 1752, mort à Gœttingue le 25 décembre 1827. Il enseigna les langues orientales à Iéna et à Gœttingue avec beaucoup d'éclat. Ses travaux sur la Bible et les antiquités orientales furent très-remarqués. Les principaux sont : *Introduction à l'Ancien Testament* (Einleitung in das Alte T.; Leipzig, 1780-83, 3 vol. in-8); *Introduction au Nouveau Testament* (Einl. in das Neue T.; Gœttingue, 1804-10, 2 vol. in-8); *Commentarius in Apocalypsin* (Ibid., 1791, 2 vol. in-8); *les Prophètes* (die Hebraischen Pr.; Ibid., 1816-20, 3 vol. in-8); un *Répertoire de littérature biblique et orientale* (Repertorium für bibl. und morgenlaendische Lit.; Leipzig, 1777-86, 18 vol. in-12), et une *Bibliothèque générale de littérature biblique* (Allgem. Biblioth. der bibl. Lit.; Ibid., 1787-1801, 10 vol. in-8). Comme publications plus littéraires, on cite : *Histoire de la civilisation et de la littérature en Europe* (Geschichte der Cultur und neuern Lit. von Europa; Gœttingue, 1796-99, 2 vol. in-8); *Histoire de la littérature, de son origine aux temps modernes* (Gesch. der Lit. von Ihrem Anfange, etc.; Ibid., 1806-1812, 6 vol. in-8) : ces deux ouvrages inachevés; *Histoire de la littérature* (Literaturgeschichte; Ibid., 1799, 2 vol. in-8). A l'histoire proprement dite appartiennent : *Histoire primitive* (Urgeschichte, Nuremberg, 1790-93, 3 vol. in-8); *Histoire primitive de l'illustre maison des Guelfes* (Urgesch. des erl. Hauses der Welfen; Hanovre, 1817, in-8); *Abrégé de la Révolution française* (Uebersicht der franz. Rev.; Gœttingue, 1797, 2 vol. in-8); *Histoire universelle* (Weltgeschichte; Ibid., 1799, 5 vol. in-8, plusieurs édit.), etc. On lui doit en outre plusieurs savants mémoires sur le commerce, les monnaies et les antiquités des Arabes. — Son fils, Charles-Frédéric EICHORN, né à Iéna le 20 novembre 1781, mort à Cologne en juillet 1854, s'est fait un nom distingué comme jurisconsulte, et a été, avec Savigny, un des chefs de l'école historique du droit. On cite au premier rang de ses ouvrages une *Histoire politique et juridique de l'Allemagne* (Deutsche Staats- und Rechtegeschichte; Gœttingue, 1808-18, 4 vol. in-8, nombreuses éditions.

Cf. Ersch et Grüber : *Allgem. Encyclopaedie*; — Th.-Ch. Tychsen : *Memoria J.-G. Eichorn* (Gœttingue, 1828, in-4).

EIDOUS (Marc-Antoine), littérateur français du XVIII[e] siècle, né à Marseille. Il est auteur d'une compilation intitulée : *Histoire des principales découvertes dans les arts et les sciences*, qu'il donna comme une traduction de l'anglais (Lyon, 1767, in-12). Il a traduit, avec plus de rapidité que de soin, un grand nombre d'ouvrages de diverses langues : *Dictionnaire universel de médecine*, de James, avec Diderot et Toussaint (1746, 6 vol. in-fol.); *Théorie des sentiments moraux* de Smith (1764, 2 vol. in-12); *l'Agriculture complète*, de Mortimer (1765, 4 vol. in-12); *Voyages dans diverses contrées de l'Asie*, de Bell d'Antermoni (1766, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

EILART VON OBERG, poëte allemand, auteur d'une ancienne version de *Tristan et Isolt* (voy GOTTFRIED DE STRASBOURG).

EINARI (Halfdan) ou EINARSEN, érudit islandais, né en 1732, mort en 1785. On lui doit de savantes recherches sur l'antique poésie islandaise et la publication d'œuvres scandinaves à peu près inconnues jusqu'à lui. Ses principaux ouvrages sont : *Speculum regale* (1768, in-4) et *Sciagraphia historiæ litterariæ islandicæ* (Copenhague, 1777-1786, in-8), contenant des renseignements sur plus de quatre cents auteurs islandais, en grande partie inédits. — Un certain nombre de théologiens et de poëtes islandais du nom d'EINARI ont été révélés par l'auteur de l'*Histoire littéraire islandaise.*

Cf. Nierup et Kraft : *Almindeligt literatur-lexicon.*

EKHILI (IDIOME). — Voyez HIMYARITE.

ÉLECTRE, sujet de tragédie traité par Sophocle, Euripide, Pradon, Voltaire, Crébillon, Longepierre, G. Dubois, Rochefort, M.-J. Chénier (voy. ces noms).

Cf. Gaillard : *Parallèle des quatre Electre, etc.* (La Haye, 1750, in-8 et in-12).

ELÉDUS ET SERÈNE, ou *Histoire du roi de Tubie*, roman d'aventures du XIII[e] siècle. Gemenas, roi de Tubie, avait une fille nommée Serène, fiancée à Maugrier, duc d'Alide. Mais un jeune homme de condition inférieure, Elédus, fils du comte de Montfleur, en devient amoureux, et l'obtint grâce à ses prouesses. Ce poëme, dont la bibliothèque royale de Stockholm possède un manuscrit, contient environ 8000 vers.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

ÉLÉGIAMBIQUE (VERS). — Voyez IAMBIQUE.

ÉLÉGIE. Ce ne fut pas toujours, comme le voudrait l'étymologie (Ἔλεγος, plainte), le chant de douleur auquel font penser les vers fameux de Boileau (*Art poétique*, II) :

> La plaintive élégie, en longs habits de deuil,
> Sait, les cheveux épars, pleurer sur un cercueil.

Les premières poésies grecques désignées sous ce nom, et dont l'ensemble constitua « l'élégie ancienne », furent en général des chants de guerre ou du moins des poésies consacrées aux grands intérêts de la patrie. On les a regardées comme formant la transition de l'épopée au genre purement lyrique. Leur rhythme, composé du vers héroïque accouplé au vers pentamètre ou élégiaque, est en quelque sorte la marque extérieure de cette transition. C'est au VII[e] siècle avant notre ère que, suivant l'opinion admise, remonte l'élégie ancienne. On attribue l'invention du mètre et du genre à Callinus ou à Archiloque, sans pouvoir sortir du doute exprimé par Horace (*Ad Pisones*, 77) :

> Quis tamen exiguos elegos emiserit auctor,
> Grammatici certant et adhuc sub judice lis est.

Bientôt après, Tyrtée fit entendre ses belles élégies guerrières, qu'il chantait lui-même en faisant soutenir sa voix par les sons de la flûte, et qui devinrent une partie essentielle de l'éducation des jeunes Spartiates; une loi ordonna qu'on les ferait entendre chaque jour devant les soldats en campagne. Au même genre de poésie appartenait la *Salamine* de Solon, ce poëme par lequel le futur législateur, contrefaisant l'insensé, rendit le courage aux Athéniens abattus sous leurs revers. C'est Mimnerme qui, vers la fin du VII[e] siècle avant notre ère, donna à l'élégie le caractère qu'elle a gardé par la suite; il en fit, comme on l'a dit, la poésie de l'amour et de la réflexion mélancolique. Il composa pourtant des élégies guerrières; mais celles qu'admirèrent surtout les anciens parlaient le langage de la tendresse et de la passion; elles exprimaient, dans un style plein de simplicité et de grâce, des sentiments reproduits depuis jusqu'à la satiété par les poëtes élégiaques. Simonide de

Céos composa aussi des élégies tendres et des pièces dans le genre de l'élégie ancienne. Dans le concours ouvert pour célébrer la victoire de Marathon, il l'emporta sur Eschyle lui-même; on admira aussi ses élégies sur les batailles d'Artemisium et de Salamine. Mais où les anciens le trouvaient incomparable, c'est dans l'expression des sentiments pathétiques; ils l'appelaient le doux poëte, et ne savaient rien de plus triste que les larmes de Simonide, *mœstius lacrymis Simonideis* (Catulle). On cite ensuite : Antimaque, qui vécut à la fin de la guerre du Péloponèse et dont la pièce érotique, intitulée *Lydé*, presque entièrement perdue pour nous, fut regardée par les anciens comme un chef-d'œuvre; Callimaque, le plus célèbre peut-être des poëtes alexandrins, auquel Quintilien accordait la palme sur tous les élégiaques grecs, mais dont les vers ne nous sont connus que par les imitations des Latins; Philétas de Cos, autre Alexandrin, contemporain de Callimaque, mis au-dessus de lui par Properce; Hermésianax de Colophon, disciple de Philétas et qui vécut du temps d'Alexandre le Grand.

A Rome, quelques poëtes élégiaques ont laissé une grande réputation : Gallus, Ovide, Tibulle et Properce. Ils appartiennent tous les quatre au siècle d'Auguste. Nous ne possédons aucune pièce authentique de Gallus et nous n'avons pas même des fragments de ses élégies; il faut donc nous en rapporter sur lui au magnifique éloge que lui décerne Virgile dans sa VI[e] bucolique, et au jugement de Quintilien, qui le place au nombre des meilleurs élégiaques latins. Tibulle a une tendresse vive et touchante, une douce sensibilité, une mollesse féminine. Properce est au contraire, dans l'âge amolli d'Auguste, le représentant de la vieille austérité républicaine; seul parmi les Latins il a su, dit un critique, élever le doux et languissant pentamètre à la dignité du vers héroïque, et par la mâle élévation de son langage, il rappelle Lucrèce. Malheureusement, l'imitation des Grecs lui fait porter dans l'expression de l'amour une érudition mythologique et des recherches de style qui engendrent la froideur et l'obscurité. Ovide, qui composa le recueil élégiaque de ses *Amours* dans toute la force de son talent, inférieur pour la tendresse à Tibulle, pour la vigueur à Properce, sait avec plus d'art que l'un et l'autre manier la forme poétique et mettre dans leur jour toutes les ressources du style. Quoique Catulle ne soit pas rangé parmi les poëtes élégiaques proprement dits, il offre deux pièces qui doivent être placées au nombre des élégies, celle à Manlius, et celle inspirée d'un sentiment si profond sur la mort de son frère.

Dans la poésie française, les belles élégies sont rares. Celle de Ronsard *Contre les bûcherons de la forest de Gastine*, cette plainte lyrique contre les destructeurs des vieux chênes, des beaux arbres aux « têtes sacrées » , n'a rien de la mélancolie amoureuse ou de la tendresse passionnée du genre dont elle porte le titre. Les élégies de Louise Labé n'ont pas au même degré que ses odes cette passion qu'elle disait ressentir « en ses os, en son sang, en son âme »; on y trouve toutefois quelque tendresse, et surtout une grâce naïve dans sa façon de tout rapporter, soit le bien, soit le mal, à l'amour :

> Mais si en moy rien y ha d'imparfait,
> Qu'on blasme Amour : c'est lui seul qui l'a fait.

La *Consolation* de Malherbe *à Du Perrier*, sans être une élégie dans la manière des Grecs ou des Latins, offre, dans quelques stances, le caractère de la plainte élégiaque, étouffé, dans la plupart, par l'érudition mythologique et la froideur laborieuse de la forme. Il en est de même de la *Consolation* de Racan *à Mgr de Bellegarde*, pièce moins connue, et où l'on trouve plus d'élévation morale que de tendresse. Une chaleur plus vraie, alliée à une noble franchise, distingue l'élégie de La Fontaine *Aux nymphes de Vaux*, destinée à toucher Louis XIV en faveur de Fouquet. Il faut citer aussi la pièce de Voltaire sur la mort de M[lle] Lecouvreur et les touchants adieux à la vie de Gilbert.

Mais la véritable élégie, tout inspirée de la passion sensuelle et de l'amour païen, devait renaître chez nous, vers la fin du XVIII[e] siècle, dans les œuvres érotiques de Parny, et avec bien plus de perfection dans les vers exquis d'André Chenier, qui semble porter quelque chose d'immatériel au sein même de la sensualité. Il n'est rien de plus idéal, dans aucune poésie, que ce fragment sur *Néère*, exprimant le triomphe de l'Amour sur la Mort :

> Au coucher du soleil, si ton âme attendrie
> Tombe en une muette et molle rêverie,
> Alors, mon Clinias, appelle, appelle-moi :
> Je viendrai, Clinias, je volerai vers toi ;
> Mon âme vagabonde, à travers le feuillage,
> Frémira ; sur les vents ou sur quelque nuage,
> Tu la verras descendre, ou du sein de la mer
> S'élevant comme un songe, étinceler dans l'air....

Nous indiquerons encore ici, dans le ton ou le genre de l'élégie, *le Tombeau du jeune laboureur* de Chênedollé, les vers mélancoliques de Millevoye, certaines pièces en deuil de Fontanes, quelques-unes des *Messéniennes* de Casimir Delavigne, enfin un certain nombre de poésies toutes contemporaines, de Lamartine, Victor Hugo, M[mes] Desbordes-Valmore, Tastu, de Girardin, etc., de Lamartine surtout, dont *l'Isolement, le Lac, l'Automne* et tant d'autres *Méditations*, sont autant d'harmonieuses élégies.

Dans la plupart des autres littératures modernes, l'élégie tient une place assez importante. En Italie, après Pétrarque, qui, pleurant la mort prématurée de Laure, mêle aux accents de sa douleur la mémoire de son amour passionné, on cite Alamanni, Castaldi, Chiabrera, Filicaja, Guarini, Pindemonte. En Espagne, on nomme surtout Boscan Almogaver et Garcilaso de La Vega, ces deux imitateurs de Pétrarque, qui introduisirent le goût italien dans le pays du Romancero. Le Portugal nous offre l'un des modernes qui ont porté le genre de l'élégie au plus haut point de perfection, dans Camoens, l'auteur des *Lusiades*. On cite en outre, dans le même pays, Diego Bernardez, A. Caminha, G. Cortereal, A. Ferreira, Rodriguez Lobo, Saa de Miranda. En Angleterre, l'élégie de Thomas Gray, *le Cimetière de campagne*, est une œuvre exquise ; elle a été souvent traduite en français, notamment par M.-J. Chénier. Les pièces élégiaques d'Young ont l'emphase artificielle qui se retrouve dans toutes les œuvres de l'auteur des *Nuits*. Les Allemands, qui ont porté dans tant de genres la mélancolie du sentiment, n'ont pas manqué de la répandre dans le genre élégiaque. Gœthe et Schiller ont tenté de la reprendre avec son ton antique, le premier dans ses *Elégies romaines*, l'autre dans *la Promenade* et dans *Pompéi*. Dans le ton ordinaire de l'élégie moderne, nous citerons seulement J.-G. Jacobi, dont *la Berceuse, le Tilleul du Cimetière*, etc., respirent une délicate tristesse.

L'antique littérature orientale offre des poëmes ou des portions de poëmes qui peuvent être ramenés au genre élégiaque. Dans certains passages du *Râmâyana*, par exemple, les sentiments tendres du cœur humain sont exprimés avec un naturel et une émotion bien rares même chez les plus tendres poëtes de l'Occident. Parmi les œuvres bibliques, le *Livre de Job* forme le plus beau poëme connu de la douleur résignée. Certains *Psaumes de David* sont de véritables chants de deuil; on peut rap-

procher de l'élégie ancienne des Grecs le psaume 136 (*Super flumina Babylonis*), traduit ou imité tant de fois dans toutes les langues modernes. Les *Lamentations de Jérémie* sur la ruine de Jérusalem peuvent être rangées dans le genre de l'élégie; mais la douleur y prend l'accent déchirant du désespoir. Dans les premiers siècles du christianisme, on trouve chez quelques Pères de l'Église comme un écho affaibli de ces tristesses de la Bible, un accent de mélancolie, une tendresse pathétique. Saint Grégoire de Nazianze dans l'Église grecque, saint Ambroise dans l'Église latine, expriment avec une poétique éloquence le sentiment de tristesse répandu sur la vie par l'austérité chrétienne. Si ce n'est pas là l'élégie, c'est le sentiment de la plainte élégiaque.

Cf. Ch. Loyson : *Étude sur André Chénier;* — Marmontel : *Eléments de littérature ;* — A. Pierron : *Histoire de la littérat. grecque*, ch. VII et VIII.

ÉLÉMENTS DE LITTÉRATURE, ouvrage de Marmontel (voy. ce nom).

ÉLÉVATIONS (LES) SUR LES MYSTÈRES, ouvrage de Bossuet (voy. ce nom).

ÉLÈVES (THÉATRE DES JEUNES). — Voyez JEUNES ÉLÈVES.

ELIAS-LEVITA, célèbre hébraïsant, né en 1472, probablement en Allemagne, mort à Venise en 1549. Il enseigna l'hébreu à Padoue, à Venise et à Rome. Sa réputation repose sur ses travaux de grammaire et de critique. On lui doit : *Commentaire sur la grammaire de Moïse Kimchi* (Pesaro, 1508); *Sefer abachur ou Livre de choix* (Liber electus; Rome, 1518), grammaire très-estimée; *Sefer abarcava ou Livre de la composition* (Ibid.; même année, in-8), où sont expliquées les irrégularités du texte sacré; *Masored ammasored* ou *Massorah* (Venise, 1538; Bâle, 1539, plus. fois réimpr.), ouvrage de critique sur la Bible et ses commentateurs, contenant une théorie des points-voyelles qui a été vivement discutée; *Meturgheman ou Lexique chaldaïque, targumique*, etc. (Iéna, 1541, in-fol.), etc,

Cf. Rossi : *Dizionario storico ;* — Basnage : *Histoire des Juifs*, liv. VII ; — J.-A.-M. Nagel : *Dissertatio de Elia-Levita*, Germano (Altorf, 1745, in-4).

ÉLIE, célèbre prophète juif, né à Thesbé vers le milieu du X^e siècle avant J.-C. Il prophétisa sous Achab et Jézabel, et s'efforça par des miracles de les détourner du culte des faux dieux. M. Renan voit en lui le représentant du vieil esprit républicain dans la Palestine du Nord, et l'appelle « le démagogue Élie. » Ce prophète n'a point laissé d'écrits.

Cf. Michel Berr : *Notice sur le prophète Élie* (Nancy, 1839, in-8).

ÉLIE (Marie-Maximilien HAREL, dit le Père), écrivain ecclésiastique français, né en 1749 à Rouen, mort le 29 octobre 1823. Prédicateur de l'ordre de Saint-François, il devint, après la Révolution, vicaire de Saint-Germain-des-Prés. On a de lui : *Voltaire, particularités curieuses sur sa vie et sa mort* (Porentruy, 1781, in-8), ouvrage très-partial et erroné; *la Vraie philosophie* (1783, in-8); *l'Esprit du sacerdoce* (1818, 2 vol. in-12); etc.

ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Jacques), avocat français, né en 1732 à Carentan, mort le 10 janvier 1786. Il se fit un nom au barreau de Paris, puis fut forcé par la faiblesse de son organe de renoncer à la parole, et se borna à écrire des mémoires judiciaires. Il y montra un vif sentiment de l'équité, l'art de présenter les faits et de grouper les preuves, mais moins d'éloquence que de déclamation, et ce que Voltaire, malgré sa sympathie pour l'auteur, appelait du « pathos de collége ». Les principaux sont: *Mémoire pour les Calas* (Paris, 1762, in-4); *Défense de Claudine Rougé* (Paris, 1760, in-4); *Mémoire au sujet des caves forcées et des vins pillés des chanoines de la Sainte-Chapelle* (Paris, 1760, in-4). Le célèbre géologue Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce ÉLIE DE BEAUMONT était son petit-fils.

ÉLIE DE BEAUMONT (Anne-Louise MORIN DUMESNIL, M^{me}), femme du précédent, morte en 1783, a écrit les *Lettres du marquis de Roselle* (1764, 2 vol. in-12), et la troisième partie des *Anecdotes de la cour et du règne d'Edouard II, roi d'Angleterre* (1776, in-12), dont M^{me} de Tencin avait donné les deux premières parties.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

ÉLIE DE SAINT-GILLES, chanson de geste anonyme du XIII^e siècle, formant, avec celle d'*Aiol et Mirabel*, une geste du cycle provincial.

I. *Elie de Saint-Gilles*. — Le fils du comte Julien de Saint-Gilles, Élie, fait prisonnier par les Sarrasins, est délivré par son père, par l'empereur Louis et Aimeri de Narbonne. Il revient en France, ramenant Rosemonde, la fille de l'amiral Macabre convertie à la foi chrétienne, qu'il ne peut épouser, lui ayant servi de parrain. Mais l'empereur lui donne sa propre sœur Avise « au fier visage », avec le fief d'Orléans et celui de Bourges. Il y a dans ce poëme un personnage que l'on retrouve souvent avec le même nom dans plusieurs autres chansons de geste: c'est Galopin, type du messager, petit, alerte, subtil, ivrogne et sorcier. — La chanson d'*Elie de Saint-Gilles*, d'un style vif et net, est composée d'environ 2700 vers. La Bibliothèque nationale en possède un manuscrit provenant de la vente du duc de La Vallière.

II. *Aiol et Mirabel*. — Du mariage d'Élie et d'Avise est né Aiol. Persécuté par l'empereur sur les insinuations de Macaire de Lausanne, Élie avait été obligé de se réfugier avec sa femme dans les landes de Bordeaux. Ils y demeurèrent quatorze ans. Aiol devenu grand, son père l'envoie à la cour de France, où, avec son bon coursier Marchegai, il subit des fortunes diverses; puis il entreprend les grands exploits des chansons de geste. L'empereur, pour répondre à un défi du roi d'Espagne, l'envoie à Saragosse. Aiol enlève la princesse Mirabel, personne fort savante :

Elle sot bien parler de quatorze latins.

Les aventures se poursuivent, et les deux amants échappent à tous les dangers. — Cette chanson, composée de 11 000 vers, est placée à la suite de celle d'*Elie de Saint-Gilles* dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

ÉLIEN, *le Tacticien*, Αἰλιανός, écrivain militaire grec du II^e siècle après J.-C. Son traité sur l'ordonnance des armées grecques, Περὶ στρατηγικῶν τάξεων Ἑλληνικῶν (Paris, 1532, in-8; Venise, 1552, in-4; Leyde, 1613, in-4), a été traduit en français par Bouchaud de Bussy (Paris, 1757, 2 vol. in-12).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

ÉLIEN *le Sophiste* (Claudius-Ælianus), écrivain grec, né à Préneste en Italie, vécut au III^e siècle après J.-C. Il eut pour maître le rhéteur Pausanias. Il habita presque constamment Rome, sans cesser de cultiver la langue et l'éloquence grecques. On a de lui : Ποικίλη ἱστορία, *Variæ historiæ*, compilation en quatorze livres formée d'extraits d'anciens auteurs, dont plusieurs sont perdus. Elle est très-précieuse, quoiqu'elle altère trop souvent les morceaux transcrits. Publiée d'abord par C. Perusco (Rome, 1545, in-4), elle a été rééditée par J. Perizonius (Leyde, 1701, in-8), par Gronovius (Ibid., 1731, 2 vol. in-4), par Lunemann (Gœttingue, 1800, in-8), par Coray (Paris, 1805, in-8), etc., et traduite en français par Formey

(Berlin, 1745, in-8) et par B.-J. Dacier (Paris, 1772, in-8). Deux autres ouvrages d'Elien sont venus jusqu'à nous : Περὶ ζώων ἰδιότητος, *De animalium natura libri XVII*, recueil de notices assez fabuleuses sur l'histoire naturelle (Londres, 1744, 2 vol. in-4; Iéna, 1832, 2 vol. in-8), traduit en français par Ajasson de Grandsagne (Paris, 1832); Ἐκ τῶν ἀγροίκων ἐπιστολῶν, *Epistolæ rusticæ XX*, médiocres compositions de rhétorique (Venise, 1499, in-4). C. Gesner a publié les *Œuvres complètes* d'Elien (Zurich, 1556, in-fol.).

Cf. Philostrate : *Vitæ Sophistarum ;* — Vossius : *De Historicis græcis.*

ÉLINUS, LINUS. — Voyez CHANSON.

ELIOT (Sir John), célèbre patriote et écrivain anglais, né à Port-Éliot en Cornouailles le 20 avril 1590, mort à la Tour de Londres en novembre 1632. Sa courageuse opposition au despotisme de Charles Ier le fit condamner à une prison perpétuelle. Les écrits qu'il composa dans sa courte et mémorable carrière politique ou dans sa prison (*Mémoire sur le premier parlement de Charles, la Monarchie de l'homme, une Apologie pour Socrate*), ses *Discours*, ses *Lettres*, sont cités comme les monuments d'une grande âme et d'un beau génie, et le placent, pour l'éloquence et l'éclat du style, au rang des maîtres de la langue. Ils ont été recueillis dans la belle biographie que M. Forster lui a consacrée.

Cf. John Forster : *Sir John Eliot, a biography* (Londres, 1864, 2 vol. in-8) ; — *Edinburgh Review*, juillet 1864.

ÉLISABETH-CHRISTINE, reine de Prusse, née en 1715, morte en 1797. Fille du duc de Brunswick-Wolfenbüttel, elle épousa, en 1733, le prince royal Frédéric II, qui, marié contre son gré, la tint toujours à l'écart, sans cesser d'estimer son caractère et son esprit. Elle vécut au château de Schœnhausen, dans la retraite et la culture des lettres, et écrivit divers ouvrages allemands, qu'elle traduisit ensuite en français : *Méditation, à propos de la fin de l'année, sur les soins que la Providence a des humains* (Berlin, 1777); *Réflexions pour tous les jours de la semaine* (Ibid., même date); *la Sage révolution* (Ibid., 1779), etc., sans compter la traduction française d'ouvrages de Spalding, Sturm, Gellert, etc.

Cf. Preuss : *Lebensgeschichte Friederich's d. Gr. ;* — Paganel : *Vie de Frédéric le Gr. ;* — Hahnke : *Elisabeth-Christine, Kœnigin vom Preussen* (Berlin, 1848, in-8).

ÉLISABETH, roman de Mme Cottin ; — ÉLISABETH DE HONGRIE (Vie de sainte), ouvrage de Montalembert (voy. ces noms).

ÉLISÉE, en arménien ÉGHISCHÉ, écrivain arménien du Ve siècle, mort en 480. On a de lui, outre des *Homélies* et des *Commentaires* sur des textes sacrés, une remarquable *Histoire de Vartan et des Arméniens* (Constantinople, 1764), qui l'a fait surnommer « le Xénophon de l'Arménie », et qui a pour sujet la résistance des chrétiens d'Arménie et de Géorgie contre les Perses, leurs persécuteurs et leurs ennemis. Elle a été traduite en français par Garabet Kabaragy (Paris, 1844, in-8), en anglais (Londres, 1830, in-4), et en italien (Venise, 1841, in-8). On a recueilli de ses *Œuvres* (Serpoh horen meroh Eghischei, etc.; Venise, 1738, in-8).

Cf. Neumann : *Versuch einer Geschichte der armenischen Literatur.*

ÉLISÉE (Jean-François COPEL, dit le Père), prédicateur français, né en 1726 à Besançon, mort en 1783. Religieux carme, il se fit remarquer à Paris, comme prédicateur, dès 1757. Diderot contribua à étendre sa réputation. Mme Roland, qui l'avait entendu souvent, dit de lui : « Ses propositions sont claires et liées avec art; sa diction est pure, coulante et noble; c'est le ton du bon sens et de la raison... Il a trop de métaphysique dans l'esprit et de simplicité dans son débit pour captiver longtemps le vulgaire. » Ses sermons et ses oraisons funèbres ont été publiés sous le titre de *Sermons* (Paris, 1784-1786, 4 vol. in-12).

ÉLISION. — Voyez GRECQUE (Versification).

ELLIOT (Ebenezer), poëte anglais, né à Marborough, dans le Yorkshire, le 7 mars 1781, mort le 1er décembre 1849. Fils d'un fondeur de fer et lui-même élevé dans ce métier, il s'identifia complétement avec les idées et les intérêts des classes manufacturières, en peignit la rude condition et en chercha les causes et le remède. Ses poésies, que l'on appellerait aujourd'hui sociales, furent peu remarquées, mais l'agitation pour l'abolition des droits sur l'entrée des céréales lui fournit l'occasion de devenir populaire. Les poëmes qu'il consacra à cette cause (Corn law rhymes) obtinrent un immense succès; ils furent recueillis en 1840. Après sa mort, on publia d'après ses manuscrits deux volumes de prose et de vers (Londres, 1850).

Cf. *Life of Ebenezer Elliot*, en tête de ses *Œuvres* posthumes ; — *Westminster Review*, 1850.

ELLIPSE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ELMACIN (George), ou mieux AL MAKIN, dit Ibn-Amid, historien arabe, né en 1223, mort en 1273. Il était chrétien, et fut secrétaire à la cour des sultans d'Égypte. On a de lui une histoire qui va de la création du monde à l'an 1118. Erpenius l'a traduite en latin, à partir de la naissance de Mahomet, sous le titre de *Historia Saracenica* (Leyde, 1625, in-8); Vattier en a donné une version française sous celui d'*Histoire mahométane, ou les quarante-neuf Kalifes du Macine* (Paris, 1657, in-4).

ELMANO et ELMANISME. — Voyez BOCAGE (Barbosa DU).

ELOA, poëme d'Alfr. de Vigny (voy. ce nom).

ÉLOCUTION. Ce mot, qui dans le langage ordinaire est, à quelques nuances près, synonyme de style, désigne, en termes de rhétorique, la troisième partie de cet art (voy. RHÉTORIQUE).

ÉLOGE, variété du genre oratoire. L'éloge, qui est devenu chez nous un des principaux exercices de la littérature académique, eut d'abord un caractère politique et religieux. Suivant Diodore, les prêtres de l'Égypte prononçaient devant le peuple assemblé l'éloge des monarques défunts. Les Grecs célébraient dans des discours solennels les guerriers morts pour la patrie. Périclès fit l'éloge des Athéniens qui périrent les premiers au début de la guerre du Péloponèse, et Thucydide nous a transmis le sens, sinon le texte de son discours. Hypéride fit l'éloge de Léosthène et de ses compagnons d'armes tués dans la guerre Lamiaque. On a sous le nom de Démosthène un discours du même genre, qu'il aurait prononcé après la bataille de Chéronée. La solennité de ces éloges funèbres, collectifs, inspirés par l'amour de la patrie ou de la liberté, devait les remplir de grandeur et d'élévation. Il n'en fut pas de même à Rome, où l'éloge funèbre n'eut pour objet que la louange d'un seul personnage, et devint le plus souvent une piété de famille ou une ostentation officielle. On mentionne l'éloge de Brutus par Valérius Publicola, celui d'Appius Claudius par son fils, celui de Julie par César, son neveu, celui de César par Antoine, d'Auguste par Tibère, de Tibère par Caligula, de Claude par Néron, d'Antonin par Marc-Aurèle. Il ne nous en est rien parvenu. L'usage de prononcer, dans certaines circonstances, l'éloge d'un personnage mort récemment passa dans la société chrétienne, et cet éloge, s'unissant à un élément nouveau que fournirent les leçons de la religion, devint l'oraison funèbre.

Comme œuvre d'art littéraire et de pure rhétorique, l'éloge ne fut pas inconnu des anciens. Le dialogue de Platon intitulé *Menexène* offre des parties qui se rapportent à ce genre, tout en ayant par intervalles un véritable intérêt historique, et

en gardant toujours l'élévation de pensées familière à l'auteur. L'*Agésilas* de Xénophon, le *Panégyrique d'Athènes* d'Isocrate, l'*Éloge de Démosthène* par Lucien, ont surtout et presque exclusivement le caractère d'œuvres composées en vue de l'art et de la rhétorique. A Rome, sous l'Empire, cette sorte d'éloge se développa à l'excès, surtout lorsque Pline le Jeune, dans le *Panégyrique de Trajan*, en eut donné un séduisant exemple; tous les rhéteurs qui se succédèrent jusqu'à la fin du VIe siècle trouvèrent dans le panégyrique (voy. ce nom) un des plus sûrs moyens d'acquérir la renommée ou la faveur des grands. En France, l'éloge a refleuri, après la création des Académies, en prenant le plus souvent cette même forme apprêtée et déclamatoire, sur un fond vide, qu'il avait eue à l'époque de la décadence romaine. C'est le genre d'éloquence dont Rollin a dit, qu'il est « uniquement pour l'ostentation et n'a d'autre but que le plaisir de l'auditeur » . On comprend sans peine que le défaut ordinaire et presque inévitable de ces morceaux littéraires est le manque de conviction. De là, chez les auteurs, l'absence de vérité, de naturel, l'horreur, pour ainsi dire, du mot propre, et l'abus de la périphrase injustement appelée classique.

Les éloges académiques sont de deux sortes : ceux proposés comme sujets de concours et ceux prononcés en l'honneur des académiciens, à propos de leur réception ou de leur mort. Parmi les premiers, il faut rappeler surtout, au XVIIIe siècle, les *Éloges* de Thomas, que son talent semblait prédestiner à ce genre, dont il eut à la fois les qualités et les défauts, la distinction, l'élégance, l'ampleur apparente, mais la tension continuelle, l'emphase et la monotonie. Au XIXe siècle, les *Éloges* de Montaigne et de Montesquieu par Villemain sont restés comme des œuvres très-remarquables au point de vue de la critique et du style; la forme académique y prend une variété, une souplesse qui laissent bien loin la pompe pédantesque et la diction laborieuse de Thomas. Parmi les éloges que les académiciens se décernent entre eux, il en est où la vérité n'est guère de mise : ce sont ceux qu'on adresse aux récipiendaires. On pourrait en citer cependant, surtout de notre temps, où la difficulté est évitée avec beaucoup d'esprit, et où les défauts de celui qu'on loue sont touchés d'une main habile et légère. Le discours où le récipiendaire fait l'éloge de son prédécesseur demande aussi beaucoup de délicatesse. On comprend assez que l'appréciation vraie cède souvent la place, dans ces tournois de louange oratoire, à quelque phrase vide, et le trait juste à la vaine emphase. Les éloges que les secrétaires perpétuels écrivent sur ceux de leurs confrères dont ils déplorent la perte ne sont pas tout à fait tenus à une aussi grande réserve. Le modèle en ce genre a été Fontenelle. Il n'y prend jamais le ton oratoire, et affecte, au contraire, celui d'une notice nette et simple. Cette simplicité toutefois n'est pas exempte de raffinement et d'une pointe d'épigramme. Il y a moins d'art et d'agrément dans les éloges de D'Alembert, mais un jugement solide et exact. Ceux de Condorcet se préservent aussi de la pompe littéraire, mais ils n'ont pas toujours de la déclamation philosophique. On cite encore les éloges de Gros-de-Boze, à l'Académie des inscriptions; ceux de Vicq-d'Azyr et de Pariset, à l'Académie de médecine; ceux de Cuvier, d'Arago, de Flourens, à l'Académie des sciences, etc., et jusque parmi nous, les *Notices et Portraits* de M. Mignet, et les *Rapports* de M. Villemain.

ÉLOGE DE LA FOLIE, ouvrage d'Érasme, de Th. Angelucci; — ÉLOGE DES PERRUQUES, ouvrage de Deguerle (voy. ces noms).

ÉLOI (Saint), en latin *Eligius*, né en 588, près de Limoges, mort en 659. D'abord orfèvre et trésorier de Clotaire II, puis de Dagobert, il fut élu, en 640, évêque de Noyon. On lui attribue dix-sept *Homélies* insérées dans la *Bibliotheca Patrum* (t. XII). Saint Ouen a écrit sa *Vie*, qui a été traduite, avec les *Homélies*, par l'abbé La Roque (1693, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. III.

ÉLOMIRE HYPOCONDRE, comédie satirique de Chalussay contre Molière (voy. ces noms).

ÉLOQUENCE et ART ORATOIRE (voy. RHÉTORIQUE). — Le domaine de l'éloquence a été partagé par les anciens rhéteurs en trois genres : délibératif, démonstratif et judiciaire, qui ont aussi reçu d'autres noms, tirés des circonstances où ils se produisent. Le genre délibératif s'est appelé éloquence de la tribune ou politique ou parlementaire, le genre judiciaire, éloquence du barreau, et le genre démonstratif, éloquence académique ou philosophique. A ce dernier s'est rattachée l'éloquence sacrée ou de la chaire, avec toutes les sortes de discours qu'elle embrasse. — Voy. DÉLIBÉRATIF, DÉMONSTRATIF, JUDICIAIRE (Genre). — Voy. aussi CHAIRE (Éloquence de la), ÉLOGE, ORAISON FUNÈBRE, PANÉGYRIQUE, SERMON, etc., etc.

Cf. Outre les différents *Cours* et *Traités de rhétorique* : l'abbé Bautain : *Etude sur l'art de parler en public* (Paris, 2e édit., 1863, in-18).

ELOY (Nicolas-François-Joseph), médecin et biographe belge, né à Mons en 1714, mort dans cette ville le 10 mars 1788. On lui doit un important *Dictionnaire historique de la médecine* (Liége, 1755, 2 vol. in-8), réimprimé avec des additions (Mons, 1778, 4 vol. in-4).

Cf. *Biographie médicale*.

ELPIDIUS (Rusticus), poëte latin du Ve siècle après J.-C. Il fut médecin du roi Goth Théodoric. On a sous son nom deux courts poëmes chrétiens, qui ne sont pas sans élégance : *Historiarum Testamenti veteris et novi Testamenti*, etc., et *De Christi Jesu beneficiis*, tous deux en hexamètres. Ils ont été insérés dans la *Bibliothèque des Pères*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*.

ELSEVIER et ELZEVIER, en latin *Elseverius*, célèbre famille d'imprimeurs hollandais. De nombreuses recherches ont été faites pour en établir la suite et la généalogie, longtemps obscures, et la part de chacun de ses principaux membres dans le mouvement commercial et dans le progrès typographique de la librairie hollandaise. On distingue au moins quatorze représentants du nom, entre autres les suivants :

ELSEVIER (Louis), le fondateur, né à Louvain en 1540, mort le 4 février 1617. Il ouvrit une librairie à Leyde en 1580, et imprima environ 150 ouvrages. Il eut cinq fils, tous libraires, Mathieu, Louis II, Gilles, Joost (Jodocus) et Bonaventure, dont le dernier mérite d'être distingué.

ELSEVIER (Bonaventure), né en 1583, mort en 1652. Associé pendant vingt-six ans avec son neveu Abraham, fils de Mathieu, il imprima le plus grand nombre des volumes latins de petit format qui sont la gloire de la maison de Leyde.

ELSEVIER (Louis III), fils de Louis II, né vers 1604, mort vers 1664. Il fonda la maison d'Amsterdam, la dirigea seul de 1638 à 1654, puis s'associa avec Daniel. Il avait donné jusque-là près de 200 ouvrages, remarquables par le soin typographique et par l'importance bibliographique et littéraire.

ELSEVIER (Daniel), fils de Bonaventure, né en 1626, mort en 1680. En dehors de son association avec Louis III, il a imprimé, à Leyde, plus de 80 ouvrages; avec Louis, il en publia environ 120, qui comptent parmi les plus beaux et les plus exacts de la librairie elsevirienne.

On a calculé que le nombre des ouvrages por-

tant le nom des Elsevier, mais qui sont loin d'avoir tous le même mérite, s'élevait à 1213, dont 968 en latin, 44 en grec, 126 en français, 32 en flamand, 22 en langues orientales, 11 en allemand, 10 en italien. On estime particulièrement leurs éditions latines petit in-12 : celles de *Pline* (1635), de *Virgile* (1636), de *l'Imitation* (sans date) sont les plus recherchées. Parmi les publications les plus importantes, on cite *Tite-Live*, *Tacite* (1634), *Cicéron* (1642), *Homère* (2 vol. in-4), l'*Ovide*, de Heinsius (1658, 3 vol.), le *Nouveau Testament* (1658). Beaucoup d'ouvrages ont été publiés, par fraude, sous le nom des Elsevier, sans être sortis de leurs presses; d'autre part, ils en ont eux-mêmes imprimé sans y mettre leur nom. Ils ont eu plusieurs marques : Louis Ier avait adopté un aigle sur un cippe, avec un faisceau de sept flèches et cette devise : *Concordia res parvæ crescant*. L'imprimerie de Leyde eut pour insigne un orme portant un cep, un homme debout auprès, et cette devise : *Non solus*. La maison d'Amsterdam reçut de Louis III, pour emblème, Minerve et l'olivier, avec cette devise : *Ne extra oleas*. La Bibliothèque du Louvre possédait la riche collection d'elzévirs de M. Motteley, dont nous indiquons ci-dessous le *Catalogue;* elle a été détruite dans les incendies de 1871. — Le mérite des Elsevier est tout entier dans le soin de l'exécution typographique, la netteté du caractère et la correction du texte. Ils ont eu, selon M. Ambroise-Firmin Didot, une intelligence du commerce qui manquait à leurs devanciers; mais ils n'ont point eu l'esprit d'initiative, la passion de l'art et de la science, qui distinguent les Alde, les Estienne, les Froben ou les Amerbach. Ils ont assuré les progrès accomplis par leur habileté à en profiter.

Cf. Adry : *Notice sur la famille des Elsevier* (Paris, 1806, in-8), extrait du *Magasin encyclopédique;* — S. Bérard : *Essai bibliographique sur les éditions des elzévirs*,.. précédé d'une *Notice sur ces imprimeurs* (Ibid., 1822, in-8) ; — Aug. de Reumo : *Recherches historiques, généalogiques et bibliographiques sur l'Elsevier* (Bruxelles, 1847, in-8) ; — Ch. M. [Motteley] : *Aperçu sur les erreurs de la bibliographie spéciale des elzévirs* (Paris, 1847, pet. in-12), et *Catalogue d'une collection*, etc. (Ibid., 1848, gr. in-8) ; — Ch. Pieters : *Annales de l'imprimerie elsévirienne* (Gand, 1852, in-8 ; 2e édit., 1858) ; — Ambr.-Firmin Didot : *Essai sur la typographie* (1855, in-8) ; — Ch. Nodier : *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque ;* — Walther : *les Elzévirs de la Biblioth. impér. publique de St-Pétersbourg* (Saint-Pétersbourg, 1864, in-12) ; — Brunet : *Manuel du libraire*, 5e éd., t. V (*Collection des éditions des Elsevier*).

ELYOT (Sir Thomas), érudit anglais, né vers 1490, mort en 1546. Henri VIII lui confia plusieurs missions diplomatiques. L'un des premiers prosateurs anglais de quelque valeur, il a laissé un traité de morale intitulé *le Château de santé* (Castle of Health; 1534, 7e édit., 1580); *l'Image du gouvernement* (Image of gouvernance, 1541), traité des devoirs des princes; un *Dictionnaire latin-anglais* (1538, in-fol., plus. édit.).

Cf. *Biographia britannica ;* — Hallam : *Introd. to the History of literature*.

ÉMAUX ET CAMÉES, poésies de Th. Gautier (voy. ce nom).

EMBLÈME. — Voyez ALLÉGORIE.

EMBOLIARII. — Voyez MIMES.

ÉMERIC-DAVID (Toussaint-Bernard), archéologue français, né le 20 août 1755 à Aix en Provence, mort le 2 avril 1839. D'abord avocat dans sa ville natale, il y fut élu maire en 1791, donna sa démission vers la fin de la même année, vint à Paris, et ayant échappé aux poursuites dirigées contre lui comme modéré, se livra avec ardeur à l'étude de l'histoire des arts, dont il devint un de nos plus judicieux et plus savants représentants. Ses succès dans les concours de l'Institut et ses écrits le mirent en lumière, et il fut choisi pour rédiger, avec Visconti, les notices du musée Napoléon (musée français). Il fut membre du Corps législatif de 1809 à la chute de l'Empire. En 1816, il entra à l'Académie des inscriptions ; en 1825, il fit partie de la commission chargée de continuer l'*Histoire littéraire de la France*.

On a de lui : *le Musée olympique de l'école vivante des beaux-arts* (Paris, 1796, in-8), écrit où il cherchait à démontrer l'utilité d'une exposition permanente des meilleures œuvres des artistes vivants ; *Recherches sur l'art statuaire chez les anciens et les modernes* (Paris, 1805, in-8), formant le plus savant et le plus ingénieux traité sur la matière ; *Choix de notices sur les tableaux du musée Napoléon* (Paris, 1812, in-8) ; *Etudes calquées et dessinées d'après cinq tableaux de Raphaël* (Paris, 1818-1820, in-fol.) ; *Jupiter : recherches sur ce dieu, son culte et les monuments qui le représentent*, ouvrage précédé d'un *Essai sur l'esprit de la religion grecque* (Paris, 1833, 2 vol. in-8), ensemble de recherches intéressantes et de curieuses hypothèses où l'auteur, abandonnant l'évhémérisme, cherche l'origine du polythéisme dans le culte des éléments et des astres ; *Vulcain : recherches sur ce dieu, sur son culte*, etc. (Paris, 1838, in-8) ; *Neptune : recherches sur ce dieu*, etc. (Paris, 1839, in-8). Les autres écrits d'Émeric-David, disséminés dans divers recueils, et embrassant la critique et l'histoire des arts plastiques, ont été réunis par M. Paul Lacroix (Paris, 1842-1853, 4 vol. in-12). On en trouve encore d'intéressants dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, le *Moniteur universel* (1817-1821), la *Biographie universelle*, l'*Histoire littéraire de la France* (t. XVII-XX).

Cf. Paul Lacroix : *Notice*, en tête de son édition ; — Fauriel : *Eloge*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XX ; — Walckenaër : *Eloge*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, 1845.

ÉMERY (Michel PARTICELLI, sieur D'), homme d'État français, mort en 1650. D'une famille italienne établie en France, il fut protégé par Mazarin, et occupa en 1643 la charge de contrôleur général des finances. On a de lui : *Histoire de ce qui s'est passé en Italie pour le regard des duchés de Mantoue et de Montferrat depuis* 1628 *jusqu'en* 1630, insérée dans le recueil de *Diverses relations* (Bourg, 1632, in-4).

ÉMERY (l'abbé Jacques-André), théologien français, né le 27 août 1732 à Gex, mort le 18 avril 1811. Élève du petit séminaire de Saint-Sulpice, il entra dans cette congrégation, et en fut élu supérieur général en 1782. Emprisonné sous la Terreur, il échappa à la mort. Sous le Consulat, après avoir d'abord rejeté le concordat, il en vint à une opinion plus modérée et obtint du pouvoir le rétablissement du séminaire de Saint-Sulpice. Il fut ensuite quelque temps conseiller de l'université. Il s'efforçait de concilier, dans une attitude de dignité, le gallicanisme avec le respect pour la puissance du pape.

Parmi les écrits de l'abbé Émery qui ont été fort estimés du clergé, on cite : *Esprit de Leibnitz, ou Recueil de pensées choisies sur la religion, la morale, l'histoire et la philosophie* (Lyon, 1772, 2 vol. in-12 ; Paris, 1804, 2 vol. in-8) ; *Esprit de sainte Thérèse* (Lyon, 1775, in-8) ; *Principes de Bossuet et de Fénelon sur la souveraineté* (Paris, 1791, in-8) ; *Politique du bon vieux temps* (Ibid., 1797, in-8) ; *le Christianisme de François Bacon* (Ibid., 1799, 2 vol. in-12) ; *Moyens de ramener l'unité catholique dans l'Eglise* (Ibid., 1802, in-12) ; *Pensées de Descartes* (Ibid., 1811, in-8), etc. Il a édité les *Nouveaux opuscules* de l'abbé Fleury (Paris, 1807, in-12), etc.

Cf. Richard et Giraud : *Bibliothèque sacrée ;* — *Biographie du prêtre et professeur Emery* (s. l., 1842, in-8).

ÉMILE OU DE L'ÉDUCATION, ouvrage de J.-J. Rousseau; — LE NOUVEL ÉMILE, ouvrage de J.-G.-H. Feder (voy. ces noms).

EMILI (Paolo), ou *Paul-Émile*, historien italien, né à Vérone en 1460, mort à Paris en 1529. Il vint en France sous le règne de Charles VIII, qui se l'attacha comme chroniqueur et orateur, conserva ces fonctions sous Louis XIII, et fut aussi chanoine de Notre-Dame de Paris. Paul-Émile succéda aux moines de Saint-Denis, comme historiographe de la monarchie française. Ce choix s'expliquait par le goût pour le style de l'antiquité qui déjà refleurissait en Italie. Il a écrit : *De rebus gestis Francorum*, annales qui s'étendent depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à l'an 1488, et forment dix livres, dont six ont paru de 1516 à 1519, les quatre derniers après sa mort, par les soins de Zavarizzi (1539 et 1544); elles ont été souvent réimprimées (1544, 1550, etc.), jusqu'à l'édition de Bâle (1601, in-fol.). Renard les a traduites en français.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

EMILIA GALOTTI, drame de Lessing (voy. ce nom).

EMMIUS (Ubbo), historien et érudit hollandais, né à Greith (Frise) le 5 décembre 1547, mort à Groningue le 9 décembre 1626. Il fut recteur de l'université de cette ville et fut estimé pour son savoir par les hommes les plus distingués de son temps. Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres, *Opus chronologicum novum* (Groningue, 1619, in-fol.), essai de chronologie universelle; *Vetus Græcia illustrata* (Leyde, 1626, 3 vol. in-8), dont le troisième volume a été imprimé à part, sous le titre de *Res publica Græcorum* (Ibid., 1632, in-32); *Rerum frisicarum historia* (Franeker, 1596, in-8, nombr. édit.), ouvrage estimé malgré la partialité de l'auteur en faveur des protestants; *Historia nostri temporis*, publié après sa mort et condamné par le prince de Frise à être brûlé par la main du bourreau (1733).

Cf. Foppens : *Bibliotheca belgica*, 2e partie; — Niceron : *Mémoires*, t. XXIII.

EMPÉDOCLE, Ἐμπεδοκλῆς, philosophe grec, du ve siècle avant J.-C., né à Agrigente en Sicile. D'une famille opulente, mais élevé dans les idées du parti populaire par son père qui en était le chef, il fut l'adversaire des tyrans, employa ses richesses à soulager les pauvres, et refusa la souveraineté que lui offraient ses concitoyens. Sans s'attacher à aucune école philosophique, il s'appliqua surtout à enthousiasmer les esprits par un enseignement religieux, où il portait une rare éloquence et un vaste savoir. A la fois législateur, prêtre, poëte, médecin, physicien, il opéra des guérisons où la foule vit des miracles; il fut proclamé dieu dans la Sicile. Ayant quitté cette île pour enseigner à Athènes, il semble n'être pas rentré dans sa patrie. Selon les fables auxquelles sa mort donna lieu, il se serait précipité dans le cratère de l'Etna, ou il aurait été enlevé au ciel.

Au témoignage de l'antiquité, les écrits d'Empédocle étaient aussi remarquables par le style que par l'éloquence. Aristote dit qu'il était « homérique et puissant par la diction ». On sait qu'il avait composé des tragédies, des épigrammes, un *Hymne à Apollon*, un poëme épique *Sur l'expédition de Xerxès*, des poëmes didactiques *sur la Médecine, sur la Politique, sur les Purifications, sur la Nature*. Il ne nous reste de ces ouvrages que deux épigrammes, quelques vers des *Purifications* et des fragments nombreux du poëme *sur la Nature*. Ces fragments, réunis d'abord par Henri Estienne dans sa *Poesis philosophica*, ont été réédités avec des commentaires par Sturz (Leipzig, 1805, in-8), par Peyron (Leipzig, 1810, in-8), et, d'une façon supérieure, par Karstern (Amsterdam, 1838, in-8). Il existe encore une bonne édition, plus récente, par H. Stein (Bonn, 1852, in-8).

Cf. Bonamy, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. X; — Tiedemann : *Système d'Empédocle*, dans le *Magasin de Gœttingue*, t. IV; — Ritter, Zeller, etc. : *Histoire de la philosophie*; — Scina : *Memorie sulla vita et philosophia di Empedocle* (Palerme, 1813, 2 vol. in-8); — Sturz, Perron et Karstern : *Notes* et *Commentaires* de leurs éditions.

EMPÉRIÈRE (RIME). — Voyez RIME.

EMPHASE, STYLE EMPHATIQUE et ENFLURE. L'exagération, dans la pensée ou dans les mots qui la traduisent, est l'écueil des écrivains qui recherchent à tout prix la grandeur, la force ou l'éclat. Il y a des nations et des époques où l'emphase, l'enflure, qui consiste, dit Boileau, « à vouloir aller au delà du grand, » est, *pour ainsi dire*, endémique. Au commencement du XVIIe siècle, elle se répandit dans toutes les littératures de l'Europe, mêlée aux concettis et aux autres subtilités élégantes mises à la mode par la Renaissance. Nous avons vu à quel point, chez nous, les premiers poëtes de l'époque classique, Malherbe, Corneille lui-même, poussèrent la recherche de l'esprit par l'exagération (voy. CONCETTI). L'emphase, qui ne se supporte pas dans le livre, réussit quelquefois dans le discours. La solennité des circonstances, l'échauffement général des esprits, peuvent inspirer à l'orateur, avec le ton et les gestes à l'avenant, de pompeuses énormités, en le mettant seulement au niveau de son auditoire. L'époque révolutionnaire est remplie d'exagérations de style que ne comprend plus une nation de sang-froid.

Le théâtre se prête, comme la tribune, à la déclamation et à la pompe emphatique; souvent l'auteur se laisse aller à la tentation des tirades imagées et bruyantes, sachant que, si la critique doit les blâmer, le public pourra les applaudir, même sans les comprendre. Il y a, au théâtre, des rôles entiers écrits à dessein dans le style emphatique, mais avec une pensée de raillerie : ce sont ceux du capitan, du matamore, en général, du fanfaron. Le succès de ce style dans la parodie prouve précisément combien il est rare qu'il soit à sa place dans un personnage sérieux. L'emphase, si familière à nos méridionaux d'Europe, Provençaux, Espagnols, Italiens, paraît être le tour naturel de la pensée chez les écrivains orientaux; mais elle a, dans leurs ouvrages, un air de naïveté, de majesté ingénue qui la sauve de la prétention. — Le mot emphase (du grec ἐν et φάσις, apparence), est employé, comme terme de rhétorique, pour désigner les diverses figures qui ajoutent à l'effet de la pensée, soit en atténuant, soit en exagérant le tour ou l'expression. Elle est alors synonyme de la suspension, de la réticence, aussi bien que de l'hyperbole.

EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph SIMONIS), auteur dramatique français, né à Paris le 29 mars 1795, mort dans cette ville le 11 décembre 1868. Attaché à plusieurs services publics dépendants de la liste civile, il fut directeur de la Comédie-Française, d'avril 1856 au 22 octobre 1859. En 1847, il avait remplacé de Jouy à l'Académie française. Il a fait jouer des tragédies lyriques, des drames et des comédies en vers et en prose où la finesse et l'observation ne manquent pas et dont plusieurs ont eu quelque vogue. Il a donné, avec Picard : *l'Agiotage, ou le Métier à la mode*, et, avec Mazères, *la Mère et la Fille*. Onze de ses pièces ont été réunies sous le titre de *Théâtre* (1840, 2 vol. in-8). Il a écrit, en outre, *les Femmes de Henri VIII*, scènes historiques (1854, 2 vol. in-8. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Aug. Barbier : *Discours de réception à l'Acad.*

EMPLOI, terme de théâtre (voy. ACTEUR et PERSONNAGES DE THÉATRE).

EMPRUNTS LITTÉRAIRES. — Voyez IMITATION et PLAGIAT.

ENALLAGE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ENARRATION. Dans l'Église latine, le mot énarration (*enarratio*) a eu un sens analogue à celui du mot *homélie* dans l'Église grecque. Ainsi, les *Enarrationes* de saint Augustin sont des discours familiers de peu d'étendue, où il se bornait à exposer son sujet d'une manière agréable ou à le faire ressortir par quelque pensée spirituelle. Ces discours, d'où l'élément pathétique est banni, nous paraissent froids, et sont très-inférieurs aux homélies des Pères grecs. On trouve des *Enarrations* jusqu'à une époque voisine de la Renaissance : telles sont les *Enarrationes piæ et eruditæ* de Denys le Chartreux.

ENCINA (Juan de la) ou ENZINA, poëte espagnol, né en 1468 près de Salamanque, mort en 1534. Élevé à la cour du duc d'Albe, il fit représenter devant ce prince un certain nombre d'autos religieux et de comédies profanes. Excellent musicien, il obtint la direction de la chapelle de Léon X, puis il entra dans les ordres, et alla faire à Jérusalem un pèlerinage dont il a publié une relation en vers : *Tribajia* (Rome, 1521, in-8). On a encore de lui : *Vision del templo de la Fama y glorias de Castilla; Arte de trovar*, sorte d'Art poétique (1507); *Placida y Victoriano*, ouvrage licencieux, dont l'Inquisition fit disparaître tous les exemplaires.

Ses compositions dramatiques qui l'ont fait regarder comme l'un des fondateurs du théâtre espagnol consistent en *églogues*, qui servent de cadre aux événements contemporains ; en *autos* religieux, ou scènes dialoguées, qu'on jouait à Noël, à Pâques, et à d'autres fêtes, et en quelques pièces empruntées à la vie réelle, comme l'*Acto del repelo*, scène de marché, mettant aux prises des paysans et des étudiants de Salamanque. Les églogues, parmi lesquelles on distingue *l'Écuyer pasteur* et *les Pasteurs courtisans*, sont écrites en *redondillas* doubles, ou octaves de huit syllabes. Les *Œuvres* de J. de la Encina ont été réunies de son vivant en *Concionero* (Salamanque, 1496, 1509 ; Saragosse, 1516, petit in-fol. gothique).

Cf. Martinez de la Rosa : *Apendice sobre la comedia española ;* — Moratin : *Origenes del teatro español ;* — Wolf : *Allgem. Encyclopaedie ;* — Ticknor : *History of spanish Literature.*

ENCYCLOPÉDIE, titre d'ouvrages embrassant, selon l'étymologie (ἔγκυκλος, encyclique, circulaire, παιδεία, instruction), le cercle entier des connaissances humaines.

I. *Perpétuité de l'esprit encyclopédique.* — Les philosophes français du XVIIIe siècle ont donné au mot encyclopédie un glorieux retentissement. Sans être absolument nouveau, il désignait une chose, non pas nouvelle, mais hardiment renouvelée. À diverses époques, des esprits puissants ou curieux ont éprouvé le besoin de réunir en un corps de doctrine toutes les découvertes de la science, pour en transmettre plus facilement l'héritage aux générations. Tous les περὶ φύσεως ou *de Natura rerum* des anciens sont des tentatives d'encyclopédies, où le philosophe poëte enseigne tout ce qu'il a appris sur le corps et l'âme de l'homme, et sur le monde et sur Dieu. La philosophie a été, dès l'origine, essentiellement encyclopédique ; Cicéron la définit, comme Aristote l'a pratiquée, la « connaissance des choses divines et humaines », et les grands esprits de l'école de Descartes semblent se souvenir tous de cette définition ; ils tentent de la justifier par la variété de leurs recherches et l'universalité de leurs systèmes. Dans l'intervalle, il y avait eu des encyclopédistes dont les philosophes du XVIIIe siècle auraient été bien étonnés de s'entendre appeler les héritiers : ce sont les encyclopédistes de la théologie. Tous les grands docteurs du moyen âge ont aspiré à relier entre elles, au point de vue divin, les connaissances de leur temps, en réunissant les diverses sciences sous le nom de la philosophie, pour les subordonner toutes à la théologie, comme les servantes à la maîtresse. Plusieurs ont entrepris et exécuté leur « Somme », *Summa, Summa summarum*, avant saint Thomas, dont le nom est resté attaché à cette grande œuvre du péripatétisme chrétien. Bien des ouvrages curieux dans leur généralité encyclopédique se rangent, pour le bibliographe, entre *li Livres dou tresor*, compilés en vieux français par Brunetto Latini, et le *Miroir universel des arts et des sciences* de Fioravanti. Sur ce point, comme en tant de choses, les Arabes avaient donné l'exemple au moyen âge, et le grand péripatéticien de l'islamisme, Averroës, avait déjà ébauché son encyclopédie dans son *Kitab-et-Kulliyyat*, « le Livre de tout. » Ne parlons pas des Chinois, dont les vastes dictionnaires, comptant les volumes par centaines, sont peut-être les plus importantes des encyclopédies : comme toutes les inventions chinoises qui ont précédé les nôtres, ces grandes publications sont restées trop étrangères à l'Europe, pour avoir aucune influence sur le mouvement intellectuel qui portait à satisfaire par des livres universels (*de Universo, de Omni re scibili*) des esprits avides de tout connaître et de raisonner de tout.

II. *L'Encyclopédie philosophique et autres encyclopédies françaises.* — L'Encyclopédie du XVIIIe siècle, la « grande Encyclopédie », comme on dit souvent, eut pour occasion la commande faite à Diderot par un libraire d'une simple traduction du dictionnaire anglais de Chambers, intitulé : *Cyclopædia ;* ce manuel modeste lui suggéra le dessein d'un vaste ouvrage qui serait l'inventaire de toutes les connaissances humaines. D'Alembert s'associa à cette pensée, dont ils comprirent toute la portée philosophique et le haut intérêt. Le titre complet était : *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers*, recueilli des meilleurs auteurs et particulièrement des Dictionnaires anglais de Chambers, d'Harris, de Diche, etc., par une Société de gens de lettres, mis en ordre par Diderot, et, quant à la partie mathématique, par D'Alembert, de l'Académie royale des sciences de Paris et de l'Académie royale de Berlin. La *Préface* disait : « Le but d'une Encyclopédie est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre, d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons et de le transmettre aux hommes qui viendront après nous ; afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles qui succéderont, que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux, et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain. »

Diderot et D'Alembert arrêtèrent le plan de l'ouvrage ; le premier écrivit le prospectus qui l'annonçait, le second le *Discours préliminaire* qui en exposait le plan, la méthode, les principales divisions. Tous deux s'occupèrent, le premier surtout, avec son incroyable activité, de procurer à l'œuvre commune des collaborateurs et les protecteurs indispensables. Parmi ces derniers figuraient : Mme de Pompadour, d'Argenson, Richelieu, Bernis, Choiseul, Malesherbes, Turgot. Tous les écrivains qui avaient un nom se laissèrent enrôler ; Montesquieu, Buffon, promirent leur concours ; Voltaire se mit à l'œuvre avec ardeur. Condillac, Duclos, Mably, Helvétius, d'Holbach, Beauzée, Dumarsais, les abbés de Prades, Yvon et Morellet, Turgot, Necker, etc., vinrent successivement prendre place dans la phalange. Les Jésuites et les Jansénistes firent à l'envi des offres de collaboration, qui furent également repoussées ;

Inde iræ. Le privilége avait été accordé en 1746; les deux premiers volumes parurent en 1751. Puis l'impression fut suspendue par arrêt du Conseil du roi, pendant dix-huit mois. Autorisée de nouveau, elle subit, à partir de 1757, une seconde suspension, beaucoup plus longue : le Parlement, après une instruction de deux années, retira le privilége et prononça la suppression de l'ouvrage, qui ne fut repris qu'en 1765, sans privilége nouveau, avec l'assentiment tacite du gouvernement et à la condition de dater de l'étranger les derniers volumes. La publication de l'*Encyclopédie*, non compris les *Suppléments* et les *Tables*, dura juste vingt ans (1751-1772, 28 vol. in-fol.; suppléments, 1777, 5 vol.; tables, 1780, 2 vol.). Difficultés de toute sorte, interdictions, poursuites, dangers personnels, Diderot avait tout bravé jusqu'au bout, profitant des courtes périodes de tolérance pour reprendre l'œuvre et la pousser en toute hâte. D'Alembert l'avait abandonnée, acceptant avec une spirituelle résignation les loisirs que lui faisait la haine des gens d'église :

O Melibœe, Deus nobis hæc otia fecit.

Rien de plus mêlé, au fond, et de moins homogène que l'*Encyclopédie* Voltaire écrivait à Diderot : « Votre ouvrage est une Babel ; le bon, le mauvais, le vrai, le faux, le sérieux, le léger, tout est confondu. Il y a des articles que l'on dirait rédigés par un fat qui court les boudoirs, d'autres par des cuistres de sacristie; on passe des plus courageuses hardiesses aux platitudes les plus écœurantes. » Les hardiesses dominent; Diderot les encourage et les recherche, et ne subit qu'à son corps défendant, par nécessité ou par politique, parfois même à son insu, tout ce qui ne relève pas de l'esprit d'indépendance et d'innovation. Il dit lui-même, à l'article *Encyclopédie*, que cet ouvrage ne peut être tenté que par un siècle philosophe, « parce qu'il demande partout plus de hardiesse dans l'esprit qu'on n'en a dans les siècles pusillanimes du goût. » La hardiesse consiste, en philosophie, à ne retenir de Descartes que le principe de la libre recherche personnelle et à substituer à son système de l'âme et du monde la psychologie de Locke et la physique de Newton; en théologie, à entasser autour de chaque dogme, à la manière de Bayle ou de Voltaire, toutes les difficultés formées par les hérétiques, sans prendre parti pour ceux-ci, en les combattant même, mais de manière à mettre en relief toute leur force; en politique, à pousser à l'application des principes de Montesquieu et à faire ressortir les inconvénients, les abus de toutes les institutions servant de cortége à la monarchie du bon plaisir. On a remarqué que le domaine où l'esprit de hardiesse des encyclopédistes paraît le moins, est celui de la littérature, de la rhétorique et de la grammaire. Sur ce point seul, l'autorité du passé est respectée; nulle initiative, nulle indépendance, nulle largeur de vue : leur horizon est circonscrit par la timide et pesante critique de Marmontel.

L'*Encyclopédie* avait paru dans l'ordre alphabétique, si commode pour les recherches, mais qui a l'inconvénient de rapprocher, de mêler les choses les plus diverses. L'idée première, toute synthétique, aboutissait, dans l'exécution, à l'analyse la plus confuse. Quoique les *Tables* permissent de ramener ce pêle-mêle au plan et à la classification qui avaient présidé au travail, on entreprit de refondre l'ouvrage de Diderot d'après ce plan même, et il en résulta l'*Encyclopédie méthodique par ordre des matières* publiée par Panckoucke et Agasse (Paris, 1782-1832, 337 parties en 166 volumes in-4; 51 parties de pl.). C'est une série de dictionnaires sur les sciences, l'histoire, les arts, la philosophie, les lettres, le droit, l'industrie, etc. L'ensemble forme la plus volumineuse publication de ce genre dont on ait vu l'achèvement en Europe. Il en fut entrepris une traduction espagnole, restée inachevée (Madrid, 1789-1806, t. I-XI). Il ne s'est rien fait depuis en France dans d'aussi vastes proportions; cependant un certain nombre de publications encyclopédiques encore importantes témoignent du besoin auquel répondent ces grands répertoires universels. On remarque les cinq suivantes : l'*Encyclopédie moderne*, publiée par Courtin (1823-32, 24 vol. in-8 et 2 vol. pl.), dont une nouvelle édition a été donnée sous la direction de Léon Renier (1847-51, 27 vol. in-8 et 3 vol. pl.; *Complément*, 1856-1862, 12 vol.); l'*Encyclopédie des gens du monde* (1833-1845, 22 vol. in-8); l'*Encyclopédie du XIX^e siècle* (1836-1859, 29 vol. in-8, avec table et Suppl.; 2e édit., 1858-1864, 55 vol. in-8), ayant pour complément depuis 1860 un *Annuaire encyclopédique* (gr. in-8); l'*Encyclopédie catholique*, sous la direction de l'abbé Gleyre et du vicomte Walsh (1838-49, 18 vol. in-4); le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* (1832-39, 52 vol. in-8; *Suppl.*, 1844-51, 16 vol.; 2e édit. 1851-58, 16 vol. gr. in-8; *Suppl.*, 1868-74, t. I-III). Il faut mentionner aussi, quoique inachevées, l'*Encyclopédie nouvelle*, de Pierre Leroux et Jean Reynaud (1841, 8 vol. pet. in-4), et plus récemment l'*Encyclopédie générale* (1868-70, t. I-II, gr. in-8). Nous ne pouvons nommer les nombreuses encyclopédies de diverses dimensions qui, sous ce titre même ou sous celui de Dictionnaire (depuis le *Dictionnaire universel* de Bouillet jusqu'au *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de P. Larousse, et entre les deux, le *Dictionnaire français illustré* de M. Dupiney de Vorepierre), condensent dans le cadre alphabétique, à l'usage des écoles ou des gens du monde, les éléments de toutes les connaissances humaines.

III. *Les encyclopédies étrangères.* — Les publications encyclopédiques ne sont pas moins nombreuses à l'étranger. L'Allemagne en compte surtout de considérables, et dont plusieurs, il faut le reconnaître, ont précédé d'assez loin la grande tentative du XVIII^e siècle français. Nous citerons : le *Cursus philosophiæ encyclopedicæ* (Herborn, 1620, in-4), premier essai d'encyclopédie méthodique, repris aussitôt avec plus de développement sous le titre latin, mais tout moderne, de *Scientiarum Encyclopœdia* (Ibid., 1630, 7 tomes en 4 vol.; Lyon, 1649, 4 vol. in-fol.); le *Lexicon universale* de J.-J. Hoffmann (Bâle, 1677, 4 vol.); le *Lexique universel des arts et des sciences* de Jablonski (Lexicon der Künste und Wissenschaften; Leipzig, 1721, in-4; dernière édit. Kœnigsberg, 1767); *le Grand Lexique universel complet des sciences et des arts* de J.-A. de Frankenstein et P.-D. Longolius (Grosses vollstaendiges universal Lexicon aller W. und K.; Halle et Leipzig, 1732-1750, 64 vol. in-fol.; Suppléments 1751-54, 4 vol. in-fol.), qui s'acheva l'année même où notre *Encyclopédie* commence; le *Dictionnaire de la conversation ou Encyclopédie générale allemande des gens du monde* (Conversations Lexicon, oder Allgem. deutsche Real Encyclopædie für, etc.; Leipzig, 1809-1811, 6 vol.; 11e édit., 1864-68, 15 vol. in-8), l'un des ouvrages qui ont eu le plus de succès en Allemagne et suscité le plus d'imitations ou de contrefaçons étrangères; l'*Encyclopédie générale des sciences et des arts* de J.-S. Ersch et J.-G. Grüber (Allgem. Encyclopaedie der W. und K.; 1818-1874, en trois séries formant déjà plus de 130 vol.), savant ouvrage, entamé par trois points à la fois de l'ordre alphabétique et encore en cours de publication après plus d'un demi-siècle de travail; le *Lexique universel ou Dictionnaire encyclopédique complet* édité par H.-A. Pierer (Univ. Lexicon oder vollstaendiges encycl. Woeterbuch; Oldenbourg,

1835-36, 26 vol. in-8; plus. édit.; *Compléments* et *Nouveaux compléments*, 1855-56, 2 vol.); l'*Encyclopédie nationale autrichienne* (Œsterreisische National-Encyclopaedie; Vienne, 1835-37, 6 vol. in-8).

Les Anglais sont venus immédiatement après les Allemands pour la mise en œuvre de l'idée encyclopédique sous une forme moderne. La *Cyclopædia* de Chambers, qui fut le point de départ du travail de nos philosophes du XVIIIe siècle, comptait déjà quatre éditions (Cycl., or the Dictionary of arts and sciences; Londres, 1728, 2 vol. in-fol.; 1738, 1741, 1746; Supplém. 1753, 2 vol. in-fol.; édit. refondue, 1778, 4 vol. in-fol. fig.), lorsque Diderot songea à la traduire, avant de lui donner un pendant qui devait l'éclipser; après le succès de notre *Encyclopédie*, elle fut reprise à nouveau et sur un plan plus large, par Abraham Rees (the New Cyclopædia, or universal Dict. of arts, sciences and literature, etc.; Ibid., 1802 et 1819-21, 85 parties, 45 vol. avec Suppl. et tables) et devint la meilleure et la plus complète des anciennes encyclopédies anglaises. On cite à côté d'elle : l'*Encyclopædia britannica*, de James Tytler (Édimbourg, 1778, 10 vol. in-4; 8e édit. 1853-60, 21 vol. gr. in-4, avec pl.), la plus répandue; *the English Encyclopædia* (Londres, 1801, 20 parties, 10 vol. in-4); l'*Encyclopædia londinensis*, de J. Wilkes (Ibid., 1797-1829, 24 vol. in-4), refondue sous le titre de *The London Encyclopædia* (Ibid., 1829, 22 vol. gr. in-8); l'*Imperial Encyclopædia* (Ibid., 1809-14, 4 vol. in-4); l'*Encyclopædia metropolitana*, publiée par le rév. Edw. Smedley et H.-J. Rose (Ibid., 1817-45, 30 vol. in-4, fig.), présentant, suivant un plan original, le double avantage de l'ordre systématique et de l'alphabétique; deux *Encyclopédies d'Édimbourg* (Edimbourg, 1809-31, 36 part., 18 vol. in-4; Ibid., 1816, 1830, 6 vol. in-4); l'*Encyclopædia perthensis* (Londres, 1816, 23 vol. in-8). — La langue anglaise compte en outre, aux États-Unis, l'*Encyclopædia americana*, de F. Lieber (Philadelphie, 1626-31, 13 vol. in-8), empruntée, en grande partie, au *Conversations-Lexicon* et refondue par G. Ripley et Ch.-A. Dana, sous le titre de *New American Cyclopædia* (New-York, 1858 et suiv.); puis aux Indes, l'*Encyclopædia bengalensis*, en anglais et en bengali (Calcutta, 1846-48, 9 vol. in-8).

Pour les autres pays, où l'on retrouve, en général, des traductions ou contrefaçons de publications françaises et surtout du *Conversations-Lexicon* allemand, nous citerons : pour l'Italie, la *Nuova Enciclopedia popolare*, « ouvrage compilé d'après les meilleurs de ce genre, anglais, allemands et français » (Turin, 1841-51, 14 vol. in-4); pour l'Espagne, *Enciclopedia moderna*, par Fr. de Mellado (Madrid, 1851, 34 vol. gr. in-8 et 3 vol., pl.), traduite de l'*Encyclopédie moderne* française; pour le Danemark, le *Nordisk Conversations-Lexicon*, par C.-A. Ingerslew (Copenhague, 1858-63, 5 vol. in-8); pour la Suède, le *Svensk Konversations-Lexicon* (Stockholm, 1845-51, 4 vol. in-8); pour la Hollande, l'*Algemeen noodwendig Woordenbock* (Amsterdam, 1836-59, in-8).

Par un abus de mots, on appelle encore volontiers encyclopédie un ouvrage ou recueil qui, au lieu d'embrasser l'université des connaissances humaines, concerne toutes les branches d'une science ou les diverses sciences d'un même ordre, et l'on dit une encyclopédie littéraire, politique, théologique, médicale, etc. Les publications de cette classe peuvent encore être très-étendues et admettre dans leur spécialité une assez grande variété; telles sont l'*Encyclopédie théologique* de l'abbé Migné, formant trois énormes séries de Dictionnaires spéciaux (Paris, 1844-66, 170 vol. gr. in-8); l'*Encyclopédie économico-technologique* de J.-G. Krunitz (Berlin, 1773-1857, 239 vol. in-8, fig.), la *Cyclopædia of american literatur*, de Duyckinck (New-York, 1855, 2 vol. gr. in-8).

Cf. Diderot, D'Alembert, Voltaire, Grimm, etc. : *Œuvres* et *Correspondance*, passim; — *Mémoires de Trévoux* (janvier et octobre 1751)); — Abr. Chaumeix : *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie* et *Essai de réfutation*, etc. (Paris, 1758, 8 vol. in-12); — l'abbé Laporte : *l'Esprit de l'Encyclopédie* (Ibid., 1768, 5 vol. in-12); — Olivier : même ouvrage (Ibid., 1798-1800, 13 vol. in-8); — Hennequin : même ouvrage (Ibid., 1822-23, 15 vol. in-8); — Guizot, dans l'*Encyclopédie progressive*; — L. Blanc : *Histoire de la Révolution*, t. I, *les Origines*; — P. Duprat : *les Encyclopédistes, leurs travaux, leur doctrine et leur influence* (Ibid., 1865, in-18); — P. Albert : *la Littérature française au XVIIIe siècle* (Ibid., 1874, in-18).

ENCYCLOPÉDIQUE (REVUE). — Voyez REVUE.

ENCYCLOPÉDISTES (LES), nom donné aux écrivains du XVIIIe siècle, philosophes, littérateurs ou savants, qui concoururent à l'*Encyclopédie* ou qui prirent parti pour elle (voy. l'art. précédent).

ENDYMION, comédie de Lyly; drame lyrique de Métastase; roman poétique de Keats (voy. ces noms).

ENÉAS (LE ROMAN D'), composition romanesque française du XIIe siècle. C'est une des trois principales transformations de l'épopée grecque et latine au moyen âge; elle est calquée sur l'*Énéide*, comme le *Roman de Troie* le fut sur l'*Iliade* et le *Roman de Thèbes* sur *la Thébaïde*. L'*Enéas*, comme on l'appelle d'un seul mot, fut très-populaire et contribua à augmenter encore la popularité du nom de Virgile si intimement mêlé aux souvenirs littéraires et aux légendes du moyen âge européen. L'œuvre est restée anonyme, suivant l'usage général du temps, mais les érudits prétendent y reconnaître la manière d'un trouvère habile et fécond, Benoit de Sainte-More, l'auteur de la longue *Chronique des ducs de Normandie*, à qui on attribue également les deux autres imitations romanesques de l'épopée antique, le *Roman de Troie* et le *Roman de Thèbes*. Ces trois compositions, conservées isolément dans de très-nombreuses copies, se trouvent réunies dans un même beau manuscrit de la Bibliothèque nationale, avec le nom de Beneois de Sainte-Maure indiqué comme l'auteur de la première, le *Roman de Troie*.

L'*Enéas* suit, pour le plan général, le poëme de Virgile; il en reproduit les principaux épisodes, mais il en modifie constamment les détails et surtout en change l'esprit : c'est une appropriation complète aux mœurs, aux idées et au langage du temps. Enée devient un héros de chevalerie, appartenant au monde romanesque par ses sentiments et ses actions. On dirait parfois le ton de la parodie. Voici le début :

> Quant Menelas ot Troie assise,
> Onc n'en tourna très qu'il ot prise;
> Gasta la terre et tout le règne
> Pour la venjance de sa femme.

Le merveilleux du poëme latin tourne au surnaturel qu'admettaient les légendes chrétiennes; la magie, la sorcellerie remplacent les fictions mythologiques. L'amour y prend tour à tour, dans les personnages de Didon et de Lavinie, la violence et l'ingénuité d'une époque barbare et pourtant raffinée. Aussi l'*Enéas* est-il moins une épopée qu'un conte, un roman, et il a transmis à la foule du moyen âge qui n'entendait pas le latin, les principales inventions de Virgile, mais non l'âme du poëte ni le génie religieux et patriotique de son œuvre. Le *Roman d'Enéas* a 10 000 vers. Écrit vers 1150, il était connu aussitôt en Allemagne par une traduction d'Henri Veldeke.

Cf. *Hist. litt. de la France*, t. XIX; — Al. Pey : *Essai sur Li Romans d'Eneas* (Paris, 1856, in-8); — Ar. Joly : *Revue contemporaine*, 30 avril 1870.

ÉNÉE *le Tacticien*, Αἰνείας ὁ Τακτικός, écrivain grec, que l'on croit avoir vécu au IVe siècle avant

J.-C., et que Casaubon regarde comme identique avec le général arcadien Énée de Stymphale, mentionné par Xénophon. Il écrivit sur l'art militaire un ouvrage considérable, intitulé : Περὶ τῶν στρατηγικῶν ὑπομνήματα. Nous en possédons un livre relatif à la tactique et au siége des villes (Τακτικόν τε καὶ πολιορκητικόν). C'est un document précieux pour l'archéologie. Découvert par Simber dans la bibliothèque du Vatican, il fut édité d'abord par Isaac Casaubon, à la suite de *Polybe* (Paris, 1609, in-fol.), et reproduit dans le *Polybe* de Gronovius (Amsterdam, 1670, in-8), ainsi que dans celui d'Ernesti (Leipzig, 1763). J.-C. Orelli en a donné une bonne édition, séparée, avec commentaires (Leipzig, 1818, in-8). Beausobre l'a traduit en français (Paris, 1757, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

Énée de Gaza, Αἰνείας, philosophe grec du v^e siècle. D'abord païen et disciple du néoplatonicien Hiéroclès, il se convertit au christianisme, et essaya d'expliquer les dogmes de la religion avec le secours de la philosophie qu'il avait puisée à Alexandrie. On le surnomma le « Platonicien chrétien ». Nous avons de lui un dialogue sur l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps, intitulé *Théophraste*, Θεόφραστος. Il parut d'abord dans une version latine d'Ambroise le Camaldule (Venise, 1513, in-8), et fut publié en grec par Wolf (Zurich, 1559, in-fol.), puis avec des notes de Barthius (Leipzig, 1655, in-4). Boissonade en a donné une bonne édition (Paris, 1836, in-8). Il existe aussi d'Énée de Gaza vingt-cinq *Lettres*, insérées par Alde dans son recueil d'*Épîtres grecques* (Venise, 1499, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

ÉNÉIDE (L'), poëme de Virgile ; — L'ÉNÉIDE TRAVESTIE, poëme de Scarron, de G. Lalli ; — L'ÉNÉIDE SAUVÉE, poëme de Legouvé (voy. ces noms). — Voy. aussi ÉNÉAS (le roman d').

ENFANCES CHARLEMAGNE, GODEFROI DE BOUILLON, GUILLAUME, OGIER, ROLAND, VIVIEN, etc., titres de diverses branches de chansons de geste. — Voy. ADENÈS, DOON (Geste de), GUILLAUME AU COURT-NEZ, REALI DI FRANCIA, RENAUT.

ENFANT PRODIGUE (L'), comédie de Voltaire, poëme de Campenon ; — LES ENFANTS D'ÉDOUARD, tragédie de C. Delavigne (voy. ces noms).

ENFANTS SANS SOUCI (LES), nom pris par des jeunes gens instruits qui, sous Charles VI, formèrent une société dont les représentations dramatiques étaient le principal divertissement. Ils avaient un chef ou *prince des sots*, à qui le roi confirma par lettres patentes ce titre bizarre et les diverses prérogatives qui y étaient attachées. Les Enfants Sans Souci adoptèrent les pièces dites *sotties* ou *soties*, comme les clercs de la Bazoche avaient adopté les farces et moralités, et les Confrères de la Passion, les mystères. Ils élevèrent un théâtre dans le voisinage du cimetière des Innocents. Leurs jeux scéniques, de burlesques qu'ils étaient d'abord, devinrent, sous l'influence des troubles civils, agressifs et violents. Des gens de mauvaises mœurs, s'introduisant dans la compagnie, lui firent perdre la considération dont elle avait joui. Les Confrères de la Passion s'aidèrent parfois des talents et du répertoire des Enfants Sans Souci pour égayer leur spectacle. — Dans les premières années du XVII^e siècle, les Enfants Sans Souci existaient encore. Ils occupaient, depuis le milieu du siècle dernier, le théâtre de Bourgogne. Ils eurent alors des procès avec les Confrères de la Passion et les comédiens du théâtre du Marais, sous prétexte de l'inobservation de leurs priviléges, et à plusieurs reprises ils furent sur le point de disparaître. Enfin, vers 1659, ils cédèrent la place à la troupe italienne appelée à Paris par Mazarin.

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau historique de la poésie et du théâtre au XVI^e siècle.*

ENFANTIN (Barthélemy-Prosper, dit *le Père*), économiste français, né à Paris le 8 février 1796, mort dans cette ville le 31 mai 1864. L'un des chefs de l'école Saint-Simonienne et inspirateur d'un mouvement social considérable et de journaux et livres nombreux, il a publié lui-même divers écrits : *Économie politique et Politique* (1831, in-8) ; *Morale* (1832, in-8), ouvrage condamné en cour d'assises, puis, sans compter les articles de journaux et les brochures de polémique et d'actualité, un volume de *Correspondance philosophique et religieuse* (1847, in-8) et un de *Correspondance politique* (1849, in-8). Il se publie, en exécution des dernières volontés du P. Enfantin, une édition de ses *Œuvres* (Paris, 1866-73, t. I-IX, in-8) [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. *Notice*, en tête de l'édition posthume.

ENFER (L'), poëme de Dante (voy. ce nom).

ENFLURE. — Voyez EMPHASE.

ENGAGEMENTS DU HASARD (LES), comédie de Thomas Corneille (voy. ce nom).

ENGEL (Jean-Jacques), écrivain allemand, né à Parchim (Mecklembourg) le 11 septembre 1741, mort dans la même ville le 28 juin 1802. Fils d'un pasteur, il étudia d'abord la théologie, puis la philosophie et les mathématiques, et fut reçu docteur à l'Université de Leipzig en 1769. Il fut tour à tour professeur au Joachimsthal de Berlin, précepteur du prince royal, plus tard Frédéric Guillaume III, directeur du théâtre de Berlin et membre de l'Académie des sciences de cette ville. Engel a écrit pour le théâtre et laissé quelques ouvrages de fantaisie philosophique, remarquables pour le style et le goût. Son premier livre, *le Philosophe mondain* (der Philosoph fur die Welt ; Berlin, 1775-1777, 2 vol.), renferme des dialogues et des récits regardés comme des modèles, tels que *Tobias Will*, *le Songe de Galilée;* on cite ensuite, avec éloge, *la Science de la raison selon Platon* (Methode die Vernunftlehre aus den Dialogen des Platon zu entwicklen; Berlin, 1780) ; un recueil d'*Écrits philosophiques* (Phil. Schriften, 1780 et suiv., 2 vol.) ; *des Différents genres de poésies* (Ueber die verschiedenen Dichtungsarten ; Leipzig, 1783) ; *Idées sur la mimique* (Ideen zu einer Mimik ; Berlin, 1783), résultat de son expérience comme directeur de théâtre ; *Miroir des Princes* (Furstenspiegel; Leipzig, 1798), résumé de ses leçons morales et politiques adressées au prince de Prusse ; *Lorenz Sharck* (Leipzig, 1795), peinture remarquable des mœurs de la bourgeoisie allemande, etc. Ses principales pièces de théâtre imprimées sont : *le Fils reconnaissant*, qui fut son début en 1769 et qui eut beaucoup de succès, *le Page*, *la Pharmacie*, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Nicolaï (Berlin, 1801-1806, 12 vol.; nouv. édit., Francfort, 1857).

Cf. Fr. Nicolaï : *Gedaechtnisschrift auf J.-J. Engel* (Berlin, 1806, in-8).

ENGOULEVENT. — Voyez ANGOULEVENT.

ÉNIGME, nom général de trois sortes d'amusements littéraires très-goûtés à certaines époques : l'*énigme* proprement dite, la *charade* et le *logogriphe*. Tous les trois offrent un mot à deviner, mais ouvrent à l'esprit qui le cherche des voies différentes.

L'*énigme* définit l'objet même du mot proposé en termes obscurs qui, réunis, ne conviennent qu'à lui seul, mais dont chacun désigne en même temps un objet différent. On cite, comme le triomphe du genre, l'énigme suivante de La Mothe :

J'ai vu, j'en suis témoin croyable,
Un jeune enfant armé d'un fer vainqueur,
Le bandeau sur les yeux, tenter l'assaut d'un cœur,
Aussi peu sensible qu'aimable.
Bientôt après, le front élevé dans les airs,
L'enfant, tout fier de sa victoire,
D'une voix triomphante en célébrait la gloire,
Et semblait pour témoin vouloir tout l'univers.
Quel est donc cet enfant dont j'admirais l'audace ?
Ce n'était pas l'Amour, cela vous embarrasse.

Cet enfant, auquel s'appliquaient tous ces termes à double sens dont chacun déroute l'esprit, c'était le *ramoneur*.

La *charade* décompose le mot dans ses syllabes ou parties ayant un sens, et donne pour chacune d'elles, sous les noms de *premier*, *second*, etc., ainsi que pour le mot lui-même, appelé *entier*, des définitions qui sont autant d'énigmes successives s'éclaircissant toutes du même coup. Une charade vulgaire, mais qui fait bien comprendre le procédé, est celle du mot *chiendent* : « Mon premier se sert de mon second pour manger mon entier. » La charade littéraire demande plus de façon. Voici comment une épigramme contre le poëte Pradon lui décernait un *chardon* sous forme de charade :

Pradon, pompeusement monté sur mon premier,
Offrait pour mon second son œuvre dramatique.
Mais on prétend que la critique
En retour de ses vers lui donnait mon entier.

La suivante, sur l'*Angleterre*, est d'une précision presque scientifique :

Pour aller me trouver il faut plus que les pieds,
Et souvent en chemin on dit sa patenôtre ;
Mon tout est séparé d'une de ses moitiés ;
La moitié de mon tout sert à mesurer l'autre.

On appelle *charade en action* une sorte de jeu dramatique composé de scènes qui expriment le sens des diverses parties du mot choisi, puis du mot tout entier.

Le *logogriphe* considère, dans le mot de l'énigme, les lettres qui le composent et indique les sens des divers mots obtenus par des combinaisons d'un certain nombre de ces lettres. Celles-ci s'appellent *pieds*, le mot entier *corps*, le commencement *tête*, le milieu *cœur*, etc. Voici pour exemple un logogriphe de Dufresny sur le mot *orange*, dans lequel on trouve, par réduction et transposition : *Oran*, *or*, *ange*, *orge*, *an*, et sans l'orthographe, *Garone :*

Sans user de pouvoir magique,
Mon corps, entier en France, a deux tiers en Afrique.
Ma tête n'a jamais rien entrepris en vain ;
Sans elle en moi tout est divin ;
Je suis assez propre au rustique
Quand on me veut ôter le cœur.
Qu'a vu plus d'une fois renaître le lecteur ?
Mon nom bouleversé, dangereux voisinage,
Au Gascon imprudent peut causer le naufrage.

L'énigme et ses variétés ont des origines historiques et littéraires reculées. Rien de plus connu que le problème du sphinx sur l'animal qui marche, le matin, sur quatre pieds, au milieu du jour sur deux, le soir sur quatre. Les Athéniens, parmi les Grecs, étaient très-fiers de leur facilité à deviner les énigmes. Les bergers de Virgile, dans les *Bucoliques*, s'amusent à en proposer et à en résoudre. Le latin se prêtait merveilleusement aux artifices de décomposition de la charade et du logogriphe. Témoin cette charade simple sur *domus* :

Si quid det pars prima mei, pars altera rodit,

et cette énigme redoublée sur *Maro, Roma :*

Quem mea præteritis habuerunt mænia sæclis
Vatem, si vertas hoc modo nomen habent.

Témoin aussi ce spirituel envoi d'un logogriphe, en guise de salutation (*ave*) :

Mitto, tibi *navem* prora puppique carentem,

et ce logogriphe très-compliqué sur *muscatum*, où l'on trouve *mus*, *musca* et *mustum :*

Sume caput, curram ; ventrem conjunge, volabo ;
Adde pedes, comedes ; et sine ventre, bibes.

Il a été conservé une assez importante collection d'énigmes anciennes sous le nom de Firmianus Symposius (voy. ce nom).

Ces jeux d'esprit eurent une telle vogue au XVIIe siècle, qu'on publia un *Recueil des énigmes de ce temps* (Paris, 1646 ; Lyon, 1648) ; l'abbé Cotin avait mérité le surnom de « Père de l'énigme ». Boileau en a fait une sur la Puce et l'a recueillie dans ses Œuvres. Aux énigmes célèbres de Dufresny et de La Mothe que nous avons citées, on peut joindre celles de Voltaire sur la Tête à perruque, de Jean-Jacques Rousseau sur le Portrait, etc. Les professeurs jésuites, le P. Porée entre autres, traitaient le logogriphe en un latin très-ingénieux. Schiller a composé des énigmes en vers allemands très-soignés. Les énigmes, logogriphes et charades, étaient un des agréments obligés du *Mercure galant*, du *Mercure de France*, de l'*Almanach des Muses* et de toutes les gazettes littéraires. Il a été donné dans un numéro du *Mercure* de 1758 une *Poétique* du logogriphe ; le savant La Condamine passait pour en être l'auteur. Il était d'ailleurs très-exercé dans l'art des énigmes, et l'on cite de lui, sur le mot latin *silex*, contenant *ilex*, *lex*, *ex*, *x* et *sile*, un logogriphe en vers virgiliens, que Marmontel appelle « le chef-d'œuvre d'un maître. » Aujourd'hui, ces tours de passe-passe sont abandonnés aux journaux de modes.

Cf. L'abbé Cotin : *Discours préliminaire* du *Recueil* de 1646 ; — Marmontel : *Eléments de litt.* ; — L. Mézières : *les Charades et les homonymes* (1866, in-18).

ENLÈVEMENT (L') D'HÉLÈNE, poëme de Coluthus ; — L'ENLÈVEMENT DE PROSERPINE, poëme de Claudien (voy. ces mots).

ENNÉADES (LES), ouvrage de Plotin (voy. ce nom).

ENNIUS (Quintus), poëte latin, né en 239 avant J.-C., à Rudies en Calabre, mort en 169. Il se disait descendu des anciens rois de Messapie, et étant devenu sectateur des doctrines pythagoriciennes, il affirmait que l'âme d'Homère était venue résider en lui-même. Les commencements de sa vie sont inconnus ; il avait trente-huit ans lorsque Caton le trouva en Sardaigne et l'amena à Rome. Il y enseigna la langue grecque, et se fit un grand renom de science. Malgré les illustres amitiés que lui valurent ses talents poétiques, il vécut dans un état voisin de l'indigence, qu'il supporta avec beaucoup de dignité. Scipion voulut qu'on l'ensevelît dans le tombeau de sa propre famille. La fière épitaphe d'Ennius faite par lui-même nous a été conservée :

Aspicite, o cives, senis Ennii imagini' formam ;
Hic vestrum pinxit maxima facta patrum.
Nemo me lacrimis decoret, neque funera fletu
Faxit : cur ? Volito vivu' per ora virûm.

On croit que les ouvrages d'Ennius existaient encore au XIIIe siècle ; mais il n'en reste plus que des fragments formant un total de quelques centaines de lignes. Un grand nombre nous viennent de citations faites par des grammairiens, comme exemples de formes anciennes, et n'offrent guère d'intérêt que pour les philologues. Quelques fragments plus longs, et plus intéressants au point de vue littéraire, nous sont parvenus dans les écrits de Cicéron, Aulu-Gelle, Macrobe. Si, par ces rares morceaux, il nous est extrêmement difficile de juger le mérite du poëte, nous savons du moins avec certitude que son succès fut très-grand auprès de ses compatriotes. Pendant de longues années, ses œuvres furent lues en public à Rome et dans les provinces, aux applaudissements de la foule. Comme il y avait eu des *Homéristes*, il y eut des *Ennianistes* occupés exclusivement à étudier et à réciter les vers d'Ennius. Les Romains l'appelaient « notre Ennius », et le regardaient comme le père de leur

littérature. Il était pour Cicéron le plus grand des poëtes latins : « *Summus poeta noster.* » Virgile lui emprunta bien des pensées et des expressions, et trouva ainsi des perles dans ce qu'il nommait le « fumier d'Ennius ». Non-seulement Ennius contribua plus que personne à l'éclosion de la littérature romaine, mais il peut être regardé comme le créateur de la langue. Il la trouva rude, pauvre, inculte, sans unité, sans règles, et troublée par le mélange des sources différentes d'où elle dérivait. Il en adoucit les aspérités, en élargit le vocabulaire, en régla les combinaisons grammaticales; il fit d'éléments disparates un tout harmonieux, et introduisit le vers hexamètre, ainsi que plusieurs autres mètres longuement élaborés par les Grecs. Même dans les fragments mutilés qui nous sont parvenus, nous pouvons reconnaître une vigueur d'imagination, une chaleur, une énergie d'expression, qui justifient amplement les louanges de l'antiquité. Quoiqu'il ne soit pas exempt des défauts d'une langue en formation, qu'il ne soit pas dégagé de toute rudesse, qu'il ait des lourdeurs et recherche les allitérations, qu'il présente des formes archaïques, on ne peut s'empêcher de penser qu'après lui la langue latine, si elle gagna en politesse et en raffinement, perdit, ainsi que Rome même, en vigueur, en simplicité et en franchise. Ovide a dit heureusement :

Ennius ingenio maximus, arte rudis.

Mais Quintilien a aussi exprimé, par une belle image, ce contraste du génie et de l'art : « Ennium sicut sacros vetustate lucos adoremus, in quibus grandia et antiqua robora jam non tantam habent speciem, quantam religionem. »

L'œuvre la plus importante d'Ennius était un poëme héroïque en dix-huit livres, intitulé : *Annales*. Il y racontait toute l'histoire de Rome, en commençant aux amours de Mars et de Rhea Sylvia. La seconde guerre punique y était surtout exposée en détail. Ce poëme, cher aux Romains dont il célébrait la gloire, avait pour merveilleux celui des anciennes légendes, et pour toute invention la peinture poétique des grandes actions.

Ennius composa aussi des tragédies, dont la réputation fut peu inférieure à celle de ses *Annales*. Le nombre en était considérable. Elles paraissent avoir été des traductions ou des imitations d'auteurs grecs, surtout d'Euripide, et avoir reproduit même le genre de versification des originaux. Il subsiste quelques fragments des suivantes : *Achilles; Ajax; Alcmæon; Alexander; Andromacha; Antiope; Athamas; Cresphontes; Dulorestes; Erectheus; Eumenides; Hectoris Lytra; Hecuba; Iphigenia; Medea; Medus; Melanippa* ou *Melanippus; Nemea; Neoptolemus; Phœnix; Telamon; Telephus; Thyestes.* Ennius imita encore du grec des comédies, dont les titres suivants nous sont connus : *Ambracia; Cupiuncula*, ou peut-être *Caprunculus; Celestis* (nom très-douteux); *Pancratiastes.* Il écrivit des *Satires*, d'une grande variété de mètres, et il est regardé, sinon comme l'inventeur, du moins comme le régulateur de ce genre poétique. Ses autres ouvrages sont : *Scipio*, panégyrique en vers de son ami et patron, Scipion l'Africain; *Epicharmus*, poëme philosophique, probablement imité d'Épicharme, disciple de Pythagore; *Evhemerus*, traduction en prose de l'ἱερὰ ἀναγραφή d'Évhémère; d'autres écrits dont les titres ou les sujets sont mal connus. — Les fragments d'Ennius furent réunis, pour la première fois, par Robert et Henri Estienne, dans les *Fragmenta veterum poetarum latinorum* (Paris, 1564, in-8), puis par Columna (Naples, 1590, in-4), par Hesselius, avec les commentaires de Delrio et Voss (Amsterdam, 1707, in-4), par Maittaire dans son *Corpus poetarum latinorum*. M. Egger les a reproduits en partie dans les *Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ* (Paris, 1843, in-8). Les fragments des *Annales* ont été publiés séparément par Paul Merula (Leyde, 1595, in-4), et par E. Spangenberg (Leipzig, 1825, in-8). Les fragments des tragédies et des comédies se trouvent dans diverses collections, notamment dans les *Poetarum Latii scenicorum fragmenta* (1823, in-8), et, plus récemment, dans les *Tragicorum romanorum reliquiæ* d'Otto Ribbeck (Leipzig, 1852, in-8). Il a été donné par J. Vahlen une dernière collection des *Ennianæ poesis reliquiæ* (Ibid., 1854, in-8).

Cf. Sagittarius : *Commentatio de vita et scriptis Livii Andronici, Nævii, Ennii*, etc. (Altenbourg, 1672, in-8); — D. d'Angelis : *Della patria d'Ennio dissertazione* (Rome, 1701, in-8); — Henningius Forelius : *De Ennio diatribe* (Upsal, 1707, in-8); — W.-F. Kreidmann : *De Ennio oratio* (Iéna, 1754, in-4); — C. Cramer : *Dissertatio sistens Horatii de Ennio effatum* (Ibid., 1755, in-4); — F.-A. de Gournay : *Revue des principaux fragments d'Ennius*, dans les *Mémoires* de l'Acad. de Caen (1840); — H. Patin, dans le *Journal des savants* (1855), et *Études sur la poésie latine*, t. II (1869, in-18); — Mommsen : *Histoire romaine*; — Al. Pierron : *Hist. de la litt. romaine.*

ENNODIUS (Saint), *Magnus Felix Ennodius*, écrivain ecclésiastique et poëte latin, né vers 476 à Arles, mort le 17 juillet 521. D'une illustre famille, mais dépouillé de ses biens par les Visigoths, il contracta un riche mariage; plus tard, il reçut les ordres, et sa femme embrassa la vie religieuse. Il fut nommé en 511 évêque de Pavie. On a de lui : *Epistolarum ad diversos libri IX*, recueil de 296 lettres d'un intérêt privé et médiocre; *Panegyricus Theodorico regi dictus*, éloge emphatique de la victoire de Théodoric sur Odoacre; *Vita beatissimi viri Epiphanii*, écrit exact et d'un style supérieur aux autres ouvrages de l'auteur; *Orationes*, courts essais d'éloquence sacrée et philosophique, au nombre de vingt-huit; *Carmina*, pièces sacrées et profanes, la plupart très-courtes, pleines d'affectation, d'obscurités, d'incorrections, en un mot de tous les défauts d'Ennodius et de son siècle. Il composa encore plusieurs écrits théologiques. Ses *Œuvres* ont été réunies par Sirmond (Paris, 1611, in-8). Le *Panégyrique* a été inséré dans les collections des *Panegyrici veteres* (Venise, 1576, in-8; Paris, 1643, 2 vol. in-12). Les *Poésies* font partie du *Chorus poetarum classicorum, sacrorum et profanorum* (Lyon, 1716, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. III; — Sirmond : *Vita Ennodii*, en tête de son édition; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

ENTHYMÈME. — Voyez Preuves oratoires.

ENTR'ACTE, intervalle qui sépare, au théâtre, la représentation d'un acte de celle d'un autre acte. Chez les Grecs, l'entr'acte n'existait pas. Les déclamations, les chants ou les évolutions du chœur qui occupaient ce temps de repos accordé à la fatigue des acteurs, continuaient l'action. Les Romains furent les premiers qui partagèrent réellement leurs spectacles en plusieurs parties, pour donner quelque relâche à l'attention des spectateurs. On se contenta d'abord d'élever la toile, puis on introduisit des joueurs de flûte pour divertir le public par la musique; ensuite on leur adjoignit des histrions qui exécutèrent des pantomimes. En France, le XVII^e et le XVIII^e siècle tentèrent à l'imitation des Romains de remplir l'entr'acte par des ballets ou intermèdes de chant et de danse. On essaya même, comme Molière dans certaines comédies-ballets, ou comme Diderot et Beaumarchais dans le drame, de marquer par des mouvements, des scènes muettes de personnages accessoires, la continuation de l'action. Mais, en général, ces exercices ne faisaient point, comme ceux du chœur antique, partie intégrante de la pièce. La scène était remplie pour le plaisir des yeux et des

oreilles; elle était vide en réalité, et l'entr'acte était alors, comme aujourd'hui, un ingénieux moyen de laisser l'action se développer, tout en ménageant l'attention, et de soustraire à la vue du public certains faits odieux ou inutiles.

ENTRÉE DANS LE MONDE (L'), comédie de Picard (voy. ce nom).

ENTRETIEN, titre d'ouvrages. Il désigne une forme littéraire qui a été adaptée principalement aux sujets philosophiques et religieux et qui suppose moins d'art dans la mise en œuvre que le dialogue (voy. ce mot). Nous rappellerons, parmi ceux que nous avons eu l'occasion de citer dans ce Dictionnaire : *Entretiens d'Epictète*, par Arrien; *Entretiens sur la métaphysique*, par Malebranche; *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, par le P. Bouhours; *Entretiens sur l'éducation des filles*, par Mme de Maintenon; *Entretiens sur la pluralité des mondes*, par Fontenelle; *Entretiens d'un Philosophe indien avec un Missionnaire français*, par Telliamed (de Maillet); *Entretiens de Phocion sur les rapports de la morale et de la politique*, par l'abbé Mably; *Ernst et Falk*, cinq entretiens philosophiques, par Lessing; *Entretiens de village*, par Cormenin, etc. Quelquefois le mot entretien est remplacé par celui de conversation, comme pour l'ouvrage de Malebranche, les *Conversations métaphysiques et chrétiennes*. Il y a aussi des ouvrages anonymes, comme l'*Entretien de Philarète*, de Leibniz, et des *Entretiens* d'auteurs inconnus, qui sont des curiosités historiques ou des raretés bibliographiques.

Cf. Brunet : *Manuel du libraire.*

ÉNUMÉRATION DES PARTIES. — Voyez FIGURES DE PENSÉES et LIEUX COMMUNS.

ENVERI. — Voyez ANVARI.

ENVOI, petit couplet final, destiné à faire hommage d'une pièce de vers, particulièrement de la ballade et du chant royal. Dans la ballade, l'envoi était égal à la moitié des autres couplets, et répétait, en général, les rimes de leur seconde partie, y compris leur commun refrain. Voici, par exemple, l'*envoi* de la *Ballade de l'appel* de Villon :

> Prince, si j'eusse eu la pepie,
> Piéça je fusse où est Clotaire,
> Aux champs debout, comme ung espie :
> Etoit-il lors temps de me taire?

Dans le chant royal, où chaque couplet comprenait onze vers, l'envoi était de cinq ou de sept. On a placé aussi des envois à la suite des rondeaux, et quelquefois à la suite du conte en vers et de la chanson. Il ramène le refrain de la pièce, toutes les fois qu'elle en a un, et c'est pour marquer ce retour de la rime et de l'idée dominante que les troubadours appelaient leurs envois *tornadas*.

ÉOLIEN (DIALECTE). — Voyez DIALECTES.

ÉON DE BEAUMONT (Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée D'), agent diplomatique et publiciste français, né le 5 octobre 1728 à Tonnerre, mort le 21 mai 1810. Fils d'un avocat au Parlement, il fit ses études au collége Mazarin, fut reçu docteur en droit canon et en droit civil, et se fit inscrire au tableau des avocats. Il collabora à l'*Année littéraire*. C'est en 1755 qu'il commença à devenir l'agent secret de Louis XV. Pour mieux s'insinuer dans l'esprit de l'impératrice Élisabeth de Russie, près de laquelle on l'envoya d'abord, il revêtit des habits de femme. Depuis lors on l'appela tantôt le chevalier, tantôt la chevalière d'Éon. On a longtemps douté du sexe auquel il appartenait, sa figure féminine et sa constitution délicate laissant le champ libre aux suppositions; il fallut le procès-verbal de sa mort et de son autopsie pour lever tous les doutes. Après avoir obtenu d'Élisabeth la ratification du traité de 1758, il servit comme officier de dragons dans la guerre de Sept Ans. Le reste de sa vie, jusqu'à la Révolution, fut une suite d'intrigues secrètes et d'aventures que l'ambiguïté de son sexe contribua à rendre bizarres et romanesques. La Convention supprima la pension que lui avait faite jusqu'alors le gouvernement, et il termina sa vie dans un état voisin de la misère. — Les *Loisirs du chevalier d'Eon* (Londres, 1775, 13 vol. in-8) contiennent : *Recherches historiques sur la Pologne, l'Alsace, le royaume de Naples; Recherches sur la Russie; Observations sur l'Angleterre et l'Écosse; Histoire d'Eudoxie Fœderowna; Recherches sur Hambourg et l'Amérique anglaise; Examen de la banque de Law*, et divers écrits relatifs au commerce, à la navigation, aux finances, etc. Gaillardet a publié : *Mémoires du chevalier d'Éon* (1836, 2 vol. in-8).

Cf. De la Fortelle : *Vie militaire, politique et privée de demoiselle Eon de Beaumont, chevalier, docteur en droit* (Paris, 1779, in-8); — Quérard : *la France littéraire.*

ÉPAGNY (Jean-Baptiste-Rose-Bonaventure VIOLET D'), auteur dramatique français, né à Gray (Haute-Saône) le 30 août 1787, mort en 1868. Il a écrit pour diverses scènes des opéras, des drames et des comédies. En 1841, il devint directeur de l'Odéon. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

ÉPANORTHOSE, synonyme de *Correction* (voy. FIGURES DE PENSÉES).

ÉPENTHÈSE. — Voyez MÉTAPLASME.

ÉPHÉMÉRIDES (en grec ἐφημερίς, de ἐπί sur, et ἡμέρα, jour), nom donné chez les anciens à des recueils destinés à enregistrer au jour le jour les événements, les actes publics ou particuliers. Aussi l'employait-on pour désigner les mémoires, les relations biographiques détaillées sur un personnage : il y avait, par exemple, les *Éphémérides* d'Alexandre. Chez les modernes, on a d'abord appelé éphémérides les tables astronomiques par lesquelles on déterminait, jour par jour, les positions astronomiques des planètes. Tous les Observatoires dressent de ces tables, en leur conservant le nom d'éphémérides, ou en leur donnant celui d'annuaire, d'almanach ou tout autre nom. Dans l'histoire de la presse périodique, on a compté un certain nombre de journaux et recueils qui se sont appelés éphémérides. Nous mentionnerons, en France, les *Éphémérides du citoyen*, publiées de 1765 à 1772 par l'abbé Baudeau, le marquis de Mirabeau, Dupont de Nemours, etc., et qui, après avoir formé d'abord un recueil calqué sur le *Spectateur anglais*, se transformèrent et devinrent un organe d'économie politique; les *Nouvelles éphémérides économiques*, de 1774 à 1776, qui se rattachent au recueil précédent; les *Éphémérides de l'humanité*, consacrées à « l'exposition des vrais principes de l'ordre social », au début de la tourmente révolutionnaire (1790); les *Éphémérides politiques, littéraires et religieuses*, publiées par Noël et Planche, de l'an IV à l'an VI (8 vol.), avec cette épigraphe, vraie formule de l'éphéméride :

> Et quo sit facto quæque notata dies.

Le titre a été repris plusieurs fois jusqu'en ces derniers temps et l'on a eu, après le 24 février 1848, les *Éphémérides de la République française*, recueil des arrêtés, circulaires et actes officiels du gouvernement provisoire.

On a réservé spécialement le nom d'éphéméride à la mention ou au récit fait des événements arrivés, à diverses époques, à la date d'un jour déterminé de l'année. Quelques journaux ont conservé l'usage de publier quotidiennement des éphémérides et ont un rédacteur spécial pour cette tâche. On a formé aussi des livres d'éphémérides; un des plus récents est celui du docteur Fréd. de Kruse : *Allegemeiner biographisch-historischer Fest-Calender* (Leipzig, 1864, pet. in-8).

Cf. E. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique.*

ÉPHÉSIAQUES (LES), ouvrage de Xénophon d'Éphèse (voy. ce nom).

ÉPHORE, Ἔφορος, historien grec, né à Cyme ou Cumes (Éolide) vers 380 avant J.-C., mort vers 330. Il fut, avec Théopompe, le meilleur disciple d'Isocrate, qui conseilla à l'un et à l'autre de quitter l'éloquence pour l'histoire. Le maître disait que Théopompe avait besoin de la bride, et Éphore de l'éperon. Quintilien reconnaît en effet que ce dernier manquait de force et de chaleur, qu'il était clair, correct, élégant, mais prolixe.

Nous n'avons de lui que des fragments. Son ouvrage le plus important était une *Histoire* en trente livres, comprenant les barbares et les Hellènes. Elle remontait à la guerre de Troie et s'arrêtait au siége de Périnthe par Philippe de Macédoine en 341. Éphore paraît avoir cherché à être exact. Sénèque a dit de lui : « Sæpius decipitur, sæpe decipit ; » mais Strabon lui donne de grands éloges et Polybe le déclare très-instruit des choses de la marine. Ses fragments ont été publiés par Meier Marx (Carlsruhe, 1815, in-8), et plus complétement par C. Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque* Didot (1841, in-8).

Cf. Müller : *De Ephoro*, dans son édition.

EPHREM (Saint), célèbre père de l'Église syriaque, né à Nisibe, mort vers 378. Converti au christianisme après une jeunesse dissipée, il donna l'exemple des plus austères vertus, fut ordonné diacre malgré lui et refusa constamment l'épiscopat. Il déploya, comme prédicateur, une éloquence ardente et toute poétique. Il a laissé, tant en grec qu'en syriaque, des *Commentaires* de l'Écriture Sainte, des *Traités*, des *Homélies*, et particulièrement des *Hymnes*, empreintes d'une poésie sombre et pathétique. Ses *Œuvres* ont été réunies par G. Vossius, avec traduction latine (Rome, 1589-97; Cologne, 1603; Anvers, 1619, 3 vol. in-fol.), et, plus complétement par Assemanni (Rome, 1732-46, 6 vol. in-fol.). Il en a été donné une traduction en arménien (Venise, 1836, 4 vol. gr. in-8). Ses poésies ont été publiées, avec notes et glossaire, par Aug. Hahn et F.-L. Sieffert, sous le titre de *Chrestomathia syriaca* (Leipzig, 1826, in-8). Quelques discours et œuvres de piété ont été, à plusieurs époques, traduits en français.

Cf. C. Langerke : *De Ephræmo Scripturæ sacræ interprete* (Halle, 1828), et *De Ephraemi arte hermeneutica* (Kœnigsberg, 1831) ; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVᵉ siècle ;* — Charpentier : *Etudes sur les Pères de l'Eglise*, t. II.

ÉPIAULIE, chanson grecque (voy. CHANSON).

PICÉDION, chanson grecque (voy. CHANSON).

ÉPICHARIS ET NÉRON, tragédie de Legouvé (voy. ce nom).

ÉPICHARME, Ἐπίχαρμος, poëte comique et philosophe grec, né vers 540 avant J.-C. dans l'île de Cos, mort vers 450. Conduit à Mégare en Sicile, il fut disciple de Pythagore, puis habita Syracuse, où il composa ses œuvres dramatiques. On le regarde comme le créateur de la comédie dorienne. Au lieu d'un chœur de buveurs, avec un seul personnage grotesque, il mit en scène trois des acteurs, les plaça dans une fable dramatique, et lia le chœur à l'action ; de plus, il leur fit parler un langage supérieur par l'élégance et la poésie. Aux personnages déjà employés par la comédie grecque, il en joignit d'autres qui furent conservés, tels que le parasite. Enfin, il mit les dieux en scène, comme on le faisait dans les drames satyriques, en les mêlant aux incidents bouffons de la vie commune. On ne peut méconnaître dans cette partie de son œuvre une intention d'attaques contre le polythéisme, ressortant encore de nombreuses sentences et même de longs discours sur des sujets de morale. Les fragments des comédies d'Épicharme, dont le nombre est porté par les uns à trente-cinq, par les autres à cinquante-deux, ont été réunis par Hertelius dans la *Collectio fragmentorum comicórum* (Bâle, 1560, in-8), par H. Grotius dans les *Excerpta ex tragœdiis et comœdiis* (Paris, 1626, in-8), et publiés séparément par Polemon Kruseman (Harlem, 1834, 1847, in-8). — Épicharme avait encore écrit des traités, aujourd'hui perdus, *sur la Nature des choses, sur la Morale, sur la Médecine*. Des critiques lui ont attribué, sans preuves suffisantes, les *Vers dorés* de Pythagore. Selon Pline, il aurait introduit dans l'alphabet grec le θ et le χ, rapportés à Simonide.

Cf. Harless : *De Epicharmo* (Essen, 1822, in-8) ; — Grysar : *De Doriensium comœdia* (Cologne, 1828) ; — Artaud : *Fragments pour servir à l'histoire de la comédie antique* (Paris, 1863, in-8).

ÉPICHÉRÈME. — Voyez PREUVES ORATOIRES.

ÉPICRATE, Ἐπικράτης, poëte comique grec du IVᵉ siècle avant J.-C. Il appartenait à la comédie moyenne. Nous connaissons les titres de cinq de ses pièces, et l'on en possède quelques fragments insérés par Meineke dans les *Fragmenta comicorum græcorum*, t. I et III, et dans les *Fragmenta* de la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*.

ÉPICTÈTE, Ἐπίκτητος, philosophe grec du Iᵉʳ siècle après J.-C., né à Hiérapolis en Phrygie. D'abord esclave, puis affranchi de l'un des gardes de Néron, il pratiqua le stoïcisme. L'austérité de ses mœurs l'a recommandé à la postérité, et sa doctrine a eu de l'influence sur les hommes, malgré les contradictions entre ses principes fatalistes et les maximes fortifiantes de sa morale. « Résigne-toi ; abstiens-toi ; » c'est-à-dire supporte tout, sans laisser d'accès à la douleur ni à la passion ; méprise l'action extérieure et n'y prends point part : tel était le fond des préceptes d'Épictète. « O Dieu, disait-il, mène-moi où tu voudras, je m'y porte de moi-même. Si je cherchais à résister, mes efforts me rendraient coupable, et je n'en obéirais pas moins. » Il disait encore : « Je ne suis que raison, c'est là tout mon être. L'heure de ma naissance et celle de ma mort, mon état dans le monde, mes infirmités, ne sont que des accidents. C'est un rôle qui m'est échu et que je dois jouer fidèlement... Prenons-le au sérieux, tel qu'il nous a été départi. Point de murmure ni de plainte. Soyons boiteux, roi ou mendiant, selon la part qu'on nous a faite. C'est à nous de jouer notre rôle, c'est aux Dieux de nous le choisir. » On est convenu de dire que le *Manuel* d'Épictète était digne d'un chrétien. Il est certain, du moins, que la philosophie stoïcienne n'y a plus son ancienne dureté ; elle s'est humanisée et se rapproche de ce qu'elle sera chez Marc-Aurèle.

La rédaction du *Manuel* d'Épictète n'est pas de lui, mais de son disciple Arrien, qui a transmis aussi à la postérité les *Entretiens* et les *Conversations familières* de son maître. Le *Manuel* a été traduit un grand nombre de fois en français. La meilleure traduction est celle de Dacier (Paris, 1715, 2 vol in-12). La meilleure édition du texte est celle de Schweighaeuser, dans la collection intitulée : *Epicteteæ philosophiæ monumenta litteraria* (Leipzig, 1799-1800, 15 vol. in-8). Il a été donné une traduction nouvelle des *Entretiens* par Courdaveaux (1862, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, liv. IV, ch. VIII ; — Pascal : *Pensées et fragments ;* — H. Ritter : *Histoire de la philosophie ancienne*, t. IV ; — Jules Simon, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

ÉPICURE, Ἐπίκουρος, philosophe grec, né en 341 avant J.-C. à Gargettos dans l'Attique, mort en 270. Né de parents pauvres, qui furent obligés de quitter leur patrie pour la colonie athénienne de Samos, il fut élevé dans cette île et étudia la philosophie dans les écrits d'Anaxagore et de Dé-

mocrite. Il enseigna successivement à Colophon, à Mitylène, à Lampsaque, puis à Athènes, où il se fixa à l'âge de trente-six ans. Son caractère aimable et bienveillant, non moins que sa doctrine, lui attira dans cette ville un grand nombre de disciples. Son enseignement comprenait trois parties : la *Canonique*, la *Physique*, la *Morale*. La Canonique, ou logique, aboutissait à ces deux propositions : la sensation ne nous fait connaître que nous-mêmes; toute certitude est dans la sensation. La Physique reproduisait la théorie des atomes et, d'accord avec la canonique, concluait à la seule existence des corps, à la non-immortalité de l'âme et à la négation de la Providence. La Morale se résumait dans des règles relatives à la recherche du plaisir et à la fuite de la douleur, selon les conséquences prévues de l'un et de l'autre; elles avaient moins en vue le plaisir des sens que les jouissances de l'esprit et du cœur, et Épicure donnait l'exemple de la tempérance, de la résistance aux passions et à l'attrait des plaisirs vulgaires.

Il avait beaucoup écrit, et Diogène Laërce porte le nombre de ses ouvrages à trois cents. Son style, selon les anciens, manquait d'élégance et de correction. Il nous reste de lui quatre *Lettres*. La première est très-courte. Les trois autres sont d'une grande importance : l'une traite de la canonique et de la physique, l'autre des phénomènes célestes, la troisième de la morale. Des fragments de son traité *sur la Nature* ont été retrouvés à Herculanum et édités par Orelli (Leipzig, 1828, in-8). Les lettres sont contenues dans Diogène Laërce; deux des principales ont été publiées par J.-G. Schneider (Leipzig, 1813, in-8). On a beaucoup écrit sur la doctrine d'Épicure; elle se trouve exposée dans Cicéron, Sénèque, Plutarque, Diogène Laërce, et dans les Pères de l'Église qui l'ont souvent critiquée. On sait que l'épicuréisme, un siècle et demi seulement après la mort de son fondateur, eut dans Lucrèce son poëte et son interprète. Au XVIIe siècle, il fut repris et développé en opposition avec le cartésianisme par l'abbé Gassendi (voy. ce nom).

Cf. Gassendi : *De Vita, moribus et doctrina Epicuri* (Lyon, 1647, in-4), et *Syntagma philosophiæ Epicuri* (La Haye, 1655, in-4); — Sorbière : *Lettres de la vie, des mœurs et de la réputation d'Epicure* (Paris, 1660, in-4); — Batteux : *la Morale d'Epicure* (Ibid., 1758, in-8); — Warnekros : *Apologie und Leben Epicur's* (Greifswald, 1795, in-8); — Ritter : *Histoire de la philosophie*, t. III; — Martha : *le Poëme de Lucrèce* (1869, in-8).

ÉPICURIEN (L'), roman de Th. Moore (voy. ce nom).

ÉPIDICUS, comédie de Plaute (voy. ce nom).

ÉPIGRAMME. Ce mot, auquel la langue française a donné une acception exclusivement satirique, désignait, chez les anciens, une petite pièce de poésie sur un sujet quelconque, offrant une pensée ingénieuse ou délicate exprimée avec grâce et précision. L'histoire de ce petit genre littéraire nous le montre se modifiant, comme les grands, selon les temps et les mœurs. Pour les Grecs, l'épigramme ne fut à l'origine, comme son étymologie l'indique (ἐπὶ, sur, γράφειν, écrire), qu'une inscription, d'abord en prose, puis en vers, qu'on gravait sur les monuments, les statues, les tombeaux et les trophées, pour perpétuer le souvenir d'un héros ou d'un événement. La mythologie, l'histoire, les arts, les découvertes nouvelles en fournissent le sujet; on y trouve presque toujours une grâce exquise, une élégante brièveté. « Par la voix d'Alcée, l'épigramme inspira aux hommes l'amour de la liberté, la haine des tyrans; avec Simonide, elle célébra l'affranchissement de la Grèce; Anacréon lui fit chanter l'amour et le vin; Archiloque l'arma d'une pointe acérée, mortelle; Platon et ses disciples, saint Grégoire même, lui prêtèrent leur divine éloquence. » La nécessité où était le poëte de renfermer sa pensée dans un court espace le conduisait à donner à l'expression de la force et du trait. Telles sont les épigrammes de l'*Anthologie grecque*. Tantôt elles sont érotiques, comme celle-ci de Méléagre : « Abeille qui vis du suc des fleurs, pourquoi, t'élançant de leurs calices parfumés, viens-tu te poser sur Héliodora? Est-ce que tu veux nous apprendre qu'elle aussi a dans son cœur l'aiguillon de l'amour, si doux et si amer?... Eh bien! bonne conseillère, retourne à tes fleurs. Depuis longtemps nous le savons aussi bien que toi. » Tantôt elles sont funéraires et contiennent une réflexion philosophique discrète, comme la suivante de Simonide : « Tu es mort, vieux Sophocle, la gloire des poëtes, étouffé par un grain de raisin, » ou une leçon pratique, comme celle-ci, de Julien d'Égypte : « Souvent je l'ai chanté, et du fond de ma tombe je le crierai : Buvez, avant que vous ne soyez, comme moi, un peu de poussière. » Tantôt aussi elles sont amèrement satiriques, comme celle d'Antiphane contre l'engeance des grammairiens, qui, au lieu de cueillir les fleurs, dévorent les racines et s'acharnent, comme de vils insectes, après les beaux vers. Elles peuvent être encore votives, descriptives, exhortatives et morales... Quelques-unes étaient élogieuses avec une pointe de raillerie, comme celle sur la Vénus de Praxitèle, si lestement traduite par Voltaire.

Chez les Latins, l'épigramme eut d'abord la même variété. Les poëtes se servirent de sa forme métrique et concise pour exprimer leurs sentiments personnels de haine ou d'amour, de colère ou de tendresse. Laborieux imitateur des Grecs, Catulle donna à ses épigrammes ce tour spirituel, cet esprit fin et délicat qui était le charme du genre; mais il leur imprima une allure satirique plus prononcée; il frappa avec vigueur la corruption de la société romaine, les dilapidateurs, les intrigants, sans oublier les mauvais écrivains dont il trouve les écrits « bons à envelopper les sardines et les anchois ». Ses peintures sont souvent obscènes, ses expressions grossières et cyniques. Sous la plume de Martial, l'épigramme devint encore plus âpre et plus amère. Tout en s'appropriant la forme des Grecs, il imagina de réserver pour la conclusion le relief, le trait que Catulle répandait dans chacun de ses vers. Ses épigrammes gagnèrent en imprévu. Elles sont souvent élégantes, spirituelles et empreintes de cet atticisme de forme que les anciens aimaient à conserver jusque dans la grossièreté des idées ou la licence des tableaux.

En passant chez les modernes, l'épigramme perdit la signification qu'elle avait eue chez les Grecs, et une opinion assez générale la restreint au genre satirique, selon la définition de Boileau :

> L'épigramme, plus libre en son cours plus borné,
> N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Par suite de cette signification de malignité, on a donné aux épigrammes fades et sans sel le nom d'épigrammes à la grecque. C'est en France que cette petite poésie, si propre à notre esprit frondeur et caustique, a été le plus heureusement cultivée. Dès le XVIe siècle, Clément Marot se fait admirer par la délicatesse, l'élégante simplicité, ou la verve de ses épigrammes. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, ce fut l'arme dont se servirent presque tous les poëtes dans leurs querelles littéraires. La Fontaine, avec sa naïveté pleine de malice, Racine, avec son irritable sensibilité, Voltaire, avec son inexorable bon sens, Piron, J.-B. Rousseau, Lebrun, etc., chacun avec ses qualités et ses défauts, se sont illustrés dans ce genre, et en sont devenus les maîtres. Nous avons cité, à l'occasion, sous les noms des auteurs ou des victimes, celles

des épigrammes qui ont laissé dans l'histoire littéraire un intéressant souvenir.

Comme en littérature, l'épigramme s'est rendue redoutable aussi en politique. Durant la Fronde cette sorte de satire en petit se fit jour dans les mazarinades, et, parmi les pamphlets de la Révolution de 1789, les *Actes des apôtres* sont remplis d'âpres et sanglantes pointes. L'épigramme politique n'est pas seulement, en France, l'abus des époques agitées ou trop libres; elle est, sous les régimes de compression, la revanche de l'esprit contre la force. Sous le premier Empire, une foule de traits lancés par des mains clandestines n'en devenaient pas moins populaires et restaient attachés aux idoles du jour. L'empereur lui-même, sa passion de la guerre, ses institutions improvisées, ses ministres, ses flatteurs surtout, étaient en butte à des épigrammes qu'on ose à peine transcrire, soit à cause de leur sanglante violence, comme celle sur la colonne Vendôme, soit, comme celle contre la complaisance du critique Geoffroy et du Sénat, à cause de leur malicieuse grossièreté.

Cf. MM. de Port-Royal [Nicole] : *Epigrammatum delectus ex omnibus, tum veteribus tum recentioribus poetis*, etc. (Paris, 1659, in-12; Londres, 7e édition, 1711, in-12); — le P. Vavasseur : *De Epigrammate liber* (1669); — Brugière de Barante : *Recueil des plus belles épigrammes des poëtes français* (1698); — Lessing : *Anmerkungen über das Epigramm;* — Fayolle : *Acontologie ou Dictionnaire d'épigrammes* (1817, in-12); — Booth : *Recueil d'épigrammes anciennes et modernes* (Londres, 1863).

ÉPIGRAPHE (du grec ἐπὶ, sur, et γράφειν, écrire), sorte de citation placée en tête d'un livre ou de ses parties. Elle indique le but de l'auteur, l'esprit de l'ouvrage, et met l'un ou l'autre sous la protection d'une autorité accréditée. Quelquefois l'épigraphe a un ton de prétention que les grandes œuvres seules peuvent soutenir. Ainsi Montesquieu prend pour épigraphe de l'*Esprit des lois : Prolem sine matre creatam ;* Buffon donne à l'*Histoire naturelle* celle-ci : *Naturam amplectimur omnem.* Quelquefois l'épigraphe indique une disposition générale de l'esprit, la tendance du tempérament, comme celle de J.-J. Rousseau : *Vitam impendere vero*, ou celle de Bernardin de Saint-Pierre : *Miseris succurrere disco.* L'épigraphe n'est alors qu'une sorte de devise. Trop souvent elle prend un caractère de pédantisme, quand elle se fait en langues étrangères peu connues, ou lorsqu'elle consiste dans des citations devenues vulgaires à force d'être classiques. On a tour à tour pratiqué et abandonné l'usage de mettre une épigraphe en tête de chaque chapitre d'un traité ou d'un roman, comme si l'auteur n'avait d'autre but que d'expliquer et de commenter la pensée d'autrui. C'est trop de modestie ou trop d'orgueil que d'encadrer ainsi son œuvre de ce qu'il y a de meilleur et de plus notable dans les œuvres des maîtres ou dans les maximes de la sagesse des peuples. — L'épigraphe est de rigueur dans le sermon, où elle prend le nom de texte (voy. CITATIONS).

Cf. P. Larousse : *la Flore latine.*

ÉPIGRAPHIE, science des inscriptions (v. ce mot).

ÉPILOGUE (du grec ἐπί, sur, et λόγος, discours). Ce mot désigne en général une partie finale ajoutée, comme de surcroît, à un discours, à un ouvrage, en lui-même complet. C'est l'opposé du prologue, et, comme celui-ci sert souvent à présenter au lecteur les personnages avant l'action, l'épilogue peut être employé à faire connaître ce qu'ils deviendront, l'action accomplie. Dans ce cas, il semble, comme le prologue, accuser l'inexpérience de l'auteur et un travail insuffisant de composition. De même qu'une exposition savante nous revèle par l'action même ses personnages et ses circonstances, de même un dénoûment habile devrait nous éclairer sur le sort des principaux intérêts engagés dans la lutte. L'épilogue ne se conçoit donc guère comme une partie intégrante d'un ouvrage, discours, roman ou pièce de théâtre, et ne peut se confondre avec la péroraison, la conclusion ou le dénoûment. Tout au plus peut-il être l'indication d'une suite du drame, de son lointain contre-coup.

Il est surtout un hors-d'œuvre, un adieu au public. La Fontaine, croyant avoir fini son œuvre des *Fables* au VIe livre, prend congé du lecteur dans un charmant épilogue :

> Bornons ici cette carrière,
> Les longs ouvrages me font peur ;
> Loin d'épuiser une matière,
> On n'en doit prendre que la fleur...

Le XIe livre a aussi un épilogue, parce qu'à son tour il devait être le dernier. Au théâtre, on a considéré comme épilogue la phrase consacrée où l'acteur saluait le public et implorait ses bravos : *Vos valete, et plaudite, cives*, et c'est cet humble appel à la bienveillance que nos vaudevillistes ont varié à l'infini dans le couplet de la fin.

ÉPIMÉNIDE, Ἐπιμενίδης, philosophe et poëte grec, né à Cnosse en Crète, vivait au VIIe siècle avant J.-C. Il exerça une grande influence sur ses contemporains, comme le témoignent les légendes répandues sur sa vie : son sommeil de cinquante-sept ans, signifiant un temps de retraite consacré à l'étude; la faculté de se séparer de son corps, emblème de l'empire qu'il exerçait sur ses passions; la purification dont il usa pour délivrer Athènes de la peste, souvenir des idées religieuses par lesquelles il adoucit les mœurs. On range quelquefois Épiménide au nombre des sept Sages, à la place de Périandre. On le regarde comme le dernier des poëtes orphiques, c'est-à-dire des poëtes législateurs et prophètes. Diogène Laërce et Suidas citent de lui un traité *sur la Constitution politique de la Crète*, des poëmes *sur l'Expédition des Argonautes*, et *sur Minos et Rhadamanthe.* Rien ne nous en est parvenu.

Cf. Diogène Laërce et Suidas ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I ; — Gottschalck : *Disputatio de Epimenide propheta* (Altdorf, 1714, in-4) : — Heinrich : *Epimenides aus Creta* (Leipzig, 1801, in-8).

ÉPINAY (Louise-Florence-Pétronille TARDIEU DESCLAVELLES, Mme DE LA LIVE D'), femme auteur française, née vers 1725, morte le 17 avril 1783. Son père, brigadier d'infanterie, fut tué en 1735, au service du roi. A l'âge de dix-neuf ans, elle épousa son cousin d'Epinay, l'aîné des fils du fermier général de La Live de Bellegarde. Les premières années de cette union furent heureuses; mais bientôt une séparation eut lieu, ayant pour motif les prodigalités du mari. Mme d'Epinay, qui fréquentait les salons littéraires de l'époque et recevait elle-même des écrivains illustres, se lia d'amitié avec Jean-Jacques Rousseau. Elle fit construire pour lui, près de son parc de la Chevrette, dans la vallée de Montmorency, l'habitation restée célèbre sous le nom d'Ermitage. Mais bientôt Grimm, que Rousseau avait présenté à sa bienfaitrice, entra dans l'intimité de celle-ci, et se tournant contre Rousseau, parvint à le forcer de quitter ce séjour (15 décembre 1757). Il est difficile de dire jusqu'à quel point Rousseau, dans ses *Confessions,* a exagéré les torts de ses ennemis, et si ses récriminations contre Mme d'Epinay elle-même vont au delà des bornes. Peu après cette époque, Mme d'Epinay se mit à vivre dans la retraite et dans un cercle restreint de lettrés et de philosophes. D'une figure peu régulière, mais gracieuse, avec de l'esprit et un fond de sérieux, elle valait mieux que sa réputation, compromise par quelques années de légèreté. « Ce qui distinguait l'esprit de Mme d'Epinay, dit Grimm, c'était une droiture de sens fine et profonde. Elle avait peu d'imagination ; moins sensible à l'élégance

qu'à l'originalité, son goût n'était pas toujours assez sûr, assez difficile ; mais on ne pouvait guère avoir plus de pénétration, un tact plus juste, de meilleures vues avec un esprit de conduite plus ferme et plus adroit. »

On a d'elle : *Mes moments heureux* (Genève, 1752, in-12); *Lettres à mon fils* (Genève, 1758, in-8); *les Conversations d'Emilie* (Paris, 1774, 2 vol. in-12, souv. réimpr.), ouvrage un peu froid, mais judicieux et bien écrit, composé en vue de l'éducation d'Emilie de Belzunce, petite-fille de l'auteur, et auquel l'Académie française décerna, en 1783, le prix fondé par Montyon, enfin et surtout *Mémoires et correspondance* (Paris, 1818, 3 vol. in-8). Mme d'Epinay avait eu l'idée d'écrire une sorte de roman qui fût, sauf le déguisement des noms, l'histoire de sa propre vie. Elle en laissa le manuscrit à Grimm, qui ne le publia pas. Le libraire Brunet, entre les mains de qui il tomba, y démêla habilement la réalité sous la fiction apparente : les noms véritables furent restitués, quelques longueurs et hors-d'œuvre supprimés, et il ne resta de l'invention romanesque que le début, dans lequel l'auteur a supposé qu'un tuteur racontait l'histoire de sa pupille. Ainsi fut faite la première édition, suivie de deux autres dans la même année. « En ne voulant écrire qu'un roman, dit M. Sainte-Beuve, Mme d'Epinay s'est trouvée être le chroniqueur authentique des mœurs de son siècle. Son livre se place entre celui de Duclos, *les Confessions du comte de****, et le livre de Laclos, *les Liaisons dangereuses;* mais il est plus dans le milieu du siècle que l'un et que l'autre, et il nous offre un tableau plus naturel, plus complet, et qui en exprime mieux, si je puis dire, la corruption moyenne. » Musset-Pathay a publié des *Anecdotes inédites*, pour faire suite aux *Mémoires* (Paris, 1818, in-8). Les *Lettres* de Mme d'Epinay, adressées à Rousseau, Voltaire, Buffon, d'Alembert, Diderot, Richardson, l'abbé Galiani, etc., se retrouvent dans ses *Mémoires* et dans la *Correspondance inédite de l'abbé Galiani*, publiée par Barbier (Paris, 1818, 2 vol. in-8). Les *Mémoires* ont été réédités par L. Enault (Ibid., 1855, in-12), et avec additions par P. Boiteau (Ibid., 1863, 2 vol. in-8). M. Challemel-Lacour a donné une édition des *Œuvres* (Ibid., 1869, 2 vol.).

Cf. Grimm : *Correspondance ;* — J.-J. Rousseau : *Confessions ;* — Musset-Pathay : *Examen des Mémoires*, en tête de son édition des *Anecdotes ;* — L. Enault : *Etude sur la vie et les œuvres*, en tête de son édition des *Mémoires* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II.

ÉPINICIE. — Voyez CHANSON.

ÉPIPHANE (saint), Ἐπιφάνιος, écrivain ecclésiastique grec, né vers 310, en Palestine, mort le 12 mai 403. D'une famille juive, il se convertit au christianisme vers l'âge de vingt ans, fonda un monastère dans sa patrie, après avoir visité les solitaires de la Thébaïde, fut ordonné prêtre à cinquante-cinq ans et fut élu évêque de Salamine, dans l'île de Chypre. Ami de saint Athanase et de saint Jérôme, il combattit vivement les Ariens et eut avec saint Jean Chrysostome les discussions les plus violentes. Ses écrits témoignent d'une âme ardente, d'un zèle emporté, d'une crédulité excessive. Son style, empreint d'une grande négligence, le mit au-dessous de tous les Pères grecs. Parmi ses œuvres on remarque l'*Anchora*, exposition des principes de la foi, et le *Panarium*, livre des remèdes contre les hérésies. Elles ont été publiées d'abord dans une version latine, par Cornarius (Bâle, 1543), puis en grec et en latin par le P. Petau (Paris, 1622, 2 vol. in-fol.).

Cf. Cave : *Scriptorum eccles. historia litteraria;* — Guillon : *Biblioth. des Pères de l'Eglise grecque*, t. XX.

ÉPIPHANE *le Scholastique*, compilateur latin du commencement du VIe siècle après J.-C. Sur les conseils de Cassiodore, il fit, d'après les histoires ecclésiastiques de Socrate, de Sozomène et de Théodoret, une compilation intitulée : *Historia tripartita*, en douze livres. Elle a été éditée par Schussler (Augsbourg, 1472, in-fol.), et par Beatus Rhenanus (Bâle, 1523). S. Cyanæus l'a traduite en français (Paris, 1568, in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis ;* — Smith : *Dictionary of greck and roman biography.*

ÉPIPHONÈME. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

ÉPIRRHÈME, partie de la parabase (voy. ce mot).

EPISCENIUM. — Voyez THÉATRES.

ÉPISODE (en grec ἐπείσοδος, intervention, de ἐπί, εἰς et ὁδός, à travers chemin). Dans une œuvre littéraire, poëme ou roman, comme dans un tableau ou toute autre composition artistique, l'épisode est une action incidente liée à l'action principale, et qui semble former un tableau à part dont l'étendue ou le relief attire particulièrement l'attention. On a remarqué que c'est par leurs épisodes que les poëmes les plus célèbres ont obtenu le plus de popularité. Beaucoup de gens ne connaissent de l'*Iliade* que les Adieux d'Andromaque ou les Funérailles de Patrocle, de l'*Enéide*, que le Cheval de Troie ou l'Amitié de Nisus et d'Euryale, des *Géorgiques*, que le Bonheur de la vie champêtre ou la mort d'Eurydice, du *De Natura rerum*, que la Peste d'Athènes, de *la Pharsale*, que le Passage du Rubicon, de *l'Enfer* de Dante, que Françoise de Rimini et Ugolin, de *la Jérusalem délivrée*, que les jardins d'Armide, de *Wilhem Meister* de Gœthe, que les Rêveries de Mignon, etc. Pour les poëmes étrangers surtout, les épisodes font vivre les types et les créations de la poésie jusque dans un public qui ne connaît pas même le nom de leurs auteurs.

On aurait mauvaise grâce à quereller un écrivain de génie sur l'emploi qu'il fait d'un ornement auquel il doit le meilleur de sa gloire. On ne peut s'empêcher pourtant de recommander aux poëtes de lier l'action épisodique à l'action principale d'une façon assez intime pour que l'intérêt de l'une rejaillisse sur l'autre, et que le récit soit suspendu sans être détourné de son but. C'est au théâtre que les épisodes sont le moins à leur place, à cause de l'unité de l'action et de l'intérêt, et de la nécessité de marcher rapidement au dénoûment. La comédie de mœurs néanmoins admet volontiers des détails incidents qui forment des temps d'arrêt, mais qui ont l'avantage de bien marquer les situations et de dessiner les caractères. Telles sont, par exemple, dans le *Misanthrope*, la scène du Sonnet et celle des Portraits. Il y a des comédies qui sont toutes en scènes épisodiques. On les appelle pièces à travestissement et à tiroir (voy. ce mot).

ÉPISTOLAIRE (GENRE). Cette dénomination, dans le sens le plus général, comprend, sous les noms de lettres, missives, épîtres, etc., des écrits d'un caractère plus ou moins intime, adressés par une personne à une autre, et qui ne sont pas ou sont censés ne pas être destinés à la publicité. Mais il convient de restreindre ce genre et les règles qui lui sont particulières aux lettres proprement dites, familières ou cérémonieuses, futiles ou graves, et dont l'échange peut se définir : une conversation écrite. Nous en écarterons donc, pour les renvoyer aux divisions auxquelles elles appartiennent, ces longues suites régulières de lettres, composant, comme les correspondances de Grimm, de véritables mémoires historiques (voy. CORRESPONDANCE et MÉMOIRES); puis les divers ouvrages ayant le titre de lettres, mais où la forme épistolaire n'est qu'une fiction, un cadre de dissertations, de pamphlets, de traités ou de romans (voy. LETTRES); enfin les épîtres en vers, qui rentrent dans la poésie académique ou didactique (voy. ÉPITRE).

Les règles du genre épistolaire, dont il est difficile et superflu de donner une énumération précise, découlent d'elles-mêmes de l'assimilation établie entre les lettres et la conversation. Elles pourraient à la rigueur se réduire à une seule : écrire comme on parle, quand on parle bien. La première condition du genre épistolaire est le naturel; il admet tous les tons, depuis l'extrême simplicité jusqu'à la plus grande élévation, la grâce, la finesse, l'enjouement, la malice, l'éclat, l'éloquence même, tous les agréments enfin et toutes les richesses du style, mais à la condition que chaque chose vienne naturellement et à sa place et réponde à la fois à l'objet de la lettre, au caractère de celui qui l'écrit et de celui à qui elle s'adresse. Le ton à donner à une lettre est une affaire de convenance, comme celui que prend la conversation même, suivant les lieux, les temps et les personnes. Il y a des circonstances où la plume, comme la parole, peut s'abandonner à elle-même et « trotter, suivant le mot de Mme de Sévigné, la bride sur le cou »; il y en a d'autres où elle doit se surveiller et se contenir. Les lettres les plus difficiles et les plus désagréables à écrire sont précisément celles qui imposent cette contrainte, comme les lettres de compliments, de félicitations, de condoléance; elles sont comme les visites qui ont le même objet : dans les unes et les autres, l'embarras des idées, la compression du sentiment, glacent la langue ou la plume et suppriment cette aisance, cet abandon qui conviennent à la causerie et en sont le premier charme. Tout ce qui tend à détruire ce charme doit être banni du style épistolaire.

Il faut surtout en bannir l'emphase, déplacée même dans les lettres de cérémonie, et qui, à plus forte raison, ne doit point se mêler à la douce familiarité quand celle-ci est à sa place. Pope, l'un des grands épistoliers anglais, met volontiers de la pompe hors de saison, comme lorsqu'il adresse à l'évêque Atterbury ce compliment : « Bien qu'il ne soit plus question des affaires publiques, et que les discussions journalières aient pris fin, je sais que vous vous occupez toujours des intérêts de la nation; ainsi le soleil en hiver, lorsqu'il semble se retirer du monde, prépare pour une meilleure saison sa chaleur et ses bienfaits. » Le genre ne repousse pas moins la recherche du bel esprit, et, malgré toute l'admiration des contemporains de Voiture pour ses merveilleux raffinements, rien ne ressemble moins au véritable style des lettres que ce portrait de Mademoiselle de Bourbon : « Dès sa première enfance, elle vola la blancheur à la neige et aux perles l'éclat et la netteté; elle prit la beauté et la lumière des astres, et encore il ne se passe guère de jours qu'elle ne dérobe quelques rayons au soleil...» Par un excès contraire, on ne doit pas tomber dans la négligence, le désordre ou la trivialité. Les moindres choses, écrites ou parlées, pour avoir un caractère littéraire, doivent conserver le ton de la bonne compagnie.

Le genre épistolaire ne manque pas de modèles chez les divers peuples. Les Romains nous ont conservé comme tels les *Lettres* de Cicéron et celles de Pline. Les premières sont vraiment des chefs-d'œuvre; elles ont de la pureté, de l'élégance, de la noblesse, sans la moindre affectation; elles n'ont pas été écrites en vue de la publicité qu'elles devaient recevoir plus tard. Cicéron s'y montre sous des couleurs plus vives et plus vraies qu'il ne l'aurait fait même dans la conversation, et il en donne la raison, quand il dit adorablement qu'une lettre ne rougit pas : *epistola non erubescit*. Sa correspondance tour à tour traite des grandes affaires de Rome ou s'ouvre aux épanchements de l'amitié. Les *Lettres* de Pline sont d'un style élégant et poli, mais elles sont trop soignées, trop finies, sentent trop la lampe, et sont faites plutôt pour le public que pour les amis auxquels elles sont adressées. Celles de Sénèque sont d'admirables déclamations qui n'ont rien de commun avec la causerie. Sans reprendre ici l'énumération des principaux écrivains des divers pays qui se sont fait un titre littéraire par leur correspondance (voy. ce mot), nous pouvons dire que, de l'aveu de tous, c'est en France qu'il faut chercher la perfection du genre épistolaire. Balzac et Voiture ont acquis par leurs lettres une célébrité qui s'explique par l'analogie de leur esprit et de ses excès avec la société de leur temps. Mme de Sévigné, qui n'a sacrifié qu'en passant à la mode du bel esprit, est restée inimitable par la réunion de toutes les qualités que le génie français peut porter dans un genre fait comme pour lui. Toute une légion d'hommes et de femmes célèbres, esprits forts ou charmants, viennent ensuite soutenir la supériorité épistolaire de la France. Voltaire aurait suffi seul à cette tâche. Que dire en effet de la correspondance de Voltaire, sinon que l'auteur de ces lettres innombrables et si diverses a réalisé l'idéal de l'homme qui écrit comme il parle et qui parle toujours avec la vivacité du sentiment personnel jointe à la clarté et à l'autorité du bon sens?

Cf. Blair : *Leçons de rhétorique* (5e partie); — Suard : *Du Style épistolaire et de Mme de Sévigné;* — Eug. Crépet : *Trésor épistolaire de la France* (1865, 2 vol. in-18); — G. Boissier : *Cicéron et ses amis. Introduction* (1865, in-8).

ÉPISTROPHE, synonyme d'antistrophe. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ÉPITAPHE. — Voyez INSCRIPTIONS.

ÉPITASE, division du drame ancien. — Voyez PROTASE.

ÉPITHALAME (en grec ἐπιθάλαμιον, de ἐπί et θάλαμος), poëme composé à l'occasion d'un mariage et en l'honneur des deux époux. Le type de ce genre de poésie appartient à la Grèce, où nous le voyons s'associer ou même se substituer à l'antique chanson de noce. Celle-ci consistait, de temps immémorial, en couplets populaires, ayant pour refrain l'exclamation : « O hymen, ô hyménée! » et qui n'étaient pas sans analogie avec notre vulgaire ronde : « Allez-vous-en, gens de la noce. » Aussi l'appelait-on *chanson pour envoyer dormir*, (κατακοιμητικός). L'épithalame était au contraire un poëme lyrique régulier, écrit spécialement pour la solennité et célébrant les mérites de deux époux de distinction. Il se composait parfois d'un récitatif et de chœurs. Des divinités riantes, Vénus, les Amours, les Grâces, y prenaient un rôle. La lyre, les flambeaux, les couronnes de fleurs en étaient les gracieux accessoires. Des poëtes grecs en firent aussi en l'honneur des dieux et des déesses ou des personnages historiques. On citait avec éloge les épithalames de Sapho et de Stésichore. Ce dernier avait apporté à ce genre des modifications qui l'ont fait passer pour l'avoir inventé. Une des idylles de Théocrite, la dix-huitième, est un épithalame en l'honneur de Ménélas et d'Hélène, et il est remarquable que le peintre de mœurs pastorales, naïves, mais grossières et obscènes, a traité avec une certaine réserve pudique le mariage d'une femme dont la chasteté fut le moindre défaut. C'est que, chez les Grecs, la première règle du genre, malgré les côtés scabreux du sujet, était la délicatesse.

L'épithalame latin est, comme tant d'autres genres, calqué sur les modèles grecs. Il fut aussi précédé de chansons populaires ayant un refrain traditionnel. Ce refrain était *talassius* ou *talassio*. Rappelait-il l'ancien hymen du beau Romain Talassius avec la plus belle des Sabines, ou n'était-ce qu'un vieux mot signifiant *quenouille?* Ce cri était accompagné en cadence par les femmes d'un bat-

tement de main. Plus tard, la chanson de noce se compliqua de vers fescennins pleins d'idées et d'images obscènes. Comme épithalames littéraires on cite, de Catulle, celui en l'honneur de Manlius et celui de Thétis et Pélée; de Stace, celui de Violentille et de Stella; de Claudien, celui d'Honorius et de Marie; d'Ausone, un centon nuptial dont l'obscénité contraste avec la délicatesse de Virgile dont il met les vers en lambeaux.

Dans la poésie biblique, on considère, depuis Origène, le *Cantique des cantiques* de Salomon, comme un épithalame sacré. On trouve le même caractère au 44e psaume de David. Dans la littérature française, on a des épithalames de Ronsard, de Malherbe, de Scarron. Les Italiens en citent de Marini; les Anglais, de Buchanan, etc. Mais ces épithalames modernes ne sont que de simples odes ou des pastiches de l'antiquité.

Cf. L'abbé Souchay : *sur l'Origine et le caractère de l'épithalame*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. IX.

ÉPITOMÉ (du grec ἐπιτέμνω, retrancher), un des synonymes du mot *Abrégé*. Il désigne le résumé le plus succinct possible d'une matière déterminée. Le type du genre est l'*Epitome historiæ sacræ* de Lhomond; le modèle, l'*Epitome rei militaris* de Végèce (voy. ABRÉGÉ).

ÉPITRE. Ce mot, qui, conformément à son étymologie, est souvent pris comme synonyme de lettre, désigne particulièrement un discours en vers du genre académique ou didactique. L'épître admet tous les tons de la poésie, comme la lettre tous les tons de la prose, suivant le sujet qu'elle traite et le caractère ou la situation de celui qui l'écrit ou à qui elle est adressée. Il est clair que le poëte ne parlera pas du même style au roi, à un ami intime ou à son jardinier. Il aura la grâce et la légèreté dans les choses familières, la clarté et la précision dans un exposé didactique, le sel et la verve dans la satire, l'éclat dans la description, la pénétration et la profondeur dans l'analyse des sentiments, l'éloquence dans la passion; car l'épître comporte tout cela, et les maîtres du genre, anciens et modernes, nous ont donné, dans toutes ses variétés, des modèles qui valent mieux que toutes les règles de la rhétorique.

On ne connaît pas d'épîtres proprement dites, dans les littératures anciennes, avant celles d'Horace, et celles-ci ne se distinguent guère de ses satires, dont elles sont la suite; ce sont également des discours, des entretiens (*sermones*) sur des sujets de morale et de littérature. Elles se recommandent par la facilité et la grâce, l'admirable précision du style et une aisance de versification qui donne à l'hexamètre une allure de prose cadencée : on y reconnaît la muse modeste que les Latins appelaient *pedestris*. Comme moraliste, Horace peint plus volontiers les travers et les faiblesses de l'homme que ses vices odieux; il sourit à nos folies plus qu'il ne les censure; il enseigne une sagesse qui n'a rien de guindé, et pourtant il a un sentiment de la justice qui lui inspire, en passant, des vers dignes de ses plus belles odes; témoin ceux-ci sur la conscience (Epist. I, v. 60) :

> Hic murus aheneus esto,
> Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa...

Dans les choses familières, Horace est resté inimitable, et l'épître *ad Villicum suum*, comparée à celle de Boileau *à son Jardinier*, fait éclater par mille détails cette supériorité. On sait que l'*Art poétique* n'est qu'une épître adressée aux Pisons: ce qui explique les négligences de la composition générale et la simplicité habituelle d'un style qui n'en reste pas moins le modèle de la concision technique et de la clarté. On cite, chez les Romains, après les épîtres d'Horace, celles d'Ovide, dont les unes, les *Héroïdes*, offrent un cadre ingénieux aux souvenirs mythologiques, et dont les autres, les *Lettres du Pont* et *les Tristes*, composent une longue correspondance élégiaque; puis les épîtres de Claudien et d'Ausone, marquées de la médiocrité de leur talent ou de leur époque.

L'épître en vers a été très-cultivée en France: elle convient à l'esprit français, comme le genre épistolaire en général, comme la causerie ellemême, par la variété des tons et des sujets à laquelle elle se prête, et par la familiarité enjouée qui en est la qualité la plus naturelle. Elle a, chez nous, pour introducteur et premier maître, Clément Marot, dont les épîtres badines ont la grâce, la naïveté, le charme d'un génie qui ne fléchit que dans les genres trop élevés. On cite ensuite des épîtres de Tabourot, de Voiture, de Scarron; l'*Epître chagrine* de ce dernier est un chef-d'œuvre de verve, d'esprit, dans la satire littéraire. Le principal collaborateur dramatique de Richelieu, le poëte Bois-Robert, comptait surtout sur ses épîtres pour se faire un nom :

> Bois-Robert se retranche au genre épistolaire,

dit Scarron. Mais tous ces auteurs sont éclipsés par Boileau, qui a trouvé dans l'épître le genre le plus conforme à son génie, en y portant toutefois plus de noblesse que de familiarité. Il est superflu de rappeler l'épître au roi avec le passage du Rhin, les épîtres imitées d'Horace, non-seulement pour les détails, mais même pour le sujet et le cadre; mais il importe de signaler, à l'honneur de son talent et de son cœur, l'admirable épître à Racine, où Boileau rend à la cendre de Molière un hommage ému, et montre les œuvres de l'auteur méconnu de *Phèdre*

> Soulevant pour *lui* l'équitable avenir.

Au XVIIIe siècle, Voltaire aborde l'épître avec des qualités différentes, mais mieux proportionnées à son cadre. Il lui rend, à l'imitation de son « cher Horace, » la familiarité, le naturel, le charme et la malice inséparables de son génie. Il écrit en vers aux rois du temps, à Frédéric, à Catherine II, à Gustave III, aux gens de lettres, ses amis, ou même ses ennemis, aux grandes dames du monde littéraire et aux reines de théâtre; il écrit aux morts, à Boileau qu'il traite assez mal:

> Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
> Zoïle de Quinault et flatteur de Louis...;

à Horace, le plus aimé et le plus aimable de ses maîtres, dont il nous apprend

> A lire *les* écrits pleins de grâce et de sens,
> Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens,

et qui lui aurait enseigné à lui-même

> A se moquer un peu de ses sots ennemis,

comme si Voltaire avait eu, pour cela, besoin de leçons. L'épître est encore traitée avec succès par une foule de contemporains de Voltaire. On a remarqué l'*Epître à Claudine* de Gentil-Bernard, l'*Epître sur la paresse* de Bernis, l'*Epître à mon habit* de Sedaine, l'*Epître à Voltaire* de Boufflers, l'*Epître à ma sœur* de Gresset, puis diverses épîtres de Piron, d'Hamilton, de Saint-Lambert, de Lebrun, de Rulhière, de Delille, de M.-J. Chénier, etc. Dans notre siècle, à part les épîtres isolées et de circonstance, de Fontanes, de Casimir Delavigne, de Lamartine, etc., il faut signaler toute la série des épîtres militantes de Viennet celles *aux Chiffonniers contre les crimes de la presse, aux Mules de dom Miguel, aux Muses*, etc., furent accueillies tour à tour comme de courageux manifestes politiques ou de malheureuses protestations littéraires.

L'épître compte aussi des maîtres et des chefs-d'œuvre en Angleterre. Quelques critiques mettent dans ce genre le poëte anglais Pope au dessus de Voltaire et de Boileau; Blair ne craint pas de

l'égaler au moins à Horace, pour ses *Épîtres morales;* quant à son *Épître d'Héloïse à Abélard*, elle est, suivant Villemain, « la création la plus heureuse de l'auteur et même de la poésie moderne. » Les épîtres d'Young, qui appartiennent à la satire, ont eu du succès dans son pays, mais sans garder une place importante à côté de ses autres œuvres. Dans la littérature allemande, l'épître a tourné, comme presque tous les genres de poésie dans ce pays, à l'effusion lyrique. On cite, avec ce caractère, les épîtres de Wieland, de Gœckingk, de Jacobi, de Gleim, de Schmidt, et de plusieurs autres. Les Italiens, qui ont traité avec bonheur tous les petits genres, n'ont pas dédaigné l'épître; plusieurs poëtes, comme Chiabrera, Frugoni, etc., l'ont abordée, sur les traces mêmes d'Horace, mais sans atteindre par elle à une réputation qui associe leur nom à ceux des Boileau, des Pope ou des Voltaire. — Pour les épîtres dédicatoires, voyez DÉDICACES.

ÉPITRES, ÉPÎTRES CANONIQUES OU CATHOLIQUES, nom donné aux écrits adressés par quelques apôtres aux premiers fidèles de l'église chrétienne, et faisant partie des livres du Nouveau Testament. Les noms sous lesquels elles nous sont parvenues sont ceux de saint Paul, saint Pierre, saint Jude et saint Jean (voy. ces noms). On lit ou l'on chante des portions des *Épîtres* dans la messe, comme cela se fait pour les Evangiles. L'usage s'établit même, au moyen âge, dans certaines solennités, d'en chanter les versets alternativement en latin et en langue vulgaire rimée. On leur donnait, dans ce cas, le nom d'*Épîtres farcies*, c'est-à-dire fourrées, *farcitæ*, pour exprimer cette sorte de macaronisme. — Le livre qui contient les épîtres de toute l'année s'appelle *Epistolier* ou *Lectionnaire*.

Cf. G. Estius : *Commentarii in S. Pauli et aliorum apostolorum epistolas* (Rouen, 1709, 2 vol. in-fol.); — l'abbé Lebœuf : *Traité histor. sur le chant ecclésiastique.*

ÉPITRITE, pied de la versification grecque et latine (voy. PIED).

ÉPITROPE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

ÉPODE, troisième partie de la période de l'ode et des chœurs lyriques grecs (voy. STROPHE). — On a aussi appelé épode, en Grèce et à Rome, tout poëme lyrique composé de vers alternativement grands et petits. Les grands étaient généralement des iambes trimètres, les petits des iambes dimètres. Il ne nous reste en grec aucune pièce de ce genre. Horace a imité ce rhythme dans les odes qui composent son V^e^ livre, et qui portent le nom d'*épodes*. On nommait encore *vers épode* le petit vers adonique qui sert de clausule à la strophe saphique (voy. IAMBIQUE).

ÉPOPÉE. Suivant son étymologie grecque (ἔπος, discours, récit), ce mot a une acception très-large; mais on en a restreint le sens. Il signifiait pour les Grecs toute poésie non chantée; il ne désigne plus que les vastes compositions poétiques racontant une action grande, héroïque, populaire, soit nationale, soit religieuse, et qui se prête à l'emploi, sous une forme quelconque, du merveilleux. Voltaire a donné du poëme épique la définition suivante : « Un récit en vers d'aventures héroïques, » et Marmontel, celle-ci : « C'est l'imitation en récit d'une action intéressante et mémorable. »

I. *Deux sortes d'épopées. — Les épopées naturelles.* — La critique moderne a été conduite à établir une distinction entre les épopées naturelles, les seules véritables épopées, et les épopées artificielles ou d'imitation. Ces dernières, les seules dont on s'occupât autrefois dans les écoles, constituent un genre qui s'est produit dans toutes les littératures, et qui a ses règles spéciales et minutieuses. L'épopée véritable ou naturelle a été conçue en dehors de toute pensée littéraire. Son caractère est la spontanéité, une sorte d'impersonnalité dans la création de l'œuvre, qui va presque toujours jusqu'à faire mettre en doute l'existence des poëtes sous le nom desquels elle est arrivée jusqu'à nous. Ceux-ci, Homère ou Vyasa, s'ils ont vécu, n'ont pas inventé les éléments de leurs compositions; leur part de mérite est celle de metteurs en œuvre. Dans l'*Iliade* aussi bien que dans le *Mahâbhârata*, le génie d'un peuple tout entier se traduit par ces mille inventions, parfois contradictoires, dont la réunion est acceptée par une foi naïve ou superstitieuse. Le merveilleux qui s'y donne carrière consiste dans le travestissement des faits naturels par des imaginations enfantines. Bien qu'il ne soit pas facile de reconnaître à travers cette féerie poétique les incidents de la vie du peuple ou de l'homme qui sont le sujet de ces poëmes, ils n'en tiennent pas moins lieu d'histoire. Chants nationaux, annales, code religieux et moral, enseignement pratique, l'épopée primitive réunit tout, elle absorbe tous les éléments de la vie d'une race ou d'une nation. Elle en reflète l'esprit et l'état social. Dérivée de la poésie lyrique, elle a été transmise par des poëtes chanteurs, aèdes, scaldes, trouvères, ou guslars. Éminemment populaire, elle exerce dans le milieu où elle s'est produite une influence indépendante de sa valeur littéraire, tandis que l'épopée artificielle, œuvre d'art avant tout, ne peut être appréciée que par des esprits cultivés.

M. Paulin Paris, en appelant l'épopée naturelle « la narration poétique qui précède les temps où l'on écrit l'histoire », a donné une définition qui peut servir au classement des compositions épiques. L'*Iliade*, l'*Odyssée*, le *Mahâbhârata*, le *Râmâyana*, les *Nibelungen*, *Gudrun*, et d'autres poëmes d'un intérêt secondaire prendront place dans une première classe. On y peut joindre nos chansons de geste du moyen âge, envisagées, dans leur ensemble, comme matière épique, et spécialement quelques-unes d'entre elles, comme la *Chanson de Roland*, diverses parties de la geste de *Guillaume au court nez*, la geste des *Lorrains*, *Raoul de Cambrai*, qui ne sont pas encore marquées au coin de l'invention personnelle, et qui ont conservé un caractère national. Enfin, il convient d'y rapporter les éléments constitutifs d'épopées que l'on rencontre chez les divers peuples, au début de leur formation, les poëmes légendaires germains, saxons, franco-normands, sur les premiers chefs de l'Europe moderne, sur Charlemagne et ses pairs, sur les héros de la Table-Ronde et autres histoires fabuleuses, puis les *Eddas* scandinaves, les chants des bardes gaéliques, ceux des anciens Danois, les fragments de poésie héroïque des Cantabres, les romances espagnoles du temps du Cid, le poëme d'Igor, les ballades écossaises, certaines *daïnos* lithuaniennes et *doïnas* moldaves, les compositions à la fois épiques et lyriques des Bohêmes du XVIII^e^ siècle, enfin les chansons des Serbes qui constituent le *guslo*, et celles des Grecs modernes.

II. *Les épopées artificielles ou d'imitation.* — Dans les œuvres épiques de la deuxième classe se rangent les productions dues à des poëtes qui ont vécu dans des époques savantes, où l'histoire existait. Un petit nombre méritent d'être placées à part, comme des œuvres de premier ordre, restées classiques dans chaque littérature; ce sont : l'*Enéide* de Virgile, la *Pharsale* de Lucain, la *Thébaïde* de Stace, la *Divine comédie* de Dante, œuvre qui a aussi quelques-uns des traits de l'épopée spontanée, le *Roland furieux* de l'Arioste, la *Jérusalem délivrée* du Tasse, la *Araucana* d'Alonzo d'Ercilla, les *Lusiades* de Camoens, le *Paradis perdu* de Milton, la *Henriade* de Voltaire, la *Messiade* de Klopstock.

A un rang inférieur se présentent chez toutes les nations une foule de poëmes épiques, dont plusieurs

ont été trop loués, et d'autres trop complétement oubliés, mais qui prouvent, par leur nombre même, le goût toujours renaissant des esprits cultivés pour l'imitation d'un genre de poésie naturellement antérieur à toute culture. On peut citer : chez les Latins, l'*Achilléide* de Stace, la *Deuxième guerre punique* de Silius Italicus, l'*Enlèvement de Proserpine* de Claudien ; — en France, après les remaniements chevaleresques des romans épiques de *Troie*, d'*Enée* et de *Thèbes* : la *Franciade* de Ronsard, le *Moïse sauvé* de Saint-Amant, le *Jonas* de Coras, le *Chevalier sans reproche* de de La Lain, l'*Alaric* de Scudéry, le *Saint Louis* du P. Le Moyne, le *Clovis* de Desmarest, le *Saint Paul* de Godeau, la *Pucelle* de Chapelain, le *David* de Les Fargues, le *Charlemagne* de Louis le Laboureur, le *Childebrand* de Carel de Sainte-Garde, la *Divine épopée* de Soumet, la *Franciade* de Viennet ; — en Italie, après d'anciens poëmes issus des *Reali di Francia :* les *Premiers exploits de Roland*, de Luigi Dolce, auteur de plusieurs autres poëmes épiques, l'*Angélique amoureuse* de Brusantini, *Giron le Courtois* de Luigi Alamanni, l'*Amadis de Gaule* de Bernardo Tasso, l'*Italie délivrée* du Trissin, le *Fidamante* de Curzio Gonzaga, la *Maltéide* de Giovanni Fratta, le *Bohémond* de Semproni, *Cléopatre* et la *Conquête de Grenade* de Graziani ; — en Espagne : la *Bétique conquise* de Juan de la Cueva, la *Jérusalem conquise* de Lope de Vega, le *Bernardo* de Balbuena, le *Monserrate* de Viruès, la *Cristiada* du P. Hojeda, etc. ; — en Portugal : le *Naufrage de Sepulveda* et le *Second siége de Diu* de Corte Real, l'*Elegiada* de Luiz Pereira, *Alphonse l'Africain* de Mauzinho-Quebedo, l'*Ulyssea* de Pereira de Castro, la *Conquête de Malaca* de Sa e Menezès, divers poëmes de Ferreira de Lacerda, de Miguel de Silveira, de Botelho, de Moraes e Vasconcellos, de Macedo, la *Braganceida* de Carvallo Moreira, le *Camoens* d'Almeida Garrett; — en Allemagne, au-dessous des compositions, en partie épiques, en partie romanesques, de Conrad le Prêtre, de Wolfram d'Eschenbach, d'Ulrich de Zazichoven : l'*Enéide* de Henri de Veldeck, *la Guerre de Troie* de Conrad de Wurzbourg, l'*Alexandre le Grand* de Lambrecht; — en Angleterre, à part les chansons de geste à demi françaises, des poëmes plus chevaleresques qu'épiques qui les continuent; — en Suède, en Norvége et en Islande, outre les *Eddas* et la *Skalda*, des sagas héroïques qui doivent beaucoup à nos chansons de geste et à nos romans : la *Karlamagnùs Saga*, l'*Olinel rimur*, la *Floovants saga*, etc. ; — en Russie, la *Petréide* de Lomonossoff, la *Rossiade* de Kheraskoff, la *Tauride* de Bobroff, la *Naissance d'Homère* de Gneditsch, la *Création* de Sokolofski ; — en Pologne : les poëmes de Tardowski, la *Guerre de Chocim* de Krasicki ; — en Hongrie *:* les légendes nationales et les guerres saintes contre les Turcs racontées par Zrinyi, Christophe Pasko, Ladislas Liszti, etc. ; — chez les Serbes : l'*Osmanide* de Jean Gondola ; — en Perse : le *Livre des Rois* (Shah Nameh) de Firdousi, le *Nala* de Feisi, et le *George-Nameh ;* — dans l'Inde ancienne, outre les vastes compositions déjà mentionnées, les grandes épopées classiques appelées *Maha-Cavyas ;* — dans l'Inde moderne, des rajeunissements des antiques épopées, par Gokul-nath, Keçava-das, Tulcidas et d'autres, et les compositions appelées *Namas* et *Quissas ;* — chez les Turcs, les poëmes de Lâmii : *Wamik et Azra*, *Vaïzé et Ramin*, *Absal et Selman*, etc. ; — chez les Géorgiens, le *Tamariani* de Tsachruchadse ; — chez les Birmans, un poëme épique sur *Alompra ;* — chez les Arabes, le roman d'*Antar*, en prose poétique ; — dans le Nouveau-Monde, le *Camaruru*, de Santa Ritta Durâo, l'*Uruguay* de José Basilio da Gama, la *Colombiade* de Joël Barlow, la *Conquête de Canaan* de Timothée Dwight, etc. A cette longue et pourtant incomplète énumération, il faudrait encore ajouter, comme participant de l'inspiration épique, certaines œuvres en prose, telles que le *Télémaque* de Fénelon, les *Incas* de Marmontel, *Joseph* de Bitaubé, les *Martyrs* de Chateaubriand, etc. Plusieurs ont eu leur heure de grand succès, malgré les arrêts de la critique contre cette assimilation de la prose avec la poésie. « C'est, disait Voltaire, confondre toutes les idées, transporter toutes les limites de l'art. » D'un autre côté, il y aurait à mettre au moins sur la même ligne que les épopées en prose certains romans en vers qui procèdent d'une inspiration élevée : romans de passion et de développement psychologique, dont *Jocelyn*, de Lamartine, est un des types, et qui sont peut-être le poëme épique naturel de nos civilisations avancées.

III. *Des règles du genre épique.* — Les règles de l'épopée surabondent : celles de l'épopée artificielle et d'imitation, bien entendu ; car l'épopée naturelle et spontanée échappe à toute règlementation. Après Aristote, Horace et les rhéteurs anciens, Boileau, dans son *Art poétique*, Voltaire, dans son *Essai sur la poésie épique*, Pope, dans la *Préface* poétique de sa traduction d'Homère, La Mothe, dans ses *Réflexions critiques*, le P. le Bossu, dans son *Traité du poëme épique*, Marmontel, dans ses *Eléments de littérature*, ont longuement exposé les conditions et les prétendues nécessités du genre. Ces règles sont, en général, arbitraires et d'une difficile application. Le P. le Bossu veut que l'épopée renferme une vérité morale sous le voile de l'allégorie, et qu'on ne choisisse les personnages, c'est-à-dire le sujet même, qu'après avoir inventé la fable. L'abbé Terrasson prescrit de son côté que, sans avoir égard à la moralité, on se propose l'exécution d'un grand dessein. Marmontel a dit avec plus de raison : « Il n'y a point de règle exclusive sur le choix du sujet. Un voyage, une conquête, une guerre civile, un devoir, un projet, une passion, rien de tout cela ne se ressemble, et tous ces sujets ont produit de beaux poëmes. » Dans ce choix du sujet, les critiques s'accordent à donner la préférence à un fait assez éloigné, dans le temps ou l'espace, pour prêter à l'idéal, ou, à défaut d'un tel fait, à un événement national. « C'est un principe de toute vérité, dit Chateaubriand, qu'il faut travailler sur un fond antique, ou, si l'on choisit une histoire moderne, qu'il faut chanter sa nation. » On a donc rectifié la définition de Voltaire citée plus haut, en ajoutant que l'action héroïque dont l'épopée est le récit, doit être choisie dans les temps primitifs de l'histoire des peuples. Lorsque le poëte est fixé sur le fait ou le héros auquel sa fable est propre, ou lorsque, suivant une méthode plus naturelle, partant de ce fait ou de ce héros, il a imaginé la fable qui leur convient, il a à s'occuper du plan de son œuvre, en distinguant quatre parties essentielles : l'exposition, le nœud, l'intrigue et le dénoûment. A chacune d'elles on a rattaché des compléments plus ou moins nécessaires, dont chacun est devenu l'objet de règles spéciales; l'exposition, par exemple, comporte le début, l'invocation et l'avant-scène, c'est-à-dire le développement de la situation des personnages au moment où l'action va s'engager. La fable est simple ou implexe selon que le poëte raconte les événements en suivant l'ordre des temps, ou les groupe et les mêle de façon à augmenter l'intérêt par les rapprochements et les contrastes. L'intrigue, qui a été souvent la partie la plus négligée du poëme épique, doit susciter au héros des obstacles et mettre aux prises des intérêts opposés. C'est dans le tableau plus ou moins compliqué de cette lutte que le poëte jettera un des grands ornements de l'épopée, les épisodes; bien choisis et bien placés,

ils ne font pas seulement briller toute la richesse de son génie ou de son art, ils accroissent l'intérêt en suspendant l'action.

Quoique Aristote ait dit que l'épopee est une tragédie en récit, on n'a pas songé à lui imposer les unités de lieu et de temps ; selon le calcul puéril du P. le Bossu, l'*Iliade* embrasse quarante-sept jours environ, l'*Odyssée* cinquante-huit. On sait que l'*Enéide* se déroule en un peu plus d'une année. Le drame de Milton a six journées. Ronsard, visiblement préoccupé de sa *Franciade*, avait émis l'avis que « le poëme héroïque devait comprendre seulement les actions d'une année entière ». Quant au nombre de chants, il est resté aussi facultatif : l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont été divisées par leurs premiers arrangeurs ou diascévastes chacune en vingt-quatre chants ; c'est le nombre que Fénelon adopta pour son *Télémaque*. Virgile et Milton ont donné douze chants à leurs poëmes ; Camoëns et Voltaire, dix ; Klopstock, vingt ; le Tasse, vingt-deux ; Alonzo d'Ercilla, trente-six ; l'Arioste, encore dix de plus.

IV. *Du merveilleux dans le poëme épique.* — Le merveilleux dans l'épopée a donné lieu à des débats confus, qui s'éclaircissent par la distinction que nous avons établie entre les deux classes de poëmes épiques. Pour l'époque naturelle et primitive, il n'y a pas de discussion. Le merveilleux est le fond même d'une œuvre naïve qui répond à la foi du poëte et de ses contemporains, comme à celle de ses héros. On l'accepte sans répugnance et sans critique. Il explique tout sans avoir besoin d'être expliqué. Dans l'épopée artificielle, le merveilleux n'est plus qu'un accessoire, un ornement discutable. Il peut consister dans un certain ordre extraordinaire des faits naturels pris dans la dernière limite du possible, ou dans la production de faits surnaturels. Dans l'un et l'autre cas, il devient choquant lorsqu'il fait intervenir les puissances supérieures d'une religion tombée en désuétude au milieu de personnages qui professent une croyance contraire. On a justement blâmé, dans le poëme de Camoëns, le mélange constant des dieux du paganisme et de la foi chrétienne. Il est même imprudent d'employer le merveilleux familier à certaines croyances dans une époque où ces croyances, encore vivantes, ont perdu la naïveté des âges primitifs. C'est ainsi que, dans *le Paradis perdu*, Satan joue un rôle qui ne peut être pris au sérieux par les lecteurs de Milton. Le rapprochement de la fable et de la théologie chez Dante lui-même n'est pas exempt de bizarrerie. Un emploi ingénieux de deux sortes de merveilleux a été fait par Chateaubriand dans *les Martyrs :* la lutte de deux religions étant le sujet même du poëme, il était naturel qu'elle se poursuivît sur le terrain de la thaumaturgie. Quant au surnaturel non rattaché à une action divine, et qui est l'élément du fantastique (voy. ce mot), il ne suffit pas à la grandeur de l'épopée.

Voltaire, dans sa *Henriade*, ne voulant pas renoncer aux ressources ordinaires de l'épopée, mais faisant un demi-effort pour rompre avec l'usage, a substitué aux dieux des personnifications allégoriques tirées de l'ordre moral. C'était, en s'adressant à la raison pour ne pas la satisfaire, jeter une grande froideur dans son ouvrage. On a proposé de suppléer au merveilleux dans l'épopée en personnifiant les vertus, les passions, les vices, non pas, comme l'a fait Voltaire, par des allégories, mais sous une forme humaine et vivante dans les caractères mêmes des héros qui en restent commme les types. Mais c'est offrir à l'épopée des moyens d'action qu'elle possède déjà et qu'elle partage avec la tragédie et les autres grands genres de littérature capables de réaliser ces créations de l'art. Mieux vaut accepter franchement les nécessités morales de certaines époques et tourner l'effort d'une génération comme la nôtre vers ces épopées sans merveilleux, mais non sans idéal, qui ont pour objet la lutte éternelle de l'homme contre lui-même et contre la nature, les douleurs et les joies que la sensibilité lui apporte dans le commerce avec ses semblables, le contraste entre les bornes de la réalité et les aspirations infinies de sa raison, l'histoire des destinées de l'humanité, de sa marche, de ses chutes et de ses progrès sur cette route que la science éclaire sans cesse d'un nouveau jour.

Il faut laisser en dehors du genre épique ce qu'on appelle épopées burlesques, c'est-à-dire des poëmes tels que le *Morgante le Grand* de Pulci, le *Roland amoureux* de Bojardo et de François Berni ; puis les poëmes héroï-comiques, comme *le Seau enlevé* de Tassoni, le *Roland furieux* de Fortiguerra, l'*Hudibras* de Butler, *le Lutrin* de Boileau, *la Boucle de cheveux enlevée* de Pope, la *Mychéide* de Krasicki, etc. ; enfin les épopées allégoriques, telles que les *Romans de Renart*, soit en français, soit en allemand. Ces divers genres et ouvrages, dont nous parlons à leur place, ne touchent en général à l'épopée que par la parodie. — Voy. CHANSONS DE GESTE, EDDAS, NIBELUNGEN, ROMANCERO, GUSLO, etc., et les articles consacrés aux principaux auteurs cités dans celui-ci.

Cf. Le P. le Bossu : *Traité du poëme épique* (Paris, 1675, 6e édit., 1714, in-8) ; — Voltaire : *Essai sur la poésie épique ;* — Quinet : *Etudes sur l'épopée*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, de 1831 à 1840, et dans les *Œuvres complètes* de l'auteur (Paris, 1856-59, 10 vol. in-8) ; — Michelet : *Lettre sur les épopées du moyen âge* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1831) ; — Fauriel : *De l'origine de l'épopée chevaleresque du moyen âge* (Ibid., 1er septembre au 15 novembre 1832) ; — Warton : *History of english poetry* (4e édit., 1840) ; — J.-G.-Th. Graësse : *die Grossen Sagenkreise des Mittelalter*, etc. (Dresde, 1842, 7 vol. in-8) ; — Littré : *la Poésie homérique et l'ancienne poésie française*, dans l'*Histoire de la langue française* (Paris, 1863) ; — Bonstetten : *Romans et épopées chevaleresques de l'Allemagne au moyen âge* (Ibid., 1847, in-8) ; — Ch. d'Héricault : *Essai sur l'origine de l'épopée française* (Ibid., 1859) ; — Eichhoff : *Poésie héroïque des Indiens comparée à l'épopée grecque et romaine* (Ibid., 1860, in-8) ; — Léon Gautier : *les Epopées françaises* (Ibid., 1865-68, t. I-III, in-8) ; — E. Beauvois : *Histoire légendaire des Francks et des Burgondes* (Ibid., 1866, gr. in-8) ; — A. Joly : *les Métamorphoses de l'épopée latine au moyen âge* (1870) ; — Beuloew : *De l'Epopée* (1870) ; — Duchesne : *Histoire des poëmes épiques français du XVIIe siècle* (1870, in-8).

ÉQUICOLA (Mario), historien et littérateur italien, né à Alveto en 1460, mort en 1539. Docteur en droit, il fut attaché aux cours de Ferrare et de Mantoue. — On a de lui : *Cronica di Mantova* (s. d. [vers 1521], in-4) ; *Institutioni al comporre in ogni sorte di rima* (Milan, 1541, in-4) ; *Della natura d'amore* (Venise, 1525, in-4), ouvrage traduit en français par G. Chapuis (Paris, 1584, in-8 ; 1589, in-12 ; Lyon, 1598, in-12).

Cf. Talfari : *Scrittori del regno di Napoli*, t. III.

ÉQUIVOQUE, expression d'une pensée à double sens, susceptible d'une double interprétation. L'équivoque diffère de l'ambiguïté et de l'amphibologie en ce que le sens douteux de celles-ci résulte de l'arrangement vicieux des mots et qu'elles produisent autour de la pensée de l'auteur une obscurité involontaire (voy. AMBIGUITÉ). L'équivoque, qui provient de l'emploi de mots à double entente et mal définis, peut être le fruit d'une certaine habileté à cacher en partie sa pensée véritable, en faisant entrevoir plusieurs idées au lecteur. L'épigramme si connue que voici roule sur une malicieuse équivoque :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui ;
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

On sait que l'équivoque est mise par les philosophes au rang des sophismes et qu'elle est l'arme ordinaire des écrivains ou des orateurs qui ont plus de subtilité que de bonne foi. C'est à l'équivoque ainsi comprise que Boileau adresse sa belliqueuse satire :

Du langage français bizarre hermaphrodite...

Elle n'appartient pas exclusivement à la langue française, et Boileau lui-même lui fait la guerre moins dans les mots que dans les choses; il la poursuit, avec plus de raison peut-être que de poésie, partout où elle s'épanouit librement, surtout dans l'éloquence et la théologie, au barreau et dans l'église. Le mot d'équivoque revient souvent, au XVII^e siècle, dans les controverses religieuses, principalement dans la querelle entre Pascal et les Jésuites, à qui leur redoutable adversaire reproche sans cesse « de corrompre les expressions les plus canoniques par les malicieuses subtilités de leurs nouvelles équivoques (*Provinciales*, XVI) ». Les oracles de l'antiquité roulaient le plus souvent sur des équivoques, afin d'avoir raison dans un sens ou dans un autre, quel que fût l'événement. Il en est encore aujourd'hui ainsi des oracles des grands politiques et diplomates qui enveloppent dans les nuages du discours une science ou une prescience dont l'équivoque fait les frais, et qui, en parlant sans rien dire, mettent en pratique le mot célèbre : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. »

Cf. Pascal : *Provinciales*, IX ; — Boileau : *Discours préliminaire* et *Notes* de la *Satire XII* ; — Voltaire : *Dictionnaire philosophique*.

ÉQUIVOQUES (Rimes). — Voyez Rime.

ÉRACLÈS ou Héraclius, poëme d'aventures de Gautier d'Arras (voy. ce nom).

Érasme (Désiré ou *Desiderius*, Gerhard, dit), célèbre humaniste du XVI^e siècle, né à Rotterdam le 28 octobre 1467, mort à Bâle le 12 juillet 1536. Son nom d'Érasme est la traduction en grec de son prénom de Désiré, déjà remplacé par la forme latine *Desiderius*. Enfant naturel, il ne connut pas son père qui, sur la fausse nouvelle de la mort de sa mère, s'était fait prêtre, et mourut peu après. Il fut élevé à Utrecht, où on le destinait à chanter à la cathédrale, puis à Deventer, où il perdit, à l'âge de treize ans, sa mère, qui surveillait avec soin son éducation. Il avait déjà fait de rapides progrès dans les langues anciennes. Ses tuteurs le forcèrent d'entrer dans les ordres et il prononça ses vœux dans un couvent auprès de Gouda, en 1486. Le spectacle des mœurs qu'il avait sous les yeux lui fit prendre en horreur la vie monacale. Ordonné prêtre, en 1492, par l'évêque de Cambrai auprès duquel il passa cinq ans, il vint achever ses études théologiques à Paris, au collége de Montaigu, dont l'enseignement scolastique lui inspira un profond dégoût et dont le maigre régime ruina pour jamais sa santé. Il poursuivit ses études à Paris même et dans différentes villes, donnant des leçons pour vivre. A Orléans, il fut l'élève et l'hôte de Jacques Tutor, professeur de droit canon. Toujours plein d'ardeur pour les lettres grecques et latines, il alla, en 1498, en Angleterre, avec le jeune lord W. Mountjoy, son élève, et résida tour à tour à Londres, à Cambridge et à Oxford. Il s'y lia avec plusieurs personnages distingués, surtout avec Th. Morus.

Érasme ne cessa depuis de mener une vie toute nomade, et partout consacrée à l'étude. Il rentre en France, séjourne à Paris, à Orléans, passe à Louvain, à Rotterdam, fréquente les meilleurs maîtres, joint à l'étude des auteurs profanes celle de la Bible et des Pères de l'Église, et celle de l'hébreu. Il retourne en Angleterre en 1506, est reçu bachelier en théologie à Cambridge, donne des leçons à un fils du roi d'Écosse, Jacques III, et peut enfin faire le voyage d'Italie, qu'il avait ajourné, pendant des années, faute de ressources. Il visite Turin, où l'université lui confère le grade de docteur, Bologne, Florence, Rome, Venise, Padoue, et reçoit partout des plus grands personnages et du pape lui-même un accueil en harmonie avec sa réputation d'érudit et d'écrivain. En 1508, il retourne en Angleterre, où on lui décerne les plus grands honneurs; appelé à la double chaire de théologie et de langue grecque à l'Université de Cambridge, il y fait école, renouvelle l'enseignement des langues anciennes et rend au texte du Nouveau Testament et des Pères de l'Église sa pureté d'après les manuscrits découverts par lui-même. Des revenus importants pour l'époque lui sont offerts pour le retenir en Angleterre. En 1513, Léon X l'invite à revenir en Italie. L'Allemagne, qu'il traverse, le reçoit avec tous les honneurs rendus à un prince. Rentré en Angleterre, il est appelé à la cour de Bruxelles par Charles-Quint, qui lui offre une pension et le titre de conseiller avec la liberté de résider où il voudra. L'indépendance assurée à Érasme ne fait que stimuler son ardeur pour les lettres, la philosophie et l'érudition. C'est alors qu'il soutient des controverses célèbres : il défend énergiquement contre Luther le libre arbitre, et, malgré son culte pour la langue de Cicéron qu'il manie à merveille, il combat les cicéroniens fanatiques qui veulent faire rebrousser les idées et toute la langue du XVI^e siècle à celles de Cicéron et de son temps. Ces polémiques où ses adversaires, Scaliger surtout, portèrent la plus injurieuse violence, troublèrent sa vie. Ses dissentiments avec Luther ne le préservèrent pas des censures de la cour de Rome, et il dut promettre de reviser tous ses écrits et d'en abjurer les opinions non orthodoxes dans un livre de *Rétractations* qu'il n'eut pas le temps ni peut-être la volonté d'écrire. Il mourut à Bâle chez son ami l'imprimeur Froben, après avoir donné avec sang-froid ses derniers ordres. Sa mort fut un deuil public, et il fut inhumé en grande pompe dans la cathédrale. Les inscriptions, épitaphes et devises composées sur Érasme touchent à l'apothéose. Voici, comme exemple, celle que fit Théod. de Bèze pour mettre au bas du magnifique portrait en buste peint par Holbein :

Ingens ingentem quem personat orbis, Erasmum
Hic tibi dimidium picta tabella refert.
Ac cur non totum ? Mirari desine, lector :
Integra nam totum terra nec ipsa capit.

Les nombreux écrits d'Érasme se mêlent intimement aux événements de sa vie; ils jettent à la fois sur son caractère et sur son temps beaucoup de lumière. Au milieu des luttes religieuses où il fut invinciblement entraîné, il s'efforça de garder un esprit de modération et de mesure, un ton de discussion élégante et vraiment littéraire, dont il ne se départit que très-rarement et par l'entraînement passager des représailles. Il avait puisé dans le commerce des anciens non-seulement le goût du beau langage, mais aussi le sentiment d'une philosophie pratique qui, sans aller au scepticisme, lui faisait mettre au-dessus des systèmes, sinon des dogmes, la justice et le bon sens. Il ne suivit pas Luther dans sa révolte ouverte contre l'Église, mais il prépara le triomphe de l'esprit d'examen, par la libre et légitime interprétation des textes sacrés, tant du Nouveau Testament que des Pères de l'Église. Comme écrivain, Érasme est arrivé à une popularité étonnante si l'on considère la langue dont il s'est servi : « Il a écrit, dit M. Nisard, d'admirables choses, dans un langage mort. » C'est là ce qui le met à une si grande distance des réformateurs religieux ou philosophiques, tels que Luther, Calvin ou Descartes, et c'est pour cela qu'a-

près avoir tenu une si grande place dans son siècle,. « il n'est plus, ajoute M. Nisard un grand écrivain que pour les érudits. »

Mettons à part ceux des écrits d'Érasme qui ont un caractère plus spécialement littéraire ou philosophique. « Son ouvrage capital, dit le même critique, pour sa gloire et pour l'influence qu'il eut sur la direction des études, ce furent les *Adages.* » Cela est excessif. Sans doute, cette curieuse et originale compilation représente, en quelque sorte, le trésor de la sagesse humaine; elle comprend les proverbes des peuples anciens et modernes et toutes les meilleures maximes tirées des livres grecs, latins, hébreux, expliquées et commentées pas Érasme, développées ou restreintes, confirmées et controlées par son expérience et son bon sens. Le savant Budé appelle ce recueil « le magasin (*logotheca*) de Minerve ». Érasme passa une grande partie de sa vie à le former et à l'enrichir. La première édition a pour titre : *Adagiorum chiliades tres, ac centuriæ fere totidem* (Venise, Alde, 1508, in-fol.); une édition suivante est augmentée d'un quart : *Adagiorum chiliades quatuor, ac centuriæ,* etc. (Ibid., 1520). Il en fut fait plus tard un abrégé plus populaire : *Adagiorum epitome* (Amsterdam, Elzévir, 1650). Au même ordre d'érudition pratique et morale appartiennent les *Apophthegmes* (Apophthegmatum opus, sive scite dictorum libri VI; Bâle, 1531, in-4). Ils ont été traduits plusieurs fois en français, notamment sous ce titre : *Apophthegmes, c'est-à-dire promptz, subtilz, et sentencieux ditz de plusieurs roys, chefs d'armées, philosophes,* etc., translatez de latin en françois par Macault, notaire (Paris, 1545). On en signale une autre traduction par Guill. Haudent (Paris, 1551; Lyon, 1557). Les deux premiers livres des *Apophthegmes* ont même été mis en quatrains français par Gabriel Pot (Lyon, 1573-1574, pet. in-8).

Un ouvrage plus hardi au point de vue des idées philosophiques et religieuses du temps et qui ne mérite pas de tomber dans l'oubli, ce sont ses *Colloques* (Colloquia; Bâle, Froben, 1518, in-4; Lyon, 1836; Amsterdam, Elzévir, 1662, 1669, in-12) : ils furent, comme les *Adages*, l'objet d'une élaboration successive, se grossissant, d'édition en édition, de nouveaux entretiens sur les grosses questions religieuses du jour. Érasme y exprime ses propres opinions par la bouche d'un personnage orné d'un nom grec ou latin, qui a naturellement l'avantage sur ses interlocuteurs. C'est cet ouvrage, avec ses jugements indépendants, ses observations fines, son ironie mordante, qui justifie le mieux le surnom donné à l'auteur de « Voltaire du seizième siècle ». Il fut attaqué par les hérétiques et censuré par la Sorbonne : ce qui n'empêcha ou ce qui fit que 24000 exemplaires en furent enlevés, à Paris, en quelques mois. Outre des éditions innombrables du texte latin, les *Colloques* furent traduits dans les langues modernes, notamment en français par Gueudeville (Leyde, 1713, 1720, 6 vol. in-12). Il y avait eu auparavant une traduction anonyme (Leyde, 1653) et celle de Chappuzeaux (Paris, 1662). Une traduction nouvelle par Victor Develay s'imprime en ce moment (Paris, 1874 et suiv., 3 vol. in-8, avec 52 eaux-fortes).

Le livre d'Érasme resté le plus populaire est son *Eloge de la folie* (Morias Encomium, declamatio; sans date, et 1508, 1509, 1511, petit in-4). Érasme l'écrivit pendant son voyage d'Italie en Angleterre et l'acheva en passant la Manche. Il le dédia à Th. Morus. C'est un gracieux badinage, une satire piquante, mais sans fiel, des différents états de la vie par un observateur assez dégagé des préjugés et des misères qu'ils entraînent pour s'en donner le spectacle sans colère et en rire sans amertume. C'est le triomphe du bon sens dans toute la plénitude de l'indépendance et de l'esprit qui sauve, à force de naïveté, une extrême hardiesse. On est étonné de la liberté avec laquelle un écrivain, qui n'était pas hérétique, parle des théologiens, des moines, des prêtres, de la cour de Rome; certaines pages, aux emportements prêts, semblent écrites par Luther. L'*Éloge de la Folie* a été traduit une première fois en français sous ce titre : *De la Déclamation des louanges de la Folie, stile facessieux et profitable pour cognoistre des erreurs et abus du monde* (Paris, 1520, petit in-4, gothique). Une autre traduction, faite par Gueudeville (Amsterdam, 1728) et signalée par sa platitude, fut plus tard remaniée (Paris, 1751). Des traductions plus récentes sont celles de Lavaux (1780, in-8), de Barrett (1789, in-12), et celle publiée par M. Nisard (Paris, 1842, in-18). Une édition du texte original, accompagné d'une version allemande, avait été illustrée par Holbein, dont les dessins, réduits par Eisen, ont été souvent reproduits; elle a été reproduite pour la Société des bibliophiles par V. Develay (Paris, 1872, in-8).

On ne saurait donner trop d'importance, dans l'œuvre d'Érasme, à sa *Correspondance*, qui le montre prenant une part active à toutes les questions intéressantes de son temps. Il a paru plusieurs éditions, successivement augmentées, d'un recueil formé d'abord par Érasme lui-même, sous ce titre : *Opus epistolarum* (1529, in-fol.; Fribourg, avec supplément, 1532, in-fol; Bâle, 1536, 1538, 1540, 1558). Plus tard, une autre collection intitulée : *Epistolarum libri XXXI*, comprit avec les lettres d'Érasme les lettres de Mélanchthon, de Th. Morus et de S.-L. Vivès (Londres, 1642, in-fol.). Sans pousser plus loin le catalogue des écrits d'Érasme, que les bibliophiles renoncent à dresser, disons que ses *Œuvres complètes* ont eu deux éditions principales : celle de Beatus Rhenanus (*Opera omnia Desiderii Erasmi Rotterodamii;* Bâle, 1540-1541, 8 vol. in-fol.), devenue rare et restée la plus estimée, puis celle de Jean Leclerc, la plus complète (*Opera omnia emendatiora et auctiora;* Lyon, 1703-1706, 10 tomes en 11 vol.)

Cf. *Catalogi duo operum Desid. Erasm. Rot., ab ipso,* etc. (Bâle, 1537); — Beatus Rhenanus : *Vita Erasmi,* en tête de son édition; — Bayle : *Dictionnaire critique;* — de la Bizardière : *Hist. d'Erasme, sa vie, ses mœurs, sa mort et sa religion* (Paris, 1721, in-12); — Burigny : *Histoire de la vie et des ouvrages d'Erasme* (Paris, 1757, 2 vol.); — Ant. Péricaud : *Erasme dans ses rapports avec Lyon* (1842, in-8); — D. Nisard : *Erasme,* en tête de l'*Eloge de la folie* (1842, in-18), et *Revue des Deux-Mondes* (août-septembre 1835); — F. Hœfer : *Nouvelle biographie générale* (1856, t. XVI); — Durand de Laur; *Erasme précurseur de l'esprit moderne* (1872, 2 vol. in-8) : — Gaston Feugère : *Erasme* (1873, in-8).

ÉRATOSTHÈNE, Ἐρατοσθένης, mathématicien, géographe et philosophe grec, né en 276 avant J.-C., à Cyrène, mort vers 196. Directeur de la bibliothèque d'Alexandrie sous Ptolémée Évergète et Ptolémée Épiphane, il fut par ses connaissances étendues et variées, par ses inventions et ses écrits, une des gloires de l'école philosophique d'Alexandrie. On le surnomma *le Second Platon*, δεύτερος ἢ νέος Πλάτων. On lui donna aussi, d'après Suidas et d'autres anciens, le surnom de *Beta* (seconde lettre de l'alphabet), parce qu'il était regardé comme occupant la seconde place dans tous les genres. Ses observations et inventions mathématiques sont demeurées célèbres dans l'histoire des sciences mathématiques. En géographie, il tira des travaux antérieurs, sous le titre de Γεωγραφικά, un ouvrage qui fut attaqué par plusieurs auteurs, comme Hipparque et Polybe, mais auquel d'autres firent pendant longtemps de nombreux emprunts. Il composa aussi un répertoire d'histoire politique et littéraire, intitulé Χρονογραφία, dans lequel ont puisé Apollodore, Eusèbe et Le Syncelle. On con-

naît les titres de deux poëmes scientifiques d'Ératosthène : *Hermès* et *Érigone*. Il fit encore des ouvrages philosophiques et des traités grammaticaux. On lui a attribué, probablement à tort, une *Histoire de l'expédition d'Alexandre* et une *Histoire des Galates*. Ce qui reste de ses œuvres a été réuni par Bernhardy, sous le titre d'*Eratosthenica* (Berlin, 1822, in-8).

Cf. Montucla : *Histoire des mathématiques*, t. I ; — Osann : *De Eratosthenis Erigona, carmine elegiaco* (Gœttingue, 1846, in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

ERCILLA Y ZUNIGA (Don Alonso DE), célèbre poëte espagnol, né à Madrid le 7 août 1533, mort vers 1595. Élevé à la cour de Charles-Quint, il accompagna Philippe II dans tous ses voyages et suivit plus tard l'empereur Rodolphe II en Allemagne, en Hongrie et en Bohême. Il avait vingt ans lorsque éclata la révolte des Araucans dans le Chili. Il fit partie, sur sa demande, de l'expédition envoyée pour la comprimer. Il s'y distingua par sa valeur et par ses aventures, et y trouva le sujet de son poëme : *l'Araucanie* (la Araucana), qu'il dédia à Philippe II, et qui parut en trois parties, la première en 1569, la seconde neuf ans après, et la troisième en 1589. Divisé en trente-six chants, ce poëme est moins une épopée que la chronique en vers des événements auxquels Ercilla a pris une part active, racontés au fur et à mesure qu'ils se produisaient. Il dit lui-même :

Pisada en esta tierra no han pisado
Que no haya por mis pies sido medida ;
Golpe ni cuchillada no se ha dado
Que no diga de quien es la herida.

(Sur cette terre foulée aux pieds aucun pas n'a été fait — Que je ne l'aie mesuré moi-même ; — Aucun coup d'épée ou de couteau ne s'est donné — Sans que je ne puisse dire de qui est la blessure.)

A défaut de plan épique, il y a dans cette œuvre des beautés de détail, des descriptions d'après nature et fort pittoresques, des discours éloquents, comme celui que tient le vieux Colocolo aux officiers araucaniens réunis pour élire un chef et qui est très-admiré par Voltaire. Les Espagnols n'adressent au poëte qu'un reproche, c'est d'avoir rendu les Araucaniens beaucoup plus intéressants que ses compatriotes, par un effet de la sympathie pour ceux qui défendent leur patrie et combattent pour leur indépendance. Quant au style d'Ercilla, voici comment il est apprécié par le critique espagnol Gil y Zarate : « La diction, quoique pure et naturelle, est pleine de phrases triviales et prosaïques, et aucun de nos auteurs ne s'est moins préoccupé de ce qu'on appelle le langage poétique. Cependant, au milieu de cette négligence et de ce défaut de coloris, Ercilla produit d'ordinaire un grand effet par l'énergie de sa pensée, le sublime de l'idée et même le bonheur d'expression. Il est vraiment regrettable qu'il n'ait pas réuni à l'élévation de son âme une oreille plus délicate ou un sentiment plus profond de l'harmonie poétique. Il a été donné une suite de *la Araucana* par Diego Santisteban y Osorio (Salamanque, 1597). A part les éditions primitives, le texte complet a été réimprimé avec des notes, par don Cayetano Rosell (Madrid, 1851), dans la *Biblioteca de Autores españoles* de Rivadeneyra (Poemas epicos, 2 vol. in-4). Une analyse en a été publiée en anglais, avec quelques fragments traduits par Hayley (*Essay on epic poetry*, London, 1782). Il en a été donné une traduction française abrégée, par Gilibert de Marlhiac (Paris, 1824), et une traduction nouvelle par Al. Nicolas (Ibid., 1870).

Cf. Baena : *Diccionario de hijos ilustres de Madrid* ; — Quintana : *Musa epica* ; — Gil y Zarate : *Manual de literatura* ; — Ticknor : *History of spanish literature* ; — Louis Viardot : *Etudes sur l'histoire des institutions de la littérature du théâtre et des beaux-arts en Espagne* (Paris, 1835, in-8).

ÉREC ET ÉNIDE, poëme de Chrestien de Troyes, de Hartmann von Aue (voy. ces noms).

ÉRICEIRA (LE COMTE D'). — Voyez MENEZES.

ÉRIGÈNE (SCOT). — Voyez SCOT.

ÉRINNE, Ἤριννα, femme poëte grecque, du VII^e siècle avant J.-C. Née à Rhodes ou dans l'île de Télos, elle habita Lesbos, fut l'amie de Sapho et mourut à dix-neuf ans. Les anciens lui attribuent quelques poëmes, dont ils font un grand éloge, entre autres *la Quenouille* (Ἠλακάτη), dont il ne nous reste que quatre vers. L'*Anthologie* contient, sous son nom, trois épigrammes. Elle écrivait dans le dialecte de sa patrie, mélange de dorien et d'éolien. On lui a attribué faussement l'*Hymne à Roma*, c'est-à-dire l'Hymne à la Force, ou, selon d'autres, à la ville de Rome. — Eusèbe indique une seconde ÉRINNE, contemporaine de Philippe de Macédoine (IV^e siècle av. J.-C.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — Welcker : *De Erinna, Corinna*, etc., dans les *Meletemata* de Creuzer ; — Malzow : *De Erinnæ Lesbiæ vita ac reliquiis* (Saint-Pétersbourg, 1836).

ÉRIPHYLE, tragédie de Voltaire (voy. ce nom).

ERIZZO (Sebastiano), littérateur et antiquaire italien, né à Venise en 1522, mort en 1585. Il fut membre du conseil des Dix de la République. On a de lui un recueil de 36 nouvelles intitulé : *les Six Journées* (le Sei Giornate ; Venise, 1567 in-4, et Livourne, 1794), dont le but moral contraste avec le caractère licencieux des conteurs de son temps. On cite ensuite un *Discours sur les principes et les transformations des gouvernements* (Discorso de' i governi civili, a messer Girolamo Veniero ; Venise, 1555, in-4 ; 1591, in-8) ; un savant *Traité sur les médailles et les monnaies des anciens* (Venise, 1569, 1571, in-4) ; la traduction en italien de plusieurs dialogues de Platon : *Il Timeo* (Venise, 1557) ; *Il Fedone* (1574), etc.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*.

ERMITE (L') ou L'HERMITE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN ; — LES ERMITES EN PRISON, EN LIBERTÉ, etc., ouvrages de Jouy (voy. ce nom).

ERMOLDUS NIGELLUS, ou ERMENALD, poëte latin du IX^e siècle. Abbé du monastère d'Aniane, il fut accusé de complot contre Louis le Débonnaire et exilé à Strasbourg. Il y composa un poëme en quatre livres, où il célébrait les actes de l'empereur, et obtint ainsi son pardon. Ce poëme, assez barbare, mais intéressant au point de vue historique, a été publié par Muratori, dans les *Scriptores rerum italicarum*, par J.-B. Mencke, dans les *Scriptores rerum germanicarum*, et par dom Bouquet, dans la *Collection des historiens de France*. Il a été traduit dans les Mémoires relatifs à l'histoire de France, de Guizot, t. IV.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. IV.

ERNEST (LE DUC), *Herzog Ernst*, poëme allemand de la fin du XII^e siècle. Il est sans nom d'auteur et appartient aux grands récits épiques du temps. On n'a que des fragments du texte primitif, remanié au siècle suivant. C'était une sorte d'odyssée, une suite sans fin d'aventures romanesques où la légende allemande se mêle aux idées des contemporains sur l'Orient. Toute la géographie du moyen âge y est mise au service d'une fantaisie déréglée. Le duc, après avoir parcouru le monde connu et imaginaire, revient à Jérusalem et de là dans sa patrie.

Cf. Von der Hagen : *Gedichte des Mittelalters*.

ERNEST, roman de Drouineau (voy. ce nom).

ERNESTI (Jean-Auguste), célèbre philologue et théologien allemand, né à Tennstaedt (Thuringe) le 4 août 1707, mort à Leipzig le 11 septembre 1781. Il occupa, à l'université de cette dernière

ville, les chaires de littérature ancienne, d'éloquence et de théologie, et se fit à la fois un nom par son enseignement et par ses ouvrages. Comme théologien, il a surtout contribué aux progrès de l'herméneutique biblique, en appliquant aux textes sacrés les règles générales de la science philologique. Il a défendu son système, contre les résistances de la routine, dans plusieurs mémoires et l'a développé dans l'*Institutio interpretis Novi Testamenti* (Leipzig, 1761, in-8, nombr. édit.). Comme critique, il a donné une remarquable édition des *Œuvres de Cicéron* (Ibid., 1737-1739, 5 vol. in-8, plus. réimpr.), et l'a fait suivre d'un excellent commentaire, la *Clavis ciceroniana* (Ibid., 1739, in-8). Ernesti, qui écrivait le latin avec une pureté et une élégance qui l'ont fait surnommer le « Cicéron de l'Allemagne », a laissé en outre dans cette langue : *Prolusio de glossariorum græcorum vera indole et recto usu* (Ibid., 1741, in-4) ; *Opuscula oratoria* (Leyde, 1762, in-8 ; nouvelle série, Leipzig, 1791, in-8) ; *Opuscula theologica* (Ibid. 1792, in-8) ; *Opuscula philologica*, etc. Il a dirigé et en grande partie rédigé les *Nouvelles bibliothèques théologiques* de Leipzig (Neue Theol. Biblioth.; 1760-69, 10 vol. in-8; Neueste Theol. Bibl.; 1773-79, t. I-IV). — On ne cite pas moins d'une dizaine d'autres théologiens et philologues allemands du même nom, soit de la même famille ou de familles différentes, qui ont publié des travaux d'érudition et de critique et donné des éditions estimées d'auteurs grecs et latins.

Cf. J. Van Vo rst : *Oratio de J.-A. Ernestio* (Leyde, 1864, in-4) ; — C.-L. Bauer : *De Formula ac disciplinæ Ernestianæ indole vera ;* — Chr. Sax : *Onomasticon litterarium.*

ÉROTIEN, Ἐρωτιανός, grammairien grec du Ier siècle après J.-C. Il a laissé un vocabulaire d'Hippocrate, Περὶ τῶν παρ' Ἱπποκράτει λέξεων, imprimé par H. Estienne dans son *Dictionarium medicum* (Paris, 1564, in-8), et réédité par Franz (Leipzig, 1780, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

ÉROTIQUE (POÉSIE). Ce genre devrait comprendre, d'après l'étymologie du mot (ἔρως, amour), toutes les poésies qui expriment le sentiment de l'amour ou traitent de sujets qui s'y rapportent. Mais il y a des distinctions et des nuances. La poésie qui traite de l'amour d'une manière plus gracieuse que sensuelle et avec un ton badin plutôt que passionné, a été désignée sous le nom de genre anacréontique (voy. ce mot). Il reste donc à la poésie érotique proprement dite surtout l'entraînement de la passion, l'ardeur des sens. La décence court risque d'être laissée de côté avec la grâce du sentiment, et la peinture physique de l'amour conduit le poëte à la licence et à l'obscénité.

Les Grecs, qui n'avaient pas distingué comme nous et mis à part le genre gracieux que nous plaçons sous le patronage du souvenir d'Anacréon, ne donnaient pas à la poésie érotique ce sens restreint et scabreux. De graves philosophes, Aristote, Théophraste, avaient fait des vers érotiques qui n'avaient probablement ni les ardeurs des strophes de Sapho, ni les témérités d'une priapée. Chez les Romains, la poésie érotique est représentée par Catulle, Properce, Tibulle, Horace, Ovide, qui tour à tour passent des grâces anacréontiques aux licences de la sensualité. La poésie érotique n'a pas disparu avec la civilisation païenne. Toutes les littératures modernes lui ont fait plus ou moins de place. Conservée par les fabliaux de nos pères, elle s'est épanouie à la Renaissance des lettres, tant en Italie que chez nous. Boccace, L'Arétin, La Fontaine, en ont été les maîtres, au milieu d'une phalange d'imitateurs et de disciples. Ils ne l'ont pas sauvée, il s'en faut, de la licence; mais l'obscénité, chez eux, semble moins un calcul de l'auteur que l'effet d'un art naïf et d'une société sans pruderie. La poésie érotique se cultive, au XVIIIe siècle, avec moins d'abandon et à la fois plus d'audace et de raffinement. Parny, qui exprime la passion des sens avec toute son ardeur, se jette de propos délibéré dans l'obscène, après s'être montré, par des traits gracieux, capable d'un épicuréisme délicat. Piron se laisse emporter du premier coup à l'excès du genre par l'entraînement de l'esprit bourguignon ou gaulois. Bertin, dans un sentiment qui est toujours nouveau, fait trop sentir ses réminiscences de la poésie latine; André Chénier donne à la volupté un certain idéal poétique. L'abbé Grécourt n'est qu'obscène, avec plus de grossièreté que d'esprit. Gentil-Bernard, Dorat, ont mérité le nom de « poëtes des galantes fanfreluches ». Chaulieu, La Fare, sont moins érotiques qu'anacréontiques. Il en est de même de Voltaire, excepté quand il renonce à sa grâce spirituelle pour l'obscénité de parti pris. A la poésie érotique appartient toute la famille des chansonniers qui, ayant l'amour pour premier thème, célèbrent également les tendresses et les ardeurs de cette passion. — La poésie érotique n'est qu'une partie du genre; à côté d'elle se placent de très-nombreux ouvrages sous forme de discours, de dialogues, de lettres, de dissertations, de traités, de dictionnaires, etc. Avec les traités singuliers sur le mariage et sur les femmes, ils forment dans toutes les langues, et spécialement en latin moderne, un chapitre de la bibliographie qui n'est pas sans importance.

Cf. M. le C. d'I... : *Bibliographie des principaux ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes, au mariage*, etc. (Paris, 1861, in-8) ; — Quitard : *Anthologie de l'amour* (Ibid., 1861, in-12) ; — Brunet : *Manuel du libraire*, t. VI : *Ouvrages érotiques*, etc.

EROTOCRITOS, roman grec de V. Cornaros (voy. ce nom).

ERPEN (Thomas VAN), en latin ERPENIUS, orientaliste hollandais, né à Gorkum le 7 septembre 1584, mort à Leyde, de la peste, le 13 novembre 1624. Sur les conseils de Scaliger, il étudia les langues orientales, puis voyagea en France, en Italie, en Angleterre et en Allemagne, et, par ses relations avec les Orientaux et par ses études, se familiarisa avec la langue arabe au point de l'écrire avec une pureté et une élégance admirée des Arabes eux-mêmes. Il fut chargé, à l'université de Leyde, de l'enseignement de cette langue et plusieurs autres langues de l'Orient. Il établit lui-même une imprimerie arabe, fit fondre les plus beaux caractères et publia, avec traduction latine et notes, un certain nombre d'ouvrages arabes, entre autres les *Fables de Locman* (1615, in-8) et la traduction arabe du *Nouveau Testament* (1616), du *Pentateuque* (1622), etc.

On lui doit une *Grammaire arabe* (Grammatica arabica, quinque libris methodice explicata; Leyde, 1631, in-4, nombr. édit.), qui fut, pendant plus d'un siècle, le meilleur livre pour l'enseignement de cette langue; *Grammatica hebræa generalis* (Amsterdam, 1621, in-8, plus. édit.); *Grammatica chaldaica et syra* (Ibid., 1628, in-8); *Præcepta de lingua Græcorum communi* (Leyde, 1662, in-8), etc.

Cf. G.-J. Vossius : *Oratio in obitum Th. Erpenii* (Leyde, 1625, in-4) ; — Scrivarius : *Manes Erpenianæ* (Ibid., même date, in-4).

ERRATA, indication des fautes commises dans l'impression d'un livre et des corrections à y substituer. Cet index se place ordinairement à la fin du volume. Avant la découverte de l'imprimerie, on ne faisait point d'*errata*, et l'on corrigeait à la main les mots fautifs. Il en fut de même au début de l'imprimerie. Le plus ancien *errata* connu est

celui du *Juvénal* édité à Venise en 1478, in-fol. Il occupe deux pages. Celui des Œuvres de Pic de la Mirandole (Strasbourg, 1507, in-fol.) est de quinze pages. On en cite deux bien plus considérables, mais indépendants des volumes dont ils relèvent les fautes. Ce sont ceux de F. Garcia pour la *Somme* de saint Thomas et de Bellarmin pour ses propres œuvres (1608, in-8) : le premier occupe cent onze pages (1578, in-4), et le second quatre-vingt-huit.

L'errata a été quelquefois l'occasion de petites ruses et malices assez puériles. « Outre les fautes qui échappent dans l'impression, dit Ménage, il y en a qu'on laisse passer exprès, afin d'avoir l'occasion de mettre dans l'*errata* ce qu'on n'aurait pas permis dans le corps de l'ouvrage. Dans les pays, par exemple, où il y a inquisition, à Rome surtout, il est défendu d'employer le mot *fatum* ou *fata* dans les livres. Un auteur voulant se servir de ce dernier, s'avisa de cette adresse. Il fit imprimer dans son livre *facta*, et dans l'*errata* il fit mettre : *facta*, lisez *fata*. M. Scarron fit à peu près la même chose. Il avait composé quelques vers, à la tête desquels il mit une dédicace avec ces mots : *A Guillemette, chienne de ma sœur*. Quelque temps après, s'étant brouillé avec sa sœur, dans le temps qu'il faisait réimprimer ses poésies en recueil, il fit mettre malicieusement dans l'*errata* de son livre : au lieu de *chienne de ma sœur*, lisez *ma chienne de sœur*. » Benserade mit à la fin de ses *Métamorphoses* en rondeaux l'*errata* suivant :

Pour moi, parmi des fautes innombrables,
Je n'en connais que deux considérables,
Et dont je fais ma déclaration :
C'est l'entreprise et l'exécution,
A mon avis fautes irréparables
Dans ce volume.

On se plaignait déjà au XVII^e siècle que des imprimeurs, pour dissimuler les nombreuses fautes de leurs éditions, supprimaient tout à fait l'*errata*, ou le faisaient d'une manière incomplète. Cette pratique est devenue plus tard à peu près générale, et aujourd'hui les *errata* sont presque inconnus.

Cf. André Chevillier : *l'Origine de l'imprimerie de Paris* (Paris, 1694, in-4) ; — L. Lalanne : *Curiosités bibliographiques*.

ERREURS AMOUREUSES, poésies de P. de Tyard ; — LES ERREURS DE M. DE VOLTAIRE, ouvrage de l'abbé Nonnotte (voy. ces noms).

ERRICO ou HENRICO (Scipione), littérateur sicilien, né à Messine en 1592, mort en 1670. Il est auteur de comédies, de pastorales et autres œuvres dramatiques, de poëmes et poésies diverses. Sa comédie des *Révoltes du Parnasse* (le Rivolte di Parnasso) est une pièce singulière, faible d'exécution, mais dont l'idée, digne d'Aristophane, suivant M. Perrens, consiste à mettre en scène et à tourner en ridicule les principaux poëtes du temps, surtout Marini. Cette comédie a été imprimée plusieurs fois (Messine, 1625 et 1627 ; Venise, 1626 et 1641). Parmi les autres ouvrages d'Errico, on distingue : l'*Armonia di Amore*, pastorale ; *Deidamia*, drame lyrique (Venise, 1644 et Florence, 1650) ; *la Guerra di Troja*, poëme en 20 chants (Messine, 1640) ; la *Babilonia distrutta* (Venise, 1624 ; Rome, 1626 ; Messine, 1653 ; Bassano, 1681) ; un recueil de *Poesie liriche* (Venise, 1646) ; *De Tribus scriptoribus Historiæ Concilii Tridentini* (Amsterdam et Anvers, 1656, in-8), etc.

Cf. Perrens : *Histoire de la littérature italienne*.

ERSCH (Jean-Samuel), savant bibliographe allemand, né à Grand-Glogau (Silésie) le 23 juin 1766, mort à Halle le 16 janvier 1828. Abandonnant la théologie pour les recherches historiques et bibliographiques, il collabora au *Magasin géographique* et à plusieurs publications de Fabri, entreprit, pour faire suite à *l'Allemagne savante* de Meusel, un *Catalogue de tous les écrits anonymes* (Verzeichniss aller anon. Schriften ; Lemgo, 1788), puis réunit les matériaux de ses premiers travaux dans deux publications à consulter : le *Répertoire général des documents géographiques, historiques, etc., contenus dans les journaux et recueils périodiques allemands* (Repertorium über die allgem. deutschen Journale, etc., für Erdbeschreibung, Geschichte, etc. ; Ibid., 1790), et *Table générale des matières des principaux journaux et recueils hebdomadaires allemands* (Allgem. Sachregister über die wichtigsten deutschen Zeit-und-Wochenschriften ; Leipzig, 1790). En même temps, il avait entrepris, sous les auspices de l'Institut de la Gazette littéraire universelle, une publication quinquennale, le *Répertoire général de littérature* (Allgem. Repert. der lit. ; 1785-1800). Il fit paraître aussi, de 1797 à 1806, *la France littéraire contenant les auteurs français* (Hambourg, 1796-1798, 3 vol. ; Suppléments, 1802 et 1806). En même temps, il collaborait à plusieurs journaux et recueils. Il obtint alors la place de bibliothécaire de l'université d'Iéna, qu'il reprit, après avoir occupé la chaire de géographie à celle de Halle. Continuant ses travaux bibliographiques, il fonda en 1818, avec Gruber, l'*Encyclopédie générale des sciences et des arts* (Allgem. Encyklopaedie der Wissenschaften und Künste), dont il fit paraître les dix-sept premiers volumes, et qui se poursuit toujours, sous les noms de ses deux fondateurs. On lui doit en outre plusieurs *Manuels*, entre autres celui de la *Littérature allemande depuis le milieu du XVIII^e siècle* (Handbuch der deutsch. Lit. seit, etc. ; 1812-14, 4 vol. ; nouv. édit., 1822-1840).

Cf. Ersch et Gruber : *Allgemeine Encyklopaedie*.

ERSE (LANGUE), l'un des noms de la langue celtique, appliqué spécialement à l'ancien idiome de l'Islande et des montagnes de l'Ecosse (voyez GAÉLIQUE).

ERSKINE (Thomas, lord), homme politique anglais et célèbre orateur, né le 21 janvier 1750, mort à Almondale, près d'Édimbourg, le 17 novembre 1823. De noblesse écossaise, il servit plusieurs années dans la marine et dans l'armée de terre, puis étudia le droit à Cambridge et entra au barreau de Londres. Il acquit une prompte et brillante réputation, comme avocat, puis fut nommé député du collége de Portsmouth à la Chambre des communes. Il soutint la politique de Fox et occupa, pendant un an, dans son ministère le poste de grand chancelier. Défenseur de toutes les causes libérales, il réclamait l'abolition de la traite des nègres, l'indépendance de l'église catholique d'Irlande, la réforme du code criminel, la liberté de la presse, l'institution du jury dont il fut le principal promoteur, l'intervention de l'Europe en faveur de la Grèce, etc. Il fut élevé à la pairie en 1806, et reçut pour armes douze jurés assis autour d'une table. Lord Erskine a été le plus grand orateur du barreau anglais. Il a porté dans l'éloquence judiciaire une hardiesse de mouvements, une vivacité de tours et une énergie de langage qu'elle ne semblait pas comporter. On a réuni ses *Discours* (Speeches ; Londres, 1810-1811, 4 vol. in-8 ; nouv. édit. 1847, 4 vol. in-8) ; huit ont été traduits dans le *Barreau anglais* publié par Panckoucke, t. II. On a en outre de lui : *Considerations sur les causes et les conséquences de la guerre actuelle avec la France* (1797, 48^e édit.) ; un roman politique : *Armatas* (Londres, 1817, 2 vol.), un recueil de poésies et des opuscules religieux. — On compte plusieurs théologiens ou jurisconsultes anglais du nom d'Erskine et d'origine écossaise.

Cf. Lord Brougham : *Notice* en tête des *Discours*, édit. de 1847 ; — M^me de Staël : *Considérations sur la Révolution française* ; — Villemain : *Tableau de la littérat. franç. au XVIII^e siècle*, leç. LV-LVI.

ÉRUDITS A LA VIOLETTE (LES), ouvrage de Cadalso (voy. ce nom).

ESCAYRAC DE LAUTURE (P.-H., marquis D'), voyageur français, né en 1826, mort à Fontainebleau le 18 décembre 1868. Après divers voyages et missions, il suivit l'expédition française en Chine, comme membre de la commission scientifique, et tomba entre les mains des Chinois qui le mutilèrent. On a de lui : *le Désert et le Soudan* (1853, in-8), *Mémoires sur le Soudan* (1855 et 1856), de très-intéressants *Mémoires sur la Chine* (1864, in-4), puis des *Mémoires posthumes*. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

ESCHENBACH (Wolfram D'). — Voyez WOLFRAM.

ESCHENBURG (Jean-Joachim), littérateur allemand, né à Hambourg le 1er décembre 1743, mort le 29 février 1820. Il fut professeur et doyen du collége syriaque de Brunswick. On lui doit des traductions estimées d'œuvres étrangères, surtout celle du *Théâtre de Shakespeare* (Sh.'s theatr. Werke; Zurich, 1775-87, 14 vol.), et d'utiles compilations littéraires : *Modèles pour servir à la théorie et à l'histoire des belles-lettres* (Beispiel-Sammlung zur, etc.; Berlin, 1788-95, 8 vol. in-8), traduits en français par J.-B.-J. Breton sous le titre de *Nouveaux éléments de littérature* (Paris, 1811, 6 vol. in-18); *Manuel de littérature classique* (Handbuch der klassischen Lit. ; Ibid., 8e édit. 1837), traduit en français par Ch.-Fréd. Cramer (Paris, an X, 2 vol. in-8), etc.

Cf. *Conversations-Lexicon.*

ESCHERNY (François-Louis, comte D'), publiciste suisse, né le 24 novembre 1733 à Neuchâtel, mort le 15 juillet 1815. Il fut lié avec J.-J. Rousseau. On a de lui : *les Lacunes de la philosophie* (Paris, 1783, in-12); *Correspondance d'un habitant de Paris avec ses amis de Suisse et d'Angleterre* (Ibid., 1791, in-8), réimprimée sous le titre de *Tableau historique de la Révolution* (Ibid., 1815, 2 vol. in-8); *De l'Egalité, ou Principes généraux sur les institutions civiles, politiques et religieuses*, précédé de l'*Eloge de Jean-Jacques Rousseau* (1796, 2 vol. in-8); *Mélanges de littérature, d'histoire*, etc., (1809, 3 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ESCHINE Αἰσχίνης, dit *le Socratique*, philosophe grec, né à Athènes, contemporain de Socrate. Disciple et ami de ce maître, il vécut dans la misère. On l'accusa d'avoir volé à la veuve de Socrate les Dialogues qu'il composait. Le style de ces dialogues était, d'après les anciens, simple, clair et du pur attique. Un passage du dialogue intitulé *Aspasie* nous a été conservé par Cicéron (*De Inventione*, I). Nous n'avons en outre, sous le nom d'Eschine, que trois dialogues apocryphes : Περὶ ἀρετῆς, *Sur la vertu*; Ἐρυξίας, ἢ περὶ πλούτου, *Eryxias, ou sur la Richesse*; Ἀξίοχος ἢ περὶ θανάτου, *Axiochus, ou sur la Mort*. Ils ont été publiés par Fischer (Leipzig, 1786, in-8).

Cf. *Commentaires* de l'édition de Fischer.

ESCHINE, orateur grec, né en 389 avant J.-C. à Cathocide, en Attique, mort en 314. Selon Démosthène, trop passionné pour être cru sur parole, il eut pour père un esclave devenu maître d'école, fut lui-même athlète, acteur et copiste d'un magistrat du dernier ordre. Si l'on en croyait Eschine, il serait issu au contraire d'une noble famille bannie sous la tyrannie des Trente. Ce qui paraît certain, c'est qu'il naquit pauvre, fut employé dans les gymnases, joua au théâtre les troisièmes rôles, fit quelques campagnes militaires dans lesquelles il se comporta avec bravoure, et devint secrétaire d'Aristophon, puis d'Eubulus, tous deux hommes d'Etat distingués. Vers quarante ans, il commença à monter à la tribune et tenta la carrière politique. Son talent le plaça bientôt parmi les premiers orateurs d'Athènes. D'abord opposé ouvertement à la Macédoine et à Philippe, il fit partie de l'ambassade envoyée près de ce roi en 347. Démosthène, qui était au nombre des députés, n'excepta pas Eschine des louanges qu'à son retour il décerna publiquement à ses collègues; mais après la nouvelle ambassade qui suivit l'envahissement de la Phocide, Eschine fut accusé par Démosthène et Timarque de s'être laissé gagner par Philippe. Il évita alors le débat et attaqua lui-même Timarque comme étant de mœurs infâmes, et par conséquent ne pouvant parler devant le peuple, ni exercer ses droits de citoyen. Nous possédons le discours *Contre Timarque*, qui est des plus virulents et en même temps des plus habiles. Timarque fut condamné, et l'on affirme qu'il se pendit. L'accusation contre Eschine, ainsi retardée, eut lieu en 342. Démosthène, dans le discours qui nous est parvenu, ne parla pas précisément de trahison, mais de prévarications politiques; il conclut cependant à la peine de mort. Eschine, dans sa réponse que nous possédons aussi, opposa à la véhémence de son adversaire une exposition froide, méthodique et très-habile de sa conduite. Il gagna sa cause et fut même délégué au conseil amphictyonique en 340. Il y fit rendre le décret contre Amphissa, qui amena la conquête de la Locride par Philippe et l'accroissement de la Grèce après la bataille de Chéronée. L'année même où se livra cette bataille (338), il déposa un acte d'accusation contre Ctésiphon, qui avait proposé de décerner une couronne d'or à Démosthène, en récompense de ses services. Les événements politiques suspendirent cette cause, qui ne fut plaidée et jugée qu'en 330. Eschine, dans son célèbre discours *Contre Ctésiphon*, se montra par le talent digne de son véritable adversaire, Démosthène. Après avoir démontré la réelle illégalité du décret proposé, il s'appliqua à prouver que Démosthène, loin d'avoir rendu service à l'Etat, était l'auteur des malheurs d'Athènes. Cette conclusion ne pouvait s'appuyer que sur des imputations calomnieuses et des sophismes. On y sent en bien des points l'ennemi injuste, le déclamateur et le sophiste; mais la forme en est brillante, vive, et offre des mouvements d'une remarquable véhémence. La péroraison en particulier donne la mesure des qualités et des défauts d'Eschine. Par une éblouissante prosopopée, il appelle autour de la tribune les plus grands hommes d'Athènes, Solon, Aristide, Thémistocle, pour confondre l'audace du sycophante que ses complices veulent couronner comme le sauveur de la patrie.

On sait avec quelle vigueur répondit Démosthène, et comment, châtiant son adversaire, il l'accabla à son tour de ses accusations. Eschine n'obtint contre Ctésiphon que le cinquième des voix, au lieu de la moitié plus un cinquième que demandait la loi. Il s'éloigna d'Athènes le jour même de sa défaite, et se retira d'abord à Ephèse, attendant le retour d'Alexandre victorieux. Lorsqu'il apprit la mort du conquérant, il alla se fixer à Rhodes, où il fonda une école d'éloquence qui lui survécut et resta longtemps célèbre dans l'antiquité.

Eschine ne publia que les trois discours que nous possédons : *Contre Timarque; Sur l'Ambassade; Contre Ctésiphon*. Les anciens les désignaient par les noms des trois Grâces. « Ce sont, dit M. A. Pierron, des Grâces quelquefois un peu molles et un peu affectées, mais dignes pourtant de leur nom. » Quintilien reproche avec raison à Eschine d'avoir plus de chair que de muscles. Eschine est un artiste et un homme d'imagination, bien plus qu'un logicien puissant. Il dispose très-habilement le plan général d'un discours; mais il ne sait ni en serrer étroitement les parties, ni condenser les

arguments, ni produire cette unité d'impression qui est le triomphe de l'éloquence. Eschine avait laissé aussi neuf *Lettres*, auxquelles les anciens donnèrent le nom des neuf Muses; elles sont perdues. On lui en a attribué douze autres, encore existantes, qui sont évidemment apocryphes et l'œuvre d'un rhéteur de la décadence. Ces dernières lettres ont été imprimées par Alde, dans le recueil des *Epîtres grecques*(Venise, 1499, in-fol.). Les discours, publiés d'abord par Alde, dans la *Collectio rhetorum græcorum* (Venise, 1513, in-fol.), ont été réédités, en même temps que les lettres, avec traduction latine, par H. Wolf (Bâle, 1572, in-fol.); puis, dans les *Oratores attici* de Taylor (Cambridge, 1748-1756), de Reiske (Leipzig, 1771, in-8), de Bekker (Oxford, 1822, in-8), etc. Ils ont été traduits plusieurs fois en français avec les œuvres de Démosthène, notamment par J.-F. Stiévenart (Paris, 1842, in-8; 1860, in-12).

Cf. Plutarque : *Vies des douze orateurs;* — Libanius : *Vie d'Eschine ;* — Matthæi : *De Eschine oratore* (Leipzig, 1770) ; — Passow, dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber ; — Stechow : *De Æschinis oratoris vita* (Berlin, 1841, in-4) ; — Grote : *Histoire de la Grèce ;* — Castets : *Eschine l'orateur,* thèse (Nîmes, 1872, in-8).

ESCHYLE (Αἰσχύλος), illustre poëte grec, surnommé le père de la tragédie, né à Eleusis, dème de l'Attique, l'an 525 avant J.-C. (4ᵉ année de la 63ᵉ olympiade), mort, en Sicile, à Géla en 456 (1ʳᵉ année de la 81ᵉ olympiade). Fils d'Euphorion, d'une ancienne famille noble, et frère des deux héros Cynégire et Aminias, célèbres par leur courage dans les guerres médiques, il combattit lui-même à Marathon où il fut blessé, à Salamine et à Platée. Quoique la réputation de sa bravoure ne fût pas étrangère à ses succès de poëte tragique auprès de ses concitoyens, il s'était déjà fait connaître au théâtre avant la bataille de Marathon et avait remporté une fois la victoire contre le poëte Pratinas. Il fut depuis douze fois vainqueur dans les concours dramatiques, et cinquante-deux de ses pièces furent couronnées : ce qui prouve que son mérite ne fut pas méconnu, comme ont pu le faire croire certaines anecdoctes. Est-il vrai que, malgré les hommages qui ne lui firent jamais défaut, il se trouva blessé dans son amour-propre par les succès de son jeune rival Sophocle, qui en 469 le vainquit à son tour dans le concours des tragédies, et que ce fut là le motif qui lui fit quitter Athènes pour passer en Sicile? Il est difficile de l'affirmer. Il est également douteux qu'Eschyle dut s'exiler par suite d'une accusation d'impiété ou à cause de la chute des gradins de l'amphithéâtre à la représentation d'une de ses pièces. Peut-être fut-il simplement appelé en Sicile par l'enthousiasme que les habitants professaient pour lui. Il paraît y avoir fait plusieurs voyages et il s'y établit enfin, peu de temps après la représentation de son *Orestie* (458). Il trouva à la cour du roi Hieron toutes sortes d'hommages, et fit jouer à Syracuse des tragédies nouvelles. Il vivait dans la retraite, lorsqu'il mourut à l'âge de soixante-neuf ans d'un genre de mort inconnu; car on ne peut traiter au sérieux le récit légendaire, transmis par Valère Maxime, d'un aigle qui, prenant le front du poëte pour un rocher, y laissa tomber une tortue pour en briser l'écaille. Il fut enterré à Géla, et l'épitaphe du poëte, faite par lui-même, ne rappelle que les exploits du soldat à Marathon.

Il y a deux choses à considérer dans Eschyle, l'œuvre du poëte, dont nous pouvons juger par les échantillons conservés, et la révolution qu'il passe pour avoir accomplie dans le théâtre grec. L'œuvre était considérable : nous connaissons les titres de soixante-dix pièces, tragédies ou drames satyriques, sur quatre-vingt-dix au moins qu'il avait composées. Il ne nous reste que sept tragédies et quelques fragments épars des autres pièces, mais nous avons le bonheur de posséder, dans trois de ses tragédies, une trilogie régulière à laquelle il ne manque que le drame satyrique correspondant, pour constituer la tétralogie formant le type complet de la représentation dramatique grecque à cette époque. Voici, dans l'ordre supposé de leur représentation, les titres des sept tragédies, qui appartiennent toutes à la dernière période de la vie de l'auteur : les *Perses* (472 avant J.-C.), les *Sept contre Thèbes* (471), *Prométhée enchaîné*, les *Suppliantes*, ces deux pièces sans date précise, enfin, *Agamemnon*, les *Choéphores* et les *Euménides* formant la trilogie tragique de l'*Orestie*.

Les *Perses*, la seule pièce connue d'Eschyle qui sorte du cercle des légendes mythologiques, avaient un intérêt contemporain, presque d'actualité : représentés sept ans après la défaite de Xerxès, ils mettent en scène le grand roi lui-même, sa famille et son peuple, dans le désespoir et dans le deuil. L'humiliation de l'orgueilleuse Asie relève par le contraste la glorieuse bravoure de la Grèce. L'intérêt, à défaut d'action dramatique, est tout dans les récits et les tableaux qui flattent et exaltent la fierté patriotique.

Les *Sept contre Thèbes* mettent en œuvre la haine légendaire d'Étéocle et Polynice. Mais ni les « frères ennemis », comme les appelle Racine, ni aucun des sept chefs coalisés ne fixent notre attention; tout l'intérêt se concentre sur la ville de Thèbes et sur les effroyables malheurs qui la menacent. Le duel fratricide s'est accompli; les lamentations funèbres sur son dénoûment sinistre et les préparatifs du combat, voilà à quoi se réduit le spectacle de la *Thébaïde* pour Eschyle; mais le destin d'une ville condamnée à toutes les violences de la guerre l'enveloppe d'une profonde terreur. La trilogie à laquelle appartenaient les *Sept contre Thèbes* se complétait par les tragédies de *Laïus* et d'*Œdipe*, avec le drame satyrique du *Sphinx*. Ces quatre pièces ne formaient pas évidemment une action suivie, mais elles étaient tirées des mêmes légendes locales.

Prométhée enchaîné est le tableau du supplice infligé par Jupiter à un Titan qui a eu pitié de la misère et de l'ignorance humaines. Le supplice de Prométhée, son silence farouche, alternant avec ses plaintes formidables, la compassion qu'il inspire aux divinités secondaires, son insensibilité devant les menaces de Jupiter, effrayé à son tour par ses prédictions; enfin pour dénoûment un coup de foudre qui brise le penseur rebelle dans une convulsion de la nature, voilà, sans intrigues ni péripéties, l'action ou plutôt le tableau formant seulement une partie de la trilogie eschyléenne. Nous n'avons pas les autres parties, mais nous savons que le poëte avait composé d'autres pièces sur la même légende, notamment un *Prométhée apportant le feu du ciel* et un *Prométhée délivré :* ces titres et quelques vers épars expliquent, sans les justifier, les tentatives de l'imagination moderne pour reconstruire l'œuvre entière.

Les *Suppliantes*, qui ne sont sans doute que l'introduction d'un drame complet, tiré de la légende des Danaïdes, ne nous offrent guère que des dialogues lyriques en l'honneur de l'hospitalité. Les cinquante filles de Danaüs, fuyant leur pays et leur père, pour ne pas épouser les fils d'Égyptus, sont venues demander asile au roi d'Argos, qui les accueille et les protége malgré les menaces du héraut égyptien envoyé pour réclamer les fugitives. Nous n'avons aucune donnée positive sur les pièces qui devaient compléter la trilogie. On se plait toutefois à y rattacher les *Egyptiens* et les *Danaïdes*, dont nous n'avons que les titres.

L'*Orestie*, avec les trois tragédies qui la composent, est l'une des plus grandes œuvres poétiques

que nous ait léguées l'antiquité. « Il n'y a rien, dit M. Pierron, ni dans le théâtre grec, ni dans aucun théâtre, qu'on puisse mettre en parallèle avec ce gigantesque drame, ni pour la grandeur de la conception, ni pour cette vigueur de tons qui s'allie sans effort avec la naïveté et la grâce. » On a remarqué qu'aucune des trois pièces ne forme un tout complet et qui satisfasse véritablement l'esprit; l'exposition d'*Agamemnon* est trop longue, celle des *Choéphores* trop courte et obscure, et l'intérêt des *Euménides* indécis et flottant; mais il faut prendre les trois pièces dans leur ensemble, et l'on reconnaît alors qu'elles ont entre elles une suite, un lien, une unité complète.

Agamemnon est une première action formant comme le préambule de l'action générale. Le sujet est le meurtre du roi des Grecs, à son retour de Troie, par sa femme Clytemnestre et son complice Égisthe. L'intervention de la volonté divine, marquée surtout par les révélations prophétiques de Cassandre, donne à un horrible assassinat domestique un caractère fatal et sacré.

Les *Choéphores* mettent en scène la punition du premier crime par un second. Avec l'aide de sa sœur Electre, Oreste a vengé la mort de son père par celle des deux coupables; mais la raison du parricide s'égare, il court chercher un asile à Delphes, dans le temple du dieu qui a conduit sa main. Le titre de cette seconde tragédie vient du rôle rempli par les captives troyennes comme *choéphores* ou porteuses de libations dans les cérémonies par lesquelles Clytemnestre tente d'apaiser le courroux céleste.

Les *Euménides* marquent la réconciliation d'Oreste avec les Dieux. Poursuivi par les Furies et par l'ombre même de Clytemnestre qui sort des enfers pour exciter leur rage, il est chassé de Delphes par la Pythie et s'est réfugié à Athènes aux pieds de la statue de Pallas. Cette déesse, par son éloquence, calme les Furies qui prennent un nouveau nom, les Euménides, c'est-à-dire les « bienveillantes », et bénissent le sol de l'Attique, où un sanctuaire leur est consacré au milieu des fêtes et des réjouissances publiques.

Le drame satyrique qui accompagnait l'*Orestie* s'appelait *Protée* et était probablement tiré de l'épisode de l'*Odyssée* relatif au voyage de Ménélas en Égypte. Il se serait ainsi rattaché, sinon à l'action de la trilogie, au moins à la même source de légendes. L'*Orestie* dépassait, par les effets de mise en scène, tout ce que la tragédie s'était permis jusque-là de terreur, et la tradition parle de femmes qui avortèrent et d'enfants qui expirèrent dans les convulsions devant un tel spectacle.

Le choix des sujets d'Eschyle et sa manière de les développer rattachent le poëte à Homère et marquent la filiation de l'épopée à la tragédie; Eschyle, suivant Athénée, la reconnaissait lui-même, en disant que ses pièces n'étaient que « les reliefs des grands festins homériques ». Comme le fait remarquer Aristophane, avec tant de complaisance, dans les *Grenouilles*, le père de la tragédie est digne du père de l'épopée par ses mâles enseignements, par celui surtout qui convient au Grec, l'enseignement de l'art des batailles, de la valeur militaire, du métier des armes. Plus d'une de ses pièces mérite d'être appelée, comme celle des *Sept devant Thèbes*, un « enfantement de Mars ». Mais, malgré cette parenté avec Homère, l'auteur dramatique manifeste par le style le génie lyrique de son époque. Ce qui frappe chez lui, non-seulement dans le chœur, mais dans les récits qui s'entremêlent aux chants et représentent l'action, c'est la chaleur du sentiment, l'enthousiasme, la noblesse des idées, auxquels répondent le mouvement de la phrase, la pompe et l'éclat des mots, la grandeur des images. Son drame a conservé le délire sacré de l'antique dithyrambe, et sa langue se fait violence pour se mettre, par l'énergie, la rudesse de ses mots nouveaux et de ses tours hors d'usage, au niveau de sentiments plus grands que nature. La simplicité extrême de l'action, dénuée d'intrigue et de péripéties, force d'ailleurs le poëte à remplir toute la scène avec les épanchements des passions propres à des situations qui s'approfondissent dans l'âme au lieu de se développer au dehors. Tout le drame eschyléen est en émotions : émotions puissantes, terribles, belliqueuses et patriotiques, dignes des personnages mis en scène, dieux, titans, demi-dieux, ou mortels entraînés à des actions fatales par une main surhumaine. L'antique religion l'enveloppait, pour le spectateur du temps, de toute l'horreur superstitieuse des mystères.

Quant à la révolution accomplie par Eschyle dans le théâtre grec, il faut dire qu'elle a été résumée en termes trop absolus par Horace dans les vers classiques qui opposent sans transition Eschyle à Thespis (*ad Pisones*, vers 275 et suiv.) :

> Ignotum tragicæ genus invenisse Camœnæ
> Dicitur, et plaustris vexisse poemata Thespis,
> Quæ canerent agerentque, peruncti fæcibus ora.
> Post hunc, personæ pallæque repertor honestæ,
> Æschylus, et modicis instravit pulpita tignis,
> Et docuit magnumque loqui nitique cothurno.

Il est difficile d'admettre que de tels changements soient l'œuvre d'un seul et même homme : l'histoire de l'art, comme toute autre histoire, n'a pas de ces sauts brusques; aussi n'est-on pas étonné de trouver, entre Thespis et Eschyle, plusieurs poëtes tragiques entre lesquels les commentateurs et les scholiastes partagent l'honneur des grandes transformations du théâtre grec. On attribue en effet également l'invention du masque, la convenance des costumes, l'introduction d'un second personnage dans le chœur, aux poëtes Cherilus, Phrynicus et Pratinas, dont les ouvrages, perdus pour nous, étaient si nombreux, et eurent à leur époque tant d'importance. Il est probable que les diverses améliorations apportées à l'art dramatique par chacun de ces poëtes étaient adoptées aussitôt par les autres, et c'est de tout un ensemble de tentatives et de progrès qu'est sorti ce type de tragédie mêlant le dialogue au chœur dans la proportion que nous offrent les sept pièces d'Eschyle.

L'édition princeps d'Eschyle fut donnée par les Aldes à Venise, mais incomplète et incorrecte (1518, in-8). Les principales éditions suivantes sont : celles de P. Victorius avec Henry Estienne (1557, in-4); de Th. Stanley, contenant tous les scholiastes, les fragments et des commentaires d'une grande importance (Londres, 1663, petit in-fol.); de Bothe (Leipzig, 1805, in-8); de J. Butler (Cambridge, 1809-1816, 8 vol. in-8); de Wellauer (Leipzig, 1823, 2 vol. in-8); de Boissonade (1825, 2 vol. gr. in-32); de Dindorf (Oxford, 1834, in-8), réimprimée avec les tragédies de Sophocle dans la collection Didot (1842); de G. Hermann (Leipzig, 1852, 2 vol., 2ᵉ édit., 1859). Il a paru en outre des éditions savantes et critiques des diverses pièces séparées, comme celle des *Euménides* par Ottfried Müller (Gœttingen, 1833, in-4) On a aussi imprimé à part les *Scholiastes* (Oxford, 1855, in-8). La plupart des éditions précédentes contiennent une version latine.

Il a été donné un certain nombre de traductions françaises du *Théâtre d'Eschyle*, entre autres, par La Porte du Theil (1794, 2 vol. in-8), par Alexis Pierron (1841, in-18; 2ᵉ édit., 1845); par Fr. Robin (1846, in-18); par Ad. Bouillet (1865, in-8), etc. Une traduction en vers a été faite des principales pièces par Léon Halévy sous le titre de la *Grèce tragique* (1846-58, 2 vol. in-8), et de la

trilogie de l'*Orestie* par P. Mesnard (1863, in-8). Quelques tragédies ont été portées au théâtre dans des imitations plus ou moins fidèles, telles que l'*Orestie* d'Alexandre Dumas et les *Erynnies* de M. Leconte de Lisle. — Des traductions ou des imitations ont également été faites dans les autres langues, en allemand, en anglais et en italien.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I et II ; — Blümner : *Ueber die Idee der Schicksale in den Tragœdien des Eschylus* (Leipzig, 1814, in-8) ; — Petersen : *Commentatio de Eschyli vita et fabulis* (Copenhague, 1816, in-8) ; — Welcker : *Die Eschyl. Trilogie Prometheus* (Bonn, 1824) ; — Ahrens : *Ueber Eschylus* (Gœttingue, 1832, in-8) ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs* (1841, 3 vol. in-8 ; 3e édit., 1865, in-12) ; — H. Weil : *Aperçu sur Eschyle et les origines de la tragédie grecque* (Besançon, 1849) ; — Otfried Müller : *Histoire de la littérature grecque* (1841 et suiv.) ; — P.-L. Enault : *Etudes sur Eschyle* (Caen, 1851) ; — Bernhardy : *Grundriss der griech. Literatur*, t. II (3e édit., 1856-59) ; — Jules Girard : *le Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle* (1869, in-8) ; — Courdaveaux : *Eschyle, Etudes littéraires* (1871).

ESCOBAR Y MENDOZA (Antonio), célèbre casuiste espagnol, né en 1589 à Valladolid, mort en 1669. Entré chez les Jésuites dès l'âge de quinze ans, il montra dans la prédication une facilité d'élocution étonnante, et fut aussi un fécond écrivain : ses œuvres ne forment pas moins de 40 volumes in-folio. Les doctrines de morale relâchée, qu'il professa au nom de son ordre, et en particulier celle de la direction d'intention, ont été rendues célèbres par les attaques ou les railleries que Pascal, tout Port-Royal, et, d'autre part, Molière, Boileau, La Fontaine, dirigèrent contre elles, et le nom même d'Escobar entra dans la langue française avec une signification fâcheuse. On cite de lui, comme œuvres spécialement littéraires, les suivantes : *San Ignacio de Loyola*, poëme héroïque (Valladolid, 1613, in-8) ; *Historia de la Virgen Madre de Dios* (Ibid., 1648, in-8) autre poëme, bizarrement divisé en 12 *fundamentos* de chacun trois chants en octaves, formant un total de 12 000 vers. Il ne s'y révèle pas un grand talent poétique. De ses œuvres théologiques, nous citerons à part : *Summula casuum conscientiæ* (Pampelune, in-16), et *Libri theologiæ moralis XXIV* (Lyon, 1652, in-fol.), dont on a fait en Espagne un très-grand nombre d'éditions, et traduit par les soins des jésuites en plusieurs langues. Ces deux ouvrages sont ceux qui ont été le plus attaqués. On a encore d'Escobar : *Ad Evangelia sanctorum commentarius panegyricis moralibus illustratus*, divisé en 6 tomes (Lyon, 1642, 1648, in-fol.) ; *Vetus et novum Testamentum literalibus et moralibus commentatum* (Ibid., 1652, in-fol.), etc.

ESCOIQUIZ (Don Juan), homme d'État et littérateur espagnol, né en 1762 dans la Navarre, mort en 1820. Chanoine de Saragosse, il fut appelé par Godoï à diriger l'éducation du prince des Asturies, depuis Ferdinand VII. Ayant suivi, en 1808, Ferdinand en France, il publia un *Exposé des motifs qui ont engagé Ferdinand VII à se rendre à Bayonne* (*Idea sencilla*, etc.), écrit important, traduit en plusieurs langues, notamment en français par Bruant (1826). Un médiocre essai de poëme épique, la *Conquête du Mexique* (Madrid, 1802), des traductions espagnoles des *Nuits* d'Young et du *Paradis perdu* de Milton, celle d'un roman de Pigault-Lebrun, *Monsieur Botte*, forment le complément des travaux littéraires du précepteur et conseiller de Ferdinand VII.

ESCOUFLE (L'), roman d'aventures anonyme du XIIIe siècle. L'épisode principal est le vol que fait un escoufle, ou milan, d'un bijou que le beau Guillaume vient de recevoir en gage de la belle Aelis, fille « d'un empereur ». Les jeunes gens reposaient auprès d'une fontaine. Guillaume court après l'oiseau ravisseur. Quand il veut rejoindre Aelis, elle n'est plus où il l'a laissée ; et ce n'est qu'après toutes sortes d'accidents que les deux amants se retrouvent. Ce poëme se compose de 9160 vers. Il en existe un manuscrit à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

ESCOUSSE (Victor), auteur dramatique français, né en 1813 à Paris, mort le 24 février 1832. A l'âge de dix-huit ans il fit jouer au théâtre de la Porte-Saint-Martin *Farruck le Maure*, drame en trois actes, en vers (25 juin 1831). Cette œuvre, qui annonçait du talent, eut un grand succès ; on en a retenu la romance qui commence ainsi :

> O ma cavale au sabot noir,
> Passons le seuil du vieux manoir.

Le 28 décembre 1831, il aborda le Théâtre-Français, avec la tragédie de *Pierre III*, en cinq actes, qui échoua. Le 18 février 1832, la Gaîté donna un drame intitulé *Raymond*, qu'il avait fait en collaboration avec Auguste Lebras, et qui fut aussi mal accueilli par le public. Le 24 février suivant, les deux auteurs se suicidaient en s'asphyxiant. Escousse laissait, pour expliquer leur mort, quelques mots suivis de ces vers :

> Adieu, trop féconde terre,
> Fléaux humains, soleil glacé ;
> Comme un fantôme solitaire,
> Inaperçu j'aurais passé.
> Adieu les palmes immortelles,
> Vrai songe d'une âme en feu.
> L'air manquait, j'ai fermé mes ailes.
> Adieu !

Cet événement fit grand bruit. Il trahissait une véritable fièvre de vanité, de la part d'un jeune homme qui, n'ayant pas vingt ans, comptait trois ouvrages considérables représentés sur trois théâtres différents, et se déclarait incompris, parce que le public n'avait pas admiré tous ses essais. Béranger fit une chanson sur cette mort.

Cf. H. Malot, dans la *Nouvelle biographie générale*.

ESCROC DU GRAND MONDE (L'), comédie et drame d'Ancelot (voy. ce nom).

ESCUARA (IDIOME). — Voyez BASQUE.

ESDRAS, auteur de quelques livres de la Bible. Il était de la race sacerdotale, et fut gouverneur de la Judée. Nabuchodonosor le fit périr, après la prise de Jérusalem (587 avant J.-C.). Nous avons quatre livres qui portent le nom d'Esdras ; les deux premiers sont seuls reconnus comme canoniques par l'Église (le second de ces livres est attribué au prophète Néhémie). On croit qu'Esdras est aussi l'auteur des deux derniers livres des *Rois* et des *Paralipomènes*, qu'il paraît au moins avoir revisés. Ses œuvres, conçues dans un esprit étroit, portent le cachet d'une époque de rabbinisme.

ESKIMAUX (IDIOMES). Ces idiomes sont parlés par plusieurs nations indigènes de la région boréale de l'Amérique du Nord. Ils forment trois groupes : le *groenlandais*, l'*eskimau propre*, parlé dans le Labrador, et l'*eskimau occidental* ou eskimau-tchoutchi auquel se rattache l'*aléoutien*. Ce sont des langues d'agglutination. Les idiomes eskimaux offrent entre eux d'assez grandes différences de vocabulaire pour constituer des idiomes distincts. Le plus connu est le *groenlandais* (voy. ce mot). Les règles grammaticales des autres idiomes se rapprochent plus ou moins de celles de ce dernier. La Société biblique anglaise a publié les *Evangiles* en eskimau (Londres, 1813, in-12).

ESMENARD (Joseph-Alphonse), poëte français, né en 1770 à Pélissanne (Provence), mort le 25 juin 1811. Rédacteur de journaux royalistes, il quitta la France après le 10 août, voyagea dans une grande partie de l'Europe. Revenu à Paris en 1797, il écrivit dans *la Quotidienne*, fut forcé

d'émigrer de nouveau après le 18 fructidor, et rentra après le 18 brumaire. Bientôt il partit pour Saint-Domingue, comme secrétaire du général Leclerc. Nommé, au retour de cette expédition, chef du bureau des théâtres au ministère de l'intérieur, il quitta cet emploi pour suivre à La Martinique l'amiral Villaret-Joyeuse. Pendant les dernières années de cette vie si agitée, il reçut du gouvernement impérial des faveurs qui ont fait croire à des services peu honorables. Il fut censeur des théâtres et de la librairie, censeur du *Journal de l'Empire* et chef de division au ministère de la police. L'Institut l'admit, en 1810, dans la classe de littérature française (Académie française). Un article satirique qu'il publia, peu après, dans le *Journal de l'Empire*, contre un envoyé de l'empereur de Russie, le fit exiler pour quelques mois en Italie; au retour, il périt par suite d'un accident de voiture.

Esmenard est connu par un poëme didactique et descriptif, intitulé *la Navigation*, qu'il publia d'abord en huit chants (Paris, 1805, 2 vol. in-8), et qu'il réduisit ensuite à six (Paris, 1806, in-8). Cet ouvrage a le mérite de l'exactitude, et reproduit des tableaux que l'auteur avait vus et étudiés dans ses nombreux voyages; mais il ne peut racheter, par quelques peintures habiles, des vers pompeux et un style correct, les défauts du genre descriptif alors à la mode : l'uniformité, l'abus des détails, le manque d'intérêt, l'absence de mouvement et de verve véritable. Les autres œuvres d'Esmenard sont : *Trajan*, opéra en trois actes, contenant de nombreuses allusions à la gloire de Napoléon I^{er}, et qui fut représenté avec un grand succès en 1807; *Fernand Cortez*, opéra en trois actes, avec de Jouy (1809); des pièces de vers à la louange de l'empereur, insérées en grande partie dans la *Couronne poétique de Napoléon* (Paris, 1807, in-8). Il a collaboré aux premiers volumes de la *Biographie universelle*. — Son frère, Jean-Baptiste ESMENARD, né en 1772, mort en 1842, officier sous l'Empire, emprisonné, de 1810 à 1814, à la Force, pour quelque complot légitimiste, a collaboré à la *Gazette de France*, à la *Quotidienne*, au *Journal des Débats* et au *Mercure*. Il a traduit, en grande partie, les *Mémoires de Manuel Godoï, prince de la Paix*.

Cf. *Biographie universelle et portative des contemporains*; — Quérard : *la France littéraire*.

ÉSOPE, Αἴσωπος, fabuliste grec, né vers 620 avant J.-C., mort vers 560. La vie de ce sage populaire a été le sujet de traditions et de légendes, au milieu desquelles la vérité est devenue presque impossible à démêler. Samos et Sardes, Mésembrie en Thrace et Cotyéum en Phrygie prétendaient à l'honneur de lui avoir donné le jour. Il ne paraît pas douteux qu'il fut esclave d'un habitant de Samos, nommé Jadmon (les biographies légendaires disent : Xanthus). Affranchi par son maître, il aurait visité la cour de Crésus, et assisté au banquet des sept Sages, chez Périandre, à Corinthe. Se trouvant à Athènes, il aurait raconté aux Athéniens mécontents du gouvernement de Pisistrate l'apologue des grenouilles qui demandent un roi. D'après Plutarque, il fut chargé par Crésus de porter une riche offrande au temple de Delphes et de distribuer des présents aux Delphiens. N'ayant pas accompli cette dernière partie de sa mission et ayant renvoyé l'argent au roi en haine d'une population dont il raillait ouvertement la cupidité, il aurait été injustement accusé d'avoir dérobé une coupe d'or consacrée à Apollon, et précipité de la roche Hyampée. La tradition de cette ambassade et de cette mort était bien plus ancienne que Plutarque, et Aristophane y fait allusion. Une tradition postérieure représente Ésope rendu à la vie et combattant aux Thermopyles quatre-vingts ans plus tard. La *Vie d'Ésope* la plus répandue, et que l'on attribue à Planude, bien qu'elle soit plus ancienne et ait été retrouvée dans un manuscrit du XIII^e siècle, ajoute à ces faits des anecdotes souvent ridicules. C'est d'après cette *Vie* que le fabuliste est représenté avec des difformités physiques dont les anciens ne parlent pas.

Les fables que nous avons sous son nom ne furent pas écrites par lui. Il est probable même qu'il n'en écrivit point et se contenta de les dire. Sa réputation devint si grande, que la plupart des fables faites avant lui, depuis Hésiode, lui furent rapportées. On sait que Socrate, dans sa prison, mit en vers celles des fables d'Ésope que sa mémoire lui rappelait. Démétrius de Phalère fit de ces fables un recueil qui n'a pas subsisté. Babrius les mit en vers. Les moines byzantins adoptèrent une rédaction en prose à laquelle ils ajoutèrent des moralités tirées de l'Evangile ou des Pères. Telle est la collection qui nous est connue sous le titre de *Fables d'Ésope*, et qui, recueillie par Planude, fut publiée d'abord par Buono Accorso (Milan, vers 1479, in-4). Elle se composait de cent quarante fables, auxquelles Robert Estienne en ajouta vingt, qu'il trouva dans un manuscrit de la Bibliothèque de Paris (Paris, 1546, in-4). Nevelet en porta le nombre à deux cent quatre-vingt-dix-sept (Francfort, 1610, 1660, in-8), d'après un manuscrit de la Bibliothèque d'Heidelberg. Cette édition fut reproduite, avec des améliorations, par Hudson (Oxford, 1718, in-8), par Hauptmann (Leipzig, 1741, in-8), par Heusinger (Ibid., 1756, in-8), par Ernesti (Ibid., 1781, in-8). Rochefort, en 1789, publia vingt-huit fables nouvelles dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*. Un manuscrit de Florence du XIII^e siècle fournit d'autres fables au nombre de cent quarante-neuf qui furent insérées dans l'édition de Fr. de Furia (Florence, 1809-1810, 2 vol. in-8). Il existe bien d'autres éditions, dont l'une des plus correctes est celle de Coray (Paris, 1810, in-8). Les *Fables* d'Esope ont été traduites en vers français par Gilles Corrozet (1542) et mises en quatrains par Benserade (1678). Elles ont été traduites en prose par P. Millot (1646), par Gail, dans *les Trois Fabulistes* (1796), etc. — Au moyen âge, des recueils de fables, qui le plus souvent ne se rattachaient à Esope que par le nom, eurent, sous le titre d'*Esopet* ou *Ysopet*, une certaine importance littéraire.

Cf. La Fontaine : *Vie d'Esope*; — Bentley : *Dissertatio in Æsopi fabulas*; — Coray : *Préface* de son édition; — Grauert : *De Æsopo et de fabulis æsopiis* (Born, 1825); — Westermann : *Vita Æsopi* (Brunswick, 1851, in-8); — Hoffmann : *Bibliographisches Lexicon*.

ÉSOPE (Clodius Æsopus), acteur romain, contemporain de Cicéron. Les anciens le plaçaient, dans la tragédie, sur le même rang que Roscius, son ami, dans la comédie. Valère Maxime dit qu'il étudiait avec soin la diction des orateurs illustres, qu'il observait dans la vie réelle les nuances diverses des caractères, et qu'il ne prenait jamais le masque sans s'assurer par des expériences répétées que, pour la physionomie et l'émission de la voix, il était approprié au personnage à représenter. Cicéron le loue surtout pour la noblesse et la vigueur; il l'appelle : *Summus artifex*. Il en parle aussi comme d'un ami : *Noster Æsopus, noster familiaris*. L'acteur lui donna en effet, durant son exil, des preuves d'un véritable attachement, et, par le ton qu'il mit à dire des vers d'une tragédie d'Accius applicables à l'orateur, fit éclater le peuple en applaudissements. Il laissa une fortune de 200 000 sesterces (4 000 000 de francs).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

ÉSOPE A LA COUR, ÉSOPE A LA VILLE, comédies de Boursault (voy. ce nom). — Il y a aussi un

Ésope au Parnasse, de Pesselier, une comédie anglaise d'*Esope*, de sir J. Vanbrugh, et un *Esope rajeuni*, recueil de fables allemandes de B. Waldis.

ESPAGNAC (Jean-Baptiste-Joseph SAHUGUET D'AMARZIT, baron D'), écrivain militaire français, né le 25 mars 1713 à Brives-la-Gaillarde, mort le 28 février 1783 à Paris. Il servit avec distinction sous le maréchal de Saxe et fut gouverneur des Invalides. Les gens spéciaux apprécient ses ouvrages, dont voici les titres : *Journal des campagnes du roi en* 1744-47 (Liége, 1748, in-12); *Essai sur la science de la guerre* (Paris, 1751, 3 vol. in-8) ; *Essai sur les grandes opérations de la guerre* (Ibid., 1755, 4 vol. in-8) ; *Histoire de Maurice, comte de Saxe* (Ibid., 1773-1775, 2 vol. in-12, 1776, 3 vol. in-4). — Son fils, l'abbé (Marc-René) ESPAGNAC, né en 1753, à Brives, mort le 5 avril 1794, à Paris, entra dans les ordres ecclésiastiques, et, devenu chanoine de Notre-Dame, ne se livra pas moins tout entier, de concert avec le ministre de Calonne, à de vastes opérations financières, fut, en 1792, fournisseur des armées et fit une fortune immense; mais il fut cité devant le tribunal révolutionnaire et périt sur l'échafaud. On a de lui quelques ouvrages écrits avec goût : *Eloge de Catinat*, couronné par l'Académie française, en 1775; *Réflexions sur l'abbé Suger et sur son siècle* (Paris, 1780, in-8), et d'après ses manuscrits, *l'Abbé Dubois, premier ministre*, publié par le comte de Seilhac (Ibid., 1862, in-8).

Cf. Palissot : *Mémoires pour servir à l'histoire de la littérature*.

ESPAGNE (LANGUES DE L'). Un historien du Xe siècle, Luitprand, nous dit que « vers l'année 728, il y avait dix langues en Espagne : 1° le vieil espagnol; 2° le cantabre; 3° le grec; 4° le latin; 5° l'arabe; 6° le chaldéen; 7° l'hébreu; 8° le celtibérien; 9° le valencien; 10° le catalan. » Cette énumération paraît exacte. De tous ces idiomes, les uns ont disparu ou se sont transformés; tels sont: le celtibérien, le vieil espagnol, dans lequel se rangent le turditain et le bastule, et qui compte pour une large part dans la formation de l'espagnol moderne ; le cantabre, dont on a quelques rares monuments et qui se retrouve en partie dans le basque. D'autres, comme le grec, le latin, l'arabe, le chaldéen, l'hébreu, ne sont plus usités dans la Péninsule comme idiomes particuliers. Enfin le catalan et le valencien, après avoir acquis depuis le temps de Luitprand une importance très-grande, sont tombés au rang de patois.

Si, après avoir suivi ces idiomes dans leurs variations, on remonte à leur introduction en Espagne, on trouve à l'origine les diverses langues parlées par les *Turdetani*, qui habitaient la Bétique; les *Lusitani*, qui occupaient la contrée située entre le Tage et le Douro; les *Cantabres*, établis au nord de la Péninsule; les *Carpetani*, dont le principal centre était Toletum (Tolède); les *Celtibériens*, qui dominaient au cœur de la Péninsule; les *Vascones*, ancêtres des Basques actuels; les *Astures*, les *Turduli*, les *Flergètes* et d'autres peuples encore. Dans cette période antérieure à la conquête romaine, le phénicien, le carthaginois et le grec étaient aussi en usage le long des côtes fréquentées par les navigateurs qui y fondaient des colonies ou des comptoirs. C'est ainsi que le bastule, qui était parlé dans le sud de la Péninsule, participe dans une forte proportion du phénicien.

En arrivant au temps de la domination romaine, on constate la persistance des anciens idiomes. Mais le latin, langue des vainqueurs, c'est-à-dire de l'administration, des cultes, des écoles, prenait tellement racine, que l'Espagne a pu fournir à la littérature latine bon nombre de poëtes, de philosophes, d'historiens, et non des moins éminents. A leur tour, les Suèves, les Alains, les Vandales, les Visigoths prirent, au Ve siècle, possession de l'Espagne. Mais leurs idiomes ne remplacèrent pas ceux qui continuaient de subsister à côté du latin. Les Germains, en envahissant la Péninsule, apportèrent néanmoins des éléments nouveaux, qui entrèrent dans la fusion d'où sont sortis les idiomes romans de l'Espagne. L'invasion des Arabes au commencement du VIIIe siècle eut une influence plus marquée et plus durable. Dès lors s'étendent l'hébreu et le chaldéen, compris dans l'énumération de Luitprand, et dont l'existence en Espagne s'explique par le grand nombre de Juifs qui furent attirés dans ce pays dès les premiers siècles du christianisme.

Vers le Xe siècle, les idiomes romans se développent rapidement et dominent à leur tour. La langue romane, qui s'étendit dans la Péninsule, était le résultat de la lutte et du mélange de l'idiome latin avec ceux des premiers occupants et des envahisseurs du sol. Cette hypothèse n'est pas inconciliable avec celle qui présente le roman d'Espagne comme provenant d'une langue romane uniformément parlée dans l'Europe du midi, parallèlement au latin classique, en d'autres termes d'un latin vulgaire dont l'emploi remonterait très-haut, jusqu'à une origine aryenne peut-être. Bientôt, à côté du catalan et du valencien antérieurs à l'établissement des Arabes dans la Bétique, se présentent le castillan, ou espagnol proprement dit, le galicien, l'asturien, l'aragonais, l'andalous et le murcien. Il ne faut pas oublier dans cet inventaire des langues de l'Espagne d'autrefois et d'aujourd'hui l'espagnol dit *ultra-atlantique*, en usage dans les possessions espagnoles d'outre-mer anciennes et actuelles, lequel se distingue par le mélange de mots empruntés aux aborigènes de ces contrées et par des différences sensibles dans la prononciation de l'idiome de la mère-patrie.

Cf. Greg. Mayans : *Origenes de la lengua espanola* (Madrid, 1737, 2 vol. in-8) ; — Raynouard : *Grammaire comparée des langues romanes* (Paris, 1816, in-8).

ESPAGNOLE (LANGUE) ou CASTILLANE. Des divers dialectes romans de l'Espagne, le galicien, le catalan, l'andalou, l'asturien, le castillan, ce dernier a pris et conservé le rang de langue. Il est plus communément appelé espagnol hors de la Péninsule. Les autres dialectes sont tombés à l'état de patois, et leur emploi dans les actes publics a été proscrit. L'origine du castillan est latine (voy. l'art. précédent), et l'on peut composer en cette langue, comme en portugais et en italien, des phrases où ne se trouvent que des mots purement latins. On explique cette fréquence particulière des mots latins et leurs désinences sonores par le maintien prolongé de la langue de Rome dans la Péninsule. Adoptée par les évêques qui gouvernèrent l'Espagne catholique et visigothe, elle fut celle de la législation pendant plus de huit siècles. Ce ne fut qu'au XIIIe que Ferdinand III, et après lui Alphonse le Savant, son fils, jugèrent utile de faire traduire dans l'idiome vulgaire le recueil des lois écrit en latin, et selon toute apparence resté suffisamment intelligible pour les magistrats et les populations. Le latin avait été jusque-là si généralement entendu, que les rois maures d'Espagne du VIIIe siècle firent eux-mêmes usage de cette langue dans les actes publics qui s'adressaient à leurs sujets chrétiens. Le castillan s'était séparé pourtant des autres dialectes romans, au commencement du XIe siècle; il offre, dès le suivant, des monuments littéraires remarquables. Il n'a pas varié sensiblement depuis, et il n'est pas un Espagnol qui ne puisse comprendre le *fuero real*, publié en 1212, par Alphonse le Noble et par la reine Leonor. Le castillan acquiert sous le règne d'Alphonse le Savant toute son importance. Lorsque la domination espagnole s'est étendue, le cas-

tillan a été parlé à Naples et à Milan. Aujourd'hui il est usité hors de l'Espagne, aux îles Baléares, Canaries, Mariannes, Philippines, à Cuba, dans les républiques de l'Amérique centrale et du Sud qui se sont séparées de la métropole, enfin dans des contrées que les Espagnols ont autrefois possédées : les Florides et autres parties des Etats-Unis, Saint-Domingue et plusieurs îles des Antilles.

La langue, en se formant au milieu des révolutions politiques d'où s'est dégagée la nationalité espagnole, a retenu quelque chose de chacune d'elles. On a pu dire qu'elle est comme une alluvion d'idiomes divers. Le calcul suivant a été fait : en supposant cette langue divisée en cent parties, on pourrait en assigner soixante au moins au latin, puis environ dix au grec, dix à l'idiome des Visigoths, dix à l'arabe et à l'hébreu, enfin dix à l'allemand, à l'italien, au français, ou aux idiomes des Indes.

Le castillan est grave, parfois emphatique. Il a des traits communs avec le toscan; le maintien des consonnes finales du latin lui donne une sonorité que n'a pas le français ni même l'italien, quoiqu'il le cède à cette dernière langue sous le rapport de la mélodie. Il a une tendance à l'orientalisme, qui se manifeste moins par la similitude des mots, que par le mouvement et le ton de la phrase. La souplesse et l'énergie sont encore son partage. Pour exprimer la grandeur du castillan, Charles-Quint l'appelait « la langue de Dieu et des Anges », et l'abbé Raynal a dit qu'il est « brillant comme l'or et sonore comme l'argent ».

Il y a en espagnol un accent qui se place de cinq manières : sur la dernière syllabe du mot : *cantará;* sur la pénultième : *termino;* sur l'antépénultième, *célebre*, et même sur une ou deux syllabes avant l'antépénultième : *figúrasete, dábamosselo.* Quoique les mots les plus ordinaires de la langue soient de deux, de trois et de quatre syllabes, il y en a qui en ont un nombre considérable : cinq (*encantadora*), six (*agradecimiento*), sept (*connaturalizado*), huit (*indeliberadamente*), neuf (*experimentariamoslo*), dix (*desinteresadisimamente*), et jusqu'à onze (*imposibilitariamostelo*). — Le castillan a trois articles : masculin, *el;* féminin, *la ;* neutre, *lo.* Le neutre n'a pas de pluriel.— Les pronoms personnels, lorsqu'ils sont en régime et placés après les verbes, se réunissent à ces verbes pour ne faire qu'un seul mot : *amarlos, témelas, oirse.* Lorsqu'ils sont le sujet de la phrase, ils se suppriment presque toujours. Le pronom possessif de la 3e personne, *su, sus, suyo,* sert pour le singulier et le pluriel. Le verbe a deux temps de plus qu'en français, le futur du subjonctif et un deuxième imparfait du subjonctif. Les verbes auxiliaires sont doubles : *ser* et *estar*, être, *haber* et *tener*, avoir. L'irrégularité dans les verbes tombe le plus souvent sur la racine. La construction de la prose est directe; l'inversion est fréquente néanmoins dans la poésie.

Les principaux ouvrages de grammaire et de lexicographie espagnole sont les suivants : *Grammatica sobre la lengua castillana*, par Antonino de Lebrixa (Salamanque, 1492, in-4); *Lexicon latino-hispanicum* et *hispano-latinum*, par le même (Ibid., 1492, 2 vol. in-fol.); *Diccionario de la lengua castellana*, de l'Académie royale de Madrid (1726-39, 6 vol. in-fol.) ; *Diccionario*... d'Esteban de Terreros (Madrid, 1786, 4 vol. in-fol.; de Nuñez de Taboada (Paris, 1823, 2 vol. in-8); de Juan Penalver (Madrid, 1845, in-fol.). Parmi les *Grammaires* espagnoles à l'usage des Français, on cite celle de Lancelot (Paris, 1660), de Sobrina (Avignon, 1801), de Cormon (Lyon, 1808), de Gildo, de Sotos Ochando (1831-34), de Noria, etc., et parmi les *Dictionnaires* ceux de Séjournant (Paris, 1785, 2 vol. in-4), de Sobrino (1791, 3 vol. in-4), de Gattel (Lyon, 1790, 2 vol. in-4), de Capmany (Madrid, 1805, in-8), de Berbrugger (Paris, 1836), de Trapani, etc. Mentionnons à part le *Vocabulario de voces anticuadas*, pour faciliter la lecture des écrivains antérieurs au XVe siècle, par D.-T.-A. Sanchez (Paris, 1842, in-18).

Cf. Gregorio Mayans et Raynouard : ouvrages cités à l'art. précédent ; — B. Aldrete : *Del Origen de la lengua castellana* (Madrid, 1682, in-folio) ; — Villemain : *Tableau de la littérature au moyen âge* (1830, 2 vol. in-18).

ESPAGNOLE (LITTÉRATURE). Cette littérature, qu'on ne connaissait naguère encore en France que sur quelques bons mots malicieux de Boileau, de Montesquieu, de Voltaire ou de l'abbé de Pradt, s'est montrée, de nos jours, grâce aux travaux de la critique, pleine de vie et de grandeur. Il n'est plus permis de dire que l'Espagne ne possède qu'un seul bon livre, *Don Quichotte*, qui renferme la critique de tous les autres; ni qu'au delà des Pyrénées commence l'Afrique. On sait maintenant que la péninsule Ibérique a produit des écrivains nombreux, que la plupart des genres de sa littérature peuvent offrir des œuvres remarquables, et que, si elle a fait des emprunts aux autres littératures de l'Europe, elle leur a aussi souvent fourni des modèles.

Envisagée dans son ensemble, la littérature espagnole peut se diviser en quatre périodes, dont les deux premières représentent son développement original : l'une est celle du moyen âge, avec ses essais d'épopée, son brillant *romancero*, ses chroniques et bientôt après sa poésie didactique : elle va des origines au commencement du XVIe siècle; la seconde, embrassant le XVIe siècle et la plus grande partie du XVIIe, offre l'épanouissement du génie littéraire de l'Espagne, dans toutes les directions, et elle correspond à l'époque la plus florissante des lettres italiennes et devance notre siècle de Louis XIV. Puis vient, comme pour l'Italie, une époque de torpeur et de stérilité, qui remplit tout le XVIIIe siècle; enfin, dans le XIXe, se manifeste un mouvement de renaissance tendant à rendre à l'Espagne littéraire une place honorable dans l'Europe contemporaine.

Première période. Moyen âge. — La littérature espagnole commence au XIIe siècle. Le sol de l'Espagne avait produit déjà des poëtes, tels que Lucain, Martial, Silius Italicus; des prosateurs, comme Sénèque, Quintilien, Columelle, Florus et Pomponius Mela; même sans remonter si haut, on peut citer encore saint Isidore et saint Ildefonse : mais nous n'avons à parler ici que de la littérature issue de l'idiome roman, lequel, en divers dialectes, prit possession de la péninsule Ibérique à partir du Xe siècle (voy. l'article ci-dessus). Il ne faut mentionner aussi que pour mémoire les Arabes, qui, franchissant le détroit vers 714, se rendirent maîtres de toute la Bétique. Ceux-ci aimaient la poésie, écrivaient l'histoire et se livraient à des spéculations philosophiques se confondant avec les sciences physiques et les sciences occultes. Les descendants des Goths, retranchés dans les montagnes des Asturies, se trouvaient dans un état de culture intellectuelle très-inférieur à celui de leurs ennemis. Constamment en guerre avec eux, divisés par la race comme par la religion, ils ne pouvaient bénéficier beaucoup du voisinage trop immédiat de leurs vainqueurs lettrés. Cependant, comme les hommes sont rapprochés même par la lutte, il arriva que peu à peu, grâce à de courtes trêves, à des traités de paix, à des relations commerciales, à des alliances entre souverains musulmans et chefs chrétiens, et même par les rapports qui naissent de la guerre, les connaissances scientifiques des Maures, leur esprit oriental, leurs mœurs chevaleresques se propagèrent dans une certaine mesure sur le sol entier des Espagnes. Après l'abandon

successif de territoires qu'ils durent faire; après la ruine de Grenade, leur dernier boulevard (1492), les Maures, vaincus à leur tour, laissèrent sur cette terre d'adoption, en se retirant en Afrique, une empreinte que le génie espagnol ne put ou ne voulut pas peut-être effacer complétement. Car les traits caractéristiques de la littérature espagnole sont ceux mêmes d'une civilisation qui s'est développée, bon gré, mal gré, au contact de la civilisation orientale, enrichie de son antique sagesse, inspirée de son esprit tout en se révoltant contre lui, qui a subi les idées et les sentiments des anciens vainqueurs de la patrie et des ennemis de la foi, même en les combattant jusqu'au fanatisme.

Le premier élan de la poésie espagnole se traduit vers le milieu du XII^e siècle dans le *Poëme du Cid*. La langue s'y montre à peine formée, et la versification pénible et défectueuse. Mais il ne faut pas oublier que cette œuvre remarquable a précédé la *Divine Comédie* de plus d'un siècle. Au même temps naissent ces *romances* au langage naïf, à l'accent mâle et fier qui, malgré leur ancienneté, ne sont pas devenus inintelligibles, grâce aux rajeunissements successifs de leur forme par la transmission orale. Ces poésies, réunies en *Romanceros*, célèbrent les héros populaires, le Cid, Ferrant Gonzalès, que les Maures appelaient le vautour carnassier, Bernard del Carpio, dont les *juglares* avaient fait un neveu de Charlemagne pour opposer sa gloire à celle de Roland, les infans de Lara, enfin Charlemagne lui-même et ses pairs. A la fois lyriques et épiques, elles offraient les éléments d'une épopée à laquelle il n'a manqué qu'un ordonnateur de génie.

A côté du romancero héroïque et romanesque, cette première période présente un cycle, en quelque sorte épique aussi, que la dévotion a inspiré. Ce sont des poëmes sur *Saint Dominique*, sur *Saint Millan*, sur les *Signes du jugement dernier*, sur les *Douleurs de Notre-Dame*. Gonzalo de Berceo est le poëte qui accuse avec le plus de talent cette tendance si persistante de la littérature espagnole à partager ses prédilections entre les héros du patriotisme et ceux de la foi. Il faut rappeler aussi que plusieurs critiques autorisés, MM. Paulin Paris, L. Gautier, Th. de Puymaigre, ont reconnu dans les productions des XII^e et XIII^e siècles, l'imitation incontestable de notre poésie héroïque et religieuse de la même époque. C'est à l'étude des trouvères que l'Espagne dut d'avoir aussi son poëme d'*Alexandre* par Juan Lorenzo de Segura.

Sans s'attarder à une étude comparative des influences littéraires subies en deçà ou au delà des Pyrénées, il importe de remarquer qu'au lendemain de l'épopée historique, chevaleresque ou religieuse, se produisit, sous une forme très-savante, la poésie didactique. Les Espagnols lui doivent des œuvres caractérisées par la netteté d'esprit, un sens droit et l'étude profonde des sentiments. Alphonse X, continuant l'œuvre civilisatrice de Ferdinand, son père, donna non-seulement à ses sujets des lois civiles dans leur langue, mais encore, en se montrant législateur sage de la poésie, en cultivant résolûment les sciences alors accessibles, et ne dédaignant pas de s'instruire auprès des Arabes et des Juifs, aussi bien qu'auprès des trovadores de Galice et des troubadours provençaux, contribua puissamment à faire mûrir, si l'on peut dire, le bon sens de la nation. Il compléta la tâche qu'il s'était donnée, en faisant écrire en espagnol des résumés d'ouvrages latins qui avaient alors de moins en moins de lecteurs; et ainsi on lui dut une Chronique universelle, restée manuscrite, la *Cronica general*, imprimée plus tard (Valladolid, 1604), et une histoire des Croisades, *la Grande conquête d'outre-mer*. Il s'opéra dès le temps de ce prince une transformation dans les procédés des écrivains, marquée par un esprit satirique et hardi, une philosophie aimable ou profonde: transformation très-sensible surtout dans les poëmes, burlesques et moraux à la fois, de l'archiprêtre de Hita, Juan Ruiz, dans le *Comte Lucanor*, ouvrage célèbre de l'infant don Juan Manuel, régent de Castille, et même dans le poëme de la *Danse générale de la mort* que l'on croit être du juif don Santo de Carrion, auquel on attribue aussi des conseils et des règles de vie, écrits à l'usage de Pierre le Cruel. Divers ouvrages poétiques anonymes réclament ici une mention : *la Vie du roi Apollonius, la Vie de sainte Marie l'Égyptienne, l'Adoration des Mages, les Vœux des Paons*. Ils sont écrits pour la plupart dans le rhythme ancien des redondillas, ou en stances monorimes formées de quatre vers de quatorze syllabes, dits alexandrins. Enfin aux romances issues d'une inspiration spontanée succèdent les chroniques écrites avec réflexion et parfois avec art, mais qui ont aussi un accent national très-prononcé. On doit y comprendre celle en vers de Rodrigo Yanez sur Alphonse XI, et la *Cronica de los reyes de Castilla*, de Lopez de Ayala, l'auteur des *Poésies du Palais*.

Les successeurs d'Alphonse X avaient suivi son exemple. On doit à son fils, Sanche IV, un ouvrage de philosophie morale, *El Bravo*, et à Alphonse XI une chronique rimée. Ce dernier avait fait rédiger en castillan diverses chroniques. Jean II, roi de Castille, fit de sa cour un centre de gai savoir. Il invita les meilleurs poëtes de la France méridionale à se rendre auprès de lui. Les hommes les plus distingués de la cour s'appliquaient à la poésie. Alors ce qu'on avait vu déjà sous Alphonse X pour le dialecte galicien, eut lieu pour le véritable castillan; d'innombrables productions se produisirent dans le cercle étroit de la galanterie et du *bon ton*. De volumineux *Cancioneros* ont recueilli cette poésie un peu subtile, où l'amour, l'honneur et la religion tiennent une large place. Les noms se pressent en foule. Les plus célèbres sont ceux de Macias l'Enamorado et de son ami Rodriguez del Padron, d'Alvarez de Villasandino, de Jorge Manrique, de Garcie Sanchez de Badajoz. De la même époque, mais dans un genre plus grave, on a les poëmes moraux, allégoriques ou didactiques, de Juan de Meña, du marquis de Villeña, de Lopez de Mendoza de Santillana, de Juan de Padilla, œuvres qui laissent entrevoir, comme signe de la renaissance prochaine des lettres antiques, un mélange confus d'érudition païenne et de foi chrétienne.

Cette première période a, en outre, ses prosateurs. Ceux du XV^e siècle en particulier sont supérieurs aux poëtes de leur temps. Ils sont élégants et corrects. Dans les études historiques, ils ont fait un sensible progrès et ils montrent un sens critique tout à fait nouveau. On peut citer avec honneur : l'historiographe Fernando del Pulgar, qui a reçu le nom de Plutarque espagnol, Antoine de Lebrixa, historien latin de Ferdinand et d'Isabelle, Fernand Perez de Gusman, chroniqueur et poëte, et Diez de Gamez, chroniqueur; puis, parmi les autres écrivains, le chapelain Rodriguez de Almela, qui a composé le *Valère des histoires scholastiques*, Alonzo de la Torre, auteur d'une œuvre doctrinale. Enfin le XV^e siècle voit s'introduire en Espagne l'*Amadis de Gaule*, du Portugais Vasco de Lobeira, grâce à la version de Garcia Ordoñez de Montalvo. Ce roman, qui devait avoir une si grande célébrité en Europe, eut en Espagne une influence durable, et il devint bientôt l'objet de nombreuses imitations.

Deuxième période. Seizième et dix-huitième siècles. — Les destinées de l'Espagne ont grandi, la réunion des deux couronnes d'Aragon et de Castille et la découverte de l'Amérique ont, dans la dernière

partie du siècle précédent, préparé une ère nouvelle de puissance et de richesse. Les agrandissements territoriaux sont aussi vastes que rapides : sous Philippe II, la nation espagnole possède des colonies prospères dans le Nouveau-Monde, et se trouve, sur le continent, maîtresse du Portugal, du royaume des Deux-Siciles, des Pays-Bas, de la Franche-Comté et de l'Artois. Charles-Quint peut, sans trop de folie, rêver la monarchie universelle. Les lettres répondirent à cette grande situation, et le XVI^e siècle inaugure la période la plus brillante de la littérature de la Péninsule. Dans tous les genres, ce qui n'avait été qu'ébauché encore se développe et se perfectionne. Mais c'est surtout par le théâtre, le roman et les écrits ascétiques que l'Espagne brille alors du plus vif éclat.

Dans cette littérature, si originale par tant de côtés, rien ne l'est plus que son théâtre. S'inspirant des mœurs et des idées de la nation elle-même, il reproduit dans toutes ses nuances, et jusque dans ses brillants défauts, le type castillan, la bravoure, la loyauté, la religion du point d'honneur, poussée jusqu'au crime, le dévouement absolu au roi et à Dieu, ou aux ministres de leurs volontés. L'amour n'y est qu'accessoire. Les malheurs qu'il cause sont le produit de circonstances fortuites ou d'obstacles matériels créés par les poëtes, non de ces situations fatales et douloureuses dont l'analyse défraye l'art dramatique dans d'autres pays. Les passions sont très-vives, mais rigoureusement nobles. Elles poussent à des violences qui, au lieu d'avoir pour mobile un égoïsme étroit et mesquin, ne sont que l'exagération de sentiments généreux. Doués d'une grande richesse d'invention et d'une habileté réelle à saisir la nature sur le fait, les auteurs dramatiques s'embarrassent peu des invraisemblances et des anachronismes : il suffit à leur poétique facile d'une fable bien intriguée et de caractères soutenus jusque dans leurs plus extrêmes conséquences. Se dérobant aux règles classiques, ils ne connaissent ni l'unité de temps, ni l'unité de lieu. Boileau a dit, sans aucune exagération :

> Un rimeur, sans péril, delà les Pyrénées,
> Sur la scène en un jour renferme des années.

Un trait caractéristique du théâtre espagnol, c'est son développement sous l'égide et la direction de l'Église. A l'origine, les souverains et les conciles se préoccupèrent de réformer ce que les jeux de la scène avaient de trop libre, de moraliser l'art dramatique et le faire servir d'auxiliaire à l'enseignement religieux. Ce qui se fit partout, dans l'Europe du moyen âge, au temps où les mystères se jouaient dans l'intérieur des églises, s'est pratiqué plus largement et surtout d'une manière plus constante en Espagne. Alphonse X, en condamnant les spectacles immoraux, recommandait la mise en action des scènes de l'Évangile. L'institution, sous son règne, de la fête du Saint-Sacrement, par le pape Urbain IV, développa le genre des *autos sacramentales* qui resta en faveur jusque vers la fin du XVIII^e siècle. Outre les scènes de la Passion, le théâtre espagnol avait, dès ses commencements, les *autos al nacimiento*, joués à la Noël, et qui sont à nos *moralités* et *soties* ce que les pièces de la Fête-Dieu sont aux mystères ; enfin, on distinguait, sous les noms de *comedias divinas* et de *santos*, des représentations dont les sujets étaient tirés de l'histoire sacrée ou des légendes des saints.

De tous ces genres combinés sortirent le drame et la comédie, non sans passer par des degrés intermédiaires. Vers la fin du XV^e siècle, un *Dialogue entre l'amour et un vieillard*, par Rodrigo de Cota, semble constituer le point de départ littéraire du théâtre espagnol. On y ajoute le roman dialogué, la *Celestina*, de Fernando de Rojas (1492), et les *autos pastoriles* (pastorales religieuses), ainsi que les *eglogas pastorinas* de Juan de la Encina. Des pièces profanes, bouffonnes ou galantes, furent composées par le même écrivain. Un véritable perfectionnement dans l'art dramatique se trouve réalisé, dans la première partie du XVI^e siècle, par les comédies sacrées ou mondaines de Torrès Naharro, premières pièces à intrigues, d'une action compliquée, divisées en cinq journées. Avec le portugais Gil Vicente, et surtout avec un batteur d'or de Séville, Lope de Rueda, acteur et auteur dramatique, la scène se remplit de préludes et intermèdes : *loas*, *pasos*, *coloquios*, *farsos*, *entremeses* et *comedias de figuron;* les comédies de caractère, celles de bruit (*ruido*), celles de cape et d'épée reçurent des règles fixes. En même temps, les poëtes érudits tentaient, mais avec peu de succès, d'introduire dans le théâtre espagnol les formes antiques. Ainsi firent Boscan, Francisco de Villalobos, qui traduisit l'*Amphitryon*, Fernand Perez de Oliva, qui mit en scène Electre et Hécube, Simon Abril, Juan de Timoneda, Juan de Malara, et quelques poëtes de l'école de Séville, parmi lesquels Geronimo Bermudez, qui composa deux tragédies avec chœurs sur Inès de Castro.

Ces tentatives ne furent point populaires, malgré le talent réel que déployèrent, dans une tentative antipathique au génie de l'Espagne, Cascales, Rey de Artieda, Cristoval de Mesa, Lupercio Argensola, Villegas et nombre d'autres, qui traduisirent ou imitèrent, avec un sens critique étonnant, Aristophane, Euripide et Térence. Il faut citer en outre un estimable essai tragique de l'auteur de *Don Quichotte*, la *Numancia* et, sans plus tarder, arriver au véritable poëte dramatique national de l'Espagne, Lope de Vega, ce « miracle de la nature », selon l'expression de Cervantès. Dans sa fécondité sans égale, il était de force, en jetant dans la circulation 1800 drames, 400 autos et un nombre incalculable d'intermèdes, à réduire au silence les pâles écrivains qui cherchaient à des sources lointaines un secours pour leur faiblesse. Il n'emprunte rien à Athènes ni à Rome, à l'Italie ni à la France. Tirant tout de lui-même et du fond national, il atteignit au plus haut degré de popularité. Dans divers genres dramatiques, appartiennent encore au XVI^e siècle : Matias de los Reyes, Romero de Cepeda, Juan de la Cueva, Gaspar Aguilar, Tarraga et Huete.

L'Italie était devenue le champ de bataille des Espagnols. « Ils en rapportèrent, a-t-on dit, autant de sonnets que de lauriers. » Juan Boscan, séduit par la grâce des poésies de Pétrarque, tenta de s'approprier les formes de la versification italienne ; puis Garcilaso de la Vega, son disciple et son ami, le fit avec plus de talent et de succès. Pétrarque, l'Arioste, Sannazar, fournirent non-seulement des modèles, mais des calques ; les formes tout italiennes du sonnet, de l'*ottava rima*, de la *terzina*, de la canzone, des rhythmes particuliers, comme le vers de sept syllabes et celui de onze, passèrent dans la poésie espagnole du XVI^e siècle. Les partisans de la réforme de Boscan reçurent le nom de *pétrarquistes*, et l'on put signaler parmi eux Diego Hurtado de Mendoza, que nous connaissons mieux en France comme romancier, Acuña, Gutierre de Cetina, Juan de Arguijo, Francisco de Figueroa et Cristobal de Mesa. Les poëtes qui persistaient à écrire en *coplas*, c'est-à-dire en courtes strophes, comme celles des romanceros, prirent le nom de *copleros*. De ce nombre furent Cristobal de Castillejo, Antonio de Villegas, Argote de Molina. D'autres, comme Lope de Vega, Vicente Espinel et le « divin » Fernando de Herrera, suivaient les deux écoles. Quelques-uns enfin, reje-

tant de la poésie italienne l'élément moderne, remontaient jusqu'aux anciens classiques : les frères Argensola s'efforcèrent d'imiter Horace, et Estevan de Villegas composa ses *Eroticas* en se servant du mètre d'Anacréon.

D'autres novateurs allaient faire plus de bruit. Deux poëtes, Alonzo de Ledesma et Gongora y Argote, songèrent à se rendre originaux. Le premier, renchérissant sur la subtilité de la pensée, déjà fort à la mode, imagina les *conceptos*, et devint le chef de la secte littéraire du conceptisme. Le second tortura la langue castillane pour en extraire un parler de convention à l'usage de la poésie, le gongorisme (voy. ce mot). Ce double essai de style, prétendu ingénieux et élégant, arrêta le perfectionnement véritable du langage et ne contribua pas médiocrement au déclin des lettres espagnoles de l'époque suivante.

Une large part doit être faite, en ce XVI^e siècle, à la poésie d'imitation épique. Les grands poëmes, grâce à l'Arioste et au Tasse, réussissaient trop bien en Italie, pour que l'Espagne littéraire, qui avait fait avec ce pays une union intime, n'eût pas aussi ses œuvres de longue haleine. Mais à part la *Araucana* d'Alonzo de Ercilla, on ne peut citer qu'avec des réserves le *Monserrate* de Virues, la *Betica* de Cueva, le *Carlos famoso* de Luis Zapata, les *Lagrimas de Angelica* de Barahona de Soto, la *Austriada* de Juan Rufo, et plus de cinquante productions du même genre, ou plus médiocres encore.

Le nombre des poëtes était si grand en Espagne à cette époque, qu'on les classait, sous diverses bannières, par nombreuses cohortes. Dans chaque ville ils formaient des écoles. « C'est à peine, dit M. Ernest Lafond, une exagération poétique que cette exclamation de Lope de Vega, dans une de ses épîtres : *En cada esquina cuatro mil poetas!* « quatre mille poëtes à chaque coin de rue. » En effet, les philosophes, les moralistes, les politiques, les diplomates, sont poëtes; les ministres, les favoris, les rois, les capitaines, les chapelains, les prêtres, grands et petits, autant de poëtes! On parlait dans certaines réunions des heures entières en vers. »

Le vers se mêlait aussi à la prose, et la prose se fit poétique, dans le roman, avec le Portugais Montemayor, auteur de la fameuse *Diane amoureuse*, avec Gil Polo et Alonzo Perez, ses continuateurs, avec Gonzalez de Bovadilla, Lopez de Enciso, etc. Après le roman poétique, tournant à la pastorale, il y eut les romans de chevalerie, et l'on voit, par la revue de la bibliothèque de don Quichotte, combien ils étaient nombreux! Faut-il accorder une mention à ceux que Cervantès a condamnés au feu ? l'*Histoire de l'invincible chevalier don Olivante de Laura*, par Torquemada, *Don Florisel*, de Feliciano de Silva, aussi auteur de *Lisuarte de Grèce* et d'*Amadis de Grèce?* Faut-il rappeler aussi les *Palmerin*, les *Primaleon* et les faits et gestes de ces nombreuses lignées de preux dont les exploits tournèrent la tête du chevalier de la Manche? Ce fatras d'écrits indigestes, ce dernier effort de l'imagination désordonnée d'un autre âge provoquèrent heureusement, avec des intentions diverses, l'immortelle satire du *Don Quichotte*, le livre le plus populaire de l'Espagne à l'étranger. Cervantès s'est essayé, en outre, dans les divers genres nationaux des *Novelas;* il a écrit des contes moraux, *novelas ejemplares*, et des scènes dans le *gusto picaresco*, contribuant à créer ce type romanesque du vaurien, *picaro*, né du mélange des races et des contrastes des mœurs modernes. A sa suite viennent Hurtado de Mendoza avec son *Lazarillo de Tormes*, Mateo Aleman avec son *Gusman d'Alfarache*, Vicente Espinel avec son *Marcos de Obregon*, revendiqué par l'Espagne comme l'original de notre *Gil Blas*. A tout prendre même, les aventures de « l'ingénieux hidalgo » renferment l'expression complète du roman espagnol au XVI^e siècle, l'idée chevaleresque accusée jusqu'à l'exagération par Don Quichotte, l'esprit populaire résumé dans le type de Sancho Pança, et les mœurs pastorales peintes dans diverses parties accessoires ou épisodiques de l'œuvre.

Entre les romanciers et les historiens s'offre un écrivain de transition : Gines Perez de Hita, auteur d'une histoire romanesque, ou roman historique, sur les guerres civiles de Grenade, entre les Abencerrages et les Zégris. Chez les véritables historiens, on aperçoit vite l'influence des lettres anciennes. Tous renoncent à la vieille manière des chroniques, pour s'approprier les formes et les proportions savantes des Grecs et des Romains. Mais, absorbés par le désir de bien dire, ils donnent plus d'attention aux mots, aux métaphores qu'aux idées et aux faits. On les divise pourtant encore en historiographes ou chroniqueurs, comme Antonio de Herrera, Ambrosio de Moralès, Florian de Ocampo, Diego de Colmenares, Esteban de Garibay, Lopez de Gomara, et en historiens, tels que Luis Cabrera, Luis del Marmol Carvajal, Oviedo y Valdès, Coloma marquis del Espinar Bernardina de Mendoza, Agustin de Zarrate, Geronimo Zurita, enfin le célèbre Juan de Mariana, dont le parlement de Paris fit brûler, l'année même de l'assassinat d'Henri IV, le traité favorable au régicide. Plusieurs de ces écrivains, Mariana entre autres, composèrent leurs plus importants ouvrages d'abord en latin, pour les traduire ensuite en espagnol. On doit une mention spéciale à Luis de Avila y Zuñiga pour ses *Commentaires* sur Charles-Quint, car en le nommant on accorde peut-être à l'empereur lui-même, qui, dit-on, les inspira, une place dans l'histoire littéraire. Il ne faut pas non plus oublier le diplomate Antonio Perez, écrivain politique, et le prélat Antonio de Guevara, auteur de *l'Horloge des princes*.

Il reste à parler des mystiques. Le besoin de défendre la foi religieuse contre les envahissements de l'islamisme se traduisit, dans la société espagnole, par une confiance illimitée dans le pouvoir ecclésiastique, un abandon complet d'elle-même aux mains de l'Inquisition; dans la littérature, il se marqua par un vif sentiment de dévotion, auquel les plus grands écrivains, même les poëtes dramatiques, tinrent à honneur de s'associer. De là aussi une classe à part d'écrivains ascétiques et, parmi eux, de très-éloquents. Par quelle raison les trouve-t-on groupés en si grand nombre au XVI^e siècle? C'est sans doute en vertu de cette force expansive qui pousse, à cette époque, le génie national dans toutes ses directions. Quoi qu'il en soit, Alejo de Venegas, Malon de Chaide, Diego de Stella, Jean d'Avila, Louis de Grenade, Luiz de Léon, sainte Thérèse, saint Juan de la Cruz, auxquels on peut ajouter José de Siguenza, Diego de Yepes, le P. Zarate, F. Perez de Oliva, Pedro Ribadeneira et Molina, théologiens, métaphysiciens, casuistes, psychologues, orateurs chrétiens, poëtes religieux, historiens ecclésiastiques, hagiographes, attirent et retiennent l'attention, par l'ardeur de leur âme et l'originalité de leur esprit. Un fait curieux à constater, c'est l'absence de philosophes.

Le XVII^e siècle fut, dans sa plus grande partie, une simple continuation de son glorieux devancier. Avec le vigoureux élan qui lui était imprimé, le mouvement littéraire ne pouvait s'arrêter d'un seul coup. En 1600, Lope de Vega était dans toute la plénitude de sa réputation et Calderon naissait. Celui-ci allait occuper, dans la littérature dramatique du XVII^e siècle, la place dominante. D'une stérilité relative, il n'a pas deux cents pièces à opposer au grand Lope, mais la réflexion modère

chez lui les écarts de l'imagination espagnole; il a plus de force, il possède mieux la science de la scène, et son exécution, soignée dans les détails, témoigne d'une préoccupation d'artiste inconnue jusque-là. Avec Calderon, Guillen de Castro, qui le premier mit le *Cid* à la scène, Tirso de Molina qu'on doit placer pour la force et l'originalité entre Calderon et Lope de Vega, Ruiz de Alarcon, auteur du *Tisserand de Ségovie*, Diamante, Montalvan, Moreto, créent comme une seconde manière dans le théâtre espagnol, en ajoutant, dans ses divers genres, le soin de la forme à la vivacité de l'inspiration. On peut nommer après eux Juan de Hoz Mota, Bances Candamo, Rojas y Zorilla. Sous Philippe III et Philippe IV, les tendances restent les mêmes, en tous les sens, en s'affaiblissant toutefois, pour cesser d'agir sous Charles II. Qu'il nous suffise donc, après avoir mis à part Quevedo, poëte, romancier, humoriste, écrivain universel enfin, de citer rapidement les noms des littérateurs de cette époque dans les diverses séries; parmi les poëtes lyriques, héroïques et didactiques : Hojeda, Jauregui, le prince d'Esquilache, Mira de Mescua, Bernardo Babbuena, Luis de Belmonte, Manuel de Villegas, Francisco de Rioja, Salazar y Torres, Zarate, etc.; parmi les romanciers : Velez de Guevara, dont Lesage a imité *le Diable boiteux*, Salas Barbadillo, Cespedes, Doña Mariana Carvajal et Doña Maria de Zayas; parmi les historiens et chroniqueurs : Antonio de Solis, Manuel de Melo, Moncada, comte de Osona, Sandoval, Zuñiga, Gonzalez de Avila; parmi les polygraphes et écrivains politiques : Baltazar Gracian, Pablo Forner, Juan Palafox, Saavedra Fajardo; parmi les innombrables casuistes : Escobar et son école. Ainsi se trouve close la grande période de la littérature espagnole.

Nous ne dépasserons pas le XVII^e siècle sans dire quelques mots des emprunts que les écrivains français ont faits à l'Espagne et réciproquement. Peu de littératures offrent l'objet d'une étude comparée aussi instructive. Du côté de l'Espagne, beaucoup d'anciennes romances sont consacrées à des héros qui appartiennent à la poésie ou à l'histoire de France. Tels sont Ogier le Danois, Aimeri de Narbonne. M. Th. de Puymaigre a donné le résumé de quatre romances consacrées à Renaud de Montauban. Dans les compositions chevaleresques espagnoles, on retrouve une *Historia del emperador Carlomagno y de los doce pares de Francia* (imprimée en 1528), une *Historia de la reyna Sebilla* (1532 et 1551), qui est incontestablement une imitation de la chanson de geste de *Macaire*; l'*Historia de Enrique fi de Oliva* trahit un remaniement de notre *Doon de la Roche*. On peut suivre plus près de nous ce travail de comparaison. Lope de Vega et Calderon lui-même ont pris à nos poëmes chevaleresques plusieurs sujets dramatiques. Mais ce qui nous intéresse davantage, c'est la part qui revient aux Espagnols dans quelques-uns de nos propres chefs-d'œuvre. Corneille est redevable à Guillen de Castro de son *Cid*, ou du moins du type du héros castillan ; mais Diamante, à son tour, a repris à Corneille ce personnage éminemment propre à la scène : car c'est une erreur de dates qui fit croire que Corneille s'était servi à la fois des œuvres de Guillen de Castro et de Diamante. Corneille a fait encore le *Menteur* d'après *la Vérité suspecte*, comédie de Ruiz de Alarcon, qu'il attribue à Lope de Vega. On a cru la tragédie d'*Héraclius* issue de la pièce de Calderon intitulée : *En cette vie tout est vérité et tout est mensonge;* mais c'est le contraire qui est vrai. Il n'est pas douteux que Molière a tiré de *Dédain pour dédain*, de Moreto, sa *Princesse d'Elide*, sans parler du *Don Juan* qui, d'origine espagnole, est devenu européen. Il n'est pas moins certain que le *Jodelet* de Scarron provient des comédies de Francisco de Rojas; que le même Scarron et Thomas Corneille ont pris l'idée et le plan du *Gardien de soi-même* à Calderon, dont les œuvres ont du reste été l'objet de nombreuses imitations, par Lambert, Douville, Hauteroche, etc. Il semble, au milieu des types et des sujets communs à toute l'Europe, que les Espagnols prêtent plus qu'ils ne reçoivent. Ne serait-ce pas qu'ils ont mis plus d'ardeur que les autres peuples à revendiquer des droits plus ou moins certains de propriété? On en peut juger par leurs vives polémiques à propos de *Gil Blas*, qui ne laisse pas d'appartenir à Lesage, ainsi que ses autres œuvres picaresques, malgré quelques emprunts partiels faits aux romanciers d'outremonts. Il est remarquable que l'Espagne ne mit tant d'âpreté dans ses réclamations et ne pensa à disputer les plus minces débris de son patrimoine littéraire qu'à l'époque de son épuisement. Nous y entrons avec le XVIII^e siècle.

Troisième période. Décadence au dix-huitième siècle. — En 1700, Philippe V de Bourbon était proclamé roi d'Espagne. Son règne inaugura une période de décadence profonde, dont la littérature espagnole n'est sortie que vers 1830. La décadence politique l'avait précédée. « Les malheurs et les mauvais ouvrages, dit M. de Puibusque, arrivèrent à la fois. » Le petit-fils de Louis XIV, qui venait de quitter une cour lettrée, s'aperçut tout d'abord du peu d'éclat que répandaient autour de son trône les disciples attardés de Gongora et de Gracian. Il s'efforça de ranimer la vie intellectuelle, mais avec les ménagements que lui commandait son origine étrangère. Sous son règne furent fondées l'Académie espagnole, l'Académie d'histoire, l'Académie du Bon goût, l'Académie de Saint-Ferdinand. L'esprit philosophique français profita de ce que les Pyrénées étaient abaissées, sinon supprimées, pour faire irruption dans la Péninsule; il acheva de détruire l'élément qui avait animé les lettres dans la patrie des *romanceros*, de Calderon et de Cervantès. Tout aboutit à des luttes d'écoles. Ignacio de Luzan réussit à introduire dans la poésie les principes classiques qui avaient régi en France le XVII^e siècle. Il fallait un nouveau code poétique : il le donna; et il put compter quelques adeptes. Mais Garcia de la Huerta combattit les gallicistes (*afrancesados*). Salamanque fournit une école de conciliation. On y distingua des poëtes dans les divers genres : Nicolas Moratin le père, les deux fabulistes Yriarte et Samaniego, José Cadalso, Alvarez de Cienfuegos, poëte dramatique, Mélendez Valdès enfin, poëte anacréontique et bucolique autour duquel ces derniers se rallièrent. — Les modèles français une fois admis, dans une mesure plus ou moins grande, il n'y avait pas de raison pour que ceux de l'Angleterre et de l'Italie ne le fussent pas. C'est ce que pensèrent et firent voir, dans leurs œuvres poétiques, le comte de Noroña, Iglesias, Fray Diego, Gonzales, Alberto Lista. En outre, quelques écrivains, se limitant au théâtre, durent aux mêmes influences d'estimables essais : Comella, Montiano y Luyando, Antonio de Zamora, José Cañizares, Diego de Torrès Villaroël, Ramon de la Cruz. Ce dernier mériterait une mention spéciale, même à côté de Fernandez de Moratin, très-supérieur à tous, et dont les comédies de caractère surnagent, à peu près seules, au milieu du naufrage général. Le défaut de l'époque est que les écrivains, obéissant à des principes littéraires et non à une inspiration personnelle, ne sont que des théoriciens cherchant à prêcher d'exemple, sans rien produire d'original et sans former d'élèves. La critique proprement dite, jusque-là inconnue en Espagne, se produit par les écrits de Mayans y Siscar, de Capmany et, si l'on veut, du P. Isla, qui mit le roman au service

d'une réforme de l'éloquence de la chaire, et fit tant de bruit autour de *Gil Blas*.

Dans ce XVIIIe siècle, si mal partagé, nommons encore Jovellanos, homme d'État et publiciste éloquent, le comte de Campomanès, économiste, le savant bénédictin Feijoo, critique judicieux, les frères Mohedano, historiens de la littérature de leur pays, Antonio Llorente, l'historien de l'Inquisition, Florès, le compilateur de *la España sagrada*, et, pour finir par des noms qui appartiennent déjà aux premières années de notre siècle, le poëte Galego et les historiens Conde et Quintana.

Quatrième période. Renaissance contemporaine. — Le réveil de l'esprit littéraire en Espagne au XIXe siècle ne date en réalité que de 1830, et il est difficile de dire quelle en sera la portée. Après les bouleversements politiques de la Péninsule, les idées libérales naissantes retrempèrent le génie de la nation. D'utiles travaux d'érudition signalèrent les premiers symptômes de ce mouvement de rénovation, qui devait surtout se faire sentir au théâtre. Il faut tenir grand compte des efforts accomplis par des historiens distingués, tels que le comte de Torreno, Muñoz, Maldonado, Ferreros, F. de Navarete, D. Clemencin, Gonzalo Moron, Pachecco, Amador de los Rios; par d'éloquents écrivains politiques, tels que Galiano, Miñano et Marina; par des érudits, comme Agostino Duran, Pascual Gayangos, Salva, Torres Amat, Eugenio de Ochoa, le marquis de Pidal; par des philosophes enfin, comme J. Balmès et Donoso Cortès. La poésie et le roman ont fourni un contingent nombreux. Après Espronceda, qui dans sa rapide carrière a inauguré une sorte de germanisme byronien, nous citerons : Martinez de la Rosa, Angel de Saavedra, José Joaquin de Mora, Tapia, Maury, Serafin Calderon, Juan Bautista Alonso, Jacinto de Salas y Quiroga, Escosura, et parmi les femmes doña Gertudis Gomez de Avellaneda et doña Cecilia Bolil, connue sous le pseudonyme de Fernand Caballero, sans compter quelques poëtes qui, comme le duc de Rivas ou Zorilla, appartiennent plus particulièrement à l'art dramatique. Parmi les littérateurs dont les noms précèdent, plusieurs vivent encore et n'ont pas dit leur dernier mot

Mais c'est surtout à la scène que la régénération fut complète; c'est là que, se dégageant de l'imitation servile du siècle précédent, les écrivains firent preuve d'originalité et d'indépendance. Aux *afrancesados* succéda un groupe d'auteurs dramatiques qui, s'inspirant librement de Lope de Vega, de Calderon et de Cervantès, reprirent le mouvement interrompu à la fin du XVIIe siècle, tout en tenant compte du progrès social accompli. Il leur fallut d'abord obtenir la préférence sur des œuvres traduites des théâtres étrangers. Par leur persistance et leur talent, Manuel Breton de los Herreros, Antonio Gil y Zarate, Hartzenbusch et Zorilla, créèrent et consolidèrent une nouvelle école qui professe l'alliance du vieux génie espagnol avec l'esprit des temps modernes. La scène s'est donc trouvée agrandie. Toutefois en Espagne la critique se préoccupa plus de la portée morale d'une œuvre que de ses mérites littéraires, et ce n'est qu'en les corrigeant qu'on admit les héros et surtout les héroïnes de notre théâtre. Cette fécondité si étonnante des dramaturges espagnols du XVIe siècle se retrouva presque de nos jours. Breton de los Herreros a donné, en peu de temps, plus de cent cinquante drames ou comédies, traductions ou pièces originales. Il s'appliqua à peindre la bourgeoisie, telle qu'elle est arrivée à la vie politique un peu après 1830. Gil y Zarate fut le plus hardi des novateurs. Zorilla et Hartzenbusch tirèrent leurs meilleurs effets des sentiments nationaux. A ces noms on peut ajouter ceux de Mariano Jose de Larra, mort jeune en 1837, de Tamayo, Luis de Equilaz, Florentino Sauz, Lope de Ayala, Antonio Garcia Gutierrez, Patricio de la Escosura, Zorilla Moral, Ventura de la Vega, Campoamor, Rubi, Trueba, qui a écrit en espagnol et en anglais, Gorostiza Martinez de la Rosa, lesquels, pour la plupart, ont trouvé au théâtre leurs plus grands succès littéraires. Leurs productions, réunies dans la partie moderne de *Galeria dramatica* (Madrid, 1836 et années suivantes), s'élevèrent rapidement à plus de 50 volumes. On jugera par la liste des ouvrages historiques et critiques que nous donnons ci-dessous, de quelle attention la littérature espagnole est devenue l'objet non-seulement en Espagne, mais encore et surtout à l'étranger.

Cf. Rafael et Rodriguez Mohedano : *Historia literaria de España* (Madrid, 1766-85, 9 vol. in-4) ; — de Malmontet et L. de Canteleu : *Essai sur la littér. espagnole* (Paris, 1810) ; — Bouterweck : *Hist. de la littér. espagnole*, traduite de l'allemand par Mme de Streck (Ibid., 1812, 2 vol) ; — S. de Sismondi : *De la littérature du midi de l'Europe* (Paris, 1819, 4 vol. in-8) ; — A.-W. Schlegel : *Cours de littérature dramatique*, t. I-III ; — Jean Moratin : *Origenes de teatro español*, t. I et II des *Œuvres* (Madrid, 1830) ; — Villemain : *Littérature du moyen âge* (Paris, 1830, 2 vol. in-18) ; — P. Viardot : *Etudes sur l'histoire de la littérature de l'Espagne* (Ibid., 1835) ; — Ferd. Denis : *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*, etc. (Ibid., 1839, 2 vol. in-8) ; — Adolphe de Puibusque : *Histoire comparée des littératures espagnole et française* (Ibid., 1843, 2 vol. in-8) ; — Alberto Lista y Aragon : *Ensayos literarios y criticos* (Madrid, 1844) ; — Gil y Zarate : *Manual de literatura* (Ibid., 1844, 2 vol.) ; — A.-F. von Schack : *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien* (Berlin, 1845-46, 3 vol.) ; — Martinez de la Rosa : *la Poesia didactica, la tragedia y la comedia espanola*, t. I des *Obras completas* (Paris, 1845, in-8) ; — Ludwig Clarus : *Darstellung der spanischen Literatur im Mittelalter* (Mayence, 1846, 2 vol.) ; — G. Ticknor : *History of spanish literature* (New-York, 1849, 3 vol.), traduit en français par M. Magnabal ; — R.-P.-A. Dozy : *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge* (Leyde, 1849 ; 2e édit., 1860, 2 vol. in-8) ; — P. de Gayangos : *Libros de caballerias* (Madrid, 1857, in-8) ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV (Paris, 1862, in-4) ; — le comte Th. de Puymaigre : *les Vieux auteurs castillans* (Ibid., 1862, 2 vol. in-18) ; — Antoine de Latour : *l'Espagne religieuse et littéraire* (Ibid., 1860, in-18) ; — Jose Amador de los Rios : *Historia critica de la literatura española* (Madrid, 1861-62, 2 vol. gr. in-8) ; — E. Baret : *Histoire de la littérature espagnole* (Paris, 1863, in-8) ; — Paul Rousselot : *les Mystiques espagnols* (Ibid., 1867, in-18) ; — Ferd. Loise : *Histoire de la littérature espagnole* (Ibid., 1868, in-12) ; — enfin, pour les auteurs espagnols contemporains : G. Vapereau : *Dictionnaire des contemporains* (Paris, 1858, gr. in-8 ; 4e édition, 1870).

ESPAGNOLE (VERSIFICATION). La poésie espagnole, outre les variétés de mètres de la poésie française et de l'italienne, en a qui lui sont particuliers. Tel est l'octosyllabique, mètre des anciens romances, et adopté à peu près exclusivement au théâtre. Ce vers répond au vers français de sept syllabes, plus la désinence féminine :

Ciego amor, en tus cadenas
Nunca mas me quiero ver.

Au-dessus de ce mètre, il y a le vers de quatorze syllabes ou alexandrin, celui de douze syllabes ou d'*arte mayor*, ainsi appelé parce qu'il présente certaines difficultés et exige un plus grand art, et qui a rempli dans la poésie espagnole le rôle de notre vers de douze pieds; celui de onze syllabes, ou endécasyllabique, emprunté aux Italiens, que Boscan fit prévaloir sur les vers plus lourds usités antérieurement au XVIe siècle pour la poésie héroïque ou didactique. Ce n'est autre chose que notre vers de dix syllabes, les Espagnols tenant compte de la syllabe finale, muette dans les vers français.

Au-dessous du vers moyen octosyllabique, il y a le vers de sept syllabes ou anacréontique; — celui

de six syllabes, où l'accent marque le deuxième et le cinquième pied, vers préféré pour la *letrilla;* celui de cinq syllabes, dont la première doit être longue et marquée de l'accent; enfin le vers de quatre syllabes, avec la première et la troisième accentuées. — Quand le vers est terminé par un mot dit *agudo*, dont l'accent tombe sur la dernière syllabe, le vers doit présenter un pied de moins; lorsque, au contraire, il finit par un mot *esdrujulo*, c'est-à-dire dont l'accent marque l'antépénultième syllabe, les deux dernières syllabes étant ainsi très-élevées, le vers prend un pied de plus.

La rime est soumise à des règles déterminées. Il y a la rime *assonante* ou demi-rime, et la rime *consonnante* ou rime complète. L'assonante consiste dans l'accord entre les voyelles finales d'un mot, abstraction faite des consonnes; elle ne porte que sur les vers pairs :

Sale la estrella de Venus
Al tiempo que el sol se pone
Y la enemiga del dia
Su negro manto descoge.

L'assonance se fait ici par les voyelles *o* et *e*. La rime assonante s'emploie surtout dans les poésies pastorales ou érotiques, les chansons populaires, les romances. « Plus l'artifice de la versification a besoin d'être dissimulé, dit don J.-M. Maury, plus l'assonance est convenable, le théâtre ne veut plus d'autre rime; et quelque faible que paraisse l'accord, la plus petite négligence du poëte serait remarquée par tout l'auditoire. » — La rime consonnante est traitée, dans la poésie espagnole, avec une grande recherche. La langue présente au poëte scrupuleux des difficultés exceptionnelles, à cause de la nombreuse variété des terminaisons, que Thomas Iriarte évalue à 3900. Il doit être tenu compte, indépendamment de la similitude de son, de l'accent tonique, et nous avons dit qu'il y a cinq manières de placer ces accents (voy. l'art. ci-dessus). La prosodie espagnole admet enfin le vers blanc ou *suelto*.

Les combinaisons de mètres et la disposition des rimes ont leur appropriation dans les divers genres de la poésie espagnole, qui sont : la *sylva*, mélange de vers endécasyllabes et de vers de sept syllabes, à rimes croisées, pièce dans laquelle le vers blanc est toléré; le *sonnet*, forme savante qui n'a jamais eu en Espagne, malgré Boscan et ses disciples, qu'une vogue passagère et toute d'imitation; l'*octave*, formée de vers de onze syllabes, que les Espagnols empruntèrent aussi aux Italiens et qu'ils utilisèrent pour leurs grands poëmes héroïques; le *tercet*, composé de vers endécasyllabes, aux rimes croisées; la petite stance de dix vers octosyllabiques nommée *decima*, du nombre des vers, ou *espinela*, du nom de Vicente Espinel qui la mit en usage, et dans laquelle les rimes sont répétées deux fois; la *quintilla*, strophe de cinq vers de huit syllabes; la *seguidilla*, en vers de sept et de cinq syllabes avec rimes assonantes, divisés pour la pièce entière en deux stances, forme usitée d'une chanson qui accompagne une danse du même nom; enfin la *redondilla*, composée de quatre vers de huit syllabes, avec correspondance des rimes du premier au second vers de chaque stance avec le quatrième : forme essentiellement espagnole, que l'on trouve aux origines même de la poésie.

Cf. J.-M. Maury : *l'Espagne poétique* (Paris, 1827, 2 v.).

ESPENCE (Claude D'), en latin *Espencæus*, théologien français, né en 1511, à Châlons-sur-Marne, mort en 1571 Il fut élu recteur de l'Université de Paris en 1540, assista aux Etats d'Orléans en 1560, et au colloque de Poissy en 1561. Ses *Œuvres* (Paris, 1619, in-fol.) comprennent des *Sermons*, des *Hymnes*, des *Commentaires sur les épîtres de saint Paul*, les uns et les autres en latin; divers traités de controverse, les uns en latin, les autres en français, sur l'*Institution d'un prince chrétien*.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIII et XX.

ESPINEL (Vicente), écrivain espagnol, né en 1544 à Ronda, mort à Madrid en 1634. D'une famille pauvre, il eut une vie aventureuse, servit dans l'armée, entra dans les ordres, obtint un bénéfice dans sa ville natale, et chercha fortune dans les voyages. C'est à lui que les Espagnols rapportent l'invention de la cinquième corde de leur guitare. Revenu d'Italie, il publia à Madrid, en 1591, un volume de *Diversas Rimas*, dans lequel, adoptant le rhythme italien, il employait les *decimas* ou dizains de vers de huit syllabes, qui s'appelèrent de son nom *espinelas*. On y remarque une belle pièce sur l'*Incendie et le siége de Grenade*, un chant pathétique sur le retour dans la patrie, et une églogue sur les guerres des Espagnols en Italie. Il avait donné aussi, dans le *Parnaso español* de Sedano (1768), une traduction de l'*Art poétique* d'Horace, qui donna lieu entre Sedano et un autre traducteur du même ouvrage à d'assez vifs débats. Espinel, qui dans sa jeunesse avait eu l'occasion de donner quelques leçons à Lope de Vega, est cité avec éloge par ce poëte dans le *Laurel de Apolo*.

Espinel s'essaya avec succès dans le roman, en donnant, dans l'*Ecuyer Marcos de Obregon* (Relaciones de la Vida del Escudero Marcos de Obregon. Barcelone, 1618, in-4, nombr. édit.), le récit d'une grande partie de ses propres aventures, mêlées à des incidents imaginaires. Le plus grand mérite de cet ouvrage, où des leçons de morale mitigent le caractère licencieux du genre picaresque, est d'avoir fourni à Lesage, sinon l'idée même de *Gil Blas*, du moins plusieurs de ses tableaux. *Don Marcos de Obregon*, qui fut traduit en français par Vital d'Audiguier, sous le règne de Louis XIII, l'a été en anglais par Algernon Langton (Londres, 1816, 2 vol. in-8). Tieck en a donné une imitation allemande (Breslau, 1827, 2 vol. in-8).

Cf. Ticknor : *History of spanish Lit.*; — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littér. espagnole et française;* — Antoine de Latour : *Etudes sur l'Espagne, Séville et l'Andalousie*, t. II (Paris, 1855, in-12).

ESPINELA. — Voyez l'article précédent et ESPAGNOLE (Versification).

ESPINETTE (L') DU JEUNE PRINCE, poëme allégorique de Bougoinc (voy. ce nom).

ESPINOSA (Pedro DE), poëte espagnol, né à Antequera, dans les dernières années du XVI[e] siècle, et mort en 1650. Il entra dans les ordres et fut recteur de San Ildefonso à San Lucar. Entre autres ouvrages, il a laissé, sous le titre de *Flores de poetas ilustres* (Valladolid, 1605, in-4), un recueil précieux par les échantillons de poésies contemporaines qu'il a conservées. Les siennes sont mentionnées avec éloge par Lope de Vega.

Cf. Ticknor : *History of spanish Lit.*

ESPION (L'), roman de J.-F. Cooper (voy. ce nom).

ESPRIT (Jacques), littérateur français, né le 23 octobre 1611 à Béziers, mort le 6 juillet 1678. Il étudia la théologie chez les Oratoriens à Paris, et prit quelquefois le titre d'abbé, sans être entré dans les ordres; il finit par se marier. Spirituel causeur, d'un extérieur agréable, il fut recherché dans la société la plus distinguée et acquit une réputation de talent que ne justifièrent pas ses écrits. Habitué de l'hôtel de Rambouillet et protégé par le chancelier Séguier, il entra à l'Académie française en 1639. Il ne garda pas la faveur du chancelier, mais trouva bientôt celle de la duchesse de Longueville et du prince de Conti. Ce

dernier le nomma précepteur de ses enfants et le combla de bienfaits.

Jacques Esprit avait un frère, prêtre de l'Oratoire, et qui portait à juste titre le nom d'abbé Esprit. La similitude de dénomination a fait confondre les ouvrages des deux frères. On attribue à l'académicien, outre des *Paraphrases de quelques psaumes*, l'ouvrage intitulé : *De la Fausseté des vertus humaines* (Paris, 1678, 2 vol. in-8), mauvais commentaire des *Maximes* de La Rochefoucauld, et au prêtre les *Maximes politiques mises en vers* (Paris, 1669, in-12). Peut-être faut-il rapporter à tous deux la traduction du *Panégyrique de Trajan* (Paris, 1667, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XV.

ESPRIT, sorte de talent. Parmi les nombreuses acceptions de ce mot, il en est une, la plus délicate, qui a pour nous un intérêt tout particulier. L'esprit qui désigne, pour le philosophe, l'ensemble des facultés intellectuelles, signifie, en littérature, cette vivacité de pensée qui fait trouver des réflexions piquantes, des aperçus ingénieux, des rapprochements plaisants, en un mot, des saillies, des traits. Voltaire a cru définir ainsi cette chose indéfinissable : « Ce qu'on appelle esprit est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine : ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens et qu'on laisse entendre dans un autre ; là un rapport délicat entre deux idées peu communes : c'est une métaphore singulière ; c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas d'abord, mais de ce qui est en effet dans lui ; c'est l'art ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre ; c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner. Enfin je vous parlerais de toutes les différentes façons de montrer de l'esprit si j'en avais davantage. » Est-ce bien là une définition? Le dernier mot du moins est un exemple de trait spirituel, mais les divers effets que Voltaire attribue à l'esprit peuvent se produire dans des sujets où ce genre de talent n'a rien à voir, et être l'expression éloquente de la vérité ou un jeu brillant d'une toute autre faculté, l'imagination. Le caractère propre de l'esprit, c'est sa vivacité même, manifestée par la légèreté de la forme, la frivolité du sentiment, et, il faut le dire, l'indifférence pour la justesse de l'idée. Il étincelle, il brille, plus qu'il n'éclaire ; il effleure les choses en se jouant ; souvent il se moque de tout, même de lui-même ; quelquefois il est l'arme d'une idée, d'une cause sérieuse, mais l'arme légère et offensive, car il attaque plus qu'il ne défend, il excelle à l'escarmouche, il blesse, il tue en riant.

Et voilà pourquoi tous ceux qui ont traité de l'esprit, Voltaire le premier, le bannirent des ouvrages qui n'ont pas l'amusement pour objet ou pour moyen. « Tous ces brillants, dit-il (et je ne parle pas des faux brillants), ne conviennent point ou conviennent fort rarement à un ouvrage sérieux et qui doit intéresser. La raison en est qu'alors c'est l'auteur qui paraît, et que le public ne veut voir que le héros. Or ce héros est toujours ou dans la passion ou en danger. Le danger et les passions ne cherchent point l'esprit. Priam et Hécube ne font point d'épigrammes, quand leurs enfants sont égorgés dans Troie embrasée. Didon ne soupire point en madrigaux en volant au bûcher sur lequel elle va s'immoler. Démosthène n'a point de jolies pensées quand il anime les Athéniens à la guerre ; s'il en avait il serait un rhéteur, et il est un homme d'Etat. » Voilà, sous la plume d'un homme qui en avait tant, la condamnation de l'esprit hors de propos.

Partout où il est à sa place, l'esprit doit être naturel ; qu'il soit de première main, ce qui est rare, ou qu'il soit d'emprunt, l'affectation en est le principal écueil :

> L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a,

dit Gresset (*Méchant*, IV, 7), avec tant de justesse que le vers est resté proverbe. L'esprit est, de tous les talents, celui qu'il ne faut point forcer, sous peine, comme dit La Fontaine, de ne « rien faire avec grâce ». En cherchant l'esprit, on le manque. C'est encore Voltaire qui, loin de reprocher à Voiture de mettre de l'esprit dans ses lettres, trouve au contraire qu'il n'en avait pas assez, parce qu'il le cherchait toujours. On s'est posé bien des questions oiseuses à propos de l'esprit. Tous les moralistes ont cherché l'occasion d'en faire paraître, en le mettant en parallèle avec le génie, le goût, le jugement, le cœur. On l'a tour à tour estimé plus ou moins qu'il ne vaut, soit dans les livres, soit dans la vie. On a pensé que chacun le prise tacitement plus haut que la vertu même, et que c'est pour cela que personne, suivant la maxime de La Rochefoucauld, n'ose dire du bien du sien. On a fait aussi de l'esprit aux dépens de l'esprit. Suivant le même moraliste : « On est quelquefois un sot avec de l'esprit, » et Beaumarchais, plus vivement : « Mon Dieu, que les gens d'esprit sont bêtes! » C'était retourner le mot si naïvement spirituel de La Fontaine (liv. X, fable 1) :

> Qu'on m'aille soutenir, après un tel récit,
> Que les bêtes n'ont point d'esprit!

Bien des remarques fines ont été faites sur l'esprit, comme celle-ci de M^me^ de Genlis : « On n'applaudit guère, dans un cercle, que le genre d'esprit que l'on croit avoir. » On a appelé Bureau d'esprit (voy. ce mot) les salons où l'on faisait profession non-seulement d'en avoir, mais à l'exclusion des autres :

> Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

L'esprit trouve encore mieux sa place dans la conversation que dans un livre. L'allusion, son procédé favori, lui procure, dans les relations du moment, une foule d'occasions de se montrer par des traits et des finesses qui, à distance, perdent leur venin et leur piquant : ce sont des aiguillons d'abeille qui sont restés dans la plaie. Cependant l'esprit a ses genres propres : en poésie, l'épigramme, la satire, le madrigal, l'épître, le conte, le poëme héroï-comique et le vaste domaine de la comédie ; en prose, la lettre, le pamphlet, les sujets académiques, et, accessoirement, les différents genres d'éloquence. Mais à mesure que les ouvrages s'élèvent, l'esprit y a moins d'accès ; dans la comédie sérieuse, il n'est, comme chez Molière, que l'auxiliaire, le second du bon sens ; dans les grandes luttes oratoires, il se borne, comme chez l'auteur des *Provinciales*, à préluder par la raillerie aux coups d'éclat de la vérité ou de la passion.

Cf. La Rochefoucauld, La Bruyère, Vauvenargues, Duclos, etc. : *passim* ; — Voltaire : *Dictionnaire philosophique* ; — Cadet de Gassicourt : *l'Esprit des sots passés, présents et à venir* (1801, in-18) ; — pour les divers sens du mot, E. Littré : *Dictionnaire de la langue française*.

ESPRIT, titre d'ouvrages. Rien ne fut plus commun, au siècle dernier, que l'emploi du mot *Esprit*, comme synonyme d'analyse ou d'extraits ayant pour objet de faire connaître une œuvre étendue, et d'en exprimer la quintessence et pour ainsi dire l'esprit. Voltaire s'est moqué de la platitude des recueils qui se produisirent parfois sous ce nom, et Grimm, qui en signale une douzaine dans sa *Correspondance*, remarque que « ces Messieurs qui s'occupent à nous donner l'esprit des grands hommes ne font pas l'éloge du leur ». L'abus du genre l'avait jeté en discrédit. Il faut convenir pourtant qu'une analyse contenant vraiment l'esprit d'écrivains, comme

Bayle, Montaigne ou Bacon, rendrait de grands services à ceux qui n'ont pas le loisir ou les moyens de puiser aux sources originales. Mais Grimm ne va-t-il pas un peu loin quand il demande « que celui qui entreprend de donner l'esprit de ces grands hommes ait presque autant de tête qu'eux et les ait étudiés toute sa vie » !

Nous ne pouvons citer ici tous les recueils d'*Esprit* que la mode et la concurrence firent éclore. Nous en rappellerons un certain nombre, un peu au hasard : *l'Esprit de saint François de Sales*, par Camus, qui semble avoir inauguré le genre (1641, 6 vol. in-8 ; Abrégé, 1 vol. souvent réimprimé) ; *l'Esprit de l'Encyclopédie*, refait plusieurs fois, dans des proportions croissantes, par l'abbé La Porte (1768, 5 vol. in-12), par Olivier (1798-1800, 9 vol. in-8), par Hennequin (1822-1823, 15 vol. in-8) ; *l'Esprit de Molière*, par Beffara (1777); *l'Esprit de Marivaux ou Analecte de ses ouvrages* (1789, in-8) ; *l'Esprit de Mme Necker*, par Barère (1808, in-8), cité comme l'un des meilleurs ; *l'Esprit de Rivarol*, par Chênedollé (1808, in-12) ; *l'Esprit de Saint-Evremond*, par Deleyre (1761, in-12) ; *l'Esprit de l'Esprit des lois*, par Maleteste (1749, in-4 et in-8) ; *l'Esprit de Mirabeau*, par Chaussard (1797, 2 vol. in-8) ; *l'Esprit de Bourdaloue* (1762, in-12), *de Desfontaines* (1757, 4 vol. in-12), *du P. Castel* (1763, in-12), etc., par Laporte, l'un des plus infatigables compilateurs ; enfin, comme exemple plus récent de la même méthode et de la même étiquette, *l'Esprit de Diderot*, par Joliet (Paris et Bruxelles, 1861, in-18).

Quelquefois cette étiquette est trompeuse ; ainsi *l'Histoire philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, par Sabatier de Castres, donne, au lieu d'extraits du philosophe, le récit de ses querelles avec ses contemporains. D'autres fois, le titre semble pris par antiphrase : on extrait d'un auteur les passages contraires à ses opinions connues ; tel est *le Véritable esprit de J.-J. Rousseau*, recueil de tout ce qui a échappé à sa plume de favorable au catholicisme et à la monarchie. On peut aussi résumer, non plus l'esprit d'un ouvrage ou d'un homme, mais celui de toute une série de livres, d'un corps, d'une nation. C'est ainsi que le baron d'Holbach et sa société produisirent *l'Esprit des livres défendus*, *l'Esprit du clergé*, *l'Esprit du judaïsme ;* que Laporte a donné *l'Esprit des monarques philosophes*, de Marc-Aurèle à Frédéric (1764, in-12), et Barère : *l'Esprit des séances des États-Généraux* (1789, in-8). Dans cette voie de généralité, une publication particulièrement utile du siècle dernier et du nôtre a été *l'Esprit des journaux français et étrangers*, commencée par Coster en 1735, et qui, continuée jusqu'en 1818, comprend plus de cinq cents volumes, sans compter les tables. Il y a quelques années, un éditeur a entrepris de renouveler le mot et la chose, et donnait toute une série de volumes d'*Esprit* (1860 et suiv., in-18) sur les Grecs, les Latins, les Orientaux, les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Espagnols, etc., par Alph. Esquiros, A. Morel, P.-J. Martin, etc. — Pour quelques écrivains, on a cru convenable de substituer au mot esprit celui de génie, qui dans cet emploi a le même sens. Une compilation d'extraits a été respectueusement intitulée le *Génie de Bossuet ;* une autre, le *Génie de Montesquieu* (Amsterdam, 1758, in-12) ; le P. J.-B. Hédouin a donné à une analyse de l'*Histoire philosophique des Indes* le titre d'*Esprit et génie de Raynal* (1777, in-12, plus. édit). Mentionnons, pour finir, dans un sens différent, deux livres d'un auteur qui excelle à prendre la fleur de toute une bibliothèque : *l'Esprit des autres* (1855, in-18), et *l'Esprit dans l'histoire* (1856, in-18), par M. Ed. Fournier. — L'*Esprit des cours de l'Europe* a été le premier titre du journal de Gueudeville, les *Nouvelles des cours de l'Europe* (1699-1710).

Cf. Grimm et Diderot : *Correspondance*, passim.

ESPRIT (BEL). — Voyez CONCETTI, EUPHUISME, GONGORISME, POINTES, etc.

ESPRIT (DE L'), ouvrage d'Helvétius. — L'ESPRIT DES LOIS, ouvrage de Montesquieu. — L'ESPRIT FORT, tragédie du baron de Brawe (voy. ces noms).

ESPRONCEDA (José DE), poëte et romancier espagnol, né en 1810 à Almendralejo (Estramadure), mort le 23 mai 1842. Entraîné à la fois vers la poésie et la politique, il fit sa première ode pour célébrer la victoire remportée, le 7 juillet 1822, par le peuple de Madrid sur les partisans de Ferdinand VII. Son affiliation à la Société des *Numantinos* lui valut un emprisonnement, pendant lequel il composa le poëme de *Pélage* (Pelayo), sur la lutte des Goths contre les Mahométans : on y trouve d'énergiques peintures et de remarquables épisodes. Il passa ensuite en Portugal, et de là en Angleterre, où il étudia Shakespeare, Milton, Byron, et se pénétra surtout de la manière de ce dernier. Venu en France, il prit une part active aux journées de Juillet 1830. Il put rentrer en Espagne en 1833, mais il se fit bientôt exiler dans la petite ville de Cuellar, où il écrivit le roman intitulé : *El Sancho de Saldaña o el Castellano de Cuellar* (Madrid, 1834), tableau très-animé de l'Espagne sous Alphonse X. Mêlé aux mouvements révolutionnaires de 1835 et 1836, il dut fuir de Madrid, où il ne revint qu'en 1840. Après avoir été envoyé à La Haye en 1841, comme secrétaire de légation, il venait d'être élu au Congrès, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée dans toute la jeunesse de son talent.

Les *Œuvres poétiques* d'Espronceda, réunies dès 1840, ont été réimprimées par les soins de Hartzenbusch (Paris, 1858, in-8). Elles comprennent deux poëmes : *l'Étudiant de Salamanque* (el Estudiante de Salamanca), sorte de continuation mélodramatique de la légende nationale de *Don Juan*, où domine une mystérieuse terreur, et *le Diable-Monde* (el Diablo-Mundo), en six chants, qui semble une variante du *Faust*, inspirée à la fois de Gœthe et de Byron ; puis des *Poésies lyriques*, dont plusieurs sont remarquables par l'idée, l'expression et le rhythme ; on cite, entre autres : *l'Ode à la Nuit*, *le Pêcheur*, *l'Hymne au Soleil*, *le Condamné à mort*, *le Bourreau* et *le Mendiant*.

Cf. A. Ferrer del Rio : *Galeria de literatura*, et *Notice* en tête de l'édition de 1858 ; — Lemcke : *Handbuch der spanischen Litteratur*, t. II ; — Ch. de Mazade : *Etudes sur l'Espagne* (1855, in-12) ; — Edg. Quinet : *Vacances en Espagne ;* — Larigaudière : *Espronceda, sa vie et ses œuvres* (*Revue nationale*, 10 décembre 1863).

ESQUILACHE (Don Francisco DE BORJA Y ARAGON, prince D'), en italien SQUILLACE, poëte espagnol, né à Madrid en 1582, mort dans cette ville le 26 octobre 1658. Descendant du pape Alexandre VI et des Borgia, il fut vice-roi du Pérou et rendit à ce pays de grands services. Il était lié avec les frères Argensola et composa des sonnets, épîtres, contes, romances et chansons, qui ont paru sous le titre d'*Obras en verso* (Madrid, 1639 ; Anvers, 1654 et 1663, in-4). Adversaire de l'école de Gongora, il a de la grâce sans afféterie. On trouve beaucoup d'harmonie dans ses *letrillas* et ses romans, témoin ce début :

> Niñas de mi aldea,
> Que vais a la fuente
> Por agua las menos,
> Has mas porque quieren.

(Jeunes filles de mon village, — Qui allez à la fontaine, — Quelques-unes pour l'eau, — La plupart pour l'amour.) Esquilache fut honoré, de son vivant, du titre de prince des poëtes de l'Espagne.

Nicolas Antonio dit en effet de lui : « *Suavis, urbanus facilisque in paucis poeta, ut a lyricorum principatu non longè constiterit,* » et des critiques modernes appellent encore ses petites pièces de poésie : « les joyaux les plus précieux de la littérature du XVII^e siècle. » Il avait composé, en outre, quelques œuvres aujourd'hui oubliées : un poëme : *Naples reconquise* (Napoles remperada; Saragosse, 1651); *la Passion de Jésus-Christ*, en tercets (Madrid, 1638), etc.

Cf. Antonio : *Biblioth. hispana nova*; — Ticknor : *History of spanish literature*; — A. de Puibusque : *Histoire comparée des littératures française et espagnole.*

ESQUISSE, titre d'ouvrages dont les plus importants sont : *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, par Condorcet, et *Esquisse d'une philosophie*, par Lamennais (voy. ces noms).

ESSAI, titre d'ouvrages. D'après le sens naturel du mot, ce titre semble réservé à des études où l'écrivain ne traite pas un sujet d'une manière approfondie ni suivant un plan rigoureux, mais se borne à des aperçus qui l'effleurent, à des recherches partielles qui ne le pénètrent que par certains côtés. L'essai n'a pas la prétention d'être un travail définitif; il l'annonce et le prépare. Il y a des époques, comme la nôtre, où toute l'activité se dépense en essais, en travaux préparatoires qui attendent en vain la mise en œuvre dernière. Ils ont leur place toute faite dans les recueils périodiques, avant de se réunir en volumes, sans unité de plan et souvent de but, sous les titres d'*Essais*, de *Fragments*, d'*Études*, de *Mélanges*, de *Variétés*, etc. Les Anglais, qui sont entrés dans cette voie avant nous, ont tiré du mot qui désigne le mieux ce genre de travaux un nom pour leurs auteurs, celui d'*essayists*, que nous sommes en train de leur emprunter avec celui de *reviewer*, exprimant, au fond, la même chose.

Le titre d'*Essais* n'a pas toujours désigné ces recueils de pièces et de morceaux, juxtaposés mais non fondus ensemble. Il a été porté avec honneur par des ouvrages marqués d'une forte unité de pensée, de sentiment ou de doctrine. Pour ne parler que des plus célèbres, nous rappellerons ici : les *Essais* de Montaigne, qui, sous l'absence apparente de lien, nous offrent la révélation complète d'un homme; les *Essais* de Bacon, entre autres l'excellent *Essai sur la sagesse des anciens*, où le penseur profond se cache sous un aimable écrivain; l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke, exposé systématique de la doctrine sensualiste moderne, auquel Leibniz répond, dans notre langue, par les *Nouveaux Essais sur l'entendement humain;* les *Essais de Théodicée*, du même Leibniz, contenant, dans une forme modeste, tout ce que ce large esprit comporte de dogmatisme philosophique; les *Essais de morale*, de Nicole, qui respirent le plus pur spiritualisme chrétien; l'*Essai sur les mœurs*, de Voltaire, qui créa, au point de vue humain, la philosophie de l'histoire; l'*Essai sur le Beau*, du P. André, formant le premier traité régulier français d'esthétique; les *Essais de morale et de littérature*, de l'abbé Trublet, supérieurs à la réputation que Voltaire a faite à leur auteur; les *Essais* de D'Alembert, entre autres l'important *Essai sur les éléments de philosophie ou sur les principes des connaissances humaines;* l'*Essai sur les principes générateurs des constitutions politiques*, de Joseph de Maistre; l'*Essai sur l'indifférence*, de Lamennais, volumineux et éclatant manifeste d'une révolution religieuse. On a des essais qui sont des poëmes, comme l'*Essai sur la critique* et l'*Essai sur l'homme*, de Pope. — Toutes les littératures modernes nous offrent, aussi bien que celles de la France et de l'Angleterre, le mot *essai* ou son équivalent comme titre d'ouvrages. Les Italiens, sous celui de *Saggio;* les Allemands, sous celui de *Versuch*, ont aussi d'importantes publications et des séries de volumes sans portée.

ESSAYEUR (L'), *il Saggiatore*, ouvrage de polémique de Galilée (voy. ce nom). — *Il Saggiatore* est devenu le titre d'un journal piémontais.

ESSAYIST, auteur d'*Essais* (voy. l'article ESSAI).

ESTAÇO (Achille), érudit portugais plus connu sous le nom d'*Achille Statius*, né à Vidigueira le 24 juin 1524, mort en 1581. Bibliothécaire du cardinal Sforza, l'un des secrétaires du pape Pie V et secrétaire du concile de Trente, il était très-versé dans le latin, le grec et l'hébreu et écrivait la première de ces langues avec beaucoup d'élégance, quoique avec une affectation d'archaïsme Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres : *Sylvæ aliquot* (Paris, 1549, in-4; édition augmentée, 1555); *Liber de Trinitate et fide*, dans la *Bibliotheca Patrum*, t. II; *Deo forti, Milita liberata, epinicium*, poëme sur Malte; *Observationes difficilium aliquot locorum græco-latinorum* (Louvain, 1552); *Illustrium virorum, ut extant in urbe, expressi vultus* (Rome, 1569, in-fol.); puis de nombreuses traductions latines de discours des Pères et de divers opuscules grecs; des commentaires sur les *Phénomènes*, d'Aratus; le *De Fato* et les *Topiques*, de Cicéron; les *Œuvres*, de Virgile; l'*Art poétique*, d'Horace; le *De Claris grammaticis*, de Suétone, etc. — On trouve dans l'histoire du Portugal plusieurs savants du même nom.

Cf. Gaspard Estaço : *Familia dos Estaços* (in-folio); — Barbosa Machado : *Bibliotheca lusitana;* — J.-C. Figanière : *Bibliotheca historica portugueza* (Lisbonne, 1850, gr. in-8).

ESTELLE, nouvelle de Florian (voy. ce nom).

ESTHER (LIVRE D'), ouvrage de l'Ancien Testament, que plusieurs Pères de l'Église attribuent à Esdras, mais qui a peut-être été composé par Esther et par Mardochée. C'est le récit de l'intervention d'Esther en faveur des Juifs auprès d'Assuérus, dont elle était l'épouse. « Livre d'un ton dur, orgueilleux, cruel et hautain, dit Ern. Renan, et d'où Dieu est absent. » Le livre d'Esther présente une rédaction très-flottante et beaucoup d'interpolations; il renferme quelques parties dont les Juifs et les protestants n'admettent point la canonicité, mais qui sont reconnues comme canoniques par l'Église romaine. — Usher, archevêque d'Armagh, en a publié dans son *Syntagma de Septuaginta interpretum versione* (Londres, 1655, in-4) le texte grec, d'après l'ancienne version grecque. Rossi a donné la paraphrase chaldaïque des additions du livre d'Esther, avec une version latine : *Specimen variarum lectionum*, etc. (Rome et Tubingue, 1782, in-8).

ESTHER, sujet de tragédie. Outre celle de Racine, on cite une *Esther*, tragédie avec chœurs, de Pierre Mathieu (Lyon, 1585, in-12), qui a fait aussi une *Vasthi* et un *Aman* (1589); une *Esther*, tragédie de Du Ryer (1645), etc. — Un auteur allemand, F.-G. Gotter, a fait également une *Esther* et une *Vasthi* (voy. ces divers noms).

ESTHÉTIQUE, science du beau et de sa représentation dans les arts (voy. ART et BEAU).

ESTHONIEN (L'), l'une des langues finnoises. L'esthonien, ou langue des Esthes, habitants des frontières de la Finlande, se rapproche assez du finlandais proprement dit ou suomi, pour que ceux qui parlent l'une des deux langues entendent l'autre. Il a la même douceur, la même harmonie, due à la prédominance des voyelles, avec un accent traînant et un peu plaintif. Partagé en deux dialectes principaux, celui de Dorpat et celui de Revel, il se modifie profondément, dans les villes, pour le vocabulaire et les tours, sous l'influence de la langue allemande. Les Esthes, dont la langue se prête peu à l'expression des idées abstraites,

mais qui sont doués d'une imagination poétique et d'une grande mémoire, ont produit et conservé par la tradition orale de remarquables poésies populaires dont il a été publié un recueil en Allemagne par Neus (Esthische Volkslieder; Revel, 1850-1851, 2 parties). L'*Ancien* et le *Nouveau Testament* ont été publiés en esthonien — Les principaux travaux grammaticaux et lexicographiques dont l'esthonien a été l'objet sont : *Observationes grammaticæ circa linguam æsthonicam*, par Gutslaft (Dorpat, 1648, in-8); *Manuductio ad linguam esthonicam*, par H. Goseken (Revel, 1660, in-8); *Grammaire esthonienne*, pour les deux principaux dialectes, avec *Vocabulaire*, par Aug. Wilh. Hupel (Esthonische Sprachlehre, etc.; Riga et Leipzig, 1780, in-8; 1818, in-8).

Cf. De Parrot : *Versuch einer Entwickelung des Sprache, Abstammung, etc., der Liwen, Laetten, Esthen* (Stuttgart, 1828, 2 vol. in-8); — Kruse : *Urgeschichte des estnichen Volksstammes* (Leipzig, 1846).

ESTIENNE (Henri Ier), imprimeur français, né vers 1460, mort en 1520. Issu d'une noble famille de Provence, il fut deshérité, en 1482, par son père, parce qu'il s'adonnait à l'imprimerie. On le voit, vers 1500, établi à Paris et associé avec Wolfgang Hopil. Les livres sortis de ses presses sont principalement des ouvrages de philosophie et de science; ils portent pour emblème les armes de l'Université entourées de festons, avec deux anges en support; en haut, une main fermée sort des nuages et tient un livre fermé. La devise est : *Plus olei quam vini*, ou *Fortuna opes auferre, non animum potest*. Le caractère est un *romain* un peu lourd. Henri Estienne imprima 128 ouvrages. Sa veuve épousa Simon de Colines.

ESTIENNE (François), libraire français, fils aîné du précédent, né en 1502 à Paris, où il est mort en 1550. Les ouvrages, peu nombreux, qu'il publia furent imprimés par Simon de Colines. Cependant ils portent la devise de son père, *Plus olei quam vini*, avec une vigne sortant d'un trépied.

ESTIENNE (Robert Ier), imprimeur français, frère du précédent, né en 1503 à Paris, mort le 7 septembre 1559 à Genève. Il fit son apprentissage typographique sous son père Henri, et sous son beau-père Simon de Colines, puis s'établit rue Saint-Jean-de-Beauvais, prenant pour enseigne et emblème un olivier. Le premier livre sorti de ses presses est de 1526. Sa maison devint le rendez-vous des érudits, on y parlait habituellement les langues savantes; sa femme, ses enfants, ses domestiques mêmes ne s'exprimaient qu'en latin. François Ier le nomma son imprimeur pour les langues hébraïque, latine et grecque. Le bonheur de Robert Estienne fut troublé par les théologiens de la Sorbonne, qui attaquèrent vivement ses éditions successives de la *Bible;* la polémique devint une véritable persécution sous Henri II, et Robert se retira, en 1551, à Genève, où il embrassa la réforme et reçut le droit de bourgeoisie.

Les éditions de Robert Estienne, exécutées avec les beaux types romains fondus par Garamond, sont estimées par de savants bibliophiles comme supérieures à celles de son fils Henri et à celles des Aldes pour l'exécution typographique et la correction. Alde Manuce disait lui-même que nul n'avait égalé Robert Estienne. Celui-ci ne se contentait pas de donner à ses livres des soins minutieux, ni de les soumettre à des correcteurs expérimentés; il appelait encore la critique et les observations des lecteurs, donnant une récompense à ceux qui lui signalaient des fautes. On porte à 382 le nombre des ouvrages sortis de ses presses, et l'on cite principalement : onze éditions de la *Bible* entière, tant en hébreu qu'en latin et en français; douze éditions du *Nouveau Testament*, en grec, en latin et en français; des éditions d'auteurs grecs inédits, qu'il imprima avec les caractères grecs dits *du roi : Eusèbe* (1544-1546); *Denys d'Halicarnasse* (1546-1547); *Alexandre de Tralles* (1548); *Dion Cassius* (1548); *Justin* (1551); douze éditions de *Térence;* cinq éditions de *Virgile;* deux éditions de *Cicéron;* soixante-dix-huit éditions de grammaires latines de différents auteurs, etc.

Comme auteur, Robert Estienne a donné, outre une *Grammaire française* (1557, pet. in-8), un ouvrage dont l'immense réputation dispense de faire l'éloge; c'est le *Thesaurus linguæ latinæ* (1532 et 1536, in-fol.; 1543, 3 vol. in-fol.), vaste répertoire de la langue latine, qu'il exécuta, comme il le dit lui-même, avec l'aide de Jean Thierry de Beauvais. Il fut réédité plusieurs fois, dans les siècles suivants, par de savants philologues, et quelles que fussent leurs additions, ils maintinrent toujours sur le titre le nom de Robert Estienne.

ESTIENNE (Charles), imprimeur français, frère du précédent, né en 1504, mort en 1564. Il étudia d'abord la médecine et se fit recevoir docteur; mais après le départ de son frère Robert pour Genève, il prit la direction de son imprimerie, fut nommé imprimeur du roi et publia un assez grand nombre d'ouvrages, dignes par leur exécution de figurer à côté des éditions de Robert. Ses affaires cependant ne prospérèrent pas; il fut emprisonné pour dettes et mourut au Châtelet.

Il est l'auteur du *Dictionnaire historique et poétique de toutes les nations, hommes, lieux*, etc. (1553, in-4); du *Prædium rusticum* (1554, in-8), qu'il traduisit en français, sous le titre de l'*Agriculture et Maison rustique* (1564, in-4); c'est le premier modèle des *Maisons rustiques* qui ont paru dans les siècles passés et qui se publient encore de nos jours.

ESTIENNE (Henri II), imprimeur français, fils de Robert Ier, né en 1528 à Paris, mort en mars 1598 à Lyon. Formé au latin dans la savante maison de son père, il apprit le grec sous Pierre Danès et Adrien Turnèbe, et la plupart des langues vivantes dans les voyages qu'il fit en divers pays. Il séjourna plusieurs fois en Italie pour y exercer « l'art du chasseur » de manuscrits, découvrit les poésies d'Anacréon et des fragments importants de Diodore de Sicile. En 1557, il s'établit, comme imprimeur, à Genève; mais il eut soin de mettre sur ses premières éditions : « Ex officina Henrici Stephani, *Parisiensis typographi*. » La fin de sa vie fut triste, sa fortune avait été absorbée par de coûteuses publications; il fut obligé de quitter plusieurs fois Genève pour aller lui-même veiller au commerce de ses livres, qui se vendaient difficilement; il apprit à Lyon que ses livres manuscrits et sa bibliothèque avaient été détruits avec sa maison dans un tremblement de terre; une maladie grave se déclara subitement; on le porta à l'Hôtel-Dieu, où il mourut.

Les éditions d'Henri Estienne sont presque aussi parfaites que celles de son père. On en compte 170, et un grand nombre offrent des observations ou des traductions faites par lui-même. Les plus célèbres sont : *Pindare*, grec-latin (1560, 1566, 1586); *Xénophon*, grec-latin (1561); *Poetæ græci principes* (1566); *Plutarque*, grec-latin (1572); *Horace* (1575, 1588); *Virgile* (1575, 1583); *Platon* (1578); *Homère*, grec-latin (1588); *Isocrate*, grec-latin (1593). Parmi les traductions faites par Henri Estienne, on remarque surtout celle d'*Anacréon*, en vers latins, qui passe pour un chef-d'œuvre d'élégance et de fidélité. Nous citerons, entre ses autres ouvrages : *Lexicon Ciceronianum græcolatinum* (1557, in-8), où il a rassemblé les passages empruntés aux Grecs par Cicéron; *Traité de la conformité du langage françois avec le grec* (1565, 1569, in-8), où il essaya d'établir la supériorité du français sur les autres langues modernes

par son affinité avec le grec, la plus belle de toutes les langues : cet ouvrage a été réédité de nos jours par L. Feugère (1853, in-18); *Introduction au Traité de la Conformité des merveilles anciennes avec les modernes* (1566, in-8), satire de la société contemporaine, qui eut douze éditions; *Discours merveilleux de la vie et des déportements de Catherine de Médicis* (1576, in-8); *Deux Dialogues du nouveau françois italianisé* (1578, in-8), écrit contre la cour de Catherine de Médicis; *Essai sur la précellence du langage françois* (1579, in-8), réédité aussi par L. Feugère (1850, in-12); *Principum Musa monitrix* (1590, in-8), poëme en vers iambiques, divisé en 40 chants, où il expose les principes qui doivent guider le souverain; *Rex et Tyrannus*, poëme en vers hexamètres, faisant suite au précédent où il s'élève contre Machiavel et distingue le roi du tyran. Mais, de toutes les publications d'Henri Estienne, celle qui illustra le plus son nom est le *Thesaurus græcæ linguæ* (1572, 4 vol. in-fol.), réédité par MM. Didot (1831 et suiv., 8 vol. in-fol.). Cet ouvrage, dont Robert Estienne avait rassemblé les premiers matériaux, est un des plus savants qui aient jamais été exécutés; il coûta douze années de travail à Henri et fut, par les dépenses qu'il occasionna, la principale cause de sa ruine.

ESTIENNE (Robert II), imprimeur français, frère du précédent, né en 1530 à Paris, mort en 1570 à Genève. Il s'établit, en 1566, à Paris et fut imprimeur du roi. Ses éditions sont peu nombreuses, mais d'une exécution soignée. Il a laissé quelques pièces de vers, une, entre autres, sur la mort de Ronsard. Sa veuve épousa Mamert Patisson.

ESTIENNE (François II), frère du précédent, fut imprimeur à Genève de 1562 à 1582. Parmi les ouvrages sortis de ses presses, on remarque une *Bible* (1566-1567, in-8, avec gravures sur bois).

ESTIENNE (Paul), fils de Henri II, né en 1566 à Genève, mort vers 1627. Il succéda, en 1599, à son père dans l'imprimerie de Genève, et donna plusieurs éditions d'auteurs anciens, entre autres celle d'*Euripide* avec la traduction de Canterus (1602, 2 vol. in-4). Il composa de bons vers latins.

ESTIENNE (Robert III), fils de Robert II, né vers 1560, mort en 1630. Il succéda à son père, fut imprimeur et interprète du roi ès langues grecque et latine. Il traduisit en français les livres I et II de la *Rhétorique* d'Aristote (1624, in-8), ouvrage qui fut complété par un de ses neveux (1630).

ESTIENNE (Antoine), fils de Paul, né en 1592 à Genève, mort en 1674 à Paris. Il resta en France, abjura le calvinisme et prit le titre d'imprimeur du roi. Parmi ses éditions, on remarque celles de *Plutarque* (1624) et d'*Aristote* (1629). Il publia le *Nouveau théâtre du monde, contenant les États, royaumes, mœurs des peuples*, etc. (1661, 2 vol. in-fol.), édition fort augmentée de l'ouvrage de Davity. Malgré ses travaux et la valeur de ses impressions, il vit peu à peu la ruine attaquer sa fortune. Il fut réduit à la misère, devint infirme, aveugle, et mourut à l'Hôtel-Dieu. Antoine est, dans l'imprimerie, le dernier représentant de la maison des Estienne.

Cf. Maittaire : *Stephanorum historia* (Londres, 1709, in-8) ; — Firmin Didot : *Observations sur H. Estienne* (1826) ; — Crapelet : *Rob. Estienne et le roi François Ier* (Paris, 1839, in-8) ; — Will. Parr Greswell : *A View of the early parisian greek press*, etc. (Oxford, 1833, 2 vol. gr. in-8) ; — Renouard : *Annales de l'imprimerie des Estienne* (1843) ; — Aug. Bernard : *les Estienne et les types grecs de François Ier*, etc. (Paris, 1856, in-8) ; — Fr. Godefroy : *Hist. de la littérat. française*, t. I.

ESTIENNOT DE LA SERRE (Dom Claude), érudit français, né en 1639 à Varenne, mort en 1699. Il était bénédictin et fut chargé de visiter la France pour y recueillir les pièces relatives à l'histoire de son ordre. La collection des copies qu'il forma s'élève à 45 volumes in-folio. Elle fut mise à profit par les bénédictins postérieurs, surtout par Mabillon et Sainte-Marthe.

ESTOILE (Pierre de L'). — Voyez L'ESTOILE.

ESTOURMEL (François-Marie-Joseph-Louis, comte D'), voyageur français, né en 1783, mort le 13 décembre 1852. Il fut préfet sous la Restauration. Après 1830, il parcourut la Grèce, la Palestine et l'Égypte, et publia son *Journal d'un voyage en Orient* (Paris, 1844, 2 vol. in-8 ; 1848, 2 vol. in-18), ainsi que des *Souvenirs de France et d'Italie dans les années* 1830, 1831 *et* 1832 (Paris, 1848, in-8).

ESTRADES (Godefroi, comte D'), diplomate français, né en 1607 à Agen, mort le 26 février 1686. Cet habile plénipotentiaire de la France au traité de Nimègue a laissé des *Lettres, Mémoires et Négociations* (Bruxelles [La Haye], 1709, 5 vol. in-12), ouvrage réimprimé avec des augmentations (La Haye, 1719, 6 vol. in-12), et réuni aux Négociations de Colbert, d'Avaux et Croissy (Londres [La Haye], 1743, 9 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

ESTRAMBOTE (SONNET). — Voyez SONNET.

ESTRANGHELO, alphabet syriaque (voy. SYRIAQUE (Langue).

ESTRÉES (César D'), prélat français, né le 5 février 1628 à Paris, mort le 18 décembre 1714. Neveu de Gabrielle d'Estrées, il fut évêque de Laon, et devint cardinal en 1674. Il était entré à l'Académie française en 1656. Ce fut, dit-on, à cause de lui et de ses infirmités que s'établit l'usage des fauteuils académiques. On prétend qu'il fit des madrigaux pour Mme de Maintenon. La Bibliothèque nationale possède le manuscrit de ses *Négociations avec Rome*.

ESTRÉES (Jean D'), neveu du précédent, né en 1666, mort le 3 mars 1718, remplaça en 1711 Boileau à l'Académie française. En 1716, il fut nommé archevêque de Cambrai, pour succéder à Fénelon On le cite comme un parfait courtisan. On dit que Louis XIV se plaignant de perdre toutes ses dents : « Sire, dit le prélat, qui est-ce qui a des dents? » Il n'a laissé aucun écrit.

ESTRÉES (Victor-Marie, maréchal D'), frère du précédent, né le 30 novembre 1660, mort le 28 décembre 1737. Il rendit des services distingués comme vice-amiral. Admis à l'Académie française en 1715, à la place de César d'Estrées, son oncle, il entra successivement à l'Académie des sciences et à celle des inscriptions. Il avait le goût de la littérature et la passion des livres : passion mal réglée, à en croire Saint-Simon qui représente le maréchal entassant cinquante-deux mille volumes qui, toute sa vie, restèrent en ballots. Le *Catalogue* de la bibliothèque du maréchal d'Estrées a été publié par Guérin (Paris, 1740, 2 vol. in-8).

Cf. D'Alembert : *Hist. des membres de l'Acad. française* ; — Gros de Boze : *Eloge*, dans le *Recueil* de l'Acad. des inscriptions, t. VII.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (LITTÉRATURE DES). Les émigrants anglais qui colonisèrent les rivages américains de l'océan Atlantique, depuis le Canada jusqu'à la Floride, portèrent leur langue dans les vastes régions du Nouveau Monde. Elle s'y maintient depuis le XVIe siècle, sans altérations sensibles, à cause des rapports qui n'ont jamais cessé entre les colonies mêmes émancipées et leur métropole. Les modifications qu'elle a subies, plus encore dans la manière de parler que dans celle d'écrire, sont des provincialismes que l'on repousse du style soutenu, et qui, loin de constituer une langue, ne déterminent même pas un dialecte. Il n'y a donc pas de langue des Etats-Unis, bien qu'il y ait dans leur anglais une foule de particularités constatées dans le *Dictionnaire des américanismes*, de J.-R. Barlett, et dans le *Dictionnaire américain du langage anglais*, de Webster.

Si les Etats-Unis n'ont pas de langue à eux, ce n'est guère que depuis le commencement de ce siècle qu'ils peuvent prétendre avoir une littérature nationale. Duyckinck, dans l'*Encyclopédie de la littérature américaine*, rapporte à son pays, dès 1626, une traduction des *Métamorphoses* d'Ovide, dont l'auteur, George Sandys, avait fait quelque séjour dans la Virginie : attribution singulière et aussi peu admissible que celle de plusieurs traités de controverse religieuse composés par des ministres puritains ou anglicans. On a plus de raison de rattacher aux Etats anglais de l'Amérique l'*Histoire de la Nouvelle Angleterre*, de W. Hubbard; celle de Thomas Prince sur le même sujet; l'*Histoire de la guerre du roi Philippe*, par le capitaine Church, 1716; le *Journal du Missionnaire*, par David Brainerd; l'*Histoire des cinq nations indiennes*, par Calwallader Colden, 1745; la *Description de la Floride orientale*, par Bartram, 1766. Mais tous ces ouvrages ne constituent qu'une branche exotique de la production intellectuelle de l'Angleterre. La littérature des Etats-Unis naît avec l'union elle-même; son véritable fondateur est Franklin qui, sans être un grand écrivain, donna à ses récits l'autorité d'une vie utile et non sans grandeur.

Cette littérature, qui naissait ainsi vers 1760, se divise en deux périodes, dont la première, toute de transition, se prolonge jusqu'en 1815, et dont la seconde dure encore.

Toutes deux ont un trait commun : la prédominance des œuvres d'utilité pratique, de politique actuelle, de législation appliquée, sur les œuvres d'imagination et de pur raisonnement. Cette marque caractéristique est plus sensible encore dans la première période, où tout ce qui est vraiment supérieur appartient à la politique. Il ne reste de Patrick Henry qu'un grand souvenir d'éloquence, mais les autres fondateurs ou défenseurs de l'indépendance américaine ont laissé des correspondances, des mémoires, qui doivent compter pour beaucoup, surtout au début d'une littérature. Washington, John Adams, Jefferson, Hamilton, Gouverneur Morris, John Quincy Adams, illustrent les origines de celle des Etats-Unis. Thomas Paine ne doit être ni tout à fait oublié, ni aussi honorablement cité. Les poëtes de cette époque ne seraient que des échos affaiblis des poëtes anglais, si la politique ne les animait; mais elle n'a pu leur donner une gloire durable. Brackenridge, Francis Hopkinson, John Turnbull, Timothée Dwight, Joel Barlow, Philippe Fréneau, Paulding James Kirke, ne sont pas de grands noms, même en Amérique. Un romancier d'un talent vigoureux, sinon distingué, et dont l'influence fut encore supérieure au talent, Charles Brockden Brown, est le préparateur de la période suivante.

Sur la limite des deux époques on peut placer les poëtes Fessenden, Clifton, Dunlap, auteur dramatique, romancier, historien, et, en tête de la seconde, il convient de nommer quelques hommes éminents que la littérature sans doute n'a pas le droit de disputer à la politique et à la science du droit, mais qui, comme représentants de l'intelligence américaine, ont eu peu de supérieurs et même d'égaux : Livingston, le législateur de la Louisiane, Joseph Story, le commentateur de la constitution des Etats-Unis, et ces trois grands orateurs et hommes d'Etat que nous avons vus disparaître, presque à la fois, presque de nos jours, non sans un immense dommage pour l'Union : Calhoun, Webster et Clay.

La seconde période, nous l'avons dit, est en partie contemporaine; beaucoup de ceux qui l'illustrent vivent encore ou sont morts d'hier. Il serait téméraire de la juger comme une époque close qui a dit son dernier mot. Elle ne se distingue point jusqu'ici par une originalité puissante; cependant elle a ses caractères à elle qui ne permettent pas de la confondre avec la littérature de son ancienne métropole. Son représentant le plus complet est Washington Irving, poëte, romancier, historien. Ses deux poëtes les plus éminents sont William Cullen Bryant, et Henry Wadsworth Longfellow, tous deux purs, élevés, nobles, dignes d'être admirés dans l'Angleterre même, mais qui là n'auraient pas dépassé le second rang.

Au-dessous d'eux, en poésie, les noms se pressent, noms d'hommes et noms de femmes, à peine connus de ce côté de l'Océan : H. Dana, Joseph Rodman Drake, Fitz-Greene Halleck, Nathaniel Parker Willis, Wendell Holmes, Edgard Allan Poe, celui-ci célèbre, mais plutôt par ses romans, G.-H. Calvert, J.-R. Lowell, Bayard Taylor, A.-Julien Regnier, Maria Brooks, Lucretia et Margaret Davidson, Lydia Huntley Sigournay. Nous pourrions encore recueillir quelques noms parmi les poëtes contemporains, mais le choix serait difficile. Poe est après Bryant et Longfellow le seul qui se détache nettement; un avenir prochain pourra en mettre d'autres en lumière. Disons seulement qu'entre ces poëtes les femmes abondent; il y a là toute une gracieuse guirlande qui est comme un symbole de civilisation.

Dans le roman, aussitôt après Brockden Brown, nous rencontrons un écrivain d'un vrai mérite qui devint promptement populaire dans les deux mondes, Fenimore Cooper. Washington Irving, Longfellow, Parker Willis, Poe, se sont surtout distingués dans la nouvelle : le dernier y a déployé une originalité maladive dont l'effet a été puissant sur le roman contemporain. Quelque chose de sa subtilité fantastique se retrouve, mais avec plus d'observation et de réalité, dans Nathaniel Hawthorne, Hildreth, Wendell Holmes. Miss Sedgwick, W. Gilman Simms, Herman Melville ont fait preuve d'invention. Des romans de moralité pratique : *Ruth Hall*, de Fanny Fern, *le Vaste monde*, d'Elisa Wetherell, ont été lus en Europe. Enfin le plus grand succès de notre temps était réservé à un roman dirigé contre une institution qu'il a contribué à détruire. Nous parlons de *la Case de l'oncle Tom*, de Mme Beecher-Stowe.

Entre les œuvres d'imagination et l'histoire se placerait la philosophie; mais elle compte peu aux Etats-Unis, où l'on ne la sépare guère des questions politiques et sociales. L'excellent moraliste Channing peut à peine passer pour un penseur original. Nous citerons plutôt, à ce titre, Emerson, qui, avec moins de brusques élans, a quelque chose de la pensée et du style tourmentés de Carlyle. Marguerite Fuller est grande par le sentiment, par l'éloquence, plutôt que par la nouveauté des idées. Edouard et Alexandre Everett s'enferment dans la critique littéraire; Franz Lieber, le directeur de l'*Encyclopédie américaine*, est surtout un érudit, un savant.

En histoire, les Américains ont montré une vraie supériorité. Ils ont vu que dans leur pays et dans ceux dont le passé se rattache au vaste continent où dominent les Etats-Unis, ils trouveraient des sujets intéressants, susceptibles d'être traités avec nouveauté. Washington Irving donna l'exemple dans son *Histoire de Colomb;* Prescott le suivit, en le surpassant, par une série d'admirables ouvrages sur l'Espagne au temps où elle découvrit et conquit les Amériques; Motley, à son tour, a suivi Prescott sans trop d'infériorité; Ticknor a consacré une grande partie de sa vie à une *Histoire de la littérature espagnole*, justement répandue en Europe ; plus qu'eux M. Bancroft peut passer pour un historien national, car c'est aux annales des Etats-Unis qu'il a voué son vaste savoir, son enthousiasme pour les institutions républicaines et

son style chaleureux. Hildreth, froidement sévère dans le même sujet, n'est pas moins exact. Sparks, qui n'égale pas les précédents comme écrivain, a été aussi utile qu'aucun d'eux à l'histoire de son pays. Ses grandes publications sur Gouverneur Morris, Washington, sa *Bibliothèque de biographie américaine*, où il eut pour collaborateurs les frères Everett, Prescott, Wheaton, Charles Hoffman, Henry Reed, George Hillard, présentent une masse de matériaux du meilleur choix sur ce pays si jeune et déjà riche en souvenirs.

On peut ajouter à cette suite de compositions et de recherches des histoires particulières : *l'Etat du Maine*, par Williamson, *la Virginie*, par Ch. Campbell, *la Georgie*, par Ch. Stewens, *le Kentucky*, par Mann Butler, *la Pensylvanie*, par Robert Proud, *la Conspiration de Pontiac*, par Fr. Parkman; des biographies comme celles du voyageur Ledyard, par Sparks, de Jefferson, par Rayner, de Penn, par Ellis, de Daniel Webster, par Tiknor, de Washington, par Irving, des Loyalistes américains, par Sabine, des Pères de la Nouvelle-Angleterre, par Maclure, les recueils de la Société historique de New-York, l'*Histoire des tribus indiennes* de l'Amérique du Nord, par Mac-Kenney et Hall, et les importants travaux de Rewe Schoolcraft sur la race rouge en Amérique.

Les vastes et grandioses régions qu'ils habitent pourraient inspirer aux Américains le goût et le talent des descriptions de la nature, si l'activité agricole, industrielle, politique, ne les absorbait entièrement. On ne compte guère chez eux, à côté des belles descriptions de Cooper, que deux peintres de la nature, Alexandre Wilson, qui est Écossais, Audubon, qui est Français d'origine; mais ils se sont adonnés aux voyages, qui étaient un moyen d'étendre leur puissance. Leur littérature offre en ce genre de bons et quelquefois d'agréables ouvrages : les *Voyages dans le sud et l'ouest de l'Amérique*, de Brackenridge; le *Voyage en France*, de Pinkney (1809); le *Compte rendu de l'expédition d'exploration des Etats-Unis de* 1838 *à* 1842, par Charles Wilkes; *Une visite aux mers du Sud*, par Ch. Stewens; les *Lettres d'Italie, des Alpes et du Rhin*, de Walter Colton, les *Esquisses et excursions* de J.-T. Headley, l'*Exploration aux régions arctiques*, de Kane, et les belles recherches de M.-F. Maury sur la géographie océanique.

Les journaux abondent aux Etats-Unis, mais ce sont des instruments politiques, industriels, commerciaux, qui n'ont rien à démêler avec les belles lettres. Nous ne connaissons guère en Amérique qu'un recueil qui puisse rivaliser avec les revues anglaises, c'est le *North American Review;* un autre recueil du même genre, le *National Quarterly Review*, s'est fondé depuis quelques années.

En terminant ce rapide tableau, nous répétons que la littérature des Etats-Unis n'a pas encore trouvé sa véritable expression, excepté peut-être dans l'histoire. La tournure d'esprit subtile et souvent bizarre qu'on remarque chez ses philosophes, ses poëtes, ses romanciers, n'est pas de l'originalité; mais elle en suppose le goût et peut y conduire. Il est probable que les grands événements politiques qui se sont récemment accomplis dans ce pays auront leur influence sur ses productions intellectuelles. On espère que tant de puissance dans le monde de l'action ne restera pas stérile dans le domaine des lettres.

Cf. Evert A. et George L. Duyckinck : *Cyclopaedia of American literature* (New-York, 1856, 2 vol. in-8); — Griswald : *The Poets of America* (1842), et *The Prose writers of America* (1846), et *Female Poets of America* (1849). — Voyez, pour les auteurs vivants, notre *Dictionnaire des Contemporains* (1re-4e éditions).

ÉTÉOSTIQUE, synonyme de Chronogramme (voy. ce mot).

ETHEREGE (Sir George), poëte dramatique anglais, né en 1636, mort en 1694. Tout entier à la dissipation et au plaisir, il était plénipotentiaire anglais à Ratisbonne, lorsque, à la suite d'excès de table, il roula d'un escalier et se tua. Il inaugura en Angleterre la comédie à la manière française, mais en exagérant la licence. On a de lui trois pièces : *La Vengeance comique ou l'Amour dans un tonneau* (the Comical revenge, etc., 1664); *Elle le voudrait si elle pouvait* (She would if she could, 1668); *l'Homme à la mode* (the man of mode, 1676).

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

ETHICUS, *Ister* ou *Hister*, géographe latin, né en Istrie, vécut au IVe siècle après J.-C. Nous avons de lui une *Cosmographie* qui a été publiée pour la première fois par d'Avezac, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris (1852, in-4), puis par Wuttke, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Leipzig (1854, in-8). Ces manuscrits ne donnent pas le texte même d'Ethicus, mais un abrégé, *Breviarium*, qui paraît être l'œuvre de saint Jérôme, et avoir été défiguré par les copistes. Saint Jérôme nous apprend qu'Ethicus écrivait avec une extrême obscurité.

Nous avons encore sous son nom une compilation géographique, également intitulée *Cosmographie*, et qui comprend la *Description de la terre*, la *Description de Rome*, et des *Itinéraires*, ayant reçu sans raison le titre collectif d'*Itinéraire d'Antonin*. Elle a été éditée par Gronovius (Leyde, 1722, in-8).

Cf. Ch. Müller, dans la *Nouvelle biographie générale.*

ÉTHIOPIDE (L'), l'un des anciens poëmes cycliques. Il est attribué à Arctinus de Milet, ainsi que plusieurs autres poëmes du cycle homérique. Faisant suite à l'*Iliade* d'Homère, ce poëme commençait après les funérailles d'Hector, à l'arrivée des Amazones devant Troie. Il contenait la défaite et la mort du roi des Ethiopiens, Memnon, tué par Achille, la mort d'Achille lui-même, la feinte retraite des Grecs, et, à l'aide du cheval de bois, la prise de la ville. Il comprenait plus de 9000 vers. Il n'en reste que quelques fragments réunis à ceux des autres poëtes cycliques (voy. CYCLE ÉPIQUE).

ÉTHIOPIENNES (LANGUES), groupe de langues auxquelles plusieurs matières importantes assignent, dans la famille sémitique, une place distincte. Le voyageur Antoine d'Abbadie a compris sous cette dénomination générale vingt-huit langues et leurs dialectes, parlés dans le bassin supérieur du Nil et dans les bassins de ses affluents. La plus importante du groupe est l'*éthiopien* proprement dit, nommé aussi *ghès* ou *ghîs*, du nom d'un royaume où elle fut d'un usage général, et *axumit*, du nom de la principale ville de ce royaume. L'éthiopien est un reste vivant de l'antique langue de l'Yémen, et l'on ne peut douter que, détachés en même temps de la souche primitive, l'arabe et le ghès n'aient suivi quelque temps une voie commune et ne se soient ensuite séparés dès une haute antiquité.

Par sa physionomie extérieure le ghès semble se rapprocher plus de l'hébreu que de l'arabe; il renferme un assez grand nombre de racines qui, appartenant également à l'hébreu et à l'araméen, ne figurent pas dans le vocabulaire arabe. Mais par ses formes grammaticales, par le système de sa déclinaison et de sa conjugaison, le ghès présente une analogie frappante avec cette dernière langue et en particulier avec le dialecte himyarite. Les formes du verbe s'y présentent avec un riche développement et une organisation savante. Les particules y offrent aussi des délicatesses inconnues aux autres idiomes sémitiques; et il est à remarquer que, sous ce rapport, aucune des langues de cette famille ne se rapproche autant

du génie des langues indo-européennes que l'éthiopien.

L'alphabet ghès a donné lieu aux hypothèses les plus diverses. Il diffère de tous les autres alphabets sémitiques par le nombre, l'ordre, la valeur, le nom et la forme des lettres, la direction de l'écriture, qui va de gauche à droite. Les consonnes sont au nombre de vingt-six. Chaque consonne, suivant la remarque de M. Renan, renferme virtuellement un *a* bref, comme en sanscrit; les autres voyelles ne s'expriment point par des signes indépendants, mais par des appendices qui s'attachent à chaque consonne et quelquefois en modifient la forme; il résulte que ce qu'on appelle l'alphabet est plutôt un syllabaire de 202 signes, représentant chacun une syllabe. L'ancien ghès, en se corrompant, est devenu le ghès moderne, puis a fait place à la langue actuelle de l'Abyssinie appelée *amharique*, du nom du royaume d'Amhara, et qui a conservé encore à peu près la moitié des mots éthiopiens. Il a été publié des travaux spéciaux de grammaire et de lexicograpie éthiopiennes par Marianus : *Chaldaicæ seu ethiopicæ linguæ institutiones* (Rome, 1548), P.-J. Wemmers : *Dictionnarium æthiopicum cum institutionibus grammaticis* (Ibid., 1638), J.-E. Gerhard . *Grammatica æthiopica* (Iéna, 1647), J. Ludolf : *Grammatica æthiopica* (Londres, 1661), *Grammatica amharica* (Francfort, 1698), et *Thesaurus linguæ æthiopicæ* (Ibid., 1699), J.-G. Hasse : *Manuel des langues arabe et éthiopienne* (Iéna, 1793, en allemand), Petermann : *Petite Grammaire éthiopienne*, Isenberg : *Grammaire et Dictionnaire amharique*, Dillmann : *Grammatik der æthiopiæ Sprache* (Leipzig, 1857) etc.

Cf. Ant. d'Abbadie, dans le *Journal asiatique* (juillet et août 1843) ; — E. Renan : *Histoire et système comparé des langues sémitiques* (Paris, 1855).

ÉTHIOPIQUES (LES), roman d'Héliodore (voy. ce nom).

ÉTHIQUE (L'), traité d'Aristote, de Spinoza (voy. ces noms).

ÉTHOLOGUES. — Voyez MIMES.

ÉTHOPÉE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

ÉTIENNE DE BYZANCE, Στέφανος, géographe grec, probablement du VIe siècle. Il rédigea, sous le nom d'Ἐθνικά, un dictionnaire géographique où il s'étendait sur les mœurs et l'histoire des nations et des villes. Il n'en reste que deux passages cités par Constantin Porphyrogénète et un fragment assez long, dont la Bibliothèque nationale possède le manuscrit unique, et qui a été publié par Tennulius (Amsterdam, 1669, in-4) et par Gronovius (Leyde, 1681, in-4).

Un abrégé des Ἐθνικά, fait par Hermolaüs, a été imprimé d'abord par Alde (Venise, 1502, in-fol.), puis réédité par Th. Pinedo (Amsterdam, 1678, in-fol.), par Wetstein (Ibid., 1725, in-fol.), par G. Dindorf (Leipzig, 1825, 4 vol. in-8), par Westermann (Ibid., 1839, in-8), par Meineke (Berlin, 1849, in-8), etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV ; — Westermann : *Préface* de son édition.

ÉTIENNE DE TOURNAY, théologien français, né en 1135 à Orléans, mort en 1203. Abbé de Saint-Euverte d'Orléans en 1167, puis de Sainte-Geneviève de Paris en 1176, il fut employé dans plusieurs missions par Philippe-Auguste et devint évêque de Tournay en 1191. On a de lui des *Lettres* en latin, contenant des détails intéressants. Elles ont été publiées au nombre de 240, avec celles de Gerbert et de Jean de Salisbury, par J.-B. Masson (Paris, 1611, in-4), puis par Claude du Molinet, au nombre de 286 (Paris, 1679, in-8). Ce dernier recueil contient aussi quelques *Hymnes*, etc.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

ÉTIENNE (Charles-Guillaume), auteur dramatique et publiciste français, né le 6 janvier 1778 à Chamouilly (Haute-Marne), mort le 13 mars 1845. Sans fortune, il vint vers 1796 à Paris, où il se fit teneur de livres chez un marchand de bois; en même temps il commença à écrire dans les journaux et à travailler pour le théâtre. Sa première pièce, intitulée *le Rêve*, représentée au théâtre Favart en 1799, marquait déjà de la facilité et de l'esprit; mais son véritable succès ne commença qu'avec *la Jeune Femme colère* (1804), et surtout avec *Brueys et Palaprat* (1807), petite comédie vive et bien versifiée. Protégé par le duc de Bassano, il avait été employé au camp de Boulogne dans les fourrages de l'armée, et il avait fait jouer devant les troupes deux petites pièces de circonstance dont Napoléon s'était montré satisfait. Il fut nommé en 1810 censeur du *Journal de l'Empire* en remplacement de Fiévée, et eut bientôt, en outre, la charge de censeur général de la police des journaux. La même année (11 août), il donna au Théâtre-Français *les Deux Gendres*, comédie en cinq actes, en vers, son principal titre dramatique, et regardée par de bons juges comme la meilleure comédie représentée sous l'Empire. En 1811, il entra à l'Académie française, n'ayant encore que trente-trois ans.

L'éclat de son succès, sa jeunesse, les places qu'il occupait lui firent des envieux et des ennemis. Ces inimitiés se donnèrent carrière dans une querelle littéraire qui fit beaucoup de bruit. On accusa l'auteur des *Deux Gendres* d'avoir emprunté son sujet et une foule de détails et de vers tout fait à une pièce ancienne, *Conaxa, ou les Gendres dupés*, composée par un jésuite de la fin du XVIIe siècle et jouée dans les colléges. Après avoir publié trois éditions de sa comédie, sans avertissement d'aucune sorte, Etienne se vit forcé de parler, et adressa aux journaux une lettre dans laquelle il paraissait ignorer complétement l'existence de l'ancienne comédie, dont il défigurait même le nom, en l'appelant *Onaxa;* puis il donna sa quatrième édition avec une préface où il raillait ses accusateurs. Mais alors son ami, Lebrun-Tossa, qu'il avait mis en cause, publia une brochure intitulée : *Mes révélations*, où il faisait connaître qu'il avait trouvé le manuscrit de *Conaxa* dans les Archives de la police et l'avait confié à Etienne. De nombreux écrivains intervinrent dans la querelle; mais la situation d'Etienne empêcha les journaux de prendre parti contre lui. En revanche, les pamphlets, les brochures, les satires vinrent de toutes parts. On eut : *l'Etiennéide, la Stéphanéide, le Martyre de saint Etienne, les Gouttes d'Hoffman*, etc. L'Odéon, dirigé par Alexandre Duval, le concurrent dramatique d'Etienne, joua *Conaxa* le 3 janvier 1812, et tous les spectateurs, le crayon à la main, comparaient les deux pièces, en soulignant par des applaudissements ironiques les moindres ressemblances entre des situations ou des vers. L'émotion calmée, il se trouva qu'Etienne n'avait pas emprunté une douzaine de vers, et qu'en s'appropriant le sujet, il l'avait profondément modifié. D'ailleurs, ce sujet n'appartenait pas en propre à l'auteur de *Conaxa*, mais remontait à un fabliau du XIIIe siècle, représentant un vieux père qui, après avoir abandonné sa fortune à ses deux gendres, se trouve à leur merci et est rebuté par l'un et par l'autre ; il est réduit au désespoir lorsqu'un ami lui conseille de venir loger dans sa maison et d'y faire porter un coffre-fort bien lourd et de faire sonner les écus qu'il lui prête; les gendres le croyant encore riche recommencent à le flatter et il leur impose ses conditions. Les deux comédies reproduisent au fond ce fabliau, mais avec assez de différences pour que l'une ne parût pas copiée sur l'autre. Toutefois il était démontré

que le mérite de l'invention n'égalait pas, chez l'auteur, l'habile arrangement des scènes, l'élégante facilité des vers, la clarté du dialogue, le piquant de quelques traits comiques. Les œuvres qui suivirent ne changèrent pas cette opinion. Sa comédie en cinq actes en vers, *l'Intrigante* (1813), n'est qu'une pièce faible et froide. Etienne revint aux petites comédies, dans lesquelles il réussissait sans contestation, et aux opéras comiques, dont quelques-uns eurent un grand succès, comme *Cendrillon* (1810) et *Joconde* (1814).

Disgracié à la Restauration et exclu de l'Académie, Etienne se plaça dans les rangs de l'opposition, et, après avoir tenu longtemps les ciseaux de la censure, ne cessa d'écrire contre ceux qui les tenaient sous le gouvernement nouveau. Il devint rédacteur et copropriétaire du *Constitutionnel*, où ses articles fins et spirituels eurent une grande influence sur l'opinion, ainsi que ses *Lettres sur Paris*, insérées dans la *Minerve française*. « Elégant, dit Sainte-Beuve, d'une élégance assez commune et monotone, fin, facile, adroit à trouver les prétextes de l'opposition et les thèmes chers au public français, il n'oubliait de caresser aucun lieu commun national toutes les fois que cela servait à ses fins; il savait le joint de chaque préjugé pour y entrer à la rencontre. » Etienne fut élu député en 1822 et 1827; il rentra à l'Académie française en 1829 et y prononça un discours contre le romantisme. En 1830, il fut un des rédacteurs de l'adresse des 221. En 1839, il fut fait pair de France. Ses discours à la tribune se distinguent par la modération des pensées et la clarté de la forme.

Outre les ouvrages déjà cités, on a d'Etienne : *l'Apollon du Belvédère*, folie-vaudeville (1800); *les Dieux à Tivoli*, arlequinade-impromptu (1800); *Pygmalion à Saint-Maur*, farce anecdotique (1800); *la Vente après décès*, vaudeville en un acte (1801); *la Lettre sans adresse*, comédie en un acte (1801); *les Deux Mères*, comédie en un acte (1802); *le Pacha de Suresne*, comédie en un acte (1802); *la Petite Ecole des pères*, comédie en un acte (1803); *les Maris en bonne fortune*, comédie en trois actes (1803); *Isabelle de Portugal*, comédie en un acte (1804); *le Nouveau Réveil d'Épiménide*, comédie en un acte (1806); *le Carnaval de Beaugency*, comédie en un acte (1807); *Racine et Cavois*, comédie en trois actes, en vers (1816); *les Plaideurs sans procès*, comédie en trois actes en vers (1822); sans compter un certain nombre d'opéras comiques en un, deux et trois actes, entre autres : *Gulistan* (1805), *Jeannot et Colin* (1814), et l'opéra-féerie d'*Aladin ou la Lampe merveilleuse*, en cinq actes (1822). On a en outre d'Etienne : *Histoire du Théâtre-Français, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la réunion générale* (Paris, 1802, 4 vol. in-12); *Vie de Molé* (1803); *Correspondance pour servir à l'histoire de l'établissement du gouvernement représentatif en France* (Paris, 1820), 2 vol. in-8); des *Notices* en tête de quelques éditions, notamment du *Tartuffe*, de Molière (1824). M. A. François a édité les *Œuvres d'Etienne* (Paris, 1846, 4 vol. in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI; — Alfr. de Vigny : *Discours de réception à l'Académie*; — Rolle, dans le *Constitutionnel* du 1er avril 1845; — Léon Thiessé : *M. Etienne, essai biographique et littéraire* (1853, in-8).

ÉTOILE DE SÉVILLE (L'), comédie de Lope de Vega (voy. ce nom).

ÉTOURDI (L'), comédie de Molière; — LES ÉTOURDIS, comédie d'Andrieux (voy. ces noms).

ÉTRURIE VENGÉE (L'), poëme d'Alfieri (voy. ce nom).

ÉTRUSQUE (LANGUE et LITTÉRATURE). L'étrusque est l'un des anciens idiomes italiques. Il est aussi difficile de lui assigner sa véritable place au milieu des groupes de langues que de dire précisément à quelle famille appartenait le peuple qui le parlait. On ne peut accorder beaucoup de crédit, sur le premier point, aux auteurs anciens, qui n'avaient pas une méthode philologique assez rigoureuse. Même depuis les progrès de la philologie, ce problème a reçu des solutions d'une diversité désespérante. Müller a trouvé des affinités entre l'étrusque et le grec; Lanzi croit l'étrusque plus rapproché du latin; Micali serait disposé à le reconnaître apparenté avec l'ancien idiome illyrien, lequel se rattache à la souche thrace; Ciampi l'a étudié dans ses rapports avec le slave. Les monuments épigraphiques découverts à Tarquinies, à Coere, à Vulci, ne sont pas assez nombreux pour apporter une grande lumière sur les origines et la constitution de l'étrusque. C'est à peine si l'on connaît exactement l'alphabet de cette langue. Ses lettres sont évidemment d'origine grecque et rappellent les formes des caractères doriens et éoliens. Cet alphabet a vingt et une lettres. On y remarque l'absence de l'*o* et du *b*, lequel est remplacé par *p* ou *d*; l'existence d'un *f* distinct du φ grec; celle de deux *s*, l'une douce, l'autre dure; la prédominance de la lettre *n*. L'*x* des Latins y est rendu par l'association de *z* et de *s*. Les voyelles brèves ne s'expriment pas dans l'écriture. Les caractères étrusques se traçaient de droite à gauche. La langue abondait en articulations gutturales. Elle avait encore une grande vitalité au temps de Lucrèce et n'a cessé d'être parlée que sous le règne de Claude.

Les Étrusques, chez lesquels l'art acquit un grand développement, eurent aussi une littérature. Un des plus anciens vers dont les poëtes latins aient fait usage, le vers fescennin, porte dans son nom même l'indication de son origine étrusque. Ce qui paraît avoir caractérisé la littérature des Étrusques, c'est une tendance très-marquée vers l'étude des sciences naturelles. Les prêtres se livraient à des observations météorologiques qu'ils consignèrent dans certains livres sacrés appelés *fulguraux*, dont le contenu mystérieux tombe dans le domaine de la science latine vers la fin de la République romaine, comme on le voit par divers écrits de Cecina et de Sénèque. Un de ces livres passait pour avoir été rédigé par la nymphe Begoë ou Bygoïs, sorte de sybille étrusque. Les prêtres étudiaient aussi les propriétés des plantes et des eaux. Parmi les livres sacrés étaient les quinze livres appelés *achérontiens*, qui approfondissaient la doctrine des larves, la suspension de la destinée, la déification des âmes, et des rituels qui traitaient de l'application des usages et des préceptes religieux à la vie pratique, et enseignaient l'art de tirer des prédictions de toutes sortes d'événements. — On nommait encore les *acherontici* livres tagétiques, du nom du devin Tagès qui en avait dicté quelques-uns. Les Étrusques eurent des théâtres de pierre avant les Romains. Ils avaient aussi des acteurs de profession, et le premier exemple de jeux scéniques fut donné à Rome par des *ludii* ou *ludiones* venus d'Étrurie. On ne sait si les pièces qu'on représentait sur leurs théâtres étaient en grec ou dans l'idiome de la nation. Varron cite un poëte du nom de Volnius, auteur de tragédies, mais il ne dit pas à quelle époque il vivait. Ovide en mentionne un autre. On ne peut songer, avec de telles indications, à restituer une littérature étrusque.

Cf. Gori : *Difesa dell' alfabeto degli antichi Toscani* (Florence, 1742, in-8); — Amaduzzi : *Alphabetum veterum Etruscorum* (Rome, 1771, in-8); — Stan. Bardetti : *Della lingua di primi abitatori dell' Italia* (Modène, 1772, in-4); — Lanzi : *Saggio di lingua etrusca e di altre antiche d'Italia* (Rome, 1789, 3 vol. in-8); — Micali : *l'Italie avant la domination des Romains*, trad. en français par Joly, Fauriel et Gence (Paris, 1824, 4 vol. in-8 avec atlas); — Alfred Maury : *Nouvelles recherches sur la langue*

étrusque ; — Noël des Vergers : *l'Étrurie et les Étrusques* (Paris, 1864, 2 vol. in-8 avec atlas).

ÉTUDES, titre d'ouvrages (voy. ESSAI).

ÉTUDES (TRAITÉ DES), ouvrage de Rollin (voy. ce nom).

ÉTUDIANT DE SALAMANQUE (L'), poëme de J. Espronceda (voy. ce nom).

ÉTYMOLOGIE (du grec ἔτυμος, vrai, et λόγος), science qui a pour objet de remonter à l'origine des mots d'une langue et de déterminer par là leur sens véritable. De tout temps l'étymologie a excité la curiosité; elle est une partie importante de l'histoire des langues, de leurs rapports, de leur filiation, de leurs transformations successives. On peut ajouter, avec M. Littré, que souvent ceux mêmes qui s'occupent le moins de l'étude des mots ont l'occasion d'invoquer une origine étymologique à l'appui d'une idée ou d'une explication. Il semble que pénétrer dans l'intimité des mots, ce soit pénétrer dans la nature même des choses.

L'étymologie a été longtemps traitée d'une façon si incertaine et si arbitraire, qu'il était difficile de voir en elle l'objet d'une recherche scientifique. Ce n'est que depuis un petit nombre d'années qu'elle s'est constituée à l'état de science et qu'à l'aide d'une méthode régulière elle est entrée dans le concert des sciences d'observation. Les anciens, comme nos érudits des derniers siècles, se bornaient à rapprocher au hasard les mots sur leur ressemblance, et les faisaient dériver les uns des autres, sans autre règle que leur apparente conformité. Cela n'est pas seulement vrai des rêveries poétiques ou philosophiques données par Platon dans le *Cratyle,* sous prétexte d'étymologie, ou des explications burlesques de Varron et de Quintilien, mais de tous les travaux étymologiques des siècles derniers sur la langue française dont on s'est occupé avec tant d'assiduité de rechercher les origines. Ménage, qui donnait au XVII^e^ siècle un *Dictionnaire étymologique*, a suivi, comme tant d'autres, la pure fantaisie. A cette époque, on ne craignait pas de rattacher *jeûne* à *jeune*, par cette belle raison que la jeunesse est le matin de la vie et qu'on est à jeun le matin. On faisait venir *lucus*, bois sacré, de *lucere*, par antiphrase, parce que la lumière ne luit pas dans un bois. On dérivait *paresse* du grec πάρεσις, sans souci de l'histoire de la langue qui permet de remonter par les formes successives de ce mot à une origine latine. D'autres fois, on créait des intermédiaires chimériques pour obtenir des ressemblances qui justifiassent les rapprochements. Ainsi Ménage, pour faire venir *rat* du latin *mus*, prétendait « qu'on avait dû dire d'abord *mus*, puis *muratus*, puis *ratus*, enfin *rat*. » Par un procédé semblable, il tirait *haricot* du latin *faba*, en comblant ainsi la distance : « On a dû dire : *faba*, puis *fabaricus*, puis *fabaricotus*, *aricotus*, et enfin *haricot*. On comprend l'incrédulité et le rire qui devaient accueillir ces aberrations, et le succès de l'épigramme de D'Aceilly contre l'origine donnée par Ménage au nom de la jument de Gradasso dans l'Arioste :

> Alfana vient d'*equus* sans doute,
> Mais il faut convenir aussi
> Qu'à venir de là jusqu'ici,
> Il a bien changé sur la route.

L'étymologie est sortie de nos jours du domaine de la fantaisie, par l'application de la méthode comparative, qui est celle des sciences naturelles. Avant l'application de cette méthode à l'étude des animaux, les anciens naturalistes mettaient la baleine et autres mammifères marins au nombre des poissons, à cause d'une ressemblance de forme extérieure ou de manière de vivre. Des classifications scientifiques ont succédé à ces rapprochements arbitraires, par suite de l'étude de l'anatomie comparée. L'étymologie est pour ainsi dire l'anatomie comparée du langage. Au lieu de regarder le mot par le dehors, elle le dissèque en ses éléments, c'est-à-dire en ses lettres, observe leur origine et la manière dont elles se transforment. Elle se laisse guider par les faits et s'élève à des lois fixes, générales, dont les exceptions mêmes sont régulières.

L'étymologie considère les mots sous les points de vue suivants : le sens, la forme, les règles de mutation propres à chaque langue, l'histoire, la comparaison d'une langue à l'autre et l'accent tonique. Les lois de transformation d'une langue dans une autre, relatives à l'altération des sons, à la disparition ou à la substitution des lettres, composent une branche particulière de la science de l'étymologie, sous le nom de *phonétique*. Il importe de montrer la constance de ces lois dans la variété de leurs effets. On remarque facilement, par exemple, dans le passage du français au latin, le changement régulier de la voyelle longue *e* en *oi*. Exemples : *regem*, roi (regina, autrefois roïne), *legem*, loi, *tres*, trois, *serus*, soir, *tela*, toile, *velum*, voile, *verus*, anciennement voire, Mais il faut savoir que chaque langue d'origine romane a son mode propre et constant d'altérer certaines lettres du latin, en sorte que le même mot devra subir des modifications diverses, quoique régulières, dans les langues de même famille. Ainsi, en français, les lettres *it* correspondent au latin *ct*, comme le prouvent : *fait*, de *factus; lait*, de *lactem; trait*, de *tractus; fruit*, de *fructus; réduit*, de *reductus*. En italien, le même son *ct* est traduit par *tt*, et *noctem* fait notte ; *lactem*, latte ; *octo*, otto ; *biscoctus*, biscotto ; *tractus*, tratto, etc. En espagnol, le même son latin se remplace par l'aspiration *ch :* alors *noctem* devient *noche; octo, ocho; biscoctus, biscocho; lactem, leche; tractum, trecho*, etc. Il est alors naturel que le mot latin *lactuca* devienne *laitue* en français, *lattuga* en italien, *lechuga* en espagnol. En vertu de lois semblables, *caulis* est devenu *chou* en français (autrefois chol), en espagnol *col*, en provençal *caul; cubitus* a fait chez nous *coude*, en provençal *code*, en espagnol *cobdo*, en italien *cubito*, etc. Dans ces rapprochements qui fournissent des intermédiaires réels et non arbitraires, comme ceux de Ménage, les patois prennent une place importante à côté des langues; car les patois ne sont pas toujours, comme on peut le croire, du français corrompu, mais des débris conservés d'anciens dialectes provinciaux sortis des mêmes origines que le français lui-même.

L'histoire est un des points les plus importants à considérer dans la recherche des étymologies. Souvent l'origine d'un mot, difficile à reconnaître sous sa forme actuelle, est mise en lumière par une de ses anciennes formes. On rattache avec certitude le mot *moule* à *modulus*, quand on trouve dans le bas-latin *modlus*, puis dans le français du XI^e^ siècle *modle*, et dans celui du XII^e^ *molle*. On comprend la contraction qui s'est faite d'*anima* en *âme*, quand on trouve dans les textes du X^e^ siècle *anime*, dans ceux du XI^e^ *aneme*, et enfin au XIII^e^ *anme :* l'*n* s'est ensuite remplacé par l'accent. Faute de connaître l'histoire de ce mot, des savants en allaient chercher l'origine dans le gothique *ahma*, souffle. Grâce à l'histoire, on voit quelquefois un mot français sortir d'un mot latin dont il n'a pas conservé une seule lettre. Ainsi faire venir *jour* de *dies*, c'est en apparence donner raison à l'épigramme de Voltaire contre les étymologistes pour qui « les voyelles ne comptent pour rien et les consonnes pour pas grand'chose ». Quoi de plus naturel pourtant si l'on rapproche de *dies* et de son dérivé *diurnus* la forme italienne *giorno* et l'ancienne forme française *jorn*, qui se survit dans *journée?*

L'histoire donne quelquefois d'un seul coup

l'origine d'un mot, en le rattachant à une personne ou à un fait qui l'ont introduit dans la langue. Il est inutile de chercher la raison philologique de *mansarde*, de *silhouette*, de *barème*, et de tant d'autres mots que l'on voit venir d'un nom propre à un moment donné. M. Littré croit avoir trouvé que le mot *galetas*, dont l'étymologie a été très-controversée de Ménage à nos jours, était venu, au XII^e siècle, du nom de la tour de Galata de Constantinople, donné à un édifice de Paris. On reconnaît de même l'origine du mot *espiègle*, qui a une allure si française dans le héros d'une légende allemande, Tyll Eulenspiegel. C'est dans les limites déterminées par la méthode comparative et l'histoire que les explications de l'étymologie ont une valeur scientifique. Hors de là on retombe dans le domaine des conjectures, c'est-à-dire des explications ingénieuses ou des puériles rêveries.

L'étymologie traitée avec cette rigueur scientifique nous intéresse particulièrement dans son application à notre langue, et nous ne manquerons pas d'en consigner ailleurs les importants résultats. — Voyez FRANÇAISE (Langue).

Cf. Diez : *Grammatik der rom. Sprachen* (Bonn, 1836-42, 3 vol. ; nouv. édit., 1850-61-62), traduite en français par A. Brachet et G. Paris (Paris, 1873, t. I, in-8), et *Etymologisches Wœrterbuch der roman Sprachen* (Bonn, 1853 ; 2e édit., 1861-62, 2 vol.) ; — G. Curtius : *Grundzuge der griechischen Etymologie* (Leipzig, 1858-62, 2 vol.), et *Chronologie de la formation des langues indo-germaniques*, dans la *Collection philologique*, 1er fascicule (Paris, 1868) ; — Scheler : *Dictionnaire d'étymologie française* (1860-1862) ; — Littré : *Dictionnaire de la langue française* (1863 et suiv., 4 vol in-4) ; — G. Paris : *Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française* (Paris, 1862, in-8) ; — A. Brachet : *Dictionnaire étymologique de la langue française* (1870, in-18) ; — Ch. Nisard : *Curiosités de l'étymologie française* (1863, in-18) ; — W. Corssen : *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der latein. Sprache* (Leipzig, 1868, 2 vol. in-8) ; — Müller : *Stratification du langage* dans la *Collection philologique*, 1er fasc. (Paris, 1868) ; — H. Cocheris : *Origine et formation des noms de lieu* (1872, in-18).

EUCHER (saint), *Eucherius*, écrivain ecclésiastique latin, né dans la Gaule, mort en 450. D'une illustre famille et richement marié, il quitta le monde pour mener une vie solitaire et fut appelé en 434 à l'évêché de Lyon. On cite parmi ses ouvrages : *De Laude eremi* et *De Contemtu mundi*, traduits en français par Arnauld d'Andilly (1672, in-12) ; *Historia passionis sancti Mauritii et sociorum martyrum Legionis felicis Thebææ*, traduit en français par Dubourdieu, sous le titre d'*Actes du martyre de la légion thébaine* (1705, in-12) ; *Homiliæ*, publiées avec les Sermons de Théodore Studite (Anvers, 1602, in-8). Ses œuvres les plus importantes se trouvent dans les Bibliothèques des Pères, et dans le recueil intitulé : *Eucherii lucubrationes* (Bâle, 1531, in-fol.).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. II.

EUCHERIA, femme poëte latine, que l'on croit avoir vécu en Gaule au V^e siècle. On a d'elle trente-deux vers élégiaques contre un paysan qui avait aspiré à sa main. Ce fragment, qui rappelle pour le ton l'*Ibis* d'Ovide, a été inséré dans les *Poetæ latini minores*, t. III, de Wernsdorf et dans l'*Anthologia latina*, t. II, de Burmann.

EUCLIDE, Εὐκλείδης, dit *le Socratique*, philosophe grec, né à Mégare, vers le milieu du V^e siècle avant J.-C. Disciple de Parmenide, puis de Socrate, il fut le chef de l'école de Mégare qui, par ses subtilités et ses disputes inutiles, mérita le surnom d'éristique. Il avait écrit des dialogues, dont il reste des fragments, conservés par Diogène Laërce.

Cf. C. Mallet : *Hist. de l'Ecole de Mégare.*

EUCLIDE, célèbre géomètre grec, qui florissait à Alexandrie vers la fin du IV^e siècle avant J.-C. Il se distingua surtout par la rigueur des démonstrations et la clarté de l'exposition. Outre son livre célèbre des *Eléments*, on possède de lui : *Données; Introduction harmonique ; Phénomènes célestes; Optique; Catoptrique.* La première édition du texte grec des *Éléments* fut donnée par Grynæus (Bâle, 1533, in-fol.), et une édition complète par Gregory (Oxford, 1703, in-fol). Peyrard a publié, sous le titre d'*Œuvres d'Euclide*, les *Éléments* et les *Données*, en grec, en latin et en français (Paris, 1814-1818). Les éditions et les traductions des *Éléments* sont très-nombreuses. L'*Introduction harmonique* a été traduite en français par Forcadel (Paris, 1566, in-8); l'*Optique* et la *Catoptrique* par Fréard (Le Mans, 1663, in-4).

Cf. Montucla : *Histoire des mathématiques ;* — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

EUCOLOGE, anciennement EUCHOLOGE (de εὔχεσται, prier, et λέγειν, recueillir), livre de prières. Ce nom était particulièrement donné, dans l'Église grecque, au rituel qui contenait tout le détail des cérémonies du culte ; dans l'Église latine, il désigne le livre qui renferme les offices des dimanches et fêtes. Les *Eucologes* ont été, avec les *Heures* et *Offices*, au nombre des premiers livres reproduits par l'imprimerie.

EUDES (Jean), prédicateur et écrivain ascétique français, né en 1601 à Rye (Normandie), mort le 19 août 1680. C'est le frère aîné de l'historien Mézeray. Il entra à l'Oratoire et se fit remarquer, dans la chaire, par la véhémence de sa parole. Il quitta l'Oratoire en 1643 pour former la congrégation de Jésus et Marie, dont les membres furent connus sous le nom d'Eudistes. Ses ouvrages de piété chrétienne ont été souvent réimprimés. Celui *De la Dévotion et de l'Office du cœur de la Vierge* (1650) souleva beaucoup d'oppositions, à cause de la nouveauté des doctrines, etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

EUDOXE, Εὔδοξος, célèbre astronome grec du IV^e siècle avant J.-C., né à Cnide. Très-versé dans toutes les connaissances de son temps et en particulier dans l'astronomie, il avait écrit d'assez nombreux ouvrages mentionnés par les anciens et tous perdus. La plupart avaient un objet strictement scientifique; quelques-uns, comme le Περὶ θεῶν καὶ Κόσμου καὶ τῶν Μετεωρολογουμένων, semblent avoir eu un caractère plus général.

Cf. Diogène Laërce : *Vies*, III ; — Bœhmer : *Dissertatio de Eudoxo Cnidio* (Helmstaedt, 1715) ; — Letronne : *Sur les écrits et les travaux d'Eudoxe de Cnide*, d'après Ideler, dans le *Journal des savants* (1840).

EUDOXIE ou EUDOCIA, en grec Εὐδοκία, impératrice d'Orient, née à Athènes en 394, morte à Jérusalem en 461. Fille du sophiste païen Leontius, elle se nomma d'abord Athenaïs, et consacra sa jeunesse aux plus hautes études littéraires et scientifiques. Elle gagna la faveur de Pulchérie, sœur de l'empereur Théodose II, et inspira une vive passion à ce jeune prince, qui l'épousa. Les soupçons jaloux dont elle se vit l'objet de la part de son mari la déterminèrent à quitter la cour, et elle alla vivre dans la retraite et l'étude à Jérusalem. Elle prit parti pour l'hérésie d'Eutychès, puis l'abandonna.

Eudoxie paraît avoir composé un certain nombre d'ouvrages presque tous perdus, et on lui en attribue d'apocryphes. On cite : l'*Octateuque*, paraphrase en vers héroïques de l'Écriture, divisée en huit livres, poëme loué pour la fidélité respectueuse à l'égard du texte sacré ; une *Paraphrase* des *Prophéties* de Daniel et de Zacharie ; *le Martyre de saint Cyprien*, poëme en trois livres, le seul conservé, et qui est un échantillon assez médiocre du talent poétique de l'auteur : il a été publié par Bandini (*Græcæ Ecclesiæ vetera monumenta*, t. Ier, et *Catalogue de la Bibliothèque de Florence*, t. Ier,

Florence, 1762); des *Centons homériques* (Homero centones), formant un poëme sur la chute et la rédemption, mentionné par Zonaras et J. Tzetzès, et qui ne paraît pas être d'Eudoxie.

Cf. Photius, Fabricius : *Bibliotheca græca* ; — Gibbon : *Hist. de la décadence*, ch. XXII ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

EUGÈNE (saint), écrivain ecclésiastique latin, mort en 505. Evêque de Carthage, il fut exilé deux fois et se retira à Vienne dans la Gaule. On a de lui une *Exhortation aux fidèles de Carthage*, conservée par Grégoire de Tours, et une *Profession de foi*, dans la *Bibliothèque des Pères* (Lyon, 1677).

Cf. Cave : *Scriptorum eccles. biblioth. litter.*

EUGÈNE DE ROTHELIN, EUGÉNIE ET MATHILDE, romans de Mme de Souza; — EUGÉNIE, drame de Beaumarchais (voy. ces noms).

EULENSPIEGEL, ULESPIÈGLE, l'un des anciens livres les plus populaires de l'Allemagne. C'est un recueil d'anecdotes plaisantes, de farces, de ruses, de joyeuses friponneries, d'*espiègleries* enfin, pour employer un mot qui nous vient précisément du mot allemand *eulenspiegeleien*. On croit généralement qu'il a existé un personnage réel du nom d'Eulenspiegel, héros d'une partie au moins des exploits équivoques conservés par la tradition. Il se serait appelé Tyll Eulenspiegel et serait né à Kneitlingen, dans le pays de Brunswick. Il aurait vécu au XIVe siècle, courant les grandes routes, jouant partout de bons tours, et se faisant une réputation de bouffon. On cite deux endroits différents où l'on prétend avoir retrouvé sa tombe : le village de Moelln, près de Lubeck, et celui de Damme, en Belgique. On pense que Tyll Eulenspiegel est mort à Moelln, en 1350. Son nom est représenté sur la pierre tumulaire par un rébus consistant en une chouette *(Eulen)* et un miroir *(Spiegel)*. Ce serait son père qui serait mort à Damme, en 1301.

Le livre appelé *Eulenspiegel* n'a été composé qu'après la mort de son héros, déjà devenu un type légendaire. Il fut d'abord écrit en bas-allemand, puis traduit en haut-allemand par le moine franciscain Thomas Murner, et c'est sous cette forme qu'il fut imprimé pour la première fois à Strasbourg, en 1519. Les éditions se multiplièrent en se modifiant, suivant les temps et les pays, dans le sens protestant ou catholique. Plusieurs des contes introduits dans l'*Eulenspiegel* sont d'une époque antérieure. Un assez grand nombre sont tirés du *Prêtre Amis*, de Stricker (voy. ce nom). Ce livre curieux représente le bon sens populaire prenant malicieusement sa revanche de la vanité et de la morgue des classes élevées. Il se distingue par la vivacité du récit, une joyeuseté triviale, une indifférence complète à l'endroit de la morale, et une tendance à l'obscénité qui caractérise beaucoup de monuments littéraires ou artistiques de l'époque.

L'*Eulenspiegel* a été traduit, imité, remanié, à différentes reprises, dans toutes les langues de l'Europe. Il a été mis en vers latins sous ce titre : *Ulularum speculum, alias triumphus humanæ Stultitiæ, vel Tylus Saxo* (Utrecht, 1558 et 1563, in-8), puis en prose latine (*Noctuæ speculum, complectens omnes res memorabiles*, etc.; Francfort, 1567, in-8). Des traductions françaises ont été publiées à Lyon (1559, in-16), à Orléans (1571, in-12), à Anvers (1579, in-8), à Rouen, d'après un texte flamand (1701, in-8), à Bruges et à Bruxelles par Oct. Delepierre (1835, in-8; 1840, petit in-8). Une traduction complète a été donnée récemment, d'après le texte de 1519, par P. Jannet (Paris, 1858, 2e édit.). Un *Eulenspiegel français* a été publié par un Allemand (1738).

Cf. Lappenberg : Nouvelle édition de l'*Eulenspiegel* (Leipzig, 1854) ; — Gœrres : *Die deutschen Volksbücher* (Heidelberg, 1807) ; — P. Jannet : *Notice* et *Notes* de son édition.

EULER (Léonard), célèbre géomètre allemand, né à Bâle le 15 avril 1707, mort à Saint-Pétersbourg le 15 avril 1783. A part ses ouvrages de mathématiques et de mécanique, écrits soit en allemand, soit en latin, et qui lui donnent une place importante dans l'histoire des sciences, nous avons à citer ses *Lettres à une princesse d'Allemagne sur quelques sujets de physique et de philosophie* (Saint-Pétersbourg, 1768-72, 3 vol. in-8) : cet ouvrage, écrit en français et adressé à la princesse d'Anhalt-Dessau, nièce du roi de Prusse, compte parmi les meilleurs livres de vulgarisation scientifique du XVIIIe siècle. Il se fait remarquer par la clarté de l'exposition, par un mélange de pénétration et de bon sens, des aperçus ingénieux plutôt que profonds. Il a été souvent réimprimé en France, notamment par Condorcet, avec des additions et des suppressions systématiques (Paris, 1787-89, t. I-III), par J.-B. Labey (Ibid., 1812, 2 vol. in-8), par A. Cournot (1842, 2 vol in-8) et par Em. Saisset (1859, 2 vol. in-18).

Cf. Condorcet : *Eloge d'Euler* ; — Em. Saisset : *Introduction* à son édition.

EUMÈNE ou **EUMENIUS**, rhéteur latin, né à Autun vers 260 après J.-C. Il enseigna la rhétorique et fut secrétaire de Constance Chlore. On a de lui : *Oratio pro instaurandis scholis*, son meilleur discours; des *Panégyriques* de Constance et de Constantin, et une *Action de grâces*, écrits dont l'élégance spirituelle et pompeuse dissimule mal le vide. Les discours d'Eumène font partie du recueil intitulé : *Duodecim panegyrici veteres* (Venise, 1728, in-4; Utrecht, 1790-1797, 2 vol. in-4). Landriot et Rochet les ont traduits en français (Autun, 1851, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. I.

EUMÉNIDES (LES), tragédie d'Eschyle (voy. ce nom).

EUNAPE, Εὐνάπιος, biographe et historien grec, né en 347 après J.-C. à Sardes (Lydie), mort en 420. Sectateur zélé du polythéisme, il se fit initier aux mystères d'Eleusis et à la doctrine théurgique de Iamblique. Il écrivit une *Histoire* (Χρονικὴ ἱστορία), à partir de Claude II jusqu'à Arcadius, dont il ne reste que des fragments (Augsbourg, 1603, in-4; Paris, 1648, in-fol.), et un recueil de *Vies des philosophes et des rhéteurs*, Βίοι φιλοσόφων καὶ σοφιστῶν, qui comprend Plotin, Porphyre, Iamblique, Ædesius, Maxime, Priscus, Julien, Proæresius, Epiphonius, Diophante, Sopolis, Imerius, Parnasius, Libanius, Acacius, Nymphidianus, Zénon, Magus, Oribase, Ionicus, Chrysanthe, Epigonus, Beronicianus. Les détails que donne l'auteur sur ses contemporains et ses maîtres, ses préjugés et sa passion pour la religion païenne, rendent son ouvrage très-curieux; mais le style en est déclamatoire et de mauvais goût, la langue d'une incorrection presque constante. Les *Vies des philosophes* d'Eunape, publiées d'abord dans une version latine par Hadrianus Junius (Anvers, 1568, in-8), ont été éditées dans le texte grec par Commelin (Francfort, 1596, in-8), par Paul Estienne (Genève 1616, in-8), par Boissonade, avec les notes de Wyttenbach (Amsterdam, 1822, 2 vol. in-8).

Cf. Victor Cousin : *Nouveaux fragments philosophiques* (Paris, 1828, in-8).

EUNUQUE (L'), comédie de Térence; — dialogue de Lucien (voy. ces noms).

EUPHÉMIE DE MESSINE, tragédie de S. Pellico (voy. ce nom).

EUPHÉMISME. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

EUPHORION, Εὐφορίων, poëte et grammairien grec, né à Chalcis, en Eubée, en 274 avant J.-C., mort vers 200. Il fut bibliothécaire d'Antiochus le Grand, roi de Syrie. Les anciens citent de lui un

grand nombre de poëmes mythologiques, élégiaques et satiriques; Gallus, Tibulle et Properce l'imitèrent. Il écrivit aussi en prose des traités sur la grammaire et sur l'histoire. Nous n'avons de lui que quelques fragments réunis par Meineke, dans l'ouvrage intitulé : *De Euphorionis Chalcidensis vita et scriptis* (Dantzick, 1823, in-8).

EUPHRON, Εὔφρων, poëte comique grec, qui vivait au commencement du IIIe siècle avant J.-C. Il appartient à la comédie nouvelle. On connaît les titres suivants de ses pièces : Ἀδελφοί, Αἰσχρά, Ἀποδιδοῦσα, Δίδυμοι, Θεῶν ἀγορά, Θεωροί, Μοῦσαι, Παραδιδομένη, Συνέφηβοι. Il en reste des fragments considérables, réunis dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke, t. I et IV, et dans la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

EUPHUISME (du grec εὐφυὴς, élégant, de bon goût). C'est le nom que prirent, en Angleterre, à la fin du XVIe siècle, le bel esprit et le style précieux qui furent en si grande faveur, à cette époque, dans toute l'Europe. L'euphuisme, c'est le pendant du gongorisme espagnol, ou plutôt il en est le précurseur; car John Lilly, qui en fut le parrain, le mit à la mode dès 1580, par son premier livre d'*Euphuès*, ou l'*Anatomie de l'esprit*, continué, l'année suivante, par *Euphuès et son Angleterre*, récit des voyages et aventures de son héros. Euphuès est le type du beau parleur, du pédant mondain qui prétend n'avoir rien de commun avec celui de l'école, quoiqu'il jette sans cesse dans son discours, sous forme d'allusions et d'images, toutes sortes de souvenirs de la fable, de l'histoire, du roman et de la science, tant il enveloppe le tout de grâce, d'afféterie, de politesse.

Toute la cour d'Élisabeth adopta ces savantes élégances de style qui rivalisaient avec les concettis italiens et devançaient le jargon des précieuses de nos ruelles. « Notre nation, dit Ed. Blount, doit à Lilly d'avoir appris un nouvel anglais. Toutes nos dames furent ses écolières. Une beauté à la cour qui ne savait parler l'euphuisme, était aussi peu regardée que celle qui aujourd'hui ne sait point parler français. » M. Taine nous donne ainsi l'idée de cette nouvelle langue : « Les dames savaient par cœur toutes les phrases d'Euphuès : singulières phrases, recherchées et raffinées, qui sont des énigmes, dont l'auteur semble chercher de parti pris les expressions les moins naturelles et les plus lointaines, toutes remplies d'exagérations et d'antithèses, où les allusions mythologiques, les réminiscences de l'alchimie, les métaphores botaniques et astronomiques, tout le fatras, tout le pêle-mêle de l'érudition, des voyages, du maniérisme, roule dans un déluge de comparaisons et de concettis. » La littérature suivit la cour. L'euphuisme envahit tout, les livres, la chaire, le théâtre. On trouve des exemples d'euphuisme dans Shakespeare, qui le met de préférence dans la bouche des jeunes gens. Ben Johnson, au contraire, en fait la satire. Cette mode littéraire était depuis longtemps évanouie, lorsque Walter Scott la rappela pour la couvrir d'un ridicule excessif dans *le Monastère*, où il fait un euphuiste de sir Percy Shafton, qui n'est qu'un pédant dépourvu de l'éclat et de la vivacité propres aux élèves de Lilly.

Cf. Belvo : *Anecdotes of Literature*, t. I; — Taine : *Hist. de la litt. anglaise*, liv. II, ch. I.

EUPOLIS (Εὔπολις), poëte comique grec, né vers 446 avant J.-C. à Athènes, mort vers 411. Il fit représenter sa première pièce en 429, et fut, dans l'ancienne comédie, le rival d'Aristophane et de Cratinus. Son style, au jugement des anciens, n'était pas inférieur à celui du premier de ces poëtes. Sa verve railleuse, très-vive et très-mordante, s'attaqua à des personnages illustres, notamment à Socrate et à Alcibiade. Celui-ci, suivant une tradition que Cicéron a réfutée, se vengea du poëte en le faisant jeter dans la mer, lors de son départ pour l'expédition de Sicile. D'après Suidas, Eupolis périt dans l'Hellespont, pendant la guerre contre les Lacédémoniens.

Parmi ses pièces, nous avons les dates des cinq suivantes : Νουμηνίαι (425); Ἀστράτευτοι (423); Μαρικᾶς (421); Κόλακες (421); Αὐτόλυκος (420). On sait les titres de dix autres : Αἶγες, Βάπται, Δῆμοι, Διαιτῶν, Εἵλωτες, Πόλεις, Προσπάλτιοι, Ταξίαρχοι, Ὑζρυστοδίκαι, Χρυσοῦν γένος. Les fragments d'Eupolis ont été publiés par Runkel (Leipzig, 1825, in-8). Ils se trouvent aussi dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke, t. I et II, et dans la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II; — Bergk : *Commentaire sur les fragments des comiques attiques*.

EURIPIDE (Εὐριπίδης), illustre poëte tragique grec, né à Salamine en 485 ou 480 avant J.-C., mort en Macédoine en 407 ou 406 (2e année de la 93e olympiade). La première date de naissance est calculée d'après les marbres d'Arundel; la seconde est donnée par la tradition qui, se plaisant à rapprocher les trois grands poëtes tragiques de la Grèce autour de la glorieuse Salamine, y fait naître Euripide au temps où Eschyle y combattait et où Sophocle y conduisait les chœurs célébrant la victoire. Euripide était d'une très-humble naissance, ainsi que le lui reproche souvent Aristophane. Fils d'un cabaretier appelé Mnésarchos et d'une marchande de légumes, il fut d'abord élevé pour être athlète. Dégoûté des exercices corporels, il s'adonna successivement à la peinture, à l'éloquence et à la philosophie; il montra beaucoup de goût pour cette dernière, que lui enseignèrent Prodicus, Anaxagore et Socrate, qui fut son maître favori. La sophistique eut sur lui beaucoup d'influence, et contribua à tourner contre les dieux, leurs légendes et leur culte son esprit libre et raisonneur. Euripide débuta comme auteur dramatique dans la 1re année de la 81e olympiade (455 avant J.-C.), c'est-à-dire à l'âge de vingt-cinq ou de trente ans, suivant la date adoptée pour sa naissance. Sa première pièce, *les Péliades*, ne nous est pas parvenue. Elle n'obtint au concours que le troisième rang. En général, les juges se montrèrent toujours pour lui peu favorables et, suivant les témoignages les plus sûrs, celui de Suidas entre autres, il ne fut couronné que cinq fois. Il avait composé soixante-quinze ouvrages suivant les uns, quatre-vingt-douze selon les autres. Plusieurs, mal accueillis par le public à une première représentation, furent mis à la scène après des remaniements plus ou moins considérables. Le talent d'Euripide était très-goûté du peuple athénien, dont il flattait et partageait les séduisants défauts; mais les innovations de son système dramatique et ses thèses morales et religieuses soulevaient contre lui des orages. Plusieurs pièces d'Aristophane (voy. ce nom) nous donnent une idée de la haine du parti aristocratique contre les doctrines du poëte, ainsi que de la violence des critiques contre ses procédés littéraires, sans compter l'animosité des femmes, excitée par ses fréquentes invectives contre leur sexe. On dit qu'Euripide, marié deux fois, avait été deux fois malheureux en ménage, et de là chez lui le sentiment de malveillance générale pour les femmes qui l'avait fait surnommer « misogyne ». Inquiété, sinon poursuivi, pour son incrédulité et ses irrévérences religieuses, il quitta Athènes et se retira en Macédoine, auprès d'Archélaüs qui attirait les poëtes, les artistes et les philosophes auprès de lui. Les Athéniens regrettèrent vivement son départ, mais sans pouvoir obtenir son retour, et,

après sa mort, ils envoyèrent réclamer ses restes au roi Archélaüs, qui tint à les garder et leur rendit les plus grands honneurs. La mort d'Euripide a donné lieu à différentes versions. On suppose que, se promenant dans la campagne, il fut déchiré par des chiens; mais la légende raconte qu'il fut mis en pièces par les femmes, comme Orphée par les bacchantes, en punition des outrages qu'il avait prodigués contre elles dans ses tragédies. Sophocle, qui survécut de quelques mois à son rival, témoigna de la douleur que lui causa sa perte en faisant paraître ses acteurs sur la scène sans leurs couronnes. Ce signe de deuil répondait au sentiment des Athéniens, dont l'engouement pour Euripide est attesté par les efforts mêmes d'Aristophane pour le combattre. Ils lui élevèrent une statue dans le théâtre. L'euripidomanie n'était pas moindre dans toute la Grèce, à en juger par divers faits racontés par les historiens, notamment celui des soldats athéniens prisonniers en Sicile, qui rachetèrent leur liberté en récitant des vers d'Euripide à leurs maîtres.

Euripide est, des trois grands tragiques grecs, celui qui fut le moins maltraité par le temps; il nous est parvenu de lui dix-neuf pièces, dont dix-huit tragédies énumérées ci-dessous et un drame satyrique, *le Cyclope*, le seul ouvrage de ce genre qui nous soit resté de l'antiquité, puis d'assez nombreux fragments de presque toutes les autres pièces; car il est peu d'auteurs qui aient été plus souvent cités par les critiques ou les grammairiens. Parmi les soixante-quinze ou quatre-vingt-dix ouvrages qu'il avait composés, on ne signalait que sept drames satyriques ou huit au plus: ce qui prouve que l'ancienne tétralogie, avec ses trois tragédies et son drame satyrique, n'était plus rigoureusement en usage. On ne sait pas exactement la date de représentation de toutes les pièces conservées. Elle est fixée, pour sept d'entre elles, par des renseignements anciens, et déterminée approximativement pour dix autres; une seule tragédie, *Rhésus*, et le drame satyrique, *le Cyclope*, restent sans indication chronologique. Voici, dans leur ordre général, les œuvres d'Euripide, avec leurs sujets :

Alceste (438 avant J.-C.). Alceste est la femme du roi thessalien Admète; elle s'est dévouée aux Parques pour sauver son époux qu'elle aime. Après la douleur de la séparation, Hercule va l'arracher aux enfers. Il y a des scènes, surtout celle des adieux, d'un pathétique admirable.

Médée (431). La femme de Jason, dans un accès de jalousie et de désespoir, fait périr sa rivale et égorge ses propres enfants. C'est un des chefs-d'œuvre tragiques de l'auteur et du théâtre grec.

Hippolyte couronné ou *Porte-Couronne* (Στεφανίας, Στεφανηφόρος) (429). C'est une des pièces remaniées par l'auteur, mais si profondément qu'elle formait, à la seconde représentation, comme une pièce nouvelle sur le même sujet. La différence portait sur le rôle de Phèdre. Dans la première pièce, qui est perdue et que les scoliastes appellent *Hippolyte voilé* (Καλυπτόμενος), la femme de Thésée s'abandonnait sans réserve à son amour criminel pour le fils de son époux, sans y être entraînée par la vengeance de Vénus et sans être excusée par les imprudences de sa nourrice. Elle justifiait tout haut ses déréglements comme des représailles de ceux de son mari. Elle déclarait elle-même et en face sa passion à Hippolyte, qui se voilait le visage et l'accusait ensuite de sa propre bouche. Ce tableau de la passion impudente d'une femme répondait, dit-on, aux infortunes conjugales du poëte lui-même. Il nous est surtout connu par la copie de Sénèque et par les témoignages des scoliastes.

Dans le second *Hippolyte*, la passion de Phèdre est atténuée dans son ardeur et moins odieuse dans ses effets. La nourrice prend une grande part de la faute; au retour de Thésée, Phèdre s'est donné la mort, après avoir consigné sur des tablettes ses accusations contre Hippolyte. Thésée chasse et maudit son fils qui, en mourant, est justifié par Diane et réconcilié avec son père. Hippolyte est devenu le principal personnage de la seconde tragédie, dont tout l'intérêt porte sur lui, et c'est l'une des principales différences entre cette pièce et la *Phèdre* de Racine.

Hécube (vers 424). Cette pièce a un double sujet : d'une part le sacrifice de la fille d'Hécube, Polyxène, sur le tombeau d'Achille; d'autre part, la vengeance d'Hécube contre Polymnestor, meurtrier de Polydor, son dernier fils. Ce défaut est racheté par l'unité du personnage d'Hécube livré successivement à deux douleurs. La pièce est un modèle d'éloquence et de pathétique.

Les Suppliantes (entre 425 et 415). Rien de commun que le titre avec *les Suppliantes* d'Eschyle. Les mères des chefs argiens tués devant Thèbes réclament leurs corps restés sans sépulture. Thésée, touché par leurs supplications, s'empare par la force de ces dépouilles que les Thébains refusaient de rendre, et elles reçoivent les honneurs funéraires.

Les Héraclides (425-415). Les enfants d'Hercule, persécutés par Eurysthée, reçoivent un asile dans Athènes de la bonté hospitalière de Démophon, fils de Thésée.

Andromaque (425-415). Hermione et son père, Ménélas, ont entrepris, pendant l'absence de Pyrrhus, de faire périr Andromaque et un des fils qu'elle a eus de Pyrrhus; mais l'aïeul de celui-ci, Pélée, les sauve de leur fureur jalouse. On voit par là combien Racine, en prenant le sujet, a modifié les personnages et la situation.

Hercule furieux (425-415). Hercule est frappé de démence par Junon, à la suite des traitements qu'il a fait subir, en revenant des enfers, à Lycus qui s'était fait tyran de Thèbes. Dans son égarement, il tue sa femme et ses fils; puis, revenu à la raison, il veut s'ôter la vie pour se punir lui-même de ses crimes, mais Thésée le console et l'emmène à Athènes pour les expier.

Les Troyennes (415). Après la prise de leur ville, les Troyennes sont partagées entre les vainqueurs, et le fils d'Hector, Astyanax, est précipité du haut des murs.

Électre (vers 413). Le sujet est celui des *Choéphores* d'Eschyle et de l'*Électre* de Sophocle; mais Euripide a abaissé la grande légende fatidique qui punit les crimes de Clytemnestre par la main parricide d'Oreste, à un horrible mais vulgaire drame de famille.

Hélène (412). D'après une tradition contraire au récit de l'*Iliade*, Ménélas rencontre en Égypte la femme que Pâris lui a enlevée, et la retrouve chaste et fidèle; ce n'était point sa personne même que le séducteur avait emmenée à Troie, mais une ombre d'elle substituée par Junon.

Ion (vers 410). Créuse, fille d'Erechthée et femme de Xuthus, a eu d'Apollon un fils, Ion, élevé secrètement et qu'elle a exposé. Xuthus, n'ayant pas d'enfant, l'adopte, et Créuse, qui le croit fils de son époux et de quelque rivale, veut l'empoisonner, lorsqu'elle découvre qu'il est son propre fils.

Iphigénie en Tauride (vers 410). Iphigénie, sœur d'Oreste, échappée au sacrifice en Aulide, est devenue elle-même prêtresse de Diane en Tauride. On lui amène, pour les sacrifier, deux étrangers, dans lesquels elle retrouve Oreste et Pylade, et elle s'enfuit avec eux. On cite comme d'admirables scènes celle de la reconnaissance et celles qui la préparent.

Les Phéniciennes (vers 408). C'est une des pièces anciennes sur la légende de la Thébaïde ou des frères ennemis. Ici Étéocle et Polynice sont directement en scène, et l'opposition de leur caractère est vivement rendue. Le nom de la pièce lui vient du chœur composé de femmes phéniciennes qui se sont arrêtées à Thèbes en se rendant à Delphes pour se consacrer à Apollon.

Oreste (408). C'est une des suite de la sanglante légende des Atrides. Oreste et Électre, qui après le parricide ont été condamnés à mort par les Argiens, se préparent, avec l'aide de Pylade, à se venger de Ménélas; mais les dieux interviennent pour prévenir de nouveaux meurtres et ramener la paix dans la ville d'Argos et dans la famille d'Agamemnon.

Les Bacchantes et *Iphigénie en Aulide*, représentées après la mort du poëte (après 406). Le sujet des *Bacchantes* est la mort de Penthée, déchiré par les Ménades, parce qu'il s'est opposé à l'établissement du culte de Bacchus. *Iphigénie à Aulis*, un des chefs-d'œuvre d'Euripide, modifie la terrible légende du sacrifice de la fille d'Agamemnon : Diane enlève la victime, et une biche est immolée à sa place.

La tragédie de *Rhésus*, la seule dont on ne puisse déterminer approximativement la date, a pour sujet l'épisode des chevaux de Rhésus, tiré du dixième chant de l'*Iliade*. La faiblesse de cette pièce a fait douter de son authenticité. On peut au moins la considérer comme un des essais de la jeunesse du poëte.

Le drame satyrique du *Cyclope*, l'une date également incertaine, est la mise en scène de l'aventure d'Ulysse dans l'antre de Polyphème, d'après la légende rapportée par Homère dans l'*Odyssée* (chant IX). Suivant les règles du genre, l'auteur y a introduit le vieux Silène et les Satyres, dont il fait les esclaves de Polyphème; il leur donne des mœurs et des idées de valets, et il leur prête des plaisanteries sur Jupiter qui nous font voir toute la licence que le drame satyrique permettait aux poëtes à l'égard des dieux.

Quant aux fragments des autres ouvrages d'Euripide, on signale comme apocryphes le prologue et une portion de chœur de *Danaé*. Trois passages assez considérables du *Phaéton* ont été retrouvés dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, en 1810. Plusieurs de ceux cités par les anciens contribuent à mettre en relief les caractères particuliers du poëte; l'un de plus curieux est celui de *Mélanippe la Philosophe*, contenant l'exposition des principes de la philosophie naturelle d'Anaxagore, à l'occasion de la naissance mystérieuse de deux enfants qu'une ignorante superstition a voués à la mort.

Il eût été trop long de marquer, à propos de chacune des tragédies précédentes, toutes les imitations dont elles ont été l'objet. Nous ferons remarquer, en général, qu'Euripide est le poëte grec auquel les tragiques latins et les modernes ont fait le plus d'emprunts, soit à cause du nombre même des ouvrages conservés, soit à cause des rapports de son genre dramatique avec l'esprit d'une civilisation plus avancée. Sénèque, le seul tragique latin que nous puissions juger par ses œuvres, relève directement d'Euripide dans toutes ses pièces, et il en a transmis à son tour les inspirations à des imitateurs de seconde main. Au début de notre théâtre littéraire, Garnier lui emprunta *Hippolyte*, et Corneille lui-même lui dut sa première tragédie classique, *Médée*. Rotrou, après avoir tiré de Sophocle un *Hercule mourant*, prit à Euripide une *Iphigénie en Aulide*. Racine, qui avait étudié si profondément les Grecs, puisa dans leur source même les sujets des *Frères ennemis*, d'*Andromaque*, de *Phèdre*, d'*Iphigénie en Aulide*, sans compter celui d'*Alceste*. Pendant tout le siècle, les mêmes sujets furent mis en tragédies par Longepierre, La Grange-Chancel, Danchet, Boissy, Chateaubrun, Pradon, etc., ou en opéras par Quinault, Duché, l'abbé Pellegrin, et Vadé. Au siècle suivant, Voltaire et Crébillon, dans leur long duel dramatique, demandent également des armes à Euripide et opposent *Électre* et *Oreste* l'un à l'autre. De la Touche traite avec succès *Iphigénie en Tauride*, qui devient, entre les mains de Gœthe, le chef-d'œuvre du théâtre classique en Allemagne (voy. ces divers noms).

Entre les trois grands tragiques grecs, Eschyle n'a que la troisième place, celle que lui donne Aristophane. Mais elle est encore très-honorable, si l'on songe à la gloire de ses concurrents et au talent qu'il a déployé après eux. S'éloignant encore plus de Sophocle que celui-ci d'Eschyle, il a continué ou plutôt précipité la révolution littéraire et morale de l'art dramatique en Grèce. S'il est vrai que Sophocle eut déjà fait descendre la tragédie du ciel sur la terre, Euripide l'y a fixée et, pour ainsi dire, naturalisée parmi les hommes; il en a fait un art humain par excellence. Il porte à la scène nos propres passions en lutte non plus avec les dieux ou avec l'idéal, mais avec la nature et avec elles-mêmes. Il ne se préoccupe plus d'élever et de fortifier les âmes par le spectacle d'infortunes imméritées et exemplaires; mais, sans rattacher la douleur à des desseins supérieurs qui l'élèvent et l'épurent, il se borne à la peindre dans sa poignante réalité. Dégageant ainsi le drame de la vie commune des formes consacrées par la légende, il donne aux sentiments qu'il met en jeu le langage même de la nature, celui dans lequel le spectateur doit se reconnaître. Si le pathétique est devenu pour Euripide le principal but de l'art dramatique, il faut convenir que nul ne l'a mieux atteint. Aristote l'appelle « le plus tragique des tragiques », et Quintilien le proclamant « admirable dans l'expression de toutes les affections de l'âme, de celles particulièrement que fait naître la pitié », ajoute : « Là il est sans rival. » Le pathétique est une des sources naturelles de l'éloquence. En s'y abandonnant, Euripide a acquis des qualités d'orateur qui ne conviennent pas toujours au poëte et de brillants défauts qu'on pourrait blâmer même chez un avocat. Il est fâcheux, pour un auteur dramatique, de mériter l'éloge que Quintilien fait de ses beautés oratoires, en conseillant aux jeunes gens qui se destinent au barreau la lecture de ses ouvrages comme un excellent modèle de l'art de convaincre et de persuader. Il y a, dans son théâtre, des discussions complètes, de vrais tournois de parole, des plaidoyers réguliers et chaleureux, avec des réponses et des répliques pleines d'adresse. Au milieu d'une vaine abondance de mots, l'auteur oublie que, dans le drame, les passions doivent moins parler et agir davantage.

La facilité oratoire d'Euripide ne prête pas seulement aux passions une éloquence parfois superflue, elle se met au service d'idées philosophiques tout à fait étrangères à l'intérêt du drame. Le poëte novateur est doublé d'un novateur en philosophie et, comme le remarque l'abbé Barthélemy, pendant qu'on l'accusait d'abaisser et d'amollir l'art tragique, il se proposait d'en faire une école de moderne sagesse. De là, dans toutes ses pièces, cette foule de maximes et de sentences qui flattent en passant les sentiments de la foule ou les heurtent à dessein, et qui provoquent des applaudissements ou des murmures où l'art n'est pour rien; de là, dans quelques ouvrages, l'exposé didactique des doctrines de ses maîtres, du système d'Anaxagore sur l'origine des êtres, aussi bien que des préceptes de la morale de Socrate : le tout revêtu de

cette éloquence artificielle dont Prodicus lui avait donné des leçons et avait inspiré le goût aux Athéniens. Cette introduction de la philosophie et des ornements de la rhétorique dans la tragédie est la principale des innovations d'Euripide ; c'est à la fois sa force et sa faiblesse, le secret de l'action qu'il exerce ou des résistances qu'il rencontre, des excès d'admiration ou des violences de critique qui se produisent autour de son œuvre et de son nom.

Sous le rapport de la composition dramatique, Euripide ne s'est pas montré sévère observateur des règles établies par Eschyle ou ses contemporains et consacrées avec éclat dans les œuvres les plus parfaites de Sophocle. Trop peu soucieux du plan et de la conduite de ses pièces, il est revenu à l'emploi du prologue, ce procédé de l'enfance de l'art qui dispense des savantes difficultés de l'exposition. Il se rend aussi les dénoûments faciles, en faisant intervenir hors de propos les dieux amenés par les machines, pour tirer ses personnages d'une situation embarrassée. C'est le moins religieux des grands poëtes grecs qui se trouve faire le plus d'usage de la mécanique divine (*Deus ex machina*). Dans plusieurs de ses œuvres, il y a deux sujets, deux actions, comme dans *Hercule furieux* ou dans *Hécube*, et ce défaut n'est pas toujours, comme dans cette dernière, pallié par la puissance de l'émotion. Euripide prodigue, en outre, les moyens matériels d'effet propres à exciter la pitié ou l'effroi. Il montre les rois, dégradés par l'adversité, se couvrant de haillons et tendant la main comme des mendiants, les vieillards se traînant avec peine, haletant, chancelant sous le poids des infirmités et des années. « Il emploie enfin, dit Schlegel, tout ce qui n'a point de valeur réelle pour le sentiment ou la pensée, mais frappe, étourdit ou agite vivement le spectateur. » Et toutefois, suivant le même critique auquel on a reproché ses sévérités pour Euripide, « ce poëte, avec tous ses défauts, et tout en mêlant des trivialités à des beautés ravissantes, possède, dans son heureuse facilité, un charme séduisant qui ne l'abandonne jamais. »

Le style y a une grande part. Il paraît, au premier abord, très-voisin de la prose, surtout si on le compare à celui des deux autres grands tragiques grecs ; car il diffère moins de la langue vulgaire par le choix des mots que par leur agencement d'après les règles prosodiques. Il a plus de clarté que d'éclat, d'élégance que de pompe ; il n'en est pas moins toujours harmonieux et d'une merveilleuse souplesse. On dit pourtant qu'Euripide composait ces vers si faciles avec une extrême difficulté, et que quelques-uns lui coûtaient des journées de travail. Ses chœurs mêmes, écrits dans le dialecte spécial de la poésie lyrique et nécessairement d'une inspiration et d'une langue plus relevées, conservent la même aisance d'allures et la même limpidité de pensée. Il devait entrer dans le système d'Euripide de rendre le drame accessible à tous par la forme, comme il le mettait à la portée de tous par la nature des sentiments et le choix des effets.

L'édition princeps d'Euripide, toute en lettres capitales, donnée par Jean Lascaris (Florence, 1500, in-4), ne contient que quatre tragédies. La première édition presque complète est celle d'Alde Manuce (Venise, 1503, 2 vol. in-8). On cite ensuite les éditions de Canter (Anvers, 1571, in-16), de P. Estienne (1602, in-4), de J. Barnes (Cambridge, 1694, in-fol.), de Musgrave (Oxford, 1778, 4 vol. gr. in-4), de Bæck (Leipzig, 1778-1788, 3 vol. in-4), de Matthiæ (Ibid., 1813-1837, 10 vol. in-8), comprenant un *Lexicon Euripideum*, celle de Priestley (Glascow, 1821, 9 vol. in-8), la plus belle et la plus complète jusque-là ; de Boissonade (1825, 5 vol. gr. in-32) ; de Dindorf (Leipzig, 1825-1840, texte 2 vol. in-12, commentaires 2 vol. in-8 ; et Oxford, 1834, 2 vol. in-8) ; de Th. Fix, dans la collection Didot (1844, gr. in-8), complétée par Dübner d'un volume de *Fragmenta* (1847, gr. in-8) ; de Hartung, sous le titre d'*Euripides restitutus* (Hambourg, 1843-1844, 2 vol. in-8) ; de Kirchoff (Berlin, 1855, 2 vol. in-8), édition capitale pour la révison des textes ; de Nauck (Leipzig, 2e édit. 1857, 2 vol.) ; enfin, de Henri Weil (1868, t. I, gr. in-8), contenant sept tragédies. Il a été donné, en outre, des éditions savantes de tragédies détachées, tant en France qu'en Angleterre et en Allemagne, par Musgrave, Walkenaer, Elmsley, Porson, Monk, Gaisford, Hermann, J. Geel, etc.

Parmi les traductions générales en prose, on cite, pour la France, en dehors du *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy, celle d'Artaud (1842, 2 vol. in-12 ; 3e édit. 1857) ; pour l'Italie, celle de Felice Bellotti (Milan, 1829-1833, in-8) ; pour l'Angleterre, celles de R. Potter (Londres, 1781-1783, 2 vol. in-4 ; nouv. édit., Oxford, 1814), de Wodhull (Ibid., 1782, 4 vol. in-8 ; 2e édit. 1809, 3 vol. in-8) et de Buckley (Ibid., 1850, 2 vol. in-8) ; pour l'Allemagne, celles de Bothe (Berlin, 1800) et de Donner (Heidelberg, 1841-1852, 3 vol. in-8). Un certain nombre de pièces séparées ont été traduites en vers français dès le XVIe siècle, particulièrement *Hécube* par L. de Baïf (1544), et *Iphigénie*, par Th. Sibilet (1549). De nos jours, il faut mentionner, outre quelques pièces dans *la Grèce tragique* de L. Halévy, la remarquable version poétique du *Cyclope* par M. Autran (1863, in-8).

Cf. Les *Notices*, *Introductions* et *Commentaires* des éditions précédentes ; — Fabricius : *Bibliotheca græca ;* — Hauptmann : *Programma de Euripide* (1743, in-4) ; — J. Bake : *Commentatio de principum tragicorum meritis. præsertim Euripidis* (Leyde, 1815, in-4) ; — C. Hasse : *Euripidis poetæ tragici philosophia* (Magdebourg, 1843, in-4) ; — Zirndorfer : *De Chronologia fabularum euripidearum* (Marbourg, 1839, in-8) ; — J. Lapaume : *De Euripidis vita et fabulis* (1848, in-8) ; — E. Moncourt : *De Parte satyrica et comica in comediis Euripidis* (Paris, 1851, in-8) ; — Blanchet : *De Aristophane Euripidis censore* (Ibid., 1855, in-8) ; — A. Maignan : *Morale d'Euripide* (Ibid., 1856) ; — A. Baron : *Etude sur Euripide* (Bruxelles, 1857) ; — l'abbé Barthélemy : *Voyage du jeune Anacharsis ;* — Schlegel : *Cours de littérature dramatique ;* — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs ;* — Al. Pierron : *Hist. de la litt, grecque*, etc.

EUROPÉENNES (LANGUES). — Voyez INDO-GERMANIQUES.

EUSÈBE, Εὐσέβιος, surnommé *Pamphile*, écrivain ecclésiastique et historien grec, né vers 264 en Palestine, mort vers 338. En mémoire de son amitié pour saint Pamphile, il en joignit le nom au sien. Nommé évêque de Césarée en 315, il prit place au concile de Nicée, près de l'empereur, et rédigea contre Arius la formule orthodoxe, que les Pères adoptèrent en y ajoutant le mot *consubstantiel* (ὁμοούσιος). Il se prononça plus tard pour le rappel d'Arius ainsi que pour l'exil de saint Athanase. Le silence qu'il a gardé sur l'arianisme dans son *Histoire ecclésiastique*, et des passages de son *Commentaire sur les Psaumes*, l'ont fait accuser d'être semi-arien.

On a donné à Eusèbe le titre de *Père de l'histoire ecclésiastique*. Il est le premier en effet qui ait réuni en un corps d'ouvrage, avec quelque esprit critique, les faits relatifs aux premiers siècles de l'Eglise. Son *Histoire ecclésiastique* (Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία) se termine à la mort de Licinius et comprend dix livres. Elle fut publiée d'abord dans une traduction latine de Rufin (s. l., 1474, in-fol.), puis dans le texte, avec *Théodoret*, *Sozomène* et *Évagrius*, par Robert Estienne (Paris, 1544, in-fol.). Henri de Valois réimprima ce texte fort amélioré, en y joignant des notes et une version latine (Paris, 1659, in-fol.). Il a été réédité plusieurs fois, notam-

ment par Heinichen (Leipzig, 1827-1829, 2 vol. in-8). Le président Cousin l'a traduit en français, dans son *Histoire de l'Eglise* (Paris, 1675-1676, 4 vol. in-4.). Citons ensuite d'Eusèbe : Χρονικὰ παντοδαπῆς ἱστορίας, *Chronique*, en deux livres, depuis l'origine du monde jusqu'à l'année 328 après J.-C., dont il ne reste dans le texte grec que des fragments publiés par Scaliger (Amsterdam, 1658, in-fol.), mais dont nous possédons une traduction latine par saint Jérôme (Leyde, 1606, in-fol.), et une traduction arménienne publiée par Maï et Zohrab (Milan, 1818, in-4); Εὐαγγελικῆς ἀποδείξεως προπαρασκευή, *Préparation évangélique*, traité en quinze livres contre la théologie païenne, publiée d'abord par Robert Estienne (Paris, 1544, in-fol.), puis, avec une traduction latine, par Viger (Paris, 1628, in-fol.), et par Gaisford (Oxford, 1852, 2 vol. in-8); Εὐαγγελικὴ ἀπόδειξις, *Démonstration évangélique*, traité dont il nous reste douze livres, imprimés à la suite de l'ouvrage précédent; Εἰς τὸν βίον τοῦ μακαρίου Κωνσταντίνου, *Panégyrique de Constantin*, publié par Heinichen (Leipzig, 1830, in-8); Περὶ τῶν τοπικῶν ὀνομάτων ἐν τῇ θείᾳ Γραφῇ, *Description des lieux mentionnés dans l'Ecriture Sainte* (Paris, 1659, in-fol.); des traités *Contre Hiéroclès, Contre Marcellus, Sur la Théologie*, faisant suite à la *Démonstration évangélique;* des *Commentaires* sur l'*Ecriture*. Les *Œuvres complètes* d'Eusèbe, qui n'ont été longtemps publiées qu'en latin (Bâle, 1542, 4 vol.; Paris, 1580), ont eu enfin une édition grecque dans les collections Migne (Paris, 1856-57, 6 vol. gr. in-8).

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII; — Dom Ceillier : *Histoire des auteurs ecclésiastiques*.

EUSTACHE LE MOINE, roman d'aventures d'un trouvère inconnu du XIIIe siècle. Il fut très-populaire au moyen âge. Eustache de Boulogne est un chef de pirates qui, dans la guerre entre Philippe-Auguste et Jean sans Terre, prit parti tour à tour pour l'un et pour l'autre, ne cherchant que des occasions de profit. Il avait été d'abord moine, puis avait étudié la magie en Espagne. A l'audace il joint les ressources des sciences occultes. Pris par les Anglais, il eut la tête tranchée en 1217. Le romancier a suivi d'assez près les faits historiques. *Eustache le Moine* a été publié par Fr. Michel (Paris et Londres, 1834, in-8).

Cf. Raynouard, dans le *Journal des savants*, 1835.

EUSTATHE D'ÉPIPHANIE, Εὐστάθιος, historien grec du VIe siècle. Il est l'auteur d'un abrégé chronologique de l'histoire du monde, dont il reste des fragments publiés par C. Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque* Didot.

EUSTATHE, Εὐστάθιος, grammairien byzantin, né à Constantinople, mort en 1198. Il fut archevêque de Thessalonique. Il est regardé comme l'homme le plus savant de son siècle. Outre des récits théologiques et des homélies, il écrivit des ouvrages importants au point de vue littéraire. Le plus considérable est un *Commentaire sur l'Iliade et l'Odyssée*. C'est une compilation faite d'après les commentateurs précédents, bien qu'elle manque de méthode et d'esprit critique, le grand nombre d'ouvrages perdus, dont elle nous a conservé la substance, nous la rendent très-précieuse. On en a plusieurs éditions (Rome, 1542-1550, 4 vol. in-fol.; Bâle, 1559-1560, 3 vol. in-fol.; Florence, 1730-1735, 3 vol. in-fol.; Leipzig, 1825-1828, 4 vol. in-4). Il reste encore d'Eustathe un *Commentaire sur Denys Périégète* (Paris, 1547, in-4), et l'*Introduction d'un Commentaire sur Pindare* (Gœttingue, 1837, in-8). Ses *Opuscules* ont été réunis par Tafel (Francfort, 1832, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

EUSTATHE ou **EUMATHE**, romancier grec, qui vécut du XIIe au XIVe siècle. Il a composé le *Drame d'Hysmine et d'Hysminias*, Τὸ καθ' Ὑσμίνην καὶ Ὑσμινίαν δρᾶμα, connu en français sous le titre d'*Œuvres d'Isménias et d'Ismène*. C'est un roman sans invention, languissant, d'un mauvais style, et souvent immoral. Connu d'abord par la traduction italienne de Carani (Florence, 1550, in-8), il fut publié dans l'original, avec une version latine, par G. Gaulmin (Paris, 1618, in-8), puis réédité par Teucher (Leipzig, 1792, in-8). Il a été traduit en français par Beauchamps (Paris, 1729, in-8), et par Ph. Le Bas (Ibid., 1828, in-12).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins* (1862, in-18).

EUTROPE, *Eutropius*, historien latin du IVe siècle après J.-C. Sa vie est fort inconnue. On sait seulement qu'il remplit les fonctions de secrétaire sous Constantin, qu'il accompagna Julien l'Apostat dans son expédition de Perse, et qu'il dédia son ouvrage à Valens. Saint Grégoire de Nazianze affirme qu'il n'était pas chrétien. Il est l'auteur d'un *Abrégé de l'histoire romaine*, en dix livres (*Breviarium historiæ romanæ*), qui s'étend de la fondation de Rome à la fin du règne de Jovien. C'est une compilation faite avec intelligence et en général avec exactitude, mais où l'auteur a supprimé ce qui n'est pas à la gloire du peuple romain. Le style, encore assez classique, se distingue par la clarté, la rapidité et l'absence d'ornements inutiles. Le *Breviarium* d'Eutrope fut longtemps employé dans les écoles et devint le guide d'un grand nombre d'annalistes. Il subit, par la suite des siècles, de graves altérations. Le texte original commença à être restitué par Egnatius (Venise, 1516); il fut encore amélioré dans les éditions subséquentes de Schanhovius (Bâle, 1546, in-8), de Vinet (Poitiers, 1554, in-8), de Merula (Leyde, 1592, in-8). Parmi les éditions postérieures, on cite particulièrement celles de Havercamp, avec nombreux commentaires (Leyde, 1729, in-8), de Gruner (Cobourg, 1752, in-8), de Tzschucke (Leipzig, 1796, in-8), de Grosse (Halle, 1813, in-8), de Zell (Stuttgart, 1829), etc. *Eutrope* a été traduit en français par l'abbé Lezeau (1717), par l'abbé Paul (1813), par Dubois, dans la Bibliothèque Panckoucke (1843), etc.

Cf. Tzschucke : *Dissertation* en tête de son édition; — Mœller : *Disputatio de Eutropio* (Altendorf, 1685, in-4); — *Histoire littéraire de la France*, t. I.

EUTYCHIUS, nommé par les Arabes *Saïd ben Batric*, historien arabe, né à Fostat, ville d'Égypte, en 876 de notre ère (l'an 263 de l'hégire), mort en 940 à Alexandrie, où il était patriarche melchite. Son principal ouvrage est une histoire universelle ayant pour titre : *Rang de pierres précieuses* (en latin : *Contexio gemmarum*). Elle s'arrête à l'an 937, et a été généralement suivie par les historiens musulmans. Elle a été réimprimée en totalité ou en partie par Selden (Londres, 1642, in-4), *Alexandrini Annales*, Edw. Pocock (Londres, 1658, 2 vol. in-4), par Abraham Echellensis (Rome, 1661).

Cf. Herbelot : *Bibliothèque orientale*.

ÉVAGRE *le Scholastique*, Εὐάγριος, historien ecclésiastique grec, né vers 536 à Épiphanie en Syrie, mort vers 600. Il était avocat (σχολαστικός), et eut les titres de questeur et de préfet sans en exercer les charges. L'*Histoire ecclésiastique*, dont il est l'auteur, fait suite aux ouvrages de Socrate et de Théodoret, et va de 431 à 593. Elle est exacte, écrite avec élégance, mais diffuse. Elle fut éditée, avec d'autres historiens ecclésiastiques, par R. Estienne (Paris, 1544, in-fol.), puis avec une traduction latine par H. de Valois (Paris, 1659-1673, 3 vol. in-fol.). Le président Cousin l'a tra-

duite en français, avec *Eusèbe, Socrate, Sozomène* et *Théodoret* (Paris, 1675-1676, 4 vol. in-4).

Cf. H. de Valois : *Préface* et *Notes* de son édition.

ÉVANGÉLIAIRE. Nom donné au recueil manuscrit ou imprimé des quatre Évangiles et plus spécialement des parties des Évangiles, lues ou chantées aux messes des dimanches et fêtes de l'année. Les évangéliaires furent longtemps copiés, illustrés et reliés avec un luxe qui en faisait de véritables objets d'art, et l'on en conserve des spécimens remarquables dans les trésors des églises, les bibliothèques ou les musées. On cite ceux des bibliothèques de Sienne, de Toulouse, des cathédrales d'Aix-la-Chapelle et de Mayence, de l'ancien musée des souverains de Paris, etc. Ce qui donne aux évangéliaires un intérêt bibliographique, c'est qu'ils furent, comme les livres de prières, au nombre des premiers ouvrages reproduits par l'impression au XVe siècle.

ÉVANGILES (du grec εὐαγγέλιον, bonne nouvelle), livres qui renferment l'histoire de la vie, des doctrines et des miracles de Jésus, et qui forment la première et la principale partie du *Nouveau Testament*. L'Église chrétienne reconnaît comme canoniques quatre Évangiles, ceux de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean. Les trois premiers sont dits synoptiques, en raison des corrélations et des ressemblances de leurs récits. Tous les quatre remontent au Ier siècle du christianisme, et paraissent être à peu près en entier des auteurs à qui on les attribue. On remarque d'ailleurs que les quatre évangélistes ne sont pas donnés expressément comme ayant rédigé les œuvres placées sous l'autorité de leur nom. « Les formules selon Matthieu, selon Marc, selon Luc, selon Jean, » dit M. Renan, n'impliquent pas que, dans la plus vieille opinion, ces récits eussent été écrits d'un bout à l'autre par Matthieu, Marc, etc. Elles signifient seulement que c'étaient là les traditions provenant de chacun de ces apôtres. » Strauss a soutenu que les Évangiles ont été composés bien après Jésus-Christ. Ils ont été écrits originairement en grec, à l'exception de celui de saint Matthieu, qui fut rédigé en langue syro-chaldaïque, mais traduit presque aussitôt en grec, et dont le texte primitif n'existe plus. A part les caractères communs qui proviennent des faits et des idées du christianisme naissant, les quatre récits présentent des différences qui tiennent à l'origine, à l'éducation, à la personne même des narrateurs.

De très-bonne heure, on avait mis par écrit les discours de Jésus en langue araméenne et enregistré ses actions remarquables. Aussi, outre les Évangiles qui nous sont parvenus, on eut encore l'Évangile selon les Hébreux, l'Évangile selon les Égyptiens, les Évangiles dits de Justin, de Marcion, de Tatien, aujourd'hui perdus, mais qu'on connaît par les fragments contenus dans les Pères de l'Église. Il y eut aussi, à partir du IIe siècle, une multitude de livres apocryphes appelés également *Évangiles* et désignés soit par les noms de ceux à qui on les rapportait (*Évangiles des douze Apôtres, de saint Pierre, de saint Jacques, de saint Thomas, de saint Matthias*), soit par les noms des peuples qui en faisaient usage, soit enfin par les noms de ceux qui les avaient notoirement publiés (*Évangiles de Basilide, d'Apelles*, etc.). Origène, saint Jérôme et saint Épiphane mentionnent particulièrement : *l'Évangile de saint Barthélemy, l'Évangile de la Perfection, d'Eve, de saint Philippe, de Judas Iscariote*, etc.

Les éditions et traductions des *Évangiles* sont innombrables. Il y a d'abord toutes celles du *Nouveau Testament*, dont ils font partie et dont nous avons signalé ailleurs les plus anciennes (voy. BIBLE). Ils ont eu ensuite beaucoup de publications séparées. La première version française imprimée paraît être celle de Lefebvre d'Estaples (Paris, 1524, in-8 goth.). Depuis, une foule d'interprètes, dont quelques-uns célèbres, comme Lemaistre de Sacy, Bossuet et, près de nous, Lamennais, se sont efforcés de mettre le texte français en rapport, soit avec les progrès de la langue, soit avec une interprétation plus exacte de l'original. Pour les versions étrangères, on peut assurer que les *Évangiles* ont été traduits dans tous les idiomes humains connus. Aussitôt que les voyages ou le commerce nous ont donné assez de relations avec un peuple ignoré la veille pour en pénétrer la langue, la Société biblique de Londres fait passer dans celle-ci les *Évangiles*, en attendant les autres parties de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*. En Europe, les *Evangiles*, multipliés à l'infini par la presse à bon marché, ont été l'objet de toutes les somptuosités typographiques. De nos jours, après les belles éditions illustrées des Curmer (Paris, 1836, 1 vol. gr. in-8), des Barbat (1844, in-4), des Dubochet (1837, gr. in-8, fig. de Fragonard), la librairie Hachette a publié les *Saints Evangiles*, dans la traduction de Bossuet revue par M. Wallon, avec un luxe artistique que la typographie n'avait peut-être jamais connu (Paris, 1873, 2 vol. in-fol., 124 eaux-fortes d'après les dessins originaux de Bida).

Cf. Richard Simon : *Histoire des commentateurs du Nouveau Testament* ; — Rosenmüller : *Hist. interpretata librorum sacr.* (1795, 5 vol. in-8) ; — Paley : *Horae Paulinae*, trad. sur la 10e édition (Paris, 1821), et *Tableau des preuves du christianisme*, trad. de l'anglais par Levade ; — Lardner : *Credibility of the Gospel* (Londres, 1838, 10 vol.) ; — Norton : *The Coincidences of the Genuineness of the Gospel* (Cambridge, 2e édit., 1846) ; — Michaëlis : *Introduct. aux livres du Nouv. Test.*, trad. de l'allem. par Chènevière ; — Hug : *Einleitung in die Schriften des Neuen Testaments* (Stuttgart, 1847) ; — Patritius : *De Evangeliis libri tres* (Fribourg en Brisgau, 1853) ; — H. Wallon : *De la Croyance due à l'Evangile* (Paris, 1858, in-8) ; — Dr Strauss : *Vie de Jésus*, trad. de M. Littré (Paris, 1842, 4 vol. in-8 ; nouv. édit., 1856) ; — Reuss : *Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique* (Paris, 1860) ; — Gust. d'Eichthal : *les Evangiles* (Paris, 1863, 2 vol. in-8) ; — E. Renan : *Vie de Jésus* (Paris, 1863, in-8, nombreuses édit.) ; — Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. III, p. 242-263.

ÉVANGILES (LE LIVRE DES), *Evangelienbuch*, poëme allemand du IXe siècle (voy. OTFRID).

ÉVASION, terme de rhétorique (voy. RÉFUTATION).

ÉVELINA, roman de miss Burney (voy. ce nom).

EVELYN (John), écrivain anglais, né en 1620, mort en 1706. D'une bonne naissance et jouissant d'une assez grande fortune, il fut, dans un temps de licence, le modèle de l'honnête homme consacrant les loisirs d'une vie utile aux arts et aux lettres. Il fut un des premiers membres de la Société royale. Outre des *Discours*, solides et agréables, sur la silviculture (*Sylva, or a discourse*, etc., 1664 ; *Terro, a discourse of the Earth*, etc., 1675), on cite son *Mundus muliebris* (1690), érudit et piquant tableau de la toilette féminine, pour lequel il fut assisté par sa fille Marie, morte à vingt ans, et surtout son *Journal* (Diary), édité seulement en 1818 (2 vol. in-4), et qui est, dans sa simplicité, le meilleur tableau de la société anglaise dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literat.* ; — Shaw : *History of english literat.*

EVERETT (Alexandre), publiciste américain, né à Boston en 1790, mort à Canton en 1847. Au milieu des fonctions et missions importantes qu'il remplit, il publia des ouvrages politiques et économiques d'une réelle valeur : ce sont des tableaux de la situation des principales puissances, avec des conjectures sur leur avenir (*Europe, or a ge-*

neral survey, etc.; Boston, 1822; *New ideas on population*, Ibid., 1823; *America*, etc.; Philadelphie, 1827). Dans un ordre plus littéraire, Everett a dirigé, de 1829 à 1834, le *North american Review*, et y a écrit beaucoup d'articles dont il a formé un recueil: *Essais de critique, Mélanges et Poëmes* (1845-46, 2 vol.).

Cf. Griswald : *Prose writers of America*; — Duyckinck : *Cyclopaedia of english literature.*

EVERETT (Edward), homme politique et publiciste américain, né à Dorchester (Massachussetts) en avril 1794, mort à Boston le 15 janvier 1865. Doué d'une parole brillante, il introduisit aux États-Unis l'usage des lectures publiques ou conférences; il a publié les principales qu'il a faites (*Orations and speechs on various subjects*. Boston, 1826-1856, t. I-III). Après avoir occupé de hautes fonctions publiques et diplomatiques, il s'est consacré à l'instruction et à la moralisation des classes populaires. Il a été élu, en 1858, membre correspondant de l'Institut. [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

EVHÉMÈRE, Εὐήμερος, philosophe grec, du IIIe siècle avant J.-C., né en Laconie ou en Sicile. Il écrivit un ouvrage intitulé *Histoire sacrée*, dans lequel il interprétait les mythes du paganisme par l'histoire et représentait les dieux comme ayant été, à l'origine, des hommes supérieurs aux autres en force et en habileté. Il prétendait avoir découvert les documents relatifs à ces temps éloignés dans un temple de l'île de Panchéa, située au delà de la mer Rouge. Le système d'Évhémère, dont l'ouvrage est perdu, nous est connu par quelques fragments d'une traduction d'Ennius, par les témoignages des auteurs de l'antiquité, presque tous tournés contre lui, et par les écrits des Pères de l'Église, qui se prononcent au contraire en sa faveur. Diodore de Sicile essaya d'interpréter la mythologie par ce système qui a gardé le nom d'évhémérisme et qui, repris au XVIIIe siècle par plusieurs érudits, a été détrôné par la symbolique de Creuzer.

Cf. Fréret, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VIII, XV, XXXIV et XXXV; — Gerlach : *Historische Studien* (Hambourg, 1841, in-8).

ÉVHÉMÉRISME. — Voyez l'article précédent.

EWALD (Jean), poëte danois, né à Copenhague le 18 novembre 1743, mort le 17 mars 1781. A l'âge de onze ans, il perdit son père, qui était pasteur, et fut élevé dans le Sleswig. D'un esprit exalté, il conçut tout enfant des projets enthousiastes, comme celui de se faire missionnaire en Afrique ou de recommencer les aventures de Robinson. Pendant la guerre de Sept Ans, épris de la gloire de Frédéric II, il s'échappa avec son frère, pour s'enrôler dans un régiment prussien; mais, mécontent d'être incorporé dans l'infanterie, il passa à l'armée autrichienne où il fut tambour, sous-officier et proposé pour le grade d'officier, qu'il refusa parce qu'il fallait se faire catholique. Il rentra à Copenhague et se livra à l'étude de la théologie, que lui fit abandonner une passion amoureuse. Trompé dans ses sentiments, il se laissa aller au découragement, puis à la dissipation et au désordre qui le conduisirent à l'isolement et à la misère, malgré le talent et presque le génie dont il donna des preuves dans ses ouvrages. Il est vrai que ceux-ci, par leur esprit original et national, ne furent pas compris de l'opinion et de la critique danoises, livrées l'une et l'autre à l'influence exclusive du goût français.

Les œuvres de Jean Ewald sont des drames nationaux : *Rolf Krage* (1770), *la Mort de Bolder* (1773), drame historique; *les Pêcheurs*, drame lyrique; des comédies écrites avec esprit et qui ont le comique de caractère et de situation: *le Brutal claqueur* (1771), *Arlequin patriote* (1772), *les Célibataires* (1773); enfin des *Poésies lyriques* d'un caractère patriotique et religieux, parmi lesquelles on remarque le chant national danois: *Le roi Christian se tenait au grand mât.* Ses *Œuvres poétiques*, réunies après sa mort (Copenhague, 1781-91, 4 vol.), ont eu une édition meilleure, par les soins de Liebenberg (Ibid., 1850-55, 8 vol.).

Cf. Molbech : *Vie de J. Ewald* et *Notice historique et critique sur ses œuvres*, en danois (Copenhague, 1831, in-8).

EXCLAMATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

EXCURSION (L'), poëme de Wordworth (voy. ce nom).

EXÉGÈSE (en grec ἐξήγησις, explication), terme consacré pour désigner l'interprétation grammaticale et historique d'un ouvrage, et en particulier de la Bible (voy. ce mot). L'exégèse fut pratiquée de tout temps par les docteurs juifs ou chrétiens qui se sont occupés du texte et du sens des Écritures : Origène, saint Jérome, saint Jean Chrysostome, et, parmi les modernes, Dom Calmet, de Sacy et tant d'autres ont reçu le nom d'exégètes; mais cette branche de la critique appliquée à la Bible a pris un développement tout nouveau lorsqu'on a abordé l'étude des monuments religieux avec l'esprit de liberté propre à la science moderne. L'exégèse eut alors un caractère de laïcité, et ses auteurs eurent une popularité à laquelle la littérature ne resta pas étrangère. Le premier qui traita l'histoire critique de l'Ancien Testament avec une hardiesse dont on attribue l'essor à Spinosa fut un érudit français, Richard Simon, dont M. Renan a dit : « C'était le Galilée d'une science nouvelle; Spinosa ne fut que le Bacon de l'exégèse. » Le zèle déployé par Bossuet contre cette nouvelle critique est remarquable. Chassée de France, l'exégèse savante émigra avec Richard Simon en Hollande, et trouva plus tard sa patrie en Allemagne. Il nous resta l'exégèse railleuse, sous la plume si alerte de Voltaire. Le produit le plus célèbre sinon le plus solide de la science exégétique d'outre-Rhin fut la *Vie de Jésus* de Strauss, qui nous rendait en une masse compacte les critiques légères et rapides du XVIIIe siècle français. Elle eut à son tour son contre-coup, chez nous, dans la *Vie de Jésus* de M. Renan, qui, remplaçant l'apparat scientifique par le double charme de la sensibilité et du style, eut un succès d'écrivain décuplé par l'ardeur des polémiques.

Cf. Ern. Renan : *Préface* de l'*Histoire des livres critiques de l'Ancien Testament*, de A. Kuenen, traduite par A. Pierson (Paris, 1865, t. I, in-8); — le même, Réville, Ed. Scherer, etc. : *Etudes* et *Essais de critique religieuse.*

EXEMPLE ou PARADIGME. — Voyez PREUVES ORATOIRES.

EXIMENIO (Antonio), jésuite et littérateur espagnol, né en 1732 à Balbastro (Aragon), mort en 1798. Il enseigna les mathématiques à l'école royale de Ségovie; à la suppression de son ordre en Espagne, il alla se fixer à Rome. On a de lui : *Historia militar de España* (Ségovie, 1769, in-4); et en italien : *Dell' Origine e delle regole della musica* (Rome, 1744, in-4).

EXISTENCE DE DIEU (TRAITÉ DE L'), ouvrage de Fénelon (voy. ce nom).

EXODE, c'est-à-dire *sortie* (en grec ἔξοδος), partie finale des œuvres du théâtre grec, qui suivait le dernier chœur. On donnait encore ce nom aux couplets lyriques qui terminaient parfois les tragédies. Quelques scoliastes ont pris à tort ce terme pour synonyme d'épilogue.— Dans le théâtre latin, l'exode était une petite pièce très-gaie qui se jouait après une tragédie, pour dissiper les impressions pénibles, ou même après une comédie plus ou moins grave. Les premières atellanes s'appelèrent aussi *exodia*. Les acteurs qui se vouaient

à ces sortes de représentations recevaient le nom d'exodiaires (*exodiarii*). Au temps de Cicéron leur emploi fut rempli par les mimes. On nommait aussi exode, chez les anciens, une sorte d'hymne ou de chanson qui était, après le repas, le signal de la séparation. Voy. ATELLANES, CHŒUR et MIMES.

EXODE (L'). — Voyez PENTATEUQUE.

EXORDE, du latin *exordium*, commencement, en grec, προοίμιον, prélude. Des diverses parties du discours établies par l'ancienne rhétorique, dans la disposition (voy. ce mot), la première, l'exorde, est une des plus essentielles, une de celles que tous les sujets comportent et que les circonstances de temps et de lieu modifient, mais ne suppriment pas. L'exorde, d'où dépend souvent le succès de tout le discours, a pour objet d'appeler l'attention des auditeurs sur le sujet et de concilier leur bienveillance à l'orateur ou à son client. C'est là que celui qui parle doit déployer les qualités qui assurent à l'homme un bon accueil : modestie, prudence, probité, autorité. L'exorde est le triomphe de ce que les anciens ont nommé les mœurs (voy. ce mot), et celui aussi des précautions oratoires, ces tours adroits par lesquels l'orateur, comme l'écrivain, adoucit ce qui peut paraître choquant, cet art de ne pas heurter de front l'opinion contraire ou les sentiments hostiles, de s'associer même, dans une certaine mesure, aux préjugés, aux intérêts que l'on va combattre.

Les anciens distinguaient trois sortes d'exordes : l'exorde *simple*, l'exorde *par insinuation* et l'exorde *brusque* ou *ex abrupto*. L'éloquence chrétienne en a fait ajouter un quatrième, l'exorde *majestueux*. Toutes les rhétoriques en donnent la définition et les plus illustres exemples. Il est clair que le choix et l'emploi du genre d'exorde dépendent du sujet, de l'orateur, de l'auditoire, du temps, du lieu, des dispositions d'esprit produites ou révélées par les circonstances. Ce qu'il faut remarquer, c'est que l'exorde *ex abrupto* lui-même demande autant d'habileté que de passion ; que celle-ci ne doit jamais être déréglée et aveugle, et que, dans un sermon du P. Bridaine comme dans une catilinaire de Cicéron, l'éloquence des coups de tonnerre ne va jamais sans l'art de se concilier la bienveillance des gens sur qui elle éclate.

Cf. Les divers *Traités* et *Cours de rhétorique*.

EXPILLY (Jean-Joseph), géographe français, né en 1719 à Saint-Remi (Provence), mort en 1793. Il entra dans les ordres et fut chanoine trésorier du chapitre de Sainte-Marthe de Tarascon. De nombreux voyages et de sérieuses études assurèrent l'exactitude de ses ouvrages. On cite : *la Cosmographie, en cinq parties* (1749, in-8) ; *la Polychorographie, en six parties* (1755, in-8) ; *la Topographie de l'univers* (1757-1758, 2 vol. in-8), ouvrage à peine ébauché ; *le Géographe manuel* (1757, in-18, souvent réimpr.) ; *Description historique et géographique des royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande* (1759, in-12) ; *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France* (1762-1770, 6 vol. in-fol.), ouvrage très-curieux, mais qui s'arrête à la lettre S, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

EXPOSITION. Ce mot en général désigne l'énonciation, au début d'une œuvre littéraire, du sujet que l'auteur se propose de traiter et du jour sous lequel il le présentera. Tous les genres comportent une exposition ; dans quelques-uns, elle est importante, ou même nécessaire. Elle est considérée par la rhétorique, sous le nom de proposition, comme une des parties essentielles du discours. Sous celui d'exposition, elle est spécialement la première partie d'une pièce de théâtre et elle a pour objet d'informer le spectateur de tout ce qu'il a besoin de connaître pour comprendre l'action et en suivre la marche.

L'exposition est un des points les plus difficiles de l'art dramatique, et l'on est effrayé du nombre de choses que l'auteur, dès les premières scènes, doit apprendre au public, au moyen d'acteurs qui ne doivent pas avoir l'air de parler pour lui. Il faut lui annoncer le sujet, le temps et le lieu de l'action, lui en présenter les personnages, en expliquer les ressorts, les intérêts et les passions en présence, faire entrevoir le dénoûment, avec les moyens qui l'amènent et les obstacles qui s'y opposent. Pour échapper aux difficultés du début, les anciens avaient inventé le prologue, cette exposition de l'enfance de l'art : un personnage ou le poëte venait, à l'ouverture du spectacle, en apporter comme le sommaire et donner, en dehors de l'action, ces informations nécessaires que l'exposition fournit par les combinaisons à la fois naturelles et savantes des premières scènes.

Tantôt l'exposition est toute en paroles, tantôt elle est en action. La première a été le plus souvent employée, surtout au temps où les confidents avaient une si grande place sur la scène ; ils fournissaient un moyen commode aux personnages de dire qui ils étaient et ce qu'ils voulaient faire. Racine en a usé un peu trop souvent, et la monotonie du procédé se fait sentir jusque dans les formules de l'exorde.

> Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
> Ma fortune va prendre une face nouvelle.
> (*Andromaque.*)
> Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille.
> (*Iphigénie.*)
> Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.
> (*Athalie.*)

Racine n'en a pas moins excellé dans l'exposition, comme en général dans les parties de la tragédie qui demandent le plus d'art. On cite l'exposition d'*Iphigénie*, où il avait d'ailleurs pour modèle celle d'Euripide, qui, dans cette circonstance, avait renoncé à son habitude commode du prologue. Mais son chef-d'œuvre est l'exposition de *Bajazet*, à laquelle une seule, suivant Voltaire, peut être comparée, celle d'*Othon*, l'une des tragédies les plus médiocres, pour le reste, de la vieillesse de Corneille.

L'exposition en action, vive et hardie, jette du premier coup le spectateur au milieu du sujet, sans prendre la peine de le lui expliquer, et fait mouvoir devant lui les personnages dans la variété et le contraste de leurs caractères, de leurs situations et de leurs intérêts en pleine lutte. Le modèle en ce genre est l'exposition de *Tartufe* : rien de plus animé, de plus vivant que cette scène d'intérieur où sept des personnages se mettent réciproquement en relief et où le principal, celui qui remplira toute la pièce, domine déjà, quoique absent, toute la situation. Une belle exposition en action plus moderne est celle de *Guillaume Tell* de Schiller. On y sent dès le début toute la poésie alpestre et le sentiment national qui pénétreront l'œuvre entière.

Le théâtre contemporain s'est, en général, affranchi des exigences de l'art dramatique sur ce point, comme sur tant d'autres ; il commence aujourd'hui l'action, sans préambule et sans se préoccuper de faire connaître à l'avance au spectateur les personnages avec le lien qui les rattache à l'action. Procédant par épisodes et par tableaux, on craindrait de perdre à une exposition régulière notre moyen d'effet favori, la surprise.

Cf. Voltaire : *Commentaire sur Corneille* ; — Marmontel : *Eléments de littérature* ; — N.-L. Lemercier : *Cours analytique de littérature* (1817, 4 vol. in-8).

EXPOSITION DE LA FOI CATHOLIQUE, ouvrage de Bossuet (voy. ce nom).

EXSUPERANTIUS (Julius), historien latin d'une époque incertaine, probablement du v^e^ siècle. On lui attribue un opuscule intitulé : *De Marii, Lepidi ac Sertorii bellis civilibus*, et qui serait, d'après les critiques, l'abrégé d'une partie des ouvrages perdus de Salluste. Il a été inséré dans plusieurs éditions de cet écrivain.

Cf. Moller : *De Julio Exsuperantio* (Altorf, 1690).

EXTÉNUATION, synonyme de *Litote* (voy. FIGURES DE PENSÉES).

EXTRAIT (du latin, *extrahere*, tirer de), un des nombreux synonymes d'abrégé (voy. ce mot). Par son étymologie même, il désigne un travail moins régulier, moins complet et moins personnel que le sommaire, l'analyse, le précis ou l'épitomé. Il demande pourtant du soin et du goût, et un extrait bien fait d'un ouvrage, avec des transitions habiles entre les passages reproduits, nous donnera une idée très-exacte de l'original qu'on ne peut mettre sous nos yeux. Comme les abrégés, les extraits n'ont pas été chez les anciens étrangers à la perte des monuments qu'ils remplaçaient auprès du grand nombre.— Il y a des extraits qu'on fait pour soi-même, pour mieux garder la trace et l'impression de ses lectures. On ne saurait trop les recommander. Pline l'Ancien a toujours pratiqué cette méthode : *Nihil legebat quod non excerperet*. Leibniz attribuait à la même habitude le développement extraordinaire de sa mémoire. Il n'oubliait rien, disait-il, parce qu'il écrivait tout. Son esprit conservait sans préoccupation des souvenirs qu'il était sûr de retrouver, s'il les avait perdus.

EYB (Albert D'), écrivain allemand, né en 1420, mort en 1475, et suivant d'autres en 1483. Il étudia à Padoue, et après avoir occupé plusieurs dignités ecclésiastiques en Allemagne, devint camérier du pape Pie II. Il était docteur en droit civil et canon. Il a écrit plusieurs productions originales ou des traductions du latin et de l'italien, qui le placent à côté de Nicolas de Wyle, pour l'influence exercée sur la littérature de son temps. On cite de lui un récit intitulé : *Est-il bon de se marier?* (Obeinem Manne gut sey zu nemen ein chelich Weyboder nit? 1^re^ édition sans date; Nuremberg, 1472, in-4) : cet « éloge du mariage, dit Heinsius, est l'une des plus curieuses et des plus piquantes choses de l'époque ; » un *Miroir des mœurs* (Spiegel der Sitten; 1511, in-fol.), recueil d'histoires diverses, mêlées de passages traduits des Pères de l'Eglise et des auteurs latins et italiens les plus profanes; puis la traduction de deux comédies de Plaute, et d'une comédie d'Ugolini, *Philégénie* (Augsbourg, 1518, in-4).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literat.*, t. I.

EYRIÈS (Jean-Baptiste-Benoît), érudit français, né le 24 juin 1767 à Marseille, mort le 12 juin 1846. L'un des fondateurs de la Société de géographie de Paris, il en fut longtemps président, fit aussi partie de la Société asiatique et entra, en 1839, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ses travaux les plus importants furent des traductions ou rééditions de livres de voyages, entre autres : *Voyages de découvertes dans la partie septentrionale de l'océan Pacifique*, de Broughton (Paris, 1807, 2 vol. in-8); *Voyage en Pologne et en Allemagne, par un Livonien*, traduit de l'allemand (Ibid., 1807, 2 vol. in-8); *Histoire des naufrages*, par de Perthes (1815, 3 vol. in-8); *Voyage de Golownin* (1818, 2 vol. in-8); *Abrégé de l'histoire générale des voyages*, par La Harpe (1820 et suiv., 30 vol. in-8); *Cinq années de séjour au Canada*, par Allen-Talbot (1825, 3 vol. in-8); *Voyages et découvertes dans le nord et dans les parties centrales de l'Afrique*, par Denham, Clapperton et Oudney (1826, 3 vol. in-8); *Abrégé de géographie moderne*, avec Pinkerton et Walckenaër (1827, 2 vol. in-8); etc. Eyriès a aussi traduit de l'allemand des romans et des contes, et de l'anglais les *Annales du règne de George III*, d'Aikin (1820, 3 vol, in-8). Il a collaboré à l'édition de l'*Art de vérifier les dates*, de Fortia d'Urban, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire ;* — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine.*

ÉZÉCHIAS, roi de Juda (723-694 av. J.-C.). Attaqué d'un ulcère, il obtint de Dieu sa guérison et célébra sa reconnaissance dans un cantique d'actions de grâces qu'Esaïe nous a conservé (ch. XXXVIII). Cette célèbre composition a beaucoup de rapports avec la poésie du *Livre de Job*. J.-B. Rousseau l'a traduite en vers français.

ÉZÉCHIEL (c'est-à-dire : que Dieu fortifie), le troisième des quatre grands prophètes hébreux. Il était de la race sacerdotale. Il fut captif à Babylone, avec Jéchonias, roi de Juda, 599 ans av. J.-C., et c'est dans l'exil qu'il prophétisa. Ses *Prophéties*, composées de 48 chapitres, sont pleines d'images très-poétiques, mais elles sont obscures et font de lui le plus incorrect de tous les écrivains hébreux. « Sa manière de concevoir, dit M. Renan, comparée à celle des poëtes de la bonne époque, représente une sorte de romantisme, et signale déjà le tour nouveau que l'imagination des Hébreux prit sous l'action du génie babylonien et persan. » Les Juifs hésitèrent longtemps à faire entrer les œuvres de ce prophète dans leur canon, mais l'Eglise les a toujours reconnues comme canoniques. Du temps de saint Jérôme, la synagogue ne permettait pas la lecture de ce prophète avant l'âge de trente ans. Josèphe lui attribue deux livres sur la *Captivité de Babylone* qui sont perdus.

Cf. H. Pradi : *Explanatio in Ezechielem* (Romæ, 1596, 3 vol. in-fol.); — H. Venema : *Lectiones academicæ ad Ez.* (Louvain, 1790-91, 2 vol. in-4).

EZ-ZAHIR, roman arabe en prose poétique dont l'histoire du sultan Ez-zahir Bibars, qui régna sur l'Egypte de 1260 à 1277, a fourni les épisodes C'est un des ouvrages populaires que les conteurs du Caire récitent dans les cafés.

Cf. Lane : *An Account of the manners and customs of the modern Egyptians* (Londres, t. II).

F

FABIUS PICTOR (Quintus), historien romain du III^e^ siècle avant J.-C. Il combattit dans la seconde guerre Punique et, après la bataille de Cannes, fut chargé d'aller à Delphes pour consulter l'oracle. Il fut le plus ancien historien de Rome, et Tite-Live l'appelle « longe antiquissimus auctor ». Ses *Annales* étaient, en général, très-estimées des anciens. Dion Cassius paraît leur avoir beaucoup emprunté. D'après Denys d'Halicarnasse, elles étaient écrites en grec; mais, d'après d'autres auteurs, elles étaient en latin. Peut-être Fabius en fit-il deux rédactions, l'une en latin, l'autre en

grec, ou peut-être furent-elles traduites en grec postérieurement? Les fragments qui nous sont parvenus comme étant de Q. Fabius Pictor ont été réunis par Krause, dans les *Vitæ et fragmenta veterum historicorum Romæ* (Berlin, 1833). — Un autre FABIUS PICTOR (Servius), de la même famille, et postérieur d'un siècle, paraît avoir composé aussi des *Annales*. Il n'est pas impossible qu'il soit l'auteur des fragments latins que nous avons sous le nom de Fabius Pictor.

Cf. Baumgart : *De Q. Fabio Pictore* (Breslau, 1842, in-8).

FABIUS ET CATON, roman politique de Haller (voy. ce nom).

FABLE et FABULISTE. Le mot *fable* (du latin *fabula*, et peut-être de *fari*, parler, *fabulari*, raconter), désigne généralement le plan, le canevas d'un ouvrage, et l'on dit la fable d'un poëme, d'un opéra, d'une tragédie. Dans un sens plus restreint on appelle Fable une composition en vers ou en prose qui se rapporte à l'apologue et qui a pour objet de faire parler et agir à notre manière les animaux, les plantes et les choses inanimées. Comme l'apologue, la fable tire du petit drame qu'elle invente une leçon de morale (voy. APOLOGUE). Enfin le mot Fable, se prenant dans un sens collectif, signifie le système mythologique du paganisme de la Grèce et de Rome.

Par *fabuliste*, on entend l'écrivain qui compose des fables proprement dites ou des apologues. La Fontaine le premier a employé l'expression de fabuliste. Les plus anciens fabulistes sont les moralistes de l'Inde antique, qui adoptèrent pour leur enseignement la forme de l'apologue. La fable indienne s'est produite sous le nom de Bidpaï, appelé aussi Vichnou-Sarma, la fable arabe, sous le nom de Lokman, et la fable grecque sous le nom d'Esope. Avec Phèdre commence la série des fabulistes dont l'existence n'est pas douteuse. Le Syrien Babrius, qui paraît avoir vécu au IIIe siècle de notre ère, vient ensuite. On a du même temps un recueil de fables en prose du rhéteur Aphthonius, et, au Ve siècle, le recueil d'Avianus. Les *Romans de Renart* sont une immense fable. Les fabliaux du moyen âge tiennent le milieu entre l'apologue et la nouvelle. On trouve des apologues et des fables dans les œuvres de Marie de France, de Rutebeuf, de Marot et de Régnier. Mais La Fontaine éclipsa ses devanciers et devint le maître du genre. Après lui, on peut toutefois citer en France, La Motte, Florian, Dutremblay, Boisard, le P. Bouhours, Lebailly, Arnault, Andrieu, Viennet, Lachambeaudie. Patru et Fénelon ont écrit des fables en prose. — L'Italie rivalise avec la France, au moins pour le nombre de ses fabulistes : Alberti, Capaccio, Baldi, l'abbé Passeroni, Gherardo del Rossi, Pignotti, le jésuite Roberti, l'abbé Bertola, J.-B. Casti, accusent un goût très-répandu chez les Italiens pour le genre littéraire dans lequel ils ont eux-mêmes excellé. — L'Angleterre cite Gay et Dodsley; l'Allemagne, Hagedorn, Lichtwer, Burkhard Waldis, Gleim, Gellert, Pfeffel et Lessing; l'Espagne, Thomas de Iriarte et Samaniego; les Polonais ont Krasicki; les Russes, Krilof. Ce dernier, de tous les écrivains mentionnés ici, est incontestablement celui qui, après La Fontaine, a le mieux réussi dans la fable

Cf. Outre les ouvrages cités au mot *Apologue* : A.-C.M. Robert : *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, avec une *Notice sur les fabulistes* (Paris, 1825, 2 vol. in-8); — Ed. Du Méril : *Histoire de la fable ésopique*, en tête des *Poésies inédites du moyen âge* (1854, in-8); — L. Moland : *la Fable depuis son origine jusqu'à La Fontaine*, en tête des *Œuvres* de La Fontaine; — Saint-Marc Girardin : *La Fontaine et les fabulistes* (1867, 2 vol. in-8).

FABLES MILÉSIENNES. — V. ARISTIDE de Milet.

FABLIAU, ancien genre littéraire français. Le chroniqueur Lambert d'Ardres, divisant en trois branches la poésie des trouvères, donne le dernier rang à celle qui comprend les contes relatifs aux vilains : ce sont les fabliaux, qu'on a appelés aussi *fableaux*, petites fables. Ils se faisaient, en général, en vers octosyllabiques, et ils marquaient, jusque dans la rudesse de la langue, et dans l'abandon, la liberté du récit, un certain soin de la composition, le souci de la proportion et de la mesure. Le fabliau, contrastant avec la chanson de geste, abondait en inventions comiques, en observations frondeuses, en dévergondage naïf. Il est d'ordinaire badin, moqueur, épilogueur, satirique. L'esprit gaulois y est contenu tout entier et lui communique sa propre mobilité. De siècle en siècle, ce genre léger de forme, mais parfois grave de sens, par ses changements de sujets, de tons, d'allures, reflète les événements, les idées et les modifications successives du caractère national.

V. Le Clerc, dans l'*Histoire littéraire de la France*, a classé les fabliaux du XIIIe siècle selon la nature du personnage principal dont ils s'occupent : Dieu, les anges, les diables, les saints, les jongleurs, les chevaliers, les clercs, les moines, les bourgeois, les vilains, etc. A part les poésies de Rutebeuf, qui reste le principal *fableor* ou fablier de son temps, il faut remarquer parmi les fabliaux du XIIIe siècle : *Des Trois chevaliers et de la chainse*, par Jacques de Baisieux, *Guillaume au faucon*, *Narcissus*, *Pyrame et Thisbé*, *le Court mantel*, *Aristote*, *la Bourse pleine de sens*, par Jean Legallois d'Aubepierre, à qui Molière doit quelques scènes du *Malade imaginaire*, *le Vilain mire*, prototype du *Médecin malgré lui*, *Trubert*, par Douin de Lavesne. Les fabliaux du XIVe siècle affectent la forme d'une controverse ou d'un procès : ce sont des *Advocacies*, des *Jugements* ; le type du genre est *le Vilain qui gagne le paradis en plaidant*. Ce sont aussi des *Patrenostres*, des *Ave*, des *Credo*, des *Confiteors*, qui, malgré les titres, ne sont pas toujours des pièces dévotes. Plusieurs de ces dernières, comme certaines proses et épîtres de l'Église, étaient farcies, c'est-à-dire en partie latines et en partie françaises. Le fabliau est passé, au XVe et au XVIe siècle, de la forme rimée à la prose. Les contes et les nouvelles de Louis XI, de Philippe de Vigneulles, de Bonaventure Despériers, de Noël Dufail, etc., procèdent du fabliau.

Il serait long de dire tous les emprunts qui furent faits, dans des époques plus littéraires, à nos vieux fabliaux. Rabelais, La Fontaine, Voltaire, tous les écrivains de ce qu'on appelle la tradition gauloise, y ont largement puisé. La comédie s'en est inspirée plus d'une fois, à l'exemple de Molière; l'opéra comique, la féerie y ont trouvé des sujets de chants ou des prétextes à décors. Les étrangers n'ont pas dédaigné cette source. En Italie surtout, nos fabliaux ont fourni une ample matière à Boccace et après lui à Pogge, à Morlini, à Straparole, à Bandel, et à d'autres conteurs auxquels les nôtres les ont repris comme notre propre bien. — Les principaux recueils de fabliaux sont ceux de Barbazan et Méon (Paris, 1808, 6 vol. in-8), de Legrand d'Aussy (1829, 3e édition, 5 vol. in-8), d'Ach. Jubinal, etc.

Cf. Caylus, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript., t. XX ; — P. Paris : *Catalogue des manuscrits français*, t. VI, p. 404 et suiv. ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII ; — Raynouard, dans le *Journal des savants*, années 1824, p. 606, et 1830, p. 195; — Villemain : *Hist. de la littérature au moyen âge* ; — Ch. Lenient : *la Satire en France au moyen âge* (1859, in-18) ; — L. Moland, dans le recueil des *Poëtes français* d'Eug. Crépet, t. I.

FABRE D'ÉGLANTINE (Philippe-François-Nazaire FABRE, dit), poëte comique français, né le 28 décembre 1755 à Carcassonne, mort le 5 avril 1794. Son éducation fut négligée. Il tenta d'abord de jouer la comédie et parut sur les théâtres de

Genève, de Lyon et de Bruxelles, puis il aborda la littérature. L'Académie des Jeux floraux ayant décerné à une de ses pièces de vers l'églantine d'argent, il ajouta à son nom de famille celui *d'Églantine*. Il avait trente ans lorsqu'il vint résider à Paris, où il donna sa première comédie en 1787. Son exaltation révolutionnaire interrompit sa carrière dramatique, dans laquelle, après trois chutes consécutives, il avait obtenu un des succès les plus honorables du siècle. Secrétaire de Danton, il fut élu député de Paris à la Convention et fit partie du Comité de salut public. C'est lui qui fit à l'Assemblée le rapport sur la substitution du calendrier républicain au calendrier grégorien. Accusé d'avoir falsifié, moyennant 100 000 francs, un décret relatif aux comptes de la liquidation de la Compagnie des Indes, il fut exécuté le même jour que Danton et Camille Desmoulins, qui, dit-on, le renièrent au pied même de l'échafaud.

La réputation littéraire de Fabre d'Églantine repose sur une seule pièce, *le Philinte de Molière ou la suite du Misanthrope*, comédie en cinq actes, en vers, représentée au Théâtre-Français le 22 février 1790. On a remarqué que son Philinte n'est qu'un parfait égoïste, insensible et dur, très-différent du Philinte de Molière, qui, tout en se prêtant avec une raison indulgente à des faiblesses et travers inséparables de l'humanité, reste un très-bon ami, s'occupant constamment des intérêts d'Alceste. A part cette réserve, qui tombe surtout sur le titre, la pièce a le mérite de porter à la scène un caractère, celui d'un égoïste qui n'est ni ambitieux, ni avare, ni intrigant, rien autre chose qu'égoïste. Le plan est simple et bien conçu; l'action, sans être compliquée, ne languit pas. Toute l'intrigue se rapporte à une seule idée, très-dramatique et très-morale, qui consiste à punir l'égoïsme par lui-même. Philinte, qui voit Alceste déjà embarrassé dans un procès pour un de ses vassaux et frappé d'un décret de prise de corps surpris par la chicane et la calomnie, ne peut lui pardonner de vouloir se mêler encore d'une affaire qui ne le regarde pas et qui consiste à dévoiler un fripon près d'escroquer deux cent mille écus avec un faux billet. Il se refuse à faire aucune démarche auprès d'un homme en place, qui est un de ses parents; il emploie ce qu'il a d'esprit à prouver qu'il n'y a aucun mal à ce que deux cent mille écus passent de la bourse du légitime possesseur dans celle d'un fripon. Tant pis pour l'homme confiant, s'il est dupé! il n'a que ce qu'il mérite. Or c'est lui qui est la dupe dont il s'agit. Dès qu'il l'apprend, il jette des cris de fureur et tombe dans le dernier désespoir. Le ton de la pièce est, comme le sujet, en général fort sérieux, et plutôt celui du drame que de la comédie. Il n'y a qu'un rôle secondaire, très-bien fait d'ailleurs, celui du procureur Rolet, qui ait une teinte comique. Le défaut essentiel de l'ouvrage, la négligence, l'incorrection du style, l'a déprécié surtout à la lecture; au théâtre, la chaleur du débit le dissimule, en même temps qu'elle fait ressortir l'énergie incisive des mots et la rapidité des tours. En définitive, *le Philinte de Molière* reste une de nos bonnes comédies du second ordre. L'auteur plaça en tête de la pièce imprimée une préface étendue, dirigée contre Collin d'Harleville et contre son *Optimiste*, qu'il accuse d'être un ouvrage immoral. C'est une véritable satire en prose, écrite avec plus de verve que de goût.

Les œuvres dramatiques de Fabre d'Églantine sont en tout au nombre de dix-sept; nous rappellerons : *les Gens de lettres, ou le Provincial à Paris*, comédie en cinq actes, en vers, jouée le 21 septembre 1787, au Théâtre-Italien, et dont la chute fut complète; *Augusta*, tragédie jouée au Théâtre-Français le 6 octobre 1787, avec aussi peu de succès; *le Présomptueux ou l'Heureux imaginaire*, comédie en cinq actes, en vers, jouée au Théâtre-Français le 7 janvier 1789, et dont la représentation n'alla pas jusqu'à la fin du second acte, mais qui, reprise en 1792, obtint un très-grand succès; *l'Amour et l'Intérêt*, comédie en trois actes, en vers, jouée avec un médiocre succès au Théâtre-Italien le 26 mai 1789; *l'Intrigue épistolaire*, comédie en cinq actes, en vers, jouée au Théâtre-Français en 1792, et qui réussit avec éclat, bien qu'elle ne soit qu'un très-médiocre imbroglio; *le Convalescent de qualité*, comédie en trois actes, en vers, représentée la même année que la précédente; *les Précepteurs*, comédie posthume en cinq actes, en vers, représentée le 17 septembre 1799, et qui eut un succès enthousiaste, dû aux principes de l'*Emile* que Fabre y a encadrés. On a, en outre, de petits poëmes, des satires, des romances, des chansons, entre autres la chanson si connue : « Il pleut, il pleut, bergère. » On a publié les *Œuvres mêlées et posthumes* de Fabre d'Églantine (Paris, 1802, 2 vol. in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française.*

FABRE D'OLIVET (Antoine), littérateur français, né le 8 décembre 1768 à Ganges (Languedoc), mort en 1825 à Paris. Ayant abandonné le commerce par amour pour les lettres et l'étude, il n'eut d'autre place que celle d'employé aux ministères de la guerre et de l'intérieur. D'une imagination vive et tournée au mysticisme, il se laissa entraîner par les idées systématiques les plus étranges, tira de l'étude des langues d'obscures allégories, des étymologies bizarres, prétendit avoir découvert la clef des hiéroglyphes, et trouvé chez les prêtres de l'antique Égypte un moyen de rendre l'ouïe aux sourds-muets, attribua un pouvoir surhumain à la volonté et assura que souvent il avait fait sortir un volume des rayons de sa bibliothèque, en se plaçant en face et en s'imaginant fortement qu'il avait l'auteur en personne devant les yeux. Il fut aussi musicien, composa des morceaux qui eurent du succès et s'imagina avoir retrouvé le système musical des Grecs. Avec une incontestable érudition, Fabre d'Olivet avait la renommée d'un visionnaire.

On a de lui : *le Quatorze Juillet*, un acte, en vers (1790); *Toulon soumis*, opéra historique en vers libres (1794); *le Sage de l'Indostan*, drame philosophique en vers, mêlé de chœurs (1796); *Lettres à Sophie sur l'histoire* (Paris, 1801, 2 vol. in-8); *le Troubadour, poésies occitaniques du* XIIIe *siècle*, traduction supposée (Ibid., 1803, 2 vol. in-8); *Guérison de Rodolphe Grivel, sourd-muet de naissance* (Ibid., 1811, in-8); *les Vers dorés de Pythagore, traduits en vers eumolpiques français* (Ibid., 1813, in-8); *la Langue hébraïque restituée* (Ibid., 1816, 2 parties in-4), ouvrage considérable, où il cherche à démontrer que les personnages de l'Ancien Testament sont allégoriques; qu'Adam personnifie le genre humain, Eve, une faculté de l'homme, Noé, le repos universel, etc.; *De l'État social de l'homme* (Ibid., 1822, 2 vol in-8), réimprimé sous le titre d'*Histoire philosophique du genre humain* (Ibid., 1824, 2 vol. in-8); *Caïn*, mystère dramatique, traduit de Byron avec *Remarques* (Paris, 1823, in-8), etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique* (1825).

FABRE (Marie-Joseph-Victorin), poëte et littérateur français, né le 19 juillet 1785 à Jaujac (Ardèche), mort le 29 mai 1831. Il est un des plus remarquables exemples du peu de durée des réputations surfaites par la critique contemporaine A vingt-deux ans, il est traité par Garat, Ginguené, Suard, etc., comme un génie de premier ordre, une nouvelle gloire des lettres françaises. De tout

ce bruit, il reste des ouvrages honorables, corrects, d'une composition régulière, mais refroidis par un soin laborieux de l'imitation ainsi que par l'abus de la rhétorique. Les concours académiques avaient en lui un lauréat désigné. A dix-neuf ans, il publia un *Éloge de Boileau* (1805, in-8), puis successivement : *Opuscules en vers et en prose* (1806, in-8); *Discours en vers sur les voyages*, couronné par l'Institut, ainsi que cinq des suivants (1807, in-8); *Éloge de Pierre Corneille* (1808, in-8); *la Mort de Henri IV*, poëme (1808, in-8); *Éloge de La Bruyère* (1810, in-8); *Tableau littéraire du dix-huitième siècle* (1810 in-8); *les Embellissements de Paris*, poëme (1811, in-8); *Éloge de Montaigne* (1813, in-8). Fabre, qui avait fait en 1810 et 1811 un cours d'éloquence à l'Athénée, y traita, en 1823, des *Principes de la société civile*. Des fragments de ces leçons, avec quelques autres productions qu'il laissa manuscrites, ont été insérés dans ses *Œuvres*, réunies à celles de son frère par J. Sabbatier (Paris, 1844-1845, 4 vol. in-8).

FABRE (Jean-Raymond-Auguste), poëte et publiciste français, né le 24 juin 1792 à Jaujac, dans l'Ardèche, mort le 23 octobre 1839. Il fut directeur de *la Tribune*, de 1829 à la fin de mai 1831. Il a laissé : *la Calédonie, ou la guerre nationale*, poëme en douze chants (1823, in-8); *Histoire du siége de Missolonghi* (1826, in-8); *la Révolution de 1830 et le véritable parti républicain*, etc. (1833, 2 vol. in-8).

Cf. J. Sabbatier : *Vies de Victorin et d'Auguste Fabre*, dans l'édition de leurs *Œuvres*; — Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains.*

FABRE (Antoine-François-Hippolyte), médecin et poëte satirique français, né en 1797 à Marseille, mort en 1853. Rédacteur en chef de la *Clinique des hôpitaux* et de la *Lancette française*, il a publié, outre des ouvrages médicaux couronnés par l'Institut, des écrits littéraires : *l'Hélénéide, épithalame en quatre chants*, satire sur le mariage du duc d'Orléans (1837, in-8); *l'Orfilaïde, poëme en trois chants*, satire contre Orfila (1837, in-8); *la Némésis médicale* (1840, 2 vol. in-8).

Cf. Sarrut et Saint-Edme : *Biogr. des hommes du jour.*

FABRETTI (Raphaël), antiquaire italien, né à Urbin en 1618, mort à Rome en 1700. Après avoir rempli plusieurs fonctions ecclésiastiques, il fut, sous Innocent XII, conservateur des archives secrètes du château Saint-Ange. Ses recherches archéologiques et ses études d'érudition sont consignées dans plusieurs ouvrages estimés : *De Aquæductibus veteris Romæ* (Rome, 1680, in-4); *Syntagma de columna Trajana* (Ibid., 1683, in-fol.); *Inscriptionum antiquarum quæ in ædibus paternis asservantur descriptio* (Ibid., 1699; 1702, in-fol.). Il s'était fait une collection particulière qui a été installée dans le palais ducal d'Urbin.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IV.

FABRICIUS (Théodore), originairement GOLDSCHMIDT, théologien et hébraïsant allemand, né à Anholt-sur-Yssel le 2 février 1501, mort le 15 septembre 1570. Il fut l'ami de Luther et l'un des plus fermes soutiens de la Réforme. Il professa la langue hébraïque à Cologne et à Wittemberg. On cite de lui, à part ses écrits théologiques : *Institutiones grammaticæ in linguam sanctam* (Cologne, 1528, in-4), *Tabulæ duæ, de nominibus Hebræorum una, altera de verbis* (Bâle, 1545).

Cf. J.-A. Fabricius : *Centuria Fabriciorum.*

FABRICIUS (Georges), érudit allemand, né à Chemnitz le 24 avril 1516, mort à Meissen le 13 juillet 1571. Il fit, en Allemagne et en Italie, de sérieuses études archéologiques, et fut, pendant près de vingt ans, directeur du collége de Meissen. Sa réputation comme poëte latin lui fit décerner par l'empereur Maximilien une couronne de laurier. Il traitait les sujets sacrés avec beaucoup d'élégance et de pureté, évitant d'employer les termes de la mythologie païenne. Il réunit ses poésies sous le titre de *Poematum sacrorum libri XV* (Bâle, 1560, in-16). On a, en outre, de lui : une description savante de Rome ancienne et moderne, *Roma*, etc. (Ibid., 1550, in-8, plus. édit.), réimprimée dans diverses collections, et des ouvrages d'histoire germanique, entre autres : *Rerum Germaniæ magnæ et Saxoniæ memorabilium volumina duo* (Leipzig, 1609, in-fol.).

Cf. J.-D. Schreber : *Vita G. Fabricii* (Leipzig, 1717, in-8); — Baumgarten-Crusius : *Programma de G. Fabricii vita et scriptis* (Meissen, 1839, in-8); — Niceron : *Mémoires*, t. XXXII.

FABRICIUS (François), philologue allemand, né à Duren (duché de Juliers) vers 1525, mort en 1573. Il suivit à Paris les cours de Turnèbe et de Ramus. Il fut plus de vingt ans recteur de l'école de Dusseldorf. On lui doit un assez grand nombre de commentaires et d'éditions savantes : *Lysiæ orationes duæ* (Cologne, 1554, in-12); *Pauli Orosii historiarum libri VII* (Ibid., 1561, in-12); *In sex Terentii commedias annotationes* (Anvers, 1565, in-12); *Annotationes in quæstiones Tusculanes* (Cologne, 1569, in-12); *Notæ in Verrinas I et II* (Ibid., 1572, in-12), etc.; *Ciceronis historia per consules descripta*, etc. (Ibid., 1564, in-12).

Cf. J.-A. Fabricius : *Centuria Fabriciorum* (Hambourg, 1709, in-8); — Valère-André : *Bibliographie belge.*

FABRICIUS (Jean-Albert), célèbre bibliographe allemand, né à Leipzig le 11 novembre 1668, mort à Hambourg le 30 avril 1736. Il étudia d'abord la médecine, puis la théologie, avant de se livrer à son goût pour les recherches d'érudition littéraire. Chargé de la direction de la bibliothèque J.-F. Mayer à Hambourg, et professeur d'éloquence et de philosophie à l'Académie de cette ville, il refusa les offres avantageuses de divers gouvernements, et poursuivit, dans une existence modeste, avec une ardeur infatigable, ses précieux travaux.

Son nom reste attaché à ses trois principales *Bibliothèques* : *Bibliotheca latina sive notitia scriptorum veterum latinorum, quorumcumque scripta ad nos pervenerunt* (Hambourg, 1697, in-4; 5e édit., 1721-1722, 3 vol. in-8), ouvrage refondu et amélioré par Ernesti (1773-1774, 3 vol. in-8); *Bibliotheca græca, sive notitia scriptorum veterum græcorum, quorumcumque monumenta integra aut fragmenta edita extant*, etc. (Ibid., 1705-1728, 14 vol. in-8; 3e édit. 1718-1728, 14 vol. pet. in-4; édition de J.-C. Harless, Ibid., 1790-1812, 12 vol. in-4; *Index général*, Leipzig, 1838); *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis* (Ibid., 1734-1736, 5 vol. in-8), publiée sous forme de dictionnaire, mais laissée inachevée par l'auteur et complétée, sur ses notes, par Chr. Schœttgen (1746, t. VI) : une édition revue et considérablement augmentée a été donnée par J.-D. Mansi (Padoue, 1754, 6 vol. in-4). Fabricius a publié, en outre, sous le titre de *Bibliotheca ecclesiastica* (Hambourg, 1718, in-fol.), le recueil spécial de douze auteurs, du IVe siècle au XVIIe, ayant écrit des notices sur les écrivains ecclésiastiques.

Nous citerons encore : *Bibliographia antiquaria* (Ibid., 1713, in-4; plus. édit.); *Decas decadum sive plagiariorum et pseudonymorum centuria* (Halle, 1689, in-4); *Centuria Fabriciorum scriptis clarorum*, deux séries (Hambourg, 1700 et 1727, in-8), simples notes sur tous les écrivains du nom de Fabricius ou d'un nom équivalent dans les autres langues; *Codex apocryphus Novi Testamenti* (Ibid., 1703, in-8; 1719, 2 vol. in-8); *Codex pseudo-epigraphus Veteris Testamenti* (Ibid., 1713, in-8); *Hydrotheologie* (Ibid., 1734, in-4),

ouvrage écrit en allemand, traduit en français par Burnand sous le titre de *Théologie de l'eau, ou Essai sur la bonté de Dieu* (La Haye, 1741, in-8; Paris, 1743, in-8); *Centifolium lutheranum*, notice sur les écrits de tout genre publiés sur Luther (Hambourg, 1728-1730, 2 vol. in-8), etc. — Fabricius s'était fait une riche bibliothèque de près de 30 000 volumes, dont le remarquable catalogue a paru sous ce titre : *Bibliotheca J.-A. Fabricii* (Ibid., 1738-1739, 3 vol. in-8, avec portrait; t. IV, *Manuscripta*, 1741).

Cf. H.-S. Reimarus : *Commentarius de vita et scriptis J.-A. Fabricii* (Hambourg, 1737, in-8 avec portr.); — Niceron : *Mémoires*; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

FABRONI (Angelo), historien italien, né à Marradi (Toscane) le 25 septembre 1732, mort à Pise le 22 septembre 1803. La protection du grand-duc Léopold lui fit des loisirs qu'il consacra à l'étude. Il voyagea en Europe et connut à Paris les principaux encyclopédistes. Son ouvrage principal, rédigé avec beaucoup de soin et qui l'a fait surnommer « le Plutarque italien », est intitulé *Vitæ Italorum doctrina excellentium qui sæculis XVII et XVIII floruerunt* (Pise, 1778-1799, 1804-1805, 20 vol. in-8). On cite, en outre, de lui des *Vies* de Laurent de Médicis (Ibid., 1784, 2 vol. in-4), de Côme de Médicis (Ibid., 1789, 2 vol. in-4), de Léon X (Ibid., 1797, in-4); *les Elogj d'illustri Italiani* (Ibid., 1786-1789, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*, t. X; — Appendice aux *Vitæ Italorum*, etc., de Fabroni, t. XX.

FABYAN (Robert), chroniqueur anglais, mort en 1512. Alderman et sheriff de Londres, il a écrit sans critique ni talent d'écrivain, sous le titre de *la Concordance des histoires* (the Concordance of stories (Londres, 1516, in-fol.), une histoire générale d'Angleterre contenant de curieux détails sur la Cité. La première édition, devenue extrêmement rare, est très-recherchée. L'ouvrage a eu plusieurs autres éditions anciennes (1533, 1542, 1559), et une plus récente donnée par Ellis (Londres, 1811, in-4).

Cf. Disraeli : *Amenities of Literature*.

FACCIOLATI (Jacques), savant grammairien italien, né à Toreglia le 4 janvier 1684, mort le 27 août 1759. Il fut professeur de théologie et de philosophie à l'université de Padoue. Son nom est attaché à de grands travaux lexicographiques : il édita les *Dictionnaires* de Calepin, de Schrevelius, de Nizoli, etc., avec le concours de Forcellini, son élève. Il suggéra à ce dernier le plan de son grand *Lexicon totius latinitatis*. Il a composé divers autres ouvrages, des *Discours* d'une latinité remarquable (Orationes latinæ. Padoue, 1744, in-8; nouv. édit., 1767); des *Commentaires* sur des auteurs classiques; une *Logique* (Logica tria complectens rudimenta, etc.; Venise, 1750, in-8); une *Histoire de l'université de Padoue* (Fasti Gymnasii patavini; Ibid., 1757, in-4); un recueil de 171 *Lettres* (Epistolæ latinæ; Ibid., 1765, in-8), etc.

Cf. Fabroni : *Vitæ Italorum*, t. XII; — Sax : *Onomasticon literarium*.

FACÉTIE, FACÉTIEUX. La facétie ne doit pas se confondre avec la bouffonnerie; c'est, comme celle-ci, un amusement de l'esprit, mais plus délicat. Le facétieux se rattache non-seulement par l'étymologie, mais aussi par la tradition littéraire, au *facetum* des Latins, genre d'agrément formé à la fois de gaieté et de grâce : *molle atque facetum*, disaient les anciens. Ils entendaient également par facétie la saillie plaisante jetée en passant dans le discours, et la raillerie soutenue et prolongée, et ni l'une ni l'autre n'excluaient l'atticisme. Chez les modernes, la littérature a fait un genre à part des facéties, et il serait trop long d'énumérer les livres qui en portent le titre, depuis la fin du XVe siècle jusqu'à nos jours. Il a eut d'abord les facéties écrites en latin, inaugurées, dès l'invention de l'imprimerie, par le recueil de Poggio (*Poggii facetiarum libri IV;* Ferrare, 1471, pet. in-4, souv. réimprimé). Elles nous montrent, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la langue latine se prêtant avec une étonnante souplesse aux gaietés caustiques de l'esprit moderne. Il y a ensuite les facéties écrites en français, publiées sous ce titre ou des titres analogues : Joyeuzetés, Baliverneries, Bigarrures, Passe-temps, Fantaisies, Turlupinades, Divertissements, etc., et dont les principaux auteurs ou les héros sont : Du Fail, Tabourot, Bruscambille, Tabarin, Verboquet, Caresme-Prenant, Gauthier Garguille, Cyrano de Bergerac, etc., sans compter deux écrivains immortels, Rabelais, dont toute l'œuvre n'est qu'un tissu de facéties, et Voltaire qui, à part ses échappées facétieuses dans tant d'ouvrages, a laissé dans ce genre spécial un certain nombre de contes, discours, diatribes et petits écrits réunis en grande partie sous le titre de *Facéties parisiennes*. On signale aussi dans les littératures étrangères des collections de facéties. L'esprit italien rivalise sur ce terrain avec l'esprit français; il a ses arlequinades qui, avec Domenichi, Arlotto, etc., passent de la scène dans le livre. Les écrits facétieux des Espagnols sont toujours un peu nuancés de rodomontade. Ceux des Allemands demeurent empreints d'une certaine grossièreté, et ceux des Anglais de gravité et de sérieux. Mais chez ces divers peuples, comme chez nous, la facétie a souvent cessé d'être une plaisanterie inoffensive, pour se mettre au service du bon sens et de la raison et devenir un moyen de polémique et de satire.

Cf. De Callières : *Des Bons mots, des bons contes et de leur usage, de la raillerie des anciens*, etc. (Paris, 1692 in-12); — Brunet : *Manuel du libraire*, t. VI; Appendice au titre IV (n°s 17794 à 17911).

FACHEUX (LES), comédie de Molière (voy. ce nom).

FACTUM, nom donné à certains pamphlets, littéraires, judiciaires ou politiques, ayant pour objet l'attaque ou la défense. A l'origine on avait appelé factum une sorte de mémoire écrit en latin que l'on remettait aux juges et où l'on exposait une affaire contentieuse. On compte de nombreux factums dans l'histoire de la littérature française. Les plus fameux sont ceux que Furetière écrivit contre quelques membres de l'Académie, à propos de la publication de son *Dictionnaire*. Les querelles jansénistes, les discussions religieuses, scientifiques et politiques, donnèrent souvent naissance, au XVIIIe siècle, à des pamphlets de ce genre. Dans la triste et obscure affaire des couplets, Saurin attaqua J.-B. Rousseau par de violents factums. Celui-ci sut mal se défendre; ce qui fait dire à Voltaire dans le *Temple du goût* (édit. 1733) :

> Par arrêt, ta muse est bannie,
> Pour certains couplets de chanson,
> Et pour un fort mauvais facton
> Que te dicta la calomnie.

Les factums judiciaires les plus remarquables sont ceux de Beaumarchais, si brillants de verve, d'ironie et de gaieté.

FACTURE (COUPLETS DE). — Voyez COUPLET.

FAERNE (Gabriel), poëte latin moderne, né à Crémone vers 1500, mort le 17 novembre 1561. Très-versé dans la langue latine, il composa une centaine de *Fables* en vers iambiques (Centum fabulæ ex antiquis auctoribus delectæ, etc.; Rome, 1564, in-12). Les sujets étaient pris d'Ésope et traités dans une latinité élégante et pure. Il se vit accusé d'avoir copié un manuscrit inédit de Phèdre, qu'il aurait fait ensuite disparaître. De Thou a reproduit cette accusation, combattue par Perrault, qui a traduit en vers français les *Fables de Faerne* (Paris, 1699, in-12). On a en outre de lui

quelques pièces de vers latins, un traité inachevé *de Metris comicis*, une édition de *Térence* (Florence, 1565, in-8) et de plusieurs *Discours de Cicéron* (Rome, 1563, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIII ; — Aristo : *Cremona literata*, t. III.

FAGAN (Christophe-Barthélemy), auteur dramatique français, né en 1702 à Paris, mort le 28 avril 1755. Employé du grand bureau des consignations, il se livra en même temps à son goût pour le théâtre ; mais son penchant à la vie de plaisir l'empêcha de développer par l'étude et le travail un talent naturel et un tour d'esprit vraiment comique. Malgré son style négligé et ses intrigues forcées, quatre de ses pièces sont restées assez longtemps au répertoire du Théâtre-Français : *le Rendez-vous*, un acte en vers (1733) ; *la Pupille*, un acte en prose (1734) ; *l'Étourderie*, un acte en prose (1751) ; *les Originaux*, un acte en prose (1753). Cette dernière pièce, augmentée de trois scènes par Dugazon, fut reprise en 1802. Fagan a encore donné au Théâtre-Français : *l'Amitié rivale*, cinq actes en vers (1736) ; *le Marié sans le savoir*, un acte en prose (1740) ; *Joconde*, un acte en prose (1741) ; *l'Heureux retour*, un acte en vers libres, avec Panard (1744). Il a fait représenter au Théâtre-Italien *la Jalousie imprévue* (1740), *l'Isle des Talents* (1743), *le Ridicule supposé*, etc. ; au théâtre de la Foire, des opéras comiques avec Panard, et une des meilleures parades du siècle dernier : *Isabelle grosse par vertu*. Son *Théâtre* a été édité par Pesselier, avec un Éloge de l'auteur (Paris, 1760, 4 vol. in-12). On a en outre de Fagan : *Nouvelles observations au sujet des condamnations prononcées contre les comédiens* (Paris, 1751, in-12).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Quérard : *la France littéraire*.

FAGIUOLI (Giambattista), poëte italien, né à Florence en 1660, mort en 1742. Il débuta par quelques comédies bouffonnes qui le firent admettre fort jeune dans l'Académie des *Apastistes*. Protégé par le grand-duc Côme III, il devint le poëte comique de la cour, composa et joua des pièces ou des scènes plaisantes qui obtinrent le plus grand succès. Avec plus de décence que la plupart des auteurs de son temps, il se fit une grande réputation de spirituelle gaieté. Il finit par siéger comme juge au tribunal des Huit. Fagiuoli a publié un recueil de saillies, de bons mots et de vers burlesques, intitulé : *Rime piacevoli* (Florence, 1729, 2 vol. in-8 ; Lucques, 1733, 1734, 6 vol. in-8 ; 1745, t. VII, posthume) et un volume de *Miscellanea* (Florence, 1737). Ses *Comédies* parurent à Florence (1734-1736, 7 vol. in-12). On en goûte encore aujourd'hui le naturel et la verve.

Cf. A.-P. Giulianelli : *Orazione funerale in morte di G.-B. Fagiuoli* (Florence, 1743, in-4).

FAÏDIT (Gaucelm ou Anselme), troubadour du XII^e^ siècle, né à Uzerches. C'était un homme de plaisir et un poëte de talent, quand même il ne serait pas l'auteur des pièces de théâtre qu'on lui attribue. Au nombre de ces dernières, Nostradamus place l'*Hérésie des prêtres*, jouée à la cour du marquis de Monferrat, entre 1193 et 1196, et qui était une satire contre la cour de Rome, à l'occasion des premières persécutions contre les Albigeois. Nous avons de Faïdit une soixantaine de poésies. Raynouard en a publié treize dans son recueil : six chansons d'amour, quatre tensons et trois sirventes d'un ton lyrique assez élevé.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII ; — l'abbé Millot : *Histoire des troubadours*, t. III.

FAIN (Agathon-Jean-François, baron), historien français, né le 11 janvier 1778 à Paris, où il est mort le 16 septembre 1837. Nommé en 1806 secrétaire-archiviste, et en 1809 secrétaire au cabinet de Napoléon, il le suivit dans toutes ses campagnes. Il a consigné les événements qu'il a vus dans des ouvrages dont le *Mémorial de Sainte-Hélène* a justement loué l'exactitude et l'intérêt. Ce sont : *Manuscrit de 1813, contenant le précis des événements de cette année, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon* (Paris, 1824, 2 vol. in-8) ; *Manuscrit de 1814, contenant l'histoire des six derniers mois du règne de Napoléon* (Ibid., 1825, in-8) ; *Manuscrit de 1812, contenant*, etc. (Ibid., 1827, 2 vol. in-8) ; *Manuscrit de l'an III* [1794-1795] (Ibid., 1828, in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biogr. univ. des contemporains*.

FAIRFAX (Edward), poëte anglais, mort vers 1632. Fils naturel de sir Thomas Fairfax de Denton, il semble avoir mené à la campagne une vie d'étude et de loisirs. Son principal ouvrage est une traduction de la *Jérusalem délivrée*, dédiée à la reine Élisabeth (1600-1624), et remarquable par l'exactitude, l'élégance poétique et l'harmonie.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

FAJARDO, FAXARDO. — Voyez SAAVEDRA.

FAKHR - EDDYN-RAZI, historien arabe du XIII^e^ siècle. On a de lui sous le titre d'*Histoire chronologique des dynasties* un abrégé de l'histoire des Kalifes avant la destruction du Kalifat de Bagdad en 1258. Silvestre de Sacy en a publié des extraits dans sa *Chrestomathie arabe*, et Renaud dans la *Bibliothèque des croisades*. — Un docteur musulman du même nom (1150-1210) a écrit des traités de métaphysique et de théologie et des commentaires sur le *Coran*.

FALBAIRE (F. DE). — Voyez FERNOUILLOT.

FALÇAM (Christoval), marin et poëte portugais du XVI^e^ siècle. Il devint amiral et gouverneur de Madère. On a de lui des églogues tendres et gracieuses et des *voltas*. Une de ses églogues, qui n'a pas moins de 900 vers, et plusieurs *voltas* ont été imprimées à la suite du roman intitulé *Menina e Moça* de Ribeiro, son contemporain.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal* (Paris, 1823, in-18).

FALCONER (William), poëte anglais, né à Édimbourg le 11 février 1732, mort dans un naufrage de 1769 à 1770. Fils d'un pauvre barbier, il reçut fort peu d'instruction, et entra dans la marine. Il a écrit des poésies, surtout un poëme à la fois narratif et didactique, *le Naufrage* (Shipwreck, 1762), qui eut du succès et qui a survécu. Il l'a plusieurs fois réimprimé (1764, 1769) avec des additions et des changements. Il en a été donné de belles éditions illustrées (1804, Édimbourg, 1858). On a aussi de Falconer un *Universal marine dictionary* (1769).

Cf. Clarke, en tête de l'édit. du *Shipwreck ;* — Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.*

FALCONET (Camille), érudit français, né le 1^er^ mars 1671 à Lyon, mort le 8 février 1762. Médecin distingué, il exerça à Lyon, puis à Paris, et se livra à des travaux sur l'ancienne langue française, qui le firent entrer à l'Académie des inscriptions en 1716. Il a fourni de savants *Mémoires* dans le Recueil de la compagnie. Il légua à la Bibliothèque du roi une partie de la riche collection de livres qu'il avait formée, et dont le *Catalogue* a été publié (Paris, 1763, 2 vol. in-8).

Cf. Le Beau : *Eloge historique*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscript.*

FALCONET (Ambroise), jurisconsulte français, mort en 1817. Il était avocat au parlement de Paris. Il publia : *Essai sur le barreau grec, romain et français* (Paris, 1773, in-8) ; *le Barreau français moderne* (1806-1807, 2 vol. in 4), et travailla, dit-on, aux *Mémoires* de Beaumarchais sur l'affaire Lablache.

FALCONET (Étienne-Maurice), sculpteur et critique français, né en 1716 à Paris, mort en 1791. D'un talent hardi et original jusqu'à la bizarrerie, il doit une partie de sa réputation aux éloges que Diderot, son ami, a faits de ses ouvrages. Fort versé dans la connaissance des classiques, il publia les trois livres de Pline sur les arts, les accompagna de commentaires et d'illustrations. Il écrivit de nombreux opuscules où il attaqua beaucoup d'idées reçues de son temps. Le recueil de ses *Œuvres* (Lausanne, 1781-82, 6 vol. in-8; Paris, 1787, 3 vol. in-8) est encore intéressant à consulter.

Cf. J.-B.-C. Robin : *Eloge de M. Falconet* (s. l., 1791, in-8) ; — Diderot : *Salons*.

FALISCA, poëme de Serenus (voy. ce nom).

FALK (Jean-Daniel), poëte satirique allemand, né à Dantzig le 28 octobre 1768, mort le 14 février 1826. Il étudia la théologie à Halle et à Weimar et devint, en 1806, secrétaire d'une commission française de contributions. Il fonda une maison d'asile et d'école, érigée après sa mort en institution publique, sous le nom d'Institut de Falk. Il est le seul satirique notable de son temps et l'on trouve dans ses poésies plus de verve et d'amertume que d'art de composition et de vraie poésie. Ses principales satires sont : *les Héros*, contre les excès de la guerre, *les Saints Tombeaux de Rome*, apologie de la Providence; *les Prières*, contre la folie et les contradictions des vœux humains. Il a donné une édition de ses *Œuvres satiriques* (Satirische Wercke, Leipzig, 1817, 3 vol.).

FAMIN (Stanislas-Marie-César), publiciste français, né le 3 juillet 1799 à Marseille, mort le 23 décembre 1853. Consul de France à Naples, à Gênes, puis à Jassy et à Saint-Sébastien, il recueillit dans les divers pays où il habita les matériaux d'ouvrages estimés : *Histoire des invasions des Sarrasins en Italie du VII^e au XI^e siècle* (Paris, 1843, in-8), inachevé; *Histoire de la rivalité et du protectorat des églises chrétiennes en Orient* (Paris, 1853, in-8). Il a collaboré à la *Revue des Deux-Mondes*, etc.

Cf. Bourquelot : *la Littér. franç. contemporaine*.

FANSHAWE (sir Richard), poëte anglais, né en 1607, mort à Madrid en 1666. Il fut ambassadeur en Espagne. Il a traduit le *Pastor fido* de Guarini (1648) et *les Lusiades* de Camoëns (1655). A sa première traduction il a joint des poésies originales. Ses deux chansons *l'Encouragement du Saint* (1643) et *le Royaliste* (1646) furent célèbres.

Chalmers : *General biographical dictionary*.

FANTASTIQUE (Genre). On appelle ainsi les compositions littéraires où l'imagination (en grec, φαντασία) a le principal rôle, où les personnages, les événements, les sentiments sont pris en dehors du monde réel. Le domaine propre du fantastique est le surnaturel, c'est-à-dire cette espèce de merveilleux qui s'attache à certains faits dont nous ignorons la loi et que nous n'avons plus la naïveté d'attribuer, comme le faisaient les anciens, à des volontés invisibles divinisées. Le fantastique est à l'imagination ce que le merveilleux est à la foi. Les grands poëmes mythologiques, comme l'*Iliade* et l'*Odyssée*, où les Dieux se mêlent aux hommes, où une intelligence supérieure et cachée préside à tous les phénomènes de la nature, n'appartiennent pas plus au genre fantastique que nos poëmes héroïques du moyen âge. Dans les uns et les autres, le poëte n'a pas créé le merveilleux qu'il met en œuvre; il n'en dispose pas librement et à son gré; il le prend dans la croyance populaire de son temps ou du temps de ses personnages, et il en suit le développement logique, régulier, tel que la raison contemporaine l'a accepté : car aux époques de foi naïve, le merveilleux est lui-même une explication; l'esprit s'en satisfait et s'y repose. Le surnaturel, au contraire, laissé en dehors de toute raison scientifique ou d'explications religieuses précises, a pour effet de troubler l'esprit ou de l'amuser, suivant qu'on prend ou non au sérieux les événements auxquels on le mêle.

Il en résulte deux sortes de fantastique, celui qui émeut et celui qui charme. Celui-ci domine dans les contes orientaux; il a inspiré à Shakespeare un de ses chefs-d'œuvre, *la Tempête*. Il prend sa place dans la parodie de l'épopée. Le fantastique qui émeut a été surtout traité avec originalité et puissance en Allemagne, et c'est de là qu'il est passé dans toute l'Europe et dans le Nouveau-Monde. Il s'épanouit dans les ballades de Bürger, dans le *Faust* de Gœthe, dans les drames de Werner et de ses imitateurs, enfin dans les *Contes fantastiques* d'Hoffmann. Chez nous, en dehors des traductions de ces derniers qui lui ont valu une vogue immense, le fantastique a envahi, à certaines époques, le roman de longue haleine, mais il s'est surtout complu dans la nouvelle, par exemple, sous la plume de Charles Nodier, de G. Sand et de Théophile Gautier. En Angleterre, à part des ballades nationales et des romans empreints d'une émotion superstitieuse, on cite le *Manfred* de Byron comme représentant le fantastique, qui trouve, en Amérique, le pendant des *Contes* d'Hoffmann dans les histoires d'Edgar Poë.

Les éléments ordinaires du fantastique sont les pressentiments, les rêves, l'hallucination, la folie, l'action des narcotiques sur l'intelligence, la seconde vue, les relations supposées entre les vivants et les morts, les revenants, les superstitions, les légendes, les influences mystérieuses, les coïncidences inexpliquées, les coups de justice des événements, les apparences de la vie dans les choses inanimées, de l'intention dans les êtres privés de volonté, l'instinct jouant le rôle de la raison et le hasard celui de la Providence. On y a joint, dans les derniers temps, le merveilleux scientifique, c'est-à-dire ces effets de lois de la nature qui viennent se résoudre, pour le savant, dans des explications que le vulgaire ne soupçonne pas. — Quelquefois la critique a confondu les mots *fantastique* et *fantaisiste*, et reconnu, sous cette dernière étiquette, pour le combattre ou pour le défendre, un genre qui consisterait à s'affranchir de toute règle et à se livrer sans frein aux caprices de l'imagination, de la fantaisie. Mais quelque part que la folle du logis ait dans les compositions fantastiques, elle les laisse soumises à toutes les règles naturelles de fond et de forme des genres dans lesquels elles rentrent : poésies, drames ou romans.

Cf. M^{me} de Staël : *De l'Allemagne*; — Rochlitz, W. Scott, X. Marmier, etc. : *Notices* en tête des éditions et traductions des *Contes* d'Hoffmann.

FANTIN DES ODOARDS (Antoine-Etienne-Nicolas), historien français, né le 26 décembre 1738 à Pont-de-Beauvoisin, mort le 25 septembre 1820 à Paris. Vicaire général d'Embrun à l'époque de la Révolution, il fut relevé de ses vœux par Pie VII et se maria. On a de lui un grand nombre d'ouvrages trop rapidement écrits : *Dictionnaire raisonné du gouvernement, des lois, des usages et de la discipline de l'Église, conciliés avec les libertés et les franchises de l'Église gallicane* (Paris, 1788, 6 vol. in-8); *Nouvel abrégé chronologique de l'Histoire de France*, suite de l'ouvrage du président Hénault (Ibid., 1788, 2 vol. in-8, 4^e édition, 1820, in-4); *Histoire philosophique de la Révolution française* (Ibid., 1796, 2 vol. in-8; 6^e édition, 1817, 6 vol. in-8); *Histoire des révolutions au* XVIII^e *siècle* (Ibid., 1797, 4 vol. in-8); *Histoire d'Italie depuis la chute de la République romaine* (Ibid. 1802-1803, 9 vol. in-8); *Histoire*

de France, depuis la naissance de Henri IV jusqu'à la mort de Louis XVI (Ibid., 1808-1810, 26 vol. in-12); une édition avec notes des *Monuments inédits de l'antiquité, expliqués par Winckelmann* (Ibid., 1808-1809, 3 vol. in-4).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*.

FANTOCCINI. — Voyez MARIONNETTES.

FANTONI (Giovanni), poëte italien, né en 1755 à Fivizzano (Toscane), mort en 1807. Il eut une existence très-aventureuse. Destiné à l'état religieux, il quitta le monastère pour l'administration, puis s'enrôla. Après avoir passé par la prison pour dettes et la prison politique, et avoir été interné à Grenoble par le gouvernement français pour ses protestations contre l'invasion de 1796, il prit du service dans l'armée française et se distingua au siége de Gênes. Après la bataille de Marengo, il fut nommé professeur d'éloquence à l'Université de Pise, puis destitué pour ses opinions républicaines. Les œuvres lyriques de Fantoni, fort estimées en Italie, témoignent de l'indépendance obstinée de son caractère; elles excitèrent l'admiration d'Alfieri, de Leopardi, et les événements des dernières années leur ont rendu une certaine vogue. Elles forment trois volumes, comprenant un poëme intitulé : les *Quattro Parti del piacere* (Gênes, 1780), des *Scherzi* (1782), des *Odi oraziane ed anacreontiche* (1785). C'est surtout à ces dernières que Fantoni doit sa réputation. Il s'y est en effet inspiré d'Horace; il en imite les rhythmes et emprunte l'accent mâle et fier des odes sur Régulus ou sur Caton. Les images et les allusions romaines reviennent constamment sous sa plume, et il oppose sans cesse à la décadence italienne les grands souvenirs du passé. Au contraire, ses odes anacréontiques sont pleines de grâce facile et de légèreté. Les Italiens regardent Fantoni comme un de leurs grands poëtes modernes. Il fut membre de l'Académie des Arcades sous le nom de *Labindo*. L'édition la plus complète de ses poésies est celle de Florence (1823, 3 vol. in-8). On y a joint d'intéressants *Mémoires*, écrits par lui-même.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*, t. I.

FANTUCCI (le comte Marco), écrivain italien, né à Ravenne en 1740, mort en 1806. L'un des plus illustres administrateurs de sa ville natale, il en a publié une sorte de panégyrique intitulé : *De Gente honesta* (Cesène, 1786, in-fol.); puis des *Memorie di vario argomento* (Ravenne, 1804, in-4), et surtout un grand ouvrage d'archéologie : *Monumenti Ravennati de' secoli di mezzo* (Venise, 1801-1804, 6 vol. in-4).

Cf. Tipaldo : *Biogr. degli Italiani illustri*, t. II.

FANTUZZI (Giovanni), biographe italien, né à Bologne vers 1740, mort en 1796. Membre d'une famille bolonaise qui s'illustra dans les sciences et dans les lettres, il est auteur d'un ouvrage très-utile pour l'histoire littéraire de l'Italie : *Notizie degli Scrittori Bolognesi* (Bologne, 1721-1794, 9 vol. in-fol.).

Cf. Fantuzzi : *Notizie degli scrittori Bolognesi*.

FARCE, petite comédie facétieuse dont l'origine remonte, en France, aux premiers temps de la littérature dramatique. Elle porta souvent au moyen âge le nom de *sotie*. On appela, dès le XIe siècle, *farcia*, ou *farcita*, une sorte de poésie écrite en latin mélangé de mots empruntés aux idiomes vulgaires. Les farces furent d'abord jouées sur des tréteaux par les Enfants Sans-Souci et les clercs de la Basoche (voy. ces mots), au temps où les Confrères de la Passion représentaient des mystères. Une des plus célèbres farces est celle de l'*Avocat Patelin*, que Brueys accommoda plus tard à notre théâtre. On connaît encore *la Farce des Pates-ouaintes*, représentée par les écoliers de l'Université de Caen au carnaval de 1492, et dont M. Th. Bannin a donné une édition (Evreux, 1843, in-8); *la Farce des théologastres* (imprimée vers 1526, petit in-fol.); *la Farce nouvelle de deux savetiers* (vers 1530, pet. in-fol. goth.); *la Farce de la cornette*, par J. d'Abundance (1545, in-16); *les Femmes salées*, ou « Discours facétieux des hommes qui font saler leurs femmes, à cause qu'elles sont trop douces, » farce en un acte, en vers, jouée en 1558, par les Enfants Sans-Souci. Vers la fin du XVIe siècle et dans les trente premières années du siècle suivant, trois Parisiens, Cauthier-Garguille, Gros-Guillaume et Turlupin (tels sont du moins les noms qu'ils prirent), acquirent une grande réputation par leurs talents comiques. Ils étaient garçons boulangers au faubourg Saint-Laurent, lorsque en l'an 1583 l'idée leur vint de jouer des farces improvisées. Ils s'établirent dans un petit jeu de paume, à la porte Saint-Jacques, à l'entrée de ce qui était alors le fossé de l'Estrapade. Ils attirèrent de ce côté le public, ce dont les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne se plaignirent à Richelieu. Celui-ci fut bien aise, avant de sévir contre eux, de connaître leurs mérites; il les fit jouer devant lui au Palais-Royal et engagea ses comédiens de l'Hôtel de Bourgogne à se les associer, pour égayer leur répertoire. Les trois compères périrent en même temps (voy. TURLUPIN); mais ils avaient fait école et formé entre autres Guillot-Gorju, qui joua aussi sur le même théâtre. Scarron avait déjà écrit : *Jodelet duelliste, Jodelet maître valet, les Boutades du capitaine Matamore*, lorsque Molière, s'inspirant de la comédie italienne, ne dédaigna pas de s'exercer dans ce genre secondaire. Il créa une douzaine de farces qui n'ont point été imprimées. On peut dire même que les *Fourberies de Scapin*, le *Médecin malgré lui*, *M. de Pourceaugnac* et quelques scènes du *Bourgeois gentilhomme* et du *Malade imaginaire* appartiennent à la farce dans un degré excellent. Au XVIIIe siècle, Dancourt et Le Sage écrivirent des farces pour les théâtres forains de Paris; Legrand donna à la Comédie-Française son *Roi de Cocagne*. Ce genre a fourni quelques bons types au théâtre : les Jeannots, les Jocrisses, les Cadet-Roussel. La farce a pris de notre temps les formes du vaudeville, de la pochade, de la parodie avec ou sans musique. Reléguée actuellement sur les scènes secondaires, elle ne se fait guère accepter que par les qualités des acteurs qui la jouent. — La farce n'est pas exclusivement française. Elle a eu pour équivalent, dans les théâtres anciens ou étrangers, chez les Grecs le drame satyrique, chez les Latins les atellanes et les mimes en Italie la *Commedia dell'arte*, etc. Elle a en outre, chez les peuples les plus graves, des personnages qui la représentent traditionnellement, en Espagne le Gracioso, en Angleterre le Clown, en Allemagne Hans-Würst ou Jean Boudin, etc. (voy. ces divers noms).

FARCY (Jean-Georges), publiciste français, né le 20 novembre 1800 à Paris, où il est mort le 29 juillet 1830. Il était à l'École normale lorsqu'elle fut supprimée en 1822, et continua ses études sous la direction de Victor Cousin, dont il était le disciple et l'ami. Il mourut frappé d'une balle dans les rangs des insurgés de Juillet. « Il aima la philosophie et l'humanité, dit Cousin, dans la traduction des *Lois* de Platon, qu'il a dédiée à sa mémoire. Que la patrie conserve son nom. » On a de lui un volume de mélanges en prose et en vers publié par ses amis, sous le titre de *Reliquiæ* (Paris, 1831, in-18); la traduction du troisième volume des *Éléments de la philosophie de l'esprit humain*, par Dugald Stewart; de nombreux articles dans les journaux et recueils contemporains.

Cf. Sainte-Beuve : *Notice* en tête des *Reliquiæ*, et *Portraits littéraires*, t. I; — J. Claretie : *El. Mercœur..., G. Farcy* (Paris, 1864, in-16).

FARDELLA (Michel-Ange), philosophe et mathématicien italien, né à Trapani en 1650, mort à Naples le 2 janvier 1718. Il était Franciscain. Il représente avec honneur en Italie l'idéalisme cartésien, qu'il a exposé dans plusieurs ouvrages : *Universæ philosophiæ systema* (Venise, 1691, in-12); *Animæ humanæ natura ab Augustino detecta* (Ibid., 1698, in-fol.), etc.

Cf. Mongitore : *Bibliotheca sicula;* — Niceron : *Mémoires*, t. XII.

FAREL (Guillaume), réformateur français, né en 1483 près de Gap, mort le 13 septembre 1565 à Neuchâtel. Disciple de Lefèvre d'Etaples, il embrassa la réforme et la porta en Suisse. C'est lui principalement qui appela Calvin à Genève. Prédicateur ardent et pathétique, il agissait sur les masses par l'éclat de sa parole et la puissance de sa voix; mais il ne nous est rien parvenu de ses sermons, qu'il improvisait. Ses ouvrages, relatifs à la théologie et à la morale, sont écrits négligemment et à la hâte; on a souvent réimprimé la *Confession de la foy, laquelle tous bourgeois et habitants de Genève et subjets du pays doibvent jurer de garder et tenir* (Genève, 1537, in-24).

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

FARET (Nicolas), littérateur français, né vers 1600 à Bourg, mort en 1646. Secrétaire du comte d'Harcourt, il l'engagea à protéger le poëte Saint-Amant, son ami, qui lui fit la réputation de trop aimer le lieu avec lequel rimait son nom :

> Chère rime de cabaret,
> Mon cœur, mon aimable Faret.

Il fit partie des réunions de Conrart, et devint un des premiers membres de l'Académie, dont il fut même chargé de dresser le projet. Pellisson, avec l'exagération ordinaire de ses louanges en l'honneur des premiers académiciens, lui trouve « beaucoup de pureté et de netteté dans le style, beaucoup de génie pour la langue et pour l'éloquence. »

On a de Faret : *Histoire chronologique des Ottomans*, publiée à la suite de l'*Histoire de Georges Castriot* (Paris, 1621, in-4); *Des Vertus nécessaires à un prince* (Ibid., 1623, in-4); *l'Honnête homme, ou l'Art de plaire à la Cour* (Ibid., 1630); des *Poésies*, dans divers recueils du temps; des *Lettres*, dans le *Recueil de lettres nouvelles* (Paris, 1627, in-8). Il a traduit l'*Histoire romaine* d'Eutrope (Paris, 1621, in-18).

Cf. Pellisson et d'Olivet : *Histoire de l'Académie française*, édit. Livet.

FARIA Y SOUZA (Manoel DE), écrivain portugais et espagnol, né à Pombeiro en 1590, mort à Madrid en 1649. Attaché aux ambassades d'Italie et d'Espagne, il passa la plus grande partie de sa vie à Madrid, et, malgré son zèle patriotique, il écrivit la plupart de ses ouvrages en espagnol. C'est un des auteurs les plus féconds de la Péninsule. Il composa, tant en portugais qu'en castillan, un grand nombre de pièces de vers, surtout d'*églogues*, toutes remplies de gongorisme et qui forment deux recueils : *Noches claras*, et la *Fuente de Aganipe* (4 vol. pet. in-4). Il avait publié de bonne heure un *Abrégé de l'Histoire du Portugal* (Epitome de las historias portuguezas; Madrid, 1628, 2 parties, in-4), qui fut le point de départ de vastes monographies portugaises imprimées seulement après sa mort, et encore incomplétement : *Europa portugueza* (Lisbonne, 1667, 3 vol. in-fol.), *Asia portugueza* (Ibid., 1666, 3 vol. in-fol.), *Africa portugueza* (Ibid., 1681, in-fol.). Il publia en outre lui-même un grand *Commentaire des Lusiades* (Madrid, 1639, 3 tom. in-fol.), qui le mit aux prises avec l'Inquisition; une relation sur les missions en Chine (*Imperio de China*, etc. Ibid., 1642, in-4), etc.

Cf. Moreno Porcel : *Retrato de M. de Faria y Souza*, avec catalogue bibliographique (Lisbonne, 1733, in-folio) — Nic. Antonio : *Bibliotheca hispana*, t. I.

FARIN (Nicolas-François), historien français, né à Rouen, où il est mort en 1675. On lui doit une *Histoire de la ville de Rouen* (Rouen, 1668, 3 vol. in-12, plusieurs fois réimpr.), exacte et bien écrite.

Cf. Frère : *Bibliographie normande.*

FARNABY (Thomas), en latin *Farnabius*, philologue anglais, né en 1575 à Londres, mort en 1647. Il s'instruisit malgré les obstacles opposés par sa pauvreté, et fonda une des meilleures écoles d'érudition anglaise. On lui doit des éditions remarquables par la brièveté, la clarté et l'autorité des notes, entre autres celles de *Juvénal* et *Perse*, les *Tragédies de Sénèque*, de *Martial*, de *Lucain*, de *Virgile*, d'*Ovide* et de *Térence.*

Cf. Niceron : *Mémoires;* — Wood : *Athenæ oxonienses.*

FARQUHAR (George), poëte dramatique irlandais, né à Londonderry en 1678, mort en 1707. Il quitta le collége pour se faire acteur; mais, ayant eu le malheur de blesser un de ses camarades dans une scène d'escrime, il abandonna la scène et obtint une commission de lieutenant, puis de capitaine dans le régiment du comte d'Orvery : ce qui ne l'empêcha pas de revenir au théâtre comme auteur. Il donna, en 1698, sa première pièce à Drury-Lane. D'un cœur généreux, d'un caractère imprévoyant, il ne sut pas régler sa vie. Il se maria dans des conditions difficiles; ses pièces, quoique bien accueillies, ne l'enrichirent pas, et il mourut à vingt-neuf ans, avec le regret de laisser dans l'indigence sa femme et ses deux filles.

Ses comédies, pleines d'entrain et d'esprit, offrent des caractères vivement tracés; il a le ton léger et la plaisanterie hasardée des comiques de son temps, mais il n'en a pas le libertinage affecté. On remarque dans ses pièces un progrès continu; en voici les titres : *l'Amour et une bouteille* (Love and a bottle, 1698); *le Couple constant* (Constant couple, 1700), où l'on distingue le gai et humoristique personnage de sir Harry Wildair; *l'Inconstant* (the Inconstant, 1702); *la Diligence* (the Stage-coach, 1704); *les Jumeaux rivaux* (the Twin rivals, 1705); *l'Officier recruteur* (the Recruiting officer, 1706); *le Stratagème des Beaux* (Beaux'stratagem, 1707); cette dernière pièce est le chef-d'œuvre de l'auteur; l'intrigue en est très-bien conduite, le déguisement des deux beaux, Archer et Aimwell, donne lieu à des incidents amusants. Leigh-Hunt a publié une bonne édition de Farquhar, avec Wycherley, Congreve, Vanbrugh (Londres, 1840, in-8).

Cf. Leigh Hunt : *Notice*, dans son édition; — Baker : *Biographia dramatica.*

FARRUCK LE MAURE, drame de V. Escousse (voy. ce nom).

FASTES (LES), poëmes d'Ovide, de Lemierre (voy. ces noms).

FASTOUL (Baude), trouvère artésien du XIIIe siècle. Atteint de la lèpre et forcé, comme son compatriote Jean Bodel, de quitter Arras, il écrivit un *Congé* à cette ville, empreint d'une grande tristesse; cette pièce, en dialecte picard, fait partie du recueil de Barbazan, t. I.

Cf. A. Dinaux : *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France.*

FATALE CURIOSITÉ (LA), drame anglais de G. Lillo (voy. ce nom).

FATALITÉ. Cette puissance souveraine, antérieure et supérieure aux hommes et aux dieux, et dont les arrêts immuables personnifiaient les forces aveugles de la nature, la Fatalité, l'ἀνάγκη des Grecs, la cruelle nécessité des Latins, *sæva necessitas* (Horace, *Odes*, I, 29), jouait un trop grand rôle dans la mythologie païenne, pour ne pas passer, dès l'origine, dans la littérature qui naît de la reli-

gion, et vit si longtemps de ses doctrines et de ses légendes. Le dogme de la fatalité plane, en effet, sur tous les poëmes d'Homère. L'accomplissement de la volonté divine est le premier et le dernier mot de l'*Iliade* (liv. I, v. 5) : Διὸς δ'ἐτελείετο βουλή. Le destin soustrait à la fois l'action et les acteurs aux lois ordinaires de la nature et de l'humanité. Les dieux ne disposent pas seulement des événements, mais aussi des sentiments et des pensées. Non contents de donner la victoire aux partis qu'ils favorisent, ils accordent ou refusent les qualités ou les vertus qui la déterminent. Ce sont eux qui inspirent le courage, la prudence, gages du succès, ou la lâcheté, l'orgueil, causes de ruine. A ceux qu'ils veulent perdre, ils envoient la démence, suivant la traduction latine proverbiale d'un vers d'un tragique grec inconnu :

Quos vult perdere Jupiter dementat prius.

Mais les dieux eux-mêmes sont soumis à ce destin dont ils sont les instruments à l'égard des hommes, et leur volonté trouve en lui une barrière insurmontable. Jupiter lui-même ne peut accorder ni aux prières des hommes, ni aux opportunités des autres immortels, ni à ses propres désirs, de changer ou de suspendre le cours de la destinée.

Telle est la fatalité qui règne sans réserve dans toutes les œuvres primitives du génie grec, dans les poëmes philosophiques comme dans l'épopée, dans la prose naissante comme dans l'antique poésie, dans Hérodote comme dans Homère. Mais c'est surtout au théâtre qu'elle trouve son domaine. La tragédie, qui a fait partie du culte, reste longtemps imprégnée de tous les sentiments dont il a été la première expression. Il faut voir comment l'idée du destin enveloppe toute l'œuvre eschyléenne. Il en est, en quelque sorte, le principal personnage; il domine les autres et les conduit. L'*Orestie* n'est que la mise en scène de la fatalité, qui dans *Agamemnon*, accomplit le crime, dans les *Choéphores* le venge, et dans les *Euménides* règle l'expiation. Eschyle, tout entier à la croyance antique, la laisse se développer librement et dans toute sa naïveté terrifiante. Sophocle, déjà touché par la philosophie naissante, livre encore la scène à la fatalité; mais dans *Œdipe*, comme dans *Ajax*, il sent le besoin de prêter aux hommes qu'elle poursuit des apparences de fautes qui expliquent leurs malheurs. Avec Euripide, les sentiments humains sont rendus à leurs propres lois et, par leurs conséquences naturelles, décident des événements. La littérature des Latins, qui n'est qu'un écho de celle des Grecs, ne nous offre plus que le souvenir lointain du dogme homérique dans le tableau d'une société qui s'en affranchit. Ce que la fatalité païenne a inspiré de plus original aux poëtes romains, c'est le cri de guerre de Lucrèce contre elle.

Chez les modernes, la poésie, le théâtre, le roman, n'ont plus connu cette domination souveraine de la fatalité, que les chrétiens du moyen âge traitent dédaigneusement de destin à la turque. Elle a pourtant essayé de reparaître sous deux formes bien différentes, tantôt en s'inspirant des dogmes de la Providence, de la prédestination et de la grâce, tantôt en se rattachant à une théorie toute physiologique du fatalisme des passions. Sous la première forme, cette demi-fatalité nous a valu, dans la chaire et la philosophie de l'histoire, depuis saint Augustin et Paul Orose, ces pompeux développements de l'axiome : « L'homme s'agite et Dieu le mène, » dont Bossuet nous a laissé le classique idéal. Elle nous a valu au théâtre les coups d'éclat de la grâce de *Polyeucte*, la figure hautaine de Joad, qui appelle sur les ennemis de Dieu et les siens

cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur

et surtout cet immortel chef-d'œuvre de *Phèdre*, dont l'héroïne coupable se voyait absoudre par l'austérité janséniste; car si l'on doute qu'Arnauld ait dit : « C'est une femme vertueuse à qui la grâce a manqué, » il a certainement admiré avec Boileau,

la douleur vertueuse
De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse,

que, plus près de nous, Chateaubriand devait trouver si conforme à toute l'esthétique chrétienne. Quant à la fatalité des passions, elle ne devient absolue, dans le roman ou le théâtre moderne, que sous l'influence de théories excessives, plus médicales que littéraires, sur le tempérament et les relations anormales entre le physique et le moral de l'homme; elle n'a sa place que dans des œuvres où la psychologie s'efface devant les études pathologiques. D'Homère et d'Eschyle à nos réalistes contemporains, la distance est grande et la chute profonde : la fatalité, l'ancienne souveraine des dieux et des hommes, n'est plus, avec quelques-uns de nos romanciers ou dramaturges, qu'une maladie, un accès d'hystérie, une névrose.

Cf. Cicéron : *De Fato* et *De Divinatione*; — Barthélemy : *Voyage d'Anacharsis*, ch. LXXI (*Entretiens sur la nature de la tragédie*) ; — Daunou : *Mémoire sur le destin*; — W. Schlegel, Saint-Marc Girardin, etc. : *Cours de littérature dramatique*; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. I ; — Egger : *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, ch. III ; — Saint-René Taillandier : *De Summa Providentia res humanas administrante quid senserint prioris Ecclesiæ scriptores*, thèse (Paris, 1843, in-8) ; — Cambouliu : *Essai sur la fatalité dans le théâtre grec* (Montpellier, 1855, in-8).

FATO (DE), traité de Cicéron (voy. ce nom).

FATOUVILLE (NOLANT DE), auteur dramatique français du XVII^e siècle. Il fit représenter au Théâtre-Italien un assez grand nombre de comédies en prose, dont plusieurs eurent du succès : *Arlequin-Jason; Arlequin-Protée; Arlequin Mercure galant; Arlequin chevalier du Soleil; Arlequin lingère du palais; Grapinian ou Arlequin procureur; Colombine avocat pour et contre;* etc. Elles ont été en partie imprimées dans le *Théâtre-Italien* de Gherardi (Amsterdam, 1701, 6 vol. in-12).

Cf. Du Gérard : *Tables de l'anc. Théâtre-Italien*.

FATRASIE, petit poëme français du moyen âge, répondant à la parodie moderne. Ces compositions, qui ne sont pas d'un goût délicat, sont employées de préférence à travestir les prières de l'Église et les cérémonies du culte. C'est ainsi qu'une hymne latine en l'honneur de la Vierge est devenue, par le changement de quelques mots, une chanson à boire. On a du même temps une messe des buveurs et de nombreux commentaires burlesques sur le *Pater*, le *Credo*, etc. On connaissait beaucoup de Patenostres : *la Patenostre de l'Usurier*, celle *du Vin*, celle *d'Amour*, etc. Entre autres credos, il y avait *le Credo du Ribaud*. Voici un échantillon de ce genre :

Pater noster, biaus sire Dex,
Quant vins faudra, ce ert granz deuls...
Qui es in cœlis, clerc ne lai,
Ne dirai jamès son ne lai...
Sanctificetur, li bon vins
Que je bui l'autr'ier à Provins
Me mist au fond de mes greniers.
Nomen tuum, etc.

Quelques fatrasies, comme la *Patenostre de l'Usurier*, ont été comprises dans les fabliaux.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, et *les Poëtes français*, de M. Eug. Crépet, t. I.

FAUBLAS (AVENTURES DU CHEVALIER), roman de J.-B. Louvet (voy. ce nom).

FAUCHE (Hippolyte), orientaliste français, né à Auxerre en 1797, mort à Juilly le 28 février 1869. Savant modeste, désintéressé et travailleur infatigable, il avait entrepris de traduire et publier

à ses frais les grands monuments de la poésie et de la religion hindoues. On lui doit les traductions du *Râmâyana* (1854-1858, 9 vol. in-18), du *Mahabharata* (1863-1867, t. I-VII, in-8), des *Œuvres complètes* de Kalidasa (1859-1860, 2 vol. gr. in-8), du poëme le *Ciçoupâla-Badha*, avec un Lexique (1861-1863, 2 vol. gr. in-8), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, 4e édition.]

FAUCHER (Léon), économiste français, né le 8 septembre 1803 à Limoges, mort le 14 décembre 1854. Après être parvenu à faire ses études au collége de Toulouse en exécutant, pour subvenir à ses besoins, des dessins de broderie, il vint à Paris, y fut d'abord répétiteur dans un pensionnat, puis précepteur particulier. Son premier travail littéraire fut la traduction en grec de *Télémaque*. Après la révolution de 1830, il écrivit dans plusieurs journaux, dirigea le *Constitutionnel*, puis le *Courrier français*, s'appliqua ensuite à des travaux économiques, qui furent publiés en partie dans la *Revue des Deux-Mondes* et dans le *Journal des Économistes*, fut élu député en 1846 et prit part à la campagne des banquets réformistes. Représentant à l'Assemblée constituante de 1848, il se plaça aux premiers rangs du parti de la résistance, fut ministre des travaux publics et, quelques jours après, de l'intérieur, dans le premier cabinet de Louis-Napoléon. Il fut alors nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Parmi ses écrits où il se montre partisan de la liberté économique et commerciale, on met au premier rang les *Études sur l'Angleterre* (Paris, 1845, 2 vol. in-8; 1856, 2 vol. in-12). On cite en outre : *De la réforme des prisons* (Ibid., 1838, in-8); *Lowell* (Reims, 1847, in-8); *Du Système de M. Louis Blanc* (Paris, 1848, in-16); *Du Droit au travail* (Ibid., 1849, in-8); *de l'Impôt sur le revenu* (Ibid., 1849, in-8); etc. M. Wolowski a publié les *Mélanges d'économie politique et de finances* de Léon Faucher (Paris, 1856, 2 vol. in-8).

Cf. L. de Lavergne : *Biographie de Léon Faucher*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er janvier 1855).

FAUCHET (Claude), historien français, né en 1530, mort en 1601 à Paris. Son principal ouvrage, *les Antiquitez gauloises et françoises, jusqu'en* 987, lui valut le titre d'historiographe de France. On y trouve de bons documents, mais un style abrupt et souvent obscur. « Ces *Antiquitez*, dit l'auteur, se sentent du mauvais temps, ayans esté aussi mal menées par la guerre que moimesme, c'est-à-dire transportées en divers endroits, perdues, déchirées, bruslées en partie, voire prisonnières et mises à rançon. » On a encore de Claude Fauchet : *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise, ryme et romans* (Paris, 1581, in-4); *les Œuvres de Corn. Tacitus, chevalier romain, traduites en françois* (Ibid., 1582, in-fol.); *Traité des libertez de l'Église gallicane* (Ibid., 1608, in-8). On a réuni ses *Œuvres* (Ibid., 1610, in-4).

Cf. Lelong : *Bibliothèque historique*.

FAUCHET (l'abbé Claude), orateur et publiciste français, né le 22 septembre 1744 à Dorne (Nièvre), mort le 31 octobre 1793. Membre de la communauté libre des prêtres de Saint-Roch à Paris, il devint grand vicaire de l'archevêque de Bourges, puis prédicateur du roi. Il prononça l'oraison funèbre du duc d'Orléans, petit-fils du Régent en 1785. Quand la Révolution éclata, il s'était fait disgracier en adoptant les doctrines de l'illuminisme. Sa parole ardente agita et charma le peuple dans les assemblées primaires et les sections. Il professait l'union de l'évangile et de la liberté, de la philosophie et de la religion. Il figura parmi les chefs de l'insurrection à la prise de la Bastille, et fut chargé de faire l'éloge funèbre des citoyens tués dans cette journée. Il choisit ce texte de saint Paul : « Vous êtes appelés à la liberté, frères. » L'impression de son discours fut si vive que la foule le conduisit en triomphe à l'Hôtel-de-Ville. Quelques jours après, dans l'église de Sainte-Marguerite, en présence des districts réunis du faubourg Saint-Antoine, il prononça cette parole : « Jésus-Christ n'est que la divinité concitoyenne du genre humain. » Lors de la bénédiction des drapeaux, il fit entendre à Notre-Dame un sermon bizarre et puissant, où la philosophie de Rousseau se mêlait aux souvenirs chrétiens, et dont voici la conclusion : « Frères, jurons dans le premier temple de l'empire, sous ce vaste dais d'étendards consacrés à la religion par la liberté, jurons que nous serons heureux. » A ces mots les drapeaux s'inclinèrent, les soldats, violemment émus, se mirent à agiter leurs épées, et de nombreux coups de fusil retentirent dans l'église. En 1791, Fauchet fut nommé évêque constitutionnel du Calvados. Député à la Législative et à la Convention, il vota, dans le procès de Louis XVI, l'appel au peuple, la prison et le bannissement. Dans le journal *la Bouche de fer*, qu'il fonda en 1790, il déploya le même illuminisme religieux que dans ses discours, tandis que son collaborateur Bonneville y écrivait sous l'influence d'un singulier mysticisme philosophique. En 1793, il rédigea le *Journal des amis*. Allié aux Girondins, il fut proscrit avec eux et périt sur l'échafaud.

Cf. Louis Blanc : *Histoire de la Révolution* ; — Lamartine : *Histoire des Girondins*.

FAUCON ou **FALCON** (Nicolas), historien français du XIVe siècle, né à Poitiers. Secrétaire d'Ayton, seigneur de Coucy, qui était né en Arménie, il écrivit en latin, d'après les documents que lui fournit ce seigneur, une *Historia orientalis* (Hagueneau, 1529, in-4), reproduite dans le *Novus orbis* de Grynæus (Bâle, 1532, in-fol.), et rééditée, avec *Marco Polo*, par A. Muller (Berlin, 1671, in-4).

Cf. Dreux du Radier : *Histoire littéraire du Poitou*.

FAUQUES (Mlle Marianne-Agnès DE), romancière française, née vers 1720 à Avignon, morte après 1777. D'une famille noble, elle se vit contrainte d'entrer dans un couvent, et lorsque après dix ans de réclusion elle obtint l'annulation de ses vœux, elle fut repoussée par ses parents, et alla vivre à Londres. Elle acquit de la réputation par ses ouvrages, oubliés aujourd'hui malgré la vivacité de son imagination et le naturel de son style : *le Triomphe de l'Amitié* (Londres, 1751, in-12) ; *Abissaï, histoire orientale* (Paris, 1753, 3 vol. in-12); *les Dangers des préjugés* (Ibid., 1754, 2 part. in-12); *Dialogues moraux et amusants* (Londres, 1774-1784, 2 vol. in-12) ; etc. Elle est aussi auteur d'une *Histoire de Mme de Pompadour* (1759, 2 part. in-8), traduction prétendue de l'anglais : l'édition fut rachetée par ordre de Louis XV, mais il en fut fait une nouvelle édition et une traduction anglaise.

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française*.

FAUR, auteur dramatique français, né vers 1755, mort vers 1815. Il fit représenter sur divers théâtres un grand nombre de pièces. On cite principalement : *Montrose et Amélie*, drame en quatre actes, qui eut beaucoup de succès (Paris, 1783, in-12) ; *l'Intrigant sans le vouloir*, opéra comique, au théâtre Louvois (1794); *le Confident par hasard*, comédie en quatre actes, en vers, au Théâtre-Français (1801, in-8); *Arlequin dans l'île de la Peur*, avec Désaugiers, au Vaudeville (1812) ; etc. Il est aussi auteur d'un ouvrage scandaleux, intitulé : *Vie privée du maréchal de Richelieu* (Paris, 1790, 3 vol. in-8; 1792, 3 vol. in-12), qui a fourni

à Al. Duval et Monvel leur drame, *le Lovelace français ou la Jeunesse du duc de Richelieu.*
Cf. Quérard : *la France littéraire.*

FAURIEL (Claude-Charles), célèbre critique et historien français, né le 21 octobre 1772 à Saint-Etienne (Loire), mort le 15 juillet 1844. Du collége des Oratoriens de Tournon, où il commença ses études, il passa à celui de Lyon, où il les acheva. En 1793, il servit dans l'armée des Pyrénées-Orientales, comme sous-lieutenant, et fut secrétaire du général Dugommier. Ayant quitté le service au bout d'un an, il fut officier municipal dans sa ville natale, et donna sa démission après thermidor pour ne pas seconder la réaction, alors triomphante, contre la République. La protection de François de Nantes lui valut, peu avant le 18 brumaire, la place de secrétaire du ministre de la police Fouché. Malgré cette situation qu'il garda jusqu'en 1802, il était admis dans la société de M[me] de Staël, se liait avec M[me] de Condorcet, Cabanis, de Tracy, de Gérando, et toute la société d'Auteuil, inspirant aux personnages les plus distingués une haute estime par son érudition, son esprit philosophique et ses vues critiques. Des études incessantes occupèrent son esprit entreprenant et avide de connaissances nouvelles. Ses publications lui avaient mérité les éloges unanimes du monde érudit, son influence dans le monde des lettres était depuis longtemps considérable, qu'il n'avait encore reçu aucune récompense officielle ou académique. En 1827, il concourut à la fondation de la Société asiatique. En 1829, il fut nommé professeur de littérature française à l'académie de Genève; mais le gouvernement de Juillet créa pour lui, le 20 octobre 1830, une chaire de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris. En 1836, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions, et en 1839 il succéda à Emeric David dans la commission de l'*Histoire littéraire de la France.*

« Fauriel, sans avoir beaucoup écrit, dit M. Renan, est sans contredit l'homme de notre siècle qui a mis en circulation le plus d'idées, inauguré le plus de branches d'études, aperçu dans l'ordre des travaux historiques le plus de résultats nouveaux. » En histoire et en philosophie, comme en critique et en poésie, il exerça une grande influence, tout en laissant volontiers à d'autres le bénéfice de ses vues fécondes. Augustin Thierry nous le représente comme un ami, un conseiller sûr et fidèle, savant, ingénieux, en qui la sagacité, la justesse d'esprit et la grâce du langage semblaient s'être personnifiées. » Ses jugements, ajoute-t-il, étaient ma règle dans le doute, et la sympathie avec laquelle il suivait mes travaux me stimulait à marcher en avant. » On remarque toutefois que, si l'agrément du langage charmait les auditeurs de Fauriel, le style de ses écrits, terne et sans vigueur, ne répond pas au mérite intrinsèque de ses travaux. Dès le temps où il faisait partie de l'armée, il avait commencé à étudier la langue bretonne et les antiquités celtiques sous la direction de son capitaine, le brave La Tour d'Auvergne. Après sa sortie du ministère, il se fortifia dans la connaissance du grec et du latin, apprit les principales langues vivantes, étudia l'arabe sous de Sacy, et l'un des premiers en Europe s'appliqua au sanscrit. La philosophie devint sa principale occupation à l'époque où il vécut avec les philosophes d'Auteuil; il tourna leur esprit vers l'histoire des doctrines, jusqu'alors fort négligée en France; et comme le reconnaît Cabanis, dans sa *Lettre sur les causes finales*, dédiée à Fauriel, leur recommanda pour méthode l'impartialité complète, sans dédain et sans préjugés. C'était le principe de l'éclectisme.

Le premier ouvrage de Fauriel fut une traduction des idylles allemandes du Danois Jean Baggesen, sous ce titre : *Parthénéide, ou Voyage aux Alpes* (Paris, 1810, in-12). Elle est précédée d'un *Discours préliminaire*, où la critique s'élève à une hauteur toute nouvelle en France, et où les divers genres poétiques se trouvent classés d'après les choses qu'ils expriment et les impressions qu'ils produisent, et non plus d'après les formes extérieures. Après avoir passé douze années sans rien mettre au jour, Fauriel publia la traduction libre des *Fugitifs de Parga*, poëme italien de Berchet (Paris, 1823, in-12), ainsi que celles du *Comte de Carmagnola* et d'*Adelghis* (Paris, 1823, in-8), tragédies que son ami Manzoni avait composées d'après ses conseils. A la traduction de ces pièces est jointe celle de divers morceaux *Sur la théorie de l'art dramatique*, où plusieurs points de la théorie classique, surtout le système des trois unités, étaient vivement attaqués. Par là Fauriel s'associait dans une mesure raisonnable à la révolution du romantisme. L'année suivante, il commenca la publication d'un ouvrage auquel les circonstances politiques concoururent à donner un grand retentissement; c'est la traduction des *Chants populaires de la Grèce moderne*, publiée avec le texte (Paris, 1824-1825, 2 vol. in-8). Ce recueil est divisé en trois parties : chansons historiques et héroïques de la lutte contre les Turcs; chansons romanesques et légendes populaires; chansons de famillle, pour les fêtes, le mariage, les funérailles. Dans un *Discours préliminaire*, modèle de critique historique et littéraire, le traducteur caractérisait cette poésie naturelle, spontanée, inculte, « qui vit non dans les livres d'une vie factice et qui n'est qu'apparente, mais dans le peuple même et de toute la vie du peuple. » Plusieurs des arguments placés avant les pièces sont de remarquables morceaux historiques. Cet ouvrage fit naître en France le goût des poésies populaires. Victor le Clerc a beaucoup loué, dans cette traduction, « le naturel qui est ce qui échappe le plus à ceux qui traduisent. »

Après ces publications, Fauriel se livra presque exclusivement à l'étude de l'histoire et de la littérature du midi de la France, qui depuis longtemps occupaient sa pensée. Il s'était tracé le programme de cette histoire, en trois parties, la première jusqu'à l'invasion des barbares, la seconde jusqu'au démembrement de l'empire de Charlemagne, la troisième jusqu'à la fin du XIII[e] siècle. Il ne fit paraître que la seconde partie, sous ce titre : *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains* (Paris, 1836, 4 vol. in-8). C'est un de nos plus remarquables ouvrages historiques; une période, jusque-là obscurcie par des traditions fabuleuses et des relations indignes de foi, y est éclairée par une critique sagace, rigoureuse, et d'une merveilleuse sûreté. Les grandes questions de races et d'institutions y sont traitées avec une justesse et une netteté qui rallièrent les plus illustres suffrages. La traduction, que publia ensuite Fauriel de l'*Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poëte contemporain* (Paris, 1837, in-4), est précédée d'une introduction qui est un excellent morceau d'histoire.

Après la mort de Fauriel, M. J. Mohl a édité, d'après ses manuscrits, les deux ouvrages suivants : *Histoire de la littérature provençale* (Paris, 1846, 3 vol. in-8); *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes* (Paris, 1854, 2 vol. in-8). Le premier est la reproduction de leçons faites à la Faculté des lettres en 1831 et 1832. C'est la revendication pour les poëtes provençaux du génie épique, et de la composition primitive de la plupart des romans de chevalerie. La nouveauté de cette opinion, que l'on trouva excessive, souleva de vives polémiques. L'ouvrage sur Dante est une partie du cours professé en 1833 et 1834;

l'état des papiers laissés par l'auteur n'a pas permis de la compléter; mais, quoique décousu et tronqué, c'est un livre précieux. Fauriel avait entrepris une *Histoire du stoïcisme*, que la perte du manuscrit, lors des événements de 1814, l'empêcha de mettre au jour. Parmi les travaux qu'il a donnés à divers recueils, on cite surtout : *le Roman de Renart*, dans l'*Histoire littéraire de la France;* l'examen du *Système de M. Raynouard sur l'origine des langues romanes*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes; l'Origine de l'épopée du moyen âge, Dante, Lope de Vega,* dans la *Revue des Deux-Mondes*. Il a collaboré aussi à la *Décade*, aux *Annales encyclopédiques*, etc.

Cf. V. Le Clerc : *Notice*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXI ; — Ozanam, dans le *Correspondant*, 10 mai 1845 ; — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai et 1er juin 1845 ; — Renan : *Ibid.*, 15 décembre 1853.

FAURIS DE SAINT-VINCENS (Alexandre-Jules-Antoine), archéologue français, né en 1750 à Aix, mort le 13 novembre 1819. Fils d'un président au parlement d'Aix, auteur de travaux spéciaux de numismatique et d'archéologie provençales, il entra dans la magistrature, fut député au Corps législatif en 1809, et président de la cour impériale d'Aix en 1811. L'Académie des inscriptions le nomma membre associé en 1816. On a de lui : *Mémoire sur l'ancienne position d'Aix* (Paris, 1812, in-8); *Notice sur les lieux où les Cimbres et les Teutons furent défaits par Marius, etc.* (Paris, 1814, in-8); *Mémoire sur l'état des lettres et des arts et sur les mœurs et usages suivis en Provence dans le XVIe siècle* (Paris, 1814, in-8); et autres *Mémoires* dans divers recueils.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

FAUSSE AGNÈS (LA), comédie de Destouches ; — LA FAUSSE INCONSTANCE, de la comtesse F. de Beauharnais ; — LES FAUSSES CONFIDENCES, comédie de Marivaux ; — LES FAUSSES INFIDÉLITÉS, comédie de Barthe (voy. ces noms).

FAUST (LÉGENDE DE). D'après une tradition populaire allemande, à laquelle on a le tort d'arrêter l'origine d'une légende qui remonte bien plus haut, le docteur Jean Faust était un savant fameux qui avait été conduit moins par une curiosité insatiable que par un amour désordonné du plaisir à dépasser la science par la magie et à faire un pacte avec le diable. Celui-ci, après l'avoir servi vingt-quatre ans, finit par l'emporter. Suivant une version, le docteur Faust était né à Knittlingen, dans le Wurtemberg ; suivant une autre, à Roda, près de Weimar. On place son existence vers la fin du XVe siècle et dans les premières années du XVIe. Il avait hérité d'un oncle un riche patrimoine qu'il dissipa. Ayant étudié la magie à Cracovie, il instruisit lui-même dans cet art son serviteur Wagner; mais après le pacte, le diable lui donna, pour *famulus*, un esprit, Méphistophélès, avec qui il se mit à courir le monde, menant partout une vie de plaisirs et étonnant le peuple par ses prodiges diaboliques. Son compagnon infernal l'égorgea, entre minuit et une heure du matin, dans un village qu'on dit être celui de Rimling, dans le Wurtemberg.

A part les divergences de la tradition sur les détails, la légende de Faust, sur le point principal, à savoir le recours au diable de la part d'un homme qui a épuisé les ressources humaines, est loin d'être nouvelle. Elle n'est pas essentiellement différente de celle de don Juan de Maraña (voy. DON JUAN). Des histoires analogues devaient se produire partout, sous l'influence de la foi naïve du moyen âge. Faust a, en effet, un illustre précurseur, au commencement du XIe siècle, dans le pape Gerbert, dont les chroniqueurs disent expressément qu'il avait vendu son âme au démon pour prix de sa science. Au XVIe siècle, où la passion du savoir éclate de toutes parts, les légendes populaires qui lui donnent une accointance diabolique reprirent dans tous les pays la recrudescence dont celle de Faust témoigne, et elles reflétèrent par leurs particularités celles du génie de chaque peuple. C'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, qu'on cite la tradition d'un Faust polonais, vivant aussi au XVIe siècle, gentilhomme naturellement, dans un pays où tout le monde est noble, et assez savant pour être réputé sorcier. Entre autres traits de caractère national, cette légende met en relief le point d'honneur chevaleresque et la suprématie féminine. A l'heure fatale, le seigneur qui s'est voué au diable s'est mis à l'abri de ses atteintes par un innocent stratagème; il suffit que l'esprit du mal lui rappelle la parole donnée, pour que le chevalier repousse le talisman et se livre à son ennemi. Mais le diable, après s'être emparé de l'homme, est vaincu et chassé honteusement par la femme.

Le type de Faust devait, comme celui de don Juan, faire le tour de toutes les littératures et de l'art moderne, et revêtir les formes les plus diverses, suivant le caprice de l'imagination, le sentiment esthétique ou les tendances philosophiques du temps. Rappelons d'abord les premiers récits naïfs en prose, tels qu'ils sont recueillis et arrangés par J.-R. Widmann dans l'*Histoire véridique des horribles péchés du docteur Faust* (Wahrhaftige Historien von den greulichen Sünden, etc.; Hambourg, 1599, 3 vol. in-4). Cette publication eut plusieurs impressions et remaniements; mais sur les ouvrages allemands qu'elle résume et dont les premiers imprimés ne remontent pas au delà de 1587, il avait déjà été fait une version française populaire: l'*Histoire prodigieuse et lamentable de Jean Fauste, magicien, avec son testament et sa mort épouvantable*, traduite par Victor Palma-Cayet (Paris, 1598, in-12; souvent réimprimé). D'autres arrangements de la légende donnèrent lieu à toute une suite d'élucubrations françaises au siècle suivant : *Grande condamnation de Faust à l'enfer, l'Art merveilleux de Faust, la Triple condamnation à l'enfer*, 1699 (sous la rubrique de Lyon); *le Corbeau noir*, et un certain nombre de livres de magie mis sous le patronage du grand damné. Des publications analogues avaient répandu en Angleterre, à peu près aux mêmes dates, *la Vie et condamnation du docteur Faust* (Londres, s. d., in-4; 1594, in-4; 1604, etc., in-4), en mettant en relief son caractère tragique.

C'est au théâtre que la légende du docteur Faust devait se donner carrière. Elle fut d'abord le sujet des spectacles de la place publique et fit partie du répertoire des marionnettes, avant de soutenir, dans la comédie ou le drame, les plus hautes prétentions de l'art ou de la philosophie. A tous ces degrés, grotesque ou sérieuse, cette histoire de sorcier a paru le symbole de l'éternelle lutte du bien ou du mal; elle représente plutôt, pour la foule, l'attrait de l'impossible, de l'inconnu, et, pour les privilégiés de la vie, l'aspiration vers l'idéal dans la satiété du réel. Le premier essai dramatique sérieux, et déjà vraiment puissant, appartient au poëte anglais Marlowe, l'un des prédécesseurs de Shakespeare (*the Tragical history of the life and death of Doctor Faustus*, 1604, in-4). C'est une œuvre pathétique où l'imagination superstitieuse, l'audace de l'impiété, puis son désespoir, donnent lieu à de grands traits d'éloquence. La scène de la mort de Faust est vraiment terrible, et, suivant Villemain, Milton « n'a peut-être surpassé nulle part la définition idéale que Marlowe donne des enfers, dans cet ouvrage tout plein de leur puissance ». A deux siècles environ de distance se produit l'œuvre de Gœthe, devancée, chez ses com-

patriotes, par le drame de Frédéric Muller (1778). Gœthe s'empare du sujet et le fait sien. Tour à tour, il le traite suivant la légende (1790), le remanie en artiste (1808), et le transforme en philosophe, plusieurs disent : en rêveur (1833). Il absout son héros de l'impiété, en divinisant en lui l'amour de la science (voy. GŒTHE). Après Gœthe, la légende se répand de toutes parts dans la littérature allemande. En 1791, Klinger fait, des *Aventures du docteur Faust* (Faust's Leben, Thaten und Hœllenfarht; Saint-Pétersbourg, 1791) une sorte de roman dont la traduction française a été réimprimée plusieurs fois (Amsterdam et Paris, 1798, in-8; 1803, 2 vol. in-12; 1824, 3 vol. in-12; etc.). La même année, une tragédie populaire de *Faust* était donnée par le comte de Soden. Nous avons à citer encore, du vivant de Gœthe, la fantaisie dramatique de *Jean Faust*, par Schink (1809), et la comédie satirique du *Faust achevé* (der Vollendete F.; 1810), par Baggesen, dirigée contre la philosophie nuageuse du moment. N'oublions pas le poëme dramatique de Grabbe, rapprochant la légende allemande de la légende espagnole : *Don Juan et Faust* (1829), ni l'essai épique dramatique de *Faust*, par Lenau. Un drame de *Faust*, en trois actes, imité de Gœthe, a été porté sur la scène française par la collaboration de Charles Nodier et d'Antony Beraud (1828). En Espagne, enfin, on rattache à Faust *le Diable-Monde* d'Espronceda (1841). Nous n'avons pas à parler des représentations de la légende de Faust dans les arts plastiques et dans la musique, où elle rappelle, sous les noms de Rembrandt, de Cornélius, d'Ary Scheffer, de Gounod, etc., des œuvres d'une célébrité européenne, tant le héros d'une vulgaire histoire populaire, mis en lumière par le génie, est entré dans la sphère des types humains!

Cf. Rosenkranz : *Ueber Calderon's Wunderbaren Magus, zum Verstaendniss der F.'schen Fabel* (Halle, 1829) ; — Düntzer : *Die Sage von Dr. J. F.'s* (Stuttgart, 1846) ; — Peter : *Die Literatur der Faustsage* (Leipzig, 1848 ; 3e édit., 1857) ; — Sommer, dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber (sect. I, t. XLII) ; — Mme de Staël : *De l'Allemagne* ; — Blaze de Bury : *le Faust de Gœthe* (Paris, 1840, in-18) ; — H. Taine : *Hist. de la litt. anglaise*, sur Marlowe, liv. II, chap. II ; — Sacher-Mazoch : *le Faust polonais*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er nov. 1874).

FAUSTE, *Faustus Reiensis*, écrivain ecclésiastique latin, né vers 400 en Bretagne, mort vers 490. Ami de Sidoine Apollinaire, il fut abbé de Lérins, puis évêque de Riez. Il soutint la doctrine des semi-pélagiens et combattit l'arianisme. Ses principaux écrits sont : un traité sur *la Grâce et le Libre arbitre; Profession de foi;* des *Sermons* et *Epîtres*. On les trouve dans les bibliothèques des Pères.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. II ; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I.

FAUTE ET CHAGRIN, poëme de Wordsworth (voy. ce nom).

FAUTEUILS ACADÉMIQUES. — Voyez ACADÉMIE FRANÇAISE.

FAUVEL (LE ROMAN DE), composition satirique du XVIe siècle, dans l'esprit des *Romans de Renart* (voy. ce mot). Le nom de Fauvel désigne un cheval de robe fauve. Fauvel, qui symbolise les vanités mondaines, se laisse flatter et étriller par tous les ordres de l'Eglise et de l'Etat, et par toutes les classes de la société. Il finit par épouser Vaine-Gloire, fille bâtarde de Fortune, et les noces sont pompeusement célébrées à Paris. La rédaction première du poëme a été allongée et remaniée par Fr. de Rues et Chaillou de Pestain, vers 1310-1314).

Cf. L. Moland, dans *les Poëtes français*, de Crépet, t. I.

FAUX BONHOMME (LE), comédie d'Alex. Duval; — LES FAUX BONSHOMMES, comédie de Barrière et Capendu; — LE FAUX HONNÊTE HOMME, LE FAUX INSTINCT, etc., comédies de Dufresny (voy. ces noms).

FAVART (Charles-Simon), auteur dramatique français, né le 13 novembre 1712 à Paris, où il est mort le 12 mai 1792. Après avoir fait ses études au collége Louis-le-Grand, où il sentit s'éveiller en lui le goût de la poésie, il perdit son père qui était pâtissier, et prit la suite de son commerce. Mais, tout en fabriquant les échaudés qui avaient mis son père en renom, il ne négligea pas la muse et reçut la violette d'argent des Jeux Floraux pour un petit poëme intitulé *la France délivrée par la pucelle d'Orléans*. Il se mit alors à composer des pièces à vaudevilles qu'il faisait à la hâte, et sur le manuscrit desquelles il écrivit plus tard : « Bon à jeter au feu. » Une de ces pièces, *les Deux jumelles*, jouée à l'Opéra-Comique de la rue de Bussy, en 1734, eut un grand succès. Il donna ensuite au même théâtre plus de vingt ouvrages anonymes. Le premier qu'il avoua est *la Chercheuse d'esprit* (1741), véritable chef-d'œuvre du genre, qui inspira à Crébillon père ce quatrain :

> Il est un auteur en crédit,
> Dont la muse a le don de plaire :
> Il fit *la Chercheuse d'esprit*,
> Il n'en chercha point pour la faire.

Les comédiens français et italiens, jaloux des succès de l'Opéra-Comique, le firent supprimer au mois de juin 1745, et Favart, qui en était devenu directeur, restait sans ressources, lorsque Maurice de Saxe le chargea de diriger la troupe de comédiens dont il se faisait suivre à l'armée. Sa réussite fut complète, surtout dans les pièces de circonstance; les ennemis demandèrent même et obtinrent qu'il allât leur donner des représentations les jours où l'on ne jouait pas au camp français. Le bonheur de Favart n'eut pas une longue durée : sa femme fut obligée de s'enfuir pour échapper aux poursuites du maréchal, et celui-ci tourna sa colère contre le mari, qui alla se cacher dans un village près de Strasbourg, où il vécut en peignant des éventails. Rendu libre par la mort de Maurice (1750), l'excellent Favart ne trouva contre lui que cette réminiscence cornélienne :

> Qu'on parle bien ou mal du fameux maréchal,
> Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien :
> Il m'a trop fait de bien pour en dire du mal ;
> Il m'a trop fait de mal pour en dire du bien.

De retour à Paris, il donna au Théâtre-Italien une suite d'ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Annette et Lubin, Bastien et Bastienne, Ninette à la cour, les Trois sultanes, l'Anglais à Bordeaux, la Fée Urgèle*. Après la mort de sa femme (1772), il perdit sa gaîté, ne produisit presque plus rien et mourut obscur à quatre-vingt-deux ans.

On attribue généralement à Favart la création d'un genre éminemment français, l'opéra comique La facture même de ses œuvres et le soin qu'il prit de prodiguer les morceaux à chanter, justifient en partie cette opinion, bien qu'il ait été précédé par Lesage, Vadé, Fuzelier et Piron. Parmi ses pièces, dont le nombre monte à près de cent cinquante, il en est de charmantes, d'un esprit gracieux, d'un style élégant, d'une contexture simple et savante à la fois, « de très-jolies petites comédies, dit La Harpe, fort supérieures à toutes ces pièces d'un acte ou deux, ou même de trois, jouées depuis quarante ans au Théâtre-Français. » Ce qui le distingue, c'est la fraîcheur des idées et la vérité du sentiment. De telles qualités suffiraient à détruire l'erreur répandue au XVIIIe siècle que l'abbé de Voisenon avait eu part aux pièces de son ami; mais Voisenon a démenti lui-même cette prétendue collaboration. Quant à Mme Favart, il est certain qu'elle aidait son mari au moins de ses conseils. On a publié le *Théâtre* de Favart (Paris, 1763-1772, 10 vol. in-8), son *Théâtre choisi* (Paris, 1810, 8 vol. in-8), ses *Œuvres choisies* (Paris, 1813, 3 vol.

in-18). Ses *Mémoires* et sa *Correspondance*, utiles à consulter pour l'histoire littéraire, ont été publiés par son petit-fils (Paris, 1809, 3 vol. in-8).

Cf. Auger : *Notice*, dans l'édition de 1813 ; — Desnoiresterres : *les Originaux*.

FAVART (Marie-Justine-Benoîte DURONCERAY, Mme), femme du précédent, née le 15 juin 1727 à Avignon, morte le 22 avril 1772. Fille d'un musicien de la chapelle du roi Stanislas, elle débuta à l'Opéra-Comique en 1745, sous le nom de Mlle Chantilly, et eut un éclatant succès comme cantatrice, comédienne et danseuse. Favart, directeur du théâtre, en devint amoureux et l'épousa. Le maréchal de Saxe conçut pour elle une violente passion ; elle s'enfuit à Bruxelles. Étant revenue en France, elle débuta aux Italiens (1749). Son terrible amant la poursuivit encore de ses obsessions menaçantes ; elle lui résista de nouveau et fut emprisonnée dans un couvent. Enfin elle céda. La chronique scandaleuse en a fait aussi, avec peu de vraisemblance, la maîtresse de Voisenon. Comme actrice, elle fut surtout remarquable par la vérité de son jeu dans les soubrettes et les paysannes ; elle rendait aussi fort bien les rôles de caractère. La première elle parut sur la scène dans un costume approprié au personnage, et osa représenter les villageoises en robe de laine et en sabots, commençant ainsi la réforme du costume, qui fut continuée par Mlle Clairon. Suivant divers écrivains, elle serait l'auteur d'*Annette et Lubin*, de *Bastien et Bastienne*, de *la Fête de l'Amour*, et de plusieurs autres pièces jouées sous le nom de son mari. Un volume des *Œuvres* de ce dernier porte le nom de Mme Favart, mais sans déterminer sa part certaine de collaboration. Des contes gracieux, imprimés dans les *Œuvres* de Voisenon : *Il eut tort, Il eut raison, les A-propos*, sont de Mme Favart.

FAVART (Charles-Nicolas-Joseph-Justin), acteur et auteur dramatique français, fils des précédents, né en 1749 à Paris, mort le 1er février 1806. Il joua les *Cassandre* au Théâtre-Italien. Il fit représenter : *les Trois folies*, opéra comique (1786) ; *le Mariage singulier*, comédie (1787) ; *la Famille réunie*, comédie (1790) ; *la Sagesse humaine*, comédie (1798), etc.

Cf. Abbé de La Porte : *les Spectacles de Paris* (1751-1778), et *Anecdotes dramatiques ; — Encyclopédie des gens du monde ;* — Quérard : *la France littéraire*.

FAVEREAU (Jacques), poëte français, né en 1590 à Cognac, mort en 1638. Il fut conseiller à la cour des aides. On lui a attribué la satire contre Richelieu dite *la Milliade* (voy. ce mot). Il a laissé : *Mercurius redivivus* (Poitiers, 1613, in-4), recueil d'épigrammes ; *la France consolée, épithalame pour Louis XIII* (Paris, 1615, in-8), etc.

Cf. Barbier : *Dictionnaire des anonymes*.

FAVORINUS ou **PHAVORINUS**, Φαβωρῖνος, philosophe et rhéteur grec du IIe siècle après J.-C., né à Arles, dans la Gaule. Il étudia d'abord à Marseille, puis se forma à l'éloquence sous Dion Chrysostome et devint l'un des orateurs les plus distingués de son temps. Il enseigna à Rome et à Athènes la rhétorique et les doctrines philosophiques de la nouvelle Académie. En faveur auprès de l'empereur Adrien, qui aimait à discuter avec lui, il cédait toujours, disant qu'il devait regarder comme le plus savant des hommes celui qui commandait à trente légions. Il fut ensuite disgracié. Outre des *Discours* et des *Mémorables*, il avait écrit plusieurs traités, dont l'un des plus importants avait rapport aux *Tropes pyrrhoniens*. Les fragments de Favorinus se trouvent dispersés dans Diogène Laërce, Stobée, etc. Emperius lui attribue un des discours de Dion Chrysostome, celui qui a pour sujet Corinthe.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. I ; — Gregorius : *Duo commentationes de Favorino, arelatensi philosopho* (Lauban, 1755, in-4) ; — Forsmann : *Dissertatio de Favorino, philosopho academico* (Abo, 1789, in-4).

FAVORINUS, VARINUS. — Voyez GUARINO (F.).

FAVRE (Antoine), en latin *Faber*, jurisconsulte savoisien, né le 4 octobre 1557 à Bourg, mort le 1er mars 1624. Avocat au sénat de Chambéry, puis sénateur et président du sénat, il refusa la charge de premier président au parlement de Toulouse. Il fonda à Annecy, avec saint François de Sales, l'Académie florimontane. Jurisconsulte savant, hardi, mais parfois subtil, son premier ouvrage fit dire à Cujas : « Ce jeune homme a du sang aux ongles ; s'il vit âge d'homme, il fera du bruit. » Son style est un peu diffus. On a réuni ses *Œuvres* (Lyon, 1658-1663, 10 vol. in-fol.) ; elles contiennent quelques écrits politiques. Il a laissé en outre : *les Gordiens et Maximins*, tragédie (Chambéry, 1589, in-4) ; *Entretiens spirituels, divisés en trois catégories de sonnets* (Lyon, 1602, in-8) ; des *Quatrains moraux*, imprimés avec ceux de Pibrac.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIX.

FAYDIT (Pierre-Valentin), controversiste et littérateur français, né vers 1640 à Riom, mort en 1709. Membre de la congrégation de l'Oratoire, il en fut exclu, en 1671, pour ses opinions cartésiennes. Il prêcha et écrivit en faveur des jansénistes, puis publia un ouvrage *Sur la Trinité* qui lui attira un emprisonnement à Saint-Lazare. Esprit aventureux et tourné à la satire, il a publié : *Mémoires contre les Mémoires de Lenain de Tillemont* (Bâle, 1695, in-4) ; *la Télémacomanie*, satire contre Télémaque et Fénelon (1700, in-12) ; *Supplément aux Essais de littérature pour la connaissance des livres* (Paris, 1703-1704, 6 part., in-12) ; *Remarques sur Virgile, sur Homère et sur le style poétique de l'Écriture-Sainte* (Paris, 1705, 2 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

FAYET (Pierre), mémorialiste français du XVIe siècle, fut greffier de la prévôté à Étampes. Il a laissé une narration naïve et intéressante des troubles de la Ligue, imprimée sous le titre de *Journal historique de Pierre Fayet* (Tours, 1852, in-8).

Cf. V. Luzarche : *Préface* de l'édit. du *Journal*.

FAYOLLE (François-Joseph-Marie), littérateur et musicien français, né le 15 août 1774 à Paris, mort le 2 décembre 1852. On a de lui : *Discours en vers sur la littérature et les littérateurs* (1801, in-8) ; *Petit magasin des dames* (1802-1810, 8 vol. in-8) ; *les Quatre Saisons du Parnasse*, recueil de prose et de vers (Paris, 1805-1809, 16 vol. in-12) ; *l'Esprit de Rivarol* (Paris, 1808, in-12) ; *Dictionnaire des musiciens* (Paris, 1810-1812, 2 vol. in-8) ; *Acontologie, ou Dictionnaire d'épigrammes* (Paris, 1817, in-12) ; *Cours de littérature en exemples* (Paris, 1817-1820, in-12 ; 1822, 2 vol. in-12), etc. Il a édité pour la collection des stéréotypes Didot plusieurs poëtes français de second ordre, en les faisant précéder de *Notices*.

Cf. Fétis : *Biographie des musiciens ;* — Quérard : *la France littéraire*.

FAYOT (Alfred-Charles-Frédéric), littérateur français, né le 25 décembre 1797, mort en 1861. Outre une active collaboration aux journaux et recueils du temps et diverses publications anonymes, il a écrit une *Histoire de Pologne* (1831-1832, 3 vol.) et la continuation de *l'Histoire de France* d'Anquetil. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

FAZIO (Bartolommeo), historien italien, né à la Spezzia dans la province de Gênes en 1399, mort à Naples en 1458. Il contribua beaucoup, avec le Pogge et Laurent Valla, à la renaissance des lettres latines au XVIe siècle. Historiographe du roi d'Ara-

gon Alphonse le Magnanime, conjointement avec Valla, il échangea généreusement des injures latines avec son collègue. Aidé d'Antonio Panormita, il signala toutes les fautes commises par Valla dans son *Histoire de Ferdinand d'Aragon*, et Valla signala pareillement celles qu'il laissa échapper lui-même dans son *De Bello Veneto cum Genuentibus gesto* (Lyon, 1568, in-8) et surtout dans son grand ouvrage intitulé : *De Rebus Gestis ab Alphonso I Commentariorum libri X* (Lyon, 1560, in-8). On peut dire que si Valla était un meilleur latiniste, Fazio était un historien plus délicat et plus concis. Son ouvrage *De Viris sui ævi illustribus*, publié par Laurent Méhu (Florence, 1745, in-4), est encore aujourd'hui très-estimé. On cite en outre de lui : une traduction latine d'Arrien, *De Rebus Alexandri* (Pise, 1508, in-fol.); *De Origine belli inter Gallos et Britannos* (Paris, 1731, in-fol.); *De Differentiis verborum latinorum* (Rome, 1491, in-4), traité des synonymes latins inséré dans l'*Onomasticon* de Sax, etc.

FAZLI ou **FUZLI**. — Voyez FUZOULI.

FEA (l'abbé Carlo), critique et archéologue italien, né à Pigna, près d'Oncille (Piémont) en 1753, mort à Rome en 1834. Il suivait le barreau dans cette dernière ville, lorsque la publication de l'*Histoire de l'Art* de Winckelmann détermina sa vocation archéologique. Il entra dans les ordres pour avoir plus de loisir, et après avoir largement contribué à la traduction italienne de Winckelmann publiée par les moines de Saint-Ambroise (1779, 2 vol. in-4), il y ajouta un troisième volume où parut sa remarquable dissertation : *Sulle Rovine di Roma*. L'Académie d'archéologie et celle des Arcades l'admirent dans leur sein, le prince Chigi le choisit pour bibliothécaire et plus tard le pape Pie VII lui confia la continuation des travaux commencés durant l'occupation française.

Trois ouvrages de l'abbé Fea témoignent le mieux d'un vif sentiment de l'art antique et d'une érudition sûre et prudente, ce sont : *Miscellanea filologico-critica ed antiquaria* (Rome, 1790 et 1836, 2 vol. in-8); *Descrizione di Roma e dei contorni, con vedute* (Ibid., 1822; Milan, 1824, 3 vol. in-12), et une édition d'*Horace* (Ibid., 1811, 2 vol. in-8), d'après les manuscrits du Vatican et des bibliothèques Chigi, Angeli et Barberini, ouvrage précieux par les notes archéologiques qu'il renferme, et que Bothe a réimprimé (Heidelberg, 1820, 1821, 2 vol. in-8). On cite en outre : *l'Integrita del Panteone di Marco Agrippa* (Rome, 1801, in-8), travail auquel se rattache toute une série de publications postérieures; *Iscrizioni dei monumenti pubblichi trovate*, etc. (Ibid., 1813, in-8); *Degli Scavi del amfiteatro romano* (1813, in-8); *Ammonizioni due critiche antiquarie* (1813, in-8); *Notizie intorno Raffaele Sanzio d'Urbino ed altri autori* (Rome, 1822), etc.

Cf. Lelong : *Biblioth. sacra*; — Paquot : *Mém. pour l'hist. litt. des Pays-Bas*, XVII, 217; — C... A... : *Cenni, biografici di C. Fea* (Rome, 1834, in-4).

FEDELE (Cassandra MAPELLI), femme auteur, née à Venise vers 1465, mort en 1558. L'une de ces célèbres Italiennes du XV^e siècle qui contribuèrent à la propagation des lettres anciennes; elle connaissait le grec et le latin et était savante en philosophie. Elle mourut supérieure du couvent des Hospitalières de Saint-Dominique à Venise. On a publié ses *Lettres et Discours* (Epistolæ et Orationes; Padoue, 1589, in-8; 1636, in-8).

Cf. Tommasini : *Notice*, dans l'édition citée de 1636; — Petrettini : *Vita de C. Fedele* (Venise, 1814, in-8).

FEDER (Jean-Georges-Henri), philosophe et écrivain allemand, né à Schornweisbach, près de Bayreuth en 1740, mort à Hanovre en 1821. Il professa le grec et l'hébreu à Cobourg et la philosophie à Gœttingue, d'où il passa au *Georgianum* de Hanovre. Parmi ses nombreux ouvrages qui le montrent s'efforçant de concilier les doctrines de Leibniz et de Locke, nous citerons : *le Nouvel Émile ou de l'Éducation suivant les principes éprouvés* (Erlangen, 1768-1774, in-8), réfutation du livre de Rousseau, qui avait excité une grande sensation en Allemagne; *Recherches sur la volonté humaine* (Lemgo, 1779-1793, 4 parties in-4); *Du Sentiment moral* (Copenhague, 1792, in-8). Il a laissé son *Autobiographie*, publiée par son fils (Leipzig, 1825, in-8).

Cf. Tittel : *De la Philosophie théorique et pratique de Feder* (Francfort, 1783, 4 vol. in-8).

FEDERICI (Giovanni-Battista VIASSOLO, dit *Camillo*), auteur dramatique italien, né à Garesio (Piémont) le 9 avril 1749, mort à Padoue le 23 décembre 1802. Il avait acquis plus de réputation que de fortune par ses nombreuses pièces qui furent jouées sur toutes les scènes italiennes. Son surnom lui vint du titre d'une des premières, *Camillo e Federico*. Il parut lui-même comme acteur avec succès dans ses œuvres. Il avait de la verve, l'entente de la scène, et produisait le comique moins par l'esprit des détails que par l'intrigue et les situations. Il prépara l'édition de son *Théâtre* (Turin, 1802, 10 vol.). Une de ses meilleures pièces, *la Bugia vive poco (le Mensonge dure peu)*, a été imitée en français sous le titre de *la Revanche*, par Roger et Creuzé de Lesser; une autre, *le Remède est pire que le mal*, a été traduite dans les chefs-d'œuvre des théâtres étrangers.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*.

FÉERIE, pièce de théâtre où le merveilleux domine, et dans l'action de laquelle interviennent, pour la diriger, un ou plusieurs personnages surnaturels, génies ou fées. Le but que ce genre dramatique se propose est le plaisir des yeux et des oreilles par le moyen des surprises, des décors variés, des costumes riches ou originaux, des effets de lumière, des danses et de la musique. Le monde inanimé y prend vie; les bêtes y jouent des rôles humains, tout en conservant leur forme première. Rarement la féerie s'adresse à l'esprit; les rôles comiques n'y sont qu'à l'état d'intermèdes; les saillies, les bons mots sont comptés; les dialogues sont mesurés; ils ont, sans préoccupation de l'art, la durée qu'exige la préparation d'un changement à vue ou la disposition d'un truc. Quant à la fable, elle n'a de valeur qu'autant qu'elle fait naître l'application des moyens imaginés par le machiniste. Celui-ci est le principal collaborateur dans une féerie, et la poétique du genre se règle sur les ressources qu'offre son art.

Il est difficile d'indiquer l'origine des féeries : déjà dans les mystères dramatiques du moyen âge on pratiquait sur la scène des changements dont les contemporains nous paraissent émerveillés. Les premiers opéras italiens introduisirent dans le théâtre moderne le prestige de la féerie. En 1650, l'auteur du *Cid* fut sollicité de faire une tragédie qui pût se prêter à une mise en scène splendide avec machines et décorations, selon le goût italien, et *Andromède*, jouée devant le jeune roi Louis XIV et la reine-mère au théâtre du Petit-Bourbon, puis chez les acteurs du Marais, fut la première féerie qui ait fait courir « tout Paris ». Les moyens de la féerie réussirent mieux encore dans les opéras mythologiques du XVII^e et du XVIII^e siècle, ainsi que dans ceux qui nécessitaient l'emploi du faste oriental ou de l'appareil héroïque. On fit aussi des opéras comiques qui se rapprochent encore plus de la féerie : *Zémir et Azor*, *la Fée Urgèle*, *Cendrillon*, etc. Du commencement de notre siècle date le fameux *Pied de Mouton*, par Martainville, féerie restée célèbre et plusieurs fois depuis remise à la scène avec les

perfectionnements que comportent les progrès du matériel et des accessoires au théâtre, où la science même a été prise pour auxiliaire. D'autres féeries ont eu une vogue non moins grande, renouvelée au moins une fois par génération : *les Pilules du Diable* et *la Poudre de Perlimpinpin*, au Cirque Olympique; *Peau d'Ane* et *la Biche aux Bois*, à la Porte-Saint-Martin; *les Sept Châteaux du Diable*, à la Gaîté; *les Contes de la Mère l'Oie*, à l'Ambigu-Comique; *Don Quichotte*, sur divers théâtres et, en dernier lieu, au Gymnase; *Rothomago, le Paradis perdu, Cendrillon, les Voyages de Gulliver*, etc., au Théâtre du Châtelet. Les féeries ont joui d'une faveur telle sous le second Empire, qu'on a vu plusieurs scènes littéraires abandonner le drame romantique pour les féeries, qui ont fini par se lasser d'apporter la fortune aux directeurs des théâtres : tant est considérable la dépense que comportent les rivalités de magnificence scénique! (Voy. DÉCORS ET MACHINES.)

Cf. Comte de Caylus : *la Féerie des anciens comparée à celle des modernes*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript., t. XXIII.

FEIJOO Y MONTENEGRO (Benito-Jeronimo), écrivain espagnol, né à Compostelle le 16 février 1701, et mort à Oviedo le 16 mai 1764. Entré dans l'ordre de Saint-Augustin, il se livra avec ardeur à l'étude des sciences naturelles et des langues modernes, et, tout en restant dans l'orthodoxie, fit une rude guerre aux superstitions et préjugés de son temps. Il fut abbé du monastère de Saint-Vincent d'Oviedo, et jouit de la faveur de Philippe V. Ses principaux ouvrages sont le *Théâtre critique universel* (Teatro critico sopro los errores communes; Madrid, 1726-38, 8 vol. in-8), revue philosophique et satirique des opinions et des professions, qui eut un grand succès, et un recueil de *Lettres érudites et curieuses* (Cartas eruditas y curiosas; Ibid., 1742-60, 8 vol. in-8). Une partie du *Théâtre* a été traduite en français par d'Hermilly (Paris, 1742, 12 vol. in-12). Les *Œuvres complètes* de Feijoo ont été réimprimées dans la collection Rivadeneyra (Madrid, 1863, in-4).

Cf. D. Vicente de la Fuenta : *Notice*, dans l'édition des *Œuvres*; — Ticknor : *History of spanish liter.*, t. III; — Lemcke : *Handbuch der spanischen Litteratur.*

FEILLET (Alphonse), littérateur français, né à la Ferté-Macé (Orne) en 1824, mort à Paris le 6 février 1872. Directeur de cours pour l'éducation des jeunes filles, il a publié une série d'ouvrages littéraires appropriés à cette destination, puis un travail historique remarqué : *la Misère au temps de la Fronde et Saint-Vincent de Paul* (1862, in-8; 4ᵉ édit., 1868, in-18). [*Dictionnaire des Contemporains*, 2ᵉ-4ᵉ éditions.]

FEITAMA (Sibrant), poëte hollandais, né à Amsterdam en 1694, mort dans cette ville en 1758. Il quitta le commerce pour les lettres, écrivit deux pièces qui eurent du succès : *Fabricius* et le *Triomphe de la poésie*, puis s'enferma modestement dans la traduction. Il a donné en vers hollandais *le Télémaque* (1733), *la Henriade* (1753) et un certain nombre de tragédies des deux Corneille, de Voltaire, de Crébillon, de Lamotte-Houdart, de Duché, etc. Ces traductions ont de la valeur.

FEITH (Éverard), en latin *Feithius*, érudit hollandais, né à Elburg vers 1597, mort vers 1625. Voyageant en France où il se lia avec d'illustres savants, il disparut à La Rochelle d'une façon mystérieuse. Il a laissé, entre autres écrits, de remarquables études latines sur la Grèce des temps homériques : *Antiquitatum homericarum libri quatuor* (Leyde, 1677, in-18; plus. édit.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*; — Longuerue : *Dissertationes.*

FEITH (Rhynvis), poëte hollandais, né à Zwolle le 7 février 1753, mort dans la même ville le 8 février 1824. Excellant dans le genre académique et sentimental, il a écrit *l'Eloge de Ruyter*, des poëmes didactiques sur *le Bonheur de la paix, la Providence, l'Humanité, la Vieillesse*, et surtout *le Tombeau*, des odes et poésies diverses, quatre tragédies, entre autres *Jane Grey* et *Inès de Castro*, un roman, *Ferdinand et Constance*, des épîtres en vers *sur l'Esprit de la philosophie de Kant* (Briven aan Sophie, etc.; Amsterdam, 1806), et des *Lettres diverses* (1784-94, 6 vol. in-8). Ses *Œuvres* ont été réunies (Rotterdam, 1824, 11 vol). — Son fils, Peter-Rutger FEITH, s'est aussi exercé avec quelque succès dans la poésie académique.

Cf. *Hulde aan de nagedachtenis van R. Feith*, par divers auteurs (1825-1826, in-8).

FELETZ (Charles-Marie DORIMOND, abbé DE), critique français, né le 3 janvier 1767 à Grimont (Limousin), mort le 11 février 1850. Il fit ses études au collége de Sainte-Barbe et embrassa l'état ecclésiastique. Arrêté pendant la Révolution, il resta onze mois sur un ponton dans la rade de Brest; arrêté une seconde fois après le 18 fructidor, il parvint à s'échapper. Bertin l'attacha en 1801 à la rédaction du *Journal des Débats*. Ses articles, signés de la lettre A, tendaient, comme ceux de Geoffroy, Dussault et Hoffman, à défendre les doctrines classiques contre les innovations. Il les continua près de trente ans. Nommé, en 1809, conservateur de la bibliothèque Mazarine, inspecteur de l'Académie de Paris en 1820, il entra à l'Académie française le 27 avril 1827, et prononça, au nom de cette compagnie, plusieurs discours remarqués. Il mourut à quatre-vingt-trois ans, presque aveugle.

Causeur aimable, élégant et spirituel, de Feletz vécut dans le meilleur monde, où on le recherchait beaucoup; sa parole eut longtemps dans les salons littéraires une influence qui égala au moins celle de ses écrits. Critique fin et d'un goût sûr, il perd quelquefois de son prix par des négligences de style et surtout par un système de bienveillance banale, du moins en apparence. Car, suivant Sainte-Beuve, « sa politesse extrême, que ses nombreuses relations entouraient de mille liens, n'empêchait pas la raillerie, quand elle avait à sortir, de se glisser dans ses articles je ne sais comment, dans le tour, dans la réticence; il savait faire entendre ce qu'il ne disait pas. » Il a été formé deux recueils de ses meilleurs articles : *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature* (Paris, 1828, 6 vol. in-8), et *Jugements historiques et littéraires* (Paris, 1840, 1 vol. in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I; — D. Nisard : *Discours de réception à l'Académie française*; — Villemain : *De M. de Feletz et de quelques salons de son temps*, dans la *Revue contemporaine* (1852, in-8), et *Souvenirs contemporains d'hist. et de littér.* (1856, in-8).

FÉLIBIEN (André), architecte et écrivain français, né en 1619 à Chartres, mort le 11 juin 1695. Étant secrétaire d'ambassade à Rome, il se lia avec le Poussin et cultiva les arts. De retour en France, il devint historiographe des bâtiments (1666), secrétaire de l'Académie d'architecture (1671), et garde du cabinet des Antiques (1673). Il est le premier en France qui ait étudié avec suite l'histoire de la peinture, de la sculpture et de l'architecture, et ses écrits, savants, clairs, intéressants, restent toujours un des meilleurs guides sur la matière. Le principal est intitulé : *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes* (Paris, 1666-1688, 5 livraisons in-4; Amsterdam, 1706, 5 vol. in-12). On cite, en outre : *Origine de la peinture* (Paris, 1660, in-4); *Conférences de l'Académie de peinture* (Paris, 1669, in-4); *Principes de l'architecture, de la sculpture, de la*

peinture, avec un dictionnaire des termes propres (Paris, 1676-1690, in-4) ; *Description des tableaux, statues et bustes des maisons royales* (Paris, 1677, in-4) ; quelques essais en vers, comme *le Songe de Philomathe* (1688) ; des traductions de l'italien et de l'espagnol, comme *le Château de l'âme* de sainte Thérèse (1670), *la Vie de Pie V*, d'Agatio di Somma (1672), etc. — Son fils, Jean-François FÉLIBIEN, né vers 1658, mort en 1733, a publié, dans le même ordre d'études : *Recueil historique de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes* (Paris, 1687, in-4) ; *Plans et dessins des deux maisons de campagne de Pline* (Ibid., 1699, in-12) ; *Description de la nouvelle Eglise des Invalides* (Ibid., 1702, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II.

FÉLIBIEN (Dom Michel), historien français, second fils du précédent, né le 14 septembre 1666 à Chartres, mort le 25 septembre 1719. Il entra chez les Bénédictins, et composa *l'Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France* (Paris, 1706, in-fol.), ouvrage fait avec goût et méthode, d'après les documents originaux. En 1710, Bignon, prévôt des marchands de Paris, lui ayant proposé d'écrire l'histoire de cette ville, dom Félibien rédigea d'abord le *Projet d'une Histoire de la ville de Paris* (Paris, 1713, in-4), qui fut approuvé par le roi ; il travailla ensuite à l'œuvre elle-même que la mort l'empêcha de terminer et qui fut publiée par Lobineau (Paris, 1755, 5 vol. in-fol.). On a encore de Félibien d'autres ouvrages moins importants.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Quérard : *la France littéraire*.

FELICE (Fortunato-Bartolommeo DA), publiciste italien, né à Rome en 1723, mort à Yverdun en 1789. Il s'était réfugié en Suisse, et y avait embrassé le protestantisme à la suite de quelques aventures romanesques. Il établit une imprimerie à Yverdun, édita un grand nombre d'ouvrages, publia avec Tscharner un recueil intitulé : *Lo Stato della letteratura europea*, qui subsista neuf ans, et eut une certaine part dans le mouvement philosophique de l'époque. Son principal ouvrage est un remaniement de l'*Encyclopédie* française, qu'il entreprit avec la collaboration de Lalande, de Dupuis, d'Euler, de Haller, etc., et qu'il publia sous ce titre : *Encyclopédie, ou Dictionnaire universel des connaissances humaines* (1770-1780, 48 vol. de texte et 10 vol. de planches). Il y fait preuve d'un esprit très-compréhensif, servi par une érudition universelle. On lui doit encore : *Principes du droit de la nature et des gens*, d'après Burlamaqui (Yverdun, 1763, 8 vol. in-8) ; *Abrégé* (1769, 4 vol.) ; *Tableau philosophique de la religion chrétienne* (Ibid., 1779, 4 vol. in-12) ; *Code de l'humanité, ou Législation universelle* (Ibid., 1778, 13 vol. in-4) ; *Dictionnaire géographique, historique et politique de la Suisse* (Neufchâtel, 1775 ; 2 vol. in-8), etc.

FELICIANO (Felice), archéologue italien du XVe siècle. Surnommé *l'Antiquario*, il eut à Vérone une grande réputation. Il donna dans l'alchimie, et consacra sa fortune à la recherche de la pierre philosophale. Ayant établi une imprimerie, il publia une rare et précieuse édition, avec commentaire, des *Uomini famosi* de Plutarque (Vérone, 1476, in-fol.). Maffei, qui a fait une étude spéciale sur Felice Feliciano, cite encore de lui un recueil d'inscriptions, *Epigrammaton*, dédié au peintre André Mantegna, ainsi que des *Rime* et des *Antiche Rime*.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*, t. VI, part. I.

FÉLICITÉ PUBLIQUE (DE LA), ouvrage du marquis de Chastellux (voy. ce nom).

FELINSKI (Aloïs), poëte et littérateur polonais, né en 1773 à Ossow (Volhynie), mort en 1822. Il fut professeur et directeur au lycée de Krzemieniec. On cite de lui : *Barbe Radziwill*, tragédie, traduite en français dans les *Chefs-d'Œuvre* des théâtres étrangers, et des brochures politiques. Il a traduit en polonais *Rhadamiste* et *Zénobie*, de Crébillon ; *l'Homme des champs*, de Delille ; *la Virginie*, d'Alfieri, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (1816-1825).

FELLER (Joachim), érudit allemand, né à Zwickau le 30 novembre 1628, mort le 5 avril 1691. Professeur et bibliothécaire de l'Académie de Leipzig, il a publié un important *Catalogue des manuscrits* de cette bibliothèque (Leipzig, 1676, in-12, plus. édit.) ; *Supplementum ad Rappolti commentarium in Horatium* (Ibid., 1678, in-8) ; *Cygni... Cignæi...* (Ibid., 1686, in-4), notices sur des hommes notables de Zwickau ; des articles de critique, des lettres, etc. — Son fils, Joachim-Frédéric FELLER, né à Leipzig le 26 décembre 1673, mort le 15 février 1726, a collaboré à divers ouvrages, notamment à *l'Histoire de la maison de Brunswick* de Leibniz, et publié : *Monumenta varia inedita* (Iéna, 1714 et suiv., 12 part. in-4) ; *Otium hanoveranum*, sorte de Leibnitiana (Leipzig, 1717, in-8), etc.

Cf. Clarmund : *Vita J. Felleri* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XIX.

FELLER (François-Xavier DE), polygraphe belge, né le 18 août 1735 à Bruxelles, mort le 23 mai 1802. Il entra chez les Jésuites et professa la rhétorique à Luxembourg, à Liége, puis à Thyrnau en Hongrie. On le connaît surtout par son *Dictionnaire historique* (1781, 6 vol. in-8), plusieurs fois réimprimé avec des additions. Cet ouvrage contient beaucoup d'emprunts faits au *Dictionnaire* de Chaudon ; mais il est sur un plan plus uniforme, et conçu principalement en vue de défendre l'Église et de combattre ses ennemis. Le zèle polémique de Feller, qui contribua beaucoup à son succès, devint ensuite la principale cause de son peu de crédit ; il le détourna, en effet, de l'impartialité, condition essentielle de l'autorité de ces sortes d'ouvrages.

On a encore de lui : *Journal historique et littéraire* (Luxembourg et Maestricht, 1774-1794, 60 vol. in-8) ; *Discours sur divers sujets de religion et de morale* (Luxembourg, 1777, 2 vol. in-12) ; *Examen impartial des Époques de la Nature de M. de Buffon* (Ibid., 1780, in-12) ; *Dictionnaire géographique* (Liége, 1788-1792, 2 vol. in-8), reproduction du *Dictionnaire* de Vosgien ; *Cours de morale chrétienne et de littérature religieuse* (Paris, 1824, 5 vol. in-8) ; *Opuscules théologico-philosophiques* (Malines, 1824, in-12), etc.

Cf. P.-J. Desdoyarts : *Notice sur la vie et les ouvrages de l'abbé Feller* (Liége, an IX, in-8) ; — Stassart : *Notices biographiques*.

FELTON (Cornelius-Conway), littérateur américain, né à Newbury (Massachussetts) le 6 novembre 1807, mort le 26 février 1862. Il a donné beaucoup d'éditions et de traductions, collaboré à la *Bibliographie américaine* de Sparks, formé plusieurs volumes d'*Études critiques*, et publié, avec Guyot, l'ouvrage *la Terre et l'Homme* (nombr. édit.). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

FEMME ACCOMPLIE (LA), en chinois HAO-THIEOU-TCHOUAN, le deuxième des romans chinois écrits par les dix thsaï-tseu, ou écrivains de génie. — Tie-tchoung-yu est un Chinois brave, hardi, redresseur de torts. Un personnage puissant a enlevé à un pauvre bachelier la femme qu'il aime : Tie pénètre au fond de son palais et la lui arrache. Il enlève de même à un ravisseur une jeune fille qui avait été demandée en mariage par celui-ci, riche débauché qui veut l'épouser malgré elle et auquel elle avait trouvé le moyen de se dérober,

en mettant à sa place, grâce à la manière dont se concluent les mariages en Chine, sa cousine, qui est très-laide. Tie, en véritable chevalier, se prend de passion pour la belle délivrée et il est payé de retour. Le roman de *la Femme accomplie* a été traduit par Guillard d'Arcy (Paris, 1842).

FEMME CHANGEANTE (LA), comédie de Goldoni, qui a plusieurs autres titres analogues; — UNE FEMME COMME IL Y EN A PEU, comédie de Billaud-Varennes; — LA FEMME ET SON MAITRE, étude historique de lady Morgan; — LA FEMME JUGE ET PARTIE, comédie de Montfleury; — LA FEMME SERPENT, comédie de Gozzi; — LES FEMMES SAVANTES, comédie de Molière, etc. (voy. ces noms).

Cf. Chamfort : *Dictionnaire dramatique;* — M. le comte d'I... : *Bibliographie des principaux ouvrages relatifs... aux femmes*, etc. (Paris, 1861, in-8).

FÉNEL (Jean-Baptiste-Pascal), érudit français, né en 1695 à Paris, mort le 19 décembre 1735. Il était chanoine de Sens. Ses études, dirigées par Ménage, le firent entrer, en 1744, à l'Académie des inscriptions. Il fournit au Recueil de cette Société des Mémoires sur divers points de l'histoire des Gaules et de la France.

Cf. Lelong : *Bibliothèque histor. de la France.*

FÉNELON (Bertrand DE SALIGNAC, marquis DE LA MOTHE), diplomate français, mort en 1589. Ambassadeur en Angleterre sous Charles IX et Henri III, il écrivit ses négociations, sous le titre de *Mémoires touchant l'Angleterre;* ils ont été imprimés dans les *Mémoires* de Castelnau (Paris, 1659, in-fol.). Il rédigea encore deux relations : *le Siége de Metz en* 1552 (Paris, 1553, in-4), et *le Voyage du roi aux Pays-Bas en* 1554 (Paris, 1554, in-8), qui eurent beaucoup de succès lors de leur publication; *le Siége de Metz* a été réimprimé dans les collections Petitot-Monmerqué et Michaud-Poujoulat. La *Correspondance* de ce diplomate, intéressante pour l'étude des guerres religieuses en France au XVIe siècle, a été publiée par M. Teulet (Paris, 1838-1841, 7 vol. in-8).

Cf. P. Marchand : *Dictionnaire historique.*

FÉNELON (François DE SALIGNAC DE LA MOTHE), illustre écrivain français, né au château de Fénelon dans le Périgord le 6 août 1651, mort à Cambrai le 7 janvier 1715. De la famille du précédent, leur nom, d'après les pièces authentiques, est non pas de Salignac, mais de Salaignac ou de Salagnac. Élevé dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de douze ans, par un précepteur qui lui donna de bonne heure le goût des lettres grecques et latines, il fut ensuite envoyé à l'Université de Cahors, où, dans l'espace de trois ans, il acheva ses humanités et commença son cours de philosophie. Il vint le terminer à Paris au collége Duplessis, où il fit également sa théologie. Dès l'âge de quinze ans, il prononça son premier sermon, et sa précocité oratoire n'eut pas moins de succès que celle de Bossuet. Il entra au séminaire de Saint-Sulpice, et, sous la direction de Tronson, y puisa ses premières idées du pur amour divin qui aboutirent plus tard au quiétisme. Il fut ordonné prêtre à vingt-quatre ans et remplit les fonctions sacerdotales pendant trois années dans la paroisse de la communauté. Dévoué avec ardeur à son ministère, il songeait, assure-t-on, à se consacrer aux missions du Levant, lorsqu'il fut nommé supérieur des Nouvelles-Catholiques, maison fondée sous le patronage de Louis XIV et de Turenne, pour les femmes protestantes dont il fallait achever ou confirmer la conversion. C'est alors que Fénelon fit la connaissance de Bossuet, dont il suivit, à Saint-Germain et à Versailles, les conférences philosophiques et religieuses. Il garda dix ans la direction de son établissement, qui le mit en relations avec de puissants protecteurs. Il écrivit, à la prière de la duchesse de Beauvilliers, son *Traité de l'éducation des filles*, qui est resté un des livres classiques sur la matière, et où l'on remarque, au milieu des principes généraux d'une solide éducation chrétienne, quelques réminiscences du rôle que les anciens donnaient à la beauté plastique dans l'éducation. Suivant Fénelon, les statues et autres figures des femmes grecques et romaines doivent donner des leçons de grâce et d'agrément aux jeunes filles, auxquelles il serait également avantageux « d'entendre parler les peintres et les autres gens qui ont un goût exquis de l'antiquité ». En même temps, sur les conseils de Bossuet et sous sa direction acceptée avec empressement, il écrivait la *Réfutation du système de Malebranche sur la nature et la grâce.* Il prenait part en outre à la grande lutte des catholiques contre les protestants par son *Traité du ministère des pasteurs*, où il refuse aux ministres séparés de l'Église tout caractère sacerdotal et toute autorité.

Après la révocation de l'édit de Nantes, Fénelon fut chargé par Louis XIV, sur la proposition de Bossuet, de la direction des missions du Poitou et de la Saintonge (1685). Il porta dans cette œuvre de propagande, signalée, sur d'autres points, par tant de violences et de cruautés, la modération et la douceur qui étaient dans son caractère; mais il n'en professait pas moins les maximes au nom desquelles les protestants étaient livrés au bras séculier et approuvait fort le roi « de ne pas souffrir d'autre religion dans ses États que la catholique ». Ses lettres de cette époque à Seignelay, à Bossuet, etc., font preuve de son zèle à seconder les vues royales. Préférant les bienfaits à la rigueur, il ne proscrivait pas cette dernière, et demandait que l'autorité se montrât inflexible pour *contenir des esprits que la moindre mollesse rendait insolents.* « Il ne faut pas leur faire de mal, écrivait-il; il suffit qu'ils sentent toujours une main levée pour leur en faire, s'ils résistaient. » Et encore : « Il faut de bonnes écoles, et il faut une autorité qui ne se relâche jamais pour assujettir toutes les familles à y envoyer leurs enfants. » Il s'afflige toutefois de voir les communions forcées produire des sacriléges innombrables, et il se refuse à les multiplier, comme tant d'autres missionnaires, pour paraître « avoir fini l'ouvrage ». Il n'a pas foi dans les conversions obtenues par la seule vue des dragons. La répugnance de Fénelon contre l'intervention trop directe ou trop active du pouvoir civil dans les affaires religieuses tenait, en partie, à ses idées, plus absolues que celles de Bossuet, sur les rapports de l'Église et de l'État. Celui-ci doit prêter son concours pour l'exécution des décrets, lois et canons ecclésiastiques, mais l'Église doit garder une entière liberté d'action et la direction souveraine des moyens de contrainte. Fénelon, comme l'école de Saint-Sulpice, subissait les déclarations de 1682 sans les approuver, et voyait dans les soi-disant libertés de l'Eglise gallicane plutôt un asservissement à la puissance royale qu'un affranchissement à l'égard de l'autorité pontificale. Il les combattra expressément dans le *De Summi pontificis auctoritate*, composé après la mort de Bossuet.

Le succès de Fénelon dans ses missions, plus apprécié sur les lieux qu'à Versailles, le fit proposer pour le siége épiscopal de Poitiers, puis pour le poste de coadjuteur de l'évêque de La Rochelle. Des intrigues de cour empêchèrent l'une et l'autre nomination. Sur ces entrefaites, le duc de Beauvilliers ayant été nommé gouverneur du duc de Bourgogne (16 août 1689), fit nommer dès le lendemain l'abbé de Fénelon précepteur du prince. Bossuet applaudit cordialement à ce choix. La tâche était difficile; le royal élève, suivant tous les témoignages contemporains, avait reçu de la

nature le caractère le plus rebutant, sauvage, impérieux, fantasque, voire même féroce. Fénelon le dompta et l'assouplit; il le rendit appliqué à ses devoirs, surtout aux devoirs religieux, où l'on trouvait même qu'il « portait une dévotion de moine plutôt que de prince »; attentif à tout et à tous, généreux, tendre, docile, le jeune prince faisait oublier les quelques retours de son ancienne humeur par de prompts repentirs. Fénelon ne réussit pas moins à orner et à développer son esprit. Secondé par des sous-précepteurs de son choix, les abbés Langeron, Fleury et de Beaumont, il consacrait lui-même à l'éducation et à l'instruction du prince un dévouement de tous les instants; il écrivit pour lui, avec une aimable élégance, ses *Fables*, destinées particulièrement à corriger ses inclinations vicieuses, et ses *Dialogues des morts*, dont chacun avait un but et une intention marqués. Il surveillait tout ou faisait tout par lui-même, choisissait les lectures, écrivait tout exprès les sujets de thèmes et de versions, renfermant dans chacun une leçon, un exemple, au besoin un reproche; il composait au jour le jour, pour l'agrément et l'instruction de son élève, un livre qui, sans avoir été fait pour la publicité, devait devenir l'un des plus populaires de la langue française, le *Télémaque*. Le bruit des succès merveilleux d'une telle éducation et ses relations d'ami et de directeur spirituel avec les femmes les plus influentes auprès de Mme de Maintenon devaient appeler sur Fénelon des faveurs qu'il n'avait pas besoin de chercher. Il se vit désigné pour remplacer Pellisson à l'Académie française, quoiqu'il n'eût pas encore publié ses principaux ouvrages. Il fut élu à l'unanimité moins deux voix, et reçu le 31 mars 1693. L'année suivante, le roi le nomma à l'abbaye de Saint-Valery, qu'il dut résigner bientôt pour prendre possession de l'archevêché de Cambrai. Fénelon fut nommé à ce poste, sans l'avoir sollicité et au moment où les puissantes influences qui le soutenaient, s'employaient, dit-on, pour le faire arriver au siége de Paris. Il fut sacré dans la chapelle de Saint-Cyr, le 10 juillet 1695, par les mains mêmes de Bossuet. Cette promotion l'enlevait, en partie, à l'éducation du duc de Bourgogne et de ses frères, qu'il devait continuer de surveiller de Cambrai, pendant les mois de résidence canoniquement obligatoire. On sent dès lors percer une certaine froideur entre Louis XIV et Fénelon qu'il n'avait jamais beaucoup goûté, et c'est à cette époque qu'on place le mot, d'une authenticité douteuse, du roi sur le nouvel archevêque : « Je viens de m'entretenir avec le plus bel esprit et le plus chimérique de mon royaume. » Cette froideur devint bientôt une disgrâce complète à la suite de l'affaire du quiétisme.

Cette affaire, qui n'est qu'un incident considérable dans la vie de Bossuet, domine celle de Fénelon tout entière. Entraîné depuis longtemps vers les raffinements de la spiritualité par certaines influences de son éducation, par sa sensibilité naturelle, par la lecture complaisante des écrivains mystiques, par la fréquentation à la cour de femmes excessives dans la dévotion, Fénelon avait accueilli avec faveur la célèbre Mme Guyon (voy. ce nom) et secondait ses efforts pour ramener les âmes d'élite à la perfection chrétienne par l'action du pur amour divin. Les doctrines propagées par cette femme avec une ardeur de prosélytisme que n'arrêtaient pas les persécutions et les rigueurs, tendaient, par la prééminence donnée aux sentiments sur les actions, à l'indifférence morale de ces dernières. Quoique moins excessives que celles de Molinos auxquelles on les rattachait, elles furent condamnées, d'un commun accord, par les personnages les plus autorisés de l'Église, dans les conférences d'Issy, qui, sous les auspices de Bossuet, résumèrent en trente-quatre articles la doctrine orthodoxe sur la matière (10 mars 1694). Fénelon, qui venait d'être nommé archevêque, ne fit aucune difficulté pour donner son adhésion et sa signature à ces trente-quatre articles, et Mme Guyon elle-même, sortie de prison, fit sa soumission entre les mains de Bossuet.

La lutte, qui semblait n'avoir plus d'objet, fut ranimée, avant la fin de l'année, par de nouvelles tentatives de Mme Guyon que l'autorité civile comprima avec une prompte rigueur, et par les prédications de Bossuet contre la fausse spiritualité, qui parurent dirigées contre Fénelon lui-même. Au milieu des relations difficiles des deux prélats, Bossuet publia ses *Etats d'Oraison*, où, pour combattre le mysticisme, si atténué, qu'on pouvait reprocher à son confrère, il rappelait toutes les extravagances et toutes les monstruosités que cette doctrine a pu inspirer dans d'autres temps. Fénelon, informé de l'impression de cet ouvrage, y répondit à la hâte et, pour ainsi dire, d'avance, dans l'*Explication des maximes des Saints* (janvier 1797), par une exposition sincère de sa croyance, sans ornements, ni artifices. Ces deux livres partagèrent l'opinion publique en deux camps. Fénelon soumit spontanément le sien au contrôle des juges les plus sévères, qui rendirent hommage à la modération de son caractère et à la pieuse droiture de son âme. Il redoubla néanmoins les orages. Mme de Maintenon avertit le roi, à qui Bossuet vint « demander pardon de ne pas lui avoir révélé plus tôt le fanatisme de son confrère ». Fénelon reçut l'ordre de quitter Versailles, et ses protecteurs, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, faillirent être renvoyés eux-mêmes de la cour. Il s'empressa de déférer son livre au jugement du pape, tandis que Bossuet le soumettait à la censure d'évêques à sa dévotion. L'examen de la cour de Rome dura près de dix-huit mois, pendant lesquels les passions excitées produisaient l'éclat le plus fâcheux. « Nous sommes, vous et moi, écrivait Fénelon à Bossuet, l'objet de la dérision des impies, et nous faisons gémir tous les gens de bien... Que les ministres de Jésus-Christ, ces anges des Églises, donnent au monde profane et incrédule de telles scènes, c'est ce qui demande des larmes de sang. Trop heureux si, au lieu de ces guerres d'écrits, nous avions toujours fait le catéchisme dans nos diocèses, pour apprendre aux pauvres villageois à craindre et à aimer Dieu! » Pour décider Rome à condamner les doctrines de Fénelon, on accusa ses mœurs, en calomniant, sur le témoignage d'un fou, ses relations avec Mme Guyon (voy. ce nom). « C'étaient les arguments, disait l'abbé Bossuet, le neveu du prélat, dont on avait le plus besoin. »

Par sa publication de la *Relation sur le quiétisme* (juin 1698), Bossuet voulut précipiter l'affaire et l'envenima encore. Assimilant Fénelon aux hérétiques les plus décriés, il l'appelait « le Montan d'une nouvelle Priscille ». Fénelon répondit à ce terrible factum avec une indignation qui atteignait à la plus touchante éloquence. C'est pourtant à propos de cette belle réponse que l'abbé Bossuet eut le malheur de dire de son auteur : « C'est une bête féroce qu'il faut poursuivre pour l'honneur de l'épiscopat et de la vérité, jusqu'à ce qu'on l'ait terrassée. Saint Augustin n'a-t-il pas poursuivi Julien jusqu'à la mort? Il faut délivrer l'Eglise du plus grand ennemi qu'elle ait jamais eu. » Cependant Fénelon ramenait les esprits en sa faveur et, d'autre part, la commission des dix consulteurs chargés, à Rome, de l'examen de son livre, après soixante-quatre congrégations ou séances, se partageait *ex equo* : ce qui équivalait, d'après les règles du Saint-Siége, à une décision favorable; mais devant l'intervention pressante de Louis XIV et les

censures déjà prononcées à Paris par la Sorbonne, le pape Innocent II signa, le 12 mars 1699, un décret promulguant la condamnation de vingt-trois propositions extraites du livre des *Maximes des saints*, en omettant toutefois du dispositif d'usage la condamnation de l'ouvrage au feu. Fénelon, informé de la sentence au moment où il allait monter en chaire, s'y soumit avec une simplicité et une dignité que tout le monde admira, excepté Bossuet qui trouva pourtant « que l'essentiel y était ric à ric ». Le pape en fut très-touché, et l'on assure que sans la crainte du mécontentement de Louis XIV il eût donné des marques publiques de ses sentiments pour Fénelon, en l'élevant au cardinalat. Frappé officiellement par l'Eglise, tombé en disgrâce éclatante, dépouillé de son titre de précepteur des Enfants de France et de la pension qui y était attachée, Fénelon avait pourtant grandi dans cette lutte devant l'opinion publique. Plus fort par sa modération dans la défense que ses adversaires par la violence dans l'attaque, il s'était montré l'égal de Bossuet dans la polémique ; il avait prouvé que la douceur de son génie n'était pas de la mollesse, et comme l'on disait au temps des métaphores classiques, le « cygne de Cambrai » avait eu des coups d'aile aussi puissants que « l'aigle de Meaux ».

Fénelon vécut dès lors pour l'administration du diocèse où le retenait la colère du roi. Cette dernière s'aggrava encore par la publication malencontreuse de son *Télémaque*, due à l'infidélité d'un domestique chargé d'en faire une copie. L'ouvrage, après avoir circulé clandestinement pendant quelques mois, fut vendu à un libraire et édité, sans nom d'auteur, au mois d'avril 1699. La Cour, informée que l'ouvrage était de Fénelon, en fit détruire tous les exemplaires qu'on put saisir. Ceux qui échappèrent circulèrent sous le manteau; puis un libraire de La Haye en fit une réimpression qui fut le signal d'une foule d'éditions étrangères ou même françaises, celles-ci clandestines. Ce ne fut qu'en 1717 que le marquis de Fénelon, petit-neveu de l'auteur, donna la « première édition conforme au manuscrit original ». C'est alors seulement et par ses soins que le *Télémaque* fut divisé en vingt-quatre livres; l'ouvrage était absolument dépourvu de divisions dans le manuscrit original, comme dans la publication qui en avait été faite. Malgré les fautes de toute sorte qui s'étaient glissées dans les copies ou le premier texte imprimé, les *Aventures de Télémaque*, avaient eu un grand succès, non-seulement de curiosité, mais même d'admiration. « A travers toutes les taches, dit un contemporain, il était facile de reconnaître un grand maître. » On y vit à la fois un roman, un poëme et un ouvrage de satire politique. Tandis que le public frivole dévorait le *Télémaque* comme une sorte de *Grand Cyrus*, écrit avec une élégance, un talent de style inconnu à M[lle] de Scudéry, les lecteurs classiques y trouvaient un véritable poëme épique, auquel il ne manquait que le vers pour donner à la littérature française le digne pendant de l'*Iliade* ou de l'*Enéide;* de leur côté, les esprits politiques y découvraient avec plaisir ou scandale la satire en action du règne de Louis XIV.

Le *Télémaque* était tout cela à la fois. D'un ouvrage d'éducation dont il voulait rendre la lecture attrayante, Fénelon avait fait un roman sans le savoir, un poëme sans le vouloir, une satire par la force des choses. Le roman n'est pas seulement dans le cadre d'un récit « d'aventures » ; il est dans les passions mises en jeu. L'amour, le sentiment romanesque par excellence, s'offre tour à tour au héros, dans Calypso, Eucharis et Antiope, avec l'entraînement des sens, la séduction de la grâce, l'ascendant d'une affection honnête et vertueuse, étranges sujets de peinture pour la plume d'un évêque, si l'on ne voyait en lui le précepteur. Le caractère poétique, épique même du *Télémaque*, lui vient de ce goût exquis que Fénelon éprouvait pour l'antiquité et qu'il aurait voulu inspirer même aux jeunes filles. Il avait senti de bonne heure l'attrait puissant du génie de la Grèce, et rêvé une mission dans ce glorieux pays, avec l'enthousiasme du poëte et du chrétien. N'ayant pu se « transporter, comme il l'écrivait lui-même, dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses, pour y recueillir, avec les plus curieux monuments, l'esprit même de l'antiquité », il l'avait fait du moins par l'étude et la lecture assidue des anciens poëtes. Il avait trouvé en eux « l'aimable simplicité du monde naissant ». Il s'en était assimilé les sentiments naïfs, les idées nettes et simples et les gracieuses images. Il était devenu un des contemporains d'Homère et, entre les œuvres attribuées à ce poëte, il préférait l'*Odyssée* à l'*Iliade*, parce qu'il y trouvait quelque chose de plus intime et de plus près de la nature. Fénelon avait écrit une analyse détaillée de tout le second poëme d'Homère et en avait traduit les six premiers chants, avant de mettre la main à son propre récit, j'allais dire à son poëme, où il intercale en outre de belles réminiscences des auteurs qui ont le plus fidèlement conservé en Grèce la tradition du génie homérique. Mais, roman ou poëme, l'objet essentiel de l'œuvre de Fénelon était l'enseignement qu'elle devait contenir en vue de former un souverain, et c'est par là que, même à l'insu de l'auteur, elle devait prendre le caractère d'une satire. Entre les idées, les tendances de Fénelon et les maximes ou règles de conduite de Louis XIV, il y avait une opposition absolue, et le précepteur du petit-fils du souverain préparait à celui-ci un successeur qui n'épouserait aucune des pensées de son règne. Deux choses particulièrement chères à Louis XIV, le luxe et l'ambition guerrière, excitaient l'aversion de Fénelon; tout le *Télémaque* semble dirigé contre elles. L'auteur repousse, avec le luxe, les arts et l'industrie qui en naissent et le servent, et, pour en arrêter l'essor, il ne recule pas devant les puériles rigueurs des lois somptuaires. Il poursuit l'ambition sous toutes ses formes et varie à plaisir les peintures qui doivent la faire redouter : l'ambition s'offre à nous, grande et généreuse dans Sésostris, imprudente dans Idoménée, tyrannique et misérable dans Pygmalion, barbare, hypocrite, impie dans Adraste, souvent mortelle pour les princes, toujours funeste aux peuples. Comme Platon, Fénelon a sa république idéale, dont il se plaît à développer les lois et où la paix et le bonheur régneront avec la simplicité primitive de l'âge d'or. La ville de Salente, où bien des gens ne seraient pas plus tentés que Voltaire d'aller chercher le bonheur, résume toutes les perfections de l'État modèle; elle prend place parmi ces conceptions de rêveurs qui n'ont rien de commun avec les nécessités de la réalité sociale.

Quoique le mérite littéraire ne dût être que très-secondaire au prix du but moral et politique de l'auteur, c'est par là que le *Télémaque* a obtenu et gardé un rang à part dans les ouvrages d'éducation. Le précepteur a disparu dans l'écrivain. On ne peut trop louer, dans cette suite de détails, tous choisis en vue d'un effet moral, l'harmonie de l'ensemble, le rapport des parties au tout, et la vérité animée des caractères. « Rien n'est plus beau, dit Villemain, que l'ordonnance du *Télémaque*, et l'on ne trouve pas moins de grandeur dans l'idée générale que de goût et de dextérité dans la réunion et le contraste des épisodes... L'invention des personnages n'est pas moins rare que l'invention générale du plan. Le caractère le plus généreux dans cette riche variété de portraits, c'est celui du

jeune Télémaque... Il réunit tout ce qui peut surprendre, attacher, instruire. Dans l'âge des passions, il est sous la garde de la sagesse, qui le laisse souvent faiblir parce que les fautes sont l'éducation des hommes; il a l'orgueil du trône, l'emportement de l'héroïsme et la candeur de la première jeunesse. Ce mélange de hauteur et de naïveté, de force et de soumission, forment peut-être le caractère le plus touchant et le plus aimable qu'ait inventé la muse épique. » Le style est digne du sujet et de cette savante ordonnance. C'est le modèle de la prose poétique, dans la véritable acception du mot, c'est-à-dire avec les ornements qui découlent naturellement des conditions où l'auteur s'est placé. Voltaire trouve cette prose « un peu traînante », sans doute parce qu'elle est sans effort ni recherche, mais elle n'est pas sans grâce et sans puissance, dans son allure naturelle et majestueuse. Elle se diversifie d'ailleurs avec les sujets et se prête tour à tour aux idées et aux images les plus contraires, comme dans les tableaux successifs du sombre désespoir des méchants dans le Tartare et de la félicité rayonnante des justes dans les Champs-Élysées. Ces deux peintures, admirablement modernes et chrétiennes dans un cadre païen, nous montrent le génie de l'auteur du *Télémaque* sous son véritable aspect : toujours antique, toujours grec par la beauté et la pureté de la forme, toujours chrétien, toujours lui-même par le sentiment et l'idée.

On peut rattacher immédiatement au *Télémaque* les écrits politiques de Fénelon, où nous retrouvons, sous une expression plus personnelle et plus libre, les mêmes principes et les mêmes tendances. De Cambrai, il ne laisse pas d'exercer son action sur le duc de Bourgogne, en lui adressant directement ou par l'entremise des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, des lettres ou des mémoires sur les principaux événements, sur la situation de la France, sur les devoirs du souverain, sur les questions du gouvernement. Quelques-uns de ces écrits ont une importance historique et témoignent, avec une éloquence navrante, de l'état déplorable où la France était tombée dans les dernières années de Louis XIV. Les autres nous font pénétrer dans la pensée intime de Fénelon sur les moyens de régénérer la monarchie. Il faut signaler, dans cet ordre d'idées, à part un certain nombre de *Lettres* dites « politiques », l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, intitulé aussi *les Directions pour la conscience d'un roi;* la série des *Mémoires concernant la guerre de la succession d'Espagne* (1701-1710), traitant d'abord des moyens de prévenir cette guerre et ensuite d'en arrêter les malheurs ; les *Plans de gouvernement*, concertés avec le duc de Chevreuse pour être proposés au duc de Bourgogne (novembre 1711); enfin les *Mémoires sur les précautions et les mesures à prendre après la mort du duc de Bourgogne* (15 mars 1712). Ces divers écrits nous montrent Fénelon entrant dans les moindres détails de l'organisation politique et de l'administration, en s'inspirant partout et toujours de la doctrine du pouvoir absolu, tempéré seulement par des sentiments d'humanité et les devoirs de la religion. Il propose de réorganiser la monarchie, en l'entourant d'institutions féodales; il la veut appuyée et servie par une aristocratie oligarchique, où la noblesse prime le mérite pour les fonctions publiques, où les magistrats de robe cèdent la place aux magistrats d'épée; il appelle la nation non à partager le pouvoir, mais à l'éclairer dans ses assemblées locales ou générales, purement consultatives et où l'élément aristocratique domine encore. Cette monarchie, réglée et contenue par la vertu du prince, économe, ennemie du luxe, vigilante et sévère contre les mauvaises mœurs et les libres doctrines, rendra son indépendance à l'Église, plus asservie en France par les libertés gallicanes que dans les pays non catholiques où elle n'est que tolérée. Telles sont, dans leur sincérité, les idées politiques et administratives de Fénelon; telles on les retrouve, mais avec plus de rigorisme, dans les écrits du duc de Bourgogne.

Ces graves préoccupations d'un prélat qui semble se préparer au rôle de premier ministre d'un nouveau règne, ne le détournaient ni de ses devoirs d'évêque, ni même des occupations littéraires. A ces dernières se rattache un écrit de courtes dimensions, mais singulièrement plein de choses, la *Lettre à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les occupations de l'Académie.* En moins d'une centaine de pages, Fénelon passe en revue toutes les branches de la littérature, tous les genres de prose ou de vers ; il ouvre à chacun une voie nouvelle, juge les grandes œuvres, anciennes ou modernes, qu'ils ont produites, soulève toutes les questions théoriques et pratiques relatives à l'éloquence, à la poésie, à la langue, et indique, pour chacune, des solutions neuves, hardies ou ingénieuses, et par-dessus tout personnelles. La série de *projets* qu'il propose se termine par la grande controverse sur les anciens et les modernes. On sait d'avance de quel côté il se range. Professant une estime raisonnée pour nos plus grands écrivains, il a voué aux anciens, aux Grecs surtout, un véritable culte. Il explique, en partie, leur supériorité par celle de leur langue et de leur versification; il se préoccupe d'enrichir l'idiome français et d'affranchir notre prosodie par des réformes qui indiquent plus d'indépendance dans la pensée que de connaissance pratique des conditions historiques et phonétiques de notre langue.

La *Lettre à l'Académie*, qui rappelle, sur beaucoup de points, l'*Art poétique* d'Horace, complète la rhétorique de Fénelon, telle qu'il l'avait exposée dans ses trois *Dialogues sur l'éloquence*. Ces derniers, qui paraissent remonter à sa jeunesse, mais qui ne furent publiés qu'après sa mort, traitent en particulier de l'éloquence de la chaire, en la soumettant à des principes parfaitement applicables à tous les autres genres. L'auteur, pénétré de l'austérité de la parole de Dieu, fait une guerre impitoyable aux ornements frivoles, aux faux brillants, au bel esprit, surtout aux divisions compliquées et ingénieuses alors en vogue, et qu'il appelle des tours de passe-passe. Toute sa doctrine, qu'il appuie sur l'exemple de l'antiquité et sur la pratique des grands orateurs chrétiens, vient aboutir à cette belle formule : « L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée et de la pensée que pour la vérité et la vertu. » Les *Dialogues sur l'éloquence*, malgré les signes abstraits qui figurent les interlocuteurs, A, B, C, sont conduits avec infiniment d'habileté et de grâce. On y retrouve l'influence particulière de Platon, et des réminiscences du *Phèdre* et du *Gorgias*, unies aux larges inspirations des sources chrétiennes. C'étaient les doctrines qui servaient de guide à Fénelon lui-même dans l'exercice de la parole évangélique. Malgré son vif sentiment de l'art, il négligeait de considérer dans le sermon l'œuvre littéraire, pour n'en voir que le but, l'édification. A part quelques discours composés avec plus de soin et qui lui firent beaucoup d'honneur (*Sermon pour l'Epiphanie, Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne*, etc.), Fénelon, qui prêchait beaucoup, a laissé peu de sermons. Défendant au prédicateur d'écrire et de « débiter par cœur », il se livrait lui-même volontiers à l'improvisation, qui lui assurait, à défaut des succès de l'éloquence d'apparat, une action plus intime et plus efficace sur les âmes.

Aux dernières années, déjà si remplies, de l'épi-

scopat de Fénelon se rapporte encore la rédaction d'un de ses ouvrages les plus populaires : le *Traité de l'existence de Dieu*. Il l'écrivit à la demande du duc d'Orléans, afin de justifier les grandes vérités de la religion par les seules ressources de la raison. Fénelon y traite, dans une première partie, des preuves de l'existence de Dieu tirées du spectacle du monde, de l'ordre, de l'harmonie qui y règnent, du dessein intelligent et bienveillant qui s'y manifeste : preuves accessibles aux plus humbles intelligences et dont Fénelon s'efforce de rendre l'évidence éclatante, en renouvelant par l'éloquence et la sensibilité, plutôt que par la science, les tableaux que les anciens avaient eux-mêmes tracés de l'œuvre de Dieu. Une seconde partie est consacrée aux preuves dites métaphysiques, déduisant la réalité de l'être divin de l'idée même que la raison possède de ses attributs. Ici Fénelon, après avoir suivi modestement la méthode du doute cartésien, se plonge avec amour dans la contemplation de l'infini, et ses méditations sur les attributs de l'essence divine, incommensurables avec les modes de notre existence successive, tournent à l'extase et s'échappent en effusions lyriques. La première partie seule parut du vivant de l'auteur sous le titre de *Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de la connaissance de la nature et proportionnée à la faible intelligence des plus simples* (1713, in-12). Elle eut un très-grand succès. La seconde partie ne fut publiée qu'après sa mort.

La fin de la vie de Fénelon nous offre encore une lutte qui sert à faire connaître le fond de son caractère et de ses idées : c'est celle contre le jansénisme. Après une assez longue période d'assoupissement, les controverses sur les doctrines de Jansenius avaient été réveillées à l'occasion d'un livre nouveau (*le Cas de Conscience*) dont la circulation fut interdite et qui ramena l'attention sur un ouvrage de Quesnel, *les Réflexions morales*, dont il rappelait les doctrines. Ce dernier avait été approuvé par l'archevêque de Paris, le cardinal de Noailles ; Fénelon fut un des plus ardents à demander que le cardinal retirât son approbation ; celui-ci refusa de se déjuger et, malgré l'intervention de M^{me} de Maintenon et de Louis XIV lui-même, il défendit, conjointement avec douze prélats, l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, portant la condamnation formelle et définitive du jansénisme, dans le livre de Quesnel. Fénelon exposa dans un *Mémoire* les moyens de rigueur qu'on pouvait employer contre lui et ses confrères, et proposa au roi la convocation d'un concile national que les événements ne permirent pas de réunir. Fénelon avait contre cette erreur une aversion particulière, parce qu'il y voyait, sous une forme discrète et respectueuse, une tendance à se séparer de l'autorité de l'Église romaine, dont l'unité était à ses yeux le plus absolu et le plus nécessaire de tous les dogmes. Au moment de mourir, il adressa à Louis XIV la prière de lui donner, dans son diocèse, un successeur qui soit « ferme contre le jansénisme ». Fénelon, frappé coup sur coup par la mort de son élève et par celle de son ami, le duc de Beauvilliers, survécut peu à la chute des espérances qu'il avait mises en eux, au milieu des malheurs croissants de la France. Il mourut à Cambrai des suites d'une chute de voiture, le 7 janvier 1715, quelques mois seulement avant Louis XIV, en témoignant hautement de son entière et absolue soumission au saint-siége.

L'étude des divers ouvrages de Fénelon et des circonstances où ils se sont produits a montré suffisamment le caractère propre de son génie, la nature de l'influence qu'il a exercée, ses points de ressemblance avec Bossuet dans l'unité du siècle de Louis XIV, ainsi que les différences qui le séparent du maître dont il devint le rival. On est porté à exagérer ces dernières dans le parallèle inévitable qui s'établit entre l'évêque de Meaux et l'archevêque de Cambrai. Il est certain que tout ce qui semble fait pour les rapprocher, dans leur vie, leurs ouvrages, leurs situations à la cour et dans l'Église, ne fait que mieux ressortir l'opposition de leurs génies. « En religion, en politique, en littérature, dit M. Demogeot, ils n'ont rien de commun que l'excellence de leur esprit et la beauté de leurs ouvrages. » Et il ajoute : « Bossuet et Fénelon furent deux principes plutôt que deux hommes rivaux. » Telle est, en effet, l'opinion commune. Il convient de la rectifier et même d'en renverser les termes. Les rivalités de Bossuet et de Fénelon sont au contraire celles de deux hommes de caractères et de tempéraments différents, fermement attachés aux mêmes principes. L'opposition entre eux n'est pas dans les idées essentielles, qu'ils puisent aux mêmes sources, avec le même respect, et dont ils font également la règle infaillible de leurs jugements et de leurs actes ; elle est dans les tendances individuelles, le tour d'esprit, les sentiments, dans tout ce qui, en dehors des principes, constitue l'homme et caractérise l'écrivain. Au fond, l'un et l'autre ont le même zèle pour la gloire et la domination de l'Église, la même foi dans son infaillibilité ; son unité leur inspire le même enthousiasme ; tout ce qui se sépare de Rome trouve en eux des adversaires persévérants et inflexibles, et si l'un porte plus haut que l'autre les droits ou les prétentions de l'Église, c'est Fénelon, qui veut l'affranchir de tout contrôle de l'État et de ces « servitudes envers le roi », consacrées par Bossuet au nom du clergé de France. Même identité des principes généraux dans la politique, malgré les divergences sur les détails : tous deux admettent, à côté de la religion d'État, la royauté absolue et de droit divin ; Bossuet en accepte le développement, tel qu'il résulte des faits accomplis et des exemples de l'histoire sainte ; Fénelon lui cherche un cortége d'institutions, par le retour au type complet de la société catholique féodale. Ni l'un ni l'autre n'ont été saisis par l'esprit libéral ou tourmentés par les idées modernes du progrès et de la perfectibilité humaine. Si pourtant Fénelon a été souvent considéré comme un précurseur de cet esprit et de ces idées, c'est que, dans la pratique, il était entraîné par la douceur naturelle de son caractère, par ses vives sympathies pour toutes les souffrances, à tempérer la rigoureuse application des principes dont il restait le très-orthodoxe interprète. Un sentiment dominant d'humanité, en dehors des formes de la charité religieuse, est le seul lien entre lui et le XVIII^{e} siècle. D'une nature aimante et possédé du besoin d'être aimé et de faire aimer les causes qu'il défend, il a des ménagements de conduite et des mollesses de doctrine où la sensibilité trouve plus son compte que sa foi. Il va, par tempérament, à toutes les influences tendres du catholicisme comme Bossuet aux influences austères. Plus familier avec les grâces insinuantes de François de Sales qu'avec la sévérité doctrinale de saint Augustin, il glisse dans le mysticisme et n'en sort que par un acte de docilité. Il a une aversion instinctive contre le rigorisme des jansénistes et penche pour les Jésuites contre Port-Royal. Ses aimables qualités, à la fois celles de l'homme et de l'écrivain, expliquent son ascendant, que son entourage accepte et que ses adversaires honorent. Ses vertus d'évêque lui méritent autant d'amour que ses ouvrages d'admiration, et la vénération qui s'est attachée à sa mémoire fait revendiquer son nom par des hommes ou des

partis qui n'ont rien de commun avec ses doctrines. La France révolutionnaire le fera figurer au fronton du Panthéon, l'acceptant, de confiance, pour un partisan de la tolérance et de la liberté.

Les principaux ouvrages de Fénelon ont eu de nombreuses éditions particulières. Le *Télémaque* surtout fut, au siècle dernier, le plus souvent réimprimé des livres modernes, et dans les conditions typographiques les plus variées; il en a été fait environ une centaine de traductions en diverses langues, et il a été mis plusieurs fois en vers latins. On cite même une traduction en alexandrins allemands par B. Neukirch (Anspach, 1727-39, 3 part.). Les *Œuvres complètes* comptent pour éditions principales celle de l'abbé Querbœuf (1787-1792, 9 vol. in-4) et surtout celle de Gosselin et Caron (Versailles, 1820 et suiv., 22 vol. in-8), la première édition et la seule vraiment complète. On a publié un certain nombre de recueils d'*Œuvres choisies* (1799, 6 vol. in-12; 1862, 4 vol. in-18), souvent avec un but déterminé, comme *le Christianisme présenté aux hommes du monde*, de Mgr Dupanloup (1844, 6 vol. in-8). Les *Lettres* ont aussi été l'objet de plusieurs publications particulières, comme celle des *Lettres spirituelles* données par M. Silvestre de Sacy (1856, 3 vol. in-16).

Cf. Saint-Simon : *Mémoires*, passim ; — le chevalier de Ramsay : *Histoire de la vie et des ouvrages de Fénelon* (La Haye, 1723, in-12) ; — De Bausset : *Hist. de Fénelon* (Paris, 4 vol. in-8) ; — l'abbé Gosselin : *Hist. litt. de Fénelon* (1843, gr. in-8) ; — D. Nisard : *Fénelon, ses écrits politiques, religieux et littéraires*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (14 mars 1846), et *Hist. de la littér. franç.* ; — Villemain : *Discours* et *Mélanges* (1846, in-8) ; — l'abbé Proyart : *Vie du duc de Bourgogne* (1778, 2 vol. in-8) ; — Henri Martin : *Hist. de France*, t. XIV ; — *Eloges académiques* de La Harpe, de D'Alembert, etc. ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, passim, et *Causeries du lundi*, t. II et X ; — *Notices*, dans les éditions citées.

FÉNIN (Pierre DE), né dans l'Artois, mort en 1506. Il est regardé comme l'auteur d'une chronique qui, de 1407 à 1427, complète celle de Monstrelet. La *Chronique de Fénin*, qui a les caractères d'une compilation anonyme, a été éditée d'abord par Godefroy, à la suite de l'*Histoire de Charles VI*, de Juvénal des Ursins (1653), et en dernier lieu par Mlle Dupont (Paris, 1837, in-8), pour la Société de l'Histoire de France.

Cf. Mlle Dupont : *Préface* de son édition.

FENOUILLOT DE FALBAIRE (Charles-Georges, baron DE QUINGEY), auteur dramatique français, né le 16 juillet 1727 à Salins, mort le 28 octobre 1800. Il fut inspecteur général des salines de l'Est. Sa première et sa meilleure pièce est *l'Honnête criminel*, drame en cinq actes en vers, représenté en 1767. Il y mettait en scène la piété filiale et les malheurs du calviniste Jean Favre. L'intérêt de l'action fit pleinement réussir ce drame, malgré les défauts de la composition et la faiblesse du style. Il fut traduit en allemand, en hollandais et en italien. Deux autres drames, en cinq actes, du même auteur, tombèrent dès la première représentation : *le Fabricant de Londres*, en prose (1771) ; *l'École des mœurs*, en vers (1776). On cite encore : *les Deux avares*, opéra comique en deux actes, mis en musique par Grétry (1770) ; *les Jammabos, ou les Moines japonais*, tragédie en cinq actes, contre les Jésuites, qui n'a pas été représentée, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1787, 3 vol. in-8). — Ses frères, François FENOUILLOT DE LAVANS, et Jean FENOUILLOT (1748-1826), se sont fait aussi connaître comme publicistes. Le second surtout, conseiller à la Cour impériale de Besançon, avait publié de vifs pamphlets royalistes sous la Révolution.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature* ; — Grimm : *Correspondance littéraire*, t. V-XV.

FENTON (Elisée), poëte anglais, né à Shelton le 20 mai 1683, mort le 13 juillet 1730. Simple précepteur, il collabora à la traduction de l'*Odyssée* de Pope, pour quatre chants au moins. Il fit jouer avec succès la tragédie de *Marianne* (1723), publia un recueil d'élégantes *Poésies* (Miscellaneous poems, 1717), et rédigea pour une édition de Milton une excellente *Notice* sur ce poëte (1727).

Cf. *Biogr. britann.* ; — Bowle, dans l'édit. de Pope.

FERABRAS. — Voyez FIERABRAS.

FERAUD (Ramon), auteur provençal du XIVe siècle. Moine de Lérins, il a écrit vers 1300 une *Vie de saint Honorat*, sorte de roman chevaleresque, l'un des derniers monuments de la littérature provençale, se rapportant au cycle carlovingien. M. Sardou l'a analysée et traduite en partie d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (*La Vida de sant Honorat*. Paris, 1858, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

FERDINAND III, fils d'Alphonse IX, roi de Castille et de Léon, né en 1199. Après des succès sur les Maures, il peupla les provinces conquises, accorda des *fueros*, et, pour aider à la fusion des peuples par l'unité des lois, il fit traduire en langue romane le code civil, politique et criminel des Goths connu sous le nom de *Fuero-Juzgo*, ou *Forum Judicum*. Il encouragea les premiers essais de poésie castillane et on lui rapporte la fondation de l'Université de Salamanque. L'Église l'a canonisé.

Cf. M.-A. Laureti : *Historia del glorioso D. Fernando III, il Santo, re delle Spagne* (Naples, 1680, 2 vol. in-4) ; — Fr. de Ligny : *Vie de saint Ferdinand III* (Paris, 1759, in-12) ; — Ticknor : *Historyof span. liter.*

FERDOUCY, FIRDAUCY ou FIRDOUSI (ABOUL-CACEM-MANSOUR), célèbre poëte persan, né à Rizvan dans le Khoraçan en l'an 916 de notre ère, mort en 1020. Il passa une grande partie de sa vie à Gazna auprès du sultan Mahmoud, le plus illustre des gaznévides, qui le chargea de composer un poëme sur les anciens rois de Perse. Cet ouvrage, qui a pour titre *Schâh-Nâméh*, est une chronique en vers animée par quelques créations poétiques, mais non, comme on l'a cru, une épopée. Elle retrace, dans un cadre moitié historique, moitié fabuleux, les événements de la Perse et des contrées voisines, jusqu'à la chute des rois Sassanides. Elle contient 60 000 *béits* ou vers, ou plutôt distiques. On dit que le poëte, mal récompensé pour son travail, auquel il avait consacré trente années, revint dans le Khoraçan, après avoir écrit une remarquable satire contre Mahmoud. — Le *Schâh-Naméh* a été publié en persan à Londres par le capitaine Turner-Macan (1829, 4 vol. in-8). Il a été traduit en anglais par Atkinson (Londres, 1832) et en français par M. Jules Mohl (Paris, 1838-55, 4 vol. in-fol.).

Cf. Vallenbourg : *Notice sur le Schâh-Nameh* (Vienne, 1810, in-12) ; — Silvestre de Sacy, dans le *Journal des savants* (1833) ; — J.-J. Ampère : *la Science et les lettres en Orient* (Paris, 1865, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I.

FERGUS, barde gaélique. — Voyez GAÉLIQUE.

FERGUSON (Adam), historien et philosophe écossais, né en 1724, mort en 1816. Il fut un des chefs de l'école de moralistes de son pays, et eut une réputation assez grande, malgré le manque de profondeur et d'originalité de ses ouvrages : *Essai sur l'histoire de la société civile* (Essay on the history of civil society, 1767), traduit en français (Paris, 1783, 2 vol. in-12); *Histoire des progrès et de la fin de la République romaine* (History of the progress and the termination of the roman republic, 1783, 3 vol. in-4) ; *Principes de la science morale et politique* (Principles of moral and political science, 1792, 2 vol. in-4), etc.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*

FERGUSSON (Robert), poëte écossais, né à Edimbourg le 17 octobre 1751, mort le 16 octobre 1774. Intelligent, mais sans caractère, il mena une vie dissipée qui abrégea ses jours et mourut à vingt et un ans dans une maison de fous, laissant des œuvres peu nombreuses et imparfaites, malgré quelques brillantes parties. Il est considéré comme un précurseur de Burns. Ses poésies, publiées en grande partie dans le *Weekely Magazine*, ont été réunies en 1773. Le docteur Irving en a donné une édition plus complète (Glascow, 1813, 2 vol. in-12).

Cf. Irving : *Vie de Fergusson*, dans son édition.

FÉRICHTAH (Mohammed-Cassem), célèbre historien persan du XVIIe siècle, né à Ahmed-Nagor, ville du Dekhan. Il vécut sous les règnes d'Akbar et de Djihân Guyr, et occupa divers postes auprès du souverain de Visapour. Ses ouvrages réunis sous le titre de *Kétab-i Férichtah Témam* (livre complet de Férichtah), concernent l'histoire de l'Inde, de 977 à 1620, et sont remarquables par l'exactitude et l'impartialité ainsi que par la façon énergique dont sont tracés les caractères des princes. Des parties avaient été traduites et publiées en anglais par le colonel Dow, par Jonathan Scott, par Ch. Stewart, par Jacques Anderson, etc., dans leurs propres ouvrages et dans divers recueils lorsqu'il a été donné une traduction anglaise complète du livre de Férichtah par J. Briggs (Londres, 1829, 4 vol. in-8).

Cf. J. Briggs : *Préface* de sa traduction ; — Mohl, dans le *Journal asiatique*, 1829, t. II, et *Journal des savants*, année 1840.

FERLET (l'abbé Edme), littérateur français, mort le 24 novembre 1821. Il professa les belles-lettres à Nancy et devint secrétaire de l'archevêché de Paris. Il a beaucoup écrit, notamment : *Sur le bien et le mal que le commerce des femmes a faits à la littérature* (Nancy, 1772, in-8); *de l'Abus de la philosophie par rapport à la littérature* (Ibid., 1773, in-8) ; *Observations littéraires, critiques, politiques, etc., sur les Histoires de Tacite* (Paris, 1801, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique* (1821).

FERMIERS DE GLENBURNIE (LES), ouvrage d'Élisabeth Hamilton (voy. ce nom).

FERNOW (Charles-Louis), critique allemand, né à Blumenhagen (Prusse) le 19 novembre 1763, mort le 4 décembre 1808. Pour suivre son goût pour les études d'art, il quitta l'état d'apothicaire et visita l'Italie. Il fut professeur à l'Université d'Iéna. Outre ses excellentes *Études romaines* (Rœmische Studien; Zurich, 1806-1808, 3 vol.), on cite une *Grammaire italienne* (Ital. Sprachlehre; Tubingue, 1804, 2 vol.) ; des *Notices* approfondies sur *Carstens* (Leipzig, 1806), *Canova* (1806), *Arioste* (1809), *Pétrarque* (1808). Ses *Œuvres* ont été réunies (Leipzig, 1829).

Cf. Jeanne Schopenhauer : *F.'s Leben* (Tubingue, 1819).

FÉROCE CHASSEUR (LE), célèbre ballade de Bürger (voy. ce nom).

FERRAND (Antoine-François-Claude, comte), publiciste et historien français, né le 4 juillet 1751 à Paris, mort le 17 janvier 1825. Conseiller au Parlement avant la Révolution, il soutint activement la magistrature contre la Cour. En 1789, il émigra. Sous la Restauration, il fut nommé ministre d'État, directeur général des postes, pair de France, et entra à l'Académie française par ordonnance royale en 1816.

Outre un assez grand nombre d'opuscules politiques, il a laissé : l'*Esprit de l'histoire, ou Lettres d'un père à son fils sur la manière d'étudier l'histoire* (Paris, 1802, 4 vol. in-8, plusieurs fois réimpr.), ouvrage qui a pour but de soutenir les prérogatives du pouvoir; *Éloge historique de Madame Élisabeth de France* (Paris, 1814 in-8); *Théorie des révolutions rapprochées des événements qui en ont été l'origine, le développement ou la suite* (Paris, 1817, 4 vol. in-8) ; *Histoire des trois démembrements de la Pologne, pour faire suite à* l'Histoire de l'anarchie de Pologne *par Rulhière* (Paris, 1820, 3 vol. in-8), etc. Il a aussi publié des *Œuvres dramatiques* (Paris, 1817, in-8).

Cf. Cas. Delavigne : *Discours de réception à l'Académie française* ; — Quérard : *la France littéraire*.

FERRARI (Francisco-Bernardino), archéologue italien, né à Milan en 1576, mort en 1669. Il s'appliqua à l'étude des langues, entra dans les ordres et fut chargé par l'archevêque de Milan d'aller en Espagne et en Italie recueillir des manuscrits pour la Bibliothèque ambrosienne. Ses ouvrages, qui dénotent une connaissance approfondie de la littérature sacrée (*De Antiquo ecclesiasticarum epistolarum genere libri tres*, Milan, 1612, in-8; *De Ritu sacrarum ecclesiæ catholicæ concionum libri tres;* Ibid., 1618, in-8; Paris, 1664, in-8), ont été réédités par Grævius (Utrecht, 1692, in-8).

Cf. Ghilini : *Teatro d'Huomini letterati* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXVIII.

FERRARI (Ottavio), archéologue italien, neveu du précédent, né à Milan en 1607, mort à Padoue en 1682, étudia sous son oncle, et, à peine âgé de vingt ans, professa la rhétorique au Collége ambrosien. Professeur d'éloquence à Padoue, il illustra l'Université de cette ville, fut pensionné de la République de Venise, de la reine Christine de Suède et de Louis XIV. Il devint historiographe de la ville de Milan, et commença une *Histoire milanaise* restée inachevée. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages intéressants par de minutieux détails d'érudition, et surtout par des révélations biographiques sur les écrivains contemporains. Le plus curieux est intitulé : *Prolusiones* (Padoue ; 1664, in-4) ; l'auteur, au milieu des belliqueuses querelles des Scaliger, des Cardan et des Scioppius, se montre si conciliant, qu'on lui donna le surnom de *Pacificateur*. On cite ensuite : *De Re Vestiaria* (Padoue, 1642, in-8 ; 1654, 1685, in-4), *Origines linguæ italicæ* (Padoue, 1676, in-fol.); *Electorum libri duo* (Padoue, 1679, in-4); *De Pantomimis et mimis Dissertatio* (Wolfenbüttel, 1714, in-8); *De Balneis et de Gladiatoribus Dissertationes* (Helmstædt, 1720, in-8). La plupart de ses ouvrages ont été insérés dans les savants recueils de Grævius et de Sallengre. On en trouve la liste dans la Bibliothèque milanaise d'Argelati.

Cf. J. Fabricius : *Vita Ferrarii*, en tête de ses *Opuscules* ; — Le Clerc : *Biblioth. anc. et mod.*, t. VI, p. 177.

FERRARI (Guido), littérateur italien, né à Novare en 1717, mort en 1791. Il entra chez les Jésuites, occupa plusieurs chaires d'humanités et de rhétorique, cultiva toutes les branches de la littérature, la poésie, l'éloquence, l'histoire, la biographie, et, sans jeter un grand éclat dans aucune, passa pour une des plus grandes illustrations de l'ordre en Italie. Il excellait à composer des inscriptions. Son principal ouvrage d'histoire est *De Rebus gestis Eugenii principis a Sabaudia*, en trois parties, savoir : *De bello pannonico* (Rome, 1747, in-4; La Haye, 1749, in-8); *De bello italico* (Milan, 1752, in-8); et *De bello germanico et belgico*, (Zutphen, 1773, in-8). Les deux premiers ont été traduits en italien par le P. Savi. On cite ensuite des ouvrages de politique, de jurisprudence, d'éducation, de rhétorique et surtout un curieux recueil d'inscriptions sur les événements militaires du règne de Marie-Thérèse : *Res bello gestæ auspiciis M. Theresæ Augustæ, inscriptionibus explicatæ* (Vienne, 1773, in-8). Une collection complète de ses opuscules a été publiée sous ce titre : *Guidonis Ferrarii opusculorum collectio* (Lugano, 1777, in-4).

FERREIRA (Antonio), poëte portugais, né à Lisbonne en 1528, mort de la peste en 1569. Il étudia le droit à Coïmbre et devint professeur à l'Université de cette ville. On lui décerna le titre de poëte national en reconnaissance du soin qu'il prit de relever la langue portugaise du discrédit où l'avait mise la préférence donnée au latin et à l'espagnol. Ferreira a composé un grand nombre d'odes, d'élégies, de sonnets remarquables par la pureté de la diction, des pastorales, et surtout des épîtres qui lui ont valu le surnom d'*Horace portugais*. Ses compositions ont autant de froideur que d'élégance. Il s'est pourtant fait une place distinguée comme auteur dramatique, par son *Inez de Castro*, l'une des premières tragédies régulières de l'Europe moderne; dans un sujet national, traité avec talent, il a introduit des chœurs à la manière du théâtre grec. On lui doit aussi la première comédie de caractère qui se soit produite en Portugal, et peut-être en Europe, *le Jaloux* (le Cioso), peinture d'une passion pour ainsi dire indigène et féconde en traits ridicules. On cite une autre comédie, mais inférieure, *Bristo*, puis des *Farças*, genre d'ouvrages scéniques où le sacré se mêle au profane. Les poésies de Ferreira ont été imprimées à Lisbonne (*Poemas lusitanas*, 1598, in-4), et ses œuvres dramatiques avec celle de Sá de Miranda (1621). Une nouvelle édition de ses ouvrages a paru à Lisbonne (1771, 2 vol. in-8).

Cf. Sismonde de Sismondi : *Des Littératures du Midi*, t. IV (Paris, 1813, 4 vol. in-8) ; — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

FERRERAS (Juan DE), historien espagnol, né à Labañeza en 1652, mort en 1735. Il entra dans les ordres, eût de la réputation comme prédicateur, devint bibliothécaire de Philippe V et membre de l'Académie de Madrid, lors de sa fondation. Sa vie régulière et laborieuse eut pour fruit un grand travail historique, estimé pour l'exactitude, la mesure et les qualités du style : c'est l'*Histoire d'Espagne* jusqu'en 1589 (Historia de España; Madrid, 1700-1727, 16 vol. in-4), traduite en français par Vaquette d'Hermilly (Paris, 1751, 10 vol. in-4) et en allemand par Baumgarten, avec notes (Halle, 1754-72, 13 vol. in-4). Il a collaboré au *Dictionnaire espagnol* de l'Académie (1739).

Cf. Moréri : *Dictionnaire historique* ; — Nasarre y Ferriz : *Elogio historico de J. de Ferreras* (Madrid, 1735).

FERRERI (Zacharie), prélat italien, né à Vicence en 1479, mort à Rome vers 1530. Bénédictin au Mont-Cassin, puis chartreux, il devint évêque de Guardia. La part qu'il prit aux affaires du temps ne l'empêcha pas de se faire un nom comme poëte latin. On cite surtout ses *Hymni novi ecclesiastici juxta veram metri et latinitatis normam* (Rome, 1525, in-4 ; plus. édit.).

Cf. Tiraboschi : *Giornale di Modena*, t. XXVI.

FERRIER DE LA MARTINIÈRE (Louis), auteur dramatique français, né en 1652 à Arles, mort en 1721. Il fit représenter trois tragédies médiocres : *Anne de Bretagne* (1679); *Adraste* (1680), et *Montezuma* (1702). La dernière pièce marque dans l'histoire du théâtre par la nouveauté du décor mis en rapport avec les personnages.

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*.

FERRIÈRES (Charles-Elie, marquis DE), mémorialiste français, né le 27 janvier 1741 à Poitiers, mort le 30 juillet 1804. Il fut député de la noblesse à l'Assemblée constituante. On lui doit des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Assemblée constituante et de la révolution de 1789* (1799, 3 vol. in-8), loués pour leur impartialité et insérés dans la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française* (1821, 2 vol. in-8). On cite en outre : le *Théisme, ou Recherches sur la nature de l'homme*, etc. (Paris, 1785, 1791, 2 vol. in-12); *Justine et Saint-Flour*, précédé d'un *Entretien sur les femmes* (Ibid., 1792, 2 vol. in-12).

Cf. Rabbe : *Biogr. univ. des contemp.*

FERRY (Paul), théologien protestant français, né le 24 février 1591 à Metz, mort le 28 décembre 1669. Ministre dans sa ville natale pendant plus de cinquante ans, il se fit un nom par son éloquence, son savoir et son esprit conciliant. Il travailla à réunir les différentes communions protestantes ; il eut même le projet de réunir les protestants et les catholiques, et eut à ce sujet avec Bossuet une correspondance qui a été publiée dans les œuvres de ce dernier. On cite parmi ses écrits imprimés : *Cathéchisme général de la Réformation* (Lyon, 1610, in-8), qui a été réfuté par Bossuet. La bibliothèque de Metz possède ses écrits inédits, notamment des *Sermons*.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

FERRY DE SAINT-CONSTANT (Jean-L.), littérateur franco-italien, né à Fano (États romains) en 1755, mort dans la même ville le 16 juillet 1830. Il vint de bonne heure en France, y remplit plusieurs fonctions, entre autres celles de proviseur du lycée d'Angers (1807-1811), et écrivit en français, avec beaucoup de soin, un certain nombre d'ouvrages intéressants : *Considérations sur les révolutions des Provinces-Unies* (Paris, 1788, in-8), sous le pseudonyme de Van den Yzer; *De l'Éloquence et des orateurs anciens et modernes* (Ibid., 1789, in-8); *Londres et les Anglais* (Ibid., 1804, 4 vol. in-8), etc. Rentré en Italie, il y publia plusieurs écrits italiens, notamment : *Spettatore italiano* (Milan, 1824, 4 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

FÉRYD-EDDIN-ATTHAR (scheik Abou Hamid Mohammed ben Ibrahim Atthar Nischapouri, dit), poëte persan, né vers 1226 dans le Khoraçan, massacré vers 1280 dans une invasion de Mogols. Il fut successivement droguiste, d'où son surnom d'*Atthar*, et derviche des plus exaltés. On a de lui plusieurs poëmes moraux et mystiques, dont les plus importants sont les suivants : *Pend-Naméh*, ou Livre des conseils; il contient des sentences assez semblables aux Vers d'or de Pythagore et à ceux de Phocylide. Il a été publié en persan, avec une traduction française, par Silvestre de Sacy (Paris, 1819, in-8). Le texte seul a paru à Boulack (1828, in-8); *Mantic Uttaïr*, ou le Langage des oiseaux, dont le but est d'enseigner l'unité des êtres en Dieu. Les oiseaux veulent avoir un roi; la huppe leur a persuadé d'aller chercher dans le Caucase leur souverain légitime, le merveilleux oiseau Simorg; la troupe périt presque tout entière, en route, de faim, de froid et de fatigue; trente seulement arrivent au but du voyage; Simorg, dont le nom signifie trente oiseaux, représente Dieu, et les oiseaux figurent les élus qui se retrouvent en lui. On doit à Garcin de Tassy une édition de ce poëme en persan (Paris, 1857, gr. in-8), puis la traduction (Paris, 1863, gr. in-8).

Cf. Hammer : *Geschichte der schœnen Redekünste Persiens* ; — Duncan Forbes : l'article ATTAR, dans le *Biogr. dictionary*, de la Société pour la diffusion des connaissances.

FESCENNINS (VERS) et SATURNINS. Dans les premiers jeux scéniques de l'Italie, dont il faut, avec Virgile, rapporter les inspirations à la muse champêtre :

. . . Nec erubuit silvas habitare Thalia,

les acteurs des spectacles improvisés se servaient pour le dialogue de vers *incompti* et *incompositi*. Ces vers, appelés par Ennius et par Horace *fescennini* et *saturnini*, étaient rhythmiques et non métriques. On ignore quelle forme précise ils pouvaient avoir; il est même difficile de déterminer

la différence existant entre les vers fescennins et les vers saturnins. « Ce qu'on sait seulement, dit Ch. Magnin, c'est que les vers fescennins, ainsi nommés de *Fescennia*, ville étrusque ou falisque, étaient usités dans les fêtes joyeuses, dans les noces, dans les triomphes, et semblaient renfermer une idée de raillerie et de licence. Le vers saturnin, au contraire, ainsi nommé soit à cause de la liberté de sa forme qui rappelait la liberté proverbiale du règne de Saturne, soit à cause de son antiquité saturnienne, paraît avoir été plus particulièrement destiné aux sujets graves et religieux. » Horace, dans ses *Epîtres* (l. II, ép. I, v. 140 et suiv.), trace l'histoire plus ou moins authentique des jeux fescennins et de leur poésie, qui, malgré les peines légales et la menace du bâton, tournaient sans cesse à la satire, ce genre propre à Rome, au jugement de Quintilien.

Cf. Ch. Magnin : *les Origines du théâtre antique, Introduction* (Paris, 1838, in-8).

FESSENDEN (Thomas-Green), poëte américain, né dans le New-Hampshire en 1771, mort à Boston en 1837. Il est compté parmi les rares littérateurs de son époque pour une chanson populaire, *les Patriotes* (the country Lovers), et un poëme contre les médecins : *Terrible tractoration* (New York, 1804).

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of american liter.*

FESSLER (Ignace-Aurèle), historien et romancier allemand, né à Czurendorf (Basse-Hongrie) le 18 mai 1756, mort à Saint-Pétersbourg le 15 décembre 1839. Il eut une vie pleine d'aventures. Élevé pieusement par sa mère, il entra dans l'ordre des Capucins à dix-sept ans. Il devint, en 1784, lecteur de l'empereur Joseph, fut professeur de langues orientales et d'herméneutique sacrée à l'université de Lemberg. Reçu franc-maçon, il se vit poursuivi, comme impie, pour avoir fait jouer, en 1787, une tragédie, *Sidney*, se réfugia en Silésie et fut précepteur des enfants du prince Karolath. Il se fit alors protestant, vécut quelque temps à Berlin, puis passa en Russie, et fut nommé professeur de langues orientales et plus tard membre de la commission de législation. Privé de ses emplois, sur l'accusation d'athéisme, il alla à Sarepta, où il fréquenta la communauté des Hernhutes. Il devint, en 1819, surintendant de la commune évangélique de Saratow, où il eut à soutenir encore des luttes ; enfin, en 1833, il fut nommé surintendant général et conseiller ecclésiastique de la commune luthérienne de Saint-Pétersbourg.

Son principal ouvrage est une *Histoire de la Hongrie et de ses fiefs* (Geschichte der Ungarn und deren Landsassen ; Leipzig, 1812-1825, 10 vol.). On cite ensuite parmi ses romans historiques, plusieurs fois réimprimés, mais tombés dans l'oubli : *Marc-Aurèle* (Breslau, 1790-1792, 3 vol., plus. édit.) ; *Aristide et Thémistocle* (Berlin, 1792, 2 vol.) ; *Mathias Corvin* (Breslau, 1793, 2 vol.), et *Attila* (Ibid., 1794). Il a publié une intéressante autobiographie sous ce titre : *Soixante-dix ans de mon pèlerinage* (Rückblicke auf meine 70 jaehrige Pilgerschaft ; Breslau, 1826 ; 2ᵉ édit., Leipzig, 1851).

Cf. *Conversations-Lexicon.*

FESTIN DE PIERRE (LE), comédie de Molière, mise en vers par Th. Corneille (voy. ces noms). — Voyez aussi DON JUAN.

FESTUS (Sextus Pompeius), grammairien latin qui vécut entre le IVᵉ et le Vᵉ siècle. On a sous son nom un glossaire latin, intitulé : *De Significatione verborum*. C'est l'abrégé d'un ouvrage de Marcus Verrius Flaccus, qui vivait au siècle d'Auguste, et il est très-important pour la connaissance de la langue latine, de la religion et des antiquités romaines. Abrégé à son tour par Paul Diacre, il tomba dans l'oubli. Il n'en existait qu'un manuscrit mutilé, du XIIᵉ ou du XIIIᵉ siècle, qui de la bibliothèque Farnésienne de Parme passa à celle de Naples. On en imprima d'abord des fragments, mêlés avec l'abrégé de Paul Diacre. Puis Antoine-Augustin, évêque de Lerida, publia les deux ouvrages, en les distinguant (Venise, 1559, in-8). Cette édition fut successivement améliorée par J. Scaliger (Paris, 1565, in-8) et par Fulvio Orsini (Rome, 1581, in-8). Deux éditions très-correctes ont été données par M. Egger, avec les fragments de Verrius Flaccus (Paris, 1838, in-16), et par C.-O. Müller (Leipzig, 1839, in-4). Le *De significatione verborum* a été traduit en français par M. Savagner, dans la *Bibliothèque* Panckoucke (1840, 2 vol. in-8).

Cf. C.-O. Müller : *Préface* de son édition.

FÊTES DE CÉRÈS OU DE PROSERPINE (LES), comédie d'Aristophane (voy. ce nom).

FÉTIS (François-Joseph), musicographe et compositeur belge, né à Mons le 25 mars 1794, mort à la fin de mars 1871. Directeur du Conservatoire de Bruxelles, musicien savant, intimement lié avec des maestros illustres, auteurs d'ouvrages spéciaux de science musicale, il s'est fait une notoriété particulière par un grand ouvrage d'érudition historique, où ses propres recherches se sont réunies aux documents des ouvrages analogues de l'Allemagne : c'est la *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique* (Bruxelles et Paris, 1835-44, 8 vol. in-4 ; 2ᵉ édit., 1860 et suiv.). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. Fétis : *Notice autobiographique*, dans son ouvrage.

FEU ! FEU ! pamphlet de Cormenin (voy. ce nom).

FEUARDENT (François), controversiste français, né le 1ᵉʳ décembre 1539 à Coutances, mort le 1ᵉʳ janvier 1610. Religieux cordelier, il se distingua par la violence de son zèle comme ligueur et remplit la chaire de ses invectives contre Henri III et contre Henri IV. Il ne fut pas moins véhément dans la controverse contre les calvinistes. On cite : *Semaine première des dialogues, auxquels sont examinées et confutées* 174 *erreurs des calvinistes* (Paris, 1585, in-8) ; *Seconde semaine des dialogues*, 465 erreurs (Ibid., 1598, 2 vol. in-8) ; *Examen des confessions, prières, sacrements et catéchisme des calvinistes*, 666 erreurs (Ibid., 1599, in-8) ; *Entremangeries ministrales* (Caen, 1601, in-8) ; *Theomachia calvinistica*, 1400 erreurs (Paris, 1604, in-4) ; etc. Feuardent a édité les Œuvres de saint Irénée (Paris, 1576, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIX.

FEUERBACH (Paul-Joseph-Anselme), célèbre criminaliste allemand, né à Iéna le 14 novembre 1775, mort à Francfort-sur-le-Mein le 29 mai 1833. Professeur de droit à Iéna, puis à Kiel, il fut appelé à rédiger un Code pénal pour la Bavière. Il rattachait, non sans incohérence, ses idées de légiste à la philosophie de Kant et de Fichte. Il a laissé de nombreux ouvrages qui ont eu du crédit et parmi lesquels nous citerons comme ayant un intérêt moins spécial : l'*Anti-Hobbes, ou Des limites du pouvoir civil* (Erfurth, 1798) ; *Revue des principes et des notions fondamentales du droit pénal* (Revision der Grundsaetze... des peinlichen Rechts ; Ibid., 1799, 2 vol.) ; *Gaspard Hauser*, exemple d'un attentat à la vie de l'âme (K. Hauser, ein Beispiel, etc. ; Anspach, 1832). — P.-J.-A. Feuerbach a laissé cinq fils qui se sont distingués, le premier, Anselme, comme archéologue ; le second, Charles-Guillaume, comme mathématicien ; le troisième, Edouard-Auguste, comme jurisconsulte ; le quatrième, Louis-André, et le cinquième, Frédéric-Henri, comme philosophes. Louis-Marie a surtout fait beaucoup de bruit par la hardiesse de ses vues

sur la philosophie de l'avenir et par ses négations des dogmes chrétiens.

Cf. L. Feuerbach : *Leben und wirken P.-J.-A. von Feuerbach* (Leipzig, 1832, 2 vol. in-8) ; — pour deux des fils, notre *Dictionnaire des contemporains.*

FEUGÈRE (Léon-Jacques), littérateur français, né à Villeneuve-sur-Yonne le 2 février 1810, mort à Paris le 13 janvier 1858. Il fut professeur de rhétorique. On a de lui : *Etienne de La Boétie* (1845, in-8) et une série d'études réunies sous le titre de *Caractères et portraits littéraires du XVI° siècle* (2 vol. in-8). Il a édité plusieurs ouvrages du XVI° siècle, et publié des recueils classiques. [*Dictionnaire des Contemporains*, les deux premières éditions.]

FEUILLET (Nicolas), prédicateur français, né en 1622, mort le 7 septembre 1693. Il fut chanoine de Saint-Cloud. Sa réputation comme prédicateur vint de la liberté de parole qu'il déployait contre les vices des grands. On a beaucoup admiré son sermon *sur la Fausse pénitence*, qui amena la conversion de M. de Chanteau. On cite aussi des *Lettres*, l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* et l'*Histoire de la conversion de M. de Chanteau* (Paris, 1702, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

FEUILLETON. Le feuilleton a été tour à tour une annexe ou une partie intégrante du journal. Ce fut Bertin l'aîné qui, à partir du 8 pluviôse an VIII, imagina de rattacher à la feuille politique un supplément spécialement consacré à la critique et à la littérature et qui devint le célèbre feuilleton des *Débats*. Il contenait le programme des spectacles, les annonces, réclames et catalogues de librairie, les articles de modes, les offres et demandes commerciales, etc., le tout relevé de bluettes littéraires, charades, énigmes, logogriphes, épigrammes, éphémérides. Ce feuilleton, formant quatre pages, faisait partie de l'édition in-folio du journal; une seconde édition in-4 en était dépourvue. Dès le 15 pluviôse, l'annonce d'un opéra, *le Séducteur*, fut suivie d'une appréciation, et la critique théâtrale se trouva inaugurée. Toutes les pièces nouvelles furent l'objet de comptes rendus. On en consacra également aux ouvrages de librairie. La rédaction du feuilleton des *Débats* fut représentée avec éclat par Geoffroy, Duviquet, Hoffmann, Dussault, Feletz, puis, pendant plus d'un tiers de siècle, par Jules Janin. Les autres journaux adoptèrent tour à tour l'innovation, et le feuilleton littéraire consacré à la critique du théâtre ou des livres offrit une carrière à des écrivains de renom et de talent : Evariste Dumoulin, Charles Nodier, Merle, Loève-Veimars, Hip. Rolle, Gustave Planche, Sainte-Beuve, Th. Gautier, Fiorentino, Paul de Saint-Victor, B. Jouvin, Francisque Sarcey, Ed. Fournier, etc. Avec le temps, chaque chose eut son feuilleton au rez-de-chaussée du journal politique : les arts, la science, la chronique du monde. Le ton du genre changea; de didactique et de professoral, il devint celui de la causerie. Le but, en même temps, s'abaissa : on chercha moins l'autorité que l'amusement (voy. JOURNALISME).

Le feuilleton est, en outre, dans les journaux, un mode de publication d'ouvrages de longue haleine, particulièrement de romans découpés en morceaux. Les fondateurs du *Siècle* eurent les premiers l'idée de consacrer à cet objet des feuilletons quotidiens. Les courtes nouvelles parurent d'abord convenir le mieux à cet émiettement; mais on s'aperçut bientôt que la curiosité publique pouvait être excitée et retenue par une distribution habile d'un grand roman en petites coupures. Dans les derniers temps du règne de Louis-Philippe, la vogue du feuilleton fut immense. Elle contribuait plus que la politique à la prospérité d'un journal. Quelle que fût la nuance, on s'abonnait pour le feuilleton. Certains romans d'Alex. Dumas valurent au *Siècle* des milliers d'abonnés en quelques semaines. Les feuilles les plus graves, après avoir dédaigné ce moyen de fortune, furent contraintes d'y recourir : les *Débats* se soutinrent et le *Constitutionnel* se releva grâce aux romans socialistes d'Eug. Sue. Ces ouvrages, disputés à prix d'or aux grands faiseurs (le *Constitutionnel* paya le *Juif errant* cent mille francs), enchaînaient les abonnés par leur étendue et leurs métamorphoses; le roman renaissait du roman et le personnage favori du public devenait le héros d'une suite indéfinie d'aventures. Le succès du roman-feuilleton qui ne tournait pas au profit de l'art ni toujours à celui de la morale, donna l'idée à l'Assemblée législative de 1849 de frapper le journal où il se publiait d'un timbre spécial qui ne fut pas maintenu par le second Empire. Sous ce dernier, la compression de la presse politique donna un nouvel essor à la vogue du roman-feuilleton, sans relever la valeur littéraire des feuilletonistes. Cette manière de publier une œuvre par fragments, au milieu desquels disparaît son unité, a été aussi appliquée à des ouvrages d'histoire, par exemple aux *Mémoires d'outre-tombe*, de Chateaubriand, sans leur donner le succès que l'exemple du roman avait fait espérer.

Cf. Hatin : *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (1859-61, 8 vol. in-8) ; — A. Sirven : *Journaux et journalistes* (1866-67, 4 vol. in-12).

FEUQUIÈRES (Manassès DE PAS, marquis DE), diplomate français, né le 1er juin 1590 à Saumur, mort le 13 mai 1640. Maréchal de camp en 1625, il fut envoyé en 1633 comme ambassadeur extraordinaire près des cours protestantes de l'Allemagne et du Nord pour renouer la ligue contre l'Autriche. Ses *Lettres et négociations* (Amsterdam [Paris], 1753, 3 vol. in-12), éditées par l'abbé Gabriel Pérau, sont utiles à l'étude de la politique du cardinal de Richelieu. On a publié aussi de lui des *Lettres inédites, tirées des archives du ministère des affaires étrangères* (Paris, 1859, 5 vol. in-8).

FEUQUIÈRES (Isaac DE PAS, marquis DE), diplomate français, fils du précédent, mort le 6 mars 1688. Il fut lieutenant général, vice-roi d'Amérique, puis ambassadeur en Allemagne, en Suède et en Espagne. On a publié ses *Lettres inédites* (Paris, 1846, 5 vol. in-8).

FEUQUIÈRES (Antoine DE PAS, marquis DE), écrivain militaire français, fils du précédent, né le 16 avril 1648 à Paris, mort le 27 janvier 1711. Devenu lieutenant général en 1693, il s'illustra surtout à Nerwinde. Sa grande bravoure l'avait fait surnommer *le Diable;* mais on lui reproche de terribles dévastations commises sur les territoires ennemis. A partir de 1701, il tomba dans la disgrâce de Louis XIV pour des paroles blessantes contre Mme de Maintenon. Il a écrit : *Mémoires sur la guerre* (Amsterdam, 1731, 4 vol. in-12; 1770, 4 vol. in-4 et in-12). C'est le premier qui ait donné en France un ouvrage important sur l'art militaire. Mme de Sévigné disait de lui, en 1675 : « Ce petit Feuquières a un coin d'Arnauld dans sa tête qui le fait mieux écrire que les autres courtisans. » Il était en effet petit-fils d'Anne Arnauld.

Cf. L'abbé Pérau : *Préface des Lettres et négociations ;* — Courcelles : *Dictionnaire des généraux français.*

FEUTRIER (Jean-François-Hyacinthe), prélat français, né le 2 avril 1785 à Paris, mort le 27 juin 1830. Secrétaire général de la grande aumônerie sous le cardinal Fesch, curé de la Madeleine, vicaire général du diocèse de Paris, il fut appelé à l'évêché de Beauvais en 1826. Ministre des affaires ecclésiastiques en 1828, il s'aliéna les Jésuites en fermant leurs écoles et tomba, en 1829, avec le ministère Martignac. Estimé pour son esprit de charité et sa largeur d'intelligence, il avait eu des

succès dans la chaire. On cite surtout : *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans* (1821, in-8); *Oraison funèbre du duc de Berry* (1822, in-8); *Panégyrique de saint Louis* (1822, in-8); *Eloge historique et religieux de Jeanne d'Arc* (1823, in-8).

FEVRET DE FONTETTE (Charles-Marie), érudit français, né le 14 avril 1710 à Dijon, où il est mort le 16 février 1772. Conseiller au parlement de Bourgogne, directeur de l'Académie de Dijon, puis associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il travailla pendant de nombreuses années à préparer une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, du P. Lelong, qui fut terminée par Barbeau de la Bruyère (Paris, 1768-1778, 5 vol. in-fol.) : cette édition portait le nombre des articles de 17 487 à près de 50 000. La Bibliothèque nationale possède sa collection d'estampes relatives à l'histoire de France.

Cf. Barbeau de la Bruyère : *Vie de Fevret de Fontette* (Dijon, 1853, in-8).

FEYDEAU (Ernest-Aimé), littérateur français, né à Paris le 16 mars 1821, mort le 29 octobre 1873. Il s'est fait comme romancier une grande notoriété, en poussant les situations et les descriptions scabreuses aussi loin que le comportent les mœurs modernes. Le type du genre est *Fanny* (1858, in-18, 16 éditions), l'un des plus bruyants succès de l'époque. De ses autres ouvrages nous citerons : *Histoire des usages funèbres et des sépultures des peuples anciens* (1858, 3 vol. in-8, 108 pl.). [*Dictionn. des Contemp.* 3e et 4e édit.].

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi* ; — Barbey d'Aurevilly : *les Œuvres et les hommes au XIXe siècle* ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, t. I-XI (1858-69).

FEYJOO. — Voyez FEIJOO Y MONTENEGRO.

FIABESQUES (COMÉDIES). — Voyez GOZZI.

FIACCHI (Lodovico), dit CLASIE, littérateur italien, né dans un village de Toscane en 1754, mort à Florence en 1825. Il entra dans les ordres, et se fit une réputation par des poésies élégantes dans le goût académique du temps : *Favole* (1807, in-8), *Sonetti pastorali e rusticali* (Milan, 1808, in-8), etc. Comme critique, il a publié de remarquables *Osservazioni sur le Décameron* de Boccace (Florence, 1821, in-8), et d'importants articles sur Dante. Membre de l'Académie de la Crusca, il a collaboré activement au *Dictionnaire* de cette Société.

Tipaldo : *Biogr. degli Italiani illustri*, t. VI, p. 26.

FIANCÉE EN DEUIL (LA), tragédie de Congrève; — LA FIANCÉE DE LAMMERMOOR, roman de W. Scott; — LA FIANCÉE DE MESSINE, tragédie de Schiller; — LES FIANCÉS, poëme de Manzoni (voy. ces noms).

FICELLES, terme de théâtre. — Voyez INTRIGUE.

FICHET (Guillaume), humaniste français du XVe siècle, né à Aulnay près de Paris. Docteur en Sorbonne, il enseigna l'éloquence et fut recteur en 1467. C'est lui qui fit venir à Paris Ulric Gering, Martin Krantz et Michel Friburger, les premiers imprimeurs qui aient exercé leur industrie en France. Ils publièrent deux ouvrages de Guillaume Fichet : *Rhetoricorum libri tres* (Paris, 1470, in-4); *Epistolæ* (Paris, 1471, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

FICHET (le P. Alexandre), littérateur français, né en 1588 au Petit-Bornand, mort le 30 mars 1659. Membre de la Société de Jésus, il enseigna à Lyon la rhétorique et la philosophie, puis se consacra à la chaire et y obtint des succès. On a de lui : *Favus mellis ex variis sanctis Patribus collectus* (Lyon, 1615, 1617, in-24); *Vie de la mère de Chantal* (Lyon, 1642, in-8); *Arcana studiorum omnium methodus, et Bibliotheca scientiarum librorumque earum ordine tributorum universalis* (Lyon, 1649, in-8), utile répertoire de bibliographie. Il a réédité, en l'expurgeant, le *Corpus poetarum latinorum* sous ce nouveau titre : *Chorus poetarum classicorum duplex sacrorum et profanorum* (Lyon, 1616, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

FICHTE (Jean-Gottlieb), célèbre philosophe et écrivain allemand, né le 19 mai 1762 à Rammenau (Haute-Lusace), mort à Berlin le 28 janvier 1814. Après avoir fait ses études à Iéna, Leipzig et Wittemberg, il fut assez longtemps précepteur en Allemagne, en Suisse et en Pologne, devint professeur de philosophie à Iéna en 1793 et à Berlin en 1808. Sa vie et ses écrits mettent également en relief la noblesse et la trempe vigoureuse de son caractère. Chacune de ses pensées et chacun de ses actes est une affirmation éclatante de la liberté et du devoir. Disciple dévoué et enthousiaste de Kant, il pousse jusqu'au stoïcisme la doctrine morale du maître et échappe au scepticisme de la critique transcendante par l'exaltation du moi et de l'existence individuelle. Après avoir défendu la Révolution française contre les préjugés et les calomnies, il réclame la liberté de penser auprès de « tous les princes qui l'ont opprimée jusqu'ici ». Il la pratique d'ailleurs, en l'appliquant à la religion aussi bien qu'à la politique. Accusé d'athéisme, il donna d'abord sa démission de la chaire d'Iéna, se retira à Berlin en 1799, et publia l'année suivante, dans la plénitude de son indépendance, son principal ouvrage, *la Destination de l'homme*, où le sentiment de l'importance de la vie humaine s'allie à une piété fervente et presque mystique. La bataille d'Iéna le jette, plein d'ardeur, dans la lutte contre l'oppression étrangère. Il prononce à Berlin, de 1807 à 1808, malgré l'occupation française, ses fameux *Discours à la nation allemande* qui préparent le réveil de l'Allemagne. Appelé à concourir à l'organisation de l'Université de Berlin, il en fut recteur deux ans. En 1813, il offrit de servir en qualité d'aumônier dans l'armée nationale, mais son offre fut refusée. Il sauva alors la garnison française, en faisant échouer un projet de massacre tramé contre elle. Il succomba aux atteintes d'une contagion engendrée par les suites de la guerre. Il accueillit la mort comme la guérison de tous ses maux. Il avait épousé une nièce de Klopstock.

Négligeons le côté métaphysique de la philosophie de Fichte, tendant à déduire toute connaissance et toute existence de l'acte spontané par lequel le moi se pose lui-même, au moyen de prétendues transformations de cette formule : $a = a$. Ce n'est pas par là qu'il a exercé de l'influence immédiate sur ses contemporains ; c'est par la haute indépendance de son esprit, la noblesse de ses pensées, l'énergie de sa volonté, la chaleur éloquente de sa parole. Mais il a, comme écrivain, les défauts de ses qualités. Il a de la roideur et de la dureté ; il est souvent guindé. « Même dans ses fameux *Discours à la nation allemande*, dit M. Heinrich Kurz, on dirait que l'auteur marche avec des échasses. » Outre *la Destination de l'homme* (Berlin, 1800), il faut rappeler les titres des ouvrages suivants : *Essai d'une critique de toute révélation* (Halle, 1792) ; *Mémoires destinés à rectifier les jugements du public sur la Révolution française* (1793, 2 vol.) ; *Principes d'une théorie de la science* (Weimar, 1794), la principale exposition de son système métaphysique ; *Leçons sur la destination du savant* (Iéna, 1794) ; *Principes du droit naturel* (Ibid., 1796-1797, 2 vol.) ; *Système de morale* (Ibid., 1798) ; *Apologie* (1799) ; *Caractères du siècle présent* (Berlin, 1806) ; *Méthode pour arriver à la vie bienheureuse* (Ibid., même année) ; *Dialogue sur le patriotisme* (Ibid., 1808) ; *Discours à la nation allemande* (Ibid., même année) ; *Traité de politique*, posthume (Berlin, 1820). Plusieurs des écrits de Fichte ont été traduits en français, notamment *la Destination de*

l'homme, par Barchou de Penhoën (Paris, 1833, in-8), *la Destination du savant*, par M. Nicolas (in-8), *la Vie bienheureuse*, par Fr. Bouillier (in-8), *la Doctrine de la science*, par Grimblot (1843). — La *Vie et Correspondance de Fichte* a été publiée par son fils (Sulzbach, 1830-1831, 2 vol. in-8), qui a aussi donné trois volumes d'*Œuvres posthumes* (Berlin, 1834-1835, in-8), puis une édition des *Œuvres complètes* (F's saemmtliche Werke ; Berlin, 1845-46, 8. vol.).

Cf. Hermann Fichte : *Fichte's Leben, and literarischer Briefwechsel* (cité plus haut) ; — de Rémusat : *De la Philosophie allemande* ; — W. Smith : *Memoir of J.-G. Fichte* (London, 1848, in-8) ; — *Leben des Philosophen und Professors J.-G. Fichte*, anonyme (Bautzen, 1851, in-18) ; — *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

FICIN (Marsile), *Marsilio Ficino*, philosophe et traducteur italien, né à Florence en 1433, mort en 1499. Son père était médecin de Cosme de Médicis et lui-même fut protégé par Cosme, Pierre son fils et Laurent le Magnifique. Admirateur enthousiaste des écrits de Platon, même avant d'avoir appris le grec, qu'il n'étudia que très-tard, il contribua à la fondation de l'Académie platonicienne de Florence, dont le premier il fut président. Il traduisit en latin les *Œuvres* du philosophe grec et eut un tel zèle pour sa doctrine qu'il voulait la faire prêcher dans les Eglises. Outre sa traduction de Platon, estimée pour sa clarté à la fois et les qualités littéraires du style latin, on a de Marsile Ficin des versions latines de Plotin, de Denis l'Aréopagite, etc. ; *Theologia platonica de immortalitate; De vita*, etc. Ses ouvrages et ses lettres ont été imprimés à Paris (1541, 2 vol. in-fol.).

Cf. Schelhorn : *Amœnitates*, t. I ; — A.-M. Bandini : *Commentarius de vita M. Ficini* (Pise, 1771, in-8) ; — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. III.

FICORONI (Francesco), archéologue italien, né à Lugano ou peut-être à Labico, près de Rome, en 1664, mort à Rome en 1747. Élève brillant de Pietro-Bellori, et fondateur de l'Académie des *Inculti* de Rome, il fut membre associé de l'Académie des Inscriptions, de la Société royale de Londres, etc. Ses ouvrages les plus estimés sont : *Osservazioni sopra l'antiquità di Roma* (Rome, 1709, in-4) ; *le Memorie piu singolari di Roma* (Ibid., 1730, in-4) ; *Gli strumenti lusori degli antichi Romani* (1734, in-4) ; *le Maschere sceniche, e Figure comiche degli antichi Romani* (1736, 1748, in-4) ; *I Piombi antichi* (1740, in-4), traduit en latin par Cantagalli sous ce titre : *De Plumbeis antiquorum numismatibus* (1750, in-4) ; *le Vestigi e Rarità di Roma antica* (1744, in-4). On cite encore : *Lettera a lord Johnstone* sur un camée représentant Marcellus, neveu d'Auguste (1718, 1726, in-8) ; *Della Bolla d'ora de'Fanciulli nobili Romani* (1732, in-4) ; *Arcus Trajano dedicatus* (1739, in-fol. avec planches) ; *De Larvis scenicis* (1744, in-4) ; *Memorie ritrovate nel territorio di Labico* (1745, in-4) ; *Gemma antiqua litterata aliœque rariores*, ouvrage posthume publié par Galeotti (Rome, 1757, in-4).

Cf. Sax : *Onomasticon literarium*, t. V.

FIDÈLE BERGER (LE), célèbre comédie pastorale de Guarini (voy. ce nom).

FIELD (Nathaniel), poëte dramatique anglais du XVIIe siècle. Il écrivit deux comédies : *Une femme est une girouette* (A Woman is a weathercorke, 1612), et *Excuses pour les Dames* (Amends for the ladies, 1639), et fut le collaborateur de Massinger dans le *Fatal douaire*.

Cf. Baker : *Biographia dramatica*.

FIELDING (Henry), célèbre romancier anglais, né à Sharpham Park, dans le comté de Somerset, le 22 avril 1707, mort à Lisbonne le 8 octobre 1754. Descendant de l'illustre famille de Denbigh, rejeton des comtes de Hapsbourg, il était fils du général Fielding, homme du monde ruiné par ses prodigalités. Quoique élevé avec la jeune noblesse à Eton, à Leyde, il connut la gêne de bonne heure, et dès l'âge de vingt ans chercha des ressources dans sa plume. Il donna au théâtre vingt-huit pièces, dont aucune n'a survécu ; avec beaucoup d'esprit, d'entrain et de gaieté, il n'avait pas le talent dramatique. En 1735 il épousa miss Craddock, dont il épuisa bientôt la modeste dot, d'abord en menant la vie d'un gentilhomme de campagne, puis en se mêlant de la direction du théâtre de Haymarket. Il étudia alors le droit, se fit admettre au barreau, continua de composer des pièces et écrivit des articles de journaux et des pamphlets dans le sens de la politique libérale. En 1741, le succès de la *Paméla* de Richardson lui inspira l'idée d'écrire un roman qui en serait la parodie. Il imagina un frère de Paméla, aussi chaste que cette servante, et résistant avec la même vertu à de coupables avances ; de là le roman de *Joseph Andrews*, publié en 1742, qui, au lieu d'une simple contre-partie comique de *Paméla*, se trouva former un ouvrage original et indépendant, avec des caractères excellents et des scènes très-gaies. Fielding suivit cette veine humoristique dans son *Voyage de ce monde dans l'autre* (A Journey from this World to the next) et dans l'*Histoire de Jonathan Wild*, sorte d'épopée d'un voleur de grand chemin, espion de la police, puis recéleur et finalement pendu, écrite sur le ton ironique de l'admiration. En 1749, le crédit de quelques amis fit obtenir à l'auteur la place de juge à la police de Londres, place peu recherchée, qu'il remplit avec conscience, mais dont les faibles émoluments étaient loin de suffire à ses habitudes et à ses besoins. Il continua donc d'écrire, et deux nouveaux romans, *Tom Jones*, son chef-d'œuvre, et *Amélia*, publiés coup sur coup (1750-1751), furent à la fois des succès d'honneur et d'argent : le second lui fut payé 1000 l. Mais la santé de Fielding était ruinée ; ayant perdu sa femme et épousé sa servante pour donner une mère à ses filles, il alla chercher un climat plus chaud à Lisbonne, où il mourut au bout de deux mois.

Quoique les premiers romans de Fielding, *Joseph Andrews* et *Jonathan Wild*, ne fussent pas sans mérite, *Tom Jones* leur est très-supérieur. Le talent d'observateur et de peintre dont l'auteur avait fait preuve, s'étend d'ici à la société tout entière et s'attache à l'homme lui-même. Byron n'a pas craint d'appeler Fielding « l'Homère en prose de la nature humaine ». L'action du roman, bien inventée et parfaitement conduite, offre une suite d'événements naturels, vraisemblables et néanmoins attrayants, qui soutiennent l'intérêt et mettent en jeu des caractères nombreux aussi vrais que variés. Allworthy est le type de la bienveillance ; le squire Western, bruyant, emporté, tyrannique, sans aucune délicatesse de sentiments, obtient quelque sympathie par une sorte de cordialité brutale ; Tom Jones et Sophie, le héros et l'héroïne, rachètent ce qui leur manque de délicatesse par la jeunesse du cœur, le courage, la franchise et la générosité. Les caractères subalternes, entre autres Partridge, sont aussi bien tracés. Ce qui manque à ce bel ouvrage, c'est une certaine élévation. La situation dégradante où Tom Jones se trouve placé dans ses rapports avec lady Bellaston, et plus tard le soupçon d'inceste qui pèse sur lui, attestent chez l'auteur un manque de tact moral qui nuit à ses qualités littéraires. Cependant l'ouvrage n'est pas corrupteur ; il est même d'une lecture plus saine que les romans de Richardson à grandes prétentions morales. « Prendre Fielding après Richardson, a dit Coleridge, c'est comme si l'on sortait

d'une chambre de malade chauffée par des poêles, pour passer sur une large pelouse ouverte à la brise par une belle journée de mai. »

Le roman d'*Amélia* est une peinture de mœurs domestiques. En représentant ce mari, le capitaine Booth, qui aime sa femme et ne peut lui rester fidèle, et cette femme si vertueuse et si douce qui pardonne tout, Fielding pensait évidemment à son propre ménage; mais comme on ne peut pas sympathiser avec Booth et que l'auteur n'a pourtant pas voulu le rendre haïssable, il résulte de cette contradiction une impression fatigante. Fielding se trouve dépaysé dans le pathétique où Richardson est maître. Un *Journal de son voyage à Lisbonne* parut après sa mort en 1755. Ses *Œuvres* ont été réunies (Londres, 1767, 8 vol. in-8; 1775, 12 vol. in-8). Il existe plusieurs éditions séparées de *Joseph Andrews* et d'*Amélia*, et de très-nombreuses de *Tom Jones*, qui a été plusieurs fois traduit en français, notamment par de Wailly, dans la bibliothèque Charpentier.

FIELDING (Sarah), sœur de Henry Fielding, née en 1714, morte en 1768. Elle se fit elle aussi connaître par des romans, dont les meilleurs sont: *les Aventures de David Simple à la recherche d'un fidèle ami* (the Adventures of David Simple, etc., 2 vol. in-12), et *le Cri* (the Cry, 1753, 3 vol.). Elle traduisit les *Mémoires de Socrate* par Xénophon, 1762, in-8.

Cf. Murphy : *Essay on life and genius of Fielding*; — Walter Scott : *Life of Fielding*; — Tackeray : *English humorists*; — Chalmers : *General biographical dictionary*; — H. Taine : *Hist. de la littér. angl.*, liv. III, ch. VI.

FIERABRAS (LE ROMAN DE) ou FÉRABRAS, roman très-célèbre d'aventures du XIII^e siècle. C'est une production de la littérature provençale qui appartient au cycle des romans carlovingiens, et qui a laissé, dans les diverses littératures de l'Europe, de nombreuses traces. La rédaction provençale que nous connaissons et qui compte plus de six mille vers, n'est probablement pas la première. Il en existe une en vers français, dont le manuscrit est à la Bibliothèque nationale, qui n'est pas moins ancienne. Le British Museum et la Bibliothèque du Vatican possèdent aussi des manuscrits de Fierabras, en langue d'oïl, des XIV^e et XV^e siècles. Nicolas de Piamonte l'a traduit en prose castillane au XVI^e siècle, et c'est là que Don Quichotte allait chercher la composition du fameux baume qui guérissait toutes les blessures. Fierabras fut mis en vers anglais vers 1400 (*sir Ferumbras*), en prose allemande en 1533. Il en parut à Genève en 1478 une version en prose, souvent réimprimée. Les Italiens ont eu au XV^e siècle un poëme en treize chants : *el cantare di Fierabraccia e Ulivieri*. On fit aussi en France, au XV^e et au XVI^e siècle, des versions en prose dont plusieurs se sont conservées jusqu'à nos jours. Elles sont devenues le *Fierabras* de la Bibliothèque Bleue, d'autant plus dénaturé qu'il a été imprimé plus de fois. Enfin au XVIII^e siècle, Juan Lopez mit Fierabras en romances.

Le sujet de ce roman poétique, mis à profit par tant d'écrivains français et étrangers, est une expédition de Charlemagne contre les Sarrasins. Le grand empereur avait rapporté de Jérusalem à Rome les reliques de la Passion. Elles furent enlevées par Fierabras, fils du roi Balan, émir des Sarrasins d'Espagne. Pour les reconquérir, Charlemagne entreprend une expédition dans le midi de la France et au delà des Pyrénées. Quelques échecs se mêlent aux victoires; mais enfin Olivier, Roland, Gui de Bourgogne, défont Fierabras et l'émir Balan. Ce poëme, œuvre d'imagination pure, n'en représente pas moins bien, dans son ensemble, l'épopée carlovingienne. Le style est âpre et raide, la langue souvent incorrecte et même grossière; mais il y règne une simplicité grave et une énergie héroïque. En 1814, le manuscrit de la version provençale, qui avait appartenu à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, tomba entre les mains du prince de Wallerstein, et en 1829 il fut publié par les soins d'un célèbre helléniste, J. Bekker, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*. La collection des *Anciens poëtes de la France* contient une édition de *Fierabras* en dialecte picard, pour laquelle MM. Kroeber et Servois ont utilisé principalement les manuscrits de Paris (Paris, 1860, in-16).

Cf. Fauriel : *Histoire de la littérature provençale*; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXII; — L. Gautier : *les Epopées françaises*, t. II.

FIÉVÉE (Joseph), littérateur et publiciste français, né le 9 avril 1767 à Paris, où il est mort le 7 mai 1839. D'abord imprimeur, il publia, au début de la Révolution, la *Chronique de Paris*, à laquelle il collaborait avec Condorcet, Millin, etc. Il fit aussi un opéra comique qui eut du succès en 1790; il avait pour titre : *les Rigueurs du cloître*, et montrait une religieuse arrachée du cloître par son amant en uniforme de la garde nationale. Emprisonné sous la Terreur, Fiévée devint, après le 9 thermidor, comme président de la section de l'Odéon et comme rédacteur de la *Gazette française*, un des plus actifs partisans de la réaction. Il alla se cacher en province après le 13 vendémiaire et le 18 fructidor, et écrivit dans sa retraite *la Dot de Suzette* (Paris 1798, in-12) et *Frédéric* (Paris, 1799, 3 vol. in-12), petits romans dont le premier surtout lui valut une grande réputation et fut souvent réimprimé. Une correspondance qu'il eut avec les confidents de Louis XVIII le fit incarcérer au Temple en 1799; il sortit de prison après le 18 brumaire et entra en relation personnelle avec Bonaparte. Celui-ci l'envoya en Angleterre, avec ordre d'étudier ce pays et de lui en écrire ses impressions, puis il le rappela et le chargea du même travail sur l'intérieur de la France, le nomma, en 1805, censeur et directeur du *Journal des Débats*, devenu *Journal de l'Empire*, le fit maître des requêtes en 1807, et préfet de la Nièvre en 1813. Sous la Restauration, Fiévée redevint fervent royaliste; puis il passa aux idées libérales de Chateaubriand. Il fut rédacteur de la *Quotidienne* et du *Conservateur*. Il se rangea après la révolution de 1830 dans le nouveau parti constitutionnel et écrivit au *Temps* et au *National*. Ses articles étaient signés des lettres T. L. ou L, et quelquefois de son nom.

Les correspondances et les écrits politiques de Fiévée portent l'empreinte d'un esprit fin et ironique, quelquefois subtil et obscur. Sans chaleur, sans recherche de style, il se fit une place à part avec sa distinction constante, son ton piquant et acéré. Comme romancier, c'est-à-dire comme auteur de *la Dot de Suzette*, son énorme succès s'explique surtout par la lassitude où l'on était des monstrueux romans anglais dans le genre d'Anne Radcliffe. La simplicité du récit, la délicatesse des sentiments, les vertus de Suzette et celles de M^me de Senneterre qui, ruinée par la Révolution, se voit réduite à servir, et vient par hasard demander une place à la jeune paysanne dont elle a fait le bonheur et la fortune en la dotant, tout cela devait plaire à une société ébranlée par les orages révolutionnaires et dont la sensibilité s'éveillait avec quelque affectation. Mais, comme l'a remarqué Sainte-Beuve, l'auteur met en scène, au lieu de la vraie nature, une nature humaine d'opéra comique : ce qui fait que *la Dot de Suzette* fut un très-agréable livre à son moment, mais non un chef-d'œuvre.

On cite, en outre, de Fiévée : *le Dix-Huit Brumaire opposé au régime de la Terreur* (Paris, 1802, in-8); *Lettres sur l'Angleterre, et Réflexions*

sur la philosophie du dix-huitième siècle (Paris, 1802, in-8) ; *Correspondance politique et administrative commencée en mai* 1814 (Paris, 1815-1819, 15 part. in-8) ; *Histoire des sessions de la Chambre des députés de* 1815 *à* 1820 (Paris, 1816-1821, in-8) ; *Correspondance et relations avec Bonaparte* (Paris, 1837, 4 vol. in-8), etc. Fiévée a collaboré à la *Bibliothèque des Romans*, à la *Biographie universelle*, etc. Il a été donné une édition de ses *Œuvres* par Jules Janin (Paris, 1842, in-12).

Cf. J. Janin : *Préface* de son édition ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V.

FIGARO, personnage de comédie. Ce type moderne de valet est sorti tout d'une pièce, armé de sa mordante gaieté et de ses spirituelles satires, des mains de Beaumarchais, qui en a créé coup sur coup deux belles épreuves dans *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*, sans compter l'emploi qu'il en fait dans le reste de son théâtre. Figaro a recueilli l'héritage des défauts et des aptitudes des anciens valets de comédie, des *Sanniones* romains, des *Zanni* italiens, des serviteurs bouffons si nombreux à la scène française ; mais il a fortement modifié les traits empruntés et se les est appropriés dans une personnalité nouvelle, forte et brillante. Ce n'est pas seulement, comme on le dit quelquefois, une incarnation de plus des valets adroits et fripons, des intrigants sans conscience, raisonneurs, bavards, effrontés ; Figaro a un sentiment très-vif du droit et de la justice, qu'il trouve offensés dans sa personne par les inégalités sociales. Aussi, quelle guerre d'ironie et de satire contre les maîtres qui réclament de leurs serviteurs des qualités et des vertus dont ils se dispensent eux-mêmes, contre ces grands seigneurs qui ne se sont donné que la peine de naître. Pour battre en brèche les injustices qui l'atteignent et l'humilient, l'esprit ne lui suffit pas, sa verve tourne à l'éloquence. Aux traits étincelants de son esprit moqueur succèdent des tirades d'une véhémence qui fait frémir. On sent en lui le pressentiment et la menace de la révolution prochaine. Malgré ces échappées par où il se relève, le caractère de Figaro est surtout resté un symbole de ruse, d'intrigue, de vivacité habile et hardie. Ce qui a contribué à effacer les côtés sérieux de Figaro au théâtre, c'est la reproduction du personnage par un art qui n'était pas susceptible de le rendre dans sa complexité morale, c'est-à-dire la musique. Mozart, Paeziello, Rossini, ont donné à Figaro une popularité nouvelle, mais en rapetissant sa personnalité. La critique du caractère de Figaro a été portée au théâtre par Martelli, dans *les Deux Figaro*, médiocre comédie en cinq actes, jouée en 1794. Mélesville a fait représenter *la Fille de Figaro* (1843), et Monrose *Figaro en prison* (Th.-Franç., 1850).

Cf. Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (1868, in-18).

FIGARO et LE FIGARO. Ce nom est devenu, dans ce siècle, le titre d'un certain nombre de journaux français et a porté bonheur à quelques-uns. Le premier *Figaro*, qui a laissé d'éclatants souvenirs, fut fondé en janvier 1826, dans le format in-4, par Maurice Alhoy et Lepoitevin Sainte-Alme. Ce fut d'abord un journal non politique ; mais la matière qu'il embrassait était encore très-vaste et comprenait : « théâtre, critique, sciences, arts, morale, nouvelles, scandales, économie domestique, biographie, bibliographie, modes, etc. » Pour mieux marquer qu'il s'inspirerait de l'esprit frondeur du célèbre barbier de Beaumarchais, il annonçait pour rédacteurs : « le comte Almaviva, Figaro, Bartholo, Rosine, etc. » Ce *Figaro* fut bientôt au premier rang de la presse légère, acharnée à la ruine de la Restauration. Il avait pour principaux rédacteurs de jeunes écrivains qui se firent un nom : Jules Janin, Roqueplan, Paul Lacroix, Alphonse Royer, Michel Masson et Raymond Brucker, réunis tous deux sous le pseudonyme de *Michel-Raymond*, Léon Gozlan, Alphonse Karr, A. Jal, etc. En 1829, il se fit politique, pour agrandir le champ de ses attaques contre le pouvoir. Il s'adjoignit alors, comme écrivains, Auguste Blanqui, A. de Vaulabelle, Capo de Feuillide, Lautour-Mezeray, le docteur Véron, etc. Il était devenu la propriété d'un homme de lettres et d'affaires spirituel et hardi, Victor Bohain, qui, par ses protestations énergiques contre le rétablissement de la censure, au commencement de 1830, s'attira une condamnation à l'amende et à la prison.

Après la révolution de Juillet, le directeur du *Figaro* devint préfet, et ses principaux collaborateurs entrèrent dans les fonctions publiques. Le journal passa aux mains de H. de Latouche, qui eut bientôt pour principaux rédacteurs MM. Félix Pyat et Jules Sandeau, avec la célèbre associée de ce dernier, George Sand. Après avoir repris contre Louis-Philippe la guerre qu'il avait faite à la précédente monarchie, le *Figaro* se dégagea peu à peu de ses attaches républicaines et tourna contre les hommes de l'opposition radicale sa verve maligne et agressive. Cet ancien *Figaro*, dont on ne trouve de collections complètes dans aucune bibliothèque publique, disparut sans bruit vers la fin de 1833.

Il avait eu trop de succès pour qu'on en laissât tomber le titre. Il fut repris, sans beaucoup de chances, une dizaine de fois sous le règne de Louis-Philippe, sans compter les tentatives de résurrection qui s'arrêtèrent au prospectus. Nous devons citer la réapparition du *Figaro*, en octobre 1837, sous la direction d'Alphonse Karr, en décembre 1838 sous celle d'A. de Lacaze, en mars 1839 sous celle de M. Albéric Second. Dans ces trois phases, *le Figaro* avait adopté le format in-folio, mais il restait étranger à la politique.

En 1848, *Figaro* tenta vainement de renaître. Un *Figaro républicain* n'eut guère que son numéro spécimen, et un *Nouveau Figaro*, journal quotidien du soir, politique, littéraire et satirique, mis au jour par un poëte, Amédée Rolland, ne vécut qu'une semaine. La véritable renaissance du *Figaro* eut lieu en 1854 : nous voulons parler du *Figaro* de M. de Villemessant, qui a subsisté depuis, non sans subir de grandes transformations. Fondé, le 2 avril, dans le format petit in-folio, comme journal non politique, il dut son succès à son esprit agressif et à des guerres incessantes de personnalités. Les réclamations, les plaintes judiciaires, les duels presque journaliers qu'il suscitait, lui firent une grande notoriété. Ses principaux rédacteurs furent, avec les deux gendres du fondateur, B. Jouvin et Gustave Bourdin, MM. A. Villemot, Leo Lespès, Th. de Banville, Edmond About, J. Noriac, Ch. Monselet, J. Viard, Aurélien Scholl, J. Reynaud, Fr. Sarcey, sous le pseudonyme de *S. de Suttières*, Henri de Pène, sous celui de *Nemo*, Alfred Delvau et Alph. Duchesne, sous celui de *Junius*, etc., sans compter des anonymes longtemps bien gardés, comme celui de l'auteur des *Lettres de Colombine* (A. de Boissieu), etc. Plusieurs hommes de lettres n'y écrivirent qu'en passant, souvent pour y vider une querelle ou pour y satisfaire une rancune. L'insignifiance de la presse politique, à cette époque, formait avec la vivacité d'allures de ce pamphlet littéraire un contraste qui fut très-favorable à son succès.

M. de Villemessant avait fondé en 1865 un autre journal de littérature et de nouvelles, *l'Événement*, feuille quotidienne, qui eut un succès plus populaire et dont le tirage s'éleva rapidement à 70 000. A la fin de 1866, *l'Événement* ayant été violemment supprimé, sous prétexte d'un article tou-

chant à l'économie sociale, M. de Villemessant le remplaça immédiatement en rendant le *Figaro* quotidien. Plus tard, il obtint l'autorisation de traiter des matières politiques. Les principaux rédacteurs de cette époque furent, outre plusieurs des précédents : MM. A. Wolff, H. Rochefort, J. Richard, A. Marx, Leguevel de Lacombe, F. Magnard, Saint-Genest. Le *Figaro*, quotidien et politique, resta cependant, avant tout, une feuille de nouvelles et de littérature, et se distingua par la rapidité plus que par la sûreté de ses informations ainsi que par l'imprévu de ses attitudes. Se vantant de n'avoir point de ligne politique, il oscilla jusqu'à la fin de l'Empire, entre l'opposition légitimiste et l'opposition orléaniste, tour à tour agréable ou désagréable au pouvoir, corrigeant par l'article du jour l'effet de celui de la veille, infligeant lui-même, avec une certaine solennité, des avertissements et des démentis à ses rédacteurs. Sous la République, le *Figaro*, après d'assez brusques revirements, finit par arborer plus ouvertement les couleurs légitimistes et cléricales, sans que le ton de sa rédaction en devînt plus grave ou le choix de ses informations plus sévère. Mais il excella toujours à ranimer la curiosité par des appels retentissants à la publicité, des primes à sensation, de grandes mystifications dans des « numéros à surprises », etc. Ainsi compris, le *Figaro* devint un type, reproduit, à quelques modifications près, par de nombreuses concurrences, et dont les autres grands journaux politiques durent plus ou moins se rapprocher. — Il faut nommer, pour mémoire, autour du journal principal de M. de Villemessant, le *Figaro-Programme*, le *Petit Figaro*, etc.

Cf. Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique* (1866, gr. in-8) ; — H. de Villemessant : *Mémoires d'un journaliste* (1867, in-18, t. I^er^).

FIGUEIREDO (PEREIRA DE). — Voyez PEREIRA.

FIGUEROA (Francisco DE), poëte lyrique espagnol, né à Alcala de Henares en 1540 et mort en 1620. Il fit avec distinction plusieurs campagnes en Italie et en Flandre. Ses poésies qui remontent à sa jeunesse circulèrent en manuscrit, et avant de mourir il en jeta au feu une grande partie. Celles qui restent ont été imprimées par les soins de Luis Tribal, dos de Toledo, chroniqueur du roi de Portugal (Lisbonne, 1626). Figueroa écrivait aussi bien en italien qu'en espagnol. Le premier il employa des endécasyllabes sans rimes, et il a donné au vers blanc, avec beaucoup de correction, une grande netteté de rhythme. On trouve des pièces de lui dans les recueils des meilleurs poëtes de l'Espagne.

Cf. Nic. Antonio : *Biblioth. hispana nova.*

FIGUEROA Y CORDOBA (Don Diego et José DE), poëtes espagnols du XVII^e^ siècle. Ils sont auteurs de nombreuses pièces faites en collaboration, avec la rapidité propre au théâtre espagnol de ce temps. On cite comme les meilleures : *Pauvreté, amour et fortune*, comédie en vers, d'un style facile et élégant ; *la Dame capitaine ; la Nonne enseigne ; Mentir y mudarse a un tiempo*, comédie imitée, comme *le Menteur* de Corneille, de la *Verdad sospechosa* d'Alarcon. On a de Diego seul *l'Illustre servante* (la ilustre fregona) empruntée à une des *Novelas ejemplares* de Cervantes.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura ;* — Von Schack : *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien*, t. III.

FIGURANTS, personnages secondaires attachés à un théâtre par un engagement et faisant partie de la troupe Leur connaissance de la scène et du répertoire fait d'eux les coryphées des simples comparses Leur rôle, tout limité qu'il est. à des gestes et à des exclamations, est d'une utilité incontestable. Dans les théâtres lyriques, les figurants deviennent des choristes On nomme aussi choristes les figurants, hommes ou femmes, qui, dans le ballet exécutent des pas combinés. Le vocabulaire des coulisses renferme plusieurs mots pour désigner les variétés de choristes qui n'offrent plus un intérêt de curiosité littéraire.

FIGURATIVES (POÉSIES), nom donné à des pièces qui, par l'arrangement des vers, figurent aux yeux des objets matériels. On en attribue l'invention à Simmias de Rhodes, poëte du IV^e^ siècle avant J.-C. Il nous reste de lui *les Ailes, l'Œuf* et *la Hache.* Chacune des *Ailes* est figurée par six vers choriambiques, représentant six plumes et diminuant graduellement de longueur. Les vingt-deux vers qui figurent l'*œuf* sont de différents mètres ; ils s'allongent peu à peu, en partant de chaque bout jusqu'au milieu. A la figuration l'auteur a joint ici une autre difficulté, consistant dans la succession des phrases, qui ne va pas du premier au second vers et du second au troisième, mais du premier au dernier, du second à l'avant-dernier, du troisième à l'antépénultième, et ainsi de suite jusqu'au deux vers du milieu, où se termine le sens. La *Hache* se lit aussi en passant du premier au dernier vers ; les deux côtés dont elle se compose sont représentés par des vers d'inégale longueur et qui diminuent graduellement. Un autre poëte grec, Dosiadas, a laissé deux *Autels*, dont le dessin général et les ornements sont figurés par des vers de différents mètres. Il existe encore en grec une *Syrinx* ou flûte de Pan, attribuée à Théocrite ; elle est composée de dix tuyaux figurés par des vers dont la longueur décroît.

Chez les Latins, on cite comme auteur de poésies figuratives Publius Optatianus Porphyrius, qui vécut au IV^e^ siècle après J.-C., et qui a fait un *Autel*, une *Syrinx* et un *Orgue*. Vingt-quatre iambiques trimètres figurent l'*Autel ;* ces vers, selon les nécessités du dessin, diminuent ou augmentent de longueur par un nombre plus ou moins considérable de lettres. La *Syrinx* est représentée par des vers hexamètres qui décroissent graduellement par la diminution successive du nombre des lettres. L'*Orgue* se compose d'un clavier, d'un support pour les tuyaux et des tuyaux. Vingt-six iambiques dimètres, dont chacun a dix-huit lettres, forment le clavier. Le support est un hexamètre écrit en lettres majuscules. Les vingt-six tuyaux sont aussi figurés par des hexamètres dont chacun croît en hauteur par l'addition d'une lettre. Le premier n'a que vingt-cinq lettres :

O si diviso metiri limite clio.

Le dernier en a cinquante :

Jamque metro et rhythmis præstingere quidquid ubique est.

Parmi les poésies figuratives faites en français, nous citerons la *Bouteille* de Rabelais et le *Verre* de Panard. Rabelais a figuré la première avec la prière que, dans le *Pantagruel*, Panurge adresse à la dive bouteille :

O bouteille,
Pleine toute
De mystères,
D'une aureille
Je t'escoute ;
Ne diffères,
Et le mot profères
Auquel pend mon cueur.
En la tant divine liqueur,
Bacchus qui fut d'Inde vainqueur,
Tient toute vérité enclose.
Vin tant divin, loing de toi est forclose
Toute mensonge et toute tromperie.
En joye soit l'aire de Noach close,
Lequel de toy nous fit la temperie.
Sonne le beau mot, je t'en prye,
Qui me doibt oster de misères.
Ainsi ne se perde une goutte
De toi, soit blanche ou soit vermeille.

Dans quelques anciennes éditions de Rabelais,

ces vers sont encadrés d'un trait qui dessine exactement la forme de la bouteille.

Voici le *Verre* de Panard :

Nous ne pouvons rien trouver sur la terre
Qui soit si bon ni si beau que le verre.
Du tendre amour berceau charmant,
C'est toi, champêtre fougère,
C'est toi qui sers à faire
L'heureux instrument
Où souvent pétille,
Mousse et brille
Le jus qui rend
Gai, riant,
Content.
Quelle douceur
Il porte au cœur !
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Qu'on l'entonne ;
Tôt,
Tôt,
Tôt.
Qu'on m'en donne,
Vite et comme il faut :
L'on y voit, sur ses flots chéris,
Nager l'allégresse et les ris.

Panard offre aussi d'autres pièces figuratives, sa bouteille, des losanges, etc. Cet amusement, tombé en désuétude, a été repris de nos jours par un poëte, que ses élucubrations excentriques ont rendu un instant célèbre, M. Gagne, auteur de *l'Unitéide* (1856-58), du *Calvaire des Rois* (1867), du *Congrès sauveur*, etc. Au frontispice de ces ouvrages bizarres que rechercheront peut-être les bibliomanes de l'avenir, sont figurées en vers de diverse longueur, ici une croix, là une pyramide. Voici le sommet de cette dernière :

Gloire
Victoire
Au Congrès
Du saint Progrès !
Gloire au roi du monde !
Gloire aux peuples forts,
Que l'amour qui féconde
Réunit en saints accords !

Et ainsi de suite, par vers croissant d'une syllabe, jusqu'à l'emploi redoublé de l'alexandrin pour la base. De tels exemples ne recommandent pas beaucoup ce genre d'exercices.

Cf. Caramuel : *Metametrica* (Rome, 1663, in-folio) ; — Boissonade, dans le *Journal de l'Empire*, 18 nov. 1807 ; — Peignot : *Amusements philologiques* (1842, in-8) ; — L. Lalanne : *Curiosités littéraires*.

FIGURES. C'est le nom donné par les rhéteurs à certaines manières de parler qui ajoutent à l'expression de la pensée et du sentiment plus de force, plus de vivacité, plus de noblesse ou plus de grâce. Comme chaque corps, outre l'étendue qui lui est commune avec tous les autres corps, a encore une conformation particulière qui le distingue de tout autre, et que, lorsqu'il en change, on dit qu'il a changé de figure ; de même les mots construits, outre la propriété générale de signifier un sens, ont de plus des modifications, des dispositions particulières qui leur donnent un autre sens, et comme une autre forme, une autre figure. Ce qui caractérise chaque figure, c'est le tour particulier qu'elle donne, soit à une expression, soit à une pensée.

La rhétorique n'a pas inventé les figures. Elles sont la production naturelle de l'esprit humain. Presque tout est figuré dans la partie morale et métaphysique des langues ; et comme le bourgeois gentilhomme faisait de la prose sans le savoir, sans le savoir aussi, et sans nous en apercevoir, nous faisons continuellement des figures. On ne peut parler des qualités, des facultés, des affections de l'âme, sans se servir de mots primitivement inventés pour exprimer les idées sensibles. Quand les hommes ont passé des perceptions transmises par les sens aux idées abstraites, et qu'ils ont formé le système de la pensée, ils ne se sont pas fait une nouvelle langue pour exprimer chacune de ces conceptions. Ils ont pris, par analogie, l'expression de l'objet qui tombait sous les sens, et en ont revêtu l'idée pour laquelle ils manquaient de terme. L'indigence des langues a donc été une des grandes causes de l'origine des figures. Beaucoup d'entre elles sont nées en outre de la passion, de l'émotion, de l'imagination, de la délicatesse et de l'élégance de l'esprit. Mais, si elles sont fréquentes chez les écrivains, les orateurs, les poëtes, elles le sont peut-être encore plus dans le langage familier. On a dit, non sans vérité, qu'il se faisait plus de figures en un jour aux halles qu'il ne s'en fait en toute une année à l'Académie. Marmontel a ingénieusement réuni un grand nombre de figures dans les paroles suivantes d'un homme du peuple, qu'il suppose en colère contre sa femme : « Si je dis oui, elle dit non ; soir et matin, nuit et jour, elle gronde (*antithèse*). Jamais, jamais de repos avec elle (*répétition*). C'est une furie, un démon (*hyperbole*). Mais, malheureuse, dis-moi donc (*apostrophe*) : Que t'ai-je fait (*interrogation*) ? O ciel ! quelle fut ma folie en t'épousant (*exclamation*) ! Que ne me suis-je plutôt noyé (*optation*) ! Je ne te reproche ni ce que tu me coûtes, ni les peines que je me donne pour y suffire (*prétérition*) ; mais, je t'en prie, je t'en conjure, laisse-moi travailler en paix (*obsécration*), ou que je meure si... tremble de me pousser à bout (*imprécation* et *réticence*). Elle pleure, ah ! la bonne âme ! vous allez voir que c'est moi qui ai tort (*ironie*). Eh bien, je suppose que cela soit. Oui, je suis trop vif, trop sensible (*concession*). J'ai souhaité cent fois que tu fusses laide. J'ai maudit, détesté ces yeux perfides, cette mine trompeuse qui m'avait affolé (*astéisme*). Mais, dis-moi si par la douceur il ne vaudrait pas mieux me ramener (*communication*). Nos enfants, nos amis, nos voisins, tout le monde nous voit faire mauvais ménage (*énumération*). Ils entendent tes cris, tes plaintes, les injures dont tu m'accables (*accumulation*). Ils t'ont vue, les yeux égarés, le visage en feu, la tête échevelée, me poursuivre, me menacer (*description*). Ils en parlent avec frayeur : la voisine arrive, on le lui raconte : le passant écoute, et va le répéter (*hypotypose*). Ils croiront que je suis un méchant, un brutal, que je te laisse manquer de tout, que je te bats, que je t'assomme (*gradation*). Mais non ; ils savent bien que je t'aime, que j'ai bon cœur, que je désire de te voir tranquille et contente (*correction*). Va, le monde n'est pas injuste. Hélas ! ta pauvre mère m'avait tant promis que tu lui ressemblerais. Que diraitelle ? que dit-elle ? car elle voit ce qui se passe. Oui, j'espère qu'elle m'écoute, et je l'entends qui te reproche de me rendre si malheureux. Ah ! mon pauvre gendre, dit-elle, tu méritais un meilleur sort (*prosopopée*). »

Marmontel ajoute : « Voilà toute la théorie des rhéteurs sur les figures de pensées mise en pratique sans aucun art ; et ni Aristote, ni Carnéade, ni Quintilien, ni Cicéron lui-même n'en savaient davantage. Ce sont des armes que la nature nous a mises dans les mains pour l'attaque et pour la défense. L'homme passionné s'en sert aveuglément et par instinct ; le déclamateur s'en escrime ; l'homme éloquent a l'avantage de les manier avec force, adresse et prudence, et de s'en servir à propos. » L'abus que les rhéteurs ont fait des figures, et les subtilités auxquelles ils se sont livrés en les étudiant, jetteraient à tort le ridicule sur des manières de parler qui sont essentielles à toutes les langues, et qui en forment un

des plus riches ornements. Répétons que l'origine des figures est dans la nature; l'apparence pédantesque des noms qu'on leur a donnés ne doivent pas nous faire oublier cette origine.

Il y a deux sortes de figures : les *Figures de pensées* et les *Figures de mots*. Pour les premières, c'est dans la pensée, dans le sentiment, dans le tour d'imagination que consiste la figure; les mots employés n'y sont pas liés nécessairement; on peut les changer sans que la figure cesse de subsister. Les figures de mots tiennent au matériel des expressions; si on les change, la figure disparaît. Ces deux familles de figures sont si distinctes, que nous devons les traiter séparément et en classer à part les nombreuses variétés, sous ces formes techniques qui donnent à une partie de l'art oratoire tout l'aspect d'une nomenclature scientifique et que bien d'autres que Pradon sont tentés de prendre pour des termes de chimie.

Cf. Marmontel : *Eléments de littérature ;* — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Batteux : *Principes de littérature ;* — Blair : *Leçons de rhétorique.*

FIGURES DE PENSÉES. Les rhéteurs ont admis un nombre infini de ces figures, et les ont divisés en trois classes : 1° *Figures les plus convenables à la preuve;* 2° *Figures propres aux passions;* 3° *Figures d'ornement*. Nous n'indiquerons que les principales figures dans chacune de ces classes, et nous les rangerons d'abord, non dans l'ordre alphabétique, mais dans la suite la plus propre à faire ressortir les analogies parfois très-grandes qui les rapprochent, et les différences parfois très-légères qui les distinguent. Un numéro d'ordre donné à chacune et une récapitulation alphabétique générale permettront de les retrouver facilement.

I. *Figures les plus convenables à la preuve.*

DISTRIBUTION [1]. Pour développer une idée, on la divise en plusieurs parties qui s'enchaînent et se complètent : c'est la distribution. En voici un exemple, tiré du sermon de Massillon *sur les Tentations des grands :* « Les grands sont d'ordinaire attaqués par trois ennemis bien redoutables : par le plaisir, par l'adulation, et par l'ambition. Le plaisir commence à leur corrompre le cœur; l'adulation l'affermit dans l'égarement, et lui ferme toutes les voies de la vérité; l'ambition consomme l'aveuglement, et achève de creuser le précipice. »

ENUMÉRATION DES PARTIES [2]. Elle consiste à exposer les idées particulières que renferme une idée générale, à parcourir les différentes parties d'un tout, les principales circonstances d'un fait. On trouve plus ordinairement, dans les Rhétoriques, cette figure parmi les *Lieux communs* (voy. ce mot).

ACCUMULATION [3], en grec *Athroïsme* ou *Synathroïsme* (σύν ἄθροισμα, entassement). C'est la réunion d'un grand nombre de détails qui développent l'idée principale, dans une même phrase et dans un même mouvement. Cette figure se rattache à l'*Amplification* et aux *Lieux communs.*

CONGLOBATION [4]. C'est l'énumération rapide et serrée des parties d'un objet ou des conséquences d'un fait. L'enchaînement qui lie alors les idées produit un effet de solidité et de consistance que le nom de la figure exprime.

RÉCAPITULATION [5] ou *Anacéphaléose* (de ἀνά, et κεφαλή). C'est la répétition courte et sommaire des principaux chefs d'un discours. Elle peut se faire, soit en rappelant simplement les raisons qu'on a alléguées, soit en les comparant avec celles de l'adversaire, dont ce parallèle peut faire mieux sentir la faiblesse.

PARADIASTOLE [6] (παρά, *de*; διαστολή, *distinction*). C'est la distinction que l'on fait entre des idées analogues et voisines, afin d'empêcher que leur ressemblance n'engendre la confusion.

COMPARAISON [7]. Cette figure rentre dans le Figures convenables à la preuve, lorsque, en établissant un rapport entre deux idées, elle amène une conclusion du plus au moins, du moins au plus, ou de pair à pair, par exemple, lorsque saint Paul dit : « Si Dieu n'a pas épargné son propre fils, et s'il l'a livré à la mort pour nous, comment ne nous donnerait-il pas toutes choses? » Quand la comparaison ne rapproche les objets que pour en marquer les ressemblances, elle rentre dans les Figures d'ornement (voy. ci-dessous).

PRÉTÉRITION [8], ou *Prétermission*, chez les Grecs *Paralipse* (παράλειψις, omission). Par cette figure on feint d'omettre, de négliger, précisément l'objet sur lequel on veut fixer l'attention, et l'on en profite pour grouper les preuves d'une cause, les circonstancs d'un fait, les traits d'un tableau. Ainsi dans *la Henriade :*

> Je ne vous peindrai pas le tumulte et les cris,
> Le sang de tous côtés ruisselant dans Paris,
> Le fils assassiné sur le corps de son père,
> Le frère avec la sœur, la fille avec la mère.

CONCESSION [9]. Elle consiste à accorder, à concéder quelque chose à l'adversaire, pour en tirer avantage contre lui. Bossuet, dans l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre,* dit au sujet du roi Charles Ier : « Je veux bien avouer de lui ce qu'un auteur célèbre a dit de César, qu'il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir. Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre défaut de Charles, aussi bien que de César, etc. »

EPITROPE [10] (ἐπιτροπή, *action d'accorder*). Sorte de concession, par laquelle on accorde quelque chose qu'on peut nier, afin de faire mieux écouter ce qu'on tient à persuader.

PERMISSION [11]. Par cette figure on feint de permettre ce qu'on ne veut pas, ou de demander même ce qu'on sait ne devoir pas obtenir. Crébillon fait parler ainsi Thyeste à son frère :

> Assouvis la fureur dont ton cœur est épris,
> Joins un malheureux père à son malheureux fils.
> A ses mânes sanglants donne cette victime,
> Et ne t'arrête point au milieu de ton crime...

LICENCE [12]. C'est la permission, la licence qu'on se donne de parler sans déguisement à ceux mêmes que l'on va offenser Ainsi Burrhus, dans *Britannicus :*

> Je répondrai, madame, avec la liberté,
> D'un soldat qui sait mal farder la vérité.

COMMUNICATION [13]. Cette figure consiste à prendre ses auditeurs pour juges, afin de se concilier leur bienveillance; elle donne à l'orateur d'autant plus de force, qu'il paraît plus confiant dans son bon droit.

OCCUPATION [14], *Antéoccupation* ou *Anticipation*, ou encore *Subjection*, en grec *Prolepse* (πρόληψις, anticipation). L'occupation et l'antéoccupation sont une même figure, qui consiste à prévenir une objection en se la faisant à soi-même et en y répondant. L'orateur *occupe* ainsi, en quelque sorte, la place de son adversaire ou de ses juges. Cicéron chargé, encore jeune, de défendre Roscius, prévient le mauvais effet que peut produire son âge : « Je sens quel doit être votre étonnement que j'aie osé élever ma faible voix au milieu de cette auguste assemblée, où je vois tout ce que Rome a de plus brillants orateurs, et dont l'éloquence est soutenue par la force de l'âge et du génie. » L'antéoccupation produit plus particulièrement les objections sous forme de questions. Ainsi, dans *Britannicus*, Narcisse dit à Néron :

> N'êtes-vous pas, seigneur, votre maître et le sien ?
> Vous verrons-nous toujours trembler sous sa tutelle ?
> Vivez, régnez pour vous : c'est trop régner pour elle.
> Craignez-vous ? Mais, seigneur, vous ne la craignez pas.

CORRECTION [15] ou *Épanorthose* (ἐπανόρθωσις, redressement). C'est une rétractation ou une expli-

cation de ce que l'on a dit. Les orateurs de la chaire surtout font usage de cette figure. Ainsi Bossuet, dans l'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*, après avoir dit que « tout est vain, en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de notre vanité, » se reprend ainsi : « Mais, que dis-je? la vanité! L'homme, que Dieu a fait à son image, n'est-il qu'une ombre? Ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel en terre, n'est-ce qu'un rien? Reconnaissons notre erreur... Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que croyant, avec les impies, que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles désirs? »

2° *Figures propres aux passions.*

EXCLAMATION[16]. Presque tous les discours passionnés ou d'apparat présentent des exemples de cette figure. Dans un mouvement de surprise, d'indignation, d'effroi, d'admiration, de joie, de douleur, etc., l'orateur élève tout à coup la voix et traduit ce mouvement par des interjections.

EPIPHONÈME[17] (en grec, ἐπιφώνημα, *exclamation*). C'est une sorte d'exclamation sentencieuse qui termine un récit, ou l'exposition d'un fait. Ainsi, Virgile, après avoir raconté les difficultés qu'ont éprouvées les Troyens pour aborder en Italie, termine par cette exclamation :

Tantæ molis erat romanam condere gentem!

L'épiphonème est de mise en prose, témoin ce célèbre passage du sermon de Bossuet *sur la Mort :* « Notre chair change bientôt de nature. Notre corps prend un autre nom; même celui de cadavre ne lui convient pas longtemps. Il devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue : tant il est vrai que tout meurt avec lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprime ses malheureux restes! »

INTERROGATION[18]. Elle consiste à employer le tour interrogatif, non pour exprimer un doute, mais pour marquer un mouvement de l'âme, pour convaincre et confondre ceux auxquels on s'adresse. Rien n'est plus propre à exprimer la véhémence des passions et des sentiments que les interrogations accumulées, comme celles que Racine met dans la bouche d'Achille irrité :

Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours?
Aux pieds de ses remparts quel intérêt m'appelle?...
Qu'ai-je à me plaindre? Où sont les pertes que j'ai [faites?...

APOSTROPHE[19] (du grec ἀποστροφή, action de détourner). Par cette figure, on se détourne du sujet que l'on traite, pour adresser la parole, soit aux dieux, soit aux vivants ou aux morts, soit à des êtres inanimés ou allégoriques. Telle est l'apostrophe de Démosthène aux Grecs morts à Marathon ; telle, l'apostrophe de Cicéron aux Romains illustres, dans le discours *Pro Milone;* telle encore cette apostrophe de Bossuet dans l'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans :* « Nous ne pouvons arrêter un moment les yeux sur la gloire de la princesse, sans que la mort ne s'y mêle aussitôt pour tout offusquer de son ombre. O Mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un moment la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie. »

PROSOPOPÉE[20] (du grec προσωποποιία, personnification). Cette figure, l'une des plus belles et des plus importantes, donne la vie et la parole aux choses inanimées, aux êtres abstraits, aux absents, aux morts. Un des meilleurs exemples de son emploi est la prosopopée de la Mollesse dans *le Lutrin :*

O Nuit, que m'as-tu dit? Quel démon sur la terre
Souffle dans tous les cœurs la fatigue et la guerre!

Plus éloquente et peut-être même un peu déclamatoire est la fameuse prosopopée de Fabricius, dans le *Discours sur les Lettres* de J.-J. Rousseau. Dans les plaidoiries, l'abus est près de l'usage, et le ridicule du sublime. Racine a bien montré ce dangereux voisinage, par la prosopopée de l'Intimé faisant parler ainsi les petits chiens :

Oui, messieurs, vous voyez ici notre misère;
Nous sommes orphelins ; rendez-nous notre père ;
Notre père, par qui nous fûmes engendrés !...

IMPRÉCATION[21]. C'est une malédiction dictée par la fureur ou le désespoir. On cite, parmi les belles imprécations, celle de Chrysès contre Agamemnon, au premier chant de l'*Iliade;* celle de Didon mourante, au quatrième chant de l'*Enéide;* celle de Camille contre Rome dans l'*Horace* de Corneille; celles de Joad dans *Athalie.*

COMMINATION[22]. C'est le nom que prend l'imprécation quand elle menace de maux inévitables et prochains. Ainsi, Joad à Mathan :

Dieu s'apprête à te joindre à la race parjure,
Abiron et Dathan, Doëg, Achitopel :
Les chiens, à qui son bras a livré Jézabel,
Attendant que sur toi sa fureur se déploie,
Déjà sont à ta porte, et demandent leur proie.

OPTATION[23]. A l'inverse de l'imprécation, c'est l'expression d'un vœu appliqué à des choses heureuses. Telle est la strophe qui termine l'*Ode* fameuse de Gilbert :

Ah ! puissent voir longtemps votre beauté sacrée
Tant d'amis sourds à mes adieux !
Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort soit pleurée,
Qu'un ami leur ferme les yeux !

DÉPRÉCATION[24] ou *Obsécration.* Cette figure consiste à supplier celui dont on veut obtenir une grâce. L'une des plus célèbres déprécations est celle de Priam, suppliant Achille de lui rendre le corps d'Hector (chant XXIV de l'*Iliade*).

RÉTICENCE[25] (en grec *Aposiopèse*, ἀποσιώπησις). Interruption brusque du discours, qui donne plus de force à ce qu'on voulait dire, en affectant de le taire. — Cette figure se présente surtout dans les mouvements de colère. Tel est le *Quos ego...* de Virgile; telle aussi cette réticence d'Athalie parlant à Joad :

Je devrais, sur l'autel où ta main sacrifie,
Te... ; mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter :
Ce que tu m'as promis, songe à l'exécuter.

La réticence a aussi pour objet de laisser planer un soupçon : dans *Phèdre,* Aricie dit à Thésée :

Prenez garde, seigneur, vos invincibles mains
Ont de monstres sans nombre affranchi les humains
Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre
Un... Votre fils, seigneur, me défend de poursuivre.

SUSPENSION[26]. Par cette figure on tient l'auditeur en suspens, et on lui fait attendre quelque chose d'extraordinaire. L'admirable scène où Phèdre révèle son amour à Œnone est presque tout entière en effets pathétiques de suspension. Cette figure peut aussi badiner et se jouer de l'attention de l'auditeur, comme dans la *Lettre* si connue de Mme de Sévigné sur le mariage de Lauzun.

DUBITATION[27]. Cette figure marque les agitations, les incertitudes de la passion, qui prend un dessein pour le quitter aussitôt. Ainsi, dans *Zaïre,* Orosmane ayant surpris le billet adressé à Zaïre par Nérestan, s'écrie :

Cours chez elle à l'instant, va, vole, Corasmin,
Montre-lui cet écrit... Qu'elle tremble, et soudain,
De cent coups de poignard que l'infidèle meure ;
Mais, avant de frapper... Ah ! cher ami, demeure,
Demeure, il n'est pas temps ; je veux que ce chrétien,
Devant elle amené... Non, je ne veux plus rien ;
Je me meurs, je succombe à l'excès de ma rage.

3° *Figures d'ornement.*

DESCRIPTION[28]. Les rhéteurs ont mis la description au premier rang des figures d'ornement; mais ce mot embrasse un sujet trop important et appelle

des considérations trop générales pour n'être pas traité séparément (voy. DESCRIPTION). Nous nous bornerons à placer ici les figures particulières qui s'y rattachent.

CHRONOGRAPHIE [29] (χρόνος, temps; γράφω, décrire). C'est la description d'un moment du temps, par des circonstances appropriées au sujet que l'on traite. Ainsi Boileau, dans *le Lutrin*, décrit le commencement de la nuit :

> Les ombres cependant, sur la ville épandues,
> Du faîte des maisons descendent dans les rues ;
> Le souper hors du chœur chasse les chapelains,
> Et de chantres buvants les cabarets sont pleins.

TOPOGRAPHIE [30] (τόπος, lieu ; γράφω, décrire). C'est la description d'un lieu, par la réunion de ses détails les plus frappants.

PROSOPOGRAPHIE [31] (πρόσωπον, figure ; γράφω, décrire). C'est la description de l'extérieur d'un personnage ou d'un animal, mettant en relief ses traits les plus caractéristiques.

ETHOPÉE [32] (en grec ἠθοποιία ; de ἦθος, mœurs, et ποιέω, faire). C'est la description des mœurs, du caractère, des passions d'un personnage. C'est particulièrement la peinture d'un héros de poëme ou de roman lors de son entrée en scène, et comme sa présentation. Tel, le portrait de Cromwell par Bossuet : « Un homme s'est rencontré, etc. »

DÉMONSTRATION [33]. Les rhéteurs rangent sous ce nom, parmi les figures, l'exposition d'un fait, la relation d'un événement. Tel est, dans la *Phèdre* de Racine, le récit de la mort d'Hippolyte; dans la *Mérope* de Voltaire, celui du meurtre de Poliphonte, et, en général, les récits de catastrophes qui dénouent, hors de la scène, les tragédies.

HYPOTYPOSE [34] (ὑποτύπωσις, image). C'est une peinture si frappante et si vraie de l'objet, qu'elle le met en quelque sorte sous les yeux. L'un des beaux exemples de cette figure est le tableau de l'incendie de Troie, opposé par Andromaque aux témoignages d'amour de Pyrrhus dont l'entretient Céphise (acte III, sc. VIII) :

> Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle,
> Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle ;
> Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants,
> Entrant à la lueur de nos palais brûlants,
> Sur tous nos frères morts se faisant un passage,
> Et, de sang tout couvert, échauffant le carnage...

GRADATION [35]. On peut accroître ou diminuer graduellement les idées, les images, les sentiments comme on le fait pour les couleurs dans la peinture : il y a alors *gradation*, que les Grecs appelaient *climax* (κλίμαξ, échelle). On distingue la *gradation ascendante*, la *gradation descendante* et l'*anticlimax*.

La *gradation ascendante* consiste à présenter une suite d'idées, d'images ou de sentiments, qui enchérissent successivement les uns sur les autres, jusqu'à ce qu'on soit parvenu au degré d'élévation, d'éclat ou d'émotion que l'on veut atteindre. Corneille, dans *Pompée*, fait dire à Cornélie :

> Souviens-toi que je suis veuve du grand Pompée,
> Fille de Scipion, et pour dire encore plus,
> Romaine... ; mon courage est encore au-dessus.

La *gradation descendante* produit le contraire et diminue par degrés l'idée, l'image ou le sentiment.

L'*anticlimax*, ou contre-gradation (ἀντικλίμαξ), est la réunion, dans la même période, de la gradation ascendante et de la gradation descendante. On peut en donner comme exemple ces paroles de Cicéron à Catilina : « Tu ne fais rien, tu ne trouves rien, tu ne projettes rien, que non-seulement je n'apprenne, mais encore que je ne voie et que je ne pénètre. »

ANTITHÈSE [36]. Si l'on oppose les mots aux mots, ou les pensées aux pensées, il y a *antithèse* (voy. ce mot). L'antithèse prolongée prend le nom de *contraste*.

COMPARAISON [37]. Quand la comparaison rapproche les objets simplement pour en marquer les ressemblances, et non dans le dessein d'amener une conclusion, c'est une des plus riches figures d'ornement, et le contraire de l'antithèse. Elle est une des principales sources de l'amplification poétique, et, comme moyen de développement oratoire, elle tient une place importante parmi les Lieux communs (voy. ces mots). — Suivant les rapports que l'on fait ressortir entre deux objets ou entre les états successifs d'un même objet, la comparaison et l'antithèse prenaient autrefois les noms de *similitude* et de *dissimilitude :* distinctions légères dont Molière se moquait, en faisant dire à Gros-René (*Dépit amoureux*, acte IV, sc. II) :

> Et nous aimons bien mieux, nous autres gens d'étude,
> Une comparaison qu'une similitude.

COMPENSATION [38]. Cette figure existe quand on met en regard les ressemblances ou les différences de deux objets. Le *parallèle*, ou la comparaison de deux hommes illustres, est une sorte de compensation. On cite, pour sa remarquable concision, le parallèle suivant tiré de *la Henriade :*

> Richelieu, grand, sublime, implacable ennemi ;
> Mazarin, souple, adroit, et dangereux ami ;
> L'un, fuyant avec art, et cédant à l'orage ;
> L'autre aux flots irrités opposant son courage.

ALLUSION [39]. Par cette figure on profite des rapports d'analogie pour réveiller une idée dont on ne veut pas faire une mention expresse (voy. ALLUSION).

APPLICATION [40]. Elle consiste à adopter un mot connu, un passage, d'un auteur à une circonstance pour laquelle ils ne paraissent pas faits. Plus le rapport que fait naître cet emploi nouveau est éloigné du sens primitif, plus l'application est ingénieuse lorsqu'elle est juste. Mgr de Harlay, dont l'archevêché venait d'être érigé en pairie, reçut la visite des duchesses : « Monseigneur, dit l'une d'elles, les brebis viennent féliciter leur pasteur de ce qu'on couronne sa houlette. » L'archevêque, qui était un des beaux hommes de son temps, dit à sa cour sacerdotale, en regardant ces dames :

> Formosi pecoris custos.

Mme de Bouillon répliqua, en terminant le vers :

> Formosior ipse.

Les discours de la chaire présentent de nombreuses applications de passages des Livres saints.

IRONIE [41]. Elle dit le contraire de ce qu'on pense ou de ce qu'on veut faire entendre; elle offre plusieurs variétés (voy. IRONIE).

LITOTE [42], (du grec, λιτότης, *exiguïté*). Elle dit moins pour faire entendre plus. On ne peut s'empêcher de citer le mot de Chimène :

> Va, je ne te hais point...

La Litote a été appelée aussi *Diminution* et *Exténuation*.

PÉRIPHRASE [43]. Cette figure, qui consiste à désigner un objet, sans le nommer, au moyen de définitions plus ou moins amples, peut être employée par nécessité, par bienséance ou par ornement (voy. PÉRIPHRASE).

EUPHÉMISME [44] (en grec εὐφημισμός, discours de bon augure). C'est une sorte de périphrase qui voile les idées tristes, désagréables ou déshonnêtes, sous des expressions adoucies et acceptables. C'est ainsi que Cicéron, pour dire que les gens de Milon ont tué Clodius, emploie l'euphémisme suivant : « Ils firent ce que chacun de vous eût voulu que ses esclaves eussent fait en pareille occasion. »

ANTIPHRASE [45] (en grec ἀντίφρασις, de ἀντί,

contre, et φράζω, dire). Elle pousse l'euphémisme ou l'ironie jusqu'à exprimer le contraire même de l'idée. Ainsi les Furies étaient dites *les Euménides* (les Bienveillantes), et Ptolémée, le fratricide, *Philadelphe* (l'ami de ses frères).

HYPERBOLE [46] (en grec ὑπερβολή, exagération). Pour accroître l'impression, cette figure exagère la grandeur des objets et des idées par des mots qui, pris à la lettre, vont au delà de la vérité. Les poëtes dramatiques en offrent des exemples nombreux. Corneille, chez qui l'hyperbole de l'idée ne va pas sans le grandiose des mots, nous montre, dans *Cinna*,

> Rome entière *noyée au sang* de ses enfants.

Dans *le Misanthrope*, Molière, exprimant l'exagération du sentiment par les mots les plus simples, fait dire à Alceste à propos d'un sonnet :

> Et si par un malheur j'en avais fait autant,
> Je m'irais, de regret, *pendre* tout à l'instant.

Le mauvais goût abuse de l'hyperbole, l'une des formes favorites du concetti (voy. ce mot).

PARADOXISME [47], figure qui tient du paradoxe. Elle consiste à réunir sur un même sujet des attributs paraissant contradictoires. Ainsi Boileau dit d'un noble qui, tombé dans l'indigence, vendit tous ses aïeux par un contrat (*Satire* V) :

> Et corrigeant ainsi la fortune ennemie,
> Rétablit son *honneur* à force d'*infamie*.

Quelques-unes des figures précédentes, les sept dernières particulièrement, ont été tour à tour rangées parmi les figures de pensées et parmi les figures de mots. Il peut arriver, il est vrai, que les mots n'y soient pas pris dans le sens propre et littéral et que l'effet produit soit augmenté par cet emploi détourné du sens ordinaire; cependant, comme, au fond, toutes ces figures tiennent à la pensée et au sentiment plutôt qu'au matériel de l'expression, et que celui-ci peut être changé sans que la figure disparaisse, nous avons jugé que c'était parmi les figures de pensées que toutes celles qui précèdent devaient garder leur place.

Récapitulation alphabétique. — Voici, dans leur suite alphabétique, avec leur numéro d'ordre, les noms de figures de pensées dont les définitions précèdent:

Accumulation, 3; — Allusion, 39; — Anacéphaléose, 5; — Antéoccupation et Anticipation, 14; — Anticlimax, 35; — Antiphrase, 45; — Antithèse, 36; — Application, 40; — Aposiopèse, 25; — Apostrophe, 19; — Athroïsme, 3; — Chronographie, 29; — Climax, 35; — Commination, 22; — Communication, 13; — Comparaison, 7 et 37; — Compensation, 38; — Concession, 9; — Conglobation, 4; — Contraste, 36; — Correction, 15; — Démonstration, 33; — Déprécation, 24; — Description, 28; — Distribution, 1; — Dubitation, 27; — Enumération des parties, 2; — Epanorthose, 15; — Epiphonème, 17; — Epitrope, 10; — Ethopée, 32; — Euphémisme, 44; — Exclamation, 16; — Gradation, 35; — Hyperbole, 46; — Hypotypose, 34; — Imprécation, 21; — Interrogation, 18; — Ironie, 41; — Licence, 12; — Litote, 42; — Obsécration; 24; — Occupation, 14; — Optation, 23; — Paradiastole, 6; — Paradoxisme, 47; — Périphrase, 43; — Permission, 11; — Prétérition et Prétermission, 8; — Prolepse, 14; — Prosopographie, 31; — Prosopopée, 20; — Récapitalution, 5; — Réticence, 25; — Subjection, 14; — Suspension, 26; — Synathroïsme, 13; — Topographie, 30.

FIGURES DE MOTS. Les figures de mots, si intimement liées aux mots employés que le changement de l'un d'eux peut les faire évanouir, ne sont pas moins nombreuses que celles de pensées. On les divise également en trois classes, qui, chose remarquable, offrent un rapport de plus en plus étroit avec le matériel de la langue ; en sorte que les dernières ne consistent plus que dans des effets de sons absolument étrangers aux mouvements de sentiment et au tour d'imagination qui produisent les figures de pensées. Ces trois classes sont : 1° les *Tropes* (de τρέπω, tourner), qui portent sur le sens même des mots, les détournent de la signification propre et directe pour leur en donner une indirecte et impropre ; 2° les *Figures de grammaire*, dites aussi *Figures de construction*, parce que, laissant aux mots leur sens et leur forme, elles altèrent la construction grammaticale; 3° *Figures de diction* ou *figures de mots proprement dites*, qui portent sur l'emploi du mot, sans modifier le sens ni altérer la construction. — Nous allons parcourir et définir les figures de mots comme nous avons fait pour les figures de pensées, dans la suite qui en marque le mieux les rapports et le lien : un numéro d'ordre et la récapitulation alphabétique permettront également de les retrouver à leur rang.

1° *Tropes.*

MÉTAPHORE [1] (en grec μεταφορὰ, de μεταφέρω, transporter). Ce trope, qui est comme le type même du genre, transporte un mot de son sens propre à un autre sens qui lui est appliqué par comparaison. La métaphore, par son importance dans le style et par son rapport avec le génie de chaque langue, mérite d'être considérée à part (voy. MÉTAPHORE).

ALLÉGORIE [2]. Procédant aussi de la comparaison, ce trope n'est qu'une métaphore continuée, de telle sorte que le sens propre cache un sens figuré (voy. ALLÉGORIE).

CATACHRÈSE [3] (en grec κατάχρησις, abus). C'est l'emploi d'un terme impropre, par suite de l'absence dans la langue du terme propre. C'est une espèce de métaphore, qui, au lieu d'être produite par le seul mouvement de l'imagination, a pour cause la nécessité. Ainsi, le mot *glace* signifiant au propre la surface unie de l'eau gelée, on a, faute d'un autre mot, appelé *glace* le verre poli d'un miroir. Ainsi le mot *feuille*, désignant au propre une partie de la plante, a signifié les choses minces comme les feuilles, et l'on a dit : *feuille* de papier, *feuille* d'or. Quelquefois l'usage, en modifiant les faits, sans créer de nouveaux mots pour les désigner, a produit entre les uns et les autres de piquantes contradictions, exprimées par des catachrèses, des impropriétés forcées d'expression comme la suivante : *une quarantaine* de huit jours, de trois jours. L'industrie moderne fournit des exemples nombreux de catachrèse, comme *plancher de fer, plume de fer, bois de lit en fer*, etc.

MÉTONYMIE [4] (en grec μετωνυμία, proprement *changement de nom*, de μετά, marquant changement, et ὄνυμα, nom). Elle consiste à désigner : la cause pour l'effet : *Bacchus*, pour le vin ; *Virgile*, pour les œuvres de Virgile; *un Raphaël*, pour un tableau de Raphaël; l'effet pour la cause :

> Sa main désespérée
> M'a fait boire *la mort* dans la coupe sacrée.
> (Marmontel.)

au lieu de « boire le poison qui donne la mort »; le contenant pour le contenu : une *coupe empoisonnée*, pour le liquide empoisonné dans la coupe; le lieu où une chose se fait pour la chose elle-même. *le Portique*, pour la philosophie qui s'y enseignait; un *elbeuf*, pour un drap d'Elbeuf; etc.; le signe pour la chose signifiée : le *cothurne*, pour la tragédie; la *robe*, pour la magistrature; la *couronne*, pour la royauté; l'abstrait pour le concret :

> Les vainqueurs ont parlé : *l'esclavage* en silence
> Obéit à leur voix dans cette ville immense.
> (Voltaire).

le physique pour le moral : un homme de *cœur*, un homme de *tête;* une mauvaise *langue;* le pos-

sesseur pour la chose possédée : cet *homme* a été incendié ; le souverain pour la monnaie frappée à son effigie : un *louis*, un *napoléon*, etc.

SYNECDOCHE ou SYNECDOQUE [5] (en grec συνεκδοχή, *compréhension*). C'est une espèce de métonymie, qui prend le moins pour le plus, ou le plus pour le moins. Elle consiste, par conséquent, à désigner le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre : les *mortels*, pour les hommes ; le tout pour la partie, ou la partie pour le tout : un « bouclier fait de *trois taureaux ;* cent *voiles*, pour cent navires ; le singulier pour le pluriel, ou le pluriel pour le singulier : *le Français* né malin, les Bayard, les Turenne ; la matière pour la chose qui en est faite : le *fer* pour l'épée, l'*airain* pour le canon.

MÉTALEPSE [6] (en grec μετάληψις, transposition). Cette figure consiste à exprimer ce qui suit pour faire entendre ce qui précède, ou ce qui précède pour faire entendre ce qui suit, ou, comme on dit, à prendre l'antécédent pour le conséquent, ou réciproquement. On dit par métalepse : « Nous le pleurons, » pour signifier « il est mort ».

ANTONOMASE [7] (en grec ἀντονομασία, de ἀντί, au lieu de, et ὀνομάζω, nommer). C'est l'emploi d'un nom commun pour un nom propre, ou d'un nom propre pour un nom commun. Ainsi, *l'Orateur* pour Cicéron, *l'Ange de l'Ecole* pour saint Thomas, ou, au contraire, un *Crésus* pour un homme fort riche, un *Mécène* pour un protecteur des lettres.

2° *Figures de grammaire* ou *de construction.*

ELLIPSE [8] (en grec ἔλλειψις, omission). C'est la suppression d'un ou de plusieurs mots nécessaires à la pleine construction de la phrase, mais dont l'omission ne nuit pas au sens. Quoique les langues anciennes soient plus favorables à l'ellipse, cette figure est admise par toutes les langues, surtout dans le style familier. Nos poëtes en ont de hardies, comme ce vers de l'*Andromaque* de Racine :

> Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ?

Quelquefois l'ellipse produit l'équivoque, comme cette déclaration que Voltaire met dans la bouche de Zaïre :

> J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
> Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux ;

Il faut réfléchir pour voir que c'est : « *Je suis* musulmane en ces lieux, » que le poëte veut dire.

ANACOLUTHE [9] (de ἀ négatif, et ἀκόλουθος, qui ne se suit pas). Ce mot, qui s'emploie aussi comme synonyme d'ellipse, désigne une construction de phrase irrégulière, incohérente, donnant à un verbe deux compléments de nature différente et qui n'ont pas le même lien grammatical avec lui. Il y a anacoluthe dans ces vers de Racine :

> Vous voulez que ce Dieu vous *comble* de bienfaits,
> Et ne l'*aimer* jamais;

ainsi que dans cette phrase de Fénelon : « Étant né pour être roi, je ne suis pas destiné à une *vie* douce et tranquille, ni à *suivre* mes inclinations, » Il peut résulter de cette figure des mouvements de style variés, rapides, et tirant de leur singularité même des effets particuliers Les anacoluthes, très-fréquents en grec et en latin, sont proscrits rigoureusement par les grammairiens français.

PLÉONASME [10] (en grec πλεονασμός, surabondance). C'est l'emploi de mots en apparence superflus, mais qui donnent néanmoins plus de force à la pensée. Il n'en est pas de meilleur exemple que ce passage du *Tartuffe* :

> Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu,
> Ce qu'on appelle vu...

Le pléonasme est l'opposé de l'ellipse, et c'est uniquement pour l'en rapprocher qu'on le place parmi les figures de grammaire, car c'est une figure de diction qui n'altère en rien la construction grammaticale.

INVERSION [11]. Pour les rhéteurs, c'est faire une figure de mots que d'intervertir l'ordre consacré par l'usage des termes de la proposition ou des membres de la phrase (voy. INVERSION).

ANASTROPHE [12] (en grec ἀναστροφή, renversement). C'est une sorte d'inversion qui consiste à renverser l'ordre naturel des mots corrélatifs. Ainsi, en latin, *mecum* pour *cum me*, *quamobrem* pour *ob quam rem ;* ainsi, en français, *me voici* pour *voici moi.*

HYPERBATE [13] (en grec ὑπέρβατον). C'est aussi une sorte d'inversion, qui transpose les expressions ou les pensées. Par exemple, cette phrase de Bossuet : « Le matin, elle fleurissait, avec quelles grâces, vous le savez. » La parenthèse, qui forme un sens à part, inséré dans un autre dont il interrompt la suite, peut être regardée comme une espèce d'hyperbate.

HYPALLAGE [14] (en grec ὑπαλλαγή, changement). Cette figure change la construction en renversant la corrélation des idées. C'est ce qui arrive dans le vers si connu de Virgile :

> Ibant *obscuri sola* sub nocte per umbram.

ENALLAGE [15] (en grec ἐναλλαγή, changement). Cette figure consiste à changer les modes ou les temps d'un verbe. Elle est fréquente dans les narrations, qui deviennent plus vives et plus frappantes, quand on fait succéder le temps présent au passé.

SYLLEPSE [16] (en grec σύλληψις, compréhension). Par cette figure on fait accorder un mot, non pas avec son corrélatif, mais avec l'idée qu'il comprend. La phrase alors cesse de répondre aux règles grammaticales, pour répondre à notre pensée. Boileau fournit un des plus remarquables exemples de cette incorrection qu'on n'oserait plus risquer aujourd'hui. Il dit du vieillard :

> Inhabile au plaisir dont *la jeunesse* abuse,
> Blâme en *eux* les douceurs que l'âge lui refuse.

La syllepse et la plupart des figures de construction étaient plus fréquentes dans les langues anciennes, synthétiques et flexionnelles.

3° *Figures de diction*, ou *Figures de mots proprement dites.*

RÉPÉTITION [17]. Pour rendre la phrase plus énergique, on répète un ou plusieurs mots. Ainsi Joad, dans *Athalie :*

> Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété.

Quelquefois le mot répété est pris dans une signification différente ; les rhéteurs appellent alors la répétition *diaphora* (du grec διαφορά, différence). Ainsi, dans La Fontaine :

> Un vieux *renard*, mais des plus fins,
> Grand croqueur de poulets, grand preneur de lapins,
> Sentant son *renard* d'une lieue.

REDOUBLEMENT [18]. Souvent synonyme de répétition, ce mot signifie aussi une figure particulière, consistant à répéter, non le mot, mais l'idée. Par exemple, dans ce vers d'*Athalie :*

> L'arche sainte est muette et ne rend plus d'oracles.

Cette figure, qui reproduit une même idée, en changeant les termes, porte aussi le nom de *Métabole* (μεταβολή, changement).

ANAPHORE [19] (du grec ἀναφορά, report ou retour). C'est la répétition d'un ou de plusieurs mots au commencement de divers membres d'une période comme dans ces vers si connus de Virgile :

> *Te*, dulcis conjux, *te* solo in littore secum,
> *Te*, veniente die, *te*, decedente, canebat.

Il en existe des exemples nombreux chez nos poëtes tragiques. Telle est la répétition de « Rome ! » dans les imprécations de Camille.

ANTISTROPHE [20] (ἀντιστροφή, de ἀντιστρέφω, tourner en face, retourner), figure appelée aussi *Conversion* et *Epistrophe* (ἐπιστροφή, retour). A l'inverse de l'anaphore, elle consiste dans la répé-

tition d'un ou de plusieurs mots, à la fin de divers membres d'une période. Ainsi, Bourdaloue : « Tout l'univers est rempli de l'esprit *du monde;* on juge selon l'esprit *du monde;* on agit et l'on se gouverne selon l'esprit *du monde.* Le dirai-je? On voudrait même servir Dieu selon l'esprit *du monde.* »

COMPLEXION [21]. C'est une répétition double et alternée, de telle sorte que plusieurs membres du discours commencent d'une même manière, par *anaphore*, et se terminent aussi d'une même manière, par *antistrophe*. Ainsi, dans Cicéron : « *Qui* est l'auteur de cette loi? *Rullus. Qui* a privé du suffrage la plus grande partie du peuple romain ? *Rullus. Qui* a présidé les comices? *Rullus.* » La complexion, chez les anciens, s'appelait *Symploque* (συμπλοκή).

ANADIPLOSE [22] (en grec ἀναδίπλωσις, réduplication). C'est la répétition du mot final d'un vers au commencement du vers suivant. En voici un exemple tiré de *la Henriade :*

Il aperçoit de loin le jeune Téligny,
Téligny, dont l'amour a mérité sa fille.

CONJONCTION [23]. Répétition des particules conjonctives, qui multiplie, pour ainsi dire, les objets et l'impression produite. Par exemple, dans *Esther :*

Quel carnage de toutes parts !
On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
Et la sœur *et* le frère,
Et la fille *et* la mère !

C'est la figure que les anciens nommaient *Polysyndéton* (de πολύς, nombreux, et συνδετός, lié ensemble).

DISJONCTION [24]. Retranchement des particules conjonctives, qui donne de la rapidité au style et fait mieux voir les objets en les détachant. Tel est le fameux *Veni, vidi, vici.* Il y a disjonction dans ces vers de *la Henriade.*

Français, Anglais, Lorrains, que la fureur assemble,
Avançaient, combattaient, frappaient, mouraient ensemble.

Cette figure était appelée par les anciens *Asyndéton* (ἀ-συνδετός). Il y a un asyndéton particulier à notre langue, qui consiste à supprimer le verbe *dire* ou *penser*, lorsqu'on rapporte indirectement des paroles. Ainsi, dans La Fontaine :

Il met bas son fagot, il songe à son malheur :
« Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde?... »

ADJONCTION [25]. Par cette figure on adjoint à une phrase un ou plusieurs membres, qui s'y rattachent comme sujets ou compléments, sans qu'il faille répéter le mot principal. Ainsi dans cette phrase de Cicéron : « Vicit pudorem libido, timorem audacia, rationem amentia. » L'adjonction portait chez les anciens le nom de *Zeugma* (Ζεῦγμα). Ils en distinguaient trois espèces : le *Protozeugma*, quand le mot dominant était le premier; le *Mesozeugma*, quand ce mot était placé dans le milieu de la phrase; l'*Hypozeugma*, quand il se trouvait à la fin de la phrase. Ces variétés sont très-rares dans notre langue. Le zeugma qu'on peut voir dans ces mots de Bossuet : « Si ses sujets, si ses alliés, si l'Église universelle a profité de ses grandeurs,... » est une véritable ellipse.

ANTANACLASE [26] (en grec ἀντανάκλασις, répercussion). C'est la répétition, dans une phrase, d'un même mot pris dans des acceptions diverses. Ainsi : « Le sot est toujours sot. »

ANTIMÉTATHÈSE [27] (en grec ἀντιμετάθεσις, transposition). Cette figure est la même que la précédente, avec cette nuance que les mots répétés forment opposition : « Il veut me faire voir ce que je ne puis voir. »

POLYPTOTE [28] (πόλυς, multiple; πτῶσις, chute). C'est la répétition du même mot, dans la même phrase, sous différentes formes grammaticales. Ainsi, dans le *Lutrin* de Boileau :

Ne *voyons* plus un chœur où l'on ne nous *voit* plus.

PARÉCHÈSE [29], répétition fréquente d'une même syllabe, d'une même lettre. Ainsi, dans Virgile :

Tum ferri rigor, atque argutæ lamina serræ.

HOMŒOPTOTE [30] (ὅμοιος, semblable; πτῶσις, chute), ou HOMŒOTÉLEUTE (ὅμοιος, τελευτή, terminaison). C'est l'emploi de la même terminaison, dans des mots rapprochés. Par exemple, dans Ennius :

Mærentes, flentes, lacrymantes, commiserantes.

Ces deux figures sont des formes d'allitération.

PARONOMASE [31] (du grec παρονομασία, jeu de mots). C'est le rapprochement de mots dont le son est presque semblable, mais dont le sens est différent. Ainsi : « Qui se ressemble s'assemble. » La paronomase peut aussi jouer sur des noms propres, comme Cicéron l'a fait sur le nom de Verrès. Dans ce cas, on l'appelle plutôt *Annomination.*

ONOMATOPÉE [32] (en grec ὀνοματοποιΐα, de ὄνομα, nom, et ποιέω, faire). C'est la formation d'un mot dont le son est imitatif de la chose qu'il signifie. Par exemple, le *glouglou* de la bouteille, le jeu de *trictrac*, le *cliquetis* des armes.

MÉTAPLASME [33]. Nom collectif, désignant tous les changements apportés à la forme même d'un mot par l'addition, la suppression ou la transposition d'une lettre ou d'une syllabe. Cette figure qui, dans ses variétés, n'offre que des modifications du son, relève moins de l'esprit que de l'oreille; nous la mettons à part comme n'ayant rien à démêler avec la rhétorique ou la grammaire (voy. MÉTAPLASME).

Rappelons, pour mémoire, que parmi les figures de pensées, plusieurs de celles que nous avons placées aux derniers rangs peuvent être mises aussi au nombre des figures de mots : telles sont l'*ironie*, la *litote*, l'*euphémisme*, l'*antiphrase*, l'*hyperbole*, etc., qui peuvent tenir aussi bien au choix du mot employé qu'au mouvement même du sentiment et de la pensée.

Récapitulation alphabétique. — Voici, dans leur suite alphabétique et avec leur numéro d'ordre, les figures de mots ci-dessus nommées et définies : Adjonction, 25; — Allégorie, 2; — Anacoluthe, 9; — Anadiplose, 22; — Anaphore, 19; — Anastrophe, 12; — Antanaclase, 26; — Antimétathèse, 27; — Antistrophe, 20; — Antonomase, 7; — Asyndéton, 24; — Catachrèse, 3; — Complexion, 21; — Conjonction, 23; — Diaphora, 17; — Disjonction, 24; — Ellipse, 8; — Énallage, 15; — Homœotéleute et Homœoptote, 30; — Hypallage, 14; — Hyperbate, 13; — Inversion, 11; — Métabole, 18; — Métalepse, 6; — Métaphore, 1; — Métaplasme, 33; — Métonymie, 4; — Onomatopée, 32; — Paréchèse, 29; — Paronomase, 31; — Pléonasme, 10; — Polyptote, 28; — Polysyndéton, 23; — Redoublement, 18; — Répétition, 17; — Syllepse, 16; — Synecdoche, 5; — Zeugma, 25.

Cf. Les divers Cours et Traités de rhétorique, spécialement : Tiberius : Περὶ τῶν παρὰ Δημοσθένει σχημάτων, édité par Boissonade (Londres, 1815, in-8); — Rutilius Lupus : *De Figuris sententiarum et elocutionis,* édité par Ruhnken (Leyde, 1768, in-8; Leipzig, 1831, in-8).

FIJI ou VITI, Langue polynésienne orientale. — Voyez POLYNÉSIENNES (Langues).

FILANGIERI (Gaëtano), célèbre publiciste italien, né à Naples en 1752, mort en 1788. Descendant d'un des quarante Normands qui envahirent l'Italie au XIe siècle, il remplit plusieurs charges à la cour napolitaine. Un grand ouvrage, *Scienza della legislatione* (Naples, 1780-1783-1785, 7 vol.), qu'il ne put toutefois exécuter dans les proportions conçues d'abord, attira l'attention sur lui par des vues originales et hardies. et par un libéralisme

généreux. Il traite, en cinq livres : des règles générales de la législation, des lois politiques et économiques, des lois criminelles, de l'éducation et des mœurs, enfin des lois relatives à la religion. Le dernier livre est inachevé. La *Science de la législation*, qui eut des éditions successives à Naples, à Florence et à Milan, a été traduite en français par Gallois (1789-1791, 7 vol. in-8 ; nouv. édit., 1822, 1840, avec *Notes* de B. Constant). On a comparé Montesquieu et Filangieri. Le premier a incontestablement plus de force et de profondeur ; mais on trouve dans le second un philanthrope enthousiaste, qui séduit par ses rêves de liberté et de justice. Montesquieu donne surtout les raisons de ce qui a été fait ; Filangieri, allant au devant de l'avenir, recherche les moyens pour atteindre à la perfection sociale et politique. L'un commence sa tâche précisément au point où l'autre l'a suspendue, et l'on peut bien dire que Filangieri aurait pu mieux profiter de toute l'expérience de son devancier. M. Villemain, tout en reconnaissant l'élévation généreuse qui règne dans la *Science de la civilisation*, l'a appelée : « un livre fait trop vite par un homme trop jeune pour une trop jeune nation. »

Cf. D. Tommasi : *Elogio storico del cavaliere G. Filangieri* (Naples, 1788, in-8) ; — G. Bianchetti : *Elogio di G. Filangieri* (Venise, 1819, in-4) ; — Villemain : *Tableau de la littérat. au XVIIIe siècle*, XXXIIIe leçon.

FILASSIER (Jean-Jacques), moraliste français, né vers 1736 à Warwicklud (Flandre), mort en 1806. Il fut membre de l'Assemblée législative. On a de lui des ouvrages d'éducation conformes aux principes de J.-J. Rousseau : *Dictionnaire historique de l'éducation* (Paris, 1771, 2 vol. in-12 ; 1784, 2 vol. in-8) ; *Éraste, ou l'Ami de la jeunesse* (Paris, 1773, in-8). Il est connu aussi par de bons écrits agronomiques.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

FILELFO (Francesco et Mario). —Voy. PHILELPHE.

FILET (LE) DE VULCAIN, poëme satirique de De Batacchi (voy. ce nom).

FILICAJA (Vincenzo DA), poëte italien, né à Florence en 1642, mort en 1707. Il étudia à Pise, et dut à son savoir comme jurisconsulte autant qu'à son mérite littéraire les fonctions de sénateur de Toscane et de gouverneur de Volterra. La reine Christine de Suède l'honora comme un émule de Pétrarque. Le patriotisme de Filicaja contribua à lui faire une renommée supérieure à son talent. Plusieurs de ses sonnets et de ses canzones ont pour sujet l'Italie déchue de son ancienne splendeur et dévastée par la guerre de la Succession. Le sonnet qui commence par ce vers

Italia, Italia, o tu cui fe la sorte,

est un des morceaux les plus célèbres de toute la poésie italienne du XVIIe siècle. On cite avec les mêmes éloges un autre sonnet sur la *Providence*, et des canzones sur la délivrance de Vienne par Jean Sobieski et les victoires des Chrétiens contre les Turcs. Ses *Œuvres poétiques*, dans l'édition complète achevée par son fils Scipion (Florence, 1707, 2 vol. in-4), comprennent des *Poésies toscanes* et des *Poésies latines*. Elles ont été réimprimées plusieurs fois (Livourne, 1781 ; Venise, 1812, etc.). Sa *Correspondance littéraire* en prose, avec Francesco Redi, Menzini et Gori, a été aussi publiée ; elle est reproduite avec ses *Poesies* dans la Collection-diamant de Barbèra (Florence, 1860, in-32).

Cf. Negri : *Istoria dei Fiorentini scrittori.*

FILLE NATURELLE (LA), drame de Gœthe (voy. ce nom).

FILLEAU DE LA CHAISE (Jean), historien français, né vers 1630 à Poitiers. Il publia, d'après les matériaux réunis par Tillemont, une *Histoire de saint Louis* (Paris, 1688, in-4, ou 2 vol. in-12), qui fut bien accueillie ; puis un *Discours sur les Pensées de Pascal*, suivi d'un *Discours sur les preuves des miracles de Moïse* (1672, in-12). — Son frère, FILLEAU DE SAINT-MARTIN, mort vers 1695, a donné une traduction de *Don Quichotte* (1677, 4 vol. in-12), souvent réimprimée jusque dans notre siècle, quoique médiocre. — Un autre frère, FILLEAU DES BILLETTES, né en 1634, mort en 1720, fit partie de l'Académie des sciences. Fontenelle a écrit son éloge.

FILLEUL (Nicolas), poëte français, né vers 1530 à Rouen. Outre des sonnets, réunis sous le titre de *Discours* (Rouen, 1560, in-4), on a de lui : *Achille*, tragédie représentée en 1563, au collége d'Harcourt (Paris, 1564, in-4) ; puis *les Théâtres de Gaillon* (Rouen, 1566, in-4), contenant *Lucrèce*, tragédie, et *les Ombres*, comédie, jouées l'une et l'autre en 1566 au château de Gaillon, etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV.

FILMER (sir Robert), publiciste anglais, né à East-Sutton (Kent) vers 1610, mort en 1688. Ses ouvrages en faveur de la monarchie eurent du retentissement. Sidney fut accusé d'avoir combattu l'un d'eux, *Patriarcha*, qui fut refuté par Locke On cite en outre : *l'Anarchie d'une monarchie limitée et mixte* (the anarchy of a limited, etc., 1646).

FILS NATUREL (LE), drame de Diderot ; — LE FILS QUI HONORE SON PÈRE, pièce de Diamante (voy. ces noms).

FILTRE (LE) POÉTIQUE, ouvrage de critique allemande. — Voyez HARDSDŒRFER.

FINANCIER, emploi de comédie. Aux rôles de gens de finances, on a joint, en général, ceux qui exigent chez l'acteur une certaine rondeur de manières, de la brusquerie alliée à de la sensibilité, ainsi qu'une figure épanouie et de l'embonpoint. Le financier devient au besoin un bourgeois naïf, un marin, un soldat. Chrysale des *Femmes savantes*, Lysimon du *Glorieux*, Turcaret, dans la comédie de ce nom, sont des rôles de financier. Ils ont été remplis à la Comédie-Française par Bonneval, Grandménil, Michot, Devigny et, avec une rare perfection, par Desessarts. Dans le théâtre contemporain, où bien des limites ont été renversées, le rôle de financier n'a plus l'ancien caractère dans toute sa rigueur, et les gens d'argent, en particulier, se présentent à la scène sous toutes sortes de nouveaux aspects.

Cf. L. Etienne : *les Financiers au théâtre*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er et 15 octobre 1870).

FINGAL, poëme de Macpherson (voy ce nom).

FINIBUS (DE) BONORUM ET MALORUM, traité de Cicéron (voy. ce nom).

FINLANDAIS. — Voyez FINNOISE (Langue).

FINN-MAGNUSEN. — Voyez MAGNUSEN.

FINNESBURG (LA BATAILLE DE), poëme anglo-saxon. — Voyez BEOWULF.

FINNOISE (LANGUE ET LITTÉRATURE). Le finnois ou finlandais, autrement dit SUOMI, est la principale d'un groupe de langues ouralo-altaïques, comprenant en outre l'esthonien et le lapon. Ces langues s'appellent également *tchoudes*, c'est-à-dire étrangères, du nom donné par les Russes aux populations des campagnes qui ont le moins subi la civilisation des conquérants. Le finlandais, qui en est resté le type principal, est encore parlé par la population indigène. Il comporte trois dialectes, celui du Sud, ou tavaste, celui de l'Est ou des Kyrialis, auquel se rattache le karélien, et celui du Nord ou des Quenes, et plusieurs sous-dialectes se rapportant à chacun des trois. Le finlandais, que le philologue Rask déclare l'une des langues les plus parfaites du globe, se fait remarquer par sa douceur et son harmonie. Il n'a point de sons gutturaux et peu de lettres sifflantes. Son alphabet

possède huit voyelles et seulement treize consonnes, sans compter un très-grand nombre de diphthongues. Il admet une infinité de mots composés par la réunion des radicaux. Peu de langues sont plus synthétiques; sa déclinaison offre, suivant les dialectes, de huit à quinze cas. La vérification repose à la fois sur le nombre et la mesure des syllabes et sur l'allitération. Les peuples qui ont envahi successivement la Finlande, Russes, Suédois, Danois, Allemands, ont importé dans le finnois un certain nombre de mots qui en ont plus ou moins altéré la pureté, suivant les provinces, et ont amené les principales différences de ses diverses branches.

Il a été publié dans toute l'Europe un certain nombre de *Grammaires* et de *Dictionnaires* de la langue finnoise. Nous citerons, pour les premières, celles d'Askill Petræus (Abo, 1649, in-8), de Martinius (1689, in-8), de Whael (Abo, 1733, in-12), toutes trois en latin; de Strahlmann (Halle, 1818), de Becker (Abo, 1824), toutes deux en allemand; de Renvall (Helsingfors, 1840) et d'Europæus (Abo, 1849), en suédois et en finnois. Pour les dictionnaires, on peut mentionner : *Fennici lenici tentamen*, de Daniel Juslenius (Stockholm, 1745, in-4); *Lexicon linguæ finnicæ*, de G. Renvall (Abo, 1826, 2 vol. in-4); *Dictionnaire latin-finnois* de Rothsten (Helsingfors, 1864) et le *Dictionnaire suédois-finnois*, d'Europæus et Ahlmann (Ibid., 2e édit. 1865).

Ce qui domine dans la littérature finnoise, c'est la poésie chantée. De tous temps les Finlandais ont eu pour le rhythme un goût secondé par la délicatesse de leur oreille et par l'harmonie de leur idiome. Dans ces conditions, l'allitération marque aussi bien la mesure que peut le faire la rime. Leurs chants populaires s'appellent Runes (*Runo*, au pluriel *Runot*); ils sont formés de vers de huit syllabes ou de quatre trochées, d'un rhythme très-accentué. Au retour du son dominant à des places marquées, ils joignent ce qu'on peut appeler la rime de pensée ou parallélisme. Les chanteurs de runes, *Runolaines*, s'accompagnent d'une sorte de harpe appelée *Kantele*, d'où le nom de *Canteletar* donné encore aujourd'hui aux poëmes finnois. La plupart de ces poëmes avaient un caractère légendaire. Plusieurs étaient purement lyriques. Quelques-uns avaient un effet magique, et celui qui les récitait finissait par tomber en convulsions. Les anciens runes ont été recueillis par Schrœter (1819), Topelius (1822), et surtout par le docteur Lœnnrot, qui a reconnu que ces chants populaires se rapportaient à une même œuvre, en a rétabli la suite et constitué l'épopée finnoise, le *Kalevala* (voy. ce nom). On doit, en outre, à ce savant restaurateur de la poésie finnoise un recueil de *Canteletar* (Helsingfors, 1840, 3 vol.), contenant près de 650 morceaux lyriques et ballades anciennes, et deux autres recueils de *Proverbes* (Suoman Kansan sanalaskuja (Ibid., 1842) et d'*Enigmes populaires* (Suoman Kansan arwoituksia (Ibid., 1844, 2e édit., 1851). Il a été aussi fait une grande collection de *Légendes et Contes populaires* en prose (Ibid., 1854-62, 4 vol.).

En dehors de ces compositions transmises par la tradition orale, la littérature écrite des Finlandais s'est réduite à peu de chose jusqu'en ces derniers temps. Le suédois, qui fut longtemps la langue officielle, a refoulé la langue nationale. Il ne s'est guère imprimé en finlandais que des traductions de l'Evangile et de quelques parties de l'Ancien Testament Les recherches des philologues ont rendu la vie à la langue finnoise. Helsingfors, avec son université, est devenue un centre d'activité littéraire : il s'y publie, outre des ouvrages d'instruction populaire, des ouvrages de poésie et de prose pour la société éclairée, tels que ceux du professeur Ahlquist. Il s'est même fondé, depuis une dizaine d'années, plus de vingt journaux en langue finnoise, dont un politique et quotidien, le *Suometar*, et un journal illustré.

Cf. Nils Idman : *Recherches sur l'ancien peuple finnois, d'après les rapports de la langue finnoise avec la langue grecque*, traduit du suédois (Strasbourg, 1778, in-12) ; — A. J. Sjœgren : *Ueber die finnische Sprache und ihre Literatur* (Saint-Pétersbourg, 1821, in-8) ; — Loennrot : *Sur la langue des Tschoudes du Nord* (Helsingfors, 1853, en suédois) ; — Léouzon-le-Duc : *la Finlande, son histoire primitive, sa mythologie, sa poésie épique*, etc. (Paris, 1845, 2 vol. in-8) ; — Xavier Marmier : *Lettres sur la Russie, la Finlande et la Pologne* (1843, 2 vol. in-12 ; 2e édit., 1851).

FIONN, barde gaélique. —Voyez GAÉLIQUE (Littérature.

FIORAVANTI (Leonardo. comte), alchimiste italien, né à Bologne en 1501, mort en 1588. C'est le type du charlatan italien, faisant de la science un étalage bouffon. Malgré l'objet spécial de ses mauvais ouvrages de chimie, de physique et de médecine, on cite dans toute histoire de la littérature italienne les titres de quelques-uns : *Lo specchio di scienza universale* (Venise, 1564, 1592, 1609, 1679, in-8), indigeste compilation qui eut un immense succès et qui fut traduite dans presque toutes les langues, notamment en français, par Gabriel Chapuis (1584, in-8); *Il Tesoro della vita umana* (Venise, 1570, 1582, 1608, 1620, 1670, in-8); *Il compendio dei secreti razionali*, etc. (Venise, 1571, 1591, 1666, 1675, 1680, in-8), etc.

Cf. F. Hoefer : *Histoire de la Chimie*, t. II.

FIORELLI (T.). — Voyez SCARAMOUCHE.

FIORENTINI (Francesco-Maria), chroniqueur italien, né à Lucques en 1609, mort en 1673. Il est l'auteur des *Memorie della gran Contessa Matilda* (Lucques, 1642, in-4), cités par Leibniz avec éloge et fournissant des renseignements précieux sur la querelle des investitures; on lui doit en outre un ouvrage posthume, publié par son fils, *Etruscæ pietatis origines, seu de prima Tuscorum Christianitate* (Lucques, 1701, in-4), etc.

Cf. Mario Fiorentini : *Préface* des *Etruscæ Pietatis origines*.

FIORENTINO (Pierre-Ange), littérateur français, né à Naples en 1806, mort le 31 mai 1864. Après avoir écrit déjà dans son pays des articles de journaux, des nouvelles ou romans et des drames, il vint en France et se fit remarquer dans le petit journalisme par une verve brillante. Il entra en 1849 au *Constitutionnel* comme chargé du feuilleton musical, qu'il rédigea aussi pour le *Moniteur*, sous le pseudonyme d'*A. de Rovray*. Il se fit un nom redouté par les sévérités d'une critique qui fut hautement accusée de vénalité dans la Société des gens de lettres : pour se justifier, il se battit en duel avec celui des membres de cette société qui venait le premier par ordre alphabétique. On doit à Fiorentino une bonne traduction de *la Divine comédie* de Dante (plusieurs fois réimpr.). On a recueilli de lui *les Grands Guignols* (1870, in-18). [*Dictionn. des contemp.* les trois premières édit.]

Cf. De Villemessant : *Mémoires d'un journaliste*.

FIRDAUCY. — Voyez FERDOUCY.

FIRENZUOLA (Agnolo), poëte et littérateur italien, né à Florence en 1493, mort vers 1546. Il étudia d'abord à Sienne, puis à Pérouse, où il contracta avec l'Aretin une intimité qui, d'après leur correspondance, exerça une influence assez fâcheuse sur ses mœurs; on dit même qu'il en mourut. Ses désordres ne l'avaient pas empêché d'entrer dans l'Eglise et d'avoir une bonne prébende qui ne servit qu'à les entretenir. Son talent faisait excuser bien des choses. On a de lui un recueil intitulé : *Prose* (Florence, 1548, 1552, 1562, in-8), qui renferme entre autres ouvrages des *Discorsi degli animali*, imités des fables orientales, et qui ont été traduits plusieurs fois en français, notamment par

Gabriel Cottier sous le titre de *Plaisant et facétieux discours des animaux* (Lyon, 1556, in-16). On y remarque aussi un *Dialogo delle bellezze delle Donne*, où l'auteur entre dans de singuliers détails, et qui a été traduit en français par J. Pallet (Paris, 1578, in-8), ainsi que *Huit nouvelles* (Otto novelle), ou *Raisonnements amoureux*, dans lesquels Firenzuola, imitateur de Boccace, brille par la pureté du style, mais non par la moralité.

Les autres ouvrages de ce digne ami de l'Arétin sont des *Rime* (Florence, 1549, in-8), où l'on remarque quelques satires burlesques ou *bernesques*, souvent réimprimées avec les poésies de Berni et de della Casa, et deux comédies en prose : *I Lucidi*, imitée des *Ménechmes* de Plaute, et la *Trinuzia* (Florence, 1549, 1551, in-8). Enfin il est auteur d'une traduction libre de *l'Ane d'or*, d'Apulée (Florence, 1549, 1598, 1603, in-8), dont Paul-Louis Courier faisait le plus grand cas. Il a transporté en Italie la scène du roman et en a retranché beaucoup de digressions parasites; on vante surtout l'extrême perfection du style toscan, et l'on a dit que c'était « le morceau le plus achevé de la prose italienne ». Les termes en sont cités, comme classiques, dans le *Dictionnaire de la Crusca*. Firenzuola prenait part avec passion aux querelles grammaticales de son temps, et il a publié, sous le titre de *Discacciamento delle nuove littere*, une violente réfutation du Trissin, qui avait essayé de réformer l'alphabet. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies (1548, 2 vol. in-12 ; nouv. édit. Florence, 1763, 3 volumes, in-8).

Cf. Crescimbeni : *Istoria della volgar poesia*; — G. Maffei : *Storia della letter. ital.*, t. I, p. 339.

FIRMIANUS SYMPOSIUS (Cœlius), poëte latin d'une époque incertaine, mais probablement antérieure au siècle d'Auguste. On pense qu'il était Africain. Il nous est parvenu sous son nom cent *Enigmes*, chacune de trois vers hexamètres, et relatives à d'anciens usages. Les *Ænigmata*, publiés d'abord avec les *Dits des sept Sages de la Grèce* (Paris, 1553, in-8), ont été réédités par Heumann (Hanovre, 1722, in-8), par Heynatz (Francfort, 1775, in-8) et par Wernsdorf, dans ses *Poetæ latini minores*. On attribue à Firmianus Symposius les deux petites odes *De Fortuna* et *De Livore*, qui ont été réunies souvent aux *Catalecta* de Virgile.

Cf. Wernsdorf : *Prolégomènes* de son édition.

FIRMICUS MATERNUS (Julius), écrivain ecclésiastique latin du IVe siècle. Il est l'auteur d'un traité intitulé : *De Errore profanarum religionum*, où il prétend que l'homme avait connu le vrai Dieu avant de déifier les forces de la nature et de se déifier lui-même. Publié d'abord par Flaccius (Strasbourg, 1562), puis par Wower (Hambourg, 1603, in-8), ce livre a été réédité avec beaucoup de soin, par F. Münter (Copenhague, 1826, in-8). — Un autre Julius FIRMICUS MATERNUS, du même siècle, a laissé un traité sur l'astrologie judiciaire, d'après les Egyptiens et les Babyloniens, intitulé : *Matheseos libri VIII* (Venise, 1497, 1499, in-fol.; Bâle, 1551, in-fol.). Le caractère païen de cet ouvrage ne permet pas d'identifier l'astronome avec l'auteur ecclésiastique.

Cf. Hertz : *De Julio Firmico Materno* (Copenhague, 1817, in-8).

FIROUZABADI (Medjd-eddin-Abou-Thaher-Mohammed, dit), écrivain arabe, né à Cazerin, près de Chiraz, en 1328-29 de notre ère (729 de l'hégire), mort en 1415. Il était originaire de Firouzabad. Il voyagea en Syrie, en Egypte, où il enseigna quelque temps à la Mecque, dans l'Asie Mineure et dans l'Inde, jouissant d'une grande considération pour l'étendue de son savoir. Il a écrit plus de quarante ouvrages, entre autres une *Histoire de la Mecque*, un *Recueil de facéties et d'anecdotes*, une Histoire de Mahomet intitulée *Sifr elsaadet*, divers traités de jurisprudence, enfin un *Dictionnaire arabe*. Ce dernier, le seul ouvrage de lui que nous possédions, est intitulé : *Alkamous almohit*, c'est-à-dire « l'Océan environnant ».

Cf. S. de Sacy : *Journal des savants*, année 1819.

FISCHART (Jean), ou MENTZER, c'est-à-dire le Mayençais, célèbre écrivain satirique allemand, né vers 1550 à Mayence, où selon quelques-uns à Strasbourg, mort à Forbach à la fin de 1589. Elevé à Worms par son cousin Gaspard Scheidt, écrivain satirique lui-même, il étudia la théologie à Strasbourg, où son beau-frère Jobin était imprimeur, et s'y maria. Il avait voyagé en Angleterre, et probablement en Italie, en France et visité d'autres pays de l'Europe. Avocat au tribunal de Spire depuis 1581, il devint bailli de Forbach en 1586.

Fischart est un des écrivains les plus originaux de l'Allemagne, et a été l'un des plus populaires Il est pour la seconde moitié du XVIe siècle ce que Luther lui-même fut pour la première. Il mit au service de la réforme religieuse un talent, une verve, une puissance d'imagination infatigables. C'est le Rabelais de l'Allemagne, avec toutes les différences qu'entraînent celle du caractère national et le triomphe accompli de la Réformation. Ecrivain fécond, bizarre, burlesque, extravagant même, par système et par génie, « il avait, dit Heinsius, un fond inépuisable de saillies, et il flagella les sottises de son siècle, tantôt avec cynisme, tantôt avec finesse, toujours avec une grande connaissance du monde. Il se servait de la langue allemande avec une étonnante hardiesse, la traitant en esclave, lui imposant des termes et des comparaisons entièrement neuves; il est incomparable dans l'expression comique. » Suivant Jean-Paul Richter, Fischart l'emporterait de beaucoup sur notre Rabelais par le langage, la richesse des images et l'abondance des idées; il l'égalerait pour l'érudition et la création des locutions nouvelles, dans le goût d'Aristophane. Le grand avantage de Fischart est d'être venu à une époque où Luther et les autres écrivains de la Réforme avaient fixé la langue de son pays, tandis que Rabelais écrivait avant la formation de la nôtre. Une chose curieuse, c'est que les ouvrages de Fischart, qui ont eu, de son vivant, de très-nombreuses éditions, sont devenus très-rares de nos jours, ce qui pourrait indiquer qu'il a vieilli. Jean-Paul lui-même exprime le vœu que « ce fleuve charriant l'or rencontre un habile homme qui, versé dans la connaissance des langues et des mœurs, en sache tirer le précieux métal. »

Parmi ses ouvrages satiriques en prose, nous citerons d'abord sa traduction ou plutôt son imitation de : *Gargantua*, sous le titre d'*Histoire des Exploits des Seigneurs et héros Gorgellantua et Pantagruel* (Geschichtrift, plus tard Geschichtklitterung der Thaten der Helden, etc., 1705, sans nom de lieu, avec grav. sur bois, plusieurs éditions). Accommodant le sujet à son pays et à son temps, l'auteur peint les mœurs allemandes plutôt que des mœurs étrangères, et joint l'originalité du fond à celle de la forme; c'est une mine de saillies et de bons mots. Comme ouvrages plus personnels dans le même goût, il faut citer : *la Grand'mère de toute pratique* (Aller Pracktik Grossmutter, 1572, in-4; 1574, etc., sans nom de lieu); *le Catalogue* (Catalogus; 1590), dirigé contre les pédants; *la Consolation des goutteux* (Podagrammisch Trostbüchlein, 1577); *la Philosophie du mariage* (Philosophisch-Ehzuchtbüchlein, Strasb., 1578), imitation spirituelle de deux traités de Plutarque et d'un entretien d'Erasme; *la Ruche du Saint-Essaim de Rome* (Bienenkorb des Heiligen rœmischen Immenschwarms; Christlingen, 1579,

1580, 1581, etc.), peinture très-vive des mœurs licencieuses du clergé du temps.

Fischart a traité la satire en vers : *le Corbeau de Nuit* (Nachtrab ; 1570), contre un apostat, nommé Rabe; *la Gentille vie de saint Dominique et de saint François* (Von S. Dom. und S. Fr. artlichem Leben, etc.; 1571), en réponse aux attaques du franciscain Nass contre la Réforme; *la Légende du petit chapeau à quatre cornes* ou *le Chapeau des Jésuites* (Legend des vierhærnigen Hutleins; Lausanne, 1580, plusieurs éditions, réimprimé à Leipzig en 1840), imité d'un poëme français contemporain, où Lucifer et tous les diables sont représentés emplissant à qui mieux mieux les cornes du chapeau des Jésuites de vices et de fléaux.

Dans le genre épique et héroï-comique, Fischart a aussi donné plusieurs ouvrages très-populaires, surtout *le Vaisseau fortuné de Zurich* (das Gluckhafftschiff von Zürich; sans date ni nom de lieu, 1576; édit. moderne : Tubingue, 1828, in-8), poëme d'un style châtié, noble, et cependant agréable. C'est l'histoire du voyage de la bouillie de millet, apportée toute chaude, dans une énorme chaudière d'airain, par les habitants de Zurich à ceux de Strasbourg; ils voulaient leur montrer avec quelle rapidité ils pourraient venir à leur secours, en cas d'attaque. Le récit très-détaillé contient de riches descriptions, des fictions ingénieuses et de beaux discours. Il a pour morale que l'homme triomphe des obstacles à force d'énergie. Fischart rentre dans le gros comique avec le poëme de la *Puce* (die Flohatz, sans date ni nom de lieu, 1572; Strasbourg, 1573, 1577, 1578), où son imagination, burlesque plutôt que cynique, se donne carrière sur le thème bizarre d'un ancien rapport intime entre la femme et la puce. Celle-ci se plaint à Jupiter des poursuites meurtrières dont elle est l'objet; la mouche entreprend de la consoler; toutes sortes d'histoires de puces prennent place dans leur entretien, et donnent lieu à des observations piquantes sur la société humaine. La femme plaide à son tour contre la puce et obtient le droit de la tuer. Quelques critiques font encore aujourd'hui l'éloge de ce poëme qui, suivant le plus grand nombre, ne dut son ancienne popularité qu'au mauvais goût du siècle. Fischart s'est aussi distingué, comme poëte lyrique, par une traduction libre, noble et imagée des *Psaumes* (Gesangbuchlin von Psalmen, Strasbourg, 1576; édition récente, Berlin, 1859), et quelques chants de circonstance, religieux ou politiques. Il n'existe point d'édition générale des œuvres de Fischart. On cite comme la collection la plus complète qui en ait été faite celle du conseiller G. Meusebach, possédée maintenant par la bibliothèque de Berlin.

Cf. Willmar, dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grüber, t. LI ; — Kurtz : *Leitfaden zur Geschichte der deutschen Literatur* (2e édit., 1865).

FITZ-JAMES (François DE), théologien français, né le 9 juin 1709 à Saint-Germain-en-Laye, mort le 19 juillet 1764. Fils du maréchal de Berwick, il embrassa l'état ecclésiastique, et devint évêque de Soissons et premier aumônier de Louis XV, de qui il exigea le renvoi de Mme de Châteauroux. Ses écrits, qui portent l'empreinte du jansénisme, ont été réunis sous le titre d'*Œuvres posthumes* (1770, 3 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

FITZ-JAMES (Edouard, duc DE), orateur français, petit-neveu du précédent, né en 1776 à Versailles, mort en 1838. Ses manifestations royalistes le signalèrent à Paris, en 1814, dès la venue des alliés. Nommé pair de France, il fut au nombre des membres les plus exaltés de la droite. Après la révolution de Juillet, il conserva quelque temps la pairie, puis s'en démit et fut élu député à Toulouse en 1834. C'est alors qu'il prononça ses plus remarquables discours. Son éloquence, qui avait, selon Cormenin, « le laisser-aller, le sans-gêne d'un grand seigneur parlant devant des bourgeois, » était en même temps énergique et incisive.

Cf. Cormenin : *le Livre des orateurs*.

FLACCUS (Verrius), grammairien latin du siècle d'Auguste. Né esclave, il fut affranchi, se distingua dans l'enseignement et devint précepteur de Caius et Lucius César, petits-fils d'Auguste. Sa grande érudition est attestée par de nombreuses citations, mais nous n'avons de lui aucun ouvrage entier. Son traité *De Verborum significatione* nous est parvenu abrégé par Pompeius Festus (voy. ce nom). De ses autres écrits, *Libri rerum memoria dignarum*, *De Orthographia*, *De Dubiis generibus*, etc., nous ne possédons que des fragments, publiés par M. Egger, avec *Pompeius Festus* (Paris, 1839, in-18). On a découvert, en 1770, dans les ruines de l'hémicycle de Préneste, une partie d'un calendrier rédigé par Flaccus, sous le titre de *Fasti*, et que Foggini a publié (Rome, 1779, in-8).

Cf. O. Müller : *Préface* de son édition de *Pompeius Festus* (Leipzig, 1839, in-4).

FLACÉ (René), poëte français, né le 23 novembre 1530 à Noyon-sur-Sarthe, mort le 15 septembre 1600. Curé de La Couture, au Mans, et directeur du collége situé auprès de cette église, il y fit jouer plusieurs tragédies. Il publia : *Prières tirées de la Bible, tournées du latin en vers français* (le Mans, 1582, in-12); *De Admirabili ascensione Christi carmen panegyricum* (Ibid., 1591, in-8), et un curieux catéchisme, dont la seconde partie, intitulée : *Catechismi catholici pars posterior* (1590, in-4), est un poëme en vers élégiaques.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*, t. I.

FLACON (J.-H.). — Voyez ROCHELLE.

FLAGY (Jehan DE), trouvère du XIIe siècle. On le suppose Champenois. Il a composé la chanson de *Garin le Loherain*, seconde partie de la geste des Loherains (voy. ce mot). On n'a aucun renseignement sur ce trouvère, désigné dans la chanson de Garin, en ces termes :

Ci faut li chant de Jehan de Flagy.

FLAMANDE (LANGUE et LITTÉRATURE). Le flamand (*Vlaemsch*, en allemand *Vlaemisch*) est une des principales formes de la langue germano-belge, que l'on peut considérer comme une variété du bas-allemand. De tout temps les philologues flamands ont eu pour leur langue beaucoup d'ambition. L'un d'eux, Van Gorp, dans ses *Indo-Scythica*, entreprend d'établir que c'était celle parlée par Adam; ce qui vaut la prétention plus récente du savant belge J. Degrave à démontrer qu'Homère et Hésiode étaient Flamands. On regarde du moins le flamand comme supérieur, à certains égards, au hollandais, qui s'en sépare surtout par des différences de prononciation et d'orthographe, et dans lequel on prétend ne plus voir qu'un de ses dialectes. Suivant ses affinités avec les langues germaniques, le flamand s'est peu laissé pénétrer par le latin, qui formait, auprès de lui, l'idiome romano-belge appelé wallon. Il a, comme l'allemand, une grammaire très-régulière, et il dérive les mots ou les compose avec beaucoup de facilité. Le flamand a été la langue écrite et officielle du Brabant et des diverses provinces soumises à la maison de Bourgogne. C'est lui qui remplaça le latin dans les chartes et autres documents publics, comme dans les diverses compositions littéraires du XIVe au XVIe siècle. La domination espagnole lui fut défavorable. Délaissé par les écrivains, banni de l'administration, il céda la place au hollandais dans le nord et au français dans le midi; mais il se conserva assez fidèlement dans le peuple. Après un long abandon, des ten-

tatives ont été faites pour le relever, d'abord et sans succès par le gouvernement hollandais, de 1815 à 1830, puis, de nos jours, avec un certain éclat, par une école d'écrivains qui en poursuivent la restauration philologique et littéraire. — On compte un assez grand nombre de grammaires et de dictionnaires de la langue flamande, entre autres : l'*Introduction aux langues française et flamande*, de La Grue (Amsterdam, 1688, in-8), et la *Nouvelle grammaire française et flamande*, de F. Halma (Bruxelles, 1773, in-12), sans parler des grammaires usuelles en langue flamande; puis, pour les dictionnaires, le *Vocabulaire francoys et flameng*, de Noël de Berlemont (Anvers, 1511, in-4), celui de Gabriel Meurier (Ibid., 1557, pet. in-8); le *Trésor du langage bas-allemand dit vulgairement flameng*, traduict en françois et en latin (Ibid., 1573, in-4); le *Grand Dictionnaire français et flamand*, par F. Halma (Leyde, 1778, plus. édit. in-4), les *Dictionnaires* plus modernes de Des Roches, de l'abbé Olinger, de Sleeckx et Vandevelde (Bruxelles, 1860, 2 vol. gr. in-8), etc.

Le flamand participe au mouvement de la littérature de l'Europe dès le XIIe siècle, sans y apporter un contingent aussi riche et aussi original qu'on s'est plu, de notre temps, à le supposer. Outre des poésies d'un caractère et d'un intérêt tout particuliers que l'on recueille pieusement aujourd'hui, on signale des traductions et des remaniements des ouvrages populaires du passé : une *Vie de Jésus*, un *Voyage de saint Brandan*, puis une *Bible en vers*, un *Miroir historique*, des chroniques rimées, des romans légendaires, comme les *Quatre fils Aymon*, etc., et surtout une version du *Roman de Renart* que les Néo-Flamands regardent comme la rédaction originale de cette œuvre européenne. Pendant plusieurs siècles, les chambres de rhétorique (voy. ce mot) fournissent des centres à la culture littéraire tant flamande que hollandaise, mais ne contribuent pas à lui donner de la variété ou de la grandeur. L'activité et le zèle déployés de nos jours au profit de l'ancien idiome flamand ont eu pour résultat la publication ou des remaniements nouveaux de l'ancienne poésie indigène et des tentatives d'œuvres originales. On a réédité le texte du *Roman de Renart;* Blommaert a remis les *Nibelungen* en vers iambiques flamands; H. Conscience, par ses études populaires et locales, a réveillé à la fois la langue et la nationalité. Des critiques et des historiens ont pensé sauver l'une et l'autre de leur effacement devant l'influence française, en les faisant rentrer dans le giron teutonique, au risque d'inféoder leur pays à l'Allemagne.

Cf. Pour la langue : Van Gorp : *Inda-Scythica* (Anvers, 1569, in-folio); — Van der Mylen : *Lingua belgica, seu de linguæ illius communitate cum plerisque aliis* (Leyde, 1612, in-4); — Ypey : *Histoire succincte de la langue néerlandaise* (Utrecht, 1812); — Raoun : *Mémoires sur l'origine des langues flamande et wallonne* (Bruxelles, 1826, in-4); — J.-F. Willems : *De la Langue belgique*, lettre (Ibid., 1829, in-18 et in-8); — Westreenen de Tiellandt : *Recherches sur la langue nationale de la majeure partie des Pays-Bas* (La Haye, 1830, in-8); — Vandenhoven [Delecourt] : *la Langue flamande, son passé et son avenir* (Bruxelles 1844); — Lebrocqui : *Du Flamand, dans ses rapports avec les autres idiomes d'origine teutonique* (Bruxelles, 1845, in-8); — Delfortrie : *Mémoire sur les analogies des langues flamande, allemande et anglaise* (Ibid., in-4).

Pour la littérature : Snellaert : *Over de Nederlandsche Dichtkunst in Belgie* (Bruxelles, 1838), et *Oude vlaemsche liederen* (Ibid., 1848); — Mone : *Coup d'œil sur la littérature populaire des Pays-Bas dans le passé* (Tubingue, 1838); — Hoefken : *Vlaemisch-Belgien* (Brême, 1847, 2 vol.); — de Coussemaker : *Chants populaires des Flamands* (Gand, 1856); — Ph. Blommaert : *Aloude geschiedenis der Belgen of Nederduitschers* (Gand, 1849); — L. de Baecker : *les Flamands de France, leur langue, leur littérature*, etc. (Ibid., 1850, in-8).

FLAMANG ou **FLAMENG** (Guillaume), auteur dramatique français, né vers 1460 à Langres, mort vers 1540. Prêtre, il exerça les fonctions de curé et termina sa vie à l'abbaye de Clairvaux. On a de lui un mystère qui a été publié par M. Carnandet, sous ce titre : *la Vie et passion de monseigneur sainct Didier, martyr et evesque de Lengres, jouée en ladicte cité* (Langres, 1855, in-8).

Cf. Carnandet : *Introduction* à son édit.

FLAMENCA (LE ROMAN DE), poëme écrit dans un dialecte des contrées méridionales de la France, se rapprochant de l'ancien idiome de la Catalogne et des provinces situées dans le voisinage des Pyrénées-Orientales. Le début et la fin du poëme ne se trouvent pas dans le seul manuscrit connu, possédé par la bibliothèque de Carcassonne. Le titre même manque, et on désigne l'ouvrage par le nom de l'héroïne, la belle Flamenca, fille du comte de Nemours, qu'épouse, vers le milieu du XIIe siècle, Archambaud, comte de Bourbon-les-Bains. Les fêtes de ce mariage sont décrites en détail. Le poëte rapporte les titres d'une centaine de romans qui furent récités ou chantés par les jongleurs. C'est un renseignement précieux. M. P. Meyer a publié le roman de Flamenca d'après le manuscrit de Carcassonne (Paris, 1866, in-8).

Cf. Raynouard : *Lexique roman*, t. I; — Fauriel : *Histoire de la littérature provençale;* — *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

FLAMINIO (Marc-Antonio), poëte italien, né à Serravalle en 1498, mort à Rome en 1550. Fils d'un professeur, Antonio-Giovanni Flaminio, qui eut un certain renom comme poëte latin, il surpassa son père. On a de lui : *De Rebus divinis carmina* (Paris, 1552, in-12), traduit en vers français par la sœur Anne des Marquets (1569, in-8); *Paraphrasis triginta Psalmorum* (Florence, 1558, in-12); *Paraphrasis Aristotelis* (Bâle, 1537), etc. Ses *Poésies* ont été publiées avec celles de son père et de son frère Gabriel (*Carmina Flaminiorum;* Padoue, 1743, in-8).

Cf. A. Neander : *Erinnerungen M.-A. Flaminio*, etc. (Berlin, 1837, in-8); — Moréri : *Grand dict. historique.*

FLANGINI (Lodovico, comte), littérateur italien, né à Venise en 1733, mort en 1804. Magistrat, il écrivit un grand nombre d'ouvrages qui justifient peu sa haute réputation littéraire, entre autres une traduction assez médiocre en vers de l'*Argonautique* d'Apollonius de Rhodes (Rome, 1791-1794, 2 vol. in-8), et une traduction de l'*Apologie de Socrate* de Platon (Florence, 1806); cette dernière est posthume.

Cf. Luciani : *Oratio in funere cardinalis L. Flangini* (Venise, 1804, in-4).

FLASSAN (Gaëtan RAXIS, comte DE), publiciste français, né en 1760 à Bédouin (Vaucluse), mort le 20 mars 1845. Professeur d'histoire à l'École militaire de Saint-Germain sous l'Empire, il eut, sous la Restauration, le titre d'historiographe du ministère des affaires étrangères, et assista au congrès de Vienne. Son principal ouvrage est l'*Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française, ou De la politique de la France depuis la fondation de la monarchie jusqu'à la fin du règne de Louis XVI* (Paris, 1808, 6 vol. in-8). On cite, en outre : *Des Bourbons de Naples* (Paris, 1814, in-8); *De la Restauration politique de l'Europe et de la France* (Paris, 1814, in-8); *Histoire du congrès de Vienne* (Paris, 1829, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Jay, etc. : *Biographie nouvelle des contemporains.*

FLAVIO-BIONDO, archéologue italien, né à Forli en 1388, mort en 1463. Élève des premiers savants de son temps, il découvrit, à Milan, le *Brutus* ou *de Claris oratoribus* de Cicéron, que popularisèrent bientôt de nombreuses copies. Il fut le secrétaire de plusieurs papes, et Pie II l'associa à tous ses

travaux d'histoire et d'archéologie. Il fit sur la topographie de l'ancienne Rome, sur ses institutions, son gouvernement, ses mœurs et coutumes, d'abondantes et sérieuses observations qui donnent une haute valeur à ses ouvrages, écrits malheureusement dans un style barbare. Ses deux principaux, auxquels Sigonius a fait le plus d'emprunts, sont intitulés : *Romæ instauratæ libri III* (Vérone, 1482, in-fol.), et *Romæ triumphantis libri X* (Brescia, 1482, in-fol.). On peut encore citer : *Italia illustrata*, publiée par son fils Gaspard Biondo (Rome, 1474, in-fol.); *De Origine ac gestis Venetorum* (Vérone, 1481, in-fol.); *Tres Decades historiarum*, allant depuis la prise de Rome par Alaric jusqu'en 1440 (Venise, 1483, in-fol.), ouvrage que l'on attribue quelquefois au pape Pie II; enfin, une *Histoire de Forli*, insérée dans le *Rerum Italicarum Scriptores* de Muratori. Les *Œuvres* de Flavio-Biondo ont été réunies (Bâle, 1531 et 1559, in-fol.).

Cf. Fabricius : *Biblioth. lat. med. et infimæ ætatis.*

FLÉCHIER (Esprit), orateur français, né le 10 juin 1632 à Pernes, dans le comtat d'Avignon, mort le 16 février 1710. Elevé par son oncle, qui était supérieur général de la Doctrine chrétienne, il entra dans cette congrégation et enseigna la rhétorique à Narbonne. Après la mort de son oncle, il vint à Paris, où il accepta dans une paroisse le modeste emploi de catéchiste des enfants. En même temps, il composait des vers latins qui furent remarqués et des vers français très-médiocres. Un petit poëme latin, décrivant le carrousel donné par Louis XIV en 1662, fut très-loué à cause de la difficulté d'exprimer dans une langue ancienne les détails d'une fête entièrement moderne. Le conseiller d'Etat Lefèvre de Caumartin lui confia l'éducation de son fils. Fléchier l'accompagna à Clermont et assista ainsi aux Grands-Jours d'Auvergne (1565-1566). Introduit à l'hôtel de Rambouillet, il s'y fit remarquer par son talent, son esprit et son caractère affable. C'était alors le *Damon* de M^me^ Deshoulières, l'*Acaste* de Senecé. Lui-même, suivant la mode régnante, a tracé son portrait, à peu d'intervalle de cette époque : « Il a un caractère d'esprit net, aisé, capable de tout ce qu'il entreprend ; il a fait des vers fort heureusement, il a réussi dans la prose, les savants ont été contents de son latin. La cour a loué sa politesse, et les dames les plus spirituelles ont trouvé ses lettres ingénieuses et délicates. » Ces dernières paroles rappellent ce que le P. de La Rue a dit de Fléchier : « L'amour de la politesse et de la justesse de style l'avait saisi dès ses premières études. Il ne sortait rien de sa plume, de sa bouche, même en conversation, qui ne fût travaillé ; ses lettres et ses moindres billets avaient du nombre et de l'art. Il s'était fait une habitude et presque une nécessité de composer toutes ses paroles, et de les lier en cadence. » Encouragé par ses amis et ses protecteurs, nommé lecteur du dauphin par le crédit du duc de Montausier, il se livra au ministère de la chaire. Il conquit l'estime par ses sermons ; mais il n'atteignit à une haute réputation que dans les oraisons funèbres. La première qu'il prononça, celle de M^me^ de Montausier (1672), le plaça aussitôt dans un rang élevé. L'année suivante, il fut admis à l'Académie française. Ses autres oraisons funèbres sont celles de la duchesse d'Aiguillon (1675), de Turenne (1676), du premier président Lamoignon (1679), de la reine Marie-Thérèse (1683), du chancelier Le Tellier (1686), de la dauphine Marie-Christine de Bavière, et du duc de Montausier (1690). Nommé évêque de Lavaur en 1685, il fut transféré au siége de Nîmes en 1687. Dans ce second diocèse, il sut, par son esprit de tolérance et de charité, se gagner un grand nombre de protestants, que les mesures coercitives avaient excités contre les ministres de la religion catholique, ainsi que contre le gouvernement de Louis XIV. Il mourut aimé et estimé de tous. Son oraison funèbre ne fut pas prononcée ; mais Fénelon fit d'un mot son éloge : « Nous avons perdu notre maître ! »

Voici le jugement de Rollin sur cet orateur : « Ce qui domine dans M. Fléchier est une pureté de langage, une élégance de style, une richesse d'expressions brillantes et fleuries, une grande beauté de pensées, une vivacité d'imagination, et, ce qui en est une suite, un art merveilleux de peindre les objets et de les rendre comme sensibles et palpables. Mais il me semble qu'on voit régner dans tous ses écrits une sorte de monotonie et d'uniformité. Presque partout mêmes tours, mêmes figures, mêmes manières. L'antithèse saisit presque toutes ses pensées et souvent les affaiblit en voulant les orner. » Ces éloges et ces reproches ont été repris par les divers critiques, depuis Thomas qui fait un parallèle en règle entre Fléchier et Bossuet, jusqu'à Villemain qui montre dans « l'Isocrate français » le point où la perfection de la langue confine à la décadence ! Le chef-d'œuvre de Fléchier est l'oraison funèbre de Turenne ; il y paraît au-dessus de lui-même. L'exorde surtout est cité pour son harmonie, pour son caractère majestueux et sombre. Cependant on a remarqué, entre cette oraison funèbre et celle du grand Condé, la même différence qu'entre les deux héros. L'une a l'empreinte de la fierté et semble l'ouvrage d'un instinct sublime; l'autre, dans son élévation même, paraît le fruit d'un art perfectionné par l'expérience et par l'étude.

Outre les *Oraisons funèbres*, les *Sermons*, les *Panégyriques des Saints*, on a de Fléchier : *Vie du cardinal de Commendon*, traduite de Graziani (1671, in-4); *Vie de Théodose le Grand* (1679, in-4), ouvrage souvent réimprimé, où sont soigneusement dissimulées les fautes de cet empereur ; *Histoire du cardinal Ximénès* (1693, 2 vol. in-12) ; *Lettres choisies sur divers sujets* (1715, 2 vol. in-12). On a les *Œuvres complètes* de Fléchier (Nîmes, 1782, 10 vol. in-8 ; 1825, 10 vol. in-8). Dans ce recueil ne sont pas compris les *Mémoires sur les Grands-Jours tenus à Clermont en* 1665-1666, publiés par M. Gonod (Paris, 1844, in-8), réimprimés avec notes par M. Chéruel (Ibid., 1856, in-8, 2 pl. ; 1862, in-18). C'est à la fois un document important sur l'institution elle-même et un tableau curieux et piquant de la vie de province au XVII^e^ siècle

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française ;* — Thomas : *Essai sur les Eloges ;* — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Villemain : *Essai sur l'oraison funèbre ;* — Ch. Labitte : *la Jeunesse de Fléchier*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1845 ; — Sainte-Beuve : *Introduction* aux *Mémoires* (édit. Chéruel).

FLECK (Konrad), poëte allemand des XII^e^ et XIII^e^ siècles. On manque de détails sur sa vie, et son nom ne nous est connu que par la traduction allemande du poëme français : *Flore et Blanchefleur*, qu'il entreprit dans le commencement du XIII^e^ siècle. Cette traduction, éditée par Sommer (Quedlimbourg, 1848), a été mise en allemand moderne, avec le vieux texte en regard, par J. Wehrle (Fribourg, 1856).

FLECK (Jean-Frédéric-Ferdinand), célèbre tragédien allemand, né à Breslau le 12 janvier 1757, mort à Berlin le 20 décembre 1801. Il fit ses études universitaires avant de suivre sa vocation pour la scène. Il eut les plus grands succès sur le théâtre national de Berlin, dans les drames de Shakespeare, dont il représentait les types avec beaucoup de puissance et de poésie. Il créa plusieurs des rôles les plus importants des tragédies de Schiller, d'Iffland, de Kotzebue, etc. Un monument lui a été élevé à Berlin. — Sa femme et ses

deux filles, formées par ses soins, suivirent aussi avec succès le théâtre.

Cf. *Conversations-Lexicon.*

FLEMMING (Paul), poëte allemand, né le 5 octobre 1609 à Hartenstein (Saxe), mort à Hambourg le 2 avril 1640. Il étudia la médecine à Leipzig, où il fut couronné poëte impérial. Il fit, à la suite d'une ambassade, le voyage de Moscou, et un voyage en Perse. Reçu médecin à Leyde en 1639, il venait de s'établir à Hambourg quand il mourut. Il passe pour le premier poëte lyrique de l'école silésienne. Il adopta les principes d'Opitz, mais il s'inspira particulièrement de ses impressions personnelles et de ses voyages. On loue chez lui la richesse des idées, la profondeur ou le charme du sentiment et la perfection de la forme. Ses *Poésies sacrées et mondaines* ont été recueillies après sa mort (Geistliche und Weltliche deutsche Poemata; Iéna ou Lubeck, sans date [1642]; Lubeck, 1651, etc.). Il en a été publié un choix par G. Schwabe (Erlesene Gedichte und Leben; Stuttgart, 1828). Flemming avait aussi laissé des poésies latines, publiées par Lapenberg (Lateinische Gedichte; Ibid., 1863), qui a préparé une édition complète de ses œuvres (1866).

Cf. Varnhagen : *Biogr. Denkmale*, t. IV; — Schmitt : *P. Flemming* (Marbourg, 1851); — W. Muller : *Biblioth. der D. Dichter* (Leipzig, 1822, t. III).

FLETCHER (John), poëte dramatique anglais, né en 1576, mort en 1625. Il était fils du rév. Fletcher, évêque de Bristol. Son nom est uni à celui de son collaborateur, Beaumont, et leurs biographies sont inséparables. Francis Beaumont, né en 1586, mort en 1616, plus jeune que Fletcher de dix ans, était le fils du juge Beaumont ; il fut élevé à Cambridge et étudia le droit, mais sa vocation et sa liaison avec Fletcher l'entraînèrent au théâtre. Tous deux de bonne famille, et doués d'un beau génie, ils passèrent dix ans à composer des pièces; comme elles ne furent en grande partie imprimées qu'après leur mort, il est très-difficile de déterminer la part de collaboration de chacun. La première collection imprimée (Londres, 1847, in-fol.) offre 36 pièces inédites; une seconde édition (Ibid., 1679, in-fol) contient, en outre, 17 pièces publiées dans l'intervalle : en tout 53. En ajoutant celles qui ont été faites avec d'autres auteurs, on arrive au total de 61 pièces, dont la *Biographia dramatica* de Baker donne les titres. Nous citerons les plus remarquables.

Le premier drame qui mit Beaumont et Fletcher en évidence fut *Philaster*. Ils s'annoncèrent ainsi comme les imitateurs, les élèves de Shakespeare, dont ils suivaient de préférence les comédies. *La Tragédie d'une jeune fille* (Maid's tragedy) est un drame vigoureux, où la pureté d'Aspasie fait contraste avec la coupable audace d'Evadné; mais le sujet en est pénible et beaucoup de scènes portent l'empreinte de cette licence d'expression qui caractérise les œuvres des deux auteurs, et qui semble venir surtout de Fletcher. A ces deux pièces s'ajoutent, du vivant de Beaumont : *Roi et non Roi* (King and no King), *Bonduca, les Lois de la Crète* (the Laws of Candy), *Thierry et Théodoret, Rollo,* tragédies; *le Haïsseur de Femmes* (the Woman hater), *le Chevalier du pilon brûlant* (the Knight of the burning pestle), *la Fortune de l'honnête homme* (the Honest man's fortune), *le Fat* (the Coscomb), *le Capitaine*, comédies. Fletcher, après la mort de Beaumont, produisit trois tragédies et neuf comédies, dont les meilleures sont : *les Chances* (the Chances), *le Curé espagnol* (the Spanish curate), *le Bouchon des Mendiants* (Beggars Bush), *Gouverner une femme, avoir une femme* (Rule a wife, have a wife). Il écrivit aussi un drame pastoral exquis, *la fidèle Bergère* (the Faithful shepherderss), dont Milton s'est inspiré pour son *Comus*. Enfin, dans *les Deux nobles Parents* (the Two noble Kinsmen, 1634), le nom de Shakespeare est joint à celui de Fletcher, et cette coopération est peu douteuse, malgré la faiblesse du produit.

Dans cette collaboration des deux amis, les contemporains s'accordent à penser que Beaumont apporta l'élévation, la tendresse, le pathétique, tandis que Fletcher fournit la vivacité, la grâce, l'esprit; celui-ci semble, en effet, avoir excellé dans le comique; leur théâtre est très-remarquable à cet égard et place ces deux auteurs les premiers après Shakespeare dans la comédie d'imagination, Ben Jonson retenant sa supériorité dans la comédie de caractère. En somme, Beaumont et Fletcher représentent les qualités moyennes de leur grand modèle; ils les reproduisent même avec plus de facilité et d'élégance; ils ont l'aisance dégagée des gens du monde pour qui le théâtre est un amusement et non un métier. La meilleure édition de leurs *Œuvres* est celle de M. Dyce (Londón, 1844, 11 vol.).

Cf. Baker : *Biographia dramatica ;* — Shaw : *History of english Literat.*

FLETCHER (les frères Phineas et Gilles), poëtes anglais, nés, le premier en 1584, le second trois ou quatre ans plus tard, morts, le premier en 1650, le second quelques années plus tôt. Ils étaient cousins du dramaturge. Tous deux entrèrent dans les ordres, et Gilles mourut curé d'Alderton. Outre les *Églogues de Pêcheurs* et des *Poëmes mêlés*, Phineas Fletcher composa un poëme intitulé : *l'Ile de pourpre ou l'île de l'homme* (the purple Island, etc., 1633). Titre étrange, désignant une description anatomique et psychologique de l'homme, relevée par l'allégorie. On a de Gilles : *Victoire et triomphe du Christ* (Christ Victory and Triumph, 1610), poëme encore plus sérieux, qui rappelle les grandes pages de Spenser, et a fourni quelques idées à Milton.

Cf. Hallam : *Introd. to the history of Literat.;* — Chambers : *Cyclopaedia of english Literat.*

FLEUR (LA) ET LA FEUILLE, poëme de Chaucer; — FLEURS DE MAI, nouvelles de Mistress Stowe; — LES FLEURS DU MAL, poésies de Beaudelaire (voy. ces noms).

FLEURANGES (Robert III DE LA MARCK, seigneur DE), mémorialiste français, né en 1491 à Sedan, mort en 1537 à Lonjumeau. Envoyé, vers l'âge de neuf ans, à la cour de France, il resta, malgré les menaces de son père et les promesses de Charles-Quint, fidèle à François I^{er}, le servit dans les négociations et dans la guerre, fut fait prisonnier à Pavie et enfermé au fort de l'Ecluse. Pendant sa captivité, il fut nommé maréchal de France. Il a écrit l'*Histoire des choses mémorables advenues de* 1499 *à* 1531, récit pittoresque et animé, où il se montre naïvement partial envers la France, et qui est précieux surtout pour la description fidèle des coutumes de l'époque; il s'y désigne sous le nom de *l'Adventureux* que lui donnaient ses contemporains. Cet ouvrage fait partie des collections de *Mémoires sur l'histoire de France.*

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

FLEURI (STYLE). — Voyez STYLE et FIGURES.

FLEURIEU (Charles-Pierre CLARET, comte DE), marin et géographe français, né le 22 janvier 1738 à Lyon, mort le 18 avril 1810. Marin dès l'âge de quatorze ans, il devint directeur général des ports et arsenaux en 1776, ministre de la marine en 1790. Sous l'Empire, il fut conseiller d'Etat et sénateur. De savants travaux le firent appeler à l'Institut, peu après sa création. Les cartes qu'il a dressées et les écrits qu'il a publiés sont d'une remarquable exactitude. Nous citerons de lui :

Decouvertes des Français en 1768 et 1769 dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée (Paris, 1790, in-4, avec 12 cartes); *Voyage autour du monde par Etienne Marchand, précédé d'une introduction historique, avec cartes et figures* (Paris, 1798-1800, 4 vol. in-4 ou 6 vol. in-8); *Neptune du Cattégat et de la Baltique* (Paris, 1809, in-fol.). Il s'était longuement occupé d'une *Histoire générale des navigations*, restée inachevée et inédite. — Sa femme, née Aglaé DESLACS D'ARCAMBALS, comtesse DE FLEURIEU, morte en 1826, a publié: *Stella, histoire anglaise* (Paris, 1800, 4 vol. in-12). Elle épousa, en secondes noces, Eusèbe Salverte.

Cf. Delambre : *Notice sur la vie et les ouvrages de M. le comte de Fleurieu.*

FLEURY (l'abbé Claude), écrivain ecclésiastique français, né le 6 décembre 1640 à Paris, mort le 14 juillet 1723. D'abord avocat au parlement de Paris et savant jurisconsulte, il entra dans les ordres. Bossuet fut son maître et son guide; Fénelon devint son ami. Successivement sous-précepteur des princes de Conti (1672), précepteur du comte de Vermandois (1680), sous-précepteur des petits-fils du roi, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry (1689), il fut nommé en 1716 confesseur de Louis XV. L'Académie française l'élut en remplacement de La Bruyère (1696).

L'œuvre principale de l'abbé Fleury est l'*Histoire ecclésiastique* (Paris, 1691 et suiv., 20 vol. in-4), réimprimée avec quatre livres inédits (Paris, 1840, 6 vol. gr. in-8). Les *Discours préliminaires*, qui d'après Voltaire sont excellents, ont été édités à part (1752, 2 vol. in-12; plusieurs réimpressions). Cette histoire, qui offre plus d'impartialité que de coordination et de méthode, est un recueil précieux de documents et de matériaux. « Le style, dit La Harpe, en est simple, clair et naturel; il a un caractère de candeur qui ne rabaisse point l'écrivain et qui fait estimer l'homme. » Parmi les autres ouvrages de Fleury, on peut mettre à part ceux qu'il composa en vue de ses élèves, et qui restèrent quelque temps classiques : *les Mœurs des Israélites* (1681, in-12); *les Mœurs des chrétiens* (1682, in-12); *Grand Catéchisme historique* (1683, in-12); *Traité du choix et de la méthode des études* (Paris, 1686, in-12 et 1822, in-8), tableau exact de l'enseignement en France au XVII^e siècle. On cite encore : *Histoire du Droit français* (1674, in-12); *Institution du Droit ecclésiastique* (1677, 1687, in-12); *Devoirs des maîtres et des domestiques* (1688, in-12); *Discours sur la poésie des Hébreux* (1713); *Discours sur les libertés de l'Église gallicane* (1724); des *Lettres*, etc. Il a été publié : *Opuscules de l'abbé Fleury*, par Rondet (Nîmes, 1780, 5 vol. in-8); *Nouveaux Opuscules de Fleury*, par l'abbé Émery (Paris, 1807, in-12); *Œuvres de l'abbé Fleury*, par A. Martin (1837, gr. in-8), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. VIII; — Ch.-F.-Ph. Jaeger : *Notice sur Cl. Fleury, considéré comme historien de l'Eglise* (Strasbourg, 1847, in-8); — La Harpe : *Cours de littérature*; — Fr. Godefroy : *Hist. de la littér. française*, t. II, prosateurs.

FLEURY (André-Hercule, cardinal DE), homme d'Etat français, né le 22 juin 1653 à Lodève, mort le 29 janvier 1743 à Paris. L'évêque de Fréjus, le précepteur de Louis XV, devenu premier ministre et cardinal, fut élu, sans avoir publié aucun ouvrage, membre de l'Académie française (1717), de l'Académie des sciences (1721), et de celle des Inscriptions (1725). Il avait de l'esprit, la plaisanterie fine et la répartie brillante; on vante son goût et l'élégante simplicité de ses mandements. Sous son ministère la Bibliothèque du roi fut achevée, et des savants français allèrent en Laponie et au Pérou pour mesurer un degré du méridien.

Cf. Fr. Morenes : *Parallèle du cardinal Richelieu et du cardinal de Fleury* (Avignon, 1743, in-12); — Lacretelle : *Histoire du XVIII^e siècle.*

FLEURY (Abraham-Joseph BÉNARD, connu sous le nom de), comédien français, né en 1751 à Chartres, mort en 1822 à Orléans. Il débuta une première fois au Théâtre-Français le 7 mars 1774, et ne réussit pas. Il se représenta le 20 mars 1778 et fut admis; mais sa grande réputation ne commença que dix ans plus tard, lorsqu'il prit les *petits-maîtres* après Molé. Il joua aussi les premiers rôles, *le Misanthrope*, *Tartuffe*, *le Philosophe marié*, etc.; sa diction légèrement saccadée l'empêcha d'y être tout à fait l'égal de Molé. Ses plus grands succès furent le marquis de *l'Ecole des Bourgeois* et le rôle du grand Frédéric dans *les Deux Pages*. Il prit sa retraite le 1^{er} avril 1818. On a sous son nom des *Mémoires* (Paris, 1835-1837, 6 vol. in-8), ouvrage spirituel et agréable, rédigé par J.-B. Lafitte, d'après les mémoires du temps

Cf. Hippolyte Lucas : *Histoire du Théâtre-Français.*

FLEXIONNELLES (LANGUES). On nomme ainsi les langues qui possèdent la propriété de marquer par des transformations déterminées des mots les rapports ou circonstances modifiant l'idée ou l'action que ces mots expriment. Ces transformations, appelées flexions ou inflexions, portent également sur le radical ou sur les suffixes et désinences des mots. Le grec, le latin, entre les langues anciennes, et, parmi les langues modernes, l'allemand, jouissent à un haut degré de cette faculté. Les langues néo-latines sont moins riches que le latin en flexions et inflexions. C'est par l'abondance ou la pauvreté de ces formes qu'une langue est synthétique ou analytique.

Cf. Bopp, Egger, Baudry, etc. : *Grammaire comparée.*

FLINS DES OLIVIERS (Claude-Marie-Louis-Emmanuel CARBON DE), littérateur français, né en 1757 à Reims, mort en 1806. Quoique son éducation eût été négligée, il ne manquait ni d'esprit, ni de talent. Chateaubriand parle de lui avec éloge dans ses *Mémoires*. Toutefois la multiplicité de ses noms lui attira cette épigramme de Lebrun :

> Carbon de Flins des Oliviers
> A plus de noms que de lauriers.

Il rédigea, avec Fontanes, son ami, *le Modérateur*, et donna des pièces de vers à l'*Almanach des Muses*, à la *Décade* et au *Mercure*. On cite de lui : *les Amours*, élégies (Londres et Paris, 1780, in-8); *Poëmes et discours en vers* (Paris, 1782, in-8); *le Réveil d'Epiménide à Paris, ou les Etrennes de la liberté*, pièce de circonstance en un acte, en vers, qui eut du succès (Paris, 1790, in-8); *le Mari directeur, ou le Déménagement du couvent*, comédie en un acte, en vers (Paris, 1791, in-8); *la Jeune hôtesse*, comédie en trois actes, en vers, imitée de Goldoni (Paris, 1792, in-8); etc.

Cf. Cubières de Palmezeaux : *Notice historique et littéraire sur Carbon de Flins*; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

FLINT (Timothée), écrivain américain, né à Reading, dans le Massachussetts, en 1780, mort en 1840. Missionnaire dans l'Ouest, il a fait connaître par ses livres une partie des Etats-Unis encore peu explorée. Nous citerons : *Souvenirs des dix dernières années passées dans la vallée du Mississipi* (Recollections of the last ten years in the Valley of the, etc., 1826) et *Géographie et Histoire de la vallée du Mississipi* (the Geography and history of, etc.; 1827, 2 vol. in-8). Il a aussi écrit des romans : *Arthur Clenning* (1828); *George Mason* (1829); *la Vallée de Shoshonee* (1830), etc.; des articles de revue, etc.

Cf. Duyckink : *Cyclopaedia of Amer. Literature.*

FLODOARD ou FRODOARD, historien français, né en 894 a Epernay, mort en 966 Il était chanoine

de Reims et a laissé trois ouvrages en latin, qui sont regardés comme les plus considérables de son époque: une *Chronique* qui va de 916 à 966, une *Histoire de l'église de Reims* et une sorte de poëme qui contient l'histoire abrégée des papes et des saints les plus illustres de l'Italie. « Flodoard, dit l'*Histoire littéraire de la France*, est exact à rapporter les choses, ou telles qu'il les a trouvées écrites, ou telles qu'il les a vues lui-même. » Son poëme atteste de longues recherches; mais, malgré ce qu'il offre de naïveté ou de vigueur, la versification en est aussi dure, aussi forcée, malsonnante et obscure que celle des autres poëtes contemporains. On en trouve de longs passages dans les *Annales ordinis Sancti Benedicti* de Mabillon. Ses deux autres ouvrages sont écrits en une prose correcte, même élégante. La *Chronique*, qui par le grand nombre de faits qu'elle contient, est le meilleur guide à travers les ténèbres du Xe siècle, fut publiée d'abord dans le *Rerum Burgundicarum Chronicon* (Bâle, 1575, in-4), puis insérée dans les recueils de Pithou et de Duchesne; elle a été traduite par M. Guizot dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*. L'*Histoire de l'église de Reims*, publiée d'abord par le P. Sirmond (Paris, 1611, in-8), puis par Colvener (Douai, 1617, in-8), a été insérée dans la *Bibliotheca Patrum* (Lyon, 1677), t. XVII. Elle fut traduite en français par Nicolas Chesneau (Reims, 1580, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VI.

FLŒGEL (Charles-Frédéric), littérateur allemand, né à Jauer le 3 décembre 1729, mort le 7 mars 1788. Professeur à Breslau et à Liegnitz, il se livra avec ardeur aux recherches d'érudition littéraire, et publia d'intéressants ouvrages : *Histoire de l'intelligence humaine* (Geschichte des menschlichen Verstandes; 1716); *Histoire du comique* (Gesch. der Komischen Lit.; Leipzig, 1784-86, 4 vol.), présentant un tableau complet de la satire chez tous les peuples; *Histoire du grotesque* (Gesch. des Grotesk-Komischen; Liegnitz, 1788), ouvrage posthume, ainsi qu'une *Histoire des fous de cour* (Gesch. der Hofnarren; Ibid., 1789), et une *Histoire du burlesque* (Geschichte des Burlesken; Leipzig, 1794).

Cf. *Conversations-Lexicon*.

FLOOVANT, chanson de geste indépendante des trois grandes gestes du cycle carlovingien. Floovant, selon l'auteur anonyme du poëme, était l'aîné des quatre fils de Clovis. Dans sa jeunesse, il s'avisa de couper la barbe à son maître, méfait grave, car à cette époque « où tous les prud'hommes étaient barbus », clercs ou laïques, l'ignominie de la barbe coupée ne s'infligeait qu'aux voleurs. On lit dans la *Gesta Dagoberti* que Dagobert enfant se livra à un pareil acte envers son maître. Or le maître de Floovant était baron puissant et de plus l'un des plus chers amis du roi. Aussi Clovis voulait-il la mort du coupable. Il se borna, sur la prière de la reine, à l'exiler pour sept ans. Ce sont les aventures, les malheurs et les exploits du prince proscrit que raconte le poëme. Cette chanson a obtenu un grand succès au moyen âge, dès le XIIIe siècle. Elle est souvent citée par des trouvères et des troubadours. A l'étranger elle a eu pareille fortune, comme on peut en juger par les *Reali* et par une saga islandaise intitulée *Flovents Saga Frakka Konungs*. L'unique manuscrit connu, conservé à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, contient 2500 vers environ. Mais il présente une lacune. Il a été publié par MM. Michelant et Guessard dans la collection des *Anciens poëtes français*.

FLORAUX (JEUX). — Voyez JEUX FLORAUX.

FLORE ET BLANCHEFLEUR, roman d'aventures anonyme du XIIe ou XIIIe siècle. — Un roi païen, Felis, fait prisonnière, dans une de ses courses en pays chrétien, une dame de noble parage. De retour à Naples, il donne cette dame à sa femme. Bientôt la reine accouche d'un fils qu'on nomme Flore, et la chrétienne met au monde une fille, Blanchefleur. Les enfants s'aiment dès le plus bas âge. Le roi, voulant séparer son fils de Blanchefleur, vend celle-ci à des marchands. Flore la croit morte et tombe dangereusement malade. On lui avoue la vérité ; aussitôt il part à la recherche de Blanchefleur et la trouve à Babylone, dans le palais du soudan, qui la destine à sa couche. Il s'introduit auprès d'elle. Les amants sont surpris et doivent être punis de mort Mais les barons du soudan et un « sage évêque » de la cour intercèdent auprès de leur souverain en faveur des jeunes gens. Flore apprend la mort de son père et retourne en son royaume avec Blanchefleur, qu'il épouse.

Konrad Fleck a écrit, vers l'an 1230, une traduction allemande du roman français : *Flore und Blanscheflur*, publiée par Emile Sommer (Quedlinburg et Leipzig, 1846, in-8). Il annonce que le texte original est de Robert d'Orbent, nom complétement inconnu, peut-être mal écrit. Il existe aussi une traduction en flamand du même roman, due à Diederic van Assende. Nous n'avons plus le texte original sur lequel ont été faites ces deux traductions. *Flore und Blanceflor* a été publié par M. J. Bekker (Berlin, 1844, in-12), et en France par M. Edélestand du Méril, sous ce titre · *Flore et Blancheflor*, avec une Introduction et un Glossaire (Paris, 1855, in-16, Biblioth. elzévir.).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII

FLORENTIN (LE), comédie de La Fontaine (voy ce nom).

FLORÈS (Enrique), savant théologien et historien espagnol, né à Valladolid le 14 février 1701, mort en 1773. Il entra dans l'ordre de Saint-Augustin en 1715, fut professeur de théologie et passa sa vie à explorer les archives de l'Espagne. On lui doit la publication de la *Relacion del viage literario de Ambrosio de Moralès*, et surtout le très-important ouvrage, *la España Sagrada o theatro geographico historico de la iglesia de España* (Madrid, 1747-1779, 29 vol. in-4), continué par les pères Risco et Fernandez. Citons encore : *Clave historica* (Madrid, 1743, in-4); *Medallas de las colonias, municipios y pueblos antiquos de España* et les *Memorias de las reinas Catolicas*.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura*.

FLORIAN (Jean-Pierre CLARIS, chevalier DE), poëte et prosateur français, né le 6 mars 1755 au château de Florian, près de Sauve (Gard), mort le 13 septembre 1794. Sa mère, Gilette de Salgue, était d'origine castillane. Son oncle, le marquis de Florian, qui avait épousé une nièce de Voltaire, le mena, âgé de onze ans, chez le philosophe de Ferney. Celui-ci caressa et choya le jeune chevalier, qu'il surnomma paternellement *Florianet*. Quelques années après, Florian, qui n'avait pas de fortune, entra dans les pages du duc de Penthièvre. Son amabilité et son esprit le firent réussir à la petite cour du château d'Anet; le duc lui témoigna une bienveillance qui ne se démentit jamais. Au sortir des pages, il fut envoyé à l'école d'artillerie de Bapaume, d'où il passa dans les dragons de Penthièvre, avec une compagnie. Le goût qu'il sentait depuis longtemps pour les lettres étant devenu plus vif, il demanda à quitter la vie militaire, et revint auprès de son protecteur, en qualité de gentilhomme ordinaire. Il débuta dans la littérature par de petites comédies. En 1782, l'Académie française couronna de lui une épître en vers, intitulée *Voltaire et le serf du Mont-Jura*. L'année suivante, il reçut un nouveau prix pour l'églogue de *Ruth*, et il publia le roman pas-

toral de *Galatée*. Ce dernier ouvrage surtout fonda sa réputation. En 1788, il fut admis à l'Académie française. Obligé de quitter Paris en 1793, il se réfugia à Sceaux, mais on l'y arrêta bientôt. Rendu à la liberté par le 9 thermidor, il ne put recouvrer la santé que ces secousses lui avaient fait perdre. Il mourut à l'âge de trente-huit ans.

C'est surtout par ses *Fables*, imprimées seulement en 1792, que Florian a survécu. Il y a su raconter et moraliser, décrire et converser, varier le ton et les couleurs suivant les sujets. Il est tantôt attendrissant, tantôt d'une gaieté douce et badine, tantôt d'une finesse piquante ou d'une sagesse élevée. *Le Singe qui montre la lanterne magique, le Lapin et la Sarcelle, l'Aveugle et le Paralytique, les Singes et le Léopard*, etc., sont regardées comme de petits chefs-d'œuvre. On a dit qu'il y avait de La Fontaine à Florian la même distance que de Molière à Marivaux, et que les apologues de Florian plaisent surtout par le gracieux et le joli. Quoi qu'il en soit, il reste sans contredit le second de nos fabulistes. Dans l'églogue de *Ruth*, le poëme de *Tobie*, et les contes en vers, on trouve encore la grâce et l'élégance unies, soit au sentiment, soit à l'esprit. Les nouvelles en prose, *Claudine, Sélico, Valérie, Zulbar*, etc., qui ne manquent pas d'intérêt, sont écrites aussi avec soin et élégance. L'auteur passe d'Angleterre en Italie, de l'Afrique aux Indes, des Alpes au Paraguay, et s'efforce de varier ses couleurs selon les peuples et les climats. La plus simple de ces nouvelles, *Claudine*, histoire d'une paysanne de la vallée de Chamouny séduite et abusée par un voyageur anglais, est une des plus attachantes. *Galatée* et *Estelle*, malgré des qualités de style, ont les défauts et la fausseté du genre pastoral, alors à la mode. Cependant *Galatée* est peut-être ce que ce genre a produit de meilleur dans notre langue. Dans les trois premiers livres, Florian a imité Cervantès ; mais Gessner reste son modèle ordinaire. Il écrivait au poëte allemand : « J'ai tâché d'habiller la *Galatée* comme vous habillez vos Chloés; je lui ai fait chanter les chansons que vous m'avez apprises, et j'ai orné son chapeau de fleurs volées à vos bergères. »

Les deux romans poétiques de Florian, *Numa Pompilius* et *Gonzalve de Cordoue*, sont peut-être pour nous d'un genre encore plus faux que ses pastorales. Le premier est une très-pâle imitation de *Télémaque*. Le second est inspiré surtout des *Incas*. *Gonzalve de Cordoue* a pourtant joui d'une grande réputation. Le plan est régulièrement conçu ; l'action principale est bien graduée ; le péril de Gonzalve et de sa maîtresse Zuléma croît jusqu'au dénoûment ; les autres personnages sont heureusement disposés dans l'ordonnance générale ; des épisodes intéressants, des tableaux bien faits se mêlent à l'action. Si le livre n'est plus supportable, la faute en est surtout à ce style d'une élégance affectée, qu'on appelait alors de la prose poétique. La prétention au ton héroïque interdit à l'auteur la simplicité des détails, la vérité des mœurs et des passions; elle le porte à tout dénaturer, à mêler la fable à l'histoire et à mettre dans la bouche de personnages vulgaires le langage des demi-dieux et des héros de l'épopée. Le *Précis historique sur les Maures*, qui sert d'introduction au roman, est un bon morceau d'histoire et d'un style plus naturel. La traduction de *Don Quichotte*, quoiqu'elle ne suive pas exactement l'original, a obtenu un succès mérité, et les traductions plus récentes ne l'ont pas fait oublier. Le *Guillaume Tell*, que Florian composa en prison, est la plus faible de ses productions. Au théâtre, il a renouvelé le personnage d'Arlequin, en lui donnant une physionomie sentimentale. Ses pièces, jouées au Théâtre-Italien, sont : *les Deux billets* (1779) ; *Jeannot et Colin* (1780) ; *les Jumeaux de Bergame* (1782) ; *le Baiser* (1782) ; *le Bon ménage* (1783) *la Bonne mère* (1785), etc.

Outre les ouvrages précédents, on peut citer encore : *Mélanges de poésie et de littérature ; Eliézer et Nephtali ; Jeunesse de Florian, ou Mémoires d'un jeune Espagnol*, histoire intéressante de ses premières années. On lui a attribué *Henriette Stuart, roman traduit de l'anglais* (Lausanne, 1795, 2 vol. in-12). Les ouvrages de Florian ont eu un grand nombre d'éditions et ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Renouard (Paris, 1820, 16 vol. in-18), et ses *Œuvres inédites*, par Guilbert de Pixérécourt (Paris, 1824, 4 vol, in-8). On cite encore les éditions de Didot (Paris, 1784 et suiv., 24 vol. in-18), de Briand (1823-1824, 13 vol. in-8), de Jauffret (1837-1838, 12 vol. in-8).

Cf. A.-J.-N. de Rosny : *Vie de Florian* (Paris, an V, in-18) ; — L.-Fr. Jauffret et Lacretelle : *Eloge de Florian* (Ibid., 1812, in-8) ; — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Ch.-Fr. Viancin : *Eloge de Florian* (Besançon, 1833, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III ; — H. Taine : *Essai sur les fables de La Fontaine.*

FLORIDOR (Josias DE SOULAS, sieur DE PRIMEFOSSE, dit), comédien français, né en 1608 dans la Brie, mort en 1672 à Paris. Il était enseigne lorsqu'il quitta le service pour jouer la comédie. Il débuta, en 1640, au théâtre du Marais, et, en 1643, à l'Hôtel de Bourgogne, d'où il ne sortit que peu de mois avant sa mort. La distinction de ses manières, la noblesse de sa physionomie, le naturel de sa diction lui valurent, ainsi que la dignité de sa tenue, les faveurs de la cour et du public. Il surpassa, dans les premiers rôles tragiques, tous les acteurs qui l'avaient précédé.

Cf. De Laporte : *Anecdotes dramatiques ;* — A. Jal : *Dictionnaire critique.*

FLORIDUS (Francesco), surnommé *Sabinus*, philologue italien, né à Donadeo, dans l'ancienne Sabine, mort en 1547. Professeur à Bologne, il fut appelé par François Ier. Violent et intolérant, il écrivit contre Étienne Dolet un livre intitulé *Adversus Stephani Doleti calumnias liber* (Rome, 1541, in-4). On cite, en outre : *In Plauti aliorumque poetarum et linguæ latinæ calumniatores* (Lyon, 1537, in-4) ; *De Julii Cæsaris præstantia libri tres* (Bâle, 1540, in-fol.). Il avait commencé, à la demande de François Ier, une traduction de l'*Odyssée* en vers latins (*Homeri Odysseæ libri octo priores ;* Paris, 1545, in-4).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. II.

FLORIMONTANE (ACADÉMIE). — Voyez ACADÉMIE et SALES (François DE).

FLORUS (Lucius-Annæus-Julius), historien romain du IIe siècle après J.-C. L'obscurité qui entoure la vie de cet auteur a donné lieu aux conjectures les plus diverses. On l'a fait naître en Italie, en Gaule, en Espagne. D'après quelques-uns, il faudrait l'identifier avec Sénèque, précepteur de Néron. Selon d'autres, il y aurait eu deux Florus historiens, l'un vivant sous Auguste, l'autre au IIe siècle, et continuant l'ouvrage du premier. A part ces hypothèses, plus ingénieuses que satisfaisantes, on peut penser que Florus exista réellement, et qu'il n'y en eut qu'un seul, en même temps historien et poëte, vivant sous Adrien, dont il fut le protégé et l'ami. Spartien rapporte qu'il adressa à l'empereur ces vers :

Ego nolo Cæsar esse,
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati pruinas,

et qu'Adrien répondit avec le même enjouement :

Ego nolo Florus esse,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Calices pati rotundos.

L'ouvrage historique de Florus est intitulé : *Rerum romanarum libri IV*, ou *Epitome de gestis Romanorum*. C'est une compilation faite avec méthode et d'une manière intéressante, d'après Tite-Live et d'autres écrivains antérieurs. La vie de Rome y est divisée en quatre âges : l'enfance, l'adolescence, la virilité et la vieillesse. Les faits sont bien choisis, le caractère des temps et des hommes nettement tracé. On lui reproche des erreurs chronologiques ou géographiques, et trop de partialité pour Rome. On a souvent trop goûté son style, dont l'éclat apparent cache des figures fausses ou forcées, et dont la prétention à l'énergie tourne volontiers à la déclamation et à l'emphase. L'*Epitome* de Florus, édité d'abord par Gaguin (Paris, vers 1471, in-4), a été réimprimé un grand nombre de fois, notamment par J. Camers (Vienne, 1518, in-4), par E. Vinet (Poitiers, 1553, in-4), par Græviu̇s (Utrecht, 1680, in-8), par Duker (Leyde, 1722, in-8), par Titze (Prague, 1819, in-8), par Seebode (Leipzig, 1821, in-8), par Hubner et Jacobitz (Leipzig, 1832, 2 vol. in-8). Il a été traduit en français par Coëffeteau (1618), par l'abbé Paul (1774), par Camille Paganel (1823), par Durozoir, dans la *Bibliothèque* Panckoucke (1829). On attribue à Florus des *Epigrammes*, publiées dans l'*Anthologia latina* de Burmann, et un fragment de dialogue, découvert à Bruxelles, intitulé : *Virgilius orator*. Wernsdorf l'a aussi cru l'auteur du *Pervigilium Veneris*.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

FLORUS (Drepanius), écrivain latin, mort vers 860. Il fut diacre de l'église de Lyon. On a de lui : des *Poésies*, où, malgré le ton déclamatoire, respire un sentiment vrai des malheurs de son siècle (Leipzig, 1653, in-8), insérées dans les *Poetæ christiani* de Fabricius, les *Analecta* de Mabillon et les *Anecdota* de Martène et Durand; un traité contre Scot Erigène; des *Commentaires* sur les épîtres de saint Paul et sur la Messe. On le croit auteur d'une *Histoire universelle* qui est en manuscrit à la bibliothèque d'Avranches.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. V.

FLOTTES (l'abbé Jean-Baptiste-Marcel), philosophe français, né à Montpellier le 10 janvier 1789, mort le 25 décembre 1864. Professeur de philosophie au collége et à la faculté de sa ville natale, il a publié sur Voltaire, Lamennais, Pascal, Huet, etc. (1816-1857), une série d'*Études* d'une indépendance rare chez un théologien. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), physiologiste et écrivain français, né à Maureilhan (Hérault) le 15 avril 1794, mort à Montgeron (Seine-et-Oise) le 6 décembre 1867. Professeur au Jardin des Plantes et au Collége de France, député, puis pair de France, membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, il fut élu, en 1840, membre de l'Académie française, comme successeur de Michaud; il avait M. V. Hugo pour concurrent. Il devait cet honneur au soin avec lequel étaient écrits ses ouvrages scientifiques et à la nature littéraire et philosophique de quelques-uns. Nous citerons : *Examen de la phrénologie* (1841, in-18); *De l'Instinct et de l'intelligence des animaux* (1841, in-18); *De la Longévité humaine* (1854, in-18); *De la Vie et de l'intelligence* (1857, in-8); puis des études critiques sur la vie et les travaux de divers savants : *Cuvier* (1841, in-18), *Buffon* (1844, in-18), *Fontenelle* (1854, in-18). — Son fils, Gustave FLOURENS, né à Paris le 4 août 1838, mort le 3 avril 1871, connu surtout par son rôle révolutionnaire dans les événements de 1870-1871, avait, à l'âge de vingt-cinq ans, suppléé son père au Collége de France. Il a publié, outre un ouvrage d'anthropologie philosophique (*la Science de l'homme*, 1869, in-8), quelques écrits d'actualité. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Cl. Bernard : *Discours de réception* à l'Académie française (27 mai 1869).

FLUDD (Robert), en latin *de Fluctibus*, médecin et philosophe anglais, né à Milgate (Kent) en 1574, mort à Londres le 8 septembre 1637. Affilié à la secte des Rose-Croix et célèbre par son zèle pour les chimères de la cabale, de l'astrologie judiciaire et même de la sorcellerie, il eut cependant le don de l'observation et l'esprit philosophique, et ses ouvrages firent une grande impression. Ce sont des traités sur la nature, ses lois, son origine, ses mystères expliqués par une sorte de panthéisme à la fois matérialiste et mystique. Ils sont au nombre de dix-sept, parmi lesquels nous citerons : *Utriusque cosmi, majoris scilicet et minoris, metaphysica, physica atque technica historia* (Oppenheim, 1617); *Tractatus secundus de naturæ Simia, seu technica macrocosmi historia* (Ibid., 1618); par *naturæ simia*, singe de la nature, l'auteur désigne l'art; *Philosophia sacra et vere christiana seu meteorologia cosmica* (Francfort, 1626); *Summum bonum quod est verum magiæ Cabalæ et Alchimiæ veræ ac fratrum Roseæ-Crucis subjectum* (Ibid., 1629); *Clavis philosophiæ et Alchimiæ fluddanæ* (Ibid., 1633). Ces divers ouvrages ont été plusieurs fois réunis (Oppenheim, Francfort, Gouda, 1617-38, 6 vol. in-fol.). Les doctrines de Fludd et leurs conséquences avouées contre le christianisme à la fois et l'autorité de la raison ont été souvent réfutées, surtout par Gassendi et le P. Mersenne.

Cf. Chr.-G. Praetorius : *Variæ variorum de philosophia fluddiana sententiæ* (1715, in-4); — *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

FOA (Eugénie), femme auteur française, née à Bordeaux vers 1795, morte en 1853. Elle était née de parents espagnols et dans la religion juive. A la suite d'un mariage qui ne fut pas heureux, elle écrivit pour se créer des ressources, et, avec un style à la fois vulgaire et déclamatoire, montra de l'imagination et du sentiment. Elle créa le *Journal des enfants* et le *Journal des demoiselles*, et composa des nouvelles et romans sous le pseudonyme de *Maria Fitz-Clarence*. On cite : *la Juive, histoire du temps de la Régence* (Paris, 1835, 2 vol. in-8); *les Mémoires d'un Polichinelle* (Ibid., 1839, in-8); *le Petit Robinson de Paris* (Ibid., 1840, in-18), etc.

Cf. Bourquelot : *la Littérature franç. contemporaine*.

FOË (Daniel DE). — Voyez DEFOE.

FŒRSTER (Frédéric), écrivain allemand, né à Munchengosserstaedt le 15 septembre 1792, mort en décembre 1868. Il écrivit, en 1813, des *Chants guerriers* dans le genre de ceux de Kœrner, puis se tourna vers les recherches historiques et donna un assez grand nombre de publications sur les hommes et les événements de son pays. On cite encore ses *Lettres d'un vivant* (Briefe eines Lebenden; Berlin, 1827, 2 vol.), un drame, *Gustave Adolphe* (Ibid., 1832), et des *Poésies* (Gedichte, Ibid., 1838, 2 vol.). — Son frère, Ernest-Joachim FŒRSTER, né au même lieu le 8 avril 1800, cultiva d'abord la peinture, puis publia de très-estimés *Manuels* des voyageurs, et surtout des ouvrages importants d'histoire de l'art, notamment *Histoire de l'art allemand* (Geschichte der d. Kunst; Leipzig, 1851-55, 3 vol.). Il a été le continuateur de l'ouvrage *la Vérité sur la vie de Jean-Paul*, commencé par Jean-Paul lui-même. [*Dict. des Contemporains*, les quatres premières éditions.]

FOÈS (Anuce), en latin *Foesius*, médecin et helléniste français, né à Metz en 1528, mort en 1595. Il ne s'est pas seulement fait un nom comme médecin en réhabilitant les doctrines d'Hippocrate

et en combattant ce qu'on appelait l'*arabisme*, mais helléniste consommé, il a donné une édition savante du prince de la médecine : *Magni Hippocratis medicorum omnium facile principis opera omnia quæ exstant*, etc. (Francfort, 1595, in-fol., plus. édit.; Genève, 1675, 2 vol. in-fol.) : l'édition de Genève contient en outre l'*Economia Hippocratis*, principal titre médical de l'auteur.

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque de Lorraine ;* — Bégin : *Biographie de la Moselle*, t. II ; — Willaume : *Notice sur A. Foès* (Metz, 1823, in-8).

FOGGINI (Pietro-Francesco), archéologue italien, né à Florence en 1713, mort à Rome en 1783. Il entra dans les ordres et obtint la faveur de plusieurs papes, qui lui confièrent la direction des Bibliothèques Vaticane et Laurentiane. Outre un certain nombre d'ouvrages d'histoire ecclésiastique, on lui doit : *Appendix historiæ Byzantinæ* (Rome, 1777); *Fastorum anni Romani a Valerio Flacco ordinati Reliquiæ* (Rome, 1779, in-fol.), et surtout la publication d'un des plus célèbres manuscrits de Virgile : *Publii Virgilii Maronis codex antiquissimus* (Rome, 1741, in-4).

Cf. *Elogio storico di P.-F. Foggini* (Florence, 1784, in-8).

FOGLIETA (Uberto), historien italien, né à Gênes en 1519, mort en 1581. D'une famille noble, il fut banni de son pays à la gloire duquel il consacra son principal ouvrage : *Historiæ Genuensium libri XII* (Gênes, 1585, in-fol.). C'est un récit intéressant, écrit dans le pur latin de la Renaissance, et la meilleure source que l'on puisse consulter pour l'histoire de Gênes. Il a été traduit en italien par Serdonati (Gênes, 1597, in-fol.) et inséré dans le *Thesaurus antiquitatum* de Grævius. On cite en outre : *Tumultus Neapolitani* (Naples, 1571), sur les révolutions de Naples et de plusieurs autres villes ; *De Causis magnitudinis Turcarum Imperii* (3e édit., Rostock, 1594, in-8); *De Philosophiæ et Juris civilis inter se comparatione libri III* (2e édit., Rome, 1586, in-4), etc. Les *Uberti Folietæ Opera* (Rome, 1579, in-4) contiennent de remarquables *Éloges* de Génois célèbres.

Cf. Tiraboschi : *Storia della litter. ital.*, t. VII, part. II.

FOIGNY ou **COGNY** (Gabriel), littérateur français, né vers 1640 en Lorraine, mort vers 1692. Il quitta le couvent de Saint-François, passa en Suisse et embrassa le protestantisme. On cite surtout de lui un roman scandaleux, intitulé : *la Terre Australe connue, c'est-à-dire la description de ce pays inconnu jusqu'ici, de ses mœurs et de ses coutumes, par M. Jacques Sadeur*, etc. (Vannes [Genève], 1676, in-12, plusieurs fois réimpr.) : cet ouvrage, fort médiocre au point de vue littéraire, est désigné sous le titre des *Aventures de Jacques Sadeur*.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*, article *Sadeur*.

FOIRE AUX VANITÉS (LA), roman de Thackeray (voy. ce nom).

FOIRE (THÉATRES DE LA). On désigna sous ce nom les spectacles de marionnettes, d'acrobates, d'animaux savants, de vaudevilles, et de pièces du genre, alors naissant, de l'opéra comique, établis aux foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent. Ces foires se tenaient, la première sur un terrain appartenant à l'abbaye Saint-Germain, emplacement actuel du marché de ce nom, la seconde entre Paris et le Bourget, puis à partir de 1662 entre les rues du faubourg Saint-Denis et du faubourg Saint-Martin. La foire Saint-Germain commençait à la Purification, celle de Saint-Laurent la veille de la fête de ce saint. La durée de ces foires a beaucoup varié, comme on peut en juger par les *Antiquités de Paris* de Sauval.

Dès l'année 1595, des comédiens de province élevèrent un théâtre dans l'enclos de la foire Saint-Germain et s'y maintinrent, malgré l'opposition des Confrères de la Passion et des acteurs de l'Hôtel de Bourgogne, auxquels il leur fallut payer une redevance annuelle de deux écus. En 1646, le lieutenant de police accorda des autorisations à plusieurs joueurs de marionnettes. Quatre ans plus tard, Brioché établit à la foire un théâtre du même genre. Un nommé Bertrand voulut, en 1690, à ses acteurs de bois joindre des enfants ; mais les Comédiens français, usant de leurs privilèges, obtinrent la démolition de la loge qu'il avait établie à la foire Saint-Germain. Après la clôture du Théâtre-Italien, en 1697, les spectacles forains, s'instituant héritiers des masques et bouffons, se mirent à jouer des farces dans le goût du répertoire de ces derniers. Mais la Comédie-Française fit défendre à ces troupes les comédies dialoguées (1703). Celles-ci se mirent alors à exécuter des scènes en dialogue, indépendantes l'une de l'autre : nouvelle prohibition, en 1707, qui les réduisit aux monologues et aux pantomimes. Pour lutter contre les difficultés de leur position, elles imaginèrent de faire par signes des réponses à l'acteur possédant la parole ; d'autres fois celui-ci répétait tout haut ce que ses interlocuteurs avaient feint de lui dire tout bas ; ou encore on donnait la réplique dans la coulisse. De nouvelles persécutions des Comédiens français firent imaginer les pièces *à écriteaux* (voy. ce mot), chantées par le public.

Lesage, Fuzelier, Dorneval, Favart, Largillière, Boissy, Autreau, Piron, Fromaget, Lafont, travaillèrent pour les théâtres de la foire. Lesage fut un de ceux qui soutinrent le mieux, par les ressources de son esprit, les hostilités des grands théâtres. En 1714, l'Académie royale de musique permit à une troupe foraine de chanter. Celle-ci donna à son théâtre le nom d'*Opéra-Comique*. Cette troupe fut réunie à la Comédie-Italienne en 1762. Mais la foire ne manqua pas pour cela de spectacles : Audinot, Nicolet et d'autres entrepreneurs y tenaient des loges. L'Ecluse obtint un privilège pour des parades à la foire Saint-Germain. Il fonda ensuite (1777) le théâtre qui porta son nom, puis celui des *Variétés amusantes;* les comédiens de *Monsieur* ayant quitté, en octobre 1789, leur salle des Tuileries, parurent un instant à la Foire, avant de se fixer au théâtre Feydeau. En 1791 deux spectacles nouveaux s'ouvrirent pour quelques mois à la foire Saint-Germain : les *Variétés comiques et lyriques* et le *Théâtre de la liberté*. La loi du 13 janvier 1791 qui affranchit les théâtres, délivra enfin ceux de la foire de toute restriction. Mais le temps de la vogue des foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent était passé ; sur le boulevard du Temple s'était établie dès 1750 une sorte de foire permanente, où de nombreux bateleurs avaient attiré le public. Alors s'élevèrent les théâtres dits du boulevard : la Gaîté, l'Ambigu-Comique (voy. ces noms), héritiers légitimes des théâtres des anciennes foires, et dont les premiers occupants furent les entrepreneurs et les acteurs les plus aimés des spectacles forains abandonnés.

Cf. Les frères Parfaict : *Mémoires pour servir à l'histoire des théâtres de la foire ;* — J. Bonnasies : *le Théâtre et le peuple* (1872, in-18).

FOIX (Gaston III, comte DE). — Voyez GASTON.

FOLARD (Jean-Charles, chevalier DE), écrivain militaire français, né le 13 février 1669 à Avignon, où il est mort le 23 mars 1752. Officier de fortune, ses écrits sur la tactique lui acquirent le surnom de *Végèce français*, malgré l'opposition que rencontrèrent ses idées sur la colonne et l'ordre profond. Il a laissé : *Nouvelles découvertes sur la guerre* (Paris, 1724, in-12); *Commentaire, formant un corps de science militaire*, et précédé d'un *Traité de la colonne*, dans l'*Histoire de Polybe*, traduite par Dom Thuillier (Paris, 1727-1730,

6 vol. in-4, et Amsterdam, 1774, 7 vol in-4) : il en a été fait des abrégés (Paris, 1757, 3 vol. in-4). Frédéric II a publié l'*Esprit du chevalier Folard* (1761, in-8).

Cf. *Mémoires pour servir à l'histoire de M. le chevalier de Folard* (Ratisbonne, 1733, in-12).

FOLENGO (Girolamo, dit Théophile), ou MERLIN COCCAJ, ou COCCAIE, poëte italien, né à Mantoue en 1491, mort en 1544 au couvent de Sainte-Croix de Campese, près Bassano. Sa jeunesse fut aventureuse et misérable. Après avoir pris l'habit, il s'enfuit de son couvent avec une femme qu'il avait séduite, traîna dix ans sa maîtresse et sa pauvreté à travers toute l'Italie, publia des poésies licencieuses et burlesques, s'amenda enfin sous l'aiguillon de la nécessité, rentra dans un monastère, écrivit des cantiques, épura ses premières poésies, et mourut en odeur de sainteté. Le récit de ses aventures et de sa conversion a été consigné par lui-même dans un ouvrage bizarre intitulé *Chaos del tri per uno* (Venise, 1527, in-8).

Théophile Folengo ou Merlin Coccaj, appelé aussi *Merlin Pitocco* (le Gueux), est resté célèbre comme l'inventeur de la poésie macaronique en Italie. Son principal ouvrage, *Opus Merlini Coccacii, poetæ mantuani, macaronicum* (Venise, 1520, in-8), souv. réimprimé (Amsterdam [Mantoue], 1767, 2 volumes, in-4), contient dix-sept *macaronées*, ou pièces mélangées de mots latins et de mots italiens avec une terminaison latine, sans compter les mots patois empruntés au mantouan et à tous les autres dialectes de l'Italie du Nord. Dans cet ouvrage, comme dans celui de Rabelais, qui d'ailleurs lui a fait des emprunts, la philosophie se cache sous l'apparence de la bouffonnerie. Les premières éditions renferment à l'adresse des moines du temps nombre de satires que l'auteur supprima après sa conversion. L'*Opus macaronicum* a été traduit en français sous le titre d'*Histoire macaronique de Merlin Coccaye*, prototype de Rabelais (Paris, 1606, 4 volumes, in-12) ; elle a été réimprimée par G. Brunet et P. Lacroix (Paris, 1859, in-18). On cite encore de Folengo un poëme héroï-comique intitulé *l'Enfance de Roland, Orlandino*, dont on peut rapprocher quelques pages de l'*Enfance de Pantagruel* (Venise, 1526, in-8), et un poëme religieux très-médiocre, en octaves : l'*Umanità del Figliuolo di Dio* (Venise, 1533, in-8). On lui attribue aussi des *Dialogi* latins (1533, in-8) qui sont de son frère Jean-Baptiste, bénédictin comme lui, et contiennent des propositions jugées peu orthodoxes.

Cf. A. Dalmiestro : *Elogio di T. Folengo, il migliore poeta de' Maccheronici* (Venise, 1803, in-8) ; — Tiraboschi : *Storia della litt. ital.*, t. VII, part. III, p. 302 ; — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie*, t. V ; — G. Brunet : *Notice*, en tête de l'édit. de 1859.

FOLIES AMOUREUSES (LES), comédie de Regnard (voy. ce nom).

FOLQUET ou FOULQUES, *de Marseille*, troubadour provençal, né à Marseille vers 1160, mort en 1231. Après avoir donné la moitié de sa vie à la galanterie, il entra dans l'ordre de Cîteaux et devint un théologien fanatique. Comme poëte amoureux, il a dans la pensée et le rhythme du mouvement et de la grâce. Une chanson adressée à Adélaïde de Roquemartine, femme de Barral des Baux, vicomte de Marseille, le fit chasser de la cour de ce seigneur. Se mêlant, comme la plupart des troubadours, des événements politiques, tantôt Folquet, dans une chanson d'amour, disculpe Richard de n'avoir pas encore pris la croix, tantôt par un sirvente énergique il fait appel aux princes, aux barons et aux peuples, en faveur d'Alphonse IX de Castille, et de la chrétienté mise en péril par la défaite de ce prince à la bataille d'Alarcos. Devenu évêque de Toulouse, il fut l'auxiliaire hautain et passionné de Simon de Montfort, dans la croisade contre les Albigeois. Nous avons vingt-cinq pièces de lui, parmi lesquelles se distingue une hymne à la Vierge. Raynouard en a reproduit onze dans le *Choix de poésies des troubadours*. Dante a placé Folquet en *Paradis* (cant. IX); Pétrarque a fait son éloge dans *le Triomphe de l'Amour*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

FOLZ (Hans) ou FOLCZ, poëte allemand de la seconde moitié du XV^{e} siècle. Né à Worms, il était barbier de son état, et alla s'établir de bonne heure à Nuremberg. Maître chanteur et émule de Rosenblut, il traita les mêmes genres de poésie que lui, sans cesser d'être barbier. Ses *Contes*, dans le genre de ceux de Boccace, sont légers et facilement grivois, et les sujets sont empruntés aux auteurs italiens, ou à d'anciens poëmes nationaux et quelquefois tirés de la vie populaire. On cite comme un de ses meilleurs *la Moitié de poire* (die halbe Birn). Ses *Poésies lyriques* (Lieder), qui justifient son titre de maître chanteur, ne manquent pas de grâce, de délicatesse, ni même d'élévation. Il a aussi écrit des *Priamels* (voy. ce nom). Au théâtre il a donné, comme Rosenblut, des pièces de carnaval (Fastnachtsspiele) qui sont plutôt des mascarades que de véritables œuvres dramatiques. — Une partie des œuvres de Folz a été réimprimée dans le recueil de Keller, *Altdeusche Gedichte* (Tubingue, 1846).

FONCEMAGNE (Etienne LAURÉAULT DE), érudit français, né le 8 mai 1694 à Orléans, mort le 26 septembre 1779, à Paris. Il entra d'abord à l'Oratoire, mais le quitta avant de prendre les ordres. Admis en 1722 à l'Académie des inscriptions, puis à l'Académie française en 1737, il fut de 1752 à 1758 sous-gouverneur du duc de Chartres. « Foncemagne, dit M. A. Maury, attirait à ses réunions, dites *conversations*, les hommes les plus distingués... Homme aimable plutôt que spirituel, plus savant bibliographe que philologue et diplomatiste, il n'avait guère que les apparences d'une science profonde.» Une discussion avec Voltaire servit à le mettre en relief. Elle eut pour objet le *Testament politique du cardinal de Richelieu*, que Voltaire prétendait apocryphe. Foncemagne soutint avec succès l'opinion contraire, dans sa *Lettre sur le testament politique* (1750) et dans son édition du *Testament politique du cardinal de Richelieu* (1764, 2 vol. in-8). Sa polémique fut si courtoise qu'elle lui valut l'amitié de son adversaire. Ses autres écrits sont des dissertations sur la première race des rois de France, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VI, VIII, X.

Cf. Guy de Chabanon : *Eloge de M. de Foncemagne* (Paris, 1780, in-4) ; — A. Maury : *l'Anc. Acad. des inscript.*

FONFRÈDE (Jean-Baptiste BOYER), orateur français, né en 1766 à Bordeaux, mort le 31 octobre 1793. Fils d'un riche commerçant de Bordeaux, il fut député à la Convention, et brilla parmi les plus illustres orateurs de la Gironde. Improvisateur facile et brillant, il portait dans sa parole l'ardeur et la passion qui distinguaient son caractère. Parmi ses nombreux discours, on signale celui qu'il prononça le 15 avril 1793, pour demander que la pétition de la Commune de Paris réclamant l'exclusion de vingt-deux députés fut renvoyée au peuple réuni en assemblées primaires. Son indulgence pour Hébert et ses complices le sauva des premières mesures prises contre les Girondins, dont il finit par partager le sort. Il n'avait que vingt-sept ans quand il monta sur l'échafaud. — Son fils, Henri FONFRÈDE, né le 21 février 1788 à Bordeaux, mort le 23 juillet 1841, rédigea, en 1820, dans sa ville natale, le journal *la Tribune*, puis y fonda en 1826 l'*Indicateur de Bordeaux*, et en 1837 le *Courrier de Bordeaux*. Ses nombreux articles et ses écrits politiques, inspirés par un libéralisme ardent, se

firent remarquer par la logique, la verve et l'esprit. A. Campan les a réunis sous le titre d'*Œuvres d'Henri Fronfrède* (Paris, 1844, 10 vol. in-8).

Cf. Lamartine : *Histoire des Girondins ;* — L. Lurine : *Voyage dans le passé* (Paris, 1860, in-18), p. 96-112.

FONSECA (Pierre DE), philosophe portugais, né à Cortizada en 1528, mort le 4 novembre 1599. De l'ordre des Jésuites, il professa la théologie et la philosophie, et jouit d'une grande faveur. On l'appela l'Aristote portugais. Il croyait avoir trouvé, par une sorte de révélation, sous le nom de « science moyenne, » *scientia media*, l'accord du libre arbitre avec la prédestination. Ses principaux ouvrages sont : *Institutiones dialecticæ*, en huit livres (Lisbonne, 1564, in-4), et un *Commentaire* sur la *métaphysique* d'Aristote (Rome, 1572-1590, t. I-III, in-4; Lyon, 1605, t. IV, plus. édit.).

Cf. Barbosa Macado : *Bibliotheca Lusitana.*

FONTAINE (Charles), poëte français, né en 1513 à Paris, mort vers 1588. De l'école de Clément Marot, il montra de l'érudition et du goût dans *le Quintil Horatien* (1554, in-18), réponse aux attaques de Joachim du Bellay contre les anciens poëtes français. Ses œuvres poétiques sont : *Etrennes à certains seigneurs et dames de Lyon* (Lyon, 1546) ; *les Ruisseaux de Fontaine*, épîtres, élégies, odes, etc. (Lyon, 1555, in-8); *Odes, énigmes et épigrammes* (1557, in-8) ; etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI, p. 112.

FONTAINE (Nicolas), érudit français, né en 1625 à Paris, mort le 28 janvier 1709 à Melun. Il entra à vingt ans chez les solitaires de Port-Royal, partagea leurs travaux et leurs persécutions, fut enfermé à la Bastille avec Lemaistre de Sacy en 1664 et en sortit en 1668. On lui attribua la *Bible, représentée avec des figures et des explications tirées des saints Pères*, publiée sous le pseudonyme de Royaumont, prieur de Sombreval (Paris, 1674, in-4). On a de lui : *Vies des Saints de l'Ancien Testament* (Paris, 1679, 5 vol. in-8) ; *Vies des Saints pour tous les jours de l'année* (Paris, 1679, 5 vol. in-8) ; *Traduction des Homélies de saint Jean Chrysostome* (Paris, 1682-1690, 7 vol. in-8) ; *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal* (Cologne, 1736, 2 vol. in-12), ouvrage sincère, mais diffus, où se trouva recueillie la fameuse *Conversation de Pascal et de M. de Sacy sur Epictète et Montaigne.*

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal.*

FONTAINE DE LA ROCHE (Jacques), controversiste français, né en 1688 à Fontenay-le-Comte, mort en 1761 à Paris. Curé dans le diocèse de Tours, il fut persécuté comme janséniste, et vint à Paris, où il rédigea, depuis 1731, les *Nouvelles ecclésiastiques*, gazette hebdomadaire. Il s'y montra le défenseur opiniâtre de son parti. La gazette se fit avec un secret si bien gardé qu'elle échappa aux recherches de la police et se continua jusqu'en 1803 (25 vol. in-4).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires.*

FONTAINE-MALHERBE (Jean), poëte français, né vers 1740 près de Coutances, mort en 1780, fut censeur et inspecteur de la librairie. L'Académie française couronna deux de ses poëmes : *la Rapidité de la vie* (1766, in-8) ; *Epître aux pauvres* (1768, in-8). On a encore de lui : *Fables et contes moraux* (Paris, 1769, in-12) ; *Argillan, ou le Fanatisme des croisades*, tragédie en cinq actes (Paris, 1769, in-8), des drames, etc. Il a collaboré à la traduction de *Shakespeare* par Letourneur.

Cf. J.-S. Ersch : *la France littéraire de 1771 à 1805.*

FONTAINE DE RESBECQ (Adolphe-Charles-Théodore), littérateur français, né à Lille le 3 avril 1813, mort en janvier 1865. Il a donné, outre divers volumes d'éducation morale et religieuse, quelques utiles travaux bibliographiques. [*Dictionnaire des Contemporains*, 3e édit.]

Cf. Louandre et Bourquelot : *la Litt. franç. contemp.*

FONTAINES (Marie-Louise-Charlotte DE PELARD DE GIVRY, comtesse DE), romancière française, morte en 1730. Longtemps recherchée des écrivains les plus illustres et de la belle société, elle mourut cependant dans un état voisin de la misère. Son meilleur roman est l'*Histoire de la Comtesse de Savoie* (Paris, 1726, in-12). Voltaire, qui y louait

Ce naturel aisé, dont l'art n'approche point,

en a tiré, dit-on, les sujets d'*Artémise* et de *Tancrède*. On cite ensuite l'*Histoire d'Aménophis, prince de Lydie* (Paris, 1725, 1728, in-12). Les *Œuvres* de Mme de Fontaines qui, suivant le président Hénault, avait des collaborateurs, entre autres La Chapelle et Ferrand, ont été réunies (Paris, 1812, in-18).

Cf. *Notice littéraire*, dans l'édition des *Œuvres ;* — Fr. Godefroy : *Hist. de la littér. franç.*, prosateurs, t. III.

FONTAN (Louis-Marie), publiciste et auteur dramatique français, né le 4 novembre 1801 à Lorient, mort le 10 octobre 1839. Rédacteur de l'*Album* et des *Tablettes* sous la Restauration, il se signala par ses articles satiriques contre le gouvernement. Un pamphlet, intitulé *le Mouton enragé*, lui attira une condamnation à cinq ans de prison et dix mille francs d'amende. Il s'enfuit en Belgique ; mais, traité en criminel dans ce pays, en Hollande et en Prusse, il revint en France, et fut enfermé dans la prison de Poissy, d'où il ne sortit qu'à la révolution de Juillet. Fontan a donné au théâtre plusieurs drames en cinq actes : *l'Espion*, *Jeanne la Folle; le Moine; le Comte de Saint-Germain; le maréchal Brune;* etc., sans compter des pièces en collaboration. On a en outre de lui : *Odes et Epîtres* (Paris, 1823, 1827, in-12).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemp.*

FONTANELLA (Francesco), philologue et lexicographe italien, né à Venise en 1768, mort en 1827. Très-versé dans les langues anciennes et hébraïsant distingué, il fut forcé par les circonstances de corriger des épreuves dans des imprimeries. On cite de lui de nombreux ouvrages de grammaire italienne, grecque et hébraïque et des dictionnaires des mêmes langues, puis : *Corso di mitologia* (1826, 2 vol. in-8) ; *Lettera alla nazione ebrea per eccitarla allo studio* (Venise, 1827, in-8), etc. Il a publié sa propre *Vie* (*Vita di F. Fontanella ;* Venise, 1825, in-8).

FONTANELLE (Jean-Gaspard DUBOIS), littérateur français, né le 29 octobre 1737 à Grenoble, mort le 15 février 1812. Protégé par l'abbé de Mably, il écrivit d'abord dans l'*Année littéraire* de Fréron, puis collabora à divers recueils. Il donna au théâtre quelques pièces médiocres : *le Connaisseur*, comédie en deux actes, en vers (La Haye, 1762, in-8) ; *le Bon Mari*, comédie en un acte (Paris, 1763, in-8) ; *Ericie ou la Vestale*, drame en trois actes (Londres, 1768, in-8), qui, dirigé contre les couvents, fut supprimé par le gouvernement à la demande du clergé, etc. On cite ensuite : *Aventures philosophiques* (Tunquin [Paris], 1765, in-12) ; traduction des *Métamorphoses* d'Ovide (Paris, 1766, 2 vol. in-8) ; *Naufrage et Aventures de Pierre Viaud* (Paris, 1768, 1770, 1780, in-12) ; *Nouveaux mélanges* (Bouillon, 1781, 3 vol. in-8) ; *Contes philosophiques et moraux* (Paris, 1789, 2 vol. in-18) ; *Cours de belles-lettres* (Paris, 1813-1820, 4 vol. in-8) ; etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

FONTANES (Louis, marquis DE), poëte et orateur français, né le 6 mars 1757 à Niort, mort le 17 mars 1821. D'une famille noble, mais peu fortunée,

il commença ses études chez un curé de campagne et les acheva au collége des Pères de l'Oratoire à Niort. Il jouit quelques années d'une pension de huit cents francs que lui accorda Turgot, et dont la suppression, en 1777, sous le ministère de Necker, le réduisit à l'indigence. Il vint à Paris chercher les moyens de se faire un nom et de se créer des ressources dans le monde littéraire. Des pièces de vers qu'il publia dans l'*Almanach des Muses* et le *Mercure de France*, une traduction en vers de l'*Essai sur l'homme* de Pope (1783), une *Epître sur l'édit en faveur des non-catholiques*, couronnée par l'Académie française en 1789, lui valurent la protection de plusieurs hommes célèbres, et La Harpe écrivit : « Voilà un poëte qui tuera l'école de Dorat. » Au commencement de la Révolution, il rédigea, avec Suard, le *Modérateur*. Après la chute de la monarchie, il se retira à Lyon. Lorsque cette ville osa réclamer contre les proscriptions de Collot d'Herbois, c'est Fontanes qui rédigea la pétition lue par les députés lyonnais à la barre de la Convention. Dénoncé et poursuivi, il trouva une retraite près de Livry, chez Mme Dufresnoy. La Terreur ayant cessé, il fut appelé l'un des premiers à l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), et eut la chaire de belles-lettres à l'École centrale des Quatre-Nations. La part qu'il prit à la rédaction du *Mémorial*, journal que La Harpe dirigeait contre le Directoire, le fit proscrire au 18 fructidor et exclure de l'Institut. Il se réfugia en Angleterre et y contracta une amitié durable avec Chateaubriand. De retour en France après le 18 brumaire, il fut un des principaux rédacteurs du *Mercure de France*, où il écrivit des pages remarquables de critique littéraire. Bonaparte le chargea de prononcer l'éloge funèbre de Washington dans la fête qui fut célébrée, en 1800, aux Invalides, en l'honneur du héros des Etats-Unis. La même année, Fontanes occupa un emploi dans l'administration de Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur. Poussé dans la carrière politique par la protection active de la princesse Elisa, il fut nommé en 1802 député au Corps législatif. En 1803, il rentra dans l'Institut réorganisé, comme membre de la classe qui redevint plus tard l'Académie française. Il fut président du Corps législatif, de janvier 1804 à la fin de 1808. Nommé alors grand-maître de l'Université, il représentait les études classiques dans la mesure que comportait le régime tout militaire de l'Empire. En 1810, il devint sénateur. Ces honneurs successifs ne l'empêchèrent point de passer un des premiers dans le camp de la Restauration. Il ne conserva pas la charge de grand-maître, qui fut supprimée; mais il fut membre de la Chambre des pairs ainsi que du conseil privé, et put ajouter au titre de comte qu'il tenait de Napoléon celui de marquis que lui conféra Louis XVIII. Pendant les Cent-Jours il s'était rattaché à l'Empereur. Avant de mourir, Fontanes indiqua le jeune lauréat Villemain comme son successeur à l'Académie. On a donné, ôté et rendu le nom de Fontanes au lycée de Niort et à l'un des lycées de Paris.

Le caractère général de Fontanes dans sa vie comme dans ses écrits est, à travers les habiletés et les contradictions de sa carrière politique, le souci de la dignité, de la distinction, du vernis extérieur de l'honnêteté. Tout est honorable, convenable, distingué chez lui : sa vie publique savamment équilibrée par les difficultés et les révolutions; son talent correct, élégant et noble. Aucune énergie, aucun enthousiasme; point d'élan ni de spontanéité; rien de tranché dans les convictions. On l'a loué d'être « philosophe et chrétien, catholique et tolérant ». On a vanté les discours qu'il prononça comme président du Corps législatif dans les occasions solennelles, et Chateaubriand a dit : « Il maintint la dignité de la parole sous un maître qui commandait un silence servile. » Ces discours rappellent surtout l'éloquence adulatrice des contemporains de Pline le Jeune; ils ont le même éclat, la même rhétorique et la même science des flatteries ingénieuses. Quelques mots en ont été relevés comme témoignant d'une indépendance courageuse; mais c'étaient de ces mots innocents, qui n'étaient pas faits pour blesser l'un des maîtres les plus absolus qu'ait supportés le monde et faire perdre à l'orateur ses bonnes grâces. Son empressement à inféoder l'Institut à l'aristocratie lui fit dire un jour par le premier Consul : « Ah! monsieur de Fontanes, laissez-nous au moins la république des lettres. » Ses discours, prononcés au Sénat et à la Chambre des pairs, ou dans les grandes solennités, offrent le même caractère, sauf les variations des sentiments et des idées; c'était, sous une pompeuse élégance, une merveilleuse habileté à sauver les dissonances, à ménager les transitions. Son chef-d'œuvre en ce genre est son discours de grand-maître de l'Université au concours général de 1814. Il trouva le moyen, « sans insulter ce qui vient de disparaître, d'accueillir avec transport ce qui nous était rendu. »

Les articles critiques de Fontanes ont la politesse, l'élégance et la distinction de tous ses écrits. Ceux qu'il publia dans le *Mercure*, sous le Consulat, sont les plus intéressants, comme celui où il étudiait l'ouvrage de Mme de Staël *Sur l'influence des passions*, et celui où, avant tous, il jugeait et mettait au rang des plus belles œuvres *le Génie du christianisme*. Ses poésies, fruit du travail et de l'art bien plus que du sentiment et de l'inspiration, sont presque toutes oubliées. Il les composa en grande partie avant la Révolution. En voici les titres : *le Cri de mon cœur; la Forêt de Navarre*, petit poëme descriptif; la traduction de l'*Essai sur l'homme*, avec un *Discours préliminaire; Essai sur l'astronomie; les Livres saints; le Jour des morts dans une campagne; la Chartreuse de Paris*, insérée par Chateaubriand dans *le Génie du christianisme; Epître sur l'édit en faveur des non-catholiques; les Tombeaux de Saint-Denis*, ode; *Epître à mon ami Boisjolin sur l'emploi du temps; Stances à M. de Chateaubriand sur les Martyrs; le Verger*, poëme refait en trois chants sous le titre de *Maison rustique;* fragments d'un poëme sur *les Montagnes;* fragments d'un poëme sur *la Grèce délivrée;* diverses odes et stances. Sainte-Beuve, qui a pour Fontanes une partialité marquée, signale parmi ses poésies *la Chartreuse* et le *Jour des morts*, les *Stances à une jeune Anglaise*, l'ode *A une jeune beauté*, ou celle *Au buste de Vénus*, comme devant être « maintenues, quoique déjà un peu passées, dans la suite des tons et des nuances de la poésie française. » Les *Œuvres de Fontanes* ont été réunies (Paris, 1839, 2 vol. in-8); elles comprennent, outre les poésies, un choix des articles de critique et des discours.

Cf. Sainte-Beuve : *Notice*, dans l'édition des *Œuvres* et dans les *Portraits littéraires*, t. II, et *Chateaubriand et son groupe littéraire;* — Villemain, dans le *Recueil* de l'Académie française, 1821; — Roger, dans la *Biographie universelle;* — Vieillard : *Notice sur M. de Fontanes* (Paris, 1838, in-8), et dans l'*Encyclopédie des gens du monde;* — *Dictionnaire des Girouettes* (Paris, 1815, in-8).

FONTANEY (A.), littérateur français, mort en 1837. L'un des premiers rédacteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, il y publia, de 1831 à 1836, des articles nombreux de critique et de genre, qu'il signait *O'Donnoz* ou *lord Feeling*. On a de lui un recueil de *Ballades, mélodies et poésies diverses* (Paris, 1829, in-18), et des *Scènes de la vie castillane et andalouse* (Paris, 1835, in-8).

Cf. Bourquelot : *la Littérature française contemporaine;* — Sainte-Beuve : *Premiers lundis* (1874) t. II.

FONTANINI (Giusto), archéologue et publiciste italien, né à Saint-Daniel, dans le Frioul, en 1666, mort à Rome en 1736. Il étudia sous les Jésuites, qu'il attaqua plus tard très-violemment, et entra dans le clergé séculier. Une défense de l'*Aminta* du Tasse le fit connaître comme critique; puis de savants travaux de paléographie, entrepris sous la direction de Fabretti, ecclésiastique, le recommandèrent aux faveurs du saint siége. Mais sa violence comme publiciste lui attira des disgrâces, et après avoir été bibliothécaire du cardinal Imperiali, camérier apostolique, titulaire de plusieurs bénéfices, et, en dernier lieu, évêque d'Ancyre *in partibus*, il mourut à peu près dépouillé de toutes ses charges.

Sa réputation d'érudit est justifiée par de nombreux ouvrages en italien et en latin. Les deux plus célèbres, purement littéraires, sont *Oratio de usu et præstantia bonarum litterarum* (Rome, 1704, in-4) et *Ragionamento della eloquenza italiana* (Rome, 1706; 2e édition très-augmentée, 1736, in-4). Apostolo Zeno fit à ce dernier ouvrage une réponse célèbre et qui se réimprima à la suite (1755, 2 vol. in-4). Les deux écrits de Fontanini se réunissent sous le titre de *Bibliotheca dell' eloquenza italiana* et ont eu de nombreuses éditions, dont la plus complète est celle de Parme (1803-1810, 2 vol. in-4). Citons encore parmi ses travaux : *Della masnade ed altri servi secondo l'uso dei Longobardi* (Venise, 1698, in-4); *Vindiciæ antiquorum diplomatum una libri II* (Rome, 1705, in-4); *De antiquitatibus Hortæ, coloniæ Etruscorum* (1713, in-4); *De Corona ferrea Longobardorum* (1717, in-4); et surtout le *Catalogue de la Bibliothèque Imperiali* (Rome, 1711, in-folio), les *Historiæ litterariæ Aquileiensis libri V*, publiés par son neveu après sa mort (Rome, 1742, in-4) et des *Discorsi academici*, également posthumes (Venise, 1758, in-4). Il faut y joindre une série d'ouvrages d'histoire ou de polémique ecclésiastiques, entre autres l'édition des *Décrets de Gratien* (Rome, 1726, 2 vol. in-folio), et une *Vitæ arcana di Paolo Sarpi* (Venise, 1803, in-8).

Cf. Domenico Fontanini : *Memorie della vita di monsignor G. Fontanini* (Venise, 1755, in-4) ; — Fabroni : *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, t. XIII, p. 202.

FONTENAY-MAREUIL (François DU VAL, marquis DE), maréchal des camps et armées du roi, conseiller d'Etat, né en 1595, mort après 1647. Il a été ambassadeur en Angleterre et deux fois à Rome. — On a de lui d'intéressants *Mémoires* [1609-1647], retraçant la fin du règne de Henri IV et le règne de Louis XIII jusqu'en 1624, et complétés par diverses pièces et relations. Ils ont été publiés d'après le manuscrit autographe de la Bibliothèque nationale, par Petitot et Monmerqué (t. XXII et XXIII, 2e série), et réimprimés dans la *Collection* de Michaud-Poujoulat, t. XIX.

FONTENAY (Louis-Abel DE BONAFOUS, abbé DE), littérateur français, né en 1737 près de Castres, mort en 1806. Membre de la Société de Jésus, il professa au collége de Tournon. Il a laissé plusieurs compilations : *Antilogies et fragments philosophiques* (Paris, 1774, 4 vol. in-12) ; collection d'extraits reproduite sous le titre d'*Esprit des livres défendus* (1777) ; *Dictionnaire des artistes* (Paris, 1777, 2 vol. in-8) ; *Abrégé de la vie des peintres* (Paris, 1786, in-fol.) ; *l'Ame des Bourbons, ou Tableau historique des princes* (Paris, 1783-1790, 4 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

FONTENELLE (Bernard LE BOVIER DE), écrivain français, né le 11 février 1657 à Rouen, mort le 9 janvier 1757. Il était fils d'un avocat et neveu des Corneille par sa mère. Il fit de brillantes études chez les Jésuites de Rouen, où il laissa le renom d'un « jeune homme parfait sous tous les rapports ». Il entra ensuite au barreau, y plaida une seule cause, la perdit, et vint auprès de Thomas Corneille, à Paris, débuter dans la littérature. Après des pièces de vers insérées dans le *Mercure*, il donna la tragédie d'*Aspar* (1680), dont la chute fut complète et dont le nom subsiste par l'épigramme de Racine, sur l'origine des sifflets :

> Boyer apprit au parterre à bâiller...,
> Mais quand sifflets prirent commencement,
> C'est (j'y jouais, j'en suis témoin fidèle),
> C'est à l'*Aspar* du sieur de Fontenelle.

D'autres tentatives faites par Fontenelle au théâtre ne furent guère plus heureuses. Les tragédies de *Bellérophon* et de *Brutus*, la tragédie en prose d'*Idalie*, la pastorale héroïque d'*Endymion*, furent oubliées presque en naissant. Les opéras de *Psyché*, de *Lavinie*, de *Thétis et Pélée*, eurent plus de succès, mais servirent peu à la réputation de l'auteur. Il tenta d'autres genres, publia des *Dialogues des morts* (1683), des *Poésies pastorales* (1688), et trouva sa véritable voie dans la littérature scientifique, qu'il aborda par des *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686). Nommé membre de l'Académie française en 1691, et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences en 1697, il fit aussi partie de l'Académie des inscriptions. Se trouvant par là mêlé à toutes les questions du jour, il porta de tous côtés un parti pris de tranquillité, d'égalité d'humeur, qui lui donna le repos et lui épargna les discussions violentes. La crainte égoïste de troubler sa quiétude d'esprit s'exprime par ce mot resté fameux : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais de l'ouvrir. » Il réussit à ne pas se faire d'ennemis, et fut recherché dans les sociétés où le talent et l'esprit tenaient le premier rang, chez la duchesse du Maine, chez la marquise de Lambert, chez Mme de Tencin et Mme Geoffrin; mais il ne connut pas l'amitié vraie, et put s'appliquer ces mots d'une de ses églogues : « Il me manqua d'aimer. » Mme de Tencin, qui sut bien l'apprécier, lui disait en montrant sa poitrine : « Ce n'est pas un cœur que vous avez là; c'est de la cervelle, comme dans la tête. » Il ne faut pas oublier toutefois, à la louange de son caractère, que dans l'Académie française il vota seul contre l'exclusion de l'abbé de Saint-Pierre. On raconte aussi que le duc d'Orléans, depuis régent, lui ayant dit : « Fontenelle, je ne crois pas à la vertu, » il lui répondit : « Il y a d'honnêtes gens, monseigneur, mais ils ne viennent pas vous trouver. »

Par sa longue vie, Fontenelle appartient en même temps au XVIIe siècle et au XVIIIe. Il forme en quelque sorte le lien entre l'un et l'autre Cependant, malgré sa prudence et sa circonspection, il montre déjà, vers la fin du premier, un penchant au goût littéraire et aux préoccupations philosophiques du second. Ses *Dialogues des morts* affectent le paradoxe. Ses *Poésies pastorales* remplacent le naturel et le sentiment par l'ingénieux et la finesse; on sait qu'il trouvait les bergers de Théocrite « trop bergers et sentant trop la campagne ». En philosophie, il resta cartésien, mais avec cette restriction : « Il faut admirer toujours Descartes, et le suivre quelquefois. » Dans la querelle des Anciens et des Modernes, il fut, avec La Motte, pour les modernes. Suivant lui, si les arbres qui étaient autrefois dans nos campagnes n'étaient pas plus grands que ceux d'aujourd'hui, il n'y a pas de raison pour qu'Homère, Platon, Démosthène, ne puissent être égalés. Racine et Boileau s'irritèrent contre lui à cette occasion. La Bruyère écrivit le fameux portrait de Cydias, le Bel-Esprit, et Fontenelle n'entra à l'Académie française qu'en 1691, après avoir essuyé quatre refus.

Le style de Fontenelle, dans ses ouvrages purement littéraires, est en général affecté, prétentieux, plein de traits d'un goût faux. Dans ses ouvrages philosophiques, les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, le *Doute sur le système physique des causes occasionnelles*, l'*Histoire des oracles*, faite d'après le savant hollandais Van Dale, il reste encore quelque chose de ces défauts. Ils disparaissent dans l'*Histoire de l'Académie des sciences* (de 1666 à 1699), et surtout dans les *Eloges des académiciens*. Ce dernier ouvrage, dont la première édition fut publiée en 1708, et la seconde, plus complète, en 1719, est le chef-d'œuvre de l'auteur. Là, il cessa tout à fait de mériter l'épigramme de J.-B. Rousseau, si juste pour une partie de ses ouvrages :

> Depuis trente ans un vieux berger normand
> Aux beaux esprits s'est donné pour modèle;
> Il leur enseigne à traiter galamment
> Les grands sujets en style de ruelle...
> C'est le pédant le plus joli du monde.

Flourens a un peu exagéré l'éloge, quand il a dit « que Fontenelle a le double mérite d'éclaircir ce qu'il peut y avoir d'obscur dans les travaux de ceux qu'il loue, et de généraliser ce qu'ils ont de technique. » Il a certainement les qualités de son emploi. C'est un homme d'esprit, qui connaît assez les sciences pour en parler agréablement et exactement, mais qui n'y a pas pénétré assez profondément pour risquer d'être abstrait et obscur. « Les éloges qu'il prononce à l'Académie, écrit le marquis d'Argenson dans ses *Mémoires*, sont du même ton que sa conversation; par conséquent, ils sont charmants. » Mais il leur reproche de substituer des peintures agréables de l'homme privé à l'exposition des travaux du savant. Voltaire a introduit Fontenelle dans le *Temple du goût*, en ces termes :

> C'était le discret Fontenelle,
> Qui, par les beaux-arts entouré,
> Répandait sur eux à son gré
> Une clarté vive et nouvelle.
> D'une planète, à tire-d'aile,
> En ce moment il revenait
> Dans ces lieux où le goût tenait
> Le siége heureux de son empire.
> Avec Mairan il raisonnait,
> Avec Quinault il badinait;
> D'une main légère il prenait
> Le compas, la plume et la lyre.

M. J. Bertrand a finement jugé Fontenelle comme écrivain scientifique : « Dans ses éloges, dit-il, il semble s'imposer la loi de n'être ni profond, ni sublime; son âme, qui ne s'échauffe jamais, n'a pas pour cela grand effort à faire; et sans s'étonner des plus grandes conquêtes de la science, il les raconte du même ton dégagé dont il expose les systèmes les plus arbitraires.. Toujours clair et jamais lumineux, ses affirmations, quand il ose en faire, ne sont ni vives, ni pressantes; il ne connaît pas l'enthousiasme, et loue presque du même ton l'excellent et le médiocre; non pas qu'il cherche à grandir outre mesure les petites choses, mais il ne prise pas toujours assez haut les grandes, et l'éternel sourire qu'il promène avec grâce sur la science s'adresse moins aux grandes vérités qu'il contemple qu'aux fines pensées dont elles sont l'occasion et aux ingénieux rapprochements qu'il croit, à force d'art, rendre naturels et simples. » Les *Œuvres complètes* de Fontenelle (Paris, 1758, 11 vol. in-12) ont été plusieurs fois réimprimées, particulièrement avec les notes de Lalande (1790, 8 vol. in-8; 1825, 5 vol. in-8).

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*; — Trublet : *Mémoires sur les ouvrages et la vie de Fontenelle* (1759, in-12); — Grimm : *Correspondance littéraire*; — Garat : *Eloge de Fontenelle* (couronné en 1784); — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII*e *siècle*, treizième leçon; — Flourens : *Fontenelle ou De la philosophie moderne relativement aux sciences physiques* (1847, in-18); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III; — A. Maury : *l'Ancienne Académie des sciences* (1866, in-18); — Joseph Bertrand : *l'Académie des sciences* (1869, in-8).

FONTENOY (LE POËME DE), poëme de Voltaire (voy. ce nom).

FONTENY (Jacques DE), poëte français du XVIe siècle. Membre de la Société des Confrères de la Passion, il a laissé plusieurs recueils de vers : *le Bocage d'amour*, avec *la Pastorelle de la chaste bergère* (Paris, 1578, in-12); *les Esbats poétiques*, comprenant *la Pastorelle du beau pasteur* (Ibid., 1587, in-12); *les Ressentiments de Jacques de Fonteny pour sa Céleste* (Ibid., 1587, in-12); *Anagrammes et sonnets* (Ibid., 1606, in-4). On a sous son nom : *Antiquités, fondations et singularités des villes et châteaux du royaume de France* (Paris, 1611, in-12).

Cf. La Croix du Maine et Du Verdier : *Bibliothèques françaises*.

FONTETTE (DE). — Voyez FEVRET DE FONTETTE.

FONTRAILLES (Louis D'ASTARAC, marquis DE MARESTANG, vicomte DE), mémorialiste français, né en Gascogne au commencement du XVIIe siècle, mort en 1677. Il joua un rôle actif dans la conspiration de Cinq-Mars et s'enfuit en Angleterre, d'où il revint à la mort de Richelieu. On a de lui : *Relation des choses particulières de la cour arrivées pendant la faveur de M. de Cinq-Mars, avec sa mort et celle de M. de Thou*. Elle a été imprimée dans les *Mémoires* de Montrésor (Cologne, 1663, in-12), et dans la *Collection des Mémoires* de Michaud et Poujoulat, 3e série, t. III.

FONVIELLE (Bernard-François-Anne DE), publiciste et littérateur français, né en 1759 à Toulouse, mort en 1837. Ardent royaliste, il contribua à exalter par ses discours le peuple de Lyon contre le gouvernement républicain. On a de lui des tragédies, entre autres : *Collot d'Herbois dans Lyon*, en cinq actes, en vers (1795, in-8); *Louis XVI, ou l'Ecole des peuples*, en cinq actes (Paris, 1820, in-8); un *Voyage en Espagne* (Paris, 1822, in-8); puis des écrits politiques et des *Mémoires historiques sur la Révolution* (Paris, 1824, 4 vol. in-8). Ces ouvrages sont écrits dans une langue que M.-J Chenier appelait le patois de Fonvielle.

Cf. Rabbe : *Biographie univ. des contemp.*

FOOTE (Samuel), auteur dramatique anglais, né à Truro dans le Cornwall en 1721, mort à Douvres le 20 octobre 1777. Il était d'une bonne famille et fut élevé à Oxford; mais, ayant dissipé sa fortune, il se fit acteur et auteur dramatique. Il excellait dans la charge et la caricature. L'amputation de la jambe qu'il subit à la suite d'une chute de cheval, ne l'empêcha pas de rester au théâtre. Des vingt-six pièces composées par Foote, une seule s'est maintenue à la scène : c'est l'amusante farce intitulée *le Maire de Garratt* (The mayor of Garratt, jouée en 1763); on y remarque deux types excellents de la vie bourgeoise, le major Sturgeor, le triomphant officier de la milice, et Jerry Sneak, le mari qui se laisse mener par sa femme. Ses *Œuvres* ont été publiées (Londres, 1778, 4 vol. in-8; 1797, 2 vol. in-8).

Cf. Cooke : *Memoirs of Samuel Foote* (Londres, 1805); — Baker : *Biogr. dramatica*; — Forster : *Biographies*.

FORBIN (le comte Claude DE), chef d'escadre, né à Gardannes, près d'Aix, en 1656, mort en 1733. Il a laissé des *Mémoires* qui ont été publiés d'après ses notes, sinon rédigés par l'historien Reboulet et le jésuite Leconte (Amsterdam, 1729, 2 vol. in-12; 3e édit. 1748). C'est une narration vive et animée des aventures de Forbin à Siam, où il avait été envoyé en ambassade en 1685, et de ses campagnes maritimes pendant la guerre contre

l'Angleterre, la guerre de la succession d'Espagne, etc. Ils ont été reproduits dans la collection de Petitot-Monmerqué, t. LXXIV et LXXV, 2e série, et de Michaud-Poujoulat, t. XXXIII.

Cf. *Vie du comte Forbin, chef d'escadre des armées navales de France* (Avignon, 1812), in-18).

FORBIN (Louis-Nicolas-Philippe-Auguste, comte DE), peintre et littérateur français, né le 19 août 1777 au château de La Roque (Bouches-du-Rhône), mort le 23 février 1841. Peintre distingué, il fut, sous la Restauration, directeur général des musées de France. On cite parmi ses écrits qui ne sont pas sans valeur : *Charles Barimore*, roman (Paris, 1810, 1817, in-8; 1823, 2 vol. in-12); *Voyage dans le Levant* (Paris, 1819, in-fol. et in-8); *Souvenirs de la Sicile* (Paris, 1823, in-8); *Un mois à Venise* (Paris, 1824-25, in-fol.). Ces trois derniers ouvrages sont accompagnés de planches. M. de Marcellus, gendre du comte de Forbin, a publié quelques *Œuvres inédites* (Paris, 1842, in-8).

FORBONNAIS (François VÉRON DE), économiste français, né le 3 octobre 1722 au Mans, mort le 19 septembre 1800. Ses ouvrages, malgré l'attachement de l'auteur aux idées du système prohibitif, sont considérés comme ayant contribué à l'avancement de la science économique et l'ont fait admettre à l'Institut dès sa création. Nous citerons: *Extrait de l'Esprit des lois, avec des observations* (Paris, 1753, in-12); *Considérations sur les finances d'Espagne* (Ibid., 1753, in-12); *Éléments du commerce* (Ibid., 1754, 2 vol. in-12), plusieurs fois réimprimés et traduits en diverses langues; *Remarques et considérations sur les finances de France depuis* 1595 *jusqu'en* 1721 (Bâle, 1758, 2 vol. in-4; Liége, 6 vol. in-12), ouvrage toujours consulté avec fruit; *Principes et observations économiques* (Amsterdam, 1767, 2 vol, in-8), etc. Il a donné aux recueils du temps quelques poésies fugitives, et laissé inédites une traduction de *Tacite*, une tragédie intitulée *Coriolan*, etc.

Cf. Delisle de Sales : *Vie littéraire de Forbonnais* (Paris, 1801, in-8).

FORCADE (Eugène), littérateur et publiciste français, né à Marseille en 1820, mort à Billancourt le 7 novembre 1869. Collaborateur actif de la *Revue des Deux-Mondes*, rédacteur en chef de la *Patrie*, du *Messager de l'Assemblée*, dont un article le fit citer à la barre de l'Assemblée nationale en 1851, de la *Semaine financière*, il avait acquis une notoriété considérable de publiciste. On a de lui : *Études historiques* (1853, in-18); *Histoire des causes de la guerre d'Orient* (1854, in-18). [*Dict. des Contemp.*, 2e-4e édit.]

FORCADEL (Etienne), jurisconsulte et littérateur français, né en 1534 à Béziers, mort en 1573. Il fut professeur de droit à Toulouse en 1554. Outre ses ouvrages de jurisprudence (Paris, 1595, in-4), il a laissé des œuvres littéraires très-médiocres : *le Chant des Seraines, avec plusieurs compositions nouvelles* (Lyon, 1548, 1551, in-8); *Epigrammata* (Lyon, 1554, in-8), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI.

FORCELLINI (Egidio), lexicographe italien, né au village de Fener, près de Trévise, en 1688, mort en 1763. Il fit ses études au séminaire de Padoue, sous Facciolati, entra dans les ordres, et commença vers l'âge de trente ans son célèbre dictionnaire latin dont l'idée lui fut suggérée par son maître. Il ne s'agissait d'abord que d'une révision du *Vocabulaire polyglotte* de Calepin, puis il parut plus utile de faire un travail nouveau, auquel Forcellini, sauf quelques interruptions causées par les devoirs de sa profession, ne consacra pas moins de trente-cinq années. Il l'acheva le 21 février 1753. C'était, sous le titre de *Totius latinitatis Lexicon*, un répertoire vraiment universel de la langue latine, fondé, comme celui de la Crusca pour la langue italienne, sur l'autorité même des écrivains, et où chaque mot, chaque locution, trouvaient à la fois, dans les citations les plus exactes, une preuve et un éclaircissement. Une révision générale coûta deux nouvelles années; la transcription, huit; l'impression, dix. Quand l'ouvrage parut enfin (1771, 4 vol. in-fol.), Forcellini était mort. Des éditions avec corrections et suppléments ont été successivement données depuis; les meilleures sont celles de Padoue (1805 et 1816, 4 vol. in-fol.); de Londres (1816, 2 vol in-4), et surtout celle de Giuseppe Furlanetto (Padoue, 1827-1831, 4 vol. in-4). La plus répandue est une contrefaçon allemande de cette dernière, dite édition Schumann (Schneeberg, 1828-1835, 4 vol. in-fol.). — Son frère, Marco-Antonio FORCELLINI, né en 1711, mort en 1794, avocat à Venise, a donné des éditions d'ouvrages italiens et laissé des *Lettere famigliari* (Venise, 1835, in-4) et quelques opuscules.

Cf. J.-B. Ferrari : *Vita A. Forcellini* (Trévise, 1837, in-8); — V. Le Clerc, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

FORD (John), poëte dramatique anglais, né en 1586, mort en 1639. Attaché au barreau, il débuta au théâtre par des pièces en collaboration. On cite de lui : *Mélancholie de l'amoureux* (Lover's melancholy, 1628); *le Frère et la Sœur* (The brother and sister); *le Cœur brisé* (The broken heart); *le Sacrifice de l'amour* (Love's sacrifice, 1633); *le Jugement d'une dame* (Lady's trial, 1639); *Perkin Warbeck*, etc. Les deux principales de ces pièces sont *le Frère et la Sœur*, dont le sujet, l'inceste, est traité de la façon la plus émouvante et la plus révoltante, et *le Cœur brisé* où l'on trouve quatre formes de passion malheureuse et pathétique. Les *Œuvres* de Ford ont été recueillies par M. Henry Weber (Londres, 1811, 2 vol. in-8).

Cf. Baker : *Biographia dramatica*; — Lamb : *Specimens of english dramatic poets*.

FOREST (Jacos ou Jacques), trouvère du XIIIe siècle, auteur d'un poëme du cycle de l'antiquité : *le Roman de Julius César*. — C'est une traduction de la *Pharsale* de Lucain, traduction médiocre et infidèle, mais complétée, car Jacos ne s'arrête qu'après avoir fait de César un empereur de Rome.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

FOREST (LA) DE CONSCIENCE, poëme allégorique de Michel de Tours (voy. ce nom).

FORESTI (Jacopo-Filippo), ou *Jacques-Philippe* DE BERGAME, historien italien, né dans les environs de Bergame en 1434, mort en 1520. Il entra dans les ordres, et obtint plusieurs bénéfices considérables. On a de lui plusieurs ouvrages très-curieux par les détails et anecdotes : *Supplementum Chronicorum orbis, ab initio mundi ad annum*, 1485 (Brescia, 1485, in-folio; Venise, 1506, in-folio), *De Claris mulieribus Christianis Commentarius* (Ferrare, 1497, in-folio; Paris, 1521, in-folio), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVII.

FORESTI (Antonio), historien italien, né à Parme vers 1632, mort en 1700. L'un des plus savants Jésuites de son temps, il entreprit avec plusieurs historiens d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie, une histoire universelle dont il rédigea les six premiers volumes (Parme, 1690, 6 vol. in-4), et qui, complétée, parut sous ce titre : *Mappamondo storico, ovvero Descrizione di tutti imperi del mondo*, etc. (Venise, 1745, 14 volumes, in-4). Elle a été traduite en allemand par Schlüter (Augsbourg, 1716, 1718, 6 volumes, in-folio).

FORÊT DE WINDSOR (LA), poëme de Pope (voy. ce nom).

FORÊTS CRITIQUES (LES), ouvrage de Herder (voy. ce nom).

FORGEOT (Nicolas-Julien), auteur dramatique français, né en 1758 à Paris, mort le 4 avril 1798. Il fut inspecteur des postes. Il fit des comédies qui eurent du succès: *les Deux Oncles*, en un acte, en vers (Paris, 1780, in-8); *les Rivaux amis*, en un acte, en vers (1782, in-8); *les Dettes*, en deux actes mêlés d'ariettes (1787, in-8); *le Double Divorce*, en un acte, en vers (1795, in-8); *la Ressemblance*, en trois actes, en vers libres (1796, in-8).

Cf. Chaudon : *Dictionnaire historique.*

FORMALEONI (Vincenzo), historien et voyageur italien, né à Venise en 1752, mort à Mantoue en 1797. Après une vie d'aventures et de voyages, il fut mêlé à diverses intrigues diplomatiques, et finit ses jours en prison. On a de lui: *Descrizione topografica e storica del Dogado di Venezia* (Venise, 1777, in-8); *Storia curiosa delle Aventure di Caterino Zeno in Persia* (1783); *Saggio sulla nautica antica dei Veneziani* (1783, in-8); *Storia filosofica e politica della navigazione nel mare Nero* (1788, 2 vol. in-12), traduite en français par le chevalier d'Hénin (Venise, 1789, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri.*

FORMEY (Jean-Henri-Samuel), littérateur français, né le 31 mai 1711 à Berlin de Français réfugiés, mort le 8 mars 1797. D'abord pasteur à Brandebourg, puis à Berlin, il fut nommé, en 1737, professeur d'éloquence, et en 1739 professeur de philosophie au collége de la même ville. Membre de l'Académie de Berlin en 1744, il en devint secrétaire perpétuel en 1748. Ses ouvrages témoignent d'un esprit droit et modéré, et d'un caractère aimable, mais d'une érudition aussi superficielle que variée, et d'un style très-négligé. Nous citerons : *Mémoires pour servir à l'histoire et au droit public de Pologne* (La Haye, 1741, in-8); *la Belle Wolfienne* (Ibid., 1741-1753, 6 vol. in-8), où une dame allemande enseigne la philosophie de Wolff, dont l'auteur était partisan: *Bibliothèque critique, ou Mémoires pour servir à l'histoire littéraire ancienne et moderne* (Berlin, 1746, 3 parties in-12); *le Philosophe chrétien* (Leyde, 1750, in-4); *Histoire de l'Académie des sciences de Berlin* (Berlin, 1750, in-4); *Mélanges philosophiques* (Leyde, 1754, 2 vol. in-12); *Eloges des académiciens de Berlin et autres savants* (Berlin, Paris, 1757, 2 vol. in-12); *Abrégé de l'histoire de la philosophie* (Amsterdam, 1760, in-8); *Choix de mémoires* (Berlin, 1761, 4 vol. in-12); l'*Emile chrétien* (1764, 2 vol. in-8), dirigé contre l'*Emile* de J.-J. Rousseau ; *Souvenirs d'un citoyen* (1789, 2 vol. in-8) ; *Frédéric le Grand, Voltaire, Jean-Jacques et D'Alembert* (1789, in-8), etc. Formey a donné des articles à une foule de recueils contemporains, surtout aux *Mémoires de l'Académie de Berlin.*

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

FORNARIS (Fabrizio), acteur et auteur comique italien, né à Naples vers 1550. Il est connu par une pièce presque bouffonne, intitulée *Angelica*, en cinq actes et en prose, qui a été imitée par Ben-Jonson et par Molière. Le rôle principal que l'auteur jouait avec succès, est celui du capitaine Cocodrillo, devenu un des types de la comédie au XVIIe siècle. L'*Angelica* (Paris, 1585) a été traduite en français (Paris, 1599, in-12).

Cf. Aimé Martin : *Œuvres* de Molière (1824), t. II.

FORNER (Juan Pablo), littérateur espagnol, né le 15 avril 1750 à Palma, dans l'île de Mayorque, mort le 20 juin 1799. Il suivit le barreau et la magistrature. Il a donné avec succès au théâtre *le Philosophe amoureux* (el Filosofo enamorado), comédie d'une versification facile, élégante et spirituelle. On cite aussi un *Panégyrique de l'Espagne littéraire* (Oracion apologética por la España y su mérito literario; Madrid, 1786, in-12). Ses *Œuvres*, qui comprennent des poésies lyriques, ont été réunies (Madrid, 1799, in.8).

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature*, t. III ; — Quintana : *Poesias selectas* (in-8).

FORSTER (Georges-Adam), né le 27 novembre 1754 à Nassenhuben, près Dantzig, mort à Paris le 11 janvier 1794. Fils du célèbre voyageur et savant naturaliste Joseph-Reinhold Forster, qui reçut plusieurs missions scientifiques de Catherine II, il accompagna son père en 1765 dans le sud-ouest de la Russie, en 1766 en Angleterre, en 1772 dans son voyage autour du monde avec Cook. Revenu en Europe, il visita la France, où il fit la connaissance de Buffon, la Hollande, l'Allemagne, etc. Il fut professeur d'histoire naturelle à Cassel, puis à Vilna. En 1778, il devint professeur et bibliothécaire à Mayence. Il parcourut de nouveau une partie de l'Europe avec Alex. de Humboldt. Lorsque la ville de Mayence tomba aux mains des Français en 1792, il fut envoyé à Paris pour en demander la réunion à la République, et y mourut l'année suivante, au moment où, après avoir confié sa femme et ses enfants à son ami Huber, il se préparait, par l'étude des langues, à partir pour les Indes.

Un style remarquable par une grande vivacité unie à la clarté a rendu classiques les ouvrages de Forster, qui sont presque tous du domaine de la science. Nous citerons: *Voyage autour du monde*, en 1772-1775 (Londres, 1777, 2 vol.; Reise um die Welt, etc.; Berlin, 1784, 3 vol.); *Petits Écrits* (Kleine Schriften; Berlin, 1789-1797, 6 vol.), suite de dissertations sur la géographie, l'ethnographie, l'histoire naturelle et la physiologie ; *Vues du Bas-Rhin, de Flandre, de Hollande, d'Angleterre et de France, en avril, mai et juin* 1790 (Ansichten vom Niederrhein, etc.; Berlin, 1791-94, 3 vol.). On doit à J. Forster l'introduction en Allemagne de *Sakontala*, par Kalidasa. — Sa femme, devenue plus tard Mme Thérèse HUBER, a publié sa *Correspondance* avec une *Notice* sur sa vie (Briefwechsel nebst Nachrichten ; Leipzig, 1828-1829, 2 vol.), et sa fille a donné une édition de ses *Œuvres*, avec une *Etude sur l'auteur* par Gervinus (Saemmliche Schriften, mit, etc.; Leipzig, 1843-1844, 9 vol.).

Cf. Outre les deux publications précédentes, Koenig : *F.'s. Leben in Haus und Welt* (Leipzig, 2e édit., 1858, 2 vol.).

FORTEGUERRA (Scipione) et FORTIGUERRA, helléniste italien, né à Pistoïa en 1466, mort à Florence en 1515. Il étudia le grec sous Ange Politien, et fut appelé à Venise par Alde Manuce pour surveiller, avec les premiers savants de l'époque, l'impression des manuscrits grecs, récemment découverts. Il entra dans l'Académie Aldine sous le nom de *Carteromacus*, sous lequel il est connu encore en Italie C'est lui qui rédigea en grec les statuts de cette Académie. On a de lui : *Oratio de laudibus litterarum græcorum* (Venise, 1504, in-4; Bâle, 1517, Rome, 1543), ouvrage inséré depuis dans le *Thesaurus* d'Henri Estienne ; *Ariscidis oratio de laudibus urbis Romæ* (Venise, 1519, in-8) ; une édition de la *Géographie de Ptolémée* (Rome, 1507, in-folio), et plusieurs autres opuscules intéressants publiés dans les *Memorie* de Ciampi.

Cf. S. Ciampi : *Memorie di S. Carteromaco* (Pise, 1811, in-8).

FORTEGUERRI (Nicolas), poëte italien, né à Pistoïa en 1674, mort à Rome en 1735. Il appartenait à la même famille. Il entra dans les ordres et obtint la faveur de la cour pontificale par le succès de quelques missions diplomatiques. Le caractère licencieux de quelques-unes de ses poésies l'empêcha de devenir cardinal. On a de lui un poëme épique, fruit d'une gageure, le *Ricciardetto*, continuation du *Roland furieux*, où il imite, et sou-

vent avec bonheur, non-seulement l'Arioste, mais Pulci, Berni et toute l'école bernesque. La meilleure édition est celle de Venise (1738, in-4). Le *Ricciardetto* a été traduit en français par Dumouriez et Nivernois. Les autres œuvres poétiques de Forteguerri sont des *Rime;* des *Epîtres* intitulées *Rime piacevoli* (Gênes, 1763, in-8; Brescia, 1780, in-8); une traduction en vers de Térence (Urbin, 1736, 2 vol. in-folio). On cite aussi un certain nombre d'ouvrages en prose: des *Eloges funèbres*, des *Discours* académiques, une *Dissertation allégorique sur l'origine des choses*, etc. Il avait dans l'Académie des Arcades le nom de *Nidalmo Tiseo*.

Cf. Ciampi: *Memorie di N. Fortiguerri* (Pise, 1813, in-8).

FORTESCUE (sir John), jurisconsulte anglais du XVe siècle. Grand juge du banc du roi à l'orageuse époque des débats entre les maisons de Lancastre et d'York, il traversa non sans peine les péripéties de la guerre des Deux-Roses. Outre divers traités latins, il écrivit en anglais un ouvrage publié en 1714 par un de ses descendants, Aland-Fortescue: *la Différence entre une monarchie absolue et une limitée, en ce qui regarde plus particulièrement la constitution anglaise* (the difference between an absolute and limited monarchy, etc.). L'auteur y fait un tableau frappant de la condition des Français sous une monarchie arbitraire et de celle de ses compatriotes déjà en possession d'importants privilèges, et témoigne d'un vigoureux sentiment des bienfaits de la liberté, dans une prose énergique et simple, très-remarquable pour le temps.

Cf. Aland-Fortescue: *Notice*, dans son édition; — Chambers: *Cyclopaedia of english Literat.*

FORTI (Girolamo), poëte italien, né à Téramo vers 1440, mort en 1489. Il est auteur d'un immense poëme épique sur un sujet emprunté aux légendes du cycle de Charlemagne: *Innamoramento di Rinaldo da Monte-Albano* (Naples, 1474, in-folio), qui n'a plus qu'une valeur archéologique. Ecrit en 75 chants, il a été abrégé dans un grand nombre d'éditions vénitiennes. Le Musée britannique possède le dernier exemplaire connu de l'édition *princeps*, sortie des presses de Riessinger.

Cf. Melzi: *Bibliografia dei Romanzi e dei Poemi romanzeschi* (1831), p. 224; — J.-Ch. Brunet: *Manuel du libraire*, à l'article *Rinaldo*.

FORTIA D'URBAN (Agricole-Joseph-François-Xavier, marquis DE), érudit français, né le 18 février 1756, mort le 4 août 1843. Il suivit quelque temps la carrière militaire, et séjourna tour à tour à Rome, à Avignon et à Paris. Passionné pour l'étude, il cultiva également les lettres et les sciences, aida de sa fortune les savants et les écrivains, et fit d'utiles publications. Il entra à l'Académie des inscriptions en 1830. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons: *Vie de Xénophon* (Paris, 1794, in-8); *Vie de Pétrarque* (Avignon, 1804, in-16); *Mélanges de géographie, d'histoire et de chronologie ancienne* (Paris, 1805, in-8); *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe terrestre* (Ibid., 1805-1807, 10 vol. in-12); *Antiquités et monuments du Vaucluse* (Ibid., 1808, 2 par. in-12); *Histoire d'Aristarque de Samos* (Ibid., 1810, 1823, in-8); *Tableau historique et généalogique du monde jusqu'au siècle d'Alexandre* (Ibid., 1810 et 1814, 4 vol. in-12); *Tableau historique et généalogique de la maison de Bourbon* (Avignon, 1816, in-8); *Système général de bibliographie alphabétique* (Paris, 1819, in-12); *Histoire générale du Portugal* (Ibid., 1828-1830, 10 vol. in-8); *Homère et ses écrits* (Ibid., 1832, in-8); *Sur les Trois systèmes d'écriture des Egyptiens* (Ibid., 1833, in-12); *Histoire antédiluvienne de la Chine* (Ibid., 1839, 2 vol. in-12); *Description de la Chine*) Ibid., 1839-1840, 3 vol. in-12); *Recueil des itinéraires anciens* (Ibid., 1845, in-4); des ouvrages sur les mathématiques; des articles dans divers recueils, etc. Le marquis de Fortia d'Urban a grandement contribué à la nouvelle édition, augmentée de l'*Art de vérifier les dates* (Paris, 1818-1819, 18 vol. in-8). Il a édité en outre les *Œuvres* de plusieurs écrivains, notamment le texte latin de l'*Histoire du Hainaut* de Jacques de Guyse, en y joignant une traduction nouvelle (Paris et Bruxelles, 1826-1839, 2 vol. in-8), etc.

Cf. N.-N. de Hoffmanns: *Bibliographie des ouvrages composés ou publiés par le marquis de Fortia d'Urban* (Paris, 1840, in-8); — de Reiffenberg: *Notice sur le marquis de Fortia d'Urban* (Bruxelles, 1844, in-18).

FORTIA DE PILES (Alphonse-Toussaint-Joseph-André-Marie-Marseille, comte DE), compositeur et littérateur français, né le 18 août 1758 à Marseille, mort le 18 février 1826. Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages satiriques ou facétieux, entre autres: *Correspondance philosophique de Caillot-Duval* (Nancy et Paris, 1785, in-8); *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemark, Suède, Russie et Pologne* (Paris, 1796, 5 vol. in-8); *l'Hermite du faubourg Saint-Honoré à l'Hermite de la Chaussée-d'Antin* (Paris, 1814, in-8); *Préservatif contre la* Biographie nouvelle des contemporains (1822-1825, 5 vol. in-8); etc.

Cf. Quérard: *la France littéraire.*

FORTOUL (Hippolyte-Nicolas-Honoré), littérateur français, né à Digne le 13 août 1791, mort à Ems le 7 juillet 1856. Professeur aux facultés de Toulon et d'Aix, représentant du peuple en 1848, ministre de la marine, puis de l'instruction publique en 1851, et ensuite sénateur, il fut élu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1854. Célèbre surtout par l'organisation du système de la *bifurcation* des études, il a publié, outre quelques articles de revue: *Essai sur la théorie et l'histoire de la peinture* (1845, in-8), et *Etudes d'archéologie et d'histoire* (1854, 2 vol. in-8). [*Diction. des Contemporains*, 1re et 2e éditions.]

FORTUNAT (saint), *Venantius Honorius*, *Clementianus Fortunatus*, poëte latin de la Gaule, né près de Trévise en 530, mort à Poitiers avant 610. Son instruction littéraire et philosophique paraît avoir été assez restreinte. Evêque de Poitiers, il n'eut pas une influence proportionnée à l'étendue et à la nature de ses relations. Honoré comme prélat, recherché comme poëte, il fut tour à tour le panégyriste de Brunehaut, de Frédégonde, de Galswinthe, et des maîtres barbares de son temps. Son séjour au monastère de sainte Radegonde dont il fut l'aumônier, et les soins attentifs dont il était l'objet de la part de l'abbesse, sont restés célèbres et tiennent une place dans ses poésies. Celles-ci, plus précieuses par les renseignements historiques qu'elles contiennent que par le style à la fois barbare et fleuri dont elles sont l'échantillon, se composent de *Onze Livres* de vers, épîtres, descriptions, panégyriques, épithalames, épitaphes, hymnes, etc. (*Carminum, epistolarum, expositionum, libri XI*, etc.; Cagliari, 1574, in-8; Mayence, 1630, in-4), comprenant, entre autres hymnes, le *Pange lingua* et le *Vexilla regis;* puis d'un poëme en quatre livres sur la *Vie de saint Martin de Tours*, qui n'est que le récit en prose de Sulpice Sévère mis en hexamètres, ainsi que des *Vies de sainte Radegonde* et autres saints et saintes du temps. Fortunat pratiquait les futiles exercices d'une époque de décadence, les acrostiches, les tours de force et de patience, les poésies figuratives des formes les plus compliquées, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (*Opera omnia ;* Rome, 1786-87, 2 vol. in-4). On a publié à part ses *Poésies* (Cambrai, 1822, in-12). Les *Carmina*

historica ont été insérés dans le recueil des *Historiens de France*, t. II. La *Vie de saint Martin* a été traduite par Corpet dans la bibliothèque Panckoucke.

Cf. *Histoire litt. des Bénédictins de Saint-Maur*, t. V; — Aug. Thierry : *Récits mérovingiens*, t. II; — Guizot : *Hist. de la civilisation en France*, leçon XVIII.

FORTUNATIANUS (Curius), rhéteur latin du ve siècle après J.-C. Il a laissé une *Rhétorique* (Artis rhetoricæ scholicæ libri tres), très-usitée au moyen âge. Elle a été insérée dans les *Rhetores latini antiqui* de Pithou (Paris, 1599, in-4; Strasbourg, 1756, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*, t. III.

FOSCARI (LES DEUX), drame de Byron (voy. ce nom).

FOSCARINI (Michele), historien italien, né à Venise en 1632, mort en 1692. Ayant succédé à Nani en 1678, comme historiographe de la République, il continua jusqu'à l'année 1690 les annales commencées par son prédécesseur, et, après sa mort, son frère publia l'ouvrage sous ce titre : *Istoria della Republica Veneta* (Venise, 1696, in-4; 1699, in-4), réimprimé dans le recueil des *Historiens de Venise* (1722, in-4); c'est une relation en bon style, mais que le ton continuel de flatterie rend suspecte. — Un membre de la même famille, Marco FOSCARINI, né en 1696, mort en 1763, est auteur d'un grand travail, *Della Letteratura Veneziana, libri otto* (Padoue, 1752, in-fol.), qui manque de critique, mais qui offre une source abondante de renseignements.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XII; — Daru : *Histoire de Venise*, t. V.

FOSCOLO (Ugo), poëte italien, né à Zante en 1778, mort à Londres en 1827. Il appartenait, par son père, à une ancienne famille de Venise, mais sa mère était grecque, et ses premiers livres de lecture furent Xénophon et Plutarque dans le texte original. Il vint à Venise à dix ans et fut élevé à Padoue. Le succès de sa première pièce de théâtre, à dix-huit ans, lui valut le poste de secrétaire auprès de Battoglia, envoyé en mission auprès de Bonaparte, pour le supplier de conserver l'indépendance de la République vénitienne. Quand le traité de Campo-Formio eut abandonné la Vénétie à l'Autriche, Ugo Foscolo se retira en Lombardie. Voyant néanmoins dans Bonaparte un libérateur de l'Italie, il prit du service dans la première légion italienne formée dans la Péninsule, et se trouva enfermé dans Gênes avec Masséna. En 1805, il fut envoyé à Calais avec des troupes destinées à l'invasion de l'Angleterre. Peu après, il quitta le service militaire. Déjà connu par son rôle politique et par ses principaux écrits, il devint, en 1808, professeur de littérature à Pavie. Son enseignement fut brillant, mais de courte durée. A la chute de Napoléon, il rentra dans l'armée comme chef d'escadron, puis, refusant de prêter le serment exigé par l'Autriche, il émigra en Suisse, et de là en Angleterre, où il renonça à toute action politique, malgré les sollicitations des patriotes italiens. Il y fut atteint par un désastre financier qui dévora le produit de son travail.

La première œuvre d'Ugo Foscolo est la tragédie de *Thyeste*, jouée à Venise en 1797; c'est une étude d'écolier, d'après Alfieri, à qui elle fut dédiée. Parmi ses autres tragédies, il faut citer *Ajax*, représentée en 1811, puis interdite; destinée à mettre en relief les malheurs de l'héroïsme mal employé, elle laissait reconnaître dans Ajax le général Moreau; dans Agamemnon, Napoléon, et dans Calchas, Pie VII, prisonnier à Savone. Ajoutons, pour en finir avec le théâtre, *Ricciarda*, tragédie qui fut jouée une seule fois à Bologne. La réputation de Foscolo reposait dès lors sur ses *Lettres de Jacopo Ortis*. Au désespoir où les malheurs de sa patrie avaient plongé l'auteur, étaient venus se joindre les tourments d'un amour malheureux. Au milieu de ces sentiments, la mort involontaire et inexplicable d'un jeune étudiant de Padoue, nommé Ortis, avait suffi pour donner naissance à ce roman mélancolique et sombre, gâté par un peu d'emphase, et qui vint se placer, par son scepticisme maladif, à côté d'*Obermann*, de *René* et de *Werther*. L'amour n'y est qu'un accessoire et l'Italie est la véritable maîtresse pleurée par le héros. Foscolo écrivit en Lombardie ce roman sur lequel des inexactitudes ont été répandues. L'impression en fut commencée en 1798, mais elle fut interrompue par les événements militaires auxquels l'auteur prit part. Un ami infidèle publia les *Lettres d'Ortis, ou Histoire de deux amants malheureux*. Dans cette édition, l'œuvre originale était altérée. Ce n'est qu'en 1802 que Foscolo la fit imprimer lui-même, d'abord à Venise, à petit nombre d'exemplaires et pour ses amis, puis à Milan, pour le public. *Jacopo Ortis* a été traduit en français par M. de Sénones (Paris, 1814, 2 vol. in-12) et par M. Trognon (1819, in-8). Un autre ouvrage, particulièrement littéraire, est le court poëme des *Tombeaux* (*I Sepolcri*, Brescia et Milan, 1808), son chef-d'œuvre poétique. En dehors même de la considération de la vie future, il s'occupe de l'intérêt moral et politique des tombeaux, montrant dans le respect des morts une excitation à l'héroïsme et à la vertu. Son maître, le poëte Parini, enseveli sans honneurs dans la fosse commune, occupe la principale place dans cette œuvre plus éloquente qu'originale. Pindemonte, à qui les *Tombeaux* furent dédiés, y répondit par un poëme sur le même sujet.

Les autres écrits de Foscolo sont, dans l'ordre de leur composition : un *Discours à Bonaparte*, dirigé contre l'ancien gouvernement de la République cisalpine, à qui avait manqué, selon l'auteur, une constitution, une armée et des mœurs; une traduction et un commentaire du petit poëme de Callimaque, *la Chevelure de Bérénice* (Milan, 1803), ayant pour but de se moquer des commentateurs maladroits; une traduction du *Voyage sentimental* de Sterne, qu'il exécuta à Calais; une édition, restée inachevée, des *Œuvres de Raimondo Montecucculi*, adversaire du grand Turenne; un livre sur les destinées de l'Italie, écrit pendant son séjour en Suisse et resté longtemps inédit; des articles dans la *Revue d'Edimbourg* et la *Quarterly Review*, sur la littérature italienne, lesquels furent vivement goûtés; des *Essais* sur Pétrarque réunis en 1821, et suivis de Commentaires sur Dante (*Discorso preliminare sul testo di Dante*; Londres, 1826). Quelques opuscules inédits ont été publiés en 1844 par Mazzini. On a réuni les *Œuvres choisies* d'Ugo Foscolo (Florence, 1835, 2 vol. in-8) et ses *Œuvres complètes* (Opere edite e postume; Ibid., 1850-1860, 12 vol.).

Cf. G. Caleffi, en tête des *Œuvres choisies* (1835); — L. Etienne : *Ugo Foscolo et sa correspondance posthume*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er septembre 1851); — I. Aquarone : *le Mouvement italien dans la littérature : Ugo Foscolo*, dans la *Revue européenne* (1er octobre 1860).

FOSSÉ (P.-Th. DU). — Voyez DU FOSSÉ.

FOSTER (John), moraliste et critique anglais, né en 1770, mort en 1843. Il était pasteur d'une congrégation de Baptistes. On cite ses écrits de philosophie morale comme excellents pour la fermeté de la forme et de la pensée : *Essays in a series of letters* (1805), comprenant quatre petits traités, dont le plus remarquable a pour sujet la décision de caractère; *les Maux de l'ignorance populaire* (Evils of popular ignorance, 1819);

Critical Essays (1844, 2 vol. in-8), recueil d'articles fournis à l'*Eclectic Review*.

Cf. Ryland : *Life and correspondence of Forster* (1846, 2 vol. in-8).

FOUCHÉ (Joseph), duc d'OTRANTE, homme d'État français, né le 29 mai 1763 à La Martinière, près de Nantes, mort le 25 décembre 1820. Ce politique fameux, qui se signala parmi les jacobins exaltés avant Thermidor, qui fut ministre de la police sous le Directoire, le Consulat, l'Empire, les Cent-Jours, et au début de la Restauration, n'avait ni le talent oratoire, bien qu'il fût un causeur spirituel et brillant, ni, à proprement parler, le talent d'écrivain, quoiqu'il ait montré souvent une grande justesse de pensées et d'expression. Ses principaux écrits sont : *Réflexions sur le jugement de Louis Capet* (1793, in-8) ; *Réflexions sur l'éducation publique* (1793, in-8) ; *Rapport et projet de loi relatifs aux collèges* (1793, in-8) ; *Rapport sur la situation de Commune-Affranchie* (1794 ; in-8) ; *Lettre aux préfets, concernant les prêtres qui refusent de se soumettre aux lois de la République* (1801, in-8), et quelques *Notes*. — Les *Mémoires de Fouché, duc d'Otrante* (Paris, 1824, 2 vol. in-8) sont un ouvrage apocryphe, rédigé par A. de Beauchamp, mais probablement d'après des notes laissées par Fouché.

Cf. *Vie de Fouché* (Paris, 1821, in-12) ; — Mahul : *Annuaire nécrologique*.

FOUCHER DE CHARTRES, historien français, né en 1059 à Chartres, mort en 1127 à Jérusalem. Il suivit la première croisade, comme chapelain de Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon, et en écrivit le récit, sous le titre d'*Histoire de Jérusalem*. Cette histoire fait partie du *Recueil des historiens de la Croisade* de Bongars, des *Historiens de France* de Duchesne, et de la collection de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XI.

FOUCHER (l'abbé Simon), philosophe français, né le 1er mars 1644 à Dijon, mort le 27 avril 1696. Il s'appliqua à renouveler la philosophie académicienne en professant le doute ou la réserve de Cicéron à l'égard des questions jugées insolubles. Cette doctrine, selon lui sans danger pour la religion, le mit aux prises avec Malebranche, contre lequel il écrivit divers opuscules : *Dissertation sur la recherche de la vérité, ou sur la philosophie des académiciens* (Paris, s. d., in-12) ; *Critique de la* Recherche *de la* vérité (Paris, 1675, in-12) ; *De la sagesse des anciens* (Paris, 1682, in-12), etc.

Cf. Papillon : *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* ; — Rabbe : *l'Abbé Simon Foucher* (Paris, 1867, in-8).

FOUCHER (Paul), érudit français, né en 1704 à Tours, mort en 1778 à Paris. Il entra à l'Oratoire et fut membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1753. Il donna : *Traité historique de la religion des Perses*, formant quatorze mémoires du *Recueil* de l'Académie (t. XXV-XXXIX) ; *Recherches sur l'origine et la nature de la religion des Grecs*, formant neuf mémoires du même recueil (t. XXXIV-XXXIX) : il y soutient ce système absolu, que les mythes anciens de tous les pays reposent sur un fond historique.

Cf. Louis Dupuy : *Eloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLII.

FOUCHER (Paul-Henri), littérateur français, né à Paris le 21 avril 1810, mort dans cette ville en février 1875. Beau-frère de V. Hugo, il se jeta de bonne heure dans la mêlée romantique, écrivit plusieurs volumes : *Saynètes* (1831, in-8), *la Misère dans l'Amour* (1832, in-8), etc., puis se tourna vers le théâtre et donna, en collaboration, des drames qui eurent de la vogue : *Jeanne de Naples*, avec Alboize (1837), *le Pacte de famine*, avec Elie Berthet (1839), *la Justice de Dieu*, avec Anicet Bourgeois (1845), *Notre-Dame de Paris* (1850), etc. Il a fourni à beaucoup de journaux des articles, nouvelles et romans-feuilletons. — Son frère aîné, Victor-Adrien FOUCHER, né à Paris le 11 juin 1802, mort en 1866, dans l'exercice même de ses fonctions de conseiller à la Cour de cassation, a laissé plusieurs ouvrages estimés de jurisprudence. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

FOUDRAS (N..., marquis DE), romancier français, né à Paris vers 1810, mort à Châlon-sur-Saône le 11 juillet 1872. Après avoir débuté par des recueils de poésies (1839-42), il se mit à fournir aux journaux légitimistes et aristocratiques des romans spéciaux. Sa fécondité était telle, qu'il fit imprimer jusqu'à trente volumes en une année. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.].

FOUILLOUX (Jacques DU), écrivain français, né vers 1521 dans le bas Poitou, mort en 1580. Il est célèbre par *la Vénerie* (Poitiers, 1561, in-fol. ; Angers, 1844, in-8), le plus recherché des anciens livres sur la chasse. Ce traité est suivi de *l'Adolescence*, poëme de 368 vers.

Cf. P. M... : *Notice généalogique, biographique et littéraire sur J. de Fouilloux* (Poitiers, 1853, in-8).

FOUINE DE SÉVILLE (LA), ouvrage de Castello-Solorzano (voy. ce nom).

FOULAH (LANGUE), parlée dans le Soudan et la Sénégambie par des tribus que l'on désigne sous le nom de Foulahs, Fellanis, Fellatahs, Peuls. Les Foulahs proprement dits ou Peuls constituent la plus puissante de ces tribus. Leur idiome constitue le principal dialecte *foulah*. Parmi les dialectes secondaires, on distingue le *foullan* et le *fellata*. Ce dernier a une très-grande douceur ; presque tous ses mots finissent en *e* ou en *a* ; il a fait aussi beaucoup d'emprunts à l'arabe. Les divers idiomes foulahs n'ont point d'analogie avec les langues des nègres de l'Afrique, dont on connaît la formation, ni avec celles des Berbères ; mais ils accusent par leurs radicaux une grande affinité avec les langues malaises et surtout le javanais. Par cette dernière langue, il s'est introduit dans le foulah même des mots sanscrits.

On trouve des essais de vocabulaire foulah dans la *Description des côtes de la Guinée*, par Barbot ; dans le *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, par Mollien ; dans les *Archives de Kœnigsberg* (1812).

Cf. Le général Faidherbe : *Notice sur le Sénégal*, etc. (1860, in-8).

FOULQUE DE CANDIE, 18e branche de la Geste de *Guillaume au court nez* (voy. ces mots).

FOUQUET (Nicolas), homme d'Etat français, né en 1615 à Paris, mort à ce qu'on croit le 23 mars 1680. Ce célèbre ministre, aussi connu par sa chute que par ses splendeurs, tient à l'histoire littéraire par ses relations avec les écrivains de son temps. Il les recherchait et les protégeait. La Fontaine, qu'il tira de la province pour le fixer à Paris, recevait de lui une pension dont il payait chaque terme par une pièce de vers. Pellisson, Boisrobert, Loret, Hesnault, Brébeuf, étaient ses obligés. Corneille eut part à ses libéralités, quoiqu'un peu tard. Ce fut sur ses conseils et d'après ses indications qu'il écrivit *Œdipe*, ainsi qu'il le dit dans son avis au lecteur, et il lui adressa une épître où l'on trouve ces vers :

> Oui, généreux appui de tout notre Parnasse,
> Tu me rends ma vigueur lorsque tu me fais grâce ;
> Et je veux bien apprendre à tout notre avenir
> Que tes regards bénins ont su me rajeunir.
> Je m'élève sans crainte avec de si bons guides :
> Depuis que je t'ai vu, je ne vois plus mes rides.

Il ne parlera pas autrement plus tard dans son épître au Roi. La plupart des protégés de Fouquet coururent les risques de la disgrâce royale pour montrer leur reconnaissance à celui qui avait été

leur protecteur. On assure même que Brébeuf mourut de chagrin, à la nouvelle de son procès. Il eut encore pour lui Saint-Evremond, M^lle de Scudéry et l'amitié si dévouée de M^me de Sévigné.

On lui attribue quelques ouvrages ascétiques, qu'il aurait composés dans sa prison, et que le P. Boutauld publia : *Conseils de la Sagesse, ou Recueil des maximes de Salomon les plus nécessaires à l'homme* (Paris, 1677, 1749, in-12); *Suite des conseils de la Sagesse* (Paris, 1683, in-12); *Méthode pour converser avec Dieu* (Paris, 1684, in-16); *le Théologien dans les conversations avec les sages et les grands du monde* (Paris, 1684, in-4; Lyon, 1696, in-12). Fouquet paraît aussi avoir été le principal auteur des *Défenses de M. Fouquet* (1665, 1667, 15 vol. in-12), recueil auquel travaillèrent Pellisson et Levayer de Boutigny.

Cf. D'Auvigny : *Vies des hommes illustres de la France*, t. V ; — M. Paroletti : *Sur la Mort du surintendant Fouquet, notices recueillies à Pignerol* (Turin, 1812, in-4) ; — Chéruel : *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet* (Paris, 1862, 2 vol. in-8) ; — Feuillet de Conches : *Causeries d'un curieux*, t. I-IV (1861-67).

FOUR (LE), *il Capitolo del Forno*, poésie de G. della Casa (voy. ce nom).

FOURBERIES DE SCAPIN (LES), comédie de Molière (voy. ce nom).

FOURCHETTE FATALE (LA), pièce satirique de Platen-Hallermunde (voy. ce nom).

FOURCROY (Antoine-François, comte), savant français, né le 15 janvier 1755 à Paris, mort le 16 décembre 1809. Ce célèbre chimiste dut surtout à la facilité et à l'élégance de son élocution la chaire de chimie au Jardin du Roi, dans laquelle il succéda à Macquer en 1784. « Il était né, dit Pariset, pour le talent de la parole, et ce talent, il l'a porté au plus haut degré. Ordre, clarté, expression, il avait toutes les parties d'un orateur consommé ; ses leçons tenaient de l'enchantement. » Député à la Convention, membre du Comité de salut public, du Conseil des Anciens, puis conseiller d'Etat et directeur général de l'instruction publique, il eut toujours en vue les progrès de l'enseignement et y travailla avec activité. Il organisa l'Ecole polytechnique, donna la première idée de l'Ecole normale, fit fonder quatre écoles de médecine, douze écoles de droit et un très-grand nombre de lycées. Comme écrivain, il excellait à présenter les faits de la science, dans leur ensemble et leur liaison. Nous rappellerons deux de ses ouvrages : *Leçons d'histoire naturelle et de chimie* (Paris, 1801, 6 vol. in-4 ou 11 vol. in-8), et *Philosophie chimique* (Paris, 1806, in-8), traduite dans un grand nombre de langues.

Cf. Pariset, Cuvier : *Eloge de Fourcroy* ; — Alfr. Maury : *l'Ancienne Académie des sciences*.

FOURIER (Jean-Baptiste-Joseph, baron), mathématicien français, né le 21 mars 1768, à Auxerre, mort le 16 mars 1830. Au nombre des savants qui suivirent Bonaparte dans l'expédition d'Egypte, et secrétaire perpétuel de l'Institut d'Egypte, il engagea le gouvernement à réunir les travaux de cette Compagnie ; il écrivit le *Discours préliminaire* qui sert d'introduction historique à ce beau recueil, dans lequel on trouve encore de lui des *Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Egypte*. Ces morceaux sont des modèles de style scientifique ; il en est de même de sa *Théorie analytique de la chaleur* (1822, in-4), ouvrage qui reste son principal titre, et des *Éloges de Delambre* (1823), d'*Herschel* (1824), de *Bréguet* (1826), qu'il composa comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. En 1827, il fut élu membre de l'Académie française, et il eut pour successeur Victor Cousin.

Cf. Arago : *Eloge de Fourier* ; — V. Cousin : *Eloge de Fourier* et *Notes biographiques* (1831, in-4) ; — Vieilh de Boisjolin : *Notice biographique sur le baron Fourier* (1830, in-8).

FOURIER (François-Marie-Charles), socialiste français, né le 7 avril 1772 à Besançon, mort le 8 octobre 1837. Il était fils d'un marchand et passa la plus grande partie de sa vie dans la modeste situation de commis. Le programme de son système d'économie sociale, qu'il publia à l'âge de trente-six ans, portait ce titre : *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales* (Leipzig [Lyon], 1808, in-8). Il le développa bien plus tard dans le *Traité de l'association industrielle et agricole* (Besançon et Paris, 1822, 2 vol. in-8), ouvrage que les disciples de l'auteur rééditèrent sous le titre de *Théorie de l'unité universelle* (Paris, 1841, 4 vol. in-8). On y trouve toutes les idées qui ont constitué le *fouriérisme* : les passions humaines tournées vers un but utile et concourant à une satisfaction légitime ; le travail rendu attrayant par la liberté du choix et l'alternance des fonctions ; l'association des individus en groupes d'après l'analogie des aptitudes ; la réunion de plusieurs groupes gradués composant la série, et la réunion de plusieurs séries constituant la phalange ou commune sociétaire. « La lecture de cet ouvrage, suivant M. de Loménie, est à la fois intéressante par le ton brusque et original d'un style à la diable, qui n'appartient qu'à Fourier, par ce mélange unique de bon sens et d'extravagance, de subtilité et de candeur, qui caractérise son esprit, et pénible à cause de la confusion inextricable qui règne dans l'ordonnance des parties..., et du sautillement perpétuel de la pensée à travers les digressions décorées de titres baroques : *Antienne Postienne, Cis-lude, Trans-lude, Post-lude, Episection, Citra-pause, Ultra-pause*, etc. » Les autres écrits de Fourier sont : le *Nouveau monde indus triel et sociétaire* (Paris, 1829, in-8) ; *Piéges et charlatanisme des deux sectes Saint-Simon et Owen* (Paris, 1831, in-8) ; *la Fausse industrie, morcelée, répugnante, mensongère, et l'industrie naturelle, combinée, attrayante, véridique* (Paris, 1835-1836, 2 vol. in-12). Fourier fut le directeur du *Phalanstère*, feuille périodique créée en 1832, interrompue en 1834, et qui reparut en 1836 sous le titre de *la Phalange*. On a réuni ses *Œuvres complètes* (1841-46, 6 vol. in-8).

Cf. Louis Reybaud : *Etudes sur les réformateurs modernes* ; — M^me Gatti de Gamond : *Fourier et son système* (1838) ; — De Loménie : *Galerie des contemporains*, t. X ; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

FOURMONT (Etienne), dit *Fourmont l'aîné*, orientaliste français, né le 23 juin 1683 à Herbelay, près de Saint-Denis, mort le 19 décembre 1745. Membre de l'Académie des inscriptions, professeur d'arabe au Collége de France, il acquit une grande réputation de son temps par son érudition en fait de langues. Il fit de longs travaux sur le chinois, et d'après Fréret, « aucun de ceux qui n'ont point conversé avec les Chinois n'a été aussi loin que lui. » Toutefois des conjectures hasardées, des étymologies risquées et des assertions paradoxales ont amoindri le crédit de ses ouvrages. On cite, entre autres : *Table des deux cent quatorze clefs de l'écriture chinoise* (1719) ; *Réflexions critiques sur l'origine, l'histoire et la succession des anciens peuples* (1735, 2 vol. in-4) ; *Meditationes sinicæ* (1737, in-fol.) ; *Grammaire chinoise* (1742, in-fol.) ; de nombreuses *Dissertations* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, etc.

FOURMONT (Michel), *l'abbé Fourmont*, orientaliste, frère du précédent, né le 28 septembre 1690 à Herbelay, près de Saint-Denis, mort le 5 février 1746. Professeur de syriaque au Collége de France, et membre associé de l'Académie des inscriptions (1724), il reçut, en 1727, une mission scientifique pour la Grèce. Il y recueillit un grand

nombre d'inscriptions et de manuscrits anciens. On l'accusa d'y avoir détruit, par zèle de piété, des restes précieux de l'art antique, et il fut rappelé en 1732. Il a laissé des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions.

FOURMONT (Claude-Louis), dit *le gros Fourmont*, archéologue, neveu des précédents, né en 1703 à Cormeilles, mort en 1780, accompagna l'abbé Fourmont en Grèce, puis alla passer quatre ans en Egypte et publia : *Description historique et géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis* (Paris, 1755, in-12).

Cf. Fréret : *Eloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* ; — Jos. de Guignes : *Abrégé de la vie d'Et. Fourmont, avec la notice de ses ouvrages* (Paris, 1747, in-4).

FOURNEL (Jean-François), jurisconsulte français, né en 1745 à Paris, mort le 21 juillet 1820. Avocat distingué au parlement de Paris, bâtonnier de l'ordre en 1816, il a laissé, outre des traités spéciaux, les ouvrages suivants : *Histoire des avocats au parlement de Paris depuis saint Louis jusqu'au 15 octobre* 1790 (Paris, 1813, 2 vol. in-8) ; *Histoire du barreau de Paris dans le cours de la Révolution* (Paris, 1816, in-8); *l'État de la Gaule au Ve siècle, à l'époque de la conquête des Francs* (Paris, 1805, 2 vol. in-12).

Cf. Fr. de Clugny : *Eloge de Fournel* (Paris, 1820, in-12).

FOURNIER (Raoul), jurisconsulte et littérateur français, né en 1562 à Orléans, mort le 20 septembre 1625. Professeur de droit dans sa ville natale, il enseignait en langue vulgaire, malgré la désapprobation de l'Université de Paris. Il écrivait le français avec une pureté remarquable pour l'époque. On a de lui : *Discours académiques de l'origine de l'âme* (Paris, 1619, in-12), d'après Platon, Cicéron, saint Augustin, etc.; *le Prédicateur* (Paris, 1622); *Cento Christianus* (Paris, 1644), célébrant les miracles du christianisme en vers d'Ovide.

Cf. *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. II.

FOURNIER (Pierre-Simon), typographe français, né en 1712 à Paris, mort en 1768. Habile graveur en caracères, il eut une fonderie célèbre. Il écrivit une suite de traités et opuscules estimés *sur l'Origine et les progrès de l'imprimerie primitive* (Paris, 1758-64, in-8), et un intéressant *Manuel typographique* (Paris, 1764-1768, 2 vol. in-8), etc.

Cf. A. Firmin Didot, dans la *Biographie générale*.

FOURNIVAL (Richard DE), trouvère du XIIIe siècle, mort vers 1260. Chancelier de l'église d'Amiens, la gravité de ses fonctions ecclésiastiques ne l'empêchèrent pas de prendre Ovide pour maître. On a de lui : *le Bestiaire d'amour*, œuvre d'une invention ingénieuse, ayant pour objet d'exhorter les dames à aimer ; puis des *Conseils d'amour*, dialogue en prose; un *Traité de la puissance d'amour*, consistant en sept chansons; enfin une *Biblionomie* ou description des livres de la Bibliothèque d'Amiens. C'est à tort qu'on lui a attribué le roman anonyme d'*Abladane*. On avait aussi sous son nom un poëme latin qui fut traduit en français, au XIVe siècle, par Jean Lefèvre, sous le titre de *la Vieille ou les Dernières amours d'Ovide*. Ses œuvres se trouvent manuscrites à la Bibliothèque nationale. *Le Bestiaire d'amour* a été publié par M. Hippeau (Paris, 1860, in-8), et *la Vieille*, par M. H. Cocheris (1861, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII ; — H. Cocheris : *Introduction* à l'édit. de *la Vieille*.

FOUS (LA CONJURATION DES), ouvrage de Th. Murner; — LE VAISSEAU DES FOUS, ouvrage de Séb. Brant (voy. ces noms).

FOUS (FÊTE DES), ou *Fête des Innocents*. Cette fête, dont l'origine est inconnue, mais dont le germe se retrouverait dans les anciennes comédies bouffonnes populaires, se célébrait, au moyen âge, dans beaucoup d'églises les jours de saint Étienne, de saint Jean et des Innocents, ou le jour de la Circoncision. La plus fameuse est celle qui avait lieu à Sens. On conserve à la bibliothèque de cette ville le *Missel* composé pour la Fête des Fous par l'archevêque Pierre de Corbeil, qui mourut en 1222 : c'est une parodie de l'office divin. Le siége épiscopal était occupé par un jeune clerc, auquel on donnait le titre d'*Évêque-fou*. Les prêtres étaient barbouillés de lie, masqués ou travestis ; ils exécutaient dans le lieu saint des chants et des danses grotesques; ils jouaient au dehors, devant le peuple, des farces extravagantes ou satiriques, et par ces dernières la *Fête des Fous* tient à l'histoire littéraire du moyen âge. L'autorité ecclésiastique fit longtemps des efforts inutiles pour supprimer cet usage scandaleux, ou du moins pour le rendre plus décent; Charles VII, par un édit de 1445, le supprima formellement. On le voit cependant persister au commencement du siècle suivant. Victor Hugo, dans *Notre-Dame de Paris*, a décrit une procession du pape des fous (liv. II, ch. III).

Il y avait d'ailleurs au moyen âge, sous le nom de *Sociétés des Fous*, des associations ou confréries qui, à certaines époques, faisaient dans des sortes de représentations théâtrales la satire des mœurs du moment. L'une des plus célèbres, l'*Infanterie dijonnoise*, fut établie à Dijon, au milieu du XVe siècle, par le comte de Clèves. Son chef portait le titre de *Mère folle*. Elle ne fut supprimée qu'en 1630, par ordonnance du cardinal de Richelieu.

Cf. Dutillot : *Mémoire pour servir à l'histoire de la Fête des Fous* (Lausanne, 1741) ; — P. Lacroix : *Curiosités de l'histoire de France*, 1re série ; — A.-A. Cherest : *Nouvelles recherches sur la Fête des innocents et la Fête des Fous*, etc. (Auxerre, 1853.)

FOX (Charles-James), célèbre homme d'État et orateur anglais, né en 1748, mort en 1806. Il aimait les lettres, particulièrement la poésie des anciens, qu'il connaissait bien ; mais il n'a laissé qu'un ouvrage, ou plutôt les fragments d'un ouvrage, l'introduction et quelques chapitres d'une *Histoire du règne de Jacques II;* le style en est soigné et simple, mais il n'a rien de la vie et de la force qu'on pouvait attendre de l'auteur. Cet ouvrage fut publié après la mort de Fox par son neveu lord Holland (*A History of the early part of the reign of James II*, 1808).

Cf. Ralph Fell : *Memoirs of the public life of the R. H. C.-J. Fox* (Londres, 1808, in-4) ; — lord John Russell : *Memorials of Charles James Fox* ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, leçons LI, LII, LIV et LVII.

FOXE (John), théologien et historien anglais, né à Boston, dans le comté de Lincoln, en 1517, mort en 1587. L'un des plus ardents partisans de la réforme religieuse, sa ferveur l'exposa aux persécutions dès le temps de Henri VIII, et l'obligea à s'enfuir sur le continent sous le règne de Marie. Il gagna sa vie à Bâle comme correcteur d'épreuves dans l'imprimerie d'Oporinus. Il revint sous Elisabeth, mais ne brigua pas les dignités de l'Eglise anglicane. Outre plusieurs traités latins, Foxe a composé un ouvrage important : les *Actes et Monuments des jours périlleux de l'Eglise*, etc. (Acts and Monuments of these latter perillous days, etc.; Londres, 1563, in-fol.; 1584, 3 vol. in-fol.). Cette histoire, dont le titre complet ne tient pas moins de sept à huit lignes, est plus connue sous le titre de *Livre des Martyrs de Foxe;* c'est un récit des persécutions que les réformés eurent à subir en Angleterre et en Ecosse, récit plein de passion, qui sous la rudesse du style atteint souvent à l'éloquence. Il a eu une grande influence

sur la branche puritaine de la littérature anglaise.

Cf. *Vie de Foxe*, par son fils S. Foxe, dans l'édit. des *Acts and monuments* de 1584; — Fuller : *Worthies of England*.

FOY (le général Maximilien-Sébastien), orateur français, né le 3 février 1775 à Ham, mort le 28 novembre 1825. Il fit ses études chez les Oratoriens de Soissons, fut ensuite élève à l'École d'artillerie de La Fère. Sa carrière militaire, commencée en 1792, finit à Waterloo. Elu député de l'Aisne en 1819, le premier jour qu'il monta à la tribune, il révela un orateur, et comme on l'a dit souvent, « l'orateur de l'époque. » Ce fut le 30 décembre 1819, à l'occasion d'une pétition dans laquelle un vieux soldat amputé réclamait contre la réduction de son traitement de légionnaire. Une impression profonde se produisit dans l'Assemblée quand sa voix sonore et franche fit entendre ces paroles : « Pendant un quart de siècle, presque tous nos citoyens ont été soldats; depuis la paix, nos soldats sont redevenus citoyens. Souvenirs, sentiments, espérances, tout fut, tout est resté commun entre la masse du peuple et notre vieille armée. Aussi les paroles qui s'élèvent de cette tribune, pour consoler de nobles misères, sont-elles recueillies avec avidité dans les moindres hameaux : il y a de l'écho en France, quand on prononce ici les noms d'honneur et de patrie. » La physionomie ouverte et grave de l'orateur, son regard animé, sa diction ferme et facile, son geste énergique, sa phrase nette, émue, parfois majestueuse, mais ne sentant ni l'apprêt ni l'étude, tout dans sa personne et dans son talent représentait l'idéal, si populaire sous la Restauration, du soldat libéral. Un de ses plus remarquables discours fut celui dans lequel il combattit les lois suspensives de la liberté individuelle et de la liberté de la presse, qui furent présentées après l'assassinat du duc de Berry. On signale l'année 1825, qui fut la dernière de sa vie, comme mettant le comble à sa réputation par ses discours sur les marchés Ouvrard, sur le milliard des émigrés, sur l'ordonnance de mise à la retraite de cinquante-deux généraux de la vieille armée, mesure dont il disait: « C'est le dernier coup de canon échappé de Waterloo. » Dans sa discussion contre le milliard, il tenait tête aux interruptions passionnées de la majorité, à force de logique et de mouvements: « On nous propose un projet de loi qui a pour objet de verser l'argent de la France dans les mains des émigrés. Les émigrés ont-ils vaincu?... Non. Combien sont-ils?... Deux contre un dans cette chambre; un sur mille dans la nation... Qu'allaient demander les émigrés aux étrangers? Ils répondront : la guerre. La guerre à la suite des envahisseurs de la France, la guerre sous des chefs et avec des soldats dont, après la victoire, ils n'eussent pu maîtriser l'ambition et la colère... » La mort du général Foy, qui suivit de près, fut un deuil national. Cent mille citoyens suivirent son convoi. On a réuni ses *Discours* (Paris, 1826, 2 vol. in-8), et publié son *Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon* (Paris, 1827, 4 vol. in-8), qui est moins un ouvrage qu'un ensemble de matériaux à mettre en œuvre. Les *Pensées du général Foy* ont été recueillies par René Perrin (Paris, 1821, in-18).

Cf. P. Lacroix : *Eloge du général Foy* (1825, in-18); — Vidal : *Vie du général Foy* (1826, in-18); — Tissot : *Notice* en tête des *Discours*; — Villemain : *Souvenirs contemporains*; — Cormenin : *Etudes sur les orateurs parlementaires*; — Ev. Colombel : *le général Foy, études parlementaires* (Paris et Nantes, 1853, in-8).

FRACASTOR (Jérôme), poëte latin, né à Vérone en 1483, mort en 1553. Il fut médecin du pape Paul III, et enseigna la dialectique à Padoue, puis à l'Académie de Porte-Naone, fondée à Venise par le général Alviano. Il est auteur d'un poëme latin en trois livres : *Syphilis* (Vérone, 1530, in-4), souvent réimprimé; l'édition de Bologne, 1739, est la plus recherchée. Fracastor a tiré du sujet tout le parti possible, et sa poésie, décente et pleine d'attrait, a fait l'admiration des écrivains latins de son temps, particulièrement de Sannazar et de Scaliger; ce dernier écrivit un poëme en l'honneur de Fracastor. La *Syphilis* a été traduite en français par Macquer et Lacombe (Paris, 1753, in-12). Il en a été donné plus récemment une traduction en vers par M. Pr. Yvaren (Paris, 1847, in-8). Le poëte Barthélemy en avait versifié des fragments dans le journal *l'Esculape*. On a encore de Fracastor : *De Contagionibus et contagiosis morbis; Homocentricorum sive de stellis liber unus; De Vini temperatura*, etc. Ses *Œuvres*, en vers et en prose, ont été réunies (Venise, 1555, in-4; Genève, 1637, in-8).

Cf. F. O. Mencke : *Commentatio de vita, moribus, scriptis... Fracastorii*, etc. (Leipzig, 1731, in-4); — *Intorno alla casa di Fracastore* (Vérone, 1842, in-8); — Pr. Yvaren : *Etude historique*, etc., en tête de sa traduction.

FRACHETTA (Girolamo), écrivain italien, né à Rovigo en 1562, mort à Naples en 1620. Il occupa dans les cours de Rome et de Naples plusieurs emplois de confiance. Il a écrit un livre du *Prince*, (Il Principe; Venise, 1599, in-8), où il se montre partisan absolu du principe d'autorité; *Idea di Governi di Stato e di guerra* (Ibid., 1613, in-fol.); *Della Ragione di Stato* (Urbin, 1623, in-4); *Dialogo del furor poetico* (Padoue, 1581, in-4), et *Sposizione della dottrina d'Epicuro* (Venise, 1589, in-4), sorte de commentaire du poëme de Lucrèce, qui lui valut d'entrer à l'Académie des *Incitati*.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*.

FRAGUIER (Claude-François), humaniste français, né en 1666 à Paris, mort en 1728. Élevé chez les Jésuites, il quitta leur ordre après quelque temps de professorat à Caen. Membre de l'Académie des inscriptions en 1705, rédacteur du *Journal des Savants* en 1706, il fut admis à l'Académie française en 1708. Très-versé dans la connaissance du latin et du grec, il savait aussi l'italien, l'espagnol et l'anglais. Il fréquenta beaucoup M^me de La Fayette et Ninon de Lenclos. « Poli par le commerce de ces deux Muses, dit Niceron, il se donna un style élégant, châtié, nerveux, mais sans aucune affectation. » On a de lui : *Mopsus, sive Schola Platonica de hominis perfectione* (Paris, 1721, in-12), remarquable résumé poétique de la philosophie de Platon; *Carmina* (Paris, 1729, in-12); de savantes *Dissertations*, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, sur Homère, Virgile, Pindare, Platon, Xénophon, sur l'églogue, sur l'élégie, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires* t. XVIII.

FRAMERY (Nicolas-Étienne), littérateur et musicien français, né en 1745 à Rouen, mort le 26 novembre 1810. Auteur d'opéras médiocres, dont il arrangea les paroles et la musique d'après des opéras italiens, il rédigea avec quelque succès le *Journal de musique*, et publia : *Discours sur les rapports qui existent entre la musique et la déclamation* (Paris, 1802, in-8); *Notice sur Joseph Haydn* (Paris, 1810, in-8); des traductions de *la Jérusalem délivrée*, avec Panckoucke (Paris, 1785, 5 vol. in-18); de *Roland furieux* (Paris, 1787, 10 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

FRANC ou **LE FRANC** (Martin), poëte français du XV^e siècle, né dans l'Artois. Il prit les ordres, devint secrétaire d'Amédée VIII, duc de Savoie, et protonotaire apostolique. On a de lui : *le Champion*

des Dames (Paris, 1530, in-8), sorte de contre-partie du *Roman de la Rose*, où quelques passages heureux sont perdus dans les longueurs; *l'Estrif de fortune* (Paris, 1519, in-4), dialogue entre la Fortune et la Vertu devant le tribunal de la Raison, etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. IX, p. 187.

FRANÇAIS DE NANTES (Antoine, comte), administrateur et littérateur français, né le 17 janvier 1756 à Beaurepaire (Isère), mort le 7 mars 1836. Membre de l'Assemblée législative, du conseil des Cinq-Cents, conseiller d'État, directeur des droits réunis et comte sous l'Empire, député sous la Restauration, pair de France après 1830, il se montra toujours ami des lettres et protecteur des lettrés, et écrivit lui-même quelques ouvrages curieux ou utiles : *Manuscrit de feu M. Jérôme* (Paris, 1825, in-8); *Recueil de fadaises, composé sur la montagne à l'usage des habitants de la plaine* (Ibid., 1826, 2 vol. in-8); *Voyage dans la vallée des originaux* (Ibid., 1828, 3 vol. in-12) ; *Tableaux de la vie rurale* (Ibid., 1829, 3 vol. in-8), etc., et des articles dans divers recueils.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

FRANÇAISE (Langue). La langue française actuelle n'est autre chose que la dernière transformation des langues romanes qui naquirent sur le sol de la Gaule de la langue latine établie par la conquête et l'administration romaines, s'altérant au contact de la langue de la population indigène et des idiomes étrangers apportés plus tard par l'invasion. Nous avons montré ailleurs comment, sous les diverses influences locales, les langues romanes (voy. ce mot) se divisèrent en un certain nombre de dialectes, qui, suivant la distribution géographique et les affinités naturelles, se groupèrent en deux familles autour des deux principaux d'entre eux, désignés sous les noms de langue d'oïl et de langue d'oc. Le français destiné à recueillir l'héritage de l'une et de l'autre famille, se rattache plus particulièrement aux dialectes romans du Nord, d'où il se dégagea peu à peu, avec le vocabulaire et les formes grammaticales qui lui sont propres.

I. *Histoire.*— Les premiers monuments écrits qui nous ont été conservés, tels que : le *Serment de Louis le Germanique*, les *Gloses de Reichenau*, la *Cantilène de Sainte-Eulalie* (voy ces divers mots), etc., nous montrent le roman encore aussi loin du français que du latin ; c'est une transition, un tâtonnement entre une langue qui n'est plus et une langue qui n'est pas encore. Dans le dernier de ces documents, qui date du xe siècle, et qui est le plus ancien échantillon de poésie romane, on est étonné de trouver, au milieu d'une latinité barbare, des vers presque français comme celui-ci :

In figure de colomb volat à ciel.

L'emploi de prépositions latines avec des substantifs français (*in figure; post la mort*) donne au roman comme un faux air de latin macaronique. Ce mélange est déjà moins marqué dans les principaux monuments du xiie siècle, les chansons de geste, ces grandes épopées du génie français, mais non encore de la langue française. La *Chanson de Roland*, malgré un bon nombre de tours et de mots restés modernes, ne se comprend plus de nos jours sans une certaine dose d'érudition. Témoin ces vers sur la mort du héros :

Ço sent Rollans que la mort li est près.
Par les oreilles fors s'en ist la cervel.
Dunc de ses pers priet à Deu qu'es apelt
E pois de lui al angle Gabriel.
Prist l'olifan, que reproche n'en ait,
E Durandal s'espée en l'altre main.

(Roland sent alors que la mort est proche pour lui. — Par les oreilles s'en va la cervelle. — Il prie donc Dieu pour ses pairs, afin qu'il les appelle, — Et puis pour lui l'ange Gabriel. — Il prend le cor, qu'il n'en ait reproche, — Et Durandal son épée en l'autre main.) A la même époque, la langue d'oïl n'a guère plus de souplesse dans les romans d'aventures et dans les chansons. Nous ne parlons que de la langue poétique, la seule qui ait une existence littéraire en ces temps reculés. Au xiiie siècle, elle prend une allure un peu plus flexible dans les genres héroïques; dans les autres, elle devient toute française par le tour, le rhythme et l'harmonie, avant de l'être par les mots. Les lais et chansons de Marie de France, du roi Thibaut, d'Adam de la Halle, les fables et les bestiaires, les romans de Renart, les fabliaux, les satires, ont une vivacité et une grâce qui semble les avoir sauvés de vieillir; on est charmé, et cela aide à comprendre. Tel est, par exemple, le lai de *la Dame du Faël* :

Chanterai por mon corage
Que je vueill reconforter ;
Car avec mon grant damage
Ne vueill morir n'afoler,
Quant de la terre sauvage
Ne voi nului retorner,
Où cil est qui m'assoage
Le cuer quant j'en oi parler.

Dex ! quant crieront : outrée,
Sire, aidiez au pelerin
Por qui sui espoentée,
Car felon sunt Sarrazin.

Le xive siècle laisse déchoir les grandes compositions des âges précédents; la langue ne s'en exerce pas moins activement dans une foule d'œuvres secondaires mais très-gracieuses, où elle est pour nous de plus en plus accessible. Les fabliaux, ballades, chansons, virelais, rondeaux, villanelles nous offrent, dans leur cadre ingénieux, un français tout formé. C'est presque notre langue que parle Froissart, en qui l'historien ne doit pas faire oublier le poëte :

Prendés le blanc, prendés le noir,
Prendés selonc votre estavoir,
Prendés toutes coulours aussi,
Mès je vous di
Que dou dimence au samedi
Vous faudrès bien à vo voloir.

Le mouvement continue au xve siècle, et est marqué dans le vers, cet élément de fixité d'une langue, par les ouvrages de Christine de Pisan, d'Alain Chartier, de Charles d'Orléans et surtout de Villon, chez qui le français n'offre plus guère que des traces d'archaïsme. Au xvie siècle la langue, du moins celle de la poésie, a pris son caractère définitif; elle a ses qualités propres qui se déploieront ou se restreindront suivant le génie des écrivains; elle a ses traits naturels qu'elle saura conserver ou reprendre, malgré les efforts tentés pour les lui faire perdre. Elle restera elle-même ou se développera suivant ses lois, en dépit des écoles qui, comme celle de Ronsard, entreprennent de l'enrichir en la submergeant dans le néologisme, ou qui, avec Malherbe, sous prétexte de l'épurer, de la « dégasconner », ne craignent pas de l'appauvrir et d'en tarir les sources.

La langue de la prose présente un développement parallèle, mais plus lent. Elle fut retardée par l'emploi du latin, qui fut si longtemps la langue savante et officielle, suffisant à tous les besoins de l'église, des cours et des écoles. La prose romane, abandonnée à de vulgaires usages, ne reçut pas d'abord la culture littéraire que la « gaye science » donnait à la poésie. Aussi ne mûrit-elle pas d'aussi bonne heure. Elle a plus de peine à se dégager, dans les premiers monuments écrits, des langes de la latinité où le serment de Louis le Germanique la montre enveloppée. La Chronique est son premier domaine

littéraire. Après s'être essayée à la traduction d'histoires latines écrites par des moines, elle est appliquée, hors du couvent, par des hommes d'action au récit des faits contemporains. Villehardouin, Joinville, Froissart, Commines, etc., marquent son progrès constant, de la fin du XII^e siècle au commencement du XVI^e. La philosophie, qui eut si longtemps, comme la théologie et le droit, le latin pour unique organe, livre accès bien plus tard à la prose française, et celle-ci se donnant tout à coup carrière dans l'œuvre gigantesque de Rabelais, semble avoir été créée de toutes pièces par ce puissant génie. Non content de s'en servir en maître, il la défend, par ses meilleures railleries, contre le pédantisme scolastique obstiné à l'affubler encore de formes latines. Mais cette langue que Rabelais a puisée avec tant d'exubérance aux sources populaires, a besoin d'un glossaire pour s'interpréter. Amyot lui donne plus de souplesse en la faisant lutter avec le grec ; il n'a de vieilli que les tournures ; son archaïsme n'est que de la naïveté. Montaigne rend à l'idiome vulgaire une vivacité plus originale ; mais comme, à défaut du français, il prétend appeler le gascon à son aide, sa langue est moins intelligible que la poésie du même temps. La Boétie avait déjà communiqué à la prose le mouvement et la chaleur de l'éloquence ; Charron et Bodin, avec moins d'accent personnel, la rapprochent de la gravité philosophique. Calvin, la consacrant à l'enseignement du dogme, en fait, comme Luther pour la prose allemande, un instrument de révolution religieuse. Descartes, par une autre innovation, l'applique à la métaphysique. Dès lors, la langue vulgaire, dégagée de tous ses dialectes locaux, réduits à l'état de patois, et ayant dépossédé partout le latin après s'être formée à son contact, est propre à tous les usages, prête à toutes les luttes, capable de porter toutes les œuvres. Il ne lui reste plus, comme à la poésie, qu'à prendre le ton et les couleurs de tous les écrivains de génie qui vont la plier, pendant trois siècles, à toutes leurs inspirations personnelles et aux besoins changeants de la vie sociale. Reflétant tour à tour les idées, les sentiments, les passions de chaque époque et le caractère des individus qui les expriment, son histoire est devenue inséparable de l'histoire même de la littérature.

II. *Constitution étymologique*. Les éléments étymologiques du français sont de trois sortes : ceux d'origine populaire, ceux d'origine savante et ceux d'origine étrangère moderne. Au premier rang des éléments d'origine populaire est le latin, non pas toutefois le latin classique, tel qu'il s'est conservé dans les livres des écrivains, mais le latin vulgaire, le *verbum castrense*, qui différait souvent beaucoup de la langue des classes instruites. Un certain nombre de mots du latin vulgaire nous ont été transmis et nous montrent dans l'idiome du peuple une origine immédiate de mots français assez différents des formes latines du langage patricien. Par exemple *semaine, chemin, bataille, baiser, tourner*, qui ne correspondent pas aux formes classiques *hebdomas, via, pugna, osculari, verti*, se rapportent très-bien aux formes populaires *septimana, caminus, batalia, basiare, tornare*. *Doubler, avant, espoir*, sont venus moins directement du latin écrit, *duplicare, ante, spes*, que du latin parlé *duplare, abante, speres*.

Les mots latins qui, d'après plusieurs étymologistes, ont fourni les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de notre langue, ont pris la forme française par les principaux effets phonétiques suivants : 1° chute ou adoucissement de la finale latine ; 2° conservation de la syllabe accentuée ; 3° chute de la syllabe atone ou de la consonne qui précède la syllabe forte. C'est ainsi que, par un procédé d'abréviation presque constant, *confidentia* est devenu confiance ; *decima*, dîme ; *nativus*, naïf ; *circulare*, cercler. Ajoutez à ces effets, où le rôle de l'accent tonique est capital, les phénomènes ordinaires d'addition ou de soustraction de lettres qu'on a nommés prosthèse, épenthèse, aphérèse, épithèse, syncope, apocope, etc., les transpositions ou métathèses, enfin les permutations de voyelles ou consonnes en lettres d'un son voisin ou analogue. Souvent les mots latins sont passés dans notre langue sous deux formes à la fois, par suite de la différence des sources elles-mêmes ou des procédés de dérivation : tels sont *frêle* et *fragile*, *noir* et *nègre*, *ployer* et *plier*, etc. Ces mots à double forme ou *doublets* sont un des points intéressants de l'histoire étymologique de notre langue.

L'élément celtique est infiniment moins important qu'on n'est tenté de le croire chez un peuple celte d'origine. L'absorption de la langue des Gaulois par l'idiome romain a été étrangement complète. A peine peut-on rapporter quelques mots à une origine gauloise, et encore ils ne paraissent pas en venir directement : les Romains se les étaient assimilés, et c'est par le latin que des mots de provenance celtique, comme *alouette, arpent, bouleau, marne*, sont rentrés dans notre langue. Quelques formes celtiques très-voisines de formes françaises actuelles avaient leurs analogues dans la basse latinité ou dans les idiomes germaniques ; par exemple, *cloche*, qui se dit en kymri, en irlandais et en bas-breton, *cloch, clog, cloc'h*, se disait en bas latin, *clocca ;* en haut-allemand, *glocca ;* en scandinave, *klucka ;* en anglo-saxon, *clacge ;* il est donc difficile de dire, à défaut de témoignages positifs, par quelle voie de telles formes sont entrées dans notre langue.

L'élément germanique est, après le latin, celui qui a le plus fourni à notre langue populaire. Le français lui doit environ 450 radicaux. Ce sont, pour la plupart, des titres de dignités, ou noms d'institutions politiques et judiciaires : *échevin, chambellan, marquis, maréchal, sénéchal, alleu, ban, gabelle, fief ;* des termes militaires : *guerre, halte, boulevard, brèche, cible, flèche, cotte, étape, haubert*, etc. ; des termes de marine : *bac, bord, hauban, gaffe, canot, esquif, digue, fret*, etc. ; quelques noms d'animaux : *biche, bélier, renard, épervier, faucon, marsouin, esturgeon*, etc. ; puis divers noms de plantes, de vêtements, d'ustensiles, etc.

L'élément grec, qui sera la base de la technologie scientifique, n'entre pour rien, ou à peu près, dans la formation des mots de la langue vulgaire ; lorsque ceux-ci viennent du grec, c'est toujours par l'intermédiaire de quelque forme latine. Quant aux mots d'origine savante, ils restent longtemps complétement étrangers au peuple, alors même qu'ils désignent des idées vulgaires. Ils ont cela de particulier qu'ils ne se forment pas avec la régularité, la fixité qui préside aux lois du langage vulgaire, toujours soumis à la logique de l'oreille.

Les mots des langues étrangères contemporaines arrivent, par couches successives, dans la langue française, lorsque sa formation est déjà consommée. Les influences politiques, les relations par la guerre ou le commerce, la mode même, favorisent parfois l'importation des mots étrangers. On avait déjà vu le roman et l'ancien français faire des emprunts aux Arabes, à la suite des rapports de l'Europe chrétienne avec les Musulmans de l'Espagne ou de l'Orient ; on leur dut surtout des mots de science et de commerce, comme *alambic, algèbre, alchimie, azur, câble, café, magasin, zénith*. Le même phénomène se reproduisit pour le français moderne. Telle fut, au XVI^e siècle, la manie de l'italianisme, contre laquelle

s'élève Henri Estienne. Nous lui devons, sous l'influence de Catherine de Médicis, une foule de termes de cour et de plaisir : *courtisan, camériste, escorte, brave, spadassin, brigue, carnaval, arlequin, bouffon, charlatan;* des termes d'architecture, de peinture, de sculpture et de musique : *balcon, balustre, catafalque, costume, attitude, aquarelle, fresque, maquette, ariette, arpége,* etc. ; des termes de commerce et de marine : *agio, banque, bilan, boussole, escale,* etc., etc. A la fin du XVIe siècle, les guerres de la Ligue amènent chez nous une autre invasion, celle des mots de la langue espagnole. Nous devons à cette dernière quelques termes de guerre et de marine : *caserne, colonel, escouade, espadon, algarade, incartade, matamore, cabestan, embargo, embarcadère,* etc.; des termes de jeu et de plaisir : *dominos, hombre, ponte, sarabande,* etc.; des titres et qualifications : *duègne, grandesse, laquais, menin,* etc.; des termes d'habillement : *basquine, caban, galon, mantille;* des noms de pâtisseries : *caramel, nougat, marmelade,* etc. ; ceux de produits exotiques : *benjoin, cigare, indigo, jujube,* etc.; ceux d'usages nationaux : *aubade, castagnettes, guittare,* etc. Une moderne importation de mots germaniques a lieu à la faveur de la guerre de Trente Ans et des guerres allemandes du XVIIe et du XVIIIe siècle. Nous lui devons surtout des expressions militaires : *bivouac, blocus, colback, havresac, lansquenet, sabre, schlague,* etc.; des termes d'aliments ou de boissons : *brandevin, choucroute, kirsch, gargotte, trinquer;* sans compter un certain nombre de termes minéralogiques : *bismuth, cobalt, gangue, potasse, quartz,* etc. La langue anglaise est venue à son tour, suivant les caprices de la mode ou les besoins de l'industrie, grossir notre dictionnaire. L'anglomanie a emprunté d'abord des dénominations d'habillements : *carrick, châle, redingote, spencer,* etc.; des termes d'alimentation : *bifteck, pouding, punch, rosbif,* etc.; de plaisir ou d'exercices : *boxe, clown, dandy, groom, raout, lunch, steeple-chase, touriste,* etc.; puis l'économie sociale et la politique ont pris aux Anglais les mots de *bill, budget, club, jury, meeting, pamphlet, speech, toast;* l'industrie lui en doit aussi une foule : *ballast, coke, express, rail, tender, tunnel, wagon.* Toutes les langues modernes nous ont ainsi apporté, sous l'empire de diverses circonstances, quelques mots qui ont contribué à varier et à grossir le trésor de la langue française.

On ne parle que pour mémoire, dans une langue toute formée d'emprunts, des mots créés spontanément par l'onomatopée , cette source si féconde dans les langues primitives. On peut cependant rapporter à cette origine quelques mots imitatifs, comme *croasser, miauler, japper, babiller, chuchoter, clapoter, craquer, humer,* etc. Il y a en outre toute une série de mots très-nombreux que l'on peut considérer comme créés : ce sont ceux qui, après la période de formation par voie d'emprunts aux langues étrangères, ont été obtenus, à l'aide d'affixes et de suffixes, par le développement des types empruntés, faisant à leur tour fonction de racines. Par exemple, après avoir pris au latin les mots *mort, diable, jouer, ornement,* on a fait par dérivation *amortir, amortissement, endiabler, déjouer, enjouement, ornementer,* etc. Après avoir dressé, pour ainsi dire, l'état civil de tous les mots français dont on connaît la formation et la provenance, il en reste environ 600 d'origine inconnue, et qui, en dehors des lois générales constatées jusqu'ici par les étymologistes, composent les *desiderata* de l'étymologie française.

III. *Grammaire et génie.* — La langue française, dérivée du latin par l'intermédiaire du roman, a conservé beaucoup moins que ce dernier, sous le rapport grammatical, les traces de son origine. Sa tendance générale a été de se transformer de synthétique en analytique. Le roman avait gardé, de la déclinaison latine, la distinction des cas pour le sujet ou le régime, et pour le singulier ou le pluriel. Le cas du sujet ou cas direct était, en général, formé sur le nominatif latin, et comme celui-ci était très-souvent caractérisé par l'*s* finale, cette même lettre en vint à être le signe constant de ce cas au singulier. De même qu'on avait fait *murs* de *murus, Diex* de *Deus, coms* ou *cuens* de *comes,* on avait dit, par analogie, *homs* et *sires* pour représenter *homo* et *senior* au cas du sujet. Le régime direct et les autres cas obliques étaient privés de l'*s* et calqués en outre sur l'accusatif latin, quand celui-ci s'éloignait davantage du nominatif. On disait, à ces cas : *mur* pour *murum, Dieu* pour *Deum, comte* pour *comitem, homme* pour *hominem, seigneur* pour *seniorem.* Quelquefois la différence des mots français formés sur les cas différents du même mot latin était si grande que, lorsque la distinction des cas est tombée en désuétude, il en est résulté deux mots au lieu d'un, avec un sens propre pour chaque forme; ainsi la différence de *cantor* et *cantorem* s'est survécu dans *chantre* et *chanteur;* celle de *pastor* et *pastorem,* dans *pâtre* et *pasteur;* celle de *garcio, garcionem,* dans *gars* et *garçon,* etc. Ce fut là une source particulière de doublets. A l'inverse du singulier, le pluriel marqua le cas direct par l'absence de l'*s* finale et les cas obliques par l'addition de cette lettre, qui resta le signe définitif de ce nombre. La raison de cette règle se retrouve aussi dans la seconde déclinaison latine, adoptée comme modèle de la déclinaison romane, et dans laquelle l'*s* disparaît au nominatif du pluriel, pour reparaître au cas du régime (*muri, muros*). En donnant aussi à l'article, tiré du pronom latin *ille,* des cas analogues, on eut le type suivant :

SING. *li murs* (ille murus), — *le mur* (illum murum) ;
PLUR. *li mur* (illi muri), — *les murs* (illos muros).

Cette déclinaison embryonnaire que l'on voit poindre dans le *Serment de Louis le Germanique,* mais qui se perdit très-vite dans la langue parlée, se conserva-t-elle, régulière et constante, dans la langue écrite jusqu'au XVe siècle, comme le croient quelques historiens de notre grammaire ? Toujours est-il que le jour où le français la laissa s'évanouir, ce fut toute une révolution dans sa syntaxe.

Les différences de terminaisons qui, sous l'influence du latin, s'étaient aussi établies pour distinguer, dans les verbes, la personne ou le nombre, ne se maintinrent pas davantage. Ainsi, l'on avait dit d'abord à la première personne : *je voi, je aimoie, je doin,* etc., pour ne pas la confondre avec la seconde personne, qui seule portait, d'après le latin, l'*s* finale (*vides, amabas, donas*); puis l'identité de son amena l'identité d'orthographe. D'un autre côté, l'oreille et le besoin de régularité entraînèrent le français à créer des distinctions de genre que le roman n'admettait pas, parce que le latin ne les avait pas faites; par exemple, les adjectifs latins qui avaient une même terminaison pour le masculin et le féminin, n'en eurent longtemps qu'une seule pour le français : *legalis, grandis,* avaient fait *loïal* et *grant* pour les deux genres, et l'on disait *femme loial* ou *loials,* suivant le cas, comme *Rome la grant,* ou, jusqu'à nos jours, *grand honte* et *grand mère,* locutions où l'on a jugé à propos de représenter par une apostrophe (*grand' mère*) une lettre qui n'existait pas. Le français obéit à son génie en s'éloignant de l'étymologie pour suivre la logique.

Son caractère analytique se marqua aussi par la simplification des formes du verbe, où il introduisit l'emploi de l'auxiliaire familier à toutes les lan-

gues néo-latines, sans toutefois en faire, à l'actif, un usage aussi complet que les langues d'origine teutonique ou saxonne, car il conserva une forme spéciale pour le futur et le conditionnel ; mais il remplaça toutes les formes de la voix passive par le verbe auxiliaire personnel.

Le développement de la langue française dans le sens analytique eut pour conséquence l'abandon complet de l'inversion que l'existence des cas rendait encore possible dans la langue romane, et l'emploi constant des prépositions qui, dans les langues à flexions, sont plus ou moins superflues. Les mots, ne signalant plus par aucune désinence leurs rapports entre eux comme sujets ou compléments, leur rôle dans la proposition fut plus marqué par leur place même, ainsi que par des particules indispensables pour représenter le lien de chacun avec ses voisins. La construction de la phrase française, ainsi surchargée, prit dès lors une régularité, une fixité qui engendreraient une pénible monotonie, si la vivacité de l'esprit national n'avait puisé en elle-même des ressources pour y échapper.

Comme compensation, le français trouva, dans la nécessité de suivre toujours l'ordre logique, une condition de clarté. Peut-être faut-il observer que cette qualité vient moins de la langue que du caractère même du peuple qui la parle, et, lorsqu'on dit que ce qui n'est pas clair n'est pas français, c'est plus à notre esprit qu'à notre idiome qu'on rend hommage. Toujours est-il que l'on a vu les étrangers eux-mêmes, quand ils s'étaient familiarisés avec la langue française, s'en servir de préférence à la leur pour se rendre un compte exact de leurs pensées. C'était en français qu'un des esprits les plus nets de l'Angleterre, l'historien Gibbon, faisait ses extraits de lecture. Le philosophe Schelling essayait de sortir de ses nuages à l'aide de notre langue : « J'écris, dit-il, ma phrase en français, puis je la traduis en allemand. » Il est vrai qu'elle n'en était pas souvent plus claire. Avant lui, Leibniz, pour se dégager des obscurités germaniques, avait adopté résolûment la langue de Descartes, dans laquelle il composa sa *Théodicée*. Tous les Allemands qui ont fait la lumière sur leur pays au siècle dernier, le grand Frédéric, Wieland, Gœthe, etc., s'étaient façonnés à toutes les habitudes du langage et de l'esprit français.

L'un et l'autre sont également pleins de contrastes ; mais il ne s'agit ici que de la langue : elle étonne à la fois par sa simplicité et ses complications, par sa régularité et ses exceptions sans nombre, par sa fixité et ses incertitudes. Malherbe, ce tyran des mots et des syllabes et qui a tant réglementé le français, indiquait ce qui lui restait encore de liberté par son fameux mot : « Je m'en vais, ou je m'en vas, l'un et l'autre se dit ou se disent. » Flottant entre la double logique du sens et de l'oreille et la tyrannie arbitraire de l'usage, la langue française offre une foule de nuances délicates et des idiotismes qui font le désespoir des étrangers. La connaissance de ses synonymes demande un tact infini et de longues études. Inconstante et capricieuse, tour à tour exubérante et concise, elle se surcharge de toute sorte de richesses hétérogènes ou se contente de ses propres ressources : le néologisme et le purisme la séduisent tour à tour. Après avoir emprunté sans mesure à l'Italie, à l'Espagne, à l'Allemagne, à l'Angleterre, elle redevient « cette gueuse qui fait la fière », comme dit Voltaire, et retourne à sa source pour retremper son originalité.

Telle qu'elle est, elle n'en a pas moins obtenu à diverses reprises le privilége de l'universalité. Pour ne pas remonter au moyen âge, où les grandes épopées de la France devinrent européennes, où, pour l'Orient musulman, le nom de *Frangi* était synonyme de chrétien, nous voyons au XVII^e siècle, la langue française se faire accepter comme la langue littéraire de toutes les cours et de toutes les sociétés policées. Elle devient particulièrement celle de la diplomatie. Le XVIII^e siècle en fait l'instrument actif de la propagande philosophique et comme l'arme naturelle de toutes les libertés. La Révolution et l'Empire achèvent de la porter et de la répandre, et, quand la puissance guerrière ou politique de la France subit une éclipse, lorsque le commerce emprunte à l'Angleterre une nouvelle langue universelle, la langue des intérêts, il appartient à la littérature et à la phisophie française de reconquérir à la nôtre son universalité, par l'action des idées et le prestige des œuvres.

Cf. Pour l'histoire et les caractères généraux de la langue française : Joachim du Bellay : *Défense de la langue française* (Paris, 1549, in-8) ; — Henri Estienne : *Projet du livre intitulé : De la Précellence du langage français* (Paris, 1579, in-8), et *Traité de la conformité du langage français avec le grec* (Ibid., s. d. [vers 1565]) ; — Desmarets de Saint-Sorlin : *la Comparaison de la langue et de la poésie françaises avec la langue grecque et la latine* (Ibid., 1670, in-12) ; — Fr. Charpentier : *De l'Excellence de la langue française* (Ibid., 1683, 2 vol. in-12) ; — Rivarol : *De l'Universalité de la langue française* (Ibid., 1784, in-12) ; — Schwab : *Dissertation sur les causes de l'universalité de la langue française*, couronnée par l'Académie de Berlin (1785), traduite de l'allemand par D. Robelot (1803, in-8) ; — Gab. Henry : *Histoire de la langue française* (1811, 2 vol. in-8) ; — G. Peignot : *Essai analytique sur l'origine de la langue française* (Paris, 1835, in-8) ; — G. Fallot : *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIII^e siècle* (Ibid., 1839, in-8) ;— J.-J. Ampère : *Essai sur la fonmation de la langue française*, servant d'introduction à son *Histoire de la littérature française au moyen âge* (Ibid., 1841, in-8) ; — F. Genin : *Des Variations du langage français depuis le XII^e siècle* (Ibid., 1845, in-8) ; — Fr. Wey : *Histoire des révolutions du langage en France* (Ibid., 1848, in-8), et *Remarques sur la langue française au XIX^e siècle* (Ibid., 1845, 2 vol. in-8) ; — Delâtre : *la Langue française dans ses rapports avec le sanscrit et avec les autres langues européennes* (1854, in-8) ; — Edelestand du Méril : *Essai philosophique sur la formation de la langue française* (Ibid., 1852, in-8) ; — A. de Chevallet : *Origine et formation de la langue française* (Ibid., 1853-57, 3 vol. in-8) ; — Granier de Cassagnac : *Antiquité des patois, antériorité de la langue française sur le latin* (Ibid., 1859, in-8) ; — Ed. Le Héricher : *Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française*, d'après la méthode historique, naturelle et étymologique (Ibid., 1862, 3 vol. in-8) ; — Ch. Monnard : *Chrestomathie des prosateurs français*, contenant un *Précis de l'histoire de la langue française*, une *Grammaire* et un *Lexique de l'ancien français* (Genève, 1862, 3 part. in-8) ; — Gast. Paris : *Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française* (Paris, 1862, in-8) ; — Ambr.-F. Didot : *Observations sur l'orthographe ou Ortographie française* (Ibid., 1867, gr. in-8) ; — E. Littré : *Histoire de la langue française*, études, etc. (Ibid., 1863, 2 vol. in-8), et *Préface* de son *Dictionnaire ;* — A. Brachet : *Introduction* à son *Dictionnaire étymologique de la langue française* (Ibid., s. d. [vers 1868], in-12) ; — Hipp. Cocheris : *Origine et formation de la langue française* (s. d. [1872], in-18) ; — P. Meyer : *Recueil de textes bas-latins, vieux-français*, etc. (Ibid., 1874, in-8).

Pour les traités généraux de grammaire : J. Palsgrave : *l'Esclaircissement de la langue françoyse* (Londres, 1530, in-folio), publié avec la *Grammaire* de Giles du Guez, par Génin (Paris, 1852, in-4) ; — Rob. Estienne : *Traité de la grammaire française* (Paris, 1557, in-8) ; — Loys Meigret : *le Trette de la grammere françoeze* (Ibid., 1560, in-4), d'après un nouveau système orthographique ;—P. de La Ramée : *Gramere* (Ibid., 1562, in-8), avec un système d'innovation analogue ; — Vaugelas : *Remarques sur la langue française* (Ibid., 1647, 2 vol, in-4) ; — Ménage : *Observations sur la langue française* (1675, 2 vol. in-12) ; — Lancelot et A. Arnaud : *Grammaire de Port-Royal* (Ibid., 1660), avec commentaire de Duclos (1803, in-8) ; — Regnier Desmarets : *Grammaire française* (Ibid., 1705, in-4) ; — Restaut : *Principes de la grammaire française* (Ibid., 1730) ; le P. Buffier : *Grammaire française* (Ibid., 1732, in-12) ;

— l'abbé Girard : *les Vrais principes de la langue française* (Ibid., 1747, 2 vol. in-12) ; — Condillac : *Grammaire*, dans son *Cours d'études* (Ibid., 1775, in-8) ; — l'abbé d'Olivet : *Essai de grammaire* (Ibid., 1767, in-12) ; — Dumarsais : *Logique et Principes de grammaire* (Ibid., 1769, in-8, et 2 vol. in-12) ; — l'abbé Sicard : *Eléments de la Grammaire générale appliquée à la langue française* (Ibid., 1799, 2 vol. in-8) ; — Girault-Duvivier : *Grammaire des grammaires* ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française (Ibid., 1811, 2 vol. in-8) ; — Conrad von Orelli : *Alt. franzæsische Grammatik... nebst einem Anhang von alten* Fabliaux et Contes, etc. (Zurich, 1830, in-8) ; — J.-C. Laveaux : *Dictionn. raisonné des difficultés de la langue française* (Paris, 1818 ; 3e édit., 1847, in-8) ; — B. Jullien : *Cours supérieur de grammaire* (Ibid., 1849, 2 vol. in-8) ; — Burguy : *Grammaire de la langue d'oïl et des dialectes français aux XIIe et XIIIe siècles* (Berlin, 1853) ; — Ch. Livet : *la Grammaire française et les grammairiens au XVIe siècle* (Ibid., 1859, in-8) ; — Marty-Laveaux : *Cahiers de remarques sur l'orthographe française* (Ibid., 1863, in-18) ; — G. Paris : *Grammaire historique de la langue française* (Ibid., 1868, in-8) ; — A. Brachet : même ouvrage (Ibid., s. d., in-18 ; édit., abrégée, 1873, in-18) ; — sans compter toutes les grammaires élémentaires ou classiques de Lhomond, Noël et Chapsal, Bescherelle, Poitevin, etc.

Pour les dictionnaires : A. Bauconnet et J. Nicot : *Trésor de la langue française*, tant ancienne que moderne (Paris, 1606, in-folio) ; — Ph. Monet : *Inventaire de la langue française* (Lyon, 1635, in-folio) ; — Richelot : *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne* (Genève, 1680, 2 vol. in-4 ; dernières édit., Lyon, 1759, 1763, 3 vol. in-8) ; — A. Furetière : *Essai d'un dictionnaire universel* (Paris, 1684, in-4 ; Amsterdam, 1685, in-12 ; plus. édit. en Hollande), refondu sous le titre de *Dictionnaire de Trévoux* (Trévoux, 1704, 3 vol. in-folio ; Paris, 1771, 8 vol. in-folio) ; — *Dictionnaire de l'Académie française* (Paris, 1694, 2 vol. in-folio ; 6e édition, 1835, 2 vol. in-4) ; — Ménage : *Dictionnaire étymologique* (Lyon et Paris, 1694, in-folio), publié d'abord sous le titre d'*Origines de la langue française* (Paris, 1650, in-4) ; — l'abbé Féraud : *Dictionnaire grammatical* (Avignon, 1761, in-8), et *Dictionnaire critique de la langue française* (Marseille, 1787, 3 vol. in-4) ; — Lacombe : *Dictionnaire du vieux langage français* (Paris, 1766-67, 2 vol. in-8) ; — Chamfort, Guill. Guyot, etc. : *le Grand vocabulaire français* (Paris, 1767-74, 30 vol. in-4) ; — Génin : *Lexique comparé de la langue de Molière et des écrivains du XVIIe siècle* (Ibid., 1846, in-8) ; — F. Godefroy : *Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du XVIIe siècle en général* (Ibid., 1862, 2 vol. in-8) ; — Brachet : *Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue* (Ibid., 1872, in-8) ; — toute une suite de *Dictionnaires français* usuels : de Gattel (1797), de Boiste (1800), de Laveaux (1818), de Roquefort (1830), de N. Landais, Bescherelle, Poitevin, etc., et surtout celui de M. E. Littré (Paris, 1863-1872, 4 vol. in-4), contenant l'étymologie et l'historique des mots ; — Ch. Nodier : *Examen critique des dictionnaires de la langue francaise* (Ibid., 1828, in-8) ; — *Dictionnaire historique* de l'Académie française (Ibid , 1859, t. I, 1re livr.) ; — Voy. aussi les sources indiquées aux mots DIALECTES, ETYMOLOGIE, GRAMMAIRE, ROMANES (langues), SYNONYMES, etc.

FRANÇAISE (LITTÉRATURE). L'intérêt même qui s'attache pour nous à la littérature française, en nous entraînant à développer le plus qu'il nous a été possible les articles des auteurs, des œuvres et des genres qu'elle comprend, nous permet de nous borner ici à un résumé, à un sommaire. On trouvera toute notre histoire littéraire par chapitres dans ces articles particuliers auxquels il nous suffit de renvoyer une fois pour toutes le lecteur, en reprenant avec lui les principaux faits selon l'ordre chronologique.— Dans son ensemble, la littérature française, comme celles de l'Europe moderne, en général, présente trois grandes époques, séparées par des révolutions de langues, d'idées ou d'institutions et d'influences internationales : le moyen âge, la Renaissance et les temps modernes. Les subdivisions à établir sont nombreuses; mais elles ne consistent pas en périodes régulièrement marquées, dans chaque époque, par l'avénement, le progrès et la décadence d'un élément, d'un principe; elles procèdent d'une variété infinie de mouvements et de directions qu'il faut rapporter à plusieurs causes, telles que : l'absence prolongée de fixité de la langue, la complexité des éléments ethnographiques en fusion, la lutte des influences historiques, politiques, morales et religieuses, et par-dessus tout peut-être la mobilité même du génie d'une nation qui a toujours oscillé autour de chaque but, outre la tradition et le caprice individuel, sous l'impulsion alternative du fanatisme de la règle et de la passion de la liberté.

I. *Première période. Moyen âge.* — La littérature française ne remonte pas au delà de la fin du XIe siècle, c'est-à-dire de la constitution de la société féodale dans la Gaule. Jusque-là il y a sur notre sol lutte de races et d'idiomes qui apportent un contingent difficile à déterminer dans l'œuvre si complexe de la formation de la nationalité et du caractère français. Depuis le commencement de notre siècle, si avide de remonter aux sources, nous avons vu, suivant les écoles, nous dirions volontiers suivant les modes, attribuer ou retirer tour à tour la principale part d'influence sur notre développement moral et intellectuel aux Celtes, aux Romains et aux Germains. Notre antique littérature a été appelée, comme l'histoire de nos mœurs, de nos idées, de nos institutions, à rendre témoignage en faveur du système préféré. Les partisans de la persistance du caractère celtique sous les multiples alluvions des invasions et des conquêtes, ont accueilli comme nos premiers monuments littéraires quelques chansons populaires de paysans bretons qui leur paraissent, à quatorze siècles de distance, l'écho des chants sacrés des druides, ou bien des couplets de montagnards basques où ils croient retrouver les anciens hymnes guerriers des Ibères. Moins fantastique est la part de la langue de Rome dans le développement littéraire des premiers temps de notre histoire. Au VIIe siècle, Fortunat, sur son siége de Poitiers, ou dans le couvent de sainte Radegonde, rend un certain éclat à la poésie latine, que l'école d'Alcuin s'efforcera de faire refleurir encore une fois dans le palais même de Charlemagne; mais si important que soit toujours chez nous l'idiome latin, la poésie dont il est l'organe n'a pas plus de place dans l'histoire de la littérature française que les comédies latines de Hroswitha, l'abbesse de Gandersheim, n'en ont dans la littérature germanique. Il en est de même des premières poésies franques, consistant surtout en cantilènes héroïques d'où sortiront plus tard de vastes poëmes. Ces œuvres ou plutôt ces germes, dont la cantilène de la *Bataille de Saucour* ou *Chant de Louis* (Ludwigslied) est un des rares et précieux échantillons, méritent d'être recherchés sous la forme tudesque elle-même et groupés autour de notre berceau poétique, à cause du riche développement que l'imagination française leur donnera plus tard; mais au Xe siècle encore, les cantilènes n'appartiennent réellement à notre histoire littéraire qu'autant qu'elles ont affecté, comme celle de *Sainte-Eulalie*, soit dans l'original, soit dans une traduction, la forme romane, cette première ébauche du français.

Au XIIe siècle, nous trouvons enfin la littérature française, moins française encore peut-être que romane, en pleine floraison. Un genre noble par excellence, l'épopée, sous le nom de chansons de geste, y domine et s'y épanouit; il y compte des œuvres par groupes ou par cycles, répondant à des évolutions de légendes et à des familles de héros. Cette antique poésie nationale, sortie de notre histoire même, a son premier type, et le plus parfait, dans la *Chanson de Roland*, cette sorte d'Iliade du cycle carlovingien, qui aura tant d'Odyssées dans les romans d'aventures. La grande figure de Charlemagne plane sur cette primitive époque et communique à tous les personnages, imaginaires ou réels, de sa légende quelque chose de son héroïque grandeur.

Mais bientôt à côté de l'histoire légendaire de la France, qui devait être naturellement la première matière de l'épopée française, l'imagination trouve deux autres domaines poétiques : la légende d'Arthur et les souvenirs de l'antiquité grecque et romaine renouvelés ou plutôt altérés par le mélange des idées et des sentiments chrétiens. Alors sont constituées et se développent les *trois matières* épiques :

De France, de Bretagne et de Rome la grant.

A l'origine les chansons de geste sont anonymes, et c'est sous le titre même de chacune d'elles, et non sous le nom d'un auteur inconnu ou incertain, que le plus souvent nous avons dû donner l'analyse des œuvres si nombreuses que résument cinq cycles principaux : le cycle carlovingien, le cycle d'Artus ou de la Table ronde, le cycle de l'antiquité, le cycle de la croisade et le cycle provincial. Un seul nom se rattache authentiquement à toute une suite de grands poëmes de la première période : c'est celui de Chrestien de Troyes, auquel le XIIIe siècle peut opposer à son tour, en dehors de ses belles œuvres anonymes, celui d'Adam de Brabant ou Adenez le Roi. Aux poëmes légendaires s'ajoute même la chronique rimée des faits contemporains, et elle garde le ton épique, quand un grand intérêt, comme celui de la foi, est en cause. Tel est ce fameux poëme de *la Croisade des Albigeois*, si plein d'horreur et d'héroïsme tout ensemble. Par la multiplicité des sujets, par la part de plus en plus grande faite à l'imagination individuelle dans les légendes nationales, par le rôle nouveau donné aux sentiments humains, notamment à l'amour, la chanson de geste perd peu à peu son grand caractère épique et tourne au roman; mais le roman reste toujours poëme, il est la forme littéraire de l'histoire et la représentation mobile de la mobilité des mœurs contemporaines. De là la grande distance qui sépare les divers produits des cycles épiques du XIIe au XVe siècle.

Les genres commencent d'ailleurs à se distinguer. Les Bestiaires sont le premier essai de la poésie didactique, les Fables celui de la poésie morale; les uns et les autres recueillent les trésors de la philosophie antique et de la sagesse de l'Orient. La chanson éclôt et marque par la rime et le refrain la cadence de ses couplets. Le départ pour la croisade, les adieux, l'absence, le retour en sont les premiers sujets; puis l'amour y prend sa grande place; ingénieux autant qu'ardent, il multiplie les agréments et les artifices de rhythme, qui contribuent à donner à la langue plus de variété et de souplesse. A mesure qu'on s'éloigne de l'âge épique, la chanson occupe plus d'espace dans notre poésie, elle enfante les formes savantes du virelai, du rondeau, de la ballade, etc.; d'anonyme qu'elle était, elle se rattache à des noms propres et les fait survivre, tels sont ceux du roi Thibault, de Colin Muset, de Moniot de Paris, de Jean de Lescurel, de Guillaume de Machault, de Froissart, d'Eustache Deschamps, de Christine de Pisan, d'Alain Chartier, de Charles d'Orléans, et pour finir, de François Villon, qui ferme si bien le cercle, qu'il a semblé résumer en lui tous ses devanciers.

Dans cette période de quatre siècles, un genre qui paraît peu compatible avec le caractère épique, se développe plus largement qu'on ne s'y attend : c'est le genre satirique; il affecte bien des formes; il a son centre, on pourrait dire sa citadelle, dans le *Roman de Renart*, cette œuvre si française dans son originalité, et que toute l'Europe tend à s'approprier par l'imitation. La satire a un développement bien conforme à l'esprit de l'époque, dans les *Bibles* du XIIIe siècle. Guyot de Provins, Hugues de Berzy, Rutebeuf, la manient avec autant de naïveté que de vigueur. C'est dans la satire que vient se résoudre, après quarante ans d'interruption, la fameuse allégorie du *Roman de la Rose;* de Guillaume de Lorris à Jean de Meung, cet art d'aimer d'une philosophie ingénieuse et compliquée a tourné à la peinture brutale de la société, à l'analyse dissolvante de ses institutions. La satire n'est pas absente d'un genre charmant, essentiellement propre au moyen âge, les fabliaux, qui ont sur les romans de Renart l'avantage d'être courts et d'une circulation plus rapide. Favorables à la médisance, à la malice, à l'observation frondeuse, à la bonhomie caustique, au dévergondage naïf, en un mot à toutes les qualités ou, si l'on veut, à tous les défauts de ce qu'on a appelé l'esprit gaulois, c'est en eux qu'on retrouve, avec une saveur tout indigène et un goût de terroir prononcé, la verve particulière à notre race et à notre sol. Les fabliaux qui font une sorte de contre-partie des poëmes chevaleresques sont, comme ceux-ci, dans leur beau temps, des œuvres anonymes, recevant de chaque siècle, avec une forme de langage plus moderne, une appropriation nouvelle aux mœurs et aux idées du jour.

Tels sont, avec les *Dits*, les *Débats*, les *Lais*, etc., les divers genres de poésie entre lesquels se partagent les richesses littéraires de notre moyen âge. La prose, qui est partout la sœur cadette de la poésie, est née à son tour et a grandi. Les genres dont elle est le naturel instrument, la philosophie, l'éloquence, l'histoire, se sont contentés de la langue latine, tant qu'ils sont restés enfermés dans le cloître et qu'ils n'ont servi qu'aux besoins de la vie cléricale. Parfois cependant la parole religieuse n'a pas dédaigné l'idiome populaire, et c'est par des sermons en langue romane que saint Bernard soulève les populations de tout l'Occident pour une nouvelle croisade. L'histoire, ou plutôt la chronique qui en est longtemps la seule forme, sort la première du couvent et des langes de la langue latine. Villehardouin, Joinville, Froissart, marquent, dans cet art naissant et dans la langue qui s'y applique, trois étapes et trois progrès. Avec Commines, au XVe siècle, on sera tout à fait dans un monde nouveau, celui de la bourgeoisie et de Louis XI, aussi loin que possible de la littérature chevaleresque et féodale.

Le moyen âge a son théâtre, qui est né, comme l'ancien théâtre grec, de la religion et qui a fait partie du culte, comme le rappelle le nom même de *mystères* donné à ses représentations. L'un d'eux, le *Mystère d'Adam*, récemment retrouvé, appartient au XIIe siècle. Il est facile de suivre le développement, sinon le progrès des pieux exercices dramatiques de nos aïeux, non-seulement dans des fêtes grotesques ou naïves, comme celles des Fous ou de l'Ane, mais dans des jeux et spectacles représentant les légendes chrétiennes, comme le miracle des Vierges folles ou le Jeu de saint Nicolas, et surtout le grand et inépuisable spectacle de la Passion de Jésus-Christ, qui fait naître une confrérie spéciale pour le représenter. Puis, le drame religieux suscite des concurrences : aux mystères et miracles, produits spontanés de la foi, répondent, par un effort plus littéraire, les moralités qui sont l'écho dramatique du *Roman de la Rose*, les farces, dont l'*Avocat Patelin* est le dernier mot, et le plus joyeux, la sotie, qui a déjà toutes les hardiesses d'une comédie politique, tour à tour retenue par la censure, ou encouragée par la royauté, comme un auxiliaire dans la lutte contre les dernières puissances du régime féodal.

Dans cette diversité de genres ou de manières de les traiter, pendant ces quatre siècles, deux faits sont particulièrement remarquables : d'une part, l'unité d'esprit comme de langue qui résulte, pour la France entière, du concours des efforts locaux ou individuels; d'autre part, l'uni-

versalité d'influence du génie français, attestée par le succès universel de ses œuvres littéraires. Du XIIe au XVe siècle, l'activité poétique de la France n'a eu son centre nulle part, mais partout des foyers. Nos grandes œuvres épiques ou satiriques, nos innombrables chansons, nos jeux et mystères naissent et fleurissent dans toutes les provinces. De la Lorraine à l'Aquitaine, de la Normandie à la Provence, de la Picardie à l'Auvergne, au nord et au sud de la Loire, se cultive « la gaye science » ; les trouvères et les troubadours se répondent ; la langue d'oc et la langue d'oïl se disputent les genres et les héros. Les cours d'amour ouvrent, aux deux bouts du territoire, leurs tournois de poésie et s'entendent pour leurs jugements ; celles d'Aquitaine et de Champagne visent et confirment réciproquement leurs arrêts. L'harmonie naît des contrastes, l'accord se forme des dissonances et, dans l'éparpillement de la France féodale, l'unité littéraire prélude à l'unité politique. Cependant, par toute l'Europe, la littérature française a obtenu une suprématie incontestée; nos chansons de geste, nos poëmes d'aventures, nos romans chevaleresques ou philosophiques passent, chez tous les peuples, avec une rapidité qui étonne à des époques en apparence si privées de moyens de relation et d'échange. Pour citer quelques exemples, *Tristan et Yseult*, *Flore et Blanchefleur*, *Perceval le Gallois*, le *Roman de Renart* surtout, sont immédiatement traduits ou arrangés en italien, en anglais, en allemand, en flamand, en danois, etc. Le grand rapprochement des peuples par les croisades a particulièrement mis en relief la prédominance intellectuelle de la France ; nos chansons retentissent dans les rangs des armées cosmopolites, et pour les infidèles mêmes de l'Orient notre nom devient synonyme d'Européen. C'est alors que la France s'appelle « le soldat de Dieu », et que nous inventons pour notre histoire la formule peu modeste de *Gesta Dei per Francos*, sauf à prendre, chez nous, notre revanche contre cette cause divine que nous personnifions au dehors, et à lui faire payer nos excessifs hommages par un redoublement de poésie satirique et frondeuse.

II. *Deuxième période. Renaissance.* — L'esprit moderne qui se fit jour, au XVIe siècle, dans un mouvement universel d'indépendance et de rénovation, ne pouvait manquer d'avoir un de ses foyers en France. Il y trouve, comme partout, à accomplir une œuvre religieuse, une œuvre morale et une œuvre littéraire; et toutes trois se tiennent et ne peuvent être séparées. A de telles époques, les écrivains sont des hommes de combat; la poésie, la science, sont des armes que les petits esprits seuls s'amusent encore à polir et que le génie met au service de la foi et de l'idée. La Renaissance est, chez nous, comme en Italie, un retour à la vie, un enivrement de jeunesse, une sorte de poussée de sève intellectuelle. L'antiquité retrouvée, par la généreuse émulation qu'elle excite, a exercé une influence féconde. On se plonge dans les flots du savoir antique ; l'érudition a le zèle de la foi. Tous les auteurs anciens sont étudiés, commentés, traduits. La découverte de l'imprimerie permet de multiplier et de répandre leurs trésors. On ne se borne pas à interpréter les anciens, on s'inspire de leurs idées et de leur langage, on revient avec eux aux belles formes païennes, à leur éloquence et à leur philosophie. Ce mouvement est rattaché, pour la France, à François Ier qui l'a encouragé sans doute, avant de l'étouffer dans le sang et dans le feu. A la sollicitation de l'Erasme français, Guillaume Budée, le Collége de France est fondé. Avec ses érudits professeurs, la Renaissance a chez nous ses imprimeurs qui ne le cèdent à personne, pour la science, l'énergie et l'audace : les deux Estienne, Robert et Henry, grands remueurs d'idées, dans leur rôle de correcteurs du langage ; puis ce noble et malheureux Dolet, qui « supporte sans peine, comme il le dit lui-même, toutes les tempêtes, parce qu'il contemple, dans un paisible avenir, sous l'influence d'une philosophie plus humaine, les hommes devenus meilleurs et plus éclairés. » On pourra le rouer et le brûler en place Maubert, sans atteindre sa force d'âme ; entre les mains mêmes de ses bourreaux, il écrit des vers d'un admirable sang-froid sur le prix de la vie humaine vouée à la recherche de la vérité.

> Quand on m'aura ou bruslé ou pendu,
> Mis sur la roue et en cartiers fendu,
> Qu'en sera-t-il ? Ce sera ung corps mort...
> Ung homme est-il de valeur si petite ?
> Est-ce une mouche ou ung ver qui mérite
> Sans nul esgard si tost estre destruict?
> Ung homme est-il si tost faict et instruict,
> Si tost muny de science et vertu,
> Pour estre ainsi qu'une paille ou festu
> Anéanti ?...

Le résultat de ces violences fut de contraindre le génie français, qui cède volontiers devant la force, sans pour cela renoncer à la raison, à d'ingénieux subterfuges. Le besoin de réforme, tempéré par la crainte du bûcher, nous vaut la grande œuvre si originale de Rabelais ; pour faire passer la raison, elle l'assaisonne de folies et enveloppe la vérité qui fait peur aux puissants d'une malicieuse et savante corruption qui les allèche. La Réformation n'en aura pas moins son tour en France; elle se glisse à la petite cour de Nérac, auprès de Marguerite de Valois, et y recrute un groupe de poëtes et de libertins, entre autres Clém. Marot et Bonaventure Desperriers : celui-ci esprit hardi dans un caractère léger, celui-là poëte de « l'élégant badinage », dont elle fait un interprète insuffisant des beautés bibliques; mais elle y rencontre aussi J. Calvin, elle s'en empare et le transforme. Calvin, si différent de Luther à tant d'égards, s'en rapproche par le lien établi entre l'œuvre religieuse et l'œuvre littéraire : comme Luther, il donne à la propagande théologique l'arme puissante de la langue nationale. Celle-ci est enfin émancipée et prête à toutes les tâches, la prose surtout. Elle rivalise avec la simplicité et la clarté du grec dans l'aimable français d'Amyot; elle a toutes les souplesses qui conviennent au scepticisme épicurien de Montaigne et à la perpétuelle mise en scène d'une exubérante personnalité; plus dogmatique dans Charron, elle trouve de beaux mouvements de rhétorique avec la Boétie et la vraie puissance de l'éloquence avec l'Hôpital, au service de la tolérance et de l'humanité. Enfin elle est la langue des hommes d'action avec Blaise de Montluc; puis, dans les luttes de la Ligue, elle a toutes les vivacités d'une épée de parade et toute la vigueur d'une arme de combat. L'influence directe de la Réformation sur la poésie ne se fait guère sentir que dans un seul homme, mais avec une rare puissance : Agrippa d'Aubigné fait de ses poëmes de vrais cris de guerre ; on n'y voit que l'éclair, on n'y entend que le cliquetis des épées, et l'on se demande, avec un certain effroi mêlé à l'admiration, ce que seraient devenues les lettres françaises, si de tels hommes, de cette foi et de cette trempe, avaient pris et gardé chez nous, comme en Allemagne et en Angleterre, le gouvernement des âmes, et s'ils avaient poussé notre pays à son tour, loin de Rome et de son influence, dans les voies de leur réformation évangélique.

La Renaissance nous apporte une réforme plus inoffensive, exclusivement littéraire, mais tout artificielle, avec Ronsard et son école. Adorateurs de la forme, les poëtes de la Pléiade regardent plutôt

vers le passé que vers l'avenir ; tout entiers à l'admiration des modèles antiques, ils retourneraient volontiers, en fait d'idées comme en fait de prosodie, à la Grèce païenne. Ils en reprennent toute la mythologie, ils en restaurent autant qu'ils le peuvent les fêtes littéraires ; leurs odes toutes pindariques ne leur suffisent pas : ils ont l'ancien dithyrambe, et leur tragédie avec chœurs redevient littéralement le « chant du bouc ». Malgré l'ambition de tout renouveler, sous l'inspiration de la Grèce, les grands genres comme les petits, ce sont les derniers surtout que Ronsard et ses disciples ont portés à la seule perfection qu'ils concevaient, celle de la forme. Ils ont assoupli la langue poétique, même en lui faisant violence et en la hérissant de mots grecs et latins, et de composés contraires à son génie. Ils ont ajouté à la variété déjà si grande de nos rhythmes et en ont créé de nouveaux ; ils ont cultivé avec bonheur les plus savants et joué avec les difficultés du rondeau et du sonnet : ils ont pratiqué tous les tours de force et de patience de la rime et du rhythme et surchargé la forme poétique d'incroyables colifichets. Ils ont parfois enfermé des tableaux achevés dans leurs petits cadres et de vrais bijoux dans des écrins ciselés ; mais le souffle leur manque, et leur imitation échoue dans les hautes régions de l'art. La langue française se refuse à la trop complète « illustration » dont J. Du Bellay a promis, au nom de toute l'école, de la gratifier. L'essai d'épopée classique du chef lui-même n'est qu'un pastiche sans vie, et les conceptions plus nouvelles et plus hardies de Dubartas ne trouvent ni la langue ni l'esprit du temps à leur hauteur. Au théâtre, Ronsard félicite en vain ses amis d'avoir

> Françoisement chanté la grecque tragédie ;

ils n'ont pas remonté si haut, ils se sont bornés à copier Sénèque, un tragique latin de la décadence. A ces tentatives de réformes sans portée où se dépense beaucoup de talent vient se joindre l'influence de l'étranger, celle de l'Italie surtout, à laquelle on emprunte, non pas ses qualités, mais ses brillants défauts, ses raffinements d'idées et ses préciosités de langage. Une telle révolution, propre à égarer l'esprit français, appelait une réaction, une réforme ; Boileau fait honneur à Malherbe de l'avoir accomplie ; mais si Malherbe lui-même offre cette « juste cadence » qui n'était pas inconnue de Ronsard, s'il a surtout la propriété du mot, il n'évite guère les défauts les plus choquants de son temps, le fatras mythologique, l'érudition pédante et les froids concettis. Quelques stances charmantes ou pompeuses, où la grâce semble le fruit d'une rencontre heureuse et la grandeur celui d'une élaboration savante, ne suffisent pas pour racheter une sobriété excessive et la renonciation systématique aux sentiments généreux et profonds qui constituent l'inspiration poétique.

Tout le XVIe siècle s'achève et le XVIIe commence au milieu de tâtonnements infructueux, entre l'imitation de la forme qui a déjà donné à notre langue poétique la perfection et la souplesse dont elle est susceptible, et la recherche de sujets dignes d'être mis en œuvre. Ces sujets, c'est encore à l'imitation que la poésie les demande. Au théâtre surtout, le cercle de la tragédie grecque et celui de la comédie latine sont dix fois parcourus, depuis Garnier et Jodelle jusqu'à Rotrou et Corneille ; mais il s'agrandit par l'influence de l'Espagne et de l'Italie. La fécondité de Lope de Vega se fait ressentir dans les improvisations de Hardy, en attendant qu'une inspiration de Guillen de Castro donne à Corneille lui-même la conscience de son génie. Jusque-là le théâtre se traînera dans les froids pastiches de l'antiquité, les fadeurs de la pastorale, ou les laborieux imbroglios de la tragi-comédie. Pour le reste, la poésie se réduira, jusqu'au règne de Louis XIV, à des pièces détachées, odes, chansons, sonnets, simples épigrammes, œuvres, d'une facture uniforme et suffisamment harmonieuse, mais dénuées, en général, de cette inspiration personnelle dont le huguenot d'Aubigné semble avoir emporté le secret dans la tombe. Un poëte pourtant fait exception dans ce refroidissement général de la poésie : c'est le satirique Regnier, qui, tout en protestant de sa réserve à l'égard du dogme, se fait le champ libre en morale, poursuit les vices jusque dans l'Église et flagelle l'hypocrisie avec une vigueur et une franchise que Molière ne surpassera pas.

III. *Troisième période. Les temps modernes, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.* — XVIIe SIÈCLE. — Il est moins aisé qu'on ne pense de marquer les divisions réelles de la littérature au moment où, plus rapprochée de nous, elle semblerait la plus facile à connaître. C'est qu'il a été établi, à côté des faits, soit des distinctions arbitraires, soit une unité artificielle dont on ne peut se dispenser de tenir compte. On a coutume de mettre à part, pour le considérer comme notre âge d'or littéraire, le règne de Louis XIV, sans songer que l'époque de son avénement au trône (1643) marque un mouvement qui continue et non un mouvement qui commence ; que les hommes qui l'ont imprimé ou qui le dirigent, les Corneille, les Descartes, les Balzac, les Voiture, n'appartiennent pas au règne ; que les grandes œuvres de vers ou de prose inaugurant la période classique datent de l'administration de Richelieu ou des années de la minorité du grand roi ; que plusieurs d'entre elles et des plus éclatantes se publient en dehors des intérêts et des idées que patronne l'influence royale. Sans demander aux dates une précision peu conforme à la marche des choses de l'esprit, il faut constater, vers le premier tiers du XVIIe siècle, une des plus remarquables évolutions du génie français. La langue, devenue tout à fait maîtresse d'elle-même, a pris dans les dissertations de Balzac et les lettres savantes de Voiture de l'ampleur, de la souplesse, une majesté polie ; elle a conservé dans saint François de Sales des grâces naïves et mignardes ; elle suffit, avec Descartes, à l'exposition dogmatique et à la discussion des systèmes ; elle se façonne, à l'hôtel de Rambouillet, aux précieuses manières du bel esprit ; puis, tout d'un coup, animée par un grand intérêt, elle déploie toutes les ressources de la dialectique passionnée et toutes les émotions de l'éloquence dans l'admirable plaidoyer des *Provinciales*. Deux illustres frondeurs, le cardinal de Retz et La Rochefoucauld, inaugurent, dans une forme digne et sévère, l'un l'histoire contemporaine que tant d'auteurs de mémoires commenteront avec complaisance, l'autre l'étude purement humaine de l'âme que tant de moralistes traiteront du point de vue chrétien.

Si la prose, au moment où Louis XIV entre en scène, est déjà en pleine maturité et prête à porter les élans du génie, les effusions d'une âme tendre ou les savantes esquisses d'un talent réfléchi, la poésie, d'un autre côté, a déjà donné au théâtre toute sa mesure, dans le genre noble, avec Corneille. *Le Cid* est de 1636 ; *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Pompée*, se succèdent dans les cinq années suivantes : ce sont les merveilles de la tragédie française. En même temps, la haute comédie trouvait elle-même sa langue dans *le Menteur*. Le siècle, il faut le dire, soutenait bien mal de telles inspirations ; à peine capable de comprendre l'imitation indépendante de l'antique, il étouffait dans son germe le théâtre national que Corneille semblait pressentir. Richelieu, auteur dramatique

lui-même, et l'Académie française qu'il venait de fonder, faisaient la critique du *Cid*, puis l'hôtel de Rambouillet condamnait *Polyeucte* comme trop chrétien. En revanche, Scudéri imaginait, sur la prétendue autorité d'Aristote, tout un cercle de règles étroites, dans lequel on enfermait la tragédie, et Corneille, après s'être débattu contre elles, revenait aux complications dramatiques de sa première manière, avec le charme et la force de la jeunesse en moins.

Le théâtre ne reste pas moins le centre littéraire du siècle de Louis XIV, avec Racine dans la tragédie, Molière dans la comédie, et Boileau, qui juge et encourage les coups. Racine a accepté le nouveau cadre classique ; les trois unités ne lui paraissent pas trop rigoureuses. Surbordonnant les événements extérieurs aux mouvements de l'âme, il réduit l'action aux éléments les plus simples, et élève les personnages au rang des passions personnifiées. Ses Grecs et ses Romains, tout habillés à la moderne, sont de tous les temps ou plutôt ne sont d'aucun ; ils représentent, à la cour de Louis XIV, la lutte des passions humaines et leurs éloquentes douleurs. Ces anciens sont modernes par l'analyse qu'ils font d'eux-mêmes, ces païens sont chrétiens par l'amertume qu'entraînent après elles les défaites de la vertu. A ce spiritualisme éloquent et pathétique, ajoutons un grand souffle de création dramatique, sorti un jour de l'histoire religieuse, et nous avons *Athalie*, c'est-à-dire, selon les formules de Voltaire, après des « pièces de connaisseurs », comme *Britannicus*, « le chef-d'œuvre de l'esprit humain. » Mais la cour de Louis XIV n'a pas mieux compris que la coterie de Richelieu la puissance de l'inspiration nouvelle, et le théâtre est rejeté encore une fois loin des traditions historiques et religieuses, que la foi du temps aurait pu rendre fécondes, dans les froides et stériles imitations d'une antiquité de convention. Avec Molière au moins nous sommes en pleine vie contemporaine ; aux prises avec la réalité, il fait la guerre à des travers, à des vices qui ont leur place au soleil de la ville et de la cour et qui ne se laissent pas écorcher vifs sans réclamer. Ce sont tour à tour le faux bel esprit, le pédantisme, dans les lettres ou la science, l'ignorance fatale et grotesque du médecin, la vanité du bourgeois enrichi, les ridicules de l'homme de cour, et enfin l'hypocrisie de l'homme de Dieu. Dans cette lutte du bon sens et de la justice contre le ridicule et l'odieux, Molière est soutenu par Louis XIV, comme les compagnons de la Basoche le furent par les anciens rois contre les sévérités des parlements.

Le nom de Boileau résume à certains égards le siècle de Louis XIV, dans ses principes et ses préjugés. Boileau a repris la réforme littéraire à Malherbe et continué le rôle de ce tyran des mots et des syllabes. Comme critique des auteurs, il a le bons sens un peu étroit, mais la franchise courageuse et la haine du mauvais lui inspire parfois l'éloquence. Il est d'ailleurs écrivain à ses heures ; ses *Epîtres* ont des passages ingénieux et bien touchés, et son *Lutrin* est un chef-d'œuvre. Mais, comme théoricien, ou, selon l'expression consacrée, comme « législateur du Parnasse », il n'a su que reprendre au passé des règles souvent peu applicables à la société moderne, et adopter ou créer de puériles entraves. Il n'a surtout rien compris à l'emploi, dans l'art nouveau, de l'élément chrétien. Il a les vues bornées de son temps, et lorsque la grande querelle des Anciens et des Modernes est soulevée par Lamothe et Perrault, il ne sait, comme M^me^ Dacier, son alliée, qu'opposer des réponses sans valeur à des arguments qui ne portent pas. Il semble que l'antiquité n'ait inspiré à ses amants en titre, au XVII^e^ siècle, qu'une passion malheureuse.

Un sentiment vrai de l'antiquité et une admiration de plus en plus intelligente de ses modèles s'unissent à l'indépendance et à l'originalité dans La Fontaine, que Boileau omet de nommer dans sa revue des poëtes de son temps, et qui est resté, selon la prévision de Molière, le plus populaire de tous. Ses *Contes*, en reprenant à l'Italie ce que nous lui avions donné, ont rajeuni nos anciens fabliaux. Sur des sujets connus et vulgaires, ses fables sont des drames impérissables par la nouveauté de la forme et leur double appropriation à la vie humaine et à la société de son temps.

En dehors des noms consacrés par la tradition classique, la poésie au XVII^e^ siècle compte des écrivains qui, sans avoir renoncé aux genres élevés, ont réussi dans les genres secondaires, les pièces légères, ballades, rondeaux, épîtres, sonnets, stances, églogues, idylles, épigrammes. Ainsi méritent d'être cités Racan, Bois-Robert, Saint-Amant, Sarrazin, Benserade, Scarron, Maucroix, Segrais, Chapelle, Chaulieu, La Fare, M^me^ Deshoulières, Dufresny, etc. Dans les grands genres, l'épopée surtout, quelques noms d'auteurs et quelques titres d'œuvres, comme Chapelain et *la Pucelle*, Coras et le *Jonas*, n'ont été conservés que par la satire. Au théâtre, on peut citer encore avec honneur, dans la comédie, le burlesque Scarron, l'honnête Boursault, le joyeux Regnard ; l'opéra a sauvé Quinault de l'oubli ; mais, dans la tragédie, les rivaux, alors souvent heureux, de Corneille et de Racine, n'ont, en général, survécu, comme Boyer, Leclerc ou Pradon, que par les épigrammes attachées au souvenir de leurs succès de mauvais aloi ou à celui de leurs justes chutes.

Les caractères propres du XVII^e^ siècle se développent mieux dans la prose. Le Christianisme, déroulant avec toute l'ampleur de la forme oratoire l'austérité de ses principes et leur accord avec la raison, s'est suscité, au XVII^e^ siècle, toute une famille d'interprètes dignes des plus beaux temps de l'Eglise. La chaire et le livre de piété se répondent avec la même dignité de style et le même sentiment profond de spiritualisme. Nous avons vu comment Bossuet résumait en lui tous les Pères à la fois par la science et l'éloquence chrétienne dont tous les tons lui sont familiers. Suivant le lieu et l'auditoire, il a la fougue de l'apôtre, la pompe du panégyriste, la dialectique du controversiste et la douceur pénétrante d'un directeur d'âmes pieuses. Fénelon, qui n'a pas dédaigné les sources chrétiennes, a puisé à celles de l'antiquité grecque un pur atticisme qu'il conserve dans l'enseignement de la foi, les développements d'une utopie morale ou les effusions d'une âme mystique. Autour de ces maîtres, l'église de France voit se grouper le sévère Bourdaloue, l'agréable Fléchier, l'habile et élégant Massillon. Hors de la chaire se déploie la parole austère, mais non sans grandeur, des solitaires de Port-Royal, de l'infatigable Arnauld, du docte et prolixe Nicole, qui fait les délices de M^me^ de Sévigné, du sombre et ardent Pascal. Le cartésianisme se fait, dans Malebranche, à la fois plus religieux et plus éloquent. Le spiritualisme chrétien remplit aussi toute la pensée de La Bruyère, qui, au talent de peintre ingénieux des mœurs, unit le zèle du défenseur de la morale et de la foi. A cette époque la théologie et la philosophie sont partout ; un fond sérieux se retrouve sous la forme la plus légère et la plus gracieuse : M^me^ de Sévigné mêle des dissertations jansénistes ou cartésiennes aux commérages de la cour et aux inépuisables épanchements de l'amitié. A part les libertins de la petite école des Gassendistes et les fanatiques du burlesque, dont D'Assoucy s'est proclamé « l'empereur », et dont Cyrano de Bergerac est le premier ministre, toutes les correspondances, tous les mémoires du temps témoignent d'une cer-

taine gravité de pensée unie au don naturel du bien dire. De là la solidité de trame dans le style d'une société où la moindre femmelette aurait été capable, suivant P.-L. Courier, d'en remontrer à nos maîtres. Si l'histoire manque au XVIIe siècle, avec l'esprit de critique qui en est la condition, elle est rachetée, pour la postérité, par les *Mémoires* qui, de Mme de Motteville à Saint-Simon, jettent sur toute l'époque la lumière aussi vive qu'inattendue des révélations personnelles.

XVIIIe SIÈCLE.— Le XVIIIe siècle, qui devait rompre si violemment avec celui de Louis XIV, par l'esprit général et par les idées au service desquelles il enrôle tant d'écrivains, s'efforce longtemps de s'en rapprocher le plus possible par les formes littéraires. Voltaire, qui le domine tout entier, est le premier adorateur du grand règne, et il a inspiré à son égard une admiration sans limites. Aussi, dans le cercle des lettres pures, n'est-ce point un révolutionnaire, un réformateur, mais un continuateur; il applique les mêmes principes d'esthétique, et le fait parfois avec une habileté de main qui dissimule l'épuisement d'un art factice et de convention. A peine échappé du collège, il nous donne cette épopée classique, vainement tentée depuis la Renaissance. Il remonte aussi, par son théâtre, à l'antiquité et croit naïvement rivaliser avec Racine pour la résurrection de la tragédie grecque. Mais chez Voltaire le fond est plus nouveau que la forme; si la France de Louis XIV lui a appris à écrire, l'Angleterre contemporaine lui a enseigné à penser; le philosophe, le libre penseur éclate partout dans l'artiste et fait de chacun de ses ouvrages un plaidoyer, de toute sa vie littéraire un assaut, un combat. Sa poésie, son théâtre ont leur part de cette ardeur belliqueuse; mais c'est dans sa prose, si vive et si ferme, dans l'histoire, dont il reste un des créateurs, dans ses romans, d'une touche légère et hardie, dans ses écrits de philosophie où l'art d'instruire en amusant fait de lui un vulgarisateur incomparable, enfin et surtout dans son inépuisable correspondance, qu'il faut chercher l'action à la fois subtile et forte de ce génie sur la brèche, pendant trois quarts de siècle, pour la réforme des abus et l'affranchissement de la raison. Le centenaire Fontenelle, témoin et juge de deux siècles, apporte, sans péril, dans ces combats, la prudence de son caractère et toute la finesse de son esprit. Diderot s'y jette à son tour avec la bouillante ardeur de son tempérament et les hardiesses mal contenues de ses doctrines. Sous sa conduite, le XVIIIe siècle s'enrégimente, et la philosophie devient légion. Il est l'âme de la grande machine de guerre qui a nom : *l'Encyclopédie*. D'Alembert, moins fait pour le combat que pour la science, lui sert de second. Le matérialisme, dans lequel le siècle verse, a ses métaphysiciens inconscients ou déclarés : Condillac, Helvétius, d'Holbach, contre lesquels Voltaire s'efforce de défendre, par la raison, la religion naturelle. Celle-ci trouve bientôt un plus ardent champion dans Jean-Jacques Rousseau, qui la propage par le sentiment et la passion et prête également sa parole enflammée à la nature, aux sens et à la morale. L'art désintéressé des luttes philosophiques s'est réfugié dans le roman, avec Lesage, si Français dans un cadre espagnol, et avec l'abbé Prévost, qui, au milieu de ses grandes relations d'aventures si vite oubliées, rencontre une courte, mais impérissable esquisse d'éloquente passion. La poésie, quand elle n'est pas, comme dans le discours en vers, un moyen de propagande, n'est qu'un exercice d'esprit, un jeu de sentiment, tantôt élégant et délicat, tantôt immoral et licencieux. C'est le temps des petits vers, des badinages, des épigrammes et des couplets. Pourtant, avec J.-J. Rousseau que ce genre doit perdre, la poésie a tenté de s'élever à la hauteur lyrique et y a atteint par l'éclat du rhythme sinon par le sentiment. Lefranc de Pompignan cherche aussi l'inspiration religieuse, et produit des odes sacrées, trop sacrées, suivant l'épigramme, pour que son siècle y touche. Gilbert devait rajeunir l'ode, l'élégie et la satire par la vérité du sentiment personnel. Au théâtre, Crébillon soutient contre Voltaire, dans la tragédie, une lutte inégale; Lafosse, Lamotte, Lagrange-Chancel, De Belloy, obtiennent, au second rang, d'estimables succès. La comédie, où Voltaire échoue, ne laisse pas d'être favorable à plusieurs. Le Sage y laisse de longs souvenirs avec *Crispin* et *Turcaret*, Piron avec *la Métromanie*, Gresset avec *le Méchant*, et surtout Marivaux avec ses fines et ingénieuses analyses, qui, à défaut de la grande route du cœur humain, en éclairent tous les sentiers. Cependant les tentatives successives de La Chaussée, Diderot, Beaumarchais, pour renouveler tout le système dramatique, le premier par les comédies larmoyantes, le second par la tragédie bourgeoise, le troisième par le drame domestique, indiquaient le besoin de rajeunir le théâtre avec la société et de donner à l'art des formes nouvelles. Tous les trois échouaient, mais du moins Beaumarchais, dans une autre voie, trouvait quelque chose de mieux qu'une théorie, un type nouveau, celui de Figaro, si vivant, si vrai, si conforme à la nature humaine et à la société moderne, qu'il ne devait plus disparaître.

Dans ce grand mouvement, le spiritualisme chrétien, qui avait été l'âme de la société et des lettres anciennes, était à peine représenté par un agréable orateur, Daguesseau, par un critique modeste et sensé, le bon Rollin, par un homme spirituel et savant, l'abbé Guenée, qui mettait à nu tous les défauts de la science voltairienne; le plus souvent il n'avait pour lui que des polémistes sans talent ou sans appui, Nonnotte, Patouillet, Desfontaines, Fréron, et tant d'autres que Voltaire tuait par le ridicule, ou bien des hommes graves, mais dépourvus de passion et de verve, comme Bergier, qui faisaient le désert autour de leur autel. Deux grandes figures littéraires semblent, vues de loin, échapper aux agitations du siècle par la sérénité des objets de leurs études. Ce sont Montesquieu et Buffon, peignant, avec deux sortes de grandeur et d'éloquence, l'homme dans la société et l'animal dans la nature, et déroulant les lois éternelles de l'une et de l'autre; mais Montesquieu, à part tous les souvenirs du présent mêlés à l'étude du passé, a payé son brillant tribut à l'esprit du temps dans les *Lettres persanes*, et les démêlés de Buffon avec la censure prouvent que la science ne se met pas facilement en dehors des luttes de la raison et de la foi. Ajoutons que l'histoire est alors fondée, non pas par les historiens de profession, comme les Vertot et Raynal qui ne lui demandent que des sujets de dissertations ou des cadres de descriptions, mais par des érudits, comme Mably et surtout Fréret, qui, en remontant aux sources, renouvellent la science de nos origines, et n'oublions pas, à côté des travaux des Bénédictins, l'essor tout littéraire, presque mondain, de l'érudition sous la plume élégante de l'abbé Barthélemy.

Vers la fin du siècle, la nature et la poésie descriptive deviennent l'objet d'un engouement, qui se renouvelle, avec Delille, en faveur du genre didactique. Il ne fait pas non plus défaut à la description en prose où excellera, après Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, en attendant Chateaubriand. Les dernières secousses ne laissent en évidence qu'une littérature d'action. Les principes de liberté et de progrès, professés avec l'enthousiasme de l'espérance par les Turgot, sont soutenus, aux heures les plus sombres, par les Condorcet,

avec le courage de la foi. Les journalistes et les pamphlétaires se jettent dans l'arène, les orateurs montent à la tribune et mettent en articles et en discours les livres de Jean-Jacques ou de Montesquieu. De Mirabeau à Danton, de Camille Desmoulins à Robespierre, la langue française s'essaye à des joutes oratoires jusqu'alors inconnues. La poésie cependant n'abdique pas, et jusque dans la tourmente révolutionnaire elle s'efforce avec Chénier de remonter à l'inspiration grecque pour y retrouver l'originalité. La plaintive élégie alterne avec les chants nationaux et les dithyrambes en l'honneur de l'Etre-Suprême. Le théâtre où, depuis quelques années, Ducis a introduit un Shakespeare à la mesure du goût français, ne reste pas muet. Il est l'écho des idées, des sentiments et des modes du temps. De sombres drames appellent la pitié sur les victimes du régime déchu, et la comédie livre à la risée du public les ennemis de la Révolution; mais devant les excès de celle-ci, certains auteurs, comme M.-J. Chénier et Léon Laya, se font de la scène une tribune qui honore autant leur courage que leur talent.

Ne quittons pas le XVIIIe siècle sans remarquer l'éclat qu'y jette l'esprit de conversation. C'est le siècle des salons littéraires, des « doctes cafés », des réunions mondaines où l'on traite des choses de l'esprit, comme du grand intérêt du présent; où les femmes prennent en main la cause des lettres et de la philosophie, et contribuent à en faire des puissances; où Mmes du Châtelet, Du Deffand, d'Epinay, Necker, de Staël, et tant d'autres, soutiennent et étendent l'action des Voltaire, des D'Alembert, des Diderot, des Jean-Jacques et des Turgot. La sociabilité française vient en aide au sentiment d'humanité qui anime toute la philosophie du XVIIIe siècle, et par la double contagion de l'idée et de la mode, notre nation donne plus que jamais le ton à l'Europe, à ses cours, à ses académies. Notre souveraineté intellectuelle et littéraire est universelle; elle est proclamée plus haut à Berlin qu'à Paris. Notre langue, avec les ouvrages que notre philosophie inspire, pénètre partout, et, par un excès qui appellera des réactions, l'imitation française, provoquée successivement par la perfection de nos œuvres classiques et par l'ascendant de nos idées révolutionnaires, suspend de tous côtés, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Russie, le mouvement propre à chaque nation et à chaque littérature.

XIXe SIÈCLE. — L'orage politique au milieu duquel disparaît le XVIIIe siècle est à peine calmé, qu'un débat littéraire nouveau s'élève, qui va dominer toute l'époque contemporaine : c'est celui de l'art romantique : il prend naissance dans les théories critiques de Mme de Staël et se développe sous l'influence du nouveau christianisme littéraire que les œuvres de Chateaubriand opposent aux derniers efforts de l'art classique épuisé. Celui-ci n'est plus représenté, sous l'Empire, qui n'en admet pas d'autre, que par l'ombre de lui-même. La stérilité de la littérature officielle passe toutes les bornes. La tragédie et l'ode, seules encouragées, ne sont plus que des formes sans vie. La poésie héroïque de cet âge de héros se résout en flagorneries de palais ou en couplets de caserne. La comédie n'a pas le droit de naître. La prose, histoire, politique, philosophie, se tait ou se fausse, sous le contrôle de la censure et la menace du pilon. A l'Institut, où l'Académie française n'est plus que la classe de langue, la science elle-même ne parle que par autorisation. Il y a pourtant alors trois grands esprits, trois écrivains et penseurs de race : Mme de Staël, Chateaubriand et Joseph de Maistre : mais ce sont, pour l'Empire, trois ennemis et qui ne le connaissent que par les persécutions et l'exil. Dans une ardeur de renouvellement, qui date des premiers jours du siècle et que le spectacle de l'impuissance présente excite encore, l'esprit inquiet de la France court aux sources les plus éloignées, aux modèles les plus excentriques. Il se passionne pour Ossian. Le théâtre anglais arrangé par Ducis ne suffit plus; on dévore Shakespeare dans les traductions. On va demander à l'Allemagne les émotions d'un nouveau pathétique, lugubre et mystérieux. On s'associe au réveil littéraire des autres peuples, et l'on ressent vivement le contre-coup du mouvement byronien, lorsque, sans sortir d'elle-même, la France retrouve deux grandes veines d'inspiration poétique dans l'esprit national et le sentiment religieux. Le premier a déjà dicté à C. Delavigne, en dehors de tout système littéraire, ses premières *Messéniennes*, lorsque la prose de Chateaubriand a son écho dans le vers de Lamartine, qui, sans déployer le drapeau d'une école, renouvelle chez nous le genre lyrique au point de paraître l'avoir créé. En même temps, sous une forme plus classique encore et plus sobre, Béranger donnait à la simple chanson une variété, un mouvement, un intérêt patriotique qui justifient la popularité de son nom. Alors Victor Hugo vient, au nom de l'école romantique, jeter dans le genre lyrique une richesse de forme inattendue; il fait de l'ode une musique sonore, une éblouissante peinture. Toute une pléiade, ou pour employer le nouveau mot historique, tout un cénacle se presse sur les pas de cet autre Ronsard. Théoph Gautier, les deux Deschamps, Sainte-Beuve, s'exercent à ces nouveautés de style que la fantaisie d'Alfred de Musset rendra plus étincelantes encore. Le romantisme, dont le nom vague et obscur prête à tant d'exagération, triomphe enfin au théâtre, avec V. Hugo, Alexandre Dumas, Alfred de Vigny, etc. Le drame, dont *Hernani* reste le principal type littéraire, a détrôné la tragédie et amené les partisans de l'art classique à compter avec des innovations victorieuses. C. Delavigne, et plus près de nous Fr. Ponsard, lui empruntent, comme les plus naturels du monde, des effets de scène qui eussent paru auparavant d'impardonnables excentricités. Dans un ordre plus modeste, le vaudeville de Scribe et de ses nombreux collaborateurs remplace toute autre comédie et reste l'image superficielle, mais amusante de la société du temps, en attendant que MM. Alex. Dumas fils, Em. Augier, Barrière, etc., nous donnent de nos plus mauvaises mœurs un portrait plus cru et une satire plus amère. Le siècle se peint plus complétement encore dans le roman, qui devient tour à tour, avec Balzac, Alex. Dumas, Eug. Sue, G. Sand, etc., une représentation générale de la comédie humaine, un cours d'histoire populaire, une école de politique ou de science sociale, une confession universelle, une mine inépuisable d'art et de fantaisie. Mais ici plus que jamais nous devons rester dans les lignes générales et nous défendre de toucher à des noms propres connus de tous, de peur d'avoir trop à les multiplier.

Les lettres sérieuses gardent leur large part dans ce mouvement. La philosophie théologique de de Bonald continue celle de J. de Maistre, sans afficher une hauteur aussi insultante pour la raison. Lamennais remue le monde religieux par sa bruyante éloquence, avant de l'effrayer par le radicalisme de ce qu'on appelle son apostasie. Lacordaire, après avoir tenté de retremper la foi dans le tourbillon de la vie moderne, accepte les arrêts de Rome contre tout esprit d'innovation. Montalembert se berce plus longtemps de l'espoir de concilier le libéralisme avec l'orthodoxie, comme l'ancienne foi avec l'art nouveau. Proudhon déchire tous les voiles et, embrassant toutes les révolutions dans leur solidarité, combat les unes par les

autres les doctrines qui ont prétendu en arrêter le cours. Cependant le spiritualisme rationaliste, intronisé avec tant d'éclat dans l'université par V. Cousin, affecte des allures de plus en plus chrétiennes, tandis que la science libre, à la suite de M. Littré, affiche la négation de plus en plus hardie des doctrines spiritualistes, rationnelles ou révélées. Et dans ce fourmillement d'idées, il y a toujours un intérêt littéraire, car, à tous ces points opposés de l'horizon philosophique, le penseur, — on en peut juger par les noms qui précèdent,— se trouve doublé d'un écrivain. L'histoire et la critique littéraire n'ont pas été moins bien partagées. Jamais la science et l'art n'avaient ainsi marché de front. A la suite d'Augustin Thierry, qu'on a appelé « l'Homère de l'histoire », sont venus les Guizot, les de Barante, les Michelet, les Louis Blanc, les Thiers, les H. Martin, et tant d'autres qui ont sillonné en tous sens le champ du passé, en s'efforçant de rendre aux institutions leur sens, aux objets la couleur, aux personnages la vie, aux moindres drames l'intérêt et la passion. La critique est devenue elle-même une histoire, et la plus féconde. Dès le commencement de ce siècle s'est ouverte devant elle une voie qui n'a fait que s'élargir; tous les pays, toutes les périodes ont eu leur tour; les littératures anciennes, les littératures étrangères ont été l'objet d'études nouvelles ou renouvelées. Dans les chaires des facultés, dans les revues, dans les livres, des nuées de professeurs et d'écrivains, de Fauriel à Philarète Chasles, de Villemain à Saint-Marc Girardin, de Nodier à Sainte-Beuve, de Geoffroy à Jules Janin, etc.,— pour ne parler que des morts, — ont travaillé à satisfaire cette curiosité universelle, ce besoin de comparer et de juger les œuvres des autres, qui semble croître à mesure que la faculté d'en produire d'originales s'amoindrit.

Cf. Pour l'histoire générale de la littérature française et celle de ses principales périodes :

HISTOIRE GÉNÉRALE. — Dom Rivet et les Bénédictins : *Histoire littéraire de la France*, continuée par l'Académie des inscriptions (Paris, 1733-1874, t. I-XXV, in-4) ; — P. Goujet : *Biblioth. franç.* ou *Hist. de la littérat. franç.* (Ibid., 1740-56, 18 vol. in-12) ; — Desessarts : *les Siècles littér. de la France* (Ibid., 1800, 7 vol. in-8) ; — Sismonde de Sismondi : *De la littérature du midi de l'Europe* (Paris, 1813, 4 vol. in-8) ; — G. Planche : *Portraits littéraires* (Ibid., 1836-49, 4 vol. in-18) ; — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires* (Ibid., 1844, 2 vol. in-18), *Causeries du lundi* (1851-57, 13 vol. in-18), etc. ; — D. Nisard : *Histoire de la littérature française* (Ibid., 2e édition, 1844-61, 4 vol. in-8) ; — J. Demogeot : *Histoire de la littérature française* (Ibid., 1852, gr. in-18 ; 13e édit., 1874) ; — Eug. Geruzez : *Histoire de la littérature française* (Ibid., 1852, 2 vol. in-18 ; nouv. édit., 1860-61, 2 vol. in-8) ; — H.-G. Moke : *Histoire de la littérature française* (Bruxelles, 1849-50, 4 vol. in-18) ; — Sayous : *Histoire de la littérature française à l'étranger* (Paris, 2 vol. in-8) ; — Talbot : *Histoire de la littérature française* (Ibid., 1861, in-18) ; — Colonel Staaf : *Cours de littérature française* (Stockholm, 1859-62, 4 vol. in-8 ; nouvelle édition, Paris, 1869, 2 forts vol. in-8) ; — Eug. Crépet : *les Poëtes français*, avec *Notices littéraires* et une *Introduction* de Sainte-Beuve (Paris, 1861-62, 4 vol. in-8) ; — Fr. Godefroy : *Hist. de la littér. franç. depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours* (Ibid., 1859-67, t. I-IV) ; — Louandre : *Histoire de la littérature française par les monuments depuis ses origines jusqu'à nos jours* (Ibid., 1864, 2 vol. in-18) ; — P. Albert : *la Littérature française, origines, XVIIe siècle, XVIIIe siècle* (Ibid., 1872-74, 3 vol. in-18) ; — Sismonde de Sismondi, Michelet, H. Martin, Am. Gouet, etc. : *Histoire de France*, etc.

ORIGINES ET MOYEN AGE. — Roquefort : *Etat de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles* (1812) ; — Berger de Xivrey : *Recherches sur les sources antiques de la littérat. franç.* (Paris, 1829, in-8) ; — J.-J. Ampère : *Hist. littér. de la France avant le XIIe siècle* (Paris, 1839-40, 3 vol. in-8), et *Hist. de la littér. franç. au moyen âge*, comparée, etc., *Introduction* (Ibid., 1841, in-8) ; — Lud. Ideler : *Geschichte der altfranzæsischen National-Literatur* (Berlin, 1842, in-8) ; — Baron : *Hist. de la littérat. franç. depuis son origine jusqu'au XVIIe siècle* (Bruxelles, 1841, 2 vol. in-8 ; nouv. édit.. 1851) ; — Villemain : *Tableau de la littér. franç au moyen âge en France*, etc. (2 vol. in-8) ; — Fr. Guessard : *les Anciens poëtes de la France*, aux frais du ministère de l'instruction publique (Paris, 1859-66, t. I-IX, in-12) ; — L. Moland : *Origines littéraires de la France* (Ibid., 1862, in-8) ; — Benoiston de Châteauneuf : *Essai sur la poésie et les poëtes français aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles* (Paris, 1815, in-8) ; — l'abbé de La Rue : *Essais sur les bardes, jongleurs et trouvères normands* (1834, 3 vol.) ; — A. Dinaux : *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France*, etc. (1834-63, 4 vol. in-8) ; — G. Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (1866, in-8) ; — L. Gautier : *les Epopées françaises* (1865-1868, t. I-III, in-8) ; — Fr. Michel et Monmerqué : *le Théâtre français au moyen âge* (Ibid., 1839, in-8) ; — Viollet-le-Duc : *Ancien théâtre français* (Ibid., 1854-57, 10 vol. in-16) ; — Cénac-Moncaut : *Hist. du caractère et de l'esprit français depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Renaissance* (Ibid., 1867-68, 3 vol. in-18) ; — Gidel : *Hist. de la littér. franç. depuis son origine jusqu'à la renaissance* (1875, in-18).

RENAISSANCE. — J.-P. Charpentier : *Tableau histor. de la littér. franç. au XVe et au XVIe siècle* (Paris, 1835, in-8) ; — Geruzez : *Hist. de l'éloquence polit. et relig. en France à la fin du XVe et pendant le XVIe siècle* (Paris, 1836-37, 2 vol. in-8) ; — Sainte-Beuve : *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre au XVIe siècle* (Paris, 1828, in-8) ; — Saint-Marc Girardin et Phil. Chasles : *Tableau de la littér. franç. au XVIe siècle* (Paris, 1829, in-8) ; — Sayous : *Etudes littér. sur les écrivains français de la Réformation* (Genève, 1851, 2 vol. in-8) ; — L. Feugère : *Caractères et portraits littéraires du XVIe siècle* (Paris, 1859, 2 vol. in-8) ; — J. Jolly : *Hist. du mouvement intellectuel au XVIe siècle et pendant la première partie du XVIIe* (Paris, 1860, 2 vol. in-8) ; — Alex. Büchner : *Franzæsische Literaturbilder,... seit der Renaissance* (Francfort, 1857, in-8) ; — Eug. Réaume : *les Prosateurs français du XVIe siècle* (Paris, 1859, in-8).

XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES. — J. Demogeot : *Tableau de la littér. franç. au XVIIe siècle, avant Corneille et Descartes* (Paris, 1859, in-8) ; — Voltaire : *Siècle de Louis XIV*, — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal* (Paris, 1840-60, 5 vol. in-8 ; nouv. édit., 1860, 5 vol. in-18) ; — V. Cousin : *Etudes sur les femmes et la société du XVIIe siècle* (Ibid., 1853-65, 8 vol. in-8) ; — V. Fournel : *la Littérat. indépendante et les écrivains oubliés, etc., du XVIIe siècle* (Paris, 1863, gr. in-18) ; — de Barante : *Tableau de la littér. franç. au XVIIIe siècle* (Paris, 1808, in-8) ; — Villemain : *Tableau de la littérat. au XVIIIe siècle* (4 vol. in-8) ; — Ern. Bersot : *Etudes sur le XVIIIe siècle* (nouv. édit., 1855, 2 vol. in-18) ; — Damiron : *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle* (1858-64, 3 vol. in-8) ; — Barni : *Hist. des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle* (1866, 2 vol. in-8) ; — A. Vinet : *Hist. de la littér. franc. au XVIIIe siècle* (Paris, 1853, 2 vol. in-8) ; — Ch. Monselet : *les Oubliés et les Dédaignés*, figures littéraires de la fin du XVIIIe siècle (Paris, 1857, 2 vol. in-8 et in-12) ; — Hettner : *Literaturgeschichte des XVIIIen Jahrhunderts* (Brunswick, 1860, 2 vol.) ; — A. Sayous : *le XVIIIe siècle à l'étranger* (Paris, 1861, 2 vol. in-8).

RÉVOLUTION ET ÉPOQUE CONTEMPORAINE. — M.-J. Chénier : *Tableau histor. de l'état et des progrès de la littér. franç. depuis* 1789 (Paris, 1816, in-8) ; — *Tableau anthologique de la littér. franç. contemporaine* [1789-1837], en six livres (Berlin, 1837, t. I, français et allemand) ; — Alfr. Michiels : *Hist. des idées littér. en France au XIXe siècle et de leurs origines* (Paris, 1842, 2 vol. in-8) ; — J. Schmidt : *Geschichte der franz. Literatur seit der Revol.* 1789 (Leipzig, 1858, 2 vol. in-8, en français ; Bruxelles, 1862, 6 vol. in-8) ; — E. Geruzez : *Histoire de la littér. franç. pendant la Révolution*, 1789-1800 (Paris, 1859, in-8 et in-18) ; — Eug. Maron : *Hist. littér. de la Convention* (Ibid., 1860, in-18) ; — Alfr. Nettement : *Hist. de la littérat. franç. sous la Restauration et le gouvernement de Juillet* (Ibid., 1853-55, 4 vol. in-8) ; — Villemain : *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérat.* (Ibid., 1855, 2 vol. in-8) ; — A. Vinet : *Etudes sur la littér. franç. au XIXe siècle* (Ibid., 1857, 3 vol. in-8) ; — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains ; Chateaubriand et son groupe littéraire*, etc. ; — Ph. Chasles, D. Nisard, Cuvillier-Fleury, Silvestre de Sacy, Prévost-Paradol, Pontmartin, Taine, Scherer, Merlet, etc. : *Etudes* et *Essais de critique littéraire ;* — Sacy, Féval, Gautier, Ed. Thierry : *Rapports sur les progrès des lettres* (1867, gr. in-8) ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire et dramatique* (1859-1870, 11 vol. gr. in-18), et, pour les auteurs vivants, le *Dict. des Contemporains* (1870, 4e édit.).

Pour la bibliographie de l'histoire littéraire des anciennes

provinces de France, voyez les noms des langues particulières, dialectes ou patois, qui se parlaient dans chacune d'elles. — Pour celle de l'histoire des divers genres littéraires en France : épopée, chanson, roman, satire, mystère, tragédie, comédie, drame, journaux, etc., voyez ces mots. — Voyez aussi les articles consacrés aux grandes œuvres anonymes et aux principaux écrivains.

FRANÇAISE (VERSIFICATION). Tout le système prosodique de la poésie française repose sur le nombre des syllabes. Le vers français les compte, il ne les mesure pas ; il n'a pas égard à leur valeur, comme quantité ou durée. La rime n'est qu'un moyen relativement à l'application de ce principe ; elle marque que le vers est fini, c'est-à-dire que le nombre voulu de syllabes pour le former est complet. A l'origine, la simple assonance suffisait à ce rôle, et aujourd'hui même, dans le rhythme grossier des proverbes populaires, elle rend à peu près le même service. Nos vers ne se distingueront donc les uns des autres que par le nombre des syllabes enfermées entre deux rimes suspendant plus ou moins légèrement le sens. Il y a des vers d'une, de deux, de trois, de quatre syllabes, etc., jusqu'à douze. Il n'y a pas de vers d'une plus grande longueur, parce qu'au-dessus de ce nombre l'oreille aurait peine à juger, sans le secours des doigts, si la mesure est exactement remplie. Ce principe condamne l'emploi, au moins l'emploi fréquent, de l'enjambement, c'est-à-dire d'une telle liaison établie par le sens entre le dernier mot d'un vers et le vers suivant, que l'oreille ne sente plus où le vers finit. Cet exemple de Racine (*les Plaideurs*, acte III, sc. 3) :

> Puis donc qu'on nous permet de prendre
> Haleine, et que l'on nous défend de nous étendre,

n'est qu'une licence que l'œuvre et le genre comportent, mais dont la pratique habituelle dérouterait absolument l'oreille.

Le même principe a conduit à la suspension de l'hémistiche et de la césure. Tant que le vers contient assez peu de syllabes pour que l'oreille puisse, d'un seul coup, en vérifier le nombre, aucune coupe n'est imposée ; aussi jusqu'à neuf syllabes il conserve toute sa liberté de mouvement et de repos. A dix syllabes, la césure est obligatoire : l'oreille a voulu couper le vers, pour le compter. La division, à ce premier degré, s'est faite le plus naturellement en deux groupes inégaux, mais tous deux de nombre pair, l'un de quatre, l'autre de six. Il peut aussi se partager en deux hémistiches de cinq syllabes. Le vers de douze syllabes s'est coupé, par suite des mêmes exigences de l'oreille, en deux groupes égaux, de six syllabes chacun. Telle est la raison et tel est l'effet de la césure, qui se rattache à des lois naturelles qu'il faut se garder de suivre jusqu'à la monotonie, mais auxquelles on ne peut se soustraire sans effacer toute distinction entre le vers et la prose.

Ce qui nous a réduits à compter les syllabes au lieu de les mesurer, comme autrefois les Grecs et les Romains, ou comme les Allemands, entre les peuples modernes, c'est l'imparfaite distribution des longues et des brèves dans notre langue, par l'insuffisance, sinon par l'absence d'un principe de quantité. La valeur absolue de nos syllabes, celle qu'elles tiennent de l'étymologie, de l'orthographe ou de l'usage est sans cesse en désaccord avec la valeur relative que leur donne l'accent tonique, et celui-ci qui est devenu le principal élément d'harmonie, est à la fois trop mobile et trop monotone pour fonder un système de pieds gardant leur valeur propre dans le rhythme. Aussi toute tentative pour faire reposer la versification française sur la quantité des syllabes a-t-elle échoué. C'est au XVIe siècle surtout que cette restauration gréco-latine eut ses théoriciens, comme N. de Mancel, et ses metteurs en œuvre, comme Baïf. Nous avons parlé de ce dernier : ce qu'on appela le « vers baïfin » fut en grande faveur dans toute notre renaissance. On s'efforça de transporter en français tous les mètres gréco-latins, non-seulement les vers hexamètres et pentamètres, mais toutes les variétés de rhythme qui entrent dans la strophe savante des anciens. On fit en grand l'application du vers mesuré ou métrique ; on traduisit dans ce système l'*Iliade*, l'*Odyssée*, l'*Enéide*, etc. Mais ce n'est que par une illusion d'érudit que l'on pouvait scander le nouveau vers français à la façon grecque ou latine ; l'accent tonique, qui domine toute quantité, renversait, pour l'oreille, l'artifice si laborieusement dressé pour les yeux. Prenons, par exemple, le distique de Jodelle, que Pasquier appelle un « petit chef-d'œuvre ». Le voici d'abord sans aucune division rhythmique :

> Phébus, Amour, Cypris veut sauver, nourrir et orner
> Ton vers et ton chef d'ombre, de flammes, de fleurs.

Scandons-le maintenant, sur le papier, en hexamètre et pentamètre, en marquant par des *italiques* les syllabes censées longues, chargées de représenter, dans chaque pied, le temps fort :

> *Phé*bus, A | *mour*, Cy | *pris* veut | *sau*ver, | *nour*rir et | *or*ner.
> *Ton* vers | *et* ton | *chef* ‖ d'ombre, de | *flam*mes, de | *fleurs*.

Cette notation rhythmique en dactyles et spondées de fantaisie est juste au rebours de la lecture à haute voix, qui, avec le libre jeu de l'accent tonique, peut se figurer à peu près ainsi :

> Phé*bus*, | A*mour*, | Cy*pris* | veut sau*ver*, | nour*rir* | et or*ner*
> Ton *vers* | et ton *chef* | d'*om* | bre, de *flam* | mes de | *fleurs*.

Mais alors nous n'avons plus rien du rhythme grec et latin, et nous n'avons pas davantage de vers français.

Combiné avec la rime, ce calcul d'une quantité peu sensible à l'oreille ou contredite par l'accent tonique produit une sorte de vers français à part qui ne manque pas d'harmonie, mais dont les dactyles et les anapestes à contre-sens n'ont rien de commun avec le rhythme antique. Voici, pour en juger, quelques vers de l'épitaphe de Ronsard par Rapin :

> Vous qui les ruisseaux d'Hélicon fréquentez,
> Vous qui les jardins solitaires hantez,
> Et le fond des bois, curieux de choisir
> L'ombre et le loisir ;
> . . . .
> Élevez vos chants, redoublez votre ardeur,
> Soutenez vos voix d'une brusque verdeur
> Dont l'accord, montant d'ici jusques aux cieux,
> Irrite les dieux.

Mais sans la rime il n'y a plus ni vers français ni rhythme d'aucune sorte : témoin ce début d'une traduction de l'*Enéide*, par le célèbre Turgot, partisan attardé des tentatives du XVIe siècle :

> Jadis sur la fougère, une musette accompagna mes chants.
> J'osai depuis, sortant des bois, disciple de Cérès,
> Forcer la terre à répondre aux vœux de l'avare agriculteur ;
> Mars aujourd'hui m'appelle. O muse, embouche la trompette,
> Dis les combats, muse, et ce guerrier que l'ordre du destin,
> Loin des murs d'Ilion en cendre et du tombeau de ses pères,
> Aux chants ausoniens fit aborder après mille dangers.

Avec les vers métriques, la constitution de notre langue nous interdit les vers blancs ou sans rime, que des poëtes du XVIe et du XVIIe siècles ont aussi tenté d'introduire chez nous. Un vers caractérisé par une combinaison de pieds ou par un rôle prosodique particulier de l'accent peut être isolé ou mêlé à des vers d'espèces différentes, sans cesser d'être un vers ; le vers fondé sur le nombre même des syllabes n'est qu'une ligne de prose mesurée, s'il n'est pas rattaché à d'autres par un signe qui marque le rhythme, et ce signe n'est autre,

chez nous, que le retour du même son ou la rime. De nouveaux efforts ont été faits dans ce siècle même pour s'affranchir de cette nécessité de la rime. L'ex-roi de Hollande Louis Bonaparte avait fait mettre la question au concours par l'Académie en 1811, et lui-même publia plus tard un ouvrage où, répudiant l'inévitable auxiliaire de notre versification, il proposait de donner au vers français, par une distribution régulière de l'accent, le caractère prosodique des mètres anciens. Mais le concours académique resta sans résultat, comme l'exemple des vers qu'il composa lui-même sous le nom d'*harmonico-rhythmiques*.

Si l'accent ne suffit pas, à défaut de pieds fondés sur la quantité, à nous donner le vers métrique, indépendant de la rime, il n'en a pas moins un rôle plus important qu'on ne pense dans l'harmonie du vers français. C'est lui qui en marque les coupes et y porte la monotonie ou la variété. Tantôt le vers semble n'avoir pas la mesure par suite du petit nombre de syllabes accentuées; tantôt il s'allonge à l'excès par la cause contraire. On trouve chez beaucoup de poëtes des effets de son désagréables à l'oreille qui n'ont d'autre cause qu'un accent mal placé; au contraire, l'heureuse distribution des accents est presque tout le secret de la mélodie des vers de Racine. Sans vouloir suivre ici le principe de la versification française dans ses conséquences et la rime dans ses applications, nous nous bornons à renvoyer aux articles où les points ci-dessus indiqués trouvent leur justification ou leur développement (voy. ACCENT, CÉSURE, MÈTRE, PIED, RIME, STROPHE, etc.).

Cf. Nancel : *Stichologia græca latinaque informanda et reformanda* (Paris, 1579, in-8) ; — Fénelon : *Lettre à l'Académie française* (projet de poétique) ; — François de Neufchâteau, dans *le Conservateur* (an VIII), Fragments de la traduction de l'*Enéide* par Turgot ; — J.-B. Mablin : *Mémoire sur les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rhythme des anciens dans la poésie française* (Paris, 1815, in-8) ; — L. Bonaparte : *Essai sur la versification* (Rome, 1825-26, 2 vol. in-8) ; — Raynouard : *Des Formes primitives de la versification des trouvères*, dans le *Journal des savants* (1833) ; — Ed. Duméril : *Essai philosophique sur le principe et la formation de la versification* (1841, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie au XVI^e siècle* ; — W. Tenint : *la Prosodie de l'école moderne* (1844, in-18) ; — L. Lalanne : *Curiosités littéraires* ; — L. Quicherat : *Traité de versification française* (nouv. édit., 1850, in-8).

FRANCE LITTÉRAIRE (LA), ouvrage des abbés Hébrail et Laporte, d'Ersch, de Quérard (voy. ces noms).

FRANCHEVILLE (Joseph DU FRESNE DE), littérateur français, né en 1704 à Dourlens, mort le 9 mai 1781. Ami de Voltaire, qui fit paraître sous son nom la première édition de l'*Histoire du siècle de Louis XIV*, il fut appelé par Frédéric II à Berlin, s'y fixa et devint membre de l'Académie de cette ville. On cite de lui : *les Premières expéditions de Charlemagne pendant sa jeunesse et avant son règne* (Amsterdam [Paris], 1741, in-8), récits romanesques ; *Relations curieuses de différents pays récemment découverts* (Paris, 1741, in-8) ; *l'Espion turc à Francfort pendant la diète* (Londres, 1741, in-8) ; *la Consolation philosophique*, traduite du latin de Boëce (Berlin, 1744, 2 vol. in-12) ; *Bombyx*, poëme en six livres (Berlin, 1755, in-8) ; etc. Il avait commencé une *Histoire des finances* (Paris, 1738-1740, 3 vol. in-4).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

FRANCIADE (LA), poëme de Ronsard, de Viennet (voy. ces noms).

FRANCION (HISTOIRE COMIQUE DE), ouvrage de Ch. Sorel (voy. ce nom).

FRANCKE (Auguste-Hermann) et FRANKE, philanthrope allemand, prédicateur et poëte, né à Lubeck le 23 mars 1663, mort le 8 juin 1727. Il est célèbre par la fondation à Leipzig d'une société littéraire dite *Collegium philobiblicum* et par celle de la grande maison d'orphelins, *Orphanotrophæum*, à Halle. Théologien savant et prédicateur estimé, il a publié, outre ses *Sermons*, inspirés de l'esprit piétiste, divers écrits exégétiques et d'édification, un recueil de *Chants d'église* (Kirchenlieder), d'un profond sentiment de piété, etc.

Cf. H. Guericke : *Francke, Seculaerschrift* (Halle, 1827).

FRANCO (Niccolo), poëte italien, né à Bénévent en 1505, ou peut-être 1515, mort à Rome en 1569. Il cultiva la satire. Ses premiers vers le forcèrent à quitter Naples et à se réfugier à Venise où il se lia avec l'Aretin. Les deux satiriques ne surent pas s'épargner l'un l'autre, mais se lancèrent réciproquement des torrents d'injures. Dans sa *Priapea* (Turin, 1541, 1546, 1548, in-8 ; Paris, 1790, in-8), Franco dépassa toutes les bornes et vainquit l'Aretin lui-même. Il alla braver à Rome les colères soulevées contre lui. De hautes protections le défendirent pendant quelques années, et Paul IV se contenta de faire brûler ses livres ; mais Pie V, offensé personnellement par une épigramme latine, laissa pendre l'auteur.

Après la *Priapea*, les principaux ouvrages de Niccolo Franco sont : *Il Tempio d'amore*, poëme en octaves (Venise, 1536, in-4) ; *le Pistole volgari* (Venise, 1538, 1541, in-8) ; *Il Petrarchista* (Venise, 1539, 1541, 1543, in-8) ; *Dialogo delle Bellezze* (Casale, 1542) ; *Dialoghi piacevoli* (Venise, 1542, in-8) ; *la Philena*, roman en douze livres, et quelques autres opuscules, qui ont eu, malgré de justes récriminations, un succès de vogue, attesté par le nombre de leurs éditions.

Cf. Tiraboschi : *Storia della litter. italiana*, t. I, p. 356, (édit. de 1857) ; — *Année littéraire*, 1778, n° VII.

FRANÇOIS DE RUES, l'un des rédacteurs du *Roman de Fauvel* (voy. FAUVEL).

FRANÇOIS D'ASSISE (saint), fondateur de l'ordre des Franciscains, né à Assise (Ombrie) en 1182, mort en 1226. Cet ardent propagateur de la foi, dont la prédication populaire fut le grand moyen d'action, a laissé, outre les statuts de son ordre, des *Œuvres* qui ont été réunies par le P. Jean de La Haye et qui comprennent des poésies en langue italienne, des homélies, des paraboles, etc. (*Opera omnia* ; Paris, 1641, in-fol.).

Cf. Chalippe : *Vie de saint François d'Assise* (Paris, 1727, plus. édit. ; Avignon, 1824 et 1841, 3 vol. in-12) ; — Chavin de Malan : *Hist. de saint François d'Assise* (Paris, 1841, in-8) ; — E.-J. Delécluze : *Grégoire VII, saint François d'Assise*, etc. (Ibid., 1844, 2 vol. in-8) ; — Fréd. Morin : *Saint François d'Assise et les Franciscains* (Ibid., 1853, in-16).

FRANÇOIS DE SALES (saint). — Voyez SALES.

FRANÇOIS (l'abbé Laurent), controversiste et géographe français, né en 1698 à Arinthod (Jura), mort le 24 février 1782. Il publia contre les philosophes de nombreux écrits qui lui attirèrent les injures de Voltaire ; *Preuves de la religion de Jésus-Christ* (Paris, 1751, 4 vol. in-12) ; *Défense de la religion chrétienne* (Paris, 1755, 2 vol. in-12) ; *Réponse aux difficultés proposées contre la religion par J.-J. Rousseau* (Paris, 1765, in-12) ; *Observations sur la* Philosophie de l'histoire *et sur le* Dictionnaire philosophique (Paris, 1770, 2 vol in-8), etc. Il est aussi l'auteur d'une *Méthode abrégée et facile pour apprendre la géographie*, qu'il dédia à la fille du financier Crozat, et qui est connue en librairie sous le nom de *Géographie de Crozat* (Paris, in-8, souvent réimpr.).

Cf. Richard et Giraud : *Bibliothèque sacrée*.

FRANÇOIS (dom Jean), érudit français, né en 1722, près de Bouillon, mort en 1791. Il entra chez les Bénédictins de Saint-Vannes, passa sa vie dans l'étude et produisit des ouvrages estimés : *Dictionnaire roman, wallon, celtique et*

tudesque (Bouillon, 1777, in-4); *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît* (Ibid., 1777, in-4); *Histoire de Metz* (1789 et suiv., 4 vol. in-4).

Cf. Chaudon : *Dictionnaire historique.*

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (Nicolas-Louis, comte), homme d'État et littérateur français, né le 17 avril 1750 à Saffais (Meurthe), mort le 10 janvier 1828. Fils d'un instituteur primaire, il fit ses études au collége de Neufchâteau, s'y distingua par sa précocité, et dès l'âge de quatorze ans, publia un volume de *Poésies diverses*, qui lui valut d'être reçu membre des Académies de Dijon, Lyon, Marseille et Nancy. La ville de Neufchâteau l'adopta et lui donna son nom. Il s'occupa aussitôt de traduire l'Arioste en vers. Nommé, en 1783, procureur général au conseil souverain de Saint-Domingue, il perdit le manuscrit de sa traduction dans un naufrage, en revenant en France. Il fut élu député à l'Assemblée législative, dont il devint secrétaire, puis président; mais il refusa le mandat de membre de la Convention, pour rester juge de paix dans une commune des Vosges. Le 1er août 1793, il fit représenter au Théâtre-Français *Paméla*, comédie en cinq actes, en vers, imitée de Goldoni. La pièce fut suspendue à deux reprises par le Comité de salut public, qui ferma le Théâtre-Français et mit les comédiens et l'auteur en état d'arrestation. François de Neufchâteau fut délivré par la révolution de Thermidor. Ministre de l'intérieur en 1797, il fut nommé directeur, après le 18 fructidor, en remplacement de Carnot, puis reprit le ministère. Son administration se distingua par une protection active aux arts et aux lettres, et en même temps par la création des expositions publiques des produits de l'industrie. Sénateur après le 18 brumaire, il eut plusieurs fois à prendre la parole comme président du sénat, pour féliciter Napoléon, et n'alla pas moins loin que Fontanes dans les exagérations de la louange. En 1808, il fut fait comte. Admis depuis 1797 à l'Institut, il ne fut pas exclu de l'Académie française par la Restauration.

Esprit distingué et plein de ressources, François de Neufchâteau s'occupa de poésie, de critique, d'enseignement élémentaire et d'agriculture. Malgré la précocité de son talent poétique, il n'a laissé que des vers faciles et élégants, mais sans vigueur ni originalité, et ses autres écrits n'ont, sous le rapport de la forme, que des qualités superficielles. Nous citerons : *Poésies diverses* (Neufchâteau, 1765, in-12); *Ode sur les Parlements* (Paris, 1771, in-8); *Nouveaux contes moraux*, en vers, sous le nom de Vadé (Berlin, 1781, in-12); *Anthologie morale, ou Choix de quatrains et de distiques* (Paris, 1784, in-12); *les Vosges*, poëme (1796, in-8); *le Conservateur*, recueil d'extraits (Ibid., 1800, 2 vol. in-8); *Fables et Contes* en vers (Ibid., 1814, 2 vol. in-12); *les Tropes, ou les Figures de mots*, poëme en quatre chants (Ibid., 1817, in-12); *Esprit du grand Corneille* ou extrait raisonné de ses ouvrages (Ibid., 1819, in-8). On lui doit des éditions assez estimées, des *Provinciales* (Paris, 1822, 2 vol. in-8), des *Pensées* de Pascal (Paris, 1826, in-8), de *Gil Blas* (Paris, 1820, 3 vol. in-8), etc.

Cf. H. Bonnelier : *Mémoires sur François de Neufchâteau* (Paris, 1829, in-8) ; — J. Lamouroux : *Notice historique et littéraire sur la vie et les écrits de François de Neufchâteau* (Ibid., 1843, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire.*

FRANÇOIS II, ROI DE FRANCE, tragédie de Ch.-S.-F. Hénault (voy. ce nom).

FRANÇOISE DE RIMINI, tragédie de S. Pellico; drame de Drouineau (voy. ces noms).

FRANKE (Aug.-H.). — Voyez FRANCKE.

FRANKFÜRTER (Philippe), poëte allemand du XIVe siècle. Il est auteur d'un ouvrage très-populaire, le *Prêtre de Kahlenberg*, dont plusieurs récits sont passés dans l'*Eulenspiegel*. Le poëme de Frankfürter a été imprimé au XVe siècle sans indication ni de lieu ni de date, puis à Francfort en 1550, et plusieurs fois réédité depuis.

FRANKLIN (Benjamin), célèbre philosophe et homme d'Etat américain, né à Boston en 1706, mort à Philadelphie en 1796. La littérature ne fut pour lui qu'un moyen d'atteindre un but social et politique, ou de répandre des vérités scientifiques. Imprimeur à Philadelphie, il publia à partir de 1732 son *Almanach du bonhomme Richard* (Poor Richard's Almanac), où d'excellents conseils de morale pratique sont donnés sous une forme qui ne manque ni d'esprit, ni d'imagination. La série de lettres qu'il publia de 1747 à 1754, sous le titre de *Nouvelles expériences et observations sur l'électricité, faites à Philadelphie*, appartient à l'histoire de la science, où Franklin tient une brillante place pour avoir établi l'identité de la foudre avec l'électricité. Plus tard, représentant en Angleterre et en France la cause de l'émancipation des Etats-Unis, il écrivit quelques pamphlets en faveur de cette cause. Un recueil de ses écrits politiques et philosophiques, publié par lui-même en 1779, et réimprimé par son petit-fils (6 vol.), contient une *Vie* de Franklin écrite par lui-même. Pour compléter cette intéressante autobiographie qui va jusqu'en 1757, il faut y joindre deux volumes de *Correspondance* privée, publiés en 1817 par son petit-fils William Temple Franklin. L'autobiographie et la correspondance ont été traduites en français par M. Edouard Laboulaye (Paris, 1864-66, 3 vol. in-12). Ces publications nous font parfaitement connaître l'homme dont M. Laboulaye a dit : « Plus on connaît Franklin, plus on se plaît dans son commerce. Auprès de lui on apprend à chérir le travail et l'économie, à se respecter soi-même, à aimer les hommes, à les aider, à défendre la liberté, à servir la patrie.... Si Franklin n'a pas assez lu les Grecs, du moins ressemble-t-il à Socrate par sa finesse et son ironie, et peut-on le placer, sans trop de défaveur, parmi les maîtres de la vie humaine. Personne n'a été plus sensé avec plus d'esprit, ni plus habile avec plus de patriotisme et d'honnêteté. »

Cf. Jared Sparks : *Life of Franklin ;* — James Parton : *Life of Franklin ;* — Condorcet : *Eloge de Franklin*, prononcé à l'Acad. des sciences ; — Mignet : *Vie de Franklin* (1848, in-32) ; — Phil. Chasles : *B. Franklin, sa vie et sa correspondance* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1841) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII.

FRATERNISÉE (RIME) ou FRATRISÉE. — Voyez RIME.

FRAUDES LITTÉRAIRES. — Voyez PLAGIAT et SUPERCHERIES.

FRAUENLOB (Henri DE MEISSEN, dit), poëte allemand, né vers 1260, mort à Mayence en 1318. C'était un des Meistersingers les plus renommés par la fécondité et la variété de ses chants. Il avait inventé beaucoup d'airs nouveaux. Le surnom de Frauenlob (de *frau*, femme, et *lob*, louange) lui venait soit de son habileté poétique à louer les dames, soit du succès de son panégyrique de la Vierge, soit encore parce que, dans une lutte de chanteurs contre le forgeron Regenbogen, il avait assuré au mot « dame » l'avantage sur celui de « femme ». Les dames de Mayence rendirent les plus grands honneurs à sa mémoire. Ses *Poésies*, où quelque grâce se mêle à une certaine recherche et à trop de savoir théologique, ont été réunies par Ettmuller (Quedlinbourg, 1843).

Cf. J. Zacher, dans l'*Allgemeine Encyklopaedie.*

FRAYSSINOUS (Denis-Antoine-Luc), théologien et orateur français, né le 9 mai 1765 à Curières

(Aveyron), mort le 12 décembre 1841. Ordonné prêtre en 1789, il enseigna la théologie dogmatique en 1801 et fit des catéchismes raisonnés à l'église des Carmes, puis des conférences à Saint-Sulpice. La clarté de son exposition, l'élégance de sa parole, la noblesse de son attitude et de son geste, charmaient et dominaient ses auditeurs; les contemporains ont écrit qu'il était « étonnant à voir, admirable à entendre, tant il y avait de force et de majesté dans son langage ». Ces conférences durèrent jusqu'en 1809, époque des démêlés de l'empereur avec le pape. Frayssinous fut alors nommé inspecteur de l'Académie de Paris. Il reparut à Saint-Sulpice au commencement de la Restauration et y reprit ses conférences. Il prononça alors avec beaucoup de talent le *Panégyrique de saint Louis*, l'*Oraison funèbre du prince de Condé*, l'*Eloge de Jeanne d'Arc*. Lamennais disait de lui, en 1819 : « Un orateur semble être suscité par la Providence pour confondre l'incrédulité, en lui ôtant tous les moyens de se refuser à l'évidence des preuves de la religion. A l'impression qu'il produit, on dirait qu'il montre à ses auditeurs la vérité toute vivante. » Cette admiration ne persista pas, et après la publication du second volume de l'*Essai sur l'indifférence*, Lamennais, défenseur du parti ultramontain, attaqua violemment l'abbé Frayssinous, qui était à la tête du parti gallican. Celui-ci, en 1822, devint évêque d'Hermopolis, membre de l'Académie française et grand-maître de l'Université. Nommé, en 1824, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, il rappela les Jésuites dans la chaire et dans les écoles. Après 1830, il fut choisi pour précepteur du duc de Bordeaux.

L'abbé Frayssinous a publié une partie de ses conférences, sous le titre de : *Défense du christianisme* (Paris, 1825, 3 vol. in-8 ou 4 vol. in-12). Cet ouvrage, souvent réimprimé et traduit dans la plupart des langues, n'a cependant pas répondu à la réputation de l'orateur et a plutôt contribué à l'amoindrir; on n'y trouve ni le mouvement, ni l'émotion que le geste, l'accent et la physionomie donnaient aux discours parlés. On cite en outre : *Vrais principes de l'Eglise gallicane sur la puissance ecclésiastique* (Paris, 1818, in-8); *Conférences et discours inédits* (Ibid., 1843, in-8, et 2 vol. in-12), etc.

Cf. Henrion : *Notice sur la vie de M. Frayssinous* (Paris, 1842, in-8) ; — Fr.-Z. Collombet : *Etude sur Frayssinous* (Lyon, 1853, in-8).

FRÉCULFE, historien français, mort vers 850. Il fut évêque de Lisieux vers 823. On a de lui une *Chronique* écrite en latin et composée de deux livres. Elle s'étend de la création du monde à la chute de l'empire romain, et est un des premiers essais d'histoire universelle. Plusieurs fois réimprimée (Cologne, 1530, in-fol.; Heidelberg, 1597, in-8), elle est comprise dans la *Biblioth. des Pères*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. V.

FRÉDÉGAIRE, nom sous lequel est connu un chroniqueur du VIIe siècle. On trouve ce nom pour la première fois dans J. Scaliger et M. Freher. L'auteur de la *Chronique* qui le porte paraît avoir vécu en Bourgogne vers le milieu du VIIe siècle. Son récit remonte à la création, en compilant Jules Africain, Eusèbe, saint Jérôme et Idace. Il abrége ensuite les six premiers livres de Grégoire de Tours, et se termine par un récit personnel, d'une grande importance, puisque, avec sa continuation jusqu'en 768 par quatre écrivains anonymes, il est à peu près le seul document pour la période qui sépare Grégoire de Tours des historiens de Charlemagne. Le latin de cette *Chronique* est très-incorrect, et le ton est d'une froideur, d'une indifférence absolue. La *Chronique* de Frédégaire, insérée dans les *Scriptores rerum francicarum* de Freher, dans les recueils de Duchesne et de Bouquet, a été traduite en français dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Guizot.

Cf. Guizot : *Notice*, en tête de sa traduction.

FRÉDEGONDE ET BRUNEHAUT, tragédie de N. Lemercier ; roman de Monvel (voy. ces noms)

FRÉDÉRIC II, roi de Sicile et empereur d'Allemagne, né en 1194 à Jesi (marche d'Ancône), mort en 1250. Ce souverain philosophe et lettré, dans l'intervalle de ses expéditions en Allemagne et en Palestine et au milieu des vicissitudes de son pouvoir, avait fait de Palerme un lieu de repos et d'étude. Né d'une mère italienne et élevé en Italie, il parlait la langue de ce pays de préférence aux autres langues de l'Europe, qu'il connaissait également. Il réunit autour de lui des poëtes de tous les pays et des savants de toute croyance. Quelques-uns, comme son chancelier Pierre des Vignes, menaient de front la science et la poésie. Frédéric II constitua ainsi cette célèbre école sicilienne qui eut une influence décisive sur l'essor des lettres italiennes au XIIIe siècle. Il fonda ou soutint les universités de Vienne, de Bologne, de Padoue, de Naples, de Salerne, et fit traduire Aristote, Galien et Ptolémée. Lui-même il composa des chansons qui ont, par leur date, une grande valeur dans l'histoire littéraire. Il a laissé des *Lettres* latines, et un traité *de Arte venandi cum avibus*. On attribua longtemps à Frédéric II le livre fameux *de Tribus impostoribus*.

Cf. Villemain : *Tableau de la littérature au moyen âge*, Xe leçon ; — C. Hœfler : *Kaiser Friedrich II* (1844, in-8) ; — Huillard-Bréolles : *Historia diplomatica Frederici II* (Paris, 1852-61, 12 vol. in-4).

FRÉDÉRIC II, *le Grand*, roi de Prusse, écrivain français, né à Berlin le 24 janvier 1712, mort à Potsdam le 17 août 1786. Ce monarque, qui devait avoir une si grande influence sur l'avenir de son pays et de l'Europe, par la guerre et par la politique, avait cherché de bonne heure dans les lettres, et particulièrement dans les lettres françaises, un aliment à l'activité de son esprit, et un refuge contre les cruelles épreuves de sa jeunesse, sous le despotisme insultant et brutal de son père. Prince royal et époux, seulement de nom, d'Élisabeth-Christine, il s'était retiré en 1734 au château de Rheinsberg, où il s'occupait de philosophie, de belles-lettres et de musique, dans la société de Suhm, Chuzot, Fouqué, Bielefeld, Knobelsdorf, Keiserling, Jordan, etc. Le futur grand capitaine avait alors une profonde aversion pour l'art militaire, et le souverain qui devait poursuivre ses desseins par des voies si tortueuses, ne rêvait qu'une politique de droiture et d'honnêteté. Il s'efforçait de se pénétrer de la philosophie de Wolf, dont il avouait ingénument ne pas comprendre les applications sur des points sans doute inexplicables. En même temps, il étudiait les langues, se passionnait pour la littérature légère, écrivait et représentait des tragédies, des comédies et même des mascarades. Voltaire lui inspirait une admiration enthousiaste dont il lui adressa l'expression passionnée à Cirey, en 1736. Le philosophe lui répondit par un excès de flatteries que le prince s'efforce de ne pas prendre à la lettre pour l'instant, mais qu'il ne désespère pas de justifier un jour. « Je ne suis grand par rien, écrit-il au philosophe qui affecte de voir en lui un grand poëte, un grand musicien, un grand prince; il n'y a que mon application qui pourra peut-être un jour me rendre utile à ma patrie, et c'est toute la gloire que j'ambitionne. » Plein de mépris pour l'idiome de son pays et ses écrivains, il considère notre langue comme la seule qui convienne à des hommes, et notre littérature à des penseurs. Il manie d'une façon remarquable la prose française, et s'acharne avec une persévé-

rance digne d'un meilleur sort à faire des vers français dont il ne se dissimule pas la médiocrité, mais dont la composition est pour lui un besoin, une passion, un plaisir. C'est à cette époque que Frédéric, dans ses aspirations de roi-philosophe, écrivit sous le titre d'*Anti-Machiavel* une réfutation indignée du *Prince*; il la fit publier par Voltaire, émerveillé de l'avenir de son royal élève l'année même de son avénement au trône (La Haye, 1740).

Au milieu des travaux et des agitations de son long règne, des négociations, des guerres et de leurs vicissitudes, Frédéric ne cessa de sacrifier à ses goûts littéraires et philosophiques. Il vit Voltaire et l'attira à sa cour. Il réunit avec lui, à Potsdam, des étrangers célèbres, surtout des écrivains français: Maupertuis, qu'il mit à la tête de l'Académie royale de Berlin, d'Argens, Lamettcrie, Algerotti, etc. Leurs réunions, leurs soupers surtout furent fameux par la liberté de parole et de pensée. La philosophie s'y montrait franchement irréligieuse, et Frédéric s'associait d'un ton cynique aux plaisanteries et aux attaques contre le christianisme, pour lequel on prétend néanmoins qu'il avait, au fond, un sérieux respect. La critique des auteurs et des écrits se faisait avec la même liberté et produisait des froissements d'amour-propre, souvent d'assez violentes querelles. Voltaire eut plus d'une fois à s'en plaindre, et ses brouilles avec son royal et despotique amphitryon tiennent une grande place dans sa vie et sa correspondance. Frédéric ne maniait pas mal lui-même l'ironie, tant en vers qu'en prose, et la crainte de mettre le feu à l'Europe ne l'aurait pas fait renoncer au plaisir de dire ou de rimer un bon mot. On a prétendu, avec la légèreté ordinaire à ces sortes d'explications historiques, que ce vers de son épître au comte Gotter,

Et je laisse à Bernis sa stérile abondance.

excita le poëte-cardinal à négocier l'alliance de la cour de Versailles avec l'Autriche et fut une des causes de la guerre de Sept Ans.

Les ouvrages de Frédéric sont très-nombreux. Ils comprennent d'abord ses poësies, réunies, en grande partie, dans les *Œuvres diverses* du « Philosophe de Sans-Souci » (Berlin, 1750, 1752, 2 vol. in-12), et qui ne sont ni meilleures ni pires que celles du commun des poëtes du temps; son poëme de l'*Art de la guerre*, en six chants, offre quelques parties remarquables. Mais ses écrits en prose ont une réelle valeur. Suivant Sainte-Beuve, « Frédéric est un écrivain d'un grand caractère, dont la trempe n'est qu'à lui, mais qui, par l'habitude et le ton de la pensée, tient à la fois de Polybe, de Lucrèce et de Bayle. » Il faut citer à part les *Mémoires pour servir à l'histoire du Brandebourg*, l'*Histoire de la guerre de Sept Ans*, deux autres suites de *Mémoires*, et enfin la *Correspondance* à laquelle le nom, le rôle et les relations de l'écrivain couronné donnent un si grand intérêt historique et littéraire. Ces écrits, partagés d'abord en *Œuvres publiées du vivant de l'auteur* (Berlin, 1789, 4 vol.) et *Œuvres posthumes de Frédéric II* (Ibid., 1788-1789, 17 vol.), ont été rassemblés sous le titre d'*Œuvres complètes* (Hambourg et Leipzig, 1790, 20 vol.; Potsdam, 1805, 24 vol.). On a réuni les *Œuvres historiques* (Leipzig, 1830, 4 vol.). Une édition monumentale des *Œuvres* a été donnée aux frais du gouvernement prussien, par les soins de l'Académie de Berlin, sous la direction de M. Preuss, auteur de grands travaux sur Frédéric (Berlin, 1846-1857, 31 vol. avec gravures, cartes, plans et fac-simile); cette édition se décompose ainsi: *Histoire*, 7 vol.; *Philosophie*, 2 vol.; *Poésies*, 6 vol.; *Correspondance*, 12 vol.; *Art militaire*, 3 vol. Le 31e vol. contient une *Table chronologique générale* et les *Écrits apocryphes*.

Cf. Voltaire : *Vie privée de Frédéric le Grand*, traduite en allemand (Leipzig, 1784, in-8), et surtout sa *Correspondance*; — J.-A.-H. de Guibert : *Eloge du roi de Prusse* (Londres [Paris], 1787, in-8), traduit en diverses langues, — Prince de Ligne : *Mémoires sur le roi de Prusse Frédéric le Grand* (Berlin, 1788, in-8); — J.-H.-S Fonney : *Souvenirs d'un citoyen* (Ibid., 1789, 2 vol. in-8); — D. Thiébault : *Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin, ou Frédéric le Grand, sa famille, sa cour*, etc. (Paris, 1804, 5 vol. in-8; plus. édit. et traduct.); — Napoléon Ier : *Mémoires*, t. V (*Précis de la guerre de Sept Ans*); — C. Paganel : *Hist. de Fréderic le Grand* (Paris, 1830, 2 vol. in-8); — lord Dover : *Life of Frederick II* (Londres, 1832, 2 vol. in-8); — J.-D.-E. Preuss : *Friedrich der Grosse, Lebensgeschichte* (Berlin, 1832-35, 9 vol. in-8), et diverses monographies (*Ist Fr. d. Gr. irreligiœs gevesen?* Ibid., 1832, in-8; *Fr. d. Gr. als Schriftsteller*, 1837, in-8; *Fr. d. Gr. mit seinen Verwandten*, etc., 1838, in-8; *Fr. d. Gr. als Kenner und Dilettant*, etc., 1847, in-8); — Rob. Schultess : *Friedrich und Voltaire in ihrem persœnlichen und literarischen Wechselverhaeltnisse* (Nordhausen, 1850, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XII; — Macaulay : *Frédéric le Grand*, trad. en français par Am. Pichot, dans les *Œuvres diverses* (Paris, 1860, 2 vol. in-18, t. II); — Carlyle : *History of Frederick II of Prussia* (Londres, 1858-65, 4 vol.); — G. Desnoiresterres : *Voltaire et Frédéric* (Paris, 1870, in-8); — L. Etienne : *Un nouvel historien de Frédéric II* (Carlyle), dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 janvier 1873).

FREGOSO (Federigo), écrivain italien, né à Gênes vers 1480, mort en 1541. Il était le frère du doge Octavien Fregose. Après avoir commandé avec succès les flottes de la République, il s'occupa de l'étude des langues grecque et hébraïque, cultiva les lettres, et publia des poésies italiennes dignes, si l'on en croit les critiques italiens, de celles de Bembo et de Sadolet. Il mourut évêque de Gubio. On a de lui une *Paraphrase* de l'oraison dominicale en tercets (Venise, 1542, in-8; 1543, in-12), des *Méditations* sur quelques Psaumes, un *Discours aux Génois*, un *Traité de l'Éloquence*, et surtout des *Lettres* (Epistole) du plus pur atticisme.

Cf. J. Sadoletti : *Homilia de obitu F. cardinalis Fregosii* (Lyon, 1541, in-4); — Em. Vincens : *Histoire de Gênes* (1842, 3 vol. in-8), t. II.

FREGOSO (Antonio), poëte italien, né a Gênes vers 1450, mort en 1515. De la même famille que le précédent, il se tint à l'écart des affaires, et mérita ainsi le surnom de *Fileremo*. On a de lui plusieurs poëmes. Le premier, *Riso di Democrito e Pianto d'Eraclito* (Milan, 1506 et 1515, in-4; Venise, 1511 et 1514, in-8), se compose de trente *capitoli* en *terza rima*, offrant des développements philosophiques sur la condition humaine, avec ce mélange de tristesse et de gaieté qui justifie le titre. L'Arioste, ami intime de Fregoso, en a fait l'éloge dans son *Roland*. Ses autres ouvrages sont *la Contenzione di Pluto ed Iro* (Milan, 1507); les *Selve* (Milan, 1525, in-4; Venise in-8), et la *Biche blanche* (Cerva bianca, Milan, 1510, in-4; Venise, 1521, in-8), qui, bien que souvent réimprimée, témoigne d'une certaine décadence de son talent

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. III.

FRÉGUS ET GALIENNE, roman de chevalerie de Guillaume, clerc de Normandie (voy. ce nom).

FREIDANCK, en allemand ancien *Vridanck*, nom ou surnom de l'auteur d'un poëme allemand, didactique et satirique du XIIIe siècle, intitulé *la Modestie* (Bescheidenheit). W. Grimm a soutenu que ce n'était qu'un pseudonyme du Minnesinger Walter von der Vogelweide (voy. ce nom). On croit généralement que le nom de Freidanck désigne un poëte souabe, dont le prénom était Bernard, et qui mourut, après une existence errante, à Trèves, en 1230. Le poëme de *la Modestie* (dont le titre se rendrait plus exactement par le sens étymologique de « circonspection », c'est-à-dire observation et appréciation des choses), est un vaste tableau du monde contemporain, depuis le pape et l'empereur jusqu'aux valets. Il représente la vie publique et domestique, les relations politiques et

la situation religieuse du moyen âge; il en peint les vices et les vertus. Il traite les hommes et les choses avec une indépendance qui répond bien au nom de « libre penseur », pris par le poëte. L'auteur ne parle pas seulement en son nom; il recueille les maximes, les dits et les proverbes qui ont cours. Il reproduit les jugements de la foule, et des passages des œuvres des poëtes : ce qui rend encore son œuvre plus précieuse pour la connaissance de son temps. Le poëme de Freidanck a été longtemps très-populaire, et la traduction libre que Sébastien Brandt en fit au XVI[e] siècle a eu elle-même de nombreuses éditions. *La Modestie* a été réimprimée avec soin et critique par W. Grimm (Gœttingue, 1834; 2[e] édit. 1860).

Cf. W. Grimm : *Ueber Freidanck* (Berlin, 1850).

FREINSHEIM (Jean), en latin *Freinshemius*, philologue allemand, né à Ulm en décembre 1608, mort à Heidelberg le 31 août 1660. L'un des hommes les plus savants de son temps, il possédait, outre les langues anciennes, plusieurs langues modernes. Il devint historiographe de la reine Christine, professeur à Upsal et bibliothécaire à Stockholm, où il vécut dans l'intimité des savants réunis par la reine. Son principal titre littéraire est la rédaction de ses *Suppléments* de Tite-Live, de Quinte-Curce et de Tacite, calqués avec autant de patience que de talent sur la manière de l'auteur dont ils comblent les lacunes. Il donna ceux de Tite-Live en 1649. On a en outre de lui un poëme allemand sur le duc Bernard de Weimar, un recueil d'*Orationes cum quibusdam declamationibus* (Strasbourg, 1662, in-12).

Cf. Abr. Freinsheim : *Laudatio J. Freinsheimii* (Heidelberg, 1661, in-4; Francfort, 1679, in-8).

FRELLON (Jean), imprimeur français du XVI[e] siècle, était établi à Lyon. Il eut pour correcteurs Louis Saurius et Michel Servet. Parmi ses éditions, remarquables par la correction et la beauté typographique, on cite principalement le *Nouveau Testament* (1553, in-12). — Son frère, François FRELLON, fut associé avec lui.

Cf. Maittaire : *Annales typographici*.

FRÉMIN DE BEAUMONT (Nicolas), traducteur français, né en 1744 à Coutances, mort en 1820. Il fit partie du Corps législatif en 1804, et fut préfet en 1810. On lui doit une traduction estimée des *Saisons* de Thompson (Paris, 1806, in-8). Il a collaboré à la traduction d'*Ossian*, publiée par Le Tourneur (1776, 2 vol. in-8).

FRÉMINVILLE (Edme DE LA POIX DE), jurisconsulte français, né en 1680 à Verdun, mort le 14 novembre 1773. Il est l'auteur d'ouvrages utiles pour l'étude du droit féodal, entre autres : *Dictionnaire, ou Traité de la police générale des villes, bourgs*, etc. (Paris, 1758, in-4); *Traité historique de l'origine et nature des dixmes*, etc. (Ibid., 1762, in-12); *les Vrais principes des fiefs, en forme de dictionnaire* (Ibid., 1769, 2 vol. in-4). — Un historien de la même famille, Christophe-Paulin de FRÉMINVILLE, né en 1786 à Ivry, mort en 1848, a laissé : *Antiquités de la Bretagne* (1827, 1837, in-8); *Vie de Bertrand Du Guesclin* (1841, in-8), etc.

Cf. G.-B. Depping : *Notice sur la vie et les travaux de Fréminville* (Paris, 1850, in-16).

FRÉMONT D'ABLANCOURT (Nicolas), littérateur français, né vers 1625 à Paris, mort vers 1694 à La Haye. Neveu et élève de Perrot d'Ablancourt, il fut protégé par Turenne, qui le fit nommer ambassadeur en Portugal, puis résident à Strasbourg. Il passa en Hollande lors de la révocation de l'édit de Nantes, et y eut le titre d'historiographe. Bayle loue son savoir et sa bonne grâce. On cite de lui : *Nouveau Dictionnaire des rimes* (Paris, 1648, in-8); *Mémoires concernant l'histoire de Portugal* depuis le traité des Pyrénées jusqu'en 1668 (Paris, 1701, in-12); *Dialogue des lettres de l'alphabet*, etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

FRENEAU (Philippe), poëte et publiciste américain, né à New-York en 1752, mort en 1832. Il appartenait à une famille de protestants français. D'une nature enthousiaste, il ressentit vivement l'impression des événements qui détachèrent l'Amérique de l'Angleterre. Ses premiers poëmes sont des œuvres de politique et de circonstance. Toujours attaché au parti démocratique, il le soutint dans divers journaux contre les modérés, suspects de monarchisme, Adams, Hamilton, et attaqua Washington lui-même dans la *National Gazette* Freneau eut ainsi son moment d'importance politique en 1793. Son talent poétique, réel, mais peu original, rappelle quelques poëtes anglais très-secondaires de la même époque. La première édition de ses *Poëmes* parut à Philadelphie en 1786; une seconde édition (1788) contient des *Essais* en prose d'un style simple et agréable. Ces deux éditions furent suivies de plusieurs autres.

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of Amer. Literature*.

FRÉQUENTE COMMUNION (DE LA), traité d'Ant. Arnauld (voy. ce nom).

FRERE (John Hookham), homme politique et littérateur anglais, né en 1769, mort en 1846. Il cultiva la poésie avec esprit et talent et débuta, dès le collége, par un pastiche à la manière de Chatterton, *le Chant de guerre de Brunnenburg* (War song of Brunnenburg), qu'Ellis a inséré dans ses *Specimens of ancient English poetry*, comme une production authentique du XIV[e] siècle. En 1817 parut le *Prospectus et Specimen d'un ouvrage national projeté par William et Robert Whistlecraft, de Stowmarket, dans le Suffolk, fabricants de harnais et de colliers* (Prospectus and specimen of an intended National Work, etc). C'était une imitation des poëmes héroï-comiques de l'Italie, une agréable parodie des romantiques, en *ottava rima;* Byron s'en est inspiré pour *Beppo*. Nommé à l'opulente résidence de Malte, il s'y occupa des classiques grecs, et écrivit de remarquables traductions des *Acharniens*, des *Chevaliers*, des *Oiseaux*, des *Grenouilles* d'Aristophane, imprimées à petit nombre à Malte, pour un public d'élite. Sous le titre de *Theognis restitué* (Theognis restitutus, Malte, 1842, in-4), il essaya de reconstruire la vie de ce vieux poëte, à l'aide de ses fragments.

Cf. Lockhart : *Vie de Walter Scott*; — Chambers : *Cyclopaedia of english Literat.*

FRÈRE (LE) ET LA SŒUR, drame de John Ford; — LES FRÈRES ENNEMIS, tragédie de Racine; — drame de Schiller; — LES FRÈRES DE SÉRAPION, recueil de contes d'Hoffmann (voy. ces noms).

FRÉRET (Nicolas), érudit français, né le 15 février 1688 à Paris, où il est mort le 8 mars 1749. Élève de Rollin et du P. Desmolets, il commença dès le collége les travaux d'érudition où il devait se montrer si remarquable par la variété et la profondeur de ses connaissances. Forcé par son père d'étudier la jurisprudence, il ne fit que paraître au barreau, et revint exclusivement aux études de son choix. Les langues, l'histoire, les sciences, lui furent bientôt familières. Le comte de Boulainvilliers et l'abbé Bignon devinrent se protecteurs. Il fut reçu élève à l'Académie des inscriptions le 20 mars 1714, et lut le 11 novembre de la même année un *Mémoire sur l'origine des Francs*, où il renversait hardiment les fables adoptées jusque-là et établissait avec une étonnante exactitude les points obscurs ou délicats de l'histoire de la Gaule au IV[e] et au V[e] siècle. « Si cet homme de génie, dit Augustin Thierry, eût rencontré de son temps la liberté du nôtre, la science de

nos origines sociales, de nos vieilles mœurs, de nos institutions aurait avancé d'un siècle. » Toute l'Académie applaudit à la lecture de Fréret, excepté Vertot, qui lut, le 18 décembre, un *Mémoire* en sens contraire. Le 26 du même mois, Fréret fut enfermé à la Bastille, sans qu'on en sût le sujet, et à ce que l'on crut généralement sur la dénonciation de Vertot. Il occupa ses quatre mois de captivité à relire les auteurs anciens et à composer une grammaire chinoise. Il fut nommé associé de l'Académie des inscriptions le 7 janvier 1716, et il en devint secrétaire perpétuel le 8 janvier 1743.

Le nombre de ses travaux est immense et porte sur toutes les branches de l'érudition. En chronologie, il indiqua la véritable méthode, se débarrassa des légendes fabuleuses, combattit la haute antiquité que s'attribuaient les Egyptiens et les Orientaux, mais en même temps s'affranchit des limites étroites que Newton imposait aux annales du monde. En mythologie, il rejeta le système d'après lequel toutes les fables religieuses se ramènent à des faits historiques, et ne s'occupa pas seulement des Grecs, mais aussi des Germains et des Celtes, des Chinois et des Indiens. En linguistique, il essaya de rapporter tous les idiomes à quelques langues mères, et il peut être regardé comme un des créateurs de la philologie comparée; il ouvrit la voie aux études sinologiques, en découvrant, d'après les obscurs renseignements d'un Chinois amené en France, les 214 clefs qui forment par des combinaisons diverses les 80 000 caractères de l'écriture chinoise. En géographie ancienne, il fit de remarquables recherches, dirigées par la critique historique. Il écrivit sur les anciennes histoires et sur le degré de certitude de leurs preuves, sur les calendriers des Chaldéens, des Perses et des Romains, sur les mesures itinéraires des anciens, sur les antiquités de Babylone, etc. Il faut citer de Fréret plus de quatre-vingts dissertations, presque toutes insérées dans les *Mémoires* ou dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions;* treize *Eloges*, dans les *Mémoires* de la même Académie; *Sanson*, tragi-comédie, traduite de l'italien de Riccoboni, dans le *Nouveau Théâtre italien* (Paris, 1717, in-12); *Mérope*, tragédie, traduite de l'italien de Maffei (Paris, 1728, in-8); *Défense de la chronologie contre le système chronologique de M. Newton* (Paris, 1758, in-4); des manuscrits que possède la bibliothèque de l'Institut. Leclerc de Septchênes a donné, sous le titre d'*Œuvres complètes* de Fréret (Paris, 1796-1799, 20 vol. in-12), une édition très-incorrecte, qui renferme à peine la moitié des ouvrages de l'auteur. M. Champollion-Figeac commença une meilleure édition, dont il ne parut qu'un volume (Paris, 1825, in-8). On a faussement attribué à Fréret : *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* (1766, in-8); *Lettre de Thrasybule à Leucippe* (Londres, s. d., in-12). Ces deux écrits, qui sont l'un et l'autre de d'Holbach et Naigeon, ont été réunis avec quelques autres, également attribués faussement à Fréret, sous ce titre : *Œuvres philosophiques* (Londres, 1776, 3 vol. in-8; Paris, 1792, 4 vol. in-8).

Cf. Bougainville : *Eloge de Fréret;* — A. Champollion-Figeac : *Vie de Fréret* (1825, in-8) ; — Walckenaer : *Examen critique des ouvrages composés par Fréret.*

FRÉRON (Elie-Catherine), critique français, né en janvier 1718 à Quimper, mort le 10 mars 1776 à Paris. Il était parent de Malherbe, à un degré éloigné. Après avoir fait ses études chez les Jésuites, il professa au collége Louis-le-Grand et le quitta à vingt et un ans. L'abbé Desfontaines lui donna place dans la rédaction des *Observations sur les écrits modernes*. Lorsqu'il se sentit assez fort, il créa tout seul un journal, qu'il intitula *Lettres de la comtesse de **** Ce recueil ayant été supprimé en 1749, il le remplaça par les *Lettres sur quelques écrits du temps*. En 1754, il fonda *l'Année littéraire*, qu'il continua jusqu'à sa mort, malgré les haines et les persécutions. Son programme fut le même d'un bout à l'autre : critiquer la littérature contemporaine, en s'appuyant sur les modèles du XVIIe siècle, et surtout combattre les philosophes au nom de la religion et de la monarchie. Fréron trouva des protecteurs dans la reine de France, Marie Leczinska, et dans son père, le roi Stanislas, qui le soutint, quoique ami des encyclopédistes, puis dans tout le clergé. C'est principalement à Voltaire qu'il s'attaqua. Déjà dans les *Lettres sur quelques écrits du temps*, traçant son portrait sans le nommer, il l'avait montré « sublime dans quelques-uns de ses écrits, rampant dans toutes ses actions ». La guerre ainsi déclarée continua presque dans chaque numéro de *l'Année littéraire*, souvent d'une manière déloyale, et rarement suspendue par quelques louanges, mais presque toujours avec sang-froid et avec le ton de la courtoisie. Voltaire, qu'un mot de ses adversaires mettait hors de lui, fut exaspéré par ces attaques incessantes et en poursuivit l'auteur avec une passion qui ne connut point de bornes. De ses épigrammes en prose et en vers, celle-ci est restée dans toutes les mémoires :

> L'autre jour, au fond d'un vallon,
> Un serpent piqua Jean Fréron;
> Que pensez-vous qu'il arriva ?
> Ce fut le serpent qui creva.

Il fit aussi contre son ennemi *le Pauvre Diable*, la plus virulente de ses satires. Enfin, il le livra aux risées du public, sur la scène du Théâtre-Français, avec l'autorisation du gouvernement, dans *le Café ou l'Ecossaise*, joué le 26 juillet 1760. Fréron y était représenté sous le personnage de *Wasp* (en anglais *guêpe*), nom qui dans la pièce imprimée est remplacé par celui de *Frêlon*. Ce Wasp est un coquin, envieux et vil, espion et délateur, louant et calomniant à prix d'argent, toujours prêt à se vendre, lui et sa feuille. Le critique, si violemment exécuté, ne perdit rien de son calme ; il assista aux deux premières représentations de *l'Écossaise*, et en fit un compte rendu ironique et sans injures. *L'Année littéraire*, malgré quelques suspensions et quelques jours d'emprisonnement de son auteur à la Bastille et au For-l'Evêque, continuait à se publier lorsqu'on annonça à Fréron que le garde des sceaux en avait ordonné la suppression. A cette nouvelle, la goutte qui le tourmentait depuis quelque temps lui remonta au cœur et l'étouffa. Ses ennemis ont souvent attaqué sa vie privée ; mais, au delà de son goût pour la bonne chère et le vin, leurs accusations n'ont pas été justifiées.

Fréron est un critique froid, sec, minutieux, sans enthousiasme, sans point de vue élevé ; mais il a l'ironie et la manie avec habileté. Son style est souvent incorrect. C'est un polémiste toujours en guerre, ce n'est pas un véritable écrivain. On a dit de lui qu'il avait plus d'esprit que de science; on peut ajouter qu'il avait plus de caractère que d'esprit. *L'Année littéraire*, en y comprenant la continuation jusqu'en 1790, forme 290 vol. in-12. Parmi les autres ouvrages, tous médiocres, nous citerons : *Histoire de Marie-Stuart*, avec l'abbé de Marsy (Londres [Paris], 1742, 2 vol. in-12); *Ode sur la Bataille de Fontenay* (1745, in-4); *Lettres de la comtesse de **** (Genève [Paris], 1746, in-12); *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, avec l'abbé de La Porte (Londres et Paris, 1752-1754, 13 vol. in-12) ; *Opuscules* (Amsterdam [Paris], 1753, 3 vol in-12); *Histoire de l'empire d'Allemagne* (Paris, 1771, 8 vol. in-12).

Cf. Ch. Nisard : *les Ennemis de Voltaire* (1853, in-8) ; — Eug. Despois : *Journalistes et journaux du XVIIIe*

siècle, Fréron et l'Année littéraire, dans *la Liberté de penser*, t. IV (1849); — Ch. Monselet: *Fréron*, ou l'illustre critique (1864, in-18); — Fréd. Godefroy : *Hist. de la littér. franç.*, t. III (1863).

FRÉRON (Stanislas), fils du précédent, né en 1765 à Paris, mort en 1802 à Saint-Domingue. A la mort de son père, le privilége de *l'Année littéraire* lui fut continué, bien qu'il n'eût guère plus de dix ans, et il le garda jusqu'en 1790; mais la rédaction en appartint presque tout entière aux abbés Royou et Geoffroy. A la fin de 1789, il commença *l'Orateur du peuple*, journal patriote fort exalté. Député de la Convention, il fut un des commissaires envoyés à Marseille et à Toulon. Au 9 thermidor, il se réunit à Barras, fit de *l'Orateur du peuple* le journal officiel des victimes de la Terreur et devint le chef de « la jeunesse dorée ». Il fut de nouveau commissaire dans le Midi sous le Directoire, fit partie du Conseil des Cinq-Cents, faillit épouser Pauline Bonaparte et finit par être nommé sous-préfet à Saint-Domingue. On a de lui : *Mémoire historique sur la réaction royale et sur les malheurs du Midi*, 1re partie (Paris, 1796-1824, in-8).

FREYCINET (Louis-Claude DE SAULSES DE), navigateur français, né le 7 août 1779 à Montélimart, mort le 18 août 1842. Membre de l'Académie des sciences (1825), il a laissé, outre des ouvrages exclusivement scientifiques, une importante relation du *Voyage autour du monde* qu'il avait exécuté comme capitaine de *l'Uranie* (Paris, 1824-1844, 13 vol. in-4 et 4 atlas in-fol.).

Cf. Fr. Gralle : *L. de Freycinet, sa vie de savant, ses voyages, ses ouvrages*, etc. (Paris, 1853, in-18).

FREYTAG (Georges-Guillaume-Frédéric), orientaliste allemand, né à Lunébourg le 19 septembre 1788, mort le 16 novembre 1861. Professeur à Bonn, il a été élu correspondant de l'Institut de France (Inscriptions et Belles-Lettres) en 1851. Très-versé dans la langue et la littérature arabes qu'il étudia longtemps en France, il a donné un important *Lexicon arabico-latinum* (Halle, 1830-37, 4 vol.), de savantes éditions de textes arabes (*Arabum proverbia*, Bonn, 1838-53, 3 vol.), et quelques traités de grammaire. [*Dict. des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. S. de Sacy : *Journal des savants*, 1820-1824; 1830, 1834, et *Journal asiatique*, 1827, 1848, 1853.

FREZZI (Federigo), poëte et théologien italien du XIVe siècle, né à Foligno (Ombrie), mort à Constance en 1416. Il prit l'habit des Dominicains et devint évêque de Foligno, en 1403. Il fonda dans le couvent des Dominicains de cette ville une Académie des Conciles, pour l'observation de leurs décisions sur le dogme et les matières canoniques. Il appartient à l'histoire littéraire par un poëme évidemment inspiré de celui de Dante : *les Quatre règnes (Quadriregio)*, où le poëte, guidé par Minerve, puis par Enoch, passe par les quatre cercles de l'amour, du démon, des vices et de la vertu, pour arriver à contempler la majesté divine. Quoique Frezzi ait exagéré les défauts de son modèle, sa composition n'est pas dépourvue de mérite. Le *Quadriregio* a eu plusieurs éditions; la meilleure est celle de Foligno (1725, 2 vol. in-4).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura ital.*

FRIEDLAND (Valentin), ordinairement TROTZENDORF, célèbre pédagogue allemand, né le 14 février 1490 à Trotzendorf, d'où il prit son surnom, mort à Liegnitz le 26 avril 1556. Il remplissait quelques emplois inférieurs de professeur, lorsque, gagné à la cause de la réforme, il se rendit à Wittemberg et s'attacha de toutes ses forces à Luther et à Mélanchthon. Il se fit le domestique d'un juif pour apprendre l'hébreu auprès de lui. Devenu directeur de l'école de Golberg, il en fit la première des écoles alors si prospères de la Silésie. Il réunit à la fois plus de mille élèves venus de tous les pays, les logea dans l'école et les soumit à une sorte de règle républicaine. Pendant longtemps, il donna lui-même l'enseignement dans toutes les classes, puis il le fit donner dans les classes inférieures par les élèves mêmes des plus avancées. On y étudiait le grec, l'hébreu, la rhétorique, l'histoire et la logique. Le latin était la langue exclusive de l'école de Golberg, et l'allemand en était presque absolument banni. La clarté y était considérée comme la première vertu du style et de la pensée, l'obscurité flétrie comme un vice. Un incendie détruisit l'école le 17 juin 1554; elle fut transportée à Liegnitz. Quoiqu'on ne cite aucun écrit de V. Friedland, son influence fut si grande, qu'on l'a surnommé le « précepteur de l'Allemagne ».

Cf. Lœsche : *Val. Trotzendorf nach. s. Leben und Wirken* (Berlin, 1856).

FRISCH (Jean-Léonard), naturaliste et philologue allemand, né à Sulzbach le 19 mars 1666, mort le 21 mars 1743. A part ses remarquables travaux scientifiques, on cite de lui plusieurs ouvrages de grammaire : un double *Dictionnaire allemand-français* (Leipzig, 1712), un *Dictionnaire allemand-latin* (Teutsch-lateinisches Wœrterbuch; 1741, 2 vol in-4); *Historia linguæ slavonicæ* (1727; *Continuatio* (1736), etc. — Son fils, Jodocus-Léopold FRISCH, né à Berlin le 29 octobre 1714, mort à Grüneberg en 1787, a collaboré aux travaux de son père et laissé des écrits d'histoire naturelle et de théologie.

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

FRISCHLIN (Nicodème, comte), poëte et philologue allemand, né à Balingen le 22 septembre 1547, mort le 29 novembre 1590. Il se distingua de bonne heure comme professeur et comme auteur. Sa comédie de *Rebecca* lui valut le titre de lauréat et de comte palatin. Mais son esprit critique lui fit beaucoup d'ennemis. A la suite de torts graves, emprisonné au château d'Urach, il se tua dans une tentative d'évasion. Il a laissé quelques travaux de grammaire et d'érudition; des *Opera poetica* en trois parties (*Pars scenica*, Strasbourg, 1589, in-8; *Pars epica*, 1598; *Pars elegiaca*, 1601); *Facetiæ selectiores* (1603, in-12), etc. — Son frère, Jacques, a écrit sa vie sous le titre *Nicodemus Frischlinus redivivus* (Strasbourg, 1599, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IX; — Lange : *Frischlinus, vita, fama, scriptis,.. memorabilis* (Brunswick, 1727, in-4)

FRISON (LE), *Altfriesisch*, ancien dialecte germanique. L'une des formes du bas-allemand, il était usité au nord-ouest de l'Allemagne, dans les régions limitrophes de la Hollande, et il a été absorbé d'un côté par le saxon, de l'autre par les idiomes néerlandais, formant, dès le XIVe siècle, ce qu'on a appelé le moyen frison. Il avait des rapports très-marqués de prononciation et d'orthographe avec l'anglais. Le frison a été particulièrement usité comme langue du droit allemand, et on le retrouve, avec les plus anciens caractères, dans les monuments écrits du XIIIe siècle. Ce qui s'en est conservé a été recueilli dans l'ouvrage de Richtofen, *les Sources du droit frison* (Friesische Rechtsquellen; Gœttingue, 1840). Une société pour l'étude du frison s'est fondée à Franeker en 1829 et a publié en 1850 un journal spécial, *de Vrije Fries*. J. Grimm a joint une *Grammaire frisonne* à sa *Grammaire allemande*, et Richtofen a composé un *Dictionnaire de l'ancien frison* (Altfries. Wœrterbuch; Gœttingue, 1840). On cite aussi une *Grammaire*, par Rask (Copenhague, 1825), et un *Glossaire*, par Outzen (Ibid., 1837).

Cf. *Conversations-Lexicon.*

FROBEN (Jean), célèbre imprimeur suisse, né à Hammelbourg (Franconie) en 1460, mort en octobre 1527. Il s'établit à Bâle où il fut l'apprenti et quelque temps l'associé des typographes J. et A. Petri et J. Amerbach. Il attira auprès de lui Erasme, dont il fut l'ami, ainsi que d'autres savants, et montra lui-même beaucoup d'érudition et de zèle pour les lettres. Ses principales publications, d'une correction remarquable, sont : *Biblia integra* (1491, goth.), *Joannis à Lapide Resolutorium dubiorum* (1492), *Decretum Gratiani* (1493, in-4; 1500, in-4; 1512, gr. in-folio), les *Adagia* d'Erasme (1513, in-fol.), le *Nouveau Testament*, du même (1516, in-folio), les *Œuvres de saint Jerôme* (9 vol. in-folio), vrai modèle de soin typographique. Les titres de ses éditions étaient dessinés par Holbein. Il avait pour emblème deux serpents enroulés et surmontés d'une colombe, double symbole de prudence et de simplicité. — Son fils, Jérôme FROBEN, et d'autres membres de sa famille se firent aussi estimer comme typographes et comme érudits.

Cf. Baillet : *Jugements des savants ;* — Maittaire : *Annales typographici ;* — Aug. de Reume : *Notes sur quelques imprimeurs étrangers, J. Froben* (Bruxelles, 1849, in-8).

FRŒSCHMEUSELER, ou *Merveilles des cours des grenouilles et des rats*, grand poëme héroï-comique de Rollenhagen (voy. ce nom).

FROISSART (Jean), chroniqueur et poëte français, né en 1337 à Valenciennes, mort vers 1410. Destiné à l'église dès l'enfance, il paraît avoir retardé autant qu'il le put le moment d'entrer dans les ordres, pour se livrer plus librement à son penchant pour le plaisir. La chasse, la musique, la danse, la parure, la bonne chère et les dames occupèrent sa jeunesse plus que l'étude. Il l'a dit lui-même dans ses vers; et ces mêmes goûts, il les garda toute sa vie :

Et tel que fui encor le sui.

Attaché d'abord à Robert de Namur, il entreprit n'ayant pas vingt ans d'écrire, à la prière de ce seigneur, l'histoire des guerres de son temps. Quand il en eut achevé la première partie, il alla en Angleterre l'offrir à la reine Philippe de Hainaut, femme d'Edouard III, qui le nomma, en 1362, clerc de sa chapelle et le prit pour secrétaire. La passion des voyages, le désir de voir le monde, et surtout les maisons des grands seigneurs, les fêtes des cours, le conduisirent en Ecosse (1364), chez les Douglas, à Bordeaux, où il suivit le prince de Galles (1366), en Italie, à la suite du duc de Clarence (1368). De retour en Flandre, il fut pourvu en 1369 de la cure de Lestines. Son séjour dans ce village ne fut pas de longue durée; il reprit ses voyages, « tant pour sa plaisance accomplir, comme pour enquerre les aventures et les armes, lesquelles il escripsoie dans sa chronique. » Le duc de Brabant Wenceslas de Luxembourg le prit pour secrétaire et aumônier. Après la mort de ce prince, il devint en 1384 clerc de la chapelle de Guy de Châtillon, comte de Blois, qui, désireux de lui voir continuer sa chronique, lui fournit les moyens de voyager. Froissart visita la Touraine, le Blaisois, le Berry, le Béarn, séjourna plusieurs fois à Paris, alla jusqu'en Hollande et de nouveau en Angleterre, partout bien reçu, visitant les grands seigneurs et les princes, assistant à toutes les fêtes qu'il rencontrait sur son chemin. La mort du comte de Blois, en 1397, mit fin à cette vie de plaisirs et d'observations historiques. Il se retira à Chimay, où il termina sa vie.

La *Chronique* de Froissart va de l'année 1326 à la fin du XIVe siècle. C'est un tableau de l'époque qui, par le pittoresque des descriptions, la vivacité des couleurs et la naïveté de l'expression, est supérieur à toutes nos chroniques. « Son livre, dit de Barante, est un témoignage vivant du temps où il a vécu; on y retrouve le charme des romans de chevalerie, cette admiration pour la valeur, la loyauté, les beaux faits d'armes, pour l'amour et le service des dames; en même temps, le désordre, la cruauté, la rudesse des mœurs de ces temps barbares, les guerres sans cesse renouvelées et renaissantes, l'incendie des villes, les massacres des peuples.... Son langage ne semble pas trop vieux ni difficile à ceux qui ont la moindre habitude de lire le français non classique. » Parmi les beaux récits de sa *Chronique*, que distinguent le tour heureux et le charme naïf, il faut citer plus particulièrement le chapitre de la mort de Robert Bruce et le chapitre intitulé : « Comment le roi Edouard dit à la comtesse de Salisbury qu'il convenait qu'il fut aimé d'elle, dont elle fut fort ébahie. » Toutefois, en dehors du récit des combats, des fêtes et des bruits des cours, on ne trouvera pas plus la vie du peuple que la suite chronologique des faits.

Froissart ne fut pas seulement un prosateur exquis. Il a laissé un recueil considérable de poésies, qui contient les pièces suivantes : *le Orloge amoureus; le Dittié de la fleur de la margherite; le Débat du cheval et du levrier; le Trettié de l'espinette amoureuse; le Joli buisson de jonesce; le Dit dou florin; la Plaidoirie de la rose et de la violette; le Paradis d'amour; le Temple d'amour; le Dit dou bleu chevalier; la Prison amoureuse;* douze lais; vingt-sept pastourelles; six chants royaux; trente-sept ballades; treize virelais; cent trois rondeaux. Quoiqu'on mette les vers de Froissart bien au-dessous de sa prose, pourtant on y retrouve, avec beaucoup de grâce, des effets rhythmiques nouveaux.

La première édition de la *Chronique* de Froissart fut imprimée sous ce titre : *Chroniques de France, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Espagne, de Bretagne, de Gascogne, Flandres et lieux d'alentour* (Paris, s. d., 4 vol. in-fol. gothique). Elle fut réimprimée plusieurs fois, notamment en 1505 et 1530. Denys Sauvage en donna une édition, *revue et corrigée sur divers exemplaires et suivant de bons auteurs* (Lyon, 1559-1561, in-fol.). L'édition de Buchon (Paris, 1824, 15 vol. in-8), faite d'après les travaux de J.-B. Dacier, est bien supérieure aux précédentes. Elle contient une partie des *Poésies* de Froissart, qui n'ont pas été publiées entièrement. Une nouvelle édition est donnée par M. Siméon Luce, pour la Société de l'histoire de France (Paris, 1869-72, t. I-III, in-8). La Bibliothèque nationale de Paris en possède deux manuscrits. Une publication plus récente a été entreprise par le baron Kervyn de Lettenhove, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican (Bruxelles, 1863, t. I-II, in-8). Un abrégé latin de la *Chronique* a été donné par Sleidan (Paris, 1537, in-8, souvent réimpr.), et un abrégé français par Belleforest, sous le titre de *Recueil diligent et profitable* (Paris, 1572, in-16). Henri VIII la fit traduire en anglais par lord Berners (Londres, 1525, 2 vol. in-fol.; 1812, 2 vol. in-4). Cette traduction qui, par la couleur du style, se rapproche de l'original, est plus recherchée que la belle traduction moderne de Th. Johnes (1803-1805, 4 vol. in-4).

Cf. Sainte-Palaye, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. X, XIII, XIV, études traduites en anglais par Th. Johnes (Londres, 1801, in-8) ; — Walter Scott, dans l'*Edinburgh Review*, janvier 1805 ; — Béquet, dans la *Revue des Deux-Mondes*, mai 1832 ; — De Barante : *Mélanges littéraires ;* — Villemain : *Tableau de la littérature française au moyen âge*, XVIIe leçon ; — Henri Lucas : *Notice sur la vie et les ouvrages de J. Froissart* (Berlin, 1849, in-4) ; — Kervyn de Lettenhove : *Froissart, Edouard III et le comte de Salisbury* (Bruxelles, 1853, in-8) ; — G. Boissier : *Froissart d'après les manuscrits*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 janvier 1875)

FROMAGE (le P. Pierre), orientaliste français, né en 1678 à Laon, mort en 1740. Membre de l'ordre des Jésuites, il fut envoyé dans les missions de Syrie, créa dans un monastère de l'Anti-Liban une imprimerie, publia un grand nombre de livres et traduisit lui-même en arabe plusieurs ouvrages religieux : l'*Explication de l'Evangile;* les *Histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament;* l'*Introduction a la vie dévote;* un *Abrégé de théologie;* les *Vies des Saints*, etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

FRONDE (LITTÉRATURE DE LA). — Voyez MAZARINADES.

FRONTIN (Sextus-Julius-Frontinus), écrivain latin, mort vers 106 après J.-C. Il fut deux fois consul, proconsul en Bretagne, ou il conquit le pays des Silures, et intendant des eaux à Rome. Ses ouvrages, dont le style est d'une simplicité appropriée aux sujets, sont en général intéressants et utiles. Ce sont : *Stratagematicon libri IV*, comprenant, avec des préceptes sur l'art militaire, des actions, des anecdotes, des paroles attribuées aux grands capitaines de l'antiquité; *De Aquæductibus urbis Romæ libri II*, contenant l'histoire et la description des aqueducs de Rome, et donnant beaucoup d'éclaircissements sur l'architecture ancienne. — Les *Stratagematica*, publiés d'abord par E. Silber (Rome, 1487, in-4), ont été réédités par F. Oudendorp (Leyde, 1731, in-8), Schwebel (Leipzig, 1772, in-8), C. Oudendorp (Leyde, 1799, in-8), etc. Ils ont été traduits en français, par Remy Rousseau (1514), par Pérot d'Ablancourt (1664), par un anonyme, ancien officier (1772), par Ch. Bailly, dans la *Bibliothèque* Panckoucke (1848). Le traité *De Aquæductibus*, imprimé par Herolt (Rome, vers 1490, in-fol.), a été réédité par Poleni (Padoue, 1722, in-4) et par Adler (Altona, 1792, in-8). Il a été traduit en français par Rondelet (1820) et par Ch. Bailly, dans la *Bibliothèque* Panckoucke (1848). — On attribue encore à Frontin quelques fragments sur l'agriculture, insérés dans les *Rei agrariæ auctores* (Amsterdam, 1674, in-4).

Cf. Schœll : *Histoire de la littérature romaine*, t. II ; — Rondelet : *Commentaire sur les aqueducs de Rome* (Paris, 1820, in-4).

FRONTIN, personnage de comédie. C'est le valet du XVIIIe siècle; il marque à sa manière la révolution en train de s'accomplir dans les idées et les mœurs, il est une transition entre Scapin et Figaro. Son trait distinctif n'est pas la fourberie, mais l'impudence, et, dans ses manœuvres au profit de son maître et au sien, il préfère l'audace à la ruse. On prétend même que son nom lui vient de ce qu'il a un front à l'épreuve de tout, aussi bien de la peur que de la honte. Il dirige son maître dans ses affaires comme dans ses plaisirs; il est son intendant autant que son valet; il reçoit les créanciers et, au besoin, les chasse, payant d'audace avec tout le monde. Il a tout juste ce qu'il faut de prudence pour éviter le bagne, en le méritant. « Si je montais derrière les carrosses? lui fait dire une comédie, j'arriverais peut-être à monter dedans,... sans attraper la roue. » Frontin se fait l'amant des soubrettes, mais sans faiblesse de cœur, et les met d'autorité dans l'intérêt de son maître. Ambitieux pour son compte, il sait se garer des catastrophes qui atteignent ses patrons, ou même il en profite. Voyez, dans *Turcaret*, comme il triomphe de leur ruine : « Voilà le règne de Turcaret fini, le mien commence. » Le personnage de Frontin a été mis sur la scène, en se développant dans le sens qui lui est propre, par Brueys, Regnard, Dufresny et surtout par Le Sage. Il a été joué avec le plus grand succès par Augé et Dugazon.

Cf. Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro*, ch. IX, X et XI (Paris, 1868, in-18).

FRONTON (Marcus-Cornelius), rhéteur latin, né à Cirta en Numidie, mort vers 170 après J.-C. Il vint à Rome sous le règne d'Adrien, et ne tarda pas à se rendre célèbre comme avocat et professeur d'éloquence. Il fut le précepteur des deux empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus, devint consul en 143, et proconsul d'Asie en 148. L'immense réputation de Fronton persista après sa mort. Des rhéteurs formés à son école, et préférant, d'après ses leçons, une simplicité correcte et pure à l'emphase grecque, prirent le nom de *Frontiniani.* Marc-Aurèle lui éleva une statue. Les écrivains des siècles suivants lui donnèrent le titre d'*Orateur*, qui avait été réservé pour Cicéron.

Ce qu'on possédait de Fronton avant 1815 ne permettait pas de juger de son mérite. On n'avait de lui que trois fragments et un petit traité . *De Differentiis verborum*, lorsque Angelo Maï publia une correspondance entre Fronton et Marc-Aurèle, qu'il avait découverte dans les bibliothèques Ambrosienne et du Vatican (Milan, 1815, 2 vol. in-8). Niebuhr réédita ces lettres, avec un commentaire et des corrections (Berlin, 1816 in-8), et Angelo Maï ajouta de nouvelles pièces à sa première édition (Rome, 1823, in-8). On fut étonné de l'insignifiance de ces lettres, mais l'on ne peut juger d'après de simples billets l'auteur du *Panégyrique d'Antonin*, de l'*Invective contre les chrétiens*, etc. — Le *De Differentiis verborum* a été imprimé dans les *Grammatici illustres* (Paris, 1516, in-fol.), dans les *Auctores linguæ latinæ* de D. Godefroy (Genève, 1595, in-4), dans les *Grammaticæ latinæ auctores antiqui* de Putsch (Hanau, 1605, in-4). Les morceaux découverts par Angelo Maï ont été traduits en français par Armand Cassan (Paris, 1830, 2 vol. in-8).

Cf. A. Maï et Niebuhr : *Préfaces* de leurs éditions; — Ph. Soupé : *De frontinianis reliquiis*, thèse (Paris, 1853, in-8) ; — G. Boissier : *M. Aurèle et les Lettres de Fronton*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er avril 1868).

FRUCTIFIANTS (SOCIÉTÉ DES), en allemand : *die Fruchtbringende Gesellschaft*, la plus célèbre des sociétés philologiques et littéraires fondées en Allemagne au XVIIe siècle. Elle s'appelait aussi l'*Ordre du Palmier.* Elle fut organisée, en 1617, sur la proposition d'un homme lettré de Weimar, Gaspard de Teutleben, et sous les auspices du prince Louis d'Anhalt. Les premières réunions eurent lieu au château de Cœthen. La Société fut établie sur le modèle des Académies italiennes. On s'y occupa d'abord de langue et de grammaire. Le but proposé était de maintenir le haut allemand dans toute sa pureté, et de mettre une barrière à l'invasion des mots du dehors. La principale occupation était de chercher des termes allemands pour exprimer les idées et les choses d'importation étrangère et de fixer la meilleure orthographe. Les poëtes qui en firent partie eurent du moins le mérite de la pureté du style. La Société des Fructifiants était un ordre véritable; le chef, d'après les statuts, devait être un prince de l'Empire. Elle avait pour emblème un palmier couronné avec cette devise : « Tout pour l'utile. » Chaque membre recevait un nom particulier, plus ou moins significatif : Opitz s'appelait *le Couronné;* Griph, *l'Immortel;* Zesen, *le bon Compositeur;* Logau, *le Diminutif*, etc. Ces surnoms se rapportaient au talent, ou à la personne, ou à quelque détail de la vie.

Cf. O. Schulz : *die Sprachgesellschaften des XVIIten Jahrhunderts* (Berlin, 1834).

FRUGONI (Carlo-Innocente), célèbre poëte italien, né à Gênes en 1692, mort en 1768. Il appartint d'abord à un ordre monastique, obtint d'être relevé de ses vœux, fut ensuite professeur de littérature à Brescia, à Bologne et à Rome; puis il s'établit à Parme où il devint le poëte officiel de

la cour. Il compte parmi les membres les plus distingués de l'Académie des Arcades. Écrivain fécond, il composa des Sonnets, des Odes, des Églogues, des Satires, des Épîtres, montrant beaucoup d'imagination et un style harmonieux. Il emprunte volontiers ses métaphores aux sciences. Il excella dans le vers libre ou *sciolto*. Son chef-d'œuvre est la pièce de *la Colombe*, pour la naissance d'un fils de la maison San Vitale. Les *Œuvres complètes* de Frugoni ont été publiées en 1779 (Parme, 9 vol. in-8) par les soins du comte Gaston Rezzonico. Ses *Œuvres* choisies ont paru à Brescia (1782, 4 vol. in-8).

Cf. P. Salandri : *Elogio storico di C.-I. Frugoni* (Mantoue, 1769, in-4) ; — A. Cerati : *Elogio di Frugoni* (Parme, 1776, in-8) ; — Tipaldo : *Biogr. degli Italiani illustri*, t. VII.

FUESSLI (Jean-Rodolphe), peintre et érudit suisse, né à Zurich en 1709, mort en 1793. D'une famille qui a fourni toute une pléiade d'artistes, il fut lui-même graveur et dessinateur distingué, mais il s'est surtout fait un nom par un ouvrage considérable dont l'exécution et les remaniements lui coûtèrent près de quatre-vingts ans de travail ; c'est le *Dictionnaire universel des artistes* (Allgemeines Künstler Lexicon ; Zurich, 1771-79, in-fol. ; supplément, 1780-1805 ; nouv. édit., 1806-21, 2 vol. in-fol,).

FUESSLI (Jean-Conrad), historien suisse, né à Zurich en 1707, mort à Winterthur en 1775. Il fut pasteur dans son canton natal. On lui doit : *Thesaurus historiæ helveticæ* (Zurich, 1735, t. I, in-folio) ; *Documents sur l'histoire de la réformation en Suisse* (Beitraege zur Erlaeuterung der, etc., Ibid., 1741-53, in-8) ; *Nouvelle et impartiale histoire de l'Eglise et des hérétiques au moyen âge* (Neue und unpart. Kirchen und Ketzer-Historie, etc.; Francfort, 1770, 1re partie, in-8), etc.

Cf. Haller : *Schweizerische Bibliothek*.

FUGITIVES (POÉSIES). On donne ce nom à des pièces de vers que leur peu d'étendue et l'inconsistance de leur sujet semblent destiner à un oubli rapide. Pourtant quelques-unes d'entre elles sont restées, et semblent défier le temps qui a fait périr tant de longs poëmes. C'est la délicatesse ou la malignité des pensées, la grâce du sentiment et surtout le mérite de la forme qui ont fait vivre ces petites pièces. On peut dire même qu'elles se fixent d'autant mieux dans la mémoire, qu'elles sont plus courtes. On range parmi les poésies fugitives le bouquet et le madrigal, l'énigme, la ballade et le rondeau, le sonnet et l'épigramme, ainsi que des épîtres ou des contes peu étendus. Le XVIIIe siècle a été surtout le siècle des poésies fugitives. Voltaire y a excellé. Le recueil spécial des poésies fugitives fut l'*Almanach des Muses*.

Cf. Les divers Recueils de morceaux choisis.

FULBERT DE CHARTRES, célèbre prélat français, né vers 950, probablement dans le Poitou, mort à Chartres le 10 avril 1028. Il étudia à Reims, sous Gerbert, et professa de bonne heure les lettres avec éclat. Il acquit une grande autorité dans les affaires de son temps par son caractère, par sa réputation de savoir et par son éloquence. Évêque de Chartres, c'est lui qui fit construire la fameuse cathédrale de cette ville. On a conservé de lui environ quatre-vingts *Lettres* d'une authenticité reconnue, dix *Sermons*, quelques *Homélies*, des vers (*Carmina*). Ces écrits offrent, outre l'intérêt historique, un style assez correct pour l'époque. Ses *Œuvres*, publiées par Papire le Masson (1585, in-8), puis par Ch. de Villiers (1608), ont été insérées dans le *Recueil des historiens* de Duchesne et dans l'*Histoire littéraire* des Bénédictins, t. X (1760). — On connaît, au moyen âge, plusieurs hagiographes du nom de FULBERT, sans compter le chanoine de Paris si célèbre par le traitement qu'il infligea à Abélard.

Cf. *Histoire littéraire*, t. VI, VII et VIII ; — *Gallia Christiana*, t. VIII.

FULCHIRON (Jean-Claude), homme politique et littérateur français, né à Lyon le 21 juillet 1774, mort en mars 1859. Député, puis pair de France, il a écrit, outre quelques comédies qui ne furent pas jouées, plusieurs livres de voyage : *l'Italie méridionale* (1840-1842 ; 2e édit., 1844, 4 vol. in-8) ; *l'Italie septentrionale* (1858, in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

FULGENCE (saint), Fabius Claudius Gordianus Fulgentius, Père de l'Église, né vers 468 à Leptis en Afrique, mort le 1er janvier 533. Petit-fils d'un sénateur carthaginois, il fut procurateur de sa ville natale, et quitta cette charge pour vivre dans un monastère. Vers 508, il devint évêque de Ruspe, mais il fut exilé en Sardaigne par le roi des Vandales Thrasimund, qui protégeait l'arianisme. L'un des plus fermes soutiens de l'orthodoxie, il fut appelé l'*Augustin* de son siècle. « Il avait, disent les auteurs de la *Bibliothèque sacrée*, l'esprit vif, subtil, fécond ; il comprenait facilement les choses, et les tournait en mille manières différentes, ce qui lui occasionnait des redites et le rendait diffus. Son style est moins pur et moins châtié que celui de saint Augustin ; mais il est net et facile. »

Les *Œuvres* de saint Fulgence, contenant des Sermons, des Épîtres, des Traités sur la prédestination, sur la foi, sur la Trinité, des livres contre les Ariens, etc., ont été imprimées plusieurs fois. Ses meilleures éditions sont celles de J. Sirmond (Paris, 1612), de Th. Raynaud (Lyon, 1633), et surtout celles de Paris (1684, in-4) et de Venise (1742, in-fol.).

Cf. Richard et Giraud : *Bibliothèque sacrée*.

FULGENCE (Planciade), Fulgentius Fabius Planciades, grammairien latin, probablement du VIe siècle. La barbarie et l'enflure de son style ont fait croire qu'il était né en Afrique. Il est regardé comme l'auteur des ouvrages suivants : *Mythologiarum libri III* (dans les *Mythographi latini ;* Amsterdam, 1681, in-8 ; Leyde, 1742, in-4), recueil des fables du paganisme, avec des explications et des étymologies, les unes et les autres souvent ridicules ; *Expositio sermonum antiquorum* (impr. d'ordinaire avec *Nonius Marcellus*), court dictionnaire d'archaïsmes ; *Liber de expositione Virgilianæ continentiæ*, explication extravagante de l'*Énéide* comme représentation allégorique des diverses phases de la vie humaine.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

FULLER (Thomas), historien anglais, né à Aldwinkle dans le comté de Northampton en 1608, mort en 1661. Ministre de l'Église anglicane, il se fit une grande réputation comme prédicateur avant d'en obtenir une plus grande comme écrivain. Dans la lutte entre le roi Charles Ier et le Parlement, il se rangea parmi les modérés, suivit quelque temps l'armée royale, vécut sous la république d'une cure modeste et mourut avant que la Restauration eût récompensé ses services. Fuller était un esprit original, doué d'une merveilleuse mémoire. Son style est plein d'antithèses et de vivacité. Il sait égayer les sujets les plus graves. Ses trois principaux ouvrages sont : *États saints et profanes* (Holy and profane states, 1642), portraits des diverses conditions sociales contenant des exemples à suivre et des exemples à éviter ; *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne* (Church history of Great Britain, 1656, in-fol.), où le manque de gravité a paru le plus déplacé ; *les Illustrations d'Angleterre et du pays de Galles* (the Worthies of England and Walles, 1662, in-fol ; nouv. édit., Londres, 1840, 3 vol. in-8), contenant à la fois une

courte description de chaque comté et des notices sur les hommes illustres qui y sont nés, avec une variété piquante d'anecdotes et de récits.

Cf. A.-T. Russell : *Memorials of the life and works of Thomas Fuller* ; — H. Rogers : *Essai sur Fuller*, dans la *Revue d'Edimbourg*, janvier 1842.

FULLER (Marguerite), marquise OSSOLI, née à Cambridge Port, dans le Massachussetts (États-Unis) le 23 mai 1810, morte le 18 juillet 1850. Élevée par son père, homme de loi, elle apprit en même temps le latin et la grammaire anglaise, puis étudia les littératures grecque, française, italienne, la philosophie écossaise, et enfin, à vingt-deux ans, la littérature allemande. Conduite à chercher dans son instruction des moyens d'existence, elle traduisit les *Conversations d'Eckermann avec Gœthe* (1839), les *Lettres de Gunderode et de Bettina* (1841), puis trouva une position fixe dans la *Tribune de New-York*, en 1844. Ses articles publiés en volume, *Papers on literature and art* (New-York, 1846) obtinrent un grand succès, que confirma son livre de *la Femme au* XIX*e siècle* (Woman in the nineteenth century, 1846). Elle partit peu après pour l'Europe, vit plusieurs écrivains de l'Angleterre et de la France, et surtout se passionna pour l'Italie, où commençait le mouvement d'émancipation. A Rome, en 1848, elle épousa le jeune marquis Ossoli. Bientôt la réaction la força de s'éloigner avec son mari ; ils s'embarquèrent pour New-York ; mais, le 15 juillet, le vaisseau qui les portait fut englouti en vue de cette ville. Les amis de Marguerite Fuller, les Rév. Clarke, Hedge, Channing et Emerson, se réunirent pour publier ses *Mémoires* (Londres, 1851, 3 vol.).

Cf. E. et G. Duyckinck : *Cyclopaedia of Americ. Literature.*

FURETIÈRE (Antoine), littérateur français, né en 1620 à Paris, mort le 14 mai 1688. Reçu avocat, il laissa le barreau pour le droit canon et devint procureur fiscal de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Bientôt après, il entra dans les ordres, et fut nommé abbé de Chalivoy. Élu en 1662 membre de l'Académie française, il se créa par son esprit satirique de nombreux ennemis, qui saisirent avec empressement l'occasion d'une vengeance. Furetière ayant entrepris de faire pour son propre compte un *Dictionnaire* de la langue tandis que l'Académie préparait le sien, il fut accusé de s'être approprié les travaux faits par ses confrères et exclu de la Compagnie en 1685. Le privilége qu'il avait obtenu pour l'impression de son livre lui fut retiré et un procès lui fut intenté. Une guerre des plus vives s'engagea. L'académicien Charpentier traita Furetière d'escroc, de fils de laquais, d'infâme, de sacrilége, de protecteur de filous et de filles publiques, etc. Furetière répondit par des *Factums*, qui sont regardés comme des modèles, mais dont tous les traits ne sauraient être entièrement excusés par le langage de ses adversaires. Le Dictionnaire de Furetière ne fut publié qu'après sa mort, sous ce titre : *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes des sciences et des arts* (Rotterdam, 1690, 2 vol. in-fol. ou 3 vol. in-4). Le plan n'en est pas celui de l'Académie. Il fut fort approuvé et le méritait. Basnage en donna une édition revisée (La Haye, 1701, 3 vol. in-fol.). La dernière édition est de 1725 (4 vol. in-fol.). Il fut en grande partie reproduit par le *Dictionnaire de Trévoux*. Quant aux *Factums* (1694, 2 vol. in-12), ils eurent quatre éditions.

Une autre œuvre encore a rendu célèbre le nom de Furetière, c'est *le Roman bourgeois* (Paris, 1666, in-8), où il s'est proposé de peindre en action les mœurs de la bourgeoisie de son temps. « Je vous raconteray sincèrement, dit-il, et avec fidélité plusieurs historiettes et galanteries arrivées entre des personnes ny héros ny héroïnes..., mais qui seront de ces bonnes gens de médiocre condition, qui vont tout doucement leur grand chemin, dont les uns seront beaux et les autres laids, les uns sages et les autres sots; et ceux-cy ont bien la mine de composer le plus grand nombre. » Ce roman, d'humeur bouffonne, tombe rarement dans la caricature. L'intrigue y est peu variée, comme dans la plupart des romans contemporains. Le récit fait souvent place à la satire, soit littéraire, soit morale. Des remarques malignes, des digressions fréquentes entraînent l'auteur loin de son sujet, et tendent à faire du roman un pamphlet, mais un pamphlet de bon ton et de bon goût, qui laisse place à l'observation. Les physionomies sont bien étudiées, surtout le procureur et la procureuse, l'avocat et le plaideur, et tout le monde de la chicane. On a dit que Furetière a aidé Racine de ses conseils pour la comédie des *Plaideurs*, qui parut plus de deux ans après *le Roman bourgeois*. Les deux auteurs, en outre, étaient fort liés ensemble. Boileau, qui fut aussi ami intime de Furetière, lui emprunta quelques traits pour ses *Satires;* et il est certain que ce dernier eut une grande part à la parodie de *Chapelain décoiffé*. *Le Roman bourgeois* a été réédité par MM. Ed. Fournier et Ch. Asselineau (Paris, 1855, in-16).

Outre les ouvrages déjà cités, on a de Furetière : *Poésies* (1666, in-8); *Nouvelle allégorique, ou Histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'éloquence* (1658, 1702, in-12); *Voyage de Mercure* (1659, 1673, in-12), satire en cinq livres contre les diverses conditions et surtout contre celle des gens de lettres. Il a été publié un *Fureteriana* (Paris, 1696, in-12), recueil peu digne de l'érudition et de l'esprit de Furetière.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII ; — Pellisson et D'Olivet : *Histoire de l'Académie française*, édition Livet ; — Ed. Fournier et Ch. Asselineau : *Préface* de leur édition du *Roman bourgeois.*

FURGAULT (Nicolas), humaniste français, né en 1706 à Saint-Urbain (Champagne), mort le 21 décembre 1794. Régent au collége Mazarin, il publia des ouvrages élémentaires, aujourd'hui abandonnés : *Manuel abrégé de la grammaire grecque* (Paris, 1746, in-8); *Abrégé de la quantité ou mesure des syllabes latines* (1748, in-8); *Dictionnaire d'antiquités grecques et romaines* (1768, in-8); *Dictionnaire géographique, historique et mythologique portatif* (1778, in-8); *les Principaux idiotismes grecs* (1784, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

FURIUS BIBACULUS (Marcus), poëte latin du Ier siècle avant J.-C., né à Crémone. Il écrivit des épigrammes, et paraît avoir composé deux longs poëmes, *Æthiopis* et *Pragmatia belli gallici*. Les contemporains le plaçaient à côté d'Horace et de Catulle. Nous n'en avons que de courts fragments cités par Suétone.

Cf. Weichert : *Poet. latin. reliquiæ.*

FURNE (Charles), éditeur et littérateur français, né à Paris le 14 décembre 1794, mort dans cette ville le 15 juillet 1859. Editeur de livres de luxe et d'ouvrages d'une sérieuse popularité (Walter Scott, Henri Martin, etc.), il a écrit lui-même une traduction très-soignée de *Don Quichotte* (1858, 2 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

FUZELIER (Louis), auteur dramatique français, né en 1672 à Paris, mort le 19 septembre 1752. La plupart de ses pièces furent représentées aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent, où il collabora longtemps avec Lesage. La Comédie-Française ayant interdit aux théâtres de cet ordre toute sorte de scènes dialoguées ou parlées, Fuzelier fit pour eux beaucoup de pièces à écriteaux (voy. ce mot). Doué de beaucoup de naturel et de

gaieté, mais entraîné par sa facilité même à la négligence, il écrivit aussi pour l'Opéra, le Théâtre-Italien, l'Opéra-Comique, le Théâtre-Français. Il donna sur cette dernière scène *Momus fabuliste, ou les Noces de Vulcain*, en un acte en vers libres, qui passe pour son œuvre la meilleure : c'est une critique spirituelle des fables de Lamotte. Il fit représenter encore au même théâtre : *les Amusements de l'Automne; les Animaux raisonnables; le Procès des sens; les Amazones modernes*. On y joua aussi sous son nom *Cornélie Vestale*, tragédie du président Hénault, qui se plaignit des changements faits à son œuvre. Parmi les pièces que Fuzelier donna à d'autres théâtres, on cite principalement : *Arlequin et Scaramouche vendangeurs; Arlequin Enée, ou la Prise de Troie*, en trois actes; *Arlequin baron allemand, ou le Triomphe de la folie*, en trois actes; *Arion*, tragédie lyrique en cinq actes; *les Indes galantes*, trois actes en vers libres; *l'Ecole des amants*, trois actes en vers libres. Ces pièces se trouvent dans divers recueils, entre autres dans le *Théâtre de la Foire* et dans les *Parodies du nouveau Théâtre-Italien*. Fuzelier dirigea le *Mercure de France* depuis 1744.

Cf. A. de Léris : *Dictionnaire des théâtres ;* — J. de Laporte ; — *Anecdotes dramatiques ;* — La Harpe : *Cours de littérature.*

FUZOULI ou FAZLI, surnommé *Kara*, ou le Noir, célèbre poëte turc, né à Constantinople, mort en 1563. Il fut secrétaire du Divan. Il est auteur d'un assez grand nombre de compositions poétiques d'un style riche et facile. Les plus connues sont *la Forêt de Palmiers*, imitation du *Gulistan* de Sadi, et *la Rose et le Rossignol*, charmant ouvrage inspiré par un vif amour de la nature. Fuzouli, se dérobant à l'influence de la poésie persane subie par les poëtes de son pays, développe avec beaucoup d'originalité une allégorie qui représente les différents âges de la vie humaine, leurs passions, leurs plaisirs et leurs peines. De Hammer a traduit cet ouvrage en allemand (*Rose und Nachtigall;* Pesth et Leipzig, 1834, in-8). Servan de Sugny en a donné une analyse et des extraits dans *la Muse ottomane* (Paris, 1853, in-8).

G

GABOURD (Amédée), historien français, né vers 1805, mort en novembre 1867. Entre autres ouvrages historiques, inspirés d'un grand zèle pour les doctrines monarchiques et ultramontaines, il a écrit et refondu, dans des proportions différentes, une *Histoire de France* (1839-1840, 3 vol., plusieurs édit.; 1857-1862, tomes I-XVIII). [*Dict. des Contempor.*, les quatre premières éditions.]

GABRIEL SIONITE, orientaliste maronite, né à Edden en 1577, mort à Paris en 1648. Élevé à Rome, il fut appelé à Paris en 1614, et nommé professeur au Collége de France. Chargé de travailler à une édition polyglotte de la Bible, il se vit enfermé à Vincennes en 1640, en punition de la lenteur qu'il apportait à cette tâche. Malgré la paresse d'esprit qu'on lui reproche, il a laissé d'assez nombreux travaux, entre autres deux traductions des *Psaumes de David*, l'une de l'arabe (Rome, 1614, in-4), l'autre du syriaque (Paris, 1625, in-4); *Grammatica arabica Maronitarum.* (Ibid., 1616, in-4); *Geographia nubiensis*, traduite d'Edrisi (Ibid., 1619, in-8), etc.

Cf. Goujet : *Mémoires sur le Collége de France*, 3e partie ; — J. Lelong : *Discours historiques sur les principales éditions des Bibles polyglottes* (Paris, 1713).

GABRIELLE DE VERGY, sujet de tragédie. — Voy. DE BELLOY et COUCY (Raoul DE).

GACON (François), poëte français, né en 1667 à Lyon, mort le 15 novembre 1725 à Baillon (Oise), où il avait obtenu un prieuré. Il se fit quelque réputation en attaquant les principaux écrivains de son temps par des épigrammes et des satires mordantes, mais médiocrement écrites. On cite de lui : *Le Poëte sans fard, ou Discours satiriques sur toutes sortes de sujets* (Paris, 1696, 2 vol. in-12); *l'Anti-Rousseau* (Paris, 1712, in-12); *Homère Vengé* (Paris, 1715, in-12); une traduction en vers d'*Anacréon* (Paris, 1712, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVIII.

GACON (Marie-Armande-Jeanne), dame D'HUMIÈRES, puis DUFOUR DE SAINT-PATHUS, romancière et économiste française, née à Paris en décembre 1753, morte dans cette ville vers 1835 Elle soutint contre Sylvain Maréchal, sur la question de l'instruction des femmes, une polémique qui fut, entre eux, l'occasion d'une étroite liaison. Sur les conseils de cet écrivain, elle composa une quinzaine de romans moraux qui eurent du succès, mais elle est surtout connue par ses nombreux ouvrages et mémoires d'économie politique, domestique et rurale.

Cf. Arnault et Jay : *Biogr. nouv. des contemp. ;* — Quérard : *la France littéraire* (article Mme DUFOUR).

GADEBUSCH (Frédéric-Conrad), historien allemand, né dans l'île de Rügen le 29 janvier 1719, mort le 9 janvier 1788. Il remplit diverses fonctions ecclésiastiques et civiles à Dorpat. On lui doit des recherches spéciales sur l'histoire et les historiens de la Livonie, entre autres une *Bibliothèque livonienne* (Livlaendische Biblioth. nach alphabet. Ordnung; Riga, 1777, 3 parties) et des *Annales livoniennes* (Livlaendische Jarbücher; Ibid., 1780-1783, 4 parties).

Cf. Ersch et Gruber : *Allgemeine Encyclopaedie.*

GAÉLIQUE (LANGUE ET LITTÉRATURE). Les Gaels sont, avec les Cymris, une des deux grandes branches de la race celtique; ils furent en Europe l'avant-garde de cette race, qui elle-même formait l'avant-garde des peuples aryens. A une époque inconnue, ils passèrent dans l'Irlande et sur les côtes occidentales de l'Angleterre et de l'Écosse. Leurs migrations dans ces pays furent successives; la dernière, celle qui a constitué la nationalité irlandaise actuelle, ne remonte pas à plus de deux ou trois siècles avant J.-C. Elle partit de la Galice en Espagne. Les nouveaux venus soumirent ou rejetèrent dans les îles et en Ecosse les Danaens, qui étaient aussi de race gaélique, mais ils furent eux-mêmes refoulés hors de l'Angleterre par les Cymris. Ce fut au milieu de cette mêlée confuse de peuples rapprochés par l'origine, divisés par les intérêts que se forma la littérature gaélique vers le premier siècle avant J.-C.

Le gaélique, dialecte du celte, appartient, comme celui-ci, à la famille des langues aryennes ou indo-germaniques. Si, pour le vocabulaire, le gaélique et le cymrique s'éloignent beaucoup l'un de

l'autre et s'éloignent encore plus des autres langues aryennes, ils s'en rapprochent par leur système grammatical qui ne permet de les rattacher à aucune autre famille de langues. Les meilleurs philologues contemporains admettent donc que le gaélique est un idiome indo-germanique. Il comprend trois dialectes, l'erse ou irlandais, le gaélique des Highland d'Ecosse et le dialecte de l'île de Man. Les Gaëls possédaient une écriture qu'ils appelaient *oghuim*, du nom d'un de leurs dieux, Oghum, sorte de Mercure-Hercule, qu'on représentait vieux, avec une peau de lion, une massue dans sa main droite, un arc tendu dans sa main gauche et tenant les oreilles de ses auditeurs attachées à sa langue par une chaîne d'or et d'ambre. Ces caractères *oghuim* étaient taillés avec un couteau sur des baguettes que portaient les poëtes, possesseurs exclusifs de cet art mystérieux.

Le système de la versification chez les Celtes n'était pas fondé comme chez les Grecs et les Romains sur la quantité des syllabes, mais sur le retour des mêmes lettres et des mêmes sons au commencement et à la fin du vers; il réunissait, quoique d'une manière fort imparfaite, l'allitération des Saxons, l'assonance des poëtes du moyen âge et la rime des modernes. Deux, trois vers successifs et plus pouvaient se terminer par la même syllabe, ou par des syllabes dont un des éléments, voyelle ou consonne, était identique. Les vers n'étaient pas de même longueur, mais ils étaient courts et n'avaient pas en général plus de sept syllabes. L'énorme quantité de récits dont les poëtes gaéliques avaient à charger leur mémoire devait leur offrir de grandes difficultés, en l'absence de moyens commodes de transcription. Les Gaëls avaient un goût prononcé pour la poésie narrative. Les poëtes se classaient d'après leur faculté mnémotechnique. L'*Ollamh*, ou Docteur parfait, était le barde capable de réciter aux fêtes et assemblées publiques sept cinquantaines de contes historiques; l'*Amroth*, celui qui pouvait dire la moitié de ce nombre; le *Cli*, celui qui pouvait en dire le tiers; puis venait le *Cano*, et ainsi de suite jusqu'au *Fochlog*, qui ne disait que trente histoires, et au *Drisey*, qui n'en disait que vingt. Sur les sept cinquantaines d'histoires que récitait l'*Ollamh*, deux seulement pouvaient être des histoires secondaires; les autres devaient être des histoires premières, c'est-à-dire des histoires de destructions et pillages, de cours amoureuses, de batailles, de cavernes, de navigation, de morts tragiques, d'expéditions, d'enlèvements, d'incendies, d'invasions, de visions, d'amour, d'otages, de migrations. On voit que les sujets ne manquaient pas aux bardes et, malgré l'assaut donné, dès le v^e siècle, par le christianisme à cette poésie païenne, elle survécut en partie dans un certain nombre de monuments.

De nombreux manuscrits les ont conservés. Nous ne parlons pas des manuscrits latins du VIII^e et du IX^e siècle, avec gloses gaéliques, énumérés dans la *Grammatica celtica* de Zeuss; ils ne concernent que la connaisance de la langue. Les manuscrits qui importent à l'histoire littéraire sont : le *Livre de la vache brune* (Leabhar na huidhre), transcrit par le moine Maelmuirre, vers la fin du XI^e siècle, contenant, entre autres ouvrages, le plus célèbre des poëmes gaéliques, le *Tain bo Chuailgne;* le *Livre de Leimter*, du milieu du XII^e siècle, contenant le *Dinnsenchus*, où se trouvent des fragments de la poésie ossianique; le *Livre de Ballymote*, du XIV^e siècle; le *Livre tacheté* (Leabhar breac), du XIV^e; le *Livre jaune de Lecan* (Leabhar buidhe Lecain), du XIV^e; le *Livre de Lismore*, du XV^e, qui renferme l'*Agalamh na seanorach*. Ces manuscrits, dont une petite partie a été publiée, représentent la littérature gaélique depuis un temps antérieur à la conversion des Gaëls au christianisme jusqu'au XV^e siècle; mais ils contiennent beaucoup de traductions du latin et même du français, à côté de poëmes originaux, fort anciens.

Le plus célèbre, le *Tain bo Chuailgne* (l'Enlèvement des troupeaux de Chuailgne), selon la légende, s'était perdu, mais les fils du grand barde Seachan Torpest parvinrent à le recouvrer, en évoquant l'ombre du héros Fergus Mac Roy. Voici le sujet de ce récit, que le savant O'Curry appelle l'*Expédition des Argonautes* ou *les Sept devant Thèbes* de l'histoire irlandaise. Meav, fille d'Eochaidh et reine du Connaught, avait épousé Ailill, fils du roi de Leinster. Son mari ayant, dans ses troupeaux, un magnifique taureau aux cornes blanches, elle voulut en compter un pareil dans les siens, et elle apprit qu'il en existait un plus beau encore, le taureau brun de Chuailgne, appartenant à Daré, fils de Fachtna, de l'Ulster. Elle le fit demander au propriétaire et, sur son refus, elle envahit l'Ulster. Après bien des combats, où se distingua surtout Cuchulain du côté des gens de l'Ulster, Meav, quoique vaincue dans une dernière rencontre, put renvoyer le taureau dans son palais. Mais quand l'animal se sentit loin de son pays, il poussa des rugissements tels que le taureau d'Ailill reconnaissant un étranger se précipita sur lui avec fureur. « La province entière retentit des rugissements des deux combattants. Le ciel fut obscurci par la terre qu'ils faisaient voler de leurs pieds et par l'écume qui sortait de leurs bouches. Les hommes au cœur faible, les femmes, les enfants, se cachaient dans les cavernes; les plus vaillants osaient seuls regarder la bataille de loin, du sommet des collines voisines. » A la fin le taureau d'Ailill s'enfuit, écrasant des hommes; mais le taureau brun le poursuit, l'atteint, l'enlève sur ses cornes et le met en pièces. Le vainqueur s'en retourne dans son pays, où ses fureurs répandent l'effroi, et il finit par se briser la cervelle contre un rocher.

Parmi les autres récits légendaires, les plus intéressants sont *la Bataille de Moytura; la Première apparition des Gaëls dans Erin, l'Origine du tribut boroméen*. Si de ces récits, dont une partie seulement nous est venue sous une forme rhythmique, nous passons à la poésie personnelle des *bardes*, inspirée par des événements contemporains, nous rencontrons d'abord cet Ossian (Oisin) que les romans poétiques de Macpherson ont rendu si célèbre. Les manuscrits cités plus haut ne nous fournissent que dix poëmes ossianesques, c'est-à-dire relatifs à Fionn, à Oisin et aux Fenians, sorte de milice qui s'était rendue redoutable même aux rois d'Irlande; six sont attribués à Fionn, deux à son fils Oisin, une à Fergus Finnbheoil et un à Caeilthe.

Fionn (aux cheveux blonds), le Fingal de Macpherson, était fils de Cumhaill; sa généalogie se trouve dans le *Livre de Leinster*, et les *Annales des quatre maîtres* donnent comme date de sa mort l'an 283. Le premier des poëmes qui lui sont attribués a pour sujet la vie et la mort de Goll Mac Morna, qui tua le père de Fionn dans la bataille de Castle Cnoc, mais qui à la fin devint un fidèle lieutenant de Fionn lui-même. Il contient 344 vers; les quatre autres, beaucoup plus courts, sont purement descriptifs; le dernier raconte la tragique histoire de Fithir et Dairine, filles de Tuathal Teachtmar, roi d'Irlande, événement qui donna lieu au tribut des vaches (Boroimhe Laichean).

Oisin fut le fils de Fionn Mac Cumhaill et le père d'Osgur, l'Oscar de Macpherson. On lui attribue un poëme en vingt-huit vers, fort ancien en tous cas, sur la bataille de Gabhra où Osgur, le plus noble des Fianna (Fenians), périt de la main

de Cairbre, fils de Cormac Mac Art, roi d'Irlande. Cette célèbre bataille, qui brisa le pouvoir des Fenians, est de 284. Le second poëme a 216 vers. Oisin, vieux et aveugle, parle d'une grande foire qui se tient en ce moment dans la plaine de la Liffey (Magh Life), et il se lamente de ne pouvoir prendre part aux jeux guerriers qui s'y célèbrent. Il se rappelle à ce propos une visite que Fionn, avec quelques-uns de ses guerriers et Oisin lui-même, fit au roi de Munster; il décrit les courses de chevaux qui furent données en leur honneur et raconte leur retour.

Sous le nom de Fergus Finnbheoil (l'Éloquent), autre fils de Fionn, il existe un poëme de 132 vers, racontant comment Oisin, à la chasse, entra dans une caverne où les fées le retinrent douze mois prisonnier. Mais il coupa des copeaux du bois de sa pique, les jeta dans le ruisseau qui sortait de la grotte, et révéla ainsi sa présence à son père, qui pénétra jusqu'à lui et le délivra.

Caeilthe Mac Ronain, cousin de Fionn et guerrier renommé, fut non moins célèbre par ses talents poétiques que par l'agilité de ses pieds. On lui attribue un poëme sur le triste sort de Cliona, qui fut noyée près de Clonakilty dans le comté de Cork. L'endroit où elle périt s'appela longtemps les Vagues de Cliona (Tonn Cliodhna).

A la poésie ossianique se rattachent les *Dialogues des sages* (Agallamh na Seanorach). Après la bataille de Gabhra il ne restait aucun chef fenian, excepté Oisin et Caeilthe aux pieds légers. Ils furent miraculeusement préservés jusqu'à la visite de saint Patrice, qui consola ces derniers survivants de la milice héroïque et les retint près de lui. En retour de ses bons offices, ils lui dirent les noms de toutes les montagnes, forêts, plaines, rivières, qu'ils rencontraient dans leurs voyages et lui en expliquèrent les origines. Ces entretiens, qui étaient une occasion naturelle de rappeler de vieilles poésies et de vieilles légendes, outre l'intérêt archéologique, ont le mérite de nous montrer avec quelle facilité le christianisme s'établit en Irlande, et quels rapports bienveillants la légende se plut à imaginer entre les pères de la foi nouvelle et les vieux bardes.

Le christianisme n'en porta pas moins un coup funeste au bardisme. L'activité intellectuelle des Gaëls se tourna vers la prédication évangélique et vers l'étude des lettres anciennes et de la philosophie; le gaélique fut moins en honneur, et les bardes, peut-être aussi nombreux qu'autrefois, cessèrent d'être des héros, des chefs de guerriers, et devinrent des chanteurs ambulants, récitant, pour gagner leur vie, les vieilles histoires des Milésiens et des Fenians.

Sur ces chants et ballades sont fondées les *Annales d'Irlande*, rédigées en général par des moines. Voici l'indication de ces précieuses chroniques restées presque toutes manuscrites : les *Synchronismes* de Flann de Monasterboice, esquisse d'histoire universelle par un moine mort en 1056; le poëme chronologique de Gilla Caemhain, qui mourut en 1072; les *Annales* de Tighernach O'Braoin, abbé de Clonmacnois, qui mourut en 1088; les *Annales d'Innisfallen*, qu'on croit avoir été écrites en partie par Maelsuthain, prince des tribus de Loch Lein, qui mourut dans un cloître en 1009, et qui ont été continuées jusqu'en 1215; les *Annales de l'Ulster*, compilées par Cathal Mac Guire de Loch Erne, qui mourut en 1498, continuées jusqu'en 1604; les *Annales de Kilronan*, qui vont jusqu'en 1590; les *Annales du Connaught*, de 1223 à 1562; les *Annales des quatre maîtres*, recueillies dans d'anciens manuscrits par le père Michel O'Clery et ses trois collègues, publiées en 1634. On doit aux mêmes compilateurs la *Succession des rois* et le *Livre des invasions*.

Tandis que l'érudition crédule des moines fixait en histoire les vieilles légendes irlandaises, la curiosité populaire s'en emparait et les étendait, les modifiait, les répétait indéfiniment. C'est surtout parmi les Gaëls de l'Ecosse que s'accomplit cette transformation populaire. Déjà dans le *Bruce* de Barbour, Fionn est cité sous le nom de Fingal. Sir James Mac Gregor, doyen de l'île de Lismore, employa ses loisirs à recueillir, avec son frère Duncan, les poëmes ossianiques qu'il entendait réciter aux highlanders et insulaires illettrés au milieu desquels il vivait. Ce travail l'occupa de 1514 à 1551. Les récits en prose et en vers qu'il rassembla sont à peu près les mêmes que ceux que la Société ossianique de Dublin publia il y a quelques années, et M. J.-F. Campbell en a entendu raconter tout récemment de semblables par des pêcheurs et des bergers des West Highlands. C'est un des plus curieux exemples qui existent de la transmission populaire, pendant des siècles, d'une tradition nationale et poétique. Les *Poëmes ossianiques*, d'après les livres et quelquefois la tradition orale des Irlandais, ont été publiés par John Hawkins Simpson : *Poems of Oisin, bard of Erin* (Londres, 1857). M. Thomas Mac Langhlan a donné un choix excellent du Livre du doyen de Lismore, avec une savante introduction par M. William F. Skene (Edimbourg, 1862). M. J.-F. Campbell a recueilli les *Contes populaires des Highlands de l'Ouest* (Popular tales of the West Highlands, orally collected; Edimbourg, 1862, 4 vol.). — Il a été publié des *Dictionnaires gaéliques* par W. Shaw (Londres, 1780, in-4), Armstrong (Ibid., 1825, in-4), la Société écossaise des Highlands (Edimbourg, 1828, 2 vol. gr. in-4), Maclead (Londres, 1845), etc.

Cf. Reid : *Bibliotheca scoto-celtica, or an account of all the books printed in the gaelic language* (Glasgow, 1832, in-8); — Zeuss : *Grammatica celtica* (1853); — Whitley Stokes : *Irish Glosses* (Dublin, 1860); — Eugène O'Curry : *Lectures on the ms. materials of ancient Irish History* (Ibid., 1861); — Henri Morley : *English writers before Chaucer* (Londres, 1861); — *Celtic manuscripts and their contents*, dans le *Dublin University Magazine* (octobre 1867).

GAERTNER (Charles-Christian), critique et poëte allemand, né à Freiberg le 24 novembre 1712, mort à Brunswick le 14 février 1791. Il était professeur dans cette dernière ville. Etudiant à Leipzig, il fut d'abord partisan de Gottsched et collabora aux *Récréations* de Schwabe (voy. ces noms). Il acquit comme critique une très-grande autorité dans l'école saxonne, et on l'appelait « le Quintilien de son temps ». C'est le titre que Klopstock, son ami, lui donne dans une de ses odes. Comme poëte, il a composé un poëme pastoral : *La Fidélité à l'épreuve* (die geprüfte Treue; 1744), cité comme un modèle de naïveté champêtre; une comédie : *La Belle Rosette* (die schœne Rosette; Leipzig, 1782), imitation ingénieuse de la comédie française : *le Triomphe du temps passé*, de Legrand. Gaertner a en outre traduit l'ouvrage de Linguet sur *le Théâtre espagnol*, avec Zacharie, et une partie de l'*Histoire ancienne* de Rollin; il a collaboré à une traduction du *Dictionnaire* de Bayle.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur*, tome II.

GAGE (Thomas), voyageur anglais, né en Irlande vers 1597, mort à la Jamaïque en 1655. Elevé en Espagne, chez les Jésuites, il devint un des ennemis acharnés de leur ordre, entra dans celui des Dominicains, professa la théologie, puis eut une vie de voyages et d'aventures au milieu de laquelle il fit fortune et abjura le catholicisme. Les relations qu'il écrivit de ses voyages sont intéressantes et précieuses par les renseignements que l'auteur donne le premier sur les colonies espagnoles de l'Amérique; la principale, *Survey of the West Indies* (Londres, 1648, in-fol.; 1655,

1677, in-4), dédiée à Cromwell, puis au général Fairfax, fut traduite en diverses langues, notamment en français, par de Beaulieu, sur l'ordre de Colbert, sous un titre longuement développé (Paris, 1676, 2 vol. in-12; plus. édit.). On a aussi le sermon qu'il prononça, le jour de son abjuration, sous ce titre curieux : *a Duel beetwen a Jesuite and a Dominican, begun at Paris, fought at Madrid, and ended at London* (Londres, 1651, in-4).

Cf. Echard : *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. II.

GAGERN (Hans-Christophe-Ernest, baron DE), publiciste allemand, né à Kleinniederrhein le 27 janvier 1766, mort le 22 octobre 1852. Dans sa longue carrière d'homme d'Etat et de diplomate, il a publié d'assez nombreux écrits de théorie politique ou d'actualité, entre autres: *les Conséquences de l'histoire des mœurs* (die Resultate der Sittengeschichte; Francfort, 1808-22, 6 vol. in-8); l'*Histoire nationale des Allemands* (die Nationalgeschichte der Deutschen; Vienne, 1812, in-4; Francfort, 1825-26, 2 vol.); *Ma participation à la politique* (Mein Antheil an der Politik; Stuttgart, 1823-33, 4 vol.); *Allocution à la Nation et à ses chefs* (Alloc. an die Nat. und ihre Lenker; Vienne, 1848). — Le baron de Gagern a eu dix enfants, dont deux, Frédéric-Baudouin et Henri-Guillaume-Auguste, ont marqué dans les affaires contemporaines et laissé aussi divers écrits politiques et historiques [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.].

Cf. *Conversations-Lexicon*, 11e édit.

GAGEURE IMPRÉVUE (LA), comédie de Sedaine (voy. ce nom).

GAGLIUFFI (Marco-Faustino), improvisateur italien, né à Raguse en 1764, mort le 16 février 1834. Il eut part à la proclamation de la république romaine en 1798, puis vint à Paris, improvisa des vers en l'honneur du consul Bonaparte, et obtint une chaire d'éloquence à l'université de Gènes, où il devint plus tard bibliothécaire. Il parcourut une partie de l'Europe en exerçant son rare talent d'improvisation. Plusieurs de ses pièces, publiées séparément, ont été réunies sous le titre de *Poemata varia, meditata et extemporalia* (Raguse, 1830, in-8).

GAGNIER (Jean), orientaliste français, né vers 1670 à Paris, mort le 2 mars 1740. D'abord chanoine régulier de l'abbaye de Sainte-Geneviève, il passa en Angleterre et embrassa la religion protestante. Il fut nommé, en 1715, professeur de langues orientales à l'université d'Oxford. Son principal ouvrage est une *Vie de Mahomet, compilée de l'Alcoran, des traditions authentiques de la Sonna et des meilleurs auteurs*, publiée par les soins de Samuel Le Clerc (Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12). On a encore de lui : *Lettre sur les médailles samaritaines*, dans le *Journal de Trévoux* (1705); *l'Eglise romaine convaincue de dépravation, d'idolâtrie*, etc. (La Haye, 1706, in-12); etc.

Cf. *Journal des savants*, 1727; — Le Clerc : *Bibliothèque choisie*, t. XXV.

GAGUIN (Robert), chroniqueur français, né vers 1425 près de Béthune, mort le 22 juillet 1502. Elève de Grégoire Tifernas et de Guillaume Fichet, il succéda à ce dernier, en 1463, comme professeur de rhétorique, et devint, en 1473, général des Mathurins. Les rois Louis XI et Charles VIII lui confièrent des négociations importantes. On a de lui : *Compendium supra Francorum gesta, a Pharamundo usque ad annum* 1491 (Paris, 1497, in-4), ouvrage réédité avec une suite jusqu'en 1499 (Paris, 1521, in-4), et plusieurs fois réimprimé; une traduction des *Chroniques et histoires faites par le Révérend Père en Dieu Turpin, archevêque* etc. (Ibid., 1527, in-4, et Lyon, 1583, in-8), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

GAI SAVOIR, GAIE SCIENCE et *gaye science*, nom donné à l'art poétique illustré par les troubadours (voy. ce mot).

GAIDON. — Voyez GAYDON.

GAIL (Jean-Baptiste), helléniste français, né le 4 juillet 1755 à Paris, mort le 5 février 1829. D'abord répétiteur au collège d'Harcourt, il fut nommé, en 1791, suppléant à la chaire de littérature grecque au Collège de France dont il devint titulaire en 1792. Il entra à l'Institut en 1809, et devint, en 1815, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque du roi. Ses publications, très-nombreuses, soulevèrent de vives critiques, auxquelles l'esprit de parti ne fut peut-être pas étranger, comme on peut le voir par les attaques de Paul-Louis Courrier, qui fut l'un de ses plus ardents adversaires; mais on convient aujourd'hui qu'elles furent souvent méritées par des versions peu exactes et des observations peu approfondies. Ajoutons que le style plus que médiocre de Gail était pour ses ouvrages une cause grave d'infériorité, malgré les services qu'ils rendirent à la philologie.

On lui doit surtout de nombreuses traductions avec notes et commentaires: *Dialogues de Lucien* (Paris, 1780, in-12); *Idylles et autres poésies de Théocrite* (1792, in-8); *Anacréon* (1793, in-18); *Traités divers de Xénophon* (1795, in-8); et *Œuvres complètes* (1797-1814, 10 vol. in-4); *Homère* (1801, 7 vol. in-12); *Histoire de Thucydide*, greclatin (1807, 5 vol. in-4), etc.; puis les ouvrages suivants : *les Trois Fabulistes, Ésope, Phèdre, La Fontaine* (Paris, 1796, 4 vol. in-8); *Cours de langue grecque, ou Extraits de différents auteurs* (Paris, 1797-1799, quatre parties in-8); *Nouvelle Grammaire grecque*, à l'usage des écoles centrales (Paris, 1799, in-8); *Anthologie poétique grecque* (Paris, 1801, in-8); *Promenade savante des Tuileries* (Paris, 1798 in-8); *le Philologue*, recueil mensuel (Paris, 1814-1828, 24 vol. in-8); *Géographie d'Hérodote* (Paris, 1823, 2 vol. in-8), dont il avait publié le texte (Paris, 1820, 2 vol in-8), etc. — La femme de ce savant, Mme Edme Sophie GAIL, née en 1776, morte en 1819, fut une musicienne distinguée.

GAIL (Jean-François), helléniste français, fils du précédent, né le 28 octobre 1795 à Paris, mort le 22 avril 1845. Élève de l'École normale, et professeur d'histoire à l'École militaire de Saint-Cyr et au collège Saint-Louis, il suppléa son père au Collège de France. Il a publié : *Thèse sur Hérodote* (Paris, 1813, in-8); *Recherches sur la nature du culte de Bacchus en Grèce* (Paris, 1821, in-8); ouvrage couronné en 1819, par l'Académie des inscriptions; *Dissertation sur le Périple de Scylax* (Paris, 1825, in-8). Il a commencé une édition des *Geographi græci minores* (Paris, 1826-1831, 3 vol. in-8). Il a traduit avec Longueville la *Grammaire grecque de Matthiæ* (Paris, 1831-1842, 3 vol. in-8). On a encore de lui une traduction en vers français des *Fables de Babrius* (Paris, 1846, in-12). Élève de sa mère pour la composition musicale, il a écrit des *Réflexions sur le goût musical en France* (Paris, 1832, in-8), et des articles de critique musicale

Cf. A. Pillon, dans la *Nouvelle biographie générale*; — Quérard : *la France littéraire*.

GAILLARD (Gabriel-Henri), historien français, né en 1726 à Ostel en Picardie, mort le 13 février 1806 à Saint-Firmin (Oise). Il fut reçu à l'Académie des inscriptions en 1760, et à l'Académie française en 1771. Écrivain correct, il eut plus d'habileté comme narrateur que d'érudition; mais sa manière de séparer la politique, la guerre, l'administration, les lettres, etc., l'empêche de saisir l'ensemble des événements et des causes.

On cite de lui : *Histoire de Marie de Bourgogne* (1757, in-8 et 1784, in-12); *Histoire de François Ier* (Paris, 1766-1769, 7 vol. in-12); *Histoire de la*

rivalité de la France et de l'Angleterre (Paris, 1771-1777, 11 vol. in-12); *Histoire des grandes querelles entre Charles-Quint et François Ier* (Paris, 1777, 2 vol. in-8); *Histoire de Charlemagne* (Paris, 1782, 2 vol. in-12); *Dictionnaire historique* (Paris, 1789-1804, 6 vol. in-4), faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique; Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne* (Paris, 1801, 8 vol. in-12); *Observations sur l'Histoire de France de Velly, Villaret et Garnier* (Paris, 1806, 4 vol. in-12), etc.; puis des ouvrages littéraires: une *Rhétorique* et une *Poétique*, à l'usage des dames; *Parallèle des quatre* Electre *de Sophocle, d'Euripide, de Crébillon et de Voltaire* (La Haye, 1750, in-8 et in-12); *Mélanges littéraires* (Paris, 1756-1757, in-12, et 1806, 4 vol. in-8); les Éloges de Descartes, de Pierre Corneille, de La Fontaine, de Malesherbes, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GAIMAR (Geoffroy), poëte historien du XIIe siècle. Il a raconté dans sa *Chronique* la conquête de la Grande-Bretagne par Guillaume le Bâtard. On lui a attribué *Haveloc le Danois* (voy. ce mot).

Cf. Fr. Michel, dans les *Chroniques anglo-normandes* (Rouen, 1836, t. I).

GAISFORD (rév. Thomas), philologue anglais, né à Ifort (Wilts) le 22 décembre 1779, mort à Oxford le 2 juin 1855. Professeur de langue grecque à l'Université d'Oxford, directeur de la Bibliothèque bodléienne, il fut élu correspondant de l'Institut de France (Inscript. et belles-lettres). Il a donné de savantes éditions d'auteurs grecs et latins, Homère, Sophocle, Euripide, Aristote, Cicéron, Eusèbe, etc., de *la Bible*, etc. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édition.].

GAITÉ (THÉATRE DE LA). Ce théâtre, qui devait avoir sa place parmi les scènes de drame du boulevard à Paris, fut fondé par Nicolet en 1772, sous le titre de *Théâtre des grands danseurs du roi*. Comme ce titre l'indique, il n'était autorisé à offrir en spectacle que des danses de corde et des tours d'adresse et d'équilibre, auxquels se mêlaient des pantomimes et des comédies bouffonnes; les dernières étaient fournies par l'acteur Taconnet. Cette scène lutta jusqu'à la fin du siècle contre les conditions restrictives de son privilége, dont elle fut affranchie par la Révolution. Au mois de septembre 1792, elle prit le nom de théâtre de la Gaîté, qu'elle échangea momentanément en 1795, sous la direction de l'acteur Ribié, pour le nom de théâtre d'Émulation. Le théâtre de la Gaîté, dont l'exploitation fut souvent laborieuse, fut reconstruit pour cause de vétusté en 1808. Dévoré par un incendie le 21 février 1835, et relevé la même année, il fut démoli, en 1864, pour le percement du boulevard du Prince-Eugène, et transporté au nouveau square des Arts-et-Métiers.

Aux pantomimes et charges comiques de sa première période, la Gaîté substitua les féeries, les mélodrames et les vaudevilles. Son plus grand succès, dans le premier de ces genres, fut le *Pied de mouton* qui, donné en 1806, eut plusieurs centaines de représentations consécutives, sans parler de la vogue de ses reprises. Ce théâtre a joué longtemps les drames et mélodrames de Guilbert de Pixérécourt, qui fut un de ses administrateurs (1832-1835), puis ceux de Bouchardy, de Dennery, d'Alex. Dumas, d'Aug. Maquet, etc. On cite parmi les pièces qui ont laissé de longs souvenirs sur cette scène : *le Sonneur de Saint-Paul* (1838), *la Grâce de Dieu* (1841), *le Courrier de Lyon, les Cosaques, la Maison du Baigneur* (1864), etc.

En 1869, la salle de la Gaîté fut choisie pour une innovation littéraire qui mérite d'être signalée. Un ancien acteur, M. Ballande, eut l'heureuse idée d'y donner, le dimanche, des représentations de jour consacrées à la reprise non-seulement des ouvrages classiques, mais de ceux qui ne présentaient qu'un intérêt de curiosité littéraire; et pour mettre le spectacle à la portée de tous, il le fit précéder d'une conférence sur la pièce.

Cf. De Manne et C. Ménétrier : *Galerie historique de la troupe de Nicolet* (Lyon, 1869, in-8, av. portr.).

GAÏUS ou **CAÏUS**, jurisconsulte romain du IIe siècle après J.-C. Outre divers traités de jurisprudence, il écrivit des *Institutes*, longtemps restées perdues. Découvertes par Niebuhr à Vérone en 1816, elles furent publiées dans les *Ecloga juris civilis* (Paris, 1822), puis avec les *Institutes de Justinien* (Berlin, 1829, in-4). Des deux textes placés en regard dans cette édition ressortent les nombreux emprunts faits à l'ouvrage de Gaïus par celui qui porte le nom de Justinien. On trouve aussi des fragments de Gaïus dans le *Digeste*.

Cf. Bœcking : *Corpus juris antejustiniani*, 2e partie (Bonn, 1831).

GALATÉE, roman de Florian; — comédie de Lilly; — GALATEO, traité de G. Della Casa (voy. ces noms).

GALBA (Servius ou Sergius Sulpicius), général et orateur romain, né en 190 avant J.-C., mort vers 135. D'une famille qui donna un certain nombre de magistrats à Rome, il signala par ses cruautés son expédition en Espagne; elles lui attirèrent un procès, dans lequel il se défendit lui-même, et se fit absoudre, malgré tous les efforts de Caton. Cicéron parle avec les plus grands éloges des talents oratoires de Galba, qui inaugura l'emploi du pathétique dans l'éloquence romaine.

Cf. Cicéron : *Orator, De Oratore*, etc., passim; — Suétone : *Galba*; — Plutarque : *Caton.*

GALBERT, syndic de Bruges au XIIe siècle. Il a composé en latin, en 1130, une *Vie de Charles le Bon, comte de Flandre*. C'est le récit dramatique de l'assassinat du comte de Flandre, en 1127, dans l'église de Saint-Donatien à Bruges, par le prévôt du chapitre et sa famille, et de la punition de ce crime. Duchesne et les Bénédictins ont publié des fragments de cette chronique remplie de détails exacts et curieux. Elle se trouve en entier dans les Bollandistes, et Guizot l'a traduite dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. VIII.

GALE (Thomas), helléniste anglais, né à Scruton en 1636, mort le 8 avril 1702. Il professa le grec à la Trinité de Cambridge et à l'École Saint-Paul de Londres. Membre de la Société royale, il fut en correspondance avec les savants éminents des autres pays. On lui doit des éditions savamment annotées, entre autres : *Opuscula mythologica, ethica et physica* (Cambridge, 1671, in-8), comprenant Paléphate, Héraclite, Ocellus de Lucanie, Théophraste, etc.; *Historiæ poeticæ scriptores antiqui, græce et latine* (Paris, 1675, in-8); *Rhetores selecti græci et latini* (Oxford, 1676, in-8); *Herodoti historiorum libri IX* (Londres, 1679, in-fol.); les *Œuvres* de Cicéron (Ibid., 1681, 2 vol. in-fol.); *Historiæ anglicanæ scriptores quinque* (Oxford, 1687, in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XIII.

GALERIE DU PALAIS (LA), comédie de P. Corneille (voy. ce nom).

GALETTI (J.-Georges-Auguste), historien allemand, né à Altenbourg en 1750, mort en 1828. Professeur à Gotha et historiographe de ce duché, il a écrit les histoires locales de *Gotha* (1781, 7 vol. in-8), de *Thuringe* (1782-85, 6 vol.); une *Histoire d'Allemagne* (Halle, 1785-95, 9 vol. in-4); une *Histoire universelle* (Leipzig, 1801-19, 27 vol.); l'*Histoire de l'Espagne et du Portugal* (Erfurt, 1809-10, 3 vol.); *Histoire de la Grèce* (Gotha, 1826, 2 vol. in-8), etc.

GALIANI (l'abbé Ferdinand), littérateur, philosophe et économiste italien, né en 1728 à Chieti dans l'Abruzze Citérieure, mort en 1787. Il vint en 1759 à Paris, comme secrétaire de la légation napolitaine, s'y fit connaître dans le monde des lettres et se lia avec Grimm et Diderot, Mme d'Epinay et le baron d'Holbach. Son opposition aux idées de Choiseul le fit rappeler. Il occupa ensuite plusieurs emplois importants dans son pays. Son début littéraire fut une *Oraison funèbre de l'exécuteur public* (1748), plaisante parodie des éloges académiques en vers ou en prose, sur les défunts du jour. Ses autres ouvrages sont . *Dialogue sur le commerce des blés* (1770, in-8), écrit en français, et qui le brouilla avec l'école des économistes ; *Commentaire d'Horace*, inséré par Campenon dans sa traduction de ce poëte (1821); *Del Dialetto napoletano*, pamphlet burlesque sur l'éruption du Vésuve de 1779. Il entretint en français avec Mme d'Epinay une correspondance qui a paru en 1818 (2 vol.). Cette publication est justifiée par quelques lettres piquantes. Esprit délié, ironique et dissimulé, il avait coutume de dire: « Vous lisez les lignes qui sont dans mon livre ; vous n'y profiterez guère : c'est le blanc qui est entre les lignes qu'il faut lire, car c'est là que j'ai mis ce qu'il y a d'essentiel. » L'abbé Galiani, disciple de Vico, dont il ne saisit les doctrines que dans leur partie extérieure, fut moins profond, mais plus intelligible que son maître.

Cf. L. Diodati : *Vita dell' abate F. Galiani, regio consigliere* (Naples, 1788, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II.

GALICIEN, l'un des idiomes romans de l'Espagne, actuellement parlé au nord du Minho. L'ancien gallicien ou *gallego* est la souche de la langue portugaise et le lien qui rattache cette dernière au latin. Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, le portugais et le galicien n'ont formé qu'une seule et même langue. C'est, du reste, l'époque où le galicien fut le plus répandu dans la Péninsule. Alphonse X, roi de Castille, composa des poésies en galicien, et les *cancioneros* contiennent des vers de plus d'un poëte du temps qui l'imitèrent. La grammaire du galicien offre de nombreuses analogies avec celles du portugais et du castilllan.

GALIEN (Claude), Κλαύδιος Γαληνός, médecin grec, né en 131 après J.-C. à Pergame, mort vers 200. Après avoir étudié la philosophie, et principalement les doctrines d'Aristote, il apprit la médecine sous différents maîtres et voyagea pour compléter son instruction. De retour dans sa patrie, il y fut nommé médecin de l'école des gladiateurs, et de là se rendit à Rome, où il acquit bientôt par ses cures et ses connaissances une grande réputation. Le nombre de ses ouvrages monte, dit-on, à plus de sept cent cinquante. Quelques-uns seulement nous sont parvenus, conservés par les Arabes, qui en étaient enthousiastes. Ils les répandirent au moyen âge, et Galien régna alors comme Aristote. Ce n'est pas le lieu de rapporter ses observations anatomiques, ni ses travaux physiologiques, non plus que les hypothèses et les subtilités par lesquelles il altéra, avec une grande confiance en lui-même, la simplicité et la pureté des principes d'Hippocrate; il nous suffira d'indiquer les meilleures éditions de ses *Œuvres*. Publiées d'abord en latin (Venise, 1490, 2 vol. in-fol., plusieurs fois réimp.), elles furent données pour la première fois dans le texte grec par Opizo (Venise, 1525, in-fol.). Une belle édition de *Galien* et d'*Hippocrate* fut publiée par René Chartier (Paris, 1639-1679, 13 vol. in-fol.). C.-G. Kühn a réédité *Galien* avec beaucoup de soin (Leipzig, 1821-1833, 20 vol. in-8). M. Daremberg a donné ses *Œuvres médico-philosophiques, traduites pour la première fois en français* (Paris, 1854-1858, 4 vol. in-8).

Cf. D. Le Clerc : *Histoire de la médecine ; — Biographie médicale ;* — Sprengel : *Histoire de la médecine*, traduite par Jourdan ; — Daremberg : *Exposé des connaissances de Galien* (Paris, 1841, in-8) ; — Lélut : *la Phrénologie, son histoire*, etc. (Ibid., 1858, in-12).

GALIEN RESTAURÉ, roman de chevalerie. Tiré d'un poëme postérieur au XIIIe siècle, et en dehors de la période épique des chansons de geste, ce roman est un de ceux qui se sont le mieux maintenus dans la *Bibliothèque bleue*. Il est intéressant par la variante qu'il offre des exploits de Roland. La plus ancienne édition est celle de Rigaud (Lyon, 1575).

Cf. *Bibliothèque des romans* (octobre 1778).

GALILÉE, GALILEO GALILEI, illustre astronome et physicien italien, né à Pise en 1564, mort en 1642. Le créateur de la philosophie expérimentale s'est fait une place parmi les écrivains de l'Italie par quelques-uns de ses livres, aussi remarquables par la forme que par la portée scientifique. Tel est surtout le *Saggiatore* (l'Essayeur, 1620), composé pour répondre aux accusations dirigées contre lui par le P. Grassi, dans la *Balance astronomique et philosophique*. Galilée, sortant d'une réserve prudente, y commente point par point le livre de son adversaire et le réfute avec une abondance et une vivacité de raisonnement, jointes à une raillerie fine et à une ironie mordante : cette défense d'un savant est devenu un ouvrage qui a pris rang au nombre des classiques italiens. Les autres livres de Galilée appartiennent surtout aux sciences mathématiques et physiques. Celui qui motiva surtout sa condamnation a pour titre : *Quatre dialogues sur les systèmes du monde de Ptolémée et de Copernic* (Florence, 1632, in-4). Ses *Œuvres complètes* ont paru à Milan (1808, 13 vol. in-8) et à Ferrare (1843-46, 20 vol. in-8). Cette dernière édition comprend, outre des écrits inédits, la *Correspondance* de Galilée. Le *Saggiatore* et les *Scritti vari* font partie de la collection-diamant de Barbera de Florence (2 vol. in-32).

Cf. Nelli : *Vita e commercio letterario di Gal. Galilei* (Lausanne, 1793, 2 vol. in-4) ; — *Vie et travaux de Galilée*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juillet 1841) ; — Philarète Chasles : *Galileo Galilei, sa vie, son procès et ses contemporains* (1862, in-8) ; — Trouessart : *Galilée, sa mission scientifique*, etc. (Paris, 1865) ; — Max Parchappe : *Galilée, sa vie, ses découvertes, ses travaux* (Ibid., 1866, in-18).

GALILÉE, drame de Ponsard (voy. ce nom).

GALILÉEN (DIALECTE), l'un des idiomes de la Judée. Il différait assez du langage de Jérusalem pour être taxé de grossièreté. Il acquiert une certaine importance par ce fait que les premiers disciples de Jésus-Christ étaient Galiléens. Les particularités que nous connaissions de ce dialecte, la confusion des lettres de même organe, l'élision des gutturales, la fusion de plusieurs mots en un seul, etc., le rapprochent du samaritain, du phénicien et des dialectes du Liban.

GALIMATIAS, discours embrouillé et confus, dont l'obscurité tient souvent à la prétention des idées ou de la forme : ce qui fait de ce mot, comme de celui de *phébus*, un synonyme d'amphigouri. Le galimatias est un amphigouri involontaire, comme l'amphigouri est du galimatias voulu. C'est dans ce sens que Voltaire disait du style du pompeux auteur des *Éloges*, que c'était du gali-thomas. Sous le mot *Amphigouri*, nous avons suffisamment défini la chose et donné des exemples des applications littéraires dont elle est susceptible ; quant à celui de galimatias, qui est très-usité dans les auteurs du XVIIe siècle, l'origine en est assez obscure. On a prétendu qu'il venait de ce qu'un avocat, en plaidant pour un certain Mathias dans une affaire où il s'agissait d'un coq, s'embrouilla au point de dire *Galli Mathias* au lieu de *Gallus Mathiæ*. Mais c'est une anecdote

évidemment inventée pour fournir une explication historique, dans l'incertitude des étymologies grecque et bas-latine (voy. AMPHIGOURI).

GALL (saint), moine irlandais, né en 551, mort le 16 octobre 646. Très-versé dans les connaissances de l'époque, il suivit saint Colomban en France et l'aida dans ses fondations, puis passa en Suisse, où il ouvrit le célèbre monastère qui reçut son nom. Il avait refusé l'évêché de Constance et fait nommer à sa place son disciple Jean. On a le discours, *sermo*, qu'il prononça le jour de sa consécration et qui traite, avec de rares qualités de composition et de style, de l'histoire de la religion, de l'origine du monde au jugement dernier. Il a été imprimé dans les collections de Cœnisius (*Lectiones antiquæ*), de Basnage (*Thesaurus monumentor. ecclesiasticor.*), etc. — On appelle, d'autre part, LE MOINE DE SAINT-GALL l'auteur anonyme d'une chronique des *Gestes de Charlemagne*, écrite en 885, et dédiée à Charles le Gros. Quoique l'auteur ait eu pour objet de fixer dans sa vérité historique la figure de Charlemagne, dénaturée de toutes parts par la légende et la poésie, son récit n'est lui-même qu'un tissu de fables.

Cf. Dupin : *Histoire ecclésiastique ; — Histoire littéraire de la France*, t. III et IV.

GALL (François-Joseph), célèbre médecin allemand, né à Tiefenbrunn, près de Pforsheim, le 9 mars 1758, mort à Montrouge, près de Paris, le 22 août 1828. Il avait été naturalisé français le 29 septembre 1819. L'un des créateurs de l'anatomie du cerveau, il fonda sur un ensemble d'observations exactes et d'applications hasardées la prétendue science de la phrénologie, qui fit tant de bruit parmi les médecins et les philosophes. Kotzebue a écrit une comédie, *la Craniomanie*, que Gall vit jouer à Berlin et qui le fit rire lui-même. Ami de Geoffroy Saint-Hilaire, il se présenta, sur ses conseils, à l'Académie des sciences et n'y obtint qu'une voix, celle de ce savant. Les ouvrages de Gall, écrits tour à tour en allemand et en français, sans manquer absolument d'élévation dans les matières philosophiques, sont loin d'avoir les mérites littéraires de Lavater. « Il est, comme écrivain, dit le docteur Fossati, au-dessous de son génie. » Son style est inégal et négligé; l'ordre et la méthode manquent à son exposition. Le principal est : *Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier*, contenant « des observations sur la possibilité de reconnaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leur tête » (Paris, 1810-1818, 4 vol. in-4; 100 pl.).

Cf. Flourens : *Examen de la phrénologie* (Paris, 1841, in-18); — le Dr Fossati, dans la *Nouvelle biographie générale*.

GALLAIS (Jean-Pierre), publiciste français, né le 18 janvier 1756 à Doué en Anjou, mort le 26 octobre 1820 à Paris. D'abord Bénédictin, il quitta les ordres pendant la Révolution, et se maria. Il se fit remarquer par son ardeur à défendre les idées monarchiques, dans le *Journal général* et dans plusieurs pamphlets. Arrêté le 17 septembre 1793 et mis en liberté au mois d'avril 1794, il fut, après le 9 thermidor, rédacteur de *la Quotidienne* puis du *Censeur des Journaux*. Condamné à la déportation le 18 fructidor, il se tint caché pendant deux ans. Il devint, en 1800, professeur d'éloquence et de philosophie à l'Académie de législation, fut appelé sous l'Empire à la direction du *Journal de Paris* et se signala, sous la Restauration, par des écrits contre Napoléon.

Parmi ses ouvrages, d'une grande partialité et médiocrement écrits, nous citerons : *le Dix-Huit fructidor, ses causes et ses effets* (1799, 2 vol, in-8); *Histoire du 18 Brumaire et de Buonaparte* (Paris, 1814-1815, 4 parties, in-8); *Histoire de la révolution du 20 mars* (Paris, 1815, in-8); *Mœurs et caractères du dix-neuvième siècle* (Paris, 1817, 2 vol. in-8); *Histoire de France, depuis la mort de Louis XVI* (Paris, 1820, 2 vol. in-8, et 1821, 3 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

GALLAND (Pierre), érudit français, né en 1510 à Aire, mort en 1559, fut chanoine de Notre-Dame à Paris et professeur d'éloquence au Collége royal. Il a laissé : *Oratio in funere Francisco Francorum regi facto* (Paris, 1547, in-4); *Pro schola Parisiensi, contra novam academiam P. Rami, oratio* (Paris, 1551, in-4); *De Caleto recepta, carmen elegiacum* (Paris, 1558, in-4), poëme sur la prise de Calais par le duc de Guise; *Petri Castellani Vita*, vie de P. Du Chastel (Paris, 1674, in-8); des *Observations* sur Quintilien, etc.

Cf. Goujet : *Mémoires sur le Collége royal*.

GALLAND (Antoine), orientaliste et numismate français, né en 1646 à Rollot (Picardie), mort le 17 février 1715. De parents pauvres, il fit ses études, par les soins de personnes charitables, d'abord au collége de Noyon, puis à celui du Plessis à Paris. Emmené en Orient par de Nointel, ambassadeur à Constantinople, il y continua l'étude de l'arabe, du turc, du persan, qu'il avait commencée de bonne heure, et y recueillit des médailles et des inscriptions. Après avoir exploré l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte et les îles de l'Archipel, il revint en France, fut successivement protégé par Thevenot, d'Herbelot, Bignon, reçut le titre d'antiquaire du roi, devint membre de l'Académie des inscriptions en 1701, et professeur d'arabe au Collége royal en 1709. Travailleur infatigable et d'une grande simplicité de mœurs, il aurait, selon la remarque faite par de Boze, enseigné toute sa vie à des enfants les premiers éléments de la grammaire avec le même plaisir qu'il prenait à exercer son érudition sur les matières les plus variées : la numismatique, les langues orientales, l'archéologie. Sans avoir laissé dans ces études une trace profonde, il a été utile en bien des points aux érudits qui le suivirent. Son nom est resté attaché à la traduction des *Mille et une Nuits, contes arabes* (Paris, 1704-1708, 12 vol. in-12), recueil souvent réimprimé, notamment par Caussin de Perceval, avec des additions (Paris, 1806, 9 vol. in-18), et par Destain (1823-1825, 6 vol. in-8). Le naturel et la simplicité du style employé par le traducteur ont beaucoup contribué à populariser ces récits merveilleux (voy. MILLE ET UNE NUITS).

Parmi les autres ouvrages de Galland, nous citerons : *Relation de la mort du sultan Osman et du couronnement du sultan Mustapha*, traduite du turc (Paris, 1678, in-12); *Paroles remarquables, bons mots et maximes des Orientaux* (Ibid., 1694, in-12, plusieurs fois réimp.); *Lettre touchant l'histoire des quatre Gordiens, prouvée par les médailles* (Caen, 1696, in-12); *De l'Origine et des progrès du café*, traduit de l'arabe (Ibid., 1699, in-12); *les Contes et fables indiennes de Bidpaï et de Lokman*, traduits d'après la version turque intitulée *Houmaïounnaméh* (Paris, 1724, 2 vol. in-12); des mémoires sur la numismatique, etc. Il a collaboré au *Menagiana* (Ibid., 1693-1694, 2 vol. in-12) et à la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot (Ibid., 1697, in-fol.). La Bibliothèque nationale possède de lui plusieurs manuscrits, entre autres : *Vocabularium turcico-latinum; Catalogue des historiens arabes, persans et turcs*, extrait de Hadgi-Khalfa; *Histoire de Gengis-Khan*, traduite de Mirkhond; *Histoire des princes de la lignée de Tamerlan*, traduite du persan.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. V et X ; — Goujet : *Mémoires*

sur le Collège royal; — Gros de Boze, dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. III.

GALLEGO (Juan-Nicasio), poëte espagnol, né à Zamora le 14 décembre 1777 et mort le 2 janvier 1853. A Salamanque où il fut reçu docteur, Gallego concourut pour une place vacante de chapelain du roi, qu'il n'obtint pas et fut nommé directeur des pages. Au moment de l'invasion française, il suivit le roi à Séville et à Cadix. Les massacres de Madrid lui inspirèrent sa remarquable *Élégie au 2 mai* (1808). Membre des cortès, il fut exilé par Ferdinand VII, et se réfugia en France. Rentré en Espagne, il célébra la naissance de la reine Isabelle II, et après avoir exercé plusieurs fonctions politiques, fut nommé sénateur en 1852. L'Académie espagnole, dont il était membre depuis 1830, et secrétaire perpétuel depuis 1839, fit publier ses *Œuvres complètes*. On y remarque une ode en l'honneur de la défense de Buenos-Ayres (1807); l'ode *sur la mort de la duchesse de Prias*, et la traduction espagnole de l'*Oscar* d'Antoine Arnault qui obtint à la scène un très grand succès. Gallego excellait dans les poésies légères, dans les épîtres, les sonnets, etc. Parmi ces derniers, M. Antoine de Latour en a traduit un très-original, intitulé *Judas*, et où l'auteur représente le diable rendant au traître, dans les convulsions de son agonie, le baiser qu'il a donné à Jésus.

Cf. Ant. de Latour : *l'Espagne religieuse et littéraire* (Paris, 1863, in-12).

GALLEGO. — Voyez GALICIEN.

GALLET, chansonnier français, né vers 1700 à Paris, où il est mort en 1757. Epicier rue des Lombards, il réunissait chez lui Piron, Collé, Panard et leurs amis, et fut le vrai fondateur de la Société du Caveau, qui emprunta son nom à l'enseigne du traiteur Landel, au carrefour Buci, chez qui elle tint ensuite ses réunions. Ses affaires ayant mal tourné, il fit banqueroute et se réfugia au Temple, où ses créanciers, ne pouvant l'arrêter, le poursuivaient sans cesse de leurs mémoires; ce qui lui fit dire ce bon mot : « Je loge au Temple des Mémoires. » Gallet avait de l'entrain, de la facilité, de l'esprit; mais ses couplets sont restés disséminés dans les recueils du temps. Il a écrit aussi quelques opéras comiques, la parodie de *Didon*, sous le titre de *Dondon*, et celle de *Mérope*, sous celui de *Marotte*. Il existe de lui une brochure intitulée : *Voltaire âne, jadis poëte, en Sibérie* (1750, in-12).

Cf. Rigoley de Juvigny : *Vie de Piron*.

GALLIA CHRISTIANA. — Voyez BÉNÉDICTINS.

GALLIAMBIQUE (VERS). — Voyez IAMBIQUE.

GALLICANUS (Vulcatius), historien latin du IIIe siècle après J.-C. Son nom se trouve en tête de la biographie d'Avidius Cassius dans l'*Histoire Auguste*. On ne sait rien sur sa vie. L'ouvrage qui lui est attribué n'est qu'une compilation très-médiocre et très-confuse.

GALLICANUS, comédie de Hroswitha (voy. ce nom).

GALLICISME. — Voyez IDIOTISME.

GALLOIS (l'abbé Jean), érudit français, né le 14 juin 1632 à Paris, mort le 9 avril 1707. Versé dans les lettres, la théologie et les mathématiques, il commença, en 1666, à rédiger le *Journal des Savants*, lorsque Denis de Sallo fut obligé de se retirer pour n'avoir pas voulu soumettre ce recueil à la censure, et il en poursuivit la rédaction jusqu'en 1674. Il fut nommé membre de l'Académie des sciences en 1668 et entra à l'Académie française en 1673. En 1682, il fit partie de la commission des devises et médailles qui fut plus tard l'Académie des inscriptions, et il en devint secrétaire en 1703. Il fut aussi professeur de grec au Collége royal. Il a donné dans la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, des *Remarques* sur le projet d'une collection des historiens de France.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

GALLOIS (IDIOME). — Voyez CYMRIQUE.

GALLUPPI (Pasquale), philosophe italien, né à Tropea le 2 avril 1770, mort à Naples en novembre 1846. Il professa la philosophie à l'université de cette ville. Réagissant contre le XVIIIe siècle, il a restauré avec un certain éclat le spiritualisme chrétien. Ses divers écrits de psychologie, de logique et de morale sont résumés dans ses *Elementi di Filosofia*, souvent réimprimés (Milan, 1832; Naples, 1842; Florence, 1843, 4 vol.). Citons aussi ses douze *Lettres philosophiques* sur les vicissitudes de la théorie de la connaissance de Descartes à Kant (Lettere filosofiche, etc.; 2e édit. Naples, 1838), traduites en français par L. Peisse (1847, in-8.)

Cf. Ch.-M. Curci : *Elogio funebre* (Milan, 1847, in-8).

GALLUS (Caïus Cornelius), poëte latin, né en 66 avant J.-C. à Fréjus, dans la Gaule, mort en 26 avant J.-C. Ami d'Octave, il commanda un corps de troupes à Actium, commença la guerre d'Egypte contre Antoine et devint préfet de cette contrée, Disgracié quatre ans plus tard et condamné à l'exil, il se donna la mort. Dès sa jeunesse, il avait cultivé la poésie et traduit quelques ouvrages d'Euphorion. Il composa ensuite des élégies, placées au premier rang des pièces de ce genre par Quintilien, qui cependant trouve quelque dureté dans le style. La protection que Gallus accorda aux lettres, non moins que son talent, lui valut des amis, comme Virgile, Ovide, Properce Virgile en particulier l'a loué en beaux vers dans sa sixième églogue et lui a dédié la dixième. Nous n'avons rien de lui. Six élégies, composées par Maximien au Ve siècle, et qui lui ont été attribuées, ont été publiées par Pomponius Gauricus (Venise, 1501, in-4) et insérées dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf. L'*Anthologie latine* contient sous son nom quatre épigrammes qui sont d'une époque postérieure. On lui a aussi rapporté sans fondement le poëme de *Ciris*, qui fait souvent partie des éditions de Virgile.

Cf. Volker : *De C. Cornelii Galli vita et scriptis* (1840-1844, 2 parties in-8); — Nicolas : *la Vie et les ouvrages de Corn. Gallus* (1852, in-8).

GALOPPE D'ONQUAIRE (Cléon), littérateur français, né à Montdidier en 1810, mort à Paris en 1867. Jeté dans le journalisme satirique, il a publié des poésies, des volumes de romans et de fantaisie (*le Diable boiteux à Paris, en province, au village*, 1858-1860, 3 vol. in-18), et fait jouer des pièces, notamment *la Femme de quarante ans*, en trois actes, à la Comédie-Française (1844). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.].

GALT (John), romancier écossais, né à Irvine, dans l'Ayrshire, le 2 mai 1779, mort à Greenock le 11 avril 1839. Au milieu d'une vie vagabonde et aventureuse qui le montre tour à tour commerçant, voyageur, contrebandier en Espagne, fondateur de ville au Canada, directeur d'un journal à Londres, il trouve le moyen d'écrire plus de soixante volumes de voyages, d'histoire, de biographie, de pièces de théâtre et surtout de romans. En dehors de ces derniers, on peut citer ses *Voyages dans les années* 1809-1811 (Voyages and travels, etc.; Londres, 1812); sa *Vie de Byron* (Life of Byron, 1831, in-8); son *Autobiographie* (1833, 2 vol. in-8). Ses principaux romans sont des peintures de mœurs écossaises, où il est à peine inférieur à Walter Scott. Le meilleur, *Annales de la paroisse* (the Annals of the parish, 1821), simple journal de la vie d'un pasteur presbytérien, le Rév. Micah Balwhidder, est admirable de naturel, d'observation fine et parfois de pathétique. Viennent ensuite : *Sir Andrew Wylie, la Substitution* (the Entail), moins

finis, mais d'un réel intérêt, surtout le second, que Byron et Scott estimaient beaucoup ; enfin *Lawrie Todd* (1829), histoire d'un artisan écossais qui va chercher fortune en Amérique, et qui, après l'avoir manquée comme commerçant, l'atteint comme colon dans les bois de l'Ouest: peu de fictions ont à un aussi haut degré le caractère de la réalité. Les principaux romans de Galt se trouvent dans les *Standard novels* de Blackwood.

Cf. D. Moir de Musselburgh : *Biographie de Galt*, en tête de ses romans dans les *Standard Novels ;* — Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.*

GALVEZ DE MONTALVO (Luis), écrivain espagnol, né à Guadalajara en 1549, mort à Palerme en 1610. Il eut de constantes relations avec Cervantès. Vers la fin de sa vie, il entra dans l'ordre de Saint-Jérôme. Il a traduit en espagnol: *les Larmes de Saint-Pierre* (el Llanto de San Pedro), de Tansillo (Tolède, 1587, in-8), et composé un roman de chevalerie, *le Pasteur de Filida* (el Pastor de Filida. Madrid, 1582, in-8) dont Lope de Vega fait un grand éloge dans *le Laurier d'Apollon*, et qui a été réimprimé par Mayans y Siscar (Madrid, 1792, in-8.)

Cf. Mayans y Siscar : *Notice*, en tête de son édition ; — N. Antonio : *Bibl. hisp. nova*, t. II; — Ticknor : *History of span. literature*, etc., t. III.

GAMA (Basilio DA), poëte brésilien, né à Minas en 1740, mort en 1795. Il fut Jésuite, et à ce titre expulsé du Brésil. Il vint à Lisbonne, d'où il passa en Italie. Il est auteur d'un poëme épique en cinq chants, écrit en vers héroïques libres, *l'Uruguay*, dont le sujet est tiré de l'histoire de la colonisation du Brésil. C'est le tableau des combats sanglants que livrèrent, en 1756, les Portugais et les Espagnols, commandés par le général Gomez Freyre de Andrade, aux populations indigènes du Paraguay, soutenues, disait-on, par les Jésuites. Ce poëme offre de l'intérêt; les contrées où se passe l'action sont décrites pittoresquement; le style est élégant ; la composition simple. Les Jésuites répondirent aux imputations de ce poëme par un pamphlet injurieux : *Reposta apologetica ao poema intitulado « o Uruguay »*. Basilio da Gama a écrit un autre poëme moins important, intitulé *Quitubia*, du nom d'un chef noir, qui prit parti pour les Portugais dans la guerre qu'ils eurent à soutenir dans le pays d'Angola ; puis de nombreuses pièces : chansons, sonnets, épîtres, etc.

Cf. Pereira da Silva : *Os varoes illustres do Brazil*, t. I (Paris, 1858, 2 vol. in-8) ; — Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863, in-8).

GAMACHES (l'abbé Étienne-Simon), savant et littérateur français, né en 1672 à Meulan, mort en 1756. Il fut chanoine régulier de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Membre de l'Académie des sciences, il prit pour tâche de présenter d'une manière agréable les connaissances métaphysiques, comme Fontenelle l'avait fait pour les sciences exactes. Son style a de la noblesse et de la facilité. Il a laissé : *Système du cœur, ou connaissance du cœur humain* (Paris, 1708, in-12); *Système de philosophie chrétienne* (1721, in-8) ; *Dissertations littéraires et philosophiques* (1755, in-8) ; *les Agréments du langage réduit à ses principes* (1757, in-12), etc.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France*.

GAMBA (Bartolomeo), biographe et bibliographe italien, né à Bassano en 1780, mort en 1841. Il fut bibliothécaire de Saint-Marc à Venise. On a de lui : *Serie dell' edizioni dei testi di lingua italiana* (Bassano, 1805 et Venise, 1828), ouvrage consacré aux écrits considérés comme classiques par les Académies italiennes; *Galerie des littérateurs et artistes vénitiens au XVIII^e siècle* (Venise, 1824) ; une *Vie de Dante* (Ibid., 1825) ; *les Femmes célèbres de Venise* (Ibid., 1826).

Cf. A. Neymayr : *Memoria di B. Gamba* (Venise, 1846, in-8).

GAMBARA (Veronica), femme poëte italienne, née en 1485 à Prat'Alboino, près Brescia, morte en 1550. C'est, parmi les écrivains de son sexe, si nombreux vers le milieu du XVI^e siècle, un des plus distingués. Ses sonnets sont élégants et une raison froide et sage les inspire. On les a imprimés séparément à Brescia (1759, in-8).

Cf. Rizzardi : *Rime, lettere e vita di V. Gambara* (Brescia, 1769, in-8).

GAMBARA (Lorenzo), poëte latin moderne, né à Brescia en 1496, mort en 1586. Il est auteur de la *Gigantomachie*, et de *Columbus* ou la Découverte du Nouveau Monde, poëmes (Bâle 1555; Rome 1581 et 1586).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, III, 70 ; — Querini : *Specimen variæ literaturæ Brixianæ*, pars II, poet. XIX.

GAMEZ (Gutierre Diez DE), écrivain espagnol du XV^e siècle. Il fut, pendant vingt-trois ans, *l'alferez* ou porte-enseigne de Don Pedro Niño, comte de Buelna, et assista, à son côté, à tous les sanglants combats dont il fit le sujet de sa *Chronique* (Cronica de Don Pedro Niño, conde de Buelna); cette relation simple et énergique, et pleine de détails fort intéressants sur les guerres de cette époque, n'a été imprimée qu'à la fin du siècle dernier et avec des suppressions, par les soins d'Eugenio de Llaguna y Amirola (Madrid 1783, in-4).

Cf. Ticknor : *History of spanish liter.*, t. I.

GAMON (Achille), mémorialiste français, avocat et consul d'Annonay vers 1558. Ses *Mémoires*, d'un style précis et énergique, sont pleins de particularités intéressantes sur l'état de la France à l'époque de la Conjuration d'Amboise, les premières guerres civiles et religieuses, les horreurs et désastres qu'elles entraînèrent à Annonay, dans le Vivarais et le Bas-Languedoc. Publiés dans un recueil de *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* (Paris, 1759, 3 vol. in-4), ils ont été réimprimés dans les *Mémoires* de Petitot-Monmerqué, t. XXXIV, 1^{re} série, et de Michaud-Poujoulat, t. VIII.

GANACHE (PÈRE). — Voyez GRIME.

GANDOLIN, valet de comédie (voy. TURLUPIN).

GANILH (Charles), économiste français, né le 6 janvier 1758 à Allanches, dans le Cantal, mort en 1836. Avocat au Parlement de Paris, il faisait partie en 1789 du Comité de la sûreté publique siégeant à l'Hôtel-de-Ville. Nommé membre du Tribunat après le 18 brumaire, il en fut exclu à cause de ses opinions libérales en 1802. De 1815 à 1823, il siégea à la Chambre des députés. Ses écrits, d'un style clair, mais prolixe, contribuèrent à la propagation des connaissances économiques. On cite : *Essai sur le revenu public des peuples de l'antiquité, du moyen âge, des siècles modernes*, etc. (Paris, 1806, 2 vol. in-8) ; *Des Systèmes d'économie politique* (Ibid., 1809, 2 vol. in-8) ; *Théorie de l'économie politique* (Ibid., 1815, 2 vol. in-8); *Dictionnaire analytique d'économie politique* (Ibid., 1826, in-8), etc.

GANS (Édouard), jurisconsulte et historien allemand, né à Berlin le 22 mars 1798, mort dans cette ville le 5 mai 1839. Il fit de brillantes études aux universités de Berlin, de Gœttingue et de Heidelberg, s'attacha à Hegel, dont il édita plus tard les ouvrages posthumes et dont il s'efforça de faire passer les principes dans l'étude du droit et de son histoire. Aimant beaucoup la France, il s'était lié à Paris avec Cousin, Villemain, Ampère, Michelet, Quinet, Lerminier, Saint-Marc-Girardin, etc., et rêvait l'alliance intellectuelle des deux pays. Il portait dans l'enseignement du droit, avec un éclat

de parole tout nouveau en Allemagne, une grande hauteur de vues philosophiques, et combattait, au nom de ces dernières, la brillante école historique de Savigny. Son principal ouvrage est *le Droit de succession dans l'histoire universelle* (das Erbrecht in weltgeschichtlicher Entwickelung; Berlin, 1824-35, 4 vol. in-8); il en a été traduit par L. de Loménie *l'Histoire du droit de succession en France au moyen âge* (Paris, 1845, in-18). Citons en outre: *Leçons sur l'histoire des 50 dernières années* (Vorlesungen über die Geschichte der lessten 50 Jahre; Leipzig, 1833-34), sujet d'un cours qui fut suspendu à cause des idées de l'auteur sur le rôle de Napoléon; *Mélanges de droit, d'histoire, de politique et d'esthétique* (Vermischte Schriften, etc.; Berlin, 1834, 2 vol.); *Aperçus sur les hommes et les choses* (Rückblicke auf Personen, 1836).

Cf. Saint-Marc Girardin: *Notice*, en tête de la traduction de L. de Loménie, et *Revue des Deux-Mondes*, 1er déc. 1839; — Lerminier: *Introduction à l'Histoire du droit au delà du Rhin*, et *Nouv. biogr. générale.*

GARASSE (le P. François), polémiste français, né en 1585 à Angoulême, mort le 14 juin 1631. Etant entré dans la Société de Jésus, il se distingua comme prédicateur, par sa fougue et par l'abondance de ces traits satiriques et de ces trivialités qui déshonoraient encore la chaire. Il quitta la prédication pour la polémique, et écrivit contre les ennemis de la religion et des Jésuites, avec une telle violence d'injures, que son nom suffit à rappeler un écrivain énergumène, sans frein et sans bonne foi. Les principaux objets de ses attaques furent l'avocat général Louis Servin, le ministre Du Moulin, le poëte Théophile et Etienne Pasquier. Les fils de ce dernier lui répondirent par une vigoureuse satire, intitulée l'*Anti-Garasse* (1624).

Le plus célèbre ouvrage de Garasse, et le plus curieux pour l'énergie mêlée au burlesque, est la *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps* (Paris, 1623, in-4). On cite ensuite: l'*Elixir Calvinisticum* (1615, in-4); *Banquet des Sept-Sages* (1617, in-8); *le Rabelais réformé par les ministres* (1619, in-12); *Recherche des Recherches d'Etienne Pasquier* (1622, in-8); *Somme théologique des vérités capitales de la religion chrétienne* (1625, in-fol.), ouvrage condamné par la Sorbonne, etc. Ch. Nisard a publié les *Mémoires du P. Garasse* (1861, in-18).

Cf. Bayle: *Dictionnaire historique;* — Saint-Cyran: *Somme des fautes et faussetés capitales* (1626, in-4); — Ch. Nisard: *les Gladiateurs de la république des lettres* (1860, 2 vol. in-8).

GARAT (Dominique-Joseph), littérateur et homme politique français, né le 8 septembre 1749 à Ustaritz, mort le 9 décembre 1833. Après avoir fait ses études sous la direction d'un ecclésiastique, il vint à Paris, où, protégé par le libraire Panckoucke, il écrivit quelques articles dans l'*Encyclopédie méthodique* ainsi que dans le *Mercure de France*, et fut mis en relations avec Suard. Par ce dernier, il connut un grand nombre d'écrivains distingués: D'Alembert, Diderot, Condillac, Buffon, etc. Couronné trois fois pour des Eloges académiques, il fut nommé, en 1785, professeur d'histoire à l'Athénée. Son cours, qu'il continua longtemps, avec des intervalles imposés par les événements politiques, attira un nombreux auditoire. Il fut, en 1789, élu député aux Etats généraux, et écrivit dans le *Journal de Paris* un compte rendu bien fait et exact des travaux de l'Assemblée. Ministre de la justice après Danton (octobre 1792), et de l'intérieur après Roland (mars 1793), il mérita que le *Petit dictionnaire des grands hommes* dît de lui: « Il déguise la vérité dangereuse, il encense la force triomphante, il atténue les horreurs d'une catastrophe; enfin, on peut le regarder comme l'optimiste de la Révolution. » Mme Roland l'appelle dans ses *Mémoires* « un eunuque politique ». Garat fut chargé, en 1794, de professer la philosophie à l'Ecole normale, et y fit l'*Analyse de l'entendement humain;* ses leçons eurent un grand succès. Il fut appelé à l'Institut dès sa création, et placé dans la classe des sciences morales et politiques. Ambassadeur à Naples en 1797, membre du Conseil des Anciens en 1798, il fut sénateur sous l'Empire et fit partie de la Chambre des députés pendant les Cent-Jours. En 1803, il était entré dans la classe de langue et littérature françaises de l'Institut réorganisé. Il en fut exclu en 1816. En 1832, il fut appelé à la nouvelle Académie des sciences morales et politiques. L'absence de caractère et de conviction se marque dans les écrits de Garat comme dans sa vie. Tour à tour il se fait le louangeur officiel ou officieux des principes, des pouvoirs et des hommes les plus opposés; manquant de vigueur et de fond, son talent littéraire, qui est réel, se montre par l'élégance, le choix des expressions, l'abondance du style et certaines finesses de vues. Très-habile académicien et subtil rhéteur, il ne laisse voir dans son analyse des philosophes ni méthode ni principes rationnels, mais il cherche et trouve des effets brillants dans les jeux de la dialectique.

On a de Garat: *Eloge de Michel de l'Hôpital* (Paris, 1778, in-8); *Eloge de Suger* (Paris, 1779, in-8); *Eloge du duc de Montausier* (Paris, 1781, in-8); *Eloge de Fontenelle* (Paris, 1784, in-8); *Considérations sur la Révolution française* (Paris, 1792, in-8); *Mémoires sur la Révolution, ou Exposé de ma conduite* (Paris, 1795, in-8); *Mémoires sur la vie de M. Suard, sur ses écrits et sur le XVIIIe siècle* (Paris, 1820, 2 vol. in-8), ouvrage le plus intéressant de l'auteur, quoiqu'il y surfasse son rôle; puis des *Eloges funèbres* de Joubert, des généraux Kléber et Desaix; des *Notices* sur Mirabeau, Thomas, Ginguené, etc.; des articles dans la *Décade philosophique*, les *Archives littéraires*, le *Magasin encyclopédique*, etc.

On doit prendre garde de confondre Garat avec son frère aîné, Dominique GARAT, né en 1735, mort en 1799, qui fut aussi député aux Etats généraux. — Le célèbre chanteur Pierre-Jean GARAT était leur neveu.

Cf. La Harpe: *Cours de littérature*, et *Correspondance;* — M.-J. Chénier: *Tableau de la littérature française;* — Quérard: *la France littéraire.*

GARCÃO (Pedro Antonio CORREA Y SALEMA DE), poëte portugais, né à Lisbonne en 1735, mort vers 1775. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie des Arcades. Il s'attira des persécutions du ministre Pombal et mourut en prison. Ses compatriotes l'ont surnommé, comme Ferreira, « l'Horace portugais, » pour un petit volume d'odes, de satires, d'épîtres et de sonnets, suivis de plusieurs *Discours* adressés aux membres de l'Académie des Arcades. On a aussi de lui quelques comédies écrites où il y a de l'observation: *le Nouveau Théâtre* (theatro novo), critique de l'art dramatique portugais, surtout des comédies d'Antonio Jozé da Silva, et *l'Assemblée* (a Assemblea), tableau de mœurs en un acte, qui n'est pas sans originalité: un bourgeois qui veut donner une soirée emprunte à ses amis les meubles indispensables. Au milieu de la réunion on vient faire une saisie chez lui et ses invités s'empressent de réclamer leur bien. L'auteur a intercalé dans *l'Assemblée* une cantate remarquable sur la mort de Didon. Ses *Œuvres* ont été publiées (Lisbonne, 1778, in-8).

Cf. F. Denis: *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

GARCILASSO DE LA VEGA, par abréviation de GARCIAS LASSO, célèbre poëte espagnol, né à Tolède en 1503, mort à Nice en 1536. D'une ancienne famille noble, il suivit la carrière des

armes, et sa vie si courte se passa en expéditions périlleuses et lointaines, avec quelques séjours à la cour. Il fit avec éclat les campagnes d'Italie avec Charles-Quint, de Vienne contre les Turcs, de Tunis où il reçut deux graves blessures, enfin de Provence où il fut frappé mortellement à l'assaut d'une petite tour auprès de Fréjus. L'empereur, pour venger sa mort, fit pendre tous les défenseurs de la tour. Transporté d'abord en Italie, son corps fut plus tard inhumé dans l'église de Saint-Pierre de Tolède.

Il est remarquable que cet homme d'épée et d'action s'est attaché, comme poëte, aux genres qui demandent la flexibilité de l'esprit, la souplesse, la douceur et la grâce du style. Lié avec Boscan, il le seconda dans ses tentatives pour réformer la poésie espagnole par l'imitation de la littérature italienne et l'importation de ses rhythmes. Son passage en Italie lui avait suffi pour se familiariser avec les procédés de cette versification élégante jusqu'à la recherche et douce jusqu'à la langueur. Il cultiva la pastorale, le sonnet, la chanson, l'églogue, imitant directement Pétrarque, Bembo, l'Arioste, et surtout Sannazar, remontant à l'occasion à Théocrite et à Virgile, et, malgré tant de modèles, gardant un accent d'originalité. Il bénéficia de l'engouement de ses compatriotes pour les séduisantes qualités et les brillants défauts de ses maîtres ; on l'appela « le Pétrarque espagnol », « le roi de la douce plainte, » et Charles-Quint disait que sa langue harmonieuse était celle des dieux. Les *Poésies* de Garcilasso, publiées pour la première fois avec celles de Boscan, en 1543, ont été rééditées avec notes et commentaires par Fr. Sanchez (Salamanque, 1574, in-8), Herrera (Séville, 1580, in-8), Tamayo de Vargas (Madrid, 1622, in-18), J.-N. de Azara (Ibid., 1765, in-16), etc. Il en a paru aussi chez nous une jolie édition (Paris, 1828, in-32). Elles ont été traduites en vers anglais par J.-H. Wiffen (Londres, 1823, petit in-8).

Cf. Tamayo de Vargas : *Vida de G. de la V.*, en tête de son édit. ; — J.-H. Wiffen : *Life of the author*, en tête de sa traduction ; — E.-F. de Navarrete : *Vida del celebre poeta G. de la V.* (Madrid, 1850, in-4) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XIII ; — Sismonde de Sismondi : *Littératures du midi de l'Europe*, t. III ; — Bouterweck, Ticknor, etc. : *Histoire de la littér. espagnole.*

GARCILASSO DE LA VEGA, surnommé l'*Inca*, historien espagnol, né en 1530 à Cuzco, mort à Valladolid en 1568. Il descendait par sa mère des souverains du Pérou. Philippe II, inquiet de son influence sur ses compatriotes, le fit venir en Espagne. Écrivain exact, mais inexpérimenté, il a laissé : *Histoire générale du Pérou* (Cordoue, 1616, in-fol.), traduite en français par Baudoin (Paris, 1633, in-4 ; Amsterdam, 1737, 2 vol. in-4) ; *Histoire de la Floride* (Lisbonne, 1605, in-4), traduite par Richelet (1670, plusieurs édit.) ; *Commentaires royaux traitant de l'origine des Incas*, etc. (Lisbonne, 1609-16, 2 vol. in-fol.), traduit par Dalibard (Paris, 1744, 2 vol. in-12).

Cf. L'abbé Langlet-Dufresnoy : *Préface* de la traduction de l'*Histoire de la Floride* ; — Quérard : *la France littéraire.*

GARÇON DE FERME (LE), poëme de Bloomfield (voy. ce nom).

GARDIN-DUMESNIL (Jean-Baptiste), littérateur français, né en 1720 à Saint-Cyr, près de Valognes (Normandie), mort en 1802. Il professa la rhétorique à Paris, aux colléges de Lisieux et d'Harcourt. Après la suppression des Jésuites, il eut la direction du collége Louis-le-Grand. On cite comme un très-estimable ouvrage ses *Synonymes latins et leurs différentes significations, avec des exemples tirés des auteurs* (Paris, 1772, in-12 ; 1778, in-8), réédités, avec des additions et des corrections, par Jeannet, (Paris, 1813, in-8), et surtout par Achaintre (Paris, 1815, in-8). On a encore de lui : *Préceptes de rhétorique tirés de Quintilien* (1762, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GARGANTUA, GARGELLANTUA, ouvrages célèbres de Rabelais, de Fischart (voy. ces noms).

GARIN DE MONTGLANE, geste et chanson de geste (voy. GUILLAUME AU COURT-NEZ). — GARIN LE LOHERAIN, chanson de la geste des *Loherains* (voy. ce mot).

GARLANDE (Jean DE), poëte latin du XIII^e siècle. Né en Angleterre, il vécut en France, suivant un des poëmes qu'on a sous son nom (*De Triumphis Ecclesiæ*) :

> Anglia cui mater fuerat, cui Gallia nutrix,
> Matri nutricem præfero mente meam.

Dom Rivet, dans une étude reconnue inexacte, le fait vivre au XI^e siècle, naître en France et passer en Angleterre avec Guillaume le Conquérant.

On a de J. de Garlande une série de poëmes dont le latin est digne, suivant Erasme, d'un siècle barbare : *De Mysteriis Ecclesiæ carmen*, inséré par F.-G. Otto dans le recueil des manuscrits de la bibliothèque de Giessen (1842) ; *Facetus*, en 137 distiques, traitant des devoirs (Lyon, 1489, in-4 ; plusieurs fois réimpr.) ; *De Contemptu mundi*, attribué à tort à saint Bernard (Caen, s. d., in-4) ; *Floretus*, poëme formé des plus belles pensées des auteurs sur la foi chrétienne, commenté par Gerson (s. l., 1505, nombr. édit.) ; *Cornutus, sive Disticha moralia* (Zwool, 1481, in-4 ; Haguenau, 1489), sentences morales sous forme d'énigmes, etc. ; puis, en prose, *Dictionarius, sive de dictionibus obscuris*, curieux répertoire de notions propres au XIII^e siècle, imprimé dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France* (Paris, 1837, in-4), etc.

Cf. Fabricius : *Biblioth. lat. med. et infimæ ætatis* ; — *Hist. litt. de la France*, t. VIII, XXI et XXII ; — Wright : *Essays on the Literat. of England in the middle ages*, tome I.

GARNIER (Robert), poëte tragique français, né en 1534 à La Ferté-Bernard, mort le 15 août 1590 au Mans. Il étudia la jurisprudence à Toulouse, fut couronné en 1565 aux Jeux Floraux, et fut reçu avocat au parlement de Paris. Il exerça au Mans les fonctions de conseiller au présidial, puis de lieutenant criminel.

Parmi les tragédies qui précédèrent en France les théâtres de Rotrou et de Corneille, celles de Garnier occupent le premier rang. Au lieu de reproduire servilement les Grecs, il montra de l'audace et de la vigueur, annoblit les caractères, les passions, le style, et éleva l'art théâtral. Sa vigueur, il est vrai, est emphatique et déclamatoire, et, comme celle de son modèle Sénèque, poussée à l'exagération et au faux goût. Les applaudissements unanimes du public et des lettrés accueillirent ses œuvres. Ronsard vanta le « parler haut », et Brantôme « le parler grave, tragique » de Garnier, ce que Scévole de Sainte-Marthe appela « verborum ubertas ». Par là, malgré le manque de goût et l'ignorance des lois de la scène et des convenances, il fut l'aïeul de Corneille. La barbarie, la grossièreté qui se trouvent dans son style, à côté de vers ampoulés, s'excusent, en partie, par cette circonstance que certains termes vieillis ou rejetés dans le langage populaire ne manquaient pas alors de noblesse.

Les tragédies de Garnier sont : *Porcie* (Paris, 1568, in-8) ; *Hippolyte* (1573, in-8) ; *Cornélie* (1574, in-8) ; *Marc-Antoine* (1578, in-8) ; *la Troade* (1578, in-8) ; *Antigone* (1579, in-8) ; *Sédécie, ou les Juives* (1580, in-8) ; *Bradamante* (1580, in-8). Elles ont été réunies en un volume (Paris, 1582, in-12, souv. réimpr.) On cite encore

de lui : *Plaintes amoureuses, contenant élégies, sonnets*, etc. (Toulouse, 1565, in-4) ; *Hymne à la monarchie* (Paris, 1567, in-4) ; *Élégie sur le trespas de Ronsard* et *le Tombeau de messire Desportes*, imprimés l'un et l'autre dans quelques éditions des *Tragédies;* deux pièces de vers à Ronsard, dans les *Œuvres* de Ronsard ; deux sonnets sur la mort de Charles IX.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*, t. IV ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. II, III, IV.

GARNIER (Sébastien), poëte français, né à Blois, mort en 1607. Il était procureur général au comté et bailliage de Blois. Il a rimé, sans invention ni style, une *Henriade* (Blois, 1593, in-4), qui mérite un souvenir parce qu'elle fut réimprimée, avec quelque bruit, par les ennemis de Voltaire (Paris, 1770, in-8) ; puis *la Loyssée, contenant le voyage de saint Loys, roy de France, pour aller en Égypte* (Blois, 1593, in-4).

Cf. Viollet-Leduc : *Bibliothèque poétique ;* — Quérard : *la France littéraire.*

GARNIER (Jean), érudit français, né en 1612 à Paris, mort le 16 octobre 1681 à Bologne. Membre de la Compagnie de Jésus, il professa avec distinction les humanités, la rhétorique et la théologie. On a de lui des ouvrages qui montrent un esprit judicieux et des connaissances étendues : *Theses peripateticæ de Logica* (Paris, 1650, in-8) ; *Organi philosophiæ rudimenta, seu Compendium Logicæ Aristotelicæ* (Ibid., 1651, in-8) ; *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis Societatis Jesu* (Ibid., 1678, in-4) ; *Liber diurnus Romanorum Pontificum* (Ibid., 1680, in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XL.

GARNIER (Julien), érudit français, né en 1670 à Connerré, dans le Maine, mort le 3 juin 1725. Entré chez les Bénédictins de Saint-Maur, il travailla sous Mabillon. On lui doit une édition estimée de *Saint-Basile* (Paris, 1721-30, 3 vol. in-fol.).

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine.*

GARNIER (Jean-Jacques), historien et érudit français, né le 18 mars 1729 à Corron, dans le Maine, mort le 21 février 1805. Il entra dans les ordres, fut nommé en 1760 professeur adjoint de langue hébraïque au Collége royal, et entra en 1761 à l'Académie des inscriptions. Devenu en 1768 inspecteur du Collége royal, il y fit créer une chaire de droit naturel et une chaire de morale. Nommé historiographe et chargé de continuer l'*Histoire de France* de Velly et de Villaret, il montra dans ce travail plus d'érudition que ses devanciers. La partie qu'il a écrite, d'un style sobre mais froid, s'étend de Louis XI au règne de Charles IX (Paris, 1765-1785, 7 vol. in-12). Après avoir achevé la dernière partie de ce règne, il détruisit son manuscrit pour ne pas en mettre le sanglant tableau sous les yeux du peuple. On a encore de J.-J. Garnier : *l'Homme de lettres* (Paris, 1764, in-12) ; *De l'Éducation civile* (Ibid., 1765, in-18) ; *Traité de l'Origine du gouvernement français* (Ibid., 1765, in-12) ; de savants *Mémoires*, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, etc.

Cf. B.-J. Dacier : *Eloge*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions ; — Quérard : *la France littéraire.*

GARNIER (Charles-Georges-Thomas), littérateur français, né le 21 septembre 1746 à Auxerre, où il est mort le 24 janvier 1795. Avocat au parlement de Paris, puis magistrat, il écrivit avec un talent aimable quelques *Nouvelles*, des écrits de circonstance et les *Nouveaux proverbes dramatiques, ou Recueil des comédies de société* (Paris, 1784, in-8). Il a édité : *Cabinet des Fées* (Ibid., 1785, 41 vol. in-8 et in-12) ; *Voyages imaginaires, songes, visions et romans merveilleux* (Ibid., 1787, 39 vol. in-8) ; *Œuvres badines du comte de Caylus* (Ibid., 1787, 12 vol. in-8) ; *Ana ou collection de bons mots* (Ibid., 1789, 10 vol. in-8) et les *Œuvres complètes de Regnard*, avec des notes (Ibid., 1789, 6 vol. in-8.)

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GARNIER (Germain, marquis), économiste français, frère du précédent, né le 8 novembre 1754 à Auxerre, mort le 4 octobre 1821 à Paris. Secrétaire de Mme Adélaïde, tante de Louis XVI, il refusa le ministère de la justice en 1792, émigra après le 10 août, revint en 1795, fut sénateur et comte de l'Empire, puis pair de France, ministre d'État et membre du conseil privé sous la Restauration. Ses principaux ouvrages sont : *De la propriété considérée dans ses rapports avec le droit politique* (Paris, 1792, in-8) ; *Abrégé des principes de l'économie politique* (Ibid., 1796, in-12) ; *Histoire de la monnaie depuis l'antiquité jusqu'à Charlemagne* (Ibid., 1819, 2 vol. in-8). Il a donné une traduction estimée des *Recherches sur la richesse des nations*, d'A. Smith (Ibid., 1805, 5 vol. in-8, et 1822, 6 vol. in-8), rééditée par Blanqui, dans la *Collection des Économistes* (t. V et VI, 1843, in-8).

Cf. B.-J. Dacier : *Notice sur la vie et les ouvrages de M. le marquis Garnier* (Paris, 1822, in-8) ; — Blanqui : *Notice*, dans l'édition ci-dessus.

GARNIER (Adolphe), philosophe français, né à Paris le 27 mars 1801, mort en mai 1864. Professeur de philosophie dans les colléges, à la Sorbonne et à l'École normale, il avait étudié le droit et avait collaboré à des publications de l'école saint-simonienne, et il contribua beaucoup à élargir le programme de l'enseignement philosophique. Il a écrit, entre autres livres de psychologie, un *Traité des facultés de l'âme* (1852, 3 vol. in-8). On lui doit une bonne édition des *Œuvres philosophiques de Descartes*, avec introductions et analyses (1835, 4 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.* les trois premières éditions.]

GARNIER (Marie-Joseph-François, dit Francis), voyageur français, né à Saint-Etienne (Loire) le 25 juillet 1839, mort à Hannoï (Tong-King) le 21 décembre 1873. Sa courte et brillante carrière a été signalée par des voyages et des expéditions d'une grande importance. Il périt massacré au Tong-King, après avoir conquis le pays en quelques semaines. Il a consigné les résultats de sa principale mission dans une belle publication officielle, *Voyage d'exploration en Indo-Chine* (Paris, 1873, 2 vol. in-4 ; atlas in-fol.) renfermant les vocabulaires de trente dialectes indo-chinois. Citons aussi, un commentaire historique de *la Chronique royale du Cambodge* (Imp. nat. 1872, in-8). [*Dict. des Contemp.*, 4e édit. et *Supplément*, 1872.]

GARRET (João Baptiste ALMEIDA), poëte portugais, né le 4 février 1799 à Porto, mort à Lisbonne en janvier 1854. Sa vie s'est partagée entre les lettres et la politique; il a été député, appelé à la chambre haute et enfin ministre des affaires étrangères. Rompant avec les traditions classiques portugaises, il suivit avec succès la voie de Byron et de Lamartine : ses *Lyres de João Minimo* le mirent au premier rang des poëtes lyriques de son pays. Ses romans poétiques et ses drames n'eurent pas moins de vogue. Parmi les premiers on cite *Dona Branca*, où l'auteur cherche à plier les anciennes formes de la poésie portugaise aux procédés de l'école romantique, en retraçant sous leurs plus vives couleurs les temps chevaleresques de la Péninsule. L'originalité est plus dans le style que dans l'invention ; car il s'agit d'une princesse qui, enlevée par un chef maure et enfermée dans un palais enchanté, s'éprend de son ravisseur, et lorsque ses parents la retrouvent et la délivrent, elle se réfugie dans un couvent, où elle meurt. *Adozinda* est une autre composition romanesque d'un intérêt dramatique et dont les vers sont

devenus populaires. Au théâtre, Al. Garret a donné : *Un auto de Gil Vicente*, drame en prose en trois actes, qui fut beaucoup applaudi ; *l'Alfagem de Santarem*, drame chevaleresque, dont Muno Alvarez Pereira, le compagnon d'armes du roi Don João Ier de Portugal, est le héros; *Luiz de Souza*, épisode de la vie de cet historien soldat, fait prisonnier par les Maures, et qui après une longue captivité, vint se présenter à sa femme, laquelle le croyant mort, s'était remariée. On doit encore à Almeida Garret un poëme sur *le Camoëns* et *l'Arco de Santa-Anna*, roman en prose, dont l'action se passe au XIVe siècle.

Cf. Pereira da Silva : *Histoire de la littérature portugaise*.

GARRICK (David), célèbre acteur anglais, né à Lichfield en 1716, mort le 20 janvier 1779. Il descendait d'une famille française réfugiée en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il fut le premier acteur de son temps et fut, sans emphase, le plus patriotique interprète du drame shakespearien. Il fut enterré à Westminster, à côté du grand poëte. Il avait acheté le théâtre de Drury Lane et il le dirigea avec une grande habileté et une intelligence littéraire qui lui fait le plus grand honneur. Il composa ou remania une quarantaine de pièces, dont deux seulement : *le Valet menteur* (The lying valet, 1741), et *Mademoiselle avant vingt ans* (Miss in her teens, 1747), sont restées au théâtre comme d'agréables comédies à la manière française. Dans les nombreux prologues et épilogues qu'il écrivit, Garrick se montre un poëte gracieux et spirituel. Sa *Correspondance* a été publiée en 1831, avec une *Notice* sur sa vie.

Cf. A. Baker : *Biographia dramatica* ; — A.-F. Sticotti : *Garrick, ou les acteurs anglais*, traduit de l'anglais (Paris, 1769, in-8) ; — A. Murphy : *Life of Garrick* (Londres, 1801, 2 vol. in-8), traduit en français (Paris, an IX, 1 in-12) ; — Carlo Blasis : *Biografia di D. G.* (Milan, 1840, in-8).

GARTH (Sir Samuel), médecin et poëte anglais, né en 1672, mort en 1719. Homme d'esprit, très-engagé dans le parti whig, ami intime d'Addison, il fut comblé de faveurs par la nouvelle dynastie. Outre l'épilogue du *Caton* d'Addison et quelques autres pièces de circonstance, il composa le poëme du *Dispensaire* en six chants (The dispensary ; Londres, 1699), à propos de la concurrence que les apothicaires faisaient aux médecins en prescrivant des remèdes de leur chef, et du dispensaire qu'ouvrirent ces derniers pour la distribution gratuite de remèdes aux pauvres. Ce poëme héroï-comique est bien écrit, et mêle agréablement la plaisanterie et la science. Le début en a été traduit par Voltaire.

Cf. Johnson : *Lives of english poets*.

GARVE (Christian), philosophe allemand, né à Breslau le 7 janvier 1742, mort dans cette ville le 1er décembre 1798. Il étudia la théologie, puis les langues et les mathématiques à Francfort-sur-l'Oder et à Halle, alla suivre à Leipzig les cours de Gellert chez lequel il demeura, et y devint professeur de philosophie. Sa santé l'ayant forcé de renoncer à toutes fonctions, il retourna à Breslau. Sa réputation de philosophe était très-répandue ; Frédéric II voulut le voir, et c'est sur ses conseils qu'il entreprit la traduction avec commentaires du *De Officiis*. Il professait pour le roi une admiration enthousiaste. Les écrits de Garve, plus pratiques que profonds, sont d'un style clair et harmonieux. Son *Traité des devoirs de l'homme* (Abhandlung über die menschlichen Pflichten ; Breslau, 1783), traduit de Cicéron, eut un succès extraordinaire, auquel la faveur de Frédéric II ne fut pas étrangère. Ses autres livres sont pour la plupart des traductions, soit du latin ou du grec, soit de l'anglais, et des essais de morale. Les principaux de ces derniers ont formé les deux recueils de *Dissertations* (Sammlung einiger Abhandlungen ; Leipzig, 1779, 2 vol.) et *d'Essais sur divers sujets de morale* (Versuche über verschiedene Gegenstaende aus der Moral, 1792) ; d'autres ont paru séparément. On cite de Garve un *Examen critique de la raison pure de Kant* (Recension von Kant's Kritik der reinen Vernunft; Gœttingue, 1782), l'un des premiers travaux d'exposition et d'interprétation de la philosophie kantienne, mais d'une insuffisance notoire. On trouve plus d'intérêt historique ou littéraire dans ses *Fragments sur le caractère et le gouvernement de Frédéric II* (Fragmente zur Schilderung des Geistes, des Charakters, etc. ; Breslau, 1798 et dans ses divers recueils de *Lettres* (Vertraute Briefe an eine Frendin ; Leipzig, 1801 ; Briefe an Chr.-F. Weisse und einige andere Fruude ; Breslau, 1803 ; Briefwechsel zwischen Garve und C.-J. Zollikofer; Ibid., 1804).

GARVE (Ch. Bernhard), poëte allemand, né à Jeinsein, près de Hanovre, le 24 janvier 1764, mort le 21 juin 1841. Élevé par la communauté des Frères Moraves, il fut professeur et prédicateur dans diverses villes, à Amsterdam, à Berlin, et passa ses dernières années chez les Hernhutes. L'un des meilleurs auteurs de poésies religieuses du commencement de ce siècle, il a composé dans le ton d'une noble sévérité des *Chants chrétiens* (Christliche Gesaenge ; Gœrlitz, 1825), des *Chants des frères* (Brudergesaenge ; 1827). Il a aussi donné une bonne *Prosodie allemande* (der deutsche Versbau ; Berlin, 1827) et une traduction des *Odes* d'Horace (Ibid., 1831).

GASCOIGNE (George), poëte anglais, né vers 1530, mort en 1577. Déshérité par son père à cause de sa vie dissipée, il alla servir en Hollande sous le prince d'Orange. L'un des meilleurs poëtes de la première partie du règne d'Élisabeth, il se place au nombre des fondateurs du théâtre anglais par quelques pièces : *les Supposés* (The supposes, com. 1566), imitée de l'Arioste ; *Jocasta* (1575), imitée d'Euripide ; *le Miroir de gouvernement* (The glass of government, com. 1575), *les Plaisirs princiers de Kenilworth* (The princely pleasures of Kenilworth Castle), à propos des fêtes que Dudley donna à Élisabeth. Ses deux poëmes les plus importants sont : *le Miroir d'acier* (Steel glass, 1576), satire sociale, écrite en vers blancs et l'un des premiers exemples de ce mètre ; *les Fruits de la guerre* (The fruits of war), poëme en 207 stances sur la guerre de Hollande. Ses petites pièces ont de la vivacité et de la grâce. On a recueilli les *Poésies de Gascoigne* (1575, in-4 ; 1587, in-4).

Cf. Baker : *Biographia dramatica* ; — Chambers : *Cyclopaedia of english lit.*

GASCON (DIALECTE), l'une de ces variétés de la langue d'oc qui se formèrent entre Bordeaux et Toulouse et dont l'agénais est resté le type principal. Il s'étendait sur l'une et l'autre rive de la Garonne, en se mêlant plus ou moins de mots français d'une part, ou d'éléments empruntés, d'autre part, aux idiomes espagnols. Montaigne a dit en parlant du gascon des hautes terres (*Essais*, liv. II, ch XVII) : « Il y a bien au-dessus de nous, vers les montaignes, un gascon que je treuve singulièrement beau, sec, bref, signifiant, et à la vérité un langage masle et militaire plus aultre que j'entende, aultant nerveux et pertinent, comme le Français est gracieux, délicat et abondant. » Il a été fait des dictionnaires spéciaux pour le gascon d'une partie de province, d'un département, comme celui de Cénac-Moncaut pour le gascon du Gers (Paris, 1863, in-8). La littérature gasconne se réduit à des chansons populaires sans grande importance, dont il a été publié divers recueils, tels que les suivants : *Poesias gasconas* de Pey de Garros (Toulouse, 1567, in-4) ; *lou Parterre gascoun*, de G. Bedout (Bor-

deaux, 1642, in-4); *Recueil des poëtes gascons* (Amsterdam, 1700, 2 vol. pet. in-8); *Littérature populaire de la Gascogne*, par Cénac-Moncaut (Paris, 1868, in-18) (voy. AGÉNAIS).

GASPARD DE ROEN, poëte et compilateur allemand du milieu du XII[e] siècle. Chanteur ambulant et poëte très-médiocre, il a attaché son nom au recueil d'anciens poëmes épiques fabuleux qui forment le *Livre des Héros* (voy. ces mots).

GASPARIN (Agénor-Étienne, comte DE), né à Orange le 10 juillet 1810, mort le 14 mai 1871. Fils du ministre, célèbre agronome, député lui-même en 1842, il a écrit un certain nombre d'ouvrages d'actualité, historique, philosophique, ou religieuse, d'un caractère élevé : *Les États-Unis en 1861, ou Un grand peuple qui se relève* (1861, in-8); *la Liberté morale* (1868, in-18), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatres premières édit.].

GASSE *le Blond*, trouvère anglo-normand du XII[e] siècle; il était parent de Henri II Plantagenet. Il a aidé Robert de Borron à rédiger les romans du *Saint-Graal* et de *Merlin* (voy. ces mots).

GASSE BRULÉ ou BRULLEZ, trouvère du XIII[e] siècle, originaire de la Champagne. Les *Grandes chroniques de France*, à l'occasion des démêlés de la régente Blanche de Castille avec Thibaut, comte de Champagne, le mentionnent ainsi : « Thibaut et Gasse firent les plus belles chancons et les plus delitables et melodieuses qui onques fussent oïes en chancon ne en vielle. » Il se peut pourtant que Gasse n'ait pas connu Thibaut, et ait vécu un demi-siècle avant lui. Les manuscrits anciens lui attribuent 70 pièces. Ses chansons, pleines de grâce et d'harmonie, sont toujours adressées à la même dame, épouse d'un grand seigneur, dont la jalousie le força de quitter son pays. Réfugié dans la Petite-Bretagne, il écrivait :

Les oisillons de mon païs
Ai oïs en Bretaigne;
A lor chant m'est-il bien avis
Qu'en la douce Champagne
Les oï jadis
Se n'i ai mespris.

J. B. de Laborde a publié deux chansons de Gasse dans son *Essai sur la musique*, t. II (Paris, 1780, 4 vol. in-4), et Ed. Duméril a cité aussi de ses vers dans ses *Mélanges archéologiques et littéraires*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

GASSENDI (Pierre GASSEND, sous forme latine), philosophe et savant français, né au village de Champtercier, près de Digne en Provence, le 22 janvier 1592, mort à Paris le 24 octobre 1655. Fils d'obscurs cultivateurs, il montra une précocité d'esprit dont on raconte des prodiges. Il fit ses études à Digne où il fut chargé à seize ans d'enseigner la rhétorique, et à Aix, où il fut reçu docteur et prit les ordres. Il cultivait également les langues anciennes, la philosophie et les sciences, particulièrement l'astronomie. Imbu de l'esprit du libre examen, il combattit de bonne heure l'autorité donnée par la routine à toutes les doctrines couvertes du nom d'Aristote. Retiré à Digne, dans un bénéfice qu'il avait obtenu, il écrivit contre le péripatétisme un livre célèbre : *Exercitationes paradoxicæ adversus Aristoteleæos, in quibus præcipua totius peripateticæ doctrinæ atque dialecticæ fundamenta excutiuntur, opiniones novæ aut ex veteribus obsoletæ stabiliuntur* (Grenoble, 1624, in-8); c'est, comme l'indique le titre, le renversement total de l'autorité d'Aristote et la restauration de doctrines différentes sur de nouvelles bases. L'auteur mettait hors de la discussion les dogmes de l'Église, envers laquelle il protestait de son entière soumission, soit par prudence naturelle, soit par une sincère réserve. Gassendi était alors en relation de correspondance ou en communauté d'idées avec les esprits les plus distingués et les plus indépendants, Galilée, Campanella, Mydorge, le P. Mersenne, Descartes, etc. Il se mêle aux discussions du temps sur toutes les grandes questions scientifiques; il combat vivement l'alchimie et la magie dans Robert Fludd, mais il défend avec ardeur les systèmes de Képler et de Copernic, les confirme par ses propres observations astronomiques et, ainsi que la plupart des savants, il se sent atteint par la condamnation de Galilée comme par un coup de foudre.

Une controverse mit plus particulièrement en relief la personnalité de Gassendi et ses tendances philosophiques; c'est celle qu'il soutint contre le cartésianisme naissant, à l'occasion des *Méditations*, qui lui avaient été communiquées par le P. Mersenne. Les *Objections* de Gassendi et les *Réponses* de Descartes tiennent une grande place dans la philosophie du XVII[e] siècle. On sent à la fois deux hommes et deux doctrines en présence ; les champions s'acceptent eux-mêmes comme personnifiant le spiritualisme et le sensualisme. Ils se renvoient ces apostrophes célèbres : « O esprit! » — « O chair ! » Descartes, sentant son génie méconnu, s'emporte contre son contradicteur ; Gassendi, dans ses *Instances*, l'irrite par un redoublement de railleries : « En m'appelant chair, vous ne m'ôtez pas l'esprit; vous vous appelez esprit, mais vous ne quittez pas votre corps. Il faut donc vous permettre de parler selon votre génie : il suffit qu'avec l'aide de Dieu je ne sois pas tellement chair que je ne sois encore esprit, et que vous ne soyez pas tellement esprit que vous ne soyez aussi chair; de sorte que ni vous ni moi nous ne sommes ni au-dessus ni au-dessous de la nature humaine; si vous rougissez de l'humanité, je n'en rougis pas. » Dans cette lutte d'un vif intérêt philosophique et littéraire, Gassendi, que l'on peut appeler la hache des paradoxes cartésiens, combat moins les conclusions de Descartes en faveur de l'existence de Dieu ou de l'immortalité de l'âme que ses démonstrations, et surtout la théorie des idées innées, sur laquelle elles reposent. Il développe dès lors l'axiome favori du sensualisme que rien n'est dans l'intelligence que ce que les sens y ont mis.

En opposition aux doctrines d'Aristote qu'il renverse, aux théories nouvelles de Descartes qu'il repousse, Gassendi apporte à son tour un système complet de philosophie ; il l'emprunte aux Grecs, mettant l'indépendance de la raison non dans la reconstruction d'un système personnel, comme fait Descartes, mais dans l'adoption d'une ancienne doctrine librement choisie. Celle qu'il entreprend de ressusciter est l'épicuréisme, à la fois dans sa physique, sa métaphysique et sa morale. Informé de son dessein, Campanella lui avait écrit avec beaucoup de sens : « Je vous félicite d'avoir dissipé les nuages de l'aristotélisme, mais je suis fâché de vous voir vous enfoncer dans les ténèbres d'Épicure. » La restauration de la philosophie épicurienne par Gassendi nous explique l'importance que prennent, au XVII[e] siècle, la discussion du système des atomes et la réfutation du poëte Lucrèce dans les ouvrages consacrés à la défense du spiritualisme chrétien. Fénelon consacre de longues pages du *Traité de l'existence de Dieu* aux difficultés et aux puérilités de la cosmologie épicurienne, et l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac prouvera aussi à quel point l'attention avait été ramenée sur le *Poëme de la nature*.

Gassendi avait en effet pris une place à part dans le monde philosophique et littéraire. Les Gassendistes formaient, à côté des Cartésiens, une sorte de parti, une minorité, il est vrai, qui n'avait pas l'éclat ou l'autorité de leurs tout-puissants adversaires, mais qui n'avait pas moins son action sur les esprits et les mœurs et qui gardait fidèlement,

en face de l'idéalisme triomphant, les droits de la réalité sensible et les traditions de la libre pensée. L'école de Gassendi recueille tout ce que le XVII^e siècle compte d'écrivains joyeux et indépendants, d'esprits forts et, comme on disait alors, de libertins : esprits de second ordre pour la plupart, Chapelle, Bernier, Cyrano de Bergerac, le poëte Jean Hesnaut, etc., mais au milieu d'eux, un des maîtres de la raison et de la langue, Molière. Molière avait été, avec Chapelle, l'élève particulier de Gassendi. De son maître, comme dit Sainte-Beuve, « il prend surtout l'esprit, non le système, non les atomes; et il croit, suivant son propre aveu, et malgré Chapelle qui prend tout (en glouton indigeste qu'il est), que, d'Épicure et de Gassendi, il n'y a de bon que la morale. » Pourtant, sous l'inspiration du nouvel épicuréisme, il avait entrepris, comme Jean Hesnaut, une traduction de Lucrèce, dont on ne possède qu'un fragment, la grande tirade d'Élianthe sur les amoureux, dans le *Misanthrope*. Son théâtre offre d'autres traces, plus directes, de l'enseignement gassendiste : la morale facile et indulgente, la revendication, au nom du bon sens, des droits de la chair contre un spiritualisme extravagant. Chrysale disant à Belise :

Oui, mon corps est moi-même, et j'en veux prendre soin ;
Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère.

ne rappelle-t-il pas le duel comique de la chair et de l'esprit entre Gassendi et Descartes? On rapporte aussi à l'influence de Gassendi les traits décochés dans *le Mariage forcé* contre les sectateurs d'Aristote et contre Descartes lui-même, et enfin l'aversion du poëte comique pour l'ignorance prétentieuse des médecins. Quoique chef d'une école épicurienne, Gassendi menait une vie aussi austère et chrétienne que studieuse. On l'appelait même « le saint prêtre de Digne ». Il passa presque toute sa vie dans cette ville, à part quelques voyages de science et des séjours d'étude à Paris, où il mourut sur la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs. Justifiant les trop justes épigrammes de Molière contre la Faculté, il succomba moins à la maladie qu'au traitement, et s'éteignit après treize saignées.

Les principaux ouvrages philosophiques de Gassendi sont, après ses *Exercitationes paradoxicæ* souvent réimprimés : *Disquisitio metaphysica adversus cartesium* (Amsterdam, 1642, in-8; Vite, 1644, in-4), traduit en français par le duc de Luynes et Clerselier; *De Vita, Moribus et Placitis Epicuri* (Lyon, 1649, in-fol.; Amsterdam, 1659, plus. fois réimpr.); *Syntingma philosophiæ Epicuri, cum refutationibus dogmatum quæ contra fidem christianam*, etc. (Lyon, 1658, 3 vol. in-fol.; Amsterdam, 1684), ouvrage posthume, ainsi que e *Syntagma philosophicum*, sorte d'encyclopédie philosophique (Lyon, 1658, 2 vol. in-fol.). Gassendi avait en outre publié un grand nombre d'ouvrages mathématiques et astronomiques, ainsi que divers écrits sur des questions et des polémiques auxquels nous n'avons pas donné place. Il y a deux éditions complètes des *Œuvres de Gassendi* (Lyon, 1658; Florence, 1728, 6 vol. in-fol.).

Cf. Bernier : *Abrégé de la philosophie de Gassendi* (1674, 7 vol. in-12, plus. fois réimpr.); — S. Sorbière : *De Vita et moribus P. Gassendi*, en tête de l'édition de Florence; — le P. Bougerel : *Vie de Gassendi* (1737, in-12); — Damiron : *Essai sur l'histoire de la philosophie au XVII^e siècle* (1846), t. I; — *Études sur la vie et les œuvres de P. Gassendi* (Digne, 1851, in-8); — B. Aubé, dans la *Biographie générale*, etc.

GASSENDISME. On donne ce nom, non-seulement au système de Gassendi, mais à l'esprit même qui l'inspirait et à l'influence morale et littéraire qu'il a exercée au milieu d'une société pour laquelle il semblait si peu fait (voy. l'art. précédent).

GAST (Luce DE), écrivain français du XII^e siècle. Seigneur du château de Gast, près Shrewsbury, il fut l'un des rédacteurs en prose des romans de la Table Ronde, d'après des poëmes et des lais composés sur les légendes de la Bretagne. C'est lui qui a relié au cycle de la Table Ronde la fable des amours de Tristan et Yseult achevée par Élie de Borron. On lui a attribué *Giron le Courtois*, qui est l'œuvre de ce dernier.

GASTON III, comte de Foix, dit *Gaston Phébus*, né en 1231, mort en août 1391. Son surnom de *Phébus* lui fut donné, dit-on, à cause de sa belle chevelure blonde. Il est célèbre par sa passion pour la chasse, qui nous a valu un des curieux livres du temps : *Miroyre de Phebus, des deduictz de la chasse aux bestes saulvaiges et des oyseaulx de proye* (Paris, vers 1505, petit in-fol. goth.; plus. édit.) : c'est l'un des classiques de la chasse, qui est réimprimé encore par les bibliophiles et les chasseurs (Paris, 1854, gr. in-8). Il en existe de célèbres manuscrits, dont un avec de belles enluminures à la Bibliothèque nationale. L'auteur, dont la vie fut loin d'être exemplaire, prétend que la chasse « sert à fuir les péchés mortels », et conclut que « bon veneur aura en ce monde joye, leesse et deduit, et après aura paradis encore ». Gaston Phebus fit aussi quelques vers. On prétend que l'impression proverbiale « faire du phebus » vient de son style embarrassé et emphatique.

Cf. Léon Bertrand : *Notice sur Gaston Phœbus* dans l'édition de 1854.

GASTRONOMIE (LA), poëme d'Archestrate, de Berchoux (voy. ces noms).

GATAKER (Thomas), théologien et philologue anglais, né à Londres le 4 septembre 1574, mort le 27 juin 1654. Soutenant avec une égale activité les travaux de la propagande ecclésiastique et de l'érudition, il a laissé, outre des commentaires estimés sur la Bible, un grand nombre d'écrits de controverse théologique et de dissertations grammaticales dont une partie ont été réunis sous le titre d'*Opera critica* (Utrecht, 1699, in-fol.). Nous citerons à part : *Cinnus, seu animadversionum variarum liber* (Londres, 1651, in-4), et *Adversaria miscellanea posthuma* (Ibid., 1659, in-fol.), publié par son fils, Charles Gataker, auteur lui-même de quelques ouvrages de polémique théologique.

Cf. Ch. Gataker : *Vie de Th. Gataker*, en tête des *Miscellanea*; — Niceron : *Mémoires*.

GATOMAQUIA (LA) ou *Guerre des chats*, poëme burlesque de Lope de Vega (voy. ce nom).

GATTEL (Claude-Marie), lexicographe français, né le 10 avril 1743 à Lyon, mort le 17 juin 1812. Professeur à l'école centrale de l'Isère, puis proviseur du lycée de Grenoble, il a publié un *Dictionnaire universel portatif de la langue française* (Lyon, 1797, 2 vol. in-8), qui fut souvent réimprimé, ainsi que des dictionnaires espagnol-français, anglais-espagnol, etc.

GATTERER (Jean-Christophe), historien allemand, né à Lichtenau, près de Nuremberg, le 13 juillet 1727, mort le 5 avril 1799. Il fut professeur dans différentes universités, surtout à celle de Gœttingue. Il fut le maître de Jean de Müller, qui l'appelle « un grand historien ». Il est l'auteur d'une *Histoire universelle synthétique* (Die Weltgeschichte in ihrem ganzen Umfange; Gœttingue, 1785-1787, t. I et II); d'une *Esquisse de géographie* (Abriss der Geographie, Ibid., 1775), l'un des premiers ouvrages où l'on ait cherché la relation entre les événements et les lieux; puis de divers travaux plus spéciaux de généalogie, d'art héraldique, de statistique, etc.

Sa fille, Madeleine-Philippine GATTERER, née à Nuremberg le 21 octobre 1756, morte à Blanten-

burg le 28 septembre 1831, s'est fait connaître par des poésies réunies sous le titre de *Poésies nouvelles* (Neue Gedichte; Nuremberg, 1778, 1782, 1821) et par quelques écrits pour les enfants. Elle avait épousé J.-P. Engelhard, secrétaire de la guerre à Hesse-Cassel.

Cf. Heyne : *Elogium Gattereri* (Gœttingue, 1799, in-4) ; — J.-G. Eichhorn : *J.-C.-Gatterer biogr. Skizze* (Ibid., 1800, in-8).

GATTOLA (Dom Erasme), savant Bénédictin italien, né à Gaëte en 1662, mort en 1734. Archiviste du monastère du Mont-Cassin, il consacra sa vie à en étudier l'histoire, et a écrit : *Historia sacri monasterii Cassinensis, ab erectione usque ad annum* 1725 (Venise, 1733, 3 vol. in-fol.), et *Historia abbatiæ Cassinensis per sæculorum seriem distributa*, etc. (Ibid., 1733, 2 vol. in-fol.).

GAUBIL (Antoine), missionnaire français, né le 14 juillet 1689 à Gaillac, en Languedoc, mort le 24 juillet 1759 à Pékin. Membre de la Compagnie de Jésus depuis 1704, il partit en 1723 pour la Chine et y finit sa vie. Il fit dans les langues et l'histoire de ce pays des progrès qui étonnèrent les lettrés chinois. L'empereur lui témoigna une estime particulière, le nomma interprète officiel et lui donna la direction des colléges impériaux. Parmi ses travaux si utiles aux sinologues, on cite : la traduction du *Chou-King*, le plus ancien des livres historiques de la Chine (Paris, 1771, in-4); *Histoire de Gentchiskan et de toute la dynastie des Mongoux ses successeurs* (Paris, 1739, in-4); *Traité de chronologie chinoise* (Paris, 1814, in-4), etc.

Cf. Abel de Rémusat : *Nouveaux mélanges asiatiques*.

GAUDEN (John). — Voyez ICON BASILIKÉ.

GAUDENZ DE SALIS-SEEWIS. — Voyez SALIS-SEEWIS.

GAUDENZI (Pellegrino), poëte et littérateur italien, né à Forli (Romagne) en 1749, mort en 1784. Il fut de l'Académie de Padoue. Son œuvre principale est un poëme en trois chants, *la Nascità di Cristo* (Padoue, 1781), qui renferme quelques belles parties. Les *Œuvres* de Gaudenzi ont été publiées à Nice (1786).

Cf. A.-M. Meneghelli : *Elogio storico di P. Gaudenzi* (Venise, 1811, in-8).

GAUDY (Franz, baron DE), poëte allemand, né à Francfort-sur-l'Oder le 19 avril 1800, mort le 5 février 1840. Il vécut plusieurs années à Berlin, dans l'intimité de Chamisso, avec lequel il travailla à traduire les *Chansons de Béranger*. Quoiqu'il réussît particulièrement dans la poésie légère, il composa en l'honneur de Napoléon une sorte de cycle de *Chansons impériales* (Keiserlieder). Il a aussi écrit des *Nouvelles*. On a réuni ses *Œuvres* (Saemmtliche Werke ; Berlin, 1844, 24 vol.).

Cf. N. Martin : *Poëtes contemp. de l'Allem.* (Paris, 1846, t. I, in-8).

GAUFREY, chanson de geste, deuxième branche connue de la Geste de *Doon de Mayence*. Cette chanson est du XIII^e siècle. C'est l'histoire des douze fils de Doon et principalement celle de l'aîné, Gaufrey. La partie saillante du poëme est le siége du château de Montglane, par Gloriant, roi des Sarrasins. Le vieux Garin y est enfermé. Il est secouru par Doon et ses fils, mais les Sarrasins mis en fuite emmènent prisonniers Garin et Doon. La captivité des deux vieillards dure sept années, pendant lesquelles les enfants de Doon font de nombreuses conquêtes et se marient. Gaufrey épouse la belle Passerose et a pour fils Ogier, le héros d'une autre branche de la même geste. Grifon, fils indigne de Doon, donne le jour à Ganelon, qui trahira Charlemagne à Roncevaux. Enfin, les captifs sont délivrés. — La chanson de Gaufrey a 10 735 vers. Le seul texte que l'on possède se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, contenant sept branches de la Geste de Doon. Il a été publié par MM. Guessard et Chabaille, dans la collection des anciens poëtes de la France (Paris, 1859, in-16).

Cf. Léon Gautier : *les Epopées françaises*.

GAULE POÉTIQUE (LA), ouvrage de Marchangy (voy. ce nom).

GAULMIN (Gilbert), érudit français, né à Moulins en 1585, mort le 8 décembre 1665. Intendant du Nivernais et conseiller d'État, il occupa ses loisirs par des études sur le grec, le latin, l'hébreu, l'arabe, le turc, le persan, et fut un des hommes les plus savants de son temps. Il composa, en latin, des épigrammes, des odes, des hymnes et une tragédie intitulée *Iphigénie*, dont les contemporains font un grand éloge. Il a traduit en latin le roman d'*Isménie et Ismène*, d'Eustathe (Paris, 1618, in-8), celui de *Rhodante et Dosiclès*, par Théodore Prodromus (Ibid., 1625, in-8), et l'ouvrage d'un rabbin anonyme, sous ce titre : *De Vita et morte Mosis libri tres* (Ibid., 1629, in-8). On lui doit, en outre, une édition du traité de Psellus, *De Operatione dæmonum* (Paris, 1615, in-8); *Livre des lumières en la conduite des rois, composé par le sage Pilpay* (Paris, 1644, in-8), etc.

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. II.

GAULOIS (IDIOMES). — Voyez BRETON, CYMRIQUE et GAÉLIQUE.

GAULTIER-GARGUILLE (Hugues GUÉRIN, dit), bouffon français, né vers 1574 en Normandie, mort vers 1634 à Paris. Il parut d'abord au théâtre du Marais, épousa la fille de Tabarin et passa à l'Hôtel de Bourgogne, où étaient déjà Turlupin et Gros-Guillaume. D'un extérieur très-comique, avec une grosse tête sur un corps d'une étonnante maigreur, il remplissait les rôles de vieillard, de maître d'école, de savant, et chantait avec beaucoup de naturel des couplets burlesques qu'il composait lui-même. Il jouait aussi, sous le nom de Fléchelle, les rois de tragédie, en cachant sa figure sous un masque et ses jambes grêles sous un ample vêtement. Il mourut la même semaine que ses deux amis, Turlupin et Gros-Guillaume. Les *Chansons de Gaultier-Garguille* (1632, petit in-12) présentent, avec quelques traits plaisants, beaucoup de grossièretés et de galimatias. M. Éd. Fournier en a donné une nouvelle édition dans la collection elzevirienne (Paris, 1858, in-16).

Cf. Les frères Parfaict : *Hist. du Théâtre-Français*, t. V.

GAULTIER (Charles), avocat français, né en 1590 à Paris, mort dans cette ville le 16 septembre 1666. Il débuta au barreau en 1613, et se distingua bientôt par une éloquence véhémente, par un ton aigre et mordant dont Boileau parle dans sa IX^e satire, et qui lui valut le surnom de *Gaultier la Gueule*. Sa verve ne s'affaiblit pas avec l'âge. Voici le portrait qu'en tracent les *Mélanges* de Vigneul-Marville : « Sa tête chauve, les rides de son large front, ses yeux étincelants, son nez d'aigle; une grande bouche armée de dents canines, avec la voix d'un corbeau qui croasse sur une proie, composaient un tout assez parfait, avec sa véhémence naturelle et son humeur aigre et bilieuse. » Les *Plaidoyers* de Gaultier (Paris, 1663, 1669, 2 vol. in-4, et 1688, 2 vol. in-4) conservent des traces de la violence de l'orateur, mêlées à des jeux de mots de mauvais goût et à de pédantesques citations.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

GAULTIER (l'abbé Aloysius-Édouard-Camille), pédagogue français, né à Asti (Piémont) en 1746, de parents français, mort à Paris le 17 septembre 1818. Ordonné prêtre à Rome, il vint en France en 1780, émigra pendant la Révolution, et y rentra après la paix d'Amiens. Il s'est fait un nom par l'invention et l'active mise en œuvre d'une

méthode d'enseignement mutuel, pour laquelle il a composé un nombre considérable d'ouvrages de grammaire, d'histoire et de littérature, très-souvent réimprimés.

Cf. Rabbe, etc : *Biographie univ. des contemporains ;* — Fr. Demoyencourt : *Disc. sur la vie et les ouvrages de l'abbé Gaultier* (Paris, 1845, in-8) ; — Répertoires et catalogues bibliographiques.

GAUME (Jean-Joseph), théologien et littérateur français, né à Fuans (Doubs) en 1802, mort le 22 mars 1869. Auteur ou éditeur d'un nombre considérable d'ouvrages spéciaux de dogme ou de morale, il a été le bruyant promoteur d'une réforme qui consisterait à associer largement ou même à substituer les Pères de l'Église aux écrivains classiques, latins ou grecs, dans l'enseignement : de là ses livres contre l'Université : *le Ver rongeur des sociétés modernes* (1851, in-8) ; *Lettres sur le paganisme dans l'éducation* (1852, in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

GAUSSIN (Jeanne-Catherine GAUSSEM, dite Mlle), actrice française, née le 25 décembre 1711 à Paris, où elle est morte le 6 juin 1767. Elle débuta au Théâtre-Français le 28 avril 1731, et quitta la scène le 19 mars 1763. Le rôle de *Zaïre*, qu'elle créa en 1732, la plaça au premier rang. Une physionomie noble et sympathique, une voix pleine de douceur et de charme, un jeu gracieux et touchant en faisaient l'interprète naturelle des passions tendres. Elle avait le don des larmes. Andromaque, Junie, Iphigénie, furent, avec Zaïre, ses principaux succès dans la tragédie. Elle tenait avec supériorité, dans la comédie, le personnage d'Agnès de *l'École des femmes*.

Cf. Lemazurier : *Galerie du Théâtre-Français*.

GAUTIER, en latin *Gualterius*, chroniqueur français du XIIe siècle, partit pour l'Orient avec les croisés et devint chancelier de Roger, prince d'Antioche. Sa chronique s'étend de 1115 à 1119 ; elle est intitulée : *Gualterii cancellarii bella Antiochena*, et écrite avec beaucoup d'incorrections et d'obscurités. Bongars l'a insérée dans les *Gesta Dei per Francos*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XI.

GAUTIER D'ARRAS, trouvère de la fin du XIIe siècle. On ne connaît rien de sa vie. Il a laissé deux poëmes : *Eracles*, écrit vers 1152, et *Ille et Galeron*, datant de quelques années plus tard. — *Eracles* ou *Héraclius* est un roman d'aventures. Un empereur d'Orient a choisi pour femme, sur le conseil d'Eracles, une pauvre orpheline nommée Athénaïs, comme l'épouse de Théodose II. Forcé par la guerre de s'éloigner d'elle, il l'enferme sous bonne garde dans une tour. Sa jalousie n'a servi de rien ; à son retour, il apprend l'infidélité d'Athénaïs, et veut la faire périr avec son amant ; mais Eracles insinue avec raillerie que le plus sûr moyen de les punir est de les marier l'un à l'autre, et son conseil est suivi. Dans une deuxième partie, Eracles, devenu empereur, fait la guerre au roi de Perse Chosroès II. Le roman d'*Eracles*, qui est de 14 000 vers, a été publié par Maszmann (Quedlinburg et Leipzig, 1842).

Le poëme d'*Ille et Galeron* est dédié à Béatrix de Bourgogne, femme de l'empereur Frédéric Barberousse. Ille est fils d'un baron de Bretagne. Resté orphelin, il a été dépouillé par des membres de sa famille ; mais il rentre en possession de l'héritage paternel, grâce à l'appui du roi de France. Il aime et épouse Galeron, fille du duc Conan, son seigneur suzerain. Ayant perdu un œil dans un tournoi, il quitte sa femme et s'en va à Rome, où il sert l'empereur, est nommé sénéchal et refuse sa fille. Cependant Galeron s'était mise à la recherche d'Ille. Elle va à Rome et y vit du produit de son travail. Enfin, elle se fait reconnaître de son mari et retourne avec lui en Bretagne. Le roman finit par le mariage d'Ille avec la fille de l'empereur de Rome, après que Galeron, se croyant en danger de mourir, est entrée dans un couvent. Ce poëme est de 6700 vers. La copie que possède la Bibliothèque nationale est de 1288.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

GAUTIER DE LILLE ou DE CHATILLON (Philippe), en latin *Gualterius de Insulis* ou *de Castellione*, poëte latin moderne, né à Lille au XIIe siècle. Il fut secrétaire de l'archevêque de Reims. On a de lui un poëme latin, en vers hexamètres, supérieur pour la correction du style aux œuvres de la même époque, et que l'on fit expliquer dans les écoles au moyen âge, en même temps que les auteurs anciens. Il est intitulé : *Alexandreis, sive Gesta Alexandri Magni* (Strasbourg, 1513, in-8 ; Lyon, 1558, in-4 ; Saint-Gall, 1659 et 1693, in-12). C'est l'histoire de Quinte-Curce, avec quelques amplifications et des anachronismes qui vont jusqu'à placer Jésus-Christ avant le temps d'Alexandre.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV ; — Eug. Talbot : *la Légende d'Alexandre dans les romans*, etc., (Paris, 1850, in-8).

GAUTIER-MAP. — Voyez MAP (G.).

GAUTIER DE COINSI, poëte français, né en 1177 à Amiens, mort en 1236. Il se fit moine, fut prieur de Vic-sur-Aisne et de Saint-Médard de Soissons. Son principal ouvrage est un poëme sur les *Miracles de Notre-Dame*. C'est une suite naïve de récits légendaires et de contes dévots, dont la simplicité va jusqu'à l'indécence, avec force jeux de mots puérils et assonances bizarres. Il a laissé aussi un poëme, *Sainte Léocade*, dirigé principalement contre les mœurs des religieux et du clergé, et un autre *l'Impératrice de Rome qui garda sa chasteté*. Les manuscrits de ces ouvrages sont à la Bibliothèque nationale de Paris.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI et XXIII.

GAUTIER DE BELLEPERCHE, poëte du XIIIe siècle. Picard selon Fauchet et l'abbé de Longchamps, Bourguignon selon La Croix du Maine, Normand selon l'abbé de La Rue, il était arbalétrier. Il est auteur du roman d'aventures de *Judas Machabée*, achevé par un autre trouvère, Pierre du Riés (1280). Ce poëme, d'une lecture difficile et surchargé de récits belliqueux, n'a pas moins de 23 000 vers, dont 20 000 sont de Gautier.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXI.

GAUTIER DE TOURNAI, trouvère du XIIIe siècle. Il est auteur du poëme historique *Gilles de Chin*, composé vers 1250. C'est la vie d'un chevalier et le récit de ses nombreux faits d'armes qui l'égalent aux paladins les plus vaillants.

> Onques Ector ne Achyllès
> Ne Patroclus, ne Ulixès
> Polynecès, ne Tydéus
> Ne Tyocles, ne Adrastus
> . . . .
> Ne furent teil, ne tant n'avint
> Com à cestui que je veul dire.

Gilles, né à Chin au XIIe siècle, était seigneur de Berlaimont. Après les tournois, les chasses, les combats contre les Sarrasins et contre des brigands, décrits dans le poëme, il meurt sur le champ de bataille de Rollecourt à un âge avancé. *Gilles de Chin* a été mis en prose vers la fin du XIVe siècle, et ce texte a été édité à Mons (1837, in-8) par la Société des Bibliophiles de cette ville. M. de Reiffenberg a publié le poëme lui-même, d'après le manuscrit unique, appartenant à la Bibliothèque de l'Arsenal, dans les *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, Hainaut, etc.*, t. VII (Bruxelles, 1847, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

GAUTIER DE METZ, poëte français du XIII^e siècle. On lui attribue, avec quelque fondement, l'*Image du Monde*, poëme didactique sur la géographie et l'astronomie, dont une partie est empruntée aux anciens et le reste de l'*Imago mundi* d'Honoré d'Autun. Dans son style sec et dur, l'auteur proclame qu'après Adam et Jésus, le premier des astronomes et le premier maître des sept arts, c'est Virgile. Cet ouvrage a été publié par F. Buffereau, qui en rajeunit le style (Genève, 1517, in-4). La Bibliothèque nationale de Paris en possède un manuscrit.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI et XXIII.

GAUTIER ou GAUTHIER DE SIBERT, érudit français, né vers 1725 à Tonnerre où il est mort en 1798. Il fut admis à l'Académie des inscriptions en 1767. Il a donné au Recueil de cette Académie des *Mémoires* qui témoignent d'un esprit sérieux et critique. On a de lui : *Variations de la monarchie française dans son gouvernement politique, civil et militaire, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV* (Paris, 1765, 1789; 4 vol. in-12); *Vies des empereurs Tite, Antonin et Marc-Aurèle* (Ibid., 1769, in-12) ; *Histoire des ordres de Saint-Lazare, de Jérusalem, etc.* (Liége et Bruxelles, 1775, in-4); *Considérations sur l'ancienneté du tiers-état* (Paris, 1789, in-8).

GAUTIER (Théophile), poëte et critique français, né à Tarbes le 31 août 1811, mort à Neuilly-sur-Seine le 23 décembre 1872. Venu très-jeune à Paris, il avait à peine fini ses études au collége Charlemagne, qu'il se livra avec plus d'ardeur que de succès à la peinture, puis il se tourna vers la poésie, embrassa la nouvelle école romantique, et fut l'un des champions les plus valeureux de V. Hugo, dans les luttes dont la représentation de ses œuvres dramatiques était l'occasion. Comme écrivain, il poussa la recherche du pittoresque à ses dernières limites, et soit en vers, soit en prose, renouvela les procédés littéraires de la description par des effets de coloris empruntés à la théorie des arts plastiques. Tour à tour poëte, romancier, journaliste, il resta, au fond, l'un des chefs de l'école moderne de l'art pour l'art, et s'attacha, pour la forme, à faire du style une savante mosaïque, une éclatante peinture. Jouissant d'une grande réputation dans le journalisme et dans le monde étranger aux influences de l'orthodoxie littéraire, il était mal vu dans les régions classiques, et l'Académie repoussa maintes fois sa candidature hautement soutenue par l'opinion.

Ses principales poésies sont des pièces détachées qui ont été réunies plusieurs fois en volume (*Poésies*, 1830, 1832, 1855, in-18), sans compter un recueil à part, *Emaux et camées* (1852, in-18), spécimen complet du travail de ciselure littéraire. Un poëme de plus longue haleine est *la Comédie de la mort* (1838, in-8). Parmi ses romans, il faut citer: *les Jeune-France* (1833, in-8) ; *Mademoiselle de Maupin* (1835, 2 vol. in-8), dont la préface fit scandale par le cynisme avec lequel s'énonçait l'indifférence de l'art à l'égard de la morale; *Une Larme du Diable* (1839, in-8) ; *les Roués innocents* (1847) ; *le Capitaine Fracasse* (1863, 2 vol. in-18), achevé plus de vingt ans après avoir été annoncé, véritable débauche de couleur dans le cadre d'un nouveau « roman comique » ; *Spirite* (1866, in-18), roman d'hallucination ; plus un certain nombre de *Nouvelles* (1845, in-18), etc. Au théâtre il a donné en collaboration quelques vaudevilles et drames médiocres, mais il a parfaitement réussi dans les ballets : *Giselle* (1841), *la Péri* (1843), *Gemma* (1854), *Sacountala* (1858). Comme critique d'art et feuilletonniste dramatique, Th. Gauthier a beaucoup écrit, toujours avec le même éclat et la même science de style, dans les journaux et revues, *la Revue de Paris*, *l'Artiste*, l'ancien *Figaro*, *la Presse*, *le Moniteur* et le *Journal officiel*. Il eut longtemps Gérard de Nerval, son condisciple, pour collaborateur dans ce genre de rédaction, dont la périodicité allait mal à ses habitudes de travail irrégulier et capricieux. A ses études de critique se rapportent de nombreux volumes : *les Grotesques* (1844, 2 vol.), suite d'articles publiés dans la *France littéraire* sur les poëtes du temps de Louis XIII ; *Tras los montes* (1843, 2 vol. in-8), relation de courses en Espagne, en Italie, en Orient; *Zigzags* (1845, in-8); *Constantinople* (1854) ; *Italie* (1852); *Trésors de l'art de la Russie ancienne et moderne* (1860 et suiv. avec gravures, in-fol.); *Voyage en Russie* (1866, 2 vol. in-18), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. *Le Tombeau de Th. Gautier*, poésies (Paris, 1873, in-4).

GAY (John), poëte anglais, né en 1688, mort en 1732. Privé de bonne heure de ses parents, il fut mis en apprentissage chez un marchand de Londres. Il avait montré de l'imagination et un vif esprit d'observation dans quelques essais lorsque, sur les conseils de Pope, il choisit pour genre une sorte de demi-parodie où il excella. Sa *Semaine des bergers en six pastorales* (Shepherd's week, in six pastorals, 1714) est à la fois une parodie des *Pastorales* à la mode et une peinture amusante de la véritable vie des champs. *Trivia ou l'art de se promener dans les rues de Londres* (Trivia or the Art of walking the streets of London, 1716) est, avec un appareil mythologique assez inutile, une satire dans le genre des *Embarras de Paris* de Boileau. Au théâtre, après quelques tâtonnements, J. Gay entreprit, à l'instigation de Swift, de traiter dans le genre de l'opéra italien et français, jusque-là réservé aux dieux et aux héros, une histoire de mendiants et de voleurs, une idylle de Newgate, comme il disait; il mit en scène une troupe de voleurs, mêla à ses peintures réalistes de jolies chansons sentimentales, des allusions politiques et obtint un immense succès. A cet *Opéra du Mendiant* (Beggar's Opera), il donna une suite sous le titre de *Polly*, mais l'autorité en défendit la représentation. Gay n'obtint jamais les faveurs de la cour, quoiqu'il eût écrit pour le jeune duc de Cumberland un *Recueil de fables* (Fables, 1726), qui est aujourd'hui le plus lu de ses ouvrages, et qui, sans avoir la verve originale de sa parodie, offre des idées justes, une invention ingénieuse et une versification facile et agréable. Il a été souvent réimprimé et traduit en français, en prose par M^{me} de Keralis (1759, in-12), en vers par de Mauroy (1784, in-12), et Joly (1811, in-18). Il a été donné plusieurs éditions des *Œuvres* de Gay (*Miscellaneous Works*, Londres, 1774, 2 vol. ; *Poetical Works*, Ibid., 1793, 3 vol. in-12).

Cf. W. Coxe : *Life of J. Gay* (Salisbury, 1769, in-12); — Baker : *Biographia dramatica ;* — Johnson : *Lives of english poets ;* — Quérard : *la France littéraire.*

GAY (Marie-Françoise-Sophie NICHAULT DE LAVALETTE, M^{me} Sophie), femme auteur française, née le 1er juillet 1776 à Paris, morte le 5 mars 1852. Fille d'un homme de finance attaché à la maison de Monsieur, elle reçut une éducation très-soignée. Le chevalier de Boufflers et le vicomte de Ségur guidèrent ses premiers pas dans la vie littéraire. Elle eut ensuite l'occasion de se lier avec plusieurs autres écrivains, lorsqu'elle eut épousé M. Gay, receveur général du département de la Roër; les principaux furent Alexandre Duval, Picard, Lemercier. L'une des femmes les plus spirituelles du premier Empire, elle tint une place distinguée dans la société, par sa conversation fine, délicate et naturelle. Comme auteur, elle eut le tour d'esprit de la fin du Directoire et du Consulat, quoique la plupart de ses œuvres n'aient été publiées qu'à partir de la Restauration.

Ses meilleurs écrits sont des romans, et parmi eux, le plus délicat, le plus gracieux, au jugement de Sainte-Beuve, est *Léonie de Montbreuse* (Paris, 1813, 1823, 2 vol. in-12). Selon ce critique, il est semé de fines observations de société et de cœur, et place Mme Sophie Gay sur le rang de Mmes Riccoboni et de Souza. Les autres sont : *Laure d'Estell* (Paris, 1802, 3 vol. in-12); *Anatole* (Paris, 1815, 2 vol. in-12); *les Malheurs d'un amant heureux* (Paris, 1818, 3 vol. in-8); *Théobald, épisode de la guerre de Russie* (Paris, 1828, 4 vol. in-12); *le Moqueur amoureux* (Paris, 1830, 2 vol. in-8); *Un mariage sous l'Empire* (Paris, 1832, 2 vol. in-8); *la Duchesse de Châteauroux* (Paris, 1834, 2 vol. in-8); *la comtesse d'Egmont* (Paris, 1836, 2 vol. in-8); *Marie de Mancini* (Paris, 1840, 2 vol. in-8); *Marie-Louise d'Orléans* (Paris, 1842, 2 vol. in-8); *Ellénore* (Paris, 1844-1846, 4 vol. in-8); *le Faux frère* (Paris, 1845, 3 vol. in-8); *le Comte de Guiche* (Paris, 1845, 3 vol. in-8); *le Mari confident* (Paris, 1849, 2 vol. in-8).

Mme Sophie Gay travailla aussi pour le théâtre. Elle donna à la Comédie-Française *le Marquis de Pomenars*, comédie en un acte, en prose (1820); à l'Opéra-Comique, *le Maître de Chapelle* (1824), dont Paër fit la musique; à l'Odéon, *la Duchesse de Châteauroux*, drame en quatre actes (1843). Elle fit aussi plusieurs romances qui eurent de la vogue, et dont elle composa les paroles et la musique. On peut citer *Mœris* comme une de celles où le manque de précision du style était racheté par la délicatesse du sentiment. Parmi ses autres pièces de vers, les meilleures sont *le Bonheur d'être vieille* et l'élégie *l'Inconstant*.

On a encore de Mme Sophie Gay : *Scènes du jeune âge* (Paris, 1833, 2 vol. in-8); *Physiologie du ridicule* (Paris, 1833, 2 vol. in-8); *Souvenirs d'une vieille femme* (Paris, 1834, in-8); *les Salons célèbres* (Paris, 1837, 2 vol. in-8); des articles dans les *Nouvelles nouvelles*, dans le Livre des *Cent et Un*, dans la *Presse*. — Mme Sophie Gay a eu pour fille Mlle Delphine Gay, qui devint Mme de Girardin (voy. ce nom).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI.

GAYDON, chanson de geste du XIIIe siècle, quatorzième branche de la Geste de Pepin.— Gaydon, fils de Joffroi d'Anjou et neveu de Naimes de Bavière, est faussement accusé par Thibaut d'Aspremont, frère de Ganelon, d'avoir voulu empoisonner l'empereur. Charlemagne arme contre son vassal, mais il est vaincu par lui, apprend la vérité et lui rend son amitié. Thibaut est mis à mort et Gaydon épouse la reine de Gascogne. Cette chanson a 10 500 vers. La Bibliothèque nationale en possède deux manuscrits, l'un du XIIIe siècle, l'autre du XVe. Elle a été publiée par M. Siméon Luce dans les *Anciens Poëtes de la France* (Paris, 1862, in-12).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII; — S. Luce : *De Gaydone, poemate gallico vetustiore*, thèse (Paris, 1860, in-12); — L. Gautier : *les Epopées françaises*, t. II.

GAYOT DE PITAVAL (François), compilateur français, né en 1673 à Lyon, mort en 1743. Il quitta la carrière militaire pour celle du barreau. Ses livres, quoique médiocres, eurent du succès. On cite : *Bibliothèque des gens de cour, ou Mélanges curieux des bons mots de Henri IV et de Louis XIV* (Paris, 1772, 2 vol. in-12; 1746, 8 vol. in-12); *l'Art d'orner l'esprit en l'amusant* (Paris, 1728, 2 vol. in-12); *Saillies d'esprit* (Paris, 1732, 2 vol. in-12); *Causes célèbres et intéressantes* (Paris, 1734-1743, 20 vol. in-12), ouvrage continué par de La Ville (Paris, 1769, 4 vol. in-12), et refondu par Franç. Richer (1772-1788, 22 vol. in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérat. française*.

GAZA (Théodore), érudit byzantin, né vers 1400 à Thessalonique, mort en 1448. S'étant réfugié en Italie après la prise de sa ville natale par les Turcs (1430), il étudia le latin à Mantoue sous Victorin de Feltre, et enseigna le grec au gymnase de Ferrare. Le pape Nicolas V l'appela, en 1450, à Rome, et le chargea de traduire des ouvrages grecs en latin. Gaza accomplit ce travail aux applaudissements d'Erasme, de Scaliger et des autres savants du XVe et du XVIe siècle, et se plaça au rang des plus influents auteurs de la renaissance des lettres en Italie.

Il traduisit du grec en latin : *Aristotelis problemata* (Rome, 1475, in-fol.); *Aristotelis de historia animalium, De Partibus animalium; De generatione animalium* (Venise, 1476, in-fol.); *Theophrasti Historia plantarum, De causis plantarum* (Trévise, 1483, in-fol.); *Ælianus, De instruendis aciebus* (Rome, 1487, in-4); *Alexandri Aphrodisiei problematum libri II* (Venise, 1501, in-fol.); *Chrysostomi homiliæ quinque de incomprehensibili Dei natura* (dans les éditions de *saint Chrysostome*). Il traduisit du latin en grec : *De Senectute* et *Somnium Scipionis* de Cicéron (Venise, 1519). Il a en outre composé une *Introduction à la grammaire grecque* (Venise, 1495, pet. in-fol.), ouvrage qui jouit d'une grand estime et fut traduit en latin par Erasme, Toussaint, etc., sous ce titre : *Th. Gazæ grammaticæ græcæ institutiones* (Bâle, 1521, in-4).

Cf. C.-F. Bœrner : *De Doctis hominibus græcis*; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X.

GAZEL ou GAZAL, genre de poésie appartenant aux littératures arabe, persane, turque et hindoustanie. C'est une ode d'une douzaine de vers au plus, lesquels, comme dans le *Cacida*, sont sur une même rime, à l'exception du premier vers dont les deux hémistiches doivent rimer ensemble. Ces règles sont très-généralement suivies de tout point. Le dernier vers du gazel contient le plus souvent le nom du poëte ou le pseudonyme qu'il s'est choisi.

GAZETTE DE FRANCE ou simplement GAZETTE, le plus ancien des journaux français. Elle fut fondée par Théophraste Renaudot qui, entre autres « innocentes inventions », fut le créateur, au XVIIe siècle, de la publicité. Le premier numéro de la *Gazette* parut le 30 mai 1631. Elle ne fut d'abord qu'une sorte d'accessoire du « Bureau d'adresse et de rencontre » qui eut, un peu plus tard, sa feuille spéciale. Paraissant une fois par semaine, d'abord en quatre, puis en huit pages, elle était destinée à l'annonce, mais elle fit bientôt sa place à la politique, et enregistra toutes les nouvelles relatives aux intérêts des Etats. L'accueil fait à cette publication d'un genre tout à fait nouveau, du moins en France, fut très-favorable, et au bout de deux ans Renaudot se trouvait assez fort pour déclarer aux princes et aux Etats étrangers qu'ils perdraient inutilement le temps à vouloir fermer le passage à ses nouvelles, et ajoutait : « C'est une marchandise dont le commerce ne s'est jamais pu défendre, et qui tient cela de la nature du torrent, qu'il se grossit par la résistance. » A la fin de l'année, le *Recueil des Gazettes* formait un volume avec une table alphabétique des matières. Le journal était hebdomadaire, et eut d'abord quatre pages petit in-4, puis huit, et exceptionnellement douze. Il avait tous les mois un numéro supplémentaire, qui fut remplacé en 1634 par des *Extraordinaires*, publiés irrégulièrement, suivant l'importance des documents officiels ou des événements. La *Gazette* se vendait publiquement dans les rues de Paris, et ses colporteurs s'appelaient, ainsi que ses rédacteurs, des *gazetiers*. L'entreprise de Renaudot souleva de grandes oppositions, contre lesquelles il fut soutenu par la

protection de Richelieu. On prétend que le cardinal fut souvent son collaborateur, et que Louis XIII lui-même rédigeait et envoyait des articles à la *Gazette*. Pendant quarante ans, l'histoire de la *Gazette* et, partant, de la presse périodique en France, se confond avec la vie de son fondateur et offre d'intéressantes agitations.

A la mort de Renaudot, la publication est continuée par ses fils, Eusèbe et Isaac, puis par son petit-fils, l'abbé Eusèbe. Elle ne sort pas de la famille jusque dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. A partir du 1^er^ janvier 1762, la *Gazette*, qui avait toujours été un organe officieux du gouvernement, en devient l'organe officiel, prend le titre de *Gazette de France*, et met en frontispice les armes royales. En 1787, l'exercice du privilége de la *Gazette de France* est donné à bail au célèbre Panckoucke, déjà propriétaire du *Mercure*, et futur fondateur du *Moniteur*. Au début de la Révolution, la *Gazette* reste le journal de l'ancien régime, tandis que son propriétaire déploie au *Moniteur* tout son zèle pour le régime nouveau, se montrant tour à tour, « patriote en diable, » ou « aristocrate enragé, » suivant celle de ses feuilles qu'il dirige.

En 1792, la *Gazette de France*, rattachée au ministère des affaires étrangères, devient elle-même l'organe du patriotisme révolutionnaire. Elle est girondine, puis passe au jacobinisme. Quand Louis XVI est mis en jugement, elle ne l'appelle plus que Louis Capet, et, le lendemain de son exécution, le 22 janvier 1793, elle publie un mémorable article, commençant ainsi : « Le tyran n'est plus! un exemple redoutable a été donné aux despotes du monde; la hache de la justice a frappé celui qui était déjà condamné dans la conscience du peuple français. » Modérée et digne sous le Directoire, presque muette sous l'Empire, la *Gazette de France* redevint un des principaux organes du parti royaliste sous la Restauration. Après 1830, elle établit une association, qui parut étrange, entre la monarchie légitime et le suffrage universel. Ses principaux rédacteurs avaient été, avant la Révolution, Rémond de Sainte-Albine, Suard, l'abbé Aubert, de Querlon, de Fontanelle, etc. On cite, depuis 1789, Fallet, Chamfort, Bellemare, Briffaut, Jouy, Méry, de Genoude, Lourdoueix, Lubis, etc. De 1792 à 1797, la *Gazette de France* avait ajouté à son titre l'épithète de « nationale ». Frappée de suspension le 24 août 1848, elle reparut pendant douze jours sous ce titre : le *Peuple français*, et pendant cinq semaines sous celui de l'*Étoile de la France*, avec ces sous-titres « Journal de l'appel à la nation, » et « Revue des droits de tous. » Après avoir été hebdomadaire pendant plus d'un siècle, et bi-hebdomadaire depuis 1762, elle est quotidienne depuis le 1^er^ mai 1792.

La collection de l'ancienne *Gazette*, de 1631 à 1792, forme, à raison d'un volume par an, cent soixante et un volumes; le titre, très-souvent modifié, est le plus ordinairement : *Recueil des gazettes de France*. La nouvelle *Gazette de France* produit deux forts volumes in-fol. par année. On possède pour les 161 volumes de l'ancienne *Gazette* une *Table*, rédigée par Genet (1766-1768), et grâce à laquelle une longue période de notre histoire se trouve résumée dans un répertoire du plus haut prix.

Cf. Crétineau-Joly : *Histoire de M. de Genoude et de la* Gazette de France (Paris, 1843, in-8) ; — Alfr. Nettement : *Hist. de la Gazette de France*, faisant suite à une *Biographie de M. de Genoude* (Ibid., 1846, in-12) ; — Eug. Hatin : *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (1860 et suiv., in-8 et in-18) ; — le même : *Bibliographie de la presse périodique française* (1864, gr. in-8) ; — A. Sirven : *Journaux et journalistes*, t. IV (1866, in-18).

GEDIKE (Frédéric), pédagogue allemand, né à Boberow le 15 janvier 1754, mort le 2 mai 1803. Directeur du Gymnase Frédéric de Berlin, membre de l'Académie des sciences, il fut chargé de missions relatives à l'instruction publique. Outre trois livres de lecture (Lesebücher) ou recueils d'extraits grecs, latins, français, on a de lui quelques éditions annotées d'ouvrages grecs; une *Histoire de la philosophie ancienne d'après les divers écrits de Cicéron* (Berlin, 1781, plus. édit.); des *Fragments sur l'éducation* (Fragmente über Erziehung und Schulwesen bei den Alten und Neuern; Ibid., 1779 gr. in-8); des *Pensées sur le purisme et l'enrichissement de la langue* (Gedanken über Purismus, etc.; Ibid., 1779, in-4), etc.

Cf. V.-H. Schmidt : *F. Gedicke, ein biogr. Versuch* (Gotha, 1803, in-8); — Fr. Horn : *Gedicke's Biographie* (Berlin, 1808, in-8).

GÉDOYN (Nicolas), traducteur français, né le 15 juillet 1667 à Orléans, mort le 10 août 1744. Tout enfant, il faillit être enseveli à la suite d'une grave maladie, lorsque M^me^ Cornuel s'aperçut qu'il respirait encore. A dix-sept ans il entra au noviciat des Jésuites, puis professa la rhétorique à Blois, et prenant pour motif sa mauvaise santé, quitta la Compagnie. Il alla à Paris, devint un des habitués de Ninon de Lenclos, sa parente, alors fort âgée, en devint, dit-on, amoureux et obtint en 1701, par son crédit, un canonicat de la Sainte-Chapelle. Il entra à l'Académie des inscriptions en 1711, et à l'Académie française en 1718.

Les deux principaux ouvrages de l'abbé Gédoyn sont la traduction de *Quintilien* (1718) et celle de *Pausanias* (1731), l'une et l'autre d'un style élégant, mais très-infidèles. Parmi les *Mémoires* qu'il lut à l'Académie des inscriptions, on distingue celui sur les jeux Olympiques, et celui sur Dédale, dont il chercha sérieusement à reconstruire l'histoire réelle. Ses *Œuvres diverses* ont été recueillies par l'abbé d'Olivet (Paris, 1745, in-12).

Cf. D'Alembert : *Hist. des membres de l'Acad. franç.*

GEILER ou **GEYLER DE KAISERSBERG** (Jean), prédicateur et écrivain allemand, né à Schaffouse en 1445, mort à Strasbourg en 1510. Elevé par son grand-père dans la petite ville d'Alsace dont il prit le nom, il fut professeur de théologie à Fribourg, puis curé à Strasbourg. Émule de Tauler, il prêchait avec chaleur et onction, et était renommé pour son savoir et la pureté de sa doctrine. Les sermons qui nous restent sont nombreux. Il les rédigeait en latin, et les prononçait en allemand. Ils ont été recueillis par ses auditeurs, particulièrement par J. Pauli. Presque tous roulent sur des sujets tirés du *Vaisseau des Fous* de Séb. Brant et sur des tableaux satiriques des vices et des folies du temps. Geiler a aussi composé plusieurs ouvrages d'édification, tels que le *Paradis des âmes* (der Seelen Paradiess, Strasbourg, 1510), le *Pèlerinage du chrétien vers la Patrie éternelle* (Christlische Pilgerschaft zum, etc.; Bâle, 1512), etc.

Cf. Ph. von Ammon : *Leben, Lehren und Predigten G's v. K.* (Erlangen, 1826, in-8) : — Aug. Stæber : *Essai historique et litt. sur la vie et les écrits de J. G. de K.* (Strasbourg, 1824, in-4).

GELL (William), archéologue anglais, né à Hopton (Derby) en 1777, mort à Naples le 4 février 1836. Il eut les fonctions de chambellan de la reine Caroline. A la suite de missions et de voyages, il a publié : *the Itinerary of Greece* (Londres, 1801-1806, in-8 avec fig.; 2^e^ édit., 1808), contenant, avec la description des monuments, un commentaire de Pausanias et de Strabon; *Topography of Troy* (Ibid., 1804, in-fol., pl.), *Geography and antiquities of Ithaca* (Ibid., 1807, in-8); *Pompeiana*, observations topographiques (Ibid., 1817, 1830-31, t. I et II, pl.), bel ouvrage traduit en partie en français, sous le titre de *Vues des ruines*

de Pompéi (Paris, 1828, in-8); *Topographie de Rome et de ses environs* (1834, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Rose : *New biographic. Dictionary*.

GELLERT (Christian-Furchtegott), célèbre poëte allemand, né à Haynichem, près de Freyberg (Saxe), le 4 juillet 1715, mort à Leipzig le 13 décembre 1769. D'une famille nombreuse et pauvre, il est le frère d'un savant métallurgiste. Il reçut dans la maison de son père, qui était pasteur, une éducation très-chrétienne. Il dut travailler de bonne heure à copier des actes de commerce. Cependant sa vocation poétique se manifesta dès l'âge de treize ans par quelques pièces dont on loue encore la grâce. A quinze ans, il fut envoyé à l'école de Meissen, où il se lia avec Rabener et Gaertner. Cinq ans plus tard il allait étudier la théologie à Leipzig, où il s'abandonnait à son goût pour la littérature. Il s'y familiarisa avec les auteurs latins et les écrivains français; il embrassa les principes de Gottsched et fut un des meilleurs collaborateurs des *Récréations* de Schwabe et ensuite du *Recueil de Brême*. Plus tard il se sépara de l'école saxonne et se repentit d'avoir sacrifié, sous ses inspirations, à l'imitation française.

Gellert a joui, comme poëte national, d'une popularité extrême et qui s'est maintenue. Il est un des rares auteurs de son temps « qu'on lit encore, dit un critique allemand, dans la cabane comme dans le palais ». Les princes et les rois, Frédéric le Grand entre autres, lui firent visite à Leipzig. Des tributs d'hommages lui étaient adressés de toutes les parties de l'Allemagne, et sa mort fut un deuil public. Sa tombe devint un but de pèlerinage et l'objet de démonstrations si vives que l'autorité dut les interdire. Ce que l'on goûtait dans Gellert c'était un talent pur, gracieux, inspiré par une âme honnête, assombri par la mélancolie, et répondant chaque jour davantage au caractère national. Interprète des sentiments intimes, il enseigne la vertu, la religion; il purifie l'art pour l'introduire dans la famille. Klopstock lui adresse ces vers : « La fille la plus belle et la plus aimée de la plus belle des mères devra te lire, devenir plus belle en te lisant, et, te voyant endormi, t'embrasser avec candeur. » Il faut citer aussi ce jugement enthousiaste du philosophe Garve : « Aussi longtemps que les Allemands comprendront leur langue, ils liront les écrits de Gellert, et les hommes honoreront son caractère tant qu'ils respecteront la vertu. » Deux statues ont été élevées à ce poëte en 1865, dans sa ville natale et à Leipzig.

Gellert a composé des poésies lyriques et didactiques, des contes, des fables, des pièces de théâtre, des ouvrages moraux. Ses *Fables* et ses *Contes* (Fabeln und Erzaehlungen) sont restés son œuvre la plus populaire; la langue en est pure, facile, élégante; la morale est plutôt élevée que pratique. Chaque sujet est composé et développé avec une certaine ampleur épique dont le défaut est un peu de redondance. Plusieurs de ses fables sont toutes personnelles et ont un cachet entièrement allemand. Ses contes sont d'une simplicité agréable, avec plus de prolixité. Ses poésies lyriques comprennent des *Odes* et *Chants religieux* (Oden und geitiliche Lieder), où l'on trouve plutôt un sentiment intime, une foi sincère, qu'un véritable éclat poétique. De ses comédies : *la Bigotte* (Betschwester), *les Tendres sœurs, le Gros lot*, la première seule mérite d'être remarquée; elle est calquée sur notre *Tartuffe*. Gellert avait aussi composé un roman domestique sentimental : *la Comtesse suédoise* (die Shwedische Graefin; Leipzig, 1746, 2 vol.). Il a laissé des *Leçons morales* (Moralische Vorlesungen), qui n'ont été publiées qu'après sa mort et qui ont pour but de répandre dans le peuple l'amour du juste et les sentiments élevés. Ses *Lettres à Mlle Lucius de Dresde*, publiées par Ebert (Gellert's Briefwechsel, mit, etc.), ont été les premiers modèles, en Allemagne, du style épistolaire. Il a été donné plusieurs éditions générales de ses *Œuvres* (Gellerts Saemmtliche Werke; Leipzig, 1769-1774, 10 vol.; 1841, 6 vol. in-12).

Cf. J.-A. Cramer : *C.-F. Gellert's Leben und Briefe* (Leipzig, 1744, 2 vol. in-8), traduit en français (Utrecht, 1875, 3 vol. in-8); — Huber : *Eloge de Gellert*, en tête de ses *Œuvres choisies* (Leipzig, 1770); — Dœring : *Gellert's Leben* (Leipzig, 1833, 4 vol.); — Neumann : *Das Gellert-Buch* (Dresde, 1855), etc.

GELLI (Giambattista), critique, romancier et auteur dramatique italien, né à Florence en 1493, mort en 1563. Il était bonnetier. Par ses aptitudes littéraires, il parvint à la présidence de l'Académie florentine, où il fit publiquement, à la demande de Cosme Ier, des leçons sur la *Divine Comédie*. Elles ont paru sous ce titre : *Tutte le lezioni fatte nell' Academia Fiorentina* (Florence, 1551, in-8). On a encore de Gelli : *les Caprices du tonnelier* (I Capriccj del bottajo, 1548), *la Circé* (1549), nouvelles où l'auteur a donné libre carrière à sa fantaisie : *Circé* a été traduit en français par Duparc (Paris, 1567); puis plusieurs comédies assez gaies, dont l'une, *la Sporta*, est tirée de l'*Aulularia* de Plaute, et une autre, *lo Errore*, est empruntée à la *Clitie* de Machiavel.

Cf. Capri : *Orazione nella morte di G.-B. Gelli* (Florence, 1562, in-4); — Ginguené : *Histoire litt. de l'Italie*, t. VI et VIII; — Floegel : *Geschichte der komischen Literatur*, t. II, p. 149.

GEMARA (LA), nom d'une des divisions du Talmud de Babylone (voy. TALMUD).

GÉMISTE (George), Γεώργιος ὁ Γέμιστος, surnommé *Pléthon* (ὁ Πλήθων), philosophe et érudit byzantin, mort vers le milieu du XVe siècle. Son surnom vient de l'étendue de ses connaissances. Député au concile de Florence en 1438, il s'y prononça contre la réunion des Églises grecque et latine; mais plus tard, banni de la Grèce, avant la prise de Constantinople, et réfugié en Italie, il revint sur son opinion et se déclara pour les Latins. Partisan zélé de la philosophie platonicienne, il gagna à ses idées les Médicis, et engagea la querelle entre les sectateurs d'Aristote et ceux de Platon, par un ouvrage intitulé : *De Platonicæ atque Aristetolicæ philosophiæ differentia* (Venise, 1532, 1540, in-4; Paris, 1541, in-8). Ses attaques contre Aristote et sa partialité en faveur de Platon le firent accuser de vouloir substituer à la doctrine chrétienne le platonisme alexandrin.

Gémiste eut, de son vivant, une réputation immense, non-seulement comme philosophe, mais aussi comme écrivain, orateur, savant universel. Elle n'est pas justifiée par ses nombreux ouvrages, dont nous citerons les principaux : Ἐκ τῶν Διοδώρου καὶ Πλουτάρχου περὶ τῶν μετὰ τὴν ἐν Μαντινείᾳ μάχην (Venise, 1503, in-fol.; Leipzig, 1770, in-8); Περὶ Εἱμαρμένης, *De Fato* (Leyde, 1722, in-8); Περὶ Ἀρετῶν, *De Virtutibus* (Anvers, 1552, in-fol.; Iéna, 1590, in-8); Μαγικὰ λογία τῶν ἀπὸ Ζωροάστρου ἐξηγηθέντα, *Oracula magica Zoroastris* (Paris, 1599, in-8; Leipzig, 1719, in-4); *Oraisons funèbres* (Leipzig, 1793, in-8); des traités sur la géographie, dans les *Anecdota græca* de Siebenkæs (Nuremberg, 1798, in-8); des extraits d'Aristote, de Théophraste, de Diodore, etc.

Cf. Boivin, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. II; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X; — W. Gass : *Gennadius und Pleto, oder Aristotelismus und Platonismus in der griech. Kirche* (Breslau, 1844, in-4).

GÉNÉBRARD (Gilbert), érudit français, né en 1537 à Riom, mort le 24 mars 1597. Il fit profession chez les Bénédictins de Cluny, et occupa la chaire d'hébreu au Collége royal. S'étant jeté dans la Ligue, il fut nommé, en 1592, par la protection

du duc de Mayenne, archevêque d'Aix; mais, accusé d'avoir écrit contre les prérogatives royales son livre *De Sacrarum electionum jure* (1593, in-12), il fut condamné à l'exil, peine qui fut commuée en une retraite au prieuré de Semur. Il avait eu pour élève saint François de Sales.

On a de lui des ouvrages savants, mais d'un style fort incorrect, soit en latin, soit en français : *Isagoge rabbinica ad legenda Hebræorum scripta* (Paris, 1563, in-4); *Alphabetum hebraicum* (Paris, 1564, in-4); *Histoire de Josèphe, mise en français* (Paris, 1578, in-fol.); *Chronographiæ libri IV* (Paris, 1580, in-fol.), chronologie sacrée, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXII.

GENÈS (saint), ou GENEST DE ROME, comédien romain du temps de Dioclétien. On croit qu'il était directeur d'une troupe dramatique. D'après la légende, il fut subitement converti au christianisme au moment où, dans une pièce parodiant les mystères chrétiens, il venait de recevoir un baptême simulé. Il soutint sa foi nouvelle devant l'empereur et subit le martyre. Cette conversion est le sujet d'une célèbre tragédie de Rotrou.

Cf. Ambr.-F. Didot : *Notice sur saint Genest*, dans l'édit. des *Chefs-d'œuvre de Rotrou*.

GENÈSE (LA). — Voyez PENTATEUQUE.

GENESIUS (Joseph), ou JOSEPH DE BYZANCE, historien byzantin du Xe siècle. Son *Histoire*, divisée en quatre livres, va de 813 à 886, et comprend les règnes de Léon V, Michel II, Théophile, Michel III, Basile Ier. Sèchement écrite, elle tire son importance de la rareté des documents de cette époque. Imprimée dans la *Byzantine* de Venise (1733, in-fol.), elle a été rééditée avec soin dans la *Byzantine* de Bonn (1834, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

GENEST (l'abbé Charles-Claude), littérateur français, né le 17 octobre 1639 à Paris, mort en 1719. Familier du duc de Nevers, il concourut pour le prix de poésie et fut couronné en 1673. Malezieu le poussa dans le monde des beaux-esprits; Mme de Montespan et ses sœurs le protégèrent; Bossuet s'intéressa à lui. Il devint précepteur de Mlle de Blois, entra à l'Académie française en 1698, et fut un des habitués et des acteurs des divertissements de Sceaux, chez la duchesse du Maine. Il composa pour ces fêtes des vers médiocres, des tragédies froides, prosaïques, *Zélonide, Polymnestor, Joseph, Pénélope*. La dernière eut l'approbation de Bossuet, au point de vue moral. L'abbé Genest fit aussi, d'après les conversations de ce prélat, un poëme intitulé : *Principes de philosophie; des preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme* (Paris, 1716, in-8), malheureuse imitation de Lucrèce, tentée en l'honneur du cartésianisme.

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française.*

GENEVIÈVE DE BRABANT, ou L'INNOCENCE RECONNUE, l'une des principales légendes popularisées par la « Bibliothèque bleue ». Elle a été écrite dans sa forme définitive par un Jésuite, conseiller et aumônier de Louis XIV, le P. de Cérisiers (voy. ce nom). La première édition, suivie de tant d'autres et de tant de remaniements et de traductions, est de 1635 (Paris, in-4). L'histoire de la fille d'un duc de Brabant, femme du châtelain Siffroy, accusée d'adultère par l'intendant Golo qui avait tenté de la séduire, et ramenée plus tard à son rang par la Providence, a été souvent portée à la scène; mais elle a fourni plus de féeries et d'opéras que d'œuvres littéraires. Parmi ces dernières, on cite un drame de Tieck.

Cf. Ad. Pécatier : *Histoire de Geneviève de Brabant* Paris, 1845, in-18; nombr. éditions).

GENGENBACH (Pamphile), écrivain allemand du commencement du XVIe siècle. Bourgeois de Bâle et imprimeur, il était zélé partisan de l'Autriche et ennemi acharné du pape. Il a composé trois drames qui le font regarder comme un des rénovateurs du théâtre allemand, puis des poëmes satiriques, didactiques et historiques; des pièces lyriques de maîtres chanteurs, enfin quelques écrits en prose en faveur de la Réforme. Une excellente édition de ses *Œuvres* a été donnée par Gœdeke (Hanovre, 1856).

GENIALES DIES, ouvrage d'Alessandri (voy. ce nom).

GÉNIE, faculté. Le mot génie a plusieurs acceptions, dont quelques-unes se rapportent à des questions littéraires. Suivant l'une des principales, le génie désigne la supériorité éclatante de quelques écrivains d'élite, manifestée par la nouveauté ou la puissance des effets que leurs œuvres produisent sur les âmes. En ce sens, ce mot s'applique à toutes les sphères élevées de l'activité intellectuelle, et dans les sciences, les arts, la politique, la guerre, les finances, la conduite des affaires, l'on reconnaît le génie partout où l'on voit éclater une puissance extraordinaire d'invention ou de combinaison.

Il est plus facile d'écrire en l'honneur du génie des déclamations oiseuses que d'en démêler les éléments par une rigoureuse analyse et de déterminer son origine et les lois de son développement. Le génie est-il d'une autre nature que le talent auquel on se plaît à l'opposer, comme le sublime au beau, dans d'ingénieux parallèles ? où n'est-il qu'un degré supérieur des mêmes facultés ? Rien n'autorise à voir dans le génie un don spécial qui mette l'écrivain, l'artiste, en dehors à la fois et au-dessus de l'humanité; les éléments qu'on y reconnaît se retrouvent à des degrés divers dans la plupart de ceux qui cultivent les arts ou la littérature; seulement ils prennent dans l'homme de génie un développement, une puissance, un éclat qui semblent en transformer la nature. Au premier rang de ces éléments est l'invention; le génie est essentiellement créateur : ce qui ne veut pas dire qu'il tire quoi que ce soit du néant et qu'il fasse jaillir de lui-même des idées ou des sentiments inaccessibles aux autres hommes; mais il saisit entre les choses des rapports qui échappent au vulgaire, il met les vérités communes dans une lumière inattendue, il donne aux passions les plus humaines une force, une profondeur d'expression, qui font croire à des émotions surnaturelles.

Cette transformation des facultés ordinaires a paru l'effet d'une action étrangère et supérieure à l'homme, d'une puissance divine que le mot génie servit lui-même à désigner. Pour le poëte, le génie ne fut longtemps autre chose qu'un dieu manifesté par l'inspiration :

> Est deus in nobis, agitante calescimus illo.

Les exagérations suivirent de près cette prétention, et une sorte de désordre sibyllin sembla le propre du génie; l'incohérence des idées, l'excentricité des images, le dédain des règles des genres, et même de celles du langage constituèrent, aux yeux de poëtes chevelus ou échevelés, que déjà Horace s'amuse à décrire, cette supériorité inspirée, qui fait mépriser l'art, le goût et le bon sens.

> Ingenium misera quia fortunatius arte
> Credit, et excludit sanos Helicone poetas
> Democritus, bona pars non ungues ponere curat,
> Non barbam : secreta petit loca, balnea vitat.
> Nanciscetur enim pretium nomenque poetæ,
> Si tribus Anticyris caput insanabile nunquam
> Tonsori Licino commiserit...

Sur cette pente, le génie confinerait à la folie. Les physiologistes modernes sont là pour rabattre son orgueil. Ils le rattachent à des modifications anormales des conditions organiques, à un état

morbide du cerveau, et le définissent une névrose. Lamartine, dans l'ode célèbre sur Bonaparte, en fait une vertu involontaire, propre à racheter une vie de crimes.

> Et vous, fléaux de Dieu, qui sait si le génie
> N'est pas une de vos vertus !

Sans nous engager dans ces fantaisies poétiques ou scientifiques, nous nous bornerons à dire que le génie nous paraît consister, pour l'écrivain, dans une supériorité de naissance et de facultés, tandis que le talent désigne plutôt une valeur acquise et développée par le travail. L'un tient à la nature même des capacités individuelles, et l'autre à leur culture ; c'est ce qui explique comment le génie et le goût sont moins inséparables que le goût et le talent, ces deux derniers naissant ensemble et grandissant par la même éducation.

Ce serait toutefois une grosse erreur de supposer une trop grande incompatibilité d'humeur entre le génie et le goût ; pour être inné, il n'est pas moins susceptible d'être développé et épuré par le travail personnel et par le travail du temps. Abandonné à lui-même, ou entraîné par la grossièreté d'une nation ou d'une époque, le génie produira pêle-mêle des conceptions grandioses et des trivialités rebutantes ou des exagérations monstrueuses; d'autres fois, cédant aux modes prétentieuses d'une société raffinée, il gâtera comme à plaisir l'expression des sentiments les plus sublimes, par la recherche de l'esprit et de la préciosité. Conduit par le goût, le génie ne perd pas sa puissance, il la règle mieux, il proportionne les moyens aux effets; il aura le mouvement, l'emportement au besoin; mais l'un sera continu et régulier, et l'autre toujours à sa place; il ne se fera pas faute des traits sublimes, mais il les répandra sur un fond d'une beauté soutenue et égale. Le célèbre mot de Buffon : « le génie n'est autre chose qu'une grande aptitude à la patience, » s'applique aussi bien aux créations artistiques qu'aux recherches savantes; il marque, sous une forme paradoxale, la part qui revient, dans les œuvres, au travail à côté de l'inspiration.

Parmi les autres sens du mot génie, nous nous bornerons à signaler celui de caractère propre et distinctif soit des personnes, soit des temps ou des choses. On dit également le génie d'une nation, d'une époque, d'une langue, d'une littérature ; ce mot désigne tous les traits caractéristiques réunis, les qualités et les défauts, les dispositions naturelles ou acquises. Mettre en relief le génie d'un peuple ou d'une époque dans l'ordre littéraire est l'objet même des principaux articles historiques que nous consacrons à chaque pays dans cet ouvrage.

Cf. Marmontel : *Eléments de littérature ;* — Littré : *Dictionnaire de la langue française ;* — V. Cousin : *Du Vrai, du Beau et du Bien*, leçon VIII.

GÉNIE, titre de recueil d'extraits (voy. ESPRIT).

GÉNIE DE L'HOMME (LE), poëme de Chenédollé ; — LE GÉNIE DU CHRISTIANISME, ouvrage de Chateaubriand (voy. ces noms).

GÉNIN (François), philologue français, né à Amiens le 16 février 1803, mort à Paris le 20 mai 1856. Rédacteur assidu du *National* et mêlé à diverses polémiques, il a laissé un certain nombre de travaux philologiques très-remarqués : *Des Variations du langage français depuis le XII[e] siècle* (1845, in-8) ; *la Chanson de Roland* (1850, gr. in-8) ; *Récréations philologiques* (1856, 2 vol. in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, 1[re] et 2[e] éditions.]

GENLIS (Stéphanie-Félicité DUCREST DE SAINT-AUBIN, comtesse DE), femme de lettres française, née le 25 janvier 1746 au château de Champcery, près d'Autun, morte en 1830. A l'âge de six ans, elle fut reçue chanoinesse du chapitre d'Alix, près de Lyon, avec le titre de comtesse de Bourbon-Lancy qu'elle porta jusqu'à son mariage. Son éducation fut d'une grande frivolité. Elle passa des années vêtue en amour, avec un carquois et des ailes ; ensuite elle courut les champs sous l'habit de garçon ; elle apprit le clavecin, la danse, les armes, mais à peine savait-elle lire et former une lettre à l'âge de douze ans. Cependant elle montrait un esprit naturel, vif et singulier qui en faisait un petit prodige. Elle attroupait les enfants du village sous sa fenêtre pour leur enseigner le catéchisme, composait des vers, des romans, et jouait à merveille son rôle dans les comédies représentées au château. Son père étant mort, elle fut recueillie, avec sa mère restée sans ressources, par le riche financier La Popelinière. Sans perdre son goût pour les plaisirs, elle comprit la nécessité de l'étude, s'y livra seule avec ardeur et acquit une instruction, sinon profonde, du moins très-variée. Elle n'avait pas seize ans lorsque le comte Bruslart de Genlis, colonel des grenadiers de France, depuis marquis de Sillery, en devint amoureux et l'épousa. Grâce à M[me] de Montesson, sa tante, mariée secrètement au duc d'Orléans, M[me] de Genlis entra au Palais-Royal, et reçut en 1782 le titre de *gouverneur* des enfants du duc. Elle présida à l'éducation du prince qui fut plus tard le roi Louis-Philippe, et de sa sœur la princesse Adélaïde. On a dit qu'elle contribua par ses conseils à séparer le duc d'Orléans de la cour. Elle émigra en 1793, résida en Suisse, puis en Allemagne, et rentra en France en 1800. Bonaparte l'accueillit avec faveur, lui donna un logement à l'Arsenal, et plus tard une pension de six mille francs pour qu'elle lui écrivît tous les quinze jours sur « tout ce qui lui passerait par la tête », mais principalement sur les usages et l'étiquette de l'ancienne cour. Sous la Restauration, elle toucha aussi une pension du duc d'Orléans. Elle occupa une grande partie de sa vie de querelles littéraires, où elle s'engageait comme à plaisir, dépréciant les plus illustres écrivains pour se vanter elle-même, et surtout mettant une animosité ridicule à rabaisser les philosophes du XVIII[e] siècle.

Peu d'écrivains ont été aussi féconds que M[me] de Genlis. Elle a tenté presque tous les genres, sans s'élever au-dessus du médiocre. Un de ses principaux ouvrages est le *Théâtre d'éducation* (Paris, 1779-1780, 4 vol. in-12), recueil de petites comédies à l'usage des jeunes personnes, où il y a du naturel, de la facilité, et, sans beaucoup d'invention, de l'intérêt. Il en est de même du *Théâtre de société* (Ibid., 1871, 2 vol. in-8, souvent réimprimé). Une œuvre plus forte est *Mademoiselle de Clermont* (Ibid., 1802, in-8), courte nouvelle historique, dont M.-J. Chénier a dit : « Les caractères de la princesse, de son frère M. le duc et de son amant le duc de Melun, sont tracés avec une vérité charmante. Là, ni incidents recherchés, ni déclamations ; action simple, style naturel, narration animée, intérêt toujours croissant. On croirait lire un ouvrage posthume de M[me] de La Fayette. » Les autres ouvrages de M[me] de Genlis sont : *Annales de la vertu* (Paris, 1781, in-18); *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation* (Ibid., 1782, 3 vol. in 8), suite de petits tableaux relatifs à l'éducation, reliés ensemble en forme de roman, et où sont présentées les idées des principaux pédagogues ; *les Veillées du château, ou Cours de morale à l'usage des enfants* (Ibid., 1784, 3 vol. in-12), recueil de lectures et de contes où il y a de l'intérêt ; *la Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie* (Ibid., 1787, in-8) ; *Discours sur la suppression des couvents de religieuses* (1790, in-8), écrit inspiré par l'influence des idées révolutionnaires; *Leçons d'une gouvernante à ses élèves* (Ibid., 1791, 2 vol. in-8), ouvrage très-rare et qui a été soigneusement retiré

du commerce; *les Chevaliers du cygne, ou la Cour de Charlemagne*, conte historique (Hambourg, 1795, 2 vol. in-8); *Précis de ma conduite pendant la Révolution* (Ibid., 1796, in-8); *les Petits émigrés, ou Correspondance de quelques enfants* (1798, 2 vol. in-8); *Herbier moral, ou Recueil de fables nouvelles* (1799, in-12); *les Vœux téméraires*, roman (1799, 3 vol. in-12); *les Mères rivales*, roman (Paris, 1800, 4 vol. in-12); *le Petit La Bruyère* (Ibid., 1800, in-8); *Nouveaux contes moraux et nouvelles historiques* (Paris, 1802, 3 vol. in-12; 1803, 6 vol. in-12); *Souvenirs de Félicie L**** (1804, in-12), avec une *Suite* (1807, in-12), recueil d'anecdotes curieuses; *la Duchesse de La Vallière*, nouvelle historique (Ibid., 1804, in-8); *Madame de Maintenon*, nouvelle historique (Ibid., 1806, 2 vol. in-8); *Bélisaire* (Ibid., 1808 in-8), ouvrage inférieur à celui de Marmontel; *Arabesques mythologiques, ou Attributs de toutes les divinités* (Paris, 1810, 2 vol. in-12, avec pl.); *De l'Influence des femmes sur la littérature française* (Ibid., 1811, in-8), ouvrage plein d'erreurs et de jugements passionnés; *les Bergères de Madian, ou la Jeunesse de Moïse*, poëme en six chants (Ibid., 1812, in-8); *Mademoiselle de La Fayette ou le Siècle de Louis XIII* (Ibid., 1813, in-8); *les Battuécas*, roman (Ibid., 1814, 2 vol. in-12), où Mme Sand dit avoir puisé « ses premiers instincts socialistes et démocratiques » ; *Histoire de Henri le Grand* (Ibid., 1815, 2 vol. in-8), mauvaise compilation; *Jeanne de France*, nouvelle historique (Paris, 1816, 2 vol. in-12); *Abrégé des Mémoires du marquis de Dangeau* (Paris, 1817, 4 vol. in-8); *Pétrarque et Laure* (Paris, 1819, 2 vol. in-12); *Mémoires sur le XVIII^e siècle et sur la Révolution française* (Paris, 1825, 10 vol. in-8), publication scandaleuse, à propos de laquelle on a dit que l'auteur, comme les mauvaises dévotes, confessait les péchés de tout le monde, excepté les siens, etc. Mme de Genlis a en outre collaboré au *Mercure de France*, à *la Bibliothèque des romans*, etc. Elle a fourni quelques articles à la *Biographie universelle*, puis, s'étant brouillée avec les directeurs de cet ouvrage, elle en écrivit l'*Examen critique* (1811-1812, in-8). Elle a donné des éditions de l'*Emile* de J.-J. Rousseau et du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, en y pratiquant des suppressions et en y ajoutant des notes et des préfaces du plus mauvais goût contre ces écrivains. Dumonceau a publié l'*Esprit de Mme de Genlis, ou Extraits de ses ouvrages* (1805, in-12). Cousin d'Avalon a donné un *Genlisiana* (1820, in-12), satire continuelle contre Mme de Genlis.

Cf. M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française;* — Ch.-L. de Sévelinges : *Mme la comtesse de Genlis peinte en miniature*, abrégé critique de ses *Mémoires* (Paris, 1826, in-12) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III; — Quérard : *la France littéraire ;* — G. Sand : *Histoire de ma vie*, 2e partie, ch. XV.

GENNADE, *Gennadius*, écrivain ecclésiastique latin, mort vers la fin du V^e siècle. Il était prêtre de l'église de Marseille, et composa des traités, aujourd'hui perdus, contre Nestorius, contre Pélage, etc. Nous avons de lui : un opuscule, intitulé *Epistola de fide mea*, qui fut attribué à saint Augustin et inséré dans les *Œuvres* de ce Père, puis imprimé à part (Hambourg, 1614, in-4); un catalogue d'auteurs ecclésiastiques, qui fait suite à celui de saint Jérôme et porte le même titre : *De Viris illustribus*. Il a été imprimé plusieurs fois dans les *Œuvres* de saint Jérôme, et édité séparément (Anvers, 1639, in-fol.; Helmstædt, 1700, in-4). — Deux patriarches de Constantinople, du nom de GENNADE, l'un du V^e siècle, l'autre du XV^e, ont laissé quelques écrits théologiques.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. II; — W. Gass : *Gennadius und Pletho, oder Aristotelismus*, etc. (Breslau, 1844, in-8).

GÉNOIS (DIALECTE). — Voyez ITALIENNE (Langue).

GENOUDE (Antoine-Eugène GENOUD, abbé DE), publiciste français, né en 1792 à Montélimart, mort le 19 avril 1849. Elève du lycée de Grenoble, il vint à Paris et fut en 1811 professeur de sixième au lycée Bonaparte. L'année suivante, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, mais y resta peu de temps. En 1815, il fut, dans le midi de la France, aide de camp du prince de Polignac. Des brochures politiques et la traduction de la Bible le signalèrent à l'attention publique et lui valurent les faveurs de Louis XVIII, qui l'anoblit en 1822 et le nomma maître des requêtes. Ayant perdu sa femme en 1834, il entra dans les ordres l'année suivante, sans quitter le journalisme. En 1846, il fut élu député à Toulouse. Quoiqu'il eût, pendant vingt ans, réclamé dans ses écrits l'application du suffrage universel, il ne fut pas réélu après la Révolution de 1848, qui proclama ce principe.

C'est comme polémiste et comme traducteur des livres saints que M. de Genoude s'est fait un nom dans la littérature. En 1818, il collabora au *Conservateur*. En 1820, il créa *le Défenseur*, à la rédaction duquel il associa Lamennais. Il fut ensuite directeur de *l'Etoile*, qu'il fondit dans la *Gazette de France*. A ce dernier recueil se rattache surtout sa réputation. Il y soutint l'alliance de la monarchie légitime avec la démocratie, du droit divin avec la souveraineté du peuple. La persistance avec laquelle il défendit cette opinion lui fit dans la presse une situation isolée et originale Il se faisait remarquer par son activité d'esprit, par sa préoccupation constante de mettre en scène sa personnalité, par une manière pompeuse et oratoire, plus faite pour la prédication que pour le journal. Sa renommée comme traducteur, grossie par l'esprit de parti, s'est fort affaiblie depuis sa mort. Il s'essaya dans la chaire et à la tribune, mais se montra orateur médiocre.

Comme traductions, de Genoude a publié : les *Prophéties d'Isaïe* (1815, in-8) ; le *Livre de Job* (1818, in-8) ; l'*Imitation de Jésus-Christ* (1820, in-32, souvent réimpr.); *la Sainte Bible* (Paris, Imprim. royale, 1820-1824, 16 vol. in-8, et 1839-1840, 5 vol. in-4), traduction moins exacte que celle de Sacy, mais éloquente, et quelquefois emphatique; *le Nouveau Testament* (1821, 2 vol. in-8). Ses autres écrits sont; *Considérations sur les Grecs et les Turcs* (1821, in-8) ; *la Vie de Jésus-Christ et des Apôtres, tirée des saints Evangiles* (1836, 2 vol. in-8); *Leçons et modèles de littérature sacrée* (1837, in-8), avec M. de Lourdoueix, son collaborateur pour plusieurs autres publications; *la Raison monarchique* (1838, in-8) ; *Exposition du dogme catholique* (1840, in-8) ; *Défense du christianisme par les Pères* (1842, in-12) ; *la Divinité de Jésus-Christ annoncée par les prophètes* (1842, 2 vol. in-12) ; *Lettres sur l'Angleterre* (1842, in-8); *Histoire d'une âme* (1844, in-8) ; *Histoire de France* (1844-1848, 23 vol. in-8), fort médiocre compilation; *Sermons et Conférences* (4e édit., 1846, in-12) ; etc. Il a dirigé la publication intitulée *Bibliothèque chrétienne du XIX^e siècle*, et y a donné une partie de la traduction des *Pères de l'Eglise des trois premiers siècles* (1837-1843, 9 vol. in-8).

Cf. J. Crétineau-Joly : *Histoire de M. de Genoude et de la* Gazette de France (Paris, 1843, in-8); — M. F... : *Biographie de M. de Genoude* (1846, in-18).

GENOVESI (l'abbé Antonio), philosophe et économiste italien, né à Castiglione, près Salerne, en 1712, mort en 1769. Il enseigna la philosophie à Naples avec assez d'éclat, mais il s'attira de nombreux adversaires par la publication de quelques écrits en latin sur la métaphysique, où il adopte les principes de Galilée, de Grotius et de Newton. Toutefois, par la protection du roi Charles VI, il

devint professeur de philosophie et d'économie politique à l'Université de Naples. — Ses ouvrages sont : *Meditazioni filosofiche* (1758) ; *Lettere academiche* (1764), dans lesquelles il réfute les idées de J.-J. Rousseau sur l'influence des arts et des sciences ; *Logica per gli giovanetti* (1766) ; *Trattato de scienze metafisiche* (1766) ; *Diceosina* (1767), traité de morale ; *Lezioni di commercio, o di economia civile* (1757), livre dont le principal attrait était, en Italie, la nouveauté du sujet.

Cf. G.-M. Galanti : *Elogio storico del signor abate A. Genovesi* (Florence, 1772, in-8 ; nouv. édit., 1781) ; — Lombardi : *Storia della letteratura italiana nel secolo XVIII°*.

GENRE, ESPÈCE. — Voyez LIEUX COMMUNS.

GENS DE LETTRES. — Voyez LETTRES (Homme de) ; — LES GENS DE LETTRES, comédie de Fabre d'Églantine (voy. ce nom).

GENTIEN (Benoît), moine français du XV° siècle. Il faisait partie des religieux de Saint-Denis, et fut député de l'Université de Paris au concile de Constance. Le Laboureur lui attribue l'ouvrage latin, dont il a donné une traduction, d'après un manuscrit ayant appartenu au président de Thou, et qu'il a intitulé : *Histoire de Charles VI, roy de France, écrite par les ordres et sur les mémoires et les avis de Guy de Monceaux et de Philippe de Villette, abbés de Saint-Denys, par un auteur contemporain, religieux de leur abbaye* (Paris, 1663, 2 vol. in-fol.).

GENTIL (Jean-Baptiste-Joseph), orientaliste français, né à Bagnols (Languedoc) le 25 juin 1726, mort dans cette ville le 15 février 1799. Il servit avec distinction dans l'Inde, comme colonel d'artillerie, y étendit ses voyages, et en rapporta des collections de médailles, manuscrits et dessins. Il a laissé plusieurs importants ouvrages, avec vignettes, conservés à la Bibliothèque nationale : *Histoire métallique de l'Inde*, *Histoire de l'Empire mogol*, *Histoire des Rajahs de l'Hindoustan*. On a édité son *Voyage du Bengale à Saint-Pétersbourg* (Paris, 1802, 3 vol. in-8), et *Mémoires sur l'Indostan ou l'Empire mogol* (Ibid., 1822, in-8).

Cf. Gentil fils : *Précis sur J.-B.-J. Gentil* (Paris, 1814, in-8).

GENTIL BERGER (LE), drame pastoral de Ramsay (voy. ce nom).

GENTIL-BERNARD (Pierre-Joseph BERNARD, dit), poëte français, né en 1710 à Grenoble, mort le 1er novembre 1775. Après avoir terminé ses études chez les Jésuites de Lyon, il entra comme clerc chez un procureur, puis alla servir dans l'armée qui faisait la guerre en Italie, et se trouva aux batailles de Parme et de Guastalla. La bravoure qu'il montra lui valut la place de secrétaire du maréchal de Coigny. Le fils du maréchal lui procura la charge de secrétaire général des dragons, qui valait 20 000 livres de rente. Il put alors se livrer sans inquiétude au goût qu'il avait déjà montré pour la poésie. L'opéra de *Castor et Pollux* (1737), dont Rameau fit la musique, fut regardé comme un chef-d'œuvre lyrique. Bernard fut recherché dans les salons, où il lisait ses vers, qu'il ne livrait pas à l'impression. Son succès fut rapide ; on l'appela l'Anacréon de la France, « un Anacréon poudré, frisé, fanfreluché, » comme le dit Grimm. Mme de Pompadour le protégea, et le fit nommer bibliothécaire du roi à Choisy. Voltaire lui donna le surnom de *Gentil*, qui resta attaché à son nom. « J'ai beaucoup vécu, a écrit le prince de Ligne, avec ce Gentil-Bernard, qui ne l'était ni de figure, ni de manières, ni même d'esprit, car il y a plus de grâce, d'esprit et de goût dans ses vers que de gentillesse, qualité qui suppose de l'abandon, de l'enfance et de la gaieté, trois choses qui lui manquaient... Je ne l'aurais jamais remarqué sous ce nom de Gentil qui m'a toujours fait rire... C'était un grand, assez gras, beau, brun, aimable, facile, complaisant, homme de bonne compagnie, aimé de tout le monde, ne faisant ni esprit, ni compliments, bien gourmand, et lisant à merveille son *Art d'aimer*. » Ce poëme de l'*Art d'aimer* eut une grande réputation jusqu'au moment où il parut (Paris, 1775, in-8, avec fig.) ; il en conserva alors fort peu, et, suivant La Harpe, n'en méritait pas davantage. « Le sujet n'y est nullement rempli, ajoute le même critique ; ce serait bien plutôt l'art de jouir ; et le plus grand défaut d'un poëme où l'amour devait jouer un si grand rôle, c'est qu'il y a de tout, hors de l'amour. Ses vers, pleins d'esprit, sont dénués de sentiment, et le caractère de son style y est même opposé. Il cherche partout l'élégance et la précision, mais avec un effort que l'on sent partout. Sa composition est tendue et pénible : rien n'y est fondu d'un jet ; rien ne coule de source. » Grimm dit au contraire : « Sa touche est gracieuse, légère et frivole. Si vous voulez vous contenter de fleurs, vous aurez satisfaction ; mais ne demandez rien au delà ; après des fleurs, vous aurez encore des fleurs... C'est un joli ramage qu'il ne faut pas vouloir fixer sur le papier ; car ce n'est rien. » Gentil-Bernard dut cesser pendant ses quatre dernières années sa vie de soupers et de plaisirs ; il était devenu idiot.

On a de lui, outre *Castor et Pollux* et l'*Art d'aimer : les Surprises de l'Amour*, ballet en trois actes ; *Phrosine et Mélidor*, poëme en quatre chants ; des pièces fugitives, des épîtres, parmi lesquelles on a remarqué celle *A Claudine*, des odes anacréontiques ; etc. Ses *Œuvres* (1776, in-18) ont été rééditées par Fayolle (1803, 2 vol. in-8 ou 4 vol. in-18), avec plusieurs pièces inédites.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature* ; — prince de Ligne : *Remarques sur le Lycée* ; — Grimm : *Correspondance*.

GENTZ (Frédéric DE), publiciste allemand, né à Breslau en 1764, mort le 7 juin 1832. Administrateur et diplomate au service de la Prusse, puis de l'Autriche, il s'est montré le violent détracteur de la Révolution française et l'ennemi acharné de la France. Outre le *Journal historique* (1799) rédigé dans ces sentiments, ses principaux écrits sont : *Observations sur la Révolution française d'après M. Burke* (Betrachtungen über die fr. Rev., nach, etc. ; Berlin, 1793, plus. édit.) ; *sur l'Origine et le Caractère de la guerre contre la Révolution française* (über den Ursprung und Char. des Krieges gegen, etc. ; Ibid., 1801, in-8) ; *Fragments d'une nouvelle histoire de l'équilibre européen* (Fragmente aus der neuesten Geschichte des polit. Gleichgewichts in Europa ; Leipzig, 1805) ; une *Histoire de Marie Stuart*, traduite en français par Demaze de Raymond (Paris, 1820), des relations de missions, etc. On a publié un choix de ses *Œuvres* (Stuttgart, 1838) et des *Mémoires et Lettres inédites* (Ibid., 1841, in-8).

Cf. Varnhagen : *Galerie von Bildnissen aus Rahel's Umgang* (Leipzig, 1836, 2 vol. in-8).

GEOFFRIN (Marie-Thérèse RODET, Mme), née en 1699 à Paris, morte en 1777. Fille d'un valet de chambre de la Dauphine, elle reçut peu d'éducation. On la maria à l'âge de quinze ans, avec Geoffrin, riche bourgeois, l'un des fondateurs de la manufacture des glaces. Elle resta veuve, et maîtresse d'une grande fortune, à l'aide de laquelle elle tenta de se créer un salon. Ses deux qualités principales étaient la bonté et le bon sens, avec plus de goût et de finesse d'intelligence que ne l'aurait fait supposer son instruction première. C'est dans la société de Mme de Tencin qu'elle chercha d'abord à se choisir des habitués, et quand cette dame fut morte, elle lui succéda tout à fait dans son rôle de protectrice des lettres, « mais, dit M. Villemain, comme une bourgeoise succède à

une princesse. » N'aimant pas les sociétés trop nombreuses, ni les conversations trop variées, où il lui eût été moins facile de placer ses observations, elle divisa les habitués de son salon en trois catégories. Le soir, elle recevait les personnes de la noblesse; le lundi, elle avait à dîner les artistes; le mercredi, les gens de lettres et les savants. Parmi ces derniers on cite principalement Diderot, Mairan, D'Alembert, Marmontel, Raynal, Saint-Lambert, Thomas, d'Holbach, Mlle Lespinasse, etc. A l'imitation de Mme de Tencin qui chaque année faisait, par plaisanterie, cadeau de deux aunes de velours à chacun de ses habitués, elle donnait une calotte de velours à chacun de ses convives du mercredi. Mais elle était pour eux, surtout pour les encyclopédistes, d'une générosité à toute épreuve, donnant à plusieurs des pensions annuelles, offrant à d'autres des présents, des sommes considérables, des ameublements complets. On lui a reproché d'apporter trop de despotisme dans la tenue de son salon et de gouverner ceux qu'elle recevait comme des protégés, de les gronder et de les régenter. Quand une conversation ne lui plaisait point, elle y coupait court par ces mots: « Voilà qui est bien. » Elle causait elle-même du reste avec une familiarité originale, qui ne tombait pas dans le trivial. Elle écrivait de même, comme on en peut juger par les quelques lettres qui nous restent d'elle dans divers recueils. Sa réputation devint européenne. D'illustres étrangers, Horace Walpole, Hume, Gibbon, la fréquentèrent et furent ses amis. Le roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, dont elle avait payé les dettes durant son séjour à Paris, l'invita à l'aller voir à sa cour de Varsovie. Elle était âgée alors de soixante-sept ans, et quitta Paris pour la première fois. L'empereur d'Allemagne se porta à sa rencontre pour la voir, l'impératrice reine l'invita à sa table à Vienne; Poniatowski, qui lui avait fait préparer une chambre exactement semblable à la sienne, l'entoura de prévenances; l'impératrice de Russie fit pour l'avoir à Saint-Pétersbourg de pressantes sollicitations, auxquelles elle eut bien de la peine à résister. Cependant la bourgeoise Geoffrin ne fut jamais reçue à la cour de Versailles. Marmontel, dans ses *Mémoires*, a parlé peu favorablement de son caractère. Palissot l'a ridiculisé dans sa comédie des *Philosophes*. D'Alembert, Thomas et Morellet ont écrit chacun son *Éloge*.

Cf. Bachaumont : *Mémoires secrets*, mai-novembre 1776; — *Eloges de Mme Geoffrin* (Paris, 1812, in-8); — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II.

GEOFFROI DE BEAULIEU, hagiographe français, né vers 1200, mort vers 1274. Il était Dominicain et aumônier de Louis IX. On a de lui : *Vita et sancta conversatio piæ memoriæ Ludovici IX.* C'est la narration des actes de piété du saint roi. Imprimée d'abord à la suite d'une édition de *Joinville* (Paris, 1617, in-4), elle a été insérée dans les *Historiens de France* de Duchesne (t. V), les *Actes* des Bollandistes (t. V), et les *Historiens de France* de l'Académie des Inscriptions (t. XX).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

GEOFFROY DE VINSAUF, *Galfridus de Vinosalvo*, poëte latin du XIIe siècle, Anglais d'origine. Il résida quelque temps en Italie, où il jouit de la faveur du pape Innocent III. Il reste de lui une *Poétique nouvelle* (Poetria nova), fort estimée au moyen âge et encore curieuse aujourd'hui. Polycarpe Leyser l'inséra dans son *Historia poetarum medii ævi* (Hale, 1721, in-8), et il s'en fit une édition séparée (Helmstaedt, 1724, in-8). Gale dans son *Hist. Angl. Scriptores* a publié, sous le nom de Geoffroy de Vinsauf, un *Itinéraire du roi Richard en terre sainte*, qui est de Richard le Chanoine.

Cf. Wright : *Biogr. britan. lit. anglo-norman per*

GEOFFROY DE MONMOUTH (Arthur), chroniqueur anglais, mort vers 1154. Il était probablement né à Monmouth dans le pays de Galles, et il devint évêque de Saint-Asaph dans le même pays. Son premier ouvrage est une traduction en vers latins des *Prophéties de Merlin* qui circulaient parmi les populations cymriques, et on lui attribue aussi, mais à tort, une *Vie de Merlin*. Son grand ouvrage, l'*Histoire des rois bretons*, à laquelle il ajouta sa traduction des *Prophéties de Merlin*, fut terminé un peu avant la mort de Robert en 1147; il le donna pour la traduction d'un vieil ouvrage en langue cymrique, rapporté de la Bretagne française par Walter Calenius, archidiacre d'Oxford; mais sur un fond qui pouvait lui venir de quelque moine, Geoffroy a beaucoup brodé, avec l'aide des chroniques, et beaucoup ajouté de fictions, comme l'en accusèrent ses contemporains. L'*Histoire des rois Bretons* (*Britanniæ regum historia* ou *Historia Britonum*), en douze livres, commence par Brut, fils de Silvius, petit-fils d'Énée, fondateur de Troynovant (Londres). Puis viennent ses trois fils, Locrin, Albanact et Camber, qui donnent leur nom à l'Angleterre saxonne (Lloegria), à l'Écosse (Albany) et au pays de Galles (Cambrie), jusqu'à Merlin, dont les *Prophéties* forment le septième livre; l'auteur passe ensuite à Arthur, à ses victoires sur les Saxons et le général des Romains Lucius Tiberius, aux aventures de sa femme Guenever et de Mordred; il va jusqu'à la mort de Cadwallo (placée en 689) et à l'avénement de son fils Cadwallader. Il y a une vivacité d'imagination, un charme de récit incontestable dans cet ouvrage, qui a exercé une grande influence sur la littérature anglaise et même sur les autres littératures de l'Europe. Geoffroy Gaimar et Wace le mirent aussitôt en vers français; on peut le regarder comme le point de départ des romans de Gautier Map, et le fond prétendu historique sur lequel se développa le cycle de la Table ronde.

La *Britanniæ regum historia* fut publiée pour la première fois par Badius Ascensius (Paris, 1508, in-4); la meilleure édition est celle de J. A. Giles, (Londres, 1844, in-8). La *Prophetia Merlini* parut pour la première fois à Francfort (1603, in-8). Francisque Michel et Wright en ont donné une édition avec la *Vie de Merlin* attribuée à Geoffroy (Paris, 1837, in-8). Une traduction anglaise de l'*Histoire des Bretons* fait partie d'un volume d'anciennes chroniques dans l'*Antiquarian library* de Bohn).

Cf. Wright : *Biogr. brit. lit., anglo-norman period*, et *Essays on archeological subjects* (Londres, 1861); — Morley : *The English writers before Chaucer*.

GEOFFROY GAIMAR, poëte anglo-normand du XIIe siècle. Il traduisit en vers français, entre 1141 et 1151, l'*Histoire des rois bretons* de Geoffroy de Monmouth; mais sa traduction fut tellement effacée par celle de Wace, qu'elle disparut et qu'on n'en connaît aucun manuscrit. On a de lui une *Chronique* versifiée des rois saxons et normands jusqu'à la mort de Guillaume le Roux, publiée par M. Wright (1850), avec la *Chanson d'Havelok*, qui a été attribuée aussi à Geoffroy Gaimar (voy. HAVELOK)

Cf. Wright : *Biogr. britan. lit. anglo-norman period.*

GEOFFROY (Julien-Louis), célèbre critique français, né en 1743 à Rennes, mort le 26 janvier 1814. Il fit ses études chez les Jésuites de sa ville natale et les acheva au collége Louis-le-Grand. Maître de quartier au collége Montaigu, puis chargé d'une éducation particulière, il composa une tragédie sur *la Mort de Caton*, que les comédiens reçurent, mais qui ne fut jamais représentée. Il se fit agréger à l'Université et remporta trois fois le prix de discours latin, que se disputaient dans un concours annuel tous les maîtres es arts. Moins heureux devant l'Académie française, il se vit préférer La

Harpe pour l'*Eloge de Charles V*. Il se fit une réputation comme professeur de rhétorique au collége de Navarre et au collége Mazarin. Sa carrière de critique commença dans *l'Année littéraire*, en 1776, après la mort de Fréron. Il y travailla pendant quinze années, et y montra un esprit judicieux, des connaissances solides, un style pur et grave, ne visant presque jamais à l'ironie. Une épigramme, qui courut contre lui, le logeait rue Geoffroy-l'Asnier; il répondit par des vers que nous citons, à titre de curiosité; ce sont les seuls que l'on trouve de lui :

> Oui, je suis un ânier sans doute,
> Et je le prouve à coups de fouet,
> Que j'applique à chaque baudet
> Que je rencontre sur la route.

Geoffroy collabora aussi, de 1781 à 1788, au *Journal de Monsieur*, et rédigea, au commencement de la Révolution, avec l'abbé Royou, la feuille royaliste intitulée : *l'Ami du roi*. Forcé de se cacher après le 10 août, il se vêtit en paysan et habita un hameau peu éloigné de Paris, où il se fit accepter comme maître d'école. Il exerça cet emploi pendant plusieurs années et ne revint qu'en 1799 à Paris, où il entra comme professeur dans la pension Hix. C'est là que Bertin, son ancien ami, alla le chercher au commencement de 1800, pour le charger, dans le *Journal des Débats*, du feuilleton des théâtres. Geoffroy sentit qu'il ne devait pas conserver son genre de critique et de style de *l'Année littéraire*, et que pour un public nouveau, profondément remué par les événements politiques, il fallait une manière nouvelle. Il eut assez de flexibilité dans le talent pour y réussir. S'animant, cherchant l'esprit, le trait, le mouvement, la légèreté même, autant que le lui permettait sa nature vigoureuse et grave, il mettait de la vie dans ses articles, y introduisait les questions à l'ordre du jour et une polémique propre à flatter les passions de l'époque. Au bon sens il unissait l'audace et l'énergie, ne reculant pas devant les plus injurieuses qualifications. « C'est énerver la critique littéraire, disait-il, que d'aller chercher des circonlocutions pour exprimer des défauts qu'on peut très-clairement spécifier d'un seul mot : appliqué à la personne, ce mot serait une injure; appliqué à l'ouvrage, c'est le mot propre. Quelques-unes de mes expressions leur paraissent ignobles et triviales : je voudrais pouvoir trouver des mots encore plus capables de peindre la bassesse de certaines choses dont je suis obligé de parler. Mes phrases ne sont pas le résultat d'un calcul, d'une froide combinaison d'esprit; elles suivent les mouvements de mon âme; c'est le sentiment que j'éprouve qui me donne le ton : j'écris comme je suis affecté, et voilà pourquoi on me lit. » Sainte-Beuve s'exprime ainsi sur Geoffroy : « Il manquait essentiellement de distinction, mais il ne manquait ni d'esprit, ni d'un certain sel. Il a volontiers le style gros, l'expression grasse, mais en général juste, saine. » Les duretés d'appréciation et de langage de Geoffroy, ses dénigrements de parti pris contre Voltaire et le dix-huitième siècle lui créèrent de nombreux ennemis. On lui rendit injure pour injure; on alla jusqu'à publier sous son nom une détestable tragédie de *Caton* (1804), que s'était amusé à faire Cubières-Palmezeaux, à ce que l'on croit. On attaqua sa moralité, on l'accusa de vendre ses éloges et ses blâmes, et certains de ses feuilletons, notamment contre Talma, contre M^lle^ Contat et pour M^lle^ Georges, portent à croire que cette accusation n'était pas sans fondement. De Feletz, si justement renommé pour son affabilité, a lancé un mot dans ce sens : « Geoffroy a trois manières de faire un article : dire, redire et se contredire. » Les choses allèrent si loin que, dans le journal même des *Débats* (alors *Journal de l'Empire*), Dussault, sous le nom d'un « vieil amateur », écrivit un article où se voyaient les allusions les plus transparentes (1812). Geoffroy répondit, mais mal, dans l'article intitulé : *Mon retour et ma rentrée*. Lorsqu'il mourut, on fit cette épigramme :

> Nous venons de perdre Geoffroy.
> — Il est mort ? — Ce soir on l'inhume.
> — De quel mal ? — Je ne sais. — Je le devine, moi,
> L'imprudent, par mégarde, aura sucé sa plume.

Les feuilletons de Geoffroy ont été réunis par E. Gosse, sous ce titre : *Cours de littérature dramatique* (Paris, 1819-1820, 6 vol. in-8). Il en a été fait des extraits, sous le titre de *Manuel dramatique* (Paris, 1822, in-18). On a encore de lui un *Commentaire sur le théâtre de Racine* (Paris, 1808, 7 vol. in-8), ouvrage composé avec précipitation et très-superficiel, quoique intéressant par les traductions d'auteurs grecs et latins imités par Racine. Geoffroy a traduit aussi les *Idylles de Théocrite* (Paris, 1801, in-8), dans un système de fausse élégance. Un libraire publia la *Vie polémique de Voltaire*, par G... (Paris, 1802, in-8), voulant faire attribuer à Geoffroy l'ouvrage qui n'était que la réimpression du *Tableau philosophique* de Sabatier de Castres.

Cf. J.-S. Passeron : *Observations sur le caractère et le talent de feu Geoffroy*, etc. (Lyon, 1826, in-8) ; — Féletz, dans la *Biographie universelle* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I, article *Féletz*.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Étienne), naturaliste français, né le 15 avril 1772 à Étampes, mort le 19 juin 1844. Élevé à Paris, au collége de Navarre, il fut destiné successivement à l'état ecclésiastique, au droit et à la médecine, et finit par suivre son goût pour l'étude de l'histoire naturelle. Professeur de zoologie lors de l'organisation du Muséum en 1794, il entra en relations avec Cuvier, dont il devint l'ami, et dont il fit le confident de ses vues nouvelles. Membre de la commission scientifique d'Égypte, il ne revint qu'en 1801, après avoir enlevé au général anglais, par son énergie, les belles collections faites par les savants français. Il entra à l'Institut en 1807, et devint en 1809 professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Paris. Il occupa cette chaire jusqu'en 1840, époque où il perdit la vue.

Sans entrer dans le détail des travaux de Geoffroy Saint-Hilaire, ni discuter ses théories scientifiques, nous devons rappeler qu'il opéra dans les sciences naturelles une révolution qui en a modifié la marche et élargi les conséquences. En proclamant comme loi de la nature « l'unité de composition organique », qui soumet le règne animal à un plan uniforme, il n'émit pas un principe entièrement nouveau. Aristote l'avait entrevu; Buffon l'avait rappelé; mais Geoffroy l'affirma d'une manière définitive et en fit la base de ses travaux. Quand il voulut étendre l'unité de plan des vertébrés aux invertébrés, Cuvier, partisan des groupes distincts, commença à se montrer son adversaire, et quand il voulut, dans ce même plan, faire rentrer les mollusques, la lutte entre les deux savants se manifesta par la plus vive controverse. Les esprits hardis furent du côté de Geoffroy. Gœthe, enthousiasmé, écrivit : « La manière synthétique d'envisager la nature ne peut plus rétrograder. » L'admirable talent d'exposition de Cuvier lui donna plus d'une fois la victoire, au moins en apparence. Car l'œuvre de Geoffroy a subsisté, et, comme l'a dit Flourens, il lui reste la gloire d'avoir fondé la science profonde de la nature intime des êtres, et d'avoir rattaché à l'observation des faits toutes leurs conséquences scientifiques.

Parmi ses nombreux écrits, nous citerons : *Philosophie anatomique* (Paris, 1818-1822, 2 vol. in-8, avec atlas); *Sur le principe d'Unité de composi-*

tion organique (Paris, 1828, in-8); *Principes de philosophie zoologique, discutés en* 1830 *au sein de l'Académie des sciences* (Paris, 1830, in-8), recueil des réponses faites par l'auteur aux attaques de Cuvier; *Fragments biographiques* (Paris, 1838, in-8), recueil de notices sur Buffon, Daubenton, Lacépède, Cuvier, etc.; *Notions synthétiques, historiques et physiologiques de philosophie naturelle* (Paris, 1838, in-8).

Cf. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire : *Vie, travaux et doctrine d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire* (1848); — Flourens : *Eloge*, dans le *Moniteur universel*, 23 mars 1852.

GEOFFROY ET BRUNISSENDE (LE ROMAN DE), ou mieux *Jaufré e Brunesentz*, roman d'aventures de la fin du XII^e siècle. Attribué par Fauriel au troubadour Giraud de Borneilh, il est, suivant d'autres érudits, l'œuvre de deux auteurs. Il se lie aux récits de la Table-Ronde, et comprend plus de dix mille vers de huit syllabes, à rimes plates. C'est une charmante composition, qui se distingue par une versification facile et élégante, par des descriptions brillantes et animées, des morceaux gracieux, des détails piquants. Le *Roman de Jaufré* marque l'invasion du genre lyrique dans l'épopée.

Un jeune chevalier de la cour d'Artus, Geoffroi, a obtenu du roi la faveur de punir un chevalier insolent, Taulat de Rugimont. Il le poursuit au milieu d'aventures qui sont le sujet du roman. Brunissende est une orpheline à qui appartient le château de Montbrun. Geoffroi arrive à ce château. Un deuil général y règne depuis sept ans que Taulat retient en captivité le baron Melian de Montmelier, seigneur de tout le pays. Geoffroi devient amoureux de Brunissende et en est aimé. Enfin il atteint Taulat, le combat, le terrasse et l'envoie à la cour d'Artus implorer son pardon. Le mariage de Geoffroi avec la belle Brunissende suit de près le retour, à la grande joie de toute la contrée. Il n'y a point de texte français du *Roman de Jaufré*. Raynouard en a publié, à l'aide de deux manuscrits du XIII^e siècle, appartenant à la Bibliothèque nationale, une analyse dans son *Lexique roman*, t. I^{er}. M. Mary Lafon en a fait une traduction libre.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII; — Fauriel : *Histoire de la littérature provençale*.

GÉOGRAPHES GRECS (PETITS), *Geographici græci minores*. On donne ce nom à un certain nombre de géographes grecs dont on possède des dissertations spéciales, surtout des périples ou seulement des fragments. Tels sont : Agatharchide, Arrien, Denys, Dicéarque, Hannon, Isidore de Charax, Marcien d'Héraclée, Scylax, Scymnus, etc., sans compter un certain nombre d'anonymes. Leurs écrits ont été souvent réunis dans des éditions collectives. Après celles de Hœschel (Augsbourg, 1600, in-8), de J. Gronovius (Leyde, 1697, in-4), on cite, comme la principale, celle de H. Dodwell, J. Hudson et Edw. Wells, qui comprend aussi quelques géographes arabes (Oxford, 1698-1703, 4 vol. in-8), rééditée avec addition par J. Fr. Gail (Paris, 1826-31, tom. I-III, inachevé). Une édition plus récente a été donnée par Ch. Muller dans la Bibliothèque Didot (Paris, 1855-61, 2 vol. grand in-8, avec *Atlas*).

Cf. D'Avezac : *Grands et petits géographes grecs et latins, esquisse bibliographique* (Paris, 1856, in-8).

GÉOGRAPHIE. L'étude de la constitution générale de la terre et la description détaillée de ses diverses parties présentent, au point de vue bibliographique, historique, philosophique et littéraire, une importance et un intérêt toujours croissants. La géographie forme, avec l'histoire, un des principaux départements de toute bibliothèque, et, parmi les ouvrages que nous a transmis l'antiquité grecque et latine, les descriptions de pays, les itinéraires, les périples sont un des objets les plus curieux de la critique érudite. De nos jours l'étude du globe a pris un caractère scientifique qui ajoute à sa grandeur : elle le considère dans son ensemble, dans ses rapports avec les autres corps qui roulent à travers l'espace; elle remonte à ses origines jusque dans la suite des temps; elle lui reconstitue une histoire plus curieuse que celle de l'homme; elle retrouve l'ordre et les lois de ses révolutions. Buffon, Cuvier, de Humboldt, en portant dans ce lointain passé leurs hypothèses hasardées ou leurs déductions rigoureuses, font une œuvre de savants qui éveille la pensée du philosophe et anime le talent de l'écrivain. Si l'on ramène la géographie à un objet moins élevé et plus précis, la description des régions habitées par l'homme, son importance ressort surtout de son rapport avec l'histoire; elle en est l'auxiliaire indispensable; elle est, avec la chronologie, l'un de ses deux flambeaux. Sans l'une et l'autre, l'histoire n'est plus que désordre et obscurité. La géographie n'éclaire pas seulement la marche des événements, elle en explique en partie les causes et fait pénétrer dans la nature même des personnages qui les accomplissent. Un ancien proverbe persan disait : « Qui ne connaît pas le site ne connaît pas la plante, » et aujourd'hui les physiologistes disent : « Telle terre, tel homme. » On peut sans doute porter bien de l'exagération dans la théorie des relations de l'homme et de la civilisation avec le sol qu'il habite, mais une fois qu'on a aperçu ce qu'elle contient de vérité, il n'est plus possible de séparer, dans le drame, si divers et si un, de l'histoire humaine, la connaissance de ses acteurs de celle du théâtre où il s'accomplit.

On divise la géographie, suivant la multiplicité de ses objets, en un certain nombre de branches qu'il peut être bon de rappeler. La division la plus générale et la plus ordinaire est celle-ci : géographie mathématique, géographie physique, géographie politique. Les définitions ici sont inutiles. On distingue ensuite, suivant le point de vue particulier des recherches, la cosmographie, la géologie ou géognosie, la géistique ou épirographie, l'orographie, l'hydrographie, la cartographie, la géographie météorologique, minéralogique, botanique, zoologique, l'anthropogéographie ou ethnologie, la topographie, la statistique, avec toutes ses applications, etc. Dans ces diverses branches, la géographie peut être générale ou particulière, ou encore pure ou appliquée. Enfin il y a l'histoire de la géographie, qui comprend celle de ses méthodes et celle des découvertes, ainsi que des ouvrages où elles sont consignées. — Les études géographiques ont reçu de nos jours une nouvelle impulsion par la fondation de puissantes sociétés, comme la Société de géographie de Paris ou la Société royale de Londres, qui, non contentes de publier des bulletins des voyages et découvertes qui intéressent la science, provoquent elles-mêmes des expéditions et en subventionnent ou récompensent dignement les auteurs.

Cf. Robert de Vaugondy : *Essai sur l'histoire de la géographie* (Paris, 1755, in-12) : — D'Anville : *Considérations sur l'étude et les connaissances que demande la composition des ouvrages de géographie* (Ibid., 1777, in-8); — W. Stevenson : *Historical sketch of the progress of discovery, navigation and commerce*, etc. (Edimbourg, 1824, gr. in-8); — E. Levasseur : *l'Etude et l'enseignement de la géographie* (Paris, 1872, in-18); — Vivien de Saint-Martin : *Histoire de la géographie et des découvertes*, etc. (Ibid., 1873, gr. in-8 avec *Atlas*), et *l'Année géographique* (Ibid., 1863-75, t. I-XIII, in-18); — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, t. VI, pour la bibliographie des voyages.

GÉOPONIQUES (LES), τὰ γεωπονικά, nom que donnaient les anciens grecs aux traités généraux

d'agriculture. C'est particulièrement le titre d'un recueil d'écrits en langue grecque relatifs à cette science. Ce recueil, formé au IVe siècle de l'ère chrétienne par Cassianus Bassus, est divisé en vingt livres, et il a été attribué à Constantin Porphyrogénète. La première édition fut donnée à Bâle (1539, petit in-8). Les deux meilleures sont celles de Pierre Needham (Cambridge, 1704, in-8) et de J.-N. Niclas (Leipzig, 1781, 4 vol. in-8). Les *Géoponiques* ont été plusieurs fois traduites ou abrégées en français, soit sous leur titre propre (Paris, 1812, in-8), ou sous d'autres titres : *Les XX Livres de Constantin César* (Poitiers, 1543, in-fol.) ; *Traité nouveau de l'agriculture*, etc. (Paris, 1551, petit in-8). Il en a paru des traductions ou des abrégés dans diverses langues.

Cf. J.-C. Brunet : *Manuel du libraire.*

GEORGE PISIDÈS, poëte byzantin du VIIe siècle, né dans la Pisidie. Il fut diacre, archiviste et référendaire de Sainte-Sophie. Ses ouvrages, écrits pour la plupart en trimètres iambiques, sont corrects, élégants, harmonieux. Ses contemporains le mettaient en parallèle avec Euripide. C'est le meilleur poëte d'un siècle de décadence. On a de lui les poëmes suivants, en grande partie insérés dans la *Byzantine* de Bonn : *Expédition d'Héraclius contre les Perses; Guerre des Avares; Sur la Résurrection de J.-C.* (Rome, 1777, in-fol.); *Héraclias, ou Panégyrique de l'empereur Héraclius; Hexameron*, ou *la Création du monde*, édité, ainsi que *la Vanité de la vie*, par Fr. Morel, avec une traduction latine (Paris, 1584, in-4); *Contre l'impie Sévère* (Rome, 1777, in-fol.); *le Temple de la Mère de Dieu* (Ibid.) ; *Éloge de saint Anastase*, en prose (Ibid.).

Cf. G. Cave : *Scriptor. ecclesiastic. histor. litter.*, t. I.

GEORGE LE SYNCELLE, dit aussi *l'Abbé* et *le Moine*, chroniqueur byzantin, qui vivait à la fin du VIIIe siècle ; *Syncelle* du patriarche de Constantinople, c'est-à-dire attaché directement à sa personne, il écrivit une *Chronique* ou *Chronographie* qui remonte à Adam et va jusqu'à l'avénement de Dioclétien. Les principaux auteurs dont il s'est servi sont Eusèbe et Jules l'Africain. On lui reproche d'être parfois confus et obscur. Son ouvrage fait partie des *Byzantines.*

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

GEORGE DE TRÉBIZONDE, Γεώργιος ὁ Τραπεζούντιος, littérateur byzantin, né le 4 avril 1396 à Chandace en Crète, mort en 1486. Appelé à Venise, vers 1428, pour y enseigner les lettres grecques, il apprit la langue latine sous Victorin de Feltre. Il professa ensuite à Rome et devint le secrétaire du pape, qui le chargea de traduire les auteurs grecs en latin. Sa réputation, d'abord très-grande, ne s'est pas soutenue. Ses traductions, faites à la hâte, étaient pleines d'inexactitudes et offraient des omissions considérables. Laurent Valla, qui le surpassait beaucoup comme critique, en fit ressortir les défauts, et Théodore Gaza fut chargé à sa place des fonctions de traducteur. D'un caractère envieux et vain, George eut des querelles violentes avec divers érudits contemporains, et engagea à Pogge une dispute, qui dégénéra en rixe dans le palais même du pape. Se mêlant à la discussion que Gémiste Pléthon avait engagée sur les philosophies péripatéticienne et platonicienne, il écrivit contre Platon, sous le titre de *Comparationes philosophorum Platonis et Aristotelis* (Venise, 1523, in-8), une diatribe où il l'attaquait, non-seulement comme philosophe, mais où il le représentait comme un homme adonné à tous les vices ; elle fut réfutée par Bessarion.

Les autres ouvrages de George de Trébizonde sont, outre des écrits théologiques en grec, les traités suivants en latin : *Rhetorica* (Venise, vers 1470, in-fol.) ; *De Octo partibus orationis, ex Prisciano compendium* (Milan, 1472, in-4) ; *Dialectica* (Strasbourg, 1509, in-4), etc. Il a traduit du grec en latin : la *Préparation évangélique* d'Eusèbe (Venise, 1470, in-fol.) ; la *Rhétorique* d'Aristote (Paris, 1530, in-8) ; *Quatre homélies* de saint Jean Chrysostôme sur saint Paul (Leipzig, 1510, in-fol.) ; le *Trésor* de saint Cyrille (Paris, 1513, in-fol.); l'*Amalgeste* de Ptolémée (Venise, 1515, in-fol.); la *Perfection de la vie* de saint Grégoire de Nysse (Vienne, 1517, in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIV et XX ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III, VII, VIII, IX, XI, XII ; — Cave : *Scriptor. ecclesiastic. biblioth. litter.*, t. II.

GEORGE DANDIN, comédie de Molière (voy. ce nom).

GEORGEL (Jean-François), mémorialiste français, né le 19 janvier 1731 à Bruyères (Lorraine), mort le 14 novembre 1813. Il faisait partie de l'ordre des Jésuites. Lorsqu'ils furent expulsés, il s'attacha au prince de Rohan et devint son vicaire général à Strasbourg. Lors de l'affaire du collier, il rédigea la défense du prince et fut exilé à Mortagne. En 1793, il alla s'établir en Suisse, rentra en France sous le Consulat et fut nommé vicaire général des Vosges. Ses *Mémoires pour servir à l'histoire des événements de la fin du XVIIIe siècle, depuis* 1760 *jusqu'à* 1810 (Paris, 1817, 1820, 6 vol. in-8), d'une partialité très-passionnée, n'en sont pas moins intéressants par les renseignements qu'ils contiennent.

GEORGES (Marguerite-Georges WEYMER, dite Mlle), célèbre comédienne française, née à Bayeux le 23 février 1787, mort le 11 janvier 1867. Attachée très-jeune à la Comédie-Française où, pendant le premier Empire, elle se faisait remarquer, dans les rôles classiques, par sa majestueuse beauté, elle quitta deux fois le théâtre, et dans les dernières années de la Restauration, se consacra, sur la scène de l'Odéon et sous la direction d'Harel, à l'interprétation des grandes créations dramatiques qui préludaient à la révolution du romantisme : *Jeanne d'Arc, la maréchale d'Ancre, Christine à Fontainebleau, Une Fête de Néron* Elle passa ensuite, avec le même directeur, à la Porte-Saint-Martin, où le romantisme avait ses grands jours ; elle y créa *Lucrèce Borgia, Marie Tudor, la Tour de Nesle*, etc. Dans les derniers temps, Mlle Georges avait à lutter contre l'obésité, mais elle n'en restait pas moins, par l'ampleur même de sa personne et par l'ardeur de son talent passionné, le type à la fois des grandes reines de la tragédie et des héroïnes les plus passionnées du drame moderne. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. M.-J. Boullault : *Conjuration de Mlle Duchesnois contre Mlle Georges-Weymer* (Paris, 1803, in-8).

GÉORGIENNE (LANGUE), une des langues caucasiennes. Elle est parlée en différents dialectes par les Géorgiens dans le Karthli, le Kakheti, l'Iméréti, la Mingrélie et le Gouria, provinces appartenant les unes à la Russie, les autres à l'empire ottoman et auquel répondent chacun des principaux dialectes du géorgien. Le karthli est le plus pur de ces dialectes. On rattache la langue géorgienne à la famille indo-européenne ; elle remonte par cette chaîne à la plus ancienne langue de l'Inde par l'intermédiaire des idiomes antiques de la Perse. On distingue dans le géorgien, outre la langue moderne usitée actuellement, une langue ancienne, parlée jadis dans l'Ibérie, pays correspondant à la Géorgie ou Grousie, langue qui s'est éteinte depuis plusieurs siècles, selon la plupart des linguistes. Toutefois Klaproth prétend que les Goudamacaris qui habitent les hautes montagnes du Caucase à l'est de l'Aragwi, parlent encore cette langue ou au moins en font usage dans le culte

religieux. On a reconnu que le géorgien moderne différait autant de cette langue ancienne que le russe diffère du slavon.

Le géorgien est riche en flexions grammaticales et admet aisément des mots dérivés et composés. Il n'a point d'article; la déclinaison a sept cas; elle est identique pour les substantifs, les adjectifs et les pronoms, lesquels n'ont qu'un seul genre. Dans le verbe, les personnes ont chacune leur caractéristique particulière; l'indicatif a sept temps, dont trois passés et trois futurs; certaines particules servent à convertir l'indicatif en conditionnel; le subjonctif n'existe pas et le passif se forme par des verbes auxiliaires. Les prépositions sont placées à la fin du nom qu'elles régissent. La construction des phrases est très-libre et très-variée. L'accumulation des consonnes rend la prononciation dure. Les Géorgiens ont été dotés d'un alphabet au v^{e} siècle par le docteur Mesrob, à qui les Arméniens doivent aussi le leur. Cet alphabet géorgien porte le nom d'*Ecclésiastique;* il en a été tiré un alphabet dit vulgaire ou militaire d'une forme plus cursive, dont les Georgiens ont la prétention de faire remonter l'usage au temps d'Alexandre. Cet alphabet a huit voyelles et vingt-neuf consonnes; il s'écrit de gauche à droite.

La littérature géorgienne, quoique d'un ordre très-inférieur, possède toutefois quelques chroniques, divers poëmes originaux ou imités du persan, deux ou trois romans en prose, des hymnes religieux et nationaux, etc. Le plus ancien de ses livres connus est une traduction de la Bible, faite au VIII^{e} siècle par saint Euphémius ou Euthymius. Les écrivains géorgiens sont peu nombreux; on doit nommer Roustwel, auteur des *Amours de Tariel et de Nestan Daredjan;* Tsachruchadsé, qui a écrit un poëme en l'honneur de la reine Thamar, intitulé le *Thamariani;* Sarg de Thmogwi, et Moïse de Khoni, romanciers; le poëte David Gouramis Chvili; Bessarion Gabas Chvili, auteur de satires; enfin le patriarche Antoni, qui au XVIII^{e} siècle a formé un recueil de chants guerriers et religieux.

Cf. S. Paolini : *Dittionario georgiano e italiano* (Rome, 1629, petit in-4); — Maggio : *Syntagmata linguarum orientalium quæ in Georgiæ regionibus audiuntur* (Rome, 1643, in folio); — Alter : *Ueber georgianische Literatur* (Vienne, 1798, in-8); — Klaproth : *Vocabulaire géorgien-français* (Paris, 1827, in-8); — Brosset : *Recherches sur la poésie géorgienne*, dans le *Journal asiatique* d'avril 1830; *Mémoires inédits relatifs à la langue et à la littérature géorgienne*, en géorgien et en français (Paris, 1833), et *Eléments de la langue géorgienne* (1837); — Tchoubinof : *Dict. géorgien-russe-français* (Saint-Pétersbourg, 1841, in-4).

GÉORGIQUES (LES), poëme de Virgile (voy. ce nom).

GÉRAMB (Ferdinand, baron DE), écrivain ascétique français, né le 17 avril 1772 à Lyon, mort le 15 mars 1848. Il combattit dans les armées étrangères contre la France, fut colonel d'un corps franc en 1804, devint chevalier de Malte en 1806, puis reçut du roi Ferdinand d'Espagne le grade de lieutenant général. S'étant rendu à Londres pour former une légion étrangère, il se vit contraint par suite de dettes à quitter l'Angleterre, tomba entre les mains de la police française, et fut emprisonné à Vincennes et à La Force jusqu'à la Restauration. Il entra alors au couvent de la Trappe, près de Laval, sous le nom de frère Marie-Joseph et devint procureur général des Trappistes. Il conserva une âme ardente et emportée jusque dans la vieillesse. De Cheverus disait de lui : « J'ai vu un baril de poudre sous un capuchon. »

On cite de lui : *Aspirations aux sacrées plaies de Notre-Seigneur* (1826, in-18); *Lettres à Eugène sur l'Eucharistie* (1827, in-12); *Au Tombeau de mon Sauveur* (1829, in-18); *l'Unique chose nécessaire* (1829, in-18); *Pèlerinage à Jérusalem et au mont Sinaï* (1836, 3 vol. in-12); *Voyage de la Trappe a Rome* (1844, in-12), etc. Il est aussi auteur de cantiques, dont il fit la musique ainsi que les vers, et qui ont eu du succès.

Cf. *Nouvelle biographie générale.*

GÉRANDO (Joseph-Marie, baron DE), ou DEGÉRANDO, homme d'État et philosophe français, né à Lyon le 29 février 1772, mort à Paris le 10 novembre 1842. Il fut élevé chez les Oratoriens de Lyon. Ayant pris part à la défense de cette ville contre les troupes de la Convention, il faillit, à plusieurs reprises, être fusillé, et se retira en Savoie, où il se lia étroitement avec Camille Jordan. Il avait pris du service dans l'armée française, lorsqu'un succès académique l'en fit sortir. En 1799, il obtint avec éclat un prix de l'Institut sur cette question : *De l'Influence des signes sur la formation des idées.* Il fut, peu après, nommé associé de la classe des sciences morales et politiques, et en 1804 membre de l'Académie des inscriptions. Secrétaire général de l'intérieur sous l'Empire, conseiller d'État sous la Restauration, pair de France après 1830, il avait professé un cours de droit administratif en 1819 et 1820, et il consacra toute sa vie aux études de jurisprudence, de morale et de philosophie.

Ses principaux ouvrages, où le sentiment des droits de la raison s'allie au respect de l'autorité, sont : *Des Signes et de l'Art de penser, dans leurs rapports naturels* (Paris, 1800, 4 vol. in-8), développement de son mémoire couronné; *De la Génération des connaissances humaines* (Ibid., 1802, in-8), mémoire couronné par l'Académie de Berlin; *Histoire complète des systèmes de philosophie, relativement aux principes des connaissances humaines* (Ibid., 1803, 3 vol. in-8; 3^{e} édit. 1847-1848, 4 vol in-8), conçue sous l'inspiration de la psychologie sensualiste; *Du Perfectionnement moral, ou de l'éducation de soi-même* (Ibid., 1824, 2 vol. in-8), ouvrage qui obtint, en 1825, un prix Montyon de l'Académie française; *De l'Éducation des sourds-muets* (Ibid., 1827, 2 vol. in-8); *De la Bienfaisance publique* (Ibid., 1839, 4 vol. in-8), traité complet, mais diffus; les *Éloges* de Dumarsais (1805, in-8), de Mathieu de Montmorency (1826, in-8); des écrits de circonstance, rapports, comptes rendus, etc.

Cf. V. Cousin : *Fragments philosophiques*; — Bayle Mouillard : *Eloge* (1846, in-8); — M^{lle} Octavie Morel : *Essai sur la vie et les travaux de M.-J. de Gérando* (1846, in-8); — Mignet : *Notice historique*, lue à l'Acad. des sciences morales, 16 déc. 1854.

GÉRARD DE CRÉMONE, traducteur italien, né à Crémone en 1114, mort dans cette ville en 1187. Passionné pour les études philosophiques, il se rendit en Espagne pour apprendre l'arabe auprès des Maures et traduisit de cette langue une soixantaine de traités de mathématiques, d'astronomie et de médecine, d'Avicenne, de Rhazès, d'Albucasis, de Galien, d'Hippocrate, de Ptolémée, etc. Il écrivit lui-même quelques ouvrages d'astronomie Plusieurs de ses traductions ont été imprimées, un assez grand nombre ont été perdues, mais l'infatigable traducteur n'en reste pas moins l'un des plus utiles initiateurs du moyen âge à la science des Arabes. — Il ne faut pas le confondre avec un autre savant italien, GÉRARD DE SABIONNETTA, du bourg de ce nom, près de Crémone, qui vivait au XIII^{e} siècle et qui a donné aussi, avec plusieurs ouvrages personnels d'astronomie, un certain nombre de traductions de l'arabe.

Cf. Boncompagni : *Della vita et delle opere di Gherardo Cremonensi e di Gher. da Sabbionetta;* — Arisi : *Cremona literata;* — Tiraboschi : *Storia della letterat. ital.*, t. III et IV.

GÉRARD DE BARRI OU LE CAMBRIEN (le Cymrique), *Giraldus Cambrensis*, prélat et historien anglais, né vers 1146, mort vers 1223. Fils d'un baron nor-

mand et tenant par sa mère aux familles souveraines du pays de Galles, il montra un caractère indépendant vis-à-vis du roi Henri et fut élu évêque de Saint-David, malgré l'opposition du roi Jean sans Terre. Ce fut un des plus vigoureux esprits de son temps. Ses principaux ouvrages sont : *la Topographie d'Irlande* (Expugnatio Hiberniæ; Itinerarium Cambriæ; Cambriæ descriptio); une autobiographie : *De Rebus a se gestis libri III.* Ces ouvrages ont été insérés dans les *Anglica normannica cambura* de Camden (1603); l'*Itinéraire de Cambrie* a été publié à part avec des notes de David Powel (Londres, 1806, in-4). Une édition très-soignée des *Œuvres de Gérard*, par M. Brewer, se trouve dans la collection des *Chroniques et Mémoires de la Grande-Bretagne.* Des traductions anglaises forment un volume de l'*Antiquarian library* de Bohn : *The historical works of Giraldus Cambrensis* (Londres, 1865).

Cf. Wright : *Biog. brit. lit. anglo-norman period*; — Morley : *The english writers before Chaucer.*

GÉRARD (Alexandre), théologien et critique anglais, né à Garioch (Aberdeen) le 22 février 1728, mort à Aberdeen le 22 février 1795. Outre des écrits de théologie et des *Sermons* (1780, 1782), il a publié des essais littéraires qui ont été remarqués : *An Essay on taste* (1759, in-8), et *An Essay on Genius* (1774, in-8).

GÉRARD (l'abbé Louis-Philippe), littérateur français, né à Paris en 1737, mort dans cette ville le 24 avril 1813. Après une jeunesse déréglée dont il devait peindre plus tard les égarements, il entra dans les ordres, devint chanoine du Louvre, et se distingua par sa piété et son zèle. Son principal ouvrage est un roman moral et religieux dont sa propre vie lui fournit en partie le sujet : *le Comte de Valmont, ou les Égarements de la raison* (Paris, 1801, 5 vol.); il eut un grand succès et de nombreuses éditions; on y joint d'ordinaire *la Théorie du bonheur* (1801, in-8). On cite en outre : *les Leçons de l'histoire,* « lettres d'un père à son fils sur l'histoire universelle » (1788-1806, 11 vol. in-12); *l'Esprit du christianisme* (1803, in-12); *Essai sur les vrais principes des connaissances,* posthume (1826, 3 vol. in-8). L'abbé Migne a donné une édition de ses *Œuvres complètes* (1857-1859, 4 vol. gr. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GÉRARD DE NERVAL (Gérard LABRUNIE, dit), littérateur français, né à Paris le 21 mai 1808, mort dans cette ville le 24 janvier 1855. A la suite d'une existence aventureuse et agitée, il eut des accès d'aliénation mentale, et se pendit dans une des anciennes ruelles de Paris. Collaborateur de divers journaux littéraires, il partagea avec Th. Gautier le feuilleton dramatique de la *Presse*. On cite de cet auteur, que son imagination et un tour personnel ont fait remarquer, des poésies : *Élégies nationales et satires politiques* (1827, in-8), etc.; des livres de fantaisie et de voyages : *Scènes de la vie orientale* (1848-1850, 2 vol. in-8); *Contes et facéties* (1852, in-18); *la Bohème galante* (1856, in-18), etc.; des pièces de théâtre : *Tartuffe chez Molière, l'Alchimiste,* avec Alex. Dumas; *l'Imagier de Harlem,* avec Méry et B. Lopez; *Misanthropie et repentir,* traduit de Kotzbue, etc. On lui doit une des premières et des meilleures traductions du *Faust* (1828, in-18). On a réuni ses *Œuvres complètes* (nouv. édit., 1868, 5 vol. in-12). [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

Cf. Pontmartin : *Causeries littéraires* (1857, in-18).

GÉRARD (Cécile-Jules-Basile), dit *le Tueur de lions*, né à Pignans (Var) le 14 juin 1817), mort au Sénégal en septembre 1864. L'intrépide chasseur a raconté ses périlleuses excursions dans plusieurs livres : *le Tueur de lions* (1858, in-16); *Voyages et chasses dans l'Himalaya* (1862, in-18); *Chasses d'Afrique* (1863, in-4), etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

GÉRARD D'EUPHRATE, roman de chevalerie. C'est un de ceux qui furent composés en prose au moment où les chansons de geste furent dédaignées. Le héros est un fils de Doon de Mayence, adopté plus tard par Gérard de Roussillon. La fée Morgue le poursuit dès sa naissance; mais Gérard est protégé par le souverain de l'île Ténébreuse, roi enchanteur nommé Aldeno. La lutte de la mauvaise fée et du protecteur, « les amours et chevaleureux faitz d'armes de Gérard avec rencontres et aventures merveilleuses de plusieurs chevaliers et grans seigneurs de son temps, » constituent le début de cette composition, qui a paru sous ce titre : *le Premier livre de l'histoire et ancienne cronique de Gérard d'Euphrate, duc de Bourgogne,* etc. (Paris, 1549, réimprimé en 1783, 2 vol. in-12).

Cf. Léon Gautier : *les Epopées françaises*, t. I.

GÉRARD DE NEVERS, second titre de *la Violette*, roman de Gilbert de Montreuil (voy. ce nom); — GÉRARD DE ROUSSILLON, GÉRARD DE VIANE (voy. GIRART et GUILLAUME AU COURT-NEZ).

GÉRAUD (Pierre-Hercule-Joseph-François), archéologue français, né le 11 février 1812 au Caylar (Hérault), mort le 9 mars 1844. Ayant achevé ses études au petit séminaire de Montferrand, il entra chez un avoué de Clermont-Ferrand, composa des chansons politiques qui eurent du succès, et vint à Paris, où Béranger lui procura une place de clerc, mais lui conseilla de renoncer à la poésie. Se tournant alors vers l'érudition, il devint secrétaire de Dureau de La Malle, et fut reçu en 1837 à l'École des Chartes. Malgré une mort prématurée, il a laissé d'estimables travaux : *Paris sous Philippe le Bel d'après les documents originaux* (Paris, 1837, in-4), inséré par ordre du ministre de l'instruction publique, M. Guizot, dans la collection des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*, et *Essai sur les livres de l'antiquité, particulièrement chez les Romains* (Paris, 1838, in-8), rédigé d'après le cours de M. Guérard à l'Ecole des Chartes, et complétant les travaux des Allemands sur la même matière. Il a édité, avec des annotations, la *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, publiée par la Société de l'Histoire de France (1845 et suiv. 2 vol. in-8), et donné au *Bulletin* de cette Société ainsi qu'à la *Bibliothèque de l'École des chartes* de bons articles, entre autres une notice sur *Ingelberge, femme de Philippe-Auguste,* qui a été couronnée par l'Institut.

Cf. *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1844, 10 août.

GERBER (Ernest-Louis), musicographe allemand, né à Sondershausen le 29 septembre 1746, mort dans cette ville le 30 juillet 1819. Fils d'un organiste célèbre et organiste lui-même, il s'est fait connaître par la publication d'un *Dictionnaire historique et biographique des musiciens* (Historisch-biograph. Lexicon der Tonkünstler; Leipzig, 1790-1792, 2 vol, in-8), dont la première rédaction très-fautive fut entièrement remaniée dans une seconde édition (Neues histor.-biogr. Lexicon; Ibid., 1810, 14, vol. gr. in-8).

Cf. Fétis : *Biographie univ. des musiciens.*

GERBERON (Gabriel), théologien français, né en 1628 à Saint-Calais (Maine), mort le 29 mars 1711. Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, s'étant prononcé pour les Jansénistes, il eut à souffrir l'exil et la prison. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, surtout de polémique religieuse; on cite à part *l'Histoire générale du jansénisme* (Amsterdam, 1700, 3 vol. in-12). Il a publié une bonne édition de saint Anselme.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine.*

GERBERT, pape sous le nom de SILVESTRE II, né vers 930 à Aurillac (Auvergne), mort le 12 mai 1003. D'une famille obscure et pauvre, il fut élevé dans un monastère de sa ville natale, puis emmené par le comte de Barcelone en Espagne, où il étudia les ouvrages des Arabes. De là il se rendit en Italie, où le pape et l'empereur l'accueillirent avec distinction, puis revint en France, y fut le secrétaire et le conseiller d'Adalberon, archevêque de Reims, releva l'école épiscopale de cette ville et en fit par son enseignement l'une des plus fameuses du royaume. Il eut parmi ses disciples des hommes qui devinrent illustres et Robert, fils aîné de Hugues Capet. Appelé en 991 par le roi à l'archevêché de Reims, il ne fut pas accepté par le pape, mais reçut en 997 l'archevêché de Ravenne. En 999, il fut lui-même sacré pape, et se plaça, en quelques années, par son zèle et sa vigueur, au nombre des grands pontifes de Rome.

Gerbert est un des hommes éminents du moyen âge. L'idée qu'on avait de sa supériorité donna lieu à de singulières traditions. Des chroniqueurs écrivirent qu'il avait vendu son âme au démon, pour prix de la science; cette légende est peut-être la première origine du *Faust* allemand. Il s'efforça de conserver les traditions littéraires en multipliant les copies des anciens manuscrits et en initiant ses élèves à la connaissance des auteurs. Il répandit aussi le goût des sciences, construisit des sphères et fit connaître des machines ingénieuses qu'il avait inventées ou dont il avait pris l'idée chez les Arabes. Ses *Lettres* nous donnent de nombreux détails sur ses travaux, et des renseignements précieux sur l'histoire religieuse et politique du x^e siècle. Le style en est concis, ferme, quelquefois éloquent. Elles ont été publiées d'abord par Papire Masson (Paris, 1621, in-4), puis dans les *Historiens de France* de Duchesne, t. II, et de Bouquet, t. IX et X, et dans les bibliothèques des Pères. Ses autres écrits, relatifs à la théologie, à la philosophie ou aux mathématiques, ont été insérés dans les *Analecta* de Mabillon, l'*Amplissima collectio* de Martenne, t. I, le *Thesaurus anecdotorum novissimus* de Bernard Pez, t. I et III. Les *Lettres et discours* de Gerbert ont été traduits en français par L. Barse, à l'occasion de l'érection de la statue de ce pape à Aurillac (Riom, 1849, 2 vol. in-8). M. A. Olleris a donné enfin une édition critique de ses *Œuvres* (Clermont, 1867, in-4).

Cf. Richer, *Historia Gerberti*, dans les *Monumenta Germaniæ* de Pertz, t. III; — *Histoire littéraire de la France*, t. VI; — Hock : *Histoire du pape Silvestre II*, traduite de l'allemand par Axinger (Paris, 1820, in-8); — A. Olleris : *Etude sur Gerbert*, en tête de son édition; — Ed. de Barthélemy : *Gerbert, étude sur sa vie et ses ouvrages* (Ibid., 1868, in-12).

GERBET (Olympe-Philippe), prélat et écrivain français, né à Poligny le 3 février 1798, mort à Perpignan le 7 août 1864. Ami de Lamennais, il en abandonna les idées, lorsqu'elles furent condamnées par le saint-siége. Il fut nommé évêque de Perpignan en 1853. A part ses écrits spécialement théologiques, nous pouvons citer *Esquisses de Rome chrétienne* (1850, 2 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les trois premières éditions.]

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI.

GERBIER (Pierre-Jean-Baptiste), célèbre avocat français, né à Rennes le 29 juin 1725, mort en mars 1788. Après de fortes études de droit, il acquit la plus grande autorité au barreau de Paris par sa science comme jurisconsulte, par la clarté et la méthode de ses plaidoyers, la gravité soutenue et parfois le pathétique irrésistible de son éloquence. Bachaumont l'avait surnommé le « Cicéron français », et Boissy-d'Anglas voyait en lui « le plus grand orateur, sans contredit, qu'ait produit le barreau moderne. » Ses discours ne produisaient plus le même effet à la lecture et ses *Mémoires* ne répondent pas à sa réputation d'orateur. Plusieurs de ses plaidoiries, recueillies par Hérault de Séchelles, ont été publiées en 1835.

Cf. *Annales du barreau français*, t. II; — Boissy-d'Anglas : *Etudes littéraires et poétiques d'un vieillard*, t. IV.

GERBILLON (Jean-François), missionnaire français en Chine, né 1634 à Verdun, mort le 25 mars 1707 à Pékin. De l'ordre des Jésuites, il partit pour la Chine en 1685, fut reçu à la cour de Khang-hi, et devint son professeur de mathématiques. Il fit partie de plusieurs ambassades. Outre une *Géométrie* en chinois et en tartare, il a écrit les intéressantes *Relations de huit voyages en Tartarie*, insérées dans l'*Histoire générale des voyages* (t. VII et VIII).

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque lorraine*.

GERDIL (Hyacinthe-Sigismond), théologien, né en Savoie, à Samoëns (Faucigny) le 23 juin 1718, mort le 12 août 1802. Il fit profession chez les Barnabites, enseigna la philosophie à Macerata et à Casal, et fut appelé en 1749 à la chaire de philosophie de l'Université de Turin. Le roi de Sardaigne lui confia l'éducation de son petit-fils, Charles-Emmanuel IV. Promu cardinal en 1777, il devint préfet de la Propagande. Ses ouvrages ont fait louer son savoir et son esprit conciliant. Il les a écrits en français, en italien et en latin.

Nous citerons, en français : *L'Immatérialité de l'âme démontrée contre Locke* (Turin, 1747-48, 2 vol. in-4); *Traité des combats singuliers* (Ibid., 1759, in-12); *Recueil de dissertations sur quelques principes de philosophie et de religion* (Paris, 1760, in-12); *Anti-Émile* (Turin, 1763, in-8); *Anti-Contrat social* (La Haye, 1764, in-12); *Discours philosophiques sur l'homme, sur la religion*, etc. (Paris, 1782, in-12); etc.; en italien *Introduzione allo studio della religione* (Turin, 1751); *Sposizione de' caratteri della vera religione* (Ibid., 1767, in-8); etc.; en latin : *De Causis academicarum disputationum in theologiam moralem inductarum oratio* (Turin, 1750, in-8); *Opuscula ad hierarchicam Ecclesiæ constitutionem spectantia* (Parme, 1789, in-8); etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en italien (Opere edite e inedite; Rome, 1806-1821, 20 vol. in-4). On a aussi ses *Œuvres choisies* (Paris, 1826, t. I et II, in-8).

Cf. Fontana : *Elogio letterario del C. Gerdil* (Rome, 1802, in-4), trad. en français (Ibid., 1802, in-8); — Quérard : *la France littéraire*.

GERFAUT, roman de Ch. de Bernard (voy. ce nom)

GERHARDT (Paul), célèbre poëte religieux allemand, né à Graefenhainichen, en Saxe, le 12 mars 1607, mort à Lubben le 7 juin 1676. Diacre à Saint-Nicolas de Berlin, plus tard archidiacre à Lubben, il fut très-mêlé aux discussions théologiques du temps et eut beaucoup à en souffrir. Il est considéré comme un des créateurs du chant religieux en Allemagne; son style est simple, noble et fort, parfois un peu dur; le sentiment chrétien est chez lui très-profond. Sur les 120 *Cantiques* (Geistliche Andachten, oder Gesaenge) qu'il a composés, un grand nombre ont été regardés comme des modèles, et se sont conservés, avec quelques retouches de langage, dans les églises évangéliques. Parmi les éditions qui en ont été faites, on cite celles d'Ebeling (Berlin, 1667), de Langbecker (Ibid., 1841), de Wackernagel (Ibid., 1843). Paul Gerhardt est resté si populaire, qu'une chapelle de commémoration lui a été élevée, en 1844, dans sa patrie.

Cf. Otto Schulz : *P. Gerhardt und der grosse Churfürst* (Berlin, 1841, in-8); — C. Becker : *P. Gerhardt, der treue Kaempfer*, etc. (Breslau, 1852, in-8); — Langbecker : *Gerhardt's Leben*, en tête de son édition; — Kraft, dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grüber, t. LXI (1855).

GERMAIN (Dom Michel), érudit français, né en 1645 à Péronne, mort le 23 janvier 1694. Bénédictin de Saint-Maur, il fut associé aux travaux de Mabillon, voyagea avec lui en Allemagne et en Italie, collabora à son *Musæum Italicum*, et inséra dans sa *Diplomatique* une dissertation intitulée: *Commentatio de antiquis regum Francorum palatiis*. Il fut aussi un des auteurs des *Actes de l'ordre de Saint-Benoît* et de la *Gallia christiana*. Enfin, on a de lui l'*Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons* (Paris, 1675, in-4).

Cf. Dom Tassin : *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur* (1770, in-4).

GERMANICUS (Claudius Nero Cæsar), général et poëte romain, né l'an 16 avant J.-C., mort en 19 après J.-C. Neveu de Tibère qui l'adopta, marié à Agrippine, petite-fille d'Auguste, rendu populaire par ses exploits en Dalmatie, en Germanie, en Orient, il fut, dit-on, empoisonné par ordre de l'empereur. Sans être un grand poëte, il mérita les éloges des anciens par l'élégance et l'harmonie de sa versification. Selon Suétone, il composa des comédies grecques dont il ne nous reste rien. Nous avons sous son nom un fragment considérable d'une version latine des *Phénomènes* d'Aratus, qui éclipsa celle de Cicéron, mais qu'on a aussi attribuée à Domitien. Il nous reste également quelques fragments d'un poëme intitulé *Prognostica*, tiré probablement du grec. On lui attribue quelques épigrammes. La première édition des fragments de Germanicus fut imprimée à Bologne (1474, in-fol). Les autres éditions sont celles d'Alde (Venise, 1499, in-fol.), de Grotius (Leyde, 1600, in-4), de Schwartz, dans les *Carmina familiæ Cæsareæ* (Cobourg, 1715, in-8), de Schmid (Lunebourg, 1728, in-8), d'Orelli à la suite de *Phèdre* (Zurich, 1831, in-8).

Cf. Louis de Beaufort : *Histoire de César Germanicus* (Leyde, 1741, in-12) ; — Niebhur : *Leçons sur l'histoire romaine*, t. II ; — Burmann : *Anthologia latina*, t. II ; — Beulé : *Tibère et l'héritage d'Auguste* (1868, in-8).

GERMANICUS (LA MORT DE), sujet de tragédie. Il a été traité en français par Boursault (1670), Pradon, le jésuite Dominique de Colonia, Arnault (1817) : l'ouvrage de ce dernier a été traduit en anglais par George Bernel (voy. ces noms).

GERMANIQUES (LANGUES), l'un des groupes de la famille des langues indo-européennes. Il comprend les divers idiomes qui ont pour centre, sinon pour base, l'ancien gothique se survivant dans l'allemand. On étend ou l'on resserre à volonté ce groupe ; tantôt, on le réduit aux différentes branches de l'allemand ancien et moderne, c'est-à-dire au haut et bas-allemand et aux principaux dialectes teuto-gothiques dont les différences, si marquées au moyen âge, tendirent à s'effacer au siècle de Luther. D'autres fois on fait rentrer dans le groupe des langues teutoniques d'une part les langues flamande et hollandaise qui s'y rattachent par le bas-allemand, et d'autre part les langues scandinaves, le mœso-gothique, le suédois, le danois, le norvégien, l'islandais même, et autres idiomes qui ont eu sans doute à l'origine des liens assez étroits avec le gothique, mais qui ont ensuite pris une place et un développement propres dans la famille indo-européenne. En vertu d'analogies originelles, on a fait également rentrer dans le groupe germanique les langues anglo-saxonnes avec les dialectes plus ou moins tranchés qu'elles présentent, suivant les temps et les provinces. Il est clair qu'entre les langues d'une même famille la parenté générale se complique d'une suite d'affinités que l'histoire met en relief ou efface tour à tour, et dont il est facile d'exagérer l'importance pour les besoins d'une thèse d'histoire ou d'un système d'histoire.

Cf. H. Hoffmann : *Althochdeutsche Glossen oder Sammlung*, etc. (Berlin, 1826, in-4) ; — H. Meidinger : *Dictionnaire étymologique et comparatif des langues teutogothiques* (Francfort, 1833, in-8) ; — J. Boswarth : *the Origin of the germanic and scandinavian languages and nations* (Londres, 1836, in-8) ; — Lebrocquy ; *Analogies linguistiques du flamand dans ses rapports avec les autres idiomes d'origine teutonique* (Bruxelles, 1845, in-8) ; — Ad. Régnier : *Recherches sur l'histoire des langues germaniques* (Paris, 1843, in-4), extrait des *Mém.* de l'Ac. des inscript.

GERMANISME. — Voyez IDIOTISME.

GÉRONTE, personnage de comédie. Comme l'indique le nom (du grec, γέρων), il a représenté simplement la vieillesse avant de devenir un type de plus de ces barbons imbéciles, toujours trompés et bernés, dont le théâtre, ancien et moderne, offre tant de variétés. Le Géronte du *Menteur* est trompé par son fils, mais n'est raillé par personne quand il foudroie le trompeur de ce noble langage :

> Et dans la lâcheté du vice où je te voi
> Tu n'es plus gentilhomme étant sorti de moi.

Dur, avare, entêté, d'un esprit borné et crédule, le Géronte de la tradition comique a moins de bonhomie que Pantalon et Cassandre, mais ses velléités de méchanceté ou du moins de sévérité ne servent qu'à le faire bafouer davantage. Rotrou, dans *la Sœur*, a mis ce personnage sur la scène française avec une certaine originalité : il le fait venir de Constantinople en costume turc. Molière lui a donné, dans *le Médecin malgré lui* et *les Fourberies de Scapin*, sa physionomie définitive, que Regnard, dans *le Joueur*, *le Légataire universel*, etc., lui a fidèlement conservée.

GERSON (Jean CHARLIER, dit), théologien français, né le 14 décembre 1363 à Gerson, près de Rethel, mort le 12 juillet 1429. Il appartenait à une famille nombreuse et peu fortunée. Trois de ses frères et quatre de ses sœurs embrassèrent la vie monastique. Après avoir commencé ses études à Reims, il vint à Paris et fut boursier au collége de Navarre. Ayant pris sa licence ès arts, il étudia la théologie sous Pierre d'Ailly; il n'était encore que bachelier lorsqu'il fut choisi, en 1387, pour faire partie d'une députation envoyée au pape Clément VII. Reçu docteur en 1392, il fut curé de Saint-Jean-en-Grève, chanoine de Notre-Dame et chancelier de l'Université. Les luttes qu'il soutint contre le mysticisme et les préjugés de son temps, contre les astrologues et les flagellants, les efforts qu'il fit pour remplacer dans les écoles la scolastique par une science plus vivante, les soins qu'il prit d'instruire le peuple et d'écrire pour lui de petits traités en langue française, l'énergie avec laquelle il combattit les crimes politiques des princes, ont laissé sur sa mémoire une réputation de talent et de vertu que les recherches des historiens modernes n'ont en rien diminuée. Il signala à Charles VI les calamités où le royaume était entraîné par l'ambition de ses parents, et, malgré les menaces du duc d'Orléans, il refusa de rétracter aucune de ses paroles. Quand ce même duc d'Orléans périt assassiné par le duc de Bourgogne, Gerson prononça l'oraison funèbre de la victime et condamna l'apologie que Jean Petit avait faite du meurtre; il échappa avec peine au ressentiment de Jean sans Peur qui fit piller sa maison, et il se cacha pendant deux mois sous les combles de Notre-Dame. Il obtint du roi l'abolition de la coutume qui refusait le sacrement de pénitence aux condamnés à mort. Député au concile de Pise, qui avait à délibérer sur le schisme d'Occident, il publia un traité où il soutenait hardiment le droit de déposer le pape, et contribua beaucoup à la décision du concile, qui déposa Grégoire XII et Benoît XIII. La demande qu'il fit à la même assemblée de condamner l'assassinat politique irrita tellement contre lui Jean sans Peur, qu'il ne put

rentrer en France qu'après la mort de ce prince en 1419. Il se rendit alors près de son frère qui était prieur des Célestins à Lyon, et y passa les dernières années de sa vie.

Malgré la réaction tentée par Gerson contre l'enseignement scolastique et les exagérations du mysticisme, sa philosophie reste scolastique et mystique, mais à un état tempéré. Comme écrivain, il est surtout intéressant à étudier dans ses ouvrages en français, qui malheureusement sont restés presque tous inédits : il y a le tour naïf et plein de vivacité. En latin, il est barbare et mêle les gallicismes aux vices de construction; mais on ne peut lui refuser l'énergie et le mouvement, qui en feraient un excellent orateur s'il ne tombait à tout propos, comme ses contemporains, dans la subtilité et l'allégorie. Ses vers latins n'ont aucun mérite. De nombreux critiques ont attribué à Gerson l'*Imitation de Jésus-Christ*. Sans revenir ici sur le détail des raisons pour ou contre cette opinion (voy. IMITATION), nous dirons que les preuves directes et matérielles manquent, mais que plusieurs des traditions primitives parlent en faveur de Gerson, et que beaucoup de passage du livre ont paru s'appliquer à son caractère, à sa situation morale, à ses habitudes d'esprit.

La collection des œuvres de Gerson fut imprimée d'abord en 1483 (Cologne, 4 vol. in-fol.). Plusieurs éditions furent données ensuite. La meilleure est celle de L.-E. Dupin (Anvers, 1706, 5 vol. in-fol.). Elle commence par un préambule intitulé *Gersoniana*, qui contient la vie de Gerson, l'histoire de son époque, l'exposé de ses doctrines et le catalogue de ses écrits. Viennent ensuite : œuvres dogmatiques sur la religion et la foi; traités sur le gouvernement ecclésiastique et la discipline; œuvres morales; traités d'exégèse, discours, poésies, etc. L'édition de Dupin contient très-peu d'écrits en français. La Bibliothèque nationale de Paris possède, outre le manuscrit du *Traité de la mendicité spirituelle*, des manuscrits contenant des traités *Sur l'Examen de conscience et la Confession*, *Sur les Dix commandements*, *Sur l'Art de bien vivre et de bien mourir*, *l'A B C des simples gens*, etc. La bibliothèque de Valenciennes possède aussi de précieux manuscrits des œuvres de Gerson.

Cf. Faugère : *Eloge de Jean Gerson*, couronné par l'Académie française en 1837 ; — Onésime Leroy : *Etudes sur les mystères et divers manuscrits de Gerson* (1837, in-8) ; — Ch. Jourdain : *Doctrina Gersonii de theologia mystica*, thèse (Paris, 1838, in-8) ; — Schmidt : *Essai sur Gerson* (Strasbourg, 1839, in-8) ; — Thomassy : *Jean Gerson* (Paris, 1843, in-16) ; — l'abbé Bourret : *Etudes historiques sur les sermons français de Gerson* (Ibid., 1858, in-8) ; — l'abbé V. Dufour : *le Chancelier Gerson, poëte, son œuvre*, dans les *Recherches sur la danse macabre*, t. IV.

GERSTENBERG (Henri-Guillaume DE), poëte et critique allemand), né à Tondern (Schleswig) le 3 janvier 1737, mort le 1er novembre 1823. Après avoir étudié le droit à Iéna, il prit du service dans l'armée danoise. Il passa plus tard dans la chancellerie et fut résident, puis consul du Danemark à Lubeck. Il devint en 1785 directeur de la loterie à Altona. Il a donné des poésies lyriques qui témoignent d'une grande connaissance des ressources musicales de la langue : *Odes légères* (Taendeleien), dans le genre anacréontique, *Chants de guerre d'un grenadier danois* (Kriegslieder eines daenischen Grenadiers), imités de Gleim (voy. ce nom), *Chants de barde* (Gedichte eines Skalden), *Idylles*, etc. Dans le drame, il traita avec un talent élevé le sujet d'*Ugolin* Il s'est aussi distingué, comme prosateur, par ses écrits sur les théories les plus obscures de la philosophie de Kant et surtout par ses *Lettres sur les curiosités littéraires* (Briefe über die Merkwürdigkeiten der Lit. 1766-1770). Il a formé lui-même un recueil de ses *Œuvres diverses* (Altona, 1815, 3 vol.).

GERUZEZ (Nicolas-Eugène), littérateur français, né à Reims le 6 janvier 1799, mort à Paris le 29 mai 1865. Il a suppléé Villemain pendant dix-neuf ans dans sa chaire de la Sorbonne. Outre de nombreux articles de revues, et beaucoup d'*Etudes* et *Essais* réunis en volumes, et qui témoignent d'autant de goût que de facilité, (1839, in-8, et 1845, in-8), on doit citer : *Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France aux* XIVe XVe XVIe *siècles* (1837-38, 2 vol. in-8) ; *Histoire de la littérature française jusqu'en* 1789 (1852, in-8 ; 1861, 2 vol. in-18) ; *Histoire de la littérature française pendant la Révolution* (1859, in-18) ; *Mélanges et Pensées* (1866, in-18). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

Cf. Prévost-Paradol : *Notice*, en tête des *Mélanges*.

GERVAIS DE TILBURY, chroniqueur anglais, né à Tilbury (Essex), vivait au commencement du XIIIe siècle. En faveur auprès de l'empereur Othon IV, qui le fit maréchal du royaume d'Arles, il composa vers 1211, pour l'amusement de ce prince, les *Loisirs impériaux* (Otia imperialia), curieux recueil de contes et de superstitions du moyen âge, divisé en trois livres ou *decisiones*. Le premier va de la création du monde au déluge, le second est une sorte d'histoire universelle, le troisième a pour objet les merveilles de la nature et de l'art. Cet ouvrage fut publié par Leibniz dans ses *Scriptores Rerum Brunsvicensium* (Hanovre, 1707, t. I et II). F. Liebricht en a donné un *Choix* avec commentaire (Hanovre, 1856).

Cf. Th. Wright : *Biog. brit. lit. anglo-norman period* ; — Morley : *The English writers before Chaucer*.

GERVAISE (dom François-Armand), historien ecclésiastique français, né en 1660 à Paris, mort en 1751. Il passa de l'ordre des Carmes déchaussés à l'abbaye de la Trappe, dont il fut nommé abbé en 1698, mais que son caractère inquiet lui fit quitter pour passer le reste de sa longue vie dans divers couvents. Ayant attaqué vivement les Bernardins, ceux-ci obtinrent du roi l'ordre de l'enfermer à l'abbaye de Notre-Dame-des-Reclus, près de Troyes. Parmi ses ouvrages, pleins de faits, mais d'un style négligé, quelquefois incorrect, on cite : *Histoire de Boëce, avec l'analyse de tous ses ouvrages* (Paris, 1715, 2 parties in-12) ; *Vie de saint Cyprien* (Ibid., 1717, in-4) ; *Vie de Pierre Abélard, et celle d'Héloïse, son épouse* (Ibid., 1720, 2 vol. in-12) ; *Histoire de Suger* (Ibid., 1721, 2 vol. in-12) ; *Vie de saint Irénée, second évêque de Lyon* (Ibid., 1723, 2 vol. in-12) ; *Vie de saint Paul, apôtre des Gentils* (Ibid., 1734, 3 vol. in-12) ; *Histoire générale de la réforme de Cîteaux en France* (Avignon, 1746, in-4), etc.

GERVAISE (Nicolas), missionnaire français, frère du précédent, né vers 1662 à Paris, mort le 20 novembre 1729. Il fut attaché dès l'âge de vingt ans à la mission de Siam ; à son retour, il fut curé de Vannes, puis de Suèvres, en Touraine. Ayant été sacré, en 1724, évêque d'Horren, *in partibus*, il ne tarda pas à s'embarquer pour l'Amérique, où les Caraïbes le massacrèrent. Il a laissé deux ouvrages curieux et qui méritent encore d'être consultés : *Histoire naturelle et politique du royaume de Siam* (Paris, 1688, in-4) ; *Description historique du royaume de Macassar* (Paris, 1688, in-12). On a aussi de lui une *Vie de saint Martin, évêque de Tours* (Tours, 1659, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

GERVAISE DE LA TOUCHE (Jacques-Charles), romancier français, né à Amiens, mort le 28 novembre 1782. Il était avocat au Parlement de Paris. Il est auteur d'un des livres les plus licencieux du dernier siècle, *le Portier des Chartreux*,

publié aussi sous les titres de *Histoire de Gouberdom*, et *Histoire de dom B****, etc. (s. l. s. d. [vers 1750], in-12 ; plusieurs édit. Londres, Rome, [Paris], in-8 et 2 part. in-18).

GESNER (Jean-Mathias), érudit allemand, né à Roth le 9 août 1691, mort le 2 août 1761. A une profonde connaissance des langues grecque, latine et orientale, il unit un grand savoir scientifique. Il professa à Weimar, Anspach, Gœttingue et Leipzig, où il fut bibliothécaire de l'université. On lui doit des recherches d'érudition, entre autres : *Commentatio de annis ludisque sæcularibus veterum Romanorum* (Iéna, 1717, in-8), et *De opinatis sæcularium ludorum notis*, etc. (Gœttingue, 1745, in-4); un traité de rhétorique : *Primæ lineæ artis oratoriæ* (Anspach, 1730, in-8) et surtout de savantes éditions, telles que celles de *Basilii Fabri Thesaurus eruditionis* (Leipzig, 1726, in-fol., plus. édit.); *Scriptores Rei Rusticæ veteres latini : Cato, Varro, Columella, etc., cum Lexico Rei Rusticæ* (Anspach, 1735, 2 vol. in-4 ; Ψυχαὶ Ἱπποκράτους (Ibid., 1737, in-4); *Quintilianus* (Ibid., 1738, in-8); *Plinii Epistolarum libri X, ejusdemque Panegyricus* (Leipzig, 1739, in-8); *Thesaurus linguæ latinæ* (Ibid., 1747, 4 vol. in-fol.); *Claudianus* (Ibid., 1759, in-8); puis des *Chrestomathies* de Cicéron, des écrivains grecs, des tragiques etc.; enfin des séries de dissertations en latin et en allemand : *Opuscula varii argumenti* (Breslau, 1743-45, 8 vol.) et *Kleine deutsche Schriften* (Gœttingue, 1756, in-8). On a réuni sa *Correspondance* (Thesaurus epistolarum Gesneri ; Halle, 1768).

Cf. J. A. Ernesti : *Elogium J.-M. Gesneri* (Halle, 1787, in-8).

GESSNER (Conrard DE), célèbre naturaliste et savant suisse, né à Zürich le 26 mars 1516, mort le 13 décembre 1565. Il étudia, sous les maîtres les plus célèbres du temps, à Strasbourg, à Bourges et à Paris. Il professa, dans son pays, la langue grecque et la philosophie, puis exerça la médecine. Il fut annobli l'année qui précéda sa mort. La plupart des nombreux et savants ouvrages de Conrard de Gessner et qui lui ont valu le titre du « Pline de l'Allemagne », se rapportent à l'histoire naturelle, à la botanique à la zoologie, à la médecine, etc. Le plus important est son *Historia animalium* (Zurich, 1551 et suiv., tome I-V), embrassant dans toute leur étendue les connaissances zoologiques du temps. Nous devons mentionner à part un livre considérable, qui a créé pour ainsi dire la bibliographie moderne : *Bibliotheca universalis, sive Catalogus omnium scriptorum locupletissimus in tribus linguis, latina, græca et hebraica, exstantium et non exstantium, veterum et recentiorum in hunc usque diem, doctorum et indoctorum publicatorum et in bibliothecis latentium* (Zurich, 1545-1549, in-fol.) : cet ouvrage est resté incomplet, malgré la publication d'un supplément intitulé *Appendix bibliothecæ C. Gesneri*. Il en a été fait plusieurs *Abrégés*. On peut citer encore, comme se rapportant à la bibliographie : *Lexicon græco-latinum* (Bâle 1537); *Mithridate sive de differentiis linguarum* (Zurich, 1555, in-8) et quelques éditions d'ouvrages anciens.

Cf. Simler : *Vita C. Gessneri* (Zurich, 1566, in-4) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XVII ; — Hanhart : *Biographie G.'s* (Winterthur, 1824).

GESSNER (Salomon), écrivain et artiste suisse, né à Zurich le 1er avril 1730, mort dans cette ville le 2 mars 1787. Fils d'un libraire et destiné à la même profession, il montra de bonne heure, pour la poésie et pour les arts, un goût qui fut combattu par la volonté paternelle. Envoyé à Berlin comme commis dans une librairie, il s'y occupa plus de poésie que de commerce. Il revint au bout de deux ans à Zurich, où son père lui permit de suivre sa vocation artistique et littéraire. Il s'était attaché d'abord à l'imitation de Klopstock, puis la lecture assidue de Théocrite lui avait révélé la nature spéciale de son talent et l'avait voué au genre pastoral. Passionné pour la nature, il peignit à l'huile des paysages d'un sentiment vrai et grava sur cuivre des planches estimées. Malgré ses succès de poëte et d'artiste, il prit la suite des affaires de son père et se fit une position honorable. Il devint membre du conseil de la diète et inspecteur général des forêts du canton. Il refusa de quitter Zurich, malgré les offres brillantes qui lui furent faites pour l'attirer à l'étranger. Maître d'une honnête fortune, il jouissait dans sa retraite des bords de la Sihl d'un bonheur domestique dont ses livres ont retracé l'image.

Les ouvrages de Gessner sont écrits en prose, mais dans cette prose ornée, harmonieuse, presque rhythmée qu'on appelle poétique ; ce qui leur a valu d'être tous classés parmi les poëmes. Les plus remarquables sont ses deux recueils d'*Idylles* (Idyllen ; Zurich, 1758-1762) qui ont fait donner à l'auteur le titre de « Théocrite allemand », malgré toutes les différences qui existent entre les pastorales anciennes et les modernes. Les *Idylles* de Gessner sont des tableaux de la nature champêtre rendue avec une émotion tendre et sous des couleurs aimables; on ne trouve, dans les scènes ou dans les personnages, ni le mouvement dramatique, ni un sentiment très-fort de la réalité, mais une image attendrissante d'un monde de convention et d'une vie pastorale idéalisée par l'imagination et la sensibilité. Cette poésie, douce jusqu'à la fadeur et calme jusqu'à la monotonie, fut très-goûtée au XVIIIe siècle, et particulièrement en France, par suite du penchant général des époques et des nations agitées pour l'art et la poésie champêtres.

La Mort d'Abel (Tod Abels; 1758), poëme en quatre chants, est une production inférieure à sa réputation; elle relève de l'influence de Klopstock et de Milton et tend à introduire dans la littérature allemande la poésie biblique. Gessner la regardait comme la plus faible de ses œuvres; le public en jugea autrement, et elle eut à l'étranger, comme en Suisse, un immense succès. En France, elle ne fut pas rendue moins populaire que les *Idylles* par de nombreuses traductions. Dans ce poëme, comme dans toutes ses œuvres d'une certaine étendue, Gessner manque de souffle, d'unité, d'invention.

Ses qualités et ses défauts se font sentir dans ses autres ouvrages, qu'il nous suffit d'énumérer dans l'ordre chronologique : *Chant d'un Suisse à sa bien-aimée armée* (Lied eines Schweitzers an sein bewaffnetes Maedchen, 1751) ; *la Nuit* (die Nacht, 1753); *Daphnis* (1754), poëme écrit sous l'inspiration de la traduction de Longus par Amyot; *le Premier navigateur* (der Erste Schiffer, 1760), en deux chants, l'un de ses meilleurs ouvrages; *Poésies diverses* (Gedichte, 1762, 4 vol.) ; *Lettre à Fuslin sur le paysage* (Brief an F. ueber Landschaftsmahlerei, 1772). Citons en outre un drame pastoral, *Evandre et Alcimna*, et un autre essai de drame, *Eraste*. Les *Ecrits de Gessner* ont été réunis à sa mort et souvent réimprimés (Schriften; Zurich, 1787-1788, 2 vol. in-4). Ils ont été réunis et traduits dans toutes les langues. Parmi les traductions françaises de *la Mort d'Abel*, nous mentionnerons celles de Boaton (Leipzig, 1791, in-8); de Martaux 1808, in-12); de Mme Dubocage (1812); de Boucharlat (2e édit., 1820, in-12, avec gravures), l'une des meilleures. Gilbert avait mis deux chants de *la Mort d'Abel* en vers français. Une traduction générale des œuvres de Gessner a été donnée par Huber (1786-1793, 3 vol.), et l'on attribue à Turgot la traduction du premier livre des *Idylles*, celle du *Pre-*

mier navigateur et celle des chants I et IV de *la Mort d'Abel.*

Cf. Hottinger : *Vie de Gessner* (Zurich, 1796), traduite en français (Ibid., 1799) ; — G. Bertola : *Elogio di S. Gessner* (Padoue, 1789, in-8) ; — F. Mordani : *Elogio storico di S. Gessner* (Bologne, 1840, in-8).

GESTA, titre ordinaire de chroniques latines au moyen âge, par exemple de celles de Guillaume de Nangis ; — GESTA DEI PER FRANCOS, titre d'une chronique de Guibert de Nogent, puis du recueil de J. de Bongars (voyez ces noms).

GESTA ROMANORUM, recueil de récits, de contes et de légendes très-populaires au moyen âge. Il fut d'abord rédigé en latin par un certain moine allemand ou anglais du nom d'Elimandus, dont on ne connaît pas mieux l'époque précise que la nationalité, mais il reçut, soit dans l'original, soit dans les versions qui s'en firent dans les langues vulgaires de toute l'Europe, de continuels remaniements. Quoique le fond des événements se rapporte à l'histoire des empereurs romains, les narrations présentent le caractère de l'époque chevaleresque, et les souvenirs de la littérature orientale s'y mêlent à ceux de Rome. Ce recueil est devenu comme le pendant des *Sept-Sages* ou *Dolopathos*, dont il a fini par attirer les divers récits. La plus ancienne des versions des *Gesta Romanorum*, aussi différentes les unes des autres que du texte latin primitif, paraît être le *Rœmer Tat*, livre populaire en Allemagne dès le XIII^e siècle, et qui sortit l'un des premiers des presses allemandes au XV^e siècle (s. l. s. d., et Augsbourg, 1489, in-fol.). Il en a été donné de récentes éditions, parmi lesquelles on cite celle de Keller (Stuttgart, 1842). Une vieille version française, peu fidèle, porte ce titre : *le Violier des histoires romaines moralisées sur les nobles gestes, faictz vertueulx et anciennes croniques des rommains, fort récréatif et moral*, plusieurs fois imprimée (Paris, 1521, pet. in-fol. goth.; 1592, in-4 goth., etc.); elle a été rééditée avec annotations par G. Brunet (Paris, 1858, in-16). Il en existe également des traductions anglaises, hollandaises, etc.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, passim ; — G. Brunet : *Notes* de l'édition citée ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

GESTE (CHANSONS DE).—Voyez CHANSONS DE GESTE.

GESTE, GESTES, partie de l'action oratoire. — Voyez ACTION.

GEYLER. — Voyez GEYLER.

GFRŒRER (Auguste-Frédéric), historien allemand, né à Calvi (Wurtemberg) le 5 mars 1803, mort le 9 juillet 1861. Professeur à Fribourg et député au Parlement de Francfort en 1848, il se convertit avec éclat au catholicisme. Il est auteur d'importants ouvrages d'histoire religieuse et politique : *Histoire des origines du christianisme* (Geschichte des Urchristenthums ; Stuttgart, 1831, 2 vol.) ; *Histoire générale de l'Église* (Allg. Kirchengeschichte ; Ibid. 1841-46, 4 vol.); *Histoire des Carlovingiens* (Gesch. der ost-und westfraenkischen Kerolinger ; 1848, 2 vol.); *Histoire primitive de l'homme* (Urgeschichte des menschl. Geschlechts ; 1855, 2 vol.), traduite en français (Tournai, 1864, in-18). [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.].

GHÈS ou GHEZ. — Voyez ÉTHIOPIENNES (Langues).

GHESQUIÈRE (Joseph), érudit belge, né le 27 février 1731 à Courtrai, mort le 23 janvier 1802. Membre de la Société de Jésus, il fut au nombre des Bollandistes, eut le titre d'historiographe de l'empereur d'Allemagne et fit partie de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Son principal ouvrage est intitulé : *Acta sanctorum Belgii selecta* (1783-1794, 6 vol. in-4). On cite en outre : *Dissertation sur l'auteur de l'Imitation de J.-C.* (1775, in-12); *Dissertation sur les différents genres de médailles* (1779, in-4) ; *David propheta, doctor, hymnographus, historiographus* (1800, in-8) ; des travaux dans les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, etc.

Cf. *Archives littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. IV.

GHILINI (Girolamo), historien et poëte italien, né à Monza dans le Milanais en 1589, mort vers 1670. Il fut protonotaire apostolique et théologal du chapitre de Saint-Ambroise de Milan. On a de lui : *Teatro d'Uomini letterati* (Venise, 1647, 2 vol. in-4), ouvrage encore consulté, quoique manquant souvent de critique ; *Annali di Alessandria* (Milan, 1666, in-fol.), remontant à l'origine de cette ville ; des poésies diverses. — Un autre GHILINI (G.-G.), historien milanais du XV^e siècle, est auteur de : *Expeditio italica anno* 1497 *a Maximiliano primo suscepta*, insérée dans les *Scriptores rerum Germanicarum* de Freher, t. III.

GIANNI (Francesco), poëte et improvisateur italien, né à Rome en 1760, mort à Paris en 1823. Il reçut de Napoléon le titre d'improvisateur impérial avec un traitement de 6000 francs. Parmi ses vers, on remarque des hymnes sur les batailles de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna, etc. L'avocat génois Ardizzoni a recueilli de mémoire une partie de ces improvisations (Milan, 1807, 5 vol.), dont plusieurs ont été traduites en français.

GIANNONE (Pietro), historien italien, né à Ischitella (Pouille) en 1676, mort en 1748. Avocat ou procureur à Naples, il forma le dessein d'écrire une grande histoire politique de l'Italie, qu'il réduisit à de moindres proportions. Excommunié, il dut se réfugier à Vienne, où Charles VI le protégea quelque temps, puis à Genève. Les Jésuites l'attirèrent sur la frontière sarde, où il fut saisi (1736), emprisonné et forcé de rétracter ses principes. Son *Histoire civile du royaume de Naples* (1723, 4 vol. in-4), en 40 livres, est conçue en vue de soutenir la monarchie contre le pouvoir temporel des papes sans songer aux droits des peuples. Il a fourni et fournit encore des arguments aux adversaires de la papauté. La clarté est son principal mérite. Cette histoire a été traduite en français (La Haye, 1742). Les passages dirigées contre l'Église romaine ont été publiés par le ministre protestant Jacques Vernet, sous le titre d'*Anecdotes ecclésiastiques* (La Haye, 1738, in-8). Giannone a composé aussi un traité intitulé *Triregno*, achevé à Genève, où il discourt, en trois livres, du règne terrestre, du règne céleste et du règne papal. On l'a inséré avec d'autres écrits dans ses *Œuvres posthumes*, publiées à Lausanne (1760, 1 vol. in-4).

Cf. F. Pangini : *Vita di Giannone* (Palmire, 1765, in-4) ; — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Paris, 1867, in-18), p. 348.

GIANNOTTI (Donato), écrivain italien, né à Florence en 1494, mort à Venise en 1563 ou 1572 Il fut secrétaire du conseil suprême de la république florentine, puis gonfalonier, l'emportant dans l'élection à cette charge sur Machiavel. — Il écrivit, à l'imitation de ce dernier, des théories politiques; mais, pour constituer un gouvernement fort, il indique pour moyens, au lieu de la violence et de la mauvaise foi, la sagesse et le patriotisme. Dans ses deux livres : *Della Republica de' Veneziani* (Rome, 1540, in-4; Venise, 1572, 2 vol. in-8) et *Della Republica fiorentina libri IV* (Venise, 1721, in-8), il étudie les deux principales formes constitutives des États, l'aristocratique et la démocratique. On a encore de Giannotti : *Vita di Niccolo Capponi, gonfaloniere della republica di Firenze* (Florence, 1620). On trouve six lettres de cet estimable écrivain, adressées à Varchi, dans la *Raccolta di Prose fiorentine* (Venise, 1735).

Cf. Apostolo Zeno : *Note al Fontanini*, t. II, p. 222 ; — Perrens : *Hist. de la litt. italienne* (Paris, 1867, in-8).

GIAOUR (LE), poëme de Byron (voy. ce nom).

GIBBON (Édouard), célèbre historien anglais, né à Putney, dans le comté de Surrey, le 27 avril 1737, mort à Londres le 16 janvier 1794. Il appartenait à une famille de noblesse ancienne, mais de fortune récente. Dès son enfance il eut la passion de la lecture, et acquit sans études régulières une masse énorme de connaissances historiques. Il alla passer cinq ans à Lausanne, où son père l'avait envoyé en 1753, afin de le ramener au protestantisme qu'il avait quitté à la suite de la lecture de quelques livres catholiques. Ce séjour ne le rendit pas religieux, car s'il revint à la réforme, ce fut sans ferveur, et bientôt toute croyance chrétienne s'effaça de son esprit; mais il lui permit de refaire ses études. Le français lui devint aussi familier que sa langue maternelle. Ce fut en français qu'il publia, en 1759, son *Essai sur l'étude de la littérature*, où il défend l'érudition classique contre les dédains de D'Alembert. Ce début fut remarqué, et lorsque Gibbon vint à Paris, en 1763, il reçut un excellent accueil dans les cercles littéraires les plus brillants, chez Mme Geoffrin, chez Mme Du Bocage, chez Helvétius et d'Holbach. Il fit ensuite un voyage en Italie (1764-65). A Rome, le 15 octobre 1764, rêvant assis parmi les ruines du Capitole, pendant que les moines déchaussés chantaient vêpres dans le temple de Jupiter, l'idée de raconter le déclin et la chute de Rome se présenta tout à coup à son esprit. Il passa dix ans à mûrir ce grand dessein. Le premier volume de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* (The history of the decline and fall of Roman Empire) parut en 1776. Il comprenait, avec une rapide esquisse des premiers siècles de l'empire, l'histoire suivie du monde romain de Marc-Aurèle à Constantin. Le vaste savoir de l'auteur, son imagination forte, son jugement froidement ironique, l'élégance un peu pompeuse de son style, trop moulé sur la prose oratoire française, excitèrent l'admiration même de ceux qui lui reprochèrent sa malveillance à l'égard du christianisme. Douze ans furent nécessaires à l'achèvement des cinq autres volumes. L'auteur les termina à Lausanne. Entré au Parlement en 1773 et pourvu en 1779 d'une sinécure lucrative, la place de lord du bureau de commerce, il l'avait perdue à la chute de lord North, et peu après il avait quitté l'Angleterre (1783), pour aller chercher en Suisse une vie plus tranquille et moins dispendieuse. Ce fut dans une charmante maison, au bord du lac de Genève, qu'il écrivit les dernières lignes de son *Histoire*, dans la nuit du 27 juin 1787. Il a noté ce moment solennel avec une mélancolique fierté. Il avait certes le droit d'être fier de son œuvre. Touchant d'un côté à l'antiquité, de l'autre à la renaissance et parcourant toute la période intermédiaire; prenant le monde romain à son apogée et le suivant dans sa décroissance de plus en plus rapide, historien ironique des misères de la décadence, mais attentif à signaler ces lueurs de l'antiquité, qui, recueillies et concentrées en Italie, ont éclairé le monde moderne; se plaisant à exposer, avec un peu trop d'indulgence pour les abus de la force, les annales des Goths, des Lombards, des Francs, des Huns, des Bulgares, des Croates, des Hongrois, des Normands, des Tartares, des Turcs, de tous les barbares qui détruisirent et fondèrent des empires, Gibbon a écrit le plus bel ouvrage historique de la littérature anglaise.

L'*History of the decline and fall of Roman empire* (Londres, 1770, 1781, 1788, 6 vol. in-4) a eu, en Angleterre, de nombreuses éditions, dont la meilleure est celle de Smith (Ibid., 1854-55, 8 vol. in-8). Elle fut traduite dès son apparition en allemand, en italien, en français. La traduction française par Leclerc de Sept-Chênes, Demeunier, Boulard, Cantwell et Marigné, parut à Paris (1777-1795, 18 vol. in-8). On a prétendu que, dans sa part de traduction, Leclerc de Sept-Chênes n'avait été que le prête-nom de Louis XVI, qui aurait traduit, étant dauphin, les quatorze premiers chapitres de Gibbon; il y a là au moins une erreur de date, puisque Louis XVI était déjà roi lorsque parut le premier volume de l'ouvrage. Cette traduction, revue et corrigée par Mme Guizot, a été publiée avec des notes sur l'histoire du christianisme par Guizot et avec une Table analytique et raisonnée (Paris, 1812, 13 vol. in-8; 3e édit., 1828-29). L'*Histoire de la décadence* a été aussi publiée dans le *Panthéon littéraire*, avec une *Introduction* de Buchon (1843, 2 vol. gr. in-8).

Les autres ouvrages de Gibbon, comprenant ses *Mémoires* et divers écrits d'érudition, furent publiés par son ami lord Sheffield, sous le titre de *Miscellaneous works* (1796, 2 vol. in-4; 1815, 5 vol. in-8). Ses *Mémoires suivis de quelques ouvrages posthumes* ont été traduits en français par Marigné (Paris, 1798, 2 vol. in-8).

Cf. Milman : *Notes* et additions aux *Mémoires de Gibbon* (Londres, 1839) ; — Guizot : *Notice sur Gibbon*, en tête de son édition ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VIII ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, XXXe leçon ; — J.-B. Christophe : *Étude sur l'historien Gibbon* (Lyon, 1852, in-8).

GIBERT (Balthasar), littérateur français, né le 17 janvier 1662 à Aix, mort le 28 octobre 1741. Il enseigna la philosophie au collège de Beauvais, puis la rhétorique au collège Mazarin pendant plus de cinquante ans, et fut cinq fois recteur de l'université. On cite de lui, pour l'érudition et le talent critique, l'ouvrage intitulé : *Jugement des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique* (1703-1716, 3 vol. in-12). Il a en outre publié : *De la Véritable éloquence* (1703, in-12), réfutation du P. Lamy, qui attribuait l'éloquence naturelle à la circulation des esprits animaux; *Rhetorica juxta Aristotelis doctrinam* (1730, in-4), ouvrage traduit en français par l'auteur (1730, in-12); des *Observations sur le* Traité des études *de Rollin* (1726, in-12), où il accuse la méthode de Rollin de pécher contre « le bon goût, le bon sens et la raison ». — Son cousin, Jean-Pierre GIBERT, né à Aix en 1660, mort le 3 décembre 1730, s'est fait un nom parmi les théologiens, par ses ouvrages spéciaux sur le droit canon.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XI.

GIBERT (Joseph-Balthasar), érudit français, neveu du précédent, né le 17 février 1711 à Aix, mort le 12 novembre 1771. Avocat au barreau de Paris et protégé par Malesherbes, il fut nommé inspecteur de la librairie, puis inspecteur général du domaine. Il entra, en 1746, à l'Académie des inscriptions, et montra plus d'ardeur dans ses recherches que de critique. On cite : *Dissertation sur l'histoire de Judith* (1739, in-8); *Lettre à M. Fréret sur l'histoire ancienne* (1741, in-8); *Lettre sur la chronologie de Babylone et des Égyptiens* (1743, in-8); *Mémoire pour servir à l'histoire des Gaules et de la France* (1744, in-12); *Mémoire sur le passage de la mer Rouge* (1755, in-4); *Recherches sur les cours de justice* (1763, in-4); *Mémoire sur les reines, etc.* (1770, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

GIBSON (Edmond), théologien et bibliographe anglais, né en 1669, mort en 1748. Évêque de Lincoln près de Londres, il jouit d'un haut crédit auprès de Robert Walpole. Outre des écrits de polémique religieuse et de droit ecclésiastique, il a laissé divers travaux d'érudition : *Librorum manuscriptorum catalogus* (Oxford, 1694, in-4); *Vita*

Th. Bodleii et *Historia bibliothecæ bodleianæ* (Ibid., 1697, in-fol.), etc.

Cf. Coxe : *Life of Walpole ;* — *Biogr. britannica.*

GIÉLÉE (Jackemars), poëte français du XIIIe siècle, né à Lille, auteur d'une branche du *Roman du Renart,* écrite vers 1290. C'est le poëme intitulé *Renart le novel,* mis en prose, au XVe siècle, par Jean Tennesax sous ce titre : *Le Livre de Maître Regnard et de dame Hersan.* — Voy. RENART (Romans du).

GIERIG (Théophile-Erdmann), philologue allemand, né à Wehrau (Lusace) en 1753, mort en 1814. Professeur dans diverses villes, il a donné, outre quelques bons livres de classe, des éditions estimées des *Métamorphoses d'Ovide* (Leipzig, 1784, 2 vol. gr. in-8) et de Pline le Jeune (*Panegyricus,* Ibid., 1796, gr. in-8 ; *Epistolæ,* 1806), et une étude approfondie sur *la Vie et les écrits* de ce dernier (Ueber das Leben, den moral. Character, etc.; Dormund, 1798).

GIFFEN (Hubert VAN), en latin *Giphanius,* jurisconsulte et philologue allemand, né à Buren (Gueldre) en 1534, mort à Prague le 26 juillet 1604. Il étudia à Louvain, à Paris, à Orléans où il fut reçu docteur en droit en 1567. Professeur dans plusieurs universités, il fut en grande faveur auprès de l'empereur Rodolphe. Il eut des démêlés avec plusieurs savants, Scioppius et surtout Lambin qui, à propos de son édition de Lucrèce, vomit contre lui des torrents d'injures. A part ses grands travaux sur les *Institutes,* le *Digeste,* etc., qui lui ont valu le titre de « Cujas de la Germanie », on doit à Giphanius de savantes éditions critiques du *De Natura rerum* (Anvers, 1565, in-12), de l'*Iliade* (Strasbourg, 1572, 2 vol. in-8), de *la Politique d'Aristote* (Ibid., 1608, in-8), etc.; *Observationes singulares in linguam latinam* (Francfort, 1624, in-8), et des *Lettres,* qui ont été insérées dans divers recueils.

Cf. Baillet : *Jugements des savants,* t. II ; — Bayle : *Dictionnaire historique.*

GIFFORD (William), poëte et publiciste anglais, né à Ashburton, dans le Devonshire, en avril 1757, mort à Londres le 31 décembre 1826. Orphelin à onze ans, il fut mis en apprentissage chez un cordonnier. Un chirurgien de sa ville natale le remarqua et l'envoya à l'Université d'Oxford. On lui procura des leçons particulières, puis l'éducation du fils du comte de Grosvenor en 1782. Ce fut un type de l'honnêteté laborieuse. Le talent poétique dont il avait donné quelques preuves dans sa jeunesse, prit dans son âge mûr la forme de la satire. Sa *Baviade* (the Baviad ; Londres, 1791) dirigée contre l'afféterie et la fausse élégance de l'école italienne, sa *Mœviade* (the Mæviad ; Ibid., 1794, in-8) contre les extravagances du drame moderne, sont de vigoureuses compositions. Sa traduction de Juvénal (Ibid., 1802, in-4), d'une verve remarquable, est précédée d'une autobiographie qui est un modèle de sincérité. Gifford, conservateur en politique et grand admirateur de Pitt, reçut du ministre et de ses amis, Canning, Wellesley, Frere, George Ellis, etc., la direction de l'*Anti-Jacobin,* qui eut une brillante et courte existence, et lorsque plus tard les représentants du même parti voulurent opposer aux idées libérales de la *Revue d'Édimbourg* une publication conservatrice, ce fut encore à Gifford qu'ils en remirent le soin. Il resta à la tête du *Quarterly Review* depuis 1809 jusqu'en 1824. Son sens droit, aiguisé par l'esprit de parti, en faisait un redoutable critique. L'un des premiers à remettre en honneur par de bonnes éditions les poëtes dramatiques du commencement du XVIIe siècle, il a publié ou laissé préparés pour la publication : *Massinger* (Londres, 1805, 4 vol. in-8), *Ben Jonson* (1816, 9 vol. in-8), *Ford* (1827, 2 vol. in-8), *Shirley* (1833, 6 vol. in-8).

Cf. *L'Autobiography,* en tête de la trad. de Juvénal ; — Knight : *English cyclopaedia.*

GIGLI (Girolamo), littérateur italien, né à Sienne en 1660, mort en 1722. Il fut professeur à l'Université de sa ville natale. Ses *Leçons,* publiées par lui, ont été souvent réimprimées. Il est surtout connu par ses traductions du *Tartufe* de Molière, sous le titre de *Don Pirlone,* et des *Plaideurs* de Racine. Ces ouvrages relevèrent de sa déchéance, en Italie, la comédie tout à fait abandonnée pour l'opéra. Gigli, qui offrait ainsi de bons modèles étrangers, fut très-médiocre dans ses œuvres originales, par exemple dans sa comédie sans intérêt de *la Sœur de don Pirlone* Il a écrit aussi des *Drames sacrés et profanes* et des poëmes satiriques. Il a donné une édition complète des *Œuvres* de sainte Catherine de Sienne (1717, in-4).

Cf. F. Corsetti : *Vita di G. Gigli* (Florence, 1746, in-4) ; — Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri,* t. VIII.

GIL BLAS DE SANTILLANE, roman de Le Sage (voy. ce nom).

GIL POLO (Gaspar), écrivain espagnol, né à Valence en 1516, mort en 1572. Professeur de grec à l'Université de cette ville, et plus tard de jurisprudence à Salamanque, il composa des traités classiques : *Schola juris* et *Recitationes scholasticæ ;* mais il se fit surtout un nom en terminant la pastorale de *Diane* que Montemayor avait laissé inachevée ; il y ajouta cinq nouveaux livres, sous le titre de *Diane amoureuse* (Diana enamorada ; Valence, 1564, pet. in-8). L'ouvrage de Gil Polo, qui eut sept éditions espagnoles, et qui, selon Cervantès, « doit être conservé comme si sa Diane était l'œuvre d'Apollon lui-même, » fut traduit dans les principales langues de l'Europe, notamment en français par Antoine Vitray (1623 ou 1631, 3 t. en 1 vol. in-8), et plus tard sous le titre de : *Roman espagnol* ou *Nouvelle traduction de la Diane* (Paris, 1733, in-12). Il en a été fait aussi une traduction latine par Barthius : *Erotodidascalum, sive Nemoralium, libri quinque* (Hanovre, 1625).

Cf. Nicolas Antonio : *Biblioteca hispana nova,* t. I ; — Ticknor : *History of spanish literature,* III ; — A. de Puibusque : *Histoire comparée,* etc., t. I.

GIL VICENTE, poëte dramatique portugais, né à Guimarães (ou à Bariellos) en 1480, mort à Evora en 1557. On l'a surnommé *le Plaute portugais.* Il fit d'abord des études de droit, qu'il quitta pour suivre sa vocation dramatique. C'est le créateur du théâtre portugais. Acteur et auteur à la fois, il jouait dans ses pièces. Ses premières compositions furent des *autos* ou mystères, faits pour la plupart pour la fête de Noël. On en a seize de lui : *La Foire de la Vierge* et *Mofina Mendez* sont les plus intéressants et donnent l'idée de ce genre de spectacle. Les acteurs de la *Foire de la Vierge* sont Mercure, un séraphin, le diable, Rome, deux paysans dont l'un veut vendre sa femme, une paysanne qui veut de son côté se débarrasser de son mari. Les uns et les autres ont des marchandises à écouler dans une foire qui va s'ouvrir pour la fête de la Vierge. Chacun, tour à tour, vante les siennes. L'*auto* finit par une chanson en l'honneur de la Vierge Marie. Les personnages de *Mofina Mendez* sont, avec la Vierge, les dames de la Vierge : la Pauvreté, la Foi, la Prudence et l'Humilité ; puis l'ange Gabriel, des pasteurs, saint Joseph ; les Vertus qui bercent l'enfant Jésus ; des anges, le roi David. Les scènes sont l'Annonciation, l'Adoration de Jésus par les quatre Saisons et Jupiter. Un *Te Deum* termine cette composition bizarre.

Gil Vicente a fait aussi des comédies, sortes de nouvelles dialoguées comprenant toute la vie d'un

homme. Un type du genre est la *Vie de Cismena :* l'héroïne paraît toute petite fille gardant des troupeaux ; enlevée par des pirates, elle est conduite en Crète, adoptée par une grande dame et enfin mariée à un prince déguisé qui l'a vue et aimée. On a encore de Gil Vicente des tragi-comédies, comme *Rubena*, grossières ébauches de ce qui sera plus tard la comédie héroïque, et onze farces, les meilleures pièces de son recueil. Quoiqu'elles n'aient aucune régularité de composition et que, pour comble de confusion, l'espagnol et le portugais se confondent dans les dialogues écrits en *redondilhas*, ces farces se distinguent par une allure franche, l'originalité des peintures locales, la vérité des caractères, la vivacité et parfois la délicatesse du comique. Les *Œuvres* de Gil Vicente ont été publiées par son fils Louis (Lisbonne, 1562, in-folio). Il en a été fait une bonne édition à Hambourg (1834, 3 vol. in-8).

Sismondo de Sismondi : *Des littératures du midi*, t. IV (Paris, 1813, 4 vol. in-8) ; — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Ibid., 1823, in-18).

GIL Y ZARATE (dom Antonio), poëte dramatique, né à Madrid le 1er décembre 1793, mort en 1863. Fils de comédiens, il reçut en Espagne et en France une éducation soignée et unit le goût des sciences physiques et mathématiques à la passion des lettres et du théâtre. Il remplit et perdit tour à tour divers emplois publics, suivant les phases de la politique, et devint membre de l'Académie de Madrid. Après avoir traduit quelques pièces des théâtres étrangers, il donna, à partir de 1824, des comédies et des tragédies qui eurent du succès et qui appartiennent tour à tour au genre classique et au romantisme moderne : *Un an après la noce, Don Pedro de Portugal, Blanche de Bourbon* (1835), *Charles II* (1836), *Rosemonde* (1840), *Mazaniello, Gonzalve de Cordoue, Charles-Quint*, etc. Gil y Zarate a publié, à propos des cours professés par lui à Madrid, un utile *Manuel de littérature* (Manual de literatura; Madrid, 1846, 3 vol. ; 2e édit., 1851). Un recueil de ses *Œuvres dramatiques* a paru à Paris en 1850. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières éditions.]

Cf. Ochoa : *Bibliothèque des écrivains espagnols contemporains* (Paris, 1840, en espagnol).

GILBERT DE LA PORRÉE, *Gislebertus Porretanus*, philosophe français, né vers 1070 à Poitiers, mort le 4 septembre 1154. D'abord chancelier de l'église de Chartres, puis professeur de dialectique et de théologie à Paris, il enseigna la doctrine réaliste et fut célèbre surtout pour sa subtilité. Il devint évêque de Poitiers en 1142. Ses idées sur la Trinité furent combattues par saint Bernard, et il fut obligé de se rétracter. Outre des ouvrages restés manuscrits, on a de lui : *Livre des six principes*, dans les anciennes éditions d'*Aristote*, à la suite du traité des *Catégories ; Commentaire sur les livres de la Trinité de Boëce*, dans l'édition de *Boëce* (Bâle, 1570, in-fol.).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII ; — B. Hauréau : *Philosophie scolastique*.

GILBERT ou **GYRBERS** DE MONTREUIL, trouvère de la première moitié du XIIIe siècle. Il est auteur d'un des meilleurs romans d'aventures, le *Roman de la Violette*, connu aussi sous le titre de *Gérard de Nevers*. Ce poëme, ingénieusement conçu et écrit avec charme, est remarquable par la vérité des descriptions et l'exactitude des peintures de mœurs qu'il contient. A une cour plénière tenue par le roi Louis à Pont-de-l'Arche, Liziart, comte de Forest, fait avec Gérard, comte de Nevers, le pari de séduire la belle et sage Euriante, amie de Gérard. L'enjeu est le comté de Nevers. Malgré ses efforts, Liziart échoue dans son entreprise, mais il est parvenu à apercevoir Euriante au bain, et il a découvert sur son corps un signe ayant la forme d'une violette. Il se sert de cette révélation pour faire croire qu'il a réussi dans ses tentatives auprès de la jeune fille. Gérard se déclare vaincu, et, pour punir Euriante, il l'abandonne dans une forêt. Découvrant ensuite son innocence, il se met à sa recherche et devient le héros d'une foule d'aventures. Il délivre de belles dames des persécutions dont elles sont l'objet ; il repousse les Saxons qui assiégent Cologne ; il tue le géant Brudigolans. Puis dans un tournoi à Montargis, Gérard accuse Liziart de calomnie et demande à le combattre. Le duel a lieu en présence de toute la cour. Liziart, vaincu, avoue son crime et est pendu Une vieille, sa complice, est jetée dans une chaudière d'eau bouillante. Enfin Gérard retrouve et épouse Euriante.

Il a été fait de nombreuses imitations de ce roman. Les principales sont *le Comte de Poitiers* (voy. ces mots) et le roman en prose *Don roi Flore et de la Biele Jehane* (publié en 1859). Boccace, dans le *Décaméron*, et Shakespeare, dans *Cymbeline*, ont fait des emprunts à *la Violette*. La fiction sur laquelle le poëme repose a été transportée à la scène, sous forme de drame en 1810 ; Castil-Blaze en a tiré l'opéra d'*Euryanthe* pour Weber, et Planard celui de *la Violette* pour Carafa. Une version en prose du poëme de Gilbert de Montreuil a été faite au XVe siècle et imprimée en 1520 et en 1526 ; revisée et rajeunie par Tressan au XVIIIe siècle, elle a été traduite en allemand par Fr. Schelegel. Le roman original, en vers de huit syllabes, a été publiée par M. Francisque Michel (Paris, 1834, in-8). L'abbé de La Rue attribue au même Gilbert une *Vie de saint Eloy*, dont le manuscrit existe à Londres.

Cf. L'abbé de La Rue : *Essais sur les bardes, les jongleurs*, etc. (Caen, 1834, 3 vol. in-8) ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII ; — Raynouard : *Journal des savants*, année 1835, p. 202.

GILBERT (Gabriel), poëte dramatique français, né vers 1610, mort vers 1680. Après avoir été secrétaire de la duchesse de Rohan, il devint secrétaire de la reine Christine de Suède qui le nomma, en 1657, son résident en France. Son théâtre, justement oublié, offre cependant quelque intérêt de curiosité littéraire. Racine n'a pas dédaigné de s'inspirer de sa tragédie d'*Hippolyte ou le Garçon insensible* (Paris, 1646, in-4). Ainsi, dans *Phèdre*, Hippolyte et Thésée tiennent ce langage :

HIPPOLYTE.
Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez,
Quels amis me plaindront quand vous m'abandonnez ?
THÉSÉE.
Va chercher des amis dont l'estime funeste
Honore l'adultère, applaudisse à l'inceste ;
Des traîtres, des ingrats, sans honneur et sans foi,
Dignes de protéger un méchant tel que toi.

Dans *Hippolyte*, Gilbert leur avait fait dire :

HIPPOLYTE.
Si je suis exilé pour un crime si noir,
Hélas ! qui des mortels voudra me recevoir ?...
THÉSÉE.
Va chez les scélérats, les ennemis des cieux,
Chez ces monstres cruels, assassins de leurs mères,
Ceux qui se sont souillés d'incestes, d'adultères ;
Ceux-là te recevront.

Outre *Hippolyte*, on a de Gilbert : *Marguerite de France*, tragédie (Paris, 1641, in-4) ; *Téléphonte*, tragi-comédie à laquelle collabora le cardinal de Richelieu (1643, in-4) ; *Rodogune*, tragi-comédie, dont le plan n'est pas sans analogie avec celui de Corneille (1644, in-4) ; *Sémiramis*, tragédie (1647, in-4) ; *les Amours de Diane et d'Endymion*, tragédie (1657, in-12) ; *Cresphonte*, tragi-comédie (1659, in-4) ; *Arrie et Pétus*, tragédie (1659, in-12) ; *les Amours d'Ovide*, pastorale (1663, in-12) ; *les Amours d'Angélique et de Médor*, tra-

gi-comédie (1664, in-12); *les Intrigues amoureuses*, comédie, 1668, in-12); *Opéra*, pastorale (1672, in-12). En dehors du théâtre, Gilbert a donné : *l'Art de plaire*, imité de *l'Art d'aimer* d'Ovide (1655, in-12); *Poésies diverses* (1661); etc.

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*; — Haag frères : *la France protestante*.

GILBERT (Nicolas-Joseph-Laurent), poëte français, né en 1751 à Fontenay-le-Château (Lorraine), mort le 12 novembre 1780. Il fit ses études dans un collége de Dôle, où, suivant ce que raconte Charles Nodier, le professeur qui lui enseigna les règles de la versification française se flattait d'avoir fait des poëtes de tous ses écoliers, excepté de Gilbert. Au sortir du collége, il alla vivre à Nancy, résolu à ne s'occuper que des lettres, donna des leçons, ouvrit un cours public de littérature qui n'eut presque pas d'auditeurs, et publia divers ouvrages. En 1772, il concourut pour le prix de poésie à l'Académie française, avec une pièce intitulée : *le Génie aux prises avec la fortune, ou le Poëte malheureux*, et n'obtint même pas une mention. De là peut-être ses sentiments de haine contre les académiciens et les écrivains en faveur auprès d'eux. En 1774 il arriva à Paris avec une lettre de recommandation pour D'Alembert qu'il avait attaqué, comme les autres encyclopédistes, dans une satire publiée l'année précédente. Il trouva des protecteurs dans le parti opposé. Fréron, l'abbé de Crillon, le prince de Salm-Salm l'accueillirent et lui obtinrent la protection de la cour, ainsi que celle de l'archevêché de Paris. Par reconnaissance, il dédia au prince de Salm-Salm une ode où il le compara au soleil; dans une autre ode, sur la mort de Louis XV, il célébrait les « vertus » de ce roi, « vrai sage pleuré comme un père, regretté comme un héros, » et le montrait arrivant par la mort « en haut des célestes palais ». Singulier contraste avec cette austérité, ce stoïcisme, ce langage de paysan du Danube, dont les écrivains du parti antiphilosophique lui ont fait honneur. On s'est plu à représenter Gilbert pauvre et mourant de misère ; mais il est établi qu'il avait vers la fin de sa vie une pension de huit cents livres sur la cassette du roi, une autre de cent écus sur *le Mercure de France*, une autre de cinq cents livres sur la caisse épiscopale des économats ; il recevait en outre, à l'époque des étrennes, un mandat de six cents livres que lui faisaient tenir Mesdames, tantes du roi : ce qui constituait, pour l'époque et à son âge, une ressource honorable. Vers la fin d'octobre 1780, à la suite d'une chute de cheval, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu, ou suivant d'autres à l'hospice de Charenton; mais il fut porté ensuite à son domicile, rue de la Jussienne, et c'est là qu'il mourut âgé de vingt-neuf ans.

La vie de Gilbert a été longtemps l'objet d'une sorte de légende tendant à montrer en lui une victime de la haine philosophique. Alfred de Vigny l'a consacrée en faisant du poëte un Chatterton français. De leur côté, quelques-uns de ses ennemis altérèrent la vérité pour diminuer la sympathie. C'est ainsi que La Harpe le représente comme prédisposé à la folie et augmentant cette prédisposition par l'habitude du vin. Les œuvres de Gilbert ont soulevé aussi les appréciations les plus diverses : d'un côté, un enthousiasme exagéré ; de l'autre, une critique sans mesure. Si, pour la postérité, plus froide et désintéressée des querelles du temps, il ne reste du poëte que quelques pièces à signaler, comme les satires intitulées *le Dix-huitième siècle*, *Mon Apologie* et l'*Ode imitée de plusieurs psaumes*, ces pièces méritent à elles seules au nom de l'auteur un rang élevé. Il y a dans les satires de la déclamation et de la rudesse, mais de l'énergie, de la passion, une véritable verve. Quant à l'*Ode imitée de plusieurs psaumes*, plus connue sous le titre d'*Adieux à la vie*, et composée par le poëte peu de jours avant sa mort, elle est d'une tristesse résignée qui produit un grand effet poétique ; elle inaugure le sentiment lyrique moderne.

Voici la liste des œuvres publiées par Gilbert : *les Familles de Darius et d'Eridame, ou Statira et Amestris, histoire persane*, roman (La Haye et Paris, 1770, in-12); *Début poétique* (Nancy, 1771, in-12) ; *le Poëte malheureux* (Ibid., 1772, in-12) ; *Odes sur la mort de la princesse Anne-Charlotte de Lorraine, et sur le Jugement dernier* (Ibid., 1773, in-12) ; *le Carnaval des auteurs* (Ibid., 1773, in-12), ouvrage en prose, où les principaux encyclopédistes sont violemment attaqués, sous les noms de Vol-à-Terre, Anti-Chaleur, Froid-Lambert, Obscurot du Fatras; *le Siècle* (Genève [Nancy], 1774, in-12), autre satire contre les encyclopédistes et les académiciens; *Éloge de Léopold Ier, duc de Lorraine* (Paris, 1774, in-12); *le Dix-huitième siècle*, satire (Paris 1775, in-12) ; *Odes nouvelles et patriotiques* (Paris, 1775, in-12); *Ode sur le Jubilé* (Paris, 1776, in-12) ; *Ode sur la guerre présente* (Paris, 1778, in-12); *Mon apologie* (La Haye [Paris], 1778 in-12). Les *Œuvres complètes* de Gilbert (Paris, 1778, in-8) ont été plusieurs fois rééditées, notamment par Mastrella (Paris, 1823, in-8), et par Charles Nodier (Paris, 1840, in-8).

Cf. Grimm : *Correspondance littéraire* ; — Desessarts : *les Siècles littéraires* ; — De Puymaigre : *Poëtes et romanciers de la Lorraine* ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, XXIe leçon ; — Ch. Nodier . *Notice* en tête de son édition.

GILBERT (Antoine-Pierre-Marie), archéologue français, né à Paris le 8 novembre 1785, mort dans cette ville le 4 janvier 1858. Pendant quarante ans conservateur de l'église métropolitaine de Paris, il a donné la *Description historique* de cette basilique (1811, in-8) et de plusieurs autres anciennes cathédrales (Rouen, 1816; Amiens, 1833, etc.). [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e édition.]

GILBERT (Jean-Désiré-Louis), littérateur français, né à Massemy (Aisne) le 16 décembre 1819, mort en octobre 1870. Trois fois lauréat de l'Académie française, pour les *Éloges* de Vauvenargues, de Regnard et de Saint-Évremond, il a donné des éditions critiques de *Vauvenargues* (1857, 2 vol. in-8), et de *La Rochefoucauld* (1868, et suiv. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, 4e édition.]

GILBERT GURNEY, roman anglais de Hook (voy. ce nom).

GILCHRIST (John BORTHWICK), orientaliste anglais, né à Édimbourg en 1759, mort en 1841. Il professa l'hindoustani et le persan à Calcutta, Édimbourg et Londres. On lui doit, entre autres travaux très-estimés sur la langue hindoustanie : *Dictionary english and hindoostanee* (Calcutta, 1787-1790, et part. in-4,) et *Grammar of hind. language* (Ibid., 1796, in-4).

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, 5e édit.

GILDAS (Saint), personnage inconnu du VIe siècle, né, dit-on, de parents bretons, dans la partie de l'île de Bretagne non encore conquise par les Anglo-Saxons. Caradoc de Lancarran a écrit, au XIIe siècle, une vie de saint Gildas qui est toute légendaire. On a sous son nom une courte chronique en latin monastique, sur la *Calamité, destruction et conquête de la Bretagne* (*De Excidio Britaniæ*, c'est un livre assez peu breton par les sentiments, et qui doit avoir été écrit au VIIe siècle par un moine anglo-saxon. Il a eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de Joseph Stevenson (Londres, 1838, in-8).

Cf. Wright : *Biog. brit. lit. anglo-saxon period*.

GILEBERT DE BERNEVILLE, trouvère artésien du XIIIe siècle, né probablement à Berneville. Il fai-

sait partie du Puy d'Arras. On a de lui vingt-six chansons et quatre jeux-partis, dignes d'Adam de la Halle.

Cf. Arthur Dinaux : *Trouvères de la Flandre.*

GILLE, personnage de comédie. C'est un type de niaiserie poltronne, destinée à mettre en relief par le contraste la gaieté et l'esprit de saillie des autres acteurs de la comédie bouffonne Vêtu de blanc, comme Pierrot, et portant de grandes manches pendantes, Gille reçoit les coups et les lazzis sans les rendre ; il est le rival malheureux d'Arlequin, qui s'entend avec Colombine pour se moquer de lui. On a songé à faire venir le nom de Gille d'un vieux mot français signifiant duperie et mensonge; mais il est plus probable que c'est le nom d'un bouffon qui aura excellé dans cette variété du rôle de Pierrot. Comme Arlequin, Gille a été pris plusieurs fois pour héros de pièces comiques.

GILLES DE PARIS, poëte latin du moyen âge, né vers 1162. Chanoine de Saint-Marcel et professeur de l'Université de Paris, il composa pour l'instruction du fils de Philippe-Auguste, Louis VIII, un poëme en cinq livres sur Charlemagne, intitulé *Karolinus.* Dans un style qui a la barbarie de l'époque, les quatre premiers livres célèbrent les vertus de Charlemagne; le dernier compare avec elles celles de Philippe-Auguste. Amaury Duval en a donné l'analyse dans l'*Histoire littéraire de la France*, avec des extraits considérables. Le cinquième livre a été inséré par don Brial dans le t. XVII du *Recueil des historiens de France.*

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI.

GILLES (Nicole), historien français, mort en 1503. Secrétaire du roi et contrôleur du trésor, il écrivit une histoire de France qui eut dix-sept éditions dans l'espace d'un siècle. La première que l'on trouve citée dans l'ouvrage du P. Lelong est de 1492 (Paris, in-4). La plus ancienne qu'ait connue M. Brunet, l'auteur du *Manuel du libraire*, date de 1525 (Paris, 2 t. en 1 vol. in-fol. gothique) ; elle porte ce titre : *les Très-élégantes, très-véridiques et copieuses Annales des très-pieux, très-chrestiens et très-excellens modérateurs des belliqueuses Gaules, depuis la triste désolation de la tres-inclyte et tres-fameuse cité de Troye, jusques au temps du très-prudent et victorieux roy Loys unziesme*, etc. L'ouvrage fut continué successivement, après la mort de l'auteur, jusqu'aux règnes de François Ier, de François II, de Charles IX, de Henri III, et même de Louis XIII. Gilles avait pris les *Grandes chroniques de Saint-Denis* pour principal guide, mais en les rectifiant sur bien des points. Il fait preuve d'intelligence et de méthode dans la disposition des matières; sa langue ne manque ni de vivacité ni de couleur et quelquefois son récit émeut. C'est le premier Français qui paraisse mériter le titre d'historien.

Cf. Vallet de Viriville, dans la *Nouvelle biographie générale.*

GILLES DE CHIN, poëme chevaleresque de Gautier de Tournai (voy. ce nom).

GILLET DE LA TESSONNIÈRE ou DE LA TESSONNERIE, poëte dramatique français, né vers 1620. Il fut conseiller en la cour des monnaies. Une pièce de lui, *le Déniaisé*, comédie (1648, in-4), a pris rang dans l'histoire littéraire, parce que Molière lui a emprunté la scène du pédant Métaphraste, dans le troisième acte du *Dépit amoureux.* Ses autres œuvres, toutes fort médiocres, sont : *le Quixaire*, tragi-comédie tirée de Cervantès (1640, in-4) ; *le Triomphe des cinq passions*, tragi-comédie (1642, in-4) ; *Francion*, comédie tirée du roman de Sorel (1642, in-4) ; *Policrite*, tragi-comédie (1643, in-4) ; *l'Art de régner, ou le Sage gouverneur*, tragi-comédie (1645, in-4) ; *le Grand Sigismond*, tragi-comédie (1646, in-4) ; *le Campagnard*, comédie (1658, in-12).

Cf. Frères Parfaict : *Hist. du Théâtre-Français*, t. VI.

GILLIES (Jean), historien et philologue anglais, né à Brechin, en Écosse, en 1747, mort en 1837. Outre quelques traductions médiocres de Lysias, d'Isocrate, de l'*Ethique*, de la *Politique* et de la *Rhétorique* d'Aristote, il publia une *Histoire de la Grèce ancienne jusqu'au partage de l'empire macédonien d'Orient* (Londres, 1786, 2 vol. in-4 ; 1820, 4 vol. in-8), traduite en français par Carra (Paris, 1787-1788, 6 vol. in-8). Cet ouvrage, avec la suite qu'il lui donna sous le titre d'*Histoire du monde, de la domination d'Alexandre à celle d'Auguste* (1807-1810, 2 vol. in-4 ; 1810, in-8), n'est pas sans mérite, quoiqu'il ait été de beaucoup surpassé.

Cf. Chambers : *Cyclop. of english literat.*

GILON DE PARIS, chroniqueur français du XIIe siècle, né à Toucy (Bourgogne). Retiré au monastère de Cluny, il fut emmené à Rome par le pape Calixte II, qui le fit évêque de Tusculum et cardinal, et lui confia plusieurs missions. On a de lui un ouvrage composé de six livres, en vers latins hexamètres rimés, dont voici le titre : *De Via Hierosolymitana, quando, expulsis et occisis paganis, devictæ sunt Nicœa, Antiochia et Hierusalem a christianis.* Les quatre premiers livres de cet ouvrage se trouvent dans les *Scriptores rerum Francicarum* de Duchesne, et l'ouvrage entier dans le *Thesaurus anecdotorum* de dom Martène. Un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris offre des passages qui n'ont pas été imprimés.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII.

GILPIN (William), écrivain anglais, né à Carlisle en 1724, mort à Boldre le 15 avril 1804 Descendant du célèbre réformateur Bernard Gilpin, nommé « l'apôtre du Nord », il fut lui-même pasteur et signalé par son zèle pieux. Amateur des arts et écrivain élégant, il a laissé, outre des *Sermons* et des écrits religieux, des *Observations sur les beautés pittoresques de l'Écosse* (1790, 2 vol. in-8), *du Cumberland et du Westmoreland* (2 vol. in-8), etc.; des *Essais sur le beau pittoresque, sur la gravure*, etc. Plusieurs de ces ouvrages, d'un style poétique à l'excès, ont été traduits en français par le baron de Blumenstein et Guédon de la Berchère (Paris, 1789-1801, 10 vol. in-8). On a de lui aussi les *Vies* de son aïeul, *Bernard Gilpin* (1751, in-8), de *Latimer*, *Wiclef*, *J. Huss*, etc.

Cf. *Memoir of the late Rev. W. Gilpin, with extracts from his writings*, etc., by an Admiror (Lymington [Londres], 1851, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire.*

GIMMA (Giacinto), littérateur italien, né à Bari en 1668, où il mourut en 1735. Il commença une *Encyclopédie* sous ce titre : *Nova Encyclopedia, sive novus doctrinarum orbis* (1690). Le premier en Italie, il conçut le dessein d'une histoire générale des lettres de ce pays ; mais son *Idea della storia dell' Italia letterata* (Naples, 1723, 2 vol. in-4), qui étonna par la hardiesse du plan, est un livre d'une étendue insuffisante et manque de critique et d'exactitude. On a encore : *De Hominibus et animalibus fabulosis et de brutorum anima et vita* (Naples, 1714, 2 vol. in-4), ouvrage d'un érudit ; *Elogi academici della società degli Spensierati* (Naples, 1703, 2 vol. in-4).

GIN (Pierre-Louis-Charles), littérateur français, né en 1726 à Paris, mort le 19 novembre 1827. Avocat en 1750, puis conseiller au parlement Maupeou et au grand conseil, il manifesta lors de la Révolution des sentiments monarchiques qui le firent emprisonner. Gin était par sa mère l'arrière-petit-neveu de Boileau. Ses travaux littéraires, nombreux mais médiocres, comprennent des traductions, généralement peu fidèles, des écrits relatifs à la ju-

risprudence, à l'histoire, à la philosophie, à la politique, etc.

Les principaux sont : *Traité de l'éloquence du barreau* (Paris, 1767, in-12) ; *les Vrais principes du gouvernement français* (Genève, 1777, in-8), où l'auteur a pris à tâche de réfuter Mably et Montesquieu ; *De la Religion par un homme du monde* (Paris, 1778-1784, 5 vol. in-12), réimprimé sous ce titre : *De la Religion du vrai philosophe* (1806, 4 vol. in-8) ; *Analyse raisonnée du droit français* (Paris, 1780, in-4 ; 1803-1806, 6 vol. in-8) ; *Nouveaux mélanges de philosophie et de littérature* (Paris, 1784, in-12) ; *Influence de la musique sur la littérature* (1802, in-8) ; *Discours sur l'histoire universelle, depuis Charlemagne jusqu'en* 1789 (1802, 2 vol. in-12), continuation, qui n'est pas sans mérite, de l'ouvrage de Bossuet. Parmi ses traductions, on cite celles d'*Homère* (1784, 8 vol. in-12), d'*Hésiode* (1785, in-8), de *Théocrite* (1788, in-8), de *Démosthène* et d'*Eschine* (1791, 2 vol. in-8), du *Vicaire de Wakefield* (1797, in-8), des *Odes* de Pindare (1801, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GINGUENÉ (Pierre-Louis), littérateur français, né le 25 avril 1748 à Rennes, mort le 11 novembre 1816. Il vint à Paris en 1772 et commença à se faire connaître par une pièce de vers, intitulée *la Confession de Zulmé*, qui eut du succès parmi les lettrés ; puis il publia dans les journaux des articles de critique littéraire. Dès lors lié avec Marmontel, La Harpe, Chamfort, il prit part au mouvement du monde des arts et des lettres, et soutint vivement la cause des *piccinistes.* En 1780, il obtint une place de commis aux bureaux du contrôle général. En 1789, il montra des opinions libérales, et collabora avec Cerutti et Rabaut Saint-Étienne à la *Feuille villageoise.* Emprisonné sous la Terreur, il fut délivré par la révolution de Thermidor, devint membre de la commission exécutive d'instruction publique, puis, comme directeur de ce service, travailla à la réorganisation des écoles. Dès la création de l'Institut, il y fut appelé dans la classe des sciences morales et politiques. A la fin de 1797, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Turin, où il résida sept mois. En 1799, il fut élu membre du Tribunat ; mais son opposition aux mesures dictatoriales l'en fit éliminer dès 1802. Il revint exclusivement à ses travaux littéraires, reprit sa collaboration à la *Décade philosophique*, dont il était rédacteur depuis 1795, fit un cours de littérature italienne à l'Athénée et entra à l'Académie des inscriptions, dans la classe de littérature ancienne. Il y fut chargé de rédiger l'analyse des mémoires présentés par les membres, et fit partie de la commission de l'*Histoire littéraire de la France.*

Avec un esprit modéré, un caractère sans méchanceté, mais non sans malice, une politesse exquise et vraiment française, Ginguené, d'après Daunou, offrit le modèle d'une critique ingénieuse et sévère, quelquefois savante et profonde, souvent piquante et toujours décente. Dans ses vers, il montre un goût pur, quelquefois de la grâce, mais point d'élan. Son ouvrage le plus important est l'*Histoire littéraire d'Italie* (Paris, 1811-1824, 9 vol. in-8). Il l'a composée en grande partie d'après Tiraboschi ; mais il y a ajouté beaucoup d'observations littéraires et de considérations intéressantes. On la traduisit, dès son apparition, en plusieurs langues, notamment en italien. La moitié des deux derniers volumes est de Francesco Salfi, qui en ajouta plus tard un dixième, pour la mener jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

On a ensuite de Ginguené : *Pomponin, ou le Tuteur mystifié*, opéra bouffon, en deux actes (Paris, 1777, in-8) ; *la Satire des Satires* (1778, in-8) ; *Léopold*, poëme (1787, in-8) ; *Éloge de Louis XII* (1788, in-8) ; *De l'Autorité de Rabelais dans la révolution présente* (1791, in-12), recueil fait avec art d'extraits de Rabelais ; *Lettres sur les Confessions de J.-J. Rousseau* (1791, in-8) ; *De M. Necker* (1797, in-8) ; *Notice sur la vie et les ouvrages de Piccini* (1800, in-8) ; *Coup d'œil rapide sur* le Génie du Christianisme (1802, in-8) ; *Fables nouvelles* (1810, in-18) ; *Fables inédites*, suivies de quelques autres poésies (1814, in-18) ; *Noces de Thétis et de Pélée*, traduites de Catulle (1812, in-18) ; des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, de nombreux articles dans le *Mercure de France*, l'*Encyclopédie méthodique*, la *Biographie universelle*, etc. Il a édité les *Œuvres* de Chamfort (1795, 4 vol. in-8), et celles de Lebrun (1811, 4 vol. in-8).

Cf. Dacier : *Eloge*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions ; — D.-J. Garat : *Notice sur la vie et les ouvrages de P.-L. Ginguené* (Paris, 1817, in-8) ; — Daunou, dans l'*Encyclopédie des gens du monde.*

GIOBERTI (Vincenzo), célèbre philosophe, publiciste et homme d'État italien, né à Turin en 1801, mort à Paris en 1852. Il entra dans les ordres, professa la théologie à l'Université de Turin et se trouva impliqué dans une conspiration républicaine. Mis en prison, puis exilé (1833), il se rendit à Paris et de là à Bruxelles, où il vécut jusqu'en 1843, comme répétiteur dans une institution. Il avait publié dans son exil plusieurs ouvrages sur l'esthétique, la philosophie et la politique qui lui avaient déjà fait un nom, lorsqu'il fut rappelé en 1848. Il devint député, ministre des affaires étrangères, et président du conseil. Dépassé par les événements, il dut se retirer, fut nommé à l'ambassade de Paris, et mourut dans cette ville.

Vincenzo Gioberti, en qui il faut voir un écrivain de circonstance et un polémiste prompt à changer d'allure selon les nécessités de la lutte, plutôt qu'un philosophe aux principes arrêtés, a été avant tout l'homme d'une situation politique, stimulant les esprits timides et appelant la réflexion et le débat sur les problèmes religieux et civils que devait soulever la constitution d'une Italie nouvelle Son caractère et son habileté toute italienne se marquent parfaitement dans son principal ouvrage : *la Primauté civile et morale des Italiens* (Il Primato civile e morale degli Italiani ; Paris, 1843). Ce livre remua l'Italie entière. Gioberti y établit que les Italiens ont été le premier peuple du monde et qu'ils doivent conserver leur prééminence morale, avec le concours de la papauté. Gioberti caressait dans cet écrit tout le monde, avec des ménagements que M. Marc-Monnier résume ainsi : Gioberti disait au pape : « A vous l'empire du monde, » et il ajoutait aussitôt pour les laïques : « Cet empire du monde est un arbitrage moral. » Il disait aux patriotes : « J'élève une maison de libéraux. » Il ajoutait aussitôt pour le clergé : « Une maison de libéraux avec les armoiries du pape. » Il disait aux peuples : « Je demande pour vous l'indépendance et la liberté. » Et il ajoutait aussitôt pour les princes : « Mais pas de révolutions, pas de républiques, pas même de monarchies constitutionnelles, tout au plus un sénat d'hommes éminents. » Il disait à l'Italie : « Lève-toi et marche ! » Mais il ajoutait aussitôt pour Charles-Albert et Grégoire XVI : « Marche, mais sous le drapeau de ton prince et sous la croix de ton Dieu. »

Les autres écrits de Gioberti sont : *Traité du surnaturel* (Teoria del sopranaturale ; Capolago 1838) ; *Introduzione allo studio della filosofia* (1839), livre à la fois patriotique et religieux, ou après avoir marqué ses préférences pour la forme républicaine, il se déclare pour une monarchie basée sur le droit populaire ; *Traité du Beau* (Del Bello, 1841), dans lequel il étudie l'épopée chré-

tienne et donne à la *Divine Comédie* la supériorité sur les grands poëmes de l'Orient; *Lettres polémiques*, écrites contre Lamennais (Paris, 1840); *Traité du Bon* (Del Buono); *Errori filosofici di Antonio Rosmini* (Capolago, 1842), réfutation du système de celui qu'on lui opposait comme principal adversaire; *Prolégomènes du Primato* (1845), expressément dirigés contre les Jésuites qui s'étaient efforcés de faire voir dans l'auteur du *Primato* un ami et un champion; le *Jésuite moderne* (*Il Gesuita moderno;* Capolago, 1847), pamphlet qui eut pour effet de faire expulser les Jésuites de l'Italie; *il Rinnovamento civile dell' Italia* (Paris et Turin, 1851, 2 vol.), qui fit mettre à l'index toutes les œuvres de l'auteur, même celles approuvées par Grégoire XVI. Gioberti travailla à un ouvrage philosophique qu'il laissa inachevé, *Prosologia*, avec quelques écrits inédits.

Cf. G. Massari : *Vita di Gioberti* (Florence, 1848, in-8), trad. en français (Bruxelles, 1853, in-8); — Ferrari : *Vicenzo Gioberti*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, année 1844; — Marc Monnier: *L'Italie est-elle la terre des morts?* (Paris, 1860, in-18).

GIOCONDO (Fra Giovanni), littérateur, antiquaire et architecte, né à Vérone vers 1435, mort vers 1530. Il était de l'ordre de Saint-Dominique, ou, selon quelques-uns, de Saint-François. Attaché à l'empereur Maximilien, il fut chargé par ce prince d'enseigner les langues latine et grecque à J. César Scaliger, puis à Louis XII et à Léon X. En parcourant l'Italie où plusieurs travaux d'architecture furent exécutés par lui, il réunit plus de 2000 inscriptions anciennes et fit hommage de son recueil à Laurent de Médicis. On lui doit la découverte d'un manuscrit de Pline le Jeune qui servit pour l'édition d'Alde Manuce (Venise, 1508, in-8), et des éditions de Vitruve (1511), de César (1513) et des *Agriculteurs romains* (1514).

Cf. Em. de Tipaldo : *Elogio di Fra G. Giocondo* (Venise, 1840, in-8).

GIOJA (Melchiorre), écrivain politique, économiste et philosophe italien, né à Plaisance en 1767, mort en 1829. Il entra dans les ordres, puis abandonna l'habit ecclésiastique, et devint rédacteur des séances du conseil législatif de Milan. En 1805, il fut nommé historiographe du royaume d'Italie. Gioja s'est montré dans ses écrits disciple de Bentham et de Locke. Son principal ouvrage est le *Nuovo Prospetto delle scienze economiche* (1815-17, 6 vol. in-4). Viennent ensuite : *Del merito e delle ricompense* (Milan, 1818, 2 vol. in-4); *Filosofia della statistica* (Ibid., 1826, 4 vol. in-8); *Elementi di filosofia* (Ibid., 1822, 2 vol. in-8), etc.

Cf. G. Sacchi : *Memoria sulla vita di M. Gioja* (Milan, 1829, in-8); — F. Bettini : *Cenni intorno alla vita ed alle opere di M. Gioja* (Parme, 1843, in-16).

GIORDANI (Pietro), écrivain italien, né à Plaisance en 1774, mort à Parme en 1848. Après avoir fait son droit, il entra dans l'ordre des Bénédictins, renonça à la vie monastique en 1800, et fut professeur d'éloquence latine et italienne à l'Université de Bologne. Un panégyrique de Napoléon (1808) lui valut la place de secrétaire de l'académie de cette ville, qu'il garda jusqu'en 1815. Depuis il vécut dans la retraite. Sa réputation littéraire repose sur des écrits de circonstance et des articles de journaux. Il a collaboré à la Bibliothèque italienne. Ses *Œuvres*, publiées imcomplétement (Florence, 1846, 3 vol. in-12; Parme, 1848), ont été soigneusement recueillies par Ant. Gussali (Milan, 1854 et suiv.). La *Correspondance* seule forme 4 volumes.

Cf. A. Gussali : *Vita di P. Giordani*, en tête des *Opere edite e postume.*

GIORGI (Dominico), prélat italien, antiquaire et bibliographe, né à La Costa près de Rovigo en 1690, mort en 1747. On a de lui : *De Antiquis Italiæ metropolibus* (Rome, 1722, in-4); *Trattato de liturgia romani pontificis* (Ibid., 1731-43-44, 3 vol. in-fol.); *Vita Nicolai V* (1742, in-4), etc.

GIORGI (Antonio Agostino), théologien et philologue, né à Santo-Mauro, près Rimini, en 1711, mort en 1797. Il était religieux augustin et devint procureur général de son ordre. Il a publié : *Alphabetum thibetanum* (Rome, 1762, in-4); *De Arabicis interpretationibus Veteris Testamenti epistola* (1780, in-8); *Fragmentum Evangelii S. Johannis græco-copto-thebaicum* (1789, in-4).

GIOVANNI FIORENTINO (Ser), célèbre conteur florentin du XIVe siècle. On croit qu'il fut notaire, d'autres disent moine franciscain et même général de son ordre. Les Italiens le placent à côté de Boccace pour la correction et la grâce du style, tout en le considérant comme un imitateur dépourvu d'imagination. Trois ans après la mort de Boccace, Giovanni donna, sous ce titre d'une application énigmatique, *la Pécore* (il Pecorone), un recueil de 50 « nouvelles décentes », récits échangés en 25 journées dans le parloir d'un couvent, entre une religieuse et son jeune chapelain. Chaque nouvelle est terminée par un chant d'amour. La première édition de cet ouvrage (Milan, 1558, in-8) est extrêmement rare, mais il a été plusieurs fois réimprimé (Venise, 1565, in-8; Trévise, 1601, in-8; Lucques, 1727, in-8; Milan, 1554; Londres [Livourne] 1793, 2 vol. in-8).

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. III.

GIOVIO (Paolo), ou Paul JOVE, célèbre historien italien, né à Côme en 1483, mort à Florence en 1552. Il fit ses premières études sous la direction de son frère aîné Benedetto, puis fréquenta les universités lombardes, Padoue, Pavie et Milan. Reçu médecin, il alla exercer à Rome, où il fut tour à tour enrichi par les dons des papes Léon X et Adrien VI, ruiné par l'invasion du connétable de Bourbon, réintégré dans tous ses biens, et dédommagé tour à tour par les faveurs de Clément VII et de Charles-Quint: il savait mettre le pape et l'empereur d'accord dans son intérêt. Spirituel, gai et même facétieux, d'un commerce agréable et facile, prêchant et pratiquant jusque dans son évêché de Nocera la doctrine d'Epicure, il parvint, dans le périlleux métier d'historien du présent, à ne mécontenter personne et à écrire une *Histoire* du temps le plus troublé qui fut jamais, sans se faire d'ennemis dangereux. Il mourut dans toute la nouveauté du succès.

Cette œuvre capitale, écrite en latin, est intitulée : *Historiarum sui temporis ab anno* 1494 *ad annum* 1547, *libri XLV* (1550, 2 vol. in-fol.) : il y manque douze livres, que la mort empêcha l'auteur d'achever. Elle a eu de nombreuses éditions (Venise, 1552, 3 vol. in-8; Paris, 1553, 2 vol in-fol.; Bâle, 1567, 3 vol. in-8), a été abrégée en italien par Vicenzo Cartari sous ce titre : *Compendio dell' istoria di Paolo Giovio* (Venise, 1562, in-8), et traduite en français par Denys Sauvage (Lyon, 1552, in-fol.; Paris, 1579, 2 vol. in-fol.). On a extrait et publié séparément des *harangues*, des *éloges*, des *portraits*, etc. Malgré tous ses succès auprès de ses contemporains, la critique moderne, sans méconnaître les qualités de style de l'*Histoire de mon temps*, la clarté, l'ordonnance presque antique, son utilité pour contrôler les autres récits de la même époque, accueille avec défiance les jugements d'un historien plus prudent que scrupuleux qui, de son propre aveu, avait deux plumes, l'une d'or et l'autre de fer, dont il se servait tour à tour, suivant l'occasion et le besoin : si le talent de Paul Jove recommande ses écrits, sa vie tout entière les rend suspects.

Il a laissé d'autres ouvrages importants : *Elogia virorum illustrium* (Venise, 1546, in-fol.), traduit

en italien par Domenichi; *Commentario delle cose de Turchi* (Venise, 1541, in-8), dédié à l'empereur Charles-Quint; *Descriptiones regionum atque locorum* (Bâle, 1771, in-8); *Lettere volgare* (Venise, 1560, in-8), et plusieurs opuscules.

GIOVIO (Benedetto), historien et poëte italien, frère aîné du précédent, né à Côme en 1471, mort en 1544. Il devint la souche de toute une famille d'écrivains, y compris son frère Paul, dont il fut le précepteur. On a de lui une *Histoire de la ville de Côme*, suivie d'une description du lac (Venise, 1629, in-4), et un poëme latin intitulé *De Venetis Gallicum tropœum* — Ses deux fils, Alexandre et Jules GIOVIO, cultivèrent les lettres avec quelque succès. — Son petit-fils Paolo, appelé communément PAUL JOVE LE JEUNE, né en 1530, mort en 1585, eut de la réputation comme poëte latin. Il fut au concile de Trente un des rares prélats qui y prêchèrent la conciliation. Les poésies latines qu'il a laissées sont insérées dans les *Elogia* de Paul Jove et dans le *Recueil des poëtes italiens* (Florence, 1720). — On mentionne encore, parmi les membres de cette illustre famille, Jean-Baptiste, comte GIOVIO, en qui elle s'éteignit. Né en 1748, mort en 1786, il a écrit un certain nombre d'ouvrages intéressants: *les Hommes illustres du diocèse de Côme* (1784, in-8), recueil biographique inspiré d'une excessive bienveillance; *Discours sur la peinture* (Lugano, 1776); *Pensées diverses* (Côme, 1780 et 1781); des *Eloges*.

Cf. Giov.-Bat. Giovo : *Elogio di M. Paolo Giovo lo storico* (Modène, 1778, in-8); — Teissier : *Eloges des savants* t. I, p. 63-65.

GIPHANIUS. — Voyez GIFFEN (H. VAN).

GIRAC (Paul-Thomas, sieur DE), littérateur français, né à Angoulême, mort en 1663. Il fut conseiller au présidial de sa ville natale. Balzac, son compatriote, l'engagea, au sujet de l'édition posthume des œuvres de Voiture, dans une querelle littéraire avec Costar (voy. ce nom), qui fit du bruit pendant cinq années et provoqua plusieurs ouvrages. Une *Réponse* (1655) de Girac témoigne de sa droiture et de son érudition, mais il se fit tort auprès du public élégant et précieux par les formes arriérées de son style.

Cf. Ch. Sorel : *Bibliothèque française*.

GIRALDI CINTIO (Giambattista), poëte et littérateur italien, né à Ferrare en 1504, mort en 1573. Il enseigna la philosophie et la médecine à l'Université de sa ville natale, puis l'éloquence aux universités de Mondovi et de Pavie. On a de lui un recueil de *Cent nouvelles* (gli Ecatommiti, 1565, 2 vol. in-8), dans lequel il s'est efforcé de modérer par son exemple la licence de la plupart des conteurs de son époque. Ces contes ont été traduits en français par Chappuis (Paris, 1584, 2 vol. in-8). Il est encore auteur d'un poëme en vingt-six chants, oublié aujourd'hui, intitulé: *Ercole;* de neuf tragédies écrites selon le mauvais goût du temps pour les tableaux épouvantables: dans l'une d'elles, l'*Orbecche*, un roi de Perse qui a tué son petit-fils, est lui-même mis à mort par sa fille incestueuse, qui à son tour s'arrache la vie; d'*Eglé*, drame pastoral, mis en musique par Antonio dal Cornetto; de *Poésies latines*, et d'une *Histoire d'André Doria* (Leyde, 1696).

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie;* — Crescimbini : *Storia della volgar poesia*, p. 115.

GIRARD d'AMIENS, poëte français du XIII^{e} siècle. On a sous son nom le *Roman de Charlemagne*, sorte de Chronique rimée écrite de 1285 à 1314, et dédiée à Charles de Valois. Ce poëme est divisé en trois livres, écrits d'après les chroniques de Saint-Denis, des chroniques d'Aix et un autre ouvrage inconnu. Il a peu de valeur littéraire et peu d'intérêt historique. La *Bibliothèque des Romans* a donné (octobre 1777) une analyse du premier livre, faite évidemment d'après les *Reali di Francia*.

Cf. G. Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (Paris, 1865, in-8).

GIRARD (l'abbé Gabriel), grammairien français, né vers 1677 à Clermont-Ferrand, mort en 1748. Il fut aumônier de la duchesse de Berry, secrétaire-interprète du roi pour les langues esclavonne et russe, et membre de l'Académie française en 1744. Il est auteur du premier ouvrage important qui ait été fait sur les synonymes français. Publié d'abord sous le titre de *Justesse de la langue française* (1718, in-12), il fut réimprimé sous celui-ci: *Synonymes français, leurs différentes significations, et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse* (1736, 2 vol. in-12). Ecrit avec netteté, appuyé d'exemples bien choisis, il présentait, quoique incomplet, un instrument de travail d'une grande utilité, et attira aussitôt l'attention des savants. Il a été augmenté par Bauzée, Roubaud, Guizot, et refondu, avec les autres travaux sur le même sujet, dans le grand ouvrage de B. Lafaye. L'abbé Girard donna aussi, mais avec moins de succès, une grammaire intitulée: *les Vrais principes de la langue française* (1747, 2 vol. in-12).

Cf. D'Alembert : *Hist. des membres de l'Acad. française;* — F. Godefroy : *Hist de la littér. franç.*, t. III.

GIRARD (l'abbé Antoine-Gervais), littérateur français, né le 7 février 1752 à Goux, près Pontarlier, mort le 22 avril 1822. Après de brillantes études au collége Louis-le-Grand, il entra dans les ordres et enseigna la rhétorique au collége de Rodez, dont il devint directeur; plus tard, il dirigea celui de Figeac, et devint, en 1812, proviseur du lycée de Rodez. Frayssinous fut au nombre de ses élèves. Professeur de rhétorique distingué, il a publié: *Préceptes de rhétorique tirés des auteurs anciens et modernes* (Rodez, 1787, in-12, souvent réimprimé).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*.

GIRARD (Jean-Baptiste, le père GRÉGOIRE), pédagogue suisse, né à Fribourg le 17 décembre 1765, mort dans cette ville le 6 mars 1850. Elevé chez les Jésuites, il entra dans l'ordre des Cordeliers, et se voua à l'enseignement. Il dirigea l'école primaire de Fribourg, de 1804 à 1823, avec un succès qui ne désarma pas la malveillance. Accusé de kantisme, il dut quitter son poste favori et devint professeur de philosophie au lycée de Lucerne. Son système, qui unit étroitement l'éducation morale et religieuse à l'instruction, est developpé dans ses deux principaux ouvrages: *De l'Enseignement régulier de la langue maternelle dans les écoles et dans les familles* (Paris, 1844, in-8; plus. édit. in-18), couronné par l'Académie française, et *Cours éducatif de la langue maternelle* (Ibid., 1845-48, 3 part., 6 vol. in-18). On a en outre de lui: *Grammaire des Grammaires* (Fribourg, 1821, in-12); *Cours de philosophie* (Lucerne, 1829-31); un grand nombre de *Rapports*, *Mémoires* et brochures sur des questions d'éducation.

Cf. Ern. Naville : *Notice biographique sur le P. Girard* (Paris, 1850, in-8); — P. Severus : *G. Girard, ein Character-und Lebensbild* (Saint-Gall, 1853, in-8).

GIRARDIN (Louis-Stanislas-Cécile-Xavier, comte DE), homme politique et littérateur français, né à Lunéville le 19 janvier 1762, mort à Paris le 27 février 1827. Fils du marquis Girardin qui fut un des protecteurs de J.-J. Rousseau et le recueillit à Ermenonville, il fut élevé par l'auteur de l'*Emile*. Député aux Etats-Généraux, à l'Assemblée législative, préfet, général, député, sous le Consulat, l'Empire et la Restauration, il a publié plusieurs écrits sur les questions législatives et politiques, et laissé un double recueil: *Discours et opinions* (Paris, 1828, 2 vol. in-8), et *Journal et Souvenirs*

(Ibid., 1828, 2 vol. in-8). Citons en outre : *Promenade ou Itinéraire des jardins d'Ermenonville* (Ibid., 1788, in-8, avec vues; 2° édit. 1811).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains.*

GIRARDIN (Delphine GAY, Mme Emile DE), célèbre femme de lettres française, né à Aix-la-Chapelle le 26 janvier 1804, morte à Paris le 29 juin 1855. Elevée sous la direction de sa mère Mme Sophie GAY (voy. ce nom), au milieu de la plus brillante société mondaine et littéraire de la fin de l'Empire et de la Restauration, elle s'y fit remarquer par sa grâce, sa beauté, son goût et son talent pour la poésie. En 1822, elle fut couronnée par l'Académie française pour une pièce de vers sur *le Dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille dans la peste de Barcelone.* Elle traita dès lors tour à tour les sujets intimes et les sujets patriotiques, et la manière dont elle aborda ces derniers lui valut le surnom de « Muse de la Patrie ». On remarque parmi ses pièces de vers de cette époque, *Madeleine, Ourika, le Bonheur d'être belle,* tableau plus ou moins conscient de la propre existence de l'auteur, puis l'*Hymne à Sainte-Geneviève, la Vision de Jeanne d'Arc, la Quête en faveur des Grecs, le Sacre de Charles X* qui lui valut une pension de 1500 francs sur la cassette du roi, enfin la *Mort de Napoléon* et la *Mort du général Foy* qui la signalèrent aux sympathies du parti libéral. Deux recueils, les *Essais poétiques* (1824, in-8; 4e édit., 1829, in-12) et les *Nouveaux Essais poétiques* (1825, in-8), résument cette première période d'activité et d'expansion. En 1827, un voyage d'Italie qu'elle fit avec sa mère fut pour elle une véritable ovation. Elle fut reçue par acclamation membre de l'Académie du Tibre et couronnée au Capitole. La nouvelle Corinne justifia ces hommages par d'autres chants : *le Retour, la Pélerine, le Dernier jour de Pompei,* et des élégies (*le Désenchantement, le Repentir*), dont la tristesse contraste avec les adulations dont elle était l'objet. Le dernier poëme inspiré par ce voyage est *Napoline* (1833, in-8), où l'esprit s'unit à la sensibilité.

En 1831, Mlle Delphine Gay avait épousé l'aventureux publiciste Emile de Girardin, et elle s'associait, dans la mesure qui lui convenait, aux entreprises littéraires et politiques de son mari. Elle publia encore quelques poésies détachées dont l'effet était assuré, à part le talent, par les circonstances et la situation de l'auteur. Nous rappellerons *la Jeune fille enterrée aux Invalides,* à l'occasion de l'attentat de Fieschi, l'*Epître à la chambre des députés,* à la suite de l'exclusion de son mari, et la diatribe lancée contre le *Général Cavaignac* au milieu des journées de juin 1848. Son œuvre originale de cette époque et qui contribua à la fortune du journal *la Presse,* fut la publication dans le feuilleton de ce journal des *Lettres Parisiennes,* qu'elle signait du pseudonyme de *Vicomte de Launay :* causeries étincelantes d'esprit et de verve, qui furent le type nouveau et restèrent le modèle de la chronique périodique. Réunies en volumes, elles ont été souvent réimprimées (1843, in-18; 1856, 4 vol. in-18). Mme de Girardin s'essayait en même temps, avec un succès inégal, dans deux genres littéraires, le roman et le théâtre. On cite, dans le premier, *le Lorgnon* (1831, in-8) ; *la Canne de M. de Balzac* (1836, in-8) ; *Il ne faut pas jouer avec la douleur* (1853, in-18); les *Contes d'une vieille fille à ses neveux* (1832, 2 vol. in-8; 1839, in-12); *M. le Marquis de Pontanges; Marguerite ou Deux amours,* enfin, avec Méry, J. Sandeau et Th. Gautier, *la Croix de Berny* (1846, 2 vol. in-18).

Au théâtre, après *l'École des Journalistes,* comédie en cinq actes et en vers, reçue à l'unanimité au Théâtre-Français, mais dont la représentation ne fut pas autorisée par la censure, elle a donné les tragédies de *Judith,* en trois actes (1843), et de *Cléopatre,* en cinq actes (1847), écrites pour Mlle Rachel; puis des comédies qui eurent beaucoup plus de succès : *C'est la faute du mari,* proverbe en un acte, en vers (1851); *Lady Tartuffe,* en cinq actes et en prose (1853); *la Joie fait peur,* en un acte et en prose, dont le sujet est le retour d'un fils que l'on a cru mort, et où les émotions les plus vives sont excitées par des moyens d'une simplicité extraordinaire (1854); *le Chapeau d'un horloger,* vaudeville en un acte qui obtint un grand succès grâce à sa spirituelle gaieté (même année); *une Femme qui déteste son mari,* comédie posthume, en un acte (1856). Mme Emile de Girardin avait acquis comme femme d'esprit et femme du monde une grande réputation. Son salon était un des derniers centres de ces réunions littéraires où l'esprit s'associe à l'élégance : il comptait parmi ses familiers : Méry, Th. Gautier, Soulié, Balzac, Victor Hugo, Musset, etc. Outre ses *Poésies complètes* (1842, in-18; nouvelle édition, 1856), on a publié les *Œuvres complètes* de Mme Emile de Girardin (1860-1861, 6 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains,* première et deuxième édition.]

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi,* t. III; — Lamartine : *Cours familier de littérature ;* — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique,* t. IV; — G. de Molènes : *les Femmes poëtes,* dans la *Revue des Deux-Mondes,* 1er juillet 1842; — G. d'Heilly : *Mme de Girardin, sa vie et ses œuvres* (1868, in-32).

GIRART DE ROUSSILLON, chanson de geste provençale, du cycle provincial. L'auteur a dû être un moine de Pothières ou de Vézelay, abbaye fondée par le héros, qui vivait vers la fin du XIe siècle. On a lieu de croire que ce roman a d'abord été écrit en latin, puis traduit en provençal et en français. Le manuscrit unique en langue méridionale est conservé à la Bibliothèque nationale. Il a été publié par M. Fr. Michel (in-16, Paris, Jannet, 1856). Le seul manuscrit connu en vers français du XIIe ou du XIIIe siècle se trouve au Muséum britannique. Un poëme en langue d'oïl sur le même sujet, présumé de l'an 1316, a été publié par M. P. Mignard (in-8).

Girart de Roussillon, duc de Bourgogne, paraît avoir été un des preux les plus célèbres du IXe siècle. Dans les démêlés de Louis le Débonnaire avec ses fils, il prit parti pour Louis et s'efforça de réconcilier les enfants avec leur père. Il s'engagea aussi dans les querelles qui divisèrent les trois frères après la mort du roi. Devenu duc ou comte de Bourgogne, il fit bâtir son château de Roussillon, près de Châtillon-sur-Seine. Girart reprend un rôle politique, quand il est donné pour tuteur au plus jeune des fils de Lothaire, Charles, pour lequel on avait érigé la Provence en royaume. Il s'établit à Vienne. Dès lors tout devient romanesque. Girart se trouve aux prises avec Charles le Chauve, que le poëte, par une confusion volontaire, peut être une sorte de licence poétique, appelle Charles Martel. Les démêlés sont relatifs à la possession du duché de Bourgogne et du château de Roussillon. Les attaques qu'il soutient, l'infortune dans laquelle il tombe, quand, réduit à la dernière misère, obligé de cacher sa tête mise à prix, il fuit avec Berthe sa femme, la résignation constante de celle-ci, qui fait pour vivre des travaux d'aiguille tandis que Girart s'associe à des charbonniers, enfin la restauration inattendue du héros dans ses titres et ses fiefs par le crédit de la reine, dont il avait été aimé jadis, constituent le fond du poëme. Les épisodes se développent avec une simplicité épique, non sans intérêt ni sans beauté. L'ouvrage, fortement composé, se fait re-

marquer en outre par la vigueur du style et les qualités de la langue.

Cf. Fauriel : *Histoire de la poésie provençale*, t. III; — Raynouard : *Lexique roman*, t. I; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

GIRART DE VIANE, 2e branche de la geste de *Guillaume au Court-Nez* (voy. ces mots).

GIRAUD (le comte Giovanni), auteur comique italien, né à Rome le 28 octobre 1776, mort le 1er octobre 1834. Passionné pour le théâtre, mais d'un esprit mobile, il suivit tour à tour la carrière militaire et celle des lettres, fut, de 1809 à 1814, sous le gouvernement de Napoléon, inspecteur général des théâtres d'Italie, puis se jeta dans les entreprises financières et s'y ruina.

Quoique le comte Giraud se soit proposé Golponi pour modèle, ses comédies, sans manquer d'observation, se distinguent par la vivacité, la gaieté, l'esprit de saillie. Les principales sont : *Gelosie per equivoco*, sa pièce de début, refaite plus tard (1807) ; l'*Ajo nell' imbarrazzo* (même année), jouée avec succès à Paris, sous le titre du *Précepteur dans l'embarras :* le sujet, tiré des *Adelphes*, est le contraste des effets de la sévérité et de la douceur dans l'éducation; *Don Desiderio disperato per eccesso di buon cuore; il Sospetto funesto*, etc. Il en existe plusieurs recueils. *Commedie* (Rome, 1808, 4 vol. in-8; Milan, 1823, 3 vol. in-8); *Commedie scelte* (Paris, 1829, in-12); *Teatro domestico* (Florence, 1816, 2 vol. in-8; 1825, 6 vol. in-8), sorte de théâtre de famille, spécialement destiné à la jeunesse. Un choix a aussi été donné en français par Th. Bettinger, sous le titre de *Théâtre* d'Alb. Nota et du comte Giraud (Paris, 1839, 3 vol. in-8).

Cf. Bayard : *Commentaires* de la traduction de Bettinger ; — Tipaldo : *Biografia degli Ital. illustri*, t. VI.

GIRAUDEAU (Bonaventure), helléniste et hébraïsant français, né à Saint-Vincent-sur-Jard (Poitou) vers 1700, mort le 14 septembre 1774. De la compagnie de Jésus, il professa la rhétorique à La Rochelle. Il est auteur d'une *Introduction à la langue grecque* (La Rochelle, 1751-55), 5 parties, deux en français, trois en latin; plus. édit.), contenant un petit poëme héroïque ; *Ulysse*, où il a réuni en 614 vers tous les radicaux de la langue : ce poëme a été imprimé à part plusieurs fois (Paris, 1825, in-12; 1827, in-12, avec double traduction). On cite, en outre, une *Grammaire hébraïque* (Ibid., 1757, in-12), un *Dictionarium hebraicum, chaldaicum et rabbinicum* (Ibid., 1777, in-4), et un recueil, souvent réimprimé, d'*Histoires et paraboles du P. Bonaventure* (Ibid., 1766, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GIRAULT-DUVIVIER (Charles-Pierre), grammairien français, né à Paris le 13 juillet 1765, mort le 11 mars 1832. Associé d'une maison de banque, il fit pour l'instruction de ses filles une *Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la grammaire française*, qu'il publia sous le titre principal de *Grammaire des grammaires* (Paris, 1811, 2 vol. in-8; nombr. édit.), et qui obtint auprès de l'Académie et du public un grand succès, grâce à la manière philosophique de combiner les règles et les faits. Il y a rattaché un *Traité sur les participes* (1815, in-8, souvent réimprimé). Il avait préparé un *Dictionnaire*, qui n'a pas paru.

Cf. J. Eckard : *Notice sur G.-D.* (Paris, 1836, in-8).

GIRBERT DE METZ, chanson de la geste des *Lohérains* (voy. ce mot).

GIREY-DUPRÉ (Joseph-Marie), publiciste français, né en 1769 à Paris, mort le 20 novembre 1793. Collaborateur de Brissot au *Patriote français*, il périt sur l'échafaud. La veille de sa mort, il composa avec l'adjudant-général Bois-Guyon, l'hymne qui commence par ces mots :

> Veillons au salut de l'empire,
> Veillons au maintien de nos droits.

A la suite d'une pétition, chaleureusement soutenue par M.-J. Chénier, la Convention fit une pension à la veuve de Girey-Dupré.

Cf. *Moniteur universel*, 1792, nos 245-246 ; an II, 36, 65 ; an III, 184, 242.

GIRODET-TRIOSON (Anne-Louis GIRODET DE ROUSSY, dit), célèbre peintre français, né le 5 février 1767 à Montargis, mort le 9 décembre 1824 à Paris. L'auteur du *Sommeil d'Endymion* et de tant de tableaux et dessins remarquables était aussi poëte. Il a écrit quelques œuvres élégantes, mais avec plus de recherche et de pompe que de force d'invention. Ce sont des imitations de Moschus, Sapho, Anacréon, Catulle, etc., et *le Peintre*, poëme en six chants. On a réuni ses vers sous le titre d'*Œuvres posthumes de Girodet-Trioson* (Paris, 1829, 2 vol. gr. in-8).

Cf. Quatremère de Quincy : *Eloge de Girodet* (Paris, 1825, in-4).

GIRON LE COURTOIS, l'un des romans en prose du cyle d'Artus ou de la Table-Ronde. Dans son arrangement définitif, il date du XIIIe siècle et parait être l'œuvre de Hélie de Borron, le collaborateur ou plutôt continuateur de Luce de Gast. Dégagé en grande partie de la pensée religieuse prépondérante dans le *Saint-Graal*, c'est surtout un roman d'aventures chevaleresques, où le sentiment de l'honneur, de la loyauté, est au premier rang et maintient le récit à l'abri de la licence. On a remarqué que les fées et les géants n'ont plus ici leur place ordinaire, ce qui n'empêche pas l'intérêt romanesque. Giron, petit-fils du dernier roi des Gaules dépossédé par Pharamond et les Francs, s'éloigne de la cour d'Artus où il vivait, pour échapper aux séductions d'une dame dont le mari est son ami, et il se met à courir la carrière des aventures. Il se signale par une foule d'exploits et de prouesses. Mais après avoir arraché, dans une forêt, sa dame à des ravisseurs, il est sur le point de succomber aux désirs passionnés qu'elle lui inspire, et il se punit de son indigne faiblesse en se jetant lui-même sur son épée. Une version rajeunie de Giron le Courtois a été plusieurs fois publiée depuis le XVIe siècle (Paris, s. d. [vers 1501], gr. in-fol. goth. avec fig. sur bois). Le sujet a été mis en poëme épique par L. Alamanni (voy. ce nom).

GIRONI (l'abbé Robustiano), bibliographe italien, né à Gorgonzala (Milanais) en 1769, mort en 1838. Il fut directeur de la bibliothèque de Brera. On a de lui : *Scelta di novelle de' pui eleganti scrittori italiani* (Milan, 1813, 3 vol. in-8); *Saggio sul teatro dei Greci* (1824, in-4); le texte de la *Pinacoteca del palazo reale delle scienze et delle arti di Milano*, du graveur Bizi (1812, in-4) et celui de l'ouvrage publié par le docteur G. Ferrario sous ce titre : *Il costume antico e moderno di tutti i popoli* (1815-1829, 15 vol. in-fol.).

GIROUETTES (DICTIONNAIRE DES), ouvrage du comte de Proisy d'Eppes (voy. ce nom).

GIRY (Louis), traducteur français, né en 1595 à Paris, où il est mort en 1665. Il faisait partie des réunions de Conrart et entra à l'Académie française dès sa création. Il fut avocat général aux chambres royales. Il a traduit l'*Apologétique* de Tertullien (1636; in-8), les *Harangues* de Symmaque et de saint Ambroise *sur l'Autel de la Victoire* (1639, in-12), l'*Apologie de Critias* de Platon (1643, in-12), l'*Histoire sacrée* de Sulpice Sévère (1652, in-12), etc.

GIRY DE SAINT-CYR (Odet-Joseph DE VAUX DE), né à Bagnols (Languedoc), mort le 14 janvier

1761. Il fut sous-précepteur du dauphin, fils de Louis XV, et dut à cette charge d'être reçu à l'Académie française, en 1742, sans avoir rien écrit.

Cf. Pellisson et d'Olivet : *Histoire de l'Académie française* (édit. Livet).

GISEKE (Nicolas-Dietrich KÆZEGHI, ou), poëte allemand, né à Gunz, en Hongrie, le 2 avril 1721, mort le 23 février 1765. Prédicateur à Quedlinbourg, et intendant supérieur à Sondershausen, il fit partie comme poëte de la pléiade de l'école saxonne, collabora au second recueil de Schwabe, et se rapprocha ensuite, comme Gellert, du parti de la littérature nationale. Klopstock célèbre avec enthousiasme la suavité de ses chants et leur profondeur mélancolique. Il a écrit de gracieuses odes anacréontiques, des élégies pleines de sentiment, des poésies religieuses d'une certaine gravité et des épîtres d'un style facile et coulant. Ses *Œuvres poétiques* (Poetische Werke; Brunswick, 1767), ont été recueillies par Gaertner.

Cf. Gaertner : *Notice*, en tête de son édition.

GITA-GOVINDA, poëme indien de Jayadewa (voy. ce nom).

GIUSTI (Giuseppe), chansonnier italien, né à Montesummano en 1809, mort à Florence en 1850. Il étudia le droit à l'Université de Pise, et fut plus tard professeur dans cette ville. Poëte libéral, il fut dépassé par le mouvement révolutionnaire de 1847, qu'il avait contribué à produire par ses écrits. Poursuivant, dans ses chansons, les abus et les ridicules du pouvoir, il y prend néanmoins tous les tons et s'y montre naturel et délicat. On a aussi de lui des sonnets d'un sentiment remarquable; une *Vie de Parini*, et un recueil de *Proverbes toscans* (Florence, 1853-1854, 2 vol.).

Les chansons de Giusti l'ont fait comparer également à Béranger, qu'il a imité parfois d'assez près, et à Alfred de Musset, dont il se rapproche par l'élégance de la diction et la familiarité sans vulgarité. Son mérite particulier est l'emploi du pur idiome toscan, tel qu'il s'est conservé dans les classes populaires de Florence. Ses chansons circulèrent longtemps manuscrites et sortirent ensuite de presses clandestines. Les plus répandues sont *Gingillino* (le Myrmidon, ou le chercheur de places), *le Toast de Girouette* (Brindisi di Girella), qui rappelle le *Paillasse* de Béranger. Les meilleures éditions sont celles de Florence (1847, 1852, in-8). On cite en outre : *Epistolario*, publié par G. Frassi (Florence, 1860, 2 vol.); *Scritti vari*, prose et vers (Ibid., 1861, 1 vol.)

Cf. G. Planche : *G. Giusti*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1850; — Marc-Monnier : *L'Italie est-elle la terre des morts?* (Paris, 1860, in-18).

GIUSTINIANI (Bernardo), érudit et diplomate italien, né à Venise en 1408, mort en 1489. Chargé de différentes missions auprès de Ferdinand de Naples, de Louis XI et des papes Pie II, Paul II et Sixte IV, il devint gouverneur de Padoue, puis membre du conseil des Dix et, en 1474, procurateur de Saint-Marc. Il a laissé : *De Origine urbis Venetiarum rebusque ab ipsa gestis historia* (Venise, 1492, in-fol.); *Orationes et epistolæ* (1492, in-fol.).

GIUSTINIANI (Agostino), évêque de Nebbio (Corse), hébraïsant, né à Gênes en 1470, mort en 1531. On a de lui : *Liber Job nuper hebraicæ veritati restitutus* (Paris, 1516, in-4); *Psalterium hebraicum, græcum, arabicum, chaldaicum* (Gênes, 1516, in-fol), etc.

GIUSTINIANI (Pompée), général vénitien, né en Corse en 1569, mort en 1616. Il a écrit une *Histoire des guerres de Flandre*, auxquelles il avait pris part dans les rangs des Espagnols. Cet ouvrage a été traduit en latin par Gamburini sous le titre de *Bellum belgicum* (Anvers, 1609, in-4).

GIUSTINIANI (Lorenzo), érudit, conservateur de la bibliothèque de Naples, né vers 1760, mort en 1825. Il est auteur d'un *Dizionario storico del regno di Napoli* (11 vol. in-8), de *Memorie storiche degli scrittori legali del regno* (3 vol. in-4), etc.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana*; — Ginguené : *Histoire littéraire d'Italie*.

GLABER (Raoul), chroniqueur français, mort vers 1050. Mis à vingt ans, malgré lui, chez les Bénédictins, il mena longtemps une vie dissipée, en dépit de la discipline monacale. Cependant sa *Chronique* témoigne, par la place donnée aux miracles et au merveilleux, d'une foi qui va jusqu'à la superstition. A part la partie légendaire, on y trouve un tableau fort instructif des mœurs des Xe et XIe siècles. Elle va de l'an 900 à l'an 1046. P. Pithou l'a publiée dans les *Historiæ Francorum*; Duchesne, dans les *Scriptores Francorum coœtanei* (t. IV). Elle a été aussi insérée dans les *Historiens de France* des Bénédictins (t. X), et traduite dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* de M. Guizot (t. VI).

Cf. Lacurne de Sainte-Palaye : *Mémoires sur les ouvrages de Glaber*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. VIII; — *Histoire littéraire de la France*, t. VII.

GLAFEY (Adam-Frédéric), historien et publiciste allemand, né à Reichenbach (Voigtland) le 17 janvier 1692, mort le 14 juillet 1753. Il enseigna le droit à Leipzig et fut archiviste privé de la cour de Dresde. Disciple de Hobbes et précurseur de Bentham, ses ouvrages traitent du droit naturel et de l'histoire de l'Allemagne dans un esprit de liberté et de critique qui suscita autour de lui beaucoup de querelles. Nous citerons : *Méditations philosophiques et philologiques d'un éclectique* (der Meditirende Eclecticus, welcher, etc.; Iéna, 1713-1714, par livraisons); *le Jurisconsulte qui raisonne* (der raisonnirende Jurist; Ibid., 1714, 3 livr.); *Noyau de l'histoire de la Maison de Saxe* (Kern der Geschichte des Hauses Sachsen; Leipzig, 1722, in-8); *Droit naturel et droit des gens* (Vernunft-und Vœlkerrecht; Ibid., 1733, in-8; plus. édit.); *Histoire complète du droit naturel* (Vollstaendige Geschichte des Rechts der Vernunft; Ibid., 1739, in-4).

Cf. Jœcher : *Allgem. Gelehrten-Lexicon*. Supplém.

GLAGOLITIQUE (ALPHABET), appelé aussi esclavon, boukwitsa, divinça, et aussi *Alphabet hiéronymique*, d'après la supposition qui en rapporte l'invention à saint Jérôme. Le mot *glagol*, tiré du slave, signifie parole, discours. Les monuments de l'ancienne littérature slavone ont été fixés à l'aide de cet alphabet et du cyrillique. Le glagolitique est encore en usage parmi un petit nombre de slaves du rit latin, en Dalmatie, en Bosnie, en Istrie et en Croatie, pour la transcription des livres liturgiques. Il est composé de quarante-deux lettres, qui diffèrent des lettres cyrilliennes par la bizarrerie des ornements dont elles sont surchargées. Les plus anciens spécimens de cette écriture sont un manuscrit du XIe siècle appartenant au comte Kloz, et reproduit par Kopitar, sous le titre de *Glagolita Clozianus* (Vienne, 1836), et un psautier du XIIIe siècle sur parchemin. On a découvert récemment à la bibliothèque de Tours un manuscrit glagolitique dont le fac-simile photographique a figuré au congrès archéologique tenu à Kiev, en 1874.

J. Grimm a donné à l'alphabet glagolitique une origine très-reculée et a cru reconnaître dans quelques lettres les caractères runiques. Une autre opinion le rattache aux temps mythologiques et considère chacun de ses signes comme exprimant un commandement de Dieu relatif à la vie sociale. Dans cette voie, les interprétations

arbitraires ne manquent pas : les premières lettres se sont traduites par ces préceptes : « Moi, Dieu, voyant, je dis qu'il est bon de vivre des produits de la terre ; ainsi que vous le pouvez, hommes sages, prononcez une parole ferme, etc. ». Il a été établi par Miklosich que l'alphabet glagolitique, beaucoup plus ancien que celui de l'apôtre Cyrille, qui est du IXe siècle, est fondé sur une vieille écriture nationale originairement empruntée aux Grecs. D'anciens ouvrages, surtout de liturgie et de piété, ont été imprimés depuis le XVIe siècle en caractères glagolitiques Des fragments de divers textes ont été reproduits par Hoffer et Schaffarik (Prague, 1857, in-8).

Cf. Kopitar : *Etude sur l'alphabet glagolitique*, dans l'édition citée ; — W. Hanka : *Zprawa o slowanskena Evangelium w Remesi* (Prague, 1839, in-8) ; — Miklosich, dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, sect. I, t. LXXI.

GLAIVE-DES-COURONNES, en arabe, *Seïf-el-Tidjân*, titre d'un roman populaire arabe du moyen âge. C'est une suite d'aventures guerrières sans intrigue ni analyse de caractères. Le héros, Glaive-des-Couronnes, fils unique du roi Charahbil, à la recherche d'une princesse renommée pour sa beauté et ses vertus, tombe dès le premier pas dans des aventures où la magie et les prodiges ont une grande part. Il n'en conquiert pas moins la princesse, l'épouse et a un grand nombre d'enfants. Ce récit rentre dans la classe des romans de cape et d'épée. *Glaive-des-Couronnes* a été traduit en français par le docteur Perron (Paris, 1862, in-8).

GLANDORP (Jean), érudit allemand, né à Munster vers 1500, mort en 1564. Élève de Mélanchthon, il étudia également les langues anciennes et la théologie, et fut professeur à Goslar et à Marbourg. On cite de lui : *Sylva carminum elegiacorum in enarrationem Commentariorum C. Cæsaris* (1551) ; *Onomasticon historiæ romanæ* (Francfort, 1589, in-fol.), etc.

Cf. Reineccius : *Vita Glandorpii*.

GLANVILL (Joseph), théologien et philosophe anglais, né à Plymouth en 1636, mort le 4 novembre 1680. Il occupa plusieurs cures et rectorats et fut membre de la Société royale de Londres. Esprit ingénieux et inquiet, hésitant entre la foi et la libre pensée, il s'attacha aux principes de Bacon, combattit à la fois Aristote et Descartes, et fut, à certains égards, le précurseur de Hume. On cite de lui : *The Vanity of dogmatizing* (Londres, 1661, pet. in-8), couronnant la critique du péripatétisme par l'apologie de la philosophie ; *Scepsis scientifica*, où l'aveu de notre ignorance est considéré comme le commencement de la science philosophique (Ibid., 1665, in-4) ; *Considérations philosophiques sur les sorciers et la sorcellerie* (Philos. consider. touching the being of witches, etc. ; 1666, in-4), témoignant d'une crédulité qui compromit la réputation de l'auteur ; *Philosophia pia*, discours sur le caractère religieux et la tendance de la philosophie expérimentale (1671, in-8) ; *la Théologie sans fanatisme et la libre philosophie* (Antifanatic Theology and, etc. ; 1676, in-4) ; plusieurs volumes d'*Essays* (1676, in-4 ; 1678, in-12) ; des *Discours* et *Sermons*, etc.

Cf. Wood : *Athenæ oxonienses* ; — Chalmers : *General biogr. Dictionary*.

GLAPTHORNE (Henry), poëte dramatique anglais du XVIIe siècle. Avec plus de facilité et d'élégance que de passion et de force, il a composé neuf pièces, entre autres : *Albert Wallenstein*, tragédie (1634, in-4) ; *Argalus et Parthenia*, tragi-comédie (1639, in-4) ; *le Hollandais*, comédie (1640, in-4) ; *l'Esprit dans un constable* (Wit in a constable ; 1640, in-4).

Cf. Baker : *Biographia dramatica*.

GLAREANUS (Henri LORITI, dit), poëte et érudit suisse, né à Claris en 1488, mort à Fribourg en Brisgau en 1563. Il excella d'abord dans la versification latine et fut poëte lauréat de l'empereur Maximilien. Versé également dans les langues, l'histoire, la philosophie et les sciences, il avait professé les mathématiques à l'Université de Bâle, lorsqu'il fut appelé, sur les recommandations d'Érasme, son ami, à une chaire de belles-lettres au Collége de France (1521) ; il ne la garda que trois ans et se retira à Fribourg, où il fonda une école. Il s'est fait une réputation méritée par ses travaux d'érudition et de critique ; le premier il a discuté les récits de Tite-Live et en a relevé les graves inexactitudes. Nous citerons : *Isagoge in musicam* (Bâle, 1516), suivi de plusieurs écrits sur l'histoire de la musique ; *De Geographia liber* (Ibid., 1527, in-4) ; *Helvetiæ descriptio*, en vers ; le *Panégyrique de l'empereur Maximilien* ; puis des commentaires sur *la Germanie* de Tacite (1574), les *Comédies* de Térence (1540, in-8), *Tite-Live* (Bâle, 1540, in-fol. ; Paris, 1573), etc.

Cf. Erasme : *Epîtres* et *Dialogues* ; — H. Schreiber : *H. Loriti Glareanus gekrœnter Dichter, Philolog und Mathematiker*, etc. (Fribourg, 1837, in-4).

GLEICH (Joseph-Aloys), romancier et auteur dramatique allemand, né à Vienne en 1772, mort en 1841. Quoiqu'il ait porté dans la comédie une vivacité d'esprit peu commune, dans son pays il n'a laissé de souvenir que son infatigable fécondité. Ses romans, où le mystérieux a une grande place, sont au nombre de près de deux cents. Il a donné un recueil de ses *Comédies* (Comische Theaterstücke ; Brünn, 1819).

GLEIM (Jean-Guillaume-Louis), poëte allemand, né à Ermsleben, près d'Halberstadt, le 2 avril 1719, mort dans la même ville en 1803. Il étudia le droit à Halle, s'y lia avec quelques jeunes poëtes, Uz, Gœtz, etc., puis passa plusieurs années à Berlin, devint secrétaire du chapitre de la cathédrale d'Halberstadt, et chanoine de Walbeck. Il réunissait dans sa maison une foule d'écrivains de talent ou d'avenir qui l'appelaient « le père Gleim ». Il avait auprès de lui sa nièce, nommée Sophie-Dorothée, qui fut célèbre, sous le nom de *Gleminde*, par les jeunes protégés du chanoine. Gleim eut une grande réputation comme poëte lyrique ; il la dut à la fois à son talent et à la bienveillance de son caractère. Il s'efforçait de tenir le milieu entre l'école saxonne et l'école suisse, entre les amis de Gottsched et de Bodmer. On l'a surnommé à la fois « l'Anacréon » et le « Tyrtée allemand. » C'est surtout ce dernier titre qui s'est maintenu.

Ses nombreuses poésies lyriques comprennent des chants anacréontiques, des poésies à la manière de Pétrarque ; des imitations des Minnesingers, des chansons de table ; enfin des hymnes guerrières. Parmi celles-ci on cite, comme les plus remarquables, par l'enthousiasme patriotique et l'accent héroïque, *les Chants de guerre du grenadier prussien* (Preussische Kriegslieder eines Grenadiers ; Berlin, 1758, in-12, avec musique). Ce sont les premières poésies de cette nature qui devinrent populaires, et le surnom de « grenadier prussien » resta longtemps à l'auteur. Quoiqu'elles fussent toutes à l'honneur de Frédéric le Grand, celui-ci paraît ne les avoir pas connues, ou plutôt les avoir dédaignées. Quelques-unes des chansons prussiennes furent traduites en français dans le *Journal étranger* (novembre 1761). Marmontel cite celle sur la victoire de Lowositz, dans ses *Éléments de littérature*.

Gleim a écrit en outre *Halladat, ou le Livre rouge* (1774), poëme didactique, regardé comme un de ses meilleurs ouvrages : c'est un recueil de préceptes sur les devoirs de l'homme d'après les lumières naturelles ; le style en est clair et élevé et dans la couleur orientale du Coran. On cite encore de lui des épigrammes, des épîtres, des

satires, des romans, un drame pastoral, des lettres, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies par W. Kœrte (Saemmtlische Werke; Halberstadt, 1811-1813, 7 vol.; Leipzig, 1841, 8 vol.).

Cf. W. Kœrte : *Gleim's Leben aus seinen Schriften und Briefen* (Halberstadt, 1811).

GLEY (l'abbé Gérard), littérateur français, né le 24 mars 1761 à Gérardmer, en Lorraine, mort le 11 février 1830. Professeur de philosophie à Strasbourg, il émigra en 1791. Le maréchal Davout l'attacha à sa maison en 1806. Successivement principal des collèges de Saint-Dié (1813), d'Alençon (1815), de Moulins (1817), de Tours 1818), il devint, en 1824, chapelain aux Invalides. On a de lui plusieurs ouvrages qui ont été utiles et estimables : *Grammaire de la langue française, d'après celle de Wailly* (Bamberg, 1795, in-12) ; *Langue et littérature des anciens Francs* (Paris, 1814, in-8) ; *Voyage en Allemagne et en Pologne* (Ibid., 1816, 2 vol. in-8) ; *Histoire de notre Sauveur, précédée d'une Harmonie des quatre Evangélistes* (Tours, 1819, 2 vol. in-12) ; *Historia philosophiæ* (Ibid., 1822, in-12) ; *Philosophiæ Turonensis institutiones* (Paris, 1823-1824, 2 vol. in-12) ; etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GLOBE (LE), recueil périodique français, qui eut un vif éclat dans les six dernières années de la Restauration. Il fut fondé le 15 septembre 1824 par MM. Pierre Leroux, célèbre par ses systèmes philosophiques, et Dubois, qui fut plus tard député et directeur de l'Ecole normale. *Le Globe* fut pendant cinq ans exclusivement philosophique et littéraire. Il traitait de haut et souvent avec autant d'éloquence que de liberté les plus graves problèmes religieux. C'est là que Th. Jouffroy inséra ses fameuses pages : *Comment les dogmes finissent.* Les questions de pure philosophie, de psychologie ou de morale, de critique d'art, d'histoire, y étaient abordées avec indépendance et talent. Dans la grande querelle qui s'agitait alors entre les classiques et les romantiques, *le Globe* se prononçait volontiers en faveur de ces derniers, toutefois sans esprit exclusif ni parti pris. Quelques-uns de ses écrivains appartenaient à la théorie du progrès humanitaire, d'autres à l'école politique appelée la Doctrine ; la plupart se rapprochaient dans l'éclectisme. Outre ceux déjà nommés, il faut citer Ampère, Damiron, Duchâtel, Duvergier de Hauranne, Vitet, etc.

Au commencement de 1830, après la chute du ministère Villèle, *le Globe* se fit politique et prit le format des grands journaux. La victoire du parti libéral en juillet entraîna la ruine du journal. Il fut abandonné par ses rédacteurs, appelés pour la plupart aux fonctions publiques, et, au mois de juillet 1831, il fut acheté par MM. Michel Chevalier, Carnot, Barrault, Duveyrier, etc., pour servir d'organe à la doctrine saint-simonienne. *Le Globe* saint-simonien laissa de côté la politique proprement dite pour s'occuper de l'organisation religieuse et industrielle de la société, d'après les principes successivement défendus jusque-là par les autres feuilles de l'école, *le Producteur* et *l'Organisateur*. Organe de l'église nouvelle, il ne subsista qu'une année et cessa de paraître le 20 avril 1832. La collection du *Globe* avant sa transformation comprend sept volumes in-4 (1824-1831). — Le titre de *Globe* a été repris plusieurs fois depuis. Il fut notamment, à partir de 1841, celui d'un journal conservateur bruyamment consacré par M. Granier de Cassagnac à la défense du ministère Guizot et remplacé, en 1845, par *l'Epoque*.

Cf. Eug. Hatin : *Histoire de la presse en France*, t. VIII.

GLORIEUX (LE), comédie de Destouches (voy. ce nom).

GLOSE, l'un des synonymes de commentaire. C'est proprement, d'après l'étymologie (γλῶσσα, langue, mot), l'explication du mot, et, à l'origine, la glose consistait en une courte note marginale destinée à expliquer un mot du texte qui se trouvait obscur, technique ou d'une origine étrangère. Peu à peu le mot glose et ses dérivés ont pris une acception plus étendue et désigné l'éclaircissement de la chose tout aussi bien que du mot ; il a cependant retenu le sens d'une interprétation plus littérale que celle du commentaire (voy. ce mot).

GLOSES DU MALBERG (LES) ou MALBERGIQUES, monument de l'ancienne langue germanique. Elles sont un commentaire des lois saliques. Rédigées sans doute en latin, elles ont été traduites en allemand, au VIIIe siècle, par divers auteurs. Elles ont eu force de loi pendant quatre cents ans. La langue en est devenue presque inintelligible.

Cf. Wiarda : *Geschichte und Auslegungen des salischen Gezetzes und der malbergischen Glossen* (Brême, 1808) ; — Ed. Duméril : *Mélanges archéologiques et littéraires.*

GLOSES DE REICHENAU, le plus ancien monument connu de la langue française. C'est un fragment d'une sorte de lexique ou glossaire explicatif se rapportant à la première traduction de la Bible en langue populaire. Il remonte au temps de l'avénement de Charlemagne (768) et est, par conséquent, antérieur de trois quarts de siècle au fameux Serment de Louis le Germanique (voy. ce mot), considéré jusqu'ici comme le plus ancien échantillon de notre langue primitive. Il a été retrouvé par le savant M. Ad. Holtzmann dans la bibliothèque de Reichenau. Les mots y sont disposés sur deux colonnes : à gauche le texte latin de la Bible, à droite la traduction en français du VIIIe siècle, de la manière suivante :

Minas,	*Manatces.*
Galea,	*Helmo.*
Tegurium,	*Cabanna.*
Singulariter,	*Solamente.*
Cæmentarii,	*Macioni.*
Sindones,	*Linciolo.*
Sagma,	*Soma.*

On a reconnu, dans la colonne de droite, sous leurs premières formes, nos mots français *menaces, heaume, cabane, seulement, maçon, linçeul, somme.* Ces *Gloses* de la Bible sont venues donner une nouvelle preuve qu'au temps de Charlemagne le peuple ne comprenait plus le latin et parlait la langue romane et non l'allemand.

Cf. A. Brachet : *Grammaire historique de la langue française* (Paris, 1867, in-18).

GLOSSAIRE, l'un des synonymes de dictionnaire. Avec la même étymologie que le mot glose, le glossaire désigne le dictionnaire des mots d'une langue et plus particulièrement, comme les deux grands répertoires de Ducange, celui d'une époque, et d'un ou de plusieurs auteurs (voy. DICTIONNAIRE).

GLOVER (Richard), poëte anglais, né à Londres en 1712, mort en 1785. Il était fils d'un riche marchand et suivit la profession de son père, tout en cultivant les lettres. Patriote ardent, il célébra la liberté dans son poëme de *Léonidas*, publié en 1737 en neuf chants, puis étendu jusqu'à douze. L'intérêt manque à cette épopée, où l'on trouve pourtant la noblesse des sentiments, la dignité et même la vigueur de l'expression. *L'Athénaïde*, en 30 chants, suite du *Léonidas*, parut après la mort de l'auteur (Londres, 1788, 3 vol. in-12) ; avec les mêmes qualités et les mêmes défauts, comme elle est plus longue, elle est encore moins lue. Ses deux tragédies, l'une nationale, *Boadicea* (1753), l'autre classique, *Medea* (1761), ont partagé le sort de ses épopées. Son poëme sur *Londres ou le Progrès du commerce* (London or

the Progress of commerce, 1739) n'eut qu'un succès de circonstance, mais on a retenu sa ballade intitulée *le Spectre de Hosier*, où Glover invoque contre Walpole l'ombre d'un brave marin sacrifié à une politique trop pacifique. Glover, qui siégeait avec l'opposition à la Chambre des communes, fut un de ceux à qui l'on attribua les *Lettres de Junius*.

Cf. [Rich. Duppa] : *Memoirs of a celebrated and literary and political character* (Londres, 1814, in-8).

GLYCAS (Michel), Γλυκᾶς, historien byzantin du XII^e siècle. On lui donne quelquefois le surnom de *Siculus*, probablement parce qu'il habitait la Sicile. Il a écrit en un style clair et concis des *Annales* qui s'étendent de la création du monde à la mort d'Alexis Comnène en 1118, et qui témoignent de connaissances étendues. Une version latine en fut donnée par Leunclavius (Bâle, 1572, in-8). Le texte grec fut publié par Labbe, dans la *Byzantine* du Louvre (1660, in-fol.) et réimprimé dans celle de Venise (1729, in-fol.). Il a été édité de nouveau, avec des corrections, par J. Bekker, dans la *Byzantine* de Bonn (1836, in-8).

Cf. Oudin : *Dissertatio de ætate et scriptis M. Glycæ*, dans le *Commentarius de scriptor. ecclesiast.*, t. III.

GLYCONIQUE (VERS).—Voyez DACTYLIQUES (Vers) et TROCHAÏQUE.

GNIEDITCH (Nicolas), poëte russe, né à Pultowa le 13 février 1784, mort à Saint-Pétersbourg le 15 février 1833. Il fut conservateur de la bibliothèque impériale et membre de l'Académie. Son œuvre principale est une traduction de l'*Iliade* à laquelle il travailla dix-huit ans. Il a traduit aussi des poëmes d'Anacréon, de Shakespeare, de Voltaire, de Chander, de Ducis, de Byron, etc. Parmi ses poésies on cite *la Naissance d'Homère*, des *Idylles*, etc. Plusieurs morceaux de lui ont été traduits par Dupré de Saint-Maur dans l'*Anthologie russe* (Paris, 1823, in-8).

GNIPHON, *Marcus-Antonius Gnipho*, grammairien latin, né en Gaule en 114 avant J.-C., mort l'an 63. Il étudia à Alexandrie et enseigna à Rome les lettres grecques. Il y eut beaucoup d'élèves, entre autres César et Cicéron. Il laissa plusieurs ouvrages dont il ne nous est rien parvenu et dont un seul, *De Latino sermone libri II*, avait été composé, dit-on, par lui ; les autres avaient été rédigés par ses disciples. On lui a attribué sans raison la *Rhétorique à Herennius*.

Cf. Suétone : *De Illustribus grammaticis* ; — *Histoire littéraire de la France*, t. I.

GNOMIQUES (POËTES). Les Grecs nommèrent ainsi du mot γνώμη, pensée, sentence, des poëtes qui enfermaient les plus importantes maximes de vertu ou de conduite pratique en un ou deux vers et leur donnaient ainsi le ton et l'allure d'oracles. Beaucoup de poëtes épiques, tragiques, élégiaques, offraient de ces vers sententieux qu'il était facile d'extraire de leurs œuvres pour en former un recueil de maximes morales. Solon, par exemple, en avait mêlé un si grand nombre à l'élégie morale qu'on l'a mis souvent au nombre des poëtes gnomiques. On ne doit comprendre toutefois sous ce nom que ceux qui ont écrit à dessein par maximes et par vers détachés. Les deux principaux gnomiques sont : Phocylide de Milet et Théognis de Mégare. Le premier paraît avoir rédigé ses sentences en vers épiques, car parmi toutes celles qui nous sont parvenues sous son nom et qui ne sont sans doute que des pastiches d'une époque beaucoup plus récente, on ne trouve qu'un seul vers pentamètre. Théognis au contraire n'employait que la forme élégiaque, et les sentences qu'on a conservées de lui sont toutes en distiques. Il avait d'ailleurs, comme Solon, traité avec beaucoup de succès l'élégie morale développée. Même sous sa forme restreinte, la poésie gnomique ne manquait ni d'élévation, ni de grandeur ; mais ses traits caractéristiques étaient la vivacité, la précision, l'énergie, et il faut se garder d'en juger par ces espèces de recettes morales que quelques auteurs modernes ont mises sous forme de quatrains ou de distiques. Les poésies gnomiques ont été successivement éditées par J. Lascaris (Gnomæ monastichæ ; Florence, vers 1495, pet. in-4), par Jér. Aléandre (Gnomologia ; Paris, 1512, in-4), par Brunck (Gnomici poetæ græci ; Strasbourg, 1784, petit in-8), par Schaefer (Leipzig, 1817, in-8), par Boissonade (Paris, 1823, gr. in-32), etc.

Cf. Dabas : *De gnomica Græcorum philosophia*, thèse (Bordeaux, 1832, in-4) ; — Otfr. Müller : *Histoire de la littérature de l'ancienne Grèce*, ch. x.

GNOSTICISME (LE), secte philosophique et religieuse des trois premiers siècles de l'ère chrétienne. Les doctrines gnostiques formées dans la société lettrée d'Alexandrie, par une sorte d'amalgame des idées religieuses de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte avec la philosophie de Platon et avec les dogmes des Juifs et plus tard des Chrétiens, n'intéressent pas seulement l'histoire des idées, mais aussi celle de la littérature grecque et latine. Elles ont suscité, outre les ouvrages destinés à les exposer dogmatiquement, de nombreux écrits de controverse, dont plusieurs émanèrent d'écrivains célèbres. On cite parmi les écrivains gnostiques : au I^er siècle, Simon le Magicien, Ménandre le Samaritain, Cérinthe, Dorithée, Philon le Juif, le plus important de tous ; aux deux siècles suivants, Marcion, Cerdon, Saturnin d'Antioche, Bardesane, Tatien, Basilide, Valentin, Carpocrate, etc. Leurs principaux adversaires ont été : saint Clément, Origène, saint Irénée, Théodoret, Epiphane, Tertullien, etc.

Cf. Neander : *Genetische Entwickelung der vornehmsten gnostischen Systeme* (Berlin, 1818) ; — Matter : *Histoire critique du gnosticisme* (Paris, 1828 ; 2^e édit., 1843-44, 3 vol. in-8) ; — Vacherot : *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, t. I ; — Lipsius, dans l'*Encyclopédie générale* d'Ersch et Gruber, sect. I, t. LXXI (1860).

GOCLENIUS (Rodolphe), philosophe et érudit allemand, né à Corbach le 1^er mars 1547, mort à Marbourg le 8 juin 1628. Professeur de logique dans cette dernière ville, il a composé plusieurs traités spéciaux de philosophie : un *Lexicon philosophicum* (Francfort, 1613, in-4) ; des *Miscellanea theologica et philosophica* (2 parties), etc. — Son fils Rodolphe GOCLENIUS, médecin et savant, né à Wittemberg en 1572, mort le 2 mars 1621, a laissé un grand nombre d'ouvrages singuliers, où l'astrologie et les sciences occultes tiennent beaucoup de place : *Uranoscopia, Chiroscopia, Métoposcopia*, etc. (Marbourg, 1603) ; *Physiologia crepitus ventris, item risus et ridiculi et elogium nihili* (Francfort, 1607, in-12) ; *De Vita proroganda* (Ibid., 1608, in-12) ; *Tractatus de magnetica curatione vulnerum citra ullum dolorem*, etc. (Marbourg, 1608, in-8) ; *Tractatus de portentosis nostri sæculi conviviis* (Ibid., 1609, in-12), etc.

Cf. W. Loriseca : *Panegyricus R. Goclenio recitatus* (Marbourg, 1629, in-4) ; — Jœcher : *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*, supplément.

GOD SAVE THE KING, chant national anglais (voy. CHANTS NATIONAUX).

GODEAU (Antoine), écrivain français, né en 1605 à Dreux, mort le 21 avril 1672 à Vence. Parent de Conrart, il fut introduit dans le cercle de beaux esprits que celui-ci réunissait dans sa maison, et y fit applaudir son talent pour les vers. Il devint un des habitués de l'hôtel Rambouillet, où sa petite taille et sa galanterie le firent surnommer le *nain de la princesse Julie*. En 1635, il fut compris parmi les premiers membres de l'Académie française, et l'année suivante, comme il avait dédié à Richelieu sa paraphrase du psaume *Bene-*

dicite omnia opera Domini, ce ministre le récompensa par l'évêché de Grasse et fit, dit-on, à ce sujet, le jeu de mots suivant : « Vous me donnez *Benedicite*, et moi je vous donnerai *Grasse*. » Godeau quitta ce siége pour celui de Vence. On a loué son zèle et sa piété.

Ses écrits eurent de son temps un si grand succès qu'on alla jusqu'à dire, en parlant d'un bon ouvrage : « C'est du Godeau. » On estime encore ses travaux d'érudition, mais non pour le style, qui a vieilli, bien qu'il ait une noblesse soutenue. Ses ouvrages en vers, monotones, prolixes, languissants, offrent cependant d'intéressantes choses. Un fait littéraire curieux est la reproduction par Corneille, dans les stances de *Polyeucte*, de ces vers de Godeau :

Leur gloire tombe par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

Citons de cet écrivain : *Vie de saint Paul* (1647, in-4) ; *Vie de saint Augustin* (1652, in-4) ; *Panégyrique de saint Augustin* (1653, in-12) ; *Histoire de l'Église jusqu'à la fin du* VIII^e *siècle* (1653-1678, 5 vol. in-fol.) ; *Vie de saint Charles Borromée* (1657, in-8) ; *Œuvres poétiques* (1660-1663, 3 vol. in-12), contenant des odes, des paraphrases, des psaumes ; *Saint-Paul*, poëme ; *les Fastes de l'Église*, poëme de plus de 15 000 vers, etc. ; *Éloge de saint François de Sales* (1663, in-12) ; *Éloges historiques des empereurs* (1667, in-4) ; une *Version expliquée du Nouveau Testament* (1668, 2 vol. in-8) ; *la Morale chrétienne* (1705, 3 vol. in-12).

Cf. Fr. Tourtoureau : *Oraison funèbre d'Ant. G., évêque de Vence* (Avignon, 1778, in-8) ; — Speroni degli Alvarotti : *Vita di A. G., vescovo di Vence* (Venise, 1761, in-4) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XVIII et XX.

GODEFROI DE BRETEUIL (l'abbé), poëte latin du XII^e siècle. Il fut chanoine et sous-prieur de l'abbaye de Saint-Victor, près de Lisieux, et subit diverses persécutions. On a conservé de lui un très-curieux poëme latin, intitulé *Fons philosophiæ*, composé de 209 strophes monorimes, dont la syllabe finale n'est écrite qu'une fois pour quatre vers, réunis par une accolade. Il a été publié avec notes par M. Charma, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Caen, 1868, in-8).

GODEFROID DE VITERBE, chroniqueur allemand ou peut-être italien, du XII^e siècle, mort en 1191. Secrétaire des empereurs Conrad III, Frédéric I^{er} et Henri IV, et aumônier des deux derniers, il fut évêque de Viterbe en 1184. Il a écrit, moitié en vers, moitié en prose, une *Chronique universelle* (Chronicon universale, sive Memoriæ sæculorum), appelée aussi *Panthéon* par lui ou par ses disciples. Imprimée à part (Bâle, 1569, in-fol. ; Ratisbonne, 1726), elle a été insérée dans le recueil de Pistorius (Scriptorum historiæ germanicæ, t. II) et pour la partie qui concerne l'Italie, dans celui de Muratori.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina medii ævi*.

GODEFROY (Denis), jurisconsulte français, né le 17 octobre 1549 à Paris, mort le 7 septembre 1621. Il étudia le droit à Louvain, à Cologne et à Heidelberg, puis fut reçu docteur à Orléans. Attaché à la Réforme, il se réfugia à Genève, où il enseigna le droit. Il passa ensuite à Strasbourg, où il eut la chaire des Pandectes, et enfin à Heidelberg. Outre son *Corpus juris civilis* (Genève, 1583, in-4, souvent réimpr.) qui fit autorité dans les écoles, on a encore de lui : *Auctores latinæ linguæ* (Genève, 1585, in-4), recueil de grammairiens latins ; *Ciceronis opera, cum notis* (Lyon, 1588 ; Genève, 1616, in-fol.) ; *In Senecæ philosophi opera* (Bâle, 1590, in-8) ; *Antiquæ historiæ ex XXVII auctoribus contextæ* (Bâle, 1590, in-8), abrégé chronologique ; etc.

GODEFROY (Théodore), historien français, fils du précédent, né le 17 juillet 1580 à Genève, mort le 5 octobre 1649. Il abjura le calvinisme et fut nommé, en 1617, historiographe de France, puis conseiller d'État. Il résida à Munster, comme envoyé du roi. On a de lui : *Généalogie des rois de Portugal* (Paris, 1610, in-4) ; *Mémoire concernant la préséance des rois de France sur les rois d'Espagne* (Paris, 1613, in-4) ; *le Cérémonial de France* (Paris, 1619, in-4), fruit de recherches approfondies ; *De la Véritable origine de la maison d'Autriche* (Paris, 1624, in-4) ; *Généalogie des comtes et ducs de Bar* (Paris, 1627, in-4) ; des éditions critiques de l'*Histoire de Charles VI* par Juvénal des Ursins (1614), de l'*Histoire de Louis XII* par Claude de Seyssel (1615) ; etc.

GODEFROY (Jacques), jurisconsulte français, frère du précédent, né en 1587 à Genève, mort le 22 juin 1652. Il ne quitta pas la religion réformée et resta à Genève, où il fut professeur de droit, membre des conseils, secrétaire d'État et quatre fois syndic. On estime parmi ses travaux : le *Codex theodosianus* (Lyon, 1665, 6 tom. en 3 vol., in-fol. ; Leipzig, 1736-1745, 6 vol. in-fol.), et son ouvrage sur les Douze-Tables, *Fragmenta Duodecim Tabularum, suis nunc primum tabulis restituta* (Heidelberg, 1616, in-4). On cite en outre : *Ciceronis opera, cum notis* (1616, in-fol.) ; *Notæ in Tertulliani ad nationes libros II ineditos* (1625, in-4) ; *le Mercure jésuite ou Recueil des pièces concernant le progrès des jésuites, leurs écrits et différends* (1626, in-8) ; etc.

GODEFROY (Denis), historien français, fils de Théodore, né le 24 août 1615 à Paris, mort le 4 juin 1681. Il succéda à son père comme historiographe de France. Il a publié : *Histoire des connétables, chanceliers, maréchaux, amiraux, grands-maîtres et autres officiers de la couronne* (Paris, 1658, in-fol.) ; *Mémoires et instructions pour servir dans les négociations et affaires qui concernent les droits du roi* (Paris, 1665, in-fol.) ; et réédité un grand nombre des travaux historiques de ses devanciers.

GODEFROY (Denis), historien français, fils du précédent, né en 1653 à Paris, mort le 6 juillet 1719. Il a laissé : *Abrégé des trois États, du clergé, de la noblesse et du tiers état* (Paris, 1682, in-12), et une édition de la *Satire Ménippée*, avec des notes de Dupuy et de Le Duchat (Ratisbonne [Rouen], 1711, 3 vol. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVI ; — Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Haag frères : *la France protestante* ; — [Godefroy de Ménilglaise] : *les Godefroy, notices historiques et biographiques sur cette famille* (Saint-Étienne, 1873, in-8).

GODEFROY DE STRASBOURG. — Voyez GOTTFRIED.

GODESCARD (Jean-François), écrivain ecclésiastique français, né le 30 mars 1728 à Roquemont, près de Rouen, mort le 21 août 1800. Il fut secrétaire de l'archevêché de Paris, chanoine de Saint-Louis-du-Louvre et prieur de Saint-Honoré. On lui doit la traduction d'un grand recueil qui, à défaut de critique historique, offre tout l'intérêt de la légende : les *Vies des Pères, des Martyrs et des autres principaux saints*, de l'Anglais Alban Butler (Villefranche et Paris, 1763, 1783, 1784, 12 vol. in-8 ; Paris, 1802, 4 vol. in-12 ; Lyon et Paris, 1844, 12 vol. in-12 ; puis celle des *Essais historiques et critiques sur la suppression des monastères en Angleterre*, par W. Dood (Paris, 1791, in-8), etc. Il a donné une *Table alphabétique des* Mémoires de Trévoux *jusqu'en* 1740.

Cf. Guilbert : *Mémoires biographiques sur la Seine-Inférieure* ; — N. Lambert : *Notice sur la vie et les écrits de M. Godescard* (s. l. s. d. [1802], in-4).

GODODIN, poëme d'Ancurin (voy ce nom).

GODWIN (William), économiste et romancier anglais, né à Wisbeach en 1756, mort en 1836. Fils d'un ministre dissident, il devint lui-même en 1778, après avoir reçu une bonne éducation, ministre d'une congrégation dans le voisinage de Londres. Mais sa foi religieuse s'étant évanouie, il renonça loyalement à enseigner aux autres ce qu'il ne croyait plus, et vint à Londres, vers 1783, demander au métier d'auteur ses moyens d'existence. Après quelques années d'obscurs travaux, il devint tout à coup célèbre par deux ouvrages : un traité de politique sociale et un roman. Le premier, intitulé : *Recherches touchant la justice politique et son influence sur la vertu et le bonheur général* (Inquiry concerning political justice, etc.), parut en 1793. S'inspirant de la philosophie du XVIII^e siècle et de l'esprit de la Révolution française, l'auteur veut réformer la société d'après les données de la raison ; il montre éloquemment les abus des institutions les plus consacrées, même du mariage ; mais, comme tant d'autres réformateurs, il est moins fort dans ses tentatives de reconstruction que dans ses attaques. Un même sentiment d'indignation contre les vices de la société respire aussi dans son roman de *Caleb Williams* (1794). C'est un récit sévère, sans amour, sans ornements descriptifs, où l'imagination même n'est que la raison ardente. Un homme d'une noble nature, Falkland, a, sous le coup du plus sanglant outrage, commis un meurtre qui pourrait à peine passer pour un crime, s'il n'en laissait retomber la responsabilité sur deux innocents qui sont condamnés et exécutés. L'amour de la considération a conduit Falkland à ce second crime pire que le premier; le même respect pour l'opinion le pousse à persécuter impitoyablement un jeune paysan, Caleb Williams, qui a surpris son secret et finit par tout révéler. Peu de romans sont supérieurs à celui-ci pour l'analyse psychologique et aussi pour l'éloquence et l'intérêt. La notoriété que Godwin venait d'acquérir comme défenseur des idées les plus avancées faillit le faire comprendre dans l'accusation capitale dirigée contre ses amis Holcroft, Thelwall, Horne, Tooke et autres. Mais, malgré ses hardiesses théoriques, son caractère réservé le détournait d'entrer dans aucun complot contre le gouvernement. En 1797, il épousa Marie Wollstone-Craft dont les idées s'accordaient avec les siennes. Elle mourut en couches, lui laissant une fille qui devait être la femme du poëte Shelley. Godwin écrivit la vie de celle qu'il venait de perdre, en confessant ses faiblesses et ses fautes avec la franchise philosophique qu'il aurait mise à dévoiler les siennes propres.

La vie de Godwin fut dès lors toute donnée au travail littéraire. Ses livres, quoique écrits trop souvent de commande, ne sont jamais sans valeur. Jusque dans les compilations, il garde le sérieux de sa pensée et la dignité éloquente de son style. En voici la liste : *Saint-Léon* (1799) : c'est un roman du genre merveilleux, une œuvre énergique et sombre, peu inférieure à *Caleb Williams*. Le héros possédant le secret de la transmutation des métaux et de l'élixir de longue vie ne trouve dans le double don de la richesse et de l'immortalité que misère et désespoir; *Antonio*, tragédie jouée sans succès en 1800 ; *la Vie de Chaucer* (Life of Chaucer; 1803, 2 vol. in-4), biographie prolixe, mais assez exacte; *Fleetwood ou le Nouvel homme du sentiment* (Fleetwood or the New Man of feeling; 1804), roman maussade et déclamatoire, qui ne pouvait faire oublier celui de Mackensie; *Faulkoner*, tragédie jouée en 1807, avec aussi peu de succès qu'*Antonio; Essais sur les tombeaux* (Essays on sepulchres, 1808), suite de méditations morales d'une grave expression; *Vies d'Édouard et John Philips, neveux de Milton* (Lives of Edouard and John Philips), 1815), études originales sur une époque que Godwin connaissait bien; *Mandeville* (1817), roman historique du temps de Cromwell; *Traité sur la population* (Treatise on population; 1820, in-8), réfutation des doctrines de Malthus ; *Histoire de la république d'Angleterre* (History of Commonwealth of England; 1824-1828, 4 in-8), ouvrage consciencieux, mais traînant, et que les opinions républicaines de l'auteur ne suffisent pas à animer: *Cloudesley* (1830, 3 vol. in-12), roman; *Pensées sur l'homme* (Thoughts on man; 1831, in-8) ; *Deloraine*, roman (1832, 3 vol. in-12); *Vies des nécromanciens* (Lives of the necromancers; 1834, in-8). Plusieurs des romans de Godwin ont été traduits en français, ainsi que le *Traité sur la population* (Paris, 1821, 2 vol. in-8).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of English Literature.*

GODWIN (Mary), femme du précédent, plus connue sous son nom de famille de Wollstone-Craft, née le 27 avril 1759, morte le 10 septembre 1797. Fille d'un fermier, elle fut jusqu'à trente ans maîtresse d'école ou gouvernante. Sa réputation date de la Révolution française, qu'elle défendit contre les attaques de Burke, dans ses *Réflexions sur la Révolution française* (1790, in-8). Elle publia ensuite sa *Revendication des droits de la femme* (Vindication of the rights of woman; 1792, in-8). Une passion malheureuse pour le peintre suisse Füssli acheva d'exalter ses idées. Elle vécut à Paris au plus sombre moment de la Terreur. Après son retour parurent: *Vue morale et historique de la Révolution française* (Moral and histor. view of the french R.; 1795, in-8), et ses éloquentes *Lettres de Norway* (Letters of Norway; 1796, in-8.) Après sa mort prématurée, son mari publia ses *Œuvres posthumes*, avec l'étrange *Notice sur sa vie* que nous avons signalée (1798, 4 vol. in-12). On y trouve un roman inachevé, *les Griefs de la femme* (the Wrongs of woman), qui a été traduit en français sous le titre de *Maria ou le Malheur d'être femme* (Paris, 1798, in-12). Sa biographie par son mari a été traduite aussi sous ce titre : *Vie et Mémoires de mistress Godwin* (Paris, 1802, in-12).

Cf. Will. Godwin : *Life of Mary Godwin.*

GODWIN (Miss MARY). — Voyez SHELLEY.

GŒCKINGK (Léopold-Fr.-Gunther DE), poëte allemand, né à Gruningen (Halberstadt) le 13 juillet 1748, mort le 18 février 1828. Il étudia le droit à Halle, occupa de hautes positions dans l'administration et les finances et fut anobli en 1789. On cite avec éloges ses *Épîtres* imitées d'Horace et des auteurs français, ses *Épigrammes* et surtout ses *Chants de deux amants* (Lieder zweier Liebenden; 1777), où l'on remarque *la Matinée d'un printemps*. On a réuni ses *Poésies complètes* (Saemmtliche Gedichte; Leipzig, 1780-1782, 3 vol.; nouv. édit., Francfort, 1821, 4 vol.).

GŒRRES (Jacques-Joseph DE), célèbre publiciste et littérateur allemand, né à Coblentz le 25 janvier 1776, mort à Munich le 27 janvier 1848. Il fit avec ardeur, mais sans guide ni règle, ses premières études où les sciences naturelles prirent une grande place. Plein d'enthousiasme pour les idées de la Révolution française, il s'en fit l'interprète, dès 1796, dans une brochure sur *la Paix universelle*, qu'il ne publia que deux ans plus tard (der Allgemeine Friede, ein Ideal; Coblentz, 1798). Ensuite, il fonda *la Feuille rouge* (das Rothe Blatt; Ibid., 1798), paraissant chaque décade, et que ses violences firent supprimer. Il la remplaça par le *Rubezahl*, revue trimestrielle, qui n'eut que trois livraisons. Il accompagna à Paris une députation chargée de défendre auprès du gouvernement les intérêts des provinces rhénanes; il y resta trois mois sans pouvoir obtenir une audience du premier consul. Il revint à ses

études d'histoire naturelle, et fut nommé professeur de physique à Coblentz. Il s'éprit alors de la philosophie de Schelling, puis alla à Heidelberg, où il se lia avec Arnim et Brentano, qui l'initièrent à la littérature du moyen âge. Le romantisme allemand eut en lui un de ses principaux défenseurs. A cette époque se rapportent ses *Aphorismes sur l'art* (Aphorismen über Kunst; Coblentz, 1802, in-8); *Foi et science* (Glauben und Wissen; Munich, 1805, in-8); *Exposé de physiologie* (Exposition der Phys.; Coblentz, 1805, in-8), et *les Livres populaires de l'Allemagne* (die deutschen Volksbücher; Heidelberg, 1807, in-8), contenant l'analyse de contes et légendes du moyen âge. Dans ces divers écrits se trouvent des vues originales gâtées par la déclamation et une affectation de profondeur qui tourne à l'obscurité. En même temps, Gœrres apprenait le persan, et il jetait les bases d'une critique nouvelle dans son *Histoire des mythes asiatiques* (Mythengeschichte der asiatischen Welt; Ibid.; 1810, 2 vol. in-8).

Les dernières années de l'Empire le ramenèrent à la politique. L'un des plus ardents promoteurs du soulèvement de l'Allemagne contre la France, il publia, à partir de janvier 1814, son journal, *le Mercure du Rhin* (Rheinischer Merkur), qu'il rédigeait presque seul, et que Napoléon appelait « la cinquième puissance ». Les tendances libérales ou même républicaines de ce journal le firent supprimer après la lutte nationale, en janvier 1816. Il avait eu 257 numéros. D'autres écrits politiques, *l'Allemagne et la Révolution* (Deutschland und die Rev.; Coblentz, 1819); *l'Europe et la Révolution* (Europa und die Rev.; Stuttgart, 1821, in-8); *la Sainte-Alliance et les peuples au Congrès de Vérone* (die Heilige Allianz, etc.; Ibid., 1822, in-8), marquent le rôle de l'écrivain dans les événements politiques au milieu desquels il perd ses fonctions de professeur et est obligé même de se réfugier à l'étranger (1820). Plus tard il fut nommé professeur d'histoire à l'Université de Munich. Portant la même ardeur dans les questions religieuses, il se fait le défenseur de la foi et des intérêts catholiques dans sa *Mystique chrétienne* (Christliche Mystik; Ratisbonne, 1836-1842, 4 vol. in-8, inachevé), dans son fameux pamphlet d'*Athanase* (Athanasius; Ibid., 1837), à propos de l'arrestation de l'archevêque de Cologne; dans *l'Église et l'État* (Kirche und Staat, etc.; Weissembourg, 1842, in-8), etc. — Aux ouvrages inspirés par ses études littéraires il faut ajouter : *Anciens chants du peuple allemand et de ses maîtres-chanteurs* (Altdeutsche Volks- und Meisterlieder; Francfort, 1817); *le Livre héroïque de l'Iran*, d'après le *Schah-nameh* de Firdouci (das Heldenbuch von Iran, aus, etc.; Berlin, 1820, 2 vol. in-8); *les Trois racines de la race celtique en Gaule et leur immigration* (die Drei Grundwurzeln des keltischen Stammes in Gallien, etc.; Ratisbonne, 1845). Plusieurs ouvrages de Gœrres ont été traduits en français, entre autres : *l'Allemagne et la Révolution*, par C.-A. Scheffer (Paris, 1819, in-8), et *la Mystique chrétienne*, par Sainte-Foi, sous ce titre : *la Mystique divine, naturelle et diabolique de Gœrres* (Ibid., 1854-1855, 5 vol. in-8). — Son fils, Guido GŒRRES, poëte et historien, né à Coblentz en 1805, mort le 14 juillet 1852, a traité avec une certaine grâce archaïque les sujets légendaires. On cite : *le Frère Nicolas de Flue* (Bruder Nic. von Flue; Munich, 1831); *la Pucelle d'Orléans d'après les actes du procès* (die Jungfrau von Orl., nach den Processakten; Ratisbonne, 1834); *Vie de Sainte-Cécile* (das Leben der heiligen Caecilia; Munich, 1843); *Chants de la Vierge* (Marienlieder; Ibid., 1843, plus. édit.); *le Livre de la famille allemande* (Deutsches Hausbuch; Ibid., 1846-1848, 18 livr.), illustré, comme plusieurs des précédents, par Pocci. Il a fondé, en 1838, avec Philips, le journal catholique : *Historich politische Blaetter.*

Cf. *Gœrres als Verfasser des Rothen Blattes, etc., oder der rheinische Januskopf* (Wiesbaden, 1815, in-8); — Sepp : *J. von Gœrres, Skizze seines Lebens* (Ratisbonne, 1848, in-8); — Bruhl : *J. von Gœrres, ein Denkmal aus seinen Schriften*, et *Geschichte der katholischen Literatur Deutschlands*; — Guido Gœrres et Lasaulx, dans les *Histor.-polit. Blaetter*, t. XXVII et XXXII.

GŒRTZ (Jean-Eustache, comte DE), homme d'État et diplomate allemand, né le 5 avril 1757, mort le 7 août 1821. Ministre d'État et ambassadeur de la Prusse, il a rédigé, tant en français qu'en allemand, d'intéressants écrits sur sa carrière : *Lettres d'un précepteur de princes sur l'Éducation des princes de Basedow* (Briefe eines Prinzenhofmeisters, etc.; Heilbronn, 1771, in-8); *Mémoires* et actes authentiques relatifs aux négociations qui ont précédé le partage de la Pologne (Weimar, 1810, in-8); *Mémoires historiques et politiques*, recueil posthume (Des Grafen von Gœrtz histor. und polit. Denkwürdigkeiten; Stuttgart, 1827, 2 vol. in-8), etc.

GOES (Damiaño DE), historien portugais, né vers 1500, mort vers 1566. Il fut chargé par Jean III de missions diplomatiques importantes en Pologne, en Suède, en Danemark, en France, puis devint grand historiographe du royaume. Il a écrit de nombreuses relations relatives à l'histoire intérieure et extérieure du Portugal; la principale est une *Chronique du roi Emmanuel* (*Chronica do felicissimo Rey D. Manoel;* Lisbonne, 1566-1567, in-fol.), très-intéressante par les faits dont elle conserve le souvenir. L'édition princeps porte la date de 1566. — D. de Goes a traduit le Traité de *la Vieillesse*, de Cicéron (Venise, 1534, in-8).

Cf. Clément : *Bibliothèque curieuse*; — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18), et dans la *Biographie générale*.

GŒTHE (Jean-Wolfgang), ou, comme il signait lui-même, GŒTHE, illustre poëte et écrivain allemand, né à Francfort-sur-le-Mein le 28 août 1749, mort à Weimar le 22 mars 1832. Fils d'un conseiller impérial d'une ancienne famille bourgeoise, homme grave et austère, il avait pour mère une toute jeune femme d'une imagination vive et d'un caractère gai. Gœthe dit lui-même, dans une de ses *Xénies apprivoisées:* « Mon père me légua sa stature et la conduite sérieuse de la vie; de ma mère j'ai l'humeur joyeuse et le goût pour conter. » Il ajoute, en remontant plus haut, pour compléter l'héritage moral et physiologique : « Mon grand-père aimait les belles : l'on s'en ressent encore par-ci par-là. Que ma grand-mère aima l'éclat et la parure, mon sang en a gardé maints souvenirs. » On a voulu voir dans le bonheur d'une enfance qui ne connut que des émotions intellectuelles la source de cette sérénité d'égoïsme qui le consola plus tard des malheurs de son pays par les joies de l'étude. A seize ans, il fut envoyé à l'université de Francfort; il s'y livra avec passion à l'étude des langues et des littératures, et, outre le latin et le grec, apprit l'hébreu, pour puiser les beautés bibliques à leur source, et l'anglais, pour lire Shakespeare dans le texte original. Il avait été depuis longtemps familiarisé avec notre langue par le séjour d'officiers français dans la maison de son père. Son bonheur, dès cette époque, était d'embrasser et de comprendre les productions littéraires de toutes les langues, de toutes les nations, de tous les climats et d'entrevoir, par delà leurs diversités, une littérature universelle et humaine.

A Leipzig, Gœthe trouvait encore puissante l'influence du critique Gottsched, dont les principes étroits n'agirent sur lui que par réaction. Il passa trois années dans cette ville. Après un séjour d'un an dans sa famille, à Francfort, consacré à l'é-

tude passionnée des mystiques et alchimistes du XVIe siècle et des anciens gnostiques chrétiens, il partit pour Strasbourg, où il secoua bientôt, avec les tristesses que lui laissait une première passion malheureuse, aussitôt remplacée par une autre, l'influence passagère d'une dévotion bizarre et exaltée. Il s'y éprit d'une admiration singulière pour la cathédrale, pour la ville, l'Alsace tout entière, pour le Rhin, les Vosges et la Forêt-Noire. Il y reprit avec ardeur ses études littéraires, qu'il mena de front avec les cours de droit. Il goûtait particulièrement les philosophes français. Cela ne l'empêcha point de se lier étroitement avec quelques Allemands déjà célèbres, Lenz, Wagner, Jung Stiling, Franz Lerse, et surtout Herder, qui fut proprement son maître et son initiateur. Malgré les dissentiments qui survinrent plus tard, Gœthe se souvint toute sa vie avec reconnaissance de l'action bienfaisante et féconde que l'illustre poëte critique avait exercée sur lui.

Après avoir soutenu avec éclat sa thèse de docteur en droit sur les rapports de l'Etat et de l'Eglise, il retourna à Francfort à la fin de 1771. Il y reste quatre ans, pendant lesquels il publie les ouvrages qui commencent sa réputation et prépare ceux qui devront l'étendre. Il devient un des chefs de ce mouvement *d'assaut et d'irruption* (Sturm-und Drangperiode), fécond en inspirations puissantes et en extravagances. Il donna alors, entre autres essais dramatiques, son *Gœtz de Berlichingen*, son premier grand succès. L'expérience personnelle de passions malheureuses, avec lesquelles il jouait plutôt qu'il ne les ressentait vivement, et l'exemple des souffrances produites chez d'autres par des sentiments plus profonds, lui firent écrire son roman de *Werther*, dont l'effet fut si prodigieux. Au milieu de ces succès littéraires et de nouvelles liaisons amoureuses où l'imagination avait toujours la plus grande part, Gœthe étend le cercle de ses relations d'études : il se lie avec Klopstock, Lavater, Basedow, Jacobi, les frères Stolberg ; il éprouve une recrudescence de sentiments religieux, se plonge dans la lecture de Spinosa, se pénètre des doctrines des frères Moraves et médite de vastes poëmes légendaires qu'il n'exécutera pas. Au mois de septembre 1775, cédant aux instances du prince Charles-Auguste, il se rendit à Weimar, alors l'Athènes de l'Allemagne.

Gœthe se laissa aller dans cette ville aux plaisirs et aux excitations de sa vie nouvelle. Pendant onze années, il ne produit guère que des librettos d'opéras et quelques pièces lyriques. Son génie semble endormi dans les honneurs, et son activité s'épuise dans les dissipations. Il n'oublie pas toutefois entièrement l'étude, et, se tournant vers les travaux scientifiques, il approfondit l'histoire naturelle, la botanique, la minéralogie, l'anatomie, l'ostéologie ; il découvre chez l'homme un os intermaxillaire. Son influence tourne vers les études scientifiques le duc et une partie de la cour. Le poëte, annobli en 1782, l'année de la mort de son père, cumulait, avec le titre de membre du Conseil privé, les fonctions de président de la Chambre. Ces dernières, par le dégoût qu'elles lui causaient, le ramenèrent vers sa vocation littéraire. Son voyage d'Italie, en 1786, le rendit à lui-même. Echappé de Weimar clandestinement, il parcourut avec enthousiasme Rome, Naples, la Sicile, Florence, Venise, recueillant partout des inspirations, leur donnant leur forme, écrivant, remaniant ou préparant ses compositions les plus remarquables par le sentiment de l'art. Il y achève *Le Tasse* et *Egmont*, continue *Wilhelm Meister*, reprend et met en vers *Iphigénie*, remanie quelques autres ouvrages anciens, en prépare et ébauche de nouveaux. Il revint à Weimar, où l'on murmurait de son absence, au mois de juin 1788. Le duc le déchargea d'une partie de ses fonctions pour lui rendre la liberté du travail. A cette époque, malgré ses relations intimes et prolongées avec la baronne de Stein, et à la suite de quelques autres liaisons passagères, il installe dans sa maison la jeune Christiane Vulpius, qu'il n'épousera que beaucoup plus tard (1806) ; il en a un fils, dont le duc consent à être le parrain. Ce ménage illégal excite à Weimar un scandale mal étouffé par l'admiration qu'on professe pour le poëte.

La Révolution française ne trouva pas Gœthe aussi sympathique que Klopstock, Wieland et tant d'autres écrivains allemands. Il ne put cependant, malgré son indifférence en matière politique, se défendre de s'intéresser à ses débuts, comme le prouvent quelques beaux passages d'*Hermann et Dorothée* sur le merveilleux élan des peuples vers leur affranchissement. Mais bientôt il se tourna contre le déchaînement de passions dont la proclamation des principes de 1789 avait été l'occasion. Il composa contre les idées et les sentiments révolutionnaires quelques comédies médiocres, comme *le Citoyen général* et *les Exaltés*. Il accompagna son prince à l'armée du duc de Brunswick dans la campagne de France, et en écrivit la relation, Il assista ensuite au siége de Mayence. Les événements lui laissaient tant de sang-froid, qu'il s'occupait au milieu de la guerre de ses études d'optique, et achevait sa traduction versifiée du *Roman de Renart*.

L'époque la plus intéressante de la vie de Gœthe est celle de ses relations avec Schiller. Gœthe ne se sentait d'abord qu'une sorte d'aversion instinctive pour son jeune et brillant émule, dont le génie, si différent du sien, suivait une direction contraire : « Je haïssais Schiller, dit-il, parce que, avec son talent vigoureux, mais sans maturité, il avait répandu sur l'Allemagne un flot, un torrent de paradoxes sociaux et littéraires dont je m'efforçais d'arrêter le cours. » Leurs relations commencèrent, un soir de mai 1794, par une causerie fortuite et très-prolongée sur la question des transformations physiologiques des plantes dont Gœthe était alors très-préoccupé. L'union des deux poëtes fut très-profitable à l'un et à l'autre ; chacun d'eux mit dès lors dans ses œuvres une perfection nouvelle, et tous deux ensemble exercèrent sur la littérature du temps une action irrrésistible. Sous l'influence de cette amitié, qui resta sans nuages jusqu'à la mort de Schiller (1805), Gœthe produisit ses *Elégies romaines* (1795), ses *Epigrammes vénitiennes* (même année), souvenir d'un second voyage en Italie, les *Mémoires de Benvenuto Cellini*, le poëme d'*Hermann et Dorothée* (1796), l'idylle d'*Alexis et Dora*, quelques-unes de ses plus belles ballades, son *Voyage en Suisse*, quelques essais sur l'art, plusieurs traductions. Au théâtre, il donnait seulement *la Fille naturelle ;* mais il travaillait à son *Faust*. Il continuait, en outre, son *Wilhelm Meister*. Gœthe rapporte lui-même à l'influence de cette amitié le meilleur de ses créations. Nous verrons Schiller lui devoir également ses plus belles œuvres lyriques et dramatiques. Ensemble ils publient le recueil satirique des *Xénies*, qui font prompte et bonne justice des théories ou des critiques d'une fausse rhétorique, soulevées contre eux par des médiocrités jalouses.

Après la mort de Schiller, Gœthe, profondément ébranlé, malgré sa froideur naturelle, se rejeta avec ardeur dans le travail. Il s'occupa plus que jamais d'études scientifiques, particulièrement d'optique, et entreprit, dans sa *Théorie des couleurs* (1710), de combattre les idées de Newton. Il dépensa au service d'un système condamné beaucoup d'efforts et un vrai génie. Il fut plus heureux en botanique et fit entrevoir, dans la *Métamorphose des plantes*, l'une des plus grandes lois de

la vie organique, relative à l'unité ou aux analogies de formation. Il n'oubliait pas cependant ses travaux littéraires; il écrivit le roman psychologique des *Affinités électives* (1808-1809), puis les souvenirs et impressions de sa vie, sous le titre de *Vérité et poésie* (1811-1814), ouvrage qu'il continua ensuite jusqu'à sa mort. Il revint à la poésie lyrique, avec quelques nouvelles ballades, encore pleines de vie et de mouvement, avec les *Xénies apprivoisées* (1821), c'est-à-dire inoffensives, et surtout avec *le Divan oriental-occidental* (1813), appropriation originale de la sagesse asiatique au génie poétique allemand. Il fondait en même temps un recueil de critique, *l'Art et l'Antiquité* (1815-1828), qu'il continua treize ans. Mais surtout il achevait la seconde partie de *Wilhelm Meister* (1807-1821), et donnait le complément du *Faust* (1831), l'objet constant de ses pensées.

Il faut signaler, dans l'existence de Gœthe à Weimar, ses occupations comme directeur du théâtre de la cour. Il y régnait en maître absolu, avec le droit d'y tenter toutes les expériences dramatiques, sans préoccupation du succès ni des résultats financiers. Il professait pour le public allemand un profond dédain, que Schiller partageait du reste; et il usait à la fois du prestige de son nom et de l'autorité du duc ou même de ses soldats pour imposer silence aux manifestations du parterre ou aux jugements de la critique. Les œuvres de Schiller et les siennes, avec quelques essais hasardés de Frédéric Schlegel, étaient jouées de préférence sur ce théâtre privilégié. Après la mort de Schiller, Gœthe en conserva la direction jusqu'en 1817, mais sans y prendre un aussi grand intérêt et sans recommencer une lutte inégale pour fonder ce qu'il appelait le drame allemand. Il quitta définitivement ses fonctions, à l'occasion d'un mélodrame en vogue, *le Chien de Montargis*, représenté par ordre de la cour. Son théâtre lui paraissait à jamais déshonoré par le succès dramatique d'un chien.

La situation de Gœthe à Weimar répondait à la popularité de son nom dans toute l'Allemagne. Il était la personnalité la plus brillante d'une ville habitée ou visitée par les plus célèbres écrivains du temps. Le chapitre le plus intéressant de sa biographie serait celui de ses relations littéraires et scientifiques. Parmi ses amis ou visiteurs empressés, il faudrait, après Klopstock, Wieland, Schiller, Jacobi, Herder, mentionner Gleim, Lavater, Alex. de Humboldt, Bürger, Jean-Paul Richter, Mme de Staël, B. Constant, les deux Schlegel, Gall, Beethoven, Kestner, d'Arnim, Thackeray. etc. En 1808, lors du congrès des souverains à Erfurt, Napoléon voulut voir Gœthe; il s'entretint avec lui particulièrement de littérature et de théâtre: « Vous êtes un homme, monsieur Gœthe. » Il le décora, comme Wieland, de la Légion d'honneur. L'admiration de l'empereur pour Gœthe n'avait pas empêché sa maison d'être pillée par les Français, deux ans auparavant, le soir de la bataille d'Iéna. Augereau mit, le lendemain, à sa porte une garde d'honneur. Wieland avait été aussi l'objet de la même attention tardive. On a beaucoup reproché à Gœthe l'indifférence qu'il témoignait dès lors pour les destinées politiques de son pays. Il ne prit pas une plus grande part, en 1813, au mouvement national de la guerre de l'indépendance. Il refuse alors de composer des chants de guerre contre la France, par des motifs trop flatteurs pour nous pour ne pas les rapporter: « Comment aurais-je pu, dit-il à Eckermann, chanter des chants de haine sans haine? Entre nous, je ne haïssais pas les Français, quoique je remercie le ciel de nous avoir délivrés d'eux. Comment, moi pour qui la barbarie et la civilisation sont choses d'importance, aurais-je pu haïr une nation qui est une des plus civilisées de la terre et à qui je dois une si grande partie de mon propre développement? » Durant toute la Restauration, il se désintéressa des questions politiques et sociales pour concentrer toute sa pensée sur les débats scientifiques et le mouvement littéraire. Il ferma également son âme aux émotions causées dans toute l'Europe par la révolution de 1830, et ne vit, à cette époque mémorable, que la lutte de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire, à l'Institut, sur la question de l'unité de composition du règne animal.

En 1825, un jubilé solennel avait célébré le cinquantième anniversaire de l'arrivée de Gœthe à Weimar, et, l'année suivante, l'Allemagne lui accorda le privilége de la protection et de la réserve de ses droits d'auteur. En 1827, le roi de Bavière, amené par le grand-duc, lui apporta lui-même la grand'croix de son ordre. La mort de Charles-Auguste, qui le traitait en « vieux camarade », fut pour lui, l'année d'après, une douloureuse épreuve. Gœthe mourut le 22 mars 1832, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait conservé jusqu'aux dernières heures la plénitude de ses facultés. Il s'éteignit sans agonie, au milieu de rêves et de visions poétiques; ses derniers mots: « Plus de lumière! » (Mehr Licht!) ont été considérés comme le résumé symbolique d'une existence toute en aspirations intellectuelles.

Sans essayer une appréciation générale du génie de Gœthe, il faut rappeler, avec Mme de Staël, qu'il a réuni et porté au plus haut point les caractères distinctifs de l'esprit allemand, agrandi par les idées et les sentiments du moderne cosmopolitisme. On trouve en lui, dit-elle, une grande profondeur d'idées, la grâce qui naît de l'imagination, une sensibilité parfois fantastique, faite pour intéresser des lecteurs qui cherchent dans les livres de quoi varier leur existence monotone et veulent que la poésie leur tienne lieu d'événements véritables. » Mme de Staël ajoute, à propos de son influence extraordinaire, que « l'admiration pour Gœthe est une espèce de confrérie, dont les mots de ralliement servent à faire reconnaître les adeptes les uns des autres ». Cette influence n'a fait que grandir; cette admiration est devenue de l'adoration, du fanatisme. Il y a eu des critiques qui ont cherché dans la moindre ligne de Gœthe des beautés poétiques ou une lumière savante et, dans ses plus capricieuses fantaisies, la solution des problèmes les plus ardus, la révélation des vérités les moins accessibles. Par esprit de réaction, quelques Allemands ont pris à tâche de protester contre ces apothéoses et, comme Menzel, discutent le talent de Gœthe, en lui refusant le génie.

C'est un lieu commun de mettre Gœthe et Schiller en parallèle. Pour les critiques allemands, Gœthe représente le réalisme dans l'art et, comme ils disent, l'objectivité dans la poésie; Schiller est resté le grand interprète de l'idéal et du subjectif; le premier a répandu surtout dans ses écrits la pensée et sa lumière, le second le sentiment et sa chaleur. Gœthe a plus d'éclat, de variété, de puissance; Schiller exerce un charme plus intime et plus profond. L'un se répand sur la nature entière qu'il illumine et vivifie; l'autre nous ramène de la nature en nous-mêmes pour rendre plus claire et plus vive la conscience de notre propre existence. Tous deux ont le sentiment de la vie universelle, si puissant dans l'art moderne; mais avec l'un, l'homme tend à s'évanouir dans la nature agrandie; avec l'autre, l'homme trouve dans la perception de ses relations avec la nature une idée plus haute de lui-même et de ses destinées. Gœthe et Schiller, par leur diversité, se complètent et se corrigent l'un l'autre; ensemble ils forment l'expression la plus haute de la

littérature allemande, sinon de la littérature moderne.

Gœthe s'est exercé dans tous les genres littéraires; il a laissé dans tous une trace profonde, et, dans plusieurs, des modèles. Nous allons reprendre ses principales œuvres, en suivant les branches diverses auxquelles elles appartiennent.

Dans la poésie lyrique, qui a toujours tenu le premier rang dans la littérature allemande et qui répond le mieux au caractère même de la nation, Gœthe est resté l'égal des plus célèbres. Il a produit un certain nombre de merveilleuses ballades, intraduisibles et pourtant traduites ou imitées dans toutes les langues, comme *la Violette* (1775), *le Pêcheur* (1779), le célèbre *Roi des Aunes* (1782), *l'Apprenti sorcier* (1798), *le Dieu et la Bayadère*, *la Fiancée de Corinthe*, *le Fidèle Eckart*, *la Danse des morts*, etc.; un nombre plus grand encore de ces chansons d'amour, particulièrement appelées *Lieder*; — des *Elégies*, remarquables par la pureté de la forme antique dans des sujets modernes (*Elégies romaines*, 1788 ; *Alexis et Dora*, 1796; *le Nouveau Pausias*, *Amyntas*, etc.; — des hymnes, des sonnets, des stances, des fables, des paraboles, des légendes, des épigrammes philosophiques et littéraires (*Epigrammes vénitiennes*, 1790; *Xénies*, avec Schiller, *Xénies apprivoisées*, 1821); — des pensées en vers, notamment les douze livres du *Divan oriental-occidental*, 1813; etc.

Gœthe a traité l'idylle, en la transformant presque en épopée, dans *Hermann et Dorothée* (1796). Ce poëme, écrit en vers hexamètres, et divisé en neuf chants qui portent les noms des muses, est un admirable tableau de la vie simple et pure de la petite bourgeoisie allemande, à la veille et déjà sous le coup de l'ébranlement universel produit en Europe par la Révolution française. Il contient des scènes d'une grâce exquise, comme celle de Dorothée à la fontaine, des études de mœurs d'une fidélité pittoresque, des types et des caractères tracés avec une merveilleuse netteté et animés d'une véritable vie. G. de Humboldt a écrit un commentaire très-important sur ce petit poëme, qui est resté un des modèles classiques de l'épopée pastorale. C'est aussi au genre épique que l'on rapporte *Reinecke le Renard* (Reinecke Fuchs, 1793), remaniement d'un vieux poëme du moyen âge, poëme français, européen, redevenu, grâce à Gœthe, à la fois moderne et allemand. Il avait aussi entrepris une sorte de suite de l'*Iliade* dans son poëme de l'*Achilléide*, dont il n'a donné que le premier chant (1799).

Les œuvres les plus populaires de Gœthe, au moins hors de l'Allemagne, sont ses compositions dramatiques. Il débuta par deux comédies se rapprochant beaucoup du genre français, quoique remarquées déjà pour l'emploi des ressources propres à la langue allemande : *le Caprice de l'amant* (1768) et *les Complices* (même année). Ces deux pièces sont en vers alexandrins rimés. *Gœtz de Berlichingen* (1772) est la première œuvre importante de Gœthe au théâtre. Ce drame, écrit en prose, est emprunté au récit autobiographique que le héros de ce nom a laissé sur sa vie pleine d'agitations et de violence. C'est le tableau des mœurs guerrières et brutales du moyen âge, relevées par une fierté chevaleresque et par le sentiment des devoirs imposés par la loyauté à la force. Cette remarquable tentative de drame historique national, accomplie par un jeune homme, produisit une sensation profonde.

Sous une influence contraire à son génie, Gœthe, sacrifiant à la littérature sentimentale à la mode, donna ensuite *Clavijo* (1774), tragédie en prose, dont le sujet est emprunté aux *Mémoires* de Beaumarchais; *Stella* (même année), également en prose et qualifiée aussi de tragédie, et *le Frère et la Sœur*, comédie en prose (1776). Puis il rentra dans les données du drame national avec *Egmont*, tragédie en prose, qu'il remania plus tard comme il fit pour les meilleures de ses œuvres (1777-1785). Mme de Staël proclame *Egmont* la plus belle tragédie de l'auteur : on y trouve de grandes pensées, des analyses psychologiques profondes, des élans héroïques et de gracieux détails, des contrastes saisissants, et un sentiment étonnant, de la part d'un génie égoïste, des devoirs de la vie publique, accomplis fièrement jusqu'au martyre.

Les pièces de Gœthe, que l'on peut appeler classiques, commencent avec *Iphigénie en Tauride* (1779-1786), que l'auteur a aussi plusieurs fois remaniée, avant de lui donner, pendant son séjour à Rome, sa forme définitive en vers iambiques. C'est une des compositions les plus harmonieuses, malgré le dessein marqué d'introduire dans un cadre antique les sentiments et les idées modernes. Le mélange de la philosophie religieuse de notre temps avec les souvenirs de la tragédie grecque a été l'objet de quelques critiques, atteignant moins l'œuvre de Gœthe que le genre lui-même. La pièce a peu d'action et de mouvement, mais elle est pleine des plus nobles inspirations et de la plus pure poésie. Elle nous montre dans la sœur d'Oreste une admirable personnification de la liberté et de la civilisation triomphant à la fois de la fatalité divine et de la barbarie des hommes. Elle laisse dans l'esprit une impression douce et profonde qui ne permet pas de regretter l'absence du mouvement et de la diversité dramatique. L'*Iphigénie* de Gœthe est devenue en Allemagne l'objet d'autant de commentaires littéraires et philosophiques que les œuvres les plus célèbres de l'antiquité.

Le drame de *Torquato Tasso*, écrit aussi en vers iambiques, a été également remanié par Gœthe pendant et après son séjour en Italie (1780-1789). C'est une œuvre profondément psychologique, où l'on fait difficilement la part de l'invention idéale et de l'expérience personnelle de l'auteur. Le sujet est la lutte entre le poëte et l'homme du monde, entre une âme d'une sensibilité irritable et exaltée par la poésie et l'esprit refroidi par la politique et rompu aux calculs de la diplomatie. Le courtisan triomphe de l'artiste, dont la délicatesse native est féconde en déceptions et en douleurs. Le Tasse consent, au dénoûment, à se réconcilier avec son ennemi, Antonio; le génie révolté subit l'empire de la réalité. Tout le privilége du poëte est d'avoir une voix que la douleur n'étouffe pas; Dieu lui a donné de pouvoir dire combien il souffre. *Le Tasse* est admiré pour l'unité de la composition, le dessin des caractères, la beauté du style, l'intérêt du dialogue, la profondeur du sentiment, l'élan lyrique, qui rachète aux yeux des Allemands les langueurs de l'action.

La Fille naturelle, ou Eugénie (1801), écrite encore en vers iambiques, est la première partie d'une trilogie que l'auteur n'a pas achevée. C'est un drame assez compliqué, dont le sujet, emprunté aux *Mémoires* de la princesse de Bourbon-Conti, se rattache à la Révolution française. Gœthe n'y emploie pas le persiflage mesquin de quelques-unes de ses petites pièces dirigées contre une grande époque; mais il en voit mal les événements et le caractère à travers des témoignages sans authenticité. Cette histoire d'aventurière devait être le prélude de la peinture dramatique de l'agitation révolutionnaire de Paris et des provinces. Malgré l'enthousiasme de Schiller, de Herder et de Fichte, *la Fille naturelle* fut assez froidement accueillie du public pour ôter à Gœthe l'envie d'en donner la suite.

Un poëme dramatique qu'il faut mettre à part est le *Faust*. C'est l'œuvre de toute la vie de Gœthe. Il l'a conçue dans sa jeunesse, pendant son séjour à Strasbourg; il l'a élaborée dans la maturité de l'âge et du génie; il l'a remaniée dans sa vieillesse et complétée l'année même qui précéda sa mort.

La première partie du *Docteur Faust* (1790-1807) est restée la plus importante et la plus belle. C'est vraiment le miroir de l'esprit et de l'âme de Gœthe et le résumé personnifié de toute sa vie intellectuelle et morale. Le docteur Faust représente Gœthe lui-même dans ses aspirations universelles. Il a réfléchi et il fait réfléchir sur tout, « et même, comme dit Mme de Staël, sur quelque chose de plus que tout. » L'allégorie et la fantaisie s'y mêlent à la réalité; la légende du moyen âge s'y développe à travers des scènes d'imagination et des confidences autobiographiques. Le mystérieux et le naturel se rapprochent et se confondent au point de donner perpétuellement le change aux critiques qui veulent les séparer. L'œuvre flotte entre les hallucinations d'un esprit exalté et la froide clairvoyance d'une raison rassasiée de savoir. Aucune littérature n'a de production plus personnelle et plus originale. Monument de puissance selon les uns, de bizarrerie suivant les autres, *Faust* nous montre le génie de Gœthe s'affranchissant de toutes les entraves et, comme dit Mme de Staël, dépassant et renversant les bornes de l'art.

Le fanatisme des Allemands pour cet ouvrage de Gœthe, à certains moments, n'a pas connu de mesure. « Il y a là, dit Zelter, quelque chose de plus qu'un chef-d'œuvre. » Quelques critiques y ont vu, plus ou moins enveloppée, la révélation de toutes les vérités scientifiques. Heinsius proclame le *Faust* « la meilleure théodicée qui ait jamais été écrite ». Un des derniers venus, M. Schœbel, trouve dans un détail, l'épisode d'Homonculus, la démonstration de la génération spontanée. Gœthe appelle lui-même son drame « une lumineuse énigme ». Il y a eu réaction contre cet enthousiasme. Gervinus qualifie le *Faust* de « caprice de vieillard, à reléguer parmi les productions insipides et sans valeur ». Cette appréciation, qui a été reprochée à l'auteur comme un outrage à la mémoire de Gœthe, s'appliquerait tout au plus au second *Faust;* car le premier, œuvre de virilité et de jeunesse, a, tour à tour, dans son étrangeté même, le charme et la force, la grâce et la profondeur.

La seconde partie du *Faust* (1826-1831), qui s'intitule aussi *Hélène*, développe, mais en l'affaiblissant, le drame esquissé dans la première. Gœthe y modifie le dénoûment de la légende populaire. Suivant celle-ci, Faust expie la vanité ambitieuse de ses recherches et les folies ou les fautes de sa vie d'aventures : il est emporté par le diable. Gœthe, plus indulgent, donne au docteur Faust une absolution entière de son orgueil et de ses méfaits et, malgré sa complicité avec le diable, il l'envoie au paradis. En cassant le jugement du moyen âge contre une intelligence supérieure, dédaigneuse de la moralité, Gœthe ne semble-t-il pas avoir voulu s'absoudre lui-même? Quoiqu'on s'accorde, en général, à regarder la seconde partie du *Faust* comme inférieure à la première, il se trouve des critiques qui la louent avec la même exaltation. L'Américain W. Emerson y voit « toute une philosophie de la nature traduite en poésie ». C'est, à ses yeux, le poëme encyclopédique de l'érudition moderne, le digne fruit de quatre-vingts années d'observation, une merveille de suprême intelligence, en fait de religion, d'histoire et de politique, en un mot, « la vraie fleur de son époque. »

Pour ne rien omettre des essais de Gœthe dans le genre dramatique sérieux, nous devons encore mentionner des poëmes inachevés : *Prométhée* (1773); *Elpenor* (1781); *Nausikaa* (1787); *Pandore* (1801); puis les traductions du *Mahomet* et du *Tancrède* de Voltaire (1799-1800), et un remaniement de *Roméo et Juliette* de Shakespeare (1811). Il nous faut donner aussi la liste de ses comédies, malgré son infériorité dans ce genre. On aurait pu lui promettre plus de succès d'après les premières ébauches satiriques de sa jeunesse, qu'il appelait lui-même des pièces de carnaval ou de marionnettes. Ce sont : *les Dieux et héros de Wieland*, parodie amusante de l'*Alceste* de ce poëte; *la Noce de Jean-Saucisse*, *Pater Bray*, *la Foire de Plundersweiler*, et surtout *Satyros, ou le Diable des bois divinisé*, critique du système d'éducation qui tend à ramener l'homme à la nature. Ces diverses pièces sont toutes de l'année 1774. Plus tard vinrent : *le Triomphe de la sensibilité* (1777), dirigé contre cette sentimentalité maladive que *Werther* avait exploitée et tournant à la parodie de *Werther* même; *les Oiseaux* (1780), imitation d'Aristophane, chargeant de ridicule les mauvais écrivains du temps; *le Grand Cophthe* (1789), pièce écrite ou préparée en Sicile, sous l'influence de la vogue de Cagliostro, et critiquant d'avance la direction prévue de la Révolution française; *le Citoyen général*, et *les Exaltés* (1793), double mise en scène très-froide des idées et des sentiments révolutionnaires.

On cite encore de Gœthe un certain nombre d'opéras et de drames lyriques : *Claudine* et *Erwin et Elmire* (1775), remaniés l'un et l'autre sous le rapport de la forme métrique, pendant son voyage en Italie; *Lila* (1778-1779); *Jerry et Baetly* (1779); *la Pecheuse* (1782); *Raillerie, intrigue et vengeance* (1785). On y trouve de la grâce, de l'imagination, l'emploi du merveilleux et l'appropriation de la poésie aux ressources de la musique.

Parmi les ouvrages en prose de Gœthe, deux romans se disputent le premier rang : *Werther* et *Wilhelm Meister*. Dans *Werther* ou *les Souffrances du jeune Werther* (1774), l'artiste s'est peint lui-même plutôt que la société de son temps; mais il a excité un tel intérêt pour son héros qu'une génération tout entière s'est modelée sur son image, et est arrivée à s'y reconnaître. Jamais œuvre littéraire n'a plus profondément remué les âmes; les pensées, les sentiments, les souffrances plus ou moins chimériques d'un héros de roman sont devenus l'objet d'une imitation épidémique, jusqu'au suicide inclusivement. On a dit que jamais aucune passion réelle n'avait causé autant de morts volontaires que la contagion de cette passion imaginaire. Les « souffrances » du jeune Werther ne sont pas seulement celles d'un amour réprimé par les devoirs sociaux, ce sont surtout celles d'un rêveur révolté contre les nécessités de la vie, d'un artiste que des aspirations folles vers l'idéal livrent sans force et sans courage aux déceptions et aux froissements de la réalité. Werther est un de ces hommes que ravage la contemplation d'eux-mêmes et qui se font un mal extrême avec leurs propres pensées. Gœthe a inoculé à ses compatriotes cette sensibilité maladive, cette mélancolie romanesque que Mme de Staël et Chateaubriand devaient développer chez nous, et lord Byron chez les Anglais. Pour lui, il s'en guérissait en la décrivant, et trois ans plus tard il faisait la parodie de son œuvre et la satire de ses imitateurs. On sait que le roman de *Werther* se rapporte à deux faits réels : le suicide du fils d'un célèbre prédicateur nommé Jérusalem, et une tendre affection de Gœthe lui-même pour une jeune femme mariée; mais l'œuvre littéraire est toute dans les analyses psychologiques, le déve-

loppement du caractère, le progrès constant d'une passion unique, la simplicité des circonstances où elle se produit, le charme infini des scènes qui jettent quelque variété dans une situation monotone. L'émotion produite par *Werther* dans toute l'Europe répondit au succès du livre en Allemagne. Il fut traduit dans toutes les langues, et plusieurs fois. La première traduction française est de 1776. Il fut en outre commenté, imité, refait, contrefait, parodié sous toutes les formes; il passa au théâtre dans tous les pays. Il y avait longtemps que l'auteur s'efforçait de l'oublier, après en avoir combattu l'influence, qu'on le lisait et qu'on le discutait avec la même passion. Le général Bonaparte l'emportait avec lui dans la campagne d'Egypte.

Werther n'était qu'une improvisation de jeunesse, le produit d'une inspiration fiévreuse; le roman de *Wilhelm Meister* fut l'objet, de la part de Gœthe, pendant plus de quarante ans, d'un soin et d'un travail assidus. Il se divise en deux parties, publiées, comme celles du *Faust*, à de longs intervalles : *les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister* (W. M's Lehrjahre; 1777-1796), et *les Années de voyage de Wilhelm Meister* (W. M's Wanderjarhe, 1807-1821). Cet ouvrage est vraiment le résumé des sentiments, des observations et réflexions de Gœthe pendant tout le cours de sa vie. Le roman n'y est qu'un prétexte; le vrai sujet est le tableau de la vie humaine elle-même, sous la forme qu'elle affecte au XVIII^e siècle, avec les aspirations auxquelles elle donne carrière, sinon satisfaction. C'est l'histoire très-longue, trop longue, d'un homme qui se cherche lui-même par bien des chemins et qui, avant de trouver le but de son existence, s'égare en des poursuites sans objet et des routes sans issue. Wilhelm Meister est un jeune marchand qui se croit une vocation d'artiste; il s'associe à une troupe de comédiens et court le monde. Après les longues pérégrinations d'une vie d'aventures, il s'aperçoit un peu tard qu'il poursuit des chimères et rentre dans la vie réelle, en se faisant médecin. Mais, en voyant tant d'hommes et de pays, il offre à l'auteur l'occasion d'exprimer ses propres idées sur l'art, sur la vie, sur toutes les questions philosophiques et sociales. On a voulu, dans ces dernières années, en faire sortir toute une théorie politique Il ne faut pas chercher dans *Wilhelm Meister* l'unité de composition et l'intérêt passionné de *Werther;* on y trouve pourtant des figures gracieuses et sympathiques : l'épisode de Mignon, entre autres, est resté l'un des souvenirs les plus populaires du monde idéal et poétique créé par l'imagination.

Gœthe se montre encore plus psychologue que romancier dans les *Affinités électives* (Die Wahlverwandtschaften, 1808-1809), ouvrage où M^me de Staël trouve « une profonde connaissance du cœur humain, mais une connaissance décourageante, » et qui paraît tendre à justifier l'égoïsme des esprits élevés, par le tableau des suites décevantes des affections humaines. On cite de Gœthe d'autres récits plus courts, comme les *Entretiens d'émigrés allemands* (1794-1795), et quelques nouvelles publiées dans les dernières années de sa vie.

Les œuvres de Gœthe comprennent plusieurs livres d'impressions de voyage remarquables, tels que les suivants : *Lettres de Suisse* (1775 et 1779), formant deux recueils publiés à la suite de deux premiers voyages; le *Voyage de Suisse* (1797), fruit d'une troisième excursion dans ce pays; le *Voyage d'Italie* et le *Second séjour à Rome* (1786-1788), contenant de précieuses notes de touriste, de poëte, d'artiste et de naturaliste; *Voyage du Rhin, du Mein et du Necker* (1814-1815).

Une place plus intéressante encore doit être donnée aux ouvrages d'histoire, de biographie et particulièrement d'autobiographie. Citons à part, comme le plus important, les *Mémoires de ma vie, ou Poésie et vérité* (Aus Meinem Leben, Dichtung und Warheit, 1808-1831), suite importante de récits et de peintures, relatifs à la vie tout entière de Gœthe, au développement de son esprit et de ses idées et à la composition de ses divers ouvrages, sous l'influence des circonstances et des hommes. Gœthe a complété ce tableau de sa vie par un résumé chronologique, sous le titre d'*Ephémérides et annales* (Tag-und Jahreshefte), allant de 1749 à 1822. On peut mentionner en outre *la Campagne de France* (1792), *la Vie de Benvenuto Cellini* (1796-1803), *Winckelmann et son siècle* (1804-1805), une monographie du peintre *Philippe Hackert* (1810-1811).

Il faudrait, pour finir, citer quelques écrits didactiques : *De l'Architecture allemande* (1773); *Théorie des couleurs*, et un assez grand nombre d'œuvres et d'opuscules scientifiques qu'il n'entre pas dans notre plan de signaler. La correspondance de Gœthe forme aussi une bibliographie importante; elle se compose des *Lettres de Schiller et de Gœthe* (Stuttgart et Tubingue, 1828-29, 6 vol. ; 1856, 2 vol.) ; *Lettres de Gœthe à Lavater* (Leipzig, 1833) ; *Lettres de Gœthe et de Zelter* (Berlin, 1833-1834, 6 vol.) ; *Lettres de Gœthe et de Jacobi* (Leipzig, 1846); *Lettres de Gœthe à la baronne de Stein* (Weimar, 1848-51, 3 vol.) ; *Lettres de Gœthe et de Knebel* (Leipzig, 1851, 2 vol.); *Lettres du grand-duc Charles-Auguste et de Gœthe*, de 1775 à 1828 (Leipzig, 1863). La principale édition générale des *Œuvres* de Gœthe est celle de Stuttgart et Tubingue, reprise et successivement grossie de son vivant (1806-1808, 12 vol.; 1816-1819, 20 vol. ; 1827-32, 60 vol. ; 1840, 40 vol.). La plupart des ouvrages de Gœthe ont été traduits plusieurs fois en français ; ainsi *Werther* a été traduit par P. Leroux ; *Hermann et Dorothée* et le *Théâtre*, par X. Marmier; *Faust*, par Gérard de Nerval ; le même et les *Poésies*, par Blaze de Bury; les *Affinités électives*, par la baronne de Carlowitz ; *Wilhelm Meister*, par Toussenel; les *Œuvres d'histoire naturelle*, par Martins; les *Entretiens de Gœthe et d'Eckermann*, par Delérot, etc. Une traduction générale des *Œuvres* a été donnée par J. Porchat (Paris 1861-1863, 10 vol. in-8).

Cf. Outre les histoires générales de la littérature allemande de Gervinus, Hillebrand, Vilmar, Julian Schmidt, H. Kurz, etc., on peut consulter : M^me de Staël : *l'Allemagne ;* — X. Marmier : *Etudes sur Gœthe* (Strasbourg, 1835, in-8) ; — Rosenkranz : *Gœthe und seine Werke* (Kœnigsberg, 2^e édit., 1856) ; — P. Eckermann : *Gespraeche mit G.* (Magdebourg, 1848, 3 vol.) ; — Duntzer : *Studien zu G.'s Werken* (Elberfeld, 1849) ; — Peter : *Literatur der Faustsage* (Leipzig, 2^e édit., 1851) ; — Appell : *Werther und seine Zeit* (Ibid., 1865, 2^e édit.) ; — G. de Humboldt : *Hermann und Dorothea* (Brunswick, 1799) ; — S. Hirzel : *Verzeichniss einer Gœthe-Bibliothek* (Leipzig, 1848 ; nouv. édit., 1862) ; — J.-H. Lewes : *The Life and Works of G.* (Londres, 1855), traduit en français par Alfred Hédouin, sous ce titre : *Gœthe, sa vie et ses œuvres* (Paris, 1866, in-18) ; — R. W. Emerson : *Representative Men* (Boston, 1850) ; — Ernest Faivre : *Œuvres scientifiques de Gœthe analysées et appréciées* (Paris, 1862, in-8) ; — Daniel Stern : *Dante et Gœthe* (Ibid., 1866, in-8) ; — Caro : *La Philosophie de Gœthe* (Ibid., 1866, in-8) ; — P. de Saint-Victor : *Les Femmes de Gœthe* (Ibid., 1869, in-fol., avec les dessins de Kaulbach) ; — Bossert : *Gœthe, ses contemporains et ses précurseurs* (1872, in-8) ; — Blaze de Bury : *Les Maîtresses de Gœthe* (Ibid., 1872, in-18) ; — Alfr. Mézières : *W. Gœthe, les œuvres expliquées par la vie* (1872-73, 2 vol. in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II et XI.

GŒTZ (Jean-Nicolas), poëte lyrique allemand, né à Worms le 9 juillet 1721, mort le 4 novembre 1781. Fils d'un pasteur, il étudia la théologie à Halle, et, après avoir été quelque temps précepteur, devint prédicateur de cour, puis d'armée. Nommé pasteur de Hornbach, il s'y maria en 1751, puis passa à Meisenheim et à Winterbourg, où il

devint surintendant ecclésiastique. L'un des plus célèbres poëtes anacréontiques de l'école de Halle, il a surtout imité avec succès les petits genres où excellèrent les poëtes secondaires français, le madrigal, le triolet, le rondeau. L'originalité qui manquait à ses sujets était compensée par celle de son style. Dans ses traductions ou libres remaniements de petits ouvrages étrangers, il maniait la langue allemande avec souplesse et se distinguait par des traits spirituels et une versification facile et harmonieuse. Frédéric II le mentionne avec éloge. Ses *Elégies* et ses *Idylles* sont les meilleures de ses poésies qui, après avoir paru dans les recueils anthologiques du temps, ont été réunies par Ramler, sous le titre de *Poésies diverses* (Vermischte Gedichte; Manheim, 1765, in-folio avec portrait). On cite en outre de Gœtz la traduction des *Poésies d'Anacréon et Odes de Sapho* (Francfort, 1746, in-8 avec notes), celle du *Vert-Vert* de Gresset (Carlsruhe, 1752, in-folio), et celle du *Temple de Gnide* (Ibid., 1759, in-folio).

Cf. *L'Autobiographie* de l'auteur, terminée par son fils et comprise dans l'édition de Ramler.

GŒTZ DE BERLICHINGEN. — Voyez BERLICHINGEN (Gœtz DE).

GŒTZ DE BERLICHINGEN, drame de Gœthe (voy. ce nom).

GOEZMAN (Louis-Valentin), jurisconsulte français, né en 1730 à Landser (Alsace), mort le 25 juillet 1794 à Paris. Conseiller au parlement Maupeou, il a laissé un nom à cause du procès en corruption que Beaumarchais intenta à sa femme et à lui-même. Outre des ouvrages de jurisprudence, on a de lui : *Observations contre Beaumarchais* (Paris, 1773, in-4); *Mémoire pour madame Goezman* (Paris, 1773, in-4); *Essais historiques sur le sacre et le couronnement des rois de France* (Paris, 1775, in-8); *Histoire politique des grandes querelles entre Charles V et François Ier* (Paris, 1777, 2 vol. in-8).

Cf. De Loménie : *Beaumarchais, sa vie et son temps.*

GOGOL-JANOWSKI (Nicolas), auteur dramatique et romancier russe, né a Wassiliewka dans le gouvernement de Poltava en 1808, mort à Moscou en 1851. Il eut de bonne heure le goût du théâtre, mais il tenta vainement de suivre cette carrière et sollicita un emploi dans l'administration; il lui fut refusé, dit-on, sous le prétexte qu'il ne savait pas le russe. Presque aussitôt il se faisait remarquer par un premier recueil de nouvelles, *les Soirées de la ferme* (Saint-Pétersbourg, 1832, 2 vol.), tableau animé de la vie des Cosaques. Il venait d'obtenir une place de professeur d'histoire à l'Institut national; ses succès littéraires le firent appeler en 1834 à la chaire d'histoire générale de l'université de Saint-Pétersbourg. Il l'occupa peu de temps, et, sous prétexte de santé, se retira à l'étranger. Il séjourna surtout en Italie. A Rome il avait paru incliner vers le catholicisme, mais il protesta dans un de ses derniers ouvrages (*Lettres*; Saint-Pétersbourg, 1847), de son dévouement à l'église russe. Rentré dans son pays et atteint de monomanie religieuse, il mourut à Moscou dans l'abandon et la misanthropie.

Gogol est surtout connu à l'étranger comme romancier. Ses nouvelles ont fait rapidement le tour de l'Europe. Les plus connues sont: *Tarass Boulba, le Roi des gnomes, l'Histoire d'un fou, le Ménage d'autrefois, la Calèche.* Ce sont, dans des tableaux de mœurs locales, des études psychologiques d'une grande vérité et des récits pleins de charme. *Les Ames mortes* (Saint-Pétersbourg, 1842) forment une œuvre plus étendue et plus hardie : c'est la peinture satirique de l'exploitation par les habiles et les intrigants des préjugés de la province et des abus qu'ils favorisent. Ce rôle de satire sociale, Gogol voulait aussi le donner au théâtre, et sa comédie principale, *le Contrôleur*, met en plein jour, avec une vérité et une verve bouffonne, la corruption des mœurs administratives de la Russie; l'empereur Nicolas, qui travaillait à les reformer, applaudit au courage du poëte. On a recueilli les *Œuvres de Gogol*, romans, drames et lettres (Sotchinéniïa i pisma; Saint-Pétersbourg, 1857, 6 vol. in-8; Moscou, 1862, 4 vol.). Plusieurs de ses nouvelles ont été traduites séparément en français par L. Viardot, X. Marmier, P. Mérimée. L. Viardot en a en outre réuni plusieurs sous le titre de *Nouvelles russes* (Paris,1845, in-18). *Les Ames mortes* ont été traduites par Eug. Moreau (1858, in-4) et par Ern. Charrière (1859, 2 vol. in-18).

Cf. Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1845; — Mérimée : *Nouvelles* (1852, in-18); — Courrière : *Histoire de la littérature russe contemporaine* (1875); — *English cyclopaedia.*

GOGUET (Antoine-Yves), érudit français, né le 18 janvier 1716 à Paris, où il est mort le 2 mai 1758. Il était conseiller au parlement. On estime pour l'étendue et la solidité des connaissances son livre *De l'Origine des lois, des arts et des sciences, et de leur progrès chez les anciens peuples* (Paris, 1758, 3 vol. in-4; 1759, 6 vol. in-12; 1809, 3 vol. in-8).

GOHIER (Louis-Jérôme), homme d'Etat et littérateur français, né en 1746 à Samblançay, en Touraine, mort le 29 mai 1830. Avocat renommé du barreau de Rennes, il fut élu membre de l'Assemblée législative en 1791, et dans les hautes fonctions administratives et judiciaires qu'il fut appelé à remplir, se montra, suivant Mme Roland, « plein de zèle et de bonnes intentions, mais du reste homme médiocre. » Bonaparte le nomma consul général à Amsterdam.

Lors de l'avénement de Louis XVI, Gohier avait fait représenter à Rennes une pièce allégorique en un acte, intitulée le *Couronnement d'un roi* (Paris, 1774, in-8). Ce petit drame, qui était une satire contre le parlement Maupeou et plusieurs personnages influents à la cour, eut un grand succès; il fut réimprimé à l'occasion du sacre de Charles X (Paris, 1825, in-8). Gohier fit jouer en 1794, au théâtre de la République, *la Mort de César*, tragédie de Voltaire, avec les changements de circonstance. Il a publié ses mémoires sous le titre de *Mémoires d'un vétéran irréprochable de la Révolution* (Paris, 1825, 2 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie des contemporains;* — Thiers : *Histoire de la Révolution française.*

GOHORY ou **GOHORRI** (Jacques), littérateur français, mort le 13 mars 1576. Il était d'une famille florentine. Il prit les pseudonymes *le Solitaire* et *le Prieur de Marsilly*. Nommé historiographe et chargé de continuer l'*Histoire de France* de Paul Emile (Paolo Emilio), il se borna à copier la continuation qu'en avait donnée Arnoul du Ferron (1554, in-fol.) Son travail, qui n'a pas été imprimé, existe en manuscrit à la Bibliothèque nationale, sous le titre d'*Histoire de Charles VIII et Louis XII*. Gohory a publié divers écrits en prose et en vers, notamment le *Livre de la fontaine périlleuse, avec la Chartre d'amours, autrement intitulé le Songe du Verger* (Paris, 1572, in-8), et diverses traductions.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire histor.*, suppl.

GOIBAUD-DUBOIS (Philippe), dit aussi DUBOIS DE LA COUR, traducteur français, né en 1627 à Poitiers, mort le 1er juillet 1694. D'abord maître de danse, il plut si bien au jeune duc de Guise, que celui-ci le voulut pour gouverneur. Il lui fallut, afin de remplir cette place, commencer à l'âge de trente ans ses études classiques. C'est

auprès des solitaires de Port-Royal qu'il apprit le latin. Le 12 novembre 1693, il fut reçu à l'Académie française. On lui doit un assez grand nombre de traductions, surtout d'ouvrages de *Saint-Augustin* et de quelques traités moraux de Cicéron. On cite, en outre : *Discours sur les Pensées de M. Pascal*, (Paris, 1672, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVI.

GOKUL-NÂTH, poëte hindoui du XVIIIe siècle, né à Bénarès. Il était fils du poëte Raghunâth et seigneur de Gokul. Il est auteur du *Mahâbhârata-darpana* (Miroir du Mahâbhârata), et du *Harivansa-darpana* (Miroir du Harivansa) : ce sont des traductions en vers de différentes mesures, élégantes et un peu abrégées, du *Mahâbhârata* et du *Harivansa* en Bhâschâ ou hindoui, faites sur le désir de Srî uddita Narâyan, râjâ de Bénarès. Les abréviations portent sur les synonymes et les épithètes si fréquentes dans l'original. Comme la plupart des traductions du sanscrit et du persan en hindoustani, celles de Gokul-Nâth ont le tort de retenir trop de mots de la langue de l'original. Elles ont été éditées par les soins de Lakschmî Narayân (Calcutta, 1829, 4 vol. gr. in-4).

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindoui et hindoustani* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

GOLBÉRY (Marie-Philippe-Aimé DE), traducteur français, né le 1er mai 1786 à Colmar, mort le 5 juin 1854. Reçu avocat en 1808, il devint procureur impérial à Colmar en 1813, et procureur général à la cour de Besançon en 1841. Il fit partie de la Chambre des députés de 1834 à 1848, et fut membre correspondant de l'Académie des inscriptions. Il avait épousé, en 1812, la fille de Merlin de Thionville. On lui doit des traductions importantes : celles de l'*Histoire universelle de l'antiquité* par Schlosser (Paris, 1828, 3 vol. in-8), de l'*Histoire romaine* par Niebuhr (Paris, 1830-1840, 7 vol. in-8), qui fit une révolution dans l'enseignement historique, et de *Suétone*, dans la bibliothèque de Panckoucke (1830-1833, 3 vol. in-8); puis une bonne édition de *Tibulle*, dans la collection Lemaire (Paris, 1826, in-8). Il a écrit en outre des Mémoires sur les antiquités de l'Alsace (Strasbourg, 1825, in-fol.), l'*Histoire et description de la Suisse et du Tyrol*, dans l'*Univers pittoresque* (1839, in-8), et des articles dans divers recueils.

Cf. Quérard. Louandre et Bourquelot : *la France littér.* et la *Littér. franç. contempor.*

GOLDAST DE HEIMINSFELD (Melchior), historien et érudit suisse, né à Esperi le 6 janvier 1576, mort à Giessen le 11 août 1635. D'une famille noble, mais ruinée, il fut élevé et vécut presque constamment dans la gêne et la misère, sans renoncer à une liberté de parole qui lui fit beaucoup d'ennemis. Il eut des démêlés avec Bellarmin, Scioppius, Scribanus et autres savants. Ses ouvrages, écrits tour à tour en latin et en allemand, sont nombreux et d'une grande érudition; malheureusement il ne craignait pas, pour le besoin d'une controverse, de supposer ou même de forger des pièces historiques. Nous citerons : *Suevicarum rerum scriptores* (Francfort, in-4 1605); *Alamanicarum rerum scriptores* (Ibid., 1606, 3 vol. in-fol.); *Sibylla francica, seu De admirabili puella Johanna lotharinga, dissertationes aliquot coævorum scriptorum* (Altdorf, 1606, in-4), *Philologicarum epistolarum centuria una*, etc. (Francfort, 1610, in-8); *Collectio consuetudinum eto legum imperialium* (Ibid., 1615, in-fol.), et *Clleclio constitutionum imperialium* (Ibid., 1673, 4 vol. in-fol.). Il a édité ou réédité des ouvrages de Pirkheimer, de de Thou, etc.

Cf. *Catalogus bibliothecæ goldastinæ* (Francfort, 1641) ; — *Virorum clarissimorum ad Melch. Goldastum epistolæ* (Ibid., 1688, in-4) ; — Senkenberg : *Vita Goldasti*, en tête des *Alamanicarum rerum scriptores*, édit. 1730 ; — Bayle : *Dictionnaire historique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXIX.

GOLDONI (Carlo), célèbre poëte comique italien, né à Venise en 1707, mort à Paris en 1793. Fils d'un médecin, il refusa de suivre la même carrière et se prépara à celle du barreau. Sa vocation le portait vers le théâtre. Après avoir été consul de Gênes à Venise, directeur de spectacles dans l'armée autrichienne qui occupait les provinces du nord de l'Italie, avocat à Pise, poëte d'une troupe de comédiens ambulants, il se fixa à Venise, s'y maria, et travailla dès lors sérieusement pour le théâtre. Le dépit que lui causa le succès d'un rival, Charles Gozzi, le détermina à venir à Paris en 1760. Il y fut comblé de faveurs par la famille royale et nommé lecteur et maître d'italien de Mesdames, filles de Louis XV. Le roi lui accorda une pension de 3600 livres qu'il perdit aux premiers temps de la Révolution, mais que la Convention lui rendit, la veille même du jour où il mourait pauvre et presque aveugle.

Goldoni, doué d'un esprit vif et original, saisissant promptement les ridicules et les vices et rendant avec une facilité extrême ses mobiles impressions, opéra dans le théâtre italien une réforme tentée en partie déjà par Maffei, Becelli, Riccoboni et Liveri. Il y avait alors, sur la scène nationale, à côté des « comédies érudites » faites d'après les règles d'Aristote, les « comédies de l'art » ou de canevas, avec leur cadre traditionnel, leur dialogue improvisé et leurs personnages de convention : Arlequin, Pantalon, Colombine, etc. (voy. COMMEDIA DELL' ARTE). Goldoni s'appliqua à leur donner, en les écrivant, un caractère plus littéraire; il dut toutefois respecter des habitudes chères au public, et, d'autre part, obtenir des acteurs de réciter leurs rôles tels qu'ils étaient écrits. Sa prodigieuse fécondité, qui allait jusqu'à composer en cinq jours une pièce de cinq actes en vers, lui permit de faire face à toutes les exigences du genre et de sa situation et de soutenir l'opposition, souvent toute personnelle, des écrivains dramatiques de son temps, surtout celle de l'abbé Chiari et de Carlo Gozzi. Goldoni ne devint un classique pour l'Italie qu'à partir du succès qu'il eut à Paris avec son *Bourru bienfaisant* (1771), comédie en cinq actes, écrite en français et restée chez nous à la scène.

Il a composé près de 150 comédies, et en outre des tragédies, des pièces à canevas, des drames, des intermèdes, des farces, des opéras comiques ou sérieux. Malheureusement la plupart de ces ouvrages se ressentent de la facilité extrême de l'auteur. Ses premiers ouvrages sont *le Gondolier vénitien*, intermède, et une tragédie de *Bélisaire*, jouée avec quelque succès en 1734. Son théâtre comique, sur lequel se fonde sa réputation, offre une grande variété d'intrigues et de situations, un monde de personnages populaires que le spectateur reconnait aisément, une observation fine et juste, une gaieté qui arrive vite à la bouffonnerie, un dialogue rapide, enfin un langage simple et naturel, mais qui n'est pas toujours correct. Quant aux caractères, dont les Italiens vantent la parfaite exactitude, transportés sur les scènes étrangères, ils semblent manquer d'élévation et de force et n'être qu'une reproduction affaiblie de la réalité. Goldoni a reçu de ses compatriotes la qualification de « grand » et aussi celle de « Molière italien », quoiqu'il n'y ait d'autre analogie entre lui et Molière que la supériorité de l'un et de l'autre sur les autres auteurs comiques de leur pays.

Les comédies principales de Goldoni sont celles consacrées à la peinture d'un caractère, et parmi celles-ci on distingue : *le Flatteur, le Joueur, la Femme de mérite* (la Donna di garbo), *l'Avare, le*

Vieillard fantasque, la Veuve rusée, la Femme changeante (la Donna volubile), *l'Evaporée* (la Donna di testadebole), *les Femmes maîtresses chez elles* (le Donne de casa soa), *le Menteur*, etc. On remarque ensuite des scènes d'intérieur, où les travers innocents sont saisis au vif : *le Père de famille, la bonne Mère, la Mère tendre*, etc., ainsi que la mise à la scène de ridicules, de défauts inhérents à certaines conditions sociales, comme *l'Avocat vénitien, les Rustres, les Servantes* (le Massere), ou de mœurs et d'habitudes envisagées par leur côté plaisant : *le Chevalier et la dame* ou *le Sigisbé, la Villégiature, le Retour de la villégiature;* des pièces légères, toutes de verve et d'à-propos, comme *le Théâtre comique, le Café* (la bottega del caffè), *le Carrefour;* des romans connus mis en action, comme *Paméla, Paméla mariée, Renaud de Montauban*, etc.; de prétendues peintures de mœurs étrangères, où la fantaisie de l'auteur se donne libre carrière, comme *l'Epouse persane, Ircana à Ispahan, la Péruvienne, la Belle sauvage*, etc., enfin des portraits d'hommes célèbres : *Térence, Torquato Tasso, Molière*. On a recueilli le *Théâtre complet* de Goldoni (Lucques, 1809, 26 vol. in-8). — Plusieurs de ses comédies ont été traduites en français, notamment : *le Pere de famille, le Véritable ami*, par Deleyre (1758), *Paméla* et *la Veuve rusée* par de Bonnet du Valguier, (1759 et 1761), *la Suivante généreuse, la Domestique généreuse* et *les Mécontents*, par Sablier (1761); *Paméla mariée* par Desriaux, par Pelletier Volmeranges et Cubières; *le Valet à deux maîtres* (1763); *le Menteur, Térence, Molière, l'Auberge de la poste*, par Aignan, dans la collection des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. Amar du Rivier a commencé la publication des *Chefs-d'œuvre dramatiques* de Ch. Goldoni. Le célèbre écrivain a rédigé en italien des *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie et de son théâtre* (Paris, 1787, 3 vol. in-8); ils ont été traduits en français (1787, 3 vol), et en anglais (Londres, 1815, 2 vol.)

Cf. Gherardini : *Vita di Carlo Goldoni ;* — Meneghezzi : *Memorie della vita et delle opere di Carlo Goldoni* (Milan, 1827, in-16); — S. de Sismondi : *De la Littérature du midi de l'Europe ;* — L. Carrer : *Etude sur Goldoni;* — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (1867, in-18).

GOLDSMITH (Olivier), poëte et romancier anglais, né le 10 novembre 1728 à Pallas, en Irlande, mort à Londres le 4 avril 1774. Il était le cinquième des sept enfants du R. Charles Goldsmith, recteur de la petite cure de Lissoy. Grâce aux largesses d'un oncle, le Rév. Contarine, il fut mis à l'Université de Dublin ; mais aussi léger qu'intelligent, il ne put se faire admettre dans les ordres. Son oncle l'envoya alors étudier la médecine à Édimbourg (1752), puis à Leyde (1754). Quittant cette ville, Olivier se mit à parcourir la Flandre, diverses parties de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie. Il voyageait sans argent, mais sachant beaucoup de vieilles chansons irlandaises et jouant passablement de la flûte, son talent musical lui valait partout du pain et un lit. Au milieu de ces singulières pérégrinations, il obtint, à ce qu'il prétend, le diplôme de docteur en médecine à Padoue ; mais les souvenirs de Goldsmith sont trop mêlés de rêves et de fictions pour qu'on prenne à la lettre les récits qu'il fait de ses voyages. Il revint en Angleterre vers l'automne de 1756. Après deux ans d'une vie misérable où il tenta vainement de tirer parti de ses prétendues connaissances médicales, il s'engagea résolûment dans la littérature, écrivit pour les *Revues*, fit des compilations. Johnson le patronna auprès des libraires. Enfin, en 1765, son poëme du *Voyageur* et l'année suivante son *Vicaire de Wakefield* le mirent tout à fait en lumière. Il faisait partie du club littéraire qui réunissait Johnson, Reynolds, Burke. Les libraires rétribuaient largement les travaux qu'il exécutait à la hâte. On estime que dans les huit ou neuf dernières années de sa vie, il ne gagnait pas moins de 400 livres (10000 fr.) par an, ce qui aujourd'hui en vaudrait le double; mais il était imprévoyant, généreux, joueur, et quelque argent qu'il gagnât, il se trouvait toujours dans la gêne. Une indisposition qu'il voulut lui-même soigner s'aggrava et devint incurable; il mourut à quarante-six ans.

L'ouvrage le plus célèbre de Goldsmith, *le Vicaire de Wakefield* (The Vicar of Wakefield ; Londres, 1766, in-8), tient une place à part dans ses nombreux écrits. C'est l'histoire d'un curé de campagne, le R. Primerose, que trop de facilité de caractère et des hasards malheureux jettent dans les plus cruels embarras, sans altérer sa bonté de cœur, sa sérénité d'esprit, sa confiance dans la Providence. On dirait une délicieuse et piquante idylle terminée par un roman sentimental dont le lecteur excuse sans peine les invraisemblances. Ce charmant ouvrage a eu partout le même succès ; il a compté en France un grand nombre de traductions, dont la meilleure est celle de M^me^ Louise Belloc (Paris, 1839, in-12). Pour l'intérêt littéraire on peut en rapprocher deux comédies : *l'Homme au bon naturel* (the Goodnatured man), jouée à Covent-Garden en 1768, et qui parut trop gaie au public habitué aux comédies sentimentales, et *Elle s'abaisse pour vaincre, ou les Méprises d'une soirée* (the stoops to conquer, or the Mistakes of a night), jouée au même théâtre en 1773, et fondée sur un incident invraisemblable, la méprise de deux sociétés qui prennent un château pour une auberge ; cette fois, l'irrésistible gaieté de la pièce entraîna le public et obtint un grand succès.

Viennent ensuite des poëmes. *Le Voyageur* (the Traveller, 1765) a un sujet grandiose : le poëte se suppose assis sur un rocher de cette chaîne des Alpes où se rencontrent trois grands pays ; il repasse alors ses souvenirs de voyage, et de ses propres observations il conclut que le bonheur de l'homme n'est pas dans les institutions politiques, mais dans son propre cœur; *le Village déserté* (the Deserted village; Londres, 1770) est le double tableau d'un village, celui d'Auburn, d'abord prospère, puis abandonné par ses habitants qui sont forcés d'émigrer en Amérique : dans le cadre un peu artificiel de ce contraste, le poëte s'empare de l'âme par le charme des peintures et la vérité de l'émotion. L'*Histoire de la cuisse de venaison* (History of the haunch of venison) et *la Revanche* (Retaliation) sont deux poëmes satiriques publiés après sa mort; le second contient une dizaine de portraits fort piquants de ses amis du club. Les *Œuvres poétiques* de Goldsmith ont été réunies (Londres, 1780, 2 vol. in-8).

Les autres ouvrages de Goldsmith sont des compilations et écrits de circonstance faits pour les libraires. Nous citerons : *Enquête sur l'état présent des belles-lettres en Europe* (an Inquiry into the present state of polite learning, etc.; Londres, 1759, in-12) ; *l'Abeille* (the Bee, 1759), recueil hebdomadaire qui eut huit numéros; *le Citoyen du monde* (the Citizen of the world, 1762, 2 vol.), imitation des *Lettres persanes*, publiée d'abord sous le titre de *Lettres chinoises* dans le *Public Ledger*, traduites en français par Poivre (Amsterdam, 1763, 3 vol. in-12) ; *l'Art de la poésie* (the Art of poetry ; Londres, 1763, 2 vol. in-12); *la Vie du beau Nash* (Life of Beau Nash, 1763, in-8), biographie d'un fashionable; *Histoire d'Angleterre dans une série de lettres d'un noble à son fils* (History of England in a series of letters, etc., 1763, 2 vol. in-12), abrégé superficiel, mais bien écrit, qui fut attribué à lord Lyttleton, et qui a été traduit plusieurs fois en

français, entre autres par Mme Brissot (Paris, 1786, 2 vol. in-8); *Histoire romaine* (Roman history; Londres, 1769, 2 vol. in-8), narration intéressante, mais sans recherches originales, deux ou trois fois traduite en français; *Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus anciens jusqu'à la mort de Georges II* (1771, 4 vol. in-8), traduite en français par Mme Al. Aragon (Paris, 1825, 6 vol. in-8); *Histoire de la terre et de la nature animée* (a History of the Earth and, etc.; Londres, 1774, 8 vol. in-8), abrégé facile de quelques gros ouvrages scientifiques dont Goldsmith avait à peine la clef; *Histoire grecque depuis les premiers temps jusqu'à la mort d'Alexandre* (1774, 2 vol. in-8), non moins superficielle et non moins intéressante que l'*Histoire romaine*. Goldsmith est le plus agréable et n'est pas le plus inexact des abréviateurs; même dans ces travaux de commande, il porte l'art du récit et la limpidité du style. Washington Irving a donné une bonne édition de ses *Œuvres diverses* (Miscellaneous Works; Paris, 1824, 4 vol. in-8).

Cf. L. Prior : *Life of Olivier Goldsmith* (1837, 2 vol. in-8); — Ch. Nodier : *Notice* en tête de sa traduction du *Vicaire* (1841); — Forster : *The Life and adventures of Ol. Goldsmith* (1848, in-8); — Washington Irving : *Life of Olivier Goldsmith* (1849); — Quérard : *la France littéraire*.

GOLIAS (L'APOCALYPSE OU LA CONFESSION DE). — Voyez MAP (Gautier).

GOLIKOFF (Iwan), historien russe, né à Koursk en 1735, mort en 1801. D'abord négociant, il abandonna le commerce et rassembla des matériaux relatifs à Pierre le Grand. Il les a publiés de 1788 à 1797, sous le titre de *Faits et gestes de Pierre le Grand*, etc. (Moscou, 30 vol., in-8), et y a ajouté un volume d'*Anecdotes* (Ibid., 1798). Cette compilation, de peu de valeur littéraire, a été utilisée par divers historiens, notamment par de Halem pour son *Histoire de Pierre le Grand* (Munster et Leipzig, 1807, 3 vol. in-8).

Cf. N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

GOLIUS (Jacques), savant orientaliste hollandais, né à La Haye en 1596, mort à Leyde le 28 septembre 1667. Voué à l'étude de l'arabe, il visita plusieurs fois l'Orient, recueillit des manuscrits et des matériaux pour l'histoire. A la mort d'Erpenius, il occupa la chaire d'arabe, et plus tard celle de mathématiques à l'Université de Leyde. Il fut en relations avec Descartes et avec les plus illustres savants. Outre un grand nombre d'ouvrages manuscrits conservés à la Bibliothèque bodléienne d'Oxford, on cite de lui : *Lexicon arabico-latinum* (Leyde, 1653, in-fol.); un *Dictionnaire persan*, faisant partie du *Lexicon heptaglotton* d'Edm. Castell; *Proverbia quædam Alis et Carmen Tograï*, etc. (Leyde, 1629, in-8); puis la traduction latine de ce dernier poëme (Utrecht, 1708, in-8); *Alfergani elementa astronomica arabice et latine* (Amsterdam, 1669, in-4); etc.

Cf. J.-Fr. Gronovius : *Laudatio funebris J. Golii* (Leyde, 1668, in-8); — Bayle : *Dict. historique*.

GOLTZIUS (Hubert), numismate et artiste belge, né à Venloo (Gueldre) le 30 octobre 1526, mort à Bruges le 24 mars 1583. Ses travaux sur les médailles et sur les restitutions historiques qu'elles fournissent attirèrent de bonne heure l'attention sur lui et lui valurent, outre des honneurs, d'amples ressources pour étendre ses recherches. Peintre habile, il dessinait et souvent gravait lui-même ses planches iconographiques. On lui reproche d'avoir à l'occasion supposé des médailles apocryphes et d'avoir inventé les légendes, et l'on ne peut user de ses documents qu'avec une grande réserve.

Ses principaux ouvrages sont : *Vitæ et vivæ omnium fere imperatorum imagines, ex antiquis numismatibus adumbratæ* (Anvers, 1557, in-fol.), ouvrage traduit dans plusieurs langues; *Fasti magistratuum et triumphorum romanorum ex antiquis... monumentis restituti* (Bruges, 1566, in-fol.; nouv. édit., Anvers, 1620, in-fol.); *Thesaurus rei antiquariæ* (Anvers, 1579, in-4; nouv. édit., 1618, in-fol.); *Græcia, sive Historia urbium,... ex numismatibus restituta* (Bruges, 1576, in-fol.; nouv. édit., Anvers, 1617, in-fol.). Les *Œuvres* de Goltzius ont été réunies (Anvers, 1644 et 1708, 5 vol. in-fol.).

Cf. Foppens : *Biblioth. belgica*, t. I; — Baillet : *Jugements des savants*, t. I; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV; — Van Hulst : *H. Goltzius* (Liége, 1848, in-8).

GOMBAULD (Jean OGIER DE), poëte français, né vers 1570 à Saint-Just de Lussac (Saintonge), mort en 1666. Un sonnet qu'il composa sur l'assassinat de Henri IV le mit en faveur auprès de Marie de Médicis. Il en reçut une pension de 1200 écus. Sous le ministère de Richelieu, il fut nommé, quoique huguenot, gentilhomme ordinaire du roi; mais sa pension fut peu à peu réduite à 400 écus, et il put dire dans son épitaphe de Malherbe :

Il est mort pauvre, et moi, je vis comme il est mort.

Gombauld occupa un des premiers rangs à l'hôtel de Rambouillet, et entra à l'Académie française dès sa fondation. Tallemant des Réaux le représente comme un vieillard « plein d'honneur, qui ne ferait pas une lâcheté pour sa vie ». Plusieurs auteurs louent surtout ses épigrammes. Boileau le cite pour ses sonnets, qui eurent, en effet, le plus grand succès, malgré ou à cause de leur précieuse fadeur. En voici un des plus applaudis :

Durant la belle nuit, dont mon âme ravie
Préférait les clartés à celles d'un beau jour,
J'écoutais murmurer, au milieu de la cour,
Mille voix de louange, et mille autres d'envie.

Je ne sais quelles morts plus douces que la vie
Faisaient sentir aux cœurs les charmes de l'amour,
Et de mille beautés qui brillaient à l'entour,
L'un tenait pour Caliste et l'autre pour Sylvie.

Quand Philis vint montrer ses yeux armés de dards,
De tous les assistants attira les regards,
Et des autres objets effaça la mémoire.

Sa présence à l'instant fit sentir sa vertu,
Et mon cœur fut saisi d'une secrète gloire
De la voir triompher sans avoir combattu.

On a de Gombauld : *Endymion*, roman ou poëme en prose (Paris, 1624, in-8); *Amaranthe* (1631, in-8), pastorale en style précieux, comme l'ouvrage précédent; *Poésies* (1646, in-4); *Lettres* (1647, in-8); *Sonnets* (1649, in-4); *Épigrammes* (1657, in-12; nouv. édit., Lille, 1861, in-12); tragédies d'*Aconce*, de *Cydippe* et des *Danaïdes* (1658, in-12); *Traités et Lettres touchant la religion* (Amsterdam, 1669, in-12).

Cf. Haag frères : *la France protestante*; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*.

GOMBERVILLE (Marin LE ROY DE), poëte et romancier français, né en 1600 à Paris ou près de Paris, mort le 14 juin 1674. Dès l'âge de quatorze ans il publia l'*Eloge de la vieillesse* en cent-dix quatrains, du reste fort médiocres. A vingt-deux ans il donna le premier de ses romans, qui eurent un très-grand succès. Il fit partie de l'Académie française dès sa fondation. La part qu'il prit aux travaux de cette compagnie fut très-active. Il fit une campagne célèbre contre le mot *car*, qu'il voulait expulser de la langue française, comme suranné, et qu'il prétendait n'avoir pas mis dans tout son roman de *Polexandre*, bien qu'il s'y trouve, dit-on, trois fois. Cette affaire ridicule fut bien jugée par Voiture, dans une lettre à Mlle de Rambouillet : « Je ne sais pour quel intérêt ils tâchent d'ôter à *car* ce qui lui appartient, pour le donner à *pour ce que*, ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce qu'ils peuvent

dire avec trois lettres. » Gomberville passa ses dernières années près de Port-Royal.

La réputation que lui firent ses vers, au XVIIe siècle, ne s'est pas soutenue. Voici ceux que Sainte-Beuve cite comme les meilleurs :

> Que ne puis-je imiter les chastes tourterelles
> Qui pleurent dans les bois la mort de leur époux !
> Mais pour suivre leur vol et pour gémir comme elles,
> Il faut avoir leur cœur, il faut avoir leurs ailes ;
> Et je ne puis, mon Dieu ! les avoir que de vous.

Le succès de ses romans fut mieux mérité. Auteur correct, ingénieux dans l'invention, habile à nouer et embrouiller une intrigue, il ne manque pas d'une certaine connaissance du cœur humain, et se préoccupe de la vérité des peintures. Dans son principal roman, *Polexandre*, au lieu de prendre pour lieu de la scène un pays imaginaire, il l'a placée au Mexique, qu'il a décrit de son mieux au moyen des ouvrages alors publiés.

Ses poésies, qui n'ont pas été réunies, se trouvent dans les recueils du temps, notamment dans celui de Loménie de Brienne. Il a publié : *Discours des vertus et des vices de l'histoire*, avec un *Traité de l'origine des Français* (Paris, 1620, in-4), contenant des hardiesses paradoxales; *la Caritie*, roman (1622, in-8) ; *Polexandre*, roman (1632, 4 vol. in-4), plusieurs fois remanié et presque transformé par l'auteur; *la Jeune Alcidiane*, roman (1651, in-8), suite de *Polexandre; la Cithérée*, roman (1640-1642, 4 vol. in-8) ; *la Doctrine des mœurs, tirée de la philosophie des stoïques* (1646, in-fol.). Il a donné des poésies latines sous le nom de Thalassius Basilides.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVIII ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*.

GOMEZ DE CIBDAREAL ou CIUDAD-REAL (Fernan), né en 1388. Médecin du roi Juan II de Castille, et son ami et son confident, il a écrit, sous le titre de *Centon epistolario*, un recueil de lettres précieuses pour l'histoire secrète et anecdotique de ce règne, mais dont l'authenticité a été contestée. Elles ont été publiées plusieurs fois (Burgos, 1499, in-4 ; Madrid, 1775, 1790, in-8).

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura* ; — Ticknor : *History of spanish liter.*, t. IV de la traduction espagnole, p. 202-207.

GOMEZ (Madeleine-Angélique POISSON, Mme DE), femme auteur française, née le 22 novembre 1684, morte le 28 décembre 1770. Fille du comédien Paul Poisson, elle épousa un gentilhomme espagnol sans fortune. Spirituelle et douée d'une imagination facile, elle produisit un grand nombre d'œuvres, tragédies, histoires galantes, nouvelles, et, malgré un style souvent incorrect, obtint des succès prolongés. On cite d'elle : *Sémiramis*, tragédie (Paris, 1707, in-12) ; *Habis*, tragédie (Ibid., 1714, in-12) ; *Cléarque*, tragédie (Ibid., 1717, in-12) ; *Anecdotes, ou Histoire secrète de la maison ottomane* (Amsterdam, 1722, in-12) ; *Histoire secrète de la conquête de Grenade* (Paris, 1723, in-12) ; *les Journées amusantes* (Ibid., 1723 et suiv., 8 vol. in-12, plusieurs fois réimpr.) ; *Anecdotes persanes* (Ibid., 1727, 2 vol in-12) ; *Cent nouvelles nouvelles* (Ibid., 1735, 8 vol. in-12), recueil qui eut plusieurs éditions et dont fait partie *Jean de Calais*, plusieurs fois imprimé à part (1849, in-12) ; *Histoire d'Eustache de Saint-Pierre* (Ibid., 1765, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

GONCOURT (Jules-Alfred HUOT DE), littérateur français. Collaborateur inséparable de son frère Edmond, il a donné avec lui quelques volumes de critique et d'histoire, des romans très-remarqués pour leurs exagérations réalistes : *Sœur Philomène* (1861), *Germinie Lacerteux* (1865), *Manette Salomon* (1867, 2 vol.), etc., et un drame, *Henriette Maréchal* (Théâtre-Français, 1865), qui tomba devant les protestations soulevées par des excentricités de parti pris. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. Notre *Année littéraire*, t. I-X (1858-67).

GONDOLA (Jean), poëte dalmate du XVIIe siècle, mort en 1638. Il appartenait à une famille noble de Raguse. Il se fit connaître par une traduction des *Psaumes*, imprimée à Venise, un poëme biblique intitulé *les Larmes de l'enfant prodigue*, publié à Rome ; *Ariadne*, drame, imprimé à Ancone, et une traduction de la *Jérusalem délivrée*. Mais son principal ouvrage est *l'Osmanide*, poëme épique inspiré à l'auteur par l'héroïque résistance des Polonais contre la Turquie (1621). Il avait vingt chants, dont deux ont été perdus, et est divisé en strophes de vers octosyllabiques. Le héros du poëme est Wladislas, le rival du jeune Osman Ier. Celui-ci, repoussé par les Polonais, attribue sa défaite à l'indiscipline des janissaires, veut les punir et périt massacré par eux. Un seigneur polonais du nom de Korewoski, que sa femme Krunoslava a suivi à l'armée, ravive par ses aventures romanesques l'intérêt du récit. L'œuvre, quoique belle, a pour défauts la lenteur de la marche de l'action, un style affecté et parfois la redondance reprochée aux Orientaux. *L'Osmanide* a été traduite en vers latins par l'abbé Bernard Zamagna (1778), et complétée par Pierco di Sorgo. Chr. Ostrowski a fait des traductions partielles des chants VIIIe et XIVe, contenant un des nombreux épisodes, celui de Suncianiza (la Fille du soleil), qui se rattache à l'histoire nationale de la Serbie.

Cf. Christian Ostrowski : *Lettres slaves*, t. I (Paris, 1857, in-18).

GONDRIN (Pierre DE PARDAILLAN DE), membre de l'Académie française, né vers 1691, mort le 2 novembre 1733. Il était fils du duc d'Antin et petit-fils de Mme de Montespan. D'abord chanoine de Paris, il devint évêque de Langres, et pair de France en 1724. Il entra à l'Académie en 1725. On ne lui connaît pas de titre littéraire.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

GONGORA Y ARGOTE (Luis DE), poëte espagnol, né à Cordoue le 11 juillet 1561, mort dans cette ville le 23 mai 1627. Il prit le nom de sa mère comme étant plus sonore. Ayant étudié à l'Université de Salamanque, il entra dans les ordres et eut le titre de chapelain du roi. Un goût très-vif pour la poésie lui valut de précoces succès. En 1583, Cervantès, dans *Galatée*, le cite déjà comme un auteur connu. Ses premières poésies se composent de ballades, de *letrillas*, tour à tour satiriques et sentimentales, d'odes et de *canciones* d'un style majestueux ; l'ode à l'*Invencible Armada* est restée un chef-d'œuvre de la poésie lyrique espagnole. Voyant toutefois que ses poésies simples et naturelles n'obtenaient pas le succès qu'elles méritaient, il résolut de changer de style. Il combina les mots nouveaux empruntés aux langues latine et grecque avec des termes vieillis, détournés de leur sens primitif, employa des constructions forcées ou antipathiques au génie de la langue espagnole, et forma ainsi l'*estilo culto*, ou style tourmenté, qui garda son nom (voy. GONGORISME). Ses deux premiers sonnets écrits selon cette seconde manière sont de l'année 1605. Puis vinrent les poëmes : *les Solitudes (las Soledades)* et *Polifemo*, qui circulèrent en manuscrit, et le poëme de *Pyrame et Thisbé*. Ces œuvres étranges avaient besoin de commentaires, même pour les Espagnols lettrés. Il en parut plusieurs, entre autres : *Lecciones solemnes a las obras de D. Luis de Gongora* (Madrid, 1630, in-4). Une école était fondée, et le succès prouvé par la foule des imitateurs.

Les œuvres diverses de Gongora se composent

de satires, de sonnets burlesques, de romances qui ont de la tendresse et d'épitres, dont la plus connue est celle qui dépeint, avec une verve intarissable, les ennuis de la vie de la cour. Il a écrit aussi pour le théâtre une comédie, *la Fermeté d'Isabelle* (*las Firmezas d'Isabela*), qui n'eut pas de succès. Il en a laissé deux autres inachevées : *El Doctor Carlino* et la *Comédie de la chasse* (la Comedia venatoria). Il a également composé : *Fabulas de Polifemo*, poëme semi-lyrique et semi-narratif, mais tout à fait absurde et incompréhensible. Les *Œuvres complètes* de Gongora ont été réunies quelques années après sa mort (Madrid, 1654, in-4), et il a été donné un choix de ses *Poésies* par Ramon Fernandez (Madrid, 1787, in-12).

Cf. Hozes : *Vie de Gongora*, en tête de l'édit. des *Œuvres*; — Antonio : *Bibl. hisp. nova*, t. II ; — de Puibusque : *Hist. comparée*, t. I ; — Ticknor : *History of spanish liter.*, t. III.

GONGORISME. La fin du XVe siècle fut marquée par une invasion générale dans les littératures de l'Europe de l'affectation, de la recherche, des pensées subtiles, du bel esprit et du style raffiné. Lilly en Angleterre, Marini en Italie, Ledesma et Gongora en Espagne furent les corrupteurs du goût. Ledesma avait imaginé le *conceptisme* ; Gongora, de parti pris, et par ambition littéraire, abandonnant la poésie sensée dans laquelle il s'était fait déjà une réputation estimable, donna par son poëme des *Solitudes* (las Soledades) le signal d'une rupture complète entre la langue vulgaire et la langue poétique. Il inventa le style *culto*, style poli et civilisé, selon lui. Peu soucieux de l'idée, il tortura les mots, modifiant la signification ancienne des uns, attachant à d'autres un sens prétendu profond, mais obscur, et précipitant la langue dans une confusion dont elle a eu de la peine à sortir. Il introduisit dans ses phrases les inversions grecques et latines, et, faisant parade d'un vain savoir, parsema ses écrits d'allusions mythologiques. Le tout, associé aux métaphores et aux boursouflures les plus recherchées, constitua le *cultisme*, nommé de préférence chez nous gongorisme.

Il est facile d'extraire du poëme des *Soledades* des exemples de cette seconde manière de Gongora. Des oiseaux sont pour lui « des cloches de plumes sonores qui donnent le signal de l'aube au soleil, lorsque celui-ci, sur son carrosse, quitte le pavillon d'écume. » Une jeune fille qui se lave le visage à une fontaine « réunit le cristal liquide au cristal de sa joue par le bel aqueduc de sa main. » Les bergères sont des roses vêtues : « Le printemps, chaussé d'avril et habillé de mai, voit arriver les roses vêtues qui chantent, entourées de guitares ailées ; à leur voix, le ruisseau fait de sa blanche écume autant d'oreilles qu'il y a de cailloux dans son lit. » Une nouvelle mariée est si belle qu'elle rendrait la Norvége torride avec ses deux soleils et l'Ethiopie blanche avec ses deux mains. Gongora compare un ruisseau qui se précipite dans la mer à un papillon de cristal qui se noie étourdiment, et l'Océan devient alors un centaure moitié eau douce, moitié eau salée. Il dit d'une jeune et belle dame qu'elle n'a qu'un petit nombre d'années d'existence, mais qu'elle possède plusieurs siècles de beauté :

> Muchos siglos de hermosura
> En pocos anos de edad.

La société élégante de la Péninsule adopta et conserva pendant une grande partie du XVIIe siècle ce langage du faux bel esprit, qui, malgré les attaques de Quevedo, Lope de Vega et Calderon, parfois *cultistes* eux-mêmes sans le vouloir, fleurit avec Montalvan et les nombreux disciples de Gongora. Paraviĉino, prédicateur de la cour, introduisit le style *culto* dans l'éloquence de la chaire, altérée déjà par le conceptisme de Ledesma. Dans le même temps, elle était infestée en Italie par les concettis, en France par les pointes (voy. ces mots).

Cf. A. de Puibusque : *Histoire comparée des littér. française et espagnole* ; — Ernest Lafond : *les Corrupteurs du goût à la fin du XVIe siècle*, dans la *Revue européenne* (1er mars 1861).

GONNELIEU (Jérôme DE), prédicateur et écrivain ascétique français, né en 1640 à Soissons, mort en 1715 à Paris. De la compagnie de Jésus, il se fit quelque réputation dans la chaire, et écrivit des ouvrages de dévotion qui ont été très-répandus.

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque lorraine*.

GONZAGA (Thomas-Antonio, surnommé *Dirceo*), né à Porto, et non, comme on l'a cru, à Pernambuco, en 1747, mort à Mozambique en 1793. Il fut élevé à Bahia, où son père était magistrat, et revint achever ses études à l'université de Coïmbre. Le fait principal de sa vie est son amour pour une femme qu'il ne put épouser et qui fut comme une autre Laure de Sade pour celui qu'on a appelé le « Pétrarque portugais ». Il la célébra sous le nom de Marilia. Il venait d'être nommé à un emploi dans les colonies, lorsque, impliqué dans un complot, il fut condamné à l'exil. Il mourut à Mozambique, victime du climat.

Le nom de Gonzaga est attaché aux chants ou *lyres*, consacrés à son amour et recueillis sous le titre de *Marilia de Dirceo* (Lisbonne, 1811, in-18) : ces poésies, aussi populaires au Brésil que dans la métropole, paraissent avoir été l'objet d'interpolations, et elles ont été réimprimées avec des corrections et des additions suspectes par J.-M.-P. da Sylva (Rio de Janeiro, 1845, in-12). Le premier texte a été traduit en français par E. de Monglave et P. Chalas sous le titre de *Marilie*, chants élégiaques (Paris, 1825, in-32). On attribue en outre à Gonzaga un poëme satirique, *Cartas chilenas* (dans la Bibliotheca brasilica, 1845), et qui n'est peut-être que la traduction de l'ouvrage d'un poëte chilien.

Cf. J.-M. Pereira da Sylva : *Introduction* à son édition, et *Plutarcho brasileiro* ; — Ad. de Varnhagen : *Florilegio de poesia brasileira* ; — Ferd Denis : *Résumé de l'hist. littér. du Brésil*.

GONZAGUE (Curtius DE), poëte italien de la seconde moitié du XVIe siècle. Il suivit la carrière des armes, puis s'attacha au cardinal Hercule de Gonzague. Il a laissé des *Poésies lyriques* (Rime ; Venise, 1591, in-12) ; une comédie, *les Fourberies* (gli Inganni), et comme œuvre principale, un poëme en trente-six chants, *le Fidèle amant* (le Fidamante ; Mantoue, 1582, in-4 ; Venise, 1641, in-4), que les éloges du Tasse ont sauvé de l'oubli.

Cf. Ginguené : *Hist litt. de l'Italie*, t. V, p. 512.

GONZALÈS (Diego), poëte espagnol, né à Ciudad-Rodrigo en 1733, et mort à Madrid en 1794. Il appartenait à l'ordre des moines augustins. Ami des poëtes de la nouvelle école, entre autres de Jovellanos, il a composé et dédié à ce dernier le poëme didactique : *les Quatre âges de l'homme* (las Cuatro edades del hombre), écrit avec pureté comme ses autres poésies. On cite en outre une satire souvent réimprimée, *la Perfide chauve-souris* (el Murcielago alevoso). Ses *Œuvres* ont été imprimées après sa mort (Madrid, 1812, in-12).

Cf. Ticknor : *History*, etc., t. III ; — Gil y Zarate : *Manual de literatura*.

GONZALO DE BERCEO, poëte espagnol, né vers la fin du XIIe siècle à Berceo, mort vers 1260. Il appartenait au clergé séculier de sa ville natale. Ses œuvres se composent de neuf poëmes, dont les principaux sont : la *Vie du glorieux confesseur saint Dominique de Silos*; l'*Histoire de Saint-Millan*; le *Sacrifice de la messe*; les *Miracles de*

Notre-Dame; la *Douleur qu'éprouva la Vierge Marie le jour de la Passion de son fils Jésus-Christ*, etc., etc. Ces poëmes forment le tome II du recueil de Sanchez : *Coleccion de poesias anteriores al siglo XV* (2e édit., Paris, 1842). Ces chroniques de saints, ces poëmes religieux et destinés à l'édification sont d'un style simple, familier, parfois trivial ; ils se composent de quatrains monorimes. Villemain a appelé ces légendes versifiées : « le Romancero de l'Église, » en remarquant que, si l'hyperbole castillane est dans la fable, elle n'est pas dans le langage grossier, mais naturel. M. Th. de Puymaigre a montré que Gonzalo a imité un de nos vieux poëtes français, Gautier de Coincy, auquel, sur vingt-cinq miracles, il en a pris dix-huit, calquant souvent les vers espagnols sur les vers français.

Cf. Th. de Puymaigre : *les Vieux auteurs castillans* (Metz, 1861-62, 2 vol. in-12) ; — Adolphe de Puibusque : *Hist. comparée des littératures espagnole et française.*

GONZALVE DE CORDOUE, roman de Florian (voy. ce nom).

GOOD (le docteur John MASON), médecin et littérateur anglais, né en 1764, mort en 1827. Compilateur infatigable, il n'est connu aujourd'hui que pour avoir donné des soins à l'édition des *Lettres de Junius* publiée par Voodfall en 1813, et écrit l'excellent *Essai* qui la précède (voy. JUNIUS).

Cf. O. Gregory : *Memoirs on the life and writings of Dr Good.*

GORDON (Thomas), publiciste et traducteur anglais, né à Kirkcudbright (Galloway) vers 1685, mort en 1750. Il a publié avec Trenchard, puis seul, deux recueils périodiques dirigés contre la hiérarchie ecclésiastique et qui eurent beaucoup de succès : les *Lettres de Caton* (1737, 4 vol. in-12) et *le Whig indépendant* (1728, in-8), dont une partie a été traduite en français par le baron d'Holbach, sous le titre de *l'Intolérance convaincue de crime et de folie* (Amsterdam, 1769, in-12). Robert Walpole sut l'attacher à la défense de sa politique. On cite encore les pamphlets suivants : *Cordial pour les esprits abattus* (Cordial for low spirits ; Londres, 1751, 3 vol. in-12), et *les Piliers du sacerdoce et de l'orthodoxie ébranlés* (the Pillars of priestcraft, etc., 1768, 4 vol. in-12), publication posthume. Th. Gordon est, en outre, auteur de traductions anglaises, très-estimées pour la fidélité sinon pour l'élégance, de *Tacite* (1728-31, 2 vol. in-fol.), de *Salluste* et des *Catilinaires* (1744, in-4). Il y a joint des *Discours historiques, critiques et politiques*, inspirés des mêmes passions libérales que ses pamphlets, et qui ont été traduits en français par P. Daudé (Amsterdam, 1742, 2 vol. in-12, et s. l. 1759, 2 vol. in-12).

GORDON (Alexandre), historien et antiquaire écossais, mort vers 1750. De fortes études et des voyages donnèrent de l'autorité à ses ouvrages : *Itinerarium septentrionale*, description de plusieurs comtés de l'Écosse et du Nord de l'Angleterre (1726, in-fol., 66 pl. ; supplém., 1732, in-fol.) ; *Vies du pape Alexandre II et de son fils César Borgia* (the Lives of pope Al., etc., 1729, in-fol.), traduit en français (Amsterdam, 1732, 3 vol. in-12) ; *Essai sur les hiéroglyphes égyptiens* (an Essay towards explaining the hieroglyphical figures, etc. ; 1737, in-fol.), etc. Il a donné une traduction anglaise de l'*Histoire des amphithéâtres anciens*, de Scipion Maffei (1730, in-8).

Cf. Chalmers : *General biograph. Dictionary.*

GORDON (Angélique), femme auteur française, née en 1791 à Paris, morte le 11 février 1839. D'une famille écossaise, elle reçut une instruction très-étendue ; des revers de fortune et des déceptions d'amour la conduisirent à la retraite. Ses ouvrages, empreints de religiosité, mais non sans talent, eurent du succès, entre autres : *Essais poétiques d'une jeune solitaire* (Paris, 1826, in-8) ; *Victorine et Eugénie* (Lille, 1832, in-18) ; *les Sœurs jumelles* (Ibid., 1834, 2 vol. in-18) ; *les Vacances, ou Lettres de quelques jeunes personnes* (Ibid., 1838, 2 vol. in-18) ; *Drames et proverbes* (Ibid., 1839, in-18), etc.

GORE (Catherine-Grace FRANCIS, mistress), femme de lettres anglaise, née dans le comté de Nottingham en 1799, morte le 29 janvier. Mariée en 1822 à un officier d'infanterie, veuve en 1846, et mère de dix enfants, elle témoigna par la variété de ses études et le nombre de ses écrits d'une imagination active et féconde et d'une facilité d'exécution extraordinaire. Elle s'est exercée surtout dans le roman et en a traité avec succès les différents genres : l'intrigue, le caractère et l'histoire. Nous rappellerons : *Thérésa Marchmont* (1823), son début, écrit en huit jours ; *Contes hongrois* (1828), *les Femmes telles qu'elles sont* (1830), *Mères et Filles* (1831), un de ses ouvrages les mieux accueillis ; *Mistress Armytage* (1836), *le Journal d'une désennuyée* (même année) ; une série de peintures de mœurs du grand monde (high life), *Marie Raymond, Mémoires d'une pairesse, la Femme du monde, le Secrétaire d'Etat, la Douairière, l'Ambassadrice, la Femme du banquier, la Chevalerie moderne*, etc. (1837-1844) ; puis *Agathonia*, roman grec ; *Soi!* (1845) ; *la Reine de Danemark* (1846), *les Châteaux en l'air* (1847), *Nobles et parvenus* (1848), *Types anglais* (1856). Mistress Gore a en outre écrit pour le théâtre et fait jouer, de 1830 à 1842 : *le Sceau royal, le Roi O'Neil, Nobles et bourgeois*, et autres drames, *l'École des coquettes*, comédie, et un certain nombre de pièces imitées du français. Musicienne, elle a composé des mélodies pour les Poésies populaires de Burns. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

GORGIAS, Γοργίας, sophiste grec, né à Léontium en Sicile, dans la première partie du cinquième siècle avant J.-C. Envoyé à la tête d'une députation à Athènes, en 426, pour demander des secours contre les Syracusains, il éblouit ses auditeurs par l'éclat de ses discours. Il séjourna à Athènes et en Thessalie, parcourut une partie de la Grèce, et partout fit applaudir son éloquence. Selon Lucien, il mourut à cent huit ans, n'ayant rien perdu de ses facultés. Doué d'un talent extraordinaire pour l'improvisation, il parlait sans préparation sur toute espèce de sujets, usant avec une grande habileté de tous les artifices de la rhétorique, des antithèses, des périodes à nombres égaux, des assonances symétriques et de toute sorte de traits brillants (λάμπαδες). Ce style artificiel eut un immense succès, même auprès des esprits distingués. De nombreux disciples suivirent les leçons du maître, qu'ils payaient jusqu'à cent mines (91 100 francs). Ce fut une mode de parler à la Gorgias, γοργιάζειν. Platon, l'ennemi des sophistes, a montré envers Gorgias une grande sévérité. Il nous est impossible de l'apprécier directement, ses ouvrages ne nous étant point parvenus, si ce n'est peut-être deux mauvaises déclamations, l'*Éloge d'Hélène* et l'*Apologie de Palamède*, dont plusieurs critiques contestent l'attribution, et que Reiske a insérées dans ses *Oratores græci* (Leipzig, 1773). En philosophie, Gorgias est, comme les sophistes, un adepte du scepticisme. Disciple, à ce que l'on croit, d'Empédocle et de Prodicus, il étudia Parménide, et mit en œuvre les sophismes de Mélissus et de Zénon. Il écrivit un traité *sur le Non-être, ou sur la Nature*, pour démontrer que rien n'existe ; que si quelque chose existe, nous ne pouvons le connaître ; que si quelque chose existe et peut être connu, nous ne pouvons le faire connaître aux autres. Aristote et Sextus Em-

piricus nous ont conservé le résumé de cet ouvrage.

Cf. Platon : *Gorgias*; — Aristote : *De Xenophane, Zenone et Gorgia*; — Belin de Ballu : *Histoire de l'éloquence*; — H.-E. Fross : *De Gorgia Leontino* (Hade, 1828, in-8); — G. Perrot : *l'Eloquence politique et judiciaire à Athènes*, t. I, p. 44-95 (Paris, 1873, in-8).

GORGY (Jean-Claude), littérateur français, né à Fontainebleau en février 1753, mort à Pinceloup, près de Rambouillet, en 1795. Il s'est distingué par la recherche de la singularité. Il est auteur d'un *Nouveau voyage sentimental* (Paris, 1785, 2 vol. in-8; 6e édit., 1795, 2 vol. in-18), de plusieurs romans, entre autres celui de *Blançay* (Londres et Paris, 1787, 2 vol. in-18), très-souvent réimprimé; d'un recueil de fantaisies et de pamphlets, intitulé : *Ann'quin Bredouille ou le Petit cousin de Tristram Shandy*, etc. (Paris, 1792, 6 vol. in-18, avec fig.), et de quelques comédies et proverbes dramatiques.

Cf. Quérard : *la France littéraire*; — Monselet : *les Oubliés et les Dédaignés*, t. II.

GORI (l'abbé Antonio Francesco), antiquaire et critique italien, né à Florence en 1691, mort en 1757. Il était attaché au Baptistère de Saint-Jean. On lui doit quelques grands ouvrages sur l'art, l'archéologie et les lettres qui ont joui d'une grande considération : *Inscriptionum antiquarum græcarum quæ in urbibus Etruriæ extant* (Florence, 1726-44, 3 vol. in-fol. avec planches); *Museum florentinum* (Ibid., 1731-43, 9 vol. in-fol.); *Symbolæ litterariæ* (1748), recueil de dissertations; *la Toscana illustrata* (1755, t. I), etc.

GORINI (Guiseppe Corio, marquis de), poëte dramatique italien, né à Milan vers 1700, mort vers 1761. Il séjourna à Paris, où il étudia les chefs-d'œuvre du théâtre français. Ses pièces, tragédies ou comédies, qui eurent en leur temps quelques succès, ne sont guère que des imitations de Racine, de Corneille ou de Molière avec des titres qui déguisent souvent les analogies. Telles sont: *la Mort d'Agrippine* imitée de *Britannicus; Jézabel*, contre-façon d'*Athalie, Rosamonde vengée* tirée d'*Héraclius, Hécube, Mahomet II;* puis *le Baron polonais*, plagiat de *M. de Pourceaugnac, le Gascon*, etc. Les œuvres dramatiques de Gorini ont paru sous ce titre: *Teatro comico e tragico* (Venise, 1732, in-8, et Milan, 1745, 6 vol. in-12). On a aussi de lui des *Églogues* en prose mêlée de vers, imprimées à Milan (1720 in-4) et *Rime diverse* (Ibid., 1724, in-8).

GORLE (Abraham de), latinisé Gorlæus, antiquaire hollandais, né à Anvers en 1549, mort à Delft en 1609. Il recueillit un riche cabinet de médailles que Scaliger l'accuse d'avoir encore grossi de pièces apocryphes. Ses principaux ouvrages sont: *Dactyliotheca, seu annulorum sigillorumque promptuarium* (Nuremberg, 1601), réédité avec de savantes notes par Gronovius (Leyde, 1695, 1707, 2 vol. in-4), et *Thesaurus numismatum familiarum romanarum* (Ibid., 1608, in-fol.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*.

GORMONT ET ISEMBART, chanson de geste du XIIe siècle. Elle est importante pour l'histoire de notre poésie héroïque, en ce qu'elle laisse voir la transformation en gestes des cantilènes primitives. Il n'a été retrouvé qu'un fragment de 600 vers de ce poëme. Le sujet est indiqué en substance dans la cantilène sur la bataille de Saucour (voy. ce mot). Gormont est un chef normand. Il envahit le Ponthieu, accompagné d'Isembart dit *le Signoure*, seigneur de la Ferté, exilé pour ses crimes et qui amenait les Normands pour reconquérir son domaine et se venger de son oncle Louis III. Dans le poëme, les Normands sont changés en Sarrasins. Le fragment retrouvé de nos jours a été publié par M. de Reiffenberg dans l'*Introduction* du second volume de la *Chronique rimée de Ph. Mouskes* (Bruxelles, 1838, in-4).

Cf. L. Gautier : *les Epopées françaises*, liv. I, ch. x.

GORNICKI (Lucas), historien et publiciste polonais, né en 1530, mort en 1600. Il fut staroste de Tykoczyn et de Vasilkow, et secrétaire du cabinet du roi Sigismond Auguste. L'un des meilleurs prosateurs du XVIe siècle, ses écrits sont encore considérés en Pologne comme des modèles de pureté et d'élégance. On a de lui de nombreux ouvrages, dont la plupart n'ont été publiés qu'après sa mort : *Histoire du royaume de Pologne jusqu'à l'année* 1538 (Dzieie wkoronie, etc., Cracovie, 1637, in-4, 1654, et Varsovie, 1752, in-4). *Moyen de parvenir à une entière liberté* (Droga do Zupeting Wolnosen; Elbing, 1650); *Dialogue entre un Polonais et un Italien sur l'élection du roi et les droits politiques des Polonais* (Rozmowa Polacaz watchem, etc.; Cracovie, 1616), traduit en allemand (Breslau, 1753); *l'Homme de cour en Pologne* (Dwozanir Polski), imitation du livre de Balthazar Castiglione.

GORSAS (Antoine-Joseph), publiciste et homme politique français, né le 21 septembre 1751 à Limoges, mort le 7 octobre 1793. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il refusa d'entrer dans les ordres et fonda à Versailles une maison d'éducation. En 1788, il fut enfermé à Bicêtre sous l'accusation, non justifiée, de corrompre les mœurs de ses élèves. L'année suivante il fonda et rédigea le *Courrier de Versailles*, et se jeta à corps perdu dans le mouvement révolutionnaire. Quand le roi fut forcé de quitter Versailles pour Paris, Gorsas vint établir rue Tiquetonne son journal, qu'il appela alors *le Courrier des quatre-vingt-trois départements*. Nommé membre de la Convention, il passa peu à peu de la Montagne à la Gironde, et finit par attaquer, dans sa feuille, les révolutionnaires exaltés, avec autant d'emportement qu'il en avait mis à écrire contre les monarchistes. On lit dans un de ses numéros de février 1793 : « Quelle joie pour toi, ô Marat, de voir ruisseler le sang dans les rues!... Des poignards! des poignards! mon ami Marat! mais des torches! Des torches aussi! Il me semble que tu as trop négligé ce dernier moyen de crime. Il faut que le sang soit mêlé aux cendres! Le feu de joie du carnage, c'est l'incendie! » Le 8 mars 1793, les presses de Gorsas furent brisées par la populace Le 14 mai, la Commune fit afficher dans Paris, sur deux colonnes, ses opinions anciennes en présence de ses opinions actuelles sous ce titre : *le Gorsas d'autrefois et le Gorsas d'aujourd'hui*. Il fut décrété d'accusation avec les Girondins, et exécuté. Avant la Révolution, il avait publié quelques écrits satiriques, notamment *l'Ane promeneur, ou Crités promené par son âne* (Paris, 1786, in-8).

Cf. Eug. Hatin : *Histoire de la presse*.

GOSSE (Etienne), auteur dramatique et publiciste français, né en 1773 à Bordeaux, mort le 21 février 1834. Enrôlé comme volontaire en 1792, il devint officier, combattit en Vendée, prit sa retraite à la suite d'une blessure qui le rendit boiteux, et fut inspecteur de la loterie à Toulon Destitué sous la Restauration, il tint quelque temps un café, puis vint à Paris, où il fut rédacteur du *Miroir* et fonda *la Pandore*. Il fit représenter sur différents théâtres un assez grand nombre de pièces, dont la plus estimée est *le Médisant*, comédie en trois actes, en vers (1816); le style en est agréable, l'intrigue bien menée et la conclusion morale. On cite parmi ses autres œuvres dramatiques : *l'Epreuve par ressemblance*, comédie en un acte, en vers libres (1799); *les Femmes politiques*, comédie en trois actes, en vers (1800); *le Sus-*

ceptible par honneur, comédie en trois actes, en vers (1818); *Manon Lescaut*, mélodrame en trois actes (1820); *le Flatteur*, comédie en cinq actes, en vers (1821); etc. On a encore du même : *les Amants vendéens*, roman (Paris, 1799, 4 vol. in-12); des *Fables* (Paris, 1818, in-12), qui sont de spirituelles satires politiques; *Proverbes dramatiques* (Paris, 1819, 2 vol. in-8); *Histoire des bêtes parlantes depuis* 1789 *jusqu'à* 1824, *par un chien de berger*, satire en vers (Paris, 1827, in-8); *les Jésuites ou les autres Tartufes*, comédie en cinq actes, en vers, non représentée (Paris, 1827, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GOSSELLIN (Pascal-François-Joseph), géographe français, né le 6 décembre 1751 à Lille, mort le 7 février 1830 à Paris. Il prit dans le commerce et les voyages le goût de la science géographique, et fut admis en 1791 à l'Académie des inscriptions, à la suite d'un concours sur la comparaison de la géographie de Strabon et de Ptolémée, où il obtint le prix. Il fut chargé en 1794 de travaux au ministère de la guerre, entra à l'Institut dès sa formation, et devint en 1799 conservateur des médailles à la Bibliothèque nationale. Ses écrits, très-soignés pour le style, ont été jugés sévèrement pour le fond. « Gossellin, qui prétendit ajouter aux travaux de D'Anville, dit M. Maury, et compléter son œuvre en la rectifiant, ne fit que substituer à ses appréciations solides des hypothèses insoutenables, fondées sur une érudition d'emprunt. »

On cite de lui : *Géographie des Grecs analysée, ou les systèmes d'Eratosthène, de Strabon et de Ptolémée comparés entre eux et avec nos connaissances modernes* (Paris, 1790, in-4); *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens* (Paris, 1798-1813, 4 vol. in-4); des *Notes* et *Observations* pour une traduction de *Strabon;* des dissertations dans le Recueil de l'Académie des inscriptions et le *Journal des savants.*

Cf. Abel de Rémusat : *Eloge*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, 2e série, t. IX ; — A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions.*

GOTTER (Frédéric-Guillaume), poëte allemand, né à Gotha le 3 septembre 1746, mort dans cette ville le 18 mars 1797. Il fonda avec Boïe *l'Almanach des Muses* de Gœttingue. Il s'est distingué par la souplesse de son talent dans cette littérature d'imitation étrangère si en vogue de son temps. Il a traduit plusieurs tragédies de Voltaire : *Oreste, Mérope, Alize* (Gotha 1774-1778), la *Marianne* de La Harpe (Ibid., 1776), et un grand nombre de comédies soit françaises, soit anglaises. Il a composé des comédies, comme *l'Altière Vasthi* et *Esther* (Leipzig, 1795), des *Opéras* (Singspiele ; Ibid., 1779); des poésies lyriques et des épîtres d'un style correct et élégant, réunis sous le titre de *Poésies* (Gedichte ; Gotha, 1787-88, 2 vol.).

GOTTFRIED DE STRASBOURG, célèbre minnesinger allemand, de la fin du XIIe siècle, mort vers 1210. On ne sait rien de positif sur sa vie ; il dut en passer la plus grande partie à Strasbourg, l'une des résidences favorites des Hohenstauffen, au milieu des splendeurs et des fêtes chevaleresques qui eurent tant d'influence sur la langue et la poésie du temps. Il n'appartenait pas à la noblesse, mais paraît avoir joui d'une certaine fortune. Quelques-uns pensent qu'il faisait partie du clergé. Il semble avoir vécu de la vie mondaine, et ce serait, d'après ses propres confidences, pour se consoler lui-même de ses chagrins amoureux, qu'il aurait entrepris son poëme de *Tristan et Isolt*, resté son œuvre capitale. On peut conjecturer, par les rapports de ce poëme avec les œuvres de Wolfram d'Eschenbach (voy. ce nom), qu'il doit avoir été composé entre l'an 1204 et l'an 1215. Gottfried n'eut pas le temps de l'achever ; il en avait écrit à peu près les deux tiers, formant 19752 vers, lorsque la mort le surprit. Il eut deux continuateurs, Ulrich de Turheim et Henri de Friberg : le premier entreprit d'achever la composition de Gottfried vers 1236, l'autre vers 1300. Ils restèrent l'un et l'autre, le premier surtout, très-inférieurs au célèbre minnesinger, dont on déplorait pendant plus d'un siècle de voir l'œuvre inachevée.

Nons donnons à sa place l'analyse de *Tristan et Isolt* (voy. ces mots), ce roman de chevalerie de provenance française et qui devint si populaire dans toute l'Europe. Gottfried n'en était pas, en Allemagne, le premier metteur en œuvre. Vingt ans environ auparavant, Eilhart von Oberg avait traité cette histoire d'amour d'après un original français, et il nous reste quelques fragments de cette œuvre dont les contemporains parlent avec éloge. Gottfried eut particulièrement pour guide, dans son récit, un auteur anglo-normand qu'il appelle Thomas de Bretagne. Les nombreux emprunts faits, jusque dans les détails du style, à notre vieille langue romane, montrent surtout quel fut son modèle. Il a traité d'ailleurs cette histoire d'amour qui caractérise si bien les mœurs et les sentiments du temps, avec un talent remarquable. Le style est gracieux et touchant ; le récit sympathique, la langue élégante, choisie, harmonieuse. Les souffrances et les joies de l'amour sont peintes avec un charme extrême. Gottfried égale, comme poëte, son rival parmi les minnesingers, Wolfram d'Eschenbach, mais il en diffère et le complète. « Wolfram, dit von der Hagen, est le miroir sans tache de la poésie chevaleresque ; Gottfried en est la fleur dans toute sa délicatesse et dans tout son éclat... Il n'a pas les allures austères et belliqueuses de Wolfram, il n'est pas, comme lui, le champion armé de l'honneur et du devoir, il est le chantre séduisant des faiblesses humaines. » On ne lui a fait qu'un reproche, c'est d'avoir prodigué dans l'allemand de son temps les locutions et les tournures françaises. Il introduit en effet dans sa langue des lambeaux entiers de la nôtre, constatant ainsi l'influence universelle, au moyen âge, de notre littérature.

Il nous reste, en outre, de Gottfried deux pièces de *Maximes* (*Sprüche*) qu'on lui a contestées à tort, et trois chants lyriques dans le goût des minnesingers. Le poëme de *Tristan et Isolt* a été édité, avec ses continuations, par von der Hagen (Berlin, 1823) et par Massmann (Leipzig, 1843). Il a été traduit en allemand moderne par H. Kurtz (Stuttgart, 1844), et par Simrock (Leipzig, 1845). Il a été remanié et rajeuni par W. Schlegel, par Immermann, etc. Le sujet, depuis la tragédie de Hans Sachs (1553), jusqu'à l'opéra de M. Richard Wagner, a été mis plusieurs fois à la scène.

Cf. Masmann, dans son édition de *Tristan et Isolt ;* — Gervinus, de Wackernagel, etc. : *Histoire de la littérature allemande ;* — A. Bossert : *Tristan et Iseult, poëme de Gotfrid de Strasbourg*, thèse (Paris, 1865, in-8) ; — Louis Spach, dans les *Biographies alsaciennes* (Strasbourg, 1866, 2 vol. in-8).

GOTTSCHED (Jean-Christophe), célèbre critique, grammairien et poëte allemand, né à Judithen Kirch, près de Kœnigsberg, le 2 février, mort à Leipzig le 12 septembre 1766. Fils d'un ministre protestant et destiné à l'état ecclésiastique, il abandonna la théologie pour la philosophie et la littérature, et quitta la Prusse pour échapper au service militaire. Il fut précepteur des enfants du savant Mencke à Leipzig, puis professeur à l'Université. Il se fit un nom par la part très-vive qu'il prit aux débats littéraires du temps. Partisan déclaré de l'imitation des auteurs classiques français, il travailla à épurer à la fois la langue et la littérature ; il condamna l'emploi d'une foule de mots étrangers et prêcha surtout la pureté de la langue, la clarté, l'élégance du style

Il proscrivit du théâtre les rôles bouffons dont le fameux Jean-Saucisse (Hans Wurst), l'arlequin national, était le type populaire. Il soutint ces idées, souvent sans modération, dans différents journaux : *le Spectateur de Leipzig*, *le Patriote de Hambourg*, et surtout *les Critiques raisonnables* (die vernünftigen Tadlerinnen), dont il était le rédacteur principal. C'étaient les manifestes de l'École saxonne, qui le reconnaissait pour chef.

Il eut de redoutables adversaires, en la personne de deux écrivains distingués, Bodmer et Breitinger, qui fondèrent ou plutôt qui défendirent l'École suisse, ayant pour soutiens les œuvres et le nom de Haller (voy. ce nom). Celle-ci opposait à l'imitation française l'influence de la littérature anglaise. Bodmer avait traduit Milton, et Gottsched dirigeait contre l'épopée anglaise des arguments empruntés à Voltaire. Il s'agissait donc moins, dans ce début, d'affranchir la littérature nationale que de choisir l'influence à laquelle il convenait de l'asservir. L'école de Gottsched fut définitivement vaincue par l'ascendant de Lessing et de Klopstock, qui, également hostiles à toute contrefaçon étrangère, se prononcèrent pourtant pour l'école suisse, parce que les modèles qu'elle cherchait en Angleterre étaient plus conformes au génie national.

La réputation de Gottsched a beaucoup souffert de la défaite du parti de l'imitation française ; son prestige et sa chute sont parfaitement marqués par ce mot de Gellert : « Il fut un temps où j'aurais donné tout au monde pour être loué de Gottsched, et maintenant je donnerais tout au monde pour être débarrassé de ses louanges. » Il n'en a pas moins rendu des services réels à la littérature de son pays. M^me^ de Staël, qui l'appelle « un savant sans goût et sans génie », à cause de l'opinion qu'il soutint, convient « qu'il jaillit une grande lumière de la lutte des deux écoles ». Ensuite il garde, comme grammairien, un rang distingué, et l'autorité dont il a joui comme critique est souvent justifiée. Ses traités sur l'*Art poétique* (Critische Dichkunst ; Leipzig 1730), sur l'*Éloquence* (Redekunst ; Hanovre 1728), sa *Grammaire* surtout (Sprachkunst ; Leipzig 1748), furent des livres utiles : le dernier eut six éditions. Ses *Essais d'histoire critique de la langue, de la poésie et de l'éloquence* (Beitraege zur critischen Historie der deutschen Sprache, etc. ; Ibid., 1732-1744, 8 vol.), sa *Nouvelle Bibliothèque des lettres et des arts* (Neuer Buchersaal der schœnen Wissenschaften, etc. ; Ibid., 1745-1754, 10 vol.), etc., offrent encore un véritable intérêt littéraire. Ses tentatives au théâtre eurent peu de valeur. Son *Caton mourant* (Leipzig, 1732), malgré dix éditions successives, est une pièce médiocre, comme son *Iphigénie* imitée de Racine. Il a laissé en outre des poésies lyriques (Gedichte ; Ibid., 1736 ; neueste Gedichte ; Kœnigsberg 1750), correctes mais froides ; une traduction estimable en allemand moderne du *Reineke le Renart*, d'Henri d'Akmar (Leipzig et Amsterdam, 1752, pet. in-fol. avec gravures) ; des *Discours* et des *Lettres* qui intéressent l'histoire littéraire.

Cf. Danzel : *Gottsched und seine Zeit* (Leipzig, 1848) ; — Heinsius : *Histoire de la littérat. allem.*, trad. par Henri et Apfel (Paris, 1839, in-8).

GOTTSCHED (Louise-Aldegonde-Victoria KULMUS, dame), femme du précédent, née à Dantzig le 11 avril 1713, morte à Leipzig le 26 juin 1762. Unissant une éducation littéraire soignée au sentiment de tous les devoirs d'une femme de ménage, elle fut mariée à Gottsched en 1735, et devint sa « chère collaboratrice. » Elle possédait l'anglais et le français, apprit le latin et le grec après son mariage et acquit une solide connaissance des littératures anciennes et étrangères. On prétend qu'elle eut mieux que son mari l'intelligence des conditions littéraires de son temps et de son pays, et qu'elle comprenait la nécessité du progrès. Elle a traduit beaucoup de pièces de théâtre du français et de l'anglais, entre autres *Caton* d'Addison, *Zaïre* de Voltaire, *Cénie* de M^me^ de Graffigny. Elle composa elle-même des tragédies, *Aurélius*, *Panthée*, etc., et des comédies, dont la meilleure est la *Ménagère française* (die Hausfranzœsin) ; puis des *Satires* qui ne manquent pas de sel, contre les piétistes, contre les imitateurs de Klopstock, etc. Ses *Lettres*, publiées par son amie, M^lle^ D. H. de Runkel (Briefe ; Dresde, 1771, 3 vol.), sont écrites avec vivacité et esprit, et remplies de renseignements curieux. Gottsched a donné un recueil posthume des *Poëmes* de sa femme, avec une *Notice sur sa vie* (Gedichte ; Leipzig, 1763).

GOUBAUX (Prosper-Parfait), auteur dramatique français, né à Paris le 10 juin 1795, mort dans cette ville en août 1859. Mêlé aux derniers événements de la Restauration, et chef d'une institution privée qui devint le collége Chaptal, il eut des relations très-étendues, écrivit dans les journaux, publia quelques livres et surtout fut le collaborateur d'œuvres dramatiques qui eurent du succès. Nous citerons : *Trente ans ou la Vie d'un joueur*, avec Ducange (1827) ; *Richard d'Arlington*, avec Alex. Dumas (1831) ; *Clarisse Harlowe* (1832) ; *Louise de Lignerolles*, avec Ernest Legouvé (1838) ; *Latréaumont* (1840), avec Eugène Sue ; *les Mystères de Paris* (1844), *le Morne au diable* (1849), *le Juif errant* (1849), et autres pièces avec le même. Il eut pour collaborateur ordinaire, et souvent en tiers avec les précédents, le banquier Beudin, et la réunion des syllabes finales de leurs deux noms leur forma le pseudonyme commun de *Dinaux*. Goubaux prit en outre les pseudonymes de *Pierre Aubry*, *Hautefeuille*, *Dorivo*, etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, 1^re^ et 2^e^ éditions.]

GOUDAR (Ange), littérateur français, né vers 1720 à Montpellier, mort en 1791. Au milieu d'une carrière assez aventureuse, il a écrit un grand nombre d'ouvrages sur l'état social, politique et économique de l'Europe. Les plus curieux sont : *Histoire des Grecs, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu* (La Haye, 1758, 3 part. in-12), plusieurs fois réimprimé, notamment sous le titre d'*Histoire des fripons* (Amsterdam, 1773, in-12) ; *l'Espion chinois, ou l'Envoyé secret de la cour de Pékin pour examiner l'état présent de l'Europe* (Cologne, 1768, 1774, 6 vol. in-12) ; *l'Espion français à Londres, ou observations sur l'Angleterre et les Anglais* (Londres, 1779, 2 vol. in-8 ; 1780, 2 vol. in-12). — Sa femme, M^me^ Sara GOUDAR, d'origine anglaise, morte vers 1800, a publié elle-même un certain nombre de *Lettres* sur divers sujets, recueillies dans ses *Œuvres mêlées* (Amsterdam, 1777, 2 vol. in-12).

Cf. Barbier : *Examen critique des dictionnaires historiques* ; — Quérard : *la France littéraire*.

GOUDOULI (Pierre), ou GOUDELIN, poëte languedocien, né à Toulouse en 1579, mort dans cette ville le 10 septembre 1649. Il quitta le droit pour se livrer à la poésie. Il excellait dans toutes les petites pièces que comporte le dialecte ou patois appelé *moundi*, qui a plus de grâce et de naïveté que d'énergie. Les stances, ballades, élégies, chants royaux, épigrammes, etc., furent très-goûtés de son temps et ont gardé à son nom une popularité locale. On a été jusqu'à l'appeler « l'Homère du Languedoc », et l'inscription poétique de son buste, au Capitole, défie Apollon lui-même de faire mieux les vers que lui, dans la langue des Tectosages :

> Non meliora tuis tentabit carmina Apollo,
> Tectosagum grato cum volet ore loqui.

Les *Poésies* de Goudouli, qui ont eu plusieurs éditions (Toulouse, 1648, in-8 ; 1678, in-12 ; 1693, in-12), ont été insérées dans le *Recueil des poëtes*

gascons (Amsterdam, 1700, 2 vol. in-12). Elles ont été traduites en italien, en espagnol, et mises en latin par le P. Vanière.

Cf. Germain de La Faille : *Notice*, en tête de l'édition de 1678 ; — Mary Lafon : *Hist. de la poésie provençale ;* — C. Hippeau, dans la *Nouv. biographie générale.*

GOUFFÉ (Armand), chansonnier et vaudevilliste français, né le 22 mars 1775 à Paris, mort le 19 octobre 1845. Entré comme employé au ministère des finances, il y devint sous-chef. D'une santé délicate et porté à la tristesse, il fut cependant un des poëtes les plus joyeux de son temps, chanta le vin dont il ne pouvait pas boire et égaya de ses refrains les desserts de repas auxquels son estomac lui défendait presque de toucher. La facilité de ses vers l'a fait surnommer « le Panard du XIXe siècle ». Il fut un des premiers membres des Dîners du Vaudeville et du Caveau moderne; il devança Désaugiers et Béranger. Plusieurs de ses chansons furent longtemps populaires, comme celle qui a pour refrain :

Plus on est de fous, plus on rit,

ou comme son *Éloge de l'eau :*

Il pleut, il pleut enfin,
Et la vigne altérée
Va se voir restaurée
Par ce bienfait divin!
De l'eau chantons la gloire
On la méprise en vain :
C'est l'eau qui nous fait boire
Du vin, etc.

Les chansons de Gouffé ont paru sous les titres suivants : *Ballon d'essai, ou Chansons et autres poésies* (Paris, 1802, in-18); *Ballon perdu, ou Chansons et poésies nouvelles* (Paris, 1804, in-18); *Encore un Ballon* (1807, in-18); *le Dernier Ballon* (Paris, 1813, in-18). Ses principaux vaudevilles, où l'on trouve aussi d'heureux couplets, ingénieusement encadrés, sont : *les Deux Jocrisses* (Paris, 1796, in-8) ; *Nicodème à Paris, ou la Décade et le dimanche* (Paris, 1796, in-8) ; *Garrick double* (1800, in-8) ; *le Chaudronnier de Saint-Flour* (1801, in-8) ; *le Mariage de Collé*, avec Brazier (1809, in-8) ; *M. Mouton*, avec Paul de Kock (1818, in-8) ; *le Duel et le Déjeuner* (1818, in-8); *la Tante et la Nièce* (1824, in-8) ; *le Bouffe et le Tailleur*, etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

GOUGE DE CESSIÈRES (François-Étienne), poëte français, né le 8 février 1724 à Laon, mort vers 1782. Il a imité d'Ovide *l'Art d'aimer* (Paris, 1745, in-8) et *le Remède d'amour* (Paris, 1757, in-8), puis composé divers poëmes didactiques très-médiocres, dans le goût du temps : *l'Éducation* (Paris, 1757, in-8) ; *les Jardins d'ornement* (Paris, 1758, in-8) ; *Poésies philosophiques* (Paris, 1758, in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires.*

GOUGES (Marie-Olympe DE), femme auteur française, née en 1755 à Montauban, morte le 4 novembre 1793. Sa naissance est mal connue; fille naturelle d'un personnage illustre ou fille légitime d'une marchande à la toilette, elle reçut une éducation fort médiocre, vint à Paris à dix-huit ans, et s'y fit remarquer par sa beauté, ses aventures et ses productions. D'un caractère violent, d'une imagination vive, emportée, elle se mit d'abord avec ardeur du côté de la Révolution et réclama l'émancipation de la femme; mais, après la condamnation du roi, elle changea de parti et attaqua sans réserve ceux qu'elle avait admirés. Elle périt sur l'échafaud. Ses ouvrages, qui ne manquent pas d'invention et d'esprit, sont inélégants et incorrects, et témoignent aussi de l'humeur difficile et impérieuse qui remplit la vie de l'auteur d'orageuses discussions.

On a d'Olympe de Gouges : *le Mariage inattendu de Chérubin*, comédie en trois actes (Paris, 1786, in-8) ; *les Comédiens démasqués, ou Mme de Gouges ruinée par la Comédie-Française pour se faire jouer* (s. d., in-8) ; *l'Homme généreux*, drame en cinq actes (Paris, 1786, in-8) ; *Molière chez Ninon*, pièce épisodique, en cinq actes (Paris, 1788, in-8) ; *Zamore et Mirza*, drame indien, en trois actes (Paris, 1788, in-8) ; *le Bonheur primitif, ou les Rêveries patriotiques* (Paris, 1789, in-8) ; *Mirabeau aux Champs-Élysées*, comédie en un acte (Paris, 1791, in-8); *le Couvent, ou les Vœux forcés*, drame en trois actes (Paris, 1792, in-8) ; *le Prince philosophe*, conte oriental (Paris, 1792, 2 vol in-12) ; *Olympe de Gouges, défenseur officieux de Louis Capet, au président de la Convention nationale* (1792, in-8); *l'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, pièce en cinq actes (1793, in-8); *les Trois urnes, ou le Salut de la patrie* (1793, in-8), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle et portative des contemporains ;* — Quérard : *la France littéraire;* — Ch. Monselet : *les Oubliés et les Dédaignés*, t. I.

GOUJET (Claude-Pierre), littérateur français, né le 19 octobre 1697 à Paris, mort le 1er février 1767. Il entra chez les Oratoriens, inclina ouvertement vers les opinions jansénistes et ne manqua pas les occasions d'attaquer les Jésuites. Ces derniers excitèrent contre lui le cardinal de Fleury, qui soumit à des mutilations plusieurs de ses ouvrages, s'opposa à ce qu'il fût admis à l'Académie des inscriptions, témoigna du mécontentement de ce que cette Académie lui avait donné un prix en 1737 et empêcha qu'il fût couronné de nouveau l'année suivante. Malgré ces persécutions, Goujet ne cessa d'étendre le cercle de ses nombreux travaux et les poussa avec tant d'ardeur qu'il finit par perdre la vue. En même temps, mal payé par les éditeurs et seul soutien de parents pauvres, il se vit forcé de vendre la riche bibliothèque qu'il s'était réunie.

Le plus important ouvrage de l'abbé Goujet est sa *Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France* (Paris, 1740 et suiv., 18 vol. in-12). Ce recueil, l'un des plus utiles que nous ayons pour l'étude de notre littérature et surtout de notre poésie, présente une suite d'analyses détaillées, d'un style un peu monotone, mais d'une grande clarté. Ses autres ouvrages, que l'on consulte encore avec fruit, sont : *Supplément au Dictionnaire de Moréri* (Paris, 1735, 2 vol. in-fol.), fondu, ainsi qu'un *Nouveau supplément* (Ibid., 1749, 2 vol. in-fol.), dans l'édition suivante du *Dictionnaire* (1759, 10 vol. in-fol.); *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques, pour servir de suite à celle de Dupin* (Ibid., 1736, 3 vol. in-8); *Mémoire historique et littéraire sur le Collége royal de France* (Ibid., 1758, 3 vol. in-12); *Mémoires historiques et littéraires* (La Haye [Paris], 1767, in-12). On cite en outre : *Vies des saints* (1730, 7 vol. in-12); *Histoire des inquisitions* (Cologne [Paris], 1752, 2 vol. in-12); un grand nombre de biographies, de notices littéraires et d'éloges, dans divers ouvrages; plusieurs éditions, notamment celle du *Dictionnaire* de Richelet (1738, 3 vol. in-fol.), dont il a aussi donné un Abrégé (1736, 1756, 1759, in-8).

Cf. *Nécrologe des hommes illustres*, année 1768; — Fr. Godefroy : *Histoire de la littérat. franç.*, t. III

GOULART (Simon), théologien et littérateur français, né le 20 octobre 1543 à Senlis, mort le 3 février 1628 à Genève. Ayant embrassé la Réforme, il fut nommé pasteur à Genève, où il se signala par son esprit d'indépendance. Après avoir débuté par un volume de vers médiocres, intitulé : *Imitations chrestiennes*, sonnets et odes (1574, in-8), il se plaça au rang des meilleurs pro-

sateurs du XVI^e siècle par une suite d'ouvrages: *Vingt-huit Discours chrestiens* (1591, in-16); *Quarante-deux Tableaux de la mort* (Lyon, 1606, in-12); *Thrésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps* (1620, 2 vol. in-8); etc. Il est aussi l'auteur de deux compilations intéressantes: *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX* (1576, 3 vol. in-8), et *Recueil des choses mémorables advenues sous la Ligue* (1587-1590, 3 vol. in-8); ce dernier, publié sous le pseudonyme de *Samuel du Lys*, a été souvent réimprimé sous le titre de *Petits Mémoires de la Ligue*. On lui doit encore un grand nombre de traductions, d'éditions annotées, etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

GOULIARDS. — Voyez CLERCS-RIBAUDS.

GOULU (Nicolas), humaniste français, né en 1530 près de Chartres, mort vers 1601. Il professa pendant plus de trente ans au Collège royal. On a de lui: *Oratoriæ facultatis breve compendium, ex Cicerone et Quintiliano collectum* (Cologne, 1559, in-8); *Epitome in universam Ciceronis philosophiam* (Paris, 1564, in-4); la traduction latine des *Sermons* de saint Grégoire de Nysse, etc. — Un des fils, Jean GOULU, né le 25 août 1576 à Paris, mort le 5 janvier 1629, et qui fut général des Feuillants pendant six années, a publié, outre une traduction du *Manuel* d'Épictète (1609), une *Vie de saint François de Sales* (1624, in-4), etc., les *Lettres de Phyllarque à Ariste* (1627, 2 vol.). Ces *Lettres*, dirigées contre l'autorité littéraire de Balzac, et qui sont un tissu de violentes injures, firent beaucoup de bruit et partagèrent le monde lettré en deux camps. Balzac ne prit pas la peine d'y répondre.

Cf. Dom Liron : *Bibliothèque chartraine ;* — Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

GOURGAUD (Gaspard, baron), écrivain militaire français, né le 14 septembre 1783 à Versailles, mort le 25 juillet 1852 à Paris. Ce général, dévoué à la mémoire de Napoléon, a laissé: *la Campagne de* 1815 (Londres et Paris, 1818, in-8); *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*, écrits à Sainte-Hélène, avec Montholon (Paris, 1822-1823, 8 vol. in-8, et 1830, 9 vol. in-8); *Napoléon et la grande armée en Russie, ou Examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur* (Paris, 1824, 1 vol. in-8, et 1826, 2 vol. in-18); *Réfutation de la* Vie de Napoléon *par sir Walter Scott* (Paris, 1827, in-8); *Réponse à la Lettre de sir Walter Scott* (Paris, 1827, in-8).

Cf. G. Sarrut et Saint-Edme : *Biographie des hommes du jour ;* — Quérard : *la France littéraire.*

GOURNAY (Marie DE JARS DE), femme auteur française, née en 1566 à Paris, morte le 13 juillet 1645. Passionnée, dès sa première jeunesse, pour l'étude, elle apprit presque sans maîtres le latin, un peu de grec, l'histoire, la grammaire, la physique, la géométrie. Elle n'avait que dix-huit ans lorsqu'elle s'éprit d'admiration pour les *Essais*, encore peu appréciés, de Montaigne. Celui-ci la vit souvent à Paris en 1588, et la nomma sa « fille d'alliance ». Elle se rendit à Bordeaux après sa mort, eut communication de ses papiers et fit, d'après un exemplaire corrigé et augmenté par lui-même, une édition des *Essais* (1595, in-fol.). Cette édition, qu'elle reproduisit en 1635, avec une intéressante préface, a servi de modèle à toutes les bonnes éditions qui parurent ensuite du même ouvrage. M^lle de Gournay vécut estimée d'un grand nombre d'hommes éminents, de savants et de poëtes, qui correspondaient avec elle; les membres de l'Académie française fréquentaient sa maison; la célébrité s'étendit à sa gouvernante Jamyn et jusqu'à sa chatte Donzelle, que Tallemant appelle *Piaillon*. Mais on peut voir dans les mémoires contemporains que la raillerie ne l'épargna pas, qu'elle avait un caractère bizarre, qu'elle mettait de la passion et de l'emportement dans tout, jusque dans les querelles grammaticales. Ainsi elle s'était mêlée aux querelles religieuses et avait pris parti contre l'*Anti-Cotton*, en publiant l'*Adieu de l'ami du roi pour la défense des pères Jésuites* (Lyon, 1610, in-8). On lui répondit par l'*Anti-Gournay, ou le Remerciement des barrières de Paris* (Niort, 1601, in-8), qui attaquait ses mœurs et la traitait de « coureuse ». D'après le *Perroniana*, elle n'aurait eu, pour toute réponse, qu'à se faire peindre devant son livre. Il paraît en effet qu'elle était loin d'être une beauté.

Les écrits de M^lle de Gournay furent réunis par elle-même, sous ce titre : *l'Ombre de la demoiselle de Gournay* (Paris, 1626, in-8), avec cette épigraphe : « L'homme est l'ombre d'un songe, et son œuvre est son ombre. » Elle les fit paraître de nouveau, sous cet autre titre: *les Avis ou les Présents de la demoiselle de Gournay* (Paris, 1635 et 1641, in-4). Ce sont de petits traités littéraires ou moraux et des pièces de vers; le tout a de la vigueur et de la franchise, mais en même temps de la diffusion, de la lourdeur, et surtout l'emploi affecté des anciennes locutions. La langue de la Pléiade était à ses yeux le modèle par excellence, et elle la défendit avec ardeur dans sa *Défense de la poésie* et dans son traité *Du Langage françois*.

Cf. L. Feugère : *M^lle de Gournay* (1853, in-8); — le D^r Payen : *Notice bibliographique sur Marie de Gournay*, dans le *Bulletin du bibliophile*, XIV^e série, et même recueil, XV^e série.

GOURNAY (Jean-Claude-Marie-Vincent DE), économiste français, né à Saint-Malo en 1712, mort en 1759. Ce célèbre réformateur d'abus et de préjugés, l'auteur supposé de la fameuse formule « Laissez faire, laissez passer, » n'a rien publié qu'une traduction des *Traités sur le commerce et l'intérêt de l'argent*, de Josias Child et de Th. Culpeper, avec Butal-Dumont (Paris, 1754, in-12).

GOURVILLE (Jean HÉRAULT, sieur DE), mémorialiste français, né le 11 juillet 1625 à La Rochefoucauld, mort en 1703 à Paris. Mêlé à beaucoup d'intrigue, comme secrétaire du duc de La Rochefoucauld, puis appelé à d'importantes fonctions, l'un des hommes aimables de son temps, il a laissé des *Mémoires* (Paris, 1724, 2 vol in-12) qui vont de 1642 à 1678, et dont M^me de Sévigné a dit qu'ils sont charmants et écrits avec un naturel admirable. Il faut rabattre de cet éloge, au point de vue du style qui est souvent embarrassé; mais ils n'en offrent pas moins beaucoup d'intérêt.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V.

GOUSLO (LE), suite de poésies slaves, transmises par la tradition. Les *gouslars*, chantres populaires, les récitent en s'accompagnant sur le *gouslé*, sorte de violon ou de guitare grossière à quatre cordes. Le gouslo, frappé d'excommunication par l'église latine, même dans les parties qui ne tiennent en rien au culte, a été détruit dans tout le nord slave. C'est ainsi que les plus anciennes rapsodies polonaises, bohêmes, russes mêmes, ont disparu; mais celles de l'orient slave, indépendant du clergé romain, se sont maintenues. On distingue dans le gouslo la poésie virile ou héroïque et la poésie féminine ou d'amour. Les recueils les plus précieux sont celui du cosaque Kircha, celui de Sakharof, publié en 1841, et appartenant à la littérature populaire des Russes du Nord; celui de Maximovitch, qui contient les poésies du Don et des rives de la mer Noire (1843); celui de l'Illyrien Katchitch; celui du Bosniaque Milutinovitch; enfin celui du Monténégrin Vuk Stefanovitch ou Karaajich, publié en quatre volumes de 1818 à 1846.

Les chants de ce dernier ont été traduits en français par Mme Elise Voïart (Paris 1834, 2 vol. in-8).

Cf. Cyprien Robert : *le Gouslo et la poésie populaire des Slaves* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1855).

GOUSSET (Jacques), en latin *Gusselius*, hébraïsant français, né en 1635 à Blois, mort en 1704 à Groningue. Ministre de l'Église réformée à Poitiers, il quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes. Quoiqu'il eût une connaissance approfondie de la langue hébraïque, il se laissa entraîner à cette singulière opinion que l'hébreu, étant une langue divine, n'a aucun rapport avec les autres langues, purement humaines, et ne peut recevoir de l'étude des autres aucune lumière. Son meilleur ouvrage est intitulé : *Commentarii linguæ Ebraicæ* (Amsterdam, 1702, in-fol.)

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

GOUT, faculté de juger les ouvrages d'art et de littérature, d'en apprécier les mérites ou les défauts. Complexe dans sa nature et dans son origine, comme les diverses facultés que la perception et la jouissance du beau mettent en jeu, le goût se rapporte à la fois à l'intelligence et à la sensibilité ; comme la conscience morale elle-même, il est également jugement et sentiment, et c'est le mutiler et le méconnaître, que de le réduire à l'un ou à l'autre. Il faut toutefois observer la priorité du sentiment sur le jugement dans les choses du ressort du gout. Tandis que dans la science la vérité se fait reconnaître de l'intelligence par sa conformité avec les règles de l'inflexible logique, la beauté, soit dans les œuvres d'art, soit dans la nature, n'arrive à la raison que par la sensibilité ; elle se révèle à l'âme par les impressions dont elle l'ébranle avant de l'éclairer de la lumière qui lui est propre. On ne jouit ou l'on ne souffre de la vérité qu'après l'avoir comprise ; on ne comprend le beau qu'après en avoir joui ou avoir souffert de ce qui le blesse. Et c'est ce qui fait que, pour définir le goût, on est si porté à se servir, au lieu de l'expression large de faculté, du mot trop particulier de sentiment. Voltaire n'en emploie pas d'autres dans ses pages classiques sur le goût du *Dictionnaire philosophique* : « Le goût fin et sûr, dit-il en homme qui décrit le sien propre, consiste dans le sentiment prompt d'une beauté parmi des défauts, et d'un défaut parmi des beautés. » Dalembert, moins accessible aux impressions en matière de goût, se rend mieux compte de la complexité de leurs effets quand il dit : « L'impression est le juge naturel du premier moment, la discussion l'est du second ; » et il ajoute avec bonheur : « Dans les personnes qui joignent à la finesse et à la promptitude du tact la netteté et la justesse de l'esprit, le second juge ne fera, pour l'ordinaire, que confirmer les arrêts du premier. » Le goût n'est donc pas abandonné à l'empire d'une sensibilité mobile et capricieuse : au-dessus des premières émotions par lesquelles il se prononce, il a ses principes et ses règles. Ce sont les principes mêmes de la science du beau, largement compris dans sa nature et son action sur l'âme humaine ; ce sont les règles propres aux divers arts et aux genres que l'on distingue en chacun d'eux, non pas arbitrairement, mais d'après leur objet même et leurs conditions essentielles. Et pourtant le beau a tant d'aspect dans la nature, l'art qui le représente peut en combiner les éléments de tant de façons que la science essayerait en vain de réduire tous ses effets en formules, et qu'en dehors de toutes les théories, il reste une égale place pour l'initiative créatrice du génie et pour les délicates appréciations de l'homme de goût.

Beaucoup de questions se posent à propos du goût ; plusieurs sont indiquées par l'analogie qui existe entre le sentiment des beautés et des défauts dans les arts et le discernement des aliments par un de nos organes de sensation. Développant la métaphore qui a fait donner à une faculté intellectuelle le nom d'un sens, Voltaire remarque que « le discernement du goût est prompt comme celui de la langue et du palais, et qu'il prévient, comme lui, la réflexion ; qu'il est, comme lui, sensible et voluptueux, qu'il rejette, comme lui, le mauvais avec soulèvement ; qu'il est souvent, comme lui, incertain et égaré, ignorant même si ce qu'on lui présente doit lui plaire, et ayant quelquefois besoin, comme lui, d'habitude pour se former.

Ces observations sont pleines de justesse et chacune d'elles mériterait d'être reprise et suivie. Il est certain que le goût, échappant, par la mobilité du sentiment, à la fixité des règles qui gouvernent la pure raison, varie à l'infini, selon les temps, les lieux et les circonstances, chez les individus comme dans les nations, et qu'il est, pour les uns et les autres, tour à tour perfectible ou susceptible de décadence. Les exemples abondent d'écrivains qui ont successivement sacrifié aux goûts les plus divers. La Fontaine, qui devait être le plus naturel et le plus français de nos classiques, s'était plu d'abord au fatras pédantesque : il ronsardisait. Corneille, qui devait, dans ses quatre chefs-d'œuvre, réduire la tragédie à une sublime simplicité d'action et de ressorts, avait commencé par produire les plus compliqués, les plus inextricables des imbroglios dramatiques. Et il y revient dans sa vieillesse. Racine, plus sûr de lui-même et guidé par les conseils de l'inflexible Boileau, avait eu sa période d'incertitude et de tâtonnement avant d'atteindre, dans *Andromaque*, à ce goût pur et délicat dont tous ses ouvrages suivants furent des modèles. Pour prendre un exemple plus près de nous, Béranger, le chansonnier national, avait préludé par des compositions élégiaques, des dithyrambes religieux, à ces petits poëmes en couplets où il devait d'ailleurs, avec l'âge, porter tant de variété. On cite des fragments d'une *Méditation* où le tableau de la ruine universelle des mondes s'achève par la destruction du soleil :

> Et lugubre flambeau du sépulcre où nous sommes,
> Lui-même à ce long deuil fatigué d'avoir lui,
> S'éteindra devant Dieu comme nous devant lui !

Sommes-nous assez loin de la jeunesse joyeuse, de la raillerie voltairienne, de la légende napoléonienne et de la question sociale, que Béranger a successivement mises en chansons ?

Les variations du goût, ses progrès, ses défaillances, ses retours sont encore plus frappants chez un peuple que chez l'individu, et, quand ce peuple a l'imagination mobile, une disposition à subir l'ascendant des hommes et des événements, avec l'esprit de sociabilité auquel tient de si près l'esprit d'imitation, on est stupéfait de la rapidité avec laquelle il s'éprend d'un même enthousiasme pour les objets et les théories les plus contraires. L'histoire littéraire de la France n'est que celle des variations du goût national. Pendant de longs siècles, nous nous attachons avec une insatiable passion à nos traditions héroïques et à nos fables populaires ; des cycles d'écrivains les mettent tour à tour en chansons de geste et en romans de chevalerie, bientôt adoptés par l'Europe entière, dès lors esclave du goût français ; mais troubadours et trouvères y portent, suivant la race, le climat, l'état social, la langue, tantôt une puissance sauvage, tantôt une sentimentalité raffinée. Une influence domine alors : celle du christianisme, qui pénètre peu à peu toute la littérature, la façonne à son image, et fait d'elle, comme de la philosophie, une servante de la religion ; la poésie recommence la Bible ; le théâtre naissant répète, à

la porte du temple, les mystères du culte et les enseignements de la chaire; mais le goût français ou même gaulois n'a pas abdiqué sa mobilité, et, dans les genres mêmes qui naissent à l'ombre de l'Eglise, il y a place, à côté des naïvetés de la foi, pour les malignités de la satire et les licences de la parodie. Un sentiment très-vivace règne aussi sur la société de ces époques lointaines et en inspire la littérature : c'est la galanterie, cette fleur de la barbarie féodale; elle se prête elle-même, par ses métamorphoses, à toutes les variations du goût; elle se montre, dans les œuvres des diverses périodes, tour à tour épique, naïve, délicate, savante, prétentieuse, allégorique. Non contente de passer par tous les changements qui naissent du travail de l'esprit humain sur lui-même, la littérature française a cherché dans l'imitation de l'antiquité ou de l'étranger une satisfaction au besoin de nouveau qui est propre au goût. Nous avons eu, comme l'Europe entière, ce grand retour vers les lettres grecques et romaines qui prit le nom de renaissance; l'érudition littéraire a fourni à la poésie ses inspirations, à l'éloquence ses ornements. En même temps, l'Italie nous ramenait l'art des vers amoureux et celui des contes légers, et l'Espagne rendait la vie et le mouvement à notre théâtre. Aux concettis de l'une, au cultisme de l'autre, nous répondons par une fureur de jeux de mots et de pointes qui envahit jusqu'au barreau et jusqu'à la chaire.

Mais, au milieu de ces révolutions du goût et de tant d'autres que nous ne pouvons rappeler, la langue s'était formée et fixée : alors commence l'ère classique, avec ses rigoureuses conventions et sa sévère majesté. Voltaire en rapporte tout l'honneur au goût de deux hommes, Boileau et Louis XIV : l'un a posé les règles, avec son esprit net, mais étroit; l'autre les sanctionne en favorisant les écrivains qui les suivent. Toutefois la perfection classique est lente à conquérir le goût public, qui hésite entre Corneille et Boyer, Racine et Pradon, entre les poëtes des ruelles et Molière, et qui, laissant passer incomprises des œuvres comme *Phèdre* ou *Athalie*, entoure *Clélie* et *le Grand-Cyrus* d'une vogue inépuisable. Au XVIII^e siècle, Voltaire, qui en est, littérairement, le souverain, professe en vain une admiration excessive pour le siècle de Louis XIV, le goût français ne retourne pas en arrière; il est à la philosophie, aux luttes pour l'affranchissement de la pensée, à la revendication des droits, à la discussion des grands intérêts nationaux; il lui faut une littérature de combat, aux allures vives et agressives, au style dégagé d'une embarrassante grandeur, la littérature de Voltaire lui-même, si éloigné de la sérénité classique de ses maîtres favoris; on applaudit à des pièces qui sont des manifestes, comme *Zaïre* ou *Mahomet*, à des livres qui sont, comme *Emile* et *le Contrat social*, des assauts, ou, comme *l'Esprit des lois*, des victoires.

Laissons de côté les ouvrages et les genres qui partagent encore, au XVIII^e siècle, l'enthousiasme ou la faveur de la France et de l'Europe, et arrivons à l'époque révolutionnaire et aux temps littéraires nouveaux, pendant lesquels nous voyons le goût français, également avide de réformes et de restauration, accomplir ses évolutions avec une instabilité comparable à celle des idées et des institutions politiques. La vogue s'attache tour à tour ou en même temps aux pompeuses descriptions de la nature, à l'idylle laborieusement naïve, aux pastorales innocentes, écrites quelquefois par des hommes de sang, à l'étude approfondie d'un sentiment unique et personnel dans un court récit ou un simple recueil de lettres et à la mise en scène de toutes les passions réelles ou imaginaires dans l'interminable roman d'aventures qui deviendra le roman-feuilleton. Le goût français, sollicité à la fois par les apologies déclamatoires du présent, les plaidoyers fanatiques en faveur du passé, d'ambitieuses aspirations vers l'avenir, voit se produire dans tous les genres, au théâtre surtout, à côté des imitations serviles des anciennes œuvres, toutes les témérités de l'esprit d'innovation. Il finit par consacrer toutes les tentatives où il rencontre de la puissance et l'originalité, soit du talent, soit du travail; il fait des succès à la contrefaçon savante du style archaïque et à la pratique résolue du néologisme, à la prose poétique et aux poëmes en prose, à la règle et à la liberté, à l'Académie et au Cénacle, en d'autres termes, à l'autorité classique et à la révolution romantique.

Le romantisme, dont M^{me} de Staël avait déjà donné l'expression théorique en nous initiant à la littérature allemande, mais qui, vers 1830, devient une église littéraire, tour à tour militante et triomphante, est l'occasion des plus étonnantes contradictions où le goût d'une nation puisse tomber : il s'empare de haute lutte de tous les genres; il livre surtout ses batailles au théâtre, où le triomphe, vivement disputé, de ses drames violents finit par reléguer la pompeuse tragédie et ses illustres maîtres dans une ombre dont ils semblent ne plus devoir sortir. Quelques années se passent à peine, et la muse classique reparaît avec plus de faveur que jamais, interprétée par M^{lle} Rachel : des efforts sont alors tentés, non sans succès, pour donner à des ouvrages nouveaux la simplicité savante des œuvres antiques, et leurs auteurs bénéficient des dernières résistances du goût public contre une école dont la vitalité est affirmée par ses échecs mêmes; l'enthousiasme pour la *Lucrèce* de Ponsard est le contre-coup de la chute des *Burgraves* de M. Victor Hugo. Cependant le maître et son école ont forcé toutes les portes, même celle de l'Académie française, qui a si longtemps combattu ses idées et proscrit ses œuvres. Celles-ci se font, dans la littérature, une place indépendante des entraînements politiques de l'auteur et qu'aucune réaction ne tente d'amoindrir. Lorsque, en 1867, à propos d'une exposition universelle, Paris donne l'hospitalité aux souverains et aux peuples, l'ouvrage qui parut le plus digne d'être offert en spectacle par la Comédie-Française fut un des coups d'essai et coups de maître du romantisme, et, pendant plus de quatre mois, l'admiration sympathique de la France et du monde accueillit chaque soir, comme une œuvre puissante et toujours jeune, ce fameux drame d'*Hernani*, dont les représentations avaient été si orageuses une quarantaine d'années auparavant.

Voilà les revirements du goût national et les démentis qu'il se donne à lui-même, dans les choses littéraires; ils ne sont pas moins éclatants dans les arts, et, si nous ne devions nous tenir dans notre sujet, il nous serait facile de montrer que l'histoire de la peinture, de l'architecture, de la musique, n'est aussi qu'une suite d'engouements dont on revient et de condamnations qui ne sont pas sans appel. Tous les hommes qu'une valeur quelconque sauve de l'oubli sont, ainsi que les genres qu'ils représentent, tour à tour méconnus, surfaits, décriés, réhabilités, suivant les caprices de l'opinion, et c'est de leurs œuvres qu'il faut dire ce qu'Horace disait des mots :

> Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
> Quæ nunc sunt in honore...

en rapportant au goût cette souveraineté un peu arbitraire (*arbitrium et jus*) que le poëte reconnaît dans l'usage.

La revue des littératures étrangères donnerait les mêmes résultats que celle de notre propre lit-

térature; elle nous offrirait des vicissitudes analogues de tâtonnements, de progrès, de décadence, et, dans leurs périodes d'originalité ou d'imitation, le succès des œuvres et des genres les plus contraires marquant la mobilité de la vogue et ses retours. Mais il faut abréger ce spectacle des variations du goût public, qui n'est pas cependant sans enseignement ni profit pour le goût particulier, le goût des connaisseurs. Celui-ci, éclairé par l'histoire des arts, se défendra de l'esprit de système et de parti pris; il comprendra toutes les grandes œuvres, les genres auxquels elles appartiennent, les divers types de beauté, les influences qui les font naître et qui les modifient; il admirera les choses les plus contraires, mais à leur place et dans leur milieu; il jouira de la perfection des époques classiques, et reconnaîtra la puissance et l'originalité des monuments des autres âges, mais sans se passionner pour les restaurations inopportunes et les serviles copies. Initié aux arts et aux littératures des divers temps et des divers pays, notre homme de goût n'en exigera pas moins que l'artiste, l'écrivain soit de son pays et de son temps, et il applaudira à l'originalité, partout où il en verra jaillir l'étincelle, sous l'inspiration des idées et des sentiments modernes. Son cosmopolitisme n'est pas de l'indifférence, et, s'il se garde bien de prendre le patriotisme pour la mesure de la beauté, il est deux fois heureux quand il en rencontre la plus haute expression dans des œuvres nationales. Indépendant de tous les systèmes, le goût exercé finit par recueillir ce qu'ils ont d'acceptable dans un libéral éclectisme, dont on a pu contester la puissance comme méthode d'invention philosophique, mais qui a transformé et agrandi de nos jours la critique, ainsi que l'histoire, et qui est le dernier mot du dilettantisme artistique et littéraire.

Parmi les questions relatives au goût, il en est qui ont tenu une grande place dans les discussions littéraires dont il est l'objet, et que nous écartons comme oiseuses ou comme trouvant une facile solution dans les considérations précédentes. Telle est celle de la rareté des gens de goût. Voltaire s'étonne et s'afflige du petit nombre des personnes capables de jouir des arts, dans les sociétés les plus civilisées. Le discernement du beau n'est ni plus ni moins rare que celui du vrai, et l'un et l'autre tend à se propager par le progrès général de l'instruction. On se préoccupait aussi beaucoup, au siècle dernier, de la question de savoir si ce n'était pas un malheur d'avoir un goût délicat et fin qui vous rend trop sensible aux défauts si souvent mêlés aux beautés dans les meilleurs ouvrages, et qui prévient ou arrête les élans de l'enthousiasme. Voltaire prétendait « qu'il n'y a, au contraire, véritablement de plaisir que pour les gens de goût, qu'ils voient, qu'ils entendent et sentent ce qui échappe aux hommes moins sensiblement organisés et moins exercés. » S'il est vrai qu'en général le développement de la sensibilité amène à la fois une plus grande aptitude à souffrir et à jouir, il semble que le progrès du goût, tel que nous le concevons aujourd'hui, dans l'extension indéfinie de nos horizons littéraires et artistiques, a pour principal effet de multiplier pour nous les sources de jouissances intellectuelles et morales.

Cf. Voltaire : *Dictionnaire philosophique ;* — Rollin : *Réflexions sur le goût ;* — Blair : *Cours de belles-lettres*, t. I ; — le P. Bouhours : *la Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* (Paris, 1715, in-12) ; — Cartaud de Villate : *Essai historique et philosophique sur le goût* (Amsterdam et Paris, 1736, in-12) ; — Montesquieu : *Essai sur le goût ;* — Lacurne de Sainte-Palaye : *Lettre à M. de Bachaumont sur le bon goût dans les arts et les lettres* (Paris, 1751, in-12) ; — Alex. Gérard : *Essai sur le goût*, traduit de l'anglais par Eidous (Ibid., 1766, in-12).

GOUTIÈRE ou **GOUTHIÈRES** (Jacques), antiquaire français, né en 1568 à Chaumont, mort en 1638. Il était avocat au Parlement de Paris. Il écrivit de savantes dissertations, dont Græwius a inséré plusieurs dans son *Thesaurus antiquitatum romanarum : De Veteri Jure pontificio urbis Romæ* (Paris, 1612, in-4); *De Jure manium, seu de ritu, more et legibus prisci funeris* (Paris, 1615, in-4); *De Officiis domus Augustæ publicæ et privatæ* (Paris, 1628, in-4), etc.

GOUVEA (Antonio DE), missionnaire et historien portugais, né à Beja vers 1575, mort le 18 août 1628. D'une famille qui a fourni, au XVIe siècle, de savants professeurs, il entra dans l'ordre de Saint-Augustin et fut envoyé à Goa. Une mission à la fois religieuse et politique en Perse lui attira de fâcheuses aventures, qui se terminèrent par huit années d'esclavage chez les corsaires barbaresques. Ses deux principaux ouvrages sont : *Relation des grandes guerres et victoires du grand roi Shah-Abbas*, etc. (Relação em que se tratão as guerras e grandes victorias que, etc.; Lisbonne, 1611, in-4), et *Journée de l'archevêque de Goa, frère Alexis de Manezes, primat des Indes orientales, etc.* (Jornada do arcebispo de Goa, etc.; Coïmbre, 1606, in-fol.). Ils ont été traduits en français, le premier sous son titre exact (Rouen, 1646, in-4), le second sous celui-ci : *Histoire orientale des grands progrès de l'Église catholique... ou la réduction des anciens chrestiens dits de Saint-Thomas, etc.* (Anvers, 1609, in-8; Cologne, 1611). Ses autres écrits sont des *Vies et Panégyriques*.

Cf. Barbosa Machado : *Bibliotheca lusitana*.

GOUVERNANTE (LA), comédie d'Avisse, de La Chaussée, de Kœrner (voy. ces noms).

GOUVION SAINT-CYR (Laurent), écrivain militaire français, né le 13 avril 1764 à Toul, mort le 10 mars 1830 à Hyères. Général de division en 1794, maréchal de France en 1812, ministre de la guerre en 1815 et 1817, il a laissé des ouvrages qui sont regardés comme classiques en stratégie, et qui sont écrits clairement, avec exactitude et impartialité : *Journal des opérations de l'armée de Catalogne en* 1808 *et* 1809 (Paris, 1821, in-8, avec atlas); *Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle de* 1794 *à* 1797 (Paris, 1829, 4 vol. in-8, avec atlas); *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire* (Paris, 1831, 4 vol. in-8, avec atlas).

GOWER (John), poëte anglais, né vers 1325, mort au mois de septembre 1408. Issu d'une bonne famille, il avait des propriétés dans le Kent, le Norfolk, le Suffolk, et vivait habituellement à Londres en rapport avec la cour. Il se représente lui-même, vers l'an 1400, comme vieux et aveugle. Il fut enseveli dans l'église de Saint-Sauveur de Londres. La statue du poëte est couchée sur sa tombe et la tête repose sur trois volumes qui représentent ses trois grands ouvrages : *Speculum meditantis* en français, *Vox clamitantis* en latin, *Confessio amantis*, en anglais.

Le poëme français, *Speculum meditantis*, est perdu, le court poëme que Warton décrit sous ce titre étant un autre ouvrage. Mais il reste de Gower cinquante ballades françaises, dans un manuscrit appartenant au duc de Sutherland, publiées pour le Roxburghe Club en 1818. Elles ne manquent pas de sentiment et d'esprit; mais la langue en est défectueuse; Gower lui-même s'en excuse sur ce qu'il est anglais.

Vox clamitantis (titre donné par allusion à un passage de l'Écriture), est un poëme en distiques sur les événements de la fin du XIVe siècle en Angleterre. Le premier livre décrit l'insurrection de Wat Tyler, les six autres contiennent des moralités

avec force allusions aux faits contemporains : le tout, suivant la mode d'alors, sous la forme de l'allégorie et du songe. La *Vox clamitantis* a été publiée par le R. H. O. Coxe, pour le Roxburghe Club, en 1850.

La *Confessio amantis* fut écrite en vers anglais entre 1385 et 1393. Gower avait d'abord dédié son œuvre au roi Richard II, mais il transporta ensuite son attachement et sa dédicace à Henri de Lancastre, compétiteur de Richard. Ici encore l'auteur se lamente sur les vices et les malheurs du temps; il cherche une consolation dans le gouvernement divin, tel que le révèle le songe de Nabuchodonosor; mais à une pensée chrétienne il prête une forme allégorique et païenne. Il se représente comme un amant blessé par une flèche de Cupidon; Vénus lui apparaît et lui donne pour confesseur son prêtre *Genius*. Celui-ci expose les principes généraux de la moralité; l'amant répond par l'aveu de ses passions, et *Genius* réplique par des exemples de leurs dangereux effets. Ce long poëme (il n'a pas moins de 30 000 vers), imité du *Roman de la Rose* et dont beaucoup de matériaux sont empruntés à la chronique de Godefroy de Viterbe, est à la fois un traité de moralité, un art d'aimer et une morale en action. Comme poëte, Gower reste bien inférieur à son contemporain et ami Chaucer ; il a pourtant assez de mérite pour justifier sa longue popularité. La *Confessio amantis*, publiée pour la première fois par Caxton (Londres, 1483, in-fol.), a été rééditée par François Berthelette (Ibid., 1532, et 1554, in-fol.). La meilleure édition moderne est celle de Reinhold Pauli (Ibid., 1857, 3 vol. in-8).

Cf. T. Warton : *the History of english poetry ;* — R. Pauli : *Introduction* de son édition.

GOZLAN (Léon), romancier et auteur dramatique français, né à Marseille le 1er septembre 1803, mort à Paris le 14 septembre 1866. Ses débuts furent facilités par son compatriote Méry. Il écrivit dans beaucoup de journaux littéraires et, arrivé à une certaine notoriété, il publia de nombreux volumes de nouvelles et de romans destinés à l'accroître par la mise en œuvre d'un esprit réel et la recherche de la fantaisie excentrique. Nous citerons : *le Notaire de Chantilly* (1836), *le Médecin du Pecq* (1839), *Aristide Froissard* (1843), *les Nuits du Père-Lachaise* (1846), *Aventures merveilleuses et touchantes du prince Chènevis et de sa jeune sœur* (même année), *la Famille Lambert* (1856), *les Émotions de Polydore Marasquin* (1857), où l'on trouve surtout le mélange du fantastique et du réel ; *Balzac chez lui* (1862). Léon Gozlan a aussi beaucoup écrit pour le théâtre, soit des drames à grand spectacle, soit des comédies remarquées pour la distinction et la finesse : *la Main droite et la main gauche*, drame en cinq actes (1842) ; *Ève*, également en cinq actes (1843) ; *Notre-Dame des abîmes*, en cinq actes (1845), *Trois rois, trois dames* (comédie en trois actes (1847) ; *le Livre Noir*, drame en cinq actes (1848) ; *le Lion empaillé*, comédie en deux actes (1848) ; *la Jeunesse dorée*, drame en cinq actes (1849) ; *la Queue du chien d'Alcibiade*, comédie en deux actes (1850) ; *une Tempête dans un verre d'eau*, en un acte (même année) ; *la Fin du roman*, en un acte (1851) ; *les Paniers de la comtesse*, en un acte (1853) ; *Il faut que jeunesse se paie*, en quatre actes (1858) ; *Un petit bout d'oreille*, en un acte (même année) ; *la Pluie et le Beau temps*, en un acte (1861) ; *la Duchesse de Monte-Mayor*, drame en cinq actes posthume (1866). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières édit.]

GOZZI (Carlo), auteur dramatique italien, né à Venise en 1718, mort vers 1806. Dès l'âge de seize ans, il partit à la suite du provéditeur Querini, pour alléger les charges de sa famille, servit en Dalmatie et revint à Venise trois ans après. Quelques petites pièces satiriques firent de lui l'un des membres les plus distingués de la société savante et joyeuse des *Granelleschi* (les Ineptes). La médiocrité du théâtre et de la littérature vénitienne inspira à Gozzi la pensée de raviver, par quelque chose d'inattendu, le goût languissant. Il imagina de mettre à la scène les contes féeriques tirés de vieux recueils populaires, tels que : *Lo Cunto del li Cunti*, et tout d'abord se posa en rival de l'abbé Chiari et de Goldoni, contre lesquels il dirigea ses premiers traits satiriques. Il a écrit, pour le théâtre de Venise, dix comédies fiabesques ou *Fables théâtrales*. Elles sont intitulées : *l'Amour des trois oranges* (1761); *le Corbeau* (1761), en cinq actes; *le Roi cerf* (1762), en trois actes; *Turandot* (1762), fable tragi-comique en cinq actes; *la Femme serpent* (1762); *la Zobéide* (1763); *les Mendiants fortunés* (1764); *le Monstre bleu* (1764), en cinq actes; *l'Oiselet vert* (1765), fable philosophique, en cinq actes, et *Zëim, roi des Génies* (1765). La première de ces pièces est en prose; toutes les autres sont en vers.

Avec des ouvrages d'une conception plus que bizarre, Gozzi plut par l'esprit, la verve et l'habileté. Forcé de conserver les vieux types représentant les diverses nationalités italiennes : Pantalon le Vénitien, Tartaglia le Napolitain, Brighella le Bergamasque, etc., il leur donne des rôles de généraux, d'ambassadeurs, de ministres, où ils portent leur bonhomie habituelle, et, par la gaîté, sauvent les situations. Parmi ces comédies, *l'Amour des trois oranges* est surtout remarquable comme protestation et satire littéraire. *Turandot*, princesse de la Chine, dont le sujet est étrange, mais non féerique, a été traduit par Schiller et souvent jouée en Allemagne avec le même succès qu'elle obtint à Venise au théâtre San-Samuel. On peut être surpris de l'accueil favorable fait à des compositions qui semblent les produits d'une littérature sénile, retournant aux puérilités du premier âge ; il s'explique par la réaction dont Gozzi donne le signal, contre la comédie larmoyante ; *la Commedia flebile*, importée de France en Italie, par Goldoni et Chiari, et par ses efforts pour prévenir l'abandon définitif de cette *Commedia dell' arte* (voy. ces mots) en usage pendant plus de trois siècles dans toutes les parties de la Péninsule. Les comédies fiabesques de Carlo Gozzi, un peu oubliées dans sa patrie, furent connues en France par la traduction de cinq d'entre elles, donnée par M. A. Royer (*le Corbeau, le Roi Cerf, Turandot*, en vers; *la Zobéide*, *l'Oiselet vert* (Paris, 1865, in-12).

L'auteur du théâtre fiabesque a été remis en honneur à un autre titre par une nouvelle école littéraire en Italie. « Les partisans du drame, pris dans son sens le plus large, dit Maroncelli, dans ses *Additions* aux *Prisons* de S. Pellico, regardent Carlo Gozzi comme un des plus puissants créateurs du genre, et comme un génie véritablement original. Si sa patrie ingrate lui refuse le rang qui lui est dû, c'est à nous, exilés politiques, qu'il appartient de réhabiliter nos illustrations victimes de l'ostracisme littéraire. » C'est que Gozzi est encore auteur d'une vingtaine de comédies, la plupart d'imitation espagnole, empruntées à José de Cordova, Matos Fragoso, Calderon, Moreto, Cañizares, Rojas, Tirso de Molina. L'une de ces pièces, *la Vedova del Malabar*, est tirée de la tragédie française de Lemierre. Les *Œuvres* de Gozzi, dont il a donné lui-même une édition (Venise, 1772, 8 vol. in-8 ; supplément, 1791, 2 vol.), comprennent en outre : *Marfisa bizzarra*, composition romanesque en douze chants et en octaves, soi-disant tirée de la Chronique du pseudo-Turpin ; un poëme moral et satirique de 700 vers intitulé : *Astrazione;* une traduction en vers élégants, non rimés, des *Satires* de Boileau ; des morceaux critiques ou

académiques en vers et en prose; enfin, *Mémoires inutiles* sur sa vie.

Cf. Alphonse Royer : l'*Introduction* au *Théâtre fiabesque* de C. Gozzi (Paris, 1865, in-18); — Paul de Musset : *Mémoires inutiles de la vie de Ch. Gozzi par lui-même*, et *Etudes sur Gozzi*, dans la *Revue des Deux-Mondes*; — Philarète Chasles : *les Comédies de Carlo Gozzi.*

GRAAL (SAINT-). — Voyez SAINT-GRAAL.

GRABBE (Dietrich-Christian), poëte dramatique allemand, né à Dettmold le 14 décembre 1801, mort dans cette ville le 12 septembre 1836. Il étudia le droit à Leipzig et à Berlin, s'établit comme avocat à Dettmold et s'y maria, mais s'abandonna à des habitudes de débauche et d'inconduite qui le jetèrent dans la misère. Ses tragédies témoignent d'une puissante individualité, d'une imagination excessive et d'un talent sans règle ni mesure. On a dit, non sans exagération, qu'il était le plus grand poëte de l'Allemagne, depuis la mort de Schiller. Ses principales œuvres sont : *Le duc de Gothland, Marius et Sylla*, réunies avec deux autres pièces dans un premier recueil de *Poëmes dramatiques* (Dramatische Dichtungen; Francfort, 1827, 2 vol.); *Don Juan et Faust* (Ibid., 1829), poëme dramatique d'une composition originale, rapprochant deux légendes qui ont des points de contact; *Frédéric Barberousse* et *Henri IV*, réunis sous le titre: *les Hohenstaufen* (Ibid., 1829-1830, 2 vol.); *Napoléon ou les Cent-Jours* (Ibid., 1831); *Annibal* (Dusseldorf, 1838); *la Bataille d'Arminius* (Die Hermannsschlacht; Dusseldorf, 1838), la principale tragédie de l'auteur, publiée seulement après sa mort, par Duller.

Cf. Duller : *Notice*, en tête de son édit.; — K. Ziegler : *Grabbe's Leben und Charakter* (Hambourg, 1855).

GRABERG DE HEMSŒ (Jacques, comte), historien suédois, né à Hemsœ (Gottland) le 7 mai 1776, mort à Florence le 29 novembre 1847. Fils d'un magistrat qui a laissé beaucoup de travaux manuscrits sur la Suède, il servit dans les marines suédoise et anglaise, fut consul à Gênes, à Tanger, à Tripoli, puis se fixa à Florence, où il devint chambellan du grand-duc et directeur de la bibliothèque Pitti. Membre d'une foule d'académies italiennes et étrangères, il a publié en suédois, en italien, en français, en anglais, en portugais, en latin un très-grand nombre d'écrits destinés, en général, à faire connaître et apprécier son pays *Saggio istorico su gli Scaldi o antichi poeti scandinavi* (Pise, 1811, in-8); *Sulla Falsita dell' origine scandinava data ai popoli barbari che distrussero l'imperio di Roma* (Ibid., 1815), traduit en français par l'auteur sous le titre de *la Scandinavie vengée*, etc. (Lyon, 1822, in-8); *De Natura et limitibus scientiæ statisticæ* (Gênes, 1816; en ital., 1818, in-4), et plusieurs essais de statistique en italien: *Notice biographique sur le comte Graberg de Hemsœ*, ouvrage autobiographique (Florence, 1824, in-8), etc., sans compter les *Mémoires* dans les recueils académiques.

Cf. Graberg : *Notice biographique*; — *Biographiskt Lexicon ofver namnkunnige swenska Mæn*, t. V.

GRACCHUS (CAÏUS), tragédie de M.-J. Chénier (voy. ce nom).

GRACE (LA), poëme de Louis Racine; — LA GRACE ABONDANTE, ouvrage de Bunyam; — LES GRACES, poëme de Wieland (voy. ces noms.)

GRACIAN (Baltasar, écrivain espagnol, né à Calatayud (Aragon) en 1584, mort en 1650 ou 1658. Il entra dans l'ordre des Jésuites et fut recteur du collége de Tarragone. Imitateur de Gongora, dont il trouva moyen d'exagérer encore les défauts, il eut une grande renommée. Son talent valait mieux que son système. Doué d'une imagination vive et ingénieuse, il la mit à la torture pour produire des effets nouveaux; son style est recherché, concis, haché, systématiquement obscur. On cite de lui : *le Héros* (el Héroe, 1630), traduit en français par Gervaise (Paris, 1645 et Amsterdam, 1659) et par le P. Courbeville (Paris, 1725; Rotterdam, 1729); *el Politico Fernando*, éloge emphatique du *Roi catholique* (Saragosse, 1641, in-12), traduit en français par Silhouette (Paris, 1732) et par Courbeville (1733); *l'Homme d'esprit* (el Discreto; Huesca, 1646, in-16), traduit en français par Courbeville sous le titre de : *l'Homme universel* (Paris, 1723, in-12); *Agudeza y arte de ingenio* (1648), sorte de poétique du gongorisme, où l'auteur, blâmant le langage simple, prend pour devise *En nada vulgar* (Vulgaire en rien); *le Manuel et l'art de la sagesse* (Manual y arte de prudencia); *les Forêts de l'année*, poëme (Selvas del año), modèle d'emphase et de mauvais goût, enfin et surtout *le Criticon*, allégorie de la vie humaine, publiée en trois parties de 1651 à 1653 : Gracian raconte le naufrage de Critilo, gentilhomme espagnol, dans l'île déserte de Sainte-Hélène, et ses aventures avec un sauvage qu'il amène avec lui à travers le monde; malgré les défauts de son style contourné et hyperbolique, il fait preuve d'un esprit inventif et sagace, et offre de fines et profondes observations. La première partie du *Criticon* a été traduite en français par Maunory sous le titre de : *l'Homme détrompé* (La Haye [Rouen] 1705-17, 3 vol. in-12). Par modestie, Gracian publiait ses ouvrages sous le nom de son frère, Lorenzo, qui habitait Séville. Ils ont été réunis sous le titre de : *Obras de Lorenzo Gracian* (Madrid 1664; Barcelone, 1700). Courbeville a donné les *Maximes de Gracian* (Paris, 1730, in-12).

Cf. Aartsen : *Voyage en Espagne* (1667); — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littér. espagnole et française.*

GRACIOSO, personnage du théâtre espagnol. S'il eut à l'origine le rôle aimable que fait supposer son nom, son caractère s'est avec le temps sensiblement modifié. On entendit bientôt par gracioso un bouffon de comédie, qui fut peu à peu admis partout et entra dans le drame sérieux. « Loin d'occuper la place de l'esclave antique, cheville ouvrière de l'action, le gracioso, dit M. Marc Monnier, n'avait d'autre emploi que d'égayer la pièce. Il riait toujours, et surtout de lui-même, à ses dépens... Il représentait toutes sortes de vices vulgaires opposés aux vertus de la chevalerie. Poltron, goulu, grivois, il faisait ressortir la bravoure, l'abstinence et la chasteté du héros; il servait de repoussoir à son maître, le grandissait par le contraste et le suivait obstinément, comme une ombre raccourcie ou comme une caricature vivante : il parodiait les aventures du gentilhomme et les rendait ridicules en les répétant dans un monde inférieur, prosaïque et trivial. » Le gracioso a un rôle dans presque toute l'œuvre de Lope de Vega et de Calderon. Il vient parfois au premier plan, avec sa figure grotesque, dans les drames les plus effroyables, par exemple sous les traits du paysan Gil, dans *la Dévotion à la Croix* du second de ces deux auteurs. Hors du théâtre, on peut retrouver le gracioso dans certaines créations volontairement triviales, comme celle de Sancho Pança dans le *Don Quichotte.*

Cf. Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (Paris, 1868, in-18).

GRACQUES (LES), *Tiberius Sempronius Gracchus* et *Caius Sempronius Gracchus*, nés, le premier vers 168, le second en 159 avant J.-C.; morts, le premier en 133, le second en 121. Les historiens anciens et modernes ont mis en relief la vie politique de ces illustres tribuns; l'étude plus approfondie de leurs desseins, et de l'état dans lequel se trouvait la république au temps où ils vécurent, a permis aux modernes de réduire à leur

valeur les déclamations de quelques anciens, qui les représentaient comme des ambitieux vulgaires peu préoccupés du bien public. Leur talent oratoire aida puissamment à l'influence qu'ils exercèrent sur le peuple. Plutarque a caractérisé en ces termes l'éloquence de l'un et de l'autre : « Tiberius avait l'air de visage, le regard et les mouvements doux et posés; Caïus au contraire était vif et véhément. Lorsqu'ils parlaient en public, l'un se tenait toujours à la même place, avec un maintien plein de réserve; l'autre fut le premier chez les Romains qui donna l'exemple de se promener dans la tribune, et de tirer sa robe de dessus ses épaules... Ensuite, l'éloquence de Caïus, terrible, passionnée, saisissait violemment les esprits; celle de Tiberius, plus douce, était plus propre à exciter la compassion. La diction de Tiberius était pure et châtiée; celle de son frère, persuasive et ornée avec une sorte de complaisance... Leurs mœurs n'étaient pas moins différentes que leur langage. Tiberius était doux et calme, et Caïus rude et emporté... Pour remédier aux écarts de ce dernier, un de ses esclaves se tenait derrière lui, quand il parlait en public, avec un de ces instruments de musique qui servent à régler la voix, et lorsqu'il sentait que son maître s'emportait et se livrait à la colère, il lui soufflait un ton plus doux... Telles étaient les différences qu'on remarquait en eux. Mais la vaillance contre les ennemis, la justice envers les inférieurs, la diligence dans l'exercice des fonctions publiques, la tempérance dans l'usage des plaisirs, étaient égales chez l'un et l'autre. »

Cicéron s'arrête peu à l'éloquence de Tiberius; il dit seulement qu'elle était douce et grave. Il s'exprime avec enthousiasme sur celle de Caïus, qu'il égale aux plus grands orateurs. « Il réunit, dit-il, la puissance de l'élocution et l'habileté des arguments à la gravité de l'ensemble. Ses ouvrages n'ont pas eu le poli de la dernière main; tout est admirablement commencé, rien n'est entièrement achevé. Si jamais orateur a dû être lu de la jeunesse, c'est celui-là, car il peut non-seulement exciter, mais même nourrir le génie. » Les discours de Caïus étaient encore étudiés dans les écoles du temps de Fronton. Les fragments qui nous en restent ne peuvent nous faire juger de la véhémence et de la passion qui distinguaient l'orateur; ils sont surtout fermes et ironiques. Nous avons aussi quelques fragments de Tiberius. Les uns et les autres ont été réunis par H. Meyer dans ses *Oratorum Romanorum fragmenta.* — Le père des Gracques, *Tiberius Sempronius Gracchus*, né vers 210 avant J.-C., mort vers 158, fut lui-même, comme on le voit dans Cicéron, doué d'une éloquence pleine de gravité.

Cf. Orelli : *Onomasticon tullianum*, t. II, p. 533; — — Ellendt : *Historia eloquentiæ romanæ usque ad Cæsares*, en tête des *Oratorum Romanorum fragmenta* de Meyer; — Gerlach : *Tiberius und Caius Gracchus* (Bâle, 1843, in-8); — Th. Mommsen : *Histoire romaine*, traduite de l'allem. par C.-A. Alexandre (Paris, 1863 et suiv.).

GRADATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

GRADUS AD PARNASSUM, titre donné pendant longtemps dans les écoles au dictionnaire prosodique et poétique latin. Il signifie proprement « degré pour atteindre au Parnasse », et fut employé pour la première fois par le P. Aler, dont le *Gradus ad Parnassum* (Cologne, 1702) eut un grand nombre d'éditions. Ce livre classique n'était que la reproduction de l'*Epithetorum et synonymorum thesaurus*, publié à Paris, en 1662, par le P. Châtillon. La seconde édition du *Dictionnarium poeticum* du P. Vanière parut aussi sous le titre de *Gradus* (1722, in-4). Noël donna le même titre à son Dictionnaire poétique, qui n'était en grande partie que la réimpression de l'ouvrage du P. Vanière. M. Quicherat, dont le Dictionnaire prosodique et poétique est aujourd'hui plus généralement adopté, lui a donné le titre de *Thesaurus poeticus linguæ latinæ*.

GRÆVIUS (Jean-Georges GREFFE ou GRAEFE, connu sous le nom de), célèbre érudit allemand, né à Naumbourg (Saxe) le 29 janvier 1622, mort à Utrecht le 11 janvier 1703. Après avoir fait voir dans ses études classiques un goût et une aptitude extraordinaires pour les langues grecque et latine, il s'occupa de jurisprudence; mais à la suite d'un voyage en Hollande il y renonça pour revenir à l'étude du latin sous la direction de Gronovius, auquel il succéda plus tard dans sa chaire de Deventer. Il avait été auparavant professeur à l'université de Duisbourg; de 1661 jusqu'à sa mort, il occupa la chaire d'histoire à Utrecht et fut en outre historiographe du prince de Nassau, fils de Guillaume III, qui avait été au nombre de ses élèves. L'un des hommes les plus laborieux et les plus instruits de son temps, ses travaux se recommandent plutôt par le soin et l'élégance que par la hardiesse et la nouveauté des vues. On lui doit de savantes éditions, des collections bien faites et des dissertations aussi intéressantes pour l'histoire que pour la philologie.

Voici ses principales éditions, dont plusieurs sont enrichies de transcriptions épigraphiques et numismatiques, et ont été souvent réimprimées : *Hesiodi quæ exstant opera*, græce et latine, cum notis (Amsterdam, 1667, in-8, 1701); *Justini historiæ philippicæ* (Utrecht, 1669, in-12; plus. fois réimpr.); *C. Suetonius Tranquillus* (Ibid., 1672, in-4; 4e édit. 1694); *M. T. Ciceronis Epistolarum libri XVI ad Familiares* (Amsterdam, 1677, 2 vol. in-8; 1674, 11 vol. in-8); *ad Atticum* (Ibid., 1684, 2 vol. in-8); du même, *De Officiis, de Senectute*, etc. (Ibid., 1688, in-8); du même, *Orationes* (Ibid., 1699, 6 vol. in-8); *L. A. Flori Epitome* (Utrecht, 1680, in-8; Amsterdam, plus. édit.), avec une excellente *Préface; Catullus, Tibullus et Propertius* (Utrecht, 1680, in-8); *C. J. Cæsar* (Amsterdam, 1697, in-8). Deux collections doivent être signalées : *Thesaurus antiquitatum romanarum* (Utrecht, 1694-99, 12 vol. in-fol.), faisant le pendant du *Thesaurus* de Jacq. Gronovius et continué par celui de Sallengre; puis *Thesaurus antiquitatum et historiarum Italiæ* (Leyde, 1704, 6 vol. in-fol.), complété par P. Burmann. On a réuni, après la mort de Grævius, ses *Préfaces et Lettres* (J.-G. Gravii Præfationes et Epistolæ CXX; Hambourg, 1707, in-12), et ses *Discours* (J.-G Grævii Orationes; Deft, 1721, in-8).

Cf. P. Burmann : *Oratio funebris* (Utrecht, 1703, in-4), reproduite en tête des *Præfationes*; — Niceron : *Mémoires*, t. II; — F. Creuzer : *Zur Geschichte der classischen Philologie.*

GRAFIGNY ou GRAFFIGNY (Françoise d'ISSEMBOURG-D'HAPPONCOURT, Mme DE), femme auteur française, née le 13 février 1695 à Nancy, morte le 12 décembre 1758. D'une famille ancienne, mais ruinée, elle était, par sa mère, petite-nièce de Callot. Les traitements violents de son mari à son égard amenèrent une séparation judiciaire. Voltaire, auprès de qui elle passa quelque temps à Cirey (1738), la recommanda au duc de Richelieu, et Mlle de Guise, qui allait épouser ce grand seigneur, l'emmena à Paris. Elle débuta dans les lettres, à cinquante ans, par : *Le mauvais exemple produit autant de vertus que de vices*, nouvelle espagnole, récit mêlé de maximes jusqu'à l'abus, qui fut imprimé dans le *Recueil de ces Messieurs* (Amsterdam, 1745, in-12). Deux ans plus tard, elle établit sa réputation par la publication des *Lettres péruviennes* (Paris, 1747, in-12), « roman charmant, dit Mme de Genlis, digne de sa réputation, et le premier ouvrage de femme écrit avec élégance. » Les sentiments naïfs de la

jeune Péruvienne Zilia, au milieu de la civilisation française où elle se trouve transportée, les critiques qui lui sont naturellement inspirées par nos mœurs et nos usages, sa tendresse passionnée, des peintures variées, un style élégant, expliquent le grand succès que cet ouvrage trouva près des contemporains et la célébrité qu'il a conservée, bien qu'on ne le lise plus guère. Le plus grave défaut, sans parler des anachronismes et des invraisemblances, est une propension à la métaphysique, qui allanguit le récit et glace la passion. Les *Lettres péruviennes* eurent beaucoup d'éditions; celle de P. Didot (1798, 2 vol. in-18) contient les *Lettres d'Aza ou d'un Péruvien*, roman insipide de La Marche Courmont, qui fait suite à celui de M^me^ de Grafigny.

On a encore de cette dame : *Cénie*, drame en cinq actes, en prose, dans le genre de La Chaussée, qui fut représenté en 1751, avec un grand succès, plusieurs fois réimprimé et mis en vers par Des Longchamps (1751, in-12) ; *la Fille d'Aristide*, comédie en un acte, en prose, représentée en 1758, et dont la chute hâta, dit-on, la mort de l'auteur; deux petites comédies, *Phaza* et *Ziman et Zenise*, composées pour les enfants de l'empereur d'Autriche. Ses *Œuvres* ont été réunies (Londres [Paris], 1788, 4 vol. in-12). Depuis lors, on a publié, sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de M^me Du Châtelet*, vingt-neuf lettres écrites par M^me de Grafigny pendant son séjour à Cirey (Paris, 1820, in-8) : le ton en est commun et sent le plaisir qu'elle éprouvait, comme elle le dit, à « cailleter » ; mais les détails n'en sont pas moins intéressants.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II ; — Quérard : *la France littéraire*.

GRAINVILLE (Jean-Baptiste-François-Xavier, COUSIN DE), littérateur français, né le 3 avril 1746 au Havre, mort le 1^er février 1805. Élève de Saint-Sulpice, il reçut les ordres, prêta serment à la constitution civile du clergé, et n'en fut pas moins emprisonné sous la Terreur. Pour recouvrer sa liberté, il se maria. Ses dernières années furent attristées par une grande misère. Il put cependant, grâce à Bernardin de Saint-Pierre, faire imprimer son poëme intitulé *le Dernier homme*, dont l'insuccès le désespéra, et dans un accès de fièvre chaude il se précipita dans le canal de la Somme, à Amiens. *Le Dernier homme*, poëme en prose, en dix chants (Paris, 1805, 2 vol. in-12), était la mise en œuvre très-imparfaite d'une idée qui n'était pas sans grandeur : le genre humain touche à la fin de ses travaux et de son existence; un seul homme et une seule femme subsistent encore; le Génie terrestre leur demande de perpétuer leur race. Adam les supplie au contraire de laisser finir cette race maudite. Malgré les idées philosophiques ou religieuses et les tableaux majestueux ou terribles que comportait le sujet, l'œuvre est froide, sèche, pénible, d'un style terne et languissant. Elle serait restée dans l'oubli si le critique anglais Croft, dans son travail *sur Horace* (1810), ne l'avait comparée au *Paradis perdu* et à *la Messiade*. Charles Nodier en donna une nouvelle édition (Paris, 1811, 2 vol. in-12), et Creuzé de Lesser l'imita en vers (Ibid., 1831, 1832, in-18).

Cf. Charles Nodier : *Notice*, en tête de son édition.

GRAMMAIRE. Les questions de grammaire sont loin d'être indifférentes à la littérature. La grammaire n'est pas autre chose que l'expression de la constitution même d'une langue, de ses lois ou des usages qui en prennent la place et l'autorité. Aux diverses époques qui ont une littérature, elle est, aussi bien que le vocabulaire, la clef de toutes les œuvres. La suite des grammaires d'une langue, tour à tour acceptées et tombées en désuétude, serait une intéressante histoire de cette langue, à ses diverses périodes. La grammaire proprement dite n'est qu'une branche de l'histoire ; c'est une science de faits qui constate, analyse, classe les manifestations de l'état momentané où une langue a été amenée par une suite de changements et que d'incessantes révolutions tendent à modifier. Le rôle de la grammaire ne va pas au delà de cette constatation ; elle promulgue des faits qui se sont érigés en règles. D'elle-même, elle ne décrète rien ; elle ne gouverne pas, comme elle peut le croire, au nom de la logique, de l'harmonie ou des autres principes qu'elle invoque pour guides; elle marque seulement dans quelle mesure une langue s'y est soumise, et cette mesure, elle la trouve dans l'usage du peuple lui-même ou des écrivains en crédit. Il n'est pas sans danger que la grammaire ait des visées plus hautes et qu'au lieu d'enregistrer l'usage, elle veuille le régler, lui qui, en fait de langage, est la règle suprême :

Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

Elle tombe alors dans l'arbitraire et dans l'absolu; elle violente le génie national. Car les langues ne se développent pas seulement selon la logique, mais suivant l'action d'une foule de causes et de circonstances dont elles conservent le témoignage. Les lois et les irrégularités du présent sont également un legs du passé. En substituant aux explications historiques la logique et la théorie, le grammairien contribue à altérer, dans les classes éclairées, cette souplesse naturelle qui a échappé tant bien que mal à la longue lutte du génie d'un peuple et de ses lois propres contre les éléments étrangers au milieu desquels il s'est formé. Au nom de la logique, on arrive à proscrire ces ellipses, ces syllepses, tous ces tours et figures si vifs et si pittoresques. N'avons-nous pas vu, en France, des grammaires pourvues de toutes les approbations officielles et qui comptent les éditions par centaines, résumer, à chaque page, leurs raisonnements par cette formule : « Ne dites donc pas avec Bossuet; ne dites donc pas avec Racine ? » Ces grammaires établissaient des règles aussi absolues que gratuites; elles défendaient, par exemple, de dire : « Les langues française et allemande », ou « les églises grecque et latine », par cette belle raison que « l'adjectif reçoit la loi du substantif et ne la lui fait pas. » En fait de grammaires particulières, nous estimons que les moins chargées de règles sont les meilleures, et que la principale lumière doit leur venir de l'histoire même de la langue, dont elles sont un des points de vue.

A côté des grammaires particulières, la *Grammaire comparée*, rapprochant deux ou plusieurs langues, étudie les ressemblances et les différences des mots, des formes grammaticales, des lois de construction et de syntaxe ; elle suit leur filiation et leurs affinités diverses; elle trouve dans le simple rapprochement de faits isolément inexplicables les explications les plus naturelles et les plus sûres. Elle s'éclaire, elle aussi, de l'histoire des langues et l'éclaire à son tour; ou plutôt, elle n'est elle-même qu'un grand chapitre de l'histoire comparée des langues. Il est enfin une grammaire qui vise plus haut encore, la *Grammaire générale et raisonnée* ou *philosophique*, qui se propose d'embrasser ce qu'il y a de commun dans la diversité même des langues, d'essentiel dans leurs lois en apparence toutes relatives, d'invariable dans leurs manifestations si changeantes. Ce n'est pas dans des rapports historiques, toujours plus ou moins fortuits, mais dans la nature même de l'esprit humain, qu'elle cherche la raison des faits et des lois du langage, rattachant les formes mobiles de l'expression de la pensée aux principes universels et immuables de la pensée elle-même.

Cf. Despautère : *Commentarii grammatici* (Paris, 1537

in-fol.); — H. Estienne : *Traité de la conformité de la langue française avec le grec* (Paris, 1565, in-8), réédité par L. Faugère (Ibid., 1853, in-18); — Dalgarno : *Ars signorum* (Londres, 1661, in-8); — Arnauld, Nicole et Lancelot : *Grammaire générale et raisonnée*, dite de Port-Royal (Paris, 1660; avec *Supplément*, 1756; nouv. édit., 1845, in-18); — l'abbé L. de Dangeau : *Réflexions sur toutes les parties de la grammaire* (Paris, 1694, in-12), *Considérations sur les diverses manières de conjuguer des Grecs, des Latins, des Français, des Italiens*, etc. (Ibid., 1721, in-8), et autres opuscules de grammaire; — Regnier-Desmarais : *Traité de la grammaire française* (Ibid., 1705, in-4); — De Brosses : *Traité de la formation mécanique des langues* (Ibid., 1765); — Dumarsais : *Logique et Principes de grammaire* (Ibid., 1765, in-8); — Beauzée : *Grammaire générale* (Ibid., 1767, 2 vol. in-8); — Condillac : *Cours d'études* (*Grammaire, Art d'écrire*, etc.); — l'abbé Sicard : *Eléments de grammaire générale, ou Théorie des signes* (Paris, 1801, 1808, 2 vol. in-8); — Silvestre de Sacy : *Principes de grammaire générale* (Ibid., 1803, in-12); — J.-S. Vater : *Literatur der Grammatiken, Lexika, etc., aller Sprachen der Erde* (Berlin, 1815; nouv. édit., 1847); — Girault-Duvivier : *Grammaire des grammaires* (Paris, 1811, 2 vol. in-8); — L.-N. Bescherelle : *Revue grammaticale, ou Réfutation des principales erreurs des grammairiens* (1829); — Guill. de Humboldt : *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss*, etc. (Berlin, 1836), analysé par A. Tonnellé (*De l'Origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées*; Paris, 1859, in-8); — Fr. Bopp : *Grammaire comparée des langues sanscrite, zende, grecque, latine*, etc. (Berlin, 1833-49, in-4, en allem.; 2ᵉ édit., 1857), traduite par M. Bréal (Paris, 1867-69, 3 vol. in-8); —Egger : *Notions de grammaire comparée* (Paris, 1852, in-18, plus. édit.), et *Apollonius Dyscole, Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité* (Ibid., 1854, in-8); — B. Julien : *Thèses de grammaire* (Ibid., 1855, in-8); — A. Le Tellier : *Cours complet de langue universelle* (Caen et Paris, 1853-56, 4 vol. gr. in-8); — Ch. Livet : *la Grammaire française et les grammairiens au XVIᵉ siècle* (Paris, 1859, in-8); — Max Müller : *Nouvelles leçons sur la science du langage*, traduites par G. Harris et G. Perrot (Ibid., 1867-68, 2 vol. in-8); — Fréd. Baudry : *Grammaire comparée des langues classiques* (Ibid., 1868, t. I, in-8). — Pour les grammaires particulières, voyez les articles consacrés aux diverses langues.

GRAMMONT (MÉMOIRES DU CHEVALIER DE), ouvrage d'Ant. Hamilton (voy. ce nom).

GRAMOND ou **GRAMONT** (Gabriel DE BARTHÉLEMI, seigneur DE), historien français, né vers 1590 à Toulouse, mort dans cette ville en 1654. Il fut président aux enquêtes du parlement de Toulouse et conseiller d'État. On a de lui : *Historia prostratæ a Ludovico XIII sectariorum in Gallia rebellionis* (Toulouse, 1623, in-4), d'une grande partialité contre les protestants; *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV libri decem octo* (Toulouse, 1643, in-fol.; Amsterdam, 1653, in-8), continuation de l'*Histoire du président de Thou*, écrite dans un style incorrect et dans un esprit de flatterie à l'égard de Richelieu.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

GRAMONT (Scipion DE), en latin *de Grandimonte*, littérateur et savant français, né en Provence, mort vers 1638. Il occupa la place de secrétaire du cabinet de Louis XIII. On a de lui : l'*Abrégé des artifices, traictant de plusieurs inventions nouvelles, et surtout d'un secret et exquis moiens pour entendre et comprendre quelle langue que ce soit, dans un an, même la latine et la grecque* (Aix, 1606, in-12); *la Rationnelle, ou l'Art des conséquences* (Paris, 1614, in-8); *Relation du grand ballet du roi, dansé le 22 février* 1619 (Paris, 1619, in-8); *le Denier royal, traité curieux de l'or et de l'argent* (Paris, 1620, in-8); *Rupella capta*, poëme (Paris, 1628, in-4); etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

GRANCOLAS (Jean), théologien français, né vers 1660 près de Châteaudun, mort le 1ᵉʳ août 1732 à Paris. Il était chapelain de Monsieur, frère de Louis XIV. Ses nombreux ouvrages sont des compilations peu méthodiques des auteurs ecclésiastiques; nous citerons : *Traité de l'antiquité des cérémonies des sacrements* (Paris, 1692, in-12); *le Quiétisme contraire à la doctrine des sacrements* (Paris, 1693, in-12); *Tradition de l'Église sur le péché originel* (Paris, 1698); *Critique abrégée des auteurs ecclésiastiques* (Paris, 1716, 2 vol. in-12); *Histoire abrégée de l'Église, de la ville et de l'Université de Paris* (Paris, 1728, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

GRAND COPHTE (LE), comédie de Gœthe; — LE GRAND CYRUS, roman de Mˡˡᵉ de Scudéry (voy. ces noms).

GRANDIDIER (Philippe-André), historien français, né le 9 novembre 1752 à Strasbourg, mort le 11 octobre 1787. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé archiviste de l'évêché de Strasbourg. Il a laissé deux ouvrages d'un grand intérêt local, mais inachevés : *Histoire de l'évêché et des évêques de Strasbourg* (Strasbourg, 1777-1778, t. I-II, in-4), et *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace* (Strasbourg, 1787, t. I, in 4). On cite en outre : *Mémoire pour servir à l'histoire des Minnesingers, Notice sur Ottfried, poëte allemand;* etc.

Cf. L. Spach : *Eloge historique* (Colmar, 1851, in-8).

GRANDISON (HISTOIRE DE SIR CHARLES), roman de Richardson, traduit en français sous le titre de *Grandisson;* — LE GRANDISON ALLEMAND, roman satirique de Musæus (voy ces noms).

GRANDJEAN DE FOUCHY (Jean-Paul), savant français, né le 17 mars 1707 à Paris, mort le 15 avril 1788. Il était fils d'un très-habile imprimeur qui fut attaché par Louis XIV à l'imprimerie royale et en changea presque tous les poinçons. Très-versé dans l'astronomie, il entra à l'Académie des sciences, dont il devint secrétaire perpétuel en 1743, à la place de Mairan. Quoiqu'il fût assez lettré, il convenait médiocrement à ces fonctions, et Condorcet, chargé de le louer, ne trouva rien de mieux à dire que ces paroles : « M. de Fouchy fut moins ingénieux que Fontenelle, mais il eut presque toujours le mérite de ne pas chercher à l'être. » On a ses *Éloges des académiciens* (1761, in-12).

Cf. Condorcet : *Eloge de Grandjean de Fouchy*, dans le *Recueil* de l'Académie des sciences (1788).

GRANDMESNIL (Jean-Baptiste FAUCHARD DE), comédien français, né le 19 mars 1737 à Paris, mort dans cette ville le 24 mai 1816. D'abord avocat au parlement de Paris, puis conseiller de l'amirauté, il se prononça contre le parlement Maupeou et quitta la France (1771). Réfugié à Bruxelles, il se livra au goût qu'il avait toujours eu pour le théâtre et parut d'abord dans les rôles de valets. Étant rentré en France quelques années plus tard, il joua à Marseille, puis à Bordeaux, où il prit les financiers et les rôles à manteau. Le 31 août 1790, il débuta à la Comédie-Française, d'où il se retira le 21 mars 1811. Grandmesnil fut un des meilleurs interprètes de Molière, et excella surtout dans les rôles d'Arnolphe et d'Harpagon. La distinction de ses manières et la régularité constante de sa vie lui valurent dans le monde une légitime considération. Il fut appelé à l'Institut, lors de sa formation, dans la classe de Littérature et Beaux-Arts.

Cf. H. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français*.

GRANDPERRET (Claude-Louis), littérateur français, né le 9 septembre 1791 à Gex, mort le 23 avril 1854 à Lyon. Professeur de rhétorique au collége de Belley, puis chef d'institution à Lyon et archiviste de cette ville, il a publié, entre autres écrits, un *Traité classique de littérature* (Lyon et Paris, 1816, 2 vol in-12, souvent réimpr.), longtemps en faveur dans les colléges.

GRANDS-JOURS (LES). — Voyez FLÉCHIER.

GRANDVAL (Nicolas RACOT DE), littérateur français, né en 1676 à Paris, où il est mort le 16 novembre 1753. Fils d'un conseiller du roi, il dirigea une troupe nomade de baladins, puis devint organiste de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. On a de lui quelques ouvrages burlesques, entre autres : *le Vice puni ou Cartouche*, poëme héroïque, comique et tragique, en treize chants, suivi du *Dictionnaire argot-français et français-argot* (Paris, 1726, in-8 ; réimpr. en 1827, in-8); *Théâtre de campagne ou les Débauches de l'esprit* (Londres et Paris, 1755 et 1758, in-12).

GRANDVAL (François-Charles RACOT DE), acteur et littérateur, fils du précédent, né le 23 octobre 1710 à Paris, mort dans cette ville le 23 septembre 1784. Il débuta au Théâtre-Français le 19 novembre 1729, et tint, à la retraite de Dufresne (1741), les premiers rôles tragiques et comiques avec un grand succès. En 1752, il céda les grands rôles tragiques à Lekain. Il quitta une première fois le théâtre en 1762, y reparut en 1764, et prit sa retraite définitive en 1768. Une figure expressive, un jeu plein de finesse, beaucoup de distinction, d'élégance et de grâce, le rendirent supérieur surtout dans les petits-maîtres. On a aussi de lui des tragédies burlesques et des parades spirituelles et gaies, mais d'une grande crudité d'expressions : *Agathe, ou les Deux biscuits*, tragédie en un acte (1752, in-8); *Léandre-Nanette*, parade en un acte (1756, in-8); etc.

Cf. Lemazurier : *Galerie historique du Théâtre-Français ;* — Quérard : *la France littéraire.*

GRANELLI (Jean), prédicateur et poëte italien, né à Gênes en 1703, mort à Modène le 3 mars 1770. De l'ordre des Jésuites, il professa avec éclat à l'université de Padoue et à Modène; dans l'intervalle, il fut appelé à Vienne par Marie-Thérèse. On cite de lui : *Leçons morales, historiques, critiques*, sur la Genèse, l'Exode, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges, les Rois (Lezione morali, etc. ; Parme, 1766; Modène, 1768); *Quaresima e Panegirici* (Modène, 1771); *Discorsi e poesie* (Ibid., 1772, in-4), contenant des tragédies (*Sédécias, Manassé, Dione, Seila*), composées pour les colléges de son institution.

Cf. Bettinelli : *Elogio del P. Granelli ;* — Signorelli : *Storia critica dei teatri*, t. V.

GRANGIER (Balthasar), traducteur français du XVI^{e} siècle. Il fut aumônier du roi et conseiller d'État. On a de lui : *la Comédie du Dante, mise en rimes françaises* (Paris, 1596, 3 vol. in-12). Cette première traduction française du poëte italien suit le texte vers par vers et est très-obscure.

GRANGIER (Jean), humaniste français, né vers 1576 à Châlons-sur-Marne, mort en 1643. Régent de rhétorique aux colléges d'Harcourt et de Beauvais, professeur d'éloquence latine au collége royal en 1617, il fut un des meilleurs orateurs latins de son temps. Il est, sous le nom de Granger, le héros de la comédie de Cyrano de Bergerac, *le Pédant joué*. On a de lui : *De Francia ab Henrici IV interitu vindicata* (Paris, 1611, in-8); *De loco ubi victus Attila fuit dissertatio* (Ibid., 1641, in-8), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVII.

GRANVILLE (George, lord LANSDOWNE et baron de BIDEFORT), homme politique et poëte anglais, né en 1667, mort le 30 janvier 1735. Il consacra aux lettres les loisirs de sa carrière publique et les dernières années de sa vie. Il fut le protecteur et l'ami de Pope. Il travailla avec quelque succès pour le théâtre et donna, entre autres comédies, *les Enchanteurs bretons* et un *Juif de Venise*, d'après Shakespeare. S'attachant à l'imitation de Waller, il eut plus d'élégance que d'énergie. Il a réuni ses *Poésies* (Poems, 1732, 2 vol. in-4).

Cf. Johnson et Chalmers : *Lives of poets ;* — *Biographia dramatica.*

GRASSET DE SAINT-SAUVEUR (Jacques), littérateur français, né le 16 avril 1757 à Montréal (Canada), mort le 3 mai 1810. Vice-consul de France en Hongrie, puis dans le Levant, il a publié un certain nombre d'ouvrages intéressants quoique superficiels : *Costumes civils actuels de tous les peuples connus* (Paris, 1784 et suiv., 4 vol. in-4 ou in-8, pl.); *Tableaux de la Fable* (Ibid., 1785, in-4), ces deux ouvrages avec Sylvain Maréchal; *Tableaux cosmographiques de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique* (Ibid., 1788, in-4); *le Sérail, ou Histoire des intrigues*, etc. (Ibid., 1795, 3 vol. in-18); *Encyclopédie des voyages* (Ibid., 1795-1796, 5 vol. in-4, pl.); *l'Antique Rome*, description historique et pittoresque (Ibid., 1796, 2 vol. in-4); *Fastes du peuple français* (Ibid., 1796, in-4); *Description des principaux peuples d'Asie* (Paris, 1798, in-4); *Description des peuples de l'Europe* (Ibid., 1798, in-4); *Esprit des Ana, ou De tout un peu* (Ibid., 1802, 2 vol. in-12); *Archives de l'honneur*, notices historiques sur les généraux, officiers et soldats de la Révolution (Ibid., 1806, 4 vol. in-8); *Voyages pittoresques dans les quatre parties du monde* (Ibid., 1806, in-4); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GRATAROLI (Guillaume), médecin italien, né à Bergame en 1516, mort à Bâle le 16 avril 1568. A part ses ouvrages généraux de médecine qui joignent à un savoir réel les préjugés de son siècle, nous devons citer : *De Memoria reparanda, augenda, conservandaque*, etc. (Zurich, 1553, in-8), traduit en français par Coppé, sous ce titre : *Discours notables pour conserver la mémoire* (Lyon, 1586, in-16). Il a réuni ses *Opuscula, ab ipso auctore denuo correcta* (Lyon, 1558, in-16).

Cf. Bayle : *Dictionn. historique ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XXXI.

GRATET-DUPLESSIS (Pierre-Alexandre), bibliographe français, né le 16 décembre 1792 à Janville (Eure-et-Loir), mort le 21 mai 1853 à Paris. Professeur de l'Université, proviseur du collége d'Angers, puis recteur de l'académie de Douai, il a publié : *Bibliographie parémiologique*, études sur les ouvrages consacrés aux proverbes (Paris, 1847, in-8); *la Fleur des proverbes français* (Paris, 1851, in-32). Il a édité quelques pièces rares de notre ancienne littérature et préparé une bonne édition annotée des *Maximes* de La Rochefoucauld, qui fut publiée après sa mort (Paris, 1853, in-16).

Cf. Sainte-Beuve : *Notice*, dans l'édition de La Rochefoucauld, et *Causeries du lundi*, t. XI.

GRATIUS FALISCUS, poëte latin, qui vécut au I^{er} siècle après J.-C. G. Barthius, d'après un manuscrit que nul autre n'a vu, a donné à Gratius le nom de *Faliscus*, et on en a conclu qu'il était né dans le pays des Falisques. On ne sait rien de sa vie; Ovide est le seul auteur ancien qui parle de lui (*Pontiques*, IV) :

> Tityrus antiquas et erat qui pasceret herbas,
> Aptaque venanti Gratius arma daret.

Gratius a composé un court poëme didactique en vers hexamètres, intitulé *Cynegeticon liber*, et contenant des préceptes relatifs aux chiens de chasse et aux diverses armes du chasseur. Bien que le texte nous en soit arrivé corrompu et mutilé, on voit que le style était celui du siècle d'Auguste; mais l'ouvrage en général est d'une grande sécheresse. Publié d'abord par Alde, avec d'autres poëmes didactiques (Venise, 1534, in-8), il a été réédité dans les *Poetæ latini minores* de Burmann (Leyde, 1731), dans ceux de Wernsdorf

(Helmstædt, 1779), puis dans la *Bibliothèque latine* de Panckoucke, et par R. Stern (Halle, 1832, in-8). Il a été traduit en français par M. Jacquot, dans la *Collection* Nisard.

Cf. Wernsdorf : *Prolégomènes* de son édition.

GRATRY (l'abbé Auguste-Joseph-Alphonse), philosophe et écrivain religieux français, né à Lille le 30 mars 1805, mort à Montreux (Suisse) en février 1872. Élève de l'École polytechnique avant d'entrer dans les ordres, aumônier de l'École normale, fondateur d'une nouvelle congrégation de l'Oratoire, professeur à la Sorbonne, il a été élu membre de l'Académie française en 1867, en remplacement de de Barante. On cite de lui un *Cours de philosophie*, publié en trois parties (1855-1857, *Connaissance de Dieu*, 2 vol.; *Logique*, 2 vol.; *Connaissance de l'âme*, 2 vol. in-8, plusieurs édit.); *les Sources, conseils pour la conduite de l'esprit* (1861-1862, 2 parties in-18), etc.; puis des écrits de polémique contre MM. Vacherot, Renan, etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

Cf. Saint-René Taillandier : *Discours de réception à l'Acad. française.*

GRAVEROL (François), érudit français, né vers 1636 à Nîmes, mort le 10 septembre 1694. Avocat au présidial de sa ville natale, il contribua à y fonder une académie. Il a laissé : *Sorberiana* (Toulouse, 1691, in-12); *les Gouvernements anciens et modernes de la Gaule narbonnaise* (Ibid., 1696, in-fol.); des *Dissertations d'archéologie*, etc. — Son frère, Jean GRAVEROL, né vers 1647 à Nîmes, mort vers 1718, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, et fut pasteur d'une église française à Londres. On a de lui : *l'Église protestante justifiée par l'Église romaine* (Genève, 1682, in-12); *Des Points fondamentaux de la religion chrétienne* (Amsterdam, 1697, in-8), etc. Il a collaboré aux *Nouvelles de la république des lettres* de Bayle.

Cf. Michel Nicolas : *Histoire littéraire de Nîmes.*

GRAVINA (Dominique), chroniqueur italien, né à Gravina (roy. de Naples), mort vers 1350. Il a laissé, sur les événements de son pays, de 1333 à 1350, une intéressante *Chronique* (lo Storico del regno di Napoli), insérée dans les *Scriptores rerum italicarum* de Muratori, t. XII.

GRAVINA (Gianvincenzo), célèbre jurisconsulte et littérateur italien, né à Rogliano (Calabre) en 1664, mort en 1718. Il professa le droit civil au collége de la Sapience (1699), puis le droit canonique (1703). Il réforma l'enseignement du droit par l'étude des sources, et fut un des précurseurs de Montesquieu, qui lui a fait des emprunts. Il fonda avec Crescimbeni l'Académie des Arcades. Ses ouvrages sont : *De Ortu et progressu juris civilis*, dont Réquier a donné le résumé en français sous le titre de l'*Esprit des lois romaines; De Instauratione studiorum; Delle Favole antiche; Della Ragione poetica* (Rome, 1708), trad. par Réquier (Paris, 1754, 2 vol. in-12). Ce dernier livre, alliant une philosophie solide à des formes aimables, est pour les Italiens le meilleur traité d'esthétique publié dans leur langue. On a encore de Gravina un traité, *Della Tragedia* (Rome, 1715, in-4), conciliant avec le respect des Grecs l'indépendance des jugements; puis cinq tragédies : *Palamède, Appius, Andromède, Servius Tullius, Claudius* et *Papinianus*, dont la médiocrité n'a pas empêché l'auteur de se placer au-dessus de tous les tragiques de son temps, et de se comparer même à Sophocle. Ses *Œuvres* ont été réunies (Leipzig, 1737, in-4; Naples, 1756, 3 vol. in-4). Ses écrits choisis en prose ont été édités par P.-E. Giudici (Florence, 1860, in-18).

Il y a eu, en Italie, deux autres écrivains du même nom : l'un, Dominique de GRAVINA, historien napolitain du XIVe siècle, est auteur du *Journal des événements qui se sont passés dans la Pouille depuis 1332 jusqu'en 1350*, inséré dans le t. XII des *Scriptores rerum italicarum* de Muratori. L'autre, Pierre GRAVINA, poëte latin, né à Palerme en 1453, mort en 1527, a composé, outre un poëme sur *Gonzalve de Cordoue*, qui ne nous est pas parvenu, diverses poésies, dont quelques-unes ont été recueillies par Scipion Capèce (Naples, 1532, in-4). Sannazar et Paul Jove font un grand éloge de lui.

Cf. Passeri : *Vita di Gravina;* — André Serrao : *De vita et scriptis J.-V. Gravinæ* (Rome, 1758, in-4); — F. Valdrigi : *Elogio storico di G.-V. Gravina* (Milan, 1816, in-8).

GRAY (Thomas), célèbre poëte lyrique anglais, né le 26 décembre 1716 à Londres, mort à Cambridge le 30 juillet 1771. Elevé à Eton et à Cambridge avec des jeunes gens de la noblesse, il fit, presque au sortir de l'université, un voyage en Italie avec Horace Walpole, fils du premier ministre. De retour en Angleterre, au lieu de poursuivre une position élevée dans l'Eglise ou dans l'Etat, il alla s'installer au collége de Peter-House à Cambridge, et y mena une vie de loisirs librement remplis par l'étude. Il refusa la dignité de poëte lauréat, et n'accepta la place de professeur d'histoire moderne à Cambridge qu'à la condition de ne pas faire de cours. Le savoir ne lui faisait pas cependant défaut; outre l'antiquité classique, il connaissait le moyen âge comme peu de personnes en son temps; il était initié à la zoologie, à la botanique, à l'architecture; mais il pratiquait toutes ces études en amateur délicat, sans se soucier de les communiquer aux autres. Il aimait les beautés de la nature, mais l'indolente retraite de sa chambre lui convenait encore mieux que les champs. Pour lui, « le paradis, c'était d'être étendu sur un sopha et de lire éternellement de nouveaux romans de Marivaux et de Crébillon. » Blessé d'une plaisanterie de ses collègues, il se retira, en 1756, dans le collége de Pembroke-Hall, où il mourut, à cinquante-cinq ans, d'une goutte remontée.

Les poésies de Gray, qui tiendraient dans une trentaine de pages, sont travaillées avec un art consommé et animées d'un sentiment profond. Il avait beaucoup médité les lyriques grecs et il s'efforçait d'appliquer à des sujets modernes leur science de composition, leur habile enroulement de pensées et d'images, leur hardiesse d'expression, leur mélodie riche et variée. Les poëtes italiens qu'il connaissait bien lui ont fourni aussi des idées et des images. Son *Ode au printemps* est du printemps de 1742; l'*Ode sur une vue à distance du collége d'Eton* et l'*Hymne à l'adversité* sont de l'automne de la même année. L'*Élégie écrite dans un cimetière de campagne* (Elegy written in a country churchyard, 1749) est la plus populaire des œuvres de Gray, peut-être parce que, contrairement à ses habitudes, les pensées en sont assez communes. Elle a été traduite en vers français par M.-J. Chénier, et imitée par Fontanes dans *le Jour des morts*. On doit placer au-dessus de cette élégie les deux odes pindariques publiées en 1757; mais elles n'étaient pas à la portée du grand nombre et n'eurent pas de succès : l'une célèbre le pouvoir de la poésie; l'autre (*le Barde*) est comme le chant de mort de la poésie cambrienne ou cymrique. A ces belles compositions il faut ajouter deux autres études cambriennes, *la Mort d'Hoel* et *le Triomphe d'Owen*. Dans *les Fatales Sœurs* et *la Descente d'Odin*, il donna des imitations de la poésie scandinave. Sa correspondance et ses notes le font bien connaître. La meilleure édition des *Poésies et Correspondance de Gray* est celle de Mitford (1816, 2 vol. in-4), qui a aussi

donné la *Correspondance de Gray avec Mason* (1853).

Cf. Mason : *Life of Thomas Gray* ; — Mitford : *Life of Gray*.

GRAZIANI (Antonio-Maria), écrivain italien, né en 1537 à Borgo-San-Sepulcro (Toscane), mort en 1611. Il fut secrétaire de Sixte-Quint, évêque d'Amalia, et en 1594 légat du pape près la république de Venise. On cite de lui : *De Bello Cyprio libri V* (Rome, 1614, in-fol.), traduit en français par Lepelletier (Paris, 1685, in-4), et *De Casibus virorum illustrium* (1680, in-4), traduit par Fléchier (Paris, 1680, in-4), qui a, en outre, écrit la vie du cardinal Commendon, d'après un livre de Graziani sur ce prélat.

GRAZIANI (Jeromino), poëte italien, frère du précédent, né à Pergola, près d'Urbin, en 1604, mort en 1675. François Ier, duc de Modène, l'appela à sa cour, le fit comte et le dota richement. Ses deux principaux ouvrages sont deux poëmes héroïques où il se montre l'imitateur du Tasse : *Cleopatra*, en six chants (1626, in-12), et la *Conquista di Granata* (Modène, 1650, in-4), en vingt-six chants. On cite, en outre : *Il Cromvello*, tragédie (Bologne, 1671); des sonnets, des canzoni, des madrigaux ; un éloge emphatique de Mazarin, sous le titre de *Il Colosso* (Paris, 1655), et *Applicazione profetica delle glorie di Luigi XIV* (Modène, 1673).

Cf. Tiraboschi : *Storia della Lett. Ital.*, t. VII, part II.

GRAZIELLA, nouvelle de Lamartine (voy. ce nom).

GRAZZINI (Anton.-Francesco), dit LE LASCA, poëte, né à Florence en 1503, mort en 1583. Il était pharmacien. Encouragé par quelques petits succès poétiques, il fonda en 1540, avec des jeunes gens instruits, l'Académie des Humides, où chaque membre prit le nom d'un être ou d'un objet humide. Elle devint plus tard l'académie platonicienne; mais Grazzini la quitta à la suite de querelles littéraires, pour former celle de la Crusca.

On a du Lasca (surnom qui signifie *dard, poison*) un recueil de trente nouvelles en trois journées, dont le titre, *Cene*, rappelle qu'elles étaient destinées à égayer des repas. Il y a de l'invention, de la gaieté et un bon style. On les trouve dans les *Novellieri italiani, antichi e moderni*, publiés par G. Zirardini (Paris, 1847, t. I-II, in-8). Grazziani a donné aussi des comédies trop peu piquantes ou trop honnêtes pour avoir eu du succès de son temps; des satires, des sonnets, un petit poëme intitulé *la Guerre des monstres (la Guerra de mostri*, 1584, in-8), plein d'allusion à ses démêlés avec les Humides. On lui a attribué un poëme burlesque, *la Nanea* ou la *Guerre des Nains*, parodie de *la Gigantea* de Benedetto Arighi. Il a publié, sous le titre de *Trionfi, carri, mascherate o Canti carnavaleschi dal tempo di Lorenzo de Medici à questo anno* 1559 (in-8), d'anciennes poésies dans le plus pur idiome toscan.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. V, p. 555; t. VI, p. 282; t. VIII, p. 452; — Biscioni : *Notice sur Grazzini*, en tête des *Rime* (Florence, 1741, 2 vol.).

GREAVES (Jean), en latin GRAVIUS, savant mathématicien et orientaliste anglais, né à Colmore (Hampshire) en 1602, mort en octobre 1652. Géomètre et astronome, il remplit en Orient des missions qui ont eu pour résultat, à part de très-savants ouvrages d'érudition scientifique : *Elementa linguæ persicæ* (Londres, 1649, in-4) et des dissertations réunies dans ses *Miscellaneous Works* (Ibid., 1737, 2 vol. in-8). — Son frère, Thomas GREAVES, né vers 1610, mort en 1676, étudia et enseigna l'arabe. On cite de lui un discours, prononcé à Oxford en 1637, *De Linguæ arabicæ utilitate et præstantia* (Oxford, in-4), des *Observations* et *Notes* sur la traduction en persan du *Pentateuque* et des *Evangiles*.

Cf. Th. Smith : *Vita J. Gravii* (1669, in-4) ; — Niceron : *Mémoires*, t. VIII ; — Wood : *Athenæ oxonienses*.

GRÉBAN (Arn. et S.). — Voyez GRESBAN.

GRÉCOURT (Jean-Baptiste-Joseph WILLART DE), poëte français, né en 1684 à Tours, où il est mort le 2 avril 1743. Pourvu, dès l'âge de treize ans, d'un canonicat dans sa ville natale, il ne fit jamais qu'un seul sermon et le remplit de tant d'allusions satiriques contre des dames de Tours qu'on lui interdit la chaire. Plusieurs grands seigneurs, entre autres le maréchal d'Estrées et le duc d'Aiguillon, le recherchèrent pour l'agrément de sa conversation et surtout pour son libertinage d'esprit. Des places lui furent offertes, il les refusa ; aux offres brillantes que le contrôleur général Law lui fit pour se l'attacher, il répondit par la pièce de vers intitulée : *le Solitaire et la Fortune*. Rien ne put lui faire quitter sa vie de paresse et d'épicuréisme. Il ne songea même jamais à publier ses vers; il n'en gardait pas de copie et souvent ne les écrivait pas, aimant surtout à composer de courts impromptus qu'il débitait à ses compagnons de table. Aussi ses poésies n'ont-elles pas moins de négligence que de facilité ; si quelques-unes ont du piquant et de la finesse, il en est un grand nombre de grossières et d'une licence cynique. On a publié, après sa mort, celles qu'on a pu recueillir (Paris, 1747, 2 vol. in-12; 1764, 4 vol. in-12) L'édition de 1764 renferme beaucoup de pièces qui ne sont pas de Grécourt.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

GRECQUE (LANGUE). Par sa richesse, sa régularité, son long développement historique, par l'éclat et l'influence de la littérature dont elle est l'instrument, la langue grecque est la plus importante du groupe méridional de la grande famille indo-européenne.

I. *Origine et histoire*. — La langue grecque présente de frappantes analogies avec le sanscrit, soit que, suivant l'opinion de ceux qui les reconnurent les premiers, elle soit issue du sanscrit avec le latin et les autres langues indo-européennes, soit que toutes ces langues, comme l'a supposé plus justement le savant Fr. Bopp, soient « des modifications graduelles d'une seule et même langue primitive, dont le sanscrit s'est tenu plus près que les dialectes congénères ». Dans ce cas, le grec ne viendrait pas plus du sanscrit que le latin ne vient du grec, mais chacun de ces idiomes, parti d'une origine commune, en aurait gardé la trace, à des degrés divers, dans ses mots et dans ses formes grammaticales.

Le fait le plus apparent dans l'histoire de l'ancienne langue grecque est sa division en dialectes prenant les noms mêmes des populations qui les parlaient, dorienne, ionienne ou éolienne. Nous avons montré ailleurs (voy. DIALECTES) comment chacun d'eux a eu son développement régulier, ses lois propres, et comment les uns et les autres, s'éloignant d'un état primitif que les Grecs ne soupçonnaient pas, sont venus se fondre dans la langue commune, après s'être adaptés à des genres littéraires particuliers et avoir représenté, à des époques successives, les différentes tendances de la civilisation hellénique. Une fois toutes ces divergences effacées, et parvenu à cette unité dont l'atticisme fut comme la fleur, le grec ne pouvait s'y maintenir et il subit, comme toutes les langues, d'incessantes modifications, à travers lesquelles il arriva à la décadence de la période byzantine qui va du Ve siècle après J.-C. à la prise de Constantinople par les Turcs (1453). Pendant ces dix siècles, la langue classique s'altéra sous l'influence du latin, contenue toutefois par la rivalité de Byzance

contre Rome, puis par l'introduction de mots orientaux, arabes, turcs, slaves, ou européens, italiens, français, etc. Mais le mélange ne fut pas assez complet pour détruire l'identité primitive, et entre toutes les langues anciennes, le grec eut le privilége de se survivre à lui-même dans une des langues contemporaines, le grec moderne. Il ne sombra pas, comme le latin, dans le naufrage du monde antique ; tandis que les langues néo-latines sont des langues vraiment nouvelles, ayant leurs origines et leurs lois de formation, le grec moderne n'est que la continuation même de l'ancien, et, malgré les différences inévitables apportées par le temps au dictionnaire et à la grammaire, malgré les patois récents qui tendent à la corrompre, comme les premiers dialectes tendaient à la former, la langue grecque se retrouve, au fond, semblable à elle-même, après de longs siècles de bouleversements. « Dans sa forme actuelle, dit. A. R. Rangabé, elle s'éloigne moins de celle de Xénophon, que la langue de Xénophon ne diffère de celle d'Homère. »

II. *Constitution et grammaire.* — La langue grecque est la plus régulière des langues qui ont eu une littérature classique, aussi bien que la plus souple, la plus riche et la plus harmonieuse. Sa constitution grammaticale est une merveille à la fois d'ordre et de liberté. Tous les faits relatifs à la formation et à la dérivation des mots grecs mettent en lumière des règles d'une simplicité, d'une unité parfaites, avec une diversité infinie d'applications. Il n'y a presque rien de fortuit, ni de capricieux dans ces faits, et rien n'est plus naturel et plus clair que les lois qui y président. La théorie et la pratique, si souvent en lutte dans les autres langues, s'accordent ici de tous points. Rien de plus facile que d'aller du mot complet à la racine qui exprime l'idée dans son abstraction, ou de revenir de la racine à tous les mots destinés à représenter les diverses nuances de l'idée. Tout est réglé dans les rapports de ces désinences si multipliées avec le radical qu'elles modifient suivant deux sortes de lois, celles du sens et celles de l'oreille. Il semble que cette langue grecque au vocabulaire si riche devrait être la plus facile à apprendre, puisqu'il devrait suffire de connaître, dans cette multitude de mots qui marchent par familles, un petit nombre de sons générateurs avec les lois de leur filiation (ex. : λύσις, *délivrance;* λυτός, *délivré;* λυ-τικός, *propre à délivrer;* λύ-τρον, *moyen de délivrance, rançon*, etc.). Il est à remarquer que les racines, exprimant l'idée abstraite et absolue, sont, en général, monosyllabiques (λυ, *délivrer;* φιλ, *aimer;* λαβ, *prendre*, etc.), et que toutes es modifications qu'elles subissent dans les dérivés tiennent à des lois d'euphonie.

La même régularité préside à la formation des mots les plus compliqués, au moyen de désinences redoublées (φιλ-ητέος, *qui doit être aimé*), ou de préfixes (ἄ-βροτος, *immortel;* συν εκ-βαίνω, *sortir ensemble*), ou même de radicaux accumulés (φιλόδοξος, *ami de la gloire;* ναυ-μαχεῶ, *combattre sur un vaisseau*). Dans ces derniers cas, le grec obtient des mots composés qui viennent ajouter à sa puissance expressive ou pittoresque, et dont l'emploi, quoique soumis à des règles fixes, laisse à l'écrivain une grande liberté de création. Aussi, toutes les fois qu'on a besoin de former une nomenclature nouvelle pour un ordre nouveau d'idées, le vocabulaire grec est là qui prête au classificateur un instrument de notation puissant et docile.

Le grec est, à certains égards, une langue moins synthétique que le latin. Il a l'article qui manque à ce dernier ; sa déclinaison a moins de cas et est moins compliquée ; il offre cependant encore une grande variété de terminaisons pour marquer les rapports des mots et des idées dans la proposition. Il a les trois genres pour tous les mots déclinables ; il a pour les noms et pour les verbes le duel qui manque au latin. Il a pour exprimer l'action du sujet sur lui-même une voix spéciale, la voix moyenne. A côté de la forme devenue régulière et générale, à une date relativement récente, il existe, pour les verbes, une forme plus ancienne, la forme en μι, qui remonte jusqu'aux origines indiennes, et semble calquée sur la conjugaison sanscrite. En somme, la variété de ses flexions a permis au grec de porter la syntaxe à une perfection inconnue jusque-là. Il a gardé la plus complète liberté d'inversion, et les prosateurs, aussi bien que les poëtes, en ont usé, pour donner plus de relief à la pensée, à la phrase plus d'harmonie.

III. *De la prononciation grecque.* — Une question très-controversée est celle de la prononciation du grec ancien. Il est certain que, depuis l'invasion des barbares dans le monde romain, les idiomes modernes nous ont induits à défigurer, chacun à notre manière, la langue d'Homère et de Platon, en lui imposant, comme au latin lui-même, les lois de notre propre prononciation. Sous ce rapport, le français n'a rien à reprocher à l'allemand, ni l'italien à l'anglais ; tout système d'épellation germanique ou romane appliquée au grec est arbitraire et barbare. Cette prononciation, à la moderne, combattue par Reuchlin et vivement défendue par Erasme, au moment de la renaissance des lettres grecques, prit le nom d'érasmienne. On invoquait et l'on invoque encore en sa faveur, non-seulement la facilité qu'elle offre pour l'enseignement, dans chaque pays, mais aussi l'ignorance où nous sommes de la prononciation véritable des Hellènes, et les inconvénients réels de l'application aux textes anciens des usages de la prononciation des Grecs de nos jours. D'après cette dernière, trois lettres, η, ι, υ, ont le son de l'*i*, qui est également représenté par les diphthongues ou contractions suivantes : ει, ου, ῃ, υι. Lus d'après ce système, certains passages des auteurs classiques sont défigurés par l'iotacisme ou extrême fréquence de l'ι, au point d'être incompréhensibles. On sait, du reste, que la langue des Grecs n'avait pas tous les sons de la nôtre, et que l'homophonie de plusieurs lettres y produisait des confusions favorables aux oracles et aux jeux de mots.

Bien d'autres sons suggérés par la prononciation du grec moderne étaient repoussés par les érasmiens comme inapplicables à l'ancien grec. Pour les consonnes, le B se prononce aujourd'hui comme un *v ;* le Γ, tantôt comme le *g* dur français, tantôt comme le *j* voyelle en allemand ; le Δ et le Θ, comme le *th* anglais, tour à tour doux ou sifflant ; le X, comme le *ch* allemand. Les diphthongues qui n'ont pas le son de l'*i* ont été le grand champ de bataille. Suivant le grec moderne, il faudrait prononcer αυ comme *av*, ευ comme *ev*, ηυ comme *iv*, ωυ comme *ov*, et ces mêmes diphthongues comme *af, ef, if, of*, devant θ, κ, ζ, π, σ, τ, φ, χ, ψ. Sans rentrer dans les débats à ce sujet, et en écartant toute question d'amour-propre national, il faut convenir que la substitution d'une prononciation peut-être plus rationnelle à celle de notre barbarie érasmienne n'offre pas moins d'inconvénients que d'avantages, et qu'elle serait de nature à entraver l'étude élémentaire du grec au lieu d'en favoriser l'expansion.

Cf. Henri Estienne : *Dialogus di græcæ linguæ studiis* (Paris, 1587, in-4) ; — G. Burton : *Historia linguæ græcæ* (Londres, 1657, in-8) ; — G. Hermann : *De Emendanda ratione græcæ grammaticæ* (Leipzig, 1796, in-8) ; — F. Viger : *De Præcipuis græcæ linguæ dictionis idiotismis* (Leipzig, 4e édition, 1834, in-8), avec notes de G. Hermann ; — W. Pape : *Etymologisches Wærterbuch der griechischen Sprache*, etc. (Berlin, 1836) ; — Lobeck : *Paralipomena grammaticæ græcæ* (Leipzig, 1837, 2 vol.), et autres écrits ; — Benfey : *Griechisches Würzellexikon*

(Berlin, 1839, 2 vol.); — G. Curtius : *Grundzüge der griechischen Etymologie* (Leipzig, 2e édit., 1866, in-8) etc.; — Ad. Regnier : *Traité de la formation des mots dans la langue grecque*, avec des notions comparatives, etc. (Paris, 1855, in-8), et *Préface* d'une nouvelle édition des *Racines grecques* (Ibid., 1860, in-8) ; — Fr. Bopp : *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, trad. par M. Bréal (Paris, 1866 et suiv., gr. in-8), et *Annales de littérature orientale* (année 1820) ; — Egger : *Notions élémentaires de grammaire comparée* (Ibid., 6e édit., 1865, in-18) ; — Baudry : *Grammaire comparée des langues classiques* (Ibid., 1868 et suiv.), etc. ; — A. Bailly : *Manuel pour l'étude des racines grecques et latines* (Ibid., 1869, in-18).

Pour les grammaires, on cite, en Allemagne, celles de Matthiæ, de Buttmann, de Krüger, de G. Kurtius, etc. ; en Angleterre, celle de W.-Ed. Gelf, etc. ; en France, celles de J.-L. Burnouf, de Dübner, de Sommer, etc. — Pour les dictionnaires : le *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne (Paris, 1572, 4 vol. petit in-fol. ; nouv. édit., 1831 et suiv., 8 vol. in-fol.), puis ceux de Scapula, de Schrevelius, de Hederich, de Passow, de Rost, de Jackobitz, de Benseler, de J. Planche, d'Alexandre, etc.

Pour le grec moderne : les *Grammaires* de J. David, de Schinas, d'Ath. Christopoulos, et plus récemment, de A.-R. Rangabé (Paris, 1867, in-8) ; puis les *Dictionnaires* d'Alessio da Somavera (1709, 2 vol. in-4), de Bentotis (1804, 2 vol. in-4), de Dehèque (1825, in-12), de Byzantius (Athènes, 1856, 2 vol. in-8), etc. ; — sur la question de prononciation : G. d'Eichthal : *De l'Usage pratique de la langue grecque* (Paris, 1864, in-8) ; — Egger : *Rapport sur les études de langue et littérature grecque*, dans la série de *Rapports* pour l'Exposition universelle de 1867 (Ibid., 1868, gr. in-8).

GRECQUE (LITTÉRATURE). On peut appliquer également à l'étude de la littérature grecque trois principes de division : la division chronologique, celle par genres et celle par pays ou par races. Il est même à remarquer que, loin de se contrarier, les trois sortes de distribution se concilient et se complètent : à chaque période déterminée correspond la prédominance d'un genre, sinon même son développement exclusif, et c'est tour à tour dans chacune des grandes tribus de la famille hellénique et dans le dialecte qui lui est propre, que se produit l'épanouissement littéraire du génie grec. En suivant la division la plus claire, celle du temps, on peut partager en sept périodes le long espace de trente siècles que mesure la littérature grecque depuis ses origines connues jusqu'à l'époque contemporaine :

1° Période anté-historique, précédant l'ère des Olympiades et comprenant les temps antérieurs à Homère et les temps homériques.

2° De l'ère des Olympiades (776 av. J.-C.) à la fin des guerres Médiques (479) ;

3° De la guerre des Perses à la mort d'Alexandre (479-323 av. J.-C.) ;

4° De la mort d'Alexandre au règne d'Auguste (323-28 av. J.-C.) ;

5° Du règne d'Auguste à celui de Justinien (28 av. J.-C.; 527 apr. J.-C.) ;

6° De Justinien à la prise de Constantinople par Mahomet II (527-1453) ;

7° Période des Grecs modernes.

PREMIÈRE PÉRIODE. *Temps anté-historiques.* — La période anté-historique de la littérature grecque se partage en deux époques, celle qui précède les poëmes homériques et celle à laquelle ces poëmes appartiennent. La première, très-indéterminée dans son point de départ et ses limites, ne comprend que des souvenirs mêlés d'obscurités légendaires : quelques noms et point d'œuvres. Les noms, qui ont pour la plupart une origine thrace ou hyperboréenne, sont ceux de Linus, d'Orphée, de Musée, d'Olen; les œuvres d'un caractère essentiellement mythique, et dont les Grecs ne nous ont transmis que des échantillons sans authenticité, étaient des chants primitifs, des hymnes religieux. C'étaient le linus, le péan, l'hyménée, les thrènes. Leur origine se perdait dans la même nuit que les origines religieuses et nationales Avec les temps homériques, viennent des œuvres d'un caractère mieux déterminé et qui, après des remaniements plus ou moins nombreux et profonds, ont survécu pour la postérité dans les deux admirables types de l'*Iliade* et l'*Odyssée*. L'épopée a succédé à l'hymne, c'est-à-dire le récit au chant. La poésie se dégage du culte; sans cesser de faire à la religion une large part, elle donne place aux affaires humaines, aux sentiments de la famille, aux habitudes de la vie, aux intérêts de la nation ; elle est le miroir de la société tout entière. Elle est aussi l'histoire dans sa première forme ; elle recueille les souvenirs du passé et les transmet avec ceux du présent aux générations nouvelles. La poésie homérique est cependant encore moins une œuvre qu'une institution; elle a, dans les aèdes, tout un peuple d'auteurs et d'interprètes; car il est difficile de faire la part de ceux qui la créent et de ceux qui la propagent. L'existence même d'Homère a été mise en question; dans tous les cas, beaucoup de nuages planent sur sa vie et sur la composition des œuvres conservées sous son nom et dans lesquelles on est porté à ne voir que le témoignage inconscient rendu par toute une nation et toute une époque sur elles-mêmes. A côté des poëmes homériques se placent les premiers essais de la poésie didactique, avec des objets assez divers. Les poëmes d'Hésiode résument tour à tour les enseignements de la légende sur l'origine des Dieux et ceux de l'expérience sur les travaux de l'homme.

DEUXIÈME PÉRIODE. *Des Olympiades à la guerre des Perses* (776-479 av. J.-C.). — Ce qui domine au début des temps historiques de la littérature grecque, c'est la poésie lyrique, avec une forme aussi nette et précise que brillante, celle de l'ode. Elle naît dans l'Éolie et est rattachée par la tradition aux hymnes antiques de l'Asie Mineure et de la Thrace. Son histoire se lie à celle de la musique; ses progrès se comptent et se mesurent par l'invention et le perfectionnement de ses rhythmes. Parmi les lyriques éoliens se placent Terpandre, Alcée, Sapho, Érinna, Arion. Puis toutes les races grecques se disputent le domaine lyrique; les Doriens nomment avec honneur Alcman, Stésichore, Ibycus, Corinne, Timocréon ; les Dioniens, Anacréon , Simonide, Bacchylide, Callistrate; enfin toute la famille grecque peut revendiquer Pindare qui, s'adressant à toute la race hellénique, donne à l'ode le caractère le plus général et le plus éclatant. Avec l'ode avait marché de front l'élégie, et, tandis que Tyrtée ranimait le patriotisme par ses chants héroïques, Archiloque faisait du vers iambique l'arme terrible de la satire. Les poëtes gnomiques, Phocylide de Milet, Théognis de Mégare, en font à leur tour l'auxiliaire de la mémoire pour conserver et répandre les leçons de l'expérience et les conseils de la sagesse. Une philosophie plus savante qui commence à naître, confie aussi à la poésie ses enseignements sur Dieu, sur l'homme et le monde; Xénophane, Parménide, écrivent leurs poëmes sur la Nature. Mais le peuple, à cette époque, connaît surtout la poésie sous sa forme lyrique ; c'est ainsi qu'il la retrouve dans ses fêtes religieuses, les cérémonies du culte et les plaisirs publics. Des chants et des chœurs, célébrés en l'honneur de Bacchus, sortent peu à peu la tragédie et la comédie, si florissantes dans l'époque suivante.

TROISIÈME PÉRIODE. *De la fin de la guerre des Perses à la mort d'Alexandre* (479-323 av. J.-C.) — C'est l'âge classique du génie grec, le point culminant de l'art et de la langue. Deux genres, la tragédie et la comédie, représentent la poésie avec éclat et lui donnent toute la variété que la perfection comporte. L'une et l'autre ont la même origine poétique et religieuse; elles naissent des

chœurs solennels ou grossiers qui ont fait partie des fêtes de Bacchus. Le chant a tourné à l'action et le drame scénique s'est constitué, ici pompeux et grave, là joyeux et satirique, partout spontané et conforme au génie national. La tragédie, à peine constituée par Thespis, se résume dans trois grands noms : Eschyle, Sophocle, Euripide représentent, le premier et le troisième, deux systèmes ou du moins deux tendances, et le second, leur harmonieuse conciliation. Le drame passe de l'idéal à la réalité, de la sublimité monotone de la terreur religieuse à la variété poignante des émotions humaines. Mais la chute est rapide, et le Ve et le IVe siècle ne nous offrent plus dans la tragédie que des noms d'auteurs obscurs et des titres d'ouvrages sans valeur. La comédie, qui ne fut, elle aussi, à son origine, qu'un chant de banquet ou de carrefour, offre une suite de transformations. Avec Susarion, contemporain de Thespis, elle n'est qu'une satire dialoguée et chantée, d'une effrénée licence. Tandis que la comédie dorienne reste, avec Épicharme, une parodie religieuse, la comédie athénienne tourne, avec Aristophane, à la satire politique : satire directe et personnelle, mettant en scène les hommes d'État sous leurs propres noms et avec les traits mêmes de leur visage, reproduits et chargés par le masque. Cette mise en scène ne suffit pas au poëte; il suspend l'action par la parabase et expose à son aise, comme dans une tribune, ses idées ou la critique de celles de ses adversaires. La licence tue bientôt la liberté, et à l'ancienne comédie, qui est celle d'Aristophane, d'Eupolis et de Cratinus, succède la moyenne et la nouvelle comédie qui réduisent la satire à l'allégorie ou à la peinture générale de la vie humaine. Dans cette voie, le théâtre grec, avec Ménandre, retrouve encore la perfection.

La prose n'a pas de destinées moins heureuses que la poésie. A peine employée jusque-là par quelques législateurs, philosophes ou géographes, elle devient tout d'un coup, avec Hérodote, la langue harmonieuse de l'histoire. Le récit des faits, composé avec tant d'art que l'on a donné les noms des muses à ses diverses parties, est à la fois une satisfaction de la curiosité naissante, une apologie du génie national, une leçon de sagesse philosophique et religieuse. A la même époque, la science prenait, dans les ouvrages d'Hippocrate, un caractère de précision et de vigueur qui en accroît l'autorité. Bientôt l'histoire reçoit de la main de Thucydide un tour et un accent encore plus fermes et fait ressortir la netteté et l'exactitude de la pensée par la savante brièveté du langage. Mais c'était surtout dans l'éloquence politique que la prose devait prendre tout son essor. Elle devient à cette époque essentiellement attique, car si Athènes est la reine de la Grèce, la parole est elle-même la reine de la démocratie athénienne. Elle est l'instrument des hommes d'Etat; par elle les Thémistocle et les Aristide agissent sur la foule, et Périclès fonde sa puissance. Toute une légion d'orateurs marquent le progrès de l'éloquence grecque dans les défaites suprêmes de la liberté. Isocrate et Isée donnent des leçons plutôt que des exemples; mais Lycurgue d'Athènes, Hypéride, Démade, Phocion, Eschine, mesurent les degrés de la hauteur à laquelle s'élève Démosthène. Les philosophes cultivent eux-mêmes l'éloquence et les sophistes l'enseignent avec une subtilité qui en prépare la décadence. Socrate lui donne un but moral et élevé, et Platon la met au service de l'idéalisme, avec un art divin que Xénophon ne laisse pas trop déchoir et qu'Aristote remplace par l'autorité didactique.

QUATRIÈME PÉRIODE. *De la mort d'Alexandre au règne d'Auguste* (323-28 av. J.-C.).—Le centre de la littérature grecque se déplace, et ses caractères se sont promptement altérés. Alexandrie est devenue le trait d'union entre le monde grec et le monde oriental, rapprochés par les conquêtes d'Alexandre. La fusion se prépare et s'accomplit lentement, les écrivains grecs accueillis à la cour des Ptolémées y contribuent par leurs travaux de vulgarisation et leurs études d'érudits. C'est le beau temps des anthologies. La critique philologique qui naît chez les Alexandrins atteint, avec Aristarque, son apogée. Elle ne tue pas entièrement l'originalité. Théocrite donne à l'idylle une perfection qui ne sera pas égalée. Des poëtes élégiaques comme Callimaque, des poëtes didactiques comme Aratus, Apollonius de Rhodes, sont les dignes maîtres des Properce, des Virgile, des Ovide. Rome s'assimile peu à peu l'esprit de la Grèce qu'elle a vaincue : *Græcia capta ferum victorem cepit.* C'est à l'école des Grecs que se fait l'éducation des poëtes et des orateurs latins; mais en revanche, l'éducation romaine forme, dans Polybe, le plus sérieux des historiens grecs.

CINQUIÈME PÉRIODE. *Du règne d'Auguste à celui de Justinien* (1-565 après J.-C.). — C'est, pour ainsi dire, la période romaine de la littérature grecque qui, suivant les destinées même de l'empire, se fait tour à tour païenne et chrétienne. L'histoire vient au premier rang avec un esprit de curiosité nouvelle et parfois de cosmopolitisme; elle nous offre les noms de Denys d'Halicarnasse, de Diodore de Sicile, de Strabon, de Josèphe, de Dion Chrysostôme, de Philon le Juif, enfin de Plutarque qui relève par le sentiment et l'idée la décadence de l'art et du style. La philosophie, plus romaine que grecque par l'esprit, jette encore un certain éclat avec les stoïciens : Epictète, Arrien, Marc-Aurèle. Elle retrouve de la finesse satirique avec Lucien. Le roman, où celui-ci excelle, a pris dès la première époque alexandrine un développement qui va croissant pendant toute la durée de l'Empire. Le goût du merveilleux se satisfait aux dépens de l'histoire, et les vies fabuleuses de philosophes, d'écrivains, de souverains, éclosent sous les plumes de Porphyre, de Jamblique, de Philostrate, d'Eunape, etc., sans compter les romans anonymes et les nombreuses élucubrations apocryphes. Le roman d'amour se fait une place à part dans les écrits d'Héliodore et de Longus. La fiction se montre instructive et moralisatrice dans Babrius. Oppien fait renaître la poésie didactique. Un réveil sérieux de l'esprit métaphysique se manifeste dans l'école philosophique d'Alexandrie avec Ammonius Saccas, Plotin, Longin, Proclus. L'histoire balbutie encore avec Dion Cassius, Hérodien, Athénée, Diogène de Laërte. Le quatrième siècle voit renaître, avec Libanius et Thémistius, une dernière école d'Athènes que Julien tente de transporter dans la Gaule, où la littérature latine a été plus florissante que la littérature grecque. En présence de ce mouvement stérile du génie grec, tournant pendant des siècles sur lui-même et se consumant faute d'aliment, un nouveau principe de vie l'avait poussé, en dehors de ses propres traditions, à une transformation véritable et lui avait rendu la fleur et la vigueur d'une seconde adolescence : c'était le christianisme, qui se prête, chez les Pères de l'église d'Orient, à un développement littéraire et philosophique que l'église latine n'a point connu. Du second siècle au cinquième, saint Justin, saint Clément d'Alexandrie, Origène, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Jean Chrysostome, saint Épiphane, Synésius, etc., exposent les doctrines chrétiennes, les défendent et les propagent avec les idées et la langue qui conviennent à la patrie de Démosthène et de Platon.

SIXIÈME PÉRIODE. *Du règne de Justinien à la*

chute de Constantinople (527-1453). — C'est la période byzantine, la plus longue de l'ancienne littérature grecque, période de lente décadence et, pour ainsi dire, d'agonie. Justinien a fermé les écoles d'Athènes et de tout l'empire; il a chassé les professeurs de rhétorique et de philosophie et proscrit avec eux les exercices intellectuels les plus chers au génie grec. Le droit romain s'est installé dans l'Orient qu'il se partage avec la théologie; l'un et l'autre se perdent dans les dédales d'une subtilité inouïe. Toute création s'arrête, l'inspiration originale est tarie. La philosophie a tourné à la scolastique; l'éloquence de la chaire est remplacée par les puérils efforts de la dialectique péripatéticienne subordonnée aux dogmes chrétiens. On ne cite, du VIe au XVe siècle, ni un orateur ni un philosophe. En revanche, on voit paraître, sous le titre d'historiens, une foule de chroniqueurs et de biographes, avides de détails anecdotiques; on peut citer Zosime, Procope, J. Zonaras, J. Génésius, Léon le Diacre, Anne Comnène, Grégoras, Nicolas Calchondile, etc. Les grammairiens ne sont pas moins nombreux: il suffit de nommer Eustathe, J. Tzetzès, Planude, Th. Gaza, Lascaris, Michel le Syncelle, etc. Des traductions, des compilations, des extraits, des commentaires, des dissertations à perte de vue sur les points les plus obscurs et les moins importants des sciences, voilà, pendant environ dix siècles, l'occupation du génie grec. Le trésor des œuvres classiques se conserve du moins à Byzance pendant toute la nuit du moyen âge, et, lorsque Mahomet II aura porté le dernier coup à l'empire d'Orient, les exilés grecs nous transmettront ces richesses dont ils n'ont su que faire et favoriseront ainsi la renaissance européenne.

SEPTIÈME PÉRIODE. *Les Grecs modernes.* — Le fait capital de l'histoire des Grecs sous la domination des Turcs, c'est le maintien de leur langue, symbole vivant de leur nationalité. Elle s'est conservée dans des chants populaires, dans des légendes transmises de génération en génération, plutôt que dans des œuvres littéraires. On cite à peine, au XVIe siècle, les livres de grammaire de Chrysoloras et les chroniques de Dosithée; aux XVIIe et XVIIIe, quelques traductions d'ouvrages français et italiens, et il faut venir jusqu'à l'époque de la guerre de l'indépendance hellénique pour voir renaître un véritable mouvement littéraire et bibliographique. Les Grecs modernes ont cultivé particulièrement la philologie et l'histoire; on nomme, dans le premier genre, Coray, Azopios, Piccolos, Pappadopoulo Vreto; dans le second, Philippidis, Perraebos, Soutzo, Sourmelis, Schinas, Rangabé et plusieurs hommes distingués que la notoriété littéraire a conduits aux fonctions publiques. Il y eut aussi, souvent de la part des mêmes auteurs, des essais de poésie, des odes, des satires, quelques pièces de théâtre; mais on n'a guère eu, dans ces divers genres, qu'un faible écho de la littérature européenne ou un pâle reflet du passé national; le vrai génie des Grecs modernes est encore dans ces chants de guerre et d'indépendance qui ont été recueillis par Fauriel et le comte Marcellus. La poésie savante n'a pas encore éclipsé la poésie populaire.

Cf. Pour l'histoire générale de la littérature grecque : Fabricius : *Bibliotheca græca* (Hambourg, 1718-28, 14 vol. in-4) ; — M.-S.-Fr. Schœll : *Histoire de la littérature grecque profane* (Paris, 1824-25, 8 vol. in-8), traduit en allemand par Schwarze et Pinder (Berlin, 1828-30, 3 vol.) ; — Bernhardy : *Grundriss der griech. Literatur* (Halle, 1838-45, 2 vol. ; nouv. édit., 1861) ; — Ottfr. Müller : *Geschichte der Griech. Lit. bis auf das Zeitalter Alexander's* (Breslau, 1841, 2 vol. in-8 ; nouv. édit., 1857), traduit en anglais et complété par G. Cornewall Lewis et J.-W. Donaldson (Londres, 3 vol. in-8), trad. en français par C. Hillebrand (Paris, 1864, 3 vol. gr. in-18 et 2 vol. in-8) ; — G. Grote : *History of Greece* (Londres, 1846-55, 8 vol. in-8 ; 4e édit., 1864), traduite en français par de Sadous (1864-67, 19 vol. in-8) ; — Ed. Munk : *Geschichte der griech. Lit.* (Berlin, 1849-50, 2 vol. ; nouv. édit., 1863) ; — Al. Pierron : *Histoire de la littérature grecque* (Paris, 1850, in-18, plus. édit.) ; — Mure : *A critical history of the language and literature of ancient Greece* (Londres, 1850-57, 5 vol. in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography* (Londres, 1864, 3 vol. gr. in-8).

Pour l'histoire des genres et des périodes : G.-H. Bode : *Geschichte der hellenischen Dichtkunst* (Leipzig, 1838-40, 5 vol. in-8) ; — A.-W. Schlegel : *Cours de littérature dramatique*, traduit par Mme Necker de Saussure (Paris, 1814, 3 vol. in-8) ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, précédées d'une *Histoire générale de la tragédie grecque* (Paris, 1841-43, 3 vol. in-8 et in-18) ; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique* (Paris, 1843-68, 5 vol. in-18) ; — L. Ménard : *De Sacra poesi Græcorum*, thèse (Ibid., 1860, in-8) ; — Egger : *Mémoires de littérature ancienne* (Ibid., 1862, in-8) ; — Boissonnade : *la Critique sous l'Empire*, recueil de ses principaux articles (Ibid., 1863, 2 vol. in-8) ; — Ed. Duméril : *Histoire de la comédie*, période primitive (Paris, 1864, in-8) ; — Belin de Ballu : *Histoire critique de l'éloquence chez les Grecs et chez les Romains* (Paris, 1803, 3 vol. in-8) ; — G. Perrot : *l'Eloquence politique et judiciaire à Athènes* (Paris, 1873, in-8) ; — J. Girard : *Etudes sur l'éloquence antique* (Paris, 1874, in-18). — Matter, Vacherot, J. Simon : Travaux sur l'école philosophique d'Alexandrie ; — Fauriel : *Chants populaires de la Grèce moderne* (Paris, 1824-25, 2 vol. in-8) ; — comte de Marcellus : *Chants populaires de la Grèce* (Paris, 1851, 2 vol. in-8 ; nouv. édit., 1860, in-18) ; — Papp. Vreto : Νεοελληνικὴ Φιλολογία, ἤτου Καταλόγος, κ. τ. λ. (Athènes, 1854-57, 2 vol. in-8) ; — Marino Vreto : *Mélanges néo-helléniques* (Ibid., 1856), et Ἐθνικὸν ἡμερολόγιον (Almanach national, 1862 et suiv., in-8) ; — *Rapports annuels sur l'Ecole française d'Athènes*, dans les *Comptes rendus* de l'Institut (Acad. des inscriptions) et *Comptes rendus* de l'Association française pour l'encouragement des études grecques.

GRECQUE (VERSIFICATION). Les Grecs, comme le firent plus tard les Latins, ont fondé toute leur versification, non sur le nombre des syllabes, mais sur leur mesure ou quantité. Le vers eut pour éléments les pieds, c'est-à-dire des groupes de syllabes d'une valeur déterminée par la prononciation, et le rhythme fut marqué pour l'oreille par la suite régulière des longues et des brèves dans la structure même du vers. Nous avons exposé ailleurs ce principe de mesure, ses applications, ses conséquences (voy. QUANTITÉ, PIED, VERSIFICATION, etc.); nous nous bornerons à réunir ici les principaux types de vers imaginés par les Grecs et transmis par eux aux Romains, puis les groupes les plus remarquables formés par leur mélange.

I. *Principaux types de vers grecs et latins.* — Le plus important et le plus usité avait pour base le dactyle et se nommait *hexamètre* ou *héroïque*. Il comprenait, comme variétés, le *priapéen dactylique*, le *bucolique*, le *téliambe* ou *miurus* et l'*hexamètre spondaïque*. L'hexamètre avait, en outre, pour dérivés : l'*adonique :* les deux derniers pieds de l'hexamètre; l'*archiloquien :* deux dactyles plus une syllabe; le *glyconique* (latin) : un spondée et deux dactyles; le *phérécratien :* un dactyle entre deux spondées; l'*archiloquien tétramètre :* les quatre derniers pieds de l'hexamètre; l'*alcmanien :* les quatre premiers pieds de l'hexamètre; le *phalisque :* trois dactyles et un iambe ou un pyrrhique; le *tétramètre catalectique :* trois dactyles plus une syllabe; le *tétramètre hypercatalectique :* quatre pieds plus une syllabe. — Il faut rattacher à l'hexamètre un vers d'un rhythme très-différent, mais qui ne marchait qu'avec lui : le *pentamètre* ou *élégiaque*.

L'un des vers que les anciens employaient le plus souvent avait pour base l'iambe et était appelé *iambique;* son type principal était le trimètre, mais il comprenait de nombreuses espèces et quelques dérivés d'une grande variété, notamment : le *scazon* ou *choliambe*, le *saturnien*, l'*anacréontique*, le *galliambique*, l'*iambélégiaque*, l'*élégiambique*.

Venaient ensuite :

Le vers dont le trochée est la base, ou *trochaïque*, avec ses variétés, parmi lesquelles on distingue : le *glyconique*, l'*ithyphallique*, le *saphique;*

Le vers dont le choriambe est la base, ou *choriambique*, avec ses variétés;

Le vers dont l'anapeste est la base, ou *anapestique*, avec ses variétés, parmi lesquelles : le *parémiaque*, l'*archébulique*, l'*aristophanien;*

Le vers composé de petits ioniens : *ionique mineur*, et ses variétés;

Le vers composé de grands ioniens : *ionique majeur*, avec ses variétés, parmi lesquelles le tétramètre catalectique : *sotadéen;*

Les vers composés de bacchius : *bacchiaque;* d'antibacchius : *antibacchiaque;* de dochmius : *dochmiaque;* de crétiques : *crétique;* de procéleusmatiques : *procéleusmatique*.

Il faut citer encore les vers suivants, qui ne se rattachent pas manifestement aux types ci-dessus : l'*alcaïque :* iambe ou spondée, iambe, césure, deux dactyles; l'*asclépiade :* spondée, dactyle, césure, deux dactyles; le *phalécien :* spondée, dactyle, trois trochées.

Plusieurs des genres de vers énumérés ici présentaient, comme nous l'avons indiqué, des espèces que déterminait le nombre plus ou moins considérable des pieds. Il pouvait arriver que le même genre de vers eût des variétés monomètres, dimètres, trimètres, tétramètres, pentamètres, hexamètres et même heptamètres. Celles-ci, à leur tour, se subdivisaient, dans certains cas, en vers acatalectiques, catalectiques, brachycatalectiques ou hypercatalectiques (voy. ces mots).

II. *Mélange des vers, chez les Grecs et les Latins.* — Les anciens comme les modernes, tantôt employaient des vers d'une seule espèce dans un système continu, tantôt les alliaient à d'autres espèces de vers. Un poëme ne contenant qu'une seule espèce de vers s'appelait *monocolos* (μονόκωλος, *unimembris*). S'il en contenait de deux espèces, il était *dicolos* (δίκωλος, *bimembris*). S'il en contenait de trois espèces, il était *tricolos* (τρίκωλος, *trimembris*). Deux espèces de vers pouvaient se succéder alternativement, et formaient une pièce *dicolos distrophos*. Trois espèces de vers qui se succédaient alternativement formaient une pièce *tricolos tristrophos*. La strophe de quatre vers, présentant deux sortes de mètres, était *dicolos tetrastrophos;* celle qui en présentait trois sortes était *tricolos tetrastrophos*.

Les pièces contenant deux espèces de vers offraient de très-nombreuses variétés. Le mélange le plus fréquent était celui de l'hexamètre et du pentamètre, ou distique. L'hexamètre s'alliait encore avec l'alcmanien, l'archiloquien, l'archiloquien tétramètre, l'iambique dimètre, l'iambique trimètre et l'iambe élégiaque. On unissait l'alcmanien avec l'archiloquien, ou avec l'iambique dimètre, le glyconique avec l'asclépiade. Après l'iambique trimètre on plaçait bien l'iambique dimètre, le pentamètre et l'élégiambique. L'anacréontique était suivi du phérécratien; l'asclépiade, du phérécratien ou de l'iambique dimètre; le saphique, du glyconique; le phalécien, du pentamètre ou du dactylico-trochaïque; l'aristophanien du grand alcaïque.

Les vers ne se succédaient pas toujours alternativement. On pouvait placer de suite plusieurs grands vers semblables entre eux que suivait un vers plus petit; quelquefois de petits vers étaient suivis d'un vers plus long. Ainsi on faisait succéder les uns aux autres trois saphiques et un adonique; trois asclépiades et un glyconique; deux ou trois glyconiques et un priapéen; trois anacréontiques et un choriambique. Dans la réunion de trois espèces de vers, on plaçait successivement : soit deux alcaïques, un iambique dimètre hypercatalectique et un dactylico-trochaïque; soit deux asclépiades, un phérécratien et un glyconique; soit encore un glyconique, un asclépiade et un choriambique pentamètre. Ces groupes de vers formaient des strophes et avaient reçu, comme les vers dont ils étaient composés, des noms qui rappelaient leurs inventeurs. Alcée, Sapho, Asclépiade, etc.

Dans les chœurs des tragédies, on trouve, outre les divers types de strophes, des successions irrégulières, où les vers ne sont pas seulement de mesure inégale, mais encore de nature différente, par exemple un mélange du système iambique et du système trochaïque. — Voyez, à leur place, dans le *Dictionnaire*, les noms des vers signalés dans cet article ou ceux des groupes auxquels ils appartiennent. Pour tous les détails de la versification grecque : l'élision, l'enjambement, la césure, etc., nous ne pouvons que renvoyer aux traités élémentaires de prosodie, soit grecque, soit latine, toutes les fois que les questions qui s'y rapportent n'offraient pas assez d'intérêt pour être traitées ici dans des articles spéciaux.

Cf. God. Hermann : *De Metris poetarum græcorum et romanorum* (Leipzig, 1796, in-8), et *Elementa doctrinæ metricæ* (Ibid., 1816, in-8); — Zenobius Pop : *Traité de métrique grecque* (Vienne, 1803, in-8, en grec moderne); L. Quicherat : *Traité de versification latine* (Paris, 1826, in-18, nombr. édit.); — Ed. Munk : *Metrik der Griechen und der Rœmer* (Glogau et Leipzig, 1834).

GREELEY (Horace), journaliste américain, né à Amherst (New-Hampshire) le 3 juin 1811, mort à New-York le 29 novembre 1872. D'une famille pauvre, il fut apprenti imprimeur, fit lui-même son éducation comme sa fortune, et arriva à la plus haute influence dans la république américaine par le journalisme. Il créa successivement, à New-York, le *Morning-Post* (1833), le *New-Yorker*, et surtout *la Tribune* (1841), organe des whigs, qui prit une des premières places dans la presse des États-Unis. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

GREEN (Matthew), poëte anglais, né en 1696, mort en 1737. D'une famille de dissidents, il n'eut point l'esprit formaliste et étroit de cette secte. Sa disposition naturelle à la gaieté ne l'empêchait pas d'être sujet à des accès d'humeur noire, de *spleen*. Ayant tenté inutilement de se guérir, il imagina de décrire son mal et il le fit, à la manière de Butler, en vers de huit syllabes. Son poëme du *Spleen* fut publié, en 1737, peu après sa mort, par son ami Glover. Il en parut, en 1796, une belle édition avec gravures.

Cf. Aikin : *Essai sur Green*, dans l'édit. de 1796.

GREENE (Robert), poëte et nouvelliste anglais, né à Norwich vers 1560, mort le 5 septembre 1592. Il appartient à cette génération fougueuse, pleine de talents et de vices, qui s'agitait aux plans inférieurs de la société et des lettres, sous Elisabeth, et il eut, lui aussi, après des alternatives d'excès et de misère, une mort prématurée. Ce fut un auteur fécond en nouvelles traduites de l'italien, en pièces dramatiques de tout genre, en pamphlets satiriques, parmi lesquels il faut compter cinq ou six autobiographies ou confessions, qui lui servent de prétexte à dire des autres autant de mal que de lui-même. Ces singulières productions, fort recherchées des curieux, sont : *Il n'est jamais trop tard, ou Une poudre d'expérience envoyée à tous les jeunes gens* (Never too late or, etc.); *l'Habit de deuil de Greene* (Greene's Mourning garment); *l'Adieu de Greene à la folie* (Greene's farewell to folly); *le Repentir de Robert Greene* (the Repentance of, etc.); *Un Liard d'esprit acheté au prix d'un million de repentir* (Groats worth of wit purchased at a million of repentance),

publié après la mort de l'auteur par son ami Chettle (1592). Shakespeare, encore bien près de ses débuts, est attaqué dans ce dernier ouvrage. Parmi ses nouvelles ou romans on cite : *Pandosto, le Triomphe du temps ou l'Histoire de Dorastus et Faunia* (1589), dont Shakespeare a profité pour son *Conte d'hiver; l'Histoire d'Arbasto, roi de Danemark; Une Paire de tourterelles ou l'Histoire tragique de Bellora et Fidelio; Menaphon.*

Les ouvrages dramatiques de Greene sont pleins d'enflure et d'extravagances avec quelques passages brillants. On cite comme les moins défectueux : *Roland furieux*, tragédie ; *Frère Bacon et frère Bungay*, comédie : ces deux moines sont des sorciers et au dénoûment un de leurs disciples est emporté par le diable ; *Alphonse, roi d'Aragon; Jacques IV, roi d'Écosse*, tragédies ; *George a Greene*, comédie assez spirituelle et gaie, dont le héros, George a Greene, est un rusé bandit du Yorkshire qui, après maints bon tours, reçoit sa grâce du roi Edouard. Plusieurs des pièces de Greene avaient été insérées dans les *Old plays* de Dodsley ; M. Dyce en donna une édition complète (Londres, 1831, 2 vol. in-8).

Cf. Collier : *The history of english dramatic poetry ;* — D'Israeli : *Calamities of authors ;* — Dyce : *Introduction* à son édition.

GRÉGOIRE LE THAUMATURGE (saint), Γρηγόριος ὁ θαυματουργός, père de l'Église grecque, né au commencement du IIIe siècle, à Néocésarée dans le Pont, mort vers 270. Converti au christianisme par Origène, il devint évêque de sa ville natale. On lui attribua de nombreux miracles. Nous avons le panégyrique qu'il fit d'Origène, pour le remercier de l'avoir initié à la religion et à la philosophie (Εἰς Ὠριγένην προσφωνητικὸς καὶ πανηγυρικὸς λόγος). C'est un discours remarquable par l'éloquence et par une expansion de sentiment qui va jusqu'à la poésie. Les autres écrits de saint Grégoire le Thaumaturge sont des expositions de la foi et une paraphrase sur l'Ecclésiaste. Ses *Œuvres* ont été réunies par G. Vossius (Mayence, 1604, in-4), et dans les *Bibliothèques des Pères*. Le *Panégyrique d'Origène* a été aussi imprimé à part (Augsbourg, 1605, in-4).

Cf. Dom Cellier : *Histoire des auteurs sacrés*, t. III ; — Cave : *Scriptor. ecclesiasticorum historia litteraria.*

GRÉGOIRE DE NAZIANZE (saint), Γρηγόριος Ναζιανζενός, père de l'Eglise grecque, né vers 329 à Arianze, près de Nazianze en Cappadoce, mort vers 389. Élevé d'abord par son père, qui était évêque de Nazianze, il alla étudier, jeune encore, à Alexandrie, puis à Athènes, où il se lia d'une vive amitié avec saint Basile ; il y connut aussi Julien. Il était allé partager, dans le Pont, la vie solitaire de saint Basile, lorsqu'il fut rappelé par son père que les infirmités accablaient, et qui, malgré ses résistances, le fit ordonner prêtre, pour l'associer aux travaux de l'épiscopat. Nommé évêque de Sasime en 372, pour ne pas se mêler aux querelles engagées dans ce pays, il resta auprès de son père, et, à la mort de ce dernier, se retira dans un monastère à Séleucie. Appelé à Constantinople par les fidèles orthodoxes pour combattre l'arianisme, il enseigna la foi dans une maison particulière, à laquelle on donna plus tard le nom d'*Anastasie* (résurrection). Le succès de ses prédications produisit un mouvement considérable en faveur de l'orthodoxie, mais lui attira de nombreux ennemis. Proclamé en grande pompe évêque de Constantinople, l'opposition violente qu'il rencontra dans cette ville la lui fit quitter, et il alla chercher le calme dans le lieu de sa naissance, où il acheva sa vie, mêlant aux pratiques de la piété les travaux de la poésie.

Dans l'Église grecque, Grégoire de Nazianze vient immédiatement après saint Jean Chrysostome et saint Basile. S'il ne les égale pas en grandeur, il a pour lui la grâce, l'éclat, le pathétique, l'abondance, qualités qu'il a portées au plus haut point et exagérées même, en laissant son style s'alanguir dans la mollesse, ou s'enfler jusqu'à la déclamation. Un de ses meilleurs discours est celui qu'il prononça à Sainte-Sophie, avant de quitter Constantinople. On peut se faire une idée du ton auquel il s'élève par le passage suivant : « Adieu, chaire pontificale, honneur envié et plein de périls ; conseil des pontifes, orné par la vertu et par l'âge des prêtres ; vous tous, ministres du Seigneur à la table sainte, qui approchez de Dieu quand il descend vers nous. Adieu, chœur des Nazaréens, harmonie des psaumes, veilles pieuses, sainteté des vierges, modestie des femmes, assemblée des orphelins et des veuves, regards des pauvres tournés vers Dieu et vers moi. Adieu, maisons hospitalières, amies du Christ et secourables à mon infirmité. Adieu, vous qui aimiez mes discours, foule empressée, où je voyais briller les poinçons furtifs qui gravaient mes paroles. Adieu, ô rois de la terre, palais des rois, serviteurs et courtisans des rois ; applaudissez, élevez jusqu'au ciel votre nouvel orateur ; elle s'est tue, la voix incommode qui vous déplaisait... Adieu, Orient et Occident, pour lesquels j'ai combattu, et par qui je suis accablé... » Dans deux discours qu'il écrivit contre Julien, après l'édit qui interdisait aux chrétiens la lecture des auteurs profanes, saint Grégoire montra une indignation et une âpreté qui contrastent singulièrement avec le ton de ses autres écrits. Son amour des lettres s'y marque vivement. « Je vous abandonne volontiers tout le reste, dit-il, les richesses, la naissance, la gloire, la puissance, et toutes les vaines pompes de la terre, dont l'éclat passe comme un songe ; mais je m'attache à l'éloquence seule, et je ne plains pas les fatigues que j'ai supportées sur terre et sur mer pour la conquérir. Plaise à Dieu que mes amis et moi, nous possédions la puissance de la parole ! C'est la première des choses auxquelles je tienne, la première, j'entends après ce qui passe avant tout, la foi et les espérances qui nous relèvent au-dessus des choses visibles ». Les discours de saint Grégoire de Nazianze sont au nombre de cinquante-trois. L'authenticité de quelques uns a été contestée.

Comme poëte, saint Grégoire a composé des pièces religieuses où l'on sent une étude profonde de l'antiquité. « Sa poésie, dit Villemain, n'échappe pas à l'influence qu'on peut appeler *alexandrine*, qui marque chez les différents peuples les époques tardives de l'art ; mais elle a deux dons précieux, la grâce naturelle et la mélancolie vraie ; elle passe lentement de l'une à l'autre, c'est là toute sa variété, mais c'en est une ; c'est le mouvement qui vous porte et vous entraîne sur le cours un peu monotone de tant de *méditations* échappées du même cœur et de la même pensée. L'épreuve est un peu longue à suivre dans le recueil original formant plus de vingt mille vers. Mais si on choisit et si on abrége, que de beautés neuves et touchantes ! Et quel demi-sourire d'une âme innocente et poétique éclaire parfois ce fond uniforme de tristesse chrétienne ! » Les œuvres poétiques de saint Grégoire comprennent cinquante-six poëmes et deux cent vingt-huit petites pièces sous le nom d'épigrammes. On a quelquefois imprimé parmi ses œuvres *le Christ souffrant*, tragédie, ou plutôt centon dramatique, composé presque entièrement de vers empruntés à Eschyle, Lycophron, Euripide, et dont il n'est pas l'auteur. Il a laissé deux cent quarante-deux *Lettres* sur des sujets divers.

L'édition princeps de saint *Grégoire de Nazianze* (Bâle, 1550, in-fol.) est peu estimée, ainsi que la version latine qui l'accompagne. Une édition nou-

velle fut donnée par F. Morel (Paris, 1609-1611, 2 vol. in-fol.), avec une traduction latine très-défectueuse par Billy. Elle fut réimprimée plusieurs fois. La meilleure édition, qui cependant laisse à désirer au point de vue critique, est celle des Bénédictins (Paris, 1768-1840, 2 vol. in-fol.). Les écrits de saint Grégoire ont été publiés plusieurs fois séparément.

Cf. Ullmann : *Gregorius von Nazianz* (Darmstadt, 1825, in-8) ; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII et VIII ; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle* ; — Magnin, dans le *Journal des savants*, 1848 et 1849 ; — Charpentier : *Etudes sur les pères de l'Eglise* (Paris, 1853, 2 vol. in-8).

GRÉGOIRE DE NYSSE (saint). Γρηγόριος Νύσσης, père de l'Eglise grecque, né vers 331 à Sébaste, en Asie Mineure, mort dans les dernières années du quatrième siècle. Il était frère de saint Basile. S'étant marié, il se sépara, après un songe, de sa femme, qui fut reçue parmi les diaconesses, et il embrassa l'état ecclésiastique. Cependant il ne tarda pas à retourner vers les lettres profanes qu'il avait cultivées avec amour dans sa jeunesse, et professa publiquement la rhétorique. Sur les reproches de saint Grégoire de Nazianze, il revint aux fonctions du sacerdoce, aida son frère dans l'administration du diocèse de Césarée, et fut nommé évêque de Nysse en Cappadoce; mais les troubles de l'arianisme ne lui permirent de prendre possession de son siége qu'après l'avénement de Gratien. Il eut une part active aux conciles de Constantinople de 381 à 394. Les membres du second concile de Nicée lui décernèrent le titre de *Père des Pères*.

Ce qui distingue saint Grégoire de Nysse des autres docteurs de son époque, c'est une connaissance approfondie et un emploi fréquent des idées de la philosophie ancienne, qu'il regardait comme un auxiliaire du christianisme. Son éloquence n'a ni l'éclat ni la vigueur de celle des Basile, des Chrysostome et des Grégoire de Nazianze. Son style, dont la pureté est remarquable, a beaucoup d'abondance et d'images; mais ses images ne sont pas toujours irréprochables sous le rapport du goût, et son abondance devient parfois de la diffusion. Il porte l'imagination jusque dans les traités dogmatiques et ne se garde ni de la subtilité ni de la déclamation. Les écrits qui nous restent de lui sont des *Homélies*, des *Panégyriques*, des *Oraisons funèbres*, des *Lettres*, des *Commentaires* sur l'Ancien et le Nouveau Testament, des traités *sur la Formation de l'homme*, *Contre le destin*, *sur la Virginité*, *sur la Perfection chrétienne*, des ouvrages de controverse contre les hérétiques, etc. Les *Œuvres* de saint Grégoire de Nysse furent imprimées d'abord dans une version latine (Cologne, 1537, in-fol.). Le P. Gretier en a publié le texte grec (Paris, 1615-1618, 2 vol. in-fol.). Fronton du Duc en a donné une bonne édition grecque-latine (Paris, 1615-1617, 3 vol. in-fol.).

Cf. J. Rupp : *Gregors des Bischofs von Nyssa Leben und Meinungen* (Leipzig, 1834, in-8) ; — S.-P. Heyns : *Disputatio historico-theologica de Gregorio Nysseno* (Leyde, 1835, in-4) ; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle*.

GRÉGOIRE DE TOURS (Georgius-Florentius, saint), historien français né le 30 novembre 544 en Auvergne, mort le 17 novembre 595 à Tours. D'une famille illustre, il eut pour premiers maîtres saint Gall, évêque de Clermont, son oncle, puis Avitus, qui succéda à saint Gall dans le même siége. Son instruction se borna à apprendre à lire le latin de la Vulgate, sans s'initier aux principes de la grammaire pour l'étude de laquelle ce siècle avait une grande répugnance. A l'âge de vingt-neuf ans (573), il fut élu archevêque de Tours. Il eut aux querelles fratricides des princes du temps une participation qui jeta souvent le trouble dans sa vie, mais qui finit par lui donner une grande influence. Toute sa vie marque un esprit actif et un caractère résolu, qui contrastent avec l'épithète d'*homuncio* qu'on lui a donnée pour indiquer sa santé débile et sa petite taille.

Comme écrivain, Grégoire de Tours, ainsi qu'il le dit lui-même, parle une langue dure et rustique (*crudœ rusticitatis*), celle qu'on pouvait attendre de son siècle et de son éducation. Mais il raconte avec franchise et naïveté; il ne s'en tient pas aux faits principaux, il pénètre dans les détails, il nous initie aux mœurs, à l'état des esprits, et il porte partout le mouvement avec ses idées et ses passions. Nous n'avons point d'ouvrage plus curieux, plus utile pour l'étude de nos origines, et l'on a appelé avec raison l'auteur de l'*Historia Francorum* notre Hérodote. Les deux premiers livres ne sont qu'une chronique universelle, mais dans les huit autres l'auteur peint ce qu'il a vu. L'*Historia Francorum* a été insérée dans le recueil de Bouquet et, avec traduction, dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Guizot et dans le recueil de la Société de l'histoire de France. Dom Ruinart a publié les *Œuvres* de Grégoire de Tours (1699, in-fol.); elles comprennent, outre l'*Historia Francorum* : *Vitæ patrum*; *De Gloria confessorum*; *De Gloria martyrum*; *De Miraculis S. Martini*; *De Miraculis S. Andreæ*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. III ; — Lévêque de La Ravallière : *Nouvelle vie de saint Grégoire*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. XXVI.

GRÉGOIRE LE GRAND (saint), pape sous le nom de Grégoire I^{er}, né à Rome vers 540, mort en 604. Homme d'action et de foi ardente, il fut un des chefs de l'Eglise qui exercèrent le plus d'action sur les affaires ecclésiastiques et politiques de leur temps. Son zèle pour les rites du culte chrétien l'a fait accuser d'avoir contribué activement à la destruction des monuments littéraires et artistiques du paganisme. Ses ouvrages, qui témoignent de ses idées religieuses et de son rôle historique, comprennent un *Commentaire sur Job*, en trente-cinq livres appelés *Morales sur Job*, et contenant l'interprétation historique, allégorique et morale; deux livres d'*Homélies* sur Ezéchiel, de quarante chacun; deux livres d'*Homélies* sur les Evangiles, de même nombre; un traité en quatre livres des devoirs des évêques, sous le titre de *Pastoral*; des *Dialogues*, d'une authenticité contestée; quatorze livres de *Lettres*, précieux documents d'histoire et de biographie; le *Sacramentaire* et l'*Antiphonaire*, recueil de prières et de chants d'offices. Plusieurs de ces ouvrages, les *Morales*, les *Homélies* et les *Dialogues*, ont été traduits en français et en italien, et imprimés dès la fin du XV^e siècle. Les *Œuvres* de saint Grégoire le Grand, depuis leur première édition générale (Ibid., 1518), ont été très-souvent réimprimées (Paris, 1705, 4 vol. in-fol.; Venise, 1768-76, 17 vol. in-4; Paris, 5 vol gr. in-8 à 2 col.).

Cf. E. Dupin : *Biblioth. des auteurs ecclésiast.*, t. V ; — Bayle : *Dictionn. histor.* ; — Paul et Jean, diacres du Mont-Cassin : *Vie de saint Grégoire*, en tête de l'édit. des *Œuvres* de 1705 ; — L. Maimbourg : *Hist. du pontificat de S. Grég. le Gr.* (Paris, 1687, in-4) ; — D. de Sainte-Marthe : *Hist. de S. Grégoire le Gr., pape et docteur de l'Eglise* (Rouen, 1697, in-4) ; — Bianchi-Giovini : *Pontificato di S. Greg. il Grande* (Milan, 1844, in-8) ; — G. Pfahler : *Gregor der Grosse und seine Zeit* (Francfort, 1853, 2 vol. in-8).

GRÉGOIRE DE NAREG (saint) ou NAREGATZI, poëte arménien du X^e siècle. Son œuvre principale est un recueil de 95 prières ou élégies sacrées, dont le mérite l'a fait comparer par ses compatriotes à la fois à Tibulle et à Pindare.

On l'a particulièrement surnommé « le Pindare de l'Arménie ». Il est aussi auteur de cantiques et d'odes conservés dans la liturgie arménienne; et d'un *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, œuvre de critique remarquable et surtout d'une grande pureté de style. Ses divers écrits ont été réunis avec des notes du P. Avedikian, mékhitariste (Venise, 1827, gr. in-8).

GRÉGOIRE MAGISDROS ou MAGISTER, prince et lettré arménien du XI[e] siècle, mort en 1058. On a de lui un recueil de *Lettres*, en prose et en vers, offrant un intérêt historique, politique et philologique, des poëmes religieux, des traductions du grec et une *Grammaire arménienne*.

Cf. Tchamtchian : *Histoire d'Arménie*, t. II.

GRÉGOIRE VII, pape, connu d'abord sous le nom de HILDEBRAND, né à Soane, en Toscane, vers 1013, élu pape le 20 avril 1073, mort le 24 mai 1085. Ce prélat, si célèbre dans l'histoire politique par son immixtion dans les affaires temporelles et sa prétention à disposer des royaumes et des couronnes, n'occupe que peu de place dans l'histoire littéraire par ses écrits. Ces derniers paraissent se réduire à onze livres de *Lettres*, insérées dans différentes collections historiques. On lui attribue un *Commentaire sur les psaumes pénitentiaux*, qui serait plutôt de Grégoire I[er]. On met aussi sous son nom un recueil de maximes en faveur de la souveraineté spirituelle et temporelle du pape, sous le titre de *Dictatus papæ*. L'abbé Migne a réuni dans un volume de ses collections : *S. Gregorii VII, romani pontificis, Epistolæ et Diplomata pontificia*, avec de vastes *Prolégomènes* et *Appendices* (t. CXLVIII, gr. in-8). M. Laverdant a donné un drame de *Grégoire VII* (1860, in-18).

Cf. Th. Swinerton : *Life of Hildebrand, called Gregory VII*, traduit du latin, du cardinal Benno (Londres, 1533, in-4) ; — *l'Avocat du diable, ou Mémoires histor. et critiq. sur la vie et la légende du pape Grégoire VII* (Saint-Pourçain, 1743, 3 vol. in-12) ; — J.-Chr. Gatterer : *Memoria sæculi Hildebrandini renovata* (Gœttingue, 1782, in-8) ; — J. Voigt : *Hildebrand als Pabst Gregor VII, und sein Zeitalter* (Weimar, 1813, 2 vol. in-8; plus. édit.); traduit en franç. par A. Jager (Paris, 1837, 2 vol. in-8) ; — R. Griesley : *Life and Pontificate of Gregory VII* (Londres, 1829, in-8) ; — Et.-J. Delécluze : *Grégoire VII, saint Thomas d'Assise*, etc. (Paris, 1844, 2 vol. in-8) ; — Villemain : *Histoire de Grégoire VII* (Ibid., 1873, 2 vol. in-8); — Ch. Giraud : *Grégoire VII et son temps*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mars-1[er] mai 1873).

GRÉGOIRE DE CANTZAGUE, historien arménien du XIII[e] siècle. Son *Histoire nationale*, qui va de 300 à 1260, est précieuse par les renseignements qu'elle fournit sur les peuples et les événements, mais elle est écrite sans correction.

GRÉGOIRE (l'abbé Henri), homme politique et publiciste français, né le 4 décembre 1750 à Veho (Lorraine), mort le 28 avril 1831. Il fit ses études chez les jésuites de Nancy, et entra dans les ordres. Ses premiers écrits furent un *Éloge de la poésie*, couronné en 1773 par l'académie de Nancy, et un *Essai sur la régénération physique et morale des Juifs*, qui obtint un prix de celle de Metz, en 1788. Il occupait la petite cure d'Embermesnil, lorsqu'il fut député par le clergé aux états généraux. Il contribua beaucoup à la réunion du clergé au tiers. Il présida la séance permanente de soixante-douze heures tenue par l'Assemblée lors de l'attaque de la Bastille. Il y prit la parole contre les ennemis de la Révolution et termina un véhément discours par les vers d'Horace : *Si fractus illabatur orbis*, etc., qui devinrent en ce jour la devise des députés. Le premier il donna son adhésion à la constitution civile du clergé, et fut élu évêque simultanément par la Sarthe et par le Loir-et-Cher. Il choisit l'évêché de Blois. Membre de la Convention, il proposa, dès la première séance, l'abolition de la royauté, et fit entendre cette parole : « L'histoire des rois est le martyrologe des nations. » Quand la Commune voulut substituer le culte de la raison au christianisme, et que l'évêque de Paris, Gobel, eut la lâcheté d'abjurer son caractère ecclésiastique, Grégoire invité à l'imiter répondit : « Ma croyance est hors de votre domaine. Catholique par conviction et par sentiment, prêtre par choix, j'ai été désigné par le peuple pour être évêque;... je reste évêque... J'invoque la liberté des cultes. » Comme membre du comité d'instruction publique, il eut part à la création des écoles et à celle de l'Institut. Un mois après Thermidor, il lut des rapports fameux sur le vandalisme et sur les moyens de le réprimer. Au Conseil des Cinq-Cents, au Corps Législatif sous le Consulat, et au Sénat, il fut fidèle à ses principes. Son opposition à la proclamation de l'Empire et au divorce de l'empereur fut très-explicite. Le gouvernement de la Restauration l'exclut de l'Institut, dont il faisait partie dès sa création. Élu député en 1819 par le département de l'Isère, il vit annuler son élection, traitée de scandale, et il vécut dès lors dans la retraite. Quand il fut près de mourir, on fit en vain les plus grands efforts pour qu'il rétractât le serment civique prêté à la Constituante. L'autorité ecclésiastique lui refusa la sépulture; la foule détela les chevaux pour traîner le char funèbre jusqu'au cimetière du Mont-Parnasse.

L'abbé Grégoire, suivant les paroles d'un historien, était un homme en qui se combinaient harmonieusement deux natures diverses. Aussi fier de sa raison qu'un philosophe, aussi simple de cœur que le plus humble des pasteurs de village, il avait pris de la lecture des auteurs profanes le mépris des préjugés, de celle de l'Évangile l'amour des pauvres. A la fois austère et insinuant, sa personne offrait un aussi grand contraste que son style. « Ses très-nombreux écrits, dit M. Despois, portent l'empreinte de ce double caractère : les exagérations particulières au style ecclésiastique s'y mêlent le plus naturellement du monde aux hyperboles du langage révolutionnaire... Malgré la bonté de son cœur et la générosité de ses sentiments, cet homme de bien n'a jamais pu sortir du style exaspéré. » On a de l'abbé Grégoire : *Histoire des sectes religieuses, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle* (1810, 2 vol. in-8; 1828, 5 vol. in-8), son plus important ouvrage; *Essai historique sur les libertés de l'Église gallicane* (1818, in-8); *De l'Influence du christianisme sur la condition des femmes* (1821); *Histoire des confesseurs des empereurs, des rois et d'autres princes* (1824); *Histoire du mariage des prêtres en France* (1826); etc. Les *Mémoires ecclésiastiques, politiques et littéraires de Grégoire* ont été publiées par Carnot (1840, 2 vol. in-8).

Cf. H. Carnot : *Notice*, en tête des *Mémoires*; — E. Despois : *le Vandalisme révolutionnaire* (Paris, 1868, in-18) ; — Quérard : *la France littéraire*.

GRÉGORAS (Nicéphore), Γρηγορᾶς, historien byzantin, né vers 1295 à Héraclée de Pont, mort vers 1360. Il entra dans les ordres et fut en grande faveur auprès d'Andronic II, dont la chute le força de vivre dans la retraite. Il en sortit vers 1340, soutint des discussions contre le moine Barlaam qui travaillait à réconcilier l'Église grecque avec l'Église latine, resta neutre dans la querelle des *palamites* et des *acyndinites*, et s'attira l'inimitié des deux partis.

Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages, restés inédits pour la plupart. Son *Histoire*, qui va de 1204 à 1359, est très-détaillée pour les événements dont il fut le témoin; mais elle manque d'impartialité. Le style en est diffus et ampoulé. Elle fut imprimée d'abord par J. Wolf (Bâle, 1562, in-fol.), puis éditée par Boivin dans la *Byzantine* du Louvre (1702, 2 vol. in-fol.), et reproduite dans

celle de Venise (1729, in-fol.). Schopen en a revu le texte avec soin, pour la *Byzantine* de Bonn (1829-1830, 2 vol. in-8). M. Parisot en a aussi donné une édition (Paris, 1850, in-8). Parmi les autres ouvrages imprimés de Grégoras, on cite : *Paschalium correctum*, dissertation estimée des savants où il établissait, pour la computation du jour de Pâques, le système adopté trois cents ans plus tard par Grégoire XIII.

Cf. Boivin : *Vie de N. Grégoras*, dans les *Byzantines* de Paris et de Bonn ; — Fabricius : *Biblioth. græca*, t. VII.

GREGORIO (Rosario), érudit italien, né à Palerme en 1753, mort en 1809. Il entra dans les ordres, fut professeur de droit public à l'université de Palerme et historiographe du roi. A part des mémoires spéciaux d'archéologie, on a de lui : *Rerum arabicarum quæ ad historiam siculam spectant* (Palerme, 1790, in-fol., arabe et latin) ; *Bibliotheca scriptorum qui res in Sicilia gestas sub Aragonum imperio retulere* (Ibid., 1791-92, 2 vol. in-fol.) ; *Considerazioni sopra la Storia di Sicilia*, depuis le temps des Normands jusqu'à nos jours (Ibid., 1805-16, 7 vol., pet. in-4) ; un recueil posthume, *Discorsi intorno alla Sicilia* (1821, 2 vol. in-8), etc.

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

GREGORIUS (Publius), dit *Tiphernas*, lettré italien, né au commencement du XVᵉ siècle à Citta di Castello, anciennement Tifernum, mort en 1469. Il professa le latin et le grec à Naples, à Milan, à Paris, vers 1445, puis se fixa à Venise. On a de lui des poésies latines qui, après avoir été imprimées à la suite d'*Ausone* (Venise, 1472, in-fol.), firent partie de très-curieux recueils, publiés sous son nom (Ibid., 1498, in-4; Strasbourg, 1509, in-4), et la traduction latine des sept derniers livres de *Strabon*, de discours de *Dion Chrysostome*, de *saint Jean Chrysostome*, etc.

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

GREGORY (Jean), médecin et moraliste écossais, né à Aberdeen en 1724, mort à Edimbourg le 9 février 1773. Professeur distingué, premier médecin du roi et membre de la Société royale de Londres, il a écrit un certain nombre de livres d'observation psychologique et de morale : *Etude comparée des facultés de l'homme et des animaux* (Comparative view of the state and faculties of man, etc.; Londres, 1764, in-12), traduite en français par Mˡˡᵉ de Kéralio (Paris, 1775, in-12) ; *les Devoirs du médecin* (On the Duties and offices of a physician ; Edimbourg, 1769, in-8) ; *Legs d'un père à ses filles* (a Father's legacy to his daughters ; Ibid., 1774, in-12), traduit deux fois en français, (Leyde, 1781 ; Paris, 1800). Ses *Œuvres* ont été réunies (Edimbourg, 1788, 4 vol. in-8). — Son fils, Jacques GREGORY, né en 1753, mort en 1821, s'est surtout fait connaître comme médecin. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Philosophical and literary essays* (Edimbourg, 1792, 2 vol. in-8).

Cf. Chalmers et Rose : *General biograph. Diction.*

GREGORY (Georges), théologien et littérateur irlandais, né à Edernin en 1754, mort le 12 mars 1808. Il fut un des philanthropes qui combattirent la traite des nègres. Parmi ses ouvrages, écrits avec soin, nous citerons : *Essays historical and moral* (1785, in-8) ; *Church history* (1788, 2 vol. in-8) ; *Life of Chatterton* (1789, in-8) ; *A Dictionary of arts and sciences* (1806, 2 vol. in-4). Il dirigea pendant quelques années le *New Annual Register*.

GREIFFENBERG (Catherine-Reine DE), baronne de SEISSENEGG, femme poëte allemande, née à Seissenegg (Autriche) en 1633, morte à Nuremberg en 1694. On a peu de détails sur sa vie, qui paraît s'être écoulée à Nuremberg dans le célibat. Elle faisait partie de la Société littéraire de la langue allemande, fondée par Zesen, et y était surnommée « la brave ». On l'a appelée aussi *l'Uranie allemande*, nom sous lequel il a été donné, de son vivant, une édition de ses poésies, publiées par son oncle, le baron de Greiffenberg (Nuremberg, 1682). Ce recueil contient cinquante *Sonnets* et cinquante *Cantiques*, d'une langue forte et riche et d'un profond sentiment religieux.

GRENADE (Luis SARRIA, frère Louis DE), né à Grenade en 1504, mort en 1588. Orphelin de bonne heure, il fut adopté par le comte de Tendilla. A dix-neuf ans, il entra dans l'ordre de Saint-Dominique. Il acquit une renommée extraordinaire par sa prédication et par ses ouvrages. Capmany dit de lui avec enthousiasme : « Il est, dans la classe des mystiques, ce que le célèbre Bossuet est parmi les orateurs : une seule beauté de ces écrivains efface vingt défauts. »

Son principal ouvrage, *la Guia de pecadores*, dont la première édition parut en 1556, dut à son éloquence harmonieuse, ainsi qu'à l'autorité ascétique de son auteur, de devenir un livre favori de dévotion, en Espagne, d'où il passa dans toute l'Europe. Les éditions et traductions en sont innombrables. Les vers suivants de Molière, dans *Sganarelle*, attestent sa popularité (acte I, sc. 1) :

> *La Guide des pécheurs* est encore un bon livre :
> C'est là qu'en peu de temps on apprend à bien vivre.

Cet ouvrage, à la lecture duquel l'autorité ecclésiastique devait attacher des indulgences spéciales, avait d'abord soulevé en Espagne une vive opposition et avait même été mis dans l'*Index expurgatorius*. On a encore de Louis de Grenade : *Méditations; l'Introduction au symbole de la foi; Treize sermons;* le *Mémorial de la vie chrétienne*, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies par Luis Muñoz (Obras, etc. ; Madrid, 1786-89, 19 vol., in-8, plus. édit.).

Cf. L. Muñoz : *Vie de L. de Grenade*, en tête des *Œuvres* ; — Ticknor : *History of spanish Literature* ; — Eug. Baret : *Hist. de la litt. espagnole* (Paris, 1863, in-8).

GRENAILLES (François), littérateur français, né en 1616 à Uzerche (Limousin), mort en 1680. Il fut historiographe de Gaston, duc d'Orléans. On cite de lui une tragédie, *l'Innocent malheureux, ou la mort de Crispe* (Paris, 1639, in-4), dont l'intrigue est semblable à celle de *Phèdre*, et à laquelle, d'après les frères Parfaict, Racine aurait fait quelques emprunts; puis le curieux *Livre des plaisirs des dames* (Paris, 1641, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVIII.

GRENAN (Bénigne), poëte latin moderne, né vers 1680 en Bourgogne, mort le 13 mai 1723 à Paris. Professeur de rhétorique au collége d'Harcourt, il compta parmi nos meilleurs latinistes et défendit, en vers latins purs et élégants, le vin de Bourgogne contre Coffin, qui chantait le vin de Champagne. Ses pièces sur ce sujet et quelques autres ont été insérées dans les *Selecta carmina clarissimorum professorum* de Gaullyer.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

GRENOUILLES (LES), comédie d'Aristophane (voy. ce nom).

GRESBAN (Arnoul et Simon) ou GRÉBAN, auteurs dramatiques du XVᵉ siècle, nés à Compiègne. On ne sait presque rien de la vie de ces deux frères, qui soutinrent avec éclat le genre des mystères, dans sa dernière période. Arnoul devint, vers 1450, chanoine de l'église du Mans, et Simon, moine de Saint-Riquier (Ponthieu), fut secrétaire de Charles d'Anjou, comte du Maine. C'est ce qui fait que Clément Marot, qui aime à réunir les deux frères « au bien résonnant style », a pu dire (Epigr. 223) :

> Les deux Gresban ont le Mans honoré.

Arnoul avait rédigé un *Mystère de la Passion*,

d'environ vingt-cinq mille vers, et qui a servi de base à celui de Jean Michel, par lequel il fut ensuite remplacé. Il passe pour avoir coopéré au mystère de son frère Simon. Celui-ci a pour titre : *le Triomphant mystère des actes des Apostres, translaté fidèlement de la vérité historiale, ordonné par personnages*. Il se maintint au théâtre tout un siècle, malgré les difficultés de la mise en scène ; il n'a pas moins de quatre-vingt mille vers, et le répertoire des personnages en porte le nombre à quatre cent quatre-vingt-cinq. On le voit encore représenter à Bourges le 30 avril 1536, et la *Relation de l'ordre de la triomphante et magnifique monstre* a été conservée (Bourges, 1836, in-8). Le *Mystère des actes des Apostres*, qui fut réimprimé à Bourges vers le même temps (1540, 2 vol. in-4 goth.), eut un certain nombre d'éditions avec corrections (Paris, 1537, 2 vol. in-fol. goth., fig. sur bois; 1541). Arnoul et Simon Gresban, le second surtout, ont composé d'autres poëmes, des *complaintes*, *elégies*, etc.

Cf. La Croix du Maine et Du Verdier : *Bibliothèques françaises ;* — les frères Parfaict : *Hist. du Théâtre-Français*, t. II ; — P. Paris : *Manuscrits franç. de la Bibl. du roi*, t. VI ; — A. Chassang, dans la *Nouvelle biographie générale*.

GRESLON (Adrien), missionnaire français, né en 1618 à Périgueux, mort en 1697. Membre de la Société de Jésus, il passa douze ans en Chine, et publia à son retour, sous le titre d'*Histoire de la Chine sous la domination des Tartares* (Paris, 1661, in-8), un récit intéressant des faits dont il avait été le témoin oculaire.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

GRESSET (Jean-Baptiste-Louis), poëte français, né en 1709 à Amiens, mort le 16 juin 1777. Il fit ses études au collége des Jésuites de sa ville natale, et entra dans leur ordre à l'âge de seize ans. Après avoir perfectionné son instruction au collége Louis-le-Grand, il enseigna les humanités à Moulins, à Tours et à Rouen. Son début dans la poésie fut une *Ode sur l'amour de la patrie* (1730). Il n'avait que vingt-quatre ans, lorsqu'il publia son poëme de *Vert-Vert* (1734). Ce chef-d'œuvre de poésie badine, d'une versification élégante et pure, plein de détails gracieux et de peintures délicates, eut un succès rapide et universel. J.-B. Rousseau écrivit que l'œuvre était un phénomène littéraire, et son auteur un des plus heureux et des plus beaux génies qui eussent jamais existé. Ce petit poëme avait du moins ces qualités de style qui suffisent à sauver une œuvre de l'oubli, lors même que le sujet n'est presque rien en soi, et ne comporte guère le mérite de l'invention. Il échappe à la monotonie inhérente au rhythme de dix syllabes par une harmonie qui berce l'oreille sans la fatiguer. Partout une image nette, un trait vivement lancé, et, sur le fond le plus vide, une forme gracieuse. Le talent tout spontané du poëte, son facile abandon se retrouvent dans *le Carême impromptu* et *le Lutrin vivant*, petites pièces qui parurent la même année. Dans *la Chartreuse*, l'écrivain commence à se modifier; il tourne au philosophe, et mêle à la gaieté, où il réussissait si bien, des pensées graves et des raisonnements pour lesquels son esprit ni son style ne sont faits. Les qualités diminuent, et les défauts augmentent dans les pièces suivantes : *les Ombres*, les épîtres *Au père Bougeant*, *A ma sœur*, *A ma Muse*, etc., où souvent la pensée et la phrase sont également confuses.

Cependant la supérieure générale de la Visitation n'avait point pardonné à Gresset d'avoir fait rire aux dépens de ses religieuses. Sœur d'un ministre d'État, elle obtint que le poëte serait puni ; et les Jésuites l'exilèrent à La Flèche. Dans cette résidence, il s'occupa à traduire les *Bucoliques* de Virgile. En 1735, il quitta la Société et entra dans le monde, où il fut bien accueilli. Il fréquenta surtout le « cabinet vert » de M^me^ de Forcalquier. Se trompant sur la nature de son talent, il composa d'abord une tragédie, intitulée *Édouard III*, qui fut représentée le 22 janvier 1740. Ce n'était qu'un roman invraisemblable, sans intérêt, sans entente du théâtre et sans force tragique. *Sidney*, drame en trois actes, qu'il donna le 3 mai 1745, avait le grand défaut d'être ennuyeux : un homme qui possède la naissance, la fortune, la faveur, et qui, ne souffrant ni de la folie de la gloire, ni des tourments de l'amour, ne parle que de se donner la mort, parce qu'il a le dégoût de la vie, peut être l'objet d'une étude philosophique intéressante, mais fait à la scène le plus insipide personnage. Pourtant la pièce a pu se soutenir à la lecture, grâce au style : on y trouve les meilleurs vers que l'auteur ait faits dans le genre noble. Sa troisième œuvre dramatique, *le Méchant*, comédie en cinq actes, représentée le 15 avril 1747, est sans contredit une de nos bonnes comédies de second ordre. Ce qui manque encore à la composition, à l'intrigue, ou même aux caractères, est racheté par la vivacité de l'esprit, la netteté du trait, la facilité, l'élégance, la fidélité avec laquelle le dialogue reproduit parfaitement le ton du monde et le persiflage alors à la mode. Un certain nombre de bons vers sont devenus proverbes. L'intrigue est froide et copiée à peu près du *Flatteur* de Rousseau. Le Méchant, comme le Flatteur, veut rompre le mariage d'un de ses amis pour se substituer à sa place, et des deux côtés, c'est un valet gagné par une soubrette qui démasque le traître. Il y a peu de vrai comique dans *le Méchant*, et l'on n'y trouve qu'une scène qui soit tout à fait en situation, celle où Valère joue la fatuité et l'impertinence pour dégoûter de lui le bonhomme Géronte.

Admis à l'Académie française en 1748, Gresset, après avoir refusé les offres du roi de Prusse, qui l'engageait à se fixer à Berlin, alla s'ensevelir dans la retraite à Amiens. Rappelé en 1754 à Paris, comme directeur de l'Académie, il eut à répondre à D'Alembert qui succédait à l'évêque de Vence, et s'éleva contre les évêques qui manquaient au devoir de la résidence. Ce discours, où perçait la dévotion étroite qui s'était emparée du poëte, donna lieu à des plaintes : le roi en témoigna son mécontentement, et Gresset retourna se consoler auprès de l'évêque d'Amiens, entre les mains duquel il fit une sorte d'abjuration publique de ses œuvres mondaines. Une lettre qu'il fit imprimer en 1759 rétractait toutes ses bagatelles rimées, pleurait le scandale qu'il avait donné à la religion par ses comédies, et maudissait solennellement la poésie comme un art dangereux. — « Et ce polisson de Gresset, qu'en dirons-nous ? Quel fat orgueilleux ! Quel plat fanatique ! » s'écria Voltaire, qui lança ensuite contre lui des traits fort piquants dans *le Pauvre Diable*. Piron de son côté lui décochait cette épigramme :

> Gresset pleure sur ses ouvrages
> En pénitent des plus touchés.
> . . . .
> Dieu veuille oublier ses péchés
> Comme en ce monde on les oublie.

Villemain a dit avec plus de justice : « Gresset fut poëte peu de temps, il est vrai, et sur peu de sujets ; mais assez, car il vivra toujours. »

Gresset reparut une dernière fois à l'Académie, en 1774, pour répondre au discours de réception de Suard. Il avait pris comme sujet du sien l'influence des mœurs sur le langage ; mais, prenant les changements de la mode pour le changement des mœurs, il protestait contre l'irruption des habitudes et des idées anglaises à grand renfort

de termes de toilette qui excitèrent les murmures du public. Gresset lut encore quelques vers devant l'Académie d'Amiens dont il était le fondateur: *le Gazetin*, poëme en quatre chants, qui ne fut pas imprimé; *le Parrain magnifique*, poëme en dix chants, qui ne fut publié qu'en 1810; et deux chants qu'il avait dessein d'ajouter à *Vert-Vert*, *les Pensionnaires* et *le Laboratoire de nos sœurs*. Sur l'avis de son évêque, il renonça à cette addition. Les *Œuvres complètes* de Gresset ont été publiées par Fayolle (Paris, 1803, 3 vol. in-18), et par Renouard (Paris, 1811, 2 vol. in-8). Campenon a édité ses *Œuvres choisies* (Paris, 1823, in-8). Le célèbre Bailly a composé un *Éloge de Gresset;* Robespierre en a aussi écrit un qui fut couronné (1785) et qui a été réimprimé (1868, in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature;* — le P. Daire : *Vie de Gresset* (Paris, 1779, in-12); — De Cayrol : *Essai sur la vie et les ouvrages de Gresset* (1845); — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1845; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII[e] siècle*, XII[e] leçon; — Saint-Albin Berville : *Gresset, sa vie et ses ouvrages* (Amiens, 1863, in-8).

GRÉTRY (André-Joseph), littérateur français, né le 20 novembre 1774 à Boulogne-sur-Mer, mort le 19 avril 1826. Neveu du célèbre compositeur, il fit d'abord des opéras comiques et des comédies-vaudevilles qui eurent peu de succès. Il traduisit quelques romans de l'anglais et de l'allemand, et en composa lui-même, comme *le Calabrois, ou les Poignards accusateurs* (Paris, 1823, 3 vol. in-12). On lui doit : *Grétry en famille, ou Anecdotes relatives à ce compositeur* (Ibid., 1815, in-12); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GREVILLE (sir Fulke), lord BROOKE, poëte anglais, né en 1554, mort en 1628. Ami de Philippe Sidney et comme lui protecteur des lettres, il composa, outre une *Vie de Philippe Sidney* (Londres, 1652, in-12), des poëmes didactiques sur *le Savoir humain, la Guerre, la Monarchie, la Religion, la Renommée et la Fortune;* deux tragédies, *Alaham* et *Mustapha*, écrites sur le modèle des anciens, avec des chœurs, et qui ne furent pas sans influence sur la manière de Dryden. Ces ouvrages ont été en grande partie réunis (Londres, 1670, in-8; 1633, pet. in-fol.).

Cf. Horace Walpole : *Royal and noble authors ;* — Southey : *Select works of the british poets.*

GRÉVIN (Jacques), poëte français, né en 1538 à Clermont en Beauvoisis, mort à Turin le 5 novembre 1570. Disciple de Ronsard et protestant, il se brouilla pour cause de religion avec son maître, qui modifia dans ses écrits tous les vers où il l'avait loué. Il lança, de son côté, une satire violente intitulée : *le Temple de Ronsard, où la légende de sa vie est briefvement décritte.* Grévin fut un des premiers auteurs dramatiques français chez lesquels on trouve l'art de la scène et un style approprié au sujet. Sa tragédie de *Jules César* l'a fait mettre au-dessus de Jodelle. Ses deux comédies intitulées *La Trésorière* et *les Esbahis* ont aussi des qualités. Il a publié son Théâtre avec une *Préface* intéressante sur les règles de la poésie dramatique (Paris, 1562, in-8). *La Trésorière* a été réimprimée par Auguis dans son recueil des *Poëtes français*, t. V, et *les Esbahis* par M. Viollet-Leduc dans l'*Ancien Théâtre français*, de la collection elzévirienne. Les *Poésies diverses* de Grévin (Paris, 1561, in-8) comprennent des sonnets, des hymnes, des chansons, des odes, etc., la traduction des *Thériaques* de Nicander et des *Emblèmes* d'Adrianus Junius. On a aussi de lui quelques écrits sur la médecine qu'il exerçait.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVI; — Goujet : *Biblioth. française*, t. XII; — Ed. Tricotel, dans le *Bulletin du bibliophile*, XV[e] série.

GREY (Zacharie), théologien et critique anglais, né en 1687, mort en 1766. On cite de lui plus de trente ouvrages, entre autres une édition annotée du poëme de *Hudibras* (1744, 2 vol. in-8), et un recueil de *Critical, historical and explanatory notes in Shakespeare* (1755, 2 vol. in-8).

Cf. Chalmers : *General biographic. Dictionary.*

GREY (JANE), sujet de tragédie et de poëme, traité par Briffaut, M[me] de Staël, Soumet, Ventignano, Young, etc. (voy. ces noms).

GRIBOIÉDOF (Alexandre), poëte dramatique russe, né en 1792, mort en 1829, assassiné dans un soulèvement populaire à Téhéran où il était ambassadeur de Russie. — Il s'est fait un nom dans son pays, par sa comédie originale: *Trop d'esprit nuit* (Gore ot ouma, 1823). Il avait débuté par *les Nouveaux mariés* (Molodyïe soupronghi, 1815). Cette pièce fut suivie de près par *la Famille particulière* (Swoïa semia) en collaboration avec le prince Chackowsky et le poëte Khmelnitski. Griboiédof est le représentant le plus complet de l'esprit comique particulier à la nation russe. Il avait aussi écrit une tragédie, *Grouzinka*, qui a été perdue à la mort de l'auteur.

GRIFFET (Henri), théologien et historien français, né le 9 octobre 1698 à Moulins, mort le 22 février 1771. Membre de la compagnie de Jésus, il suppléa le P. Porée dans la chaire de belles-lettres au collège Louis-le-Grand. Il eut le titre de prédicateur ordinaire du roi. Lorsque les Jésuites furent supprimés, il alla se fixer en Belgique. A part ses livres de piété, qui, comme l'*Année du chrétien* (Paris, 1747, 18 vol. in-12), ou les *Méditations pour tous les jours de l'année* (Paris, 1759, in-12), ont été tant de fois réimprimés, on peut citer de lui: *Histoire du règne de Louis XIII* (Paris, 1758, 2 vol. in-4); *Varia carmina* (Liége, 1766, in-8); *Sermons* (Paris, 1766, 4 vol. in-12); *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité dans l'histoire* (Ibid., 1769, in-12); *l'Insuffisance de la religion naturelle prouvée par l'Écriture sainte* (Ibid., 1770, 2 vol. in-12); *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France* (Paris, 1777, 2 vol. in-12); etc. Le P. Griffet a donné une édition de l'*Histoire de France* du P. Daniel (Paris, 1755-1758, 17 vol. in-4), en y ajoutant l'histoire de Louis XIII, le journal du règne de Louis XIV, etc. Il a aussi publié un *Recueil de lettres pour servir à l'histoire militaire du règne de Louis XIV, depuis* 1671 *jusqu'en* 1684 (1761-1764, 8 vol. in-12). Il a édité les *Mémoires* de Vieilleville et du P. Davrigny. — Son neveu, Antoine-Gilbert GRIFFET-DE-LA-BEAUME, né à Moulins le 21 novembre 1756, mort le 18 mars 1805, a traduit de l'anglais et de l'allemand un certain nombre d'ouvrages de Miss Burney, de Sterne, de Th. Payne, de Wieland, de J. de Müller, etc.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France ;* — Quérard : *la France littéraire.*

GRIGNAN (Françoise-Marguerite DE SÉVIGNÉ, comtesse DE), fille de madame de Sévigné, née à Paris le 10 octobre 1646 et non en 1648, comme on l'a cru longtemps, morte en 1705. Son éducation fut dirigée par sa mère avec la plus grande sollicitude. D'une beauté remarquable et d'une intelligence rare, elle fut l'objet de cette idolâtrie qui remplit toute la vie et la correspondance de M[me] de Sévigné et qui ne fut pas sans une influence fâcheuse sur le caractère de la fille, souvent assez maltraitée par les historiens. Elle épousa, en 1669, le comte de Grignan, agé de trente-sept ans et déjà deux fois veuf. Elle le suivit dans son gouvernement de Provence, dont il fut nommé, à la fin de la même année, lieutenant-général, et ce fut cet éloignement qui fit éclater la vocation épistolaire de M[me] de Sévigné.

Mme de Grignan, qui partageait la forte instruction de sa mère, alla beaucoup plus loin qu'elle dans les études qui valaient aux femmes le titre de « précieuses ». Initiée par l'abbé de La Mousse à la métaphysique de Descartes, que, par plaisanterie, l'on appelait « son père », elle en suivit avec ardeur le développement dans les systèmes de ses disciples, notamment de Malebranche. Elle était de force à donner la réplique à la correspondance tour à tour sérieuse et mondaine de sa mère. Elle lui avait écrit de nombreuses Lettres, que nous connaissons seulement par les éloges que Mme de Sévigné et tout son entourage leur prodiguent; sa fille, la marquise de Simiane, les supprima lorsqu'elle laissa publier les Lettres de Mme de Sévigné. Le petit nombre de celles qui ont échappé à cette proscription ne sont pas de nature à nous faire apprécier jusqu'à quel point la perte des autres est regrettable. Elles auraient du moins complété cet admirable chef d'œuvre de causerie écrite et d'histoire au jour le jour, dont la correspondance de Mme de Sévigne reste le modèle, malgré cette perpétuelle lacune

Cf. Grouvelle : *Préliminaires* de son édition des *Lettres de Mme de Sévigné;* — P. Mesnard : *Notice biographique sur Mme de Sévigné*, dans l'édition de ses *Œuvres;* — Jal : *Dictionnaire critique.*

GRILLPARZER (Franz), poëte dramatique allemand, né à Vienne le 15 janvier 1790, mort dans cette ville le 21 janvier 1872. Il débuta avec un grand succès, en 1816, par la tragédie de *l'Aïeule* (die Ahmfrau). Ses autres pièces, où domine l'élément lyrique, sont: *Sapho* (1819), *la Toison d'or* (1822), *le Roi Ottokar* (Kœnig Ottokar's Glück und Ende), *un Serviteur fidèle, les Vagues de l'amour et de la mer*, etc. En 1870, le quatre-vingtième anniversaire de la naissance du poëte fut célébré dans toute l'Allemagne. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Jul. Schmidt : *Geschichte der deutschen National-Literatur im XIXen Jarhundert;* — J. Canonge : *Lettres choisies* (1867, in-18).

GRIMALDI (François-Antoine), historien italien, né à Seminora (Calabre) en 1740, mort à Naples en 1784. Outre une dissertation en forme de *Lettre sur la musique* (Naples, 1766) et des *Réflexions sur l'inégalité entre les hommes*, contre-partie du *Discours* de J.-J. Rousseau, il a publié *Annali del regno di Napoli* (Ibid., 1781, 6 vol. in-8), continué par Cestari.

Cf. Melchiore Delfico : *Elogio di Fr.-Ant. Grimaldi* (Naples, 1784, in-4).

GRIMAREST (Jean-Léonor LE GALLOIS, sieur DE) littérateur français, né à Paris, mort en 1720. Maître de langues, il servait de *cicerone* aux étrangers, et les amusait par les nombreuses anecdotes dont sa mémoire était pleine. C'est par les anecdotes qu'un ouvrage de lui est encore connu: la *Vie de Molière* (Paris, 1705, in-12), suivie des *Additions à la vie de Molière* (1706, in-12); ces deux volumes sont pleins de faussetés, quoique l'auteur prétende les avoir écrits d'après les souvenirs de Baron. On cite encore : *Commerce de lettres curieuses et savantes* (Paris, 1700, in-12); *les Campagnes de Charles XII, roi de Suède* (Ibid., 1705, 2 vol. in-12); *Traité du récitatif dans la lecture, l'action publique*, etc. (Ibid., 1707, in-12); *Traité sur la manière d'écrire des lettres* (Ibid., 1709, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. II.

GRIME, emploi de théâtre. Ce mot désigne d'une façon générale les vieillards ridicules et comiques, par opposition aux pères nobles que la comédie sérieuse admet aussi bien que la tragédie. Un argot de coulisse leur donne le nom de pères ganaches. On appelle également grime les acteurs eux-mêmes qui jouent les rôles grimés. En terme de théâtre, se grimer veut dire proprement faire subir à sa physionomie des modifications caractéristiques à l'aide de moyens artificiels, tels que le blanc ou le rouge, l'encre de Chine, le noir de fumée, la terre d'ombre, etc. Avec ces quelques ingrédients, un bon grime en arrive à changer l'expression de son visage aussi complétement que s'il le couvrait d'un masque. Mais le talent, l'habileté personnelle ont encore plus de part que ces auxiliaires matériels à cette transformation. De grands comédiens ont excellé dans les rôles de grimes. Molière, qui en a écrit de célèbres, comme ceux d'Arnolphe ou de Sganarelle, savait les jouer en se faisant le masque qu'ils réclament. La Comédie-Française a gardé le souvenir de Grandmesnil dans cet emploi qui, plus récemment, fut tenu aussi d'une manière supérieure, sur d'autres scènes, par Potier et Bouffé dans la comédie-vaudeville.

GRIMM (Frédéric-Melchior), critique français, d'origine allemande, né le 26 décembre 1723 à Ratisbonne, mort le 19 décembre 1807 à Gotha. Lorsqu'il eut terminé ses études à l'université de Leipzig, le comte de Schomberg lui confia l'éducation de ses enfants et l'amena avec lui à Paris. Grimm, qui joignait à une solide instruction beaucoup de savoir-faire et d'habileté, ne tarda pas à se pousser dans le monde. Il fit la connaissance de J.-J. Rousseau, qui le mit en relations avec les littérateurs, et en même temps il entra, comme secrétaire, chez le neveu du maréchal de Saxe, le comte de Friesen, qui lui ouvrit les plus brillantes sociétés. Un mot de Voltaire fut le signal de sa réputation : « De quoi s'avise donc ce Bohémien d'avoir plus d'esprit que nous? » dit le chef des philosophes, à propos du *Petit prophète de Boehmischbroda* (Paris, 1753, in-12), opuscule écrit en faveur de la musique italienne et du coin de la reine. Aussitôt les regards se tournèrent sur Grimm, et Raynal le chargea de rédiger en partie la correspondance littéraire qu'il adressait à des princes étrangers. C'était lui ouvrir la véritable voie de son esprit. Les succès qu'il y obtint exaltèrent une vanité trop excitable; son commerce avec Mme d'Epinay ajouta à son enivrement; il oublia ou attaqua ses amis, se brouilla avec Rousseau, qui s'en est vengé avec tant d'amertume dans ses *Confessions*, et ne conserva de relations fidèles et intimes qu'avec Diderot. Les souverains avec lesquels il correspondait, la princesse de Saxe-Gotha, l'impératrice de Russie, le roi de Suède, le roi de Pologne, le comblèrent de faveurs. Il fut même nommé ministre de la ville de Francfort près de la cour de France; mais il perdit cette place pour avoir critiqué dans ses dépêches les ministres de Louis XV avec autant de causticité que de simples écrivains. En 1792, il émigra et devint ministre de la Russie près du cercle de Basse-Saxe. Dès lors ses facultés intellectuelles s'affaiblirent et elles étaient éteintes lorsqu'il mourut à quatre-vingt-quatre ans.

La *Correspondance* de Grimm est une des œuvres de critique les plus remarquables que l'on ait écrites en France, et elle est indispensable à ceux qui veulent étudier notre littérature au dix-huitième siècle, dont elle reproduit la physionomie et les détails depuis 1752 jusqu'à 1790. Il y a sans doute à se défier des jugements de l'auteur, qui cherche souvent à faire briller son esprit devant ses lecteurs couronnés, sans prendre garde s'il rabaissait trop le mérite par la malice de ses traits. Mais il est possible de démêler la vérité de l'exagération, et en le contrôlant à l'aide d'autres critiques, on arrive par lui à des jugements nets, précis, définitifs. Grimm avait naturellement une grande largeur de vue; il a sur les anciens, sur

Montaigne, sur Shakespeare, des pages excellentes. Il traite tous les sujets avec une égale facilité, la politique, la philosophie, les grands poëmes, les petits vers et les parodies : on voit que son intelligence s'est exercée sur tout. Sous le ton railleur qui est comme la marque propre de toute sa *Correspondance*, on le découvre tour à tour grave, gai, parfois enthousiaste. Son style est ferme, clair, vivant; sa phrase a du mouvement, de la désinvolture, de la variété; des expressions heureuses par la finesse, la couleur ou le pittoresque fixent l'attention comme des traits de lumière. Byron, qui dans son *Journal* a parfaitement caractérisé l'auteur de la *Correspondance*, comme critique et comme historien littéraire, ajoute : « Somme toute, c'est un grand homme dans son genre. » On sait que Diderot fut le collaborateur de Grimm, mais sans pouvoir déterminer la mesure de cette collaboration.

La première publication que l'on ait faite de l'ouvrage de Grimm parut en trois parties, sous ce titre : *Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne :* première partie, de 1753 à 1770 (Paris, 1813, 7 vol. in-8); deuxième partie, de 1771 à 1782 (Paris, 1812, 5 vol. in-8); troisième partie, pendant une partie des années 1775 et 1776, et de 1782 à 1790 (Paris, 1813, 5 vol. in-8). On remarque que la seconde partie fut livrée au public avant la première, parce qu'elle parut plus intéressante. La censure impériale ayant fait supprimer des passages dans la publication précédente, on donna, lors de la première Restauration : *Supplément à la correspondance littéraire de MM. Grimm et Diderot* (Paris, 1814, 1 vol. in-8). Une nouvelle édition contenant les passages supprimés fut mise au jour par J. Taschereau (Ibid., 1829-1831, 15 vol. in-8). On a aussi publié : *Correspondance inédite de Grimm et Diderot* (Ibid., 1829, 1 vol. in-8). Rappelons pour finir une tragédie lyrique, ouvrage de jeunesse, intitulée : *Lettres sur Omphale* (s. l., 1752, in-8).

Cf. Taschereau : *Notice*, en tête de son édition; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII, et avec Paulin Limayrac : *Etudes sur Grimm* (Paris, 1854, in-8).

GRIMM (Jacques-Louis), célèbre philologue allemand, né à Hanau le 4 janvier 1785, mort le 20 septembre 1863. Professeur, bibliothécaire, appelé à des fonctions politiques, membre de l'Assemblée nationale allemande en 1848, il remplit plusieurs missions scientifiques en France. Il a été élu associé de l'Institut en 1847. On lui doit un grand nombre de travaux et savants mémoires relatifs à la littérature et à la langue allemande au moyen âge; mais son nom est surtout attaché aux ouvrages suivants : *Grammaire allemande* (Deutsche Gr., 1819, 4 vol.); *Dictionnaire allemand* (Deutsches Woerterbuch; Leipzig, 1852 et suiv.), en collaboration avec Guill.-Charles Grimm, et l'œuvre capitale des deux frères, *Histoire de la langue allemande* (Geschichte der deut. Sprache; Ibid., 1848, 2 vol.), etc. Les frères Grimm ont publié dans un autre genre un livre très-populaire : *les Contes de l'enfance et de la maison* (Kinder und Hausmaerchen; 6e édit., Gœttingue, 1850, 2 vol.), traduits plusieurs fois en français.

GRIMM (Guillaume-Charles), philologue allemand, frère du précédent, né à Cassel le 24 février 1786, mort en décembre 1859. A part les ouvrages faits en commun avec son frère, il a lui-même publié de nombreux travaux relatifs à la poésie allemande du moyen âge et édité, d'après les manuscrits, beaucoup de monuments de cette époque. [*Dictionnaire des contemporains*, les deux premières éditions.]

Cf. Jul. Schmidt : *Geschichte der deutschen National-Literatur im XIXen Jahrhundert*, t. I — F. Baudry : *les Frères Grimm, leur vie et leurs travaux* (Paris, 1864, in-8).

GRIMMELSHAUSEN (Jean-Jacques-Christophe), romancier allemand, né à Gelnhausen (Hesse-Cassel) vers 1625, mort le 17 août 1676. Soldat dès son enfance, il fut plus tard au service de l'évêque de Strasbourg, et enfin greffier au village de Renchen, dans la Forêt-Noire. Il est auteur d'un roman extrêmement populaire au XVIIe siècle et remis en honneur par la critique moderne; il a pour titre : *l'Aventureux Simplicissimus*, ou histoire d'un singulier vagabond, nommé Melchior Sternfels de Fruchsheim (Abenteuerliche Simplicissimus), etc; Mœmpelgard, souv. réimprimé; édit. récentes : Stuttgart, 1854-62, 4 vol.; Leipzig, 1863-64, 4 vol.). Le héros raconte lui-même sa vie et la part qu'il a prise à la guerre de Trente Ans, dans laquelle l'auteur avait aussi servi. Fils d'un paysan, il a couru le monde, assisté à beaucoup de batailles; il a été fait prisonnier par les Turcs, a été délivré, a fait un pèlerinage à Rome et s'est enfin retiré dans la Forêt-Noire, pour y vivre en ermite. Les récits de *Simplicissimus* sont un peu prolixes, mais les portraits sont fidèles et les mœurs du temps représentées avec toute l'exactitude et la naïveté que comporte la satire. Les Allemands y voient leur premier roman national moderne et le comparent à *Robinson Crusoë*, dont il eut la popularité. Il fut l'objet de plusieurs contrefaçons ou de continuations apocryphes. Grimmelshausen, qui ne signait pas de son nom ses ouvrages, a donné beaucoup d'autres romans anonymes ou pseudonymes qui n'ont pas été tirés de l'oubli, comme *le Chaste Joseph* (1647), *le Monde à l'envers*, *le Voyageur volant*, *Voyage au nouveau monde de la lune*, etc.; des satires dans le ton et l'esprit de Moscherosch, etc.

Cf. Kurz : *Introduction* et *Notes* de son édition de Grimmelshausen (Leipzig, 1863-64, 4 vol.), et *Geschichte der deutschen Lit.* (Ibid., 1865, t. II).

GRIMOARD (Philippe-Henri, comte DE), écrivain militaire français, né vers 1750 à Verdun, mort en 1815. Il servit et devint général, puis travailla dans le cabinet de Louis XVI. On lui attribue les plans de la campagne de 1792. Parmi ses ouvrages, qui sont en général estimés, nous citerons : *Essai théorique sur les batailles* (Paris, 1775, in-4); *Histoire des dernières campagnes du maréchal de Turenne* (Ibid., 1780, 2 vol. in-fol.); *Histoire des conquêtes de Gustave-Adolphe en Allemagne* (Stockholm, 1782, in-fol.); *Tableau historique et militaire de la vie et du règne de Frédéric le Grand* (Londres [Paris], 1788, in-8); *Tableau historique de la guerre de la révolution de France, depuis 1792 jusqu'à la fin de 1794*, avec Servan (Paris, 1808, 3 vol. in-4). Il a édité : *Collection de lettres et mémoires du maréchal de Turenne* (Ibid., 1782, 2 vol. in-fol.); *Correspondance du maréchal de Richelieu avec Pâris-Duverney* (Ibid., 1789, 2 vol. in-8); *Correspondance de Dumouriez avec Pache* (Ibid., 1793, in-8); *Lettres et mémoires du maréchal de Saxe* (Ibid., 1794, in-8), etc., et, avec Grouvelle : *les Œuvres de Louis XIV* (1806, 6 vol. in-8), et *les Lettres de Mme de Sévigné* (1806, 8 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contempor.*

GRIMOD DE LA REYNIÈRE (Alexandre-Balthazar-Laurent), littérateur français, ne le 20 novembre 1758 à Paris, mort en 1838. Fils d'un fermier général, il se fit recevoir avocat et eut quelques succès au barreau, mais il ne tarda pas à le quitter pour vivre dans le monde des coulisses. Il rédigea le *Journal des théâtres* (1777-1778), la partie dramatique du *Journal de Neufchâtel* (1781-1782); *le Censeur dramatique* (1797-1798, 4 vol in-8). Il publia quelques ouvrages littéraires, entre autres : *Réflexions philosophiques sur le plaisir*,

par un célibataire (Paris, 1783, in-8), où « l'on remarque, dit La Harpe, plus d'esprit qu'on n'en supposait à un homme qui passe pour une espèce de fou » ; *la Lorgnette philosophique* (Ibid., 1785, 2 vol. in-12), trouvée par un R. P. Capucin, sous les arcades du Palais-Royal, trop servile imitation de *la Berlue*, de Poinsinet de Sivry; *l'Alambic littéraire* (Ibid., 1803, 2 vol. in-8), analyse raisonnée d'un grand nombre d'ouvrages publiés récemment. Mais la publication la plus connue de Grimod de La Reynière, celle qui a le plus contribué, avec ses excentricités de table, à faire vivre son nom parmi les *originaux*, c'est l'*Almanach des Gourmands* (Paris, 1803-1812, 8 vol. in-18), où se lisaient les décisions du jury dégustateur qu'il avait institué.

Cf. Ch. Monselet : *Oubliés et Dédaignés;* — Desnoiresterres : *les Originaux*, dans la *Revue française*, mars 1857.

GRINGORE ou **GRINGOIRE** (Pierre), poète français, né vers 1475 probablement à Caen, mort vers 1544. Son nom véritable, qu'il modifia lui-même, était GRINGON. Il fit partie des Enfants-sans-Souci qui l'élevèrent à la seconde dignité de leur société, celle de Mère Sotte, et de 1502 à 1517 il dirigea l'exécution des mystères à Paris. Le *Cry du prince des Sotz*, par lequel il convoquait le public, est d'une vive allure :

Sotz lunatiques, sotz estourdis, sotz sages,
Sotz de villes, de chasteaulx, de villages,
Sotz rassotés, sotz nyais, sotz subtilz,
Sotz amoureux, sotz privez, sotz sauvages,
Sotz vieux, nouveaux et sotz de toutes âges,
Sotz barbares, estrangers et gentilz,
Sotz raisonnables, sotz pervers, sotz retifz;
Vostre prince, sans nulles intervalles,
Le mardy gras, jouera ses jeux aux Halles.

Les œuvres de Pierre Gringore offrent un singulier mélange de malice et de bonhomie, de gaieté et de gravité, de foi naïve et d'humeur discuteuse ; elles sont la représentation exacte de l'esprit de la bourgeoisie parisienne au commencement du XVIe siècle. Il a écrit des poëmes moraux : *le Château de Labour* (1499), *le Château d'Amours* (1500), *les Notables enseignements et proverbes par quatrains* (1527), *les Dits et autorités des sages philosophes* (date incertaine); des poëmes satiriques : *les Folles entreprises* (1502), *les Abus du monde* (1504), *les Feintises du monde qui règne* (1532); des pamphlets politiques : *la Complainte des Milannoys* (1500), *l'Entreprise de Venise* (1509), *l'Espoir de paix* (1510) dirigé contre le pape Jules II, ainsi que le suivant, *la Chasse du cerf des cerfs;* des soties, des farces et des moralités pour le théâtre, dont quelques-unes, avec l'appui du roi, attaquaient le pape : *le Jeu du Prince des sots et de Mère Sotte* (1511), suivi de *l'Homme obstiné* (Jules II) et de *Faire et Dire*, *les Fantaisies de Mère Sotte* (1516), *les Menus propos de Mère Sotte* (1521), *le Testament de Lucifer* (1521) ; un mystère du genre grave, *le Mystère de saint Louis* (1541), pour la confrérie de ce saint roi; enfin des ouvrages de piété : *le Blason des hérétiques* (1524), *les Heures de Nostre-Dame* (1525), *les Chants royaulx*, figurés moralement sur les mystères miraculeux de Notre Sauveur (1527), *la Paraphrase des sept très-précieux et notables Psaumes* (1541).

P. Gringore est surtout remarquable par ses œuvres dramatiques, auxquelles il doit son renom : ses farces ont de la finesse, ses soties de la vigueur et ses comédies politiques une hardiesse qui fait penser à Aristophane et dont on ne vit presque plus d'exemple sur le théâtre en France. Dans le *Mystère de saint Louis*, il a de l'élévation et de la grandeur. On le trouve fréquemment énergique dans ses œuvres satirico-morales. Il y affecte même une solennité que son style ne soutient pas toujours. La plupart des ouvrages qu'il fit imprimer montrent au frontispice le portrait de Mère Sotte, avec une robe de moine et un capuchon garni d'oreilles d'âne; on lit autour : « Tout par Raison ; Raison partout; Par tout Raison. » Ces éditions sont fort rares. V. Hugo a mis en scène, par anachronisme, P. Gringoire, dans *Notre-Dame de Paris*, et M. Th. de Banville en a fait le héros d'une comédie en vers et en un acte, jouée au Théâtre-Français en 1866. M. Gratet-Duplessis a réédité *les Feintises du monde* (Douai, 1841, in-8). Les *Poésies* ont été publiées dans la Bibliothèque elzévirienne (Paris, 1858, t. I, in-16).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV ; — Goujet : *Biblioth. franç.*, t. X ; — Villemain, dans le *Journal des savants* (1838) ; — Th. de Puymaigre : *Poëtes et romanciers de la Lorraine* (Metz, 1848) ; — H. Lepage : *le Théâtre en Lorraine et P. Gringore*, dans les *Mémoires* de la Soc. de Nancy (1848) ; — Gratet-Duplessis : *Notice littéraire*, en tête de son édit. des *Feintises*.

GRISELIDIS, l'un des plus anciens romans populaires. Le lai du *Frêne*, de Marie de France, a, selon V. Le Clerc, fourni le type de la nouvelle de Boccace intitulée *Griselidis*. La première imitation imprimée qu'on fit de l'italien date de 1546 et a pour titre : *Mirouer des femmes vertueuses, ensemble la patience de Griseledis par laquelle est démontrée l'obédience des femmes vertueuses*. D'après l'ancienne version française restée en faveur dans la *Bibliothèque bleue*, le marquis de Saluces épouse Griselidis, et pour vérifier jusqu'où vont la vertu et la résignation de sa femme, la soumet à toute sorte d'épreuves. Il donne l'ordre de tuer leur fille, qu'il fait cacher; il renouvelle la même feinte à l'égard de leur fils, puis il persuade à sa femme qu'il va former de nouveaux nœuds et la renvoie, presque nue, chez son père. Enfin il la fait revenir, pour servir de chambrière à la prétendue nouvelle épouse, laquelle n'est autre que la fille de la maison rentrée sous le toit paternel. Griselidis reçoit enfin la récompense de son héroïque patience. Outre les lais et contes dont cette légende a été l'objet, elle a fourni, au XIVe siècle, la matière d'un mystère qui en a augmenté la popularité. Chaucer en a fait le sujet d'un de ses meilleurs contes. Perrault ne l'a pas oubliée. Enfin, un auteur contemporain, Munch-Bellinghausen, en a tiré un des drames les plus intéressants du théâtre allemand (1834).

Cf. Ch. Nisard : *Histoire des livres populaires ;* — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, XXIIIe leçon, t. IV.

GRIVAUD DE LA VINCELLE (Claude-Madeleine), archéologue français, né le 5 septembre 1762 à Châlon-sur-Saône, mort le 4 décembre 1819. Membre de la Société des antiquaires de France, il a laissé : *Antiquités gauloises et romaines, recueillies dans les jardins du palais du Sénat* (Paris, 1807, in-4); *Recueil de monuments antiques découverts dans l'ancienne Gaule* (Ibid., 1817, 2 vol. in-4), etc.

GRIVOIS. Après avoir appelé *grivois* les soldats pillards et ivres de leur butin, par allusion aux grives qui vont piller le raisin dans les vignes, on donna le même nom aux hommes gais et bons vivants, puis on l'appliqua aux poésies qui chantent le vin et l'amour avec joyeuse humeur et sans vergogne. Le genre grivois se rattache donc aux genres anacréontique et érotique par le sujet; il en diffère surtout parce qu'il préfère à la grâce et à l'élégance une liberté d'allures qui le mène souvent jusqu'aux limites du trivial. Il se rapproche par là du grotesque qui, dans ses diverses variétés, affecte aussi d'unir à la gaieté une franche indépendance. Mais le grotesque, voisin de la caricature, cherche de vigoureux effets, accentue les con-

trastes, exagère le pittoresque, tandis que le grivois se contente d'une touche superficielle, d'allusions badines, sans grande préoccupation des recherches de l'art. Saint-Amant n'est pas grivois, même quand Bacchus lui « enlumine le museau ». Scarron ne l'est pas davantage, même lorsqu'il écrit sa fameuse chanson bachique de *treize* pieds :

Jetons nos chapeaux et nous coiffons de nos serviettes,
Et tambourinons de nos couteaux sur nos assiettes.

C'est au XVIII^e siècle que le genre grivois s'épanouit, et il est bien d'accord avec les mœurs d'une partie de la société du temps. On trouverait pourtant dans le grave XVII^e siècle des pièces où le passage du bachique au grivois est assez marqué, comme dans ce couplet de M^{me} Deshoulières :

Fi de ces esprits délicats,
Qui prenant tout à gauche,
Voudraient bannir de nos repas
Certain air de débauche !
Je ne l'ai qu'avec les buveurs,
Et je suis aussi froide ailleurs
Que Jean de Vert.

Collé, Panard et les chansonniers de leur école firent dans le genre grivois des vers dont le succès fut d'assez longue durée. Désaugiers, leur disciple, s'y créa une grande réputation, en célébrant avec plus de verve que de délicatesse la folie, le vin et l'amour. Le genre grivois resta d'abord confiné dans la chanson et dans le conte; au commencement de notre siècle, Pigault-Lebrun l'introduisit dans le roman, où il fut maintenu surtout par Paul de Kock. Mais, peu d'accord avec les tendances contemporaines, il a presque disparu d'une littérature qui se donne volontiers des airs de profondeur dans l'immoralité, et il ne fredonne plus ses refrains que dans les desserts des sociétés chantantes, où il semble un écho lointain de générations évanouies.

Cf. Martainville : *Grivoisiana* (Paris, 1808, in-8).

GROCHOWSKI (Stanislas), poëte polonais du XVII^e siècle. On a de lui : *Hymnes sur divers textes du premier livre de Thomas à Kempis* (Cracovie, 1611); un Recueil de *poésies* sur divers sujets (Ibid., 1608); *les Nuits de Thorn* (Ibid., 1610); *la Rome moderne* (Ibid., 1610).

GRODDECK (Ernest-Godefroi), littérateur polonais, né à Dantzig en 1762, mort en 1819. Il étudia à l'université de Groningue. Il fut chargé de l'éducation des enfants du prince Adam Casimir Czartoryski et de ceux du prince Lubomirski, puis professeur de littérature grecque et latine à l'université de Wilna. On a de lui : *Historiæ Græcorum litterariæ elementa* (Wilna, 1811, in-8), réimprimée en 1821, sous le titre de *Initia historiæ græcorum litterariæ*, et son meilleur ouvrage, *De Morte voluntaria* (Gœttingue, 1785, in-4); *De Hymnorum Homeri reliquiis* (Ibid., 1786, in-8); *De Oracularum quæ Herodoti historiis continentur natura et indole* (1786); des éditions classiques du *Philoctète* et des *Trachiniennes*, avec de bons commentaires (Wilna, 1806, 1808 in-8); des éditions de plusieurs ouvrages de Cicéron; des dissertations en allemand, entre autres, sur l'*Argonautique* d'Apollonius (1787), etc.

Cf. Malinowski : *Notice sur Groddeck.*

GROENLANDAIS (LE), l'un des principaux idiomes eskimaux. Il est parlé en plusieurs dialectes dans le Groenland, et son vocabulaire participe dans d'assez faibles proportions des autres idiomes eskimaux parlés dans le Labrador, et sur le littoral de la baie d'Hudson. Le savant Cranz a reconnu dans le groenlandais des traces du norvégien. Sa qualité de langue d'agglutination ne va pas jusqu'à lui donner plus de concision. Elle rend seulement très-rares les monosyllabes. Les règles de la composition des mots, comme celles de la syntaxe, sont d'une grande complication, mais d'une remarquable fixité. Les formes grammaticales pour les substantifs, les pronoms et les verbes, sont nombreuses; elles le sont peu pour les nombres, les adjectifs, les prépositions. L'expression des idées abstraites est aussi très-limitée. Les noms de nombre ne vont que jusqu'à cinq; on compte au delà au moyen des noms des doigts des pieds et des mains jusqu'à vingt, puis l'on représente la vingtaine par le mot *personne*. — Dans le groenlandais, les noms se déclinent au moyen d'affixes; les qualités ou attributs ne s'expriment qu'à la forme verbale, et les verbes qui signifient une même action sont aussi nombreux qu'il peut y avoir de nuances de l'action à exprimer. Il y a cinq conjugaisons riches en modes, mais qui n'ont que trois temps : le présent, le prétérit et le futur. Le présent désigne aussi un passé récent; le futur est double et désigne par deux formes un avenir prochain et un avenir éloigné. Les modes sont l'indicatif, l'interrogatif, l'impératif, le permissif, le conjonctif et l'infinitif. L'alphabet groenlandais est composé de 5 voyelles et 31 consonnes. La prédominance des lettres *t*, *k*, *r*, donne à la prononciation beaucoup de dureté. On a dit, mais sans preuve, que les femmes avaient, comme chez les Caraïbes et les Guaranis, un vocabulaire à part, venu peut-être d'une époque et d'une race antérieures. Il a été publié en groenlandais des versions du *Nouveau Testament* (Kiæbenharnimé, 1799, in-12) et de *la Genèse* (Ibid., 1822, in-12). Parmi les grammaires et les dictionnaires de la langue, on cite, de P. Égède, *Dictionarium groenlandico-danico-latinum* (Copenhague, 1750, in-8), et *Grammatica groenlandico-danico-latina* (Ibid., 1760, in-8); d'Othon Fabricius, *Dictionnaire groenlandais* (Ibid., 1804, in-8); de S. Kleinschmidt, *Grammatik der groenlaendischen Sprache* (Berlin, 1851), etc.

Cf. Adr. Balbi : *Atlas ethnographique* (Paris, 1826, in-folio).

GROGNET (Pierre). — Voyez GROSNET.

GROLIER DE SERVIER (Jean), bibliophile français, né en 1479 à Lyon, mort en 1565 à Paris. Il fut, sous François I^{er}, intendant général de l'armée dans le Milanais, et devint, en rentrant en France, un des quatre trésoriers généraux. Sa fortune lui servit à composer une bibliothèque d'exemplaires choisis, et reliés avec une élégance du meilleur goût. Ils portaient, gravées dans leurs cartouches, ces deux devises : *J. Grolerii et amicorum*, et *Portio mea, Domine, sit in terra viventium*. Ces précieux volumes furent dispersés en 1675. Ils ont été fort recherchés de notre temps et ont atteint dans les enchères publiques des prix très-élevés; ainsi, en 1856, le Catulle d'Alde (1515) s'est vendu 2500 francs. La Bibliothèque nationale de Paris et le British Museum possèdent des *Grolier* remarquables.

Cf. Pernetti : *les Lyonnais dignes de mémoire;* — Leroux de Lincy : *Recherches sur J. Grolier* (Paris, 1866, in-8).

GRONDEUR (LE), comédie de Brueys et Palaprat (voy. BRUEYS).

GRONOVIUS (Jean-Frédéric GRONOV, en latin), célèbre érudit allemand, né à Hambourg le 8 septembre 1611, mort à Leyde le 28 décembre 1671. Après avoir fait beaucoup de voyages d'études en Allemagne, en France, en Angleterre, il fut, en 1643, recteur du gymnase de Deventer, où il attira de nombreux et brillants élèves, entre autres Grævius, puis il passa, en 1653, à l'université de Leyde, qu'il ne quitta plus. Sa connaissance de l'antiquité était aussi étendue que profonde, et les points les plus familiers de l'archéologie lui étaient aussi familiers que les questions d'histoire générale. Il joignait au savoir une exquise urbanité, très-rare à son époque, et estimait que la fréquen-

tation des anciens devait avoir pour effet de nous rendre meilleurs. On lui doit de nombreuses éditions, *Variorum*, où les commentaires de ses devanciers sont éclairés par ses notes personnelles; il a ainsi annoté : *Tite-Live* (Leyde, 1645, in-12, et Amsterdam, 1665, 3 vol. in-8), *Sénèque le Philosophe* (Ibid., 1649, in-12), *Stace* (Amsterdam, 1653), *Sénèque le Tragique* (Leyde, 1661, in-8), *Plaute* (Ibid., 1664, in-8), *Salluste* (Ibid., 1665, in-8), *Quintilien* (Ibid., 1665, 2 vol. in-8), *Pline le Naturaliste* (Ibid., 1669, 3 vol. in-8), *Tacite* (Amsterdam, 1673, 2 vol. in-8), *Aulu-Gelle* (Leyde, 1687, in-8), etc. Parmi ses savantes dissertations, on cite : *Diatribe in Statii Sylvas* (La Haye, 1637, in-8), *De Sestertiis* (Deventer, 1643, in-8), vrai modèle de monographie érudite ; *Observationes in scriptores ecclesiasticos monobiblos* (Ibid., 1651, in-8) ; *Lectiones plautinæ et teretianæ* (Amsterdam, 1740, in-8) ; des *Lettres*, insérées dans divers recueils, sans compter celles à son fils, réunies par Harter : *J.-Fr. Gronovii Epistolæ ad filium suum Jacobum* (Landshut, 1837).

Cf. Nicolas Wilkens : *Leben des berühmten J.-Fr. Gronovii* (Hambourg, 1723, in-8) ; — Grævius : *Notice*, en tête de l'édit. de *Suétone ;* — Foppens : *Bibliotheca belgica ;* — Creuzer : *Zur Geschichte der classischen Philologie.*

GRONOVIUS (Jacques), célèbre érudit néerlandais, fils du précédent, né à Deventer le 20 octobre 1645, mort à Leyde le 21 octobre 1716. Comme son père, il visita beaucoup de villes et fréquenta les savants de nombreuses universités. En 1679, il prit à Leyde la chaire de belles-lettres qui avait été occupée par son père, et la garda malgré les brillantes offres des universités étrangères. Il acquit, lui aussi, par d'infatigables recherches, un vaste savoir, mais l'âpreté de son caractère lui fit soutenir contre les plus célèbres de ses contemporains des polémiques qui dégénéraient en injures. Il a laissé son nom à un grand travail, le *Thesaurus antiquitatum græcarum* (Leyde, 1697-1702, 12 vol. in-fol.), qui forme avec le *Thesaurus* de Grævius une collection importante et précieuse. On cite en outre : *Dissertationes epistolicæ* (Amsterdam, 1678, in-8) ; *Dissertatio de origine Romuli* (Leyde, 1684, in-8) ; *Memoria cossoniana*, contenant une nouvelle édition du monument d'Ancyre (Ibid., 1695, in-4) ; *Ludibria malevola clerici* (Ibid., 1712, in-8), des *Mémoires* et des *Lettres* insérés dans divers recueils. Il a aussi édité avec notes un grand nombre d'auteurs : *Macrobe* (Ibid., 1670, in-8) ; *Polybe* (Amsterdam, 1670, 3 vol. in-8) ; *Tacite* (Ibid., 1672, 2 vol. in-8 ; Utrecht, 1721, 3 vol. in-4) ; *Tite-Live* (Amsterdam, 1679, 3 vol. in-8), d'après l'édition donnée par son père ; *Pomponius Mela* (Leyde, 1685, in-8) ; *Cicéron* (Opera quæ exstant omnia ; Ibid., 1692, 4 vol. in-4 et 11 vol. in-12) ; *Ammien Marcellin* (Ibid., 1693, in-fol. et in-4) ; *Q. Curce* (Amsterdam, 1696, in-8) ; *Geographia antiqua* (Leyde, 1697, in-4 ; *Appendix*, 1699, in-4) ; *Arrien* (Ibid., 1704, in-fol.) ; *Hérodote* (Ibid., 1715 in-fol. ; Græce et latine), etc. — Son frère, Laurent Théodore GRONOVIUS, et surtout son fils Abraham GRONOVIUS, né à Leyde en 1695, mort le 17 août 1775, se sont aussi distingués par leur érudition. On doit au premier de savantes dissertations archéologiques, et au second des éditions estimées de *Justin* (Leyde, 1719, in-8), de *Tacite* (1721, 2 vol. in-4), d'après les notes de son père, de *Pomponins Mela* (1722), où il combine les commentaires de J. Gronovius et d'Is. Vossius, dégagés de leurs injurieuses polémiques, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II ; — Fr. Creuzer : *Zur Geschichte der classischen Philologie ;* — Hirsching : *Histor.-Literar. Handbuch.*

GROS DE BOZE. — Voyez BOZE.

GROS-GUILLAUME (Robert GUÉRIN, dit), bouffon français, né vers 1554, mort en 1633 ou 1634. Après avoir joué à l'hôtel d'Argent, il alla à l'hôtel de Bourgogne et y forma un trio célèbre avec Gaultier-Garguille et Turlupin. Son emploi consistait à prononcer d'un ton sentencieux des proverbes grotesques ; sa laideur et la grosseur démesurée de son ventre ajoutaient à l'effet comique de ses paroles ; il mettait le comble à la joie du public en faisant jaillir sur ses interlocuteurs, par le jeu des sourcils et des lèvres, la farine dont il se couvrait le visage.

Cf. Gouriet : *Personnages célèbres dans les rues de Paris* (Paris, 1811, 2 vol. in-8).

GROS-RENÉ (DU PARC, dit), comédien français, mort en 1673. Il jouait sur l'*Illustre-Théâtre* lorsque Molière y recruta sa troupe ; il le suivit en province, revint avec lui à Paris en 1658, et le quitta en 1660 pour remplacer, à l'hôtel de Bourgogne, Jodelet, qu'il valait trois fois, dit la *Muse historique* de Loret. Nous connaissons par le rôle qui porte son nom dans *le Dépit amoureux*, et qu'il créa, les qualités qui le distinguaient : le naturel, l'entrain, la rondeur, même un peu de finesse, malgré « sa grosse bedaine ».

Cf. Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français ;* — Soleirol : *Molière et sa troupe* (Lyon, 1858, in-8).

GROSE (François), archéologue anglais, né à Greenford (Middlesex) en 1731, mort à Dublin le 6 mai 1791. Recherché pour son esprit et sa joyeuse humeur, il a écrit plusieurs volumes qui répondaient à son caractère, mais son nom est surtout resté attaché à une série d'ouvrages sur les antiquités de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande, de Guernesey et Jersey, etc. (1773-1794, 12 vol. in-8). Il en avait lui-même dessiné les vues et les monuments. On lui doit quelques travaux d'histoire et de philologie provinciales.

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary.*

GROSIER (l'abbé Jean-Baptiste-Gabriel-Alexandre), littérateur français, né le 17 mars 1743 à Saint-Omer, mort le 8 décembre 1823 à Paris. Il entra, en 1761, chez les Jésuites. En 1810, il fut nommé sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, dont il devint conservateur en 1817, et bientôt administrateur. Il a publié d'excellents articles de critique dans l'*Année littéraire* de Fréron, entre autres sur les fausses *Lettres* de Ganganelli, puis dans le *Journal de littérature, des sciences et des arts*, qu'il dirigea en 1779, et dans la nouvelle *Année littéraire*, qu'il fonda avec Geoffroy en 1800. On doit à l'abbé Grosier la publication de l'*Histoire générale de la Chine*, compilée à Pékin par le P. de Mailla sur les originaux chinois et mantchous (Paris, 1777-1784, 12 vol. in-4) ; il y ajouta une *Description générale de la Chine*, rédigée par lui-même (Ibid., 1786, in-4 ; nouv. édit. très-augmentée, 1818 et suiv., 7 vol. in-8). On lui doit encore une compilation extraite du *Journal de Trévoux*, sous ce titre : *Mémoires d'une société célèbre*, etc. (Ibid., 1792, 3 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GROSLEY (Pierre-Jean), érudit français, né le 18 novembre 1718 à Troyes, mort le 4 novembre 1785. Il se fit recevoir avocat, et comme il le dit, ouvrit boutique dans la ville de Troyes. Il vint souvent à Paris, où Voltaire et Piron goûtaient son esprit, et fit même d'assez longs voyages en pays étranger. Il savait beaucoup, mais il ne pouvait se défendre de mêler le gai au sérieux, le noble au burlesque, et la plupart de ses écrits sont moitié érudits, moitié plaisants. Il fut membre associé de l'Académie des Inscriptions. « En y regardant bien, dit Sainte-Beuve, on trouverait dans presque tous ses ouvrages quelque chose de particulier, d'original, de non vulgaire pour

l'idée et à la fois de populaire de ton et de tour. » Il y en a deux que l'on recherche : *Mémoires de l'académie nouvellement établie à Troyes en Champagne* (Troyes, 1744, in-12), recueil de badinages sur des sujets disparates, et *Vie de P. Pithou* (Paris, 1756, 2 vol. in-12), ouvrage sérieux et solide. On cite encore : *Ephémérides troyennes* (Troyes, 1757-1768, 12 vol. in-24); *Nouveaux mémoires ou Observations de deux gentilshommes suédois sur l'Italie et sur les Italiens* (Paris, 1764, 3 vol. in-12); *Londres* (Lausanne [Paris], 1770, 3 vol. in-12); *Vie de Grosley par lui-même, continuée par l'abbé Maydieu* (Londres [Paris], 1787, in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *De l'Esprit de malice au bon vieux temps*, à la fin du *Tableau de la poésie au XVI*e *siècle* (2e édit., 1843, in-12).

GROSNET ou GROGNET (Pierre), poëte français du XVIe siècle, né à Toucy. On a de lui des compilations sententieuses : *les Mots dorés du grand et saige Caton* (Paris, 1530-1533, in-8); *Paraphrase en prose de quelques endroits des tragédies de Sénèque* (Ibid., 1534, in-8); *Manuel ou Promptuaire des vertus morales et intellectuelles* (Ibid., 1538, in-8); *Récollection de merveilleuses choses et nouvelles advenues... depuis l'an de grâce* 1480, chronique rimée, insérée dans *le Mercure* (1740); etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X.

GROSSETESTE (Robert). — Voyez ROBERT.

GROSSI (Tommaso), poëte et romancier italien, né à Bellano dans le Milanais, en 1791, mort en 1853. Docteur en droit et notaire, sa réputation littéraire et son patriotisme lui valurent, en 1848, une position élevée dans l'université lombarde, puis le retour des Autrichiens le fit rentrer dans la retraite. Disciple et ami de Manzoni, il a composé un roman historique, *Marco Visconti*, qui a compté parmi les meilleurs, après *les Fiancés*; il a été traduit en français (Paris, 1835, 2 vol. in-8). Grossi a écrit des nouvelles et récits en vers : *Ildegonda* (1820); *la Fuggitiva* (1825); *Ulrico e Lida* (1837), en six chants; puis, avec son ami Porta, une tragédie historique, plus exacte que passionnée, *Giovanni Maria Visconti*; un poëme épique : *I Lombardi a la prima crociata* (1826), ouvrage inachevé et trop vanté par les amis du poëte, ainsi que le poëme satirique, *la Prinéide*, en souvenir de Prina, ministre du vice-roi Eugène, massacré par la populace en 1814.

Cf. Boetti, dans le *Risorgimento* (déc. 1856-janv. 1857).

GROTE (George), historien anglais, né à Claytrill (Kent) le 17 novembre 1794, mort le 18 juin 1871. Banquier et député, au milieu des affaires et de la politique, il publia divers écrits pour la défense des idées libérales avancées, puis composa à loisir son importante *Histoire de la Grèce* (History of Greece; Londres, 1846-1855, 8 vol. in-8; 4e édit., 1864), contenant une suite de savantes digressions et qui eut un légitime succès. Elle a été traduite en français par M. de Sadous (1864 et suiv. 20 vol. av. cartes.). L'auteur fut élu, en 1858, associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

GROTESQUE. Le mot *grotesque* a été d'abord employé, dans le langage des arts, pour désigner une figure de caprice, de fantaisie, ordinairement gracieuse, nommée aussi arabesque; plus tard, il signifia, parmi les figures de ce genre, seulement celles qui étaient grimaçantes et tournaient à la caricature. C'est en ce dernier sens qu'il a passé dans le langage littéraire. Au commencement du XVIIe siècle, il était d'un usage fréquent pour désigner tout ce qui, dans les œuvres écrites, était bouffon ou burlesque, et même simplement comique ou enjoué; mais il signifiait plus spécialement le burlesque, dont le nom n'était pas encore venu d'Italie en France. Quand une nomenclature plus riche permit de mieux marquer les nuances, le grotesque, sans être un genre particulier, embrassa tout ce qui, dans des œuvres de formes diverses, tournait à la caricature et à la grimace. Le poëme héroï-comique et le poëme burlesque, le genre poissard, les bouffonneries et les parodies, rentrèrent par beaucoup de points dans le grotesque; les romans comiques et satiriques en participèrent, et les œuvres badines mêmes lui donnèrent place. Cependant certaines œuvres qui n'appartiennent précisément à aucun de ces genres, ont reçu plus particulièrement le nom de grotesques, et ce nom a été donné même à leurs auteurs. Ce qui les caractérise, c'est la verve, la fougue, la fantaisie et la couleur, avec des figures et des ornements poussés à outrance jusqu'à la caricature, ou du moins empruntés à la nature dans toute leur laideur réelle. Le plus original des poëtes grotesques a été Saint-Amant, dont Théophile Gautier a dit : « Ce n'était pas chez lui l'amour des pasquinades, des équivoques et des plaisanteries plus ou moins grossières, mais un sentiment pittoresque assez semblable à celui des Jean Steen, des Ostade, des Téniers et des Callot. Il a fait en ce genre de délicieux petits tableaux devant lesquels Louis XIV eût pu dire comme devant ceux des peintres flamands : « Emportez ces magots. »

Cf. Ch.-Fr. Flœgel : *Geschichte des Grotesk-komischen* (Liegnitz, 1788); — Thom. Wright : *Histoire de la caricature et du grotesque dans la littérature et dans l'art*, traduite de l'anglais par Oct. Sachot (Paris, 1866, in-8); — Th. Gautier : *les Grotesques* (1844, 2 vol. in-8).

GROTIUS (Hugo DE GROOT, dit), célèbre publiciste et érudit hollandais, né à Delft le 10 avril 1583, mort à Rostock le 28 août 1645. Doué d'une rare précocité, il faisait, dit-on, des vers latins à huit ans, et après avoir étudié à Leyde, il donnait, à seize ans, une édition savamment annotée du *Satyricon* de Martianus Capella et plaidait dès lors au tribunal de Delft. Ses connaissances universelles, fruit d'un incroyable labeur, s'étendaient à la fois aux langues anciennes et modernes et aux sciences du temps. Sa vie, si remplie par l'étude, n'en fut pas moins agitée par la politique. Membre des États généraux de Hollande et partisan de Barneveldt, il fut, après la défaite de celui-ci, condamné à la prison perpétuelle et à la confiscation de ses biens. Il s'échappa au bout de deux ans, grâce au dévouement de sa femme, Marie de Reigersberghen, dans un coffre servant à lui apporter des livres. Il se réfugia à Paris, où on lui accorda une pension qui lui fut très-irrégulièrement payée. Grotius, dont le savoir et les idées avaient une popularité européenne, fut tour à tour mal vu de Richelieu et de Mazarin. Nommé ambassadeur de la reine de Suède en France, après notre victoire de Nordlingen, sur la présentation du grand-chancelier Oxenstiern, il soutint avec beaucoup de fermeté les intérêts du pays, qu'il représenta pendant dix ans, malgré les tracasseries du ministère français. Comblé d'honneurs par la reine Christine, il refusa de vivre en Suède, à cause de sa santé, et se retira en Allemagne.

Grotius n'a écrit qu'en latin et son influence a été plus grande sur les idées de son temps que sur la littérature proprement dite. Son érudition passait pour fabuleuse; Ménage l'appelle « ce monstre de doctrine ». Il était au-dessus des petites rivalités pédantesques des savants d'alors; ses idées étaient élevées, ses sentiments généreux; le bon sens et la tolérance étaient ses guides. Balzac vante en lui, « outre la solidité de la doctrine, la force du raisonnement et les grâces de la langue,... un certain caractère de probité, » qui lui paraît bien admirable chez un hérétique. Son principal

ouvrage de droit politique est le *De Jure Belli et Pacis* (Paris, 1625, in-4 ; Francfort, 1626, in-8 ; Amsterdam, 1631, in-fol.), si souvent réimprimé avec les notes de divers commentateurs, et traduit dans les différentes langues modernes, en français ; par Courtin (Paris, 1687, 2 vol. in-4) et par Barbeyrac (Amsterdam, 2 vol. in-4, plusieurs éditions), en hollandais (Harlem, 1635, in-4), en anglais (Londres, 1654, in-fol.), en allemand (Leipzig, 1707, in-4). Ce livre pose les premiers fondements du droit public moderne sur les ruines du prétendu droit public du moyen âge. Il en cherche l'origine dans la nature humaine elle-même et condamne comme criminelle toute atteinte de la force brutale contre le droit. Il se termine par cette belle prière : « Je prie Dieu, qui seul en a le pouvoir, qu'il lui plaise de graver ces maximes dans le cœur de ceux à qui sont confiées les affaires de la chrétienté ; qu'il lui plaise d'éclairer leurs esprits des lumières du droit divin et du droit humain et de leur inspirer sans cesse cette pensée qu'ils sont les ministres de Dieu, établis pour gouverner les hommes, les plus chères de ses créatures. »

Grotius a composé en outre de nombreux ouvrages de théologie ou de critique religieuse ; *De Veritate religionis christianæ* (Leyde, 1627, in-12 ; 1629, 1640, etc. ; Paris, 1640, in-12), traduit dans la plupart des langues européennes ; une série de *Commentaires* (Annotationes) *sur l'Écriture sainte*, notamment *sur l'Ancien Testament* (Paris, 1644, 3 vol. in-fol. ; Venise, 1663, in-fol.) et *sur le Nouveau Testament* (Paris, 1644, in-fol.), etc. Ses ouvrages historiques ne sont ni moins nombreux ni moins importants. A part des dissertations particulières, comme celles sur l'origine des nations américaines (Paris, 1642 et 1643 in-8), il faut citer : *Parallelon rerum publicarum libri III* (Harlem, 1601, 3 vol. in-fol.), tableau des mœurs et du génie des Athéniens, des Romains et des Hollandais, ouvrage de sa jeunesse et surtout : *Annales et Historiæ de rebus belgicis usque ad inducias anni*, 1609 (Amsterdam, 1657, in-fol. ; 1658, in-12) : cet ouvrage plusieurs fois remanié par l'auteur et traduit aussi en français (Ibid., 1662, in-fol. ; Paris, 1672, in-fol.), est remarquable par la science et par le soin du style imité de Tacite ; c'est le chef-d'œuvre littéraire de Grotius, et les critiques allemands et français en parlent avec le même éloge. Il avait aussi donné une traduction de Procope avec des notes savantes sur les antiquités des peuples du Nord : *Historia Gothorum, Vandalorum et Longobardorum, latine versa, cum Prolegomenis* (Amsterdam, 1655, in-8).

Les écrits littéraires de Grotius, fruits de ses récréations studieuses, n'offrent qu'un intérêt de curiosité. Il s'occupait beaucoup de poésie latine et avait publié, dès 1601, un recueil de *Poëmes sacrés* (Poemata sacra, in-4) ; il contenait une tragédie, *Adamus exul*, qui eut pour pendant *Christus patiens* (Leyde, 1608, in-8) ; cette seconde tragédie eut des éditions nombreuses, fut traduite en allemand, en anglais, et fut, dit-on, mise à profit par Milton. Elle a été commentée, comme un modèle égal aux œuvres de l'antiquité, par les critiques du temps ; une troisième tragédie, *Sophonophaneas* (Amsterdam, 1635), a pour sujet l'histoire de Joseph et a été traduite par le poëte hollandais Van Vondel. On cite encore des recueils d'élégies, d'épigrammes, la traduction d'une tragédie d'Euripide (*Phenissa*), une traduction de l'*Anthologie grecque* en vers latins (Utrecht, 1797), enfin une suite très-intéressante de *Lettres* d'une latinité élégante et dont quelques-unes forment de petits traités : on en a imprimé un certain nombre dans divers recueils sans compter la publication de Meermann : *Grotii Epistolæ ineditæ* (Harlem, 1806, in-8). On n'a pas réuni les *Œuvres complètes* de Grotius, mais il a été donné une édition de ses *Opera theologica* (Amsterdam, 1679, 4 vol, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIX ; — De Burigny : *Vie de Grotius*, avec l'*Histoire de ses ouvrages* (Paris, 1752, 2 vol. in-12) ; — Luden : *H. Grotius nach seinen Schicksalen und Schriften dargestellt* (Berlin, 1806, in-8) ; — Butler : *Life of H. Grotius* (London, 1827) ; — Vries : *Huig de Groot en Maria van Reigersberghem* (Amsterdam, 1827) ; — Kreutzer : *Luther und H. Grotius* (Heidelberg, nouvelle édition, 1846) ; — E. Grégoire : dans la *Nouvelle biographie générale*, t. XXII.

GROTTO (Luigi), surnommé *l'Aveugle d'Adria*, poëte italien, né à Adria en 1541, mort à Venise en 1585. L'Académie des *Illustrati* le choisit pour président à sa fondation, en 1565. Ses œuvres les plus connues sont deux pastorales : *Il Pentimento amoroso* (le Repentir amoureux), et *Calisto* (imprimées ensemble à Venise, 1586), bucoliques dramatiques, étendues, écrites dans un style maniéré, et avec des jeux d'esprit. On cite ensuite des tragédies : *Adriana, Dalida*, des comédies : *Il Tesore, l'Alteria* et surtout *l'Emilia* (1580, in-12) dont le scenario a longtemps servi de canevas aux comédiens jouant *all' improviso ; Orazioni volgari e latine* (Venise, 1585), dont on a une traduction française par Barthélemy Viotte ; des *Lettere famigliari* (Venise, 1601, in-4). Ces *Œuvres* ont été réunies (Venise, 1598, in-4).

Cf. G. Grotto : *Descrizione della vita di L. Grotto* (Venise, 1777, in-8) ; — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. VI.

GROU (l'abbé Jean), théologien français, né dans le Calaisis le 24 novembre 1731, mort le 13 décembre 1803. Il fit partie de la Société de Jésus jusqu'à sa suppression. On a de lui : *Morale tirée des Confessions de saint Augustin* (Paris, 1786, 2 vol. in-12) ; des livres de dévotion, souvent réimprimés, puis des traductions de Platon : la *République* (Amsterdam, 1763, 2 vol. in-12) ; les *Lois* (Ibid., 1769, 2 vol. in-12) ; les *Dialogues* (Ibid., 1770, 2 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

GROUCHY (Emmanuel, marquis DE), général français, né le 23 octobre 1766 à Paris, mort le 29 mai 1847. Ce maréchal du premier Empire, à qui l'on a longtemps imputé la défaite de Waterloo, publia plusieurs écrits pour sa défense : *Observations sur la relation de la campagne de* 1815, *publiée par le général Gourgaud* (Paris, 1819, in-8) ; *Réfutation de quelques articles des Mémoires du duc de Rovigo* (Paris, 1829, in-8) ; *Fragments historiques relatifs à la campagne de Waterloo* (Paris, 1829-1830, in-8) ; *Fragments historiques* (Paris, 1840, in-8), etc. — Deux sœurs du maréchal avaient épousé, l'une Condorcet, l'autre Cabanis.

GROULART (Claude), magistrat français, né en 1551 à Dieppe, mort le 3 décembre 1607. Il étudia le droit sous François Hotman et les lettres anciennes sous Juste Lipse et Casaubon. Conseiller au grand conseil de 1778 à 1785, il fut ensuite président du parlement de Normandie, et, dans cette charge, unit, durant les troubles civils, la fermeté à la modération. Il protégea les gens de lettres, particulièrement Malherbe, et releva l'académie des Palinods de Rouen. Le *Récit de ses voyages en cour* a été publié pour la première fois par M. de Monmerqué (1826) et a été inséré dans les collections de *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. C'est une narration naïve des fréquents voyages et des séjours qu'il eut à faire auprès de Henri IV. Groulart paraît avoir écrit des mémoires plus étendus qui n'ont pas été conservés. Il a aussi donné des traductions des harangues de Lysias, insérées dans les *Orateurs grecs* de H. Estienne (1575, in-fol.).

GROUVELLE (Philippe-Antoine), publiciste français, né en 1758 à Paris, mort le 30 septembre

1806. D'abord secrétaire de Chamfort, il fut ensuite secrétaire des commandements du prince de Condé. A la Révolution, il écrivit dans la *Feuille villageoise*, fut nommé secrétaire du conseil exécutif, représenta la France en Danemark, de 1793 à 1800, et devint ensuite membre du Corps législatif. En 1796, il fut nommé associé de l'Institut.

On a de lui : *la Satire universelle avec Cerutti* (Paris, 1788, in-8), pamphlet contre Rivarol; *De l'Autorité de Montesquieu dans la révolution présente* (Paris, 1789, in-8); *Réponse à tout* (Copenhague, 1793, in-8); *Mémoire historique sur les Templiers* (Paris, 1805, in-8), etc. Il a édité avec Grimoard les *Œuvres de Louis XIV* (1806, 6 vol. in-8) et les *Lettres de M^me de Sévigné* (1806, 8 vol. in-8). Il avait donné au Théâtre-Français en 1788 une comédie, *l'Epreuve délicate*, qui n'eut qu'une représentation.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemp.*

GRUBER (Jean-Gottfried), savant allemand, né à Naumbourg le 29 novembre 1774, mort le 7 août 1851. Il est surtout connu pour avoir fondé, avec Ersch, l'*Encyclopédie générale*, qu'il a continuée seul depuis 1828 jusqu'à sa mort (voy. ERSCH).

GRUEL (Guillaume), historien breton du XV^e siècle. Il a écrit en français, avec plus de charme que d'impartialité, l'*Histoire du vaillant chevalier Artus, fils du duc de Bretagne* (1521, in-4), réimprimée sous le titre d'*Histoire d'Artus III, duc de Bretagne et connestable de France* (Paris, 1622, in-4) et insérée dans la Collection Petitot, t. VIII.

Cf. *Biographie bretonne.*

GRUN (Alphonse), publiciste français, né à Strasbourg le 8 mars 1801, mort en septembre 1866. Directeur du *Moniteur officiel*, de 1840 à 1852, il a publié divers ouvrages de droit élémentaire et une intéressante *Vie publique de Montaigne* (1854, in-8.). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

GRUNDTVIG (Nicolas-Frédéric-Séverin), prédicateur et littérateur danois, né à Udby (Zélande) le 8 septembre 1783, mort le 3 septembre 1872. Très-populaire comme pasteur, il combattit ardemment les prétentions de l'Allemagne sur le Sleswig-Holstein, et excita le patriotisme de ses concitoyens. Comme écrivain, il a publié d'importants travaux pour la connaissance de l'ancienne littérature danoise, notamment : *la Mythologie du Nord* (1808, 2^e édit., 1832); puis des poésies lyriques, politiques et religieuses, marquées d'un profond caractère national. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. Hansen : *Wesen und Bedeutung des Grundtvigianismus* (Kiel, 1863); — *Journal officiel*, 13 septembre 1872.

GRUTER (Jean) ou GRUYTÈRE, GRUTERUS, célèbre érudit hollandais, né à Anvers le 3 décembre 1560, mort à Heidelberg le 20 septembre 1627. Inquiété pour ses opinions religieuses, il professa le luthéranisme, puis le calvinisme et finit par être soupçonné d'athéisme. Il dut plusieurs fois changer de pays. Son ardeur à l'étude était infatigable, et sa profonde connaissance de l'antiquité fut enfin très-appréciée des universités de son pays et de l'Allemagne. Il s'était formé une précieuse bibliothèque, qui fut pillée par les soldats de Tilly. Ses deux principaux ouvrages sont : *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani* (s. l. s. d. [Heidelberg, 1601 ou 1603], 2 vol. in-fol.; nouvelle édit., Amsterdam, 1707, 4 vol. in-fol.), vaste recueil entrepris avec le concours de Scaliger et qui servit de point de départ à ceux de Grævius; *Lampas, sive Fax artium liberalium, hoc est thesaurus criticus, in quo infinitis locis theologorum, philosophorum, oratorum,.... scripta supplentur, corriguntur, illustrantur, notantur* (Francfort, 1602-12, 6 vol. in-8, 1634, t. VII; nouvelle édition, Florence-Naples, 1737-51, 4 vol. in-fol., inachevé).

On cite en outre : *Pericula poetica, id est Elegiarum libri IV*, etc. (Heidelberg, 1587, in-12); *Pericula secunda* (Ibid., 1590, in-12); *Suspicionum libri IX*, recueil de notes critiques sur des passages de divers auteurs (Wittemberg, 1591, in-12), etc.; puis des éditions annotées de *Sénèque* (Heidelberg, 1594, in-fol.), de *Florus* (Ibid., 1597, in-8), de *Stace*, de *Martial* (Ibid., 1600, in-8), de *V. Paterculus* (Francfort, 1607, in-12), de l'*Histoire Auguste* (Ibid., 1609, in-fol.), de *Tite-Live* (Ibid., 1609-12, 2 vol. in-8; plus. fois réimpr.), de *Pline* (Epistolæ; Ibid., 1611, in-16), de *Plaute* (Wittemberg, 1621, in-4), d'*Ovide* (Leyde, 1629, 3 vol. in-16), etc.

Cf. F.-H. Flayder : *Vita, mors et opera Gruteri* (Tubingue, 1628, in-16); — Bayle : *Dict. historique*; — Niceron : *Mémoires*, t. IX; — Creuzer : *Zur Geschichte der classischen Philologie*; — Felix van Hulst : *Jean Gruytère* (Liége, 1847, in-8).

GRYNÆUS (Simon), théologien et érudit allemand, né à Veringen en 1493, mort à Bâle le 1^er août 1541. Ami de Mélanchthon, il eut un rôle dans l'histoire de la Réforme; il s'est fait aussi connaître par des travaux littéraires : traductions latines et éditions d'ouvrages grecs, une curieuse compilation de voyages (*Novus orbis regiorum*, etc.; Bâle, 1532, in-fol.; plus. édit.), des dissertations historiques, etc. — On l'a surnommé *Major*, pour le distinguer de ses fils et neveux qui ont aussi laissé des travaux de philologie et d'érudition.

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. II.

GRYPH (Sébastien), imprimeur français, né en 1493 à Reutlingen (Souabe), mort le 7 septembre 1556 à Lyon. Il s'établit de bonne heure à Lyon, et y imprima, de 1528 à 1555, plus de trois cents ouvrages, parmi lesquels le *Commentaria linguæ latinæ* de Dolet (1536) et la *Bible* latine (1550). Ses éditions sont remarquables par une grande correction et par la netteté des caractères, surtout des italiques, dont il usait beaucoup. Il a pour devise : *Virtute duce, comite fortuna*, et pour emblème un griffon enchaîné à un globe ailé. On trouve dans plusieurs écrits contemporains la preuve de l'estime qu'il avait acquise; Charles Fontaine fit sur sa mort les vers suivants :

> La grand griffe qui tout griffe
> A griffé le corps de Gryphe,
> Le corps de ce Gryphe; mais
> Non les os, non, non, jamais!

Son fils, Antoine GRYPH, garda son emblème et sa devise, et il soutint dignement sa réputation. — Son frère, François GRYPH, qui s'établit à Paris, eut aussi pour emblème le griffon, mais pour devise : *Vires et ingenium*. Le caractère italique est bien moins fréquent chez lui que chez son frère. — D'autres membres de la même famille ont exercé l'imprimerie, sous le nom de GRIFFIO, à Venise et à Padoue, sous celui de GREEFF, à Hambourg et dans diverses villes d'Allemagne ou de Hollande.

Cf. Maittaire : *Annales typographici.*

GRYPHIUS (André GRYPH, dit), célèbre poëte dramatique allemand, né à Gross-Glogau (Silésie) le 11 octobre 1616, mort dans cette ville le 16 juillet 1664. A l'âge de vingt ans, il fut précepteur des enfants du comte palatin de l'Empire, de Schœnborn, auquel il dut d'être couronné poëte et anobli, puis il reprit ses études à Leyde. En 1550, il fut syndic des Etats de la principauté de Glogau. Membre de la société des *Fructifiants*, il y avait reçu le surnom « d'Immortel ». A. Gryph est l'un des poëtes les plus importants de l'école silésienne après Opitz. Esprit fécond et plein de ressources et d'une variété de connaissances infinie, il parlait onze langues et il fit à Leyde pendant six ans des cours publics sur toutes les

sciences. Il s'est exercé avec succès dans presque tous les genres de poésie, mais il se distingua surtout dans le drame et il a été appelé « le créateur du théâtre allemand ». Ses tragédies sont les premières qui offrent de la régularité, des situations fortes, des caractères marqués, un style facile et une langue correcte, malgré les inégalités du ton. Elles sont imitées en grande partie des théâtres étrangers, alors plus perfectionnés, du français, de l'italien, de l'anglais, du hollandais, quelquefois du latin et du grec. On y trouve le merveilleux mêlé à l'horrible : des apparitions de spectres, des meurtres et des exécutions capitales en pleine scène. Il y a aussi des chœurs au milieu desquels viennent prendre place des personnages allégoriques, l'Amour, les Vertus, les Vices, les Saisons, l'Eternité. Le fond cependant est toujours historique et emprunté de préférence à la chronique du Bas-Empire ou des temps modernes. Un sous-titre explicatif accompagne d'ordinaire le titre historique de la pièce.

Les tragédies de Gryphius sont au nombre de sept : *Léon Arminius* ou « le Meurtre d'un prince » a pour sujet l'assassinat de l'empereur Léon par son général Balbus, condamné à mort pour haute trahison et dont l'exécution avait été retardée, de deux jours, à cause des fêtes de Noël. Balbus profite de ce retard pour faire égorger le monarque dans sa chapelle, par des brigands déguisés en prêtres. *Catherine de Géorgie* ou « la Constance à l'épreuve » présente une princesse mise à mort par l'ordre du schah de Perse Abbas I^{er}, en 1624. Les allégories personnifiées se mêlent ici à l'action elle-même. *Charles Stuart* ou « le Régicide » porte sur le théâtre, au milieu d'une foule de personnages historiques, l'exécution même du roi. *La Mort de Papinien* ou « le Jurisconsulte magnanime » glorifie le courage de l'homme de loi qui aime mieux mourir que d'écrire l'apologie du meurtre de Géta par Caracalla, son frère. *Sainte Félicité* ou « la Mère constante » est, d'après une pièce latine du jésuite Cauffin, le tableau du martyre d'une dame romaine et de ses sept fils, convertis avec elle au christianisme. *Les frères Gibéonites* ne sont qu'une traduction d'une pièce du poëte hollandais Van Vondel. *Cardenio et Celinde* ou « les Amants malheureux » sont la mise en œuvre d'un événement tragique arrivé en Italie. Quelques autres tragédies de Gryphius, comme *le Massacre des Innocents* qu'il composa et fit imprimer à l'âge de quinze ans, ont été perdues.

Il a aussi écrit des comédies qui sont placées par quelques critiques au-dessus de ses drames tragiques, et où l'on trouve des caractères, de l'action, l'entente de la scène, de l'esprit, de la vérité et de la vivacité. On cite comme les plus remarquables : *Majuma*, pièce entremêlée de chant, composée à l'occasion du couronnement de Ferdinand IV comme roi des Romains; *le Berger extravagant*, imité de Thomas Corneille ; puis l'*Absurda Comica* ou *Monsieur Squenz*, et *Horribilicribrifax ;* ces deux dernières sont la satire très-vive des travers du temps, et les traits comiques y vont souvent jusqu'à la charge. La plupart des pièces de Gryphius ont été imprimées séparément ; il en a donné lui-même un premier recueil (Leyde, Elzévir, 1639), qui a été réimprimé plusieurs fois et considérablement augmenté, après sa mort, par les soins de son fils aîné, Christian (Breslau et Leipzig, 1798, 3 vol. in-8). — Gryphius avait aussi un rang important dans l'école silésienne, comme poëte lyrique. On cite, comme marqués d'une forte empreinte personnelle, ses chants religieux, ses odes, ses sonnets, ses satires, ses épigrammes, etc. Familier avec la langue latine, il avait composé en cette langue un poëme religieux, *la Montagne des Oliviers*, traduit en allemand par Strehlke (Weimar 1862). Son talent de polyglotte lui a permis de faire diverses traductions.

Cf. Klopp : *A. Gryphius als Dramatiker* (Osnabruck 1851) ; — J. Hermann : *Ueber A. Gryphius* (Leipzig, 1861) ; — H. Kurz : *Geschichte der d. Lit.* (Leipzig, 1865), t. II.

GUA DE MALVES (l'abbé Jean-Paul DE), savant français, né en 1713 à Carcassonne, mort en 1788 Il fut admis en 1740 à l'Académie des sciences et occupa pendant quelques années la chaire de philosophie au Collége de France. On a dit qu'il avait fourni à Diderot le plan de l'*Encyclopédie*. Outre des écrits sur les mathématiques, il a laissé quelques traductions de l'anglais.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

GUALDO-PRIORATO (Galeazzo, comte DE COMAZZO), historien italien, né à Vienne le 23 juillet 1606, mort dans cette ville en 1678. Après avoir assisté au siége de La Rochelle et servi sous Wallenstein, il devint premier gentilhomme de la reine Christine et historiographe de l'empereur Léopold I^{er}. Il écrivit en italien, avec une facilité extraordinaire, un nombre incroyable d'ouvrages historiques, relatifs en général aux hommes et aux événements qu'il avait directement connus. Ils ont pour sujet : la Suède et ses souverains pendant et après la guerre de Trente Ans, la Révolution de France et d'Italie, la Vie de Wallenstein, la Politique de Mazarin ; les Guerres et Traités de paix de l'Europe, etc., etc.

Cf. Le P. Lelong : *Biblioth. histor. de la France ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV.

GUARANIS (IDIOMES), langues parlées par les Guaranis dans de vastes contrées de l'Amérique méridionale, limitées au sud par la région australe de ce continent, à l'ouest par le Pérou, au nord par l'océan Atlantique et le fleuve des Amazones et à l'est par l'Atlantique. La plupart des tribus indigènes qui font usage de ces langues vivent dans l'empire du Brésil. Ces idiomes ont été divisés en quatre groupes auxquels on a donné les noms suivants : *guarani du sud*, parlé sur les rives du Parana, de l'Uruguay et de l'Ubicuy ; *guarani de l'ouest*, parlé dans une partie des provinces de Chiquitos, de Chako et de Tucuman; *guarani de l'est* ou brésilien et *omagua* parlé dans le bassin des Amazones. Ce dernier s'éloigne assez des trois autres idiomes guaranis pour être classé à part par quelques linguistes. Les idiomes guaranis du sud, de l'ouest et de l'est ont entre eux la plus grande ressemblance, sous le rapport lexicographique et grammatical ; ils forment ensemble une famille de langues qui diffèrent de toutes les langues de l'Amérique méridionale. La plupart des mots simples des idiomes guaranis et omaguas sont monosyllabiques, et, comme dans les langues polies de l'extrême Orient, le même mot reçoit par l'accentuation des significations diverses. Les lettres, *f*, *l* et *z* font défaut dans l'alphabet de ces langues. Elles n'ont pas de genres, mais elles distinguent des cas ; toutefois le génitif et l'accusatif leur manquent ; les substantifs et les adjectifs n'ont pas de nombre : le pluriel s'indique par le sens de la phrase ou par l'addition d'un mot désignant la pluralité. Il a deux conjugaisons négatives et deux affirmatives ; la déclinaison des pronoms personnels est très-riche ; un nom peut devenir verbe par l'adjonction du pronom personnel. Moyennant un grand nombre d'affixes et de prépositions, ces langues peuvent former des modes et des temps d'une manière compliquée et très-différente de notre syntaxe. — L'omagua a des formes grammaticales beaucoup plus simples ; sa conjugaison est très-aisée, la déclinaison manque de genres, mais elle distingue les nombres et les cas.

Cf. Ruiz de Montoya : *Tesoro de la lingua guarani* (Ma-

drid, 1639, in-4); — Bandini : *Arte de la lingua guarani*, avec notes de Restivo (1724, in-4).

GUARIN (dom Pierre), hébraïsant français, né en 1678 au Tronquay (Normandie), mort le 29 décembre 1729. Bénédictin de Saint-Maur, il fut bibliothécaire à Saint-Germain-des-Prés. Il a laissé deux savants ouvrages : *Grammatica hebraica et chaldaica* (Paris, 1724-1728, 2 vol. in-4); *Lexicon hebraicum et chaldæobiblicum*, achevé par dom Le Tournois (1746, 2 vol. in-4).

Cf. Dom Tassin : *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*.

GUARINI ou mieux GUARINO, grammairien célèbre du XV^{e} siècle, né à Vérone, mort en 1460. Le premier Italien qui ait enseigné le grec lors de la renaissance des lettres en Europe, il était allé à Constantinople pour y apprendre cette langue et en rapporter des manuscrits. On raconte qu'à son retour il fut si sensible à la perte d'une caisse de manuscrits précieux que ses cheveux blanchirent en une nuit. Guarino professa à Vérone, à Padoue, à Bologne, à Venise et à Ferrare. — Il a traduit en latin plusieurs vies de Plutarque, quelques-unes des *Œuvres morales* de ce dernier et la *Géographie* de Strabon. Il écrivit aussi la vie d'Aristote, celle de Platon et composa des grammaires grecque et latine. — On lui doit la découverte des poésies de Catulle. Il ne faut pas confondre avec lui un autre philologue italien du même nom, mais plus connu sous celui de VARINUS ou FAVORINUS. Né à Fevera, près Camerino (Ombrie) en 1460, mort en 1537, il fut disciple de Jean Lascaris et de Politien, précepteur du fils de Laurent de Médicis, depuis Léon X, et évêque de Nocera. Il est auteur d'un lexique grec intitulé : *Magnum ac perutile dictionnarium* (Rome, 1523; Bâle, 1588; Venise, 1710 in-fol.) et d'une traduction latine des apophthegmes de Stobée (Rome, 1519, in-8). — Un fils du grammairien, J.-B. GUARINI, dont la vie est peu connue, a laissé quelques traités, un entre autres sur *la Secte d'Épicure*, des traductions de discours grecs, des lettres, des notes sur Catulle, Ovide, etc.

Cf. Rosmini : *Vita e Disciplina di Guarino Veronese i de suoi discepoli* (Brescia, 1805, 3 vol. in-8).

GUARINI (Battista), célèbre poëte italien de la famille du précédent, né à Ferrare en 1537, mort en 1612. Après avoir enseigné la philosophie dans l'université de sa ville natale, il fut quatorze ans secrétaire d'Alphonse II, duc de Ferrare, qui le chargea de plusieurs missions; puis il passa au service des ducs de Savoie et de Mantoue, du grand-duc de Toscane et enfin du duc d'Urbin. Il se retira à Venise, mal récompensé par ces princes, mais très-fier d'avoir été fait chevalier par l'un d'eux. A la cour de Ferrare, il s'était lié avec le Tasse, dont il revit avec soin la *Jérusalem* et les *Rimes*, tout en considérant l'auteur comme un fou : qualification qu'il étendait, du reste, à tous les poëtes.

Malgré son dédain pour les vers, il fut conduit, par un secret désir peut-être de rivaliser avec le Tasse dont l'*Aminta* jouissait d'une grande vogue, à écrire le *Fidèle berger* (Pastor fido), tragi-comédie pastorale en cinq actes et en vers, jouée en 1585 et accueillie avec une plus grande faveur encore que l'*Aminta*. Le sujet du *Pastor fido*, emprunté à Pausanias, est l'histoire de Correzius et de Callirhoé, c'est-à-dire d'un prêtre de Diane, qui, contraint de tuer celle qu'il aime, ne peut s'y résoudre et s'arrache la vie, donnant un exemple suivi par la nymphe elle-même. En mêlant à l'action, sans autre règle que sa fantaisie, la pompe du spectacle, des chœurs et des danses exécutées au son des instruments, Guarini préparait la venue prochaine du drame en musique, dont Métastase tira plus tard un grand parti. Ses bergers, philosophes subtils jusqu'à l'invraisemblance, tiennent tour à tour le langage de l'école, des cours ou des antichambres, et se permettent, grâce aux priviléges de la poésie, une liberté d'expression qui va jusqu'à la licence. Sa pastorale, vivement goûtée par le plus grand nombre, eut ses détracteurs, et le cardinal Bellarmin disait que l'auteur avait plus fait de mal par des peintures trop libres que n'en firent Luther et Calvin. La pièce de Guarini, qui eut, de son vivant, plus de trente éditions, fut traduite dans les diverses langues de l'Europe; elle le fut en français par Pecquet (1733). Elle eut le privilége de passionner partout la critique. Suivant Voltaire, l'auteur est un des premiers poëtes dramatiques, parmi les modernes, qui aient su émouvoir les auditeurs jusqu'aux larmes. Guarini a écrit encore quelques comédies oubliées, des sonnets, des madrigaux, etc. Ses *Œuvres complètes* ont eu plusieurs éditions (Venise, 1621 ; Vérone, 1737, 4 vol.; Naples, in-8.)

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. VI, p. 379 ; — S. de Sismondi : *De la Littérature du midi de l'Europe ;* — Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Paris, 1867, in-18).

GUASCO (Octavien DE), comte DE CLAVIÈRES, érudit italien, né à Pignerol (Piémont) en 1712, mort à Vérone le 10 mars 1781. Il entra dans les ordres et fut pourvu d'un riche canonicat à Tournay. Il vécut un certain nombre d'années à Paris, lié avec les savants et les philosophes. Il fut membre de l'Académie des Inscriptions et de la Société royale de Londres. On cite de lui : *Dissertations historiques, politiques et littéraires* (Tournay, 2 vol. pet. in-8); *Lettres familières du président de Montesquieu* (Florence, 1767, in-12), ouvrage très-louangeur pour l'auteur lui-même et qui le brouilla avec M^{me} Geoffrin et sa société; des traductions italiennes de l'*Esprit des lois*, de l'*Histoire des Ottomans* de Cantemir, etc. — Un de ses parents, le marquis Francesco-Eugenio DE GUASCO, né à Alexandrie (Piémont), vers 1720, s'est aussi fait connaître en Italie par quelques travaux d'érudition littéraire.

Cf. *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, t. XLV ; — *Nuova Enciclopedia populare* (Turin, 1848).

GUDIN DE LA BRENELLERIE (Paul-Philippe), littérateur français, né le 6 juin 1738 à Paris, mort le 26 février 1812. Ami de Voltaire et de Beaumarchais, il écrivit des ouvrages d'un fond sérieux, mais médiocres de style : *Essai sur les progrès des arts et de l'esprit humain sous le règne de Louis XV* (Lausanne, 1777, 2 vol. in-8). *Essai sur l'histoire des comices de Rome, des états généraux de France et du parlement d'Angleterre* (Paris, 1789, 3 vol. in-8); *Supplément au Contrat social* (Paris, 1790, in-12); *la Conquête de Naples par Charles VIII*, poëme héroï-comique (Paris, 1801, 3 vol. in-8); *Contes, précédés de recherches sur l'origine des contes* (Paris, 1803, 2 vol. in-8) ; *l'Astronomie*, poëme (Paris, 1811, in-8), etc. Il a fait jouer au Théâtre-Français, en 1776, *Coriolan*, tragédie qui n'eut pas de succès. Il a édité les *Œuvres complètes* de Beaumarchais (Paris, 1809, 7 vol. in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France;* — Dupont de Nemours : *Notice*, extraite du *Mercure de France* (1812).

GUDRUN ou KUTRUN, poëme allemand de la fin du XII^{e} siècle. C'est, après les *Nibelungen*, l'épopée la plus complète de la littérature germanique et, selon Gervinus, « le pendant des *Nibelungen*, l'odyssée germanique à côté de l'iliade germanique. » On s'accorde à y trouver plus de délicatesse d'exécution et de perfection artistique : ce qui indique, sinon une origine moins ancienne, du moins un remaniement postérieur.

On y voit les vieilles légendes se transformant sous l'influence du christianisme et de la chevalerie. L'idée dominante est la fidélité inviolable de l'amour. Dans les *Nibelungen*, ce sentiment ne produisait que des malheurs, d'affreuses catastrophes; dans *Gudrun*, l'amour, à la suite d'assez grandes tueries, a sa récompense et répand le bonheur sur ce qui l'approche.

Cette épopée se divise en trois parties distinctes, liées entre elles et formant un tout. Les deux premières, comme dans les poëmes de cour, sont une espèce de prologue exposant les faits et la biographie de ses héros.

Hagen, fils du roi Sigebant d'Irlande, enlevé par un griffon, échappe miraculeusement à la mort et est nourri par trois filles de rois qui ont eu le même sort que lui. Devenu grand et fort, il tue le griffon et retourne dans sa patrie avec les trois jeunes filles. Là, il épouse l'une d'elles, Hilde, fille d'un roi des Indes, et il en a une fille qui reçoit le même nom que sa mère. Hagen ne veut la donner en mariage qu'à un prince aussi puissant que lui, et fait tuer tous les seigneurs qui lui demandent sa main. Alors Hettel, un grand roi de Hegelingen, envoie en Irlande les héros Fruote, Wate et Hovant avec ordre de lui ramener Hilde. Pour mieux parvenir à la cour de Hagen, ils se déguisent en marchands, et l'insinuant Hovant persuade à la jeune fille de fuir avec lui chez le roi Hettel. Hagen les poursuit avec tous ses vaisseaux; un combat terrible a lieu, et le père de Hilde tombe gravement blessé. Hettel célèbre son mariage avec grande pompe. Une année après, la belle Hilde met au monde un fils, Ortwin, et une fille, Gudrun, dont la beauté ne tarde pas à devenir célèbre.

Les rois Siegfried, du pays des Maures, Hartmut, de Normandie et Herwig, de Seeland, se présentent pour l'épouser. Hettel les refuse, et Herwig, poussé par la vengeance, attaque le château de ce prince, qui tombe entre ses mains. Gudrun, craignant qu'il n'arrive malheur à son père, se fiance à Herwig et promet d'être à lui au bout d'un an. Siegfried, rempli de colère à cette nouvelle, marche contre Herwig; mais Hettel vient à son secours, et Siegfried est vaincu. Pendant ce temps, Hartmut pénètre dans le château de Hettel, resté sans défense et emmène Gudrun prisonnière avec ses soixante-deux femmes, parmi lesquelles se trouve Hildburg, qui avait partagé la captivité de Hagen chez le griffon. Hettel vole sur les traces du ravisseur de sa fille. Un combat sanglant s'engage dans lequel Louis, père de Hartmut, tue Hettel. A la faveur de la nuit, Louis et Hartmut se retirent, et, de retour en Normandie, ils confient Gudrun et ses servantes à la garde de leurs parents, qui se montrent cruels envers les captives. Gudrun, refusant de briser le serment qui la lie à Herwig, est surtout l'objet de leur colère : ils la condamnent aux plus durs et aux plus ignobles travaux. Seule, Ortrun, sœur de Hartmut, la traite avec un peu de douceur et lui témoigne quelque amitié.

Les soldats de Hettel, trop faibles pour poursuivre Hartmut, étaient revenus dans leur pays. Ils comblent les vides faits dans leurs rangs, montent sur des navires, et, au bout de treize années de navigation, ils débarquent secrètement sur les côtes de Normandie, où ils se tiennent quelque temps cachés. Ortwin et Herwig, envoyés en éclaireurs, aperçoivent, au bord de la mer, Gudrun et Hildburg qui se baignaient. La jeune fille, qui porte encore à son doigt l'anneau des fiançailles, est reconnue. Ortwin ne veut point enlever traîtreusement Gudrun; il défie les ravisseurs au combat, et se dirige, le lendemain, vers leur château avec toutes ses forces rangées en bataille. Louis et Hartmut viennent à la rencontre des assaillants; Ortwin est blessé et Louis assommé par Herwig. De rage, Gerlint veut tuer Gudrun, mais Hartmut la sauve. Les soldats de l'ancien roi Hettel se ruent contre le château, l'emportent, et Hartmut va tomber sous les coups de Wate, quand Gudrun apparaît et l'arrache à la mort. On le fait prisonnier, on saccage son château et l'on massacre tous ceux qui s'y trouvent. Après la conquête du pays, les vainqueurs reprennent le chemin de leurs foyers, emmenant avec eux Hartmut et Ortrun. C'est le mariage qui couronne ces luttes sanglantes et se montre à tous ces héros comme le dieu de la paix. Herwig épouse Gudrun, Ortwin Ortrun, Hartmut la fidèle Hildburg et le roi Siegfrid la sœur de Herwig.

Les diverses scènes de ce poëme se passent en Allemagne, en Frise, en Danemark, en Normandie, en Irlande, etc. M. N. Martin dit très-bien que *Gudrun* « est le chant de la fidélité et de la vertu, telles que l'âge héroïque semble les avoir cultivées mieux qu'aucun autre. » Suivant Gervinus, *Gudrun* doit passer avant les *Nibelungen*, si l'on ne considère dans cette épopée que la souplesse du langage, la richesse des pensées, l'éclat des images et la sonorité des rimes. *Gudrun* est fait avec plus d'art; les situations sont mieux amenées et mieux dénouées; les caractères sont originaux et les personnages soutiennent leur rôle, avec une constance parfaite, jusqu'à la fin. Cette supériorité de forme et d'unité s'explique : *Gudrun* n'est pas, comme les *Nibelungen*, un assemblage de vieux chants nationaux; tout porte à croire qu'il n'a eu qu'un seul auteur et qu'il coule d'une seule source. Guillaume Grimm considérait *Gudrun* comme un des plus remarquables chefs-d'œuvre de la poésie épique. Ce poëme, dont nous ne possédons pas le texte primitif, est plein d'allusions et de récits dans le goût anglo-saxon et a certainement été inspiré par les traditions du VIII^e et du IX^e siècle. Il semblerait même que plusieurs de ses parties ont dû être puisées dans quelque poëme perdu, écrit en langue saxonne rhénane.

Hagen et Primsser ont publié les premiers, dans leur *Livre des Héros* (Heldenbuch; Berlin, 1820), le poëme de *Gudrun*, tiré du manuscrit de la collection Ambrass. Depuis lors, les éditions se sont succédé avec autant de rapidité que celles des *Nibelungen*. On cite à part celle de Bartsch, dans les *Classiques allemands du moyen âge* (Deutsche Classiker d. M.; Leipzig, 1865, 2 vol.). Hahn (Vienne, 1859), San Marthe (Berlin, 1839), S. Simrock (Suttgart et Tubingue, 1843), Ploennies et Bacmeister, etc., ont publié des traductions du poëme de *Gudrun*. Celle de M. Simrock est la plus estimée.

Cf. N. Martin : *Etudes sur les poëtes de l'Allemagne* (1860, in-18); — Bartsch : *Beitraege zur Geschichte und Kritik der Gudrun* (Vienne, 1865); — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur* (4^e édit.), t. I, p. 520-539.

GUÉNARD (Antoine), littérateur français, né le 25 décembre 1726 à Damblin (Lorraine), mort en 1806. Membre de la Compagnie de Jésus, il remporta, en 1755, le prix d'éloquence proposé par l'Académie française sur cette question : *En quoi consiste l'esprit philosophique? Les caractères qui le distinguent et les bornes qu'il ne doit jamais franchir, conformément à ces paroles de saint Paul :* « Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem. » Son discours, imprimé d'abord séparément (Paris, 1755, in-4), puis inséré dans les *Tablettes d'un curieux* (1789, 2 vol. in-12) et dans *la Morale en exemples* (1801, 3 vol. in-12), fut regardé par les contemporains comme un chef-d'œuvre, et l'on s'étonna, avec La Harpe, qu'un tel débutant n'ait plus rien produit par la suite.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — abbé Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire*, LXI.

GUÉNARD (Elisabeth), baronne DE MÉRÉ, femme auteur française, née en 1751 à Paris, morte le 18 février 1829. Elle a produit, tour à tour, une foule de romans licencieux, irréligieux, même obscènes, et de livres moraux et d'éducation. Les premiers parurent sous des pseudonymes, principalement sous celui de Faverolles. Plus riche d'invention que de style, plusieurs des actions qu'elle a imaginées ont été ensuite mises à la scène. Nous citerons : *les Capucins, ou le Secret du cabinet noir* (Paris, 1801, 2 vol. in-12); *Irma, ou les Malheurs d'une jeune orpheline* (1801, 2 vol. in-12); *le Captif de Valence ou les Derniers moments de Pie VI* (1802, 2 vol. in-12); *Histoire de Mme Elisabeth de France* (1802, 3 vol. in-12); *Mémoires de la comtesse Dubarry* (1803, 4 vol. in-12); *les Trois moines* (1802, 3 vol. in-18); *Histoire des amours de Louis XIV* (1808, 5 vol. in-12); *le Parc aux Cerfs* (1809, 4 vol. in-12); *saint Vincent de Paul, l'apôtre des affligés* (1818, 4 vol. in-12); *le Capucin d'Afrique* (1820, in-18).

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains.*

GUÉNÉE (l'abbé Antoine), littérateur français, né le 23 novembre 1717 à Etampes, mort le 27 novembre 1803. Il professa la rhétorique au collége du Plessis, fut membre associé de l'Académie des inscriptions et sous-précepteur des enfants du comte d'Artois. On lui doit un ouvrage célèbre intitulé : *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire, avec un petit commentaire extrait d'un plus grand, à l'usage de ceux qui lisent ses œuvres* (Paris 1769, in-8), souvent réimprimé, notamment par Beuchot (Paris, 1817, in-8) et par Desdouits (Paris, 1857, 3 vol. in-12). C'est une des meilleures réfutations des sarcasmes de Voltaire, dont les inexactitudes volontaires ou involontaires sont relevées avec netteté, vigueur et une véritable habileté dans l'art de la plaisanterie. Voltaire y répondit par l'écrit intitulé : *Un chrétien contre six juifs.* Les louanges données parfois à Voltaire pour son esprit de tolérance et son désir des améliorations faisaient dire de l'abbé Guénée : « Le secrétaire juif est malin comme un singe : il mord jusqu'au sang en faisant semblant de baiser la main. » On a encore de lui des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, et plusieurs traductions de l'anglais.

GUÊPES (les), comédie d'Aristophane (voy. ce nom).

GUÉRANGER (Dom Prosper), écrivain religieux français, né au Mans en 1806, mort à Solesmes en février 1875. Entré chez les Bénédictins de Solesmes, il se fit l'historien de cette abbaye, dont il fut le prieur. Outre sa *Notice sur l'abbaye de Solesmes* (1839), on a de lui les *Institutions liturgiques* (1840-42, 2 vol. in-8), et un certain nombre d'écrits d'histoire et de polémique théologique. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.].

Cf. L. Gautier : *Portraits littéraires* (Paris, 1868, in-18).

GUÉRARD (Benjamin-Edme-Charles), érudit français, né le 15 mars 1797 à Montbard (Côte-d'Or), mort le 10 mars 1854. Il fit ses études au lycée de Dijon, fut élève à l'Ecole des chartes, où il devint professeur, puis directeur. Il fut aussi conservateur des manuscrits à la Bibliothèque impériale, après y avoir exercé longtemps divers emplois. Dès 1833, il entra à l'Académie des inscriptions. Ses travaux portèrent principalement sur l'état de la société en France au moyen âge, sur les mœurs, la législation et les conditions de la propriété à cette époque. Les cartulaires et les registres ou *polyptiques*, conservés dans les couvents, lui permirent de déduire, avec une remarquable sagacité, les relations des diverses classes sociales. Les conclusions de ses longues études sur ce sujet se trouvent réunies dans un article de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, intitulé : *De la formation de l'état social, politique et administratif de la France.*

On a encore de lui : *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule depuis l'époque romaine jusqu'à Charlemagne* (Paris, 1832, in-8), couronné par l'Académie des inscriptions; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres* (Ibid. 1840, 2 vol. in-4); *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin* (Ibid., 1841, in-4); *Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés* (Ibid., 1844, 2 vol. in-4); *Polyptique de l'abbaye de Saint-Remi de Reims* (Ibid., 1853, in-4); des *Mémoires et articles* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions; le *Journal des Savants*, la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, la *Revue des Deux-Mondes*, etc.

Cf. Naudet : *Notice*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscript. ; — N. de Wailly : *Notice sur M. Guérard*, à la suite de la *Notice sur Daunou*, par Guérard (Paris, 1855, in-8).

GUÉRET (Gabriel), avocat français, né en 1641 à Paris, mort le 22 avril 1688. Avocat distingué du barreau de Paris, il a écrit avec esprit et goût : *les Sept Sages de la Grèce* (Paris, 1662, in-12); des *Entretiens sur l'éloquence de la chaire et du barreau* (Ibid., 1666, in-12); *le Parnasse réformé* (Paris, 1669, in-12); *la Guerre des auteurs* (Paris, 1671, in-12); etc. Il a publié avec Blondeau le *Journal du Palais* (1672 et suiv., 12 vol in-4).

Cf. Taisand : *Vies des jurisconsultes.*

GUÉRIN D'ESTRICHÉ (Armande BÉJARD, dame), veuve de Molière (voy. BÉJART et MOLIÈRE).

GUÉRIN (Maurice et Eugénie DE), littérateurs français, nés, le premier en 1810, la seconde en 1805, morts, le premier en 1839, la seconde en 1848. Après avoir passé leur vie dans une société aristocratique qui avait apprécié également leur piété et leur distinction d'esprit, ils laissèrent quelques écrits pour lesquels on se plut à leur faire une réputation posthume. Les *Reliquiæ* d'Eugénie de Guérin ont d'abord été publiés discrètement et sans être mis dans le commerce, par Barbey d'Aurevilly (Caen, 1855, in-32), puis les *Reliquiæ* du frère le furent avec plus d'éclat, par G. S. Trébutien (Paris, 1861, 2 vol. in-16); une *Etude biographique et littéraire* par Sainte-Beuve ouvrait ce recueil, qui eut de nombreuses réimpressions sous le titre de *Journal*, *lettres et poëmes* (9 édit., 1865, in-18). Trébutien a donné, en outre, de la sœur : *Journal et Fragments* (1862, in-8, 16e édit., 1865) et *Lettres* (1864, in-8, 8e édit. 1865).

Cf. Barbey d'Aurevilly et Sainte-Beuve : *Notices*, dans les édit. citées, et *Causeries du lundi*, t. XII, *Nouveaux lundis*, t. III ; — G. Merlet : *Causeries sur les femmes et les livres* (Paris, 1865, in-18).

GUÉRINOIS (Jacques-Casimir), théologien français, né en 1640 à Laval, mort le 24 septembre 1703. Entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il professa la théologie à Bordeaux et publia un ouvrage violent contre Descartes : *Clypeus philosophiæ Thomisticæ contra veteres et novos ejus impugnatores* (Bordeaux, 1703, 4 vol. in-8).

Cf. B. Hauréau : *Hist. litt. du Maine*, t. II.

GUÉROULT (Pierre-Claude-Bernard), érudit français, né le 7 janvier 1744 à Rouen, mort le 11 novembre 1821. Professeur au collége d'Harcourt, puis à l'École centrale des Quatre-Nations, enfin proviseur du lycée Charlemagne, et directeur de l'École normale, il composa, à l'usage des colléges, une *Nouvelle méthode pour étudier la langue latine* (1798, in-8), et une *Grammaire française* (1806, in-12), qui eurent du succès. Il a traduit : *Morceaux extraits de l'Histoire naturelle de Pline*

(1785, in-8; 1809, 2 vol. in-8); *Histoire naturelle des animaux*, de Pline (1803, 3 vol. in-8); *Discours choisis*, de Cicéron (1819, 2 vol. in-8). — Son frère, Pierre-Remi-Antoine-Guillaume GUÉROULT, né le 16 janvier 1749 à Rouen, mort le 14 décembre 1816, professeur à divers collèges et lycées, puis au Collège de France, a donné à la Bibliothèque latine-française de Panckoucke une traduction, très-estimée, de plusieurs Discours de Cicéron, et publié un *Dictionnaire abrégé de la France monarchique* (Paris, 1802, in-8).

Cf. Méhul : *Annuaire nécrologique ;* — Quérard : *la France littéraire.*

GUÉROULT (Adolphe), publiciste français, né à Radepont (Eure) le 29 janvier 1810, mort à Vichy le 21 juillet 1872. Fervent adepte des doctrines saint-simoniennes, il écrivit dans les journaux de l'école. Plus tard, après avoir été collaborateur et directeur de *la Presse*, il obtint, en 1859, l'autorisation de fonder un nouveau journal politique, *l'Opinion nationale*, qui devint un des principaux organes de la démocratie sous le second Empire, et fit entrer le rédacteur en chef au Corps législatif, en 1863, comme candidat de l'opposition anticléricale. Il a publié plusieurs écrits sur des questions politiques et sociales, et un recueil d'*Etudes de politique et de philosophie religieuse* (1862, in-18. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

Cf. Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. IV ; — Laurent de l'Ardèche : *Adolphe Guéroult* (Paris, 1872, in-8).

GUERRE CIVILE (LA) DE GENÈVE, poëme de Voltaire, complété par Cazotte ; — LA GUERRE DES DIEUX, poëme de Parny ; — LA GUERRE D'ÉCOSSE, poëme de Jordan-Fantosme ; — LA GUERRE DE TRENTE ANS (Histoire de), ouvrage de Schiller; — LA GUERRE DE TROIE, poëme de Conrad de Würtzbourg (voy. ces noms).

GUEUDEVILLE (Nicolas), littérateur français, né vers 1650 à Rouen, mort vers 1720. Religieux bénédictin, il s'évada du couvent, s'enfuit en Hollande, où il embrassa le protestantisme et se maria. Il y fonda un journal politique dirigé contre le gouvernement de la France : *l'Esprit des cours de l'Europe;* plus tard, *Nouvelles des cours de l'Europe* (La Haye, 1699-1710, 18 vol. in-12). On cite ensuite : *Critique générale des aventures de Télémaque* (Cologne, 1700, 2 vol. in-12); *Atlas historique* (Amsterdam, 1713-1721, 7 vol. in-fol.); *le Censeur, ou le Caractère des mœurs de La Haye* (La Haye, 1715, in-12); *Parallèle de Paul III et de Clément XI* (Ibid., 1716, in-12). Il a traduit : *le Grand Théâtre historique*, d'Imhof (Leyde, 1703 et suiv., 5 vol. in-fol.); *Éloge de la folie*, d'Erasme (Leyde, 1713, in-12); *Utopie*, de Thomas Morus (Ibid., 1715, in-12); les *Comédies* de Plaute (Ibid., 1719, 10 vol. in-12), etc. On peut juger de ses traductions par cet aveu de la préface de la dernière : « Je n'ai rien omis pour habiller ce vieux comique à la mode; j'étends, sans façon, ses pensées, etc. »

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

GUEULETTE (Simon), historien français, né à Noyon, mort en 1699. Il fut bénédictin de Cluny. Ses ouvrages, qu'il publia sous le pseudonyme de *Desmay*, sont nombreux. Nous citerons : *Méthode facile pour étudier l'histoire de France* (Paris, 1685-1691, 3 vol. in-12); *Méthode pour apprendre l'histoire de l'Eglise* (Paris, 1693, 3 vol. in-12); *Nouvelle méthode pour apprendre facilement l'histoire romaine* (1694, in-12), etc.

Cf. Lelong : *Biblioth. histor. de la France.*

GUEULETTE (Thomas-Simon), littérateur français, né le 2 juin 1683 à Paris, mort le 22 décembre 1766. Avocat au Parlement de Paris, puis substitut du procureur du roi, il est connu surtout par la publication de contes nombreux, d'un caractère amusant et d'une forme agréable : *les Soirées bretonnes, nouveaux contes de fées* (Paris, 1712, in-12); *les Mille et un Quarts-d'heure, contes tartares* (Ibid., 1715, 2 vol. in-12; 1753, 3 vol. in-12); *les Aventures merveilleuses du mandarin Fum-Hoam, contes chinois* (Ibid., 1723, 2 vol. in-12); *les Sultanes de Guzarate, contes mogols* (Ibid., 1732, 3 vol. in-12); *les Mille et une Heures, contes péruviens* (Amsterdam, 1733, 2 vol. in-12). Il a fait représenter au Théâtre-Italien un assez grand nombre de pièces, dont quelques-unes eurent du succès : *Arlequin-Pluton* (1719) ; *le Trésor supposé*, en trois actes (s. d.) ; *l'Horoscope accompli* (1727), etc. Il a donné comme éditeur : *Histoire du petit Jehan de Saintré* (1724, 3 vol. in-12); *Essais* de Montaigne (1725, 3 vol. in-4); *Œuvres* de Rabelais (1732, 6 vol. in-8); *Pathelin*, par Pierre Blanchet (1748, in-12), etc. La Bibliothèque de l'Arsenal possède neuf volumes de manuscrits de Gueulette.

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles littéraires.*

GUEVARA (Antonio DE), écrivain espagnol, né en Biscaye vers 1490, mort à Mondonedo en 1545. En 1528, il entra dans les ordres et se fit religieux franciscain. Protégé de l'empereur Charles-Quint, il l'accompagna en Italie et ailleurs, et fut un de ses chroniqueurs officiels. Il fut évêque de Cadix, puis de Mondoñedo. Ses ouvrages, écrits d'un style élégant, mais déclamatoire et remplis d'éloges excessifs à l'adresse de l'empereur, ont contribué à donner à la prose espagnole du XVIe siècle son caractère particulier. Ils l'ont fait surnommer, on ne sait trop pourquoi, « le Maimbourg de l'Espagne. » Nous citerons : *De Menosprecio de la corte y alabanza de la aldea* (s. d., 1591, in-8), traduit en français par Antoine d'Alaigre, sous ce titre : *le Mépris de la cour avec la vie rustique* (Lyon, 1542, in-8), et, par S. Hardy, sous celui-ci : *Moyens légitimes pour parvenir à la faveur et pour s'y maintenir, ou le Réveille-Matin des courtisans* (Paris, 1623, in-8) ; *Relox de principes ó Marco-Aurelio* (1529), traduit par Galliot du Pré sous ce titre : *l'Orloge des princes* (Paris, 1540, in-fol.), sorte d'allégorie historique dans le genre de la *Cyropédie* dont le héros est moins Marc-Aurèle que Charles-Quint; par une supercherie qui ne trompa personne, l'auteur donna ce roman comme la traduction d'un manuscrit de Florence. On a encore de Guevara des *Sermons* diffus et prolixes, et des *Epistolas familiares* (Valladolid, 1539-1545, 2 vol. in-fol.), traduites en français par de Gutery, sous le titre d'*Épîtres dorées, morales et familières* (Lyon, 1555, in-4).

Cf. Ticknor : *History*, etc., t. II ; — Eugène Baret : *Espagne et Provence* (Paris, 1852, 1 vol. in-8).

GUEVARA (Luis VELEZ DE), auteur dramatique et romancier espagnol, né à Ecija (Andalousie) en 1570, mort à Madrid en 1644. L'un des écrivains les plus populaires et les plus féconds de son temps, il a composé environ quatre cents comédies, dont il n'a été conservé qu'un petit nombre. Nous en citerons plusieurs qui mettent bien en relief soit le génie espagnol, soit le caractère propre de l'auteur, chez qui le gongorisme et l'enflure n'excluent pas une imagination forte et une élévation véritable. Le sujet de celle qui a pour titre : *le Roi a plus de poids que le sang* (Mas pesa el Rey que la sangre), emprunté à la *Crónica de Don Sancho el Bravo*, est la défense héroïque de Tarifa contre les Maures par Alonso Perez, chef de la famille des Guzman. *La Lune de la montagne* (la Luna de la sierra) met en scène la vengeance que tire un laboureur d'un noble qui a outragé sa femme. *Le Potier d'Ocaña* (el Ollero de Ocaña) est une comédie d'intrigue, et *Régner après la mort* (Reinar despues de morir),

un drame dont le sujet est l'émouvante histoire d'Inès de Castro. Dans ses comédies religieuses, Guevara n'hésite pas à employer l'amour profane. *Les Trois plus grands prodiges* (los Tres mayores portentos), par exemple, exposent la vie de saint Paul en le faisant amoureux de la Madeleine. *La Cour de Satan* (la Corte de Satanás) est l'histoire de Jonas à la cour de Ninive sous les règnes de Ninus et de Sémiramis. La comédie intitulée : *le Procès du diable avec le curé de Madridejos* (El pleito del diablo con el cura de Madridejos), écrite en collaboration avec Rojas et Mira de Mescua, a pour sujet les aventures d'une jeune fille possédée et de ses exorcismes; interdite et supprimée par l'Inquisition, quelques exemplaires seulement ont échappé à la destruction. Un recueil de pièces de Guevara a été publié sous le titre de *Comedias famosas* (Séville, 1730, in-4).

Il est plus connu à l'étranger comme romancier, grâce à une fantaisie satirique, *el Diablo cojuelo* (Novela de la otra vida; Madrid, 1641, petit in-8), que Lesage a tant popularisée par son propre *Diable boiteux*, qui est moins une imitation qu'une continuation du roman espagnol. Celui-ci, dont le style est à la fois pur et plein de feu, élégant et plaisant, contient d'excellentes peintures de la vie des courtisans espagnols, de celle des *picaros* ou mauvais sujets et des mœurs littéraires dans les grands centres de Castille et d'Andalousie. Il a été réimprimé plusieurs fois, à Paris, dans le texte original et traduit dans notre langue. Il fait partie du volume des *Novelistas anteriores à Cervantes*, collection Rivadeneyra.

Cf. Nicolas Antonio : *Bibl. Hisp. nova;* — Ticknor : *History of spanish literature ;* — A. de Puibusque : *Hist. comparée*, etc.

GUI DE BOURGOGNE, chanson de geste du XIII^e siècle, 9^e branche de la Geste de Pépin. — Charlemagne est, depuis vingt-sept ans, occupé de la conquête de l'Espagne, quand de jeunes chevaliers font roi de France l'un d'entre eux, Gui de Bourgogne; mais celui-ci se fait suivre par ses compagnons et va en Espagne se soumettre à Charlemagne et l'aider à prendre la ville de Luiserne, qu'il assiége depuis sept ans. On a de cette chanson deux manuscrits du XIII^e siècle. L'un est au muséum britannique, l'autre à la bibliothèque de Tours. C'est celui-ci qu'ont publié MM. Guessard et Michelant, dans les *Anciens poëtes de la France* (Paris, 1859, in-16).

GUI DE NANTEUIL, chanson de geste du commencement du XIII^e siècle, 7^e branche de la Geste de *Doon de Mayence* (voy. ce nom). Gui est fils de Garnier et de la belle Aye, et il a pour aïeul Doon de Nanteuil, le second des douze fils de Doon de Mayence. Il reçoit de Charlemagne la faveur de porter l'oriflamme. La famille de Ganelon en conçoit de la jalousie. Hervieu de Lyon, fils du traître Macaire, et neveu de Ganelon, accuse Gui d'un meurtre. Poursuivi par Charlemagne et Hervieu jusque sous les murs de Nanteuil, Gui est secouru par Ganor, second mari d'Aye d'Avignon, qui lui amène des forces considérables; l'empereur est réduit à implorer la paix. Cette chanson a 3000 vers environ. Elle existe manuscrite à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier et à la Bibliothèque de Venise. M. P. Meyer l'a publiée dans les *Anciens poëtes de la France* (Paris, 1861, in-16).

Cf. L. Gautier : *les Epopées françaises.*

GUI DE WARWYKE, roman d'aventures anonymes, supposé du XIII^e siècle. Guy, jeune varlet anglais, devient amoureux de la fille de son seigneur et, pour se rendre digne d'elle, va chercher sur le continent des occasions de montrer sa prouesse. Elles s'offrent à lui en grand nombre : tournois dont il sort vainqueur; services rendus à l'empereur d'Allemagne; secours donnés à l'empereur de Constantinople contre le soudan de Babylone, et bien d'autres exploits accomplis de concert avec son ami Harold et grâce à son aide. Suivant M. Ellis, ce poëme est un des plus ennuyeux de l'ancienne littérature anglaise. Il a été très-répandu, et il en existe plusieurs copies et une traduction en vers anglais du XIV^e siècle. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale contient 11 230 vers.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

GUIART (Guillaume), chroniqueur français du XIII^e siècle, né à Orléans. Il a écrit sous le titre de *la Branche des royaux lignages*, une chronique de près de 21 000 vers, allant de 1165 à 1306, et toute à la louange de Philippe le Bel. Du Cange en a donné un extrait dans l'*Histoire de saint Louis* de Joinville (1668, in-fol.), et Buchon l'a éditée complétement (1828, 2 vol. in-8).

Cf. Buchon : *Introduction* à son édition ; — Ch. Brainne, *les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I.

GUIBAUD (Eustache), théologien français, né le 20 septembre 1711 à Hyères, mort en 1794. Oratorien, il professa les humanités et la philosophie. Outre un livre ascétique très-répandu, *Gémissements d'une âme pénitente* (Bruxelles, 1778, in-18), on a de lui : *Explication du Nouveau Testament* (Paris, 1785, 5 vol. in-8) ; *la Morale en action* (Lyon 1787, in-12), imitée de celle de Bérenger et dont il changea plus tard le titre contre celui d'*Élite de faits mémorables* (Paris, 1824, in-12, plus. édit.).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GUIBERT DE NOGENT, chroniqueur français, né en 1053 à Clermont (Oise), mort en 1124. Il fut abbé de Sainte-Marie de Nogent-sous-Couci, de l'ordre de Saint-Benoît. On a de lui une *Histoire de la première croisade*, déjà intitulée *Gesta dei per Francos* et insérée par Bongars dans le recueil du même titre (1053-1124); puis *Trois livres de sa vie*, contenant des détails intéressants sur les événements du temps. Ces deux ouvrages ont été traduits par Guizot dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. IX et X.

GUIBERT (Jacques-Antoine-Hippolyte, comte DE), écrivain militaire et littérateur français, né le 11 novembre 1743 à Montauban, mort le 6 mai 1790. Nommé maréchal de camp en 1788, il était entré à l'Académie française en 1786. Son *Essai général de tactique* (Londres [Liége], 1772, 2 vol. in-4), tendant à introduire en France le système prussien, très-estimé par des juges spéciaux, est écrit d'un style assez élégant, mais parfois emphatique. Il le compléta par d'autres ouvrages techniques : *Observations sur la constitution des armées de S. M. prussienne* (Amsterdam [Paris], 1778, in-12); *Défense du système de guerre moderne* (Neufchâtel, 1779, 2 vol. in-8) ; *De la Force publique* (Paris, 1790, in-8). On cite en outre : *Éloge du maréchal Catinat* (Paris, 1775, in-8) ; *Eloge de Michel de l'Hôpital* (1777, in-8); des tragédies qui furent représentées sans succès : *le Connétable de Bourbon, les Gracques, Anne de Boleyn;* etc. Ses *Œuvres militaires* ont été réunies (Paris, 1803, 5 vol. in-8), ainsi que ses *Œuvres dramatiques* (Paris, 1822, in-8). — Sa femme (Alexandrine-Louise, BOUTINON DE COURCELLES, comtesse DE GUIBERT), morte en 1826, a publié quelques romans : *Margaretha* (1797, 2 vol. in-12); *Agatha* (1797, 3 vol. in-12); *Iedaretta* (1803, 2 vol. in-12), etc. ; des *Leçons sur la nature* (1806, in-18), et édité les *Lettres de M^{lle} de Lespinasse* (1809, 2 vol. in-8).

Cf. Bardin : *Notice sur Guibert* (Paris, 1836, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire.*

GUIBERT D'ANDRENAS, 9^e branche de la geste de *Guillaume au Court-Nez* (voy. ces mots).

GUICCHARDIN (François), célèbre historien italien, né à Florence en 1482, mort en 1540. Professeur de droit, à vingt-trois ans, dans sa ville natale, il fut envoyé, en 1512, comme ambassadeur à la cour de Ferdinand le Catholique. Léon X, sur sa réputation, l'appela à Rome et le fit avocat du Consistoire (1518). Chargé du gouvernement de Modène et de Reggio, de celui de Parme, et, en 1530, de celui de Bologne, il prit une part importante dans les affaires de Florence, contribua à la restauration des Médicis, fut membre de la Commission des Douze, etc. Sur la fin d'une vie si active, il se retira dans sa maison de campagne pour écrire les événements auxquels il s'était trouvé mêlé. Son *Histoire de l'Italie, de 1490 à 1534*, en 20 livres (Florence, 1561, 2 vol. in-8), à laquelle il travailla pendant vingt-sept ans, et qui a été louée à l'excès, possède de grandes qualités. Écrite dans une langue pure et correcte, qui n'est point le dialecte d'une province, mais la langue même de la nation, elle ne se réduit pas non plus aux annales toscanes, mais par une innovation hardie, embrasse tous les intérêts du peuple italien. Bien renseigné sur les faits, l'auteur les raconte avec sincérité et les apprécie avec justesse. Il n'est pas exempt de défauts : il se pose en détracteur de son temps; ses harangues sentent un peu selon Montaigne « le caquet scolastique » ; elles sont prolixes. La diffusion est, du reste, le défaut de son style aux périodes interminables, dont la pompe et la pureté ont donné le ton à la prose italienne du XVI^e siècle. On remarque en outre chez lui l'absence d'émotion : il ne sait ni s'indigner, ni applaudir. La meilleure édition de l'*Histoire de Florence* a paru sous la rubrique de Fribourg en Brisgau (Florence, 1775-1776, 4 vol. in-4), et a été réimprimée, avec continuation, par Carlo Botta (Paris, 1832, 6 vol. in-8). Une traduction française a été donnée par Favre (Paris, 1738, 3 vol. in-4). On a en outre de Guicchardin : *Avis et conseils en matière d'État* (Anvers, 1525, in-8), traduits aussi en français (Paris, 1577, in-8); une relation de son ambassade à la cour espagnole publiée tardivement (Pise, 1825).

Cf. Benoît : *Guicchardin historien et homme d'Etat;* — Sansorino : *Vita di Francesco Guicciardini* ,— F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Paris, 1867, in-18) ; — L. Etienne : *Histoire de la littérature italienne* (Ibid., 1875, in-18).

GUICHENON (Samuel, comte DE), généalogiste français, né le 18 août 1607 à Mâcon, mort le 8 septembre 1664. Fils d'un chirurgien qui l'éleva dans la religion calviniste, il embrassa le catholicisme en 1630. Il eut les titres d'historiographe de France et de Savoie, En 1651, l'empereur Ferdinand III le nomma comte palatin, et en 1658 Louis XIV l'anoblit. On estime ses ouvrages pour l'abondance des documents et l'impartialité; les plus importants sont: *Histoire de Bresse et de Bugey* (Lyon, 1650, in-fol.); *Dessein de l'Histoire de la souveraineté de Dombes* (Lyon, 1659, in-4); *Histoire généalogique de la Maison de Savoye* (Lyon, 1660, 3 vol. in-fol.). Il avait écrit une histoire complète de la souveraineté de Dombes, sur l'ordre de M^{lle} de Montpensier, qui ne l'a fit pas imprimer parce que l'auteur n'avait pas sacrifié la vérité historique aux prétentions de sa famille. La bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier en possède le manuscrit.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXI.

GUIDE (LE), roman de Cooper; — LE GUIDE DE BATH, ouvrage de C. Austey; — LA GUIDE DES PÉCHEURS, traité de L. de Grenade (voy. ces noms)

GUIDI (Alessandro), poëte lyrique italien, né à Pavie en 1650, mort en 1712. Il passa plusieurs années à la cour de Parme auprès du duc Ranuccio II, et vint à Rome à la suite de la reine Christine de Suède, en 1685. Sa vanité de poëte excessive lui faisait dire que « Pindare n'était pas seul cher aux dieux ». On raconte qu'ayant eu l'étrange idée de mettre en vers six homélies de Clément XI, avec le dessein de les offrir à ce pape, il mourut d'apoplexie en découvrant une faute d'impression. Il a composé pour le duc Ranuccio un recueil de *Poésies lyriques* (Parme, 1671, in-12), remarquables par le dédain de toute règle, et par des effets d'harmonie et d'invention. Les *Homélies de Clément* ont été imprimées à Rome (1712, in-fol.). Guidi a encore écrit: *Amalasunta*, tragédie; de deux pastorales : *Endimione* et *Dafne*. Ses *Œuvres* ont été réunies (Rome, 1704, in-4).

Cf. G. Turroni : *Elogio storico di C.-A. Guidi* (Pavie, 1827, in-8) ; — Crescimbeni : *Vita di Guidi*, en tête des *Poesie di Guidi*.

GUIDICCIONI (Giovanni), littérateur et poëte italien, né en 1480 à Via Reggio, près de Lucques, mort en 1541. Il fut évêque de Fossombrone, suivit Charles-Quint en qualité de nonce du pape dans son expédition contre Tunis, et devint gouverneur de la Romagne et de la marche d'Ancône. Ses œuvres, qui comprennent des *Rime* (1567, in-12) et des *Orazione alla republica di Lucca* (Florence, 1568, in-8), sont remarquées pour les sentiments patriotiques et parfois pour l'éloquence. — GUIDICCIONI (Christiano), helléniste, né à Lucques en 1508, mort en 1582, fut évêque d'Ajaccio. On lui doit des traductions italiennes de l'*Électre* de Sophocle et de pièces d'Euripide (1747, in-8).

GUIDONIS (Bernard), chroniqueur français, né en 1260 près de Limoges, mort le 30 décembre 1331. Prieur des Dominicains, inquisiteur contre les Albigeois en 1307, évêque de Lodève en 1324, c'était un homme savant pour son siècle. Ses ouvrages sont nombreux. On cite principalement: *Flores chronicorum, sive Annales pontificum*, recueil dont il existe plusieurs manuscrits à la Bibliothèque nationale, et dont quelques portions ont été publiées, par Bréquigny dans les *Notices des manuscrits de la Bibliothèque du roi* (t. II), par Baluze dans les *Vitæ paparum avenionensium*, par Muratori dans les *Scriptores rerum italicarum* (t. III); *Descriptio Galliarum*, insérée dans les *Historiens de France*, de Duchesne (t. I); *Chronicon comitum Tolosanorum*, dans l'*Histoire des comtes de Toulouse* de Catel; *Liber sententiarum inquisitionis Tolosanæ*, dans l'*Histoire de l'Inquisition* de Limborch ; etc.

Cf. Touron : *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. II ; — *Observations* et *Réponse*, dans le *Mercure* de novembre 1737 et d'avril 1738.

GUIGNES (Joseph DE), orientaliste français, né le 19 octobre 1721 à Pontoise, mort le 22 mars 1800. Il étudia les langues orientales sous Fourmont, devint en 1754 membre de l'Académie des inscriptions et en 1757 professeur de syriaque au Collége royal. Son principal ouvrage, *Histoire générale des Huns, Turcs, Mogols et autres Tartares occidentaux* (Paris, 1756-1758, 5 vol. in-4), est remarquable par la science et l'abondance des recherches; mais le style en est négligé et la chronologie manque d'uniformité. « La critique historique lui fit défaut, dit M. Alfr. Maury. On en est surtout frappé dans ses recherches sur l'origine de l'alphabet. De Guignes fait dériver les lettres hébraïques et grecques des hiéroglyphes égyptiens. En cela il voyait juste; mais il s'imagina retrouver le même système figuratif dans l'écriture chinoise, et en conclut que les Chinois étaient une colonie d'Égyptiens. Cette folle idée a entaché, on peut le dire, presque tous les travaux de ce savant. » Il a fourni des *Mémoires* au Recueil de l'Académie des inscriptions et des articles au *Journal des savants*.

GUIGNES (Chr.-Louis-Joseph DE), orientaliste français, fils du précédent, né le 25 août 1759 à

Paris, mort le 9 mars 1845. Ayant appris le chinois sous la direction de son père, il alla comme consul à Canton, et après avoir passé dix-sept ans en Chine revint en France, où il fut chargé par le gouvernement de rédiger un dictionnaire chinois-français-latin. Il ne fit guère que rééditer celui du P. Basile de Glemona, sans nommer l'auteur (Paris, 1813, in-fol.). On a encore de lui : *Voyages à Pékin, Manille et l'Ile-de-France* (Paris, 1808, 3 vol. in-4 et atlas), et quelques autres écrits. Il était correspondant de l'Académie des inscriptions.

Cf. Alf. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions ;* — Klaproth : *Supplément au Dictionnaire chinois-latin du P. Basile* (Paris, 1819, in-fol.) ; — Léon de Rosny, dans la *Nouvelle biographie générale.*

GUILLARD (Nicolas-François), auteur dramatique français, né le 16 janvier 1752 à Chartres, mort le 26 décembre 1814. Il a écrit avec soin plusieurs opéras, dont la musique fut faite par Gluck, Sacchini, Lesueur, etc. On cite : *Iphigénie en Tauride* (1779, in-4) ; *Chimène ou le Cid* (1783, in-8) ; *Œdipe à Colone* (1786, in-8) ; *Louis IX en Égypte* (1790, in-8) ; *Miltiade à Maraton* (1794, in-4) ; *la Mort d'Adam* (1809, in-8) ; etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GUILLAUME DE POITIERS, chroniqueur, né vers 1020 à Préaux, près de Pont-Audemer. Il étudia à Poitiers, école alors célèbre. L'un des premiers historiens de la conquête normande, il a écrit en latin la *Vie de Guillaume le Conquérant*, qu'il avait probablement suivi en qualité de soldat et de chapelain. Orderic Vital l'a comparé à Salluste, pour la précision et l'énergie. Ce qui nous reste de la *Vie* (ou les Gestes) *de Guillaume*, c'est-à-dire la partie qui s'étend de 1035 à 1070, a été compris dans les *Historiæ Normannorun scriptores* de Duchesne (1619), réimprimé par Mazères (Londres, 1808), et traduit dans la *Collection* Guizot, t. XXIX.

GUILLAUME IX, comte de Poitou et duc d'Aquitaine. C'est le plus ancien poëte provencal dont les poésies aient été conservées. Ses premiers vers datent de 1090 ou 1095 ; mais il ne fut sans doute que le disciple et le successeur d'autres poëtes inconnus aujourd'hui, et il trouva la langue toute formée et la poésie pourvue de ses rhythmes et de sa cadence. Il se déclare lui-même habile dans le « métier poétique » : ce qui implique une culture contemporaine. Mauvais prince dans sa jeunesse et même discourtois chevalier, il termina sa vie dans le cloître. On trouve une émotion réelle dans le chant qu'il adresse à son pays en partant pour la croisade.

Cf. *Histoire littéraire de la France,* t. VII.

GUILLAUME DE JUMIÉGES, historien français du XI^e^ siècle. Bénédictin de l'abbaye de Jumiéges, il a écrit une des histoires des Normands les plus animées et les plus intéressantes : *Historiæ Normannorum libri VII.* Elle a été insérée par Camden dans les *Angliæ Scriptores*, par Duchesne dans les *Normannorum antiqui Scriptores*, et traduite dans la *Collection* Guizot, t. XXIX.

Cf. *Histoire littéraire de la France,* t. VIII.

GUILLAUME DE CONCHES, philosophe et grammairien français, né à Conches (Normandie) en 1080, mort vers 1150. Il eut une chaire à Paris, et, dans son enseignement, qui fut fort renommé, il tenta de concilier les doctrines néo-platoniciennes avec les dogmes catholiques. Érudit, avec moins de subtilité que la plupart de ses contemporains, il a écrit en un latin assez clair, malgré la barbarie de l'époque. On a de lui : *De Philosophia libri quatuor*, ouvrage qui a été attribué à Bède le Vénérable et compris dans ses œuvres, avec le titre de Περὶ διδαξέων (1612, in-fol.), puis inséré dans la *Maxima bibliotheca Patrum*, sous le nom d'Honoré d'Autun ; on y trouve des propositions originales sur la Trinité, l'âme du monde, les démons et la création de la première femme, ainsi que des protestations très-vives en faveur de la liberté philosophique. On cite encore : *Dragmaticon philosophiæ* (Strasbourg, 1566, in-8) ; *Secunda philosophia Gulielmi a Conchis*, dont V. Cousin a publié des fragments dans l'appendice des *Ouvrages inédits d'Abélard; Tertia philosophia* et autres ouvrages qui existent en manuscrits à la Bibliothèque nationale.

Cf. *Histoire littéraire de la France,* t. XII ; — B. Hauréau, dans la *Nouvelle biographie générale.*

GUILLAUME DE CHAMPEAUX, *Gulielmus a Campellis* ou *Campellensis*, philosophe français, né vers la fin du XI^e^ siècle à Champeaux, près de Melun, mort en 1121. Il fut disciple d'Anselme de Laon et enseigna la doctrine des réalistes dans l'école de Notre-Dame à Paris, dont il était archidiacre. Abélard, son élève, devint son adversaire, et les succès de ce dernier amenèrent la retraite de Guillaume, qui se retira dans un faubourg où il fonda en 1113 l'abbaye de Saint-Victor. Peu de temps après cependant il recommença à enseigner et ne quitta son école qu'après sa nomination à l'évêché de Châlons-sur-Marne. Ses opinions ne nous sont connues que par Abélard. Ses ouvrages ont été presque entièrement perdus. Il nous reste de lui : *Moralia abbreviata* et *De origine animæ* (dans le *Thesaurus anecdotorum* de dom Martenne, t. V) ; un fragment *sur l'Eucharistie*, publié par Mabillon à la suite du tome IV des œuvres de saint Bernard ; un livre des *Sentences* en manuscrit à la Bibliothèque nationale ; un fragment *De Essentia Dei* à la Bibliothèque de Troyes.

Cf. *Histoire littéraire de la France,* t. X ; — B. Hauréau : *Philosophie scolastique* ; — l'abbé Michaud : *Guillaume de Champeaux* (Paris, 1867, in-8).

GUILLAUME DE TYR, historien français, né vers 1130 en Orient, de parents français. Sa famille était une des premières du royaume de Jérusalem, et il devint archevêque de Tyr en 1174. Il a écrit, en latin, l'histoire des événements arrivés en Terre Sainte depuis 1095 jusqu'en 1184. Son style est élégant pour l'époque, bien qu'il ne soit pas exempt d'incorrections ; sa narration est impartiale et très-intéressante. Jean Hérold a continué l'ouvrage de Guillaume et l'a mené jusqu'en 1321. Il fut publié pour la première fois, sous le titre de *Belli sacri Historia, libris XXIII comprehensa*, etc. (Bâle, 1549, in-fol.), et réimprimé sous celui de *Historia Belli sacri verissima* (Bâle, 1556, in-fol.). Bongars l'a inséré dans les *Gesta Dei per Francos.* On en a trois traductions, une faite au XIII^e^ siècle par Hugues Plagon, et imprimée dans l'*Amplissima Collectio* de dom Martène, une autre de Gabriel du Préau (Paris, 1574, in-fol.), et une dernière dans la *Collection* Guizot, t. XVI, XVII, XVIII.

Cf. *Histoire littéraire de la France,* t. XIV.

GUILLAUME, moine de Saint-Denis, chroniqueur du XII^e^ siècle. Il a écrit en latin une *Vie de Suger*, dont il était le confident et le secrétaire. Cet ouvrage est gâté par l'emphase du panégyrique. Il a été traduit dans la *Collection* de Guizot, t. VIII.

GUILLAUME DE FERRIÈRES, trouvère du XII^e^ siècle. Vidame de Chartres, il prit part à la quatrième croisade. On a de lui neuf chansons composées avant son départ pour l'Orient, et qui rappellent par la grâce et la naïveté celles du châtelain de Couci. Un salut d'amour a été publié par de Laborde *(Essai sur la musique;* Paris 1780, 4 vol in-8). Un autre par M. Paris (*Romancero français;* Paris 1833, in-12). Une chanson, extraite d'un manuscrit du Vatican, a été insérée par M. Ad. Keller dans son *Romvart* (Mannheim, 1844, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France,* t. XV.

GUILLAUME DE BLOIS, poëte latin du XII^e siècle. Il était frère puîné de Pierre de Blois. Il prit l'habit monastique chez les Bénédictins. Nous possédons de lui l'*Alda*, poëme latin, mêlé de narrations et de dialogues, et dont le sujet rappelle *l'Eunuque* de Térence. Les détails licencieux y abondent; le style est sec, et la versification incorrecte. Ce poëme a été publié par Th. Wright dans le recueil intitulé: *A Selection of latin Stories of the thirteenth and fourteenth centuries* (Londres, 1842, in-8). Les autres ouvrages de Guillaume de Blois ne nous sont point parvenus.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

GUILLAUME ou WILLIAM DE MALMESBURY, chroniqueur anglo-normand, mort vers 1150. Il entra dans l'ordre des Bénédictins et devint bibliothécaire et *précenteur* de l'abbaye de Malmesbury. Il composa un certain nombre de livres monastiques, vies de saints, annales de couvents, etc., une *Histoire des prélats anglais* (De gestis pontificum anglorum), et surtout une importante *Histoire d'Angleterre* divisée en deux parties: *Histoire des rois anglais* (Historia regum Anglorum), depuis l'invasion des Saxons jusqu'à la vingtième année du règne de Henri I^{er}, et *Histoire nouvelle* (Historia novella), depuis la vingt-sixième année du règne de Henri I^{er} jusqu'en 1142. Elle fut écrite à la demande de Robert, comte de Gloucester, fils naturel de Henri I^{er}, et le héros de la dernière partie. Les *Histoires* de Guillaume de Malmesbury, publiées dans la collection de Saville (Rerum anglicarum scriptores; Londres 1596, in-fol.), ont été réimprimées par les soins de M. Duff Hardy (Londres, 1840, 2 vol. in-8). Guillaume de Malmesbury a longtemps passé pour être après Bède le meilleur des chroniqueurs anglais; mais une étude plus approfondie de la période anglo-normande a conduit à beaucoup rabattre de cette admiration, pour le talent, pour l'exactitude et surtout pour l'impartialité de l'historien.

Cf. Wright: *Biog. britan. lit. Anglo-Norman period;* — Morley: *the English writers before Chaucer.*

GUILLAUME ou WILLIAM DE NEWBURY, chroniqueur anglo-normand, né en 1132, mort en 1208. Il était chanoine du monastère de Newbury. Outre un *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, il a écrit une *Histoire d'Angleterre* (Historia rerum anglicarum) depuis la conquête jusqu'en 1198. A partir de son époque il devient circonstancié et intéressant. La meilleure édition de son Histoire est celle de H. Claude Hamilton (1856, 2 vol.).

Cf. Wright: *Biog. britan. lit. Anglo-Norman period.*

GUILLAUME LE BRETON, chroniqueur et poëte, né vers 1165 dans la Bretagne armorique, mort après 1226. Il fut attaché, comme chapelain, à Philippe Auguste, le suivit dans ses expéditions, en reçut des missions confidentielles, et devint le précepteur de son fils naturel, Pierre Charlot. On lui doit une chronique en prose, *Historia de vita et gestis Philippi-Augusti*, qui, à part de précieux détails sur la Bretagne, reproduit la chronique de Rigord jusqu'en 1208, et qui la continue jusqu'en 1219. Tout ce qui est en propre à Guillaume réunit à l'intérêt le mérite d'un style animé. On y sent l'écrivain qui, malgré le mauvais goût de l'époque, s'est montré vraiment poëte dans *la Philippide* (Philippidos libri duodecim, sive Gesta Philippi-Augusti versibus heroicis descripta), poëme de plus de 9000 vers. « *La Philippide*, dit M. Guizot, sous le point de vue moral et littéraire aussi bien qu'historique, est d'une grande valeur. Elle sort de la sécheresse d'une pure narration. Si le poëte ne peint pas, du moins il décrit les mœurs des peuples, la situation des lieux, la forme des armes et des machines. Les phénomènes de la nature entrent dans sa composition, et y font passer quelque chose du monde intellectuel qui commençait à se produire en France. » Le poëme et la chronique de Guillaume le Breton sont compris dans le Recueil des *Historiens de France* de Pithou, et dans celui de Duchesne, t. V. D. Brial a inséré la chronique dans les *Historiens de France et des Gaules*, t. XVII, et Guizot en a publié la traduction dans sa *Collection*, t. II. Gaspard Barthius a donné, avec un excellent commentaire, une édition de *la Philippide*, sous ce titre: *Speculum boni, pii, cordati et fortunati principis, qualis fuit Francorum rex Philippus-Augustus* (Zwickau, 1697, in-4).

Cf. Guizot: *Notice*, dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. II; — Gidel: *De Philippide Guillelmi Britonis*, thèse (Paris, 1856, in-8).

GUILLAUME D'AUVERGNE ou DE PARIS, théologien et philosophe français, né à Aurillac, mort en 1248 à Paris. Il fut élu en 1228 évêque de Paris et sut gagner la confiance des princes et du clergé. Il avait une connaissance assez profonde de la philosophie arabe, et son style a été signalé comme supérieur à la langue de son époque. Son plus important ouvrage, intitulé *De Universo*, est un mélange de théologie mystique et de philosophie réaliste : il y raisonne sur les entités et prétend en établir la réalité en Dieu et dans la nature. L'édition la plus complète de ses *Œuvres* est celle d'Orléans (1674, 2 vol. in-fol.).

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

GUILLAUME LE CLERC ou CLERC DE NORMANDIE, poëte français, né vers la fin du XII^e siècle en Normandie. Il composa d'abord des contes et des fabliaux, ainsi qu'il s'en accuse dans ces vers :

> Guillaume, un clers qui fu Normans,
> Qui versifia en romans
> Fables et contes, soleit dire
> En fole et vaine matire,
> Pécha souvent; Deus li pardont!

Nous avons deux de ses fabliaux, *De la mal Honte* et *Du Prestre et d'Alison*, imprimés dans les principaux recueils de fabliaux. Il écrivit ensuite *li Bestiaire divin* et le *Besant de Dieu*, publiés l'un et l'autre par M. Hippeau (Caen, 1852, in-8). *Li Bestiaire divin* présente la description des divers animaux, accompagnée de réflexions morales. Le *Besant de Dieu*, ou le don que Dieu a fait à chaque homme de facultés propres à le mener au salut éternel, renferme une suite de reproches et de conseils adressés aux riches et aux puissants et n'épargne pas la cour de Rome, au sujet des Albigeois. Il nous reste encore de Guillaume le Clerc un roman qui appartient au cycle de la Table-Ronde, *li Romans des aventures de Fregus*, ou *Frégus et Galienne*. Le héros est un paysan écossais qui, armé chevalier par le roi Arthur, triomphe du chevalier Noir, et qui, après bien des difficultés, des serments d'amour, des séparations et des recherches, finit par être l'heureux époux de la belle Galienne.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

GUILLAUME DE LORRIS, trouvère, né à Lorris, près de Montargis, mort vers 1260, auteur de la première partie du *Roman de la Rose* (voy. ce mot).

GUILLAUME DE SAINT-AMOUR, théologien français, né vers 1200 à Saint-Amour (Franche-Comté), mort le 13 septembre 1272. Il enseigna la philosophie à l'école du parvis Notre-Dame, à Paris, fut recteur de l'Université et l'un des premiers maîtres de la maison de Sorbonne. Défenseur des maîtres séculiers contre les entreprises des religieux mendiants, il attaqua ces derniers dans un livre fameux, *De Periculis novissimorum temporum* (1256), qui, combattu par saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Albert le Grand, fut con-

damné par le pape et brûlé publiquement; mais la jeunesse des écoles le répandit parmi le peuple en le traduisant en français. Les œuvres de Guillaume de Saint-Amour ont été imprimées sous ce titre : *Opera G., doctoris olim integerrimi* (Constance, 1632, in-4). Les Dominicains obtinrent en 1633 un arrêt du conseil privé du roi défendant de vendre ce volume « à peine de la vie ».

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

GUILLAUME DE CHARTRES, historien français, né à Chartres vers 1225, mort vers 1280. Aumônier de Louis IX, il le suivit dans ses croisades, fut prisonnier avec lui (1250) et l'assista à ses derniers moments (1270). Il a écrit la vie de ce roi, en détaillant les vertus du saint et indiquant trop brièvement les actes politiques du monarque. Cet ouvrage a été inséré, comme complément de la *Vie de saint Louis* par Geoffroy de Beaulieu, dans le recueil de Duchesne, t. V, et dans les *Historiens de France et des Gaules*, t. X.

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

GUILLAUME DE NANGIS, chroniqueur français, mort après 1300. Il était moine de Saint-Denis. Son histoire de saint Louis, *Gesta S. Ludovici IX, Francorum regis*, sans avoir la naïveté et le charme de celle de Joinville, est une des plus utiles relations du règne. On a aussi du même auteur l'histoire de Philippe III, *Gesta Philippi III, Audacis dicti;* elle est aride et manque quelquefois de clarté. Ces deux ouvrages ont été insérés dans la *Collection des historiens de France* de Pithou, dans celle de Duchesne, t. V., et dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XX (Paris, 1840, in-fol.). On trouve dans ce dernier recueil la traduction en français que Guillaume de Nangis a donnée lui-même de sa *Vie de saint Louis* et une traduction de la *Vie de Philippe III*, tirée des *Grandes Chroniques* de Saint-Denis. Des traductions nouvelles ont été données dans la *Collection* Guizot, t. XIII. Guillaume de Nangis a encore écrit une *Chronique* succincte, souvent confuse, qui commence à la création du monde et va jusqu'à l'année 1301; elle n'est en grande partie qu'une répétition de chroniques plus anciennes; d'autres moines de Saint-Denis l'ont continuée jusqu'en 1368. Le tout a été publié par la Société de l'histoire de France (Paris, 1843, 2 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI.

GUILLAUME DE MACHAULT, poëte français, né vers 1290 à Machault, dans la Brie, mort vers 1377. Secrétaire de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, dont il partagea les aventures, il le fut ensuite du dauphin, Jean de Normandie, qui devint roi de France. Il fut le poëte le plus remarquable du XIVe siècle dans la poésie amoureuse. Cependant il dut surtout sa réputation, qui fut très-grande auprès des contemporains, aux innovations qu'il introduisit dans le rhythme et dans la musique. Ses successeurs l'appelèrent : « Maistre Guillaume de Machault, le grand rhétorique de nouvelle fourme, qui commencha toutes tailles nouvelles et les parfais lais d'amour. » Il eut pour disciple Eustache Deschamps. Agnès de Navarre, sœur de Charles le Mauvais, touchée de son talent et de sa célébrité, lui envoya un messager pour lui exprimer l'amour dont elle s'était éprise pour lui sans l'avoir vu. La princesse avait alors seize ou dix-sept ans; le poëte, qui en avait plus de cinquante, avait perdu un œil et était tourmenté par la goutte. Cependant une correspondance s'engagea entre eux, et Agnès voulut que Guillaume célébrât leur amour dans un poëme. Ce poëme, intitulé *le Voir Dit*, contient le récit de cette innocente aventure, et notamment leur entrevue à la cour de Navarre. On a, en outre, de Guillaume de Machault : *le Vergier*, *l'Écu bleu*, *le Jugement du roi de Behaigne*, *les Quatre Oiseaux*, *le Confort d'ami*, etc., un nombre considérable de ballades, rondeaux, lais et virelais, une chronique de *la Prise d'Alexandrie*, en vers octosyllabiques, etc. Ses poésies sont conservées dans de magnifiques manuscrits à la Bibliothèque nationale.

Cf. De Roquefort : *l'État de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles* (édit. 1821, in-8); — Fétis : *Biographie des musiciens;* — Louis Moland, dans *les Poëtes français* d'Eug. Crépet, t. I.

GUILLAUME DE PASTRENGO, biographe italien dont on ignore le vrai nom, né à Pastrengo, près Vérone, vers 1400. Il fut notaire et juge à Vérone, remplit une mission auprès du pape Benoit XII à Avignon et se lia dans cette ville avec Pétrarque. Il a laissé, sous le titre de *De Viris illustribus*, un ouvrage qui mérite d'être remarqué comme le plus ancien dictionnaire historique, bibliographique et géographique; le manuscrit, conservé à Venise et qui forme deux volumes in-folio, est divisé en denx parties, dont la seconde (bibliographie et géographie) a été imprimée par M. A. Biondo, sous ce titre : *De Originibus rerum libellus, in quo agitur descriptis virorum illustrium, de fundatoribus urbium*, etc. (Venise, 1547, in-4). La *Verona* de Maffei contient de curieux détails sur ce premier essai d'encyclopédie biographique en Italie.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura ital.*, t. V.

GUILLAUME (Jacquette), femme auteur française du XVIIe siècle, a écrit un ouvrage assez curieux, *les Dames illustres*, « où, par bonnes et fortes raisons, il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin » (Paris, 1665, in-12), plus un *Discours sur le sujet que le sexe féminin vaut mieux que le masculin* (Paris, 1668, in-12) : on attribue toutefois ce dernier à une homonyme.

Cf. Chaudon : *Dictionnaire hist. universel.*

GUILLAUME D'ANGLETERRE, roman de Chrestien de Troyes (voy. ce nom).

GUILLAUME AU COURT-NEZ (GESTE DE) ou de GARIN DE MONTGLANE, l'une des trois grandes gestes du cycle carlovingien, la plus complète et la plus travaillée des trois. La geste de *Guillaume au Court-Nez* est celle des héros du Midi fidèles à la royauté. Il n'y eut parmi eux, dit le trouvère Bertrand de Bar-sur-Aube, « ni lâche, ni traître; tous furent sages, nobles guerriers et hardis chevaliers, jamais ils ne trompèrent le roi de France; ils travaillèrent sans repos à aider leur légitime seigneur en même temps qu'à augmenter honorablement le nombre de leurs fiefs, mais ils mirent constamment par-dessus tout l'intérêt de la chrétienté en confondant et détruisant les Sarrasins. » Le principal héros de cette grande geste est le plus fameux d'entre les enfants et petits-enfants d'Aimeri de Narbonne. Outre le nom de Guillaume au Court-Nez, il porte aussi ceux de Guillaume Fierebrace, Guillaume d'Orange, saint Guillaume de Gellone, et est le centre d'une suite de récits composés de traditions et de fables. *Garin de Montglane*, l'un des deux titres généraux de toute la geste, est aussi le titre particulier de la première de ses branches.

Ces branches sont au nombre de dix-huit, formant un tout de 117 300 vers. Voici les titres et l'étendue de chacune d'elles :

I. *Garin de Montglane :* 16 000 vers.
II. *Girart de Viane :* 6400.
III. *Aimeri de Narbonne :* 4600.
IV. *Enfances Guillaume :* 3300.
V. *Coronement Looys :* 2600.
VI. *Le Charroi de Nismes*: 3200.
VII. *La Prise d'Orange :* 3200.

VIII. *Siége de Barbastre et Beuve de Comarchis :* 8000.
IX. *Guibert d'Andrenas :* 2000.
X. *Mort d'Aimeri :* 4000.
XI. *Enfances Vivien :* 3300.
XII. *Bataille d'Aleschans :* 9600.
XIII. *Moniage Guillaume :* 4200.
XIV. *Rainouart :* 1000.
XV. *Bataille de Loquifer :* 3900.
XVI. *Moniage Rainouart :* 8200.
XVII. *Renier :* 20 000.
XVIII. *Foulque de Candie :* 17 000.

Guillaume est un guerrier du IXe siècle. Charlemagne l'avait fait gouverneur de Toulouse, à charge pour lui de soumettre les Aquitains. Voilà la donnée historique. Les trouvères ajoutèrent aux traditions véridiques des aventures empruntées à d'autres temps et à d'autres guerriers; ainsi Guillaume (d'Orange) protége le roi de France contre les Normands; il se rend à Rome, à Naples et délivre l'Italie des Sarrasins. Les personnages ayant vécu ou fictifs qui participent à l'action du roman sont : Garin de Montglane; ses fils, Aimeri de Narbonne, Renier et Girart de Viane; Guillaume au Court-Nez, fils d'Aimeri de Narbonne, et ses frères, Beuve de Comarchis, Guibert d'Andrenas et Garin d'Anséune; Vivien, fils de ce dernier. Il y a encore Rainouart, marmiton de taille gigantesque que Guillaume trouve dans les cuisines du roi de France. Il est fils de Desramé, émir de Cordoue et par conséquent frère de la femme de Guillaume ; Loquifer, géant sicilien ; Renier, petit-fils de Rainouart; Foulque de Candie, ou plutôt de Cadix, cousin de Vivien.

Voici le sujet particulier de chaque branche de cette longue geste : — 1° *Garin de Montglane.* Garin, dès son arrivée à la cour de Charlemagne, inspire à la reine une vive passion. Charles s'en aperçoit. Il réclame la tête du favori, à moins qu'il ne se rachète en gagnant une partie d'échecs. Charles ajoute à l'enjeu sa couronne et sa femme. Garin gagne contre lui; mais il se contente du fief de Montglane (peut-être *Glanum* près de Tarascon). Il en chasse un vassal rebelle et épouse la fille du comte de Limoges. — 2° *Girart de Viane.* Girart, fils de Garin, obtient de Charles le Chauve le fief de Vienne; mais celui-ci veut le lui reprendre et l'assiége sept ans dans cette ville. C'est à n'en pas douter une imitation de Gérard de Roussillon. — 3° *Aimeri de Narbonne.* Aimeri, vicomte de Narbonne, combat longtemps les Sarrasins. C'est un personnage historique. Il eut sept fils, parmi lesquels Guillaume. — 4° *Enfances Guillaume.* Ce dernier fut envoyé à la cour de Charles. Il arrive à Saint-Denis pour le couronnement de cet empereur. Il s'y distingue et est fait chevalier. — 5° *Coronement Looys.* Guillaume contribue à faire choisir par Charles son fils Louis pour successeur. — 6° *Charroi de Nismes.* C'est le récit du moyen employé par Guillaume pour prendre cette ville aux Sarrasins, en y introduisant mille chariots contenant chacun, en apparence, du sel, et en réalité un homme armé. — 7° *Prise d'Orange.* Guillaume, par désœuvrement et sur la description qui lui est faite des beautés d'Orange et des charmes d'Orable, pénètre dans cette ville sous un déguisement. Reconnu, c'est grâce à Orable qu'il échappe à la mort. Bien plus, la belle Sarrasine lui livre la ville et accepte sa main. — 8° *Siége de Barbastre et Beuve de Comarchis.* Beuve, frère de Guillaume, étant devant Narbonne, est fait prisonnier par les Sarrasins, et conduit à Barbastre, ville d'Aragon. Quoique captif, il se rend maître de la ville et force ainsi l'émir qui assiégeait Narbonne à abandonner cette place pour entreprendre le siége de Barbastre. Beuve soutient ses efforts et, secouru par l'empereur Louis, il achève avec lui la conquête de l'Espagne. — 9° *Guibert d'Andrenas.* Guibert, le plus jeune fils d'Aimeri, reçoit de son père la ville d'Andrenas, située en Espagne, à la condition qu'il le délivrera des Sarrasins. Guibert y réussit. — 10° *Mort d'Aimeri.* Le vicomte de Narbonne devenu vieux est assiégé dans cette dernière ville. Mal secouru par l'empereur Louis, il tombe au pouvoir des Sarrasins. Ce n'est que par de nouveaux efforts qu'il recouvre Narbonne; mais il meurt de fatigue. — 11° *Enfances Vivien.* Vivien, neveu de Guillaume, est échangé, dans son enfance, contre son père Garin d'Anséune, prisonnier des Sarrasins d'Espagne. Mais il est enlevé par des pirates. Il réussit à retourner en Espagne à la tête de quelques hommes. Il a des succès d'abord, puis des revers. L'empereur vient à son secours. — 12° *Bataille d'Aleschans.* Les Aleschans ou Aliscamps (Champs-Élysées) sont situés devant Arles. Dans ce lieu se livre une terrible bataille contre les Sarrasins. Vivien revenu d'Espagne et qui a juré de combattre sans fin ces derniers, est tué dans la mêlée. — 13° *Moniage Guillaume.* C'est la retraite authentique de Guillaume, devenu vieux, dans un lieu nommé Gellone, à quatre milles de l'abbaye de Saint-Benoît d'Aniane. Chassé par les moines de cette abbaye, qui redoutaient sa force et sa violence, il s'établit dans une forêt voisine de Montpellier, dans le lieu célèbre depuis de Saint-Guilhem-du-Désert. Plus tard il vient défendre Paris. Il délivre cette ville en tuant le géant Isoré. L'endroit supposé du combat s'appelle encore *Tombe-Issoire.* — 14° *Rainouart.* La mort de Vivien est vengée par le géant Rainouart. On le fait chrétien, chevalier, et on le marie à la belle Aélis, fille du roi Louis, laquelle met au monde le géant Maillefers. — 15° *Bataille de Loquifer.* Nous sommes dans les géants. Les Sarrasins ont envahi la France. Rainouart combat Loquifer, géant sicilien, mais son fils Maillefers lui est enlevé et Rainouart va infructueusement à sa recherche à travers le royaume des fées. — 16° *Moniage Rainouart.* C'est une imitation comique du moniage de Guillaume : les moines cherchent à se défaire de Rainouart. L'abbé se fait musulman pour y parvenir. Mais Rainouart, livré aux Sarrasins, leur échappe et fait la conquête d'Aljeste (Alger). Il revient mourir à Brioude. — 17° *Renier.* Renier, fils de Maillefers, transporté dans son enfance chez les Sarrasins de Venise, se livre à la recherche de son père et le tire des mains des infidèles. Des faits du temps et des personnages historiques, les querelles des Guelfes et des Gibelins, Robert Guiscard, etc., se trouvent maladroitement mêlés aux incidents de cette chanson. — 18° *Foulque de Candie.* Foulque, cousin de Vivien, inspire de l'amour à Anfelize, fille de l'émir de Candie (Cadix). Celle-ci trahit son père, abandonne sa religion et épouse Foulque qui fait la conquête de Candie.

Les auteurs des diverses branches du vaste cycle de *Guillaume au Court-Nez* sont inconnus, à l'exception de ceux de *Girart de Viane*, de *Foulque de Candie* et du *Moniage Rainouart.* Les deux premières sont de deux trouvères du XIIIe siècle : Bertrand de Bar-sur-Aube et Herbert le Duc. La troisième est attribuée à Guillaume de Bapaume La branche de *Beuve ou Bueves de Comarchis et du siége de Barbastre* a été renouvelée par Adam ou Adenès le Roi. De Roquefort n'a pas craint d'attribuer à ce dernier, d'après des notes manuscrites de Sainte-Palaye, la composition de toutes les parties du roman de *Guillaume.* D'un autre côté, Fauriel a cru pouvoir mettre *Guillaume au Court-Nez* au nombre des chansons de geste d'origine provençale.

De toutes les branches, la plus intéressante, celle de *Girart de Viane*, a été publiée par

M. Prosper Tarbé (Reims, 1829, in-8). M. Im. Bekker a donné une partie de la même branche en tête de *Fierabras* (Berlin, 1829). Le tome VI des *Mémoires de l'Académie royale des sciences* de Bavière renferme divers fragments du *Moniage Guillaume*. M. Leroux de Lincy a publié une partie de *Loquifer* dans son *Livre des légendes* (Paris, 1836, in-8). *Aliscans* a été édité par MM. Guessard et de Montaiglon dans les *Anciens poëtes de la France*. Les manuscrits des branches inédites sont nombreux à la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque de l'Arsenal, au Muséum britannique, à Rome, parmi les manuscrits de la reine Christine de Suède, etc.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XX et XXII; — Fauriel : *Histoire de la littérature provençale*; — Roquefort : *De l'Etat de la poésie française dans les XII*e *et XIII*e *siècles* (Paris, 1814, in-8); — Ch. d'Héricault : *Essai sur l'origine de l'épopée française* (Paris, 1859, in-8); — L. Gautier : *les Epopées françaises*, t. I (Paris, 1865).

GUILLAUME DE DOLE, roman d'aventures du XIIIe siècle. Le trouvère anonyme qui en est l'auteur l'avait intitulé : *Roman de la Rose*. Roquefort l'a attribué sans fondement à Raoul de Houdan. — Le héros est un empereur d'Allemagne nommé Corras. Le poëme débute par son éloge. Entre autres mérites, l'empereur est loué de n'avoir aucun arbalétrier dans son armée et de ne se servir que de la lance. — On n'a que les premières pages de ce poëme. Le manuscrit unique se trouve au Vatican.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

GUILLAUME D'ORANGE, poëme de Wolfram d'Eschenbach. — GUILLAUME D'ORLÉANS, poëme de Rodolphe d'Ems (voy. ces noms).

GUILLAUME DE PALERME, roman d'aventures anonyme du XIIIe siècle. Il contient plus de 9600 vers. Surchargé d'incidents qui échappent à l'analyse, ce qu'il offre de plus saillant, c'est le personnage d'un loup philanthrope qui n'est autre que le fils d'un roi d'Espagne changé en loup par les maléfices d'une marâtre. Voué à la protection de Guillaume de Palerme, fils du roi Embron, il le ravit enfant, pour le dérober à la cruauté de son oncle, l'élève dans une forêt et protége ses amours avec Melior, fille de l'empereur de Rome. Il parvient à reprendre sa forme humaine. Le manuscrit de *Guillaume de Palerme* se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

GUILLAUME TELL, drames de Comella, de Waechter, de Schiller; tragédie de Lemierre; livret d'opéra de Jouy (voy. ces noms).

GUILLEBAUD (Pierre), historien français, né le 21 février 1585 à Angoulême, mort le 29 mars 1667. Il eût, dans l'ordre des Feuillants, le nom de Pierre de Saint-Romuald. Ses ouvrages, pleins de renseignements, mais sans méthode ni critique, sont : *Trésor chronologique et historique* (Paris, 1642-1647, 3 vol. in-fol.); *Ephémérides, ou Journal chronologique et historique* (Paris, 1664, 2 vol. in-12); *Historiæ Francorum epitome* (Paris, 1652, 2 vol. in-12). Il a encore publié : *Hortus epitaphiorum selectorum* (Paris, 1648, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIX.

GUILLEBERT DE METZ, écrivain français du XVe siècle. Il a laissé une intéressante *Description de Paris*, qui a été éditée par M. Leroux de Lincy (Paris, 1855, in-12).

Cf. Leroux de Lincy et Tisserant : *Paris et ses historiens aux XIV*e *et XV*e *siècles* (Paris, 1868, in-4).

GUILLEMAIN (Charles-Jacob), auteur dramatique français, né le 23 août 1750 à Paris, mort le 25 décembre 1799. Il composa un très-grand nombre de pièces pour les théâtres secondaires : *les Cent écus* (1783); *Annette et Basile* (1786); *Encore les bonnes gens* (1792); *le Nègre aubergiste* (1793), etc., et surtout au spectacle de Séraphin : *la Chasse aux canards*, *la Mort tragique de Mardi-Gras* et *le Gagne-Petit*, qui furent joués plus de cinq cents fois.

Cf. Brazier : *Hist. des petits théâtres de Paris*; — Quérard : *la France littéraire*.

GUILLERAGUES (Gabriel-Joseph DE LAVERGNE, comte DE), diplomate français, né à Bordeaux, mort le 5 mars 1684. L'un des hommes distingués du XVIIe siècle par les qualités de la politesse et du goût, il fut en relation avec les écrivains de mérite; Boileau lui a adressé sa cinquième épître. Nommé en 1677 ambassadeur à Constantinople, il y mourut. On a de lui : *Ambassades du comte de Guilleragues* (Paris, 1687, in-12); *Relation de l'audience donnée sur le sopha*, dans les *Curiosités historiques* (1759, 2 vol. in-12). On lui a attribué la traduction des *Lettres d'une religieuse portugaise*, de Marianne Alcaforada.

Cf. Brossette, dans son édit. des *Œuvres de Boileau*; — Saint-Simon : *Mémoires*.

GUILLET (PERNETTE DU). — Voyez DU GUILLET.

GUILLON DE MONTLÉON (l'abbé Aimé), publiciste français, né le 24 mars 1758 à Lyon, mort le 12 février 1842. Ayant émigré au début de la Révolution, il rentra sous un déguisement de marchand en 1795, et fit paraître divers écrits contre le pouvoir. L'un d'eux, *le Grand crime de Pépin le Bref* (Londres [Paris], 1800, in-8), où il dévoilait les prétentions de Bonaparte au titre d'empereur, lui attira la prison, puis l'exil. Sous la Restauration, il devint conservateur à la bibliothèque Mazarine.

On a de lui de nombreux ouvrages, entre autres : *Histoire du siége de Lyon* (Paris, 1797, 2 vol. in-8); *Étrennes aux amis du 18 fructidor* (1799, in-8), factum qui portait au frontispice le directeur La Revellière-Lepeaux en polichinelle; *les Martyrs de la foi pendant la Révolution française* (Paris, 1820-1821, 4 vol. in-8), etc.; puis des écrits périodiques : *la Politique chrétienne* (1797, in-8); *Feuille impartiale et Variétés morales* (1798-1799, 3 vol. in-8; 1800, 1815); *le Sylphe, ou Journal invisible* (1800, in-8), etc.

Cf. G. Sarrut et Saint-Edme : *Biographie des hommes du jour*, t. II, 2e partie; — Quérard : *la France littéraire*.

GUILLON (l'abbé Marie-Nicolas-Sylvestre), théologien et littérateur français, né le 1er janvier 1760 à Paris, mort le 16 octobre 1847. Entré dans les ordres, il se fit connaître par des succès dans la chaire, devint bibliothécaire et aumônier de la princesse de Lamballe. En 1792, il se cacha à Sceaux, sous le nom de *Pastel* et y exerça la médecine. Le culte ayant été rétabli, il se livra de nouveau à la prédication, fut professeur de rhétorique au lycée Bonaparte, puis d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie. Après 1830, sa position près de la nouvelle reine, dont il était l'aumônier depuis 1818, et ses sentiments gallicans, le firent proposer pour les évêchés de Cambrai et de Beauvais; mais il ne fut pas accepté par Rome, sous prétexte des censures que lui avait infligées l'archevêque de Paris, de Quelen, pour avoir administré l'abbé Grégoire. On lui accorda cependant le titre d'évêque de Maroc *in partibus*.

On a de l'abbé Guillon : *Nouveaux contes arabes* (Paris, 1788, in-12); *Mélanges de littérature orientale* (Ibid., 1788, in-8); *Qu'est-ce donc que le pape?* (Ibid., 1789, in-8); *De la Nomination aux évêchés dans les circonstances actuelles* (Ibid., 1801, in-8), écrit pour lequel Fouché le fit renfermer quatre mois au Temple; *Entretiens sur le suicide* (Ibid, 1802, in-18; 1836, in-8); *La Fontaine et tous les fabulistes* (Ibid., 1803, 2 vol. in-8; 1829, 2 vol. in-12);

Du Rétablissement des études (Ibid., 1823, in-8); *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église* (Ibid., 1824 et suiv., 26 vol. in-8; plus. édit.), publication qui contribua à tourner les esprits vers l'étude des premiers écrivains chrétiens; *Histoire générale de la philosophie* (Ibid., 1835, 1848, 4 vol. in-12), supplément de la précédente; *Histoire de la nouvelle hérésie du* XIX^e *siècle* (Ibid., 1835, 3 vol. in-8), réfutation de Lamennais; *Modèles de l'éloquence chrétienne en France après Louis XIV* (Ibid., 1837, 2 vol. in-8); *Comparaison de la méthode des Pères avec celle des prédicateurs du XVII*^e *siècle* (Ibid., 1837, in-8); *Examen critique des doctrines de Gibbon, Strauss et Salvador sur Jésus-Christ* (Paris, 1841, in-8), etc. L'abbé Guillon a traduit les *Œuvres de saint Cyprien* (Ibid., 1837, 2 vol. in-8), et il a édité : *Collection ecclésiastique, ou Recueil complet des ouvrages faits depuis l'ouverture des états généraux relativement au clergé* (Ibid., 1791 et suiv., 12 vol. in-8); *Brefs et instructions du saint-siége relatifs à la Révolution française* (Ibid., 1799, 2 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains ;* — Chateaubriand : *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV; — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine.*

GUILLOT-GORJU (Bertrand HARDOIN DE SAINT-JACQUES, dit), bouffon français, mort en 1648. Il étudia la médecine, mais il s'ennuya bientôt de la Faculté, partit pour la province, et se mit à la solde des charlatans, avec l'emploi d'attirer la foule en débitant des lazzis. Il se fit une réputation par la volubilité de sa parole et la variété de ses intonations. En 1634, il remplaça Gaultier Garguille à l'hôtel de Bourgogne, et y tint le rôle de médecin. Il était grand, laid, avait le teint bistré et un nez fort long, un nez de pompette, dit Sauval. Il ne s'enfarinait pas et mettait un masque. Revenu à la pratique de la médecine, il mourut d'ennui.

Cf. Sauval : *Antiquités de Paris ;* — les frères Parfaict: *Histoire du Théâtre-Français.*

GUIMOND DE LA TOUCHE (Claude), poëte tragique français, né le 17 octobre 1723 à Châteauroux, mort le 14 février 1760. Après avoir terminé ses études à Rouen, il entra dans la Société de Jésus, y resta quatorze ans, et après l'avoir quittée se livra à la poésie. Il débuta par une ode sur la naissance du duc de Bourgogne, intitulée : *Mars au berceau* (1751, in-8). La seule tragédie qu'il ait composée, et qui a fait vivre son nom, *Iphigénie en Tauride*, fut représentée au Théâtre-Français le 4 juin 1757. Si l'on en croit M^{lle} Clairon, le cinquième acte, dont les comédiens n'étaient pas contents, fut refait en entier, ce jour même, par l'auteur, et pourtant la toile se leva à cinq heures et demie. Le succès fut tout d'enthousiasme. Guimond, redemandé à grands cris, se laissa amener sur la scène; il s'évanouit de joie en se retirant. Sa pièce, qui fut maltraitée par Fréron et par Grimm, et que Geoffroy appelle une « farce burlesque », un « fatras extravagant », était à plusieurs égards remarquable et est restée comme une de nos meilleures tragédies de second ordre. A l'imitation des Grecs, ou simplement à l'exemple de Collé, l'auteur a rempli son sujet, sans y introduire d'épisodes d'amour ; et en maintenant la simplicité du plan d'Euripide, il n'a manqué ni d'intérêt ni de pathétique. On y a signalé bien des emprunts : la scène de la reconnaissance était tirée tout entière de l'opéra d'*Iphigénie* de Duché; celle où Iphigénie interroge Oreste sur le sort de la famille des Atrides, et dont le fond est dans Euripide, rappelait par quelques détails l'œuvre de Lagrange, mais en l'améliorant. On a reproché à l'auteur d'avoir exagéré sans utilité pour l'action la stupide férocité de Thoas, et de n'avoir pas assez préparé ni motivé le dénoûment. Pour le style, une versification pesante, monotone, des morceaux déclamatoires et des fautes de langue, étaient sauvés par l'énergie, la chaleur qui animaient l'ensemble de l'œuvre. *Iphigénie en Tauride* a été imprimée plusieurs fois (Paris, 1758, 1784, 1811, 1815, 1818, in-8). On a encore de Guimond de La Touche : *Épître à l'amitié* (Londres, 1758, in-8); *les Soupirs du cloître, ou le Triomphe du fanatisme* (1765, in-8), satire contre les Jésuites.

Cf. Collé : *Journal historique ;* — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Geoffroy : *Cours de litt. dramatique* (3^e édit.), t. III; — Patin : *Études sur les tragiques grecs*, t. IV ; — Mercier de Compiègne : *Notice sur Guimond de La Touche* (Paris, 1795, in-18) ; — Lejosne : *Notice sur la vie et les œuvres de G. de L.* (1871).

GUINICELLI (Guido), poëte italien du XIII^e siècle, né à Bologne, mort en 1274. De la famille très-noble des Principi, il était attaché au parti Gibelin et fut exilé. Chef d'une école de poésie, dite bolonaise, il donna à la langue de la chanson d'amour une harmonie, un coloris inconnus, et à la pensée une élévation une subtilité toute théologique. Il est regardé comme un précurseur de Dante qui le met au-dessus de tous les auteurs de rimes amoureuses. Mais son idéalisme exalté et raffiné, qui le distingue tout à fait des troubadours provençaux, le jette dans une obscurité, encore accrue par l'altération de ses manuscrits. On a de lui sept *canzone*, cinq sonnets insérés dans divers recueils et quelques pièces inédites.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire d'Italie*, t. I ; — Fauriel : *Dante et les origines de la langue et de la littér. ital.*, t. I ; — L. Etienne : *Histoire de la littérat. ital.* (Paris, 1875, in-18).

GUINOT (Eugène), homme de lettres francais, né à Marseille en 1805, mort le 9 février 1861. Collaborateur de divers journaux, il rédigea pendant dix ans pour le *Siècle*, sous le pseudonyme de *Pierre Durand*, une chronique qui eut le plus grand succès. Il fit jouer, sous le pseudonyme de *Paul Vermond*, un certain nombre de vaudevilles : l'un d'eux, *la Restauration des Stuarts* (1849), le brouilla avec la feuille libérale à laquelle il appartenait. Il a donné quelques volumes. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

GUIRAUD (Pierre-Marie-Thérèse-Alexandre), poëte français, né le 25 décembre 1788 à Limoux, mort le 24 février 1847. Fils d'un fabricant de draps, il avait succédé à son père; mais ses succès aux concours des Jeux Floraux lui firent quitter le commerce pour la poésie. Il vint à Paris, attira l'attention des salons par quelques pièces de vers empreintes d'une sensibilité mélancolique, puis atteignit à la réputation par sa tragédie des *Machabées*, jouée avec un grand succès, à l'Odéon, en 1822. Il fut élu membre de l'Académie française en 1826 et créé baron en 1828. Ses ouvrages dramatiques, assez faibles sous le rapport de l'invention, de la contexture et de la peinture des caractères, offraient quelques situations émouvantes et des vers à effet, pompeux et sonores. Ils sont depuis longtemps oubliés. C'est à des poëmes de moindre importance que son nom doit d'avoir survécu; *le Petit Savoyard* est encore appris dans les maisons d'éducation, et figure dans leurs recueils de morceaux choisis.

Outre *les Macchabées*, Guiraud a donné à l'Odéon *le Comte Julien, ou l'Expiation*, tragédie en cinq actes (1823), et au Théâtre-Français, *Virginie*, tragédie en cinq actes (1827). Ses autres ouvrages sont: *Élégies savoyardes* (Paris, 1823, in-8); *Poëmes et chants élégiaques* (1824, in-8); *Chants hellènes* 1824, in-8); *le Prêtre*, en vers (1826, in-8); *Césaire*, roman chrétien (1830, in-8); *Flavien, ou Rome au désert* (1835, 3 vol. in-8), ouvrage du même genre; *Poésies dédiées à la jeunesse* (1836, in-18); *Philosophie catholique de l'histoire* (1839-1841, 3 vol. in-8); *le Cloître de Villemartin*, en

vers (Limoux, 1843, in-8). Les *Œuvres* de Guiraud ont été réunies (Paris, 1845, 4 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains ;* — Jules Janin : *Histoire de la littérature dramatique ;* — Ampère : *Discours de réception à l'Académie française.*

GUIRLANDE (LA), recueil de poésies grecques, sous le nom de Méléagre ; — LA GUIRLANDE DU BERGER, recueil de pastorales de Michel Drayton (voy. ces noms).

GUIRLANDE DE JULIE (LA). C'est le titre d'un ouvrage célèbre dans l'histoire de notre littérature au XVII[e] siècle. Il fut exécuté conformément au dessein du duc de Montausier, qui devint gouverneur du dauphin, et qui était alors un des habitués de l'hôtel de Rambouillet. L'amour qu'il avait conçu pour Julie-Lucine d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet, et qui fut couronné par le mariage après quatorze ans de constance, lui inspira le désir d'offrir à l'objet de son admiration et de son culte un ouvrage qui surpassât tout ce qu'on pouvait voir alors de plus singulier et de plus délicat en galanterie. Environ sept années avant son mariage, en 1638, il commença à composer, avec quelques hommes distingués et quelques beaux-esprits de ses amis, les madrigaux qui devaient former tout un livre à la louange de Julie. Lui-même en composa seize ; les autres eurent pour auteurs Arnauld d'Andilly, père et fils, Arnauld de Corbeville, Arnauld de Briotte, Chapelain, Colletet, Conrard, P. Corneille, Desmarets de Saint-Sorlin, Godeau, Gombault, l'abbé Habert, le capitaine Habert, Maleville, Pinchesne, Monmort, Racan, Scudéry, Tallemant des Réaux et le marquis de Rambouillet. Ces pièces sont en général froides, fades, alambiquées. On a surtout cité le quatrain de Desmarets sur *la Violette*, dont la conclusion :

> Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
> La plus humble des fleurs sera la plus superbe,

était celle de la plupart des madrigaux ; c'est celle de *la Tulipe* du grand Corneille, qui fournit au moins deux fleurs authentiques à la Guirlande :

> Pour trône donne-moi le beau front de Julie ;
> Et si cet heureux sort à ma gloire s'allie,
> Je serai la reine des fleurs.

Le volume fut offert à Julie en 1641, le jour de sa fête. Il était sur vélin et comprenait 490 feuillets in-folio. Après le titre venaient trois feuillets de garde, suivis du faux-titre formé par une guirlande de fleurs au centre de laquelle étaient écrits ces mots : *la Guirlande de Julie*. Trois autres feuillets blancs séparaient ce frontispice d'une seconde miniature qui représentait Zéphyre tenant une rose à la main droite, et à la main gauche une guirlande de vingt-neuf fleurs. Parmi les autres feuillets, vingt-neuf portaient chacun une fleur peinte en miniature ; les autres présentaient un ou plusieurs madrigaux relatifs à chaque fleur. Les madrigaux étaient au nombre de soixante-deux. Le célèbre calligraphe Jarry les avait écrits, en ronde, avec une admirable perfection. Les fleurs avaient été peintes par Nicolas Robert, alors fort renommé, le même qui commença le *Recueil des vélins* de la Bibliothèque du roi. La reliure, en maroquin rouge, avec les lettres J.-L. enlacées, était l'œuvre de Le Gascon, l'un des plus habiles relieurs français. Ce précieux volume, après la mort du duc de Montausier, qui survécut à sa femme, passa à la duchesse de Crussol-d'Uzès, et fut possédé plus tard par le duc de La Vallière. Lors de la vente de la bibliothèque de ce dernier, il fut acheté 14 500 livres par des Anglais. Il a été racheté depuis par la fille du duc de La Vallière. Une copie que Jarry fit du même manuscrit, en bâtarde, et qui ne contient que les madrigaux, sans peintures, se compose de 40 feuillets in-8. Elle a été payée dans des ventes successives 406 fr., 622 fr. et 250 fr. Un troisième manuscrit, moins remarquable, a figuré à la vente Debure. Le texte de *la Guirlande de Julie* a été imprimé plusieurs fois (Paris, 1794, in-8 ; 1818, in-18 ; 1824, in-18, avec figures coloriées).

Cf. Rive : *Notice sur la Guirlande de Julie* (Paris, 1779) ; — Ch. Livet : *Précieux et précieuses* (1859, in-8) ; — Brunet : *Manuel du libraire.*

GUISCHARDT (Karl-Gottlieb), dit QUINTUS-ICILIUS, écrivain militaire allemand, né à Magdebourg en 1724, mort à Berlin le 13 mai 1775. Ses travaux d'érudition militaire le firent choisir pour aide de camp par Frédéric II, qui lui donna à ce propos comme surnom le nom du principal aide de camp de César. Il était membre de l'Académie de Berlin. On cite de lui : *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*, rectifiant et continuant les commentaires du chevalier Folard sur Polybe (La Haye, 1757, 3 vol. in-8, fig. ; Lyon, 1760, 2 vol. in-4) ; *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires* (Berlin, 1773, 4 part. in-8, fig.).

Cf. Lo Looz : *Recherches d'antiquités militaires ;* — Quérard : *la France littéraire.*

GUISE (François DE LORRAINE, duc D'AUMALE ET DE), grand maître de France et lieutenant général de l'État, né en 1519 à Bar, assassiné en 1563 devant Orléans. Nous avons de lui des *Mémoires-journaux concernant les affaires de France et les négociations avec l'Ecosse, l'Italie et l'Allemagne pendant les années* 1547 *à* 1561. Cette relation, qui se distingue moins par le style que par l'intérêt des révélations historiques, sur les affaires de l'Etat ou sur les détails de la vie du prince, se compose de transcriptions ou de résumés faits par lui-même ou par son secrétaire Millet. Elle a été insérée dans la collection de Michaud-Poujoulat, t. VI.

GUISE, (Henri II DE LORRAINE, duc DE), quatrième fils de Charles de Lorraine, duc de Guise, grand chambellan de France, né en 1614, mort en 1663. Il a écrit des *Mémoires* sur la part qu'il prit, en 1647 et 1648, à la révolte des Napolitains, soulevés par Masaniello contre l'Espagne. Ces mémoires ont été publiés par Sainctyon, secrétaire du duc (Paris, 1668, in-4, et 1681, in-12), et réimprimés dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. LV et LVI, et Michaud-Poujoulat, t. XXI.

GUISE (Jean et Jacques DE). —Voyez GUYSE.

GUITECLIN DE SASSOIGNE, chanson de geste de J. Bodel (voy. ce nom).

GUITTONE D'AREZZO (Fra), poëte italien du XIII[e] siècle, né en Toscane, mort en 1294. Il était de l'ordre religieux et militaire des *Cavalieri gaudenti*. L'un des plus anciens qui aient écrit dans la langue vulgaire, on lui attribue quarante et un sonnets, deux ballades et quelques chansons d'amour, qui lui vaudraient incontestablement le premier rang parmi ses contemporains. Dante et Pétrarque rendent témoignage de sa grande réputation, quoique le premier la trouve exagérée et lui reproche ses façons de dire toutes municipales et même plébéiennes. Une quarantaine de *Lettres* de Guittone, écrites dans une prose italienne pleine de latinismes et de gallicismes et rendues fort obscures par l'imperfection de la langue du temps, ont été publiées au XVIII[e] siècle.

Cf. Vanucci : *Manuale della letteratura del primo secolo della lingua italiana ;* — Mario Flori : *Vita di Guittone*, en tête des *Lettere.*

GUIZOT (François-Pierre-Guillaume), célèbre homme d'Etat et historien français, né à Nîmes le 4 octobre 1787, mort au Val-Richer (Calvados) le 12 septembre 1874. Nous laissons complétement de côté l'homme politique, publiciste, administra-

teur, député, ministre, et chef du plus long et du dernier cabinet de Louis-Philippe, influent pendant plus de soixante ans par ses écrits, son action et ses conseils, et nous nous bornons à marquer, par la suite des ouvrages, les étapes de sa carrière d'écrivain. Pendant qu'il faisait son droit à Paris, il fut introduit dans la maison de Suard et y rencontra M^lle^ Pauline de Meulan, qui travaillait au *Publiciste*, et qu'il épousa en 1812, malgré la différence d'âge. Il écrivit lui-même, dans ce recueil, des articles remarqués sur *les Martyrs*, de Chateaubriand. En même temps, il donnait un *Nouveau dictionnaire des synonymes* (Paris, 1809, 2 vol. in-8; plus. édit.), qui n'était que la reproduction des travaux antérieurs sur la matière ; il faisait de la critique d'art et publiait *De l'État des beaux-arts en France et du Salon de* 1810 (1811, in-8) ; il commençait une série de *Vies des poëtes français du siècle de Louis XIV* (1813, t. I, in-8), traduisait de l'allemand *l'Espagne en* 1808, par Rehfues (1812), et éditait, en l'annotant, l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain* de Gibbon (1812 et suiv.).

Son enseignement historique à la Sorbonne, qui dura de 1812 à 1830, sauf les interruptions causées par la politique, eut pour résultat le plus personnel de ses ouvrages, le *Cours d'histoire moderne* (1828-30, 6 vol. in-8), qui se partagea, sauf quelques remaniements, en deux autres : *Histoire générale de la civilisation en Europe* (5^e^ édit., 1845, in-8 ; 1846, in-12), et *Histoire de la civilisation en France* (5^e^ édit., 1845, 4 vol. in-8 ; 1846, 4 vol. in-12). Ses autres travaux historiques de la même époque furent : *Histoire du gouvernement représentatif* (1821-22, 2 vol. in-8) ; *Essai sur l'histoire de France*, faisant suite aux *Observations* de l'abbé Mably (1823, in-8) ; *Collection des mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre* (1823 et suiv., 26 vol. in-8), traduits par divers et annotés par l'éditeur ; *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis l'origine jusqu'au XIII^e^ siècle*, avec notes, notices, etc. (1823 et suiv., 31 vol. in-8) ; *Histoire de la révolution d'Angleterre* (1827-28, 1^re^ partie, t. I-II ; 5^e^ édit., 1845, 2 vol. in-12). Aux discussions politiques du temps plutôt qu'à l'histoire appartiennent les études suivantes : *Du Gouvernement représentatif et de l'état actuel de la France* (1816, in-8) ; *Des Conspirations et de la justice politique* (1821, in-8) ; *Des Moyens de gouvernement et d'opposition* (1821, in-8). Dans un ordre plus littéraire, il donnait une édition annotée des *Œuvres de Rollin* (1821), une traduction revisée des *Œuvres de Shakespeare*, avec une *Notice* (même année), et des articles à divers recueils. Il dirigeait l'*Encyclopédie progressive* et était l'un des fondateurs de la *Revue française*.

Sous le règne de Louis-Philippe, toute l'activité de Guizot est absorbée par son rôle d'administrateur, d'homme politique, d'orateur et de chef de parti, et il n'écrivit guère qu'une étude sur *Washington* (1841, in-18), pour servir d'introduction à la publication de la *Vie, correspondance et écrits de Washington* (1839-40, 6 vol. in-8). Mais après la chute de son ministère, qui entraîna celle de la monarchie, il redevint publiciste, historien, moraliste, et donna successivement : *De la Démocratie en France* (1849, in-8) ; *Pourquoi la révolution d'Angleterre a-t-elle réussi?* (1850, in-8) ; *Cromwell sera-t-il roi?* (1852, in-8) ; *Nos Mécomptes et nos espérances* (1855, in-8) ; *l'Amour dans le mariage, Guillaume le Conquérant* et *Edouard III* (dans la Bibliothèque des chemins de fer, 1855 et suiv., in-16) ; *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* (1858-68, 9 vol. in-8) ; *l'Eglise et la société chrétienne en* 1861 (1861, in-8) ; un recueil de ses *Discours académiques* (1861, in-8) ; un recueil de discours prononcés dans les chambres de 1819 à 1848, sous le titre d'*Histoire parlementaire de France* (1863, t. I-V) ; *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne* (1864, in-8) ; *Mélanges biographiques et littéraires* (1869, in-8) ; *le Duc de Broglie* (1872, in 18) ; *Histoire de France racontée à mes petits-enfants* (1870-75, t. I-IV, in-4, illustr.), dernier travail de longue haleine de l'auteur. Il appartint à l'Institut à trois titres : membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis sa réorganisation (1832), il remplaça Dacier à l'Académie des inscriptions en 1833, et de Tracy à l'Académie française en 1836. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Loève-Veimars : *Fr. Guizot*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1834) ; — Th. Deschères : *Biographie de M. Guizot* (1842, in-8) ; — L. de Loménie : *les Contemporains illustres*, par un Homme de rien, t. I (1844, in-12) ; — Ch. Marchal : *Lord Guizot, sa politique*, etc. (1844, in-32) ; — Gainet : *Etudes critiques sur les travaux historiques de M. Guizot* (Paris, 1851, in-8) ; — Cormenin : *Etudes sur les orateurs parlementaires* ; — G. Planche : *M. Guizot*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mars 1852) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I ; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemp.* ; — Saint-Edme et Germain Sarrut : *Biogr. des hommes du jour*, t. I, 2^e^ partie.

GUIZOT (Élisabeth-Charlotte-Pauline DE MEULAN, M^me^), femme du précédent, née le 2 novembre 1773 à Paris, morte le 1^er^ août 1827. Fille d'un receveur général de la généralité de Paris, elle grandit au milieu d'une société distinguée, dont faisaient partie Rulhière, Condorcet, Chamfort, Devaines, Suard, etc. Son père mourut en 1790 ; elle vit bientôt sa famille tomber de la fortune dans la gêne, et elle tenta la carrière des lettres. Son début fut un roman intitulé *les Contradictions* (Paris, 1799, in-12). Le style en est net et clair. Il y a du piquant et de l'enjouement dans les situations, un esprit ingénieux, une raillerie douce et fine, une raison saine dans beaucoup de détails. On y remarqua surtout l'absence de rêverie, de mélancolie, et de la sentimentalité religieuse familière aux écrivains de son sexe et de son monde. Son second livre, *la Chapelle d'Ayton* (Paris, 1800, 5 vol. in-12), est une imitation des romans anglais alors à la mode, mais sans exaltation ni sensiblerie. M^lle^ de Meulan entra au *Publiciste* dès que Suard eut fondé cette feuille (1801). Elle y écrivit durant près de dix ans sur toutes sortes de sujets, sur la morale, la société, les spectacles, les romans, etc. Les premiers articles qu'elle y donna furent réunis sous le titre d'*Essais de littérature et de morale* (Paris, 1802, in-8). Il s'en trouve aussi beaucoup dans les *Mélanges* de Suard. Au mois de mars 1807, M^lle^ de Meulan se vit forcée, par suite de peines domestiques et de l'altération de sa santé, de suspendre sa collaboration. Une lettre lui arriva, lui offrant des articles qu'on tâcherait de rendre dignes d'elle, pour remplacer ceux qu'elle ne pouvait faire. L'auteur de cette lettre était M. Guizot, alors âgé de vingt ans environ, et très-obscur encore. Ses articles, après quelques difficultés, furent agréés avec reconnaissance. Ainsi se forma une liaison qui aboutit à un mariage le 9 avril 1812. « A partir de ce temps, dit M. Sainte-Beuve, une seconde époque commence pour M^me^ Guizot... Sa forme sera moins vive que par le passé... Avec des principes fixes et élevés, tout d'elle tendra désormais à un but pratique. » Elle débuta dans cette voie par un recueil de contes intitulé *les Enfants* (Paris, 1812, 2 vol. in-12), et par des articles, contes et dialogues, qui furent insérés dans *les Annales de l'éducation*, recueil fondé par son mari. Elle publia ensuite *Raoul et Victor, ou l'Écolier* (Paris, 1821, 4 vol. in-12), et les *Nouveaux contes* (Paris, 1823, 2 vol. in-12), volumes dans lesquels une invention heureuse et attachante s'allie aux bons con-

seils. On met au-dessus les *Lettres de famille sur l'éducation domestique* (Paris, 1826, 2 vol. in-8). On publia d'elle après sa mort : *Une Famille* (Paris, 1828, 2 vol. in-12); *Conseils de morale, ou Essais sur l'homme, la société, la littérature* (Paris, 1828, 2 vol. in-8). Elle a collaboré à plusieurs des ouvrages de son mari sur l'histoire et la littérature anglaise. — Son fils unique, François-Jean GUIZOT, né le 11 août 1815, et mort en 1837, à l'âge de vingt-deux ans, a écrit sur sa mère une notice insérée dans le *Dictionnaire de la conversation*. C'est le seul morceau littéraire qui reste de lui. — Sa nièce, Mme Marguerite-Andrée-Élisa DILLON, née le 30 mars 1804, morte le 11 mars 1833, épousa à son tour Fr. Guizot à la fin de 1828, suivant le désir exprimé par sa tante à son lit de mort. Moins de cinq ans après, une mort prématurée l'enleva. Elle avait commencé à se faire une place dans les lettres par des articles insérés dans la *Revue française*, et réunis en un volume sous le titre d'*Élisa Guizot* (Paris, 1834, in-8). On a aussi d'elle quelques contes pour l'enfance.

Cf. Franç.-Jean Guizot : *Notice citée*; — Ch. de Rémusat : *Mélanges*; — Sainte-Beuve : *Portraits de femmes*; — Mme A. Tastu : *Notice sur Mme Elisa Guizot*, dans la *Biographie des femmes auteurs*; — Fr. Guizot : *Mémoires*.

GULLIVER (VOYAGES DE), roman de Swift (voy. ce nom).

GUNDLING (Nicolas-Jérôme), philosophe allemand, né à Kirchen-Littenbach le 25 février 1671, mort le 16 décembre 1729. Il fut professeur de philosophie, d'éloquence et de droit, puis recteur de l'Université de Halle. A part des ouvrages spéciaux de logique, de morale et de droit qui le rattachent à l'école de Hobbes, nous citerons ici une *Histoire complète de l'érudition* (Wollstaendige Historie der Gelehrtheil; Francfort, 1734-1736, 5 vol. in-4) et un recueil de dissertations, *Gundlingiana* (Halle, 1715-1732, in-8).

Cf. Chr.-Fr. Hempel : *Gundling's Leben und Schriften* (Francfort, 1736, in-4); — Niceron : *Mémoires*, t. XXI.

GUNDLING (Jacques-Paul, baron DE), historien allemand, né à Kirchen-Sittenbach le 19 août 1673, mort à Potsdam le 11 avril 1731. Après avoir professé l'histoire et la politique à l'Académie des jeunes nobles de Berlin, il devint historiographe et chambellan de Frédéric-Guillaume Ier et fut constamment en butte aux risées et aux mystifications de la cour, qui le fit même enterrer dans un baril à vin. Il a écrit entre autres ouvrages : *Histoire des empereurs Frédéric Ier, Henri VII, Conrad IV*, etc. (Geschichte und Thaten der Kayser, etc.; Halle et Berlin, 1715-1719, 4 vol. in-8); *Vie de Frédéric II, Joachim Ier*, etc., *électeurs de Brandebourg* (Potsdam, 1725, in-8); *Atlas de Brandebourg et de Poméranie* (Ibid., 1714-1724, in-8).

Cf. A.-B. Kœnig : *Leben und Thaten J.-P. fr. von Gundling* (Berlin, 1795, in-8); — Jœcher : *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

GUNTHER (Jean-Christian), poëte allemand, né à Strigau, en Silésie, le 8 avril 1695, mort à Iéna le 15 mars 1723. Envoyé, à l'âge de vingt ans, à Wittemberg pour étudier la médecine, il se jeta dans la dissipation des plaisirs, et son père, qui jusque-là l'avait élevé avec un grand soin, cessa de subvenir à ses dépenses. Pour vivre, le jeune homme écrivit des satires qui lui firent une précoce réputation. Recommandé au roi de Pologne, il se présenta devant lui à la cour de Dresde en état d'ivresse et se fit chasser. Sa vie ne fut depuis lors qu'une suite de misères et de débauches au milieu desquelles son talent de poëte jette des éclairs et auxquelles il succomba, n'ayant pas encore vingt-huit ans. Suivant Gœthe, Gunther était « poëte dans toute la force du mot ». Il était doué naturellement de toutes les facultés : imagination, esprit, force de pensée, sensibilité intime et profonde, instinct de la mélodie et du rhythme. Ses poésies sont le reflet de sa vie de misère et de cynisme; de grandes pensées et de nobles pages s'y rencontrent au milieu d'idées insensées ou de peintures repoussantes. Il aime à se mettre lui-même en scène et à décrire ses propres sentiments. Il a composé des pièces de circonstance, des odes, dont la meilleure est celle sur *la Paix de Passarowitz*, des poésies amoureuses, des panégyriques, des épîtres poétiques, etc. Les *Poésies* de Gunther n'ont été recueillies qu'après sa mort (Gedichte; Breslau, 1723-1735, 4 vol.; 6e édit., 1764). Il en a été publié un choix par W. Muller dans sa *Bibliothèque des poëtes allemands du XVIIe siècle* (Leipzig, t. X).

Cf. Hoffmann von Fallersleben : *J.-Chr. Gunther, ein literarisch. histor. Versuch* (Breslau, 1833); — Boguette : *Leben und Dichten J.-Chr. Gunther's* (Stuttgart, 1860); — H. Kurz : *Geschichte der d. Lit.* (4e édit.), t. II.

GUSTAVE WASA, sujet de tragédie, traité par H. Brooke, La Harpe, Piron (voy. ces noms).

GUTENBERG (Jean GEINSFLEICH, dit), célèbre inventeur de l'imprimerie, né à Mayence vers 1400, mort dans cette ville en février 1468. Il était de famille patricienne. Le nom de Gutenberg, sous lequel il fut connu, était celui de sa mère. Il avait un frère aîné, qui se trouve désigné sous le nom de Geinsfleich *senior*, sur lequel on ne sait rien et dont on a fait gratuitement l'ouvrier infidèle du Hollandais Coster. Vers 1420, à la suite de troubles civils qui forcèrent sa famille de s'exiler, il s'installa à Strasbourg, où il acquit une certaine notabilité et se maria. C'est là qu'il établit son premier atelier typographique; mais les dépenses où l'entraînèrent ses essais le forcèrent de s'associer à Jean Füst et à Pierre Schœffer, qui concoururent à ses travaux, le premier par ses capitaux, le second par des perfectionnements, et qui revendiquèrent plus tard l'honneur de l'invention elle-même. Au bout de trois ans, des procès amenèrent la dissolution de la société. Füst et Schœffer allèrent fonder une imprimerie à Mayence, où Gutenberg ne tarda pas à transporter la sienne. A plusieurs reprises, il dut contracter des emprunts qui le mirent à la merci de ses rivaux. Gutenberg n'a point mis son nom sur les ouvrages qu'il a lui-même imprimés, soit pour laisser l'apparence et la haute valeur de copies faites à la main, soit parce que sa qualité de noble ne lui permettait pas d'exercer ouvertement une industrie; toutefois la tradition générale l'a maintenu comme le véritable inventeur d'un art qui fut proclamé divin, et elle est confirmée par les témoignages les plus anciens, malgré la confusion ou les contradictions des récits contemporains. C'est à lui que la reconnaissance publique, l'enthousiasme des poëtes et les aveux mêmes échappés à ses adversaires rapportent la substitution du caractère mobile en métal aux planches xylographiques, l'invention des matrices pour fondre les lettres et surtout l'emploi de la presse pour prendre l'empreinte de la composition typographique d'un seul coup. Un poëme latin du XIIe siècle, *De Chalcographiæ inventione poema encomiasticum* (Mayence, 1541), décrit exactement les nouveaux procédés, en les rapportant à leur glorieux auteur :

Clarus Johannes en Gutenbergius hic est
A quo, seu vivo flumine, manat opus.

De grandes fêtes, des jubilés, ont été célébrés en l'honneur de Gutenberg à Mayence et à Strasbourg. La statue élevée à Mayence en 1837 est de Thorvaldsen. La solennité organisée par la France dans la capitale de l'Alsace en 1840, pour l'inauguration de la statue exécutée par David d'Angers, eut surtout un grand éclat. Une répétition de cette statue a été placée à Paris en 1857 dans la

cour de l'Imprimerie nationale. M. Ed. Fournier a fait jouer à l'Odéon un drame de *Gutenberg*, en cinq actes et en vers (avril 1868). A la même époque, Mme L. Figuier en a fait imprimer un en cinq actes et en prose (1869, in-18).

Les ouvrages que l'on regarde avec le plus de vraisemblance comme sortis des propres presses de Gutenberg sont : plusieurs *Donats*, des *Miroirs*, le *Catholicon* du frère Jean de Janua, tous sans date, mais peut-être exécutés à Strasbourg ; l'*Appel contre les Turcs*, de 1454 ; les *Lettres d'indulgences*, de 1454 à 1455 ; le *Calendrier*, de 1457 ; la *Bible* dite de trente-six lignes (3 vol. in-fol.), commencée probablement à Strasbourg et achevée à Mayence ; le *Psautier de Mayence*, de 1457. Ces premières publications étaient faites à très-petit nombre d'exemplaires ; ce qui explique la rareté actuelle de ces anciens monuments de l'imprimerie et la perte complète de quelques-uns.

Cf. Outre les ouvrages sur les origines et l'histoire de l'imprimerie cités à l'article COSTER : J.-D. Kœler : *Ehrenrettung J. Gutenberg's* (Leipzig, 1741, in-4) ; — Gotthel-Fischer : *Essai sur les monuments typographiques de Jean Gutenberg, mayençais* (Mayence, an X [1802], in-4, fig.) ; — J.-J. Oberlin : *Essai d'annales sur la vie de J. G.* (Strasbourg, an IX, in-8 ; 1840, in-8) ; — J.-F. Née de la Rochelle : *Eloge historique de J. G.* (Paris, 1811, in-8) ; — J.-C. Dahl : *die Buchdruckerkunst erfunden von J. G.*, etc. (Mayence, 1832, in-8) ; — Otto-Aug. Schulz : *G., oder Geschichte der Bruckdruckerkunst* (Leipzig, 1840, in-8) ; — Léon de Laborde : *Débuts de l'imprimerie à Strasbourg, recherches sur les travaux mystérieux d Gutenberg*, etc. (Paris, 1840, gr. in-8) ; — Aug. Luchet : *Récit de l'inauguration de la statue de G.*, etc. (Paris, 1840, in-32) ; — Ch. Schmidt : *Nouveaux détails sur la vie de G.* (Strasbourg, 1841, in-8) ; — D. Faccio :*Notizie storico-critico-tipografico-bibliografiche di G.* (Padoue, 1844, in-8) ; — J. de Carro : *J. Gutenberg, né en 1412, en Bohême*, etc., traduit de l'allem. de C. Winericky (Bruxelles, 1847, in-12) ; — Lamartine : *G., inventeur de l'imprimerie*, extrait du *Civilisateur* (Paris, 1855, in-8) ; — J.-P. Gama : *Esquisse historique de G.* (Ibid., 1857, in-8) ; — Ambr.-Firmin Didot, dans la *Nouvelle biogr. générale*.

GUTIERRE DE CETINA, poëte espagnol, né à Séville, mort en 1660. Il suivit la carrière des armes et fit les campagnes d'Italie, d'Autriche, de Flandre, et passa plusieurs années au Mexique. Il a composé d'assez nombreux ouvrages, perdus ou restés en manuscrits. Herrera, dans ses *Notes sur Garcilaso*, et Sedano, dans *le Parnaso español*, t. VII, ont donné des madrigaux et des sonnets, dans lesquels Gutierre imite avec bonheur Garcilaso et les Italiens ; il se distingue par la grâce, la douceur et le goût.

Cf. Mesa : *Restauracion de España ;* — A. de Latour : *Etudes sur l'Espagne, Séville et l'Andalousie*, t. I.

GUY DE BOURGOGNE, GUY DE NANTEUIL. — Voyez GUI ; — GUY MANNERING, roman de Walter Scott (voy. ce nom).

GUYARD DE BERVILLE, historien français, né en 1697 à Paris, mort en 1770 à l'hospice de Bicêtre. Il est auteur de deux ouvrages intéressants, quoique médiocrement écrits et qui ont été souvent réimprimés : *Histoire de Pierre Terrail, dit le chevalier Bayard* (Paris, 1760, in-12) ; *Histoire de Bertrand Du Guesclin* (Paris, 1767, 2 vol. in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*.

GUYON (Jeanne-Marie BOUVIER DE LA MOTTE, Mme), mystique française, née le 13 avril 1648 à Montargis, morte le 9 juin 1717 à Blois. Elle se sentit presque dès l'enfance portée à la vie ascétique et voulut se faire religieuse ; mais ses parents s'y opposèrent, et elle épousa en 1664 Jacques Guyon, dont elle eut cinq enfants. Après la mort de son mari, elle se retira chez les Ursulines de Thonon, où le père Lacombe, son directeur, lui enseigna le silence de l'âme et l'anéantissement de toutes les forces de la volonté. Censurés par l'évêque de Genève, ils quittèrent tous les deux Thonon, et habitèrent successivement Turin, Grenoble et Verceil. En 1686, Mme Guyon vint à Paris, où elle se lia intimement avec les duchesses de Béthune, de Chevreuse, de Beauvilliers, de Mortemart, et surtout avec Fénelon, qui trouvait au fond du quiétisme quelque chose de conforme à ses propres sentiments. L'autorité ecclésiastique s'émut des progrès de la nouvelle doctrine, et commit quatre examinateurs, parmi lesquels Bossuet et Fénelon. Les conférences, qui eurent lieu à Issy, se terminèrent, le 10 mars 1695, par la rédaction de trente-quatre articles. Mme Guyon les accepta et les signa ; elle n'en fut pas moins emprisonnée peu de temps après au château de Vincennes, puis à la Bastille, d'où elle ne sortit que pour être enfermée chez les filles de Saint-Thomas à Vaugirard. Ses ennemis imaginèrent, pour la perdre entièrement, d'attaquer ses mœurs, et ils parvinrent à obtenir, en 1698, un écrit dans lequel le P. Lacombe l'exhortait à se repentir de leur coupable intimité. Cet écrit, dont l'abbé Bossuet se servit à la cour de Rome pour presser la condamnation de Fénelon, fut présenté à Louis XIV, qui envoya de nouveau Mme Guyon à la Bastille. Il se trouva que le P. Lacombe était fou et qu'on dut le mettre à Charenton, où il mourut. Mme Guyon n'en fut pas moins retenue à la Bastille jusqu'en 1702. Elle passa ses dernières années à Blois, dans une profonde retraite.

De nombreux ouvrages donnent une place intéressante dans l'histoire littéraire du XVIIe siècle à cette femme que « sa pureté singulière, dit Michelet, rendait intrépide dans l'exposition des idées les plus dangereuses ». « Pure d'intérêt, ajoute l'historien, elle le fut aussi d'imagination. Elle n'eut jamais besoin de se représenter sous forme matérielle l'objet de son pieux amour. C'est ce qui élève son mysticisme bien au-dessus des grossières et sensuelles dévotions de Marie Alacoque... Mme Guyon fut trop spirituelle pour donner figure à son Dieu ; elle aima vraiment un esprit. » Voltaire a dit que « Mme Guyon faisait des vers comme Cotin et de la prose comme Polichinel ». Ce trait satirique porte juste en ce qui regarde les vers ; il n'est que malveillant au sujet de la prose. Son style est, il est vrai, incorrect, souvent emphatique, parfois extravagant ; mais il y a de l'imagination, de la chaleur, de l'enthousiasme. Nous citerons : *le Cantique des Cantiques interprété selon le sens mystique* (Grenoble, 1685 ; Lyon, 1688, in-8) ; *Recueil de poésies spirituelles* (Amsterdam, 1689, 5 vol. in-8) ; *Opuscules spirituels* (Cologne, 1704, in-12), contenant *les Torrents spirituels*, l'un de ses écrits les plus étranges, où elle considère les âmes comme des torrents qui se hâtent d'aller, par une pente naturelle, se perdre en Dieu ; *les Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, traduits en français, avec des explications et des réflexions qui regardent la vie intérieure* (Cologne, 1713-1715, 20 vol. in-8) ; *Discours chrétiens et spirituels* (Cologne, 1716, 2 vol. in-8) ; *Lettres chrétiennes et spirituelles* (Ibid., 1717, 4 vol. in-8) ; *Vie de Mme Guyon écrite par elle-même* (Ibid., 1720, 3 vol. in-12), dont une grande partie a été probablement rédigée par Pierre Poiret sur des documents authentiques.

Cf. De Bausset : *Histoire de Fénelon* et *Histoire de Bossuet ;* — Ramsay : *Vie de Fénelon ;* — Saint-Simon : *Mémoires ;* — Phélypeaux : *Lettres sur l'histoire du Quiétisme*.

GUYON (l'abbé Claude-Marie), historien français, né le 13 décembre 1699 à Lons-le-Saulnier, mort en 1771. Collaborateur de l'abbé Desfontaines, il attaqua le parti philosophique et s'attira de la part de Voltaire de vives représailles. Ses ouvrages historiques sont faits en général d'après de bons documents, mais mal composés et lourdement écrits. Nous citerons : *Continuation de l'Histoire*

romaine de Laurent Échard, depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople (Paris, 1736 et suiv., 10 vol. in-12); *Histoire des empires et des républiques depuis le déluge jusqu'à Jésus-Christ* (Ibid., 1736, 12 vol. in-12); *Histoire des Amazones anciennes et modernes* (Paris, 1740, 2 vol. in-12); *Histoire des Indes* (Ibid., 1744, 3 vol. in-12); *l'Oracle des nouveaux philosophes* (Berne, 1759-1760, 2 parties in-8); *Bibliothèque ecclésiastique* (Paris, 1771-1772, 8 vol. in-12).

Cf. Désessarts : *Les Siècles littéraires de la France.*

GUYOT DE PROVINS, moine et poëte français de la fin du XIIe siècle. On a supposé qu'il fut d'abord ménestrel. Moine à Clairvaux, puis à Cluny, il était sur le retour de l'âge lorsqu'il écrivit, dans les premières années du XIIIe siècle, cette fameuse *Bible Guyot* qui a fait tour à tour voir dans l'auteur « un homme de génie né trois siècles trop tôt », ou simplement « un moine irrité contre le monde au milieu duquel il ne peut plus vivre » (voy. BIBLES). — On a en outre sous son nom quatre ou cinq chansons d'amour qu'il composait pour ses protecteurs, Guillaume, comte de Mâcon, et sa femme la comtesse Scholastique.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

GUYOT DE MERVILLE (Michel), littérateur français, né le 1er février 1696 à Versailles, mort le 4 mai 1755 près de Genève. Ayant eu trois tragédies refusées au Théâtre-Français, il alla chercher fortune en Hollande, où il entreprit le commerce de la librairie et publia l'*Histoire littéraire de l'Europe*, journal qui ne dura qu'un an (1726). Lorsqu'il revint à Paris, il collabora aux écrits de l'abbé Desfontaines et attaqua Voltaire, avec lequel il tenta vainement plus tard de se réconcilier.

Il fit représenter avec succès au Théâtre-Italien *les Mascarades amoureuses* (1736), *les Impromptus de l'amour* (1737), etc. Il donna ensuite au Théâtre-Français : *Achille à Scyros* (1737), comédie héroïque imitée de Métastase, qu'une mise en scène splendide soutint quelque temps; *le Consentement forcé* (1738), comédie en un acte, en prose, son meilleur ouvrage, qui se recommande par une intrigue bien conduite, des situations intéressantes et un style agréable; *les Époux réunis* (1739). On a réuni son *Théâtre* (Paris, 1766, 3 vol. in-12). On a encore de lui : *Voyage historique d'Italie* (La Haye, 1729, 2 vol. in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature*; — Voltaire : *Correspondance.*

GUYOT DE FÈRE (François-Fortuné), littérateur français, né à Paris le 30 août 1791, mort vers 1865. Il est auteur d'un certain nombre de travaux de bibliographie contemporaine et de statistique artistique et littéraire. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

GUYS (Pierre-Augustin), littérateur français, né en 1720 à Marseille, mort en 1799. Il est l'auteur d'un *Voyage littéraire de la Grèce* (Paris, 1771, 2 vol. in-12), ouvrage intéressant où il compare, d'après ses propres observations, le caractère, les mœurs et la langue des Grecs modernes avec ceux des anciens. Il l'a réimprimé avec divers *Voyages* en Italie, à Constantinople, etc., et quelques poésies (1783, 4 vol. in-8). Citons encore un Essai sur Tibulle (1779, in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*; — Quérard : *la France littéraire.*

GUYSE ou **GUISE** (Jean DE NOUELLES, dit DE), chroniqueur français, mort en 1396. Il fut abbé de Saint-Vincent de Laon. On a de lui le récit des événements depuis 1224 jusqu'à 1328. Cet ouvrage, composé en français, est en manuscrit à la Bibliothèque nationale, sous ce titre : « Cilz livres contient les histoires de C et IIII ans, depuis le roy de France Lois, fil de Philippe dit Auguste, jusques au roy Charle fil de Philippe le Bel. »

Cf. P. Marchand : *Dictionnaire historique.*

GUYSE ou **GUISE** (Jacques DE), historien flamand, né à Mons, mort en 1399 à Valenciennes. Religieux franciscain, il enseigna pendant vingt-cinq ans la théologie dans les couvents de son ordre. Il a écrit en latin les annales du Hainaut, *Annales Hannoniæ ab initio rerum usque ad annum Christi* 1390. Cet ouvrage, qui eut une grande réputation, manque souvent de critique, surtout en ce qui regarde l'antiquité et les pays étrangers au Hainaut, sur lesquels l'auteur s'étend assez longuement. Il en a été donné une traduction en français, qui s'arrête à l'année 1243, sous le titre d'*Illustrations de la Gaulle Belgique* (Paris, 1531-1532 et 1571, in-fol.). Fortia d'Urban a publié le texte latin accompagné d'une traduction française (Paris, 1826-1838, 21 vol. in-8).

Cf. P. Marchand : *Dictionn. historique*; — *Bulletin de la Société d'histoire de France*, 1834; — A. Aubenas : *Lettre à M. Stassart sur J. de Guyse, annaliste du Hainaut* (Paris, 1839, in-8).

GUZERATE, un des principaux dialectes de l'Inde dérivés du sanscrit. Il est parlé au nord-ouest, dans la province d'où il tire son nom, et aussi parmi les populations attachées aux anciennes doctrines des Perses, habitant les provinces situées au nord et au sud du fleuve Nerbudda. Le guzerate a une grande affinité avec l'hindoustani, et les règles de sa grammaire et de sa syntaxe sont à peu près les mêmes. Il emploie deux alphabets : le devanagari (voy. ce nom) et le sien propre, qui n'est autre que le devanagari modifié. La *Bible* a été traduite par les Anglais en guzerate et imprimée en caractères devanagarès (Serampore, 1820, *in-8*).

Cf. R. Drummond : *Illustrations of the grammatical parts of the guzerattee mahratta and english languages* (Bombay, 1808, in-fol.).

GUZMAN (Fernan-Perez DE), historien et poëte espagnol, né vers 1400, mort vers 1470. Sa vie fut à la fois militaire, politique et littéraire. Il termina l'intéressante chronique du roi Jean II (*Crónica del serenisimo rey don Juan el segundo deste nombre;* Logroño, 1517, in-fol. goth.), dont le cadre est sur le modèle de la chronique d'Ayala. On a ensuite de lui : *les Générations et les ressemblances* (Las generaciones y semblanzas), recueil de trente-quatre études biographiques sur des personnages illustres de ce temps, imprimé pour la première fois en 1512; *les Sept cents coplas de l'art de bien vivre* (Setecientas coplas del bien vivir; Lisbonne, 1564); puis, comme poésies : *les Louanges des hommes illustres de l'Espagne* (Loores de los claros varones de España), sorte de chronique rimée, composée de quatre cent neuf octaves; *les Quatre vertus cardinales* (las Cuatro virtudes cardinales); *les Sept péchés mortels* (los Siete pecados mortales), etc.

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature*; — Nicolas Antonio : *Bibliotheca hispana nova.*

GUZMAN (don Ferdinand-Nùnez DE), dit *Nonnius Pincianus*, philologue espagnol, né à Valladolid, anciennement Pincium, en 1488, mort à Salamanque en 1552. De l'illustre famille des Guzman, il se voua à l'étude de l'antiquité, voyagea en Italie, en Grèce et se fit une riche et précieuse bibliothèque. Il fut un des premiers professeurs de l'Université d'Alcala de Henarès, fondée par Ximenès, et passa ensuite à celle de Salamanque. On lui doit des commentaires sur *Sénèque le philosophe* (Venise, 1536, in-4), *Pomponius Mela* (Salamanque, 1543, in-8), *Pline* (Ibid., 1544; plus. édit.); puis *Glosa sobre los Obras de Juan de*

Mena (Séville, 1528, in-fol. plus. édit.); *Refranes y Proverbios glosados* (Salamanque, 1555, in-4).

Cf. Chauffepié : *Dictionnaire historique ;* — Nic. Antonio : *Biblioth. hispana nova.*

GUZMAN D'ALFARACHE (AVENTURES ET VIE DE), ouvrage d'Aleman ; — roman de Le Sage (voy. ces noms).

GYMNASE DRAMATIQUE, l'un des théâtres de Paris, fut construit en 1820 sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle et inauguré le 23 décembre de la même année. Il ne contient que douze cents places. L'objet de sa fondation était de donner aux élèves du Conservatoire une scène où ils pussent achever leurs études dans la comédie et l'opéra comique, à l'aide de simples ouvrages, avant de paraître sur les grands théâtres. Le Gymnase prit, de 1824 à 1830, le nom de Théâtre de Madame, en témoignage de la protection de cette princesse, et acquit une importance littéraire qui le fit compter au nombre des premières scènes littéraires. On y donna des comédies, des comédies-vaudevilles et des vaudevilles. Scribe et ses collaborateurs y créèrent la comédie d'intrigue et de sentiment, dite du Gymnase. Il a été formé, sous le titre de *Répertoire du Théâtre de Madame* (1828-1829), puis sous celui de *Répertoire du Gymnase-Dramatique* (1830 et suiv.), un joli recueil (gr. in-32) de ces ingénieux imbroglios où, malgré la légèreté des détails, la morale était sauvée au dénoûment. Puis ce genre de convention, qui avait rarement dépassé la rampe de cette scène aimée de la bourgeoisie, y fut à son tour abandonné pour les grandes comédies d'amour, déclamatoires, pathétiques, voisines du drame, en vogue sur les autres théâtres. En dehors de son genre propre, le Gymnase eut de grands succès avec les pièces d'Alexandre Dumas, de Sardou, de Meilhac et Halévy, etc. On compte parmi les acteurs qui l'ont soutenu de leur talent : Perlet, Bouffé, Ferville, Numa, Lafont, Lesueur, Geoffroy, Lafontaine, Arnal, Mmes Léontine Fay (Volnys), Allan, Rose Chéri, mariée à M. Montigny, directeur, Montaland, Victoria, Aimée Desclée, Pasca, etc.

GYRBERS DE MONTREUIL. — Voyez GILBERT.

DICTIONNAIRE

DES

LITTÉRATURES

H

HAAG (Eugène), théologien protestant français, né à Montbéliard (Doubs), le 11 février 1808, mort en mars 1868. L'un des fondateurs de la Société de l'histoire du protestantisme français, il a publié plusieurs travaux historiques utiles et particulièrement, avec son frère, Emile Haag : *la France protestante, ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom*, etc. (1847-1859, 9 vol. gr. in-8). — Son frère et collaborateur, né au même lieu le 8 novembre 1810, est mort le 11 mai 1865. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

HABACUC, le huitième des douze petits prophètes hébreux. Il vivait, croit-on, dans le VIe siècle av. J.-C. On a de lui une prophétie en trois chapitres. Il prédit la captivité des Juifs à Babylone; les malheurs de Nabuchodonosor et la ruine de son empire. Le troisième chapitre, consacré à des prières en faveur des Juifs, contient un cantique d'une belle expression poétique. On a pensé que Habacuc avait écrit plusieurs autres prophéties que nous n'avons pas. On croit aussi, mais sans preuves, qu'il est l'auteur des histoires de Suzanne, de Bel et du dragon qui se trouvent écrites en grec à la fin des prophéties de Daniel.

Cf. Delitzsch : *Commentarius de Habacuci prophetæ vita atque ætate*, etc. (Leipzig, 1842, in-8).

HABERT (François), poëte français, né vers 1520 à Issoudun, mort vers 1562. Après avoir passé sa jeunesse dans la misère et avoir été lui-même un « banny de Liesse », il entra comme secrétaire chez le duc de Nevers, devint le protégé du roi Henri II et toucha une pension, en qualité de poëte royal. Prosaïque et diffus, il a beaucoup écrit. Ses traductions ont eu un grand succès, qu'elles ne justifient pas. On cite de lui : *la Jeunesse du Banny de Liesse* (Paris, 1541, in-8); *les Trois nouvelles déesses* (1546, in-16), singulier jeu de mythologie où Pallas représente la Morale de Jésus-Christ, Junon Catherine de Médicis, et Vénus la Chasteté; *le Temple de Chasteté* (1549, in-8); *les Épîtres héroïdes* (1550, pet. in-8); traduction des *Métamorphoses* d'Ovide (1557, plusieurs fois réimpr.), etc. — Son frère, Pierre HABERT, mort vers 1590, est l'auteur du *Miroir de vertu, par quatrains et distiques* (1559). — Son fils, Isaac HABERT, né vers 1560, à Paris, a laissé : *Œuvres poétiques* (Paris, 1582, in-8); *les Météores*, poëme (Paris, 1585, in-8). — Son petit-fils, Isaac HABERT, théologien, né à Paris, mort en 1668, fut nommé, en 1645, évêque de Vabres. Outre des ouvrages théologiques et des écrits contre les jansénistes, il a laissé un recueil élégant de *Poésies latines* (Paris, 1653, in-4).

Cf. Goujet : *Biblioth. françaisc*, t. IX, X, XI et XIII; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, t. III.

HABERT (Philippe), poëte français, né vers 1605, à Paris, mort en 1637. Entré jeune dans l'état militaire, il devint commissaire de l'artillerie. Ses loisirs étaient consacrés aux lettres; il faisait partie des réunions de Conrart et fut un des premiers membres de l'Académie française. On n'a de lui qu'un seul ouvrage, empreint d'une certaine noblesse d'accent : *le Temple de la Mort* (Paris, 1637, in-8), poëme sur la mort de la première femme du maréchal de La Meilleraye, son protecteur. — Son frère, Germain HABERT, abbé de Cérisy, né vers 1615, mort en 1654 ou 1655, fut également l'un des premiers membres de l'Académie. Désigné pour écrire les observations de la Compagnie sur *le Cid*, il fit un rapport trop chargé d'ornements et dont Richelieu ne voulut pas. L'affectation, l'emphase et la prétention distinguent aussi deux ouvrages qui nous restent de lui : *Métamorphose des yeux de Philis en astres*, poëme (1639, in-8), et *Vie du cardinal de Bérulle* (1646, in-4).

Cf. Pellisson et d'Ollivet : *Hist. de l'Académie française*, édit. Livet.

HAÇAN (Mîr Gulâm-i), écrivain hindoustani, né à Dehli en 1736, mort à Lakhnau en 1786. Il fut attaché au nabab Ialar-jang Bahâdour et à son fils, dont il devint le favori. Il est renommé comme poëte, pour son style élégant et fleuri d'une remarquable pureté. Ses poésies, destinées aux femmes, et très en faveur dans les gynécées de l'Inde, se composent d'un diwan de près de huit mille vers et d'un poëme dans le genre masnawi, intitulé *Sihr ulbayan*, c'est-à-dire la magie de l'éloquence (Calcutta, 1805), et qui a pour sujet les amours de Benazir et de Badr-i Munîr. Il est aussi auteur d'un *Tazkira*, ou biographie des écrivains hindîs, ouvrage écrit dans un style poétique nommé *rekhta*.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

HACHETTE (Louis-Christophe-François), libraire français, né à Rethel (Ardennes) le 5 mai 1800, mort à Paris le 31 juillet 1864. Se destinant à l'instruction publique, il achevait sa troisième année d'études à l'École normale, lorsque celle-ci fut licenciée en 1822. Il se rattacha à l'enseignement en fondant, en 1826, une librairie classique qui prit pour devise : *Sic quoque docebo*. Pendant plus de vingt ans, il se borna à éditer, avec le concours des maîtres les plus distingués de l'université, des livres pour les classes : textes, grammaires, dictionnaires, ouvrages élémentaires de littérature, de philosophie, de sciences, d'histoire, tendant à élever le niveau des études modernes. Il fonda en outre plusieurs journaux spéciaux : *Revue de l'instruction publique, Manuel général de l'instruction primaire, l'Ami de l'enfance*, journal des salles d'asile, etc. A partir de 1850, secondé par ses gendres, MM. Bréton et Templier, auxquels se joignirent plus tard ses fils, MM. Alfred et Georges Hachette, il étendit considérablement le cercle de ses publications, et ouvrit à la littérature, à l'histoire, à la géographie, aux sciences, aux arts, etc., les séries suivantes : *Bibliothèque variée, Bibliothèque des chemins de fer*, collection des *Guides-Joanne, Bibliothèque rose, Dictionnaires universels, les Grands écrivains de la France, Éditions illustrées, Bibliothèque des merveilles, Bibliothèque des meilleurs romans étrangers*, etc. Il fonda le *Journal pour tous* (1855), le premier magasin de lecture français à grand tirage, et le *Tour du monde*, nouveau journal des voyages et découvertes géographiques. Plusieurs de ces séries de publications ont conservé, après la mort de l'habile et savant éditeur, toute leur importance ou même reçu de ses successeurs un développement nouveau. L. Hachette a écrit quelques *Rapports* et *Mémoires* sur des questions de librairie ou d'économie sociale. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. Lesieur : *Notice sur la vie de M. L. Hachette* (Paris, 1864, in-8).

HAFFNER (Isaac), prédicateur protestant français, né en 1751, à Strasbourg, mort le 27 mai 1831. Il fut doyen de la faculté de théologie protestante dans sa ville natale et se fit une réputation par son talent oratoire. Ses *Sermons* ont été recueillis (Strasbourg, 1801-1803, 2 vol. in-8), et complétés par un volume intitulé : *Jubilé d'Haffner* (Ibid., 1831, in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

HAFIZ (Mohammed Schams ed din) ou **HAFEDH**, l'un des plus célèbres poëtes persans, né à Chiraz sous le règne des princes modhafériens, mort en 1391 (797 de l'hégire). Le sultan Ahmed Ile-Khani s'efforça en vain de le retenir à sa cour. Hafiz préféra vivre dans la médiocrité. Il a chanté l'amour, le vin, les plaisirs. Les allégories mystérieuses qui se trouvent dans ses vers l'ont fait soupçonner de n'être pas bon musulman et, après sa mort, quelques docteurs voulaient qu'on privât son corps des honneurs rendus aux fidèles croyants. Ses odes ou *ghazels* ont été réunies au nombre de 571, sous le titre de *Divan Khovageh Hafed Schirazi*. Le texte de ce recueil a été imprimé plusieurs fois (*The works persian of Hafez;* Calcutta, 1791, in-fol.; Ibid., 1826, in-8; Kanpour, 1831, in-8; Tebriz, 1850, in-12; Leipzig, 1854 et suiv., plusieurs volumes in-4). J. de Hammer en a publié une traduction complète en allemand (*Der Divan*... Tubingue, 1812, 2 vol. in-8; nouv. édit., 1840); Herbin en a traduit en français quelques parties (Paris, 1806, in-12). John Richardson a donné une traduction anglaise partielle (*A specimen of persian poetry;* Londres, 1774, in-4; nouv. édit. 1802).

Cf. Hammer, Herbin : *Notices*, en tête de leurs traductions ; — Sir Gore Ouseley : *Biogr. notices of persian poets* (Londres, 1846, in-8).

HAGEDORN (Frédéric DE), poëte allemand, né à Hambourg le 23 avril 1708, mort dans la même ville le 28 octobre 1754. Il étudia le droit à Iéna, résida quelque temps à Londres, comme secrétaire de l'ambassadeur danois, puis revint dans sa ville natale, où il fut secrétaire d'une société commerciale anglaise. Il a joui, comme poëte, d'une grande célébrité dans tout le siècle dernier. Il complétait, avec Haller, la révolution littéraire. Tandis que celui-ci donnait à la poésie une noblesse sévère, Hagedorn y introduisait la grâce, la souplesse, l'élégance. Wieland l'appelle « l'Horace de l'Allemagne ». Formé par l'étude des anciens et des écrivains français et anglais, il imita surtout nos auteurs de poésies légères, tels que Chapelle et Chaulieu. Il s'efforça de transporter chez une nation grave leur badinage fin et délicat. Il s'appelait lui-même « un débauché », mais c'était un de ces débauchés de bon ton, pour qui le plaisir est une forme de la sagesse. Aussi le culte de la volupté ne le détournait pas des genres de la poésie plus sévère, la poésie morale, didactique et satirique. Il eut aussi du succès dans l'épigramme. Mais il a gardé surtout son rang, comme fabuliste, et il a trouvé le cadre, la forme et le ton adoptés dans la fable par Lessing et toute son école. Le mérite de Hagedorn est assez peu apprécié des étrangers. M^me^ de Staël dit de lui, comme de Gellert, de Weiss, etc., que « ses ouvrages n'étaient que du français appesanti; rien d'original, rien qui fût conforme au génie naturel de sa nation. » Ses vers ont dû une bonne part de leur popularité à la science du rhythme, varié avec beaucoup d'art et curieusement travaillé. Quelques pièces sont encore aujourd'hui dans la mémoire de beaucoup d'Allemands. La principale édition de ses *Œuvres poétiques* a été donnée par Eschenburg (Poet.-Werke; Hambourg, 1800, 5 vol.). — Son frère, Christian-Louis DE HAGEDORN, né à Hambourg en 1712, mort en 1780, directeur des Académies des beaux-arts de Dresde et de Leipzig, a laissé, entre autres écrits spéciaux, un recueil de Lettres sur les arts (Leipzig, 1797, 2 vol. in-8).

Cf. Eschenburg : *Vie de Hagedorn*, en tête de son édition ; — Gervinus : *Geschichte der deutschen Dichtung*, t. III-V ; — H. Kurz : *Geschichte der d. Lit.*, t. II.

HAGEN (Frédéric-Henri VON DER), philologue allemand, né à Schmiedeberg le 19 février 1780, mort le 11 juillet 1856. Professeur à l'Université de Berlin, il a donné de savantes éditions des poëmes et romans de l'ancienne langue, notamment des *Nibelungen* (Berlin, 1810, 4^e^ édit. 1842) et d'importants travaux sur la poésie du moyen âge. [*Dict. des Contemp.*, 1^re^ et 2^e^ édit.]

HAGIOGRAPHES, auteurs ecclésiastiques qui ont écrit les vies des Saints (ἅγιος, saint; γράφω, écrire). On peut citer parmi les plus célèbres hagiographes : Pedro Ribadeneira, jésuite espagnol (1527-1611), auteur du *Flos sanctorum, o Libro de las vidas de los Santos* (Madrid, 1599-1610, 2 vol. in-fol.) ; — Héribert Rosweyde, jésuite hollandais (1569-1629), qui a composé *Vitæ Patrum, sive Historia eremetica* (1615, in-fol.), et *Vitæ Sanctarum Virginum* (1626, in-8) ; — Jean Bolland, jésuite flamand (1596-1665), qui commença les *Acta Sanctorum*, ou *Recueil des Bollandistes;* — Joseph-François Bourgoin de Villefore, membre de l'Académie des inscriptions (1652-1737), auteur des *Vies des Pères du désert* (Paris, 1706-1708, 5 vol. in-12) ; — Jean Croiset, jésuite français (mort en 1738), auteur des *Vies des Saints pour tous les jours de l'année* (Lyon, 1723, 2 vol. in-fol.) ; — Alban Butler, théologien catholique anglais (1710-1773), qui a écrit l'ouvrage intitulé : *Lives of the fathers, martyrs and*

other principal Saints (1745, 5 vol. in-4); — Jean François Godescard, ecclésiastique français (1728-1800), qui nous a donné une traduction libre du précédent ouvrage; — Joseph Ghesquière, jésuite belge (1731-1802), auteur des *Acta Sanctorum Belgii selecta;* — René-François Rohrbacher, ecclésiastique français (1789-1856), qui a écrit les *Vies des Saints* (Paris, 1852, 6 vol. in-8), etc. (voy. ces divers noms).

HAHN (Louis-Philippe), poëte dramatique allemand, né à Trippstadt (Palatinat) en 1746, mort en 1813. Il fut secrétaire de l'Administration politique à Deux-Ponts. Lancé dans le mouvement romantique des partisans de Gœthe, il donna à Ulm, en 1776, un drame, *la Révolte de Pise* (der Aufruhr in Pisa), devenu célèbre par l'exagération de l'horrible et la haine de l'auteur pour les anciennes règles. On y reconnaît pourtant un talent réel, ainsi que dans le *Comte Charles d'Adelsberg* (Leipzig, 1776) et *Robert de Hohenecken* (Ibid., 1778).

HAHN (Charles-Auguste), philologue allemand, né à Heidelberg le 14 juin 1807, mort à Vienne le 20 février 1857. On lui doit des éditions des poëtes de l'ancienne Allemagne, et des travaux sur la grammaire et la poésie allemandes du moyen âge. [*Dict. des Contemp.*, les deux premières édit.]

HAÏDARI (Haïdar Bakhsch), un des plus féconds écrivains hindoustanis modernes, mort vers 1815. Sa vie nous est peu connue. On lui doit, outre de nombreuses poésies, plusieurs ouvrages traduits ou imités du persan : *le Totâ Kahâni*, traduction dans le dialecte urdû, et en prose mêlée de vers, du roman persan les Contes d'un perroquet; *Arâisch-i mahfil* ou l'Ornement de l'Assemblée (Calcutta, 1803, in-fol.), imitation en prose hindoustanie d'un autre roman persan, *Hâtim Taï; Gul-i magfirat*, c'est-à-dire la Rose du pardon (1811), ouvrage en vers et en prose sur les principaux martyrs musulmans; *Gulzâr-i dânisch*, ou le Jardin de la science; *Haft Païkar*, ou les Sept images, masnawi imité de Nizâmi.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

HAÏTIENNE (Littérature). C'est à Haïti que la race noire a donné la mesure de ses aptitudes littéraires; en dehors de ce pays, il ne s'est produit qu'isolément des écrivains parmi les hommes de couleur de la race noire d'Afrique. Mais à Haïti, c'est surtout la langue française qui sert d'expression aux lettres. La langue des créoles, simple altération du français, a produit quelques poésies légères et des improvisations. Haïti a ses *zambas*, sorte de sorciers chanteurs et conteurs. Quelques types locaux comme Bouki, sorte de Jocrisse de couleur, et l'espiègle Petit-Malice, sont les héros de la poésie populaire des noirs. Les Haïtiens sont habiles à mettre leur pensée sous la forme de proverbes, de sentences. M. Schœlcher en a recueilli un assez grand nombre. Parmi les vrais représentants des lettres haïtiennes, ceux de la pléiade franco-nègre, on doit citer : Duprez, chansonnier, épigrammatiste, poëte lyrique et dramatique et acteur, dont une *Ode* à la liberté eut dans ce pays un grand retentissement; le fabuliste Milscent, mort en 1842, dont on trouve les compositions dans l'*Abeille* de 1817 à 1821; Hérard-Dumesles, auteur d'un *Voyage dans le nord d'Haïti* (Les Cayes, 1824), ouvrage en prose mêlée de vers, qui renferme des pages éloquentes et où respire la passion de la liberté; E. Segny, *Ode sur l'Indépendance* (1824); Vilevolex, le général Chanlatte et Jean-Baptiste Romane, auteurs d'odes patriotiques et de poésies de circonstance, enfin et surtout Ignace Nau et Coriolan. Ces deux derniers relevaient de l'école romantique française, Nau de Victor Hugo et Ardouin de Lamartine. Ardouin est mort prématurément en 1835; Nau a donné aux journaux haïtiens et à la *Revue coloniale* de Paris des articles de critique et des poésies pleines de feu et de couleur locale. Il faut encore citer Pierre Faubert, aide de camp du président Boyer, puis proviseur du lycée, dont un volume de poésies est le premier livre qui se soit imprimé à Haïti (1856).

Le théâtre, qui s'adresse non à une élite de lettrés, mais à la masse et qui en marque le niveau, n'a rien produit de remarquable. Pourtant, dès 1762, des scènes s'élevèrent à Port-au-Prince, aux Cayes, à Jérémie, au Cap, à Saint-Marc, à Léogane; mais les hommes de couleur n'y furent admis qu'en 1766, et les négresses libres en 1775. On jouait des pièces empruntées au répertoire français du temps et surtout des comédies et des opéras comiques. Le comédien Duprez écrivit un drame sur *la Mort du général Lamarre* et eut un succès d'enthousiasme. Il donna aussi *le Placement ou le Concubinage*, comédie dirigée contre les mœurs locales. Juste Chanlatte fit, à la demande de Christophe, *la Partie de chasse du roi*, dont Cassian fit la musique. Lieutand-Éthéart a produit des drames en prose, *Génie d'Enfer* et *Guelfes et Gibelins*, publiés à Port-au-Prince, avec des essais de critique (*Miscellanées*, 1856, in-12). On doit à P. Faubert un autre drame : *Ogé ou le préjugé de couleur*.

L'histoire est la branche la plus riche de la littérature haïtienne. Trois mulâtres, Pinchinat, Rigaud et Julien Raymond ont, à l'époque de la Révolution française, produit des écrits politiques. Julien Raymond est devenu membre associé de l'Institut; on doit à Boisrond-Tonnerre des *Mémoires pour servir à l'histoire d'Haïti*, embrassant toute la période de l'expédition française dirigée par le général Leclerc; Juste Chanlatte, qui a eu plus d'un rôle comme homme politique et comme publiciste, a produit, outre son poëme *la Haïtiade*, un écrit éloquent, *le Cri de la nature*, où l'abbé Grégoire déclarait retrouver « la force de Tacite ». Le général Prévost, comte de la Limonade, le baron de Vastay, ont aussi laissé des écrits historiques et politiques qui ont été justement remarqués. On doit une mention à part aux *Mémoires d'Isaac-Toussaint Louverture*, écrits par son fils (Paris, 1825). Plus près de nous, Thomas Madiou, Beaubrun, Ardouin, Saint-Remy, etc., ont publié d'importantes études d'histoire. Ajouterons-nous, pour finir, que les lettrés de la race africaine d'Haïti réclament comme leurs Alexandre Dumas père et fils, voyant dans l'un un quarteron, dans l'autre un métis, et se font honneur de leurs succès?

Cf. Scholcher : *Les Colonies étrangères et Haïti* (1843, 2 vol. in-8; — Th. Madiou : *Histoire d'Haïti* (Port-au-Prince, 1847, 3 vol. in-12); — Alex. Bonneau : *la Littérature d'Haïti*, dans la *Revue contemporaine* (15 décembre 1856).

HAKLUYT (Richard), géographe anglais, né à Londres vers 1553, mort en 1616. Professeur de cosmographie à l'université d'Oxford, il fut en correspondance avec les plus célèbres géographes du continent et passa cinq ans à Paris, en qualité de chapelain de l'ambassade anglaise. Sa réputation était européenne. On a de lui : *Divers voyages concernant la découverte de l'Amérique et des îles adjacentes* (Divers voyages touching the discoverie, etc.; Londres, 1582, in-4); *Notable histoire contenant quatre voyages faits par des capitaines français en Floride* (A notable historie, containing four voyages, etc.; Ibid, 1587, in-4); *Principaux voyages, navigations, trafics et découvertes de la nation anglaise sur mer et sur terre* (The principal navigations, voyages, traffiques, etc.; Ibid., 1589, in-fol.; 1598-1600, 3 vol. in-fol.;

nouv. édit., 1809-1812, 5 vol. in-4). Hakluyt a traduit du portugais, avec des additions, une *Histoire des découvertes*, par Antonio Galvano, gouverneur de Ternate, dans les Indes orientales (Ibid., 1601, in-4). Pendant son séjour à Paris, en 1587, il donna une édition du *Nouveau monde* (De Orbe novo), de Pierre Martyr.

Cf. Wood : *Athenæ oxonienses ;* — Churchill : *Collection of voyages*, t. I ; — Chambers : *Cyclopaedia of English Literat.*

HALES (Thomas). — Voyez D'HÈLE.

HALIBURTON (Thomas Chandler), écrivain américain, né dans la Nouvelle-Écosse en 1800, mort le 27 août 1865. Il s'est fait une notoriété, sous le pseudonyme de *Sam Slick*, comme auteur de fantaisies satiriques d'un cachet tout national : *le Marchand d'horloges* (The clockmaker) et *Un attaché d'ambassade ou Sam Slick en Angleterre*, etc., souvent réimprimés. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

HALIEUTIQUES (LES), ouvrage de Némésien (voy. ce nom).

HALL (Édouard), chroniqueur anglais de la première moitié du XVIe siècle. On a de lui une histoire d'Angleterre depuis le règne de Henri IV jusqu'à celui de Henri VIII, continuée jusqu'à la mort de ce prince et publiée par l'imprimeur Grafton, sous ce titre : *the Union of the two noble families of Lancastre and Yorke*, etc. (1548). Dépourvue de critique et de style, elle est curieuse par les détails de mœurs, et ne fut pas sans influence sur le drame historique de Shakespeare.

Cf. Dibdin : *Typographical antiquities.*

HALL (Joseph), poëte et moraliste anglais, né en 1574, mort en 1656. Évêque de Norwich, il eut beaucoup à souffrir pendant la Révolution. Il a écrit, d'un style à la fois expressif et coulant, un recueil de satires morales intitulé : (*Virgidemiarum liber*, ou *Faisceau de verges*, 1597-1599), puis des *Méditations* en prose et des *Sermons*. On l'a surnommé « le Sénèque anglais ». Les *Satires* ont été réimprimées par Warton (Oxford, 1753) et par W. Singer (1824). J. Pratt a donné ses *Œuvres complètes* (1808, 10 vol. in-8).

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary ;* — Chambers : *Cyclopaedia of English literature.*

HALL (Robert), célèbre prédicateur anglais, né en 1764, mort en 1831. De la secte des dissidents, il fut ministre de l'église baptiste à Bristol, à Cambridge et à Leicester, et renommé pour son éloquence, sa piété, et ses connaissances classiques. Ses sermons les plus connus ont pour sujets : *l'Incrédulité moderne* (Modern infidelity, 1799), *la Guerre* (Reflections on war, 1802), *la Crise actuelle* (the Present crisis, 1803), *la Mort de la princesse Charlotte* (1819). Il a composé un assez grand nombre de traités, entre autres : *l'Accord du christianisme avec la liberté* (Christianity consistent with a love of freedom, 1791, in-8) ; *Apologie de la liberté de la presse et de la liberté en général* (Apology for the freedom of the press, etc. ; 1793, in-8). Le docteur Olinthus Gregory a donné une édition des *Œuvres* de Robert Hall (London, 1831-1832, 6 vol. in-8).

Cf. Gregory : *Life of R. Hall*, en tête de son édit.

HALL (Basil), voyageur anglais connu par ses récits de voyage, né à Édimbourg en 1788, mort à Portsmouth en 1844. Il accompagna, comme commandant du brick *Lyra*, lord Amherst en Chine et publia au retour une excellente *Relation d'un voyage de découverte à la côte occidentale de Corée et à la grande île Loo-choo dans la mer du Japon* (An account of a voyage of discovery to the west coast of Corea, etc. ; Londres, 1817, in-4). Le succès de cet ouvrage le décida à publier les autres récits dont ses commandements maritimes ou ses voyages lui fournirent les éléments, et il y porta, avec l'exactitude et le talent d'observation, un style aisé, pittoresque, une narration animée, qui parfois l'entraîne au romanesque. Citons encore : *Extracts from a Journal written on the coasts of Chili, Peru and Mexico, in the years* 1820, 1821 *and* 1822, trad. en français par Leroy (Paris, 1825, 2 vol. in-8) ; *Voyages dans le Nord-Amérique* (Travels in North-America ; 1839, 3 vol. in-8) ; *Schloss Hainfeld, ou un hiver dans la Basse-Styrie* (1836, in-18).

Cf. Knight : *English Cyclopaedia* (Biography).

HALLADAT, ou *le Livre rouge*, poëme didactique de J.-G.-L. Gleim (voy. ce nom).

HALLAM (Henri), historien anglais, né à Windsor en 1777, mort le 21 janvier 1859. Associé à toutes les grandes idées du parti libéral, il fut un des actifs promoteurs de la Société des connaissances utiles. Ses travaux personnels, qui se recommandent par l'élégance de la narration, la sagacité des vues et une haute impartialité, lui ont fait une juste réputation. Ce sont : *Tableau de l'Europe au moyen âge* (View of the stat of Europe during the middle age, 1818, 2 vol. in-4 ; plus. édit., avec *Supplément*), traduit en français, par P. Dudouit et A. Borghers (1820-1822, 4 vol. in-8) ; *Histoire constitutionnelle d'Angleterre* (the Constitutional history of England, 1827, 2 vol. in-4 ; 8e édit. 1855, 3 vol. in-8), dont la traduction française a été revue par M. Guizot (1828, 5 vol. in-8) ; *Introduction à l'histoire littéraire de l'Europe du XVe au XVIIe siècle* (Introduction to the literature of Eur. 1837-1839, 4 vol. in-8), traduit en français par Alph. Borghers (1839-1840, 4 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.)

HALLER (Albert DE), célèbre polygraphe suisse, physiologiste, botaniste, poëte, romancier, etc., né à Berne le 8 octobre 1708, mort dans la même ville le 12 décembre 1777. Il était d'une famille patricienne ; condamné à une existence sédentaire par la faiblesse d'une constitution rachitique, il se tourna de bonne heure avec passion vers l'étude A neuf ans, il possédait le latin et le grec et se mettait aux langues orientales, dont il se composait pour lui-même des grammaires et des dictionnaires. Plus tard, il se prit pour la poésie allemande d'un goût très-vif qui ne fit que croître. A quinze ans, il résolut d'embrasser la carrière de la médecine et il alla suivre les cours de l'Université de Tubingue, puis de celle de Leyde, où il fut le disciple de Boerhaave et d'Albinus ; reçu docteur, il poursuivit ses études à Londres, à Paris, à Bâle et rentra à Berne, après sept ans de voyage. Le spectacle des Alpes, objet de ses explorations scientifiques, le ramena à la poésie. La mort de sa première femme lui fit abandonner l'exercice de la médecine et chercher des consolations dans un travail de plus en plus opiniâtre. Il venait d'être appelé aux chaires de médecine, de chirurgie, d'anatomie et de botanique à l'Université de Gœttingue, organisée par Georges II, roi d'Angleterre et électeur de Hanovre. Haller contribua à la fondation de la Société royale de cette ville et donna une sérieuse impulsion à ses travaux. Au bout de dix-sept ans, il fut rappelé à Berne par les fonctions administratives que lui avaient confiées ses compatriotes et qui ne ralentirent pas son activité scientifique et littéraire. Il conserva, dans sa dernière maladie, tout son esprit d'observation, qu'il exerça sur ses propres organes. Haller a joui d'une immense réputation. Diverses cours, les plus célèbres académies, lui envoyèrent des titres. L'empereur François Ier l'anoblit ; François II vint lui faire visite. Il avait des croyances religieuses, qu'il défendit contre l'influence de la philosophie française. Ses mœurs étaient austères. Il s'était marié trois fois et avait eu onze enfants de sa troisième femme.

Haller a laissé environ deux cents ouvrages, dont ses travaux scientifiques composent, quant au nombre des volumes, la plus grande partie (*Iconum anatomicarum*, etc., 1743-1756; *Elementa physiologiæ corporis humani*, 1757-1766, 8 vol. in-8; *Opera minora*, 1762-1768, 3 vol. in-4; *Historia stirpium indigenarum Helvetiæ*, 1768, 4 vol. in-fol.; *Bibliotheca botanica*, 1771, 2 vol. in-4; *Bibl. anatomica*, 1774, 2 vol. in-4; *Bibl. chirurgica*, même année, 2 vol. in-4; *Bibl. medicinæ praticæ*, 1776-1788, 4 vol. in-4; etc., etc.). Ses écrits littéraires ont aussi leur importance et tiennent une grande place dans l'histoire de la poésie allemande. « Haller, écrivait Grimm, à la nouvelle de sa mort, est le plus savant homme de l'Europe, et le premier poëte allemand à qui les étrangers aient rendu justice. » L'illustre savant s'est exercé dans plusieurs genres, et il en est deux où il a particulièrement le rang de chef d'école: ce sont les genres lyrique et didactique. Sous l'inspiration d'un sentiment personnel, profond, sincère, il en était venu à dédaigner les petits artifices de composition et de style qui plaisaient tant, dans l'école silésienne, aux partisans de Lohenstein et de Hoffmannswaldau (voy. ces noms). La réaction contre le mauvais goût mis à la mode par ces deux poëtes avait été tentée plusieurs fois avant lui; Haller la consomma. Il avait cependant commencé par l'imitation du faux brillant, et l'affectation avait gâté ses œuvres de jeunesse, une épopée des tragédies, des idylles; mais l'étude de l'antiquité et l'intelligence du génie de la langue allemande le ramenèrent à un goût plus sévère et plus pur. Il rechercha la clarté dans la concision et mit au-dessus de l'éclat des mots l'élévation du sentiment et la force de la pensée. Il se créa un style noble et énergique dont ses contemporains sentirent le prix, et l'École helvétique, dont il est le fondateur et le principal représentant, ouvrit et prépara la voie à celle de Klopstock.

Le recueil publié sans nom d'auteur et sous le titre modeste d'*Essai de poëmes suisses* (Versuch Schweizerischer Gedichte; Berne, 1732) contient d'abord des poésies lyriques, odes et élégies, qui aujourd'hui encore sont très-admirées. On place avec raison parmi les morceaux choisis *l'Aspiration vers la patrie*, les odes sur *l'Honneur* et sur *l'Éternité*, *l'Élégie sur la mort de sa femme Marianne*, etc., qui sont d'une belle langue et d'un vrai sentiment. Schiller cite le début de cette dernière, comme un exemple classique de cette poésie réfléchie qu'il oppose à la poésie spontanée.

> Soll ich von deinem Tode singen?
> O Marianne! Welch ein Lied!
> Wann Seufzer mit den Worten ringen
> Und ein Begriff den andern flieht.
> Die Lust, die ich an dir gefunden,
> Vergrœssert jetz und meine Noth;
> Ich œffne meines Herzens Wunden
> Und fühle nochmals deinen Tod.

« Chanterai-je ta mort, ô Marianne! Triste chant! Mes sanglots étranglent mes paroles, et ma pensée s'échappe sans suite. Le bonheur que j'ai goûté en toi augmente aujourd'hui ma douleur. Je rouvre les blessures de mon cœur; je souffre une fois de plus de ta mort. »

Les *Satires* de Haller ont une noblesse qui n'exclut pas les traits mordants. Ses deux chefs-d'œuvre du genre didactique sont le poëme de *l'Origine du mal* et celui des *Alpes*. Il regardait lui-même le premier comme son meilleur travail. Aucun sujet ne convenait mieux à la direction religieuse de ses idées et à la nature élevée de son talent. Le second, composé à la suite d'excursions botaniques faites par l'auteur en 1728, est le tableau animé et pur de la nature et des mœurs de la Suisse. Les rivaux mêmes de Haller en parlent avec enthousiasme. Le poëte Kleist s'exprime ainsi: « Haller, ces superbes colonnes du ciel, les Alpes, attestent à jamais la grandeur de ton génie! » Il faut encore citer parmi ses œuvres littéraires trois romans politiques où la préoccupation didactique nuit à l'art: *Usong* (Berne, 1771); *Alfred* (Ibid., 1773), et *Fabius et Caton* (1774). La pensée commune de ces trois ouvrages est que la constitution d'un pays n'a qu'une importance secondaire pour le bonheur du peuple : le premier met en relief les avantages du pouvoir absolu, le second ceux de la monarchie tempérée, le troisième ceux du gouvernement républicain.

Cf. Haller : *Tagebuch seiner Beobachtungen über Schriftsteller und über sicht sebst* (Berne, 1787, 2 vol.); — Breitinger : *Vertheidigung des schweizerischen Muse Hallers* (Zürich, 1744); — Senebier : *Eloge historique de M. Alb. de Haller*, avec un *Catalogue complet de ses œuvres* (Genève, 1778, in-8); — Condorcet, Vicq-d'Azir : *Eloge*, etc.

HALLEY (Antoine), humaniste français, né en 1595 à Bazanville (Normandie), mort le 3 juin 1675 Il fut professeur de belles-lettres à l'université de Caen et le maître et l'ami de Huet, qui lui témoigne dans ses écrits une grande estime. On a de lui des vers latins élégants et des vers français assez médiocres, en partie réunis sous ce titre : *Antonii Hallæi opuscula miscellanea*.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — C. Hippeau, dans la *Nouvelle biographie générale*.

HAM (LE ROMAN DE), poëme du XIIIe siècle, attribué à Jean Sarrasin. Il a pour sujet la description d'un grand tournoi tenu en 1278, soit à Ham, célèbre par sa prison d'État, soit au bourg de Hem, situé entre Péronne et Bray. La reine Geneviève préside la fête; divers héros de la Table Ronde y figurent, mêlés à des personnages historiques : les sires d'Harcourt, de Bailleul, de Hangest, de Blosseville, Mathieu de Montmorency, Robert d'Artois et le comte de Clermont, sixième fils de Louis IX. Le poëte décrit minutieusement une longue suite de combats singuliers. *Le Roman de Ham* a quatre mille cinq cents vers. Il a été publié par Fr. Michel dans la *Chronique des ducs de Normandie* (Paris, 1836, 3 vol. in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

HAMAÇA (EL), anthologie arabe composée de poëmes antérieurs à l'ère musulmane. Elle fut coordonnée au IXe siècle par le poëte Abou-Tammâm-Habib, surnommé Al Thayy. Le titre du recueil est tiré de son premier chapitre, consacré au courage guerrier (hamaça). On trouve dans le *Hamaça* des satires, des élégies, des poésies amoureuses, des sentences, etc. C'est un livre précieux pour l'histoire de la littérature arabe avant Mahomet. Le texte a été publié avec une traduction latine par Freytag (*Hamasæ carmina, cum Tabrisii scholiis integris*, Bonn, 1828-51, in-4).

Cf. Dugat : *Journal asiatique*, avril 1855.

HAMADANI (Aboul-Fadhl Ahmed ben-Hosain EL), surnommé *Bedi-Alzeman*, c'est-à-dire la merveille de son siècle, poëte arabe, né à Hamadan (Perse) vers l'an 968 de notre ère (358 de l'hégire), mort à Hérat en 1007. Il vécut à Djordjan, à Nischabour, parcourut tout le Khorasan, le Sedjistan et la province de Ghazna, et vint enfin se fixer à Hérat, s'attirant partout par ses vers les faveurs et les louanges des princes. Il a composé quatre cents *Makamas* ou séances, appelés *Makamas de Mekdiya*, parce que le personnage mis en scène, Aboul-Fath Escandéri, se tient de préférence dans un lieu nommé Mekdiya. Il ne reste de cet ouvrage que cinquante makamas. Jacques Scheidius en avait entrepris une édition, dont il ne donna qu'une feuille in-4. Silvestre de Sacy a inséré dans

sa *Chrestomathie arabe* (t. III) le texte de deux des plus courts makamas de Hamadani.

Cf. J. de Hammer : *Hist. de la littér. arabe*, t. V.

HAMAKER (Henri-Arens), savant orientaliste hollandais, né à Amsterdam le 25 février 1789, mort à Leyde le 10 octobre 1835. Il fut professeur de langues orientales à Franeker, puis à Leyde. On lui doit, outre une foule de dissertations et commentaires sur des ouvrages anciens ou modernes, un important *Catalogue des manuscrits orientaux de la bibliothèque de l'université de Leyde* (Specimen Catalogi codicum, etc. (Leyde, 1820, in-4), contenant sur chaque ouvrage de précieuses indications bibliographiques. Il a été refondu par Dozy, sur les notes de l'auteur (Leyde, 1848-52, 2 vol. in-8).

Cf. Th.-G.-J. Juynboll : *Oratio de H.-A. Hamaker* (Groningue, 1837, in-4) ; — S. de Sacy, dans le *Journal des Savants*, années 1820, 1827, 1829, 1834.

HAMANN (Jean-Georges), philosophe et écrivain allemand, né à Kœnigsberg le 27 août 1730, mort à Munster le 11 juillet 1788. Après avoir rempli de modestes fonctions dans l'administration des impôts, il se retira enfin à Dusseldorf et à Munster. Il composa, dans la solitude, des écrits qui furent peu connus du public pendant sa vie, mais très-appréciés par des esprits d'élite, tels que Kant, Herder, Gœthe, Lavater, Jean-Paul Jacobi. Ses tendances mystiques et son style non moins obscur que profond l'avaient fait surnommer le *Mage du Nord;* il prenait lui-même volontiers ce nom. Il semble avoir enseigné à quelques grands écrivains de son temps l'emphase poétique et le galimatias, car voici en quels termes Herder parle de lui : « Le philologue a beaucoup lu et il a lu longuement et avec goût : *multa et multum;* mais les parfums de la table éthérée des anciens, mêlés à des vapeurs gauloises et à des émanations de l'humour britannique, ont formé autour de lui un nuage qui l'enveloppe toujours, soit qu'il châtie comme Junon, lorsqu'elle épie son époux adultère, soit qu'il prophétise comme la pythonisse, lorsque du haut du trépied elle révèle en gémissant les inspirations d'Apollon. » Jean-Paul ne parle pas avec moins de prétention de Hamann, « le grand Hamann, profond comme le ciel, avec ses nébuleuses mystérieuses qu'aucun œil humain ne pourra résoudre. » Lavater compare avec bonheur le crâne de Hamann à l'archipel, où tout se tient, mais où l'on ne peut communiquer d'un point à un autre qu'avec des vaisseaux. Quant à Gœthe, il rapproche ses écrits des livres sybillins, « que l'on ne consultait que quand on avait besoin d'oracle. »

Les écrits de Hamann sont très-courts et très-nombreux et ont pour la plupart des titres bizarres, tels que : *Mémoires socratiques recueillis pour l'ennui du public* (Socratische Denkwürdigkeiten; Kœnigsberg, 1759), avec *les Nuées* comme supplément; les *Croisades du philologue* PAN (Kreuzzüge des Philologen *Pan;* Ibid., 1762), contenant l'*Esthetica in nuce;* la *Nouvelle apologie de la lettre H* (Neue Ap. des Buchstabens H; Francfort, 1773), observations sur l'orthographe des Allemands; *Essais d'une sibylle sur le mariage* (Riga, 1775); *Golgotha et Scheblimini*, etc. Il a été formé par Cramer un choix des *Feuilles sibyllines du Mage du Nord* (Sibyllinische Blætter des Magus aus Norden; Leipzig, 1819). Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Roth (Berlin, 1841-1843, 8 vol.).

Cf. Fr. Cramer : *Sibyllinische Blaetter des Magus in Norden* (Leipzig, 1819) ; — Gildemeister : *J.-G. Hamann's Leben und Schriften* (Gotha, 1857-1863, 4 vol.).

HAMILTON (Antoine), écrivain français, né vers 1646 en Irlande, mort en 1720 à Saint-Germain-en-Laye. Issu d'une ancienne famille écossaise, il fut amené fort jeune en France, après la mort de Charles Ier, et y commença ses études. De retour en Angleterre en 1660, lors du rétablissement des Stuarts, il suivit Jacques II dans son exil en 1688, et s'établit en France. Sujet fidèle du roi déchu, à la cour de Saint-Germain, il fréquenta les soupers des Vendôme, au Temple, et les nuits blanches de la duchesse du Maine, à Sceaux.

Hamilton est, selon Sainte-Beuve, un des écrivains les plus attiques de notre littérature. « On a vu, dit ce critique, d'autres étrangers, Horace Walpole, l'abbé Galiani, le baron de Besenval, le prince de Ligne, posséder ou jouer l'esprit français à merveille; mais pour Hamilton, il est cet esprit même. » Son principal ouvrage, les *Mémoires du chevalier de Gramont*, restent comme un chef-d'œuvre. Le héros de ces *Mémoires* est le beau-frère de l'auteur, brillant et frivole courtisan qui, dans sa jeunesse, avait été exilé de France pour avoir disputé au roi le cœur de Mlle de La Mothe-Houdancourt. Réfugié en Angleterre, il y était devenu amoureux de miss Hamilton et lui avait promis de l'épouser; mais, rappelé en France, il quittait Londres sans tenir sa promesse, lorsque Antoine Hamilton l'atteignit sur la route de Douvres : « Chevalier, lui cria-t-il, n'avez-vous rien oublié à Londres? — Pardonnez-moi, répondit le chevalier, j'ai oublié d'épouser votre sœur. » Et il retourna à Londres pour se marier. Les aventures d'un tel personnage sont d'une grande légèreté et souvent d'une moralité douteuse. « Son héros, a dit Voltaire, n'a guère d'autre rôle que celui de friponner ses amis au jeu et d'être volé par son valet de chambre et de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres. » Mais, de nos jours, le talent de la forme a fait pardonner la frivolité du fond « Rien n'égale, écrit Sainte-Beuve, cette façon de dire et de conter, facile, heureuse, unissant le familier au rare, d'une raillerie perpétuelle et presque insensible, d'une ironie qui glisse et n'insiste pas, d'une médisance achevée... Le style n'est pas exempt, en deux ou trois endroits, d'une apparence de recherche ou de papillotage, qui sent l'approche du XVIIIe siècle.... C'est un trait de mœurs que ces *Mémoires* aient pu paraître en 1713, c'est-à-dire du vivant d'Hamilton, avec tous ces noms propres et ces révélations galantes, sans qu'il en soit résulté aucun éclat. » Les contes d'Hamilton, *le Bélier*, *Fleur d'Épine*, *Zénéide*, *les Quatre Facardins*, sont des imitations des *Mille et une Nuits*, composées, à ce qu'on prétend, par suite d'un défi. Ils présentent bien des allusions qui nous échappent; mais ils sont ingénieux et piquants, mais naturels. Les deux premiers surtout sont charmants. Quant aux vers du même auteur, ils furent loués par Boileau et surtout par Voltaire.

> Ces vers, moins allongés et d'une autre mesure,
> Qui courent avec grâce et vont à quatre pieds,
> Comme en fit Hamilton, comme en fait la nature.

Aujourd'hui ils nous paraissent à peu près illisibles; à peine voyons-nous, par-ci par-là, se détacher un trait heureux au milieu de ces rimes faciles. Les meilleures éditions des *Œuvres complètes* d'Hamilton sont celles d'Auger (1805, 3 vol. in-8) et de Renouard (1812-1813, 3 vol. in-8). Il a été donné une édition des *Œuvres choisies* (1825, 2 vol. in-8).

Cf. Auger : *Notice*, en tête de son édit. ; — La Harpe : *Lycée*, 2e part., liv. II ; — Vinet : *Chrestomathie française*, t. III ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I ; — H. Taine : *Hist. de la littérat. anglaise*, liv. III, ch. I.

HAMILTON (Alexandre), homme d'État américain, né d'une famille écossaise, dans les Indes occidentales, en 1757, mort en 1804. Il fut l'aide de camp, puis le ministre de Washington, qui avait pour lui la plus haute estime. Ses opinions favorables à l'autorité d'un pouvoir central le mirent en lutte avec les démocrates, et il périt dans un

duel avec un des chefs de ce parti, Aaron Burr. Ses écrits, comprenant sa correspondance, des articles de journaux et des pamphlets de circonstance, témoignent d'une grande intelligence et d'un vrai talent de style; ils ont été publiés, avec le concours du Congrès, par son fils John Hamilton : *the Works of Alexander Hamilton* (New-York, 1851, 7 vol. in-8).

Cf. John Hamilton : *The life of Hamilton.*

HAMILTON (Elisabeth), femme de lettres anglaise, née à Belfast en 1758, morte en 1816. Vouée à l'instruction pendant plusieurs années, elle a publié d'estimables ouvrages d'éducation qui sont aujourd'hui peu connus, entre autres des *Lettres sur les principes élémentaires de l'éducation*, traduites en français par Chéron (1801, 2 vol. in-8); mais on lit encore ses *Fermiers de Glenburnie* (the Cottagers of Glenburnie, 1808), peinture réelle, fine, piquante, de la vie rurale en Écosse. Ce livre obtint plus qu'un succès littéraire, et contribua, dit-on, à réformer les habitudes par trop négligées des villageois écossais.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

HAMLET, tragédie de Shakespeare, de Ducis (voy. ces noms).

HAMMER-PURGSTALL (Joseph, baron DE), orientaliste allemand, né le 9 juin 1774 à Graetz, mort le 23 novembre 1856. Chargé de missions et de fonctions diplomatiques, il les mit à profit pour étudier l'arabe ainsi que l'histoire et la littérature musulmanes. Président de l'Académie impériale de Vienne, il était associé étranger de l'Institut de France. Il a écrit de nombreux mémoires et ouvrages relatifs à la Turquie, notamment une importante *Histoire de l'Empire ottoman* (Geschichte des osman. Reichs; Pesth, 1827-1834, 10 vol.; 2e édit., 1835-1836), et une *Histoire de la littérature arabe* (Geschichte der arab. Literatur; Vienne, 1850-1852, 3 vol.). [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

HANKE (Henriette-Wilhelmine), romancière allemande, née à Jauers le 24 juin 1785, morte vers 1862. Mariée à un pasteur, elle écrivit avec une grande fécondité des romans de mœurs domestiques, qui, réunis sous le titre d'*Œuvres complètes*, formaient, en 1850, cent huit volumes. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

HAN-LIN en chinois, *Forêt de pinceaux*, académie politique et littéraire fondée à Pékin au VIe siècle de notre ère, et organisée régulièrement au siècle suivant par l'empereur Hiouan-Tsong. Son nom vient des pinceaux qui servent, en Chine, aux lettrés pour écrire leurs ouvrages. Dans l'origine cette société savante n'eut que quarante membres, le même nombre que l'Académie française, instituée onze siècles plus tard. Ses membres doivent avoir atteint, par des examens successifs, le degré qui précède celui des ministres et des plus hauts administrateurs de l'empire. Parmi eux sont choisis les censeurs de l'État et les historiographes de la dynastie. Les académiciens du Han-Lin composent ou éditent les grands ouvrages d'histoire et de littérature ordonnés par les empereurs, publiés aux frais du trésor impérial et distribués aux bibliothèques et aux fonctionnaires publics d'un rang élevé. On doit à la savante compagnie les plus belles éditions des vastes traités classiques, honneur de l'antiquité chinoise, et un *Dictionnaire* de la langue nationale en 32 volumes grand in-8, imprimé en 1716.

HANNON, Ἄννων, navigateur carthaginois, qui vivait, selon les uns au IXe siècle, selon d'autres au IIIe, et probablement au Ve siècle avant J.-C. Chargé d'aller fonder des colonies au delà des Colonnes d'Hercule, il explora une partie de la côte extérieure d'Afrique. Ce *Périple*, le plus long qui eût été encore accompli, fut écrit par Hannon en langue punique; mais il ne nous est parvenu que dans la traduction grecque, et peut-être abrégé. Les anciens traitèrent ce récit de fable, et ne voulurent pas croire à une navigation aussi lointaine; les modernes, tout en signalant des passages invraisemblables, en admettent la réalité.

La version grecque du *Périple* d'Hannon fut publiée d'abord, avec des ouvrages géographiques de Plutarque, de Strabon et d'Arrien (Bâle, 1533, in-4). Elle fut rééditée par Bœcler et Muller (Strasbourg, 1661, in-4), par Berkel, avec traduction latine (Leyde, 1674, in-12), par Th. Falconer, avec traduction anglaise (Londres, 1797, in-8), par Gail, avec traduction latine (Paris, 1826, in-8), par F.-G. Kluge (Leipzig, 1829, in-8), par Muller, dans la *Collection* Didot (1855, in-8). Le *Périple* d'Hannon a été traduit en français par Gosselin, dans ses *Recherches sur les connaissances des anciens le long des côtes d'Afrique*, et par Chateaubriand, dans son *Essai sur les révolutions.*

Cf. Bougainville, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. XXVI et XXVIII.

HANS WURST, JEAN-SAUCISSE, personnage comique du théâtre allemand. C'est un des *loustics* (lustige Personen) de la scène, une sorte d'Arlequin, de polichinelle ou de paillasse, reflétant dans ses traits grossiers le caractère national. Le mot qui, avec un sens injurieux, devait être depuis longtemps populaire, est employé par Luther dans un pamphlet contre Henri de Brunswick; il appelle ce duc un « Hans Worst ». Ce n'est pourtant que quelques années plus tard qu'on voit le personnage figurer dans les pièces dites de carnaval (Fastnachtspiele). Le critique Gottsched lui fait la guerre et proscrit, comme indignes d'une scène policée, les farces dont il fait l'agrément. Apparenté avec tous les bouffons, les fous de théâtre, Hans Wurst a gardé, dans sa grossièreté, quelque chose de l'esprit de l'Eulenspiegel. Ce qui le caractérise toutefois et le sépare de ses aînés, c'est sa voracité, sa gloutonnerie, spécialement son amour effréné du mets national auquel il doit son nom. Les Allemands rappellent que Jean-Saucisse a des pareils dans tous les pays : Jean Potage en France, Macaroni chez les Italiens, Jack Pudding chez les Anglais.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur*, t. II.

HAOUSSA (LANGUE), langue africaine, parlée, dans le Soudan, par les Haoussiens. On y distingue le *Haoussa* propre et le *Quollaliffa*. Sa construction le rapproche des idiomes des bassins du Niger et du Nil, et d'autre part sa tendance au monosyllabisme lui donne de l'analogie avec les idiomes de la Guinée. D'après Shabceny, les Haoussiens écrivent leur langue de droite à gauche avec des caractères d'un pouce de hauteur, et qui n'offrent avec ceux des Arabes qu'une ressemblance éloignée.

Cf. Clapperton : *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique* (Londres, 1826, in-4), trad. en franç. par Eyriès.

HAPDÉ (Jean-Baptiste-Auguste), auteur dramatique français, né en 1774, mort en 1839. Il dirigea de 1810 à 1812, sous le nom de Jeux Gymniques, un spectacle de pantomimes au théâtre de la Porte-Saint-Martin et y fit jouer *l'Homme du destin*, pièce représentant les victoires de Napoléon Ier, et qui lui valut la place de directeur des hôpitaux militaires de la grande armée. Sous la Restauration, il eut les mêmes flatteries pour le pouvoir, et *le Treizième coup de canon, ou la France . l'Espérance*, scène allégorique et militaire (1820, in-8), écrite en l'honneur de la naissance du duc de Bordeaux, le fit décorer de la Légion d'honneur. On cite parmi ses ouvrages dramatiques : *la Naissance d'Arlequin; Peau-d'Ane*, mélodrame; *Célestine et Faldoni*, drame, etc. Il a

publié : *Deux heures avec Henri IV, ou le Délassement du bon Français*, recueil historique et anecdotique (1815, in-8), réédité sous le titre du *Panache blanc de Henri IV* (1816, in-8) ; *Sur la propriété dramatique, le plagiat et l'établissement d'un jury littéraire* (1819, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

HARANGUE. — Voyez ALLOCUTION.

HARANGUES (DES) CHEZ LES HISTORIENS. Les anciens qui faisaient rentrer l'histoire dans le genre oratoire, établirent l'usage de placer dans la bouche des personnages des harangues composées avec le plus grand soin pour faire briller le talent de l'historien. C'était aussi un souvenir des récits héroïques d'où l'histoire avait tiré son origine : les poëtes de l'époque homérique aimaient à suspendre l'action, pour donner la parole à leurs héros. On a beaucoup discuté sur la légitimité de cet artifice auquel les Grecs et les Romains ont dû les plus belles pages de l'éloquence écrite. Plusieurs, déjà chez les anciens, ont regardé ces discours de fantaisie comme de belles inopportunités qui ne se défendent que par leur beauté même; d'autres ont essayé de les justifier, en dehors de la vérité sinon de la vraisemblance, par leur utilité. Non-seulement elles donnent du mouvement, de la vie, de la variété à la narration; mais elles éclairent les événements et nous font pénétrer dans les motifs des actions, en les faisant exposer par ceux qu'ils conduisent. Quelque sensibles que nous puissions être aux beautés des harangues des historiens anciens, nous sommes aujourd'hui trop habitués à subordonner dans l'histoire la question d'art à celle de l'exactitude, pour songer à y faire entrer des hors-d'œuvre oratoires, comme on met des épisodes dans un poëme (voy. HISTOIRE).

Cf. L'abbé Auger : *Harangues tirées d'Hérodote, Thucydide, Xénophon*, etc. (Paris, 1788, 2 vol. in-8) ; — *Conciones*, recueil de discours extraits des historiens latins ; — H. Patin : *De l'Emploi des harangues chez les historiens*, thèse (Paris, 1814, in-4).

HARDENBERG (Fr. DE). — Voyez NOVALIS.

HARDING (John), chroniqueur anglais, né en 1378, mort après 1465. Il fut attaché à Henry Percy, fils du duc de Northumberland, puis à sir Robert Umfraville. Il a écrit, en mauvais vers, une *Chronique de l'Angleterre jusqu'au règne de Edouard IV* (Chronicle of England unto the reign of king Edward IV) qui offre de l'intérêt pour les antiquaires. Graffon l'a publiée en 1543, et Ellis en donna une bonne édition en 1812.

Cf. Ellis : *Préface* de son édition.

HARDION (Jacques), érudit français, né le 17 octobre 1686 à Tours, mort le 1er octobre 1766 à Versailles. Associé de l'Académie des inscriptions en 1715, il entra à l'Académie française en 1730. Il fut choisi pour enseigner l'histoire et la littérature aux princesses de la famille royale. Outre des dissertations sur la Grèce, dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, il a laissé : *Nouvelle histoire politique* (Paris, 1751, 3 vol. in-12); *Histoire universelle sacrée et profane* (Paris, 1754-1769, 20 vol. in-12), ouvrage aujourd'hui oublié, mais qui eut un grand succès; les deux derniers volumes sont de Linguet.

Cf. Le Beau : *Eloge*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XXXVI.

HARDOUIN (le P. Jean), érudit français, né en 1646 à Quimper, mort le 3 septembre 1729. Membre de la Société de Jésus, il enseigna quelque temps la rhétorique et fut bibliothécaire du collége Louis-le-Grand. Unissant à des connaissances étendues un esprit pénétrant, il fit quelques travaux remarquables; mais il a laissé surtout, et à juste titre, la réputation d'un savant systématique, bizarre, éminemment paradoxal. Il imagina de soutenir, dans sa *Chronologie expliquée par les médailles* (Paris, 1696, in-4), que l'histoire ancienne avait été entièrement recomposée au XIIIe siècle par des moines, à l'aide des ouvrages d'Homère, d'Hérodote, de Cicéron, de Pline l'Ancien, des *Géorgiques* de Virgile, des *Satires* et des *Épîtres* d'Horace ; que ces ouvrages seuls nous viennent réellement de l'antiquité; que les autres, comme les *Odes* d'Horace et l'*Énéide*, avaient aussi été fabriqués par des moines du XIIIe siècle; que les *Odes* d'Horace étaient pleines de tours barbares, de néologismes, d'expressions prosaïques, et bien dignes d'une époque d'ignorance; que l'*Énéide* n'offrait pas une versification moins vicieuse et, de plus, n'était qu'une fable allégorique destinée à célébrer le triomphe du christianisme sur la synagogue. Dans d'autres traités sur les médailles, il niait l'authenticité de la plupart des médailles des anciens, et prétendait qu'elles étaient aussi un produit du moyen âge. Dans un ouvrage intitulé *Platon expliqué*, il accusait d'athéisme Platon et ceux des philosophes qui ont le plus nettement affirmé l'existence d'un Être suprême. Il alla plus loin dans les *Athei detecti*, et rangea parmi les athées Descartes et les cartésiens, les jansénistes et des oratoriens célèbres, en un mot presque tous ceux qui n'étaient pas jésuites ou ne suivaient pas la doctrine des Pères. Ces singularités et ces attaques soulevèrent des querelles violentes. Basnage, Bayle, Huet, Vaillant, le cardinal Noris, etc., prirent la défense du bon sens et de la vérité; les injures, suivant l'usage du temps, ne manquèrent pas à cette polémique : on traita Hardouin de stupide et d'insensé; on l'appela « le Père éternel des petites-maisons ». Ceux mêmes dont il voulut soutenir la cause s'élevèrent contre les moyens qu'il mettait en œuvre. Ainsi, il écrivit, dans l'intention de défendre Mme Dacier attaquée par Lamotte, une *Apologie d'Homère* (1716, in-12), et Mme Dacier réfuta longuement les paradoxes qu'il y avait entassés. Cependant il donna une bonne édition de *Themistius* (Paris, 1684, in-fol.) et une édition encore plus estimée de Pline l'Ancien (Paris, 1685, 5 vol. in-4, *ad usum Delphini*). Il fit une *Collection des conciles* (Paris, 1715, 12 vol. in-fol.), qui, malgré des lacunes et quoique inférieure à celles de Labbe et de Mansi, est un recueil important pour l'histoire ecclésiastique. On remarquera, au sujet de cette collection, que le P. Hardouin regardait comme chimériques tous les conciles antérieurs au concile de Trente. Les autres ouvrages du P. Hardouin ont été en partie publiés sous les titres d'*Opera selecta* (Amsterdam, 1709, in-fol.) et d'*Opera varia* (Ibid., 1733, in-fol). Un grand nombre sont restés manuscrits. Ils montaient à près de deux cents.

Cf. Bayle : *Nouvelles de la république des lettres* ; — Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Chauffepié : *Nouveau dictionnaire historique* ; — Joly : *Eloges de quelques auteurs* (Dijon, 1742, in-8).

HARDWICKE (Philippe YORKE, 2e comte DE), publiciste et littérateur anglais, né le 20 décembre 1720, mort le 16 mai 1790. Il est surtout connu par un très-intéressant ouvrage sur l'ancienne Grèce, intitulé *Lettres athéniennes* (Athenian letters; 1741, 1782, 1798, 2 vol. in-4). Dans le cadre d'une correspondance supposée d'un agent du roi de Perse résidant à Athènes pendant la guerre du Péloponèse, l'ouvrage a de l'analogie avec le *Voyage du jeune Anacharsis*, et l'abbé Barthélemy disait qu'il n'aurait pas écrit son livre s'il avait connu auparavant celui de Hardwicke. Selon Villemain, qui en fait le plus grand éloge, les *Lettres athéniennes* donnent une place insuffisante aux choses littéraires, mais mettent parfaitement en relief toute la situation sociale et politique de la démocratie athénienne. Lord Hardwicke avait eu

environ dix collaborateurs pour son ouvrage, qui, d'abord imprimé à très-petit nombre, ne fut répandu qu'après sa mort. Il a été traduit en français par Villeterque (Paris, 1801, 3 vol. in-8) et par Christophe (Ibid., 1802, 4 vol. in-12). Ses autres écrits sont relatifs à la politique.

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*.

HARDY (Alexandre), poëte dramatique français, né vers 1560 à Paris, mort vers 1632. Attaché d'abord à une troupe de comédiens en province, puis au théâtre du Marais comme fournisseur de pièces, il les composait avec une rapidité proportionnée au besoin que l'on pouvait avoir de nouveautés. On en fait monter le nombre à six cents, toutes en vers. Il est évident que cette condition d'entrepreneur dramatique ne lui permettait ni de méditer suffisamment ses œuvres, ni de les polir; aussi n'est-il remarquable ni par l'invention, ni par le style. Ce qui le distingue de ses contemporains, de Jodelle et de Garnier, c'est que, non content d'imiter les anciens, il puise aussi chez les Espagnols et les Italiens, et qu'il n'a pas en vue le public savant, mais le public populaire. Il ne cherche pas le ton élevé, il ne déclame pas; son but est d'être naturel, varié, intéressant. Pour y parvenir, il met tout en œuvre et mêle parfois d'une étrange façon les personnages du théâtre antique avec les figures grotesques empruntées aux littératures modernes. Assez souvent aussi, à son langage simple jusqu'à la trivialité, grossier jusqu'aux crudités les plus révoltantes, il unit les faux ornements de l'époque. Quelquefois il trouve des situations heureuses; mais dans beaucoup d'autres il est contraire au goût et à la décence. Hardy ne vécut pas assez pour voir *le Cid*, mais il assista aux débuts de Corneille, et, ne devinant pas le génie de notre grand tragique, il dit, à ce que l'on rapporte, après la représentation de *Mélite* : « C'est une assez jolie farce. » Il a édité lui-même quarante et une de ses pièces (Paris, 1624-1628, 6 vol. in-8). La seule qui puisse être lue avec quelque intérêt est la tragédie de *Marianne*, jouée en 1610; le caractère principal en est assez bien tracé, et le plan ressemble à celui suivi par Tristan l'Hermite et Voltaire.

Voici les titres des autres pièces, tragédies, tragicomédies et pastorales, que renferme le recueil de Hardy, avec la date de leurs représentations : *les Chastes et loyales amours de Théagène et Chariclée*, formant huit pièces (1601); *Didon* (1603); *Scédase* (1604); *Panthée* (1604); *Méléagre* (1604); *Procris* (1605); *Alceste* (1606); *Ariadne* (1606); *Alphée* (1606); *la Mort d'Achille* (1607); *Coriolan* (1607); *Cornélie* (1609); *Arsacome* (1609); *Alcée* (1610); *le Ravissement de Proserpine* (1611); *la Force du sang* (1611); *la Gigantomachie* (1612); *Félismène* (1613); *Dorise* (1613); *Corine* (1614); *Timoclée* (1615); *Elmire* (1615); *la Belle Égyptienne* (1616); *Lucrèce* (1616); *Alcméon* (1618); *l'Amour victorieux* (1618); *la Mort de Daïre* (1619); *la Mort d'Alexandre* (1621); *Aristoclée* (1621); *Frédégonde* (1621); *Gésippe* (1622); *Phraarte* (1623); *le Triomphe d'Amour* (1623).

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie au XVIe siècle*; — Désiré Nisard : *Histoire de la littérature française*, t. II; — les frères Parfaict : *Histoire du théâtre français*, t. IV.

HAREL (F.-A.), littérateur français, né le 3 novembre 1790 à Rouen, mort le 16 août 1846. Neveu et élève de Luce de Lancival, il fut auditeur au conseil d'Etat et devint préfet pendant les Cent-Jours. Exilé à la seconde Restauration, il revint lors de l'amnistie et dirigea l'Odéon, puis le théâtre de la Porte-Saint-Martin. Sous sa direction habile et entreprenante, ces deux scènes furent ouvertes avec éclat aux tentatives romantiques. Il fut lui-même auteur dramatique et donna, en 1843, deux comédies : *le Succès*, en deux actes, à l'Odéon; *les Petits et les Grands*, en cinq actes, au Théâtre-Français. Il a laissé la réputation d'un homme spirituel. Outre ses comédies, on cite de lui : *Petit almanach législatif, ou la vérité en riant sur nos députés*, avec Cauchois-Lemaire et Saint-Ange (Paris, 1820, in-12); *Confidences sur les procédés de l'illusion* (1824, in-12); *Discours sur Voltaire* (1844, in-18), couronné par l'Académie française, etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains*.

HAREN (Guillaume DE), poëte hollandais, né à Leenwarde en 1713, mort en 1768. D'une famille ancienne et distinguée par ses services, il remplit lui-même d'importantes fonctions publiques. Il est auteur d'un poëme que l'on considère comme la principale épopée hollandaise : *les Aventures de Friso, roi des Gangarides et des Prasièdes*, d'abord en dix-huit chants, réduit plus tard en dix (Amsterdam, 1741, in-8; 1758, in-4); il a été traduit en français par Jansen (Paris, 1785, 2 vol. in-8). — Son frère, Onno-Zwier DE HAREN, né au même lieu, en 1713, mort en 1799, eut un rôle lors du rétablissement du stathoudérat en 1747. Il a écrit un poëme qui eut d'abord pour titre : *A la patrie* (1769), et qui devint célèbre sous celui-ci : *les Gueux* (1772-1776; 1785, 2 vol. in-8), puis quelques tragédies (*Guillaume Ier*, *Agon*, etc.), des odes, des essais économiques, historiques, etc

Cf. De Vries : *Histoire de la poésie hollandaise*; — *Biographie universelle belge*.

HARIRI (Abou-Mohammed AL-CACEM BEN-ALI, devenu célèbre sous le nom de), écrivain et poëte arabe, né à Bassora en 1055 (an de l'hégire 446), mort dans cette ville en 1121 (hégire 515). C'est l'auteur le plus spirituel et le plus intéressant de la décadence arabe. Son principal ouvrage est un recueil de séances ou *mekâmât*, qu'il composa à la demande du vizir du sultan Mahmoud, de la race des Seljoukides. Il comprend cinquante discours sur différents sujets de morale, et chacun de ces discours porte le nom du lieu où il a été prononcé. Ce sont cinquante situations diverses de la vie d'Abou-Zeyd, sorte de mendiant lettré dont Hariri a fait son héros. Il embrasse toutes les carrières et joue admirablement tous les rôles, tour à tour prédicateur ambulant, avocat, boiteux, aveugle, maître d'école, improvisateur, médecin, dévot, libertin, faux derviche; il n'a d'autre principe que celui-ci : « Pour parvenir à tes fins, ne crains pas de parcourir l'hippodrome de la ruse et du mensonge; dresse tes filets et prends les sots qui s'y laissent tomber. » Au terme de sa vie aventureuse, Abou-Zeyd se convertit. Le récit est tantôt en vers, tantôt en prose écrite selon les règles du parallélisme. La forme, appréciée d'après nos idées modernes, dépasse tout ce qu'il est possible d'imaginer en fait de mauvais goût. Mais Hariri a joué et joue encore un grand rôle en Orient par les modèles de style qu'il présente, sortes de topiques universels de la rhétorique musulmane qui sont restés jusqu'à nos jours, en Asie, l'école du beau langage et le répertoire du style choisi. Il définit ainsi lui-même, dans sa préface, l'objet de ses *Séances* : « J'ai voulu qu'elles renfermassent tous les mots de la langue, sérieux et plaisants, les termes légers et graves, les perles et les brillants de l'élocution, ainsi que les expressions les plus piquantes, y compris certains passages du Coran et quelques métonymies remarquables. J'y ai de plus enchâssé un choix de proverbes arabes, des observations littéraires, des questions grammaticales, des cas lexicologiques, des nouvelles qui n'avaient pas encore été racontées, des discours variés, des exhortations propres à faire pleurer le pécheur et

des plaisanteries capables de faire oublier au malheureux ses chagrins. »

Caussin de Perceval a donné une édition des *Cinquante séances de Hariri* (Paris, 1818); Sylvestre de Sacy a publié le texte avec un commentaire et une préface en arabe (Ibid., 1822, in-fol.), réédité avec des notes en français par MM. Reinaud et Derenbourg (Ibid., 1853, 2 vol. in-4). Les six premières *séances* ont été publiées avec version latine, par A. Schultens (Franeker, 1731; Leyde, 1740). Une traduction complète en latin est due à Peiper, (1831, in-4). Un poëte allemand, Fréd. Rückert a traduit les *Séances* rime pour rime; enfin quelques essais de traduction française ont été tentés par Garcin de Tassy, Munk et Cherbonneau dans le *Journal asiatique*. Hariri est aussi auteur du *Molhat-Alizal*, traité en vers sur la grammaire arabe.

Cf. Reinaud et Derenbourg : *Introduction* au t. II de leur édition ; — L. Delattre : *Hariri, sa vie et ses écrits*, dans la *Revue orientale*, 1857 ; — E. Renan : *Essais de morale et de critique* (Paris, 1859. in-8).

HARITH, *fils de Hilliza*, poëte arabe antérieur à Mahomet et auteur d'un des sept *Moallakât* (voy. ce mot). Sa composition a pour sujet des démêlés survenus entre la tribu du poëte, celle des Benou-Baher, et la tribu de Taghlib. Le texte a été publié par Caussin de Perceval et traduit en français par le fils de ce dernier dans son *Histoire des Arabes*. Il a été publié, avec des traductions anglaise, allemande ou latine (Londres, 1782; Gœttingue, 1808, in-12; Oxford, 1820, in-4; Bonn, 1827, in-4).

HARIVANÇA, l'une des anciennes épopées de l'Inde. Ecrit en langue sanscrite par des auteurs inconnus et à une époque qu'il est très-difficile de déterminer, le *Harivança* se place au rang de ces poëmes sacrés qui ont pour sujet les transformations successives de Vichnou et de son culte. Il se rapporte à l'une des dernières incarnations de ce Dieu, celle de Krichna, et forme un intermédiaire entre les épopées primitives du Râmâyana et du Mahâbhârata et celles plus récentes des Purânas, dans lesquelles il trouve sa suite et son complément. Ce qu'il transmet particulièrement, c'est la généalogie de Hari, autrement dit Vichnou. Il a pour fond des légendes qui avaient fait le sujet de récits antérieurs avant de revêtir la forme épique qui les a conservées. Le *Harivança* a été traduit en français par Langlois (Paris, 1825, 2 vol. in-4).

Cf. Weber : *Indische Studien* (Berlin, 1849-67, t. I-X).

HARIZI (AL). — Voyez CHARISI.

HARLAY (Achille DE) et HARLEY, magistrat français, né le 7 mars 1536 à Paris, mort le 21 octobre 1616. Conseiller au parlement à vingt-deux ans, il devint président en 1572 et premier président en 1582. La sagesse, la fermeté de caractère et le talent qu'il déploya au milieu de nos dissensions religieuses, sont restés célèbres dans l'histoire. Il sut également résister à l'arbitraire des rois et aux violences des révoltés. Très-érudit, il mêlait à sa conversation des phrases grecques et latines; les avocats qui plaidaient devant lui l'imitèrent, et de là vint l'habitude des citations qui subsista longtemps au Palais. Il n'a publié que la *Coutume d'Orléans* (1583, in-4). — Son petit-neveu, Achille DE HARLAY, né le 1er août 1639, mort le 23 juillet 1712 premier président depuis 1689, est célèbre par ses traits d'esprit et ses mots piquants, réunis sous le titre de *Harlæana*.

Cf. L'Estoile : *Journal de Henri III et de Henri IV*; — De la Vallée : *Eloge de M. de Harlay* (Paris, 1624); — Saint-Simon : *Mémoires*; — Lerminier : *Introduction à l'hist. générale du droit*; — Michelet : *Histoire de France*.

HARLAY (François DE), théologien français de la famille du précédent, né en 1585 à Paris, mort le 22 mars 1653. Évêque de Rouen de 1616 à 1651, il tint au château de Gaillon une sorte d'académie où l'on s'occupait de questions religieuses et dont chaque membre avait à faire l'apologie de saint Paul. Le volume qui contient quelques-uns des écrits de cette académie et les ouvrages de François de Harlay a été imprimé à Gaillon même (in-4), et est connu des bibliographes sous le nom de *Mercure de Gaillon*. Fr. de Harlay avait de l'érudition, mais avec un tel désordre que Mme des Loges dit de lui : « C'est une bibliothèque renversée. »

HARLAY DE CHAMPVALLON (François DE), théologien français, neveu du précédent, né le 14 août 1625, mort le 6 août 1695. Archevêque de Rouen après son oncle, il passa au siége de Paris en 1671. Flatteur de Louis XIV, qu'il maria secrètement à Mme de Maintenon, il se montra très-intolérant contre les jansénistes et contre les protestants, et contribua beaucoup à la révocation de l'édit de Nantes. Ses discours dans la chaire de Notre-Dame et dans les assemblées du clergé lui firent une réputation d'éloquence qui paraît méritée ; il ne les fit pas imprimer, disant : « Ce sont des tableaux faits pour être vus d'un lieu élevé et non pour être considérés de près. » Il entra à l'Académie française l'année même de sa mort. Ses mœurs avaient donné tant de scandale, que le clergé se trouva fort embarrassé pour faire son éloge. Mme de Sévigné dit à ce sujet : « Il n'y a que deux petites bagatelles qui rendent cet ouvrage difficile, c'est la vie et la mort. »

Cf. Vigneul-Marville : *Mélanges*, t. II et III ; — D'Olivet : *Histoire de l'Académie française*; — Legendre : *Vie de Harlay* (Paris, 1720, in-4) ; — Saint-Simon : *Mémoires*; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*.

HARLESS (Théophile-Christophe), philologue allemand, né à Kulmbach le 21 juin 1740, mort à Erlangen le 2 novembre 1815. Il devint professeur et bibliothécaire à Erlangen. Entre autres travaux estimés d'érudition classique, on lui doit : *Vitæ Philologorum* (Brême, 1764-72, 4 vol.), et une édition remaniée de la *Bibliotheca græca* de J.-A. Fabricius (Hambourg, 1790-1809, 12 vol, in-4).

HARMENOPULE (Constantin), jurisconsulte grec, né à Constantinople vers 1320, mort vers 1380. A part son célèbre *Manuel de droit*, πρόχειρον τῶν νόμων, *Promptuarium juris*, qui fit longtemps autorité. Nous avons sous son nom un *Lexique des verbes grecs*, retrouvé en 1843 par Mynoïde Mynas.

Cf. Fabricius : *Biblioth. græca*, t. X ; — Terrasson : *Hist. de la jurisprudence*, t. III.

HARMONIE, qualité du style. On distingue ordinairement deux sortes d'harmonies : l'une, générale et continue, résulte d'un choix et d'un arrangement des mots produisant une suite de sons agréables à l'oreille ; l'autre, spéciale et accidentelle, consiste dans un rapport d'analogie entre l'objet de l'idée et la phrase qui l'exprime. On a nommé, avec une certaine impropriété, la première harmonie mécanique, et la seconde imitative. Il peut y avoir, dans l'une et dans l'autre, particulièrement dans la seconde, des effets mécaniques et artificiels, et il est difficile d'établir l'harmonie générale du style sans produire involontairement cette convenance naturelle de la pensée et de l'expression dont l'harmonie imitative n'est souvent que la puérile exagération.

Les rhéteurs grecs et romains, et parmi ces derniers, Cicéron et Quintilien surtout, nous montrent les anciens orateurs attachant à l'harmonie une importance que nous avons peine à comprendre. Il faut songer à la nature toute rhythmique du grec et du latin et supposer chez les peuples qui parlaient ces mélodieux idiomes, un sentiment musical dont les nations modernes sont dépourvues, pour s'expliquer le charme qu'avait pour eux l'harmonie du langage. Et ce n'était pas seulement dans les exercices de l'école, dans

les plaidoyers imaginaires, que l'on portait, à l'exemple d'Isocrate, cette science de l'euphonie; Denys d'Halicarnasse nous montre Démosthène conservant la mesure et la cadence musicales dans la fougue de ses mouvements. Cicéron, dont la langue est plus appréciable à nos oreilles, avait un souci incroyable du choix et de l'arrangement des mots jusque dans les affaires où il allait du salut de Rome ou de sa propre vie. On peut juger, par cette phrase de la dernière *Catilinaire*, des effets de mélodie savante familiers à son éloquence : « *Cogitate quantis laboribus fundatum imperium, quanta virtute stabilitam libertatem, quanta deorum benignitate auctas exaggeratasque fortunas, una nox pœne delevit.* » Il était encouragé dans cette pratique de l'harmonieuse période par l'exemple du succès de ses devanciers ou de ses rivaux. « J'ai vu, dit-il dans le *De Oratore*, des assemblées entières éclater en applaudissements à la chute heureuse d'une période. C'est un plaisir que l'oreille attend. » Et analysant des phrases qui ont provoqué de tels triomphes, il montre que ni un mot ni un tour ne sauraient en être changés sans amoindrir l'effet. De nos jours, nous ne nous figurons plus les orateurs du premier ordre s'occupant, dans une cause réelle et sérieuse, de ce mécanisme musical de la phrase, que leur auditoire ne serait plus en état de goûter. Toute l'harmonie mécanique de la prose écrite ou parlée se réduit à se garder, par le sentiment ou l'habitude de l'euphonie, des rencontres de sons qui blessent l'oreille ; mais nous aimons toujours, et avec raison, à trouver chez l'orateur, comme chez l'écrivain, cette autre harmonie qui, consistant dans la convenance intime de l'expression avec l'idée ou le sentiment exprimés, est, pour ainsi dire, l'accent même du style, et semble, avec le ton de la voix, un témoignage sensible de la sincérité des émotions transmises par la parole.

Cette harmonie d'analogie, lorsqu'elle ne va pas jusqu'à l'imitation matérielle, n'a pas de règles techniques ; elle naît des facultés mêmes qui font l'orateur et de l'étude assidue des grands maîtres. Quant à l'harmonie mécanique, dont toute la science utile se résume dans ce vers de Boileau,

Fuyez des mauvais sons le concours odieux,

elle est l'objet, dans toutes les rhétoriques, de théories complètes qui ne peuvent trouver place ici : elles considèrent successivement l'harmonie des mots et celle des périodes ; elles traitent de la cacophonie, des consonnances, des hiatus, puis du nombre, de la cadence, de la disposition harmonieuse des mots dans les membres de phrase, et des membres de phrase dans la période. Les rhétoriques font aussi une grande place à l'harmonie imitative et disent par quels artifices elle peint, pour ainsi dire, à l'oreille les objets et les actions, en reproduisant les sons qui leur sont propres, ou ceux qui ont un rapport de convention avec eux. Nous nous bornerons à faire observer que la poésie, avec ses combinaisons de syllabes longues et brèves ou les autres rhythmes qui lui sont particuliers, n'a pas seule le privilége de ces effets imitatifs, que la forme du vers rend plus faciles à citer ; la prose, chez les grands écrivains, chez Bossuet par exemple, en a d'aussi réels. Seulement ils naissent le plus souvent, sans effort apparent, de cette harmonie d'analogie qui tend à donner au style d'un écrivain véritable quelque chose de la physionomie des objets qu'il dépeint par la vérité des sentiments qu'ils excitent. D'autre part, l'harmonie imitative est d'elle-même dans le rapport naturel des mots avec la pensée toutes les fois que la langue a inventé ou adopté des onomatopées, c'est-à-dire des noms qui représentent l'effet des objets eux-mêmes sur nos sens. Sans rien exagérer, on peut dire que le plus souvent les effets artificiels d'harmonie imitative ne sont que de savantes cacophonies, qui ont besoin, comme les dissonances en musique, d'être préparées et sauvées dans l'harmonie générale du style.

Cf. Les divers cours et traités de rhétorique, entre autres, Blair : *Leçons de rhétorique et de belles-lettres*, leçon XIII, t. I ; — le chevalier de Piis : *l'Harmonie imitative de la langue française*, poëme en quatre chants (Paris, 1785, in-8) ; — B. Julien : *Thèses de grammaire* (Ibid, 1855, in-8), et *l'Harmonie du langage chez les Grecs et les Romains* (1867, in-18).

HARMONIE DES ÉVANGILES. Ce nom est donné à des ouvrages dont le but est de montrer qu'il y a concordance, pour les doctrines et les faits entre les quatre évangiles de saint Jean, saint Luc, saint Marc et saint Mathieu. Des livres de ce genre ont été composés dès les premiers siècles de l'Église, et il en a été fait encore de notre temps. Au IIe siècle, Tatien composa sur ce sujet un *Diatessaron*, et, vers la fin du IVe siècle, saint Augustin son traité *De Consensu Evangelistarum*. Au moyen âge, nous citerons le *Commentaire sur la concordance des quatre Evangiles*, par Pierre Lombard (XIIe siècle), et l'harmonie de Gerson, intitulée *Monotessaron* (1418). On cite encore particulièrement au XVIIe siècle l'*Harmonia evangelica* de Jean Leclerc (1699), et de notre temps les *Tabulæ synopticæ quatuor Evangeliorum* de H.-N. Clausen (1829) — Voyez CONCORDANCE.

HARMONIES DE LA NATURE (LES), ouvrage de Bernardin de Saint-Pierre ; — LES HARMONIES POÉTIQUES ET RELIGIEUSES, poésies de Lamartine (voy ces noms).

HARPOCRATION (Valerius), Ἁρποκρατίων, lexicographe grec, postérieur à l'ère chrétienne, mais d'une époque incertaine. D'après Suidas, il était rhéteur à Alexandrie. Nous avons de lui un *Lexique des mots des dix orateurs attiques* (Περὶ τῶν λέξεων τῶν δέκα ῥητόρων). Cet ouvrage, important au point de vue de la langue, contient aussi des renseignements sur l'histoire littéraire et politique d'Athènes. Publié d'abord par Alde (Venise, 1503, 1527, il fut réédité par J. Maussac (Paris, 1614, in-4), et par Gronovius (Harderwyk, 1696, in-4) On l'a réimprimé avec commentaires. (Leipzig, (1824, 2 vol. in-8). J. Bekker en a donné une plus récente édition (Berlin, 1833, in-8).

Cf. Maussac : *Dissertation*, dans l'édit. de 1614.

HARRINGTON (sir John), poëte anglais, né en 1561, mort en 1612. Son père jouissait de la faveur d'Elisabeth, et il composa quelques poésies qui ont été insérées dans le curieux recueil de Henri Harrington, intitulé *Nugæ antiquæ* (Oxford, 1769, 1775, 2 vol. in-8). John Harrington est surtout connu par sa traduction du *Roland furieux* de l'Arioste (1591). Il composa aussi divers pamphlets et des *Épigrammes* dont un recueil parut en 1625. Une bonne édition des *Épigrammes et Lettres* de Harrington a été donnée par Thomas Park (1804, 2 vol. in-8).

Cf. Park : *Vie de Harrington*, en tête de son édit.

HARRINGTON (James), écrivain politique anglais, né en 1611, mort en 1677. Il fit ses études, puis voyagea sur le continent. Occupé surtout des sciences politiques, il s'était signalé parmi les amis de la liberté, lorsqu'il fut choisi pour tenir compagnie à Charles Ier prisonnier. Il s'acquitta délicatement de cette mission. Partisan de la république, il se proposa d'en tracer un modèle dans son *Oceana*. Cet ouvrage fut d'abord l'objet d'une interdiction levée ensuite par Cromwell qui en accepta même la dédicace. La Restauration, moins tolérante pour cette utopie, fit jeter en prison l'auteur, qui en sortit la santé ruinée et la raison per-

due. L'*Oceana*, publié en 1656, était une de ces généreuses folies qui tendent à fonder le gouvernement sur les principes de la raison, sans tenir compte ni des traditions du passé, ni des conditions de la nature humaine. « Harrington, dit Montesquieu (*Esprit des Lois*, XI, 6) a examiné quel était le plus haut point de liberté où la constitution d'un État pût être portée. Mais on peut dire de lui qu'il n'a cherché cette liberté qu'après l'avoir méconnue, et qu'il a bâti Chalcédoine ayant le rivage de Byzance devant les yeux. » L'*Oceana* a été traduit en français (Paris, 1795, 3 vol. in-8). Les *Œuvres* de Harrington ont été éditées par Toland (1700, in-fol.) et par Birch (1737).

Cf. Toland : *Life of Harrington*, en tête de son édition.

HARRIS (James), philologue anglais, né en 1709, mort en 1780. D'une riche famille, il entra au parlement et occupa des places importantes dans l'administration. Son principal ouvrage, *Hermes, ou Recherches philosophiques touchant la grammaire universelle* (Hermes, or a philosophical inquiry, etc.; 1751, in-8), est une ingénieuse analyse du langage, qui a été longtemps très-estimée. Thurot en donna une traduction française (Paris, 1796, in-8). Ses autres ouvrages, *Traités sur l'art, la musique, la peinture, la poésie* (1744, in-8), *Recherches philologiques* (1781, 2 vol. in-8), sont médiocres. Lord Malmesbury, fils de James Harris, donna une belle édition des *Œuvres* de son père (Londres, 1801, 2 vol. in-4).

Cf. Malmesbury : *Life of J. Harris*, en tête de son édit.

HARSCHA DÊVA, ou SRI HARSCHA DÊVA (*Srî* est un mot honorifique), souverain du Cachemire qui régna de 1113 à 1125 de notre ère, et périt au milieu d'une insurrection qui mit fin à sa dynastie. Il est auteur d'une des six grandes épopées de l'Inde, désignées sous le nom de *Mahâcâvyas*, le *Néchadiya-Charitra*. Elle a pour sujet les amours et le bonheur conjugal de Nala, prince de Nêchada et de Damayanti, son épouse. C'est une composition froide et dépourvue d'intérêt. La première partie a été imprimée à Calcutta en 1836. On a du même une comédie en quatre actes intitulée *Ratnâvali* (le collier), fondée sur une antique histoire des amours du roi Vatsa, prince de Cosâmbî, et de Vâsavadatta, princesse d'Oudjayani. Cette œuvre porte la marque d'une décadence morale et littéraire. Wilson l'a comprise dans ses *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, traduits en français par Langlois (Paris, 1828, 2 vol. in-8).

Cf. Philibert Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-12).

HARSDŒRFER (Georges-Philippe), poëte et savant allemand, né à Nuremberg le 1er novembre 1607, mort dans la même ville le 22 septembre 1658. D'une famille noble et destiné lui-même aux plus hautes fonctions publiques, il fit de nombreux voyages en France, en Angleterre et en Italie. La littérature de ce dernier pays eut sur lui une grande influence, et il prit Marini pour modèle. Il fut membre de plusieurs Sociétés littéraires allemandes du temps et fonda, avec J. Klay, celle des « Bergers de la Pegnitz » et « l'Ordre des Fleurs ». Il avait, dans « l'Ordre du Palmier, » le surnom de *l'Enjoué*. Il le justifia par ses écrits : *Causeries badines pour les dames* (Frauenzimmer-Spraechspielen ; Nuremberg, 1641-1649, 8 vol.), où, sous forme d'entretiens, il traite une foule de sujets agréables et utiles ; *le Filtre poétique* (Poetischer Trichter ; Ibid., 1648-1653, 3 vol.), contenant les théories des « Bergers de Pegnitz » sur la poésie ; *Nathan et Jothan* (Ibid., 1650, 3 vol.), recueil de poésies didactiques, de fables et de paraboles, sur des sujets mondains ou religieux ; deux grandes compilations d'histoires, les unes joyeuses et morales, les autres tristes et sanglantes (Grosser Schauplatz Lust und Lehrreicher Geschichten, 1648 ; Schauplatz Jaemmerlicher Mordgeschichten, 1649, 6 vol.) ; enfin des poésies religieuses, des épigrammes, des jeux de rimes, etc.

Cf. W. Muller : *Bibliotheck deutscher Dichter des XVII Jahr*, t. IX ; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.* (Leipzig, 1865, t. II).

HARTLEY (David), médecin et philosophe anglais, né à Armley (York) le 30 août 1705, mort à Bath le 28 août 1757. On a de lui, entre autres ouvrages tendant à rattacher le moral au physique : *Études sur l'homme, ses facultés, etc.* (Observations on Man, his frame, his duty, etc., 1749, 2 vol. in-8 ; 1774, in-8), traduit en français par l'abbé Jurain (Reims, 1755, 2 vol. in-12) et par Sicard (Paris, 1802, 2 vol. in-8).

Cf. Reid : *Essays on the intellectual powers* ; — Chambers : *General biograph. Dictionary*.

HARTMANN, poëte allemand du XIe siècle, mort en 1114. Né en Suisse et probablement fils de la poëtesse Ava, il fut supérieur de l'Abbaye de Gœttweih. Il nous reste de lui un poëme, *la Foi*, sorte de paraphrase théologique.

Cf. Massmann : *Deutsche Gedichte des XII Jahrh.* (Quedlinbourg, 1832, 2 vol.).

HARTMANN VON AUE et VON DER AUE, poëte allemand, né vers 1170, mort vers 1220. Originaire de Souabe, il était, suivant les uns, noble et chevalier, suivant les autres, roturier et pauvre. Il suivit la croisade de Barberousse en 1189. Ses poésies lyriques, dont une soixantaine de strophes sont conservées, le mettent au rang des premiers minnesingers. Il écrivit aussi des compositions de longue haleine, *Erec* et *Iwain* ou le *Chevalier au Lion*. Le sujet de ces deux poëmes est emprunté au cycle d'Arthur et de la Table-Ronde et l'auteur paraît avoir suivi de très-près Chrétien de Troyes. Ils ont été publiés, le premier par Von Haupt (Leipzig, 1839), le second par Benecke et Lachmann (Berlin, 1827 ; 2e édit. 1843). Benecke a publié le dictionnaire de ce dernier. Une œuvre plus populaire de Hartmann von Aue est le *Pauvre Henri*, édité en 1815 par les frères Grimm, et souvent réimprimé depuis ; il en a été fait une traduction en allemand moderne par Simrock (Berlin, 1830) et par Chamisso (1839). On cite encore la légende de *Saint Grégoire*, publiée par Lachmann (Berlin, 1838). Tous ces poëmes ont été mis en allemand moderne par divers traducteurs. On loue beaucoup la grâce de ce vieil auteur, le mouvement de son style, le charme de ses récits.

Cf. Barthel : *Leben und Dichten H.s v. A.* (Berlin, 1854) ; — *Conversations-Lexicon*.

HASE (Charles-Benoît), helléniste français, né à Sulza (Saxe) le 11 mai 1780, mort à Paris le 21 mars 1864. Après avoir fait en Allemagne ses premières études philologiques, il vint à Paris, où il remplit diverses fonctions dans les bibliothèques et dans l'enseignement : il fut en dernier lieu professeur de grammaire comparée à la Sorbonne, chaire créée pour lui par Napoléon III, dont il avait été le précepteur. Naturalisé français en 1820, il fut élu de l'Académie des inscriptions en 1824. Outre d'importants mémoires sur des points obscurs, dans le *Journal des savants* et autres recueils, il a donné, au prix de longues et savantes recherches, des éditions de la *Chronique* de Léon, diacre (1819, in-fol.), et des traités grecs de Lydus (*De Magistratibus*, 1812, in-8) ; *De Ostentis et mensibus*, 1823 in-8), et collaboré à la nouvelle publication du *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne (1840 et suiv.). Il a laissé un journal considérable de confidences sur sa vie, écrit en grec. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

HÂTIM (le scheik Zuhûr uddîn), célèbre poëte

hindoustani, né à Dehli vers 1700, mort dans la même ville vers 1792. Considéré de son vivant comme le premier poëte de son temps, il forma un très-grand nombre de disciples, entre autres le poëte Saudâ. Il a écrit deux diwans, l'un très-obscur selon le vieux style poétique, l'autre dans le goût moderne.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie.*

HAUBOLD (Christian-Gotlieb), jurisconsulte allemand, né à Dresde le 4 novembre 1766, mort le 14 mars 1824. Professeur distingué de l'université de Leipzig, il fut avec Hugo et Savigny un des fondateurs de l'école dite historique. A part ses nombreux ouvrages d'enseignement et d'interprétation sur le droit romain, nous citerons : *Historia juris romani tabulis synopticis concinnata* (Leipzig, 1790, in-4), et les *Opuscula academica*, recueillis par Wendk (Ibid., 1826-1829, 3 vol. in-8).

Cf. Otto : *Necrolog. Haubold's* (Leipzig, 1824, in-8) ; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

HAUENSCHILD (Richard-Georges, SPILLER DE), littérateur allemand, né à Breslau le 24 mars 1822, mort le 20 janvier 1855. Il s'est fait connaître, sous le pseudonyme de *Max Waldau*, par plusieurs volumes de poésies lyriques, quelques romans, entre autres *Aimery le jongleur*, tableau historique de l'époque des troubadours (Hambourg, 1852, 5 vol.). [*Dictionnaire des Contemporains*, première et deuxième édition.]

HAUFF (Guillaume), romancier allemand, né à Stuttgart le 29 novembre 1802, mort dans cette ville le 18 novembre 1827. Après avoir étudié la théologie à Tubingue, il fut précepteur à Stuttgart et débuta, en 1826, par un *Almanach de nouvelles* (Maerchenalmanach), recueil de récits originaux qui eut beaucoup de succès et qui se réimprime encore. Il donna ensuite *les Mémoires de Satan* (die Memoiren des Satans; Stuttgart, 1827, 2 vol.); *l'Homme dans la lune* (Mann im Monde; Ibid., 1827), fantaisie satirique contre la manière littéraire de Clauren, et surtout *Lichtenstein* (Ibid., 1826, nombreuses réimpressions), tableau très-détaillé de la vie champêtre dans la Souabe, l'une des meilleures imitations allemandes de la manière de Walter Scott. Ce roman a été traduit en français par MM. de Suckau (1858, in-18). Trois volumes de contes et de nouvelles ont été aussi traduits vers le même temps. On cite encore de G. Hauff, outre quelques fantaisies littéraires, un *Recueil de poésies militaires* (Soldatenlieder). Ses *Œuvres* ont été réunies par G. Schwab (Wercke, Stuttgart, 1830, 36 vol.; 11e édit. 1865, 5 vol.).

Cf. Kurz : *Geschichte d. deutschen Lit.*, t. III ; — O. Lorenz : *Catalogue général de la libr. franç.*

HAUG (Jean-Christophe-Frédéric), poëte allemand, né à Niederstossingen (Wurtemberg) le 9 mars 1761, mort le 30 janvier 1829. Il étudia le droit, remplit à Stuttgart diverses fonctions administratives ou politiques et devint, en 1807, conseiller de cour et bibliothécaire. Doué de facilité et de verve, il a produit beaucoup de pièces lyriques, ballades, fables, etc.; mais il est surtout connu par ses *Epigrammes*, qui forment plusieurs recueils (Sinngedichte; Tubingue, 1791; Epigramme und vermichte Gedichte, Breslau, 1805, 2 vol.; Epigrammatische Spiele, Zurich, 1807), et où l'on remarque une vivacité de saillie rare dans son pays. Les Allemands l'ont appelé leur Martial.

Cf. Engelmann : *Biblioth. der schœnen Wissenschaften* ; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. III.

HAUSSEZ (Charles LEMERCHER DE LONGPRÉ, baron D'), publiciste français, né le 20 octobre 1778 à Neufchâtel (Normandie), mort le 10 novembre 1854. Préfet et conseiller d'État sous la Restauration, puis ministre de la marine en 1829, il quitta la France après la Révolution de 1830. On a de lui : *Philosophie de l'exil* (Paris, 1832, in-8) ; *la Grande Bretagne en* 1833 (Paris, 1833-1834, 2 vol. in-8), et autres livres descriptifs de voyages; *Études morales et politiques* (Paris, 1844, in-8) ; etc.

Cf. Bouley, dans l'*Encyclopédie des gens du monde* ; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des Contemporains.*

HAUTERIVE (Alexandre-Maurice BLANC DE LA NAULTE, comte D'), diplomate français, né le 14 avril 1754 à Aspres (Hautes-Alpes), mort le 28 juillet 1830. Après diverses missions et fonctions au ministère des relations extérieures, en 1799, il devint un des conseillers et des secrétaires intimes de Bonaparte, eut grande part à l'acte du concordat et rédigea beaucoup de traités diplomatiques. On cite de lui, entre autres écrits : *De l'État de la France à la fin de l'an* VIII (Paris, 1800, in-8), manifeste aux puissances étrangères, écrit d'après l'ordre du premier consul, et qui eut un grand retentissement; *Observations en réponse au manifeste du roi d'Angleterre* (Paris, 1803, in-8); *Sur la Politique illimitée de la Russie et de l'Angleterre* (Paris, 1814, in-8); *Éléments d'économie politique* (Paris, 1817, in-8). Il a laissé des *Mémoires* et un travail inédit sur l'étude des langues

Cf. Artaud de Montor : *Vie du comte d'Hauterive* (1831).

HAUTEROCHE (Noël LE BRETON, sieur DE), acteur et auteur dramatique français, né vers 1617 à Paris, mort le 14 juillet 1707. Fils d'un huissier au parlement, il s'enfuit en Espagne pour échapper à un mariage qu'on voulait lui faire contracter malgré lui. De retour en France, il se fit comédien pour se créer des ressources et joua au théâtre du Marais, puis à l'hôtel de Bourgogne. Il représentait les troisièmes rôles tragiques et se faisait remarquer par l'art avec lequel il disait les récits. En même temps il composa des comédies et fut au nombre des émules de Molière. Sans s'élever à la création des caractères ou à la peinture des mœurs, son talent consistait à nouer habilement une intrigue et à semer le dialogue de traits plaisants.

Trois pièces, *Crispin médecin*, en trois actes, en prose (1670), *le Deuil*, en un acte, en vers (1680), *le Cocher supposé*, en un acte (1685), sont restées assez longtemps au répertoire. On cite en outre : *l'Amant qui ne flatte point*, en cinq actes, en vers (1667) ; *le Souper mal apprêté*, en un acte, en vers (1670) ; *les Apparences trompeuses ou les Maris infidèles*, en trois actes, en vers (1673); *Crispin musicien*, en cinq actes, en vers (1674); *les Nobles de province*, en cinq actes, en vers (1678) ; *la Barrette*, en cinq actes, en prose (1680); *la Dame invisible*, en cinq actes, en vers (1685) ; *le Feint Polonais ou la Veuve impertinente*, en trois actes, en prose (1686) ; *les Bourgeoises*, en cinq actes, en vers (1691), pièce imitée des *Précieuses ridicules*. Les *Œuvres* de Hauteroche ont été imprimées plusieurs fois; la meilleure édition est celle de 1772 (3 vol. in-12).

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français* ; — Lemazurier : *Galerie historique du Th.-Fr.* ; — La Harpe : *Cours de littérature.*

HAUTEROCHE. — Voyez ALLIER (Louis).

HAUTPOUL (Anne-Marie DE MONTGEROULT, comtesse DE BEAUFORT D'), femme auteur française, née le 9 mai 1763 à Paris, morte le 20 octobre 1837. Nièce de Marsollier des Vivetières, elle étudia les lettres sous sa direction et publia un assez grand nombre d'ouvrages qui se distinguent par le goût et par le style. On a d'elle : *Zilia*, roman pastoral (Toulouse, 1789, in-12); *Sapho à Phaon*, héroïde (Ibid., 1790, in-8); *Athénée des dames* (Paris, 1808, 6 vol. in-18); *Cours de littérature à l'usage des demoiselles* (Paris, 1815-1821, 3 vol. in-12); *Poésies* (Paris, 1820, in-8); *Contes et*

nouvelles de la grand'mère (Paris, 1822, 2 vol. in-12).

Cf. Mollevault : *Biographie des femmes auteurs contemporaines françaises ;* — Quérard : *la France littéraire.*

HAÜY (Valentin), fondateur de l'Institution des Jeunes Aveugles, né le 13 novembre 1745 à Saint-Just (Picardie), mort le 18 mars 1822 à Paris. Il était le frère puîné du célèbre minéralogiste René-Just Haüy. Il a laissé quelques ouvrages à l'usage ou dans l'intérêt des malheureux infirmes dont il fut le bienfaiteur : *Essai sur l'éducation des aveugles* (Paris, 1786, in-4), livre qui fut imprimé par de jeunes aveugles, et dont les lettres sont en relief; *Nouveau syllabaire à l'aide duquel un jeune enfant peut étudier seul les principes de la lecture, sans épeler* (1800, in-12).

Cf. *Encyclopédie des gens du monde ; — Essai sur l'éducation des jeunes aveugles.*

HAVELOC LE DANOIS (LE LAI D'), poëme d'un trouvère anglo-normand du XII^e siècle, qui est peut-être Geoffroy Gaimar. En voici le sujet : Le roi Gunter de Danemark a été détrôné par le fameux roi Artus, et Hodulf mis en sa place. Haveloc, fils de Gunter, qu'un serviteur fidèle a élevé sans lui révéler son origine, devient homme et s'en va chercher fortune. Des cuisines du roi du Lincolnshire, il passe, grâce à sa force extraordinaire, dans une brillante situation et épouse Argentille, nièce de ce roi. Haveloc est l'objet d'un phénomène particulier.

> Toutes les houres qu'il dormoit
> Une flambe de lui issoit ;
> Par la bouche lui venoit fors.

Reconnu à ce signe, il est proclamé héritier du trône de son père, et, quelques années plus tard, il succède à l'oncle de sa femme, le roi de Lincolnshire. Ce poëme est composé de 1114 vers de huit pieds. Le manuscrit anglo-normand se trouve en Angleterre. Il a été traduit en anglais vers la fin du XIII^e siècle, et cette version est restée l'un des monuments les plus précieux de l'ancienne langue anglaise. Madden a publié les deux textes sous ce titre : *the Ancient romance of Havelok, accompagnied by the french text* (Londres, 1828, in-4). M. Francisque Michel en a donné une nouvelle édition (Paris, 1833, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII ; — Raynouard, dans le *Journal des Savants*, année 1831, p. 206 ; — H. Morley : *the English writers before Chaucer.*

HAVERCAMP (Sigebert), philologue hollandais, né à Utrecht en 1683, mort à Leyde le 23 avril 1742. Il exerça d'abord le ministère évangélique, puis devint en 1721 professeur de grec à l'université de Leyde, où il obtint ensuite la chaire d'histoire et d'éloquence. Renommé pour son érudition, il fut surtout un savant numismate. Il a donné de nombreuses éditions avec commentaires, notamment de *Tertullien* (Leyde, 1718, in-8), de *Lucrèce* (Ibid., 1725, 2 vol. in-4), de *Josèphe* (Amsterdam, 2 vol. in-fol.), d'*Eutrope* (Leyde, 1729, in-8), de *Salluste* (Amsterdam, 1742, 2 vol. in-4). Parmi ses ouvrages de numismatique, on cite : *De Numismate Alexandri magni* (Leyde, 1722, in-4); *Thesaurus morellianus, sive Familiarum romanarum numismata omnia*, etc. (Amsterdam, 1734, 2 vol., gr. in-fol.); *Sylloge scriptorum qui de linguæ græcæ vera et recta pronuntiatione commentarios reliquerunt* (Leyde, 1736, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionn. historique ;* — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

HAWES (Stephen), poëte anglais du XVI^e siècle. Il était valet de chambre du roi Henri VII. Outre quelques œuvres moins importantes, il composa un poëme allégorique intitulé : *Passe-temps de plaisir ou Histoire de grand Amour et de la belle Pucelle* (Pastime of Pleasure or, etc.; Londres, 1515, in-4; 1554, 1555; édition moderne, 1831), froide imitation des poëtes français du XV^e siècle, mais remarquable par le style. La première édition est très-recherchée des amateurs; un exemplaire s'est payé jusqu'à 2000 francs.

Cf. Warton : *History of english poetry.*

HAWKESWORTH (Jean), littérateur anglais, né vers 1715, mort en 1773. Après s'être fait un nom comme publiciste, il obtint une place de directeur dans la Compagnie des Indes. On a de lui des poésies sous le pseudonyme de Greville; une série d'*Essays*, recueillis avec ceux de Johnson et Warton, sous le titre de : *the Adventurer;* un roman oriental, *Almoran et Hamet*, traduit en français par l'abbé Prévost; une édition des écrits de Swift, avec une bonne *Notice;* la rédaction du *Voyage de Cook* (1773, 3 vol. in-4) : on reprocha à ce travail, qui lui fut largement payé par le gouvernement, la peinture complaisante d'usages immoraux et l'indépendance des appréciations sur les opinions religieuses.

Cf. Johnson : *Vies des poëtes anglais ;* — Chalmers : *General biographical dictionary.*

HAWTHORNE (Nathaniel), romancier américain, né à Salem (Massachussets) en 1809, mort le 19 mai 1864. Il débuta de bonne heure par des essais littéraires d'une originalité laborieuse qui ne fut pas d'abord goûtée, puis il devint, en perfectionnant sa manière, l'un des conteurs les plus aimés du public américain et anglais, pour la sagacité de ses analyses et la peinture des caractères et des sentiments auxquels il subordonne l'action. Nous citerons : *Contes dits et redits* (Twice told tales, 1837 et 1842), double recueil de récits insérés dans les *Annuaires* de Goodrich; *le Roman de Blithedale* (the Blithedale romance, in-18), récit d'une expérience fouriériste à laquelle l'auteur s'était associé; *la Lettre rouge* (the Scarlet letter), *la Maison aux sept pignons* (the House of the seven gables, 1851); *le Livre des merveilles* (A Wonder book); *le Fauteuil de grand papa* (the Grandfather's chair); *l'Image de neige* (the Snow image); *Contes de Tanglewood* (Tanglewood tales); puis une *Vie de Franklin Pierce* (1852), dont il avait été le condisciple. Plusieurs des romans que nous avons cités ont été traduits en français. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

HAYLEY (William), poëte anglais, né à Chichester en 1745, mort en 1820. Ce fécond et médiocre écrivain, célèbre en son temps, n'est plus guère connu que comme l'ami et le biographe de Cowper. A part sa *Vie de Cowper*, qui parut en 1803, il a composé des poëmes didactiques : *les Triomphes du tempérament* (Triomphs of temper), *Essai sur la poésie épique* (Essay on epic poetry); puis des *Mémoires* destinés à paraître après sa mort, et qu'il céda à un libraire pour une rente viagère : quand ils parurent (1823, 2 vol. in-4), la réputation de Hayley s'était évanouie.

Cf. *Life of Hayley by himself.*

HAYM (Nicolas-François), musicien, numismate et bibliographe italien d'origine allemande, né à Rome vers 1679, mort à Londres le 11 août 1730. Estimé comme compositeur et graveur en médailles, il a publié : *Il Tesoro britannico delle medaglie antiche*, etc. (Londres, 1719-20, 2 vol. in-4), ouvrage très-médiocre; *Notizia de libri rari nella lingua italiana* (Londres, 1726, in-8; Venise, 1728, in-4, souvent réimpr.), utile répertoire bibliographique, etc.

Cf. Fétis : *Biographie univ. des musiciens ;* — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

HAYWARD (sir John), historien anglais, mort en 1627. Sa *Première partie de la vie et du règne*

de Henri IV (the First part of the life and reign of Henri IV; 1559), dédiée au comte d'Essex, mécontenta tellement Elisabeth, qu'elle fit mettre l'auteur en prison. Il fut ensuite patronné par Jacques Ier. Ses autres ouvrages, où l'on trouve plus de talent de style que d'exactitude, sont : *les Vies des trois rois normands d'Angleterre* (1613), *Vie et règne du roi Edouard VI avec le commencement du règne de la reine Elisabeth* (1630).

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*.

HAZLITT (William), célèbre critique anglais, né à Maidstone le 10 avril 1778, mort à Londres le 18 septembre 1830. Il cultiva d'abord la peinture avec plus de goût que de succès et garda, comme écrivain, quelque chose de sa première vocation. Il débuta par un traité de métaphysique, *Sur les Principes de l'activité humaine* (1805) ; puis écrivit pour les journaux, les revues, les libraires et fit des conférences. La vivacité de ses opinions libérales, l'indépendance capricieuse de son caractère et de ses jugements, l'empêchèrent d'arriver à une position en rapport avec son talent. Original dans ses idées, brillant et pittoresque dans son style, il vise à l'effet et n'est pas exempt d'affectation.

A part les compilations et les écrits de circonstance, on peut citer de W. Hazlitt : *Autour de la table*, recueil d'essais sur la littérature, les hommes, les mœurs (The Round table, a collection, etc., 1817, 2 vol. in-8) ; *Caractères des pièces de Shakespeare* (Characters of Shakespeare's Plays ; 1817, in-8) ; *Propos de table* (Table talk, 1824, in-8) ; *l'Esprit du siècle* (The Spirit of the age, 1824, in-8). Ces recueils d'articles sont préférés à un ouvrage plus ambitieux : *la Vie de Napoléon* (the Life of Napoleon, 1827, 4 vol.), où la recherche de l'effet oratoire masque mal le défaut d'information et d'impartialité. Le fils de Hazlitt a publié ses *Restes littéraires* (Literary Remains ; 1836, 2 vol. in-8) et une édition de ses *Œuvres*.

Cf. W. Carew Hazlitt : *Life and selections from the correspondence and autobiography of William Hazlitt* (Londres, 1866) ; — L. Etienne : *Hazlitt*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juillet 1868).

HEAUTONTIMORUMENOS (L'), comédie de Térence (voy. ce nom).

HEBEL (Jean-Pierre), poëte allemand, né à Bâle le 11 mai 1760, mort à Schwetzingen le 22 septembre 1826. Professeur et pasteur, il devint recteur du lycée de Carlsruhe et prévôt du chapitre ecclésiastique. Il s'est rendu populaire par ses *Poésies alémaniques* (Allemanische Gedichte ; Carlsruhe, 1803, plus. édit.), écrites en dialecte souabe et qui furent traduites plusieurs fois en allemand moderne. On cite en outre : *le Trésor de l'ami de la maison du Rhin* (das Schatzkaestlein des rheinlaendischen Hausfreundes ; Tubingue, 1811) ; *Histoires bibliques pour la jeunesse protestante* (Bibl. Geschichten für, etc. ; Stuttgart, 1822) ; les mêmes, pour la jeunesse catholique (Ibid., 1825). On a réuni ses *Œuvres complètes* (Carlsruhe, 1832-34, 1837-38, 8 vol. ; 1846-47, 3 vol.).

Cf. Gervinus : *Geschichte der deutschen Dichtung*, 4e édit., t. V ; — J.-G. Schultheiss : *Lebensbeschreibung von J.-P. H.* (Heidelberg, 1831).

HEBER (Reginald), prélat et poëte anglais, né à Malpas (Cheshire) le 21 avril 1783, mort à Trichinopoli, dans l'Inde, le 3 avril 1826. Brillant élève d'Oxford, deux fois il obtint le prix de l'université pour son *Carmen seculare* (1802), et pour son poëme sur *la Palestine* (1805). En 1809, il fut nommé à la cure d'Hodnet, devint en 1822 évêque de Calcutta, et signala sa courte carrière par sa piété et l'activité de son zèle. A part sa collaboration au *Quarterly Review*, il avait publié en 1819 un petit volume de *Poëmes religieux*. Après sa mort, sa femme, Amélie Heber, fit paraître son *Récit de voyage à travers les provinces supérieures de l'Inde, de Calcutta à Bombay* (A Narrative of a journey through, etc. ; 3 vol. in-8). Elle recueillit aussi, avec des extraits de sa correspondance, quelques pièces de vers plus élégantes qu'originales, inspirées à Heber par son séjour dans l'Inde (Londres, 1830, 4 vol. in-8).

Cf. Amaly Heber : *Life of R. Heber*, dans l'édit. citée.

HÉBERT (Jacques-René), dit *le Père Duchesne*, publiciste français, né en 1755 à Alençon, mort le 22 mars 1794. Nous n'avons pas à nous occuper de sa vie politique, du rôle qu'il joua à la Commune, des causes qui le menèrent à l'échafaud, ni même de son éloquence facile et triviale qui concourut, avec ses écrits, à lui valoir la plus grande popularité parmi les sans-culottes ; nous ne considérerons que le journal qu'il publia sous ce titre : *le Père Duchesne*. Il existait déjà une feuille sous le même nom, rédigée par Lemaire ; mais la publication d'Hébert, mise à la portée de la plus basse populace par son langage cynique, et flattant les passions révolutionnaires dans ce qu'elles avaient de plus exalté, fit bientôt oublier la publication précédente et obtint une vogue extraordinaire. Ce journal paraissait quatre fois par décade dans le format in-8 et coûtait cinquante sous par mois. En tête de chaque numéro se trouve une gravure grossière représentant le père Duchesne, la pipe à la bouche, deux pistolets à la ceinture, et brandissant une hache dont il menace un petit abbé qui le supplie à deux mains. On lit au-dessous : *Memento mori* ; et plus bas : « Je suis le véritable père Duchesne, f.... ! » A la fin de chaque feuille sont deux fourneaux, dont l'un est renversé. Ce dernier emblème représentait la profession du père Duchesne, qui se disait vieux marchand de fourneaux. Des sommaires précédaient les numéros, et ces sommaires, destinés à être criés dans les rues, étaient conçus en termes propres à piquer la curiosité publique. Ainsi, on criait : « La grande colère du père Duchesne contre le ci-devant comte de Mirabeau, qui a f.... au nez de l'Assemblée nationale une motion contraire aux intérêts du peuple. » — « Les bons avis du père Duchesne à la femme du roi, et sa grande colère contre les j.... f.... qui lui conseillent de partir et d'enlever le dauphin. » Citons encore quelques lignes exprimant la joie du père Duchesne à la nouvelle de nos victoires : « Quelles carmagnoles on vous fait danser, Autrichiens, Prussiens, Anglais !... Brigands couronnés, ours du Nord, tigre d'Allemagne, vous croyiez qu'il n'y avait qu'à se baisser et à prendre des villes !... Victoire, f....! victoire ! Aristocrates, que vous allez manger de fromage ! Sans-culottes, réjouissez-vous ; chantez, buvez à la santé de nos braves guerriers et de la Convention. Nos ennemis sont *a quia*. Toulon est repris, f.... ! Brigands couronnés, mangeurs d'hommes, princes, rois, empereurs, pape, qui vous disputez les lambeaux de la République, tous vos projets s'en vont ainsi en eau de boudin... »

Il y eut un grand nombre de publications faites par divers publicistes sous le nom du Père Duchesne, et qu'on a faussement attribuées à Hébert. Il est l'auteur des *Vitres cassées par le véritable Père Duchesne*, suivies de *l'Ami des soldats et des lettres b.... patriotiques* (Paris, 1791, in-8). On a encore de lui : *Vie privée de l'abbé Maury* (Paris, 1790, in-8) ; *Petit carême de l'abbé Maury, ou sermons prêchés dans l'assemblée des enragés* (1791, 10 nos in-8) ; *Nouvelle lanterne magique* (1792, in-8).

Cf. Deschiens : *Bibliographie des journaux de la Révolution* ; — L. Gallois : *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution* ; — E. Hatin : *Histoire de la presse* ; — G. Tridon : *les Hébertistes* (1844, in-8) ; — Thiers, Michelet, Louis Blanc : *Histoire de la Révolution*.

HÉBRAÏQUE (LANGUE), l'une des langues dites sémitiques (voy. ce nom). L'hébreu, dans lequel une philologie de parti pris, plus préoccupée des conséquences théologiques que de l'étude des faits, a vu longtemps une langue primitive, à part de toutes les autres langues, prend place, dans le groupe sémitique, entre les idiomes araméens et arabes. Il se rapproche davantage des premiers par les racines et des seconds par ses formes grammaticales. Il est, entre les uns et les autres, le premier qui ait eu un développement régulier et littéraire, ou du moins dont nous connaissions les anciens monuments. Mais, après avoir eu son évolution spontanée dans le pays de Chanaan où les Israélites furent si longtemps relégués, la langue hébraïque ou chananéenne, à partir de la captivité de Babylone, se transforma rapidement par le contact avec le chaldéen, avec lequel elle avait tant de rapports originels. Elle se partagea en dialectes, suivant les altérations produites par le mélange ou nées du seul usage, et dès l'époque des Macchabées, l'ancien hébreu, celui des livres historiques, religieux et littéraires, n'était déjà plus qu'une sorte de langue classique, presque une langue morte, comprise seulement par les lettrés et les prêtres. Un informe chaldéen, mêlé d'hébreu et de syriaque, était devenu l'idiome populaire.

L'hébreu a tous les principaux caractères des langues sémitiques. Au lieu de radicaux monosyllabiques, il a un grand nombre de racines de trois lettres, et plusieurs de quatre. On peut cependant en ramener une certaine quantité à deux lettres. Le nombre de ces racines est, suivant les calculs les plus ordinaires, de 2 à 3000. Selon Rumelin, on peut les réduire à quinze, auxquelles, à force de transpositions et de permutations de lettres, se ramèneraient tous les mots hébreux. Les diverses relations des objets du discours et la liaison des pensées ne se représentent pas par des flexions ou des modifications des radicaux, mais par tout un système de signes, de préfixes et d'affixes, de particules et de mots accessoires. Parmi les signes, on remarque surtout les points-voyelles qui se placent au-dessus, au-dessous ou au milieu des consonnes, les seules lettres qui s'écrivent. Mais de grandes discussions se sont élevées sur l'origine des points-voyelles, qui paraissent être d'un emploi relativement récent. La grammaire est d'une simplicité, d'une pauvreté extrême. Les substantifs ne se déclinent pas, mais les cas sont indiqués par l'article et par des prépositions inséparables. Les adjectifs sont peu nombreux; on les remplace par des substantifs employés comme compléments; ils ne se modifient pas pour marquer les degrés de la qualité exprimée : le comparatif se rend par des préfixes et le superlatif par l'emploi du positif trois fois répété : *grand, grand, grand; saint, saint, saint*. On répète également le substantif lui-même en guise d'augmentatif : *Une montagne montagne, le Cantique des cantiques*. Le verbe n'a qu'une conjugaison, mais avec une variété de formes ou de voix exprimant, outre l'action, l'idée des circonstances qui le modifient. La distinction des temps est très-imparfaite. Ils se réduisent à deux : le prétérit et le futur, qui marquent, l'un le passé, l'autre l'avenir, tant dans leur sens absolu que dans leurs différentes relations. Le présent ne s'exprime pas et se rapporte tour à tour à l'un ou à l'autre. Grâce à cette simplicité de la grammaire, ainsi qu'au petit nombre de racines et à la détermination invariable des sons dans une langue morte, l'étude de l'hébreu est beaucoup plus facile qu'on ne le croit généralement, et, suivant la remarque de S. Cahen, avec le seul secours d'une grammaire, l'on arrive assez vite à lire et à comprendre, dans leur texte original, les monuments bibliques.

Nous ne dirons que peu de mots de l'écriture hébraïque. L'alphabet se compose de vingt-deux lettres, dont cinq ont une seconde forme lorsqu'elles sont employées comme finales. Mais il y a deux sortes d'écriture hébraïque, celle généralement adoptée, appelée *aschourith*, nom qui rappelle une origine syriaque (d'Aschour, de Syrie), et l'écriture samaritaine. Dans la première, les lettres affectent la forme carrée ; dans la seconde, les caractères sont plus grands et plus compliqués. Plusieurs lettres, d'un alphabet à l'autre, ont une évidente analogie ; les autres n'ont rien de commun. Il y a dans le *Talmud* de longues discussions sur l'antiquité relative des deux écritures, mais l'alphabet *aschourith* semble n'être qu'une simplification d'un ancien système de signes dont le samaritain a conservé plus fidèlement les formes compliquées. On sait que l'hébreu s'écrit et se lit de droite à gauche. Ses lettres, comme celles du grec et du latin, servent aussi à exprimer les nombres.

On cite comme les meilleurs travaux grammaticaux modernes sur la langue hébraïque ceux de Gesenius (*Hebraische Grammatik;* Halle, 1813; 18e édit., revue par Rœdiger; Leipzig, 1857; — *Grammatisch-kritisches Lehrgebaeude der hebr Sprache;* Leipzig, 1817, 2 vol.) et d'Ewald (*Ausführliches Lehrbuch der hebr. Sprache;* Gœttingue, 7e édit., 1863; — *Hebr. Sprachlehre für Anfaenger*; Leipzig, 3e édit., 1862). Nous rappellerons, en outre, dans l'ordre chronologique : *De Rudimentis hebraicis libri III*, de J. Reuchlin (Tubingue, 1506, in-fol.); *Thesaurus grammaticus linguæ hebrææ*, de J. Buxtorf (Bâle, 1609, in-8); *Institutionés linguæ hebraicæ*, de Bellarmin (Rome, 1622, in-8); *Grammatica hebraica*, de Masclef (Paris, 1731, in-12); *Institutiones ad fundamenta linguæ hebrææ*, d'Alb. Schultens (Leyde, 1737, in-4); *Grammatica hebraica*, de Robertson (Edimbourg, 2e édit., 1783); *Grammatica linguæ hebraicæ*, de J. Jahn (Vienne, 1809, in-8); *Nouvelle grammaire hébraïque*, de Bonifas Guizot (Montauban, s. d., in-8); *Principes de grammaire hébraïque*, de J.-B. Glaire (Paris, 1832, in-8; 3e édit., 1843), et *Manuel de l'hébraïsant*, du même (Leipzig, 1856, in-18); *Grammaire hébraïque*, de J.-Al. Rabbinowicz, traduite de l'allemand par J.-J. Clement Mullet (Paris, 1862, in-8). A ces ouvrages on peut joindre les grammaires comparées de l'hébreu avec d'autres langues sémitiques, telles que : *Grammatica linguarum Hebræorum, Chaldæorum et Syrorum inter se collatarum*, de Louis Ledieu (Leyde, 1628); *Grammatica quatuor linguarum, hebraica, chaldaica, syriaca et arabica*, de Hottinger (Heidelberg, 1658); *Handbuch der hebraischen, syr., chald. und arab. Grammatik*, de J.-S. Vater (Halle, 1809), etc. — Parmi les *Dictionnaires, Glossaires, Lexiques* ou *Trésors* de la langue hébraïque, on peut citer ceux de Forster (Bâle, 1557, in-fol.), de Pagninus (Lyon, 1577, in-fol.), de Buxtorf (Bâle, 1631, 1639, in-8), de Robertson (Londres, 1680), de Thomassin (Paris, 1697, in-fol.), de J. Bouget (Rome, 1737-1741, 3 vol. in-fol), de Guarin (Paris, 1746, 2 vol. in-4), de Montaldi (Rome, 1789, 4 vol. in-8), de Michaelis (Gottingue, 1792, 6 vol. in-4), de Dindorf (Leipzig, 1802, 2 vol. in-8), de J. Landau (Prague, 1819-1824, 5 vol. in-8); de Gesenius (Leipzig, 1829-1858, 3 vol., achevé par Rœdiger), de Glaire (Paris, 1830, in-8), de l'abbé Latouche (Ibid., 1845, in-8), de Sander et Trenel (Ibid., 1859, grand in-8), etc.

Cf. Postel : *De Originibus, seu de hebraicæ linguæ antiquitate* (Paris, 1538, in-4) ; — Van Helmont : *Alphabeti vere naturalis hebraici brevissima delineatio* (Sulzbach, 1667, in-12) ; — Lœscher : *De Causis linguæ hebrææ libri III* (Francfort, 1706, in-4) ; — Hauptmann : *Historia linguæ hebrææ* (Leipzig, 1750, in-8) ; — Klemm : *Kritische Geschichte der hebr. Sprache* (Heidelberg, 1754,

in-8); — Schultens : *Origines hebrææ* (Leyde, 1761, 2 vol. in-4); — Hezel : *Geschichte der hebr. Sprache und Lit.* (Halle, 1770); — Gesenius : *Geschichte der hebr. Sprache und Schrift* (Leipzig, 1815, 2e édit., 1827); — Blogg : *Geschichte der hebr. Sprache und Lit.* (Hanovre, 1826, in-4); — Latouche : *Études hébraïques* (Paris, 1836, 3 vol. in-8); — Ern. Renan : *Histoire et système comparés des langues sémitiques* (Ibid., 1855, in-8; 1858, 2 vol.).

HÉBRAÏQUE (LITTÉRATURE). La littérature hébraïque, dans le sens spécial de ce mot, apparaît à l'époque de David et de Salomon (1070-975, av. J.-C.). A partir de ce temps en effet, la langue, irrévocablement fixée dans ses grands ouvrages historiques et religieux, n'éprouve plus que d'insignifiantes modifications. Tous les monuments littéraires qui sont parvenus jusqu'à nous forment le recueil appelé Bible (voy. ce mot). Ce sont pour la plupart des ouvrages historiques, comme le *Pentateuque*, le livre de *Josué*, le livre des *Juges*, les quatre livres des *Rois*, les deux livres des *Chroniques* ou des *Paralipomènes*, les livres d'*Esdras* et des *Macchabées;* des œuvres de philosophie religieuse, tels que l'*Ecclésiaste*, la *Sagesse*, l'*Ecclésiastique*, les livres des grands et des petits *Prophètes;* des compositions poétiques de différents genres littéraires, tels que les *Psaumes* de David, les *Proverbes*, le *Cantique des cantiques*, le livre de *Job*. Plusieurs anciens écrits des Hébreux n'ont pas été recueillis dans la Bible et ont été perdus; ainsi, il est question d'un livre des *Guerres de Jéhovah*, c'est-à-dire des guerres que le peuple de Dieu eut à soutenir dans le désert, d'un livre du *Juste* ou des *Héros*, que l'on croit avoir été un recueil de chants patriotiques, d'*Annales* des rois de Juda et d'Israël, d'ouvrages généalogiques, enfin de nombreux poëmes attribués à Salomon.

L'époque de la rédaction définitive des livres contenant l'histoire ancienne d'Israël a été ramenée par la critique moderne au milieu du VIIIe siècle av. J.-C. Antérieurement, ces livres avaient subi plusieurs refontes portant sur des détails de style et d'arrangement. Avec la dynastie de Jéhu (IXe siècle av. J.-C.), il s'était opéré une grande révolution dans le caractère de la littérature des Hébreux. Limitée jusque-là au récit historique, au cantique et à la parabole, elle s'enrichit par les prophètes d'un genre nouveau, intermédiaire entre la prose et la poésie et qui en est resté la partie à la fois la plus brillante et la plus originale. Les IXe, VIIIe et VIIe siècles avant notre ère sont l'époque la plus florissante, celle de la rédaction définitive du *Pentateuque* et de la plupart des livres historiques, du recueil des *Proverbes*, du *Deutéronome*, d'un grand nombre de *Psaumes* et enfin des écrits de la plupart des prophètes. Jérémie et Ézéchiel terminent cette grande période. Un peu plus tard, aux productions du prophétisme s'ajoutèrent celles de la littérature apocalyptique, en tête de laquelle il faut placer le livre de *Daniel*, premier modèle d'un genre de composition où devaient prendre place après lui les divers poëmes sibyllins, le livre d'*Enoch*, l'*Ascension d'Isaïe*, le IVe livre d'Esdras et enfin l'*Apocalypse* de saint Jean.

Si l'on envisage dans son ensemble le développement de l'esprit hébreu, on est frappé de ce haut caractère de perfection qui donne à ses œuvres le droit d'être considérées comme classiques au même titre que les productions de la Grèce et de Rome. C'est surtout chez les poëtes que cet esprit se montre dans son originalité propre, avec ses images brillantes, ses hardies métaphores et un style d'une simplicité sublime. Il est à remarquer que la proportion, la mesure, le goût, furent en Orient le privilége exclusif du peuple hébreu. C'est par là qu'il a réussi à donner à la pensée et aux sentiments une forme générale, acceptable pour tout le genre humain, et que les écrits renfermés dans la *Bible*, à part l'inspiration divine, ont constitué une littérature sacrée, distincte de toutes les autres sans être inférieure à aucune.

Quant aux œuvres bibliques comprises sous le nom de *Nouveau Testament* et qui sont le monument primitif du christianisme, écrites en grec ou peut-être en syro-chaldaïque, elles forment un groupe de compositions qui n'appartiennent qu'indirectement à la littérature hébraïque (voy. ÉVANGILES). Mais il faut y rattacher, quoique en dehors de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, des œuvres authentiques ou apocryphes, comme les écrits talmudiques et targumiques (voy. TALMUD et TARGUM), puis les productions de la littérature rabbinique des Juifs du moyen âge. Ces dernières sont à peu près exclusivement scientifiques, consacrées à la médecine, aux mathématiques et à l'astronomie ou plutôt à l'astrologie. L'Espagne fut le principal centre du rabbinisme jusqu'au règne de Ferdinand le Catholique. Les noms qui se détachent avec le plus de relief dans cette nouvelle phase littéraire sont ceux du philologue Aben-Esra, du poëte Charisi ou Al Harizi, et du philosophe Maïmonide. Ce que cherchent alors les rabbins lettrés, c'est d'élever la poésie et la science hébraïque au niveau de la culture intellectuelle des Arabes. Dans les temps modernes, vers la fin du XVIIIe siècle, les travaux de deux rabbins, Mendelssohn de Dessau et Werely de Hambourg, ont ranimé la littérature rabbinique, qui de nos jours a produit des œuvres importantes en Allemagne et en France. Citons parmi celles-ci la traduction de la Bible, faite sur le texte hébreu, par S. Cahen.

La poésie proprement dite, dans les livres des Hébreux, se réduit à la poésie lyrique; c'est celle des *Psaumes*, des *Cantiques*, des *Prophéties*, des *Lamentations*, des courts récits, tableaux ou leçons, divisés en versets. Le rhythme qui s'y applique est des plus simples; c'est celui des anciens chants arabes et de quelques chapitres du Coran plus particulièrement marqués du caractère poétique. Il a précédé ces mètres savants et compliqués fondés sur la quantité, que les raffinements de la civilisation musulmane devaient introduire dans une langue sémitique, mais que la littérature hébraïque n'a pas soupçonnés. Toute la prosodie de celle-ci consiste, en dehors de la mesure des syllabes, dans le parallélisme (voy. ce mot), c'est-à-dire la correspondance, dans les parties du verset, d'idées qui se font pendant ou contraste.

Cf. Lowth : *Prælectiones academicæ de sacra poesi Hebræorum* (Oxford, 1732, in-4); — Aurivilius : *De poesi Biblica* (Upsal, 1758); — Herder : *Vom Geist der hebraischen Poesie* (1782); — Clemm, Hezel, Gesenius et Blogg : Histoires de la langue et de la littérature citées à l'article précédent; — Telles de la Porterie : *De la Poésie sacrée chez les Hébreux*, thèse (Caen, 1822, in-8); — Delitsch : *Histoire de la poésie judaïque depuis la clôture du canon des saintes Écritures jusqu'à nos jours* (Leipzig, 1836); — Wenrich : *De Poeseos hebraïcæ atque arabicæ origine, indole, consensu atque discrimine* (Leipzig, 1843, in-8); — Beugnot : *les Juifs d'Occident* (Paris, 1824); — Kayserling : *Mémoires pour servir à la littérature et à l'histoire des juifs portugais*, en allem. (Leipzig, 1859).

HÉCATÉE DE MILET, Ἑκαταῖος, célèbre logographe grec, né vers 550 av. J.-C., mort vers 475. D'une riche et honorable famille, il prit une part importante à la révolte de l'Ionie contre les Perses, en 500. Il avait écrit deux ouvrages, dont il nous reste des fragments : l'un intitulé Γενεαλογίαι ou Ἱστορίαι, l'autre Περίοδος γῆς ou Περιήγησις. Les *Généalogies* rapportaient les traditions fabuleuses et historiques des Grecs. Le *Periegesis* décrivait l'Europe, l'Asie, l'Égypte et la Libye, d'après les excursions de l'auteur. Dans l'un et l'autre ouvrage, inaugurant déjà la critique, il discute les fables, pour en percer le sens caché. Son

style, simple et clair, est de pur dialecte ionien. Les fragments des *Généalogies* ont été insérés par Creuzer dans les *Historicorum græcorum antiquissimorum fragmenta* (Heidelberg, 1806, in-8). Klausen les a édités de nouveau, en y joignant les fragments du *Periegesis*, sous ce titre : *Hecatæi Milesii fragmenta* (Berlin, 1831, in-8). On les trouve aussi dans la *Collection* Didot.

Cf. Sévin, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. VI; — Klausen : *De Vita et scriptis Hecatæi.*

HÉCATÉE D'ABDÈRE, historien grec du IVe siècle av. J.-C. Il était disciple de Pyrrhon. Nous avons de lui des fragments d'ouvrages *sur les Hyperboréens* et *sur l'Égypte*. On lui en a attribué un autre *sur les Juifs*, dont il nous reste aussi des fragments, mais qui semble apocryphe. Suidas cite encore de lui un traité *sur la Poésie d'Homère et d'Hésiode;* il est perdu. P. Zorn a publié : *Hecatæi Abderitæ fragmenta* (Altona, 1730, in-8).

Cf. Vossius : *De Historicis græcis.*

HECATOMYTHIUM, recueil de fables d'Astemio (voy. ce nom).

HECTOR, tragédie de Luce de Lancival; — HECTOR FIERAMOSCA, roman de M. T. d'Azeglio (voy. ces noms).

HÉCUBE, tragédie d'Euripide, de Luigi Dolce, de J.-Elie Schlegel (voy. ces noms.)

HÉCYRE (L'), ou la *Belle Mère,* comédie de Térence (voy. ce nom).

HEDERICH (Benjamin), lexicographe allemand, né à Geithain (Saxe) le 12 décembre 1675, mort à Grossenhain le 18 juillet 1748. Il devint recteur de cette dernière ville. Il a laissé un certain nombre de dictionnaires et livres d'enseignement, dont le principal, *Græcum lexicon manuale* (Leipzig, 1722; Londres, 1739; souv. réimpr.), fut longtemps usité dans les écoles allemandes et anglaises.

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie;* — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

HEEREN (Arnold-Hermann-Louis), célèbre historien allemand, né à Arbergen, près de Brême, le 25 octobre 1760, mort à Gœttingue le 7 mars 1842. Tour à tour professeur de philosophie et d'histoire dans cette dernière ville, il reçut du roi de Hanovre les titres de conseiller de la cour et de conseiller intime de justice. Il fut élu membre associé de l'Institut (Académie des inscriptions), qui avait couronné une de ses études sur les croisades. Heeren avait débuté par des travaux de philologie et édité, outre le *De Encomiis* de Ménandre, les *Eclogæ physicæ et ethicæ de Stobée* (Gœttingue, 1792-1801, 4 vol.). Son nom est attaché à de grandes études historiques d'une notoriété européenne ; souvent réimprimées, elles ont été réunies sous le titre d'*Œuvres historiques* (Historische Werke; Gœttingue, 1821-26, 15 vol.). Elles comprennent : *Mélanges historiques* (Kleine histor. Schriften ; Gœttingue, 1803-8, 3 vol.) ; *Histoire de la littérature classique au moyen âge* (Geschichte der Klassischen Litt. im Mittelalter); *Manuel de l'histoire ancienne, sous le rapport des constitutions, du commerce et des colonies*, traduit en français par A. L. Thurot (Paris, 2e édit., 1827, in-8) ; *Manuel historique du système politique des États de l'Europe et de ses colonies,* traduit par Guizot et V. Saint-Laurent (1821-1841, 2 vol. in-8); *Idées sur la politique et le commerce de l'antiquité*, traduit par W. Suckau (1830-34, 6 vol. in-8). On cite en outre : *De l'Histoire et de la littérature des belles-lettres* (Ueber die Geschichte und Lit. der schœnen Wissenschaften; Gœttingue, 1788) ; *De l'Influence des Normands sur la langue et la littérature françaises* (Ueber den Einfluss der Normannen auf die franzœs. Sprache und Lit.; Ibid., 1789) ; *De l'Histoire du moyen âge* (Ueber die mittlere Geschichte; Ibid., 1797) ; une suite d'études biographiques sur *Jean de Muller, Spittler, Ch.-Gottl. Heyne*, etc. ; une nouvelle série de *Mélanges* (Vermischte histor. Schriften; 1821, 3 vol.), etc.

Cf. Ch. Hœck : *A.-H.-L. Heeren, Gedaechtnissrede* (Gœttingue, 1843).

HEGEL (Georges-Guillaume-Frédéric), célèbre philosophe allemand, né à Stuttgart le 27 août 1770, mort à Berlin le 14 novembre 1831. Il étudia à Tubingue, fut précepteur en Suisse et à Francfort, et devint en 1801 professeur à Iéna, où il fut en relations avec Fichte et Schelling. Il alla en 1806 rédiger un journal politique à Bamberg, fut nommé, deux ans après, recteur du gymnase de Nuremberg et professeur de philosophie à Heidelberg en 1816. Il occupa la même chaire, à partir de 1818, à Berlin, où il eut la plus grande influence par son enseignement. Il fut enlevé par le choléra, au milieu de sa plus grande activité. Il laissait une nombreuse et brillante école qui se divisa en plusieurs sectes, sous les noms parlementaires de « droite », de « gauche », et de « centre », suivant que chacune repoussait ou acceptait les conséquences morales et religieuses de la doctrine du maître.

La philosophie de Hegel embrasse l'enchaînement universel des choses et des sciences, et ramène toutes les connaissances humaines à l'unité de ses idées et de ses formules. C'est au fond « un panthéisme logique », où les formes et les lois de la pensée sont érigées en lois absolues de l'être et de toutes ses manifestations. L'idée, identique avec l'être, se développe en lui ; l'homme, la nature et Dieu même constituent un vaste « devenir » dont la dialectique déduit nécessairement tous les modes et déterminations. Hegel a la prétention de suivre ce double développement de l'idée et de l'être, scientifiquement et historiquement, dans l'industrie, le droit, l'art, la religion et la philosophie, en marquant les rapport nécessaires et la fusion même d'existence entre Dieu, l'humanité et le monde, dans leur éternelle évolution.

Ses idées sur l'art et la poésie, au milieu de cette métaphysique ambitieuse, doivent seules nous occuper. Son esthétique, très-contestable dans ses généralités, est, comme toutes les parties de sa philosophie, riche en aperçus ingénieux, intéressants, parfois profonds, et dont la vérité est indépendante du système général. L'art, d'après Hegel, est l'effort par lequel l'esprit cherche à réaliser l'idée dans une forme extérieure. Le beau, l'idéal, consistent dans l'unité de la forme et de l'idée. Parmi les formes naturelles, le corps humain est la plus parfaite, parce qu'elle est l'expression immédiate de l'esprit. En général, le beau, produit de l'art, est aussi supérieur aux beautés de la nature que l'esprit lui-même est supérieur au monde physique. L'art s'élève par trois degrés, qui sont : la forme symbolique ou l'art oriental; la forme classique ou l'art grec, et la forme romantique ou l'art chrétien. Dans la première forme, l'idée est plutôt indiquée que véritablement exprimée, car la matière prédomine ; dans la seconde, il y a une certaine harmonie entre l'idée et son expression matérielle, quoique l'esprit n'y soit manifesté que matériellement et comme esprit naturel ; dans la troisième enfin, l'idée trouve sa vraie expression, spiritualise la nature et consomme la production de l'idéal. Un art, une époque, une forme quelconque est d'autant plus élevée qu'elle dépend moins du matériel entrant dans la composition. L'architecture caractérise particulièrement l'art symbolique ou oriental ; la sculpture, l'art classique; les arts romantiques par excellence sont la peinture, la musique et la poésie. Le progrès d'un type à l'autre se retrouve dans l'histoire de chaque art en particulier, comme dans l'histoire générale des arts successifs. Le progrès de la pein-

ture consiste à faire disparaître le corps des figures pour n'en laisser subsister que les couleurs. La musique abandonne cet élément extérieur, pour peindre un objet intérieur, le sentiment. La poésie spiritualise ce dernier objet et représente la pensée par des paroles qui en sont comme l'haleine fugitive et imperceptible. La poésie elle-même va s'épurant; elle passe de l'épopée, qui met en jeu les puissances extérieures, à la poésie lyrique qui exprime directement la vie intime de l'homme. Dans la forme dramatique, la tragédie laisse prédominer aussi les éléments extérieurs sur l'homme, qui garde l'avantage dans la comédie. Le romantisme a concilié l'élément humain et l'élément externe dans le drame moderne. C'est au romantisme qu'Hegel attribue à la fois le plus haut développement de l'art et sa destruction; car l'art romantique, à force de s'attacher aux types abstraits et aux idées pures, aboutit à l'indifférence complète de la forme. Le beau se confond avec la vérité, l'art s'absorbe dans la philosophie.

Toutes ces idées, qui ont pris tant d'autorité en Allemagne et que nous ne pouvons discuter ici, se trouvent développées par Hegel dans un style très-inégal et qui offre de grandes qualités et de grands défauts. Très-abondante, mais très-abstraite, en général, la langue du philosophe devient, dans certains ouvrages, d'une lecture impossible pour quiconque n'est pas initié par une application de longue date; car à la terminologie déjà si compliquée des métaphysiciens, ses prédécesseurs, il ajoute la sienne qui se hérisse de termes techniques bizarrement combinés. Dans les traités consacrés aux applications du système, le style devient très-figuré, mais les images sont volontairement détournées de leur signification ordinaire. Cependant l'écrivain a souvent du mouvement et parfois de l'éloquence, comme lorsqu'il proteste contre le sentiment de dépendance envers Dieu, dont Schleiermacher faisait la base de la religion, ou que, dans ses analyses esthétiques, il esquisse la poétique figure d'Antigone ou fait valoir pêle-mêle les beautés de Job, d'Ovide ou d'Ossian.

Nous mettrons à part ici, parmi les écrits de l'illustre métaphysicien, les *Leçons sur l'esthétique*, comprises parmi les œuvres posthumes de Hegel, et traduites librement en français par M. Ch. Bénard, sous le titre de *Cours d'esthétique* (Paris et Nancy, 1840 et suiv., 5 vol. in-8). C'est le livre de Hegel où le style, avec ce que le sujet comporte d'éclat, a le plus de modération et de mesure. Il faut sans doute en faire honneur au travail de remaniement du rédacteur, M. Hothe, plutôt qu'aux improvisations du professeur lui-même. M. Bénard a aussi traduit la *Poétique* de Hegel (1853, 2 vol.). Les principaux ouvrages de philosophie générale sont : *la Phénoménologie de l'esprit* (1807); *la Logique* (1812, 2 vol.); *l'Encyclopédie des sciences philosophiques* (1817, 3 vol.). Outre les *Leçons sur l'esthétique*, on a celles *sur la Philosophie de l'histoire*, *sur la Philosophie de la religion* et *sur l'Histoire de la philosophie* : ce sont également des publications posthumes. Les *Œuvres complètes* de Hegel ont été réunies, après sa mort, par ses disciples (Berlin, 1832-1840, 18 vol.). Malgré la publication de la *Logique subjective* de Hegel, traduite par MM. H. Sloman et J. Wallon (1854, in-8), M. A. Véra a donné une traduction, avec commentaire perpétuel, de la *Logique* (1859, 2 vol. in-8), puis une traduction également commentée de la *Philosophie de la nature* (1863-1865, 3 vol. in-8).

Cf. Ch.-Fr. Gœschel : *Hegel und seine Zeit* (Berlin, 1832, in-8); — Rosenkranz : *Hegel's Leben* (Berlin, 1844, in-8); — Haym : *Hegel und seine Zeit* (1857); — Ch. de Rémusat : *De la Philosophie allemande* (1845) : — Véra : *l'Introduction à la Logique* de Hegel; — Beaussire : *Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française* (1865, in-18).

HEGESINUS, auteur supposé de plusieurs poëmes cycliques (voy. ce mot).

HÉGÉSIPPE (Ἡγήσιππος), orateur athénien du IVe siècle avant J.-C. Comme Démosthène, il fut l'adversaire d'Eschine. Il a été regardé comme l'auteur des discours *sur l'Ile d'Halonèse* et *sur le Traité avec Alexandre* qui se trouvent dans les *Œuvres* de Démosthène.

Cf. Vœmel : *Ostenditur Hegesippi esse orationem de Haloneso* (1830).

HÉGÉSIPPE, poëte athénien du IVe ou du IIIe siècle avant J.-C Il appartient à la comédie nouvelle. On connaît les titres de deux de ses comédies, Ἀδελφοί, Φιλέταιροι; on en a des fragments, publiés par Bothe dans la *Bibliothèque* Didot.

Cf. Meineke : *Historia critica comicorum græcorum.*

HÉGÉSIPPE, historien ecclésiastique grec du IIe siècle. Juif d'origine, il embrassa le christianisme. Son nom figure dans le martyrologe, au 7 avril. « Je nommerai, dit Eusèbe, l'historien Hégésippe, dont j'ai souvent emprunté les passages pour les temps apostoliques. Il a renfermé en cinq livres, écrits d'un style sans prétention, l'histoire de la prédication des apôtres. » Les fragments d'Hégésippe conservés par Eusèbe ont été insérés dans la *Bibliothèque des Pères* de Galland, t. II.

Cf. Tillemont : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. III.

HÉGÉSIPPE, *Hegesippus*, nom sous lequel a été donnée une traduction abrégée de *Josèphe*, avec ce titre : *De Bello judaico et excidio urbis Hierosolymitanæ*. Cet ouvrage, imprimé d'abord à Paris (1511, in-fol.), a été réédité plusieurs fois, notamment dans la *Bibliothèque des Pères* de Lyon, t. V. Il a été traduit en français par J. Millet de Saint-Amour (Paris, 1551, in-4).

Cf. Vossius : *De Historicis græcis*, t. II.

HEGEVISCH (Diectrih-Hermann), historien allemand, né à Quackenbruck, près d'Osnabruck, le 15 décembre 1740, mort à Kiel le 4 avril 1812. Après avoir été secrétaire de la légation danoise à Hambourg, il devint professeur d'histoire à l'université de Kiel, et exerça, par son enseignement et ses nombreux ouvrages, une grande influence sur la direction des études historiques. On cite entre autres : *Histoire de Charlemagne* (Geschichte Karls des Grossen; Leipzig, 1772); *Histoire de la monarchie franque de Charlemagne à la fin des Carlovingiens* (Gesch. der fraenkischen Mon., etc.; Hambourg, 1779); *Histoire des Allemands, de Conrad Ier à Henri II* (Ibid., 1781); *Histoire du règne de Maximilien Ier* (Gesch. der Regierung Kaiser's Max.; Ibid., 1782-1783, 2 vol.); *Caractère et mœurs des Allemands au moyen âge* (Character und Sittengemaelde der deutschen Gesch.; Leipzig, 1786); *Histoire des duchés de Slesvig et Holstein* (Gesch. der Herzogthümer Schl., etc.; Kiel, 1801-1802); *Histoire de l'éloquence parlementaire en Angleterre* (Gesch. der engl. Parlements beredsamkeit; Altona, 1804); etc.; puis des recueils de *Mélanges, Études*, etc. — Son fils, François-Hermann HEGEVISCH, né à Kiel en 1783, professeur de médecine dans cette ville, a publié un grand nombre d'écrits politiques et d'économie sociale.

Cf. *Conversations-Lexicon.*

HEIBERG (Jean-Louis), auteur dramatique danois, né à Copenhague le 14 décembre 1791, mort dans cette ville le 25 août 1860. Pour se préparer à la scène, où il débuta, en 1814, par un essai de *Don Juan*, il étudia les auteurs français et espagnols et fit à Paris un assez long séjour. Son *Théâtre*, traduit en allemand par Kannegiesser, comprend un grand nombre de vaudevilles et de comédies imitées de

pièces françaises, particulièrement de celles de Scribe. Sa fécondité d'auteur dramatique n'épuisa pas toute son activité littéraire. Professeur à l'université de Kiel, il a publié des travaux de critique, des recherches philologiques sur les origines nationales et enfin même, à la suite d'un voyage à Berlin, des écrits philosophiques d'après le système hégélien. Directeur du théâtre de Copenhague depuis 1849, il devint censeur en 1856. Ses *Œuvres* ont été réunies (Samelede skrifter; Copenhague, 1861-1863, 22 vol.). — Sa femme, Jeanne-Louise PÆTGES, née le 22 novembre 1812, mariée en 1831, a joui, comme actrice, d'une réputation distinguée. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

HEINE (Henri), écrivain allemand, né à Dusseldorf, le 12 décembre 1799, de parents israélites, mort à Paris le 17 février 1856. Ayant fait ses études à Bonn, à Berlin et à Gœttingue, il prit le grade de docteur en droit, et embrassa le protestantisme. Dès cette époque, il donna un recueil de *Poésies* (Gedichte; Berlin, 1822), deux tragédies, *Almanzor* et *Radcliffe* et l'*Intermède lyrique* (Lyrisches Intermezzo, 1823), remarquable poëme qui passa d'abord inaperçu. Mais l'attention publique fut très-excitée par la publication de ses *Impressions de voyage* (*Reisebilder*, Hambourg, 1826-1827, 4 vol.; nombr. édit.), dont le succès fut dû moins aux qualités littéraires qu'aux hardiesses politiques. Henri Heine donna ensuite le *Livre des chants* (Buch der Lieder; Ibid., 1827, 22e édit., 1864), qui contient, entre autres pièces célèbres, *le Roi Olaf*, *le Tambour major*, *les Deux grenadiers*, et qui fit de l'auteur un des chefs de la « Jeune Allemagne », c'est-à-dire d'une école à la fois politique et littéraire, poursuivant les restes du moyen âge dans la poésie et dans les institutions. Après la révolution de Juillet, Heine passa en France, et, par l'effet d'une rare souplesse, devint, d'habitudes et de langage, plus Français qu'Allemand. Ne ménageant pas plus les épigrammes à sa patrie adoptive qu'à ses compatriotes, il se fit, dans le monde littéraire de Paris, une grande réputation d'esprit, et eut, chez nous comme en Allemagne, plus d'admirateurs que d'amis. Marié à Paris, pensionné par le roi Louis-Philippe, il était depuis longtemps paralysé et aveugle quand il mourut.

Parmi les ouvrages qu'il écrivait en allemand et dont plusieurs furent traduits en français, nous citerons: *Kohldorf ou Lettres sur la noblesse*, au comte de Moltke (Hambourg, 1831); *Essais sur l'Histoire de la littérature moderne en Allemagne* (Beitraege zur Geschichte, etc.; Ibid., 1833, 2 vol.), publié en français sous ce titre: *De l'Allemagne* (Paris, 1835, 2 vol. in-12), exposition ironique des doctrines religieuses, philosophiques et esthétiques de sa patrie, avec des jugements passionnés sur les écrivains; *l'État de la France* (Franz. Zustaende; Ibid., 1833), recueil d'articles sur Paris adressés à la *Gazette d'Augsbourg*; *le Salon* (der Salon, Ibid., 1835-1840); *l'École romantique* (die Romantische Schule; Ibid., 1836); *les Femmes de Shakespeare* (Sh.'s Maedchen und Frauen; Paris et Leipzig, 1839); *Bœrne* (Ueber B.; Hambourg, 1840), le plus acerbe de ses pamphlets contre ses compatriotes; *Poésies nouvelles* (Neue Gedichte; Ibid., 1844), réimprimé avec un appendice contenant *le Conte d'hiver*, etc.; *Atta-Troll* (Ibid., 1847), satire très-mordante du caractère allemand; un dernier volume de poésies, *le Romancero* (Ibid., 1851; 4e édit., 1852); le poëme burlesque *le Docteur Faust* (Ibid., 1851); enfin *Lutèce* (Paris et Hambourg, 1855, in-18), recueil de nouvelles lettres écrites pour la *Gazette d'Augsbourg*, pendant les années 1840 à 1843, et remplies de traits satiriques contre la France et sa littérature. Il a été fait des éditions françaises des *Poëmes et légendes* (1855, in-18) et des *Poésies choisies* (1858, in-18). On a donné en Allemagne une édition complète de ses *Œuvres* (Werke, Hambourg, 1861-1863, 20 vol.), puis de ses *Lettres* (Briefe; Amsterdam, 1861, 5 parties). [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e édition.]

Cf. M.-J. Stephani: *H. Heine und ein Blik auf unsere Zeit* (Halle, 1834, in-8); — L. Bœrne: *Urtheil über H. Heine* (Francfort, 1840, in-12); — Théophile Gautier: *Étude* sur Henri Heine, en tête de la 2e édition des *Reisebilder* (1858, 2 vol. in-18); — Julian Schmidt: *Hist. littér. de l'Allemagne*; — A. Meissener: *Erinnerungen an H. Heine* (Hambourg, 1854); — articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, par Edgar Quinet (15 fév. 1834), Daniel Stern (1er décembre 1844), Gérard de Nerval (15 juillet, 15 septembre 1848), Saint-René Taillandier (15 janvier 1845, 1er avril 1852, 1er octobre 1863).

HEINECCIUS (Jean Gottlieb HEINECKE, dit), célèbre jurisconsulte et érudit allemand, né à Eisenberg le 11 septembre 1681, mort le 31 août 1741. Il enseigna avec éclat, à Halle, la philosophie et le droit. Parmi ses importantes publications sur la jurisprudence nous ne citerons ici que celles qui en éclairent l'histoire: *Syntagma antiquitatum Romanorum jurisprudentiam illustrantium* (Halle, 1718, in-8; nombr. édit., 2 vol. in-8); *Historia juris civilis romani et germanici* (Ibid., 1733, in-8; nombr. édit. augmentées); *Antiquitates germanicæ jurisprudentiam patriam illustrantes* (Copenhague, 1772-1773, 2 vol. in-8). Ses *Œuvres* ont été réunies (Genève, 1744-1748, 8 vol. in-4; supl. 1771). — Son frère, Jean-Michel HEINECCIUS, s'est aussi fait connaître par ses travaux d'archéologie et d'histoire religieuse.

Cf. J.-Chr.-G. Heineccius: *Notice sur la vie et les écrits* de son père, en latin, en tête de l'édit. des *Œuvres*; — Ersch et Gruber: *Allgem. Encyclopaedie*.

HEINRICH, poëte allemand des XIe et XIIe siècles, mort vers 1127. Il était probablement fils de la poétesse Ava. Il s'intitule lui-même « pauvre serviteur de Dieu » et resta laïc. On a de lui un poëme sur la *Pensée de la mort* (von des Todes gehugede), écrit avec une simplicité biblique.

Cf. Massmann: *Deutsche Gedichte des XII Jharh.* (Quedlinbourg, 1832, 2 vol.).

HEINSE (Jean-Jacques-Guillaume), écrivain allemand, né en 1746 à Langenwiesen (Thuringe), mort en 1803. Doué d'une grande force corporelle, d'une mémoire surprenante et d'une ardente imagination, il se forma plutôt dans le monde qu'à l'école. Il fit cependant tant bien que mal des études de droit à l'Université d'Iéna, puis il se rendit à Erfurt, où il se lia avec les poëtes Wieland et Gleim. Il publia bientôt un volume d'*Épigrammes* (Sinngedichte; Halberstadt, 1771); une traduction du *Satiricon* de Pétrone (Rome, 1773, 2 vol.); *Laidion ou les Mystères d'Eleusis* (Leipzig, 1774), etc. Jacobi l'appela à Dusseldorf, en 1776, comme rédacteur de l'*Iris*. Les galeries de tableaux de cette ville développèrent chez Heinse le sentiment artistique, et son esprit prit une tournure plus attique et plus fine. Après avoir visité l'Italie, il s'arrêta à Mayence, chez son ami l'historien Jean de Muller, et grâce à celui-ci, fut nommé lecteur du prince et bibliothécaire.

C'est à Mayence que Heinse écrivit *Ardinghello et les Iles fortunées* (Leipzig, 1787, 2 vol.), histoire italienne du XVIe siècle; *Hildegarde de Hohenthal* (Berlin, 1795-1796, 2 vol.), et *Anastasia et le jeu d'échecs* (An. und das Schachspiel; Francfort, 1803, 2 vol.). Dans ces trois ouvrages, Heinse a fait entrer ses études sur la peinture, la sculpture et la musique; il les exprime ordinairement sous forme de lettres. Une de ses œuvres les plus précieuses est sa *Correspondance avec Gleim et J. de Muller* (Zurich, 1806-1808, 3 vol.), surtout intéressante pendant son séjour en Italie et son voyage en Suisse. Écrivain brillant, nerveux,

passionné, il se plaît à « l'apothéose des choses sensuelles », et va souvent jusqu'au cynisme. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Laube (Schriften; Leipzig, 1838, 10 vol.).

Cf. Jul. Schmidt : *Geschichte der deutschen Literatur des XIXen Jarhunderts*, t. I; — H. Kurz : *Gesch. der deutschen Lit.* (4e édit.), t. III.

HEINSIUS (Daniel), célèbre érudit hollandais et poëte latin, né à Gand vers 1580, mort le 25 février 1655. Élevé par son père que ses opinions calvinistes avaient fait bannir de la Belgique, il montra une précocité extraordinaire pour le latin et écrivit des poésies en cette langue avant l'âge de dix ans. Plus tard il s'éprit de la même ardeur pour le grec qui lui avait inspiré d'abord un extrême dégoût. Il étudia, à Leyde, sous Scaliger et s'attacha à lui. Il fut l'ami de Hugo Grotius, avec lequel il se brouilla pour cause d'opinions religieuses. Après avoir professé à Leyde l'histoire et le droit politique et avoir été bibliothécaire de l'Université, il fut appelé auprès de Gustave-Adolphe, comme historiographe de Suède. Il devint ensuite secrétaire du synode de Dordrecht. A un âge déjà avancé, il s'appliqua à l'étude des langues orientales; mais il perdit la mémoire dans les dernières années de sa vie.

D. Heinsius a donné, comme philologue, un certain nombre d'éditions annotées, dont plusieurs, faites à la hâte, sont loin d'être dignes de sa réputation. Nous citerons celles de : *Silius Italicus* (Leyde, 1600, in-16), d'*Hésiode* (1603, in-4), de *Théocrite* (même année), de *Maxime de Tyr* (1607, in-8), des *Tragédies* de Sénèque (1611, in-8), de la *Poétique* d'Aristote (même année, in-8), de *Théophraste* (1611-1613, 2 vol. in-fol.), d'*Horace* (1612, in-8). Comme poëte latin, il était renommé pour son habileté à prendre la facture et le style de tel ou tel écrivain ancien. Une tragédie de lui, *Herodes infanticida*, a été tour à tour très-louée pour ses beautés et très-critiquée pour ses défauts : ceux-ci paraissent les plus réels, et malgré l'analyse, plus ou moins risquée, que la sainte Vierge fait de ses sensations, à propos de la naissance de Jésus, la pièce, comme le dit Rapin, est froide et ennuyeuse. Une autre tragédie, *Auriacus*, a pour sujet la mort de Guillaume le Taciturne. Elle est traitée suivant la manière de Sénèque. On remarque encore, parmi ses autres poëmes, le *De Contemptu mortis*, inspiré du spiritualisme de Platon. Un recueil de ses *Poésies* (Poemata; Leyde, 1613, in-12) contient particulièrement trois livres d'*Élégies*. On a en outre de D. Heinsius des recueils de discours, de dissertations, d'érudition, de critique littéraire et religieuse, de petits écrits satiriques, comme *Laus pediculi* et *Laus asini*, des *Lettres*, etc.

HEINSIUS (Nicolas), philologue, poëte et diplomate hollandais, fils du précédent, né à Leyde, le 29 juillet 1620, mort à La Haye le 7 octobre 1681. Pour compléter l'instruction qu'il avait reçue auprès de son père, il voyagea en Angleterre, en France, en Italie, explorant les bibliothèques et étudiant les manuscrits. En 1649, il fut appelé en Suède par la reine Christine, qui le chargea de lui créer une riche bibliothèque, mais négligea de lui rembourser les dépenses faites par ses ordres. Il retourna plus tard en Suède, comme ambassadeur des états généraux, et remplit auprès de plusieurs cours d'importantes missions. Nicolas Heinsius s'est fait un nom célèbre par le soin et le savoir qu'il a déployés dans quelques excellentes éditions, souvent réimprimées : *Claudien* (Leyde, 1650, in-12), *Ovide* (1652, 3 vol. in-12), et surtout *Virgile* (Amsterdam, 1664, in-12), qui lui a coûté près de trente ans de travail. Il a laissé de précieuses notes, utilisées par d'autres éditeurs. Poëte latin aussi renommé que son père, il a écrit plusieurs recueils d'*Elégies* (Paris, 1646, in-4; Padoue, 1645, etc.) et autres *Poëmes* (Amsterdam 1666, in-8).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. II, IV et VI; — Creutzer : *Zur Geschichte der classischen Philologie*; — Foppens : *Biblioth. belgica*; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

HEINSIUS (Othon-Frédéric-Théodore), grammairien allemand, né à Berlin en 1770, mort le 19 mai 1849. Voué à l'enseignement, il a publié une *Grammaire allemande* (Deutsche Sprachlehre; Berlin, 1798, 3 vol.); *Abrégé*, (Ibid., 1804; nombr. édit.); un *Dictionnaire populaire allemand* (Volksthümliches Wœrterbuch der deutschen Sprache; Hanovre, 1818-32, 4 vol.); une *Histoire de la littérature allemande* (Geschichte der deut. Lit.; Berlin, 1810; 6e édit., 1843), etc.

Cf. *Conversations-Lexicon* (11e édit., 1866).

HELDENBUCH. — Voyez HÉROS (LIVRE DES).

HÉLÈNE, tragédie d'Euripide; — titre de la deuxième partie du *Faust* de Gœthe (voy. ces noms).

HELGAUD ou **HELGALD**, en latin *Helgadus* ou *Helgaudus*, historien français, mort vers 1048. Il fut moine à l'abbaye de Fleury-sur-Loire et fut distingué par le roi Robert pour son mérite et sa piété. On a de lui l'*Epitome vitæ Roberti regis*. Ce n'est qu'un panégyrique très-diffus et d'un style dur et affecté, mais qui contient des renseignements intéressants sur la cour et la vie intime du roi. Publié d'abord avec la *Vie de saint Louis*, par Guillaume de Nangis, puis dans les *Annales rerum gallicarum* de Gaguin, il fut réédité dans les recueils de Pithou et de Duchesne.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VII.

HÉLIAND, poëme saxon du IXe siècle. Ecrit à la demande de Louis le Débonnaire, sinon par ce prince lui-même, il était destiné à la conversion des Saxons. Le titre d'Héliand, qui signifie *le Sauveur*, lui a été donné par son premier éditeur, A. Schmeller (Stuttgart et Tubingue, 1830-1840. Comme plusieurs poëmes chrétiens à l'usage des barbares, il a pour sujet le récit de la vie du Christ, d'après les Evangiles. Le vers est à allitération. Ce poëme n'est pas seulement un curieux monument de l'ancienne langue saxonne, il ne manque pas de valeur poétique. On y trouve même de la chaleur, de l'éclat, quelque chose de vraiment épique. Peut-être n'est-ce qu'une partie d'un poëme plus vaste sur la foi chrétienne. *Héliand* a été plusieurs fois réimprimé. Il en a été donné des traductions en allemand moderne, par Kannegiesser (Berlin, 1847), Simrock (2e édition, 1866), Grein (1854), Rapp (1856), etc.

Cf. Vilmar : *Deutsche Alterthümer im H.* (1862).

HÉLIAS ou ÉLIAS, chanson de geste du cycle de la croisade (voy. ce nom). C'est, dans l'ordre des idées, la première du groupe de chansons réunies sous le texte commun de *Chevalier au Cygne*, et elle explique cette dénomination. La femme du roi Lothaire, la belle Elioxe, est morte en donnant le jour à sept jumeaux qui portaient chacun une chaîne d'or au cou. La mère du roi, Matabrune, a ordonné de faire périr ces enfants extraordinaires; mais elle apprend, sept ans plus tard, qu'ils ont été sauvés et elle leur fait enlever leurs chaînes d'or. Aussitôt ils sont changés en cygnes et vont habiter les jardins du roi. Un seul enfant, une fille, a conservé son talisman et gardé sa forme naturelle. Elle informe Lothaire de la métamorphose de ses frères; le roi fait chercher les chaînes d'or pour les rendre à ses enfants qui redeviennent hommes, à l'exception d'un seul dont la chaîne a été fondue par l'orfèvre de la reine-mère. Il reste cygne et est placé à la proue du vaisseau d'Hélias, qui prend le nom de Chevalier

au cygne. Il y a quatre manuscrits de la chanson d'*Hélias* à la Bibliothèque nationale.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

HÉLINAND (Dans ou Dam), chroniqueur français, né à Punleroi (Beauvaisis) dans le XII^e siècle, mort après 1229. Après avoir été le favori de Philippe-Auguste, il se retira dans l'abbaye des Cisterciens de Froidmont. Les fragments qui restent de sa *Chronique* ont été insérés par Tissier dans la *Bibliotheca cisterciensis* (t. VII); ils vont de 634 à 1204. C'est une compilation sans intérêt. On trouve encore, dans le même recueil, vingt-huit sermons et trois opuscules d'Hélinand. Il avait fait aussi un poëme français publié par Loisel, sous le titre de *Vers sur la Mort* (1594, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

HÉLIODORE, Ἡλιόδωρος, romancier grec, né à Émèse (Syrie), au IV^e siècle. S'étant converti au christianisme, il devint évêque de Tricca, en Thessalie. Nous avons de lui un roman célèbre, *les Ethiopiques ou Amours de Théagène et de Chariclée*, Τὰ περὶ Θεαγένην καὶ Χαρίκλειαν Αἰθιοπικά. Le sujet a moins d'intérêt que d'invraisemblance. La femme du roi d'Ethiopie, à la suite de l'impression produite sur elle par la vue d'une statue grecque, met au monde une fille de couleur blanche. Craignant des soupçons pour sa vertu, elle confie cet enfant à un philosophe qui part pour l'Egypte. Celui-ci la remet à un prêtre grec, qui l'emmène à Delphes et l'élève sous le nom de Chariclée. Le fils du prêtre, Théagène, en devient amoureux, l'enlève, et, après de nombreuses aventures, l'épouse en Ethiopie, où elle vient d'être reconnue par ses parents. Le récit, qui reste toujours décent, ne laisse pas d'être agréable par sa rapidité, par l'élégance du style et la beauté des descriptions. C'est, pour la date, le premier roman des Grecs, et il est resté supérieur à tous ceux qui l'ont suivi. On sait que Racine, dans sa jeunesse, se plaisait à le lire dans le texte même, au point de l'avoir appris par cœur.

L'ouvrage d'Héliodore, publié pour la première fois en 1534 (Bâle, in-4), a été réimprimé souvent avec une version latine (Lyon, 1611, in-8; Francfort, 1631, in-8, etc.). Une édition fort incorrecte fut donnée par Bourdelot (Paris, 1619, in-8), et reproduite avec de nouvelles erreurs par Schmidt (Leipzig, 1772, in-8). Coray publia le texte fort amélioré et avec un bon commentaire (Paris, 1804, 2 vol. in-8). Il a été reproduit, avec de nouvelles corrections, dans les *Erotici græci* de Firmin Didot (1856, in-8). La traduction d'Amyot (1547, in-fol., 1549, 1559, in-8) a été souvent réimprimée. M. Trognon l'a publiée de nouveau, revue et corrigée (Paris, 1822, in-8). Il existe aussi des traductions, très-médiocres, par l'abbé de Fontenu (1743) et par Quenneville (1802). Un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris attribue à Héliodore, évêque de Tricca, un petit poëme en vers iambiques, sur *l'Art de faire de l'or*, que Fabricius a inséré dans sa *Bibliotheca græca* (t. III). C'est sans aucun doute une fausse attribution.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique* ; — Villemain : *Notice sur les romans grecs*; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. VI ; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins* (1861, in-18) ; — Chassang : *Histoire du roman* (1862, in-8).

HELLADIUS (Ἑλλάδιος), grammairien grec du IV^e siècle, né à Antinoé (Égypte), ancienne Besa, d'où il reçut le surnom de *Besantinoüs*. Photius nous a transmis des fragments d'un ouvrage de lui intitulé : Πραγματεία χρηστομαθειῶν. Ils ont été publiés, avec version latine, par André Schott (Utrecht, 1687, in-4), et insérés dans le *Thesaurus* de Gronovius, t. X.

Cf. Meursius : *Notes*, dans l'édit. d'Utrecht.

HELLADIUS (Alexandre), écrivain grec moderne, qui vivait au commencement du XVIII^e siècle. Il a laissé un *Traité de grammaire grecque* (Nuremberg, 1712, in-8) et un ouvrage sur *l'Etat présent de l'Eglise* (Altorf, 1714, in-12), contenant de précieux renseignements littéraires.

Cf. J.-M. Gesner : *Opuscula minora*, t. V.

HELLANICUS, Ἑλλάνικος, historien grec du V^e siècle avant J.-C., né à Mitylène, dans l'île de Lesbos. D'après Lucien, il vécut quatre-vingt-cinq ans. On peut le regarder comme formant la transition entre les chroniqueurs ou logographes, et les historiens proprement dits. De ses nombreux ouvrages, où il réunit les traditions et les légendes sur les Thessaliens, les Athéniens, les Éoliens, les Perses, etc., nous n'avons que des fragments, recueillis par Ch. Sturz (Leipzig, 1796, 1826, in-8), et dans la *Bibliothèque* Didot (1841, in-8).

Cf. Preller : *Dissertatio de Hellanico Lesbio historico* (Dorpat, 1840, in-4).

HELLÉNIQUES (LES), ouvrage de Xénophon (voy. ce nom).

HELLÉNISME. — Voyez IDIOTISME.

HÉLOÏSE, religieuse française du XII^e siècle, célèbre par ses amours avec Abélard, née à Paris en 1101, morte au Paraclet le 16 mars 1164. Nièce d'un chanoine de Notre-Dame nommé Fulbert, elle reçut une éducation brillante et était renommée à l'âge de dix-sept ans pour son esprit, son savoir et sa beauté. Abélard, dans tout l'éclat de sa réputation, fut chargé de lui donner des leçons. « C'était, dit-il lui-même, confier une tendre brebis à un loup affamé. » Il l'aima et en eut un fils, qui fut nommé Astrolabe. Quoiqu'il eût réparé sa faute par le mariage, Fulbert l'en punit par une odieuse mutilation. Abélard fit entrer Héloïse au couvent d'Argenteuil, dépendant de l'abbaye de Saint-Denis, et elle en fut nommée bientôt prieure. Lors de la réforme que Suger voulut y introduire, elle passa avec ses religieuses au Paraclet, en Champagne, où Abélard avait fondé un oratoire, qui devint une importante abbaye. C'est là que furent transportés les restes d'Abélard, mort vingt-deux ans avant Héloïse. C'est de là qu'elle lui écrivit ces *Lettres* si ardentes qui ont fait de son nom un symbole de passion. Elles ont été publiées avec celles d'Abélard, réimprimées et traduites un grand nombre de fois (voy. ABÉLARD). Écrites dans un latin d'une élégance étonnante pour le siècle, elles unissent à la chaleur, au mouvement d'une âme passionnée, une régularité savante, une recherche d'effets, un étalage de savoir qui contribuent, avec certaines particularités et contradictions inexplicables, à les faire considérer comme une œuvre apocryphe, ou du moins gravement altérée par des interpolations. On a en outre d'Héloïse des *Problèmes*, qui ont été aussi réunis aux *Œuvres* d'Abélard, dans leurs diverses éditions. M. Léopold Delisle a retrouvé des vers d'elle sur un de ces *rouleaux des morts* (voy. ces mots) en usage de son temps.

Cf. M^{me} Guizot : *Notice*, dans l'édit. des *Lettres* par Oddoul (1837, 2 vol. in-8) ; — Ch. de Rémusat : *Abélard, sa vie*, etc. (Ibid., 1845, 2 vol. in-8) ; — Leroux de Lincy : *les Femmes célèbres de l'ancienne France* (Ibid., 1854, in-18) ; — Gréard : *Préface* de son édition (Ibid., 1869, in-18).

HÉLOÏSE (LA NOUVELLE), roman de J.-J. Rousseau (voy. ce nom).

HELVÉTIUS (Claude-Adrien), philosophe et littérateur français, né à Paris en janvier 1715, mort le 26 décembre 1771. D'une famille de savants médecins originaire de Hollande, il obtint, dès l'âge de vingt-trois ans, par le crédit de son père, premier médecin de la reine, la charge de fermier général, qu'il quitta à l'âge de trente-cinq ans pour suivre son penchant pour la philosophie et les

lettres. Faisant de sa fortune un noble usage, il se signala par de nombreux traits de bienfaisance. Il ouvrit, d'autre part, sa maison à la société savante et lettrée et eut un des brillants salons philosophiques du temps. Il prétendit lui-même à la gloire d'écrire et publia un premier ouvrage philosophique, le livre *De l'Esprit* (1758, in-4), qui lui fit, du premier coup, une grande réputation, par la hardiesse de ses opinions sensualistes et matérialistes. Il en donna, avec moins de succès, un commentaire dans un traité *De l'Homme, de ses facultés, de son éducation*, etc., qui ne fut publié qu'après sa mort (1772, 2 vol. in-8). Comme ouvrage littéraire, on cite d'Helvétius un poëme en six chants, *le Bonheur*, qu'il laissa inachevé et qui fut publié par Saint-Lambert, avec divers écrits posthumes, et une préface sur la vie de l'auteur (Londres, 1772, in-8). Il mourut à cinquante-cinq ans, après avoir partagé sa vie entre l'étude d'une philosophie faite pour dessécher le cœur et la préoccupation constante de secourir les malheureux.

Le livre *De l'Esprit*, le seul qui consacre le nom et l'influence d'Helvétius au XVIII^e siècle, se compose de quatre discours très-étendus, dans lesquels il expose à sa manière les principes, peu nouveaux et très-connus, de la métaphysique sensualiste et de la morale de l'intérêt. Il reprend l'hypothèse, admise volontiers par son époque, d'après laquelle toute l'existence se compose de sensations, et il en tire les conséquences, en assimilant plus ou moins l'homme aux animaux et en ramenant tous nos mobiles d'action à la sensibilité, à la passion. Il en déduit, en particulier, l'égalité native de tous les hommes, entre lesquels il n'y a d'autres différences que celles apportées par le hasard et développées par l'éducation, et il imagine qu'il dépendrait des législateurs de transformer les citoyens en hommes utiles ou même en hommes de génie, c'est-à-dire « d'allumer à leur gré dans les cœurs toutes sortes de passions ». De là une influence exagérée attribuée aux lois et à la forme du gouvernement. Helvétius désespérait néanmoins de voir son pays transformé par cette efficacité de la législation; car il disait, en parlant de la France, dans la Préface de *l'Homme*: « Nulle crise salutaire ne lui rendra la liberté; c'est par la consomption qu'elle périra: la conquête est le seul remède à ses malheurs. » Le livre *De l'Esprit* eut un succès dont l'éclat fut accru encore par celui des condamnations qu'il subit. M^{me} Du Deffand disait de l'auteur: « C'est un homme qui a dit le secret de tout le monde. » Cependant les chefs du mouvement philosophique qui se trouvaient dépassés par l'application de leurs principes protestèrent eux-mêmes. Voltaire, qui louait la clarté du style et l'élégance du livre, trouvait le titre équivoque, l'ouvrage sans méthode, rempli à la fois d'idées communes ou superficielles et de nouveautés fausses ou problématiques. Jean-Jacques Rousseau s'attaquait aux principes mêmes d'Helvétius et les réfutait avec indignation dans *l'Emile*. Le livre *De l'Esprit*, brûlé par arrêt du parlement du 6 février 1759, fut plusieurs fois réimprimé à Amsterdam et à Londres (1759-1782), et plus récemment à Paris (1822, 2 vol. in-18). Il a été donné au moins six éditions générales des *Œuvres* d'Helvétius, notamment deux en 1795 (5 vol. in-8 et 14 vol. in-18); la plus complète est celle de Saint-Lambert, contenant la *Correspondance* de l'auteur et plusieurs écrits inédits (1818, 3 vol. in-8). — Sa femme, née Anne-Catherine DE LIGNIVILLE, morte le 12 août 1800, tint son salon avec distinction et esprit. Devenue veuve, elle se retira à Auteuil, où sa maison fut le rendez-vous de Condillac, Turgot, d'Holbach, Morellet, Cabanis, Destutt de Tracy, etc. Cette réunion fut célèbre sous le nom de Société d'Auteuil.

Cf. De Chastellux : *Eloge de M. Helvétius* (s. s. d.); — Saint-Lambert : *Essai sur la vie et les ouvrages d'Helvétius*, en tête de l'édition du *Bonheur* et de celle des *Œuvres*; — Voltaire : *Correspondance*; — Lemontey : *Notice sur Helvétius* (Paris, 1823, in-8); — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII^e siècle*, 38^e leçon ; — Damiron : *Mémoire sur Helvétius* (1853, in-8), et t. IX des *Mémoires de l'Académie des sciences morales*; — J. Barni : *Histoire des idées morales et politiques en France au XVIII^e siècle* (1866, 2 vol. in-18).

HELVICUS (Christophe HELWIG, dit), savant allemand, né à Sprindlingen, près de Francfort, le 26 décembre 1581, mort à Giessen le 10 septembre 1617. Il professait le grec et l'hébreu dans cette dernière ville. On a de lui quelques travaux estimés de chronologie et d'histoire : *Theatrum chronologicum* (Marbourg, 1609, in-fol.); *Synopsis historiæ universalis* (Gressen, 1612, nouv. édit., 1837), et quelques livres de théorie littéraire : *Poetica* (Ibid., nouv. édit., 1617, in-8); *De ratione conficiendi... carmina græca* (Ibid., 1610).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique.*

HÉLYOT (Pierre), écrivain ecclésiastique français, né en 1660 à Paris, mort en 1716. Il entra dans le tiers ordre de Saint-François, où il reçut le nom de *Père Hippolyte*. Érudit et très-laborieux, il composa l'*Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires* (Paris, 1714-1721, 8 vol. in-4), ouvrage estimé et le plus étendu qu'on eût encore sur ce sujet. Il publia aussi *le Chrétien mourant* (Paris, 1695, in-12) et d'autres écrits ascétiques.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

HEMANS (Felicia-Dorothea BROWNE, M^{rs}), femme poëte anglaise, née le 25 septembre 1794 à Liverpool, morte à Dublin le 12 mai 1835. Fille d'un marchand de Liverpool, elle passa une partie de sa jeunesse dans une des plus pittoresques régions du pays de Galles, et, dès l'âge de quinze ans (1808), elle publia un petit volume de vers qui resta inaperçu. Son second volume, *les Sentiments de famille* (Domestic affections; 1812), eut plus de succès. Mariée et mère de cinq enfants, elle multiplia ses productions pour se créer des ressources. Nous citerons : *Contes et scènes historiques* (Tales and historic scenes, 1819); *le Sceptique, la Grèce moderne, Dartmer* (1821); *les Vêpres siciliennes* (The Vespers of Palermo), drame représenté sans succès à Londres, en 1823; *Chants de beaucoup de pays* (Lays of many lands; 1827); *Souvenirs de femme* (Records of Woman ; 1828); *les Chansons des affections* (the Songs of the affections; 1830); *Hymnes pour l'enfance, Chants nationaux et Chansons pour la musique; Scènes et hymnes de vie* (Hymns for Childhood, National lyncs and hymns of life; 1834, 3 vol.). On trouve dans les poésies de M^{rs} Hemans, sans une grande originalité, une élégance harmonieuse, le charme du sentiment et de l'imagination, notamment dans les pièces intitulées : *les Foyers de l'Angleterre* (the Homes of England) et ses *Tombeaux d'une famille* (the Graves of a household). Une édition de ses *Œuvres complètes*, en 6 volumes, a été donnée après sa mort, par sa sœur.

Cf. *Vie de M^{rs} Hemans*, en tête de ses *Œuvres*.

HÉMISTICHE. — Voyez CÉSURE.

HEMSTERHUYS (Tibère), philologue hollandais, né à Groningue le 1er février 1685, mort à Leyde le 7 avril 1766. Il professa successivement à Amsterdam, à Franeker et à Leyde, les mathématiques, le grec et l'histoire. Il s'est montré savant et ingénieux helléniste; on lui doit des éditions des *Dialogues* de Lucien (Amsterdam, 1708, in-12), puis des *Œuvres* du même (Ibid., 1743, 4 vol. in-4), du *Plutus* d'Aristophane (Harling, 1744, in-8). Il a laissé en outre des notes, dissertations, discours, etc. — Son fils, François HEMSTERHUYS, né à Groningue en 1720, mort en juin 1790, a publié sur Dieu, sur l'homme, sur l'art, la vie, etc., une série de lettres et dissertations qui ont été réunies sous le

titre d'*Œuvres philosophiques* (Paris, 1792, 2 vol. in-8; nouv. édit., Louvain, 1827, 2 vol. in-18).

Cf. Rinck : *Tib. Hemsterhuysius*, etc. (Kœnigsberg, 1801, in-8); — Meyboom : *Commentarii de Fr. Hemsterhuysii meritis* (Groningue, 1840, in-8); — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie*.

HÉNAULT (Charles-Jean-François), historien et littérateur français, né le 8 février 1685 à Paris, où il est mort le 24 novembre 1770. Fils d'un fermier général, il fit ses études chez les Jésuites, sa philosophie au collége des Quatre-Nations, et se distingua, dès sa jeunesse, par une grande facilité d'écrire. Les succès de Massillon dans la chaire lui inspirèrent d'abord le désir d'être prédicateur, et il entra à l'Oratoire; mais il en sortit après deux ans. Revenu dans le monde, il fréquenta la haute société et les écrivains qu'il réunissait dans des soupers fameux. En 1706, il fut nommé conseiller au parlement de Paris, et en 1710 il obtint la charge de président en la première chambre des enquêtes. Cependant il remportait des prix à l'Académie française (1707) et à celle des Jeux floraux (1708); ses poésies légères, fort applaudies des convives de ses soupers, et en effet gracieuses, étendaient la réputation de son esprit et de son talent. On le recherchait dans toutes les réunions où la bonne compagnie se mêlait aux hommes de mérite, à l'hôtel de Sully, à la cour de Sceaux, chez la marquise de Lambert. En 1723, il fut admis à l'Académie française, et en 1755 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il devint le surintendant de Marie Leczinska. Cette reine, si connue par sa dévotion, l'avait pris en amitié, malgré la licence de quelques-uns de ses couplets.

A la suite d'une maladie grave, vers l'âge de cinquante ans, Hénault se convertit et fit une confession générale. Il dit à ce propos : « On n'est jamais si riche que quand on déménage. » Sa dévotion, aimable et douce, persista jusqu'à la fin de sa vie. Elle lui valut bien des traits satiriques de la part de Mme Du Deffand qui l'avait aimé autrefois, et de la part de Voltaire qui l'avait loué souvent, notamment dans ces vers badins :

> Les femmes l'ont pris fort souvent
> Pour un ignorant agréable,
> Les gens en *us* pour un savant,
> Et le dieu joufflu de la table
> Pour un connaisseur très-gourmand.

Il changea de ton et passa à la satire, reprochant au président sa passion de plaire à tout le monde comme la cause de ses palinodies. Voltaire toutefois lui devait quelque obligation, s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'il eût jeté le manuscrit de la *Henriade* au feu par dépit de quelques critiques, et que le président l'en eût retiré au prix de ses manchettes brûlées.

Le talent littéraire du président Hénault a été nettement apprécié en quelques lignes par le marquis d'Argenson, qui a aussi touché quelques points de son caractère : « Ses vers sont doux et spirituels ; sa prose est coulante et facile ; son éloquence n'est point mâle ni dans le grand genre, quoiqu'il ait remporté des prix à l'Académie française. Il n'est jamais ni fort, ni élevé, ni fade, ni plat... On m'a assuré qu'au palais il était bon juge sans avoir une parfaite connaissance des lois, parce qu'il a l'esprit droit et le jugement bon. Il n'a jamais eu la morgue de la magistrature, ni le mauvais ton des robins. Il ne se pique ni de naissance ni de titres illustres, mais il est assez riche pour n'avoir besoin de personne, et dans cette heureuse situation, n'affichant aucune prétention, il se place sagement au-dessous de l'insolence et au-dessus de la bassesse. »

Son principal ouvrage est le *Nouvel abrégé chronologique de l'Histoire de France* (Paris, 1744, in-4), utile en même temps à ceux qui veulent apprendre et aux savants qui ont besoin d'un *memento* à consulter. « Il a ce précieux avantage, dit un critique moderne, de ne jamais présenter les hommes ou les événements isolés. Sous chaque année, présents ou lointains, les faits se disposent jour par jour et s'expliquent par leurs rapports mutuels. Le cadre est excellent... On a refait les autres livres d'histoire, on ne refera pas l'*Abrégé chronologique* du président Hénault; on le continuera toujours et on le complétera. » L'auteur mit à la seconde édition (1744, in-4) une préface où se trouve le vers si connu, tant de fois employé depuis en épigraphe :

> Indocti discant et ament meminisse periti.

C'était une imitation d'un passage de Pope, qui eut l'honneur d'être attribuée à Horace. Les autres éditions de l'*Abrégé chronologique* sont les suivantes : La Haye, 1749, 1756, 1761, 1765, 2 vol. in-8; Paris, 1768, 2 vol. in-4; 1775, 3 vol. in-8; puis avec la continuation de Fantin-Desodoards (1788-1789, 5 vol. in-8; 1805 5 vol. in-8; 1820, in-4), avec une continuation par Auguis et des notes de Walckenaër (1821, 1822, 6 vol. in-8), avec une dernière continuation par Michaud (1836, 1838, 1839, 1855, gr. in-8).

Un autre ouvrage bien connu du président Hénault a pour titre : *Nouveau Théâtre français : François II, roi de France*, tragédie en cinq actes, en prose (Paris, 1747, 1768, in-8). C'est un essai de pièce historique composé à l'imitation de Shakespeare dans le dessein de retracer les principaux faits de notre histoire nationale; mais, dit Sainte-Beuve, « le président n'était pas de force à remplir de tels cadres; il se plaisait pourtant à les concevoir, à les proposer aux autres, et l'on doit lui en savoir gré. » On a encore de lui : *Marius à Cyrthe* (Paris, 1716, in-12), tragédie en cinq actes, en vers, représentée en 1715, et publiée sous le nom de Caux de Montlebert, qui y avait effectivement collaboré; *le Temple des chimères* (1758, in-4), divertissement en un acte, en vers libres; *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, avec Lacombe et Macquer (Paris, 1759, 1765, 2 vol. in-8); *le Réveil d'Épiménide*, comédie (Amsterdam, 1757, in-8); *Cornélie vestale* (1769, in-8), tragédie en cinq actes, en vers, représentée en 1713 sous le nom de Fuzelier; *le Jaloux de lui-même*, comédie (1769, in-8); *la Petite maison*, comédie (1769, in-8); *Histoire critique de l'établissement des Français dans les Gaules* (Paris, 1801, 2 vol. in-8); *Œuvres inédites*, contenant ses poésies diverses (Paris, 1806, in-8); enfin des *Mémoires*, publiés par son arrière-neveu, le baron de Vigan (Paris, 1854, in-8), peu intéressants au point de vue historique, mais curieux pour les détails et les anecdotes.

Cf. Voltaire, Grimm, Mme Du Deffand : *Correspondance*; — Lebeau : *Eloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXVIII; — Walckenaër : *Notice*, en tête de l'*Abrégé chronologique*, édition de 1821; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

HENISCH (Georges), érudit hongrois, né à Bartfelden, le 24 février 1549, mort à Augsbourg le 31 mai 1618. Professeur de logique et de mathématiques dans cette dernière ville, il y enseigna aussi la médecine et devint bibliothécaire de l'université. On lui doit le premier *Catalogue* imprimé : *Catalogus græcorum codicum* (Augsbourg, 1590, in-4); quelques éditions gréco-latines, notamment celle d'*Hésiode* (Bâle, 1580, in-8), la première moitié d'un répertoire philologique important, *Thesaurus linguæ et sapientiæ germanicæ*, etc. (Augsbourg, 1616, in-fol.), de savantes dissertations d'archéologie scientifique.

Cf. Jœcher : *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

HENNEPIN (Louis), voyageur flamand, né vers 1640, mort vers 1700. Il entra chez les Récollets et partit en 1675 pour le Canada, où il prêcha l'évangile et accompagna Lassalle dans ses découvertes. On a de lui : *Description de la Louisiane* (Paris, 1683, 1688, in-12) ; *Nouvelle découverte d'un très-grand pays situé dans l'Amérique entre le Nouveau-Mexique et la mer Glaciale*(Utrecht, 1697, in-12) etc., ouvrages erronés au point de vue géographique, mais intéressants pour la peinture des sauvages.

Cf. A. Dinaux : *Archives histor. et littér. du nord de la France et du midi de la Belgique.*

HENNEQUIN (Antoine-Louis-Marie), avocat français, né le 22 avril 1786 à Monceaux, près de Paris, mort le 10 février 1840. Inscrit au barreau en 1808, il se distingua par la justesse du jugement, la facilité et l'élégance de l'élocution. Les principales causes qu'il défendit sont celles de Fiévée et de la liberté de la presse (1817), du commandant Bérard (1820), de Peyronnet (1830), des Vendéens compromis par la tentative de la duchesse de Berry (1832 et 1833). Nommé député en 1834, il eut moins de succès dans les questions politiques que dans celles de législation. Il fut alors, selon M Cormenin, « véritablement orateur, orateur de cette éloquence qui parle à la conscience, orateur plein de substance, de science et de force. » Des plaidoyers choisis d'Hennequin ont été publiés par M. Taillandier (1824, in-8). On a aussi de lui un *Traité de législation et de jurisprudence* (Paris, 1838-1841, 2 vol. in-8). — Son fils, Victor-Antoine HENNEQUIN, né le 3 juin 1816 à Paris, mort en 1854, moins connu au barreau que dans la presse socialiste, fut un des propagateurs du fouriérisme, et fit partie de l'Assemblée législative en 1850. Son imagination exaltée se perdit à la fin de sa vie dans le mysticisme et les tables tournantes. On a de lui : *Voyage philosophique en Angleterre et en Écosse* (1836, in-8) ; *Introduction à l'étude de la législation française* (1838, 2 vol. in-8) ; *Féodalité ou Association* (1846, in-8) ; *Organisation du travail* (1847, in-12) ; *Sauvons le genre humain !* (1853, in-8).

Cf. Timon : *Livre des orateurs* ; — *Annales de l'éloquence judiciaire en France* (1826-27) ; — Eug. Roch : *l'Observateur des tribunaux*, t. V, VII, IX, X ; — Louandre et Bourquelot, t. IV.

HENNEQUIN (Joseph-François-Gabriel), littérateur et biographe français, cousin des précédents, né le 9 septembre 1775, à Gerbéviller (Meurthe) ; mort le 26 février 1842. Commissaire d'escadre au commencement de l'empire, il entra dans les bureaux du ministère de la marine en 1809 et y resta jusqu'en 1838. Il est l'auteur d'un ouvrage écrit avec goût et plein de renseignements utiles, qui a pour titre : *Biographie maritime ou Notices historiques sur la vie et les campagnes des marins célèbres* (Paris, 1835-1837, 3 vol. in-8) ; puis de compilations judicieuses : *l'Esprit de l'Encyclopédie* (Ibid., 1822-1823, 15 vol. in-8) ; *Trésor des dames* (Paris, 1826, in-32) ; *Dictionnaire de maximes* (Paris, 1827, in-8) ; etc. Il a traduit *le Ministre de Wakefield* (Paris, 1825, in-8), et collaboré à divers recueils.

Cf. *Notice*, dans les *Annales maritimes* (mars 1842) ; — J.-B. Peigné : *Notice biographique sur J.-Fr.-G. Hennequin* (Clermont, 1843).

HENNIN (Pierre-Michel), érudit et diplomate français, né le 30 août 1728 à Magny, dans le Vexin, mort le 5 juillet 1807. Il fut, en 1764, ministre de France en Pologne, et devint secrétaire du cabinet du roi. En 1785, il entra à l'Académie des inscriptions. Suivant M. A. Maury, il a puisé dans les livres allemands ce que les autres académiciens n'étaient pas en état d'y chercher. Chateaubriand dit de lui, qu'il était « ennuyeux comme un protocole ». On a de lui des traductions de l'allemand, des *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions, et une *Correspondance diplomatique* (Paris, 1796, in-8). On a imprimé la *Correspondance de Voltaire avec Hennin* (Paris, 1825, in-8). — Son fils, Michel HENNIN, a écrit plusieurs ouvrages d'histoire et de numismatique.

Cf. M. Hennin : *Notice*, en tête de la *Correspondance de Voltaire avec Hennin.*

HENRI DE GAND (Henri GOETHALS, dit), théologien flamand, né à Muda, près de Gand, vers 1118, mort à Tournay en 1193. Élève d'Albert le Grand, condisciple de saint Thomas d'Aquin, il fut un des hommes les plus savants de son temps et reçut le surnom de *Doctor solemnis*. Il enseigna à l'Université de Paris. On a de lui : *Quodlibeta theologica* (Paris, 1518, in-fol. ; *Summa theologiæ* (1520) ; un traité *De Scriptoribus ecclesiasticis*, etc.

Cf. Fr. Huet : *Recherches histor. et critiq. sur la vie, les ouvrages et la doctrine de Henri de Gand* (Gand et Paris, 1838, in-8) ; — F.-V. Goethals : *Recherches hist. et crit. sur Henri de Gand* (Bruxelles, même année, in-8).

HENRI DE LIVONIE, chroniqueur du XIII[e] siècle. Il accompagna, en 1214, l'évêque Philippe de Ratzbourg en Italie. On a de lui des *Annales Livonici*, qui vont de 1184 à 1226, dont l'original est à Stockholm et qui ont été publiées par Gruber (Francfort, 1740).

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

HENRI DE FRIBERG, poëte allemand, le principal continuateur de *Tristan et Isolt*, poëme de Gottfried (voy. ce nom).

HENRI IV, roi de France, né le 14 décembre 1553 à Pau, roi de Navarre le 9 juin 1572, roi de France le 2 août 1589, mort le 14 mai 1610. Élevé rudement, comme un enfant des montagnes et comme un futur soldat, au château de Coarraze, il reçut pourtant, par les soins de sa mère Jeanne d'Albret, quelque connaissance des lettres. Elle lui donna pour précepteurs Florent Chrétien et La Gaucherie. Le premier lui fit traduire les *Commentaires* de César, et le second lui apprit quelques mots grecs, tandis qu'elle-même lui mettait entre les mains le *Plutarque* d'Amyot. Henri écrivait à ce sujet, en 1601, à Marie de Médicis « Vive Dieu ! vous ne m'auriez rien su mander qui me fût plus agréable que la nouvelle du plaisir de lecture qui vous a pris. Plutarque me sourit toujours d'une fraîche nouveauté ; l'aimer, c'est m'aimer, car il a été l'instituteur de mon bas âge. Ma bonne mère, à qui je dois tout, et qui avait une affection si grande de veiller à mes bons déportements, et ne vouloir pas, ce disait-elle, voir en son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, encore que je ne fusse à peine plus un enfant de mamelle. Il m'a été comme ma conscience, et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honnêtetés et maximes excellentes pour ma conduite et pour le gouvernement des affaires Adieu, mon cœur, je vous baise cent mille fois. »

Mais ce qui, dans les *Lettres* et les *Harangues* de Henri IV, paraît bien plus que le fruit d'une instruction première, d'ailleurs fort limitée, c'est l'esprit naturel, vif, ouvert, primesautier, un mélange de saillie spirituelle, d'imagination et de cœur. Son éloquence militaire a surtout le reflet du caractère de son temps. On en peut juger par sa harangue avant Coutras. « Mes amis, dit-il, voici une curée qui se présente bien autre que vos butins passés : c'est un nouveau marié qui a encore l'argent de son mariage en ses coffres ; toute l'élite des courtisans est avec lui. Courage ! il n'y aura si petit entre vous qui ne soit désormais monté sur de grands chevaux et servi en vaisselle d'argent. Qui n'espérerait la victoire, vous voyant si bien encouragés ? Ils sont à nous : je le juge par l'envie que vous avez de combattre... »

Parmi les lettres et les dépêches que nous avons

sous le nom de Henri IV, il faut soigneusement distinguer celles qui ont été rédigées par ses secrétaires et celles qui peuvent être considérées comme étant directement de sa main ou de sa dictée. Au nombre de ces dernières, on rangera sans contestation les lettres écrites à la comtesse de Grammont, *la belle Corisandre*. Elles sont, en général, fraîches, gracieuses, épanouies. Celle où il décrit le pays de Marans, sur la Sèvre Niortaise, mériterait d'être reproduite tout entière. Ses lettres à Gabrielle d'Estrées ne sont pas moins aimables ni empreintes d'un sentiment moins vif. On cite encore, parmi les plus remarquables, celle à la reine Elisabeth : « Pour moi, je ne me lasserai jamais de combattre pour une si juste cause qu'est la nôtre; je suis né et élevé dedans les travaux et périls de la guerre : là aussi se cueille la gloire, vraie pâture de toute âme vraiment royale, comme la rose dedans les épines. » Et celle à M. de Batz : « Je suis bien marri que vous ne soyez encore rétabli de votre blessure de Coutras, laquelle me fait véritablement plaie au cœur... » M. Jung et Sainte-Beuve ont remarqué que ce dernier mot rappelle le mot célèbre de Mme de Sévigné à sa fille : « J'ai mal à votre poitrine ; » mais que l'expression la plus naturelle est celle de Henri. Les *Lettres* de Henri IV sont restées longtemps en partie inédites, en partie dispersées dans les mémoires et recueils du temps. Sa *Correspondance avec Maurice le Savant, landgrave de Hesse*, a été publiée par M. de Rommel (Paris, 1840, in-8). M. Berger de Xivrey a réuni, sous le titre de *Lettres missives*, sa correspondance complète dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France* (7 vol in-4). La bibliothèque de l'Arsenal possède deux vol. in-fol. de *Lettres* manuscrites. On a attribué à Henri IV les deux chansons célèbres : *Plaisir d'amour* et *Charmante Gabrielle*, qui probablement furent composées pour le roi par Jean Bertaut.

Cf. L'abbé Brizard : *De l'amour de Henri IV pour les lettres* (Paris, 1786, in-18) ; — Eugène Jung : *Henri IV écrivain* (Ibid., 1855, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI ; — A. de la Guéronnière, dans la *Revue contemporaine*, 15 juillet 1856; — Poirson : *Histoire du règne de Henri IV* (2e édit., 1862-67, 4 vol. in-8).

HENRI IV (LA MORT D'), tragédie de J.-B. Legouvé; — HENRI V, HENRI VI, HENRI VIII, drames de Shakespeare; — HENRI VIII, tragédie de M.-J. Chénier; — LES FEMMES DE HENRI VIII, scènes historiques d'Empis (voy. ces noms).

HENRIADE (LA), poëme de Sébast. Garnier, de Voltaire (voy. ces noms).

HENRION (Nicolas), érudit français, né en 1663 à Troyes, mort en 1720. Il fut admis à l'Académie des inscriptions en 1701, et eut en 1705 une chaire de langue syriaque au Collége royal. Il proposa à l'Académie le plus étrange système sur la métrologie antique, et soutint qu'il pouvait calculer avec la dernière précision la taille des hommes depuis la création. D'après lui, Adam avait 123 pieds 9 pouces; Eve, 118 pieds 9 pouces 3/4; Noé, 109 pieds; Abraham, 27 à 28; Moïse, 13; Hercule, 10; Alexandre, 6.

Cf. A. Maury : *l'Ancienne Acad. des inscriptions*.

HENRION DE PANSEY (Pierre-Paul-Nicolas), jurisconsulte français, né le 28 mars 1742 à Tréveray, près de Ligny (Lorraine), mort le 23 avril 1829 à Paris. Reçu avocat en 1763, il ne paraît pas avoir plaidé, mais il se fit bientôt un nom par ses écrits et par ses consultations. Après de hautes fonctions administratives et judiciaires, il devint en 1828 premier président de la Cour de cassation. A sa situation de magistrat et de jurisconsulte, il joignit une réputation littéraire due à l'élégance de son style. On vantait aussi son esprit, le charme de sa conversation et son salon réunissait des hommes d'élite, parmi lesquels Royer-Collard et M. de Lamartine. Ses principaux ouvrages ont des sujets tout spéciaux : *De la Compétence des juges de paix* (1805, in-12); *De l'Autorité judiciaire en France* (1810, in-8); *Du Pouvoir municipal* (1822, in-8); *Des Biens communaux* (1825, in-8); *Des Assemblées nationales en France* (1826, 2 vol. in-8). Ses *Œuvres judiciaires* ont été réunies (1843, gr. in-8).

Cf. Taillandier : *Notice sur Henrion de Pansey* (Paris, 1829, in-8) ; — *Annales du barreau*, t. VI.

HENRION (Mathieu-Richard-Auguste, baron), magistrat et historien français, né à Metz le 19 juin 1805, mort en septembre 1862. Collaborateur de plusieurs journaux légitimistes et religieux, il a écrit, du point de vue orthodoxe, d'assez volumineux ouvrages historiques sur la France, l'Eglise, les ordres religieux, etc., et publié un intéressant *Annuaire biographique* (1834, 2 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

HENRIQUEZ (Chrysostome), historien espagnol, né à Madrid en 1594, mort à Louvain le 23 décembre 1632. Membre et dignitaire de l'ordre des Cisterciens, il professa dans divers colléges. Il a écrit, en latin, plus de quarante ouvrages d'histoire ou d'hagiographie, en partie relatifs à son ordre et qui lui donnent une place distinguée entre les historiens ecclésiastiques de l'Espagne. — Parmi les autres personnages du même nom, on cite le jésuite Henri HENRIQUEZ, qui, missionnaire aux Indes pendant quarante-trois ans, rédigea les *Grammaires* et *Vocabulaires* des divers peuples indigènes, et écrivit, de mémoire, outre des *Vies* de saints, un traité *Contra fabulas ethnicorum*, qui témoigne d'une sérieuse érudition.

Cf. Ch. de Vich : *Biblioth. cisterciensis ;* — Nic Antonio : *Biblioth. scriptorum hispanor*, t. III.

HENRY DE HUNTINGDON, chroniqueur anglais, mort après 1154. Fils d'un prêtre marié, il entra dans les ordres et devint archidiadre de Huntingdon. Dans sa jeunesse, il composa des traités en vers latins sur les herbes, les pierres précieuses, les épices; des hymnes, des poëmes amoureux, des épigrammes, etc. Il a, en outre, compilé une histoire d'Angleterre qui s'étend depuis l'invasion romaine jusqu'en 1154. Devenu vieux, il rassembla tous ses écrits en douze livres, dont il reste deux manuscrits dans la bibliothèque archiépiscopale de Lambeth. L'*Histoire d'Angleterre* en forme les huit premiers qui furent insérés dans les *Rerum anglicarum scriptores præcipui*, de Savile (Londres, 1596, in-fol.), et dans la *Collection of historians*, publiée par l'ordre du gouvernement anglais (t. Ier). Elle a été traduite en anglais pour l'*Antiquarian library* de Bohn.

Cf. Wright : *Biographia britannica lit., anglo-norman period ; — the English Writers before Chaucer*.

HENRY l'AVEUGLE ou le MÉNESTREL *Blind Harry*, poëte écossais du XVe siècle. Aveugle de naissance, il gagnait sa vie en récitant ses vers. Il composa sur le héros national, Wallace, un poëme en onze chants, qui, dans sa forme surannée, ne manque ni d'éclat ni de sentiments élevés. Il fut imprimé pour la première fois, à Edimbourg, en 1570; la meilleure édition est celle de Morison (Perth, 1790, 3 vol. in-12). Une paraphrase de *Wallace*, en écossais moderne, par Hamilton de Gilbertfield, a été populaire parmi les paysans de l'Ecosse, et a contribué à éveiller le génie de Robert Burns.

Cf. Mackenzie : *Scot writers*, vol. I ; — Ellis : *Specimens*, t. I ; — Chambers : *Cyclopaedia of Engl. Literat.*

HENRY (Pierre-François), traducteur français, né le 28 mai 1759 à Nancy, mort le 12 août 1833. Il a traduit de l'anglais, outre des relations de voyage : *Œuvres politiques* de J. Harrington (Paris, 1789, 3 vol. in-8); *Abrégé de l'histoire d'An-*

gleterre, par O. Goldsmith (Paris, 1801, 2 vol. in-12); *Vie de Washington*, par J. Marshall (Paris, 1807, 5 vol. in-8); *Vie et pontificat de Léon X*, par W. Roscoe (Paris, 1808-1813, 4 vol. in-8); *Histoire de la maison d'Autriche*, par W. Coxe (Paris, 1810, 5 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

HENRYSON (Robert), poëte écossais du XVIe siècle. Il était moine bénédictin et maître d'école à Dumferline. On a de lui le *Testament de la belle Criséide* (Testament of fair Creseide, 1593), continuation du poëme de Chaucer, des *Fables* (Fabils, 1621), et des poésies dans divers recueils.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of English Literature*.

HÉPHESTION, Ἡφαιστίων, grammairien grec du IIe siècle après J.-C. Il a laissé un *Manuel de métrique*, Ἐγχειρίδιον περὶ μέτρων, souvent mis à contribution par les grammairiens postérieurs. On y trouve, avec les règles de la versification, des citations nombreuses de poëtes. Imprimé d'abord avec la *Grammaire grecque* de Théodore Gaza (Florence, 1526, in-8), l'*Enchiridion* a été réédité par Adrien Turnèbe (Paris, 1553, in-4), par C. de Pauw (Utrecht, 1726, in-4), par Th. Gaisford (Oxford, 1810, in-8; Leipzig, 1832, in-8). Il a été traduit en anglais, avec notes, par Foster Barham (Cambridge, 1843, in-8).

Cf. F. Barham : *Prolégomènes* de sa traduction.

HEPTAMÉRON, recueil de nouvelles de Marguerite de Navarre (voy. ce nom).

HEPTAMÈTRE. — Voyez MÈTRE.

HEQUET (Gustave), musicien et littérateur français, né à Bordeaux le 22 août 1803, mort à Paris le 26 octobre 1865. Rédacteur du *National* et de quelques journaux, il a publié une étude historique : *Madame de Maintenon* (1853, in-16). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

HÉRACLIDE DE PONT, Ἡρακλείδης, philosophe et historien grec du IVe siècle av. J.-C., né à Héraclide, dans le Pont. Disciple de Platon, de Speusippe et d'Aristote, il embrassa les diverses branches de la philosophie. Les Grecs lui rendirent de grands honneurs qui lui inspirèrent beaucoup d'orgueil. Diogène de Laërte cite de lui un grand nombre d'ouvrages qui sont perdus. Il ne nous est parvenu que des extraits d'un *Traité sur les constitutions des Etats*. Publiés pour la première fois par Camille Peruscus, avec les *Variæ historiæ* d'Elien (Ἐκ τῶν Ἡρακλείδου περὶ πολιτειῶν ὑπόμνημα; Rome, 1545, in-4), ils ont été réimprimés par Gronovius, dans le *Thesaurus antiquitatum*, t. IV, par Kœler, avec traduction allemande (Halle, 1804, in-8), Coray (Paris, 1805, in-8), Ch Muller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, Schneidewin (Gottingue, 1847).

Cf. Suidas, Diogène de Laërte ; — Kœler, Schneidewin : *Introductions* à leurs éditions ; — Roulez : *Commentatio de vita et scriptis Heraclidæ pontici* (Louvain, 1828, in-4) ; — Deswert : *Dissertatio de vita et scriptis H.* (Ibid., 1830, in-8).

HÉRACLIDE ou **HÉRACLITE**, mythographe grec dont on ignore l'époque et la vie, mais qui appartient à l'école d'Alexandrie. On a sous son nom les *Allégories homériques* (Ἀλληγορίαι Ὁμηρικαί), ouvrage qui explique les fictions d'Homère, en les donnant pour les représentations des forces et des phénomènes de la nature. Inséré dans les *Opuscula mythologica* de Gale (Cambridge, 1671), il a été publié séparément par Schow (Gœttingue, 1782, in-8), et par Mehler (Leyde, 1851, in-8). On lui attribue encore un ouvrage, Περὶ ἀπίστων, que Gale a inséré aussi dans son recueil, et Westermann, dans ses *Mythographi* (Brunswick, 1843, in-4), mais qui est peut-être d'un autre auteur.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*.

HÉRACLIDES (LES), tragédie d'Euripide, de Danchet (voy. ces noms).

HÉRACLITE, Ἡράκλειτος, philosophe grec, né à Éphèse vers 540 avant J.-C., mort vers 480. Fils du premier citoyen d'Éphèse, il refusa de diriger le gouvernement après lui, se trouvant déjà sous l'influence d'une mélancolie misanthropique, qui s'accrut jusqu'à la fin de sa vie. Au lieu de s'enfermer, comme les philosophes ioniens, dans l'étude des phénomènes du monde matériel, il s'attacha à la philosophie morale. Rejetant le témoignage des sens comme trompeur, il fut le premier qui prit pour critérium la raison universelle Héraclite avait exposé son système philosophique dans un ouvrage intitulé, selon les uns, Περὶ φύσεως, selon d'autres, Μοῦσαι. Ce livre, en prose ionienne et non en vers, comme ceux des Ioniens antérieurs, fut écrit à dessein dans un style très-obscur, afin qu'il ne pût être compris du vulgaire. Il valut à l'auteur les épithètes de σκοτεινός (l'obscur), et de αἰνικτός (le faiseur d'énigmes). Ce n'est que plus de cent soixante ans après sa mort qu'il fut publié par Cratès. Il fut commenté, dans l'antiquité, par Antisthène, Cléanthe, Héraclide de Pont, Diodote le Grammairien, etc. Schythinus le mit en vers. Nous n'en possédons que de courts fragments, réunis par Henri Estienne dans le recueil intitulé *Poesis philosophica* (Paris, 1573), et par Fr. Schleiermacher, dans le *Musæum der Allerthumwissenschaften*, t. I, cahier 3 (Berlin, 1808, in-8). Le recueil d'Estienne contient aussi cinq lettres apocryphes, attribuées à Héraclite.

Cf. J. Bonitii : *Dissertatio de Heraclito Ephesio* (Scheeneberg, 1695, in-4) ; — J. Upmark : *Dissertatio de Heraclito* (Upsal, 1710, in-8) ; — Lassalle : *die Philosophie der Heracleitos* (Berlin, 1858, 2 vol. in-8) ; — C. Mallet : *Histoire de la philosophie ionienne* (Paris, 1842, in-8).

HÉRACLIUS, sujet de tragédie traité par P. Corneille et Calderon (voy. ces noms).

HÉRAULD (Didier), en latin *Desiderius Heraldus*, philologue et jurisconsulte français, né vers 1579, mort à Paris en 1649. Professeur de grec au collége protestant de Sedan, il devint avocat au parlement de Paris. Outre des ouvrages de jurisprudence, on a de lui des Remarques et Notes sur *Martial* (Paris, 1600, in-4), sur *Arnobe* (1605, in-8), sur *Minutius Felix* (1605, in-8), sur *Tertullien* (1613, in-4), etc. — Son fils, Louis HÉRAULD, ministre de l'Église réformée, publia : *le Pacifique royal en deuil, compris en douze sermons* (Saumur, 1649, in-8) ; *le Pacifique royal en joie, compris en vingt sermons* (Amsterdam, 1665, in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

HÉRAULT DE SÉCHELLES (Marie-Jean), homme politique français, né en 1760 à Paris, mort le 5 avril 1794. Avocat général au Châtelet avant la Révolution, il se distingua par un remarquable talent de parole. Dans l'Assemblée législative et dans la Convention, dont il fut membre, il se fit entendre fréquemment, et montra une éloquence facile, dont l'accent parfois déclamatoire rappelait J.-J. Rousseau et était celui du temps. Président de la Convention lors de la fête nationale du 10 août 1793, il tint le langage suivant près du bûcher sur lequel allaient être brûlés les insignes de la royauté : « Qu'ils périssent ces signes honteux d'une servitude que les despotes affectaient de reproduire sous toutes les formes à nos regards ! que la flamme les dévore ! qu'il n'y ait plus d'immortel que le sentiment de la vertu qui les a effacés ! Hommes libres, peuple d'égaux, de frères, ne composez plus les images de votre grandeur que des attributs de vos travaux, de vos talents, de vos vertus !... ». Impliqué dans la conspiration des Dantonistes, il périt sur l'échafaud. Il a laissé : *Éloge de Suger* (Paris, 1779, in-8); *Visite à Buffon* 1785, in-8), réimprimé sous le titre de *Voyage à*

Montbard (1802, in-8); *Théorie de l'ambition* (1802, in-8); des articles dans le *Magasin encyclopédique*.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. et portative des contemporains*; — Lamartine : *Histoire des Girondins*.

HERBART (Jean-Frédéric), philosophe allemand, né à Oldenbourg le 4 mai 1776, mort à Gœttingue le 14 août 1841. Il fut, en Suisse, l'élève de Pestalozzi, puis devint alternativement professeur à Kœnigsberg et à Gœttingue. La philosophie de Herbart s'est interposée comme un élément modérateur entre les divers systèmes de l'idéalisme moderne. Antagoniste décidé de Hegel et de Schelling, Herbart se rattache de préférence à Kant. Sa théorie du beau, en détail, offre de nombreuses remarques ingénieuses, mais pour l'ensemble se confond trop souvent avec la morale et la psychologie. Le beau est synonyme de l'honnête; il est objectif, adhère aux choses, et par là se distingue tant de l'utile que de l'agréable, qui ne sont que passagers. La vue de toute œuvre belle intéresse l'âme et interrompt le cours naturel de la vie psychique en y produisant ou une *dépression*, ou une *excitation* des facultés de l'âme. Sans produire les mouvements passionnés, quelques belles choses s'adressent au jugement. Mais, parmi les théories du beau, il en est une dont les préceptes s'imposent comme obligatoires, c'est la morale. Le jugement esthétique détermine, dans ce cas, la volonté et produit la conscience morale et le goût. Sous le rapport de la langue, Herbart, comme tous les philosophes de son temps, a forgé un certain nombre de termes nouveaux et introduit les mathématiques dans la philosophie. Son style n'a rien d'animé et ne se colore jamais des reflets de son sujet.

Ses principaux ouvrages, peu répandus à l'étranger, sont : *Pédagogie générale* (Allgemeine Paedagogik; Gœttingue, 1806); *Philosophie pratique générale* (Allg. praktische Phil.; Ibid., 1808); *Observations psychologiques sur la musique* (Psych. Bemerkungen zur Tonlehre; Ibid., 1811); *Introduction à la philosophie* (Lehrbuch zur Anleitung in die Phil.; Kœnigsberg, 1813); *Cours de psychologie* (Lehrbuch zur Psych.; Kœnigsberg, 1816); *la Psychologie fondée scientifiquement sur l'expérience, la métaphysique et les mathématiques* (Psych. als Wissenschaft, neu gegründet auf, etc.; Ibid., 1824, 2 vol.); *Encyclopédie de philosophie pratique* (Encycl. der Phil. aus praktischen Gesichtspunkten; Halle, 1831); *Lettres sur le libre arbitre de l'homme* (Briefe zur Lehre von der Freiheit des menschlichen Willens; Gœttingue, 1836), etc. Trois volumes de *Mélanges* et *Ouvrages posthumes* de Herbart (H.'s Kleine philos. Schriften und Abhandlungen; Leipzig, 1842-1843) ont été publiés par Hartenstein, qui a donné depuis ses *Œuvres complètes* (Saemmtliche Werke; Ibid., 1850-1852, 12 vol.).

Cf. Hartenstein : *Introduction* à son édit. des *Mélanges*.

HERBELOT (Barthélemy d'), orientaliste français, né le 4 décembre 1625 à Paris, mort le 8 décembre 1695. Il étudia l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le persan et le turc, puis voyagea en Italie, se mit en relation avec les Orientaux qui se trouvaient dans les ports de ce pays, et reçut du grand-duc de Toscane une collection de manuscrits arabes. Nommé en France secrétaire interprète des langues orientales, il devint, en 1692, professeur de syriaque au Collège royal.

Il est auteur de la *Bibliothèque orientale, ou Dictionnaire universel, contenant tout ce qui fait connaître les peuples de l'Orient* (Paris, 1697, in-fol.). C'est le recueil, par ordre alphabétique, d'extraits d'ouvrages musulmans, surtout du dictionnaire d'Hadji-Khalfah. C'est, malgré l'absence de critique et l'insuffisance de certaines parties, une source abondante de renseignements sur l'histoire, la géographie, la mythologie, la bibliographie des Arabes, des Persans et des Turcs. Cet ouvrage, publié d'abord par A. Galland, après la mort de l'auteur, fut réimprimé avec des *Suppléments* (Maestricht, 1776, 1781, in-fol.; La Haye, 1777-1783, 4 vol. in-4). Desessarts en a donné un abrégé (Paris, 1782, 6 vol. in-8), et Schultz l'a traduit en allemand (Halle, 1785-1790, 4 vol. gr. in-8).

Cf. Cousin : *Eloge d'Herbelot*, dans le *Journal des savants*, janvier 1696; — Goujet : *Mémoires sur le Collège de France*, t. III.

HERBERARY DES ESSARTS (Nicolas d'), écrivain français, mort vers 1552. Il était regardé comme le gentilhomme de son temps qui parlait le mieux le français; cependant, d'après Du Verdier, son style était affecté, semé de mots nouveaux et étrangers. François Ier le chargea de traduire *Amadis de Gaule;* il en a donné les huit premiers livres (Paris, 1540-1548, in-fol.); les suivants ont été traduits par divers auteurs. On cite encore de lui les traductions de *l'Amant maltraité de sa mye* (1539, in-8), du *Premier livre de la chronique du très-vaillant et redouté dom Florès de Grèce* (1552, in-fol.), de *l'Horloge des Princes* (1555, in-fol.), des *Sept livres de Flavius Josèphe* (1557, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIX.

HERBERS, poëte français du XIIIe siècle. Il fut moine de l'abbaye de Haute-Selve, dans le diocèse de Metz. Chapelain de Philippe le Hardi, il est connu pour avoir mis en vers un recueil de contes d'origine indienne, antérieurement traduits du grec en latin, connu sous le titre de *Dolopathos* (voy. ce mot).

HERBERSTEIN (Sigismond, baron de), diplomate et historien allemand, né à Wippach (Styrie) le 23 août 1486, mort à Vienne le 28 mars 1566. Il fut ambassadeur en Danemark, en Russie et à Constantinople. On a de lui un intéressant et très-instructif ouvrage : *Rerum moscovitarum commentarii* (Vienne, 1549, in-fol., édition très-rare) souvent réimprimé à l'étranger séparément et dans des collections.

Cf. Fréd. Adelung : *S. Freiher von Herberstein*, etc. (Saint-Pétersbourg, 1818, in-8).

HERBERT (le duc), auteur supposé de *Foulque de Candie*, 18e branche de la Geste de Garin de Montglane (voy. ces mots). On ne sait s'il fut duc ou comte de Dammartin, comme sembleraient l'indiquer les premiers vers du poëme, ou un simple trouvère.

HERBERT (Edouard), lord de Cherbury, philosophe anglais, né en 1581, mort en 1648. De naissance noble, il fut élevé à la pairie pour ses services diplomatiques. Son principal ouvrage, *De Veritate* (Paris, 1624), est l'exposition d'un déisme indépendant qui suscita beaucoup de réfutations et de controverses. On cite en outre une *Vie de Henri VIII* (Life of Henri VIII, 1649, in-fol.) bien écrite, mais trop favorable à ce souverain, et d'intéressants *Memoires* autobiographiques, imprimés pour la première fois en 1764 par les presses particulières d'Horace Walpole, à Strawberry Hill (nouv. édit., Londres, 1770 in-4; plus. fois réimpr.).

Cf. Ch. de Rémusat : *Etude sur Herbert de Cherbury*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 août 1854.

HERBERT (George), poëte anglais, frère du précédent, né en 1593, mort en 1632. Après une brillante vie mondaine, il entra dans les ordres et devint recteur de Bemerton. Prêtre accompli, il écrivit, sous ce titre : *le Temple, poésies sacrées* (the Temple; Cambridge, 1633, in-12; nombreuses éditions), des poésies religieuses qui jouissent encore d'une grande popularité en Angleterre. On y trouve, avec un peu de recherche dans la pensée et l'expression, ce sentiment des beautés de la nature et cette conception du monde spirituel qui capti-

vent les âmes méditatives et pieuses. Ses *Œuvres* en prose, recueillies dans ses *Remains* (Londres, 1662, in-12), contiennent de belles pages.

Cf. Walton : *Life of Herbert*; — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

HERBERT (sir Thomas), voyageur anglais, né à York vers 1610, mort dans cette ville le 13 mars 1682. Au retour d'un voyage d'exploration en Afrique et en Asie, il prit part à la guerre civile et fut député du Parlement auprès du roi Charles Ier, qu'il ne quitta qu'au moment du supplice. Outre sa *Relation de plusieurs années de voyage en Afrique et dans la Grande Asie* (A Relation of some years's Travel, etc. ; 1634, in-fol., plus. édit.), il a donné, sous le titre de *Threnodia carolina* (1678, nouv. édit. 1813), un récit des dernières années du règne de Charles Ier. Il a été inséré par Guizot dans la collection des *Mémoires sur la révolution d'Angleterre.*

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary.*

HERBIN (Auguste-François-Julien), orientaliste français, né le 13 mars 1783 à Paris, mort le 30 décembre 1806. Elève de l'Ecole des langues orientales, il publia, à vingt ans, une grammaire arabe, sous ce titre : *Développement des principes de la langue arabe* (Paris, 1803, in-4), puis une *Notice sur Hafiz* (Paris, 1806, in-8), et il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, qu'une mort prématurée ne lui a pas permis de publier.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

HERBURT DE FULSTEIN (Jean), historien polonais du XVIe siècle. Sénateur du royaume, il fut ambassadeur en France en 1574. On a de lui : *Statuta regni polonici in ordinem alphabeticum digesta* (1567, in-fol.), un abrégé de l'histoire de Pologne de Cromer sous ce titre : *Chronicon, sive historiæ polonicæ compendiosa descriptio* (Bâle, 1571; Dantzig, 1609-1647, in-4), traduit en français par Fr. Baudoin et Vigenère (Paris, 1573, in-4), etc.

HERCULE, HERCULE FURIEUX, HERCULE AU MONT ŒTA, sujet de tragédie, traité, chez les anciens, par Euripide, Sophocle et Sénèque; en France, par Rotrou, Jean Prévost, La Thuillerie, Lefèvre, Lafon (voy. ces noms.)

HERDER (Jean-Gottfried, DE), illustre écrivain allemand, né à Mohrungen (Prusse orientale), le 24 août 1744, mort à Weimar le 18 décembre 1803. Fils d'un pauvre maître d'école, il était d'une constitution débile et d'un caractère timide et triste. Il servit de secrétaire à un pasteur nommé Trescho, et fit, pour son compte, d'énormes lectures. Envoyé à Kœnigsberg pour étudier la chirurgie, il éprouva pour cet art une répugnance invincible et se tourna vers l'étude de la théologie, malgré la volonté de ses parents. Il dut se suffire dès lors à lui-même et vécut dans les plus grandes privations. Il s'occupait en même temps de philosophie, de littérature, de science, et il professait pour Kant un enthousiasme qui plus tard devait bien se démentir. Le philosophe mystique Hamann fut aussi à cette époque un de ses maîtres préférés. Après avoir occupé un emploi au collége de Kœnigsberg, Herder fut nommé, en 1764, professeur et prédicateur-adjoint à la cathédrale de Riga. Les premiers essais de critique littéraire qu'il publia firent une grande sensation et soulevèrent des contradictions très-vives. En 1769, Herder se mit à voyager; il visita la France, où il arriva par Nantes et séjourna à Paris. L'année suivante, il rentra en Allemagne, accompagnant le jeune prince de Holstein; il vit alors Lessing et Gœthe, et se lia avec eux d'une étroite amitié. Le premier fut pour lui l'objet d'une émulation sympathique qui stimula vivement son activité; il exerça en revanche une influence semblable sur Gœthe et eut avec lui, à Strasbourg, des entretiens qui lui inspirèrent le sentiment de la grande poésie. Herder devint, en 1771, pasteur et prédicateur de Buckebourg, se maria et passa cinq années dans ces modestes fonctions, dans la retraite et le bonheur domestique. L'université de Gœttingue lui offrit une chaire de théologie, mais en lui proposant des conditions qui devaient enchaîner son indépendance de critique. Il refusa. Ce fut Gœthe qui, commençant à devenir célèbre, fit appeler Herder à Weimar, comme prédicateur de la cour et directeur du consistoire. Il passa, dans ce milieu actif et fécond, le reste de sa vie, acquérant par des travaux variés, éminents, la plus grande réputation littéraire de l'Allemagne, à côté de Gœthe et de Schiller.

Il n'est point de branche de la littérature ou de la philosophie où le nom de Herder ne tienne une place importante. Il est poëte, critique, historien, moraliste, métaphysicien, théologien; mais un même souffle, grand et pur, se fait sentir dans tous ses ouvrages. En vers ou en prose, en littérature, en philosophie, en théologie, il obéit à la même inspiration. « La muse qu'il invoquait partout et qui ne cessa de l'inspirer, dit M. J. Wilm, dans une étude spécialement philosophique sur Herder, était l'*Humanité.* » Le sentiment de la dignité de notre nature et de la grandeur de nos destinées, visibles ou cachées, le conduit à la poésie par l'enthousiasme, à l'action et à l'éloquence par la conviction. Sa doctrine de la philosophie de l'histoire n'est que la plus haute expression de la pensée qui anime toute sa vie et toutes ses œuvres. Hors de l'Allemagne, en France surtout, le nom de Herder ne rappelle guère que ses idées philosophiques appliquées à l'histoire; mais pour ses compatriotes, l'importance du philosophe reste inférieure à celle du poëte et de l'écrivain. « Comme philosophe, ajoute M. Wilm, Herder occupe une place moins élevée. Sa manière de procéder en philosophie est plus oratoire que méthodique et précise : il s'abandonne trop aux inspirations du moment et a une trop grande confiance dans le savoir immédiat, pour suivre d'une pensée ferme et sévère une discussion métaphysique et pour soumettre les données de l'observation à une critique patiente et laborieuse. »

Cette absence de rigueur ou de roideur, qui a pu nuire à ses écrits philosophiques, est pour ses œuvres littéraires un charme de plus. Le style de Herder est très-imagé ; mais l'image, presque toujours fournie par une érudition poétique, est nouvelle ou renouvelée par l'application. Toutes ses fleurs contiennent une idée comme fruit, et l'on peut presque dire du moindre détail de son style ce qu'Edgar Quinet, son traducteur et son imitateur involontaire, dit d'un de ses ouvrages : « Pour parler sa langue, il ressemble à ce lotus sacré des Védas, qui, balancé çà et là sur les eaux primitives, porte au loin, dans son frêle calice, tout un univers naissant. » En vers, particulièrement, il sait envelopper l'idée morale sous une forme pittoresque, grande et sereine, dont l'œil ne se détache plus. Ainsi, pour exprimer le progrès continu de l'amitié entre les gens de bien, il dira, avec le secours de composés allemands d'un effet intraduisible : « Elle croit, comme l'ombre du soir, jusqu'à ce que le soleil de la vie se couche. »

> Die Freundschaft mit den Guten
> Wächset, wie der Abendschatten,
> Bis die Lebenssonne sinkt.

Comme poëte, Herder s'est fait surtout un rang distingué dans le genre lyrique. Les *Voix des peuples* (Stimmen der Voelker in Liedern ; 1778) sont un écho fidèle et harmonieux de la poésie primitive, et témoignent au plus haut point de la flexibilité de la

langue allemande. Il y a dans la naïveté des anciennes poésies populaires un charme indéfinissable que Herder a merveilleusement reproduit. Ce premier recueil a été le point de départ d'une foule de travaux sur les anciens chants nationaux, de traductions et d'imitations. « Herder, suivant l'expression poétique de Gervinus, a fait jaillir sur la terre allemande tous les courants poétiques de l'humanité. » Au même ordre de poésie appartiennent, avec les mêmes qualités : les *Chants d'amour de l'Orient*, avec quarante-quatre anciens *Lieder* (Lieder der Liebe aus dem Morgenland, nebst, etc., 1778); des traductions de l'*Anthologie grecque* (1785), des *Légendes orientales*, les *Fleurs de la poésie orientale*, les *Pensées de Brahmanes* et surtout la traduction libre du *Romancero du Cid* (1802), le dernier effort poétique de sa vie, et le complément heureux de son œuvre d'initiation aux poésies nationales étrangères. On trouve parmi les poésies plus personnelles de Herder, des chants religieux, des élégies, des poëmes didactiques, comme celui de la *Destinée humaine* (das Schicksal der Menschheit), des épigrammes, des paraboles, des transformations modernes d'anciennes tragédies grecques, telles que le *Prométhée enchaîné* (1802), ou l'*Hospitalité d'Admète* (1803), des essais de drames lyriques : *Philoctète* et *Brutus* (1774-1775).

Les ouvrages en prose de Herder restent cependant ses meilleurs titres comme écrivain. Un certain nombre se rapportent à la critique littéraire et à l'esthétique : tels sont les *Fragments sur la littérature allemande* (Fragmente zur deutschen Lit.; 1767); *les Forêts critiques* (Kritische Waelder, 1769), publiées pendant le séjour de l'auteur à Riga, et qui étonnèrent par la hardiesse des aperçus, la compétence universelle des jugements, par la lumière inattendue jaillissant des rapprochements entre l'Allemagne, la Grèce et l'Orient; puis l'*Essai sur Ossian et les chants des peuples primitifs* (Ueber Ossian und die Lieder alter Voelker, 1777); *De l'Esprit de la poésie hébraïque* (Vom Geist der hebraischen Poesie, 1782), où l'auteur a, pour ainsi dire, révélé à la critique moderne la vraie beauté de la poésie sacrée. Herder avait porté, disait-il lui-même, ce livre depuis son enfance dans son cœur, et l'on y peut voir, avec Quinet, moins un essai de critique que le chant d'un enthousiasme inspiré. Il a été traduit en français par la baronne de Karlovitz (Paris, 1845, in-12).

Herder fit pressentir ses beaux travaux de philosophie historique par quelques écrits modestement appelés préludes (*Prœludien*), malgré leur réelle importance. Telles sont ses *Lettres sur Persépolis*, qu'il écrivit aussi dans sa retraite de Riga; c'est encore une sorte de révélation sur l'Orient et les antiques splendeurs des civilisations évanouies. Puis les découvertes ou les intuitions de ce grand esprit trouvent leur synthèse dans le livre immortel qu'il appelle *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité* (Ideen zur Phil. der Gesch. der Menschheit; Riga, 1784-1791, 4 vol., 20 livres). Ce n'est pas seulement un monument du progrès de la pensée philosophique; « c'est peut-être, suivant madame de Staël, le livre allemand écrit avec le plus de charme. » Avant Herder, qui avait eu pour précurseur, en Allemagne même, Iselin et son livre *Sur l'Histoire de l'humanité* (1764), le cadre de l'histoire proprement dite, après les belles généralisations oratoires de Bossuet, avait été hardiment élargi par Voltaire, dans l'*Essai sur les mœurs*, dont l'introduction porta même le titre nouveau de *Philosophie de l'histoire*, et Vico, de son côté, avait même essayé d'en fixer les lois générales, dans sa *Science nouvelle*. Il ne faut pas oublier que Herder semble à son tour conduit au mot et à la chose par la suite rigoureuse de ses propres idées. Il voit, non-seulement qu'il y a une philosophie de l'histoire, mais qu'il ne peut pas ne pas y en avoir une : « Tout a sa philosophie, dit-il avec un profond sentiment religieux : comment l'histoire n'aurait-elle pas la sienne! Celui qui a tout ordonné dans la nature, de telle sorte qu'une même sagesse, une même bonté, une même puissance, règnent partout, depuis le système de l'univers jusqu'au tissu de la toile de l'araignée, aurait-il abdiqué sa sagesse et sa bonté dans le gouvernement des destinées générales de l'humanité, et procéderait-il là seulement sans plan, sans dessein? Ce plan existe et c'est un devoir de chercher à le comprendre, quelque difficile qu'il soit de suivre les traces de la pensée divine. Quelle est la place que l'humanité occupe dans le système de la création et quelle est sa destination finale? L'auteur cherchera la réponse à cette question, non dans les abstractions de la métaphysique, mais dans l'expérience et les analogies de la nature : heureux s'il pouvait communiquer à un seul de ses lecteurs la douce impression produite sur lui par la sagesse éternelle du Créateur! » Ce n'est pas ici le lieu de dire comment, au milieu de conjectures contestables, mais toujours grandes, Herder voit dans l'humanité, à travers le temps, une image de moins en moins imparfaite de la perfection éternelle, comment il conçoit l'unité et l'impérissable solidarité de l'espèce, comment enfin, à part la question de l'immortalité de l'âme, l'individu se survit à lui-même par le bien que son action passagère transmet aux futures générations. Les *Idées sur la philosophie de l'histoire*, traduites et commentées dans toutes les langues, l'ont été en français d'une façon très-brillante par Edgar Quinet (Paris, 1827-1828, 3 vol. in-8). Herder a poursuivi avec plus ou moins de vérité, mais toujours avec la même élévation et la même éloquence, les applications de sa doctrine dans divers écrits qui prennent le nom de *Postcenien :* telles sont ses *Vues sur l'avenir de l'humanité* (1793-1797), contenant des prophéties à courte échéance, brutalement démenties par les événements.

Dans les deux domaines, étroitement liés l'un à l'autre, de la philosophie et de la théologie, Herder a surtout poursuivi une double tâche : la réhabilitation de la doctrine de Spinosa, et la réfutation du système de Kant. C'est sur les traces de Lessing, son modèle en toutes choses, que Herder se prit d'attachement pour le spinosisme. Jacobi avait raconté que l'auteur de *Nathan le Sage* était mort spinosiste. Herder entreprit de défendre la doctrine adoptée par son cher maître contre le reproche d'athéisme et même contre celui de panthéisme; il en expose, en les atténuant, les principes et les conséquences, et il y trouve le plus complet épanouissement du sentiment de ce qu'il y a de divin dans la nature et dans l'histoire. Contre Kant, le professeur aimé de sa jeunesse, il est devenu d'une extrême rigueur. Non-seulement la terminologie barbare de la nouvelle école le révolte, mais le système lui paraît insoutenable. Il ne voit plus dans la philosophie critique, condamnée à se mettre en dehors de l'intelligence pour juger l'intelligence, qu'une contradiction grossière, une honte pour la nation allemande, une corruption à la fois de l'esprit et de la langue, et il proteste contre elle au nom du bon sens, de la raison et de l'idiome national. On ne peut nier que Herder n'ait bien vu les côtés faibles du kantisme, mais il s'est fait accuser de n'avoir pas eu assez de pénétration pour en saisir les parties solides et profondes. On trouvera la défense de Spinosa dans l'ouvrage intitulé : *Dieu! entretiens sur le système de Spinosa* (Gott! einige Gespraeche über, etc., 1787) et sa réfutation de la *Critique de la raison pure* dans sa *Metacritique* (Metakritik

zur Kritik der reinen Vernunft, 1799). Parmi ses autres ouvrages philosophiques et théologiques se placent des *Discours d'école* (Schulreden), réunis sous ce titre : *le Sophron;* des *Ecrits chrétiens* (Christliche Schriften, 1796), et un certain nombre de *Sermons*, (Predigten), dont quelques-uns seulement ont été imprimés. Les *Lettres inédites* et celles *de Herder et à Herder*, publiées par H. Duntzer et F.-G. de Herder (Ungedruckte Briefe; Francfort, 1856-1857, 3 vol. — Von und an Herder; Leipzig, 1862, 3 vol.), contiennent des notions très-intéressantes sur la vie de l'auteur et sur l'histoire littéraire de son temps. Les *Œuvres complètes* de Herder ont été réunies par J.-G. Muller et ont eu plusieurs éditions (Stuttgart, 1805-1820, 45 vol; 1827-1830, 60 vol., édition de poche; Ibid., 1852-1854, 40 vol.)

Cf. Caroline de Herder : *Erinnerungen aus Herder's Leben* (Stuttgart, 1820, 2 vol., édité par J.-G. Muller) ; — Em. Gottfried de Herder : *Herders Lebensbilder* (Erlangen, 1846, 3 vol.) ; — Mme de Staël : *l'Allemagne* (IIe partie, ch. XXX) ; — Edgar Quinet : *Etude sur Herder*, en tête de sa traduction ; — H. Schmidt : *Etude sur Herder, considéré comme critique littéraire*, thèse (Strasbourg, 1855, in-8) ; — J. Wilm : *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

HÉRÉSIE DÉTRUITE (L'), poëme de Quinault.

HÉRISSANT (Louis-Théodore), littérateur français, né le 7 juin 1743 à Paris, mort le 11 mai 1811. Fils de l'imprimeur Jean-Thomas Hérissant, il suivit le barreau, en s'occupant de littérature. Collaborateur de divers recueils, il a laissé, outre des vers médiocres, quelques ouvrages faits avec soin : *Principes de style* (Paris, 1779, in-12) ; *Observations historiques sur la littérature allemande* (Ratisbonne, 1781, in-12) ; les *Éloges* du Régent, du comte de Caylus, de Joly de Fleury, dans la *Galerie française* (Ibid., 1770, in-fol.), etc. — Son frère Louis-Antoine-Prosper HÉRISSANT, né le 27 juillet 1745 à Paris, mort le 10 août 1769, exerça la médecine et mourut à vingt-trois ans de la petite vérole qu'il prit dans les hôpitaux. Il est auteur d'un poëme latin, *Typographica* (Paris, 1764, in-4), et d'une *Bibliotheque physique de la France* (Ibid., 1771, in-8)

Cf. Barbier : *Notice*, dans le *Magasin encyclopédique* (nov. 1812) ; — Quérard : *la France littéraire*.

HÉRISSANT DES CARRIÈRES (Jean-Thomas), littérateur français, né en 1742, mort en 1820. Il était libraire à Paris, et alla résider à Londres, où il donna des leçons de langue française. On lui doit une traduction de l'*Histoire d'Angleterre* de Goldsmith (Paris, 1777, 2 vol. in-12), un *Précis de l'Histoire de France* (Londres, 1792, 2 vol. in-8), etc.; quelques ouvrages de grammaire écrits en anglais. Il a donné un *Catalogue des livres de la Bibliothèque de Mme de Pompadour* (Paris, 1765, in-12).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique* (1821).

HERLICIUS (David), médecin astrologue et poëte allemand, né à Zeitz le 28 décembre 1558, mort à Stargard le 15 août 1636. Il fut professeur de mathématiques à Greifswald et exerça la médecine dans plusieurs villes. Il fut un des premiers qui donnèrent des prophéties sous forme d'*Éphémérides*. A part ses ouvrages spéciaux, nous citerons: *Carmina* (Stettin, 1606) et *Exercitationes philosophicæ de lacrymis, risu*, etc. (Greifswald, 1684).

Cf. Adelung : *Geschichte der menschl. Thorheiten*.

HERMAN (Guillaume), trouvère français, né à Valenciennes, à la fin du XIe siècle. Le premier trouvère du nord de la France qui paraisse avoir écrit en langue romane, il a laissé des poëmes naturels et naïfs, déjà remarquables par la pensée et par la forme, et dont les manuscrits sont à la Bibliothèque nationale: *le Livre de la Bible; De l'Assumption Nostre-Dame; Vie de Tobie*, etc.

Cf. Paulin Paris : *Analyse des manuscrits franç. de la Biblioth. impér.*; — Arthur Dinaux : *Trouvères et jongleurs du nord de la France*.

HERMANN, dit CONTRACTUS, chroniqueur allemand, né le 19 juillet 1013, mort le 24 septembre 1054. Son surnom lui vint de l'état de paralysie dont il fut atteint dès sa jeunesse. D'une famille noble, il fut élevé au monastère de Saint-Gall et acquit une réputation de savoir universel. Il fut moine au couvent de Reichenau, dans une île du lac de Constance. Outre quelques écrits de science et de théologie, il a laissé une *Chronique*, qu'on a intitulée *Chronicon de sex mundi ætatibus*, qui remonte au delà de la création pour descendre au XIe siècle et contient sur les derniers temps des renseignements d'un grand intérêt. Éditée plusieurs fois, et d'abord d'une manière très-défectueuse (Bâle, 1525, in-fol.; Saint-Blaise, 1790-1792, 2 vol. in-4), elle a été insérée dans les *Monumenta Germaniæ* de Pertz, t. VII.

Cf. Bertholdus : *Vita Hermanni*, dans les *Antiquitates Italiæ* de Muratori, t. III ; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie*.

HERMANN Ier, comte palatin de Saxe, landgrave de Thuringe, mort le 26 avril 1215 à Gotha. Malgré les embarras et les malheurs qu'il attira sur son pays en prenant parti dans les luttes du temps entre le pape et l'empereur, il a laissé un nom très-honoré en Allemagne, comme protecteur des lettres. Sa cour fut le rendez-vous des plus célèbres minnesingers, Henri de Veldecke, Wolfram d'Eschenbach, Walter von der Vogelweide, etc. Tous chantèrent à l'envi ses louanges. C'est sous son règne qu'eut lieu, en 1207, le fameux tournoi de poëtes allemands, si connu sous le nom de Guerre de la Wartbourg (voy. ce mot).

Cf. *Conversations-Lexicon* (11e édition, 1866) ; — Hagen : *Literar. Grundriss zur Geschichte der deutschen Poesie*.

HERMANN (Jean-Jacques-Godefroi DE), célèbre philologue allemand, né à Leipzig le 28 novembre 1772, mort dans cette ville le 31 décembre 1848. Il fut à l'université de Leipzig professeur d'éloquence et de poésie ancienne, fonda la Société grecque et dirigea le séminaire philologique. Décoré du Mérite, il reçut des lettres de noblesse. En 1835, il fut élu membre associé de l'Institut (Acad. des Inscriptions). Comme philologue, il fut en Allemagne le chef de l'école qui fait des langues elles-mêmes un objet direct et principal d'études, au lieu de chercher l'explication des problèmes philologiques dans la connaissance de l'histoire, des arts et de la société. Il eut, sur ce terrain, des polémiques avec Boeckh et Ottfr. Müller. Il faut citer en première ligne ses travaux sur la métrique : *De Metris græcorum et romanorum poetarum* (Leipzig, 1796) ; *Manuel de métrique* (Handbuch der Metrik; Ibid., 1798); *Elementa doctrinæ metricæ* (Ibid., 1816, Glascow, 1817), etc. A des questions générales ou particulières de grammaire se rapportent les écrits suivants : *De Emendanda ratione græcæ grammaticæ* (Leipzig, 1801) ; *Observationes quædam de græcæ linguæ dialectis* (Ibid , 1807); *De la Méthode appliquée par Boeckh aux inscriptions grecques* (Ueber B.'s Behandlung der griech. Inschriften; Ibid., 1826) ; *Libri IV de particula ἄν* (Ibid., 1831), etc. Il faudrait citer ensuite une foule de dissertations d'histoire et de critique littéraire, roulant sur des auteurs, des œuvres, ou des points de théorie. Un certain nombre, publiées à part ou dans des recueils académiques, ont été réimprimées par G. de Hermann, sous le titre d'*Opuscula* (Ibid., 1727-1730, 7 vol.). Nous citerons à part les *Lettres sur Homère et Hésiode*, avec Creuzer (Briefe über Homer und Hesiodus; Heidelberg, 1818). On lui doit aussi quelques savantes éditions grecques: les *Nuées* d'Aristophane (Leipzig, 1799), la *Poétique* d'Aristote

(1802), les *Orphiques* (1805), les *Hymnes* d'Homère (1806), *Bion et Moschus* (1849), plusieurs *tragédies* d'Euripide, etc.

Cf. Otto Jahn : *G. Hermann, Gedaechtnissrede* (Leipzig, 1849, in-8) ; — C.-Fr. Ameis : *G. H.'s paedagogischer Einfluss* (Iéna, 1850, in-8) ; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie*

HERMANN (Charles-Frédéric), philologue et archéologue allemand, né à Francfort sur le Mein le 4 août 1804, mort le 31 décembre 1855. Professeur à Heidelberg, à Marbourg, et enfin à Gœttingue, il a été l'un des maîtres de l'érudition allemande les plus influents par son enseignement et ses ouvrages. L'un des plus importants est un *Traité d'archéologie grecque* (Lehrbuch der griech. Antiquitaëten, Heidelberg, 1841-1852, trois parties), embrassant l'étude des monuments civils, religieux et privés. On lui doit de savants travaux sur Socrate, Platon, Aristophane, et sur des points d'histoire et de droit dans l'antiquité, spécialement une *Histoire de la philosophie platonicienne* (Geschichte und System der plat. Phil. Heidelberg, 1839), et une édition des *Dialogues de Platon* (Leipzig, 1851-1852, 6 vol.). [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e édition.]

HERMANN ET DOROTHÉE, poëme de Gœthe (voy. ce nom).

HERMANT (Jean), compilateur français, né en 1650 à Caen, mort en 1725. Il fut curé de Maltot, près de Bayeux. On a de lui des compilations faites avec peu de méthode et d'un style incorrect, qui eurent cependant presque toutes plusieurs éditions : *Histoire des Conciles* (Rouen, 1695, 1 vol. in-12 et 1704, 4 vol. in-12) ; *Histoire de l'établissement des ordres religieux* (Rouen, 1697, in-12) ; *Histoire des ordres militaires de l'Église et des ordres de chevalerie* (Rouen, 1698, in-12) ; *Histoire des hérésies* (3e édit., Rouen, 1717, 4 vol. in-12) ; etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

HERMAS, Ἑρμᾶς, un des plus anciens pères apostoliques, né dans le premier siècle après J.-C. Usard et le Martyrologe romain font de lui un évêque de Philippes en Macédoine, ou de Philippopolis en Thrace. On a sous son nom *le Pasteur*, ouvrage placé par quelques exégètes au rang des écritures canoniques. Ce livre a été composé à Rome vers l'an 92, avant la persécution de Domitien. Il a la forme du dialogue et est divisée en trois parties : les *Visions*, les *Préceptes*, les *Similitudes*. Dans la première partie, l'auteur voit dans le ciel pendant son sommeil une jeune esclave avec laquelle il avait été élevé, qu'il avait aimée et qui était morte. Elle l'exhorte à vivre saintement. Dans les *Préceptes*, l'ange de la pénitence se montre à Hermas sous la figure d'un pasteur, et lui dicte douze préceptes, qui contiennent les règles de la morale chrétienne. Les *Similitudes* sont une série de paraboles et d'allégories. Le *Pasteur*, dont le fond est la morale des apôtres mêlée à des idées platoniciennes, devint promptement populaire grâce à l'attrait du merveilleux et au charme de sa forme poétique. Il ne reste de l'original grec qu'un petit nombre de fragments, recueillis par Fabricius, mais on a une très-ancienne traduction latine de l'œuvre entière, souvent réimprimée (Paris, 1513, in-fol. ; Strasbourg, 1522, in-4 ; Bâle, 1555 et 1569, in-fol.). On a aussi une traduction latine découverte par M. Dressel à Rome (Leipzig, 1857). Le *Pasteur* a été traduit en français dans le tome IV de la Bible de Desprez (Paris, 1715, in-fol.) et imprimé aussi séparément (Paris, 1715, in-12).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII ; — Neander : *Kirchengeschichte*, t. I.

HERMÉNEUTIQUE (du grec ἑρμενεύειν, interpréter), partie de la critique qui a pour objet l'interprétation des doctrines exprimées par les textes. Aristote a fait un traité de *l'Herméneutique*. L'herméneutique appliquée aux textes sacrés prend le nom d'*Exégèse* (voy. ce mot).

Cf. Rosenmüller : *Historia interpretationis librorum sacrorum* (Leipzig, 1795-1814) ; — W. Meyer : *Histoire de l'Herméneutique sacrée*, en allem. (Ibid., 1802-1808).

HERMÈS (Jean-Timothée), romancier allemand, né à Petznick, près de Stargard (Poméranie), le 31 mai 1738, mort à Breslau le 24 juillet 1821. Il étudia la théologie à Kœnigsberg, remplit diverses fonctions ecclésiastiques, devint surintendant du clergé et professeur de théologie à Breslau. Parmi ses écrits où, malgré le cadre libre du roman, l'intérêt littéraire est subordonné au but moral et pratique, on cite : *Fanny Wilkes* (F. W. Leipzig, 1766, 2 vol.), traduit en français (1799) ; *Voyage de Sophie de Memel jusqu'en Saxe* (Sophien's Reise von M. nach Sachsen ; Ibid., 1770-1773, 6 vol.) ; *Aux filles de grande maison* (Für Tochter edler Herkunft ; Ibid., 1787-1770, 3 vol.) ; *Aux pères et mères et aux gens désireux de se marier* (Für Eltern und Ehelustige ; Ibid., 1789-1790, 5 vol.) ; *Deux martyrs littéraires* (Ibid , 1789, 2 vol.).

Deux théologiens allemands du même nom se sont fait connaître par des écrits spéciaux et qui n'intéressent pas l'histoire littéraire. — Jean-Auguste HERMÈS, né à Magdebourg le 24 août 1736, mort à Quedlimbourg le 6 janvier 1822, était ministre et prédicateur protestant. Il a donné, entre autres ouvrages, un *Manuel de la religion* (Berlin, 1779, 2 vol.), souvent réimprimé en Allemagne, traduit en plusieurs langues, notamment en français, par la reine Élisabeth de Russie, femme de Frédéric II (Ibid., 1784). — Georges HERMÈS, théologien catholique, né à Dreyerwalde, près de Munster, le 22 avril 1775, mort à Bonn le 26 mai 1831, étudia les philosophes contemporains, Kant, Fichte, etc., se convainquit de l'incompatibilité de leurs systèmes avec la religion révélée, indémontrable, selon lui, par les procédés rationnels. Le livre où il expose ses idées, intitulé *Introduction à la théologie catholique* (Einleitung in die Christ-Catholische Th. ; Munster, 1819), a fondé, après sa mort, au delà du Rhin, l'école de l'*hermésianisme*, qui a suscité beaucoup d'écrits polémiques.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II ; — *Conversations-Lexicon* (11e édition).

HERMÈS, poëme inachevé d'André Chénier (voy. ce nom).

HERMÉSIANAX (Ἑρμησιάναξ), poëte grec du IVe siècle avant J.-C., né à Colophon. Il reste de lui un fragment d'élégie amoureuse qui n'est pas sans valeur poétique. C'est une revue spirituelle et piquante de tous les poëtes et de tous les sages fameux, depuis Homère jusqu'à Philétas, qui s'étaient laissé subjuguer par l'amour. Ce fragment, édité par Rigler (Cologne, 1826, in-16), par Burgess (Londres, 1839, in-8), fait partie des *Poésies élégiaques* recueillies par Schneidewin.

Cf. Bergk : *De Hermesianactis elegia* (Marbourg, 1845)

HERMÉTIQUES (LIVRES), ouvrages attribués à un personnage fabuleux qui représentait, pour les Grecs, Hermès-Trismégiste, c'est-à-dire Mercure trois fois grand, ou Mercure à la fois prêtre, philosophe et roi. Cette conception appartient à l'époque de la littérature alexandrine, c'est-à-dire de la fusion des doctrines grecques et orientales dont l'Egypte fut le théâtre et la ville d'Alexandrie le centre. Pour les Egyptiens, Hermès s'identifiait avec Thaut ou Thoth, reconnu pour l'inventeur de toutes les sciences. Les livres hermétiques, dépourvus de toute authenticité, traitaient à la fois de philosophie, de médecine, de chimie et d'histoire naturelle. La partie philosophique représente les antiques doctrines égyptiennes altérées, dans une proportion qu'il est difficile de déterminer, par un

mélange de spiritualisme platonicien et de traditions juives et chrétiennes.

Les principaux livres hermétiques sont les suivants : *Asclepius, sive de Natura deorum dialogus*, traduction faite par Apulée d'un original grec, intitulé : Λόγος τέλειος, qui est perdu ; *Poemander*, dialogue sur la nature, la création du monde, la divinité, son essence et ses attributs : ces deux livres, publiés par Ficin (Trévise, 1471, in-fol., et Venise, 1481, 1483, 1493, 1497), Adrien Turnèbe (Paris, 1554, in-4) et Fr. de Foyx de Candalle (Bordeaux, 1554), ont été traduits en français par ce dernier, aidé de Joseph Scaliger, sous ce titre : *Deux livres de Mercure Trismégiste*, etc. (Paris, 1557, in-8) ; *Astrologia*, indiquant les moyens de connaître par l'étude des astres l'issue d'une maladie, publié en grec par Cramer (Nuremberg, 1532, in-4), par Hœschel (Augsbourg, 1597) et en latin (Paris, 1555 ; Padoue, 1639, in-4) ; *De Revolutionibus nativitatum*, autre traité astrologique, dont on a une introduction latine publiée par H. Wolf, avec l'*Isagoge* de Porphyre (Bâle, 1559, in-fol.) ; *Centiloquium ou cent aphorismes astrologiques*, traduit de l'arabe en latin (Venise, 1492, 1493, 1501, 1519, in-fol. ; Bâle, 1533, in-fol., 1551 in-8 ; Ulm, 1651, 1672, in-12) ; *Liber physico-medicus Kiradinum Kirani*, que l'on ne connaît que par une traduction latine publiée par Andr. Rivinus, mais dont l'original grec existe en manuscrit à Madrid. Il a été donné une nouvelle traduction française complète de *Hermès Trismégiste* par Louis Ménard (Paris, 1866, in-8).

Cf. J.-H. Ursinus : *Exercitatio de Mercurio Trimegisto ejusque scriptis* (Nuremberg, 1661, in-8) ; — Lenglet du Fresnoy : *Histoire de la philosophie hermétique* (Paris, 1742, 3 vol. in-12) ; — Baumgarten-Crusius : *De Librorum hermeticorum origine atque indole* (Iéna, 1827, in-4) ; — Creuzer : *Symbolique*, liv. III ; — Guigniaut : *De Ἑρμοῦ seu Mercurii mythologia* (Paris, 1835, in-8) ; — L. Ménard : *Etude sur l'origine des livres hermétiques*, en tête de sa traduction ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, article *Mercurius*.

HERMIAS (Ἑρμίας ou Ἑρμείας), écrivain philosophique grec du IIe siècle après J.-C. Il était chrétien et a écrit contre les philosophes un ouvrage satirique, intitulé : Διασυρμὸς τῶν ἔξω φιλοσόφων, *Dérision des philosophes païens*. Ce livre, en dix-neuf chapitres, sous forme de dialogue, combat les doctrines philosophiques, en faisant ressortir les contradictions par lesquelles elles se détruisent les unes les autres. La forme en est assez ingénieuse et le style a de la précision. C'est un curieux spécimen de la polémique chrétienne dans les premiers siècles. Il fut publié d'abord par Seiler, avec une traduction latine de Fugger (Bâle, 1553, in-8), puis par Gesner (Zurich, 1560, in-fol.). On le trouve dans beaucoup d'éditions de *Saint Justin* et dans l'édition de *Tatien* par Worth (Oxford, 1700, in-8). J.-C. Dommerich l'a édité séparément, avec les notes de Gale, Wolf et Woorth (Halle, 1764, in-8). Il a été traduit en français dans la *Bibliothèque des Pères* de l'abbé Guillon ; à la suite de l'*Octavius* de Péricaud (Lyon, 1842), et dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, par Stievenart.

Cf. Cave : *Scriptor. eccles. histor. litteraria*, t. I.

HERMIAS, philosophe grec du Ve siècle après J.-C., né à Alexandrie. Père d'Ammonius, il appartint à l'école néo-platonicienne. On citait l'étendue de sa mémoire comme un prodige. De ses divers ouvrages, nous ne connaissons qu'un Commentaire du *Phèdre* de Platon, imprimé dans l'édition d'Ast (Leipzig, 1810).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III.

HERMIPPE (Ἕρμιππος), poëte comique grec du Ve siècle avant J.-C. Il était de l'ancienne comédie d'Athènes. Périclès fut surtout en butte à ses attaques. On connaît les titres suivants de ses pièces : Ἀθηνᾶς γοναί, Ἀρτοπώλιδες, Δημόται, Εὐρώπη, Θεοί Κέρκωπες, Μοῖραι, Στρατιῶται, Φορμοφόροι. Les *Fragments* qui en restent ont été insérés dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meinecke et dans la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

HERMIPPE de Smyrne, philosophe grec du IIIe siècle avant J.-C. Il appartint à l'école péripapéticienne et vécut à Alexandrie. Les anciens citent fréquemment des ouvrages de lui relatifs aux législateurs, aux philosophes, aux rhéteurs.

Cf. E.-A. Lozynski : *Hermippi Smyrnæi fragmenta collecta, disposita et illustrata* (Bonn, 1832, in-8).

HERMIPPUS, titre sous lequel est connu un ouvrage grec, en forme de dialogue, sur l'astrologie, dont on ignore l'auteur et l'époque. Hermippus est le nom de l'interlocuteur principal. O.-D. Bloch l'a édité sous le titre suivant : *Hermippus, incerti auctoris christiani dialogus, seu De Astrologia libri II* (Copenhague, 1830, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

HERMOGÈNE, rhéteur grec du IIe siècle après J.-C., né à Tarse en Cilicie. Il fut contemporain de Marc-Aurèle. Dès l'âge de quinze ans il était renommé par son éloquence et fut bientôt nommé professeur public de rhétorique ; mais à vingt-cinq ans il perdit ses facultés et tomba en enfance. Ses écrits sont donc des ouvrages de jeunesse. Cependant ils portent l'empreinte d'un goût déjà formé et d'une érudition étendue ; le style en est clair et simple, mais un peu diffus. Ils furent adoptés par les écoles et longtemps en usage.

On a d'Hermogène : *l'Art et les règles de la rhétorique*, Τέχνη ῥητορικὴ περὶ τῶν στάσεων (Paris, 1530, in-4 ; Genève, 1614, in-4 ; Venise, 1799, in-4) ; *De l'Invention*, Περὶ εὑρέσεως (impr. avec le précédent) ; *Des Figures oratoires*, Περὶ ἰδεῶν (Paris, 1531, in-4 ; Strasbourg, 1571, in-8) ; *De la Méthode oratoire*, Περὶ μεθόδου δεινότητος (impr. avec le précédent) ; *Exercices oratoires*, Προγυμνάσματα (Gœttingue, 1791, in-8 ; Nuremberg, 1812, in-12), dont Aphthonius a donné un abrégé.

Cf. Rebitté : *De Hermogene disquisitio* (1846, in-8).

HERMOTIME, dialogue de Lucien (voy. ce nom)

HÉRO ET LÉANDRE (LES AMOURS DE), célèbre petit poëme grec d'un auteur et d'une époque inconnus. Il nous est parvenu sous le nom d'un certain Musée, auquel la plupart des manuscrits donnent le titre de grammairien. Malgré cette qualification, qui résume tout ce qu'on sait de l'écrivain, plusieurs érudits du XVIe siècle, Scaliger entre autres, n'ont pas craint de l'identifier avec le poëte Musée de l'époque mythique, que l'on ne peut pas placer moins haut que le XIIIe ou XIVe siècle avant J.-C. C'était attribuer à l'œuvre une antiquité dérisoire, et que le plus simple examen suffit pour démentir. Le tour romanesque des sentiments et la recherche du style lui assignent évidemment une date postérieure à l'ère chrétienne, et quelques circonstances ont même fait placer cette date très-bas. On a remarqué en effet que l'ouvrage est resté inconnu des anciens scoliastes et que Tzetzès est le premier qui en fasse mention, et l'on a conclu qu'il ne devait pas remonter au delà du XIIe siècle. Mais, dans son affectation même, le style a encore tant de pureté et d'élégance, qu'on ne peut guère faire vivre l'auteur à une époque si avancée dans la décadence. Nous le placerons plus volontiers vers le Ve siècle, entre Héliodore et Achille Tatius ou Longus. « Le petit poëme d'*Héro et Léandre*, dit M. Al. Pierron, est le chef-d'œuvre épique de cette période. Le récit de la catastrophe est simple et touchant ; le poëme est assez bien conduit et écrit en général avec une pureté de style et une naïveté de sentiment

qui rappelle les siècles de la belle poésie... Ce n'est d'ailleurs qu'une bluette, puisque l'ouvrage entier n'a pas quatre cents vers; mais c'est une bluette jolie et gracieuse. »

Peu d'œuvres de l'antiquité ont été aussi goûtées des modernes que ce petit poëme. Il fut de bonne heure imprimé. La première édition en fut donnée avec traduction latine par Marcus Musurus, chez les Alde (s. l. s. d. [Venise, 1494], pet. in-4). Celle de Gilles Gourmont (Paris, 1507) est une des premières impressions de texte grec faites en France. On peut citer parmi les éditions suivantes celles de Kromayer (Halle, 1721, pet. in-8), de Schrader (Louvain, 1742, in-8), de Passow (Leipzig, 1810), de G.-H. Schæfer (Ibid., 1825, in-8). Les traductions ne sont pas moins nombreuses dans toutes les langues modernes. Il faut citer à part en français celle de Clément Marot (Paris, 1541, in-4; Lyon, 1541, in-8). Sont venues plus tard celles de Laporte du Theil (Paris, 1784, in-12), de Mollevaut (Ibid., 1805, in-12), etc. Les Italiens citent les traductions de Bernardo Tasso, de Battoni, de Gir. Pompei, etc.; les Anglais, celles de Marlowe, de Stapylton, de Stuling, etc.; les Allemands, celles de Stolberg, de Passow, de Mœbius, de Buchholtz, etc.; les Espagnols, une heureuse imitation de Boscan, etc.

Cf. Kromayer : *De Musæo grammatico* (Iéna, 1718, in-8); — Schrader, Passow, etc. : *Préfaces* de leurs éditions; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, au mot *Musæus*.

HÉRODIEN, Ἡρωδιανός, historien grec, né à Alexandrie vers 170 après J.-C., mort vers 240. Il paraît avoir vécu longtemps à Rome. Son *Histoire*, qui va de 180 à 238, comprend les règnes de Commode, Pertinax, Didius Julianus, Septime Sévère, Caracalla, Macrin, Héliogabale, Alexandre Sévère, Maximin, Gordien, Balbin et Maxime. Elle manque de précision et offre trop de considérations générales et de discours de rhéteur; mais tous les critiques louent la pureté classique de son style clair et d'une élégante simplicité.

L'*Histoire* d'Hérodien fut d'abord publiée dans la traduction latine de Politien (Rome, 1493, in-fol.). Le texte grec fut imprimé par Alde, à la suite de *Xénophon* (Venise, 1502, in-fol.). Il en parut ensuite de nombreuses éditions, notamment celle d'Henri Estienne, avec version latine (Paris, 1581, in-4), celle de Th. Irmisch (Leipzig, 1789-1805, 5 vol. in-8), avec un long commentaire, savant mais diffus, celle de Wolf (Halle, 1792, in-8), celle de Lange (Ibid., 1824, in-8), celle de Bekker (Berlin, 1826, in-8). L'ouvrage a été traduit en français par J. Collin (1541), J. de Vintimille (1554), Bois-Guillebert (1675), l'abbé Montgault (1700), L. Garnier (1840, in-12), Léon Halévy (1861, in-12), etc.

Cf. Hase, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*; — Wolf : *Notice*, en tête de son édition.

HÉRODIEN (Ælius), grammairien grec du IIe siècle après J.-C., né à Alexandrie. Il était fils d'Apollonius Dyscole, et vécut assez longtemps à Rome, où il eut Marc-Aurèle pour protecteur. Les anciens l'estimaient comme un de leurs meilleurs grammairiens. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs sont entièrement perdus. Nous avons des fragments des traités suivants : Ἐπιμερισμοί, *Sur les Parties du discours*, explication de mots et de formes difficiles (édition de Boissonade (Londres, 1819, in-8); Περὶ τῶν ἀριθμῶν, *Des Nombres* (dans le *Thesaurus* d'Henri Estienne); Περὶ βαρβαρισμοῦ καὶ σολοικισμοῦ, *Du Barbarisme et du Solécisme* (à la suite de l'édition d'*Ammonius*, de Valckenaër); Φιλέταιρος, *De la Propriété et du choix des mots* (à la suite de l'édition de *Mœris* par Pierson); Περὶ σχημάτων, *Des Figures* (dans les *Anecdota* de Villoison, t. II); Περὶ τῆς λέξεως τῶν στίχων, *De la Versification* (Ibid.), etc.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

HÉRODORE, Ἡρόδωρος, surnommé *le Pontique*, mythographe grec du Ve siècle avant J.-C., né à Héraclée dans le Pont. Il nous reste des passages de deux de ses ouvrages : l'un sur l'histoire d'Hercule, Ὁ καθ' Ἡρακλέα λόγος; l'autre sur l'expédition des Argonautes, Ὁ κατὰ τοὺς Ἀργοναύτας λόγος. Il paraît s'être appliqué à préciser les fables anciennes au point de vue géographique et chronologique. Les fragments d'Hérodore sont écrits en dialecte ionien. Ils ont été réunis par C. Muller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque* Didot.

Cf. Vossius : *De Historicis græcis*.

HÉRODOTE, Ἡρόδοτος, historien grec, surnommé *le Père de l'histoire*, né en 484 avant J.-C. à Halicarnasse, dans la Carie, mort vers 406 à Thurium. Sa famille était une des plus considérables d'Halicarnasse. Il avait pour oncle maternel le poëte épique Panyasis. Son éducation, sur laquelle nous sommes sans renseignements, dut avoir pour objet principal, comme celle des jeunes gens riches de la même époque, l'étude des poésies d'Homère. Il est hors de doute qu'il joignit à cette lecture celle des logographes, et principalement d'Hécatée de Milet. Poussé par le désir de visiter les diverses régions du monde connu, d'en étudier l'histoire et les mœurs, il entreprit dès sa jeunesse une suite de voyages qu'il poursuivit à différentes époques, mais dont les dates ne sont pas précisées. Né sujet du Grand Roi, il put librement parcourir des contrées où un Grec appartenant à une des nations en guerre avec la Perse n'eût pas pénétré sans risque pour sa liberté. Il visita l'Egypte et remonta le Nil jusqu'à Eléphantine, parcourut la Libye, la Phénicie, la Babylonie, et probablement la Perse, pénétra jusqu'au fond du Pont-Euxin, en suivant le rivage méridional de cette mer, et séjourna dans tous les lieux qui offraient un aliment à sa curiosité. Dans l'intervalle de ces voyages, sa vie s'écoula soit dans les colonies grecques, soit dans la Grèce propre, soit dans la Grande-Grèce. D'abord, pour échapper à la tyrannie de Lygdamis, roi d'Halicarnasse, qui avait fait égorger Panyasis, il se réfugia à Samos. Là il se perfectionna dans l'étude du dialecte ionien, qui était alors la langue de la prose; en même temps, il devint ionien par le caractère général de son génie, rejetant la roideur aristocratique et les préjugés nationaux propres aux colonies doriennes. Revenu dans sa patrie pour y prendre part au complot qui amena l'expulsion de Lygdamis, il la vit bientôt en butte à des dissensions aussi périlleuses que la tyrannie, la quitta de nouveau, et n'y retourna probablement jamais. On croit qu'il séjourna alors à Athènes, où il continua à perfectionner son talent, et où il acheva d'acquérir la largeur d'idées qui distingue à un haut degré ses écrits. Il y puisa dans toute sa plénitude le sentiment grec, sans acception de contrée ou de race. Lucien nous le montre à cette époque (456) se présentant, son ouvrage à la main, aux jeux olympiques, le lisant devant la Grèce assemblée, et arrivant du premier coup à la gloire. D'autres ont ajouté que Thucydide, alors âgé de quinze ans, assista à cette lecture et en fut touché jusqu'aux larmes. L'invraisemblance de ce récit est d'autant plus grande qu'Hérodote n'avait alors que trente ans. Selon Eusèbe, cette lecture n'eut lieu qu'en 445, à Athènes, pour la fête des grandes Panathénées; mais, à cette époque même, Hérodote ne put faire connaître que des fragments ou une ébauche de son ouvrage. L'année suivante, les Athéniens ayant envoyé une colonie à Thurium, dans la Grande-Grèce, il alla s'y établir. C'est dans

cette ville qu'il passa le reste de sa vie, occupé à rédiger définitivement ses *Histoires*.

L'ouvrage d'Hérodote embrasse tout le monde alors connu ; mais le sujet principal autour duquel se groupent les autres faits est la lutte de la Grèce contre l'Asie. Il commence par les guerres des temps héroïques entre les peuples de ces deux contrées, et par les causes que leur assignait la tradition : les enlèvements d'Io, d'Europe, de Médée et d'Hélène. Dans les temps historiques, l'auteur s'occupe d'abord des rois de Lydie, les premiers qui aient fait des entreprises sérieuses contre la liberté grecque. Il étudie ce royaume, les dynasties qui s'y sont succédé, et s'étend longuement sur Crésus. L'oracle qui prescrit à Crésus de rechercher l'amitié des Grecs amène l'historien à montrer l'état dans lequel Athènes et Sparte se trouvaient à cette époque. L'attaque de Cyrus contre Sardes lui fait mettre en scène le peuple que commande Cyrus, les Perses, conquérants du royaume de Lydie, et par leur conquête mis en contact avec la nation grecque. Pour expliquer l'histoire des Perses, il remonte à celle des Mèdes ; il la continue en racontant la destruction de la puissance assyrienne, et en expliquant l'origine, la constitution, les intérêts des colonies grecques de l'Asie Mineure. Avec Cambyse, fils de Cyrus, il passe dans l'Egypte qu'il décrit, et dont il fait connaître tout ce qu'il en a appris sur les lieux mêmes. Avec Darius, fils d'Hystaspe, il parcourt les extrémités méridionale et septentrionale du monde, la Libye et la Scythie. Puis Mégabazès, lieutenant de Darius, conquiert la Thrace et la Macédoine ; les Ioniens se révoltent contre les Perses ; l'Asie et l'Europe se trouvent en présence et vont en venir aux mains. C'est le moment où Hérodote fait le tableau général de la nation grecque, et plus particulièrement l'histoire de la république athénienne. Les événements se précipitent alors. La tentative de Datis et d'Artapherne, la bataille de Marathon, l'expédition de Xerxès, la bataille des Thermopyles, les victoires de Salamine et de Platée conduisent le lecteur jusqu'au jour où la Grèce est entièrement délivrée. Dans cette vaste composition, une seule partie est traitée d'une façon trop brève : c'est l'histoire de la nation assyrienne ; mais Hérodote paraît avoir composé sur l'Assyrie un ouvrage spécial, qui ne nous est point parvenu.

Au simple exposé sommaire de l'œuvre d'Hérodote, on est frappé de l'art avec lequel il a su lui donner de l'unité, tout en intercalant les uns dans les autres tant de récits divers, en remontant les siècles du connu à l'inconnu. Cette unité, il la trouve dans la vieille querelle de l'Orient et de l'Occident, devenue dans son siècle plus ardente et plus populaire que jamais. « Il créa ainsi, dit M. Guigniault, une épopée nouvelle, réelle et vivante. Il fut aux logographes, ses prédécesseurs, quelques-uns même encore contemporains, ce qu'Homère avait été aux antiques aèdes. Les anciens et les modernes ont été frappés, sous divers points de vue, de cette analogie entre l'œuvre d'Homère et celle d'Hérodote : elle est dans le fond de l'idée, elle est dans la forme générale de la composition, elle est dans le caractère même du sujet, et jusque dans la combinaison, aussi neuve que savante, du langage... Homère chanta, Hérodote écrivit : tous deux animés d'une même inspiration, d'une même pensée à la fois nationale et poétique, tous deux s'adressant à la Grèce entière pour la glorifier dans son passé, pour lui plaire et pour l'instruire, mais tous deux placés en quelque sorte aux extrémités opposées de cette grande carrière de civilisation spontanée et d'art créateur que la Grèce parcourut depuis la guerre de Troie jusqu'au siècle de Périclès. » La véracité d'Hérodote ne peut être contestée aujourd'hui, bien qu'elle l'ait été souvent chez les anciens. Les envieux, les esprits prévenus, les sceptiques disposés à rejeter les faits étranges et non conformes aux choses accoutumées, l'accusèrent d'imposture, d'ignorance, de crédulité ; mais les recherches des voyageurs modernes et les découvertes de l'archéologie l'ont vengé de ces accusations.

Sa langue est une combinaison savante de l'ancien ionien avec le dialecte attique ; cette langue, nommée par les grammairiens grecs un dialecte mixte, est plus riche, plus souple et plus ferme que l'ionisme pur d'Hécatée et des autres logographes. Hérodote ne manque pas comme eux d'ampleur, d'harmonie et d'éclat. Toutefois sa prose n'a pas encore la symétrie des périodes, la structure logique, dont s'enrichira le style des écrivains postérieurs. Ses phrases quelquefois semblent n'avoir ni commencement, ni fin, ni construction raisonnable ; mais elles ne laissent pas d'exprimer parfaitement ce qu'il veut dire, tout en nous plaisant, comme l'a remarqué Paul-Louis Courier, par un air de bonhomie et de malice, moins étudié que ne l'ont cru les anciens critiques. On a loué souvent, dans l'antiquité, la douceur et la mélodie de son style. Ce que nous apprécions surtout aujourd'hui, c'est sa clarté, sa simplicité, son abondance, un peu diffuse quelquefois, mais toujours pleine de naturel, sa grâce naïve, la vivacité pittoresque de ses descriptions et de ses narrations. Tout vit dans ses tableaux, tout y est en action, tout y reproduit la nature avec fidélité et énergie. Les discours qu'il introduit dans son récit ne sont pas étudiés comme ceux des historiens qui lui succéderont ; les faits y sont simplement exposés. Plus souvent il use du dialogue, qui s'accommode mieux à son but. L'enseignement moral n'est pas absent de son livre ; il se manifeste par des sentences assez fréquentes, sur la chute successive des empires, sur la providence et la vengeance des dieux, sur les châtiments qu'appellent le crime, la violence, l'opulence excessive et la vanité.

Les *Histoires* d'Hérodote comprennent neuf livres, auxquels les anciens donnèrent les noms des neuf Muses. Elles furent publiées d'abord dans une version latine de Laurent Valla (Venise, 1474, in-fol. ; Rome, 1475, in-fol.). La première édition du texte grec fut donnée par Alde (Venise, 1502, in-fol.) : c'est un des chefs-d'œuvre de l'imprimerie des Alde. On eut ensuite les éditions de Henri Estienne (Paris, 1570, in-fol.), de Paul Estienne (Genève, 1618, in-fol.), de Gale (Londres, 1679, in-fol.), de Gronovius (Leyde, 1715, in-fol.), de Wesseling, avec notes de Walckenaër (Amsterdam, 1763, in-fol.), de Reiz (Leipzig, 1778, in-fol.), de Schæfer (Leipzig, 1815 ; 1826, 3 vol. in-18), etc. J. Schweighæuser publia ensuite une édition bien supérieure aux précédentes, avec la traduction de Valla corrigée, les notes de Wesseling, de Walckenaër et de Gronovius (Strasbourg, 1816, 6 tomes en 12 vol. in-8). L'édition de Gail (Paris, 1821, 2 vol. in-8) est beaucoup moins estimée. Celle de Gaisford est remarquable par la pureté du texte, par les variantes placées au bas des pages, par les notes qui occupent les deux derniers volumes (Oxford, 1824, 4 vol. in-8 ; Leipzig, 1824-1826, 4 vol. in-8). On regarde comme supérieure encore aux précédentes l'édition de Bæhr, unissant au texte de Gaisford les commentaires de Bæhr et de Creuzer (Leipzig, 1830-1835, 4 vol. in-8). Elle a été réimprimée, avec des additions considérables, en 1856. L'édition de G. Dindorf, dans la *Bibliothèque Didot* (1844), est aussi fort estimée. — *Hérodote* a été traduit de bonne heure dans toutes les langues modernes ; il l'a été en français par P. Saliat (Paris, 1556, in-fol. ; 1575, 2 vol in-16), par

Du Ryer (Paris, 1645, in-fol., plus. fois réimpr.), par Larcher, dont la traduction manque d'élégance et parfois de fidélité, mais dont les commentaires ont du prix (Paris, 1786, 7 vol. in-8 ; 1802, 9 vol. in-8 ; nouv. édit., 1855, 2 vol. in-18), par Miot, avec commentaire et cartes, dans la *Bibliothèque Didot* (1822, 3 vol in-8 ; nouv. édit., 1858, 2 vol. in-18), par P. Giguet (1857, in-18), par Eug. Talbot (1864, in-8), etc., sans compter les traductions partielles pour les classes. — Mentionnons pour mémoire la *Vie d'Homère*, attribuée à Hérodote, et imprimée ordinairement avec ses *Histoires*, quoiqu'elle ne soit pas de lui. — De nombreux travaux ont été publiés sur la langue et la géographie d'Hérodote. Nous signalerons : *Apparatus ad Herodotum intelligendum*, de Borheck (Lemgo, 1795-1798, 5 vol. in-8) ; *Lexicon Herodoteum*, de Schweighæuser (Strasbourg, 1824, 2 vol in-8) ; *Dialectus ionica Herodoti cum dialecto attica veteri comparata*, par G. Dindorf, en tête de son édition; *the Geographical system of Herodotus*, par Rennel (Londres, 1790, in-4 ; 1832, 2 vol. in-8) ; *Géographie d'Hérodote*, par Gail (Paris, 1823, 2 vol. in-8).

Cf. Outre les ouvrages que nous venons de rappeler : Henri Estienne : *Apologie pour Hérodote* (1556) ; — le président Bouhier : *Recherches sur Hérodote* (in-4) ; — Wesseling : *Dissertatio Herodotea* (1758, in-8) ; — Creuzer : *Herodot und Thucydides* (Leipzig, 1798, in-8) ; — Letronne, dans le *Journal des savants* (1816 et 1817) ; — Dahlmann : *Herodot* (Altona, 1823, in-8) ; — Heyse : *De Herodoti vita et itineribus* (Berlin, 1826, in-8) ; — Jaeger : *Disputationes Herodoteæ* (Gœttingue, 1828, in-8) ; — Bœhr : *Commentatio de vita et scriptis Herodoti*, dans le t. IV de son édition ; — Ottfried Muller, Alex. Pierron : *Histoire de la littérature grecque* ; — Guigniaut, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

HEROET (Antoine), surnommé *la Maison-Neuve*, poëte français, mort en 1568. Il fut évêque de Digne. Il a écrit des poëmes sur l'amour, mais sur l'amour dégagé de pensées sensuelles et empreint à la fois de christianisme et de platonisme. Sous la forme didactique, son style, quoique peu coloré, est généralement simple, énergique. La subtilité est surtout dans les idées. Ainsi, l'héroïne de *la Parfaicte amye*, le plus renommé de ses poëmes, veut être d'un caractère si excellent et si bien accommodé aux désirs de son amant, qu'elle soit pour lui toutes les femmes :

> Si se tenir à une est difficile,
> Il peult de moy seule en forger un mille ;
> Si le changer luy plaist, il changera,
> Et variant, de moy ne bougera.

On a d'Heroet : *la Parfaicte amye, avec plusieurs compositions du même auteur* (Lyon, 1542) ; deux traductions en vers de Platon, l'une intitulée : *l'Androgyne;* l'autre : *De n'aymer point sans estre aymé*, toutes deux imprimées dans le commentaire de Le Roy sur le *Symposium* (Paris, 1559, in-4).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI, p. 141.

HÉRÖI-COMIQUE (Poëme), genre de poëme dans lequel on donne à un sujet vulgaire et plaisant la forme de l'épopée, en sorte que la composition, comique par le fond, affecte néanmoins, dans un grand nombre de passages, le ton héroïque. Il résulte de ce contraste d'heureux effets, et ils ressortent d'autant plus vivement que le poëte est plus habile à unir la noblesse et les ornements du genre épique à la réalité vulgaire des détails que comporte le sujet. Le poëme héroï-comique peut donc, ainsi que le burlesque, être considéré comme une sorte de parodie de l'épopée; mais il y a entre les deux genres cette différence essentielle, que le burlesque travestit les dieux et les héros jusqu'à les rendre vulgaires par les mœurs et le langage, tandis que le poëme héroï-comique prête une apparence de noblesse épique aux personnages et aux choses vulgaires.

Le genre héroï-comique compte quatre œuvres hors ligne, qui ont survécu à leurs auteurs et dont le mérite a été consacré par les jugements de la postérité. Ces quatre poëmes sont : *la Batrachomyomachie, le Seau enlevé, le Lutrin* et *la Boucle de cheveux enlevée*. Le premier de ces poëmes (voy. Batrachomyomachie) a paru aux anciens une production digne d'être placée sous le nom d'Homère; quant aux trois autres, ils constituent, aux yeux des modernes, les meilleurs titres littéraires de Tassoni, de Boileau et de Pope. A une assez grande distance de ces modèles, on peut citer, dans le genre héroï-comique le poëme de Samuel Garth, intitulé *the Dispensary* (Londres, 1699), et plus connu sous le nom de la *Querelle des apothicaires et des médecins*. Il est relatif au projet que forma, en 1688, le collége médical de Londres d'établir un dispensaire, et qu'il poursuivit, malgré l'opposition intéressée des apothicaires. Voltaire en a traduit ainsi le début :

> Muse, raconte-moi les débats salutaires
> Des médecins de Londre et des apothicaires.
> Contre le genre humain si longtemps réunis,
> Quel dieu, pour nous sauver, les rendit ennemis ?
> Comment laissèrent-ils respirer leurs malades,
> Pour frapper à grands coups sur leurs chers camarades ?
> Comment changèrent-ils leur coiffure en armet,
> La seringue en canon, la pilule en boulet...

Mais le poëme de Garth, par une pente naturelle, quitte souvent le ton héroï-comique pour le ton burlesque et passe ainsi dans un genre où le talent a moins de barrières (voy. Burlesque).

HÉROÏDES (les), poésies d'Ovide (voy. ce nom).

HÉROÏQUE (Vers), vers propre aux sujets héroïques. Chez les anciens, c'était l'hexamètre pour les poëmes narratifs et la strophe alcaïque pour la poésie lyrique. Chez les Français, c'est l'alexandrin pour les grands poëmes, et la strophe de dix vers de huit syllabes, avec deux suspensions, pour le genre lyrique. Chez les Italiens, c'est le vers hendécasyllabe, en usage aussi chez les Anglais. Les Allemands, indépendamment de leurs rhythmes propres, ont repris l'hexamètre et la strophe alcaïque, aussi bien que les autres mètres gréco-latins.

HÉROS (Livre des), en allemand *Heldenbuch*, nom d'une collection de poëmes épiques allemands qui remontent environ au XIIe siècle. Ce ne sont pas les textes primitifs que l'on possède réunis sous ce titre, mais des poëmes et des fragments remaniés, altérés et tronqués, au XIIe siècle, par Gaspard de Roen ou de Rohn. Ces compositions, qui sont de divers auteurs à peu près inconnus, ont pour sujet des récits fabuleux et légendaires, se rattachant particulièrement à Attila, appelé Etzel dans les chants germaniques, et à Thierry ou Dietrich de Berne, connu dans l'histoire sous le nom de Théodoric le Grand. La forme se rapproche de celle du poëme des *Niebelungen*. Le fonds des idées, les sentiments, les détails de la vie nationale, témoignent d'une haute antiquité et marquent la transition de l'ancienne littérature païenne à la chrétienne ou romantique.

Voici, d'après Heinsius, l'énumération des principaux poëmes compris dans le *Heldenbuch* : 1° *le Roi Rother*, où l'on voit un héros de la nation des Ostrogoths aller enlever la fille de l'empereur Constantin ; 2° *l'empereur Ortnit; Hugens et Wolff Thierry;* 3° *la Fuite de Thierry chez les Huns;* 4° *la Bataille de Raale;* 5° *les Combats de Thierry et de ses compagnons;* 6° *le Petit Jardin des roses;* 7° *la Cour d'Attila;* 8° *le Grand Jardin des roses*. On met généralement à part, sous le titre d'*Ancien Livre des Héros (das Alte Heldenbuch)*, les poëmes d'*Ortnit*, de *Wolff Dietrich* et *le Grand* et *le Petit Jardin des roses*. Les autres poëmes semblent faire partie d'une série de compositions plus fabuleuses qu'héroïques, où les géants et les

nains jouent un grand rôle et où le merveilleux tient beaucoup de place.

On ne sait dans quelle mesure Gaspard de Roen a modifié les diverses parties de la compilation à laquelle il a mis son nom; en tout cas, son travail marque l'absence complète de sentiment poétique et une extrême vulgarité d'esprit. Il s'est acquitté de sa tâche comme un manœuvre, dénaturant les poëtes qu'il recueillait et se félicitant lui-même d'élaguer de leur œuvre bon nombre de mots inutiles. La première édition critique du *Livre des héros* a été donnée par de Hagen et Primisser (Berlin, 1820, 2 vol.); elle a été réimprimée plus complète en 1855 (Leipzig, 2 vol.). M. Simrock l'a publiée sous une forme moderne (Stuttgart, 1843-1849, 6 parties).

Cf. Simrock : *Das Heldenbuch.*

HERRERA (Fernando DE), poëte espagnol, surnommé *le Divin*, né à Séville vers 1500, mort en 1595. On a peu de détails sur sa vie. Francisco Pacheco, son ami, raconte qu'il prit l'habit ecclésiastique sans recevoir les ordres et qu'il vécut d'un modeste bénéfice. Voulant à son tour faire une révolution dans la poésie espagnole, tout en adoptant le vers hendécasyllabe importé par Boscan et Garcilaso de la Vega, il inventa des tours nouveaux, se servit d'expressions hardies et donna à ce mètre toute sa perfection. Ses odes à *Don Juan d'Autriche*, la *Bataille de Lépante* et la *Perte du roi don Sébastien* sont classiques en Espagne. Lope de Vega en citait des passages avec admiration. Inférieur dans la prose, il a laissé quelques histoires dont on ne connaît plus que les titres, entre autres une *Histoire de la bataille de Lépante.*

HERRERA (Antonio DE), historien espagnol, né en 1559, mort en 1625. Il fut vice-roi de Naples. Philippe II le nomma historiographe des Indes et de Castille. Ses principaux ouvrages sont : *Historia general de los hechos de los Castellanos en las islas y tierra firme del mar Oceano; Descripcion de las Indias occidentales* (Madrid, 1601-15, 4 vol. in-fol.). Cet ouvrage comprend le récit des événements depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à l'année 1554 ; *Historia general del mundo en tiempo de Felipe II; Historia de Escocia e Irlanda en tiempo de Maria Estuardo* et *Historia de la liga catolica de Francia* (Madrid, 1598, in-4).

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature*, t. III.

HERRERA Y RIBERA (Rodrigo DE), poëte espagnol, né à Madrid vers 1600, mort en 1641. Fils naturel du marquis d'Auñon, il reçut une éducation soignée et montra dès l'enfance un vrai talent poétique. Lope de Véga et Cervantès font de lui un grand éloge. Il est auteur de trois compositions épiques : *El Voto de Santiago y batalla de Clavijo; El Primer templo de España; El Segundo obispo de Avila.* Il a aussi donné quelques comédies, qui furent très-goûtées à Madrid : *La foi n'a pas besoin d'armes ou Arrivée de l'Anglais à Cadix; Du ciel vient le bon roi*, etc. Ces pièces ont été imprimées dans les *Comédias escogidas* (Madrid, 1652-1704) et dans la collection Rivadeneyra (Madrid, 1857-58, 2 vol. in-4).

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura ;* — Von Schack : *Geschichte der spanischen Lit.*, t. II.

HERRICK (Robert), poëte anglais, né à Londres en 1591, mort en 1674. Après une jeunesse dissipée, il entra dans les ordres et devint vicaire de Dean Prior, tout en continuant d'écrire des vers profanes. La République lui enleva sa paroisse, que la Restauration lui rendit. A la licence il joint de l'imagination, de l'esprit, de la sensibilité et parfois une grâce exquise; c'est un des meilleurs poëtes lyriques du temps de Charles Ier. Ses poésies parurent sous ce titre : *Hesperides or the Works, both humane and divine of Robert Herrick* (Londres, 1648, in-8; nouv. édit., Edimbourg, 1823, 2 vol. in-8).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of English Literature.*

HERSAN (Marc-Antoine), humaniste français, né en 1652 à Compiègne, mort en 1724. Il enseigna les humanités et la rhétorique au collége du Plessis, et compta parmi ses élèves Rollin qui fut son successeur dans la même chaire. Ses quelques écrits témoignent d'un grand soin. Outre des vers latins excellents, dans les *Selecta carmina* de Gaullyer (1727, in-12), on a de lui : *Oraison funèbre du chancelier Le Tellier*, en latin (1688, in-4) ; *Pensées édifiantes sur la mort*, tirées de l'Écriture et des Pères (1722, in-12), etc. On trouve dans le *Traité des études* de Rollin le *Cantique de Moïse expliqué selon la rhétorique*, par Hersan.

Cf. Rollin : *Eloge d'Hersan*, et *Traité des études.*

HERSENT (l'abbé Charles), écrivain ecclésiastique français du XVIIe siècle, né à Paris, mort après 1660. A part un certain nombre d'écrits contre les oratoriens et les jansénistes, il est l'auteur d'un petit livre écrit en latin, qui fit beaucoup de bruit vers la fin du ministère de Richelieu. Il est intitulé *Optatus Gallus, de cavendo schismate* (Paris, 1640, in-8), et expose les dangers d'une séparation avec Rome, que faisaient courir à la France les libertés gallicanes de concert avec les projets de Richelieu. Il fut condamné à être brûlé par arrêt du parlement, en date du 23 mars 1640.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — P. Le long : *Biblioth. histor. de la France.*

HERTZBERG (Ewald-Frédéric, comte DE), homme d'État et publiciste allemand, né à Lottin (Poméranie) le 2 septembre 1725, mort le 25 mai 1795. Remarqué pour ses premiers travaux sur le droit public, il fut attaché au ministère des affaires étrangères. Il prit une grande part à d'importantes négociations. Il fut membre et curateur de l'Académie de Berlin. Il s'occupa activement de protéger les lettres en Prusse et de répandre l'instruction. Ses principaux écrits sont. *Mémoire sur la population primitive de la marche de Brandebourg*, couronné par l'Académie (1752), et *Histoire sur l'ancienne marine de Brandebourg, de l'électeur Frédéric-Guillaume*, etc. (Geschichte der ehemaligen Seemacht Brandenburgs, etc.).

Cf. P.-H. Wedigen : *Fragmente aus dem Leben des Grafen von H.* (Francfort, 1796, in-8) ; — E.-L. Posselt : *E.-F. Graf von H.* (Tubingue, 1798, in-8).

HERVAS (José Martinez), marquis D'ALMENARA, écrivain et diplomate espagnol, né à Uxyar (province de Grenade) en 1760, mort en 1830. Il administra à Paris la banque de Saint-Charles, et résida ensuite, comme ministre d'Espagne, auprès du gouvernement français, et de 1806 à 1808 à Constantinople. Il fut appelé par le roi Joseph au ministère de l'intérieur. On a de lui : *Lettres de la reine Wittinie à sa sœur la princesse Fernandine* (Cartas de la reina Vitinia... 1822), dont une traduction française a paru sous le titre de : *Considérations sur l'état actuel de l'Espagne* (Paris, 1822, in-8); *Éloge historique du général Ricardos* (en espagnol), trad. en français (1798 in-8).

HERVAS Y PANDURO (le P. Laurent), philologue et littérateur espagnol, né en 1735 à Horcajo (province de la Manche), mort en 1809. Il entra dans la Société de Jésus, professa au séminaire royal de Madrid, partit pour les missions d'Amérique, et alla se fixer à Rome lorsque son ordre fut banni d'Espagne. Pie VII le nomma préfet de la bibliothèque Quirinale. Il a écrit en italien : *Idea dell' universo, che contiene la storia della vita dell' uomo, elementi cosmographici, viaggio estatico al mondo planetario, e storia della terra* (Césène, 1778-1787, 21 vol. in-4), dont diverses parties ont

été traduites en espagnol; *Revoluzione religionaria francese* (Madrid, 1800) et en espagnol; *Paleographie universelle* avec des alphabets de toutes les langues connues (Madrid, 1800-1805, 6 vol. in-4), etc.

Cf. Caballero: *Supplément à la Bibliothèq. des Jésuites.*

HERVET (Gentien), controversiste et traducteur français, né en 1499 à Olivet, près d'Orléans, mort en 1584. Il embrassa l'état ecclésiastique, parut au colloque de Poissy et au concile de Trente. On a de lui, outre un assez grand nombre d'écrits médiocres contre les calvinistes, des traductions en français et en latin, entre autres celles des *Homélies* de saint Jean-Chrysostome (1549), des *Basiliques* (1557), des *Œuvres* de saint Clément d'Alexandrie (1566).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVII et XX.

HERVEY (James), écrivain religieux anglais, né en 1714, mort en 1758. Recteur de la paroisse de Weston-Favell, il écrivit de nombreux ouvrages de philosophie religieuse, qui durent à leur sentimentalité déclamatoire et à la pompe fleurie d'une prose poétique alors à la mode une grande popularité. Les principaux sont : *Méditations et contemplations, contenant des Méditations parmi les tombes*, etc., etc. (Meditations and Contemplations, containing, etc.; 1746, in-8), traduites en français par Letourneur (Paris, 1770, in-8) et imitées en vers par Baour-Lormian; *Théron et Aspasie*, dialogues (Theron and Aspasia, etc.; 1755, 3 vol. in-8). Sa *Correspondance* a été publiée (1760, 2 vol. in-8).

Cf. *Vie d'Hervey*, en tête de sa *Correspondance*; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, ch. XXXII.

HERVEY (John, lord HERVEY DE ICKWORTH), littérateur anglais, né en 1696, mort en 1743. Ami de Walpole et de la reine Caroline, et occupant une place brillante à la cour de George II, il publia des écrits politiques de circonstance et des poésies médiocres, et eut une vive querelle avec Pope. Il a laissé des *Mémoires* intéressants qui ont été publiés par Wilson Croker (Memoirs of the reign of George the second, from, etc.; Londres, 1848, 2 vol. in-8).

Cf. Wilson-Croker : *Notice*, en tête de son édition.

HERVIS DE METZ, chanson de la geste des *Loherains* (voy. ce mot).

HERWAGEN (Jean), en latin *Hervagius*, imprimeur suisse, mort à Bâle en 1564. Il épousa la veuve de Froben et fut l'ami d'Erasme. Il a donné de bonnes éditions, notamment des *Edifices* de Procope (1531, in-fol.), de *Démosthène* (1532, 2 tom. en 1 vol. in-fol.), des *Scriptores rerum germanicarum* (même année).

Cf. Baillet : *Vie des savants*, t. I.

HÉSIODE, Ἡσίοδος, un des plus anciens poëtes grecs qui vécut, selon l'opinion la plus généralement reçue, environ un siècle après Homère, c'est-à-dire vers le IXe siècle av. J.-C. Les renseignements que nous possédons sur sa vie sont tirés de ses propres ouvrages. Nous savons ainsi qu'il naquit dans le village d'Ascra en Béotie, où son père, venant de Cymé, dans l'Eolide d'Asie Mineure, s'était établi. Il se livrait avec sa famille aux travaux des champs et il se représente faisant paître les troupeaux au pied de l'Hélicon. Après la mort de son père, il fut en querelle avec son frère Persès, au sujet du patrimoine dont ils héritaient; les juges décidèrent contre Hésiode. On croit que celui-ci émigra alors à Orchomène, où il passa le reste de sa vie, qui selon la tradition se prolongea jusqu'à un âge très-avancé. Dans les siècles postérieurs, cette ville montrait son tombeau; mais plusieurs écrivains rapportent que ses ossements y avaient été transportés, soit d'Ascra, soit de Thespies. Hésiode, si on l'en croit, alla une fois à Chalcis en Eubée. pour prendre part à la lutte du chant, dans les jeux donnés par les fils d'Amphidamas; il y aurait remporté le prix consistant en un trépied à deux anses. Ce récit a donné lieu à l'ouvrage intitulé *Combat d'Homère et d'Hésiode*, qui paraît avoir été composé vers le commencement de notre ère. L'auteur place Homère et Hésiode au même temps, et il fait descendre ce dernier, par Orphée et Linus, d'Apollon lui-même.

Ces légendes, purement fictives, montrent du moins à quelle source les anciens faisaient remonter la poésie d'Hésiode et quelle rivalité ils établissaient entre Homère et lui. Les noms d'Homère et d'Hésiode forment en effet les deux pôles de l'ancienne poésie épique des Grecs. Le premier représente l'école de poésie qui se développa en Ionie, dans l'Asie Mineure; le second, celle qui fleurit en Béotie. Les seuls points de ressemblance entre les deux poëtes, ou les écoles désignées sous leur nom, consistent dans les formes de versification et dans le dialecte. A tous les autres points de vue, ils sont tout à fait différents. Homère prend pour sujet les grandes actions et les guerres de l'âge héroïque; Hésiode tourne son attention vers des sujets calmes et didactiques. Les poëmes de ce dernier, par leur côté moral et religieux, attestent un progrès dans l'état intellectuel des Grecs, depuis l'époque répondant aux peintures d'Homère. Toutefois, de ce que l'ionien épique est mêlé chez Hésiode d'éolismes plus fréquents que chez Homère, quelques critiques en ont conclu qu'il lui était antérieur; cette raison paraîtra sans force, si l'on songe qu'Hésiode était Éolien, et qu'il vivait en Béotie au centre des populations éoliennes. D'autres érudits considérant qu'il existe entre Hésiode et Homère des conformités nombreuses d'expressions proverbiales, d'épithètes, de certaines formules et de certaines fins de vers, ont regardé Hésiode comme ayant fait des emprunts à Homère. L'opinion la plus digne de foi, c'est qu'ils ont emprunté l'un et l'autre aux mêmes anciens aèdes ce qu'ils offrent de commun.

Quel que soit le rang occupé par Hésiode dans l'admiration de l'antiquité, il est loin d'égaler l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. On ne peut méconnaître combien il lui est inférieur pour la fécondité, pour la puissance de création, pour l'art de coordonner le tout. Sa versification n'a ni la facilité, ni l'harmonie variée de celle du poëte ionien. Son style présente souvent quelque chose de triste et de sévère, parfois un peu d'obscurité. Néanmoins le jugement suivant de Quintilien ne fait pas une assez grande part à l'éloge « Hésiode s'élève rarement. Une grande place est occupée chez lui par des énumérations de noms. Il y a dans ses préceptes d'utiles sentences. Ses expressions ont de la douceur, et son style n'est point à mépriser. On lui donne la palme dans le genre tempéré. » Il faut ajouter que les descriptions d'Hésiode sont peintes avec vigueur; qu'il offre des récits dignes de l'épopée, comme celui de la guerre des Titans, comme la légende des âges du monde; qu'il excelle à formuler les sentences d'une manière concise et piquante; que longtemps avant Ésope il a créé l'apologue et revêtu de style poétique les allégories morales.

Le plus ancien des poëmes d'Hésiode, et celui dont l'authenticité est incontestée, a pour titre : *Œuvres et Jours*, Ἔργα καὶ ἡμέραι, en huit cent vingt-six vers. Ce poëme, où il paraît avoir voulu ramener son frère à des sentiments de justice et de modération, débute par un éloge du travail et de la vertu, rappelle la dégénérescence de la race humaine après l'âge d'or, et depuis que la boîte de Pandore versa tous les maux sur le monde. L'âge de fer, dans lequel vit l'homme, a déve-

loppé, chez les rois et les puissants, la violence qui oblige les faibles à la résignation. Le poëte les y convie par l'apologue suivant: « Voici ce que dit l'épervier au rossignol à la voix harmonieuse. Il l'avait pris dans ses serres et l'emportait bien haut à travers les nues. Le rossignol, transpercé par les ongles recourbés de l'épervier, poussait de plaintifs gémissements. Mais l'autre lui dit avec dûreté : « Mon ami, pourquoi crier? Tu es au pouvoir de bien plus fort que toi; tu vas où je t'emmène, tout chanteur que tu es; je me ferai de toi, s'il me plaît, un repas, ou bien je te lâcherai...» Insensé celui qui veut lutter contre plus puissant que soi! Il est privé de la victoire, et la souffrance s'ajoute pour lui à la honte. » Hésiode montre ensuite les châtiments que la justice des dieux réserve aux méchants. Ce n'est qu'après une longue série de considérations morales, et vers le milieu du poëme, qu'il commence à décrire les travaux des champs auxquels il invite son frère à se livrer. Aux préceptes arides et aux descriptions techniques se mêlent des tableaux des saisons. Voici celui de l'hiver : « Précautionne-toi contre ces jours mauvais, contre ces tristes frimas qui s'étendent sur la campagne au soufle de Borée, quand il s'élance à travers la Thrace, nourrice des chevaux, et qu'il soulève les flots de la vaste mer. La terre et les forêts mugissent. Déchaîné sur la terre féconde, le vent renverse en foule, dans les gorges de la montagne, les chênes à la haute chevelure et les sapins énormes, en faisant crier, dans toute leur étendue, les immenses forêts. Les bêtes sauvages frissonnent...» Ailleurs, il décrit, avec plus de détails, à la fois gracieux et pittoresques, les plaisirs de l'été. La fin du poëme consiste en de nouvelles prescriptions morales fort brèves et en une sorte de calendrier des jours favorables et néfastes du mois lunaire, par rapport à l'agriculture. Un des plus grands défauts des *Œuvres et Jours* est de manquer d'unité et de liaison. Cependant ce poëme ne paraît pas avoir souffert beaucoup des interpolations; la plus considérable serait le prologue, que des critiques cependant regardent comme authentique, tellement il a le style, la langue et la couleur d'Hésiode.

La *Théogonie*, Θεογονία, en mille et quelques vers, dont en Grèce on contestait l'authenticité, est, pour plusieurs critiques modernes, l'œuvre d'un des disciples d'Hésiode. C'est, en général, une énumération des divinités reconnues au temps du poëte. Dans quelques passages les noms se suivent comme dans un catalogue; ailleurs, une épithète les caractérise; d'ordinaire, le nom est accompagné de quelques traits rapides empruntés à la légende de la divinité. Rarement des récits épiques viennent embellir le poëme. Le plus important est la querelle de Jupiter et des dieux nouveaux contre les Titans. L'ensemble de l'œuvre, considérée au point de vue didactique, est d'un caractère élevé. Un grand nombre de vers présentent le même style que les *Œuvres et Jours;* mais beaucoup d'autres ne peuvent être du même poëte. Il y en a qui n'ont aucun rapport avec ce qui précède ou suit, et qui sont simplement des gloses mythologiques et grammaticales; plusieurs sont littéralement empruntés à Homère. Que le poëme soit d'Hésiode ou non, il est clair qu'il a subi des altérations nombreuses.

On attribue encore à Hésiode une épopée, ou plutôt une chronique héroïque sur les mères des héros, dont il nous reste des fragments, et que les anciens désignent sous le titre de *Catalogue des femmes*, Κατάλογοι γυναικῶν, ou sous celui de *Grandes Éées*, Ἠοῖαι μεγάλαι. Ce dernier titre vient de ce que la légende de la plupart des héroïnes se rattachait au récit précédent par les deux mots ἢ οἵη, *ou telle que*. Cet ouvrage paraît se rattacher à la *Théogonie* par les derniers vers de celle-ci; mais ces vers ont sans doute été ajoutés après coup, et de l'avis d'habiles critiques les *Grandes Éées* n'appartiennent pas à Hésiode. Un fragment détaché de ce poëme, sur Alcmène, sert d'introduction au *Bouclier d'Hercule*, poëme en quatre cent quatre-vingts vers, où le récit du combat d'Hercule contre Cycnus est coupé par la description de son bouclier, qui n'est qu'une imitation bien faite, mais relativement récente, de la description du bouclier d'Achille dans l'*Iliade*. Ce morceau n'offre ni la langue ni le style d'Hésiode.

Plusieurs autres ouvrages, aujourd'hui perdus étaient attribués par les anciens au même poëte : *Conseils de Chiron à Achille*, poëme didactique; *Ornithomancie*, poëme sur l'art de deviner les présages des oiseaux; *Mélampodie*, épopée en l'honneur du roi devin Mélampus d'Argos; *Ægirnius*, autre épopée en l'honneur d'un héros dorien de ce nom; des poëmes plus courts qui paraissent avoir été des fragments d'une *Heroogonie* et dont voici les titres : *Noces de Céyx*, *Epithalame de Pelée et de Téthis*, *Descente de Thésée et de Pirithoüs aux enfers*, etc.

L'édition *princeps d'Hésiode* fut publiée à Milan, avec *Isocrate* et une partie de *Théocrite* (1493, in-fol.). Il fut réimprimé par Alde dans son recueil de poëmes gnomiques et bucoliques (Venise, 1495, in-fol). Parmi les éditions postérieures les plus estimées sont celles de Daniel Heinsius (Amsterdam, 1613, in-4), de Leclerc (Ibid., 1701, in-8), de Robinson (Oxford, 1737, in-4), de Loesner, avec commentaires anciens et nouveaux par Ruhnkenius (Leipzig, 1778, in-8), de Caisford, avec remarques critiques et explicatives (Oxford, 1814), de Boissonade (Paris, 1824, in-32), de Gœttling (Gotha, 1831, 1843, in-8), de F.-S. Lehrs, dans la *Bibliothèque Didot* (1840, in-8), de Van Lennep (Amsterdam, 1848-1854, 3 vol. in-8). Il a été donné aussi de nombreuses éditions des œuvres séparées d'Hésiode. Les principales traductions françaises sont celles de Bergier (1767), de Gin (1785), de Coupé (1796), de Falconet dans le *Panthéon littéraire* (1839), de Fresse-Montval, en vers, avec le texte en regard (1842, in-18). Les *Œuvres et Jours* ont été traduits séparément plusieurs fois (1844, 1863, in-18).

Cf. Twesten : *Commentatio critica de Hesiodi carmine*, etc. (Kiel, 1815, in-8); — Hamel : *Des Œuvres d'Hésiode*, thèse (Paris, 1832, in-8); — Guigniant : *De la Théogonie d'Hésiode*, thèse (Ibid., 1835, in-8); — Mondot : *De Hesiodi theogonia*, thèse (Toulouse, même année, in-8); — Marckscheffel : *De Catalogo et Eoeis* (Breslau, 1838, in-8); — Letronne, dans le *Journal des savants* (1841); — Kock : *De Pristina Theogoniæ hesiodeæ forma* (1842, in-8); — Notes et commentaires des éditions citées.

HESNAULT (Jean), poëte français, né à Paris, mort en 1682. Il est au nombre des poëtes épicuriens du XVII[e] siècle, formant l'école de Gassendi; mais on trouve aussi dans ses *Œuvres* (1670, in-12), quelques pièces graves de ton et larges de facture comme le fameux sonnet contre le tout-puissant Colbert; on y remarque aussi le début de la traduction de *Lucrèce*, qu'il brûla sur l'ordre de son confesseur. Le reste appartient à la littérature futile et répond à la légèreté des mœurs de l'auteur. Hesnault fut le maître de madame Deshoulières.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. V et VI; — Bayle : *Dictionnaire historique*.

HESS (Jonas-Louis DE), littérateur allemand, né à Stralsund en 1756, mort à Hambourg le 20 février 1823. Il était médecin dans cette ville depuis 1800, lorsqu'il prit une part très-active à l'organisation de la résistance contre les troupes françaises. Il a visité toute l'Europe et laissé de bons

ouvrages de voyage : *Excursions à travers l'Allemagne, la Hollande et la France* (Durchflüge durch Deutschland, etc., 1793-1800, 7 vol.); *Hambourg*, topographie, politique, histoire (Hambourg, etc., 1787-92, 3 vol., 3e édit., 1810).

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

HÉSYCHIUS, Ἡσύχιος, grammairien grec d'Alexandrie, du IIIe ou IVe siècle après J.-C. Il est l'auteur d'nn *Lexique* où sont expliqués les mots difficiles, et où se trouvent beaucoup de renseignements tirés d'ouvrages aujourd'hui perdus. On pense que l'auteur était païen, et que les gloses chrétiennes contenues dans le manuscrit de Venise, le seul qui soit connu, sont des interpolations. Ce *Lexique*, publié d'abord par Musurus (Venise, 1514, in-fol.), a été réédité par Schrevelius (Leyde, 1686, in-4), Alberti et Ruhnken (Leyde, 1746-1766, 2 vol. in-fol.), Schow (Leipzig, 1792, in-8), etc.

Cf. Sallier, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. V ; — C.-F. Ranke : *De Lexici hesychiani vera origine* (Leipzig, 1831, in-8).

HÉSYCHIUS DE MILET, biographe grec du VIe siècle après J.-C. Il a fait, à l'imitation des *Vies des philosophes* de Diogène Laërce, un ouvrage *Sur ceux qui ont brillé par leur savoir*, Περὶ τῶν ἐν παιδείᾳ λαμψάντων, connu aussi sous le titre de Πίναξ τῶν ἐν παιδείᾳ ὀνομαστῶν, ou simplement de Ὀνοματολόγος. Il fut d'abord imprimé avec une traduction latine d'A. Junius (Anvers, 1572, in-8), puis réédité par Meursius (Leyde, 1613, in-8) et par J.-C. Orelli (Leipzig, 1820, in-8). Hésychius avait aussi composé une *Histoire* qui remontait à la fondation de l'empire assyrien. On croit que le fragment *Sur l'origine de Constantinople*, publié par Meursius avec l'Ὀνοματολόγος, en faisait partie.

Cf. Orelli : *Commentaire* de son édition.

HÉTÉRIE DES PHILOMUSES, nom d'une société littéraire créée, en 1815, à Vienne, par le comte Capo d'Istria. Distincte de la grande association politique fondée à la fin du siècle précédent sous le nom d'Hétérie, elle avait pour but de propager l'instruction par tous les moyens. Chacun des membres de la société devait donner deux piastres fortes par an. Cet argent était employé à fonder des écoles, à encourager les élèves et à aider les jeunes Grecs à aller étudier aux universités étrangères. La révolution de 1821 força la société de se dissoudre; mais elle se reconstitua en 1824 et continua avec succès sa propagande scientifique.—Plusieurs sociétés littéraires ont aussi porté le nom d'Hétérie. Nous rappellerons celle établie à Athènes, en 1813, pour fonder une bibliothèque publique et un musée, et pour faire imprimer et publier des éditions des auteurs classiques de l'antiquité.

HÉTHOUM, ou **HAITON**, prince de Gorigos, historien arménien, mort à Poitiers vers 1320. De la famille des rois du même nom, il passa à Rome, puis fut nommé par le pape Clément V supérieur d'un couvent de Prémontrés à Poitiers. Il écrivit en français une *Histoire merveilleuse du Grand-Khan*, c'est-à-dire de Gengiskhan et de ses successeurs : c'est un récit intéressant, mêlé de descriptions exactes des lieux et d'observations sur l'état de l'islamisme et les moyens efficaces de le combattre. Traduite en latin sur l'ordre du pape, par Nic. Falconi, et publiée sous le titre de *De Tartaris sive Liber historiarum partium Orientis* (Haguenau, 1529, in-4), l'*Histoire merveilleuse* a été retraduite en français par le bénédictin Jean de Longdit (Paris, même année, in-fol.), et plus tard en arménien (Venise, 1842, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina ;* — Tchamtchian : *Histoire d'Arménie.*

HEUMANN (Christophe-Auguste), théologien et littérateur allemand, né à Altstaedt (Weimar) le 3 août 1681, mort le 1er mai 1764. Il professa la théologie à Gœttingue et contribua très-activement au mouvement des études littéraires et historiques. A part un certain nombre d'ouvrages latins ou allemands d'exégèse biblique ou de controverse religieuse, nous citerons de lui : *De Anonymis et pseudonymis* (Iéna, 1711, in-8) et *Conspectus reipublicæ litterariæ, seu Via ad historiam litterariam* (Hanovre, 1718, in-8; nomb. édit.). Il a donné, en outre, une foule de dissertations dont il a formé plusieurs recueils.

Cf. G.-A. Cassius : *Ausführliche Lebensbeschreibung des um die gelehrte Welt hochverdienten H. Dr C.-A. H.* (Cassel, 1768, in-8).

HEUN (Charles-Gottlob-Samuel), plus connu sous le nom de H. CLAUREN, anagramme de Carl Heun, romancier allemand, né à Dobrilugk le 20 mars 1771, mort à Berlin le 2 août 1854. Il étudia le droit à Leipzig et à Gœttingue et débuta dès cette époque dans les lettres par un roman de *Gustave-Adolphe*. Il remplit plusieurs fonctions dans les administrations des mines et des forges, régit d'importantes propriétés en Pologne, fut employé auprès du chancelier Hardenberg. Il fit les campagnes de 1813 et de 1814, rédigea le *Journal militaire prussien* et autres feuilles officielles, puis obtint, avec un emploi supérieur dans les postes, le titre de conseiller privé.

Comme romancier, H. Clauren, qui joignait à une extrême facilité une certaine puissance d'émotion, eut un immense succès auprès du public des cabinets de lecture, jusqu'au moment où sa popularité tomba tout d'un coup devant le persiflage de G. Hauff (voy. ce nom). Après avoir réuni ses premiers ouvrages sous le simple titre de *Récits* (Erzaehlungen, Dresde, 1819-1820, 6 vol.), il entreprit un recueil nouveau, le *Vergiss mein nicht* (Ne m'oubliez pas), dont les divers récits reparurent sous ce titre : *le Plaisant et le Sévère* (Scherz und Ernst; Dresde, 1820-1828, 40 vol., en quatre séries). Plusieurs de ces romans ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe. H. Clauren a écrit aussi un certain nombre de pièces de théâtre (Lustspiele, 1817, 2 vol).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t III, — *Conversations-Lexicon* (11e édition).

HEURES (LES LIVRES D'). Ces livres offrent un intérêt bibliographique tout particulier. Avant l'imprimerie, c'étaient les plus remarquables des manuscrits par la beauté de l'écriture, le soin des illustrations, la richesse de la reliure. Quelques-uns étaient de vrais bijoux, qui atteignent dans les ventes, quand ils y paraissent, des prix fabuleux, et que l'on conserve, dans les musées et les bibliothèques, comme des trésors. Les plus célèbres sont les *Heures* d'Anne de Bretagne, que l'éditeur Curmer a reproduites, d'après l'original (Paris, 1859-61, 2 vol. in-8). La Bibliothèque nationale possède en outre les *Heures* de Louis d'Anjou, œuvre d'artistes italiens; la bibliothèque de l'Arsenal en a aussi plusieurs beaux spécimens. On cite encore les *Heures* que Charles VI donna, en 1412, à la duchesse de Bourgogne et qui coûtèrent 600 écus de la monnaie du temps. Aussitôt après la découverte de Gutenberg, les *Heures* furent le livre le plus souvent reproduit par le nouvel art typographique, sans préjudice des copies somptueuses qui continuèrent de s'exécuter à la main. Elles s'imprimèrent le plus souvent avec des dessins sur bois, qui sont remarquables par la naïveté des sujets et le progrès de l'exécution; le texte s'encadrait de pieux attributs ou de dessins propres à donner d'agréables distractions. C'étaient tantôt des représentations de la vie légendaire des saints, tantôt des symboles moitié

religieux, moitié profanes, comme la Danse macabre. Les exemplaires manuscrits comportaient bien d'autres caprices. Ainsi le duc de Guise, avant de partir pour Rome, avait commandé à Louis Duguernier un *Livre d'heures* où l'artiste représenta les plus jolies femmes de la Cour sous la figure d'autant de saintes. La publication des *Heures* en texte gothique, avec ornements xylographiques, se rattache à l'histoire de nos imprimeurs et libraires les plus célèbres des XVe et XVIe siècle : Ph. Pigouchet, Simon Vostre, Ant. Verard, Jean du Pré, Thielman Kerver, les Hardouyn, etc.

Cf. Pluquet : *Notice sur les anciens livres d'heures* (Caen, 1834, in-8) ; — Langlois : *Essai sur la calligraphie des manuscrits du moyen âge et sur les ornements des premiers livres d'heures imprimés* (Rouen, 1841, gr. in-8) ; — J.-Ch. Brunet : *Appendice au Manuel du libraire*, t. V.

HEUSINGER (Jean-Michel), philologue allemand, né à Sundhausen (Saxe-Gotha) le 24 août 1690, mort le 24 février 1751. Il devint recteur du gymnase d'Eisenach. On lui doit plusieurs recueils de *Corrections* (Emendationes) sur des ouvrages grecs et latins et quelques éditions estimées, notamment de *Cornelius Nepos* (Eisenach, 1747). On a réuni ses *Opuscula varia* (Nordlingen, 1778, in-8). — Son parent, Jacques-Frédéric HEUSING, né à Useborn en 1719, mort en 1778, recteur du collége de Wolfenbuttel, a laissé plusieurs travaux du même ordre.

Cf. Fr.-Aug. Tœpfer : *Vita Heusingeri*, en tête des *Opuscula* ; — Hirsching : *Historisch-literar. Handbuch.*

HEUZET (Jean), humaniste français, né vers 1660 à Saint-Quentin, mort le 14 février 1728. Il professa au collége de Beauvais à Paris. Il suivit pour ses ouvrages les conseils de Rollin. On a de lui des recueils faits pour les classes, très-souvent réimprimés et traduits en français : *Conciones, sive orationes ex Sallustii, Livii, Curtii et Taciti historiis collectæ* (Paris, 1721, in-12) ; *Selectæ e Veteri Testamento historiæ* (Paris, 1726, in-12) ; *Selectæ e profanis scriptoribus historiæ* (Paris, 1727, in-12). Ce dernier ouvrage se compose d'extraits d'auteurs grecs, mis en latin par Heuzet, et d'extraits d'auteurs latins, assez souvent altérés, pour en rendre l'explication plus facile aux élèves. Ces altérations ont été l'occasion de querelles pédagogiques; mais on a continué en France à se servir du texte modifié, tandis qu'en Allemagne on adoptait le *Selectæ* de Kappius, qui est conforme aux originaux.

Cf. Chaudon : *Dictionnaire historique et bibliographique.*

HEXAEMERON, poëme de Dracontius (voy. ce nom).

HÉXAMÈTRE (VERS) ou HÉROÏQUE, vers grec et latin, composé de six pieds qui sont des dactyles ou des spondées, comportant une césure au moins, placée après le second pied, ou deux césures, l'une après le premier, l'autre après le troisième pied, ou même trois césures, après le premier, le second et le troisième pied.

I. *Caractère et emploi de l'hexamètre.* — Nous n'entrerons pas ici dans le détail des règles fort rigoureuses auxquelles peu à peu ce vers a été soumis, surtout chez les Latins. On les trouvera dans tous les traités de versification et de prosodie anciennes. Homère, qui l'a employé d'une manière si admirable, ne s'astreignit pas à tant de préceptes et d'entraves imaginés par la suite. La plupart des grands poëtes grecs l'ont imité dans ses libertés prosodiques. Ils ne se sont pas préoccupés du nombre des syllabes du mot final. Ils paraissent n'avoir eu presque aucune autre règle fixe que celle de remplir les six mesures. Pour la coupe de leurs vers, ils n'ont consulté que l'harmonie et souvent, pour la quantité des syllabes finales, ils n'ont suivi d'autre loi que leur volonté. Le vers spondaïque, ou terminé par quatre syllabes longues, n'est pas chez eux, comme chez les Latins, une exception justifiée par l'effet produit, mais une chose de droit habituel, dont ils usent fréquemment. Homère a même ramené le dactyle obligatoire du cinquième pied jusqu'au premier. Il usa, en outre, de vers *acéphales*, commençant par une brève, de vers *lagares* ou grêles ayant un iambe au milieu, de vers *miurus* ou écourtés ayant un iambe au pied final.

Quand Ennius transporta l'hexamètre chez les Latins, ce vers avait déjà été soumis par les métristes grecs à des règles étroites, qui furent encore augmentées. Les licences de quantité furent interdites pour les finales; les césures occupèrent des places fixes; le cinquième pied, si ce n'est pour des raisons d'harmonie imitative ou pour traduire des noms propres tirés du grec, reçut toujours le dactyle. Le dernier mot, quant à sa longueur et à sa nature, fut astreint à des règles sévères. On n'y admit le plus souvent que le substantif et le verbe; on établit les cas où l'adjectif et le monosyllabe pourraient prendre cette place; on en bannit les mots de trois syllabes.

Le vers hexamètre, soit dans sa liberté d'allures, tel que l'employaient les anciens Grecs, soit avec la marche plus régulière et plus gênée qu'il eut chez les Romains, se présente toujours comme le premier de tous les vers. On l'a appelé justement une des plus belles conceptions de l'esprit humain, et les anciens, frappés de ce que le génie des Grecs avait trouvé ce rhythme si harmonieux au berceau de l'art, en attribuaient l'invention aux dieux. On sait que, lorsque Homère le reçut des aèdes, il était déjà perfectionné par un long usage. Les érudits modernes, sur les témoignages de Pausanias, de Proclus et d'Eustathe, en font remonter l'origine à Phémonoë, première prêtresse de Delphes. Ce vers est le seul auquel on puisse donner la majesté soutenue qui convient aux sujets héroïques; cependant il se prête à tous les tons et s'adapte à tous les sujets. Instrument aux sons variés, il est à la fois majestueux et familier, lent et rapide, grave et léger. Ainsi, dans Virgile, il s'approprie au langage gracieux et naïf de l'églogue, à la simplicité et à la précision du poëme didactique, à la noblesse et à la majesté du poëme épique. Aucune matière ne lui est interdite. Le domaine des autres mètres est bien plus limité. On a comparé souvent l'hexamètre à notre alexandrin. Celui-ci s'en rapproche par la dignité; mais il n'a pas une aussi grande flexibilité pour se prêter aux sujets gracieux ou légers.

II. *Différentes espèces d'hexamètre.* — La métrique des Latins admettait, dans certains cas, des licences qui étaient plus générales chez les Grecs. De là naquirent les variétés suivantes de l'hexamètre : le *bucolique*, le *priapéen dactylique*, l'*hexamètre miurus* ou *téliambe* et l'*hexamètre spondaïque*.

BUCOLIQUE (vers), hexamètre ayant un repos après le quatrième pied, lequel est toujours un dactyle. Il était particulièrement employé dans la poésie pastorale. On le trouve fréquemment chez Théocrite, plus rarement chez Virgile.

PRIAPÉEN DACTYLIQUE (vers), hexamètre ayant un repos après le troisième pied, lequel est ordinairement un dactyle. Son nom lui vient de sa ressemblance avec le priapéen trochaïque (voy. ce mot). Cette coupe, selon Térentianus Maurus, ne convient pas à l'épopée. Le priapéen dactylique peut être considéré comme la réunion du glyconique et du phérécratien.

MIURUS (vers), hexamètre dont le dernier pied était un iambe ou un pyrrhique. De là lui est venu son nom, signifiant en grec : « dont la queue est

moins longue (μείων οὐρά). » On l'appelle aussi, par la même raison, *téliambe*, c'est-à-dire « finissant par un iambe (τέλος ἴαμβος) ».

SPONDAÏQUE (vers), hexamètre ayant un spondée au cinquième pied. D'ordinaire il avait un dactyle au quatrième. Les Grecs en faisaient un usage fréquent et sans une intention bien marquée; mais en latin, il servait à peindre un tableau majestueux, à exprimer une action de longue durée. Pour ajouter à l'effet, les poëtes le terminaient presque toujours par un mot de quatre syllabes. Ainsi, Virgile représente Sinon promenant avec lenteur ses regards sur l'armée troyenne :

Constitit, atque oculis Phrygia agmina circumspexit.

Ainsi Vida exprime la mort de Jésus-Christ :

Supremamque auram, ponens caput, exspiravit.

On trouve chez les Grecs, notamment chez Homère, des vers entièrement spondaïques. Il y en eut aussi au début de la poésie latine; mais les poëtes du siècle d'Auguste renoncèrent à ces libertés. — Pour les vers dérivés de l'hexamètre, voy. DACTYLIQUES.

Cf. G. Hermann : *De Metris græcorum et romanorum poetarum* (Leipzig, 1796) ; — L. Quicherat : *Traité de versification latine* (nombr. édit. in-18).

HEXAPLES (LES), édition de la Bible par Origène (voy. ce nom).

HEYDENREICH (Charles-Henri), écrivain philosophique allemand, né à Stolpen (Saxe) le 19 février 1764, mort le 29 avril 1801. Professeur distingué de l'Université de Leipzig, il a publié rapidement toute une série d'ouvrages développant les principes de Kant dans le sens moral et religieux, entre autres : *la Philosophie de la religion naturelle* (Betrachtungen über die Phil. der Natürl. Rel., Leipzig, 1790-1791, 2 vol.); *le Droit naturel d'après les principes de la critique* (System der Naturrechts nach kritischen Principien; Ibid., 1794-1795, 2 vol.); *les Souffrances de l'humanité et la philosophie* (Phil. über die Leiden der Menschheit; Ibid., 1797-1798, 2 vol.); *Vesta ou Mélanges de philosophie* (V. oder Kleine Schriften zur Phil. der Leben; Ibid., 1798-1801, 5 vol.); sans compter un recueil de *Poésies* (Gedichte; Ibid., 1792, 1802, 2 vol.).

Cf. C.-G. Schelle : *Charasteristik C.-H. H.'s* (Leipzig, 1802, in-8) ; — Eichhorn : *Geschichte der Lit.*, t. IV, sect. II.

HEYM (Jean), grammairien et publiciste russe d'origine allemande, né à Brunswick en 1769, mort à Moscou le 28 octobre 1821. Professeur de langues, d'histoire, de statistique et de commerce à l'université de cette ville, il en fut plusieurs fois recteur. On lui doit un double *Dictionnaire allemand-russe-français* (Moscou, 1796-1797, 2 vol. in-4) et *russe-français-allemand* (Ibid., 1799-1802, 3 vol. in-4); une *Grammaire russe* à l'usage des Allemands (1798, in-8, plus. édit.); puis *Encyclopédie géographique et topographique de l'Empire russe* (Ibid., 1796, in-8); *Manuel de la science du commerce* (Ibid., 1804); *Livre de lectures russes* (Ibid., 1805), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biogr. univers. des Contempor.*

HEYNE (Christian-Gottlob), célèbre philologue et archéologue allemand, né à Chemnitz (Saxe), le 25 septembre 1729, mort à Gœttingue le 14 juillet 1812. Fils d'un pauvre tisserand, il eut à lutter longtemps contre la misère, et ne parvint qu'à force de persévérance à faire ses études et à se créer des ressources. Il avait déjà prouvé son savoir et son intelligence par ses éditions de *Tibulle* (Leipzig, 1755) et d'*Épictete* (Dresde, 1756), qu'il n'avait encore obtenu, à grand'peine, qu'une mince place de copiste à la bibliothèque du comte de Brühl. Il devint, en 1763, professeur d'éloquence à l'université de Gœttingue. Plus tard, bibliothécaire en chef, membre et secrétaire perpétuel de la Société royale, il fut comblé d'honneurs universitaires. Membre étranger de l'Institut (classe d'histoire et de littérature ancienne), il faisait partie de toutes les grandes sociétés savantes de l'Europe. Sa réputation européenne jetait sur la ville de Gœttingue un vif éclat.

Parmi les travaux de Heyne, on cite d'abord ses éditions, où le sens critique égale le savoir : les principales sont celles de *Virgile* (Leipzig, 1767-1776, 4 vol.), reproduite, en France, dans la bibliothèque latine de Lemaire, de *Pindare* (Gœttingue, 1774, 3 vol.), de la *Bibliothèque grecque* d'Apollodore (Ibid., 1782, 4 vol.), de *Diodore de Sicile* (Deux-Ponts, 1790-1806, 11 vol., in-8), d'*Homère* (Leipzig, 1802, 10 vol. in-8); cette dernière moins bien accueillie dans toute l'Europe que les précédentes. On lui doit en outre un nombre considérable de dissertations académiques pleines d'érudition et marquées d'un goût juste et délicat de l'antiquité. Insérées en partie dans le recueil de la Société royale, elles ont reparu sous le titre d'*Opuscula academica* (1785-1812, 6 vol. in-8).

Cf. Dacier : *Éloge*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. V ; — A.-H.-L. Heeren : *Chr.-G. Heyne biographish dargestellt* (Gœttingue, 1812, in-4) ; — L. de Sinner, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

HEYWOOD (John), poëte dramatique anglais, mort à Malines vers 1565. Il vécut à la cour de Henri VIII, comme musicien, comme bel esprit de profession et comme auteur de pièces; mais, catholique zélé, il quitta l'Angleterre à l'avénement d'Élisabeth et se retira à Malines, où il mourut. Ses deux fils, Ellis et Jasper, qui partageaient ses talents et ses opinions, quittèrent aussi l'Angleterre et passèrent en Italie. Heywood composa six de ces petites pièces appelées *Interludes*, qui se jouaient à part ou dans les entr'actes des *Moralités*. Cinq parurent en 1533, in-4; la sixième, la plus plaisante, se trouve dans la *Collection d'anciennes pièces* de Dodsley; elle est intitulé : *la Pièce des quatre P.* (the Play called the four P's, a newe and a very mery interlude of a Palmer, a Pardoner, a Polycary, a Pedlar). Ces quatre personnages, pèlerin, marchand d'indulgences, apothicaire et colporteur, font assaut de mensonges. Le pèlerin remporte le prix en affirmant qu'il n'a jamais vu une femme impatiente. On a encore de lui une *Parabole de l'araignée et de la mouche* (A Parable of the spider and the fly, 1556, in-4), dont le chroniqueur Holinshed a dit que l'ouvrage est si subtil que ni celui-là même qui l'a fait, ni aucun de ceux qui l'ont lu, n'ont pu en saisir le sens. Après la mort de Heywood, on publia un volume d'*Œuvres* (Workes, 1576, in-4), contenant un dialogue composé des principaux proverbes de la langue anglaise et six cents épigrammes.

Cf. Warton : *History of English Poetry* ; — Baker : *Biogr. dramatica* ; — Collier : *Hist. of dramatic Poetry*.

HEYWOOD (Thomas), acteur et auteur anglais, des règnes d'Élisabeth, de Jacques Ier et de Charles Ier. On ne sait rien de lui, sinon que sa carrière dramatique s'étendit de 1595 à 1640. Dans cet espace de temps, il déclare avoir composé deux cent vingt pièces, seul ou en collaboration. Vingt-quatre ont été imprimées. La principale, *Une femme tuée avec tendresse* (A woman killed with kindness, trag. 1617, in-4), est insérée dans la *Collection* de Dodsley. Cette pièce est très-touchante ; dans les autres, l'auteur se distingue surtout par l'esprit et l'imagination.

Cf. Baker : *Biographia dramatica*.

HIATUS, rencontre de deux voyelles que l'on ne peut prononcer de suite sans garder les lèvres ouvertes et produire une sorte de bâillement que ce mot latin exprime. Il y a un hiatus inévitable

et qui ne peut donner lieu à aucune remarque de prosodie ni de rhétorique : c'est celui qui se présente dans l'intérieur même des mots, comme *réaction*, *coopérer*, *hiérarchie*, *hiatus* lui-même; mais il y en a un dont nous pouvons surveiller et régler l'emploi : c'est celui qui consiste dans la rencontre de la voyelle finale d'un mot avec la voyelle initiale du mot suivant. Exemple : « Il fait beau aujourd'hui; — il est venu ici hier. » Sur ce point, les préceptes ne manquent pas : préceptes généraux s'il s'agit de la prose, spéciaux et techniques s'il s'agit du vers.

La seule règle, pour la prose, est dans la délicatesse de l'oreille. « C'est, suivant D'Alembert, une puérilité et souvent un défaut contraire à la simplicité et à la naïveté du style que le soin minutieux d'éviter les hiatus dans la prose, comme le pratique l'abbé de La Bletterie. » Il y a des hiatus éloquents, il peut y en avoir d'agréables. Les langues les plus douces à l'oreille sont souvent celles où les hiatus sont le plus multipliés. Le plus mélodieux des dialectes de l'ancienne Grèce, l'ionien, était tout en sons mouillés, en rencontres de voyelles, en hiatus. Les plus grands prosateurs, Hérodote, Thucydide, le divin Platon, ne perdaient pas leur temps à éviter ces prétendues imperfections de style, proscrites seulement par l'école d'Isocrate. Et, pour ne nous occuper que de notre langue, il est clair qu'il y a, même en prose, un concours odieux de mauvais sons que, suivant le conseil de Boileau, il faut fuir, mais naturellement, et par le seul sentiment de l'harmonie, sans se préoccuper de proscrire des rapprochements de voyelles consacrés par l'usage ou commandés par le sens. Il y a des tournures courantes et des nécessités de syntaxe; à s'efforcer de s'y soustraire, l'esprit perd souvent plus que l'oreille ne gagne.

L'hiatus est soumis à des règles plus rigoureuses dans la poésie, du moins chez les Latins et chez nous. Il est à remarquer que les Grecs, à qui les Romains ont emprunté tous leurs mètres, laissaient à leurs écrivains, dans le maniement de chacun d'eux, une liberté d'allures conforme à leur heureux génie. Les règles de l'hiatus ne les gênaient pas plus que celles de la césure. En vain ils ont, pour échapper à la rencontre des voyelles, les procédés de l'élision, de la contraction, de la crase, qui se pratiquent dans leur langue d'évolution originale avec une facilité inconnue à nos idiomes de multiple formation ; ils dédaignent ces légères dissonances dans leur continuelle harmonie. Une foule de vers d'Homère nous offrent des hiatus coup sur coup :

> Ὢ πόποι, οἷον δή νυ θεοὺς βροτοὶ αἰτιόωνται.
> (*Odyssée*, ch. I, v. 32.)
> Αὐτὰρ ἐγὼν Ἰθάκην ἐσελεύσομαι, ὄφρα οἱ υἱὸν.
> (Ibid., v. 88.)

Il n'en est pas de même en latin. Le vers d'Ennius a déjà renoncé à toutes les libertés de celui d'Homère. Quant à Virgile, Ovide, Horace, les rencontres de voyelles sans élision, dans l'intérieur de leurs vers, ne sont que des cas d'exception confirmant la loi générale, absolue, qui les proscrit. On remarque une seule fois, dans tout Horace, cette absence de l'élision si fréquente dans le vers homérique (*Odes*, liv. II, XX) :

> Jam dædaleo ocior Icaro.

Et encore on l'explique ici par une altération du texte. Il y a plusieurs cas non douteux d'hiatus dans Virgile; mais, comme correctif, il abrége la voyelle longue non élidée :

> Implerunt montes, flerunt Rhodopeiæ arces...
> Credimus? an *qui* amant ipsi sibi somnia fingunt?

La prosodie française a proscrit l'hiatus avec une sévérité croissante depuis le XVIe siècle. Pendant la longue période de formation de notre langue, il se produit avec la même liberté que dans la poésie homérique. On ne peut dire que nos grands genres héroïques y perdent cette harmonie soutenue que le français ne comporte pas encore, mais nos chansons d'amour semblent y gagner en grâce nonchalante et naïve. Ainsi, au XIVe siècle, une des meilleures ballades de Guillaume de Machault commence par ces deux vers :

> Dame, vous aim de fin loyal corage,
> Vous *ay aimé et aimeray* toudis.

Au XVe siècle on trouve encore dans le plus célèbre des rondeaux de Charles d'Orléans :

> Il *n'y a* beste *ne oiseau*
> Qu'en son jargon ne chante ou crye :
> Le Temps a laissié son manteau.

Dans Ronsard, l'hiatus ne paraît plus qu'en des locutions toutes faites et qui semblent former un seul tout :

> Nenni, c'est un serpenteau
> Qui vole au printemps nouveau,
> Avecque deux ailerettes,
> *Çà et là* sur les fleurettes

Après Malherbe, on ne se permettra plus cette licence, excepté Racine qui, dans les *Plaideurs*, a si bien montré quelles libertés un genre comme la comédie peut se donner :

> *Tant y a* qu'il n'est rien que votre chien ne prenne.

Du reste, pour être absolues, les règles n'en sont pas moins parfois bizarres. Il y a eu des hiatus de convention, des hiatus pour les yeux plus que pour l'oreille, et les mêmes rencontres de sons ont été permises ou condamnées en raison de lettres qui ne se prononcent pas. « Notre poésie, dit D'Alembert, me paraît ridicule sur ce point; on rejette : J'ai vu mon père immolé à mes yeux, et l'on admet : J'ai vu ma mère immolée à mes yeux, quoique l'hiatus du second soit beaucoup plus ridicule ». Il en est de même des mots *plaie*, *joie*, *proue*, *vue*, et autres semblables devant une voyelle initiale : ce sont de réels hiatus que des accidents de l'orthographe, étrangers à l'harmonie, ont sauvés de la proscription générale.

Cf. Les divers cours et traités de rhétorique et de prosodie et de grammaire, notamment la *Grammaire grecque* de Matthiæ et la *Grammaire comparée des langues classiques* de F. Baudry, 1re partie ; — D'Alembert : *Lettre à Voltaire*, 11 mars 1770.

HIÉROCLÈS (Ἱεροκλῆς), sophiste grec du IVe siècle après J.-C. Dévoué à la religion païenne, il fut, sous Dioclétien, proconsul en Bithynie. Nous savons, par Lactance qui l'a cité et par Eusèbe qui l'a réfuté, que Hiéroclès écrivit contre Jésus-Christ et ses disciples un ouvrage intitulé : Λόγοι φιλαλήθεις πρὸς τοὺς Χριστιανούς, *Discours amis de la vérité contre les chrétiens*. Chateaubriand lui a donné un rôle dans ses *Martyrs*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

HIÉROCLÈS, philosophe grec du Ve siècle après J.-C., né probablement en Égypte. Il habita Alexandrie, où il enseigna avec éclat le néo-platonisme. Mandé à Byzance, il fut traduit devant les juges comme idolâtre. On le battit de verges; il subit ce supplice courageusement, et recueillant de son sang dans une main, le jeta au visage du bourreau, en prononçant ces mots d'Homère : « Tiens, bois, voici du vin; mange de la chair humaine, cyclope! » Après un exil, qui finit avec le règne de Pulchérie, il revint prendre son enseignement à Alexandrie. Ce qui nous reste des écrits de Hiéroclès confirme les éloges que donnaient les contemporains à son érudition, à son style ferme et concis, sans ornements superflus. Nous avons son *Commentaire sur les vers dorés de Pythagore*, des fragments de son traité *Sur la Providence et le Destin*, et d'un autre *Sur les Maximes des phi-*

losophes. La meilleure édition de *Hiéroclès* est celle de Needham, avec version latine par Courtier et Giraldi, prolégomènes par Pearson, notes par Ficin et Casaubon, vie de Hiéroclès par Needham (Cambridge, 1709, in-8). Le *Commentaire sur les vers dorés* a été traduit en français par Guill. Regnaud, sous le titre d'*Institution divine contre les athéistes* (Lyon, 1560, in-8), et par Dacier (Paris, 1706, 2 vol. in-12).

Il existe un ouvrage intitulé 'Ἀστεῖα, et, selon Boissonade, Φιλόγελως, recueil d'anecdotes plaisantes et de bons mots, qui a été attribué à Hiéroclès le néo-platonicien, mais qui est évidemment d'une époque bien postérieure. Publié d'abord, avec une version latine, par Marquard Freher, sous le titre de *Facetiæ* (Ladembourg, 1605, in-8), il a été réédité dans le *Hiéroclès* de Needham, puis par Coray (Paris, 1812, in-8), par Boissonade (Paris, 1848, in-8), etc.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

HIÉROGLYPHES (du grec ἱερὸς, sacré, et γλύφειν, graver). On désigne sous ce nom plusieurs sortes d'écritures figuratives et symboliques qui ont été usitées au Mexique, en Chine, chez les Scythes, les Indiens, les Éthiopiens et plus particulièrement en Égypte. Car en général on entend par hiéroglyphes l'écriture des anciens Égyptiens. Celle-ci se compose de signes représentatifs des choses matérielles reproduites dans leur ensemble, ou seulement dans quelques-unes de leurs parties, corps célestes, hommes, animaux, végétaux, armes, ustensiles, etc. C'est, dans ses principaux traits, une écriture idéographique.

Les Égyptiens ont employé trois sortes d'écritures, procédant toutes les trois à des degrés différents de la représentation figurée : *l'hiéroglyphique*, *l'hiératique* et *la démotique*. L'emploi des écritures hiéroglyphique et hiératique était limité à la langue sacrée; l'hiéroglyphique se traçait sur la pierre des monuments; l'hiératique, composée des éléments de la précédente, réduits à une forme cursive, était à l'usage de la caste sacerdotale, qui s'en servait pour la composition et la reproduction par la copie des livres religieux et scientifiques. L'écriture démotique ou épistolographique était plus répandue et affectée aux affaires, aux relations, aux besoins ordinaires de la vie. Les caractères extraits de l'écriture hiératique étaient en petit nombre et avaient une valeur phonétique. Cet alphabet se rapprochait assez de celui des langues modernes. Il servait à l'expression, par l'écriture, de la langue vulgaire de l'Égypte, qui par ses transformations est devenue le copte.

Pour l'écriture hiéroglyphique, on usa de deux méthodes : on indiqua la partie pour le tout, ou l'on substitua à un objet l'image d'un autre objet de qualités identiques. Ainsi furent créés deux sortes de signes: les signes curiologiques et les signes tropiques. Cette écriture était aisément déchiffrable après une courte initiation. Mais bientôt s'introduisirent les hiéroglyphes symboliques, qui devinrent à la longue de véritables énigmes. Le nombre de signes hiéroglyphiques, tant figuratifs que symboliques, s'élève, d'après le relevé fait sur les monuments qui nous sont connus, à 800 environ; à ces caractères se trouvaient mêlés, dès les temps les plus reculés, des caractères purement phonétiques, ayant une valeur alphabétique ou syllabique. Ces derniers caractères s'élèvent à plus de 300. L'alphabet ou syllabaire phonétique était formé de signes répondant à l'articulation de la première partie du nom de l'objet représenté. Les Égyptiens se servaient à la fois, dans le même texte et dans le même mot, des trois sortes d'écritures: signes figuratifs, expression symbolique tirée d'objets matériels, servant à rendre les idées abstraites, et syllabaire phonétique destiné à donner l'articulation des mots, ou à les compléter grammaticalement, ou à faire connaître un équivalent tiré d'une langue étrangère.

Il y avait aussi beaucoup de signes qui étaient à la fois idéographiques et phonétiques, c'est-à-dire qu'ils représentaient l'objet et donnaient son nom. Les voyelles qu'on rencontre dans les caractères phonétiques sont initiales ou finales : dans le corps des mots les voyelles ne se trouvent pas exprimées, et c'est là un trait de ressemblance de l'écriture égyptienne et des écritures sémitiques. Il y a des signes que l'on a appelés déterminatifs, qui, placés après le mot, servent à indiquer le genre, le nombre, l'espèce : ainsi deux jambes sont le déterminatif des verbes de mouvements, etc. La liste de ces signes s'élève à plus de 100 : elle n'est pas complète et la sagacité des égyptologues s'exerce à en accroître le nombre. Les caractères hiéroglyphiques se disposaient tantôt de haut en bas, en colonnes verticales, tantôt de gauche à droite ou de droite à gauche, en colonnes horizontales. Les têtes des représentations d'êtres animés sont tournées du côté où commence la ligne d'écriture.

Les Grecs ont appelé hiérogrammates les prêtres chargés de conserver, comme un dépôt, la science de l'écriture hiéroglyphique. L'emploi de cette écriture fut abandonné en Egypte lorsque le christianisme s'introduisit dans ce pays. La langue vulgaire, devenue le copte, constitua son alphabet sur les bases de l'alphabet grec. Le sens des caractères mystérieux de la caste sacerdotale se perdit. Les Arabes, maîtres de l'Égypte, donnèrent à ces signes le nom d'écriture des oiseaux, à cause du grand nombre d'oiseaux qui s'y trouvent représentés. Quinze cents ans s'écoulèrent sans qu'aucune tentative fût faite pour trouver la signification des hiéroglyphes. En 1652, le Jésuite Kircher s'attacha le premier à pénétrer, par l'étude des obélisques, le secret des monuments de l'antique Égypte. Bien que ses idées ne fussent pas toutes justes et qu'il soutînt que les hiéroglyphes étaient purement idéographiques, il eut le mérite d'appeler l'attention des savants sur un sujet d'études fécondes en résultats. Au siècle suivant, Warburton, Thomas Astle, Zoega, firent faire un pas à la science du déchiffrement de l'écriture égyptienne. Ce dernier reconnut, d'après le nombre relativement restreint des signes dont les obélisques sont revêtus, que certains d'entre eux devaient avoir une valeur phonétique. Les travaux de la commission scientifique adjointe à l'expédition française d'Égypte apportèrent un contingent nouveau d'observations. Silvestre de Sacy détermina dans l'inscription de Rosette la place des noms propres; Ackerblad les déchiffra avec assez de précision. Thomas Young, qui devait plus tard contester les découvertes de Champollion, publia 200 groupes hiéroglyphiques et tenta de donner l'explication d'un grand nombre d'entre eux ; mais ses recherches, fondées sur le caractère absolument idéographique de l'ancienne écriture égyptienne, dont il n'exceptait que la transcription des noms propres, demeurèrent stériles. Enfin de 1822 à 1828, Champollion publia les résultats des travaux qui l'ont illustré. Il parvint à donner le sens d'un certain nombre de légendes royales et impériales, tracées pendant la domination grecque et romaine sur des monuments que l'on croyait d'une très-haute antiquité. Il reconnut et définit les trois systèmes employés : hiéroglyphique, hératique et démotique et, par sa connaissance du copte, il parvint à reconstituer une grammaire et un dictionnaire de l'ancien égyptien. Les explications de Champollion, approuvées par S. de Sacy, rencontrèrent d'abord bien des incrédules, entre autres le docteur Dujardin et Klaproth. Puis les principes posés par lui furent continués et développés par Rosellini, Salvol-

ni, Lepsius, Bunsen, le vicomte de Rougé, Prisse d'Avesne, Auguste Mariette, etc.

Cf. Kircher : *Œdipus ægyptiacus* (Rome, 1652, 4 vol. in-fol.), et *Obelisci ægyptiaci interpretatio* (Ibid., 1666, in-fol.) ; — Warburton : *Essai sur les hiéroglyphes égyptiens* (Paris, 1724, 2 vol. in-12) ; — De Guignes : *Essai sur la lecture et l'intelligence des hiéroglyphes*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, t. I ; — Quatremère de Quincy : *Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte* ; — Champollion : *Lettres à M. Dacier sur l'alphabet des hiéroglyphes* (1822), *Lettres à M. de Blacas sur le musée égyptien de Turin* (1824-26), *Précis du système hiéroglyphique* (1824-28), etc. ; — Fortia d'Urban : *Sur les Trois systèmes d'écriture des Egyptiens* (Paris, 1833, in-12) ; — Salvolini : *Analyse grammaticale des différents textes anciens égyptiens* (Paris, 1835, in-4) ; — H. Salt : *Essai sur le système des hiéroglyphes phonétiques*, traduction française par Devère (1827) ; — Klaproth : *Examen des travaux de Champollion sur les hiéroglyphes* (1832) ; — Thomas Young : *Rudiments of an Egyptian dictionary* (1831) ; — Lepsius : *Lettre à M. Rosellini sur l'alphabet hiéroglyphique* (Rome, 1837, in-8) ; — Ideler : *Hermapion, sive rudimenta hieroglyph. veter. Ægypt. litteraturæ* (Leipzig, 1841, in-4) ; — Bunsen : *Aegyptens Stelle in der Weltgeschichte* (Hambourg, 1845) ; — F. de Saulcy : *De l'Etude des hiéroglyphes*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juin 1846) ; — Brugsch : *Scriptura Ægyptiorum demotica* (Berlin, 1848), et *Collection de documents en écriture démotique* (Ibid., 1850, t. I) ; — le vicomte de Rougé : *Notice des monuments égyptiens du Louvre* (Paris, 1854), et articles dans la *Revue archéologique* ; — Mariette Bey : *le Serapeum de Memphis* (Ibid., 1857 et suiv., in-fol.) ; — A. Chabas : *l'Inscription hiéroglyphique de Rosette, analysée*, etc. (Ibid., 1867, in-8).

HIÉRON, ouvrage de Xénophon (voy. ce nom).

HILAIRE DE POITIERS (saint), *Hilarius Pictaviensis*, écrivain ecclésiastique latin, né vers 300 à Poitiers, mort le 1er novembre 367. Évêque de sa ville natale, il attaqua la doctrine de Saturnin, évêque d'Arles, qui professait l'arianisme, et condamné en 356 par le concile de Béziers, qui se composait en grande partie de prélats hérétiques, il fut exilé en Phrygie par les ordres de l'empereur Constance. Il employa son exil à composer des ouvrages contre la secte arienne. Rendu à son siége en 361, il continua à combattre l'hérésie en Gaule et en Italie. Saint Jérôme a surnommé saint Hilaire « le Rhône de l'éloquence latine ». Son style se distingue en effet par le mouvement et par l'impétuosité.

On a de lui : *Ad Constantium Augustum liber primus et secundus; De Synodis fidei catholicæ contra Arianos; De Trinitate libri XII; Contra Constantium Augustum liber; Contra Arianos, vel contra Auxentium Mediolanensem liber; Commentarii in Psalmos.* D'autres ouvrages, mentionnés par saint Jérôme, entre autres un livre d'*Hymnes*, sont aujourd'hui perdus. Quelques autres, comme un *Poëme sur la Genèse*, lui sont faussement attribués. Les *Œuvres* de saint Hilaire ont été publiées par dom Constant (Paris, 1693, in-fol.), par Sc. Massei (Vérone, 1730, 2 vol. in-fol.), par Oberthur (Wurtzbourg, 1781-1788, 4 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. I; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I.

HILAIRE D'ARLES (saint), *Hilarius Arelatensis*, écrivain ecclésiastique latin, mort le 5 mai 449. Il fut élevé au monastère de Lérins par les soins de saint Honorat, dont il était le fils, selon la *Gallia christiana*. Appelé à l'archevêché d'Arles, il soutint avec fermeté son indépendance contre l'archevêque de Vienne, malgré le pape et l'empereur. Le plus important des écrits de saint Hilaire est une *Vie de saint Honorat*, remarquable par l'élégance du style. On la trouve dans la *Chronique de Lérins*, par V. Barral (Lyon, 1613, in-4), dans l'*Appendice* des *Œuvres de Léon Ier*, éditées par Quesnel (Paris, 1675, in-4), dans la *Bibliothèque des Pères*, de Lyon (1677), et dans les *Opera Vincentii Lirinensis et Hilarii Arelatensis*, par J. Salinas (Rome, 1731, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. II ; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I.

HILARIUS, poëte d'origine anglaise du XIIe siècle. Il paraît avoir passé presque toute sa vie en France, et il fut le disciple d'Abélard, au Paraclet. Il a écrit trois mystères : *la Résurrection de Lazare, l'Image de saint Nicolas, l'Histoire de Daniel*, qui sont peut-être les plus anciens spécimens connus de ce genre de poésie dramatique qui, composée dans les couvents, avait pour théâtre les églises mêmes. Ils sont écrits en latin, rimé et mêlé de français. Cette forme de poésie farcie est aussi employée dans une chanson d'Hilarius à Abélard. Les *Hilarii versus et ludi* ont été publiés par Champollion-Figeac (Paris, 1838, in-12).

Cf. Th. Wright : *Biographia britan. lit., anglo-norman period ;* — H. Morley : *English writers before Chaucer.*

HILARODIE, petite pièce de vers badins faite ou chantée par l'hilarode grec. En se développant, elle devint un genre dramatique inférieur, analogue, croit-on, à la parodie.

HILARO-TRAGÉDIE, sorte de tragi-comédie qu'on appela aussi à Rome *rhintonica*, de Rhinton, poëte de Tarente, qui en avait fourni des modèles. On la nomma également *latina comœdia* et *comœdia italica*. Le dénoûment en était heureux, et le héros sur lequel on avait pu s'attendrir sortait toujours inopinément d'une situation fâcheuse. L'hilaro-tragédie est la plus ancienne forme de la tragédie larmoyante.

HILDEBERT, théologien français, né vers 1055 à Lavardin dans le Vendômois, mort en 1133. On croit qu'il fut élève de Bérenger. Nommé évêque de Saintes en 1096, et archevêque de Tours en 1125, il prit une grande part aux affaires ecclésiastiques de son temps. Ses *Œuvres*, publiées par Beaugendre (Paris, 1708, in-fol.), contiennent des écrits théologiques où il suit la doctrine de saint Augustin; des lettres intéressantes, surtout en ce qui concerne les prétentions opposées de l'Eglise et de l'État au XIIe siècle; des sermons, un poëme *De ornatu mundi* et autres poésies latines qui lui ont fait une brillante réputation.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XI.

HILDEBRAND (LE CHANT DE), chant héroïque des anciens Germains. Il ne nous reste qu'un fragment de ce curieux monument de poésie épique, qui remonte aux temps de Charlemagne. Le sujet du poëme appartient aux légendes allemandes de la période gothique relatives au héros Dietrich de Berne, le même que Théodoric le Grand. Le fragment conservé est le récit d'une rencontre sur le champ de bataille, entre Hildebrand et Hadebrand (Htibraht et Hadubraht), le père et le fils. En vain le père veut se faire reconnaître de son fils, pour prévenir une lutte parricide ; il ne peut le convaincre, et un combat acharné s'engage. Ce fragment, traduit plusieurs fois en français, notamment par Michelet dans son *Histoire de France* (tome I, pag. 191), est un témoignage précieux de la langue, des idées et des sentiments de ces temps reculés. Il est écrit en bas-allemand et le vers est à allitération. Le *Chant de Hildebrand* a été retrouvé, en 1812, par les frères Grimm, sur la couverture d'un manuscrit du livre *de la Sagesse*, dans l'abbaye de Fulde.

Cf. Les frères Grimm : *die Beiden œltesten deutschen Gedichte* (Cassel, 1812), et G. Grimm : *De Hildebrando, antiquissimi carminis fragmento* (Gœttingue, 1830).

HILDEGARDE (sainte), mystique allemande, née vers 1100, morte en 1180. Fondatrice et supérieure du couvent de Saint-Rupert, près de Binghen, elle est célèbre par ses visions et ses extases dont le pape Eugène II l'autorisa à publier la relation. Elle

écrivit tant en allemand qu'en latin, sans avoir jamais étudié cette dernière langue, plusieurs ouvrages curieux sur les voies de Dieu et sur les éléments des sciences; mais on cite surtout pour la vivacité imagée du style et pour l'intérêt historique et théologique ses *Lettres*, qui ont été insérées dans la *Bibliothèque des Pères* et dans la collection de dom Martenne.

Cf. Baillet : *Vie des saints*; — Lenglet du Fresnoy : *Traité des apparitions, des visions*, etc., ch. X; — Ch. Meiners : *Dissertatio de S. Hildegardis vita, scriptis et meritis* (Gœttingue, 1793, in-4); — Ferd. Denis : *Moyen âge et renaissance*, t. IV.

HILDUIN, hagiographe français, mort en 842. Nommé abbé de Saint-Denis en 814, il reçut de Louis le Débonnaire la charge d'archichapelain du palais, et la direction des affaires ecclésiastiques de l'empire. Il joignit à l'abbaye de Saint-Denis celles de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Médard de Soissons. Il eut Hincmar pour élève. On a de lui, sous le titre d'*Areopagitica* (Cologne, 1563, et Paris, 1565, in-8), une vie de saint Denis l'apôtre des Gaules, qu'il confond avec l'Aréopagite. Cette erreur dura jusqu'au XVII^e siècle.

Cf. Fabricius : *Biblioth. latina medii ævi*, t. III; — *Histoire littéraire de la France*, t. IV.

HILLER (Philippe-Frédéric), poëte allemand, né à Mulhouse sur l'Enz le 6 janvier 1699, mort en 1769. Pasteur dans sa ville natale, il fut un des adeptes du piétisme et s'en inspira dans ses nombreuses poésies. Il produisit plus de mille pièces, dont les meilleures traitent de l'amour de Dieu, avec un certain souffle poétique. Son principal recueil est intitulé : *Trésor des chants religieux* (Geistliches Lieder Kaestlein; Stuttgart, 1762-1767, 2 vol.).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deut. Lit.*, t. II.

HIMÉRIUS, Ἱμέριος, sophiste grec du IV^e siècle, né à Pruse en Bithynie. Après s'être acquis une réputation en déclamant des discours dans plusieurs villes importantes, il enseigna l'éloquence à Athènes. Parmi ses élèves, il compta saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et Julien l'Apostat, dont il devint le secrétaire. Il était né et resta païen. Photius l'accuse « d'aboyer contre les chrétiens », quoique ses œuvres soient empreintes de modération. Il nous reste de lui vingt-quatre discours complets, et des fragments de quarante-sept autres. Ils ont les défauts des rhéteurs : plus d'emphase que de grandeur, de la recherche à défaut d'idées. Ils ont été publiés par Wernsdorf (Gœttingue, 1790, in-8), et par M. Dübner, à la suite de *Philostrate*, dans la *Bibliothèque* Didot.

Cf. Wernsdorf : *Introduction* et *Notes* de son édition.

HIMYARITE (LANGUE), ancienne langue arabe de l'Yémen et de la région orientale de l'Arabie. Elle est encore parlée, ainsi que l'a reconnu, en 1837, Fulgence Fresnel, par plusieurs peuplades de l'Arabie méridionale entre le Hadramaut et l'Oman, surtout dans le pays de Mahrah, à Mirbat et à Zhéfar. Cette région, regardée par les Arabes de l'Hedjaz comme tout à fait barbare, a été presque fermée à l'islamisme jusqu'à ces dernières années, et a pu ainsi conserver des traces de la langue primitive de l'Arabie méridionale. M. Fresnel appela langue ekhili, du nom de la race qui la parle, la langue himyarite. Elle était encore usitée dans l'Yémen au XIV^e siècle, selon un passage du *Mouzir* de Soyouti. Mais l'islamisme avait porté une profonde atteinte à la langue et à la civilisation himyarites; la langue fut expulsée d'une grande partie de son domaine par l'arabe koreïschite, qui devint inséparable de la conquête musulmane. Analogue à l'éthiopien, et se rapprochant en certains points de l'hébreu, l'himyarite différait de l'arabe maddique ou de Modhar à tel point que ceux qui parlaient ces deux langues ne pouvaient pas toujours se comprendre. Cette différence a suffi pour justifier aux yeux des philologues la place distincte qu'ils ont accordée à la langue de l'Yémen. D'autre part, il a été signalé une analogie évidente entre cette langue et l'éthiopien ou ghez. Selon quelques linguistes, elle aurait été aussi très-rapprochée du syriaque. M. Renan a constaté, après Pococke, que la langue himyarite s'éloigne moins que l'arabe proprement dit des dialectes sémitiques du Nord. Son alphabet est celui que les historiens arabes désignent sous le nom de *Musnad* ou *Mosnad* et qui était à peu près tombé en désuétude dès le temps de Mahomet. Deux manuscrits de la bibliothèque de Berlin ont fourni des alphabets himyarites; Fourmont et Assemani ont cru reconnaître les caractères himyarites dans des formules de talisman qu'on trouve en tête de quelques manuscrits arabes. MM. Fresnel et Arnaud ont découvert et recueilli chez les tribus qui occupent l'ancien pays de Saba, un grand nombre d'inscriptions himyarites. Gesenius, Rodiger et Osiander se sont fait remarquer par leurs efforts à les déchiffrer.

Cf. J.-R. Wellstedt : *Travels in Arabia* (Londres, 1838, 2 vol.); — Mohl et Fresnel, dans le *Journal asiatique* (février-octobre 1845); — Krapf, dans le *Zeitschrift* de Hoefer; — E. Renan : *Histoire et système comparé des langues sémitiques* (Paris, 1855, in-8).

HINCMAR, théologien français, né vers 806, mort le 21 décembre 882. D'une illustre naissance et parent de Bernard, comte de Toulouse, il fut élevé à l'abbaye de Saint-Denis, sous la direction de Hilduin. Appelé à la cour par Charles le Chauve, il y acquit bientôt une grande influence et fut élu archevêque de Reims en 845. Cette haute situation, la faveur dont il jouissait près du souverain, son caractère emporté et dominateur, le poussèrent à se regarder comme le chef du clergé des Gaules et à s'immiscer en maître dans toutes les affaires ecclésiastiques. Il sacra quatre rois et quatre reines, assista à trente-neuf conciles et exerça, souvent avec cruauté, un véritable pouvoir despotique Ses écrits reflètent son caractère et son temps. Eloquents et parfois élevés, ils offrent souvent des images de mauvais goût et des passages où l'on sent la dureté et l'emportement. Ce sont des *Lettres*, un *Traité sur la prédestination*, un recueil de *Capitulaires*, etc. Ses œuvres ont été réunies par le P. Sirmond (Paris, 1645, 2 vol. in-fol.), avec un supplément publié par le P. Callot (1688) Quelques opuscules, manquant à ces recueils, se trouvent dans les Collections des conciles.

Cf. Le P. Sirmond : *Introduction* à son édition; — Flodoard : *Ecclesiæ remensis historia*; — W.-Fr. Gess : *Merkwürdigkeiten aus dem Leben und Schriften H.'s* (Gœttingue, 1806, in-8); — Loupot : *Hincmar, sa vie, ses œuvres, son influence* (Paris, 1869); — *Histoire littéraire de la France*, t. V; — *Gallia christiana*, t. IX.

HINDOUÏE (LANGUE), et HINDIE. L'hindouï qui, dans les temps modernes, est devenu l'hindî, est une des langues de l'Inde de la famille indo-européenne. Formé au IX^e siècle, avec les matériaux du sanscrit et au détriment de cet idiome, qu'il remplaça dès lors comme langue vulgaire, l'hindouï se répandit dans toute l'Inde septentrionale. Il s'est perpétué jusqu'à nos jours dans le *braj-bhakha*, parlé dans le pays de Braj (Bundelkund). Le braj-bhakha se subdivise lui-même en *bhahka* proprement dit, *khâri-boli* (langue pure) ou thenth, usité à Delhi et à Agra, forme de l'hindouï moderne ou hindi à peu près exempte d'éléments étrangers, enfin en *pourbi-bhakha* ou bhakha oriental dont l'emploi a lieu à l'orient *(purb)* de Delhi, à Aoude et à Benarès. L'hindouï a été la langue de tous les Hindous de l'Inde non musulmans. Ses dérivés sont restés les idiomes des populations brahmaniques Sous le rapport de la

grammaire, l'hindouï et l'hindî ne diffèrent pas de l'hindoustani (voy. ce mot). L'alphabet dêvanagari, conservé par l'hindouï, est passé dans l'hindî légèrement modifié. Les commerçants et les castes inférieures se servent aussi d'un autre alphabet, nommé kaïthi.

Cf. Ballantyne : *Elements of hindi and brajbhakha grammar* (Londres, 1839, in-4) ; — Thompson : *Dictionary hindi-hindee and hindoostanee selections* (Calcutta, 1827, in-4) ; — Garcin de Tassy : *Rudiments de la langue hindouïe* (Paris, 1847, in-8).

HINDOUSTANIE (LANGUE), l'une des langues de l'Inde, appartenant à la famille des langues indo-européennes. L'hindoustani se forma vers le temps de l'invasion de Mahmoud le Gaznévide (XIe siècle). Au siècle suivant, lors de l'établissement à Delhi de la dynastie Pathane, il se fit, dans les villes soumises aux musulmans, une combinaison plus complète du nouvel idiome, mélange du prâcrit (qui est lui-même un sanscrit altéré) et du persan. Quelques linguistes, Garcin de Tassy entre autres, divisent l'hindoustani en hindoustani ancien ou hindouï et en hindoustani moderne. Mais cette distinction n'est généralement pas admise : l'hindouï, dont la formation a précédé de plus d'un siècle celle de l'hindoustani, s'est perpétué jusqu'à nos jours sous la forme modernisée de l'hindî (v. l'art. ci-dessus). L'hindoustani moderne, ou hindoustani proprement dit, comprend deux dialectes, l'un au nord, l'*ourdou*, (langue des camps), l'autre au sud, le *dakhni*, tous deux en usage chez les populations musulmanes ; et un patois appelé *moors*, contenant un grand nombre de mots empruntés aux nations avec lesquelles la population des villes maritimes s'est trouvée en rapport.

Comme langue parlée, l'hindoustani a dans toute l'Asie une réputation incontestée d'élégance et de pureté. D'après une définition proverbiale, d'origine persane, l'arabe serait la base des langues de l'Orient musulman et le plus parfait des idiomes ; le turc, la langue des arts et de la littérature légère ; le persan, celle de la poésie et de l'histoire ; mais l'hindoustani, réunissant les qualités propres aux trois autres idiomes asiatiques, serait préférable, en particulier, comme langue usuelle, parce qu'il est expressif et poli. L'emploi de l'hindoustani acquiert chaque jour une plus grande importance. Il a remplacé le persan dans l'administration et les tribunaux. Les musulmans de l'Inde le parlent à l'exclusion de tout autre idiome. Le chiffre de la population dont l'hindoustani est le lien commun, est, selon les différents calculs, de 20, de 40 ou de 130 millions. L'hindoustani est aussi, dans l'Inde, l'idiome généralement adopté par les promoteurs de doctrines philosophiques ou de réformes religieuses. Les chefs des sectes modernes hindoues et musulmanes, Kabîr, Nânak, Dâdu, Birbhân, Bakhtawar, le saïyid Ahmad, s'en sont servis. Leurs livres, les prières et les hymnes à l'usage de leurs disciples sont dans cette langue.

La grammaire est plus simple que celle du sanscrit. Il y a en hindoustani deux genres, deux nombres et six cas pour les noms, les adjectifs et les pronoms. Le verbe actif se forme ordinairement du neutre. Garcin de Tassy a rangé en dix classes les verbes composés : nominaux ou adverbiaux, d'intensité, potentiaux, complétifs, inchoatifs, permissifs, acquisitifs, de désir et de proximité, fréquentatifs, continuatifs. La voix neutre, la voix active et la voix passive se conjuguent chacune sur un seul paradigme. L'alphabet hindoustani n'est autre chose que l'alphabet arabe, auquel on a ajouté un certain nombre de lettres pour représenter les articulations et les sons persans et indiens inconnus aux Arabes. Il est composé de 14 voyelles et 47 consonnes.

Cf. V. Schultz : *Grammatica hindostanica* (Halle, 1745, in-4) ; — J. Gilchrist : *Dictionary english and hindoostanee* (Calcutta, 1787, 2 vol. in-4), et *Hindoostanee philology* (Edimbourg, 1810, in-4) ; — Harris : *A Dictionary english and hindostany* (Madras, 1790, in-4) ; — J. Shakespear : *A Grammar of the hindustani language* (Londres, 1818, in-4), et *Dictionary hindustani and english* (5e édit., 1846, in-4) ; — W. Price : *Grammar of the hindoostanee language* (Londres, 1827, in-4) ; — Sandford Arnot : *Hindustani grammar* (Londres, 1831, in-8) ; — Garcin de Tassy : *Rudiments de la langue hindoustanie* (Paris, 1833, in-4) ; — *Hindee and hindoostanee selections* (Calcutta, 1827, in-4); — Dunkan Forbes : *A Grammar of the hindoustani language* (Londres, 1848).

HINDOUSTANIE (LITTÉRATURE) et HINDIE. La littérature hindie est celle des Hindous modernes. Elle continue dans l'Inde, dans un idiome dérivé du sanscrit, la littérature brahmanique. La littérature hindoustanie est celle des Musulmans et ses productions sont, dans une langue qui est aussi d'origine sanscrite, fortement mélangées d'arabe. Ces littératures, selon l'assertion de l'indianiste Wilson, fortifiée par l'opinion autorisée de Garcin de Tassy, offrent un très-grand intérêt par leurs œuvres poétiques, historiques et philosophiques. L'hindoustanie est la plus riche des deux. Elles sont néanmoins peu étudiées et resteront sans doute longtemps en défaveur, parce qu'elles ont trop emprunté aux littératures sanscrite, persane et arabe, et que leurs œuvres principales sont peu originales.

Dans l'Inde, tout est en vers, romans, histoires, traités didactiques, légendes des monnaies et jusqu'aux dictionnaires. La poésie sert aussi à répandre les doctrines philosophiques des réformateurs, et c'est la langue hindoustanie qui a la préférence de ceux-ci. Les productions de la littérature hindoue se divisent, suivant la classification sanscrite, en *Akhyana*, contes, légendes, etc.; en *Adikavya*, poésies primitives, et en *Itihâça*, histoires, récits en vers, ou en prose entremêlée de vers, recueils de contes et d'apologues, tels que le *Totâ Kahâni* (Contes d'un perroquet), le *Singhaçan-Battici* (le Trône enchanté), le *Baïtal-Pachici* (Narrations de Baïtal), etc. Il faut ajouter à ces quatre classes d'ouvrages quelques livres en prose ordinaire ou rimée, dans lesquels les citations en vers abondent. Parmi ces livres se trouvent des chroniques que les savants anglais utilisent pour leurs travaux historiques sur l'Inde.

Il y a, tant dans la littérature hindouïe que dans l'hindoustanie, une incroyable variété de genres de poésie, ayant chacun leur nom particulier, leurs sujets et leurs règles propres. Le nom se tire d'ordinaire du nombre des vers et des conditions rhythmiques ou bien des circonstances auxquelles la pièce de poésie est appropriée. Le nombre de vers est souvent très-restreint, mais les artifices de versification n'en sont pas moins compliqués. Dans l'hindouï, on ne distingue pas moins d'une quarantaine de ces genres de poésie : le *chaupaï*, le *doha*, le *sloka*, simples distiques; le *badhava*, le *quitta*, quatrains; le *chand*, le *chappaï*, sixains; le *band*, l'*abheng*, le *guit*, etc., stances, odes ou chansons; le *tappa*, chanson à refrain; le *chaturang*, chanson à quatre parties sur quatre airs différents; le *dadra*, le *raçadik*, chant érotique; le *bhathyal*, le *marcya*, complainte ou chant funèbre; le *dhammal*, le *dipachandi*, le *holi*, chant de carnaval; le *sadra*, chant de combat; l'*hindola*, le *jhulna*, chant de la balançoire; le *malaï*, chant de la saison des pluies; le *mongal*, le *sohlâ*, chants des fêtes publiques; puis les logogriphes, les énigmes, les sentences en vers, celles-ci très-fréquentes sous le nom de *ramaïni*; les lettres avec vers, *inscha;* enfin des mètres calqués sur ceux des Arabes, comme le *mustazad*, le *rag*, sortes de gazels hin-

douïs. Les genres propres à la poésie hindoustanie, en dehors des précédents, sont : le *rubaï* et le *rubyat*, sortes de quatrains d'une composition parfois très-compliquée ; le *tarikh*, chronogramme ; le *masnavi*, forme assez savante, commune aux Persans, aux Turcs et aux Arabes; le *chistan*, énigme; le *soz*, le *taschib*, poëmes érotiques; le *tazmin*, commentaire poétique d'autres poëmes.

Les œuvres de la littérature hindoustanie rentrent naturellement dans les sept divisions suivantes : 1° la poésie héroïque, comprenant les grands poëmes historiques qui prennent le nom de *nama* (livres) et les *quissas* ou romans en vers; les ouvrages historiques en prose poétique, les romans légendaires, dont les sujets préférés sont, comme chez les Persans, les Arabes et les Turcs, les exploits d'Alexandre le Grand, les amours de Khusran et de Schîzîn, ceux de Joseph et de Zalikhâ, de Majnun et de Laïla; des romans de chevalerie, tels que le *Quissa-i Amir Hamza*, le *Khawir-Nama;* des contes, notamment ceux des *Mille et une nuits*, dont il existe des traductions en hindoustani, et le *Khirad Afoz*, le *Mufarrah Ulculub*, etc.; — 2° les élégies et complaintes; — 3° les ouvrages de morale, les *Pand-nama* (livres des conseils), les *Akhlacs*, traités en prose mêlée de vers; — 4° la poésie érotique, les *gazels* mystiques et les poëmes philosophiques des safis musulmans, qui enseignent une sorte de panthéisme dans un style licencieux ; — 5° les poésies de louanges et d'éloges, les invocations à Dieu qui sont en tête des diwans, ou recueil de vers, les poëmes à la louange de Mahomet, des imans, des princes ou des protecteurs des poëtes, etc. ; — 6° les compositions satiriques, les satires en vers, qui sous le despotisme asiatique s'exercent contre la chaleur, le froid, les inondations, les maladies, les usages de la vie domestique, genre du reste assez généralement déparé par des trivialités et des obscénités ; — 7° enfin, les poésies descriptives, comprenant de nombreux poëmes sur les saisons, les mois, les fleurs, la chasse, etc. Parmi les ouvrages en prose mêlée de vers, il y a encore les *Tazkiras*, les *Inscha*. Parmi ces divisions, la comédie se rattache à la sixième, celle de la satire. Elle constitue le théâtre tout entier, les Hindoustanis n'ayant pas de véritable drame. Les jongleurs ou *Bazigars*, à l'époque des fêtes musulmanes, représentent des scènes de mœurs, dont le dialogue improvisé abonde en jeux de mots.

Les écrivains hindouïs et hindoustanis sont fort nombreux. La plupart, historiens, conteurs, philosophes ou réformateurs, plus encore que poëtes, se sont servis du vers comme de la forme littéraire obligée. Néanmoins, on distingue parmi les vrais poëtes : au XII^e siècle, Chand et Khusrau; au XVI^e siècle, Surdas, Tulci-das; au XVIII^e siècle, Iuzat, Wali, Aschufta, Mir Tagni, Arzu, Hatim, Haçam, Joschich, Caïm, Mushafi, Dard, Sauda. Les autres littérateurs les plus connus sont Kabir et Manâk au XV^e siècle ; Aboul-Fazl, Kheçara-das, Nabhaji, Nusrati, au XVI^e siècle, et au XVIII^e siècle, Jahandar, Wila, Afsos, Ram-Charan, Mazhar, Soz et Siva-Narayan ; enfin, au commencement du nôtre, Haïdari et Jawan.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1837-43, 2 vol. in-8 ; 2^e édit., 1870), et *la Langue et la littérature hindoustanies*, revue annuelle (année 1870 et suiv.).

HIPPARCHIA, femme philosophe grecque du IV^e siècle avant J.-C. Elle est célèbre par sa folle passion pour le cynique Cratès, qu'elle épousa. Leurs étranges noces, appelées par les anciens cynogamies, ont été le sujet d'un poëme latin par Pierre Petit (*Cynogamia, sive de Cratetis et Hipparchiæ amoribus*; Paris, 1667, in-8), et de deux romans : l'un anonyme, *Argirappy* (Ibid. 1748, in-12), l'autre de Wieland : *Cratès et Hipparchie*, traduit en français par Vanderbourg (Ibid., 1818, 2 vol. in-18). Suidas attribue à Hipparchia divers écrits philosophiques qui étaient peut-être apocryphes et qui se sont perdus.

Cf. Bayle : *Dictionn. historique ;* — Ménage : *Historia mulierum philosophorum.*

HIPPARQUE, célèbre astronome grec du II^e siècle avant J.-C. Ses travaux et ses découvertes en astronomie eurent une importance considérable. Nous ne connaissons que les titres de la plupart de ses nombreux ouvrages, qui supposaient, outre une somme déjà remarquable d'observations, la connaissance et l'emploi des méthodes mathématiques. Il nous reste les deux suivants : *Trois livres de commentaires sur les phénomènes d'Aratus et d'Eudoxe*, Τῶν Ἀράτου καὶ Εὐδόξου Φαινομένων ἐξηγήσεων Βιβλία γ, publiés par P. Vittorius, avec le suivant (Florence, 1567, in-fol.), et par Petau dans l'Uranologium (1630, in-fol.), et *les Constellations*, Ἀστερισμοί, catalogue d'étoiles reproduit par Ptolémée, dans sa *Syntaxe mathématique.*

Cf. J.-A. Schmidt : *Dissertatio historico-mathematica de Hipparcho, Theone Alexandrino et docta Hypatia* (Iéna, 1689, in-4) ; — Bailly, Delambre, Biot : *Histoire* et *Traité d'astronomie ;* — Letronne, dans le *Journal des savants* (années 1828, 1829) ; — F. Hœfer, dans la *Nouv. Biographie générale.*

HIPPEL (Théodore-Gottlieb DE), écrivain humoristique allemand, né à Gerdauen (Prusse) le 31 janvier 1741, mort le 23 avril 1796. Il suivit la théologie à Kœnigsberg, et, après un voyage en Russie, devint précepteur dans cette même ville. L'étude du droit lui ouvrit les fonctions publiques. Il fut, en 1780, bourgmestre de Kœnigsberg, puis conseiller intime, et obtint de reprendre les anciens titres de noblesse de sa famille. Élève et ami de Kant, il s'était inspiré de ses doctrines austères qu'il mêla aux paradoxes familiers, au genre humoristique. Il développa les unes et les autres dans un style vif, imagé, plein de caprices. C'est à beaucoup d'égards le précurseur original de Jean-Paul Richter, dont il s'appelait le frère littéraire. Ses ouvrages ont paru anonymes.

On peut mettre à part les trois dissertations de philosophie sociale suivantes : *Du Mariage* (Ueber di Ehe; Berlin, 1774, 7^e édit., 1841) ; *De l'Amélioration de la condition civile des femmes* (Ueber die burgerliche Verbesserung der Weiber; Ibid., 1792) ; *De l'Education des femmes* (Ueber weibliche Bildung; Ibid., 1801). Dans ces trois écrits, l'auteur se montre le partisan anticipé de ce qu'on a appelé plus tard l'émancipation de la femme. Ses principaux ouvrages sont ensuite : *Biographie en ligne ascendante avec les Suppléments A, B, C* (Lebenslaeufe in aufsteigender Linie, nebst, etc.; Ibid., 1778-1781, 3 vol.); *Zimmerman I^{er} et Frédéric II par Jean-Henri-Frédéric Quittembaum, graveur sur bois à Hanovre*, imprimé à Londres dans la solitude (Z. der Erste und Fr. der zweite, von, etc.; Ibid., 1790); *Courses à travers champs du chevalier A jusqu'à Z* (Kreuz und Querzüge des Ritters A bis Z; ibid., 1793-1794, 2 vol.). On cite encore des essais divers de poésie, chants religieux, idylles, comme les *Dessins d'après nature* (Handzeichnungen nach der Natur ; Ibid., 1790) ; des comédies, comme l'*Homme de la montre* (der Mann nach der Uhr), etc. Il avait écrit lui-même son *Autobiographie* (Selbstbiographie; Gotha, 1800). Il a été donné une édition de ses *Œuvres complètes* (Berlin, 1828-1831, 14 vol.).

Cf. Schlichtegroll : *Nekrolog auf das Jarh* 1796, t. II; — [L.-E. Borowski] : *Ueber das Autorschicksal des Verfassers des Buchs* : Ueber die Ehe (Kœnigsberg, 1797, in-8) ; — W.-G. Keber : *Nachrichten und Bemerkungen von Hippel betreffend* (Ibid., 1802, in-8).

HIPPIAS (PREMIER et SECOND), dialogues de Platon (voy. ce nom).

HIPPOCRATE (Ἱπποκράτης), le plus grand médecin de l'antiquité et l'un des premiers prosateurs grecs, né en 460 avant J.-C. à Cos, mort dans un âge avancé. Sa vie, telle qu'elle nous est parvenue, forme un tissu de récits légendaires au milieu desquels il est impossible de démêler la vérité. Mais ce n'est point dans ces traditions, c'est dans ses ouvrages qu'il faut étudier sa personne et son caractère. « Ce grand homme, dit l'abbé Barthélemy, s'est peint dans ses écrits. Rien de si touchant que cette candeur avec laquelle il rend compte de ses malheurs et de ses fautes... C'est de lui-même que l'on tient ses aveux; c'est lui qui, supérieur à toute espèce d'amour-propre, voulut que ses erreurs mêmes fussent des leçons. »

Il ne nous appartient pas de montrer ici ce que la science doit à Hippocrate en découvertes de tout genre. Parmi ses ouvrages, il en est qui sont de simples journaux de clinique, et dont le mérite littéraire ne consiste que dans la précision. D'autres mêlent la philosophie et la morale à la médecine; on y trouve pour la première fois, exprimés en langue grecque, et sous une forme parfaite, des préceptes impérissables. Partout l'ignorance, la mauvaise foi, la vaine science des prétendus médecins qui vantent leurs remèdes, les hypothèses et les paradoxes, sont combattus avec une raison calme et forte, et quelquefois avec une ironie spirituelle qui ne dépare en rien le beau caractère du savant. « Le style, dit M. A. Pierron, est la simplicité même, mais une simplicité qui n'exclut pas des qualités éminentes. Ce style atteint à la haute éloquence et à la poésie dans les traités où Hippocrate trace les devoirs du médecin, de cet homme qu'il compare à un dieu, sans s'apercevoir qu'il était lui-même ce dieu parmi les hommes. » Comme exemple de cette grandeur et de ce naturel, on cite le serment qu'Hippocrate avait rédigé, et qui est empreint d'une sorte de majesté religieuse. La concision de l'écrivain, que l'on a trouvée parfois excessive, lui permet d'accumuler les idées sans nuire à la clarté, comme dans cet aphorisme si connu : « La vie est courte, l'art est long, l'occasion est prompte à s'échapper, l'empirisme est dangereux, le raisonnement est difficile. Il faut, non-seulement faire soi-même ce qui convient, mais encore être secondé par le malade, par ceux qui l'assistent et par les choses extérieures. » Bien qu'Hippocrate fût dorien, il a écrit en pur ionien, selon l'usage de son temps.

La première édition complète de ses *Œuvres* est la traduction latine de Calvus (Rome, 1525, in-fol.). L'édition *princeps* du texte grec fut donnée par Alde (Venise, 1526, in-fol.); il fut réimprimé, d'après de meilleurs manuscrits, par Froben (Bâle, 1538, in-fol.). On eut ensuite les éditions grecques-latines de Mercuriali (Venise, 1588, in-fol.), de Foës (Francfort, 1595, in-fol.), de René Chartier (Paris, 1630-1679, 13 vol. in-fol.), de Van der Linden (Leyde, 1665, 2 vol. in-8), et un grand nombre d'éditions latines, entre autres celle de Pierrer (Altenbourg, 1806, 3 vol. in-8). Parmi les traductions françaises incomplètes, nous citerons celles de Dacier (Paris, 1697, 2 vol. in-8), de Gardeil (Toulouse, 1801, 4 vol. in-8), et surtout les *Œuvres choisies d'Hippocrate*, par M. Ch. Daremberg (Paris, 1855, in-8). Le chevalier de Mercy a donné une traduction avec le texte des *Œuvres complètes* (Paris, 1812-1824, 10 vol. in-12); mais elle a été bien effacée, sous tous les rapports, par celle de M. Littré, contenant, outre le texte soigneusement collationné sur les éditions précédentes et sur les manuscrits, des commentaires médicaux et des notes philologiques (Paris, 1839-1853, 8 vol. in-8).

Cf. Fischer : *De Hippocrate, ejus scriptis et editionibus* (Cobourg, 1777, in-4); — Legallois : *Recherches chronologiques sur Hippocrate* (Paris, 1804, in-8); — Moreau de la Sarthe : *Notice sur Hippocrate* (Ibid., 1810, in-12); — Barthez : *Discours sur le génie d'Hippocrate* (Montpellier, 1816, in-8); — Boisseau : *Notice sur la vie, les écrits et la doctrine d'Hippocrate* (Paris, 1823, in-8); — Desalleurs : *Du Génie d'Hippocrate* (Ibid., 1824, in-8); — Œttinger : *Hippocratis vita, philosophia et ars medica* (Berlin, 1836, in-8); — C.-J. Marcus : *Dissertatio de vita Hippocratis* (Wurtzbourg, 1838, in-8); — Houdluros : *Essai sur la vie et les écrits d'Hippocrate* (Paris, 1840, in-8); — Paul de Rémusat, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1855; — Alexis Pierron : *Histoire de la littérature grecque*.

HIPPOLYTE (saint), Ἱππόλυτος, écrivain ecclésiastique grec du IIIe siècle. Il fut évêque de Portus Romanus, près de Rome, ou, selon quelques-uns, en Arabie. Ses ouvrages, édités par Fabricius (Hambourg, 1716-1718, in-fol.), sont les suivants : Ἀπόδειξις περὶ τοῦ Χριστοῦ καὶ Ἀντιχρίστου, *Démonstration sur le Christ et l'Antechrist;* Εἰς τὴν Σωσάνναν, *Sur Suzanne;* Ἀποδεικτικὴ πρὸς Ἰουδαίους, *Démonstration contre les Juifs;* des fragments de *Commentaires* sur l'Écriture sainte; un *Canon paschal*, etc. Un autre traité plus important de saint Hippolyte a été découvert, en 1842, dans un couvent du mont Athos; il est intitulé : Κατὰ πασῶν αἱρέσεων ἔλεγχος, *Réfutation de toutes les hérésies* (Oxford, 1851, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII; — Dom Ceillier : *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. II; — Kimmel : *De Hippolyti vita et scriptis* (Iéna, 1839, in-8); — de Bunsen : *Hippolytus and his age* (Londres, 1852, 4 vol. in-12).

HIPPOLYTE, tragédie d'Euripide, de Sénèque, de R. Garnier, de G. Gilbert; tragédie-opéra de l'abbé Pellegrin, de Segrais; tragédie de Dorat-Cubières, etc.; — le même sujet traité par Grenailles sous ce titre : *Un Innocent malheureux*, et sous celui de *Phèdre*, par Racine, Pradon, Fr.-B. Hoffmann (voy. ces noms).

HIPPONACTIQUE (VERS), l'un des noms du choliambe ou scazon. — Voy. IAMBIQUE (Vers).

HIPPONAX, Ἱππῶναξ, poëte grec du VIe siècle avant J.-C., né à Éphèse. Exilé de cette ville par les tyrans Athénagoras et Comas, il se retira à Clazomène, où il vécut dans la pauvreté. Poëte iambique, comme Archiloque, mais avec moins d'élévation, il allia sa verve âpre et mordante à des expressions vulgaires, à des parodies, à des traits bouffons. Il écrivit le dialecte ionien. Il inventa l'iambe boiteux, nommé *choliambe* ou *iambe scazon*. Il s'attaqua surtout aux sculpteurs Bupalus et Athénis qui l'avaient représenté en exagérant sa laideur naturelle. Voici son épitaphe par Théocrite : « Ici gît Hipponax, le poëte lyrique. Si tu es méchant, n'approche pas de son tombeau; mais si tu es honnête et né d'honnêtes gens, tu peux t'y asseoir et, si tu veux, t'y endormir. »

Il reste d'Hipponax quelques fragments publiés par Welcker, avec ceux d'Ananius (Gœttingue, 1817, in-8), par Bergk dans les *Poetæ lyrici græci*, par Schneidewin dans le *Delectus poeseos græcæ*, par Meinecke, dans l'édition de Babrius (Berlin, 1845).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*; — O. Müller : *Histoire de la littérature grecque*.

HIRSCHING (Frédéric-Charles-Gottlob), bibliographe allemand, né à Uffenheim le 21 décembre 1762, mort à Erlangen le 11 mars 1800. Fils d'un savant médecin, il professa constamment la philosophie à l'université d'Erlangen. On lui doit, entre autres compilations utiles de bibliographie, d'archéologie et d'histoire : *Description des plus notables bibliothèques de l'Allemagne* (Versuch einer Beschreibung sehenswürdiger Biblioth. D.'s; Er-

langen, 1786-1790, 4 vol.); *Notices de belles collections de tableaux, estampes, médailles*, etc. (Nachricht von sehenswürdigen Gemaelde,... Cabinetten. etc., nach alphab. Ordnung der Staedte; Ibid., 1786-1792, 6 vol.); *Recueil historique et littéraire des personnages célèbres morts dans le XVIII^e siècle* (Historisch literarisches Handbuch berühmter, etc.; Ibid., 1794-1815, 17 vol., t. I-V), ouvrage continué par J.-H.-M. Ernesti.

Cf. Fickenscher: *Gelehrten-Geschichte von Erlangen*; — Ersch et Gruber: *Allgem. Encyclopaedie.*

HIRTIUS (Aulus), historien latin, né vers 90 avant J.-C., mort en 43. Lieutenant de César dans les Gaules, il se montra plein de modération durant la guerre civile. Nommé consul, avec Pansa, en 42, et chargé de combattre Antoine, il fut tué devant Modène. Cicéron vante son talent d'écrivain, et on lui attribue avec plus de probabilité qu'à Oppius le huitième livre de la *Guerre des Gaules*, la *Guerre d'Alexandrie* et la *Guerre d'Afrique* dans les *Commentaires de César.*

Cf. Niebuhr: *Leçons sur l'histoire romaine*, t. II; — Dodwell: *Dissertatio de auctore libri VIII de Bello Gallico et Alexandrino*, etc., dans le *César* d'Oudendorp, t. II.

HIRZEL (Jean-Gaspard), économiste suisse, né à Zurich le 21 mars 1725, mort le 19 février 1803. Il étudia la médecine à Leyde et à Berlin, et revint l'exercer dans sa ville natale. Il fonda avec Iselin, en 1761, la Société helvétique. Jusqu'à la Révolution, il fut membre des divers conseils de son pays. Ses ouvrages destinés à répandre les principes économiques ont eu une assez grande popularité; le principal est le *Ménage d'un paysan philosophe* (die Wirthschaft eines philosophischen Bauers; Zurich, 1761), plusieurs fois réimprimé et traduit en français sous le titre de *Socrate rustique* (Limoges, 1763; 4^e édit., Lausanne 1777). On cite encore de lui *le Vrai patriote* (das Bild eines wahren Patrioten; Ibid., 1767); une *Étude sur Sulzer* (Ueber Sulzer; Ibid., 1780, etc.). — Son frère, Salomon Hirzel, né à Zurich en 1727, mort en 1818, a écrit diverses biographies sous le titre d'*Annuaires de Zurich* (Zurcherische Jarbücher, 1814, 5 vol.).— Une nombreuse série de membres de la même famille s'est fait connaître par des travaux d'érudition ou de littérature.

Cf. *Conversations-Lexicon*, 11^e édit. (1866).

HISTOIRE, un des grands genres littéraires en prose. Le récit des faits d'après des recherches et informations remontant autant que possible jusqu'au témoignage de ceux qui les ont vus, voilà la notion actuelle de l'histoire, et elle répond au sens étymologique du mot. En grec, Ἱστορία, qui signifie connaissance acquise par une recherche intelligente, et Ἵστωρ, qui désigne à la fois le savant et le témoin, sont rattachés à la racine même (εἴδω, ἴδω) du verbe voir (οἶδα), connaître par soi-même, sinon par ses propres yeux. Ainsi, dès l'origine, l'histoire semble emporter l'idée d'examen, de critique qui en est devenue inséparable. Ce n'est donc pas simplement le récit des faits, comme on le trouve tour à tour dans l'épopée, dans l'éloquence, dans la discussion philosophique, dans le roman; les faits que l'histoire raconte ont été vérifiés par une curiosité savante et solidement établis sur des témoignages.

I. *Objet de l'histoire. Ses conditions générales.* — Si l'on nous permet de pénétrer un instant, avec les philosophes, au fond des choses, nous dirons que tous les faits ne sont pas du domaine de l'histoire, mais ceux-là seuls qui sont accomplis par des êtres doués d'intelligence et de volonté, et qui témoignent d'une nature mobile et changeante, capable de se soustraire, dans une certaine limite, à ses propres lois. Dans les êtres inanimés, ou qui du moins, privés d'empire sur eux-mêmes et de raison, accomplissent, sous l'impulsion de l'instinct, toujours les mêmes actes, les faits ne se racontent pas, ils s'observent, ils se constatent; on les généralise, on les étend de l'individu à l'espèce, on les rapporte à leur loi; ils sont matière de science et non d'histoire. C'est très-improprement qu'on a appliqué à la description de la nature le nom d'*histoire naturelle*. Il n'y a rien d'historique dans son objet immuable et constant, ni dans la méthode d'observation qui lui convient. La terre, avec ses phénomènes réguliers, le ciel, avec ses mouvements d'un calcul si exact, n'appartiennent pas davantage à l'histoire, ou, s'ils y touchent, c'est par la découverte de certains états successifs dont nous ignorons la périodicité. Où la science finit, l'histoire commence. On a dit avec raison que, l'immutabilité étant le premier attribut de l'essence divine, il n'y a pas d'histoire de Dieu. Il n'y a d'histoire que de l'homme, de la vie humaine, qui n'en sont pas moins l'objet d'une science, la psychologie ou l'anthropologie, comme on voudra l'appeler: c'est qu'au-dessous des lois générales et constantes qui nous gouvernent, il y a, en chacun de nous, une liberté d'action, limitée mais réelle, tour à tour guidée par l'intelligence ou emportée par la passion, tantôt bienfaisante, tantôt funeste, et qui, dans le détail de la conduite, échappe aux prévisions, aux généralisations des philosophes.

Les anciens ont eu une haute idée de l'histoire; mais ils en ont souvent faussé le rôle, par le désir de l'élever et de l'étendre. Cicéron, se faisant l'écho de l'enthousiasme des Grecs, l'appelle « le témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, la maîtresse de la vie, la messagère de l'antiquité » (*De Oratore*, II). Il voit en elle l'auxiliaire de la philosophie, une école de morale; la grandeur des leçons qu'elle donne la fait rentrer dans l'éloquence: *Nihil est magis oratorium quam historia.* Le danger de cette assimilation était de livrer l'histoire aux rhéteurs, et les disciples d'Isocrate n'avaient pas manqué de la réclamer comme leur domaine propre. Préoccupés, d'une part, de la forme oratoire, de l'autre, des conclusions morales ou du sentiment patriotique, les historiens de l'antiquité n'eurent en général qu'un médiocre souci de la vérité; ils firent des œuvres d'art qui tournaient au profit de la philosophie ou à l'honneur de la nation; ils cherchèrent à intéresser et à plaire, à se disputer la palme de l'éloquence. De là, en particulier, ces harangues prêtées, dans les moments solennels, à des acteurs qui ne les ont pas prononcées: précieux hors-d'œuvre où brille le talent de l'artiste aux dépens de l'exactitude de l'historien (voy. HARANGUES). Quelque prix qu'on attache à l'art, il n'a de valeur qu'à sa place et dans la subordination naturelle des choses. L'histoire, qui est une science de faits, a, comme toutes les autres sciences, pour principal objet la connaissance de la vérité qui est de son domaine; la première condition de l'historien est de la chercher, de s'attacher à elle, quels qu'en soient les caractères et la portée, quels que soient les sentiments ou les intérêts qu'elle flatte, les causes qu'elle paraisse servir. Imposer d'avance à la vérité d'être agréable ou utile, de se prêter à l'intérêt du récit, aux agréments et à la pompe du langage, de justifier le dogme ou la morale, d'honorer son pays, c'est peut-être faire acte d'artiste, de pédagogue, de bon citoyen, mais c'est abdiquer les droits et les devoirs de l'historien, qui sont les mêmes que ceux du savant. Fénelon, dans le *Traité de l'existence de Dieu*, à l'exemple de Cicéron, a revêtu une physique enfantine d'un admirable langage; avec plus d'éloquence encore, les idées de son siècle sur les rapports des peu-

ples et la marche générale de la civilisation ne représentent que l'enfance de l'histoire.

Pour venir après la science, l'art n'aura pas moins son tour. Le véritable historien est celui qui, mis en possession de la vérité par une savante critique, sait la faire valoir par le choix et la mise en œuvre des détails, par la suite et l'enchaînement de l'ensemble. « L'histoire, dit avec raison M. Patin, n'est pas une accumulation de faits, de dates, de noms propres, une simple nomenclature; c'est une scène vivante où chacun paraît avec son caractère, ses vices et ses vertus; les événements ne sont pas seulement indiqués, ils sont racontés, développés, exposés aux yeux; on les suit avec intérêt, dans des récits vifs, animés, dramatiques; on devient, suivant l'expression du poëte,

> Contemporains de tous les âges
> Et citoyens de tous les lieux. »

Pour arriver à ce résultat, il faut une réunion bien rare de qualités d'esprit et une largeur de plan qui appelle d'immenses études. Aujourd'hui, en effet, par une méthode dont Polybe a donné le premier exemple, on ne se borne plus à retracer la vie des hommes, on représente le mouvement universel des choses. L'histoire d'un peuple n'est plus seulement celle de ses maîtres, de ses ministres, de ses généraux, de ses grands hommes et des événements extérieurs qui les mettent en relief; c'est celle du peuple lui-même, de ses institutions, de ses mœurs, de ses idées, des révolutions incessantes qui composent sa vie, de leurs causes prises tour à tour dans son génie et dans les influences exercées sur lui par les autres nations. La connaissance et l'emploi de ces divers éléments supposent un esprit plein de ressources, vif, pénétrant, étendu, un jugement sûr et élevé, une indépendance de vues et de sentiments qui permette d'entrer tour à tour dans les raisons les plus contraires, enfin, au point de vue de l'art, une puissance, une habileté de composition qui, des masses de faits mises en mouvement, fasse sortir l'ordre et la lumière. Quant au style de l'histoire, ses qualités principales sont la simplicité, la clarté, une rapidité sans arrêt ni secousses, une chaleur sans éclat, mais continue, l'accent de sincérité sympathique d'un homme qui s'intéresse lui-même à ses récits, qui ne déclame ni ne plaide, qui expose et explique plus qu'il ne blâme ou ne loue, et qui, sans asservir les faits à des vues morales ou consolantes, ne reste pas indifférent aux trop rares triomphes de la conscience et de la raison.

II. *Divisions de l'histoire. Aperçu historique.* — L'histoire, considérée dans son objet ou dans sa méthode, admet de nombreuses divisions. Suivant l'étendue des sujets qu'elle embrasse, on distingue l'*Histoire universelle* et l'*Histoire particulière.* La première embrasse l'humanité tout entière, de ses origines au temps actuel, et on la partage généralement, au point de vue européen, en quatre périodes : l'histoire ancienne, depuis la création biblique jusqu'à la chute de l'Empire romain (476 ans après J.-C.); le moyen âge, depuis l'établissement des Barbares dans l'Empire romain jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs (1453); les temps modernes, depuis la Renaissance qui suit cette catastrophe, jusqu'à la Révolution française (1789); enfin l'époque contemporaine, depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Il est clair qu'au point de vue des peuples emportés dans un autre mouvement que le nôtre, au point de vue musulman ou bouddhique, par exemple, l'histoire universelle comporte d'autres divisions. L'*Histoire particulière*, qu'on appelle aussi *spéciale* ou *fragmentaire*, tantôt se borne à un sujet restreint : un peuple, une province, une ville, une famille, un homme, tantôt à une période, à un événement, tantôt enfin à une seule branche du développement d'un ou de plusieurs peuples : la religion, la législation, les mœurs, la diplomatie, la guerre, l'administration, l'industrie, le commerce, l'art, la science, la littérature. Au point de vue de la méthode, l'histoire est *chronologique*, si elle suit simplement le cours des faits dans l'ordre des dates; *ethnographique*, lorsqu'elle présente isolément le développement d'une race; *synchronique*, lorsqu'elle mène de front les événements accomplis en même temps chez plusieurs peuples; *comparée*, lorsqu'elle rapproche les faits analogues de divers temps et de divers lieux; *anecdotique*, lorsqu'elle s'attache aux détails de la vie des individus; *pittoresque*, lorsqu'elle rend aux hommes et aux choses leur couleur locale; *pragmatique*, lorsqu'elle rapporte les effets à leurs causes; *philosophique* enfin, lorsqu'elle rattache les causes elles-mêmes aux lois générales de la nature et de l'homme. A ces différents points de vue, les ouvrages historiques prennent des noms particuliers qu'il est superflu de définir, tels que ceux de *Chroniques*, d'*Annales*, de *Mémoires*, de *Vie* ou *Biographie*, de *Confessions*, d'*Autobiographie*, etc.

Nous n'entreprendrons pas de faire ici l'histoire de l'histoire. Comme tous les genres de la prose, son origine se perd dans la poésie. Dans la Grèce comme dans l'Inde, chez les anciens Latins comme chez les peuples de l'Europe au moyen âge, la première forme de l'histoire est l'épopée, cette grande dépositaire de la religion, de la science, de la tradition universelle. Chez quelques peuples de l'Orient elle n'en est pas sortie : le génie épique s'est transformé, puis éteint, sans que le génie historique s'éveillât; la chronique, qui répond aux nécessités de la vie sociale, a suffi à leur indifférence des affaires politiques. Chez les Grecs, l'histoire s'est élevée rapidement à la dignité d'un monument littéraire. Hérodote, si voisin encore de la poésie par sa forme harmonieuse, justifie bien son titre de « père de l'histoire » par son intelligente et naïve curiosité. Thucydide et Xénophon portent dans l'art historique la gravité, l'expérience d'hommes d'État et d'hommes d'action. Polybe y introduit l'esprit philosophique et la recherche des causes. Denys d'Halicarnasse et Diodore de Sicile se font pardonner, par leur ardeur à recueillir les renseignements, le manque de critique, que, de son côté, Plutarque rachète par la beauté des leçons morales. Arrien fait revivre, au II^e siècle de notre ère, les meilleures qualités d'exposition de la belle époque de l'histoire. A Rome, la pratique de la vie publique a fait naître spontanément les grandes annales des pontifes; mais l'histoire a été, à l'origine, comme toute la littérature romaine, une importation. Sous l'influence de la Grèce, tandis qu'Ennius met les annales en poëme, Fabius Pictor les traduit en prose, et, suivant les apparences, en prose grecque. Mais bientôt le génie romain se reconnaît dans l'histoire, comme dans son domaine propre. Salluste, Tite-Live, Tacite, sont restés les modèles classiques d'un genre où César et Suétone ne sont pas à dédaigner et où ils paraissent avoir eu des rivaux dans des auteurs, comme Trogue Pompée, dont les ouvrages sont perdus. Chez les modernes, la chronique s'est dégagée la première des légendes épiques. Joinville, Froissart, Commines, la représentent, chez nous, avec une originalité à laquelle seront longtemps loin d'atteindre les historiens. Ceux-ci, en France comme en Italie, comme dans toute l'Europe érudite de la Renaissance, sont trop occupés de copier les formes des anciens : Paul Jove, Guichardin, Machiavel, sont les maîtres de cette savante imitation. On a l'éloquence historique plutôt que l'histoire Au

XVII^e siècle même, Bossuet n'est vraiment historien que dans les *Variations*, où un intérêt réel et pressant l'anime; le *Discours sur l'histoire universelle*, historique dans quelques chapitres modestes, n'est, dans ses parties les plus brillantes, qu'un magnifique exercice oratoire. Voltaire, qui dans *Charles XII* donne le modèle littéraire de la monographie historique, a montré en outre à un haut degré, dans l'*Essai sur les mœurs*, le pressentiment des conditions de l'histoire moderne; mais il est trop préoccupé de demander au passé des armes, pour en approfondir l'étude en véritable historien. Sa formule de la « Philosophie de l'histoire » n'est pas perdue; elle est reprise et agrandie, tant en Italie qu'en Allemagne, par Herder et par Vico. Beaucoup d'écrivains français prennent le titre d'historiens au XVIII^e siècle sans le justifier; mais à côté d'eux de modestes membres de l'Académie des inscriptions et les Bénédictins préparent les matériaux de la science historique. Déjà Gibbon, en Angleterre, la met en œuvre avec une grande puissance. L'histoire est le triomphe de notre siècle, qui en a fécondé tout le domaine et renouvelé plusieurs parties. Les progrès des études accessoires, l'archéologie, la paléontologie, la numismatique, la géographie, l'ethnographie, la linguistique, etc., ont permis de rendre au passé la vie, la couleur et le mouvement. L'histoire ne s'est pas contentée d'être vraie, elle s'est faite pittoresque. Avec les Thierry, les Guizot, les Michelet, les de Barante, les Thiers, les Mignet, les Henri Martin, etc., les anciennes générations ont reparu dans toute la vérité de leurs mœurs, la vivacité de leurs passions, l'étrangeté de leurs idées; les grandes affaires d'État se sont déroulées dans toute la complication de leurs intérêts et le jeu de leurs ressorts. Ce mouvement des études historiques, si remarquable chez nous, entraîne tous les peuples : les noms de Hallam, Macaulay, Gervinus, Mommsen, Cantu et tant d'autres prouvent qu'à l'étranger comme en France le XIX^e siècle est le siècle de l'histoire.

Cf. Lucien : *Comment il faut écrire l'histoire* ; — Fénelon : *Lettre à l'Académie française*, section VIII ; — Lenglet du Fresnoy : *Méthode pour étudier l'histoire* (Paris, 1713, 2 vol. in-12) ; — Voltaire : *Philosophie de l'histoire* ; — Bolingbroke : *Lettre sur l'étude de l'histoire* (1749) ; — Mably : *De l'Etude de l'histoire* (Paris, 1778, in-12), et *De la Manière d'écrire l'histoire* (Ibid., 1783, in-12) ; — Ant. de Ferrand : *l'Esprit de l'histoire ou Lettres sur la manière d'écrire l'histoire* (Paris, 1802; 6^e édit., 1826, 5 vol. in-8) ; — P.-N. Chantreau : *Science de l'histoire* (Ibid., 1804, 3 vol. in-4) ; — H. Patin : *De l'Emploi des harangues chez les historiens*, thèse (Ibid., 1814, in-8) ; — L. de Ranke : *Critique de quelques historiens modernes* (Berlin, 1824, en allem.). ; — Aug. Thierry : *Lettres sur l'histoire de France*, et *Dix ans d'études historiques* (Ibid., 2^e édit., 1827, in-8) ; — Michelet : *Principes de la philosophie de l'histoire* (Ibid., 1831, 2 vol. in-8 ; — Fréd. de Schlegel : *Philosophie de l'histoire*, traduite par l'abbé Le Chat (Ibid., 1836, 2 vol. in-8) ; — Herder : *Idées sur la phil. de l'histoire*, traduit, avec *Introduction*, par Edg. Quinet (Ibid., 1837, 3 vol. in-8) ; — H. Taine : *Essai sur Tite-Live* (Ibid., 2^e édit., 1860, in-19).

HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES, ouvrage de Bussy-Rabutin; — HISTOIRE COMIQUE DES ÉTATS DE LA LUNE et DES ÉTATS DU SOLEIL, ouvrages de Cyrano de Bergerac ; — HISTOIRE D'UN GROS HOMME, roman critique de Nicolaï ; — HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, publication des Bénédictins; — HISTOIRE DU LUTH, roman dramatique chinois de Kao-tong-Kia; — LA VRAYE HISTOIRE COMIQUE DE FRANCION, ouvrage de Ch. Sorel; — LES HISTOIRES VÉRITABLES de Lucien ; — HISTORIETTES, ouvrage de Tallemant des Réaux, etc. (voy. ces noms).

HISTOIRE DES TROIS ROYAUMES, en chinois : *San-Koué-tchi*, l'un des plus célèbres romans historiques de la Chine. Il en existe deux rédactions. La plus ancienne est de la fin du XIII^e siècle de notre ère et a pour auteur Tchin-Chéou. Sous les Youan, au XIV^e siècle, cette rédaction servit de base au *San-Koué-tchi* de Lo-Kouang-tchong. Le sujet de ce roman est le partage de la Chine en trois royaumes : Cho, Weï et Wou, en l'an 220 de l'ère chrétienne, époque où s'éteignit, avec l'empereur Hien-ti, la dynastie des Hàn orientaux. L'épisode le plus saillant est la mort du ministre Tong-tcho, qui déposa l'empereur, se fraya par ses crimes le chemin du pouvoir suprême et fut assassiné. Le roman de *Lo-Kouang-tchong* a été traduit par Théodore Pavie (Paris, 1841). La mort de Tong-tcho a été traduite par Stanislas Julien dans les *Nouvelles chinoises* (Paris, 1860, in-18).

HISTORIOGRAPHE. Dans notre ancienne langue, ce mot, conformément à l'étymologie, a eu le même sens général que celui d'historien, puis, par une acception particulière, il désigna, suivant la définition de Voltaire, « l'homme de lettres pensionné, et, comme on disait autrefois, apppointé pour écrire l'histoire. » Un État, une société, une famille, un individu, peuvent avoir leur historiographe. Les rois de France ont donné souvent cette qualité à des écrivains célèbres qui n'en ont pas été pour cela de meilleurs historiens. Avec la pension, des honneurs étaient attachés au titre ; ils avaient d'ordinaire le brevet de conseiller d'État; ils étaient les commensaux de la maison du roi, qu'ils suivaient sur le théâtre des principaux événements. Alain Chartier fut, dans ces conditions, historiographe de Charles VII et donna, au sujet d'Agnès Sorel, l'exemple des atténuations de l'histoire officielle. Le poëte Mathieu reçut de Henri IV le même titre et les mêmes priviléges, avec la recommandation expresse d'écrire sans complaisance ni détours. Les historiographes de Louis XIV furent successivement Mezerai, qui, pour quelques traits de sincérité au sujet de la taille et de la gabelle, fut dépossédé de sa pension; Pellisson, qui fit de l'histoire un panégyrique perpétuel; Racine et Boileau, dont les relations historiques périrent, heureusement pour leur gloire, dans l'incendie de la bibliothèque de Valincour, leur successeur; car, à en juger par les fragments conservés, ce n'était qu'un monument d'adulation. Le P. Daniel eut aussi la patente d'historiographe. Parmi ceux à qui elle passa au XVIII^e siècle, on cite Duclos et Marmontel. Depuis la Révolution, le titre ne reparut plus que d'une façon irrégulière et accidentelle. Il n'y eut plus que les historiographes d'un événement particulier, d'un sacre, d'un mariage, d'une campagne, d'un voyage. L'institution ne fut pas particulière à la France; non-seulement les familles régnantes, mais les républiques eurent leurs historiographes. A Venise, c'était un noble du sénat qui avait cette fonction. Le célèbre Nani la remplit avec un rare mérite. Le non moins célèbre Paul Jove, historiographe de Charles-Quint, fut un de ceux qui compromirent le plus ce titre par la souplesse du caractère et du talent.

Cf. Voltaire : *Dictionnaire philosophique*.

HISTORIQUE (CRITIQUE). — Voyez CRITIQUE.

HISTRION, *histrio*, mot d'origine étrusque qui, dans cette langue, avait le sens de pantomime et de danseur de théâtre. Les Romains qui, vers l'an de Rome 390, attirèrent chez eux des histers, ou baladins d'Étrurie, appelèrent dans la suite histrion tout acteur tragique et comique et même le chanteur. Parmi les histrions, ceux qui ne savaient pas chanter ou qui désiraient réserver leur voix pour le dialogue, avaient auprès d'eux un chanteur qui, se réglant sur leurs gestes, faisait entendre le *Canticum*. De la rupture de l'association entre l'histrion et le chanteur naquirent deux genres bien distincts, la pantomime et le drame

lyrique. Les histrions ayant été originairement esclaves, furent réputés infâmes par la législation romaine. Les acteurs de la tragédie et ceux de la comédie furent compris également dans cette infamie légale, à laquelle échappèrent seuls les acteurs d'*atellanes*, parce qu'à l'origine ce genre grossier avait été pratiqué par les citoyens eux-mêmes. Cette infériorité de condition fut cause que les histrions se recrutèrent toujours, à peu d'exceptions près, parmi les esclaves. Ceux d'un véritable talent, comme Ésope et Roscius, s'attirèrent de la considération et eurent l'amitié même de personnages illustres. Ils trouvèrent surtout dans la fortune une compensation aux rigueurs de la loi. Vers la fin de la république, un histrion de talent avait un salaire équivalant à 30 000 francs de notre monnaie. Roscius en gagnait par an de 150 à 180 000. L'acteur Ésope, malgré ses dissipations, laissait à sa mort au moins six millions. Mais la condition des histrions vulgaires était des plus misérables, et ils avaient à peine la subsistance et le vêtement en échange de leurs services au théâtre. Le peuple les traitait avec brutalité, et la loi en vertu de laquelle ils pouvaient être battus de verges ne fut abrogée que sous Auguste. Souvent la faveur du peuple les rendait très-insolents, et leurs rivalités de théâtre causaient parfois dans la ville des troubles et des violences. Tibère les bannit de l'Italie.

Cf. Ch. Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste*, t. II et IV ; — Ch. Magnin : *les Origines du théâtre*, t. I.

HITA (Juan Ruiz, connu sous le nom d'Archiprêtre DE), poëte espagnol du XIV^e siècle, né à Alcala de Henarès ou à Guadalajara. Il passa une partie de sa vie dans cette dernière ville. Il fit dans sa jeunesse le voyage de Rome. L'archevêque de Tolède, Gil Albornoz, le tint en prison de 1333 à 1347, pour le punir sans doute de son esprit frondeur. Durant sa captivité il composa une partie de ses poésies, où la variété de la forme répond à la mobilité du sujet. Il n'y emploie pas moins de seize mètres différents. On l'a comparé à Pétrone et à Rabelais. Il se rapproche assez de ce dernier par le soin qu'il a de recueillir dans sa langue une foule de débris de l'ancien idiome, et par celui de mêler une leçon à la satire, et de cacher un fond sérieux sous les plus gais propos.

Les œuvres de Jean Ruiz se composent d'un poëme ou, si l'on veut, d'une suite de *Poëmes* à travers lesquels circule une histoire qui paraît être celle du joyeux archiprêtre. « Ce serait peine perdue, dit M. Ad. de Puibusque, que de chercher à préciser le sujet d'un amas de poëmes sans accord ni suite, commençant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, entrecoupés de fables, d'exemples, de cantiques, d'invocations à doña Vénus, d'hymnes à la Vierge, de scènes d'amour, de tableaux licencieux, de folies de toute espèce, et finissant par un sermon... » Les amours du poëte avec la belle veuve Endrina, amours servis par don Cupidon et la vieille Trota-Coventos, font revivre ce que les anciens auteurs érotiques ont à la fois de plus orné et de plus libre. On cite aussi la guerre de don Carnaval et de don Carême, alternativement vainqueurs ou vaincus, selon qu'ils combattent dans la semaine sainte ou en temps pascal, avec l'assistance de Mercredi des Cendres ou de don Déjeuner; mais c'est dans les scènes détachées, les apologues, les portraits, les réflexions que se manifeste, à défaut de plan général, la pensée dominante de l'auteur. Sur trois manuscrits de ses *Poëmes*, deux se trouvent à Tolède et ont été gravement altérés par le temps et par la main de dépositaires pudiques. Th. Ant. Sanchez, en les publiant dans sa *Collection d'anciennes poésies castillanes* (5 vol. in-8), a supprimé de son côté vingt-deux strophes, comme trop licencieuses.

Cf. Ad. de Puibusque : *Histoire comparée des littératures espagnole et française* (Paris, 1843, 2 vol. in-8).

HITA (Gines-Perez DE), écrivain espagnol, né vers 1568 en Murcie. Il a publié, en deux parties, une *Histoire des guerres civiles de Grenade* (Historia de los Vendos, de los Zegries y Abencerrages et guerras civiles de Granada, etc. ; Saragosse et Alcala, 1595-1604, petit in-8), sorte de roman historique et littéraire, où les inventions de l'écrivain se mêlent à des éléments d'une réelle authenticité. L'auteur donna son ouvrage comme traduit de l'arabe, sous le nom supposé du Maure Aben Hamid. Il eut le plus grand succès et le méritait par le mouvement et la vérité des peintures, comme par la correction du style. Il eut, à l'origine, de nombreuses éditions et a été reproduit dans la *Bibliothèque espagnole* de Rivadeneyra (Madrid, 1846, in-4). Il a été traduit en français par un anonyme (Paris, 1608) et par Sané, sous le titre d'*Histoire chevaleresque des Maures d'Espagne* (Ibid., 1809, 2 vol. in-8).

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature* ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

HITOPADÊÇA (LE), c'est-à-dire l'*Instruction utile*, recueil de fables et de contes en langue sanscrite, en prose, abrégé du *Pantcha Tantra*, ouvrage attribué à Bidpaï ou Vichnou-Sarma (voy. ce nom). Cet abrégé est antérieur au III^e siècle de notre ère. Il est divisé en quatre livres intitulés : *l'Acquisition des amis*, *la Désunion des amis*, *la Guerre*, *la Paix*. Un grand nombre d'apologues, enchaînés les uns aux autres, viennent montrer, dans chacune des quatre parties, les avantages qu'on retire en s'unissant, les maux qui résultent du désaccord, et enfin le danger de se fier à des inconnus ou à des ennemis. Ce recueil a donné lieu à une suite de traductions ou d'imitations, faites en diverses langues, les unes d'après les autres, successivement et quelquefois parallèlement, comme *Calilah et Dimnah*, *Anvari Sohaïli*, *le Dolopathos*, *le Roman des sept sages*, etc. (voy. ces mots). Le texte sanscrit du *Hitopadêça* a été publié par Colebrooke (Serampore, 1804, et Londres, 1810). Il a été traduit en anglais par Ch. Wilkins (Bath, 1787) et par Fr. Johnson (Londres, 1841-48); en anglais et en bengali, par Lakshami Narayan Nyalankar (Calcutta, 1830); en allemand, par W. de Schelegel et Ch. Lassen (Bonn, 1829-31), et par M. Müller (Leipzig, 1844); en français, par M. Foucaux (Paris, 1853, in-18) et par M. Ed. Lancereau (Paris, 1855, Bibliothèque elzév.).

Cf. Léon de Rosny : *Revue orientale*, 1^{er} sem. 1856 ; — Loiseleur Deslongchamps : *Essai sur les fables indiennes* (Paris, 1838).

HOBBES (Thomas), publiciste et philosophe anglais, né en 1588, mort en 1679. Dès le début de la révolution anglaise, il quitta son pays et vint s'établir à Paris. Il rentra en Angleterre sous le gouvernement de Cromwell, et n'en trouva pas moins bon accueil auprès de Charles II, qui lui donna une pension. Hobbes, dont nous n'avons pas à exposer ici ni à apprécier les idées philosophiques, est un des esprits les plus vigoureux et les plus nets qu'ait produits son pays. Sa tentative pour fonder la politique et la philosophie sur des éléments purement rationnels et positifs lui assigne une place distinguée parmi les penseurs du XVII^e siècle. Son principal ouvrage, *Léviathan, ou la Matière, la forme et le pouvoir d'un Etat* (Leviathan, or the Matter, form and power of a Commonwealth; Londres, 1651, in-fol.), est une théorie de la force dans le gouvernement. Sa *Lettre sur la liberté et la nécessité*

(A Letter about liberty and necessity; Ibid., 1654, in-12) est un chef-d'œuvre de sagacité et de logique. La littérature a peu de chose à revendiquer dans les œuvres de ce puissant dialecticien; cependant on estime, au moins pour le style, sa traduction de *Thucydide* (Londres, 1628, in-fol.); celles de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, quoique défectueuses, étonnent quand on songe qu'il les acheva, l'une à quatre-vingt-sept, l'autre à quatre-vingt-neuf ans. Les *Œuvres complètes* de Hobbes ont été publiées par sir William Molesworth (Londres, 1839-1845, 16 vol. in-8).

Cf. Richard Blackburn : *Th. Hobbes, Angli malmesburiensis philosophi, vita* (Londres, 1681, in-8) ; — Chauffepié : *Dict. historique ;* — Th. Jouffroy : *Cours de droit naturel*, t. I, 11e et 12e leçons.

HODHEILITES (DIWAN DES), ouvrage arabe contenant des compositions de poëtes antérieurs à Mahomet. On doit à C.-J. Lette la publication de ce recueil, sous ce titre : *Divan Hudeilitarum* (1748, in-4).

HŒLDERLIN (Jean-Chrétien-Fr...), poëte lyrique allemand, né à Lauffen sur le Neckar, le 29 mars 1770, mort le 7 juin 1843. Il étudia la théologie à Tubingue, fut à diverses reprises précepteur, tant en Allemagne qu'en France, et tomba dans une mélancolie qui finit par la folie complète. Imitateur de Klopstock et de Schiller, il a composé des poésies lyriques remarquables par l'imagination, l'élévation des idées, la profondeur du sentiment, et surtout le désespoir inspiré par la vue des maux de l'Allemagne. Elles comprennent des odes, des hymnes et des élégies, la plupart rappelant les antiques formes de la poésie grecque. Il a aussi écrit un roman, *Hypérion* (1797-1799), sous la même inspiration de tristesse, et des fragments d'une tragédie, *Empédocle*. Th. Schwab a publié ses *Œuvres*, avec la *Vie* de l'auteur (Stuttgart, 1846, 2 vol.).

Cf. Jung : *Hœlderlin und seine Werke* (Stuttgart, 1848) ; - H. Kurz : *Gesch. der deut. Lit.* (4e édit.), t. III.

HŒLTY (Louis-Henri-Christophe), poëte élégiaque allemand, né à Mariensee (Hanovre) le 21 décembre 1748, mort à Hanovre le 1er septembre 1776. D'une constitution maladive et qui annonçait sa mort prématurée, il étudia la théologie à Gœttingue, s'y lia avec plusieurs jeunes poëtes devenus célèbres et fit partie de la croisade littéraire dirigée par Bodmer contre Gottsched (voy. ces noms). Il s'occupa à donner quelques leçons et à traduire des auteurs anglais pour se procurer des ressources. Il s'éteignit à vingt-huit ans. Son penchant naturel à la mélancolie fut encore fortifié par l'influence de la littérature anglaise. La pensée constante de la mort lui inspira des poésies tristes et douces, d'un sentiment personnel profond. Il est resté un des poëtes élégiaques les plus goûtés de l'Allemagne. On cite, comme des chefs-d'œuvre de plainte harmonieuse, une ode sur la vie champêtre, ses deux élégies sur la mort d'une jeune paysanne et de son fiancé et celle intitulée : *Sur la tombe de mon père*. Les *Poésies* (Gedichte) de Hœlty ont été publiées par Gissler (Halle, 1782, 2 vol.) et par Stolberg et Voss (Hambourg, 1783; nouvelle édition, 1857).

Cf. Woss : *Leben von Hœlty*, dans l'édition de ses *Œuvres ;* — Schmidt : *Nekrolog deutschen Dichter*, t. II.

HOFBAUER (Jean-Christophe), philosophe et littérateur allemand, né à Bielefeld le 19 mai 1766, mort à Halle le 4 août 1827. Il occupa presque constamment une chaire de philosophie dans cette dernière ville. Affecté de surdité, il s'appliqua au travail avec ardeur et écrivit un grand nombre de livres, traitant de préférence des applications de la psychologie à la morale, au droit, à l'éducation. Nous citerons seulement : *Recherches sur les maladies de l'âme* (Untersuchungen über die Krankheiten der Seele; Halle, 1802-1807, 3 vol.); *De l'Analyse en philosophie* (Ueber die Analysis in der Phil.; Ibid., 1810); *Rapport du droit naturel et de la morale* (Das Allgem. oder Naturrecht und die Moral in ihrer, etc.; Ibid., 1816, in-8).

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

HOFFMANN (Tycho DE) ou HOFMAN, biographe danois, né à Skjerildgaard le 15 décembre 1714, mort en 1754. On lui doit un remarquable recueil de *Portraits historiques des hommes illustres de Danemark,... avec leurs tables généalogiques* (Copenhague, 1746, 6 parties en 2 vol. in-4, avec portraits; nouv. édit., 1777-79, 3 vol. in-4). — Son frère aîné Hans de HOFMAN, a publié divers écrits d'économie publique.

Cf. C.-L. de Scherewien : *Leben des T. v. Hofman* (Copenhague, 1754, in-8) ; — Nierup : *Liter.-Lexicon.*

HOFFMAN (François-Benoît), auteur dramatique et critique français, né le 11 juillet 1760 à Nancy, mort le 25 avril 1828. Il se fit connaître de bonne heure par des pièces de vers imprimées dans l'*Almanach des Muses*, et peu après commença à composer des tragédies lyriques et des comédies pour les théâtres d'opéra. Ces œuvres élégantes, agréables et faciles, aujourd'hui si démodées, eurent du succès et plusieurs passages en furent populaires, comme ces couplets du barde dans *Ariodant* :

> Femme sensible, entends-tu le ramage
> De ces oiseaux qui célèbrent leur feu ! etc.

Hoffman eut, en 1802, une querelle avec Geoffroy, à propos de son opéra d'*Adrien*; le critique conclut en lui disant : « Croyez-moi, c'est un conseil d'ami que je vous donne : renoncez aux dissertations, vous êtes né pour les opéras. » Cependant Hoffman fut appelé, en 1807, par Étienne, à faire de la critique dans ce même *Journal de l'Empire* où écrivait Geoffroy. Il y débuta par des *Lettres champenoises*, où un soi-disant provincial, membre de l'Académie de Châlons, rend compte à un cousin de tout ce qu'il voit de curieux à Paris. Ces lettres sont signées de l'initiale de l'auteur, qui prit plus tard pour signature la lettre Z. Il montra, dans le journalisme, un esprit exact, sincère et scrupuleux, une certaine finesse d'ironie, un savoir étendu et varié, sans pédantisme, une facilité un peu prolixe. Il aimait les sujets sérieux et suivis. Il fit peu d'accueil aux nouveautés de Chateaubriand et de V. Hugo. « Il était, dit Sainte-Beuve, l'ennemi des engouements et de tous les charlatanismes, ce qui est un caractère véritable et un signe du critique. » Par esprit d'indépendance, il ne voulut pas faire les démarches nécessaires pour entrer à l'Académie française, quoiqu'on l'eût invité plusieurs fois à se mettre sur les rangs.

On a d'Hoffman : *Poésies diverses* (Nancy, 1785, in-18) ; *Phèdre*, tragédie lyrique (1786) ; *Nephté*, tragédie lyrique (1789); *Adrien*, opéra (1792) ; *Euphrosine*, comédie, avec Méhul (1790); *Stratonice*, comédie, avec Méhul (1792); *Callias*, drame, avec Grétry (1794) ; *la Soubrette*, opéra comique (1794) ; *le Brigand*, drame, avec musique de Kreutzer (1795) ; *l'Original*, comédie (1795) ; *le Jockei*, comédie, avec musique de Solié (1796) ; *le Secret*, comédie, avec musique du même (1796) ; *Ageline*, comédie, avec musique du même (1797) ; *Médée*, tragédie lyrique, musique de Cherubini (1797) ; *Léon*, drame, musique de Dalayrac (1799) ; *Ariodant*, drame, musique de Méhul (1799) ; *le Jeune sage et le vieux fou*, comédie, musique du même (1800) ; *Bion*, comédie, musique du même (1800) ; *la Folle épreuve*, comédie (1800) ; *la Statue*, opéra, musique de Nicolo (1802); *Lisistrata*, comédie imitée d'Aristophane (1802), pièce qui fut défendue comme immorale; *Mes Souvenirs, ou Recueil de poésies fugitives* (1802, in-8); *le*

Roman d'une heure, comédie jouée au théâtre Feydeau (1803), reprise ensuite à l'Odéon et au Théâtre-Français; *les Rendez-Vous bourgeois*, opéra comique, musique de Nicolo (1807); *Abel*, tragédie lyrique, musique de Kreutzer (1810), etc. Les *Œuvres* d'Hoffman ont été réunies (Paris, 1828, et suiv., 10 vol. in-8).

Cf. Castel : *Notice*, en tête des *Œuvres* ; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemp.* ; — Sainte-Beuve : *la Critique littéraire sous l'Empire*, et les *Causeries du lundi*, t. I.

HOFFMANN (Ernest-Théodore-Wilhelm, dit *Amédée*), célèbre conteur allemand, né à Kœnigsberg le 24 janvier 1776, mort à Berlin le 25 juin 1822. Il fut élevé au milieu d'influences de famille très-diverses à la suite d'une séparation prononcée entre son père et sa mère, et destiné à la magistrature, à laquelle son père et un de ses oncles appartenaient. Il montra de bonne heure des dispositions extraordinaires pour la musique et le dessin. Ayant néanmoins fait des études convenables de droit, il remplit des fonctions judiciaires à Glogau, à Berlin, et, lors de l'organisation de la province de Posen, à Varsovie, où il devint, en 1803, conseiller du gouvernement. Les événements qui suivirent la bataille d'Iéna (1806) lui firent perdre cet emploi et le forcèrent de quitter la Pologne. Il vécut quelque temps à Berlin, dans un état voisin de la misère, donnant des leçons de musique et s'exerçant à la composition. En 1808, il reçut la direction du théâtre de Bamberg, dont il fut en même temps le chef d'orchestre, le compositeur et le poëte. La désorganisation de sa troupe le laissa sans ressources, lorsque son ami Rochlitz, rédacteur de la *Gazette de Leipzig*, le fit entrer à ce journal, auquel il donna des études de critique musicale et ses premiers essais de littérature fantastique. Hoffmann redevint, en 1813, directeur d'un théâtre d'opéra jouant alternativement à Leipzig et à Dresde. Les grandes batailles de ce temps ruinèrent son entreprise. Réduit, avec sa femme malade, à la plus misérable situation, il subsistait à peine du produit de caricatures contre Napoléon et les Français : on le payait un ducat par sujet inventé, dessiné et colorié par lui. Le gouvernement de Prusse l'indemnisa, en le faisant rentrer dans la magistrature, comme conseiller à la cour royale de Berlin. On remarque que du jour où il fut à l'abri du besoin, les libraires payèrent largement l'écrivain. Il est aussi à noter qu'il s'acquittait de ses fonctions judiciaires avec beaucoup de zèle et un grand sentiment d'intégrité. Malheureusement, il se livrait dès lors à des excès qui lui furent funestes. En dépit des efforts de ses amis, il passait les nuits dans les tavernes, entremêlant les rasades et les dissertations. On le représente même à cheval avec son éditeur sur le même tonneau de vin de France, et buvant tous deux à la pièce au moyen d'un siphon. Il mourut d'une consomption dorsale. On croit qu'il cherchait dans les excitations cérébrales produites par le vin l'inspiration de ses fantaisies bizarres ou horribles, dans lesquelles il se complaisait, dit-on, lui-même, jusqu'à les réaliser par une demi-hallucination.

Les contes d'Hoffmann ont eu un tel succès que son nom est devenu le synonyme du genre. Son imagination a créé autour du monde réel, qu'il savait d'ailleurs observer et décrire, un monde fantastique où règne le merveilleux, l'extraordinaire, le terrible. Peut-être une superstition naïve et sincère le guidait-elle dans l'art de mettre en œuvres ses propres inventions ou la légende. Il ne craignait pas d'y mêler l'exaltation religieuse ou un charme voluptueux, suivant son humeur et les circonstances dont il se déclare l'esclave. Sous l'influence d'une forte impression personnelle, il pénètre profondément dans les mystères de notre nature morale, et ses œuvres, selon Saint-Marc Girardin, sont, pour ainsi dire, un cours complet de toutes les impressions instinctives de notre âme, surtout de celles dont la réflexion philosophique ne tient pas toujours assez de compte.

Les récits d'Hoffmann ont paru successivement en divers recueils, qu'il nous reste à énumérer. *Les Fantaisies à la manière de Callot* (Phantasiestücke in Callot's Manier; Bamberg, 1814, 4 vol.; 3e édit., Leipzig, 1825, 2 vol.), qui furent publiées avec une préface de recommandation par Jean-Paul, se composent surtout de nouvelles se rattachant aux arts et aux études favorites de l'auteur sur la critique musicale. Les principales de ce genre sont : *Don Juan*, consacrée à l'appréciation de Mozart, et *le Chevalier Gluck*. Deux récits du même recueil, *le Conte du Pot-d'Or* et *le Magnétiseur*, appartiennent déjà aux aventures extraordinaires et terribles. *Les Élixirs du diable* (Elixire des Teufels; Berlin, 1816, 2 vol.) et *les Contes nocturnes* (Nachtstücke; Ibid., 1817, 2 vol.), nous montrent l'imagination de l'auteur se jetant tout à fait dans ce domaine; c'est là que la peinture de la réalité concourt avec les créations de la fantaisie à produire des impressions d'horreur allant jusqu'au cauchemar. *Les Frères de Sérapion* (die Serapionsbrüder; Berlin, 1819-1821, 4 vol.) offrent la réunion des récits les plus achevés et les plus poétiques de l'auteur, tels que : *Maître Martin le Tonnelier, le Doge et la Dogaresse, Mlle de Scudéry, Signor Formica, le Conseiller Crespel*, etc., représentant d'une manière piquante la civilisation de plusieurs pays et les mœurs des divers rangs de la société. *La Princesse Brambilla* (Berlin, 1821) a pour sous-titre un *Caprice d'après Jacques Callot* (Ein Capriccio nach J. C.). Dans *Maître Puce, ou récit des Sept aventures de deux amis* (Meister Floh, ein Maerchen in Sieben Abenteuern zweier Freunde; Francfort, 1822), l'auteur, traitant l'état social de l'Allemagne d'une manière plus large, met à profit son expérience des hommes acquise dans ses fonctions de juge d'instruction criminelle. La même peinture se continue, avec une tendance satirique plus marquée, dans les *Impressions personnelles du chat Murr*, suivies de *Fragments biographiques sur le maître de chapelle Jean Kreisler*, etc. (Lebensansichten des Kater Murr, nebst fragmentarischer Biographie des, etc.; Berlin, 1821-1822, 2 vol.): cette œuvre capitale est restée inachevée. *L'Homme double* (der Doppelgaenger; Brünn, 1824) est posthume. Il a paru d'abord une édition des *Œuvres choisies de Hoffmann* (Ausgewaelte Schriften; Berlin, 1827-1828, 10 vol.), complétée ensuite par des *Suppléments* (Supplemente; Stuttgart, 1839), dus à la veuve de l'auteur. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies depuis (Berlin, 1857, 12 vol.). Les écrits littéraires d'Hoffmann ont été répandus en France par diverses traductions ou imitations plus ou moins libres de récits isolés qui eurent quelque succès. Mais la grande réputation de l'auteur parmi nous date de la publication des *Contes de Hoffmann*, par Loewe-Weimars (Paris, 1829-33, 20 vol. in-12), qui suscita bientôt une prétendue édition des *Œuvres complètes d'Hoffmann* (Ibid., 1830, 12 vol. in-12), édition incomplète et dont la traduction était loin d'être fidèle. M. Champfleury a publié les *Contes posthumes d'Hoffmann* (Paris, 1856, in-18), accompagnés de plusieurs travaux et de documents biographiques et bibliographiques. — Les compositions musicales d'Hoffmann, dont nous n'avons pas à parler, comprenaient un *Miserere*, un *Requiem*, et surtout des opéras, dont quelques-

uns ont du mérite : *Ondine*, très-loué par Weber, *les Joyeux musiciens* (die lustigen Musikanten), paroles de Brentano; *le Fantôme* (das Gespenst), paroles de Kotzebue.

Cf. Walter Scott : *Notice historique*, en tête de la traduction de Loewe-Veimars ; — Rochlitz : *Etude* insérée dans l'édition de Champfleury ; — Hitzig : *Aus Hoffman's Leben und Nachlass* (Berlin, 1823, 2 vol.) ; — Jul. Schmidt : *Geschichte der deutschen Lit. des XIX^{es} Jahrh.*, t. II ; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

HOFFMANNSWALDAU (Christian HOFFMANN DE), poëte allemand, chef de la seconde école de Silésie, né à Breslau le 25 décembre 1618, mort dans la même ville le 18 avril 1679. Il fit ses études à Leyde, puis voyagea beaucoup, et revint en 1646 à Breslau, où il fut nommé membre et plus tard président du Conseil de ville. Hoffmannswaldau est regardé comme chef d'une école littéraire pour avoir fait dévier celle de Silésie de la direction que lui avait donnée Opitz (voy. ce nom). Au lieu de se borner à emprunter à l'influence française la noblesse, la clarté, l'élégance, il exagéra la recherche de cette dernière qualité, la moins naturelle à ses compatriotes; il prit même, sur ce point, ses modèles de préférence chez les Italiens, et imita leurs *concetti*, leurs petits effets calculés de style ou leur emphase; il prodigua les métaphores, les antithèses, les jeux de mots, les artifices de toutes sortes; il prit pour sujets l'amour sensuel et la galanterie. Son principal ouvrage est intitulé : *Épîtres héroïques curieuses et autres poëmes magnifiques* (Kuriose Heldenbriefe, etc.; Breslau, 1673). On cite de lui la traduction du *Pastor fido* de Guarini; celle du *Socrate mourant*, de Théophile; des *Odes religieuses*, pleines d'exagération et d'enflure; des *Sonnets*, agréablement tournés. Une édition complète de ses *Œuvres*, contenant celles de Lohenstein, Besser, etc., a été publiée par Neukirch (Leipzig, 1795-1827, 7 vol.; nouvelle édit. 1834). On en trouve un choix dans la *Bibliothèque des poëtes allemands du XVII^e siècle* de W. Müller (Leipzig, 1838, tome XIV).

Cf. D.-C. von Lohenstein : *Lobrede des H.-C.-H. v. H.* (Breslau, 1798, in-8) ; — H. Kurz : *Geschichte der deut. Literatur* (Leipzig, 4^e édit., 1865, t. II.)

HOGG (James), connu sous le surnom du *Berger d'Ettrick*, poëte écossais, né à Ettrick (comté de Selkirk) en décembre 1770, mort le 21 novembre 1835. Appartenant à une famille d'éleveurs, il ne reçut qu'une instruction très-élémentaire; mais tout en gardant ses troupeaux il lisait beaucoup, il écoutait surtout les innombrables chants populaires qui se conservent dans les campagnes de l'Écosse. Doué d'une grande facilité d'assimilation, il se mit à composer des chansons, dont il publia un recueil en 1801. Walter Scott le remarqua, l'employa à rassembler des matériaux pour le *Minstrelsy of the scottish Border*, lui facilita la publication de son second recueil de chansons : *le Barde de la montagne* (Mountain bard, 1803) et lui fit donner deux prix par la *Highland society*. Il ne l'engagea pourtant pas à persévérer dans la carrière poétique. Hogg, incapable d'en suivre une autre, fit quelques tentatives malheureuses pour revenir à l'élevage des bestiaux, et dut vivre de ses écrits. Sa *Veillée de la Reine* (the Queen's Wake; Édimbourg, 1813), où, prenant pour cadre une joute poétique qui aurait eu lieu à la cour de Marie Stuart, il a rassemblé ses plus belles pièces lyriques, obtint un grand succès. Dès lors le Berger d'Ettrick fut célèbre, mais il ne retrouva plus la même inspiration. Ses contes poétiques et ses romans sont en général fort ordinaires. Toujours passionné pour les poésies nationales de l'Écosse, il en donna trois recueils: *les Reliques jacobites de l'Écosse* (the Jacobite Relics of Scotland, 1819-1821, 2 vol. in-8); *la Guirlande de la frontière* (the Border Garland), et *le Chansonnier de la forêt* (the Forest Minstrelsy). Il publia aussi une *Vie privée de Walter Scott* dont il était resté l'ami (the Domestic manners and private Life of sir Walter Scott). Hogg, moins original que Robert Burns, l'emportait par le caractère littéraire et la souplesse de l'esprit. Il a été donné une édition revue de ses *Œuvres* (the Works of the Ettrick Shepherd in poetry and prose; Londres, 1867, 2 vol. grand in-8).

Cf. *Autobiographie de Hoog*, en tête du *Mountain bard* ; — le R. Th. Thomson : *Mémoire biographique sur Hogg*, en tête de l'édition de 1867.

HOHENSTAUFEN (LES), drames de Grabbe, de Raupach (voy. ces noms).

HOJEDA (Diego DE), poëte espagnol du XVII^e siècle, né à Séville. Il appartint à un ordre religieux et fut régent des études des prédicateurs à Lima. On a de lui un poëme: *la Cristiada* (Séville, 1611, in-4), dont la passion de Jésus est le sujet et qui suit pas à pas les Évangiles. Le style est simple et naturel, mais des dissertations théologiques et mystiques suspendent l'action. Ce poëme, dont l'édition originale est rare, a été réimprimé dans la *Bibliothèque* de Rivadeneyra, t. XVII.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura* ; — Ticknor : *History of span. Lit.*

HOLBACH (Paul-Henry THIRY, baron D'), philosophe français, d'origine allemande, né en 1723 à Heidelsheim, dans le Palatinat, mort le 21 janvier 1789. Il vint de bonne heure à Paris et employa la grande fortune que lui avait laissée son père à protéger les gens de lettres et les artistes et à secourir les infortunes avec un généreux désintéressement. C'est son caractère que J.-J. Rousseau a voulu représenter, dans sa *Nouvelle Héloïse*, sous le personnage de Wolmar, et c'est de lui que Julie écrit à Saint-Preux : « Il fait le bien sans espoir de récompense. » M^{me} Geoffrin l'a peint d'un mot caractéristique : « Je n'ai jamais vu, dit-elle, d'homme plus simplement simple. » Etroitement lié avec Diderot, D'Alembert, Grimm, Raynal, Rousseau, Marmontel, et tout le parti philosophique, le baron d'Holbach fit, pour ainsi dire, de sa maison, le quartier général des encyclopédistes. Les dîners qu'il donnait deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, étaient comme des séances littéraires où se produisaient les discussions les plus hardies et où les ouvrages nouveaux étaient soumis à la critique des meilleurs juges. « On y disait des choses, a écrit Morellet, à faire tomber cent fois le tonnerre sur la maison, s'il tombait pour cela. » L'abbé Galiani, dans une lettre datée de Naples (7 avril 1770), disait à d'Holbach : « La philosophie, dont vous êtes le premier maître d'hôtel, mange-t-elle toujours d'aussi bon appétit ? » Mais d'Holbach ne se bornait pas à ce rôle de « maître d'hôtel »; il écrivait lui-même de nombreux ouvrages. Ses premières publications sont des traductions scientifiques d'ouvrages allemands, et la traduction du poëme d'Akenside sur *les Plaisirs de l'imagination* (1759, in-8). Il possédait un savoir fort étendu, comme le prouvent, outre ses traductions, les nombreux articles qu'il rédigea pour l'*Encyclopédie*. Le livre auquel est resté attaché surtout son nom, le *Système de la nature*, fait partie d'un ensemble d'écrits où l'athéisme est professé avec une entière conviction, où le pouvoir monarchique et sacerdotal, les croyances religieuses, morales et politiques, sont attaqués avec une sorte de fanatisme. On a dit que ces livres, s'ils sont dangereux, portent en eux-mêmes leur contre-poison : un style monotone, diffus, pédantesque et déclamatoire qui en rend la lecture très-difficile. On y remarque cependant quelques pages pleines de verve ; elles sont de Diderot. D'Holbach publia ses écrits sous des noms d'emprunt ou sous le voile de l'anonyme. Les personnes qui fréquen-

taient sa maison ignoraient qu'il en fût l'auteur. Naigeon, à qui il confiait ses manuscrits, les faisait passer en Hollande; ils furent en grande partie imprimés par Michel Rey d'Amsterdam.

Les plus importants sont : *le Christianisme dévoilé, ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, publié sous le nom de Boulanger (Londres [Nancy], 1756, in-8; 1767, in-12), ouvrage dans lequel le christianisme est accusé de tous les malheurs qu'a subis le genre humain depuis dix-huit siècles; *la Contagion sacrée, ou Histoire naturelle de la superstition*, traduite de l'anglais (Londres [Amsterdam], 1768, 2 vol. in-8); *Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne*, sous le nom de l'abbé Bergier (Ibid., 1768, in-12); *le Système de la nature, ou Des lois du monde physique et moral*, sous le nom de Mirabaud (Ibid., 1770, 2 vol. in-8), ouvrage dont Voltaire a écrit une réfutation dans l'article Dieu du *Dictionnaire philosophique*, et dont Galiani a dit spirituellement : « Ce monsieur Mirabaud est un vrai abbé Terray de la métaphysique : il fait des réductions, des suspensions, et cause la banqueroute du savoir, du plaisir et de l'esprit humain ; » *Essai sur les préjugés, ou de l'Influence des opinions sur les mœurs et le bonheur des hommes*, sous le nom de Naigeon (Ibid., 1770, in-8) ; *le Bon sens, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles* (Ibid., 1772, in-12), catéchisme de l'athéisme mis sous le nom du curé Meslier; *le Système social, ou Principes naturels de la morale et de la politique* (Ibid., 1773, 2 vol. in-8); *la Morale universelle, ou les Devoirs fondés sur la nature* (Ibid., 1776, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Grimm et Diderot : *Correspondance littéraire*, t. I-XV, spécialement t. XIV ; — Damiron : *Etude sur la philosophie de d'Holbach* (Paris, 1851, in-8) ; — *Dictionnaire des sciences philosophiques* ; — Quérard : *la France littéraire*.

HOLBERG (Louis, baron DE), célèbre auteur dramatique danois, né à Bergen, en Norvége, le 6 novembre 1684, mort à Copenhague le 27 janvier 1754. Fils d'un colonel ruiné par un incendie, il étudia à Copenhague la philosophie et la théologie, fut précepteur et professeur de langues, et malgré un état de gêne prolongé, put satisfaire son goût pour les voyages. Il parcourut, le plus souvent à pied, la Hollande, la France, l'Angleterre, où il suivit les cours de philosophie de l'Uversité d'Oxford, l'Allemagne, et plus tard l'Italie, surtout Rome où il prit le goût des représentations dramatiques. Cependant il avait publié, sur les Etats de l'Europe et sur le Danemark, quelques travaux historiques qui lui avaient valu la chaire d'histoire à Copenhague; il y renonça, chercha en vain des ressources en écrivant en danois une *Introduction au droit de la nature et des gens*, d'après Grotius et Puffendorf, et rentra dans l'enseignement. Il obtint, en 1720, la chaire d'éloquence et se mit avec ardeur à l'étude des grands poëtes anciens et étrangers. Ce fut alors qu'il composa, en vers iambiques, son poëme héroï-comique, *Pierre Paars* (Peder Paars, 1720), qui lui fit tout d'un coup une réputation. C'était une œuvre d'une inspiration originale qui, revêtant les choses les plus triviales de formes héroïques et pompeuses, couvrait de ridicule les imitateurs ambitieux et maladroits de Virgile et d'Homère. Des pédants eurent l'imprudence de se reconnaître sous les traits du poëte et le poursuivirent comme diffamateur. Le roi Frédéric IV et le ministre Dannsekjod prirent l'auteur sous leur protection. Holberg écrivit encore avec la même verve plusieurs épîtres et satires, avant de se tourner vers le théâtre.

Il y débuta par une traduction de l'*Avare* de Molière (1721), qui fut l'un des premiers ouvrages représentés en danois. Jusque-là des troupes nomades jouaient dans la langue de leurs pays des pièces allemandes ou françaises qui s'adressaient à un public nécessairement très-restreint. Holberg fut le créateur d'un théâtre national. Il le fut d'abord par la langue, puis peu à peu par les sujets et la manière de les traiter. M. Legrelle a montré avec détail toute l'analogie de conceptions et de procédé qui existe entre le « Plaute danois » et notre grand comique français; mais alors même qu'il joignait à l'imitation de Molière celle de Plaute et de Térence ou, plus près de lui, celle de Marivaux, il sut donner à des types français, latins ou universels, les caractères de son temps et un intérêt tout national. Il fit la guerre aux ridicules et aux préjugés de la société qu'il avait sous les yeux et qu'il mettait sur la scène. Sur trente-quatre pièces, le théâtre de Holberg ne comprend pas moins de vingt-neuf comédies de caractère, où l'étude et la peinture des mœurs sont relevées par une spirituelle et mordante gaieté. Les principales sont : *le Potier d'étain* (ou *Ferblantier*) *politique* (den Politisk Kandestöber), contre l'immixtion des ignorants dans la politique; *la Femme irrésolue* (den Fægelsindete); *Jean de France*, critique des allures ridicules d'un Danois qui revient de Paris; *la Chambre de l'accouchée* (Barselstnen) ; *le Bal masqué* (Masqueceden), ingénieuse comédie d'intrigue ; *Ulysse d'Ithaque*, critique de l'emphase héroïque des Allemands; *Didier, l'effroi des hommes* (Diderich Menschenschreck), type nouveau du matamore; *l'Oisif affairé* (den Stundeslöse); *Henri et Pernille*, histoire d'un valet et d'une soubrette qui se dupent réciproquement; *Grandeur et décadence de Pernille*, ou la soubrette qui joue à la grande dame. Presque toutes ces pièces furent accueillies avec la plus grande faveur. Elles valurent à l'auteur les honneurs et la fortune. En 1747, il fut fait baron. Il légua ses propriétés à la nouvelle académie de Seroë. Holberg a laissé encore un nombre assez grand d'ouvrages d'histoire générale et spéciale, des *Fables morales*, et surtout un livre humoristique écrit en latin et rapidement traduit en diverses langues : *le Voyage souterrain de Nicolas Klim* (Nic. Klimii iter subterraneum ; Copenhague, 1741, 1745, in-8, avec fig.). Des mélanges de lui ou sur lui ont été réunis sous le titre de *Holbergiana* (1832-35, 3 vol.).

Les *Comédies* de Holberg ont été souvent réimprimées. Comprises dans l'édition des *Œuvres choisies*, donnée avec beaucoup de soin par Rahbek et Nyerup (Udvalgte Skrifter; Copenhague, 1806-14, 21 vol. in-8), elles ont été l'objet d'une édition critique (Ibid., 1848-53, 7 vol.), publiée par la Société de Holberg, fondée en 1842. Il en a été donné une traduction allemande complète du vivant même de l'auteur (Copenhague et Leipzig, 1750-55, 5 vol. in-8), et plus tard une traduction avec commentaires par Tieck et Œhlenschlaeger (Leipzig, 1822-23, 4 vol. in-8). Une traduction française, commencée par G. Fursmann, est restée inachevée (Copenhague, 1746, in-8) *Le Potier politique* a été traduit à part sous ce titre : *le Révolutionnaire corrigé* (Bâle et Berlin [Paris], 1797, in-8). Il a été aussi donné des traductions françaises du *Voyage souterrain* (Ibid., 1753, petit in-8), de *Lettres* (Ibid., 1753, 2 vol. in-12), de *Pensées morales* (Ibid., 1749-54, 2 vol. in-12), etc.

Cf. L. Holberg : *Vita sua in Epistolis descripta*, traduit en danois (Bergen, 1741, in-8) et en allemand (Copenhague et Leipzig, 1745, in-8) ; — K.-L. Rahbek : *Om L. Holberg, som Lystspildigter og om hans Lystspil* (Copenhague, 3 vol. in-8) ; — J.-J. Ampère : *les Ouvrages d'Holberg*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1832) ; — Prutz : *Ludwig Holberg, sein Leben und seine Schriften* (Stuttgart, 1857) ; — H. Legrelle : *Holberg considéré comme imitateur de Molière*, thèse (Paris, 1864, in-8).

HOLCROFT (Thomas), auteur dramatique et romancier anglais, né à Londres le 10 décembre 1745, mort le 23 mars 1809. Fils d'un cordonnier, il mena une vie vagabonde et nécessiteuse et réussit pourtant à acquérir une instruction assez étendue, du moins dans les langues modernes. Il se fit ensuite acteur, auteur dramatique. Son enthousiasme pour la Révolution française lui valut d'être compris dans les poursuites dirigées contre Horne Tooke et Hardy, mais il fut renvoyé de la plainte. Holcroft a traduit du français une dizaine d'ouvrages, surtout d'histoire contemporaine, composé plus de trente pièces de théâtre, et écrit quatre romans. De tout ce bagage littéraire on ne se rappelle aujourd'hui que son excellente comédie du *Chemin de la ruine* (Road to ruin, 1792). Ses deux meilleurs romans, *Anna Saint-Ives* (1792) et *Hugh Trevor* (1794), sont des thèses politiques et sociales de peu d'intérêt, bien que quelquefois éloquentes. Il a laissé des *Mémoires* (Memoirs of the late Thomas Holcroft, written by himself, etc.; Londres, 1816, 3 vol. in-8); ils sont curieux, mais trop longs et ont été insérés sous une forme réduite dans la *Bibliothèque du voyageur* (Traveller's Library) de Longman.

Cf. Baker : *Biographia dramatica*.

HOLINSHED (Raphael), chroniqueur anglais, mort en 1580. Il a composé avec la collaboration de William Harrisson, John Hooker, Francis Boteville, John Stow : *Chronicle of England, Scotland and Ireland;* 1577, 2 vol. in-fol.; 2e édit., 1587. Quelques passages supprimés comme offensants pour la reine et pour d'autres personnes ont été rétablis dans une nouvelle édition (Londres, 1807-1808, 6 vol. in-4). Cet ouvrage, utile à consulter, est la source principale où Shakespeare a puisé, non-seulement pour ses drames historiques, mais aussi pour ses tragédies légendaires de *Macbeth* et de *Lear*.

Cf. *Introduction* à l'édit. de 1807 ; — Chambers : *Cyclopaedia of Engl. Literat.*

HOLLAND (Henry-Richard-Vassall Fox), petit-fils du premier lord Holland et neveu du célèbre Charles Fox, né en 1773, mort en 1840. L'un des membres influents du parti whig, il se distingua par ses sympathies pour la France. Dans sa jeunesse il fit un séjour de quelques temps en Espagne et en rapporta les matériaux d'un intéressant ouvrage sur la *Vie et les écrits de Lope de Vega* (Some account of the life and writings of Lope Felix de Vega Carpio, 1806; nouv. édit., 1817). Après sa mort, on publia ses *Souvenirs de l'étranger* (Foreign Reminiscences, 1850, in-8) et les *Mémoires du parti whig)* Memoirs of the whig party during my time, 1852-54. 2 vol. in-8), ouvrages fortement marqués de l'esprit de parti.

Cf. Macaulay : *Critical and historical essays*.

HOLLANDAISE (LANGUE et LITTÉRATURE). Le hollandais, considéré comme un dialecte du tudesque ou bas-allemand, forme avec le flamand le groupe néerlandais. Il ne se sépara ouvertement de ses congénères qu'à partir de la domination des Espagnols sur les provinces de la Flandre ; il devint alors un idiome officiel et national, sans disputer encore au latin le rang de langue littéraire. Comme le flamand, le hollandais a un certain nombre de caractères communs avec l'allemand. Il a les mêmes racines et en partie le même vocabulaire, surtout dans l'ordre des idées morales; car, pour les termes de marine, par exemple, il a un répertoire propre et original. Il compose les mots, comme l'allemand, mais avec moins de liberté; dans chaque mot, il fait tomber l'accent tonique sur la syllabe radicale, tout en faisant traîner les voyelles. Sa prononciation a moins de dûreté; le Hollandais recule devant les accumulations de consonnes, les lettres sifflantes et les aspirations familières au gosier des Allemands. Grâce à la fois à ses analogies et à ses différences avec l'idiome germanique, le hollandais n'a pas moins de richesse et plus de naïveté et de grâce. Il convient à la prose par son ampleur, à la poésie par sa flexibilité et sa délicatesse. — Il n'existe pas moins de grammaires et de dictionnaires pour le hollandais que pour le flamand. Nous citerons, tant en hollandais qu'en français ou en allemand, les *Grammaires* de Sewel (Amsterdam, 1708, in-8), de Ph. Lagrue (Ibid., 1785, in-8), de Van der Pyl (Dordrecht, 3e édit., 1820, in-8), de P. Weiland (Amsterdam, 1805, in-8), traduite en français (Bruxelles, 1827, in-12), de Bilderdijk (La Haye, 1826, in-8), de W.-G. Brill (Leyde, 1846, in-8); puis les *Dictionnaires hollandais-français* de P. Marin (Amsterdam, 1793, 2 vol. in-8), de Van Mook (Zutphen, 1824, 4 vol. in-8; nouv. édit. 1857, 2 vol. in-8), de Bomhoff (Ibid., 1835, 2 vol. in-8) et de G.-J. Dekker (Bruxelles, 1841, 2 vol. in-12).

La littérature hollandaise fut longtemps pauvre et languissante, celle du moins qui a pour instrument la langue nationale. Le mouvement des esprits se porta avec intensité et éclat vers les questions théologiques et les études d'érudition; mais dans ces deux branches, dans la seconde surtout, la langue latine fut adoptée par les savants hollandais, qui la manièrent avec une perfection admirée de toute l'Europe. Toute une pléiade de professeurs, de philologues, de jurisconsultes, Dousa, Juste-Lipse, Scaliger, Grotius, Vossius, Heinsius, Gronovius, etc., firent honorer la Hollande comme la terre classique des fortes études et des recherches érudites. La poésie et la prose indigènes, moins appréciées de l'étranger, ne laissèrent pas d'avoir leur développement. On fait remonter au XIIe siècle une chronique rimée de Nicolas Kolyn; mais si l'antiquité en est contestée, on s'accorde à rapporter au XIIIe celle de Molis Stoke, qui raconte, en dix livres, l'histoire des comtes de Hollande depuis Dijrk ou Didier Ier jusqu'à Guillaume III. Des fabulistes et des romanciers paraissent à la même époque. La Hollande a aussi des trouvères qui, sous le nom de *Spreker* (orateurs, diseurs), colportent dans les châteaux des proverbes (*Spreuken*), sortes de maximes morales, mêlées de prose et de vers. En même temps les grands romans héroïques français et provençaux passent dans le hollandais par de libres traductions qui deviennent, comme *Flore et Blanchefleur*, *Tristan et Yseult*, les modèles des imitations allemandes.

Dès le XIVe siècle, on voit se former des associations littéraires qui ne sont pas sans analogies avec les corporations des *Meister-Saenger :* ce sont les *Chambres de rhétorique* (voy. ces mots), où la poésie fleurit sous la forme de la chanson et s'essaye aux œuvres de théâtre. Le XVIe et le XVIIe siècle comptent plusieurs poëtes distingués dans les genres lyrique et didactique ou même dramatique : Phil. de Marnix, H.-L. Spiegel, Rœmer Visscher et ses filles, C. Hooft, Koster, J. Cats, Van der Vondel, Huygens, le père de l'illustre astronome. Puis l'imitation de la littérature française envahit tout : les Hollandais mettent leur honneur à traduire nos poëmes classiques et notre théâtre. Ce mouvement se prolongea jusqu'à la fin du siècle. L'occupation du pays par nos armes et la création d'un royaume français de Hollande mirent un instant le comble à l'influence française, mais elles furent suivies d'un prompt réveil de l'esprit national. Bilderdijk s'en fit l'interprète avec éclat dans tous les genres, et, sous son impulsion, la littérature hollandaise prit et garda jusqu'à nos jours une direction qui ne fut ni sans vigueur, ni sans originalité.

Cf. Pour la langue P. Weiland *Nederduitsch taal-*

kundig Woordenboek (Amsterdam, 1799-1811, 11 vol. in-8); — Olinger : *les Racines de la langue hollandaise* (Bruxelles, 1818, in-12); — le baron de Westreenen de Tiellandt : *Recherches sur la langue nationale de la majeure partie du royaume des Pays-Bas* (La Haye, 1830, in-8); — Van Jaarsveldt : *Sur les rapports du hollandais avec l'allemand* (Amsterdam, 1838); — F. Otto : *Essai sur la langue et la littérature hollandaises*, en allemand (Erlangen, 1839, 2 vol. in-8).

Pour la littérature : J. Meursius : *Athenæ batavæ, sive de Urbe leydensi et Academia* (1625, in-4); — J. de Vries : *Proeve eener Geschiedenis der neder. Dichtkunst* (Amsterdam, 1808, 1815, 2 vol. in-8); — N.-G. van Rampon : *Beknopte Geschiedenis van den Lettern en Wetenschappen in de Nederlanden* (La Haye, 1821-22, in-8, t. I-II); — Matt. Siegenbeek : *Précis de l'histoire littéraire des Pays-Bas*, trad. en français par J.-H. Lebrocquy (Gand, 1827, in-12); — S'Gravenwert : *Essai sur l'hist. de la littérature néerlandaise* (Amsterdam, 1830, in-8); — Otto : ouvrage cité ci-dessus et *die Gesammtliteratur der Niederlande* (Ibid., 1838); — Alberdingk Thijm : *De la Littérature néerlandaise à ses différentes époques* (Ibid., 1854, in-8); — *Conversations-Lexicon* (11e édit.).

HOLSTENIUS (Luc HOLSTE, en latin), érudit allemand, né à Hambourg en 1596, mort à Rome le 2 février 1661. Il étudia à Leyde sous de savants maîtres, Vossius, Meursius, Heinsius, dont il devint l'ami, et fit ensuite divers voyages en Italie, en France, en Angleterre, se liant partout avec les savants. Devenu bibliothécaire du président de Mesmes, à Paris, il se convertit au catholicisme, puis suivit le cardinal Barberini à Rome et s'y fixa. Il devint chanoine et bibliothécaire du Vatican. En faveur auprès de plusieurs papes, il remplit diverses missions; c'est lui qui reçut, à Inspruck, l'abjuration de la reine Christine. Très-estimé pour son savoir et doué d'une rare élégance d'esprit, il produisit peu ou du moins de courts ouvrages. On cite surtout de lui une remarquable édition de la *Vie de Pythagore* par Porphyre, avec une notice sur l'auteur et un commentaire sur l'*Antre des nymphes* (Rome, 1630, in-8; Cambridge, 1655, in-8); un recueil de *Poésies latines;* une suite de dissertations savantes pour des éditions grecques-latines et divers recueils, des *Lettres* qui ont été réunies par Boissonade (Paris, 1817, in-8), etc.

Cf. Nic. Wilkens : *Leben des Gelehrten Lucæ Holstenii* (Hambourg, 1723, in-8); — Niceron : *Mémoires*, t. XXXI.

HOMBURG (Ernest-Christophe), poëte allemand, né à Muhla, près d'Eisenach, en 1605, mort à Naumbourg en 1681. Occupé de fonctions judiciaires, il fut, en poésie, le disciple d'Opitz, et publia des odes, des chansons, des épigrammes, des à-propos qui réussirent par la vivacité (Clio; Hambourg, 1638, 2 vol.); des *Chants religieux* (Geistliche Lieder; Naumbourg, 1659, 2 vol.), qui ont été adoptés dans les temples; une tragi-comédie, une bergerie, etc.

Cf. Kurz : *Geschichte der d. Lit.* (4e édit.), t. II.

HOME (Henri), lord KAMES, jurisconsulte et philosophe écossais, né à Kames (Berwick) en 1696, mort le 27 décembre 1782. Il fut lord justicier de la cour criminelle d'Ecosse. A part ses ouvrages spéciaux de jurisprudence et d'agriculture, il a écrit des essais d'archéologie et de morale : ces derniers le rattachent à l'école écossaise, dont le fondateur, Th. Reid, fut son ami. Les principaux sont : *Essays on the principles of morality and natural religion* (1751, in-8); *Elements of criticism* (1762, 3 vol. in-8); *Sketches of the history of man* (1773, 2 vol. in-4).

Cf. Lord Woodhouselee : *Memoirs of the life and writings of H. Home* (Edimbourg, 1807-10, 2 vol. in-4).

HOME (John), poëte dramatique écossais, né en 1722, mort en 1808. Il était recteur de la paroisse d'Athelstane lorsqu'il fit jouer avec grand succès à Édimbourg sa tragédie de *Douglas* (1756), pièce qui, au jugement de Walter Scott, ne soutient pas la lecture, mais qui produisit beaucoup d'effet au théâtre. Il y perdit son bénéfice ecclésiastique, mais lord Bute l'en dédommagea, en 1760, par une pension de 300 l. s. Les cinq tragédies qu'il fit jouer encore n'obtinrent qu'un succès d'estime. Il publia, en 1802, une assez médiocre *Histoire de la révolte de* 1745 dont il avait été un des acteurs. Ses *Œuvres* ont été réunies par Mackenzie (Edimbourg, 1822, 3 vol. in-8).

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

HOME (J.). — Voyez HUME (J.)

HOMÉLIE (en grec ὁμιλία, entretien, conférence) Le sens de ce mot n'a pas toujours été le même. Aux premiers siècles de l'Église, il fut employé dans l'Orient pour signifier toute sorte d'instructions religieuses adressées aux fidèles par les pasteurs, sans doute pour les distinguer des harangues d'apparat, des discours déclamatoires prononcés par les sophistes. Chez saint Jean Chrysostome, par exemple, l'homélie ne constitue pas un genre oratoire défini : ses discours sur Eutrope, sur les troubles de Constantinople, sur l'exil dont il est menacé, en portent le titre aussi bien que ceux dans lesquels il traite des points de doctrine ou de morale, commente l'Écriture ou les Épîtres de saint Paul. Plus tard on restreignit l'emploi du mot homélie à son sens étymologique. On lit en effet dans Furetière : « Plotius distingue l'homélie du sermon, en ce que l'homélie se faisait familièrement dans les églises par les prélats qui interrogeaient le peuple et en étaient interrogés, comme dans une conférence; au lieu que les sermons se faisaient en chaire à la manière des orateurs. » La forme de dialogue ayant disparu, une idée resta attachée au mot homélie, celle de l'onction familière qui caractérise ce genre de discours L'homélie, que sa simplicité a fait assimiler au prône, a pour objet l'explication des Évangiles ou des Épîtres, d'un point de dogme ou de morale. On peut voir comment ce genre a été traité par les modernes, dans les *Homélies* de l'abbé de Monmorel, de l'abbé Poussin, de l'abbé Thiébaut, etc., mais surtout dans les *Homeliæ in Evangelia* de J.-T. de La Chétardie (1707, 4 vol in-12). « Personne, selon le *Journal de Trévoux*, n'a mieux compris en quoi consiste la perfection et la véritable beauté de l'homélie. » — On a donné le nom d'*Homiliaire* aux recueils d'homélies destinées à être lues, le dimanche, dans les églises.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII et VIII; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I; — Dom Ceillier : *Histoire générale des auteurs ecclésiastiques*, t. VII; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle.*

HOMÈRE (Ὅμηρος). Une question domine toutes celles soulevées à propos d'Homère par la critique moderne, c'est de savoir s'il a réellement existé. En remontant à l'époque où les Grecs commencèrent à recueillir dans des récits historiques les traditions du passé, c'est-à-dire au VIe siècle avant notre ère, on voit Homère désigné, non-seulement comme l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, mais comme celui de la plus grande partie des poëmes composant le cycle épique, des hymnes connus sous le nom d'hymnes homériques et de plusieurs productions satiriques. En général, les œuvres poétiques qui célébraient les exploits des héros lui étaient attribuées, de même qu'on mettait sous le nom d'Hésiode celles qui exposaient les généalogies des héros et des dieux. Cette croyance irréfléchie, qui faisait de lui un être mythique, une personnification de la poésie épique, se restreignit et rentra dans des limites humaines, à la suite des travaux entrepris par les critiques alexandrins. Bientôt la réaction et l'esprit de doute contre les anciennes traditions furent poussés plus loin. Des écrivains attribuèrent l'*Iliade* et l'*Odyssée* à deux auteurs différents et reçurent

le nom de *chorizontes*, c'est-à-dire séparateurs ; d'autres présentèrent ces poëmes comme des assemblages de portions détachées, dont la réunion n'avait eu lieu que sous Pisistrate. La décadence des lettres grecques et latines mit un terme à ces recherches et à ces discussions. Au moyen âge et longtemps encore après la renaissance, on répéta sur Homère ce qu'en avaient appris des documents sans autorité. Ces documents sont d'abord une *Vie d'Homère*, faussement attribuée à Hérodote et fabriquée au plus tôt un siècle avant J.-C. ; une *Vie* attribuée, sans plus de fondement, à Plutarque, mais qui, dans tous les cas, ne serait que du IIe siècle après Jésus-Christ; une *Vie* par Proclus (non le philosophe), qui est du même siècle; puis quatre biographies anonymes et une autre composée au XIe siècle par Suidas. De cet ensemble d'écrits, dont le plus ancien est postérieur d'environ mille ans au poëte, nous est venu le personnage d'Homère tel qu'on le représentait encore, il y a peu de temps, aux élèves de nos colléges.

Voici, en résumé, ce qu'on a pris pendant dix-huit siècles pour la vérité sur le chantre de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Sa mère, nommée Crithéis, était originaire de Cyme. Il naquit à Smyrne, aux bords du fleuve Mélès, d'où lui vint le nom de Mélésigène. Son maître fut Phémius, qui enseignait les belles-lettres et la musique. Ses succès furent rapides et il succéda à Phémius. Cependant il méditait ses poëmes, et, désireux de visiter les contrées où il devait placer ses héros, il entreprit de voyager. Après avoir visité l'Egypte, la Libye, l'Espagne, l'Italie, il arriva à Ithaque, où un mal d'yeux le força de s'arrêter chez Mentor, qui lui donna de nombreux renseignements sur Ulysse. Il vit ensuite les côtes du Péloponèse et rentra à Smyrne, où, devenu tout à fait aveugle, il reçut le nom d'Ὅμηρος, qui signifiait *aveugle* dans le dialecte de Cyme. Forcé par la misère de quitter sa patrie, il perdit, à Phocée, ses poëmes que lui vola Thestoridès. Il avait alors achevé l'*Iliade*. Plus tard, il ouvrit une école à Chios et composa l'*Odyssée*. Puis il se mit en route pour aller réciter ses poëmes dans les villes de la Grèce, mais il mourut dans l'île d'Ios.

Le premier moderne qui paraisse avoir formellement attaqué les idées reçues sur Homère est l'abbé d'Aubignac, dans ses *Conjectures académiques*, écrites vers 1674. Il y émettait l'opinion que les poëmes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* n'étaient ni l'un ni l'autre l'œuvre d'un même poëte, qu'il fallait y voir la réunion de divers poëmes chantés séparément dans les anciens temps de la Grèce, avant que Pisistrate entreprît de les lier en un corps d'ouvrage. Une opinion analogue se retrouve dans les *Jugements des savants* de Baillet (1685) : « J'ai ouï dire à un homme de lettres des pays étrangers qu'on travaille en Allemagne à faire voir qu'il n'y a jamais eu d'Homère, et que les poëmes qui portent son nom ne sont que des rhapsodies ou des compilations, que les critiques ont composées de diverses pièces de vers ou chansons détachées auxquelles on a donné la liaison et la suite que nous voyons aujourd'hui. » Charles Perrault, lors de la querelle des Anciens et des Modernes, reproduisit ces idées; Boileau et presque tous les lettrés n'y attachèrent point d'importance; on les tourna en ridicule et l'on ne daigna pas y répondre. Cependant Bentley, en 1723 (*Letter by Philaleutherus Lipsiensis*, 7), reprit la thèse de d'Aubignac, et dit qu'Homère « écrivit une suite de chansons et de rhapsodies », et que « ces chansons détachées furent réunies ensemble sous la forme d'un poëme épique, environ cinq cents ans après lui. » Vico, dans sa *Scienza nuova*, t. III (1725), traita à fond la question encore à peine effleurée, et, malgré de grandes erreurs dans les détails, ouvrit d'admirables aperçus au delà desquels ne sont pas allés les érudits postérieurs. Il rejeta l'Homère imaginé par les sophistes et resté dans les écoles; il fit de ce poëte la personnification d'une longue période poétique, le type de ces rhapsodes qui parcouraient la Grèce en chantant les aventures héroïques. Pour lui, les œuvres mises sous le nom d'Homère appartenaient, non à un homme, mais à une suite d'hommes, à une suite de générations; elles furent commencées dans le jeune âge de la Grèce héroïque et achevées dans sa vieillesse : quatre siècles au moins se trahissent, dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, par les caractères si différents d'Achille et d'Ulysse.

En 1770, R. Wood publia un livre sur *le Génie d'Homère*, dans lequel il agitait la question de savoir si ces poëmes avaient été ou non primitivement écrits. Ce fut le fondement des recherches critiques exposées par Wolf dans ses *Prolegomena ad Homerum* (1795). Celui-ci entra dans une minutieuse discussion sur l'âge où l'art d'écrire fut introduit dans la Grèce, et d'abord rejeta comme des fables grossières les traditions qui en attribuaient l'invention ou l'introduction à Cadmus, à Cécrops, à Orphée, à Linus ou à Palamède. Ensuite, admettant que les caractères de l'écriture furent connus en Grèce à une époque très-ancienne, il insista justement sur la différence qui existe entre la connaissance de ces caractères et leur usage général pour les ouvrages littéraires. L'écriture est employée d'abord à des inscriptions sur les monuments publics, puis à la transcription des lois et de ce qui tient de plus près aux nécessités de la vie sociale. Il en est surtout ainsi chez les peuples où, comme chez les anciens Grecs, manque la matière propre à recevoir les signes de l'écriture. Ce fut seulement vers la fin du VIIe siècle avant notre ère que le papyrus fut transporté de l'Egypte dans la Grèce. Les lois de Lycurgue n'étaient pas écrites; celles de Zaleucus, vers 664, sont citées comme les premières qui le furent. Les lois de Solon, soixante-dix ans plus tard, furent écrites sur des tables de bois. De toutes ces considérations, Wolf tire la conclusion qu'avant le VIe siècle, avant la composition des premiers ouvrages en prose, l'écriture n'était pas employée pour des œuvres aussi considérables que les poëmes d'Homère. L'érudit qui a le plus vivement combattu Wolf dans cette partie de sa thèse, G.-W. Nitzsch, n'a pu parvenir à démontrer l'usage de l'écriture à l'époque où furent composés les poëmes homériques. Müller et d'autres philologues trouvent dans la versification même de ces poëmes des libertés de contraction qui auraient cessé d'exister s'ils eussent été écrits. Une preuve irréfutable qu'ils ne le furent point, c'est l'existence, à l'époque de leur composition, du *Digamma éolique*, son qui avait entièrement disparu de la langue à l'époque où on les copia pour la première fois. Grâce à cette aspiration particulière les nombreux hiatus, les quantités irrégulières, que l'on releva plus tard dans les poëmes homériques, n'existaient pas pour l'oreille des contemporains. Si cette aspiration eût été marquée pour les yeux, par son signe, on aurait à se demander comment cinquante ou soixante mille digammas avaient pu disparaître dans les transcriptions sans qu'on y prît garde. Mais de ce que le digamma, en usage au temps d'Homère, était tombé en désuétude à l'époque où ces poëmes furent écrits pour la première fois, il s'ensuit qu'il se passa un assez long temps entre leur composition et leur transcription. Ajoutons que si l'écriture eût été familière aux contemporains de l'auteur des poëmes homériques, ces poëmes, si remplis de détails minutieux et précis sur tous les usages de la vie, n'auraient pas manqué d'en mentionner

l'emploi. Or il n'y a qu'un seul passage où il soit question des signes gravés sur une tablette, c'est celui relatif à Bellérophon envoyé en Lycie, porteur d'un signe mauvais, σῆμα κακόν, de signes funestes, σήματα λυγρά, qui le feront mettre à mort (*Iliade*, liv. VI, 166 et suiv.). Mais si ce passage, tout obscur qu'il est, peut s'interpréter dans le sens d'une très-imparfaite écriture, il en est d'autres qui montrent les Grecs d'Homère tout à fait dépourvus de cet art dans les circonstances où il eût été le plus naturel de s'en servir. Lorsqu'il s'agit, par exemple, de tirer au sort celui des chefs grecs qui combattra contre Hector, chacun d'eux jette dans le casque, non pas son nom, mais un signe qu'il saura reconnaître (*Iliade*, liv. VII, 175 et suiv.). Dans l'*Odyssée* (liv. VIII, 163 et suiv.), le commandant d'un vaisseau marchand, sans registre ni tablettes, a pour fonction de se souvenir de sa cargaison (φόρτου μνήμων). De tous ces détails, il résulte qu'il n'est guère possible de contester la première conclusion de Wolf, à savoir que les poëmes homériques ne furent pas primitivement écrits.

Partant de ce fait qui est capital et plein de conséquences, Wolf estime qu'il aurait fallu à Homère un génie tout à fait incroyable pour concevoir dans son esprit, sans le secours de l'écriture, des œuvres d'une si grande étendue. A cette difficulté, Müller répond avec raison : « Qui peut déterminer combien de mille vers une personne constamment pénétrée de son sujet et absorbée dans sa contemplation peut produire en une année, et confier à la mémoire fidèle de disciples dévoués à leur maître et à son art? » L'objection suivante de Wolf a plus de portée : « Lorsqu'un peuple n'écrit ni ne lit, il n'est d'autre moyen pour la publication des poëmes que la récitation; cette récitation avait lieu d'ordinaire dans les banquets et les fêtes; on n'y pouvait faire entendre que des morceaux de courte étendue ou des fragments de grandes œuvres. Le mérite de l'unité du poëme eût été en pure perte, et il n'a pu se produire, dans ces conditions, des œuvres étendues. » Contre cet argument, les adversaires de Wolf ont rappelé que la récitation n'avait pas lieu seulement dans les banquets et dans les fêtes particulières, mais aussi dans les fêtes nationales et dans les concours poétiques; ils ont fait observer que, plus tard, les Grecs écoutaient, dans une seule fête, environ neuf tragédies, trois drames satyriques et trois comédies. Ce ne sont là toutefois que des réponses très-indirectes aux objections de Wolf. Il vaut mieux, pour les apprécier, pénétrer dans le fond même des œuvres d'Homère et voir si, en fait, l'unité existe dans leur plan et leurs détails.

Pour l'*Odyssée*, l'unité ne paraît pas contestable. Au début du poëme, il y a bien des années que Troie est prise, et qu'Ulysse tâche en vain d'atteindre le rivage d'Ithaque. Pénélope ne sait plus comment résister aux prétendants. Télémaque part pour Pylos et pour Lacédémone, où il va consulter Nestor et Ménélas sur le sort de son père. Ulysse cependant est retenu par Calypso dans l'île d'Ogygie. Les dieux prennent enfin pitié de son infortune; il lui est permis de s'éloigner et il monte sur le radeau qu'il a construit lui-même. La haine de Neptune le poursuit; son radeau est brisé et il aborde chez les Phéaciens, auxquels il raconte ses aventures dans le pays des Lotophages, dans celui des Cyclopes, dans celui des Lestrygons, dans l'île de Circé et dans celle du Soleil. Ces récits charment les Phéaciens, qui le comblent de présents et l'emmènent à Ithaque. Il se fait reconnaître de son fidèle Eumée et de son fils Télémaque, puis, introduit dans la ville sous l'apparence d'un mendiant, il s'avance au milieu des prétendants qui tâchent vainement, pour obtenir la main de Pénélope, de tendre l'arc d'Ulysse; il le tend sans effort et punit ses ennemis. Cette analyse rapide montre que le plan du poëme est constamment suivi. Un seul personnage en est le héros; le début et le dénoûment tiennent à un seul fait qui, à travers les nombreux épisodes, reste le sujet de l'œuvre. On y a relevé une seule contradiction : c'est que le voyage de Télémaque ne concorde pas avec celui d'Ulysse, à moins de supposer que, malgré son désir de retourner à Ithaque, le jeune prince passe trente jours à Sparte dans le palais de Ménélas. Cette contradiction, peu importante en elle-même, a suffi à Wolf pour déclarer que les quatre premiers livres de l'*Odyssée* et le commencement du cinquième formaient un poëme séparé.

L'unité de l'*Iliade* est bien moins marquée. Achille, irrité de l'enlèvement de Briséis, sa captive, se retire sur ses vaisseaux et appelle contre l'armée la colère du maître des dieux. Agamemnon, abusé par de fausses espérances, livre la bataille aux Troyens. Les Grecs sentent bientôt l'absence d'Achille; ils craignent une défaite: une courte trêve est conclue et l'on donne la sépulture aux morts. La trêve expire; la lutte recommence; les Grecs sont mis en fuite; Hector les poursuit jusqu'au fossé qui entoure leur camp. Achille résiste aux supplications des Grecs qui ne voient leur salut qu'en lui. Le soleil se lève et le combat recommence. Hector franchit le fossé, escalade le rempart, et les Grecs cherchent un refuge dans leurs navires. Achille n'est pas encore apaisé, mais il permet à Patrocle de revêtir ses armes et de combattre à sa place. Patrocle est tué par Hector. Achille, enflammé du désir de la vengeance, se couvre des nouvelles armes que lui a forgées Vulcain et se précipite dans la mêlée. Tout tombe sous sa main; Hector lui-même est tué. Le vainqueur fait à Patrocle de magnifiques funérailles, et les Troyens célèbrent dans les larmes les obsèques du héros, fils de Priam. Tel est le fond du poëme. On ne peut y méconnaître un plan d'ensemble. Il se termine au moment même où la colère d'Achille, qui en est l'objet particulier, a produit tous ses effets : le dénoûment répond au début. Mais, malgré cette unité générale du plan, on relève des contradictions assez nombreuses dans les détails, et surtout il y a plusieurs chants qui semblent ne pas tenir au poëme et même le contredire. Ainsi, les chants II, III, IV, V, VI, VII paraissent n'avoir pas fait partie de la composition originale. Il est au moins singulier qu'Agamemnon ne passe la revue de ses troupes que dans la dixième année du siége; il l'est encore plus qu'Hélène fasse connaître, du haut des remparts, à Priam les principaux chefs grecs qu'il voit combattre depuis neuf ans, et que Ménélas et Pâris aient attendu si longtemps pour leur combat singulier. Le chant IX, qui est entièrement consacré à l'ambassade envoyée par les Grecs vers Achille, paraît aussi ajouté après coup; car cette ambassade est oubliée dès le chant XIe. Le chant X, qui est entièrement épisodique, paraissait déjà suspect aux grammairiens de l'antiquité. De là Wolf a conclu que l'*Iliade* est un assemblage de parties composées séparement et en dehors du plan auquel on les a rattachées plus tard.

Un de ses disciples, Lachmann, a proposé une solution à ces difficultés en faisant du poëme une collection de dix-huit morceaux séparés qu'il n'attribue pas formellement tous à des poëtes différents, mais qu'il regarde comme parfaitement distincts. Par une hypothèse ingénieuse et bien conduite, Grote, dans son *Histoire de l'ancienne Grèce*, t. II, représente l'*Iliade* comme composée de deux poëmes, une *Iliade* et une *Achilléide*. Les

chants I et VIII, ainsi que les derniers, depuis le XI^e, composeraient l'*Achilléide;* le chant IX serait une addition malheureuse et contradictoire faite à ce premier poëme. Tous les autres chants formeraient l'*Iliade*. Cette combinaison donne une explication fort spécieuse des discordances que présentent diverses parties du poëme. Mais elle n'est, elle aussi, qu'une hypothèse, et on lui oppose, comme aux précédentes, un fait dont il ne faut pas exagérer la portée, mais dont il faut tenir compte, c'est l'unité littéraire de l'œuvre, l'unité du style, c'est-à-dire des tours de phrases, de l'ordre et du mouvement des pensées, et des formes de versification.

Il reste à savoir si une telle unité est nécessairement la marque d'un génie individuel, ou si elle ne peut pas appartenir, dans certaines conditions de temps, de situation sociale, de race ou même de famille, au travail simultané ou successif de plusieurs sur un même fond et sous une inspiration commune. Nous avouons que nous inclinons vers cette seconde opinion; elle a pour elle les grands phénomènes de composition héroïque et cyclique que nous voyons s'accomplir à l'origine des diverses littératures de l'Europe moderne, c'est-à-dire à des époques plus historiques que les anciens âges grecs et mieux pourvues de moyens de transmission et de conservation. La *Chanson de Roland* et nos autres chansons de geste, les *Niebelungen*, *Gudrun*, et tant d'autres épopées primitives, successivement remaniées, ont toujours eu, dans chacune de leurs transformations, leur unité, c'est-à-dire celle de leur siècle, manifestée par la langue, par la représentation naïve des idées et des usages de la vie. G. Hermann, dans ses *Opuscula* (t. V), a imaginé qu'il exista primitivement deux poëmes, une *Iliade* et une *Odyssée*, dont l'auteur était Homère ou un autre poëte, puis qu'à ces œuvres d'une étendue médiocre il fut ajouté des développements successifs par des poëtes postérieurs. Telle est, en effet, l'histoire de toutes les épopées nationales. C'est ainsi que, chez nous, nos plus longs poëmes ont pris naissance sous forme de simples cantilènes. On objecte en vain qu'il devra se trouver entre les poëmes primitifs et les additions qui y sont faites des différences radicales de caractère, de génie et de style, dont chacun des poëmes homériques, malgré ses discordances, ne donne pas l'idée. La forme primitive s'efface peu à peu dans les remaniements, et l'embryon a entièrement disparu dans l'œuvre définitive. Comme l'unité, les divergences sont moins la marque du génie des auteurs que de celui des temps.

Celles qui se montrent entre les diverses parties de l'*Iliade* ne sont pas de nature à empêcher de rapporter l'œuvre entière à un même homme. Hypothèse pour hypothèse, on peut bien supposer qu'Homère, à qui l'on a autrefois attribué tant de poëmes dits homériques, en avait composé au moins deux, une *Iliade* et une *Achilléide*, dont on a plus tard réuni sous un même titre les éléments plus ou moins incohérents. Et alors l'unité du style, dans la discordance des faits, s'expliquerait de soi-même par l'unité d'origine. Il n'en est pas de même des différences que l'on remarque entre l'*Iliade* et l'*Odyssée;* elles paraissent exclure l'idée non-seulement d'un même auteur, mais celle d'un même temps, et l'on n'est pas étonné que, parmi les anciens grammairiens grecs, il se soit formé toute une école de « séparateurs », rapportant ces deux poëmes à deux auteurs différents. Les chorizontes grecs étaient mieux en mesure que nous de juger de la diversité de la langue et du style, et c'était particulièrement sur des observations de ce genre qu'ils s'appuyaient. Pour nous, plus aptes à saisir les raisons historiques d'un ordre général, nous remarquons que les deux poëmes ne représentent pas la même civilisation et, par conséquent, ne peuvent être contemporains. L'état social est plus avancé dans l'*Iliade* que dans l'*Odyssée*. Les idées religieuses sont aussi très-dissemblables dans les deux poëmes. Dans l'*Iliade*, les dieux habitent la terre elle-même, le mont Olympe, et sont à peine au niveau des hommes pour les qualités morales; dans l'*Odyssée*, ils ont leur séjour au-dessus des régions terrestres et valent mieux que les hommes. Suivant une fine remarque de Benj. Constant, qui a mis ces différences en lumière, il y a plus de mythologie dans l'*Iliade*, et dans l'*Odyssée* plus de religion. On a répondu, il est vrai (car il y a réponse à tout), qu'il n'est pas démontré que l'intervalle écoulé entre la composition des deux poëmes excède les limites de la vie humaine, et que, par conséquent, Homère a pu encore à deux époques plus ou moins éloignées représenter deux civilisations différentes dans l'unité de son style et de son génie.

Il est donc à peu près impossible de déterminer la part personnelle d'Homère dans les poëmes qui portent son nom, et qui d'ailleurs, dans les trois ou quatre siècles qui les séparent du travail de réunion fait par Pisistrate, ont dû subir de si profondes altérations. La date de son existence n'est pas moins difficile à préciser. « J'estime, dit Hérodote, qu'Homère et Hésiode ne vivaient que quatre cents ans avant moi. » Cette opinion, qui placerait Homère au VIII^e siècle avant J.-C., ne paraît pas aujourd'hui soutenable. Il se serait trouvé dans un état de choses si différent de celui qu'il a chanté, qu'il y aurait dans sa poésie un effort archéologique tout à fait incompatible avec le caractère naïf et spontané qui est le cachet de ses œuvres. Il faut donc le reporter à une époque plus reculée, et probablement à la période d'invasion qui eut pour résultat de faire dominer les Hellènes sur les Achéens. Ses poëmes, en effet, célèbrent la gloire des Achéens; mais ils sont pleins du récit de leurs malheurs, et semblent en présager de plus graves encore. Ils furent probablement composés à l'époque où les Achéens tombaient en décadence et se rattachaient par la poésie à leurs triomphes passés, c'est-à-dire de la fin du XII^e siècle à la fin du IX^e, et l'on se rapprochera probablement beaucoup de la vérité en faisant vivre l'auteur vers le X^e siècle.

Sept villes se sont disputé l'honneur d'avoir donné la naissance à Homère, comme le rappelle le fameux distique :

Smyrna, Chios, Colophon, Salamis, Rhodos, Argos, Athenæ,
Orbis de patria certat, Homere, tua.

Mais les titres invoqués par la plupart de ces villes n'étaient pas sérieux. Athènes revendiquait Homère seulement parce qu'elle était la métropole de Smyrne. Les habitants de Colophon prétendaient qu'il leur avait été donné par ceux de Smyrne; suivant eux, de là venait le nom d'Ὅμηρος signifiant *otage*. Le débat n'était réellement qu'entre Smyrne et Chios. On sait qu'il existait dans cette île une famille de rhapsodes portant le nom d'Homérides et prétendant descendre d'Homère. Smyrne invoquait son surnom de Mélégisène et montrait le temple qu'elle avait élevé à sa mémoire. Laissant de côté ce point sans importance, les modernes ont cherché surtout à quelle race grecque il appartenait. De leurs études il est permis de conclure qu'Homère était Ionien et qu'il appartenait à la Grèce d'Asie. Pourtant, dans ses deux poëmes, les premiers rôles sont donnés à des Éoliens, Achille et Ulysse, et une grande partie des légendes ont une origine achéo-éolienne. En outre, sa mythologie est européenne; elle vient des aèdes thraces, voisins de l'Olympe ou de l'Hélicon. Il est remarquable aussi que ses informa-

tions se trouvent en général plus précises et plus exactes pour les localités d'Europe que pour celles d'Asie; mais il faut en excepter les pays situés au nord de l'Ionie, dans le voisinage de la Méonie : ces contrées semblent lui être connues par des souvenirs d'enfance. Ajoutons que les divinités pour lesquelles il montre un respect singulier sont les divinités ioniennes, et que c'est toujours aux institutions politiques des Ioniens qu'il fait allusion. On pourrait justifier par de nombreux exemples le mot d'Aristarque : « C'est un cœur ionien qui bat dans la poitrine d'Homère. »

Quant aux faits de sa vie, si l'on néglige les traditions sans autorité et souvent inconciliables, on n'a devant soi que des conjectures, et elles ont bien peu d'importance, à côté des doutes dont les questions capitales de son existence et de la composition de ses poëmes restent enveloppées. Aux sept villes, citées plus haut, qui prétendent à la gloire d'être sa patrie, il faut en ajouter dix et même douze autres. Aristote et Aristarque le font vivre à Smyrne, 140 ans après la guerre de Troie, au temps de l'émigration ionienne. Les Éoliens se trouvaient alors réunis aux Ioniens dans cette ville; ils comptaient parmi leurs tribus celle des Achéens, et ils avaient apporté en Asie, avec les légendes relatives à cette race, l'enthousiasme que leur inspiraient ses héros. Dans cette hypothèse, le fond de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* vint d'Europe à Smyrne, où il fut fécondé par un Ionien asiatique. La tradition qui représente le poëte habitant Chios après ses voyages s'accorde assez bien avec les inductions de plusieurs érudits. En supposant que l'*Odyssée* a été composée dans cette île, on s'explique mieux comment les légendes achéennes y tiennent moins de place, comment les divinités ioniennes y sont plus particulièrement vénérées, comment l'état social s'y montre moins rude et moins violent, sans que les arts soient plus avancés et les connaissances géographiques plus certaines.

Nous n'avons pas à examiner ici le fond même des poëmes d'Homère et la valeur historique de son témoignage sur les événements et les hommes qu'ils mettent en scène. Il est clair que l'auteur a pris les uns et les autres tels que les lui offraient les traditions populaires, cette forme primitive de l'histoire : forme mobile et sans cesse renouvelée, où l'imagination supplée à la mémoire, où le fait s'altère de jour en jour et disparait sous les inventions qui l'embellissent ou le dénaturent. Ces grandes œuvres légendaires des époques antéhistoriques ne représentent fidèlement qu'une chose : la société au milieu de laquelle elles s'élaborent, ses idées, ses mœurs, son degré de civilisation. Agamemnon n'a pas dû être moins transfiguré ou défiguré par les traditions poétiques des Hellènes, qu'Attila par celles des Burgondes et des Saxons, ou Charlemagne par celles des Francs. Qui sait si le glorieux Achille ne fut pas, dans la vérité de l'histoire, comme notre illustre Roland, un personnage d'arrière-plan? Tant il y a loin souvent du héros typique à la réalité. Mais ce n'est pas une raison de chercher à ces traditions naïves d'une époque mal connue des interprétations allégoriques aussi puériles, au fond, qu'elles ont l'air d'être savantes, et de présenter toute la guerre de Troie comme un mythe astronomique. Telle est, en effet, la prétention de modernes indianistes qui voient dans l'*Iliade* une métamorphose imposée par l'imagination grecque aux légendes védiques; Achille, autour de qui se groupent tous les détails de la fable, est pour eux, un dieu solaire, et les acteurs du poëme des personnifications de phénomènes célestes. « Le siége de Troie, dit M. Max Müller, n'est qu'une répétition du siége quotidien de l'Orient par les puissances solaires qui, chaque soir, à l'Occident, sont dépouillées de leurs brillants trésors. » Dans cette hypothèse, Briséis est l'Aurore, ravie au Soleil au début de sa carrière pour lui être rendue, le soir, à son terme; les coursiers du héros sont des coursiers solaires; Patrocle est un autre Phaéton; la retraite d'Achille dans sa tente, c'est le soleil caché derrière des nuages; la lutte des Dieux est un orage pendant une bataille; enfin, la mort d'Achille, et son bûcher auprès de la mer d'où il est sorti, figurent le coucher du soleil. De telles explications des fables populaires ne supposent-elles pas, pour être admises, autant de crédulité que les fables elles-mêmes ?

Les poëmes homériques, nés à une époque où n'existaient ni la science, ni l'histoire, furent, pour les populations de la Grèce antique, l'histoire et la poésie d'une longue et mémorable période. Ils furent en même temps la source où se retrempèrent longtemps les croyances religieuses, les sentiments de la morale et de la vertu. Sans doute Zeus était adoré bien avant l'époque d'Homère; mais, après lui et les rhapsodes de son école, Zeus ne se présenta plus à l'imagination des hommes que sous les traits dont ils avaient dépeint sa figure. Il en fut ainsi pour beaucoup de divinités. D'un autre côté, malgré la sévère critique à laquelle Platon soumit les principes de la morale d'Homère, ce poëte conserva pendant des siècles la réputation de moraliste par excellence. On connaît les vers d'Horace à son ami Lollius (*Epist.*, Lib. I, II) :

> Trojani belli scriptorem, maxime Lolli,
> Dum tu declamas Romæ, Præneste relegi :
> Qui quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non,
> Planius ac melius Chrysippo et Crantore dicit.

Plus tard, saint Basile écrivait encore : « La poésie chez Homère, comme je l'ai entendu dire à un homme habile à saisir le sens d'un poëte, est un perpétuel éloge de la vertu; et c'est là le but principal que sans cesse il se propose. » C'est que la nature morale et la nature physique ont été réfléchies dans les poëmes d'Homère avec une incomparable vérité. Les pensées, les sentiments, les expressions, les images, ont un caractère de spontanéité, une grandeur naturelle, qui ne se retrouvent que dans les littératures primitives. Partout, dans le héros, dans le dieu même, l'homme subsiste : à tous les degrés, nous reconnaissons nos passions et nos faiblesses dans une peinture aussi naïve que vraie.

Si l'on s'attache à la forme, au style des poëmes, on n'est pas moins frappé du naturel, de l'absence de tout artifice : c'est, au suprême degré, la franchise, la facilité, la clarté; c'est aussi, à un égal degré, la richesse, l'harmonie, le pittoresque. On dirait que la langue qu'il parle, l'ancien dialecte ionien, s'assouplit et se plie à son gré sous sa main. Les mots s'allongent et se raccourcissent selon la cadence, sans rien perdre jamais ni de leur admirable clarté, ni de leur énergie expressive. Le vers héroïque, qu'il a reçu des aèdes, est chez lui d'une extrême liberté; spondaïque, acéphale, lagare, miure, quand il le juge à propos, il lui fournit un instrument lent ou rapide, grave ou léger, majestueux ou familier. Avec toutes ces merveilleuses qualités, il n'est pas étonnant que l'*Iliade* et l'*Odyssée* soient devenues, quelles que fussent la patrie et la personne des auteurs, les poëmes préférés de ce peuple grec qui avait à un si haut degré le goût du beau. Et, aujourd'hui encore, les obscurités que la critique accumule autour de leur origine n'empêchent pas ces œuvres presque anonymes d'exercer sur nous leur fascination. « Pour moi, dit Dugas-Montbel, après avoir longtemps partagé l'opinion commune, j'ai quitté sans regret un Homère fabuleux, pour retrouver

d'antiques poésies nationales, pleines de vie et de candeur, et j'ai cessé de poursuivre l'idée chimérique d'un plan de poëme que chacun interprète à son gré. »

Récités par les rhapsodes, les poëmes homériques se répandirent dans toutes les contrées de la Grèce; mais on ne peut douter que cette transmission orale, continuée durant plusieurs siècles, et faite par fragments choisis selon le caprice des récitateurs ou les convenances du public auquel ils s'adressaient, ne facilitât largement les interpolations. Diogène Laerce rapporte que, pour obvier à ce mal, Solon prescrivit aux rhapsodes récitant à la fête des grandes Panathénées de suivre un ordre qu'il fixa, et qu'il croyait conforme au plan du poëte. Pisistrate forma le dessein de réunir toutes les parties de chaque poëme. Il trouva les éléments de ce travail dans les manuscrits fragmentaires qui avaient été faits depuis l'introduction du papyrus en Grèce et dans la mémoire des rhapsodes. Plusieurs amis (ἕταιροι) l'aidèrent dans ce premier essai d'édition. Nous savons que, dans leur nombre, se trouvaient Onomacrite d'Athènes, Orphée de Crotone et Zopyre d'Héraclée. Ce sont eux qu'on a nommés les *diascévastes*. On peut se faire une idée des difficultés de la tâche entreprise, et l'on ne peut douter que leur édition ne fût très-imparfaite; mais elle servit de base aux récensions postérieures qui épurèrent successivement le texte. Parmi ces récensions, les anciens nous ont fait connaître celle d'Hipparque, dont les collaborateurs furent Simonide et Anacréon, puis celles que firent exécuter des villes grecques et qu'on appela *récensions politiques;* ils citent les récensions de Marseille, de Chios, d'Argos, de Sinope, de Cypre et de Crète. Les éditions critiques, nommées *diorthoses,* qui furent l'œuvre des *diorthontes*, ne commencèrent qu'aux éditions d'Antimaque de Colophon et d'Aristote; les érudits alexandrins, Zénodote, Aristophane de Byzance et Aristarque, continuèrent et achevèrent cette épuration du texte homérique. Il est permis de dire que le texte fut définitivement fixé par Aristarque, bien qu'on n'ait pas suivi en tout la rigueur de ses indications.

La publication faite par Villoison des *Scolies* dites de Venise (1788, in-fol.) a révélé aux modernes l'étendue et le caractère des travaux d'Aristarque. Ces *Scolies*, contenues dans un manuscrit du x^e siècle, trouvé à la bibliothèque Saint-Marc, avaient été rédigées d'après plusieurs traités anciens, dont le plus important est le traité d'Aristonicus sur les Signes (*obèles*) dont Aristarque notait les vers qu'il regardait comme indignes d'Homère; les autres sont le traité de Didyme sur la Diorthose d'Aristarque, celui d'Hérodien sur la Prosodie d'Homère et celui de Nicanor sur la Ponctuation de l'*Iliade*. Ces *Scolies* ont été rééditées avec des additions par Im. Bekker (1825-1826, 3 vol. in-4). Il faut y ajouter les *Scolies sur l'Odyssée*, publiées par Buttmann (1821). Les philosophes et les érudits de la seconde école d'Alexandrie ne se sont en général occupés du texte homérique que pour substituer au sens positif des interprétations et des explications allégoriques, dont la vaine subtilité offre un contraste choquant avec la naïveté et le naturel des poëmes. Des grammairiens qui entreprirent de rectifier, en certains points, la révision d'Aristarque, le plus connu est Apion, contemporain de Tibère. Les travaux de l'antiquité sur Homère ont été résumés par Eustathe, rhéteur du XII^e siècle, dans son *Commentaire sur l'Iliade et l'Odyssée* (Rome, 1542-1550, 4 vol. in-fol.).

Outre l'*Iliade* et l'*Odyssée*, on attribuait anciennement à Homère les ouvrages suivants, qu'une critique un peu approfondie ne permet pas de lui laisser : une partie des *Poëmes du Cycle épique*, *les Hymnes homériques, la Batrachomyomachie*, *les Cercopes, le Margites* (voy. ces noms).

L'édition *princeps* des *Œuvres* d'Homère a été publiée par Démétrius Chalcondyle (Florence, 1488, 2 vol. in-fol.); la Bibliothèque nationale de Paris en possède un exemplaire non rogné, qu'elle acquit en 1806 au prix de 3600 francs; les villes de Florence, Venise et Naples en possèdent chacune un exemplaire sur vélin. L'édition d'Alde (Venise, 1504, 2 vol. in-8) est la seconde. Parmi les éditions postérieures, on signale une autre édition aldine (Venise, 1517, 2 vol. in-8); celle d'Henri Estienne, dans ses *Poetæ græci principes*, t. I (Paris, 1566, in-fol.), dont le texte fut reproduit pendant plus d'un siècle; celle des Elzévier (Amsterdam, 1656, 2 vol. in-4), d'une belle exécution typographique; celle de Barnes (Cambridge, 1711, 2 vol. in-4), dont le texte fut corrigé soigneusement d'après des manuscrits, et qu'enrichit un ample commentaire; celle de Clarke (Londres, 1729-1740, 4 vol. in-4), avec le texte revu de l'édition précédente et des notes estimées; celle d'Ernesti (Leipzig, 1759-1764, 5 vol. in-8); les éditions de Wolf, dont la première (Halle, 1783-1785, 2 vol. in-8) donne le texte vulgate, dont la seconde et la troisième (Halle, 1794, 2 vol. in-8; Leipzig, 1804-1807, 4 vol. in-8) comprennent les fameux *Prolegomena ad Homerum*, et ramènent le texte à la diorthose d'Aristarque. Les deux dernières éditions de Wolf ont été le point de départ d'une nouvelle période critique dans l'étude d'Homère. Il est regrettable qu'il n'ait pas ajouté à son texte un commentaire ou des notes pour expliquer, en bien des cas, les raisons qui lui ont fait rejeter le texte admis avant lui. Parmi les éditions qui ont succédé au travail de Wolf, on cite, comme curiosité philologique, celle de Richard Payne (Londres, 1820, in-4), dans laquelle l'éditeur a prétendu remonter au delà du texte d'Aristarque et reproduire le texte primitif. Les autres éditions importantes ont suivi la récension de Wolf. Ce sont celles de Boissonade (Paris, 1823, 4 vol. in-32), de Dindorf (Leipzig, 1826-1828, 3 vol. in-12), de Bothe (Ibid., 1832-1835, 6 vol. in-8), celle de Dubner et Dindorf, dans la *Bibliothèque Didot* (Paris, 1837, in-8). Plusieurs éditions séparées de l'*Iliade* méritent d'être signalées : celles de Turnèbe (Paris, 1554, in-8), de Villoison avec les *Scolies de Venise* (1788, in-fol.), de Heyne (Leipzig, 1802-1822, 9 vol. in-8), avec un riche commentaire, de Lamberti (Parme, 1808, 3 vol. in-fol.), de Spitzner (Gotha, 1832-1836, 2 vol. in-8). Citons aussi un volume d'Angelo Maï, donnant un grand nombre de scolies et reproduisant des miniatures d'un manuscrit très-ancien, sous ce titre : *Iliadis fragmenta antiquissima, cum picturis* (Milan, 1819, in-fol.).

Quant aux traductions des poëmes d'Homère, nous ne pouvons indiquer ici que les plus célèbres. En France, l'*Iliade* a été traduite en vers par Hugues Salel (1574) et par Amadis Jamyn (1580); l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont été traduites en prose par M^{me} Dacier (1699-1708) et par Bitaubé (1760-1785), en vers par G. de Rochefort (1766-1777), en prose par Lebrun (1776-1819); l'*Iliade* a été traduite en vers par Aignan (1809) et par Bignan (1830); l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont été traduites en prose par Dugas-Montbel (1815-1818; nouv. édit., 1828-1833, 9 vol.). Citons enfin les traductions en prose de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* par M. Giguet (5^e édition, 1863, in-8) et par M. Pessonneaux, celle de l'*Iliade* par M. Leconte de Lisle (1866, in-8). En Italie, on a les traductions en vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* par A.-M. Salvini (1723), de l'*Iliade* par Monti (1810), de l'*Odyssée* par Pindemonte (1822); en Angleterre, les traductions en vers des deux poëmes, par Chapman (1614), Pope (1715-1725), et

Cowper (1791); en Allemagne, la belle traduction en vers de Voss (1793). Outre les commentaires dont sont accompagnées les grandes éditions d'Homère, il convient de rappeler les ouvrages suivants comme fournissant des éclaircissements sur la langue ou les sujets de ses poëmes : *Lexicon novum homericum et pindaricum*, par Damm (Berlin, 1765, in-4), réédité, avec des améliorations, par Rost (Leipzig, 1836, in-4); *Lexicologus*, par Buttmann (Berlin, 1825-1837); *Homerisches Glossarium*, par Dœderlein (Erlangen, 1850-53, 2 vol. in-8).

Cf. Outre les ouvrages cités daus le cours de l'article : Duport : *Gnomologia Homeri* (Cambridge, 1660, in-4); — A.-G. Schlegel : *De Geographia Homeri* (Hanovre, 1788); — Porson : *Examen de l'Essay on the greek alphabet* by R. Payne Knight, dans le *Monthly Review*, janvier et avril 1794; — Wolf : *Prolegomena ad Homerum, sive De operum homericorum prisca et genuina forma variisque mutationibus* (Halle, 1795, in-8); — Bryant : *A Dissertation concerning the war of Troyas described by Homer* (Londres, 1796); — Sainte-Croix : *Réfutation du paradoxe de Wolf* (Paris, 1798); — Spohn : *De Agro Trojano in Homeri carminibus* (Leipzig, 1815); — Benj. Constant : *De la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements* (Ibid., 1824-31), t. III; — Limbourg-Brouwer : *la Beauté morale de la poésie d'Homère*, trad. du hollandais (Liége, 1829, gr. in-8); — Dugas-Montbel : *Histoire des poésies homériques*, dans sa traduction (édit. 1828); — Tepstra : *Antiquitas homerica* (Leyde, 1831, in-8); — Nitzsch : *Quæstiones homericæ* et *De Historia Homeri*, suite de dissertations contre les idées émises par Wolf (Hanovre et Kiel, 1830- 1837); — W. Muller : *Introduction à l'étude de l'Iliade et de l'Odyssée*, écrit conforme au système de Wolf (Leipzig, 1836); — Nageisbach : *die Homerische Theologie* (Nuremberg, 1840); — Malgaigne : *Etudes sur l'anatomie et la physiologie d'Homère*, dans le *Bulletin de l'Académie de médecine* (1842); — Bernhardy : *Epicrisis disputationis wolfianæ de carminibus Homeri* (1843); — Letronne, dans le *Journal des savants* (1829, 1830); — Fauriel : *Cours sur l'épopée homérique*, résumé par M. Egger dans le *Journal de l'instruction publique* (1836); — Netto : *Bibliotheca homerica* (Halle, 1837); — Theil et Hallez d'Arros : *Dictionnaire complet d'Homère et des homérides* (Paris, 1842, in-8); — Ern. Havet : *De Homericorum poematum origine et unitate*, thèse (Paris, 1843, in-8); — V. de Laprade : *Du Sentiment de la nature dans la poésie d'Homère*, thèse (Aix, 1848, in-8); — Egger : *Questions de philologie homérique*, dans l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (Paris, 1849); — Lapaume : *De l'Authenticité des poëmes d'Homère*, thèse (Dijon, 1850, in-8); — Friedreich : *les Réalités dans l'Iliade et l'Odyssée* (Erlangen, 1851), recueil des notions de physique, de géographie, d'histoire, de sciences, d'art, de morale, qui se trouvent au fond des poëmes d'Homère; — Lauer : *Histoire de la poésie homérique* (Berlin, 1851); — Gandar : *De Ulyssis Itacha ; quæ sit Homera locos describenti fides adhibenda?* thèse (Paris, 1854, in-8); — Camboulin : *Etudes sur les femmes d'Homère*, thèse (Toulouse, 1854, in-8); — Fr. Meunier : *De Homeri vita quæ sub Herodoti nomine*, etc., thèse (Paris, 1856, in-8); — Alex. Bertrand : *Essai sur les dieux protecteurs des héros grecs et troyens dans l'Iliade* (Rennes, 1857, gr. in-8); — Aug. Widal : *Etudes littéraires et morales sur Homère* (Ibid., 1860, in-18); — S.-J. Delorme : *les Hommes d'Homère* (Ibid., 1861, in-8); — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*. — Voyez aussi les ouvrages généraux sur la littérature et l'histoire grecques, comme ceux d'Ottfr. Müller, de Schœll, de Bode, de Grote, de Pierron, etc. — Pour les traductions en général, consultez le *Bibliographisches Lexicon* de Hoffmann, et pour les traductions françaises, deux articles de M. Egger dans la *Nouvelle revue encyclopédique*, nos 4 et 5.

HOMÉRIDES (FAMILLE DES), *Homeridæ*, nom d'une famille ou école de rhapsodes, qui fleurit à Chios jusqu'au ve siècle avant J.-C., et qui prétendait descendre d'Homère. Cette filiation est peut-être très-compromise par les recherches de la critique moderne, qui va jusqu'à douter de l'existence d'Homère; elle est du moins très-conforme à la tradition qui représente ce grand poëte ou ce grand rhapsode venant, après de longs voyages, se fixer dans l'île de Chios. Plusieurs érudits croient qu'il y composa l'*Odyssée*, et que c'est là une des causes des divergences de fond et de forme entre ce poëme et l'*Iliade*. Les Homérides, dont le plus célèbre fut Cinæthus, parcoururent la Grèce, répétant les vers de celui auquel ils rattachaient avec orgueil leur origine.

Cf. Welcker : *der Epische Kyklus* (Bonn, 1835, in-8); — Theil et Hallez d'Arros : *Dict. complet d'Homère et des Homérides* (Paris, 1842, in-8).

HOMÉRIQUES (HYMNES). Les hymnes qui nous sont arrivés sous le nom d'Homère peuvent être rangés parmi les plus anciens monuments de la poésie grecque; mais ils n'appartiennent point à l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. On sait qu'ils servirent d'ouvertures ou de préludes (προοίμια) à la récitation de ces poëmes. Des rhapsodes, dont les noms sont inconnus, en furent sans doute les auteurs. Le ton et la langue de celles de ces productions qui nous sont parvenues offrent une grande diversité; il en est qui paraissent fort rapprochées du temps d'Homère; il en est d'autres qui paraissent ne pas remonter au delà de la guerre médique. Nous avons trente-quatre hymnes homériques. La plupart d'entre eux sont insignifiants ou fort courts. On en compte six qui méritent une mention particulière : les hymnes à *Apollon Délien*, à *Apollon Pythien*, à *Hermès*, à *Aphrodite*, à *Déméter*, *Diony-sos*.

1° *Hymne à Apollon Délien*. Après une invocation à Latone et à son fils, le poëte raconte comment Délos donna l'hospitalité à la déesse persécutée, et comment Apollon y naquit au pied d'un palmier; il trace ensuite le tableau des fêtes de Délos : « C'est là que se réunissent les Ioniens à la robe traînante, avec leurs enfants et leurs chastes épouses... Il dirait des immortels éternellement exempts de vieillesse, celui qui visiterait Délos quand les Ioniens y sont réunis... » Cet hymne, tout pénétré de la gloire du génie ionien par la pensée et par le style, se rapproche tellement d'Homère, que Thucydide le lui attribue formellement. C'est sans contredit l'œuvre d'un rhapsode ionien des premiers temps, sinon d'un homéride. Le poëte dit aux jeunes filles de Délos qu'il « est aveugle, et habite la montagneuse Chios ». Peut-être les anciens se formèrent-ils l'idée d'Homère d'après ce rhapsode aveugle.

2° *Hymne à Apollon Pythien*. Apollon cherche dans la Grèce un lieu favorable pour s'y bâtir un temple. La nymphe Telphuse lui conseille de s'établir à Crissa, sur le flanc du Parnasse. C'était un piége : un serpent terrible avait son repaire dans cette contrée. Apollon bâtit son temple, tue le monstre, punit la perfidie de Telphuse, puis, transformé en dauphin, va chercher des Crétois qui deviennent les gardiens de son sanctuaire. Cet hymne, dont le récit intéressant est bien ordonné, n'offre pas de beautés originales. Il n'est pas aussi ancien que le précédent; mais il est antérieur à la guerre de Crissa, qui eut lieu dans la première moitié du VIe siècle avant notre ère.

3° *Hymne à Hermès*. Ce n'est plus ici la gravité religieuse des deux œuvres précédentes, mais un mélange d'esprit et de grâce. Hermès, à peine né, quitte son berceau et va dans la Piérie voler les bœufs d'Apollon. En les conduisant dans une grotte près de Pylos, où il les immole aux dieux, il rencontre une tortue dont il fait une lyre. Découvert par Apollon, il l'apaise au moyen de cet instrument. La lyre que le poëte prête à Hermès est composée de sept cordes. L'hymne n'est donc pas antérieur à la seconde moitié du VIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où vécut Terpandre qui inventa la lyre à sept cordes.

4° *Hymne à Aphrodite*. C'est le récit des amours de la déesse avec Anchise; elle se fait connaître de lui à son départ; mais elle lui défend de jamais révéler le secret de la mystérieuse naissance de l'enfant qui naîtra d'eux, à moins qu'il ne veuille

encourir la vengeance de Jupiter. Cet hymne, qui se distingue plus par l'absence de défauts que par de grandes qualités, est tout à fait dans le style et dans la tradition homériques. Il faut sans doute l'attribuer à un homéride. Il est impossible d'en préciser la date.

5° *Hymne à Déméter*. Il a été découvert en 1778 par Matthæi dans la bibliothèque de Moscou. On le regarde, sous le rapport de la perfection, comme le plus précieux des hymnes homériques. Il raconte les douleurs et les tribulations de Déméter après l'enlèvement de sa fille Perséphoné. La déesse arrive dans la demeure de Céléus à Eleusis, sous les traits d'une vieille femme, et reste plongée dans son affliction, oubliant le manger et le boire. Enfin Jupiter lui rend sa fille. L'entrevue entre Déméter et Perséphoné n'est malheureusement pas complète : un grand nombre de mots ont été effacés par le temps. Par le style comme par les pensées et la connaissance des mystères d'Eleusis, l'hymne à Déméter est évidemment l'œuvre d'un poëte attique, et fut composé dans une époque bien postérieure au siècle qui vit naître l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

6° *Hymne à Dionysos*. Cette œuvre est le produit d'idées encore plus éloignées des poëmes homériques. Dionysos, semblable à un jeune homme, avec une noire chevelure flottante et un manteau de pourpre sur les épaules, se tient au bord de la mer. Des pirates tyrrhéniens l'enlèvent et le portent sur leur navire. La présence du dieu est bientôt manifestée par des prodiges: le lierre s'enroule autour du mât, une vigne chargée de raisins se suspend à la voile, le vin ruisselle sur le tillac. Dionysos se transforme en lion; près de lui apparaît une ourse; les pirates épouvantés se précipitent dans la mer et sont changés en dauphins. Cet hymne, tel que nous le possédons, paraît n'être qu'un fragment d'une œuvre plus considérable.

Les hymnes homériques se trouvent dans la plupart des grandes éditions d'Homère. Il en a été donné une édition séparée, en y joignant les autres petits poëmes attribués à Homère, sous ce titre : *Hymni homerici cum reliquis carminibus minoribus Homero tribui solitis* (Halle, 1791, in-8). Hermann a donné une bonne édition des *Hymnes* (Leipzig, 1806, in-8). L'*Hymne à Déméter* a été publié pour la première fois par Ruhnken (Leyde, 1780, 1782, in-8); il a été réédité par Mitscherlich (Leipzig, 1787, in-8), et par Bodoni dans une édition de luxe (Parme, 1805, gr. in-fol.). Quant aux traductions de ces hymnes, elles sont comprises dans les traductions d'Homère. Pour l'*Hymne à Déméter*, on cite à part celle en vers latins de Pindemonte, et celle en vers allemands de Voss.

Cf. Ruhnken : *Lettres critiques*, dans son édition de l'*Hymne à Déméter* ; — Hermann : *Lettre sur la date et les interpolations des hymnes*, dans son édition ; — Kaiser : *De Diversa homericorum carminum origine* (Heidelberg, 1835, in-8) ; — Hignard : *Des Hymnes homériques*, thèse (Paris, 1864, in-8).

HOMÉRISTES, nom donné à des acteurs qui, chez les Grecs et les Romains, récitaient sur le théâtre des vers d'Homère, ou représentaient des épisodes tirés de ses poëmes. C'est Démétrius de Phalère qui, au IVe siècle avant J.-C., à l'époque où la représentation des tragédies tombait en désuétude à Athènes, à cause des grandes dépenses qu'elle occasionnait, imagina ce divertissement peu coûteux et cependant propre à attirer un peuple intelligent. Les Romains empruntèrent les Homéristes aux Grecs, comme tout leur théâtre. Quelquefois les Homéristes, sur la demande des riches amphitryons, allaient réciter ou jouer dans les festins. Ils portaient un costume guerrier, mais n'avaient pour arme à la main qu'une baguette. — On trouve aussi, chez quelques anciens, le nom d'Homéristes pour désigner les Homérides (voy. ce mot).

HOMILÉTIQUE (du grec ὁμιλεῖν, parler), nom donné par les critiques allemands à la théorie de l'éloquence de la chaire. Parmi les traités plus modernes d'homilétique publiés en Allemagne, on cite ceux de Hüffel, Nitzsch, Schleiermacher, Gaupp, Vinet, Palmer, Schweizer, etc. L'*Histoire de l'Homilétique* a été donnée par Ammon (Gœttingen, 1804) et Paniel (Leipzig, 1839).

HOMILIAIRE. — Voyez HOMÉLIE.

HOMMAIRE DE HELL (Ignace-Xavier MORAND), voyageur français, né le 24 novembre 1812 à Altkirch (Haut-Rhin), mort le 29 août 1848 à Ispahan. Ingénieur civil des mines, il visita au point de vue de la géologie, de la géographie et de l'histoire les bords de la mer Noire, de la mer Caspienne et la Perse. On a de lui des ouvrages fort estimés, en partie écrits par sa femme, qui l'accompagna dans ses explorations : *les Steppes de la mer Caspienne, le Caucase, la Crimée et la Russie méridionale* (Paris, 1844-1847, 3 vol. in-8); *la Turquie et la Perse* (Paris, 1854-1860, 4 vol. in-8.

Cf. N. de la Roquette : *Notice nécrologique* (Paris, 1850, in-8).

HOMME A BONNES FORTUNES (L'), comédie de Mich. Baron; L'HOMME A DOUBLE FACE, comédie de Congrève; L'HOMME DU JOUR, comédie de L. de Boissy; L'HOMME DU MONDE, roman et drame d'Ancelot; L'HOMME DU MONDE ET LE POËTE, ouvrage de F.-M. de Klinger; L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS, roman de Voltaire; L'HOMME SAUVAGE, roman de L.-S. Mercier; LES HOMMES DE PROIE, pamphlet périodique de R. Marcandier; LES HOMMES DE PROMÉTHÉE, poëme de Colardeau (voy. ces noms).

HOMŒOPTOTE, HOMŒOTÉLEUTE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

HOMONYMES. On appelle ainsi des mots qui, désignant dans une langue plusieurs choses différentes, se prononcent de même, soit qu'ils aient la même orthographe, soit qu'ils s'écrivent diversement. Ainsi *ceint* (cinctus), *saint* (sanctus), sont des homonymes, de même que *sain* (sanus), *sein* (sinus), et *seing* (sigillum). Il en est de même de *poids, pois* et *poix;* de *penser* et *panser*, d'*amande* et d'*amende*, de *ver, vers, vert, vair, verre*, etc. On appelle ces homonymes équivoques, non parce qu'ils causent de l'ambiguïté dans le langage, ce qui est l'effet de toutes les espèces d'homonymes, mais parce qu'ils représentent, avec des lettres différentes, un son équivalent. On les appelle aussi *homophones*. On a nommé au contraire homonymes univoques les mots qui représentent des idées différentes avec les mêmes lettres produisant le même son. Les mots *coin*, exprimant un angle et la marque d'une monnaie ou d'une médaille, *cor*, instrument de musique et durillon du pied, *voler*, signifiant à la fois dérober et s'élever en l'air, etc., sont des homonymes de cette classe, beaucoup moins nombreuse d'ailleurs que la précédente.

Les homonymes proprement dits et les homophones sont un fléau dans une langue ; ils permettent ou provoquent les calembours et autres sots jeux de mots si familiers à certains peuples. Si riche que soit un idiome, il n'est pas dépourvu d'homonymes; les Grecs eux-mêmes en avaient et dont ils ne craignaient pas de tirer au théâtre des effets comiques, parfois obscènes. Notre langue, « cette gueuse qui fait la fière, » fourmille de mots à double ou triple emploi qui font le bonheur des loustics français et le désespoir des étrangers.

Cf. Philippon de la Madelaine : *Des Homonymes français* (1817, 3e édit.); — Gillard et T... : *Dict. des Homonymes*, etc. (1842, in-12); — L. Mézières : *les Charades et les Homonymes* (1866, in-8).

HOMOTYPES (ÉDITIONS). — Voyez CAREZ.

HONGROISE (LANGUE), ou MAGYARE, une des langues ouralo-altaïques ou finno-tartares. Elle est parlée par les Magyars, qui comptent pour un tiers dans la population de la Hongrie et pour un quart dans celle de la Transylvanie. C'est une langue d'une très-ancienne formation. Elle renferme un grand nombre de mots de provenance allemande, grecque, latine, slave, persane, etc. : ce qui s'explique par le contact des Hongrois avec les peuples divers au milieu desquels ils ont passé. Il y a dans la langue magyare quatre dialectes : le *Paloczen*, le dialecte des Magyares *d'au delà du Danube*, celui des Magyares *de la Theiss* et celui des *Szeklers*, qui vivent dans la Transylvanie, la Moldavie et la Buckowine. Ce dernier dialecte est moins poli et se distingue des autres par sa prononciation traînante. La langue magyare est très-harmonieuse, qualité qu'elle doit à une proportion bien gardée dans les mots entre les voyelles et les consonnes. Sans être aussi riche que l'allemand, elle l'emporte en énergie et en concision. Ses racines sont extrêmement simples et peuvent aisément se ramener à des monosyllabes. Les composés se forment avec une grande facilité. Le hongrois ne distingue pas de genres; il n'a pas de déclinaison; les flexions des cas consistent en particules qui s'ajoutent au radical. La conjugaison est riche en modes et en temps; le verbe actif est conjugué de deux manières, selon qu'on l'emploie dans un sens général ou dans un sens déterminé. Il y a trois temps au participe. Une particularité de la langue est d'appliquer aux noms de famille les règles des adjectifs et, par suite, de les placer avant les prénoms. Il y a dans l'alphabet hongrois, qui n'est autre que l'alphabet latin modifié, les voyelles simples *a, e, i, o, u*, et les voyelles quiescentes *á, é, í, ö, ú, ü* dont la prononciation est traînante. Parmi les consonnes, le *cs* a la valeur de *ch* et *ts*; le *cz*, celle de *c* et *tz*. L'*y* a le son d'un *j* et non d'un *i*, et se confond avec la consonne qui précède. La langue hongroise s'est à diverses époques trouvée exclue de l'administration et de l'enseignement où elle a été, sous l'influence autrichienne, remplacée par l'allemand et le latin. Elle n'a donc pu être qu'à de rares époques l'instrument d'une littérature nationale.

La langue hongroise compte plusieurs *Grammaires* : celles de Molnár (Hanovre, 1610, in-8); de Komàromi (Utrecht, 1655); de Pereszlenyi (Tyrnau, 1682, in-8); de J. Thomas (Œdenburg, 1763, in-8); de Gyarmathi (Clausenberg, 1794, 2 vol. in-8); de Nicolas Revai (Pesth, 1809, 2 vol. in-8); de Tœpler (Pesth, 1842); de J. Eiben (Lemberg, 1843, in-8), etc.; puis les *Dictionnaires* de Molnár, latin-hongrois (Nuremberg, 1606, in-8); de Pariz Papai, latin-hongrois (Leutschau, 1708); de Dankowsky, étymologique (Presbourg, 1833, in-8); de Michel Kis et de Paradis, français-hongrois et hongrois-français (Pesth, 1844, in-12).

Cf. Gyarmathi : *Affinitas linguæ hungaricæ cum linguis fennicæ originis* (Gœttingue, 1779, in-8); — N. Virag : *Magyar prosodia* (Bude, 1820, in-8); — Horvat : *Sur les Dialectes de la Hongrie* (1821); — Sir John Bowring : *Aperçu de la langue et de la littérature de la Hongrie* (Londres, 1830, en anglais); — C.-A. Gruber : *Historia linguæ hungaricæ* (Posen, 1830, in-8); — Peringer : *Sur la Langue magyare*, en allem. (Vienne, 1833, in-8); — Benkovich : *Sur l'Origine des Hongrois et de leur langue* (Presbourg, 1836).

HONGROISE (LITTÉRATURE). Cette littérature est toute contemporaine; elle ne remonte pas plus haut que le commencement de ce siècle. Ce sont Bersényi, Kolcsey, Kisfaludy, Czuczor, Vörösmarty et Petoefi qui lui ont donné son caractère national. Si haut que l'on remonte dans le passé de la Hongrie, on ne rencontre guère en effet de mouvement littéraire pareil à celui qui, depuis une quarantaine d'années, a secondé la rénovation politique de cette portion de l'empire autrichien. A la suite de l'établissement du christianisme en Hongrie, le latin domina exclusivement dans les lettres, et celles-ci furent, comme conséquence, le partage d'une classe privilégiée. Les historiens, les poëtes, ne manquent pas dans cette période, et l'on peut citer, parmi les premiers : Calanus, Thomas Spalatensis, Simon de Réza, Rogerius, Bonfinius, Ratkai, Istvansi, et parmi les seconds : Janus Pannonius, Zalcar, François Hunyade, Dobner.

A côté de cette littérature d'inspiration classique, s'accomplissaient néanmoins, chez le peuple et dans la langue vulgaire, quelques tentatives poétiques. On a recueilli des fragments d'hymnes héroïques et de chants populaires en hongrois. La bibliothèque impériale de Vienne possède un manuscrit, de l'an 1382, contenant une version dans l'idiome national de plusieurs livres de la Bible. On arrive ainsi jusqu'au XVI[e] siècle et au moment où Ferdinand I[er] s'engage (1526) à respecter la langue des Magyars, tout en leur constituant une sorte d'autonomie politique. On trouve alors quelques essais historiques, écrits cette fois pour la nation tout entière, et les noms de Temesvari, Szekeli, Helteï, Lisznyai, figurent avec distinction parmi les historiens de ce pays, tandis qu'une foule de poëtes, Kakonyi, Tinodi, Csáti, Valkai, Tsanádi, Balassa, et surtout le comte de Niklas Zrinyi, Christophe Paskö, Ladislas Liszti, Kohari, racontent à l'envi les légendes nationales et les hauts faits d'armes de leurs compatriotes contre les Turcs. Il faut nommer encore les poëtes lyriques Rimai et Bénitzki.

Mais une nouvelle proscription de la langue par l'Autriche, au XVIII[e] siècle, arrêta cet épanouissement littéraire. L'allemand, imposé de nouveau, et, à défaut de son emploi, le latin, reprirent leur ancienne importance, et ce fut sans éclat que quelques poëtes hongrois, tels que Paul Anyos, Faludi, Kalmar Bessenyei, restèrent fidèles à la muse magyare. Nous entrons dans la période de réaction contre la politique autrichienne, caractérisée à son début par la création, en 1781, d'un journal en langue hongroise rédigé par Mathieu Rath et ses patriotiques amis. Bientôt des théâtres, où les héros magyars feront entendre un langage aimé, s'ouvrent à Pesth et à Ofen. Des publications périodiques secondent cette renaissance de l'esprit national. Dès ce moment les noms des écrivains de la Hongrie se présentent en nombre. Dans la poésie on compte Kasinczy, Jean Kis, Berszenyi, Kisfaludy, Kölcsey, Paul Szemere, André Horvath, Kerenyi, Lisznyai, Czuscor, et quelques autres encore plus rapprochés de nous, Michel Vörösmarty, Alexandre Petœfi, Jean Arany, Tompa. Parmi les prosateurs, il faut citer aussi les romanciers tout à fait contemporains, Josika, le baron Eötvös, Maurice Jokai, le baron de Kemény, Daniel Doka, Albert Palffi, Charles Szathmary, Louis Degré, Vas Gereben, L. de Beöthy. Au théâtre, on retrouve le nom de Jokai, auquel il faut joindre ceux d'écrivains de l'époque actuelle : Dozsa, Szigeti, Köver, Gál, Ladislas Teleki, et surtout le plus heureux et le plus fécond des dramaturges hongrois, M. Szigligeti. Il y eut en outre des phalanges d'historiens, de philosophes, de critiques, de philologues ou de polygraphes, tels que : Etienne et Michel Horvath (Hatvani), Ladislas de Szalay, Franz Toldy, le comte Miko, le comte Joseph Teleki, Ivan Nagy, Hunfalvy, Regu'y, Podhorszky, le baron de Torok, Arnold Jipolyi, le baron Gabriel Pronay, Kertbeny, etc. — Il a été publié, dans ces dernières années, un certain nombre de *Recueils* ou *Trésors* de poésies, chansons traditions nationales magyares, par le baron Mednyanski (Pesth, 1832, in-8), Erdelyi János (Pesth, 1842-48, 3 vol.), Gabriel Matray (Bude, 1852; Pesth, 1858),

Irodalmi Kinestar (Pesth. 1860), Majlath János (Ibid, 1863), Szini Károly (Ibid., 1865), etc.

Cf. Endrödy : *Histoire du théâtre hongrois* (Pesth, 1793, 3 vol. in-8) ; — Fanyeri et Toldy : *Manuel de la poésie hongroise* (Ibid., 1828, 2 vol. in-8) ; — Stettner et Schedel : *Manuel de la poésie hongroise*, en allem. (Vienne, 1836) ; — Franz Toldy : *Histoire de la littérature nationale hongroise*, en hongrois (Pesth, 1853, 3 vol.), et *Histoire de la poésie hongroise*, même langue (Ibid., 1854, 3 vol.), et *Manuel de la langue et de la littérature hongroise*, même langue (Ibid., 1855) ; — la baronne de Josika : *De la Littérature hongroise dans les dix dernières années*, dans la *Revue contemporaine* (15 septembre 1860) ; — Mme Doria d'Istria : *la Poésie populaire des Magyars*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er août 1870) ; — Ujfalvy de Mezo-Kovesd : *la Hongrie, son histoire, sa langue et sa littérature* (Paris, 1872, in-8) ; — pour les auteurs vivants ou des dernières années : *Dictionnaire des contemporains* (les quatre premières éditions).

HONNÊTE HOMME (L'), ouvrage de N. Faret (voy. ce nom).

HONNEUR ET L'ARGENT (L'), comédie de Ponsard (voy. ce nom).

HONORAT (VIE DE SAINT), poëme du moine Feraud (voy. ce nom).

HONORÉ D'AUTUN, théologien du XIIe siècle. Né en France suivant les uns, en Allemagne selon les autres, il fut scolastique, c'est-à-dire professeur de métaphysique et de théologie à Autun. On a de lui : *Elucidarium*, petit traité de théologie qui a été attribué à saint Augustin, à Abélard, à saint Anselme (Paris, 1560, in-8); *Speculum Ecclesiæ*, recueil de sermons (Cologne, 1531, et Bâle, 1544); *Tractatus de Deo et vita æterna*, opuscule attribué à saint Augustin et imprimé dans ses *Œuvres; Imago mundi*, abrégé de cosmographie et d'histoire, longtemps employé dans les écoles ; *De Prædestinatione et libero arbitrio* (Bâle, 1552, in-8), etc.

Cf. Lebeuf : *Dissertations sur l'hist. ecclésiast.* t. I ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XII.

HONORÉ DE SAINTE-MARIE (Blaise VAUXELLE, dit le Père), théologien français, né en 1651 à Limoges, mort en 1729 à Lille. Il entra dans l'ordre des Carmes déchaussés, alla comme missionnaire dans le Levant, revint en France et fut visiteur général de son ordre. A part plusieurs écrits de théologie et d'histoire ecclésiastique, on a de lui un important ouvrage intitulé : *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique touchant l'histoire de l'Église, les ouvrages des Pères*, etc. (Paris et Lyon, 1713-1720, 3 vol. in-8) ; il a été traduit en plusieurs langues.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

HOOD (Thomas), poëte anglais, né à Londres le 23 mai 1799, mort le 3 mai 1845. Fils d'un associé d'une maison de librairie, il devint, en 1821, sous-directeur du *London Magazine*, qui avait pour collaborateurs plusieurs écrivains distingués. Il y publia, avec Reynolds, des *Odes et adresses* anonymes qui furent attribuées à Lamb. Les *Caprices et singularités* (Whims and oddities), qui parurent peu après, lui firent la réputation d'un des premiers humoristes de son temps. Il gardait dans la peinture des ridicules et dans la satire de mœurs une bonté, une décence remarquables. Ses *Contes nationaux* (National tales, 1827) et son roman de *Tylney Hall* n'eurent pas de succès. Sa prose était inférieure à ses vers. Les nécessités de la vie le forcèrent de se charger de travaux de journalisme et de librairie qui épuisèrent sa santé et hâtèrent sa mort. Comme écrivain, il joignit à l'humour une imagination délicate et une sensibilité profonde. Ses meilleures pièces sont d'une mélancolie pénétrante. Les plus connues, en général courtes, sont : *le Pont des soupirs* (the Bridge of sighs), *le Rêve d'Eugène Aram* (the Dream of Eugene Aram), *le Lit de mort* (the Death bed), *Eclipse de l'amour* (Love's Eclipse) et *la Chanson de la chemise* (Song of the shirt), dont l'effet en Angleterre fut immense : c'est le tableau navrant des souffrances d'une ouvrière, s'épuisant à une besogne sans relâche et insuffisamment rétribuée. Voici un échantillon de ce poëme du travail, de la pauvreté et de la faim, très-peu connu en France :

« Les doigts fatigués et usés, — Les paupières pesantes et rougies, — Une femme était assise, couverte de haillons, — Poussant son aiguille et son fil. — Pique, — Pique, — Pique ! — Dans la pauvreté, la faim et la boue, — Et pourtant d'une voix à l'accent douloureux, — Elle chantait le chant de la chemise !

« ..... Travaille, — Travaille, — Travaille ! — Mon labeur jamais ne languit. — Et quel en est le salaire? — Un grabat de paille, — Une croûte de pain et des guenilles, — Ce toit défoncé et ce sol nu, — Une table, une chaise cassée, — Et un mur si dégarni que je remercie mon ombre de tomber quelquefois dessus. »

On cite, comme essai d'un genre élevé, *les Féeries de l'été*. Les *Œuvres* de Hood ont été recueillies en quatre volumes : *Poems; Poems of wit and humour; Hood's own*, etc., dont le premier a été plus de dix fois réimprimé.

Cf. *Memorials of Thomas Hood*, publiés par sa fille (1848) ; — Chambers : *Cyclopaedia of English Liter.* ; — — Shaw : *History of English Literat.* ; — Odysse Barot : *Hist. de la littérat. en Anglet.* (Paris, 1874, in-18).

HOOK (Théodore-Edouard), romancier anglais, né à Londres le 22 septembre 1788, mort le 24 août 1842. Son père tenait une librairie musicale. Hook débuta à l'âge de seize ans par un opéra comique : *le Retour du soldat* (Soldier's return, 1805), suivi de quelques autres qui eurent du succès. Le grand monde de Londres goûtait beaucoup sa verve intarissable, sa prodigieuse facilité d'improvisation. Le prince régent, qu'il avait amusé, lui donna la place de trésorier de l'île Maurice, aux appointements de 2000 livres. Homme de plaisir, léger et dissipé, il laissa sa caisse, au bout de cinq ans, avec un déficit de 12 000 livres (300 000 francs), et, à la suite d'un long procès, fut condamné à la prison pour dettes envers l'Etat. Il prit avec chaleur, dans le journal tory le *John Bull*, la défense du prince régent devenu roi et de ses ministres, au sujet du procès de la reine Caroline. Mis en liberté en 1825, il se livra activement aux travaux littéraires. A ses premiers *Propos et faits* (Sayings and doings), publiés en 1824, et dont les piquants tableaux de mœurs eurent un éclatant succès, il ajouta deux autres séries (1826-1828). Puis vinrent *Maxwell* (1830); *la Vie de sir David Baird* (the Life of sir David Baird, 1832); *la Fille du ministre* (the Parson's daughter (1833); *Gilbert Gurney; Gilbert marié* (1836); *Jack Brag* (1837); *Naissances, morts et mariages; Préceptes et pratiques; Pères et fils* (1839); *Peregrine Bance* (1842). Dans tous ces ouvrages, on trouve de la verve, de l'esprit, une excellente peinture des riches bourgeois qui veulent faire les grands seigneurs, mais peu d'art et de style. La plupart ont été réimprimés à Paris, dans la collection Baudry.

Cf. Dr Barham : *Life of Theodore Hook* (Londres 1844).

HOOKE (Nathaniel), historien anglais, né vers 1690, mort le 19 juillet 1763. Il est auteur d'une *Histoire romaine* (the Roman history; London, 1733, et suiv., 4 vol. in-4; plus. édit.), tout inspirée de l'esprit démocratique et qui suscita de vives controverses ; il publia à l'appui des *Observations on four pieces upon the rom. senate* (1758, in-8) On lui doit une traduction anglaise de la *Vie de Fénelon* par Ramsay (1723, in-12). Il a aidé la duchesse Sarah de Marlborough dans la rédaction de ses *Mémoires* (1742, in-8).

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary.*

HOPE (Thomas), romancier anglais, né à Londres en 1774, mort en 1831. D'une famille de riches banquiers, il voyagea en Europe, en Asie, en Afrique, moins pour ses affaires que pour son instruction. Il publia d'abord, comme amateur des beaux-arts, trois remarquables ouvrages illustrés : *Ameublement et décorations d'une maison* (House hold furniture and decorations; 1805, in-fol.), *le Costume des anciens* (the Costume of the Ancients, 1809) et *Dessins de costumes modernes* (Dessigns of modern costumes; 1812). L'intérêt qui s'attachait à la Grèce, aux approches de l'insurrection hellénique, le décida à publier les impressions de son voyage en Orient sous forme de roman : *Anastase ou Mémoires d'un Grec écrits à la fin du XVIII[e] siècle* (Anastasius or Memoirs of a Greek, etc., 1819. L'ouvrage, qui parut anonyme, fut attribué à Byron, et n'était pas indigne de cette attribution par l'originalité de l'idée et l'éclat du style. Le caractère d'Anastase, héros et narrateur du roman, est une remarquable création. Ce Grec, sans principes, mais non sans quelques bons sentiments, immoral, mais intelligent, aventurier audacieux, prêt à tout et bon à tout, traversant toutes les conditions sociales, avide de plaisirs, plus avide de mouvement, gardant jusque dans ses bassesses, ses trahisons, ses crimes, une sorte de grandeur, celle de la force dégradée et pervertie ayant conscience de sa dégradation et s'en vengeant par l'ironie et le sarcasme, peut soutenir la comparaison avec les plus frappantes créations du roman moderne. *Anastase* a été traduit en Français par Defauconpret (Paris, 1820; 2 vol. in-8; 1844, in-12). Deux autres ouvrages de Hope parurent encore après sa mort: *Sur l'origine et les destinées de l'homme* (On the origin and prospects of man; Londres, 1831, in-8) et *Essai historique sur l'architecture* (Historical essay on architecture, 1835), traduit en français par A. Baron (Bruxelles et Paris, 1839, 2 vol. in-8).

Cf. *Notice sur Hope*, en tête d'*Anastase*, édit. Baudry; — Chambers : *Cyclop. of English Literat.*

HOPKINSON (Francis), écrivain américain, né à Philadelphie en 1738, mort en 1791. Il servit la cause de l'indépendance des États-Unis par divers pamphlets: *Jolie histoire* (Pretty story, 1774), *Prophétie* (1776), *Catéchisme politique* (1777), *Nouvel abri* (New roof, 1787), etc., qui l'ont placé au premier rang des prosateurs de son pays. Il se montra aussi poëte agréable. Le recueil de ses productions littéraires, préparé par lui, mais publié après sa mort (*the Miscellaneous essays*, etc.; Philadelphie, 1792, 3 vol. in-8), est, suivant Duyckinck, l'ouvrage le plus fini et le plus accompli qui soit sorti des presses américaines.

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of Americ. Literature.*

HORACE (Quintus Horatius Flaccus), célèbre poëte latin, né à Venusium, dans le pays des Samnites, l'an 65 avant J.-C. (le 8 décembre de l'an de Rome 689), mort à Rome l'an 8 avant J.-C. (le 27 novembre de l'an de Rome 746). Les principales indications sur sa vie, plus intéressantes que précises, sont tirées de ses propres écrits et d'une insuffisante biographie attribuée à Suétone. On sait qu'il était né sous le consulat d'Aurélius Cotta et de Manlius Torquatus. Il était fils d'un affranchi qui s'était enrichi, comme *servus publicus*, dans la profession de crieur aux enchères et qui ne négligea rien pour donner à son fils une brillante éducation libérale. Il le conduisit à Rome vers l'âge de dix-neuf ans, et le fit instruire comme les jeunes patriciens, le conduisant lui-même chez les maîtres les plus célèbres et l'enveloppant à la fois d'un luxe aristocratique et d'une paternelle sollicitude. Horace conserva toujours de ces soins le souvenir le plus reconnaissant (*Sat.*, I, VI, 78-98). Il passa ensuite à Athènes, où il se familiarisa avec toutes les richesses de la langue et de la littérature grecques et s'éprit particulièrement de la poésie d'Homère. Au milieu des troubles civils qui agitèrent Rome à la suite de la mort de César, il se montra attaché à la République et, prenant parti pour les meurtriers du dictateur contre les héritiers de son ambition, se déclara pour Brutus contre Octave. Entraîné vers la carrière militaire par ses relations politiques, il reçut dans l'armée de Brutus le grade de tribun des soldats, et le suivit dans la campagne qui aboutit à la défaite de la cause républicaine dans les champs de Philippes. Il y fit assez mal son devoir, et prit la fuite en jetant son bouclier; il se le reproche lui-même (*Od.*, II, VII):

> ... Philippos et celerem fugam
> Sensi, relicta non bene parmula,

avec un sans-façon ironique que les biographes et les commentateurs s'ingénient à justifier, sans y complétement réussir. Après la guerre, il revint à Rome et s'y trouva sans ressources. Son père était mort, ruiné par les impôts et les exactions dont les triumvirs avaient accablé le pays de Venusium, et ses champs, comme ceux de Virgile, furent confisqués et partagés entre les soldats. Horace nous dit qu'il fit alors des vers pour vivre (*Epist.*, II, II) sans que nous sachions comment la poésie lui fut une occupation lucrative. Vers le même temps, il put acheter une place de scribe de questeur, dont les fonctions paraissent avoir été plus élevées que ne le fait supposer ce titre. Le goût des vers le rapprocha de Virgile et de Varius, qui le présentèrent à Mécène. Celui-ci conçut pour Horace un tendre attachement, que le poëte paya de retour et qui lui valut, par contre-coup, l'amitié d'Octave. Dans les attentions du futur empereur et de son inséparable conseiller pour le poëte républicain, il y eut sans doute une pensée politique, celle d'attacher au nouvel ordre de choses un talent qui se révélait avec éclat; mais il y avait aussi une sympathie réelle, dont les témoignages remplissent la vie et les œuvres du poëte. Mécène comblait Horace d'amitiés; il ne pouvait se séparer de lui, l'appelait sans cesse à son palais du mont Ésquilin, pour lui demander des conseils ou jouir de sa causerie; il l'arrachait, malgré lui, à sa chère villa de Tibur ou au petit domaine de Sabine dont il lui avait fait lui-même présent. Son amitié avait des exigences, des importunités auxquelles le poëte, ami du repos et de la retraite, résistait ou se dérobait, avec une fierté et une indépendance dont l'expression prit un jour presque le ton de l'ingratitude (*Epist.*, I, VII). L'affection fidèle de Mécène occupe encore sa dernière pensée: au moment de mourir, il confie son ami Horace à Auguste: « Souvenez-vous d'Horatius Flaccus comme de moi-même. » Le poëte, de son côté, ne ménage pas envers Mécène les témoignages de reconnaissance. Il lui a dédié de nombreuses poésies, notamment sa première ode, sa première épode, sa première satire et sa première épître, faisant de lui, suivant ses propres paroles, l'objet de ses premiers et de ses derniers chants (*Epist.*, I, I):

> Prima, dicte mihi, summa dicende camœna.

Il a juré à Mécène, en vers magnifiques, de ne pas lui survivre (*Od.*, II, XVII), et ce n'est pas un serment de poëte; car, soit l'effet de la douleur, soit celui d'une touchante coïncidence, il tombe malade presque aussitôt après la mort de son ami, et succombe la même année.

L'amitié d'Auguste pour Horace n'est pas moins remarquable par la familiarité du maître du monde à l'égard du fils d'un affranchi. Il traitait le poëte sur le pied de la plus complète intimité. Entre autres plaisanteries dont quelques-unes sont d'une liberté

d'expression intraduisible, il l'appelait son « joli petit bout d'homme », *homuncionem lepidissimum*. Il lui écrivait et lui parlait avec le même laisser-aller. Voici, par exemple, en quels termes il lui accusait réception de son recueil de poésies, trop court à son gré : « Tu me sembles avoir peur que tes livres ne soient plus grands que toi ; mais si la taille te manque, l'embonpoint ne te manque pas ; écris donc, si tu veux, sur une chopine (*sextariolus*), pourvu que sa rotondité soit celle de ton abdomen. » Il s'étonnait aussi et se plaignait de ce qu'Horace ne lui adressait pas à lui-même, comme à tant d'autres, quelqu'une de ses poésies : « Craindrais-tu donc, lui écrivait-il, que ce ne soit une mauvaise note pour toi auprès de la postérité, de paraître avoir été trop mon ami ? » Horace répondit à cette sommation amicale en adressant à Auguste la première des épîtres de son second livre. Du reste, il n'était pas en retard pour louer le maître ; ses odes avaient suffisamment célébré les gloires du règne, et placé les deux Césars au rang des dieux. Mais, pour ménager son indépendance, il refusa, malgré des instances assez vives, le poste de secrétaire de l'empereur.

Auprès de Mécène et d'Auguste, Horace connut ce que Rome comptait de personnages distingués, soit par la naissance, le rang ou l'influence politique, soit par la notoriété littéraire. Nous retrouvons les noms de la plupart dans les odes ou les épîtres qui leur sont adressées, et plusieurs ne sont connus de la postérité que par cette mention. Une amitié qui fut particulièrement chère à Horace et qui l'honore est celle de Virgile. Peu accessible d'ordinaire aux sentiments tendres, il trouve une note émue au sujet de son trop sensible ami, et l'appelle « la moitié de son âme », *animæ dimidium meæ* (*Od.*, I, III) ; à propos de la perte d'un ami commun, il mouille de quelques larmes les leçons de résignation qu'il lui adresse (*Od.*, I, XXIV). On reproche toutefois à Horace d'avoir étendu trop facilement son amitié à des personnages qui n'en étaient pas dignes et d'avoir enveloppé indistinctement dans ses louanges de poëte de cour tout ce qui jouissait de la faveur du maître. Surpris par la mort sans avoir eu le temps d'écrire ses dernières volontés, il institua verbalement Auguste son héritier, et il fut inhumé sur le mont Esquilin, à côté de Mécène, son cher protecteur.

Nous manquons de renseignements précis sur une question intéressante, celle de l'ordre dans lequel Horace a composé ses diverses poésies. Quelques-unes contiennent l'indication de l'époque et des circonstances auxquelles elles se rapportent ; mais il est difficile, sinon impossible, de retrouver la suite chronologique de l'ensemble. Il est probable qu'un certain nombre de pièces détachées furent mises en circulation à peine écrites et transmises de mains en mains, avant d'être vendues par les soins des Sosii, les libraires à la mode. Les premières publiées en recueil sont les *Satires*, qui furent aussi le début du poëte. Horace dut mettre un certain intervalle entre les deux livres, puisqu'il rappelle en tête du second l'accueil fait à ses essais de satirique. Il avait écrit le premier livre avant l'âge de trente ans, et il donna le second entre trente et trente-cinq. Les *Epodes* paraissent avoir suivi de près les satires et correspondent aux dernières luttes civiles closes par l'ère impériale. Les *Odes*, dont quelques-unes ont pu être écrites à une date antérieure, se rapportent, pour l'ensemble, à deux périodes distinctes de la vie du poëte : il en a publié les trois premiers livres entre sa trente-quatrième et sa quarante-deuxième année, et le quatrième livre de quarante-huit à cinquante-deux ans. Dans l'intervalle se place le premier livre des *Épîtres*, que le poëte donna vers sa quarante-cinquième année. Les dates du second livre sont plus incertaines ; l'épître à Auguste, par laquelle il commence, est venue tard, et l'*Épître aux Pisons* ou l'*Art poétique*, qui en est la pièce capitale, parut très-peu de temps avant la mort du poëte. Entre ces périodes, il y eut, croit-on, des années entièrement inoccupées, car on remarque que nous possédons toutes les œuvres d'Horace et qu'elles se composent à peine de dix mille vers, à répartir entre quarante années.

L'ordre consacré dans nos livres par la tradition classique, en dehors de toute chronologie, est le suivant : les *Odes*, formant quatre livres ; le livre des *Epodes ;* le *Chant séculaire ;* deux livres de *Satires*, et deux livres d'*Épîtres*. C'est dans ce cadre qu'il faut suivre Horace pour apprécier les divers aspects de son génie. Par ses odes il est, suivant Quintilien, le seul écrivain latin qui représente le genre lyrique. Il y a porté une étonnante variété ; tantôt il atteint, par l'imitation des Grecs, surtout de Pindare, à un éclat de style, à une richesse de rhythme que la langue latine ne semblait pas comporter ; tantôt, sous l'inspiration directe de son génie, il déploie une grâce, un charme, une flexibilité qui lui sont propres. Sans doute, dans le genre sublime, on ne sent chez lui, malgré la sonorité du mètre alcaïque, les mouvements heurtés, la hardiesse de l'image, qu'un enthousiasme factice, un élan calculé, un désordre savant, étrangers à l'impétuosité naturelle et à la véritable chaleur de l'inspiration. L'imitation des procédés est parfaite, le sentiment lyrique fait défaut. L'art infini d'Horace est d'autant mieux à sa place dans le cadre d'une ode, que le sujet est moins grand. L'amour du plaisir et le désir de plaire l'inspirent mieux que le patriotisme ou la religion ; un sentiment délicat, une idée juste, une vérité morale, trouvent chez lui des formes qui leur sont admirablement proportionnées ; les exigences du rhythme lyrique ajoutent encore à la concision et au relief de sa pensée, et c'est dans l'ode qu'Horace justifie le mieux cet éloge de Fénelon : « Jamais homme n'a donné un tour plus heureux à la parole pour lui faire signifier un beau sens avec brièveté et délicatesse. » Il ne faut pas oublier qu'en transportant dans la versification latine les mètres si nombreux et si divers de la prosodie grecque, le poëte des *Odes*, qui a enrichi la langue elle-même de tant d'heureux hellénismes, a surtout contribué à donner à la poésie de l'éclat, de la souplesse et de l'harmonie.

Plus philosophe encore que poëte, Horace devait être plus à l'aise, comme écrivain, dans des poésies d'un ton si voisin de la prose qu'on les a appelées des entretiens, *Sermones*, et relevant d'une muse plus modeste, *Musa pedestris*. A ce genre appartiennent également les *Satires* et les *Épîtres*, entre lesquelles il est difficile de trouver une différence bien marquée. Horace n'a pas, comme satirique, la verve indignée des Archiloque, des Lucilius ou des Juvénal. Il s'attaque moins aux vices des hommes qu'à leurs folies, et il cherche moins, en les raillant, à les corriger qu'à s'en garantir soi-même. La satire chez lui est rarement personnelle. Elle s'adresse à l'homme en général plutôt qu'aux individus ; et quand par hasard elle les touche, elle les effleure ; elle égratigne à peine, jamais elle ne déchire. Aussi, sous prétexte de satires, le poëte se laisse-t-il aller volontiers à des récits, et il en a de charmants, soit de la vie réelle, comme le voyage de Brindes (*Sat.*, I, V), soit d'allégoriques, comme la merveilleuse fable des deux rats (*Sat.*, II, VI). Il aime à peindre, dans leurs contrastes, les mœurs de la ville et la vie des champs, et il loue cette dernière en homme qui sait en jouir, et qui est doué, comme les anciens Grecs, du sentiment de la nature.

Les *Épîtres*, avec les mêmes sujets et les mêmes

cadres que les satires, font toutefois une plus grande place à la morale, qui n'a pour l'auteur que d'aimables et indulgentes leçons. Elles sont signalées par de plus fréquentes confidences intimes; en vieillissant on aime davantage à parler de soi et à faire un retour sur sa vie. Horace fait son portrait au physique et au moral. Il rappelle sa brillante jeunesse, sa forte santé, son front étroit, ses cheveux noirs, son doux accent et son doux sourire (I, VII, 25-27). Il retrace sa vie, humble dans ses débuts, mais grande dans son cours, et dont l'éclat ne fait honneur qu'à ses mérites (*Epist.* II, XX, 19-28). Il porte dans cette peinture de lui-même, où il a eu tant d'imitateurs, un abandon naturel dont le charme n'a jamais été égalé. Ces causeries de poëte ont un caractère de réalité vivante, qui s'accuse par les mille détails empruntés aux mœurs et aux usages du temps et qui font la principale difficulté du texte, si net et si précis. On a dit avec raison que la lecture d'Horace était plus utile pour connaître la société romaine que toutes les découvertes de l'archéologie. Une mention particulière est due à l'*Épître aux Pisons*, que l'on a décorée du titre trop pompeux d'*Art poétique*. Sans prétendre faire un traité régulier, Horace a donné, en homme de goût et en critique excellent, toutes les règles de la composition littéraire. Malgré l'aimable négligence de versification que permet la causerie, il a su ramener à son dernier degré de netteté et de précision l'expression des principes les plus incontestés de l'expérience et du bon sens, et accaparer, pour ainsi dire, leur antique autorite, en les marquant de son empreinte personnelle.

La philosophie qui pénètre toute l'œuvre d'Horace a été l'objet d'interprétations et de jugements contraires. Plusieurs n'y ont voulu voir que l'égoïsme érigé en théorie et la complaisante apologie d'une vie sans action ni dignité par une morale sans idéal et sans lois. On s'est fait des armes contre lui de quelques traits enjoués, de quelques formules expressives. On a pris au sérieux la définition qu'il s'applique lui-même de « gras et brillant pourceau du troupeau d'Epicure (*Epist.*, I, IV, 16) ». On a interprété dans le sens d'une insensibilité absolue sa fameuse maxime *Nil admirari* (*Epist.*, I, VI), et l'on s'est plu à le représenter comme enseignant et pratiquant l'indifférence à l'égard de toutes les affections et de tous les devoirs. Il faut avoir bien peu lu Horace pour soutenir un instant de telles conclusions. Il professe sans doute les doctrines épicuriennes, mais il leur conserve le caractère élevé que leur avait imprimé le fondateur et qu'elles ne peuvent garder, dit-on, que par une heureuse inconséquence. L'union inséparable du bonheur et de la vertu est, pour Horace comme pour Epicure, le fond de la doctrine. La préoccupation d'une règle morale de conduite paraît dans maintes de ses pages, et il a d'aussi beaux vers que Juvénal sur la conscience, rempart invincible de l'homme de bien (*Epist.* I, I, 60-61) :

Hic murus aheneus esto,
Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa.

Horace veut qu'on mette sa vie en harmonie avec les principes, et celui qui croit, comme lui, que la vertu seule peut faire le bonheur, doit s'attacher courageusement à elle, au mépris de toutes les voluptés (*Epist.*, I, VI, 30-31) :

Si virtus hoc una potest dare, fortis omissis,
Hoc age, deliciis.

Le trop célèbre *Epicuri de grege porcum* n'est qu'une aimable plaisanterie; c'est le pendant du portrait comique du Sage de Zénon qui porte en lui l'idéal de tous les biens : « honneur, beauté, liberté, puissance souveraine et surtout la santé,... quand il n'a pas la pituite. » Il se moque de tous les excès des doctrines contraires, prêt à prendre dans chacune ce que le hasard lui fait rencontrer de bon. Il a exprimé admirablement cet éclectisme qui flotte entre la morale du devoir et celle du plaisir (*Epist.*, I, I, 14-19) .

Nullius addictus jurare in verba magistri,
Quo me cunque rapit tempestas, deferor hospes.
Nunc agilis fio et mersor civilibus undis,
Virtutis veræ custos rigidusque satelles;
Nunc in Aristippi furtim præcepta relabor,
Et mihi res, non me rebus, subjungere conor.

L'épicuréisme qui attire ainsi Horace sans le retenir tout entier, a enfin une portée toute stoïcienne Il conduit à ce que l'école a appelé l'*ataraxie*, à cet état d'une âme qui ne se trouble de rien, ni des revers de la fortune, ni de la tyrannie de la nature, ni des menaces de la mort. La formule *nil admirari* n'a pas d'autre sens, et Horace, en la développant, prêche l'affranchissement de l'âme, aussi bien que Lucrèce, cet autre grand théoricien romain de l'épicuréisme. Le philosophe dans Horace n'est jamais indigne du poëte lyrique qui a si bien célébré la fermeté du juste dans ses principes et ce calme imperturbable d'un sage que ne troublerait pas même la chute du ciel (*Od.*, III, III, 1-8). Mais, hors de l'ode, cette philosophie se fait moins éclatante de langage; elle subordonne toujours les sens à l'esprit et les choses à l'homme, même dans la poursuite du plaisir; mais, au milieu de la préoccupation du bonheur, elle a parfois des mollesses de langage qui peuvent effaroucher les âmes mâles et fières. Plus on pénètre dans les écrits d'Horace, mieux on comprend, dans son inoffensive liberté, cette douce et aimable sagesse qui fait elle-même à la folie sa place légitime (*Od.*, IV, XII, 27-28) :

Misce stultitiam consiliis brevem,
Dulce est desipere in loco,

qui ouvre l'âme au plaisir sans l'en rendre esclave, qui l'affermit contre le malheur et la défend de l'orgueil de la prospérité, qui lui enseigne enfin

A mépriser la mort en savourant la vie,

suivant l'un des traits les plus heureux de l'admirable *Épître* de Voltaire à laquelle il faut laisser le dernier mot sur la philosophie du « cher » poëte.

Il y a peu d'auteurs dont les œuvres comptent autant d'éditions que celles d'Horace. On en a deux du XV^{e} siècle qui n'ont ni date, ni indication de lieu, ni d'imprimeur et qui sont des raretés bibliographiques; elles ont précédé toutes les éditions datées. Celles-ci sont déjà fréquentes à partir de 1471, surtout en Italie; on n'en cite pas moins d'une douzaine antérieures au XVI^{e} siècle, dans le format in-folio et in-quarto. Après 1600, les éditions se multiplient dans tous les formats, la plupart avec notes et commentaires. On cite celles d'Alde (Venise, 1601, in-8; 1609, in-8, etc.); de Cruquius (Leyde, 1603, in-4); de Lambin (Paris, dernière édit., 1605); de Torrentius (Anvers, 1608, in-4); de Richard Bentley (Amsterdam, 1728, in-4, 3^{e} édit.); de Johannes Pine (Londres, 1733, 2 vol. in-8, avec figures); de Gesner et Zeune (Leipzig et Glascow, 1762-1794); de Mitscherlich (Leipzig, 1800, 2 vol. in-8); de Ch. Fea (Rome, 1811, 2 vol. in-8), reproduite et revisée par H. Bothe (Heidelberg, 1820-1821, 2 vol. in-8); de Vanderburg (Paris, 1812); d'Orelli (Zurich, 1838, 2 vol. in-8), reproduite par Beiter (Turin, 1850-1852, 2 vol. in-8); de Firmin Didot (Paris, 1855, in-16, avec gravures photographiques), etc. — Les éditions pour les classes sont toutes faites d'après celle expurgée du P. Jouvency (Rouen, 1706, in-12). Les différentes parties des poésies d'Horace ont été aussi l'objet d'éditions savantes ou de luxe, dont quelques-unes sont des raretés

de prix, comme l'*Épode II* (De Laudibus vitæ rusticæ; 1586, in-4), avec commentaire d'Alde Manuce et un dessin de Carrache; les *Odes* avec les mélodies (Melodiæ in Odas; Francfort, 1802, in-8), etc.

Les traductions générales ou particulières sont également nombreuses dans toutes les langues. Elles le sont surtout en français, où nul poëte n'a été plus souvent mis en vers et en prose. Parmi les traductions en prose, on cite celles de Dacier (1681, 10 vol. in-12); de Sanadon (1728, 2 vol. in-4, et 6 vol. in-12); de Batteux (1750, 2 vol. in-12); de Binet (1783, 2 vol. in-12); de Campenon et Desprès (1821, 2 vol. in-8); de Goubaux et Barbet (1827, 2 vol. in-8); de la collection Panckoucke par treize traducteurs (1832 et suiv., 2 vol. in-8; 1860, gr. in-18); de Patin (1860, 2 vol. gr. in-18); de Jules Janin (1860 et 1861, petit in-16), etc. — Les principales traductions complètes en vers sont celles de Daru (1810, 2 vol. in-8); de Ragon (1831, 4 vol. in-18); de Duchemin (1839, 2 vol. in-8); d'Hipp. Cournol (1860, 4 vol. gr. in-18); d'Émile Bouland (1861, in-8); de Leconte de Lisle (1873, 2 vol. in-16); du comte Siméon (1873, 3 vol in-8, avec eaux-fortes). Nous ne parlons pas des traductions françaises partielles, qui, pour les *Odes* et *l'Art poétique* surtout, sont innombrables; nous citerons seulement à titre de curiosité les deux plus anciens essais : ***l'Art poétique d'Horace translaté en rithme françoise***, anonyme [par Jac. Peletier] (Paris, 1541, petit in-8), et *les Cinq livres des odes de Q. Horace Flacce, traduits du latin en vers françois*, par J. Mondot (Ibid., 1579, petit in-8). Ajoutons, au même titre : *les Odes en vers burlesques* [par H. Picou] (Leyde, Elzévir, 1653, petit in-12). — Parmi les traductions étrangères, nous rappellerons, pour l'Allemagne : la traduction de Voss (1821, 2 vol. in-8), et celle des *Satires* et des *Épîtres* par Wieland (Leipzig, 1819, 2 vol. in-8; Ibid., 1837, 2 vol. in-8); pour l'Angleterre : celles de Watson (Londres, 1760, 2 vol. in-8) et de Ph. Francis (1747, 4 vol); pour l'Italie : celles de Solari (Gênes, 1811, 2 vol.) et de T. Gargallo (1820, 4 vol. in-8); pour l'Espagne : celle de don Xavier de Burgos (Madrid, 1820-1823, 4 vol. in-8). Il a été donné par Monfalcon une édition polyglotte des *Œuvres complètes* en six langues (Lyon, 1834, gr. in-8).

Cf. Les *Notices* et *Commentaires* des principales éditions et traductions; — J. Masson : *Vita Horatii ordine chronologico delineata*, etc. (1708, in-8); — Capmartin de Chaupy : *Découverte de la maison de campagne d'Horace* (Rome, 1769, 3 vol. in-8); — Richard van Ommern : *Horatius als mensch en als burger van Rome beschouwd* (Amsterdam, 1789, in-8), traduit en allemand par L. Walch (Leipzig, 1802, in-8); — Dussaulx : *Mémoire sur Horace*, dans le tome XLIII de l'Ac. des inscr. et belles-lettres; — Ernesti : *Clavis horatiana* (1802-1804, 3 vol. in-8); — Eus. Salverte : *Horace et l'empereur Auguste* (1823, in-8); — Kirchner : *Quæstiones horatianæ* (Leipzig, 1834 et 1847, in-4); — J. Tate : *Horatius restitutus* (Londres, 1837); — Walckenaër : *Histoire de la vie et des poésies d'Horace* (1840, 2 vol. in-8); — Fr. Jacob : *Horaz und seine Freunde* (Berlin, 1852, in-8); — H.-H. Milman : *Life of Q. Horatius* (Londres, 1852, in-8), et dans le *Dictionary of greek and roman biography* de Smith; — N. des Vergers : *Etude sur Horace* (1855, in-18), et dans l'édit. F. Didot, etc.; — Blaze de Bury : *Horace et ses traducteurs*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er janvier 1875).

HORACE, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom). — Voyez aussi ARÉTIN, P. DE LAUDUN D'AYGALIERS, LOPE DE VEGA; — HORACE ET LYDIE, comédie de Ponsard (voy. ces noms).

HORAPOLLO, Ὡραπόλλων, ou HORUS APOLLO, nom sous lequel nous est parvenu un petit ouvrage sur les hiéroglyphes, que l'on croit avoir été écrit d'abord en égyptien au Ve siècle après J.-C., puis avoir été mis en grec par un traducteur inconnu, avec ce titre : Ὡραπόλλωνος Νειλώου ἱερογλυφικά, *Hiéroglyphiques d'Horapollo Niliaque*. Cette traduction, évidemment d'une époque où l'on avait perdu les traditions du sacerdoce égyptien, est bien postérieure à l'ouvrage original. Champollion a trouvé dans le livre d'Horapollo des indications utiles. Ce livre fut publié d'abord par Alde, dans les *Fabulistes grecs* (Venise, 1505, in-fol.). Il a été plusieurs fois édité séparément, notamment par Mercier (Paris, 1548, in-4), par Morel (Paris, 1551, in-8), par C. de Pauw (Utrecht, 1727, in-4), par C. Leemans (Leyde, 1835, gr. in-8, avec planches). On en a des traductions françaises par J. Kerver (Paris, 1543, in-8), et par Requier (Ibid., 1779, in-12).

Cf. Goulianof : *Essai sur les hiéroglyphes d'Horapollon* (Paris, 1827, in-4); — Ch. Lenormant : *Recherches sur l'origine et l'utilité actuelle des hiéroglyphes d'Horapollon* (Ibid., 1838, in-8).

HORMAYR (Joseph, baron DE), homme politique et historien allemand, né à Inspruck le 20 janvier 1781, mort le 5 novembre 1848. Fils de l'ancien chancelier du Tyrol, il prit part, en 1809, sous les ordres d'André Hofer, à l'insurrection du pays, devint historiographe de l'Autriche en 1815, puis passa au service de la Bavière, dont il fut le résident à Hanovre et auprès des villes hanséatiques, et fut nommé, en 1846, directeur des Archives de Munich. Passionné pour l'histoire, il avait publié son premier ouvrage dès l'âge de treize ans.

Parmi ses nombreux écrits qui témoignent de sérieuses recherches, mais auxquels on reproche de la partialité et de l'emphase, nous citerons : *Essais d'histoire critique et diplomatique du Tyrol au moyen âge* (Kritisch-diplomatische Beitraege, etc.; Inspruck, 1802-3, 2 vol. in-8); *Histoire du comté du Tyrol* (Geschichte der gefürsteten Grafschaft Tirol; Tubingue, 1806-8, 2 vol.); *le Plutarque autrichien*, contenant les vies et portraits de tous les princes de la maison impériale (Ostreichischer Plutarch; Vienne, 1807-20, 20 vol.); *Archives d'histoire, statistique, littérature et beaux-arts* (Archiv für Geschichte, etc.; Ibid., 1810-28, 18 vol. in-4); *Annuaire d'histoire nationale* (Taschenbuch für die vaterlaendische Gesch.; Ibid., 1811-48, 27 vol.); *Histoire d'André Hofer* (Geschichte A. H.'s; Leipzig, 1817, in-8); *Esquisses de la guerre de la délivrance* (Lebensbilder aus dem Befreiungskriege; Iéna, 1842-44, 3 vol.), sans compter plusieurs volumes de *Mélanges*.

Cf. *Conversations-Lexikon* (11e édition).

HORN (Georges), en latin *Hornius*, historien allemand, né à Grenssen en 1620, mort à Leyde en 1670. Il occupa plusieurs chaires en Hollande. Savant, mais paradoxal, il écrivit entre autres ouvrages d'histoire : *De Originibus americanis libri IV* (La Haye, 1652, in-12), où il soutient que l'Amérique a été peuplée par les Phéniciens, les Chinois, les Huns, etc.; *Historiæ philosophicæ libri VII* (Leyde, 1655, in-4); *Historia ecclesiastica et politica* (Ibid., 1665, in-12), traduite en français (Rotterdam, 1699-1700, 2 vol. in-12), puis divers traités de géographie.

HORN (François-Christophe), littérateur allemand, né à Brunswick le 30 juillet 1781, mort le 19 juillet 1837. Professeur à Berlin, il écrivit des romans, des poésies qui firent peu de bruit et des travaux utiles d'histoire littéraire : *Précis de l'histoire et de la critique littéraires en Allemagne de 1790 à 1818* (Umrisse zur Geschichte und Kritik der schœnen Lit. D.'s (Berlin, 1819); *Hist. et crit. de la poésie et de l'éloquence des Allemands depuis Luther* (Gesch. und Krit. der Poesie, etc.; Ibid., 1822-29, 4 vol.); *les Drames de Shakespeare* (S.'s Schauspiele; Leipzig, 1823-31, 5 vol.), etc.

Cf. *Conversations-Lexicon* (11e édit.).

HORN ET RIMEL, sujet d'une ancienne ballade écossaise, développée plus tard en chanson de geste (*the Geste of Kyng Horn*) et en poëmes chevaleresques tour à tour écossais, anglais et français. Horn ayant osé aimer Rimel, la fille du roi, a été exilé; mais avant de partir il a obtenu d'elle la promesse qu'elle lui resterait fidèle pendant sept ans. Le temps écoulé, la jeune fille va donner sa main à un roi, lorsque son fiancé se présente dans la salle du festin, déguisé en mendiant. Elle court à lui, renonçant à son royal fiancé; mais Horn, par ses actes de haute chevalerie, lui conquiert une autre couronne. M. Fr. Michel a réuni, d'après les manuscrits de Londres, d'Oxford et de Cambridge, et a publié pour les membres du Bannatyne Club, ce qui reste des anciens poëmes du XIII^e au XVI^e siècle, sous le titre de *Horn et Rimenhild* (Paris, 1845, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

HORNE-TOOKE (John), homme politique et philologue anglais, né en 1736, mort en 1812. Il eut pendant trente ans un rôle de quelque importance dans l'opposition; il fut même mis en jugement en 1794 pour ses opinions trop favorables à la Révolution française. Au milieu de cette longue agitation politique, il s'occupa, non sans succès, d'études grammaticales. Ses Ἔπεα πτεροέντα (paroles ailées) ou *Distractions de Furley* (1786-1805, 2 vol. in-4) sont une suite d'essais sur la grammaire générale, ingénieux et pleins de finesse, avec des aperçus généraux qui ne manquent pas de justesse, malgré l'ignorance où était l'auteur des principes de la philologie comparée.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of Engl. Lit.*; — Hazlitt : *Spirit of the age*.

HORRIBILICRIBRIFAX, pièce satirique de Gryphius (voy. ce nom).

HORTENSIUS (Quintus), orateur romain, né en 114 avant J.-C., mort en 50. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il débuta au forum et se fit applaudir par Crassus, le premier orateur de l'époque. Après la mort de celui-ci et celle d'Antoine, il se trouva, au temps de Sylla, le chef du barreau. Défenseur du parti aristocratique, il acquit une grande fortune, fut questeur en 81, édile en 75, préteur en 72 et consul en 69. Le talent de Cicéron obscurcit la gloire d'Hortensius. Il lutta contre son jeune rival dans plusieurs causes, notamment dans celle de Verrès. Les progrès de César et du parti démocratique ne tardèrent pas à les rapprocher, mais Hortensius, voyant l'inutilité de leurs efforts, se retira de la vie politique, sans toutefois renoncer à la profession d'avocat.

On trouve chez plusieurs écrivains de l'antiquité latine des détails circonstanciés sur la vie luxueuse que menait Hortensius. Quant à son éloquence, c'est Cicéron qui nous la fait le mieux connaître, surtout dans le *Brutus*. Il la désigne, comme ses contemporains, par le nom d'éloquence asiatique, expression qui signifiait une forme élégante et harmonieuse, mêlée de recherche et d'emphase. Hortensius, qui porta à un haut degré ce genre d'éloquence, la rendait plus agréable encore par la douceur de sa voix, par une mimique savante et par un soin extrême de tous les détails extérieurs qu'il poussait jusqu'à l'arrangement des plis de sa toge. A une élocution d'une grande facilité, il joignait une mémoire extraordinaire. Quand l'étude des modèles athéniens eut fait pénétrer à Rome l'éloquence, naturelle et puissante, qui fut celle de Cicéron, le genre asiatique tomba dans le mépris; on trouva surtout ridicule, chez Hortensius vieillissant, l'emploi de moyens oratoires peu dignes de la gravité de son âge. Hortensius écrivit rarement ses discours et il ne nous est rien parvenu de lui.

Cf. Linsen : *Dissertatio de Hortensio oratore* (Abo, 1822, in-4); — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

HORTENSIUS, traité de Cicéron (voy. ce nom).

HOTEL DE BOURGOGNE, de RAMBOUILLET, etc — Voy. BOURGOGNE, RAMBOUILLET, etc.

HOTMAN (François), jurisconsulte français, né le 23 août 1524 à Paris, mort le 12 février 1590. Sa famille était originaire d'Allemagne. Après avoir terminé ses études de droit, il embrassa le calvinisme, en 1547, et se lia avec Calvin, qui le fit nommer professeur de belles-lettres à Lausanne. Il enseigna le droit à Strasbourg en 1556, à Valence en 1563, à Bourges, où il remplaça Cujas, en 1567, et enfin à Genève en 1573. Henri IV le nomma conseiller d'Etat. D'un caractère indépendant, mais porté à l'intrigue et aux violences, il eut beaucoup de part aux querelles et aux débats de religion, fut un des principaux instigateurs de la conspiration d'Amboise et écrivit l'*Epistre envoyée au Tygre de la France*, pamphlet anonyme contre le cardinal de Lorraine. Il fut sauvé par ses élèves, lors de la Saint-Barthélemy.

Hotman est, d'après M. Dareste, un de nos prosateurs les plus remarquables du XVI^e siècle. Il parle une langue claire, rapide, nerveuse et élégante. Son style latin a les mêmes qualités. Son ouvrage le plus connu est le *Franco-Gallia, seu Tractatus isagogicus de regimine regum Galliæ et de jure successionis* (Genève, 1573, in-8 et in-12), réimprimé sous le titre de *Libellus statum veteris reipublicæ gallicæ describens* (Cologne, 1574, 1576, in-8; Francfort, 1686, in-8; Londres, 1721, in-8), traduit en français par Simon Goulart, sous le titre de *Gaule franque* (Cologne, 1574, in-8). Cet ouvrage, très-hardi pour l'époque, tendait à montrer, dans un intérêt aristocratique plutôt que démocratique, que de tout temps la souveraineté fut exercée en France par un grand conseil national, maître d'élire et de déposer les rois. On a encore de lui : l'*Anti-Tribonian, ou Discours sur l'estude des loix* (Paris, 1567, 1603, 1609, in-8), vive et spirituelle critique du droit romain; *Antiquitatum romanarum libri V* (Bâle, 1584, in-8); *Brutum fulmen papæ Sixti V adversus Henricum regem Navarræ* (1585, in-8), pamphlet contre le pape, etc. Presque toutes les œuvres de Hotman sont réunies dans l'édition de Genève (1599-1601, 3 vol. in-fol.). — Son frère, Antoine HOTMAN, jurisconsulte, né vers 1525, mort en 1596, fut partisan de la Ligue, qui le nomma avocat général près le parlement de Paris. On a de lui des ouvrages de droit et un opuscule intitulé : *Pogonia, sive Dialogus de barba* (Anvers, 1586, in-4). — Son fils, Jean HOTMAN, né en 1552 à Lausanne, mort en 1636, fut employé sous Henri IV et Louis XIII, comme diplomate calviniste, à négocier avec les princes protestants d'Allemagne. Il a écrit *De la Charge et dignité d'ambassadeur* (Paris, 1604, in-8). Les *Lettres* de Fr. et J. Hotman ont été publiées (Amsterdam, 1700, in-4).

Cf. R. Dareste : *Essai sur Hotman* (Paris, 1850, in-8); — Haag frères : *la France protestante*.

HOTTENTOTE (LANGUE), une des langues de l'Afrique, parlée jadis par les Kochoquas, les Sonquas, les Hessoquas et diverses tribus à peu près disparues aujourd'hui et desquelles sont issus les Hottentots. Cette langue a quatre dialectes principaux : le *carana*, le *goaanaqua*, dialecte mêlé de beaucoup de mots cafres, le *namaquas* parlé par les petits et les grands Namaques, enfin le *Dammara*. Du mélange de ces dialectes s'est formé la langue hottentote en usage chez les indigènes de la colonie anglaise du Cap. L'idiome des Hottentots est caractérisé par un claquement de la langue qui se fait souvent entendre, et Thunberg dit que quand plusieurs Hottentots conversent ensemble, on croit entendre caqueter des

oies. Il y a dans cet idiome de fortes aspirations. Les diphthongues prolongées et ouvertes, telles que *oo*, *oou*, *ao*, *uu*, y sont fréquentes. Les lettres *l*, *f*, *v*, *x*, manquent dans l'alphabet. Le hottentot n'a ni articles, ni déclinaisons, ni conjugaisons, ni verbes auxiliaires : l'expression de la physionomie et le geste y suppléent.

Cf. V.-H. Tindall : *A Grammar of the Namaqua-Hottentot language* (Cape-Town, 1857) ; — J.-C. Wallmann : *Die Formenlehre der Namaquasprache* (Berlin, 1857).

HOTTINGER (Jean-Henri), orientaliste allemand, né à Zurich le 10 mars 1620, mort le 5 juin 1667. Il alla terminer ses études à Leyde, visita l'Angleterre, la France, puis devint professeur de langues orientales et de théologie à Heidelberg, enfin recteur de l'université de Zurich. Il se noya dans le Limmat, avec deux de ses enfants. Ses ouvrages témoignent d'un grand et consciencieux savoir, et, malgré le manque d'ordre qu'on y signale, ils ont rendu longtemps d'importants services. Laissant de côté les écrits de théologie et d'exégèse, nous citerons seulement : *Historia orientalis ex variis orientalium monumentis collecta* (Zurich, 1651, in-4) ; *Historiæ ecclesiasticæ Novi Testamenti enneas* (Ibid., 1651-67, 9 vol. in-8) ; *Grammatica quatuor linguarum, hebraicæ, chaldeæ, syriacæ et arabicæ harmonica*, etc. (Heidelberg, 1659, in-4) ; *Etymologicum orientale, sive Lexicon harmonicum heptaglotton* (Francfort, 1661, in-4). — A la même famille appartiennent un assez grand nombre d'érudits et de théologiens, auteurs de beaucoup de travaux consignés dans les recueils bibliographiques.

Cf. J.-H. Heidegger : *Historia vitæ et obitus J.-H. Hottingeri* (Zurich, 1667, in-12) ; — Bayle : *Dictionnaire historique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. VIII.

HOTTINGER (Jean-Jacques), historien suisse, né à Zurich le 18 mai 1783, mort le 20 mai 1860. Professeur à l'université de Zurich, il a publié d'utiles travaux d'histoire locale, entre autres : *Histoire du schisme suisse* (Geschichte der schweizer Kirchentrennung; Zurich, 1825-27, 2 vol.), faisant suite à l'*Histoire de la Suisse* de J. Muller. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

HOUARD (David), érudit français, né en 1725 à Dieppe, mort le 15 décembre 1802. Avocat au parlement de Normandie, et le seul homme au XVIII^e siècle qui s'appliquât sérieusement aux antiquités celtiques, il fut élu, en 1785, membre associé de l'Académie des inscriptions. On a de lui : *Traité sur les coutumes anglo-normandes* (Rouen et Paris, 1776, 4 vol. in-4) ; *Dictionnaire de la coutume de Normandie* (Rouen, 1780-1782, 4 vol. in-4), etc.

Cf. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. I ; — Guilbert : *Mémoires biograph. et littér. sur le départ. de la Seine-Inférieure*.

HOUBIGANT (Charles-François), hébraïsant français, né en 1686 à Paris, où il est mort le 31 octobre 1783. Membre de l'Oratoire, il enseigna les belles-lettres à Juilly, la rhétorique à Marseille et la philosophie à Soissons et fut supérieur du collége de Vendôme. Devenu sourd et condamné à une vie tout à fait retirée, il se livra à l'étude de l'hébreu et fut aussi savant que modeste. Il suivit le système de Masclef et de Cappel contre les points-voyelles.

On a de lui : *Racines de la langue hébroïque*, en vers techniques (Paris, 1732, in-8) ; *Prolegomena in scripturam sacram* (Paris, 1746, in-4), traitant des fautes qui ont obscurci le texte primitif de l'Ancien Testament; *Psalmi hebraici mendis quam plurimis expurgati* (Leyde, 1748, in-16) ; *Biblia hebraica, cum notis criticis et versione latina ad notas criticas facta* (Paris, 1753 et 1754, 4 vol. in-fol.), ouvrage où il proposa de nombreuses corrections qui furent très-discutées; puis des traductions d'ouvrages anglais, etc.

Cf. Cadry : *Notice*, dans le *Magasin encyclopédique*, mai 1806 ; — Michel Nicolas, dans la *Nouvelle biographie générale*.

HOUDETOT (Elisabeth-Françoise-Sophie DE LA LIVE, comtesse D'), née vers 1730, morte le 22 janvier 1813. Elle avait épousé, en 1748, le général d'Houdetot. Elle appartient aux souvenirs littéraires du XVIII^e siècle par les longues relations qu'elle eut avec le poëte Saint-Lambert et par l'ardente passion qu'elle inspira à Jean-Jacques Rousseau. Célèbre à la fois par sa bonté et son esprit, elle faisait des vers d'un tour délicat qui circulaient sous le manteau. Grimm cite d'elle cet impromptu sur la belle tête que la duchesse de La Vallière avait conservée à cinquante ans :

La nature, prudente et sage,
Force le temps à respecter
Les charmes de ce beau visage
Qu'elle n'aurait pu répéter.

Cf. J.-J. Rousseau : *Confessions* ; — Grimm : *Correspondance littéraire*, t. VII ; — Saint-Marc Girardin : *Jean Jacques Rousseau, sa vie*, etc. (Paris, 1875, 2 vol.).

HOUSSAIN WÂEZ ou KASCHEFI, écrivain persan du XVI^e siècle, mort en 1514. Il a fait, sous le titre de *Anvari Sohaïli* (l'Etoile de Canope), une traduction en prose et en vers de l'*Humaioun Nameh*, recueil de fables d'origine indienne. C'est, par le nombre et la cadence des mots, et par le parallélisme des phrases, un modèle de style fleuri. Ce livre a été imprimé plusieurs fois (Calcutta, 1805, in-fol ; 1816, in-4 ; 1833, 2 vol. in-8 ; Hertford, 1851, in-4 ; 1854, gr. in-8 ; Bombay, 1828, 2 vol. in-8). On a, du même auteur, un traité de morale intitulé *Akhlagi Mohcini*, édité par J.-W.-J. Ouseley (Hertford, 1850, in-8), et des *Commentaires* célèbres sur le Coran.

HOUTTEVILLE (l'abbé Alexandre-Claude-François), théologien et littérateur français, né en 1686 à Paris, mort le 8 novembre 1742. Secrétaire du cardinal Dubois, il fut élu, le 23 février 1723, membre de l'Académie française, dont il devint secrétaire perpétuel en 1742. Son principal ouvrage est intitulé : *la Vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits* (1722, in-4 ; 1740, 3 vol. in-4 ; 1749, 4 vol. in-12). Fourmont, Souchay et Desfontaines en attaquèrent vivement les erreurs, les omissions et le style affecté et bizarre ; il fut défendu par le *Journal de Trévoux*. On cite, en outre : *Essai philosophique sur la Providence* (1728, in-12) ; des *Dissertations* dans les *Mémoires* de Desmolets ; les *Eloges de Bossuet* et *du maréchal de Villars*, dans le *Recueil* de l'Académie.

Cf. Marivaux : *Eloge*, dans le *Recueil* de l'Acad. française ; — Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française*.

HOWARD (Henri), comte DE SURREY, homme politique et littérateur anglais, né vers 1515, mort en 1547. Il servit Henri VIII, puis, devenu suspect, fut décapité. Il a laissé une traduction des II^e et IV^e livres de l'*Enéide*, la première en vers blancs qui fût faite ; une traduction de *Boccace*, et des sonnets et chansons. Ses *Œuvres* ont été réunies par le D^r Nott, avec celles de Th. Wyatt (Londres, 1816, 2 vol. in-4). — Un autre écrivain du même nom, sir Robert HOWARD, né en 1626, mort en 1698, a aussi traduit le IV^e livre de l'*Enéide*, puis l'*Achilléide*, et donné quelques comédies et plusieurs livres d'histoire.

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary*.

HOZIER. — Voyez D'HOZIER.

HOZ MOTA (Juan DE), poëte dramatique espagnol, né à Madrid en 1620. Il remplit diverses fonctions publiques. Il est auteur du *Châtiment de l'avarice* (Castigo de la miseria), l'une des meil-

leures comédies de *figuron*, où la place donnée à l'intrigue ne nuit pas à la vérité du portrait d'un Harpagon espagnol.

Cf. Baena : *Hijos de Madrid* ; — von Schack : *Geschichte der spanischen Literatur*, t. III.

HROSWITHA, religieuse et poëte allemande de la fin du xe siècle. Entrée à l'abbaye de Gandersheim (près de Brunswick), vers l'âge de vingt-trois ans, et après avoir acquis déjà l'expérience du monde et des passions, elle se tourna avec ardeur vers l'étude dans le dessein d'honorer Dieu par l'emploi de ses talents. Elle écrivit en latin différents poëmes : le *Panégyrique des Othons*, l'*Histoire de la nativité de la Vierge*, en vers hexamètres léonins ; l'*Ascension de Notre-Seigneur*, dans le même rhythme ; la *Passion de saint Gandolfe*, en vers élégiaques ; la *Passion de saint Denis*, en hexamètres, et autres légendes tirées de la vie des saints. Ces poëmes sont marqués de l'esprit du temps, dont ils reproduisent la naïveté, parfois grossière. Plusieurs sont imités assez servilement de compositions antérieures.

La religieuse Hroswitha est surtout connue pour ses essais dramatiques, à une époque où le genre n'existait pas en Europe. On a d'elle six comédies, qu'elle déclare avoir composées à l'imitation de Térence. Ces pièces rappellent encore moins l'auteur latin par les sujets que par le style. Elles sont intitulées : *Gallicanus, Dulcitius, Callimaque, Abraham, Paphnuce* et *Sapience*, et elles ont pour objet, en général, de célébrer le triomphe de la chasteté. On y trouve pourtant quelques peintures assez scabreuses, par exemple, dans *Abraham* et dans *Paphnuce*, celles des lieux de perdition où se hasardent ces saints personnages pour arracher à la débauche ses victimes. Ailleurs, c'est, sous une forme bizarre, une mise en scène assez vive des ardeurs de l'amour, comme dans *Dulcitius*, où un amoureux de trois vierges prodigue aux marmites et chaudrons de leur cuisine les embrassements passionnés qu'il ne peut donner à leurs personnes. Villemain, qui juge la prose latine de *Gallicanus* assez correcte, y trouve dans le maniement de deux légendes « un sentiment vrai de l'histoire ». *Callimaque* a du mouvement et de la passion ; le sujet est l'amour d'un païen pour une chrétienne qui, pour échapper à sa propre faiblesse, demande à Dieu et obtient de mourir ; son amant, comme Roméo, ne craint pas de violer sa tombe. *Sapience*, ou *Foi, espérance et charité*, est le tableau d'un triple martyre. Ces comédies et drames, qui ont peut-être été joués dans le cloître de l'auteur, n'ont eu aucune influence sur la littérature allemande du temps, parce qu'ils étaient écrits en latin. Le *Théâtre de Hroswitha* a été publié, avec traduction française en regard, par Magnin (Paris, 1845, in-8). Ses *Œuvres* ont eu plusieurs éditions, entre autres celle de Conrad Celtes (Nuremberg, 1501, petit in-fol.), reproduite par Schurzfleisch (Vittemberg, 1707, in-4), et, plus récemment, celle de M. Barrak (Nuremberg, 1857).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca mediæ ætatis* ; — Freytag : *de Hroswitha poetria* (Breslau, 1839) ; — Hoffmann von Fallersleben : *De Roswithæ vita et scriptis* (Breslau, 1839, in-8) ; — Villemain : *Tableau de la littérature au moyen âge* ; — Dauber : *die Nonne von Gandersheim* (1858).

HUART (Louis) journaliste et littérateur français, né à Trèves en 1813, mort en 1865. Rédacteur de plusieurs journaux et particulièrement du *Charivari*, il a collaboré à diverses publications pittoresques ou comiques et créé celle des *Physiologies*, qui eurent, à partir de 1840, une très-grande vogue. On lui doit aussi un recueil biographique très-recherché, la *Galerie de la presse, de la littérature et des beaux-arts* (1839-41, 3 vol. in-4). [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

HUASTÈQUE (LANGUE), un des idiomes de l'Amérique centrale des plateaux d'Anahuac, parlé au nord de Tezcuco. Ses racines ont quelque affinité avec celle du maya, langue du Yucatan, et, par son vocabulaire et sa grammaire, le huastèque s'éloigne de l'aztèque ou mexicain. Sa déclinaison, qui ressemble à celle de plusieurs langues américaines, se distingue par la propriété de former des substantifs diminutifs à l'aide de la terminaison *il*. Le pluriel des noms se forme par l'addition de la terminaison *chic* ou du préfixe *cham* (beaucoup). Il y a deux conjugaisons pour les verbes passifs, différant entre elles par le prétérit, mais le verbe *être* fait défaut. Les pronoms s'emploient comme affixes. A de Holmoz a publié le *Dictionnaire* et la *Grammaire* de cette langue (Grammatica et Lexicon linguæ mexicanæ totonaquæ et huastecæ ; Mexico, 1560, 2 vol. in-4). Une grammaire a été aussi donnée par C. de Tapia Zenteno (Arte de la lengua huastecæ ; Ibid., 1747, in-4), qui a traduit plus tard en huastèque le *Catéchisme de la doctrine chrétienne* (Ibid., 1767, in-4).

Cf. Carlos de Tapia Zenteno : *Noticia de la lengua huasteca*, dans le *Catéchisme* cité ; — H.-E. Ludevig : *The Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

HUBER (Michel), littérateur et traducteur français, d'origine allemande, né à Frontenhausen (Bavière) en 1727, mort à Leipzig le 15 avril 1804. Il vécut presque constamment à Paris, écrivit dans divers recueils français et traduisit dans notre langue, outre les *Idylles* de Gessner, un assez grand nombre d'ouvrages artistiques, historiques ou littéraires, de Winckelmann, de Hagedorn, de Campa, de Thummel, etc. — Son fils, Louis-Ferdinand HUBER, né à Paris en 1764, mort à Ulm en 1804, dirigea longtemps l'*Allgemeine Zeitung* et laissa aussi des ouvrages et traductions qui furent publiés par sa veuve (Tubingue, 1806-1810, 2 vol.). — Celle-ci, Thérèse HUBER, fille du savant Heyne, née à Gœttingue en 1764, morte à Augsbourg le 15 juin 1829, mariée en premières noces à J.-G. Forster (voy. ce nom), dont elle publia la *Correspondance*, a écrit des *Nouvelles* qui ont été éditées après sa mort par son fils (Erzachlungen ; Leipzig, 1830-1833, 6 vol.).

Cf. Rabbe, etc : *Biographie univ. des contempor.* ; — *Conversations-Lexicon* (11e édition).

HUC (l'abbé Evariste-Régis), voyageur français, né à Toulouse le 1er août 1813, mort à Paris en mars 1860. Ayant parcouru, comme missionnaire lazariste, le Gabet, la Tartarie, le Thibet, la Chine, il a publié, outre des *Lettres* et *Mémoires* dans des recueils spéciaux : *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie*, etc. (1852, 2 vol. in-8) ; *l'Empire chinois* (1854, 2 vol. in-8) ; *le Christianisme en Chine, en Tartarie*, etc. (1857-1858, 4 vol. in-8), ouvrages plusieurs fois réimprimés et traduits en plusieurs langues. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

HUDIBRAS, poëme satirique de S. Butler (voy. ce nom).

HUDSON (John), philologue anglais, né à Widehope (Cumberland) en 1662, mort à Oxford le 27 novembre 1719. Membre de l'université de cette ville, il devint bibliothécaire de la Bibliothèque bodléienne. On lui doit des éditions savantes et judicieuses de *Thucydide* (Oxford, 1696, in-fol.), des *Geographiæ veteris scriptores græci minores* (Ibid., 1698-1712, 3 vol. in-8), de *Denys d'Halicarnasse* (Ibid., 1704, 2 vol. in-fol.), de *Longin* (Ibid., 1710, in-4), de *Fl. Josèphe* (Ibid., 1720, 2 vol. in-fol.), etc.

Cf. Hall : *Préface* de l'édit. de *Josèphe* ; — Wood : *Athenæ oxonienses*.

HUE III d'Oisi, ou Hugues d'Oisy, chansonnier satirique de la fin du XIIe siècle, mort vers 1191. Il était seigneur d'Oisi, village voisin de Cambrai, et parent de Quenes de Béthune. Nous avons de lui trois chansons, dont un serventois contre Quenes revenant de la croisade.

Cf. P. Paris : *le Romancero français* (Paris, 1833, in-12) ; — A. Dinaux : *les Trouvères cambrésiens* (Valenciennes et Paris, 1837, in-8) ; — Le Roux de Lincy : *Chants historiques*, t. I.

HUE (François), valet de chambre du dauphin fils de Louis XVI, né à Fontainebleau en 1757, mort à Paris le 17 janvier 1819. Célèbre par son dévouement à la famille royale qu'il suivit à la prison du Temple, il a publié un livre qui eut un grand succès d'émotion : *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI* (Londres, 1806, in-8; Paris, 1814, in-8, plus. édit.)

Cf. Chavard : *M. Hue peint par lui-même ou Lettres autographes*, etc. (Paris, 1824, in-8) ; — Rabbe, etc. : *Biogr. univ. des contemp.*

HUE de Tabarie, auteur supposé de l'*Ordène de chevalerie* (voy. ces mots).

HUÉLINE ET ÉGLANTINE, ou le Jugement d'Amour, roman allégorique francais du XIIIe siècle, traité par divers auteurs anonymes, avec des noms différents d'héroïnes. Deux jeunes filles, ici Florance et Blancheflor, là Huéline et Églantine, aiment, l'une un clerc, l'autre un chevalier. Elles se querellent sur le mérite de leurs amants et portent le débat devant le tribunal d'amour. Une foule d'oiseaux s'y font les avocats, ceux-ci des chevaliers, ceux-là des clercs, enfin un combat singulier est ordonné entre le rossignol, représentant les clercs, et le perroquet tenant pour les chevaliers. Le perroquet est vaincu et la jeune amoureuse du chevalier en meurt de douleur.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

HUERTA (Vicente Garcia de la), poëte espagnol, né vers 1730 et mort en 1787. Il fut membre de l'Académie espagnole et bibliothécaire du roi Charles III. Défenseur des vieux poëtes espagnols contre les imitateurs de l'école française, Luzan et autres, il publia le *Théâtre espagnol choisi* (El teatro español escogido; Madrid, 1785 et suiv., 17 vol. in-8), destiné à faire connaître et admirer les représentants du génie national. Il y porte un vif dédain des partisans de l'école française et un extrême dénigrement de nos auteurs, surtout de Racine. Il a lui-même fait représenter une tragédie de *Rachel* (Raquel, 1778), imitée de l'*Électre* de Sophocle et de la *Zaïre* de Voltaire; *Agamemnon vengé* (Agamenon vengado), etc. On a réuni ses *Obras poeticas* (2 vol. in-8).

Cf. Ticknor : *History of span. literature*, t. III ; — von Schack : *Geschichte der dramat. Literat. und Kunst in Spanien*, t. III.

HUET (Pierre-Daniel), savant érudit français, né le 8 février 1630 à Caen, mort le 26 février 1721. Il avait déjà fait des travaux suivis sur l'antiquité, sur le latin, le grec et l'hébreu, lorsqu'il vint à Paris, s'y lia avec des hommes éminents et fréquenta l'hôtel de Rambouillet. Il accompagna, à vingt-deux ans, Bochart en Suède, et à son retour visita, en Hollande, Heinsius et Vossius. Il entra ensuite en relations avec Ménage, Segrais, Chapelain, Charles Perrault, Pellisson, Conrart, etc. En 1662, il fonda à Caen une académie des sciences qui fut subventionnée par Colbert et compta des membres distingués. Choisi, en 1670, pour être sous-précepteur du Dauphin, dont Bossuet était le précepteur, il dirigea l'exécution des éditions latines *ad usum Delphini*. En 1674, il entra à l'Académie française. Peu après, il résolut de quitter le monde, fut ordonné prêtre en 1676 et reçut du roi, en 1678, l'abbaye d'Aulnay. Nommé en 1689 évêque d'Avranches, il prit possession de son siége en 1692, le résigna en 1699, et obtint alors l'abbaye de Fontenay. Il la quitta pour entrer chez les Jésuites de Paris.

Philologue, théologien, philosophe et poëte, Huet a embrassé dans ses ouvrages des sujets divers. Son premier livre important, *De Interpretatione libri duo* (Paris, 1661, in-4), est un traité de la traduction, sous forme de dialogue, entre Isaac Casaubon, de Thou et Fronton du Duc. Vint ensuite l'*Essai sur l'origine des romans* (Paris, 1670, in-12), destiné à être mis en tête de la *Zaïde* de Mme de La Fayette; l'auteur se prononçait en faveur des romans, à la condition que le but en fût moral, et faisait preuve de goût en même temps que d'érudition. Une grande partie de ses autres ouvrages se rapporte à la théologie et à la philosophie : *Demonstratio evangelica* (Paris, 1679, in-fol.) ; *Censura philosophicæ cartesianæ* (Paris, 1689, in-12) ; *Questiones de concordia rationis et fidei* (Paris, 1690, in-4) ; *Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire du cartésianisme* (Paris, 1692, in-12) ; *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain* (Paris, 1722, in-12) : l'auteur se propose d'amener l'esprit de l'homme à la croyance religieuse en démontrant que, hors de la foi, tout reste dans le doute. Selon lui, la raison fait des efforts inutiles pour atteindre au vrai; Descartes, notamment, ne peut sortir de son doute méthodique par ce qu'il nomme l'évidence; les idées les plus nécessaires, les vérités premières, ne sont que probables, tant que la raison seule en démontre l'existence; c'est par la foi qu'elles deviennent certaines. De là l'accusation de scepticisme portée par les philosophes contre l'évêque d Avranches. On a ensuite de lui des poésies grecques et latines, élégantes, faciles, remarquables surtout par une tournure épigrammatique : elles ont été publiées sous le titre de *Poemata latina et græca* (Utrecht, 1694, 1700, in-8) ; des écrits divers réunis par Tilladet, dans son *Recueil de dissertations* (Paris, 1712, in-12, La Haye, 1714, 1720, 5 vol. in-12); *Histoire du commerce et de la navigation des anciens* (Paris, 1716, in-12). Il a laissé d'intéressants mémoires, en latin, sur sa propre vie, qui ont été publiés par de Sallengre, sous ce titre : *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus* (Amsterdam, 1718, in-8). Ils ont été traduits en français sous le titre de *Mémoires de Daniel Huet* par M. Charles Nisard (Paris, 1854, in-8). La Bibliothèque nationale possède en manuscrit, trois cents lettres de Huet, écrites en latin (2 vol. in-4). L'abbé d'Olivet a publié un *Huetiana* (Paris, 1722; Amsterdam, 1723, in-12), ouvrage estimé, qu'il a rédigé en suivant exactement les notes de l'évêque d'Avranches et qui est fort supérieur à la plupart des *Ana*.

Cf. Le P. Desmolets : *Mémoires de littérature*, t. II; — D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française ;* — Chr. Bartholmèss : *Huet, ou le Scepticisme théologique* (Paris, 1849, in-8) ; — De Gournay : *Huet, évêque d'Avranches, sa vie et ses ouvrages* (Caen, 1854, in-8) ; — l'abbé Flottes : *Etude sur Daniel Huet* (Montpellier, 1857, in-8).

HUET (François), philosophe français, né à Villeau (Eure-et-Loir) le 26 décembre 1814, mort à Paris le 1er juillet 1869. Ancien professeur à la Faculté de Gand, il a publié divers ouvrages d'abord inspirés de la foi catholique, puis de la libre pensée : *le Christianisme* (1843, 2 vol. in-8); *le Règne social du Christianisme* (1853, in-8); *la Science de l'esprit* (1864, 2 vol. in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

HUGO (Gustave), célèbre jurisconsulte allemand, né à Lorrach (Bade) le 23 novembre 1764, mort à Gœttingue le 16 septembre 1844. Professeur à l'Université de cette dernière ville, il a donné

d'importantes publications historiques et dogmatiques de droit civil et de droit romain, entre autres un *Cours d'histoire du droit romain* (en sept volumes), dont une partie a été traduite en français par Jourdan, sous le titre d'*Histoire du droit romain* (Paris, 1821-22, 2 vol. in-8); puis *Matériaux d'une bibliographie moderne du droit civil* (Beitraege zur civilistichen Bücher-Kentniss der letzten 40 jahre; Berlin, 1828-45, 8 vol.).

Cf. H. Eyssenhardt: *Zur Erinnerung an G. Hugo, Beitrag zur Geschichte*, etc. (Berlin, 1845, in-8).

HUGO (Charles-Victor et François-Victor), littérateurs français, nés à Paris, le premier, le 2 novembre 1826, le second le 22 octobre 1828, morts le premier en mars 1871, le second le 26 décembre 1873. Fils du célèbre poëte et romancier Victor-Marie Hugo, le principal représentant du romantisme français, ils prirent eux-mêmes place, aux côtés de leur père, dans la littérature ainsi que dans la démocratie militante. Après le coup d'État du 2 décembre, ils partagèrent volontairement son exil. Nous citerons de François-Victor: *l'Ile de Jersey, ses monuments*, etc. (Paris, 1857. in-8), et la traduction avec commentaires des *Œuvres complètes de Shakespeare* (Ibid., 1860-1864, 13 vol. in-8); puis de Charles-Victor: *le Cochon de saint Antoine*, fantaisie panthéistique (Ibid., 1857, 3 vol.); *la Bohème dorée* (1859, 2 vol.); un drame, *les Misérables*, tiré du roman de son père, sans compter quelques romans feuilletons. Les deux frères ont concouru à la fondation de plusieurs journaux démocratiques. — Deux frères de M. Victor Hugo, Jules-Abel HUGO, né vers 1798, mort en février 1855, et Eugène HUGO, né en 1801, mort en mars 1837, ont aussi laissé quelques souvenirs littéraires: on cite du second des poésies, et l'on doit à l'aîné un certain nombre d'ouvrages d'histoire contemporaine. — Leur père, le général Joseph-Léopold-Sigisbert, comte HUGO, né à Nancy en 1774, mort à Paris le 30 janvier 1828, avait lui-même écrit, outre quelques ouvrages de tactique, des *Mémoires* (1825, 2 vol. in-8), et un roman, *l'Aventure tyrolienne* (1826, 3 vol. in-12). — Nous devons aussi mentionner ici M^me^ HUGO (Adèle FOUCHER), née à Paris en 1806, morte à Bruxelles en 1868, qui passait pour avoir eu une grande part à la rédaction de l'ouvrage anonyme intitulé: *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, etc. (Bruxelles et Paris, 1863, 2 vol. gr. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

HUGUES DE FLAVIGNY, chroniqueur français, né en 1065, mort après 1115. Bénédictin de l'abbaye de Saint-Vannes à Verdun, il fut abbé de Flavigny. Sa chronique, connue sous le nom de *Chronique de Verdun* (Chronicon Virdunense), ou de *Chronique de Flavigny*, est précieuse et intéressante. Le P. Labbe l'a insérée dans sa *Bibliotheca manuscriptorum nova*, t. I.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. X.

HUGUES DE SAINT-VICTOR, *Hugo a Sancto Victore*, écrivain et théologien scolastique, né probablement en Flandre, près d'Ypres, mort à Paris le 11 février 1141. Après un séjour en Saxe, il renonça au monde et se retira en France à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, puis à celle de Paris, où il enseigna avec le plus grand éclat. Ses écrits, qui expriment la science du temps dans une langue incorrecte, avec une élégance recherchée, eurent dans tout le moyen âge beaucoup de réputation et d'autorité; mais il est difficile de distinguer ceux qui sont authentiques entre ceux qui nous sont venus sous son nom. Ce sont des *Commentaires de l'Écriture sainte*, une *Somme des sentences*, des traités théologiques, un *Traité de la manière d'étudier*, etc. Il en a été fait une édition complète sans critique: *Hugo a Sancto-Victore, opera omnia* (Rouen, 1648, 3 vol. in-fol.).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII; — Chr.-G. Derling: *Dissertatio de Hugone a S. Victore* (Helmstaedt, 1745, in-4); — Weis: *Hugonis de S. Victore methodus mystica* (Paris, 1839, in-8); — Hauréau: *Hugues de Saint-Victor, nouvel examen de l'édit. de ses œuvres* (Ibid., 1849, in-8); — Mgr Hugonin: *Essai sur la fondation de l'Ecole de Saint-Victor de Paris*, thèse (Ibid., 1854, in-8).

HUGUES DE FOUILLOI, écrivain du XII^e^ siècle, né à Fouilloi, près de Corbie. Il devint abbé des chanoines réguliers de Saint-Denis de Reims. Ses ouvrages, lourdement écrits, ont été souvent attribués à divers auteurs de la même époque, notamment à Hugues de Saint-Victor. On regarde comme lui appartenant les traités suivants: *De Claustro animæ; De Medicina animæ; De Avibus; De Nuptiis; De Pastoribus et Ovibus.*

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIII; — B. Hauréau, dans la *Nouv. biogr. générale*.

HUGUES DE POITIERS, chroniqueur français du XII^e^ siècle. Moine de l'abbaye de Vézelay, il en a écrit l'histoire. Sa chronique, qui va de 1140 à 1167, offre des particularités intéressantes. Elle a été publiée par dom Luc d'Achéry dans son *Spicilegium*, t. III, et traduite en français dans la *Collection* Guizot.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VII.

HUGUES DE ROTELANDE, trouvère qui vivait à Credenhill, en Cornouailles, dans la seconde moitié du XII^e^ siècle. Il est auteur d'un long roman d'aventures de 18 800 vers, intitulé *Prothesilaüs* ou *Protésilas*. Ce poëme offre peu d'intérêt. La Bibliothèque nationale en possède un manuscrit auquel manquent plusieurs feuillets. On lui a attribué le roman d'*Hypomédon* (voy. ce mot).

Cf. De La Rue: *Essai historique sur les bardes, jongleurs, trouvères*, etc. (Caen, 1834, 3 vol. in-8).

HUGUES DE SAINTE-MARIE, connu aussi sous le nom de HUGUES DE FLEURI, chroniqueur français du XII^e^ siècle. Il était religieux au monastère de Fleury-sur-Loire. Sa chronique, *Chronicon Floriacense* ou *Historia ecclesiastica*, comprend six livres et s'étend de la création à l'an 840 (Munster, 1638, in-8). Il est aussi l'auteur d'un traité intitulé: *De Potestate regali et de sacerdotali dignitate* (dans les *Miscellanea* de Baluze, t. IV), écrit qui élève le pouvoir royal aux dépens même de la dignité sacerdotale.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. X.

HUGUES DE BERRY ou **BERZY**, trouvère du XIII^e^ siècle. On croit qu'il fit partie de l'armée des croisés qui prit Constantinople en 1203. Il écrivit la *Bible au seigneur de Berze*, l'un des curieux poëmes de ce genre qui nous soient parvenus (voy. BIBLES). Son style, moins violent que celui de Guyot, ne manque pas d'élégance. Il entremêle la censure des mœurs de digressions morales et de traits de l'histoire sainte. Après de graves réflexions sur la brièveté de la vie, il raconte comment le péché est venu sur la terre, en remontant à Adam, puis il rattache à la Rédemption le partage de la société en trois ordres:

> Quant Diex nous ot d'enfer rescous,
> S'ordena trois ordres de nous:
> La première fu, sanz mentir,
> De provoire (prêtres) por Diex servir
> Es chapèles et ès moutiers;
> Et l'autre fu des chevaliers,
> Por justicier les robéors (voleurs);
> L'autre fu des laboréors.

Il nous reste aussi de Hugues de Berzy plusieurs chansons gracieuses, dont les manuscrits sont à la Bibliothèque nationale. Il paraît être le même que Ugo de Bersia, cité par Crescimbeni, et auteur de quelques pièces en vers provençaux.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

HUGUES DE SAINT-CHER, théologien français, né à Saint-Cher (Dauphiné), mort en 1263. Il entra dans l'ordre des Dominicains, dont il devint provincial, et fut nommé, en 1244, cardinal. Il fut au moyen âge l'interprète le plus autorisé de l'Ecriture. Ses *Commentaires* et surtout ses *Concordances* furent répandus par de nombreux manuscrits, puis souvent imprimés. Ils forment la partie principale des *Œuvres* de ce prélat (Lyon, 1645, 8 vol. in-fol.), qui contiennent en outre des *Sermons* et des traités théologiques. Parmi les éditions particulières des *Concordances*, il faut citer celle d'Avignon (1786, 2 vol. in-4).

Cf. Fabricius : *Biblioth. mediæ ætatis ; — Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

HUGUES DE TRIMBERG, *Hugo von Trimberg*, poëte allemand de la fin du XIIIe siècle. Il fut recteur d'écoles collégiales dans la banlieue de Bamberg. Il écrivit en allemand sept livres, dont un seul nous est parvenu. Il a pour titre *le Coureur* (der Renner), et appartient au genre didactique. La peinture des mœurs du temps s'y cache sous l'allégorie, et tourne volontiers à la satire. L'auteur, hostile à la chevalerie et à la cour de Rome, s'en prend aux classes supérieures, aux princes, à la noblesse, au clergé, et traite le peuple avec plus de douceur. Ce poëme a été remanié par Sébastien Brant. Le texte du *Coureur*, conservé par de nombreux manuscrits, a été publié par la Société historique de Bamberg (1833-1836, 3 livr.).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. I et II.

HUGUES CAPET, chanson de geste du XIVe siècle, d'un auteur inconnu. C'est l'histoire du fondateur de la dynastie capétienne, d'après une légende née de l'incertitude qui a longtemps régné sur l'origine des Capétiens. Selon le poëte, Hugues Capet, surnommé le Boucher, parce que sa mère Béatrix était fille d'un riche boucher de Paris, avait pour père un chevalier appelé Richier, sire de Beaugency. Le jeune Hugues, orphelin de bonne heure, mène joyeuse vie, dissipe ses biens et se voit réduit à se dérober par la fuite à ses créanciers. Il vient à Paris chez son oncle, Simon le Boucher, qui s'empresse de l'éloigner avec un peu d'argent. Hugues recommence ses folies et quand, après avoir parcouru le Hainaut, le Brabant et la Frise, il retourne chez son oncle, il laisse derrière lui dix bâtards. En ce moment, le roi (Louis V selon l'histoire, Louis le Débonnaire selon le poëte) venait de mourir à Metz, ne laissant qu'une fille, et Savari, comte de Champagne, tentait de s'emparer de la couronne en s'imposant comme époux à la princesse Marie. Mais la reine Blanchefleur demande conseil aux bourgeois, et Hugues s'offre à propos pour la secourir. Il tranche la tête à l'ambitieux Savari, et quand les parents du comte viennent assiéger Paris pour obtenir une réparation, c'est Hugues Capet qui, à la tête des bourgeois, dont il est devenu le chef, défend cette ville. « Paris à Hugues le Boucher ! » tel est le cri populaire. Les princesses sont elles-mêmes touchées par la bravoure et la beauté de leur champion; aussi Hugues devient successivement chevalier, duc d'Orléans, époux de Marie. Enfin il est couronné roi par la volonté et le libre suffrage des barons. Ici finit la première partie du poëme, et la plus intéressante. La deuxième est consacrée à la répression de quelques vassaux rebelles. La croyance que Hugues Capet était fils d'un boucher, répandue au moyen âge et adoptée par Dante, dans *le Purgatoire* :

> (Chiamato fui di là Ugo Ciapetta ;...
> Figliuol fui d'un beccajo di Parigi)

se retrouve encore dans Villon :

> Se fusse des hoirs Hue Capel,
> Qui fut extraict de boucherie...

Comme l'a remarqué Gervinus, le mélange des classes et leur ascension d'en bas forment le sujet principal du poëme de *Hugues Capet*. — Il en existe en Allemagne, sous le titre de *Hug Schapler*, une traduction très-populaire, faite, vers 1437, par Elisabeth de Lorraine, femme du comte de Nassau-Saarbruck, et imprimée pour la première fois en 1500. Le poëme français, composé de 6360 vers, a été publié d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque de l'Arsenal, par le marquis de La Grange, dans la *Collection des anciens poëtes de la France* (Paris, 1864, in-16).

HUILLARD-BRÉHOLLES (Jean-Louis-Alphonse), érudit français, né à Paris le 8 février 1817, mort dans cette ville le 23 mars 1871. Professeur d'histoire, il s'occupa spécialement d'archéologie, et fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1869. On cite de lui de savantes *Recherches sur les monuments et l'histoire des Normands* (1844, in-fol.), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

HUMAIOUN NAMEH (*le Livre auguste*), titre d'une traduction en pehlvi ou ancien persan des fables indiennes attribuées à Bidpay ou Vichnou-Sarma (voy ce nom). La première version, en prose, fut faite au VIe siècle de notre ère par le mage Buzrouyeh, sur l'ordre du roi Chosroès Nouschirwan. Elle fut suivie de près par une version en vers due au poëte Boudcki. C'est d'après le *Humaioun Nameh* qu'a été formé le recueil d'apologues arabes intitulé *Calilah el Dimnah*. Une traduction a été faite au XVe siècle, en persan, par Houssain Waëz, sous le titre d'*Anvari Sohaili*; vers le même temps, par Djemali, en vers turcs. Le *Humaioun Nameh* a été imprimé à Boulak (1836, in-4).

HUMANITÉ (DE L'), ouvrage de Pierre Leroux; — SUR L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ, ouvrage d'Iselin (voy. ces noms). Voy. aussi HERDER.

HUMBOLDT (Charles-Guillaume, baron DE), homme d'Etat allemand, célèbre critique et philologue, né à Potsdam le 22 juin 1767, mort au château de Tegel, près de Berlin, le 1er avril 1835. D'une ancienne famille noble de Poméranie, il eut pour premier précepteur l'écrivain philanthrope Campe. Il acheva ses études à Gœttingue, vécut successivement dans les différents centres littéraires de l'Allemagne, à Erfurt, Weimar, Iéna, Berlin, et entretint des relations avec les plus grands écrivains ou penseurs du temps, Schiller, Gœthe, les deux Schlegel, Jacobi, Jean de Muller, Wolf, Fichte, etc. Plein de sympathie pour le XVIIIe siècle français, il vint à Paris en 1789, et médita beaucoup sur les premiers événements révolutionnaires. Il rédigea dès lors une sorte de programme de philosophie politique, sous le titre d'*Idées sur l'organisation de l'Etat, à propos de la nouvelle constitution française* (Ideen über Staatsverfassung, etc.), simple mémoire, inséré en 1792 dans le *Berliner Monatschrift;* il le développa, dès cette époque, dans un ouvrage longtemps perdu : *Essai de détermination des limites de l'action que doit exercer l'Etat* (Ideen zu einem Versuch, die Grenzen der Wirksamkeit des Staates zu bestimmen). Entré dans la carrière diplomatique, il fut successivement ministre ou ambassadeur en Espagne, à Rome, à Vienne, en Angleterre. Il prit part, comme plénipotentiaire de la Prusse, aux congrès de Châtillon, de Vienne, d'Aix-la-Chapelle; il signa la paix de Paris en 1814. Il remplit dans son pays, entre autres fonctions, celles de ministre de l'intérieur en 1818; mais son opposition aux excès réactionnaires le fit destituer et mettre en disgrâce l'année suivante. Il profita de sa retraite pour revenir aux études littéraires et philologiques.

Son principal ouvrage, comme philologue, est un traité *sur la Langue kawi dans l'île de Java*

(Ueber die Kawisprache auf der Insel Java; Berlin, 1836-1840, 3 vol.) : ce n'était que le point de départ de longues recherches sur toute la série des langues parlées dans l'Océanie et les îles de la mer du Sud, langues considérées comme des anneaux intermédiaires entre celles de l'Amérique et celles de l'Inde. A cette grande œuvre inachevée se rapporte le mémoire *sur l'Influence de la syntaxe des langues sur le développement intellectuel de l'homme* (Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaus in ihrem Einfluss, etc.), traduit en français par Alfr. Tonnellé (Paris, 1859, in-8). Comme critique, G. de Humboldt a donné ses célèbres *Essais esthétiques*, comprenant particulièrement un commentaire original sur *Hermann et Dorothée* de Gœthe, avec la théorie de l'épopée : ils sont considérés comme un des chefs-d'œuvre de la critique allemande. Il faut citer encore un *Essai sur les Grecs* (1792), une traduction de l'*Agamemnon* d'Eschyle (Leipzig, 1816), des *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne* (1821, in-4), écrit important pour la bibliographie de la langue basque; enfin des *Lettres à M. A. de Rémusat sur la nature des formes grammaticales en général, et sur le génie de la langue chinoise en particulier*, lettres écrites en français (Paris, 1827, in-8). Les compatriotes de Guillaume de Humboldt louent aussi son talent comme poëte, manifesté par une élégie sur Rome et par des sonnets. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Ch. Brandes (Berlin, 1841-1852, 7 vol.).

Cf. J. Schlesier : *Erinnerungen an W. von H.* (Stuttgart, 1842-1843, 2 vol. in-8; nouv. édit., 1848); — Elisa Maier : *W. von H. Lichtstrahlen aus seinen Briefen*, etc. (Leipzig, 1850, in-8 ; nouv. édit., 1852); — R. Haym : *W. von H., Lebensbild*, etc. (Berlin, 1856).

HUMBOLDT (Frédéric-Henri-Alexandre, baron DE), illustre naturaliste allemand, frère du précédent, né à Berlin le 14 septembre 1769, mort dans cette ville le 6 mai 1859. Ce savant universel, dont la vie et les travaux appartiennent plus à la France qu'à l'Allemagne, n'a pas seulement exposé les résultats de ses voyages et observations innombrables dans des ouvrages spéciaux, latins, français ou allemands; il a, dans son extrême vieillesse, entrepris de réunir en un même cadre tout le trésor de ses vastes études; de là une œuvre considérée comme l'une des plus grandes de ce siècle, *Cosmos, essai d'une description physique du monde* (Kosmos, Entwurf einer phys. Weltbeschreibung; Stuttgart et Berlin, 1847-1851, 3 vol.), sorte de panorama de la nature entière, avec son double reflet dans l'organisation physique et morale de l'homme. Le *Cosmos* a été traduit en français, avec les conseils de l'auteur et le concours de Fr. Arago, par H. Faye et Ch. Galusky (1846-59, 4 vol. in-8; nouv. édit., 1864). [*Dict. des Contemp.*, 1^re^ et 2^e^ éditions.]

Cf. *Notice biographique*, en tête de la traduction du *Cosmos*, édit. 1864; — O. Lorenz : *Catalogue de la librairie*.

HUME (David), philosophe et historien anglais, né à Edimbourg le 26 avril 1711, mort le 25 août 1776. D'un esprit solide et fin, d'un caractère modéré et facile, il sut très-bien ordonner sa vie, et s'éleva d'une condition humble à la considération et à la fortune, sans sacrifier son indépendance. Le seul incident désagréable de sa carrière littéraire fut sa querelle avec J.-J. Rousseau qu'il avait mené en Angleterre en 1766, et à qui il s'était sincèrement efforcé de procurer un asile et du bien-être. La monomanie de Rousseau ne lui permit pas de jouir de cette tranquillité; il s'en prit à Hume des chimères qu'il se forgeait lui-même, et rompit avec éclat une amitié qui lui avait été secourable. Hume exaspéré publia sa correspondance avec Rousseau, qui démontrait que les torts n'étaient pas de son côté. Ses opinions philosophiques, modérées dans l'expression, allaient à l'extrême limite du scepticisme.

Ses ouvrages, écrits d'un style simple, élégant et animé, sont: *Traité sur la nature humaine* (Treatise on human nature, 1739), réimprimé sous le titre de *Recherches sur les principes de la morale* (Inquiry concerning the principles of morals, 1751); *Essais de morale et de politique* (Moral and political essays, 1742, 2 vol.); *Etudes politiques* (Political discourses, 1752, 2 vol.). Bibliothécaire de l'ordre des avocats en 1752, Hume profita des ressources bibliographiques qu'il avait sous la main pour écrire son *Histoire de l'Angleterre sous les Stuarts* (Londres, 1754-56), récit très-intéressant, un peu partial en faveur des Stuarts, mais en somme véridique. Le talent d'écrire et l'art du récit le dispensent un peu trop des investigations; ce défaut est plus sensible dans l'*Histoire de la maison de Tudor* (1759, 2 vol. in-4) et surtout dans l'*Histoire de l'Angleterre au moyen âge* (1761, 2 vol. in-4), restée classique par son élégance, malgré l'insuffisance du savoir et de la critique. Cette histoire, continuée par Smollett jusqu'en 1760, a été traduite en français par M^me^ Belot (Paris, 1760-65; nouv. édit., 1769, 18 vol. in-12; 1819, 16 vol. in-8). Hume a laissé sur lui-même de courts et intéressants *Mémoires* (Life written by himself; 1777).

Cf. Burton : *Life and Correspondence of D. Hume* (Edimbourg, 1846, 2 vol. in-8); — Compayré : *la Philosophie de David Hume*, thèse (Paris, 1872, in-8).

HUME (John), auteur dramatique écossais, né près d'Ancrum (Roxburgh) en 1724, mort le 4 septembre 1808. Il quitta le ministère ecclésiastique pour suivre le théâtre, où il avait donné une intéressante tragédie de *Douglas* (Edimbourg, 1758). Ses tragédies suivantes : *Agis*, *le Siége d'Aquilée*, *Alonzo*, etc., malgré les éloges de David Hume, eurent peu de succès. On a encore de lui : *History of the Rebellion in Scotland*, in 1745-46 (1802, in-4).

Cf. Baker : *Biographia dramatica*.

HUMOUR, mot d'importation anglaise, désignant une forme particulière d'esprit, d'imagination. Il est assez souvent pris comme synonyme de fantaisie et indique ces caprices de pensée ou de style par lesquels nous échappons de parti pris aux conventions, aux règles établies. Dans ce sens, l'humorisme représente une indépendance de l'esprit un peu affectée dans les procédés de composition littéraire. D'après les Anglais, l'humour a un sens plus précis : il consiste en une gaieté railleuse prenant des sujets plus ou moins sérieux comme prétextes de plaisanteries amères. Le type du genre, ou l'excès, si l'on veut, c'est l'*Hamlet* de Shakespeare : là un génie sans mesure se livre, à propos du mariage et de l'amour, à une ironie insultante contre l'innocence et la beauté, ou prodigue, à propos de la mort, des joyeusetés de fossoyeur. Mais l'humour anglais n'a pas toujours, heureusement, les caprices aussi sombres, et sa mélancolie, trop souvent hautaine et méprisante, comme dans Byron, peut admettre, comme chez Sterne, la grâce et la finesse d'esprit. Outre les maîtres que nous venons de citer, Swift, Butler, Lamb, Walter Scott, Dickens, etc., représentent encore l'humour dans ses variétés. Les Allemands ont eu aussi des écrivains qui se sont fait un nom comme humoristes : Jean-Paul Richter, Hoffmann, Henri Heine. Chez nous, l'humour ne peut être que l'objet d'un pastiche sans valeur ou d'une superfluité. L'esprit, la gaieté, le bon sens français, avec des interprètes comme Rabelais, Cyrano de Bergerac, Scarron,

Voltaire, P.-L. Courier, Béranger, etc., ont trouvé assez de formes originales d'ironie pour que nous n'ayons pas besoin d'en emprunter à nos voisins une de plus.

Cf. Thackeray : *Les Humoristes anglais du XVIII[e] siècle* (1851, in-8) ; — Em. Montégut : *Penseurs et humoristes anglais* dans la *Revue des Deux-Mondes* (1[er] juillet 1852).

HUNT (James-Henri-Leigh), poëte et écrivain anglais, né à Londres le 19 octobre 1784, mort à Putney le 29 août 1859. Il débuta, dans une revue hebdomadaire, *the News*, par des articles de critique théâtrale, qu'il réunit en volume (Critical essays, etc., 1807) ; il s'essaya longtemps comme publiciste dans divers journaux qu'il avait contribué à fonder, *the Examiner*, *the Reflector*, *the Liberal*, *London journal*, etc., et s'attira, en défendant le parti wigh, des condamnations sévères sous les ministères tories. Cependant il se faisait une brillante réputation comme poëte par l'alliance de la richesse de l'imagination et du style avec la grâce et la mélancolie du sentiment. Nous citerons : *la Fête des poëtes* (Feast of the poets ; 1815) ; *Rimini* (Story of R. ; 1816) ; *Plume et épée* (Captain Sword and captain Penn ; 1818), poëme comique ; *Contes en vers* (Stories in verse ; 1833), recueil de ballades ; *le Palefroi* (the Palfrey, 1842), remarquable poëme descriptif ; enfin une pièce en cinq actes et en vers, *Une Légende florentine* (a Legend of Florence, 1840). L. Hunt a écrit, en outre, dans une prose distinguée, quelques romans et compositions de fantaisie, des études historiques et littéraires, des volumes d'observations et d'impressions, enfin et surtout des traductions très-estimées d'auteurs étrangers. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

HUON DE VILLENEUVE, trouvère du XIII[e] siècle. On lui a longtemps attribué, sur l'autorité du président Fauchet, la plupart des romans de la geste de Doon : *Doon de Mayence*, *Maugis d'Aigremont*, *les Quatre fils Aymon* (voy. ces noms). Tout au plus a-t-il remanié cette dernière chanson.

HUON DE BORDEAUX, chanson de geste du XIII[e] siècle, dix-septième branche de la Geste de Pépin. Huon a été faussement accusé de rébellion auprès de Charlemagne. Mandé par l'empereur, il est attaqué en route par son accusateur, et, en se défendant, il tue Charlot, fils de Charlemagne. Celui-ci, irrité, ne pardonne à Huon qu'à la condition qu'il exécutera une mission lointaine et périlleuse. Alors se déroule une suite d'aventures dont le héros sort avec bonheur, grâce à l'aide du nain Oberon, roi de Féerie (voy. OBERON). *Huon de Bordeaux*, primitivement de 10 000 vers, a été porté par divers remaniements à près de 30 000. Il en a été fait en 1454 une version en prose, publiée en 1516 et fréquemment réimprimée depuis. Nous possédons quatre manuscrits de cette chanson : celui de la bibliothèque de Tours, qui est du XIII[e] siècle ; celui de la bibliothèque de l'Université de Turin, qui est du XIV[e] siècle ; et deux manuscrits du XV[e] siècle à la Bibliothèque nationale. Ils ont servi à la publication faite par MM. Guessard et Grandmaison, dans la collection des *Anciens poëtes de la France* (Paris, 1860, in-16).

HURAULT (Philippe), mémorialiste français, né à Paris en 1579, mort en 1620. Troisième fils du comte de Cheverny, il fut abbé de Pontlevoy et évêque de Chartres. Il a écrit, dans un style lourd et prolixe, des *Mémoires* (1599-1601), pour faire suite à ceux de Cheverny. Ils sont surchargés de détails domestiques peu intéressants. Réduits à la partie historique, ils ont été publiés dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. XXXVI, et de Michaud-Poujoulat, t. X.

HURONE (LANGUE), l'un des principaux idiomes iroquois. Parlé jadis par une nation puissante qui habitait à l'est du lac Huron, il est réduit aujourd'hui à de petites peuplades qui vivent à l'occident du lac Saint-Clair. Cette langue n'a pas les sons des lettres *b*, *f*, *g*, *m*, *n*, *p*, *u*, *v* et *r* de l'alphabet latin. Elle est moins douce que la langue algonquine, par suite de la fréquence des aspirations et des sons gutturaux. Selon le P. Charlevoix, le huron est remarquable par la richesse des expressions et la variété des tours. Telle n'est pas l'opinion de Sagart et du général Parsons, qui ont vu dans cet idiome l'un des plus imparfaits de l'Amérique. Quoi qu'il en soit, voici quelques traits de sa constitution : les verbes simples ont une double conjugaison, l'une absolue, l'autre réciproque. Il y a une grande variété de verbes d'action, ce qui a fait supposer à quelques linguistes que ces verbes se multiplient autant de fois qu'il y a de choses sur lesquelles porte l'action : par exemple, *manger* aurait autant d'équivalents qu'il y a de sortes d'aliments. La forme des verbes varie aussi selon que l'action tombe sur une personne ou sur une chose, et selon que l'objet appartient à celui qui parle ou à une autre personne. Il a été publié par Gabriel Sagard un petit *Dictionnaire de la langue hurone* (Paris, 1631-32, in-8). Les missionnaires anglais, qui ont aussi donné le vocabulaire et la grammaire du huron, ont traduit leur catéchisme dans cette langue.

Cf. Gabriel Sagard : *le Grand voyage du pays des Hurons* (Paris, 1632, in-8) ; — P.-E. Duponceau : *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord* (Ibid., 1838, in-8) ; — H.-E. Ludevig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

HUS (Jean DE HUSSINETZ, dit) et HUSS, célèbre hérésiarque, né à Hussinetz, en Bohême, le 6 février 1373, brûlé vif à Constance le 6 février 1415. La place importante qu'il occupe dans l'histoire intellectuelle des temps modernes, comme précurseur de la Réforme, est marquée non-seulement par les événements auxquels il est mêlé, mais par ses prédications et ses ouvrages. Ceux-ci, aussi bien que sa vie et sa mort, sont dignes de l'homme « en qui, selon M. Aubé, les protestants saluent un confesseur et un martyr de la vérité, les philosophes un défenseur des droits de la raison, de la conscience et du libre examen, les amis de l'humanité une victime des passions religieuses d'une époque de fanatisme. » Sa parole émue, ardente, toute pénétrée d'inspiration biblique, témoigne d'une sincère indignation contre les vices du temps et d'un zèle désintéressé de réformation morale et chrétienne. Ses ouvrages comprennent des *Sermons*, des *Commentaires* sur le Nouveau Testament, avec des traductions en langue bohême qui ont eu une grande influence sur le développement de cette langue ; un assez grand nombre de *Traités* dogmatiques, entre autres celui *de l'Eglise*, qui fournit la plupart des motifs de sa condamnation, des écrits polémiques, enfin des *Lettres*. Il a été donné deux éditions générales, l'une par O. Brunefels, sous le titre d'*Opuscula* (Strasbourg, 1525, in-4 avec fig. en bois, très-rare), l'autre sous le titre : *J. Huss et Hieronymi Pragensis Historia et monumenta* (Nuremberg, 1558, 2 vol. in-folio). Les *Lettres*, écrites par J. Hus durant son exil et dans sa prison, avec préface de Martin Luther, ont été traduites en français par Em. de Bonnechose (Paris, 1846, in-18).

Cf. Les documents de l'édition de Nuremberg ; — Jacques l'Enfant : *Concile de Constance* (Amsterdam, 1714 in-4 ; 1727, 2 vol.) ; — Fr. Palacky : *Histoire de la Bohême* (Prague, 1836-54, 6 vol. in-8), et *Esquisse de la culture intellectuelle en Bohême* (Ibid., 1840, in-4) ; — Robert Wendt : *Geschichte von H. und den Hussitesn* (Magdebourg, 1845, in-8) ; — Em. de Bonnechose : *les Réformateurs avant la réforme, Gerson, J. Huss et le concile de Constance* (Paris, 1847, 2 vol. in-18) ; — J.-Alex. Helfert :

Huss und Hieronymus, Studie (Prague, 1853, in-8) ; — Hœfler : *Magister Joh. Hus* (Ibid., 1864) ; — J. Aubé, dans la *Nouvelle biographie générale ;* — E.-M. Œttinger : *Bibliographie biographique*, contenant une importante énumération de monographies sur J. Hus.

HUTCHESON (Francis), philosophe écossais, né en 1694, mort en 1747. Depuis l'âge de trente-cinq ans jusqu'à sa mort, il fut professeur de philosophie morale à l'université de Glascow. Disciple de Locke avec une tendance modérée vers le spiritualisme, il est regardé comme le fondateur de l'école écossaise. Il a introduit en métaphysique un nouveau mot le *sens moral*. Ses principaux ouvrages, d'une élégante simplicité, sont : *Recherches sur l'origine de nos idées de beauté et de vertu* (Inquiry into the origin of our ideas of beauty and virtue ; Londres, 1725, in-8) ; *Système de philosophie morale*, publié par son fils (A system of moral philosophy ; Glascow, 1755, 2 vol. in-4).

Cf. *Notice*, en tête de l'édition de 1755.

HUTCHINSON (Mrs Lucy), femme du colonel Hutchinson, lieutenant de Cromwell, mort prisonnier sous la restauration, en 1664. Elle a laissé des *Mémoires* du plus charmant et du plus grave intérêt, et qui donnent le mieux l'idée du grand parti qui défendit la liberté contre les Stuarts. Ils furent publiés en 1806.

HUTCHINSON (John), philologue et théologien anglais, né à Spennithorne (York) en 1674, mort le 28 août 1737. Ses écrits, qui indiquent une connaissance assez profonde de la langue hébraïque, nous intéressent par le système d'interprétation mystique et cabalistique qu'il prétendait appliquer à cette langue. Suivant ce système, dont les partisans ont porté assez longtemps le nom de *hutchinsoniens*, et qui a été repris en France, au commencement de ce siècle, par l'école dite théologique, l'hébreu ayant servi de moyen de communication entre Dieu et l'homme, on doit retrouver, par l'explication étymologique de ses radicaux, des notions sur la nature des objets qu'ils représentent, ce qui permet de tirer du texte sacré, non-seulement une théologie, mais une physique et une histoire naturelle. Les *Œuvres* de J. Hutchinson ont été réunies (the Philosophical and theological Works ; 1748, 12 vol. in-8).

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary*.

HÜTTEN (Ulrich DE), célèbre écrivain allemand, l'un des promoteurs de la Réforme, né à Steckelberg (Hesse électorale) le 21 avril 1488, mort à Zürich le 29 août 1523. D'une noble famille, il fut élevé au monastère de Fulda et destiné à la carrière ecclésiastique. Il en sortit pour étudier les lettres classiques aux universités d'Erfurt, de Cologne et de Francfort. Il erra quelque temps de ville en ville, passa d'Allemagne en Italie, et d'Italie en Allemagne. Il avait déjà écrit quelques poésies, une *Prosodie* (Ars versificatoria) et des pamphlets pour venger des injures personnelles, lorsque un incident dramatique qui fit un grand bruit en Allemagne vint donner à son éloquente colère un sujet trop légitime. Le duc de Würtemberg, épris de la beauté de la femme de Jean de Hütten, cousin d'Ulrich, attira le mari dans un guet-apens et le tua de sa main. Ulrich poursuivit le meurtrier dans une série de philippiques qui lui valurent le surnom de Démosthène et de Cicéron de l'Allemagne. L'un de ces écrits, intitulé *Phalarismus*, porte cette épigraphe : *Jacta est alea*, qui resta la devise de sa vie. Les cinq harangues adressées par Hütten à l'empereur Maximilien pour lui demander vengeance, et écrites en latin, sont peut-être ce qui se fit de mieux dans cette langue si familière à la Renaissance.

En 1517, Maximilien le fit chevalier, et lui décerna le laurier poétique : la couronne lui fut mise sur la tête par les mains de la fille de l'historien Peutinger, Constance, célèbre dans toute l'Europe par sa beauté. A cette époque, Ulrich de Hütten prit parti pour la Réforme, et attaqua la papauté avec une grande vigueur. Il essaya en vain d'amener Charles V aux idées nouvelles. Retiré à Sickingen, il publia divers ouvrages de polémique et commença à écrire en allemand. Il n'eut jamais dans cette langue les succès qu'il avait obtenus dans la langue latine. Ses pamphlets, qu'il appelle *Accusations* (Klagschriften), offrent moins d'intérêt pour l'histoire des lettres allemandes que pour celle des idées politiques et religieuses du temps. Ses publications satiriques lui firent beaucoup d'ennemis. Chassé de diverses villes, il trouva enfin un refuge dans une petite île du lac de Zurich, où il mourut au bout de quelques mois.

Les *Œuvres* d'Ulrich de Hütten ont été publiées complétement en latin par E. Münch (Berlin, 1821-1825, 5 vol. in-8), et par Bœcking (Leipzig, 1859, et suiv.), qui avait d'abord donné un *Index bibliographicus Huttenianus* (1858). Plusieurs de ses écrits latins ont été traduits en allemand.

Cf. Wagenseil : *Ul. v. H. nach Leben, Character und Schriften* (Nuremberg, 1823) ; — A. Bürck : *Ul. v. H. der Ritter, der Gelehrte*, etc. (Leipzig, 1846) ; — Zeller : *Ulr. de Hutten, sa vie, ses œuvres, son temps* (Paris, 1849, in-8) ; — Fr. Strauss : *Ul. v. Hutten* (Ibid., 1857, 2 vol).

HUYGENS (Constantin), seigneur de Zuilichen, homme d'Etat et poëte hollandais, né à La Haye le 4 septembre 1687, mort le 28 mars 1687. C'est le père du savant physicien et astronome qui a illustré le nom. Il remplit plusieurs missions diplomatiques, notamment en France auprès de Louis XIV. Il eut des relations suivies avec les hommes les plus distingués de la France et de l'Allemagne. On a de lui un certain nombre d'ouvrages littéraires, entre autres des poésies latines (*Monumenta desultoria;* Leyde, 1644, in-8, plus. édit.) très-louées par Ménage et Chapelain, et des poésies hollandaises d'une grande perfection de forme, d'un tour enjoué et contenant de remarquables descriptions de son pays ; le principal recueil est intitulé : *Bluets* (Korenblœmen ; La Haye, 1653, in-4 ; nouv. édit., Leyde, 1824, 6 vol. in-8)

Cf. C. Huygens : *De Vita propria sermones*, récit autobiographique en vers ; — Bayle : *Dictionnaire historique* — Baillet : *Jugements des savants*, t. IV.

HYACINTHE DE L'ASSOMPTION (Robert-François DE MONTARGON, dit le P.), prédicateur français, né le 27 mai 1705 à Paris, mort le 25 juillet 1770. Religieux augustin, il eut du succès dans la chaire. Il est auteur d'un considérable et très-utile *Dictionnaire apostolique à l'usage de messieurs les curés qui se destinent à la chaire* (Paris, 1752-1758, 13 vol. in-8, souv. réimpr.).

HYDE (Thomas), orientaliste anglais, né à Billingsley (York) le 16 mai 1636, mort à Oxford le 18 février 1703. Il étudia de bonne heure la langue persane, alors très-peu connue, et eut part à la traduction de la *Bible polyglotte* de Londres entreprise par Walton. Agrégé au collége de la reine à Oxford, il devint bibliothécaire de la Bibliothèque bodléienne. Ses travaux comme secrétaire interprète du roi lui valurent les canonicats de Salisbury et de Glocester. On lui doit des éditions savamment annotées de documents orientaux, entre autres du *Catalogue des étoiles fixes* d'Ouloug-bey (Oxford, 1665, in-4) ; *Catalogus impressorum librorum Bibliothecæ bodleianæ* (Ibid., 1674, in-fol.); une série de dissertations et d'études sur des points d'histoire ou d'archéologie arabe et persane, notamment : *De Ludis orientalibus libri II* (Ibid., 1694, 2 vol. in-8, fig.) : ces divers travaux ont été réimprimés sous le titre de *Syntagma dissertationum quas olim Th. Hyde separatim edidit* (Ibid., 1767, 2 vol. in-4) ; *Historia religionis veterum Per-*

sarum (Ibid., 1700, in-4, fig.; nouv. édit. 1760, gr. in-4), le premier ouvrage sur cette matière fait d'après les sources et où l'on a relevé d'inévitables erreurs, etc.

Cf. Walton : *Préface* de la *Bible polyglotte* ; — *Biographia britannica*.

HYGIN (Caius-Julius Hyginus), grammairien latin du premier siècle après J.-C. D'après Suétone, il naquit en Espagne, fut amené esclave à Rome, fut affranchi par Auguste, et administra la bibliothèque Palatine. On trouve dispersés dans divers auteurs des passages de plusieurs de ses écrits, parmi lesquels on cite principalement : *Commentaria in Virgilium* et *De vita rebusque illustrium virorum*. — Nous avons sous le nom d'*Hygin* deux ouvrages d'une époque incertaine, mais que leur style incorrect ne permet pas d'attribuer à l'affranchi d'Auguste : un recueil de fables mythologiques, *Fabularum liber* (Bâle, 1535, in-fol.; Hambourg, 1674, in-8); un traité d'astronomie, avec les légendes qui ont rapport aux principales constellations, *Poeticon astronomicon libri IV* (Venise, 1475, in-4). Ils ont été insérés dans les *Mythographi latini* de Muncker (Amsterdam, 1681, in-8) et dans ceux de Van Staveren (Leyde, 1742, in-4). — On attribue à un troisième auteur de ce nom un traité *De Castrametatione*, publié par Scriverius avec d'autres ouvrages relatifs à l'art militaire (Anvers, 1607, in-4), et des fragments sur l'arpentage, ou *Gromatique*, réunis dans les *Agrimensores* de Turnèbe, de Rigault, de Gœsius.

Cf. Bunte : *De C.-J. Hygini vita et scriptis* (1846, in-8).

HYMEN, HYMÉNÉE. — Voyez CHANSON.

HYMNE, pièce de poésie chantée en l'honneur de la divinité. Etymologiquement, le mot *hymne* serait synonyme du mot *ode*, s'il est vrai, comme on le veut en général, que le grec ὕμνος vienne de ᾄδω, *chanter*. Comme l'ode, du reste, comme la chanson (voy. ces mots), l'hymne associe essentiellement la poésie au chant ; il se distingue à la fois par son caractère religieux et populaire ; il suppose le concert et l'accord de toute une multitude dont il interprète les sentiments, les transports. Il exprime l'adoration, la prière et la reconnaissance. Ce n'est que plus tard que le mot a désigné des poésies morales et des chants patriotiques.

Dans leur acception religieuse, les hymnes paraissent avoir été les premières inspirations de la poésie. Ils composent toute celle des Hébreux et font partie des monuments religieux de ce peuple sous la forme de *Cantiques* ou de *Psaumes* (voy. ces mots). Les anciens poëmes de l'Inde, les *Vedas*, nous présentent des recueils encore plus riches d'hymnes religieux. Les Grecs nous ont transmis le souvenir de ceux d'Orphée, mais sans en avoir conservé le texte. Chez eux, les hymnes recevaient des noms particuliers, comme le *pœan* consacré à Apollon et devenu plus tard le terme générique des chansons joyeuses, ou comme le *dithyrambe*, composé en l'honneur de Bacchus et d'où la tragédie est sortie. On cite encore, comme auteurs des hymnes primitifs : Eumolpe, Olen de Lycie, Olympe de Mysie, etc. Ceux qui nous sont parvenus sous le nom d'Homère sont évidemment d'une époque postérieure. On trouve des hymnes dignes de ce nom dans les odes d'Alcée, de Sapho, de Pindare, de Simonide, de Callimaque. Les philosophes en ont aussi laissé de remarquables, comme l'hymne à la vertu d'Aristote et les hymnes de Proclus, etc. On a sous le nom du philosophe stoïcien Cléanthe un hymne à Jupiter qui offre un caractère de grandeur. Les anciens hymnes des Romains ne nous sont connus que par les chants des *Saliens* et le chant *Arval*. Les odes religieuses d'Horace sont des œuvres littéraires individuelles et non des hymnes. — Dans l'Église chrétienne, l'hymne qui devient plus tard la prose, a une importance à part (voy. ci-dessous). Dans la littérature allemande, on reconnaît le caractère d'hymnes à certaines odes religieuses de Klopstock, de Hœlderlin, de Platen, et à quelques poëmes lyriques de Gœthe et de Schiller. On cite particulièrement, de ce dernier, l'*Hymne à la joie*, pour lequel Beethoven écrivit une magnifique musique.

Cf. Kries : *De Hymnis veterum* (Gœttingue, 1742, in-4) ; — Souchay : *Sur les Hymnes des anciens*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, t. XXIII et XXIV.

HYMNE D'ÉGLISE, petit poëme divisé en stances et consacré à chanter Dieu ou les saints. Le plus souvent l'hymne est composée de six stances, comprenant chacune quatre vers. Les hymnes les plus estimées remontent aux premiers siècles de l'Eglise. Le mètre généralement employé alors était l'iambique de quatre pieds. Elles respirent la foi, et sans être dépourvues de poésie, sont sobres d'ornements. Celles qui ont été composées par les poëtes latins modernes, notamment par Coffin et par Santeul, sont ingénieuses et savantes, mais offrent une recherche qui ne vaut pas la simplicité des hymnes anciennes. Parmi ces dernières, on cite celles de Saint-Ambroise, qui sont pourtant plus théologiques que littéraires, comme on peut en juger par la première strophe de son hymne qui se chante à Noël :

> Jesu redemptor omnium,
> Summi Parentis unice,
> Qui solus ante secula
> Patri Deo par nasceris.

Prudence, l'auteur de l'hymne en l'honneur des Saints Innocents, a plus de profanes ornements :

> Salvete, flores Martyrum,
> In lucis ipso limine
> Quos sævus ensis messuit,
> Ceu turbo nascentes rosas.

Saint Grégoire est l'auteur des hymnes *Lucis Creator optime*, *Audi benigne conditor*, etc. Le *Pange lingua* a été attribué à Claudien Mamert et à Fortunat, à qui l'on doit l'une des plus remarquables, celle du dimanche de la Passion :

> Vexilla Regis prodeunt :
> Fulget crucis mysterium,
> Quo carne carnis conditor
> Suspensus est patibulo.

Parmi les autres auteurs d'hymnes, nous citerons Paul Diacre, Sedulius, saint Thomas d'Aquin. Beaucoup d'attributions sont incertaines, comme celle du *Veni Creator*, rapporté à Charlemagne. — Au moyen âge, on ne fit plus d'hymnes proprement dites, mais des *proses* ; ce qui distingue celles-ci, c'est la substitution de la rime et de la numération des syllabes à la quantité, c'est-à-dire l'application à la langue latine des procédés de la versification romane. Le *Gloria in excelsis* est quelquefois désigné sous la dénomination d'*Hymne angélique*.

Les hymnes et proses ont été, dans ces derniers temps, l'objet d'importantes publications, entre autres : *Thesaurus hymnologicus*, par A. Daniel (1840-46) ; *Carmina e poetis christianis excerpta*, par Félix Clément (1854), traduits et mis en musique par le même, sous le titre de *Choix des principales séquences du moyen âge* (Paris, 1861, in-8) ; *Hymni latini medii ævi*, par F.-J. Mone (Fribourg, 1855-57, 3 vol.) ; *le Bréviaire d'Abélard*, contenant des hymnes inédites, par Carnaudet (Chaumont, 1856), in-8).

Cf. F. Wolf : *Ueber die Lais, Sequenzen*, etc. (1841) ; — Don Guéranger : *Institutions liturgiques* (1840-42) ; — Léon Gautier : *Hist. de la poésie liturgique*, thèse à l'Ecole des chartes (1855) et *Introduction* aux *Œuvres poétiques* d'Adam de Saint-Victor ; — *Hist. littér. de la France*, t. XXII et XXIV.

HYMNES HOMÉRIQUES. — Voyez HOMÉRIQUES (Hymnes).

HYPALLAGE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

HYPATIE, Ὑπατία, femme philosophe grecque, née vers 370 après J.-C. à Alexandrie, morte en 415. Fille du mathématicien Théon, elle fut formée par lui à l'étude des sciences. Ayant appris la philosophie dans sa ville natale et à Athènes, elle fit à Alexandrie des leçons publiques qui attiraient un grand concours d'auditeurs. Parmi ses disciples fut Synésius qui, devenu évêque de Ptolémaïs, conserva toujours pour la philosophe païenne une vive reconnaissance. Il lui écrivait : « A toi seule je sacrifierais ma patrie; pour toi je quitterais ces lieux, si j'en avais le loisir. » Dans une autre lettre, il lui donne les plus tendres noms : « O ma mère, ma sœur, ma maîtresse, ma bienfaitrice. » Hypatie périt victime des dissensions excitées par le fanatisme. Liée avec Oreste, préfet d'Alexandrie, qui s'efforçait de contre-balancer la puissance et l'autorité intolérante de l'évêque saint Cyrille, elle fut désignée aux fidèles comme la plus dangereuse ennemie de la foi. Sortant de chez elle, un jour de carême, elle se vit entourée par une foule furieuse, qui la précipita de son char, la dépouilla de ses vêtements, la lapida, mit son corps en pièces, et porta ses membres par les rues ainsi que des trophées. Des *Commentaires* qu'elle avait écrits sur l'astronomie et sur la géométrie, il ne nous reste qu'un *Canon*, ou table astronomique, inséré dans les *Tables manuelles* de Théon. On lui a attribué une *Lettre à saint Cyrille*, qui est apocryphe. Sept lettres de Synésius, adressées à Hypatie, ont été publiées avec le *Canon* dans les *Mulierum græcarum fragmenta* de J.-C. Wolf (Gœttingue, 1739, in-4).

Cf. Tillemont : *Histoire ecclésiastique*, t. XIV, article sur *saint Cyrille*; — Schmidt : *Diatriba de Hipparcho, Theon atque Hypatia* (Iéna, 1691, in-4) ; — Wernsdorf : *Dissertationes IV de H.* (Wittemberg, 1747-48, in-4).

HYPERBATE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

HYPERBOLE, l'une des figures de pensées (voy. ces mots). — Voyez aussi CONCETTI et EMPHASE.

HYPERCATALECTIQUE. — Voyez CATALECTIQUE.

HYPÉRIDE, Ὑπερείδης ou Ὑπερίδης, orateur grec, né vers 395 avant J.-C. à Collytus, dans l'Attique, mort en 322. Il étudia la philosophie sous Platon et l'éloquence sous Isocrate. L'un des plus ardents adversaires des entreprises de la Macédoine contre la Grèce, il équipa à ses frais deux trirèmes pour l'expédition contre l'Eubée, attaqua, comme Démosthène, les ambassadeurs gagnés par Philippe, et après la bataille de Chéronée conseilla d'affranchir les esclaves pour leur donner des armes. Il fut au nombre des orateurs qui demandèrent une ligue contre Alexandre. Il accusa son ancien ami Démosthène au sujet de l'or d'Harpalus. Après la mort d'Alexandre, il excita un soulèvement contre la Macédoine et fut le principal instigateur de la guerre Lamiaque. Obligé par la défaite du parti démocratique de quitter Athènes, il se réfugia à Egine, où il fut arrêté par ordre d'Antipater qui lui fit arracher la langue et le fit mettre à mort. Selon un autre récit, Hypéride soumis à la torture se coupa lui-même la langue pour ne pas révéler des secrets d'Etat. Le courage politique, dont il donna de nombreuses preuves, contraste vivement avec ses mœurs légères ou même dissolues. Il était regardé par les anciens comme le premier des orateurs grecs après Démosthène et Eschine. On vantait l'ordre et l'économie de ses discours, la force de ses raisonnements, la vivacité et la douceur de son style. Mais Quintilien remarque que c'est surtout dans la manière de traiter les sujets tempérés qu'il méritait d'être pris pour modèle. « Son style, dit-il, est plus approprié aux petites causes. »

Selon Photius, on attribuait à Hypéride soixante-dix-sept discours. Il n'en restait que des fragments assez nombreux, mais trop peu considérables pour permettre de vérifier les jugements des anciens, lorsqu'une découverte récente est venue confirmer les éloges et les critiques de Quintilien. On a retrouvé, en 1848, sur un papyrus acheté par un Anglais à des Arabes d'Egypte, deux discours intitulés : Ὑπὲρ Εὐξενίππου πρὸς Πολυευκτὸν, *Pour Euxenippe contre Polyeucte;* Ὑπὲρ Λυκόφρονος, *Pour Lycophron*. Ils ont été publiés par MM. Harris et Ch. Babington (Cambridge, 1852, in-fol.), et réédités par Schneidewin, Bœckh, etc. (Gœttingue, 1853, in-8). Le même papyrus contenait aussi presque en entier l'*Oraison funèbre de Léosthène et des soldats tués dans la guerre Lamiaque*. Babington l'a publiée (Londres, 1858, in-fol.), et M. Dehèque l'a traduite en français (Paris, 1858, in-8). M. H. Caffiaux, qui l'a aussi traduite (Valenciennes, 1861, in-8), en a publié le texte amélioré dans trois éditions successives (1858, 1861, 1866). Libanius, et après lui plusieurs critiques ont attribué à Hypéride le discours *Sur les traités avec Alexandre*, qui se trouve dans les œuvres de Démosthène. C. Müller a réuni les discours et les fragments d'Hypéride dans les *Oratores attici* de la *Bibliothèque Didot* (Paris, 1848-1858, 2 vol. in-8).

Cf. Kiessling : *De Hyperide oratore attico* (Hildeburghausen, 1737, in-4) ; — *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. VIII ; — Villemain : *Essai sur l'oraison funèbre ;* — J. Girard : *Etudes sur l'éloquence attique*, p. 85-233 (Paris, 1874, in-18).

HYPÉRION, roman de Hœlderlin (voy. ce nom).

HYPERMÈTRE (VERS), vers latin qui a une syllabe de trop, comme l'indique l'étymologie (ὑπὲρ μέτρον). Cette syllabe s'élide, et pour cela, le vers suivant commence par une voyelle. Dans les hexamètres hypermètres, la syllabe élidée est presque toujours *que* ou *ve* :

> Sternitur infelix alieno vulnere, cælum*que*
> Adspicit. (Virgile.)

Virgile offre cinq exemples de l'élision d'une autre syllabe, entre lesquels :

> Jamque, iter emensi, turres ac tecta Latino*rum*
> Ardua cernebant.

Dans quelques cas, l'hexamètre hypermètre, en n'élidant pas la dernière syllabe, se terminerait par un dactyle, ce qui conduit à supposer qu'il y avait des vers dactyliques, comme des vers spondaïques (voy. HEXAMÈTRE).

Il y a des saphiques hypermètres :

> Mugiunt vaccæ, tibi tollit hinni*tum*
> Apta quadrigis equa. (Horace.)

Il en est de même pour quelques glyconiques :

> Flammeum video veni*re*.
> Ite, concinite in modum. (Catulle.)

Dans l'alcaïque, Horace fait l'élision suivante :

> Versatur urna, serius, ocius
> Sors exitura, et nos in æter*num*
> Exsilium impositura cymbæ.

Ce procédé est imité d'Alcée; mais chez les Grecs le vers n'est pas proprement hypermètre, toute syllabe élidée disparaissant et n'étant représentée que par une apostrophe.

Cf. G. Hermann : *De Metris poetarum græcorum et romanorum*, etc. ; — L. Quicherat : *Traité de versification latine*.

HYPERMNESTRE, tragédie de Lemierre (voy. ce nom).

HYPERTHÈSE ou MÉTATHÈSE. — Voyez MÉTAPLASME.

HYPOMÉDON (LE ROMAN D'), poëme d'aventures du XIII^e siècle, d'un auteur inconnu On l'a attribué à Hugues de Rotelande. Hypomédon, roi de Grèce, vient voyager dans la Normandie, dont le

vieux Nestor est duc. Il y rencontre Arthur, roi de France, et Adraste, sire d'Athènes. Il est parlé dans ce roman d'Amphion, baron de Sicile, qui a conservé toute sa voix, malgré son grand âge :

> Riche homme fut, mais vieux était.
> Moult était sage et moult savait,
> Et moult était preux et courtois,
> Et moult savait les anciens lais.

Cf. Paulin Paris : *les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi.*

HYPOPHORE, ANTHYPOPHORE. — Voyez RÉFUTATION.

HYPORCHÈME (en grec, Ὑπόρχημα, danse réglée par le chant), sorte de poëme lyrique grec, accompagné de danses réglées par le poëte lui-même. Composé pour les fêtes d'Apollon délien, l'hyporchème eut longtemps la gravité religieuse du pæan, tant par la poésie que par les mouvements qui lui servaient d'accompagnement; mais plus tard le caractère primitif s'altéra, la poésie s'effaça et laissa le champ libre à des danses plus ou moins analogues à celles des fêtes de Bacchus. L'*Odyssée* (chant VIII, v. 266-371) nous montre une danse hyporchématique exécutée par les Phéaciens à l'issue d'un festin, tandis que Demodocus chante les amours d'Arès et d'Aphrodite. Parmi les poëtes auteurs d'hyporchèmes, on cite Xénodame de Cythère, Pratinas de Phlionte et Pindare lui-même : on possède quelques fragments de ceux de ce dernier.

Cf. Magnin : *les Origines du théâtre* (Paris, 1848, in-8).

HYPOSCENIUM. — Voyez THÉATRES.

HYPOTYPOSE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

HYPOTYPOSES PYRRHONIENNES, ouvrage de Sextus Empiricus (voy. ce nom).

I

IAMBE et POÉSIE IAMBIQUE. L'iambe, pied qui est la base du vers iambique (voy. ci-après), a servi à désigner le genre même de poésie auquel l'inventeur de ce vers, Archiloque, l'avait consacré : la satire. Les Latins, qui adoptèrent pour ce genre l'hexamètre, avaient conservé le titre d'iambes aux pièces mordantes, agressives, satiriques. Horace a employé le mètre iambique, en alternant les vers de six et de quatre pieds, dans les dix premières pièces du livre des *Epodes*, et plusieurs de ces pièces appartiennent à la satire par le sujet et la virulence du langage. Nous avons appelé à notre tour iambes en français, des vers qui n'ont de commun avec le mètre iambique d'Horace que l'alternance des vers grands et petits. Gilbert, dans ses adieux à la vie, a tiré de ce rhythme savamment boiteux des accents d'une mélancolie pénétrante. Avec autant de tristesse que de colère, André Chénier a daté de Saint-Lazare des *Iambes* écrits contre les « bourreaux barbouilleurs de lois », et contre les lâches amis qui oublient les victimes :

> Oubliés comme moi dans cet affreux repaire,
> Mille autres moutons, comme moi
> Pendus aux crocs sanglants du charnier populaire,
> Seront servis au peuple roi.

Le mot a été repris avec un grand succès, après 1830, par M. Aug. Barbier, dont les *Iambes* ont enfin donné à ce mètre le véritable accent de la satire politique.

IAMBÉLÉGIAQUE (VERS) et IAMBICO-TROCHAÏQUE. — Voyez IAMBIQUE et TROCHAÏQUE.

IAMBIQUE (VERS), vers grec et latin, dont la base est l'iambe, pied formé d'une brève et d'une longue (*Deos, canunt*). La réunion de deux iambes s'est appelée diiambe (*negotiis*).

I. *Composition du vers iambique. Ses variétés.* — Chaque mètre de cette espèce de vers se compose de deux pieds ou d'une dipodie. On distingue d'abord douze variétés de l'iambique :

1° L'*Iambique monomètre* ou de deux pieds est d'un emploi assez rare. Les comiques l'ont employé quelquefois, comme clausule, après une suite d'iambiques trimètres :

> Pessima | mane. (Térence.)

2° Le *Monomètre hypercatalectique* se trouve aussi employé comme clausule :

> Discruci | or ani | mi. (Térence.)

3° Le *Dimetre brachycatalectique*, ou dimètre auquel il manque un pied, se range aussi parmi les clausules :

> Qui hoc | noctis a | portu. (Plaute.)

4° Le *Dimètre catalectique*, de trois pieds plus une syllabe, appelé aussi *anacréontique*, parce qu'il existe dans beaucoup de fragments d'Anacréon, a été employé comme clausule par les comiques, et d'une façon suivie par Sénèque, Plaute, Claudien, saint Prosper :

> Vultus | cita | tus i | ra
> Riget, et | caput | fero | ci
> Quatiens | super | ba mo | tu,
> Regi | mina | tur ul | tro. (Sénèque.)

5° Le *Dimètre* est composé de deux dipodies ou de quatre pieds :

> Vide | re propre | rantes | domum. (Horace.)

Il a été employé seul par Sénèque, Prudence, Ennodius, Fortunat, saint Ambroise On le voit souvent chez les poëtes chrétiens, par strophes de quatre vers, dans les hymnes.

6° Le *Dimètre hypercatalectique*, de quatre pieds plus une syllabe, fait partie de la strophe alcaïque :

> Lenes | que sub | noctem | susur | ri. (Horace.)

7° Le *Trimètre brachycatalectique*, de cinq pieds, n'est autre que l'*alcaïque* (voyez ce mot) :

> Te pau | per amb | it sol | licita | prece. (Horace.)

8° Le *Trimètre catalectique*, de cinq pieds plus une syllabe, se trouve, dans Prudence, alterné avec des trochaïques :

> Pius, | fide | lis, in | nocens, | pudi | cus.

9° L'*Iambique trimètre*, type principal du vers *iambique*, et que les Latins nommaient *senarius*, est composé de trois dipodies ou de six pieds, c'est-à-dire de trois diiambes ou de six iambes.

> Bea | tus il | le qui | procul | nego | tiis.

10° Le *Scazon*, dit aussi *Choliambique* ou *Choliambe* (σκάζων, χωλός, boiteux) et *Hipponactique*, est un iambique trimètre, dont le dernier pied est un spondée. Il doit avoir l'iambe au quatrième pied et surtout au cinquième. On le trouve fré-

quemment employé chez Catulle et chez Martial :

Si non | moles | tum est, te | que non | piget, | Scazon,
Nostro | roga | mus pau | ca ver | ba Ma | terno
Dicas | in au | rem, sic | ut au | diat | solus. (Martial.)

Hipponax, à qui on attribue l'invention du scazon, admettait quelquefois le spondée au cinquième pied. Il a été blâmé à ce sujet par les Latins ; mais les poëtes de la décadence latine, entre autres Boëce, l'ont imité.

11° L'*Iambique tétramètre catalectique*, ou *septénaire*, vers de sept pieds plus une syllabe, a été aussi inventé par Hipponax. Il prend un repos après le quatrième pied, avec les priviléges d'une fin de vers. Régulièrement, il reçoit l'iambe au septième pied ; aux pieds pairs, l'iambe ou le tribraque :

Remit | te pal | lium | mihi || meum, | quod in | volas | ti. (Catulle.)

Les comiques latins, qui l'ont fréquemment employé, y ont pris les mêmes licences que dans l'iambique trimètre.

12° Le *Tétramètre acatalectique*, ou *Octonaire*, vers de huit pieds, n'a pas été usité dans le théâtre grec ; il l'a été fréquemment chez les Latins, qui l'ont traité aussi librement que le trimètre. En voici un exemple, tiré d'Attius :

Ita im | peri | tus stupi | dita | erum | pit se, im | pos [con | sili.

La coupe est ici après le quatrième pied ; elle peut être aussi après quatre pieds et demi, et Térence emploie surtout cette dernière. Le tétramètre acatalectique est le plus long des iambiques. Priscien parle, il est vrai, d'iambiques pentamètres et hexamètres ; mais il n'en donne point d'exemple. C'est aussi, avec le trochaïque tétramètre acatalectique, le plus long des vers usités.

On rapporte ensuite à l'iambique quatre sortes de vers : le *Galliambique*, l'*Élegiambique*, l'*Iambélégiaque* et le *Saturnien*.

Le *Galliambique* se compose d'un iambique dimètre catalectique, suivi d'un anapeste, d'un tribraque et d'un iambe :

Super al | ta vec | tus At | tis || celeri | rate ma | ria.

Ce vers est extrait d'une pièce de Catulle, composée de quatre-vingt-treize vers galliambiques. Les prêtres de Cybèle, nommés *Galli*, usaient du mètre galliambique dans leur danse, et c'est d'eux qu'il a tiré son nom.

L'*Elégiambique* est formé du second hémistiche du pentamètre ou élégiaque, suivi d'un iambique dimètre :

Fervidi | ore me | ro || arca | na pro | morat | loco. (Horace.)

L'*Iambélégiaque* est le renversement du précédent, et est formé d'un iambique dimètre, suivi du second hémistiche de l'élégiaque :

Tu vi | na Tor | quato | move || consule | pressa me | o. (Horace.)

Le *Saturnien*, le plus ancien vers dont se soient servis les Latins, est considéré généralement comme un mélange de l'iambique et du trochaïque. On peut, après Servius et Terentianus Maurus, dire qu'il était formé d'un iambique de trois pieds et demi, suivi d'un ithyphallique (trois trochées) :

Isis | perer | rat or | bem || crini | bus pro | fusis.

Livius Andronicus l'employa pour traduire l'*Odyssée* d'Homère, et Nævius pour écrire un poëme sur la première guerre Punique. Il fut remplacé par l'hexamètre, qu'Ennius consacra à l'épopée. Horace s'est moqué du vers saturnien, qu'il a appelé *horridus* et *rusticus*.

II. *Emploi du vers iambique chez les Grecs et les Latins.* — Le vers iambique, considéré dans son type principal, le trimètre, et les variétés qu'on y a mêlées, occupe, dans la versification des anciens, la première place après l'hexamètre et le pentamètre. C'est le vers qu'on employait le plus fréquemment dans la comédie et la tragédie. Archiloque, à qui on en attribue l'invention, le consacra au genre satirique ; mais, après lui, ce vers fut appliqué à des genres bien différents, et Horace s'en est servi pour faire l'éloge de la vie champêtre. Chez Archiloque et Simonide, le vers iambique est presque toujours pur, c'est-à-dire composé de six iambes. Il en est de même chez Catulle et chez Horace :

Phase | lus il | le, quem | vide | tis, hos | pites,
Ait | fuis | se na | vium | celer | rimus. (Catulle.)

Pour rendre l'iambique plus grave, on y a introduit le spondée aux pieds impairs, puis, comme équivalent à l'iambe ou au spondée, le tribraque, le dactyle, l'anapeste. On trouve même quelquefois, chez Sénèque, le procéleusmatique au premier pied. Le trochée est exclu avec une grande rigueur, parce qu'étant le contraire de l'iambe comme mouvement, il rompt complétement la mesure. Le dernier mot du vers est régulièrement de deux syllabes, ou de trois s'il y a élision de la dernière syllabe du mot précédent. Le verbe *est*, précédé d'une élision, peut aussi venir en dernier lieu. On termine très-rarement par un mot de quatre syllabes. La césure la plus fréquente est celle de deux pieds et demi ; on trouve aussi assez souvent celle de trois pieds et demi. Quant aux enjambements, le rejet le plus fréquent et le plus harmonieux était celui de deux pieds et demi ; il était permis aussi de rejeter un pied ou un pied et demi. Le propre du vers iambique, tant qu'il restait soumis aux règles essentielles indiquées ci-dessus, était la légèreté. Il a été caractérisé par Ausone, avec une excessive élégance, dans le passage suivant d'une de ses épîtres :

Iambe, Parthis et Cydonum spiculis,
Iambe, pinnis alitum velocior,
Padi ruentis impetu torrentior,
Magna sonoræ grandinis vi densior,
Flammis corusci fulminis vibratior,
Jam nunc per auras Persei talaribus,
Petasoque ditis Arcados vectus, vola.

Archiloque, dans la poésie iambique, faisait alterner deux vers de longueur inégale, en plaçant toujours le plus long vers avant le plus court. Cette sorte de distiques est ce qu'on a nommé des épodes. Les épodes d'Horace sont des imitations de ceux d'Archiloque, comme le dit Horace lui-même : « J'ai montré le premier au Latium les iambes de Paros ; j'ai emprunté le rhythme d'Archiloque et son inspiration, mais non pas sa colère, ni les invectives dont il poursuivait Lycambès. » (*Epîtres*, livre I, ép. XIX.)

Les poëtes tragiques et comiques anciens ont adopté, à cause de sa rapidité et de sa sonorité, ce mètre également fait, dit Horace, pour le dialogue et l'action (*Ad Pisones*, 80-82 :

Hunc socci cepere pedem grandesque cothurni,
Alternis aptum sermonibus, et populares
Vincentem strepitus, et natum rebus agendis.

Les tragiques grecs se sont conformés, pour l'iambique, aux règles que nous venons de rappeler. Les tragiques latins ont usé de l'iambique libre, lequel admet indifféremment aux cinq premiers pieds l'iambe, le spondée, le dactyle, l'anapeste, et ne conserve invariablement l'iambe qu'au dernier pied. C'est aussi le mètre adopté par Phèdre dans ses fables. On peut quelquefois le confondre avec l'hexamètre, lorsqu'il en a les cinq premiers pieds, et que la penultième du dernier mot est commune. Les comiques se sont servis également de l'iambique libre ; mais reproduisant le langage familier, ils ont introduit dans leurs vers beaucoup de contractions, de syncopes et de synérèses, qui nous offrent souvent des difficultés, lorsque nous

voulons nous rendre compte de la mesure. Ils contractent *est*, et mettent *opu'st* pour *opus est*. Ils terminent le mot en *u* et en *i*, au lieu de *us* et *is*, devant une consonne. Ils mettent *dî*, *nil*, *mî*, pour *dii*, *nihil*, *mihi*. Ils réunissent en une diphthongue les deux syllabes de *meus*, *tuus*, *suus*, *deos*, *fuit*, etc. Ils disent *relicuus*, *eii*, pour *reliquus*, *ei*, etc., *med*, *ted*, pour *me*, *te*, et suppriment le *d* dans *apud*, *sed*, *quid*, *quod*. Ces licences et autres semblables ont fait dire à Cicéron : « Les iambiques de la comédie étaient souvent si négligés, à cause de leur ressemblance avec la conversation, qu'à peine pouvait-on y reconnaître la mesure. »

Ce témoignage est grave, plus grave que les sévérités d'Horace à la fois contre l'esprit et les rhythmes de Plaute (Plautinos numeros et..... Sales, *Ad Pisones*, 270); cependant il ne faut pas croire que la quantité ne fût pas fixée du temps des comiques, ou qu'ils l'aient négligée. Les irrégularités apparentes de la métrique de Plaute et de Térence, et particulièrement les grandes inégalités de longueur de leurs vers, viennent de ce qu'ils se permettaient, non-seulement de substituer à l'iambe, dans le trimètre, tous les pieds qui prennent sa place, mais aussi de mêler à l'iambique trimètre le tétramètre catalectique et acatalectique, c'est-à-dire au *senarius* les iambiques *septenarius* et *octonarius*, sans compter les trochaïques tétramètre, catalectique et acatalectique. Car, si le trochée ne peut pas, dans la dipodie iambique, se substituer à l'iambe, qui est son contraire, on pouvait encore l'employer, en formant des vers trochaïques mêlés avec les vers iambiques.

En usant des contractions, des moyens d'allongement ou d'abréviation que nous avons indiqués, en substituant à l'iambe, sauf au dernier pied, le spondée, le tribraque, l'anapeste, le dactyle, et même le procéleusmatique, on a, d'une part, les types suivants de vers iambiques :

Iambique trimètre acatalectique ou sénaire :

Nîlne ēs | sĕ prŏprĭ | ūm cuī | quām ! Dī | vōstrām | fĭdēm
(*Andr.*, 716.)

Păra | tūm : vēr | um ēx eo | nūnc mĭsĕ | rā quēm | | căpĭt
(*Andr.*, 719.)

Iambique tétramètre catalectique ou septénaire :

Lŏquère aū | dĭo āt | jam hōc nōn | ăgĭs | ăgām | vĭdeŭ | [dūm est
(*Heaut.*, 694.)

Iambique tétramètre acatalectique ou octonaire :

Sīccīn' | me ātque īl | lam ŏpĕrā | tūā | nūnc mĭsĕ | rōs [sōl | lĭcĭtĕr | ri
(*Andr.*, 685.)

D'autre part, les vers trochaïques se mêlent aux iambiques sous les deux formes principales suivantes :

Trochaïque tétramètre catalectique ou septénaire :

Aīn tū ? | sīc ēst | verum īn | tĕrĕā, | dum sēr | mōnēs | [cædī | mūs
(*Heaut.*, 242.)

Illæ | sūnt rĕ | līctæ | mŭlĭĕr | tibi ădēst | āudīn | Clīnĭ | ă
(*Heaut.*, 243.)

Trochaïque tétramètre acatalectique ou octonaire :

Nīl ăd | hūc ēst | quōd vĕrĕ | ārĕ, | Clīnĭ | a, haūd quā | [quam ĕtĭam | cēssant
(*Heaut.*, 175.)

Prūmtū | sōllĭcĭ | tōdĭ | nem īstām | fālsām | quæ te ēx | [crŭcĭat | mīttās
(*Heaut.*, 177.)

En dehors de cette extrême tolérance de combinaisons, les difficultés de métrique qu'on peut rencontrer encore dans les comiques latins doivent être attribuées aux interpolations commises par les copistes, ou à notre connaissance insuffisante des archaïsmes et des autres licences qu'autorisait le langage populaire.

Cf. Les divers traités de prosodie, notamment : God. Hermann : *De Metris poetarum græcorum et romanorum, libri tres* (Leipzig, 1796, in-8) ; — W. Corssen : *Ueber Aussprasche, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, ouvrage couronné par l'Académie royale de Berlin (1859, 2 vol.) ; — Chaignet : *De Versu iambico*, thèse (Paris, 1862, in-8).

IBARRA (Joachim), imprimeur espagnol, né à Saragosse en 1725, mort à Madrid le 23 novembre 1785. Il fonda dans cette dernière ville une imprimerie, où il introduisit de lui-même de nombreux perfectionnements. Parmi ses belles éditions, on recherche le *Salluste*, traduit par l'infant Gabriel (1772, in-fol. très-rare), et le *Don Quichotte* (1780, 4 vol. in-4; 1782, 4 vol. in-8).

Cf. Mendez : *Typographia española* (Madrid, 1796, in-4, fig.).

IBÉRIENNES (LANGUES). — Voyez ESPAGNE (Langues de l').

IBIS, satire d'Ovide (voy. ce nom).

IBN-AL-MOKAFFA, écrivain persan du VIII^e siècle, mort vers 757. D'origine persane, il embrassa l'islamisme. Il a traduit en persan le recueil de fables sanscrites, *Calilah et Dimnah*.

IBN AL-ATHIR, historien arabe du XIII^e siècle, mort l'an 636 de l'hégire. Il était d'une famille considérable de Mossoul, et passa sa vie dans cette ville. Il est auteur du *Kamil fi el Tewarikh*, ou *la Grande Chronique*, qui va des temps les plus reculés à 632 de l'hégire. C'est la plus importante des chroniques arabes; elle marque, avec un esprit de critique, un progrès de composition. L'ouvrage est publié en 12 vol. in-8 par M. C. J. Tornberg, orientaliste suédois, d'après les mss. de Paris et d'Upsal, avec traduction latine, sous ce titre : *Ibn al-Athiri Chronicon*, Leyde (t. I-XII).

IBN AL ATSIR (le scheick Izz eddin aboul-Hassan Ali-ben-Mohammed al-Djezeri), historien arabe, né à Djeziri en mai 1160 de notre ère, mort à Mossoul en 1223. Il combattit contre les chrétiens, sous Saladin, et remplit plusieurs missions. On a de lui d'importants ouvrages, entre autres : *Kamil-at-tewarikh*, c'est-à-dire *Chronique complète*, en douze livres, dont les deux derniers ont été imprimés à Upsal (1851-1853, 2 vol. in-8): on en trouve des extraits dans les recueils relatifs aux croisades de Michaud (t. II) et de l'Académie des Inscriptions (t. I); *Histoire des Atabeks de Syrie*, traduite en allemand (Hildburghausen, 1793, in-4); *Asad al-Ghabet*, notices sur 7500 compagnons de Mahomet.

Cf. Amari : *Préface* de la *Storia dei Musulmani di Sicilia*, t. I (Florence, 1854, in-8) ; — De Hammer : *Literaturgeschichte der Araber*, t. VII.

IBN ou **BEN GABIROL.** — Voyez AVICEBRON.

IBN-KHALLICAN, historien arabe, né à Arbil en 1211, mort en 1282. Il fut grand-cadi à Damas. On a de lui un dictionnaire biographique sous le titre de *Décès des personnages éminents et histoire des hommes de ce siècle*. Le texte arabe de ce livre a paru à Gœttingue (*Vitæ illustrium Virorum;* 1835-1838, in-4). Il a été traduit en français par le baron de Slane (1838-1842, in-4).

IBN-BATOUTAH (Abou-Abdallah-Mohammed), écrivain arabe, né à Tanger en 1302, mort vers 1378. C'est le plus intrépide voyageur du moyen âge. Ses explorations durèrent vingt-quatre ans. Il a laissé une relation de ses *Voyages*, écrite sous sa dictée par Ibn-Djozay. Elle comprend un pèlerinage à la Mecque par Bougie, Tunis, Alexandrie, le Caire, Alep, Jérusalem et Damas, et décrit, en outre, l'Irak arabe, la Perse, l'Inde, la Chine, la Malaisie, le Diarbek, l'Yémen, l'Afrique orientale, l'Asie Mineure, la Crimée, la Thrace et l'Espagne mahométane. Ibn-Batoutah accorde beaucoup d'at-

tention aux mœurs des peuples, aux usages et aux diverses industries des pays qu'il visite. C'est un narrateur de bonne foi, dont l'ouvrage est un monument précieux. Le texte des *Voyages d'Ibn-Batoutah*, avec traduction française, a été publié par MM. C. Defrémery et Sanguinetti (Paris, 1853-59, 4 vol. in-8). D'importants extraits en ont été donnés dans les *Nouvelles annales des voyages*.

IBN-KHALDOÛN, célèbre historien arabe, né à Tunis en 1332, mort au Caire en 1406. Il fut écrivain du parafe royal du souverain de Tunis, professeur dans la principale mosquée du Caire, six fois grand juge du rite malékite dans cette dernière ville. Il fut en faveur auprès de Tamerlan. — Il est auteur d'une *Histoire des Berbères et des Dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*. La littérature arabe, si riche en volumineuses compilations historiques, n'en possède peut-être pas une seule qui égale celle-là pour l'étendue du plan et l'heureuse distribution des détails. Esprit sagace et observateur, Ibn-Khaldoûn avait étudié à fond l'histoire des empires musulmans. Il a adopté la division par dynasties, au lieu de suivre l'ordre purement chronologique. Son style, généralement simple et sobre de métaphores, est souvent concis jusqu'à l'obscurité : Sylvestre de Sacy, Freytag, Coquebert de Montbret, Schulz et Tornberg, ont publié divers extraits de l'ouvrage d'Ibn-Khaldoûn. Noël des Vergers a donné, en 1841, une traduction française de la partie relative aux gouverneurs arabes de l'Afrique septentrionale et aux émirs aglabites. Le baron de Slane a publié, pour le ministre de la guerre, le texte et la traduction (Alger, 1847-51, 2 vol. gr. in-4, texte; 1852-54, 2 vol. gr. in-8, traduct.). Il a donné en outre une traduction des *Prolégomènes*, dans le t. XIX des *Notices et Extraits* (Paris, 1862, in-4). Le texte des *Prolégomènes* a été publié par Quatremère d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale (Paris, 1866, t. I^er^ in-4).

Cf. La *Vie d'Ibn-Khaldoun* écrite par lui-même, abrégée par Slane dans le *Journal asiatique* (1844, t. I); — Reinaud, dans la *Nouvelle Biographie générale*.

IBYCUS, Ἴβυκος, poëte lyrique grec du VI^e^ siècle avant J.-C., né à Rhegium dans la Grande-Grèce. Il vécut quelque temps à la cour de Polycrate, tyran de Samos. Il périt assassiné, et sa mort a été le sujet d'une légende bien connue, celle des grues qu'il prit à témoin contre ses meurtriers et qui firent découvrir et punir le crime. « Ibycus, dit M. Pierron, semble avoir été d'abord un émule, sinon un imitateur de Stésichore. Même système de composition, même prédilection pour les sujets épiques, même mode de versification, même dialecte, ionien au fond avec une teinture dorienne. Il a traité les mêmes sujets que Stésichore, *Argonautiques*, épisodes de la guerre de Troie, vies de héros, et avec le même amour du merveilleux mythologique. » Mais les poésies érotiques d'Ibycus sont plus vantées encore des anciens que ses grands ouvrages; il y exprimait ses propres sentiments avec beaucoup de passion et de verve. Voici un fragment fort remarquable que nous a conservé Athénée : « Au printemps les cognassiers fleurissent, arrosés par des filets d'eau que versent les rivières dans le jardin sacré des Vierges; les grappes de la vigne poussent et grossissent, abritées par les pampres ombreux. Quant à moi, l'amour en aucune saison ne me donne repos. Comme la tempête de Thrace brûlante d'éclairs, il s'élance d'auprès de Cypris; saisi d'un transport farouche, il m'assaille à l'improviste; il s'acharne à m'arracher le cœur du fond de mes entrailles. » Un autre morceau, cité par Proclus, nous le montre luttant encore, quoique vieux, contre la même puissance de l'amour. Il ne nous reste d'Ibycus que des fragments publiés séparément par Schneidewin (Gœttingue, 1833, in-8), et insérés par Bergk dans ses *Fragments de lyriques grecs*.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography* — A. Pierron : *Histoire de la littérature grecque*.

ICARO-MÉNIPPE (L'), dialogue de Lucien (voy. ce nom).

ICKELSAMER (Valentin), grammairien allemand du XVI^e^ siècle. Il rédigea, au temps de Luther, une *Grammaire allemande* (Tewtsche Grammatica; s. l., s. d.), livre très-élémentaire, qui mérite d'être mentionné comme le premier essai de ce genre sur cette langue.

ICONOCLASTES, ouvrage de Milton (voy. ce nom).

ICONOGRAPHIE (du grec εἰκών, image, et γράφειν, écrire). C'est la connaissance en général des représentations figurées, soit des dieux, soit des hommes, et particulièrement la description des monuments de la statuaire antique et du moyen âge. Toutes les œuvres d'art qui conservent les traits réels ou légendaires d'un personnage sont de son domaine : sculptures, peintures, mosaïques, pierres gravées, camées, émaux, vitraux, etc. L'iconographie est donc à la fois une partie de l'histoire de l'art, de l'archéologie et une des sciences accessoires de l'histoire, soit générale, soit religieuse ou littéraire. Elle rentre dans ce qu'on appelle les paralipomènes historiques. Elle nous intéresse par sa bibliographie, qui ne laisse pas d'être riche et de s'enrichir tous les jours.

Parmi les recueils iconographiques, nous citerons : *Illustrium imagines*, par André Fulvius, d'après les collections de Mazocchi (Rome, 1517, in-8; Lyon, 1524, petit in-8); *De Statuis illustrium Romanorum*, par Ed. Figrelius (Stockholm, 1656, in-8); *Iconografia*, par Canini (Rome, 1669), traduite en français par de Chevrières, sous ce titre : *les Images des héros et des grands hommes de l'antiquité*, etc. (Amsterdam, 1731, in-4); *Veterum illustrium philosophorum*, *poetarum*, etc., *imagines ex antiquis monumentis desumptæ*, par Bellori (Rome, 1685, in-fol.); *Iconographie ancienne*, par E. C. Visconti et A. Mongez (Paris, 1^re^ partie, *Grèce*, 1808, 3 vol. in-fol.; 2^e^ partie, *Rome*, 1817-33, 4 vol. gr. in-fol.), ouvrage capital sur la matière; *Dictionnaire iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge*, par L.-J. Guénebault (Paris, 1843-44, 2 vol. gr. in-8; édit. refondue, 1853, gr. in-8); *Iconographie chrétienne, histoire de Dieu*, par Didron (Paris, 1843, in-4), et *Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine* par le même (Ibid., 1845, in-4); *Iconographie chrétienne*, par l'abbé Crosnier (Caen, 1848, in-8).

On peut rattacher aussi aux études accessoires de l'histoire l'*Iconologie* (du grec, εἰκών, image, et λέγειν, dire), qui a pour objet l'explication des images emblématiques et de leurs attributs. Elle a aussi sa bibliographie. On cite : *Recueil d'emblèmes*, par J. Baudoin (Paris, 1688, 3 vol.); *Iconologie de divers auteurs*, par J. Boudard (Parme, 1759, 3 vol. in-fol.); *Iconologie ou traité complet des allégories, emblèmes*, etc., par Gaucher (Paris, 1796, 4 vol. in-12); *Iconologia*, par Phil. Pistrucci (Milan, 1819-21, 2 vol. in-4, 240 pl.); *De l'Art chrétien*, par A.-F. Rio (nouv. édit., Paris, 1861, 4 vol. in-8).

Cf. Brunet : *Manuel du libraire* (5^e^ édit.), t. VI.

IDACE, chroniqueur espagnol du V^e^ siècle, né en Galice. Il visita l'Orient; devenu évêque de Chiaves, il fut déposé pour hérésie. On a de lui une *Chronique* (Chronicon), qui va de 379 à 408 et qui, rédigée dans un latin barbare, est précieuse par les renseignements. Publiée par Sirmond (Paris, 1619, in-8), elle a été réimprimée plusieurs fois, notamment par Roncelli (Padoue, 1787), et insérée dans de nombreux recueils. On y

a joint des *Fasti consulares*, attribués au même auteur.

Cf. Roncalli : *Dissertatio de Idatio*, dans son édit. ; — Smith : *Dict. of greek and rom. biogr.*

IDÉAL, IDÉALISME. — Voyez ART et BEAU.

IDELER (Chrétien-Louis), chronologiste allemand, né le 21 septembre 1766, mort le 10 août 1846. Membre de l'Académie de Berlin, il fut élu en 1839 membre honoraire de l'Institut. On lui doit de nombreux travaux de chronologie historique, astronomique et mathématique, plus un *Manuel de langue et de littérature anglaise* (Handbuch der engl. Sprache und Literatur; plus. édit., 2 vol.).

IDÉOLOGIE, IDÉOLOGUES. Au dernier siècle, on appela idéologie l'analyse des opérations de l'esprit et des formes du langage, rattachées les unes et les autres à la théorie de l'origine des idées, telle que l'avaient enseignée Locke et Condillac. Les idéologues étaient donc à la fois psychologues et grammairiens. A ce double titre, ils professaient la méthode expérimentale en la réduisant aux sensations et aux faits extérieurs qui les provoquent. Le langage, comme la pensée, n'était, à leurs yeux, que le résultat passif de la sensation transformée. Garat, Destutt de Tracy, Volney, Laromiguière, furent les principaux représentants de cette méthode et de cette doctrine.

En dehors de ces théories philosophiques et grammaticales, on appliqua, vers l'époque du Consulat, le nom d'idéologues à ceux qui, dans un ordre quelconque de recherches, professaient une liberté de penser unie à l'indépendance du caractère. Ils marquèrent l'une et l'autre par leur opposition au nouveau pouvoir absolu qui s'établissait en France. Aussi Napoléon avait-il conçu contre eux une antipathie qui se manifestait par de célèbres boutades : « Je n'aime pas les idéologues, » disait-il, en parlant de Mme de Staël et de Benjamin Constant, aussi bien que de Cabanis, de Chénier, de Ginguené et de Daunou. Les doctrines n'y faisaient rien; le crime commun des idéologues était de penser par eux-mêmes. L'empereur poussa l'aversion contre eux jusqu'à supprimer l'Académie des sciences morales et politiques, dans laquelle il voyait le foyer de l'idéologie. Les idéologues avaient un autre centre dans leur petite société d'Auteuil, où Mme d'Holbach avait tenu son salon de philosophes, rendez-vous de Condorcet, Turgot, Morellet, Cabanis, Destutt de Tracy. Les défections et la mort décimèrent rapidement ce groupe, qui n'en eut pas moins son influence sur le mouvement philosophique et littéraire du temps.

Cf. Destutt de Tracy : *Éléments d'idéologie* (1801); — Mignet : *Notice sur Destutt de Tracy*; — Damiron : *Essai sur la philosophie du XIXe siècle*.

IDIOTISME, terme de philologie. De même qu'on a appelé idiome (du grec ἴδιος, particulier, propre) la langue particulière d'un peuple, d'un pays, on a nommé idiotismes certaines locutions, certains tours propres à une langue, et qui, traduits mot à mot dans une autre, y prennent un air étranger, s'ils ne sont même tout à fait incompréhensibles. Chaque langue a ses idiotismes, qui tirent leur nom de la nation même qui la parle. Il y a des gallicismes, des hellénismes, des latinismes, des germanismes, des italianismes, des anglicanismes et des américanismes. On remarquera qu'ils portent sur des locutions très-usuelles, et qu'ils abondent dans le style familier, populaire. Ainsi notre question : « Comment vous portez-vous? » est un idiotisme; la question correspondante, en anglais (*Hou do you do?*), en est un plus caractérisé encore. « Il y a » est aussi un gallicisme, qui, rendu littéralement dans toute autre langue, n'aurait aucun sens. Le germanisme correspondant : *Es gibt*, « ça donne, » n'en a pas davantage dans la nôtre. Les idiotismes sont les dernières marques de nationalité que perdent les peuples qui cessent de parler leur propre langue. On voit tous les jours des hommes très-versés dans la langue d'un pays étranger, sa grammaire, son vocabulaire, sa littérature, trahir leur origine par quelques tours inattendus, des constructions plutôt singulières que vicieuses : ce sont des idiotismes. Ces traces de l'idiome natif dans un idiome adopté peuvent servir à reconnaître la provenance d'un ouvrage d'une authenticité douteuse. Ainsi la présence d'italianismes dans le latin de l'*Imitation de Jésus-Christ* a été un des arguments de ceux qui lui attribuent une origine italienne; mais, d'autre part, ceux qui rapportent l'ouvrage à un auteur allemand y relèvent tout autant de germanismes, et, d'un troisième côté, les gallicismes ne manquent pas à l'appui de ceux qui y voient une œuvre française. C'est qu'il y a aussi des œuvres de plusieurs mains et de plusieurs époques, et que, dans la longue nuit du moyen âge, le latin barbare des couvents a pu recevoir et garder la traee de bien des nationalités.

Cf. Fr. Viger : *De Præcipuis græcæ linguæ dictionis idiotismis libellus* (4e édit., Leipzig, 1834, in-8) ; — J.-R. Bartlett : *Dictionary of americanisms* (New-York, 1850 ; 2e édit., Boston, 1859, in-8). — Voyez les ouvrages cités à propos des langues des divers pays.

IDOMÉNÉE, tragédie de Crébillon, de Lemierre, de Cienfuegos (voy. ces noms).

IDRIS ET ZÉNIDE, poëme de Wieland (voy. ce nom).

IDYLLE. Les Grecs, de qui nous est venu le mot *idylle*, n'y attachaient pas exclusivement, comme les modernes, le sens de poésie pastorale, mais l'appliquaient à de courts poëmes de genres fort divers, avec la signification de petit tableau (εἰδύλλιον). Les trente idylles qui nous restent sous le nom de Théocrite, comprennent non-seulement des poésies pastorales, mais aussi des poésies épiques, lyriques, et même des poëmes mimiques, qui sont en quelque sorte des réductions des mimes siciliens. De ces quatre genres d'idylles, les pastorales sont, à la vérité, les plus connues; toutefois les idylles mimiques sont d'un art aussi parfait. Ausone composa, sous le titre d'*Eidyllia*, outre des pièces pastorales, des pièces descriptives ou mythologiques, ou se rattachant aux badinages gracieux des poëtes anacréontiques, comme le *Cupido cruci affixus*.

Chez les modernes, le mot *idylle* n'a plus que la signification de poésie pastorale; il a été le plus souvent confondu, par suite, avec les mots *églogue* et *bucolique*. Vauquelin de La Fresnaye a donné, le premier, sous le titre d'*Idillies*, un fort remarquable recueil d'idylles en vers français; après lui, plusieurs de nos poëtes publièrent des idylles sous des titres divers. Mais, de tous les modernes, celui qui a obtenu dans l'idylle la plus grande réputation, c'est Gessner, avec ses *Idyllen*, où la sentimentalité remplaça la vigueur et la grâce naïves de Théocrite, bien qu'il fût regardé par ses contemporains comme le continuateur du poëte grec. Il excita un véritable enthousiasme, et vit sa manière reproduite dans des œuvres nombreuses, parmi lesquelles nous citerons les *Idylles* de Léonard et de Berquin. De nos jours, M. de Laprade a essayé de fondre deux genres ordinairement séparés en composant un recueil d'*Idylles héroïques* c'est-à-dire de poésies moitié pastorales, moitié guerrières. Il faut noter cependant que la plus célèbre peut-être des idylles françaises n'appartient pas au genre pastoral : c'est celle d'Arnault sur la feuille morte. Ce n'est,

au sens grec, qu'un tableau, une simple image, gracieuse et mélancolique (voy. ARNAULT).

Cf. Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, leçons XXII et suiv. (t. IV).

IECHTS (LES), anciens livres des Perses contenus dans le *Zend-Avesta* (voy. ce mot).

IFFLAND (Auguste-Guillaume), acteur et auteur dramatique allemand, né à Hanovre le 19 avril 1759, mort le 15 septembre 1815. Entraîné de bonne heure par un penchant irrésistible pour le théâtre, il s'enfuit de la maison paternelle, alla à Gotha, où divers acteurs, Eckhof, Beck et Beil et le poëte Gotter, dirigèrent ses travaux et ses études. Il entra, en 1779, au théâtre de Mannheim, et c'est alors qu'il conçut pour Schiller une amitié qui resta toujours très-dévouée. Jusqu'à la fin de sa vie, il déploya pour assurer ou augmenter le succès des œuvres du grand poëte la plus généreuse activité. En 1796, il fut nommé directeur du théâtre national de Berlin, et en 1811 directeur général de toutes les scènes royales de Prusse. Acteur renommé, Iffland fut aussi un auteur dramatique fécond et influent. Il porta sur la scène le caractère et les mœurs de ses compatriotes, sans chercher à en relever la peinture par une transformation poétique. Les plus importants de ses nombreux drames sont : *le Criminel par ambition, la Pupille, les Chasseurs, les Avocats, les Amis de la maison* (1785-1805). Il a été donné, à part l'édition générale de ses *Œuvres dramatiques* (Dramatische Werke; Leipzig, 1798-1802, 16 vol.), un *Choix* de ses pièces (Auswahl; Ibid., 1844, 10 vol,). Iffland a publié son autobiographie sous ce titre : *Ma Carrière théâtrale* (Meine theatr. Laufbahn ; Ibid., 1798).

Cf. Mme de Staël : *De l'Allemagne;* — Duncker : *Iffland in seinen Schriften, als Künstler*, etc. (Berlin, 1859); — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.* (4e édit.), t. III.

IGLESIAS DE LA CASA (Don José), poëte satirique espagnol, né à Salamanque vers 1753, mort dans cette ville en 1791. Il écrivit d'abord un certain nombre de pièces de vers d'une gaieté un peu leste qui les fit mettre dans l'*Index expurgatorius* de 1805. Ordonné prêtre, il en exerça les fonctions dans sa ville natale, et s'imposant plus de réserve, il composa un poëme sur la théologie, lequel n'est pas digne de ses autres œuvres. Ses meilleures pièces sont des *silvas*, des *letrillas*, des villanelles et des cantilènes qui ont de l'originalité. On a réuni ses *Poesias* (Salamanque, 1798, 2 volumes in-18; Barcelone, 1820; Paris, 1821, 1840, 4 vol. in-18).

Cf. Ticknor : *History of span. Lit.*, t. III ; — A. de Puibusque : *Histoire comparée*, etc.

IGNACE (saint), Ἰγνάτιος, surnommé *Théophore*, père de l'Église grecque, mort sous Trajan, en 107 ou 116. Il était évêque d'Antioche lorsqu'il fut mené à Rome, par ordre de l'empereur, et jeté aux bêtes du cirque. Nous avons sous son nom quinze *Epîtres*, dont sept seulement sont regardées comme authentiques, et encore faut-il y reconnaître des interpolations, comme on le soupçonnait et comme l'a démontré une traduction syriaque trouvée en Egypte par M. W. Cureton. Les sept *Epîtres* authentiques sont adressées aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, aux Romains, aux Philadelphiens, aux Smyrniens, à Polycarpe. Ce qui distingue saint Ignace, c'est une ferveur enthousiaste, un désir ardent du martyre. « Laissez-moi, dit-il, être la nourriture des bêtes féroces par lesquelles il est donné d'arriver à Dieu. Je suis le froment de Dieu, et les dents des bêtes me moudront, afin que je sois trouvé le pain pur du Christ... » Les meilleures éditions des *Epîtres* de saint Ignace sont celles d'A. Gesner (Zurich, 1559, in-8), de Vedel (Genève, 1623, in-4), d'Usher (Oxford, 1644, in-4); de Vossius (Amsterdam, 1646, in-4), de Le Clerc, dans les *Patres apostolici* de Cotelier (Ibid., 1724, 2 vol. in-fol.), de Jacobson (Oxford, 1838, 2 vol. in-8), de Petermann (Leipzig, 1849, in-8), et surtout de W. Cureton (Londres, 1849, in-8). Elles ont été traduites en français par le P. Legras (Paris, 1717, in-12).

Cf. Le Clerc : *De Ignatianis epistolis*, dans son édit.; — W. Cureton : *Vindiciæ Ignatianæ* (Londres, 1846, in-8).

IGNACE *le Diacre* ou *Magister*, écrivain byzantin du VIIIe ou IXe siècle. Il fut diacre de Sainte-Sophie à Constantinople, puis archevêque de Nicée. Il mit en quatrains cinquante-trois fables de Babrius et comprit chacune d'elles en quatre vers iambiques. Alde les publia, sous le nom de Gabrias ou Babrius, avec les *Fables* d'Ésope (Venise, 1505). On a encore de lui les *Vies de Tarasius et de saint Nicéphore, patriarches de Constantinople* (dans le Recueil des Bollandistes). On lui a attribué des vers sur *Adam*, que l'on a considérés comme le premier poëme sur ce sujet.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

IGNACE DE LOYOLA (saint), célèbre fondateur de la Compagnie de Jésus, né au château de Loyola (Guispuscoa) en 1491, mort à Rome le 31 juillet 1556. Forcé par une blessure de renoncer à la carrière militaire, il se jeta dans une dévotion enthousiaste, reprit à trente-trois ans ses études et suivit à Paris les cours des collèges Montaigu et Sainte-Barbe. De cet organisateur d'une milice nouvelle en faveur du catholicisme et du pape, nous avons seulement à citer, en dehors des *Constitutions de la Compagnie de Jésus* (Libro de los constituciones de la Compañia de IHS) et d'instructions de circonstance, un recueil d'*Exercices spirituels* (Exercicios spirituales), traduit en latin et dans les langues modernes et souvent réimprimé, ainsi qu'un recueil de *Maximes de saint Ignace*, formé par le P. Bouhours (Paris, 1683).

Cf. Ribadeneira : *Vida de S. Ignacio* (Madrid, 1570, in-8) ; — G.-P. Maffei : *De vita et moribus L. Ignacii L. libri III* (Rome, 1584, in-4, nombr. édit.) ; — Chr. Stein : *Vita Ign. L.* (s. l., 1598, in-8), et *Triumphus jesuiticus, etc., adversus Jac. Gretserum* (Francfort, 1615, in-8) ; — Jac. Gretser : *Apologia pro vita S. Ign. I, II, III* (Ingolstadt, 1599, 1601, 1604, in-8) ; — D. Bartoli : *De vita et instituto S. Ign. libri V* (Rome, 1650, in-folio), souvent réimprimé et traduit en français (Paris, 1843, 2 vol. in-8) ; — D. Bouhours : *Vie de S. Ign., fondateur*, etc. (Paris, 1679, in-4 et in-12, nombr. édit.) ; — Rasiel de Selva (pseudonyme) : *Hist. de l'admirable Dom Inigo de Guipuscoa* (La Haye, 1736, 2 vol. in-8), traduit en anglais sous ce titre : *the Spiritual Don Quixote* (Londres, 1745, in-12) ; — V.-J. Dewora : *Ignaz von L. und Franz von Xavier* (Coblentz, 1816, in-8) ; — Du Thairel : *S. Ign. de L., chevalier de la très-sainte Vierge*, etc. (Paris, 1844, in-8) ; — Is. Taylor : *Loyola and the Jesuitism in its rudiments* (Londres 1849, in-8).

IGNAURÈS (LE LAI D'), poëme de J. Renaut (voy ce nom).

IGOR (LE POËME D'), ouvrage en langue vulgaire russe et en prose, écrit au XIIe siècle par un auteur inconnu. Sa valeur philologique et historique a été longuement discutée depuis sa découverte, faite, en 1795, par le comte Moussine-Pouchkine, dans un manuscrit intitulé *Chronographe*, acheté à un moine du couvent de Space-Yaroslavski. Le critique Senkovski a prétendu que le *Chant* ou *Poëme sur l'expédition d'Igor* avait été fabriqué par un procédé analogue à celui de Macpherson; mais le bibliographe slave, Schlœtzer, a reconnu hautement son authenticité. Quoique en prose, le poëme d'Igor était évidemment destiné à être chanté comme les psaumes et autres morceaux de l'ancienne littérature russe; toutefois il est difficile d'en déterminer le rhythme, l'accent prosodique de la langue s'étant modifié depuis le XIIe siècle.

La conception générale de l'œuvre a quelque chose d'épique et lui a fait donner le titre d'épo-

pée nationale des Russes. Le récit de l'expédition militaire d'Igor contre les Polovtsi nous transporte à l'an 1185. L'empire de Rurick s'était écroulé. Une foule de princes l'avaient démembré et se faisaient entre eux la guerre, se servant pour auxiliaires des tribus sauvages de l'Orient. Les Polovtsi formaient la plus puissante de ces tribus nomades, mais plusieurs princes se sont coalisés contre eux. Igor, prince de Novgorod, dirige l'une des marches contre les Polovtsi. Après un premier succès, les Russes sont écrasés. Igor et son fils Vladimir, faits prisonniers, sont traités par le khan Kontchak avec beaucoup d'égards. Le prince réussit à s'échapper. Son fils, resté entre les mains des Polovtsi, épouse la fille du khan, laquelle consent à recevoir le baptême. Enfin, après deux ans de captivité, Vladimir retourne en Russie à la cour de son père. Le style du poëme est très-imagé. Par exemple, Igor va s'enfuir : « La terre résonne et tremble, l'herbe frémit, les tentes des Polovtsi se ferment; mais Igor s'est élancé comme une hermine dans les roseaux, il nage comme un gogol blanc ; il monte à cheval sur le rivage; il descend et se dirige comme un loup agile vers les plaines du Donetz; il vole comme le faucon dans les ténèbres... »

Il faut ajouter aux commentateurs cités plus haut Wostokoff, Chickhoff, MM. Maksimovitch, Polévoï, Pogodine, Bodianski. M. Sakarof a fait l'histoire des nombreux travaux historiques, philologiques et esthétiques auxquels le poëme d'Igor a donné lieu. M. Eichhof a traduit en allemand le *Poëme sur l'expédition d'Igor*. On doit aussi à M. Boltz, professeur de langue russe à l'école militaire de Berlin, une traduction allemande du poëme d'*Igor* (Berlin, 1854, gr. in-8), accompagnée d'une grammaire raisonnée du dialecte russe dans lequel il est composé. Le manuscrit original a été détruit en 1812, dans l'incendie de Moscou.

Cf. H. Delaveau : *l'Epopée nationale des Russes*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 décembre 1854).

IKON BASILIKÈ. En 1649, quelques jours après l'exécution de Charles I[er], parut un livre qui passa pour être à la fois son portrait et son ouvrage. Il était intitulé : *Ikon Basilikè, ou le Portrait de sa Très-Sacrée Majesté dans sa solitude et ses souffrances* (Εἰκών Βασιλικὴ, or the Portraiture of, etc., 1649). C'était une suite de méditations respirant la piété, la résignation et le pardon. L'effet en fut extraordinaire ; cinquante éditions furent publiées dans une seule année; le parti triomphant y fit répondre par l'*Iconoclastes* de Milton, qui jeta en vain quelque doute sur l'authenticité de l'œuvre. Ce fut seulement en 1691 que, sur la foi d'un mémoire du comte d'Anglesey, inséré dans une édition de l'*Iconoclastes* faite à Amsterdam, l'*Ikon Basilikè* fut attribué au théologien John Gauden, né en 1605, mort en 1662, évêque de Worcester. Cette attribution, confirmée en 1692 par un récit détaillé de Walker, ancien vicaire de Gauden, fut combattue par les royalistes zélés, et Wagstaffe, ecclésiastique jacobite, publia en 1693 sa *Défense du roi Charles le Martyr* (Vindication of king Charles the martyr). Presque un siècle plus tard, en 1786, on publia dans les *Papiers d'État* de Clarendon (t. III) des lettres de Gauden qui, ne se jugeant pas assez payé de ses services par la Restauration, faisait valoir ses droits auprès du premier ministre, et rappelait que l'*Ikon Basilikè* était entièrement de lui, « œuvre et conception. » Clarendon, déjà convaincu de la vérité du fait par d'autres témoignages, l'avait confirmée en faisant donner à ce prélat, alors évêque d'Exeter, un plus riche évêché. L'authenticité de l'*Ikon Basilikè* n'en a pas moins trouvé encore des défenseurs, même de notre temps. Un des derniers et des plus savants fut le docteur, Wordsworth qui publia, en 1824, un mémoire intitulé : *Qui écrivit l'Ikon Basilikè?* (Who wrote the Ikon Basilike?)

Cf. Wood : *Athenæ oxonienses*; — Chalmers : *General biographical Dictionary*; — Southey, dans la *Quarterly Review*, année 1824.

ILDEFONSE (saint), écrivain ecclésiastique espagnol, né à Tolède en 607, mort le 23 février 669. Évêque de sa ville natale, il fut, suivant les hagiographes, favorisé de miracles en récompense de ses ouvrages. Ceux-ci étaient nombreux, mais plusieurs sont perdus et quelques-uns de ceux qu'on lui attribue ne paraissent pas authentiques. On a réuni ses *Œuvres* (Paris, 1576), parmi lesquelles nous citerons : *De Viris illustribus scriptoribus ecclesiasticis* faisant suite à l'ouvrage de saint Isidore et *De Virginitate S. Mariæ, contra tres infideles* (Valence, 1556, in-8; nombr. édit.).

Cf. Jul. Pomerio et Cixila : *Vida Ildefonsi*, dans divers recueils ; — Greg. Mayans y Siscar : *Vida de S. Ildefonso* (Valence, 1727, in-12); — Moréri : *Grand dict. historique*; — *Hist. littér. de la France*, t. III.

ILE DE POURPRE (L') ou l'*Ile de l'homme*, poëme de Phineas Flechter (voy. ce nom).

ILGEN (Karl-David), philologue allemand, né à Burgholzhausen le 26 février 1763, mort à Berlin le 17 septembre 1834. Il fut professeur de théologie et de langues orientales à l'université d'Iéna, puis recteur de l'école de Pforta. On lui doit une édition très-estimée des *Hymnes homériques* (Halle, 1796), une dissertation latine sur le *Chœur tragique des Grecs* (Leipzig, 1788), des études sur le *Livre de Job* (Natura atque virtutes Jobi; Ibid., 1789). Il a donné un recueil de ses *Opuscula philologica* (Erfurt, 1797, 2 part.).

Cf. N... : *Ilgeniana, Erinnerungen an D[r] C.-D. Ilgen* (Leipzig, 1853, in-8).

ILIADE, poëme épique grec. — Voyez HOMÈRE.

ILLUSION (DE L') DANS LES ARTS. — Voyez ART

ILLUSION COMIQUE (L'), comédie de P. Corneille (voy. ce nom).

ILLUSTRATIONS HISTORIQUES, ouvrage d'histoire byzantine. — Voyez CHALCONDYLE.

ILLUSTRÉS (JOURNAUX). — Voyez JOURNAL.

ILLYRIENNE (LANGUE), l'une des branches orientales de la famille slave. Elle embrasse dans ses subdivisions le *servien* ou *serbe* (qui lui-même comprend plusieurs dialectes inférieurs), le *croate* et le *krainien*. L'ancien idiome illyrien a été parlé par le peuple illyrien, race puissante qui a occupé tout le littoral de l'Adriatique, depuis Otrante jusqu'aux monts Acrocérauniens, et à laquelle se rattachaient les Calabres, les Apuliens, les Dauniens, peut-être les Venètes et les Sicules. L'extension du domaine de cette race a, du reste, beaucoup varié. Rattachée à la souche thracique, son idiome eut, par cette raison, un lien de parenté avec ceux des Daces et des Gètes. L'influence de la civilisation grecque et la conquête romaine le modifièrent profondément; puis, au VII[e] siècle, les Slaves, arrivant par le nord, y infusèrent des éléments nouveaux. Ainsi se trouva formée de divers mélanges une langue différant sensiblement de l'illyrien moderne ou *illirski*, comme l'appellent les Serbes de Dalmatie. Il existe, pour l'illyrien, les *Grammaires* de Micalia (Lorette, 1649, in-8, en latin), de Wuianousky (1772, in-8, en latin), d'Appendini (1812, in-8, en italien) de Frœlich (Vienne, 1861, in-12 en allemand), etc., puis des *Dictionnaires*, du même Micalia (Lorette, 1649, in-8), de J. Bellosztenecz (Agram, 1740, in-4, en latin), de A. Della Bella (Raguse, 1785, in-4, en italien), de Fr. Richter (Vienne, 1838-40, 2 vol. in-8, en allemand), de Frœlich (Ibid., 1853, 2 vol. in-16, en allemand), etc. Wenceslas Dundez a publié, avec une nouvelle orthographe illyrienne, des *Annales des Slavons illyriens depuis les temps les plus anciens* avec

des *Chants nationaux* (Razgovor Naroda Slovinskoga; Vienne, 1836, 2 vol. in-12).

Cf. B. Cassius : *Institutiones linguæ illyricæ* (Rome, 1604, in-8) ; — Dolci : *De Illyricæ linguæ vetustate et amplitudine* (Venise, 1754, in-4) ; — J. Michel : *Prawopis illyrsky*, Ortographe illyrienne et comparaison des langues bohême et illyr. (Prague, 1836, in-12).

IMAD-EDDIN (Mohammed), surnommé AL KATEB, ou *le Secrétaire*, historien arabe, né à Ispahan en 1125 de notre ère, mort en 1201. Il fut secrétaire particulier du grand Saladin et se distingua par son zèle religieux. Ses ouvrages, déparés par des bizarreries de forme et de langage, sont : *Eclair de Syrie* (Al-Barc al-Schamy), ayant pour objet les conquêtes de Saladin, ouvrage perdu ; le *Livre d'éloquence de Koss* (Kitab al-fath al-Kossy), relatif à la reprise de Jérusalem sur les croisés ; *Secours contre la langueur* (Nos ret al-fitre), histoire de la dynastie des Seldjoucides ; *la Perle du palais et la palme du temps* (Kheridet al-casr ona djeridet al-asr), suite de notices de poëtes avec extraits, précieux recueil dont les grandes bibliothèques possèdent des parties.

Cf. Reinaud : *Extraits des historiens arabes des guerres des croisades* (Paris, 1829).

IMAGE et STYLE IMAGÉ. — Voyez FIGURES.

IMAGE DU MONDE (L), poëme géographique du XIIe siècle (voy. GAUTIER DE METZ).

IMAGIERS. — Voyez LIVRES D'IMAGES et MANUSCRIT.

IMAGINATION, faculté. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler les analyses subtiles ou profondes à l'aide desquelles les psychologues arrivent à retrancher l'imagination du nombre des facultés simples ou primordiales de notre intelligence, en ramenant ses opérations à des éléments fournis par d'autres facultés : perception, mémoire, raison, sentiment, volonté. Il est certain que le mot imagination a des sens assez nombreux, et que quelquefois il désigne un jeu complexe et délicat d'émotions et de pensées. Le plus souvent il signifie un souvenir très-vif et lié à la représentation des choses. Par l'imagination, on ne se rappelle pas seulement les objets, on les revoit, on les touche, on les sent, on éprouve toutes les impressions attachées à leur présence. Cette puissance devient chez l'écrivain, le poëte, la faculté de les rendre présents aux autres par la sincérité de l'émotion et la fidélité de l'image :

> De princes égorgés la chambre était remplie.
> Un poignard à la main, l'implacable Athalie
> Au carnage animait ses barbares soldats...

C'est, en effet, le secret de ces tableaux complets que la rhétorique appelle hypotyposes. C'est aussi celui de ces rapprochements rapides qui font assimiler, dans l'air, les ailes à des rames (Remigium alarum; *Enéide*, VI, 19), ou les voiles à des ailes sur les flots (Velorum pandimus alas; Ibid., III, 520); c'est enfin celui de ces expressions heureuses qui peignent toute une scène en trois coups de pinceau (Pendent circum oscula nati; *Géorgiques*, II, 523).

Les philosophes ont distingué deux sortes d'imaginations, l'une passive et l'autre active. La première est celle que le caprice, le hasard semblent conduire, mais qui, dans l'absence de toute direction volontaire, est gouvernée par les lois naturelles, fatales, de la mémoire et de l'association des idées. C'est l'imagination du rêve, de la rêverie, du délire, dans le sommeil ou dans la veille. C'est proprement, selon le mot de Malebranche, la folle du logis. L'imagination active, dirigée par la volonté, marche vers un but et choisit les chemins qui y conduisent, soit les plus longs, soit les plus courts, tantôt les aplanissant à plaisir, tantôt les semant d'obstacles et d'épouvante. C'est l'imagination du conte, du roman, des œuvres fantastiques; c'est celle qui crée l'intrigue et l'embrouille, qui forme les nœuds, les complique, puis les dénoue d'une main douce ou les tranche d'un coup de poignard. A l'imagination le vulgaire rapporte souvent les effets littéraires qui appartiennent à d'autres facultés ; il en fait le synonyme de l'esprit et du génie. Il en fait la puissance qui invente et qui crée. Tant il a peine à la maintenir dans le domaine et le rôle qui lui sont propres! Et de fait, l'imagination se mêle aux opérations de toutes les facultés, soit dans la science, soit dans la sphère littéraire, pour les activer et les étendre, pour les rendre plus rapides, sinon plus sûres, et leur faire porter des fruits brillants, sinon solides. — Marc-Akenside et Delille ont composé des poëmes sur l'imagination.

Cf. Addison : *Essais sur l'imagination*, dans le *Spectateur* ; — Voltaire : *Dictionnaire philosophique* ; — J.-B. Bodmer : *Influence de l'imagination sur les progrès du goût* (Francfort, 1727) ; — Muratori : *Della Forza della fantasia umana* (Venise, 1745, in-8) ; — Lévesque de Pouilly : *Théorie de l'imagination* (1803, in-8); — Bonstetten : *De la Nature et des lois de l'imagination* (Genève, 1807) ; — V. Cousin : *Du Vrai, du Beau et du Bien*, VIe leçon; — A. Jacques, J. Simon et Em. Saisset : *Manuel de philosophie* (Paris, 4e édit., 1863, in-8).

IMBERT (Barthélemy), poëte français, né en 1747 à Nîmes, mort le 23 août 1790. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il vint à Paris, où il se fit une réputation par le *Jugement de Pâris*, petit poëme en quatre chants, en vers de dix syllabes (Paris, 1772, in-8). Un plan ingénieux, une agréable facilité, une gracieuse élégance, firent un succès rapide à cet ouvrage. L'auteur fit ensuite des comédies, des tragédies, des romans, des fables, des contes en vers et en prose, qui tombèrent dans l'oubli. Ses œuvres principales sont les suivantes : *Fables nouvelles* (Amsterdam, 1773, in-8), *Historiettes ou Nouvelles en vers* (Londres, 1774, in-8); *les Égarements de l'amour*, roman (Paris, 1776, 2 vol. in-8); *Rêveries philosophiques* (La Haye, 1777, in-8); *le Jaloux sans amour* (Paris, 1781, in-8), comédie en cinq actes, en vers libres, restée quelque temps au répertoire; une série de *Lectures* (Ibid., 1782, 1783, in-8); *Choix d'anciens fabliaux, mis en vers* (Paris, 1788, 2 vol. in-12); *la Fausse apparence, ou le Jaloux malgré lui*, comédie en trois actes, en vers (Paris, 1789, in-8); *Marie de Brabant, reine de France*, tragédie en cinq actes (Paris, 1790, in-8); etc. Imbert a collaboré à divers recueils. Il a réuni ses *Œuvres poétiques* (La Haye, 1777, 2 vol. in-12), et ses *Œuvres diverses* (1782, in-8). On a publié ses *Œuvres choisies* (Paris, 1797, 4 vol. in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature* ; — Quérard : *la France littéraire*.

IMBERT DE BOUDEAUX (Guillaume), littérateur français, né en 1744 à Limoges, mort le 19 mai 1803. Contraint par sa famille d'entrer chez les Bénédictins, il s'enfuit du couvent, et débuta dans les lettres par des traductions de l'anglais. De 1774 à 1785, il publia *la Correspondance littéraire secrète*, qui paraissait chaque semaine. On a en outre de lui : *Anecdotes du dix-huitième siècle* (Londres, 1783-1785, 2 vol. in-8); *Chronique scandaleuse* (Paris, 1783, in-12; 1785, 2 vol. in-12; 1791, 5 vol. in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France*.

IMBROGLIO. — Voy. INTRIGUE.

IMHOF (Jacques-Guillaume D'), généalogiste allemand, né à Nuremberg le 8 mars 1651, mort le 20 décembre 1728. Divers voyages en Europe le préparèrent à ses travaux. On lui doit, outre un supplément à l'ouvrage de Ruitterhuis, sous le titre de *Ruitterhusianum specilegium* (Tubingue, 1683-1685, 6 vol. in-fol.), toute une série d'études généalogiques en latin sur les maisons royales,

princières et nobles de *France* (Nuremberg, 1687, in-fol.), de *Grande-Bretagne* (Ibid., 1690-1691, 2 vol. in-fol.), d'*Italie* et d'*Espagne* (Ibid., 1702, in-fol.), de *Portugal* (Amsterdam, 1708, in-fol.), etc., etc.

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyklopaedie.*

IMITATION (DE L') DANS LES ARTS. — Voyez ART.

IMITATION (DE L') EN LITTÉRATURE. Dans les œuvres littéraires, comme dans les œuvres d'art, l'homme a d'abord copié la nature, puis, sans oublier ce premier modèle qui reste toujours le guide par excellence et qui est toujours sous nos yeux, il a imité les œuvres déjà faites par les autres hommes. On peut dire que nous ne connaissons aucune production de l'esprit humain qui ne soit, dans une mesure plus ou moins considérable, une imitation de productions antérieures. Quand il ne nous est pas permis de le constater d'une manière positive, c'est que l'éloignement des siècles a causé la perte des œuvres imitées. Les poëmes homériques succédaient à des poëmes, à des chants, à des hymnes, où étaient déjà célébrés les dieux et les héros et retracées les mœurs de la Grèce. Nos plus anciennes chansons de geste avaient été précédées par des chants militaires et des cantilènes héroïques. Si l'on passe aux œuvres littéraires dont les nuages du temps ne nous dérobent pas les origines, on constatera partout des traces d'imitation, et l'on verra que ceux-là mêmes qui ont le plus justement conquis la gloire d'être appelés des génies créateurs, ont cependant aussi été, dans une certaine mesure, des imitateurs. Eschyle, qui a créé la tragédie grecque, en avait trouvé les éléments dans le dithyrambe. Dante a au moins imité, pour le cadre de sa *Divine Comédie,* les légendes fantastiques alors nombreuses, et pour le style, la langue des troubadours. Non-seulement Shakespeare a imité, mais il a pris un si grand nombre de vers à ses devanciers, ou même à ses contemporains, qu'on a été tenté d'en faire le calcul : le critique Malone, cité par D'israëli, a compté que sur 6043 vers, le grand tragique anglais en avait emprunté 1771, qu'il en avait refait 2373, et que 1899 seulement lui appartenaient en propre. Milton, sans parler de *l'Enfer* de Dante, a pu imiter, pour le plan et pour certains détails, des œuvres dont le sujet présentait une grande analogie avec *le Paradis perdu.* Personne n'ignore que Corneille imita Lucain, Sénèque, les Espagnols et les romans alors à la mode. Molière ne disssimulait pas ce qu'il devait aux Latins, aux Italiens, aux Espagnols et aux anciens auteurs français. Il disait lui-même : « Je prends mon bien où je le trouve. » Presque tout, hors le style et le charme des détails, est imitation chez La Fontaine, qui reproduisait les fables d'Esope, de Phèdre, de Bidpay, et une foule de récits naïfs du moyen âge. Enfin, pour terminer par un génie plus rapproché de nous, Gœthe, qui d'abord imita Shakespeare, ne créa pas de toutes pièces même son *Faust ;* il le prit, comme Molière son *Don Juan,* à une légende populaire déjà exploitée par la poésie.

Ce n'est donc pas l'absence d'imitation qui constitue le génie créateur. Il résulte de la contexture même de l'œuvre, dans les détails comme dans l'ensemble, du souffle qui l'anime, de la forme qui l'individualise et lui donne une vie immortelle, quelles que soient d'ailleurs les sources où l'auteur en ait puisé les éléments. « Ceux qui ont créé l'art, a écrit Diderot, n'ont eu de modèle que la nature ; ceux qui l'ont perfectionné n'ont été, à les juger à la rigueur, que les imitateurs des premiers; ce qui ne leur a point ôté le titre d'hommes de génie, parce que nous apprécions moins le mérite des ouvrages par la première invention et la difficulté des obstacles surmontés que par le degré de perfection et l'effet. »

Après avoir reconnu que les plus originaux parmi les écrivains sont tous, à des degrés divers, imitateurs, il resterait à voir jusqu'où va l'imitation chez ceux qui, sans acquérir un égal renom comme créateurs, ont cependant poussé le talent jusqu'au génie. On placerait, par exemple, dans cette catégorie, Horace et Virgile, Racine et Fénelon. Horace, en imitant les Grecs, a composé des œuvres d'un art achevé; il s'est rendu propres les idées et les sentiments de ses modèles, et jusqu'aux formes rhythmiques de leur langue. Quoique Virgile doive tant à Homère et à des devanciers peu connus, il reste cependant, dans toute la suite de l'*Énéide,* grand poëte par la magie du style, par des épisodes nouveaux et surtout par l'admirable création du personnage de Didon, type immortel de la passion de l'amour. C'est sur ce type que Racine a modelé à son tour ses héroïnes amoureuses, tout en empruntant à d'autres, à Euripide, à Sénèque, le cadre où il les faisait mouvoir. Mais en s'inspirant, soit de Virgile, soit d'autres poëtes de l'antiquité, il n'en a pas moins su, par la variété, la nouveauté de ses caractères, par la beauté du style, élever un monument admirable auquel on ne saurait songer à reprocher ce qu'il tient de l'imitation. Combien Fénelon imite Homère dans *Télémaque,* tout le monde le sait; et pourtant Fénelon a fait du *Télémaque* une œuvre à part, grâce aux idées et au style. Ainsi les écrivains supérieurs peuvent imiter, sans être pour cela accusés de pauvreté dans les idées ou les sentiments, et le mérite d'un style hors ligne suffit quelquefois pour justifier leurs emprunts et les payer avec usure.

Si des auteurs de génie ou d'un talent de premier ordre nous descendons à la foule des écrivains qui flottent autour du médiocre, l'imitation ne nous apparaîtra plus que comme une faiblesse et une preuve d'indigence. L'œuvre de seconde main n'ayant pas en elle une puissance suffisante, nous verrons constamment, au travers de ses pauvretés, l'œuvre modèle dont le souvenir fera encore ressortir la médiocrité et les défauts de l'imitation. Que de poëmes épiques et didactiques calqués sur les modèles le temps a justement précipités dans l'oubli ! Que de tragédies, imitées de Racine, ont à jamais disparu de la scène, laissant à peine subsister le souvenir du titre ! Il faut remarquer aussi que certaines formes littéraires, après avoir été appropriées aux tendances et aux idées d'un siècle, ne sauraient convenir à d'autres siècles ; que le cadre du poëme épique, par exemple, avec ses inventions mythologiques, ses dieux, ses déesses et ses personnages allégoriques, ne peut être celui d'une œuvre où la société moderne veut se reconnaître et retrouver sa propre vie ; que la tragédie de Racine, si bien appropriée à l'esprit et à l'appareil du siècle de Louis XIV, contrastait déjà par sa forme majestueuse avec les mœurs plus libres et l'esprit plus léger du XVIIIe siècle, et que, de nos jours, elle se trouve en désaccord complet avec la variété et la rapidité des mouvements que nous demandons à l'art dramatique. On doit donc, avant d'imiter, se bien rendre compte des rapports de son modèle avec son époque et avec soi-même, afin de voir dans quelles bornes doit se maintenir l'imitation pour ne point trop contraster avec l'esprit ou les conventions littéraires du temps où l'on écrit, et aussi pour n'être pas écrasé par le souvenir de l'auteur qu'on fait revivre. Il n'est permis qu'aux écrivains de premier ordre de tenter une lutte corps à corps avec les maîtres. Quand on recommande à tous de les imiter, c'est dans un sens plus général qu'on l'entend ; on veut dire qu'il faut étudier la manière dont ils choisissent et disposent leurs idées, les enchaînent et les expriment, se pénétrer de leur méthode et de leurs

procédés, qui restent toujours excellents, parce qu'ils sont d'accord avec le vrai et la nature.

Qu'on ne s'étonne pas que l'imitation, inévitable dans les œuvres littéraires, devienne pour le génie ou le talent une source de beautés, tandis qu'elle n'est pour la médiocrité qu'une cause de déceptions : c'est la conséquence même des conditions dans lesquelles se développe l'intelligence humaine. Elle a devant elle à exploiter, dès le commencement, les mêmes sentiments et les mêmes passions; le champ des idées varie moins qu'on n'est porté à le croire, et il ne s'élargit que peu à peu et lentement : tant il faut de temps et d'efforts pour qu'une idée vraiment nouvelle obtienne droit de cité dans le monde.

Tous les bons esprits ont reconnu la fatalité de l'imitation, sinon pour la forme, du moins pour le fond des choses. D'Aceilly s'en plaint très-agréablement dans une épigramme célèbre, ici bien à sa place :

> Dis-je quelque chose assez belle,
> L'antiquité, tout en cervelle,
> Prétend l'avoir dite avant moi.
> C'est une plaisante donzelle !
> Que ne venait-elle après moi ?
> J'aurais dit la chose avant elle.

Voltaire a écrit : « Presque tout est imitation. Le Boiardo a imité le Pulci, l'Arioste a imité le Boiardo. Les esprits les plus originaux empruntent les uns des autres (*XXVII^e Lettre philosophique*). » Alfred de Musset a reproduit la même idée dans ces vers (*Namouna*, II) :

> Byron, me direz-vous, m'a servi de modèle :
> Vous ne savez donc pas qu'il imitait Pulci ?
> Lisez les Italiens, vous verrez s'il les vole.
> Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.
> Il faut être ignorant comme un maître d'école
> Pour se flatter de dire une seule parole
> Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.
> C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Il est certain que nous travaillons sur un fond commun, et que les rencontres, voulues ou non, doivent être très-fréquentes. Nous savons cependant, par l'histoire littéraire, que certaines époques et même certaines nations ont été plus particulièrement vouées à l'imitation. Sans doute les Grecs s'imitèrent les uns les autres, soit entre contemporains, soit de successeurs à devanciers; mais tous, jusqu'aux Alexandrins, prirent leurs modèles dans leur propre pays, autant du moins que nous pouvons en juger, et par là fut constituée une littérature éminemment nationale. Les Latins, au contraire, imitèrent presque tous les écrivains de la Grèce, en sorte que le peuple romain, avec une personnalité si tranchée, n'eut pas cependant une littérature personnelle. Il existe une littérature latine, parce que les œuvres sont écrites en latin ; mais il n'y a pas proprement de littérature romaine. Si Rome eut une littérature presque entièrement grecque, c'est qu'elle ne commença à quitter la guerre pour les lettres, ou du moins à mêler les lettres à la guerre, qu'à une époque de civilisation avancée, lorsque déjà le génie grec l'envahissait.

Dans l'Europe moderne, un mouvement bien remarquable d'importation et d'exportation littéraire se fait entre les nations chrétiennes pendant tout le moyen âge. Les grands poëmes héroïques, les romans de chevalerie, les traités versifiés, les chants lyriques passent tour à tour dans toutes les langues. Il faut reconnaître qu'à cette époque la France a longtemps l'initiative des genres et des œuvres propagées par l'imitation. A la Renaissance, les influences littéraires continuent de se transmettre d'un peuple à l'autre; mais alors c'est l'Italie qui, dans les lettres comme dans les arts, donne l'impulsion. Au XVII^e siècle, le même système d'emprunts internationaux est facile à observer. Notre littérature classique, à son apogée, ne s'inspire pas seulement des Grecs et des Romains; elle se montre, au théâtre surtout, pour les sujets et les types, tributaire de l'Italie et de l'Espagne, et manifeste encore la solidarité littéraire européenne. Le XVIII^e siècle offre à son tour une série d'imitations des genres littéraires du XVII^e siècle. De notre temps, après avoir vu, dans sa première moitié une éclosion brillante de génies et de talents originaux, produite cependant par l'imitation des littératures étrangères, et en particulier des littératures de l'Angleterre et de l'Allemagne, le XIX^e siècle paraît destiné, principalement dans sa seconde moitié, à se contenter de talents imitateurs, suivant avec plus ou moins d'habileté les traces des maîtres qui les ont précédés.

A l'imitation se rattachent un certain nombre de faits littéraires qu'il importe d'en distinguer. Plusieurs auteurs peuvent se rencontrer dans la mise en œuvre d'un même sujet ou de sujets analogues, sans qu'il y ait chez l'un ni chez l'autre l'intention d'imiter; cette coïncidence s'explique par des traditions communes, par des mouvements d'idées qui s'imposent à une époque et sont, pour ainsi dire, dans l'air, et en même temps par l'identité des procédés de l'esprit humain, par le cercle restreint de nos facultés d'invention et de combinaison : c'est l'effet de l'*Analogie de sujets*. Il est possible aussi que, dans des sujets analogues et même dans des sujets différents, se retrouvent des idées semblables et quelquefois exprimées presque de la même manière, sans intention de copier ou d'imiter : c'est ce qu'on entend par *Similitude d'idées*. Assez souvent l'analogie de sujets et la similitude d'idées s'explique par la mémoire, qui rappelle à l'écrivain ce qu'il a lu ou entendu dire, alors même qu'il n'en a pas le soupçon : cela s'appelle, en littérature comme en musique, une *Réminiscence*. Si l'intention de celui qui imite est de calquer son style sur les formes extérieures et la manière d'un modèle qu'il s'est proposé, il peut surprendre par son habileté les amateurs de curiosités littéraires : c'est le *Pastiche*. Il y a en outre un grand nombre d'écrivains, et des plus remarquables, surtout parmi les poëtes, qui ont pris à d'autres ouvrages des passages entiers et les ont fondus dans leur œuvre propre : ce sont des *Emprunts littéraires*, qui, pratiqués dans une certaine mesure, deviennent de véritables vols et prennent le nom de *Plagiats* (voy. ces divers mots).

Cf. Ch. Nodier : *Questions de littérature légale ;* — Génin : *De l'Originalité et de l'imitation*, thèse (Strasbourg, 1835, in-8) ; — D'Israëli : *the Amenities of Literature* (Londres, 1841, 3 vol. in-8) ; — Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires*.

IMITATION DE JÉSUS-CHRIST (L'). Malgré le mot célèbre de Fontenelle sur l'*Imitation*, « le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'*Evangile* n'en vient pas, » il ne peut guère être question de la valeur littéraire d'un manuel d'ascétisme d'une latinité barbare et tout empreint de l'esprit monastique du moyen âge. L'œuvre n'en est pas moins considérable en elle-même et par l'influence qu'elle a exercée dans le monde occidental, ainsi que par les longs débats au sujet de son origine et du nom de son auteur.

Après plusieurs siècles de controverses et d'innombrables dissertations, le problème relatif à l'auteur de l'*Imitation* reste encore sans solution définitive. On s'accorde toutefois à repousser l'opinion qui l'attribuait à saint Bernard. Trois noms restent en présence : celui d'un Italien, Jean Gersen, Gessen ou Gesem; celui d'un Allemand, Thomas a Kempis; celui d'un Français, Jean Gerson.

Les Bénédictins se sont prononcés pour l'origine italienne de l'*Imitation*. Constantin Cajetan, abbé

du Mont-Cassin, donna en 1616 une édition de ce livre, d'après un manuscrit trouvé, l'année précédente, dans un ancien monastère de l'ordre de Saint-Benoît à Arona, et portant le nom de *Gessen*, écrit aussi *Gesem*, *Geschen* et *Gersen*. Cajetan adopta la première forme. Un autre manuscrit, découvert peu de temps après dans un monastère près de Mantoue, était sous le nom de *l'abbé Gersen*, et c'est sous ce nom que dom Valgrave donna son édition en 1638. Un troisième manuscrit portait : *Johannes de Canabaco*, dont on fit *Jean de Cavaglia*. On eut ainsi Jean Gersen, né à Cabanaco ou à Cavaglia, et sur des données fort contestables on lui attribua le titre d'abbé de Verceil. Les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève à Paris, qui tenaient pour Thomas a Kempis, disputèrent vivement contre les Bénédictins. La dispute se changea en procès formel; on plaida, en 1652, au parlement de Paris, lequel, sans égard pour l'avis d'une congrégation de cardinaux, publié à Rome le 14 janvier 1639, en faveur des Bénédictins, prononça un arrêt qui, ôtant la propriété du livre de l'*Imitation* à l'abbé Gersen, l'assigna à Thomas a Kempis. Remarquons en outre que plusieurs manuscrits au nom de Gersen ajoutent la mention : *Cancellarius Parisiensis:* ce qui semblait indiquer, dans le nom de Gersen, une simple altération de celui de Gerson, le chancelier de l'Université de Paris. Cependant la cause de Gersen a trouvé dans notre siècle de chaleureux défenseurs. Le président de Grégory s'est appuyé, pour la soutenir, sur un manuscrit provenant de l'ancienne maison italienne *de Advocatis* (les Avogadri), et qu'il publia sous ce titre : *Codex de Advocatis sæculi XIII, de Imitatione Christi libri IV, fideliter expressus* (Paris, 1833, in-8). Selon lui, le manuscrit remontait au XIII^e siècle. L'abbé La Bouderie, appelé à donner son avis, établit que, comme le manuscrit d'Arona, il appartenait au XV^e siècle. Daunou, Raynouard et un grand nombre d'érudits partagèrent cet avis, en dépit d'un journal de la famille des Avogadri, relatant la possession du manuscrit et qu'on disait daté de 1349. Tourlet démontra que cette date avait été mal lue et que c'était 1549 qu'il fallait lire. M. Alexandre Paravia a encore soutenu l'opinion de Grégory dans un écrit intitulé : *Dell' Autore del libro de Imitatione Christi Discorso* (Turin, 1853). D'autre part, M. Renan, dans un article du *Journal des Débats* (16 janvier 1855), a présenté comme fort probable l'opinion qui fait l'*Imitation* originaire d'Italie. « Elle en a, dit-il, le génie peu profond, mais limpide, éloigné des spéculations abstraites, mais merveilleusement propre aux recherches de la philosophie pratique. » Les partisans de Gersen font remarquer aussi, dans le style, des italianismes. Pourtant cette cause est en général abandonnée par la critique, qui se partage entre Gerson et Thomas a Kempis.

La cause de Gerson, qui a presque toujours été regardé en France comme l'auteur de l'*Imitation*, a été soutenue, dans notre siècle, surtout par MM. Gence, Onésime Leroy, Barbier, Thomassy, Faugère et Vert. On ne peut nier que beaucoup d'éditions du XV^e siècle portent son nom, souvent, il est vrai, mal reproduit et écrit, *Jarson, Gersenne* ou *Gersen*, mais toujours avec la mention, au moins abrégée, de *Cancellarius Parisiensis*. M. Renan a vivement attaqué l'opinion favorable à Gerson; ses principales objections sont les suivantes : « L'*Imitation* ne figure pas dans la liste des écrits du chancelier dressée par son frère lui-même... Il y a un étrange contraste entre le rude scolastique dont la vie fut remplie par tant de combats, et le pacifique dégoûté qui écrivit ces pages pleines de suavité et de naïf abandon... La protestation de l'âme contre les subtilités de l'école serait partie du séjour de l'*ergo*... Gerson, l'ennemi des ordres religieux, l'adversaire des mystiques, le représentant de l'âpreté gallicane, aurait trouvé dans son âme endurcie par le syllogisme la plus douce inspiration de la vie monacale... Le style de Gerson est d'une barbarie toute scolastique; celui de l'*Imitation* n'est pas latin sans doute, mais il est plein de charme. » A ces objections les gersonistes répondent que le frère du chancelier mentionne un recueil de « Pensées courtes et utiles », dont il ne donne pas le titre, et que ce recueil pourrait bien être l'*Imitation;* qu'il y a deux parts dans la vie de Gerson, et qu'après le concile de Constance il se retira de la lutte pour vivre à Lyon dans la retraite et dans la vie méditative; que plusieurs traités de Gerson présentent des critiques formelles contre les subtilités et les vaines disputes de l'école ; qu'il n'est pas l'adversaire du mysticisme, mais qu'il le représente avec une réserve de bon sens, une modération, une discipline morale qui caractérisent aussi l'*Imitation*. Quant au style, quelques traités de Gerson le montrent prenant au besoin un ton de douceur, d'abandon et de familiarité.

Un autre dire de M. Renan a trouvé des contradicteurs plus sérieux : il avance que « l'*Imitation* n'a rien de français ». Corneille en avait jugé tout différemment : « Les mots grossiers dont l'auteur se sert assez souvent, dit-il, sentent bien autant le latin de nos vieilles pancartes que la corruption de celui de delà les monts. Non-seulement sa diction, mais sa phrase même, en quelques endroits, est si purement française, qu'il semble avoir pris plaisir à suivre mot à mot notre commune façon de parler. C'est sans doute sur quoi se sont fondés ceux qui, du commencement que ce livre a paru, incertains qu'ils étoient de l'auteur, l'ont attribué à saint Bernard et puis à Gerson, qui étoient tous deux François. » Michelet a dit aussi : « C'est un livre chrétien et non point national. S'il pouvait être un livre national, il serait plutôt un livre français; il n'a ni l'élan pétrarchesque des mystiques italiens, encore moins les fleurs bizarres des Allemands, leur profondeur sous des formes puériles, leur dangereuse mollesse de cœur. Dans l'*Imitation*, il y a plus de sentiments que d'images : cela est français. » Ajoutons que ce livre a eu son action en France plus que dans aucun autre pays, qu'il s'y en est fait près de deux mille éditions et près d'une centaine de traductions. Toutes ces réponses aux adversaires de l'opinion gersonienne ne laissent pas d'être spécieuses; mais il n'en est aucune qui soit de nature à trancher la question en faveur du chancelier, qui a toujours eu d'ailleurs contre lui la cour de Rome, en sa qualité d'adversaire de l'infaillibilité papale.

La cause de Thomas a Kempis, qui fut soutenue par les chanoines réguliers de Saint-Augustin, par les jésuites flamands et par les Bollandistes, a trouvé de notre temps un habile défenseur dans M^{gr} Malou. Voici les principales raisons que donnent les partisans de cette opinion. Jean Buschius, chanoine régulier du monastère de Windesem, qui avait connu Thomas intimement, déclare dans sa *Chronique* qu'il était l'auteur de l'*Imitation*. Hermann de Ryd, dans une description qu'il donna en 1454 des couvents appartenant aux chanoines de Windesem, fait la même déclaration. Plusieurs témoignages du même genre, et presque de la même époque corroborent les témoignages précédents. En outre, l'un des plus anciens manuscrits connus de l'*Imitation*, celui de Kircheim, ne contenant que les trois premiers livres, porte au bas de la première page la note suivante : « Il faut remarquer que ce traité a été composé par un homme pieux et savant, maître Thomas du Mont-Saint-Agnès, et chanoine régulier à Utrecht, appelé Thomas a Kempis. Il a été copié sur l'autographe de l'auteur au dio-

cèse d'Utrecht, l'année 1425, dans la maison mère du provincialat. » Ce manuscrit est aujourd'hui à la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles. Plusieurs autres manuscrits du XVe siècle portent comme auteur Thomas a Kempis. Mais celui qui a joué dans la discussion le rôle le plus important et qui existe aussi à la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, est un manuscrit complet, et tout entier de la main de Thomas. A la fin se trouvent ces mots : *Finitus et completus anno Domini* 1441 *per manus fratris Thomæ Kampensis in Monte-Sanctæ-Agnetis prope Zwollas.* Enfin, l'on a fait valoir en faveur de Thomas les germanismes assez caractérisés qui se trouvent dans l'*Imitation.* Il a été répondu à ces raisons, que les témoignages invoqués des contemporains de Thomas pouvaient être le résultat d'interpolations; que le manuscrit de sa main prouve seulement qu'il avait copié l'ouvrage, puisqu'il est de 1441, et qu'on possède des manuscrits de 1421, de 1425 et de 1427; que ses œuvres n'ont rien qui soit au-dessus de l'intelligence ordinaire d'un copiste de cette époque; enfin, que les germanismes ne prouvent pas plus que les gallicismes et les italianismes, dont l'*Imitation* n'est pas dépourvue. Il n'y a donc pas plus de motifs décisifs en faveur de Thomas a Kempis qu'en faveur de Gerson. Les partisans de l'un ou de l'autre ont plutôt des arguments contre leurs adversaires que pour leur propre cause.

Cette incertitude relative à l'auteur de l'*Imitation*, jointe à des motifs tirés du livre lui-même, a fait naître la pensée que c'était une œuvre impersonnelle, le produit successif de plusieurs hommes et de plusieurs siècles. « Qui sait, dit Michelet, si l'*Imitation* n'a pas été l'épopée intérieure de la vie monastique, si elle ne s'est pas formée peu à peu, si elle n'a pas été suspendue et reprise, si elle n'a pas été enfin l'œuvre collective que le monachisme du moyen âge nous a léguée comme sa pensée la plus profonde et son monument le plus glorieux! » Et, en effet, quand on l'étudie au point de vue de l'esprit général qui paraît avoir inspiré chacun des quatre livres, on reconnaît entre eux des différences sensibles.

Le premier, intitulé : *Avis utiles pour la vie spirituelle*, est une exhortation à imiter Jésus-Christ, en méprisant les vanités du monde, en prenant de soi-même un humble sentiment, en trouvant du bonheur dans l'obéissance, en comprenant les avantages de l'adversité, en goûtant la retraite et le silence. Ce livre, suivant Victor Le Clerc, est fort antérieur aux trois autres. Dans le deuxième, intitulé : *Avis propres à conduire à la vie intérieure*, un commerce intime, une conversation intérieure s'établit entre l'âme dévote et Jésus-Christ. Il paraît appartenir, ainsi que le précédent, au mysticisme du XIIe siècle. Le troisième livre, intitulé : *De la Consolation intérieure*, enseigne le renoncement de soi-même, le mépris du monde, la recherche de la consolation en Dieu seul. On l'attribuerait de préférence au XIIIe siècle. Le quatrième livre : *Sur le Sacrement de l'Eucharistie*, est une suite d'exhortations à s'unir par la communion avec Jésus-Christ. Il a un grand rapport avec les œuvres théologiques du XIVe siècle. L'un de ceux qui regardent l'*Imitation* comme une œuvre successive, V. Le Clerc, a ainsi exprimé les différences des parties qui la composent : « Le langage humble et calme du premier livre paraîtrait difficilement l'œuvre de cet esprit plus hardi, plus familiarisé avec l'antiquité profane, et qui se plaît aux grandes images et aux amples développements du troisième livre, et ni l'une ni l'autre de ces deux parties n'a le moindre rapport avec la théologie savante et subtile dont le quatrième livre est rempli. » Malgré la liaison qui est dans l'ensemble de l'ouvrage, et qui vient du fond des choses, chaque livre, chaque chapitre, est un tout, en lui-même presque complet.

Le plus ancien manuscrit de l'*Imitation* dont nous ayons connaissance, date de 1421; il a été trouvé à l'abbaye de Mœlck, en Autriche, où Gerson s'était réfugié après le concile de Constance. Onésime Leroy a découvert à la bibliothèque de Valenciennes un manuscrit français de l'*Internelle consolation*, qui serait, d'après lui, l'original de l'*Imitation*, et aurait été traduit en latin. La plus ancienne édition est celle publiée à Augsbourg par Zainer, entre 1468 et 1472. Parmi les innombrables éditions qui suivirent, on cite principalement celle des Elzevier (Amsterdam, 1652). Les plus renommées parmi les éditions modernes sont celles de Didot (Paris, 1789, in-fol.), de Bodoni (Parme, 1792, in-fol.), de l'Imprimerie impériale (Paris, 1855, in-fol.), de Curmer (Paris, 1857). L'*Imitation* a été traduite dans toutes les langues. En France, les plus célèbres traductions sont celle en vers de Pierre Corneille (Rouen, 1656, in-4) et la traduction en prose de Lamennais (Paris, 1824, in-18).

Cf. J.-M. Suarez : *Conjectura de Imitatione* (1664); — Gence : *Nouvelles considérations sur l'auteur et le livre de l'Imitation de Jésus-Christ* (Paris 1826 in-8); — Daunou, dans le *Journal des savants* (années 1826 et 1827); — De Grégory : *Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation de J.-C.* (Ibid., 1827, in-12); — Lécuy : *Essai sur la vie de Jean Gerson* (Ibid., 1832, 2 vol. in-8); — O. Leroy : *Etudes sur les mystères et les divers manuscrits de l'Imitation* (1837), *et Corneille et Gerson dans l'Imitation de J.-C.* (1841, in-8); — Thomassy : *Jean Gerson* (Paris, 1843, in-16); — Victor Le Clerc : *Préface* de l'édition de l'Imprimerie impériale; — Ernest Renan, dans le *Journal des Débats*, 16 janvier 1855; — Vert : *Etudes historiques et critiques sur l'Imitation de J.-C.* (Paris, 1856, in-16); — Malou : *Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de J.-C.* (Paris et Tournai, 1858, in-8); — Michelet : *Histoire de France*, t. V; — Mangeart : *Réponse de la France à la Belgique relativement à l'Imitation de J.-C.* (Paris, 1862, in-8); — Darche : *Clé de l'Imitation de J.-C., Gerson et ses adversaires* (1875).

IMMERMANN (Charles-Lebrecht), poëte, auteur dramatique et romancier allemand, né à Magdebourg le 24 avril 1796, mort le 25 août 1840. Il étudia le droit à Halle, remplit des fonctions publiques à Munster et à Dusseldorf, et prit, en 1834, la direction du théâtre de cette ville. Il a traité le drame en disciple indépendant de l'école romantique, et plusieurs de ses œuvres, qui manquent surtout d'unité, présentent des parties très-remarquables. Les principales sont : *le Prince de Syracuse* (1821), *Pétrarque* (1822), *Gardenio et Célinde* (1826), *le Drame du Tyrol* (1827), *André Hofer, l'Empereur Frédéric II* (1828), la trilogie d'*Alexis* (1832), dont la première partie, *les Boïards*, est le chef-d'œuvre de l'auteur. Dans le genre épique, il a donné *Tristan et Isolde* (1841), brillante variation de l'œuvre de Gottfried de Strasbourg; dans la poésie satirique, de violentes *Xénies* contre Platen; dans le roman, *les Epigones* (1836) et *Münchhausen*, peintures historiques et sociales avec un but moral et une grande tendance à la satire. Immermann a tracé son autobiographie, sous le titre de *Memorabilien* (1840-45, 3 vol. in-8). Il y a une édition de ses *Œuvres* (Schriften, 1835-1843, 14 vol.).

Cf. Immermann : *Memorabilien* ; — Freiligrath : *C. Immermann, Blaetter der Erinnerung* (Stuttgart, 1842, in-8).

IMMORTALITÉ DE L'AME (L'), sujet de poëme, traité par Norvins, Palearius, Parisetti (voy. ces noms).

IMPERIALI (Jean-Vincent), homme d'Etat et poëte italien, né à Gênes vers 1570, mort dans cette ville vers 1645. Fils du doge de ce nom, il exerça plusieurs commandements avec un succès qui ne le préserva pas de l'exil. Il écrivit, entre

autres poëmes, *lo Stato rustico*, en vers *sciolti* (Gênes, 1611, Venise, 1613, in-12), mis au rang des bons poëmes italiens sur l'agriculture.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*, t. VIII.

IMPERTINENT (L'), ou *le Billet perdu*, comédie de Desmahis (voy. ce nom).

IMPOSTEUR (L'), premier titre du *Tartuffe* de Molière ; — LE LIVRE DES TROIS IMPOSTEURS. — Voyez TROIS IMPOSTEURS (LE LIVRE DES).

IMPRÉCATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

IMPRIMERIE. Si les anciens n'ont pas connu l'art typographique, ils en ont du moins connu les principes. D'Israëli a prétendu que, chez les Romains, des hommes éminents avaient eu connaissance de l'imprimerie, et avaient caché cette découverte au peuple, dans la crainte des dangers dont elle pouvait être la cause au point de vue politique. Les anciens, en effet, usaient de la gravure en relief et en creux sur les pierres et les métaux, sur les vases, les monnaies, etc. Ils pratiquaient l'impression sèche avec habileté. Ils se servaient même de caractères mobiles formés d'une seule lettre, comme on peut le voir sur les lampes en terre cuite. Au moyen âge, les enlumineurs de manuscrits usèrent aussi de plaques en métal découpées, et, à l'aide de ces patrons, ils pratiquèrent l'impression humide avec des encres de diverses couleurs. Les copistes firent de même, d'abord pour les lettres capitales, ensuite pour les lettres minuscules, et imprimèrent ainsi des livres entiers, surtout des livres de plain-chant. C'est aussi au moyen de patrons à jour que l'on fit d'abord les cartes à jouer, dont la fabrication tient une grande place dans l'histoire de l'imprimerie et de la gravure. On ne commença à les imprimer au moyen de moules en bois que vers 1400. Dans la première moitié du XV^e siècle, on imprima, presque simultanément en Hollande, en Allemagne et en Flandre, à l'aide de planches de bois fixes gravées, les *Livres a images* et les *Donats*. Ce système, connu sous le nom d'impression xylographique, était employé chez les Chinois dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, et même, suivant quelques-uns, deux cents ans avant J.-C.

Gutenberg, qui depuis 1436 s'occupait activement à Strasbourg d'améliorer les procédés de l'imprimerie, se fixa à Mayence en 1445 ou 1446, et s'associa avec Jean Fust ou Faust en 1450. Les deux associés imprimèrent d'abord avec des planches de bois fixes un petit *Vocabulaire* et un *Donat*, dont la Bibliothèque nationale de Paris possède deux planches. Ils sculptèrent ensuite séparément les caractères pour les rendre mobiles. Vers 1453, ils commencèrent à user de caractères mobiles fondus. Selon Trithème, ils furent eux-mêmes les auteurs de cette découverte si importante. Il dit, en effet, que Gutenberg et Fust trouvèrent « une méthode pour fondre les formes de l'alphabet latin, formes qu'ils appelaient matrices, et dans ces matrices ils fondaient de nouveau des caractères de cuivre ou d'étain. » Mais, selon une relation contemporaine, extraite de titres de famille, et insérée dans les *Monumenta typographiæ* de Wolf (t. I, p. 468), l'invention de la fonte des caractères devrait être attribuée à Pierre Schœffer de Gernsheim, ouvrier de Fust, et plus tard son associé et son gendre.

Quel que soit le véritable inventeur de la fonte des caractères, il reste du moins à Gutenberg la gloire d'avoir recherché avec persistance le moyen de rendre plus commode et plus utile l'application de l'imprimerie, et celle d'avoir trouvé, avec Jean Fust, les caractères mobiles en bois. La plus ancienne édition faite avec les caractères de fonte est la *Bible* en 640 feuillets, imprimée à Mayence, de 1453 à 1455. Vers la même époque furent édités, par le même procédé, les *Lettres d'indulgence* que le pape Nicolas V accorda, en 1454, aux fidèles dont les aumônes aidaient le roi de Chypre dans sa guerre contre les Turcs. Pour la Bible aux trois quaternions (trois fois quatre feuilles de 16 pages in-fol.), attribuée à Gutenberg et à Fust, elle n'existe pas.

Le premier livre, qui porte d'une façon précise le lieu, la date et le nom des imprimeurs, est le *Psautier* de Mayence, grand in-folio, imprimé en 1457 par les presses de Fust et Schœffer. On n'en connaît que six exemplaires, qui font époque dans l'histoire de l'imprimerie et sont regardés comme un chef-d'œuvre dans leur genre. Cette Bible comprend soixante-quinze feuillets et présente deux cent quatre-vingt-huit capitales ornées, gravées en bois avec une grande délicatesse, tirées en rouge lorsque les ornements sont en bleu, et en bleu lorsque les ornements sont en rouge. On lit au verso du dernier feuillet : « Presens Spalmorum (pour Psalmorum) Codex. Venustate capitalium decoratus rubricationibusque sufficienter distinctus, adinventione artificiosa imprimendi ac characterizandi. Absque calami ulla exaratione sic effigiatus, et ad eusebiam Dei industrie est consummatus, per Johannem Fust, civem Maguntinum, et Petrum Schœffer de Gernszheim. Anno Domini millesimo CCCCLVII, in vigilia Assumptionis. » Gutenberg, qui s'était séparé de ses associés deux ans auparavant, imprima seul l'ouvrage intitulé : *Summa que vocatur catholicon* (Mayence, 1460, gr. in-fol.). Parmi les éditions de Fust et Schœffer, on remarque la *Bible* dite *de Mayence*, *Biblia latina vulgatæ editionis, ex translatione et cum præfationibus S. Hieronymi* (Maguntiæ, Joannes Fust et Petrus Schoiffer, 1462, 2 vol. gr. in-fol.).

Plus d'un siècle après la découverte de l'imprimerie, des écrivains hollandais voulurent l'attribuer à un de leurs compatriotes nommé Laurent Coster, établi à Harlem. Cette opinion, avancée par Adrien Junius, fut reprise au XVIII^e siècle par Gérard Meerman. Le récit sur lequel elle est appuyée ne forme, pour les critiques modernes, qu'une série de fables. On peut tout au plus attribuer à Laurent Coster l'impression, par le procédé xylographique, du livre d'images connu sous le nom de *Speculum salutis*. Le plus ancien livre édité à Harlem, au moyen des caractères mobiles, remonte seulement à l'année 1484.

De Mayence l'imprimerie fut portée d'abord à Bamberg, où un recueil de fables en allemand fut édité en 1461. Ulric Zel la porta bientôt à Cologne, et y imprima en 1467 deux traités de saint Augustin : *De Vita christiâna* et *De Singularitate clericorum* (in-4). La même année, Jean Mentell commença à exercer l'art typographique à Strasbourg, où il donna, de 1473 à 1476, le *Speculum* de Vincent de Beauvais (10 vol. in-fol.). Dès 1465, trois ouvriers allemands quittèrent l'atelier de Fust et Schœffer et passèrent en Italie. Ils s'établirent d'abord dans le monastère de Subiaco, près de Rome, où ils imprimèrent en 1465 les *Œuvres de Lactance*. L'un d'entre eux, Ulric Han, fut appelé à Rome même par le cardinal Torquemada, et y édita les *Méditations* de ce théologien (1467, in-fol.). Ses compagnons l'y suivirent bientôt et fondèrent une autre maison. Les imprimeries se multiplièrent à Rome en peu de temps ; on en comptait plus de vingt en 1475, et, dans l'espace de sept ans, ils imprimèrent plus de douze mille volumes. A Venise, où devaient bientôt s'illustrer les Alde, l'imprimerie fut portée vers 1469 par le Français Nicolas Jenson.

La France reçut l'imprimerie la même année que Venise. C'est en 1469 que Jean de la Pierre, prieur de la maison de Sorbonne, et Guillaume

Fichet, docteur en Sorbonne, firent venir de Mayence Ulric Gering, Michel Friburger et Martin Crantz. Ils les établirent dans la Sorbonne, où furent imprimées d'abord les *Lettres* de Gasparino (in-4), puis les *Epîtres* de Cratès le philosophe, les *Elégances de la langue latine* de Valla, les *Institutions oratoires* de Quintilien, la *Rhétorique* de Fichet. En 1473, les trois imprimeurs quittèrent la Sorbonne pour se fixer dans la rue Saint-Jacques, *au Soleil d'or*. Ils eurent bientôt de nombreux concurrents à Paris même, et l'imprimerie, protégée par Louis XI, se répandit avec rapidité dans le reste de la France. Elle fut introduite à Metz en 1471, à Lyon en 1473, à Angers en 1477, à Poitiers en 1479, à Caen en 1480, à Troyes en 1483, à Rennes en 1484, à Abbeville en 1486, à Besançon en 1487, à Toulouse en 1488, à Orléans en 1490, à Dijon et à Angoulême en 1491, à Nantes en 1493, à Limoges en 1495, à Tours en 1496, à Avignon en 1497, à Perpignan en 1500. Quant à l'Imprimerie royale, dont on a rapporté la fondation au règne de François I[er], qui l'aurait confiée aux soins de Robert Estienne, son imprimeur ordinaire, elle ne date réellement que du ministère de Richelieu, qui l'installa au Louvre et en donna la direction à Sébastien Cramoisy. Le premier livre qu'elle publia, l'*Imitation de Jésus-Christ* (in-fol), est de 1640.

Guillaume Caxton introduisit l'imprimerie en Angleterre, et établit ses presses dans l'abbaye de Westminster en 1474. La même année, elle commença à Bâle, à Bruxelles et à Turin. L'année suivante, elle fut portée à Séville. On l'introduisit à Genève en 1478, à Leipzig en 1480, à Vienne en 1482, à Leyde en 1483, à Lisbonne en 1489, à Cracovie en 1491, à Copenhague en 1493, à Madrid en 1499, à Edimbourg et à Francfort-sur-le-Mein en 1507, à Coïmbre en 1516, à Amsterdam en 1523, à Dresde en 1524, à Lucerne en 1528, à Berne en 1539, à Bonn en 1543, à Hanovre en 1547, à Goa en 1563, à Moscou en 1564, à Mexico en 1566, à Berlin et à Varsovie en 1578, à Macao en 1590, à Pékin en 1603, à Cambridge, dans l'Amérique du Nord, en 1638, à Malte en 1647, à Christiania, dans la Norvége, en 1656, à Canton en 1671, à Philadelphie en 1686, à New-York en 1693, à Saint-Pétersbourg et à Tiflis en 1711. En Turquie, le sultan Bajazet II avait publié, dès 1483, une ordonnance défendant, sous peine de la vie, d'user de livres imprimés. Cette ordonnance, confirmée en 1515 par Selim I[er], fut religieusement suivie. Des juifs ou des chrétiens imprimèrent, il est vrai, en langues étrangères sur le territoire de l'empire turc au XVII[e] siècle : mais ce fut seulement en 1720 que le renégat hongrois Ibrahim, surnommé *Basmadjy* ou l'*Imprimeur*, obtint du sultan la permission d'imprimer des livres en langue turque et arabe, à l'exception toutefois du *Coran*, des lois du prophète et des commentaires religieux. Il publia d'abord un *Dictionnaire arabe-turc* (1729, 2 vol. in-fol.). L'imprimerie s'empara peu à peu du reste du monde. Elle pénétra à la Jamaïque en 1756, à la Martinique en 1767, à Madras en 1772, à Pondichéry en 1784, à Cuba en 1787, à Buenos-Ayres en 1789, à Bombay en 1792, à Sydney, dans la Nouvelle-Galles, en 1795, à la Nouvelle-Orléans en 1803, à Montevideo en 1807, à Rio-Janeiro en 1813, à Jassy en 1816, à Corfou en 1817, à Taïti en 1818, à l'île Bourbon en 1821, à Corinthe en 1822, à Singapore en 1823, à Panama en 1824, à Bolivar et à Santiago en 1825, à Athènes vers 1830.

Les éditions du XV[e] siècle, connues sous le nom d'*incunables*, ont été, en grand nombre, composées en caractères gothiques dits *lettres de somme*, pour les distinguer des *lettres de forme* des éditions xylographiques, et appelés aussi *caractères flamands*, *caractères allemands*, *lettres Saint-Pierre*. Ils furent remplacés, surtout vers la fin du siècle, par les caractères romains, auxquels Nicolas Jenson donna leur forme définitive. En France, c'est à Simon de Coline, Robert Estienne et Michel Vascosan que l'on doit surtout la disparition du caractère gothique. L'ouvrage que l'on regarde généralement comme ayant été imprimé le premier en caractères gras est la *Grammatica græca* de Constantin Lascaris (Milan, 1476, in-4). A Paris, l'impression en langue grecque ne fut commencée qu'en 1507, par Gilles Gourmond. On ne la trouve en Angleterre qu'en 1543. L'impression en caractères arabes date de 1486, à Mayence; mais elle fut employée alors seulement pour un alphabet, et c'est en 1514 que Gregorio Giorgi imprima, à Fano, le premier ouvrage arabe. Pour les autres langues orientales, on ne commença à les imprimer que dans les premières années du XVII[e] siècle, à l'aide des caractères que fit graver à Rome l'ambassadeur français de Brèves, qui avait séjourné longtemps en Turquie. Ces beaux caractères furent retrouvés, à la fin du XVIII[e] siècle, par de Guignes, dans un dépôt de l'Imprimerie royale où, depuis de longues années, ils restaient sans usage. On s'en servit de nouveau pour l'impression des livres qui accompagnèrent à cette époque le grand mouvement donné aux études orientales. On imprima d'abord en hébreu à Sonsino, dans le Milanais, puis à Paris en 1508 et en Allemagne en 1512. Les caractères chinois furent gravés pour la première fois en Europe par les soins du P. Kircher en 1663. Les caractères runiques furent employés d'abord pour l'*alphabet runique et suédois*, qui parut à Stockholm en 1611.

Cf. Pour l'histoire générale, technique et bibliographique Jean de la Caille : *Histoire de l'imprimerie et de la librairie, origine, progrès*, etc. (Paris, 1689, in-4) ; — Magné de Marolles : *Recherches sur l'origine et le premier usage des registres, signatures, réclames et chiffres de page dans les livres imprimés* (Liége, 1782, in-12 ; Paris, 1783, in-8) ; — G.-W. Panzer : *Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum* 1536 (Nuremberg, 1793-1803, 11 vol. in-4) ; — Lud. Hain : *Repertorium bibliographicum* (Stuttgart, 1826-38, 4 vol in-8) ; — G.-A. Crapelet : *Etudes pratiques et littéraires sur la typographie* (Paris, 1837, gr. in-8) ; — C.-H. Timperley : *Dictionary of printers. booksellers*, etc. (Manchester, 1839, in-8) ; — K. Falkenstein : *Geschichte der Buchdruckerkunst, in ihrer Ensthehung und Ausbildung* (Leipzig, 1840, in-4) ; — Ternaux-Compans : *Notices sur les imprimeurs qui ont existé en Europe ou hors d'Europe* (Paris, 1841-43, 2 part. in-8) ; — Helbig : *Notes* et *Notices* relatives à l'histoire de l'imprimerie (Gand, 1842, in-8 ; Bruxelles, 1855, gr. in-8 ; Gand, 1864, in-8) ; — Ambr.-Firmin Didot : *Essai sur la typographie* (Paris, 1851, in-8) ; — Aug. Bernard : *De l'Origine et des débuts de l'imprimerie en Europe* (Ibid., 1853-54, 2 vol. in-8) ; — P. Dupont : *Histoire de l'imprimerie* (Ibid., 1854, 2 vol. gr. in-8).

Pour l'histoire locale de l'imprimerie : FRANCE : Chavillier : *Origine de l'imprimerie de Paris* (Paris, 1694, in-4) ; — A.-M. Lottin : *Catalogue chronologique des libraires-imprimeurs de Paris depuis l'an* 1470 (Ibid., 1789, 2 part. in-8) ; — W.-P. Greswell : *Annals of parisian typography* (Londres, 1818, in-8, fig.) ; — A. Taillandier : *Résumé historique de l'introduction de l'imprimerie à Paris* (Paris, 1837, in-8) ; — L.-C. Silvestre : *Marques typographiques des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France depuis* 1470 *jusqu'à la fin du XVI[e] siècle* (Ibid., 1853, gr. in-8) ; — Ant. Péricaud : *Bibliographie lyonnaise du XV[e] siècle* (nouv. édit., Lyon et Paris, 1851-52-59, 4 part. in-8) ; — Ed. Frère : *Recherches sur les premiers temps de l'imprimerie en Normandie* (Rouen, 1829, grand in-8 ; 1843, in-8 ; 1850, gr. in-8) ; — Ferd. Pouy : *Recherches historiques et bibliographiques sur l'imprimerie à Amiens et dans le dép. de la Somme* (Amiens et Paris, 1861, in-8 ; 1863-64, 2 part. gr. in-8) ; — Duthilleul : *Bibliographie douaisienne* (Douai, 2[e] édit., 1842, in-8) ; — Beaupré : *Recherches sur les commencements et les progrès de l'imprimerie en Lorraine* (Nancy, 1841-42, in 8). — ALLEMAGNE : G.-W. Zapf : *Aelteste Buchdruckergeschichte*

von Mainz, von Erfindung... bis auf das Jahr 1499 (Ulm, 1790, in-8), et *Augsburg's Buchdruckergeschichte* (Augsbourg, 1788-91, 2 part. in-8, pl.); — Denis : *Wien's Buchdruckergeschichte* (Vienne, 1782, 2 vol. in-4); — G. Friedlaender : *Beitraege zur Berlin's Buchdruckergeschichte Berlin's* (Berlin, 1834, in-8). — AMÉRIQUE : Is. Thomas : *the History of printing in America* (Massachussetts, 1810, 2 vol. in-8); — O.-A. Roorbach : *Bibliotheca americana* (New-York, 1852, in-8 ; supplém., 1855). — ANGLETERRE : Conyers Middleton : *Dissertation concerning the origin of printing in England* (Cambridge, 1735, in-4), traduit en français par D.-G. Imbert (Paris, 1775, in-8); — J. Ames et W. Herbert : *Typographical antiquities, or the History of printing in England, Scotland and Ireland* (Londres, 1785, 3 vol. in-4), ouvrage réédité avec additions par Dibdin (Ibid., 1810-19, t. I-IV, inachevé); — J. Johnson : *Typographical and literary antiquities of Great-Britain* (Londres, 1824, 2 vol. petit in-8). — BELGIQUE et HOLLANDE : P. Lambinet : *Recherches historiques sur l'origine de l'imprimerie,... particulièrement dans la Belgique* (Bruxelles, 1799, in-8); — de Reume : *Recherches sur les imprimeurs belges* (Ibid., 1848-49, in-8); — Ferd. Vanderhaeghen : *Bibliographie gantoise* (Gand, 1858-62, 4 vol. in-8 avec fac-simile); — Hipp. Rousselle : *Bibliographie montoise* (Mons, 1848, gr. in-8); — Du Puy Montbrun : *Recherches bibliogr. sur des éditions néerlandaises du XV^e et du XVI^e siècle* (Leyde, 1836, in-8, fig.); — J.-W. Holtrop : *Monuments typographiques des Pays-Bas au XV^e siècle* (La Haye, 1856 et suiv., livr. in-folio). — CHINE : Stanislas Julien : *Documents sur l'art de l'imprimerie,... inventé en Chine*, etc. (Paris, 1847, in-8). — ESPAGNE et PORTUGAL : Fr. Mendez : *Typographia española, o Historia de la introducion, propagacion, etc., en España* (Madrid, 1796, in-4 ; nouv. édit. augm., 1864, petit in-4); — J.-Fr. Née de la Rochelle : *Recherches histor. et critiques sur l'établissement de l'art typographique en Espagne et en Portugal* (Bourges et Paris, 1830, in-8), extrait des *Récréations historiques*. — ITALIE et SICILE : J.-B. Audiffredi : *Catalogus editionum italicarum sæculi XV* (Rome, 1794, in-4); — G. Manzoni : *Annali typografici piemontesi del secolo XV* (Turin, 1856, gr. in-8); — D.-M. Pellegrini : *Della prima origine della stampa di Venezia* (Venise, 1794, in-8); — J.-B. Audiffredi : *Catalogus romanarum editionum sæculi XV* (Rome, 1783, in-4); — L. Giustiniani : *Saggio storico critico sulla typografia del regno di Napoli* (Naples, 1793, in-4); — Tornabene : *Storia critica della tipografia siciliana dal 1471 al 1536* (Catana, 1839, in-8); — G.-M. Mira : *Sull' Introduzione della arte tipografica in Palermo* (Palerme, 1859, in-8). — POLOGNE : J.-S. Bandkie : *Historya drukarn krakowskich* (Cracovie, 1815, in 8), et *Historya drukarn w Krolestwie Polskiem i Wielkiem Xiestwie Lifewskiem*, etc. (Ibid., 1826, 3 vol. in-8). — SUÈDE : J.-O. Alnander : *Historia artis typographicæ in Suecia* (Rostock, 1725, in-8); — J.-H. Schrœder : *Incunabula artis typographicæ in Suecia* (Upsal, 1842, in-4). — SUISSE : Imm. Strockmeier et B. Rober : *Beitraege zur Basler Buchdruckergeschichte* (Bâle, 1840, in-4); — E.-H. Gaullieur : *Etudes sur la typographie genevoise du XV^e au XIX^e siècle et sur l'origine de l'imprimerie en Suisse* (Genève, 1855, in-8, fig.). — Voyez en outre les ouvrages indiqués aux articles ALDE, CAXTON, COSTER, DOLET, ELZEVIER, ESTIENNE, GUTENBERG, INCUNABLES, etc.

IMPROMPTU, petite pièce de vers composée sur le champ, *in promptu*. Elle consiste ordinairement dans un madrigal, une épigramme, un couplet, tout au plus une chanson. L'impromptu est essentiellement une poésie de circonstance, et l'à-propos en est le principal mérite. Voltaire a dit spirituellement dans *Zadig*, que « des vers impromptus ne sont jamais bons que pour celle en l'honneur de qui ils sont faits ». L'impromptu peut cependant se distinguer par un sentiment délicat, une idée ingénieuse ou fine, un trait de spirituelle satire. Au siècle dernier, cette petite escrime poétique était fort en vogue. On dit que le marquis de Saint-Aulaire fut reçu de l'Académie française pour un madrigal impromptu adressé à la duchesse du Maine. Des hommes sérieux ont montré un talent inattendu dans ce genre léger. Le pompeux Buffon lui dut des succès de salon. Invité à écrire une improvisation sur les genoux d'une jeune dame, il traça au crayon le madrigal suivant :

> Sur vos genoux, ô ma belle Eugénie,
> A des couplets je songerais en vain ;
> Le sentiment étouffe le génie,
> Et le pupitre égare l'écrivain.

Parfois il arrive que l'improvisation n'est qu'apparente, et la pièce de circonstance, préparée d'avance, s'appelle un impromptu à loisir. « Je vous ferai, est-il dit dans les *Précieuses*, un impromptu à loisir que vous trouverez le plus beau du monde. » On a quelquefois demandé à un auteur, par naïveté ou par malice, le manuscrit de son impromptu. Delille dit dans la *Conversation :*

> D'avance il aiguisa tous les traits qu'il décoche,
> Et tout son esprit impromptu
> Etait en brouillon dans sa poche.

Dans une langue à la fois gueuse et fière, comme dit Voltaire de la nôtre, les petits vers impromptus sont à peu près, avec les bouts rimés (voyez ces mots), les seuls produits acceptables de l'improvisation, qui tient tant de place dans d'autres langues et d'autres littératures.

IMPROMPTU (L') DE VERSAILLES, DE L'HÔTEL DE CONDÉ, DE CAMPAGNE, pièces de Molière, de Montfleury, de Phil. Poisson (voy. ces noms).

IMPROVISATION et IMPROVISATEURS. L'improvisation consiste à produire, sur un sujet donné et sans préparation immédiate, un ouvrage artistique ou littéraire conforme aux règles du genre, et ayant les diverses qualités qui sont ordinairement le fruit du travail. L'improvisation se pratique plus ou moins dans tous les arts, mais particulièrement en musique et dans la littérature. Nous n'avons à nous occuper que de celle-ci. On y distingue l'improvisation poétique et l'improvisation oratoire.

I. *Improvisation poétique.* — Toutes les langues, toutes les littératures et surtout toutes les époques ne sont pas également favorables à l'improvisation poétique. A l'origine, tous les peuples ont dû avoir leurs improvisateurs, qui ont disparu lorsque la langue est devenue moins harmonieuse, ou la versification plus compliquée, ou que d'innombrables ouvrages écrits ont rendu le public plus difficile en matière de productions littéraires.

Chez les Grecs, les poëtes primitifs semblent avoir été des improvisateurs. Les rhapsodes, les aèdes contemporains d'Homère, et peut-être Homère lui-même, improvisaient. Les auteurs lyriques avaient pour les divers événements des chants de circonstance. Tyrtée s'abandonnait à l'enthousiasme guerrier qu'il voulait exciter. On attribuait au poëte une inspiration subite prophétique, presque divine. Chez les Romains, l'improvisation était devenue un métier, et les poëtes payaient leur écot à la table des grands, en composant sur-le-champ les vers que demandait leur hôte. On retrouve la trace de l'improvisation chez les Hébreux, où elle a, comme chez les Grecs, le caractère d'une inspiration divine. Elle était aussi en usage dans l'antique Egypte, et elle s'est conservée jusqu'à nos jours dans les récits des poëtes conteurs et dans les chants pleins de délire qui accompagnent les danses des almées.

Les divers peuples modernes semblent avoir eu aussi plus ou moins longtemps leurs improvisateurs. Les bardes des nations germaniques composaient d'inspiration leurs chants patriotiques; les minnesingers de l'Allemagne luttaient entre eux, dans de véritables tournois, de verve et de poétique facilité. On sait que nos troubadours devaient à la souplesse et à la richesse harmonieuse de la langue provençale de développer sans travail d'inépuisables productions, et il est à croire que les trouvères eux-mêmes n'avaient pas dans le français du Nord un instrument trop rebelle de composition spontanée : ces vastes chansons de geste où le même sujet reparaît traité de tant de manières différentes, ont dû se développer souvent par improvisation.

Il y a un peuple moderne chez qui l'harmonie de

la langue, la simplicité de la versification, et aussi l'indulgence du goût public ont favorisé, dans tous les temps, cette manifestation facile de la poésie: c'est le peuple italien. L'Italie a été appelée la terre classique de l'improvisation. Elle compte dans ce genre de nombreux talents, et même des noms illustres. On cite, entre autres, Pétrarque, son rival Serafino d'Aquila, et dans le même temps, Bernardo Accoli, ainsi que le sublime, *altissimo*, Christoforo le Florentin. Au XVI[e] siècle se présentent en foule : Nicolo Leoniceno, Mario Filelfo, Pamfilo Saffi, Ippolito de Ferrare, Baptista Strozzi, Pero, Nicolo Franccioti, Cristoforo Sordi, Aurelio et Rafaello Brandolini : ces trois derniers aveugles. Le pape Léon X goûtait et encourageait beaucoup cet art; il avait l'improvisateur Andrea Marone pour favori, et l'improvisateur Querno pour bouffon. A cette époque, les poëtes improvisaient en latin. La langue vulgaire fut ensuite adoptée par les improvisateurs, parmi lesquels on cite en première ligne Métastase; les autres sont : Silvio Antoniano de Rome, le chevalier Perfetti de Sienne, Zucco, Lorenzo, l'avocat Bernardi de Rome, Louis Serio et Louis Rossi, exécutés tous deux à Naples en 1799; François Sienni, l'ardent républicain, qui fut jeté en prison par les Russes, et qui, délivré par Bonaparte, reçut de lui une pension de 6000 francs; Thomas Sgricci, que sa verve rendit célèbre même en France, et qui improvisait partout des tragédies, entre autres à Turin, une tragédie d'*Hector;* Cicconi, qui dicta à Rome, en 1829, une épopée entière, et qui eut aussi chez nous des triomphes; Bindocci de Sienne, qui se fit entendre avec succès en Allemagne, etc.

Des femmes s'exercèrent aussi avec bonheur à l'improvisation dans la langue italienne; telle fut au premier rang Madeleine Moralli Fernandez, qui mourut à Florence en 1800, après avoir été l'admiration de ses compatriotes et des étrangers: l'Académie des Arcades l'avait surnommée *Corilla Olimpica*, et M[me] de Staël prit dans sa vie plusieurs des scènes de son roman de *Corinne.* Avant elle, on mentionnait comme improvisatrices célèbres, Cécilia Micheli de Venise, Giovanna de Santi, Barbara de Corregio, Theresa Bandettini de Lucques, Rosa Taddei de Rome et surtout Mazzei, née Lanti, dont la poésie unissait à la facilité l'éclat, l'harmonie et la pureté.

Hors de l'Italie, les poëtes improvisateurs ne manquent pas dans les deux langues d'origine latine, l'espagnol et le portugais, soit dans la Péninsule, soit dans les pays lointains où ces deux langues ont été transplantées, comme le Brésil et les républiques de l'Amérique du Sud. L'art de l'improvisation ne s'est pas aussi bien maintenu chez les peuples de race germanique. On cite à peine, en Allemagne, le docteur O.-L.-B. Wolf d'Altona, professeur à Iéna et mort en 1851; puis M. Langenschwarz, M[me] Caroline Léonhardt Lyser, Ed. Beermann d'Osnabruck, et G. Hermann, professeur à Brunswick. La France a eu dans ce siècle même un improvisateur célèbre, Eug. de Pradel (voy. ce nom), qui produisit quelques œuvres de longue haleine, mais qui surtout voyagea dans toutes les villes des départements et dans les capitales étrangères, excitant l'étonnement universel par son incroyable facilité dans les bouts-rimés, qui sont, avec les impromptus, l'une des formes modestes d'improvisation familières à la langue française.

II. *Improvisation oratoire.* — Un orateur improvise, soit lorsqu'il est appelé à parler sur-le-champ, sans aucune préparation immédiate, soit lorsqu'il s'est borné à préparer son discours pour le fond, le plan et l'enchaînement des pensées, sans en apprendre le texte par cœur. La première sorte d'improvisation a lieu au barreau, dans les répliques et à la tribune, dans les discussions d'une assemblée délibérante. La seconde peut être pratiquée dans tous les genres d'éloquence, et elle présente de grands avantages. Elle convient surtout lorsqu'un intérêt sérieux est en jeu, qu'il s'agit de convaincre, d'émouvoir, de décider un vote, une résolution, une action. Les discours écrits d'avance, lus ou récités, n'ont un avantage marqué que dans les circonstances d'apparat, où l'on se propose de plaire par toutes les élégances de l'éloquence académique. Aussi peut-on dire que l'improvisation est une condition essentielle de l'éloquence.

Elle ne consiste pas toutefois à parler d'une façon plus ou moins spécieuse sur un sujet que l'on ne connaît pas, ou dont on n'a pas fait une sérieuse étude. « On n'improvise jamais les idées, dit l'abbé Bautain, et ceux qui parlent le mieux ou au moins le plus fructueusement en public, ne font qu'exploiter un fond acquis par l'étude et approprié par une profonde méditation à la circonstance. L'homme qui lit beaucoup, en se rendant compte de tout ce qu'il lit, se forme nécessairement des suites d'idées qui s'organisent dans son entendement, en sorte que dès qu'il doit parler sur un sujet quelconque, outre l'étude nouvelle qu'il fait de la question du moment, il trouve en lui toute préparées des richesses intellectuelles qu'il met à profit: *profert de thesauro suo nova et vetera.* » Ces conditions de l'improvisation donnent la règle du travail de préparation qu'elle admet. « Quand vous devez parler..., dit le même auteur, ne vous hasardez jamais à ouvrir la bouche sans savoir ce que vous allez dire, c'est-à-dire sans vous être approprié par une méditation ardente et répétée les choses que vous avez à exposer. Elles doivent s'organiser dans votre esprit et y former comme un corps vivant dont toutes les parties, liées étroitement entre elles, se développeront successivement par l'enchaînement du discours, en même temps que vous ne cesserez point de les tenir dans leur unité sous le regard compréhensif de votre esprit. C'est ainsi que votre discours reproduira l'unité dans la variété, ce qui est la condition du beau. »

Les avantages de l'improvisatiou ainsi comprise sont évidents, et Quintilien a eu raison de dire que « la faculté d'improviser est le plus beau fruit de l'étude et la plus ample récompense d'un long travail ». Que l'on songe en effet aux inconvénients de la méthode qui consiste à écrire son discours et à l'apprendre par cœur. En supposant même que l'orateur qui récite n'ait pas à redouter les interruptions de ses adversaires, ou les défaillances de sa mémoire, combien il aura moins de prise sur un auditoire dont il ne consulte pas les dispositions, dont il ne peut suivre les émotions, pour les accroître ou les retenir. Il renonce au profit de cette communication sympathique par laquelle celui qui écoute agit sur celui qui parle, le soutient, l'excite, et lui inspire des mouvements d'éloquence inattendus. L'habitude de parler de mémoire jette de la froideur dans le débit, paralyse l'action ou la réduit à des gestes monotones. Pour qu'un discours écrit et récité eût tout son effet, il faudrait que l'orateur le prononçât plusieurs fois en public, comme un comédien qui n'arrive à être si sûr de lui-même qu'en répétant bien des fois son rôle. Ce serait alors substituer un stérile tour de force de mémoire au développement fécond des facultés supérieures de l'esprit.

Ces réflexions s'appliquent à l'éloquence de la chaire elle-même, où il s'est établi une pratique générale opposée. Il est d'usage, du moins dans le clergé français, d'écrire entièrement les sermons et de les réciter mot à mot. D'illustres prédicateurs ont eu de grands succès avec cette méthode. Massillon, qui la suivait, comprenait très-bien le

rôle qu'elle impose à la mémoire, et comme on lui demandait quel était le meilleur de ses sermons : « Celui que je sais le mieux, » répondait-il. Il lui arrivait de débiter plusieurs fois le même sermon et, comme les acteurs, il se sentait chaque fois plus sûr de ses effets. Telle n'était pas la méthode apostolique. Saint Augustin pratiquait et recommandait l'improvisation. Bossuet, qui écrivait avec tant de soin ses discours d'apparat, comme les oraisons funèbres, ne traçait qu'un canevas de ses sermons, ou, s'il en écrivait entièrement quelque partie, c'était pour mieux se pénétrer de ses pensées, et il n'apprenait point par cœur ce qu'il avait écrit. Fénelon combat vivement, dans les *Dialogues sur l'éloquence*, l'habitude d'apprendre les sermons par cœur, et il a laissé lui-même des plans de discours où sont indiqués seulement la distribution du sujet, l'enchaînement des pensées, les textes à développer et les mouvements auxquels l'orateur devra s'abandonner sous l'inspiration du moment.

On cite des orateurs du barreau et de la tribune qui ont pris l'habitude d'écrire d'avance et même plusieurs fois leurs discours, mais sans les apprendre par cœur, et d'autres qui les écrivent, en les remaniant, après les avoir prononcés. Ce travail pénible a aussi ses avantages : il répond à cette opinion de Quintilien qu'il faut écrire et beaucoup écrire pour arriver à posséder un véritable talent d'improvisateur; il permet de concilier avec le mouvement l'action et toutes les grandes qualités oratoires que comporte la parole improvisée, la correction, la précision, la pureté du langage, que l'habitude exclusive de l'improvisation tend à faire perdre.

Cf. Fénelon : *Dialogues sur l'éloquence ;* — Raoul Rochette : *Recherches sur l'improvisation poétique chez les Romains*, dans les *Mémoires* de l'Institut, t. V (1816); — l'abbé Beautain : *Etudes sur l'art de parler* (Paris, 1863, in-18 ; 2e édit., 1866); — du même : *Idées et plans pour la méditation et la prédication* (1867, in-18); — Duchesne : *Improvisation intime et privée* (Nancy, 1870, in-8); — Volland : *l'Improvisation oratoire* (Ibid, 1870, in-18); — Eug. de Pradel : l'article *Improvisation*, dans le *Dictionnaire de la conversation* et *Cours inédit d'improvisation*, dans l'*Action oratoire*, etc., de l'abbé Thibout (Liége, 1847, in-8).

INCAS (LES), roman de Marmontel (voy. ce nom).

INCHBALD (Mrss Elisabeth), romancière anglaise, née à Stanningfield (comté de Suffolk) en 1753, morte en 1821. Née de parents catholiques, elle imagina de se faire actrice et vint, à l'âge de seize ans, chercher fortune à Londres. Elle fut préservée des dangers auxquels l'exposaient sa beauté et sa jeunesse par l'honnête acteur Inchbald qui l'épousa. Son succès comme actrice fut ordinaire, mais elle réussit mieux comme auteur. Le théâtre de Covent-Garden joua, en 1786, sa petite comédie du *Conte Mogol* (The Mogül Tale). Depuis cette époque jusqu'en 1805, elle donna dix-huit autres pièces, qui furent presque toutes bien accueillies du public. Son roman intitulé *Simple histoire* (the Simple story, 1791, 4 vol. in-12) obtint un brillant succès. Malgré le titre, l'action du roman n'est pas simple ; plusieurs des personnages, comme lord et lady Elmwood, appartiennent au monde aristocratique. L'intérêt est soutenu, les scènes s'enchaînent bien et certains caractères, Miss Milner, Sandford, lord Elmwood, sont excellents. *Simple histoire* fut aussitôt traduit en français par Deschamps (1791, 4 vol.), et Scribe en a tiré une comédie-vaudeville pour le Théâtre de Madame (26 mai 1826). Le second roman de Mrss Inchbald, *la Nature et l'Art* (Nature and Art, 1796), ne vaut pas le premier, au moins pour la variété des caractères, mais il plaît encore, et l'épisode d'Agnès et du juge William est d'un haut intérêt dramatique que fait ressortir la simplicité du style; ce roman fut également traduit en français par Deschamps (1796, 2 vol.). Des éditions d'auteurs du théâtre anglais moderne occupèrent les dernières années de Mrss Inchbald. Elle avait écrit ses *Mémoires*, qu'elle a détruits avant de mourir.

Cf. Boadin : *Life and Correspondence of Mrss Inchbald* (1833, 2 vol. in-8).

INCHOFER (Melchior), savant jésuite allemand, né à Vienne en 1584, mort le 28 septembre 1648. Il professa les mathématiques et la théologie à Messine et dirigea le collége de Macerata. Il a laissé de nombreux ouvrages de théologie et de science où la fantaisie a une assez grande part, notamment : *Tractatus syllepticus* (Rome, 1633, in-4), dirigé contre le système de Copernic; *Historia sacræ latinitatis* (Messine, 1633, in-4); quelques ouvrages de grammaire, contre Scioppius (1638, 1639, in-12); *Annales ecclesiastici regni Hungariæ* (Rome, 1644, in-fol., inachevé).

Cf. Bayle : *Dict. histor.* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXV.

INCIDENT, terme de littérature. — Voyez PÉRIPÉTIE.

INCONNU (LE BEL), roman de Renauld de Beaujeu (voy. ce nom).

INCONSTANT (L'), comédie de Collin d'Harleville (voy. ce nom).

INCUNABLES, nom donné aux éditions du XVe siècle, parce qu'elles ont été faites à l'époque où l'imprimerie était au berceau (*incunabula*). Les premiers incunables sont en lettres gothiques, moins anguleuses que celles des livres d'images; on les appela *lettres de somme*, par opposition aux *lettres de forme*, et aussi *flamandes* ou *allemandes*. Elles furent remplacées, dans le même siècle, par le caractère *romain*, l'*italique* et le *cicéro*. Dans ces éditions, l'*i* et le *j*, l'*u* et le *v* sont employés indistinctement l'un pour l'autre ; le *t* est en général remplacé par le *c* dans les mots latins finissant en *tio* et *tia ;* les diphthongues *æ* et *œ* n'existent pas; le point a la figure d'une étoile; la virgule est marquée par une ligne oblique. Les alinéas sont souvent alignés, c'est-à-dire au niveau des autres lignes; ils sont quelquefois saillants, ou en dehors des autres lignes de quelques lettres, d'autres fois rentrant comme dans nos éditions actuelles. Souvent la pagination n'existe pas. Les marges ont une grande largeur. Le papier, au commencement, est gros, inégal, jaune ou gris.

Donner la liste des incunables serait faire l'histoire de l'imprimerie au XVe siècle. Daunou a évalué à treize mille le nombre des ouvrages imprimés dans ce siècle, ce qui, en les supposant tirés en moyenne à trois cents exemplaires, donnerait un total d'environ 3 900 000 volumes. Les incunables, dans les ventes modernes, ont atteint des prix très-élevés. Ainsi le *Psautier*, imprimé à Mayence en 1457, a été acheté par Louis XVIII, pour la Bibliothèque royale, 12 000 fr.; la *Bible* attribuée à Gutenberg s'est payée 2499 fr.; *Martial* (Venise, vers 1470) s'est vendu 1274 fr.; *César* (1469), 1362 fr.; *Aulu-Gelle* (Rome, 1469), 1760 fr.; *Pline* (Venise, vers 1469), 3000 fr.; *Tite-Live* (Rome, vers 1469), 21 672 fr.; *Boccace* (Venise, 1471), 56 974 fr. 60 c.

Cf. Corn. a Beughem : *Incunabula typographiæ* (Amsterdam, 1688, petit in-12); — Audiffredi : *Catalogus editionum seculi XV* (Rome, 1783, in-4); — Maittaire : *Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum* 1500 (La Haye, Amsterdam et Londres, 9 part. en 6 vol. in-4); — De la Serna Santander : *Dictionnaire bibliographique choisi du XVe siècle* (Bruxelles, 1805, 3 vol. in-8); — Lambinet : *Origine de l'imprimerie* (Paris, 1810, 2 vol. in-8); — Amati : *Manuale di bibliografia del secolo XV, ossia Notizia di tutti libri rari e preziosi*, etc. (Milan, 1854, in-8); — Gust. Brunet : *la France littéraire au XVe siècle, ou Catalogue raisonné des ouvrages impri-*

més en langue française jusqu'en l'an 1500 (Paris, 1865, in-8). — Voyez en outre les ouvrages indiqués à l'article IMPRIMERIE.

INDÉPENDANTE (REVUE). — Voyez REVUE.

INDEX, table, catalogue. Dans le sens de table, ce mot désigne la nomenclature alphabétique et analytique des noms propres mentionnés dans un ouvrage ou des matières dont il y est traité. Quand il s'agissait d'auteurs classiques, on relevait souvent dans la table tous les mots employés dans le volume, avec indication des pages où ils figuraient. L'usage des index, si précieux pour consulter un livre et y retrouver tout ce qu'il contient d'intéressant, est plus rare aujourd'hui qu'autrefois; mais il n'est pas, Dieu merci, tout à fait perdu. Nous citerons parmi les index modernes celui de *Port-Royal* de Sainte-Beuve, et surtout celui de *l'Histoire de France* de M. Henri Martin. Ce dernier occupe à lui seul un fort volume et forme un véritable dictionnaire de notre histoire nationale.

Dans le sens de catalogue, le mot *index* a pris une grande importance, à cause de celui qui a été dressé, au nom de l'orthodoxie catholique, des livres jugés contraires à la foi ou aux bonnes mœurs. L'Église a pratiqué de bonne heure l'usage d'interdire aux fidèles la lecture des écrits dont elle condamne les doctrines, et dont le plus souvent elle ordonnait la destruction. On la voit user de ces rigueurs contre les livres des païens, puis contre ceux des hérétiques. Les conciles du IVe siècle consacrent ces proscriptions contre Arius et un certain nombre d'auteurs. Pendant toute la durée du moyen âge, l'autorité se défend contre ses ennemis, quand elle n'a pas pu leur ôter la parole, en frappant leurs lecteurs de l'excommunication majeure et de ses terribles conséquences. Le réveil de l'esprit moderne ayant répandu le besoin de lire, au moment même où l'imprimerie offrait de nouveaux moyens de le satisfaire, les livres devinrent l'objet d'une plus active surveillance et d'une plus sévère prohibition. Charles-Quint donna l'exemple : par ses ordres, l'université de Louvain dressa, en 1515, une liste d'ouvrages réputés dangereux; plusieurs Etats catholiques firent de même. On a un catalogue des livres examinés et censurés par la Faculté de Paris, de l'année 1551 (in-8). Rome ne resta pas en arrière, et Paul IV chargea la congrégation du Saint-Office, en 1559, de dresser le premier index du saint-siége (Index auctorum et librorum qui ab Officio S. Inquisitionis caveri mandantur (Rome, 1559, in-4). Cette institution fut approuvée par le concile de Trente, et, pour la régulariser, Pie V fonda un conseil spécial chargé de tenir à jour la liste des écrits dont la lecture était défendue. Pour plusieurs, la prohibition était sans réserve et définitive ; pour quelques-uns, elle devait être levée après le retranchement ou la correction de certains passages. Il y a quelques années, suivant le voyageur Valery, les *Méditations* et presque tous les ouvrages de Descartes figuraient à l'index avec la formule *Donec corrigatur*, dont le bénéfice avait été également accordé au *Décaméron* de Boccace, sans que ni le philosophe spiritualiste ni le libre conteur en eussent profité. Des permissions pouvaient être accordées, sous le nom d'*indults*, à des hommes religieux et savants, de lire les ouvrages portés à l'index. Depuis son origine, l'institution n'a cessé de fonctionner, et de nos jours encore on apprend de temps en temps que la congrégation de l'Index a grossi de quelques ouvrages nouveaux ses tables d'inoffensive proscription.

Cf. F.-A. Zaccharia : *Storia polemica delle proibizioni de libri* (Rome, 1777, in-4) ; — G. Peignot : *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu, supprimés*, etc. (Paris, 1807, 2 vol. in-8) ; — Rich. Gibbing : *Préface* de la réimpression de l'*Index expurgatorius romain de* 1604 (Dublin, 1837, in-18) ; — Jos. Mendham : *Literary policy of the Church of Rome* (Londres, 3e édit., 1844, in-8) ; — *Index librorum prohibitorum... usque ad hunc diem* (Malines, 1852, in-12).

INDICA, ouvrage d'Arrien (voy. ce nom).

INDIENNES (LANGUES). On compte dans l'Inde ancienne diverses langues, dont le nombre s'est augmenté prodigieusement dans l'Inde moderne, comprenant : l'empire-anglo-indien, le royaume de Lahore ou la confédération des Seikho, les principautés de Sindhi, les royaumes de Syndhia et de Népal, les possessions des puissances européennes, le royaume des Maldives, plus une partie de l'Inde transgangétique. Les langues anciennes, dans un premier âge où leurs rapports nous échappent en grande partie, sont : l'idiome conjectural des *Aryas*, la langue *sanscrite*, l'un et l'autre importés par la conquête, et les *langues dravidiennes*, parlées par les indigènes avant l'arrivée des Aryas. Dans un deuxième âge, on trouve ces langues ainsi constituées : le sanscrit, comme langue religieuse et littéraire ; le *pracrit*, altération du sanscrit et langue vulgaire, et le *pali*, autre langue littéraire et religieuse à laquelle le bouddhisme a donné de l'importance. L'âge moderne des langues de l'Inde commence aux invasions musulmanes; de nombreuses langues se sont alors formées sous l'influence de l'idiome des envahisseurs, en conservant plus ou moins la marque de leur origine sanscrite ou pour mieux dire aryenne, ou leur caractère de langues dravidiennes. Ce sont : l'*hindoui*, l'*hindi*, l'*hindoustani* et ses dialectes (l'*ourdou*, le *dakni*, etc.), le *bengali* ou *gaur*, le *kawi*, le *mahratte*, le *pindjabi*, le *cingalais*, le *guzerate*, le *sindhi*, l'*orissa*, le *magudha*, le *boundelkhund*, le *cachemire*, le *koukouna*, le *moultani*, le *kahspoura*, l'*assam*, le *banga*, le *rossawan*, le *rooinga*, le *dogoura*, le *bikanir*, le *maraoua*, l'*houdouya-poura*, le *jouya-poura*, l'*arouti*, le *malwah*, le *nord-kochala*, l'*outch*, le *bohémien* ou *zingane*, le *koutch*, le *mithili*, les idiomes *malebar* (*malayala*, *tamoul*, *kanara* ou *karnatic*), le *télinga*, le *maldivien*, etc. (voy. les articles consacrés à chacune de ces langues — Voy. aussi INDO-EUROPÉENNES (Langues).

Cf. Klaproth : *Asia polyglotta* (Paris, 1823) ; — Adrien Balbi : *Atlas ethnographique* (Paris, 1826, in-folio).

INDIENS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE (LANGUES et LITTÉRATURE DES). On ne peut pas plus songer à classer les langues parlées par les indigènes de l'Amérique du Nord d'une façon systématique que les langues américaines (voy. ce mot) en général. En dehors de quelques groupes principaux, comme ceux des idiomes algonquins, iroquois et sioux, les autres langues sont entièrement différentes les unes des autres. Particulièrement, dans l'Ouest, celles en usage chez les Dacotas, les Pawnies, les Osages et chez presque toutes les tribus du Nouveau-Mexique, de la Haute-Californie, de l'Orégon, de la Colombie et des Montagnes-Rocheuses, sont inconnues aux autres peuplades même les plus voisines. Les Indiens expriment leurs idées selon qu'elles se présentent à leur esprit, par des mots qui le plus souvent répondent aux sons ou aux images des objets et qui comportent une constitution grammaticale très-élémentaire. Comme exemples de leurs onomatopées, on peut citer deux noms différents du cheval chez les Miamis, *Nakatakauskau*, et chez les Ogibways, *Papashigogounski* : expressions qui, dans la bouche des indigènes, rendent parfaitement le bruit du pas du quadrupède. Les noms d'hommes et de femmes sont emblématiques; ceux des premiers font allusion à un trait de courage, à un ornement héréditaire ou caractéristique ou aux qualités d'un animal : le loup trompeur, l'ours rouge, la main sanglante, le grand serpent, etc.

Les noms de femmes ont un sens poétique et gracieux : le bouton de rose, le saule pleureur, le cristal de roche, la biche qui nage, l'étoile polaire, la fontaine pure, etc. Les Indiens du Nord ont fait longtemps usage, pour fixer la pensée, d'un système graphique très-imparfait, se rattachant à l'hiéroglyphie, et qu'on a appelé la *pictographie*, système non moins primitif que les quippos, employés par les Indiens de l'Amérique méridionale.

Les Indiens en général ne sont pas indifférents au beau langage. Les Peaux-Rouges en particulier aiment les discours éloquents et, dans leurs assemblées, il n'est pas rare de rencontrer de véritables orateurs, portant la parole avec autorité et se faisant respectueusement écouter. Ils cultivent aussi la poésie ; ils improvisent, dans leurs réunions du soir, des vers qui se récitent sur une mélopée traînante et plaintive et auxquels les danses servent d'accompagnement. Dans leurs cérémonies religieuses, ils font entendre des chants qu'une action mimique explique et qui constituent presque des scènes dramatiques. Ils ont des chansons de chasse composées de phrases détachées et ayant trait aux animaux qu'on poursuit, aux succès de la journée, aux influences surnaturelles dont ils dépendent, aux augures tirés de la science magique. Les guerriers ont des chants moins incohérents et plus vigoureux : les uns servent à l'appel pour le combat; les autres se font entendre au moment d'un départ ou après la victoire. On en cite un d'une beauté énergique : le chant du retour du chef chippeway nommé Ouaoubogie, qui se trouve dans plusieurs ouvrages américains sur les Peaux-Rouges et que l'abbé Domenech a traduit en français. Les femmes, les mères, improvisent à leur tour, depuis les chansons du berceau jusqu'aux vers allégoriques qui doivent servir à l'éducation de leurs enfants. Elles se plaisent à raconter des fables, comme celles du *Milan et l'Aigle* contre les poltrons qui se vantent quand il n'y a pas de danger, de la *Mouche luisante*, etc. Schoolcraft a publié quelques spécimens de cette poésie naïve (*Kekenouïnn of the Midaouinn and Jesoukaouïnn;* Buffalo, 1851). Il a donné aussi dans le même ouvrage le chant mystique employé par les docteurs ottowas lors de la réception d'un candidat au grade de médecin : par médecine, les Indiens entendent toute la science, soit positive, soit occulte.

Cf. Schoolcraft : ouvrage cité ; — Emm. Domenech : *les Indiens de l'Amérique septentrionale*, dans la *Revue contemporaine* (15 octobre 1857) ; — H.-E. Ludevig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

INDIFFÉRENCE (ESSAI SUR L') EN MATIÈRE DE RELIGION, ouvrage de Lamennais : — Un *Traité contre l'Indifférence en religion*, par Pictet (voy. ces noms).

INDISCRET (L'), comédie de Voltaire (voy. ce nom).

INDJIDJIAN (le P. Luc), savant mékhitariste arménien, né à Constantinople en 1758, mort à Venise en 1833. Il a écrit en arménien des ouvrages précieux comme sources de renseignements, entre autres : *Description géographique de l'Arménie ancienne* (Venise, 1822, in-4), et *Antiquités historiques et géographiques de l'Arménie* (Venise, 1835, 3 vol. in-4) ; puis une *Description du Bosphore*, en vers.

INDO-EUROPÉENNES (LANGUES). On désigne aujourd'hui sous ce nom l'importante famille de langues que l'on a appelées d'abord indo-persanes, puis indo-germaniques. Une étude plus attentive des divers idiomes de l'Europe et leur comparaison avec la langue originaire de l'Inde dont le sanscrit est dérivé, a fait rentrer ces idiomes dans la famille définitivement constituée sous la dénomination d'indo-européenne. Charles Lassen leur a donné le nom de langues aryennes, que la science a aussi adopté. La langue védique est la souche commune de ces langues.

Les langues de la famille indo-européenne se répartissent en six groupes :

1° Les langues indiennes ou sanscritiques;

2° Les langues persanes, ou iraniennes et mieux éraniennes;

3° Les langues celtiques;

4° Les langues germaniques ;

5° Les langues slaves;

6° Les langues gréco-romaines ou thraco-pelasgiques.

1° Le groupe indien comprend le *sanscrit*, le *pracrit*, qui n'est pas une langue dérivée, mais une langue altérée, le *pali* dérivé du sanscrit, l'*hindoui*, l'*hindi*, l'*hindoustani*, le *bengali* et plusieurs autres dialectes parlés aujourd'hui dans la péninsule hindoustanique, et que nous avons déjà énumérés sous le nom de langues indiennes.

2° Le groupe des langues persanes est composé du *zend*, du *pehlvi* des Mèdes, de l'*arménien* et du *parsi*, qui a produit le *persan* moderne par son mélange avec l'arabe après la conquête musulmane.

3° Le groupe des langues celtiques a donné naissance à l'idiome des Cimbres ou Bretons, à celui des Gaulois ou Gaëls. Les langues celtiques ont été parlées dans l'ancienne Gaule et dans une portion considérable de la Grande-Bretagne. Aujourd'hui elles sont représentées par l'*erse* de l'Irlande, le *calédonien* des montagnes d'Écosse, l'un et l'autre se rattachant au gaélique; le *welsh* du pays de Galles et le *breizad* de la Basse-Bretagne se référant au cimbre ou au kimrique.

4° Les langues germaniques ont trois grandes divisions : le *gothique*, le *teutonique*, le *scandinave*. Le gothique est la plus ancienne forme connue de langue germanique. Les monuments que l'on possède permettent d'établir qu'il se rapproche beaucoup de la souche asiatique. Le teutonique (ou *deutsch*, autrefois *thiudisk*), que nous nommons en général l'*allemand*, a créé de nombreux idiomes : d'un côté dans les vastes plaines qui descendent vers la Baltique et la mer du Nord, le *bas-allemand* (ce mot est pris ici dans son acception la plus large), c'est-à-dire le *frison*, le *hollandais*, le *saxon*, l'*anglo-saxon*, etc.; de l'autre, dans les montagnes du sud, le *haut-allemand* avec ses trois âges d'*ancien-haut-allemand*, de *moyen-haut-allemand* et de *haut-allemand-moderne*. Du scandinave est issu l'ancien *nordique* et il est aujourd'hui représenté par trois grands dialectes : le *danois*, le *suédois* et l'*islandais*.

5° Le groupe des langues slaves comprend les langues des Slaves de l'est, du centre et de l'ouest Le *slavon* des Slaves de l'est est l'ancien *esclavon*, dont il n'est plus fait usage que dans la liturgie; le *grand russe*, le *petit russe*, le *serbe*, etc. Les Slaves du centre parlent le *courlandais*, le *letton* et le *lithuanien*, idiome qui établit le mieux la parenté des langues slaves avec la langue védique par le grand nombre de ses mots qui sont absolument identiques à leurs équivalents sanscrits. Le lithuanien a donné naissance à l'ancien *prussien*. Les Slaves de l'ouest parlent diverses langues, dont les plus importantes sont le *polonais*, le *venède* et le *bohême* ou *tchèque*.

6° On distingue dans le groupe gréco-romain trois branches : l'*hellénique*, l'*italique* et l'*albanais*. L'hellénique comprend le grec ancien avec ses quatre dialectes, dont le plus organique est le dialecte *éolien*, et le grec moderne ou *romaïque*, qui ne diffère pas essentiellement de l'ancien. Les idiomes primitifs de l'Italie, tels que l'*osque* et

l'*ombrien*, constituent avec le *latin* et ses dérivés la branche que l'on nomme italique. Le latin a produit les langues néo-latines, c'est-à-dire l'*italien*, le *provençal*, le *génois*, le *napolitain*, le *vénitien*, le *français*, le *portugais*, l'*espagnol*. Il faut ajouter à ces idiomes le *valaque*, qui n'est pas moins latin que le français. La langue albanaise, qui rappelle aussi les langues italiques, est parlée par les populations qui habitent la côte occidentale de la péninsule grecque.

L'unité radicale et l'identité originaire des langues de l'Europe et de l'Inde sont un grand fait acquis à la science philologique moderne, et l'on ne conteste plus aujourd'hui que toutes les langues indo-européennes n'aient au fond un même vocabulaire et une même grammaire. La raison historique de ce fait serait dans l'existence et la dispersion, trois mille ans avant l'ère chrétienne, suivant le calcul de M. Pictet, des peuples appelés Aryas, que l'on suppose avoir habité les régions situées entre l'Oxus au nord, l'Indus à l'est, la mer Caspienne à l'ouest, les frontières extrêmes de la Perse au sud, et qui furent plus tard la Bactriane des Grecs. Ce qui, selon Bopp, caractérise les langues indo-européennes, c'est qu'elles sont des langues à racines monosyllabiques capables d'être combinées entre elles, d'où naît un organisme, une grammaire. On ne peut pousser bien loin l'étude de ces langues sans la connaissance de l'idiome védique, à laquelle on arrive par celle du sanscrit.

La découverte des affinités de la langue sacrée des brahmanes avec le zend, le grec, le latin, le gothique et les autres langues énumérées ci-dessus date du milieu du XVIII[e] siècle. En 1767, le P. Cœurdoux, après un examen des idiomes des Hindous, des Grecs et des Latins, avait conclu à la parenté originaire de ces peuples et de leurs langues. William Jones, en 1786, avait déclaré en parlant de ces mêmes langues qu' « aucun philologue, après avoir examiné ces trois idiomes, ne pourrait s'empêcher de reconnaître qu'ils sont dérivés de quelque source commune, qui peut-être n'existe plus. » En 1798 et 1802, Jean-Philippe Wesdin, en religion Fra Paolino de San Bartolomeo, publia deux traités sur les rapports du sanscrit, du zend, des langues germaniques et du latin. Enfin François Bopp publia son livre fameux : *Du Système de conjugaison de la langue sanskrite, comparé à ceux des langues grecque, latine, persane et germanique* (Francfort-sur-le-Mein, 1816). On a célébré en 1866, à Berlin, le 50[e] anniversaire de la publication de ce livre, qui créait une science nouvelle. Il n'était que le prodrome d'une œuvre plus vaste, et, de 1833 à 1837, Bopp publia à Berlin sa *Grammaire comparative du sanskrit, du zend, du grec, du latin, du lithuanien, de l'esclavon, du gothique et du tudesque*. Les travaux de Benfey, de Kuhn, de Schleicher, et, chez nous, de M. Michel Bréal, de Fr. Baudry, etc., concoururent à généraliser cette étude si curieuse des langues européennes dans leurs rapports avec celles de l'Asie centrale.

Cf. Outre les ouvrages spéciaux relatifs aux langues et groupes de langues ci-dessus mentionnés : Adelung : *Mithridates* (Berlin, 1806-17, 4 vol. in-8) ; — J.-S. Vater : *Tableau comparatif des grammaires des langues de l'Europe et de l'Asie* (Halle, 1822) ; — Alex. Murray : *History of the european languages, or Researches into the affinities of the Teutonic, Greek, Celtic, Slavonic and Indian nations* (Edimbourg, 1823, 2 vol. in-8) ; — Eichhoff : *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde* (Paris, 1836, in-4) ; — C. Schœbel : *Analogies constitutives de la langue allemande avec le grec et le latin expliquées par le sanscrit* (Ibid., 1846, in-8) ; — Chavée : *Lexicologie indo-européenne* (Ibid., 1849, in-8) ; — Ad. Pictet : *les Origines indo-européennes, ou les Aryas primitifs* (Genève et Paris, 1856 et 1863, 2 vol. gr. in-8) ; — Fr. Bopp : *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, trad. sur la 2[e] édit. allemande par M. Michel Bréal (Paris, 1866 et suiv., 3 vol. gr. in-8) ; — F. Baudry : *Grammaire comparée des langues classiques* (Ibid., 1868, t. I, in-8).

INÈS DE CASTRO, tragédie de La Motte (voy. ce nom).

INFLEXION. — Voyez FLEXIONNELLES (Langues).

INFLUENCE DES ASTRES (L'), poëme de Manethon ; — DE L'INFLUENCE DES FEMMES SUR LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, ouvrage de M[me] de Genlis (voy. ces noms).

INFORTUNES AMOUREUSES (LES), ouvrage de Parthenius (voy. ce nom).

INGEGNERI (Angiolo), poëte et littérateur italien, né à Venise vers 1550, mort vers 1613. Il fut secrétaire du cardinal Aldobrandini, et se lia avec le Tasse. Il a donné deux éditions de la *Jérusalem délivrée*. On a de lui : *Poesie scritte in dialetto veneziano* (Venise, 1616) ; *Tomyris*, tragédie (Naples, 1607), et une traduction en vers du *Remède d'amour* d'Ovide (1576, in-4).

Cf. Ginguené : *Hist. littéraire d'Italie*, t. VI.

INGÉNU (L'), roman de Voltaire (voy. ce nom).

INGÉNUE, l'un des rôles de théâtre, particulier à la comédie. Molière en a donné, dans son Agnès de l'*Ecole des Femmes*, le type le plus complet. Agnès fut créée par M[lle] Debry. M[lles] Gaussin, Mars, Plessy, etc., ont depuis tenu avec le plus de succès l'emploi des ingénues à la Comédie-Française.

INGHIRAMI (Tomas), écrivain latin de la Renaissance, né à Volterra (Toscane) en 1470, mort à Rome en 1516. Il eut une renommée extraordinaire parmi les poëtes et orateurs latins de l'Italie moderne ; Erasme l'appelait le Cicéron de son temps. On l'avait surnommé *Fedra*, parce que ses premiers succès dataient d'une représentation de l'*Hippolyte* de Sénèque, où il avait joué le rôle de Phèdre. Il devint conservateur de la Bibliothèque du Vatican et gardien des archives secrètes du château Saint-Ange. L'empereur Maximilien lui décerna la couronne de poëte lauréat et le fit comte palatin. Les ouvrages d'Inghirami n'ont jamais été publiés, et l'on présume qu'ils sont perdus. Il n'en reste que les titres : *Abrégé de l'histoire romaine ; Apologie de Cicéron contre ses détracteurs ; Notes sur les comédies de Plaute ; Commentaire sur l'art poétique d'Horace*. Cinq discours de lui, élégants et médiocres, ont été insérés par Galletti dans les *Anecdota romana* d'Amaduzzi.

Cf. *Elogio d'Inghirami*, dans le t. III des *Aneddoti d'Amaduzzi*.

INGHIRAMI (Curzio), archéologue italien de la même famille que le précédent, né à Volterra en 1614, mort en 1645. Il se rendit célèbre autrefois par une audacieuse supercherie. Il annonça et publia, sous le titre de *Etruscarum antiquitatum fragmenta*, etc. (Francfort, 1637, in-folio, avec figures), une prétendue découverte de monuments historiques qui devait changer toutes les idées reçues sur les origines de Rome, et dont une vive polémique mit à nu la fausseté.

Cf. *Animadversiones in antiquitatum etruscarum fragmenta* (Paris, 1648, in-4).

INGULF ou **INGULPHUS**, pseudo-chroniqueur anglais, né vers 1030, mort en 1109. Orderic Vital le mentionne comme scribe ou secrétaire de Guillaume le Conquérant, qui lui donna l'abbaye de Croyland, dans le comté de Lincoln. Il existe sous son nom une *Histoire du monastère* de Croyland qui forme, à quelques égards, une chronique de la conquête de l'Angleterre par les Normands. C'est là que se trouve l'idée, admise légèrement par quelques auteurs modernes, que Guillaume agit avec le dessein de déraciner la nationalité anglaise, les lois anglaises, la langue anglaise

L'*Historia monasterii Croylandensis* fut publiée pour la première fois dans les *Rerum anglicarum Scriptores* de Savile (Londres, 1596) et, d'une manière plus complète, dans les *Rerum anglicarum Scriptores* de Gale (Oxford, 1684). H. Warton, sir Francis Palgrave et quelques autres critiques ont établi que cette chronique est apocryphe; mais on ne s'accorde pas sur la date de la fabrication de ce faux document, qui ne paraît pas remonter plus haut que le xv^e siècle.

Cf. Fr. Palgrave, dans le *Quarterly Review*, juin 1826.

INNOCENT III (Lothaire CONTI, pape sous le nom d'), né à Rome vers 1160, mort à Pérouse le 16 juillet 1216. Il fut élevé au pontificat en 1198 et intervint avec une grande autorité dans les affaires politiques et religieuses de l'Italie, de l'Allemagne et surtout de la France et de l'Angleterre, à propos des démêlés entre Philippe-Auguste et Jean-sans-Terre. Ses ouvrages, qui ont été recueillis plusieurs fois (Cologne, 1552, 1575; Venise, 1578), comprennent surtout une intéressante collection de *Lettres* éditées par Baluze (Epistolarum libri XI; 1682, 2 vol. in-fol.) et complétées par Bréquigny et Laporte du Theil (1791, 2 vol. in-fol.), puis des discours et homélies, des traités de morale, de controverse, etc.

Cf. Fréd. Hurter : *Geschichte Innocenz III* (2^e édit., Hambourg, 1836-42, 4 vol. in-8), trad. en franç. par Saint-Chéron et Haiber (Paris, 1838-43, 4 vol.); — Artaud de Montor : *Hist. des souverains pontifes*, t. II.

INNOCENT V (Pierre de Champagni, pape), né à Moustier (Savoie) en 1225, mort à Rome le 22 juin 1276. Archevêque de Lyon en 1272, il n'occupa que quatre mois le Saint-Siége. De l'ordre des Dominicains, il avait succédé à saint Thomas dans la chaire de théologie de Paris, et avait mérité le surnom de *Famosissimus doctor*. Il a laissé divers Traités de philosophie péripatéticienne, des Commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament et *Super IV libros sententiarum*, des Lettres, etc.

Cf. Quetif : *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. I; — B. Guidonis : *Vita Innocentis papæ V*, dans le recueil de Muratori, t. III.

INNOCENT MALHEUREUX (L'), tragédie de Grenailles (voy. ce nom).

INSCHA, c'est-à-dire *production*, genre d'écrits très en faveur dans la littérature hindoustanie. Ce sont des recueils de Lettres choisies, formant ce que nous appelons en France un « Trésor épistolaire ». De nombreux vers, originaux ou cités, émaillent ces compositions, dans lesquelles les écrivains orientaux se livrent sans mesure à leur goût pour les métaphores.

INSCRIPTION (en latin, *inscriptio*, de *in* et *scribere*; en grec ἐπιγραφή, ἐπίγραμμα, de ἐπὶ, sur, et γράφειν, écrire), texte gravé, peint ou écrit sur la partie extérieure d'un monument, d'une statue, d'une médaille, d'un meuble ou objet quelconque. Suivant les cas, l'inscription prend des noms particuliers : sur un tombeau, celui d'épitaphe; en tête d'un livre, celui d'épigraphe. On a appelé épigraphie la science qui a pour objet la connaissance des inscriptions, leur déchiffrement et leur interprétation. Cette science, longtemps inconnue ou méconnue, a pris une grande importance chez les modernes et fourni d'abondantes lumières à l'histoire. Elle nous éclaire également sur la vie publique et la vie privée, sur les institutions, les lois, les mœurs et les usages domestiques. Tantôt elle sert à contrôler le témoignage des historiens; elle le confirme ou le rectifie; tantôt elle comble les lacunes de leurs récits et fournit des notions sur des peuples qui, sans elle, nous seraient presque inconnus. Elle remplit surtout le premier rôle pour l'antiquité grecque et romaine, que nos érudits regardèrent si longtemps comme la seule antiquité. Appliquée aux monuments écrits de nations qui n'avaient pas, pour nous, d'autre histoire ou d'autre littérature, comme les Phéniciens, les Assyriens, les Égyptiens, les Scandinaves, les populations primitives du Nouveau-Monde, l'épigraphie a été presque une révélation; elle a reconstruit leur alphabet, leur langue, et fait entrevoir leurs mœurs et leur civilisation. Tels furent, à divers degrés, les résultats des travaux particuliers entrepris sur l'écriture cunéiforme, sur les hiéroglyphes, les runes, la pictographie, etc., et que nous mentionnons à leur place. Pour l'épigraphie grecque et romaine que les Allemands revendiquent comme leur domaine propre, quoique les Hollandais, les Italiens, les Français l'aient aussi cultivée avec gloire, il faudrait citer, pour les œuvres qu'ils rappellent, les noms de Gruter, de Scaliger, de Grævius, de Burmann, de Muratori, de Donat, de Rossi, de Borghesi, d'Orelli, de Bœckh, de Franz, de Mommsen, de Champollion-Figeac, de Letronne, de Ph. Lebas, de Léon Renier, etc.

On appelle *style lapidaire* celui qui convient aux inscriptions qui, gravées sur la pierre, le marbre ou sur le métal, sont nécessairement courtes. La première qualité d'un tel style est la concision, qui ne doit jamais exclure la clarté et qui, au besoin, se concilie avec l'élégance. Souvent le texte s'est écrit en abrégé au moyen de signes ou suppressions de lettres (voy. ABRÉVIATIONS). Les modernes ont, en général, adopté pour leurs inscriptions la langue latine, parce qu'elle paraît se prêter mieux que toute autre aux qualités du style lapidaire. Il est étrange toutefois qu'un peuple consigne sur ses monuments les souvenirs de sa propre histoire dans une autre langue que la sienne; souvent même, comme plusieurs monuments de Paris le prouvent, nos savants rédacteurs officiels d'inscriptions ont dénaturé à plaisir, dans un latin de convention, les noms et les faits, pour leur donner un air pseudo-antique qui est un premier contre sens. — Parmi les inscriptions ou épigrammes des anciens, il en est de spécialement littéraires, rédigées en vers, et dont il a été formé de bonne heure des recueils sous le nom d'*anthologies* (voy. ce mot).

Cf. J.-B. Ferreti : *Musæ lapidariæ antiquorum* (Vérone, 1673, in-fol.); — Marcelli : *De Stilo inscriptionum latinarum libri III* (Rome, 1780, in-4); — U.-F. Kopp : *De Varia ratione inscriptiones interpretandi obscuras* (Francfort-s.-le-Mein, 1827, in-8); — J. Franz : *Elementa epigraphices græcæ* (Berlin, 1839, in-4); — Otto Jahn : *Specimen epigraphicum* (Kiel, 1841); — l'abbé Texier : *Manuel d'épigraphie* (Limoges, 1851, gr. in-8); — L. Renier : *Mélanges d'épigraphie* (Paris, 1854, gr. in-8); — C. Zell : *Handbuch der rœm. Epigraphik* (Heidelberg, 1857, in-8); — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, 5^e édit., t. VI, col. 1708 et suiv.

INSCRIPTIONS (ACADÉMIE DES) ET BELLES-LETTRES. — Voyez ACADÉMIE.

INSPIRATION. Ce mot, qui désigne, dans l'ordre théologique, une action immédiate et surnaturelle de l'esprit divin sur des hommes parlant ou agissant au nom de Dieu, a longtemps exprimé en littérature une certaine exaltation de l'âme rapportée également à une influence surhumaine. Le mot enthousiasme rappelle par son étymologie même (ἐν, θεὸς), l'origine céleste attribuée aux mouvements impétueux qui président aux créations de la poésie ou de l'art. L'inspiration, propre au génie, est considérée, ainsi que celui-ci, comme un don de la nature, et qui ne s'acquiert pas; mais le travail la féconde et le goût la règle et la modère (voy GÉNIE).

Cette heureuse influence se manifeste quelquefois par des traits, des beautés de détail : il y a des mots, des vers d'inspiration, et, ce qu'il y a de curieux, ils se rencontrent parfois dans des ouvrages d'ailleurs médiocres. Elle s'applique sur-

tout à la conception première d'une œuvre, à l'invention. Un sujet ou la manière de le comprendre apparaît soudain à l'auteur, étonné lui-même des lumières qui l'inondent et des sentiments qui le transportent. Dans cet état, un poëme, une tragédie, un discours, se conçoivent, se disposent, s'ébauchent, ou même, sauf les retouches, s'exécutent avec une rapidité qui confond. Tous les écrivains créateurs ont éprouvé plus d'une fois ce phénomène. Voltaire, qui a composé ses meilleures pièces en quelques jours, écrivait à l'un de ses confrères, Chabanon, moins familier que lui avec le souffle inspirateur : « Vous ferez votre tragédie quand votre enthousiasme vous commandera; car vous savez qu'il faut recevoir l'inspiration et ne la jamais chercher. » Il y a sans doute à rabattre de ce dernier conseil; car, si les grandes et belles idées viennent parfois d'elles-mêmes, il faut souvent aussi aller au-devant d'elles, et on ne les trouve sans les chercher qu'après les avoir longtemps cherchées sans les trouver. Il en est des inspirations littéraires comme de ces découvertes scientifiques qu'on attribue à d'heureux hasards. On dit que Newton a saisi le principe de la gravitation universelle en voyant tomber une pomme; ces sortes d'illuminations soudaines n'arrivent au penseur, à l'écrivain, comme au savant, qu'autant que l'esprit s'est rempli de son sujet, comme l'avait fait Newton, « en y songeant toujours. »

INSTITUT DE FRANCE. Parmi les cinq classes qui composent aujourd'hui l'Institut, deux intéressent particulièrement l'histoire des lettres, ce sont l'Académie française et l'Académie des inscriptions et belles-lettres (voy. ces mots).

INSTITUTION, titre d'ouvrages. Il faut citer en première ligne, pour l'importance, les *Institutions oratoires* ou *De Institutione oratoria libri XII* de Quintilien; le *De Institutione divinarum litterarum* de Cassiodore et l'*Institution chrétienne* de Calvin (voy. ces noms). — Le plus ordinairement, le titre a été donné à des ouvrages théologiques élémentaires, par exemple : *Institutiones theologicæ* de P. Collet (Paris, 1757, 7 vol. in-12) et *Institutiones theologicæ ad usum scholarum* de Vallat (Lyon, 1780, 6 vol. in-12). — Le mot *institution*, comme titre de livre, signifie aussi cette partie de l'éducation dont J.-J. Rousseau a dit : « L'éducation, l'*institution*, l'instruction, sont trois choses aussi différentes que la gouvernante, le précepteur et le maître. » C'est dans ce sens que Duguet a écrit l'*Institution d'un prince, ou Traité des qualités, des vertus, des devoirs d'un souverain* (Lyon, 1729, 4 vol. in-12).

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

INSTRUCTION. On donne, dans l'Eglise, le nom d'instruction à un discours simple et de peu d'étendue sur des matières religieuses. C'est une sorte d'allocution. Point de dogme, morale, liturgie, pratique des sacrements, explication de l'Ecriture, tout peut être traité dans l'instruction. On a les *Instructions théologiques et morales sur le Symbole*, par Nicole; les *Instructions sur le Rituel*, par le cardinal de La Luzerne; les *Instructions pour les fêtes de l'année, l'Avent, le Carême, le Temps pascal*, etc., par Mérault; les *Instructions morales sur la doctrine chrétienne*, par Bressanvido, traduites de l'italien par Pétigny, etc. — L'instruction adressée aux fidèles par un évêque prend le nom d'*Instruction pastorale*.

INSURRECTION (L'), poëme de Barthélemy et Méry (voy. ces noms).

INTÉRÊT. Indépendamment de ses différents sens dans l'ordre moral et économique, ce mot désigne en littérature le sentiment d'attention curieuse et empressée qu'un ouvrage excite chez ceux auxquels il s'adresse. Un livre, une pièce de théâtre, un discours, peuvent également intéresser le lecteur, le spectateur, l'auditeur, c'est-à-dire les tenir attentifs et en haleine du début à la fin. L'intérêt naît tantôt du sujet, tantôt de la manière dont il est traité, et, dans ce dernier cas, plusieurs causes y contribuent dans une mesure différente : la composition générale, la distribution des parties, le soin des détails ou le mérite du style. C'est surtout par les qualités de l'ensemble, par l'enchaînement des faits, le développement des caractères, la puissance des émotions, que l'auteur s'empare des esprits, les attache à son œuvre et les emporte, curieux et émus, au but qu'il s'est proposé. Les Grecs, dans leur idiome coloré, appelaient « conducteurs des âmes, ψυχαγωγικὰ, » ces poëmes attrayants, entraînants, persuasifs, conformes au précepte d'Horace (*Ad Pisones*, v. 99) :

> Non satis est pulchra esse poemata, dulcia sunto,
> Et, quocunque volent, animum auditoris agunto.

La première condition de l'intérêt est l'unité, qui n'exclut pas toutefois la diversité, la multiplicité même des personnages, des sentiments, des situations, des ressorts. Mais un intérêt principal doit dominer l'œuvre entière et aller en grandissant à travers ses contrastes ou ses harmonies. L'éclat ou le charme de quelques parties sont pour peu de chose dans cet effet et n'empêchent pas une œuvre d'être traînante, monotone ou ennuyeuse : le dilettantisme littéraire s'arrête à la perfection de la forme, l'attention passionnée de la foule se prend à l'intérêt de l'ensemble.

Cf. Marmontel : *Eléments de littérature;* — Diderot : *De la Poésie dramatique*, ch. XI.

INTERMÈDE, nom donné aux danses, couplets, chœurs de musique, etc., placés entre les actes d'un ouvrage dramatique, en vue d'abréger pour les spectateurs la longueur de l'entr'acte. Dans le théâtre antique, les diverses parties d'une pièce furent coupées par des chœurs : c'était un intermède naturel, car il s'inspirait de la situation dramatique et faisait en quelque sorte partie de l'œuvre. Chez nous, les chœurs d'*Athalie* et d'*Esther* sont des modèles d'intermèdes classiques. Lors du réveil du théâtre littéraire en France, bien qu'il n'y eût à la fin de chaque acte ni changements de décors pour la scène, ni changement de costume pour les acteurs, on observait cependant les entr'actes. Ils furent remplis d'abord par des chœurs. Jodelle, à l'imitation des anciens, en plaça dans ses pièces, et son exemple fut suivi jusqu'en 1630. A cette époque, un orchestre de musiciens remplaça les chanteurs et une symphonie servit d'intermède.

On a employé également, comme intermèdes, de véritables drames comiques qui, intercalés entre les actes d'une comédie ou d'un opéra, pour reposer l'esprit du spectateur, avaient le grave défaut de suspendre l'action et de diviser l'intérêt. Molière plaça des intermèdes dans celles de ses comédies jouées d'abord à la cour. On en a conservé quelques-uns : ceux du *Bourgeois gentilhomme* et du *Malade imaginaire*. Les intermèdes de Dancourt et de Dufresny sont cités pour leur bon comique. On a aussi essayé de remplir les entr'actes par des scènes mimées devant servir de complément à l'action. Ainsi Beaumarchais, dans son *Eugénie*, se conformant aux préceptes de Diderot sur ce point, a tracé des « jeux d'entr'acte » qu'il explique ainsi : « L'action théâtrale ne se reposant jamais, j'ai pensé qu'on pourrait essayer de lier un acte à celui qui le suit par une action pantomime qui soutiendrait, sans la fatiguer, l'attention des spectateurs, et indiquerait ce qui se passe derrière la scène pendant l'entr'acte. » Mais les comédiens français n'osèrent pas adopter cette

innovation. Au siècle dernier, on appela encore intermèdes de petits opéras en un acte, tels que *la Servante maîtresse* de Pergolèse, *le Devin de village* de J.-J. Rousseau, etc. C'était un subterfuge de la part de l'Académie royale de musique pour donner accès sur sa scène sévère à des œuvres lyriques du rang inférieur de l'opéra comique.

INTERPOLATION (du latin, *inter*, entre, et *polare*, retourner). Ce mot désigne à la fois l'action d'insérer dans le texte d'un livre un passage qui n'en fait pas partie et le passage inséré lui-même. Les interpolations ont deux causes : la fraude et l'ignorance. Cette dernière a conduit surtout à intercaler dans le texte des explications, des éclaircissements qui avaient été d'abord écrits, sous le nom de gloses, en marge des manuscrits. Tantôt on substitua au mot jugé obscur la définition donnée par le commentateur, tantôt on laissa subsister à côté l'un de l'autre le mot et la note explicative. Les critiques modernes, à partir du XVI^e siècle, s'efforcèrent d'expurger les textes ainsi corrompus par la maladresse des copistes. Ceux qui joignirent le goût à l'érudition n'eurent pas de peine à dégager la langue d'un bon écrivain des paraphrases ou des commentaires parasites et souvent barbares; mais quand le mot n'avait pas été maintenu à côté de sa définition, il fut difficile de le retrouver, et l'incertitude de plus d'un texte classique vint de la nécessité de le restituer par conjecture.

Ce n'est peut-être pas à l'ignorance, mais ce n'est pas non plus à la fraude, c'est à l'insouciance de l'authenticité des textes qu'il faut attribuer l'altération perpétuelle des ouvrages qui, avant l'invention ou l'usage de l'écriture, se transmirent de bouche en bouche, conservés par la mémoire. Tel dut être le sort des poëmes homériques et de ceux de toutes les périodes analogues de civilisation. Divisées en rhapsodies, l'*Iliade* et l'*Odyssée* se récitaient par épisodes, par fragments : il dut se faire tantôt des transitions entre les morceaux, tantôt des débuts ou des conclusions, sans compter les substitutions amenées par les défaillances de la mémoire et la facilité de l'improvisation dans une langue si harmonieuse et si souple. Lorsque les œuvres rapportées à Homère furent enfin confiées à l'écriture, ce fut le travail des diascévastes de marquer au passage les vers qui n'avaient pas le droit d'en faire partie et de les en expulser avec rigueur. Aristarque, le dernier chez les anciens, exerça avec autorité cette œuvre d'élimination que les critiques modernes, en Allemagne, ont cru être en mesure de recommencer.

Les interpolations de la fraude sont moins nombreuses que celles de l'ignorance; elles ont fait moins de tort littéraire, mais plusieurs offrent un intérêt historique par les atteintes portées à la vérité. C'est ordinairement l'intérêt religieux qui, après avoir inspiré tant d'ouvrages entièrement apocryphes, a porté à introduire dans les livres authentiques des passages qu'on pût invoquer comme des arguments. Dans les premières discussions entre les chrétiens et les païens, ceux-ci reprochent vivement à leurs adversaires d'avoir intercalé dans le recueil des oracles de la Sibylle des prédictions relatives à l'Église, dont les Pères du II^e et III^e siècle tirent en effet parti, et qui firent mettre, jusque dans les temps modernes, les prophétesses du paganisme à côté des prophètes juifs, parmi les témoins de la foi chrétienne. Une interpolation célèbre et où la fraude est manifeste, est le passage relatif à Jésus-Christ, inséré dans les *Antiquités judaïques* de l'historien Josephe, en contradiction ouverte avec la vie de l'auteur et l'esprit de tout l'ouvrage (liv. XVIII, chap. IV). Joseph de Maistre, dans le livre *Du Pape*, plaide, en faveur de ces sortes de falsifications, ce qu'on peut appeler les circonstances atténuantes, en des termes qui prouvent combien elles ont dû être continuelles : « De ce vague qui régnait dans les signes cursifs, dit-il, ainsi que du défaut de morale et de délicatesse sur le respect dû aux écritures, naissait une immense facilité et par conséquent une immense tentation de falsifier les écritures, et cette facilité était portée au comble par le matériel même de l'écriture; car si l'on écrivait sur la peau, *in membranis*, c'était pis encore, tant il était aisé de ratisser et d'effacer. »

Il y avait aussi des interpolations frauduleuses par bonne intention, par économie. Voici comment Bayle les expose. « Comme, avant l'invention de l'imprimerie, il fallait beaucoup de temps pour préparer des exemplaires et que les livres étaient fort chers, on ménageait le temps des copistes, et la bourse des acheteurs autant qu'on pouvait; et ainsi, en faveur de plusieurs personnes, on faisait en sorte qu'une chronique tînt lieu de deux et de trois, et pour cette fin, au lieu d'en copier plusieurs, on ajoutait à l'une ce que les autres avaient de particulier et de plus insigne. » Qu'on s'étonne, après cela, des altérations que la transcription manuscrite faisait subir aux ouvrages et de la confusion que les interpolations, en particulier, jetèrent dans les sources mêmes de l'histoire.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*, art. POLONUS; — L. de Burigny : *Mémoire sur les livres apocryphes*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. XXVIII; — Schœll : *Hist. de la littérature grecque sacrée*; — Alfr. Maury : *Essai sur les légendes pieuses* (Paris, 1843, in-8); — Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires* et *Curiosités bibliographiques*.

INTERPRÉTATION. — Voyez EXÉGÈSE, HERMÉNEUTIQUE et TRADUCTION.

INTERROGATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

INTORCETTA (Prosper), savant sinologue italien, né à Piazza (Sicile) en 1625, mort missionnaire en Chine vers 1696. Il est l'auteur de plusieurs travaux importants sur ce pays : *Compendiosa narrazione dello stato della missione cinese*, de 1615 à 1669 (Rome, 1671, in-8); *Testimonium de cultu sinensi* (Lyon, 1700, in-8). Il prit une part importante aux travaux de la mission des Jésuites en Chine, surtout à la publication du précieux recueil latin intitulé : *Sinarum scientia politico-moralis* (Canton, 1667; Goa, 1669, in-fol.)

Cf. Abel Rémusat : *Nouv. mélanges asiatiques*, t. II.

INTRIGUE. La forme primitive de ce mot et son étymologie expliquent son sens en littérature. On a dit longtemps au XVII^e siècle *intrique* :

> ...Mais enfin ces pratiques
> Vous peuvent engager en de fâcheux intriques,

avait écrit Corneille dans *le Menteur* (I, VI). C'était la forme latine, *intricare*, dont on trouve la trace dans *inextricable*, et le sens est celui de complication, embrouillement, imbroglio. L'intrigue est donc la combinaison des circonstances et des incidents qui forment le nœud même de l'action, qui la suspendent et menacent de l'arrêter ou de la détourner du but marqué, jusqu'à ce que le dénoûment l'y ramène d'une façon inattendue et la précipite. L'intrigue éveille la curiosité du lecteur ou du spectateur et la tient en haleine; elle la trompe, elle l'irrite pour mieux la satisfaire; elle oppose et met en lutte les événements, les intérêts, les situations, et enveloppe leur mêlée d'une obscurité savante d'où se dégagera plus tard la lumière. Il y a deux sortes d'intrigues : l'une, toute superficielle, fait venir les difficultés qui entravent l'action, d'événements fortuits accumulés à plaisir par l'imagination de l'auteur; l'autre, plus savante, fait naître les obstacles des passions mises en jeu,

du développement naturel ou des contrastes des caractères.

L'intrigue est une des parties essentielles de toute composition littéraire ayant pour objet le récit ou la mise en scène d'une action, c'est-à-dire du poëme narratif et du roman, aussi bien que des ouvrages dramatiques. C'est dans ces derniers pourtant qu'on la considère volontiers. Elle est si bien à sa place dans la comédie qu'elle suffit à former un de ses genres, la comédie d'intrigue. Si elle n'a pas la même importance dans les comédies de mœurs et de caractère, elle ne leur est pas moins, à un certain degré, indispensable. Sans elle, la tragédie se réduirait à la peinture d'une situation, et le drame ne serait qu'une suite de tableaux et de scènes sans intérêt dramatique, de même que, sans elle, un poëme narratif ne serait qu'une suite décousue d'épisodes. En nouant toutes les parties d'un ouvrage, l'intrigue lui donne l'unité et la vie, et contribue plus peut-être que la perfection de l'exécution et du style à captiver le spectateur ou le lecteur.

L'art de préparer, de nouer et de dénouer l'intrigue, d'en mêler et démêler tous les fils est donc un élément important de l'art dramatique; il éclate dans l'exposition, la suite des péripéties et le dénoûment (voy. ces mots). Mais il y a des ressorts artificiels que l'intrigue fait jouer et qu'on doit se garder de laisser trop apercevoir: ils servent à préparer les revirements de l'action; et les expliquent quand ils se produisent, plus ou moins inattendus. Une lettre écrite et qui se trompe d'adresse, un gage de souvenir, une trace de passage, un détail d'une rencontre, tout objet matériel servant à une reconnaissance ou à une confusion de personne, sont des moyens banals d'intrigue dont il faut se servir avec discrétion. On les appelle, en argot de théâtre, des *ficelles*, par allusion aux fils trop visibles qui font mouvoir les marionnettes. Cependant quelques auteurs semblent mettre leur honneur à rajeunir ces artifices, en les noyant dans des complications propres à mettre en défaut la perspicacité du spectateur. Leur œuvre est toute une énigme. La première manière de Corneille fournit des exemples de ces pièces embrouillées qui se refusent à l'analyse, sous la plume même de leur auteur. Beaumarchais s'est plu dans ces incidents savamment préparés qui mettent les personnages dans l'embarras ou les en font sortir. De nos jours, le vaudeville et la comédie ont porté au dernier point, avec Scribe et M. Sardou, la science des ruses et manéges dramatiques. En général, l'habileté à conduire l'intrigue n'est pas en raison directe de l'art de creuser les situations et de développer les caractères. L'une vise à l'amusement, l'autre tend aux impressions durables et profondes. Dans les spectacles grecs, l'intrigue de la tragédie et de la comédie était également simple, et les époques classiques ont suivi les mêmes traditions. La sobriété de l'action, des effets et des moyens est partout la loi de la première maturité de l'art.

Cf. P. Corneille : *Discours sur la poésie dramatique;* — Marmontel : *Eléments de littérature.*

INTRIGUE ET AMOUR, tragédie bourgeoise de Schiller; — L'INTRIGUE ÉPISTOLAIRE, comédie de Fabre d'Eglantine (voy. ces noms).

INTRODUCTION, discours préliminaire placé en tête d'un ouvrage. L'introduction diffère de la préface, de l'avant-propos et du préambule, en ce qu'elle est susceptible de prendre de grands développements, et de renfermer des considérations générales qui dominent le livre entier, en éclairent les principes ou en étendent les conclusions. — Il y a des introductions qui, considérées isolément, forment un ouvrage entier. Telle est l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales; telle est celle de la *Théodicée* de Leibniz, sous le titre de *Discours de la conformité de la raison et de la foi;* celle de l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire, portant le titre de *Philosophie de l'histoire*; celle de l'*Encyclopédie*, sous le titre de *Discours préliminaire*, par D'Alembert; celle de l'*Histoire de la civilisation en Europe* qui précède l'*Histoire de Charles-Quint* de Robertson, ou encore, l'*Introduction aux travaux scientifiques du XIX° siècle*, de Saint-Simon et l'*Introduzione allo studio della filosofia* de V. Gioberti.

INVEGES (Agostino), historien italien, né à Sciacca (Sicile) en 1594, mort à Palerme en 1677. Il entra chez les Jésuites, professa la philosophie, puis passa dans le clergé séculier. On a de lui une *Historia sacra paradisi terrestris* (Palerme, 1651, in-4), ouvrage d'une philosophie de fantaisie, et des travaux d'histoire : *Annali della cita di Palermo* (Ibid., 1649, 1651, 3 vol. in-folio); *la Carthagine siciliana* (Ibid., 1650, 1661, in-4), livre rare et curieux; *Ad Annales siculos prœliminaris apparatus* (Ibid., 1709, in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XI; — Mongitore : *Bibliotheca sicula*, t. I.

INVENTION. C'est, dans tous les genres littéraires, la partie de l'art qui consiste à trouver le fond, les détails ou les ornements du sujet que l'on veut traiter Dans la rhétorique, dont elle est la première partie, l'invention a pour objet de réunir les moyens de convaincre et de persuader. Ces moyens sont, d'après les anciens rhéteurs : les *Preuves*, qui instruisent l'auditeur et démontrent la vérité de ce qu'on veut établir; les *Mœurs*, par lesquelles on plaît à l'auditeur et l'on gagne sa bienveillance; les *Passions*, par lesquelles on touche et l'on émeut (voy. PREUVES, MŒURS et PASSIONS) André Chénier a écrit un poëme, *l'Invention.*

Cf. Outre les divers Cours et Traités de rhétorique : Cicéron : *De Inventione rhetorica*, libri II; — Ch. Benoît : *Essai historique sur les premiers manuels d'invention oratoire*, thèse (Paris, 1846, in-8); — Edm. Arnould : *De l'Invention originale* (Paris, 1849, in-8).

INVERSION. — Voyez LANGUE.

INVOCATION, sorte de prière adressée par le poëte, au début de son œuvre, à la muse, à un dieu, à un génie, pour leur demander de guider et soutenir son inspiration. L'*Iliade* et l'*Odyssée* en donnent un double exemple. Le poëte prie la muse de dire elle-même la funeste colère d'Achille et les longs voyages d'Ulysse. Horace loue beaucoup la simplicité du début que forme cette invocation. Virgile, dans l'*Énéide*, appelle aussi la muse, à l'exemple d'Homère; dans les *Géorgiques*, il implore Bacchus, Cérès, Neptune et tous les dieux champêtres dont il va dire les bienfaits. Lucrèce, au début de son poëme de *la Nature*, s'adresse à la Volupté, mère des Romains, sous le nom de Vénus, et souveraine de la vie, sans compter, à mesure qu'il avance, ses invocations au génie d'Epicure, lumière de l'humanité. Ovide commence les *Métamorphoses* en appelant à son aide les dieux dont il va suivre dans ses jeux la capricieuse puissance. Dans les littératures modernes l'invocation devient froide, factice, toute d'imitation, et finit par disparaître. Dante avait donné l'exemple de s'en abstenir; il entre dans la forêt obscure et terrible qui le conduit à l'enfer, sans implorer l'assistance du poëte ou de la sainte qui lui serviront de guides. Tasse, plus fidèle aux usages classiques dans un sujet chrétien, remplace sur le front de la muse qui doit illuminer ses chants, les lauriers de l'Hélicon par la couronne d'étoiles immortelles. Milton invoque, en guise de muse, le Saint-Esprit. Camoëns commence, dès l'invocation, ce mélange de mythologie et de théologie qui fait la bizarrerie de son poëme. Boileau, accommodant la parodie aux traditions héroïques, place son *Lutrin* sous la double invocation de la muse virgilienne et du

sage Lamoignon. Voltaire, en implorant, au début de *la Henriade*, l'auguste Vérité, inaugurait cet emploi des personnages allégoriques et des abstractions de moins en moins goûté par une littérature qui tend à s'inspirer de la réalité et de la vie, et peu à peu l'invocation fut mise au nombre des artifices poétiques d'un autre temps.

ION, tragédie d'Euripide; dialogue de Platon (voy. ces noms).

IONIEN, pied de la versification grecque et latine. — Voy. IONIQUE (Vers) et PIED.

IONIEN (DIALECTE). — Voyez DIALECTES.

IONIQUE (VERS), genre de vers grec et latin, qui se divise, comme le pied qui lui sert de base, en deux espèces : l'ionique majeur et l'ionique mineur.

I. L'IONIQUE MAJEUR a pour base le pied composé de deux longues et de deux brèves, appelé grand ionien ou ionique majeur. On en connaît les trois variétés suivantes :

1° Le *Tétramètre catalectique*, nommé *sotadéen* ou *sotadique*, du poëte grec Sotadès qui l'avait employé dans ses satires. Il se compose de trois grands ioniens et d'un spondée :

Vocalia | quædam memo | rant, consona | quædam.

Selon la remarque de Quintilien, on peut obtenir ce sotadéen en retournant un hexamètre composé alternativement de dactyles et de spondées. Tel est l'hexamètre ci-dessous :

Astra tenet cælum, mare classes, area messem.

Ce vers retourné donne le sotadéen suivant .

Messem area, | classes mare, | cælum tenet | astra.

2° Le *Tétramètre*, qui a quatre pieds, et qui porte aussi le nom de sotadéen, s'il est composé de deux grands ioniens, d'un péon premier et d'un bacchius :

Nec jam pote | ram quod modo | conficere | libebat.
(Pétrone.)

3° Le *Pentamètre*, comprenant deux grands ioniens plus un ithyphallique (trois trochées) :

Ter corripu | i terribi | lem ma | nu bi | pennem.
(Pétrone.)

On donne aussi à ce vers le nom de sotadéen.

II. L'IONIQUE MINEUR a pour base le pied formé de deux brèves et de deux longues, et appelé petit ionien ou ionique mineur. On en connaît les quatre variétés suivantes :

1° Le *Dimètre*, ou de deux pieds, dont Servius donne cet exemple :

Sapientes | Amor odit.

Selon Bentley, ce vers a été employé par Horace, comme clausule, dans l'ode *Miserarum est* (liv. III, XII), dont chaque strophe peut en effet se diviser en deux tétramètres suivis d'un dimètre :

Simul unctos Tiberinis humeros lavit in undis,
Eques ipso melior Bellerophonte, neque pugno
Neque segni | pede victus.

2° Le *Trimètre*, de trois pieds, que des grammairiens latins croient reconnaître chez Horace, et dont Servius donne ce modèle :

Sonat alta | trabe fixus | tibi nidus.

3° Le *Tétramètre catalectique*, formé de quatre pieds, dont le dernier est un anapeste ou un spondée, vers dont on trouve bien peu d'exemples :

Volo tandem | tibi parcas : | labor est in | chartis.
(Saint Augustin.)

4° Le *Tétramètre* de quatre petits ioniens, celui de l'ode d'Horace citée ci-dessus, et qui a le dimètre de même ordre pour clausule.

Cf. Les divers traités de prosodie grecque et latine.

IOTACISME. — Voyez GRECQUE (Langue).

IOUKOWSKY (Basile), poëte russe très-distingué, né en 1783. Il fut conseiller d'Etat. Le premier poëte romantique en Russie, ils s'inspira surtout de l'Allemagne. On cite, pour la pureté et le sentiment, les ballades de *Lioudmila*, *les Douze vierges dormant*, *Svetlana*, etc.; des poésies lyriques, des élégies, etc. Il a traduit la *Jeanne d'Arc* de Schiller. Diverses pièces de lui ont été traduites dans l'*Histoire intellectuelle de l'empire de Russie*, par Tardif de Mello (Paris, 1854, in-8).

Cf. N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

IPHIGÉNIE, sujet de tragédies. La légende d'Iphigénie comprend deux parties : avant et après le sacrifice, et elle a fourni deux séries de compositions dramatiques, sous le simple titre d'*Iphigénie*, ou sous les titres explicatifs d'*Iphigénie en Aulis* ou *en Aulide* et d'*Iphigénie en Tauride*. Le double sujet a été traité, chez les Grecs, par Euripide et, chez les modernes, par Racine, par Leclerc et Coras, en collaboration, par Guimond de Latouche, par G. Ruccellaï, par Ventignano, par Luigi Dolce, J.-Elie Schlegel, par Gœthe, par J. Cañizarez, etc. (voy. ces noms).

Cf. Segny : *Examen comparé de l'Iphigénie en Aulis, d'Euripide, et de l'Iphigénie en Aulide, de Racine* (Toulouse, 1838); —Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, 25e leçon; — Legrelle : *De Celeberrima apud Germanos fabula quæ inscribitur Iphigenia taurica*, thèse (Paris, 1864, in-8).

IRAILH (l'abbé Augustin-Simon), littérateur français, né le 16 juin 1719 au Puy-en-Velay, mort en 1794. Il fut curé dans le diocèse de Cahors. On a de lui : *Querelles littéraires, ou Mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la république des lettres depuis Homère jusqu'à nos jours* (Paris, 1761, 4 vol. in-12), ouvrage intéressant et bien écrit qu'on attribua à Raynal, puis à Voltaire. Il est très-partial en faveur de ce dernier. On cite encore de lui : *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France* (Paris, 1764, 2 vol. in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la France*.

IRANIENNES (LANGUES). — Voyez PERSANES.

IRELAND (Henry), littérateur anglais, né en 1777, mort en 1834. Il ne mérite une mention que pour avoir fabriqué de prétendus documents authentiques relatifs à Shakespeare et même une tragédie de ce poëte. Son père, libraire-éditeur et grand amateur de raretés bibliographiques, désirant vivement posséder quelques reliques de Shakespeare, il lui trouva des lettres autographes du poëte, divers actes qui le concernaient et même une tragédie de *Vortigern et Rowena*. Le tout fut publié par souscription, et le théâtre de Drury-Lane se hâta de monter la pièce en 1795. C'était une rapsodie que le public ne put écouter jusqu'au bout. Lorsque Kemble prononça ce vers de son rôle :

And when this solemn mockery is over.

(Et quand c'en est fait de cette solennelle moquerie), le parterre éclata, il fallut baisser le rideau. L'année suivante Ireland reconnut son imposture, que peut faire excuser son âge de dix-sept ans; il confirma son aveu en 1805 dans sa *Relation authentique des manuscrits de Shakespeare* (An authentic account of the Sh. manuscripts). Il a donné depuis des romans et des poëmes qui n'eurent aucun succès, et il mourut dans la pauvreté et l'obscurité.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

IRÈNE, tragédie de Johnson, de Voltaire (voy. ces noms).

IRÉNÉE (saint), Εἰρηναῖος, écrivain ecclésiastique grec, né vers le milieu du IIe siècle à Smyrne, ou près de cette ville, mort vers 202. Il eut pour maître saint Polycarpe, qui l'envoya dans les Gaules, où il devint évêque de Lyon après saint Pothin. Il périt dans la persécution de Septime Sévère. Doué d'une âme ardente, et comme l'appelle Tertullien, *Omnium doctrinarum curiosissimus explorator*,

il écrivit de nombreux ouvrages, dont un seul est parvenu jusqu'à nous, non dans le texte grec, mais dans une version latine fort ancienne et peut-être contemporaine de l'auteur. Cet ouvrage, connu sous le titre de *Traité contre les hérésies*, a pour véritable titre : Ἔλεγχος καὶ ἀνατροπὴ τῆς ψευδωνύμου γνώσεως, *Exposition et réfutation des mensonges de la Gnose*. La traduction latine en a été publiée plusieurs fois avec les fragments des autres écrits de saint Irénée, notamment par Erasme (Bâle, 1526, in-fol.), par Feuardent (Paris, 1639, in-fol.), par Massuet (Ibid., 1700, in-fol.), par Pfaff (Venise, 1734, 2 vol. in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII ; — Dom Ceillier : *Histoire des auteurs sacrés*, t. II ; — Dodwell : *Dissertationes in Irenæum*.

IRLANDAISE (LITTÉRATURE). Pour l'Irlande comme pour l'Ecosse, la littérature indigène s'est produite dans la langue gaélique (voy. ce mot). Du moment que les Irlandais, qu'ils fussent d'origine celtique, normande ou saxonne, ont employé la langue anglaise, leurs œuvres se rangent dans la littérature de l'Angleterre. Nous n'avons à mentionner ici que le remarquable mouvement intellectuel produit dans l'île d'Irlande entre le ve et le xe siècle et qui ne saurait être indifférent aux lettres en général, quoiqu'il se rattache surtout à la théologie et à la philosophie.

Dans la première moitié du ve siècle, un Celte d'Armorique, saint Patrice, porta le christianisme en Irlande. Il appartenait à cette église gallicane qui, sans nier la suprématie de Rome, se rattachait à l'Eglise d'Ephèse, et il donna à l'Irlande des institutions religieuses à la fois latines et grecques. Aussi l'étude du grec, après avoir disparu de l'Europe occidentale, se perpétua-t-elle dans les couvents irlandais. Le plus célèbre de ces couvents fut celui de Bangor, et le plus illustre des moines de Bangor fut saint Colomban, qui alla porter la religion et les lettres dans des pays de l'empire romain redevenus presque barbares. Il fonda par lui ou par ses disciples les abbayes de Luxueil, Saint-Gall, Bobbio. Chacune d'elles posséda de riches collections de manuscrits, dont plusieurs, quoique consacrés à des auteurs latins, étaient écrits en grec. Les monastères d'Irlande et du pays des Cymris, si remarquables par leur amour des lettres anciennes, les introduisirent parmi les Saxons et furent en partie les promoteurs de l'école d'York ; mais celle-ci se distingua par un attachement plus strict à l'Eglise romaine. La lutte entre les deux Eglises, ou écoles, se montre dans l'accusation d'hérésie portée par l'archevêque Boniface et le pape Zacharie contre l'Hibernien saint Virgile pour avoir soutenu la doctrine des antipodes; elle apparaît aussi à la cour de Charlemagne entre le Saxon Alcuin et l'Hibernien Clément. Le livre de Dicuil donne une idée de l'activité intellectuelle de ces Irlandais au ixe siècle ; mais leur véritable représentant c'est Jean Scot Erigène, ce traducteur des œuvres grecques du pseudo-Denys, qui, au moment le plus sombre du moyen âge, osa propager en Europe les doctrines de la philosophie alexandrine. On a dit que l'apparition d'un tel homme à une telle époque était un phénomène extraordinaire; mais c'est aussi par lui que se termine l'histoire de l'école d'Irlande; les invasions danoises et les dissensions intestines y éteignent la culture littéraire, qui ne reparaîtra que plus tard et sous une autre forme avec l'occupation anglo-normande.

Cf. Usher : *Sylloge ;* — Colganus : *Acta sanctorum Hiberniæ ;* — de Montalembert : *les Moines d'Occident* (Paris, 1860-67, 4 vol. in-8) ; — Hauréau : *Ecoles d'Irlande*, dans le *Complément de l'Encyclopédie moderne;* — F. Denis, de Martonne et Pinçon : *Manuel de bibliographie*.

IRON (IDIOME). — Voyez OSSÈTE.

IRONIE, du grec, εἰρωνεία, *dissimulation*, figure de pensées par laquelle on exprime le contraire du sentiment qu'on éprouve ou de l'idée qu'on veut faire entendre. Elle a, dans l'éloquence comme dans la poésie, de nombreuses applications, que les anciens rhéteurs désignaient par autant de noms particuliers. Ils distinguaient : l'*astéisme*, en grec ἀστεϊσμός, élégance, ironie délicate, qui instruit en louant, ou qui flatte en paraissant blâmer; le *charientisme*, en grec χαριεντισμός, enjouement, qui, à la délicatesse de l'astéisme unit quelque chose de piquant; le *chleuasme*, en grec χλευασμός, raillerie, l'ironie qui consiste à se moquer de quelqu'un en lui donnant des louanges imméritées, ou en paraissant s'attribuer à soi-même les fautes qu'il a commises; la *mimèse*, en grec μίμησις, imitation, sorte de parodie de celui qu'on veut tourner en ridicule; le *mycterisme*, en grec μυκτηρισμός, moquerie, forme de l'ironie insultante. Distinctions réelles que la critique littéraire exprime, sans le secours de toute cette nomenclature, par quelques épithètes (fine, délicate, douce, piquante, mordante, amère, etc.) jointes au mot ironie.

« Cette figure, dit Voltaire, tient presque toujours du comique ; car l'ironie n'est autre chose qu'une raillerie. L'éloquence souffre cette figure. Démosthène et Cicéron l'emploient quelquefois. Homère et Virgile n'ont pas dédaigné même de s'en servir dans l'épopée. Mais dans la tragédie il faut l'employer sobrement; il faut qu'elle soit nécessaire; il faut que le personnage se trouve dans des circonstances où il ne puisse s'exprimer autrement, où il soit obligé de cacher sa douleur, et de feindre d'applaudir à ce qu'il déteste. Racine fait parler Axiane ironiquement à Taxile, quand elle lui dit :

> Approche, puissant roi,
> Grand monarque de l'Inde, on parle ici de toi.

Il met aussi quelques ironies dans la bouche d'Hermione; mais, dans ses autres tragédies, il ne se sert plus de cette figure. Remarquez, en général, que l'ironie ne convient point aux passions; elle ne peut aller au cœur, elle sèche les larmes. Il y a une autre espèce d'ironie, qui est un retour sur soi-même, et qui exprime parfaitement l'excès du malheur. C'est ainsi qu'Oreste dit dans *Andromaque :*

> Oui, je te loue, ô Ciel, de ta persévérance !

C'est ainsi que Guatimozin disait au milieu des flammes : « Et moi, suis-je sur un lit de roses ? » Cette figure est très-noble et très-tragique dans Oreste ; et dans Guatimozin elle est sublime. » L'ironie, qui s'allie le plus souvent à des idées comiques, peut donc convenir aussi quelquefois aux sentiments nobles et tragiques. On a remarqué avec raison que l'ironie est le principal ressort de l'intérêt dans *Nicomède*, et qu'elle y produit des effets encore dignes du génie cornélien.

Cf. Marmontel : *Eléments de littérature ;* — les divers traités de rhétorique.

IROQUOIS (IDIOMES), groupe de langues de l'Amérique septentrionale de la région des Allé-ganis et des lacs. Ces idiomes sont : le *mohawk* ou *iroquois proprement dit*, l'*onéida*, l'*onondaga*, le *séneca*, le *huron*. Le système d'articulation des idiomes iroquois est on ne peut plus simple. L'alphabet se compose, d'après Du Ponceau, de cinq voyelles et de huit consonnes : *k, t, n, h, s, r, v, y,* auxquelles, suivant Zeisberger, il faut ajouter les sons : *g, ng, tch* et *x*.

Cf. Du Ponceau : *Mémoires sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord* (Paris, 1838 in-8) ; — H.-E. Ludevig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858 in-8).

IRVING (Whasington), célèbre écrivain américain, né à New-York le 3 avril 1783, mort le 28 novembre 1859. De nombreux voyages en Europe et surtout de longs séjours en Espagne, où il revint enfin, comme ministre de son pays, en 1842, le mirent à même d'étudier dans les sources originales l'histoire qu'il devait écrire. Ses ouvrages, aussi souvent réimprimés en Angleterre qu'en Amérique et traduits dans différentes langues européennes, lui ont valu une popularité justifiée par la science dont ils témoignent et par la pureté, la richesse et l'harmonie du style; ils font de lui à la fois un écrivain national et le rival des meilleurs prosateurs anglais. Nous citerons : *le Livre d'esquisses* (Sketch Book; 1820, 2 vol.), suite d'études sur la vie anglaise à Londres; *le Manoir de Bracebridge* (Br. Hall; 1822, 2 vol.), peinture des vieilles coutumes anglaises dans les provinces; *Contes d'un voyageur* (Tales of a traveller; 1824, 2 vol.); *Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb* (1828-1830, 4 vol.), œuvre capitale de l'auteur et du genre; *Chronique de la conquête de Grenade* (1829, 2 vol.); *Mélanges* (1835-1837, 3 vol.), comprenant les *Expéditions dans les prairies d'Amérique* et *Astoria*, voyages au delà des Montagnes-Rocheuses; *Vie de Mahomet et de ses successeurs* (1849-1850, 2 vol.); *Vie de Washington* (1855), etc. Les principaux ouvrages de W. Irving ont été traduits en français par MM. Christian, P. Merruau, G. Renson, etc. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.].

Cf. X. Eyma : *Etude sur les ouvrages de W. Irving*, en tête de la traduction de l'*Histoire de la conquête de Grenade* (1864, t. I, in-8).

ISAAC LE PARTHE, surnommé *le Grand*, écrivain arménien du Ve siècle, né à Constantinople, mort en 440. Fils et élève de Nersès le Grand, il fut, pendant cinquante ans, patriarche d'Arménie. Isaac a fait avec la collaboration du docteur Mesrob une traduction de l'Écriture sainte qui est le chef-d'œuvre de style de la littérature arménienne. Il est auteur de quelques traités de discipline ecclésiastique, et surtout d'*Hymnes* qui se chantent encore dans les fêtes religieuses et sont remarquables par la pureté de l'ancienne langue arménienne.

ISAGOGE (en grec, εἰσαγωγή, introduction, de εἰς-ἄγω, introduire), terme employé chez les rhéteurs anciens comme synonyme d'introduction. — Ils désignaient aussi par le même mot certains commentaires sur Aristote, qui formaient une sorte d'introduction à l'étude de l'*Organon* et des *Catégories*.

ISAÏE, le premier des quatre grands prophètes hébreux. Il prophétisa vers 770 avant J.-C. Il était fils d'Amos et neveu d'Amasias, roi de Juda. Manassés le fit périr dans les tourments à un âge fort avancé. Isaïe, supérieur à tous les prophètes, offre dans ses écrits le type de la plus haute perfection de la langue hébraïque : « Tout ce qui constitue les œuvres achevées, dit M. Renan, le goût, la mesure, la perfection de la forme, se rencontre dans Isaïe et atteste chez lui un degré de culture littéraire inconnu aux psalmistes et aux voyants des âges plus anciens. » Le *Cantique sur la ruine de Babylone* est particulièrement remarquable. Les prophéties d'Isaïe sont relatives aux royaumes d'Israël et de Juda, à la naissance du Messie, à sa prédication, à sa mort. Elles ont été traduites en français par le P. Berthier (Paris, 1789, 5 vol. in-12), par de Genoude (Ibid., 1815, in-8), etc. (voy. BIBLE).

Cf. Bossuet : *Explication de la prophétie d'Isaïe* (Paris, 1704, in-12); — J.-Jos. Duguet : *Explication d'Isaïe* (1734, 7 vol. in-12).

ISAÏE LE TRISTE, un des romans composés pour faire suite à ceux de la Table-Ronde. Celui-ci est la continuation de Tristan de Léonnois, roman commencé par le chevalier anglo-normand Luce de Gast et achevé par Élie de Borron. Isaïe est en effet le fils de Tristan. Il est protégé en entrant dans la vie par quatre fées qui personnifient la Prudence, la Force, la Justice et la Tempérance. Ces fées lui donnent pour écuyer le nain Tronc, qui n'est autre qu'Obéron chassé du royaume de Féerie pour quelques méfaits : quand le maître commet une faute, c'est le valet qui est fustigé, comme on fit plus tard pour Louis XIV enfant. Isaïe séduit Marthe, fille du roi Irion, puis il va faire la guerre aux Sarrasins, avec la bonne intention de les convertir. Eux-mêmes descendent en Bretagne sous le commandement de l'amiral de Perse, et le fils qu'Isaïe a eu de Marthe les taille en pièces. Le père de son côté se croit obligé d'épouser Marthe, et le nain écuyer reprend sa vraie forme. Ce roman en prose a été imprimé nombre de fois. La plus ancienne édition connue a pour titre *Ysaïe le Triste, fils de Tristan de Léonnoys* (Paris, in-fol. goth., sans date).

ISAURE (Clémence), femme célèbre par la fondation ou la réorganisation de concours littéraires. Née à Toulouse, elle y vécut dans la seconde moitié du XVe siècle. Son épitaphe porte qu'elle était d'une illustre famille, et qu'elle mourut à cinquante ans, sans avoir été mariée. Elle rétablit les concours de poésie qu'avait institués en 1323 le Collége de la gaie science, et qui, depuis elle, prirent le nom de *Jeux floraux*. Elle distribua en prix les mêmes fleurs en métal précieux que distribuaient les mainteneurs de la gaie science. Elle légua à la ville de Toulouse une somme destinée à la célébration des Jeux. Ces faits ont été contestés; l'existence même de Clémence a été révoquée en doute par Catel, dans ses *Mémoires du Languedoc*, et cette opinion a été admise par Lafaille, dans son *Histoire de Toulouse*. C'est une réfutation exagérée de ceux qui faisaient de Clémence la fondatrice des Jeux floraux, institués longtemps avant son époque. Mais les registres de l'Académie des Jeux, et les témoignages d'écrivains du commencement du XVIe siècle et des monuments anciens ne permettent guère de nier l'existence de Clémence Isaure. La supposition de Catel et de Lafaille a été reprise par M. Noulet, qui a cherché à démontrer que le nom de Clémence Isaure avait été substitué à celui de la vierge Marie, patronne primitive des Jeux floraux.

Cf. Lagane : *Discours contenant l'histoire des Jeux floraux*, etc. (Toulouse, 1774, in-8); — Poitevin : *Histoire de l'Académie des Jeux floraux*; — Noulet : *De dame Clémence Isaure* (Ibid., 1852); — Leroux de Lincy : *les Femmes célèbres de l'ancienne France*.

ISCANUS (Joseph). — Voyez EXETER (J. D')

ISCHIORROGIQUE (VERS), nom donné au vers scazon ou choliambique, lorsqu'il a un spondée au cinquième pied. Déjà rendu boiteux (σκάζων, χωλός) par le spondée du dernier pied, il devient par celui du cinquième tout à fait *déhanché*, comme l'exprime le mot ischiorrogique (ἰσχίον, hanche, ῥηγνύω, rompre). Le poëte grec Anianus a fait des ischiorrogiques; il en est de même de son contemporain Hipponax, à qui l'on attribue l'invention du scazon. Les poëtes latins de la décadence les ont imités; mais cette sorte de vers a été généralement blâmée par les grammairiens.

Cf. Les divers traités de prosodie grecque et latine.

ISÉE (Ἰσαῖος), orateur grec qui florissait au commencement du IVe siècle avant J.-C. Né à Chalas, ou peut-être à Athènes, il est placé, sur le *Canon alexandrin*, le cinquième parmi les orateurs attiques. Lysias et Isocrate furent ses maîtres. Il enseigna lui-même la rhétorique, et eut pour disciple Démosthène, auquel il donna gra-

tuitement ses leçons et qu'il aida dans la composition de ses discours contre ses tuteurs. Il excella dans le genre judiciaire, parla quelquefois en personne pour ses clients, mais rédigea le plus souvent des plaidoyers prononcés par d'autres avocats. Des soixante-quatre discours que les anciens possédaient sous son nom, cinquante et un étaient reconnus authentiques. Outre un assez grand nombre de fragments, il nous en reste onze entiers, qui sont relatifs à des affaires de succession. Les faits y sont exposés avec clarté et précision, les preuves discutées avec une logique serrée, les arguments distribués avec beaucoup d'art. Le style est pur, d'une simplicité qui n'exclut pas l'éclat, la vigueur, la verve. Isée fut moins un grand orateur qu'un excellent avocat. Quelques rhéteurs lui attribuent l'invention des noms des figures de rhétorique.

Ses discours furent imprimés d'abord, au nombre de dix, dans les *Orateurs attiques* d'Alde (Venise, 1513, in-fol.), puis dans ceux de Henri Estienne (Paris, 1575, in-fol.). Thyrwitt publia le onzième d'après un manuscrit de la bibliothèque de Florence (Londres, 1785, in-8). A. Maï découvrit dans la Bibliothèque ambrosienne une grande partie d'un douzième discours et le publia (Milan, 1815, in-8). La collection de ces discours a été éditée par G.-H. Schæfer (Leipzig, 1822, in-8), par G.-F. Schœmann (Greifswald, 1831, in-8), et dans les recueils d'*Orateurs attiques* de Bekker, de Firmin Didot, etc. A. Auger a traduit les discours d'Isée en français (Paris, 1783, in-8).

Cf. Liebmann : *De Isæi vita et scriptis* (Halle, 1831, in-4) ; — G. Perrot : *L'Eloquence politique et judiciaire à Athènes* (Paris, 1873, in-8) ; — A. Pierron : *Histoire de la littérature grecque*.

ISÉE, rhéteur grec du Ier siècle après J.-C., né en Assyrie. Il se fit admirer à Rome, à l'âge de soixante ans, par un merveilleux talent d'improvisation. C'est lui sans doute, et non l'orateur attique du même nom, dont Juvénal vante la véhémence (*Sat.* III, 74). « Rien n'égale la facilité, la variété, la richesse de ses expressions, écrit Pline le Jeune à Nepos. Jamais il ne se prépare, et il parle toujours en homme préparé. » Rien n'est resté de cet habile rhéteur.

Cf. *Lettres de Pline le Jeune ;* — Westermann : *Scriptores græci minores*, p. 261.

ISELIN (Isaac), écrivain suisse, né à Bâle le 17 mars 1728, mort le 15 juin 1782. Il étudia le droit à Gœttingue. En 1754, il fut nommé membre du grand conseil dont il devint, deux ans plus tard, secrétaire. Il fut, avec Hirzel et Gessner, l'un des fondateurs de la Société helvétique. Ses écrits, empreints d'un vif patriotisme et d'un sentiment élevé des destinées de l'humanité, l'ont fait considérer comme l'un des précurseurs de Herder Les principaux sont : *Rêves philosophiques et patriotiques d'un philanthrope* (Phil. and patriot. Traeume eines Menschenfreundes; Zurich, 1758) ; *De l'Histoire de l'humanité* (Ueber die Geschichte der Menschheit ; Francfort et Leipzig, 1764, 2 vol. ; plusieurs fois réimprimé) ; *Œuvres diverses* (Vermischte Schriften ; Zurich, 1770, 2 vol.). Il rédigea les *Ephémérides de l'humanité*, bibliothèque de morale et de politique (Ephemeriden der Menschheit, oder, etc. ; 1776 et suiv.).

Cf. *Vie d'Iselin*, dans la 5e édit. de l'*Histoire de l'humanité*.

ISIDORE DE CHARAX, géographe grec postérieur à l'ère chretienne, mais dont on ne peut préciser l'époque. Il avait écrit une *Description de la Parthie*, dont il nous reste un abrégé, sous le titre de Σταθμοὶ παρθικοί, *Itinéraire Parthique*. Cet abrégé se trouve dans les *Geographi minores* de Hœschel et de Hudson, dans le *Supplément aux petits géographes* de Miller, et dans la *Bibliothèque* Didot.

Cf. Sainte-Croix, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. I.

ISIDORE (saint) DE PÉLUSE, écrivain ecclésiastique grec, né vers 370 après J.-C. à Alexandrie, mort vers 450. Disciple de saint Jean Chrysostome, il vécut dans un monastère près de Péluse, et écrivit contre les Gentils un ouvrage qui ne nous est point parvenu. Il nous reste de lui un grand nombre de lettres relatives surtout à l'interprétation des Ecritures. Elles sont d'un style simple et élégant. Elles ont été publiées en cinq livres avec une version latine (Paris, 1638, in-fol.).

Cf. Hermann : *Dissertatio de Isidoro Pelusiota* (Gœttingue, 1737, in-4).

ISIDORE (saint) DE SÉVILLE, ou *Isidorus Hispalensis*, surnommé « le Jeune », chroniqueur et historien ecclésiastique, né à Carthagène vers 570, mort en 636. Son père était gouverneur de cette dernière ville : Isidore succéda à son frère dans l'évêché de Séville en 601, et travailla avec ardeur à convertir les Visigoths ariens. Son érudition était fort grande. On a de lui, en latin, une *Chronique générale* depuis la création du monde jusqu'en 626 ; *Etymologiarum seu originum libri XX*, ouvrage précieux pour la connaissance des sciences au moyen âge (Paris, 1601, in-fol.) ; une *Histoire des Goths, Vandales et Suèves ;* un catalogue des *Ecrivains ecclésiastiques, des commentaires sur l'Écriture sainte*. Les meilleures éditions de ses *Œuvres* sont celles de Madrid (1778, 2 vol. in-fol.) et de Rome (1797-1803, 7 vol. in-4).

ISLA (le Père José Francisco DE), célèbre écrivain espagnol, né le 24 avril 1703 à Vidanés (royaume de Léon), mort le 2 novembre 1781 à Bologne. D'une famille aristocratique, il fit de brillantes études, entra, à l'âge de seize ans, dans l'ordre des Jésuites et alla étudier la théologie à Salamanque. Il se livra à la prédication, en évitant l'exagération alors en vogue dans la chaire espagnole. Les mesures prises contre lui lors de l'expulsion des Jésuites d'Espagne (1767) troublèrent profondément les dernières années de sa vie.

Les principaux ouvrages du Père Isla sont : la *Jeunesse triomphante* (la Juventud triunfante ; Salamanca, 1727), récit de fêtes en l'honneur de la canonisation de deux jésuites ; *le Grand jour de Navarre* (el dia grande de Navarra ; Madrid, 1746, in-4), description des fêtes célébrées à Pampelune pour l'avénement de Fernando VI ; l'*Histoire du fameux prédicateur Fray Gerundio de Campazas* (Historia del famoso predicador, etc. ; Madrid, 1758), publiée sous le pseudonyme de Fr. Lobon de Salazar et interdite par l'Inquisition en 1760. C'est l'histoire d'un Don Quichotte de la chaire. Quoique inférieur au chef-d'œuvre de Cervantès par l'invention, l'intrigue, les épisodes et les caractères, ce roman obtint un grand succès ; il a été traduit en plusieurs langues, notamment en français par F. Cardini (Paris, A. André, 1822, 2 vol. in-8). Le Père Isla a donné une traduction assez peu fidèle du *Gil Blas* de Le Sage, sous ce titre pompeux : *les Aventures de Gil Blas de Santillane, volées à l'Espagne et adoptées en France par M. Le Sage, restituées à sa patrie et à sa langue native par un Espagnol jaloux qui ne souffre pas que l'on se moque de sa nation* (Las Aventuras de Gil Blas, etc. ; Madrid, 1787, 4 vol.). Il a voulu, en effet, prouver que l'auteur original de *Gil Blas* était Espagnol ; mais il a plutôt agité la question qu'il ne l'a résolue ou même éclaircie. On cite encore de lui des *Sermons*, des *Lettres familières*, plusieurs traductions, entre autres celle de l'*Histoire de Théodose le Grand*, de Fléchier, etc.

Ses *Œuvres choisies* ont été publiées par Don Felipe Monlau, dans la Bibliothèque Rivadeneyra (Madrid, 1850, grand in-8).

Cf. J.-J. de Salas : *Vie du P. Isla* (Madrid, 1803, in-12, en espagnol) ; — *Introduction aux Obras escogidas* ; — Ticknor : *History of spanish Liter.*, t. III ; — A. de Puibusque : *Histoire comparée des littér. franç. et espagn.*, t. II, et Lemcke : *Handbuch der spanischen Literatur*, tome I.

ISLAMISME. — Voyez ARABE (Littérature) et CORAN.

ISLANDAISE (LANGUE et LITTÉRATURE). L'Islande est celui des pays scandinaves où l'ancienne langue de ces pays, dite *Norrona* ou langue du Nord, s'est le mieux conservée; aussi donne-t-on parfois le nom de littérature islandaise à l'ensemble des monuments écrits autrefois dans cette langue, quoique à l'époque où ils se produisirent, l'Islande paraisse avoir été encore inhabitée (voy. SCANDINAVES (Langues et Littérature).

ISMÉNIE ET ISMÈNE, roman d'Eustathe (voy. ce nom).

ISNARD (Maximin), orateur français, né le 16 février 1751 à Grasse, mort en 1830. Député à l'Assemblée législative et à la Convention, il se plaça parmi les Girondins, et se signala par une imagination exaltée, par une éloquence ardente et sans mesure. On l'appela *le Danton de la Gironde*. Charles Nodier a dit qu'il possédait au plus haut degré le don de ces inspirations véhémentes qui éclatent comme la foudre en explosions soudaines et terribles. Mais son éloquence était gâtée outre mesure par l'hyperbole. « Le provençal Isnard, dit M. L. Blanc, semblait homme à mettre le feu à l'histoire par des discours où se reflétait le soleil étincelant de son pays. » On a beaucoup cité ces mots prononcés par lui dans la séance du 27 mai 1793 : « Si jamais, par une de ces insurrections qui depuis le 10 mars se renouvellent sans cesse, il arrivait qu'on portât atteinte à la représentation nationale, je vous le déclare au nom de la France entière, Paris serait anéanti. Bientôt on chercherait sur les rives de la Seine si Paris a existé. » Ayant échappé aux poursuites dirigées contre lui, il reparut à la Convention en décembre 1794, fit partie du Conseil des Cinq-Cents en 1796, puis passa le reste de sa vie dans l'obscurité. On a de lui quelques écrits, d'un style déclamatoire : *Proscription d'Isnard* (1795, in-8) ; *Isnard à Fréron* (1796, in-8); *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme* (1805, in-8), etc. — Il ne faut pas le confondre avec Achille-Nicolas ISNARD, économiste, né à Paris, mort en 1803, qui fut membre du Tribunat, et publia : *Traité des richesses* (1781, in-8) ; *Catéchisme social* (1784, in-8); *Observations sur le principe qui a produit les révolutions de France, de Genève et d'Amérique, dans le XVIII[e] siècle* (1789, in-8), etc.

Cf. Lamartine : *Histoire des Girondins* ; — Louis Blanc : *Histoire de la Révolution française* ; — Ch. Nodier : *Recherches sur l'éloquence révolutionnaire* ; — Quérard : *La France littéraire*.

ISOCRATE, Ἰσοκράτης, orateur grec, né en 436 avant J.-C. à Athènes, mort en 338. Il se forma à l'école des sophistes célèbres, comme Gorgias et Prodicus, puis reçut les leçons de Socrate. Empêché par la faiblesse de sa voix et par une timidité insurmontable de parler à la tribune, il ouvrit une école d'éloquence, d'abord dans l'île de Chios, où il eut peu de succès, ensuite à Athènes, où de nombreux disciples, venus de toute la Grèce, suivirent son enseignement. Isée et Hypéride l'eurent pour maître. Chaque élève lui payait, dit-on, mille drachmes. Toutefois d'autres écrivains affirment qu'il n'imposait cette rétribution qu'aux étrangers et qu'il n'exigeait rien de ses compatriotes. Quoi qu'il en soit, il entretenait avec des souverains étrangers, avec les rois de Macédoine et de Chypre, des correspondances qui lui valaient de riches présents. Il retirait aussi un profit considérable des discours qu'il composait pour divers personnages. Ayant acquis une grande fortune, il fut nommé plusieurs fois triérarque. Il se montra partisan de Philippe, ne prévoyant pas les dangers que ce roi faisait courir à la Grèce. Après la bataille de Chéronée, il eut un chagrin si vif de s'être trompé qu'il se laissa mourir de faim.

« Isocrate, dit M. Alexis Pierron, est un écrivain oratoire fort habile, beaucoup plus habile que ne l'avait été même Lysias. Il écrivait avec une lenteur extrême, et il calculait indéfiniment le poids d'une longue ou d'une brève, la dimension d'un mot, le circuit d'une période. Il mit quinze ans, dit-on, à composer, à limer et à polir son *Panégyrique d'Athènes*, qui n'a pas cinquante pages, et qui n'est pas un chef-d'œuvre. Il n'y a rien dans ses écrits qui ressemble à l'éloquence. On y trouve assez souvent des idées justes, des faits à noter pour l'histoire, des choses belles et bonnes, mais souvent aussi des assertions fort contestables, des idées fausses, de la sophistique pure, et en général des phrases, des mots, puis des phrases et des mots encore, et rien dedans... » En voyant Isocrate parler de l'éloquence, de ses abus et du profit qu'on en peut tirer dans les mêmes termes que Gorgias, la plupart des critiques modernes, à l'exemple de Fénelon, l'ont traité avec beaucoup de sévérité et n'ont vu en lui qu'un sophiste doublé d'un artiste éminent. Il n'en fut pas ainsi pour les anciens; chez presque tous, la louange l'emporte sur le blâme. Sans parler des nombreux commentateurs qui s'appliquèrent à étudier ses écrits, il faut citer l'éloge que Platon en fait dans le *Timée*, l'appréciation de Denys d'Halicarnasse, qui insiste principalement sur les principes d'honneur, de bonne foi, d'équité, dont il inspire l'amour, les jugements que portent Cicéron et Quintilien sur les beautés de son style. Il est vrai que nous ne goûtons plus assez les charmes de ce style, pour pardonner le vide du fond en considération d'une forme dont un ami passionné de l'antiquité grecque, Paul-Louis Courier, a dit : « Isocrate est la plus nette perle du langage attique. » Aristote, plaçant l'éloquence dans les choses et le raisonnement, ne dissimulait pas son dédain pour Isocrate, et l'on ne peut s'empêcher de le trouver justifié par certains passages, comme le long préambule du discours où il exhorte Philippe à pacifier la Grèce. Ce qui le préoccupe, c'est de n'y avoir pas mis tous les ornements de la rhétorique. « Si du moins, dit-il, mon discours était écrit avec cette variété de nombre et de figures dont jadis je connaissais l'usage et que j'enseignais à mes disciples en leur montrant les secrets de mon art! Mais, à mon âge, on ne retrouve plus ces tours. »

On avait dans l'antiquité, sous le nom d'Isocrate, soixante *Discours*, dont vingt-huit seulement étaient reconnus comme authentiques. Il nous en reste vingt, parmi lesquels douze politiques ou d'apparat, huit judiciaires. On a aussi dix *Lettres* sur des sujets politiques, des fragments d'un *Traité de rhétorique* et des fragments des *Discours* aujourd'hui perdus. *Isocrate* fut édité séparément pour la première fois par Démétrius Chalcondyle (Milan, 1493, in-fol.). Parmi les nombreuses éditions postérieures, on cite principalement celles de Wolf (Bâle, 1553, in-8), de Henri Estienne (Paris, 1593, in-fol.), d'Auger avec traduction française (Paris, 1782, 3 vol. in-8), de Lange (Halle, 1803, in-8), de Coray (Paris, 1807, 2 vol. in-8), de Dobson (Londres, 1828, 2 vol. in-8), de Baiter et Sauppe (Zurich, 1839, 2 vol. in-12). Un ancien ministre, le duc de Clermont-Tonnerre, a fait im-

primer une belle édition grecque-française des *Œuvres complètes d'Isocrate* (Paris, 1862-64, 3 vol. in-8). Les *Discours* d'Isocrate se trouvent aussi dans les collections d'orateurs grecs, notamment dans les *Oratores græci* de Reiske (1770-1775), dans les *Oratores attici* de Becker (1823-1824), dans la bibliothèque Didot (1846).

Cf. Bömark : *De Isocrate oratore græco* (Abo, 1798, in-4) ; — Leloup : *Commentatio de Isocrate* (Bonn, 1823, in-8) ; — Mitchel : *Index græcitatis isocraticæ* (Oxford, 1828, in-8) ; — Baumgarten-Crusius : *De Oratoribus græcis, maxime Isocrate* (Misnie, 1833, in-4) ; — Lichtenauer : *De Isocrate* (Landshut, 1843, in-4) ; — Ern. Havet : *Introduction* à la traduction de l'*Antidosis* par Aug. Cartelier : (Paris, 1862, gr. in-8) ; — G. Perrot : *Eloquence politique et judiciaire à Athènes* (1873, in-8) ; — A. Pierron : *Histoire de la littér. grecque.*

ISORÉ LE SAUVAGE, l'un des titres de la chanson d'*Anséis de Carthage* (voy. ces mots).

ISRAELI (Benj. D'). — Voyez D'ISRAELI.

ISTHMIQUES (ODES). — Voyez PINDARE.

ISTHVANFI (Nicolas), historien et homme d'Etat hongrois, né en 1535, mort en 1615. Il étudia à Pavie et à Bologne, alla prendre du service dans son pays et se distingua au siége de Sigeth, en 1566. Il devint, sous l'empereur Rodolphe II, vice-palatin du royaume, prit part à plusieurs opérations militaires contre les Turcs et négocia plus tard la paix avec eux. Il a écrit, dans un latin élégant, le récit impartial des faits accomplis sous ses yeux. Le cardinal Pierre Pezman, à qui le manuscrit fut légué, le publia sous le titre de *Historiarum de Rebus Hungaricis libri XXXIV ab anno* 1490 *usque ad annum* 1605 (Cologne, 1622, in-fol.) : cet ouvrage, réimprimé avec beaucoup de fautes (Ibid., 1662 et 1685, in-fol.), a été continué par Q. Ketteler (Ibid., 1724, in-fol. ; Vienne, 1758, in-fol.).

Cf. Th. Balasfy : *Vita Isthvanfii*, dans le *Supplementum ad Lambecium de Kœllar.*

ITALIANISME. — Voyez IDIOTISME.

ITALIE DÉLIVRÉE (L'), poëme épique de Trissin (voy. ce nom).

ITALIENNE (LANGUE). Quoique l'italien soit, de toutes les langues néo-latines, celle qui se rapproche le plus du latin, il n'est pas dérivé directement du latin classique, mais de cette langue vulgaire, dite langue rustique ou langue des camps (*verbum castrense*), parlée par le peuple, dans le temps où la société instruite faisait usage de la langue polie que les écrivains nous ont transmise. Ce qui caractérise ce latin populaire conservé dans maintes inscriptions, c'est que les désinences des mots déterminées par les cas y sont de plus en plus négligées, et tendent à être définitivement remplacées par l'emploi de l'article moderne. La transition est marquée par l'usage de plus en plus général des pronoms démonstratifs. En même temps, à certains mots du haut style se substituaient les expressions vulgaires : ***bellus*** à *pulcher*, ***caballus*** à *equus*, ***casa*** à *domus*, ***testa*** à *caput*, etc. Au milieu des siècles de décadence, de barbarie et de confusion qui suivirent la domination romaine, se continua sourdement ce travail de décomposition et de refonte, qui aboutit au roman et bientôt après à l'italien. Les conquérants germaniques apportèrent leur part dans cette œuvre. Modifiant sensiblement la prononciation, ils défiguraient les mots en les répétant mal, ils les coupaient sur la syllabe accentuée, multipliaient les particules, adaptaient des terminaisons latines à des radicaux étrangers, introduisaient dans l'idiome en fusion leurs propres termes relatifs aux armes, aux usages, aux institutions, etc.

Sans s'arrêter au fameux serment de Charles le Chauve et de Louis le Germanique (842), ou à un document plus ancien, mais moins connu, les Gloses de Reichenau (voy. ces mots), qui n'ont d'ailleurs qu'une relation générale avec l'idiome particulier à l'Italie, il faut voir le plus ancien monument connu de l'italien dans une inscription en vers, gravée sur une pierre de la voûte de la cathédrale de Ferrare, et qui est de l'an 1135. C'est du reste vers ce temps que le latin écrit, cultivé par le clergé et les savants, se sépare complétement du langage de la foule, et les prédicateurs, en s'adressant au peuple, sont obligés pour se faire entendre de se servir du nouvel idiome. Dès ce moment s'introduit l'appellation de *lingua vulgaris* ou *volgare*, par opposition à celle de *lingua grammatica*. Déjà se formaient divers dialectes. Dante, dans son livre *de Vulgari eloquentia*, en compte quatorze au moins, et il recommande aux écrivains de ne se servir spécialement d'aucun d'eux pour leurs ouvrages, mais de donner la préférence à la langue adoptée par les classes élevées, les princes, les courtisans et les dames, langue formée d'un choix de ce que tous les dialectes offraient de plus pur, et d'un apport considérable de désinences sonores du dialecte sicilien, mises en circulation grâce aux compositions des poëtes de la cour de Frédéric II. Cette langue mobile se trouva fixée par les écrits immortels de Dante, de Pétrarque et de Boccace. Mais on peut considérer comme des monuments de la langue italienne les vers de Ciullo d'Alcamo, de Guido Guinicelli, de Guido Cavalcanti et la prose de Fra Guittone d'Arezzo, de Matteo Spinelli, de Ricordano Malaspini. Les correspondances des maisons de commerce de Florence au XIII[e] siècle ont elles-mêmes un lien étroit avec la langue parlée en nombreux dialectes dans la Péninsule entière.

Les principaux dialectes italiens sont le lombard, le piémontais, le génois, qui ressemble le plus à notre ancien provençal, le vénitien, le toscan, le napolitain des Calabres et des Abruzzes. Ils ont conservé les traits caractéristiques que Dante leur assignait. Dans ceux du nord, à part le génois qui supprime plusieurs consonnes, celles-ci dominent, même dans les désinences des mots; les voyelles au contraire sont prépondérantes dans les dialectes du sud. C'est au centre de l'Italie, en Toscane et dans les Etats de l'Eglise, que la langue possède le plus de termes et d'intonations de l'ancienne langue romaine. Le toscan est aussi le plus pur et le plus harmonieux de tous les dialectes; et c'est ce qui explique et autorise, jusqu'à un certain point, la prétention qu'ont eue toujours les Florentins de donner à l'idiome même de la Péninsule le nom de langue florentine ou toscane. En 1868, le patriarche de la littérature contemporaine, Manzoni, a encore réclamé l'établissement de l'unité de langue en Italie en prenant le toscan pour base. L'influence du français est tellement sensible dans le dialecte du Piémont, qu'on pourrait à la rigueur envisager celui-ci comme étranger au groupe de la Péninsule.

L'italien, moins sonore que l'espagnol, est la plus harmonieuse des langues néo-latines. Il a suivi dans ses variations les phases de l'histoire politique du pays, immédiatement traduites dans les lettres et les mœurs. Bornons-nous à signaler les traits principaux de sa grammaire. L'italien a trois espèces d'accents, un écrit, et deux parlés ou toniques. Le premier s'emploie à la fin des mots dont on a retranché une syllabe, une lettre, ou pour marquer le repos de la voix sur la voyelle finale. L'un des accents toniques est marqué par un petit traînement de voix sur la pénultième syllabe de beaucoup de vocables; l'autre, par un rapide coup de gosier sur certaines syllabes initiales. Il y a trois articles, *lo*, *il*, *la*, dont le pluriel est *gli*, *i*, *le*. Des prépositions appelées *segnacasi* sont des signes pour le cas ou pour les noms. On ne distingue que deux genres. Les substantifs et les adjectifs peuvent devenir augmentatifs ou diminutifs. On forme

les comparatifs, comme en français, en plaçant des particules devant les adjectifs, mais les superlatifs absolus changent la voyelle finale de l'adjectif en *issimo*, *issima*, ou consistent dans la répétition de l'adjectif. Les pronoms, les personnels surtout, sont nombreux et soumis à des règles très-variées. Le verbe a, comme dans notre langue, ses deux verbes auxiliaires, et les mêmes modes et temps. Enfin les particules explétives, les retranchements et les augmentations dans les mots ont en italien une importance particulière.

Parmi les livres nombreux qui ont été écrits sur la langue italienne, les principales *Grammaires* à l'usage des nationaux sont celles d'Accarisio (Bologne, 1536, in-8) ; de Scipio Lentulus (Naples, 1568, in-8) ; de Corticelli (Bologne, 1745, in-8) ; de F. Soave (Parme, 1772, in-8) ; de Cerutti (Rome, 1839) ; de Caleffi (Florence, 1860) ; les *Grammaires* destinées à l'enseignement de cette langue et écrites en français sont celles de De Mesmes (Paris, 1548, in-8) ; de Port-Royal (Ibid., 1660) ; de Veneroni (Amsterdam, 1691) ; de Luneau de Boisgermain (Paris, 1783, 3 vol. in-8) ; de Martelli (Ibid., 1826) ; de Biagioli (6ᵉ édit., Ibid., 1837) ; de Vergani, de Vimercati, etc. On peut citer les *Dictionnaires* suivants : *della lingua volgare*, par Acarisio (Cento, 1543, in-4) ; *de la Crusca* (Venise, 1612, in-fol.) ; *italien-français*, d'Alberti di Villanova (Nice, 1778, 2 vol. in-4) ; *universale, critico, enciclopedico* (Lucques, 1797, 6 vol. in-4) ; *della lingua italiana* (Bologne, 1819-1826, 7 vol.) ; *italien-français*, de Barberi (Paris, 1825, 2 vol. in-4, et 2 vol. in-32) ; *etimologico*, de Bonavilla (Milan, 1825, 5 vol.) ; *universale italiano* (Bologne, 1819-1840, 2 vol.) ; *dell' uso toscano*, de Pietro Fanfani (Florence, 1850, 2 vol.) ; *di pretesi francessimi e di pretise voci e forme erronee della lingua italiana*, de Prospero Viani (Ibid., 1850, 2 vol.) ; *de' sinonimi*, de Tommaseo (Ibid., 1830 et 1838, 2 vol. gr. in-8) ; *classique italien-français et français-italien*, de Morlino et Roujoux (Paris, 1832, 2 vol. in-8) ; *général italien-français*, de Buttura et Rienzi (Ibid., 2ᵉ édit., 1860, in-8).

Cf. Giambullari : *Il Gello, cioè ragionamenti della prima origine della toscana lingua* (Florence, 1546, in-4) ; — Persio : *Discorso intorno alla conformità della lingua italiana con la greca* (Bologne, 1592, in-8) ; — Celso Cittadini : *Trattano della vera origine e del processo, e nome della nostra lingua* (Venise, 1601, pet. in-8) ; — Oct. Ferrari : *Origines linguæ italicæ* (Paris, 1676, in-fol.) ; — Cesarotti : *Saggio sopra la lingua italiana* (Vicence, 1788, in-8) ; — Galeani : *Dell' uso e de' pregi della lingua italiana* (Turin, 1791, 2 vol. in-8) ; — l'abbé G. Romani : *Opere sopra la lingua italiana* (Milan, 1825, 8 vol. in-8) ; — Tozzelli Mazzoni : *Origine della lingua italiana* (Bologne, 1831) ; — *Teorica de' nomi della lingua italiana* (Florence, 1840, in-8) ; — Vinc. Nannucci : *Voci e locuzioni italiane derivate dalla lingua provenzale* (Ibid., 1840, in-8) ; — Giambattista Giuliani : *Sul vivente linguaggio della Toscana* (Florence, 1850, in-18).

ITALIENNE (LITTÉRATURE). L'histoire de la littérature italienne se partage naturellement en six périodes : 1° les temps antérieurs au XIVᵉ siècle, comportant un mouvement intellectuel encore peu littéraire ; 2° le XIVᵉ siècle, celui de Dante, Pétrarque, et Boccace, le premier âge d'or de la littérature italienne ; 3° le XVᵉ siècle, âge d'érudition et de culture classique ; 4° le XVIᵉ siècle, celui de la renaissance, second âge d'or de la littérature italienne ; 5° les XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles, âge de décadence et d'imitation étrangère ; 6° l'époque contemporaine, phase de littérature politique et de réveil national.

I. *Première période. Temps antérieurs au XIVᵉ siècle.* — Si par la littérature d'un peuple on entend les productions littéraires écrites dans sa langue, la littérature italienne ne date que du XIIᵉ siècle ; mais si l'on veut parler de son histoire intellectuelle, elle est pour les Italiens plus ancienne, et quelques historiens croient à une sorte de continuité non interrompue, mais secrète et presque insaisissable, de Virgile à Dante. Il est certain qu'au IXᵉ siècle Charlemagne appela d'Italie des savants et des artistes, entre autres le Goth Théodulfe, qu'il fit évêque d'Orléans. Dans les deux siècles suivants, la Péninsule féodale, impériale et pontificale (888-1137), en proie à toutes les ambitions naissantes et déjà privée d'unité, inaugurant la rivalité de la couronne de fer et de la couronne impériale, qui devait devenir la lutte du sacerdoce et de l'empire, n'avait encore d'autre langue écrite que le latin, moins corrompu que dans les autres anciennes provinces romaines, et par cette raison retardant l'avénement d'une langue nouvelle. Cependant on pressent qu'une révolution va s'opérer dans le langage et qu'une littérature va naître. Cette époque a produit quelques hommes qui ont été admirés par leurs contemporains, mais hors de leur pays, Lanfranc de Pavie et Saint-Anselme d'Aoste, qui tous deux devinrent abbés du Bec en Normandie, puis archevêques de Cantorbéry, et Pierre Lombard, « le Maître des sentences, » qui vint tenir école à Paris. Grégoire VII veilla à ce que les évêques entretinssent des écoles pour l'étude des lettres, et la comtesse Mathilde fonda l'Université de Bologne. Bientôt l'enseignement embrassa la grammaire, la dialectique et le droit ; la langue vulgaire se dégagea nettement du latin des lettrés, et, sur la fin du XIIᵉ siècle, l'évêque de Padoue était obligé d'expliquer, dans l'idiome populaire, une homélie que le patriarche d'Aquilée venait de prononcer en latin. Enfin au contact réchauffant du génie des troubadours provençaux s'épanouit la première fleur de la poésie d'outremont : la littérature italienne est née.

Pour les troubadours, il n'y avait ni Alpes, ni Pyrénées. Ils visitaient volontiers en Italie les cours de Montferrat et d'Este. Ils recueillirent des applaudissements et formèrent des élèves : parmi ceux-ci, quelques-uns leur empruntèrent leur langue et leurs procédés ; tels sont : Alberto Malaspina, Lanfranc Cicala, Bartolomeo Ziorgi de Venise, Sordello, qu'il ne faut pas confondre avec le Mantouan de ce nom auquel Dante a consacré quelques vers du *Purgatoire* ; d'autres poëtes plièrent l'idiome naissant de leur pays aux exigences de la nouvelle poésie, galante et dévote, passionnée et subtile, qui rompait avec la tradition classique et faisait une vive diversion aux disputes scolastiques des réalistes et des nominaux. C'est ainsi que le début des lettres italiennes se trouve associé à l'épanouissement littéraire de la France méridionale ; et l'on a pu dire sans exagération que Dante et Pétrarque ont été les derniers et à la fois les plus grands des troubadours provençaux. La France fut utile encore au développement intellectuel de l'Italie par ses écoles, où vinrent étudier tour à tour Egidius Colonna, Brunetto Latini, Dante, Villani, Pétrarque, Boccace. Mais c'est anticiper. — Avec l'influence des troubadours provençaux, une autre influence concourut à ranimer les lettres italiennes. Frédéric II, le souverain philosophe et sceptique, empereur d'Allemagne et roi de Sicile, Allemand de nom seulement, mais Italien par sa mère, fit de sa cour de Palerme un actif foyer de lumières. Pendant un règne qui remplit la première moitié du XIIIᵉ siècle, mais surtout de 1225 à 1250, il fonda ou soutint des Universités à Naples, à Padoue, à Bologne ; il fit traduire Aristote et Galien et favorisa la poésie, qu'il cultivait lui-même. Son chancelier, Pierre des Vignes, inventait le sonnet, Ciullo d'Alcamo essayait la *canzone* italienne, Jacopo da Lentino, Mazzeo di Bicco, Guido et Odo delle Colonne, assouplissaient dans leurs vers une langue que Dante a appelée « cardinale, illustre, aulique »

et qui, passant le détroit, devait venir enrichir les idiomes de la Péninsule. Ces poëtes présentaient à l'admiration de l'Italie des compositions poétiques achevées, qui pendant longtemps firent donner le nom de « sicilien » à tout ouvrage en vers. Elles furent imitées, comme l'avaient été les poésies provençales, par Folcalchiero de Sienne, Dante de Majano, Guido Guinicelli de Bologne, Guidotto, etc. La Sicile étant opprimée par les Français et les Aragonais, le centre du mouvement poétique passa à Bologne, qui fut en Italie, de 1250 à 1270, comme le chef-lieu des études de tout genre. Puis la Toscane devint à son tour un centre littéraire qui devait exercer un ascendant durable et sans égal. D'abord apparaissent Fra Guittone d'Arezzo, que Pétrarque estimera et qui sera dédaigné par Dante; Jacopone da Todi, dont on a voulu faire, contre toute vraisemblance, le précurseur de ce dernier; Brunetto Latini, qui, d'un tempérament peu poétique, serait mieux à sa place parmi les encyclopédistes italiens, s'il n'avait préféré pour son *Trésor* la langue française comme « plus délitable »; le jurisconsulte Cino da Pistoia ; enfin Guido Cavalcanti, le premier de tous. Voilà pour la poésie. Quant à la prose, ses débuts sont plus modestes: la correspondance commerciale des Consiglio dei Cerchi et compagnie, de Florence, avec les Giachetto Rinucci et compagnie, leurs représentants à Londres, sont un des plus anciens monuments conservés. On a aussi, il est vrai, un recueil de cent nouvelles anciennes, le *Novellino*, mais il ne nous est pas parvenu dans sa forme primitive. Il faut de la bonne volonté pour voir des œuvres littéraires dans les *Giornali* du napolitain Matteo Spinelli, essais de chronique, dans *l'Histoire de Florence* de Ricordano, Malaspini, et *les Souvenirs historiques* de Dino Compagni. C'est ainsi qu'on arrive péniblement jusqu'à la fin du XIII^e siècle.

II. *Deuxième période. Le XIV^e siècle. Premier âge d'or.* Avec le XIV^e siècle se présentent trois grands noms: Dante, Pétrarque et Boccace. Ces trois Toscans de génie suffisent à constituer un premier âge d'or de la littérature italienne, plus digne d'attention, si l'on se reporte à l'état général de la culture intellectuelle à cette époque, que la brillante renaissance de la littérature italienne du XVI^e siècle. Ils fixent la langue, Dante et Pétrarque dans la poésie, Boccace dans la prose. Dans le domaine des idées, ils ouvrent des voies nouvelles par la force et l'élévation de l'inspiration, les délicatesses du sentiment et la richesse de l'imagination. Par leurs procédés littéraires, ils donnent d'incomparables modèles, et bien que soumis eux-mêmes, et malgré eux, aux formes étroites et gênantes de la littérature de leur temps, ils s'en dégagent et devancent leur siècle, au point que Dante, dont la *Divine Comédie* a fourni tout une bibliothèque d'écrits, est encore de nos jours commenté, envisagé tour à tour comme un hérétique, un révolutionnaire, un socialiste, un protestant avant la Réforme, un cosmographe, un législateur, un moraliste. Les uns n'ont vu dans son poëme immortel que le bréviaire d'un homme politique, les autres le mystère de l'amour platonique au moyen âge. Certains théologiens l'ont rangé au nombre des Pères de l'Église; et cette physionomie littéraire mâle et énergique, faute d'intelligence et de passion, de science profonde et de haine vivace, est restée pour beaucoup le sphinx impénétrable ! A peine Dante mort, des chaires sont instituées pour l'étude de son immortel poëme. Boccace recevait, le premier en date, une chaire spéciale destinée à enseigner à la jeunesse l'admiration de son Alighieri (1373). Pierre Vilani lui succéda, Benvenuto da Imola écrivit des Commentaires de la *Divine Comédie.* Enfin il ne manqua à la gloire de Dante ni les impuissantes imitations de Fazio degli Uberti et du dominicain Frezzi, ni les attaques sans mesure de Cecco d'Ascoli, qui expia sur le bûcher l'audace de n'avoir point partagé la ferveur générale. Pétrarque, le chantre inspirateur de la poésie amoureuse, a également fait école. Il se plaignait d'avoir créé de trop nombreux disciples, surtout dans la poésie latine, et, de son temps, Zanoli da Strada, Coluccio Salutato et Landino se faisaient une large place à côté de lui, devançant la foule de *pétrarchistes* qui rempliront le XV^e siècle. Au XV^e siècle aussi, et au XVI^e, se presseront en foule, sur la trace de Boccace, les nouvellistes jaloux de partager ses succès. Ser Giovanni Fiorentino et Franco Sacchetti ouvrent les rangs de cette légion d'imitateurs qui se recrutera dans toutes les littératures de l'Europe. — Après les trois grands écrivains qui remplissent si magnifiquement le XIV^e siècle, il est difficile de ne point être injuste, et l'on est tenté de laisser dans l'ombre où ils sont rejetés les trois Villani, Giovanni, Matteo et Filippo, composant une famille de chroniqueurs, Albertino Mussato qui écrivit l'histoire de Padoue, et le doge André Dandolo, celle de Venise ; le voyageur vénitien Marino Sanuto, Jacopo Passavanti et Bartholomeo de San Concordio, auteurs de livres dévots; l'hagiographe Fra Domenico de Cavalca, enfin la mystique et ardente sainte Catherine de Sienne.

III. *Troisième période. XV^e siècle. L'érudition classique.* — Le XV^e siècle appartient à l'érudition. L'estime que les grands écrivains du siècle précédent, tout en constituant la langue italienne, avaient eue pour la langue latine, et l'exemple de leurs œuvres écrites en cette langue, ramenèrent à elle les lettrés. La langue de Rome se présentait d'ailleurs avec de nouveaux attraits dans ces belles productions longtemps ignorées ou mal connues, que les découvertes des érudits rendaient à la lumière; la faveur s'étendit à la littérature grecque. L'invention de l'imprimerie seconda ce mouvement de restauration des lettres anciennes, qui furent si redevables aux Aldes pour leur incessante activité à multiplier les éditions des chefs-d'œuvre de Rome et de la Grèce. Les princes, fiers de partager le goût général pour les choses de l'esprit, récompensèrent libéralement ceux qui travaillaient à les faire connaître par la traduction ou l'enseignement public. Les municipes ne le cèdent pas en générosité. Le savoir estimé menait à tout : aux plus hautes charges des républiques, au trône pontifical, où il s'assied avec Æneas Sylvius Piccolomini (Pie II). Florence demeurait le centre de cette activité intellectuelle. Cosme de Médicis se servait de ses relations commerciales avec l'Orient pour réunir des manuscrits précieux, et fondait l'Académie platonicienne. Marsile Ficino, Pic de la Mirandole, le Sicilien Aurispa, Guarino de Vérone, Léonard Bruni d'Arezzo, le Pogge, prenaient une large part à cette enthousiaste restauration des lettres antiques. Ils étaient secondés, dans diverses branches de l'érudition, par le grammairien Jean de Ravenne, les Grecs Emmanuel Chrysoloras, George de Trébizonde et le cardinal Bessarion, par Filelfo, Lorenzo Valla, Gioviano Pontano, Bartole, Pomponius Letus, Giustiani et le cardinal Bembo. Les femmes même s'associaient aux fortes études. On en cite plusieurs de très-distinguées, et entre toutes, Cassandra Fedele. L'histoire, dont quelques essais remarquables avaient été tentés dans l'idiome national, est de nouveau écrite en latin, non plus dans le latin barbare de la scolastique du XI^e siècle, mais dans une langue polie à l'excès ; et il arriva fréquemment que tel livre, comme par exemple l'*Histoire de Naples* de Pandolfo Collenuccio, écrit d'abord en italien, fut traduit en latin pour satisfaire au goût du temps. Flavio Biondo et Platina se classent parmi les littérateurs qui

donnent au latin la préférence. Pour être juste, il faudrait citer encore les historiographes des municipes ou des princes, Sambellico et Bernardo Giustiniani, Simonetta, Vergerio, Bernardino Covio, Giorgio Stella. — La poésie de ce siècle d'érudition cherche à s'inspirer des beaux modèles de l'antiquité. Elle emprunte volontiers la langue de Virgile, comme la prose celle de Cicéron. Pontano, Beccadelli surnommé Panormita, et Sannazar, se font comparer par leurs contemporains charmés aux poëtes du siècle d'Auguste. Ange Politien, qui a aussi sa place parmi les savants, sert de trait d'union entre ces poëtes à demi latins et les adeptes de la muse italienne : Laurent de Médicis, Giusto da Conti, Francesco Cei, Burchiello, Serafino Aquilano, Girolamo Benivieni, les frères Pulci, sans compter de pâles imitateurs de Pétrarque.

L'amour de l'antiquité grecque et romaine se retrouve dans les origines du théâtre italien. Les tragiques s'inspirent de Sénèque, les comiques de Plaute et de Térence. Cependant les mystères dramatiques tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament s'imposent au goût populaire, sous le nom de *rappresentazioni*, et, malgré leur caractère religieux, inaugurent en Italie la *Comedia dell' arte* comme nos mystères dramatiques avaient donné naissance aux farces et aux moralités. Le plus fécond des dramaturges du siècle est Castellano Castellani. Les représentations scéniques n'offrent pas la seule ressemblance entre la littérature du XV^e siècle en deçà et au delà des Alpes. Les chansons de geste, œuvres des trouvères et des troubadours de France, après avoir atteint chez nous aux XIII^e et XIV^e siècles l'apogée de leur popularité, avaient passé les monts. Les imaginations des Italiens furent vivement impressionnées par ces récits demi-historiques où eux-mêmes jouaient un rôle. Aussi bon nombre de leurs compositions héroïques nous appartiennent ; leurs poëmes d'*Aspramonte*, *la Spagna storiata* de Sostegno di Zanobi, *la Regina Ancroya*, *Bovo d'Hantona*, *l'Innamoramento di Milone d'Anglante*, *l'Innamoramento di Carlo Magno*, *la Rotta de Roncesvalle*, *l'Innamoramento de Rinaldo de Monte Albano*, *Fierabracchia ed Ulivieri*, sont des copies de nos modèles. La compilation en prose des *Reali di Francia* est un résumé de toutes les fictions épiques de notre cycle carlovingien. Ce fait de la diffusion de nos poëmes romanesques en Italie devient particulièrement intéressant par le parti que les poëtes de ce pays surent tirer d'éléments qui chez nous n'ont pas passé, transformés et améliorés, dans notre littérature moderne. En ce XV^e siècle, Luigi Pulci s'inspire des chansons de geste pour son *Morgante maggiore*, Bojardo pour son *Orlando innamorato*, Francesco Bello, surnommé l'Aveugle de Ferrare, pour son *Mambriano*. Mais c'est au siècle suivant qu'il était réservé de donner à l'épopée chevaleresque son plus beau développement.

IV. *Quatrième période. XVI^e siecle. Renaissance et second âge d'or.* — Au XVI^e siècle, l'Arioste et le Tasse font à l'égard de notre poésie héroïque ce que Dante et Pétrarque avaient fait pour notre poésie amoureuse et satirique, et l'on pourrait dire qu'ils ont parmi les trouvères la même place que Pétrarque et Dante parmi les troubadours. Leur bonheur, aux uns et aux autres, est d'avoir appartenu aux deux siècles les plus brillants de leur littérature. Le *Roland furieux* de l'Arioste, vigoureusement marqué au coin d'un génie original, devait trouver des imitateurs : Luigi Dolce écrivit plusieurs romans épiques, Vicenzo Brusantini fit *l'Angélique amoureuse*, Alamanni raconta les aventures de *Giron le Courtois*, Bernardo Tasso mit en italien *l'Amadis de Gaule*, Berni, empruntant à Bojardo le sujet de son *Roland amoureux* et à Pulci sa manière facétieuse, donnait un nouveau modèle de l'épopée burlesque, et, tout en restant un disciple excellent de l'Arioste pour le style, formait lui-même une école où se distinguaient bientôt Caporali, Mauro, Casa, Fagiuoli, Firenzuola, le Lasca, enfin Folengo ou Merlin Coccaie, qui écrivit un *Orlandino* en vers appelés par lui « macaroniques ». *La Jérusalem délivrée* inspira, de son côté, une multitude d'œuvres d'un caractère grave, presque religieux : *l'Amant fidèle* de Curzio Gonzaga, la *Malteide* de Giovanni Fratta, une *Esther* et une *Camille* d'Ansaldo Ceba, *la Jérusalem détruite* de Potenzano, *l'Aquilée détruite* de Belmonte Cagnoli, les *Larmes de saint Pierre* de Tansillo, *la Croix reconquise* de Bracciolini. Si l'on ajoute aux œuvres qui précèdent les grands poëmes écrits dans des genres divers par le Trissin et Tassoni, on achève de donner à la littérature du XVI^e siècle sa physionomie. Ce siècle, qui est, dans ses premières années, celui de Léon X, est la grande époque de la littérature italienne. Sa fécondité est sans pareille, comme on en peut juger par ce qui précède, et il faut parler encore du théâtre où, avec les noms nouveaux de Rucellaï, de Potentone, de Collenuccio, de Martelli, de Giraldi Cinthio, de Sperone Speroni, d'Anguillara, du prince Torelli, de Pierre Arétin, de Bibbiena, de Jean-Marie Cecchi, de Francesco d'Ambra, de Gelli, de Ruzzante, d'Annibal Caro, plus connu comme traducteur de l'*Enéide*, de Niccolo de Correggio, de Beccari, de Lollio, d'Argenti, de Machiavel enfin, sans compter les noms déjà cités de l'Arioste, du Tasse, du Trissin, de L. Dolce, du Lasca, de Berni, de Firenzuola, de Caporali, etc., à la tragédie et à la comédie viennent s'ajouter la pastorale et le drame en musique. On ne peut négliger non plus la poésie satirique et la poésie didactique, dans lesquelles se distinguèrent Vinciguerra et Ercole Bentivoglio, Buccellaï, Baldi, le Scandianese, Erasme de Valvasone et Muzio. Une mention est due aussi à Vittoria Colonna et à Veronica Gambara.

Il faut ensuite faire à la prose du XVI^e siècle sa part ; elle sera large : Machiavel, publiciste, historien, auteur comique et par-dessus tout fondateur de la science politique, réclame et retient l'attention. Puis se présentent les écrivains de l'école politique : Bottera, Gianotti, Paruta ; ceux plus nombreux de l'école historique : Guicciardin, Jacopo Nardi, Segni, Bruto Adriani, Benedetto Varchi, Scipione Ammirato, Giambullari, Borghini, Angelo di Costanzo, Pozzio ; les historiographes plus nombreux encore, car chaque puissance avait le sien, et les étrangers mêmes venaient en demander à l'Italie par amour pour le beau style latin qui continuait d'y être cultivé par les fidèles de l'antiquité : la France obtenait Paul-Emile, l'Angleterre Polydore Virgile, l'Espagne Marineo ; il en fallait plusieurs à l'empire germanique. Tous ces écrivains, à leurs heures de loisir, se faisaient nouvellistes. Firenzuola, Alamanni, Machiavel, semblent envier les lauriers de Boccace. Plus heureux qu'eux dans ce genre, Giovanni Sabadino par ses *Porrettane*, Masuccio de Salerne par son *Novellino*, le Lasca par ses *Cene*, Strapparola, le Dominicain Bandello, Cintio Giraldi par ses *Cent Nouvelles*, Errizo par ses *Six Journées*, se font une réputation de conteurs, les uns hardis jusqu'au cynisme, les autres moraux, et par cela même moins goûtés. Quelques prosateurs tentent de s'élever jusqu'au roman, comme Niccolo Franco par sa *Filena*, et Gelli par sa *Circé* et ses *Caprices du Tonnelier*. La prose fournit encore des dialogues, comme celui de Castiglione, et des lettres, qui eurent en Italie un succès comparable à celui des épistoliers du XVII^e siècle

en France. Les savants échangeaient entre eux des correspondances. En ce temps, du reste, tous écrivaient : Vasari retrace les *Vies* des peintres, ses amis, Benvenuto Cellini, la sienne propre, Cadamosto, Sassetti, Carletti et Navagero, leurs voyages : la langue italienne, congédiée au XV^e siècle, revenait à la littérature par toutes les voies.

Ce retour de faveur eut pour effet de provoquer de nouvelles études philologiques. Les érudits et les lettrés se réunissaient en académies pour mieux étudier l'idiome national. C'est dans cet objet que se fondaient l'Académie de la Crusca et tant d'autres compagnies qui, s'il fallait les juger sur les noms qu'elles prenaient d'Humides, de Gelés, d'Enflammés, d'Obscurs, de Fantasques, d'Etourdis, d'Eveillés, d'Oisifs, etc., donneraient une mince idée de leur utilité. Dans ces cercles *précieux*, on s'étudiait au beau langage, on discourait sur tout, en sacrifiant à une phraséologie abondante et vide le bon sens et le goût. Cependant cette tendance des esprits vers l'étude de la langue devait nécessairement produire des travaux plus sérieux, et l'on s'étonne peu de rencontrer enfin des critiques tels que Salviati et de voir l'Académie de la Crusca publier des travaux lexicographiques. Mais il est à remarquer que le déclin des lettres italiennes arrive justement au moment où l'on se prenait d'un engouement si prononcé, si exagéré même pour les choses du bel esprit.

V. *Cinquième période. XVII^e et XVIII^e siècles. Décadence et imitation.* — Le XVII^e siècle est caractérisé en Italie par une profonde décadence des lettres. Elle était sensible déjà dans la dernière partie du XVI^e siècle; elle devait se prolonger assez avant dans le XVIII^e. Le XVII^e siècle est l'époque, pour parler comme Sismondi, du mauvais goût cherchant à couvrir la stérilité, « et, ce qui est pis, ajoute M. Perrens, de la stérilité dans l'abondance. Jamais on n'écrivit davantage, ni sur plus de matières; il y a des monceaux d'ouvrages sur les sciences, l'architecture, la peinture, l'art militaire, la grammaire, sans parler des innombrables traductions d'auteurs anciens; mais les œuvres originales sont, pour la plupart, techniques, et, quand elles traitent de philosophie, écrites en latin; l'expression de la pensée n'y est pas littéraire, et les traductions mêmes, qui conservent le mérite de la langue et du style, n'ajoutent rien, à cet égard, aux progrès que le XVI^e siècle avait faits. » Ce siècle, inauguré par le bûcher du philosophe Giordano Bruno, verra néanmoins les rêveries et les hardiesses de Campanella, de Fra Paolo, de Cardan et de Galilée. La critique philosophique et scientifique s'y montre plus forte et communique de la profondeur à la critique littéraire. Celle-ci a donné les travaux estimables de Castelvetro, du cardinal Pallavicino, de Trajan Boccalini, de Dati, de Menzini, des pères Bartoli et Ceva. Dans la poésie, il y avait une école, puissante pour le nombre, mais d'un goût déplorable, qui reconnaissait pour chef Marini, poëte véritable, que le désir de plaire perdit. Les concetti de ce dernier trouvèrent des admirateurs, même ailleurs qu'en Italie, et Marini devint le grand corrupteur du goût. Parmi les disciples de Marini, on peut nommer deux Bolonais, Preti et Achillini. Moins serviles, mais sous l'influence encore du faux bel esprit, se rangèrent les poëtes lyriques Chiabrera et ceux qui le prirent pour modèle : Testi, le Florentin Menzini, Maggi, Buragna, Ciampoli, Alessandro Guidi et Filicaja. On doit aussi une mention au savant Francesco Redi pour ses dithyrambes, au peintre Salvator Rosa et à Luigi Adimari pour leurs satires, enfin au poëte le plus estimable du siècle, à l'auteur du poëme héroï-comique *le Seau enlevé*, Alessandro Tassoni. On est loin de la richesse poétique du siècle précédent. Les œuvres manquent, mais non les auteurs. Le nombre de ceux qui s'essayent au théâtre est à peine croyable. Sismondi, qui en avait compté un millier au XVI^e siècle, en trouve près de quatre mille au XVII^e; mais on ne peut citer que par complaisance les faibles productions théâtrales de Lorenzo Lippi, Michel-Ange Buonarotti le Jeune, Scipion Errico, J.-B. Porta, dans la comédie, et de Bonarelli Carlo des Dottori dans la tragédie. L'exposé des travaux historiques de quelque valeur sera plus rapide encore : à Pietro Sarpi (Fra Paolo), à son contradicteur, le cardinal Pallavicino, à Davila et à Bentivoglio, c'est à peine si l'on peut ajouter Bartoli, Capecelatro et Gregorio Leti.

Avec le XVIII^e siècle on a le spectacle d'une renaissance produite en Italie par la lecture de nos meilleurs écrivains français. Passant de la domination espagnole à la domination autrichienne, l'Italie était plongée dans une torpeur dont ses maîtres eux-mêmes cherchaient à la tirer. Le duc de Parme fit de sa capitale une ville lettrée. Il y créa une Académie des beaux-arts, une bibliothèque, et y attira Condillac, l'abbé Millot, Mably; en Toscane, le grand-duc Léopold faisait réimprimer, sous la rubrique de Londres, les livres mis à l'index ; il régénérait les universités de Pise et de Sienne ; dans le Milanais, le gouverneur Firmian acheva de restaurer la grande université de Pavie; les lettres trouvèrent partout des encouragements auprès des souverains. L'invasion de l'esprit français apporta avec lui dans la langue des gallicismes appropriés aux idées nouvelles. Défendus par les *néologistes*, ils furent vivement combattus par les *puristes*. Pendant ces querelles philologiques, la critique allait se fortifiant. Les jurisconsultes Gravina et Crescimbeni, fondateurs de l'Académie des Arcades, publièrent d'estimables travaux sur la langue et la poésie italiennes. Apostolo Zeno leur est peut-être supérieur encore pour la solidité de ses jugements. A côté d'eux se placent l'évêque Fontanini, Scipion Maffei, Saverio Bettinelli, célèbre par ses attaques contre Dante, les Vénitiens Algarotti et Gasparo Gozzi, le Piémontais Baretti, Melchiore Cesarotti. Outre leurs livres, ces arbitres du goût prenaient part à la rédaction de recueils périodiques, que le public accueillait avec faveur : *le Journal des Lettrés, les Nouvelles littéraires, les Observations littéraires, le Café*, publié à Milan, *l'Observateur*, écrit par G. Gozzi, *le Fouet littéraire*, de Baretti. L'histoire littéraire venait en aide à la critique Les œuvres de son domaine abondent au XVIII^e siècle, les unes limitées à une province, les autres n'embrassant qu'une branche des lettres, d'autres enfin étendues à l'histoire intellectuelle générale de l'Italie : Tiraboschi est le premier parmi ces écrivains. Après lui on distingue Mazzuchelli, Giacinto Gimma, et derrière ceux-ci les PP. Quadrio et Buonafede. L'érudition produit les Collections de Muratori et de ses émules, puis les Histoires de Giannone, de Denina, de Pietro Verri, de Rosario de Gregorio. La philosophie de l'histoire est créée par Vico, qui forme de son temps même quelques disciples : Galiani, Galanti, Genovesi. L'influence française se fit surtout sentir sur les écrivains de la science politique, Alfieri, Beccaria et Filangieri, particulièrement tributaire de Montesquieu. Si l'on ajoute aux noms qui précèdent l'abbé Chiari pour ses romans, Alexandre Verri pour ses *Nuits romaines*, on complète le tableau imposant des prosateurs italiens au XVIII^e siècle.

Il s'en faut de beaucoup que la poésie soit aussi riche. Ce ne sont pas les poëtes qui manquent, surtout dans les rangs des Arcadiens, où on les compte par plusieurs centaines; mais parmi ceux-ci

on a de la peine à se rappeler quelques noms : Zappi, Lemene, J.-B. Cotta, Manfredi. Les seuls poëtes dignes de ce nom auxquels on puisse accorder quelque attention sont rares : le premier de tous est Parini, le célèbre auteur du *Jour*. Frugoni a aussi un mérite réel, et à son école se sont formés : Imperiali, Rezzomio, Savioli, Fantoni et Mazza. On ne peut oublier encore ni Varano, le poëte dantesque, ni Cesarotti, le traducteur d'Ossian et d'Homère, ni Casti, l'auteur des *Animaux parlants*, ni Forteguerra, ni Batacchi, ni le Sicilien Meli, ni les fabulistes Passeroni, Pignotti, Roberti et Bertola. Au théâtre la seconde renaissance des lettres italiennes est plus sensible. Dans l'opéra, la musique avait pris une place si grande que le poëme n'existait plus. Apostolo Zeno donna le signal d'une réaction en faveur de la poésie ; Métastase le suivit et fit mieux : Zeno remplaçait l'opéra par la tragédie en excluant presque la musique ; Métastase parvint à la plus juste combinaison des deux éléments du genre. La réforme de l'opéra fut suivie de celle de la comédie, qui était alors fort dégénérée. Pietro Martelli, s'inspirant de Molière, en fut le promoteur. Il fut secondé par Cesare Becelli, Gigli, Fagiuoli, l'abbé Chiari, et surtout l'acteur Riccoboni. Enfin Goldoni parut, et par ses ouvrages nombreux et soignés mit en évidence les ressources que la comédie nationale pouvait tirer de son propre fonds. Il eut pour rival Carlo Gozzi, Vénitien comme lui, créateur de la comédie fiabesque Dans la tragédie, Alfieri domina de haut tous ses contemporains. Pour nous, il a fait plus, il les a entièrement effacés. Mais il y aurait de l'injustice dans le résumé de l'histoire des lettres italiennes, si rapide qu'il soit, à ne pas donner un souvenir à Scipion Maffei, l'auteur applaudi de *Mérope*, à Antonio Conti et aux tragédies chrétiennes d'Annibal Marchese et du P. Bianchi.

VI. *Sixième période. Époque contemporaine. Réveil national.* — Le XIX^e siècle littéraire commence pour l'Italie en 1815. Il est formé de phalanges de ces écrivains « de combat », comme on les a nommés. La plupart sont animés de sentiments patriotiques ardents. Ils travaillent à la régénération politique de leur pays. Pour eux, l'histoire, la poésie, le théâtre, la philosophie ne sont que des moyens d'affirmer que l'Italie existe, qu'elle a une langue et des penseurs, qu'elle n'est pas enfin « la terre des morts ». Tous semblent avoir pris pour devise ces mots d'Alfieri :

Schiavi siam, si, ma schiavi ognor frementi.

Désormais les querelles d'écoles ont une signification politique et il serait inintelligent de conserver leur sens restreint aux mots « puristes », « classiques » et « romantiques ». La poésie est redevable à Ugo Foscolo, qui est aussi romancier, à Monti, connu surtout par ses palinodies, à Giovanni Prati, à Berchet, au chansonnier Guisti, à Fantoni, à Ippolito Pindemonte, à Leopardi, qui joignit à un beau talent poétique l'érudition et de rares qualités de prosateur, au poëte épique Tommaso Grossi, à une foule d'écrivains qui eurent en outre un rôle politique : Luigi Carrer, Marchetti, Brofferio, Aleo Alcardi, Montanelli, Vittorelli, Perticari, Dall'Ongaro, Pepoli, Ricciardi. Au théâtre G. B. Niccolini, à l'exemple de Foscolo, remplit la scène tragique d'allusions politiques ; Silvio Pellico, plus réservé, s'attira néanmoins les rigueurs de la censure, puis celles plus cruelles du Spielberg. Manzoni, dominé par la préoccupation de l'art, est le plus illustre représentant du romantisme. Après ces maîtres, on peut nommer encore, en plaçant en regard l'un de l'autre les classiques et les romantiques dont le but est le même : Maroncelli et Cristoforis, Luigi Scevola et Carlo Marenco, Cesare della Vale et Tedaldi Fores, Cosenza et Rosini, dans la tragédie et le drame ; Gherardo de Rossi, Albergati, Gherardo del Testa, Federici, Avelloni, Alberto Nota et le comte Giraud, dans la comédie. Le roman, genre littéraire dans lequel les Italiens s'étaient à peine essayés jusqu'ici, a reçu dans ce siècle des développements inattendus. Les *Fiancés* de Manzoni, la *Monaca di Monza* et *Luisa Strozzi* de Rosini, l'*Ettore Fieramosca* de Massimo d'Azeglio, le *Marco Visconti* de Grossi, *Il Duca d'Atene* de Tommaseo, *il Castello di Trezzo* de Bazzoni, *Il Primo Vicere di Napoli* de Belmonte, *Margherita Pusterla* de C. Cantù, *Isabella Orsini* de Guerrazzi, ont été traduits ou analysés dans toutes les littératures, avec un empressement qui provenait autant de la valeur intrinsèque de ces œuvres que de leur nouveauté dans la littérature italienne. On estime encore les récits de Vincenzo Bersezio, de Guilio Carcano, et de Fr. Dall'Ongaro. Dans l'histoire, les Italiens ont montré en ce siècle un progrès réel. Longtemps l'érudition leur avait paru devoir suffire à l'historien, et, sauf d'illustres exceptions, les qualités du style avaient été généralement négligées. Mais Cesare Cantù, Balbo, Botta, Amari, ont doté leur pays de livres qui, à part la question d'impartialité, ne sont pas moins remarquables par la valeur de la forme que par celle du fond. Pietro Colletta, Serra, Palmieri, Micali, Garzetti, Guiseppe Compagnoni, Pagano, Guiseppe La Farina, Guidici, Bidera, Ranieri, Carlo Troya, Lorenzo Pignotti, Atto Vanucci, Carlo Varese, sont encore des historiens distingués. Plusieurs de ces écrivains ont pris part à la rédaction de recueils périodiques qui tiennent une grande place dans cette phase politique de l'histoire de la littérature italienne : l'*Antologia*, fondée à Florence par Jean-Pierre Vieusseux, antérieurement à notre *Revue des Deux-Mondes*, et où débutèrent le catholique Tommaseo et le révolutionnaire Mazzini ; l'*Archivio Storico*, qui succéda à l'*Antologie* lorsque celle-ci fut supprimée, la *Rivista Contemporanea* de Turin, etc. La philosophie a été à son tour un instrument de propagande politique, une arme offensive et défensive pour les principes mis en question par la restauration nationale. Gioberti est le penseur qui a exercé le plus d'action sur les destinées de l'Italie moderne. Il a rencontré dans le métaphysicien Rosmini un adversaire digne de lui. Pasquale Galuppi, Terenzio Mamiani, Tedeschi, Mancini, le P. Ventura, enfin Ausonio Franchi, sont les noms les plus en évidence de la philosophie contemporaine. Les deux derniers, voulant que leur voix fût entendue au delà des frontières géographiques, ont aussi employé avec art la langue française.

On ne peut clore ce rapide aperçu de la littérature italienne en laissant complétement dans l'oubli les œuvres impersonnelles, nées de l'imagination de la foule : les dialogues satiriques de Marforio et de Pasquin, les contes qui se transmettent de bouche en bouche, les petites scènes dramatiques créées pour les pantins populaires, Cassandrino et Meo Patacca, fils dégénérés des masques et bouffons de l'ancienne comédie ; les chansons populaires, objet de nombreux travaux ; celles de la Toscane, réunies et publiées par MM. Tommaseo et Tigri, celles de la campagne de Rome par M. Visconti, celles de Naples par M. Cottreau, celles de la Sicile par M. Vigo, celles de Venise par M. Dal Medico, celles de l'Ombrie, du Latium, du Picenum et de la Ligurie et celles du Piémont, par M. Marcoaldi, celles de la Sardaigne, par M. Auguste Boullier, enfin, les voceri de la Corse, par M. Fée. Il faut aussi accorder une mention aux improvisateurs ro-

mains chargés d'égayer par leurs octaves ou leurs ritournelles, en guise d'intermèdes, des séances sérieuses, et aux chante-histoires de Naples qui font descendre la causerie littéraire dans la rue.

Cf. Pour l'histoire générale de la littérature : Crescimbeni : *Della volgar poesia* (Rome, 1698, in-4) ; — Giacinto Gimma : *Idea della storia dell' Italia letterata* (Naples, 1723, 2 vol. in-4) ; — Muratori : *Della perfetta poesia* (Modène, 1726, 2 vol. in-4) ; — Quadrio : *Storia et ragione d'ogni poesia* (Bologne, 1739) ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*, lettres A-C (Brescia, 1753, 6 vol.) ; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana, fino all' anno* 1700 (Modène, 1772-1781. 14 vol. in-4) ; — M^me de Staël : *Corinne* (1807) ; — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, continuée par Salfi (Paris, 1811-1835, 13 vol. in-8) ; — Corniani : *I Secoli della letteratura italiana nella seconda meta del secolo XVIII* (Brescia, 1818, 9 vol. in-8, avec une continuation par Ticozi (Milan, 1832-33, 2 vol. in-8) ; — Ugoni : *Della Letteratura italiana nella seconda meta del secolo XVIII* (Brescia, 1820-21, 3 vol. in-8) ; — Salfi : *Résumé de l'histoire de la littérature italienne* (Paris, 1826, 2 vol. in-18) ; — S. de Sismondi : *De la Littérature du midi de l'Europe* (Ibid., 1829, 4 vol. in-8) ; — G. Maffei : *Storia della letteratura italiana* (Milan, 1834, 4 vol. in-8) ; — Ambrosoli : *Manuale della letteratura italiana* (Ibid., 1831-33, 4 vol. in-8) ; — Caterina Fr. Ferrucci : *I Primi quattro secoli della letteratura italiana, dal secolo XIII al XVI* (Florence, 1850, 2 vol.) ; — A.-F. Ozanam : *Documents inédits pour servir à l'histoire littéraire de l'Italie depuis le VIII^e siècle jusqu'au XIII^e* (Paris, 1850, in-8) ; — Guiseppe Tigri : *Canti popolari toscani* (Florence, 1850) ; — Vincenzio Nanucci : *Manuale della letteratura del primo secolo della lingua italiana* (Ibid., 1850, 2 vol. in-18) ; — Cesare Cantù : *Storia della letteratura italiana* (Ibid., 1851, in-18) ; — G. Zirardini : *l'Italia letteraria ed artistica* (Paris, 1851, gr. in-8), ouvrage traduit en français par M. Ubicini ; — E.-J.-B. Rathery : *Influence de l'Italie sur les lettres françaises* (Paris, 1853, in-8) ; — Villemain : *Tableau de la littérature au moyen âge* (Paris, 1828, 2 vol. in-8) ; — Fauriel : *Dante et les origines de la langue et de la littér. italiennes* (Paris, 1854, 2 vol. in-8) ; — Alfred de Reumont : *Beitraege zur italienischen Geschichte* (Berlin, 1855, 4 vol. in-8) ; — P. Emiliani-Giudici : *Storia della letteratura italiana* (Florence, 1855, 2 vol. in-18) ; — Marc-Monnier : *L'Italie est-elle la terre des morts ?* (Paris, 1860, in-18) ; — A. Bouillier : *l'Ile de Sardaigne, dialecte et chants* (Paris, 1865, in-8) ; — J. Caselli : *Chants populaires de l'Italie, texte et traduction* (Paris, 1865, in-18) ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XV à XXIV ; — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Paris, 1867, in-8) ; — Am. Roux : *Hist. de la littérature italienne contemporaine* (Ibid., 1870, in-12) ; — L. Etienne : *Histoire de la littérature italienne* (Ibid., 1875, in-12) ; — G. Vapereau : *Dictionnaire des contemporains* (Paris, 1858, 1861, 1865, gr. in-8).

Pour l'histoire spéciale du théâtre : Saint-Evremont : *De la Comédie italienne*, dans les œuvres mêlées de l'auteur (Paris, 1689, in-4) ; — Riccoboni : *Histoire du théâtre italien* (Ibid., 1727, 2 vol. in-8) ; — Des Boulmiers : *Histoire du théâtre italien* (Ibid., 1769) ; — Desfontaines, Coupé, etc. : *Histoire universelle des théâtres de toutes les nations* (Ibid., 1779, 25 parties en 13 vol. in-8) ; — A.-W. Schlegel : *Cours de littérature dramatique*, trad. de l'allem. par M^me Necker de Saussure (Paris, 1814, 3 vol. in-8) ; — le vicomte Colomb de Batines : *Bibliografia delle antiche rappresentazioni italiane sacre e profane stampati nei secoli XV e XVI* (Florence, 1852, gr. in-8) ; — Maurice Sand : *Masques et bouffons* (Paris, 1862, 2 vol. gr. in-8) ; — Louis Moland : *Molière et la comédie italienne* (Ibid., 1867, in-8).

ITALIENNE (VERSIFICATION). Le mètre et l'accent prosodique sont la base de la versification italienne. La rime n'y est pas indispensable. On distingue chaque sorte de vers par le nombre de syllabes qu'il renferme. Il y a les *grands vers* qui ont dix, onze ou douze syllabes. Dans les anciens poëtes, on en trouve qui ont jusqu'à dix-huit syllabes, mais peut-être doit-on les considérer comme deux vers réguliers joints ensemble. Martelli a employé pour ses tragédies des vers de quatorze syllabes, appelés de son nom *martelliani*. On se sert encore, dans la poésie moderne, de celui de douze syllabes, dit *sdrucciolo*, c'est-à-dire glissant, du nom donné au mot qui le termine. Son antépénultième syllabe est accentuée :

Quel che l'uom vede, amor gli fa invisibile.

A la prononciation il se confond presque avec l'*endecasillabo* ou *eroico*, vers dont la pénultième est accentuée :

Canto l'armi pietose, e'l capitano...

Le *cadente*, ou *tronco*, a dix syllabes et l'accent est placé sur la dernière :

Di sua man propria, avea descritto amor
Il mio destin con lettre di pietà.

Il y a aussi les vers *anacreontici*, composés de huit syllabes, qui, outre la septième syllabe marquant proprement leur cadence, doivent avoir la troisième accentuée et longue ; les *giambici* (iambiques), qui ont sept syllabes, parmi lesquelles celle de la cadence, c'est-à-dire la sixième, doit rigoureusement être longue ; les petits vers, ceux de six, de quatre syllabes, etc. Les petits vers se rattachent, par leur cadence ou la position de leur accent, aux *sdruccioli* et aux *tronchi*. Le nombre de syllabes qui sert à régler le mètre se fixe en tenant compte des élisions que provoque la rencontre de deux voyelles. Les diphthongues s'élident aussi, et l'on voit jusqu'à quatre voyelles en deux mots ne former qu'une syllabe. Néanmoins les bons poëtes évitent les élisions de diphthongues. L'élision ne peut se faire lorsqu'une des voyelles en présence est accentuée, comme dans *virtù inaudita, nè assai*.

L'harmonie du vers est produite surtout par la disposition des accents prosodiques. On aime que les voyelles accentuées soient : la quatrième, la sixième, la huitième, la dixième syllabe.

La rime, tout accessoire qu'elle est, est soumise à des règles rigoureuses : pour que deux mots riment ensemble, il faut que la voyelle sur laquelle se trouve l'accent tonique et toutes les lettres après elle soient exactement les mêmes, quant à la forme et à la quantité. Ainsi *cantò* rime avec *ritornò*, *portàr* avec *spaventàr*, *colòre* avec *timòre*, *tènere* avec *cènere*, *tèrminano* avec *detèrminano*. La rime est facultative dans les compositions dramatiques, sauf les chœurs qui doivent être rimés ; mais les récitatifs, ainsi que les ariettes des opéras, sont en vers rimés. Dans le sonnet, la rime se combine de diverses manières. Elle consiste, dans la *sestina*, à répéter certains mots qui reviennent dans un ordre régulier. Dans la *terza rima*, le premier et le troisième vers de la première stance riment ensemble, et le second avec le premier et le troisième vers de la stance suivante. La pièce se termine par une stance de quatre vers, afin qu'il n'y en ait aucun sans rime. Des huit vers qui forment l'*ottava rima*, le premier rime avec le troisième et le cinquième, le second avec le quatrième et le sixième, le septième avec le dernier. Chaque stance roule ainsi sur trois rimes.

Voici l'emploi des divers mètres de la versification italienne. Dans les poëmes épiques, on se sert des endécasyllabes, qui jouent dans la poésie italienne le rôle de notre alexandrin. Ils sont d'ordinaire divisés par octaves. Ces poëmes peuvent être en vers rimés ou en vers libres (*sciolti*). Les vers dramatiques varient suivant le genre de la composition. On donne pour la tragédie la préférence aux *endecasillabi sciolti*, pour la tragi-comédie et la pastorale, aux *endecasillabi* mêlés d'iambiques à cadence héroïque, les uns et les autres tantôt rimés, tantôt sans rimes. Les chœurs sont rimés et divisés en stances comme les odes Pour la comédie, on emploie encore l'endécasyllabe ou l'iambique, rimés ou libres. Enfin, dans l'opéra, l'endécasyllabe et l'iambique rimés pour le récitatif, et, pour les ariettes, des stances de

petits vers également rimés. Dans le sonnet, dans le madrigal, dans la ballade, dans la canzone ou ode, dans la sestina, dans l'ottava rima, c'est encore l'endécasyllabe qui est le mètre préféré. Les iambiques sont très-harmonieux et, après les endécasyllabes, ceux dont l'emploi est le plus fréquent. Les vers de six syllabes pèchent par l'uniformité dans l'harmonie et ne sont point en faveur. Les vers *tronchi*, naturellement durs, ne sont employés qu'avec beaucoup de réserve. Les poëtes italiens terminent parfois les *sdruccioli* par des mots latins, licence tolérée dans ce seul mètre. Les réunions de vers, en stances de trois, de quatre, de six, de huit vers, constituent les mètres de la terza rima ou tercet, du quaternaro, de la sestina, de l'ottava rima.

Cf. G.-G. Trissino : *Poetica* (Vicence, 1529, in-fol.) ; — B. Menzini : *Arte poetica* (Rome, 1690, in-12) ; — G. Barbieri : *Origine della poesia rimata*, annoté par Tiraboschi (Modène, 1790, in-4).

ITALIENS (COMÉDIENS). On a donné ce nom à diverses troupes d'artistes dramatiques qui, de 1570 à 1780, vinrent d'outre-mont jouer à Paris la comédie italienne et spécialement celle *all' improviso*. La première de ces troupes, arrivée en 1570, était dirigée par un nommé Ganasse. En 1577, une deuxième troupe, celle des *Gelosi*, se rendit d'abord à Blois sur l'invitation d'Henri III, puis suivit ce prince lors de son retour à Paris, et fut autorisée par lettres patentes à s'établir à l'hôtel de Bourbon. On se rendit avec empressement aux représentations des acteurs étrangers. « La comédie, telle que ceux-ci la jouaient, dit Brantôme, était chose que l'on n'avait encore vue et rare en France, car, par avant, on ne parlait que des farceurs, des *conards* de Rouen, des joueurs de la Bazoche et autres sortes de badins. » Les Confrères de la Passion, qui jouissaient d'un privilége, s'émurent de la concurrence qui leur était faite, et le Parlement défendit aux Italiens de continuer leurs représentations, malgré leurs lettres patentes. Les *Gelosi* partirent; mais les *Comici confidenti* les remplacèrent à Paris (1584 et 1585). Les *Gelosi* eux-mêmes reparurent à Blois en 1588. Ils étaient alors sous la conduite du célèbre Flaminio Scala. Les arrêts du Parlement les chassèrent de nouveau.

En 1600, Henri IV, récemment marié à Marie de Médicis, les rappela pour plaire à la reine. Cette troupe était en ce moment composée de Francesco Andreini, Isabelle, sa femme, Guilio Pasquati, Girolamo Salembeni, Ludovico de Bologne, Silvia Roncagli, Maria Antonazzoni, etc. Les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, à qui les Confrères de la Passion avaient cédé leur privilége, firent un bon accueil aux Italiens, et les deux troupes jouèrent alternativement sur le même théâtre. Les sociétaires italiens excellaient dans la comédie improvisée. En 1604, ils retournèrent dans leur pays. Neuf années plus tard, les *Fedeli*, dirigés par Jean-Baptiste Andreini, fils de l'acteur des *Gelosi*, furent invités par Marie de Médicis à venir à Paris. Ils y demeurèrent jusqu'en 1618, continuant avec les comédiens français de l'Hôtel de Bourgogne l'accord qui avait réussi à la précédente troupe. On eut encore à Paris les *Fedeli*, de 1621 au commencement de 1623 et pendant les années 1624 et 1625. Après eux, une troupe fut formée par Nicolo Barbieri, plus connu sous le nom de Beltrame. Sous le ministère du cardinal Mazarin, la France reçut la visite de plusieurs troupes de comédiens italiens. Celle de 1645 possédait quelques artistes remarquables, entre autres le fameux Tiberio Fiurelli (Scaramouche), Domenico Locatelli (Trivelin), et Brigida Bianchi (Aurelia). Guiseppe Bianchi était à leur tête. La salle du Petit-Bourbon, qui avait été reconstruite en 1614, devenue spacieuse et élégante, fut adoptée par la troupe de G. Bianchi. Ce même théâtre reçut en 1653 une nouvelle troupe qui comptait la plupart des acteurs de la précédente, et qui plus tard s'augmenta de Dominique Biancolelli, devenu célèbre dans les rôles d'Arlequin. Les Italiens obtinrent cette fois leurs plus grands succès avec *Il Convitato di pietra*, l'une des transformations de *Don Juan* (voy. ce mot).

Lorsque Molière revint en 1658 de sa tournée provinciale avec sa troupe de « l'illustre théâtre », il prit des arrangements avec les Italiens pour donner dans leur salle des représentations les jours où ils ne jouaient pas. Au mois de juillet 1659, les bouffons italiens retournèrent dans leurs foyers, laissant Molière maître du Petit-Bourbon. Ils revinrent en 1662 et s'établirent à Paris d'une manière permanente. Ils alternèrent encore avec la troupe de Molière. Ils comptaient toujours parmi les leurs Scaramouche, Trivelin, le pantalon Turi, etc. Au nombre des nouveaux acteurs se trouvait Patricia Adami (Diamantine). Le roi accorda sa protection aux comédiens italiens et leur fit une pension annuelle de 15 000 livres, qu'ils semblent avoir conservée pendant une trentaine d'années.

A partir de 1668 les Italiens opérèrent une révolution dans leurs habitudes dramatiques. Ils introduisirent dans leurs pièces des scènes et des chansons écrites en français. Dès ce moment, ils prirent beaucoup à notre théâtre, auquel il avaient jusque-là plus donné qu'emprunté. A la mort de Molière (1673) les comédiens français et les comédiens italiens s'établirent rue des Fossés-de-Nesle (depuis rue Mazarine), en face de la rue Guénégaud. Ils y jouèrent alternativement jusqu'en 1680, puis allèrent s'établir au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil. En 1683, leur troupe s'augmenta d'Angelo Costantini (Mezzetin); cinq ans plus tard elle perdit Dominique, qui mourut. Les succès que les Italiens de la salle de la rue Mauconseil obtinrent dans des pièces jouées en français excitèrent la jalousie des acteurs de la Comédie-Française. Les deux théâtres se livrèrent une guerre acharnée. Bien des pièces des deux répertoires furent la parodie de celles du théâtre rival. Nolant de Fatouville, Regnard, Dufresny, Palaprat, Boisfranc, Lenoble, Mongin, écrivirent pour la comédie italienne, qui soutenait avec succès la lutte, lorsque tout d'un coup, en 1697, le lieutenant de police signifia aux acteurs italiens, au nom du roi, d'avoir à cesser leurs représentations. On croit que cette rigueur leur fut attirée par certaines allusions satiriques à l'adresse de M^{me} de Maintenon, risquées par Mezzetin.

Le Régent releva, en 1716, la scène italienne de Paris; mais elle ne retrouva pas son ancienne faveur. Les comédiens italiens pour la ressaisir imaginèrent, en 1721, de quitter pour quelque temps leur théâtre de l'Hôtel de Bourgogne et d'en ouvrir un nouveau à la Foire. Ils y jouèrent pendant trois années à l'époque où la Foire était ouverte. En 1762, ils se réunirent à une troupe française qui représentait l'opéra comique et donnèrent alors des pièces à ariettes. Mais le genre lyrique prenant un accroissement considérable, les comiques italiens se virent préférer leurs camarades de l'Opéra. Abandonnés peu à peu, ils se retirèrent en 1780. Le titre de comédiens italiens fut conservé par les acteurs français chantants. Ceux-ci s'établirent, en 1783, dans une salle bâtie par eux sur le boulevard qui a pris le nom de boulevard des Italiens. C'est aujourd'hui le théâtre de l'Opéra-Comique.

Cf. V. Louis Riccoboni : *Histoire du théâtre italien* (Paris, 1725, 2 vol. in-8) ; — les frères Parfaict : *Histoire de l'ancien théâtre italien* (Ibid., 1753) ; — Maurice Sand : *Masques et bouffons* (Ibid., 1862, 2 vol. gr. in-8) ; — Louis Moland : *Molière et la comédie italienne* (Ibid.,

1867, in-8); — Eug. Despois : *le Théâtre-Français sous Louis XIV* (Ibid., 1874, in-18).

ITALIQUES (LANGUES), nom sous lequel on désigne les langues parlées en Italie avant la conquête romaine, c'est-à-dire l'étrusque, l'ombrien, l'osque et le sabin. Un grand nombre de mots de ces idiomes sont passés directement dans l'italien. D'autres y sont parvenus par le latin, auquel plusieurs des idiomes italiques étaient apparentés; c'est ainsi que les *Atellanes* écrites en osque étaient comprises du peuple de Rome.

Cf. G. Micali : *l'Italie avant la domination romaine*, trad. de l'italien par Joly, Fauriel et Gence (Paris, 1824, 4 vol. in-8).

ITHOS (du grec ἦθος, mœurs), terme de l'ancienne rhétorique, employé pour désigner la partie de l'art oratoire qui s'occupait des *mœurs*. Il est tombé depuis longtemps en désuétude, et dès le XVII[e] siècle on le trouve, ainsi que le mot *pathos*, tourné en plaisanterie (voy. PATHOS).

ITIHAÇA, c'est-à-dire histoire, récit. On désigne sous ce nom, dans les littératures de l'Inde brahmanique, les grandes compositions qui, comme le *Mahâbhârata*, participent à la fois de l'histoire et de la mythologie, les chroniques en vers, les recueils de contes et d'apologues, enfin les récits en prose entremêlés de vers.

ITHYPHALLIQUE (VERS), sorte de vers trochaïque (voy. ce mot).

ITINÉRAIRE, ITINERARIUM (du latin *iter, itineris*, chemin), nom donné, en bibliographie, à certains ouvrages de géographie relatifs à la route suivie par une expédition militaire, une mission diplomatique, un voyage d'affaires ou d'exploration. On distinguait deux sortes d'itinéraires, ceux écrits, *Itineria scripta* ou *annotata*, et ceux dessinés, *picta*. Ces derniers étaient des cartes générales ou particulières, exécutées en peinture ou en mosaïque sur les murs des monuments, comme l'*Orbis terrarum*, fait à Rome par l'ordre d'Auguste, d'après le relevé géograhique de tout l'empire, ou comme la fameuse *Table de Peutinger*. Parmi les itinéraires écrits, qui sont, en général, d'auteurs inconnus ou incertains, on cite : l'*Itinéraire d'Antonin* (Antonini Augusti itinerarium provinciarum omnium), imprimé pour la première fois par H. Estienne (Turin, 1512, in-16) et très-souvent réédité; l'*Itinéraire d'Alexandre*, publié par Angelo Maï (Milan, 1817) et rattaché à la fabuleuse histoire d'Alexandre le Grand par Julius Valerius (J. V. Res gestæ Alex. Macedonis libri III; Ibid., 1817, 2 vol. in-8); l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* (Itinerarium a Burdigalis Hierusalem usque et ad Heracleam et per Romam, etc.; s. l. s. d., 1589, pet. in-12), que l'on croit composé vers l'an 333 de l'ère chrétienne, etc. Des poëmes portaient le même titre, comme le remarquable *Itinerarium de reditu suo*, de Rutilius Numatianus. C'est aussi celui d'un curieux ouvrage ascétique imprimé vers la fin du XV[e] siècle : *Prefacio in Itinerarium seu Peregrinationem beatæ Virginis, etc.* (s. l. s. d., petit in-4, goth.). Chez les Grecs, les itinéraires des voyages de navigation s'appelaient *Périples*. Fortia d'Urban a laissé un *Recueil des itinéraires anciens*, qui a été publié après sa mort (1834, in-4). — Nous avons repris le titre pour les livres de souvenirs et d'impressions de voyage : tel est l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* de Chateaubriand (1811); tel est aussi le double *Itinéraire* de Ducos *en Angleterre et Écosse* (Paris, 1814-26, 4 vol., gr. in-8) et *en Italie* (Ibid., 1829, 4 vol. gr. in-8). Nous appelons indifféremment *Itinéraires* ou *Guides* ces livres de mieux en mieux appropriés à l'usage du voyageur moderne dont Ad. Joanne a donné, chez nous, une si riche collection.

Cf. Brunet : *Manuel du libraire.*

IVANHOE, roman de Walter Scott (voy. ce nom)

IZARN, missionnaire dominicain et inquisiteur du XIII[e] siècle. Il s'est placé parmi les troubadours par une tenson de près de huit cents vers, dont le sujet est une discussion théologique avec un Albigeois. L'annonce de supplices effrayants y est répétée après chaque argument : « Si tu ne te rends pas à ces raisons, voilà déjà tout prêt le feu où brûlent tes compagnons. » « C'est, dit Ginguené, l'inquisition elle-même qui nous apparaît en personne, qui proclame en chantant ses triomphes, et prononce avec le sourire du tigre ses épouvantables arrêts. » La tenson d'Izarn était une sorte de sermon.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

J

JABLONSKI (Paul-Ernest), savant philologue allemand, né à Berlin en 1693, mort à Francfort-sur-l'Oder le 14 décembre 1767. Fils de Daniel-Ernest Jablonski, l'un des théologiens protestants les plus autorisés, il étudia les langues orientales, spécialement le copte, reçut du gouvernement prussien la mission d'explorer les bibliothèques de Leyde, d'Oxford, de Paris, et rapporta des copies ou des extraits de tous les manuscrits coptes qu'elles contenaient. Il professa la philosophie et la théologie à Francfort et fut membre de l'Académie de Berlin, dont son père avait été président.

Ce savant a publié plus de cinquante ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Pantheon Ægyptiorum, sive de Diis eorum commentarius, cum Prolegomenis de religione et theologia* (Berlin, 1750-52, 3 vol. in-8), l'un des ouvrages les plus importants dont l'Égypte ait été l'objet avant les découvertes de Champollion; *De Memnone Græcorum et Ægyptiorum hujusque celeberrima in Thebaide statua, syntagmata III* (Francfort-sur-l'Oder, 1753, in-4), traduit en français par Langlès; *Institutiones historiæ christianæ*, en deux parties (Ibid., 1753, 1756, in-8; ensemble 1766-67, 2 vol., in-8, plus. édit.), ouvrage complété par E.-A. Schulze, D. Stosch et Kadaaz; un recueil posthume d'*Opuscula quibus lingua et antiquitas Ægyptiorum, difficilia sacrorum librorum loca, et historiæ ecclesiasticæ capita illustrantur* (Leyde, 1804-10, 3 vol. in-8), sans compter de nombreuses *Dissertations* insérées dans divers recueils.

Cf. *Nouvelle bibliothèque germanique*, t. XXXII; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyklopaedie.*

JACOB DE SAINT-CHARLES (Louis), bibliographe français, né le 20 août 1608 à Châlon-sur-Saône, mort le 10 mai 1670 à Paris. Il fit profession chez les Carmes, fut bibliothécaire du cardinal de Retz et du président Achille de Harlay. « La connais-

sance qu'il avait des livres, dit Niceron, était superficielle et se terminait à ce qu'ils ont d'extérieur. » Ses principaux ouvrages sont : *Bibliotheca pontificia* (Lyon, 1643, in-4), bibliographie des papes; *Traité des plus belles bibliothèques du monde* (Paris, 1644, in-8) ; *Bibliographia parisina, hoc est catalogus omnium librorum Parisiis annis* 1643-1650 *excussorum* (Paris, 1645-1650, in-4) ; *Bibliographia gallica universalis* (Paris, 1646-1653, in-4) ; *De Claris scriptoribus Cabillonensibus* (Paris, 1652, in-4); etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XL.

JACOBI (Jean-Georges), poëte lyrique allemand, né à Dusseldorf le 30 septembre 1740, mort le 4 janvier 1814. Il étudia la théologie à Gœttingue et à Helmstaedt, fut professeur de philosophie et d'éloquence à Hall, à Halberstadt et à Fribourg. Il était d'une santé très-faible et d'un caractère mélancolique. Il avait composé dès l'âge de quinze ans deux tragédies, dont l'une en vers français. Ce fut cependant dans le genre anacréontique qu'il devait se distinguer; ses poésies légères, ses pièces érotiques, ses chansons et ses élégies, comme *la Berceuse, la Mère, le Mercredi des Cendres, le Tilleul du cimetière*, ont trouvé place dans les recueils littéraires, pour la grâce, la sensibilité et l'harmonie. Elles forment plusieurs volumes . *Essais poétiques* (Poetische Versuche; Dusseldorf, 1764); *Chants choisis* (Auserlesene Lieder; Bâle, 1784), etc. Il a écrit pour le théâtre (Theatralische Schriften; Leipzig, 1792) et sa comédie du *Pélerinage de Compostelle* (die Wallfahrt nach K.) a eu du succès. Il fut un des actifs collaborateurs de la revue litteraire *l'Iris* (Dusseldorf et Berlin, 1774 et suiv. 3 vol.). Ses *Œuvres complètes* ont eu plusieurs éditions (Saemtliche Werke; Halberstadt, 1770-1774, 3 vol.; Zurich, 1807-1813, 7 vol.; Ibid., 1825, 4 vol.).

Cf. Ittner : *Leben Jacobi's* (Zurich, 1822, formant le t. VIII de l'édition de ses *Œuvres*).

JACOBI (Frédéric-Henri), philosophe et écrivain allemand, frère du précédent, né à Dusseldorf le 25 janvier 1743, mort le 10 mars 1819. Destiné au commerce, il alla en faire l'apprentissage à Francfort et à Genève, où il se livra aux études littéraires et philosophiques, se familiarisa avec la langue française et se passionna pour J.-J. Rousseau. A vingt ans cependant il prit la maison de son père et la dirigea jusqu'en 1779. Il remplit alors quelques fonctions administratives à Munich, puis retourna à Dusseldorf et dut changer plusieurs fois de résidence à l'époque des expéditions françaises. Il fut nommé, en 1804, membre de l'Académie de Munich. Marié à une femme de mérite, Betty de Clermont, et menant de front les affaires et les lettres, il était lié avec les hommes les plus distingués de son temps. Sa maison de campagne de Pempelfort, près de Dusseldorf, passait pour être, après Weimar, l'un des foyers les plus brillants de l'Allemagne littéraire.

Comme philosophe, Jacobi est un des principaux adversaires de l'idéalisme créé par Kant et développé par Fichte, Schelling, etc. Il le combattit dans plusieurs ouvrages, soit philosophiques, soit littéraires, littéraires surtout, car la forme lui importait autant que le fond. « Homme du monde, philosophe, dit J. Wilm, opposant et passionné, Jacobi songe peu à l'école et se préoccupe peu de ses traditions et de ses exigences; il s'adresse directement à la société et ne s'occupe des questions philosophiques que dans leur rapport avec les intérêts de l'humanité... Sa pensée ne s'exprime que sous la forme du roman, du dialogue, de la familiarité épistolaire ou de la gravité prétentieuse de l'aphorisme. Sa manière est, en général, poétique, passionnée, pleine d'écarts, mais éloquente, énergique, variée. Avec le temps se défauts s'amoindrirent, tandis que ses qualités lui demeurèrent. »

Ses deux premiers ouvrages et les plus connus sont deux romans philosophiques : *Woldemar* (W. 1779-1781 ; édit. refondue : Kœnigsberg, 1794, 2 vol. ; souv. réimprimé) et la *Correspondance d'Allwill* (Edwards Allwill's Briefsammlung ; 1781 ; plus. édit.). Le second est resté inachevé; le premier, remanié par l'auteur, a été traduit en français, sous ce titre complet : *Woldemar ou la Peinture de l'Humanité* (Paris, 1796, 2 vol. in-8). Dans ces deux ouvrages, qui sont d'un moraliste et d'un peintre de mœurs, le style est plein d'animation, vivement coloré, et souvent plus poétique qu'il ne convient à la matière. Il pèche par un excès de chaleur, par une emphase qui souvent nuit à la clarté et à la justesse de la pensée, et, comme le lui reproche Wieland, « il a quelque chose de gigantesque, peu en proportion avec les idées et les choses. » M^{me} de Staël a consacré un chapitre spécial à l'analyse de *Woldemar*, dont le sujet est très-simple. Woldemar, amoureux et aimé d'une femme, en a épousé une autre qu'il n'aime pas, mais dont les qualités effacées lui paraissent mieux convenir au mariage. L'auteur de *l'Allemagne* a très-justement critiqué ces « situations où chaque personnage immole le sentiment par le sentiment et cherche avec soin une raison de ne pas aimer ce qu'il aime ». Elle y voit une délicatesse exagérée, une façon bizarre de concevoir le cœur humain qui peut intéresser en théorie, mais qu'on ne peut mettre en action pour en tirer quelque chose de réel.

Les ouvrages plus directement philosophiques de Jacobi sont : *Lettres à Mendelssohn sur la philosophie de Spinoza* (Briefe über die Lehre des Sp. ; 1785), qui furent l'occasion d'une vive polémique et des travaux de Herder en faveur de cette doctrine; *David Hume ou Idéalisme et Réalisme* (D. H. über den Glauben, oder, etc., 1787), dialogue sur la foi ; *Lettre à Fichte* (1799) ; *De l'Entreprise du criticisme de rendre la raison raisonnable* (1801), écrit qualifié par M. Wilm de diatribe contre Kant; *Des Choses divines et de leur révélation* (Von den gœttlichen Dingen und, etc., 1811), l'ouvrage principal de la vieillesse de l'auteur, dirigé contre le panthéisme de Schelling. Il faut donner une mention à part à la *Correspondance de Jacobi*, dont il a été publié un *Choix* par Roth (Auserlesener Briefwechsel; Leipzig, 1825-1827, 2 vol.), et qui le montre en relations avec une foule d'écrivains et de philosophes célèbres du dernier siècle et de celui-ci.

Cf. Schlichtegroll, Weiller et Thiersch : *Jacobi nach s. Leben, Lehren und Wirken dargestellt* (Munich, 1819) ; — M^{me} de Staël : *l'Allemagne* (3^{e} partie, chap. XVI et XVII) ; — J. Wilm : *Dict. des sciences philosophiques*, t. III.

JACOBITES (Chants des). On comprend sous ce nom toute une série de pièces de poésie anglaise des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, se rattachant à la lutte des Jacobites, c'est-à-dire des partisans de l'ancienne famille royale de Jacques II, contre la nouvelle dynastie d'Angleterre. Ces chants, qui ont conservé encore longtemps une certaine popularité en Écosse, comme un dernier écho de l'antique nationalité, se retrouvent en partie dans les *Cullodene papers* (Londres, 1825, in-4), de H.-R. Duff, les *Jacobite relics* (Édimbourg, 1819), de Hogg, les *Jacobite Memoirs* (1834), de Chambers et autres collections.

JACOBS (Chrétien-Frédéric-Guillaume), célèbre philologue et littérateur allemand, né à Gotha le 6 octobre 1764, mort dans cette ville le 30 mars 1847. Professeur à Gotha, puis à Munich qu'il dut quitter à cause de sa qualité de protestant, directeur du gymnase de Gotha, bibliothécaire et con-

servateur du cabinet de numismatique, il fut membre des principales académies de l'Europe et, depuis 1835, associé étranger de notre Académie des inscriptions.

On lui doit des travaux philologiques personnels, des éditions, des traductions et des ouvrages littéraires. Dans la première classe nous rapporterons : *Specimen emendationum in autores veteres, cum græcos, tum latinos* (Gotha, 1786) ; *Animadversiones in Euripidem* (Ibid., 1790) ; *Emendationes in Anthologiam græcam* (Leipzig, 1793) ; *Emendationes criticæ in scriptores veteres* (Ibid., 1796-1797, 2 vol.) ; *Grammaire grecque élémentaire* (Elementarbuch der griech. Sprache ; Iéna, 1805, 4 vol.). Il a édité les *Anthehomerica* de Tzetzès (Leipzig, 1793), *Anthologia græca* (Ibid., 1794-1814, 13 vol. ; nouv. édit., 1813-1817, 4 vol.), traduite en français (Paris, 1863, 2 vol. in-18) ; une *Chrestomathie grecque* et, avec Dœring, une *Chrestomathie latine* (Iéna, 1808-1821, 6 vol.), qui ont été souvent reproduites à l'étranger ; *Achille Talius* (Leipzig, 1821, 2 vol.), etc. Il a donné des traductions allemandes de *Velleius Paterculus*, avec introduction et notes (Leipzig, 1793), de *Démosthènes* (Ibid., 1805) et d'une partie de *Cicéron*. Jacobs s'est fait une place parmi les littérateurs allemands par les ouvrages suivants : *Caractères des principaux poëtes de toutes les nations* (Ibid, 1793-1803, 7 vol.), en collaboration avec Manso et Schatz ; *Mélanges* (Vermischte Schriften ; Gotha, 1823-1824, t. I-III ; Leipzig, 1829-1844, t. IV-VIII), contenant, dans le dernier volume, sous le titre de *Personalien*, l'autobiographie de l'auteur ; *Mémoires de littérature ancienne ou Curiosités de la bibliothèque de Munich* (Beitraege zur aeltern Lit., etc. ; Ibid., 1835-1843, 3 vol. in-8) ; un recueil de *Contes* (Erzaehlungen ; 1824-1827, 7 vol.) ; *l'École des femmes* (Schule für Frauen ; Ibid., 1827-1829, 7 vol.), etc.

Cf. Jacobs : *Personalien*, cité ci-dessus ; — de Sinner, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

JACOPO ORTIS (LETTRES DE), roman célèbre d'Ugolo Foscolo (voy. ce nom).

JACOPONE DA TODI, poëte italien du XIII^e siècle, né à Todi dans l'Ombrie, mort en 1306. Avocat à Rome, riche et honoré, il entra dans l'ordre de Saint-François à la mort de sa femme. Ses attaques contre le pape et les cardinaux le firent jeter en prison par Boniface VIII Dans les vers qu'il écrivit sous l'influence d'une folie mystique, quelques critiques ont vu sans preuve la source principale où puisa le génie de Dante son contemporain. Fra Jacopone faisait des prédications morales ou satiriques en rimes populaires et mettait ses visions en cantiques. Il fut, dit Villemain, « le bouffon du genre dont Dante a été le poëte. » Ses *Cantici*, imprimés dès 1490 (Florence, in-4), ont eu de nombreuses éditions. Il est un de ceux à qui l'on attribue la composition du *Stabat*.

Cf. Villemain : *Cours de littérature française au moyen âge* (Paris, 1865, 2 vol. in-18) ; — Ozanam : *les Poëtes franciscains* ; — G. Modio : *Vita del B. F. Jacopone*, dans l'édition des *Cantici* de 1588.

JACOTOT (Joseph), instituteur français, né le 4 mars 1770 à Dijon, mort le 30 juillet 1840. Elevé au collége de sa ville natale, il y devint, à dix-neuf ans, professeur d'humanités. Quand la Révolution éclata, il était docteur ès lettres et avocat. Élu capitaine d'artillerie par le bataillon de la Côte-d'Or, il prit part à la campagne de 1792. Après la création des écoles centrales, il occupa la chaire des sciences à celle de Dijon ; et resta professeur dans la même ville jusqu'en 1814. Député pendant les Cent-Jours, il fut obligé, à la Restauration, de se retirer en Belgique, et fut nommé, en 1818, lecteur pour la langue française à l'université de Louvain. Il rentra en France après la Révolution de Juillet. C'est à Louvain qu'il expérimenta la méthode d'enseignement à laquelle on a donné son nom, et qu'il appelait *Méthode d'enseignement universel*. Suivant Achille Guillard, qui l'a mise en pratique pendant de nombreuses années, Jacotot avait conclu, de sa longue et multiple expérience, que, lorsque l'homme de bonne volonté semble pécher par l'intelligence, c'est l'attention ou la mémoire qui fait défaut. En conséquence, il conseillait la répétition quotidienne et la vérification de ce qui avait été appris. A son cours public de Louvain, ayant pour auditeurs des Flamands et des Hollandais, il leur indiqua une édition du *Télémaque* qui portait en regard du texte la traduction hollandaise ; il les engagea à apprendre par cœur le premier livre, à le répéter tous les jours, à se rendre compte de ce qu'ils répétaient, à raconter simplement les livres suivants et enfin à parler comme les personnages que représente Fénelon. Ce principe et ces procédés ayant réussi, il les appliqua à la musique, à la peinture, à la sculpture, aux mathématiques, à la lecture, à l'écriture, etc. « Dans l'enseignement plus élevé, ajoute M. Guillard, il se bornait pour tout dicours à énoncer simplement l'objet et les divisions de la discussion ; il donnait ensuite la parole aux élèves, les exhortant à prendre un parti motivé et à le soutenir avec une entière liberté ; il terminait par un résumé précis des sentiments émis et des arguments allégués. Ainsi, il ne façonnait point à son gré l'esprit de ses élèves, mais il les poussait à la vie et à l'action, et les mettait en état de marcher par leur propre travail et de s'affermir par l'exercice assidu de leurs propres forces. » Sa méthode, pratiquée par lui-même à l'Ecole normale des Cadets des Pays-Bas, fut adoptée dans les institutions de Marcdis et Deschuyfeleer à Louvain, de Seprès à Anvers, de Frèrejean à Paris, de Guillard à Lyon, de Tourrier à Londres, le gymnase de Deux-Ponts, l'Ecole des Cadets de la marine en Russie, etc., puis fut abandonnée comme toutes les choses systématiques, mais non sans avoir eu quelque utile influence.

Jacotot a fondé, pour soutenir sa méthode, le *Journal de l'émancipation intellectuelle* (1829-1842, 6 vol. in-8), et a publié en outre : *Enseignement universel, Langue maternelle* (Louvain, 1823, in-8) ; *Langue étrangère* (Ibid., 1824, in-8) ; *Musique, dessin et peinture* (Ibid., 1824, in-8) ; *Droit et philosophie panécastique* (Paris, 1835, in-8) : ces ouvrages ont été plusieurs fois réimprimés. Après sa mort, on a tiré de ses manuscrits : *Mélanges posthumes* (Paris, 1840, in-8) et formé un *Manuel* d'extraits de ses œuvres (Paris, 1841, in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains* ; — Achille Guillard, dans la *Nouvelle biographie générale*.

JACQUELOT. — Voyez JAQUELOT (Isaac).

JACQUEMONT (Victor), voyageur et naturaliste français, né le 8 août 1801 à Paris, mort le 7 décembre 1832. Adonné à l'étude des sciences, principalement de la botanique, il fut chargé, sur la proposition des administrateurs du Jardin des Plantes, d'aller réunir en Asie des collections destinées à cet établissement. Parti en 1828, il parcourut en 1829 et 1830 les vallées de l'Inde et les pentes de l'Himalaya. En 1831, il visita Lahore et le reste des Etats de Rundjet-Sing, qui lui fit un accueil magnifique, puis résida cinq mois à Cachemire dans le palais de plaisance des anciens empereurs mogols. Il n'avait que trente-et-un ans lorsqu'il mourut à Bombay. La *Correspondance de Jacquemont avec sa famille et plusieurs de ses amis pendant son voyage dans l'Inde* (Paris, 1834-1835, 2 vol. in-8) est un recueil épistolaire du plus vif intérêt. Bien écrit, avec effusion, pitto-

resque et coloré sans apprêt, sans étalage de science, il charme non-seulement par la singularité des aventures, mais aussi par le tour des sentiments et par la sagacité des observations. Les Anglais, en général, n'ont pas apprécié comme elles le méritent les lettres de Jacquemont. Ils ont vu de la fatuité et de la légèreté là où il fallait voir l'expansion et la joie d'une nature jeune et enthousiaste. Il ne manque pas pourtant de témoigner de la reconnaissance au gouverneur général des Indes, William Bentinck, et à d'autres Anglais qui avaient gracieusement favorisé son entreprise. On a aussi de Victor Jacquemont le *Journal complet de son voyage, avec les descriptions zoologiques et botaniques* (Paris, 1834-1843, 6 vol. in-4, dont deux de planches). C'est un exposé de ses observations sur la botanique, la géologie, l'ethnographie, l'état moral et politique des pays qu'il a parcourus.

Cf. Adrien de Jussieu : *Notice sur Jacquemont*, dans les *Nouvelles annales du Muséum d'histoire naturelle*, t. II ; — E. de Warren : *Vie et œuvres de Jacquemont* (Nancy, 1852, in-8) ; — Rabbe, etc. : *Biographie universelle et portative des contemporains.*

JACQUES DE VITRY, prédicateur et historien français, né à Vitry-sur-Seine, mort en 1240. D'abord prêtre de la paroisse d'Argenteuil, il quitta la France vers 1210 pour le Brabant, où l'attirait la renommée d'une femme mystique, Marie d'Oignies. Il s'y fit religieux augustin, et prêcha la croisade contre les Albigeois en Belgique et en France. Nommé évêque de Ptolémaïs, en Syrie, il partit pour l'Orient en 1217, revint en 1229, devint cardinal, évêque de Tusculum, et eut le titre de patriarche latin de Jérusalem. Nous avons de lui deux ouvrages historiques, *Historia orientalis* et *Historia occidentalis*, imprimés ensemble (Douai, 1597, in-8). Le premier, et le plus intéressant, contient le récit des faits dont l'auteur a été le témoin et la description des lieux qu'il a vus; le second, au milieu de déclamations, offre des renseignements sur les mœurs et les coutumes de l'époque et un curieux chapitre sur Paris. Les *Sermons* de Jacques de Vitry (Anvers, 1575, in-fol.) ne justifient pas sa grande renommée et ce jugement porté sur lui par un auteur du moyen âge : « Il n'y eut pas de prédicateur si puissant avant lui ni après lui. » On a encore de lui : *Vita B. Mariæ Oigniacensis beghinæ* (Arras, 1660, in-8); *Liber de Mulieribus Leodiensibus*, dans le *Speculum* de Vincent de Beauvais; des *Lettres*, dans les recueils de d'Achery, de Bongars et de Martène. Ces lettres sont intéressantes.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

JACQUES Ier, roi d'Écosse, un des meilleurs poëtes du XVe siècle, né en 1394, mort en 1437. Son père, le faible roi Robert III, pour le préserver des entreprises de son oncle, le duc d'Albany, l'envoya à la cour de France, à l'âge de onze ans. Le vaisseau qui le portait fut capturé par les Anglais. Jacques, retenu prisonnier pendant dix-huit ans, reçut du moins une excellente éducation et devint le prince le plus accompli de son temps. Mais le pays où il régna, quand il eut recouvré sa liberté en 1423, était barbare et agité par les factions d'une aristocratie turbulente. En essayant d'établir l'ordre et la paix en Écosse, il irrita les nobles, qui l'assassinèrent à Perth. Son principal ouvrage est un poëme dans le genre de Chaucer et de Gower, intitulé *King's Quhair* (le Livre du roi). Le royal poëte, captif dans la tour de Windsor, y raconte, sous cette forme de l'allégorie et de la vision si chère aux poëtes du XIVe siècle, mais avec plus de réalité et de sincérité, son amour pour lady Jane Beaufort, fille du duc de Somerset et princesse du sang royal d'Angleterre, cette même lady Jane qui devait être sa charmante et courageuse femme. Le *Livre du roi*, plein de tendresse et de mélancolie, fait contraste avec deux poëmes rustiques et satiriques attribués à Jacques Ier : *Christis Kirk on the Green* et *Peblis to the Play*. Le *King's Quhair*, conservé dans un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne, a été publié par William Tytler, lord Woodhouselee (*Poetical Remains of James the first*; Edimbourg, 1783, in-18) et Thomson Ayr, 1824).

Cf. Wash. Irving : *the Sketch book* ; — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

JACQUES VI, d'Écosse, JACQUES Ier d'Angleterre, né en 1566, mort en 1625. Ce prince pédant et faible, dont les contemporains caractérisèrent le règne par ce vers latin :

Rex fuit Elisabeth, nunc est regina Jacobus,

a laissé en latin, en anglais, en français, des ouvrages plus théologiques ou politiques que littéraires et qui ne sont plus que des curiosités. Les moins oubliés sont : *le Don royal* (Basilicon Doron), traitant des devoirs d'un roi ; *la Démonologie*, où règne une ferme croyance aux sorciers ; un *Traité contre le tabac* (A Counterblast to Tobacco). Dans sa jeunesse Jacques avait publié un volume de vers sous ce titre : *Essayes of a prentice in the divine art of poesie, with the rewlis and cautelis to be pursued and avoided*; 1584. « Les règles et artifices du royal auteur, dit Chambers, sont puérils et ridicules ; mais ses vers, comme œuvre de la dix-huitième année, lui font plus d'honneur. »

Cf. D'Israeli : *Curiosities of Literature* ; — Chambers : *Cyclopaedia of english Literat.*

JACQUES (Amédée-Florent), philosophe français, né à Paris le 4 juillet 1813, mort à Buénos-Ayres en 1865. Élève de l'École normale, professeur de philosophie dans divers colléges et à l'École normale, il publia plusieurs livres, notamment avec M. J. Simon et Saisset, un *Manuel de philosophie* (1847, in-8 ; plus. édit.), bon résumé de l'enseignement philosophique universitaire à la fin du règne de Louis-Philippe. Il fut, en 1847, l'un des fondateurs de la revue *la Liberté de penser*, et la dirigea avec courage jusqu'au coup d'État de 1852, à la suite duquel il s'expatria.

JACQUES LE FATALISTE, roman de Diderot (voy. ce nom).

JAHN (Jean), orientaliste et théologien catholique allemand, né à Taswitz (Moravie) le 18 juin 1850, mort à Vienne le 16 août 1816. La réputation de ses écrits le fit appeler à l'Université de Vienne, comme professeur de langues orientales, d'archéologie biblique et de dogmatique; mais, malgré l'éclat de ses leçons, les ombrages qu'il portait à l'autorité ecclésiastique le forcèrent de renoncer à l'enseignement. On le fit chanoine du chapitre métropolitain. Parmi ses ouvrages, qui ont rendu de grands services à la philologie sacrée, nous citerons : *Introduction à l'Ancien Testament* (Einleitung in die gœttlichen Schriften, etc.; Vienne, 1793; Abrégé, 1804); *Archéologie biblique* (Bibl. Archaelogie; Ibid., 1797-1802, 3 vol.; Abrégé, 1805); une triple *Grammaire hébraïque* (en allem., Ibid., 1792, gr. in-8; 1799, 2 vol.; en latin, 1809); une *Grammaire araméenne* (Ibid., 1793); *Chrestomathie chaldéenne* (Ibid., 1800); *Chrestomathie arabe* (Ibid., 1802), avec *Lexicon arabico-latinum* (même année); une édition de la *Bible*, en hébreu (Ibid., 1806, 4 vol. gr. in-8), sans compter de savantes dissertations et le recueil posthume de *Suppléments aux œuvres théologiques de John* (Nachtraege zu Jahn's theol. Werken; Tubingue, 1821).

Cf. J. Jahn : l'ouvrage posthume cité; — H. Dœring : *die Gelehrten Theologen Deutschlands*, t. II ; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyklopaedie.*

JAILLOT (Jean-Baptiste RENOU DE CHAUVIGNÉ, dit), historien français, né vers 1710 à Paris, mort le 5 avril 1780. Il épousa la petite-fille du géographe Charles-Hubert Jaillot, dont il prit le nom. On a de lui un ouvrage intéressant et exact, intitulé : *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris* (Paris, 1772, 5 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

JAÏMINI, philosophe indien du VIIe ou du VIIIe siècle avant notre ère. Il est le fondateur du système appelé *mimânsâ*, mot qui répond au mot *philosophie*. Ses doctrines sont essentiellement théologiques et subordonnées à la tradition religieuse. Révélateur supposé du sâma-vêda, il a reçu les honneurs de la déification.

Cf. Colebrooke : *Miscellaneous Essays*, t. I ; — V. Cousin : *Cours de philosophie* (1829, ve leçon) ; — Weber : *Histoire de la littérature indienne*, trad. de l'allemand par Sadous (1859, in-8).

JALÉMUS, chant de deuil remontant aux premiers temps de la poésie grecque. L'origine du mot n'est pas connue. Il est devenu un des synonymes du *Linus* (voy. ce mot).

JAMBLIQUE, Ἰάμβλιχος, romancier grec du IIe siècle après J.-C., né en Syrie. Il avait écrit les *Babyloniques*, roman composé de trente-neuf livres, qui mêlait des aventures merveilleuses aux amours de deux personnages nommés Rhodanès et Sinonis. Photius en loue le style et la composition. Un manuscrit de cet ouvrage exista, selon Colomiès, dans la bibliothèque de l'Escurial jusqu'en 1670, et périt alors dans un incendie. Outre des fragments conservés par Suidas, nous en avons un autre assez considérable, découvert par Angelo Maï et inséré dans le tome II de sa *Nova collectio scriptorum veterum.*

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII ; — Chardon de la Rochette : *Mélanges de critique et de philologie ;* — Chassang : *Histoire du roman*, 3e partie, ch. VII.

JAMBLIQUE, philosophe grec du IVe siècle après J.-C., né à Chalcis dans la Cœlé-Syrie. Disciple de Porphyre, auquel il succéda comme chef de l'école d'Alexandrie, il en fut un des plus illustres représentants. Les élèves affluèrent autour de lui, et leur enthousiasme alla jusqu'à lui attribuer le don des miracles. Comme son maître, il divisa et subdivisa la trinité de Plotin, et en fit sortir une série de triades; mais son spiritualisme est moins exagéré et sa morale plus humaine. Il avait écrit de nombreux ouvrages, dont Eunape a dit que, sans être obscurs ou incorrects, ils n'avaient ni l'agrément, ni la lucidité, ni la pureté de ceux de Porphyre. Nous ne possédons plus de lui que cinq livres d'un traité *Sur la Philosophie de Pythagore*, Περὶ Πυθαγόρου αἱρέσεως, qui était primitivement en dix livres. Le premier livre, intitulé *Vie de Pythagore*, a été publié par Kuster (Amsterdam, 1707, in-4), et par Kiessling (Leipzig, 1815-1816, 2 vol. in-8). Le second, *Discours préparatoires à la philosophie*, a été édité par Kiessling (Leipzig, 1813, in-8). Le troisième, *Sur les Connaissances mathématiques*, a été édité par Friès (Copenhague, 1790, in-4). Le quatrième, *Sur l'Introduction arithmétique de Nicomaque*, a eu pour premier éditeur Tennulius (Deventer, 1668, in-4). Le dernier, relatif aussi à l'arithmétique, a été publié par Ast (Leipzig, 1817, in-8). On a en outre de Jamblique quelques fragments. On lui a attribué un ouvrage qui paraît être plutôt de quelqu'un de ses disciples : il traite des *Mystères de l'Égypte*, Περὶ μυστηρίων. Marcile Ficin l'a publié avec une version latine (Venise, 1483, in-8); Th. Gale l'a réédité (Oxford, 1678, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV et V ; — Vacherot, Jules Simon : *Histoire de l'école d'Alexandrie*, — Bouillet : *les Ennéades de Plotin*, traduction, t. II.

JAMIESON (John), philologue et théologien écossais, né à Forfor en 1758, mort à Edimbourg le 12 juillet 1838. Il fut pasteur d'une communauté dissidente de cette dernière ville. A part un certain nombre d'ouvrages de théologie et de polémique, nous devons citer dans l'ordre philologique : *Etymological dictionary of the scottish language* (Edimbourg, 1808-9, 2 vol. in-4; abrégé, 1818, in-8; supplément, 1825, 2 vol. in-4; nouv. édit., 1840), remarquable par l'union de la connaissance de la langue et de celle de l'histoire; puis *Hermes scythicus, or the radical affinities of the greek and latin languages to the gothic* (1814, in-8). Citons en outre : *Relation historique des anciens culdées d'Iona ou clergé des anciennes églises* (An Historical account of the ancient Culdees, etc, (1811, in-4).

Cf. Rose : *New general biograph. Dictionary.*

JAMYN (Amadis), poëte français, né vers 1530 à Chaource (Champagne), mort vers 1585. Elève de Dorat et de Turnèbe, et protégé par Ronsard, il obtint la place de secrétaire de la chambre de Charles IX. Il occupe un rang distingué dans l'école de Ronsard ; avec moins de verve et d'imagination que le maître, il est souvent plus correct et plus naturel. Ses *Œuvres poétiques* ont été réunies (Paris, 1575, 1577, in-4; 1582, 1585, in-12). Il acheva, à partir du douzième chant, la traduction de l'*Iliade* commencée par Hugues Salel et donna une édition de l'ouvrage entier (1580, in-12). Il traduisit aussi les trois premiers chants de l'*Odyssée.*

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVIe siècle.*

JANIN (Jules-Gabriel), critique français, né à Saint-Etienne (Loire) le 14 décembre 1804, mort le 19 juin 1874. Ayant achevé ses études à Paris, il se fit connaître par une active collaboration à plusieurs journaux de la fin de la Restauration et par quelques ouvrages de politique ondoyante et de fantaisie littéraire. Entré au *Journal des Débats* en 1836, il y remplit pendant près de quarante ans le rôle de critique des livres et du théâtre, et y acquit une grande autorité personnelle, malgré l'incertitude de ses principes littéraires et les écarts capricieux de son style. Désigné depuis longtemps par sa popularité d'homme de lettres aux suffrages de l'Académie française, il n'en fut élu membre qu'en 1870, en remplacement de Sainte-Beuve.

J. Janin a réuni une partie de ses feuilletons sous le titre un peu pompeux d'*Histoire de la littérature dramatique* (Paris, 1858, 6 vol in-18). Parmi ses autres volumes, très-nombreux, nous citerons : *l'Ane mort et la femme guillotinée* (1829, 2 vol. in-8) ; *Barnave* (1831, 4 vol.) ; *Contes fantastiques* (1832, 4 vol.) ; *Contes nouveaux* (1833, 4 vol.) ; *la Religieuse de Toulouse* (1850, 2 vol. in-8) ; une traduction très-libre d'*Horace* (1860, in-32) ; *Béranger et son temps* (1866, in-18). [*Dict. des Contempor.*, les quatre premières édit.]

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II, IV ; — A. Piedagnel : *Jules Janin* (1874-75, in-18).

JANITIUS (Clément), poëte et savant polonais, né à Janusig en 1616, mort à Cracovie en 1643. Il étudia dans un collége de Posen, puis à l'Université de Padoue. On a de lui : *Querela Reip. et reg. Polonic. elegis conscripta* (1638, in-4) ; *Tristia, elegiæ et epigrammata* (s. l. s. d.) ; *Vita regum Polon. elegiaco carmine descriptæ* (Anvers, 1633, et Cracovie, 1634 in-8), etc. Jean Bœhme a recueilli de lui : *Poemata in unum libellum collecta* (Leipzig, 1755, in-8).

JANNET (Pierre), bibliophile français, né à Saint-Germain-de-Graves (Gironde) le 5 janvier 1820, mort à Paris en novembre 1870. S'étant fait libraire, il publia, avec le concours de Ternaux-Compans, la *Bibliothèque elzévirienne*, élégante collection des auteurs français du XVIe siècle, dont il prépara lui-même plusieurs volumes : l'*Ancien Théâtre Français*, les *Facétieuses de Straparole*, etc. Il a rédigé divers recueils de bibliographie. [*Dict. des Contempor.*, 2e-4e édit.]

JANOT, personnage de comédie. C'est un type de niaiserie bouffonne apparenté à celui de Jocrisse. Comme ce dernier, il a été porté à la scène française au XVIIIe siècle avec un très-grand succès par Dorvigny, auteur de la célèbre parade *Janot ou les Battus paient l'amende* (1779).

Cf. Ch. Monselet : *les Oubliés et les dédaignés* (1861, in-18), art. *Dorvigny*, t. II.

JANSÉNISME, nom donné aux doctrines émanées de Jansénius ou successivement rattachées aux mêmes inspirations. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire des interprétations ou des altérations du dogme de la grâce dans les différentes phases du jansénisme en France, depuis l'abbé de Saint-Cyran, directeur de Port-Royal, l'inspirateur et le collaborateur de l'*Augustinus*, jusqu'au père oratorien Quesnel qui attira sur son livre des *Réflexions morales* le coup de foudre décisif de la bulle *Unigenitus* (1713). Il nous suffit de caractériser les tendances générales de la doctrine et l'influence que le sombre et austère spiritualisme dont elle était l'âme, exerça sur une partie de la littérature du XVIIe siècle, si facile à passionner pour toutes les controverses religieuses. « Le jansénisme, dont Port-Royal devint le plus puissant appui, prétendait, dit M. Demogeot, fortifier le christianisme en le rappelant à sa source. Ce luthéranisme français aspirait à redresser le dogme sans briser l'unité. Il voulait rester catholique malgré le pape, admettait la hiérarchie, les sacrements, le culte : c'était une réforme toute métaphysique et morale. Sur le terrain des principes, elle se rencontrait avec le grand réformateur germanique. Comme lui, elle s'abritait des noms de saint Paul et de saint Augustin; comme lui, elle effaçait le libre arbitre devant la grâce et formulait avec rigueur le dogme effrayant de la prédestination. Ce christianisme, formidable comme la destinée antique, poursuivait d'une implacable haine la nature corrompue par la chute originelle. Talents, arts, sciences, sentiments, vertus mondaines, ne lui apparaissaient que comme des vanités ou des crimes. Les bonnes œuvres étaient sans mérite, la grâce seule, donnée ou refusée arbitrairement, faisait les saints. Ainsi la création presque entière, viciée par une faute étrangère, se trouvait exclue à jamais du sein de ce Dieu terrible, de ce *Christ aux bras étroits* qui semblait n'être pas mort pour tous. L'Église de Jansénius n'était que l'aristocratie de la grâce. »

A ces doctrines qui répondent à l'une des traditions de la théologie chrétienne, se rattache toute une école littéraire dont Port-Royal deviendra le centre et dont le Pascal des *Pensées* est la plus éclatante personnification. Les Oratoriens se laissent à leur tour gagner à ce grave christianisme et lui fournissent ses derniers apôtres. Bossuet, qui se défend de ses exagérations dogmatiques, en accepte volontiers l'influence dans sa lutte contre la morale relâchée des casuistes. Presque toutes les œuvres inspirées d'un spiritualisme sérieux, chez les controversistes, les prédicateurs et même les poëtes, portent plus ou moins l'empreinte janséniste. Le fatalisme de la grâce éclate dans *Polyeucte* ou dans *Phèdre* comme il se glisse dans l'*Oraison funèbre de Condé* ou dans le *Sermon sur le petit nombre des élus*. Les tendances austères du jansénisme rencontrent, dès l'origine, un courant contraire de doctrines théologiques et d'influences morales et littéraires : il a sa source dans les écrits pleins de naïveté et de charme de François de Sales et se retrouve sous les grâces insinuantes de Fénelon. Les Jésuites, avec leurs indulgentes habiletés, sont les ennemis nés du jansénisme, qu'ils poursuivent dans leur duel à mort contre Port-Royal. Les écrits spéciaux pour ou contre le jansénisme sont extrêmement nombreux, et se rapportent aux différentes polémiques et aux époques de persécution dont il a été l'objet.

Cf. Dom Gerberon : *Histoire générale du jansénisme* (1703, 3 vol. in-12); — l'abbé Dumas : *Histoire des cinq propositions* (1702, 3 vol. in-12); — Lafitau : *Histoire de la constitution Unigenitus* (1737, 2 vol. in-12); — le P. Colonia : *Bibliothèque janséniste, ou Catalogue des principaux livres*, etc. (1735, in-8); — le P. Patouillet : *Dictionnaire des livres jansénistes* (Anvers, 1752, 4 vol. in-12); — *Bibliothèque historique de la France*; — Sainte-Beuve : *Port-Royal* (1840-1860, 5 vol. in-8; nouv. édit., 1867, 6 vol. avec *Table*); — H. Martin : *Histoire de France* t. XII, XIII, XIV et XV.

JANSÉNIUS (Corneille JANSEN ou JANSSEN, dit), théologien flamand, né dans le village d'Acquoy, près Leerdam, en 1585, mort le 6 mai 1638. Ayant fait ses études à Utrecht et à Louvain, il vint à Paris vers 1605, s'y lia avec l'abbé de Saint-Cyran, devint précepteur, puis fut mis à la tête d'un collége à Bayonne. Il retourna à Louvain en 1617, y fut nommé principal du collége de Sainte-Pulchérie, et en 1630 professeur d'Écriture sainte à l'Université. Il eut quelque rôle politique dans les démêlés de la Flandre avec l'Espagne, et combattit, au profit de celle-ci, la politique française : ce qui le fit nommer à l'évêché d'Ypres en 1636. De concert avec Saint-Cyran, avec lequel il n'avait cessé d'être en communauté d'idées, il entreprit de constituer une doctrine nouvelle qui devait, au nom de la tradition, couper court aux débats entre les Réformés et l'Église. Cette doctrine, qui fut le fruit de vingt ans de travail et de la lecture, répétée jusqu'à trente fois, des plus importants traités de Saint-Augustin, est exposée dans l'ouvrage célèbre intitulé *Augustinus* (Louvain, 1640; Paris, 1641, etc.), devenu, pendant un siècle, l'objet des plus vives polémiques et d'interminables équivoques. La thèse dominante est que, depuis la chute d'Adam, il n'y a plus de libre arbitre pour l'homme, que les bonnes œuvres sont un don purement gratuit de Dieu, et la prédestination des élus un effet arbitraire de sa volonté. Le docteur Cornet, avec le concours de quelques Jésuites, réduisit la doctrine de l'*Augustinus* en cinq fameuses propositions, qui furent déférées au jugement de la Sorbonne, censurées par elle, et successivement condamnées par des mandements d'évêques ou des bulles du pape dans tous les ouvrages où elles parurent se reproduire. La grande ou plutôt la puérile question agitée entre les amis du jansénisme et ses adversaires était de savoir si les dites propositions, dont la condamnation était acceptée par tous, se trouvaient réellement dans le livre de Jansénius. C'est la distinction du point de fait et du point de doctrine qui tient une si grande place dans les démêlés qui entraînèrent la ruine de Port-Royal.

Parmi les autres ouvrages de Jansénius on cite : *Oratio de interioris hominis reformatione* (1627), traduit en français par Arnauld d'Andilly; *Mars Gallicus* (1633), pamphlet important contre la politique de Richelieu, traduit par Ch. Hersant (1638, in-8); *Tetrateuchus* (Louvain, 1639, in-4); *Pentateuchus* (Ibid., 1641, in-4) ou Commentaires des Quatre-Évangiles et des cinq livres de Moïse, etc. Ses *Lettres* à l'abbé de Saint-Cyran ont été pu-

bliées après sa mort sous le titre de : *Naissance du jansénisme découverte* (1654).

Cf. Foppens : *Vita Jansenii*, dans la *Bibliotheca belgica* ; — Bayle : *Dictionnaire critique*. — Voyez aussi les sources citées à l'article précédent.

JANSON ou **JENSON** (Nicolas), imprimeur français, né vers 1420, mort en 1481. Il était graveur de monnaie et fut envoyé par Charles VII à Mayence pour y étudier l'art d'imprimer « par poinçons et caractères » que Gutenberg y exerçait. On ne sait s'il revint en France ou s'il fut mal accueilli par Louis XI ; mais on le voit, en 1470, établi tout récemment à Venise. Il apporta de grands soins à la gravure des caractères et fondit le caractère romain, qui fut généralement adopté et qui est encore en usage aujourd'hui. Une de ses premières éditions fut le *Decor puellarum*, qui porte, par une notable erreur, la date de 1461, et qui fut imprimé au plus tôt en 1471. Les Alde succédèrent à Janson, peu de temps après sa mort.

Cf. Maittaire : *Annales typographici*.

JANUA LINGUARUM RESERATA, ouvrage de Comenius (voy. ce nom).

JAPONAISE (LANGUE et LITTÉRATURE). Le japonais est une des langues de l'Asie qui appartiennent à la famille ouralo-altaïque. Elle est polysyllabique et susceptible de flexions grammaticales. Quoique mêlée de beaucoup de mots chinois, qui y ont été importés, elle n'a de rapport direct ni avec le chinois, ni avec les idiomes parlés par les nations qui avoisinent le Japon. Un dialecte japonais est usité dans la plupart des îles de l'archipel de Lieou-Khieou.

Le japonais est une langue harmonieuse. Beaucoup de ses mots finissent par des voyelles. Les consonnes s'articulent mollement. La grammaire est très-compliquée. Il n'y a pas d'article. La distinction des genres grammaticaux n'existe pas, bien que dans l'usage les particules *o* et *'mé*, signifiant l'un mâle et l'autre femelle, servent à une distinction des genres naturels, des sexes. La déclinaison a lieu par le moyen des particules postpositives. Le verbe *arou* (être ou agir) sert à former, à l'aide de substantifs, un grand nombre de verbes. Les temps sont indiqués par les désinences, mais les personnes ne sont désignées que par les pronoms, dont il existe une grande variété : plus de douze pronoms servent pour la deuxième personne, suivant le rang des interlocuteurs.

La langue écrite diffère notablement de la langue parlée. La langue écrite s'appelle *jamato*. Elle comprend divers styles, assez différents de la langue ordinaire pour constituer presque des dialectes. On fait usage du style *naï-den* pour les écrits bouddhistes, et du *ghe-den* pour les autres genres. La poésie emploie deux mètres principaux, l'un de cinq syllabes et l'autre de sept.

Les Japonais connaissent l'écriture depuis le IIIe siècle de notre ère. Ils se servent de deux systèmes de signes : les caractères chinois, principalement dans les ouvrages scientifiques, ou leurs syllabaires, ayant chacun 47 signes ou syllabes. Ceux-ci sont usités depuis le milieu du VIIIe siècle. Ils sont formés de traits empruntés aux caractères chinois. Ces syllabaires sont : le *katakana* (moitiés de signes), le *hira-kana*, forme cursive, le *man-yo-kana*, composé de caractères chinois entiers, auxquels on ne conserve qu'une valeur phonétique, enfin le *ya-mato-kana*, c'est-à-dire l'écriture japonaise par excellence, formé de caractères chinois extrêmement simplifiés. On fait parfois usage indifféremment de signes mêlés empruntés à plusieurs syllabaires, ce qui rend la lecture difficile. Les caractères se tracent, comme en Chine, avec des pinceaux, et par colonnes de haut en bas; les colonnes vont de droite à gauche.

La littérature japonaise, beaucoup moins connue en Europe que la littérature chinoise, n'a pas encore bénéficié de l'engouement dont l'art japonais a été l'objet, dans ces dernières années, au détriment de l'art des autres peuples orientaux. Elle passe cependant pour être assez riche, et elle offre du moins une volumineuse bibliographie. Sur le premier plan se présentent les publications importantes et nombreuses concernant l'histoire, la géographie, l'économie politique, les sciences naturelles. Des annales nationales se publient depuis les temps anciens, avec une grande régularité. La cour, la noblesse, le commerce, ont leurs annuaires. Il y a un *Miroir militaire* (Yeddo, 1818, 5 vol.), qui expose avec beaucoup d'exactitude l'administration et le gouvernement du pays. Chaque province a ses descriptions géographiques et topographiques très-détaillées. Les Japonais ont des travaux très-sérieux de grammaire et de lexicographie sur leur propre langue, sur le chinois et divers idiomes de l'Orient. Sur toutes ces matières et sur d'autres, ils se sont approprié, en les refondant, les ouvrages chinois, et ils possèdent depuis longtemps une grande *Encyclopédie sinico-japonaise* (Yeddo, 1714, 105 vol.). Le bouddhisme et la philosophie de Confucius inspirent toute leur littérature. La poésie n'est pas restée stérile. Elle offre une collection d'hymnes mythologiques et historiques dont plusieurs sont très-anciens. Il y a une épopée japonaise célèbre, le *Fei-ke Monogatari*, qui a pour sujet l'histoire poétique d'une ancienne dynastie, et a été popularisée par le chanteur aveugle, Seobut : souvent remaniée, elle ne forme pas moins de douze volumes. Un recueil plus considérable de poésies lyriques, sous le titre de *Manjosju*, remonte au VIIIe siècle. On cite, au XVe, celles de Sjotet. Le théâtre est aussi très-ancien, mais l'usage de n'admettre dans la comédie ou le drame que deux personnages permet à la littérature dramatique peu de variété. Les spectacles chorégraphiques ou mimiques comportent seuls, avec une mise en scène plus riche, un grand nombre de personnages.

Les Japonais ont beaucoup de romans qui se louent dans de nombreux cabinets de lecture, et qui sont en général d'une grande étendue; on cite entre autres : la *Vie du prince Ivagi* (12 vol.), les *Exploits de la jeune et célèbre Kagami* (5 vol.), les *Sept bonheurs et les sept malheurs* (5 vol.), les *Amours d'Otoba et de Tansitsi* (2 vol.), les *Six paravents représentant le passé*, etc. Ce dernier roman a été traduit en allemand par Pfitzmaier (Vienne, 1847). Klaproth avait traduit en français, sous le titre d'*Aperçu général des trois royaumes* (1832), un de leurs ouvrages d'histoire et de géographie; il a publié en outre l'*Histoire des empereurs du Japon*, traduite par le Hollandais Isaac Titsing (1834). On doit à Abel Rémusat la traduction de la *Table des matières* de l'*Encyclopédie chinoise et japonaise*. On trouve beaucoup de livres et manuscrits japonais dans les bibliothèques de Paris, de Leyde, de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Berlin.

Les Japonais ont été initiés à la connaissance de l'Europe par les Hollandais; mais, avant les relations toutes modernes que le Japon a été forcé d'établir d'abord avec les Etats-Unis d'Amérique, puis avec les principales puissances européennes, peu d'ouvrages chrétiens passèrent dans leur langue. On cite pourtant une traduction japonaise du Nouveau Testament, au XVIIe siècle (Yeddo, 1613). Aujourd'hui l'initiation des Japonais aux langues et aux sciences de l'Occident est rapide et complète : ils étudient particulièrement notre langue, font élever quelques-uns de leurs enfants à Paris, et essayent chez eux des institutions françaises; ils font traduire notre *Code civil* dans leur langue. Ces relations, qui ont surtout pour objet le progrès

militaire et industriel, ne paraissent pas avoir encore beaucoup fait pour l'influence morale et littéraire. On annonce cependant, comme innovation assez remarquable, la création à Yeddo d'une presse indigène; il s'y publiait, en 1874, une vingtaine de journaux, ne tirant encore qu'à quelques centaines d'exemplaires, mais représentant assez bien, dans ses différentes directions, tout le mouvement de l'imitation européenne.

Cf. Pour la langue, grammaire et lexicographie : Eman Alvarez : *De Institutione grammatica libri III, cum versione japonica* (Amacusan, 1593, in-4) ; — Joam Rodriguez : *Arte da lingoa de Japam* (Nagasaki, 1604, in-4), abrégé par Landresse, sous le titre d'*Éléments de la grammaire japonaise* (Paris, 1825, in-8) ; — le frère Didaco Collado : *Ars grammatica japonicæ linguæ* (Rome, 1632, in-4), et *Dictionarium sive Thesauri linguæ japonicæ compendium* (Ibid., 1638, in-4); — Melch. Oyanguren : *Arte de la lengua japona* (Mexico, 1738, in-4) ; — Siebold : *Epitome linguæ japanicæ*, dans les *Transactions de la Société des arts et des sciences* de Batavia (1826) ; Guill. de Humboldt : *Supplément à la grammaire japonaise* (Paris, 1826, in-8) ; — Medhurst : *Japanese and english, english and japanese vocabulary* (Batavia, 1830, in-8) ; — Léon de Rosny : *Introduction à l'étude de la langue japonaise* (Paris, 1856, in-4), et *Dictionnaire japonais-français-anglais* (Ibid., 1856, in-4) ;— F. Evrard : *Cours de langue japonaise* (Yokohama, 1874).

Pour la littérature, œuvres et textes : Abel Rémusat : *Notices et extraits*, t. IX ; — Siebold : *Nippon, Archiv zur Beschreibung von Japan*, etc. (Leyde et Amsterdam, 1832, gr. in-4), publié en français sous le titre de *Voyage au Japon*, par de Montry et Frayssinet (Paris, 1838) ; — Siebold et J. Hoffmann : *Bibliotheca japonica, sive Selecta quædam opera sinico-japonica*, etc. (Leyde, 1833-41, gr. in-4 et in-fol.) ; — J. Hoffmann : *Catalogus librorum et manuscriptorum japonicorum, qui in museo regio hagano servantur* (Ibid., 1845, in-4 avec pl.) ; — L. Pagès : *Bibliographie japonaise* (Paris, 1859, in-4); — L. de Rosny : *Recueils de textes japonais, à l'usage de l'École spéciale des langues orientales* (Paris, 1863, in-8) ; — Mitford : *Tales of old Japon* (Londres, 1870) ; — G. Bousquet : *le Théâtre au Japon, drame et comédie*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 août 1874).

JAQUELOT (Isaac), théologien protestant français, né le 16 décembre 1647 à Vassy, mort le 20 octobre 1708. Fils d'un ministre et ministre lui-même, il quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, et fut pasteur de l'église française à La Haye, puis à Berlin. Esprit convaincu, mais modéré, il combattit l'exaltation de quelques-uns de ces coreligionnaires et le scepticisme de Bayle. Un peu diffus dans ses écrits polémiques comme dans ses autres ouvrages, il a de la justesse et ne manque pas de verve. Nous avons de lui : *Dissertations sur l'existence de Dieu* (La Haye, 1697, in-4; Paris, 1744, 3 vol. in-12); *la Conformité de la foi avec la raison*, contre le *Dictionnaire* de Bayle (Amsterdam, 1705, in-8); *Examen de la théologie de M. Bayle* (Ibid., 1706, in-8); *Traité de la vérité et de l'inspiration du Vieux et du Nouveau Testament* (Rotterdam, 1715, in-8) ; *Sermons* (Genève, 1750, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

JARDINS (LES), poëme de Delille (voy. ce nom).

JARGON. Sorte de langage vicieux qui se distingue à la fois du patois et de l'argot. Il se forme en général par la corruption de la langue ordinaire, le plus souvent sous l'influence de l'ignorance ou de la barbarie, quelquefois par l'effet de la prétention et de la recherche. Grossier comme le patois ou factice comme l'argot, inintelligible comme tous les deux, il se distingue du premier, qui a ses lois propres et son développement régulier, et du second, qui naît tout entier de la convention. Le jargon fait une grande part à l'influence individuelle, multipliée par la contagion de l'imitation. Il n'a d'autres règles que le hasard ou le caprice, et se compose d'altérations provenant d'une oreille fausse et d'un esprit obtus. C'est là du moins le jargon des gens sans éducation, des paysans, tel que Molière n'a pas craint de le mettre sur la scène (*Femmes savantes*, acte II, sc. VI).

Mon Dieu, je n'avons pas étugué comme vous
Et je parlons tout droit comme on parle cheux nous,

dit Martine, qui confond la grammaire avec sa *grand'mère*, et ne comprend pas comment elle offense l'une ou l'autre. La Bruyère et Fénelon ont reproché injustement à Molière cet emploi du jargon, qui est au théâtre affaire de couleur locale. En revanche, on appelle aussi jargon le trop beau langage, quand il arrive, à force de recherche, à l'obscurité, et celui-là, Molière le met aussi en scène, mais pour s'en moquer (*Ibid.*).

Je ne saurais, moi, parler votre jargon.

On appelle aussi jargon le langage technique de certains savants et surtout des philosophes, quand il se hérisse, hors de propos, de termes étrangers à la langue vulgaire, tirés ou non du grec. « Chaque science, chaque étude, dit Voltaire, a son jargon inintelligible, qui semble n'être inventé que pour en défendre les approches. » On le voit, le jargon entraîne toujours l'idée de barbarie, mais dans certains cas d'une barbarie raffinée. Ce n'est pas une raison pour faire venir le mot de *Barbaricus*, comme le veut Ménage. Il est, du reste, entré de bonne heure dans la langue française, et l'étymologie en est inconnue.

JARQUI (Salomon) ou **RASCHI**, rabbin français, né en 1040 à Troyes, mort en 1105. Après avoir fait des études approfondies, il parcourut l'Italie, l'Espagne, la Grèce, l'Egypte, la Perse, l'Allemagne, pour s'initier aux opinions des diverses écoles hébraïques. Ces voyages le mirent à même de composer des ouvrages qui firent de lui le Juif le plus savant de son siècle et qui jouissent encore d'une grande autorité. On lui doit : *Commentaire sur le Pentateuque*, écrit en hébreu (Reggio, 1475, in-4), souvent réimprimé, et traduit en latin par Breithaupt (Gotha, 1713-1714, 3 vol. in-4); *Commentaires sur le Cantique des Cantiques, l'Ecclésiaste, Ruth, Esther, Daniel, Esdras, Néhémie* (Naples, 1497, in-4); *Commentaire sur le Talmud* (Venise, 1520, in-fol.), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

JARRY (Nicolas), calligraphe français du milieu du XVII^e siècle. Il a laissé d'admirables manuscrits : *Heures, Livres de prières, Livre d'emblème* et surtout la *Guirlande de Julie* (1641, in-fol.), qui se vendit 14510 livres en 1784.

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire* (5^e édit.).

JARRY DE MANCY (Adrien), littérateur français, né à Paris le 6 décembre 1796, mort en décembre 1862. Il a publié, entre autres ouvrages historiques utiles, un *Atlas historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, des sciences et des beaux-arts* (1825-27, 29 tabl. gr. in-fol.); *Tableau complémentaire* (1835, in-fol.). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

JASMIN (Jacquou) ou **JAUSMIN**, poëte français, né à Agen le 6 mars 1798, mort dans cette ville le 4 octobre 1864. Perruquier dans sa ville natale, il se fit un grand renom par ses poésies en patois agénais, qui ont de la grâce, de l'élégance, de l'harmonie, mais dont la valeur fut exagérée par certains partisans de la décentralisation littéraire. Les principales sont : *Lou Chaliberi* (1825), poëme comique ; l'*Abuglo de Castel-Cuillé* (1836) ; et surtout *Las Papillotos de Jasmin* (1835-1843, 2 parties). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV; — L. Rabain : *Jasmin, sa vie et ses œuvres* (Limoges, 1867, in-18).

JAUBERT (Pierre-Amédée-Emilien-Probe, chevalier), orientaliste français, né le 3 juin 1779 à Aix en Provence, mort le 28 janvier 1847. Elève de Silvestre de Sacy, il accompagna Bonaparte, comme interprète, dans l'expédition d'Egypte, fut nommé en 1801 professeur de turc à l'Ecole des langues orientales, fut chargé ensuite de diverses missions en Turquie et en Perse, devint en 1830 professeur de persan au Collège de France et membre de l'Académie des inscriptions. En 1841, il entra à la Chambre des pairs. Excellent drogman et habile à déchiffrer les écritures les plus difficiles des chancelleries orientales, il a publié : *Voyage en Arménie et en Perse* (Paris, 1821, in-8); *Eléments de la grammaire turque* (Paris, 1823-1834, in-4); *Notice d'un manuscrit turc en caracteres ouigours* (Paris, 1825, in-8); *Géographie d'Edrisi*, traduite en français (Paris, 1836-1840, 2 vol. in-4); des articles dans le *Journal asiatique*, la *Revue encyclopédique*, etc.

Cf. Biot : *Notice*, dans le *Journal asiatique*.

JAUCOURT (Louis, chevalier DE), littérateur et savant français, né le 27 septembre 1704 à Paris, mort le 3 février 1779. D'une ancienne famille de la Bourgogne, et élevé dans la religion calviniste, il fit à Genève ses études classiques et y suivit le cours de théologie, puis il alla étudier les mathématiques à Cambridge et la médecine à Leyde sous Boerhaave. Quand il revint à Paris, en 1736, il vécut enfermé dans l'étude et dans un cercle choisi de gens de lettres et de femmes d'esprit; il se lia particulièrement avec Mably, Condillac, Montesquieu, Hénault, Malesherbes, Mmes de Vassé, de Créquy, de Broglie, etc. A la gravité du caractère il unissait la finesse et l'élégance; à la variété et à la profondeur des connaissances, le talent du style. L'un des principaux collaborateurs de l'*Encyclopedie*, il concourut surtout à la rédaction des articles de physiologie, de chimie, de botanique, de pathologie; mais il s'occupa aussi des diverses parties du recueil, notamment des parties politique et historique. Tout ce qu'il a écrit se distingue par la modération, la recherche désintéressée de la vérité et une philosophie spiritualiste. En dehors de cette collaboration, son principal ouvrage est l'*Histoire de la vie et des Œuvres de Leibniz* (en tête de la *Théodicée*, 1747, 2 vol. in-8), que l'on a regardée comme égale ou même supérieure aux meilleures notices de Fontenelle. Il a fait à Leibniz le reproche de n'avoir « opposé à l'injure des temps que des feuilles volantes. » Il paraît avoir fait de même; mais l'on ne sait s'il n'avait rien composé de plus important. Un Jésuite, qu'il avait pris pour secrétaire, et qu'il emmena à Compiègne, où il mourut subitement disparut, à ce que l'on assure, avec des manuscrits précieux et des livres couverts d'annotations. On cite encore du chevalier de Jaucourt des *Etudes sur les synonymes*, et des articles dans la *Bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe* (1728-1740) et la *Description du Musée de Seba* (1734-1765). — Le marquis Arnail-François DE JAUCOURT, qui fut membre de l'Assemblée législative en 1791, tribun, sénateur, ministre sous la Restauration et mourut en 1852, était neveu du chevalier de Jaucourt.

Cf. Haag frères : *la France protestante; — Dictionnaire des sciences philosophiques*.

JAUFFRET (Gaspard-Jean-André-Joseph), théologien français, né le 13 décembre 1759 à La Roque-Brussane en Provence, mort le 13 mai 1823. Connu avant la Révolution par ses succès dans la chaire, il fonda en 1791 les *Annales de la religion et du sentiment*, et collabora, sous le Directoire, aux *Annales religieuses*. Nommé grand-vicaire à Lyon par le cardinal Fesch, il fut fait, en 1806, évêque de Metz et, en 1811, archevêque d'Aix. On a de lui : *De la Religion, discours à l'Assemblée nationale* (1790, in-8, plusieurs fois réimprimé); *Du Culte public* (1795, 2 vol. in-8); *les Consolations ou Recueil de tout ce que la raison et la religion peuvent offrir de consolations aux malheureux* (1796, 15 vol. in-18); *Mémoire pour servir à l'histoire de la religion et de la philosophie à la fin du XVIIIe siecle* (Paris, 1803, 2 vol. in-8), etc. — Son frère, Louis-François JAUFFRET, né le 4 octobre 1770 à Paris, mort en 1840, proviseur du lycée de Montbrison, secrétaire de la Faculté d'Aix et membre de l'Académie de Marseille, a écrit de nombreux ouvrages pour l'enfance et la jeunesse dans la manière de Berquin. Ses *Fables* (1814, 2 vol. in-12) ont du naturel et de la grâce. Quelques livres d'instruction et d'éducation mettent en œuvre d'ingénieuses méthodes.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

JAUREGUI Y AGUILAR (Juan), poëte et peintre espagnol, né en Biscaye vers 1570, mort à Madrid en janvier 1641. Gentilhomme de la chambre du roi, il fut écuyer de la reine Elisabeth, femme de Philippe IV. Il se livra avec succès et talent à la peinture. Comme poëte, il combattit les folies prétentieuses de Gongora et de ses imitateurs et écrivit contre eux le *Discurso sobre el estilo culto y oscuro* (cité par Nic. Antonio). Il a publié un volume de *Rimes* (Rimas; Sevilla, 1618, in-4), d'un éclat pittoresque remarquable. Il fit aussi à Rome une traduction de l'*Aminta* de Tasse, en vers élégants et harmonieux. On cite en outre : un poëme d'*Orphée*, en cinq chants (1624), un *Discours sur l'art de la peinture* et une traduction en vers libres de la *Pharsale* de Lucain.

Cf. Antonio : *Bibl. hisp. nova*; — Gil y Zarate : *Manual de literatura*.

JAVANAISE (LANGUE et LITTÉRATURE). Le javanais, parlé dans l'île de Java, est une des langues malaises. Il se compose de plusieurs dialectes ceux de *Sura-Karta* et *Yugia-Karta*, qui paraissent être les plus purs et dont la prononciation est brève, grave et accentuée; puis le *tagal*, particulier à la province de ce nom, remarquable par la façon traînante dont les mots sont prononcés; le *samarang*, le *sarabaya* qui est mêlé de beaucoup de mots madurais; enfin le *baningwangi*. Il y a dans le javanais trois formes de langage déterminées par la supériorité, l'égalité ou l'infériorité du rang social, ou d'âge des interlocuteurs. La plus respectueuse de ces formes est le *kromo*, une forme intermédiaire est le *madhjo*; enfin le *nioko*, dont on se sert à l'égard d'un inférieur, constitue une sorte de dialecte populaire. Ces distinctions se font dans les livres comme dans la conversation. Le javanais n'a ni article ni genre; il a deux nombres. La conjugaison ne distingue ni le nombre ni les personnes. Comme dans les autres idiomes malais, le substantif peut être transformé en verbe, en adverbe, etc. La phrase est d'une extrême simplicité, et semble exclure l'emploi des métaphores. Cette langue possède un alphabet particulier, composé de vingt-six consonnes et de six voyelles. Les caractères s'écrivent horizontalement de gauche à droite.

La littérature javanaise est la plus importante de celles des idiomes malais; elle est riche en poëmes, en chansons, en drames, en ouvrages légendaires et historiques. Les ouvrages liturgiques ont été conservés par les prêtres de Bouddha dans la langue kawie, anciennement parlée à Java. On cite parmi les plus vieilles compositions poétiques un poëme fameux, désigné simplement sous le nom de *Kanda* (le chant), qui paraît avoir été traduit du kawi; le *Brathayoudha* (la guerre sainte), publié par Wintersen et Roorda (Brätä, Joedä de Rämä, Drie Javaansche Heldengedichten, etc. Am-

sterdam, 1845, in-8), et un poëme sur *Rama*, écrit en langue kawie. — Le théâtre en est resté aux représentations de pantomimes mêlées de musique et de danse; il présente néanmoins une particularité curieuse: le poëte d'une troupe de comédiens, qui en est en même temps le directeur (dâlang), a seul le privilége de parler sur la scène. Il déclame ses vers sur une sorte de mélopée, les autres acteurs, masqués, s'expriment par gestes. Les pièces ainsi représentées et dont les sujets sont tirés de la mythologie et de l'histoire héroïque du pays, s'appellent *tapengs*. Les Hollandais se sont beaucoup occupés de la langue javanaise, stimulés dans cette étude par les avantages de la colonisation, et ils possèdent de nombreux travaux critiques et philologiques dus à Bruckner, Gericke, Keyzer, Roorda et Wenesma.

Cf. Raffles: *History of Java* (Londres, 1817, 2 vol.; nouv. édit., 1830); — Gottlob Bruckner: *Introduction à la grammaire javanaise*, en hollandais (Batavia, 1831); — Cornets de Groot: *Grammaire javanaise en hollandais* (Batavia, 1833, in-8), rééditée par Roorda (Amsterdam, 1843); — Roorda: *Dictionnaire néerlandais et javanais* (Kampen, 1834); — A. de Wilde: *Dictionnaire néerlandais, malais et socnda* (Amsterdam, 1841); — Dulaurier: *Mémoire, lettres et rapports relatifs aux cours de langues malaise et javanaise* (Paris, 1843, in-8); — l'abbé Fabre: *Grammaire javanaise*, avec *fac-simile* et exercices de lecture (Paris, 1866).

JAVERSAC (N. BERNARD, sieur DE), poëte français, né vers 1607 à Cognac. Son *Discours d'Aristarque à Nicandre* (Paris, 1628, in-8) mêla bruyamment son nom à la querelle littéraire qui divisait Balzac et le père Goulu. Ces deux adversaires s'unirent contre lui, et le firent bâtonner par trois inconnus dans sa maison: ce qui donna lieu à beaucoup de factums. On a encore de Javersac: *l'Éloge funèbre et le Tombeau royal de Louis XIII* (Lyon, 1643, in-4); *Vers sur la mort du cardinal Mazarin* (1661).

Cf. Goujet: *Bibliothèque française*, t. XVII.

JAY (Antoine), littérateur français, né le 20 octobre 1770 à Guitres (Gironde), mort le 9 avril 1855. Il commença ses études chez les oratoriens de Niort, où il eut pour maître Fouché, le futur duc d'Otrante, et les acheva à Toulouse, où il entra au barreau. En 1795, il partit pour l'Amérique du Nord. De retour en 1802, il écrivit ses impressions dans le *Nouveau Journal des voyages* (1803). Chargé de l'éducation des fils de Fouché, il y consacra six ans. En 1810, il partagea le prix de l'Académie française avec Victorin Fabre, pour le *Tableau littéraire du XVIII*e *siècle;* en 1812, il eut l'accessit pour l'*Éloge de Montaigne*, le prix étant obtenu par Villemain. Il fut chargé de la direction du *Journal de Paris*, et eut une chaire d'histoire à l'Athénée. Membre de la Chambre des représentants pendant les Cent-Jours, il y montra les idées libérales qui, sous la Restauration, lui firent un grand succès de publiciste. Un des fondateurs du *Constitutionnel* et de *la Minerve*, il déploya dans ces journaux un talent remarquable. En 1823, il fut condamné à la prison pour un article sur Boyer-Fonfrède, qu'il avait publié dans la *Biographie nouvelle des contemporains;* il eut pour compagnon de captivité à Sainte-Pélagie, de Jouy, condamné aussi pour un délit de presse. De 1831 à 1837, il fit partie de la Chambre des députés; en 1832, il fut élu membre de l'Académie française. Journaliste, critique, historien, Jay eut une réputation méritée, surtout comme journaliste. Dans la critique littéraire, il manifesta, dès ses débuts à l'Athénée, une vive opposition au courant des littératures étrangères qui allait donner naissance à notre école romantique; et, quand cette école eut commencé à exister, il en attaqua les œuvres avec verve et esprit, mais avec toute l'étroitesse de vues des défenseurs des théories classiques de son temps. Comme historien, il montra, suivant M. Henri Martin, un grand sens et un esprit vraiment national dans *l'Histoire du ministère du cardinal de Richelieu* (Paris, 1815, 2 vol. in-8).

Les autres écrits de Jay sont: *Eloge de Corneille* (1808, in-8); *le Glaneur, ou Essais de Nicolas Freeman*, recueil satirique (Paris, 1812, in-8); *les Hermites en prison* et *les Hermites en liberté*, avec Jouy (Paris, 1823, 3 vol. in-8); *Essai sur l'éloquence politique*, morceau remarquable, en tête de l'édition des *Discours* du général Foy (Paris, 1826, 2 vol. in-8); *la Conversion d'un romantique, manuscrit de Joseph Delorme, suivi de deux Lettres sur la littérature du siècle* (Paris, 1830, in-8), écrit dirigé spécialement contre les débuts romantiques de Sainte-Beuve. Jay a publié un recueil choisi de ses *Œuvres littéraires* (Paris, 1831, 4 vol. in-8). On y remarque, outre plusieurs des ouvrages indiqués ci-dessus: *Dialogues des morts; Considérations sur l'état politique de la France; Notice sur Raynal; Nouvelles américaines;* etc. La *Biographie nouvelle des contemporains* (20 vol. in-8) fut fondée par Jay, Jouy, Arnault et Norvins.

Cf. *Dictionnaire de la conversation;* — de Sacy: *Discours de réception à l'Académie française.*

JAYADÉVA ou DJAYA-DÉVA, poëte de l'Inde ancienne, du Ier siècle avant notre ère. Il est auteur d'un poëme moitié lyrique, moitié dramatique, le *Gîta-Govinda;* les amours mystiques et symboliques de Krichna, fils du roi Vaçoudêva, élevé en secret parmi des bergers, et de la belle Radha en font le sujet. Ce poëme est rattaché aux grandes épopées de l'Inde qui représentent les diverses phases du culte de Vichnou; il en serait le dernier terme et viendrait à la suite des *Puranas*, à une distance qu'il est difficile de préciser. Traduit par W. Jones, dans le IIIe volume des *Recherches asiatiques*, il a été publié avec une version latine par Ch. Lassen (Bonn, 1836, in-4), et enfin traduit en français par Hip. Fauche (Paris, 1850, in-8).

Cf. Weber: *Histoire de la littérature indienne*, traduite de l'allemand par Sadous (1859, in-8); — Philib. Soupé: *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-12).

JAWÂN (Kazim Ali), écrivain hindoustani du commencement de ce siècle, né à Dehli. Il fut adjoint au docteur Gilchrist, professeur d'hindoustani au collége de Fort-William, à Calcutta. Il est auteur d'un roman écrit en urdû sur la légende populaire de Sacountala, et qui porte le titre de *Sakûntala Nâtak*, ou Drame de Sacountala. Au lieu d'imiter servilement l'œuvre de Kalidaça, il suit de plus près le récit du *Mahâbhârata*. Cet ouvrage a été imprimé à Calcutta (1802, in-4) en caractères nagaris; le docteur Gilchrist en a donné une nouvelle édition à Londres en 1826, et il a été reproduit dans les *Hindee and hindoostanee Selections* de W. Price. On cite du même auteur: *le Barah mâça, ou les Douze mois*, poëme très-intéressant du genre masnavi (Calcutta, 1812, gr. in-8). Il porte aussi le titre de *Dastûr-i Hind*, ou Usages de l'Inde, et l'on y trouve décrits les usages et les fêtes des Hindous et des Musulmans, avec les phénomènes astronomiques. Jawân a composé encore un grand nombre de poésies, dont quelques-unes ont été insérées dans le *Gulzâr-i Ibrâhîm* et le *Stranger's East India Guide*. Il a donné en hindoustani une traduction du *Coran* (Calcutta, 1804 et suiv.).

Cf. Garcin de Tassy: *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1837-43, 2 vol. in-8).

JEAN (saint), le quatrième des évangélistes, né à Bethsaïde dans la Galilée, mort à Ephèse sous Trajan. Fils de Zébédée, il s'attacha à Jésus, dont il fut le disciple bien-aimé. Devenu évêque d'Éphèse, il fut martyrisé sous Domitien, survécut à son supplice et fut relégué dans l'île de Patmos,

où il écrivit l'*Apocalypse* et peut-être aussi son *Évangile*. Il mourut à Éphèse, sous le règne de Trajan, dans un âge fort avancé. Jean est le témoin le plus considérable de la vie de Jésus-Christ. Son Évangile est le moins contesté. Bretschneider, Strauss et M. Renan ont pourtant émis des objections sur son authenticité. Suivant ce dernier, l'Évangile « selon saint Jean » serait sorti, vers la fin du Ier siècle, de la grande école d'Asie Mineure qui se rattachait à Jean; et il n'en reconnaît l'existence assurée que vers l'an 150.

L'*Évangile* de Jean a été écrit après ceux de Matthieu, de Marc et de Luc. Jean a connu les trois évangiles synoptiques. Il s'en écarte par le ton mystique des discours, qui répondent peu au caractère de l'éloquence de Jésus, telle qu'elle ressort des trois premiers Évangiles. Plus personnel que les synoptiques, il a les préoccupations d'un apologiste. Bossuet qualifie de sublime la théologie qui inspire son premier chapitre : « Au commencement était le Verbe, etc., » et il appelle l'auteur « l'aigle des évangélistes ».

L'*Apocalypse* est un ouvrage allégorique, en vingt-deux chapitres, où saint Jean donne des conseils aux Églises d'Asie, prédit leur grandeur future, les progrès du christianisme et les choses qui doivent arriver à la consommation des siècles. Écrit en l'an 68, ce livre est plein du souvenir des infamies de Néron; la haine contre Rome y déborde. « Toutes les beautés de l'Écriture, dit Bossuet, sont ramassées dans ce livre; tout ce qu'il y a de plus touchant, de plus vif, de plus majestueux dans la loi et les prophètes y reçoit un nouvel éclat ». On a tenté diverses explications de l'*Apocalypse*. Celle de saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, consiste à considérer deux villes, deux empires mêlés selon le corps et séparés selon l'esprit. L'un est l'empire de Babylone, qui signifie confusion, trouble, impiété; l'autre est celui de Jérusalem, qui signifie la paix, la vérité, la religion. Bien que Luther ait rejeté l'*Apocalypse*, la Réforme a fourni ses interprétations apocalyptiques : elle a vu la Rome chrétienne dans la Babylone qu'il faut exterminer. — Les commentateurs de ce livre bizarre et grandiose sont nombreux : Cassiodore, Arétas de Césarée, Bède le Vénérable, Jacques Ier, Grotius, Newton, Bossuet, l'évêque anglais Walmesley, sous le nom de Pastorini. Bossuet a donné une traduction française de l'*Apocalypse*, 1689. On a encore de saint Jean trois *Épîtres*.

Cf. Bruno Bauer : *Kritik der evängel. Geschichte des Joannes* (Brême, 1840); — Wallon : *De la Croyance due à l'Evangile* (Paris, 1858, in-8); — G. d'Eichthal : *les Evangiles* (Ibid., 1863, 2 vol. in-8); — Ern. Renan : *les Apôtres* (Ibid., 1866, in-8), et *l'Antechrist* (1873).

JEAN CHRYSOSTOME (saint), Ἰωάννης ὁ Χρυσόστομος, c'est-à-dire *bouche d'or*, célèbre Père de l'église grecque, né, d'après les calculs les plus probables, le 14 janvier 347 à Antioche, mort à Comana, dans le Pont, le 14 septembre 407. Fils d'un préfet des soldats nommé Secundus, il perdit son père de bonne heure, et fut élevé avec le plus grand soin par sa mère, qu'il cite comme le modèle des veuves. Il étudia la rhétorique sous Libanius, qui lui aurait laissé la direction de son école si les chrétiens ne lui eussent ravi ce glorieux disciple. Après avoir suivi le barreau avec succès, il embrassa la vie religieuse et, malgré les supplications de sa mère, se retira loin du monde, dans une caverne, se livrant à l'étude de l'Écriture et à toutes les austérités de la vie ascétique. Il y ruina sa santé et fut forcé de rentrer à Antioche, où il fut ordonné diacre; ses éloquentes prédications lui valurent, dit-on, dès cette époque son surnom de Chrysostome. Huit ans plus tard, en 386, il reçut la prêtrise : il était dans sa trente-neuvième année. Déjà ses écrits avaient ajouté à sa réputation d'orateur et à son influence. Il eut bientôt à Antioche une véritable popularité. Il obtint, d'autre part, la protection du ministre Eutrope, qui, en 397, le fit nommer archevêque de Constantinople par l'empereur Arcadius. Malgré l'activité, le dévouement, l'immense charité qu'il déploya dans ses fonctions, il excita contre lui, soit par ses vertus mêmes, soit par la fougue de son caractère et les entraînements de sa parole, de vives et puissantes hostilités, auxquelles la disgrâce d'Eutrope permit enfin d'éclater. Gaïnas, le successeur de celui-ci et le patriarche d'Alexandrie, Théophile, qui avait été le compétiteur de Jean au siége de Constantinople, s'unirent à l'impératrice Eudoxie, dont Jean avait blâmé l'ambition et l'avarice; un synode se tint à Chalcédoine pour examiner les nombreuses accusations portées tant contre les mœurs que contre les doctrines de Jean, qui fut condamné et déposé sans être entendu. A la suite d'un tremblement de terre, l'impératrice effrayée lui laissa reprendre son siége, sans annuler la sentence de déposition, qu'elle fit bientôt confirmer, à Constantinople même, par une assemblée plus nombreuse d'évêques. Jean, qui essaya de résister, dut céder aux violences dont son église fut le théâtre; il réclama en vain l'appui du pape, qui ne put qu'intercéder inutilement auprès de l'empereur. Le prélat fut enlevé de force, transféré de ville en ville et enfin relégué dans le Pont-Euxin, sous un climat inhospitalier; il succomba aux fatigues de la route et aux mauvais traitements dont il était l'objet. Peu d'années après, il était mis au nombre des saints, ses cendres étaient transférées à Constantinople et recevaient les hommages de ses persécuteurs ou de leurs descendants.

Les ouvrages et les discours de Jean Chrysostome témoignent de sa véhémence et de son courage autant que de son éloquence. Cependant, malgré ses nombreuses polémiques, on trouve dans ses écrits une certaine pensée de tolérance; il déclare qu'il faut poursuivre l'hérésie, et non l'hérétique, et qu'il est plus chrétien de convaincre que de persécuter. Mais il est difficile, dans son indignation d'orateur, de faire la part des vices et des hommes vicieux, surtout quand ceux-ci occupent le trône; car c'était jusque-là que l'éloquence de Jean allait chercher la source des maux dont souffrait son peuple. Comme orateur, il rattache la chaire chrétienne aux traditions de la Grèce et de Rome; il est nourri de l'antiquité classique, mais il l'a subordonnée à sa foi de chrétien. Pour la forme, il se rapproche beaucoup plus de Cicéron que de Démosthène; il a l'ampleur de l'orateur romain et la porte jusqu'à la diffusion. Son style pur, soigné, laborieux, rappelle la manière d'Isocrate, mais il n'a pas le mauvais goût de la plupart des Pères de l'Église latine. « Le style de saint Chrysostome, dit Fénelon (*Dialogues sur l'éloq.*, *III*), est diffus; mais il ne cherche point de faux ornements; tout tend à la persuasion; il place chaque chose avec dessein, il connaît bien l'Écriture sainte et les mœurs des hommes; il entre dans les cœurs, il rend les choses sensibles; il a des pensées hautes et solides, et il n'est pas sans mouvements. Dans son tout, on peut dire que c'est un grand orateur. » Ses *Œuvres*, dont le recueil est considérable, comprennent des traités de théologie et de morale, notamment ceux sur *la Virginité*, *la Vie monastique*, *le Sacerdoce épiscopal*, *la Providence*, *la Divinité de Jésus-Christ*; des écrits de polémique et de circonstance, des commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament, des Homélies et des Sermons, des Lettres, etc. Les principales éditions sont celles de H. Savile

(Eton, 1612, 8 vol. in-fol.), de Fronton-du-Duc, avec traduction latine (1614-1624, 12 vol. in-fol.), de Montfaucon et des Bénédictins (Paris, 1718-1738, 13 vol. in-fol.), de Fr. Dübner (Ibid., 1854, gr. in-8). Il a été fait des *Choix* et *Extraits* de ses œuvres, dont les principales ont été souvent traduites dans les langues modernes.

Cf. Palladius : *De Vita s. J. Chrysostomi dialogus* (Paris, 1588, in-fol.) ; — Cassiodore : *Vita J. Chr.* (Ibid., 1588, in-fol.) ; — Montfaucon : *Dissertation sur la vie de s. Chr.*, dans l'édit. des Bénédictins ; — Aug. Neander : *der Heilige Chr. und die Kirche*, etc. (Berlin, 1821, 2 vol. in-8 ; 3e édit., 1848) ; — Villemain : *Tableau de l'éloq. chrétienne au IVe siècle* (Paris, 2e édit., 1849, in-18) ; — Fr. Gounou : *Chr., prédicateur aux églises d'Antioche et de Constantinople*, thèse (Strasbourg, 1853, in-8) ; — Albert : *S. J. Chr. considéré comme orateur populaire*, thèse (Paris, 1858, in-8).

JEAN CLIMAQUE (saint), Ἰωάννης ὁ Κλίμαχος, Père de l'Eglise grecque, né vers 525 en Palestine, mort en 606. Il passa sa vie dans le désert et mourut abbé du monastère du mont Sinaï. Son principal ouvrage a pour titre l'*Echelle du Paradis;* il en a tiré son surnom de *Climaque* (κλίμαξ, échelle). Cet ouvrage, qui présente des conseils sur les moyens d'atteindre à la perfection chrétienne, est divisé en trente chapitres. Publié d'abord dans la version latine d'Ambroise le Camaldule (Vicence, vers 1476, in-4 ; Milan, 1506, petit in-8), il fut plusieurs fois réédité dans la même langue. Le texte original a été imprimé par Rader (Paris, 1633, in-fol.). Il a été traduit en français par Arnauld d'Andilly, sous le titre d'*Echelle sainte* (Paris, 1688, in-12), avec un autre ouvrage de Jean Climaque, le *Livre au Pasteur*.

Cf. Lemaistre de Sacy : *Vie de saint Jean Climaque*, en tête de la traduction de d'Andilly ; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I.

JEAN DAMASCÈNE (saint), Ἰωάννης ὁ Δαμασκηνός, écrivain ecclésiastique grec, né vers 676 après J.-C. à Damas, mort vers 756. Après avoir reçu la prêtrise, il vécut dans l'étude au monastère de Saint-Sabas à Jérusalem. Sa vie, telle qu'on la trouve dans le recueil de Surius, est une suite de légendes miraculeuses mêlées à l'histoire des Sarrasins. Il écrivit contre les hérétiques des ouvrages où il allia la philosophie péripatéticienne à la théologie. Sa piété et son zèle pour l'orthodoxie lui valurent comme savant et écrivain des éloges exagérés ; les contemporains le surnommèrent *Chrysorrhoas*. Ses nombreux écrits comprennent des traités *Sur la foi orthodoxe*, *Contre les Manichéens* et autres hérétiques ; des traités philosophiques ; des *Homélies;* des poëmes en vers iambiques sur des sujets sacrés. Ils ont été édités plusieurs fois ; la meilleure édition est celle du P. Lequien (Paris, 1712, 2 vol. in-fol.).

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Dupin : *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques.*

JEAN VI, dit CATHOLICOS, patriarche et historien arménien du xe siècle, est auteur d'une *Histoire d'Arménie* tirée des écrivains antérieurs et écrite avec pompe et recherche. Elle a été traduite en français par J. Saint-Martin (Paris, 1841, in-8). La *Patrologie grecque* de l'abbé Migne contient de Jean VI : *Scripta quæ supersunt*, (t. CXXXII).

JEAN DE MARMOUTIERS, historien français du XIIe siècle, moine au couvent de Marmoutiers. Il est l'auteur de l'Histoire de Geoffroy, comte d'Anjou, *Historia Gaufredi comitis*, ouvrage bien écrit, exact et riche en renseignements, qui a été inséré dans les *Rerum Gallicarum scriptores*, t. XII, et dans les *Chroniques d'Anjou*, publiées par MM. Marchegay et Salmon. On lui attribue encore : *Historia abbreviata consulum Andegavorum*, publiée dans le *Spicilegium* de d'Achery et dans les *Chroniques d'Anjou*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIII.

JEAN (Don), moine du XIIe siècle. On le cite comme auteur d'une rédaction française du roman des *Sept Sages*, plus connu sous le titre de *Dolopathos* (voy. ce mot). Peut-être est-il le même que Herbers (voy. ce nom).

JEAN DE HAUTEVILLE, poëte latin du XIIe siècle, né en Normandie. Il est l'auteur d'un poëme, intitulé *Architrenius*, qui fut populaire au moyen âge. Le héros, dont le nom signifie *Archipleureur*, voyage à la recherche de la Nature ; il passe par les pays de l'Amour, de la Gloutonnerie, voit la montagne de l'Ambition, rencontre le monstre terrible de la Cupidité et pleure, dans le cours de huit livres, sur les vices et les malheurs des hommes. Puis il trouve la Nature, qui lui conseille d'épouser la Modération, et il cesse de verser des larmes. Cet ouvrage, embarrassé de longs discours et de descriptions sans fin, est écrit, pour l'époque, avec assez de correction et d'élégance. Il a été édité par Jodocus Badius (Paris, 1517, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIV.

JEAN DE SALISBURY, moraliste anglais, né vers 1120, mort en 1180. Etudiant de l'université de Paris, il y entendit Abélard. Secrétaire et ami de Thomas Becket, puis évêque de Chartres, il fut un des hommes de son temps qui connurent le mieux l'antiquité. Son principal ouvrage, très-célèbre au moyen âge et un des premiers livres imprimés, est intitulé : *Polycraticus, de Nugis curialium et vestigiis philosophorum.* C'est une sorte d'encyclopédie morale, en huit livres, où l'auteur, avec plus d'érudition que de grâce, oppose aux frivolités du monde et de la cour les solides enseignements de la philosophie. En tête des amusements qu'il attaque se trouve la chasse, moyen de vexation contre les faibles. Le jeu de dés, la musique et les musiciens, les acteurs, les ménestrels, les jongleurs, ne sont pas épargnés. L'auteur montre la vanité de la magie, de la sorcellerie, bien qu'il ne repousse pas toute sorte de présages. Le troisième livre, dirigé contre les flatteurs et les parasites, se termine par un chapitre contre les tyrans. Le tyrannicide y est approuvé, mais à l'Eglise seule il appartient de déclarer qu'un prince est tyran. Pour l'ami de Thomas Becket, la royauté n'est que la servante de l'Eglise. Tout cet examen de la société a pour conclusion une théorie des devoirs empruntée aux philosophes anciens, et l'auteur termine en revenant sur le tyrannicide et le devoir de tuer les tyrans. Le *Polycraticus*, achevé en 1156, est adressé, dans une introduction poétique, à Thomas Becket, alors chancelier d'Angleterre. Sous le titre peu différent d'*Entheticus*, Jean de Salisbury fit en vers élégiaques une sorte de résumé de son grand ouvrage, rempli d'allusions satiriques, aujourd'hui fort difficiles à comprendre. Enfin, pour défendre la philosophie, c'est-à-dire les lettres anciennes, contre les attaques des gens du monde, il écrivit son *Metalogicus* en six livres. A ces ouvrages il faut ajouter ses *Lettres*, qui sont très-importantes pour l'histoire du temps. Outre une édition très-ancienne du *Polycraticus* (s. l., s. d. [Cologne ou Bruxelles, 1475.]), cet ouvrage et le *Metalogicus* ont été souvent imprimés ; ils sont réunis dans l'édition de Leyde (1639, in-8). Les *Lettres* se trouvent dans le t. XXIII de la *Bibliotheca Patrum* de Lyon. L'*Entheticus* a été publié pour la première fois par Petersen (Hambourg, 1843, in-8).

Cf. Th. Wright : *Biog. britan., anglo-norman period;* — Morley : *English writers before Chaucer;*—Demimuid : *Jean de Salisbury* (Paris, 1873, in-8).

JEAN DE OXENÈDES, chroniqueur anglais du XIII[e] siècle. Il était moine de l'abbaye de Benet. Sa *Chronique*, qui va de 449 à 1292, est dans l'ensemble une compilation, avec des parties originales et des faits curieux; elle a été publiée par sir Henry Ellis (Londres, 1859).

Cf. Morley : *English writers before Chaucer.*

JEAN DE MEUNG, surnommé CLOPINEL, ou le Boiteux, trouvère français, né vers 1280 à Meung-sur-Loire (Orléanais), mort à Paris vers 1318. D'une famille riche et distinguée, il reçut une savante éducation et fut, suivant un chroniqueur, « solemnel, maistre et docteur en sainte théologie, philosophe tresparfont, sachant tout ce qui à entendement humain est scible. » On croit qu'il connut Dante à Paris. Son principal titre est d'avoir repris et continué le *Roman de la Rose* (voy. ce mot) de Guillaume de Lorris et ajouté dix-huit mille vers aux quatre mille vers dont il se composait. Il ne conserva toutefois que le cadre de ce roman et remplaça l'allégorie délicate par l'étalage d'un savoir confus, avec toutes les hardiesses de la satire.

On a encore de Jehan Clopinel : *le Trésor ou les sept articles de foi*, poëme, imprimé avec ses *Proverbes dorés* et ses *Remontrances au roi* (Paris, 1503, in-8); *les Loys des trespassez*, avecques le pèlerinaige de maistre Jehan de Meung (1481-84, in-8); *Vie et Epistres de Pierre Abailard et d'Héloise*, dont la Bibliothèque nationale possède une copie manuscrite; *le Miroir d'Alchymie* (Paris, 1612, in-4); la traduction du *De Arte militari* de Végèce, celle de *la Consolation* de Boëce et quelques petits traités en vers ou en prose sur des matières philosophiques.

Cf. Fr. Michel : *Préface* de son édit. du *Roman de la Rose* (Paris, 1864, 2 vol in-12); — L. Moland, dans les *Poëtes français* d'Eug. Crépet, t. I.

JEAN ou **JEHAN** D'ARRAS, romancier français du XIV[e] siècle, né à Arras. Secrétaire de Jean duc de Berry et frère de Charles V, il composa, dit-on, sur l'ordre de ce roi et pour l'amusement de sa sœur, la duchesse de Bar, l'*Histoire de Mélusine* (Genève, 1478, in-fol., souvent réimprimé), roman tiré d'anciennes légendes et l'un des plus intéressants du moyen âge.

Cf. *Essai sur le Roman de Mélusine*, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. XXII.

JEAN D'ARRAS, dit CARON, conteur français du XV[e] siècle. Il écrivit, avec Fouquart de Cambray et Antoine du Val, les *Évangiles des quenouilles*, suite de récits plaisants faits aux veillées par des femmes en filant leur quenouille. Cet ouvrage, qui fut imprimé d'abord par Colard-Mansion (Bruges, vers 1475, in-fol.), a été réédité plusieurs fois, et en dernier lieu dans la *Bibliothèque* Jannet (Paris, 1855, in-16).

Cf. *Préface* de l'édition Jannet.

JEAN DE TROYES, chroniqueur français du XV[e] siècle. Greffier de l'Hôtel de Ville de Paris, il est auteur d'une *Histoire de Louis XI* connue sous le nom de *Chronique scandaleuse* (1460-1483). L'abbé Lebœuf a prouvé que c'est un extrait presque littéral des *Grandes chroniques de Saint-Denis* et du second volume des *Chroniques Martiniennes*. Des additions peu importantes révélant quelques intrigues du roi avec des femmes de moyenne condition ont valu à cette chronique l'épithète de « scandaleuse », exploitée par les premiers éditeurs. La *Chronique de Jean de Troyes*, imprimée dès la fin du XV[e] siècle (in-fol.), a été insérée dans les Collections de Petitot-Monmerqué, t. XIII et XIV, 1[re] série, et de Michaud-Poujoulat, t. IV.

JEAN DE PONTALAIS ou DU PONT-ALAIS, poëte français du XVI[e] siècle. Ce joyeux compère, dont Bonaventure Desperiers a vanté les rencontres, les brocards et les bons tours, appartenait, sous le nom de Songecreux, à la compagnie des *Enfants-sans-souci*, et il se fit emprisonner sous François I[er], pour avoir mis dans ses *farces* de trop fortes railleries contre les gens de cour. On lui attribue un volume de vers et de prose, connu sous le titre de *Contreditz de Songecreux* (Paris, 1530, petit in-8). Ce livre, qu'on a rapporté également à Gringore, fait la guerre aux préjugés et aux injustices, quelquefois avec âpreté, plus souvent avec une gaieté ironique. On y remarque, pour l'originalité du rhythme, une ballade sur l'*Argent*, dont voici le premier dizain :

> Qui argent a la guerre il entretient,
> Qui argent a gentilhomme devient,
> Qui argent a chascun lui fait honneur,
> C'est monseigneur ;
> Qui argent a les dames il maintient,
> Qui argent a tout bon bruit lui advient,
> Qui argent a c'est du monde le cueur,
> C'est la fleur.
> Sur tous vivants c'est cil qui peut et vault ;
> Mais aux meschans, toujours l'argent leur fault.

Cf. D'Héricault, dans *les Poëtes français* de Crépet.

JEAN (LE ROI), pièce attribuée à Shakespeare (voy. ce nom).

JEAN-BOUDIN, JEAN-SAUCISSE, personnage comique allemand (voy. HANS-WÜRST).

JEAN DE CALAIS, nouvelle de M[me] de Gomez (voy. ce nom).

JEAN DE PARIS (HISTOIRE DE), un de nos plus anciens romans populaires, d'un auteur inconnu qui vivait probablement vers le milieu du XV[e] siècle Il est écrit dans un style plaisant et offre une lecture agréable. Jean est le fils d'un roi de France, qui a été fiancé à une infante d'Espagne et va incognito la réclamer à son père. Il voyage en compagnie du roi d'Angleterre, son rival auprès de la princesse; il le bafoue tout le long du trajet et à l'arrivée il lui est préféré par la fille du roi. Ce roman a eu de nombreuses éditions, depuis le XVI[e] siècle. La première est de Paris et Lyon; sans date (in-4 goth.); le texte en a été abrégé dans la *Bibliothèque bleue*. Le *Roman de Jehan de Paris* a été réimprimé, d'après les premières éditions, dans la collection Jannet, par Ém. Mabille (Paris, 1855, in-18). Une nouvelle édition a été donnée par M. A. de Montaiglon sur des manuscrits du XV[e] siècle (Ibid, 1867, in-16). Le sujet de *Jehan de Paris* a été traité en mélodrame par Marsollier, musique de Darondeau (26 février 1807), et en opéra comique par Godard, musique de Boïeldieu (4 avril 1812).

Cf. Ch. Nisard : *Histoire des livres populaires* (2[e] édit., Paris, 1864, 2 vol. in-18); — Ém. Mabille : *Notice*, en tête de son édit.; — A. de Montaiglon : *Préface* de son édition.

JEANNE D'ARC, ou LA PUCELLE D'ORLÉANS, poëme de Chapelain, de Voltaire, de R. Southey; tragédie de Schiller, de Ch. d'Avrigny, de Soumet (voy ces noms). — La vie de Jeanne d'Arc a été aussi l'objet de publications historiques considérables, où il a été fait, en général, une place à la bibliographie littéraire relative à l'héroïne. Dès 1753, l'abbé Langlet-Dufresnoy, dans son *Histoire de Jeanne d'Arc, vierge et martyre d'Etat* (t. II), avait essayé de recueillir les titres de tous les ouvrages qui parlaient de la pucelle ou qui lui étaient consacrés La nomenclature et l'analyse des publications concernant Jeanne ont fourni, en 1806, à Chaussard, pr fesseur au lycée d'Orléans, la matière d'un volume (*Jeanne d'Arc, recueil historique et complet*, in-8). Depuis lors, des travaux importants ont paru. En 1840, la Société de l'histoire de France a chargé M. J. Quicherat de publier intégralement, d'après les manuscrits, les textes des deux procès (*Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*; Paris, 1841-47,

4 vol. in-8), et le savant éditeur a préparé, comme complément, un volume comprenant un choix des meilleurs passages de toutes les poésies, et l'indication exacte des poëmes, mystères, tragédies et drames dont Jeanne est l'héroïne. Et il s'en est produit beaucoup, depuis le très-ancien *Mystère du siége d'Orléans*, édité par MM. Guessard et de Certain, jusque au tout récent drame en vers de M. Jules Barbier avec musique de M. Gounod. Il est vrai que l'histoire n'a pas fait moins de chemin que la poésie, depuis la *Chronique de la pucelle* de Guillaume Coussinot, au XV^e siècle, jusqu'à la *Jeanne d'Arc* de M. Wallon (Paris, 1860, 2 vol. in-8), qui obtint, de nos jours, le grand prix Gobert de l'Académie française.

Cf. Vallet [de Viriville] : *Notices* et *Notes* de l'édition de la *Chronique* de Coussinot (Paris, 1859, in-8), et des éditions de divers *Opuscules historiques relatifs à Jeanne Darc ;* — Crouslé : *Jeanne d'Arc dans la poésie dramatique*, conférence (Paris, 1867, in-8).

JEANNIN, mémorialiste français, né à Autun en 1540, mort en 1622. Il parvint par son mérite et ses vertus aux premières charges de la magistrature et devint président au Parlement de Bourgogne. Quoiqu'il eût été ligueur, Henri IV en fit son ministre. Ses *Négociations* (1598-1609), excellent exposé des actes diplomatiques qui aboutirent à la Trêve de douze ans, ont été publiées par l'abbé de Castille, petit-fils de Jeannin (Paris, 1656, in-folio [Elzévirs] 1659, 2 vol. in-12; 1695, 4 vol. in-12), avec des *Œuvres mêlées*, comprenant divers écrits politiques, des apologies de sa conduite lors de la Ligue, des discours, la préface pleine de sens d'une histoire de Henri IV projetée, etc. Elles ont été insérées dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. XI à XVI, 2^e série, et de Michaud-Poujoulat, t. XVIII.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. X.

JÉDAIA-HAPPENINI-BÉDRASCHI, ou, par abréviation, HABBEDRASCHI, poëte et philosophe juif de Barcelone, de la fin du XIII^e siècle. Le livre sur lequel est fondée sa réputation est un traité éloquent sur les vanités du monde et les voies du salut. Il est intitulé : *Bechinat olam*, et a eu de nombreuses éditions (Mantoue, 1476; Soncino, 1484; Paris, 1629, in-8; Leyde, 1650, in-12). Il a été traduit plusieurs fois, notamment en français, par Michel Berr, sous ce titre : *l'Appréciation du monde* (Metz, 1808, in-8).

Cf. Sylvestre de Sacy : *Notice sur l'Habbedraschi*, dans le *Magasin encyclopédique*.

JEFFERSON (Thomas), un des fondateurs de l'indépendance américaine et le troisième président des Etats-Unis, né dans la Virginie en 1743, mort en 1826. Quoiqu'il eût des goûts littéraires, l'amour des livres, et que, à la différence de Washington, il écrivît souvent pour le plaisir d'écrire, la littérature a peu de chose à retenir dans la volumineuse collection de ses *Écrits* (Writings, 1853, 9 vol. in-8) ; ce qu'il a laissé de plus intéressant, une autobiographie et sa correspondance, a été recueilli par son petit-fils, Jefferson Randolph (*Memoirs, Correspondence and Miscellanies*, 4 vol. in-8). C'est lui qui rédigea la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis, votée le 4 juillet 1776.

Cf. Tucker : *Life of Jefferson ;* — H. Taine : *Essais de critique et d'histoire* (Paris, nouv. édit., 1866).

JEFFREY (Francis), célèbre critique anglais, né à Edimbourg le 23 octobre 1773, mort à Craigcrook, le 26 janvier 1850. Avocat peu occupé dans sa ville natale, il conçut avec quelques amis, Brougham et Sidney Smith, l'idée de publier une *Revue*, dont le premier numéro parut le 10 octobre 1802, et dont il eut la direction jusqu'en 1829. Ce fut la *Revue d'Édimbourg* (voy. ce nom), qui eut tant d'influence en littérature et en politique. Il y écrivit pour son compte un grand nombre d'articles. Quand le parti whig, dont cette revue était l'organe, arriva aux affaires, Jeffrey entra au parlement; plus tard il devint lord-juge de la cour suprême d'Ecosse. Il a donné un recueil de ses articles sous le titre d'*Essais* (1843, 4 vol. in-8). Quoique courts, en général, et consacrés souvent à des ouvrages de peu de valeur, ils font honneur au goût et à l'indépendance du critique.

Cf. Lord Cockburn : *Life of lord Jeffrey with a selection from his correspondence* (Londres, 1852, 2 vol. in-8) ; — Cucheval-Clarigny : *Hist. du journalisme en Angleterre.*

JEHAN DE LANSON, chanson de geste du XIII^e siècle, quatrième branche de la Geste de Pepin. Jehan, neveu des traîtres Ganelon et Hardré, résiste à Charlemagne qui vient avec ses douze pairs l'assiéger dans son château (Lanciano, dans l'Abruzze citérieure ?). Jehan est fait prisonnier et enfermé dans un monastère. Il y a, de cette chanson, un manuscrit du XIII^e siècle à la Bibliothèque nationale et un du XV^e à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Cf. L. Gautier : *les Epopées françaises*, t. II.

JENSON (Nicolas). — Voyez JANSON.

JENYNS (Soame), littérateur anglais, né à Londres en 1704, mort dans cette ville en 1787. A la suite d'une jeunesse dissipée, il remplit avec négligence des fonctions publiques, et écrivit, dans des sujets sérieux, des ouvrages pleins de saillies amusantes et de paradoxes. Après son poëme de début sur *la Danse* (Art of dancing, 1728), nous citerons : *De la Nature et de l'origine du mal* (Free Inquiry into the Nature and Origin of evil; 1757), et *De l'Évidence de la religion chrétienne* (View of the internal evidences of the Christ. Relig., 1766, nombr. édit.), traduit en français par Feller (Liége, 1778, in-8) et par Letourneur (Paris, 1779, in-8). On a réuni ses *Œuvres* (Londres, 1790-1793, 4 vol. in-8).

Cf. C.-N. Cole : *Vie de S. Jenyns*, en tête des *Œuvres*.

JEPHTÉ, tragédie de Buchanan, de Boyer (voy. ces noms).

JÉRÉMIE, le second des quatre grands prophètes hébreux, né l'an 629 av. J.-C., mort en 586. Il prophétisa très-jeune et s'attira des persécutions par sa liberté de parole. Il annonça les malheurs de sa patrie, la chute de l'empire babylonien et l'avénement du Messie. Les *Prophéties* de Jérémie forment 52 chapitres. Elles ont été dictées à Baruch, son disciple. On a aussi de lui les *Lamentations*, en 5 chapitres, inspirées par la ruine de Jérusalem. Son style énergique est moins pur que celui d'Isaïe.

Cf. H. Venema : *Commentarius ad librum proph. Jeremiæ* (Louvain, 1765, 2 vol. in-12) ; — Kueper : *Jeremias librorum sacrorum interpres* (Berlin, 1837).

JÉROME (saint), *Hieronymus*, Père de l'Eglise latine, né vers 346 à Stridonia, en Dalmatie, mort le 30 septembre 420, à Bethléem. Né d'un père chrétien et riche, il fut envoyé, vers l'âge de dix-huit ans, à Rome, où il étudia la grammaire sous Donat, la rhétorique sous Victorinus. Il avait près de vingt ans lorsqu'il reçut le baptême. Son séjour à Rome ne fut pas exempt d'erreurs et de désordres. Revenu à la sagesse et à l'étude, il alla visiter les villes savantes de la Gaule et de la Bretagne, se tourna vers la théologie, et, retiré dans un monastère voisin d'Aquilée, fit vœu de pratiquer désormais la chasteté et d'embrasser la vie monastique. Après un nouveau séjour de courte durée à Rome, il partit pour l'Orient, traversa la Thrace, le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce, la Cilicie, et se fixa dans le désert de Chalcis, près d'Antioche. Il y passa quatre années dans une solitude complète et dans l'étude. L'ardeur de son imagination lui rappelait souvent, dans ce désert, les délices de Rome, et

lui suscitait des luttes violentes. « Ce fut, dit-il lui-même, pour vaincre les révoltes de la chair et calmer les transports d'un esprit exalté que, malgré son amour pour les lettres profanes, il se mit à l'étude de l'hébreu. Vers 376, il quitta Chalcis; il reçut la prêtrise à Antioche, et alla séjourner à Constantinople, où il jouit des conseils et de l'amitié de saint Grégoire de Nazianze. Quelques écrits avaient déjà répandu sa réputation, et le pape Damase l'invita à assister au concile qu'il convoqua à Rome en 382. Après le concile, il accepta la charge de *Référendaire aux lettres latines*, qui lui confiait le soin de correspondre avec les évêques de la catholicité. Son influence sur les dames romaines dont il dirigeait les consciences, donna lieu à des bruits qu'exploita la malignité publique. Il quitta Rome après la mort de Damase et regagna l'Orient en 385. Après avoir visité l'Égypte, il se retira à Bethléem, en Palestine, n'ayant encore que trente-six ans. Vivant là dans une pauvre cellule, il travailla de ses mains, tant que ses yeux affaiblis le lui permirent, pour gagner le pain, les légumes et l'huile dont se composait sa nourriture. Il atteignit ainsi sa soixante-quatorzième année. Des travaux d'érudition, une correspondance avec les plus illustres personnages, des écrits polémiques contre diverses hérésies, remplissaient les instants qu'il ne donnait pas à la prière.

Les œuvres les plus importantes de saint Jérôme ont rapport à l'Ecriture sainte. Il chercha à restituer le texte biblique et le traduisit en latin, en suivant tantôt l'hébreu, tantôt le grec publié par Origène dans ses *Hexaplès*. Cette version forme en grande partie le texte de la Bible latine connue sous le nom de *Vulgate*, la seule en usage dans la liturgie catholique, d'après une décision du concile de Trente. Le reste de la *Vulgate* appartient à l'ancienne version italique, dont on fait remonter l'origine jusqu'au temps des apôtres. Selon Maffei, tout l'Ancien Testament appartient à saint Jérôme, sauf le livre de *Baruch*, celui de la *Sagesse* et les deux livres des *Machabées*. Saint Jérôme écrivit en outre des *Commentaires* philologiques et mystiques sur l'Ecriture sainte, un livre des *Noms hébreux*, un dictionnaire des *Lieux hébreux*, un livre de *Questions hébraïques sur la Genèse*. Ses principaux ouvrages contre les hérétiques sont les suivants : *Dialogi contra Pelagianos; Adversus Jovinianum; Contra Vigilantium; Adversus Helvidium; Apologetici adversus Rufinum libri*. On a encore de lui des *Lettres* nombreuses, une traduction de la *Chronique* d'Eusèbe et un ouvrage intitulé *De Viris illustribus, seu de scriptoribus ecclesiasticis*, recueil de notices biographiques sur les principaux défenseurs du christianisme depuis saint Pierre jusqu'à saint Jérôme lui-même.

Ce qui distingue ce Père de l'Eglise, comme écrivain, et lui donne son originalité, c'est une imagination puissante, une vigoureuse franchise, une éloquence entraînante. Dans les *Lettres* qu'il adresse aux matrônes romaines, à Paula, à Fabiola, à Eustochie, etc., il peint la société de l'époque avec une âpreté digne de Juvénal. Il attaque les vices du clergé et surtout les moines sans ménagements. Il les représente laissant croître leurs cheveux comme les femmes, nourrissant une barbe de bouc, s'introduisant dans les maisons des riches, devançant le soleil près des personnes à succession, courant les agapes sacrées, faisant de la chasteté un vêtement de parade, et ayant l'air plutôt de fiancés que de moines. Dans la querelle qu'il eut avec saint Augustin au sujet d'un passage de saint Paul, il lui écrivait avec une amertume tempérée par la vieillesse, mais où l'on devine encore la fougue de l'âge mûr : « Ne continue pas, toi qui es jeune, à provoquer un vieillard sur le terrain des Ecritures. Nous avons eu notre temps et nous avons couru tant que nous avons pu; maintenant que tu cours et avec force pour traverser l'espace, laisse-nous jouir du repos dont nous sentons le besoin. Mais si, à ton imitation, je voulais me permettre de rappeler un passage des poëtes à ta béatitude, je te dirais : Souviens-toi de Darès et d'Entelle. Rappelle-toi aussi cet axiome populaire : Le bœuf las de sa journée pose plus lourdement le pied sur le sol. » Quelques écrits de saint Jérôme, relatifs surtout à l'Ancien Testament, ont été perdus. Ceux qui nous restent ont eu un grand nombre d'éditions. La première (Rome, 1467, in-fol.) ne contient que quelques opuscules et des lettres. Érasme donna la première édition complète (Bâle, 1516, 9 vol. in-fol.). Celle des Bénédictins, dirigée par Pouget et Martianay (Paris, 1693-1706, 5 vol. in-fol.), est de beaucoup préférable; mais elle a été surpassée par celle de Vallarsi (Vérone, 1734-1742, 11 vol. in-fol.), réimprimée avec des améliorations (Venise, 1766, 11 vol. in-4).

Cf. Martianay : *Vie de saint Jérôme* (Paris, 1706, in-4) ; — S. Dolci : *Maximus Hieronymus* (Ancone, 1750, in-4) ; — Engelstoff : *Hieronymus Stridonensis, interpres, criticus*, etc. (Copenhague, 1797, in-8) ; — Collombet : *Histoire de saint Jérôme* (Paris, 1844, 2 vol. in-8) ; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle* ; — Charpentier : *Etudes sur les Pères de l'Eglise* (1853, 2 vol. in-8) ; — Nourrisson : *les Pères de l'Eglise latine* (1858, 2 vol. in-8) ; — Am. Thierry : *Saint Jérôme, la société*, etc. (1867, 2 vol. in-8).

JÉROME DE PRAGUE, prédicateur et théologien bohême, né à Prague vers 1378, brûlé vif à Constance le 30 mai 1416. Disciple et ami de Jean Huss, il soutint ses doctrines devant le concile et subit le supplice avec un incroyable courage. Ses écrits sont réunis à ceux de son maître (voy. Hus).

JERROLD (Douglas), auteur dramatique anglais, né à Sheerness (Kent) en 1805, mort le 8 juin 1857. Fils d'un directeur de troupe dramatique, il fut d'abord marin, puis ouvrier imprimeur, et écrivit dans les journaux. Le succès d'une première pièce, *Suzanne aux yeux noirs* (Black eyed S. 1826), le tourna vers le théâtre, auquel il revint toujours après des excursions dans d'autres genres littéraires; il traitait de préférence des sujets originaux empruntés à la vie réelle de son pays. Nous citerons : *le Jour de la rente*, drame émouvant (1830), *Nell Gwinne*, *les Joujoux à la mode*, piquante comédie, *le Cœur d'or*, drame, *la Robe de noces*, *la Fiancée de Ludgate*. D. Jerrold a fondé ou dirigé plusieurs journaux plus ou moins importants, entre autres l'*Illuminated Magazine*, *le Punch*, *le Lloyd's Weekly London News paper* (1852). Des recueils de ses articles ont été réimprimés avec succès. On lui doit un genre de publication qui eut une grande vogue, les *Heads of People*, traduit en français sous ce titre : *les Anglais peints par eux-mêmes* (1839) et auquel se rattache sa galerie d'*Originaux* (New of character, 1838, 3 vol. plus. édit.). Il a aussi écrit quelques romans. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par son fils [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

JÉRUSALEM, chanson de geste, du cycle de la croisade, dont Richard le Pèlerin est peut-être le premier auteur. Elle a été revisée par Graindor à la fin du XIIe siècle. Le poëme débute par la marche d'un premier corps de croisés contre Jérusalem. Les Sarrasins sortent de cette ville à sa rencontre. Il y a une description vive et saisissante de la bataille qui s'engage dans le val de Josaphat. Peu à peu toute l'armée chrétienne se trouve réunie autour de la ville sainte. Pierre l'Ermite s'adresse aux soldats et s'efforce d'enflammer leur courage en leur désignant les lieux illustrés par la Passion de Jésus-Christ. Le premier assaut est livré. Le lendemain on lance dans la ville

au moyen de mangonneaux, les cadavres des païens tués dans la lutte. Enfin tout est préparé pour un assaut décisif. Le poëte entre dans tous les détails du plan d'attaque. L'ordre des corps est nettement indiqué. Les échelles sont appliquées aux murs; les machines se dressent en face des défenses; le feu grégeois, la poix et l'huile les dévorent. Jérusalem n'en tombe pas moins au pouvoir des croisés. Il s'agit alors de trouver un roi pour cette terre aride et désolée. L'évêque de Martorano propose successivement à plusieurs chefs la couronne, et Godefroy de Bouillon n'accepte qu'au refus des autres. Les trouvères de la chanson de *Jérusalem* ont plus de valeur historique que les chroniqueurs latins des croisades. Un manuscrit de ce poëme se trouve à la Bibliothèque nationale.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

JÉRUSALEM CONQUISE, poëme de Lope de Vega; — LA JÉRUSALEM DÉLIVRÉE, poëme de Tasse; — LA NOUVELLE JÉRUSALEM, ouvrage d'Éd. Richer (voy. ces noms).

JÉRUSALEM (LA DESTRUCTION DE), chanson de geste. — Voy. VESPASIEN.

JÉSUITES (ORDRE DES), appelé aussi Société ou Compagnie de Jésus. Cette puissante Société, fondée par Ignace de Loyola en 1534 pour la défense de la foi et du saint-siége, et approuvée par bulle du pape Paul III à la date du 27 septembre 1540, a eu depuis le XVIe siècle, dans les affaires politiques de l'Europe, un rôle dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Accueillis tour à tour et expulsés par tous les peuples, puis rappelés ou tolérés, les Jésuites ont eu des alternatives de faveur et de discrédit apparent; leur puissance a subi des éclipses, mais leur influence n'a cessé d'être réelle et profonde. Nous n'avons à la suivre que dans les lettres. Ils en ont cultivé avec un très-inégal succès le vaste domaine, comptant dans toutes les branches une foule d'esprits distingués, dans aucune des hommes de génie. On a remarqué, en effet, qu'ils n'ont suscité aucun écrivain de premier ordre. Dans l'éloquence de la chaire, à laquelle ils ont fourni les prédicateurs par centaines, un seul nom glorieux a surnagé, celui de Bourdaloue, qui, avec d'admirables qualités, reste un orateur si incomplet. Les autres n'ont eu que cette popularité d'un jour, dont nous avons vu les PP. Ravignan et Ventura (pour ne parler que des morts) jouir à notre époque. Les Jésuites ont une infériorité marquée dans la philosophie, comme dans les sciences, où l'esprit de liberté, incompatible avec celui de leur institut, inspire seul les recherches hardies et fécondes et soutient les méthodes de découverte; ils ont proscrit, à leur apparition, toutes les nouveautés de doctrine, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, et persécuté le cartésianisme, qui attirait à lui leurs rares penseurs, comme le P. André. Ils furent plus heureux dans l'érudition: leurs PP. Sirmond, Petau, Labbe, fondèrent chez nous la chronologie; le P. Kircher, esprit ouvert et curieux, fut un des créateurs de l'archéologie et de la philologie égyptienne. Ils entreprirent de grandes collections dignes des Bénédictins; leurs hagiographes, les PP. Ribadeneira, Héribert-Rosweide, Croiset, J. Ghesquière, se firent remarquer par l'importance de leurs travaux, où la critique, d'abord trop dédaignée, reprit peu à peu une partie de ses droits. La connaissance des sources n'a pas suffi pour leur donner des historiens: il faut à ceux-ci, outre le style, une liberté de jugement, une impartialité qui n'a pas moins manqué à leur P. Daniel qu'à leur P. Loriquet. Ne parlons pas de leurs théologiens, de leurs casuistes qui, comme Sanchez et Escobar, durent à Pascal plus de popularité qu'ils n'en devaient désirer; mais il faut rendre hommage à leurs missionnaires qui, à part le zèle de la foi, remplirent entre l'Asie et l'Europe le rôle de médiateurs intelligents: ils initièrent l'extrême Orient à nos arts, à nos sciences, à toute notre civilisation; ils nous initièrent nous-mêmes aux langues, aux idées, à la civilisation de l'Orient. Les uns, comme le P. Gaubil, ont ouvert glorieusement la voie aux sinologues; les autres, comme les PP. Legobien et du Halde, ont agrandi la science géographique.

Dans les lettres proprement dites, les Jésuites ont surtout cultivé la poésie scolaire, et ils y ont été les premiers. Impossible de mieux écrire dans une langue morte. Le vers latin, si en faveur dans l'Université, fut tout d'un coup traité par les PP. Vanière, La Rue, Rapin d'une façon vraiment magistrale. « Ce nouveau venu, disait Santeul à propos de Vanière, nous a tous dérangés sur le Parnasse. » Le théâtre marchait de front avec la poésie didactique: beaucoup de professeurs, comme le P. Porée, écrivaient pour leurs élèves des tragédies et des comédies latines, sans préjudice de belles harangues dans la langue de Cicéron. Il faut rappeler l'habileté avec laquelle d'autres, comme le P. Jouvency, préparaient des éditions expurgées et annotées pour les classes. L'enseignement des langues et des lettres anciennes était le triomphe des PP. Jésuites: ils avaient l'art d'y mêler l'éducation; ils excellaient à s'attacher leurs élèves. Parfois ils gagnaient le cœur sans retenir l'esprit: témoin Diderot, le futur athée, qui s'échappait nuitamment de la maison paternelle pour courir à l'une de leurs maisons; témoin aussi Voltaire, qui, après avoir mis entre eux et lui un abîme, parlait encore de son professeur de rhétorique, le P. Porée, avec affection et reconnaissance. Hors du collége, leur littérature comportait la traduction française et la critique des poëtes anciens: à ce double titre, le P. Brumoy eut ses jours de vogue et d'autorité. Mais ils n'encourageaient pas les essais de poésie originale: on sait le rôle du P. Lemoyne dans l'épopée. Quant au charmant *Vert-Vert* du P. Gresset, il fut puni comme une escapade, et l'auteur, relégué à La Flèche, quitta un milieu si peu propice à son talent mondain. La Société avait plus d'indulgence pour le bel esprit chez les prosateurs, et le P. Bouhours qui, suivant la médisance, « servait le monde et le ciel par semestre, » avait donné impunément à la morale une amabilité toute profane. Nous ne parlerions pas ici des confesseurs de rois, du P. Cotton, directeur de Henri IV et de Louis XIII, du P. Annat, confesseur de Louis XIV, s'ils n'avaient écrit; mais l'un et l'autre se signalèrent dans les luttes politiques et religieuses du jour par des pamphlets qui témoignent de plus d'ardeur que de talent. Comme le P. Garasse, ce fameux « gladiateur littéraire », ce maître des insulteurs, les polémistes de la Compagnie ne sont le plus souvent restés populaires que par les réponses qu'ils se sont attirées: on connaît encore, au moins de nom, *l'Anti-Garasse, l'Anti-Cotton*, lorsqu'on ne sait plus le titre d'aucun des factums qui provoquaient ces répliques; on a oublié *le Rabat-joie des Jansénistes* du P. Annat, dont le nom est immortalisé par les deux dernières *Provinciales*. Il en est de même dans les luttes des Jésuites contre la philosophie du XVIIIe siècle. Les PP. Nonotte et Patouillet ne sont connus que par les intarissables moqueries de Voltaire, comme les adversaires des Jansénistes par l'indignation éloquente de Pascal. C'est que, dans tous ces grands combats de la pensée et de la plume, où les Jésuites ont été tantôt victorieux, tantôt vaincus, mais jamais sans retour, ils sont assez puissants par l'organisation et la discipline pour n'avoir pas besoin de susciter à leur service de glorieuses et dangereuses individualités. Ils n'ont ni Pascal, ni Bossuet ou Fénelon, ni Joseph de Maistre, ni La-

mennais ou Lacordaire. L'action des champions peut être faible, et le mérite médiocre; la victoire leur reste ou leur revient grâce au nombre et à l'esprit de suite, à la docilité dans l'obstination. C'est la légion qui a vaincu ou qui prendra sa revanche. Les défaites sont celles de quelques hommes obscurs; les triomphes sont anonymes, ce sont ceux de la Société. — On sait que beaucoup de publications de la Compagnie de Jésus portent au-dessous du titre les lettres A. M. D. G., qui signifient *Ad majorem Dei gloriam*. On cite, comme curiosité bibliographique, quelques volumes du P. Loriquet (éditions de 1814-1815) où ces lettres sont précédées de la préposition *par*, qui leur donne un faux air d'initiales d'un nom d'auteur. L'importance numérique des publications des Jésuites est attestée par l'étendue des catalogues bibliographiques qui en ont été établis sous les titres suivants : *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu*, par le P. Ribadeneira, continuée par le P. Ph. Alegambe (Rome, 1676, in-fol.; *Suppléments*, par le P. Caballero; Ibid., 1814-16, in-4) et *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* ou *Notices bibliographiques sur tous les ouvrages publiés par les membres de cette compagnie*, etc., par les PP. Aug. et Alex. de Backer (Liége, 1853-61, 7 vol. gr. in-8 à 2 col.).

Cf. D'Alembert : *Sur la Destruction des Jésuites en France* (Paris, 1767, in-12) ; — Wolff : *Histoire des Jésuites*, en allemand (2e édit., Leipzig, 1803, 4 vol.) ; — l'abbé de Pradt : *Du Jésuitisme ancien et moderne* (Paris, 1825, in-8) ; — Michelet et Quinet : *Des Jésuites* (Ibid., 1843, in-12) ; — le P. Daniel Bartoli : *Histoire de S. Ignace et de la Compagnie de Jésus, d'après les documents originaux*, traduit de l'italien (Paris, 1844, 2 vol. in-8) ; — F. Génin : *les Jésuites et l'Université* (Ibid., 1844, in-8) ; — Crétineau-Joly : *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus* (1844-46, 6 vol. in-8 et in-12) ; — Sugenheim : *Geschichte der Jesuiten in Deutschland* (Francfort, 1847, 2 vol.) ; — Gioberti : *il Gesuita moderno* (Capolago, 1847) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, passim ; — le P. Aug. Carayon : *Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus, ou Catalogue des ouvrages relatifs à l'histoire des Jésuites depuis leur origine* (Paris, 1864, in-4) ; — H. Lantoine : *Histoire de l'enseignement secondaire en France au XVIIe siècle*, thèse (Ibid., 1874, in-8) ; — J. Huber : *les Jésuites*, traduit de l'allemand par Alfr. Marchand, t. II, livre VII (Ibid., 1875, 2 vol. in-18).

JÉSUS, FILS DE SIRACH, écrivain hébreu qui vivait sous Onias III (IIe siècle av. notre ère). Il est l'auteur non contesté de l'*Ecclésiastique*, c'est-à-dire « en usage dans l'Assemblée ou dans l'Eglise ». Ce livre, appelé par les Grecs *la Sagesse*, ne doit pas être confondu avec le livre de ce nom attribué à Salomon. L'éloge de la Sagesse est, en effet, l'objet de l'ouvrage. Le moraliste y trace des règles de conduite pour chaque âge et chaque condition et y préconise la vertu des anciens patriarches. Cet ouvrage pieux est le dernier reflet de l'école parabolique représentée surtout par Salomon. Il a été traduit en grec par le petit-fils de Jésus, en 132 avant l'ère chrétienne, et c'est ainsi que, malgré la perte du texte hébreu, il nous a été conservé. Divers conciles ont ratifié la valeur canonique de l'*Ecclésiastique*.

Cf. Renan : *Histoire générale des langues sémitiques*.

JEU, nom des premières compositions dramatiques au moyen âge. En Allemagne on les désigna par le mot correspondant : *Spiel*, dont on fit des termes particuliers, comme *Fastnachtspiel*, jeu de carnaval, et le terme général de *Schauspiel*, pièce de théâtre. Chez nous le mot *jeu* se restreignit à des petites pièces qui avaient un certain rapport avec nos vaudevilles et nos proverbes dramatiques. Adam de la Halle, poëte du XIIIe siècle, est surtout connu par des jeux : le *Jeu de la Feuillée*, le *Jeu de Robin et de Marion* (voy. ADAM). A la fin du XVIe siècle, on écrivait encore des *Jeux* : Jean Allais, maître et chef des joueurs de moralités et farces, est auteur d'un *Jeu du Prince des sots*, titre repris de Gringoire; mais ce genre se confond à cette époque avec les *soties*. On appela *jeu satyrique*, au même temps, une farce qui servait de lever de rideau avant une pièce importante. Les jeux satyriques s'appelèrent aussi *les Veaux*, nom qui remontait à quelque origine bouffonne inconnue.

JEU (LE) DE L'AMOUR ET DU HASARD, comédie de Marivaux (voy. ce nom).

JEU DE MOTS. — Voyez CALEMBOUR et POINTE.

JEU-PARTI. — Voyez PARTURE et TENSON.

JEUNE INDIENNE (LA), comédie de Chamfort; — LA JEUNE SIBÉRIENNE, nouvelle de X. de Maistre; — LES JEUNES GENS, comédie de Léon Laya (voy ces noms).

JEUNES ÉLÈVES (THÉATRE DES), l'un des théâtres de Paris. Son existence a deux périodes distinctes. Ouvert, en 1799, dans la rue de Thionville, plus tard rue Dauphine, il fut dirigé par le comédien Dorfeuille. Son répertoire, très-varié, comprenait comédies en vers et en prose, vaudevilles, mélodrames, arlequinades, opéras comiques et ballets. Aude et Dorvo furent les principaux auteurs qui écrivirent pour cette scène destinée aux jeunes enfants. Elle fut fermée par décret impérial du 8 août 1807.

Le prestidigitateur Comte (né le 11 juin 1788, mort le 25 novembre 1859) s'établit deux ans plus tard dans la salle des Jeunes Élèves, mais il bornait alors son spectacle à des tours d'adresse et à des scènes de ventriloquie. Installé successivement à l'hôtel des Fermes, au passage des Panoramas et au passage Choiseul (1826), il obtint de joindre à ses soirées de physique amusante de petites pièces qu'il jouait avec des enfants Son théâtre, appelé d'abord théâtre des *Jeunes Comédiens*, puis des *Jeunes Artistes*, ne reprit qu'en 1826 le titre de théâtre des *Jeunes Élèves*, dans sa nouvelle salle du passage Choiseul. Le théâtre Comte, comme on l'appelait également, jouait surtout les pièces de Berquin, puis divers vaudevillistes connus, notamment Emile Vanderburch, agrandirent et varièrent son répertoire, qui avait la prétention de rester moral, suivant la devise répétée tous les jours par l'affiche :

> Par les mœurs, le bon goût, modestement il brille,
> Et sans danger la mère y conduira sa fille.

Cependant l'exploitation d'une troupe enfantine de comédiens eut à compter plus d'une fois avec l'autorité. De 1814 à 1815, Comte avait dû faire jouer ses jeunes acteurs derrière un rideau de gaze; depuis cinq ans déjà, un décret avait interdit les troupes d'enfants et forcé le directeur de recourir à des acteurs plus âgés, lorsque, en 1855, la salle des Jeunes Élèves fut cédée au théâtre des Bouffes-Parisiens.

JEUNESSE (LA) DU DUC DE RICHELIEU, drame d'Alex. Duval (voy. ce nom).

JEUX FLORAUX (ACADÉMIE DES), l'une des plus anciennes institutions littéraires de l'Europe. Fondée en 1323, à Toulouse, par sept hommes lettrés dont on a conservé les noms : Bernard de Panassac, damoiseau, Guillaume de Lobra, Béranger de Saint-Plancat, Pierre de Meranasserra, bourgeois, Guillaume de Gontaut, Pierre Canon, marchand, et maître Bernard Oth, notaire de la cour du viguier de Toulouse, elle fut appelée d'abord Collége du gai savoir. Son premier acte public fut l'annonce pompeuse d'un concours entre les poëtes de la langue d'Oc, publiée le mardi après la Toussaint de l'an 1323, pour le 1er mai de l'année suivante. Une violette d'or était le prix de la lutte poétique. Elle fut donnée pour la première fois à maître Arnaud Vidal, de Castelnaudary. Bientôt

l'Académie toulousaine reçut une organisation plus régulière et pour ainsi dire officielle. Les membres fondateurs prirent le nom de mainteneurs, un chancelier fut placé à leur tête et les capitouls décidèrent que les prix seraient fournis aux frais de la ville. Une églantine, un souci d'argent, furent ajoutés à la violette.

Vers 1487, l'institution était sur le point de périr, lorsque Clémence Isaure lui donna une nouvelle vie. Elle augmenta la valeur des prix, se chargea de la dépense et fit à la ville de Toulouse des legs qui permirent, après sa mort, de continuer les concours, qui prirent alors le nom de Jeux floraux. Cette institution fut érigée en Académie par Louis XIV en 1694. Selon le nouveau règlement, quatre prix au lieu de trois devaient être distribués. « Et seront les dites fleurs, disent les lettres patentes du roi, une amarante d'or, que nous instituons pour premier prix; une violette, une églantine et un souci d'argent qui sont les prix ordinaires. » Les Jeux floraux furent supprimés en 1790. Napoléon les rétablit en 1806. Ils subsistent encore. Le 3 mai de chaque année, les prix sont distribués en séance publique, au Capitole, avec toute la solennité civile, militaire et religieuse que comportent aujourd'hui des concours littéraires. L'Académie a publié depuis 1696, sauf une interruption de 1700 à 1703 et de 1790 à 1806, les pièces couronnées annuellement.

Cf. Laloubère : *Traité de l'origine des Jeux floraux* (Toulouse, 1715); — Poitevin Peitavi : *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux floraux* (Ibid., 1851); — *Recueil de l'Académie des Jeux floraux* (Ibid., in-8).

JEUX DES PASSIONS (LES), pièces de Joanna Baillie (voy. ce nom).

JOANNY (Jean-Baptiste-Bernard BRISSEBARRE, dit), acteur français, né à Dijon le 2 juillet 1775, mort à Paris le 5 janvier 1849. Il débuta, en juin 1797, au Théâtre de la République, et les querelles des comédiens ayant amené la clôture de la salle, il accompagna Talma à Bruxelles, comme confident tragique, puis alla jouer en province. Le 10 juillet 1807, il parut à la Comédie-Française, sur un ordre de début, ne fut pas admis et retourna dans les départements, où il acquit une grande réputation. Le 4 septembre 1819, il débuta à l'Odéon qui venait d'être érigé en second Théâtre-Français, et s'y fit vivement applaudir jusqu'au moment où il entra définitivement à la Comédie-Française (18 janvier 1826). Il avait une physionomie mobile et caractérisée, une voix pleine et sonore, avec un léger vice de prononciation; sa diction était quelquefois emphatique et son jeu avait des effets heurtés. Une chaleur communicative et un grand usage de la scène rachetaient tous ses défauts. Dans l'ancien répertoire, il représentait avec beaucoup de hauteur les vieillards de Corneille. Le répertoire moderne lui dut d'originales créations : Procida des *Vêpres siciliennes*, le duc de Guise de *Henri III*, Ruy-Gomez d'*Hernani*, Saint-Vallier du *Roi s'amuse*, Tyrrel des *Enfants d'Edouard*, le Quaker de *Chatterton*, etc. Il a écrit quelques opuscules en vers : *Un Enterrement au village* (Paris, 1844, in-8); *l'Epouse modele* (Paris, 1844, in-8); *Conseils de l'expérience* (Paris, 1844, in-8); *Ma Confession* (Paris, 1846, in-8), etc.

Cf. Jules Janin : *Histoire dramatique et littéraire.*

JOB (LE LIVRE DE), poëme hébreu dont l'époque est incertaine et l'auteur inconnu. Selon quelques exégètes, c'est le plus ancien ouvrage de la littérature hébraïque, antérieur même à Moïse, et les arabismes et aramaïsmes dont il est parsemé indiqueraient qu'il a été écrit à une époque où les divers idiomes sémitiques n'étaient pas encore distincts. Suivant M. Renan, il serait antérieur à la Captivité, dans ses parties essentielles, d'au plus cent ans; il daterait environ de l'an 700 avant J.-C. et appartiendrait à la grande école de philosophie parabolique, dont Salomon est le plus illustre représentant.

Le *Livre de Job* est composé de discours en vers, encadrés dans un texte en prose. Il est divisé en chapitres. Mais cette division a été introduite à une époque postérieure. C'est un ouvrage de philosophie et de discussion. Satan critiquant les côtés faibles de la création, épiant l'homme de bien pour le surprendre; le juste, fort de sa conscience, soutenant son innocence contre Dieu même : telle est la donnée morale de l'œuvre. Le thème qui sert à son développement est l'histoire de Job d'Idumée, célèbre par sa piété et sa résignation. Il perd ses richesses, ses enfants et est frappé d'un effroyable ulcère, sans que sa patience soit ébranlée. Dieu lui rend, après cette épreuve, la santé, le double des biens qu'il avait perdus et une nouvelle famille. La couleur de l'œuvre est forte, vive, énergique, sa physionomie austère et grandiose, et elle représente bien, dans son ensemble, l'idéal d'un poëme sémitique. Elle est écrite dans l'hébreu le plus limpide, le plus serré, le plus classique. « On y trouve, dit M. Renan, toutes les qualités du style ancien, la concision, la tendance à l'énigme, un tour énergique et comme frappé au marteau, cette largeur de sens, éloignée de toute sécheresse, qui laisse à notre esprit quelque chose à deviner, ce timbre charmant qui semble celui d'un métal ferme et pur. » Les formes du parallélisme propre à la poésie hébraïque y sont observées assez rigoureusement. Les critiques pensent que des interpolations y ont été introduites, comme le discours d'Elihou.

Le *Livre de Job* a produit depuis un siècle une bibliothèque entière de dissertations. Il n'est pas un de ses versets qui n'ait donné lieu à de longs commentaires de la part de Schultens, Reiske, Rosenmüller, Scharer, Umbreit, Lee, Stickel, Arnheim, Hahn, Cahen, Ewald, Schlottmann, Renan, etc. Il a été traduit en vers français par Levavasseur (1826), par Baour-Lormian (1847), en prose, par Laurent (1839) et par M. Renan (1859).

Cf. Schultens : *Liber Job, cum nova versione et commentario perpetuo* (Leyde, 1737, 2 vol. in-8); — Ern. Renan : *Etude sur l'âge et les caractères du livre de Job*, en tête de sa traduction (Paris, 1859, in-8).

JOBARD (J...), savant belge d'origine française, né à Baissey (Haute-Marne), le 14 mai 1792, mort en octobre 1861. L'un des principaux savants vulgarisateurs de ce temps, et auteur de nombreux écrits sur la propriété industrielle et les brevets d'invention, il s'est beaucoup occupé de l'organisation générale, sous le nom de *monautopole*, de la propriété intellectuelle, littéraire ou artistique. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

JOBELINS ET URANIENS. Dans la société française du XVII[e] siècle, le moindre incident était l'occasion de querelles littéraires, ou, comme on disait, de cabales. Celle des Jobelins et des Uraniens (ou Uranins ou encore Uranistes) est l'une des plus fameuses par le bruit qu'elle fit et par ce qu'elle mit d'humeur poétique en mouvement. Elle eut pour sujet, en 1638, deux sonnets entre lesquels se partagèrent la ville et la cour. L'un était le sonnet d'*Uranie*, par Voiture, l'autre le sonnet de *Job*, par Benserade. Les partis prirent leur nom de l'œuvre qui avait leur préférence. Voici les pièces du procès.

SONNET D'URANIE.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie,
L'absence ni le temps ne m'en sauraient guérir,
Et je ne vois plus rien qui me pût secourir
Ni qui sût rappeler ma liberté bannie.

Dès longtemps je connais sa rigueur infinie ;
Mais, pensant aux beautés pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyre et, content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison, par de faibles discours,
M'excite à la révolte et me promet secours ;
Mais lorsqu'à mon besoin je me veux servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissants
Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

SONNET DE JOB.

Job de mille tourments atteint
Vous rendra sa douleur connue,
Et raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez point émue.

Vous verrez sa misère nue ;
Il s'est lui-même ici dépeint :
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre et se plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla.

Il souffrit des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla,...
J'en connais de plus misérables.

La duchesse de Longueville, les marquises de Montausier, de Sablé, les femmes en général, tenaient pour Voiture et Uranie ; le parti des Jobelins avait le prince de Conti à sa tête. Ce fut autour du sonnet de *Job* qu'il se fit le plus de tapage. Il fit éclore des parodies, des sonnets, des épigrammes. Sarrazin en fit la glose en quatorze stances dont chacune se terminait par un de ses vers. Corneille, entraîné dans la mêlée, fit sur les deux ouvrages en litige une épigramme et un sonnet, d'un éclectisme délicat, trop favorable à l'un et à l'autre. Le sonnet, qu'on a attribué à tort au prince de Conti, se terminait par cette gracieuseté :

Chacun en parle hautement,
Suivant son petit jugement ;
Et s'il faut y mêler le nôtre,

L'un est sans doute mieux rêvé,
Mieux conduit et mieux achevé ;...
Mais je voudrais avoir fait l'autre.

Par son ardeur contre les Jobelins, Mme de Longueville s'attira une flatteuse épigramme. Mlle de Scudéry fit à son sujet le quatrain suivant :

A vous dire la vérité
Le destin de Job fut étrange
D'être toujours persécuté,
Tantôt par un démon et tantôt par un ange.

On voit que la querelle des Jobelins et des Uraniens fut une lutte courtoise. Une étourderie ou une sottise, qui à distance a l'air d'une malice, y mit fin. Mlle Roche du Maine, pressée d'exprimer son sentiment sur le débat entre Uranie et Job, fit cette amusante réponse : « J'aime mieux Tobie. » On rit et l'on oublia.

Cf. Les éditions complètes des *Œuvres* de Corneille, Benserade, Voiture, etc. ; — Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires*.

JOBERT (Louis), numismate français, né en 1637 à Paris, où il est mort en 1719. Membre de la société de Jésus, il professa la rhétorique et prêcha avec succès. Il s'est fait surtout un nom comme numismate. Sa *Science des médailles* (Paris, 1692 ; Amsterdam, 1693 ; Paris, 1715, in-12) a été rééditée, avec additions, par Bimard de La Bastie (Paris, 1739, 2 vol., in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

JOCASTE, tragédie de Luigi Dolce, du comte de Lauraguais (voy. ces noms).

JOCELYN DE BRAKELONDE, chroniqueur anglais du XIIe siècle. Il a écrit une histoire du monastère de Saint-Edmond ; elle va de 1173 à 1202, mais rappelle les événements antérieurs qui ont eu de l'influence sur ce couvent et forme un intéressant tableau de la vie monastique au moyen âge. Elle a été publiée par Mr Jean Gage Rokewode (Londres, 1840).

Cf. Carlyle : *Past and Present* ; — Morley : *The English writers before Chaucer*.

JOCELYN, poëme de Lamartine (voy. ce nom).

JOCRISSE, personnage de comédie. L'un des nombreux types du valet bouffon, il est particulièrement l'incarnation populaire de la niaiserie et de la maladresse. C'est un benêt qui se laisse gouverner et qui s'occupe, dans le ménage, des petits soins qui conviennent le moins à un homme. Molière fait dire à Martine :

. . . . Si j'avais un mari, je le dis,
Je voudrais qu'il se fît le maître du logis :
Je ne l'aimerais point s'il faisait le jocrisse.

Son nom et sa réputation remontent très-haut, et sa manière de « mener les poules » est déjà proverbiale chez les écrivains du XVIe siècle. Comme personnage de théâtre, Jocrisse a pris de l'importance sur nos scènes de genre, à la suite de Janot qu'il a éclipsé, grâce aux amusantes comédies de Dorvigny, dont il est le héros et dont Brunet fut l'excellent interprète. Le *Désespoir de Jocrisse* (1791) eut une vogue prodigieuse, que partagèrent *Jocrisse congédié* (1797), *Jocrisse jaloux* (1803), *Jocrisse au bal de l'Opéra* (1808), etc. La bêtise de Jocrisse est inoffensive ; elle est si complète qu'elle suffit elle-même au spectacle et n'a pas besoin, comme celle de Gille, du contraste de la vivacité d'un Arlequin ou d'une Colombine.

Cf. Monselet : *Etude sur Dorvigny*, dans ses *Oubliés et dédaignés* (Paris, 1861, in-18) ; — A. Jal : *Dictionnaire critique* ; — Brunet : *Manuel du libraire*.

JODELET (Julien BEDEAU, et non GEOFFRIN DE L'EPY, dit), auteur français, né vers 1590, mort en 1660. Après avoir joué sur les théâtres forains, il entra dans la troupe du Marais, et débuta en 1634, par ordre royal, à l'Hôtel de Bourgogne. Il se fit remarquer principalement dans *le Menteur*, *Don Japhet d'Arménie*, *Don Bertrand de Cigarral*, et dans des pièces écrites spécialement pour faire valoir le type de Jodelet (voy. ci-dessous). Sa figure était plaisante, sa diction naturelle ; comme beaucoup de comiques, il parlait du nez, mais il en parlait mieux que ses rivaux, si l'on en croit Loret :

Ici gît qui de Jodelet
Joua cinquante ans le rolet,
Et qui fut de même farine
Que Gros-Guillaume et Jean Farine,
Hormis qu'il parlait mieux du nez
Que les dits deux enfarinés.

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français* ; — A. Jal : *Dictionnaire critique*.

JODELET, personnage de comédie. C'est un valet bouffon emprunté par la comédie française au Gracioso espagnol. Il a les vices les plus bas et les étale sans honte. Il les outre même, et, comme dit M. Marc-Monnier, « se retourne dans la boue avec un air de complaisance et de forfanterie... C'est un fanfaron de bassesse. » Cette création grotesque et cynique dut une partie de sa popularité à Scarron, qui en fit le sujet d'une grande pièce en cinq actes : *Jodelet ou le Maître valet* (1645). L'emploi fut rempli avec beaucoup de succès, dans la troupe française à l'Hôtel de Bourgogne, de 1610 à 1660, par Julien Gedeau ou Geoffrin qui lui dut son surnom (voy. ci-dessus).

Cf. Marc-Monnier : *les Aïeux de Figaro* (Paris, 1818, in-18), chap. VI.

JODELLE (Etienne), poëte français, né en 1532 à Paris, mort en 1573. Il appartenait à une famille noble et était seigneur de Lymodin. L'un des premiers, il suivit le mouvement poétique donné par Ronsard et prit place dans la pléiade. Les contemporains admirèrent surtout en lui une prodigieuse facilité et l'exaltèrent avec l'emphase ha-

bituelle à leurs louanges. On le chanta en latin et en français. Ronsard le mit au rang des premiers poëtes dramatiques :

> Et lors Jodelle heureusement sonna,
> D'une voix humble et d'une voix hardie,
> La comédie avec la tragédie.

Après la représentation de *Cléopatre captive*, les amis de Jodelle réunis à Arcueil chantèrent un *pœan* et lui offrirent un bouc couronné de fleurs, à l'imitation de ce que faisaient les Grecs. Cet enthousiasme ne survécut pas au poëte. Etienne Pasquier, qui l'avait fort loué, appela ses ouvrages « des passe-volants en poésies », et G. Colletet, l'admirateur pieux de la pléiade, dit de lui : « Après tout, il y a toujours du Jodelle, je veux dire de la négligence et de la dureté prosaïque. »

Le nom de Jodelle a subsisté dans l'histoire de notre littérature dramatique parce qu'il fut le premier qui remplaça les *Mystères* et les *Soties* par des tragédies imitées des Grecs. Ses deux tragédies, *Cléopatre captive* et *Didon se sacrifiant*, furent jouées en 1552 à l'hôtel de Reims, devant Henri II et sa cour. « Nulle invention dans les caractères, les situations et la conduite de la pièce, dit Sainte-Beuve; une reproduction scrupuleuse, une contrefaçon parfaite des formes grecques; l'action simple, les personnages peu nombreux, des actes fort courts, composés d'une ou de deux scènes et entremêlés de chœurs; la poésie lyrique de ces chœurs bien supérieure à celle du dialogue; les unités de temps et de lieu observées moins en vue de l'art que par un effet de l'imitation; un style qui vise à la noblesse, à la gravité;... telle est la tragédie dans Jodelle et ses contemporains... C'était simplement des écoliers jeunes, studieux, enthousiastes. » Une comédie en cinq actes, en vers, imitée des Latins, *Eugène ou la Rencontre*, complète le théâtre de Jodelle. Il jouait lui-même ses pièces, avec d'autres poëtes ses amis, et pour en rendre la représentation plus conforme à ses idées, il s'employait à tous les détails, de même que pour les divertissements royaux, dont il eut longtemps la charge presque officielle. Non-seulement il était le poëte, mais encore le metteur en scène, le peintre, l'architecte, le machiniste, ainsi qu'il l'a dit dans ces vers

> Je dessine, je taille, et charpente, et massonne ;
> Je brode, je pourtray, je coupe, je façonne ;
> Je cizèle, je grave, émaillant et dorant ;
> Je tapisse, j'assieds, je festonne et décore ;
> Je musique, je sonne, et poétise encore.

Hors du théâtre, Jodelle fit un grand nombre de vers, odes, élégies, épîtres, sonnets, épithalames, mascarades. Par son insouciance, il s'en est perdu une bonne partie; mais le recueil qui nous en reste est encore considérable. On y remarque les qualités et les défauts de la pléiade, avec plus de bizarreries, de déclamation et de pointes. Les *Œuvres d'Étienne Jodelle* ont été publiées par Charles de La Mothe (Paris, 1574, in-4 et 1583, in-12). Il en a été entrepris une édition récente (Ibid., 1872, t. II, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII ; — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle*.

JŒCHER (Christian-Gottlieb), savant biographe allemand, né à Leipzig le 20 juillet 1694, mort le 10 mai 1758. Attiré de bonne heure vers le savoir encyclopédique, il étudia les langues anciennes et orientales, la théologie, l'histoire, la philosophie, et professa les deux dernières à l'université de Leipzig, dont il fut en outre bibliothécaire. Il a prouvé son érudition par une foule de dissertations publiées à part, sans compter celles insérées dans les *Deutsche Acta eruditorum*, qu'il dirigea pendant trente-sept ans. On lui doit surtout la plus importante collection de biographies de littérateurs et de savants qui eût encore paru : le *Dictionnaire général des savants* (Allgemeines Gelehrten-Lexikon ; Leipzig, 1750-1751, 4 vol. in-4), fruit de dix-sept ans de travail et dans lequel il refondit le *Compendioses Gelehrten-Lexikon* de Mencke, en s'aidant de plus de 300 recueils spéciaux des divers temps et pays. Cet ouvrage, encore incomplet, quoiqu'il contînt environ 60 000 notices, a été continué par Dunkel, Adelung et Rottermund.

Cf. Ernesti : *Memoria Jœcheri* (Leipzig, 1758) ; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyklopaedie*.

JOËL, écrivain hébreu. Classé le second des douze petits prophètes, il est le plus ancien de ceux dont les ouvrages nous soient parvenus. Il prophétisa vers 860 avant J.-C. Les trois chapitres qu'on a de lui contiennent des prédictions relatives à la venue du Messie. Joël créa un style intermédiaire entre la prose et la poésie.

JOHANNEAU (Éloi), érudit français, né le 2 octobre 1770 à Contres (Loir-et-Cher), mort le 25 juillet 1851. Il fut professeur au collége de Blois, puis chef d'institution dans la même ville. L'un des fondateurs de l'Académie celtique en 1805, qui devint la Société des antiquaires en 1813, il en fut nommé secrétaire perpétuel et en publia les *Mémoires* (1807 et suiv., 5 vol. in-8). On le nomma, en 1811, censeur de la librairie, sous la Restauration censeur honoraire, et après 1830 conservateur des monuments d'art des résidences royales. Il a donné des éditions estimées de *Montaigne*, avec Amaury Duval (Paris, 1821-1826, 3 vol. in-8), et de *Rabelais*, avec Esurangart (Paris, 1823-1826, 9 vol. in-8). Il a édité aussi les *Epigrammes de Martial*, traduites par Simon (Paris, 1819, 3 vol. in-8), et le traité *De la Sagesse*, de Charron (Paris, 1821, 3 vol. in-8). On a de lui, en outre : *Mélanges d'origines étymologiques et de questions grammaticales* (Paris, 1818, in-8) ; *Rhétorique et poétique de Voltaire* (Paris, 1828, in-8) ; *Épigrammes contre Martial, ou les mille et une drôleries, sottises et platitudes de ses traducteurs* (Paris, 1835, in-8) ; *Antigone*, tragédie de Sophocle, traduite en vers (Paris, 1844, in-8) ; *Lettres sur la géographie numismatique* (Paris, 1849, in-8), etc.

Cf. *Dictionnaire de la conversation*.

JOHN BULL (HISTOIRE DE), roman politique de J. Arbuthnot (voy. ce nom).

JOHNSON (Thomas), philologue anglais, né à Stadhampton (Oxford) vers 1675, mort vers 1740. Professeur à Eton, à Ipswich et à Brentford, il a donné de bonnes éditions classiques, entre autres de *Sophocle* (Oxford, 1705, 3 vol.).

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary*.

JOHNSON (BEN). — Voy. JONSON.

JOHNSON (Samuel), célèbre moraliste et critique anglais, né à Lichfield le 18 septembre 1709, mort à Londres le 13 décembre 1784. Fils d'un petit libraire de province, il montra dès l'enfance un goût passionné pour la lecture. Il apprit, en grande partie par lui-même, un peu de grec et beaucoup de latin. Un riche voisin lui fit commencer ses études à Oxford, puis le délaissa, et Johnson, après avoir subi toutes les extrémités de la détresse, quitta l'université sans avoir pris ses grades. Il se fit maître d'école dans la petite ville de Market-Bosworth ; puis, lassé de ce labeur misérablement rétribué, il vint avec Garrick, un de ses élèves, chercher fortune à Londres en 1737. Sa principale occupation fut de rendre compte des séances du parlement dans le *Gentleman's Magazine*. Comme la publicité des séances était interdite, il lui fallait rédiger les discours des orateurs d'après des notes courtes et inexactes, et quelquefois même il les inventait tout à fait. Tory zélé,

ses comptes rendus donnaient toujours le dessous au parti whig. En 1738, parut sa satire de *Londres*, imitation de Juvénal faite de verve et d'inspiration. En 1744, il publia la *Vie* du poëte Savage, son ami, qui venait de mourir après une carrière misérable et criminelle. Cette existence désordonnée avait tout l'intérêt d'un roman; Johnson la raconta avec une éloquence émue qui lui valut un grand succès. Plusieurs libraires réunis le chargèrent alors de rédiger un dictionnaire de la langue anglaise en deux volumes in-folio, moyennant une somme de 1500 liv. st. (37 500 fr.), sur laquelle il devait rétribuer ses collaborateurs; ce travail, qui dura près de dix ans, fut loin de lui être lucratif. Il est vrai que dans l'intervalle il publia divers ouvrages : *la Vanité des désirs humains* (the Vanity of human wishes, 1749), admirable imitation de la dixième satire de Juvénal; *le Rôdeur* (the Rambler), recueil périodique dans le genre du *Spectateur*, qui parut de 1750 à 1752, et qui a été traduit en français par le baron de Chamerolles (Paris, 1827, 6 vol. in-8). Il fit aussi, grâce à Garrick, jouer en 1749 une tragédie d'*Irène*, composée depuis longtemps et qui eut neuf représentations : ce qui ressemblait alors à un succès. Son *Dictionnaire anglais* (English Dictionary; Londres, 1755, 2 vol. in-fol.) est resté classique. C'est en effet un des meilleurs lexiques qui existent dans aucune langue; les définitions sont fines et exactes, les exemples heureusement choisis dans la littérature anglaise du XVII^e siècle. L'étymologie seule laissait beaucoup à désirer, à cause du peu de connaissance que Johnson avait de l'ancienne langue anglaise. Ce défaut grave a été corrigé peu à peu dans les éditions et refontes innombrables du *Dictionnaire*, et enfin d'une manière supérieure dans la grande édition que M. Latham a publiée chez Longman (1867 et suiv.).

Illustré mais non enrichi par son œuvre, Johnson était toujours réduit à un labeur continuel. Il abrégea son *Dictionnaire*, recueillit des souscriptions pour une édition de Shakespeare, fournit des articles au *Literary Magazine*. Au printemps de 1758, il commença une nouvelle publication périodique, *le Paresseux* (the Idler), qui dura deux ans. Dans l'intervalle, il composa en quelques jours, pour payer les funérailles de sa mère, son roman moral de *Rasselas* (the history of Rasselas, prince of Abyssinia; Londres, 1759). C'est un petit conte oriental où, dans un cadre invraisemblable et assez mal inventé, l'auteur a placé d'excellentes études morales, des réflexions amères, élevées, éloquentes, sur le sujet favori de ses méditations, la vanité des désirs humains. Le style a l'élégance artificielle, monotone et un peu lourde, la solidité, la correction et l'éclat qui caractérisent en général ses écrits. L'avénement des tories aux affaires, avec Georges III, en 1760, valut à Johnson la juste récompense de ses travaux littéraires; une pension de 300 liv. st. (7500 fr.) lui permit enfin de se reposer. Dès lors, sauf quelques pamphlets politiques en faveur du ministère, il n'écrivit plus rien pendant des années. On eut même beaucoup de peine à lui arracher son édition de Shakespeare (1765), d'une valeur critique très-mince, mais qui contient une remarquable *Préface* et quelques bonnes observations littéraires et morales. Possédé du besoin de causer ou plutôt de discourir, il était le principal personnage d'un club qui, formé en 1764, réunissait Goldsmith, Reynold, Burke, Gibbon, Garrick, William Jones, Bennet Langton, Tepham Beauclerck. Boswell en fit partie plus tard, et s'attachant à Johnson, recueillit dans ses éloquentes et interminables conversations les éléments de la plus intéressante biographie. Vers le même temps, Johnson se lia avec le riche brasseur Henry Thrale, et sa femme. Mrs Thrale (M^{me} Piozzi) devait, elle aussi, écrire sa biographie.

Un voyage que Johnson fit avec Boswell dans les Highlands d'Écosse et jusqu'aux Hébrides, lui fit reprendre la plume. Il le raconta, sous le titre de *Journey to the Hebrides* (1775). Il accepta ensuite la proposition que firent plusieurs libraires d'écrire des notices pour une nouvelle collection des poëtes anglais, comprenant seulement l'âge classique (XVII^e siècle et première moitié du XVIII^e), c'est-à-dire l'époque que Johnson connaissait le mieux. Il donna en deux ans les notices de dix volumes (Lives of the english poets; Londres, 1779-1781, 10 vol.); elles ont été réimprimées dans l'édition Tauchnitz (2 vol. in-18). C'est de beaucoup le meilleur ouvrage de Johnson; sa critique, avec moins de largeur que de justesse, n'a pourtant rien de banal. L'auteur a sa manière de penser, comme il a son style. La fin de la vie de Johnson fut honorée. Les universités de Dublin et d'Oxford lui décernèrent (1765, 1773) le titre de docteur, devenu inséparable de son nom. Son corps fut déposé à Westminster. Depuis, sa réputation s'est soutenue, quoique ses écrits ne se lisent plus guère; mais on lit toujours l'excellente biographie où Boswell a mis en relief cette nature généreuse, ce grand esprit, sous une rude et lourde enveloppe.

Cf. Boswell : *Life of Samuel Johnson*, édit. de Croker (1831, 5 vol. in-8); — M^{rs} Piozzi (M^{rs} Thrale) : *Anecdots of D^r Samuel Johnson* (Londres, 1786, in-8); — Macaulay : *Critical and historical Essays*, t. I, et *Biographical Essays*, édit. Tauchnitz; — Carlyle : *Critical Essays*; — H. Taine : *Hist. de la littérature anglaise*, liv. III, ch VI.

JOIE FAIT PEUR (LA), pièce de M^{me} Emile de Girardin.

JOINVILLE (Jean, sire DE), célèbre chroniqueur français, né au château de Joinville, près de Châlons-sur-Marne en 1224, mort au même lieu en 1317 ou 1319. D'une ancienne et illustre famille de la Champagne, il fut élevé à la cour des comtes de cette province et paraît avoir partagé les études et les goûts littéraires de son seigneur, le comte Thibaut IV, roi de Navarre. Il avait déjà pris part à quelques expéditions, lorsque en 1248 il se joignit à la première croisade de saint Louis. Il y montra un grand courage, remplit des missions difficiles, et, par ses brillantes et aimables qualités personnelles, autant que par son dévouement, inspira au roi une affection qui ne fit que s'accroître, et grâce à laquelle il devint un des personnages les plus puissants et les plus influents du royaume. Joinville refusa de suivre saint Louis dans sa seconde croisade, convaincu par un songe de sa funeste issue et ne voulant pas exposer ses vassaux aux souffrances que sa première absence leur avait causées. Après avoir vu six règnes, de Louis VIII à Philippe le Long, il mourut à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, au retour d'une expédition contre les Flamands. Il a contribué à la canonisation de Louis IX, en rendant témoignage de ses vertus.

C'est dans ses dernières années que Joinville composa ses *Mémoires*, qui ont pour sujet les expéditions et l'administration intérieure de saint Louis. Il les entreprit, dit-il lui-même, sur les instances de Jeanne de Navarre, mais il ne les acheva qu'après la mort de cette princesse, et c'est à son fils Louis le Hutin qu'il les dédia. Il les écrivit, ou plutôt, dédaigneux ou incapable d'écrire, il les dicta, au mois d'octobre de l'an de grâce MCCCIX. Ce sont « choses, ajoute-t-il, que j'ai oralement veues et oyes. » Aussi prend-il naturellement le ton d'un auteur de mémoires, c'est-à-dire d'un témoin. Il se met lui-même dans son livre, avec ses souvenirs, ses idées, ses impressions. Chez lui, ni jactance, ni fausse modestie. Il se revoit

et se montre dans son rôle, ni au-dessus ni au-dessous. Le sentiment qui domine est celui de son amour et de son admiration pour le saint roi. Il le fait voir dans toutes ses qualités d'homme et de chrétien. Il ne surfait pas par des louanges sa piété, ni sa droiture d'esprit, ni son courage ; il fait mieux, il les montre à l'œuvre, dans une suite d'anecdotes où le plus souvent il a eu lui-même sa part. Il trouve à cette méthode un double plaisir, celui de faire connaître et aimer « son bon seigneur », et celui de conter. Car Joinville est avant tout un conteur, mais un conteur qui a été lui-même un héros, qui, par le sentiment de la grandeur des choses accomplies, contient naturellement sa langue et s'interdit d'inutiles commentaires. Sa naïveté est toute chevaleresque et sa simplicité pleine de grandeur. On en peut juger par un de ses courts récits jetés en passant dans la relation générale. Il s'agit de la reine qui, étant enceinte, a suivi la croisade et qui, au moment d'accoucher, apprend la défaite et la captivité du roi. « Avant qu'elle fust accouchée, dit Joinville, elle fist vider hors toute sa chambre, fors que le chevalier; et s'agenouilla devant lui, et lui requit un don, et le chevalier le lui octroya par son serment, et elle lui dist : Je vous demande, fist-elle, par la foi que vous m'avez baillée, que si les Sarrazins prennent cette ville, que vous me coupiez la teste avant qu'ils me prennent. Et le chevalier respondist : Soyez certaine que je le feray volontiers; car je l'avoye jà bien enpensé que je vous occiroie avant qu'ils nous eussent pris. » L'absence de paraphrase, la sobriété des réflexions ne nuisent pas à l'intérêt du récit, où règne une sensibilité réelle, quoique contenue, une imagination jeune et fraîche, un art de peindre étonnant dans une langue encore novice, avec des échappées de bons sens et d'esprit gaulois.

Les *Mémoires* de Joinville ont été édités pour la première fois par Antoine Pierre de Rieux (Poitiers, 1546, pet. in-4) ; après plusieurs réimpressions conformes, une édition assez différente fut donnée par Claude Ménard, sous le titre d'*Histoire de saint Louis* (Paris, 1617, in-4), d'après de prétendus manuscrits qui n'étaient que des copies imparfaites. Ducange en donna, sous le même titre, une première édition critique (Ibid., 1668, in-fol.); enfin, sur l'ordre de Louis XV, une édition fut faite, d'après les meilleurs manuscrits, par Cl. Sallier et J. Capperonnier (Ibid., 1761, in-fol.); elle a été reproduite, en 1840, dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France;* une des dernières éditions est celle de Francisque Michel (Ibid., 1859, in-12). Les *Mémoires* de Joinville ont été traduits en anglais (Londres, 1807, 2 vol. gr. in-4), en espagnol (Tolède, 1657, in-fol.; Madrid, 1794, in-4) et en latin (Paris, 1617, in-4). On attribue, non sans quelque apparence de raison, à l'auteur des *Mémoires* un écrit appelé le *Credo du sire de Joinville*, conservé par un précieux manuscrit illustré et imprimé à petit nombre pour la Société des bibliophiles (Paris, 1837, 2 part. in-4). M. Natalis de Wailly a donné une double édition revue sur les manuscrits des *Œuvres* de Jean, sire de Joinville, comprenant le *Credo* et la *Lettre à Louis X;* l'une avec un texte rapproché du français moderne en regard de l'original (Ibid., 1867, gr. in-8), l'autre sans traduction (Ibid., 1868, in-8).

Cf. Lévesque de la Ravallière : *Vie du sire de Joinville*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscriptions*, juin 1744; — Ducange : *Dissertations*, dans son édition ; — Champollion-Figeac : *Documents inédits relatifs à Jean, sire de Joinville* (1841, in-4) ; — J. Ampère : *Joinville*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er février 1844) ; — Paulin Pâris et Ambroise-Firmin Didot : *Nouvelles recherches et Notice sur les manuscrits du sire de Joinville*, insérées dans l'édition de 1859, et *Etudes sur la vie et les travaux de Jean, sire de Joinville* (1870, in-8) ; — Chezjean : *Notice historique* (Chaumont, 1853, in-8) ; — J. Fériel : *Notice et documents*, etc. (nouv. édit., Joinville, 1856, in-8) ; — L. Vitet : *Joinville, saint Louis et le XIIIe siècle*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er mai 1868) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VIII ; — H. Wallon : *Saint Louis et son temps* (Paris, 1875, 2 vol. in-8).

JOLY (l'abbé Claude), publiciste français, né le 2 février 1607 à Paris, mort le 15 janvier 1700. D'abord avocat, il entra dans les ordres et devint chantre de l'église de Paris. Ses écrits, d'un style simple, mâle, mais un peu dur, sont en général relatifs à des questions théologiques ou à des querelles personnelles; mais il faut mentionner le suivant : *Recueil de maximes véritables pour l'institution du roi, contre la pernicieuse politique du cardinal Mazarin* (Paris, 1652-1663, in-8), qui, à cause des traits frondeurs et de l'esprit républicain, fut brûlé par la main du bourreau.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IX.

JOLY (Guy), mémorialiste français du XVIIe siècle. Conseiller du roi au Châtelet de Paris et secrétaire du cardinal de Retz, il a écrit des *Mémoires* qui vont de 1648 à 1665 et peuvent servir de contrôle à ceux du cardinal, à la suite desquels on les a imprimés.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

JOLY (Antoine-François), poëte dramatique et archéologue français, né le 25 décembre 1672 à Paris, mort le 30 juillet 1753. Il fut censeur royal. Parmi les pièces qu'il fit représenter, et qui sont toutes médiocres, on cite les suivantes : *l'Ecole des amants*, comédie en trois actes, en vers (1718) ; *la Capricieuse*, comédie en trois actes, en vers (1726) ; *la Femme jalouse*, comédie en trois actes, en vers (1726). Il a édité les *Œuvres* de Molière (8 vol. in-12), de Racine (2 vol. in-12), de Pierre Corneille (5 vol. in-12), de Montfleury père et fils (3 vol. in-12). La Bibliothèque nationale a de lui un recueil manuscrit, fruit de longues recherches, formant 12 vol. in-fol. : *le Nouveau et grand cérémonial de France, ou nouvelle collection de cérémonies et de fetes, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIII.*

Cf. A. de Léris : *Dictionnaire des théâtres.*

JOLY (Philippe-Louis), littérateur français, né en 1712 à Dijon, mort le 17 août 1782. Il était chanoine dans sa ville natale. Son principal ouvrage : *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle* (Paris [Dijon], 1748, 2 tomes en 1 vol. in-fol.), fruit de longues recherches, mérite encore d'être consulté. On a en outre de lui : *Eloges de quelques auteurs français* (Dijon, 1742, in-8) ; *Traité de la versification française*, dans le *Dictionnaire* de Richelet (édit., 1751, in-8), etc. Il a édité les *Poésies nouvelles* de La Monnoye (1745, in-8), la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* de Papillon, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

JOLY (le P. Joseph-Romain), littérateur français, né à Saint-Claude le 15 mars 1715, mort à Paris en 1805. Il entra chez les capucins de Pontarlier. Il traita avec une égale facilité l'éloquence, l'histoire, la science, la poésie. Nous citerons de lui : *le Diable cosmopolite* (Paris, 1760, in-12) et *le Phaëton moderne* (Ibid., 1772, in-8), poëmes satiriques contre les philosophes et Voltaire; *Lettres sur les spectacles*, à Mlle Clairon (1762, in-8); *Histoire de la prédication* (1767, in-12); *Dictionnaire de morale philosophique* (1772, 2 vol. in-8); *la Franche-Comté* (1779, in-12); *Lettres sur la géographie sacrée* (1772, in-4, nouv. édit. 1784); *l'Ancienne géographie comparée à la nouvelle* (1801, 2 vol. in-8, av. atlas).

Cf. Quérard : *la France littéraire*

JOMARD (Edme-François), géographe et archéologue français, né à Versailles le 17 novembre 1777, mort le 23 septembre 1862. Élève de l'École polytechnique et ingénieur, il fut attaché à l'expédition d'Égypte et concourut activement au bel et grand ouvrage publié sur ce pays par la commission dont il devint secrétaire. Il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1818, et nommé, en 1828, l'un des conservateurs de la Bibliothèque royale, au nouveau département de la géographie et des voyages. Outre la réimpression de sa rédaction personnelle de la *Description de l'Egypte*, sous ce titre : *Recueil d'observations et de mémoires sur l'Égypte ancienne et moderne, ou Description historique et pittoresque des principaux monuments* (1830, in-8), il a donné de nombreux et importants mémoires sur les points difficiles de la géographie de l'Afrique. On a aussi de lui un certain nombre d'écrits relatifs à l'enseignement mutuel, dont il fut un des promoteurs. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

JOMINI (Henri, baron DE), général et historien militaire français, né à Payenne (canton de Vaud) le 6 mars 1779, mort à Passy, près Paris, le 22 mars 1869. D'abord au service de la France, il passa, en 1813, à celui de la Russie. Ses principaux écrits, également importants au point de vue de l'histoire militaire de son temps et de la science stratégique, sont : *Traité des grandes opérations militaires* (1803; 3e édit. 1819, 3 vol. in-8 et atlas), contenant la relation comparée et critique des campagnes de Frédéric II et du général Bonaparte; *Mémoires sur les probabilités de la guerre de Prusse* (1806, in-8); *Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution, de* 1792 *à* 1801 (1805, 5 vol. in-8, 3e édit. 1819-1824, 15 vol. in-8, 4 atlas in-fol.), son principal titre comme tacticien; *Correspondance avec le général Sarrazin sur la campagne de* 1813 (1815, in-8) et *Correspondance avec le baron Monier* (1821, in-8), ayant pour objet de justifier sa défection; *la Suisse dans les intérêts de l'Europe* (1821, in-8); une curieuse *Vie politique et militaire de l'empereur Napoléon*, racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric (1827, 4 vol. in-8); *Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre et de leurs rapports avec la politique des États* (Saint-Pétersbourg, 1830, in-8; 5e édit., Paris 1837). [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.].

Cf. Sainte-Beuve : *le Général Jomini*, étude (Paris, 1869, in-18).

JONAS, le cinquième des douze petits prophètes hébreux, né à Geth-Opher, dans la tribu de Nephtali. Il paraît avoir prophétisé vers 825 av. J.-C. Ses prophéties sont en quatre chapitres. Son style est hérissé de mots chaldaïques et de tournures peu élégantes. Feuardent, J. Leusden, Von der Hardt, Fabricius, Rosenmüller ont donné de bons commentaires du livre de Jonas.

JONAS, poëme de Coras (voy. ce nom).

JONATHAN BEN UZIEL, un des auteurs supposés du *Targum* (voy. ce mot).

JONATHAN WILD (HISTOIRE DE), roman de Fielding (voy. ce nom).

JONES (Owen), antiquaire gallois, né en 1741 dans le vallée de Myvyr (comté de Denbigh), mort en 1814. Fils d'un paysan, il garda les troupeaux dans sa jeunesse, et montra dès lors un goût singulier pour les monuments, légendes et poésies de son pays natal. En 1760, il entra chez un marchand de fourrures de Londres, et devint l'associé, puis le propriétaire de ce magasin. Il n'épargna ni le temps ni l'argent pour recueillir les débris de la civilisation et de la littérature celtiques qui subsistaient encore dans le pays de Galles. C'est à son zèle que l'on doit la conservation de beaucoup de ces monuments des vieux âges. La collection qu'il en forma donna une vive impulsion aux études celtiques. Avec l'aide de Edward William de Glamorgan (Jolo Morganwg) et du Dr Owen Pughe, il en entreprit la publication sous le nom de Myvyr, qu'il avait ajouté au sien. Son *Archéologie du pays de Galles* (Myvyrian Archæology of Wales, 1801-1807, 3 vol. in-4) est restée le fonds de la littérature welsh ou cymrique depuis le VIe siècle jusqu'au commencement du XVe. Outre ce qu'Owen Jones en publia, les manuscrits de la collection Myvyrienne, déposés au British Museum, contiennent 4700 pièces de poésie en 16000 pages, et 15300 pages de prose, en tout, prose et vers, 100 volumes. Un choix que Ed. Williams en avait fait pour continuer la *Myvyrian Archæology* a été publié par la Société celtique fondée en 1837.

Cf. Morley : *English writers before Chaucer* ; — La Villemarqué : *les Bardes bretons du VIe siècle*.

JONES (sir William), célèbre orientaliste anglais, né à Londres, le 28 septembre 1746, mort à Calcutta le 27 avril 1794. Il fut élevé au collège d'Harrow et à l'Université d'Oxford. Tout en étudiant le droit, il montra une vive prédilection pour les langues de l'Orient et une remarquable facilité à versifier. Ses premières publications le signalèrent au gouvernement, qui lui donna, en 1783, la charge de juge à la cour suprême de Calcutta. William Jones déploya dans l'Inde une féconde activité. Il créa la Société de Calcutta, étudia le sanscrit et s'efforça de mettre un peu d'ordre dans le chaos de la législation indienne Au milieu de ces travaux une maladie de foie l'emporta. Malgré son étonnante connaissance des langues de l'Asie et de l'Europe, W. Jones ne fut pas de ces philologues dont les livres marquent un progrès dans la science; mais il rendit aux études orientales l'éminent service d'appeler l'attention du public par sa brillante manière d'en traiter les divers sujets. On a de lui : *la Vie de Nadir chah, traduite du persan en français* (1770) *Grammaire persane*, en anglais (1771) et en français (1772); un recueil de *Poésies* (Poems), composé surtout de traductions du grec, du turc, du chinois, du persan, etc., etc.; *Commentaires sur la poésie asiatique* (Poeseos asiaticæ commentariorum libri VI 1774), un de ses meilleurs ouvrages, consacré surtout aux poëtes persans. Il publia en 1778 une traduction des discours d'*Isée;* en 1782, le texte avec la traduction anglaise des *Sept Moallakât*, poëmes arabes antérieurs à l'islamisme, en 1789, une traduction du drame de *Sakountala* par Kalidasa, et en 1794 une traduction des *Lois de Manou*. Il a fourni des travaux aux *Asiatic Researches* ou *Mémoires de la Société de Calcutta*. Ses *Œuvres complètes* furent publiées par sa veuve (Londres, 1799, 6 vol. in-4, ou 13 vol. in-8).

Cf. Lord Teignmouth : *Memoirs of the life, writings and correspondence of sir William Jones* (Londres, 1804, in-4).

JONGLEURS, nom communément donné aux trouvères du moyen âge, mais qui désigne plus particulièrement les chanteurs de chansons de gestes. Dès le Ve siècle il y a des jongleurs, *joculatores*, que l'on confond avec les joueurs de pantomimes et faiseurs de tours, sous les noms de *scenici*, *scurræ*, *choraules*, *mimi*, *histriones* et *thymelici*. A partir du Xe siècle, les jongleurs de geste se séparèrent des jongleurs histrions. L'Église favorisait les chanteurs de gestes et poursuivait les autres jongleurs de ses colères. Les jongleurs de gestes allaient de ville en ville, de château en château, d'abbaye en abbaye, chantant les cantilènes d'abord, et plus tard les grands poëmes héroïques. Leur chant était une sorte de récitatif, sur un ton assez élevé. Ils l'accompagnaient d'un instrument nommé vielle analogue à notre violon

et dont on tirait des sons avec un archet. Les jongleurs de gestes étaient souvent poëtes, et auteurs des compositions qu'ils faisaient connaître. Quelques-uns étaient attachés à la personne et à la cour des souverains. Il y a eu des jongleurs de gestes jusqu'au XVe siècle (voy. TROUVÈRES, MÉNESTRELS).

Cf. L. Gautier : *les Epopées françaises*, t. I ; — l'abbé de la Rue : *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs*, etc. (Caen, 1834, 3 vol. in-8) ; — Raynouard : *Journal des savants*, année 1834, p. 537.

JONSON (BENJAMIN) ou **JOHNSON**, plus connu sous le nom de BEN JONSON, poëte dramatique anglais, né à Westminster le 11 juin 1574, mort le 16 août 1637. Il naquit un mois environ après la mort de son père. Sa mère se remaria avec un maçon, et lui-même fut élevé pour ce métier. Cependant, attiré fortement vers les professions libérales, il trouva le moyen d'acquérir un savoir étendu. Il étudia à Cambridge, fut soldat dans les Pays-Bas, dans l'intervalle de deux séjours qu'il fit à l'Université, puis il s'engagea dans la carrière dramatique, comme acteur et comme auteur. Vers le temps de ses débuts, en 1598, il eut le malheur de tuer en duel Gabriel Spenser, un de ses camarades de théâtre, et fut mis en prison. Il en sortit, peu après, converti au catholicisme. Sa première pièce, *Chaque homme dans son humeur*, fut jouée en 1598, grâce à la protection de Shakespeare dont Ben Jonson était l'ami et l'admirateur, bien qu'il le jugeât négligé et ignorant. Tous deux se rencontraient au club de la Sirène fondé par Raleigh et faisaient assaut de bons mots. Suivant Fuller, écrivain presque contemporain, le savant Ben Jonson, en présence de son vif et spirituel adversaire, était comme un gros vaisseau d'Espagne, contre un léger vaisseau anglais. En 1605, il se trouva compromis dans cette pièce de *Eastward Hoe*, qui, pour quelques plaisanteries contre les Écossais, attira sur Chapman, Marston et sur Ben Jonson la colère du roi Jacques. Les trois poëtes étaient en danger de perdre les oreilles et le nez, mais ils en furent quittes pour un court emprisonnement. Le roi témoigna même quelque faveur à Ben Jonson et l'employa à composer de ces pièces à grand spectacle, appelées *Masques*, qui étaient l'amusement de la cour. En 1619, il reçut le titre de poëte lauréat, avec une pension de cent l. st. Néanmoins il paraît que dans ses dernières années il souffrit de la pauvreté. Comme la plupart des poëtes dramatiques de son temps, il mit peu d'ordre dans sa vie. C'était une nature robuste plutôt que délicate. Il faisait grand cas de lui-même et peu de cas des autres. Admirable par le savoir, l'imagination, la vigueur d'esprit, il est inférieur à Shakespeare, mais à Shakespeare seul. Il n'a pas sa fertilité d'invention, l'inépuisable variété de ses caractères, son pathétique profond, sa gracieuse et légère gaieté, mais il a plus de suite et de cohérence dans ses plans, et il évite les anachronismes dont Shakespeare se soucie fort peu. Ben Jonson est le plus classique de tous les poëtes de son époque, mais il l'est sans servilité, avec ampleur et puissance.

Ses *Œuvres* se divisent en comédies, en tragédies et en masques. *Chaque homme dans son humeur* (Every man in his humour, 1598), une de ses meilleures comédies, toute remplie de peintures satiriques et de traits mordants, fut suivie de *Chaque homme hors de son humeur* (Every man out of his humour, 1599), qui vaut moins. Ses trois chefs-d'œuvre dans le genre comique sont: *Volpone ou le Renard* (Volpone or the Fox, 1605), *Epicœne, ou la femme silencieuse* (Epicœne or the silent woman, 1609), *l'Alchimiste* (The Alchymist, 1610). *Volpone* nous montre un homme riche, déjà vieux, toujours avide d'argent et de plaisirs, qui dupe, par l'espoir de son héritage, trois personnages aussi avides, mais moins fins que lui : Voltore, Corbaccio, Corvino A la fin, le dupeur, son complice Mosca et ses dupes sont envoyés aux galères et au pilori. Il y a plus de satire amère et de verve entraînante dans cette pièce que de gaieté. *Epicœne* au contraire est plus gaie avec moins de portée. Il s'agit d'un maniaque, Morose, qui a horreur du bruit et qui, tout en aimant à parler lui-même, ne veut pas que les autres parlent. Il épouse Epicœne, une femme qu'on lui donne pour silencieuse, mais qui se trouve une effroyable bavarde. Morose, fou du tapage qui se fait autour de lui, donne une partie de sa fortune à son neveu, pour être débarrassé de cette femme, qui est un garçon déguisé. *L'Alchimiste* nous montre aussi un dupeur non moins impudent que Volpone, et, dans Épicure Mammon, la plus avide des dupes. Ce qu'on peut reprocher à cette comédie, et à d'autres encore, remarquables, quoique inférieures : *le Diable est un âne* (The Devil is an ass, 1616), *la Dame magnétique* (Magnetick Lady, publiée en 1640), *le Conte du tonneau* (A Tale of a Tub, publié en 1640), c'est de trop généraliser les caractères, d'offrir des portraits satiriques au lieu de personnages vivants.

Ses deux tragédies, *la Chute de Séjan* (Sejanus, his fall, représenté en 1603, publié en 1605); *la Conspiration de Catilina* (Cataline, his conspiracy, publié en 1611), sont des drames historiques, écrits avec beaucoup de savoir, et une grande vigueur de style, mais ils manquent tout à fait de l'allure naturelle, de la vie des drames de Shakespeare. Par goût et en qualité de poëte lauréat, Ben Jonson composa plus de trente de ces petites pièces appelées *Masques* qui se jouaient à la cour et dans les palais des grands, souvent par les grands, eux-mêmes avec un luxe éclatant de décors et de costumes. Avant lui, ce n'étaient guère que des *libretti* pour les décorateurs; il en fit de brillants opéras, pleins d'invention et de poésie. Parmi les meilleurs on cite: *l'Anniversaire de Pavie, le Masque d'Obéron, le Masque des Reines*. Ben Jonson composa aussi quelques pièces intermédiaires qui tiennent de la comédie satirique et du masque, entre autres le *Poëte* (Poetaster, 1601), et surtout *les Fêtes de Cynthia ou la Fontaine de l'amour-propre* (Cynthia's Revels, etc.; 1600), satire contemporaine sous le brillant déguisement de la mythologie. Son dernier ouvrage, resté inachevé, est une charmante pastorale, *le Triste berger* (the sad Shepherd, or a Tale of Robin Hood). Outre ses œuvres dramatiques, Ben Jonson a laissé divers écrits en prose et en vers, les uns parmi lesquels on remarque une *Grammaire anglaise* consistent surtout en notes sur les livres et les hommes; les autres en épigrammes dans le genre de Martial, spirituelles et savantes. Cet étonnant écrivain fut enterré à Westminster, avec cette concise et éloquente épitaphe: « O rare Ben Jonson. » Il avait donné lui-même deux éditions de ses *Œuvres* (1616, in-fol.; 1631, in-fol.). Des éditions postérieures, la meilleure est celle de Gifford (Londres, 1816, 9 vol in-8).

Cf. Baker : *Biographia dramatica* ; — Gifford : *Notice*, en tête de son édition ; — Chambers : *Cyclopaedia of English Literat* ; — Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, liv. II, ch. III.

JONSSON (Arngrim), ou JOHNSEN, forme latine JONÆ, savant islandais, né à Videsal en 1568, mort en 1648. Il fut recteur du collége de Holum; coadjuteur de l'évêque de cette ville, il refusa l'évêché pour continuer ses études relatives à l'histoire ancienne de son pays. On lui doit: *Crimogœa, sive Rerum islandicarum libri III* (Hambourg, 1609, in-4; plus. édit.); *Specimen Islandiæ historicum et geographicum* (Amsterdam, 1643, in-4) ;

Groenlandia, écrit en latin et traduit en islandais (1688, in-4) et en danois (1732, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique* ; — Nyerup et Kraft : *Dansk-norsk Liter. Lexikon.*

JORDAN FANTOSME, poëte français du XII^e siècle. Il fut chef des écoles de Winchester vers 1160. Disciple de Gilbert de la Porrée, il écrivit un poëme en français sur *la Guerre d'Écosse*. Cet ouvrage, en couplets monorimes d'inégale longueur, comprend 2071 vers, de douze syllabes, mêlés de vers de quatorze et de quinze syllabes. C'est une sorte de chronique rimée de la guerre que le roi de France Louis VII, puis le roi d'Écosse Guillaume le Lion, firent en 1173 et 1174 au roi Henri II d'Angleterre, comme alliés du jeune prince Henri, alors révolté contre son père. *La Guerre d'Écosse*, monument précieux de notre langue, telle qu'on la parlait en Angleterre vers la fin du XII^e siècle, a été retrouvée par M. Fr. Michel, à Durham, en 1837, et publiée par lui, pour la *Surtees Society* de cette ville (Chronicle of the war between the English and the scots, etc. Paris, 1839, in-8). Une autre édition, offrant quelques variantes, a été donnée à la suite de la *Chronique des ducs de Normandie* (t. III, Paris, 1844, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

JORDAN (Camille), orateur français, né le 11 janvier 1771 à Lyon, mort le 19 mai 1821 à Paris. Il fit ses études chez les oratoriens de sa ville natale, et débuta dans la vie politique, à l'âge de vingt ans, par une *Lettre à M. Lamourette, se disant évêque de Rhône-et-Loire* (Lyon, 1791, in-8). Cet écrit, où il attaquait la constitution civile du clergé, fut suivi d'une sorte de roman allégorique ayant le même but : *Histoire de la conversion d'une jeune Parisienne* (1792, in-8). L'un des chefs des insurgés de Lyon, il s'enfuit après la prise de cette ville (octobre 1793), se réfugia en Suisse, et de là en Angleterre, où il se lia avec Lally-Tollendal, Cazalès, Fox, lord Holland, et conçut une vive admiration pour la constitution anglaise. Elu député au Conseil des Cinq-Cents en 1797, il fit, le 17 juillet de la même année, un *Rapport sur la liberté des cultes*, qui est un de ses meilleurs morceaux oratoires. Il y règne une élévation de pensée dont l'effet est compromis, comme dans tous ses discours, par la lenteur des développements, l'abus des détails secondaires. Un passage d'une extrême longueur sur les avantages ainsi que les inconvénients de la restitution de l'usage des cloches lui fit appliquer le surnom de *Jordan-Cloche*. Proscrit au 18 fructidor, il écrivit de Bâle une lettre *A ses commettants*, qui fut traduite en diverses langues. En Allemagne, il eut des relations avec Gœthe, Schiller, Wieland, Herder; en France, où il revint en 1800, il vécut surtout dans l'intimité de M^{me} de Staël. Après avoir lancé un écrit qui fut saisi, et qui avait pour titre : *Vrai sens du vote national pour le consulat à vie* (1802, in-8), il s'enferma dans la retraite à Lyon et s'occupa de travaux littéraires pour l'académie de cette ville. Anobli après la Restauration et nommé conseiller d'Etat, il fut élu député en 1816 par le département de l'Ain. D'abord favorable au ministère, il s'en sépara peu à peu, et lors du projet de loi relatif à la censure, rompit avec éclat. Il fut alors le chef de l'opposition libérale. Dans cette situation nouvelle, sa parole devint quelquefois âpre et mordante. On a réuni les *Discours* de Camille Jordan (Paris, 1826, in-8). Ses fragments littéraires et ses traductions de quelques morceaux de Klopstock et de Schiller ont été publiés dans l'*Abeille française*.

Cf. Ballanche : *Eloge de Camille Jordan* ; — M^{me} Dufresnoy : *Notice sur Camille Jordan* ; — l'abbé Marcel : *Chefs-d'œuvre de l'éloquence française*, t. II.

JORE (Claude-François), libraire français du XVIII^e siècle. Etabli à Rouen, il fut exilé pour avoir édité les *Lettres philosophiques* de Voltaire. Les ennemis de ce dernier, profitant de la misère de Jore, lui firent signer en 1736 un *Mémoire* dans lequel Voltaire était accusé de s'être faussement donné pour l'auteur de cet ouvrage. Deux ans plus tard, il se rétracta. Retombé dans la misère, il reçut de Voltaire une pension. Il est l'auteur des *Aventures portugaises* (Bragance [Paris], 1756, 2 vol. in-12). On lui a attribué à tort le *Voltairiana*.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

JORNANDES, ou d'après le *Codex Ambrosianus*, JORDANES, écrivain latin du VI^e siècle, était Goth de nation. D'abord secrétaire du roi des Alains, il embrassa le christianisme, se fit moine, et devint, dit-on, évêque de Ravenne. On a de lui : *De Getarum sive Gothorum origine et rebus gestis*, ouvrage d'un style incorrect et barbare, mais très-important pour l'histoire des Goths, et remplaçant l'*Histoire*, aujourd'hui perdue, de Cassiodore, dont il est tiré en grande partie; *De Regnorum ac temporum successione*, abrégé d'histoire universelle. Peutinger a donné l'édition princeps du premier ouvrage (Augsbourg, 1515, in-fol.), à la suite duquel s'imprime ordinairement le second. De nombreuses éditions en ont été faites depuis, soit séparément, soit dans divers recueils, et en particulier dans la *Bibliothèque* Panckoucke et la *Collection* Nisard, avec traduction française.

Cf. Vossius : *De Historicis latinis.*

JOSEPH D'EXETER ou **ISCANUS**, un des meilleurs poëtes latins du moyen âge, né à Exeter, en Angleterre, vivait dans la seconde moitié du XII^e siècle. Le nom d'*Iscanus* lui fut, dit-on, donné parce qu'il avait été élevé à Isca, en Cornouailles; on le surnomme aussi *Devonius* et *Excestrensis*. Il accompagna le roi Richard à la croisade et composa sur cette expédition un poëme latin intitulé : *l'Antiochéide*, qui paraît perdu. Il reste de lui un poëme de *la Guerre de Troie* (de Bello trojano), paraphrase de l'histoire fabuleuse qui circulait au moyen âge sous le nom de Darès de Phrygie. Son style, imité d'Ovide, Stace, Claudien, se rapproche assez des classiques pour que, à la renaissance, le *de Bello trojano* ait d'abord paru sous le nom de *Cornelius Nepos* (Bâle, 1541, 1558; Anvers, 1608). De meilleurs manuscrits permirent à Dresemius de restituer ce poëme à son véritable auteur (Francfort, 1620, 1623). On le trouve à la suite de Dictys de Crète et de Darès de Phrygie (Amsterdam, 1702, in-4; Londres, 1825, 2 vol. in-8).

Cf. Thomas Wright : *Biographia britan. litter. anglonorman period.*

JOSEPH, tragédie de Zeno; poëme en prose de Bitaubé; poëme lyrique d'Alex., Duval; — JOSEPH ANDREWS, roman de Fielding (voy. ces noms).

JOSÈPHE (Flavius), Φλάβιος Ἰώσηπος, historien grec, Juif de nation, né à Jérusalem, en 37 après J.-C., mort vers la fin du premier siècle. D'une illustre naissance, descendant par sa mère de la famille royale des Asmonéens, par son père de la première des vingt-quatre familles sacerdotales, il reçut une excellente éducation. Après avoir étudié les sectes qui se partageaient la Judée, il se décida à entrer dans celle des pharisiens. Lorsque les Juifs se révoltèrent contre Rome, il fut nommé gouverneur de la Galilée, se défendit pendant quarante-sept jours, dans Jotapate, contre Vespasien et, tombé aux mains de ce dernier, sauva sa vie et sa liberté en lui prédisant qu'il ne tarderait pas à être empereur. Il suivit Titus au siége de Jérusalem, où il exhorta vivement ses compatriotes à ne pas poursuivre une lutte impossible. Le reste de sa vie s'écoula à Rome. Titus lui donna une pension et le fit recevoir citoyen romain.

Saint Jérôme appelle Josèphe le *Tite-Live de la Grèce*. Cet éloge est exagéré, quoique son style soit élégant, sa narration facile et intéressante. On lui reproche de tomber dans trop de détails et de s'y arrêter trop longuement, de se complaire à ces discours dont les historiens antérieurs lui avaient donné l'exemple, et surtout de chercher à dissimuler l'esprit judaïque, dont il ne s'était pas départi, ce qui enlève à ses écrits l'accent de la sincérité. Toutefois il fut en grande estime, et selon Eusèbe, une statue lui fut élevée dans Rome même. Aujourd'hui encore il occupe une place importante dans l'étude de l'antiquité. « Les œuvres de Josèphe, dit Matter, sont pour l'histoire des faits ce que celles de Philon, son contemporain, un peu plus ancien que lui, sont pour l'histoire des idées. Ensemble, elles forment, après les codes sacrés, les textes les plus importants du judaïsme. »

On a de Josèphe : *Histoire de la guerre des Juifs contre les Romains et de la ruine de Jérusalem*, divisée en sept livres ; *Histoire ancienne des Juifs, depuis la création du monde jusqu'à la révolte de la Judée contre les Romains*, plus connue sous le titre d'*Antiquités judaïques*, ouvrage en vingt livres, où sont étudiés les textes et les monuments sacrés. Il s'y trouve un passage qui présente Jésus-Christ comme un être plus qu'humain, et qui est généralement tenu pour apocryphe. Les autres écrits de Josèphe sont : *Contre Appion*, traité polémique en deux livres, où il défend les juifs contre les imputations des érudits grecs et égyptiens; *Sur le martyre des Machabées;* une autobiographie. Les *Œuvres* de Josèphe furent imprimées pour la première fois en grec par Froben (Bâle, 1544, in-fol.). Cette édition, très-fautive et incomplète, fut reproduite plusieurs fois. J. Hudson en donna une édition nouvelle fort remarquable, avec traduction latine (Oxford, 1720, 2 vol. in-fol.). Elle fut surpassée par celle d'Havercamp, qui conserva la traduction d'Hudson et y ajouta un important commentaire (Amsterdam, 1726, 2 vol. in-fol.). Cette dernière édition a servi de base à celle de Richter (Leipzig, 1824-1827, 6 vol. in-12). G. Dindorf, dans la *Bibliothèque* Didot, a amélioré le texte d'Havercamp. *Josèphe* a été souvent traduit en français, notamment par Arnauld d'Andilly (1676, in-fol., plusieurs fois réimpr.), par le P. Gillet (1756, 4 vol. in-4), par l'abbé Glaire (1846, in-4). Il en existe aussi de nombreuses traductions dans les autres langues.

Cf. Ernesti : *De Fontibus, fide et dictione Josephi*, dans ses *Opuscula* (1776) ; — Ph. Chasles : *De l'autorité historique de Flavius Josèphe* (1841, in-8) ; — Matter, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

JOST (Isaac-Marc), historien israélite allemand, né à Bernbourg le 22 février 1793, mort en novembre 1860. Outre divers livres d'enseignement et de philologie, il a publié plusieurs grands ouvrages sur l'histoire israélite (Geschichte der Israeliten, Berlin, 1820-1829, 9 vol., plus. édit.; Allgemeine Geschichte des jüd. Volkes; Ibid., 1832, 2 vol.), et une traduction avec commentaire de *la Mischna* (1832-1834, 6 vol.). [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e édition.]

JOSUÉ (Livre de). Le récit historique qui dans la *Bible* porte le nom de *Josué*, lui est ordinairement attribué par la synagogue aussi bien que par l'Eglise. Cet ouvrage aurait donc été écrit 1400 ans avant J.-C. ; mais il renferme des termes, des noms de lieux et des circonstances qui ne conviennent pas au temps de Josué, et l'on suppose que les copistes lui ont fait subir des additions et des corrections. Les Samaritains ont un livre, sous le nom de *Josué*, dont ils se servent pour fonder leurs prétentions à l'égard des Juifs. Il est entièrement différent de celui tenu pour canonique par les Juifs et les chrétiens. On en trouve à la bibliothèque de Leyde un exemplaire manuscrit, qui a appartenu à Joseph Scaliger. On doit des commentaires exégétiques sur le *Livre de Josué* à Montanus (Anvers, 1583, in-4), à Masius (Anvers, 1574, in-fol.), à Bonfrère (Paris, 1659, in-fol.), à Henri Marcel (Wurzbourg, 1661, in-4), à Emmanuel de Naxera (Anvers, 2 vol. in-fol.).

JOUBERT (N.), dit Angoulevent (voy. ce nom).

JOUBERT (Joseph), moraliste français, né le 6 mai 1754 à Montignac, dans le Périgord, mort le 4 mai 1824. Après avoir professé quelque temps chez les Pères de la Doctrine chrétienne à Toulouse, il vint à Paris en 1778, et s'y lia avec Marmontel, La Harpe, d'Alembert, surtout avec Diderot, et un peu plus tard avec Fontanes. Elu juge de paix à Montignac en 1790, il exerça deux ans ces fonctions, puis se retira en Bourgogne, où il se maria. Vers la même époque, une étroite amitié l'unit à Mme de Beaumont, qu'il suivit à Paris et dont il fréquenta assidûment le salon après la Révolution. Il y introduisit Chateaubriand, dont il fut le conseiller à la fois et l'admirateur. En 1809, il devint inspecteur général de l'université, grâce à l'affection de Fontanes. Du reste, désintéressé et simple témoin dans les luttes politiques, il traversa les événements sans perdre aucune des amitiés qu'il avait conquises dans les divers camps. Sa vie littéraire fut aussi celle d'un spectateur, d'un amateur attentif et curieux, d'un connaisseur des belles choses et d'un causeur. Esprit ouvert à tous les genres de beauté, il goûta Shakespeare à une époque où les critiques français le dédaignaient, et comprit l'un des premiers la littérature romantique. Il profita des vues que lui ouvrit Diderot, sans cesser d'être un platonicien et un chrétien. Mais le besoin de briller domina dans ses écrits comme dans sa causerie ; on sent, même dans ses meilleurs passages, la recherche et l'effort. Il veut toujours rendre une pensée dans une image : « Ce n'est pas ma phrase que je polis, dit-il, mais mon idée. Je m'arrête jusqu'à ce que la goutte de lumière dont j'ai besoin soit formée et tombe de ma plume. » Il ne craint pas de justifier une idée douteuse par une fausse image : « Souvent, dit-il, on ne peut éviter de passer par le subtil pour s'élever et arriver au sublime, comme pour monter aux cieux il faut passer par les nuées. » La préférence avouée qu'il donne à l'agrément sur la simplicité est ce qui empêche également Joubert d'être un classique et d'être populaire, mais il est resté un juge souvent exquis, surtout en matières d'art, de style et de goût, avec des nouveautés et des hardiesses. Il n'avait laissé que des manuscrits. Chateaubriand en tira un volume de *Pensées*, non destiné au public. Paul Raynal, neveu de l'auteur, publia beaucoup plus tard les *Pensées, Essais, Maximes et correspondance de Joubert* (Paris, 1842, 2 vol. in-8), recueil qui a été réimprimé avec des augmentations (Ibid., 1849, 2 vol. in-8; 4e édit., 1864, 2 vol. in-18).

Cf. Paul Raynal : *Notice* en tête de son édition ; — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. II, et *Causeries du lundi*, t. I.

JOUEUR (le), comédie de Regnard (voy. ce nom).

JOUFFROY (Théodore-Simon), philosophe français, né en 1796 au hameau des Pontets, près de Mouthe (Doubs), mort le 4 février 1842. Fils d'un agriculteur, il fit la plus grande partie de ses études au collége de Pontarlier, sous la tutelle d'un de ses oncles, qui était ecclésiastique, puis alla faire sa rhétorique au lycée de Dijon. En 1814, il entra à l'Ecole normale, où il eut pour maître V. Cousin. En 1817, il y fut nommé répéti-

teur pour la philosophie, qu'il professa en même temps au collége Bourbon. L'École normale ayant été fermée en 1822, il ouvrit dans sa maison des cours particuliers, auxquels assista l'élite de la jeunesse. A la même époque, il publia dans le *Globe*, le *Courrier français*, l'*Encyclopédie moderne*, la *Revue européenne*, des articles qui montrèrent la flexibilité autant que l'élévation de son esprit. En 1828, il fut appelé comme suppléant dans la chaire d'histoire de la philosophie ancienne, à la Faculté des lettres, où il devint professeur-adjoint d'histoire de la philosophie moderne, après la Révolution de 1830, en même temps qu'il rentrait à l'École normale comme maître de conférences. En 1833, il fut reçu membre de l'Académie des sciences morales et politiques et nommé professeur de philosophie grecque et latine au Collége de France. Il avait à un haut degré le talent oratoire du professeur, une parole accentuée et ferme, l'expression grave et mélancolique, le geste sobre, point de déclamation, mais une sympathique chaleur. On rapporte qu'à la fin d'une de ses leçons sur la destinée de l'homme, l'auditoire se leva à demi, dans un mouvement d'émotion, lorsqu'il prononça ces paroles : « L'homme semble n'être qu'un essai après beaucoup d'autres que le Créateur s'est donné le plaisir de faire et de briser. Ces immenses reptiles, ces informes animaux qui ont disparu de la face de la terre, y ont vécu autrefois comme nous y vivons maintenant. Pourquoi le jour ne viendrait-il pas aussi où notre race sera effacée, et où nos ossements déterrés ne sembleront aux espèces alors vivantes que des ébauches grossières d'une nature qui s'essaye? » Membre de la Chambre des députés de 1831 à 1838, Jouffroy monta rarement à la tribune. Surpris par la rapidité des délibérations : « La loi est votée, disait-il, avant que j'aie pu la comprendre. » En 1838, il fut nommé bibliothécaire de l'Université, et en 1840 membre du Conseil de l'instruction publique.

Sans chercher à former un système complet de philosophie, Jouffroy s'est appliqué, sur les traces des philosophes écossais, à étudier et à décrire les faits et les opérations de l'esprit humain, à soutenir, contre les prétentions du physiologisme exclusif, la possibilité d'une science psychologique, la réalité d'une observation interne par le sens intime. Toutefois il avait en morale et en théodicée des vues d'un spiritualisme très-marqué. Aux mérites de l'observateur psychologue et du penseur il unit le talent de l'écrivain. On admirait chez lui la netteté de la pensée, la précision des termes, la chaleur et la vivacité des sentiments, la grâce et l'éclat de l'imagination. On a de lui : la traduction des *Esquisses de philosophie morale*, par Dugald Stewart (Paris, 1826, in-8), avec une *Préface* qui est elle-même l'une des œuvres les plus remarquables de l'auteur; la traduction des *Œuvres complètes de Thomas Reid* (Paris, 1828-1836, 6 vol. in-8), avec une importante *Préface* sur la philosophie écossaise et une traduction de la *Vie de Reid*, par Dugald Stewart; *Mélanges philosophiques* (Paris, 1833, in-8), volume formé de morceaux déjà publiés dans divers recueils, et dont plusieurs sont justement célèbres, entre autres : *Du rôle de la Grèce dans l'histoire de l'humanité*, *Comment les dogmes finissent*, *Réflexions sur la philosophie de l'histoire*, *Du spiritualisme et du matérialisme*, *De la science psychologique*, *Du problème de la destinée humaine*, *Cours de droit naturel* (Paris, 1835-1842, 3 vol. in-8; 1843, 2 vol. in-8; 1857, 2 vol. in-12), comprenant trente-deux leçons faites à la Faculté des lettres; *Nouveaux Mélanges philosophiques* (Paris, 1842, in-8), recueil posthume, où l'on remarque surtout le morceau sur l'*Organisation des sciences philosophiques*, sorte d'autobiographie philosophique, altérée en quelques points par l'éditeur; *Cours d'esthétique* (Paris, 1843, in-8), publié, d'après les notes d'un de ses élèves, en quarante leçons. Suivant l'auteur, les éléments constitutifs du beau sont l'ordre et la proportion, en tant qu'il nous font plaisir, mais sans considération du but; ses conditions sont l'unité et la variété, ou plutôt l'unité dans la variété.

Cf. Mignet : *Notice sur Jouffroy* (1859); — Damiron : *Notice* en tête des *Nouveaux mélanges*; — P. Leroux : *De la Mutilation d'un écrit posthume de Th. Jouffroy* (1843, in-8); — A. Garnier : dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

JOUR (LE), poëme de J. Parini (voy. ce nom).

JOURDAIN (Amable-Louis-Marie-Michel BRÉCHILLET), orientaliste français, né le 25 janvier 1788 à Paris, mort le 19 février 1818. Il apprit l'arabe et le persan sous Silvestre de Sacy et Langlès, et fut secrétaire adjoint à l'École des langues orientales. On a de lui : *Notice sur l'Histoire universelle de Mirkhond* (Paris, 1812, in-4); *la Perse, ou Tableau de l'histoire, du gouvernement, de la religion, de la littérature de cet empire, des mœurs et coutumes de ses habitants* (Paris, 1814, 5 vol. in-18), ouvrage d'une érudition solide et très-estimé; *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des anciennes traductions latines d'Aristote* (Paris, 1819, in-8), ouvrage couronné en 1817 par l'Académie des inscriptions. — Son fils, M. Ch. JOURDAIN, ancien professeur de philosophie, directeur, puis secrétaire général au ministère de l'instruction publique, est auteur de divers ouvrages de philosophie et d'administration.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle et portative des contemporains*.

JOURDAIN DE BLAIVES, chanson de geste anonyme du XIII^e^ siècle. Elle appartient au cycle provincial et fait suite à la chanson d'*Amis et Amile* (voy. ce nom). Jourdain était fils de Girard, duc de Blaives ou de Blaye, et petit-fils d'Amis. Le traître Fromont, neveu d'Hardré, avait assassiné Girard et voulait exterminer sa race dans la personne de Jourdain. Celui-ci avait été confié à Renier, seigneur de Vantamise. Fromont s'efforce d'attirer à Blaye Renier et le jeune Jourdain, mais Renier contrecarre ses desseins et le roman finit par la punition du traître. Cette chanson a 4,200 vers. Elle a été publiée à la suite d'*Amis et Amile*, par Hofmann d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Erlangen, 1852 in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

JOURNAL, JOURNAUX, publications périodiques consistant en une ou plusieurs feuilles d'impression qui paraissent quotidiennement ou à des intervalles rapprochés. Quand les livraisons de la publication périodique sont séparées par des intervalles de semaines ou de mois et affectent, avec les allures d'une étude plus approfondie, un format analogue à celui du livre, le journal prend le nom de *revue*. Sous cette forme moins fugitive, les périodiques méritent d'être traités à part, comme offrant un intérêt plus direct à l'histoire et à la littérature (voy. REVUE).

On a voulu chercher très-haut et très-loin l'origine du journal, qui a pris une si grande place dans le développement de notre civilisation. On a essayé de la voir dans les *Acta diurna* du peuple romain (voy. ce mot), qui ne furent longtemps qu'une forme de promulgation des lois et de publication des actes publics, mais qui donnèrent lieu à une industrie accessoire, ayant quelque rapport lointain avec le journal, invention essentiellement moderne. Pour songer à porter journellement à une foule de lecteurs, au moyen de feuilles volantes, la connaissance et la discussion

de tout ce qui les intéresse, il ne suffit pas de ce mouvement d'opinion et de curiosité sans cesse en éveil des civilisations avancées, il fallait aussi les moyens matériels de communication prompte et facile, qui furent apportés aux peuples de l'Europe par la découverte de l'imprimerie. Aussi n'est-ce qu'au XVI^e siècle qu'on peut rencontrer vraiment l'origine du journal.

Il consista, sous sa première forme, dans de simples relations d'événements notables ou de nature à avoir de l'influence sur le commerce. Les plus anciennes ou du moins les premières qui arrivèrent à une certaine régularité, se présentent en Italie, dans la ville jadis si commerçante de Venise. Ce fut le gouvernement de la République, alors en guerre avec les Turcs, qui vers 1550 fit publier de temps en temps, des nouvelles écrites, *Notizie scritte*, sur les événements principaux de la campagne. On en prenait connaissance en certains endroits, moyennant une pièce de menue monnaie appelée *gazeta*, d'où vint à ces premières feuilles périodiques le nom de gazette, qui fut longtemps synonyme de journal, non-seulement en Italie, mais dans le reste de l'Europe. Une collection importante de ces gazettes primitives est conservée à Florence dans la bibliothèque Magliabecchi.

Plusieurs pays ont la prétention de faire remonter leurs premiers journaux aux mêmes circonstances et au même temps. En Allemagne, on cite des *Relations*, ou feuilles de nouvelles, publiées au milieu du XV^e siècle; mais elles n'ont pas de périodicité, ou elles font partie de publications populaires, d'almanachs, de calendriers, dont la périodicité annuelle n'a encore rien de commun avec celle du journal. L'origine de celui-ci n'est guère davantage dans ce qu'on appela le *Postreuter*, ou courrier, recueil annuel en vers, dont on a des exemplaires de 1590, ni dans les *Relationes semestrales* de la même époque, rédigées en allemand et en latin pour les foires de Francfort, ni même dans le *Mercurius gallo-belgicus*, publié aussi à Francfort, de 1588 à 1654, par différents éditeurs, sortes de chroniques historiques, plutôt que gazettes proprement dites. Les vrais antécédents nationaux du journal allemand sont les feuilles manuscrites que de célèbres négociants d'Augsbourg, les frères Fugger, dont les relations commerciales s'étendaient au monde connu, faisaient rédiger de temps à autre à l'usage de leurs nombreux correspondants, ce que nous appellerions *Nouvelles à la main* (voy. ces mots). On possède à la bibliothèque de Vienne toute une collection de gazettes de ce genre, qui vont de l'année 1568 à 1604, et forment 28 volumes. Ces circulaires d'une maison de commerce contenaient, accessoirement, les renseignements les plus variés et jusqu'à des nouvelles littéraires. Elles furent remplacées, à partir de 1612, par diverses relations imprimées ayant tous les caractères d'une publication périodique.

On cite comme le premier journal qui ait paru en Angleterre un *Mercure anglais* (English Mercury), qui aurait été publié par le gouvernement en 1588, au moment où « l'invincible Armada » menaçait le pays, pour instruire le peuple du véritable état des choses. Il en existe au musée britannique un exemplaire que l'on considère comme apocryphe. Il semble toutefois que, vers la fin du XVI^e siècle, quelques écrits isolés en forme de gazettes aient eu cours. Ce qui est certain, c'est qu'à l'avénement de Jacques I^{er}, en 1603, il circula des feuilles de nouvelles, *News Letters*, traitant des événements récents, politiques, commerciaux ou même littéraires. Ces feuilles manuscrites et multipliées par des copies font place, en 1622, à de véritables gazettes hebdomadaires, sous les noms de *Weekly News*, *the certain News of the present week*, *Weekly courant*, etc. La première fut fondée, le 23 mai de cette année, par Nathaniel Butter et prit de suite une place considérable dans un pays qui devait plus tard offrir à tous les autres les modèles des journaux, et le poëte Shirley, dès 1625, trace du gazetier un portrait qui semble fait pour les reporters de nos journaux contemporains (voy. JOURNALISME).

En France, le journal ne prétend pas remonter plus haut que les premières années du XVII^e siècle. En 1605 parut un *Mercure français* (Paris, 1605-1645) donné comme une imitation du *Mercure anglais* et qui est moins un journal que la continuation d'une compilation de l'histoire et de la chronologie contemporaine. Toute l'époque de la Fronde est signalée par la mise en circulation de nouvelles à la main, enregistrées dans certains cercles ou rédigées par des individus payés pour ce commerce. Le vrai type original du journal français est la célèbre publication hebdomadaire, *la Gazette*, fondée par Renaudot le 30 mai 1631 et à laquelle nous donnons ailleurs la place qu'elle mérite (voy. GAZETTE DE FRANCE).

Les Pays-Bas nous offrent à leur tour de véritables journaux au commencement du XVII^e siècle. En 1605, il se publiait à Anvers une Gazette des événements de la guerre sous le titre de *Niewe tijdinghe*, paraissant à des époques indéterminées; elle fut remplacée par la *Gazette van Antwerpen*, qui vécut jusqu'en 1827. Les autres pays, l'Espagne, la Hongrie, la Pologne, n'apportent aucun contingent original à cette première époque du journalisme.

Le journal, une fois fondé dans les divers États de l'Europe, passa rapidement dans les mœurs et se développa, en activant de plus en plus les besoins qu'il était destiné à satisfaire. On a du reste beaucoup exagéré la rapidité de ses progrès. Au bout de moins d'un siècle, Bayle réclamait une histoire des gazettes, par cette raison « que le nombre de celles qui se publiaient par toute l'Europe, était prodigieux ». C'est une exagération manifeste. Il y avait à peine une ou deux gazettes proprement dites par pays; car Bayle met à part les *Mercures* et autres ouvrages analogues, dont le nombre était aussi tellement multiplié, selon lui, qu'il demandait également qu'on en donnât l'histoire. A la même époque, un compilateur nommé Alleman entreprenait de résumer en un volume in-12, intitulé *Journal historique de l'Europe*, ce que contenaient d'important « tous les ouvrages périodiques qu'on imprimait en France et dans les pays étrangers »; et, grossissant sans doute les chiffres pour rehausser l'importance et l'utilité de son livre, il estimait que tous ces ouvrages formaient plus de 50 volumes par an et pouvaient ensemble coûter 20 pistoles. Au siècle suivant, Voltaire porte à 173 le nombre des journaux ou recueils littéraires de l'Europe. Il est difficile de contredire ou de vérifier ce chiffre

La statistique, science toute moderne, ne s'est appliquée que tard à la matière qui nous occupe. Balbi a donné le premier un *Essai statistique sur la presse périodique du globe*, et marqué les rapports des journaux avec le chiffre de la population. Voici d'abord le résultat général de ses calculs, aujourd'hui bien éloignés de la réalité :

	Population.	Journaux.
Europe	227,700,000	2,142
Amérique	39,300,000	978
Asie	390,000,000	27
Afrique	60,000,000	12
Océanie	20,000,000	9
Total des journaux du globe en 1826		3,168

Le détail des chiffres pour les divers États de l'Europe est historiquement intéressant.

	Population.	Journaux.
France.	32,000,000	490
Iles-Britanniques. . .	23,400,000	483
Suisse..	1,980,000	30
Autriche..	32,000,000	80
Prusse.	12,464,000	288
Pays-Bas.	6,143,000	150
Confédération germanique	13,600,000	305
Danemark.	1,950.000	80
Suède et Norvége. . . .	3,866,000	81
Espagne.	13,900,000	16
Portugal.	3,530,000	17
Russie et Pologne.. . .	50,515,000	84
Le reste de l'Europe, y compris les Etats de l'Italie, environ.	28,000,000	38

En classant ces diverses nations de l'Europe d'après le rapport du nombre des journaux avec celui des habitants, on trouve qu'elles se rangeaient, en 1826, dans l'ordre suivant.

Prusse,	1 journal pour	41,550 hab.
Confédérat. germanique,	—	45,300 hab.
Angleterre,	—	46,000 hab.
France,	—	64,000 hab.
Suisse,	—	66,000 hab.
Autriche,	—	400,000 hab.
Russie,	—	565,000 hab.
Espagne,	—	695,000 hab.

L'Italie, où les États du Pape, les Deux-Siciles, la Toscane ont chacun 6 journaux et le Piémont 8, n'a pas de rang dans cette classification. A cette époque, en Amérique, la ville de New-York comptait un journal par 3,759 habitants, et l'État du même nom un journal par 8,950.

Les choses ont rapidement changé depuis 1826, et les chiffres recueillis quarante ans plus tard sont également remarquables par eux-mêmes et par les nouvelles proportions qu'ils mettent en relief. Voici, en effet, d'après M. Eug. Hatin, le relevé approximatif des journaux du globe à la date de 1866.

Europe.	7,000	journaux.
Amérique..	5,000	—
Asie, Afrique, Océanie. .	500	—
Total en 1866.. . . .	12,500	—

Le tableau suivant nous donne, pour l'Europe, les chiffres comparés de la population et des journaux de chaque pays, en 1866.

	Population.	Journaux.
France.	37,000,000	1,640
Angleterre.	28,000,000	1,260
Prusse.	18,000,000	700
Italie..	27,000,000	500
Autriche..	38,000,000	365
Suisse.	2,500,000	300
Belgique..	4,700,000	275
Hollande.	3,500,000	225
Russie.	66,000,000	200
Espagne..	15,000,000	200
Suède, Norvége. . . .	5,200,000	150
Danemark.	2,000,000	100
Turquie, etc.		100

En rapprochant ces chiffres de ceux donnés par la statistique de 1826, on voit que partout le progrès a été considérable, mais il n'a pas été également accompli, et les rangs ne sont plus les mêmes entre les divers pays d'Europe au point de vue de la relation entre le nombre des journaux et celui des habitants. En 1866, c'est la Suisse qui arrive à la première place, avec un journal pour 7000 habitants. La Belgique vient ensuite avec un journal pour 17,000; la France et l'Angleterre suivent *ex æquo* avec un journal pour 20,000. La Prusse est descendue au cinquième rang, avec un journal par 30,000; l'Italie, qui ne comptait pas en 1826, monte au sixième, avec un journal pour 54,000. Enfin, viennent l'Espagne, avec un journal pour 75,000, l'Autriche pour 100,000 et la Russie pour 300,000. Comme terme de comparaison nous nous bornerons à rappeler que sur les 5,000 journaux d'Amérique, les États-Unis n'en ont pas moins de 4,000 : ce qui leur donne un journal par 7,000 habitants, à peu près la proportion de la Suisse.

On comprend d'ailleurs que rien n'est plus mobile que ces chiffres et ces proportions; mais si l'on néglige leurs variations presque journalières, on trouvera que le mouvement de la presse périodique dans les pays modernes répond assez exactement, au bout de périodes plus ou moins longues, aux changements survenus dans leur situation politique, morale et intellectuelle.

Nous ne pouvons suivre en détail, pour chaque contrée, cette histoire des journaux, résumée en quelques lignes dans les données des statistiques précédentes. Il faudrait reprendre, phase par phase, l'histoire générale, pour y rattacher toutes les vicissitudes du journalisme. Nous croyons, du reste, avoir donné pour la France tout ce qui peut intéresser la curiosité, en consacrant des articles spéciaux aux divers journaux qui tiennent ou ont tenu une certaine place dans notre histoire politique ou littéraire, ainsi que nous l'avions fait pour les revues elles-mêmes. La période primitive de la presse française se retrouvera sous les noms de la *Gazette*, du *Journal des Savants*, du *Mercure*, du *Journal de Paris*, etc. L'époque révolutionnaire sous ceux du *Moniteur universel*, de l'*Ami du peuple*, des *Actes des apôtres*, de la *Quotidienne*, etc.; l'Empire et la Restauration, sous ceux du *Journal des Débats*, du *Constitutionnel*, du *Globe*, de la *Minerve*, du *National*, du *Figaro*, etc.; la monarchie de 1830, le second Empire et l'époque actuelle sous ceux du *Siècle*, de la *Presse*, du *Charivari*, du *Temps*, etc. (voy. ces divers noms).

Ces principaux organes des opinions qui ont partagé ou qui partagent encore la France sont loin sans doute de constituer une énumération complète des journaux qui ont eu leur heure de prospérité et d'influence, mais ils représentent tous les types du journalisme contemporain. Les révolutions politiques font éclore les journaux nouveaux par centaines; celle de 1848, comme son aînée, en a provoqué un vrai déluge. Quelques-uns durent au nom de leur fondateur une certaine importance, comme *le Peuple constituant* de Lamennais, *le Représentant du peuple* de Proud'hon, *l'Ami du peuple* de Raspail, *la Montagne* de G. Sand, *la Commune de Paris* de Sobrier. La plupart n'étaient que le fruit d'une excitation malsaine et témoignaient d'une ambitieuse impuissance. Il n'est pas nécessaire qu'un gouvernement tombe pour renouveler la face de la presse périodique; un changement de direction dans la politique ou dans l'opinion, une lutte d'intérêts privés, provoquent la naissance d'organes destinés à seconder un nouveau courant ou à servir des entreprises. Sous le second Empire, le champ du journalisme fut, un instant, presque entièrement livré aux hommes de finance. Bien peu de ces feuilles de circonstance survivent aux influences qui les ont fait naître. Parmi les journaux politiques de création récente qui ont pris une situation plus ou moins durable à côté des journaux d'ancienne date, nous ne pouvons que mentionner, dans les derniers temps du second Empire : *l'Opinion nationale*, le nouveau *Temps*, *la France*, *la Liberté*, *l'Avenir national*, *le Monde*, substitué momentanément à *l'Univers*, *l'Époque*, *le Gaulois*, *le Paris-Journal*, *le Pays*, *la Cloche*, *le Journal de Paris*, le nouveau *National*, *la Marseillaise*, *le Rappel*, *le Réveil*, puis, après les événements de 1870, *la République française*, *le Bien public*, *le Soir*, *l'Événement*, *le XIXe siècle*, *le Corsaire*, *l'Ordre*, etc. Il faut aussi donner un souvenir au journalisme populaire à un sou, inauguré en 1863, par le banquier Moïse Millaud, dont *le Petit Journal*, non politique et tout rempli de faits divers

et de romans, arriva rapidement à des tirages de 250 et 300 mille exemplaires et ouvrit la voie à de nombreuses concurrences : parmi ces dernières, *la Petite Presse*, *le Petit National*, *le Petit Moniteur*, enfin *le Bulletin français*, annexe du *Journal officiel*, contribuèrent à répandre le besoin de lire jusque dans les campagnes, ou l'exploitèrent à leur profit.

Au milieu de ce mouvement de journaux qui naissent et qui tombent, le nombre total a peu varié dans les dernières années. Nous en avons fait un nouveau relevé en 1872, et nous avons trouvé 833 feuilles ou recueils périodiques publiés Paris, et un nombre à peu près égal s'imprimant dans les départements, en comprenant toutefois plusieurs publications qui n'ont qu'une publicité très-irrégulière; ce qui maintient, pour la presse française, les chiffres de la statistique de 1866. Il se publie à Paris un *Catalogue annuel des Journaux et périodiques français*.

Cf. [Camuzat] : *Histoire critique des journaux* (Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12) ; — Deschiens : *Bibliographie des journaux publiés pendant la Révolution* (1829); — Cucheval-Clarigny : *Histoire de la presse en Angleterre et aux Etats-Unis* (1850, in-18) ; — Pezet : *Recherches sur l'origine des journaux et Esquisse historique sur J. Loret* (Bayeux, 1850, in-8) ; — Edm. Texier : *Histoire des journaux* (1850, in-16) ; — Firmin Maillart : *Hist. anecdotique et critique des 159 journaux parus en l'an de grâce* 1856 (1857, in-18); — Hatin : *Histoire politique et littéraire de la presse française* (1859 et suiv., 8 vol. in-8 et in-12) et *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française* (1866, 1 vol. gr. in-8) ; — Alf. Sirven : *Journaux et journalistes* (1866-67, 4 vol. in-18) ; — *Conversations-Lexicon*, 11e édit., article *Zeitungen und Zeitschriften*.

JOURNAL DES DÉBATS, DE PARIS, DES SAVANTS, DE TRÉVOUX, etc. — Voyez DÉBATS, PARIS, SAVANTS, TRÉVOUX, etc.

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS, œuvre historique importante, des règnes de Charles VI et Charles VII. Ce *Journal* a été rédigé, de 1409 à 1431, par un curé de Paris, zélé partisan des Bouchers, et de cette dernière date jusqu'en 1449 par un membre de l'Université. C'est un recueil intéressant d'anecdotes, de bruits populaires, de faits graves ou plaisants, et un tableau, tracé librement, des mœurs politiques de la France au XVe siècle. Le règne de Charles VI et les commencements du règne de Charles VII, par le curé « Bourguignon » sont supérieurs à la continuation qui a été faite. *Le Journal d'un bourgeois de Paris* a été compris dans la Collection des Mémoires de Michaud-Poujoulat, t. II et III, et publié depuis par la Société de l'histoire de France. — Plusieurs autres ouvrages ont été publiés sous le titre de *Journal*, notamment le *Journal* de Dangeau. le *Journal historique* de Collé, le *Journal historique et anecdotique* de l'avocat Barbier (voy. ces divers noms).

JOURNALISME. La création des journaux, due au besoin d'information qui est de tous les temps, et aux facilités de le satisfaire apportées aux sociétés modernes par la découverte de l'imprimerie (voy. JOURNAL), a donné naissance à un genre tout nouveau de littérature qui a ses conditions propres et qui exige des qualités ou entraîne des défauts mis en lumière par toute l'histoire de la presse périodique. Il y a une sorte de tempérament de journaliste qui se rapproche beaucoup du caractère de l'improvisateur. Il suppose une grande facilité d'assimilation, une vue rapide des questions et des événements à l'ordre du jour, des intérêts en jeu, des principes en cause, des avantages et des inconvénients respectifs des diverses solutions. L'écrivain de la presse quotidienne doit prendre son parti dans chaque nouvelle controverse, sans hésitation apparente entre des raisons contraires, souvent d'une importance égale. L'incertitude du sage, se traduisant par un « peut-être », un « que sais-je ? » n'existe pas pour lui, même en présence du pour et du contre, du *sic et non*, qui se balancent si souvent dans les affaires humaines. Le lecteur d'un journal veut une opinion sur toute chose; il faut la lui servir toute faite, et avec tous les moyens de discussion qui en assurent le triomphe. Le journaliste doit affecter une confiance en lui-même qu'il ne tarde pas à prendre réellement et qui devient comme une grâce d'état. Elle a pour pendant le profond dédain pour ses adversaires, traités en ennemis de l'intérêt public à la fois et du bon sens.

Sur cette pente, le journalisme tourne facilement au pamphlet; ce n'est plus qu'une littérature de combat, où les opinions et les personnes sont immolées quelquefois à la vérité, plus souvent à l'amour-propre, à des rivalités d'intérêt ou d'influence. Il y a une galerie qui juge des coups portés dans l'arène, et la malignité du public applaudit aussi bien à ceux qui frappent fort qu'à ceux qui frappent juste. De là, dans les polémiques, une fougue, une violence, une injustice qui n'ont pas de mesure et dont l'excès a reçu de nos jours un assez vilain nom spécial, celui d'éreintement. Une comédie célèbre de M. Émile Augier, *le Fils de Giboyer*, a mis en scène un de ces journalistes de tempérament qui excelle à « tomber » ses adversaires et à prodiguer de vigoureuses insultes au service d'une sainte cause. Et le journaliste si clairement désigné, M. Louis Veuillot, répondait au théâtre par le livre, en publiant *le Fond de Giboyer*, dialogue avec prologue (1863, in-18). Les démêlés de Voltaire et de Fréron nous avaient déjà montré l'intempérance du langage dans le journalisme littéraire. Dans ces polémiques inséparables des conflits de la presse périodique, il reste pourtant une arme aussi élégante qu'acérée, celle de l'ironie, que manient de préférence les journalistes jaloux de garder la distinction et la bonne langue jusque dans le feu du combat.

Dans la grande expansion moderne des feuilles d'informations, le rédacteur par excellence est le fournisseur de nouvelles, celui qu'on appelle d'un nom anglais, le *reporter*, comme si notre ancienne langue ne l'avait pas déjà baptisé d'un nom français : le nouvelliste. La Bruyère a fait le portrait de ce dernier dans la vie ordinaire; son caractère et son action grandissent dans le cercle du journalisme. Le *reporter* sait tout, a tout vu et peut tout dire. Les moindres détails d'un fait, les circonstances les plus mystérieuses sont exposés comme par un témoin oculaire. On raconte même ce qui n'a pas eu lieu, on décrit ce qui n'existe pas, on mêle le vrai et le faux de façon à ne plus les discerner, et ce grand mouvement d'universelle information, pour lequel certains journaux, comme le *Times* de Londres ou le *New-York Hérald*, ont enrôlé à grands frais une légion de correspondants, risque souvent d'aboutir à une mystification universelle.

Une chose curieuse, c'est que le journalisme, à peine créé, tomba du premier coup dans cet excès, plus ridicule, au fond, que nuisible. Le premier journal anglais, le *Weekly News*, fut fondé en 1622; dès 1625, le poëte Schirley disait déjà de ses *reporters* : « Ces gens-là, avec une heure devant eux, vous décriront une bataille dans quelque coin de l'Europe que ce soit, et pourtant ils n'ont jamais mis le pied hors des tavernes. Ils vous dépeindront les villes, les fortifications, les généraux, les forces de l'ennemi; ils vous diront ses alliés, ses mouvements de chaque jour. Un soldat ne peut pas perdre un cheveu de sa tête, recevoir une pauvre balle, sans avoir à ses trousses quelque page format in-4. »

Le cadre, sans cesse agrandi, du journal moderne est loin d'être rempli par la politique ou les nouvelles; la feuille volante tourne à l'encyclopédie; elle fait leur part aux lettres, aux arts, aux sciences. Mais ne s'adressant pas, pour chacune de ces branches, à un public spécial, la presse quotidienne ne peut les traiter que dans la mesure de l'intérêt qu'elles offrent à la généralité des lecteurs. On ne cherchera donc pas dans les journaux les études approfondies: elles n'y seraient pas à leur place, et l'intérêt sérieux qu'elles offriraient à une minorité d'élite, nuirait auprès de ce grand public, vulgaire ou frivole, où se recrutent les abonnés. Quelque particulier que soit un sujet et quelque savant que soit l'auteur chargé de le traiter, le journal a toujours le même et unique objet : vulgariser les notions les plus générales; la science, d'ordinaire, n'y prétend pas une plus grande part.

La forme qui convient le mieux à l'enseignement nécessairement superficiel du journal est la causerie. La littérature s'y est prêtée quelquefois avec beaucoup de bonheur. Un des maîtres de ce temps, Sainte-Beuve, a renouvelé le genre dans ses *Causeries du lundi*, qui firent surtout la fortune littéraire du *Constitutionnel*, et qu'il porta ensuite au *Moniteur officiel*, puis au *Temps*. La réunion de ses improvisations hebdomadaires a formé une longue série d'excellents volumes. L'exemple fut suivi, et tous les grands journaux voulurent avoir leur causeur en titre et leur jour de causerie.

Cette forme de conversation écrite n'est pas restreinte aux comptes rendus de livres ou aux études de critique; elle s'applique aux questions et aux faits du jour; elle suffit à la mise en œuvre des choses les plus diverses; mêlant agréablement le plaisant et le sérieux, elle fait tour à tour étinceler l'esprit, briller le paradoxe, ou triompher le bon sens. Il nous est resté un modèle de ce genre étendu et varié dans le recueil des *Lettres parisiennes* données à la *Presse* pendant douze ans par la femme de son fondateur, sous le pseudonyme du vicomte de Launay. Mais l'excès et l'abus se sont fait souvent sentir; nous avons vu les journaux qui ont eu les plus grands tirages sous le second Empire réduire par système leur rédaction à un perpétuel bavardage pour lequel ils inventèrent le mot barbare de *racontars*, et leurs rédacteurs, grassement payés pour assaisonner la chose au goût d'un public élégant et blasé, s'appelèrent, dans le même argot, des *boulevardiers*. Nous voilà bien loin du temps où le journalisme s'offrait à la bourgeoisie comme un sacerdoce, où la presse était considérée comme un des grands pouvoirs de l'État! Aussi bien, les journaux sont comme les livres, comme le théâtre : ils répondent forcément à l'esprit, aux goûts et aux besoins d'une époque; qu'ils les flattent ou les combattent, ils sont autant l'effet que la cause du progrès ou de la décadence morale et intellectuelle de la société : une littérature a toujours le journalisme qu'elle mérite.

Cf. Delisles de Sales : *Essai sur le journalisme de 1735 à 1800* (Paris, 1811, in-8); — Arnould Fremy : *la Révolution du journalisme* (Ibid., 1865, in-8); — Fr. Sarcey : *l'Acteur, le fonctionnaire et le journaliste*, dans la *Revue des Cours littéraires* (t. VI).

JOURNAUX ILLUSTRÉS. — De même que la découverte de l'imprimerie a donné naissance au journal dans les temps modernes, de même les progrès de la gravure sur bois ont fait naître et grandir rapidement une classe à part de périodiques, les journaux illustrés. C'est en Angleterre qu'ils apparaissent, avec le *Penny Magazine*, en 1832 et, dix ans plus tard, avec l'*Illustrated London News*. Ces deux recueils, très-importants eux-mêmes et très-populaires, furent le point de départ, en Angleterre, de nombreuses publications illustrées, et, au dehors, d'imitations et de copies. L'Allemagne eut, en 1833, son *Pfennig Magazin*, qui subsista jusqu'en 1855 et provoqua par son succès beaucoup de concurrences; en 1843, elle eut son *Illustrirte Zeitung*, fondé par Weber, à Leipzig. Depuis, on peut citer, pour leur importance, *le Gartenlaube* (Leipzig, 1853), et *Ueber Land und Meer* (Stuttgart, 1857), sans compter les recueils spéciaux illustrés de romans, de sciences et de voyages.

En France, notre premier journal périodique illustré fut le *Magasin pittoresque*, fondé en 1833, par Édouard Charton et Lachevardière, avec le concours de Best, Andrew et Leloir. Il fut le centre d'une nombreuse école de graveurs et donna constamment la mesure des progrès accomplis dans l'art xylographique depuis quarante ans. En 1843, *l'Illustration* fut fondée par Paulin, Dubochet et Charton. Elle eut un grand succès, comme journal littéraire et comme recueil de gravures, et subsista longtemps seule, avant de trouver des concurrences dans *le Monde illustré*, fondé en 1857 par Jules Lecomte, et dans *l'Univers illustré*, publié par les frères Michel Lévy depuis 1858. Parmi les recueils de lecture avec illustrations, il faut remarquer le *Musée des familles*, fondé en 1833 par Pitre-Chevalier, puis *le Journal pour tous*, qui, inspiré par les publications analogues de l'Angleterre, inaugura chez nous, en avril 1855, l'innombrable série de journaux de romans illustrés, publiés à cinq ou dix centimes, une ou deux fois par semaine. A côté des périodiques illustrés, consacrés aux événements du jour ou à la littérature, il se fonda aussi en France des publications spéciales de sciences et de voyages, illustrées avec un grand luxe, comme *le Tour du monde*, fondé en 1860 et dirigé par Édouard Charton, l'un des premiers importateurs de l'illustration périodique en France.

JOURNET (Jean), publiciste français, né à Carcassonne en 1799, mort à Toulouse en 1861. Adepte de Fourier, et s'appelant lui-même « l'apôtre », il s'est fait un renom d'excentricité par le ton inspiré de ses livres : *Cris et soupirs*, *Résurrection sociale universelle* (1840-41, 5 séries in-18); *Poésies et chants harmoniens* (1857, in-18), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

JOURGNIAC SAINT-MÉARD (François DE), publiciste français, né en 1745 à Bordeaux, mort le 3 février 1827 à Paris. Emprisonné à l'Abbaye le 23 août 1792, à cause de ses articles dans le *Journal de la ville et de la cour*, il fut mis en liberté le 4 septembre. Il écrivit ses impressions pendant les massacres de la prison, sous ce titre : *Mon agonie de trente-huit heures* (Paris, 1792), opuscule souvent réimprimé et reproduit dans la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

JOUSLIN DE LA SALLE (A...-F...), auteur dramatique français, né à Paris en 1794, mort le 30 juin 1863. Directeur de plusieurs scènes, notamment du Théâtre-Francais en 1832, il pressentit le talent de Mlle Rachel. Il a lui-même donné en collaboration des vaudevilles, des mélodrames; il a publié un *Petit cours de jurisprudence littéraire* (1818, 2 vol.) et quelques brochures. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

JOUSSOUF (Abou-Amrou-ben-Abd'Alberr), surnommé *Nomari*, écrivain arabe d'Espagne, né à Cordoue en 979 (368 de l'hégire), mort en 1070.

Il a composé un livre anecdotique d'un ton léger intitulé *Behedjet-Almodjalisyn;* une *Histoire des opinions des docteurs musulmans*, etc. Aboulfeda lui attribue l'*Aldorarfy'lmegazi*, c'est-à-dire les Perles des guerres sacrées.

JOUVENCY (Joseph), humaniste français, né le 14 septembre 1643 à Paris, mort le 29 mai 1719 à Rome. Il entra chez les Jésuites en 1659 et se fit un nom comme professeur de rhétorique. Outre des vers et des discours latins, écrits avec pureté et élégance, on a de lui : *Novus apparatus græco-latinus, cum interpretatione gallica* (Paris, 1681, in-4) ; éditions expurgées et judicieusement annotées de *Perse* (1685), de *Juvénal* (1685), de *Térence* (1686), d'*Horace* (1688), de *Martial* (1692), d'*Ovide* (1704) ; *Appendix de diis et heroibus poeticis*, imprimé d'abord dans l'édition d'*Ovide*, souvent réédité, employé encore dans les colléges et traduit en français par Frémont, sous ce titre : *Mythologie élémentaire* (Paris, 1841, in-18) ; *Historiæ societatis Jesu pars quinta* (Rome, 1710, in-fol.), ouvrage que le parlement de Paris condamna comme attentatoire aux droits des souverains.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

JOUY (Victor-Joseph ÉTIENNE, dit DE), littérateur français, né en 1764 à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise), mort le 4 septembre 1846. Elevé dans une pension de Versailles, il montra une nature si ardente qu'on l'embarqua, à l'âge de dix-sept ans, pour aller prendre du service dans les troupes de la Guyane française. Ayant obtenu de revenir, il continua ses études, puis fut envoyé comme sous-lieutenant d'artillerie aux Indes orientales (1787). Il eut dans ce pays un grand nombre d'aventures romanesques, et rentra en France en 1790. On croit qu'il rédigea alors le journal *le Paquebot* (Paris, 1791, in-4). Il partit ensuite, avec le grade de capitaine, pour l'armée du Nord, et fut nommé adjudant-général après la prise de Furnes. Accusé de royalisme et de trahison, il se réfugia en Suisse, revint après la révolution de thermidor et servit sous les ordres de Menou. En 1797, il quitta l'état militaire pour se livrer aux lettres. La première Restauration trouva en lui un enthousiaste adhérent ; mais, au second retour des Bourbons, les exagérations du parti royaliste le jetèrent dans l'opposition libérale. Il fut plusieurs fois poursuivi pour ses écrits, et condamné à trois mois de prison. A la révolution de Juillet, il remplit jusqu'au 9 août les fonctions de maire de Paris, puis fut nommé bibliothécaire du Louvre. Il était entré en 1815 à l'Académie française.

La réputation de Jouy, très-grande sous l'Empire, dans la disette des écrivains de talent, fut soutenue, pendant la Restauration, par la passion politique. Esprit aimable et superficiel, à la fois poëte d'opéras, poëte tragique, publiciste et peintre de mœurs, il obtint dans ces différents genres des succès, aujourd'hui presque oubliés. L'opéra de *la Vestale*, représenté en 1807 avec la musique de Spontini, fut mis au premier rang pour le prix décennal de poésie lyrique à décerner en 1810. La tragédie de *Sylla*, jouée en 1824, eut quatre-vingts représentations de suite. *L'Hermite de la Chaussée-d'Antin, ou observations sur les mœurs et les usages français au commencement du XIX^e siecle* (Paris, 1812-1814, 5 vol. in-12 ou in-8), ouvrage qui avait déjà paru en articles séparés, fut lu avec avidité dans toute la France et en Europe. On se plut à comparer Jouy avec Voltaire, à trouver chez l'un comme chez l'autre la poésie, l'esprit, l'ironie et en même temps la force et l'invention tragique. Comme poëte et comme prosateur, il eut, il est vrai, de l'esprit, mais point de style. Moraliste sans profondeur, les traits qui charmaient les contemporains portaient sur des détails extérieurs essentiellement fugitifs et si vite remplacés par d'autres. Comme auteur dramatique, il imite Voltaire par les mauvais côtés, recherchant les maximes et les vers sentencieux. Il trouve quelquefois des situations et des caractères comme celui de Sylla, non pas du vrai Sylla, mais d'un Sylla impérial prêtant à des allusions faciles avec Napoléon. Ces allusions, rendues plus vives par la manière dont Talma rendit le personnage, furent pour beaucoup dans le succès.

Outre les ouvrages cités, on a de Jouy au théâtre : *Comment faire?* vaudeville en un acte (1799) ; *l'Avide héritier*, comédie en cinq actes (1807) ; *le Mariage de M. Beaufils, ou les Réputations d'emprunt*, comédie en un acte (1807) ; *M. Beaufils, ou la Conversation faite d'avance* (1807) ; *la Marchande de modes*, parodie de *la Vestale*, par l'auteur lui-même (1808) ; *l'Homme aux convenances*, comédie en un acte, en vers (1808) ; *Fernand Cortez*, opéra en trois actes, musique de Spontini (1809) ; *les Bayadères*, opéra en trois actes, musique de Catel (1810) ; *les Amazones*, opéra en trois actes, musique de Méhul (1812) ; *les Abencerages*, opéra en trois actes, musique de Cherubini (1813) ; *Tippo-Saïb*, tragédie (1813) ; *Bélisaire* (Paris, 1818, in-8), tragédie dont la représentation ne fut pas autorisée ; *Julien dans les Gaules* (Paris, 1827, in-8), tragédie ; *Moïse*, opéra en quatre actes, musique de Rossini (1827) ; *Guillaume Tell*, opéra en quatre actes, avec Hippolyte Bis, musique de Rossini (1829) ; *la Conjuration d'Amboise*, tragédie non représentée (Paris, 1841, in-8), etc.

Nous avons à citer, hors du théâtre : *la Galerie des femmes*, recueil de huit nouvelles (1799, 2 vol. in-12) ; *le Franc-Parleur, suite de l'Hermite de la Chaussée-d'Antin* (Paris, 1815, 2 vol. in-12) ; *l'Hermite de la Guyane*, suite du précédent (Paris, 1816, 3 vol. in-12) ; *l'Hermite en province* (Paris, 1818 et suiv., 14 vol. in-12), ouvrage fait avec l'aide de divers lettrés des départements et auquel on reprocha beaucoup d'inexactitudes ; *les Hermites en prison*, avec Jay (Paris, 1823, 2 vol. in-12) ; *les Hermites en liberté*, avec le même (Paris, 1824, 2 vol. in-12) ; *le Centenaire, roman historique et dramatique en six époques : l'ancien régime, la révolution, la république*, etc. (Paris, 1833, 2 vol. in-8), etc. Les *Œuvres complètes* de Jouy, publiées par lui-même (Paris, 1823-1828, 27 vol. in-8), contiennent deux comédies dont la représentation fut empêchée par la censure, et qui n'avaient pas été imprimées : *l'Héritage, ou les mœurs du temps*, cinq actes en vers ; *les Intrigues de cour*, cinq actes en prose. Il avait collaboré à la *Gazette de France*, à la *Minerve*, au *Miroir*, au *Courrier français*, au *Mercure*, à l'*Encyclopédie des gens du monde*, etc., et signé, avec Arnault, Jay et Norvins, la *Biographie nouvelle des contemporains*, dans laquelle il a écrit effectivement quelques notices.

Cf. Rolle, dans le *Constitutionnel*, 11 sept. 1846 ; — Empis : *Discours de réception à l'Académie française* (26 décembre 1847) ; — Quérard : *la France littéraire.*

JOVE (Paul). — Voyez GIOVIO (Paolo).

JOVELLANOS (Gaspar Melchior DE), célèbre homme d'État et écrivain espagnol, né le 5 janvier 1744 à Gijon en Asturies et mort le 27 novembre 1811. D'une famille riche et considérée, il fut préparé par de fortes études à la carrière ecclésiastique, reçut les ordres mineurs, puis obtint une place d'alcade à l'audience de Séville. Ce fut à cette époque qu'il composa sa comédie *le Coupable honorable* (el Delincuente honrado), qui eut un grand succès, et sa tragédie classique de *Pelage* (Pelayo). Il traduisit en outre le premier livre du

Paradis perdu de Milton et fit paraître des pièces lyriques et satiriques sous le titre d'*Ocios juveniles*. Se tournant ensuite vers les affaires publiques, il étudia la politique, l'histoire et l'économie politique, et composa un *Traité de la Loi agraire* (Informe sobre la ley agraria), qui étendit sa réputation hors de l'Espagne. Au milieu des vicissitudes de la vie politique, porté aux premiers rôles et disgracié tour à tour, il a soutenu sa réputation d'écrivain en publiant : *Mémoire à ses compatriotes pour la défense des membres de la junte centrale* (Memoria á sus compatriotas en defensa, etc.; Coruña, 1811, in-4); puis des traités sur *l'Éducation publique*, sur *l'Architecture*, sur *les Spectacles publics et leur origine en Espagne*; une ingénieuse satire : *Pain et taureaux* (Pan y toros); des études littéraires, des éloges historiques, notamment celui de Charles III. Ses *Œuvres complètes* ont été insérées dans la collection Rivadeneyra par Candido Nocedal (Madrid, 1858-1859, 2 vol. grand in-8).

Cf. Ticknor : *History of spanish literature*, t. III ; — Gil y Zarate : *Manual de literatura* ; — Lemcke : *Handbuch der spanischen Literatur*, t. I.

JOYEUX (LE), poëme lyrique de Milton; — LES JOYEUSES COMMÈRES DE WINDSOR, comédie de Shakespeare (voy. ces noms).

JOZE (Antonio), auteur dramatique portugais, né vers 1700, brûlé vif en 1745. Renommé par sa facilité et sa verve comique, il se fit par ses traits satiriques beaucoup d'ennemis contre lesquels le comte d'Erceyra le protégea; mais, après la mort de ce dernier, il fut dénoncé à l'Inquisition comme suspect de judaïsme et envoyé au bûcher. Ses nombreuses pièces, peu régulières et peu correctes, mais très-vives et très-gaies, ont été réunies sous les titres de *Theatro comico portuguez* et de *Théâtre du Juif*. Nous mentionnerons seulement *Don Quichotte*, *Ésope* et *les Enchantements de Médée*.

Cf. F. Denis : *le Théâtre portugais*.

JUBA II, Ἰόβας, roi de Mauritanie, écrivain grec, Numide de nation, né vers 52 av. J.-C., mort vers 18 après J.-C. Emmené à Rome après la mort du roi son père, il y fut élevé dans la culture des lettres. Auguste, dont il avait suivi la cause, lui donna pour épouse la fille d'Antoine et de Cléopatre, et le nomma roi de Mauritanie. Juba ne cessa pas sur le trône ses travaux littéraires. Ceux de ses ouvrages auxquels les écrivains postérieurs ont fait des emprunts, ou qu'ils ont cités, étaient une *Histoire de Libye*, une *Histoire d'Assyrie*, une *Histoire d'Arabie*, une *Histoire romaine*, une *Histoire du théâtre*, un traité *Sur la peinture*, un autre *Sur la Corruption du langage*. Ces écrits supposent des connaissances variées; mais, d'après les fables qu'ils admettent pêle-mêle avec les faits historiques, on a jugé qu'ils manquaient de critique. Nous en possédons des fragments réunis par C. Müller dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque* Didot (1849, in-8).

Cf. Sévin, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. IV.

JUBÉ (Auguste), baron DE LA PÉRELLE, écrivain militaire français, né le 12 mai 1765 à Leuville (Seine-et-Oise), mort le 1er juillet 1824. Au milieu de sa carrière militaire et administrative, il a écrit : *Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie, jusqu'à la mort de Louis XII*, ouvrage continué, depuis Louis XII, par le général Servan (Paris, 1805, 7 vol. in-8); *le Temple de la Gloire, ou les Fastes de la France, depuis le règne de Louis XIV jusqu'à nos jours* (Paris, 1819, 2 vol. in-fol.); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

JUDA HAKKADOSCH, ou *le Saint*, rabbin, né à Tabarija en 123 après J.-C., mort à Zippori en 190. Il fut renommé de bonne heure pour sa profonde connaissance de la loi; une tradition fabuleuse lui prête des relations intimes avec Antonin le Pieux et Marc-Aurèle. On le regarde comme l'auteur de la *Mischna*, première partie du *Talmud* (voy. ce mot).

Cf. J. Fürst : *Bibliotheca judaïca*, t. II.

JUDAS MACHABÉE, roman d'aventures de Gautier de Belleperche (voy. ce nom).

JUDAS LEVITA, juif espagnol, philosophe, grammairien et poëte, né en 1090, mort en 1140. Son principal ouvrage est le *Sepher Haccozri*, que les rabbins considèrent comme le plus beau livre sorti de leur école. C'est un dialogue entre un roi nommé Cuzar et un philosophe juif du nom d'Isaac Sanguer sur les principales matières de la religion mosaïque, dirigé contre les gentils et les juifs caraïtes. Il a été écrit en arabe. Aben-Tibon l'a traduit en hébreu (Venise, 1547, 1594, in-4), Buxtorf en allemand (Bâle, 1660, in-4) et Abendana en espagnol (Amsterdam, 1663, in-4). Judas Levita a aussi composé en arabe des hymnes et des prières.

Cf. Wolff : *Bibliothèque hébraïque*.

JUDICIAIRE (GENRE). C'est, en termes de rhétorique, suivant la division d'Aristote, un des trois genres d'éloquence, celui qui est fondé sur l'idée du juste. Les deux autres sont les genres délibératif et démonstratif. Il consiste dans la discussion d'un fait, au point de vue des principes d'équité et des rapports de ce fait avec les lois. Accusation ou défense, les discours du genre judiciaire ont pour résultat un jugement prononcé par un tribunal. Les *Plaidoyers*, les *Mémoires*, les *Factums*, les *Consultations*, etc., appartiennent au genre judiciaire.

JUDITH (LIVRE DE). le livre de L'Ancien Testament écrit sous le nom de cette héroïne juive, au VIIe siècle avant J.-C., n'arriva jamais à une consécration canonique incontestée. Saint Clément et saint Jérôme l'ont cité dans leurs épîtres, et ce dernier a prétendu que le concile de Nicée l'avait admis parmi les livres canoniques. Il n'existe aucune trace de cette décision; mais, depuis ce concile, les Pères de l'Église l'ont souvent cité avec respect. Saint Athanase, ou l'auteur de la *Synopse* qui lui est attribuée, donne le précis de ce livre, comme il le fait pour les autres livres saints. Le pape Gélase l'a reconnu comme canonique dans le concile de Rome, et le concile de Trente a ratifié cette appréciation. Les juifs et les protestants écartent cet ouvrage de leurs bibles. Le livre de *Judith*, qui présente une rédaction très-incertaine et beaucoup d'interpolations, a été commenté par Claude Tomassin (Paris, 1642), par Luc Nélesse (Lyon, 1649, in-fol.), par Célada (Ibid., 1664, in-fol.), etc.

JUDITH, tragédie de Boyer, de Poncy de Neufville, de Mme de Girardin; — poëme de Marie P. de Calages (voy. ces noms).

JUGEMENT D'AMOUR (LE). — Voy. HUÉLINE ET EGLANTINE.

JUGEMENT DE PARIS (LE), poëme de B. Imbert; — LE JUGEMENT DE SALOMON, mélodrame de Caignez; — LE JUGEMENT DES VOYELLES, ouvrage de Lucien (voy. ces noms).

JUGES (LIVRE DES), l'un des livres de la Bible reconnus canoniques par l'Église. Il est attribué également à Phinées, à Esdras, à Ezéchias, et par quelques-uns à Samuel ou à tous les juges, lesquels auraient écrit chacun l'histoire de leur temps et de leur judicature. L'opinion qui l'attribue à Samuel est celle qui se soutient le mieux. On peut croire d'ailleurs, à divers indices, que l'ouvrage tout entier est d'un seul écrivain, notamment par le précis de tout le livre et l'idée générale qui en est présentée au chapitre II (versets 10 et suiv.).

On a des commentaires du livre des *Juges* par Arias Montanus (Anvers, 1592, in-4), Cosme Magalian (Lyon, 1626, in-fol.), Jean Freyre (Madrid, 1642, in-4), Christophe de Vega (Lyon, 1663-1671, 3 vol. in-fol.), Celada (Lyon, 1673, in-fol.); etc.

JUGURTHA (GUERRE DE), ouvrage de Salluste; — JUGURTHA, tragédie de La Grange-Chancel (voy. ces noms).

JUIF-ERRANT (HISTOIRE ADMIRABLE DU) légende populaire du moyen âge qui a pris en Flandre une forme arrêtée et est devenue l'une des œuvres les plus répandues par la *Bibliothèque bleue*. On ignore quel est l'auteur de la version primitive. Quant au héros de la légende, on l'identifia, au X^e siècle, avec l'Antechrist, dont on annonçait la venue pour l'an 1000. Depuis, le bruit se répandit de loin en loin qu'on l'avait aperçu dans quelque contrée. Une de ses principales apparitions, sous son nom d'Ahasvérus, eut lieu à Bruxelles, où il parlait « bon espagnol ». M. Paul Lacroix a donné l'histoire de cette légende en quelques pages d'érudition intercalées dans son roman: *Une nuit dans les bois*. Edgar Quinet a publié, en 1823, les *Tablettes du Juif-Errant* et a donné plus tard le nom d'*Ahasvérus* à une de ses principales œuvres.

Cf. Ch. Nisard : *Histoire des livres populaires* (2e édit., Paris, 1864, 2 vol. in-18).

JUIF ERRANT (LE), mélodrame de Caigniez, drame fantastique de Mallian, roman d'Eug. Sue (voy. ces noms).

JULES L'AFRICAIN. — Voyez AFRICAIN.

JULES DE TARENTE, tragédie de Leisewitz (voy. ce nom).

JULIE D'ANGENNES. — Voyez GUIRLANDE DE JULIE et MONTAUSIER.

JULIE, OU LA NOUVELLE HÉLOISE, roman de J.-J. Rousseau (voy. ce nom).

JULIEN (Flavius-Claudius-Julianus), surnommé *l'Apostat*, né le 6 novembre 331 à Constantinople, mort le 26 juin 363. Fils de Julius Constantius et neveu de l'empereur Constantin, il fut élevé obscurément avec son frère Gallus dans les principes d'une piété exaltée et même revêtu dans l'église de l'office de lecteur. Toute l'activité de son esprit se tourna vers les études littéraires. Constance, privé de postérité, ayant appelé Gallus à partager l'empire, Julien obtint, avec les honneurs dus à son rang, la permission de visiter plusieurs villes d'Asie. Dès son séjour à Nicomédie, sa foi fut ébranlée par les leçons écrites de Libanius qu'il lut secrètement, car il lui avait été défendu d'aller entendre ce célèbre rhéteur. A Pergame, il étudia la philosophie sous les néoplatoniciens. A Ephèse, il admira les opérations théurgiques de Maxime et de Chrysanthe, et se fit initier aux mystères d'Eleusis. Après la mort de Gallus, il fut d'abord étroitement gardé, mais eut ensuite la permission de résider à Athènes. Dans cette ville, au milieu des philosophes qui continuaient les traditions de l'école d'Alexandrie, il se prit définitivement d'un enthousiasme passionné pour l'hellénisme, c'est-à-dire pour le polythéisme expliqué et rajeuni par la philosophie. Nommé césar, en 355, et envoyé dans les Gaules, où il triompha de tous les obstacles et chassa les barbares, il déclara hautement qu'il se confiait aux dieux immortels, aussitôt que les soldats l'eurent proclamé auguste. Quand la mort de Constance l'eut, peu après, rendu seul maître de l'empire, et qu'il fit son entrée à Constantinople, à la fin de 361, il prit à témoin de ses bonnes intentions le soleil, « le premier dieu dont il eût imploré l'assistance, » et Jupiter, le roi des immortels. Ici se place la phase importante de la vie de Julien dans l'histoire de l'humanité, sa tentative pour restaurer le paganisme. Nous n'avons pas à la juger. Il faut pourtant rappeler qu'il se borna d'abord à rétablir le culte national sans proscrire la religion nouvelle, à rouvrir les temples, à veiller à la pompe des cérémonies, à relever les colléges de prêtres, en les rappelant à la pureté des mœurs, dont il donnait l'exemple. Bientôt il ordonna de rechercher les chrétiens qui avaient renversé les autels et voulut que les destructeurs des temples les reconstruisissent à leurs frais. Puis il ferma les écoles chrétiennes, parce que Homère et Hésiode, disait-il, étaient des théologiens en même temps que des poëtes, et que c'était une profanation de les enseigner sans y croire; il défendit de prêcher l'Evangile, de faire des prosélytes, de baptiser les adultes et finit par rallumer les persécutions sur toute la surface de l'empire.

Moins philosophe que sophiste, dialecticien habile, incisif et mordant, Julien est ainsi jugé par M. Vacherot : « Ecrivain plein de grâce et de naturel, il laisse rarement échapper des traits de mauvais goût ou des mouvements déclamatoires Il a plus d'esprit que d'imagination, plus de vivacité que d'éloquence, plus de finesse que d'élévation et de grandeur. Aucun auteur du temps ne peut lui être comparé pour la simplicité de composition, pour la clarté et l'élégance du style. » Ses ouvrages sont écrits dans une langue grecque qui rappelle les modèles classiques. Celui qu'on place au premier rang, comme son chef-d'œuvre, a pour titre *les Césars*. C'est une satire à la manière de Lucien. On y voit les empereurs, qui avaient occupé le trône avant Julien, comparaissant devant les dieux de l'Olympe pour disputer une place vacante dans le ciel. Silène joue le rôle de juge. Marc-Aurèle remporte la victoire Plusieurs figures sont tracées de main de maître. Une autre satire de Julien a pour titre *le Misopogon*, c'est-à-dire l'ennemi de la barbe. Elle est dirigée contre les habitants d'Antioche, qui s'étaient moqués de son costume négligé et de sa barbe mal peignée, rare exemple d'un maître du monde faisant assaut d'épigrammes et de railleries avec ceux qui l'avaient tourné en ridicule. Cette satire, à laquelle on reproche la violence et le manque de dignité, est d'une verve remarquable.

On a encore de Julien : quatre-vingt-trois *Lettres* sur des sujets divers; deux *Eloges de l'empereur Constance* et un *Eloge de l'impératrice Eusébie*, morceaux assez médiocres au point de vue littéraire et remplis de lieux communs officiels; *Discours en l'honneur du Soleil-Roi* et *Discours en l'honneur de la mère des dieux*, écrits mêlés de théologie païenne et de philosophie néo-platonicienne; *Lettre à Thémistius sur les devoirs de la royauté; Discours contre les cyniques ignorants; Discours contre le cynique Héraclius, ou de l'emploi des fables; Consolation à Salluste, Fragment de lettre à un pontife païen* Julien avait en outre composé un long ouvrage de polémique contre le christianisme, où il reproduisait les arguments de Celse et de Porphyre. Nous n'en avons que des fragments, conservés par extraits dans les réfutations de saint Cyrille et de Théodoret. Les *Œuvres* de Julien ont été publiées dans le texte grec avec traduction latine par Martin et Chanteclair (Paris, 1583, in-8); elles ont été réimprimées avec des notes par les soins du P. Pétau (Paris, 1630, in-4), et rééditées par Spanheim (Leipzig, 1696, in-fol.). Les principales éditions séparées des *Césars* sont celles de Heusinger (Gotha, 1736, in-8) et de Harles (Erlangen, 1785, in-8). Tourlet a traduit en français les *Œuvres completes de l'empereur Julien* (Paris, 1821, 3 vol. in-8). La Bletterie avait déjà traduit *les Césars, le Misopogon* et une partie des *Lettres* (Ibid., 1748, 2 vol. in-12). Une traduction nou-

velle des *Œuvres* a été donnée par M. Eug. Talbot (Ibid,, 1863, in-8).

Cf. Neander : *Sur l'Empereur Julien et son siècle* (Leipzig, 1812) ; — Gibbon : *Histoire de la décadence de l'empire romain* ; — Abel Desjardins : *Etude sur l'empereur Julien* (Paris, 1845, in-8) ; — Em. Lamé : *Julien l'Apostat* (Ibid., 1861, in-18) ; — Jules Simon, Vacherot : *Histoire de l'école d'Alexandrie*, t. II.

JULIEN (Stanislas-Aignan), orientaliste français, né à Orléans le 20 septembre 1799, mort en février 1873. Élève d'Abel de Rémusat, il s'appliqua à l'étude du chinois ancien et moderne avec une sagacité qui suppléait parfois au défaut des documents et des ressources. Après avoir été sous-bibliothécaire à l'Institut, il remplaça Rémusat comme professeur au Collége de France (1832) dont il fut plus tard administrateur (1859); il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1833. Nommé, en 1839, conservateur adjoint à la Bibliothèque royale, il fut spécialement chargé du dépôt chinois.

Les principaux travaux de St. Julien, comme sinologue, sont des traductions; on cite : *Meng-Tsen* ou *Mencius* (1824-1826, 2 vol. in-8), en latin; *Hoei-lan-ki* ou « l'Histoire du cercle de craie » (1832, in-8) et *Tchao-chi-Kou-elu* (1834, in-8), pièces de théâtre, dont la seconde avait inspiré *l'Orphelin de la Chine* de Voltaire; *Blanche et Bleue, ou les Deux couleuvres-fées* (1834, in-8), roman; *Kang-ing-Pien*, ou « le Livre des récompenses et des peines », d'après Las-sse (1835, in-8); *Résumé des principaux traités chinois sur la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie* (1837, in-8); *le Livre de la voie et de la vertu*, de Lao-tseu (1841, in-8); *Histoire de la vie d'Hiouen-Tsang et de ses ouvrages* (1853-1858, 2 vol. in-8, avec cartes), œuvre capitale pour l'histoire de la géographie de l'Inde ancienne et de ses doctrines religieuses; *Mémoires sur les contrées occidentales*, du même Hiouen-Tsang (1857, in-8); *Traité sur l'art de fabriquer la porcelaine* (1856, in-8); trois volumes de *Nouvelles* et *Poésies chinoises*, insérées d'abord dans divers recueils (1859, 3 vol. in-16); *les Deux filles lettrées* (1860, 2 vol. in-18), et *Yu-Kiao-li, ou les Deux cousines* (1863, 2 vol. in-18), romans, etc. Entre autres travaux philologiques ou lexicographiques, St. Julien a publié : *Méthode pour déchiffrer et transcrire les mots sanscrits qui se trouvent dans les livres chinois* (1861, in-8). Il a édité un certain nombre de textes originaux. Il a eu, notamment avec le sinologue Pauthier, de vives polémiques, qui ont aussi été l'objet de brochures. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

JULIUS CÉSAR (LE ROMAN DE). — Voyez CÉSAR.

JULLIEN (Marc-Antoine), dit DE PARIS, publiciste français, né le 10 mars 1775 à Paris, mort le 4 novembre 1848. Fils du conventionnel Jullien de la Drôme, il remplit, au nom du comité de salut public, plusieurs missions dans l'intérieur de la France, et dénonça à Robespierre les excès de Carrier. Il écrivit dans le *Journal du soir*, l'*Anti-Fédéraliste*, le *Bulletin politique*, et fonda, avec Demaillot, l'*Orateur plébéien* qui parut du 12 novembre 1795 au 19 avril 1796. Envoyé au quartier général de l'armée d'Italie, il y rédigea le *Courrier de l'Armée d'Italie* (Milan, 1797-1798), journal qu'avait fondé Bonaparte. Il fut commissaire des guerres dans l'expédition d'Égypte, secrétaire général du gouvernement de la République parthénopéenne, et occupa, sous l'Empire, différentes places dans l'administration de la guerre. Dénoncé en 1813, et arrêté comme ayant écrit un mémoire contre Napoléon, il put soustraire ce mémoire aux recherches de la police, et le fit imprimer plus tard sous ce titre : *le Conservateur de l'Europe* (1815, in-8). Durant les Cent-Jours, il fut un des fondateurs de l'*Indépendant*, qui devint ensuite le *Constitutionnel*. En 1818, il créa la *Revue encyclopédique*, recueil mensuel, qui fut plus tard un organe saint-simonien. Jullien a publié, entre autres ouvrages : *Essai général d'éducation* (Paris, 1808, 1835, in-8); *Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi* (Milan, 1813, 2 vol. in-18; Paris, 1842, in-8); *Esquisse d'un essai sur la philosophie des sciences* (Paris, 1818, in-8); *Esquisse d'un plan de lectures historiques* (Paris, 1821, in-8).

Cf. G. Sarrut et Saint-Edme : *Biographie des hommes du jour*, t. VI; — Quérard : *la France littéraire.*

JUMEAUX (LES), tragédies de M. de Klinger (voy. ce nom).

JUNGERMANN (Gottfried), philologue allemand, né à Leipzig vers 1560, mort le 16 août 1610. Par goût pour les travaux d'érudition il se fit correcteur d'imprimerie et fut en relation avec plusieurs savants de son temps. On a de lui des éditions annotées des *Pastorales* de Longus (Hanau, 1605, in-8), des *Commentaires* de César (Francfort, 1609, in-4), d'*Hérodote* (Ibid., 1608, in-fol.), etc. Il a laissé des *Notes* sur l'*Onomasticon*, insérées par Lederlin dans son édition de Pollux (Amsterdam, 1706, 2 vol. in-fol.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique.*

JUNIUS (François DU JON, dit), philologue d'origine française, né à Heidelberg en 1589, mort à Windsor le 19 novembre 1677. Il était fils du savant théologien protestant français François du Jon ou Junius, de Bourges, qui devint professeur à Heidelberg et à Leyde, et laissa de nombreux ouvrages. Il était déjà distingué par ses études littéraires et théologiques, lorsqu'il passa en Angleterre, où il fut trente ans bibliothécaire du duc d'Arundel. Il s'y occupa spécialement de linguistique saxonne. On cite de lui : un traité, *De la Peinture des anciens*, écrit en latin (Amsterdam, 1637, in-4), puis en anglais (Londres, 1638, in-4), et en hollandais (Middelbourg, 1659, in-4); *Observationes in Willeromi Paraphrasim francicam Cantici canticorum* (Amsterdam, 1655, in-8); *Annotationes in Harmoniam latino-francicam quatuor Evangelistarum* (Ibid., 1655, in-8); *Quatuor Evangeliorum versiones perantiquæ duæ, gothica scilicet et anglo-saxonica, etc.* (Dordrecht, 1665, 2 vol. in-4) : la version gothique est celle d'Ulphilas, d'après le Manuscrit d'argent; *Etymologicum anglicanum*, édité par Ed. Lye (Oxford, 1743, in-fol.), etc.

Cf. Grævius : *Vie de Junius*, dans la 2e édit. de *De Pictura* (Rotterdam, 1694, in-fol.), reproduite dans le *Dict. histor.* de Chauffepié; — Niceron : *Mémoires*, t. XVI; — Haag frères : *la France protestante.*

JUNIUS BRUTUS, pseudonyme de Hubert Languet (voy. ce nom).

JUNIUS (LETTRES DE). Sous ce titre parut, à partir du 21 janvier 1769, dans le *Public advertiser* de Londres, une série de lettres politiques qui se continua avec des interruptions jusqu'en 1772. L'Angleterre était alors, sous le ministère du duc de Grafton, en proie à une vive excitation politique, causée par l'extrême division des partis et par le conflit de la métropole avec les colonies d'Amérique. Les premières *Lettres de Junius* furent comme l'explosion de l'indignation générale contre un gouvernement incapable et coupable. Ecrites avec le plus grand soin littéraire et un véritable talent, elles se faisaient remarquer par la violence des attaques personnelles : ce sont les principes modérés que soutient l'auteur, mais la haine l'emporte aux dernières limites de l'invective, sans que son style cesse d'être étudié, calculé, savamment élaboré. Voici un échantillon des sorties de l'au-

teur contre le duc de Grafton, qui descendait, comme on sait, d'un bâtard de Charles II. « Le caractère de ceux qui sont réputés les ancêtres de certains hommes a rendu possible à leurs descendants d'atteindre sans dégénérer aux extrémités du vice. Ceux de Votre Grâce, par exemple, n'ont laissé aucun modèle embarrassant de vertu, même à leur légitime postérité, et vous pouvez vous donner le plaisir de contempler derrière vous une illustre généalogie dans laquelle les annales héraldiques n'ont point conservé mention d'une seule bonne qualité qui pût vous humilier et vous faire affront. Vous avez de meilleures preuves de votre descendance, mylord, que les registres des mariages, ou quelque importun héritage de réputation. Il est des traits héréditaires de caractère qui peuvent distinguer une famille aussi clairement que les signes les plus marqués de la figure humaine. Charles Ier vécut et mourut hypocrite. Charles II était un hypocrite d'une autre espèce, et il aurait dû mourir sur le même échafaud. A la distance d'un siècle, nous voyons leurs différents caractères heureusement revivre et s'unir dans Votre Grâce. Morose et sévère sans religion, roué sans gaieté, vous menez la vie de Charles II, sans être un aimable compagnon, et autant que j'en puis connaître, vous pouvez mourir de la mort de son père, sans la réputation d'un martyr. » Le hardi pamphlétaire poursuivait ainsi, outre le ministre, le duc de Bedford, rallié au ministère; il montait plus haut, et s'adressant au roi Georges III, pour lui demander la dissolution de la Chambre qui soutenait un ministère si impopulaire, il disait : « Le prince qui imite la conduite des Stuarts devrait être averti par leur exemple; il devrait se rappeler que ce qui a été gagné par une révolution peut être perdu par une autre. » Junius ne dédaignait pas de descendre aux simples employés de l'administration et montrait sur les diverses questions une compétence marquée par la connaissance des détails.

Malgré la vive émotion causée par les *Lettres de Junius*, ni le gouvernement ni les individus attaqués ne purent en découvrir l'auteur. « Il n'est pas dans la nature des choses, écrivait celui-ci à l'éditeur du *Public Advertiser*, que ni vous ni aucun autre, vous me connaissiez, à moins que je ne me fasse connaître moi-même. » Il dit encore : « Je suis le seul dépositaire de mon secret et il mourra avec moi. » Cette parole s'est vérifiée. Pendant plus de quarante ans la curiosité s'est épuisée en vain à la recherche de ce secret, et a fait éclore une longue suite de suppositions. Toutefois le talent incontestable de l'auteur inconnu ne permettait de chercher son nom que parmi des hommes ayant fait leurs preuves d'écrivains. On a nommé successivement : Gibbon, lord Chatham, Burke, Hamilton, Lyttelton, lord G. Sackwille, Ch. Lloyd, Rich. Glover, Horne Tooke, Hugues Boyd, sous le nom duquel se sont produites les premières éditions et traductions françaises. Toutes ces attributions, plus ou moins ingénieuses, n'étaient que de pures hypothèses, que l'on pouvait multiplier à plaisir. Il s'en est enfin produit une plus sérieuse à la suite d'une édition des *Lettres* et autres écrits de Junius, donnée en 1812 par George Woodfall, fils de l'éditeur du *Public advertiser*, et qui aida à écarter les suppositions arbitraires : c'est celle soutenue par John Taylor, en 1816, dans son *Junius identifié avec un célèbre personnage vivant* (J. identified with a celebrated living character). Ce personnage était sir Ph. Francis, né à Dublin en 1740, fils du littérateur irlandais de ce nom. Après avoir occupé plusieurs emplois, notamment depuis 1763 au ministère de la guerre, il fut nommé en 1773 aux fonctions très-importantes de membre du conseil du gouvernement du Bengale. Son caractère, son talent, sa position, sa connaissance des affaires et une demi-douzaine de circonstances développées par Taylor, confirment cette identification, qui fut accueillie avec faveur par les juges les plus compétents, en particulier par lord Brougham. Sir Ph. Francis, qui avait toutes les raisons pour ne pas reconnaître une œuvre politique d'un souvenir gênant, mais qui d'un autre côté ne pouvait être que flatté de l'imputation, ne l'a jamais désavouée d'une façon bien formelle.

Les *Lettres de Junius*, réunies pour la première fois en 1772, par l'éditeur même du *Public Advertiser*, ont eu de nombreuses éditions; on cite celles de 1797 (Londres, 2 vol. in-8, fig.), de 1812, donnée par G. Woodfall, avec introduction, notes, correspondance, etc. (Ibid., 3 vol. in-8, fac-simile), de 1813, par Hovard Bocquet (Ibid., in-4), de 1822, par Atticus Secundus (Edimbourg, in-8, fig.), de 1850, par John Wade (Londres, 2 vol. pet. in-8), etc. Elles ont été traduites dans les diverses langues, notamment en français, par Varney (Paris, 1791, 2 part. in-8) et par J.-T. Parisot, avec notes historiques et politiques (Ibid., 1823, 2 vol. in-8).

Cf. J. Mason Good : *Preliminary Essay*, dans l'édit. de 1812 ; — John Taylor : *Junius identified*, etc., cité ci-dessus ; — G. Coventry : *A critical enquiry regarding the real author of the Letters*, etc. (Londres, 1825, in-8) ; — J. Wade : *the History and discovery of Junius*, dans son édit. ; — de Rémusat : *l'Angleterre au XVIIIe siècle* (Paris, 1856, in-8), et *Revue des Deux-Mondes* (1-15 décembre 1851 ; 15 septembre 1868).

JUNIUS FRANÇAIS (LE), un des journaux de Marat (voy. ce nom).

JUNQUIÈRES (Jean-Baptiste DE), poëte français, né le 6 avril 1713 à Paris, mort le 23 août 1786. Il était lieutenant de la capitainerie royale des chasses de Senlis. On a de lui des poëmes burlesques et badins, d'un style assez médiocre : *Epître du père Grisbourdon à M. de V. sur le poëme de la Pucelle* (s. d. [1756]. in-18) ; *l'Elève de Minerve, ou le Télémaque travesti* (Senlis, 1752, 1759, 1765, 1784, 3 vol. in-12) ; *Caquet-Bonbec, ou la Poule à ma tante* (Paris, 1763, in-12, 1803, in-8, 1823, in-32).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

JUPITER CONFONDU, JUPITER TRAGÉDIEN, dialogues de Lucien (voy. ce nom).

JURASSIEN (PATOIS). — Voyez BRESSAN.

JURAT (Calandar-Bakhsch), célèbre poëte hindoustani du XVIIIe siècle, né à Dehli. Il alla s'établir à Faïsâbâd, visita les contrées orientales de l'Inde et perdit la vue étant encore jeune. Connu comme poëte, musicien et astronome, il est auteur d'un énorme recueil, *Kulliyât* ou Œuvres complètes, contenant des gazels très-goûtés dans l'Inde et différents poëmes érotiques.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1837-43, 2 vol. in-8).

JURE BELLI (DE) ET PACIS, principal ouvrage de Grotius; — DE JURE NATURÆ GENTIUM, principal ouvrage de Pufendorf (voy. ces noms).

JURIEU (Pierre), théologien protestant français, né le 24 décembre 1637 à Mer (Orléanais), mort à Rotterdam le 11 janvier 1713. Petit-fils de Pierre Dumoulin et fils d'un ministre protestant, il devint, en 1674, professeur d'hébreu et de théologie à l'Académie protestante de Sedan. Ayant publié un écrit contre le clergé de France, il se réfugia en Hollande (1681) ; les magistrats de Rotterdam le nommèrent pasteur de l'église wallonne et lui donnèrent une chaire de théologie. Esprit ardent, il excita le zèle d'une partie de ses coreligionnaires en prédisant la chute du catholicisme pour l'année 1689, et, trompé par l'événement, il reporta l'accomplissement de sa prédiction à l'année 1715 Non content d'attaquer les doctrines d'Ar-

nauld et Bossuet, il combattit les protestants qui ne lui semblaient pas assez orthodoxes, comme Jaquelot, Saurin, Basnage de Beauval, et protesta surtout contre l'esprit de tolérance de Bayle, dont il avait été longtemps l'ami. Avec son âpreté, son fanatisme, il faut reconnaître en lui un vrai talent de controverse et une rare promptitude d'intelligence.

Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Traité de la dévotion* (Rouen, 1674, in-12, souvent réimprimé) ; *la Politique du clergé de France pour détruire le protestantisme* (Amsterdam, 1680, in-12); *Histoire du calvinisme et du papisme mis en parallèle* (Rotterdam, 1682, 2 vol. in-12), contre l'ouvrage du Père Maimbourg; *Esprit de M. Arnauld* (Deventer [Rotterdam], 1684, 2 vol. in-12); *l'Accomplissement des prophéties, ou la Délivrance prochaine de l'Eglise* (Rotterdam, 1686, 2 vol. in-12); *Lettres pastorales adressées aux fidèles de France qui gémissent sous la captivité de Babylone* (Rotterdam, 1686, 3 vol. in-12); *De l'unité de l'Eglise* (Ibid., 1688, in-8); *Tableau du socinianisme* (La Haye, 1691, in-12); *Histoire critique des dogmes et des cultes* (Amsterdam, 1704, in-4), avec *Supplément* (Ibid., 1705, in-4).

Cf. Bossuet : *VI^e avertissement aux protestants*, 2^e partie ; — Haag frères : *la France protestante*.

JUSTE-LIPSE (*Justus Lipsius*), érudit belge, né le 18 octobre 1547 à Isque (Brabant), mort le 23 avril 1606. Après avoir étudié au collége d'Ath et chez les Jésuites de Cologne, il suivit les cours de l'université de Louvain. A l'âge de vingt ans, il devint secrétaire du cardinal Granvelle, qu'il suivit à Rome où il passa deux ans. En 1572, il accepta la chaire d'histoire et d'éloquence à l'université luthérienne d'Iéna, ne la garda qu'un an et retourna dans sa patrie; mais, suspecté dans son orthodoxie et craignant pour sa sûreté, il se retira en Hollande. Il occupa, de 1579 à 1590, la chaire d'histoire à l'université de Leyde. Un écrit dans lequel il s'élevait contre la liberté des cultes et soutenait la nécessité d'une religion de l'Etat, souleva contre lui les réformés; il passa à l'université de Louvain. Il fut nommé par Philippe II historiographe de la couronne, et par l'archiduc Albert membre du conseil d'Etat.

L'enseignement de Lipse eut un grand éclat et une influence réelle sur les lettres au XVI^e siècle, et ses travaux sur l'antiquité romaine et le texte des auteurs latins ont été d'une utilité durable. Comme écrivain latin, il imita d'abord Cicéron, puis rechercha la concision de Tacite, avec des réminiscences de Sénèque qui joignirent souvent l'affectation à l'obscurité. Plusieurs contemporains l'attaquèrent à ce sujet, notamment Henri Estienne, dans son *De Lipsii latinitate* (1595, in-8). Quant à la vanité qu'on lui a reprochée, c'était le défaut commun des érudits de son siècle. Sa conduite religieuse a été aussi le sujet de vives critiques. Accusé de s'être montré luthérien à Iéna, calviniste à Leyde, catholique à Louvain, il ne paraît pas avoir quitté ou pris aucune religion d'une manière formelle; mais il est vrai qu'il sut pendant longtemps dissimuler avec une singulière habileté ses véritables croyances. En ce qui regarde l'érudition, le nom de Juste-Lipse a été uni à ceux d'Isaac Casaubon et de Joseph Scaliger en un *triumvirat* littéraire.

Nous citerons parmi ses travaux : *Variorum lectionum libri tres, in quibus plerœque ad Ciceronem, Varronem et Propertium notæ* (Anvers, 1569, in-8); *Taciti opera cum notis* (Ibid., 1574, in-8); *Antiquarum lectionum libri V, Plauti præsertim* (Ibid., 1575, in-8) ; *Satyra Menippæa* (Ibid., 1581, in-4), écrit dirigé contre les érudits et les critiques contemporains; *De Amphitheatro liber* (Ibid., 1584, in-4); *De Recta pronunciatione latinæ linguæ* (Leyde, 1586, in-4) ; *Animadversiones in tragœdias quæ L. A. Senecæ tribuuntur* (Leyde, 1588, in-8); *Notæ ad Suetonii tres priores libros Cæsarum* (Francfort, 1588, in-8); *Politicorum, sive Civilis doctrinæ libri sex* (Leyde, 1589, in-4); *De Una religione, adversus dialogistam* (Ibid., 1590, in-4) ; *Animadversiones in Paterculum* (1591, in-8) ; *De Militia romana libri V* (Anvers, 1595, in-4) ; *De Magistratibus veteris populi romani* (Ingolstadt, 1595, in-16); *Manuductio ad stoicam philosophiam* (Anvers, 1604, in-4) ; *Commentarius in Catullum, Tibullum et Propertium* (Paris, 1604, in-8); *L. A. Senecæ philosophi opera* (Anvers, 1605, in-4); *L. A. Flori Rerum Romanarum libri IV, cum notis* (Saint-Gervais, 1606, in-8); *Notæ in Martialem* (Leyde, 1609, in-12); *Roma illustrata, sive Antiquitatum compendium* (Ibid., 1645, in-12), etc. Il existe deux éditions des *Œuvres* complètes de Lipse (Anvers, 1637, 4 vol. in-fol.; Wesel, 1675, 4 vol. in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — baron de Reiffenberg : *De Justi Lipsii vita et scriptis*, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. III ; — Charles Nisard : *le Triumvirat littéraire au XVI^e siècle* (Paris, 1852, in-8).

JUSTICE (DE LA) DANS LA RÉVOLUTION ET DANS L'ÉGLISE, ouvrage de P.-J. Proudhon (voy. ce nom).

JUSTIN (saint) Ἰουστῖνος, apologiste grec de la religion chrétienne, né vers le commencement du II^e siècle à Sichem en Samarie, mort vers 168. Élevé dans le paganisme, il étudia la philosophie et principalement le platonisme alexandrin. A l'âge de trente ans, il se fit chrétien. On ignore s'il fut ordonné prêtre; mais on sait qu'il enseigna la morale évangélique en Italie, en Egypte et en Asie Mineure. Par un attachement singulier au premier objet de ses études, il porta toujours le manteau de philosophe. Il résida longtemps à Rome, où il fut martyrisé. Son originalité consiste à ne pas séparer le christianisme de la philosophie profane, dont il le présente comme le perfectionnement. Pour lui, le Verbe s'identifie avec la raison, à laquelle participe le genre humain tout entier, et tous ceux qui ont possédé cette raison sont chrétiens; Socrate l'est de même qu'Abraham. Au point de vue littéraire, les ouvrages de saint Justin sont loin d'être remarquables : il manque d'ordre, d'élégance et de chaleur.

On a de lui: deux *Apologies de la religion chrétienne; Dialogue avec le juif Tryphon*, pour le convertir au christianisme ; *Traité de la monarchie ou de l'Unité de Dieu; Discours aux Grecs; Lettre à Diognète*. L'authenticité de ces trois derniers ouvrages est contestée. Il existe encore plusieurs autres écrits attribués à saint Justin ; mais ils sont incontestablement apocryphes. Les œuvres de saint Justin furent imprimées d'abord par Robert Estienne (Paris, 1551, in-fol.) Cette édition ne contenait pas le *Discours aux Grecs* et la *Lettre à Diognète*, qui furent publiés par Henri Estienne (Paris, 1592, in-4). Les Bénédictins ont donné une bonne édition de *saint Justin* (Paris, 1742, in-fol.). Il faut citer encore l'édition d'Oberthur (Wurtzbourg, 1777, 3 vol. in-fol.), et celle fort remarquable de Ch.-Th. Otto, dans son *Corpus apologetarum christianorum* (Iéna, 1847-1848, 5 vol. in-8).

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — E. Dupin : *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* ; — H. Ritter : *Histoire de la philosophie chrétienne* ; — *Prolégomènes* et *Notes* de l'édition des Bénédictins et de celle d'Otto.

JUSTIN (*Justinus*), historien latin, qui vivait avant le V^e siècle de notre ère, mais à une époque incertaine. On l'a placé au II^e siècle, sous les Antonins, parce que la préface porte : « Imperator Antonine ; » mais ces mots ne se retrouvent dans aucun manus-

crit et ont été probablement ajoutés par les premiers éditeurs, qui confondaient Justin l'historien avec saint Justin l'apologète. Nous avons de lui l'ouvrage intitulé : *Historiarum Philippicarum libri XLIV*. Ce n'est pas réellement, comme on a coutume de le dire, un abrégé de l'*Histoire Philippique* de Trogue-Pompée, aujourd'hui perdue; c'est une collection des plus beaux morceaux de cette histoire reproduits dans le texte original. Voici ce que dit à ce sujet Justin lui-même : « Laissant de côté ce qui n'était pas d'une lecture agréable ou d'une instruction utile, j'ai fait du reste, pour ainsi dire, un humble bouquet de fleurs. » Il n'est pas difficile de distinguer le style moins pur et moins élégant de Justin du style de son auteur, digne du siècle d'Auguste sous lequel il vivait (voy. TROGUE-POMPÉE).

La première édition de *Justin* fut imprimée par Jenson (Venise, 1470, in-4). Il a été réédité plusieurs fois, notamment par Bongars (Paris, 1581, in-8), par Cantel (Paris, 1677, *ad usum Delphini*), par Græwius (Leyde, 1683, in-8), par Gronovius (Leyde, 1719, in-8), par Frotscher (Leipzig, 1827-1830, 3 vol. in-8). Il a été traduit en français par Michel de Tours (1540, in-12), par Claude de Seyssel (1559, in-fol.), par l'abbé Paul (1774, 2 vol. in-12), par Pierrot et Boitard, pour la *Bibliothèque* Panckoucke (1827, 2 vol. in-8). Il en existe aussi des traductions dans les autres langues de l'Europe.

Cf. Zembsch : *Justinus* (Leipzig, 1804, in-8) ; — Rzesinsky : *De Justino* (Cracovie, 1826, in-8).

JUSTINIEN I[er], *Flavius Anicius Justinianus*, empereur d'Orient, né vers 483, monta sur le trône en 527 et mourut en 565. Ce prince, qui fit fermer les écoles philosophiques d'Athènes et d'Alexandrie, mérite cependant d'arrêter l'attention de ceux qui étudient l'histoire de l'esprit humain, pour avoir attaché son nom à une œuvre de législation dont l'influence sur la civilisation a été très-considérable. Des recueils qui furent rédigés par son ordre date l'ensemble de lois qui est connu sous le nom de droit romain, et qui a régi longtemps presque toute l'Europe. La science de Tribonien et la méthode qu'il apporta dans son travail permirent bientôt à l'empereur de voir ses projets réalisés. En 533 furent promulguées les *Pandectes*, connues aussi sous le titre de *Digeste*, qui renfermaient les avis des jurisconsultes précédents sur les questions de droit. Peu après parurent les *Institutes*, ouvrage de droit élémentaire. En 534 fut promulgué le *Code de Justinien*, recueil des constitutions impériales, soit anciennes, soit récentes. Les constitutions décrétées par l'empereur depuis 535 jusqu'à sa mort composent le recueil des *Novelles*. Chacun de ces recueils a eu un grand nombre d'éditions particulières. Il en est de même pour la collection complète connue sous le titre de *Corpus juris civilis*, dont les éditions les plus estimées sont celle de Lyon, avec la glose (1627, 6 vol. in-fol.), celle de Gebauer et Spangenberg, avec des interprétations différentes de la glose (Gœttingue, 1776-1797, 2 vol. in-4), celle des frères Kriegel, sans aucune interprétation (Leipzig, 1828-1843, in-4). Le *Corpus juris civilis* a été traduit en français par une réunion de jurisconsultes (Metz, 1802, 1811, 17 vol. in-4).

Cf. Tigerstrœm : *De Ordine et historia Digestorum* (Berlin, 1829, in-8) ; — Spangenberg : *Einleitung in das römisch-justinianische Rechtsbuch* (Hanovre, 1818, in-8) ; — Berk : *Judicis codicum et editionum Juris Justinianei prodromus* (Leipzig, 1823, in-8) ; — Ortolan : *Explication historique des Institutes* (Paris, 1827, 3 vol. in-8; 5e édit., 1851, 2 vol. in-8) ; — Isambert : *Histoire de Justinien* (Ibid., 1856, 2 vol. in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

JUVÉNAL, *Decimus Junius Juvenalis*, célèbre poëte satirique latin du Ier et du IIe siècle après J.-C. On ne sait presque rien de sa vie. On suppose qu'il naquit à Aquinum, dans le pays des Volsques, où il résidait habituellement. Il mourut, sous les Antonins, à une époque que l'on ne précise pas, probablement sous Adrien : il était âgé de plus de quatre-vingts ans. Fils ou pupille d'un riche affranchi, il sembla, malgré l'héritage qu'il recueillit, s'être trouvé dans une condition de fortune assez humble pour être exposé aux affronts des parvenus. Il étudia l'éloquence ou plutôt la rhétorique sous Quintilien, dit-on, et se livra aux exercices de déclamation à la mode. Il se mit très-tard à la poésie. Son premier essai fut, paraît-il, une attaque contre un histrion, favori de Domitien ; on la retrouve dans la huitième satire. Il avait alors plus de quarante ans. Encouragé par le succès de cette déclamation poétique, il ne cessa de cultiver le genre de la satire, travaillant avec une extrême lenteur ces œuvres pleines de véhémence et de fougue. Ce n'est que vers sa quatre-vingtième année qu'il en publia le recueil. On dit qu'Adrien, voyant des allusions désagréables pour lui-même dans des vers écrits contre d'autres règnes, se vengea en nommant le poëte octogénaire commandant d'une cohorte qui guerroyait au fond de l'Afrique, et que celui-ci, à peine arrivé à son poste, y mourut de chagrin ou du changement de climat, ou simplement de vieillesse.

Nous avons de Juvénal quinze satires entières et soixante vers d'une seizième. L'ordre dans lequel elles nous sont parvenues est sans doute celui où l'auteur les avait mises lui-même dans son recueil définitif. On ignore l'époque de leur composition, qui a eu lieu évidemment dans un ordre différent, si l'on en juge par la huitième, contenant, ainsi que nous venons de le dire, les premiers vers écrits par Juvénal. Celle qui sert de préface et résume les divers sujets traités dans les autres doit avoir été composée la dernière. L'ordre de quelques-unes paraît avoir subi des interversions. Les *Satires* de Juvénal sont, en poésie, le pendant de l'œuvre historique de Tacite, et jetèrent le même jour sur la Rome impériale, avec la même part sans doute de vérité et d'exagération. « Ces deux génies, dit M. D. Nisard, ont tant besoin d'événements sombres et sont si à l'aise dans le désordre et le crime, qu'on peut les soupçonner, sans faire injure à leur probité, d'avoir vu plus de choses avec leur imagination qu'avec leurs yeux. » Il est à remarquer que Juvénal a dirigé ses plus vives attaques contre des morts, et « n'a le plus souvent, suivant M. Pierron, que des colères posthumes, une indignation rétrospective. » C'est une question très-discutée que celle de la sincérité de Juvénal dans son rôle de vengeur de la vertu et d'accusateur public des mauvaises mœurs. De généreux accents, des vers d'une véritable éloquence y font croire; des hyperboles de rhétorique, des tirades déclamatoires en font douter. On ne peut méconnaître chez l'écrivain un souffle puissant uni à un grand art de composition. Ses satires n'ont rien de l'aimable désordre des causeries qu'Horace a données sous le même titre. Ce sont des œuvres fortement travaillées, d'un plan vigoureux, où les détails, comme l'ensemble, tendent à l'effet voulu et le plus souvent y atteignent. Le style participe de ce caractère. « C'est le style le plus original de l'époque de la décadence, » dit M. Nisard, qui fait de justes réserves contre les passages où il devient « déclamatoire sans être éloquent, haletant sans être chaud. » Et il ajoute : « Tout est arrêté, tout est vigoureux; il n'y a pas plus de jour entre les mots qu'entre les idées : tout le discours se presse, et tous les plans sont serrés... Les endroits où le style de Juvénal est le plus franc..., ce sont ses

descriptions des vices monstrueux de son temps... Dans la peinture des saturnales dont il était le témoin, sa langue, plus expressive et plus colorée que celle de Martial, est aussi précise et populaire... Elle est alors aussi belle, aussi pure, aussi classique que celle de Virgile et d'Horace. »

Les *Satires* de Juvénal ont été très-souvent éditées, soit seules, soit avec celles de Perse et de Sulpicia. Peu d'ouvrages profanes ont été autant imprimés dans le XV[e] siècle et tiennent une égale place dans les incunables. On connaît près d'une vingtaine d'éditions entre les années 1470 et 1475. On remarque plus tard celles des Alde (Venise, 1501, in-8, souv. réimpr.), de Robert Estienne (Paris, 1544, petit in-8), de Farnabe (Londres, 1612-1620, petit in-8; Amsterdam, 1630; La Haye, 1683, petit in-12), de Schrevelius (Leyde, 1671, in-8), de Henninius (Utrecht, 1685, in-4; Leyde, 1695, 2 tom. in-4), de Maittaire (Londres, 1716, in-12), de Rupert (Leipzig, 1801, 2 vol. in-8), de Kœnig (Gœttingue, 1803, in-8) : les deux dernières combinées dans l'édition *ad usum Delphini* (Londres, 1820, 3 vol. in-8) et souvent reproduites; de Lemaire (Paris, 1823-25, 2 vol. in-8), etc. Les traductions de Juvénal sont aussi très-nombreuses. La plus importante, en prose française, est celle de J. Dusaulx (Paris, 1770, in-8; 1796, 2 vol. gr. in-8, fig.), très-souvent reproduite, avec révision, notamment par J. Pierrot, pour la collection Panckoucke (1825-26, 2 vol. in-8) et par J.-J. Courtaud-Diverneresse (Ibid., 1831, 2 vol. gr. in-32). Une version nouvelle a été donnée par Eug. Despois (Paris, 1864, in-18). Pour les traductions en vers, nous mentionnerons celles de Michel d'Amboise, seigneur de Chenillon (Paris, 1544, in-8), d'Aug. Creusé (Ibid., 1796, in-18), du baron Méchain (ilbd., 1817, 2 part. in-8), de Jules Lacroix (Ibid., 1846, in-8), de Constant Dubos (Ibid., 1852, in-8). Rappelons aussi le *Juvénal burlesque* ou *Juvenal travesty en vers burlesques* de Fr. Colletet (Ibid., 1657-1662, pet. in-12). On compte plusieurs traductions en vers italiens, depuis celle de Georgio Summaripa (Parme, 1480, in-fol.). On estime beaucoup celle en vers anglais de W. Gifford (Londres, 1802, gr. in-4), et l'on cite celle en vers allemands de C.-J. Siebold (Leipzig, 1858, in-8).

Cf. *Notices*, en tête des principales éditions et traductions; — D. Nisard : *Études sur les poëtes latins de la décadence* (nouv. édit., Paris, 1849, 2 vol. in-8); — Alex. Pierron : *Histoire de la littérature latine* (Ibid., 6[e] édit., 1873, in-18); — Aug. Widal : *Juvénal et ses satires, études littéraires* (Ibid., 1870, in-18); — Quérard : *la France littéraire*; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

JUVÉNAL DES URSINS (JEAN), historien français, né en 1388, mort en 1473. Fils et frère des chanceliers de France de ce nom, il fut successivement évêque de Beauvais et de Laon, et archevêque de Reims. Ce prélat vertueux et érudit a écrit une *Histoire du règne de Charles VI*, depuis 1380 jusqu'en 1422, publiée par Godefroi (1614, in-4; 1635, in-fol.), et insérée dans la collection de Michaud-Poujoulat, t. II. La Bibliothèque nationale possède de lui de nombreux manuscrits.

Cf. *Gallia christiana*, t. X; — Vallet (de Viriville) : *Histoire de Charles VII*.

JUVENCUS (Vettius Aquilinus), poëte latin, né en Espagne, vivait dans la première moitié du IV[e] siècle. C'est un des plus anciens poëtes chrétiens. Il cherche à imiter les écrivains classiques, et son style est harmonieux; mais sa langue et sa versification sont incorrectes. Son principal poëme, *Historiæ Evangelicæ libri IV*, est une vie de Jésus-Christ, en vers hexamètres, d'après les évangélistes. Imprimé d'abord en Hollande (Deventer, 1490, in-4), il a été réédité par E. Reusch (Leipzig, 1770, in-8) et par Arevalo (Rome, 1792, in-4). Il fait aussi partie de la *Bibliothèque des Pères*, et de quelques autres recueils. On a encore de Juvencus un autre poëme, *Liber in Genesim*, en 1541 hexamètres, publié dans l'*Amplissima collectio* de Martène et Durand et dans la *Bibliothèque des Pères*.

Cf. Gebser : *De V.-A. Juvenci vita et scriptis* (Iéna, 1827, in-8).

K

KABIR, écrivain et réformateur hindi, qui vécut sous le règne de Sikandar Schâh (1488-1516) et mourut à Mugur près de Gorakhpur. Il fut un des douze principaux disciples de Râmânand. Son nom de Kabir signifie le plus grand. On le nomme aussi *Inânî*, le Sage. Les ouvrages qui lui sont attribués forment la collection appelée *Khâs Grantha*, ou Livre par excellence, conservée par ses sectateurs ou Kabir-panthi dans un monument de Bénarès, le *Chaura Sukh nidhân*, c'est-à-dire le Séjour du bonheur. Ce sont des traités de philosophie et des poésies, et parmi ces dernières, des hymnes, de courts poëmes lyriques, symboliques, didactiques, etc., enfin, cinq mille *Sâkhis*, ou distiques, entre lesquels il a été fait un choix sous le titre de *Bayâz-i Sâkhî Kabir*.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1837-38, 2 vol. in-8).

KABYLE (LANGUE). — Voyez BERBÈRE.

KACHIQUEL (LE), langue de l'Amérique centrale. Elle appartient à la région du Guatemala, est parlée dans l'État de ce nom et enseignée à l'université de Guatemala. Elle est dérivée du maya ou yucatèque. Dans le Kachiquel les substantifs n'ont pas d'inflexions pour marquer le genre ou le nombre; les adjectifs forment des substantifs dérivés par l'addition des syllabes *el* et *il*; les infinitifs des verbes passifs peuvent dans le discours tenir la place du nom.

Cf. José Florès : *Arte del idioma Kachiquel* (Guatemala, 1753); — H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages*.

KADLUBEK (Vincent) ou KODLUBKO, historien polonais, né à Karnow (Galicie) en 1161, mort le 8 mars 1223. Il fut évêque de Cracovie. Il écrivit, sur l'invitation du roi Casimir II, une *Historia polonica*, ouvrage d'un style barbare et plein de fables, mais aussi de détails curieux sur les anciens temps de la Pologne. Imprimé en 1612 (Dobromiel, in-8), il a été inséré dans l'*Historia Polonorum* de Dlugloss, t. II (Leipzig, 1712).

Cf. Oudin : *De Scriptoribus ecclesiasticis*, t. III; — Ossolinski : *V. Kadlubek, ein histor. Kritischer Beitrag*, etc. (Varsovie, 1822, in-8).

KAEMPFER (Engelbert), célèbre voyageur et naturaliste allemand, né à Lemgo (Westphalie) le 16 septembre 1651, mort dans cette ville le 2 novembre 1716. En dehors de ses travaux spéciaux, nous citerons son *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'empire du Japon*, qui, rédigée en allemand, fut publiée en anglais (the History of Japan and Siam, etc.; Londres 1727, 2 vol. in-fol.), et traduite en français (La Haye, 1729, 2 vol. in-fol.), avant de paraître dans la langue de l'auteur (Lemgo, 1777, 2 vol. in-4). A la traduction française étaient jointes des *Amœnitates exoticæ*.

Cf. Hirsching : *Histor. literar. Handbuch*, t. III.

KAESTNER (Abraham-Gotthelf), célèbre mathématicien et littérateur allemand, né à Leipzig le 27 septembre 1719, mort à Gœttingue le 21 juin 1800. Fils d'un professeur de droit, il suivit les cours de son père, et étudia en même temps les langues : on dit qu'il en possédait au moins douze. Ses progrès n'étaient pas moindres en physique et en mathématiques, et il professa ces sciences dès l'âge de vingt ans, à l'université de Gœttingue. Il devint plus tard directeur de l'observatoire de cette ville et entretint des relations avec les plus célèbres savants de l'Europe. Le nombre de ses ouvrages, soit en allemand, soit en latin, s'élève au moins à deux cents. Nous ne citerons parmi ceux relatifs aux sciences que son *Histoire des mathématiques, depuis la renaissance des sciences jusqu'au* XVIII^e *siècle* (Geschichte der Mathematik seit der Wiedererweckung der W. etc.; Gœttingue, 1796-1800, 4 vol. in-8). Kaestner contribua à polir la langue allemande et à l'adapter aux matières scientifiques.

Ses écrits littéraires appartiennent à la critique et à la poésie, et lui ont fait une réputation qui ne s'est pas soutenue. Formé à l'école de Gottsched, il écrivait avec une grande pureté, mais il partageait les idées étroites de l'école saxonne sur la littérature nationale. Il a composé des poésies didactiques, régulières, mais froides, entre autres un *Poëme philosophique sur les comètes;* des odes, des fables, des épigrammes où l'on trouve plus de malice que de poésie ; puis des traductions en prose d'ouvrages français, anglais, suédois et hollandais. Il faut citer encore de nombreux *Éloges* de savants, en latin, celui de Leibniz, en allemand (Lobschrift auf L.; Altenbourg, 1769) ; un écrit sur l'*Art d'exposer les connaissances scientifiques en langue allemande* (Ueber den Vortrag gelehrter Kenntnisse in der deutschen Sprache; Gœttingue, 1787, in-4) ; un recueil de *Mélanges* (Vermischte Schriften; Altenbourg, 1755-1772, 2 vol. in-8; 2e édit., Ibid., 1783), contenant une grande partie de ses épigrammes, etc. Plus récemment, ses écrits non scientifiques ont été réunis sous le titre d'*Œuvres complètes de littérature, en vers et en prose* (Gesammelte poetische und prosaische schönwissenschaftliche Werke ; Berlin, 1841, 4 vol. in-8).

Cf. *Vita Kaestneri*, autobiographie (Leipzig, 1787, in-8).

KAHLE (Louis-Martin), philosophe et jurisconsulte allemand, né à Magdebourg le 6 mai 1712, mort à Berlin le 5 avril 1775. De ses nombreux écrits de droit et de philosophie, nous citerons seulement le *Parallele de Leibniz et de Newton* (Vergleichung der leibnitzischen und newtonischen Metaphysik ; Gœttingue, 1740, in-8), en réponse aux attaques de Voltaire contre la philosophie de Leibniz ; il fut traduit en français par Gautier de Saint-Blanchard (La Haye, 1744, in-8).

Cf. Voltaire : *Correspondance ;* — Putter : *Gelehrtengeschichte des Universitaet Gœttingen*, t. I.

KALEVALA (LE), c'est-à-dire *le Pays de Kalevâ*, la Finlande, épopée nationale des Finnois. C'est une longue suite de chants et de poëmes que l'on a commencé à recueillir au siècle dernier et dont la réunion est à peine achevée. C'est donc la dernière venue des grandes épopées nationales européennes, et elle a été jusqu'à nos jours en travail incessant de formation. Le *Kalevâla* forme aujourd'hui cinquante chants ou *runes* (runot) et comprend vingt-deux mille huit cents vers : sept mille de plus que l'*Iliade*. La première publication, qui n'eut d'abord que trente-deux chants et douze mille vers, fut faite par le savant et infatigable érudit finlandais, M. Elias Lennrot, et bientôt transformée, grâce aux recherches non moins intrépides du savant Castren (Helsingfors, 1835 ; nouv. édit., 1849). L'un et l'autre en recueillirent les éléments, dans le pays, de la bouche même des poëtes populaires chargés de conserver et de transmettre par la seule mémoire ce trésor de la poésie nationale. Ces poëtes s'appellent *runoïa* ou discurs de runes. Un bon runoïa pouvait chanter pendant toute une longue nuit de la saison de la pêche, auprès du brasier allumé sur le rivage, sans répéter deux fois le même *runo*. Tous ces chants réunis, avec leurs inévitables variantes, forment autour du *Kalevâla* un cycle littéraire plus abondant encore que le cycle homérique ; c'est, suivant l'expression du traducteur français, « comme un cordon lumineux dressé autour du grand monument élevé à la nationalité finnoise. »

Le sujet du *Kalevâla* est la guerre, moins historique que légendaire, entre les anciens peuples du Kalevâ, ou Finlandais, et les Pohjolas, c'est-à-dire les Finnois-Lapons. La haine héréditaire qui les divise rappelle celle des Grecs contre les Troyens ; mais les événements au milieu desquels elle se manifeste se rapportent mieux aux anciennes fables germaniques. Ces trois héros du Kalevâla, Bäinömöinen, Ilmarinen, Lemminkäinen, qui demandent la main de la belle princesse des Pojohlas, ce trésor de la fiancée, le Sampo, qui, perdu et reconquis, finit par être englouti dans la mer, ont tout à fait le caractère des épisodes des épopées primitives des Germains et des Burgondes. D'autres analogies, comme celle du principal héros du poëme, le barde Bäinömöinen, avec Orphée, ou celle d'Ilmarinen, l'habile forgeron, avec Vulcain, permettent d'apprécier les différents âges de civilisation dont cette antique poésie représente la succession ou plutôt la lutte. Avec leur extrême variété, les runes du Kalevâla offraient à la fois les matériaux d'une *Iliade* guerrière, d'une *Odyssée* aventureuse et d'une *Théogonie*, c'est-à-dire d'un triple pendant des récits homériques et de l'œuvre d'Hésiode. La trame du *Kalevâla*, dont le premier rune est tout cosmogonique et la suite toute fabuleuse, est étrange, fantastique, coupée souvent par de grandes lacunes, reliée ensuite par des digressions ; elle nous déroule les croyances et les mœurs primitives de la race finnoise, mêlée à des éléments hétérogènes, soit par suite d'importations d'une date inconnue, soit par l'effet d'une communauté d'origine, perdue dans la nuit des temps, entre les Tartares et les nations indo-européennes. Les poëmes du *Kalevâla* ont été traduits en suédois par Castren (Helsingfors, 1844) et par Collou (Ibid. 1865), en français par M. Leouzon-Leduc (Paris, 1845, 2 vol. in-8 ; 1869, gr. in-8, t. Ier), en allemand par Schiefner (Helsingfors, 1852), etc.

Cf. Leouzon-Leduc : *la Finlande, son histoire primitive,... sa poésie épique*, etc. (Paris, 1845, 2 vol. in-8), et *Introduction* à la nouv. édit. du *Kalevâla* (1869, gr. in-8) ; — Jakob Grimm : *Ueber das finnische Epos*, dans le *Journal* (Zeitschrift) de Hœfer, t. I (Berlin, 1845) ; — M.-Al. Castren : *Nordiska Resor och Forskningar* (Helsingfors, 1852-1855, 2 vol.), traduit en allemand par Helms (Leipzig, 1853, t. I).

KÂLIDÂÇA ou CALIDASA, célèbre poëte de l'Inde ancienne. Il vivait, vers l'an 50 avant notre ère, à la cour du roi Vikramâditya, où brillait une pléiade de neuf poëtes. Il est auteur de poëmes et de compositions dramatiques remarquables par la connaissance et l'étude délicate du cœur humain, une philosophie calme et douce, une gaicté spirituelle, une imagination féconde et un style aisé. L'abus des métaphores et des images, l'exagération, la subtilité et le faux goût sont moins les défauts de l'auteur que ceux de la littérature même de son pays.

Parmi les poëmes, on place à part *le Nuage messager* (Mègha-Doûta), courte élégie en cent treize quatrains, d'une élégance et d'une correction parfaites, et l'un des produits les plus achevés de la littérature sanscrite. Un génie amoureux, condamné par Kouvéra, dieu des richesses, à passer une année loin de sa bien-aimée, s'adresse à un nuage qui semble se diriger vers son pays, et le charge de ses messages passionnés. Le *Mègha-Doûta* a été imprimé à Calcutta (1813, in-4) et traduit en anglais par H. Wilson (t. III de ses *Œuvres complètes*, Londres, 1862, in-8); il l'a été en français, ainsi que tous les ouvrages ci-après, par Hipp. Fauche (*Œuvres complètes de Kâlidâça*, Paris, 1859-1860, 2 vol. in-8) et en vers par M. André Lefèvre (Paris, 1866, in-18). Un autre poëme de Kalidâça, *la Révolution des Saisons* (Ritou-Sanhara), appartient au genre descriptif. *La Famille de Raghou* (Raghou-Vansa) est un poëme généalogique qui mêle la chronique au merveilleux. Comprenant trois mille vers environ, divisés en dix-neuf chapitres, c'est une des six épopées classiques du second ordre. *L'Origine d'un dieu* (Koumâra-Sambhâva) est un fragment d'épopée mythologique, une sorte de théogonie, dont on a sept chants sur les vingt-deux que l'ouvrage a dû avoir. Ce poëme a été publié en sanscrit et en latin par Adolphe Stenzler (Berlin, 1838, in-4).

Le théâtre de Kâlidâça comprend d'abord *Sakountala*, chef-d'œuvre dramatique du poëte, pastorale dialoguée en sept actes. C'est un lieu commun de rêverie et d'amour, encadré dans des tableaux féeriques et romanesques : Gœthe en fait le plus grand éloge. Le roi Vouchmanta, épris de Sakountala, l'épouse; mais, à la suite d'une séparation, une malédiction dont Sakountala est frappée l'empêche d'être reconnue par le roi. Son anneau, retrouvé dans le corps d'un poisson, amène le dénoûment. Ce drame, dont le texte est en sanscrit et en pracrit, a été traduit en anglais par W. Jones (1789) et en français, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Chézy (Paris, 1830, in-4, avec le texte). *Ourvaci aimée par un héros* (Vikramorvaci) est une pièce fantastique remarquable par la beauté des descriptions de la nature. Elle été imprimée à Calcutta (1830, in-8), et comprise par Wilson dans les *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, traduits en français par Langlois (Paris, 1828, 2 vol. in-8); M. Foucaux en a aussi donné une traduction séparée (Ibid., 1861, in-8). On attribue encore à Kâlidâça *Mâlavikâ et Agnimitra*, drame en cinq actes, et un traité en vers sur l'art poétique, sous le titre de *Sroutabodha* Outre les *Œuvres complètes*, Hipp. Fauche a publié une traduction des *Œuvres choisies* (Paris, 1865, in-18).

Cf. Chézy, Abel Rémusat, Raynouard, dans le *Journal des savants* (années 1817, 1830, 1832); — A. Langlois : *Chefs-d'œuvre du théâtre indien* (Paris, 1828, 2 vol. in-8); — Philibert Soupé : *les Poëtes de l'Inde ancienne*, dans la *Revue contemporaine* (15 mars 1862).

KALMOUKE (LANGUE et LITTÉRATURE). La langue kalmouke ou olète, l'une des langues tartares, est parlée par les Kalmouks, Olètes ou Dzongares, partagés en quatre branches principales : les Choschots, les Dzongares ou Dchoungares, les Torgods et les Durbets mêlés en partie aux Mongols soumis à la Chine, échelonnés le long du Don, du Volga, de l'Oural et de la Kouma, et groupés par tribus dans les gouvernements d'Astrakan, de Simbirck, du Caucase et d'Orenbourg. On trouve dans la langue des Kalmouks un assez grand nombre de mots existant dans le mongol ou tartare, ce qui paraît indiquer entre les relations géographiques une communauté d'origine. Les analogies grammaticales sont fréquentes entre les deux idiomes. On a remarqué dans le kalmouk une déclinaison plus simple avec une conjugaison moins imparfaite. Mais la prononciation en est moins sonore et moins douce. Les Kalmouks sont arrivés, après les autres nations tartares à la pratique de l'écriture. Ils reçurent d'un lama, du nom d'Arandjimba Khoudouktou, un système alphabétique qui ne diffère de celui des Mongols que par quelques lettres d'une forme plus élégante.

Les hordes kalmoukes, qui parcourent au nord du Thibet des régions désertes, et dont quelques tribus sont établies dans les gouvernements orientaux de la Russie d'Europe, ont une littérature. Quoique Abel Rémusat les ait considérés comme les plus ignorants et les plus pauvres en œuvres littéraires, les Kalmouks possèdent des poëmes étendus, conservés oralement par leurs bardes ou *dchangartschi*. Ils ont aussi quelques livres. Voici ceux sur lesquels on a quelque notion :

Le *Yertunchin tooli* (Miroir du monde) est une sorte de cosmographie calquée sur les idées des Hindous relatives à la constitution de l'univers, à l'exclusion des croyances mongoles. Le *Bokdo Gaesaerkhan*, ou, suivant la prononciation mongole, *Bogdo Gessur-Khan*, est un ouvrage moral en deux sections, qui prend son titre du nom d'un personnage fabuleux né, selon les Mongols, pour extirper la racine des dix sortes de péchés. Le même personnage est le sujet du principal livre de la littérature mongole *Goh-Tchikitu*, roman mythologique en quatre parties, traduit par Bergmann dans ses relations de voyage chez ces peuples. *Ouchandar-Khan* est un autre roman mythologique beaucoup plus court, dont le héros est un prince nommé Ouchandar-Khan. On a encore le commencement d'une histoire héroïque, « dont le théâtre, dit Abel Rémusat, n'est pas, comme pour les précédents, dans l'Hindoustan ni dans les espaces imaginaires des Hindous, mais en Tartarie dans les monts Altaï et sur les bords d'un fleuve nommé Ertich, » qui est peut-être l'Irtisch.

Les Kalmouks ont aussi des livres religieux pour lesquels ils montrent un grand respect, entre autres le *Neligaryn Dalaï* (ce qui signifie à peu près *Océan de paraboles*). Il contient des récits et des leçons de morale, placés dans la bouche du dieu qui, selon les dogmes bouddhiques, préside actuellement aux destinées de notre globe. Les prêtres ou guelloungs consultent des livres d'astrologie qui leur servent à déterminer le jour et l'instant favorable pour commencer une entreprise. Ils étudient aussi un livre qui leur enseigne à prédire l'avenir par le vol des oiseaux. Quant à la littérature légère et à la poésie sentimentale, elle est, à en juger par les échantillons que l'on possède, d'une très-médiocre valeur.

Cf. Abel Rémusat : *Recherches sur les langues tartares* (Paris, 1820, in-4); — Bergmann : *Voyage chez les Kalmouks*, trad. de l'allemand par Moris (Chatillon-sur-Seine, 1825, in-8); — Adrien Balbi : *Atlas ethnographique du globe* (Paris, 1826, in-folio); — *Contes kalmouks*, dans la *Revue britannique* (mars 1875).

KAMES (Henry HOME, lord), moraliste et critique écossais, né en 1696, mort en 1782. Il était juge en Écosse. Homme d'esprit et bon observateur, il s'occupa, vers la fin de sa vie, de philosophie

morale et d'esthétique littéraire. Ses *Éléments de la critique* (the Elements of criticism, 1762, 3 vol. in-8) sont un essai de métaphysique des lettres et des arts. On cite en outre : *Esquisses de l'histoire de l'homme* (Sketches of the history of man; 1773, 2 vol. in-4).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

KANÂDA, philosophe de l'Inde ancienne, du IVe ou Ve siècle avant l'ère chrétienne. Son système philosophique, appelé *vaiçéshika*, du mot sanscrit *viçésha*, différence, est basé sur la différence et la particularité des êtres. Il est mal connu et a été confondu avec le *Nyâya* de Gotama. Les sutras de Kanâda se composent de dix lectures, divisées chacune en deux leçons.

Cf. Colebrooke : *Miscellaneous Essays* (Londres, 1837, t. I) ; — Max Müller, dans le *Journal de la Société orientale allemande* (t. VI et VII, 1853).

KANARA (IDIOME) ou KARNATIC, une des langues de l'Inde, de la famille des langues dravidiennes. Elle est parlée au centre du Dékhan, notamment sur le plateau de Maïssour, dans les deux provinces dont elle porte le nom. Le kanara, le karnatic, dialectes particuliers de ces provinces, ont entre eux tant de rapports, que l'on applique indifféremment aux deux dialectes les deux noms. Cette langue contient des mots d'origine sanscrite. Sa parenté la mieux indiquée parmi les idiomes dravidiens est avec le *tamoul* propre, et son rameau occidental le *malabar*. Le kanara s'écrit avec l'alphabet grantham ou malabar, et le karnatic avec l'alphabet télinga. Il a été donné des *grammaires* du kanara par Thomas Estevans (Goa, 1640, in-8); en espagnol, par J. Mac Kerell (Madras, 1820, in-4) et Carey (Serampore 1817, in-8); en anglais, etc. Il existe un *Dictionnaire de la langue canarique*, par Almeida.

Cf. Caldwell : *Comparative grammar of the Dravidian languages* (Londres, 1856).

KANG-HI. — Voyez KHANG-HI.

KANOURI (LE). — Voy. BORNOUAN.

KANT (Emmanuel), célèbre philosophe allemand, né à Kœnigsberg le 24 avril 1724, mort dans cette ville le 12 février 1804. Il étudia dans sa ville natale, qu'il ne quitta jamais, la théologie, les sciences naturelles, les mathématiques et la philosophie, et y devint professeur de logique et de métaphysique. Fondateur d'une nouvelle philosophie, appelée le criticisme, parce qu'elle prend pour point de départ la critique de la faculté même de connaître et des principes fondamentaux des sciences, il a donné naissance à une sorte de scepticisme spéculatif universel, absolu, auquel il croit échapper par la conscience du devoir et par l'autorité impérative de la raison morale. Comme écrivain, Kant a enveloppé sa pensée d'une obscurité générale, qui tient au degré d'abstraction de ses recherches, à l'appareil scientifique de sa méthode et surtout à l'excentricité d'une langue philosophique spéciale, inventée par lui ou renouvelée d'Aristote. Aussi Joseph de Maistre disait-il que, pour lire ses œuvres, il ne suffisait pas d'apprendre l'allemand, ce qui serait bien assez, mais qu'il fallait encore apprendre le Kant. En Allemagne même on n'a pas craint d'appeler cette langue « un jargon philosophique ». Herder (voy. ce nom) n'en parlait qu'avec une vraie colère. Mais, dans cette obscurité systématique, le penseur trace souvent des sillons de lumière et l'écrivain a des éclairs. « En parlant des arts, dit Mme de Staël, et surtout de la morale, son style est presque toujours parfaitement clair, énergique et simple. Combien sa doctrine paraît alors admirable ! Comme il exprime le sentiment du beau et l'amour du devoir ! Avec quelle force il les sépare tous deux de tout calcul d'intérêt ou d'utilité ! Comme il ennoblit les actions par leur source et non par leur succès ! Enfin, quelle grandeur morale ne sait-il pas donner à l'homme, soit qu'il l'examine en lui-même, soit qu'il le considère dans ses rapports extérieurs : l'homme cet exilé du ciel, ce prisonnier de la terre, si grand comme exilé, si misérable comme captif ! » Mme de Staël remarque qu'on pourrait extraire des écrits de Kant une foule d'idées brillantes sur tous les sujets; les recueils de modèles de style peuvent aussi lui emprunter de belles pages. L'influence littéraire de Kant a été grande; il a confirmé des écrivains de premier ordre dans le spiritualisme et développé en eux l'enthousiasme pour le beau moral. Schiller, comme poëte, relève en partie du philosophe de Kœnigsberg.

Les principaux ouvrages de Kant sont : *Critique de la raison pure* (Riga, 1781, in-8); *Critique de la raison pratique* (Ibid., 1788) ; *Critique du jugement esthétique et téléologique* (Ibid., 1783); *Fondements de la métaphysique des mœurs* (Ibid., 1785); *Principes métaphysiques de la science de la nature* (Ibid., 1786) ; *la Religion dans les limites de la simple raison* (Kœnigsberg, 1793) ; *Métaphysique des mœurs*, comprenant : la métaphysique du droit, et les principes de la doctrine de la vertu (1797). Il faut mentionner aussi, parmi ses petits écrits : *Idée d'une histoire universelle, au point de vue cosmopolite* (1784) ; *Projet philosophique d'un traité de paix perpétuel* (1795) ; *Traité de pédagogie* (1803). Les *Œuvres* de Kant, souvent réimprimées, ont été réunies par la Société kantiste de Kœnigsberg en une édition complète, sous la direction de Ch. Rosenkranz et de F.-G. Schubert (Leipzig, 1838-1842, 12 vol. in-8). Plusieurs des traités de Kant ont été traduits en français à diverses reprises, surtout par MM. J. Tissot et J. Barni : ce dernier a entrepris la publication d'une traduction complète de Kant, avec analyse et critique détaillées de chacune de ses œuvres (Paris, 1836 et suiv. 5 vol.).

Cf. Mme de Staël : *Allemagne ; — Biographie de Kant*, dans l'édition complète de ses *Œuvres* (t. XI) ; — Kératry : *Examen philosophique de Kant* (Paris, 1823, in-8) ; — Schmidt : *Kants Leben; —* R. Reicke: *Kantiana* (Kœnigsberg, 1860) ; — Cousin : *Leçons de philosophie sur Kant* (1842, in-8), remaniées sous le titre de *Philosophie de Kant* (4e édit., 1863, in-8) ; — Barni : *Philosophie de Kant* (1850-1851, 2 vol. in-8).

KANTEMIR. — Voyez CANTEMIR.

KANTZOW (Thomas), historien allemand, né à Stralsund en 1505, mort à Stettin le 25 septembre 1542. Il fut très-lié avec Mélanchthon. Il a écrit, en bas-allemand d'abord, puis en haut-allemand, une *Chronique de la Poméranie* (Pommersche Chronik; Stettin, 1835, édité par W. Bœhmer; Greifswald, 1816, 2 vol. in-8, édité par Kosegarten), qui est restée un des monuments historiques importants de l'époque.

KAO-TONG-KIA, écrivain chinois, du XIVe siècle de notre ère. On cite de lui un roman dialogué en forme de drame, *l'Histoire du luth* (Pi-pa-ki), représenté à Pékin en 1404, après des changements exécutés par le commentateur Mao-tseu. C'est un des chefs-d'œuvre du théâtre chinois, remarquable par l'intéressante variété des incidents et la beauté des détails; il a été traduit en français par M. Bazin (Paris, 1841, in-8).

KAPILA, philosophe de l'Inde ancienne du VIIe siècle environ avant notre ère. Il a été divinisé. Auteur des plus anciens *Sûtras*, il est considéré comme le créateur du système appelé *Sânkhya*, sorte de rationalisme représentant la sécularisation des spéculations philosophiques et la tentative faite pour les soustraire à l'autorité absolue du texte des *Védas*. Soumettant ceux-ci à l'interprétation de la raison, le sankhya en tire les conséquences conformes à ses propres doctrines.

Le bouddhisme lui a emprunté une partie de ses théories et la philosophie de Kapila se retrouve presque entière dans les lois de Manou et dans le *Mahâbhârata*. Elle a été fixée dans la *Sankhya-Kârikâ*, ouvrage en vers mnémoniques dont la composition peut être rapportée au premier siècle avant notre ère. La rédaction, en soixante-douze distiques est due à Iswara-Krishna. Elle a été publiée pour la première fois, avec traduction latine, par Chr. Lassen (Bonn, 1832). Une traduction en anglais, par H.-T. Colebrooke, a paru par les soins de H. Wilson, avec le commentaire d'un scoliaste du VII^e siècle de notre ère (Oxford, 1837-39, 2 vol. in-4). M. Barthélemy Saint-Hilaire en a donné une traduction française dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences morales, t. VIII. On attribue à Kapila le *Sânkhya pravatchanabhâshya* ou l'introduction au Sânkhya; il a été imprimé en sanscrit, avec le commentaire de Vidjnânabhikshou, à Sérampour (1821, in-8).

Cf. Barthélemy Saint-Hilaire : le *Commentaire* de la traduction citée.

KARAMZIN (Nicolas-Mikhailowitch), célèbre historien russe, né dans le gouvernement d'Orenbourg le 1^{er} décembre 1765, mort à Saint-Pétersbourg le 22 mai 1826. Après avoir servi deux ans, il se retira à Moscou, s'y lia avec les hommes les plus distingués et se consacra aux lettres. Il y fonda le *Journal de Moscou* (1792) et plusieurs autres feuilles, y écrivit un grand nombre d'articles et des poésies, traduisit en russe des ouvrages français et allemands, notamment les *Contes* de Marmontel, et se forma un style noble et élevé, dans une langue qu'il dégagea le premier des germanismes et autres locutions étrangères. Toutes ses premières productions ne forment pas moins de douze volumes, dont une partie est intitulée *Mes Bagatelles* (Moi Bezdiélki). Il se consacra ensuite, pendant douze années, à la composition de l'œuvre qui fait vivre son nom : l'*Histoire de l'empire russe* (Istoria gossoudarstva rossikavo; Saint-Pétersbourg, 2^e édit., 1818-29, 12 vol. in-8). Cet ouvrage, qui, malheureusement inachevé, s'arrête à l'année 1611, unit au talent de l'écrivain les recherches de l'érudition et est remarquable par l'élévation morale et le patriotisme; on y relève des obscurités et des défaillances de critique, surtout dans les questions religieuses. L'empereur Alexandre en accueillit avec honneur les premiers volumes, nomma l'auteur conseiller d'Etat, lui donna pour habitation d'hiver, à cause de la délicatesse de sa santé, le palais de la Tauride, construit pour Catherine II, et l'entoura d'une faveur que Nicolas fut jaloux de continuer. L'*Histoire de la Russie*, traduite dans les diverses langues, même en chinois, l'a été en français par Saint-Thomas, Jauffret et le comte P. Divoff (Paris, 1819-26, 11 vol. in-8). Les *Œuvres* de Karamzin ont été réunies (Saint-Pétersbourg, 1815, 9 vol. in-8; 1847-48, 3 vol. in-12).

Cf. Daunou, dans le *Journal des savants* (novembre 1819, mai 1820); — Schmitzler : *Hist. intime de la Russie*, t. II; — le prince Elim. Metscherski : *les Poëtes russes*, 2 vol. in-8.

KARLAMAGNUS-SAGA, vaste compilation faite au XIII^e siècle en Norvége, à l'aide d'un nombre considérable de nos poëmes carlovingiens. Elle forme une histoire suivie de Charlemagne, d'une grande valeur pour l'histoire poétique de cet empereur. Elle comprend plusieurs branches : 1° *Charlemagne*, suite de divers récits très-anciens; 2° *Dame Olive et Landri*, variante du poëme encore inédit de *Doon de la Roche;* 3° *Ogier le Danois*, analogue à la chanson française de ce nom; 4° *le Roi Agoland*, variante de la chanson d'*Aspremont;* 5° *le Roi Guitaclin*, poëme sur les guerres de Saxe, antérieur à la *Chanson des Saxons* de Jean Bodel; 6° *Otuel*, traduction du poëme d'*Otinel;* 7° *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, reproduction très-exacte du poëme français du même titre; 8° *Roncevaux*, compilation suivant d'assez près le texte de la *Chanson de Roland* de la Bibliothèque d'Oxford; 9° *Guillaume au Court Nez*, d'après une branche de la geste française de ce nom, intitulée *Moniage Guillaume;* 10° *la Mort de Charlemagne*, traduction de quelques chapitres du XXIX^e livre de Vincent de Beauvais. — M. C.-R. Unger a publié la *Karlamagnùs-Saga* (Christiania, 1860, in-8).

Il existe une traduction abrégée, très-populaire en Danemark, de la *Karlamagnùs Saga*, sous le titre de *Karl Magnus Kronike*. Cette traduction a été longtemps attribuée à Christiern Pedersen, mais celui-ci n'a été que le réviseur d'un travail plus ancien dont une édition avait été donnée dès 1501.

Cf. Pedersen's : *Skrifter Femte Bind*, udgivet af C.-J. Brandt (Copenhague, 1856, in-8); — G. Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (Paris, 1865, in-8), et *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* (5^e série, t. V, et 6^e série, t. I).

KARL MEINET ou **MAINET**, compilation allemande d'un poëte anonyme du commencement du XIV^e siècle. C'est une histoire poétique de Charlemagne empruntée à des poëmes néerlandais et allemands, provenant eux-mêmes de sources françaises ou latines. Les diverses parties de cette œuvre forment un tout de trente-cinq mille huit cents vers. En voici les titres et les sujets principaux : 1° *Mainet*. Charles, enfant, est tenu, par un calcul de ses oncles, dans les cuisines du palais; mais, grâce à un serviteur dévoué, il parvient à s'échapper, se distingue au service de Galafre, roi païen d'Espagne, et obtient Galienne, sa fille. 2° *Morant et Galienne*. Morant de Rivière est faussement accusé d'adultère avec la reine. Dans un combat singulier entre lui et son accusateur, il arrache à celui-ci son déguisement et sa fausse barbe, et l'on reconnaît en lui le traître Roharts. 3° *Charles et Elegast*. L'empereur Charles cherche à réparer ses torts envers Elegast, qu'il a dépouillé et qui, pour vivre, s'est fait voleur de grand chemin; il lui donne sa sœur, femme d'Eckerich, qui avait conspiré contre lui, et les trésors de ce dernier. 4° *Roncevaux*. C'est une imitation de la chanson de Roland. 5° *Ospinel*, petit poëme intercalé dans le précédent. Ospinel est le nom d'un roi de Babylone qui aspire à épouser la fille de Marsile et se vante de vaincre les douze pairs de France. Il a d'abord Turpin pour adversaire et le désarçonne. Dans son duel avec Olivier, le païen a la main droite abattue. Il se fait chrétien et meurt. *Karl Meinet* a été publié par M. A. Keller (Stuttgart, 1858).

Cf. Karl Bartsch : *Ueber Karl Meinet* (Nuremberg, 1861, in-8); — Gaston Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (Paris, 1865, in-8).

KARNATIC. — Voyez KANARA (Langue).

KARNKOWSKI (Stanislas), historien et théologien polonais, né vers 1520, mort en 1603. Il fut évêque de Cujavie. Primat du clergé polonais (1581), il eut en cette qualité la présidence du royaume pendant l'interrègne de 1586. Il a écrit : *Historia interregni post discessum e Polonia Henrici Andegavensis*, ouvrage d'une grande valeur historique, ayant pour complément : *De Modo et ordine electionis novi regis apud Varsoviam habitæ anno* 1573 (Cologne, 1589, in-fol.); *Epistolæ familiares illustrium virorum* (Cracovie, 1578, in-4); deux recueils de *Constitutions de synodes* (Ibid., 1579, in-4, et Prague, 1590, in-4); *Sermones ad parochos*, et divers panégyriques, entre autres celui de *Henri III*, en latin (Cologne, 1589), traduit en français sous le titre de *Ha-*

rangue publique de bienvenue au roi Henry de Valois, roy esleu des Polonnes, etc. (Paris, 1574, in-8), etc.

Cf. Starovolsk : *Centum elogia illustrium Poloniæ scriptorum.*

KAROLINUS, poëme latin de Gilles de Paris (voy. ce nom).

KARPINSKI (François), poëte polonais, né vers 1760, dans le palatinat de Brzesc-Litervski, mort en 1823. Il s'est rendu populaire par ses chansons pastorales. On a de lui : *Judith*, tragédie ; le *Cens*, comédie ; *Alceste*, opéra ; des traductions des *Psaumes* de David, des *Jardins* de Delille, d'une partie de Plutarque. Ses *Œuvres* ont paru en 4 volumes in-8 (Varsovie, 1808 et 1828, et à Breslau, 1826).

KARSCHIN (Anna-Louise DÜRBACH, dame KARSCH ou), femme poëte allemande, née en Silésie le 1er décembre 1722, morte à Berlin le 12 octobre 1791. Fille d'un petit cabaretier, elle perdit son père de bonne heure et fut employée par sa belle-mère aux plus vulgaires travaux. Elle se maria à dix-sept ans avec un ouvrier dont elle eut quatre enfants, divorça et épousa un tailleur ivrogne, qui la réduisit bientôt à une extrême misère. Son goût pour la poésie l'en fit sortir. Passionnée pour la lecture, elle avait étudié Klopstock, Gellert, Haller, et s'était mise à faire des vers dans le goût mystique et exalté de leur école. Ils furent remarqués et lui valurent des protecteurs. Ses admirateurs l'appelèrent la Sapho allemande. Mais bientôt l'engouement tomba ; elle rentra peu à peu dans l'oubli et presque dans la misère. Frédéric le Grand, dont elle avait chanté avec enthousiasme les victoires, lui fit l'envoi dérisoire de deux écus, qu'elle lui renvoya avec un quatrain énergique. Frédéric-Guillaume II répara cette injure, en faisant construire une maison à Berlin pour Mme Karschin, qui, dit-on, y trouva la mort en l'habitant avant qu'elle ne fût séchée.

On cite de cette femme une demi-douzaine de volumes de vers, entre autres *Souhaits moraux de bonne année* (Moralische Neujahrswünsche ; Berlin, 1764), et *Odes sur des sujets élevés* (Einige Oden über verschiedene hohe Gegenstaende ; Ibid., 1765). Le recueil le plus complet de ses œuvres a été publié par Mme de Klenke, sa fille, sous le simple titre de *Poésies* (Gedichte ; Berlin, 1792, in-8 ; 2e édit. 1797).

Cf. L. de Klenke : *Lebenslauf der Karshin*, en tête de l'édition de ses *Poésies* ; — Heinze : *A.-L. Karshin* (Anclam, 1866).

KASTNER (Jean-Georges), musicien et érudit français, né à Strasbourg le 9 mars 1812, mort à Paris le 19 décembre 1867. Membre libre de l'Académie des beaux-arts, il est auteur de divers ouvrages d'érudition artistique : *la Danse des morts* (1852) ; *Histoire musicale des cris de Paris* (1855) ; *les Sirènes* (1858, in-4, avec pl. et musique), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

KATCHITCH (André), dit *le Vieux monténégrin* (Milovan), poëte dalmate, né en 1729. Il était moine du rite latin. S'efforçant de ranimer en Illyrie le génie et les traditions nationales, il a publié un recueil de chants héroïques illyro-serbes, sous le titre d'*Entretiens sur la race slave* (Razgovor ugodni naroda slovinskoga ; 2 vol.). Ces poésies remontent, dit-on, à Alexandre le Grand, et se rapportent surtout à une époque d'indépendance aujourd'hui disparue, et dont ses sentiments aristocratiques et catholiques lui ont fait altérer le caractère.

Cf. Cyprien Robert : *le Gouslo et la poésie populaire des Slaves*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (juin 1853).

KATONA (Étienne), célèbre historien hongrois, né en 1732 à Papa, dans le comitat de Veszprim ; mort en 1811. Il entra à dix-huit ans dans la Société de Jésus et, après la suppression de la Compagnie, occupa les chaires d'éloquence sacrée et d'histoire à l'Université de Tyrnau, puis devint chanoine de Kolocza et abbé de Badrog Monossor. On lui doit trois principaux ouvrages historiques en latin : *Historia critica primorum Hungariæ Ducum* (Pesth, 1778 in-8) ; *Historia critica regum Hungariæ stirpis Arpadianæ* (Pesth, 1779-1780, 8 vol in-8) ; *Historia critica regum stirpis Austriacæ* (Kolosvar, puis Bude, 1795-1801, 37 petits vol.) : histoire importante qui va jusqu'à 1801 et que l'autorité autrichienne lui interdit de continuer. On cite en outre : *Epitome chronologica Rerum Hungaricarum Transsylvanicarum et Illyricarum* (Bude, 1796-1797, 3 vol. in-8) ; *Synopsis chronologica Historiarum* (Tyrnau, 1757-1773 ; 2 vol. in-8) ; *Historia metropolitanæ Colosiensis Ecclesiæ* (Kolocza, 1800, 2 vol. in-8). Un autre écrivain hongrois du même nom, né vers 1572, est connu comme controversiste protestant.

KAWIE (LANGUE et LITTÉRATURE). Le kawi est l'un des principaux idiomes provinciaux de l'Inde dérivés du sanscrit. Cette langue, actuellement morte, a été parlée dans une grande partie de l'île de Java et dans les îles de Madoura et de Bali, avant l'introduction de l'islamisme dans ces contrées. Mais, depuis le XIVe siècle, elle est passée à l'état de langue poétique et sacrée. Le kawi est composé de neuf dixièmes de mots sanscrits et d'un dixième de mots javanais. Les mots sanscrits ont subi une altération profonde : ils ont été privés de leurs inflexions et ont reçu, en échange du javanais, les prépositions et les verbes auxiliaires. — Le kawi a un alphabet particulier, dont plusieurs lettres sont presque identiques avec les lettres correspondantes de l'alphabet pali carré. On l'écrit de gauche à droite, comme les autres alphabets dérivés du dévanagari.

Les principales compositions littéraires écrites en cette langue sont des abrégés du *Mahâbhârata* et du *Ramayana*, faits d'après le sanscrit en vers blancs. La plus importante de ces œuvres est le *Brata-Youdha* (la Guerre sainte), en 719 stances, tiré, par Pouseda, de l'épopée de Vyasa, du VIIIe au XIIe siècle. On a, en fait d'ouvrages d'une imitation sanscrite moins directe, le *Manck-Maya* (l'Homme), exposition poétique de la cosmogonie javanaise, issue des dogmes bouddhiques ; le *Nitisastra*, traité de morale du XIIe au XIIIe siècle ; enfin, le *Kanda*, poëme dont l'original semble être perdu et que l'on ne connaît que par une version javanaise. Il a pour sujet la lutte des divinités apportées dans l'Inde par les Aryas et des divinités anciennes de ce pays ; il tire peut-être son inspiration du *Ramayana*. La littérature kawie a servi à la formation de la littérature javanaise et de celles de Bali et d'autres régions où sont parlés les idiomes malais.

Cf. Adrien Balbi : *Introduction à son Atlas ethnographique* (Paris, 1826, in-8) ; — Guill. de Humboldt : *Ueber die Kawisprache auf der Insel Java* (Berlin, 1836-40, 3 vol. in-4), traduit en français par Alfr. Tonnellé.

KAZINCZY (François), littérateur hongrois, né à Er-Semlyen en 1759, mort en 1831. Avocat, notaire de comitat, inspecteur scolaire, il fut impliqué dans la conspiration de 1793, et subit un emprisonnement de sept années. Il fut un des premiers membres de l'Académie hongroise fondée en 1830. Dévoué à la restauration de la langue nationale dans les lettres et l'administration, il fonda, en 1788, le *Magyar Museum*, le premier écrit périodique publié en hongrois. Ses compatriotes lui doivent en outre des traductions de diverses œuvres des littératures étrangères, puis

des poëmes, une tragédie, Lanassa, des récits de voyage, des lettres, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Pesth, 1814-1816, 9 vol., et 1843-1844).

KEAN (Édouard), acteur anglais, né à Londres le 4 novembre 1787, mort à Richemond le 15 mai 1833. Fils d'un pauvre tailleur et neveu d'un ventriloque d'un certain renom, il fut livré dès le plus bas âge à des baladins et eut une enfance toute nomade et une jeunesse des plus aventureuses. Il avait joué dans les troupes de province, essuyant souvent des échecs et parfois les provoquant par les vivacités de son caractère, lorsqu'il parut à Londres, au théâtre de Drury-Lane, dans le rôle de *Shilock* et y eut le plus grand succès (1813). Dès ce moment, il devint, à côté de Kemble, un des grands interprètes de Shakespeare ; *Hamlet, Othello, Macbeth*, furent ses triomphes, en Amérique aussi bien qu'en Angleterre. Il vint jouer à Paris en 1828. L'inconduite abrégea sa vie. Alex. Dumas a écrit un drame intitulé *Kean, ou Désordre et génie* (1836).

Cf. Cornwall Barry : *Life of E. Kean* (Londres et New-York, 1835, in-8) ; en allem., Hambourg, 1836, in-8).

KEATE (George), poëte anglais, né vers 1729, mort en 1779. Il quitta le barreau pour les lettres. Il avait fait divers voyages en Europe, visité Voltaire à Ferney et il resta longtemps en correspondance avec lui. Ses principaux ouvrages sont : *Ancient and modern Rome*, poëme (Londres, 1760, in-8) ; *the Alps*, poëme descriptif (1763, in-4) ; *Ferney*, épître à Voltaire ; *Sketches from natur*, imitation du *Voyage* de Sterne (1779, 2 vol. in-12) ; *an Account of the Pelew Island, etc.* (1788, in-4), intéressante relation, dont il a paru une traduction française, revue, dit-on, par Mirabeau (Paris, 1788, in-4).

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary.*

KEATS (John), poëte anglais, né à Londres le 29 octobre 1795, mort à Rome le 23 février 1821. Il quitta l'apprentissage de la chirurgie pour la poésie et se forma, sans direction, par ses propres lectures. Après un premier recueil poétique (1817) passé inaperçu, son *Endymion*, roman poétique (1818) d'une imagination aussi riche que déréglée, fut traité, dans le *Quarterly Review*, avec un mépris dont le poëte resta un moment accablé. On a même dit qu'il était mort de cet article injurieux : ce qui excita la verve railleuse de Byron dans son *Don Juan;* Shelley, plus sérieux, fit une terrible sortie contre le critique, qu'il traita d'assassin. Au fond, Keats profita de ce bruit, épura son style, corrigea sa tendance à l'exagération, étendit ses études poétiques et produisit ce fragment d'*Hyperion* (1819), dont Byron a dit qu'il était sublime comme de l'Eschyle. Mais, peu après la publication de son dernier volume (1820), qui contient, outre le fragment d'*Hyperion*, *Lamia, Isabella, la Soirée de sainte Agnès*, etc., Keats, déjà mourant, partit (septembre 1820) pour l'Italie, où il expira cinq mois plus tard. Shelley lui consacra une magnifique élégie, intitulée *Adonaïs*. La meilleure édition de ses *Œuvres* a été donnée par Richard Monckton Milnes, sous ce titre : *Vie, Lettres et Restes littéraires de John Keats* (Life, Letters, and Literary remains of John Keats ; Londres, 1848, 2 vol. in-8).

Cf. R. Monckton Milnes : *Life of John Keats;* — Ph. Chasles : *Études sur l'Angleterre;* — Ant. Roche : *les Écrivains anglais au XIX*e *siècle* (1868, in-18).

KÉÇAVA-DAS, écrivain hindoui, des XVIe et XVIIe siècles. Il vécut sous les règnes de Jahânguir et de schah Jahân. Il est auteur des ouvrages suivants : *Ramachandriki*, poëme sur Rama, qui est, selon Wilson, une traduction abrégée du *Râmayana*, de Valmiki ; *Vignâna guita*, ou Chant de la science ; deux traités en vers de la rhétorique hindouie, intitulés *Racik Priya*, ou Délices de l'homme de goût (1592), et *Kavi Prya*, ou Délices du poëte, avec exemples puisés dans la littérature sanscrite.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindoui et hindoustani* (Paris, 1837-43, 2 vol. in-8).

KEEPSAKE (de l'anglais *to keep*, garder et *sake*, objet), sorte de livre anglais qui se donne en cadeau et se garde comme souvenir. Le keepsake, imprimé avec quelque luxe et orné de gravures, contient des pièces de vers et des fragments de prose, qui participent de l'élégance banale et fade particulière à ses illustrations. On dit, dans ce sens, une littérature de keepsake.

KELLER (Jacques), théologien allemand, né à Seckingen en 1568, mort le 23 février 1631. De l'ordre des Jésuites, il fut professeur et directeur de plusieurs colléges et eut en Bavière beaucoup d'influence. On cite de lui des écrits de polémique d'une grande véhémence, entre autres : *Tyrannicidium*, *seu Scitum catholicorum de tyranni internecione*, contre ceux qui accusaient les Jésuites de prêcher le régicide (Munich, 1601, in-4). Il publia aussi des pamphlets anonymes ou pseudonymes, dont deux, dirigés contre Louis XIII et la France (1625, in-4), furent brûlés à Paris par la main du bourreau.

Cf. Alegambe : *Biblioth. scriptor. Soc. Jesu ;* — Bayle : *Dict. historique ;* — Peignot : *Dict. des livres condamnés*, t. I.

KELLER (Christophe). — Voyez CELLARIUS.

KEMBLE (John-Philipp), célèbre acteur anglais et auteur dramatique, né à Preston le 1er février 1757, mort à Lausanne le 26 février 1823. D'une famille qui devait donner à la scène tout un groupe d'artistes éminents, il fut destiné à l'état ecclésiastique et vint faire ses études à Douai ; mais à peine les eut-il achevées qu'il suivit, malgré ses parents, sa vocation pour le théâtre. Il parut avec succès à Wolverhamptom, Manchester, Liverpool, York, Dublin, puis alla en 1783 à Londres et fut engagé à Drury-Lane, dont il devint régisseur. De 1802 à 1803, il vint jouer en France et en Espagne. A son retour à Londres, il s'associa à la direction de Covent-Garden, où, secondé par sa sœur Mrs Siddons, il déploya une brillante activité. Ses grands succès personnels furent dans les rôles héroïques : il était sans rivaux dans *Hamlet, Macbeth, Coriolan, Othello, Beverley*. Comme auteur dramatique, il ne produisit guère que des farces : *the Projects, the Paunel, the Formhouse*. En 1817, il quitta l'Angleterre. Sa statue, exécutée par Flaxmann, fut placée à Westminster en 1833.

Cf. James Boaden : *Memoirs of the life of J.-P. Kemble* (Londres, 1825, 2 vol. in-8).

KEMBLE (Charles), acteur et auteur dramatique anglais, frère du précédent, né à Brecknok le 25 novembre 1775, mort à Londres le 12 novembre 1854. Il fit aussi ses études à Douai et fut, au sortir du collége, employé des postes ; mais bientôt, à l'exemple de son frère et de sa sœur, il se tourna vers le théâtre, et débuta à Sheffield en 1792. Après avoir joué à Edimbourg et à Newcastle, il vint à Londres en 1794, eut beaucoup de succès à Drury-Lane dans *Macbeth* et dans *Pizaro*, fut ensuite engagé à Haymarket, puis associé par son beau-frère à l'administration de Covent-Garden, qu'il dirigea jusqu'en 1826. Il fit des tournées artistiques en France et en Allemagne, et alla même, en 1832, parcourir les États-Unis avec sa famille. Ch. Kemble a traduit et approprié à la scène anglaise plusieurs pièces francaises et allemandes : *le Déserteur* de Mercier, *le Portrait de Michel Cervantès* de Dieulafoy, *Edouard en Écosse* et *Kamschatka* de Kotzebue, etc. — Sa femme, Marie-Thérèse DE CAMP, née en 1774, morte en 1838, qui

parut aussi sur les scènes de Drury-Lane, Haymarket et Covent-Garden, est auteur de deux comédies remarquées: *the First Faults* (1779), *the Day after the Wedding* (1808). — Leur fille, Frances-Anna KEMBLE, qui fut elle-même une actrice distinguée, a écrit aussi des tragédies: *Francis the First, the Star of Séville*, etc. — Leur fils, John-Mitchell KEMBLE, né à Londres en 1807, mort le 27 mars 1857, s'est fait connaître comme philologue par ses recherches et ses leçons sur la littérature et la langue anciennes de son pays. On lui doit une *Histoire des origines de la langue anglaise* (First history of the engl. language, etc. Cambridge, 1834), une édition et la traduction du *Poëme de Beowulf* (Londres, 1832, 1837, in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

Cf. *Conversations-Lexicon*; — *English Cyclopaedia*; — Rose : *New biogr. Dictionary*.

KEMPIS (Thomas HEMERCHEN, dit A), écrivain ascétique allemand, né à Kœmpen, près de Cologne, vers 1380, mort vers 1471. Chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, il passa une partie de sa vie dans le monastère du mont Sainte-Agnès, près de Zwoll. Il est l'auteur présumé de plusieurs ouvrages mystiques souvent réimprimés, tels que *Soliloquia animæ, Hortulus rosarum, Vallis liliorum*. On lui a longtemps attribué l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont l'origine a été tant controversée (voy. IMITATION).

Cf. Heribert Rosweyde : *Thomas a Kempis vindicatus* (Paris, 1641, in-8); — G. Heser : *Vita et syllabus omnium operum Thomæ a Kempis*, etc. (Ibid., 1651, in 8); — Ch. Hoffmann : *Thomas a Kempis et ses écrits* (Strasbourg, 1848, in-8).

KENNICOT (Benjamin), célèbre théologien anglais, né à Totness (Devonshire) en 1718, mort à Oxford le 18 septembre 1783. Élève de l'Université d'Oxford, professeur au collége d'Exeter, conservateur de la bibliothèque Radcliffe, etc., il fut membre de la Société royale de Londres. Il est connu par ses travaux sur le texte hébreu de l'*Ancien Testament*, qu'il a édité et éclairci par ses dissertations et ses commentaires.

Cf. Le Dr Paulus : *Memorabilia*, I; — Michel Nicolas, dans la *Nouv. biogr. générale*.

KENRICK (William), littérateur anglais, né à Watford (Hertford), vers 1720, mort le 10 juin 1779. Il a donné un certain nombre d'écrits qui ont fait du bruit et lui ont créé beaucoup d'ennemis. Les principaux, outre des articles de revues et de journaux, sont: *Epîtres philosophiques* (Philosoph and moral Epistles; 1759); des comédies, entre autres *le Mariage de Falstaff* (F.s Wedding; 1766, in-8), excellent pastiche de Shakespeare que l'auteur donne comme l'œuvre du grand poëte; les traductions de *l'Émile* et de *la Nouvelle Héloïse*; etc.

Cf. Baker : *Biogr. dramatica*; — Chalmers : *General biogr. Dictionary*.

KERALIO (Louis-Félix GUINEMENT DE), littérateur français, né le 17 septembre 1731 à Rennes, mort le 10 décembre 1793. Ancien officier d'infanterie et professeur à l'École Militaire, il entra en 1780 à l'Académie des inscriptions. Ses principaux travaux, pour lesquels sa connaissance de l'allemand lui fut très-utile, sont: *Histoire de la guerre des Russes et des Turcs de 1736 à 1739 et de la paix de Belgrade* (Saint-Pétersbourg, 1772, 2 vol. in-12, 1780, 2 vol. in-8); *Histoire de la guerre de 1759 entre la Russie et la Turquie* (Ibid., 1773, in-4); des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions; des articles dans le *Journal des savants*, de 1783 à 1792, et dans le *Mercure national*, de 1789 à 1791. — Sa femme, Marie-Françoise ABEILLE, morte vers 1800, a publié *les Soirées d'un fat* (Paris, 1762, in-12), *les Visites* (Paris, 1792, in-8), et a traduit les *Fables* de Gay. — Sa fille Louise-Félicité GUINEMENT DE KERALIO, née en 1758 à Paris, morte en 1821, a publié: *Histoire d'Élisabeth, tirée des écrits originaux anglais* (1785-1788, 5 vol. in-8); *Collection des meilleurs ouvrages français composés par des femmes* (1786-1789, 14 vol. in-8); *les Crimes des reines de France* (1793, in-8); quelques romans; la traduction des *Fables* de Dodsley (1812, in-12); etc.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*; — Afr. Maury : *l'Ancienne Acad. des inscriptions*; — Quérard : *la France littéraire*.

KERATRY (Auguste-Hilarion), publiciste et littérateur français, né à Rennes le 28 octobre 1769, mort en novembre 1859. Mêlé, pendant plus de cinquante ans et sous dix régimes différents, aux événements politiques, il soutint les principes de la monarchie constitutionnelle avec une vivacité que des procès célèbres mirent en relief sous la Restauration. Il fut député, puis après 1830, conseiller d'État, pair de France, enfin représentant à la Législative de 1849. Il fit ses débuts littéraires sous les auspices de Legouvé et Bernardin de Saint-Pierre, en publiant, à la veille de la Terreur dont il devait être presque victime, un recueil de *Contes et idylles* (1791, in-12), inspirés de Gessner. A part ses brochures de polémique politique et des articles nombreux dans *le Courrier français* dont il était un des fondateurs, ses ouvrages consistent en écrits de philosophie spiritualiste et religieuse et en romans moraux. Nous citerons: *le Voyage de vingt-quatre heures* (1800); *Mon habit mordoré* (1802, 2 vol.); *Ruth et Noémi* (1811); *De l'Existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme* (1815); *Inductions morales et philosophiques* (1817); *Du Beau dans les arts d'imitation* (1822, 3 vol. in-8); *Examen philosophique de Kant* (1823, in-8); *le Dernier des Beaumanoir* (1824); *Frédéric Styndall* 1827); *Saphira* (1836). [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

Cf. Les divers recueils de biographie et de bibliographie de l'époque.

KERESSTURY (Aloys-Joseph DE), historien hongrois, né en 1765, mort à Pesth en 1825. Il enseigna l'histoire à l'Académie de Grand-Varadin, puis se fixa à Pesth. Il reçut de l'empereur François Ier des titres de noblesse. On a de lui : *Compendium Historiæ universalis* (Pesth, 1817-1819, 3 vol.); *Dissertatio de Hungarorum origine atque primis incunabulis* (Pesth, 1819, in-8).

KERGUÉLEN-TRÉMAREC (Ives-Joseph DE), voyageur français, né en 1737 à Quimper, mort en 1797. Les voyages d'exploration dont il fut chargé, comme officier de marine, sont consignés dans les écrits suivants : *Relation d'un voyage dans la mer du Nord* (Amsterdam, 1772, in-4); *Relation de deux voyages dans les mers australes et des Indes* (Paris, 1782, in-8); *Relation des combats et des événements de la guerre maritime de 1778 entre la France et l'Angleterre* (Paris, 1796, in-8).

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains*.

KERNER (André-Justin), poëte allemand, né à Ludwigsburg (Wurtemberg) le 18 septembre 1786, mort le 21 février 1862. Il étudia et exerça la médecine; il a publié quelques écrits sur son art, et surtout sur le magnétisme animal; mais il se fit surtout un nom, comme un des fondateurs d'une nouvelle école littéraire de Souabe, par ses poésies empreintes d'une fantaisie rêveuse et mélancolique, et dont plusieurs ont été mises en musique par Rob. Schumann. Elles forment quatre recueils (1812-1826), dont le dernier (Gedichte) a été plusieurs fois réimprimé. Parmi ses ouvrages en prose, nous citerons la célèbre histoire de *la Visionnaire de Prévorst* (die Seherinn v. Pr.; Stuttgart, 1829, nombr. édit.) et *Impressions de jeunesse* (Bilderbuch der Knabenzeit; Brunswick,

1839). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. H. Blaze : *Ecrivains et poëtes de l'Allemagne* (Paris, 1851) ; — Trœmel : *Album schwaebisch. Dichter* (Tubingue, 1861).

KÉRO, moine allemand du VIII° siècle. Il était de l'abbaye de Saint-Gall et écrivit une traduction allemande des *Règles de saint Benoît*. La langue en a vieilli au point de n'être plus intelligible que pour les érudits. Ce curieux monument a été publié dans le *Thesaurus antiquitatum teutonicarum* de Schilter (1727, t. I).

KHALYL-DHAHÉRY, surnommé *Gars-Eddin*, écrivain arabe, né à Jérusalem en 1410, mort vers 1470. Il fut officier dans les mamelouks du sultan, gouverneur d'Alexandrie, vizir, commandant militaire à Damas et à Alep. Ses ouvrages historiques sont : *Exposition détaillée des provinces* (Casch almemalic...) et *Crème de l'exposition* (Zobdat caschf almemalic...), extrait du précédent. On y trouve de curieux détails sur l'Egypte. Silvestre de Sacy en a publié et traduit un fragment dans sa *Chrestomathie arabe* (Paris, 1806).

KHANG-HI, l'un des plus célèbres empereurs de la dynastie tartare de la Chine, né en 1653, mort en 1722. Pendant son long et glorieux règne, il protégea les lettres et les cultiva lui-même avec succès. Il a légué à son peuple un recueil de diverses compositions littéraires, où la poésie domine et qui forme plus de cent volumes. La Bibliothèque nationale de Paris en possède un exemplaire. On a en outre de lui des maximes pour le gouvernement des États, traduites en anglais par le R. Milne sous le titre d'*Edit sacré;* des *Instructions morales*, publiées par Young-tching, son fils; divers traités de physique. Parmi les travaux littéraires entrepris par les ordres de l'empereur, et dont quelques-uns ont été dirigés par lui, on cite : la traduction en langue tartare des *Kings* de Confucius, un commentaire sur ces livres sacrés en style vulgaire, sous le titre de *Ji-Kiang*, ou lectures journalières; un *Dictionnaire chinois-mandchou;* enfin un *Tsen-tian*, ou dictionnaire chinois rédigé par trente membres de l'Académie des Han-Lin, qui contient et définit quarante mille caractères. La préface a été écrite par Khang-hi et figure autographiée en tête de l'œuvre.

Cf. L. de Rosny, dans la *Nouv. biographie générale.*

KHARI-BOLI ou THENTH. — Voyez HINDOUIE (Langue).

KHEMNITZER (Iwan), fabuliste russe, né en 1744, mort en 1784. Il fut conseiller de collége. Quoique inférieures à celles de Kriloff et de Dmitrieff, ses *Fables* ont de la concision et une élégante simplicité.

Cf. N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

KHÉRASKOF (Michel), poëte russe, né en 1733, mort en 1807. Il fut conseiller d'Etat et membre de l'Académie impériale des belles-lettres. C'est un des écrivains russes les plus féconds. On cite en première ligne deux poëmes épiques : *la Russiade* (Rossiada), ayant pour sujet la conquête de Kazan, et *Wladimir*, où l'auteur célèbre l'agrandissement de la Russie jusqu'à la mer Baltique et l'établissement de la religion grecque dans l'empire. Ses autres poëmes sont : *le Bachariade*, l'*Utilité des lettres*, *Cadmus*, etc. On a aussi de lui : *la Religieuse vénitienne, Plamène, Martesia et Telestra, Borislaf*, tragédies représentées avec succès; *l'Athée*, comédie en un acte; deux volumes de *Fables;* des odes, des épîtres, des idylles, des élégies; une héroïde imitée d'Ovide : *Ariadne et Thésée;* un roman pédagogique, *Numa Pompilius*, des nouvelles en prose, etc. — Sa femme, Mme KHÉRASKOF, née en 1747, morte en 1809, s'est fait aussi un nom distingué parmi les poëtes russes de la seconde moitié du XVIII° siècle.

Cf. Nicolas Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823) ; — Elim. Metschersky : *les Poëtes russes* (2 vol. in-8).

KHIEN-LOUNG, quatrième empereur de la dynastie mandchoue, né en 1709, mort en 1799. Ce prince illustre, dont le règne fut si prospère, aimait les lettres et les cultivait. On a de lui des vers élégants composés à l'éloge de la boisson préférée par ses sujets, des poésies sur les événements glorieux de son règne et quelques travaux d'érudition. Voltaire célébra la muse de Khien-Loung. Le plus connu de ses ouvrages est un *Eloge de la ville de Moukden* (Khan-i-arakha Moukden-i foutchouroun bitke) en mandchou. Il a été traduit par le P. Amiot et publié par de Guignes (Paris, 1770, in-8). Il faut y ajouter : un poëme *sur la Soumission des Miao-Tse*, traduit en anglais par Steph. Weston (the Conquest of the Miao-Tse; Londres, 1810, in-8); un *Abrégé de l'histoire des Ming* (Yutchi Kang-Kien, etc.); un écrit *sur la Conquête du pays des Œleutes;* enfin la 2e édition revue et augmentée du *Miroir de la langue mandchoue* (Khan-i arakha monggime toktoboukha mandchou (Pékin, 1772, 6 vol. gr. in-8). Le recueil complet des poésies de Khien-Loung a été publié à Pékin, en 24 vol. in-32.

Cf. De Mailla : *Hist. générale de la Chine ;* — Abel Rémusat : *Nouveaux mélanges asiatiques*, t. II.

KHONDÉMIR (Gaiatheddin-Mohammed-ben-Homameddyn), historien persan du XV° siècle. Fils du célèbre historien Mirkhond, il eut pour protecteur, comme son père, le vizir Aly-Chir, tout puissant à la cour d'Hérat. Il fut chargé de former pour le sultan Houcein-Myrza une bibliothèque dont il fut le conservateur. On lui doit la *Quintessence de l'histoire* (Khilasset al Akhbar), ouvrage qui remonte aux temps les plus reculés et s'arrête à l'an 1500 de notre ère. C'est dans quelques-unes de ses parties un abrégé du *Rouzat al Safa* de Mirkhond. Le livre VIII° offre le plus d'intérêt par la lumière jetée sur l'origine de nombreuses dynasties, entre autres de celles des Seldjoucides et des Bouïdes. Khondémir est aussi auteur d'un ouvrage historique : *l'Ami des biographies et des hommes distingués* (Habib al seïar....) que les Persans mettent au premier rang des livres consacrés à leurs annales et qui intéresse l'histoire littéraire par les notices sur les écrivains de chaque règne. On lui a attribué l'achèvement du *Rouzat al Safa*, de Mirkhond.

Cf. Langlès : *Notices des manuscrits...*, t. V (Paris, an VII, in-4) ; — D'Herbelot : *Biblioth. orientale.*

KHUSRAU (Abû Ihaçan), poëte de l'Inde musulmane, né au XIII° siècle dans la ville de Muminabab, mort en 1315 ou 1316. On l'a appelé *Tûti-i Hind*, c'est-à-dire le Perroquet de l'Inde. Il occupa des emplois publics sous sept souverains et fut le commensal et le favori de plusieurs. Il a laissé, dit-on, quatre-vingt-dix-neuf compositions, écrites en persan, tant en prose qu'en vers. Nous citerons : *Quirân-i Sadaïn*, poëme en l'honneur du sultan de Dehli, Ala-uddin; une *Chronique* de Dehli et un *Khumça*, collection de cinq romans.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1837-43, 2 vol. in-8).

KIAT LE PROVENÇAL, poëte français du moyen âge, imité ou traduit par Wolfram d'Eschenbach (voy. ce nom).

KING (le docteur Henry), évêque de Chichester, poëte anglais, né en 1591, mort en 1669. Il a traduit en vers anglais les *Psaumes de David* (the Psalms of David... turned into metres; 1651, in-12), et publié un recueil de *Poésies* (Poems, Elegies, Paradoxes, Sonnets; 1659, in-8). Sans

être exempt de recherche, il a le style pur, des pensées élevées, et des images choisies.

Cf. Chauffepié : *Nouveau dict. historique ;* — Ellis : *Specimens,* t. III.

KING (William), théologien anglais, né à Antrim (Irlande) le 1er mai 1650, mort à Dublin le 8 mai 1729. Il devint archevêque de cette dernière ville. On a de lui un certain nombre d'écrits d'histoire et de controverse religieuse, notamment un traité *De Origine mali* (Dublin, 1702, in-4), qui, traduit du latin en anglais, eut plusieurs éditions (Londres, 1715, in-8 ; 1732, 2 vol. in-8) et qui fut réfuté à la fois par Bayle et par Leibniz. — On trouve, dans les biographies spéciales anglaises, une vingtaine au moins d'écrivains du même nom, appartenant, en général, moins à la littérature qu'à la théologie, à la jurisprudence ou à la politique.

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary ;* — Rose : *New general biogr. Dict.*

KINGO (Thomas), poëte danois, né à Slagarup en 1643, mort en 1703. Il fut évêque en Fionie et anobli. Une remarquable traduction des *Psaumes* (1689) lui a fait la réputation de créateur de la poésie lyrique danoise.

KINGS (LES). — Voyez CHINOISE (Littérature) et CONFUCIUS.

KIRCHA (JAKUBOVITCH, dit), ou Cyrille DANILOF, chansonnier populaire cosaque du XVIIIe siècle. Il a recueilli pour un riche sénateur moscovite, Procope Demidof, une grande quantité de chansons ou *piesnas*, représentant toute la poésie des steppes russes, de Kief à Tobolsk. Ce recueil, dont un extrait fut publié en 1804 et qui a été donné en entier par Kalaidovitch (*Drevniia rossiskiia,* etc.; Moscou, 1818, in-4), offre un mélange de mythologie, de contes de nourrices, de légendes d'astrologues et de sorciers, de chants héroïques ou historiques, dont le caractère a été malheureusement altéré par les remaniements de l'éditeur.

Cf. C. Robert : *le Gouslo et la poésie populaire des Slaves,* dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juin 1853).

KIRCHER (Athanase), savant jésuite allemand, né à Geyssen le 2 mai 1602, mort à Rome le 28 novembre 1680. Il entra dès l'âge de seize ans dans la Société de Jésus, enseigna, dans plusieurs de ses colléges d'Allemagne et d'Italie, la philosophie, les mathématiques et les langues orientales, et se livra toute sa vie aux études scientifiques et philologiques les plus diverses, portant dans toutes un esprit pénétrant, hardi, parfois dépourvu de critique, et mêlant d'aventureuses hypothèses à des aperçus ingénieux. On doit surtout au P. Kircher les premières découvertes philologiques sur le copte et les hiéroglyphes, ainsi que de sérieux travaux sur la Chine et ses monuments. Ses collections scientifiques, dont il a été publié le catalogue descriptif sous le titre de *Museum kircherianum* (Rome, 1678, in-fol.), se conservent au Collége Romain.

A part ses nombreux ouvrages de mathématiques, de physique, de médecine où le magnétisme joue un rôle bizarre, nous nous bornerons à citer : *Prodromus coptus, in quo cum linguæ coptæ origo, ætas,... tum hieroglyphicæ litteraturæ instauratio nova methodo exhibentur* (Rome, 1636, in-4); *Lingua ægyptiaca restituta,* en trois parties (Ibid., 1643); *Obeliscus pamphilius,* explication des inscriptions de l'obélisque d'Innocent III (Ibid., 1650, in-fol.) ; *Œdipus ægyptiacus, hoc est universalis doctrinæ hieroglyphicæ instauratio* (Ibid., 1652-1655, 3 vol. in-fol.); *Itinerarium exstaticum,* sorte de rêve de cosmogonie universelle (Ibid., 1656, in-4; Wurtzbourg, 1660); *Polygraphia seu Artificium linguarum,* essai de langue cosmopolite (Ibid., 1663, in-fol.), sans compter une foule de dissertations académiques publiées séparément ou en divers recueils. Sa correspondance a été réunie par H.-Ambr. Langmantel sous le titre d'*Epistolarum fasciculus* (Augsbourg, 1684, in-8).

Cf. A. Kircher : *Notice* sur lui-même, dans l'*Epistolarum fasciculus,* p. 65 et suiv. ; — Baylo : *Dict. historique ;* — Niceron : *Mémoires,* t. XXVII ; — Aug. et Alex. de Backer : *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus,* 1re série (Liége, 1853).

KIRGHISE (LANGUE et LITTÉRATURE). La langue kirghise, du groupe ouralo-altaïque, est l'un des dialectes turcs les plus purs. Elle est parlée au nord de la mer Caspienne par deux peuples de races différentes. L'un de ces peuples s'appelle lui-même Kazaks et repousse la dénomination de Kirghis. Les véritables Kirghis vivent dans le Turkestan chinois; les Kirghis-Kazaks ou occidentaux vivent en partie sous la domination russe.

Les Kirghis sont en général fort ignorants; un petit nombre d'entre eux savent lire et écrire leur langue et quelques-uns à peine ont une mince connaissance de l'arabe. Les chefs ont des secrétaires pour lire les dépêches des autorités russes et y répondre. Ils ont pourtant une littérature, qui comprend d'abord des chansons, qu'ils font entendre en les accompagnant d'instruments ; les sujets favoris sont une rivalité d'amour ou l'éloge d'un homme généreux dont on vante l'hospitalité. Ils ont aussi des conteurs qui récitent des histoires pleines de faits surnaturels et d'enchantements, et dont les héros ne sont pas sans analogie avec les chevaliers européens du moyen âge; ils parcourent le pays, cherchant des aventures, combattant les enchanteurs, attaquant les plus fameux cavaliers, nouant avec les femmes et les filles de leurs ennemis les relations que comporte un état de servitude. Quelques-uns de ces conteurs se hasardent à embellir leur récit par des comparaisons et des images poétiques; puis, imitant le chant ou le cri de différents animaux, ils complètent leur description par une pantomime animée.

Cf. Dubeux : *Grande et petite Tartarie,* dans la collection de *l'Univers pittoresque* (Paris, in-8) ; — Phil. Chasles : *Voyages, philosophie et beaux-arts.*

KISFALUDY (Alexandre), poëte hongrois, né en 1772 au château de Sumegh, mort en 1844. Après avoir servi dans l'armée autrichienne, il se consacra tout entier aux lettres. Son premier essai poétique, *l'Amour triste* (Ketergœ szerelem, Ofen, 1800), eut un grand succès; il le compléta par *l'Amour heureux* (Boldog szerelem; Ibid., 1807); l'ouvrage entier fut réimprimé sous le titre de *l'Amour de Himfy* (Himfy'szerelmei.) On cite ensuite : *Contes de l'ancienne Hongrie* (Regék a magyar elœid œbœl, Ofen, 2e édition 1818), *l'Amour de Jules* (Gyala szereleme; Ibid., 1825); plusieurs drames, réunis sous le titre de *Théâtre original hongrois* (Eredeti magyar jàtékszi; Ibid., 1825-1826, 2 vol.) et parmi lesquels on remarque *Jean Hunyady* (1816), et *Ladislas le Kumanien* (1826). Les *Œuvres* d'Alexandre Kisfaludy ont été réunies (Pesth ; 1833-1838, 8 vol.).

KISFALUDY (Charles), poete dramatique hongrois, frère du précédent, né à Téte, dans le comitat de Raab, le 19 mars 1790, mort à Pesth le 11 novembre 1830. Il fut, de 1804 à 1810, au service de l'Autriche, puis vécut à Vienne, en faisant de la peinture. Il revint en 1817 à Pesth et publia successivement une longue suite de poëmes, de contes, de drames et de comédies, qui le rendirent l'écrivain le plus populaire de son pays. On remarque, parmi ces œuvres, la pièce intitulée *l'Etudiant Mathias* (Matyas Deák). Après sa mort, la reconnaissance nationale lui éleva un monument, et l'excédant des fonds réunis par souscription fut employé à fonder en 1837 une société

littéraire qui prit le nom du poëte et devint influente; elle compta parmi ses membres les meilleurs écrivains de la Hongrie, publia un journal critique, le *Zepirodalmi szemle*, fit réimprimer les chefs-d'œuvre de la littérature nationale et eut des concours annuels. Les *Œuvres complètes* de Charles Kisfaludy ont été publiées (Ofen, 1831, 10 vol.). M. Gaal a publié une traduction allemande de ses meilleures œuvres dramatiques dans le *Théâtre des Magyares* (Theater der Magyaren; Bonn, 1820).

Cf. Th. Mundt : *Geschichte der Literatur der Gegenwart* (Leipzig, 2e édit., 1853).

KITAB EL AGHANI, diwan arabe. — Voyez ARABE (Littérature).

KLAPROTH (Henri-Jules DE), célèbre orientaliste allemand, né à Berlin le 11 octobre 1783, mort à Paris le 20 août 1835. Fils d'un savant chimiste et destiné par son père aux sciences naturelles, il apprit en secret le chinois, et dès l'âge de dix-sept ans prouva, par la publication de la première série de son *Magasin asiatique* (1800-1802), son aptitude pour les études orientales. Protégé par le comte J. Potocki, il passa en Russie, où il trouva d'abord tout l'appui nécessaire à ses recherches; il s'y vit comblé d'honneurs, auxquels succéda une disgrâce dont les motifs sont mal connus. Anobli, puis dégradé, il passa, pendant les dernières guerres de l'Empire, en Pologne, puis en Allemagne et enfin en France, où, malgré son admiration exaltée pour Napoléon, il reçut du gouvernement prussien, avec le titre et le traitement de professeur de littérature asiatique de l'Université de Berlin, de larges subsides pour la continuation de ses travaux.

Parmi ses ouvrages, préparés par des études énormes et des voyages pénibles et périlleux, nous citerons: *Voyage dans le Caucase et en Géorgie pendant les années* 1807 *et* 1808 (Reise in den Kaukasus, etc. (Halle, 1812-1814, 2 vol.), traduit en français (Paris, 1823, 2 vol. in-8); *Archives de littérature, histoire et philologie asiatiques* (Archiv für die asiatische Literatur, etc.: Saint-Pétersbourg, 1810); *Description du Caucase oriental* (Geogr. histor. Beschreibung des ostl. K.; Weimar, 1814), et *Description des provinces russes entre la mer Caspienne et la mer Noire* (Beschreibung der rüss. Provinzen zwischen, etc ; Berlin, 1814); ces deux ouvrages refondus en français (*Tableau historique, géographique*, etc.; Paris, 1827, in-8); *Catalogue des livres et man. chinois et mandchous de la Bibliothèque de Berlin* (Verzeichniss der chin. und mandsch. Bücher, etc.; Paris, 1822, in-fol.); *Asia polyglotta*, ou « Classification des peuples de l'Asie d'après l'affinité de leurs langues, avec d'amples vocabulaires comparatifs, etc. » (Paris, 1823, in-4, avec atlas); *Tableaux historiques de l'Asie depuis Cyrus* (Ibid., 1824, in-4, atlas); *Mémoires relatifs à l'Asie* (Ibid., 1824-1828, 3 vol. in-8, cartes et pl.); *Magasin asiatique*, nouvelle série (Ibid., 1825-1827); *Vocabulaire et grammaire de la langue géorgienne* (Ibid., 1827, gr. in-8); *Chrestomathie mandchoue* (Ibid., 1828, in-8); des *Lettres, Observations* et *Examen* sur les hiéroglyphes et les découvertes de Champollion (1823, 1827, 1832); des *Tables, index* et *Catalogues* de travaux asiatiques; des traductions du japonais-chinois, etc. Klaproth avait préparé un *Nouveau Mithridate* ou classification systématique de toutes les langues connues, avec *atlas* et *vocabulaire polyglotte* des cinq parties du monde. Il a laissé d'importants manuscrits.

Cf. C. Landresse : *Notice historique et littéraire sur Klaproth*; — *Journal des savants* (années 1819, 1824); — Quérard : *la France littéraire.*

KLAY (Jean), ou CLAJUS dit l'*Ancien*, théologien, poëte et grammairien allemand, né à Herzberg dans la Saxe électorale en 1530, mort à Bendeleben en Thuringe le 11 avril 1592. Il étudia à l'Université de Wittemberg, fut professeur de musique, de poésie et de grec, puis se consacra à la théologie, devint recteur à Nordhausen et prédicateur à Bendeleben. Il a donné la première grammaire allemande étendue et savante; il l'avait surtout tirée des écrits de Luther, comme le marque le titre: *Grammatica Germanicæ Linguæ ex biblis Lutheri germanicis et aliis ejus libris collecta* (Leipzig, 1578). Cet ouvrage eut de nombreuses réimpressions. Klay « l'Ancien » a publié en outre des ouvrages sur la prosodie, sur la langue hébraïque, il a donné une version de la Bible en cette langue; puis des commentaires et des éditions de poëtes anciens, et un certain nombre de poésies latines.

KLAY (Jean), ou CLAJUS dit *le Jeune*, poëte allemand, né à Meissen en 1616, mort à Kissingen en 1656. Il étudia la théologie à Wittemberg et fut alors couronné poëte. Il devint professeur à Nuremberg, puis prédicateur à Kissingen. Il est un des fondateurs, avec Birken et Harsdœrfer, de l'École poétique de Nuremberg et de la société des « Bergers de Pegnitz », qui mit en faveur un genre de poésie pastorale fade et raffinée. Il composa lui-même la *Bergerie de Pegnitz* (Das pegnesische Schœffergedicht; Nuremberg, 1644), froide allégorie dont il donna une suite avec Birken (Ibid., 1645). Il a aussi composé des drames, d'un style recherché et d'une imagination bizarre: la *Guerre des Anges et des Dragons*; le *Christ au ciel et aux enfers*, le *Massacre des Innocents* (Nuremberg, 1644-1645), des *Chants religieux* (Andachts-Lieder; Ibid., 1646); des panégyriques, et autres pièces de circonstance.

Cf. W. Muller : *Bibliothek deutscher Dichter* (Leipzig, 1826), t. IX.

KLEIST (Ewald-Christian DE), poëte allemand, né à Zeblin (Poméranie) le 3 mars 1715, mort à Francfort-sur-l'Oder le 24 août 1759. Il étudia le droit à Kœnigsberg, puis entra en 1736, au service militaire du Danemark. Il fit plusieurs campagnes avec distinction, sous Frédéric le Grand, et, passant par les divers grades, séjourna dans des villes où il se lia avec les poëtes distingués de l'époque, Lessing, Weisse, Gleim, etc. Il mourut des suites d'une blessure reçue à la bataille de Kunersdorf.

Kleist, porté par tempérament à la mélancolie, fut préservé de la sentimentalité par la vie militaire. Ses compatriotes lui reconnaissent une supériorité dans la poésie lyrique. Il a écrit avec une grande variété de rhythmes et de sentiments, des odes guerrières, des hymnes religieux, des élégies amoureuses, des chansons légères, des épigrammes, etc. A l'étranger on connaît surtout son poëme descriptif, le *Printemps* (der Frühling, 1749), qui, suivant Schiller, est remarquable, dans les parties lyriques, par le sentiment personnel, mais très-médiocre sous le rapport de l'invention. Il a été traduit en français par Hubert (1766), par N. Béguelin (1788) et par Sarrazin (1802). On a encore de Kleist des fables, des contes, des idylles, un essai de poëme épique: *Cissides et Paches*, dont on cite de beaux épisodes, enfin une tragédie, *Sénèque*, qui ne manque pas d'éloquence. Ses *Œuvres* ont été publiées avec des corrections par Ramler (Saemmtliche Werke; Berlin, 1760, 2 vol.), et avec plus de fidélité par W. Koerte (Ibid., 1803. 2 vol.).

Cf. Nicolaï : *Ehrengedæchtniss Ewalds v. Kleist* (Berlin, 1760); — Kœrte : *Notice*, dans son édition.

KLEIST (Henri DE), auteur dramatique allemand, né à Francfort-sur-l'Oder le 10 octobre 1776, mort le 21 novembre 1811. Entré à dix-neuf ans au service militaire, il le quitta au bout de trois ans pour étudier dans diverses villes, alla à Paris en 1801, puis séjourna dans la Suisse. En 1804, il

rentra au service, fut fait prisonnier par les Français en 1807, et emmené en France. Revenu à Berlin, il tomba dans un chagrin profond et se donna la mort avec une femme qu'il aimait. H. de Kleist se jetant dans le mouvement romantique gâta son talent par des inégalités continuelles. Quelques-uns de ses drames, comme *le Prince de Hombourg*, ont des parties très-remarquables. *La Cruche cassée* est sa meilleure comédie. *Catherine de Heilbronn* est une sorte de roman de chevalerie, sous forme de drame, qui eut du succès. On cite aussi de lui *Michel Kohlhaas*, roman du genre lugubre. Ses *Œuvres* (Werke) ont été publiées par Tieck (Berlin, 1826, 3 vol.) et par Julien Schmidt (Ibid. 1859, 3 vol.). Koberstein a donné ses *Lettres à sa sœur Ulrique* (Breslau, 1860), et Kœpke ses *Écrits politiques*, etc. (Polit. Schriften und andere Nachtraege; Berlin, 1862).

Cf. Schillmann : *H. v. Kleist, seine Jugend und die Familie Scherffenstein* (Francfort-s.-l'Oder, 1863).

KLIKS (LANGUES A), langues caractérisées par le claquement particulier à la langue hottentote (voy. ce mot).

KLINGER (Frédéric-Maximilien DE), auteur dramatique et romancier allemand, né à Francfort le 18 février 1752, mort à Dorpat le 25 février 1831. Après avoir lutté dans sa jeunesse contre la misère, il put aller étudier le droit à Giessen; il passa ensuite à Weimar, où il se lia avec Gœthe et se mit à écrire pour le théâtre. Entré au service de l'Autriche, il devint lieutenant en 1778, passa deux ans plus tard à Saint-Pétersbourg, où le grand-duc Paul le choisit pour lecteur et lui donna un brevet d'officier. Il accompagna ce prince dans ses voyages en Pologne, en Allemagne, en Suisse, en Hollande, en Italie et en France. Il devint successivement colonel, puis directeur du corps des cadets et du corps des pages, curateur de l'université de Dorpat, inspecteur général de l'institut des dames nobles et lieutenant général. Il avait reçu, en 1806, l'ordre de Saint-Wladimir, qui lui donnait rang dans la noblesse russe.

Klinger a été, surtout par ses drames, un des chefs du mouvement romantique allemand. Une de ses premières pièces, *les Jumeaux* (die Zwillinge; 1774), obtint le prix proposé par Schroeder pour la meilleure tragédie. Il écrivit vers le même temps : *Othon* (Otto); *la Femme souffrante* (das leidende Weib; 1775); *la Nouvelle Arria* (die neue Arria), et *Simson Grifaldo* (1776), qui marquaient déjà les tendances novatrices de l'auteur. Elles éclatèrent bientôt dans un drame intitulé *Assaut et Irruption* (Sturm und Drang; 1776), dont le titre devint le nom de l'époque d'effervescence littéraire, dont cette pièce était le symptôme. Ses autres drames sont : *Stilpon et ses enfants* (1777); *Conradin* (1784), sa seule pièce d'histoire nationale; *le Favori* (der Günstling; 1785); *Rodrigue* (Roderiko, 1790); *Damoclès* (même année). Il a aussi donné quelques comédies : *le Derviche* (1779); *les Faux Joueurs* (die Falschen Spieler); *le Serment contre le mariage* (der Schwur gegen di Ehe; 1783); *les Deux Amies* (di Zwei Freundinen; 1790).

Les romans de Klinger lui firent une réputation non moins grande et mieux soutenue. Ils montrent en lui un élève passionné de J.-J. Rousseau, un « apôtre de l'évangile de la nature », comme l'appelait Gœthe. Ils ont à la fois le caractère épique et didactique, et témoignent d'une verve de jeunesse, d'une force de caractère et d'une opiniâtreté de volonté extrêmes; ils enseignent la lutte contre la fatalité et la légitime fierté de l'homme juste se sentant supérieur au hasard et au destin. Il y règne un excès de séve, d'énergie, une profusion d'effets sombres et terribles. Voici la suite de ces romans : *Orphée* (1778) dont il a tiré plus tard une satire tragi-comique; *l'Histoire du Coq d'or* (die Geschichte vom goldenen Hahn; 1785), remaniée ensuite sous le titre de *Sahir* (1798), tableau de l'influence corruptrice de la civilisation; *Vie, exploits et descente aux enfers de Faust* (Faust's Leben, Thaten und Hœllenfahrt; 1791), peinture saisissante de la dégradation humaine, attribuée à la vie politique et sociale; *Giafar* (Giafar's Geschichte; 1792), où l'auteur montre comment le gouvernement d'un seul dégénère fatalement en tyrannie; *Raphaël d'Aquilée* (Rafaël's Geschichte von Aquillas; 1793), sur les cruautés du pouvoir ecclésiastique; *les Voyages avant le déluge* (die Reisen vor der Sundfluth; 1795), fantaisie satirique contre les suites funestes de la civilisation; *le Faust de l'Orient* (Faust der Morgenlaender; 1797), destiné à prouver que la pureté du cœur conduit seule à la vérité; *un Allemand moderne* (Geschichte eines Deutschen der neuesten Zeit; 1798), ou lutte d'un noble caractère avec la vie; *l'Homme du monde et le poëte* (der Weltmann und der Dichter; 1798), l'œuvre la plus travaillée de l'auteur, où se trouve développé, en dialogue, le contraste entre les jugements de l'homme du monde et ceux du poëte sur la vie. Citons enfin une série de *Réflexions et pensées sur la société et la littérature* (Betrachtungen und Gedanken über, etc.; 1802 et suiv.). Ses *Œuvres* ont eu plusieurs éditions (Werke; Kœnigsberg, 1809-1815, 12 vol.; Stuttgart et Tubingue, 1841, 12 vol.). Il a été publié à part son *Théâtre* (Theater; Riga, 1786-1787, 4 vol.) et son *Nouveau théâtre* (Neues Theater; Leipzig, 1790, 2 vol.). On a traduit en français la tragédie de *Damoclès* (Paris et Leipzig, 1796), *les Aventures du docteur Faust* (Amsterdam, 1798, in-12; Paris, 1801, 2 vol. in-12, plus. édit.), etc.

Cf. *Caracteristik und Lebenskizze*, dans l'édition de ses *Œuvres*, de 1841; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur* (Leipzig, 4e édit.), t. III.

KLINGSOR (Nicolas), poëte allemand du XIIIe siècle. Il est le principal héros du Tournoi poétique de Wartbourg et a passé pour l'auteur du poëme sur ce sujet. La forme même de son nom (de *Klingen*, retentir et d'*Ohr*, oreille) et la puissance merveilleuse que la légende lui attribue, l'ont fait considérer comme un personnage fabuleux; mais plusieurs témoignages historiques constatent son existence. Dietrich d'Apolda, biographe de Sainte-Élisabeth, le représente comme un minnesinger renommé, accepté pour juge de ses confrères en poésie (voy. WARTBOURG).

Cf. A. Pey, dans la *Nouv. biographie générale*.

KLOPSTOCK (Frédéric-Gottlieb), illustre poëte allemand, né à Guedlinbourg (Saxe) le 2 juillet 1724, mort à Hambourg le 14 mars 1803. Élevé au gymnase de Pforta, près de Lauenbourg, il y fit de fortes études grecques et latines, et il était encore sur les bancs de cette école lorsqu'il traça le premier plan de son épopée, la *Messiade*, de même que Voltaire avait conçu celui de sa *Henriade* avant de sortir du collége. A vingt et un ans, il alla étudier la théologie à Iéna, puis à Leipzig. Il se lia, dans cette dernière ville, avec ce groupe de poëtes qui composaient l'école saxonne et poursuivaient, sous les auspices de Gottsched (voy. ce nom), la régénération de la poésie allemande par l'imitation des modèles classiques étrangers. Klopstock se sépara bientôt de cette école pour s'attacher à celle de Bodmer (voy. ce nom) qui cherchait dans l'imitation exclusive de l'Angleterre les inspirations les plus en harmonie avec le génie national. Ce fut en effet sous l'influence de l'exemple de Milton qu'il songea à tirer une épopée littéraire de l'Évangile. Collaborateur du *Recueil de*

Brême (Bremische Beitraege) qui avait remplacé les *Récréations* de Schwabe (voy. ce nom), il y fit paraître les trois premiers chants de la *Messiade*, en 1748. Le succès en fut immense. Bodmer reconnut dans le jeune étudiant le poëte national que l'Allemagne attendait, et voua une sorte de culte à son génie naissant. L'école suisse, après la théorie, avait produit le modèle.

Les seuls faits intéressants de la vie de Klopstock sont relatifs à la composition ou à la publication de ses ouvrages, à l'accueil qu'ils reçoivent, aux sentiments intimes et personnels dont ils sont l'écho. Précepteur des enfants d'un de ses parents qui habitait Langenzalsa en Thuringe il connut dans cette ville la sœur de son ami Schmidt, la belle et spirituelle Fanny; il l'aima et la célébra dans ses œuvres. L'indifférence qui accueillit ce premier amour, le jeta dans une profonde mélancolie et altéra sa santé. Il chercha l'oubli dans les voyages et les distractions du monde. En 1750, il fit un séjour de neuf mois, à Zurich, chez le vieux Bodmer, très-fier et très-heureux de lui donner l'hospitalité. Plusieurs odes en l'honneur de son hôte vénéré et des beautés naturelles de la Suisse rappellent cette époque. L'année suivante, sur la recommandation du comte de Bernstorff, ambassadeur de Danemark à Paris, il fut appelé à Copenhague par le roi Frédéric V, qui lui constitua une pension de 400 rixdalers, pour qu'il pût se consacrer librement à l'achèvement de son épopée. Les odes de ce temps témoignent de la reconnaissance du poëte. Revenant par Hambourg, il y rencontra la fille d'un négociant, Meta ou Marguerite Mœller, admiratrice passionnée de ses poésies. C'est elle qu'il a chantée dans ses odes et placée dans sa *Messiade*, sous le nom de Cidli. Il l'épousa en 1754, après trois ans d'un amour partagé et fécond en effusions poétiques. A cette époque, Klopstock est le centre d'une petite société qui l'entoure d'une admiration exaltée. « C'était, dit M. Saint-René Taillandier, une sorte de piétisme littéraire. Cette idée d'un sacerdoce épique que Bodmer avait voulu inspirer à Klopstock, devenait peu à peu une réalité. Son poëme et sa vie ne faisaient qu'un. Il transportait dans son poëme les événements de sa vie; il réglait sa vie d'après les inspirations de son poëme. Cette sensibilité expansive, ce besoin d'émotion, cette source de chants et de larmes qui s'épanche dans la *Messiade*, tout cela se retrouve dans l'existence naïvement solennelle de l'auteur; il y a en lui un singulier mélange du bonhomme et du pontife. » Ses plus belles odes sont de cette période et en marquent mieux encore le caractère que les parties de son épopée composées dans le même temps.

Le bonheur du poëte fut court : il perdit sa chère Meta avant la fin de la première année de son mariage. Il lui fit élever un tombeau au village d'Ottensen, près d'Altona; il allait souvent le visiter et s'y était fait préparer une place pour lui-même. Klopstock resta à Copenhague jusqu'en 1771, époque où son protecteur, le comte de Bernstorff, fut supplanté par Struensée. Il s'établit alors à Hambourg. C'est là qu'il acheva de publier sa *Messiade*, dont les derniers chants parurent en 1773. On remarque que l'enthousiasme qui avait salué les premiers, alla en diminuant à mesure que l'œuvre approchait de sa fin et que les dernières parties furent accueillies avec indifférence. Le poëte y avait pourtant mis toute son âme, cherchant dans la peinture de la résurrection du Christ des consolations à sa douleur. Appelé à Carlsruhe par le margrave de Bade, Frédéric, qui lui conféra le titre de conseiller de cour, Klopstock n'y passa que l'année 1775, et revint à Hambourg, où il épousa en secondes noces, en 1791, son ancienne amie, Jeanne Dimpfel, veuve de Vinthem. Vers la fin de sa vie, Klopstock s'intéressa vivement à la Révolution française, et composa des odes en l'honneur de la liberté et de nos états généraux. L'Assemblée constituante lui décerna le titre de citoyen français. Les massacres de septembre et l'exécution de Louis XVI changèrent ses sympathies en horreur, et il renvoya son diplôme de citoyen français à la Convention. Lorsqu'il mourut, à soixante-dix-neuf ans, les villes de Hambourg et d'Altona s'unirent pour lui faire de magnifiques funérailles. Il fut enterré, à côté de Meta, au village d'Ottensen.

La *Messiade* est restée le principal souvenir littéraire attaché au nom de Klopstock, sans s'être maintenue, il s'en faut de beaucoup, au rang où l'avait placée l'enthousiasme contemporain. On lui a tour à tour accordé et contesté le caractère de poëme épique. Tout en admirant les beautés de premier ordre dont l'œuvre est remplie, le profond sentiment chrétien qui y règne, le souffle d'inspiration lyrique qui s'y fait partout sentir, les grâces idylliques répandues çà et là dans un sujet sévère, on ne peut s'empêcher de reconnaître la médiocrité de l'intérêt dramatique, l'absence complète d'action, la monotonie des épisodes, la malheureuse disposition du plan qui, amenant la mort du Christ au milieu même de l'œuvre, condamne l'auteur à remplir la seconde moitié de pénibles inventions. On jugera de la valeur de ces critiques par un aperçu rapide de la distribution du sujet.

La *Messiade* n'est pas le tableau de toute la mission évangélique du Christ, mais seulement de sa passion et de sa résurrection. Dès le début du poëme, Jésus est au jardin des Oliviers, en proie à sa première heure d'angoisse, et l'ange Gabriel porte ses prières à l'Eternel à travers le monde légendaire des archanges et des démons (chant I^{er}). La première peinture des enfers nous offre le type original et touchant de l'ange déchu Abbadona, esprit du mal accessible au remords de ses fautes et à la pitié pour la douleur du Christ (II). Le grand instigateur des crimes, Satan, pousse Judas à vendre son maître (III). Le Christ célèbre une dernière fois la Pâque. Ici se place le tendre épisode des amours de deux êtres ressuscités par Jésus : Cidli, la fille de Jaïre, et Semidu, l'orphelin de Naïm; pour tous les deux, la vie n'est plus qu'un mystérieux exil, et leur amour, retenu par un vœu imprudent de la mère de Cidli, n'est qu'une flamme pure et céleste (IV). L'Eternel descend lui-même au mont des Oliviers, où le Christ traverse sa seconde et sa troisième heure d'angoisse (V). Judas accomplit son œuvre maudite; le Christ est arrêté, jugé, condamné à mort par Caïphe, et renié par saint Pierre (VI). Il est traîné devant Pilate, qui passe par toutes les hésitations que la tradition lui attribue (VII). Le Christ est élevé en croix, les anges et les démons, qui remplissent le poëme, viennent tour à tour au Golgotha. Abbadona s'y glisse au milieu des séraphins, touchés de son repentir. Les patriarches se mêlent aux archanges. Toutes les merveilles du récit évangélique s'opèrent : les astres se voilent, la terre tremble, les morts sortent de leurs tombeaux. L'homme-Dieu rend le dernier soupir : la nature frémit d'horreur ou tressaille d'espérance (VIII, IX, X).

Les dix derniers chants contiennent la résurrection ou plutôt la font attendre. La gloire du Messie éclate dans une suite de merveilles dont les patriarches ressuscités s'étonnent. Le bon larron meurt consolé (XI). Le Christ est enseveli. A Joseph d'Arimathie, à Nicodème, se joignent Lazare et Marie, sa sœur, et Madeleine et toutes les saintes femmes. C'est ici que se trouve l'épisode célèbre de la mort de Marie, sœur de Lazare, que

Klopstock redisait lui-même au moment d'expirer et qui fut récité sur sa tombe (XII). Le Messie se réveille de la mort (XIII). Il apparaît à plusieurs et la foi en lui commence à s'exalter (XIV). Les résurrections se multiplient; les ressuscités, dont les épisodes remplissent le poëme (XV), se réunissent sur le Thabor; le Christ rend des arrêts parmi eux, il descend aux enfers (XVI). Il apparaît à l'incrédule Thomas. Le ressuscité Lazare rentre une fois encore en scène (XVII). Adam vient raconter son histoire et celle du monde, l'origine des faux cultes et de la perversion des hommes (XVIII). Aux récits très-prolongés d'Adam se mêlent des apparitions nouvelles du Christ, qui commence enfin son ascension (XIX). Il s'élève plus haut, toujours plus haut, transformant des étoiles sur son passage, et, suivi de loin par un cortége abîmé dans l'adoration, il prend place au plus haut des cieux, à la droite de Dieu le Père (XX).

Le tableau de la Passion, tel que le présente la *Messiade*, avec cette grande mise en scène de toutes les puissances célestes et infernales, fait l'effet d'un des mystères du moyen âge, pris au sérieux par l'art moderne. Klopstock ne manque pas de foi, mais il manque de naïveté. On sent qu'il n'est pas l'interprète d'une de ces légendes en cours de formation auxquelles le poëte ne craint pas d'ajouter, suivant son caprice, sûr de ne pas dépasser l'imagination populaire, plus féconde encore que la sienne. Il est le metteur en œuvre d'une tradition, dont l'évolution est complète et qui ne comporte plus que des embellissements. L'imagination, gênée par le récit et par le dogme, n'a plus à se mouvoir que dans le domaine de l'art. M^me^ de Staël a fait de Klopstock cet éloge contestable : « Il sait faire ressortir de la simplicité divine de l'Evangile un charme de poésie qui n'en altère pas la pureté. » Elle croyait expliquer ainsi les beautés de la *Messiade*, elle en expliquait seulement les faiblesses. La crainte de trahir la lettre ou l'esprit du texte évangélique n'a pas réussi, suivant les critiques théologiens, à maintenir l'auteur dans l'orthodoxie, assez peu importante au point de vue poétique; mais elle suffisait pour le condamner à ne pas faire une œuvre vivante. Sa foi, si sincère qu'elle fût, était déjà trop respectueuse, et l'objet de son culte religieux et poétique trop fixé par l'histoire. Il ne lui restait qu'à l'envelopper d'harmonie, qu'à le dérober sous les effusions lyriques d'une âme enthousiaste et sensible.

C'est là, en effet, le premier, sinon le seul mérite poétique de la *Messiade*. Herder, Schiller, M. Gervinus, se sont rendu compte de la brillante infériorité de ce dernier essai de l'épopée moderne, quand ils n'ont vu dans tout le poëme qu'un grand *oratorio*. C'est ce que M^me^ de Staël exprimait à sa façon, en disant : « Lorsqu'on commence ce poëme, on croit entrer dans une grande église au milieu de laquelle un orgue se fait entendre. » Les contemporains eux-mêmes ont trouvé que l'orgue résonnait avec trop de persistance, et depuis longtemps, il est plus facile d'appeler la *Messiade* « un poëme divin », comme on disait jadis pour ne pas employer l'appellation contestée de poëme épique, que de la lire entièrement. Les épisodes mêmes que l'on cite avec le plus d'admiration sont trop en dehors de l'humanité. « La terre a disparu dans ce poëme, dit M. Gervinus, il n'y a plus d'hommes; on ne voit partout que des anges et des diables. » On se plaît à dire que le sujet évangélique de Klopstock était au-dessus de l'épopée; il est plus juste de voir que sa manière de le traiter est en dehors de l'humanité, et c'est pour cela qu'il ne pouvait avoir longtemps prise sur elle.

On ne peut s'imaginer à quel point Klopstock s'était pourtant identifié avec son œuvre. Il faut voir son ode au Rédempteur, placée à la fin du poëme. C'est l'*Exegi monumentum* d'Horace, transformé par le sentiment chrétien. Nous en transcrirons, d'après la traduction de M^me^ de Staël, les principales strophes, afin de donner une idée du sentiment lyrique qui composait, chez Klopstock, la meilleure part de son génie.

« Je l'espérais de toi, ô Médiateur céleste! J'ai chanté le cantique de la nouvelle alliance ; la redoutable carrière est parcourue, et tu m'as pardonné mes pas chancelants. » — « Reconnaissance, sentiment éternel, brûlant, exalté, fais retentir les accords de ma harpe; hâte-toi ; mon cœur est inondé de joie, et je verse des pleurs de ravissement. » — « Je ne demande aucune récompense ; n'ai-je pas déjà goûté le plaisir des anges, puisque j'ai chanté mon Dieu ? L'émotion pénétra mon âme jusque dans ses profondeurs, et ce qu'il y a de plus intime en mon être fut ébranlé. » — « Le ciel et la terre disparurent à mes regards ; mais bientôt l'orage se calma ; le souffle de ma vie ressemblait à l'air pur et serein d'un jour de printemps. » — « Ah! que je suis récompensé ; N'ai-je pas vu couler les larmes des chrétiens ? Et dans un autre monde peut-être m'accueilleront-ils encore avec ces célestes larmes. »

« ...Je suis au but; oui, j'y suis arrivé, et je tremble de bonheur. Ainsi (pour parler humainement des choses célestes), ainsi nous serons émus quand nous nous trouverons un jour auprès de celui qni mourut et ressuscita pour nous.»

« C'est mon Seigneur et mon Dieu dont la main puissante m'a conduit à ce but à travers les tombeaux ; il m'a donné la force et le courage contre la mort qui s'approchait, et des dangers, inconnus mais terribles, furent écartés du poëte que protégeait le bouclier céleste. » — « J'ai terminé le chant de la nouvelle alliance; la redoutable carrière est parcourue. O Médiateur céleste ! je l'espérais de toi. »

La *Messiade*, publiée par parties successives jusqu'en 1773, a eu depuis de nombreuses éditions en Allemagne (entre autres, Leipzig, 1839, 3 vol. pet. in-8). Elle a été traduite dans toutes les langues de l'Europe, notamment en italien par Giacomo Zigno, dont le travail, comprenant seulement les dix premiers chants, était très-loué par Klopstock lui-même. On cite trois traductions françaises, celle de la Chanoinesse de Kourzrock (Paris, 1801), très-médiocre; celle d'Horer (Ibid., 1825), et celle de la baronne de Karlowitz (Ibid., 1840, in-18), couronnée par l'Académie française.

Les *Odes*, où le génie essentiellement lyrique de Klopstock s'est donné carrière pendant toute sa vie, sont restées les plus belles de la langue allemande. Elles lui ont valu dans sa patrie le titre banal de « Pindare moderne ». Essentiellement personnelles, allemandes et chrétiennes, elles sont remarquables par la noblesse des idées, l'éclat ou la grâce des images, la profondeur du sentiment, la pureté de la langue, l'harmonie du vers, la science du rhythme, d'où il bannit la rime, comme une monotonie bruyante, pour y introduire toute la diversité des formes des mètres grecs. Quelques odes, surtout parmi celles qui datent de la fin de sa vie, sont cependant inférieures. La grandeur y touche à l'emphase et l'imagination se perd dans les nues. Ensuite la substitution des obscurs génies des légendes germaniques aux dieux et aux héros de la mythologie grecque n'est pas toujours sans quelque pédantisme ni sans froideur. Les chants religieux et cantiques de Klopstock sont plus conformes à son génie et inspirés d'une foi vive et d'une piété tendre. Un recueil de ses *Odes et élégies*, avec d'utiles commentaires, a été publié par Vetterlein (Oden und Elegien; Leipzig, 1833, 3 vol.).

Klopstock s'était aussi exercé dans le genre dramatique; mais, là comme ailleurs, il se laissa surtout aller aux entraînements lyriques de sa nature. Ses drames sont ou bibliques ou nationaux. Parmi les premiers, on cite : *la Mort d'Adam*, où la volonté de mettre en scène la nature dans sa simplicité primitive, n'aboutit qu'à une grande

ode en tableau; puis *Salomon et David*, qui offrent plus de mouvement et d'action, mais non plus d'intérêt dramatique. Ses drames patriotiques prennent le nom de *Bardits* (Bardiete), du prétendu souvenir des anciens chants de guerre des Germains (voy. BARDIT). Ils sont au nombre de trois : *la Bataille d'Hermann, Hermann et les princes* et *la Mort d'Hermann :* c'est la glorification du premier héros national, Arminius, qui, après avoir détruit les légions romaines, périt assassiné par les chefs germains, jaloux de sa gloire et de son autorité. Ces trois derniers essais dramatiques sont de magnifiques odes dialoguées, montrant dans toute sa ferveur le patriotisme allemand du poëte.

Il faut citer de Klopstock quelques écrits en prose, destinés à défendre les prétentions de la langue allemande ou à développer certaines réformes littéraires ou poétiques. Telles sont les dissertations suivantes, servant de préfaces ou de manifestes : *Sur la Poésie sacrée*, en tête du premier volume de la *Messiade* (Copenhague, 1755); *Sur l'Imitation en allemand des mètres grecs*, en tête du 2e volume (même édition); *Sur le Vers hexamétrique allemand*, en tête du 3e volume (édition 1768); *Sur l'Orthographe de la langue allemande* (Leipzig, 1768); puis des *Fragments sur la langue et la versification* (Hambourg, 1779 et 1780); des *Dialogues sur la grammaire* (Altona, 1794), etc.

Le nom de Klopstock intéresse peut-être moins l'histoire de son pays par la valeur propre de ses œuvres que par l'impulsion qu'elles ont donnée à toutes les branches de la littérature et des arts et par leur influence sur les destinées de la langue. C'est d'abord l'autorité de son exemple qui a décidé le triomphe de l'école suisse de Bodmer sur l'école saxonne de Gottsched. Il n'est pas un écrivain distingué du temps de sa jeunesse qu'il n'ait inspiré ou soutenu; ses *Odes à mes Amis* prodiguent les éloges et les encouragements aux poëtes Ebert, Cramer, Giseke, Rabener, Gellert, Kühnert, Gaertner, Hagedorn, les trois Schlegel, etc.; et aujourd'hui encore les stances consacrées à leurs noms en sont devenues inséparables. Les écoles littéraires qui se formèrent ensuite eurent la prétention de se rattacher à Klopstock et d'en continuer la grande tradition nationale. Le poëte était, en effet, devenu une sorte d'incarnation anticipée de l'unité allemande, et sa gloire, le patrimoine commun de la famille germanique, divisée par les intérêts politiques en tant de petits Etats. Klopstock avait embrassé dans le même enthousiasme tous les peuples parlant sa langue maternelle. Son fanatisme pour l'allemand va dans une de ses odes jusqu'à l'ivresse : « Qu'aucun idiome vivant, dans son audace, n'entre en lice et ne se mesure avec la langue germanique! Cette langue, disons-le, avec l'énergie qui lui appartient, a des propriétés primitives et diverses : elle sait, par d'heureuses inflexions, composer des mots nouveaux et qui demeurent toujours allemands. Cette langue, comme la nation elle-même, à l'époque antique où Tacite l'a dépeinte, est originale, pure et semblable à elle seule. » Klopstock poussa ainsi tardivement son pays dans les voies de l'originalité. Malgré ses sympathies pour les productions anglaises, il rejette l'anglomanie; la gallomanie surtout lui fait horreur. Il ne veut pas davantage des importations grecques et latines. La Germanie, comme autrefois l'Hellade, a créé son idiome, elle doit créer sa littérature et son art. Prétentions excessives et chimériques en présence des échanges perpétuels pratiqués par les peuples modernes et de l'influence réciproque des littératures européennes, également contraires à la tendance des esprits cultivés vers la fraternité universelle, au christianisme qui la consacre, à la science ou à la philosophie qui ne connaît pas de nationalité.

Les *Œuvres complètes* de Klopstock ont eu plusieurs éditions (Leipzig, 1798-1817, 12 vol. in-8); Ibid., 1798-1809, t. I-VII in-4; 1823-1830, 18 vol.; 1839, 9 vol.; même année, 1 vol.; 1844 et 1855, 10 vol.).

Cf. Cramer : *Klopstock, Er und Ueber ihn*; — *Correspondance de la famille Klopstock entre elle et avec Gleim, Schmidt, Fanny, Meta*, etc. (Briefwechsel der Familie K., etc.; Halberstadt, 1810, 2 vol.); — Dœring : *Klopstock's Leben* (Weimar, 1825); — Mœrikofer : *Klopstock in Zurich* (Zurich, 1851); — D.-F. Strauss : *Klopstock Jugendgeschichte* (Kleine Schriften; Berlin, 1866); — Mme de Staël : *De l'Allemagne*, 2e partie, ch. V et XII.

KLUBER (Joseph-Louis), publiciste et jurisconsulte allemand, né à Thann, près de Fulda, le 10 novembre 1762, mort le 16 février 1837. Il fut professeur de droit à Erlangen et à Heidelberg. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages sur le droit et son histoire, ainsi que sur les événements contemporains; puis un *Manuel de cryptographie* (Kryptogr. Handbuch; Tubingue, 1809, in-8), etc.

Cf. *Conversations-Lexikon* (11e édit.).

KNEBEL (Charles-Louis DE), poëte lyrique et traducteur allemand, né à Wallerstein le 30 novembre 1744, mort le 18 février 1834. On cite de lui des *Élégies* et des *Hymnes*, qui ont une certaine enflure, et des traductions estimées de *Properce* (Iéna, 1798) et de *Lucrèce* (Ibid., 1821). Ses *Œuvres posthumes* ont été recueillies par Varnhagen von Ense et Mundt (Literarischer Nachlass; Leipzig, 1835, 3 vol.). Düntzer a publié une partie de sa *Correspondance avec sa sœur Henriette* (Iéna 1858).

KNIAJNINE (Jacques), ou KNJASCHNIN, poëte russe, né à Pskow en 1740, mort en 1791. Il suivit la carrière militaire, obtint le grade d'adjudant-général, puis entra dans l'administration et devint conseiller de cour. Ses meilleures œuvres sont ses tragédies de *Rosslaf* et de *Didon*, et ses comédies *le Fanfaron* et *les Originaux*. Parmi ses tragédies, qui sentent un peu trop l'imitation française, on cite encore *Sophonisbe* et *Vladislaf*. Ses comédies dénotent un esprit ingénieux. Des mélodrames, des opéras, complètent le théâtre de Kniajnine, qui a joui d'une grande faveur. Le recueil de ses *Œuvres* comprend en outre des odes, des fables et des chansons (Saint-Pétersbourg, 1822, 5 vol.).

Cf. N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

KNIAZNIN (François-Denis), poëte polonais, né dans le gouvernement de Witebsk le 4 octobre 1750, mort le 25 août 1807. Elevé chez les Jésuites, il devint professeur à leur collége de Varsovie, puis fut secrétaire du prince Adam Czartoryski. Il est auteur de quatre livres d'*Odes*, son principal titre littéraire, de cinq livres de *Poésies érotiques*, de trois livres de *Fables et contes*, d'un recueil d'*Idylles*, de plusieurs poëmes : *Orphée*, en 22 chants, *le Ballon*, en 10 chants, *le Romarin*, etc.; de deux opéras, *la Mère spartiate* et *les Bohémiens*; d'une traduction d'Ossian. Les *Œuvres* de Kniaznin ont été réunies (Wilna, 1823; Varsovie, 1828).

Cf. Bentkowski : *Dictionnaire des poëtes polonais* (Cracovie, 1820, 2 vol. in-8).

KNOLLES (Richard), historien anglais, mort en 1610. Directeur de l'école libre de Sandwich, dans le comté de Kent, il a publié, outre plusieurs ouvrages, une *Histoire des Turcs* (History of the Turks; 1610, in-fol.), qui a eu plusieurs éditions et qui, violemment dénigrée par Horace Walpole, a été louée par plusieurs juges compétents comme un modèle de style et de méthode.

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*; — Shaw : *History of english literature*.

KNOWLES (James-Sheridan), auteur dramatique anglais, né à Cork (Irlande) le 12 mai 1784, mort à Torquay (Devonshire) le 30 novembre 1862. Entraîné vers la scène par une vraie vocation, il se fit acteur et écrivit ses premiers essais pour la troupe dont il faisait partie; devenu auteur célèbre, il joua longtemps avec succès dans ses propres pièces. Il avait pris pour tâche de relever le théâtre anglais de sa décadence, en donnant du relief aux caractères et en revenant aux traditions de Shakespeare, dont l'imitation est visible dans toutes ses œuvres. Les principales sont des tragédies : *Caïus Gracchus* (1815), *Virginius* (1820), *Alfred le Grand* (1831), *Guillaume Tell* (1834), *Jean de Procida* (1840), *la Rose d'Aragon* (1842), etc. On cite parmi ses comédies : *le Mendiant de Bethnal-Green* (1830), *le Bossu* (1832), *la Malice d'une femme* (1838), *la Chasse d'amour* (1836), *la Vieille fille* (1841), *le Secrétaire* (1843). Il a donné aussi quelques drames et mélodrames : *Léo le Bohémien* (1809), écrit, comme début, pour son camarade Edm. Kean, *l'Épouse* (1833), *la Jeune fille de Marienbourg* (1838), etc. Retiré du théâtre, Knowles a écrit, sans succès, deux romans, puis, sous l'influence d'une forte inspiration mystique, des livres de propagande et de polémique religieuses. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. *Cyclopaedia of english literature.*

KNOX (Jean), célèbre réformateur écossais, né en 1505, mort en 1572. Ses écrits, sans mérite littéraire particulier, se rattachent à la tâche religieuse qui remplit toute sa vie; le principal est une *Histoire de la Réforme dans le royaume d'Écosse* (History of the reformation of religion, with, etc.), publiée longtemps après sa mort (Londres, 1644, in-fol.; Edimbourg, 1732). Une édition complète des *Œuvres* de Jean Knox a été publiée par Dav. Laing (Édimbourg, 1846, in-8).

Cf. Mac Crie : *Life of John Knox* (1814, plus. édit.) ; — Ch. Niemeyer : *Knox Leben* (Leipzig, 1824, in-8).

KOCH (Christophe-Guillaume DE), historien et publiciste français, né le 9 mai 1737 à Bouxwiller (Alsace), mort le 25 octobre 1813. Bibliothécaire et professeur de droit public à Strasbourg, il fut élu député à l'Assemblée législative en 1791, et emprisonné sous la Terreur. En 1802, il fit partie du Tribunat. Il était membre correspondant de l'Institut. Le séminaire protestant de Strasbourg lui doit son existence actuelle. Méthodique, savant, doué d'un esprit judicieux et critique, Koch a contribué à faire progresser l'étude de l'histoire, et l'un des premiers il a porté la lumière sur les obscurités du moyen âge. Son principal ouvrage, intitulé *Tableau des révolutions de l'Europe depuis le bouleversement de l'empire romain en Occident jusqu'à nos jours* (1807, 3 vol. in-8; 1813, 4 vol. in-8), continué par Schœll jusqu'à la Restauration (1823, 3 vol. in-8), est d'un style ferme, concis, animé. On cite encore : *Tableau généalogique des Maisons souveraines du sud et de l'ouest de l'Europe* (Strasbourg, 1782, in-4); *Sanctio Pragmatica Germanorum illustrata* (1789, in-4); *Abrégé de l'histoire des traités de paix entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie* (Bâle, 1796, 4 vol. in-8), continué par Schœll (Paris, 1817, 4 vol. in-8); *Tableau des traités entre la France et les puissances étrangères* (Bâle, 1801, 2 vol. in-8); etc.

Cf. F. Schœll : *Notice*, en tête de son édit. de l'*Histoire abrégée*; — Haag frères : *la France protestante.*

KOCHANOWSKI (Jean), célèbre poëte polonais, né dans le village de Siczyn en 1532, mort en 1584. Il fit ses études en Allemagne, visita Rome et Padoue, séjourna pendant sept ans à Paris, où il se lia avec Ronsard, devint secrétaire du roi Sigismond-Auguste, puis renonça à tout emploi pour se consacrer aux lettres. Il a été jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle le plus grand des poëtes polonais. Ses écrits comprennent la poésie épique, la tragédie, l'ode, la satire, l'épigramme et surtout l'élégie, sans compter une remarquable traduction des *Psaumes*. Ils ont été recueillis en 2 vol. in-8 dans le *Choix des auteurs polonais* (Varsovie, 1803-5). Son drame, *le Congé des ambassadeurs*, a été traduit en français par Brykczynski dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* (Paris, 1823).

Cf. A. Denis : *Notice*, dans la collection ci-dessus ; — Christ. Ostrowski : *Lettres slaves* (Paris, 1857, in-18, t. I.)

KOCK (Charles-Paul DE), célèbre romancier français, né à Passy, près Paris, en 1794, mort en août 1871. Fils d'un banquier qui mourut sur l'échafaud révolutionnaire, et destiné au commerce, il suivit sa vocation littéraire, et après avoir hésité quelque temps entre le roman, le théâtre et même la poésie, il se fit une réputation européenne dans le premier genre, par la peinture de la vie parisienne, vue dans des conditions plus gaies que morales, reproduite avec un talent réel d'observation et une mise en scène pleine d'entrain. Ses romans, qui sont au nombre de plus de cinquante et qui forment plusieurs centaines de volumes de cabinet de lecture, ont eu à peu près tous de nombreuses éditions et les honneurs de la traduction à l'étranger. Les plus originaux sont ceux des premières vingt années, c'est-à-dire d'une époque où l'auteur ne découpait pas ses ouvrages en feuilletons de journaux, avant de les publier en librairie. Ils ont souvent des titres plus ou moins scabreux qui préviennent le lecteur du genre d'esprit français ou plutôt gaulois qu'il faut y chercher; ce sont, entre autres : *l'Enfant de ma femme* (1812, 3 vol. in-12); *Georgette ou la Nièce du tabellion* (1820, 4 vol. in-12); *Gustave ou le Mauvais sujet* (1821, 3 vol.); *la Femme, le Mari et l'Amant* (1829, 4 vol.); *le Cocu* (1831, 4 vol.); *la Pucelle de Belleville* (1834, 4 vol.); *Mœurs parisiennes* (1837, 4 vol.); *l'Homme aux trois culottes* (1840, 2 vol.); *l'Amoureux transi* (1843, 4 vol.); *la Demoiselle du cinquième* (1856, 3 vol.); *le Millionnaire* (1857, 5 vol. in-8); *les Demoiselles de magasin* (1863, 6 vol. in-8). Au théâtre, où P. de Kock avait débuté par des mélodrames lugubres et continué par des livrets d'opéra comique, il se mit à donner en collaboration, sur les diverses scènes de genre, de nombreux vaudevilles, empruntés le plus souvent à ses romans et exploitant avec la même verve le même fond populaire de gaieté. Comme poëte, il a donné des *Contes en vers* (1824, in-18) et deux recueils de *Chansons* (1829, in-18, et 1864, in-18). Il a été donné plusieurs éditions générales de ses *Œuvres* (1834, 30 vol. in-18, avec vignettes de Raffet; 1841, 26 vol, in-18; 1844, 56 vol. in-18, etc.). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Ourry, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*; — Quérard : *la France littéraire*; — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine*; — O. Lorenz : *Catalogue de la librairie française.*

KODHAI (Abou-Bekr Ben-Alabar), l'un des plus célèbres écrivains arabes de l'Espagne au XIII[e] siècle. Il a écrit en un style pur et élégant plusieurs ouvrages remplis de sentences et de traits ingénieux : *Alhillah-Alsyerâ* (Habit tissu de soie), notice sur les poëtes arabes d'Espagne depuis la conquête, avec des citations de leurs œuvres; *Moaddjem*, sorte d'encyclopédie littéraire, contenant l'histoire des écrivains arabes jusqu'à l'an 1252; *Itab* (Récréation), vies des principaux ministres des califes; *Thofet-Alkâdim* (la Bienvenue), recueil d'extraits de poëtes arabes.

Alboulféda fait mention d'un autre KODHAI (Abou-Abd' Allah-Mohamed), cadi envoyé en ambassade dans l'Asie Mineure par les califes d'Egypte, et qui mourut en 1062. Celui-ci est auteur de

plusieurs ouvrages, entre autres d'une *Histoire des prophètes et des souverains*, et d'un écrit sur le cadastre de l'Egypte.

Cf. Casiri : *Bibliotheca arab. hispan. escurial*, t. II ; — Silvestre de Sacy : *Chrestomathie arabe.*

KOELCSEY (Ferencz), écrivain hongrois, né en 1790 à Szœ-Demeter (Transylvanie), mort en 1838. Notaire, puis député à la Diète, il prit place parmi les libéraux et les partisans de la réforme littéraire, au profit de la langue nationale. Il fonda, avec son ami Szemere en 1826, le journal *Élet és Literatura* (la Société et les Lettres), et y donna des articles de critique très-remarqués. Il se fit aussi une réputation comme orateur politique. Il a laissé des poëmes, des discours, des études littéraires, et surtout des *Contes* remarquables par le style et l'observation. Ses *Œuvres* ont été publiées par les soins de MM. Eoetvoes, Szaley et Szemere (Pesth, 5 vol. in-8). On a aussi imprimé son *Journal de la Diète*, de 1832 à 1836 (Pesth, 1848).

Cf. Jungmann : *Hist. de la littérature slave.*

KŒNIG (Georges-Mathias), biographe allemand, né à Altorf le 15 février 1616, mort le 29 septembre 1669. Il fut professeur d'histoire et bibliothécaire à l'université de sa ville natale. On lui doit, outre quelques travaux de grammaire, un des premiers essais de biographie générale, sous le titre de *Bibliotheca vetus et nova* (Altorf, 1678, in-4), qui, malgré des inexactitudes signalées par des biographes postérieurs, a rendu de réels services.

Cf. Bayle : *Dict. historique ;* — Niceron : *Mémoires*, t. II ; — Baillet : *Jugements*, t. II.

KŒNIG (N...), poëte allemand, né à Esslingen en 1688, mort à Dresde en 1744. Il succéda à Besser dans l'emploi de poëte de cour à Dresde. Il appartient comme lui à la troisième école silésienne qui réagit contre la poésie recherchée de Hoffmannswaldau et Lohenstein. Ses contemporains faisaient grand cas de son poëme épique, *Auguste au camp*, dont le sujet était l'entrevue des rois de Pologne et de Prusse au camp de Muhlberg; il n'en a fait paraître que le premier chant (Dresde, 1735). Un choix de ses *Poésies* a été publié par Rost (Ibid., 1745).

KŒRNER (Charles-Théodore), célèbre poëte allemand, né à Dresde le 23 septembre 1791, mort le 27 août 1813. Il fit ses études à Freiberg et à Leipzig et débuta en littérature par des essais dramatiques imités de Schiller, dont son père avait été l'intime ami. Il était poëte du théâtre de la cour à Vienne, lorsque en 1813 il s'enrôla dans le régiment des chasseurs volontaires de Lutzow. Il se signala dans la guerre de l'indépendance par son courage comme soldat, tout en se faisant un nom par ses poésies patriotiques. Il fut frappé à mort par un boulet dans une rencontre à Gadebusch dans le Mecklembourg. Kœrner a été appelé le Tyrtée de l'Allemagne, et jamais assimilation littéraire n'a été mieux justifiée. Le recueil de ses chants guerriers n'a paru qu'après sa mort, sous le titre de *Lyre et Épée* (Leier und Schwert, 1814, très-souvent réimprimé). Il y respire l'enthousiasme du sentiment national, l'amour ardent de l'indépendance, la passion du sacrifice et du dévouement pour la patrie. Le poëte maudit encore plus la lâcheté des opprimés que l'insolence des oppresseurs. Il anathématise « les cœurs timides qui n'osent pas féconder de leur sang une cause juste ». Sa poésie prêche la croisade sainte; le cri : Aux armes! est dans chacun de ses refrains : « Le Dieu juste est avec nous; hurrah! Frères, sus à l'ennemi! Hurrah! pour affranchir le Rhin, notre père! Hurrah! pour venger notre mère, l'Allemagne! » Le poëte donne à l'épée vengeresse du soldat le sentiment, la vie, la parole ; il la montre fière d'être dans des mains vaillantes et de se sentir « fiancée à un homme libre ». Les principales pièces du recueil sont : *André Hofer; les Chênes; le départ de Vienne; les Noirs chasseurs; l'Appel; Ma Patrie; la Prière pendant la bataille; la Chasse de Lutzow;* etc. Plusieurs ont été traduites en français, soit en vers, soit en prose. Th. Kœrner avait donné un premier volume de poésies lyriques, *les Boutons* (Knospen, 1810), que ses poésies guerrières ont fait oublier. Il suffit de mentionner ses trois drames *Zring*, *Rosamonde* et *Edwige*, qui ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. Les comédies ou pièces bouffonnes, *Toni, les Veilleurs de nuit, la Gouvernante*, etc., ont eu plus de succès. On a réuni ses *Œuvres* (Werke; Berlin, 1838, 4 vol).

Cf. Lehmann : *Kœrner's Leben* (Halle, 1819) ; — N. Martin : *Poëtes contemporains de l'Allemagne* (Paris, 1846, t. I, in-8).

KOLENDA, chansons populaires et cantiques de Pologne et provinces roumaines. Des troupes d'enfants les font entendre sur des airs d'un caractère champêtre et pastoral, devant les maisons seigneuriales, la veille de la nativité de J.-C. et du nouvel an. Ils répondent à nos *Noëls.*

KOLIADÈS (C.), pseudonyme de Lechevalier (voy. ce nom).

KOLLAR (Jean), poëte bohême, né le 29 juillet 1793 à Mossocz, dans le comité hongrois de Thurocz, mort à Vienne le 29 janvier 1852. Il étudia à l'université d'Iéna, où il se lia avec Schlosser, Gœthe et Oken. Il fut ministre de l'Evangile à Pesth; en 1849, envoyé à Vienne avec une mission politique, il y devint professeur à l'université. La principale production de Kollar est *la Fille de la Gloire* (Slavy Deera), poëme à la fois lyrique et épique, composé de six cent quarante sonnets, divisés en cinq chants. Slava, l'amante idéale du poëte, est la personnification de la nationalité slave. Sa pensée dominante est l'union des membres dispersés de cette race, et il est le premier peut-être qui lui ait donné une forme littéraire. « De l'Athos à la Poméranie, s'écrie-t-il, des champs ensanglantés de la Silésie à la plaine de Kossovo, de Constantinople au Kamtchatka, dans les Ourals, les Carpathes, au bord du Volga, du Danube, partout où l'on entend la langue slave, réjouissons-nous, embrassons-nous, heureux dans notre immense patrie, la Panslavie. » Son poëme, repoussé par la censure de Prague, fut publié en Hongrie en 1824.

On a encore de Kollar, sous le titre de *Bazne*, son premier volume de vers, composé de chansons et de pièces de divers genres (Prague, en 1821); un recueil de chants populaires de l'Esclavonie : *Narodnie zpiewanky* (Pesth, 1823-1827, 2 vol.); des *Sermons* (Kazne, Pesth, 1831); la relation de ses voyages dans l'Italie septentrionale, le Tyrol et la Bavière : *Cestopis* (Pesth, 1839); *Réciprocité littéraire entre les races et les idiomes des nations slaves* (Pesth, 1831, en allemand) ; enfin divers ouvrages d'érudition : *la Reine Slawa*, renfermant des recherches sur la langue, la mythologie et la civilisation slaves; les *Tables slaves de l'antique Italie*, dans lequel il a tenté d'établir la communauté d'origine des Etrusques et des Slaves : ce dernier livre a paru après sa mort (Vienne, 1853, in-fol.).

Cf. Jungmann : *Hist. de la littérat. slave ;* — Alex. Chodzko, dans la *Revue contemporaine* (15 janvier 1861).

KOLLONTAY (Hugues), publiciste polonais, né en 1750 dans le palatinat de Sandomir, mort en 1812. Recteur de l'université de Cracovie, vice-chancelier de la couronne, il fut l'un des chefs des dernières révolutions polonaises et l'un des plus exaltés. On a de lui : *Essais sur l'hérédité du trône de Pologne* (1 vol.); *Lettres d'un anonyme à Stanislas Malachowski, maréchal de l'Assemblée*, etc. (1788-1789, 4 vol in-8), traitant de la

réforme du gouvernement; l'*Ordre physique et moral*, ou *Exposition des droits et des devoirs de l'homme; Derniers avis aux Polonais; Réflexions sur le gouvernement du grand-duché*, avec cette épigraphe : *Nil desperandum* (1801, in-8); *Discours*, etc. Il a été extrait de ses manuscrits un recueil de *Recherches historiques* (Badania historyczne; Cracovie, 1844, 3 vol.).

Cf. Sniadecki : *Vie littéraire de Kollontay*; — Chodywicki : *Dict. des Polonais savants*.

KOLOUCHE (LANGUE) ou KOLUSCHE, l'une des langues parlées sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale. D'une grammaire très-pauvre, elle ne distingue, par des différences de terminaison, ni le nombre ni le genre. Beaucoup de mots commencent et finissent, comme dans le mexicain, par les lettres *tl*. Les Kolusches créent avec facilité des mots nouveaux pour désigner les objets inconnus d'eux que leur apportent les étrangers, au lieu d'adopter les termes par lesquels ceux-ci les désignent. Il y a un *Vocabulaire kolouche*, dans les *Vocabulaires* de Krusenstern (Saint-Pétersbourg, 1813, in-4). Plusieurs travaux de grammaire et de lexicographie ont été faits sur cette langue en anglais, en russe et en allemand.

Cf. H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

KOPISCH (Auguste), poëte allemand, né à Breslau le 26 mai 1799, mort le 3 février 1853. Il cultiva la peinture, séjourna longtemps en Italie et fut l'ami du comte de Platen. Ses vers ont de la souplesse, de la vivacité et de l'humour. Le principal recueil est simplement intitulé *Poésies* (Gedichte; Berlin, 1836). Il a traduit le *Dante* (Ibid., 1837) et un recueil de chants populaires italiens, *Agrumi* (Ibid., 1837).

Cf. N. Martin : *Poëtes contemp. de l'Allemagne* (Paris, 1846, t. I, in-8).

KOPITAR (Barthélemy), philologue et érudit slave, né à Repnje, dans la haute Carniole, en 1780, mort à Vienne en 1844. Il suivit les leçons du savant Dobrowsky, dont il fut plus tard l'adversaire passionné. Il devint premier conservateur de la bibliothèque impériale de Vienne et conseiller aulique. Outre une *Grammaire des dialectes slaves de la Carniole, de la Carinthie et de la Styrie*, en allemand (Laybach, 1808, in-8), il a publié un ouvrage important pour l'histoire de la littérature slave : *Glagolita Clozianus*, etc. (Vienne, 1836, in-fol.) et, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Vienne : *Hesychii glossographi discipulus et epiglossistes Russus in ipsa Constantinopoli sec. XII-XIII*, etc. (Vienne, 1840, in-8). Miklosich a recueilli ses *Mélanges* (Kleine Schriften; Vienne, 1857, 2 vol. in-8).

KOPP (Ulric-Frédéric), jurisconsulte et paléographe allemand, né à Cassel le 18 mars 1762, mort le 27 mars 1834. On lui doit, outre plusieurs travaux sur l'histoire du droit allemand, deux ouvrages d'une grande érudition : *les Ecritures anciennes* (Bilder und Schriften der Vorzeit; Mannheim, 1819-22, 2 vol. in-8) et *Paleographia critica* (Ibid., 1817-29, 4 vol. in-4). Il a préparé une édition critique de *Martianus Capella*, publiée après sa mort par Hermann (Francfort, 1836, in-4).

KORÉISCH ou KORÉISCHITE, ancien dialecte parlé dans l'Arabie, autour de la Mecque, devenu l'arabe par excellence. S'il fallait en croire l'historien Soyouthi, la langue arabe serait le résultat de la fusion des idiomes usités par les diverses tribus arrivant en pèlerinage au milieu des Koréischites, et ceux-ci auraient d'abord composé pour leur propre usage un dialecte choisi dans lequel seraient entrées les finesses des langues parlées autour de la Caaba. De temps immémorial les Koréischites ont eu la réputation d'être chez les Arabes ceux qui avaient le plus pur langage et la meilleure prononciation; leur position au cœur de l'Arabie les soustrait aux influences de la Perse, de la Syrie, des Grecs, des Coptes, des Abyssins. Suivant M. Renan, le rôle que les Arabes attribuent aux Koréischites dépasse la vérité historique; leur importance littéraire, fort peu considérable avant l'islamisme, ne date que de la rédaction du Coran.

Cf. Ern. Renan : *Histoire des langues sémitiques* (Paris, 1855, in-8).

KORTHOLT (Sébastien), littérateur danois, né à Kiel vers 1670, mort dans cette ville vers 1740. Fils d'un célèbre théologien protestant, Christian KORTHOLT, auteur de beaucoup d'écrits de dogme et de controverse, il fut professeur de poésie et bibliothécaire à l'université de sa ville natale. On a de lui plusieurs dissertations d'histoire et de curiosité littéraire : *De Enthusiasmo poetico* (Kiel, 1696, in-4); *De Poetis episcopis* (1699, in-4); *De Puellis poeticis* (1700, in-8); *De Studio senili* (1701, in-4), etc. — Son frère, Mathias-Nicolas KORTHOLT, professeur et bibliothécaire à l'université de Giessen, a laissé quelques écrits d'une élégante latinité. — Son neveu, Christian KORTHOLT, s'est aussi distingué comme théologien et archéologue.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXI; — Thiess : *Gelehrtengeschichte von Kiel*, t. I.

KOSEGARTEN (Louis-Théobule), poëte allemand, né à Grevismühlen (Mecklembourg) le 1er février 1758, mort le 26 octobre 1818. Il fut professeur à Greifswald, où il avait fait ses études, et prédicateur à Altenkirchen, dans l'île de Rugen. On cite de lui, comme une œuvre distinguée, l'épopée pastorale de *Jukonde*, dont le héros est un ministre de village et où l'on trouve une peinture originale de l'île de Rugen. Il a porté dans la poésie lyrique une sensibilité maladive sur des sujets souvent frivoles. Il a écrit plusieurs romans dans le goût de Richardson et plus tard de l'école romantique. Ses *Poésies* ont été réunies par son fils (Dichtungen; Greiswald, 1824-1827, 12 vol.).

Cf. *Notice* en tête de l'édition des *Poésies*.

KOSSOVO (LA BATAILLE DE), poëme serbe. C'est l'une des principales compositions de la littérature du pays. Il a pour sujet la célèbre journée (1386) où le tzar Lazare, prince de Servie, à la tête des Valaques, des Serbes et des Hongrois, fut vaincu par Amurath Ier, qui perdit la vie dans la mêlée. Lazare, fait prisonnier, fut mis à mort par Bajazet Ier, successeur d'Amurath. Cette sanglante bataille, suivie de l'asservissement de la nation serbe à la Turquie, est comme le point de départ d'une ère au delà de laquelle le peuple n'a gardé aucun souvenir. La forme du poëme est simple et large, et rappelle parfois la chanson de Roland.

Cf. Aug. Dozon : *les Poésies populaires serbes* (Paris, 1859, in-12).

KOTZEBUE (Auguste-Frédéric-Ferdinand DE), célèbre auteur dramatique et publiciste allemand, né à Weimar le 3 mai 1761, mort à Mannheim le 23 mars 1819. Il manifesta de bonne heure son goût pour les lettres et son extrême facilité d'invention et d'assimilation. A l'âge de vingt ans, reçu avocat et déjà remarqué par quelques essais dramatiques, il devint secrétaire du baron Bawr, qui était chargé, entre autres emplois, de la direction du théâtre allemand de Saint-Pétersbourg, et qui, trois ans plus tard, le recommanda à l'impératrice Catherine II. Il occupa plusieurs postes dans la magistrature et reçut des titres de noblesse. Un libelle qu'il publia sous le nom du baron de Knigge, contre la société lettrée de Weimar, *le Docteur Bahrdt au front d'airain* (Doctor B. mit der eiser-

nen Stirn; Graetz, 1798), tourna a sa confusion et mit au jour son esprit de jalousie et de dénigrement. Il fit alors un premier voyage à Paris et en publia, sous le titre de *Ma Fuite à Paris* (Meine Flucht nach P. im Jahre 1790), une relation très-peu flatteuse pour les écrivains qui l'avaient le mieux accueilli. Après avoir été pendant deux ans poëte du théâtre de la cour de Vienne, il voulut retourner à Saint-Pétersbourg, mais il fut arrêté à la frontière et envoyé en Sibérie, comme suspect d'avoir écrit quelques pamphlets contre Paul Ier. Il a fait de cette courte épreuve le sujet d'un livre intitulé: *La plus Remarquable année de ma vie* (das Merkwürdigste Jahr meines Lebens; Berlin, 1801). L'éloge de Paul Ier, contenu dans une de ses pièces de théâtre, *le Cocher de Pierre le Grand* (der Leibkutscher Peter des Grossen) lui valut, outre son rappel, des titres, des faveurs, et la direction du théâtre allemand. Après la mort de Paul Ier, il rentra en Allemagne, marqua par plusieurs publications ses mesquines rancunes contre Gœthe et son cercle littéraire, puis fit divers voyages en Europe, dont il écrivit la relation. Ses attaques contre Napoléon dans deux revues, *l'Abeille* (die Biene, Leipzig, 1808-1810, 3 vol.) et *le Grillon* (der Grille; Kœnigsberg; 1811-1812, 2 vol.), le firent attacher, avec le titre de conseiller d'État, comme écrivain politique, au quartier général de l'armée russe, et il passe pour avoir rédigé la plupart des manifestes diplomatiques du cabinet de Saint-Pétersbourg contre la France. Après la chute de Napoléon, il soutint sans réserve les gouvernements de l'Allemagne dans leur lutte contre les aspirations libérales d'une partie de la nation, surtout de la jeunesse des universités, et, au milieu de la violente impopularité qu'il avait soulevée, un étudiant fanatique, Ch.-L. Sand, se rendit à Mannheim, et le tua d'un coup de poignard, comme « traître à la patrie ». L'assassin, qui tenta vainement de se tuer lui-même, fut condamné à mort et exécuté sans vouloir faire connaître ses complices. Cet événement eut un grand retentissement en Europe, et de graves conséquences dans l'histoire politique de l'Allemagne.

Kotzebue, dont le caractère a excité tant d'antipathies parmi ses compatriotes, a pris une place importante dans la littérature par sa fécondité et les ressources de son esprit. C'est au théâtre qu'il les a surtout déployées. Ses drames et ses comédies, transportés sur les diverses scènes de l'Europe par la traduction ou par des imitations, ont pour principal mérite d'exciter l'intérêt, grâce à la vulgarité pathétique des sujets, à l'ingéniosité du plan, aux complications romanesques de l'intrigue, enfin à une intelligence des moyens scéniques, qu'aucun allemand n'avait encore possédée. Ces qualités lui tinrent lieu des études approfondies de l'histoire ou des mœurs, de l'idéal moral et du style poétique, si chers à l'école de Weimar. Parmi les drames ou tragédies nous rappellerons: *le Sourd-muet ou l'Abbé de l'Épée* en cinq actes, *Adélaïde de Wulfringen*, « un Monument de la barbarie du XIIIe siècle, » en trois actes, *Misanthropie et repentir*, en cinq actes, tableau à la fois banal et romanesque d'une réconciliation conjugale, le mieux accueilli des ouvrages de l'auteur, à l'étranger, et ayant pour suite *le Mensonge généreux*, en un acte; *Octavie*, en cinq actes; *le Calomniateur*, en quatre actes; *Hugo Grotius*, en trois actes; *Elina et Nathalie ou les Hongrois*, en trois actes; *l'État restitué ou le Comte de Bourgogne*, en quatre actes; *Édouard en Écosse, ou la Nuit d'un fugitif*. Ses principales comédies sont: *les Deux frères*, en quatre actes; *le Club jacobin des femmes; les Indiens en Angleterre*, en trois actes; *Kosmouk ou les Indiens à Marseille*, en trois actes; *le Mari d'autrefois*, en trois actes; *les Parents ou la Ville et le village*, en trois actes; *l'Officier suédois*, en trois actes; *les Deux Klingsberg, ou Avis aux vieillards*, en cinq actes; *l'Épigramme*, en quatre actes; *la Petite ville allemande*, en quatre actes, etc. Le *Théâtre* de Kotzebue a eu plusieurs éditions (Saemmtliche dramatische Werke; Leipzig, 1797-1823, 28 vol.: 1827-1829, 44 vol.; 1840-1841, 40 vol.). La plupart des pièces ont été traduites en français par L.-F. Jauffret, Weiss, J. Patrat, Fauvelet de Bourienne, Tranchant de Laverne, Dumaniant, Delestre-Poirson, Rigaud, Mmes Polier, Julia Molé, Morel, etc., et publiées soit séparément, soit dans *la Collection des théâtres étrangers*, soit enfin dans les deux recueils suivants: *Théâtre de Kotzebue* (Paris, 1799, 2 vol. in-8), et *Chefs-d'œuvre* du théâtre de Kotzebue (Ibid., 1822, t. I, in-8).

Outre les pièces de théâtre et les ouvrages mentionnés plus haut, il faut encore citer de ce fécond écrivain: *Souvenirs de voyage de Livonie à Rome* (Erinnerungen von einer Reise aus Livland nach Rom., Berlin, 1805, 3 vol.) et *Souvenirs de Paris en* 1804 (Erinn. aus. P. im Jahre, 1804; Ibid., 1805): ces deux ouvrages traduits par Gilbert de Pixérécourt (Paris, 1806, 4 vol. in-12, 1805, 2 vol. in-12); *Histoire ancienne de la Prusse* (Preussens aeltere Geschichte; Riga, 1808-1809, 4 vol.); *Histoire de l'Empire germanique depuis son origine* (Geschichte des deutschen Reichs von. etc.; Leipzig, 1814-1832, 4 vol.); puis un assez grand nombre de volumes de romans, impressions et récits autobiographiques, d'études et essais d'histoire et de critique, d'écrits de circonstance et même de *Poésies* (Gedichte, Vienne, 1818, 2 vol.). On a formé plusieurs recueils de ses *Mélanges* (Kleine gesammelte Schriften; Leipzig, 1792-1794; Neue, etc. Kœnigsberg, 1808-1810), et on a édité ses *Écrits posthumes* (Hinterlassene Papiere; Leipzig, 1821). Outre les nombreuses publications qui parurent sur lui à propos de sa mort, on a réuni de son vivant un volume de *Kotzebuana* (Hambourg, 1809, in-8).

Cf. Mme de Staël: *De l'Allemagne*; — Cramer: *Kotzebue's Leben* (Leipzig, 1820); — Vincens Saint-Laurent. *Notice*, en tête des *Chefs-d'œuvre du théâtre* (édit. 1822); — Dœring: *Kotzebue's Leben* (Weimar, 1830); — Al. Buchner: *Kotzebue et son meurtrier*, dans la *Revue politique et littér.*, t. VIII; — Quérard: *la France littéraire*; — Œttinger: *Bibliographie biographique universelle*.

KOURILIEN (LE), langue de l'Asie de la région sibérienne, parlée par les Aïnos dans l'archipel des Kouriles, dans l'île Tarakaï, et vers l'embouchure du fleuve Amour. Le kourilien comprend plusieurs dialectes: le *kourilien propre*; le *jesso* parlé dans l'île de ce nom, faisant partie du Japon, le *tarakaï*, usité dans l'île Tarakaï, appelé aussi séghalien. On pourrait considérer comme un dialecte de cette langue l'idiome parlé par les Aïnos, qui vivent dans le Kamtchatka. Le kourilien offre un grand nombre de racines communes à plusieurs langues de l'Asie et surtout aux idiomes de la famille samoyède.

KOU-WEN. — Voyez CHINOISE (Langue).

KOWALSKA (Elisabeth), femme poëte polonaise, du XVIIIe siècle. On cite d'elle le poëme des *Saisons*, loué pour son élégance; des poëmes sur *David* et sur *Sainte Madeleine*.

Cf. Janozki: *la Pologne littéraire*.

KRANTZ (Albert), historien allemand, né à Hambourg vers 1450, mort le 7 décembre 1517. Professeur de philosophie et de théologie, puis recteur de l'université de Rostock et chanoine de Hambourg, il remplit plusieurs missions honorables. Entre autres écrits, il a laissé des ouvrages historiques, très-remarquables pour son temps: *Vandalia, sive Historia de Vandalorum vera origine, gentibus, etc.* (Cologne, 1519, in-fol.); *Saxonia* (Ibid., 1520, in-fol.); *Regnorum aquilonarium*

chronicon (Strasbourg, 1546, in-fol.); *Metropolis* (Bâle, 1548, plus. édit.), etc.

Cf. Wilkens : *Leben A. Krantzii* (Hambourg, 1722, 1729, in-8); — Bayle : *Dict. historique*; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXVIII.

KRASICKI (Ignace), COMTE DE SICZIN, célèbre littérateur polonais, né à Doubiecko (Galicie) en 1735, mort à Berlin en 1801. Il fut prince-évêque de Warmie, puis archevêque de Gnesne. Ses œuvres poétiques se distinguent par le goût, l'agrément, la facilité, la verve, et sa prose a de sérieux mérites. On l'a surnommé « le Voltaire de la Pologne ». Comme poëte, il a donné : *la Mychéide* (Myszeidos; 1776), poëme héroï-comique en dix chants sur les rats et les souris qui, suivant l'ancienne chronique, mangèrent le roi Sopiel : ce poëme, qui est une excellente peinture des travers nationaux, a été traduit en français par Dubois (1784), et sous le titre de *la Souriade*, par J.-B. Lavoisier, chanoine de Mohilow (Paris, 1818); *la Monomachie* ou guerre des moines, en six chants (1778), poëme héroï-comique, qui fut composé par Krasicki, à la demande de Frédéric II, dans la chambre même que Voltaire occupait à Sans-Souci; *l'Anti-Monomachie*, aussi en six chants, suite et défense du poëme précédent; plusieurs livres de *Fables* estimées (1779), traduites en français par J.-B.-M. de Vienne (1828); des *Satires*, un peu froides; *la Guerre de Chocim* (1780), poëme héroïque en douze chants; des imitations assez médiocres des poëmes d'Ossian; des *Lettres* et *Mélanges* en vers et en prose. Ses principaux ouvrages en prose sont : *les Aventures de Nicolas Doswiaczynski* (1775), dont J.-B Lavoisier a donné la traduction en français (Paris, 1818, in-8), et *M. le Podstoli*, dirigés l'un et l'autre, comme ses principaux poëmes, contre les défauts ou les ridicules de ses compatriotes; une *Encyclopédie élémentaire* (1779); une *Histoire de Varsovie*, etc. — Une grande partie des *Œuvres* de Krasicki ont été réunies (Varsovie, 1803 et suiv., 10 vol. in-8). Il en a été fait aussi à Paris une édition en polonais (1830, gr. in-8 à 2 col.).

Cf. Dmochowski : *Eloge de Krasicki* (Varsovie, 1801); — S.-K. Portocki : *Essai sur la vie et les ouvrages de Krasicki* (1808); — Boyer-Nische : *la Pologne littéraire* (Paris, 1835).

KRETSCHMANN (Charles-Frédéric), poëte allemand, né à Zittau (Saxe) le 4 septembre 1738, mort dans cette ville le 16 janvier 1809. Avocat dans sa ville natale, il y remplit des fonctions judiciaires. Il est surtout cité comme auteur de chants de barde ou bardits, à la manière de Klopstock. Il les donna sous le nom de *Barde Rhingulph*. Les principaux sont : *le Chant de Rhingulph* (Rh.'s Gesang); *la Plainte de Rhingulph* (Rh.'s Klage); *la Chasseresse* (Jaegerin). Il a aussi écrit, avec un succès médiocre, des *Épigrammes* (Comische, lyrische und epigrammatische Gedichte), des pièces de théâtre, des fables, etc. Il a été donné une édition de ses *Œuvres complètes* (Saemmtliche Werke; 1784-1805, 7 vol.).

Cf. Knothe : *K. Fr. Kretschmann* (Zittau, 1858).

KRICHNA MISRA, poëte dramatique de l'Inde, ayant vécu vers le VII^e siècle de notre ère. Il est auteur de *la Lune de l'Intelligence* (Prabodha Tchandrodaya), drame allégorique et moral du genre de nos anciennes moralités, tiré de la Védânta ou philosophie des Védas; la Raison, la Dévotion, la Contemplation en sont les personnages. — Ce drame a été traduit en anglais par J. Taylor (*Prabod'h Chandro'daya*; Londres, 1812). Hermann Brockhaus en a donné une édition en sanscrit et en latin (Leipzig, 1834). Il a été traduit en allemand par K. Rosenkranz (Kœnigsberg, 1842) et par le docteur Hirzel (Zurich, 1846).

Cf. Ph. Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-12).

KRILOFF (Iwan), célèbre fabuliste russe, né à Moscou le 13 février 1768, mort en 1844. Membre de l'Académie russe, conseiller de cour et conservateur de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, il fut comblé de faveurs dans les dernières années de sa vie, et on lui a élevé une statue colossale dans la capitale en 1855. Ce n'est qu'à l'âge de quarante ans, et après avoir essayé de plusieurs genres littéraires, surtout du théâtre, que, sur le conseil de Dimitrieff, il aborda celui qui devait l'immortaliser. Son premier recueil de *Fables*, publié en 1809, n'en contenait que vingt-trois. D'autres recueils parurent en 1811 et 1816, sous le titre de *Fables nouvelles*. Les *Fables* de Kriloff sont un des livres les plus répandus en Russie. Il a emprunté à La Fontaine les sujets du plus grand nombre, imitant aussi l'art de conter du fabuliste français; mais ce qui lui appartient en propre, c'est la fantaisie charmante, la finesse, l'agrément et la pureté du style, le relief et la précision des tableaux. L'art avec lequel il a su adapter ses compositions à l'esprit et aux mœurs de son pays, a mérité à beaucoup de ses vers de passer en proverbes. Les meilleures des fables dont les sujets ont été créés par lui sont : *les Oies, le Curieux, la Soupe au poisson de Damien, l'Amitié des Chiens*. Mis entre les mains des enfants, les vers de Kriloff ont en Russie une popularité analogue à celle de La Fontaine dans notre pays. Il a été fait de nombreuses éditions des *Fables* de Kriloff, les unes de luxe, les autres à bas prix. Une des plus belles est celle du comte Orloff (Paris, 1825, 2 vol. in-8). Elle est accompagnée d'une traduction en vers français et italiens. Il existait une autre traduction française par H. Masclet (Moscou, 1828, in-8); il en a été donné une plus récente par M. Ch. Parfait (Paris, 1867, in-8). — Parmi les comédies, fort agréables, de Kriloff on cite : *le Magasin de modes* (1807), traduite en français dans la *Collection des théâtres étrangers*; *l'École des filles*; une *Famille d'aliénés*, *le Plaisant*, *le Poëte d'antichambre*.

Cf. N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823); — Lemontey et Saffi : *Introduction* française et *Préface* italienne de l'édition Orloff; — Gogol, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er septembre 1852).

KRÜDENER (Julie de Wietinghoff, baronne DE), célèbre mystique et romancière russe, née à Riga le 21 novembre 1764, morte à Kasou-Bazar (Crimée) le 25 décembre 1824. Fille d'un riche seigneur livonien, elle reçut une éducation distinguée et apprit de bonne heure le français et l'allemand. Ayant épousé, à dix-huit ans, le diplomate de Krüdener, elle le suivit dans son ambassade à Florence, visita toute l'Italie, parcourut une partie de l'Europe, résida en France pendant les premières années de la Révolution et y connut plusieurs de nos écrivains, en particulier Bernardin de Saint-Pierre. Elle éprouva diverses passions, noua des relations et eut des aventures qui forcèrent son mari à se séparer d'elle. Voulant tenter la carrière littéraire, elle écrivit, en partie d'après son expérience personnelle, quelques romans français, et publia, peu après son veuvage, *Valérie ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G...* (Paris, 1803, 2 vol. in-12; plus. édit.). Cet ouvrage, habilement lancé dans le public, eut un succès qu'il dut, non-seulement aux relations sociales de l'auteur, mais à sa conformité avec le goût du temps. Le vague des idées, la mélancolie des sentiments, la grâce réelle du style, dissimulaient la faiblesse du plan et l'insignifiance des personnages. *Valérie* fut traduite dans les diverses langues et il en fut donné une suite par le prince de Ligne (Dresde, 1807, in-8). Dès cette époque Mme de Krüdener s'abandonnait à des tendances

mystiques qui, sans ôter entièrement à son esprit son tour léger et mondain, la poussèrent jusqu'à l'illuminisme. Elle se fit apôtre, entreprit en Allemagne, en Suisse, une suite de prédications évangéliques qui portèrent ombrage à l'autorité et la firent expulser de plusieurs pays. Les événements de 1814 ajoutèrent à son exaltation. Quelques prédictions qui se réalisèrent lui donnèrent sur l'esprit de l'empereur Alexandre un ascendant qui eut pour les destinées de la France et de l'Europe une importance historique : le czar le manifesta avec éclat à la grande revue de l'armée russe dans la plaine des Vertus en Champagne. De là l'écrit de Mme de Krüdener : *le Camp des Vertus, ou la Grande revue, etc.* (1815, in-8).

Cf. Chr. G.-H. Burdach : *Frau von Krüdener und der Geist der Zeit* (Leipzig, 1818, in-8) ; — C.-Fr. Brescius et Chr.-W. Spicker : *Beitraege zur einer Characteristik der Fr. v. Kr.* (Berlin, 1818, in-8) ; — Adèle de Thou : *Notice sur Mme de Kr.* (Genève, 1827, in-8) ; — Ch. Eynard : *Vie de Mme de Kr.* (Paris, 1849, 2 vol. in-8) ; — Capefigue : *la Baronne de Krüdener et l'empereur Alexandre Ier* ; — Sainte-Beuve : *Portraits de femmes*, et *Derniers portraits littéraires*.

KRUG (Guillaume-Traugott), philosophe et littérateur allemand, né à Radis (Prusse) le 22 juin 1770, mort à Leipzig le 13 janvier 1842. Il professsa la philosophie aux universités de Francfort-sur-l'Oder, de Kœnigsberg et de Leipzig. Il fut, après la guerre de l'indépendance, l'un des chefs du libéralisme allemand. A part ses ouvrages spéciaux de philosophie qui développent le kantisme en le modifiant, nous citerons seulement pour leur intérêt littéraire ou leur importance bibliographique : *Essai d'une encyclopédie des beaux-arts* (Versuch einer systemat. Encyklopaedie der schœnen Künste ; Leipzig, 1802) ; *Histoire du libéralisme ancien et moderne* (Geschichtliche Darstellung des Liberalismus alter and nauer Zeit ; Ibid., 1823) ; *Dictionnaire général des sciences philosophiques* (Allgem. Handworterbuch der philosoph. Wissenschaften ; Ibid., 1827-34, 5 vol.). Krug a publié son autobiographie sous ce titre : *Voyage de ma vie en six étapes* (Meine Lebensreise in, etc. ; Ibid., 1826).

KRÜGER (Jean-Christian), auteur dramatique et comédien allemand, né à Berlin en 1722, mort à Hambourg en 1751. Il étudia la théologie à Halle et à Francfort. La pauvreté le fit entrer à l'âge de vingt ans dans la troupe de Schœnemann, où il eut du succès. Il mourut d'un excès de travail. Il avait, au jugement de Lessing, un grand talent pour le bas comique ; il en fit surtout preuve dans *les Pasteurs de campagne* (die Geistlichen auf dem Lande), peinture vive et forcée de l'hypocrisie chez des natures vulgaires. On cite, comme des comédies satiriques d'un ordre plus élevé, *les Candidats* (die Kandidaten), *le Mari aveugle* (der blinde Ehemann), et le *Duc Michel*, en vers et la meilleure comédie de l'auteur. Ses *Œuvres poétiques et dramatiques* ont été réunies (Leipzig, 1763, in-8).

KRUMMACHER (Frédéric-Adolphe), écrivain allemand, né à Tecklenbourg, le 13 juillet 1768, mort le 4 avril 1845. Il étudia la théologie à Duisbourg et la professa dans cette même ville, puis fut prédicateur dans divers pays et, en dernier lieu, à Brême. Il s'est fait une place à part dans les lettres allemandes par ses *Paraboles* (Parebeln ; Duisbourg, 1805), qui ont été traduites dans les diverses langues de l'Europe, notamment en français par Treillac (Paris, 1838, in-8) ; on y sent plus l'influence de la Bible que celle de Herder, que l'auteur s'était proposé pour modèle. Il leur a donné pour pendant *Apologues et paramythes* (Apologen und Paramuthien ; Ibid., 1810). On cite en ou're de lui des livres édifiants et instructifs pour l'enfance, qui ont eu un grand succès.

Cf. Moller : *F.-A. Krummacher und seine Freunde* (Bonn, 1849, 2 vol.).

KRUSENSTERN (Adam-Jean DE), célèbre voyageur russe, né à Haggid en Esthonie le 19 novembre 1770, mort le 24 août 1846. A part ses travaux spéciaux d'hygrographie, nous citerons de lui son très-important *Voyage autour du monde, de* 1803 *à* 1806 (Reise um die welt in den Jahren, etc. ; Saint-Pétersbourg, 1810-1814, 3 vol. in-4 ; avec *Atlas*, in-fol.), traduit en anglais (Londres, 1813, 2 vol. in-4) et en français (Paris, 1821, 2 vol. in-8 ; *Atlas* in-fol.) ; puis les *Vocabulaires des langues de quelques peuples de l'Asie orientale et de la côte nord de l'Amérique* (Saint-Pétersbourg, in-4).

Cf. *Conversations-Lexikon*, 11e édition.

KUGLER (François-Théodore), esthéticien allemand, né à Stettin le 19 janvier 1808, mort à Berlin le 16 mars 1858 Professeur à l'université de Berlin, membre de l'académie, conseiller du gouvernement, il remplit quelques missions artistiques, auxquelles se rapportent plusieurs de ses ouvrages. On cite à part un *Manuel de l'histoire de la peinture, de Constantin aux temps modernes* (Handbuch der Geschichte der Malerei, von, etc. ; Berlin, 1837, 2 vol.), auquel il faut rattacher le classique *Manuel de l'histoire des arts* (Handbuch der Kunstgeschichte ; Stuttgart, 1841-1842 ; plus. édit.) ; ses autres écrits sont des monographies sur l'histoire de l'art, des descriptions de monuments anciens ou modernes, des considérations sur les arts dans leurs rapports avec le gouvernement et l'administration, des *Essais sur l'histoire des beaux-arts* (Kleine Schriften zur Kunstgeschichte ; Berlin, 1853-1854, 3 vol.), une *Histoire de l'architecture* (Stuttgart, 1855 et suiv.), puis un certain nombre d'ouvrages d'histoire générale et une longue série de *Mélanges littéraires* (Belletristiche Schriften ; Ibid., 1852-1854, 8 vol. [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e éditions.]

KULLIJAT, en arabe, recueils d'œuvres poétiques de genres divers (voy. DIWAN).

KULMANN (Elisabeth), jeune fille poëte russe, née à Saint-Pétersbourg le 5 (17 juillet) 1808, morte le 19 novembre (1er décembre) 1835. Douée d'une étonnante aptitude pour les langues, elle possédait, dès l'âge de douze ans, le russe, l'allemand, l'anglais et l'italien, ainsi que le latin et le grec, et composait avec une égale facilité dans chacun de ces idiomes. Elle s'était surtout formée d'après les modèles grecs, et quelques-unes de ces compositions en grec avaient si bien l'empreinte antique, qu'on essaya de les faire passer pour des chants retrouvés de Corinne. On n'évalue pas le nombre des vers de cette jeune poétesse à moins de 100 000. Il a paru à Francfort un recueil de ses *Poésies* (Dichtungen ; 1844).

KURDE ou KOURDE (LANGUE). Elle appartient au groupe des langues iraniennes ou persanes (voy. ce mot) et se rattache à la famille indo-européenne. Le kurde est parlé par les Kurdes et les Loures, dans le Kurdistan et le Louristan. Cette langue diffère peu du persan sous le rapport lexicographique, mais beaucoup par sa grammaire. Elle est très-dure et infiniment moins polie que cette dernière ; elle n'a point de flexions pour indiquer les nombres et les cas, et la déclinaison s'y fait à l'aide de l'article. Le sujet et l'attribut s'énoncent sans l'intermédiaire d'une copule verbale. La conjugaison est très-simple et n'a que deux temps. Outre les mots d'origine zende, on trouve dans le kurde des mots turcs, arabes et grecs. Cette langue offre plusieurs dialectes, dont le moins grossier paraît être celui de *Badinan* ou d'*Amadia*, parlé dans la principauté de ce nom ; les autres, plus connus. sont : le *soran*, dit aussi de *Karatchlen* ; le *schambo*, dit aussi de *Djoulamerk* ; le *bottan*, parlé dans le Djezireh ; le *bellisi*, dit aussi de *Bellis* ; ce dernier s'éloigne beaucoup des autres par la pronon-

ciation. Les Kurdes se servent pour écrire de l'alphabet persan. Il a été donné une *Grammaire kurde* par Garzoni (Rome, 1786, in-8, en italien), un recueil de *Textes kurdes*, par Peter Leich, avec traduction allemande et un *Glossaire* (Saint-Pétersbourg, 1857-1858).

Cf. Rodiger et Sost : *Etudes kourdes*, dans le *Journal asiatique* allemand (Bonn, 1840) ; — Peter Lerch : *Forschungen über die Kurden*, etc.

KUSTER (Ludolphe ou Adolphe), dit *Neocorus*, érudit allemand, né à Blomberg (Westphalie) en février 1670, mort à Paris le 12 octobre 1716. Précepteur des enfants du comte Schwerin, professeur au collége Joachim de Berlin et bibliothécaire du roi, il avait exploré les bibliothèques publiques et fréquenté les savants de toute l'Allemagne, de la Hollande, de l'Angleterre et de la France. A la suite de quelques difficultés, il quitta la Prusse, abjura le protestantisme entre les mains des jésuites d'Anvers, fut appelé à Paris par Louis XIV et reçut, avec une pension, le titre de membre associé de l'Académie des inscriptions. On lui doit : *Historia critica Homeri* (Francfort, 1696, in-8) ; *Bibliotheca novorum librorum collecta a Neocoro*, avec H. Sike (Utrecht, 1697-1699, 5 vol. in-8) ; de savantes dissertations dans divers recueils comme ceux de Gronovius et de Grævius, ou publiées à part, entre autres : *De Vero usu mediorum verborum apud Græcos* (Paris, 1714, in-12 ; Leyde, 1717, in-8) ; les éditions critiques de *Suidas* (Cambridge, 1705, 3 vol. in-fol.), d'*Aristophane* (Amsterdam, 1710, in-fol.), etc.

Cf. Boze : *Eloge de Kuster*, dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. II ; — Alfr. Maury : *Hist. de l'Acad. des inscript.*

KUSTNER (Charles-Théodore DE), administrateur allemand, né à Leipzig le 26 novembre 1784, mort le 27 octobre 1864. Longtemps directeur des théâtres de Leipzig et de Munich, puis intendant général des théâtres de Prusse, il s'est distingué par son influence sur l'organisation dramatique en Allemagne et par la protection des intérêts des auteurs et des artistes. Outre une tragédie, *les Deux frères* (die beiden Brüder, 1833), il a publié quelques écrits relatifs au théâtre. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. *Conversations-Lexikon*, 11e édition.

KYD (Thomas), poëte dramatique anglais, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. On ne sait rien de sa vie. En 1588, il donna sa tragédie de *Hieronimo*, à laquelle il ajouta vers 1590 une seconde partie intitulée : *la Tragédie espagnole ou Hieronimo fou de nouveau* (The spanish tragedy, or Hieronimo is mad again), qui eut plus de succès qu'aucune autre pièce du temps. Le sujet était des plus sombres, et le style des plus enflés ; mais des scènes d'un grand effet se prêtaient au jeu des acteurs. Une dizaine d'années plus tard, Ben Jonson fit à cet ouvrage des additions où l'on a cru reconnaître aussi la main d'autres auteurs dramatiques. *Hieronimo* a été publié dans la collection des *Old Plays* de Dodsley, où l'on trouve, sous le nom de Kyd, une autre tragédie, *Cornelia*, publiée en 1594 et 1595.

Cf. Baker : *Biographia dramatica* ; — Lamb : *Dramatic poets of the time of Elizabeth* ; — Collier : *History of dramatic poetry*.

KYMRIQUE (LANGUE et LITTÉRATURE). — Voyez CYMRIQUE.

L

LABADIE (Jean), célèbre sectaire français, né à Bourg-en-Guyenne le 13 février 1610, mort à Altona en 1674. Elevé chez les Jésuites de Bordeaux, il entra dans les ordres, professa la rhétorique et la philosophie et prêcha, pendant quinze ans, avec succès. Livré à une spiritualité exaltée, il se fit chef d'une secte qui unissait, dit-on, aux erreurs mystiques les désordres de conduite et fut lui-même accusé de pervertir les religieuses dont il avait la direction. Il eut une vie très-agitée et pleine d'aventures, de condamnations et de réhabilitation. Il embrassa le protestantisme et exerça huit ans le ministère à Montauban ; puis il alla propager ses doctrines en Allemagne et en Hollande. Ses prosélytes, sous le nom de Labadistes, formèrent un instant « une véritable Église ». Ses ouvrages, devenus rares, firent beaucoup de bruit. Nous citerons : *le Hérault du grand Jésus* (Amsterdam, 1667, in-12) ; *le Véritable exorcisme* (Ibid., 1667, in-12) ; *le Chant royal du roi Jésus-Christ* (Ibid., 1670, in-12) ; *les Saintes Décades* (Ibid., 1671, in-8).

Cf. *Histoire curieuse de la vie, de la conduite et des vrais sentiments du sieur J. de Labadie, dont le nom et la réputation font tant de bruit parmi les gens de bien* (La Haye, 1670, in-8) ; — l'abbé Goujet, dans le *Dictionn. historique* de Moréri ; — P. Niceron : *Mémoires*, t. XX et XXVIII.

LA BARRE (Antoine LE FÈVRE DE), écrivain français, né vers 1600, mort en 1688. Gouverneur de la Guyane en 1663, il fut lieutenant-général en 1667, et gouverneur du Canada en 1682. On a de lui : *Description de la France équinoxiale, ci-devant appelée la Guyane* (Paris, 1666, in-4). — C'est son petit-fils, Jean-François LE FÈVRE, chevalier de LA BARRE, qui fut exécuté à 19 ans, le 1er juillet 1766, victime de l'intolérance, et dont Voltaire a éloquemment défendu la mémoire.

LA BARRE (François POULAIN DE), littérateur français, né en 1647 à Paris, mort en 1723 à Genève. Il fut curé dans le diocèse de Laon ; puis embrassa la religion réformée et se retira à Genève, où il se maria. On a de lui : *Rapports de la langue latine à la française, pour traduire élégamment* (Paris, 1672, in-12) ; *l'Egalité des deux sexes* (1673, in-12) ; *De l'excellence des hommes* (1675, in 12), ouvrage où il réfute le précédent.— Son fils, Jean-Jacques de LA BARRE, né en 1696 à Genève, mort en 1751, a publié un des meilleurs écrits de controverse : *la Doctrine des protestants sur la liberté et le droit de lire l'Ecriture Sainte* (Genève, 1720, in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

LA BARRE (Louis-François-Joseph DE), érudit français, né le 9 mars 1688, à Tournai, mort le 24 mai 1738. Il fut reçu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1727, et y lut des Mémoires intéressants, entre autres *sur l'Histoire de Lycurgue* et *sur le Poëme épique*. De 1727 jusqu'à sa mort, il rédigea le *Journal de Verdun*. On lui doit des éditions du *Spicilegium* de d'Achéry

(1723), des *Vetera analecta* de Mabillon (1725), du *Dictionnaire* de Moréri (1725), du *Journal de Charles VI* (1729), etc.

La Barre de Beaumarchais (Antoine de), littérateur français, frère utérin du précédent, né vers 1700 à Cambrai, mort vers 1757. D'abord chanoine régulier de Saint-Victor à Paris, il quitta la France pour échapper à ses vœux, et résida à La Haye, à Hambourg et à Francfort. Savant dans les langues anciennes et dans plusieurs langues modernes, il a donné quelques traductions, et publié des ouvrages, agréablement écrits : *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savants* (La Haye. 1729-1733, 8 vol. in-12); *le Hollandais, ou Lettres sur la Hollande* (Francfort, 1738, in-12); *Amusements littéraires, ou Correspondance politique, philosophique, critique et galante* (1741, 3 vol. in-12), etc. Il rédigea de 1732 à 1737 le *Journal littéraire*, fondé en 1713 et dirigé d'abord par S'Gravesande.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LABAT (Jean-Baptiste), missionnaire et écrivain français, né en 1663 à Paris, où il est mort le 6 janvier 1738. Religieux dominicain, il partit en 1693 pour les missions des Antilles et y rendit des services, surtout comme ingénieur. C'est lui qui fonda la ville de la Basse-Terre à la Guadeloupe (1703). Il a laissé des ouvrages intéressants et utiles, mais embarrassés de digressions, et d'un style prolixe : *Nouveau voyage aux îles d'Amérique* (Paris, 1722, 6 vol. in-12 et 1742, 8 vol, in-12); *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale* (Paris, 1728, 5 vol. in-12), rédigée d'après les *Mémoires* de Brue; *Voyage en Espagne et en Italie* (Paris, 1730, 8 vol. in-12). Il a aussi publié le *Voyage du chevalier des Marchais en Guinée* (Paris, 1730, 4 vol. in-12), et les *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé de France à la Porte* (Paris, 1735, 6 vol. in-12), et traduit de l'italien du P. Carazzi : *Relation historique de l'Ethiopie occidentale* (Paris, 1735, 6 vol. in-12).

Cf. *Mémoires de Trévoux.*

LABBE (Philippe), polygraphe français, né le 10 juillet 1607 à Bourges, mort le 25 mars 1667 à Paris. L'un des plus érudits parmi les Pères de la société de Jésus, il fut encore, dit Baillet, « plus diligent que savant. » Le nombre de ses ouvrages monte à soixante-quinze; quelques-uns, sous des titres volumineux, sont de très-minces productions ou des éditions sans importance, et plusieurs ne sont pas terminés. Le plus considérable est la compilation des *Conciles* (Paris, 1672, 17 tomes en 18 vol. in-fol.), qui a été achevée et publiée par le P. Cossart. Une deuxième édition, bien moins correcte, en a été donnée par N. Coleti (Venise, 1728, 25 vol. in-fol.). Citons ensuite : *Historiæ Byzantinæ scriptoribus publicandis Protrepticon* (Paris, 1648, in-fol.), plan de la collection *Byzantine* du Louvre; *Concordia sacræ ac profanæ chronologiæ* (Paris, 1656-1670, 5 vol. in-fol., dont le dernier est du P. Briet); *Bibliotheca chronologica sanctorum Patrum* (Paris, 1659, in-24), catalogue des écrivains sacrés jusqu'à l'année 1500; puis comme curiosités : *Regia epitome Historiæ sacræ ac profanæ, complexa technicos versus* 197 (Paris, 1651, in-12); *Chronologiæ discendæ nova Methodus versibus technicis sexaginta comprehensa* (Paris. 1651, in-12); *Etymologie de plusieurs mots français contre les abus de la secte des nouveaux hellénistes de Port-Royal* (Paris, 1661, in-12), critique superficielle des *Racines grecques.*

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXV; — Baillet : *Jugements des savants*, t. II; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. III et IV.

LABBÉ (Pierre), poëte latin moderne, né en 1594 à Clermont, en Auvergne, mort vers 1680. Il professa pendant vingt-quatre ans la rhétorique chez les Jésuites, et fut recteur de cinq de leurs colléges. « Ses éloges sacrés et profanes, dit le P. Colonia, ses descriptions, ses dissertations historiques, ses divers poëmes, sont tout pétris de raffinements et de subtilités... Il s'y trouve par-ci par-là quelques morceaux qui ont leur prix. » On a de lui : *Vita et Elogia Ludovici XIII, novo lyrici carminis modo* (Lyon, 1634, in-4); *Elogia sacra theologica, philosophica, regia, poetica, etc.* (Grenoble, 1664, in-fol. et Leipzig, 1706, in-8); *Eustachius, seu placidus heros christianus, poema epicum* (Lyon, 1673, in-12, etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Colonia : *Histoire de Lyon.*

LABÉ (Louise), surnommée *la belle Cordière*, femme poëte française, née en 1526 à Lyon, où elle est morte en 1566. Fille de Charly, dit Labé, riche marchand, elle fut formée aux lettres et aux arts, apprit la musique, l'espagnol, le latin et le grec. La passion des aventures chevaleresques l'arracha à l'étude, et, à l'âge de seize ans, elle était au siége de Perpignan, où on lui donna le surnom de *capitaine Loys*. Elle a raconté cette époque de sa vie dans sa troisième élégie :

> Qui m'eût vu lors, en armes, fière, aller,
> Porter la lance et bois faire voler,
> Le devoir faire en l'estour furieux,
> Piquer, volter le cheval glorieux,
> Pour Bradamante ou la haute Marphise,
> Sœur de Roger, il m'eût, possible, prise.

La campagne finie, elle revint à Lyon, éprise d'un jeune chevalier qui devint l'objet de ses vers. Elle le perdit bientôt, et épousa Ennemond Perrin, riche marchand cordier. Sa maison devint le rendez-vous des gentilshommes, des artistes et des poëtes; on l'y voit entourée d'estime, malgré les calomnies répandues sur elle par la jalousie des dames lyonnaises.

Louise Labé, en poésie, se rapproche de Marot plus que de Ronsard. Ses vers ont des incorrections et des obscurités; mais on y sent une passion vraie et l'on y trouve des pensées bien appropriées aux situations. Dans quelques-uns de ses sonnets surtout s'épanche une douleur naturelle et touchante. Ses *Œuvres* comprennent vingt-quatre sonnets, trois élégies, une *Ode à Vénus* et le *Débat de Folie et d'Amour*, scène en prose qui se passe dans l'Olympe, sous la présidence de Jupiter. La première édition (Lyon, 1555, petit in-8) est dédiée à Clémence de Bourges; il en a été donné de récentes éditions (Lyon, 1824-1855-1862, in-8; Paris, 1845, in-12). M. Ed. Turquety a découvert un vingt-cinquième sonnet inédit, et l'a publié dans le *Bulletin du bibliophile* (fin de 1860).

Cf. Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes*, mars 1835; — Viollet-le-Duc : *Bibliothèque poétique*; — P.-M. Gonon : *Documents historiques sur la vie et les mœurs de Louise Labbé* (Lyon, 1844, in-8, portr.).

LA BEAUMELLE (Laurent Angliviel de), littérateur français, né le 28 janvier 1726 à Valleraugue (Gard), mort le 17 novembre 1773. D'une famille protestante, il fut élevé dans la religion catholique au collége de charité d'Alais. Ayant quitté la France en 1745, il se rendit d'abord à Genève, où il rentra dans l'église réformée, puis alla, en 1749, à Copenhague, où il devint professeur de belles-lettres françaises. En 1751, il résida à Berlin et s'y brouilla avec Voltaire. C'est lui qui le premier attaqua ainsi dans son livre des *Pensées*, le philosophe ami et protégé de Frédéric II : « Qu'on parcoure l'histoire ancienne et moderne, on ne trouvera point d'exemple de prince qui ait donné sept mille écus de pension à un homme de lettres, à titre d'homme de lettres. Il y a eu de plus grands poëtes que Voltaire; il

n'y en a jamais eu de si bien récompensés, parce que le goût ne met jamais de bornes à ses récompenses. Le roi de Prusse comble de bienfaits les hommes à talent, précisément par les mêmes raisons qui engagent un petit prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain. » La Beaumelle, ne trouvant pas à Berlin le succès qu'il y avait espéré, revint à Paris en 1752 et publia ses *Notes sur le siècle de Louis XIV* (Francfort, 1753, 3 vol. in-12, avec le texte de Voltaire). A la suite de cette publication, il fut mis à la Bastille et y resta du 24 avril au 12 octobre 1753. Cet emprisonnement, auquel on a dit que Voltaire n'était pas étranger, fut motivé sur la violence de quelques-unes de ces notes. A la suite de l'impression des *Lettres* de Mme de Maintenon, qu'on l'accusa d'avoir dérobées à Saint-Cyr, La Beaumelle fut de nouveau enfermé à la Bastille, du 6 août 1756 au 1er septembre 1757. Le séjour de Paris lui fut ensuite interdit; il se rendit à Toulouse, où il eut aussi des désagréments. Puis il se maria et se fixa non loin de Toulouse. La haine de Voltaire vint l'y chercher : accusé par celui-ci de lui avoir écrit quatre-vingt-quinze lettres anonymes et diffamatoires, il parvint cependant à persuader le ministre de la police de son innocence. Il obtint même, en 1770, une place à la bibliothèque du roi et une pension.

Citons, en outre, de La Beaumelle : *Mes Pensées ou qu'en dira-t-on?* (Copenhague, 1751, in-12); *Réponse au Supplément du siècle de Louis XIV ou Lettres à Voltaire* (1754, in-12; 1763, in-12); *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon* (Amsterdam, 1755-56, 9 vol. in-12), ouvrage qui dut son succès aux lettres qu'il renferme; *Préservatif contre le déisme* (1763, in-12); *Commentaires sur la Henriade* (Paris, 1769, in-8; 1775, 2 vol. in-8), où le critique propose de mauvais vers à l'auteur comme devant être substitués à ceux du poëte; l'*Esprit* (Paris, 1802, in-12). La Beaumelle a été le principal rédacteur de la *Spectatrice danoise ou l'Aspasie moderne*, recueil hebdomadaire (Copenhague, 1749-1750, 3 vol. in-8). — Son fils, Victor-Laurent-Suzanne-Moïse Angliviel de LA BEAUMELLE, né en 1772, mort en 1831, a publié divers écrits sur l'Espagne et le Brésil et donné quelques traductions de pièces du théâtre espagnol, imprimées dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* (1822).

Cf. Michel Nicolas : *Notice sur la vie et les écrits de Laurent Angliviel de La Beaumelle* (Paris, 1852, in-8); — Ch. Nisard : *les Ennemis de Voltaire* (Ibid., 1853, in-8).

LABÉON, *Marcus Antistius Labeo*, jurisconsulte romain, contemporain d'Auguste. Il s'attacha à la doctrine stoïcienne, soutint les anciens principes de la république contre le gouvernement impérial, et en jurisprudence chercha, au contraire, à innover, s'appliquant à interpréter le texte des lois avec le secours de la dialectique, de l'histoire et de la philologie. Son rival, Capiton, appartenait à la secte de l'Academie, soutenait les nouveautés politiques introduites par Auguste, et en même temps s'attachait, en matière de législation privée, à la tradition et au texte des lois. Les disciples de Labéon furent appelés Proculéiens, du nom de Proculus, qui suivit avec éclat sa doctrine; ceux de Capiton tirèrent du nom de Sabinus, un de ses disciples, celui de Sabiniens. Labéon avait écrit, dit-on, plus de quatre cents traités. Il n'en reste que soixante et un fragments, insérés dans le *Digeste*. Ils ont été réunis par Hommel dans la *Palingenesia librorum juris*.

Cf. Thomasius : *Comparatio Labeonis et Capitonis* (Leipzig, 1683, in-4); — C. van Eck : *De Vita, moribus et studiis Labeonis et Capitonis* (1692, in-8).

LA BERGERIE (Jean-Baptiste ROUGIER, baron DE), agronome et écrivain français, né en 1757 à Beaulieu (Haute-Vienne), mort le 13 septembre 1836 à Paris. Député à l'Assemblée législative en 1791, préfet de l'Yonne de 1800 à 1811, il ne cessa de s'occuper des progrès de l'agriculture. On cite avec estime : *Histoire de l'agriculture française* (Paris, 1815, in-8); *Histoire de l'agriculture ancienne des Grecs* (Paris, 1829, in-8); *Histoire de l'agriculture des Gaulois* (Paris, 1829, in-8); *Histoire de l'agriculture ancienne des Romains* (Paris, 1834, in-8). Moins heureux comme poëte, il a donné des *Géorgiques françaises* en douze chants (Paris, 1804-1824, 2 vol. in-8) et des *Eglogues bucoliques* (Paris, 1833, in-18).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

LABERIUS (Decimus-Junius), auteur dramatique latin, né en 107 avant J.-C., mort en 43. Il composa des *mimes*. César, sans doute afin de procurer au peuple un spectacle inusité, lui offrit cinq cent mille sesterces pour qu'il jouât lui-même dans une de ses pièces. Quoiqu'il fût chevalier, Laberius n'osa pas résister au désir du dictateur. Macrobe nous a conservé le prologue qu'il prononça en cette occasion. Le style n'en est pas trop inférieur à celui de Térence; mais nous savons, par Aulu-Gelle et Sénèque, qu'il abusait ordinairement des antithèses et des néologismes. Dans ses satires, Horace proteste contre ses admirateurs (liv. I, sat. X) :

Et Laberi mimos ut pulchra poemata mirer.

Les fragments de Laberius ont été réunis par H. Estienne (Paris, 1564, in-8), par Becher (Leipzig, 1787, in-8) et par Bothe, dans les *Poetæ scenici latini*, t. V.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*, t. I; — Schneidewin, dans le *Rheinisches Museum* (1843).

LABID. — Voy. LÉBID.

LA BILLARDIÈRE (Jacques-Julien HOUTON DE), voyageur et naturaliste français, né en 1755 à Alençon, mort en 1834 à Paris. Il fut membre de l'Académie des sciences. Outre des écrits sur l'histoire naturelle, il a publié : *Relation du voyage à la recherche de La Pérouse* (Paris, an VIII, 2 vol. in-8). « Le style, dit M. Flourens, est naturel, simple, facile; peu d'ouvrages du même genre renferment plus de faits. »

Cf. Flourens : *Eloge de J. de la Billardière*.

LABITTE (Charles), critique français, né le 2 décembre 1816, à Château-Thierry, mort le 19 septembre 1845, à Paris. Il débuta, dès 1835, à la *Revue des Deux-Mondes*, et s'y fit remarquer. Après avoir été chargé d'un cours d'histoire aux colléges Charlemagne et Henri IV, il fut nommé, en 1840, professeur de littérature étrangère à la faculté de Rennes, et choisi, en 1842, pour suppléer M. Tissot dans la chaire de littérature au Collége de France. Il travaillait avec passion, sentant, au mal dont il était atteint, « que son pèlerinage serait court. » Il mourut dans sa vingt-neuvième année. Son ami Sainte-Beuve a dit de lui : « Il s'était perfectionné, depuis les trois dernières années, de la manière la plus sensible..... Le jugement, qu'il avait toujours eu net et prompt, s'affermissait,..... il avait acquis la solidité sous l'abondance, et cette solidité même, qui eût amené la sobriété, tournait à l'agrément. » Sauf quelques longueurs, plusieurs de ses articles sont des morceaux achevés.

On a de Charles Labitte : *Essai sur l'affranchissement dans le comté de Ponthieu*, avec M. Ch. Louandre (Abbeville, 1836, in-8); *de la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue* (Paris, 1841, in-8); une édition de la *Satire Ménippée*, avec des commentaires (Paris, 1841, in-18); un excellent travail sur les origines de la poésie épique catholique, intitulé : *la Divine Comédie avant Dante* et servant d'introduction à une édition des *Œuvres*

de Dante (Paris, 1862, in-18). Un choix de ses articles dans la *Revue des Deux-Mondes* ou la *Revue de Paris* a été fait sous le titre d'*Études littéraires* (Paris, 1846, 2 vol. in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits contemporains.*

LA BLETTERIE (Jean-Philippe-René DE), littérateur français, né le 25 février 1696 à Rennes, mort le 1[er] juin 1772. Il appartint quelque temps à l'Oratoire et y enseigna la rhétorique, fut nommé, en 1742, professeur d'éloquence au Collége royal, entra, la même année, à l'Académie des inscriptions, et fut refusé par l'Académie française comme janséniste. Il dut sa réputation à *l'Histoire de l'empereur Julien l'Apostat* (Paris, 1735, in-12), ouvrage mal écrit, mais approfondi et en général exact et impartial. Sa traduction de *Tacite* (Paris, 1755-1768, 5 vol. in-12) fut loin d'être aussi bien accueillie. Voltaire, qui lui reprochait d'avoir fait parler l'historien latin en bourgeois du Marais, lança contre lui plusieurs épigrammes, entre autres le *Huitain bigarré au sieur La Bletterie, aussi suffisant personnage que traducteur insuffisant :*

On dit que ce nouveau Tacite
Aurait dû garder le *tacet ;*
Ennuyer ainsi *non licet.*
Ce petit pédant prestolet
Movet bilem, la bile excite.
En français, le mot de sifflet
Convient beaucoup, *multum decet,*
A ce translateur de Tacite.

On a encore de La Bletterie : *Histoire de l'empereur Jovien* (Paris, 1748, 2 vol. in-12); des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, et quelques opuscules.

Cf. *Nécrologe des hommes célèbres* (1773).

LA BOÉTIE (Etienne DE), écrivain français, né à Sarlat, en Périgord, le 1[er] novembre 1530, mort à Germinian, près Bordeaux, le 18 août 1563. Placé au collége de Bordeaux, il s'y fit remarquer par une merveilleuse précocité et noua dès cette époque avec le jeune de Montaigne l'amitié qui devait l'immortaliser. C'est sur les bancs des classes qu'il écrivit son *Discours de la servitude volontaire,* son seul titre à la popularité. Son droit à peine achevé, il fut pourvu, à vingt-deux ans, d'une charge de conseiller au Parlement de Bordeaux, avec dispense d'âge pour la remplir. Des relations de plus en plus étroites l'unirent avec Montaigne, qui a laissé de leur attachement mutuel un souvenir plus attendri que ne semblait le comporter sa froide et sceptique nature. C'était entre eux « une sainte couture, un mélange universel de deux âmes (*Essais*, l. I, ch. XXVII). » Ils se donnaient le titre de frères, exprimant leur amitié plutôt qu'une alliance de famille. La vie de La Boétie, toute consacrée à l'étude, fut brisée par une mort prématurée, et sa dernière maladie mit encore en relief l'affection tendre et dévouée de Montaigne, « son cher frère et inviolable compagnon. »

Le *Discours de la Servitude volontaire* ne suffit pas pour donner la mesure de celui que Montaigne appelait « le plus grand homme du siècle » : c'est une très-belle dissertation d'écolier, une amplification modèle, inspirée des souvenirs de l'héroïsme grec ou latin, avec le pressentiment ou sous l'impression plus ou moins inconsciente des malheurs du temps présent. On a voulu y voir un écrit d'une réalité plus vivante et en quelque sorte d'actualité, en le rapportant aux impitoyables rigueurs exercées à Bordeaux, en 1548, par le connétable de Montmorency, pour chatier la révolte de cette ville. Les discours de La Boétie contre la royauté ne serait alors qu'une philippique émue et indignée contre un représentant de l'autorité royale qui l'avait rétablie, sous ses yeux, au prix d'horribles cruautés. Mais cette hypothèse est contredite par le témoignage de Montaigne, qui déclare en parlant du *Discours* de La Boétie « qu'il l'escrivit par manière d'essay en sa première jeunesse, à l'honneur de la liberté contre les tyrans. » Il va plus loin, avec le dessein peut-être d'atténuer l'effet produit par le livre : « ce subject, dit-il, feut traicté par luy en son enfance, par manière d'exercitation seulement, comme subject vulgaire et tracassé en mille endroicts des livres. » Montaigne précise davantage en donnant, dans une note autographe sur le manuscrit, l'âge de l'auteur, à savoir seize ans et non dix-huit ou dix-neuf, comme le veulent les historiens qui rattachent le *Discours sur la Servitude volontaire* aux événements de Bordeaux. Ecrit deux ans avant ces événements, il est naturel qu'il ne contienne aucune allusion aux intérêts, aux passions, aux traditions qu'ils mirent en jeu. C'est une œuvre essentiellement abstraite.

Le second titre de l'ouvrage, *le Contre-un*, en résume l'objet et la pensée. Suivant l'auteur, la tyrannie n'a de force que celle que ses sujets lui donnent; elle ne les asservit qu'avec leurs propres armes, leurs instruments, leurs organes. « Celui qui vous maîtrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps... D'où a-t-il pris tant d'yeux, d'où il vous épie, si vous ne les lui donnez? Comment a-t-il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il foule les cités, d'où les a-t-il, s'ils ne sont vôtres? Comment a-t-il aucun pouvoir sur vous, que par vous autres mêmes? » La conclusion est très-simple et assez inoffensive. Il dépend de ceux qui prêtent ce pouvoir de le retirer, puisqu'ils le donnent eux-mêmes. « De tant d'indignités que les bêtes mêmes ne sentiraient point ou n'endureraient point, vous pouvez vous en délivrer, si vous essayez, non pas de vous en délivrer, mais seulement de le vouloir faire. Soyez résolus de ne plus servir, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez, ni l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez plus : vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a dérobé sa base, de son poids même fondre en bas et se rompre. » Nous sommes loin de l'appel au régicide, et c'est à tort que certains historiens ont rattaché étroitement à cette chaleureuse et noble déclamation d'un écolier généreux les manifestes sanguinaires du fanatisme religieux ou politique.

Le *Discours sur la Servitude volontaire*, après avoir circulé manuscrit pendant une trentaine d'années, fut imprimé pour la première fois dans les *Mémoires de l'Estat de France*, de S. Goulart, en 1576. Inséré par Coste dans son édition des *Essais* de Montaigne, il a continué d'être réuni à l'œuvre de son ami. Le docteur Payen l'a publié « selon le vrai texte de l'auteur » (Paris, 1853, in-8). Les autres écrits de La Boétie consistent en quelques traductions de Xénophon et de Plutarque que Montaigne publia en 1571, et en deux séries de *Sonnets*, dont une a été publiée dans la première édition des *Essais :* ils sont reproduits dans plusieurs éditions modernes. L. Faugère a donné une édition des *Œuvres complètes* (Paris, 1846, in-12).

Cf. J.-F. Payen : *Notice bibliographique sur Montaigne* (1837) et *Notice biobibliographique sur La Boétie*, en tête de son édition; — L. Feugère : *Etudes sur la vie et les ouvrages de La Boétie* (1845) et *Introduction* aux *Œuvres ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX; — Michelet, H. Martin, etc. : *Histoire de France ;* — L. Blanc : *Révolution française* (t. I, *Origines*).

LA BORDE (Jean-Benjamin DE), musicien et polygraphe français, né à Paris le 5 septembre 1734, guillotiné dans cette ville le 22 juillet 1794. Valet de chambre et favori de Louis XV, il devint fermier général et consacra ses loisirs à mettre en

musique des chansons et à compiler de nombreux ouvrages. On cite : *Essai sur la musique ancienne et moderne* (Paris, 1780, 4 vol. in-4), attribué en grande partie à l'abbé Roussier; *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy* (Ibid., 1781, in-8 et 2 vol. in-12); *Essai sur l'histoire chronologique de plus de* 80 *peuples de l'antiquité* (Paris, 1787-89, 2 vol. in-8); puis des relations de voyages, des collections historiques et littéraires, etc.

Cf. Fétis : *Biographie univ. des musiciens*; — Quérard : *la France littéraire.*

LABORDE (Alexandre-Louis-Joseph, comte DE), littérateur français, né le 15 septembre 1774 à Paris, mort en 1842. Fils d'un financier fameux qui périt sur l'échafaud en 1794, il émigra et servit dans l'armée autrichienne. Rentré en France en 1797, il remplit sous les divers régimes qui se succédèrent d'importantes fonctions publiques. Admis en 1813 à l'Institut, dans la classe des Inscriptions et Belles-Lettres, il entra à l'Académie des sciences morales et politiques en 1832. Il consacra une partie de sa fortune à un ouvrage splendide, intitulé : *Voyage pittoresque et historique en Espagne* (Paris, 1807-1818, 4 vol. in-fol.), contenant plus de 900 gravures, avec texte explicatif, et un précis de l'histoire politique et civile, le tout fait avec un grand soin, une solide érudition et beaucoup d'exactitude. On a encore de lui : *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux* (Paris, 1808-1815, in-fol.); *Itinéraire descriptif de l'Espagne* (Paris, 1809, 5 vol. in-8); *les Monuments de la France, considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts* (Paris, 1816-1826, in-fol.); *Voyage pittoresque en Autriche* (Paris, 1821-1823, 3 vol. in-fol.); *Paris municipe* (Paris, 1833, in-8); *Versailles ancien et moderne* (1840, in-8); des *Rapports* sur la méthode d'enseignement mutuel, dont il fut un des propagateurs; des articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

LABORDE (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph, marquis DE), archéologue français, fils du précédent, né à Paris le 12 janvier 1807, mort en mai 1869. Des traditions de famille, de fortes études esthétiques à l'université de Gœttingue, des voyages en Orient, de hautes fonctions administratives, occasionnèrent ou facilitèrent ses travaux sur les arts et les monuments de divers pays ou sur leur histoire; mais la plupart d'entre eux, exécutés avec un grand luxe de gravures, firent voir plus d'aptitude et d'ardeur que de persévérance, et plusieurs restèrent inachevés. Après avoir été, comme son père, député d'Etampes, il devint conservateur au musée du Louvre, et plus tard directeur général des archives de l'empire. Il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1842. Ses principaux ouvrages sont : *Voyage en Orient, Asie Mineure et Syrie* (1837-1862, 2 vol. in-fol., 180 pl.); *Débuts de l'imprimerie* à Mayence, à Bemberg et à Strasbourg (1840, t. I et II, in-8, avec pl.), faisant partie d'une *Histoire de l'impression*, non achevée; *Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres* (1842, in-fol., 10 cartes); *Lettres sur les bibliothèques* (1845, 1re, 2e, 4e et 8e lettres, in-8); *les Ducs de Bourgogne*, études sur les lettres, les arts et l'industrie au XVe siècle (1849-51, t. I et II, in-8), ayant pour complément un *Essai de catalogue des artistes des Pays-Bas à la cour de Bourgogne* (1849, in-8); *la Renaissance des arts à la cour de France* (1855, t. I, in-8); *Notice des émaux, bijoux et objets divers exposés au musée du Louvre* (1853, 2 vol. in-12); *Athènes au XVe, XVI et XVIIe siècles* (1855, 2 vol. in-8, 40 pl.), etc., sans compter divers mémoires et articles dans les revues littéraires et recueils spéciaux. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

LA BORDERIE, poëte français, né en 1507 dans la Normandie. Il est l'auteur de l'*Amye de Court* (Paris, 1542, in-8), poëme qui, comme *la Parfaite amye* d'Antoine Héroët, tentait de développer la théorie amoureuse de la haute société au temps de François Ier. Cet ouvrage dut au sujet lui-même un succès que pouvait justifier aussi l'imagination gracieuse et gaie du poëte.

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVIe siècle.*

LA BRUYÈRE (Jean DE), célèbre moraliste et écrivain français, né à Paris au milieu du mois d'août 1645, mort à Versailles le 11 mai 1695. Sur la foi de témoignages contemporains, on a cru jusqu'en ces derniers temps qu'il était né en 1639 dans un village voisin de Dourdan (Seine-et-Oise) : mais M. Jal a retrouvé son extrait de baptême dans les registres de Saint-Christophe, l'une des paroisses de la Cité. Cette pièce étant datée du jeudi 17 août 1645, l'enfant était probablement né la veille. D'une famille de bourgeois qui avaient joué un rôle dans la Ligue, il était fils de Louis de La Bruyère, contrôleur des rentes de la ville, et neveu et filleul de Jean, secrétaire du roi, avec lequel on l'a quelquefois confondu. Le jeune Jean de La Bruyère étudia le droit et fut reçu avocat au Parlement; mais il abandonna le barreau en 1673, pour acheter un office de trésorier des finances dans la généralité de Caen; il put toutefois se dispenser de résider dans cette province, et vint mener à Paris une vie indépendante et studieuse. Cet office, qu'il garda jusqu'en 1687, lui conférait la noblesse et le titre d'écuyer. En 1684, Bossuet, qui avait apprécié La Bruyère, le fit agréer au grand Condé pour enseigner l'histoire à son petit-fils, le duc de Bourbon, élève peu digne d'un tel maître, et qui, suivant Saint-Simon, n'épargnait pas, même à ses amis, « des insultes grossières et des plaisanteries cruelles. » L'éducation du jeune duc terminée, le précepteur ne quitta pas la maison de son élève, mais devint, en 1685, l'un des gentilshommes du père, Monsieur le Prince, qui fut, après la mort de Condé, le chef de cette altière famille, et qui, suivant le même auteur, « tenait tout dans le tremblement. »

Dans cette sorte d'honorable domesticité, où s'écoula la seconde moitié de sa vie, La Bruyère apporta toute la dignité et la réserve qui pouvaient le mettre à l'abri des éclaboussures d'une hautaine et dangereuse familiarité. Quoiqu'il n'eût à souffrir aucune des avanies infligées dans la même maison au poëte Santeul, il y éprouva à coup sûr des froissements, dont l'impression mélancolique se retrouve çà et là dans son livre. On a sur son caractère, son genre de vie et ses habitudes sociales des témoignages contradictoires, qui indiquent peut-être, dans un homme bon et honnête, une humeur inégale et un esprit défiant de lui-même et des autres. Cédant à son talent naturel d'observer et de peindre, il se donna la tâche et le plaisir d'étudier sur le vif la cour et la société dont il avait sans cesse les modèles sous les yeux, et, lorsque son trésor de réflexions et de portraits fut assez considérable, il le mit au jour, ou plutôt dans un demi-jour, en publiant son œuvre personnelle sans nom d'auteur, comme un simple appendice de la traduction d'un ouvrage ancien. Les premières éditions ont, en effet, pour titre : *les Caractères de Theophraste, traduits du grec, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle* (1688). L'éclat et le succès n'en furent pas moins grands. La Bruyère fit lui-même neuf éditions, dont les trois premières dans la même an-

née. Les six autres, successivement corrigées, remaniées et augmentées, furent le travail constant, exclusif de sa vie et firent passer son unique livre par une véritable transformation.

Suivant la prédiction de Malezieux, le traducteur de Théophraste s'était attiré beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis. L'empressement du public pour son livre fut attribué moins au mérite de l'écrivain qu'à la malignité de ceux qui, croyant ou voulant voir des portraits de gens vivants, comme dit l'abbé d'Olivet, « le dévoraient pour se nourrir du triste plaisir que donne la satire personnelle. » L'Académie française fit de grandes difficultés pour recevoir dans son sein l'auteur des *Caractères*, et les coteries littéraires vinrent en aide à son mauvais vouloir contre lui par des cabales et par des épigrammes. Rien de plus connu que la suivante :

> Quand la Bruyère se présente
> Pourquoi faut-il crier haro ?
> Pour faire un nombre de quarante
> Ne fallait-il pas un zéro ?

En 1691, La Bruyère se vit préférer Pavillon, mais deux ans plus tard il força les portes, grâce au chaleureux appui de Boileau, de Racine, de Regnier-Desmarets et du secrétaire d'Etat Pontchartrain. Sa réception, qui eut lieu le 15 juin 1693, fut un événement et l'occasion de vives querelles littéraires. En présence des deux camps formés à l'Académie par les partisans des anciens et ceux des modernes, le récipiendaire loua dans son discours tous ceux de ses confrères qui tenaient pour l'antiquité et proclama la justice des arrêts de Boileau devant les victimes mêmes de ses traits de satire. D'autre part, l'éloge complaisant du génie de Racine parut un dénigrement de celui de Corneille et irrita les admirateurs de ce dernier. Thomas Corneille et Fontenelle défendirent leur gloire de famille en faisant entreprendre dans le *Mercure Galant* une campagne contre leur confrère. Fontenelle avait d'ailleurs à se venger lui-même de la peinture que l'auteur des *Caractères* avait faite de lui, comme bel esprit, sous le nom de Cydias. La Bruyère répondit à ces attaques dans la *Préface* de son *Discours à l'Académie*, aussi étendue et non moins importante que son *Discours* même. Il mourut subitement, dans la nuit du 10 au 11 mai 1696, d'une attaque d'apoplexie. Ceux qui cherchent l'extraordinaire insinuèrent qu'il avait été empoisonné, mais cette version n'a pas mérité d'être prise au sérieux. L'auteur des *Caractères* laissait à sa famille une médiocre fortune, quoique son livre eût enrichi son éditeur, le libraire Michallet, avec lequel il avait entretenu des relations de longue date et très-assidues; il lui avait donné son manuscrit pour contribuer à la dot de sa fille, et l'on prétend que le libraire en retira près de 300 000 fr. La Bruyère n'a pas publié d'autres ouvrages. Il laissait inachevés des *Dialogues sur le quiétisme* entrepris sous l'inspiration de Bossuet, et dont l'abbé Dupin donna, en 1699, une édition peu soignée et peu fidèle. Il avait écrit à peine quelques lettres, et l'on ne possède pas de lui plus de vingt autographes.

L'œuvre de La Bruyère est plus importante que les faits de sa vie et le souvenir de ses relations. Elle se réduit pourtant, en un volume, à un commentaire et à une traduction; la traduction est celle de fragments imparfaits, et est elle-même sans valeur, faite sur des textes fautifs et selon les mauvaises habitudes des traducteurs du temps; le commentaire est immortel. Inégalement admirés, suivant les époques, les *Caractères* restent un monument précieux d'une littérature qui participe de deux siècles très-différents. L'auteur, suivant Sainte-Beuve, « était d'une génération plus jeune que celle des purs écrivains du XVII^e^ siècle; venu le dernier, il avait à renchérir un peu à sa manière, à s'efforcer. » L'effort, le besoin de rajeunir par des effets nouveaux une langue qui s'était librement épanouie dans tant de chef-d'œuvres, voilà peut-être le trait littéraire qui frappe le plus dans La Bruyère quand on l'oppose aux écrivains de grand naturel de la génération précédente. Il a les avantages et les inconvénients de son laborieux procédé; on sent qu'il cherche, mais il trouve, et les critiques contemporains qui, prétendant, comme d'Olivet, que, sans la malignité de ses allusions, la forme n'eût pas suffi pour sauver son livre, reconnaissaient pourtant qu'il était « plein de tours admirables et d'expressions heureuses qui n'étaient pas dans notre langue auparavant. » On se plaît aujourd'hui à voir dans le seul livre des *Caractères* un inventaire complet de toutes les richesses de la langue française, de tous les tours, de tous les mouvements, de toutes les figures, de tous les artifices et habiletés qu'elle comporte. Jamais la variété dans l'expression de la pensée et l'art de la mise en scène n'ont été portés plus loin. On peut même dire que l'art se fait trop reconnaître; les effets sont parfois trop calculés, la finesse trop ingénieuse, les contrastes trop suivis, les suspensions et les chutes trop savantes. On voit tellement l'artiste dans l'écrivain qu'on n'y sent plus assez l'homme, et le livre ne supplée pas, par des révélations intimes sur son caractère, au silence et aux incertitudes de sa biographie. La Bruyère peut plaire, comme auteur, autant ou plus que les autres moralistes, mais il laisse une impression moins profonde; on s'irrite contre le froid pessimisme de La Rochefoucauld, on s'effraye des accents désespérés de Pascal, on s'éprend de sympathie pour les généreux élans de Vauvenargues; avec La Bruyère, vous admirez la vérité et l'habileté de la peinture, le peintre vous reste indifférent. Quelques éclairs de sentiment, quelques mots indignés ou émus sur certaines formes de la misère contemporaine, ne doivent pas donner le change et faire attribuer à l'œuvre une portée morale ou sociale qu'elle n'a pas.

Observateur et artiste plutôt que philosophe, l'auteur des *Caractères* n'a pas de système arrêté, et auquel il subordonne ses impressions et ses jugements. Pénétré toutefois de sentiments chrétiens et d'idées cartésiennes, il ouvre, à l'occasion, des vues sérieuses sur la nature et les destinées de l'homme, et complète volontiers le tableau de la vanité de nos occupations ou de nos caprices par le souvenir de la brièveté de la vie ou de nos devoirs envers notre âme. Une suite peu rigoureuse enchaîne les divers chapitres de son livre, et dans chacun d'eux il règne une apparence de désordre qui n'est pas sans agrément. Boileau, plus amoureux de la logique, faisait observer que La Bruyère, en évitant les transitions, s'était épargné ce qu'il y a de plus difficile dans un ouvrage. La Bruyère eut cependant après coup la prétention, non-seulement d'avoir mis « une certaine suite insensible entre les réflexions qui composent les chapitres, » mais d'avoir exécuté dans tout le livre un plan général, dont il déroule l'économie dans la *Préface* de son *Discours à l'Académie française*. « N'ont-ils pas, dit-il, reconnu le plan et l'économie du livre des *Caractères*? N'ont-ils pas observé que, de seize chapitres qui le composent, il y en a quinze qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord et qui éteignent ensuite, dans tous les hommes, la connaissance de Dieu; qu'ainsi ils ne sont que des préparations

au seizième et dernier chapitre, où l'athéisme est attaqué, et peut-être confondu, où les preuves de Dieu... sont apportées; où la Providence de Dieu est défendue contre l'insulte et les plaintes des libertins? » Singulier plan et étrange économie, quinze chapitres de préparation, et un seul pour le sujet principal! Cette interprétation rétrospective, qui ramène le livre des *Caractères* au plan même de la grande *Apologie de la religion chrétienne* de Pascal, est une illusion de l'auteur ou plutôt un calcul. C'était une haute manière de répondre à ceux qui l'accusaient de n'avoir écrit qu'une œuvre de malignité personnelle, un libelle, une satire.

C'est en effet le reproche contre lequel le livre de La Bruyère eut surtout à se défendre. Sortant des généralités, les lecteurs le traduisaient en indications précises, et prétendaient reconnaître dans chacune des peintures un portrait, et dans toutes les observations autant d'épigrammes. De là la mise en circulation d'une foule de *Clefs* de son livre. La Bruyère ne cesse de protester contre ces interprétations, qu'il avoue cependant avoir prévues et redoutées. « Quelle digue élèverai-je, dit-il, contre ce déluge d'explications qui inonde la ville et qui bientôt va gagner la cour? » Protestations inutiles. Les Clefs continuèrent de circuler et de se multiplier : Clefs manuscrites, Clefs imprimées, sans compter les Clefs courantes de la conversation qui n'étaient pas les moins malignes ni les moins importunes; fausses clefs pour la plupart si l'on en juge par les contradictions des commentateurs. On prétendit que La Bruyère en avait lui-même livré quelques-unes, et l'on avait la naïveté de lui demander les vrais noms de ses modèles. La Bruyère, se défendant d'être l'auteur ou le complice d'aucune de ces Clefs, donne en ces termes l'explication véritable : « Il faut que mes peintures expriment bien l'homme en général, puisqu'elles ressemblent à tant de particuliers et que chacun y croit voir ceux de sa ville ou de sa province. J'ai peint, à la vérité, d'après nature, mais je n'ai pas toujours songé à peindre celui-ci ou celle-là dans mon livre des *Mœurs*... J'ai pris un trait d'un côté et un trait d'un autre; et de ces divers traits qui pouvaient convenir à une même personne, j'en ai fait des peintures vraisemblables... » Les premières *Clefs* imprimées datent de 1693. Successivement complétées ou refaites, elles accompagnèrent les éditions des *Caractères* qui se firent après la mort de l'auteur, notamment celles de 1697 et de 1720. A part les différences et les contradictions qui accusent l'inexactitude de ces commentaires de la malignité, les *Clefs* de La Bruyère ont perdu de nos jours tout intérêt, par suite de l'obscurité profonde où sont tombés la plupart des personnages que l'on désigne avec tant d'incertitude comme les originaux oubliés de portraits immortels.

Les éditions des *Caractères* et des *Œuvres* de La Bruyère se sont multipliées jusqu'à nos jours. Après les neuf éditions données par lui-même, les plus importantes du siècle dernier sont celles de Coste (Amsterdam, 1720, 3 vol. in-12) et de Suard (1781, in-12) plusieurs fois réimprimées. Dans ce siècle, on remarque celles de Walckenaer (1845, 2 vol. in-12), de Hémardinguer (1849, in-12), de Destailleur (1854, 2 vol. in-12), de M. G.-J. Servois, dans la collection A. Regnier (1865, t. 1er, in-8), de Ch. Asselineau, dans la collection Lemerre (1872).

Cf. D'Olivet : *Notice sur La Bruyère;* — Suard : *Notice*, en tête de plusieurs éditions; — Victorin Fabre : *Eloge de La Bruyère*, couronné par l'Académie en 1810; — Caboche : *De La Bruyère*, thèse (1844, in-8); — Sainte-Beuve : *La Bruyère et La Rochefoucauld* (1842, in-12) et *Portraits littéraires;* — Walckenaer : *Etude sur La Bruyère*, en tête de son édition; — J. D'Ortigue : *Etude sur La Bruyère*, dans la *Revue indépendante* (25 février 1848); — Prévost-Paradol : *Etudes sur les moralistes français* (1865, in-18); — H. Taine : *Essais de critique et d'histoire;* — A. Jal : *Dictionnaire critique*; — Ed. Fournier : *la Comédie de J. de la Bruyère* (1867, 2 vol. in-8); — Fr. Godefroy : *Histoire de la littérature franç.*, t. II.

LA CAILLE (Jean DE), imprimeur français, né à Paris, mort en 1720, a publié une *Histoire de l'imprimerie et de la librairie* (Paris, 1689, in-4), que l'on consulte encore avec intérêt.

LA CALPRENÈDE (Gautier DE COSTES DE), romancier et auteur dramatique français, né vers 1610, près de Sarlat (Dordogne), mort en 1663. Il fit ses études à Toulouse, arriva à Paris vers 1632, devint officier dans le régiment des gardes et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il acquit une grande réputation par ses romans, dont le plus fameux est *Cléopatre*, qu'il mit plus de douze ans à publier par volumes successifs (Paris, 1648 et suiv., 12 vol. in-8; 1662, 12 vol. in-8 ou 23 vol. in-12). Ce n'est pas, comme on pourrait le croire d'après le titre, un roman historique, quoiqu'on y trouve bien des noms et des faits du siècle d'Auguste, mais un roman de mœurs, avec portraits contemporains sous des noms antiques et sans souci de la couleur locale. Boileau a dit :

> Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon,
> Calprenède et Juba parlent du même ton.

C'était le système alors à la mode; Mlle de Scudéry ne faisait pas autrement, et les lecteurs savaient bien qu'ils ne trouvaient pas l'histoire dans ces œuvres, dont le cadre était seulement un prétexte à des tableaux modernes. La *Cléopatre* plaisait par des caractères tracés avec talent, comme celui de Britomare, et celui d'Artaban resté proverbial, par la grandeur des événements, par de beaux combats singuliers et de formidables coups d'épée, qui ont fait dire à La Fontaine :

> En fait d'événements, *Cléopatre et Cassandre*
> Entre les beaux premiers doivent être rangés.

« Pour les sentiments, écrivait Mme de Sévigné, j'avoue qu'ils me plaisent et qu'ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur la belle âme. » C'est ainsi que des esprits délicats jugeaient au XVIIe siècle ces héros si parfaits, ces princesses si fidèles, ces écuyers si chevaleresques, ces dissertations et ces lettres galantes poussées dans le dernier fin du sentiment, tout ce fade et éternel verbiage, qui aujourd'hui nous semble intolérable. Ajoutons que le style de La Calprenède est presque toujours clair, que, malgré des alinéas de quatre-vingts pages, il est moins traînant et moins diffus que celui de Mlle de Scudéry. Les autres romans du même auteur sont : *Cassandre* (Paris, 1642, 1660, 10 vol. in-8; 1731, 10 vol. in-12); *Faramond, ou l'Histoire de France* (Paris, 1661, 7 vol. in-8), réimprimé avec une continuation par Pierre d'Ortigue (Amsterdam, 1664-1670, 12 vol. in-8); *les Nouvelles, ou les Divertissements de la princesse Alcidiane* (Paris, 1661, in-8). On a des abrégés de *Cléopatre* (1668, 3 vol. in-12), de *Cassandre* (1752, 3 vol. in-12), de *Faramond* (1753, 4 vol. in-12).

La Calprenède a fait représenter des tragédies et des tragi-comédies; de même qu'un grand nombre de pièces de l'époque, ce ne sont que des romans dialogués. En voici les titres : *la Mort de Mithridate*, tragédie (Paris, 1637, in-4); *Bradamante*, tragi-comédie (1637, in-4); *Jeanne d'Angleterre*, tragédie (1637, in-4); *Clarionte, ou le Sacrifice sanglant*, tragi-comédie (1637, in-4); *le Comte d'Essex*, tragédie (1639, in-4), représentée trente-sept ans après la mort du héros; *la Mort des enfants d'Hérode, ou suite de la Mariamne*, tragédie (1639, in-4); *Edouard, roi d'Angleterre*, tragédie (1640, in-4); *Phalante*, tragédie (1642, in-4); *Hermenegilde*, tragédie en prose (1643, in-4); *Béli-*

saire, tragi-comédie jouée en 1659, et non imprimée.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVII ; — frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*, t. V ; — La Harpe : *Cours de littérature*.

LACENAIRE (Pierre-François GAILLARD), né en 1800, à Francheville, près de Lyon, exécuté le 9 janvier 1836. On ne s'étonnera pas de trouver ici le nom de ce fameux assassin, puisque la malsaine curiosité de ses contemporains lui fit une réputation d'écrivain et de poëte, au moment où il était déjà condamné à périr de la main du bourreau. Cet engouement pour le prétendu talent du criminel inspira même à Hégésippe Moreau une âpre satire :

> Ah ! sur tes échos sourds la lyre est sans pouvoir !
> Il faut des condamnés à mort pour t'émouvoir,
> Paris ! Eh bien ! écoute..

Lacenaire avait fait ses études en partie dans des colléges, en partie dans un petit séminaire. Il avait tenté d'écrire dans des journaux, et quand à la suite d'un vol il eut passé treize mois à la Force, il publia dans le *Bon sens* un article curieux sur le régime des prisons. On dit que la veille de son exécution il composa quelques vers, qui se terminent ainsi :

> Dieu,... le néant,... notre âme,.... la nature,...
> C'est un secret ;... je le saurai demain.

Peu auparavant, plusieurs journaux avaient publié une pièce de vers intitulée *l'Insomnie d'un condamné*, comme étant de Lacenaire; celui-ci réclama contre cette attribution. Après sa mort on imprima : *Mémoires, révélations et poésies de Lacenaire, écrits par lui-même à la Conciergerie* (Paris, 1836, 2 vol. in-8). H. Bonnelier et Jacques Arago donnèrent un autre recueil, intitulé : *Lacenaire après sa condamnation, ses conversations intimes, ses poésies, sa correspondance*, avec *l'Aigle de la Selléide*, drame en trois actes (Paris, 1836, in-8). Une partie des poésies et le drame paraissent être non de Lacenaire, mais des éditeurs.

Cf. Bourquelot : *la Littérature française contemporaine ;* — V. Cochinat : *Lacenaire, ses crimes, son procès et sa mort, suivis de ses poésies et chansons* (1857, in-8).

LACÉPÈDE (Bernard-Germain-Etienne DE LA VILLE, comte DE), naturaliste et écrivain français, né le 26 décembre 1756 à Agen, mort le 6 octobre 1825 à Epinay. Il se livra d'abord à la composition musicale, l'abandonna pour l'étude des sciences et fut nommé sous-démonstrateur du cabinet du roi par Buffon qui le chargea de continuer son *Histoire naturelle*. Il devint, en 1795, professeur au Muséum. Appelé à l'Institut, lors de sa création, il fut un des premiers secrétaires de la classe des sciences. Tour à tour membre des assemblées constituante et législative, président du Sénat, grand chancelier de la Légion d'honneur et pair de France, il porta la parole en plusieurs occasions.

Le style de Lacépède est la seule chose que nous ayons à considérer dans ses grandes publications de naturaliste. « Il prit Buffon pour maître et pour modèle, dit Cuvier; il le lut et le relut, au point de le savoir par cœur, et dans la suite il en porta l'imitation jusqu'à calquer la coupe et la disposition générale de ses écrits sur celles de l'*Histoire naturelle*. » Ajoutons qu'il exagère en voulant imiter et va de la noblesse à l'enflure, de l'élégance à l'affectation. En dehors de ses travaux faisant suite à ceux de Buffon, nous citerons : *Poétique de la musique* (Paris, 1785, 2 vol. in-8), d'après les principes de l'école de Gluck; *Histoire générale, physique et civile de l'Europe, depuis les dernières années du V^e siècle jusque vers le milieu du XVIII^e* (Paris, 1826, 18 vol. in-8), compilation d'une médiocre valeur; puis des romans : *Ellival et Caroline* (Paris, 1816, 2 vol. in-12); *Charles d'Ellival et Alphonsine de Florentino* (Paris, 1817, 3 vol. in-12) : dans ces deux histoires peu intéressantes, il se met en scène avec sa famille; Caroline est le nom de sa femme, Ellival, l'anagramme de son propre nom, La Ville.

Cf. Cuvier : *Eloge du comte de Lacépède*.

LA CERDA (Melchior DE), littérateur et jésuite espagnol du XVI^e siècle, né à Cifuentes, mort en 1615 à Séville. Il enseigna dans cette dernière ville les belles-lettres et la théologie pendant une trentaine d'années. On a de lui en latin : *Apparatus latini sermonis per topographiam, chronographiam*, etc. (Séville, 1598, in-4); *Usus et exercitatio demonstrationis* (Ibid., 1598, in-4); *Campi eloquentiæ* (Lyon, 1674, 2 vol. in-4); *Consolatio ad Hispanos propter classem anno 1588 in Angliam profectam subito submersam* (1621, in-4), au sujet de la destruction de *l'invincible Armada*.

LA CERDA (Juan-Luis DE), critique et théologien espagnol, né à Tolède en 1560, mort en 1613. De l'ordre des Jésuites, il enseigna dans sa ville natale la logique, l'éloquence et la poésie. Son principal ouvrage est un très-complet *Commentaire sur Virgile* (Madrid, 1608-17, 3 vol. in-fol.; Ibid., 1619). On lui doit aussi une édition de Tertullien avec notes (Paris, 1624-1630, 2 vol. in-fol.); *De Institutione grammatica libri V* (1613), longtemps classique en Espagne; *Adversaria sacra* (Lyon, 1626, in-fol.; Paris, 1631, in-8).

LACERDA (Dona Bernarda FERREIRA DE), Portugaise célèbre par ses talents poétiques, née à Porto en 1595, morte en 1644. Elle enseigna les lettres latines aux deux infants d'Espagne, fils de Philippe III. Toutes les académies portugaises et espagnoles ont retenti de ses éloges. On accueillit particulièrement avec faveur un poëme épique en vers castillans intitulé *l'Espagne délivrée* (España Libertada, Lisbonne, 1618, in-4); puis un recueil de *Comedias*, un autre de *Varias Poesias y dialogos*, et les *Soledades de Busaco;* ces trois ouvrages également en castillan. Elle a écrit en prose portugaise : *Dos Cristaos de S. Thome*.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

LA CHABEAUSSIÈRE (Ange-Etienne-Xavier POISSON DE), littérateur français, né le 4 décembre 1752 à Paris, mort le 10 septembre 1820. Il fit partie, en 1796, de la commission d'instruction publique, et fut, à la même époque, un des quatre administrateurs de l'Opéra. Accusé de dilapidation par Thiessé, il fut acquitté par les tribunaux. On a représenté plusieurs pièces de lui au Théâtre-Italien, à l'Opéra-Comique et à d'autres théâtres : *les Maris corrigés*, comédie en trois actes, en vers, qui eut du succès (Paris, 1781-1810, in-8); *les Deux Fourbes*, comédie en un acte, en prose (Paris, 1784, in-8); *la Confiance dangereuse*, comédie en deux actes, en vers (Paris, 1784, in-8); *Gulistan*, opéra comique en trois actes, avec Etienne, musique de Dalayrac (Paris, 1805, in-8), etc. Il a publié, en outre : *Catéchisme français, ou principes de morale républicaine*, contenant cinquante-six quatrains (Paris, 1796, in-8 ; plus. édit.); *Poésies galantes et gracieuses d'Anacréon, Bion, Moschus, Catulle et Horace, imitées en vers français* (Paris, 1803, in-8); *Apologues moraux, imités pour la plupart de Saadi* (Paris, 1814, in-8), etc. Il a revendiqué la traduction de *Tibulle*, publiée sous le nom de Mirabeau (Tours, 1796, 3 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

LA CHAISE (le P. François DE) ou LA CHAIZE D'AIX, jésuite français, né le 25 août 1624 au château

d'Aix, en Forez, mort le 20 janvier 1709. Petit-neveu du P. Cotton, il entra chez les Jésuites, enseigna la philosophie à Lyon, y devint provincial de son ordre, et fut nommé, en 1675, confesseur du roi, dont il sut garder la confiance pendant trente-quatre ans, au milieu des compétitions les plus délicates de personnes et d'intérêts. Savant en numismatique et membre honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1701), il a publié dans les *Mémoires* de cette Société (t. II) des *Remarques sur l'inscription d'une urne antique*. On a aussi l'abrégé de son enseignement philosophique, sous ce titre : *Peripateticæ quadruplis philosophiæ placita* (Lyon, 1661, 2 vol. in-fol.). Il y tient plus de compte de l'histoire de la philosophie qu'on ne le faisait à cette époque.

Cf. Outre les *Mémoires* et *Correspondances* du temps et les grands ouvrages d'histoire de France : De Boze : *Eloge du P. de La Chaise*, dans le *Recueil de l'Acad. des inscriptions*; — R. de Chantelauze : *le P. de La Chaise* (Lyon, 1859, in-8); — Sainte-Beuve : *Port-Royal*.

LA CHALOTAIS (Louis-René DE CARADEUC DE), magistrat français, né le 6 mars 1701 à Rennes, mort le 12 juillet 1785. Etant procureur général au parlement de Bretagne, il publia les *Comptes rendus des Constitutions des Jésuites* (1761-1762, 2 vol. in-12, 1826, in-8), rapports énergiques qui contribuèrent puissamment à la suppression de l'ordre. Il écvrivit ensuite un *Essai d'éducation nationale* (Genève [Dijon], 1763, in-12), dont Voltaire et Grimm ont fait l'éloge. L'un des membres les plus éminents de la magistrature française, il se fit des ennemis par sa véhémence et ses épigrammes. Le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, qu'il avait offensé, le fit accuser de démarches séditieuses. Emprisonné dans la citadelle de Saint-Malo, il y écrivit, à l'aide d'un cure-dent trempé dans de la suie, un *Exposé justificatif* de sa conduite (1766-1767, trois parties in-4). « Malheur, dit Voltaire, à toute âme insensible qui n'éprouve pas le frémissement de la fièvre en lisant les mémoires de l'infortuné La Chalotais! Son cure-dent grave pour l'immortalité. » Le procès de La Chalotais, évoqué devant diverses juridictions, ne fut jamais terminé, et il ne reprit ses fonctions qu'après la mort de Louis XV.

Cf. *Précis de la vie de La Chalotais*, en tête de son *Essai d'éducation nationale* (édit. de 1825, Paris, in-18).

LACHAMBAUDIE (Pierre), fabuliste français, né à Sarlat (Dordogne) le 16 décembre 1807, mort à Brunoy le 8 juillet 1872. Au milieu d'une vie difficile, laborieuse et troublée par la participation aux agitations politiques, il a publié, entre autres recueils de poésies, des *Fables populaires* (1839, in-18; 17 édit., 1849), moralités appuyées d'exemples, d'un style assez élégant et surtout d'un caractère tout à fait moderne. A part leur grand succès dans le monde démocratique, elles ont obtenu un prix de l'Académie française. [*Dictionnaire des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

LA CHAMBRE (Marin CUREAU DE), écrivain français, né vers 1594 au Mans, mort le 29 novembre 1675. D'abord médecin du chancelier Séguier, il acquit la réputation d'un savant et d'un bel esprit, fut membre de l'Académie française dès sa fondation, et devint médecin ordinaire du roi. Il est un des premiers qui aient écrit en français sur les sciences, et il le fit en un style élégant, académique et qui sent un peu trop le rhéteur, mais clair et ferme. Son principal ouvrage, *les Charactères des passions* (1640-1662, 5 vol. in-4), mêlé d'observations justes, d'hypothèses et de rêveries paradoxales, eut un grand succès et tourna l'attention des gens du monde vers les matières philosophiques. On cite, en outre : *Traité de la connaissance des animaux* (Paris, 1648, in-4), où l'auteur attribue aux bêtes la faculté de raisonner et de penser; *Discours sur les principes de la chiromancie* (Paris, 1653, in-8), où il prend au sérieux la pratique de la divination; *l'Art de connaître les hommes*, en trois parties (1659-1664-1667, in-4); *Discours où il est prouvé que les Français sont les plus capables de tous les peuples de la perfection de l'éloquence* (1686, in-4), etc. — Son fils, l'abbé Pierre CUREAU DE LA CHAMBRE, mort en 1693, fut admis à l'Académie française, en 1670, sans avoir rien écrit. Il a donné plus tard un recueil de *Sermons et Discours* (Paris, 1686, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVII; — Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*.

LA CHAPELLE (Jean DE), littérateur français, né en 1655 à Bourges, mort le 29 mai 1723 à Paris. Secrétaire des commandements du prince de Conti et dans une belle position de fortune, il donna des tragédies fort médiocres : *Zaïde*, *Téléphonte*, *Cléopatre*, *Ajax*, que ses relations et le talent de Baron firent réussir. Une petite comédie en prose, intitulée *les Carrosses d'Orléans*, eut un succès mieux mérité et se soutint quelque temps au répertoire. La Chapelle se fit aussi un nom dans les romans à la mode, par les *Amours de Catulle* (Paris, 1680, in-12, 1700, 2 vol. in-12) et les *Amours de Tibulle* (Paris, 1712, 3 vol. in-12), amalgames de plates traductions de ces deux poëtes et de tristes histoires galantes. Un éditeur ayant attribué par mégarde cette production à Chapelle, l'ami de Chaulieu, celui-ci fit l'épigramme suivante ;

> Lecteur, sans vouloir t'expliquer,
> Dans cette édition nouvelle,
> Ce qui pourrait t'alambiquer
> Entre Chapelle et Lachapelle,
> Lis leurs vers, et, dans le moment,
> Tu verras que celui qui, si maussadement
> Fit parler Catulle et Lesbie,
> N'est pas cet aimable génie
> Qui fit ce voyage charmant,
> Mais quelqu'un de l'Académie.

La Chapelle avait, en effet, remplacé Furetière à l'Académie française, en 1688.

On a encore de lui : *Marie d'Anjou, reine de Majorque, nouvelle littéraire et galante* (1682, 2 vol. in-12); *Lettres d'un Suisse à un Français, où l'on voit les véritables intérêts des princes et des nations de l'Europe* (1703-1711, 2 vol. in-4 et in-12), etc.

Cf. Titon du Tillet : *Parnasse français*.

LA CHAPELLE (Armand BOISBELEAU DE), théologien protestant français, né en 1676 à Ozillac (Saintonge), mort le 6 août 1746 à La Haye. Chassé de France par la révocation de l'édit de Nantes, il se consacra au ministère évangélique en Angleterre, et passa, en 1725, à La Haye, comme pasteur de l'église wallonne. Il est surtout connu par son active participation à trois recueils périodiques : la *Bibliothèque anglaise* (Amsterdam, 1717-1727, 15 vol. in-12), dont il publia les dix derniers volumes; la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe* (Ibid., 1728-1753, 52 vol. in-12), pour laquelle il écrivit tous les articles théologiques des trente-huit premiers volumes; la *Nouvelle bibliothèque* (La Haye, 1738 et suiv., 19 vol. in-12), recueil qu'il fonda. On a encore de lui : *Examen de la manière de prêcher des protestants français* (Amsterdam, 1730, in-8); *Mémoires de Pologne, depuis la mort du roi Auguste II jusqu'en* 1737 (Londres, 1739, in-12); *De la nécessité du culte public parmi les chrétiens* (La Haye, 1746, in-8); la traduction du *Babillard* de Steele (Amsterdam, 1734-1725, 2 vol in-12), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

LA CHASTRE (Claude, baron DE), mémorialiste français, gouverneur du Berry, créé maréchal de France par le duc de Mayenne, né en 1526, mort en 1614. On a sous son nom des *Mémoires du voyage de M. le duc de Guise en Italie, son retour, la prinse de Callais et de Thionville* (1556-1559); on les a aussi attribués à Jacques de La Chastre de Sillac, son frère, et à Gaspard de La Chastre, leur cousin. Publiés, en 1744, par l'abbé Lenglet du Fresnoy, dans le t. III du *Journal de Henri III*, ils ont été réimprimés dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. XXXII, et de Michaud-Poujoulat, t. VIII.

LA CHATRE-NANÇAY (le comte Edme DE), mémorialiste français, maître de la garde-robe sous Louis XIII et colonel général des Suisses en 1643. Il a écrit des *Mémoires* intéressants sur la fin du règne de Louis XIII et sur la minorité de Louis XIV (1642-1643), publiés dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. LI, et Michaud-Poujoulat, t. XXVII.

LA CHAUSSE (Michel-Ange DE), en latin *Causeus*, archéologue français, né vers 1660 à Paris, mort vers 1740 à Rome. Il a donné, entre autres ouvrages estimés : *Romanum Museum, sive thesaurus eruditæ antiquitatis, in quo gemmæ, idola, insignia sacerdotalia, etc., CLXX tabulis æneis incisa referuntur* (Rome, 1690, 1707, in-fol.; 1747 2 vol. in-fol., avec planches), traduit en français par dom Joachim Roche, sous ce titre : *le Cabinet romain* (Amsterdam, 1706, in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LA CHAUSSÉE (Pierre-Claude NIVELLE DE), auteur dramatique français, né en 1692 à Paris, le 14 mars 1754. Il avait près de quarante ans lorsqu'il débuta dans les lettres par un petit poëme où il défendait les vers contre les attaques de la Motte et qui avait pour titre : *Epîtres de Clio à M. de B*** au sujet des opinions répandues depuis peu contre la poésie* (Paris, 1731, in-12). Deux ans plus tard il donna sa première comédie, *la Fausse Antipathie*, en trois actes, en vers, représentée le 12 octobre 1733. C'était le premier essai d'un genre nouveau, qu'on appela d'abord le comique larmoyant ou la comédie mixte, et qui n'était autre chose que le drame, mais bien timide encore, conservant avec soin les règles classiques des trois unités et la forme du vers. On prit simplement *la Fausse Antipathie* pour une comédie dépourvue de comique; et l'auteur lui-même n'avait peut-être fait qu'entrevoir le genre qu'il allait développer avec succès, surtout dans les cinq pièces suivantes, toutes en cinq actes, en vers : *le Préjugé à la mode* (3 février 1735); *l'Ecole des amis* (26 février 1737); *Mélanide* (12 mai 1741); *l'École des mères* (27 avril 1744); *la Gouvernante* (18 janvier 1747). Ces pièces furent données comme des comédies; comédies sans comique, où le but était d'intéresser par le spectacle des infortunes domestiques. L'intrigue du *Préjugé à la mode* est fondée sur cette idée alors fort répandue qu'un homme de naissance ne pouvait manifester de l'amour pour sa femme. Dans *l'Ecole des amis*, le personnage principal, affligé de malheurs imaginaires, est placé entre trois amis dont un seul mérite ce nom. *Mélanide*, que Fréron regardait comme le modèle du genre, est l'histoire d'une femme séparée de l'époux de son choix par un arrêt du parlement, et qui le retrouve longtemps après, sur le point d'épouser la fille d'un ami, dont il dispute la main à son propre fils. Constamment dans les larmes. Geoffroy l'appelait « Mélanide la dolente ». *L'Ecole des mères* met en relief le danger de la prédilection aveugle des parents pour l'un de leurs enfants. La Harpe préférait cette pièce, « parce qu'elle réunit à l'intérêt du drame des caractères, des mœurs et des situations de comédie. » Le sujet de la *Gouvernante* était un fait réel arrivé à M. de La Faluère, premier président du parlement de Bretagne. Trompé par un secrétaire qui avait soustrait une pièce décisive, il fit rendre un arrêt injuste et ruina la personne qui perdait son procès. Instruit de son erreur, le magistrat remboursa sur sa propre fortune la somme perdue. Dans la pièce de La Chaussée, le président, après avoir cherché longtemps la victime de son erreur, la retrouve dans une femme de qualité qui a changé de nom et qui est gouvernante chez lui. Tirant ses principaux effets de la triste situation de personnages qui ne sont pas au-dessus de l'ordre commun, La Chaussée leur prête dans tous les moments où l'action n'est pas très-vive, un entretien sérieux dont la langueur va facilement à l'insipidité, et comme il a en vue l'instruction morale plus directement qu'on ne le fait dans la comédie véritable, il multiplie les préceptes et les sentences; quelques scènes ne sont que des traités de morale dialogués. Trop de personnages parlent de vertu, et ils en parlent trop. De là une double monotonie, celle des idées et des personnes, qui sont également vulgaires. Le style, facile et assez pur, est souvent faible, et, pour quelques vers bien tournés, les vers lâches et négligés abondent.

Avec ses tendances et ses défauts, La Chaussée prêtait à la fois aux attaques des envieux, des amis du sel comique et de ceux qui voyaient dans ses œuvres une sorte de profanation contre la comédie et en même temps contre la tragédie. Voltaire, au nom de ces derniers, dit dans le *Pauvre Diable :*

> Souvent je bâille au tragique bourgeois,
> Aux vains efforts d'un auteur amphibie,
> Qui défigure et qui brave à la fois,
> Dans son jargon, Melpomène et Thalie.

Collé donna à l'auteur de *Mélanide* le surnom de « Cotin dramatique ». Piron plaisanta les « homélies du révérend père La Chaussée », et prodigua contre lui les épigrammes. La meilleure, quoique très-connue, doit trouver place ici :

> Connaissez-vous, sur l'Hélicon,
> L'une et l'autre Thalie ?
> L'une est chaussée et l'autre non,
> Mais c'est la plus jolie.
> L'une a le rire de Vénus,
> L'autre est froide et pincée :
> Salut à la belle aux pieds nus,
> Nargue de la chaussée.

Reçu à l'Académie française en 1736, La Chaussée s'opposa constamment à l'admission de Piron et de Bougainville : ce dernier le remplaça.

On a de lui, outre les pièces déjà citées : *Maximien*, tragédie, jouée en 1738; *Amour pour amour*, comédie en trois actes, jouée en 1742; *Paméla*, comédie en cinq actes, jouée en 1743; *le Rival de lui-même*, comédie en un acte, jouée en 1746; *l'Amour castillan*, comédie en trois actes, jouée au Théâtre-Italien en 1747; *l'École de la Jeunesse*, comédie en cinq actes, jouée en 1749; *le Retour imprévu*, comédie en trois actes, jouée au Théâtre-Italien en 1756; et les pièces suivantes non représentées, du moins sur un théâtre de Paris : *Elise*, comédie en un acte; *le Vieillard amoureux*, comédie en trois actes; *l'Homme de fortune*, comédie en cinq actes; les *Tyrinthiens*, comédie en trois actes; *la Princesse de Sidon*, tragi-comédie en trois actes. On a encore du même quelques œuvres grivoises : *le Rapatriage*, comi-parade en un acte, et des *Contes en vers*. Sablier a publié les *Œuvres complètes* de La Chaussée (Paris, 1762, 5 vol. in-12). On a ses *Œuvres choisies* (Ibid., 1813, 2 vol. in-18; 1825, in-18).

Cf. Desfontaines : *Observations sur les écrits de ce temps;* — La Harpe : *Cours de littérature;* — Palissot : *Mémoires sur la littérature.*

LA CHESNAYE-DESBOIS (François-Alexandre AUBERT DE), littérateur français, né le 17 juillet 1699 à Ernée, dans le Maine, mort le 29 février 1784, à Paris. Il se fit capucin, mais quitta bientôt le couvent et vécut pauvrement de sa plume. Ses nombreux ouvrages, faits à la hâte, indiquent de la facilité pour les travaux d'érudition. On cite principalement : *Dictionnaire militaire* (Paris, 1745-1746, 2 vol. in-12); *Dictionnaire d'agriculture* (Ibid., 1751, 2 vol. in-4); *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique des maisons de France* (Ibid., 1757-1765, 5 vol. in-4), refondu dans le *Dictionnaire de la noblesse* (Ibid., 1770-1786, 15 vol. in-4); *Dictionnaire des mœurs, usages et coutumes des Français* (Ibid., 1767, 3 vol. in-8); *Dictionnaire des antiquités, curiosités, etc., de France* (Ibid., 1769, 3 vol. in-12).

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine.*

LA CHÈZE (René DE), poëte français, né à Reims, vécut dans la première moitié du XVII[e] siècle. Il a laissé : *les Larmes de Sion, ou paraphrases sur les Lamentations de Jérémie* (Reims, 1630, in-8); *Tableaux raccourcis de la vie humaine* (Ibid., 1630, in-8); *Leçons morales du sage Théotime* (Ibid., 1630, in-8). Viollet-Leduc le signale commun un de plus habiles de son temps à manier le quatrain.

Cf. Viollet-Leduc : *Bibliothèque poétique.*

LACHMANN (Charles), critique et philologue allemand, né à Brunswick le 4 mars 1793, mort à Berlin le 13 mars 1851. Il fit ses études philologiques aux universités de Leipzig et de Gœttingue, et reçut en 1813 le diplôme de professeur à Gœttingue, mais il renonça à cette situation pour faire la campagne de 1815, en qualité de volontaire, dans l'armée prussienne. Après avoir professé au collége royal de Kœnigsberg, il voyagea quelque temps en Allemagne et se fixa en 1824 à Berlin, où il devint professeur extraordinaire, puis ordinaire de l'Université. En 1830, il fut élu membre de l'Académie des sciences de cette ville.

Lachmann joignait une excellente méthode de critique à une vaste érudition. Ses travaux embrassent à la fois l'étude des anciens et celle des ouvrages gothiques; on lui doit la réédition d'un grand nombre d'auteurs classiques et des poëtes les plus importants du berceau de la littérature allemande. Il a composé aussi des traités spéciaux, et a donné ses soins aux réimpressions les plus diverses. On cite surtout de lui : *Propertius, annotationibus instructus* (Leipzig, 1816, in-18, 2[e] édit.; Ibid., 1829); *Sur la Forme originelle des poëmes des Nibelungen* (Ueber die ursprüngliche Gestalt des Gedichts von der N.; Berlin, 1816, in-8); *Choix de poésies en haut-allemand du XIII[e] siècle* (Auswahl aus den hochdeutschen Dichtern des, etc.; Ibid., 1830). *La Plainte et les Nibelungen dans leur plus ancienne forme* (Der Nibelungen Not mit der Klage, in der aeltesten Gestalt; Ibid., 1826, in-4; 1841, in-8; nouvelle édition, terminée par Haupt, Ibid., 1851); *Poésies de Walther von der Vogelweide* (Gedichte von W., etc.; Ibid., 1827, in-8; 1843, in-8; 3[e] édit. par Haupt, Ibid., 1853, in-8); *Tibulli elegiæ* (Berlin, 1829, in-8); *Catulli carmina* (Ibid., 1829); *Terentianus Maurus* (Ibid., 1837, in-8); *Remarques sur les Nibelungen* (Anmerkungen zu den N.; Ibid., 1837, in-8); *Babrii fabulæ* (Berlin, 1845); *Considérations sur l'Iliade* (Betrachtungen über die Ilias; Ibid., 1847); *Lucretius, De Natura rerum* (Ibid., 1850), etc., etc. Lachmann a écrit aussi de nombreuses et très-savantes dissertations publiées dans les *Mémoires* de l'Academie de Berlin (1832-33-35 et 36); il a donné une traduction en allemand des *Sonnets de Shakespeare* (Berlin, 1820).

Cf. Herz : *Karl L., eine Biographie; — Conversations-Lexikon*, 11[e] édit.

LA CLÈDE (N. DE), historien français, mort en 1736. Il fut quelque temps secrétaire du maréchal de Coigny, et mourut jeune, regretté de Voltaire qui le protégeait. On lui doit une estimable *Histoire générale de Portugal* (Paris, 1735, 2 vol. in-4 ou 8 vol. in-8), traduite en portugais (Lisbonne, 1781-1797, 16 vol. in-8), et rééditée par Fortia d'Urban, sans nom d'auteur (Paris et Besançon, 1828, 9 vol. in-8).

Cf. *Journal des savants*, année 1835.

LACLOS (Pierre-Ambroise-François CHODERLOS DE), littérateur français, né en 1741 à Amiens, mort le 5 novembre 1803. Capitaine d'artillerie et secrétaire des commandements du duc d'Orléans, il se fit connaître avant la Révolution par un roman fameux, *les Liaisons dangereuses* (Amsterdam et Paris, 1782, 4 part. in-12, plus. fois réimpr.), dont le succès fut dû, en grande partie, à une immoralité conforme au goût de l'époque. Il y a du talent dans l'intrigue et dans la manière dont l'intérêt est soutenu; mais le caractère du personnage principal, le vicomte de Valmont, est odieux et rebutant. Les ennemis de l'auteur répandirent le bruit qu'il s'était peint lui-même dans le vicomte, malgré les témoignages qui font de Laclos un homme simple dans ses habitudes et honorable dans sa conduite.

Rédacteur du *Journal des Amis de la constitution* en 1791, maréchal de camp en 1792, il fut compromis par le procès du duc d'Orléans et mis en prison à Picpus. On a imaginé que Robespierre l'épargna, parce qu'il lui faisait composer ses discours. Après Thermidor, il devint général de brigade, et il mourut inspecteur général d'artillerie à l'armée de Naples.

Outre son roman, on a de Laclos : *Poésies fugitives* (Paris, 1783, vol. in-8); *Folies philosophiques par un homme retiré du monde* (1784, in-8); *Continuation des causes secrètes de la révolution du neuf thermidor* (1795, in-8), suite du livre écrit par Vilate. Laclos a concouru à la *Galerie des États généraux* (1789), etc.

Cf. Parisot : *Notice sur Choderlos de Laclos; —* Quérard : *la France littéraire; —* Fr. Godefroy : *Hist. de la littér. franç.*, Prosateurs, t. III.

LACOMBE (François), littérateur français, né en 1733 à Avignon, mort vers 1795. Il fut commissaire de police à Marseille. On a de lui un *Dictionnaire du vieux langage français* (1765-1767, 2 vol. in-8); puis deux recueils apocryphes : *Lettres choisies de Christine, reine de Suède* (1759, in-12) et *Lettres secrètes de Christine* (1762, in-12). Il a traduit de l'anglais les *Lettres de Shaftesbury sur l'enthousiasme* (1762, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LACOMBE (Jacques), littérateur français, né en 1724 à Paris, mort le 16 juillet 1811. Il suivit quelque temps le barreau, puis s'établit libraire. On lui doit des compilations estimées : *Dictionnaire portatif des beaux-arts* (Paris, 1752-1759, in-8); *Abrégé chronologique de l'histoire ancienne* (Paris, 1757, in-8); *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, avec le président Hénault (Paris, 1759-1765, 2 vol. in-8); *Abrégé chronologique de l'histoire du Nord* (Paris, 1762, 2 vol. in-8); *Histoire de Christine, reine de Suède* (Paris, 1762, in-12); *Histoire des révolutions de Russie* (Paris, 1763, in-12); *Dictionnaire encyclopédique des arts et métiers* (Paris, 1789-1791, 8 vol. in-4 et 6 vol. d'atlas); *Encyclopediana, ou dictionnaire encyclopédique des Ana* (Paris, 1792, in-4); *Précis de l'art théâtral dramatique des anciens et des modernes*, avec Chamfort (Paris, 1808, 2 vol. in-8), etc. — Son frère, Honoré LACOMBE DE PREZEL, né à Paris en 1725, a donné aussi quelques ouvrages de même genre :

Dictionnaire iconologique (Paris, 1756, in-12); *Dictionnaire des portraits historiques* (Ibid., 1768, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LA CONDAMINE (Charles-Marie DE), savant et écrivain français, né le 28 janvier 1701 à Paris, mort le 4 février 1774. Ce mathématicien, qui s'illustra dans le voyage à l'équateur pour déterminer la figure de la terre, était d'un naturel gai et spirituel, tournait agréablement les vers et écrivait avec facilité, mais avec négligence. Il fut admis à l'Académie française en 1760, et fit lui-même à ce sujet l'épigramme suivante :

> La Condamine est aujourd'hui
> Reçu dans la troupe immortelle;
> Il est bien sourd, tant mieux pour lui,
> Mais non muet, tant pis pour elle.

Ceux de ses ouvrages qui ne sont pas entièrement scientifiques ont pour titres : *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale* (Paris, 1745, in-8); *Lettre critique sur l'éducation* (Paris, 1751, in-12); *Journal du voyage fait par ordre du roi à l'équateur* (Paris, 1751, in-4); *le Pain mollet*, poëme (1768, in-12). On a encore de lui des pièces de vers dans divers recueils et des articles dans le *Mercure.*

Cf. Condorcet : *Eloge*, lu à l'Acad. des sciences ; — Chaudon et Delandine : *Dictionnaire universel.*

LACORDAIRE (le P. Jean-Baptiste-Henri), célèbre prédicateur français, né à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or) le 12 mai 1802, mort à Sorrèze le 22 novembre 1861. Fils d'un médecin, il s'était fait remarquer, pendant ses études, par l'ardeur de ses opinions voltairiennes et avait embrassé la carrière du barreau, lorsque, à l'âge de vingt-trois ans, il entra au séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre, il connut Lamennais (voy. ce nom), qui, exerçant un grand ascendant sur lui, l'associa à ses aspirations et à ses doctrines. Après la révolution de 1830, il fut un des fondateurs de l'*Avenir*, l'organe de la nouvelle démocratie ultramontaine, et provoqua, par ses articles, des poursuites judiciaires dans lesquelles il défendit lui-même son journal. La fameuse *Encyclique* de Grégoire XVI (18 septembre 1832) lui fit abjurer bientôt les doctrines de son maître et ami, et il s'efforça de mettre au service de l'orthodoxie la fougue de pensées et le coloris romantique de style familiers alors aux membres du clergé engagés dans les voies lamennaisiennes. Ses premiers succès de prédication à Paris le firent appeler à la chaire de Notre-Dame; il y ouvrit, en 1835, des conférences qui attirèrent la foule par des séductions que ne connaissait pas encore la parole de Dieu. Traitant de toutes choses sous prétexte de religion, il entretenait la génération moderne des intérêts et des émotions du moment, de nationalité, de liberté, de politique et d'industrie, des chemins de fer, de la Pologne et de Napoléon. La nouveauté et l'éclat de son langage, l'audace de ses mouvements, le souvenir récent des luttes et des orages qu'il avait traversés, tout en lui répondait à la fermentation inquiète de l'époque et captivait les esprits. La question sociale se posait à Notre-Dame, et, du même coup, le romantisme y triomphait. L'archevêché, alarmé de ces succès mêmes, se faisait remettre inutilement d'avance le plan et le cadre de ces insaisissables improvisations.

Cherchant un point d'appui hors de la hiérarchie ecclésiastique française, Lacordaire se rallia plus intimement à l'autorité romaine, donna, par sa *Lettre sur le Saint-Siége* (1836), un nouvel éclat à la rétractation des doctrines de sa jeunesse, puis, après avoir écrit, dans la forme d'une apologie, la *Vie de saint Dominique* (1840, in-8), il prit l'habit dominicain, sous lequel il reparut dans la chaire de Notre-Dame et dans plusieurs églises de France, continuant, par la nouveauté de sa manière et de ses sujets, de partager les esprits entre l'admiration et la surprise. Après la révolution de 1848, élu représentant du peuple par le département des Bouches-du-Rhône, Lacordaire prit place, sous son froc blanc, aux plus hauts rangs de la Montagne ; mais bientôt, embarrassé de son rôle, il donna sa démission. Ecarté de la chaire en 1853, à la suite d'un sermon tout politique prononcé à Saint-Roch, il prit la direction du collége libre de Sorrèze. Il fut élu membre de l'Académie française en 1860, en remplacement de Tocqueville.

Outre les écrits déjà cités et les recueils de *Conférences* (1835-50, 3 vol. in-8 et Lyon, 1845, in-8), on a de lui : *Considérations philosophiques sur le système de M. de Lamennais* (1834, in-8); *Mémoire pour le rétablissement de l'ordre des frères prêcheurs* (1840, in-8); plusieurs recueils de *Lettres* (1862, 1863, 1864, in-8), etc. Il a été donné une double édition de ses *Œuvres* (1858, 6 vol. in-8 et in-18). [*Dictionnaire des Contemp.*, les trois premières édit.

Cf. Loménie : *Galerie des contemporains illustres ;* — Montalembert : *le P. Lacordaire* (1862, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I; — Barbey d'Aurevilly : *les Œuvres et les hommes au XIX[e] siècle*, t. I; — Eug. Poitou : *Portraits littér. et philosophiques* (1868, in-18); — le duc Alb. de Broglie : *Discours de réception à l'Acad. franç.* (26 février 1863) ;—Ch. de Mazade : *les Confessions du P. Lacordaire*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1[er] mai 1864).

LACRETELLE (Pierre-Louis), dit *l'Aîné*, jurisconsulte et littérateur français, né en 1751 à Metz, mort le 5 septembre 1824. Avocat à Metz, puis à Paris, et l'un des rédacteurs du *Grand répertoire de jurisprudence*, il se fit remarquer par des mémoires éloquents et empreints de l'esprit philosophique. Il fut admis dans le monde des encyclopédistes et écrivit au *Mercure de France.* Député à l'Assemblée législative en 1791, il s'éloigna de Paris après le 10 août. En 1801, il entra au Corps législatif, et en 1803 remplaça La Harpe à l'Institut, dans la classe de littérature (Académie française). En 1817, il fut un des fondateurs du nouveau *Mercure*, et, l'année suivante, le ministère de la police ayant retiré le privilége de ce recueil, il s'unit à ses collaborateurs pour fonder la *Minerve française* et en fut l'éditeur responsable. En 1820, il prit un brevet de libraire et continua quelque temps la *Minerve*, avec le titre de *Lettres sur la situation de la France.* Ses meilleurs écrits sont relatifs à la jurisprudence et à la philosophie législative; ses articles et ses ouvrages politiques sont souvent d'une forme lourde et négligée, avec des bizarreries de pensée et d'expression.

On a de lui : *Mélanges de jurisprudence et de philosophie, précédés d'un essai sur l'éloquence du barreau* (Paris, 1779, in-8); *Eloge du duc de Montausier* (Paris, 1781, in-8); *Discours sur le préjugé des peines infamantes* (Metz, 1784, in-8), couronné par l'Académie de Metz et auquel l'Académie française décerna, en 1786, le prix Montyon ; *De l'Établissement des connaissances humaines et de l'instruction publique dans la constitution française* (1791, in-8); *Sur le Dix-huit brumaire, à Sieyès et à Bonaparte* (1799, in-8); *Mélanges de politique et de littérature* (Paris, 1802-1807, 5 vol. in-8), contenant, outre les écrits précédents, un « roman théâtral », *Charles Artaud Malherbe ou le fils naturel*, qui est, sous une forme dramatique, la glorification de D'Alembert; *Fragments politiques et littéraires* (Paris, 1817, in-8); *Des Partis et des factions de la prétendue aristocratie d'aujourd'hui* (Paris, 1819, in-8), etc. Lacretelle a publié ses *Œuvres complètes* (Paris,

6 vol. in-8). Il a rédigé pour l'*Encyclopédie méthodique* les articles *Logique*, *Métaphysique* et *Morale*.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*; — Quérard : *la France littéraire.*

LACRETELLE (Charles-Jean-Dominique DE), dit *le Jeune*, historien français, frère du précédent, né à Metz le 3 septembre 1766, mort à Mâcon le 26 mars 1855. Rédacteur du *Journal des Débats* et autres feuilles sous la Révolution, censeur de la presse et professeur de la Faculté de Paris sous l'Empire, dévoué à la royauté légitimiste tout en répudiant les tendances illibérales, il avait été élu membre de l'Académie française en remplacement d'Esménard, en 1813. Il devait cet honneur au succès de son premier ouvrage, l'*Histoire de France pendant le XVIII*[e] *siècle* (1806, 6 vol. in-8). Il a publié d'autres ouvrages historiques qui eurent leur vogue : *Précis historique de la Révolution française* (1801-1806, 6 vol. in-8); *Histoire de France pendant les guerres de religion* (1814-16, 4 vol. in-8); *Histoire de la Révolution française* (1821-26, 8 vol.); *Histoire de France depuis la Restauration* (1829-35, 4 vol. in-8); *Histoire du Consulat et de l'Empire* (1845-46, 6 vol. in-8); puis, dans un autre cadre, *Testament philosophique et littéraire* (1840, 2 vol. n-8) et *Dix années d'épreuves pendant la Révolution* (1842, in-8). [*Dict. des Contemp.*, 1[re] et 2[e] édit.]

LACROIX (Emeric DE), polygraphe français, né vers 1590, à Paris. On a de lui quelques écrits latins, une édition de *Stace* (Paris, 1618, in-4), et *le nouveau Cynée, ou Discours des occasions et moyens d'établir une paix générale et la liberté du commerce par tout le monde* (1623, in-8); l'auteur, devançant de plus d'un siècle les écrits des économistes, demande l'établissement d'un congrès qui juge les différends des rois, puis l'unité des poids et mesures, l'inaltérabilité des monnaies, et une éducation commune donnée à tous aux frais de l'Etat. Son style, ferme et clair, ajoute beaucoup de prix à un ouvrage dont le tort est de dédaigner les sciences morales pour tout rattacher aux sciences d'utilité matérielle.

Cf. B. Hauréau, dans la *Nouvelle biographie générale*.

LA CROIX DU MAINE (François GRUDÉ, sieur DE), en latin *Crucimanus*, bibliographe français, né en 1552 au Mans, assassiné en 1592 à Tours. Il se livra de très-bonne heure à un travail assidu de recherches et de compilations, et lorsqu'il vint à Paris, il était suivi de trois charrettes qui portaient ses livres et ses manuscrits. Il vantait à satiété ses travaux et ses projets aux nombreux érudits qui fréquentaient sa maison. Il avait formé le projet de plusieurs vastes ouvrages; toutefois il ne reste de lui que sa *Bibliothèque française* (Paris, 1584, in-fol.), utile mais aride répertoire d'auteurs. Rigoley de Juvigny en a donné une bonne édition, à laquelle il a joint la *Bibliothèque* de Du Verdier (Paris, 1777, 6 vol. in-4), avec les notes de La Monnoye, Foncemagne, Falconnet, Sainte-Palaye et Bréquigny. Scaliger a dit de La Croix du Maine : « Telles gens sont les crocheteurs des hommes doctes, qui nous amassent tout. Cela nous sert beaucoup; il faut qu'il y ait de telles gens. »

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIV.

LACROIX (Jean-François DE), marquis DE CASTRIES, né à Compiègne, au XVIII[e] siècle. Il a publié un certain nombre de recueils d'*Anecdotes* (*anglaises*, *arabes*, *italiennes*, *militaires*, etc., Paris, 1769-71, 9 vol.); une série de *Dictionnaires historiques* (des *Faits mémorables*, 1768, 2 vol. in-8; des *Femmes célèbres*, 1769, 2 vol, in-8; de l'*Éducation*, 1771, 2 vol. in-8; des *Saints personnages*, 1772, 2 vol. pet. in-8; des *Cultes religieux*, 1777, 3 vol., pet. in-8, fig.); *l'Esprit de M*[lle] *de Scudéry* (1766, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LACROIX (Jean-Louis), dit *Lacroix de Niré*, littérateur français, né le 9 août 1766 à Paris, mort le 19 avril 1813. Outre son roman de *Ladouski et Floriska, ou les mines de Pologne* (Paris, 1801, 4 vol. in-12), qui eut un grand succès, on cite de lui : *Andromède*, poëme en cinq chants (Paris, 1785, in-12); *l'Hymen, ou le Choix d'une épouse*, poëme (Paris, 1810, in-18).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LA CROZE (Mathurin VEYSSIÈRE DE), érudit français, né le 4 décembre 1661 à Nantes, mort le 21 mai 1739. Etant novice chez les Bénédictins, il s'enfuit pour échapper à la prison dont l'avait menacé un de ses supérieurs, se rendit en Allemagne et y embrassa le protestantisme. Il devint bibliothécaire de l'électeur de Brandebourg, précepteur de la princesse royale et professeur de philosophie au collége français. Ses connaissances étaient plus étendues que son jugement n'était sûr. Entre autres hypothèses chimériques, il crut trouver dans une étroite parenté entre l'écriture chinoise et les hiéroglyphes la clef de ces derniers.

On a de lui : *Dissertations historiques sur divers sujets* (Rotterdam, 1707, in-8); *Vindiciæ veterum scriptorum contra Harduinum* (Ibid., 1708, in-8); *Entretiens sur divers sujets d'histoire, de littérature, de religion et de critique* (Cologne, 1711, in-12); *Histoire du christianisme des Indes* (La Haye, 1724, in-8; 1758, 2 vol. in-12); *Thesaurus epistolicus Lacrozianus* (Leipzig, 1742-1746, 3 vol. in-4); *Lexicon ægyptiaco-latinum* (Oxford, 1775, in-4); etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

LA CRUZ (Juana-Inez DE), femme poëte espagnole, née dans le Guipuzcoa en 1651, morte en 1695. Elle fut religieuse au couvent des Hiéronymites de Mexico. Elle a écrit, en prenant pour modèles Boscan et Garcilasso, des sonnets, des romances, des chants religieux, et des *autos*, sans montrer un talent poétique supérieur. On l'a pourtant surnommée *la Decima musa.* On a réuni les *Poemas de la madre Juana Inez de la Cruz* (Madrid, 1670; Saragosse, 1683-1725, 3 vol. in-4).

Cf. Ticknor : *History of spanish literature.*

LACTANCE, *Firmianus Lactantius*, écrivain ecclésiastique latin, né vers le milieu du III[e] siècle en Afrique, mort vers 325. Né dans la religion païenne, il étudia la rhétorique sous Arnobe, à Sicca en Numidie, et l'enseigna lui-même à Nicomédie. Il embrassa le christianisme vers l'an 300 et fut chargé, vers 317, par Constantin de l'éducation de son fils Crispus, qui résidait alors dans les Gaules. On croit que Lactance mourut à Trèves. Saint Jérôme l'appelle « un fleuve d'éloquence cicéronienne », et la postérité lui a conservé le nom de Cicéron chrétien. Malgré quelques locutions barbares, il est impossible de ne pas reconnaître en lui la pureté de la diction, l'élégance, la noblesse, l'harmonie des périodes, lorsqu'on le compare aux rhéteurs contemporains, surtout à ceux qui, nés en Afrique, se font remarquer par leur affectation et une extravagance pompeuse. Bossuet, qui l'avait beaucoup étudié, lui a emprunté plusieurs de ses expressions les plus vives et les plus éclatantes.

Le principal ouvrage de Lactance a pour titre . *Divinarum institutionum libri VII.* Les trois premiers livres contiennent la réfutation du paganisme; les trois suivants exposent le dogme, la marche et le culte des chrétiens ; le septième traite de l'état de l'homme après cette vie et de l'état de l'univers après sa période actuelle d'existence. La

partie apologétique l'emporte de beaucoup sur le reste. Comme l'a remarqué saint Jérôme, l'auteur est moins habile à fonder la vérité qu'à combattre le faux. On a relevé dans son livre quatre-vingt-quatorze erreurs. Quand il attaque les systèmes de philosophie, il le fait moins à l'aide des textes sacrés qu'en opposant ces systèmes les uns aux autres. On retrouve presque toujours en lui le rhéteur versé dans la littérature profane et le païen converti, formé d'abord à l'école des philosophes. Nous possédons, outre le texte des *Institutions*, un *Epitome* de cet ouvrage, qui a été aussi rédigé par Lactance.

Les autres écrits de Lactance venus jusqu'à nous sont *De Opificio Dei*, traité contre les épicuriens, où il démontre la Providence divine par l'étude du corps et de l'âme de l'homme; *De Ira Dei*, traité où, pour combattre le Dieu impassible d'Epicure, il cherche à prouver que la colère est un attribut essentiel de la divinité; *De Mortibus persecutorum*, traité inspiré par une haine violente contre les persécuteurs du christianisme, et qui se termine par un chant de triomphe et de vengeance. Lactance était l'auteur de plusieurs autres ouvrages qui ne nous sont point parvenus. Sur le témoignage de saint Jérôme qui en parle comme d'un poëte, on lui a attribué, par erreur, les poëmes suivants, qui existent encore : *De Phœnice*, compilation en vers élégiaques des légendes relatives au phénix; *De Pascha*, en vers élégiaques; *De Passione Domini*, en hexamètres. Ces poëmes ont été insérés par Fabricius dans les *Poetarum veterum ecclesiasticorum opera christiana* (Bâle, 1564, in-fol.). — L'édition *princeps* de *Lactance* est un des plus anciens monuments de l'art typographique (Subiaco, 1465, in-fol.). Elle fut suivie de nombreuses éditions, parmi lesquelles on remarque celles de Gallæus (Leyde, 1660, in-8), de Cellarius (Leipzig, 1698, in-8), de Heumann (Gœttingue, 1736, in-8), de Lebrun et Langlet-Dufresnoy (Paris, 1748, 2 vol. in-4), du P. Edouard de Saint-François-Xavier (Rouen, 1754-1759, 14 vol. in-8). Les *Institutions divines* ont été traduites en français par René Famé (Paris, 1542, in-fol.), le traité *De la Mort des persécuteurs* l'a été par Maucroix (Paris, 1680, in-12) et par Basnage (Utrecht, 1687, in-8), et les *Œuvres complètes* par Louis Chevalier (1726, 2 vol. in-4), ainsi que dans le *Panthéon littéraire*, avec celles de Tertullien, sous ce titre : *Choix de monuments primitifs de l'Eglise chrétienne* (Paris, 1843, gr in-8).

Cf. Tillemont : *Histoire ecclésiastique*, t. VI ; — *Histoire littéraire de la France*, t. I ; — Schœnemann : *Bibliotheca patrum latinorum*, t. I ; — Brooke Mountain : *Sommaire des écrits de Lactance* (Londres, 1839).

LACUÉE DE CESSAC (Gérard-Jean, comte DE), membre de l'Académie française, né le 4 novembre 1752 à Massas, près d'Agen, mort le 14 juin 1841. Simple capitaine d'infanterie, mais déjà connu par ses écrits sur l'art militaire, il fut élu député à l'Assemblée législative en 1791, devint général en 1793, fut ministre de la guerre sous le Consulat et l'Empire, pair de France sous Louis-Philippe. Il était entré, en 1795, à l'Institut, dans la classe des sciences morales et politiques, et fut placé, en 1803, dans la classe de la langue et de la littérature françaises (Académie française). Il n'a rien écrit en dehors de l'art militaire.

Cf. V. Cousin : *Éloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences morales*.

LACURNE DE SAINTE-PALAYE. — Voyez SAINTE-PALAYE.

LA DIXMERIE (Nicolas BRICAIRE DE), littérateur français, né vers 1731 à La Motte d'Attencourt (Champagne), mort le 26 novembre 1791. Il a écrit en vers et en prose avec facilité et agrément. Nous citerons : *Contes philosophiques et moraux* (Paris, 1765, 2 vol. in-12; 1769, 3 vol. in-12); *les Deux âges du goût et du génie sous Louis XIV et sous Louis XV* (Ibid., 1769, in-8); *l'Espagne littéraire* (Paris, 1774, 4 vol. in-12), journal mensuel remanié par Cubières-Palmezeaux, sous le titre de *Lettres sur l'Espagne* (Paris, 1810, 2 vol. in-8); *les Dangers d'un premier choix, ou Lettres de Laure à Emilie* (1777, 2 vol. in-12); *Eloge de Voltaire* (Genève, 1779, in-8); *Eloge de Montaigne* (Paris, 1781, in-8), etc. Il a collaboré à l'*Almanach des Muses*, à l'*Avant-Coureur*, etc.

Cf. Cubières : *Notice*, en tête des *Lettres sur l'Espagne*.

LADOUCETTE (Jean-Charles-François, baron DE), archéologue et littérateur français, né le 4 octobre 1770 à Metz, mort le 19 mars 1848. Préfet des Hautes-Alpes en 1802, il fit ouvrir la route du mont Genèvre et fut le bienfaiteur du département, qui lui a élevé une statue en 1866. Il administra ensuite les préfectures de la Roër et de la Moselle, rentra dans la vie privée sous la Restauration et siégea à la Chambre des députés en 1834. Il présida la Société des Antiquaires.

On a de lui : *Archéologie de Mons-Seleucus, ville romaine* (Gap, 1806, in-4); *Voyage fait en 1813 et 1814 dans les pays entre Meuse et Rhin* (Paris, 1818, in-8); *Topographie, histoire et dialecte des Hautes-Alpes* (Paris, 1820, in-8); *le Troubadour, ou Guillaume et Marguerite* (Paris, 1824, in-12); *Fables en vers*, imitées en partie de Pfeffel et Lessing (Paris, 1827, in-18), etc.

Cf. *Biographie de la Moselle*.

LADVOCAT (l'abbé Jean-Baptiste), érudit français, né le 3 janvier 1709 à Vaucouleurs, dans les Vosges, mort le 29 décembre 1765 à Paris. Il occupa depuis 1751 jusqu'à sa mort la chaire d'hébreu de la Sorbonne. On a de lui, entre autres ouvrages : *Dictionnaire géographique portatif* (Paris, 1747, in-8, souvent réimpr.), qu'il donna sous le nom de VOSGIEN (natif des Vosges), comme une traduction de l'anglais de Laurent Echard, mais qui est effectivement un abrégé du *Dictionnaire géographique* de La Martinière; *Dictionnaire historique portatif* (Paris, 1752, 2 vol. in-8; 1777-89, 4 vol. in-8; 1821-22, 5 vol. in-8), abrégé de Moréri; *Grammaire hébraïque à l'usage des écoles de Sorbonne* (Paris, 1755, in-8).

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique*.

LADVOCAT, libraire français, né en 1790, mort le 6 septembre 1854. Etabli sous la Restauration au Palais-Royal, et après la révolution de Juillet sur le quai Voltaire, il fut l'éditeur de plusieurs des écrivains les plus célèbres de l'époque : Chateaubriand, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Sainte-Beuve, Guizot, Casimir Delavigne, etc. Cependant, malgré des éléments nombreux de succès, il se trouva ruiné en 1831. Les hommes de lettres, pour remédier à ce désastre, se réunirent et composèrent à son bénéfice le *Livre des Cent et un*, qui ne suffit pas à sauver la situation.

Cf. Edouard Thierry, dans le *Moniteur universel* (12 septembre 1854).

LÆLIUS (Caius Sapiens), orateur romain, né vers 186 avant J.-C., mort vers 115. Tribun du peuple en 151, préteur en 145, consul en 140, il fut l'adversaire des Gracques. Scipion Emilien, le second Africain, fut son ami intime. Ils se livraient ensemble à l'étude de la littérature grecque. Le philosophe stoïcien Panætius et Polybe furent leurs maîtres. Térence et le poëte satirique Lucilius vécurent dans leur intimité. La malignité des contemporains supposa même qu'ils avaient collaboré aux pièces de Térence. L'éloquence de Lælius, savante et attique, autant que le permettait alors la rudesse de la langue latine, fut l'éloquence d'un patricien habile et disert, mais moins

fait pour la tribune que pour le barreau. Nous connaissons les titres suivants de ses discours : *De Collegiis*, en faveur du droit qu'avait le collége des augures d'élire ses membres; *Pro Publicanis*, en faveur de ceux qui avaient la ferme des deniers publics; *Dissuasio legis Papiriæ*, contre la loi de Papirius Carbon, qui proposait la réélection des tribuns sortant de charge; *Laudationes P. Africani minoris*, deux panégyriques de Scipion Emilien, composés l'un pour Q. Fabius Maximus, frère d'Emilien, l'autre pour son neveu, Q. Tubéron. Cicéron a fait de Lælius l'un des interlocuteurs du *De Republica* et du *De Senectute*, et mis son nom en tête du *De Amicitia*.

Cf. Orelli : *Onomasticon tullianum.*

LAENSBERGH (Mathieu) ou LANSBERT, auteur d'un des premiers et plus célèbres almanachs modernes. On ne sait rien de sa vie. Peut-être était-ce un savant obscur de Liége se livrant à l'astrologie. On l'a supposé, sans fondement, chanoine de l'église de Saint-Barthélemy. Voici, comme curiosité bibliographique, le titre exact de la première année du fameux « almanach liégeois » : *Almanach pour l'an bissextil de nostre Seigneur MDCXXXVI avec les Guetides de Bruxelles et d'Anvers pour aller et venir, supputé par M. Mathieu Lansbert, mathématicien*, A. Liege... ([1635], in-24, sans pagination). A partir de 1647, M. Mathieu Lansbert devient Maistre Mathieu Laengsbergh.

Cf. F. Henaux : *Bulletin du bibliophile belge*, t. II; — Ch.-J. Brunet : *Manuel du libraire.*

LÆVIUS, poëte latin d'une époque incertaine et, suivant l'opinion ordinaire, du Iᵉʳ siècle av. J.-C. Les manuscrits le confondent souvent avec Nævius et Livius Andronicus; quelques-uns des vers attribués à ce dernier paraissent lui être postérieurs, et sont probablement de Lævius, qui aurait fait une traduction de l'*Odyssée*. On le croit aussi l'auteur de pièces érotiques : *Erotopægnia*. Weichert a réuni ses fragments prétendus dans les *Poetarum Latinorum reliquiæ* (Leipzig, 1830).

Cf. Wülner : *De Lævio poeta* (Rockling, 1830, in-4).

LA FAILLE (Germain DE), historien français, né en 1616 à Castelnaudary, mort en 1711 à Toulouse. Il fut quatre fois capitoul et devint, en 1694, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux. On a de lui : *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, 1687-1701, 2 vol. in-fol.), intéressantes et bien écrites; un *Traité de la noblesse des Capitouls* (Ibid., 1667, in-4, etc.).

Cf. *Biographie toulousaine.*

LA FARE (Charles-Auguste, marquis DE), poëte et mémorialiste français, né en 1644 à Valgorge (Vivarais), mort en 1712 à Paris. Il fit avec distinction les campagnes de 1667 et 1674, sous Turenne, dont il devint l'ami; mais une rivalité d'amour avec Louvois, au sujet de Mᵐᵉ de Rochefort, le força de quitter le service. Il s'éprit alors de Mᵐᵉ de La Sablière, puis, à la suite d'une rupture dont il fut l'auteur, il ne songea plus qu'à satisfaire ses goûts épicuriens pour la table et la paresse. Ses vers, gracieux et faciles, sont tous dignes du poëte dont Chaulieu a dit qu'il était « formé de sentiments et de volupté, rempli d'une aimable mollesse. » Consacrés à chanter les charmes du repos et le plaisir de l'instinct satisfait, ils ont été, à en croire l'auteur, produits sans effort par un esprit qui ne les cherchait pas :

> Présents de la seule nature,
> Amusements de mon loisir,
> Vers aisés, par qui je m'assure
> Moins de gloire que de plaisir,
> Coulez, enfants de ma paresse.
> Mais si d'abord on vous caresse,
> Refusez vous à ce bonheur :
> Dites qu'échappés de ma veine,
> Par hasard, sans force et sans peine,
> Vous méritez peu cet honneur.

Les *Poésies* de La Fare (Paris, 1755, in-12) se composent d'un petit nombre de pièces légères et sont suivies de l'*Opéra de Panthée*, dont La Fare fit les paroles et le duc d'Orléans la musique. Ses *Mémoires* (Rotterdam, 1715, in-8 et Amsterdam [Paris], 1734, in-12) ont beaucoup de finesse et de précision. Selon Sainte-Beuve, « ce que Saint-Simon dit en débordant, La Fare le dit d'un mot et en courant, mais on a la note la plus juste. » Ils sont compris dans la *Collection des mémoires* de Petitot, 2ᵉ série, t. LXV. On a réuni ses *Poésies, Memoires et Réflexions* (Amsterdam, 1755, 2 vol. pet. in-12).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. X.

LA FARINA (Joseph), littérateur italien, né à Messine en 1815, mort en septembre 1862. Associé à toutes les luttes pour l'indépendance et l'unité italiennes, il a donné une collaboration, souvent périlleuse, aux divers journaux patriotes bientôt supprimés par le gouvernement napolitain. Il a publié : *Etude sur le XIIIᵉ siècle* (Florence, 2 vol.); une série d'ouvrages illustrés sur *l'Italie*, *l'Allemagne rhénane*, *la Suisse*, *la Chine*, etc.; une *Histoire de la révolution de Sicile en* 1848 *et* 1849 (2 vol.); une importante *Histoire d'Italie de* 1815 *à* 1850 (6 vol.); une *Histoire des controverses entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique*, etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

LAFAYE (Antoine), en latin *Fayus*, théologien et littérateur français, né à Châteaudun, mort en 1615. Attaché à la religion réformée, il alla résider à Genève, où il fut nommé pasteur, recteur de l'Académie, et où il enseigna la philosophie et la théologie. Il était l'ami intime de Théodore de Bèze. On a de lui : *De traditionibus* (Genève, 1592, in-4); *Geneva liberata* (Ibid., 1603, in-12); *Enchiridion disputationum theologicarum* (Ibid., 1605, in-8); *Commentarii in Ecclesiasten* (Ibid., 1609, in-8), etc. Il a traduit en français l'*Histoire des Juifs* de Josèphe (Genève, 1560, in-fol.) et l'*Histoire romaine* de Tite-Live (Paris, 1582, in-fol.), l'une et l'autre plusieurs fois réimprimées.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

LAFAYE (Jean-François LERIGET DE), membre de l'Académie française, né en 1674 à Vienne, en Dauphiné, mort le 11 juillet 1731. Fils d'un receveur général des finances, il fut gentilhomme ordinaire de Louis XIV, et remplit des missions diplomatiques à Gênes, à Utrecht et à Londres. Il employa sa fortune à former de riches collections de livres et d'objets d'art, et protégea les hommes de lettres et les artistes. Doué d'un agréable talent poétique, il en usa peu. Ses rares pièces de vers ont été publiées dans le *Mercure* et autres recueils du temps; l'une des meilleures est une *Epître sur les avantages de la rime*, dirigée contre les idées que soutenait La Motte. En 1730 Lafaye fut admis à l'Académie française, moins pour ses œuvres que pour sa conduite à l'égard des lettrés.

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française* t. IV; — Rochas : *Biographie du Dauphiné.*

LA FAYE (Pierre-Benjamin LAFAIST DE), philologue français, né dans le département de l'Yonne en juillet 1809, mort en 1867. Elève de l'Ecole normale, professeur de philosophie à Orléans, à Marseille, à la Faculté d'Aix, il consacra toute sa vie à l'étude de la langue française, au point de vue de la synonymie, dont il approfondit le premier les lois grammaticales. De là ses deux importants ouvrages : *les Synonymes grammaticaux* (1841, in-8), déduisant les règles générales de la variation du sens des mots à radical identique, et

le *Dictionnaire des synonymes de la langue française* (1858, gr. in-8 à 2 col. avec *Introduction;* Supplément 1865), l'ouvrage le plus considérable peut-être qui ait été entrepris, sur ce sujet spécial, dans aucune langue. [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

LA FAYETTE (Marie-Madeleine PIOCHE DE LA VERGNE, comtesse DE), femme auteur française, née en 1634 à Paris, morte à la fin de mai 1693. Son père, maréchal de camp et gouverneur du Havre, lui fit donner une éducation soignée dont elle profita. « Trois mois après que Mme de La Fayette eut commencé d'apprendre le latin, dit Segrais, elle en savait déjà plus que M. Ménage et que le P. Rapin, ses maîtres... Elle n'aimait pas la prose, et elle n'a pas lu Cicéron; mais, comme elle se plaisait fort à la poésie, elle lisait particulièrement Virgile et Horace. » A quinze ans, elle perdit son père, et épousa, en 1655, le comte de La Fayette, frère de cette fille d'honneur d'Anne d'Autriche que Louis XIII avait chastement aimée. La fréquentation de l'hôtel de Rambouillet agit peu sur son esprit solide autant que fin. Appartenant par son âge et son goût à la jeune cour de Louis XIV, elle y joua, durant dix années, un rôle brillant par son intimité avec Madame, qui la voulait dans toutes ses parties à Fontainebleau ou à Saint-Cloud. Liée depuis longtemps avec Mme de Sévigné, elle contracta aussi, vers 1665, une liaison intime avec le duc de La Rochefoucauld, âgé alors de cinquante-deux ans. On a fait remonter plus haut cette intimité, et il est certain qu'ils avaient eu des relations avant cette époque; mais l'influence de Mme de La Fayette n'est point visible dans le livre des *Maximes*, qui fut publié en 1665. Or on sait que la misanthropie du duc céda à l'affection de son amie, et qu'elle put dire plus tard : « M. de La Rochefoucauld m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur. » D'une santé déplorable l'un et l'autre, ils passaient leur vie loin du monde, s'occupant de littérature et de pensées philosophiques, recevant et lisant avec bonheur les nombreuses lettres de Mme de Sévigné. Le duc mourut en 1680; elle traîna encore pendant plus de douze ans une vie de souffrances incessantes. Mme de Sévigné, dans une lettre écrite deux ou trois jours après sa mort, nous apprend qu'on lui avait trouvé deux polypes dans le cœur et la pointe du cœur flétrie.

Boileau a dit de Mme de La Fayette, qu'elle était « la femme de France qui avait le plus d'esprit et qui écrivait le mieux ». Elle écrivit pourtant assez peu, à son loisir, par amusement, et avec une sorte de négligence. Elle haïssait surtout d'écrire des lettres; on n'en a d'elle qu'un très-petit nombre, et courtes. « Mais elle eut en son temps, dit Sainte-Beuve, un rôle à part, sérieux et délicat, solide et charmant, un rôle en effet considérable, et dans son genre au niveau des premiers. A un fonds de tendresse d'âme et d'imagination romanesque, elle joignait une exactitude naturelle, et, comme le disait sa spirituelle amie, une *divine raison* qui ne lui fit jamais faute; elle l'eut dans ses écrits comme dans sa vie. » Somaize a tracé d'elle, sous le nom de Féliciane, un portrait flatteur. Mme de La Fayette a son rang et sa date dans notre histoire littéraire, en ce qu'elle a réformé le roman. Elle substitua aux grandes catastrophes et aux grandes phrases des *Cyrus*, des *Cléopatre* et des *Clélie*, la proportion, la sobriété, les moyens simples et vrais; en cela, elle fut du pur siècle de Louis XIV Sa première production fut une petite nouvelle, intitulée *la Princesse de Montpensier* (1660). Par l'élégance et la vivacité du récit, elle se distinguait des autres nouvelles de l'époque. *Zayde* parut en 1670, sous le nom de Segrais, et passa quelque temps pour être de lui. On voit même cette opinion reproduite en 1807 par le savant bibliographe Adry, parce que Segrais dit quelque part « ma *Zayde* ». Mais il dit ailleurs : « *La Princesse de Clèves* est de Mme de La Fayette... *Zayde*, qui a paru sous mon nom, est aussi d'elle. Il est vrai que j'y ai eu quelque part, mais seulement dans la disposition du roman. » Huet rend le même témoignage. Il publia son *Traité de l'origine des romans*, comme discours préliminaire de *Zaïde :* ce qui faisait dire à Mme de La Fayette : « Nous avons marié nos enfants ensemble. » *Zayde* est encore dans l'ancien genre romanesque; ce sont des passions extraordinaires et subites, des ressemblances incroyables de visage, des méprises prolongées et fécondes en aventures, des relations formées sur un portrait ou un bracelet entrevus. Si la réforme y commence, c'est uniquement dans les détails et la suite du récit, dans la manière de dire plutôt que dans la conception même. *La Princesse de Clèves*, publiée en 1678, et qui devint l'objet de toutes les conversations et correspondances, a survécu à cette vogue méritée et est restée comme un chef-d'œuvre. Tout parut charmant dans ce livre : la pureté, la fraîcheur et la tendresse des sentiments; la justesse des scènes, bien coupées, invraisemblables en un ou deux cas seulement, mais sauvées encore par l'intérêt; la modération des peintures, et même leur couleur un peu passée; la langue exquise, avec des négligences et des irrégularités qui avaient leur grâce. Valincour a relevé ces négligences et ces irrégularités dans ses *Lettres à Mme la marquise de *** sur le sujet de la Princesse de Clèves* (1678, in-12), modèle de la critique polie sous Louis XIV. Mme de La Fayette écrivit encore *la Comtesse de Tende*, dans la même manière, mais avec moins de développement, et les *Mémoires de la cour de France* pour les années 1688 et 1689, remarquables par la précision et la vivacité du récit, sans divagations et presque sans réflexions. Les *Œuvres complètes* de Mme de La Fayette (Paris, 1812, 5 vol. in-18) ont été rééditées avec celles de Mmes de Tencin et de Fontaines, par Etienne et Jay (Paris, 1825, 5 vol. in-8). Auger a publié les *Lettres de Mmes de Villars, de La Fayette et de Tencin* (Paris, 1823, in-12), et il en reste beaucoup d'inédites.

Cf. Auger : *Notice*, dans l'édition des *Lettres ;* — Lemontey : *Notice sur Mme de La Fayette ;* — Sainte-Beuve : *Portraits de femmes ;* — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, LXVIIe leçon : Taine ; — *Essai de critique et d'histoire.*

LA FAYETTE (Marie-Jean-Paul-Roch-Yves-Gilbert MOTIER, marquis DE), homme politique français, né le 6 septembre 1757 au château de Chavagnac, en Auvergne, mort le 19 mai 1834 à Paris. Un des rares types de la fidélité aux mêmes opinions, à travers les changements des hommes et des choses, le général La Fayette fut ainsi jugé, à l'âge de vingt-deux ans, par le congrès américain : « Jeune homme sage dans le conseil, brave sur le champ de bataille, patient au milieu des fatigues de la guerre. » Mirabeau, qui l'avait surnommé *Cromwell-Grandisson*, disait de lui : « Caractère moins grand que singulier, plus roide que véritablement fort; généreux, noble, mais se nourrissant d'hypothèses, vivant d'illusions sans vouloir tenir compte des faits. » Napoléon l'appelait *un niais*, entendant par là un honnête homme sans souplesse politique. « Je ne connais que deux hommes qui aient toujours professé les mêmes principes, disait Charles X; c'est moi et M. de La Fayette. » Ce caractère, cette honnêteté, cette persévérance, se retrouvent, avec beaucoup de bonhomie et d'urbanité pour la forme, et quelques intentions malicieuses au fond, dans les *Discours*

prononcés par le général sous la Restauration et dans ses *Mémoires*. « Une lecture attentive de ces *Mémoires*, dit Sainte-Beuve, est faite pour rétablir et rehausser l'idée du personnage historique dans la grandeur et la continuité de sa ligne principale, avec tous les accompagnements non moins certains, et beaucoup plus variés qu'on ne croirait, d'esprit, de jugement ouvert et circonspect, de finesse sérieuse, de bonne grâce et de bon goût... »

Les *Mémoires, Correspondance et Manuscrits du général La Fayette* (Paris, 1837-1838, 6 vol. in-8) contiennent beaucoup de notes intéressantes relativement aux événements auxquels il prit part, une lettre au bailli de Plohen sur la révolution de 1789, une lettre à M. de Latour-Maubourg sur la mort de sa femme, un aperçu fort curieux sur le caractère politique et militaire de Napoléon, intitulé : *Mes rapports avec le premier Consul*, etc.

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains*, t. V; — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires ;* — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine.*

LAFFEMAS (Barthélemy DE), sieur DE BAUTHOR, publiciste français, né à Beausemblant (Dauphiné) en 1545, mort vers 1612. Il était « tailleur varlet de chambre » de Henri IV. On lui doit un certain nombre d'écrits, intéressants pour l'époque, sur l'industrie, le commerce, la fabrique des soieries, la plantation du mûrier, etc. Nous citerons entre autres : *les Trésors et richesses pour mettre l'État en splendeur* (Paris, 1598, in-8) et *Remontrances sur l'abus des charlatans, pipeurs et enchanteurs* (Ibid., 1601, in-8). — Son fils, Isaac DE LAFFEMAS, né en 1589, mort vers 1650, lieutenant civil en 1638, célèbre comme instrument des rigueurs de Richelieu, avait écrit une *Histoire des amours tragiques de ce temps* (Paris, 1607, in-12). On cite en outre deux ouvrages en vers : *l'Ombre du mignon de fortune* (1604, pet. in-8) et *l'Heureux retour de la reyne Marguerite* (1605, pet. in-8). M. V. Hugo a mis Laffemas en scène dans *Marion Delorme.*

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

LAFITAU (Joseph-François), missionnaire français au Canada, né en 1670 à Bordeaux, où il est mort en 1740. Il appartenait à la Société de Jésus. On a de lui : *Mœurs des sauvages comparées aux mœurs des premiers temps* (Paris, 1723, 2 vol. in-12; Rouen, 1724, 4 vol. in-12); *Histoire des découvertes et des conquêtes des Portugais dans le Nouveau-Monde* (Paris, 1733, 2 vol. in-4 et 1734, 4 vol. in-12), etc.

LAFITAU (Pierre-François), théologien français, né en 1685 à Bordeaux, mort le 3 avril 1764. Elève des Jésuites et protégé de Dubois, il fut envoyé par celui-ci à Rome, obtint pour lui-même l'évêché de Sisteron (1719), et pour son protecteur la promesse du chapeau de cardinal. Il fut un des ardents adversaires du jansénisme. On a de lui : *Histoire de la constitution* Unigenitus (Paris, 1733, 1738, 2 vol. in-12, et 1820, in-8), ouvrage modéré dans la forme, mais peu exact au fond; *Sermons* (Lyon, 1747, 4 vol. in-12); *Vie de Clément XI* (Padoue, 1752, 2 vol. in-12); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LAFON (Pierre), acteur français, né en 1775 à La Linde (Périgord), mort en 1846, à Bordeaux. Après avoir joué quelques temps en province, il vint à Paris, où il prit des leçons de Dugazon, et débuta à la Comédie-Française, le 8 mai 1800, dans le rôle d'Achille d'*Iphigénie en Aulide*. Il quitta le théâtre en 1828. Il eut ses admirateurs passionnés qui allèrent jusqu'à le placer au-dessus de Talma; mais il était bien loin d'égaler celui-ci pour la pureté de la diction, la vérité du jeu et la profondeur. Sa voix sonore avait de l'emphase, et son accent rappelait parfois son pays natal; il faisait trop sentir la rime et la césure. Malgré tout, sa chaleur, sa belle tenue, la noblesse de ses gestes, la pompe même de son jeu et de sa diction, le rendirent très-remarquable dans les personnages chevaleresques, dans les rôles qui demandaient surtout l'éclat extérieur, comme Orosmane, Tancrède et Zamore. On a de Lafon *la Mort d'Hercule* (Libourne, 1792, in-8), tragédie en 5 actes, qu'il composa au collége, et qui fut jouée en 1793 à Bordeaux.

Cf. Sarrut et Saint-Edme : *Biog. des hommes du jour.*

LAFONT (Joseph DE), auteur dramatique français, né en 1686 à Paris, mort en 1725. Il est l'auteur de plusieurs pièces en vers, dont deux eurent un succès durable : *le Naufrage, ou la Pompe funebre de Crispin*, comédie (Paris, 1710, in-12) et *les Fêtes de Thalie*, ballet (1714, in-4). On a en outre de lui : *Danaé*, comédie (1707, in-12); *les Trois frères rivaux*, comédie (1713, in-8); *Hypermnestre*, tragédie (1716, in-4); *les Amours de Protée*, ballet 1720, in-4).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Quérard : *la France littéraire.*

LA FONTAINE (Jean DE), illustre poëte français, né à Château-Thierry, en Champagne, le 8 juillet 1621, mort à Paris le 13 avril 1695. D'une ancienne famille bourgeoise du pays, son père exerçait la charge de maître particulier des eaux et forêts. Le jeune La Fontaine reçut une première éducation assez négligée et avait fait de médiocres études à Château-Thierry, lorsque, à l'âge de vingt ans, il entra chez les Oratoriens de Reims pour étudier la théologie, soit qu'il voulût, comme on le raconte, suivre la carrière ecclésiastique, ou seulement prendre les ordres exigés pour posséder des bénéfices. Au bout de dix-huit mois, il renonça à la théologie, quitta l'Oratoire et se jeta dans une vie de dissipation et de plaisir. La ville de Reims, qu'il aimait beaucoup, fut surtout le théâtre de ses excès de jeunesse, au milieu desquels lui vint le goût de la poésie. On a raconté que la lecture de l'ode de Malherbe sur la *Mort d'Henri IV* avait produit en lui, vers l'âge de vingt-cinq ans, le premier et soudain éveil de son génie poétique; mais il est constant que La Fontaine, avant de connaître Malherbe, avait déjà rimé des vers légers, et plus conformes à ses goûts naturels. Dès cette époque, soit à Château-Thierry, soit à Reims, il lisait beaucoup non-seulement Malherbe et Voiture, si goûtés de ses contemporains, mais des poëtes et des conteurs français de diverses époques, et des auteurs anciens et étrangers. De lui-même, il allait de préférence aux écrivains italiens, et ses savants amis de Reims, Pintrel, traducteur de Sénèque, et le chanoine de Maucroix, traducteur de Platon, l'initièrent aux œuvres sérieuses des Latins et des Grecs. Horace surtout eut la meilleure influence sur son goût et le guérit de son admiration pour le bel esprit des auteurs à la mode.

> A la fin, grâce aux dieux,
> Horace, par bonheur, me dessilla les yeux.

Pour fixer l'humeur volage de La Fontaine et l'attacher à la vie sérieuse, son père le maria à vingt-six ans et lui céda sa charge dans les eaux et forêts. Mauvais administrateur et mauvais mari, La Fontaine se hâta de vendre sa charge et, après avoir donné à sa femme de nombreux sujets de plaintes, l'abandonna. Elle n'était pourtant ni sans beauté ni sans esprit, mais sa trop grande jeunesse ne lui permit pas de prendre sur son mari assez d'empire. La Fontaine en eut un fils, dont il prit un médiocre souci, s'il est vrai que plus tard, le rencontrant dans le monde sans le connaître, et le trouvant tout à fait de son goût, il ait été étonné d'apprendre qui il était. Cette anecdote a sans

doute été inventée à plaisir, comme tant d'autres, pour faire ressortir l'apathie naturelle et l'indifférence du poëte pour les choses de la vie pratique. On sait que, sur la recommandation de Mme de La Sablière, le président du Harlay s'était chargé de l'avenir de ce fils, et il n'est pas probable que La Fontaine ait été étranger aux démarches de son amie. Une anecdote qui n'est peut-être pas plus sérieuse est celle qui se rapporte à une tentative de raccommodement entre La Fontaine et sa femme : On dit que, sur les instances de Boileau et de Racine, il se serait rendu à Château-Thierry pour voir sa femme et faire sa paix, et que le lendemain, ses amis venant avec empressement s'informer du résultat, il aurait répondu : « Je n'ai point vu ma femme, elle était au salut. » De tels récits, dont sa biographie anecdotique est pleine, passent la vraisemblance. La Fontaine étant devenu un type de distraction, de naïveté, de simplicité d'esprit dans la vie ordinaire, les narrateurs ont enchéri les uns sur les autres pour mieux mettre en relief ce constraste entre le génie et la bêtise qui plaisait tant à Mme de La Sablière, et que La Bruyère met en œuvre, en artiste qu'il est, en faisant ressortir par la grossièreté, la lourdeur de l'homme, la légèreté, l'élégance et la délicatesse des ouvrages.

Une chose doit nous empêcher de prendre au mot cette légende qui sacrifie l'homme au poëte, c'est l'accueil fait à La Fontaine dans les sociétés les plus distinguées de son temps, aussi bien auprès des femmes les plus spirituelles et les plus aimables que des hommes les plus célèbres par leur talent. Avant d'être encore connu et n'ayant produit qu'une traduction de Térence, *l'Eunuque*, il est présenté par son parent Janmart au surintendant Fouquet; il lui plaît par son esprit et son enjouement et devient un des familiers du château de Vaux. Fouquet, en lui faisant une pension, y met une clause qui indique peut-être la paresse du poëte, mais aussi le prix attaché à ses travaux : c'est qu'il en acquitterait chaque quartier par une pièce de vers. Cette pension lui permit de venir se fixer à Paris. Dans la société brillante, formant autour de Fouquet une véritable cour, La Fontaine écrivit un certain nombre de ses premières pièces de vers, le *Songe de Vaux*, l'*Adonis*, des épîtres, des ballades, etc. On sait que la chute si soudaine du surintendant fit éclater chez La Fontaine une rare vertu, la fidélité. Tandis que les anciens courtisans se taisaient ou reniaient leur protecteur, La Fontaine lui rendait hommage dans sa touchante élégie *aux Nymphes de Vaux*, et la reconnaissance lui inspirait pour la première fois des accents vraiment poétiques et éloquents. En même temps, il osait envoyer à Louis XIV une ode d'un lyrisme médiocre peut-être, mais où son amitié courageuse demandait que le ministre disgracié ne fût pas tenu plus longtemps dans un cachot et que Louis, réservant ses foudres pour ses ennemis, ne manifestât son pouvoir auprès de lui que par la clémence :

> Les étrangers te doivent craindre,
> Tes sujets te veulent aimer.

La disgrâce de Fouquet ayant entraîné l exil a Limoges du parent de La Fontaine, le substitut Janmart, il le suivit dans cette ville. Ce voyage du poëte, dans le centre de la France, à travers l'Orléanais, le Blésois, la Touraine, mérite d'être signalé à cause de la *Relation* qu'il s'amusa à en écrire sous forme de longues lettres en vers et en prose adressées à sa femme (1662). C'est une suite de descriptions de villes et de campagnes aperçues au passage, d'observations sur les habitants, vus du seuil de l'auberge plutôt qu'étudiés de près, en somme une image piquante des voyages à petites journées de ce temps-là, avec des étapes et des séjours utilisés pour la galanterie et le plaisir. Les protecteurs ne manquèrent pas, après Fouquet, à ce poëte qui, par la négligence de ses affaires personnelles, n'avait pas d'autres moyens d'existence que leurs bienfaits. Il faut citer le prince de Condé, les princes de Conti, le duc de Vendôme et plus tard le duc de Bourgogne à qui Fénelon avait inspiré son admiration pour le fabuliste : celui-ci lui dédia le dernier livre de ses fables.

Une mention toute particulière est due aux protectrices et amies de La Fontaine qui ont une si grande place dans la conduite de sa vie, dans ses sentiments et dans la composition de ses ouvrages. La première fut la duchesse de Bouillon, Marie Mancini, l'une des nièces de Mazarin qui avait une terre à Château-Thierry, où elle fut exilée à la suite de l'affaire des poisons; elle avait accueilli le jeune poëte et dirigé ses débuts. Elle seconda de toute son influence son inclination naturelle pour les récits légers et licencieux à la manière italienne. C'est pour elle et sur ses indications qu'il écrivit ses premiers *Contes*. Il lui dédia son poëme d'*Adonis*, son roman de *Psyché*, fit sur sa demande son poëme du *Quinquina*, et consacra jusque dans ses dernières *Fables* le souvenir de la douce influence que sa famille a répandue sur sa vie :

> Mazarin, des amours déesse tutélaire.

On cite après elle Henriette d'Angleterre e Marguerite de Lorraine, duchesse douairière d'Orléans, qui lui donna auprès de sa personne une charge de gentilhomme servant et l'admit dans sa familiarité. La Fontaine eut aussi un gracieux accueil de madame de Montespan et de ses sœurs. Il a dédié à la favorite le plus beau livre de ses *Fables*. Mais la femme qui veilla le plus longtemps sur lui, comme une mère, ce fut madame de La Sablière : elle le recueillit à la mort de la duchesse d'Orléans et, pendant vingt ans, lui épargna tous les soucis de la vie matérielle, en le traitant comme un grand enfant. Peut-être a-t-elle exagéré l'état de perpétuelle et sublime enfance de son pupille dans son zèle de tutrice. C'est elle qui a le plus contribué à accréditer la réputation de lourdeur d'esprit faite à La Fontaine, avec des mots comme celui-ci : « Mon pauvre La Fontaine, vous seriez bien bête si vous n'aviez pas tant d'esprit, » ou comme cet autre : « J'ai congédié tout mon monde; je n'ai gardé que mon chien, mon chat et mon La Fontaine. » Elle le méconnaissait ou l'exposait à être méconnu bien davantage en l'appelant *un fablier*, comme si elle n'avait pas compris à quels secrets de composition littéraire et à quelle savante élaboration de la langue étaient dus ces chefs-d'œuvre qu'elle voyait éclore sous ses yeux. Lorsque madame de La Sablière, par chagrin d'amour, se retira du monde, elle fut remplacée dans son rôle maternel auprès de La Fontaine par madame d'Hervart, chez laquelle le vieux poëte est conduit par un admirable sentiment de confiance. Rencontrant M. d'Hervart qui venait lui offrir un asile chez lui, il répond simplement : « J'y allais. » Il y passa le reste de ses jours, au milieu de soins que rendait de plus en plus nécessaires l'affaiblissement de la vieillesse.

Les amitiés et les relations littéraires de La Fontaine nous offrent plus d'intérêt encore, par le jour qu'elles jettent sur l'éducation de son génie. Il resta jusqu'au bout dans une correspondance intime avec son ami, l'aimable et savant chanoine Maucroix, dont il publia même les œuvres avec les siennes propres, en lui laissant le premier rang (*Œuvres de prose et de poésie* des sieurs de Maucroix et La Fontaine). La Fontaine avait connu Molière presque à ses débuts, chez Fou-

quet, et l'avait deviné; il dit de lui : « C'est mon homme. » Molière, de son côté, avait mieux compris que pas un toute la portée de la poésie du fabuliste, et à ceux qui poussaient un peu trop loin la plaisanterie contre « le bonhomme », il disait : « Nos beaux esprits ont beau se trémousser, le bonhomme ira plus loin que nous. » Racine, encore inconnu, s'était également lié avec lui et en avait fait le confident de ses premiers projets de poëte et de ses aventures amoureuses. Boileau se joignit ensuite à ce glorieux trio, et il est curieux de voir nos quatre grands génies réunis dans une des compositions de La Fontaine, le roman de *Psyché* (1669). Il a pour cadre une lecture faite à la campagne dans une réunion de « quatre amis, dont la connaissance avait commencé par le Parnasse ». L'un d'eux, Polyphile, — c'est La Fontaine lui-même, — communique son travail aux trois autres, qui sont Boileau, sous le nom d'Ariste, Molière, sous celui de Gélaste, et Racine, sous celui d'Acante. Cette belle liaison ne fut troublée, à l'égard du fabuliste, ni par les rivalités littéraires, ni par les divergences de sentiments et de conduite que la vie ne manqua pas de faire naître. La nature d'esprit de La Fontaine devait le porter vers les Gassendistes; Bernier l'initia à la philosophie d'un maître, que, dans l'intérêt de ses bêtes, il préfère à Descartes. Il se lie avec tous les disciples du nouvel Epicure : Chapelle, Chaulieu, la Fare, Saint-Evremond, qui fut sur le point d'emmener le fabuliste en Angleterre, etc. La Fontaine a cependant quelques relations avec l'austère Port-Royal. Il emprunte aux *Pères des déserts*, traduits par d'Andilly, son poëme de *la Captivité de Saint-Malc.*

> Qui voudra la savoir d'une bouche plus digne
> Lise chez d'Andilly cette aventure insigne.

Il y a mieux : La Fontaine, déjà connu par ses *Contes*, se fit, à la demande de messieurs de Port-Royal, l'éditeur et le signataire d'une de leurs publications, le *Recueil de poésies chrétiennes et diverses* (1671, 5 vol.). Il y mit, en guise de préface, une dédicace au jeune prince de Conti. Les deux vers suivants :

> Si le pieux y règne, on n'en a point banni
> Du profane innocent le mélange infini,

expliquent peut-être pourquoi l'on ne voulait pas présenter le livre sous un trop sévère patronage.

Protégé ainsi par les plus puissants seigneurs, recherché par les dames qui tenaient à la cour les premiers rangs, ami des écrivains qui trouvaient auprès du roi le meilleur accueil, La Fontaine ne fut jamais lui-même l'objet de la faveur royale, malgré le tribut d'éloges en vers ou en prose qu'il paye, comme les autres, à la gloire de Louis le Grand. Quelles étaient les causes de la froideur ou même de l'antipathie de celui-ci pour l'un des hommes qui devaient le plus illustrer son règne? Etait-ce méconnaissance d'un genre d'ordinaire modeste, la fable, où le génie de La Fontaine épanchait pour la première fois tous les trésors de l'art littéraire? Etait-ce rancune contre la fidélité courageuse du poëte envers un ministre disgracié? Etait-ce enfin vertueuse indignation d'un prince, plus sévère dans ses maximes que dans sa conduite, contre l'auteur licencieux des *Contes?* Toujours est-il que Louis XIV ne parut pas avoir mieux compris les immortels petits tableaux poétiques de La Fontaine que les chefs-d'œuvre de la peinture d'intérieur des maîtres hollandais, et c'est par la crainte de déplaire à l'absolu monarque qu'on explique avec le plus de vraisemblance l'inexcusable omission du genre de la fable et du nom de La Fontaine dans l'*Art poétique* de Boileau. L'élection du fabuliste à l'Académie française fit paraître le mauvais vouloir du roi à son égard : en 1684, par un acte d'indépendance unique à cette époque, l'Académie l'élut, en remplacement de Colbert, de préférence à son ami Boileau, le candidat de la cour. Louis XIV, mécontent, refusa de donner son agrément à cette élection avant qu'une nouvelle vacance eût permis de donner à Boileau un autre fauteuil. Les paroles de Louis XIV aux académiciens délégués pour lui faire part de la seconde élection sont caractéristiques : « Le choix que vous avez fait de M. Despréaux m'est fort agréable; il sera approuvé de tout le monde. Vous pouvez maintenant recevoir La Fontaine, il a promis d'être sage. »

Etre sage, c'était ne plus faire de contes. La Fontaine, dans un discours en vers, adressé, la même année, à M^{me} de La Sablière, nous rappelle cette défense, en se disant à lui-même :

> Tente tout, au hasard de gâter la matière;
> On le souffre, excepté les contes d'autrefois.

Il se laissa encore entraîner à la violer, et, à la prière de quelques belles et galantes dames, le poëte presque septuagénaire ajouta aux précédents recueils de ses contes, en se reprochant sans beaucoup d'amertume l'oubli de ses serments, un cinquième livre au moins aussi licencieux que les premiers. Néanmoins la fin de sa vie se passe entre ses travaux de poëte et ses préoccupations de chrétien. Longtemps pressé de revenir à des mœurs plus régulières et à des pensées plus sérieuses, La Fontaine fut enfin conduit, en 1693, par la maladie et les menaces d'une mort prochaine, à une conversion complète. Sur les instances de son confesseur, il consentit, après une longue résistance, à faire amende honorable de ses *Contes*, mais en demandant naïvement grâce pour une édition nouvelle qu'il tenait beaucoup à publier et dont il offrait de donner le produit aux pauvres. Revenu à la santé, il s'occupa, comme Racine, comme Corneille, à paraphraser en vers quelques psaumes et chants d'Eglise, et fit aussi ses stances pieuses plus chrétiennes que poétiques. Ses dernières lettres à Maucroix le montrent tout entier aux sentiments religieux au moment où il s'éteint dans sa soixante-treizième année.

Les indications sommaires qui précèdent suffisent, avec les titres et les dates qui suivront, pour montrer la diversité des genres dans lesquels La Fontaine s'est exercé, en suivant son instinct et son caprice :

> Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles,
> A qui le bon Platon compare nos merveilles,
> Je suis chose légère et vole à tout sujet,
> Je vais de fleurs en fleurs et d'objet en objet ;
> A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.

Le plaisir lui est venu, égal sans doute, de tous ses travaux, de ses pièces de théâtre, comédies, opéras, ballets, tragédies mêmes, de ses œuvres diverses, odes, chansons, épîtres, ballades, épigrammes, etc.; la gloire, la popularité, lui sont venues, dans des mesures différentes, de deux côtés : de ses *Contes*, auprès des esprits atteints de cette corruption ingénieuse et raffinée dont ils sont la fleur, et de ses *Fables*, auprès de la grande postérité et de l'humanité elle-même, dont elles ont grossi l'immortel patrimoine de bon sens et de poésie. Dans les deux genres, il a été la personnification originale de la bourgeoisie française, restée fidèle, sous la culture moderne, aux vieilles traditions de l'esprit et du caractère gaulois. Il n'y a plus à faire l'éloge du génie de La Fontaine qui a été tant de fois et si bien fait. Aucun auteur n'a été plus complétement vengé des dédains de quelques-uns de ses contemporains pour sa personne ou pour son œuvre. Fénelon, si peu d'accord en toutes choses avec l'entourage du grand roi, faisait pour son élève une

oraison funèbre du poëte qu'on prendrait pour une élégie de Tibulle. « La Fontaine n'est plus. Il n'est plus, et avec lui ont disparu les jeux badins, les ris folâtres, les grâces naïves et les doctes muses. Pleurez, vous tous qui avez reçu du ciel un cœur et un esprit capables de sentir tous les charmes d'une poésie élégante, naturelle et sans apprêt; il n'est plus cet homme à qui il a été donné de rendre la négligence même de l'art préférable à son poli le plus brillant. » Et Fénelon, si épris des Anciens, nous montre comment, dans les siècles modernes, La Fontaine a fait revivre ce que l'antiquité avait d'excellent : la grâce d'Anacréon, la philosophie attrayante d'Horace, le naturel de Térence, l'harmonie de Virgile.

Mais, si le panégyrique de La Fontaine est aujourd'hui superflu, il est toujours utile d'analyser son génie dans son œuvre et de se rendre compte de ses titres à une popularité sans égale dans les lettres françaises.

L'ouvrage d'inspiration multiple et continue auquel il la doit, les *Fables*, forment, dans leur éparpillement, une sorte d'épopée en détail, où revit l'humanité entière, avec ses sentiments naturels, ses idées fondées sur l'expérience, ses lois et ses institutions fondamentales, avec le langage propre à tous les rangs de la société et à toutes les situations de la vie. C'est la peinture de l'homme de tous les temps, pris à un moment particulier de l'histoire, mais rendu avec une subordination si savante de ce qui change à ce qui ne change pas, que les générations d'hommes peuvent passer sans que le portrait vieillisse plus que son modèle immortel, l'homme lui-même. Il y a une étude toujours inépuisable à faire de La Fontaine et de ses *Fables*, qu'il a définies d'une façon si poétique et si juste :

Une ample comédie aux cent actes divers.

Et les acteurs de cette comédie, c'est tout le monde, c'est nous, ce sont nos semblables de tous les temps et de tous les pays, sous les livrées de la France monarchique du XVIIe siècle. Toutes les bêtes nous ont prêté leur masque tour à tour, mais nous n'en sommes que plus reconnaissables à notre langage et à nos mouvements. Le roi, le courtisan, la noblesse, le prince du sang, le marquis, le curé, le moine, le bourgeois, le magistrat, le marchand, le paysan, tout est là dans la vérité de l'histoire et dans celle de la nature. Les lettrés reconnaissent chaque jour davantage la première; la seconde s'empare, du premier coup, du lecteur sans érudition et le tient sous le charme de chacun des petits drames qui la met en relief. La parfaite imitation de la vie humaine dans la fable, c'est La Fontaine tout entier, et comme philosophe et comme artiste.

On a beaucoup discuté sur la morale des *Fables* de La Fontaine. Elles n'en ont pas d'autre que celle qui ressort de l'expérience même de la vie et de la société. La Fontaine ne fait pas la fable pour la morale. Il laisse découler celle-ci des faits humains qu'il a le don d'observer et de peindre. Le plus souvent, il ne recommande ni ne désapprouve la maxime où il l'enferme. Ce terrible axiome :

La raison du plus fort est toujours la meilleure,

n'est pas un précepte à suivre : c'est un fait qu'il généralise, une loi qu'il dégage de la lumière d'une admirable mise en scène. Il ne s'indigne pas de voir, comme on dit de nos jours, la « force primer le droit », en prenant hypocritement ses couleurs. C'est son récit lui-même qui, tout gracieux qu'il est, conclut qu'il en va ainsi dans le monde; d'autres tableaux nous montreront, avec non moins de grâce, ce que font de chacun de nous « les jugements de cour », ou ce que le bon droit peut attendre de la justice d'un arbitre :

Grippeminaud le bon apôtre,
Jetant des deux côtés la griffe en même temps,
Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre.

Partout La Fontaine nous fait voir ce qui est, sans se charger de nous enseigner ce qui doit être; c'est au lecteur qu'il appartient de tirer la leçon des faits et de s'arranger avec la nature et la société dont on lui a mis sous les yeux les invariables lois. Le poëte n'est pas responsable des conséquences que chacun peut tirer de ses tableaux, comme des exemples mêmes de la vie. On peut sans doute se servir de la connaissance des vices, des travers ou des faiblesses de l'homme pour les exploiter aussi bien que pour s'en défendre; et de là les reproches de Jean-Jacques Rousseau contre la morale de la Fontaine, et, plus près de nous, les colères éclatantes de Lamartine contre l'usage que le bonhomme a fait de son génie. C'est méconnaître singulièrement le caractère de « comédie humaine » propre aux *Fables*, que de vouloir que chacune d'elles soit à la fois un exemple et une leçon, et qu'elle montre toujours la vertu récompensée et le vice puni. Plusieurs auteurs, entre autres Lessing, ont essayé de refondre certaines fables de La Fontaine, d'après ces principes, plus puérils encore qu'honnêtes : on arrive ainsi à mettre sous les yeux de l'enfant une société innocente à souhait et vertueuse à plaisir, mais sans rapport avec la réalité, contre laquelle il aura à lutter en devenant homme.

Si l'on discute le moraliste dans La Fontaine, il n'y a qu'une voix sur l'artiste, celle de l'admiration. Dans cette longue suite de fables, il y en a sans doute d'inégales, mais le plus grand nombre sont des chefs-d'œuvre. Personne n'a poussé plus loin l'art de conduire un récit, de composer un tableau, de placer l'action et les personnages sous leur meilleur jour, de peindre au vif et sur nature, de multiplier ou de restreindre à propos les détails dans l'intérêt de l'ensemble.

Jamais écrivain ne s'était approprié autant d'idées communes et n'avait rajeuni tant de sujets vieillis par la vivacité de ses impressions et son bonheur à les rendre. La Fontaine n'a pas plus de prétention à l'invention du fond et des sujets pour ses *Fables* que pour ses *Contes*. Pour ces derniers, plus étendus et moins nombreux, il indique lui-même la source de chacun; il eût été trop long d'en faire autant avec détail pour les fables; il renvoie, en général, à Esope, à Phèdre, à Planude, à Pilpaï, et les érudits se chargent de retrouver dans l'Inde, dans la Grèce, à Rome, ou, plus près de nous, dans le moyen âge et la renaissance, les phases successives des apologues qui viennent prendre leur forme définitive sous sa plume. Pour lui, il n'a qu'un souci : « c'est seulement la manière de les conter. » Et c'est sur ce point qu'il lutte avec les meilleurs modèles et s'efforce de les faire oublier. Là où le sujet de l'apologue était déjà traité avec une certaine complaisance par les anciens ou par les écrivains des XVe et XVIe siècles, il s'efforce encore de trouver des développements nouveaux, plus d'ornements, de mouvement, de vie, et il y réussit le plus souvent. Lorsque ses devanciers ne lui ont transmis que l'idée à mettre en œuvre et, pour ainsi dire, un germe, il tire de son fond le drame tout entier. Quels qu'en soient le sujet, le dénoûment, les acteurs, ce qui frappe dans La Fontaine, c'est l'intérêt qu'il y prend lui-même et c'est là ce qu'il faut entendre par la qualité dominante qu'on lui reconnaît, la naïveté. On dirait qu'il a vu l'action, qu'il en suit, ému, les péripéties, que les affaires de ses personnages le touchent plus que les siennes propres. Il résulte que la fiction s'im-

prègne, pour ainsi dire, à nos yeux comme aux siens de plus de sentiments que la réalité même. De là la vérité et la vie de ses personnages, dame Belette, maître Jean Lapin, compère le Renard, le chat Grippe-fromage, Rongemaille le rat et ce « citoyen du Mans, chapon de son métier. » On ne peut dire si La Fontaine nous abaisse jusqu'aux bêtes ou élève celles-ci jusqu'à nous : elles vivent de notre vie, elles ont nos sentiments, nos principes, elles parlent notre langage, et toujours avec tant de naturel que nous répandons à flot sur elles la sympathie que nous avons au fond pour nous-mêmes.

Le style de l'auteur des *Fables* ajoute à l'effet de cette composition si naturelle et si savante par sa perfection et sa vérité. Il répond à la perpétuelle mise en jeu d'une personnalité sympathique, à cette bonne foi, à cette crédulité sérieuse et naïve du conteur. « C'est toujours son âme qui vous parle, dit La Harpe, qui s'épanche, qui se trahit : il a toujours l'air de vous dire son secret, et d'avoir besoin de vous le dire; ses idées, ses réflexions, ses sentiments, tout lui échappe, tout naît du moment. » C'est là le fond même de son originalité. Pour la forme, maniant avec une habileté merveilleuse ces vers irréguliers qui ont, dit-il, « un air qui tient beaucoup de la prose, » et, pour le naturel, si supérieurs à l'alexandrin, il concilie, avec la pureté de langage d'une littérature déjà mûre, la fraîcheur, la grâce, la vivacité des expressions et des tours d'une langue plus jeune et plus souple. On sent que La Fontaine se rattache, dans une juste mesure, à cette école encore toute gauloise que Malherbe a immolée à la solennelle régularité classique, et dont Fénelon regrette le trop complet sacrifice. On reconnaît, à mille signes, ses maîtres immédiats, Rabelais, Marot et tous les écrivains d'allures vives et franches du XVI[e] siècle; il a su merveilleusement concilier leur fécondité originale avec la mesure et le goût que ses contemporains lui prêchaient et que lui avait enseignés mieux encore l'exemple des anciens, surtout de Platon, son « écrivain préféré », et de Térence, « son modèle en toutes choses ». Il a conscience de ce qu'il doit à la libre imitation de ces derniers et aussi des meilleurs d'entre les modernes, quand il dit :

> Mon imitation n'est point un esclavage ;
> Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois
> Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.

Sous toutes ces influences s'est développé son heureux génie, avec ce naturel et cette finesse, cette bonhomie et cette malice, ce sentiment de la nature si rare chez les écrivains du XVII[e] siècle, cette grâce souriante qui n'exclut ni la force ni l'éclat, cette variété de tons et de tours, cette précision et cette richesse de langue, cette analogie constante du style et de la pensée, qui constituent le véritable atticisme français.

Sur les *Contes*, dont nous avons suffisamment marqué la place et l'influence dans la vie de l'auteur, nous n'avons qu'une remarque générale à faire : c'est que La Fontaine, les prenant un peu partout, dans les littératures de l'Europe où ils circulaient, depuis le moyen âge, à l'état de fabliaux populaires, leur a rendu une forme et une allure éminemment françaises. Il lutte avec les derniers maîtres qui ont su se les approprier, Boccace, l'Arioste, Machiavel et tous les nouvellistes italiens, non pas sur leur terrain, mais sur le sien et avec les qualités propres au génie de notre nation. « Laissant donc aux Italiens, dit M. Demogeot, à l'Arioste surtout, le mérite d'une plus grande variété de ton, d'une touche plus poétique, d'un coloris plus éclatant, La Fontaine y suppléa par une simplicité pleine de finesse, par mille traits délicats et naïfs, par la vivacité gauloise..., la précision, l'enjouement... Il excelle à préparer les incidents, à ménager d'amusantes surprises; il cause familièrement avec le lecteur, plaisante avec les objections et les invraisemblances de son sujet, place à propos une réflexion piquante, presque toujours aussi pleine de raison que d'esprit. Enfin il assaisonne çà et là son langage de quelque bon vieux tour de Rabelais ou de Marot, ce qui lui donne un air charmant de naïveté et de bonhomie. » On ne peut taire le caractère licencieux des *Contes* de La Fontaine; il ne faut ni l'atténuer, ni essayer de le justifier; on peut seulement l'expliquer par les lois du genre, l'exemple des maîtres, et l'influence de la société qu'il voyait dans les petites cours des Fouquet, des Bouillon, des Maine et des Vendôme. La Fontaine, dans ses *Préfaces*, fait valoir lui-même ses excuses avec une sorte d'impudeur ingénue, comme dit Geruzez, et cherche à s'abriter de l'autorité d'Horace et de Cicéron. Il rappelle que, suivant le premier, c'est une loi indispensable de se conformer aux choses dont on écrit, et que, suivant le second, la bienséance consiste à dire ce qu'il est à propos, eu égard au lieu, au temps, et aux personnes qu'on entretient. « Ce principe posé, ajoute-t-il, ce n'est pas une faute de jugement que d'entretenir les gens d'aujourd'hui de contes un peu libres. » Singulière manière de se justifier que de charger toute son époque avec soi!

En dehors des *Fables*, des *Contes et Nouvelles*, et des autres ouvrages que nous avons eu occasion de citer, comme les *Amours de Psyché*, le poëme d'*Adonis*, etc., nous ne donnerons aux autres œuvres de La Fontaine qu'une mention rapide. Son théâtre comprend onze pièces de genres très-différents, toutes en vers, excepté une : l'*Eunuque*, comédie en cinq actes, imitée de Térence (1654); *Clymène*, comédie mythologique en un acte (1661); *Daphné*, opéra en cinq actes, avec prologue (1682), non représenté; *Galatée*, opéra inachevé; *Astrée*, tragédie lyrique en trois actes et prologue, mise en musique par Colasse, jouée en 1691 avec peu de succès; *Achille*, tragédie inachevée; *Ragotin ou le Roman comique*, comédie en cinq actes, en collaboration avec Champmeslé, représentée en 1684; *le Florentin*, comédie en un acte en vers avec le même, représentée en 1685, et contenant d'ingénieuses scènes de jalousie, où toutes les précautions tournent contre leur auteur; *la Coupe enchantée*, comédie en un acte et en prose, avec le même, représentée en 1688, plusieurs fois reprise : c'est une agréable fantaisie sur l'indiscrète curiosité des maris à l'égard des sentiments ou de la conduite de leurs femmes; *Je vous prends sans vert*, comédie en un acte, avec le même, représentée en 1693; *les Rieurs du beau Richard*, ballet composé en 1659 et retrouvé seulement dans ce siècle par Monmerqué. Parmi les œuvres diverses et opuscules on remarque des élégies, des odes, des épîtres, entre autres celle à madame de La Sablière et celle à Mgr Huet, intéressantes particulièrement au point de vue biographique, des stances, des ballades et rondeaux, des sonnets, des épigrammes, dont une très-piquante contre Furetière, des dédicaces et enfin quelques opuscules en prose, fragments de traductions, préfaces, dédicaces et une quarantaine de Lettres se rapportant aux différentes époques de sa vie. Il a paru en outre, dans divers recueils anciens ou modernes, un certain nombre de pièces en vers et en prose, de peu de valeur et d'une authenticité douteuse, réunies par M. P. Lacroix, sous le titre d'*Œuvres inédites de J. de La Fontaine* (1863, in-8).

Les deux ouvrages principaux de La Fontaine ont été composés et mis au jour par parties suc

cessives, les *Fables*, en douze livres, de 1668 à 1690, et les *Contes et Nouvelles*, en cinq, de 1665 à 1695; ainsi ces deux ouvrages occupèrent de vingt à trente années de la vie de l'auteur. Les six premiers livres des *Fables*, publiés en deux parties, à un an d'intervalle (1668-1669), devaient former l'ouvrage complet, avec cet *épilogue :*

> Bornons ici notre carrière :
> Les longs ouvrages me font peur.
> Loin d'épuiser une matière,
> On n'en doit prendre que la fleur.

Les cinq livres suivants, publiés en 1678 et 1679, formèrent une troisième et quatrième parties : l'œuvre se terminait encore une fois au onzième livre, suivi d'un second *épilogue*. Le douzième, dédié au duc de Bourgogne, ne fut ajouté que plus tard (1690). Le premier livre des *Contes et Nouvelles*, publié en 1665, eut la même année deux éditions, chacune avec une *Préface*. Le deuxième livre est annoncé par l'auteur, l'année suivante, comme le « dernier des ouvrages de cette nature qui partiront de ses mains ». Un troisième livre est donné en 1671; la vente en ayant été interdite, les deux livres suivants furent imprimés à Paris clandestinement, ou parurent à l'étranger, de 1685 à 1695, l'année de la mort de l'auteur. D'innombrables éditions ont été données des *Fables* et des *Contes*. Pour les premières, qui ont été en outre traduites, en prose et en vers, dans les langues anciennes ou modernes et dans les patois, il faut citer les éditions de 1709 (5 vol. in-12); de 1743, avec commentaire de P. Coste (pet. in-12); de 1755-1759 (4 vol. in-folio, avec les magnifiques dessins d'Oudry, gravés par Cochin); de 1818, avec un commentaire de Ch. Nodier (2 vol. in-18), plusieurs fois réimprimée; de 1826 (2 vol. in-8), revue et annotée par Walckenaer, extraite de l'édition générale des *Œuvres* par le même; celle d'Alph. Pauly (1868, 2 vol. in-18); celles illustrées par Grandville (1838, 2 vol. in-8, 1846, 3 vol. gr. in-8) et par G. Doré (1867, gr. in-4). Parmi les éditions des *Contes* on cite à part celle dite des Fermiers généraux, donnée par Diderot, à Paris, chez Barbou sous la rubrique d'Amsterdam (1762, 2 vol. in-8, gravures d'Eisen), réimprimée de nos jours avec les mêmes planches (Paris, 1874-75, 2 vol.), dont la destruction a été ordonnée par jugement du tribunal et par arrêt de la Cour de Paris (mai 1875). Le poëme d'*Adonis* et les *Amours de Psyché* ont eu aussi, séparément et le plus souvent ensemble, de belles éditions de luxe, notamment en 1796 (gr. in-4), avec dessins originaux de Gérard, et en 1825 (petit in-fol.), avec dessins d'après Raphaël. Des éditions des *Œuvres complètes* ont été données par Auger (1814, 6 vol. in-8), par Walckenaer (1819-1820, 18 vol. in-18), etc.

Cf. Les divers *Eloges de La Fontaine*, par Perrault, D'Olivet, La Harpe, Chamfort, etc. : — Walckenaer : *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, dans l'édition des *Œuvres* (3e édit. séparée, 1824, in-8); — Marty-Laveaux : *Essai sur la langue de La Fontaine* (1853, in-8); — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. I, et *Causeries du lundi*, t. VII; — Taine : *la Fontaine et ses fables* (3e édit., 1861, in-18); — P. Soullié : *La Fontaine et ses devanciers* (1861, in-8); — Saint-Marc Girardin : *La Fontaine et les fabulistes* (1867, 2 vol. in-8); — Paul de Rémusat : *La Fontaine naturaliste*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er décembre 1869); — J. Claretie : *La Fontaine et ses critiques*, dans la *Revue des Cours littér.*, t. I.

LAFONTAINE (Auguste-Henri-Jules), romancier allemand, né à Brunswick le 10 octobre 1759, mort à Halle le 20 avril 1831. Ayant étudié la théologie, il suivit en 1792 l'armée prussienne en Champagne comme aumônier, puis se fit professeur particulier à Halle. Écrivain fécond, il représente le roman de famille et a porté dans ce genre de la sensibilité, une imagination agréable, de l'intérêt, mais de la monotonie. On compte de lui 150 volumes. Il nous suffira de citer : *Sonderling* (1792); *Quinctius Heymeran von Flemming* (1795-1798, 4 vol.); *Familie von Halden*. Il a donné un recueil d'*Histoires de famille* (Familiengeschichten ; Berlin, 1797-1804, 12 vol.). On lui doit un *Commentaire sur les tragédies d'Eschyle* (Halle, 1822, 2 vol.).

Cf. Gruber : *Lafontaine's Leben und Wirken* (Halle, 1833); — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. III.

LA FORCE (Jacques NOMPAR DE CAUMONT, duc DE), mémorialiste français, né en 1558, mort le 10 mai 1652. Échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, il suivit le parti d'Henri de Navarre, et lui resta dévoué jusqu'à la fin. En 1621, il reçut le bâton de maréchal, et en 1637 fut nommé duc et pair. Ses *Mémoires* (Paris, 1843, 4 vol. in-8) sont accompagnés de ceux de ses deux fils, dont l'aîné, Armand de Caumont, duc de La Force, fut maréchal de France en 1652 et mourut en 1675, et le second, Henri Nompar de Caumont, duc de La Force, naquit en 1582 et mourut en 1678.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

LA FORCE (Charlotte-Rose DE CAUMONT DE), femme auteur française, née vers 1654, en Guienne, morte en 1724. Demoiselle de compagnie de Mme de Guise, elle se distingua bientôt à la cour par son esprit et sa grâce. Ses aventures firent beaucoup de bruit, surtout celles qu'elle eut avec le comédien Baron et avec le fils du président de Brion. Ses ouvrages sont presque tous des romans historiques ou des recueils d'aventures galantes, écrits avec agrément. On cite, entre autres, *Histoire secrète de Marie de Bourgogne* (Paris, 1694, 2 vol. in-12); *Histoire secrète de Navarre* (Ibid., 1696, 2 vol. in-12); *Histoire secrète des amours de Henri IV, roi de Castille* (1695, in-12); *Gustave Wasa* (Lyon, 1698, 2 vol. in-12); *Histoire secrète de Catherine de Bourbon, duchesse de Bar* (Nancy, 1703, in-12), plusieurs fois réimprimée sous différents titres; un recueil pour la jeunesse, intitulé : *les Fées, contes des contes* (Paris, 1692, in-12).

Cf. J. de La Porte : *Hist. littér. des femmes françaises*.

LA FORCE (Henri-Jacques NOMPAR DE CAUMONT, duc DE), membre de l'Académie française, né le 5 mars 1675, mort le 20 juillet 1726. Il entra à l'Académie en 1715. Saint-Simon le représente comme un homme instruit et spirituel. On ne connaît de lui aucun écrit. Il fut vice-président du conseil des finances en 1716, puis membre du conseil de régence. Ami de Law et fort riche en billets du système, il employa pour s'en défaire des manœuvres qui lui attirèrent, en 1721, un arrêt de blâme du parlement.

Cf. Saint-Simon : *Mémoires*; — D'Olivet : *Histoire de l'Académie française*, édition Livet.

LA FORCE (Louis DE), philosophe français du XVIIe siècle, né à Saumur. Il était docteur en médecine. Ami de Descartes, il se montra l'un des plus habiles interprètes de ses doctrines dans son *Traité de l'âme humaine, de ses facultés, de ses fonctions et de son union avec le corps, d'après les principes de Descartes* (Paris, 1664, in-4).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*; — *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

LA FOSSE (Antoine DE), sieur d'AUBIGNY, poëte tragique français, né vers 1653 à Paris, mort le 2 novembre 1708. D'abord secrétaire de l'envoyé de France à Florence, il fut attaché ensuite au marquis de Créquy qui périt à Luzara, et se distingua lui-même dans cette bataille; il devint secrétaire du duc d'Aumont. Il fit représenter quatre tragédies : *Polyxène*, le 3 février 1686; *Manlius Capitolinus*, le 18 janvier 1698; *Thésée*, le 5 janvier 1700; *Corésus et Callirhoé*, le 7 décembre 1703. Cette dernière pièce n'est qu'un mau-

vais roman, et *Thésée* et *Polyxène* sont sur des sujets anciens des pièces romanesques. Mais *Manlius* est une véritable tragédie, l'une des meilleures du second ordre dans le XVII^e^ siècle. Le plan est imité de la *Venise sauvée* d'Otway, et la *Conjuration de Venise* de l'abbé de Saint-Réal y est mise à profit en plusieurs endroits. L'intrigue est conduite avec art, l'intérêt gradué jusqu'à la fin. Les caractères sont bien traités; celui de Manlius, au jugement de La Harpe, est conçu d'une manière digne de Corneille. Ce qui fait défaut, c'est le style, qui souvent manque d'élégance, de nombre et de chaleur. Il y a cependant de très-beaux vers et des morceaux entiers d'un ton énergique et fier. *Manlius* fut joué avec succès durant tout le XVIII^e^ siècle et fit plus d'une fois concurrence aux nouveautés dramatiques de Voltaire; Talma le reprit et y trouva un de ses meilleurs rôles.

On a en outre de La Fosse une traduction en vers français des *Odes* d'Anacréon, qui souleva de vives critiques et qui les méritait; un discours en italien sur les yeux noirs et les yeux bleus; des *Elégies*, des *Idylles*, des *Odes*, des *Madrigaux*, des *Epigrammes*, le *Tombeau du marquis de Créquy*, poëme, *Ariane abandonnée*, cantate. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1747, 2 vol. in-12; 1811, 2 vol. in-8).

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*, t. XIV; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXV; — La Harpe : *Cours de littérature*.

LA FRESNAYE (VAUQUELIN DE). — Voyez VAUQUELIN.

LAGARE (VERS), λαγαρὸς στίχος, sorte d'hexamètre (voy. ce mot).

LAGERBRING (Sven-Bring), historien suédois, né en 1707, mort à Lund le 5 décembre 1788. Il professait l'histoire à l'université de cette ville. On lui doit une importante *Histoire de Suède* (Svea Rikes historia; Stockholm, 1769-76, 3 vol.), dont l'*Abrégé* (Ibid., 1775, in-8; plus. édit.) a été traduit en français (Paris, 1788, in-12). Citons en outre : *De Statu rei litterariæ in Suecia per tempora Unionis calmariensis* (Lund, 1772).

LAGHS, l'un des genres de la poésie orientale. C'est, comme le *Chistân* hindoui, une sorte de logogriphe.

LAGRANGE (Joseph-Louis, comte), savant français, né le 25 janvier 1736 à Turin d'une famille originaire de la Touraine, mort le 10 avril 1813. Sans avoir à parler ici des travaux de cet illustre géomètre, nous devons signaler son style clair et élégant, et mentionner les admirables préfaces qu'il a placées en tête des différents livres de sa *Mécanique analytique* (Paris, 1787, in-4; 1811-1815, 2 vol. in-4), préfaces où il étudie les principes fondamentaux de la science et fait l'histoire du mouvement de l'esprit humain.

Cf. Delambre : *Eloge de Lagrange*, dans les *Mémoires de l'Institut*.

LAGRANGE (N.), traducteur français, né en 1738 à Paris, où il est mort le 18 octobre 1775. Précepteur des enfants du baron d'Holbach, il eut dans ses travaux les conseils et la protection des encyclopédistes. On lui doit, entre autres traductions, celle de *Lucrèce* (Paris, 1768, 2 vol. in-8; plus. fois réimpr.), traduction enrichie de notes estimées, qui eut un grand succès, et dont le style élégant fut, dit-on, revu par Naigeon, et celle des *Œuvres de Sénèque le Philosophe* (Paris, 1778-1779, 7 vol. in-12; plus. fois réimpr.), avec un *Essai sur la vie de Sénèque* par Diderot et des *Notes* par Naigeon.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

LA GRANGE-CHANCEL (François-Joseph DE CHANCEL, dit DE), poëte dramatique français, né le 1^er^ janvier 1677 près de Périgueux, mort le 26 décembre 1758. Lecteur assidu, dès l'enfance, de La Calprenède et de Corneille, puis élève prodige au collége de Périgueux, il fut amené à Paris, n'ayant que quatorze ans et apportant une tragédie de *Jugurtha*. On admira bientôt dans quelques salons sa facilité à remplir des bouts-rimés, et la princesse de Conti, charmée de l'avoir entendu composer un sonnet en ce genre, l'admit au nombre de ses pages. Emerveillée de *Jugurtha*, elle présenta son protégé au roi, qui chargea Racine, alors pieusement retiré du théâtre, de guider et développer ce génie naissant. *Jugurtha*, remanié, parut sur la scène, le 8 janvier 1694, avec le nouveau titre d'*Adherbal*. Le succès fut complet; l'auteur n'avait que dix-sept ans. On voulut voir en lui le successeur de Racine; la faveur de la cour lui valut une lieutenance dans le régiment du roi, puis dans les mousquetaires, et enfin la charge de maître d'hôtel honoraire de la duchesse d'Orléans, mère du futur régent. Ses œuvres dramatiques ne justifièrent pas l'espoir qu'on avait conçu; la meilleure, *Amasis* (1701), fut éclipsée par la *Mérope* de Voltaire sur le même sujet. La Grange, malgré quelques situations heureuses et l'entente de l'intrigue, resta, par la fadeur des caractères, par la fausseté et la froideur des passions, par la versification dure et prosaïque, à un rang inférieur.

Oublié comme poëte dramatique, il tient plus de place dans l'histoire littéraire par des odes satiriques contre le régent, qu'il intitula les *Philippiques*. A l'en croire, elles furent l'effet d'une colère de poëte : en 1713, *Ino et Mélicerte*, la meilleure de ses tragédies après *Amasis*, avait été revendiquée faussement par un duc, favori de Philippe d'Orléans, et celui-ci n'avait pas pris parti contre cette fraude. Il est plus probable que sa haine fut excitée et entretenue par les intrigues de la cour de Sceaux. C'est de là que paraissent être sorties, à l'époque du complot de Cellamare, les trois premières *Philippiques*, dont les copies se répandirent bientôt de tous côtés. Le régent voulut les connaître, et, tandis que Saint-Simon avait à peine la force de lui en donner lecture, il conservait assez de sang-froid pour trouver les vers beaux, jusqu'au moment où des calomnies plus infâmes que les autres lui tirèrent des larmes. La Grange fut emprisonné aux îles Sainte-Marguerite, d'où il s'évada après deux ans. De la Sardaigne, il passa en Espagne, puis en Hollande, où il écrivit une quatrième *Philippique;* la cinquième suivit la mort du régent, et, quinze mois après cet événement, il put revenir à Paris, grâce au duc de Bourbon, auquel il livra des renseignements secrets. Les *Philippiques* ne sont certainement pas sans valeur poétique; mais l'exagération même des imputations calomnieuses a porté bien des lecteurs à voir dans la pensée et le style plus d'énergie qu'elles n'en contiennent en réalité. Outre la première édition, très-défectueuse (Hollande, 1723, in-12), on a celle de Didot jeune (Paris, 1795, in-12), celle du fils de l'auteur (Bordeaux, 1797, in-8), inférieure à la précédente, et celle de M. de Lescure (Paris, 1858, in-12).

Avec les tragédies citées plus haut, La Grange-Chancel a donné au théâtre : *Oreste et Pylade*, tragédie (1697); *Méléagre*, tragédie (1699); *Athénaïs*, tragédie (1699); *Méduse*, opéra (1702); *Alceste*, tragédie (1703); *Cassandre*, opéra (1706); *les Jeux olympiques*, tragi-comédie (1729); *Erigone*, tragédie. Il a encore laissé les tragédies, non représentées, d'*Orphée*, de *la Fille supposée*, de *la Mort d'Ulysse*, etc. On a ses *Œuvres complètes* (Paris, 1758, 5 vol. in-12) et ses *Œuvres choisies* (Paris, 1811, in-8; 1830, in-18). Dans une lettre qu'il écrivit à Fréron sur le *Masque de fer*, il

chercha à démontrer que ce personnage était le duc de Beaufort.

Cf. Saint-Simon : *Mémoires ;* — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII^e siècle ;* — Quérard : *la France littéraire.*

LAGUILLE (Louis), historien et théologien français, né en 1658 à Autun, mort en 1742. Il était membre de l'ordre des Jésuites. Outre quelques écrits théologiques, on a de lui : *Histoire d'Alsace ancienne et moderne, depuis César jusqu'au mariage de Louis XV* (Strasbourg, 1727, 2 vol. in-fol. et 8 vol. in-8), ouvrage qui renferme d'utiles documents.

LA HARPE (Jean-François DE), critique français, né le 20 novembre 1739 à Paris, mort le 11 février 1803. A en croire ses ennemis, il était le fils naturel d'un invalide et d'une cuisinière ; mais les registres officiels de l'hôtel de ville prouvent qu'il eut pour père un gentilhomme suisse au service de la France, qui signait *Delharpe*. Jean-François est le seul de ses enfants dont le nom sur l'acte de baptême soit orthographié *Delaharpe*. Il n'avait pas dix ans lorsque son père mourut, le laissant dans une extrême pauvreté. Les sœurs de la charité de la paroisse Saint-André-des-Arcs le recueillirent et le nourrirent pendant six mois. Admis au collége d'Harcourt comme boursier, il fit de brillantes études. Il venait d'en sortir, lorsqu'il composa, avec quelques-uns de ses camarades, des couplets satiriques contre des personnes du collége. Sa plaisanterie lui coûta cher ; il fut enfermé à Bicêtre, puis transféré au For-l'Evêque, où il demeura plusieurs mois. Son début littéraire eut lieu à l'âge de vingt ans par un volume d'*Héroïdes* (Paris 1759, in-8), précédées d'un *Essai sur l'héroïde*. Ce recueil, très-médiocre, fut suivi d'un second volume intitulé *Héroïdes et poésies fugitives* (Paris, 1762, in-12). Sa renommée commença par la tragédie de *Warwick*, qui fut représentée en novembre 1763 et eut un succès éclatant, que l'auteur ne retrouva plus. La pièce, composée avec sagesse et conformément aux règles, manque en général d'invention, de vigueur et d'effet. Grimm a dit qu'elle semblait être « le coup d'essai d'un jeune homme de soixante ans ». En la faisant imprimer (1763, in-8), La Harpe mit en tête une *Lettre à Voltaire*, dans laquelle il discourait sur la tragédie avec une certaine outrecuidance. Dès ce moment date contre lui, dans le monde des lettres, une animosité que ses écrits ne devaient pas tarder à envenimer. Voltaire, dans sa réponse, poussa l'éloge au point de dire que le jeune auteur « avait pris un vol d'aigle dans *Warwick* ». La Harpe, que les moindres critiques irritaient, fut énivré de ces paroles du philosophe ; il se fit son élève en tout, son lieutenant ; il lui donna le nom de « papa », en reçut celui de « fils », et chercha si bien à l'imiter qu'il s'attira le titre de « singe de Voltaire ». Pressé d'obtenir de nouveaux triomphes dans la tragédie, il donna le 1er août 1764 *Timoléon*, dont la chute fut complète, et le 14 août 1765 *Pharamond*, qui ne réussit guère mieux. *Gustave Wasa*, représenté le 3 mars 1766, vint accroître la liste de ces échecs, que les épigrammes de Dorat, de Piron, rendirent plus sensibles à l'auteur. Il alla se consoler à Ferney, où Voltaire lui fit l'accueil le plus amical. De retour à Paris, il commença à écrire des articles de critique dans le *Mercure*, en 1768 ; il s'y montra remarquable dès le début ; mais, par sa hauteur et sa passion, il accrut le nombre de ses ennemis. En même temps, il courait la carrière académique et se faisait couronner huit fois en dix ans par l'Académie française. Ses *Eloges de Henri IV* (1770, in-8), *de Fénelon* (1771, in-8), *de Racine* (1772, in-8), *de Catinat* (1775, in-8), sont d'assez bons morceaux en ce genre, qui demande surtout de l'élégance et du goût. Le drame de *Mélanie ou la Religieuse*, qu'il composa en 1770, mais dont la représentation ne fut pas autorisée, parce qu'il attaquait les vœux forcés, eut un grand succès de lecture, dû surtout aux louanges du parti philosophique : la pièce en elle-même, malgré une sensibilité déclamatoire, est fort médiocre, sans intérêt ni action. La Harpe fut reçu à l'Académie le 20 juin 1776, en remplacement de Colardeau. Cette réception se changea en une espèce d'exécution. Marmontel, en qualité de directeur, fit de Colardeau un éloge qui fut pris par l'auditoire comme un persiflage contre le nouvel élu : « L'homme de lettres que vous remplacez, dit-il, pacifique, indulgent, modeste, ou du moins attentif à ne pas rendre pénible aux autres l'opinion qu'il avait de lui-même, s'était annoncé par des talents heureux... » Des applaudissements ironiques accueillaient chacun de ces mots. Au dehors, les épigrammes et les traits de toute sorte y répondirent. On a retenu surtout les vers de Gilbert, dans son *Apologie* (1778) :

> C'est ce petit rimeur, de tant de prix enflé,
> Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
> Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
> Tomba de chute en chute au trône académique.

La Harpe revint à la tragédie. Il avait fait jouer *Menzicoff* en 1776 ; il fit jouer *les Barmécides* le 11 juillet 1778, et se donna le ridicule de louer lui-même cette pièce dans le *Mercure*. Les tragédies de *Jeanne de Naples* (1781), des *Brames* (1783), célèbres par un calembour du marquis de Bièvre, de *Coriolan* (1784), de *Virginie* (1786), furent assez froidement accueillies ; mais *Philoctète* (1783), pâle imitation de Sophocle, eut du succès et reçut même de quelques écrivains le nom de chef-d'œuvre. Il faut citer encore, pour compléter le théâtre de La Harpe, *les Muses rivales*, hommage à Voltaire, représenté à la Comédie-Française en 1779. A partir de 1786, il s'occupa surtout du cours de littérature qu'il fit au Lycée. Son talent de critique, l'agrément de sa parole élégante et noble, son excellent débit, la dignité de son attitude, tout concourait au succès : l'élite de la société se pressait à ses leçons. Il avait enfin trouvé sa voie ; il était le professeur né de ceux qui recherchent, non l'érudition, mais une culture agréable et moyenne. Ce professorat dura douze années. Quand la Révolution éclata, La Harpe en embrassa les principes avec enthousiasme, applaudit aux nouvelles réformes et alla jusqu'à réciter en public, coiffé du bonnet rouge, une ode de sa composition à la Liberté. Cependant il fut arrêté, comme suspect, au mois d'avril 1794, et emprisonné au Luxembourg. Sous les verrous, il prit en horreur non-seulement les révolutionnaires dont il redoutait l'échafaud, et les événements dont il s'était montré l'approbateur fanatique, mais aussi les principes philosophiques et antireligieux qu'il avait étalés depuis le jour où il était devenu l'écolier de Voltaire. Si on l'en croit, il fut illuminé subitement et touché de la grâce, à la lecture de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et le fervent philosophe sortit de prison catholique fervent. Cette conversion soudaine ne détruisit ni sa confiance en lui-même, ni ses animosités passionnées ; seulement celles-ci changèrent de direction. Le 31 décembre 1794, il reparut au Lycée, et dans cette même chaire il lança de fougueuses invectives contre les hommes, les événements, la langue de la Révolution, contre les idées philosophiques d'où venait tout le mal. En même temps il se fit un des écrivains de la réaction royaliste et rédigea le *Mémorial* avec Fontanes. Proscrit au 18 fructidor, il parvint à se cacher dans les environs de Corbeil et revint à Paris après le 18 brumaire.

Bientôt après, il eut l'imprudence de mettre au jour sa *Correspondance littéraire, adressée au grand-duc de Russie* (Paris, 1801, 4 vol. in-8, plus 2 vol. en 1807). Cette *Cerrespondance*, écrite de 1774 à 1791, était destinée au grand-duc qui devint l'empereur Paul Ier; elle était pleine de jugements, souvent justes, mais toujours rigoureux et peu mesurés à l'égard de ses contemporains, qu'il semblait sacrifier tous à son propre mérite. Elle excita un scandale et des récriminations dont le bruit n'était pas terminé à la mort de l'auteur.

L'ouvrage qui, à part le rôle joué par La Harpe, a le plus longtemps fait vivre son nom, est le *Lycée ou Cours de littérature*. C'est le recueil de ses leçons au Lycée, revisées de manière à dissimuler les disparates résultant des variations d'opinions de l'auteur. L'ouvrage est fort inégal. La partie relative à l'antiquité manque, en général, d'érudition et de vues. Le moyen âge et tout ce qui a précédé Louis XIV semblent à peine exister pour le critique. Vers cette dernière époque de la littérature française, ses jugements se fixent et s'affermissent; le XVIIe siècle, en quelques-unes de ses parties et de ses œuvres, est très-bien analysé; la tragédie de Racine surtout est parfaitement traitée, au point de vue classique. La Harpe n'entend pas aussi bien Corneille; il sent peu Molière, et ne fait pas à la grande comédie la part qu'elle mérite. Sur les prosateurs, il n'exprime guère que ce qu'une première lecture courante peut suggérer d'impressions et d'idées. Arrivé à l'époque où les chefs de la littérature devinrent ou ses protecteurs ou ses rivaux, la censure ou la louange se ressentent de sa jalousie et de sa bile. Ajoutons que l'amour de l'argumentation entraîne l'auteur du *Cours de littérature* dans de longues et fastidieuses discussions, et terminons par le jugement général qu'en porte Sainte-Beuve : « Ce n'est pas un critique curieux et studieusement investigateur que La Harpe : c'est un professeur pur, lucide, animé. Il étend, il développe et il applique les principes de goût de Voltaire, et sans avoir de son imprévu ni de son piquant, il a quelque chose de son agrément clair, aisé et naturel. Dans l'expression comme dans les idées, il trouve ce qui se présente d'abord et ce qui est à l'usage de tous. Il a l'élégance facile, celle qui, jusqu'à un certain point, s'enseigne; il n'a pas l'élégance exquise et suprême. Il était excellent pour donner aux esprits une première et générale teinture... Il est bon en un mot d'avoir passé par La Harpe, même quand on doit bientôt en sortir. » Le *Lycée ou Cours de littérature* a été plusieurs fois réimprimé, notamment par Buchon, avec une *Introduction* de Daunou (Paris, 1825-1826, 18 vol. in-8).

Outre cet ouvrage et ceux que nous avons cités, on a encore de La Harpe : *Mélanges littéraires ou Épîtres et pieces philosophiques* (1765, in-12); *Traduction de la Vie des douze Césars par Suétone, avec des notes et des réflexions* (1770, 2 vol. in-8); *Discours de réception à l'Académie française* (1776, in-4); *Traduction de* la Lusiade *de Camoëns, avec des notes et la vie de l'auteur* (1776, 2 vol. in-8); *Éloge de Voltaire* (1780, in-8); *Tangu et Félime*, poëme érotique (1780, in-8); *Abrégé de l'histoire générale des voyages* (1780, 21 vol. in-8), recueil fait d'après celui de l'abbé Prévost; *De la Guerre déclarée par nos derniers tyrans à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts* (1796, in-8); *Du Fanatisme de la langue* (1797, in-8); *Commentaire sur le Théâtre de Racine* (1807, 7 vol. in-8); *Mélanges inédits de littérature* (1810, in-8), recueil d'articles écrits par La Harpe dans le *Mercure; Commentaire sur le Théâtre de Voltaire* (1814, in-8); *le Triomphe de la Religion ou le Roi martyr*, épopée en six chants (1814, in-8); *Supplément au Cours de littérature de La Harpe* (1818, in-8), recueil de divers opuscules. La Harpe a fait imprimer un choix de ses œuvres (1778, 6 vol. in-8). Petitot a édité ses *Œuvres choisies et posthumes* (1806, 4 vol. in-8). Dans les *Œuvres posthumes* se trouve la *Prophétie de Cazotte*, qui passa longtemps pour une prophétie véritable, à cause de la suppression faite par l'éditeur du post-scriptum où La Harpe déclarait qu'elle était supposée. Pour l'invention et le style, Sainte-Beuve regarde ce morceau comme le chef-d'œuvre de La Harpe.

Cf. Petitot : *Mémoires sur la vie de La Harpe*, en tête des *Œuvres choisies* (1806) ; — Mély-Janin : *Vie de La Harpe*, dans l'édition du *Cours de littérature*, de 1813 ; — Peignot : *Recherches sur la vie et les ouvrages de La Harpe* (1820, in-12) ; — Dussault : *Annales littéraires*, t. II ; — Daunou : *Notice*, dans l'édition du *Cours de littérature* de 1825 ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V ; — Fréd. Godefroy : *Histoire de la littérat. française*, Prosateurs, t. III.

LAI, mot qui signifiait, au moyen âge, chanson ou plutôt récit chanté et qui désigna successivement des genres de poésie assez différents. Au XIIe siècle, le lai, en France, se rattache intimement au roman d'aventures, dont il diffère surtout par une moindre étendue. Il n'en est, à proprement parler, que la réduction. Tels sont le lai d'*Haveloc*, par Gaimar, le lai d'*Ignaurès*, par Renaut, les divers lais sur *Tristan et Yseult*, etc.; ce sont les récits abrégés d'une légende amoureuse et dramatique ou d'un de ses épisodes. Le lai est alors à peu près synonyme de fabliau : seulement il était empreint de sensibilité et de mélancolie, tandis que le fabliau s'ouvrait plus volontiers à la verve et à la licence gauloise. Sous cette forme de récit romanesque, le lai est surtout représenté, au XIIIe siècle, par Marie de France. Le sujet des nombreux lais conservés sous son nom est presque toujours emprunté aux fables bretonnes, et elle a le soin de le rappeler elle-même. Ils plaisaient beaucoup, dit un auteur du temps, aux comtes, barons et chevaliers, et surtout aux dames, « dont ils flattaient les volontés. » Le sentiment tendre et mélancolique imprimé par Marie de France au genre lui-même est parfaitement marqué dans ce passage du *Lai du chèvrefeuille*, à propos de Tristan et d'Yseult :

> D'euls deus fu il tut autresi,
> Cume del chevrefoil esteit,
> Ki à la codre se preneit :
> Quant il est si laciez et pris
> E tut entur le fust s'est mis,
> Ensemble poient bien durer.
> Mais ki puis les volt desevrer,
> Li codres muert hastivement
> Et chevrefoil ensemblement.
> — Bele amie, si est de nus :
> Ne vus sanz mei, ne mei sanz vus.

(D'eux il en fut ainsi que du chèvrefeuille qui s'était pris au coudrier. Lorsqu'il y est bien enlacé et roulé autour du bois, ensemble ils peuvent bien durer; mais si on les sépare, le coudrier meurt bientôt et le chèvrefeuille également. — Belle amie, il en est de même de nous : ni vous sans moi, ni moi sans vous.)

Comme on le voit par cet échantillon, les lais de Marie de France, comme ceux du même temps, sont en vers de huit syllabes et ne sont assujettis à aucune combinaison particulière de rimes. Bientôt, au lieu d'être un récit continu, le lai devient une chanson proprement dite, avec des stances distinctes, voire même avec refrain. Le *Lai de la dame du Fael*, du même siècle, remplit déjà cette double condition de la chanson. Au XIVe siècle, le lai est soumis à des règles fixes et précises. On lui impose tour à tour d'avoir douze ou vingt-quatre couplets et on détermine

l'agrément des rimes et l'ordre des vers de rhythmes différents. Il finit par être confondu avec le virelai (voy. ce mot), qui en est la dernière transformation artificielle et savante.

L'origine du lai et de son nom a été l'objet de contestations oiseuses. Les récits chantés, héroïques comme les chansons de geste ou fantastiques comme les romans d'aventures, se retrouvent chez tous les peuples sortis de la fusion des races saxonnes et latines. Peut-être y sont-ils nés d'anciens souvenirs littéraires celtiques; toujours est-il que les vieilles légendes bretonnes y tiennent une grande place. On y trouve toutefois, à côté de la « matière de Bretagne », comme on dit pour les gestes, les deux autres « matières de France et de Rome la grant ». L'étymologie du mot ne peut guère éclairer sur l'origine de la chose. Quelques-uns font venir lai du mot allemand *lied*, qui aurait déjà produit en latin le mot *leudus*, employé dès le VI[e] siècle par Fortunat :

Hos tibi versiculos, dent carmina barbara leudos.

Mais *lied* et *leudus* peuvent venir tous deux de langues de l'Europe plus anciennes (kymri : *llais; gaélique* : *laoith*).

Cf. Wolf : *Ueber die Lais* (Heidelberg, 1841, in-8) ; — Francisque Michel : *Lais inédits des XII[e] et XIII[e] siècles* (Paris, 1836, in-18) ; — Eug. Crépet : *les Poëtes français* (1861, 4 vol. in-8), t. I[er]; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

LAINÉ (Joseph-Henri-Joachim, vicomte), homme d'État et orateur français, né le 11 novembre 1767 à Bordeaux, mort le 17 décembre 1835. Il fut reçu avocat en 1789 et plaida avec un grand succès. Nommé membre du Corps législatif en 1808, il y fit preuve d'une indépendance singulière dans cette assemblée. Les vicissitudes politiques qui suivirent le firent membre et président de la Chambre des députés, ministre, pair de France, sans cesser de faire paraître en lui le partisan de la liberté constitutionnelle. C'est lui qui dit, en 1830, à l'occasion des ordonnances : « Les rois s'en vont! » Il était entré à l'Académie française en 1816. Dans son rôle d'homme public, Lainé n'a point laissé d'écrits. Son éloquence, au jugement des contemporains, était chaleureuse et entraînante. Aujourd'hui elle nous étonne par une sorte d'emphase et la recherche de l'effet. On peut en juger par ce passage si vanté de son plaidoyer pour l'affranchissement de la Grèce : « Dans ma douleur, j'embrasse les autels, et y trouvant des pontifes qui n'invoquent qu'à voix basse en faveur des Grecs le Dieu des chrétiens, je m'attache à cette tribune retentissante par de vives prières, que je désire voir se convertir en lois dans l'intérêt de l'humanité; je le souhaite surtout pour adoucir, s'il se peut, à l'égard des gouvernements, le murmure de la conscience du genre humain. »

Cf. Vaulabelle : *Histoire de la Restauration* ; — E. Dupaty : *Discours de réception à l'Académie française* ; — *Encyclopédie des gens du monde*.

LAING (Malcolm), historien écossais, né en 1762 à Strynzia dans les Orcades, mort en 1818. Il acheva l'*Histoire de la Grande-Bretagne* du docteur Henry (1793), et publia, dans un esprit libéral très-prononcé, une *Histoire de l'Ecosse depuis l'union des couronnes jusqu'à l'union des royaumes, etc., avec deux Dissertations historiques et critiques sur la conspiration de Gowrie et la prétendue authenticité des poëmes d'Ossian* (the History of Scotland from the union of the crowns, etc.; 1800, 4 vol. in-8). Dans une seconde édition (1804), il ajouta une dissertation non moins importante sur la participation de Marie, reine d'Ecosse, au meurtre de Darnley.

Cf. Chambers : *Cyclopædia of english literature*.

LAIRE (François-Xavier), bibliographe français, né en 1738 à Vadans, en Franche-Comté, mort à Auxerre en 1801. Il a laissé : *Specimen historicum typographiæ romanæ XV sæculi* (Rome, 1778, in-8); *Serie dell'edizioni Aldine* (Pise, 1790, in-12); *Index librorum ab inventa typographia usque ad annum* 1500 (Sens, 1791, 2 vol. in-8), etc.; le manuscrit d'un *Cours de bibliographie*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

LAJARD (Jean-Baptiste-Félix), archéologue français, né à Lyon le 30 mars 1783, mort à Tours le 19 septembre 1858. Il remplit jusqu'en 1830 des fonctions diplomatiques et administratives, tout en se livrant à l'étude approfondie des antiquités orientales et surtout des origines et de l'histoire du culte de Mithra. Lauréat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il en fut élu membre en 1829. Il a donné un recueil de ses *Mémoires*, de très-importants travaux, reproduits en partie dans son bel ouvrage : *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra en Orient et en Occident* (1847-48, 2 vol. gr. in-4, avec *Atlas* in-fol. de 110 pl.). [*Dictionnaire des Contemp.*, première et deuxième édition.]

LAKANAL (Joseph), homme politique et littérateur français, né le 14 juillet 1762 à Serres, dans l'Ariége, mort le 14 février 1845. Avant la Révolution, il entra chez les Pères de la Doctrine chrétienne, et enseigna dans plusieurs de leurs colléges, notamment la rhétorique à Bourges et la philosophie à Moulins. Il fut élu par l'Ariége député à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis. Comme membre du comité de l'instruction publique, il a bien mérité des lettres, des sciences et des arts. En 1793 même, il fit rendre plusieurs décrets pour les protéger, entre autres celui relatif à la propriété des auteurs d'écrits en tous genres, des compositeurs de musique, des peintres et dessinateurs (18 juillet). En 1794 et 1795, il concourut à l'organisation des écoles normales, à l'établissement des écoles centrales et des écoles primaires, demanda la création d'une école publique des langues orientales vivantes, présenta le règlement de fondation de l'Institut et proposa la liste des premiers membres, qui devait être complétée par l'élection. Lui-même fut élu membre de la deuxième classe (sciences morales et politiques). Il faisait alors partie du Conseil des Cinq-Cents. En 1798, il se rendit, en qualité de commissaire, à Mayence pour organiser les nouveaux départements réunis à la France. Après le 18 brumaire, Bonaparte lui écrivit : « Les services importants que vous avez rendus à tant d'hommes distingués vous mériteront dans tous les temps des droits à l'estime des hommes. Vous pouvez compter sur le désir que j'ai de vous en donner des preuves. » Il n'en fut pas moins tenu à l'écart, à cause de la fermeté bien connue de ses sentiments républicains. Il entra à l'Ecole centrale de la rue Saint-Antoine comme professeur de langues anciennes. A la Restauration, il se retira aux Etats-Unis, et se fit planteur au milieu des tribus sauvages de l'Alabama. La présidence de l'université de la Louisiane lui ayant été offerte, il l'accepta. De retour en France en 1833, il fut élu membre de l'Académie des sciences morales en 1834. Nous citerons de lui : *Rapport sur les langues orientales, commerciales et diplomatiques, fait à la Convention le* 10 *germinal an III; Rapport au Conseil des Cinq-Cents sur l'instruction publique, dans la séance du* 23 *messidor an IV; Exposé sommaire des travaux de Joseph Lakanal pour sauver, durant la Révolution, les sciences, les lettres, et ceux qui les honoraient par leurs travaux* (Paris, 1838, in-8); *Suum cuique* (Paris,

1840, in-4); *Première réponse à la note sur la création de l'Institut* (Paris, 1840, in-4).

Cf. Mignet : *Notices et portraits ;* — Eugène Despois : *le Vandalisme littéraire* (1868, in-18).

LAKISTES, nom donné à un groupe d'écrivains anglais du XVIII^e siècle qui s'attachaient à la description minutieuse des objets d'un paysage, qu'il fût embelli ou non par des lacs. Il n'eut pas d'abord d'acception littéraire, mais il désignait simplement les trois poëtes Coleridge, Southey et Wordsworth (voy. ces noms), qui habitaient au bord des lacs du nord de l'Angleterre.

Cf. Demogeot : *Hist. de la littérature française.*

LALANDE (Joseph-Jérôme LE FRANÇAIS DE), célèbre astronome français, né le 11 juillet 1732 à Bourg, mort le 4 avril 1807. De ses nombreux et importants écrits nous n'avons à citer ici que sa *Bibliographie astronomique* (Paris, 1803, in-4); le *Voyage d'un Français en Italie* (Venise et Paris, 1769, 8 vol. in-12), et ses *Eloges* de savants dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France* et dans d'autres recueils.

Cf. Delambre : *Éloge de Lalande*, dans les *Mémoires de l'Institut*, t. VIII.

LALANNE (Jean-Baptiste), poëte français, né en 1772 à Dax. Chénier le range parmi ces poëtes didactiques d'un ordre inférieur qui ne savent pas animer la nature, et qui fatiguent le lecteur par de continuelles descriptions. Il a cherché l'originalité en introduisant dans la poésie des mots vulgaires, comme les noms des légumes, sans les envelopper de pompeuses épithètes. On cite de lui : *le Potager, essai didactique* (Paris, 1800, in-8); *Voyage à Sorèze* (Dax, 1802, in-8); *les Oiseaux de la ferme* (Paris, 1804, in-18); *Bagnères* (Paris, 1819, in-18).

Cf. Chénier : *Tableau de la littérature française ;* — Palissot : *Mémoires.*

LALLA ROOKH, roman de Th. Moore (voy. ce mot).

LALLEMANT (Richard CONTERAT), imprimeur français, né le 2 mars 1726 à Rouen, où il est mort le 3 avril 1807. Il reçut des lettres de noblesse de Louis XV. Il a publié, outre de bonnes éditions de classiques, *le Petit apparat royal, ou Nouveau dictionnaire français-latin* (Rouen, 1760, in-8) ; *la Bibliothèque des théreuticographes* (1763, in-8), etc.

LALLI (Giambattista), poëte italien, né à Norcia (Ombrie) en 1572, mort en 1637. Jurisconsulte très-estimé, il fut souvent employé comme ambassadeur par les cours de Rome et de Parme. Il se signala dans le genre burlesque, et son *Enéide travestie* (Eneide travestita, Rome, 1651, in-12), œuvre médiocre, fut généralement goûtée. On a encore de lui : *la Moschéide ou Domitien tueur de mouches*, ovvero Domitiano Moschicida, et *Titus* (Il Tito, ovvero la Gerusalemme desolata), poëme dans le genre sérieux. On a réuni ses *Opere poetiche* (Milan, 1630, 2 vol. in-12).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. ital.*, t. VIII.

LALLY-TOLLENDAL (Trophime-Gérard, marquis DE), orateur et publiciste français, né le 5 mars 1751 à Paris, mort le 11 mars 1830. Fils du comte de Lally, gouverneur des Indes françaises, qui fut iniquement condamné et exécuté en 1766, il s'appliqua d'abord à venger la mémoire de son père et obtint sa réhabilitation en 1778. Député aux états généraux en 1789, il se rangea dans le parti constitutionnel et quitta la France après le 10 août. Il vécut dans la retraite jusqu'à la Restauration, suivit Louis XVIII à Gand et fut membre du conseil privé, puis membre de la Chambre des pairs. En 1816, il entra à l'Académie française par ordonnance royale. Dans ses écrits, on trouve une certaine enflure, qui fit dire à Chateaubriand que ses discours étaient « encore plus joufflus que sa personne », et un genre de sensibilité qui le fit appeler par M^{me} de Staël « le plus gras des hommes sensibles. »

Outre les *Mémoires et plaidoyers présentés au Conseil d'Etat pour la mémoire du général comte de Lally, son père* (Paris, 1779 et suiv. in-4), nous citerons : *Rapport sur le gouvernement qui convient à la France* (Paris, 1789, in-8); *Quintus Capitolinus aux Romains* (1790, in-8), critique de l'Assemblée nationale et apologie du gouvernement constitutionnel; *Lettres à Edmond Burke* (Paris, 1791-1792, in-8); *Plaidoyer pour Louis XVI* (Londres, 1793, in-8) ; *Essai sur la vie de T. Wentworth, comte de Strafford* (Londres, 1795, in-8); *le Comte de Strafford*, tragédie en cinq actes, en vers (Ibid., 1795, in-8); *Défense des émigrés français* (Ibid., 1797, 2 vol. in-8); *Observations sur la nature de la propriété littéraire* (Paris, 1826, in-4). Il a aussi donné des chansons et autres pièces de vers dans divers recueils. Les *Mémoires concernant Marie-Antoinette*, publiés sous le nom de Weber, frère de lait de cette princesse (Londres, 1804, 3 vol. in-8), et réédités dans la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française*, ont été rédigés en grande partie par le marquis de Lally-Tollendal.

Cf. *Encyclopédie des gens du monde ;* — Pongerville : *Discours de réception* à l'Académie française ; — Quérard : *la France littéraire.*

LA LOUBÈRE (Simon DE), littérateur et savant français, né en 1642 à Toulouse, mort le 26 mars 1729. Après avoir rempli une mission à Siam (1687), puis une mission secrète en Espagne, il fut gouverneur du fils de Pontchartrain, qui le fit admettre à l'Académie française en 1693. De là l'épigramme de La Fontaine, faisant allusion aux nouveaux impôts établis par le ministre :

> Il en sera, quoi qu'on en die,
> C'est un impôt que Pontchartrain
> Veut mettre sur l'Académie;

En 1694, La Loubère fut reçu à l'Académie des inscriptions, puis il alla résider à Toulouse, où il concourut à la restauration des Jeux floraux. On a de lui : *Du Royaume de Siam* (Paris, 1691, 2 vol. in-12), relation de son voyage, avec des renseignements exacts sur les mœurs, les institutions et le commerce, *Traité de l'origine des Jeux floraux* (Toulouse, 1715, in-8).

Cf. Gros de Boze : *Eloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VII.

LA LUZERNE (César-Guillaume DE), théologien français, né le 7 juillet 1738 à Paris, mort le 21 juin 1821. Evêque de Langres en 1770, il fut membre de l'assemblée des notables et député aux états généraux. Il émigra en 1791. Pair de France à la Restauration et cardinal en 1817, il fut un des évêques les plus pieux de son temps; il resta toujours attaché aux libertés de l'Eglise gallicane. Il avait une éloquence douce et persuasive. Ceux de ses écrits qui touchent aux questions de philosophie présentent plus d'artifice oratoire que de fermeté logique; le style en est élégant et noble. Nous citerons : *Oraison funèbre de Louis XV* (1774, in-12); *Considérations sur divers points de la morale chrétienne* (Venise, 1795, 5 vol. in-12; plus. fois réimpr.); un grand recueil de *Dissertations sur la vérité de la religion* (Langres, 1802, 4 vol. in-12) ; *Explication des Évangiles* (Lyon, 1807, 5 vol. in-8; très-souvent réimpr.); *Considérations sur l'état ecclésiastique* (Paris, 1810, in-12). On a réuni les *Œuvres de M. de La Luzerne* (Paris et Lyon, 1842, 2 vol. in-8). — Son frère aîné, César-Henri, comte DE LA LUZERNE, né à Paris en 1737, mort le 24 mars 1799, ministre de la marine de 1787 à 1790, a donné une traduction de la *Retraite des dix mille* (Paris, 1786, 2 vol. in-12)

et des *Constitutions athéniennes* (Londres, 1793, in-8) de Xénophon.

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique* ; — *l'Ami de la religion*, t. XXVIII, p. 225 ; — Quérard : *la France littéraire*.

LA MAISONFORT (Louis DUBOIS-DESCOURS, marquis DE), littérateur français, né en 1763 dans le Berry, mort le 2 octobre 1827. Ayant émigré, il combattit dans l'armée des princes, puis fut chargé de diverses missions royalistes. Sous la Restauration, il fit partie de la Chambre des députés, puis fut ministre plénipotentiaire en Toscane. Outre un journal politique et littéraire, intitulé *l'Abeille*, publié à Brunswick (1795, in-8), il a donné *l'État réel de la France à la fin de* 1795 (1796, 2 vol. in-8) ; *le Duc de Monmouth, comédie héroïque en trois actes en prose* (1796, in-8) ; *Dictionnaire biographique et historique des hommes marquants de la fin du XVIII^e siècle* (Hambourg, 1800, 3 vol. in-8 ; Breslau, 1806, 4 vol. in-8 ; édition abrégée, Paris, 1815, 2 vol. in-8 ; 1816, 3 vol. in-8), etc.

LAMARCHE (Hippolyte DUMAS DE), journaliste français, né à Trévoux le 8 février 1789, mort en avril 1860. Ancien officier de l'Empire, il écrivit, avant et après 1830, dans les journaux libéraux et surtout dans le *Siècle*. Il a fait jouer à l'Odéon une imitation en trois actes et en vers du *Marchand de Venise* de Shakespeare (juin 1830) et publié, entre autres écrits, *la Politique et les Religions*, études d'un journaliste (1859, in-18). [*Dictionnaire des Contemp.*, les trois prem. édit.]

LA MARE (Philibert DE), érudit français, né en 1615 à Dijon, où il est mort en 1687. Conseiller au parlement de Bourgogne, il forma une belle collection des ouvrages relatifs à l'histoire de cette province ; le régent l'acheta, en 1719, pour la Bibliothèque du roi. Ecrivant très-purement le latin, il a laissé, entre autres ouvrages : *De Bello Burgundico MDCXXXVI* (1641, in-4) ; *Huberti Langueti vita* (Halle, 1700, in-12).

Cf. Papillon : *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* ; — Baillet : *Jugement des savants*.

LAMARQUE (Maximilien, comte), général et homme politique français, né à Saint-Sever (Landes) le 22 juillet 1770, mort à Paris le 1^{er} juin 1832. Ses funérailles furent l'occasion d'une insurrection. Officier distingué des armées impériales, devenu l'un des chefs de l'opposition parlementaire, il a écrit des brochures et mémoires d'un style ferme et d'un ton mordant qui les firent remarquer. Nous citerons : *De l'Esprit militaire en France* ;... *de la nécessité et des moyens de le ranimer* (Paris, 1826, in-8), et *la Vérité tout entière sur le procès d'un maréchal de France*, « pétition patriotique pour la translation des cendres du maréchal Ney au Panthéon » (Ibid., 1831, in-8). Ses *Souvenirs, Mémoires et Lettres* ont été publiés par sa famille (Ibid., 1835-36, 3 vol in-8).

Cf. *Notices* et brochures anonymes à l'occasion de sa mort et des troubles provoqués par son convoi (Paris, 1832, in-4 et in-12) ; — L. Blanc : *Histoire de dix ans*.

LAMARRE (Nicolas DE), magistrat français, né le 23 juin 1639 à Noisy-le-Grand, près Paris, mort le 25 août 1723. Procureur, puis commissaire au Châtelet, il composa, d'après les conseils de Lamoignon et La Reynie, un ouvrage sur Paris et les règlements de police qui concernent cette ville : ouvrage plein de documents intéressants, publié sous le titre de *Traité de la police* (Paris, 1707-1738, 4 vol. in-fol.), et dont le souvenir se mêle d'une façon assez singulière à l'histoire du théâtre en France. Une ordonnance du roi, en date du 5 février 1716, porte que le prix des entrées aux spectacles sera augmenté d'un neuvième, et que ce neuvième sera prélevé au bénéfice de l'Hôtel-Dieu, mais à la condition expresse « d'en rendre une somme convenable à M. de Lamarre, pour récompense de ses longs services, et pour le dédommager des avances qu'il a faites pour la composition et l'impression de son *Traité de la police*. » Ce fut l'origine du droit des pauvres.

Cf. Leclerc du Brillet : *Notice*, dans le t. IV du *Traité de la Police*.

LA MARTELIÈRE (Jean-Henri-Ferdinand), auteur dramatique français, né le 14 juillet 1761 à Ferrette (Alsace), mort le 27 avril 1830. Elevé en Allemagne, il y eut Schiller pour condisciple et imita *les Brigands* sous le titre de *Robert, chef de brigands*, drame qui fut représenté avec un grand succès, en 1792, sur le théâtre du Marais. On cite encore de lui : *le Tribunal redoutable, ou la suite de Robert*, drame en cinq actes (1793) ; *les Francs-Juges*, mélodrame en quatre actes (1807), qui attira longtemps la foule à l'Ambigu ; *Pierre et Paul, ou Une journée de Pierre le Grand*, comédie en trois actes, jouée à l'Odéon (1814) ; *Fiesque et Doria*, drame en cinq actes, imité de Schiller (1824). La Martelière a écrit aussi quelques romans d'un style fort négligé, comme ses pièces, et traduit le *Théâtre* de Schiller (Paris, 1799, 2 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis PRAT DE), illustre poëte français, né à Mâcon le 21 octobre 1790, mort le 21 mars 1869. D'une famille qui avait servi l'ancienne monarchie et lui était toute dévouée, il fut élevé dans la retraite au château de Milly, au sein de la nature et d'une parfaite sécurité domestique, ayant pour premier et principal livre la Bible illustrée de Royaumont. Il acheva son éducation chez les Pères de la foi, de Belley. Eprouvant une aversion violente contre l'Empire, son esprit et ses institutions, il voyagea et passa la plus belle partie de sa jeunesse en Italie. En 1814, il entra dans les gardes du corps, qu'il quitta lors de la seconde Restauration. Après quatre nouvelles années d'une vie de voyages, de plaisirs, d'aspirations contradictoires, il prit tout à coup un rang à part parmi les poëtes, par un simple recueil de pièces détachées, les *Méditations poétiques* (1820, in-18). Ce modeste volume, qui eut tant de peine à trouver un éditeur, et qui contenait *l'Isolement, le Désespoir, le Crucifix, le Lac*, etc., renouvelait la poésie par la profondeur de l'émotion intime et la sincérité de l'inspiration religieuse ; il créait, dans une langue merveilleusement souple et harmonieuse, la poésie lyrique, toute subjective, de ce siècle. Accueilli par une admiration à peu près universelle, il devenait, pour la France et l'Europe, le pendant du *Génie du christianisme*, qui avait accompli, dans la prose, une révolution moins nécessaire et moins irréprochable.

Ce succès poétique ouvrit à l'auteur la carrière diplomatique, qu'il suivit à Naples, à Londres, à Florence. Il épousa, en Italie, une riche héritière anglaise, la fille du major Birch, éprise pour lui d'un vif enthousiasme. En 1823, il donna son second recueil, les *Nouvelles méditations* (in-8), qui contenaient *l'Ode à Bonaparte, Sapho, le Poëte mourant*, etc., et se terminaient par deux remarquables poëmes : *la Mort de Socrate* et *le Dernier chant de Child-Harold*. Une admirable mais sévère tirade contre l'Italie, dont Harold s'éloigne pour chercher ailleurs

Des hommes et non pas de la poussière humaine,

lui valut un duel avec le colonel Pepe. Sous la Restauration, le poëte publia encore, en 1825, le *Chant du sacre*, et en 1829 les *Harmonies poétiques et religieuses* (1830, 2 vol. in-8), moins achevées de forme sans doute que les *Méditations*, mais marquées plus profondément encore de la

double inspiration intime et chrétienne. Il fut alors élu membre de l'Académie française en remplacement du comte Daru.

Après la révolution de 1830, Lamartine se laissa entraîner peu à peu dans le courant de la politique, à laquelle il finit par sacrifier la poésie. Il conserva toutefois, comme homme d'Etat, orateur ou publiciste, ses allures de poëte et ses sentiments de philosophe chrétien. Élu député à Bergues, puis à Mâcon, il n'eut que peu d'influence à la Chambre, où il ne représentait aucun parti, mais il parut plusieurs fois à la tribune avec beaucoup d'éclat, tantôt prenant en main la défense des études littéraires, attaquées par Arago, tantôt traitant, d'un point de vue personnel, plus élevé que pratique, la question d'Orient, les fortifications de Paris, la loi de régence, l'abolition de la peine de mort, l'assistance sociale, etc. Toutefois le poëte, l'écrivain se révélait encore par de grandes œuvres. En 1835, à la suite d'une longue excursion, accomplie avec la somptuosité d'un souverain, il avait publié son *Voyage en Orient* (4 vol. in-8), œuvre splendide de formes et souvent hardie de pensée, mais dont les négligences de composition et les inexactitudes géographiques, exagérées encore par la critique, compromirent le succès; elle contenait tout, ou plutôt de tout, et, sur toutes choses, des aperçus nouveaux et pleins de grandeur. L'année suivante, il produisait une œuvre poétique de longue haleine : *Jocelyn* (1836, 2 vol. in-8). Sous la forme décousue d'un journal de curé de village, et annoncé comme un *épisode*, un fragment d'un vaste poëme humanitaire, qui devait embrasser tous les âges de la nature et toutes les époques de la civilisation, c'était, en lui-même, un poëme complet, débordant de vie et de passion, unissant au lyrisme le mouvement dramatique, et au sentiment des problèmes éternels de la philosophie la peinture des luttes sanglantes de la société et des orages du cœur. Après quelques hésitations de la critique et de l'opinion, *Jocelyn* fut lu avec passion et généralement accepté, sinon comme le modèle, du moins comme la première grande ébauche de la seule épopée qui convienne à notre temps. Il fut suivi, deux ans plus tard, de *la Chute d'un ange* (1838, 2 vol. in-8), épisode antédiluvien du même grand poëme universel, accueilli avec une froideur que justifiaient les négligences de la forme et les exagérations systématiques de la pensée. Un dernier essai du genre intime, les *Recueillements poétiques* (1839, in-8), était une occasion pour l'auteur de déclarer, au nom du devoir social, la subordination de la poésie à la politique.

Celle-ci le prenait déjà tout entier. Nul ne contribua plus que Lamartine, par ses discours et ses écrits, à déconsidérer, sous le cabinet Guizot (1840-1848), le gouvernement de Louis-Philippe; appelant la majorité ministérielle « le parti des bornes », il provoquait contre elle « la révolution du mépris ». Il contribua surtout à familiariser la bourgeoisie avec l'idée révolutionnaire en publiant son *Histoire des Girondins* (1847, 8 vol. in-8), empreinte de sentiments républicains et propre à en inspirer. Tout en peignant avec une extrême vivacité les crimes d'une terrible époque, il prétendait en faire sortir, pure et rayonnante, « l'idée, que le sang ne souille pas. » Malgré l'insuffisance des études préparatoires et la légèreté des assertions, c'est de beaucoup la meilleure des grandes improvisations historiques auxquelles l'auteur devait se livrer; elle eut un double succès, littéraire et politique, attesté par de nombreuses éditions. La révolution de Février, en remettant un instant aux mains de Lamartine les destinées du pays, lui fournit l'occasion de déployer une courageuse éloquence, et plus d'une fois sa parole fut l'unique et frêle barrière entre le gouvernement provisoire et une complète perturbation sociale.

Lorsque, après avoir été, pour la nation, l'objet tour à tour d'une reconnaissance enthousiaste et d'une ingrate indifférence, il fut rendu à la vie privée par le coup d'Etat du 2 décembre 1852, il sauvegarda mieux son indépendance que sa dignité. Malgré l'importance de son patrimoine et les sources de richesse contenues dans sa plume, la ruine de sa fortune, au milieu des agitations de la vie publique et des dissipations d'une vie d'artiste et de grand seigneur, le condamnait à une sorte de travaux forcés littéraires dans lesquels il consuma en une foule de productions éphémères, que nous mentionnons plus loin, ses derniers trésors de force et d'intelligence. Il se prodigua dans tous les genres, l'histoire, le roman, la biographie, les confidences personnelles, la critique littéraire, le drame même et surtout les journaux et les livres de vulgarisation. Toutes ces productions hâtives, auxquelles on peut reprocher des défaillances de doctrine, des inexactitudes de faits, des négligences de style, se distinguèrent jusqu'au bout par le mouvement propre à l'improvisation, l'élévation du sentiment et par cette ampleur harmonieuse de la phrase, dont le poëte des *Méditations* conserva toujours le secret. Cependant son intervention personnelle dans des souscriptions ouvertes en sa faveur, des appels directs à la charité publique, des loteries répétées, des opérations plus financières que littéraires, qui d'ailleurs manquèrent leur but, faisaient un couronnement regrettable à une belle vie. Après de longues luttes contre une misère relative, Lamartine reçut enfin, à titre de récompense nationale, par une loi votée le 15 avril 1867, la dotation viagère de la rente d'un capital de 500 000 francs, et vécut deux ans encore dans un état de maladie et d'affaiblissement. A sa mort, un décret impérial prescrivit que ses funérailles seraient célébrées aux frais de l'État; mais le poëte avait demandé que ses obsèques se fissent avec la plus grande simplicité, dans sa terre de Saint-Point.

Voici la suite des principales publications de Lamartine, à partir de la Révolution de 1848 : *Trois mois au pouvoir* (1848, in-8), dont les *Pages d'histoire de la révolution de février* 1848, de M. Louis Blanc, ne sont que la réfutation : *Histoire de la révolution de* 1848 (1849, 2 vol. in-8); *les Confidences* (1849, in-8), inaugurant l'exploitation par le poëte des mystères intimes de sa jeunesse et de son foyer; *Toussaint Louverture*, poëme dramatique en cinq actes et en vers, joué à la Porte-Saint-Martin (6 août 1850); *les Nouvelles confidences* (1851, in-8), publiées à grand bruit par la *Presse; Geneviève*, mémoires d'une servante (1851, in-8), insérés dans le *Constitutionnel; le Tailleur de pierres de Saint-Point* (1851, in-8); *Graziella* (1852, in-32); *Histoire de la Restauration* (1851-1863, 6 vol. in-8); *Nouveau voyage en Orient* (1853, 2 vol. in-8); *les Visions* (1853, in-32), fragment d'un poëme dont le sujet devait être l'histoire de l'âme humaine et de ses transmigrations à travers des existences et des épreuves successives, depuis le néant jusqu'à la réunion au centre universel, Dieu; *Histoire de la Turquie* (1854, 6 vol. in-8); *Histoire de la Russie* (1855, 2 vol. in-8), publications données en prime par les journaux; *Regina* (1862, in-18); *Esprit de Mme de Girardin* (1862, in-18); une série de portraits littéraires : *Bossuet, Antar, Cicéron, Christophe Colomb, Homère et Socrate, Nelson* (1863); *Héloïse et Abailard, Mme de Sévigné. Shakespeare et son œuvre* (1864); *Civilisateurs et conquérants* (1865, 2 vol.); *Benvenuto Cellini, la France parlementaire* (2 vol.); *les Grands hommes de l'Orient, Vie de César, les Hommes de la Révolution*

(1865); *J.-J. Rousseau, son faux contrat social et le vrai contrat social* (1866, in-18); *Vie du Tasse* (1866, in-18); *Antoniella* (1867, in-18, 2e édition 1868), etc.; enfin une longue suite d'improvisations périodiques, tour à tour politiques et littéraires, sous ces titres : *le Conseiller du peuple* (1849 et suiv.), *le Civilisateur* (1851), *Cours familier de littérature* (1856 et suiv.), et divisées en *Entretiens* dont un certain nombre ont été publiés à part, sous des titres particuliers. Ajoutons comme publications posthumes : *le Manuscrit de ma mère* (1870, in-8); *Souvenirs et Portraits* (1871, 2 vol. in-18); *Poésies inédites*, publiées par Mme Valentine de Lamartine (1873, in-8); *Correspondance* (1873-75, t. I-V, in-8). Il faudrait citer aussi un nombre considérable de *Discours*, de brochures, d'extraits et de réimpressions, qui ne peuvent trouver ici leur place. Rappelons que la plupart des productions de M. de Lamartine ont été traduites dans toutes les langues européennes et qu'en France, sous le titre d'*Œuvres complètes*, elles ont été, depuis 1840, l'objet, dans divers formats, d'éditions perpétuelles. En dernier lieu, après l'échec des souscriptions, Lamartine entreprit lui-même une vaste édition générale, revue et corrigée, de tous ses écrits, et qui devait contenir beaucoup de choses inédites (1860-1866, t. I-XLI, in-8). Il a donné aussi une édition de ses *Œuvres choisies et épurées* (1849-50, 14 vol. in-8), sans compter les recueils d'extraits (*Lectures pour tous*, 1854, in-18; *Morceaux choisis* à l'usage des classes, 1873, in-18). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. L. de Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. I (Paris, 1842, in-12); — Chapuys-Montlaville : *Lamartine, sa vie publique et privée* (Ibid., 1843, in-8); — Rastoul de Mongeot : *Lamartine poëte, orateur, historien, homme d'État* (Bruxelles, 1848, in-18); — L. Lurine : *Histoire poétique et politique de M. A. de Lamartine* (1848, in-12); — G. Planche : *M. de Lamartine*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juin 1851; 15 novembre 1856); — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. I, et *Causeries du lundi*, t. I et IV; — Ch. de Mazade : *Lamartine, sa vie littéraire et politique* (1872, in-18); — Em. Ollivier : *Lamartine* (1874, in-18).

LA MARTINIÈRE (Antoine-Augustin BRUZEN DE), polygraphe français, né en 1683 à Dieppe, mort le 19 juin 1749 à La Haye. Neveu de Richard Simon, il fit ses études à Paris. Employé d'abord, comme historien géographe, par le duc Frédéric-Guillaume de Mecklembourg, il s'attacha ensuite à François Farnèse, duc de Parme, qui le chargea d'une mission en Hollande, où il se fixa. Tout en menant une vie de plaisir, il a publié un grand nombre d'ouvrages qui font preuve d'un immense travail et d'une vaste érudition; nous citerons : *Nouveau recueil des épigrammatistes français, anciens et modernes* (Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12); *Grand Dictionnaire géographique et critique* (La Haye, 1726-1730, 10 vol. in-fol.; Paris, 1768, 6 vol. in-fol.), traduit en allemand par C. de Wolf (Leipzig, 1744-1750, 13 vol. in-fol.), et abrégé sous une forme portative (Paris et Lyon, 1759, 2 vol. in-8); *Introduction générale à l'étude des sciences et des belles-lettres* (La Haye, 1731, in-12); *État politique de l'Europe* (Ibid., 1742-1749, 13 vol. in-12); *Nouveau portefeuille historique et littéraire* (Amsterdam, 1755, in-12), recueil de pièces de vers et d'anecdotes. Il a édité les *Lettres choisies de M. Richard Simon* (Amsterdam, 1730, in-12).

Cf. P. Marchand : *Dictionnaire historique*.

LAMB (Charles), poëte et essayiste anglais, né à Londres le 10 février 1775, mort le 27 décembre 1834. Sa famille était pauvre et il fut élevé par charité. En 1792, des amis lui procurèrent un petit emploi dans les bureaux de la Compagnie des Indes. Un trouble mental l'obligea, vers la fin de 1795, à passer six semaines dans une maison de santé; l'année suivante, sa sœur Marie, qu'il aimait tendrement, eut à son tour des accès de folie et tua sa mère. Ce malheur, au lieu de porter le dernier coup à la raison de Lamb, le rendit au contraire à lui-même. Il sacrifia tout pour se dévouer à cette malheureuse; il obtint sa liberté, à la condition de veiller assidûment sur elle, et tint religieusement sa promesse. Après de longs services dans les bureaux de la Compagnie, il eut enfin sa liberté en 1825 avec 400 liv. ster. (10000 fr.) de retraite. Au milieu de ses fonctions et de sa tâche de dévouement, il s'était fait une place dans la société littéraire de son temps et jouissait de l'amitié d'hommes distingués : Coleridge, Wordsworth, Southey, Rogers, Haylitt et autres. Son talent consistait dans ce mélange de sensibilité délicate et de gaieté ironique, d'observations réelles et de remarques paradoxales, de sympathie cachée, d'égoïsme apparent, qui constituent l'*humour*. Il aimait beaucoup les poëtes, les prosateurs du temps d'Élisabeth et de Jacques II; il a quelque chose de leur esprit original et parfois artificiel. Il débuta en 1797 par un petit volume de poésies publiées avec Coleridge et Lloyd. En 1801, sa tragédie de *John Woodwill*, imitée de ses auteurs favoris, fut très-maltraitée par la critique. Sa réputation date de ses *Essais d'Elia*, publiés dans le *London Magazine*, réunis ensuite (1818, 2 vol. in-12) et souvent réimprimés. Il faut citer aussi comme essais : *Tales from Shakespeare; The Adventures of Ulysses;* puis ses *Lettres*, publiées par M. Talfourd (1837). Il a, en outre, publié plusieurs recueils littéraires ou d'éducation, entre autres, *Specimens of dramatic poets who lived about the time of Shakespeare* (1808). Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par son ami M. Moxon. Les plus importantes : *Elia's Essays, Letters, Rosamund Grey*, ont paru dans la collection Baudry.

Cf. Talfourd : *the Letters, of Charles Lamb, with a sketch of his life* (Londres, 1837); — Barry Cornwall : *Charles Lamb : a Memoir* (Ibid., 1866); — Eug. Forcade : *Ch. Lamb, sa vie intime et littéraire*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juillet 1849); — Phil. Chasles : *Études sur le XVIIIe siècle en Angleterre*, t. II.

LAMBECK (Pierre), dit *Lambecius*, savant bibliographe allemand, né à Hambourg le 13 avril 1628, mort à Vienne le 3 avril 1680. Après avoir étudié en Hollande, à Paris, à Toulouse et à Rome, il fut professeur d'histoire au gymnase de sa ville natale, puis recteur. Des ennuis domestiques et des tracasseries religieuses le décidèrent à donner sa démission. Ayant abjuré à Rome le protestantisme, il fut nommé bibliothécaire à Vienne et historiographe de l'empereur. On lui doit de savants écrits d'histoire et de critique, mais surtout de précieux catalogues bibliographiques, entre autres : *Commentaria de Augusta bibliotheca cæsarea vindobonensi* (Vienne, 1665-79, 8 vol. in-fol.) et *Breviarium et supplementum commentariorum lambecianorum* (Ibid., 1690, in-fol.). Il a donné lui-même un *Catalogus librorum a se compositorum* (Ibid., 1673, in-4).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*; — Niceron : *Mémoires*, t. XXX; — Hoffmann : *P. Lambeck, als Schriftsteller und Bibliothecar* (Soest, 1864).

LAMBERT D'ASCHAFFENBOURG, en latin *Lambertus Schafnaburgensis*, poëte chroniqueur allemand du XIe siècle, mort à Saalfeld, vers 1100. Il entra chez les Bénédictins de Hersfeld. A la suite d'un voyage de Jérusalem, il écrivit sur les événements contemporains un poëme héroïque qui est perdu, ainsi qu'une histoire de son couvent, dont on n'a que quelques extraits; mais on a conservé de lui une *Chronique* (Chronicon historicum apud Germanos), qui est un des plus importants documents historiques allemands de cette époque. Après avoir

repris rapidement l'histoire du monde depuis la création, il expose avec détail les faits dont il a été le témoin. Son style et sa composition indiquent un écrivain familier avec les meilleurs historiens latins. Sa *Chronique*, plusieurs fois éditée (Tubingue, 1525, in-8; Hanovre, 1843), a été insérée dans les *Monumenta Germaniæ historica* de Pertz, t. V, et plusieurs fois traduite en allemand, notamment par Hesse (Berlin, 1855).

Cf. Fr.-C.-Th. Piderit : *Commentatio brevis de Schafnaburgensi,... rerum germanicarum sæculi XI scriptore locupletissimo* (Hersfeld, 1828, in-4) ; — Haeusser : *Deutsche Geschichtschreiber*.

LAMBERT LI CORS, c'est-à-dire *le Court*, poëte français du XII° siècle, né à Châteaudun ou à Chatellerault ou à Nantes. Il a commencé, vers 1180, le *Roman d'Alexandre*, continué par Alexandre de Bernay ou de Paris, et repris et modifié par divers écrivains (voy. ALEXANDRE)

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV; — Eug. Talbot : *Recherches sur l'origine bretonne de Lambert-le-Court* (Dinan, 1853).

LAMBERT (Anne-Thérèse DE MARGUENAT DE COURCELLES, marquise DE), femme auteur française, née en 1647 à Paris, morte le 12 juillet 1733. Elle perdit son père à l'âge de trois ans, et sa mère se remaria avec Bachaumont, qui mit ses soins à développer son intelligence. Mariée en 1666, elle tint sa maison avec éclat, surtout lorsque son mari fut gouverneur du Luxembourg. Veuve en 1686, avec deux enfants encore jeunes, elle les éleva en mère dévouée, en femme supérieure, et sauva leur fortune, en soutenant avec courage de longs procès contre sa famille. Des hommes de talent, qui avaient apprécié son mérite, l'entouraient de leur estime et de leur amitié. Ils se rassemblaient chez elle le mardi, et s'y occupaient de littérature, de science et de morale. Son salon fut, à cette époque, à peu près le seul où l'on causât sérieusement, au lieu de jouer ou de se distraire par des futilités. Les envieux l'appelaient un bureau de bel esprit. La marquise lut à ses amis quelques écrits qu'elle ne destinait pas au public ; mais des copies en furent faites, et des indiscrets les donnèrent à l'impression. L'auteur en fut vivement affligée, et, avec l'exagération de ses préjugés, crut qu'il y avait là pour elle une sorte de déshonneur. Ces écrits sont remarquables, dit Fontenelle, « par le ton aimable de vertu qui y règne partout, » et Auger ajoute : « par la pureté du style et de la morale, l'élévation des sentiments, la finesse des observations et des idées. »

On a d'elle : *Avis d'une mère à sa fille et à son fils* (Paris, 1727, in-12), réimprimés sous le titre de *Lettres sur la véritable éducation* (Amsterdam, 1729, in-12), et souvent réédités, soit réunis, soit séparés, notamment avec une préface et des notes par Mme Dufresnoy (Paris, 1822, 2 vol, in-18) ; *Réflexions nouvelles sur les femmes, ou Métaphysique d'amour* (Paris, 1727, in-12; La Haye, 1729, in-12) ; *Traité de l'amitié, Traité de la vieillesse, Réflexions sur les femmes, sur le goût, sur les richesses* (Amsterdam, 1732, in-12); *Lettres à diverses personnes* (Paris, 1748, in-12). Les *Œuvres complètes* de la marquise de Lambert (Lausanne, 1748, 1751, in-12) contiennent, outre les écrits précédents : *Psyché, en grec Ame; la Femme ermite*, nouvelle, des *Portraits, Dialogues, Discours*, qui n'ont pas été publiés séparément. Elles ont été rééditées par Auger (Ibid., 1808, in-8). On a aussi ses *Œuvres choisies* (Ibid., 1808, 2 vol. in-18 et 1829, in-18).

Cf. Fontenelle : *Eloge de la marquise de Lambert* ; — Mme Dufresnoy, Auger, Laurentie : *Préfaces* des *Œuvres* et *Œuvres choisies* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III et IV.

LAMBERT (N.), auteur dramatique français du XVII° siècle. Il a laissé deux comédies en cinq actes, *les Sœurs jalouses* et *Magie sans magie* (Paris, 1661, in-12), jouées à l'Hôtel de Bourgogne (1658, 1668). Elles sont l'une et l'autre bien versifiées et bien conduites; la seconde est imitée de *Encanto sin encanto* de Calderon.

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*.

LAMBERT (l'abbé Claude-François), littérateur français, né vers 1805 à Dôle, mort le 17 avril 1765 à Paris. Son meilleur ouvrage est une *Histoire littéraire du règne de Louis XIV* (Paris, 1751, 3 vol. in-4), dépourvue de critique et de style, mais qui contient des détails intéressants. Il a publié en outre des romans et des ouvrages historiques, sans valeur, et des compilations médiocres, notamment *Recueil d'observations sur les différents peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique* (Paris, 1749, 4 vol. in-12) et *Histoire générale de tous les peuples du monde* (1750, 15 vol. in-12).

LAMBIN (Denis), philologue françias, né en 1516 à Montreuil-sur-Mer, mort en 1572. Il enseigna d'abord les humanités au collége d'Amiens, puis fut nommé, en 1560, professeur d'éloquence, et en 1561 professeur de grec au Collége royal. Son érudition était remarquable pour l'époque où il vivait; mais on l'accuse d'avoir corrigé trop légèrement le texte des ouvrages anciens qu'il a édités. De la lenteur de ses commentaires est venu, dit-on, le mot *lambiner*. On cite de lui · des éditions d'*Horace* (Lyon, 1561, Venise, 1566, Genève, 1605, in-4), de *Lucrèce* (Paris, 1564, 1570, in-4), de *Cicéron* (Paris, 1566, 1577, in-fol.), de *Cornelius Nepos* (Paris, 1569, in-4), de *Démosthène* (Paris. 1570, in-fol.), de *Plaute* (Paris, 1577, in-fol.); quelques traductions; et de plus : *Ciceronis vita ex ejus operibus collecta* (Cologne, 1578, in-8).

Cf. Goujet : *Mémoires sur le Collége royal*.

LAMBINET (Pierre), bibliographe français, né en 1742 à Tourne, près de Mézières, mort en 1813. Il entra en 1765 chez les Prémontrés, y passa quelques années, puis obtint de Rome un bref de sécularisation. On lui doit, entre autres écrits : *Recherches historiques, littéraires et critiques sur l'origine de l'imprimerie* (Bruxelles, 1798, in-8), réimpr. sous ce titre : *Origine de l'imprimerie d'après les titres authentiques, l'opinion de M. Daunou et celle de M. Van Praet*, etc. (Paris, 1810 2 vol. in-8).

Cf. Boulliot : *Biographie ardennaise* (Paris, 1830, 2 vol. in-8).

LAMENNAIS (Hugues-Félicité, ROBERT DE LA MENNAIS, dit), célèbre écrivain et philosophe français, né le 19 juin 1782 à Saint-Malo, dans la même rue que Chateaubriand, mort à Paris le 27 février 1854 D'une famille d'armateurs récemment anoblie par Louis XVI, il perdit de bonne heure sa mère et fut élevé sans suite ni direction, se livrant, suivant les circonstances ou les entraînements d'une intelligence passionnée, aux lectures les plus diverses, et flottant déjà entre une incrédulité précoce et une foi exaltée. Vers l'âge de douze ans, il fut confié à un vieil oncle, homme lettré dont il dévora la bibliothèque, lisant avec la même ardeur dans les philosophes du XVIII° siècle, surtout Jean-Jacques Rousseau, les moralistes du XVII° et les historiens de l'antiquité. Il ne fit sa première communion qu'à vingt-deux ans, ayant voulu jusque-là raisonner et établir ses convictions. Au lieu d'embrasser le commerce, suivant le désir de son père, il accepta une chaire de mathématiques au collége de Saint-Malo, puis se retira dans sa solitude de La Chesnaie, petite propriété de famille près de Dinan, où il travailla avec son frère Jean, qui s'était fait prêtre, à la traduction du *Guide spirituel* de Louis de Blois. Songeant à entrer lui-

même dans l'Eglise, il se constitua le défenseur des droits et prérogatives qu'il lui attribuait, contrairement aux traditions établies dans le clergé de France. De là, en 1808, à propos du Concordat, son premier écrit : *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le XVIII^e siècle et sur sa situation actuelle* (in-8). Malgré quelques phrases d'éloges, supprimées dans les éditions ultérieures, à l'adresse du « gouvernement qu'un grand homme a rendu à la France pour son bonheur », l'ouvrage fut saisi par la police impériale et supprimé à cause de ses tendances ultramontaines. Trois ans plus tard, Lamennais entra au petit séminaire de Saint-Malo, où il prit la tonsure, enseigna les mathématiques et écrivit avec son frère Jean son livre : *De la Tradition de l'Église sur l'institution des évêques* (1814, 3 vol. in-8). Il vint alors à Paris et se signala par ses attaques contre l'université de l'Empire qui venait de tomber; aussi pendant les Cent-Jours, il se réfugia en Angleterre et fut attaché comme maître d'étude à l'institution ouverte près de Londres par l'abbé Caron pour les fils d'émigrés. Il revint à Paris en 1815, entra au séminaire de Saint-Sulpice où il ne put se tenir et alla se faire ordonner prêtre à Rennes en 1816. Il avait trente-quatre ans. Dès l'année suivante, paraissait le premier volume du livre qui domine toute la première phase de sa vie, l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* (1817-1823, 4 vol. in-8; 10^e édit. 1843-44).

La première partie de l'ouvrage, toute critique et négative, se bornait à élever la question religieuse au niveau d'un grand intérêt social. L'auteur, montrant l'importance de la foi pour l'individu et pour les nations, poursuivait l'indifférence sous toutes ses formes et dans toutes ses retraites. Il exposait avec une éloquence pressante l'hypocrisie et le danger de l'incrédulité bourgeoise qui considère la religion comme bonne seulement pour le peuple. Il combattait également et la prétention des déistes à se contenter de la religion naturelle, et celle des chrétiens dissidents à se passer de l'autorité de l'Eglise. « A part quelques exagérations, dit M. Demogeot, quelques erreurs de détails, une argumentation un peu étroite et trop semblable à la dialectique de séminaire, l'*Essai* touchait au vif la plaie de notre société. De plus, l'auteur, dans toute la fougue de l'âge et du talent, écrivait avec une verve depuis longtemps inconnue dans l'Eglise. Il transportait du côté de la foi l'éloquence ardente de Jean-Jacques, illuminée d'un reflet de Bossuet. » La sensation produite par l'apparition de ce premier volume fut immense; ce fut comme un coup de tonnerre, ou, comme dit de Maistre, « un tremblement de terre sous un ciel de plomb ! » M. Victor Hugo, rendant compte de l'*Essai* dans *la Muse française*, dit « que ce livre était un besoin de notre époque », et remarque que « la mode s'est mêlée de son succès ». Le clergé fut profondément remué et compta aussitôt un parti littéraire et philosophique qui empruntait à l'auteur de l'*Essai*, avant ses doctrines, le luxe d'images de son style et les procédés un peu déclamatoires de son éloquence. Tout ce qu'il y avait de jeune, de distingué et d'ardent dans son sein devint « lamennaisien ». Les volumes suivants soulevèrent de grandes discussions et divisèrent même les partisans de l'auteur. Après la critique de l'irréligion du siècle venaient des théories philosophiques et religieuses qui parurent neuves et étranges. Une question dominait les autres, celle de la certitude, dont Lamennais cherchait les fondements en dehors des voies ordinaires. Le sentiment, la révélation immédiate, ne lui suffisent pas pour justifier la foi. Il n'admet pas davantage le raisonnement ou la discussion comme moyens de recherche et de preuve; il repousse même l'évidence, qui sert de base aux laborieuses déductions de la méthode cartésienne. La vérité ne saurait être le privilége du génie ou la conquête de l'effort individuel; elle a un critérium qui éclate à tous les yeux : Dieu l'a mise, pour tous, dans une autorité infaillible, qui jouit à la fois de la perpétuité et de l'universalité. Et cette autorité a deux manifestations : d'une part, dans les questions religieuses et morales, la voix de l'Eglise universelle parlant par son chef, le pape ; d'autre part, dans toutes les matières scientifiques, la voix du consentement universel, expression du sens commun; mais la vérité catholique sort, identique avec elle-même, des deux sources d'autorité, la révélation et la tradition. Le nom même du catholicisme désigne cette organisation divine du suffrage du genre humain venant résumer la pensée de tous dans celle d'un seul. Tel est l'édifice idéal de la démocratie moderne ayant la toute-puissance pontificale pour couronnement et pour sommet. La papauté ne comprit pas ou comprit trop le rôle qu'on lui offrait, et ne soutint pas son nouveau champion au milieu du double courant d'opposition que soulevait l'alliance inattendue des principes absolus du catholicisme et des tumultueuses aspirations de l'esprit moderne. Toutefois, tandis que le sacré collége et le haut clergé, anticipant sur les censures de Grégoire XVI, désavouaient et combattaient les doctrines de Lamennais, le pape Léon XII, par un sentiment d'estime particulière, lui faisait à Rome le plus gracieux accueil, lui offrait le cardinalat, qu'il refusait, et l'appelait « le dernier Père de l'Eglise. »

Investi tout d'un coup, suivant l'expression de Lacordaire, de la puissance de Bossuet, Lamennais se jetait ardemment dans les luttes religieuses et même politiques. Il publiait la *Défense de l'Essai sur l'indifférence* (1821, in-8), collaborait au *Drapeau blanc*, au *Mémorial catholique*, à la *Quotidienne*, fondait le *Conservateur* avec le concours de Bonald, Chateaubriand, Villèle, et, combattant également les libéraux et les sceptiques, poussait l'autorité à l'absolutisme, comme la foi à l'intolérance. Un article du *Drapeau blanc* contre de Frayssinous, grand-maître de l'Université, lui avait attiré, en 1823, un premier procès; en 1826, il se vit traduit devant le tribunal correctionnel pour désobéissance aux lois, au sujet de son écrit *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* (in-8), dans lequel il attaquait la célèbre déclaration de 1682, regardée par le gouvernement français comme une des lois constitutives de l'Etat, et il fut condamné, malgré une brillante plaidoirie de Berryer. Comme délassement, le fougueux polémiste avait donné, en 1824, une traduction très-estimée de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Après la révolution de Juillet 1830, se sentant plus libre, il fonda, avec Lacordaire, de Montalembert, Gerbet, de Salinis, etc., un nouveau journal, *l'Avenir*, dont les thèses contradictoires se résumaient en deux épigraphes : « Dieu et Liberté, » et « le Pape et le Peuple ». En dehors d'une jeune et ardente école, ces tentatives de théocratie libérale et de démocratie ultramontaine, dont la première application devait être la suppression du budget ecclésiastique, excitèrent la surprise ou le scandale. Les évêques appelèrent les censures du saint-siége sur Lamennais, qui suspendit la publication de l'*Avenir* et partit pour Rome avec Lacordaire et de Montalembert. Il ne put obtenir d'audience du pape, et rentrait en France lorsque l'encyclique du 15 août 1832 fut lancée contre les doctrines libérales et démocratiques que l'*Avenir* prétendait associer au catholicisme. Lamennais, abandonné aussitôt avec écla

par ses plus brillants disciples, fit lui-même sa soumission, « pour avoir la paix, » entre les mains de l'archevêque de Paris, et se retira dans sa solitude de La Chesnaie.

Il écrivit en huit jours, dit-on, ses *Paroles d'un croyant*, qu'il ne fit paraître toutefois qu'après une année d'attente et de réflexion, le 8 mai 1834. Cet opuscule, découpé en versets et de forme apocalyptique, était une suite de tableaux, de scènes et de visions, inspirés tour à tour de la plus pure mansuétude évangélique et d'une violente haine contre toutes les tyrannies sociales, mélodrames en raccourci, assombris à plaisir, idylles ravissantes, d'une grâce céleste; fruit étrange, d'une saveur à la fois âpre et douce, imprégné de l'esprit de résignation chrétienne et du génie de la révolte. Quelques-unes des pages les plus touchantes des *Paroles d'un croyant* sont citées comme des modèles de grâce et de sentiment dans tous les recueils littéraires. Malgré les censures les plus sévères du clergé, qui appelait ce livre « l'apocalypse du démon », malgré même une nouvelle encyclique de Grégoire XVI (7 juillet), qui le qualifiait de « petit par son volume, immense par sa perversité », les *Paroles d'un croyant*, dont plusieurs fragments avaient d'abord paru dans la *Revue des Deux-Mondes* et la *Revue de Paris*, eut un succès prodigieux. Dix éditions au moins, dont quelques-unes tirées à plus de dix mille exemplaires, se succédèrent en moins d'une année, sans compter de multiples traductions en allemand, en anglais, en italien, en espagnol. A partir de ce moment, tout lien fut rompu entre l'auteur, interdit comme prêtre, et l'autorité ecclésiastique. Le démocrate catholique se jeta dans l'opposition républicaine; l'apôtre se fit tribun. Lamennais publia, en 1836, l'histoire de sa rupture avec l'Église dans les *Affaires de Rome* (in 8, plus. édit.), virulent pamphlet contre la cour pontificale et contre l'institution même de la papauté. Il donna coup sur coup, avec plus d'éloquence ou même de poésie que de science politique et de raisonnement : *Politique à l'usage du peuple* (1839, in-32); *le Livre du peuple* (1837, in-8 et in-32, 8 édit.); *De l'esclavage moderne* (même année, in-32), et autres manifestes des idées et des passions démocratiques; *le Pays et le Gouvernement* (1840, in-32) lui attira un quatrième procès et une sévère condamnation en cour d'assises, à l'amende et à un an de prison (26 décembre).

Se tournant vers des études plus calmes, Lamennais essaya de former une vaste synthèse de ses idées philosophiques et publia son *Esquisse d'une philosophie* (1841-1846, 4 vol. in-8), ouvrage qui reçut du public un sérieux et favorable accueil et dont les diverses thèses furent discutées dans les grands organes de la presse périodique. C'étaient, au fond, les anciens principes de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, s'appuyant, non plus à la fois sur l'autorité catholique et sur la tradition universelle et perpétuelle du genre humain, mais entièrement sur cette dernière. L'auteur professait le même mépris qu'autrefois pour les méthodes scientifiques ordinaires, particulièrement pour celle de Descartes, pour les recherches individuelles, pour l'expérience en physique ou en psychologie; il prétendait déduire la connaissance du monde et les lois de la matière des attributs placés en Dieu par la raison universelle. Ces idées, qui ont moins d'exactitude que de grandeur, étaient l'objet d'une large exposition littéraire. Un volume surtout, consacré à l'art, parut digne du sujet par l'élévation du sentiment et la beauté de la langue. Ses théories esthétiques, séparées, ont été réimprimées à part sous le titre du *Beau et de l'art*. Dans l'intervalle, il publiait, sous le titre singulier d'*Amschaspands et Darvands* (1843, in-8), un tableau satirique de la société contemporaine, en remontant à son passé et prédisant ses destinées futures. La forme, empruntée à l'ancienne cosmogonie persane, est celle d'un dialogue entre les génies du bien et les génies du mal; le style a la coupe et le ton des *Paroles d'un croyant* et le sentiment qui domine est celui de l'injuste et inégale distribution des biens parmi les hommes. En 1846, il publia, comme pendant à sa traduction de l'*Imitation*, celle des *Évangiles* (in-18, et gr. in-8, illustré) avec des réflexions et des notes inspirées de son christianisme démocratique. A la révolution de Février 1848, Lamennais, mis de nouveau en grande lumière, n'exerça pas l'influence à laquelle il semblait appelé. Très-préoccupé de la réorganisation de la France, il fonda un journal, le *Peuple constituant*, qui fut remarqué sans doute entre les innombrables feuilles nouvelles, mais qui dut se supprimer lui-même, lorsque la loi rétablit le cautionnement. Il publia, en outre, un projet de *Constitution de la république française* (in-18). Élu membre de l'Assemblée constituante, il siégea à la Montagne, mais ne prit jamais la parole et n'exerça, comme homme politique, qu'une très-médiocre action. Au milieu des déceptions que les événements politiques jetèrent dans les dernières années de sa vie, Lamennais s'occupa particulièrement à traduire *la Divine Comédie* de Dante, qui ne parut qu'après sa mort. Sa fin fut conforme aux sentiments de la seconde partie de sa vie. Il refusa toute réconciliation avec l'Église et voulut être enterré, non-seulement sans les honneurs religieux, mais, comme les pauvres, dans la fosse commune.

L'un des plus grands écrivains de ce siècle, l'un de ceux qui l'ont du moins le plus remué et agité, Lamennais est une des figures qui résument le mieux les incertitudes douloureuses des âmes sincères avec elles-mêmes, au milieu de la confusion intellectuelle, morale, religieuse, politique et sociale de ce temps. Il a exercé sur la génération de 1830 une influence dont on peut suivre la trace jusque dans ces dernières années. Il a été d'abord le défenseur compromettant de la foi, puis son redoutable adversaire, et, dans les luttes renaissantes au sujet des rapports de la religion avec la société, on retrouve dans les deux camps la main et les armes de l'écrivain éloquent qui fut tour à tour le champion de l'intolérance et de la libre pensée. Ce qui ressort de ses ouvrages, comme des actes de sa vie et aussi des lettres et écrits posthumes qui dévoilent toute son âme, c'est la sincérité constante des sentiments et la dignité de la conduite. Les révolutions intellectuelles et morales d'un homme du génie et du tempérament de Lamennais sont un spectacle intéressant, un sujet d'étude, et la qualification injurieuse d'apostasie représente mal les contradictions de cet esprit fougueux et absolu dans un siècle qui, ballotté entre tant d'influences, ne semble occupé qu'à se démentir. Dans les partis extrêmes où il s'est placé, Lamennais reste, comme penseur et comme écrivain, fidèle à lui-même, homme entier et tout d'une pièce, mettant en harmonie ses actes avec ses sentiments, s'avouant à lui-même et aux autres les révoltes de sa pensée et les troubles de sa conscience, marquant du même style hautain et magistral, éloquent et excessif, les traits persistants de son caractère et la mobilité de sa pensée.

Aux ouvrages que nous avons cités, à leur date, dans cette notice, on peut ajouter quelques livres de piété et d'édification pour la *Bibliothèque des dames chrétiennes*, dont Lamennais fut l'éditeur, entre autres un *Guide du premier âge*, une nou-

velle *Journée du chrétien ;* puis des *Mélanges* et *Nouveaux mélanges religieux et philosophiques* (1819, in-8 ; 1826, in-8) ; *Questions politiques et philosophiques* (1840, 2 vol. in-16), extraits de *l'Avenir ; Discussions critiques et pensées diverses sur la religion et la philosophie* (1841, in-8) ; *Une voix de prison* (1846, in-32), écrit à Sainte-Pélagie en 1841) ; *De la Société première et de ses lois* (1848, in-12), détaché de l'*Esquisse d'une philosophie ; Question du travail* (1848, in-18), et *De la Famille et de la propriété* (même date), extrait du *Peuple constituant.* Il a été fait deux éditions des *Œuvres complètes* (1836-37, 12 vol. in-8, et 1844 et suiv., 11 vol. in-18), et une édition d'*Œuvres choisies et philosophiques* (1837-41, 10 vol. in-32). Il ne faut pas oublier deux publications de *Correspondance* et d'*Œuvres posthumes*, l'une par Em. Forgues, institué l'exécuteur intellectuel de son testament (1866, 2 vol. in-8), l'autre par son neveu, M. A. Blaize (même année, 2 vol. in-8).

Cf. L'abbé Paganel : *Examen critique des opinions de l'abbé de La Mennais* (1825, 2 vol. in-8) ; — Lacordaire : *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais* (1834, in-8) ; — Madrolle : *Histoire secrète du parti et de l'apostasie de M. de La Mennais* (même année, in-8) ; — Edm. Robinet : *Etudes sur l'abbé de La Mennais* (1835, in-8) ; — Gerbet : *Réflexions sur la chute de M. de La Mennais* (1838, in-8) ; — Elias Regnault : *Procès de Lamennais* et *Notice* (1841, in-8) ; — J. Simon : *M. de Lamennais, Esquisse d'une philosophie,* dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 février 1841) ; — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains* (1846, t. I) ; — Em. Forgues : *Notes et Souvenirs,* en tête de l'édition de la *Correspondance ;* — Ern. Renan : *Lamennais et ses œuvres posthumes,* dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 août 1857) ; — A Blaize : *Etude biographique sur Lamennais* (1858, in-8). — Silvestre de Sacy : *Variétés littéraires,* t. II ; — Voyez aussi les grands recueils de biographie et de bibliographie contemporaines, notamment le *Clergé contemporain* d'Un solitaire [l'abbé Barbier], t. I.

LAMENTATIONS, cantiques du prophète Jérémie (voy. ce nom).

LA MÉSANGÈRE (Pierre DE), littérateur français, né le 23 juin 1761 à Baugé ou à La Flèche, mort le 25 février 1831. Il se fit prêtre et professa la philosophie au collège de La Flèche, avant la Révolution. A partir de 1799, il dirigea le *Journal des dames et des modes*, que Sellèque avait fondé deux ans auparavant (Paris, 1797-1829, 33 vol. in-8). Outre un extrait de ce recueil estimé, sous le titre de *Costumes parisiens de la fin du XVIII*^e^ *siècle et du commencement du XIX*^e^, il a publié : *le Voyageur à Paris, ou Tableau pittoresque et moral de cette capitale* (Paris, 1789, 2 vol. in-12 ; 1797, 3 vol. in-18) ; *Géographie historique et littéraire de la France* (1791, 4 vol. in-12) ; *Dictionnaire des proverbes français* (1821, 1823, in-8) ; *Galerie française des femmes célèbres* (1827, in-4), etc.

Cf. Henrion : *Annuaire biographique,* t. II.

LA MESNARDIÈRE (Hippolyte-Jules PILET DE), littérateur français, né en 1610 à Loudun, mort le 4 juin 1663. Médecin du cardinal de Richelieu et de Gaston, duc d'Orléans, il quitta sa profession pour les lettres et fut admis à l'Académie française en 1655. Parmi ses ouvrages, loués de son temps et tombés dans l'oubli, nous citerons : *la Poétique* (Paris, 1640, in-4), traité sur la tragédie et l'élégie ; *le Caractère élégiaque* (Paris, 1640, in-4), suite du précédent ; *la Pucelle d'Orléans,* tragédie (Paris, 1642, in-4) ; *Alinde* (Paris, 1643, in-4), autre tragédie dont on a dit qu'elle était ennuyeuse dans toutes les règles ; *Poésies* (Paris, 1656, in-fol.). Il a donné quelques traductions.

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française.*

LAMETH (Alexandre-Théodore-Victor, comte DE), orateur français, le plus jeune des trois frères de ce nom, né le 28 octobre 1760 à Paris, mort le 18 mars 1829. Il fit, comme ses aînés, la guerre d'Amérique, et, à son retour, fut nommé colonel de cavalerie. Député aux états généraux, il se rangea, ainsi que Barnave et son frère Charles, parmi les soutiens de la liberté constitutionnelle. Il fut le plus éloquent des trois Lameth, et, après la discussion du 15 mai 1790, où il soutint le principe de l'intervention nationale dans le droit de déclarer la guerre, il partagea l'ovation populaire de Barnave. Décrété d'accusation après le 10 août et sorti de France avec La Fayette, il partagea durant trois années sa captivité en Autriche. Il rentra en France à la suite du 18 brumaire et devint préfet sous le Consulat et l'Empire. Député sous la Restauration, il se fit souvent remarquer, par ses discours, dans l'opposition libérale. A part sa collaboration au *Logographe* (1790-1792), à la *Revue encyclopédique,* à la *Minerve,* etc., il a publié une *Histoire de l'Assemblée constituante* (Paris, 1828-1829, 2 vol. in-8) ; *la Censure dévoilée* (1824, in-8), et plusieurs écrits de circonstance.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains ;* — Quérard : *la France littéraire ;* — Thiers, L. Blanc, Michelet : *Hist. de la Révolution française.*

LA METTRIE (Julien OFFROY DE), médecin et philosophe français, né le 25 décembre 1709 à Saint-Malo, mort le 11 novembre 1751. Il fit ses humanités à Paris, sa rhétorique chez les Jésuites de Caen, et, après avoir refusé d'embrasser l'état ecclésiastique, auquel le destinait son père, étudia la médecine, se fit recevoir docteur à Reims, et alla en 1733 compléter ses études à Leyde, sous Boerhaave. Il devint, en 1742, médecin des gardes françaises. Le matérialisme déclaré de ses ouvrages et ses attaques satiriques contre les médecins lui firent perdre sa place et craindre la Bastille Il se réfugia à Leyde en 1746, puis auprès du grand Frédéric, qui le nomma son lecteur, lui donna une pension et le fit entrer à l'Académie de Berlin. Malgré cet accueil, il désirait vivement son retour en France. « Cet homme si gai, et qui passe pour rire de tout, écrivait Voltaire, pleure quelquefois comme un enfant d'être ici. » Il mourut à Berlin d'une indigestion. La célébrité qui lui a été faite s'accorde mal avec la sévérité des jugements portés sur lui par les encyclopédistes. Diderot le représente comme « un auteur sans jugement, dont on reconnaît la frivolité d'esprit dans ce qu'il dit, et la corruption du cœur dans ce qu'il n'ose dire ; dont les sophismes grossiers, mais dangereux par la gaieté dont il les assaisonne, décèlent un écrivain qui n'a pas les premières idées des vrais fondements de la morale ; dont le chaos de raison et d'extravagance ne peut être regardé sans dégoût, et dont la tête est si troublée et les idées sont à tel point décousues que, dans la même page, une assertion sensée est heurtée par une assertion folle, et une assertion folle par une assertion sensée. »

Outre des ouvrages spécialement médicaux, on a de La Mettrie : *Essai sur l'esprit et les beaux-esprits* (Amsterdam, 1740, in-12) ; *Histoire naturelle de l'âme, traduite de l'anglais de Scharp, par feu H.* (La Haye, 1745, in-8), traduction prétendue ; *Politique du médecin Machiavel, ou le Chemin de la fortune ouvert aux médecins, par le docteur Fum-Ho-Ham, et traduit sur l'original chinois* (Amsterdam, 1746, in-12), ouvrage qu'un arrêt du Parlement condamna à être brûlé ; *la Faculté vengée,* comédie en trois actes (Paris, 1747, in-8), réimpr. sous le titre des *Charlatans démasqués* (Paris, 1762, in-8) ; *l'Homme-machine* (Leyde, 1748, in-12), ouvrage brûlé par ordre des magistrats de Leyde ; *l'Homme-plante* (Potsdam, vers 1748, in-12) ; *Ouvrage de Pénélope, ou le Machiavel en médecine* (Berlin, 1748, 2 vol. in-12), satire contre les principaux médecins contemporains ; *les Animaux plus que machines* (Ibid., 1750, in-8)

Réflexions philosophiques sur l'origine des animaux (Ibid., 1750, in-4); *l'Art de jouir* (Ibid., 1751, in-12); *Vénus métaphysique, ou Essai sur l'origine de l'âme humaine* (Ibid, 1752, in-12); *Epître à mon esprit* (Paris, 1774, in-8). Les *Œuvres philosophiques* de La Mettrie (Londres [Berlin], 1751, in-4) ont été rééditées, avec un *Éloge de l'auteur*, par Frédéric le Grand (Berlin, 1774, 2 vol. in-8).

Cf. Damiron : *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie du XVIII[e] siècle*, t. I; — Thiébaut : *Souvenirs d'un séjour à Berlin; — Dictionnaire de la conversation.*

LAMI (François et Bernard). — Voy. LAMY.

LAMII (Mahomet-ben-Osman-ben-Ali-Nakkasch), poëte turc, né à Brousse vers 1500, mort en 1531. Instruit à l'école des Ulémas et reçu dans l'ordre des derviches *Nakschbendi*, il devint cheik de Brousse. Il a composé beaucoup d'ouvrages : gazels, cassidés, énigmes et autres pièces; mais il est connu surtout par ses traductions en langue turque et en vers d'œuvres importantes de la littérature persane : les vieux poëmes de *Vamik et Azra*, *Vaïzé et Ramin*, *Absal et Selman*, la jolie allégorie *le Papillon et le flambeau;* les œuvres poétiques d'Ansari et de Djorchani; le grand poëme mystique de Djami : *le Souffle de l'humanité*, etc. Le style des traductions de Lamii est correct et soigné. Il a commenté le *Gulistan* de Saadi et les œuvres mystiques de Mir Kussein de Nichapour.

Cf. Servan de Sugny : *la Muse ottomane* (1853, in-8).

LAMOIGNON (Guillaume DE), magistrat français, né en 1617 à Paris, mort le 10 décembre 1677. Nommé premier président au parlement de Paris en 1658, il fut célèbre par son intégrité. Ami des lettres, il recevait souvent dans sa terre de Basville, à quelques lieues de Paris, des écrivains, entre autres Racine et Boileau. Il donna à celui-ci l'idée de composer le poëme du *Lutrin*, où sous le nom d'Ariste il joue lui-même le rôle de pacificateur. Il avait eu le dessein de codifier les lois françaises, et de ses conférences avec d'autres magistrats sortirent les *Arrêtés de Lamoignon* (1702, in-4; 1783, 2 vol. in-4), ouvrage dont Daguesseau fait un grand éloge. — Son fils aîné, Chrétien-François DE LAMOIGNON, né le 26 juin 1644, mort le 7 août 1709, l'un de nos plus illustres avocats généraux, aima, comme son père, les lettres, et fit aussi de Basville le rendez-vous des écrivains. C'est à lui que Boileau a dédié sa sixième épître :

Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville...

Il fut nommé membre honoraire de l'Académie des inscriptions en 1704. Ses plaidoyers sont perdus, ainsi que tous les papiers et la bibliothèque des Lamoignon, qui furent vendus en Angleterre. — Un autre fils, Nicolas LAMOIGNON DE BASVILLE, né en 1648, mort en 1724, se fit une triste célébrité par ses rigueurs contre les protestants dans l'intendance de Montpellier. Il a écrit sur l'ordre du roi, pour l'instruction du duc de Bourgogne : *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc* (Amsterdam [Marseille], 1734). — Nous pouvons mentionner encore : Guillaume DE LAMOIGNON, seigneur de Malesherbes. né en 1683, mort en 1772, qui fut chancelier après Daguesseau, en 1750, et révoqua le privilége de l'*Encyclopédie;* — puis, Chrétien-François DE LAMOIGNON, né en 1735, mort en 1789, président à mortier en 1758, garde des sceaux en 1787, et l'un des principaux rédacteurs de la *Correspondance*, satire contre le parlement Maupeou.

Cf. Louvet : *Eloge du premier président de Lamoignon* (Paris, 1661); — Saint-Simon : *Mémoires; — Vie de M. le P. P. de Lamoignon*, dans la 2[e] édit. des *Arrêtés;* — Fléchier : *Oraison funèbre du P. de Lamoignon; — Journal de l'avocat Barbier.*

LA MONNOYE (Bernard DE), poëte et érudit français, né le 15 juin 1641 à Dijon, mort le 15 octobre 1728 à Paris. Il était encore élève chez les Jésuites de Dijon lorsque son goût pour la poésie se révéla par des épigrammes latines. Destiné au barreau par son père, il se fit recevoir avocat en 1662, et acheta une charge de conseiller-correcteur à la chambre des comptes de sa province; sans négliger les devoirs de sa place, il ne cessa de s'adonner à la littérature. En 1671, l'Académie française proposa pour la première fois un prix de poésie; ce fut La Monnoye qui le remporta, et il obtint quatre fois encore la même distinction jusqu'en 1685. Ses pièces de vers, ses *Noëls bourguignons*, ses travaux de critique, ses poésies grecques et latines lui firent une réputation européenne, dont il jouissait avec modestie sans vouloir quitter son pays natal. « A Dijon, disait-il, je ne suis qu'un simple correcteur; à Paris je serais forcément un bel esprit, profession aussi dangereuse que celle d'un danseur de corde. » Il finit cependant par y venir à soixante-cinq ans, et fut, peu d'années après, le 23 décembre 1713, élu à l'unanimité membre de l'Académie française. Ruiné par le système de Law, il se vit obligé de vendre, pour vivre, jusqu'aux médailles de ses prix reçus à l'Académie; mais des hommes de goût et des libraires lui firent des pensions, et il put continuer ses travaux jusqu'au moment où il mourut, à quatre-vingt-huit ans.

L'érudition de La Monnoye, plus ingénieuse que profonde, témoigne d'une grande sagacité; la forme en est vive et agréable, relevée fréquemment par des épigrammes, spirituelles sans être méchantes. La tournure de son esprit se montre en effet épigrammatique dans tous ses écrits. Ce sont des épigrammes qu'il aime à traduire, à imiter ou à composer en grec et en latin. Ses poésies françaises, aujourd'hui bien déchues de leur réputation, échappent encore à l'oubli par quelques épigrammes, comme celle-ci :

Tu dis partout du mal de moi ;
Je dis partout du bien de toi.
Mais vois quel malheur est le nôtre,
On ne nous croit ni l'un ni l'autre.

Ses *Noëls* même ont tant de sel, de naïveté hardie et de malice qu'on les a taxés d'impiété, et qu'il est plus facile d'y voir une œuvre d'esprit qu'une œuvre pieuse. Ils sont parfaits dans leur genre, et restent le véritable titre de l'auteur à l'attention de la postérité. Ces *Noëls bourguignons*, publiés sous le nom de Gui Barôzai (1700), ont été très-souvent réimprimés. Ses *Poésies françaises* l'ont aussi été plusieurs fois (La Haye, 1716, in-8 et Dijon, 1743, in-8). Citons encore *Remarques sur les Jugements des savants de Baillet* (Paris, 1722, 7 vol. in-4; Amsterdam, 1725, 8 vol. in-4 et 16 vol. in-12), et une édition très-augmentée du *Menagiana* (1715). Les *Vers grecs et latins* de La Monnoye, comprenant quelques traductions de morceaux célèbres du temps, ont été recueillis par d'Olivet dans les *Recentiores poetæ selecti*. Rigoley de Juvigny a publié ses *Œuvres choisies* (Dijon, 1769, 2 vol. in-4 et 3 vol. in-8), sans y comprendre les *Noëls*. Ceux-ci ont été réédités avec traduction par F. Fertiault (Paris, 1842, in-12, avec musique; 1858, in-12, dessins).

Cf. Rigoley de Juvigny : *Mémoire historique*, en tête de son édition ; — Fertiault : *Notice sur La Monnoye*, et *Histoire des Noëls en Bourgogne*, en tête de son édition.

LA MORLIÈRE (Charles-Jacques-Louis-Auguste de LA ROCHETTE, chevalier DE), littérateur français, né le 22 avril 1719 à Grenoble, mort en 1785. Intrigant sans scrupule, il chercha d'abord l'appui du parti de Voltaire en applaudissant les vers du maître, et lorsqu'il se vit suffisamment établi au café Procope, se fit entrepreneur de succès et de chutes dramatiques. Entouré d'une troupe payée, il s'installait au parterre, donnant le signal des applaudissements pour les auteurs qui lui avaient

offert quelques dîners ou quelques louis, et le signal des sifflets contre ceux dont il n'avait rien reçu. Il avait imaginé pour remplacer le sifflet, que la police ne tolérait pas toujours, une sorte de bâillement prolongé qui produisait un effet aussi désastreux. Se croyant maître du théâtre, il eut l'idée d'utiliser ses moyens d'action pour son propre compte, et composa des comédies; mais, malgré tous les efforts de sa cabale, elles tombèrent et avec elles son influence. Fréron, qu'il avait attaqué, lui porta le dernier coup. Accusé de bassesse, de lâcheté, de relations avec la police, il fut abandonné de tout le monde et termina sa vie dans une profonde misère.

On a de La Morlière : *Angola, histoire indienne* (Paris, 1746, 2 vol. in-12), roman très-libre rappelant ceux de Crébillon fils, et que M. Edouard Thierry appelle « le manuel de la conversation à la mode »; *les Lauriers ecclésiastiques ou Campagnes de l'abbé de T...* (Paris, 1748, in-12), roman obscène; *Observations sur la tragédie du duc de Foix, de M. de Voltaire* (1752, in-12); *le Contre-poison des feuilles ou Lettres sur Fréron* (1754, in-12); *le Fatalisme ou Collection d'anecdotes pour prouver l'influence du sort sur l'histoire du cœur humain*, ouvrage dédié à Mme Du Barry (1769, 2 vol. in-12); etc. Ses comédies n'ont pas été imprimées; elles sont en prose. En voici les titres : *le Gouverneur*, trois actes (1751); *la Créole*, un acte (1754); *l'Amant déguisé*, deux actes (1758).

Cf. Ed. Thierry, dans le *Moniteur universel* (4 juin 1857); — Ch. Monselet : *les Oubliés et les dédaignés*.

LA MOTHE LE VAYER (François DE), philosophe français, né en 1588 à Paris, mort en 1672. Fils d'un substitut du procureur général au parlement, il lui succéda dans cette charge en 1625; mais bientôt il quitta la magistrature pour les lettres, dont la société de beaux esprits qu'il fréquentait chez Mlle de Gournay lui avait inspiré le goût. En 1639, il entra à l'Académie française, et après la publication de son livre intitulé *De l'Instruction de monsieur le Dauphin* (1640, in-4), Richelieu le désigna pour être le précepteur du fils aîné de Louis XIII; mais Anne d'Autriche ne suivit pas d'abord l'avis du ministre. Elle confia cependant à La Motte Le Vayer, en 1639, l'éducation du duc d'Anjou, depuis duc d'Orléans; et quand elle vit le succès de ses leçons, elle le chargea, en 1652, de terminer l'éducation du roi. Ces fonctions de précepteur royal lui donnèrent l'idée de divers traités : *la Géographie, la Rhétorique, la Morale, l'Economique, la Politique, la Logique, la Physique du prince*, qu'il publia de 1651 à 1656; il y ajouta les *Petits Traités en forme de lettres*, de 1649 à 1660. Il eut les titres d'historiographe de France et de conseiller d'Etat. Voici le jugement qu'en a porté un critique moderne : « Caractère modéré et élevé, auquel on a reproché des licences d'expression alors admises, et qu'on a injustement accusé d'athéisme; homme de beaucoup d'esprit, bien qu'à en croire Balzac il se plût à mettre en œuvre l'esprit des autres; en possession de lectures immenses qui lui valurent dans son temps les titres de Plutarque et de Sénèque français; doué d'une mémoire étonnante, qui se révèle par un luxe de citations; professant un culte judicieux pour l'antiquité, montrant une connaissance familière des temps modernes, déployant en toute circonstance une manière d'écrire facile, piquante, pleine d'intérêt et de gaieté, La Mothe Le Vayer est digne de prendre place entre Montaigne et Bayle; moins original que le premier, mais aussi érudit que le second. » On peut ajouter qu'il abuse des citations et que ses digressions sont trop fréquentes. Presque tous ses écrits, à part ceux que nous avons cités plus haut, ont un objet philosophique. Il voulut y enseigner « la sceptique chrétienne », qui apprend à former des doutes « sur tout ce que les dogmatiques établissent de plus affirmativement dans toute l'étendue des sciences », et qui « doute même de ses doutes ». S'il lui donne le nom de chrétienne, c'est que « ce système a par préférence cela de commun avec l'Evangile, qu'il condamne le savoir présomptueux des dogmatiques et toutes ces vaines sciences dont l'apôtre nous a fait tant de peur ». Au fond, son but est, suivant le précepte de Sextus Empiricus, dont il invoque souvent l'autorité, le repos, la tranquillité d'âme dans l'indifférence.

Le plus connu de ses ouvrages parut sous le titre suivant : *Cinq Dialogues faits à l'imitation des anciens, par Horatius Tubero* (Francfort, 1698, in-4; 1716, in-12). Le prétendu Horatius Tubero imite l'esprit de la conversation cicéronienne. Dans le premier dialogue, il insiste sur la diversité et la contradiction des opinions, des coutumes et des mœurs des hommes. Dans le second, il dépeint la différence des mœurs et usages. Dans le troisième, il vante les charmes de la solitude. Dans le quatrième, il fait l'éloge des « rares et éminentes qualités des ânes de son temps ». Dans le cinquième, il s'étend sur la différence des religions. La conclusion est résumée dans ces vers espagnols :

De las cosas mas seguras
La mas segura es dudar.

« Des choses les plus certaines, la plus certaine est le doute. » Ces dialogues, le dernier ouvrage de La Mothe le Vayer, n'étaient pas destinés au public, mais à ses amis philosophes; il les avait composés « en philosophe ancien et païen, *in puris naturalibus* », ce qui suffit à en expliquer la liberté de langage. Ses autres écrits sont : *Discours de la contrariété d'humeur qui se trouve entre certaines nations, et singulièrement entre la française et l'espagnole* (Paris, 1636, in-8), traduction supposée de l'italien Fabricio Campolini; *Considérations sur l'éloquence française* (1638, in-12); *De la Vertu des Païens* (1642, in-4); *Jugement sur les anciens et principaux historiens grecs et latins* (1646, in-8); *Discours pour montrer que les doutes de la philosophie sceptique sont d'un grand usage dans les sciences* (1668); *Du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire* (1668); *Hexaméron rustique ou les six journées passées à la campagne* (1671, in-12). Les *Œuvres complètes* de La Mothe Le Vayer (1654, 2 vol. in-fol.) ont eu plusieurs éditions; la meilleure est celle de Dresde (1756-1759, 14 vol. in-8). *L'Esprit de La Mothe Le Vayer* (1763, in-12) a été publié par Montlinot. — Son fils, l'abbé LA MOTHE LE VAYER, né en 1629, mort en 1664, a donné une bonne édition de *Florus* (1661). C'est à lui que Boileau a dédié sa quatrième satire.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*; — Alletz : *Philosophie de La Mothe Le Vayer* (1783, in-12); — C. Bartholmess, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*; — Etienne : *Essai sur La Mothe Le Vayer* (1849, in-8).

LA MOTTE (Antoine HOUDART DE), poëte et littérateur francais, né le 17 janvier 1672 à Paris, mort le 26 décembre 1731. Son père était chapelier. Après avoir terminé ses études, il étudia le droit; mais, entraîné par le goût du théâtre, il fit représenter en 1693, aux Italiens, *les Originaux*, comédie, dont la chute lui fut si sensible qu'il forma le projet de quitter le monde et d'embrasser la vie religieuse. Quelques mois de noviciat à la Trappe suffirent à calmer cette ardeur. Il revint dans le monde et recommença aussitôt à travailler pour le théâtre. Ses opéras eurent un grand succès. Ses comédies réussirent moins bien; mais *le Magnifique*, en deux actes, et *l'Amant difficile*, en

cinq actes, se soutinrent assez longtemps. Dans la tragédie, il obtint un véritable triomphe, avec *Inès de Castro* (1723). Le bel épisode de Camoëns lui avait fourni le sujet; mais il en avait disposé le plan avec un talent réel et modifié le dénoûment de façon à le rendre plus pathétique. Inès, condamnée à périr parce qu'elle a été épousée secrètement par don Pèdre, attendrit et fléchit le père de son mari, en lui présentant les enfants qu'il lui a donnés : le pardon est accordé; la joie règne dans le palais; à ce moment même, elle meurt du poison que lui a versé la belle-mère de don Pèdre. Quand La Motte obtint ce succès, qui fut un des plus éclatants de la tragédie en France, il était aveugle depuis quinze ans et perclus de ses membres. Cependant, trois années plus tard, il entretenait avec la duchesse du Maine une correspondance où il jouait l'amoureux, tandis qu'elle faisait la bergère et l'ingénue. Depuis 1710, il était membre de l'Académie française.

Peu de temps après son entrée à l'Académie, La Motte avait renouvelé, avec Fontenelle, la querelle des Anciens et des Modernes. C'était dans le salon de M^me^ de Lambert qu'avait pris naissance cette réédition des idées de Perrault. Là se réunissaient tous les mardis, avec La Motte et Fontenelle, l'abbé Mongault, le géomètre de Mairan et l'abbé de Bragelonne. On y décida, entre autres opinions paradoxales, que la forme du vers rendait le poëte esclave de règles inutiles, absurdes et nuisibles; que la quantité, la césure et la rime étaient des difficultés créées à plaisir, et qui entraînaient les molles périphrases, les inutiles remplissages. Il fallait donc y renoncer pour revenir à la netteté de l'expression, à la fermeté de la langue. Il fallait, surtout au théâtre, ne pas faire parler en vers des personnages qui, dans la réalité, parlent en prose. De plus, on déclara que c'était limiter les ressources et l'intérêt de l'art dramatique que d'exiger l'unité de temps et l'unité de lieu. Les anciens eux-mêmes en avaient usé plus librement; et d'ailleurs, pourquoi toujours imposer aux modernes l'exemple des anciens? La Motte entreprit de démontrer que les anciens n'étaient point supérieurs aux modernes et en même temps que la poésie trouvait dans la prose un instrument au moins égal à l'instrument du vers. Il donna *Télémaque* comme un exemple victorieux de la poésie en prose; il mit en prose une scène de *Mithridate*, pour montrer que les débris des vers de Racine pouvaient, en perdant leur rhythme et leur mesure, produire une prose ferme et nombreuse. Pour battre les anciens, il s'attaqua au premier des poëtes grecs, et essaya de démontrer que les beautés d'Homère sont perdues au milieu de défauts sans nombre. Après avoir critiqué le caractère de ses dieux, la vanité et la grossièreté de ses héros, les discours qu'ils s'adressent dans la mêlée, les répétitions, le vague des sentences, la prolixité des peintures et des énumérations, il tenta un coup d'audace. Sans savoir un mot de grec, et l'avouant lui-même, il fit en vers, d'après la traduction de M^me^ Dacier, un abrégé en douze chants des vingt-quatre chants de l'*Iliade* (1714), et affirma de bonne foi qu'il avait retranché tous les défauts du grand poëte, pour ne lui laisser que ses beautés. Son œuvre fut le triomphe de ses adversaires: elle était lourde, monotone, sans passions, sans grâce, sans vie. M^me^ Dacier écrivit une aigre défense d'Homère; elle insulta La Motte, dans les *Causes de la corruption du goût*, comme l'eût fait un érudit du XVI^e^ siècle. Jean-Baptiste Rousseau lança des épigrammes acérées. La dispute s'échauffa, et elle fut, sur plusieurs théâtres de Paris, le sujet de petites pièces, où les différents adversaires n'étaient pas difficiles à reconnaître. Fénelon fut choisi pour juge de la querelle : « Ma conclusion, dit-il, est qu'on ne peut trop louer les modernes qui font de grands efforts pour surpasser les anciens. Une si noble émulation promet beaucoup; elle me paraîtrait dangereuse, si elle allait jusqu'à mépriser et à cesser d'étudier ces grands originaux. »

On a dit que La Motte avait des raisons toutes personnelles pour préférer la prose aux vers; c'est que ses vers, qu'il disait « forts de choses », sont durs, faibles et sans couleur. Ils déparent ses meilleurs ouvrages dramatiques. Au contraire, sa prose est élégante, facile, ingénieuse. C'est par une politesse spirituelle qu'il répondait aux invectives de M^me^ Dacier. Dans quelques œuvres poétiques, l'esprit, dans une certaine mesure, lui tenait lieu de poésie. Ses *Fables*, à défaut du naturel, de la vie, du sentiment, plaisent encore par le charme de l'esprit. Ses *Odes anacréontiques*, malgré trop de recherche, se distinguent par l'invention et de gracieux détails. Mais dans le genre lyrique il est sec, froid, tourmenté, prosaïque. Fontenelle, entraîné par son affection ou par ses paradoxes, mettait les odes de son ami au premier rang; Voltaire, dans un moment de passion contre J.-B. Rousseau, leur donna le nom de chefs-d'œuvre. Leurs titres seuls en font pressentir la faiblesse fatale. *Le Devoir, la Fuite de soi-même, la Réputation, le Désir d'immortaliser son nom*, sont des méditations d'un philosophe plutôt que des inspirations lyriques. Cependant quelques passages des odes sur *l'Émulation*, sur *la Mort de Louis XIV*, de l'ode *A la Paix*, ont du mouvement, de la netteté et de la justesse. La diversité des œuvres de La Motte, et le rôle qu'il joua dans les querelles de son temps, expliquent son importance dans le monde littéraire au commencement du XVIII^e^ siècle. D'un caractère aimable, il compta bien des adversaires, mais il n'eut qu'un seul ennemi, J.-B. Rousseau, dont l'humeur chagrine ne lui pardonnait ni d'avoir été son rival préféré par l'Académie en 1710, ni de l'éclipser dans la conversation, au café de la veuve Laurent. Rousseau l'accusa d'être l'auteur des couplets scandaleux qui le firent exiler; mais personne ne crut à cette accusation. La douceur de La Motte était si grande, qu'ayant reçu un soufflet d'un jeune homme, sur le pied duquel il avait marché dans une foule, il se contenta de dire : « Monsieur, vous allez être bien fâché, je suis aveugle. »

Outre les œuvres déjà citées, on a de La Motte : *Amadis*, tragédie lyrique; *Marthésie, première reine des Amazones*, id.; *le Triomphe des Arts*, ballet; *Canente*, tragédie lyrique; *Omphale*, id.; *Alcione*, id.; *Sémélé*, id.; *Scanderberg*, id.; *le Carnaval et la Folie*, comédie-ballet; *la Vénitienne*, id.; *le Ballet des Ages*, id.; *le Ballet des Fées*, id.; *la Matrone d'Éphèse*, comédie; *le Talisman*, id.; *Richard Minutolo*, id.; *les Machabées*, tragédie; *Romulus*, id.; *Œdipe*, id.; *Discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier; Réflexions sur la critique; Éloge funèbre de Louis XIV; Réflexions sur la tragédie, sur la fable, l'églogue*, etc. Les *Œuvres complètes* de La Motte ont été publiées en 1754 (Paris, 10 vol. in-12). On a ses *Œuvres choisies* (Paris, 1811, 2 vol. in-18).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*, t. IV ; — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIII^e^ siècle ;* — Hip. Rigault : *Hist. de la querelle des anciens et des modernes.*

LA MOTTE-FOUQUÉ (Frédéric-Henri-Charles DE), poëte et romancier allemand, né à Brandebourg le 12 février 1777, mort le 23 janvier 1843 Il entra, dès l'âge de dix-sept ans, dans la carrière militaire. Il était lieutenant des chasseurs volontaires en 1813. Après avoir vécu plusieurs années dans la retraite, il fit à Halle, en 1831, des confé-

rences sur l'histoire de la poésie. Epris d'un enthousiasme excessif pour le moyen âge, il y puisa la plupart de ses sujets de compositions littéraires, romans, histoires de chevalerie, poëmes héroïques et drames, et la mit en scène avec complaisance et avec cette affectation germanique dont Gœthe et H. Heine se sont tant moqués.

Ses meilleurs romans sont *l'Anneau magique* (der Zauberring) et surtout *Ondine* (Undine), charmante légende, mise en œuvre avec art et simplicité, le chef-d'œuvre de l'auteur et peut-être du genre : elle a été traduite dans différentes langues et plusieurs fois en français (1817-1822, in-12; 1855, in-32; 1857, in-4, avec grav.). Ses poëmes épiques sont : *Naissance et jeunesse de Charlemagne* (Karls des Grossen Geburt, etc.), *Corona, Bertrand du Guesclin*. De ses vingt-quatre drames, son premier, *le Héros du Nord* (der Held des Nordens), est resté le meilleur. Ses poésies lyriques, d'un sentiment profond, sont obscurcies souvent par le mysticisme. Il existe une édition de ses *Poésies* (Gedichte; Stuttgart, 1816-1827, 5 vol.) et une de ses *Œuvres choisies* (Ausgewaehlte Werke; Halle, 1841, 12 vol.). — Sa femme, Mme Caroline de La Motte-Fouqué, a publié plusieurs romans, dont quelques-uns ont été traduits en français.

Cf. J. Schmidt : *Geschichte der deutschen Lit. des XIXe Jahrunderts* ; — H. Kurz : *Geschichte der deut. Lit.*, t. III ; — Halberg : *La Motte-Fouqué et la jeune Allemagne*, dans la *Revue polit. et littér.*, t. XII.

LAMOURETTE (Adrien), théologien et publiciste français, né vers 1742 à Frevent (Boulonais), mort le 11 janvier 1794. Membre de la congrégation des Lazaristes, il fut supérieur du séminaire de Toul, puis directeur de la maison de Saint-Lazare. Il était grand-vicaire d'Arras, quand, sur les instigations de Mirabeau, il rédigea le *Projet d'adresse aux Français sur la constitution civile du clergé* (1790, in-8). Nommé, en 1791, évêque constitutionnel de Lyon, il devint membre de l'Assemblée législative, où il se fit un nom historique en proposant cette réconciliation des partis si connue sous la désignation de *baiser Lamourette*. Il périt sur l'échafaud.

On a de lui : *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité* (1786, in-8) ; *Pensées sur la philosophie de la foi* (1789, in-8) ; *les Délices de la religion, ou le Pouvoir de l'Évangile pour nous rendre heureux* (1789, in-12) ; *Prônes civiques, ou le Pasteur patriote* (1790-1791, in-8) ; *Considérations sur l'esprit et les devoirs de la vie religieuse* (1795, in-12), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains* ; — Quérard : *la France littéraire*.

LAMPRECHT LE PRÊTRE, *der Pfaffe*, poëte allemand de la fin du XIIe siècle. On pense qu'il vécut dans les provinces du bas Rhin, et peut-être est-il le même que le moine Lambert de Hersfeld, mort vers 1077. Il écrivit, d'après l'un des nombreux poëmes français du temps, une épopée romanesque et chevaleresque d'*Alexandre le Grand* (Alexanderlied). Son récit a de la vivacité, de la grandeur et une véritable valeur poétique. Il promène Alexandre à travers toutes les aventures imaginées par la légende (voy. ALEXANDRE). *L'Alexandre* de Lamprecht, publié, d'après des manuscrits différents, dans les diverses collections d'anciens poëmes allemands, a été édité, avec traduction et appendices, par Weissmann (Francfort, 1850, 2 vol.).

Cf. H. Weismann : *Alexander, Gedicht des XIIten Jahrhunderts vom Pfaffen L.* ; — K. Gœdeke : *Deutsche Dichtung im Mittelalter*.

LAMPRIDE (Ælius Lampridius), historien latin qui vivait au commencement du IVe siècle après J.-C. Il est l'un des six écrivains de l'*Histoire Auguste*. On trouve, sous son nom, les biographies de Commode, d'Antonin Diadumène, d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère. Dans le manuscrit palatin, elles sont attribuées à Ælius Spartianus. Saumaise a conjecturé que Lampride ne faisait qu'un avec Spartianus, et que son nom devait être Ælius Lampridius Spartianus : supposition plausible, mais sans preuves positives. Les biographies de Lampride, qui ont de l'exactitude, mais peu de critique, ont été traduites par Laas d'Aguen, dans la *Bibliothèque* Panckoucke, 2e série (Paris, 1847, in-8).

Cf. Moulines : *Sur les Écrivains de l'Histoire Auguste*, dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin (1750) ; — D.-W. Moller : *Disputatio circularis de Lampride*.

LAMY (Dom François), théologien français, né en 1636 à Montireau, près de Chartres, mort le 4 avril 1711. Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, il eut parmi ses confrères la réputation d'un bon écrivain, quoique son style soit en même temps diffus et affecté. Les contemporains lui reconnaissent le talent et surtout l'amour de la discussion. Il soutint des polémiques contre Malebranche, Bossuet, Arnauld, Nicole, etc. Celui de ses écrits qui a le plus de rapport à la littérature, *la Rhétorique de collége trahie par son apologiste* (Paris, 1704, in-12), mêlant la physiologie et la morale, exige de l'orateur qui veut exciter les passions la connaissance du mouvement des esprits animaux propre à chacune d'elles. On cite en outre : *De la Connaissance de soi-même* (Paris, 1694-1698, 6 vol. in-12), contre les idées de Malebranche sur *la Nature et la Grâce; le Nouvel athéisme renversé, ou Réfutation de Spinosa* (1696, in-12) ; *Lettres théologiques et morales* (1708, in-12), etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

LAMY (Bernard), littérateur et philosophe français, né en 1640 au Mans, mort le 29 janvier 1715. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et enseigna la rhétorique et la philosophie à Vendôme, au Mans et à Angers. Partisan du cartésianisme, il fut en butte aux persécutions des thomistes. On a de lui : *l'Art de parler* (Paris, 1675, in-12), ouvrage dont Malebranche et Bayle font l'éloge ; *Nouvelles réflexions sur l'art poétique* (Ibid., 1678, in-16) ; *Entretiens sur les sciences, dans lesquels on apprend comme l'on doit se servir des sciences pour se faire l'esprit juste et le cœur droit* (Lyon, 1684, in-12), ouvrage dont Jean-Jacques Rousseau, dans ses *Confessions*, dit qu'il en fit son guide, le lut et le relut cent fois ; *Apparatus ad Biblia sacra* (Grenoble, 1687, in-fol.) ; *Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne* (1688, 2 vol. in-12) ; *Harmonia, sive Concordia quatuor evangelistarum* (1689, in-12), etc.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*, t. II.

LA NAUZE (Louis JOUARD DE), érudit français, né le 27 mars 1696 à Villeneuve-d'Agénois, mort le 2 mai 1773. Membre de l'Académie des inscriptions en 1729, il montra beaucoup de sagacité, surtout dans l'étude des difficultés chronologiques. Polémiste par tempérament, il prenait plaisir à combattre l'autorité de Fréret, plus érudit, mais moins souple que lui. Il a donné au *Recueil de l'Académie* des dissertations très-intéressantes *sur le Calendrier romain, sur le Calendrier de l'Égypte, sur les Chansons de l'ancienne Grèce*, etc. On a encore de lui des *Lettres* sur le système chronologique de Newton, dans la *Continuation des Mémoires de littérature de Sallengre*.

Cf. A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions*.

LANCELOT (Claude), grammairien français, né vers 1615 à Paris, mort le 15 avril 1695 à Quimperlé. Fils d'un tonnelier, il fut élevé dans la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et introduit par l'abbé de Saint-Cyran dans la société des Solitaires qui vivaient entièrement livrés à l'étude et à la prière dans des appartements disposes autour du couvent de Port-Royal de Paris.

Lorsque les Solitaires établirent une école dans l'impasse de la rue d'Enfer (1645), Lancelot fut chargé de l'enseignement de la langue grecque et des mathématiques. L'accusation de jansénisme ayant dispersé les Solitaires, quelques-uns d'entre eux rouvrirent leur école près de Port-Royal-des-Champs. Lancelot s'y appliqua surtout à réformer l'enseignement des langues, en simplifiant les règles, en les débarrassant du pédantisme technique du moyen âge et en les rédigeant en langue française. L'école de Port-Royal-des-Champs ayant été fermée, Lancelot devint précepteur du duc de Chevreuse, puis des princes de Conti. En 1673, il se retira à Saint-Cyran, où il prit le sous-diaconat; il ne voulut jamais, par humilité, accepter la prêtrise. Toujours poursuivi comme janséniste, il fut relégué, en 1680, à Quimperlé, où il termina sa vie chez les Bénédictins. Sévère pour lui-même, aimable et doux pour les autres, Lancelot reste une des physionomies les plus sympathiques de Port-Royal. Ses ouvrages, très-remarquables pour leur époque, sont encore utiles à consulter.

On a de lui : *Nouvelle méthode pour apprendre la langue grecque* (Paris, 1655, in-8); *Nouvelle méthode pour apprendre la langue latine* (Paris, 1656, in-8); ces deux ouvrages résument avec clarté les travaux des grammairiens antérieurs et y ajoutent beaucoup; *le Jardin des racines grecques*, suivi des *Mots français qui ont quelque rapport avec ceux de la langue grecque* (Ibid., 1657, in-12); les racines, dont les vers ont été faits par Lemaistre de Sacy, sont un bon moyen mnémotechnique; la partie étymologique, qui était très-faible, a été refaite dans les bonnes éditions modernes, comme celle de M. Regnier; *Nouvelle méthode pour apprendre la langue espagnole* (Ibid., 1660, in-8); *Nouvelle méthode pour apprendre la langue italienne* (Ibid., 1660, in-8); *Grammaire générale et raisonnée* (Ibid., 1660, in-8), spécialement dite de Port-Royal : elle a surtout en vue la langue française, et appartient, pour le fond, à Ant. Arnauld et à Nicole, dont Lancelot formula les idées; *Chronologia sacra* (dans la *Bible* de Vitré, 1662, in-fol.); *Mémoires pour servir à la vie de Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran* (Cologne, 1738, 2 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*.

LANCELOT (Antoine), érudit francais, né le 4 octobre 1675 à Paris où il est mort le 8 novembre 1740. Esprit indépendant, il accepta de soutenir les pairs contre les bâtards royaux dans des *Mémoires pour les pairs de France, avec les preuves* (Paris, 1720, in-fol.); mais il n'osa les faire paraître qu'après la mort de Louis XIV. Admis à l'Académie des inscriptions en 1719, il y lut un grand nombre de dissertations très-savantes, principalement sur l'histoire de France Il a édité plusieurs ouvrages.

Cf. Gros de Boze : *Histoire de l'Académie des inscriptions*.

LANCELOT DU LAC, titre de deux romans d'aventures, l'un provençal, l'autre gallois. Les personnages déjà célèbres dans le monde romanesque d'Artus, tels que ce roi lui-même, sa femme Genièvre, Gauvain, Keux et beaucoup d'autres, sont identiques dans les deux compositions. Quant au héros principal, il y est tout à fait différent. Le Tasse n'hésite pas à regarder Arnaud Daniel comme l'auteur du *Lancelot* provençal. Par Dante, nous savons déjà qu'Arnaud avait fait des ouvrages de ce genre. Celui-ci nous a été conservé par une traduction allemande d'un minnesinger de la fin du XIIe siècle, Ulrich de Zazichoven. Ulrich dit qu'il a pu faire cette traduction grâce à une copie du roman de Daniel, que lui a prêtée un seigneur normand laissé en otage à Vienne par Richard Cœur de Lion. Le manuscrit de la rédaction allemande est à la Bibliothèque de cette dernière ville. Vers la fin du XIIe siècle, il avait été fait aussi une traduction hollandaise du *Roman de Lancelot*; elle a été éditée par Jonckbloet (La Haye, 1846).

Voici le sujet du roman provençal : Lancelot est le fils du roi Ban. Celui-ci a été chassé, par ses sujets, de son royaume de Genevis, et il est venu mourir dans une caverne, au bord d'un grand lac, laissant son fils âgé de deux ans. L'enfant est arraché à sa mère par la fée Viviane, connue sous le nom de Dame du Lac, qui désire l'élever loin du monde et de tout exemple vicieux jusqu'à l'âge viril. Elle a prévu qu'il pouvait devenir le plus brave des chevaliers, et elle l'a choisi pour rompre le charme que subit Mabouz, son propre fils, qui manque de cœur et qui ne doit être un homme hardi que le jour où le meilleur des chevaliers éprouvera devant lui et à son sujet le plus violent accès de frayeur enfantine. Lancelot, parvenu à l'âge de quatorze ans, s'en va à travers le monde. Après diverses aventures d'amour et d'armes, il arrive à la ville enchantée bâtie pour Mabouz. Il y est atteint de la défaillance qui s'empare de tout venant, et enfermé aisément dans un cachot. Comme il est en prison, un terrible voisin de Mabouz, Ywaret, s'avance menaçant vers la ville, à la tête de nombreux chevaliers. Mabouz apprend, par sa mère Viviane, qu'il n'a d'autre moyen de salut que de se servir de Lancelot. Mais celui-ci, toujours sous l'effet du charme, pleure et se débat pour ne pas être armé. On est obligé de le placer de force sur son cheval. A peine en a-t-il touché la selle que l'enchantement est rompu. Lancelot se précipite sur les chevaliers ennemis et les disperse. Il lui reste à vaincre Ywaret lui-même. Malgré les prières de la fille de ce roi, la tendre Yblis, prise subitement d'amour pour lui, Lancelot tue Ywaret et obtient sa fille et son royaume.

Le roman du *Lancelot* gallois est une œuvre complexe. Il a été traduit plus ou moins librement du latin d'après des manuscrits de l'abbaye de Salisbury, par l'anglo-normand Gautier Map (voy. ce nom), et augmenté de parties nouvelles. Ce roman forme le troisième récit du cycle de Saint-Graal ou de la Table-Ronde. Comme dans la composition provençale, le Lancelot du roman gallois est fils de Ban, devenu ici un roi armoricain, dont les états sont envahis par les soldats du roi Claudas de la Déserte. La même fée Viviane s'empare du jeune prince. Elle est poursuivie par les soldats de Claudas et leur échappe en se précipitant dans un lac apparent, dont la surface recouvre des palais magiques. Lancelot ou mieux l'Ancelot est un vieux mot qui signifie l'enfant; le titre du roman signifie donc : *l'Enfant du lac*, ce qui détruit l'opinion assez répandue que Lancelot vient de l'italien *lancia rotta* (lance rompue). Devenu jeune homme, Lancelot est présenté à la cour d'Artus.

Ses aventures forment une suite de cinq romans : *Gallehot*, *la Charette*, *Agravain*, *la Quête de Graal*, et *la Mort d'Artus*. Dans les deux premières parties, la légende du Saint-Graal est mise de côté, pour faire place à des scènes d'amour chevaleresque. Lancelot aime la reine Genièvre. Gallehot sert leurs amours. Le roman de *la Charette* a ceci de particulier qu'il a été mis en vers par Chrestien de Troyes (voy. ce nom). Commencé en 1190 par ce trouvère, il a été achevé par Godefroy de Leingny ou de Ligny. Il nous montre Lancelot à la recherche de Genièvre, enlevée par le fils du roi de Gorre. Armé de toutes pièces, mais à pied et sans lance, il monte sur une charrette qui doit lui permettre de rejoindre plus vite la reine. Mais il encourt le dédain de celle-ci pour s'être servi d'un véhicule indigne d'un chevalier. Dans la troisième et la quatrième partie, la légende du Saint-Graal

reparaît. Agravain, l'un des chevaliers d'Artus, entreprend la recherche du vase sacré. Galaad, fils de Lancelot, Perceval et Boor, poursuivent cette recherche. Leurs aventures font oublier Artus, Gauvain et Lancelot. Ils découvrent enfin le Saint-Graal au château de Corbenic, et, sur un ordre du ciel, vont le reporter en Orient. La dernière partie de ce long roman est remplie par la guerre qui éclate entre Artus et Lancelot au sujet de Genièvre. Pendant qu'ils se livrent bataille, Mordret envahit les États d'Artus. Celui-ci revient, le combat, est victorieux, mais périt lui-même. Lancelot le venge en tuant le fils de Mordret et se retire, ainsi que la reine Genièvre, dans un couvent.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV, XXII et XXIII ; — Fauriel : *Hist. de la littér. provençale ;* — Paulin Paris : *les Manuscrits français de la Biblioth. du roi*, t. I ; — H. Moritz : *Achille et Lancelot*, dans la *Revue politique et littéraire*, t. X.

LANDI (Ortensio), littérateur italien, né à Milan en 1501, mort à Venise en 1560. Il quitta la médecine pour devenir secrétaire de plusieurs évêques, et voyager à leur suite en Allemagne, en France et en Italie. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages qui témoignent en même temps de la vivacité de son esprit et de la singularité de son humeur. Il a moins de naturel, mais non pas moins d'érudition ni d'originalité qu'Érasme lui-même. Il a intitulé le plus important de ses livres : *Paradossi* (Lyon, 1543 ; Venise, 1544, in-8). Il faut encore mentionner : *I sette libri de' catalogi di varie cose* (Venise, 1552, in-8), mélange bizarre de renseignements et de traits d'esprit de toute espèce, et surtout les *Oraisons funèbres des animaux* (Sermoni funebri de varj autori nella morte de' diversi animali ; Venise, 1548-1557, in-8), traduit en français, par Fr. d'Amboise, sous ce titre : *Regrets facétieux et plaisantes harangues funèbres*, etc. (Paris, 1583, in-12).

Cf. *Memorie per la storia letteraria di Piacenta*, t. I, p. 171-207 ; — Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*, t. VII, part. II.

LANDINO (Cristoforo), écrivain italien, né à Florence en 1424, mort dans cette ville en 1504. Il fut le précepteur de Julien et de Laurent de Médicis. Il fut membre de l'Académie platonicienne de Florence. On a de lui des *Poésies latines*, des *Harangues* en latin et en italien, des *Commentaires sur Dante* (Florence, 1481, in-folio), souvent réimprimés, sur *Horace* (Florence, 1482, in-folio), sur *Virgile* (Venise, 1520, in-folio), etc.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. III, p. 370 ; — Roscou : *Life of Lorenzo de Medicis*.

LANDON (Charles-Paul), peintre et littérateur français, né en 1760 à Nonant (Calvados), mort le 6 mars 1826. Artiste estimé, peintre du cabinet du duc de Berry et conservateur du musée du Louvre, il a publié des ouvrages considérables, où un texte judicieux accompagne des dessins de divers artistes, entre autres : *Annales du musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts*, auxquelles collabora Béranger (Paris, 1801-1808, 17 vol. in-8 ; 1824-1828, 27 vol. in-8) ; *Vies et œuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles* (Paris, 1803-1817, 25 vol. in-4) ; *Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations*, avec la collaboration d'Andrieux, Auger, de Barante, Béranger, etc. (Paris, 1805-1811, 13 vol. in-12) ; *Recueil des principaux tableaux, statues et bas-reliefs exposés au Louvre depuis* 1808, *avec des notices* (Paris, 1808-1824, 13 vol. in-8), continué jusqu'en 1831 (2 vol. in-8). Il a en outre dirigé les *Nouvelles des arts* (Paris, 1802-1803, 3 vol. in-8), et l'*Almanach des arts* (Paris, 1803-1804, 2 vol. in-18). Il a édité : *les Antiquités d'Athènes*, trad. de l'anglais de Stuart et Revett, par Feuillet (Paris, 1806-1823, 4 vol. in-fol.) ; *Description de Paris et de ses édifices*, par Legrand (Paris, 1806-1819, 2 vol. in-8) ; *Numismatique du Voyage du jeune Anacharsis*, par Dumersan (Paris, 1818, 2 vol. in-8), etc. Il a été chargé de la critique d'art à la *Gazette de France*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

LANDON (Letitia-Elizabeth), femme poëte anglaise, née à Chelsea en 1802, morte à la côte du Cap le 15 octobre 1838. Elle écrivit avec une étonnante facilité. Outre un très-grand nombre d'articles dans les recueils périodiques, elle donna : *l'Improvisatrice* (1824), *le Troubadour, la Violette d'or, le Bracelet d'or, le Vœu du paon*, essais en vers, et trois romans en prose : *Roman et réalité, Francesca Cawara, Ethel Churchill*. En juin 1838, elle épousa Georges Maclean, qui avait un commandement sur la côte du Cap, et le suivit en Afrique. Peu de temps après son arrivée, elle s'empoisonna par imprudence avec de l'acide prussique.

Cf. Chambers : *Cyclopædia of english literature*.

LA NEUFVILLE (Jacques LE QUIEN DE), historien français, né en 1647 à Paris, mort en 1728 à Lisbonne. Il fut associé de l'Académie des inscriptions. On a de lui : *Histoire générale de Portugal* (Paris, 1700, 2 vol. in-4), ouvrage d'un bon style, mais qui manque d'exactitude et qui ne va que jusqu'à l'année 1521 ; *Origine des postes chez les anciens et chez les modernes* (Paris, 1708, in-12) ; *Histoire des dauphins du Viennois, d'Auvergne et de France* (Paris, 1759, 2 vol. in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVIII.

LANFRANC, célèbre prélat et théologien, né à Pavie vers 1005, mort en Angleterre le 28 mai 1089. Ses *Œuvres*, toutes consacrées à l'explication et à la défense du dogme, ont été réunies par le bénédictin D'Achery (Paris, 1648, in-fol.).

Cf. *Milonis Crispini vita Lanfranci*, dans les *Acta* de Mabillon ; — A. Charma : *Notice biogr., littér. et philosoph. sur Lanfranc* (Caen, 1850, in-8).

LANFRANC CIGALA, troubadour génois du XIII^e siècle. Magistrat, religieux et galant, il chante Dieu et les dames. Dans les trente pièces que nous possédons de lui, on distingue une complainte sur la mort de sa femme, un sirvente pour inviter le roi d'Angleterre et le comte de Provence à accompagner Louis IX à la croisade, un autre sirvente d'une virulence excessive contre Boniface III, une chanson contre les obscures subtilités de certains troubadours, et où il dit : « L'art a peu de prix sans la clarté. »

Cf. Raynouard : *Choix de poésies des troubadours ;* — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

LANGE (Samuel-Gotthold), littérateur allemand, né à Halle en 1711, mort le 25 juin 1781. Il étudia la théologie et fut pasteur à Laublingen, près de Halle. L'un des adversaires des principes de Gottsched, il voulait surtout exclure la rime de la poésie allemande et y introduire toute la métrique des anciens ; il appliqua lui-même cette réforme dans sa traduction des odes d'Horace (Halle, 1717), et il s'attira ainsi un des pamphlets les plus vifs de Lessing (*Vade mecum für S.-G. Lange*). Il a réuni quelques-unes de ses poésies à celles de son ami Pyra. Son *Recueil de lettres* (Sammlung gelehrter und freundschaftlicher Briefe ; Halle, 1769-1770, 2 vol.) offre des détails intéressants pour l'histoire littéraire.

Cf. Gervinus : *Gesch. der deutschen Dichtung*, t. IV.

LANGEBECK (Jacques), savant danois, né dans le Jutland le 23 juin 1710, mort à Copenhague le 16 août 1775. Après avoir étudié la théologie, il fut réduit à se faire maître d'école, mais il entra bientôt à la bibliothèque royale. Il rendit à cet établissement des services distingués et justifia par ses travaux les titres et fonctions qui lui furent

conférés. Gardien des archives, conseiller de justice et conseiller d'Etat, il fut membre des sociétés royales des sciences de Copenhague et de Stockholm et de plusieurs académies étrangères.

On lui doit : *Bibliothèque danoise* (Daenische Bibl.; Copenhague et Leipzig, 1738-39, 3 vol.); *le Magasin danois* (Danske magazin; Copenhague, 1745-52, 6 vol. in-4), recueil historique et philologique; *Trois Bardits, pour l'éclaircissement de l'histoire de notre temps* (Drei Bardengesaenge, zur Auferklaerung, etc.; Ibid., 1772, in-8), sorte de prospectus de l'importante collection critique suivante : *Scriptores rerum danicarum medii œvi partim hactenus inediti* (Ibid., 1772-76, t. I-IV, in-4), continuée, en partie, d'après ses matériaux, par Schœning (1783-92, t. V-VII); puis diverses monographies historiques, sans compter la collaboration à plusieurs recueils.

Cf. *Notice*, dans les *Scriptores rerum danicarum*, t. IV.

LANGENDIJK (Pierre), poëte hollandais, né à Harlem le 25 juillet 1683, mort dans la même ville le 18 juin 1756. Il eut une jeunesse de misère suivie d'un mariage malheureux; il subsista longtemps du métier peu lucratif de tisserand et de dessinateur sur étoffes. C'est seulement vers soixante-six ans qu'il se vit à l'abri du besoin, ayant obtenu de la régence de Harlem l'emploi d'historiographe de la ville. Langendijk fut une sorte de Scarron hollandais, doué d'une gaieté qui surmonta ses soucis perpétuels et qui inspira ses meilleures œuvres. Ses comédies, longtemps populaires, sont pleines d'animation et de verve comique, mais ne brillent ni par le goût, ni par le choix des idées, et dégénèrent souvent en farces vulgaires.

On cite surtout de ce poëte *Don Quichotte aux noces de Gamache* (Don Quichotte op de bruiloft van Camacho), comédie qu'il composa à l'âge de seize ans, d'après Cervantes, et qui resta longtemps au théâtre hollandais; *Alexandre le Grand et le poëte* (Krelis Louven of Alexander de groote, etc.) et *la Petite fugitive* (de Wisskunstnaars of't gevluchte juffertje), autres comédies joyeuses et légères. On a encore de lui une tragédie, *César et Caton*, et des poëmes : la *Vie des patriarches*, le *Comte de Hollande*, la *Description des environs de la ville de Clèves*, ouvrages de pure versification, sans imagination ni couleur; on peut citer avec plus d'éloge ses *Chants des bergers, des pêcheurs et chasseurs* (Herders, Visschers en Veldzangen). Il parut à Amsterdam une édition complète de ses *Œuvres*, à l'exception des poëmes descriptifs (4 vol. in-4). Une nouvelle édition (Rotterdam, 1829) n'a pas été terminée.

Cf. F. Otto : *die Gesammtliteratur der Niederlander* (1838).

LANGHORNE (John), littérateur anglais, né dans le Westmoreland en 1735, mort en 1779. Poëte, théologien, romancier, historien, il eut en son temps une brillante réputation, qu'il n'a pas conservée. On lui doit une traduction estimée des *Vies* de Plutarque en collaboration avec son frère et qui est encore estimée en Angleterre. Parmi ses *Poëmes*, dont son fils donna une édition (Londres, 1804, 2 vol.), on remarque *Country Justice* (1774), tableau réel et sévère de la vie des champs. Ses *Lettres échangées entre Théodose et Constantia* (1763-64) ont été traduites en français (Rotterdam, 1764).

Cf. Chambers : *Cyclopædia of english literat.*

LANGLAUDE (Robert), LANGELAUDE ou LONGLAND, prêtre anglais, auteur supposé de la *Vision de Pierre le Laboureur* (voy. ces mots).

LANGLÉ (Joseph-Adolphe-Ferdinand), auteur dramatique français, né à Paris le 21 novembre 1798, mort dans cette ville le 19 octobre 1867. A part un grand nombre d'articles de journaux et d'écrits de circonstance, il s'est fait connaître par des comédies-vaudevilles et des libretti d'opéra comique, en collaboration avec Romieu, de Courcy, Devilleneuve, etc. : *les Biographes* (1826), *le Tailleur et la Fée* (1831), *le Sourd* (1853), etc. — Son fils, Aylic LANGLÉ, mort le 12 janvier 1870, chef de la division de la presse au ministère de l'intérieur, a aussi fait jouer quelques pièces. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

LANGLÈS (Louis-Mathieu), orientaliste français, né le 23 août 1763 à Perenne, près Saint-Didier, mort le 28 janvier 1824. Il eut de bonne heure le goût des langues et des littératures orientales, et rendit un grand service à ces études par l'ardeur qu'il mit à les propager. C'est lui qui provoqua, en 1795, la création de l'école spéciale des langues orientales, dont il fut le premier administrateur et où il enseigna le persan et le malais. Il fut aussi un des principaux promoteurs de la Société de Géographie. Appelé à l'Institut, dès sa fondation, dans la classe de littérature et des beaux-arts, il passa ensuite dans la classe d'histoire et de littérature ancienne, qui devint en 1816 l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

On a de lui : *Instituts politiques et militaires de Tamerlan*, traduits sur la version persane (Paris, 1787, in-8); *Alphabet tartare-mandchou* (Paris, 1787, in-4); *Dictionnaire tartare-mandchou-français, composé d'après un Dictionnaire mandchou-chinois par le Père Amiot* (Paris, 1789-1790, 3 vol. in-4); *Fables et contes indiens* (Paris, 1790, in-fol.); *Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de la Basse-Egypte* (Paris, 1799, in-8); *Monuments anciens et modernes de l'Indoustan* (Paris, 1812-1821, 2 vol. in-fol., avec planches et cartes), etc.

Cf. Abel Rémusat : *Nouveaux mélanges asiatiques*, t. II.

LANGLOIS (Eustache-Hyacinthe), antiquaire français, né le 3 août 1777 à Pont-de-l'Arche, mort le 29 septembre 1837. Dessinateur habile, élève du peintre David, il eut en même temps le goût de l'archéologie. Outre un *Mémoire sur la calligraphie des manuscrits du moyen âge* (1821, in-8), il a laissé un *Essai historique, philosophique et pittoresque sur les Danses des morts*, qui a été publié par A. Pottier et A. Baudry (Rouen, 1851, 2 vol. gr. in-8).

LANGLOIS (Simon-Alexandre), orientaliste français, né le 4 août 1788 à Paris, mort le 11 août 1854. Professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, puis inspecteur de l'Académie de Paris, il entra en 1835 à l'Académie des inscriptions. On a de lui : *Monuments littéraires de l'Inde, ou Mélanges de littérature sanscrite* (Paris, 1827, in-8); *Arivansa*, traduit sur un original sanscrit (Paris, 1834-1836, 2 vol. in-4); *Rig-Veda*, traduit du sanscrit (Paris, 1849-1852, 4 vol. in-8); *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, d'après l'anglais de Wilson (Paris, 1828, 2 vol. in-8), etc.

LANGLOIS (Victor), orientaliste français, né à Dieppe le 20 mars 1829, mort à Paris le 14 mai 1869. Elève des écoles des chartes et des langues orientales, et chargé de missions en Orient et en Italie, il a recueilli de précieuses inscriptions grecques et des documents importants pour l'histoire d'Arménie. Entre autres travaux, on cite : *le Mont Athos et ses monastères* (1867, gr. in-4), et *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie* (1868 et suiv., gr. in-8). [*Dict. des Contemp.*, 4e édit.]

LANGUE, LINGUISTIQUE. Les mots et les règles adoptés par la généralité d'une nation pour l'expression des idées forment une langue. Les développements particuliers d'une langue dans certaines

conditions locales constituent les dialectes, et sa corruption donne naissance aux patois. Les mots sont la principale partie, le matériel de la langue; leur nomenclature et leur étude font l'objet de la lexicographie. L'ordre dans lequel ils se rangent pour exprimer une idée constitue la phrase, soumise, ainsi que les mots eux-mêmes, à des règles grammaticales dites de syntaxe; la suite, l'enchaînement des phrases compose le discours. Au-dessus de la philologie et de la grammaire, qui étudient les mots et les règles de leur emploi dans les langues particulières, se place une science plus générale, à la fois philosophique et historique, qui réunit tous les problèmes relatifs à l'origine et à la formation des langues, aux lois logiques et aux conditions extérieures de leur développement, aux rapports naturels ou accidentels qui peuvent servir à les classer : c'est la linguistique, renouvelée de nos jours, sinon créée par l'étude comparée des divers idiomes humains.

Nous laissons de côté les discussions oiseuses auxquelles a donné lieu la question mal posée de l'invention du langage. Sur l'origine divine ou humaine de ce grand instrument de la pensée, il s'est produit beaucoup de prétentieux non-sens et de savantes inutilités. Les langues, auxiliaires naturels de la sociabilité humaine, remontent aussi haut que la société; mais leurs commencements ont dû être faibles et leurs progrès lents. On s'est beaucoup préoccupé de leur unité primitive : elles n'en ont d'autre que celle qui naît de la loi générale déterminant l'homme à employer les sons articulés comme signes, puis de la constitution naturelle des organes concourant à la formation de ces sons. La diversité des langues, sous la variété des influences au milieu desquelles l'homme naît et se développe, est le fait naturel et primitif. Elle résulte des caractères physiologiques et moraux de la race, du milieu où elle est placée, du sol, du climat, des aptitudes et des facultés, des habitudes et des besoins, des idées et des progrès accomplis. Car tous ces éléments contribuent à la formation d'une langue et y laissent leur trace; et de leur action combinée, accumulée, provient le génie d'une langue, qui répond au génie de la nation.

On appelle langue vivante celle qui est encore en usage, comme moyen général de communication, chez un peuple, et langue morte, celle qui n'est plus parlée et n'existe que dans des monuments écrits. Une langue vivante peut se diviser en langue vulgaire ou familière et en langue écrite : celle-là plus libre, celle-ci soumise à des règles plus rigoureuses. Certaines langues écrites s'éloignent de la langue vulgaire au point de présenter les caractères d'une langue artificielle. Une langue est dite littérale quand elle est conservée par les ouvrages écrits dans un état de pureté primitive qui contraste avec l'altération successive de la langue commune. Tel est, par exemple, l'arabe du Coran à côté de l'arabe vulgaire.

Le nombre des langues mortes ou vivantes, qui a été évalué à plus de deux mille, n'a jamais été déterminé que d'une manière incertaine et arbitraire. En dehors d'un très-petit nombre qui ont été fixées par des monuments littéraires, il n'y a rien de plus mobile que les langues, et elles naissent et disparaissent en foule dans un travail incessant de formation. Des missionnaires ont dressé pour quelques idiomes de peuplades américaines des vocabulaires qui, au bout de dix ans, avaient vieilli au point d'être devenus inutiles: tant était grand le nombre des mots nouveaux substitués aux anciens tombés en désuétude. Des indigènes, éloignés de leur village natal pendant le même laps de temps, ne sont plus, à leur retour, compris de leurs compatriotes, ni ne peuvent plus les comprendre; une langue ne dure pas autant qu'une génération. La multiplicité des langues, aussi bien dans certaines parties de l'Asie qu'en Amérique ou en Afrique, est vraiment prodigieuse. On en a compté jusqu'à deux cent cinquante chez des peuplades américaines de même famille et de même nom. Dans l'Indo-Chine, il n'est pas rare de trouver sous les murs d'une même ville une douzaine de dialectes si différents les uns des autres qu'ils sont incompréhensibles pour les voisins de ceux qui les emploient. Suivant Pline, il y avait, dans l'ancienne Colchide, plus de trois cents tribus parlant des dialectes distincts, et les Romains avaient besoin de cent trente interprètes pour commercer et traiter avec elles.

On conçoit que le classement méthodique d'éléments si divers et si nombreux présente de grandes difficultés. Plusieurs systèmes sont suivis par les linguistes. Les uns les rangent par régions du globe, les autres par familles, en tenant compte des rapports entre leurs éléments constitutifs; enfin on les classe d'après les lois qui président à l'emploi de leurs éléments, quelle qu'en soit l'origine. Selon le premier système, qui donne moins un classement qu'une distribution géographique, on a les langues *asiatiques*, les langues *européennes*, les langues *africaines*, les langues *américaines*, les langues *océaniennes*, etc. (voy. ces mots); le second système qui constitue la classification généalogique, tend à former une suite de groupes apparentés, tels que ceux des langues *indo-européennes*, des langues *sémitiques*, des langues *néo-latines*, des langues *slaves*, des langues *ouralo-altaïques*, etc. (voy. ces mots); selon le troisième système, qui produit la classification dite morphologique (de μορφή, forme), les langues se divisent en langues *monosyllabiques*, langues d'*agglutination*, langues *flexionnelles* (voy. ces mots), et aussi en langues *analytiques* et *synthétiques*. Une bonne classification générale devrait combiner ces divers ordres de classement.

Une telle classification n'existe pas encore, malgré les tentatives d'esprits éminents, depuis Adelung jusqu'à W. de Humboldt, et ce sera sans doute pour longtemps encore un grand *desideratum* de la linguistique. L'essai de classement le mieux accueilli de nos jours est celui de M. Max Muller, qui, appliquant le système généalogique, divise les langues en trois familles : la famille *aryenne*, la famille *sémitique* et la famille *touranienne*. Mais il s'en faut que sa classification soit complète; elle laisse en dehors de ses cadres les innombrables langues de l'Amérique, comme celles du centre et du sud de l'Afrique; puis l'ordre généalogique de celles qu'elle comprend est loin de reposer sur des rapports certains et démontrés. La famille aryenne présente seule à l'esprit un ensemble satisfaisant : elle embrasse toutes ces langues dites indo-européennes que leur analogie avec le sanscrit a fait rattacher à une même origine indienne : c'est-à-dire une quarantaine de langues vivantes et une vingtaine de langues mortes, tant de l'Europe que de l'Asie. La famille sémitique est bien pauvre : à part l'hébreu et l'arabe, elle enregistre à peine quelques langues mal connues par des débris de monuments ou des inscriptions. La famille touranienne, au contraire, est encombrée; elle reçoit dans ses branches élastiques plus d'une centaine de langues entre lesquelles il est difficile de saisir des rapports communs indiquant une même origine. Ensuite, peut-on prendre pour une base scientifique de classement généalogique l'antithèse *a priori* de races et de langues résumée dans l'antithèse des mots *arya* et *toura*, dont l'un, signifiant le travail du labour, de la culture, représente un peuple sédentaire et agricole, tandis que l'autre, exprimant la vitesse du cavalier, est l'image d'une race primitive de nomades et de chasseurs, enne-

mie jurée du premier? N'est-ce pas une hypothèse plus ou moins ingénieuse qui, sans parler des faits qu'elle néglige, ne rend pas compte de ceux mêmes qu'elle a la prétention de résumer? Une classification généalogique universelle des langues suppose une connaissance des faits et des lois que l'on ne paraît pas encore posséder : dans tout ordre de recherches, une telle classification est le dernier mot de la science.

La dernière des divisions que nous avons indiquées dans l'ordre morphologique, celle des langues *analytiques* et *synthétiques*, mérite qu'on s'y arrête à cause de ses conséquences littéraires. On appelle analytiques les langues où les rapports des idées sont marqués, non par les mots qui expriment les idées elles-mêmes, mais par des mots particuliers, signes isolés et abstraits de ses rapports. Elles sont le contraire des langues synthétiques, où chaque mot représente en lui-même, non-seulement une idée, mais son rapport avec les autres et son rôle dans la proposition. Dans les langues analytiques, chacun des rapports de possession, de filiation, d'attribution, d'action exercée ou subie, a été abstrait et généralisé, et il est représenté par un signe spécial, le plus souvent une préposition. La tendance de ces langues est d'arriver à n'exprimer par les substantifs ou par les verbes que l'objet ou l'action dans leur abstraction pure; tout ce qui modifie l'idée devient une sorte de coefficient. De là tout un cortége de petits mots auxiliaires, pronoms, prépositions, etc., inconnus ou inusités dans les langues où les modifications du mot répondent aux diverses applications de la pensée. Ces modifications sont internes ou externes et portent, tantôt sur le radical, tantôt sur des parties accessoires qui commencent le mot ou le terminent, et qu'on appelle affixes, préfixes ou suffixes. On a constaté que les langues modernes sont plus analytiques que les langues anciennes, que les langues néolatines le sont plus que l'allemand; celui-ci, qui possède une déclinaison encore assez riche, est resté par là plus près des langues synthétiques, tandis que ses verbes, chargés d'auxiliaires, indiquent une prédominance de l'analyse qui se retrouve presque sans contre-poids dans la langue anglaise. Il faut remarquer que, la marche des langues suivant celle de l'esprit, une langue qui dure longtemps devient, de synthétique qu'elle était d'abord, de plus en plus synthétique. Cette transformation est surtout visible dans la langue grecque; elle se suit dans les douze siècles environ de l'ancien grec littéraire et devient plus frappante par la comparaison de l'ancien grec avec le grec moderne. L'effet le plus remarquable du caractère analytique d'une langue est de rendre l'inversion de plus en plus rare. Quand un mot porte avec lui-même le signe de son rôle grammatical et, pour ainsi dire, l'uniforme de son emploi, peu importe sa place dans la phrase. Mais quand il n'est plus que le signe abstrait d'une idée, il faut que l'ordre des termes suive exactement celui des idées, et leur place est déterminée presque avec autant de rigueur que celle des signes d'une formule mathématique.— Il ne faut pas confondre avec le caractère propre des langues synthétiques ce qu'on a appelé le polysynthétisme, qui n'est, dans les langues américaines, par exemple, que le plus haut degré de l'agglutination.

Cf. Conrad Gesner : *Mithridates, De Differentiis linguarum* (Zurich, 1555, in-8) ; — Condillac : *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (Paris, 1756, 2 vol. in-12) ; — Ch. Denina : *la Clef des langues* (Berlin, 1804, 3 vol. in-8) ; — Fr. Schlegel : *sur la Langue et la sagesse des Indiens* (1808, in-8) ; - Le Pileur : *Tableaux synoptiques des mots similaires, etc.* (Paris, 1812, in-8) ; — Adelung : *Mithridate, ou Science générale des langues* (Berlin, 1806-17, 4 vol.) ; — Vater : *Tableaux comparatifs des grammaires des langues de l'Europe et de l'Asie* (Halle, 1822) ; — Adrien Balbi : *Atlas ethnographique du globe* (Paris, 1826, in-fol.) ; — Guill. de Humboldt : *Origine des langues* (1815), *Science des langues* (Berlin, 1818), et *Classification des langues* (1850) ; — Klaproth : *Asia polyglotta* (Paris, 1823, in-4, avec Atlas) ; — baron de Mérian : *Principes de l'étude comparative des langues* (Ibid., 1828, in-8) ; — A.-F. Pott : *Etymologische Forschungen* (Lemgo, 1833-36, 2 vol. in-8) ; — R.-K. Rask : *Traités réunis (Samlede Tildels*, Copenhague, 1836, 2 vol. pet. in-8) ; — Em. Rautenbach : *Ueber die Nationalitaet... der Sprachen* (Darmstadt, 1835, in-12) ; — H. Steinthal : *die Classification der Sprachen* (1850), refondu sous le titre de *Charakteristik der... Typen des Sprachbaues* (Berlin, 1860, in-8) ; — Alfr. Maury : *la Terre et l'homme*, ch. VIII (Paris, 1856 ; 3e édit., 1869, in-12) ; — Ern. Renan : *De l'Origine du langage* (Ibid., 1858 ; 4e édit. 1863, in-8) ; — Breulier : *De la Formation et de l'étude des langues* (1858, in-8) ; —Jehan [de Saint-Clavien] : *Dictionn. de linguistique* (Paris, 1858, gr. in-8) ; — Jac. Grimm : *Ueber den Ursprung der Sprachen*, extrait des *Mémoires* de l'Acad. de Berlin (nouv. édit., 1862, in-8) ; — Max Muller : *la Science du langage*, traduite de l'anglais (Paris, 1864, in-8) et *Nouvelles études sur le langage* (1863, 2 vol. in-8) ; — F. Bopp : *Grammaire comparée*, traduct. française par M. Bréal (Paris, 1867 et suiv., 3 vol. gr. in-8) ; — F. Baudry : *De la Science du langage et de son état actuel* (Ibid., 1864, in-8), et *Grammaire comparée des langues classiques* (Ibid., 1868, t. I, in-8) ; — H. Cocheris : *Origine et formation de la langue française*, ch. Ier, (Ibid., 1872, in-18).

LANGUE D'OC. — Voyez PROVENÇALE (Langue).

LANGUEDOCIEN, patois issu d'un des principaux dialectes de la langue romane du midi de la France, ou langue d'oc. Il a une grande analogie avec le provençal par son vocabulaire et sa grammaire (voy. PROVENÇALE (Langue)).

LANGUES ORIENTALES (ÉCOLE DES), ou, plus complétement, *École spéciale des langues orientales vivantes*. Cette école, l'une des fondations durables de la Convention, fut créée par décret du 13 germinal an III (2 avril 1795), et placée dans les attributions du ministère de l'instruction publique. Elle a été réorganisée par une ordonnance du 22 mai 1838 et par le décret du 8 novembre 1869, qui dota l'école d'un conseil de perfectionnement. Son objet était de faciliter les relations politiques et commerciales de la France et elle n'eut d'abord que trois chaires destinées à l'enseignement : 1° celle de l'arabe littéral et vulgaire ; 2° du persan et du malais ; 3° du turc et du tartare de Crimée. Peu à peu, sans perdre son caractère pratique, elle fit une part aux besoins de la littérature ; l'enseignement de l'arabe littéral fut séparé de l'arabe vulgaire ; chacune des langues eut son professeur distinct, et le nombre des chaires fut porté à dix, comprenant, outre les langues du programme primitif, l'arménien, le grec moderne, l'hindoustani, le chinois moderne, le japonais, l'annamite. Des cours complémentaires et des leçons données par des répétiteurs ajoutèrent aux ressources d'un enseignement que viennent suivre de toutes les parties de l'Europe les personnes vouées à l'étude ou à l'enseignement des langues orientales.

LANGUET (Hubert), publiciste français, né en 1518 à Vitteaux, en Bourgogne, mort le 30 septembre 1581 à Anvers. Il étudia, dès l'enfance, le grec, sous la direction de Jean Perelle, fit son cours de droit à Poitiers, et fut reçu docteur à Padoue, en 1548. Gagné à la Réforme par Melanchthon, il vécut quelque temps auprès de lui à Wittemberg, puis après avoir visité l'Italie, la Suède, et d'autres contrées du nord de l'Europe, il devint agent diplomatique de l'électeur de Saxe en France d'abord, et ensuite près des cours d'Allemagne. Fait prisonnier à la Saint-Barthélemy, il faillit être mis à mort. Il eut l'estime de tous les hommes distingués de son temps. D'après de Thou, on était « charmé de sa franchise, de sa probité et de la solidité de son jugement. »

Nous avons de Languet un ouvrage qui souleva

d'ardentes controverses, et qui parut sous le pseudonyme de Junius Brutus, avec ce titre : *Vindiciæ contra tyrannos, sive de principis in populum populique in principem legitima potestate* (Bâle, 1581, in-8; Francfort, 1608, 1622, in-12; Paris, 1631, in-12; Leyde, 1643, in-18; Leipzig, 1846, in-8). Une traduction française en a été publiée par François Estienne, sous ce titre : *De la Puissance légitime du Prince* (1581, in-8). L'ouvrage présente de grandes hardiesses. Partant de ce principe qu'il y a contrat entre le roi et le peuple, l'auteur affirme que le peuple a le droit de rappeler par la force des armes le roi à son devoir, s'il a violé le contrat; qu'il n'y a jamais cession définitive de la souveraineté, et que le temps n'ôte rien aux droits du peuple; qu'un homme privé peut tuer l'usurpateur, et que le peuple, représenté par les magistrats et les grands, peut déposer le prince légitime par la force, lorsqu'il est prévaricateur. On cite encore de lui : *Historica descriptio susceptæ a Cæsarea Majestate executionis contra Imperii romani rebelles* (Gotha, 1567, in-4); *Epistolæ politicæ et historicæ ad Ph. Sydnæum* (Francfort, 1633, in-12); *Epistolæ ad Joachim Camerarium* (Groningue, 1646, in-12); *Arcana seculi decimi sexti* (Halle, 1699, in-4), recueil de lettres très-intéressantes.

Cf. Henri Chevreul : *Hubert Languet* (Paris, 1852, in-8); — Haag frères : *la France protestante.*

LANGUET DE GERGY (Jean-Joseph), écrivain ecclésiastique français, né le 25 août 1677 à Dijon, mort le 3 mai 1753. Évêque de Soissons, puis archevêque de Sens, il se montra l'un des ardents adversaires du jansénisme. L'Académie française l'avait admis en 1721, mais ses ouvrages étaient tombés dans un tel discrédit à l'époque de sa mort, que dans la séance où Buffon lui succéda il n'en fut pas même mention. Outre une *Vie de Marie Alacoque* (Paris, 1729, in-4; 1830, in-12) qui n'échappa pas aux railleries, on a de lui : *Traité du véritable esprit de l'Église dans l'usage des cérémonies* (Paris, 1715, in-12); *Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu* (Paris, 1718, in-12, souvent réimpr.); *Opera omnia pro defensione constitutionis Unigenitus* (Sens, 1752, 2 vol. in-fol.), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LANJUINAIS (Jean-Denis, comte), orateur et publiciste français, né le 12 mars 1773 à Rennes, mort le 13 janvier 1827. Fils d'un avocat, il suivit la même profession et parut avec éclat au barreau de sa ville natale. Il fut député aux états généraux, et se distingua dès les premiers jours par la fermeté avec laquelle il attaqua les priviléges et soutint les principes de la liberté. « Il ne faisait pas de longs discours, a dit son fils; c'était par des phrases vives et brèves, par des expressions toujours incisives et souvent véhémentes qu'il portait coup aux institutions vieillies. » Lanjuinais, membre de la Convention, suivit le parti de la modération, avec un rare courage qui se manifestait par des saillies éloquentes. « Tant qu'il sera permis, dit-il, de faire entendre ici sa voix, je ne laisserai pas avilir dans ma personne le caractère de représentant du peuple; je réclamerai ses droits et sa liberté... » Le boucher Legendre l'ayant menacé de l'assommer, s'il ne descendait de la tribune : « Fais décréter que je suis bœuf, répliqua Lanjuinais, et tu m'assommeras. » A un autre moment, il domina le tumulte par cette apostrophe dans le goût du temps : « Je dis à mes interrupteurs, et surtout à Chabot, qui vient d'injurier Barbaroux : on a vu orner les victimes de fleurs et de bandelettes, mais les prêtres qui les immolaient ne les insultaient pas. » Dans les diverses situations où les événements le portèrent sous nos divers régimes, il montra un amour de la liberté et de la justice qui ne s'éteignit qu'avec sa vie.

De nombreux travaux d'érudition, sur le droit public et sur les langues orientales, avaient occupé les loisirs du comte Lanjuinais, également « distingué, dit Jullien de Paris, comme professeur dans nos écoles de droit, comme défenseur des libertés publiques dans nos assemblées nationales, comme publiciste profond, judicieux et éclairé dans les rangs de nos écrivains politiques, comme savant laborieux dans nos académies. » Nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1808, il faisait aussi partie de la Société asiatique. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1832, 4 vol. in-8) par son fils, M. Victor Lanjuinais, qui a joué aussi un rôle honorable dans nos assemblées politiques.

Cf. Dupin aîné : *Notice sur Lanjuinais* (Paris, 1827, in-12); — Victor Lanjuinais : *Notice historique,* dans l'édit. des *Œuvres.*

LANNEAU (Pierre-Antoine-Victor DE), humaniste français, né le 24 décembre 1758 à Bard (Bourgogne), mort le 31 mars 1830. Ayant reçu les ordres, il entra chez les Théatins et fut principal du collége de Tulle. Sous la Révolution, il prêta serment à la constitution civile du clergé et devint grand-vicaire de l'évêque constitutionnel d'Autun. Plus tard, il se maria et fut envoyé à Paris comme député suppléant à l'Assemblée législative. Nommé, en 1797, sous-directeur du Prytanée français, l'année suivante il établit, dans les anciens bâtiments du collége Sainte-Barbe, le Collége des sciences et des arts, qui reprit plus tard l'ancien nom de Sainte-Barbe et devint, grâce à sa direction, un des premiers établissements d'instruction. On a de lui : *Cours ou leçons pratiques de grammaire française* (1824, in-12); *Dictionnaire de poche de la langue française* (1827, in-32); *Dictionnaire poétique des rimes françaises* (1828, in-32), etc.

Cf. L. Quicherat : *Histoire de Sainte-Barbe.*

LANNEL (Jean DE), romancier français du commencement du XVIIe siècle. Il fut attaché au service du maréchal de Brissac, puis à celui du duc de Lorraine. Il est l'auteur du *Roman satirique* (Paris, 1624, in-8), ouvrage médiocre qui eut du succès parce qu'il mettait en scène, sous des noms supposés, des personnages contemporains. Dans une seconde édition, l'auteur changea ces noms, ainsi que le titre du livre, qui devint le *Roman des Indes* (Paris, 1625, in-8). On a du même : *Histoire de la vie et de la mort d'Arthémise* (Paris, 1622, in-12); *Histoire de don Juan, deuxième roi de Castille* (Paris, 1622, 1640, in-8), etc.

Cf. D'Artigny : *Mémoires de littérature,* t. VI.

LA NOUE (François DE), dit *Bras-de-fer,* fameux capitaine calviniste, né en Bretagne en 1531, mort en 1591. Suivant l'expression de Bentivoglio, « il maniait aussi bien la plume que l'épée. » On a de lui vingt-six *Discours politiques et militaires* (Bâle, 1587, in-4; des *Méditations* religieuses et des *Mémoires* très-intéressants sur les guerres de religion, de 1562 à 1570. Le style des *Discours* est vif, énergique, précis et pittoresque. Ils ont été souvent réimprimés. Les mémoires sur les guerres de religion ont été compris dans la collection de Petitot-Monmerqué, t. XXXIV, 1re série, et de Michaud-Poujoulat, t. IX. Fr. de la Noue a écrit aussi un *Commentaire* sur l'*Histoire* de Guichardin, qui a été imprimé en marge de la traduction française de Chamedey (Paris, 1568, 1577), et des *Notes* sur les *Vies* de Plutarque. — Son fils, Odet DE LA NOUE, seigneur DE TÉLIGNY, mort en 1618, a aussi mêlé les lettres à la vie militaire et politique. On a de lui : *Paradoxe que les adversitez sont plus nécessaires que les prospéritez,* discours philosophique en vers (La Rochelle, 1588,

in-8); *Poésies chrestiennes* (1594, in-8), comprenant des sonnets, des cantiques et des odes; *Dictionnaire des rimes françoises*, (1596, in-8). On lui a attribué la *Vive description de la tyrannie et des tyrans* (Reims, 1577, in-16).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV; — Haag frères : *la France protestante*.

LA NOUE (Jean-Baptiste SAUVÉ, dit), acteur et auteur dramatique français, né le 20 octobre 1701 à Meaux, mort le 15 novembre 1761. Il fit ses études au collège d'Harcourt. Après avoir joué la comédie en province, il débuta au Théâtre-Français le 14 mai 1742, et prit sa retraite en 1757. Dépourvu des moyens physiques des grands rôles, son intelligence lui valut des succès dans les raisonneurs. Il donna plusieurs pièces au théâtre, entre autres : *Mahomet II*, tragédie médiocre (1739), et la *Coquette corrigée*, comédie en cinq actes en vers, son meilleur ouvrage (1756). On a réuni ses *Œuvres*, contenant ses pièces et quelques poésies (Paris, 1765, in-12).

Cf. Hippolyte Lucas : *Histoire du Théâtre-Français*.

LANTIER (Etienne-François), littérateur français, né le 1er octobre 1734 à Marseille, mort le 31 janvier 1826. Aimable et spirituel, il fut accueilli dans la meilleure société et devint l'ami de plusieurs écrivains de mérite. Son principal ouvrage, le *Voyage d'Anténor en Grèce* (1798, 3 vol. in-8), eut un succès prodigieux, malgré les critiques de Dussault et Féletz, fut réédité un grand nombre de fois et traduit dans la plupart des langues. C'est une peinture de la Grèce antique, imitée du *Voyage du jeune Anacharsis*, avec une partie romanesque et des tableaux de mœurs amoureuses qui ont fait surnommer l'auteur « l'Anacharsis des boudoirs ». Le style n'est pas sans agrément, mais d'une grâce affectée; le fond même est souvent faux, toujours superficiel. L'ouvrage est aujourd'hui à peu près oublié. Lantier eut pour ses autres écrits le même bonheur : ses comédies, fort médiocres, furent bien accueillies; ses *Contes en vers*, qui ne valent guère mieux, furent placés par son ami La Harpe immédiatement après ceux de La Fontaine et de Voltaire. La réputation qu'il avait su se faire le désignait au choix de l'Académie française, mais il ne voulût pas se mettre sur les rangs. Citons encore de Lantier : *l'Impatient*, comédie en un acte, en vers (1778, in-8); *le Flatteur*, comédie en cinq actes, en vers (1782, in-8); *Travaux de l'abbé Mouche* (1784, in-12); *Erminie*, poëme en trois chants (1788, in-12); *Contes en vers et en prose* (1801, in-8); *les Voyageurs en Suisse* (1803, in-8); *Geoffroy Rudel*, poëme en huit chants (1825, in-8), etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Gaston de Flotte (Paris, 1836, in-8).

Cf. G. de Flotte : *Notice biographique et littéraire*, en tête des *Œuvres*.

LANZI (Louis), érudit et archéologue italien, né à Monte del Olmo en 1732, mort à Florence le 31 mars 1810. Il entra jeune chez les Jésuites, professa les belles-lettres et étudia la théologie. Après la suppression de l'ordre, il obtint la place de sous-directeur de la galerie de Florence et porta ses études à la fois sur les arts et les anciennes langues de l'Italie. On lui doit : *Saggio di lingua etrusca e di altre antiche d'Italia*, etc. (Rome, 1789, 3 vol. in-8), l'un des premiers bons travaux sur les antiquités étrusques; *Storia pittorica della Italia del resorgimento delle belle arti*, etc. (Florence et Bassano, 1792-1806, 6 vol. in-8), ouvrage traduit dans plusieurs langues, en français par Mme Dieudé (Paris, 1824, 5 vol. in-8) : puis diverses études de philologie et d'archéologie artistique.

Cf. Mauro Boni : *Saggio di studj del P. L. Lanzi* (Venise, 1815, in-8); — Aless. Cappi : *Biografia di L. Lanzi* (Forli, 1840, in-8); — Tipaldo : *Biogr. degli Ital. illustri*, t. VIII.

LAOCOON, ouvrage d'esthétique et de critique de Lessing (voy. ce nom).

LAO-TSEU ou LAO-TSÉE, appelé aussi LAO-KIUN, célèbre philosophe chinois, né vers 600 avant J.-C. Il vécut sous une dynastie despotique et corrompue, ce qui explique la prudence et l'extrême circonspection qu'il mit dans ses écrits. Il est auteur de l'un des livres sacrés des Chinois, le *Tao-te-King*, c'est-à-dire la raison suprême et la vertu. Il y enseigne que la vertu n'est que la raison de l'homme résistant aux passions pour travailler au bien des hommes; éclairer, diriger cette raison, c'est propager la vertu. Ce livre a été traduit en français par Stan. Julien (Paris, 1842, in-8). La doctrine de Lao-Tseu a donné naissance à la secte nommée *Tao-tsée*, rivale de celle de Confucius.

Cf. Abel Rémusat : *Mémoires sur la vie et les opinions de Lao-Tseu* (Paris, 1823, in-8); — G. Pauthier : *Mémoire sur l'origine et la propagation de la doctrine du Tao*.

LA PAUSE (Jean PLANTAVIT DE), hébraïsant français, né en 1576 dans le Gévaudan, mort en 1651. Né dans la religion réformée, il abjura vers 1604, fut ordonné prêtre et se rendit à Rome, où il eut pour maître le célèbre orientaliste Gabriel Sionite. Il fut aumônier de Marie de Médicis, puis de sa fille Élisabeth, reine d'Espagne, et devint en 1625 évêque de Lodève. Impliqué dans la rébellion du duc de Montmorency, en 1632, il eut beaucoup de peine à obtenir sa grâce. On lui doit un *Thesaurus synonymicus hebraico-chaldaico-rabbinicus* (Lodève, 1644-1645, 3 vol. in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

LA PAUSE (Guillaume PLANTAVIT DE), abbé DE MARGON, littérateur français, de la famille du précédent, né en 1686 au château de Margon, près de Béziers, mort en 1762. Caustique et brouillon, il attaqua tour à tour les Jansénistes et les Jésuites, puis des personnes d'un rang élevé qui eurent la puissance de le faire reléguer aux îles de Lerins, en 1743. Il ne revint qu'à la condition de rester jusqu'à la fin de sa vie dans un couvent de Bénédictins. On a de lui : *le Jansénisme démasqué* (Paris, 1715, in-12); *Réponse et lettres au P. Tournemine, où l'on trouvera une idée de la politique et des intrigues des jésuites* (Paris, 1716, in-12); *Première séance des états calotins, contenant l'oraison funèbre de Torsac* (Paris, 1724, in-4), badinage spirituel sur les séances de l'Académie française; *Mémoires du duc de Villars* (La Haye, 1734, 3 vol. in-12); *Mémoires du maréchal de Berwick* (Londres [Rouen], 1737, in-12), qu'il ne faut pas confondre avec les *Mémoires* authentiques, publiés en 1778; *Mémoires de Tourville* (Amsterdam, 1742, 3 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

LAPÈNE (Blaise-Jean-François-Édouard), écrivain militaire français, né en 1790, mort en 1854. Capitaine à la fin du premier Empire, il servit en Algérie sous Louis-Philippe et devint général en 1848. On a de lui : *Événements militaires devant Toulouse en* 1814 (Paris, 1822, in-8); *Conquête de l'Andalousie en* 1810 *et* 1811 (Ibid., 1823, in-8); *Campagnes de* 1813 *et* 1814 *sur l'Èbre* (Ibid., 1823, in-8); *Tableau historique de l'Algérie* (Toulouse, 1845, 2 parties in-8), etc.

Cf. Bourquelot : *la Littérature franç. contemporaine*.

LA PERRIÈRE (Guillaume DE), poëte et historien français, né en 1499 à Toulouse, mort vers 1565. Il a composé les *Annales de Foix* et plusieurs ouvrages en vers, entre autres *le Théâtre des bons engins, auquel sont contenuz cent emblèmes moraulx* (Paris, 1539, in-8), recueil de cent moralités

en dizains, avec cent gravures sur bois, réimprimé très-souvent dans le XVIe siècle.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII.

LA PEYRÈRE (Isaac DE), érudit français, né en 1594 à Bordeaux, mort en 1676. Après avoir servi dans l'armée, il suivit en 1644 l'ambassadeur français en Danemark, puis devint bibliothécaire du prince de Condé. Il est l'auteur d'un livre qui fit beaucoup de bruit et qui avait pour titre : *Præadamitæ, sive exercitatio super versibus 12, 13 et 14 capitis V Epistolæ D. Pauli ad Romanos, quibus indicantur, primi homines ante Adamum conditi* (1655, in-4; 1656, in-12). Il y soutenait qu'il y avait eu deux créations d'hommes, une création générale antérieure à Adam, et une autre de beaucoup postérieure, celle d'Adam, qui avait été simplement le père du peuple juif. Ce système, qui rallia des partisans, nommés Préadamites, fut sévèrement condamné par l'Église et le parlement. La Peyrère, arrêté à Bruxelles en 1656, puis remis en liberté, alla se rétracter à Rome, en y abjurant la religion réformée dont il faisait profession. On a encore de lui : *Traité du rappel des Juifs* (Paris, 1643, in-8); *Relation du Groënland* (Paris, 1647, in-8); *Relation de l'Islande* (Paris, 1663, in-8), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

LAPIDAIRE (STYLE). — Voy. INSCRIPTION.

LAPIDAIRES, poëmes et traités du moyen âge. — Voy. BESTIAIRE.

LAPITHES (LES), ouvrage de Lucien (voy. ce nom).

LA PLACE (Pierre DE), en latin *Plateanus*, jurisconsulte et historien français, né vers 1520 à Angoulême, mort le 25 août 1572 à Paris. Premier président de la cour des aides, il fut magistrat intègre et juriste habile. Ayant embrassé la Réforme, il fut assassiné le lendemain de la Saint-Barthélemy. Outre des écrits sur le droit et sur la religion, on a de lui : *Commentaires de l'état de la religion et de la république sous les rois Henri II, François II et Charles IX* (1565, in-8). Cet ouvrage, qui présente avec exactitude et impartialité la suite des événements de 1556 à 1561, a été reproduit dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France*.

LA PLACE (Josué DE), théologien protestant français, né vers 1605 en Bretagne, mort le 17 août 1665. Il fut pasteur de l'église de Nantes, puis professeur de théologie à Saumur. Il fut condamné par le synode de Charenton, en 1644, pour avoir enseigné que le péché d'Adam ne peut être imputé à toute sa postérité. On a de lui : *Entretiens d'un père et de son fils sur le changement de religion* (Saumur, 1628, in-12); *Examen des raisons pour et contre le sacrifice de la messe* (Ibid., 1639-1643, 2 vol. in-8); *De imputatione primi peccati Adami* (Ibid., 1655, in-4); *Explication et paraphrase du Cantique des Cantiques* (Ibid., 1656, in-8); etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

LA PLACE (Pierre-Antoine DE), littérateur français, né en 1707 à Calais, mort en 1793. Il dirigea le *Mercure de France*, de 1762 à 1764. Il a fait jouer au Théâtre-Français, en 1747, *Venise sauvée*, tragédie imitée d'Otway, et il a publié quelques compilations, entre autres : *Pièces intéressantes pour servir à l'histoire* (1785-1790, 8 vol. in-12). On lui doit une traduction des principales tragédies et comédies anglaises; sous le titre de *Théâtre anglais* (1745-1748, 8 vol. in-12).

Cf. Chaudon : *Dictionnaire historique*.

LAPLACE (Pierre-Simon, marquis DE), célèbre géomètre et astronome français, né le 23 mars 1749 à Beaumont-en-Auge (Normandie), mort le 5 mars 1827. Ses œuvres, si élevées au point de vue scientifique, ont des qualités littéraires qui firent appeler, en 1816, l'auteur à l'Académie française. Elles comprennent la *Mécanique celeste*, l'*Exposition du système du monde* et la *Théorie analytique des probabilités*. « C'est dans l'*Exposition du système du monde*, dit Arago, que les personnes étrangères aux mathématiques puiseront une idée exacte et suffisante de l'esprit des méthodes auxquelles l'astronomie physique est redevable de ses étonnants progrès. Cet ouvrage, écrit avec une noble simplicité, une exquise propriété d'expression, une correction scrupuleuse, est terminé par un abrégé de l'histoire de l'astronomie, classé aujourd'hui, d'un sentiment unanime, parmi les beaux monuments de la langue française. » Fourier, caractérisant le génie de Laplace, conclut ainsi : « Il aurait achevé la science du ciel, si cette sience pouvait être achevée. » Les *Œuvres* de Laplace, réimprimées aux frais de l'Etat (Paris, 1842, 7 vol. in-4), sur un vote des Chambres, sont données à l'élève sortant premier de l'Ecole polytechnique, en vertu d'une fondation de la marquise de Laplace.

Cf. Fourier : *Eloge de Laplace*; — D. Poisson : *Funérailles du marquis de Laplace* (Paris, 1827, in-4). — L. Puiseux et E. Charles : *Notice sur... Laplace* (Caen, 1827, in-18).

LA PLACE (François-Marie-Joseph DE), littérateur français, né en 1757 à Arras, mort en 1823. Il fut professeur d'humanités au collége Louis-le-Grand et occupa, en 1810, la chaire d'éloquence à la faculté de Paris. Collaborateur de Noël, il publia avec lui les *Conciones poeticæ* (1803, in-12), les *Leçons françaises de littérature* (1804, 2 vol. in-8), les *Leçons latines* (1808-1818, 4 vol. in-8), les *Leçons grecques* (1825, 2 vol. in-8), etc.

LA PLACETTE (Jean), moraliste protestant français, né en 1639 à Pontac (Béarn), mort en 1718. Fils d'un pasteur et pasteur lui-même, il alla, après la révocation de l'édit de Nantes, exercer son ministère à Copenhague. On l'a appelé le Nicole des protestants. Ses principaux ouvrages sont : *Nouveaux essais de morale* (Amsterdam, 1692-1715, 6 vol. in-12) ; *Traité de la conscience* (Ibid., 1695, in-12) ; *la Morale chrétienne abrégée* (Ibid., 1695, in-12).

Cf. Sayous : *Histoire de la littérature française à l'étranger, XVIIe siècle*.

LA PLANCHE (Louis RÉGNIER, sieur DE), historien français, né dans le Poitou, mort vers 1580. Calviniste et ennemi des Guises, il fut protégé par les Montmorency et fut employé dans plusieurs négociations difficiles. On lui doit l'*Histoire de l'Estat de France sous François II* (s. l., 1576, in-8; Paris, 1836, 2 vol. in-8). « Cette histoire, disent MM. de Haag, est la meilleure que nous possédions sur ce règne; le style en est clair, animé et si correct que pas une expression, pour ainsi dire, n'a vieilli. » On a encore de La Planche des écrits contre les Guises et un opuscule intitulé : *Du grand et loyal devoir, fidélité et obéissance de MM. de Paris envers le roi et couronne de France* (1565, in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante*; — Eug. Despois : *les Lettres et la liberté* (Paris, 1865, in-18).

LAPON (LE), l'un des idiomes finnois. Il se distingue de la langue finnoise (voy. ce mot) proprement dite par quelques caractères grammaticaux et par le mélange d'éléments suédois, norvégiens et russes, apportés par les colons étrangers au milieu d'une population qui atteint à peine 25 000 âmes. Il se partage même en trois dialectes, suivant la prédominance de chacun de ces trois éléments. Le lapon offre une remarquable affinité avec le hongrois. Il est plus pauvre encore que l'esthonien pour l'expression des idées abstraites; mais il est très-riche en onomatopées. Sa décli-

naison n'a que huit cas, lorsque d'autres dialectes finnois, le suomi par exemple, en ont quinze; il n'en est pas moins un des idiomes les plus synthétiques que l'on connaisse, grâce aux flexions particulières de ses verbes.

Il a été fait en latin, en suédois, en danois, en allemand, de nombreuses grammaires laponnes, notamment celles de Fiellström (Stockholm, 1738, in-8), de Ganander (Ibid., 1743, in-12), de Knud Leem (Copenhague, 1748), de Rask (Copenhague, 1832, in-8), de Stock Leth (Stuttgart, 1840), de Friis (Christiania, 1856, in-8), etc. Il existe aussi, dans les mêmes langues, des dictionnaires lapons de Fiellström, pour le dialecte suédois (publié avec sa grammaire), de Knud Leem, pour le dialecte norvégien (Copenhague, 1768), de Lindhall et Œhrling (Stockholm, 1780, in-4).

Cf. Knud Leem : *De Lapponibus Finmarchiæ eorumque lingua* (Copenhague, 1767, in-4) ; — Sainovicz : *Demonstratio idioma Hungarorum et Lapponum idem esse* (Ibid., 1770).

LA POPELINIÈRE (Henri-Lancelot VOISIN DE), historien français, né vers 1540 dans le Poitou, mort en 1608. Il appartenait à la religion protestante et dirigea en 1575 l'expédition contre l'île de Ré. On loue l'impartialité de ses écrits : *Vraie et entière histoire des troubles et guerres civiles en France pour le fait de la religion, depuis* 1555 *jusqu'en* 1581 (La Rochelle, 1581, 2 vol. in-fol.) ; *l'Amiral de France* (1584, in-4) ; *Histoire de la conquête de Bresse et de Savoie* (1601, in-8), etc.

Cf. D'Aubigné : *Préface* de la 1re édit. de l'*Hist. universelle ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIX ; — Fr. Godefroy : *Hist. de la littér. franç.*, Prosateurs, t. I.

LA POPELINIÈRE (Alexandre-Jean-Joseph LE RICHE DE), ou LA POUPLINIÈRE, financier français, né en 1692 à Paris, mort le 5 décembre 1762. Fermier général et jouissant d'une grande fortune, il fit de sa maison le rendez-vous des hommes de talent et fut plus d'une fois pour des auteurs de mérite un généreux Mécène. Doué lui-même d'esprit et de talents divers, il fit de la musique gracieuse et des chansons aimables. Il a publié sous son nom deux ouvrages qui ne furent tirés qu'à un petit nombre d'exemplaires et qui contiennent des détails licencieux : *Daïra*, histoire orientale (Paris, 1760, in-4 ; 1761, 2 vol. in-12) ; *les Mœurs du siècle*, dialogues (s. d., gr. in-4), « le *nec plus ultra*, dit G. Laveau, de ce que pouvaient produire le luxe et une imagination déréglée. »

Cf. Grimm : *Correspondance ;* — Quérard : *la France littéraire.*

LA PORTE (Pierre DE), mémorialiste français, né en 1603, mort le 13 novembre 1680. Portemanteau ordinaire d'Anne d'Autriche et plus tard premier valet de chambre de Louis XIV, il fut disgracié et puni pour les services mêmes que sa situation le mettait en mesure de rendre. On a de lui des *Mémoires concernant plusieurs particularités des règnes de Louis XIII et de Louis XIV* (Genève, 1756, in-12), reproduits dans les collections de Mémoires sur l'histoire de France.

LA PORTE (l'abbé Joseph DE), littérateur et compilateur français, né en 1713 à Belfort, mort le 17 décembre 1779 à Paris. Son premier écrit fut le *Voyage au séjour des ombres* (Paris, 1749, in-12), ouvrage de critique qui eut quelque succès. Il fit ensuite une publication périodique, intitulée *Observations sur la littérature moderne* (La Haye [Paris], 1749 et suiv., 9 vol. in-12), où il s'appliquait à contredire Fréron, dont il devint ensuite le collaborateur. Après avoir concouru, à partir de 1754, à une cinquantaine de volumes de l'*Année littéraire*, il se brouilla de nouveau avec Fréron et publia mensuellement l'*Observateur littéraire* (Paris, 1759-1761, 15 vol. in-12).

Les nombreuses compilations de l'abbé de La Porte, quoique partiales et mal écrites, sont encore consultées avec fruit. Nous citerons : *les Spectacles de Paris, ou Calendrier historique et chronologique de tous les théâtres* (Paris, 1751-1778, 28 vol. in-24) ; *École de littérature, tirée de nos meilleurs écrivains* (Paris, 1763, 2 vol. in-12) ; *le Voyageur français* (Paris, 1765-1795, 42 vol. in-12), rédigé jusqu'au vingt-sixième volume par de La Porte, et pour les autres par Fontanelle et A. Domairon ; *l'Esprit de l'Encyclopédie, ou Choix des articles les plus curieux, les plus piquants*, etc. (Paris, 1768, 5 vol. in-12) ; *Histoire littéraire des femmes françaises* (Paris, 1769, 5 vol. in-8), avec Lacroix de Compiègne ; *Anecdotes dramatiques* (Paris, 1775, 4 vol. in-8), avec Clément ; *Dictionnaire dramatique* (Paris, 1776, 3 vol. in-8), avec Chamfort ; *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût* (Paris, 1777, 4 vol. in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires ;* — Quérard : *la France littéraire.*

LA PORTE DU THEIL (François-Jean-Gabriel), érudit français, né le 13 juillet 1742 à Paris, mort le 28 mai 1815. Admis à l'Académie des inscriptions en 1770, il fut envoyé à Rome en 1776 par le gouvernement, pour rechercher dans les archives du Vatican ce qui pouvait intéresser nos Annales. Malgré l'esprit soupçonneux de la cour de Rome, et grâce à la protection du cardinal de Bernis, il put faire une riche moisson, et après un travail de sept années rapporta près de dix-huit mille pièces. Il en publia une partie dans les *Diplomata, chartæ, epistolæ et alia documenta ad res franciscas spectantia* (Paris, 1791, 3 vol. in-fol.), recueil qu'il fut chargé de publier avec Brequigny. Outre des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, on a de La Porte du Theil des traductions du grec sur lesquelles Bon-Joseph Dacier s'exprime ainsi : « On y remarque avec plaisir le savoir et le goût d'un homme qui connaissait les nuances les plus délicates et les plus légères de la langue des Grecs et toutes les ressources de la sienne, et avec regret les traces trop fortement marquées des efforts d'un écrivain qui, cherchant à s'élever à une perfection qu'il est presque impossible d'atteindre, affaiblit et décolore trop souvent, à force de travail, la pensée et l'expression de l'auteur original. » Ces traductions sont celles d'*Oreste* d'Eschyle (Paris, 1770, in-8), des *Hymnes* de Callimaque (1775, in-8), des *Amours de Léandre et de Héro* (1784, in-12), du *Théâtre* d'Eschyle (1785, 2 vol., dans le recueil du P. Brumoy), de la *Géographie* de Strabon, avec Gosselin et Coray (1805-1815, 3 vol. in-4).

Cf. Bon-Joseph Dacier : *Eloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, nouv. série, t. V ; — Silvestre de Sacy : *Notice sur la vie et les ouvrages de M. La Porte du Theil* (Paris, 1816, in-8) ; — Alfr. Maury : *l'Ancienne Acad. des inscriptions.*

LAPSUS, *lapsus calami, linguæ*, fautes de copie, de traduction, de lecture, etc. — Voy. BÉVUES.

LA QUINTINIE (Jean DE), directeur général des jardins fruitiers et potagers de toutes les maisons royales de France, né en 1626, mort en 1688. Il avait composé un ouvrage, d'un style facile, mais négligé et parfois diffus, qui fut publié après sa mort, sous ce titre : *Instructions pour les jardins fruitiers et potagers* (Paris, 1690, 2 vol. in-4), avec un poëme latin de Santeul et une idylle de Charles Perrault, l'un et l'autre à la gloire de l'auteur. Cet ouvrage fut souvent réimprimé, puis imité, sous ces titres : *le Nouveau La Quintinie, le Petit La Quintinie.*

Cf. Lambert : *Hist. littér. du règne de Louis XIV*, t. III.

LARA, poëme de Byron (voy. ce nom).

LARAUZA (Jean-Louis), philologue français, né à Paris le 8 mars 1793, mort dans cette ville le

29 septembre 1825. Il professa la rhétorique au collége d'Alençon et, depuis 1815, les langues anciennes et la grammaire générale à l'École normale. Il a consacré de longues recherches et plusieurs voyages à prouver que le passage des Alpes par Annibal s'était fait par le mont Cenis, et a laissé un remarquable mémoire sous ce titre : *Histoire critique du passage des Alpes par Annibal* (Paris, 1826, in-8).

Cf. Viguier : *Notice*, en tête de l'*Hist. critique*.

LARCHER (Pierre-Henri), érudit français, né le 12 octobre 1726 à Dijon, mort le 22 décembre 1812 à Paris. Il inaugura par des traductions du grec et de l'anglais une vie toute consacrée à des travaux d'érudition. D'un savoir précis et sûr, il a malheureusement un style d'une inélégance et d'une lourdeur qui gâtent ses traductions estimables par la fidélité et ses plus érudites dissertations. Sa faiblesse à cet égard parut dans la querelle qu'il se fit avec Voltaire en publiant son *Supplément à la philosophie de l'histoire* (Paris, 1767, in-8), contre le discours de ce dernier sur *la Philosophie de l'histoire*. Larcher ne cessa de poursuivre ses travaux comme traducteur et comme érudit jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. M. de Sacy raconte de lui ce trait original : « Les jours de jeûne et de pénitence, il avait inventé un moyen de se mortifier : il ne lisait pas de grec et se réduisait au vil latin. »

Ses traductions sont celles de l'*Electre* d'Euripide (Paris, 1751, in-12); du *Discours* de Pope *sur la Poésie pastorale* (1751, in-12); de *Martinus Scriblerus* de Pope (1755); de *Chéréas et Callirhoé* de Chariton (1763, 2 vol. in-12); de l'*Essai sur le sénat romain* de Chapman (1765, in-12); de l'*Anabase* de Xénophon (1778, 2 vol, in-12); de l'*Histoire d'Hérodote* (1786, 7 vol. in-8). Citons en outre : *Réponse à la Défense de mon oncle* (Paris, 1767, in-8), contre Voltaire; *Mémoire sur Vénus* (Paris, 1775); *Remarques critiques sur les Ethiopiques d'Héliodore* (1791, in-18); des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions.

Cf. Bon-Joseph Dacier : *Éloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, nouv. série, t. V; — J.-F. Boissonade : *Notice sur la vie et les écrits de feu M. Larcher* (Paris, 1813); — S. de Sacy : *Variétés littéraires*.

LARDNER (Dionysius), savant anglais, né à Dublin le 3 avril 1793, mort le 4 juin 1859. L'un des hommes les plus versés dans les sciences théoriques et appliquées de ce temps, et doué d'une rare initiative, il a contribué à la vulgarisation des connaissances scientifiques, tant en Amérique que dans son pays. Collaborateur de plusieurs journaux, il a fourni beaucoup de traités à la *Bibliothèque des connaissances utiles*, dirigé une *Encyclopédie* qui porte son nom (Lardner's cabinet cyclopædia, 1854 et suiv., environ 150 vol. in-18), entrepris sous le titre de *Musée des sciences et des arts* une collection plus populaire encore de petits traités (1853-56, t. I-X), enfin fait aux Etats-Unis des conférences et lectures, dont la publication eut quinze éditions successives. Le *Museum* a été traduit en français, avec notes, par M. Genty (1857 et suiv., 6 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, première et deuxième édition.]

LA RENAUDIÈRE (Philippe-François DE), géographe et poëte français, né à Vire en 1781, mort en février 1845. Il fut président du tribunal civil de Vire. Il a collaboré à plusieurs importantes publications géographiques de Malte-Brun, Balbi, etc., dirigé les *Annales des voyages*, donné à l'*Univers illustré* le *Mexique* (1843, in-8), traduit plusieurs relations étrangères, etc. Ses poésies, œuvre de jeunesse, méritent une mention, parce que l'une d'elles, *la Fête-Dieu au hameau*, a été insérée par Chateaubriand dans le *Génie du christianisme*.

LAREVELLIÈRE-LÉPEAUX (Louis-Marie DE), homme politique et publiciste français, né à Montaigu (bas Poitou) le 25 août 1753, mort à Paris le 27 mars 1824. Cet honorable membre de nos assemblées républicaines et du Directoire, entré à l'Institut dans la classe des sciences morales, a publié un certain nombre d'écrits de circonstance, discours et brochures, dont cinq ont été réunis, avec divers écrits de J.-B. Leclerc, sous le titres d'*Opuscules moraux*. Il a laissé d'intéressants *Mémoires*, qui ont été publiés par les soins de son fils (Bruxelles, 1870, 3 vol. in-8).

Cf. E. Regnard, dans la *Nouv. biogr. générale*.

LA RIVE (Jean MAUDUIT DE), tragédien français, né le 6 août 1747 à La Rochelle, mort le 30 avril 1827, près de Montmorency. Après avoir étudié sous Mlle Clairon, il débuta au Théâtre-Français le 3 décembre 1770, et tint les premiers rôles après la mort de Lekain (1778). Une belle voix, une physionomie distinguée, le faisaient briller dans les rôles chevaleresques; mais il ne possédait que les côtés extérieurs de son art, et se retira devant les succès de Talma. Il a laissé un *Cours de déclamation* (Paris, 1804-1810, 3 vol. in-8), bon ouvrage, dont Ginguené retoucha le style. On a encore de lui : *Réflexions sur l'art théâtral* (Paris, 1801, in-8); *Pyrame et Thisbé* (Paris, 1784, in-8), scène lyrique, imitée d'Ovide, qui fut représentée avec succès en 1783.

Cf. H. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français*.

LARIVEY (Pierre DE), auteur comique et traducteur français, né à Troyes, mort vers 1612. D'après Grosley, il était fils d'un Florentin *giunto* (arrivé) en France, et ce serait là l'origine de son nom. Il prit les ordres et devint chanoine en l'église Saint-Étienne de Troyes. Versé dans les langues grecque et latine, il ne l'était pas moins dans la langue italienne, et publia neuf comédies imitées d'auteurs italiens et arrangées à la française. Ces pièces, écrites en prose, ce qui était une nouveauté, et où l'intrigue tient plus de place que les caractères, offrent un dialogue naturel, un style franc et vigoureux, avec des licences, des crudités et des plaisanteries de mauvais goût, mais aussi avec des passages de vrai comique, où Molière et Regnard ont trouvé le germe de bonnes scènes et la première esquisse de personnages devenus classiques, comme Frosine et Scapin. Imprimées en deux fois, sous ces titres : *les Six premières comédies facétieuses de Pierre de Larivey, champenois* (Paris, 1579, in-12); *Trois nouvelles comédies de P. de Larivey* (Troyes, 1611, in-12), elles ont été rééditées dans la *Bibliothèque elzévirienne* (Paris, 1855, 2 vol. in-16). Larivey a aussi donné des traductions de quelques ouvrages italiens, entre autres du deuxième livre des *Facétieuses Nuits du seigneur Straparole* (1573).

Cf. Grosley : *Mémoires sur les Troyens célèbres*; — Jannet : *Notice*, en tête de l'édition elzévirienne; — Fr. Godefroy : *Hist. de la littér. franç.*, Prosateurs, t. I.

LARMES D'ANGÉLIQUE (LES), poëme de Barahana de Soto (voy. ce nom).

LARMOYANTES (COMÉDIES). — Voyez COMÉDIES LARMOYANTES.

LA ROCHE (Marie-Sophie DE GUTTERMANN, Mme DE), romancière allemande, née à Kaufbeuern en 1730, morte en 1807. Célèbre par son amitié avec Wieland, elle a écrit, dans le genre de Richardson, un certain nombre de romans où l'on a voulu voir la main de son illustre ami. Les suivants ont été traduits en français : *Mémoires de Mlle de Sternheim* (Paris, 1773, 2 vol. in-12), dont l'original avait été édité par Wieland; *Eugénie, ou la Résignation* (Ibid., 1795, in-12); *Let-*

tres à Nina, ou Conseils pour former son esprit et son cœur (Leipzig, 1798-1804, 3 vol. in-8), etc.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. III ; — Quérard : *la France littéraire.*

LA ROCHE (Pierre-Louis LEFEBVRE DE), littérateur français, né vers 1740 à Cany en Normandie, mort en 1806. Il fut curé à Grémonville, dans le pays de Caux. Venu à Paris au début de la Révolution, il s'y fit remarquer par ses idées libérales. Il avait été l'ami d'Helvétius, dont il édita les *Œuvres* (Paris, 1795, 14 vol. in-18). Il donna aussi une édition de *Montesquieu* (Paris, 1795, 12 vol. in-18), contenant pour la première fois les notes d'Helvétius sur l'*Esprit des lois.* Il a traduit en vers l'*Art poétique* d'Horace (1708, in-18).

LA ROCHE (Michel DE), littérateur français, mort dans la première moitié du XVIIIe siècle. Il était protestant et se réfugia en Angleterre à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. On a de lui : *Bibliothèque anglaise, ou Histoire littéraire de la Grande-Bretagne*, avec A. de La Chapelle (Amsterdam, 1717-1727, 15 vol. in-12) ; *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne* (La Haye, 1720-1734, 16 t. en 8 vol. in-12), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante,*

LAROCHE (Benjamin), littérateur français, né le 23 mars 1797 à Paris, mort le 8 janvier 1852. D'abord professeur de langues vivantes, et en même temps publiciste libéral, il publia : *le Cri des patriotes français sur la loi des élections* (Paris, 1819, in-8) ; *les Funérailles de la liberté*, messénienne (Paris, 1820, in-8) ; *Lettres de M. Grégoire, ancien évêque de Blois, à M. le duc de Richelieu et à M. Guizot* (Paris, 1820, in-8). Ce dernier écrit le fit condamner à six mois de prison et 6000 francs d'amende. Il s'enfuit en Angleterre, d'où il ne revint qu'en 1827. La connaissance approfondie qu'il avait acquise de la langue anglaise lui permit de donner des traductions remarquables, notamment de *Walter Scott* (1834, 2 livrais.), de *Byron* (1837-1842, 4 vol.), de *Fenimore Cooper* (1837, 6 vol.), de *Sheridan* (1841), de *Shakespeare* (1844, 6 vol.), des *Œuvres poétiques* de G. Canning, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire ;* — Bourquelot et Maury : *la Littérature française contemporaine.*

LA ROCHEFOUCAULD (François VI, duc DE), prince de Marsillac, moraliste et écrivain français, né à Paris le 15 décembre 1613, mort le 17 mars 1680. Entré de très-bonne heure dans la carrière militaire, il fit des premières études très-incomplètes et suppléa plus tard à leur insuffisance par la lecture et par ses relations avec une société distinguée. Exclusivement doué, suivant le cardinal de Retz, des qualités propres à faire un courtisan, il ne sut gagner ou conserver la faveur de Richelieu et de Mazarin et fut continuellement dans le parti des mécontents et des brouillons. Pendant toute la durée de la Fronde, sa vie ne fut qu'une suite d'intrigues, de conspirations, de prises d'armes, de violences, d'alliances et de ruptures. L'amour de la belle duchesse de Longueville lui fut, à cette époque, un instrument de brigue. Elle obtint pour lui toute espèce de faveurs à la cour après le rétablissement de la paix. Blessé d'un coup de feu au combat de la porte Saint-Antoine, il n'avait pu lui-même veiller à ses intérêts. D'autres femmes célèbres par leur beauté ou leur esprit, Mme de Sablé, la duchesse de Chevreuse, Mme de Sévigné et surtout Mme de La Fayette, l'entourèrent jusqu'à la fin de leur attachement ou de leur admiration. La Rochefoucauld dut la célébrité dont il jouissait dans la brillante société d'alors, non-seulement à ses deux ouvrages, ses *Mémoires* et ses *Maximes*, qu'il nous est donné d'apprécier, mais à l'inexplicable ascendant personnel qu'il exerçait par son esprit, son caractère, ses qualités et ses défauts La Rochefoucauld a tracé de lui-même et publié un portrait qui, sans être trop flatté, ne laisse pas d'être assez avantageux, et donne l'idée, sinon d'un homme aimable, au moins d'un personnage supérieur. Un portrait plus sévère a été fait de lui par le cardinal de Retz, qui met en relief l'irrésolution de son caractère et explique par elle les agitations stériles de sa vie et ses échecs en dehors de la seule carrière qui lui convînt, celle de courtisan. L'auteur des *Maximes*, qui avait toujours professé autant de mépris pour la mort que pour l'usage que les hommes font de la vie, mourut avec un calme et un sang-froid qui furent très-loués. Il fut assisté dans ses derniers moments par Bossuet.

Comme écrivain, La Rochefoucauld est tout entier dans son court recueil des *Maximes.* Il en donna lui-même cinq éditions originales, successivement modifiées, ajoutant quelquefois de nouveaux développements à sa pensée, plus souvent l'amenant à plus de netteté par une plus grande concision. La première parut en 1665, sous ce titre : *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, avec un *Discours sur les Réflexions* et un *Avis au lecteur* (in-12). Le *Discours* est attribué à Segrais. Cette édition comptait trois cent seize maximes numérotées, plus une *Réflexion sur la mort* ne portant pas de numéro. La seconde édition, donnée en 1666, ne contient plus que trois cent deux maximes. La troisième, en 1671, en renferme trois cent quarante et une, et celle de 1675, quatre cent treize : cette édition porte pour la première fois l'épigraphe : « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés. » La cinquième édition, celle de 1678, contient cinq cent quatre maximes ; c'est la dernière revue par l'auteur, celle qui constitue la rédaction définitive, et qui, sous le rapport de la forme, justifie le mieux l'éloge de Voltaire : « C'est un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation, et à lui donner un esprit de justesse et de précision... Il accoutuma à penser et à renfermer des pensées dans un tour vif, précis et délicat. »

Malgré quelques efforts faits pour interpréter le livre des *Maximes* en dehors du sentiment général qu'il a excité, on ne peut y voir autre chose que l'œuvre d'un esprit très-pénétrant, systématiquement enfermé dans la considération exclusive des mauvais côtés de la nature humaine. C'est, au fond, le code de l'égoïsme, le catéchisme de la philosophie de l'intérêt, une prétendue morale consistant dans la négation de toute morale. Voici, en effet, pris au hasard et réunis en un faisceau, quelques-uns des traits aiguisés à plaisir par La Rochefaucauld et décochés sans merci contre ses semblables. Nous marquons chaque pensée du chiffre qu'elle porte dans la cinquième édition. Toutes les passions, toutes les vertus, ces vices déguisés, comme dit l'épigraphe, se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves dans la mer (171) ; l'intérêt met également en œuvre les vertus et les vices (253) ; l'amour de la justice n'est que la crainte de souffrir l'injustice (78) ; la pitié n'est que le sentiment de nos propres maux (264) ; la fidélité a été inventée pour attirer la confiance (247) ; l'amitié n'est qu'un ménagement réciproque d'intérêts (83, 85) ; la bonté est paresse ou impuissance, ou un déguisement de l'amour-propre (236, 237) ; la valeur (s'il y en avait, disait la première édition) n'existe pas sans témoins (216) ; la fausseté du mépris de la mort répond à la fausseté de nos autres vertus (504) ; on ne parle que par vanité (137) ; on ne loue que pour être loué (146), ou pour abaisser celui qu'on ne loue pas (198), et le refus des louanges n'est qu'un désir d'être loué deux fois (149) ; toutes nos afflictions, quel qu'en

soit le prétexte, ont la vanité ou l'intérêt pour cause (232). Les femmes sont particulièrement maltraitées par cet auteur, qu'elles ont tant choyé et adulé. Le véritable amour est comme les esprits, dont on parle sans en avoir vu (78); la sévérité des femmes est un fard qu'elles ajoutent à leur beauté (333); leur honnêteté est l'amour du repos (368), ou c'est un de ces trésors cachés qui ne sont en sûreté que parce qu'on ne les cherche pas (368); elles ne pleurent celui qu'elles ont aimé que pour paraître dignes d'être aimées encore (362); enfin, il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier (367). C'est ainsi que toutes les actions de l'homme, tous ses sentiments, tous les mouvements de son cœur, déterminés d'ailleurs fatalement par le tempérament ou par les circonstances (5, 297, 435, etc.), sont ramenés à l'intérêt ou à l'amour de soi.

On peut bien considérer comme des boutades ou des paradoxes quelques méchancetés un peu vives contre l'humanité ou les individus, quand elles éclatent isolées; mais lorsque les pensées de cette nature se groupent par centaines, forment un ensemble, une légion, et qu'elles sont les variations impitoyables d'un même thème, les principes qui les inspirent se dégagent, s'accusent à outrance et, à part le relief qu'ils reçoivent des plus saillantes, ils se mettent en une évidence générale et continue qu'il est puéril de nier. Aussi les contemporains, et surtout les contemporaines les plus attachées à l'auteur, celles qui louent en lui la noblesse des sentiments, la bonté, l'affection, le dévouement aux amis, furent les premières à se récrier contre son livre. « Nous avons lu les *Maximes* de M. de La Rochefoucauld, écrivait M^me de La Fayette elle-même à M^me de Sablé. Ah! madame! quelle corruption il faut avoir dans l'esprit et dans le cœur pour écrire tout cela! »

On a essayé pourtant de justifier l'auteur par des explications peu sérieuses. On a cherché à voir dans une peinture qui abaisse systématiquement l'homme une préparation, une introduction aux dogmes chrétiens qui le relèvent. « L'Evangile commence où votre philosophie finit, » écrivait à La Rochefoucauld un de ses contemporains. C'était faire, entre le dessein du livre des *Maximes* et celui de l'œuvre suprême de Pascal, une assimilation que toute la vie et le caractère de La Rochefoucauld viennent démentir. On a essayé aussi de dire que l'auteur des *Maximes* n'a retracé aussi crûment les défauts et les vices des hommes que pour mieux les en faire rougir et les en corriger. Mais il n'y a pas dans l'œuvre entière, où règne le sang-froid philosophique le plus complet, un mot, un accent qui puisse faire prêter à l'auteur ce rôle de misanthrope vertueux, de témoin intérieurement indigné des sentiments et des actions dont il trace le tableau. Si La Rochefoucauld, au lieu d'écrire ses propres pensées, n'avait voulu que reproduire celles de son temps, pour les flétrir par la fidélité même de l'image, il n'aurait pas su contenir son indignation au point de n'en laisser paraître aucune trace. La vérité est que les *Maximes* de La Rochefoucauld sont à la fois les siennes et celles de son époque. Il n'a pas étudié, en lui-même ou dans les autres, l'homme en général, avec sa double nature, tour à tour bonne et mauvaise, mais les hommes en particulier, tels que les lui montrait une société profondément troublée et propre à développer les mauvais instincts du cœur humain. Il avait vu, sans trop s'en irriter, et il a montré sans colère, dans ces temps d'intrigues et de révolutions perpétuelles, les hommes de sa connaissance, aventuriers de haut ou bas étage, guidés par leurs seuls intérêts, changeant de parti pour une solde ou un gouvernement, les femmes se mêlant à toutes les brigues, trahissant leurs amants sans rougir et prêtes à leur revenir le lendemain. Son tort et à la fois son mérite a été de trop bien décrire son temps et son monde; grâce à la précision et à la netteté originales de son style, relevé par des ornements dont la distinction égale la sobriété, il a laissé, de modèles passagers, observés dans un jour mauvais, une image immortelle.

Les *Mémoires* de La Rochefoucauld, moins importants pour la littérature que les *Maximes*, sont intéressants pour la connaissance de son époque, quoique l'auteur s'y donne une trop grande place. Il en a paru des éditions très-différentes par la forme et par le fond. La première fut publiée à Cologne, sous ce titre : *Mémoires de M. D L. R. sur les brigues à la mort de Louis XIII, les guerres de Paris et de Guyenne et la guerre des Princes* (1662, in-4). Elle fut suivie promptement de deux autres (Ibid., 1663 et 1664, in-12), que l'auteur désavoua sans qu'on sache trop pourquoi, car elles s'éloignent peu de la première. Beaucoup plus tard, en 1817, Renouard découvrit et publia un nouveau texte des *Mémoires*, d'une rédaction beaucoup plus personnelle et plus intime que le texte imprimé. Les *Mémoires* de La Rochefoucauld ont été reproduits, sous leur double forme, dans les collections de Petitot et de Michaud et Poujoulat.

Les *Maximes* ont été souvent réimprimées depuis les cinq éditions originales données du vivant de l'auteur. La sixième édition, publiée en 1693, contenait cinquante pensées nouvelles, dont l'authenticité ne fut pas contestée par la famille. Plusieurs éditions ultérieures furent faites avec peu de fidélité, en bouleversant l'ordre des pensées, en altérant et défigurant le texte, pour rendre le style plus grammatical. Aimé Martin revint, dans l'édition de 1822 (in-8), à l'ordre et au texte de la dernière édition originale, celle de 1678, qui a été suivie depuis. En 1863, M. Ed. de Barthélemy, en attendant une édition générale, a donné, sous le titre d'*Œuvres inédites de La Rochefoucauld*, deux cent cinquante-neuf maximes qui ne sont pour la plupart que des variantes, et douze réflexions diverses, etc. Rappelons en outre, parmi les éditions critiques modernes, celles de Duplessis (1853, in-16, biblioth. elzév.), de L. Lacour, pour l'Académie des bibliophiles (1869, in-8), de F. de Marescot (1869, in-12), de Ch. Boyer (1870, in-12).

Cf. Suard : *Notice sur La Rochefoucauld*; — Depping : *Notice sur la vie et les ouvrages de L.* (Paris, 1822, in-8); — Sainte-Beuve : *La Bruyère et La Rochefoucauld* (Ibid., 1842, in-18), et *Causeries du lundi*, t. XI; — Victor Cousin : *Madame de Longueville, Madame de Sablé, la Fin de la Fronde*, et autres livres sur la même époque; — Barthélemy : *Notice historique*, en tête des *Œuvres inédites*; — Prévost-Paradol : *les Moralistes français* (1865, in-18), etc.

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (François-Alexandre-Frédéric, duc DE), philanthrope et économiste français, né le 11 janvier 1747, mort le 27 mars 1827. Aux idées généreuses et aux œuvres de bienfaisance de toute sa vie se rattachent les écrits suivants : *Plan du travail du comité pour l'extinction de la mendicité* (1790, in-4); *Des prisons de Philadelphie* (Paris, 1796, 1819, in-8); *État des pauvres en Angleterre* (Paris, 1800, in-8); *Voyage dans les États-Unis* (Paris, 1800, 8 vol. in-8); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

LA ROCHE-GUILHEM (M^lle DE), romancière française, née vers 1640, morte en 1710. D'une famille protestante, elle quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes et termina ses jours en Angleterre. Elle a laissé des romans, imités de ceux de M^lle de Scudéry, avec d'ennuyeuses longueurs et des intrigues invraisemblables : *Arioviste, histoire romaine* (Paris, 1674, 2 vol. in-12); *As-*

térie, ou Tamerlan (Paris, 1675, 2 vol. in-12); *Histoire des guerres civiles de Grenade* (Paris, 1683, 3 vol. in-12); *le Grand Scanderberg* (Amsterdam, 1688, in-12); *les Amours de Néron* (La Haye, 1695, in-12); *Histoire des Favorites sous plusieurs règnes* (Amsterdam, 1697, 1700, 1703, 1708, in-12); *Jacqueline de Bavière* (Ibid., 1702, in-12); *Aventures grenadines* (Ibid., 1710, in-12); etc.

Cf. Abbé de La Porte : *Histoire littéraire des femmes françaises.*

LA ROCHEJAQUELEIN (Marie-Louise-Victoire DE DONISSAN, marquise DE), mémorialiste française, né à Versailles le 3 octobre 1772, morte à Orléans en 1857. Mariée au marquis de Lescure, puis au marquis Louis de La Rochejaquelein, elle seconda activement ces deux chefs de Vendéens dans les luttes où tous deux trouvèrent la mort. Elle a retracé les événements auxquels elle a pris part, dans ses *Mémoires* (Bordeaux, 1815, in-8; Paris, 1857, in-8; 1860, 2 vol. in-18). Ce récit, intéressant par les faits, par la sincérité manifeste et le naturel, a été attribué d'une façon trop positive à l'ami de l'auteur, Pr. de Barante, qui, d'après les déclarations de la marquise et l'état de ses manuscrits retrouvés par Mgr Pie, se serait borné à les mettre en ordre et à en corriger le style. Ils ont été traduits en allemand (Berlin, 1807, 2 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. Mgr Pie : *M. de Barante, sous-préfet à Bressuire, et les Mémoires de Mme La Rochejaquelein* (1869); — Imbert de Saint-Amand : *Françaises du XVIIIe et du XIXe siècle;* — Edm. Scherer, dans le *Temps* (21 décembre 1869).

LAROMIGUIÈRE (Pierre), philosophe français, né le 3 novembre 1756 à Lévignac (Aveyron), mort le 12 août 1837. Entré dans la congrégation des Doctrinaires, il enseigna les humanités, puis la philosophie, dans plusieurs collèges, et, en dernier lieu, à Toulouse. Quand la Révolution supprima les congrégations religieuses, il vint à Paris, s'y lia avec Sieyès, fut l'un des disciples de Garat à l'École centrale, professa la philosophie au Prytanée français et entra à l'Institut comme membre associé de la classe des sciences morales et politiques. Après le 18 brumaire, il fit partie du Tribunat jusqu'en septembre 1802. Nommé professeur de philosophie à la Faculté des lettres, il fit en 1811 et 1812 des leçons fort suivies, et ne remonta plus dans sa chaire, où il fut constamment suppléé. Il était bibliothécaire de l'Université. Il reprit en 1833 sa place dans l'Académie reconstituée des sciences morales et politiques. Son principal ouvrage a pour titre : *Leçons de philosophie sur les principes de l'intelligence, ou sur les causes et les origines de nos idées* (Paris, 1815-1817, 2 vol. in-8, 7e édition; 1858, 2 vol. in-8). Cet ouvrage, qui fut au nombre des livres classiques de philosophie de l'Université, est le résumé du cours de l'auteur à la Faculté des lettres. Il se rattache par la méthode à l'idéologie condillacienne, dont il tend toutefois à élargir la base, en plaçant, à côté de la sensation, une seconde source d'idées : la réflexion. Le style de Laromiguière est remarquable par une apparence constante de clarté, quelquefois par l'élévation et la noblesse. On cite en outre : *Projet d'Éléments de métaphysique* (1793, in-8); *Paradoxes de Condillac, ou Réflexions sur la langue des calculs* (1805, in-8); *Discours sur l'identité dans le raisonnement*, etc.

Cf. Victor Cousin : *Cours d'histoire de la philosophie;* — Mignet : *Notices et portraits;* — C. Mallet : *Mémoire sur Laromiguière*, dans le *Recueil de l'Académie des sciences morales*, t. III.

LA ROQUE (Gilles-André DE), héraldiste français, né en 1598 près de Caen, mort en 1686 à Paris. Outre plusieurs généalogies, il a écrit un ouvrage plein de documents et encore utile à consulter, le *Traité de la noblesse* (Paris, 1678, in-4). On cite aussi : *Traité du blason* (Paris, 1673, in-12); *Traité de l'origine des noms, surnoms et de leur diversité* (Paris, 1681, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LA ROQUE (Jean DE), littérateur français, né en 1661 à Marseille, mort en 1745. Il publia sur des pays qu'il avait visités quelques ouvrages intéressants : *Voyage dans l'Arabie Heureuse* (Paris, 1716, in-12); *Voyage dans la Palestine* (Paris, 1717, in-12); *Voyage en Syrie et au mont Liban* (Paris, 1722, 2 vol. in-12); *Voyage dans la basse Normandie*, inséré dans le *Mercure de France*. On a encore de lui : *Marseille savante, ancienne et moderne* (Paris, 1726, in-12). — Son frère, Antoine DE LA ROQUE, né en 1672 à Marseille, mort en 1744, prit, en juin 1721, la rédaction du *Mercure de France*, et en publia avec Fuzelier et Dufresnoy 321 volumes. On croit qu'il collabora à des opéras et à des tragédies de l'abbé Pellegrin.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LARRA (Mariano-José DE), célèbre écrivain satirique espagnol, né à Madrid le 24 mars 1809 et mort dans la même ville le 13 février 1837. Fils d'un médecin attaché à la cour du roi Joseph, il fut amené en France par sa famille, en 1813. Rentré en Espagne, il fit ses études de philosophie à Valladolid et son droit à Madrid. Sous le ministère de Zéa-Bermudez, il entreprit de publier un recueil périodique : *El pobrecito hablador* (le pauvre petit parleur), puis fut un des rédacteurs de la *Revista española*, sous le pseudonyme de *Figaro*, ainsi que du *Mundo* et de *El Observador*. Marié dès l'âge de vingt ans, un amour malheureux conduisit Larra au suicide. Sa mort eut un grand retentissement et le poëte Zorilla lui consacra une élégie.

Les œuvres de Larra ont été publiées à Madrid en 1843, et à Paris dans la collection Baudry sous le titre de : *Obras completas de Figaro* (Mariano de Larra), 1848, 2 vol. in-12. Elles contiennent, outre le *Pobrecito hablador*, une collection d'articles dramatiques, littéraires, politiques et d'études de mœurs qui avaient signalé particulièrement son pseudonyme de Figaro; une traduction espagnole des *Paroles d'un croyant* de Lamennais, sous le titre de : *El dogma de los hombres libres;* plusieurs pièces de théâtre, entre autres : *Don Juan d'Autriche, un Défi, Macias*, drame en quatre actes et en vers, son œuvre de théâtre la plus remarquée : *Philippe; Partir à temps; Ton amour ou la mort!* enfin le roman *El Doncel de Don Enrique el Doliente*, traduit en français sous le titre de : *le Damoiseau de Don Henri le Dolent*, par M. Marcel Mars (1865, 1 vol. in-18). Dans ce roman, comme dans son principal drame, Larra a mis en scène l'histoire touchante d'un poëte galicien du XVe siècle, « Macias l'Amoureux, » tué dans sa prison par le mari de sa maîtresse, et devenu, dans la littérature espagnole, un héros presque légendaire de l'amour malheureux. Sous ses traits, Larra semble n'avoir voulu que se peindre lui-même. Ce roman, appelé par un de nos critiques « une imitation médiocre et ennuyeuse de Walter Scott », a été l'objet de beaucoup d'éloges. Dans ses articles littéraires se trouvent des appréciations notables de quelques-unes de nos principales productions romantiques : *Hernani, Antony, la Tour de Nesle*, etc. Mais c'est surtout dans la satire politique qu'a brillé le pamphlétaire espagnol. On cite les articles suivants : *Que personne ne passe sans parler au portier* (Nadie pasa sin hablar al portero), *le Factieux, la Junte de Castel-o-Branco*, et surtout *le Jour des Morts* de 1836 (El Dia de difuntos) : d'éloquents fragments en ont été traduits par Edgar Quinet dans ses *Vacances en Espagne*. « Si ces

pamphlets, dit ce dernier, n'ont pas l'élégance calculée de ceux de Paul-Louis Courier, il y règne, en récompense, un accent peut-être plus vif, plus naturel, plus aisément populaire. Larra n'a aucun effort à faire pour se retrouver en plein XVIe siècle. » Malgré l'influence de la France, il a conservé toute l'empreinte du caractère espagnol.

Cf. Pastor Diaz : *Galeria de los Españoles celebres*, t. V ; — Ch. de Mazade : *Etudes sur l'Espagne* (1855, 1 vol. in-12), p. 325-379 ; — C. Cortès : *Notice*, en tête des *Obras completas*.

LARREY (Isaac DE), historien français, né en 1638 ou 1639 à Montivilliers, mort en 1719. Avocat dans sa ville natale, il fut forcé, comme protestant, de se réfugier en Hollande. Il y vécut de sa plume, puis fut appelé près de l'électeur de Brandebourg, avec le titre de conseiller aulique. Parmi ses ouvrages, où l'on a relevé beaucoup d'erreurs, on cite : *Histoire d'Auguste* (Rotterdam [Berlin], 1690, in-8) ; *Histoire d'Eléonore de Guienne* (Ibid., 1691, in-12) ; *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande* (Ibid., 1697-1713, 4 vol. in-fol.) ; *Histoire des sept Sages* (Ibid., 1713-1716, 2 parties in-8) ; *Histoire de France sous le règne de Louis XIV* (Ibid., 1718-1722, 3 vol. in-4 et 9 vol. in-12), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

LARROQUE (Mathieu DE), théologien protestant français, né à Lairac près d'Agen en 1619, mort le 31 janvier 1684. Il exerça le ministère évangélique à Vitré, puis à Rouen. Joignant à une grande érudition le talent de polémiste, il se distingua dans les controverses religieuses. « Il allait serré, dit Bayle, sans digressions, sans superfluités. » On a de lui : *Histoire de l'Eucharistie* (Amsterdam, 1669, in-4 ; 1671, in-8) ; *Réponse au livre de M. l'évêque de Meaux*, De la Communion sous les deux espèces (Rotterdam, 1683, in-12) ; *Adversariorum sacrorum libri III* (Leyde, 1688, in-8). — Son fils, Daniel DE LARROQUE, né vers 1660 à Vitré, mort le 5 septembre 1731, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, y rentra en 1690 et abjura. Ayant écrit la préface d'un pamphlet où le gouvernement était accusé de n'avoir pas su prévenir la famine de 1693, il fut détenu cinq ans au château de Saumur. Plus tard, il entra dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, et devint, sous le régent, secrétaire du conseil de l'intérieur. Moins érudit que son père, il avait plus de souplesse et de goût. On a de lui : *les Véritables motifs de la conversion de l'abbé de La Trappe* (Cologne, 1685, in-12), satire contre de Rancé ; *Nouvelles accusations contre Varillas* (Amsterdam, 1687, in-12) ; une médiocre *Vie de Mézeray* (Ibid., 1720, in-12), etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique* ; — Quérard : *la France littéraire*.

LA RUE (Charles DE), prédicateur et numaniste français, né en 1643 à Paris, mort le 27 mai 1725. Membre de la société de Jésus, il professa la rhétorique au collège Louis-le-Grand et fut confesseur de la dauphine. Il eut de grands succès comme orateur de la chaire, et fit surtout remarquer la perfection de son action oratoire. On reproche à ses sermons, comme à ses panégyriques, de l'affectation et la recherche de l'esprit. On estime surtout les sermons *Sur le pécheur mourant* et *Sur le pécheur mort*, et l'*Eloge funèbre du maréchal de Boufflers*. Il se fit un nom dans la poésie latine, qu'il maniait avec habileté ; mais la poésie française ne lui fut pas étrangère. On lui a attribué *l'Andrienne* et *l'Homme à bonnes fortunes*, comédies qui furent jouées au Théâtre-Français, sous le nom de son ami, le comédien Baron. Il composa des tragédies qui furent représentées dans les collèges et qui ne sont pas sans mérite. Ses talents divers, son érudition, sa conversation agréable et variée, le faisaient rechercher des savants et de la société polie.

Nous avons du P. de La Rue : *Sermons* (Paris, 1714, 4 vol. in-8 ou in-12, plusieurs fois réimpr.) ; *Panégyriques des saints* (Paris, 1740, 2 vol. in-12). Ses poëmes latins, imprimés d'abord sous le titre d'*Idyllia* (Rouen, 1669, in-12), et réédités sous le titre de *Carminum libri IV* (Paris, 1754, in-12), comprennent une tragédie, intitulée *Cyrus restitutus*, et un poëme *De Victoriis Ludovici XIV*, qui fut traduit en vers français par P. Corneille. Sa tragédie de *Sylla* a été imprimée à la suite de la *Grammaire française* du P. Buffier (1728). On lui doit une bonne édition de *Virgile, ad usum Delphini* (Paris, 1675, in-4, souvent réimprimé).

Cf. Baillet : *Jugements des savants* ; — Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

LA RUE (l'abbé GERVAIS DE), érudit français, né le 7 septembre 1751 à Caen, mort le 24 septembre 1835. Ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il chercha un refuge en Angleterre et s'y livra à l'étude. Reçu membre de la Société royale des antiquaires, il dépouilla les manuscrits de la Tour de Londres et du British Museum, et y recueillit un grand nombre de poésies romanes, alors inconnues pour la plupart. De retour en France, il continua ses travaux sur les manuscrits des bibliothèques de Paris. Il fut nommé en 1808 professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Caen. Ses écrits le firent élire, en 1832, membre libre de l'Académie des inscriptions.

Son ouvrage capital est intitulé : *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs, les trouvères normands et anglo-normands* (Caen, 1834, 3 vol. in-8). Le système de Raynouard sur l'idiome provençal, source des langues de l'Europe occidentale, y est combattu avec beaucoup de précision et de savoir, mais sa lenteur d'octogénaire et l'infériorité de son talent d'écrivain lui donnèrent, dans sa polémique contre son adversaire, les apparences de la défaite. Il avait publié auparavant : *Lettres sur quelques poëtes anglo-normands*, dans la revue anglaise *Archæologia* (1796-1797-1798) ; *Lettres normandes*, dans le *Journal de l'Empire* (12 et 21 avril, 4 mai 1810), au sujet d'une *Dissertation sur les trouvères*, par M.-J. Chénier ; *Mémoire sur les bardes armoricains* (Caen, 1815, in-8) ; *Essais sur la ville de Caen* (Ibid., 1820, in-8) ; *Recherches sur la tapisserie de la reine Mathilde* (Ibid., 1824, in-8). On a publié après sa mort : *Mémoire sur le Palinod de Caen* (Ibid., 1841, in-8) ; *Nouveaux essais historiques sur Caen et son arrondissement* (Ibid., 1842, 2 vol. in-8).

Cf. Fréd. Vaultier : *Notice*, en tête des *Nouv. essais*.

LA SABLIÈRE (Antoine DE RAMBOUILLET, sieur DE), poëte français, né le 17 juin 1624 à Paris, mort le 3 mai 1679. Fils d'un financier, il fut lui-même l'un des régisseurs des domaines de la couronne. Il était porté aux plaisirs, qu'une grande fortune lui permettait de satisfaire, et sa femme, malgré ses qualités charmantes, ne put le fixer. C'est pour une de ses maîtresses, Mlle Manon Van Ghangel, fille d'un négociant hollandais, qu'il devint poëte. Il l'a célébrée, sous le nom d'*Iris*, dans des *Madrigaux*, qui sont, d'après Voltaire, fins et naturels (Paris, 1689, in-12 ; 1758, in-16). Charles Nodier les a réédités (Ibid., 1825, in-16). Walckenaer a publié, en outre, les poésies diverses d'Ant. Rambouillet de la Sablière et de Fr. de Maucroix (Ibid., 1825, in-8).

LA SABLIÈRE (Marguerite HESSEIN, Mme DE), femme du précédent, née vers 1636, morte le 8 janvier 1693. Le nom de La Fontaine suffirait à faire vivre celui de Mme de La Sablière. On ne

peut ouvrir le recueil de ses *Fables*, sans y voir sa protectrice,

Avec ses traits, son souris, ses appas,
Son art de plaire et de n'y penser pas.

C'est que jamais poëte ne trouva plus aimable et plus intelligente protection. Pendant vingt ans, il eut chez elle maison ouverte, table et logement, et y resta alors même que, retirée du monde, elle passait sa vie aux Incurables, dont elle soignait les pauvres pensionnaires. M^me^ de La Sablière donnait aussi l'hospitalité au savant Bernier, qui lui enseignait la philosophie gassendiste. « Elle était, dit Walckenaer, aussi réservée, aussi modeste que savante; non-seulement elle entendait parfaitement la langue du siècle d'Auguste, et savait par cœur les plus beaux vers d'Horace et de Virgile, mais elle n'était étrangère à aucune des connaissances humaines cultivées de son temps... Les seigneurs de la cour, Lauzun, Rochefort, Brancas, La Fare, de Foix, Chaulieu, aimaient à se réunir chez M. de La Sablière, avec les étrangers les plus illustres, les hommes les plus éminents dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, les femmes les plus remarquables par leurs attraits et leur esprit, et M^me^ de La Sablière, par sa conversation toujours variée, par sa politesse exquise, par sa gaieté naturelle, était l'ornement, le lien et l'âme de ces cercles brillants. » La Fontaine, dans le ravissant préambule de la fable des *Deux rats, le renard et l'œuf*, nous a donné un écho des conversations auxquelles M^me^ de La Sablière présidait. Après avoir partagé l'amour qu'elle avait inspiré à La Fare, elle fut abandonnée par son amant, se convertit, et termina sa vie dans des œuvres pieuses et charitables. Elle a laissé un petit nombre de *Pensées chrétiennes*, que l'on trouve dans plusieurs éditions des *Maximes* de La Rochefoucauld.

Cf. Walckenaer : *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine.*

LA SALE (Antoine DE) ou LA SALLE, écrivain français, né vers 1398, mort après 1461. Il alla, jeune encore, à Rome, où il connut le Pogge, dont il imita plus tard les *Facéties*. Après avoir rempli, dans les États du duc d'Anjou, l'office de viguier d'Arles, il devint précepteur du fils de René, puis il passa, vers 1448, au service du comte de Saint-Paul, qui l'emmena en Flandre, et fut précepteur de ses enfants.

Les œuvres d'Ant. de La Sale sont au nombre des plus curieuses et des plus recherchées de son siècle. Il composa d'abord pour son élève Jean d'Anjou, entre les années 1438 et 1447, un recueil compilé de divers auteurs et intitulé *la Salade*, soit par allusion à son propre nom, soit parce que, comme il le dit dans sa dédicace, « en la salade se met plusieurs bonnes herbes. » Ce livre a été imprimé en 1521 et en 1527 (Paris, in-fol.). De 1448 à 1456, suivant l'opinion la plus probable, il écrivit *les Quinze Joyes de mariage ou la Nasse* satire piquante, dont le titre était emprunté à une oraison du temps, *les Quinze Joyes de Notre-Dame mère de Dieu.* L'énumération des peines et embarras de l'homme marié forme des litanies, avec ce *respons*, toujours le même :

Ainsi vivra en languissant tousjours,
Et finira misérablement ses jours.

Il existe à la bibliothèque de Rouen un manuscrit de cet ouvrage, daté de 1464. La plus ancienne édition connue est un petit in-folio gothique, sans indication de lieu ni de date, imprimée à Lyon de 1480 à 1490. Elle fut suivie de plusieurs aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. On cite ensuite les éditions de Rosset, avec des retouches et altérations (Paris, 1620, in-12), de Le Duchat, avec des notes (La Haye, 1726, in-12), de M. Pottier, chez Techener (Paris, 1850, in-16), celle de Jannet, dans la *Bibliothèque elzévirienne* (Paris, 1853, in-16). Un ouvrage non moins curieux est *l'Hystoire et plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles-Cousines, sans autre nom nommer.* L'auteur dit en avoir écrit la dédicace en 1459. Il fut imprimé d'abord en 1517 (Paris, in-fol.). Outre plusieurs éditions gothiques du XVI^e^ siècle, on a l'édition de Gueulette (Paris, 1724, 2 vol. in-12), la réimpression gothique de Firmin Didot (Paris, 1830, in-8), et une excellente édition de J.-M. Guichard (Paris, 1843, in-18). Il existe en manuscrit à la Bibliothèque nationale et à la bibliothèque de la Sorbonne. Ant. de La Sale a aussi collaboré aux *Cent Nouvelles nouvelles;* le cinquantième conte porte son nom. Il est encore l'auteur d'une courte relation historique, intitulée *Addicion extraite des chroniques de Flandres*, qui a été imprimée dans quelques éditions du *Petit Jehan de Saintré*. Génin lui a attribué la *Farce de Patelin*, et, à en juger par certaines analogies, cette attribution n'a rien d'absolument invraisemblable.

Cf. *Bulletin du bouquiniste* (1^er^ janvier 1859) ; — Vallet [de Viriville], dans la *Nouvelle biographie générale.*

LA SALLE (Jean-Baptiste DE), fondateur de l'institut des frères de la Doctrine chrétienne, né le 30 avril 1651 à Reims, mort le 7 avril 1719. Il était fils d'un conseiller au présidial de la ville de Reims et devint chanoine à la cathédrale de la même ville. Dès 1679, il établit des écoles pour les enfants pauvres et employa sa fortune à étendre sa fondation dans les principales villes de France. Le pape Pie IX l'a canonisé. Il est auteur de petits livres destinés à l'instruction des enfants et souvent réimprimés pour les écoles des frères : *les Devoirs du chrétien envers Dieu ; les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne; Conduite des écoles chrétiennes; les Douze vertus d'un bon maître.*

Cf. L'abbé Caron : *Vie de Jean-Baptiste de La Salle ;* — [Ch. Durozoir] : *L'abbé de La Salle et l'Institut des frères*, etc. (Paris, 1842, in-18).

LA SALLE (DAMPIERRE DE), auteur dramatique français, né en 1723 à Paris, mort en 1793. Il a écrit plusieurs comédies très-médiocres, dont une, *le Bienfait rendu, ou le négociant*, en cinq actes, en vers (Amsterdam, 1767, in-18), fut jouée avec succès en 1763 et reprise plusieurs fois à cause du talent qu'y montrait Préville. Les autres sont : *l'Ingrat sans le savoir; le Curieux; le Célibataire*, etc. Elles ont été réunies sous le titre de *Théâtre d'un amateur* (Paris, 1787, 2 vol. in-18).

LA SALLE (Antoine), moraliste français, né le 18 août 1754 à Paris, mort le 21 novembre 1829. Après plusieurs voyages faits comme marin à bord de navires marchands, il s'appliqua aux sciences philosophiques et morales, publia des ouvrages estimables en certains points, mais souvent systématiques et bizarres. Il termina sa vie dans une grande pauvreté. On a de lui : *le Désordre régulier, ou Avis au public sur les prestiges de ses précepteurs et sur ses propres illusions* (Berne [Paris], 1786, in-18) ; *la Balance naturelle, ou Essai sur une loi universelle* (Londres [Paris], 1788, 2 vol. in-8) ; *la Mécanique morale, ou Essai sur l'art de perfectionner et d'employer ses organes propres et acquis* (Paris, 1789, 2 vol. in-8), etc. Il a traduit les *Œuvres de François Bacon* (Dijon, 1800, 15 vol. in-8), traduction reprise dans le *Panthéon littéraire* (1836, gr. in-8).

Cf. Gence : *Notice sur A. Lasalle* (Paris, 1837, in-8) ; — Ferdinand Denis, dans la *Nouvelle biographie générale.*

LASAULX (Ernest DE), philologue et archéologue allemand, né à Coblentz le 16 mars 1805, mort en 1861. Fils d'un architecte distingué, il fit divers

voyages d'études, fut professeur à l'université de Munich, député, en 1848, à l'Assemblée nationale de Francfort. Il est auteur d'une longue série de travaux originaux sur plusieurs monuments littéraires des Grecs et des Romains, et surtout leurs institutions, leurs mœurs et leurs usages. [*Dict. des contemp.*, 1[re] et 2[e] éditions.]

LASCA (LE). — Voy. GRAZZINI.

LASCARIS (Constantin), grammairien grec du XV[e] siècle. Après la prise de Constantinople, il passa en Italie et fut chargé par le duc de Milan d'enseigner le grec à sa fille. Il vécut ensuite à Rome auprès du cardinal Bessarion, puis se rendit à Naples, où il enseigna publiquement la langue grecque, de même qu'à Messine. Il est l'auteur d'une *Grammaire grecque*, le premier livre en cette langue qui ait été imprimé (Milan, 1476, in-4), puis de quelques opuscules et de lettres insérées dans divers recueils.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. VI ; — Villemain : *Lascaris, ou les Grecs du XV[e] siècle* (Paris, 1825, in-8).

LASCARIS (Jean-André), surnommé *Rhyndacenus*, érudit grec de la famille du précédent, né vers 1445 près du Rhyndacus en Phrygie, mort en 1535. S'étant réfugié en Italie après la chute de l'empire grec, il fut accueilli par Laurent de Médicis, qui lui confia la mission d'aller en Grèce pour en rapporter des manuscrits précieux. Ce prince étant mort, Lascaris, appelé par Charles VIII, alla enseigner le grec à Paris, où il eut pour disciples Budé et Danès. Envoyé à Venise comme ambassadeur par Louis XII, il resta en Italie lorsque ce roi eut rompu avec la république, et il fut chargé par Léon X de diriger l'imprimerie grecque de Rome. Durant une mission qu'il remplit auprès de François I[er], il concourut avec Budé à la fondation de la bibliothèque de Fontainebleau. L'un des hommes qui ont le plus contribué à la renaissance des lettres en Occident, Lascaris a publié quelques éditions et quelques commentaires remarquables, où il usa le premier de lettres capitales grecques. Voici les titres de ces publications : *Anthologia epigrammatum græcorum* (Florence, 1494, in-4) ; *Callimachi hymni, cum scholiis* (Ibid., vers 1495, in-4) ; *Scholia græca in Iliadem* (Rome, 1517, in-fol.) ; *Homericarum quæstionum liber* (Rome, 1518, in-4) ; *Commentarii in septem tragœdias Sophoclis* (Ibid., 1518, in-4) ; *Epigrammata græca et latina* (Paris, 1527, in-8) ; *De Veris græcarum litterarum formis ac causis apud antiquos* (Ibid., 1536, in-8).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. VI ; — Villemain : *Lascaris*.

LAS CASAS (Barthélemy DE), missionnaire espagnol, né à Séville en 1474, mort à Madrid en 1566. De l'ordre des Dominicains, il alla prêcher la foi dans l'Amérique à peine découverte, et fut nommé évêque de Chiapa, dans le Mexique. Il fit des appels à l'humanité, plus inutiles encore qu'éloquents, en faveur des Indiens. On cite de lui : *Brevissima Relacion de la destruccion de las Indias* (Séville, 1552, in-4), traduite en français par J. de Miggrode sous le titre de *Tyrannies et cruautés des Espagnols* (Anvers, 1679, in-4) ; puis quelques écrits de théologie et de morale. On a réuni plusieurs fois ses *Œuvres* (las Obras, etc. ; Séville, 1552, in-4 ; Paris, 1822, 2 vol. in-8), et l'un des derniers éditeurs, Llorente, les a traduites (1822, 2 vol. in-8).

Cf. Grégoire : *Apologie de Las Casas*, dans les *Mémoires de l'Acad. des sciences morales*, t. III.

LAS CASES (Marin-Joseph-Emmanuel-Augustin-Dieudonné, comte DE), historien français, né en 1766 au château de Las Cases, près de Revel, dans le Languedoc. Capitaine de vaisseau avant la Révolution, il émigra en 1790 et fit partie de l'armée de Condé. Rentré en France après le 18 brumaire, il composa un *Atlas historique et géographique*, qu'il publia sous le pseudonyme de *Le Sage* (Paris, 1803-1804, gr. in-fol.) ; c'est un résumé d'histoire, en tableaux, qui eut un grand succès. Après avoir été chambellan de Napoléon, il obtint la permission de l'accompagner à Sainte-Hélène, et il eut le soin de consigner chaque soir par écrit les entretiens de la journée. A la suite d'une lettre qu'il écrivit, à l'insu du gouverneur de l'île, à Lucien Bonaparte, il fut transféré, le 27 novembre 1816, au Cap de Bonne-Espérance, où il resta huit mois prisonnier. Il publia son journal sous le titre de *Mémorial de Sainte-Hélène* (Paris, 1823, 8 vol. in-8), et le fit réimprimer, avec des additions et des corrections, en 1824. De nombreuses rééditions ont été faites de cet ouvrage, qui rapporta, dit-on, près de deux millions à l'auteur. Le *Mémorial*, qui va du 20 juin 1815 au 25 novembre 1816, est une source utile pour l'histoire de Napoléon ; mais il est permis de douter que toutes les idées, tous les mots prêtés par Las Cases à l'Empereur soient parfaitement authentiques, et le manuscrit primitif paraît avoir subi bien des modifications complaisantes. La première édition passe pour être plus conforme au journal rédigé par l'auteur. Grille et Musset-Pathay en ont donné une *Suite* (Paris, 1824, 2 vol. in-8). On a encore du comte de Las Cases des *Mémoires contenant l'histoire de sa vie* (Paris, 1819, 2 vol. in-8). — Son fils, Emmanuel-Pons-Dieudonné, comte DE LAS CASES, né le 8 juin 1800 à Vieux-Châtel (Finistère), mort le 8 juillet 1854, accompagna son père à Sainte-Hélène, où il servit aussi de secrétaire à Napoléon. Ayant accompagné, en 1840, le prince de Joinville chargé de ramener de Sainte-Hélène les restes de Napoléon, il publia un *Journal écrit à bord de la Belle-Poule* (Paris, 1841, in-8).

Cf. Walter Scott : *History of Napoleon Buonaparte* ; — *Dictionnaire de la conversation.*

LA SERRE (Jean PUGET DE), littérateur français, né en 1600 à Toulouse, mort en 1665. Garde de la bibliothèque de Gaston, duc d'Orléans, il eut le titre d'historiographe de France, et, « préférant, comme il le disait, les pistoles à la chimère d'une vaine gloire, » il se procura l'aisance en tirant de l'argent des personnages auxquels il dédiait ses ouvrages avec de pompeux éloges. Il produisit avec une fécondité malheureuse de nombreux écrits, médiocres ou ridicules au fond, d'un style boursouflé et plein de galimatias. Boileau, qui l'a attaqué plusieurs fois dans ses satires, lui a aussi fait jouer un rôle dans le *Chapelain décoiffé*.

Malgré ses défauts, La Serre eut au théâtre des succès, dont quelques-uns, comme celui de *Thomas Morus*, tragédie en cinq actes, en prose (1641), furent extraordinaires pour une époque où le public commençait à apprécier Corneille. Ses autres pièces les plus connues sont : *Climène ou le triomphe de la vertu*, tragi-comédie en prose (1630) ; *le Sac de Carthage*, tragédie en prose (1643) ; *Thésée ou le Prince reconnu*, tragédie (1644). On cite encore du même : *le Secrétaire de la cour* (Paris, 1625, in-8, très-souvent réimpr.), mauvais recueil de modèles de lettres et de compliments ; *l'Esprit de Sénèque ; l'Esprit de Plutarque*, etc.

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français* ; — Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

LA SERRE (Jean-Louis-Ignace DE), littérateur français, né vers 1662 à Cahors, mort le 30 septembre 1756. Ayant perdu au jeu une fortune considérable, il chercha des ressources dans les lettres. Une liaison intime l'unit alors à M[lle] de Lussan, dont on lui a faussement attribué quelques ouvrages. Ses productions sont très-médiocres. Il fit

représenter au Théâtre-Français *Artaxare*, tragédie (1718), et travailla surtout pour l'Opéra, qui joua de lui : *Polyxène et Pyrrhus* (1706); *Diomède* (1710); *Polydore* (1720); *Pirithoüs* (1723); *Pyrame et Thisbé* (1726); *Tarsis et Zélie* (1728); *la Pastorale héroïque* (1730); *Nitétis* (1741). On a encore du même : *Hippalque, prince scythe, histoire merveilleuse* (Paris, 1727, in-12); *Mémoires pour servir à l'histoire de Molière et de ses ouvrages*, publiés dans une édition de *Molière* (Paris, 1734, in-4).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires.*

LASSAILLY (Charles), littérateur français, né vers 1812, mort en juillet 1843. Sa vie est peu connue. Il fut quelque temps secrétaire de Balzac, puis de Villemain. Il se singularisa surtout par un livre où les étrangetés de la fièvre romantique sont poussées jusqu'au délire. Ce livre, qui paraît être, au fond, une autobiographie, a pour titre : *les Roueries de Trialph, notre contemporain, avant son suicide* (Paris, 1833, in-8). Dans les dernières années de sa vie, Lassailly devint fou de dévotion. La génération de 1830 n'a conservé son souvenir que comme celui d'une figure excentrique. On cite encore de lui : *Poésies sur la mort du fils de Bonaparte* (Paris, 1832, in-8); la *Revue critique*, publication mensuelle, qu'il fonda en janvier 1840 et rédigea seul; quelques articles dans la *Revue des Deux-Mondes;* quelques nouvelles dans le *Siècle*, etc.

Cf. Ch. Monselet : *Portraits après décès* (Paris, 1866, in-18); — J. Claretie : *Lassailly et les excentriques de 1830.*

LASSAY (Armand DE MADAILLAN DE LESPARRE, marquis DE), écrivain français, né le 28 mai 1652, mort le 20 février 1738. A la suite d'épreuves et d'aventures, enrichi par le système de Law, il protégea les artistes et les écrivains, fit bâtir l'hôtel qui est devenu l'hôtel de la présidence du Corps législatif, pensionna Piron et devint membre de la Société de l'Entresol. Il fit imprimer, sous le titre de *Recueil de différentes choses* (au château de Lassay, 1730-1738, in-4; Lausanne, 1759, 4 vol. in-12), un recueil de souvenirs, de lettres d'amour, de maximes, de portraits : ouvrage composé sans prétention et sans ordonnance, mais plein de détails fins et curieux.

Cf. *Mémoires* contemporains; — Paulin Paris : *le marquis de Lassay et l'hôtel de Lassay* (Paris, 1848, in-8). — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX.

LASTEYRIE (Charles-Philibert, comte DE), célèbre agronome français, né à Brives-la-Gaillarde le 4 novembre 1759, mort à Paris le 3 novembre 1849. En dehors des nombreux travaux qui lui ont fait une place si distinguée dans une spécialité utile, nous pouvons signaler, comme publication d'un intérêt général : *Méthode naturelle de l'enseignement des langues* (Paris, 1826, in-18); *De la Liberté de la presse illimitée* (Ibid., 1830, in-8); *Des Droits naturels de tout individu vivant en société* (Ibid., 1845, in-12); *Histoire de la confession sous ses rapports religieux, moraux et politiques* (Ibid., 1845, in-8). Le comte de Lasteyrie fut, en France, un des propagateurs de la lithographie et de la méthode Jacotot. — Son fils, Ferdinand DE LASTEYRIE, né à Paris en 1810, a publié d'importants travaux d'archéologie artistique. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Passy : *Éloge historique de M. de Lasteyrie*, à la Société d'agriculture (1854); — Quérard, Bourquelot, etc. : *la France littéraire*, et *la Littérat. franc. contemporaine.*

LA SUZE (Henriette DE COLIGNY, comtesse DE), femme auteur française, née en 1618, morte le 10 mars 1673. Elle était fille du maréchal de Châtillon, Gaspard de Coligny. Au milieu d'une vie de dissipation et de mœurs légères, au cours de laquelle elle obtint l'annulation de son mariage et abjura le protestantisme, elle eut à la fois une réputation de beauté, d'esprit et de talent. Elle écrivit d'abord des *Elégies*, qui sont louées par Boileau, et qui, sous une forme un peu monotone, ont du naturel et du sentiment. Pour ses autres pièces de vers, on croit qu'elle eut des collaborateurs, comme Segrais, Ménage, Subligny, etc. Elles ont d'ailleurs été mêlées à d'autres pièces de divers poëtes contemporains dans des recueils successifs. Le premier en date est intitulé : *Poésies de M*me *la comtesse de La Suze* (Paris. 1656-1666, in-12). Les autres portent le titre de *Recueils de poésies galantes* (Paris, 1668, 2 vol. in-12; 1684, 4 parties in-12; Lyon, 1695, 4 vol. in-12; Paris, 1698, 4 vol. in-12).

Cf. Goujet. *Bibliothèque française*, t. XVII; — Haag frères : *la France protestante.*

LA TAILLE (Jean DE), poëte français, né vers 1540 à Bondaroy, près de Pithiviers, mort en 1608. Disciple de Ronsard et ami de du Bellay, il suivit servilement leurs traces. On cite de lui des satires, des poésies légères, des tragédies imitées des anciens. On a de lui deux recueils (Paris, 1572, in-8; 1573, in-8). Dans le premier se trouve, avec la tragédie de *Saül le Furieux*, un discours sur l'*Art de la tragédie*, dirigé contre les Moralités ou Sotties « et telles amères espiceries qui gastent le goust de notre langue », dans le second in-8, la tragédie des *Gabaonites* et la comédie, en prose, des *Corrivaux*. La même auteur a laissé un livre plein de faits curieux, intitulé : *Discours notables des duels* (Paris, 1607, in-12). Le P. Le Long lui attribue l'*Histoire abrégée des singeries de la Ligue* (1595, in-8), qui a été réimprimée plusieurs fois avec la *Satire Ménippée.* — Son frère, Jacques DE LA TAILLE, né en 1542, mort en 1562, a laissé deux tragédies, *Daire* (Darius) et *Alexandre* (Paris, 1573, in-8), et un discours sur la *Manière de faire des vers en françois comme en grec et en latin*, c'est-à-dire des vers non rimés (Paris, 1573, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, XXXIII; — Sainte-Beuve : *Histoire littéraire du XVI*e *siècle.*

LA THORILLIÈRE (LENOIR, sieur DE), acteur français, mort en 1679. D'une famille noble et capitaine de cavalerie, il obtint de Louis XIV la permission d'entrer au théâtre et commença, vers 1658, à jouer, dans la troupe de Molière, les rois et les paysans. En 1673, il passa à l'hôtel de Bourgogne. Il avait fait représenter, en 1667, *Cléopatre*, tragédie qui n'eut point de succès et ne fut pas imprimée. — Son fils, Pierre Lenoir, sieur de La Thorillière, né en 1656, mort en 1731, élève de Molière, débuta en 1684 à l'hôtel de Bourgogne. On vante la beauté de sa voix, l'expression de sa physionomie, sa verve et sa finesse. Il créa un grand nombre de rôles, entre autres, Hector du *Joueur*, Carlin du *Distrait* et Pasquin de *l'École des Pères.*

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français.*

LA THUILLERIE (Jean-François JUVÉNON), acteur et auteur dramatique français, né vers 1653, mort le 13 février 1688. Il débuta en 1672 à l'Hôtel de Bourgogne et y joua les premiers rôles tragiques On représenta sous son nom : *Crispin précepteur*, comédie en un acte, en vers (1679); *Soliman*, tragédie (1680); *Hercule*, tragédie (1681); *Crispin bel-esprit*, comédie en un acte, en vers (1681). Ces pièces furent, non sans apparence de raison, attribuées à l'abbé Abeille, et l'on fit sur La Thuillerie cette epitaphe :

Ici gît qui se nommait Jean,
Et croyait avoir fait *Hercule* et *Soliman*.

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français.*

LATIMER (Hugh), prédicateur protestant anglais, né vers 1472, mort sur le bûcher le 16 octobre 1555. Persécuté sous Henri VIII, qui pourtant l'avait nommé évêque de Worcester, en faveur sous Edouard VI, il fut une des plus illustres victimes de la réaction catholique sous Marie Tudor. Ses *Sermons*, qui ont eu un grand nombre d'éditions, parmi lesquelles on cite celle de Londres (1825, 2 vol. in-8), sont d'une simple et mâle éloquence et abondent en détails curieux sur l'époque.

Cf. Gilpin : *Life of Hugh Latimer* (Londres, 1755); — Wordsworth : *Ecclesiastical biography*.

LATINE (LANGUE). Malte-Brun a considéré le latin comme la troisième branche de l'ancienne langue de l'Italie centrale à laquelle il donne le nom d'*opsce* ou *opique* et dont les deux autres branches sont le samnite et le sabin. Formé dans une contrée peu étendue, l'antique Latium, le latin devait partager les grandes destinées du peuple qui le parla. Mais, tout en acquérant par les Romains une extension immense, il n'eut comme langue vulgaire qu'un domaine très-restreint.

Les immigrations de peuplades venant de l'Asie apportèrent dans la péninsule italique une langue sœur du sanscrit, du grec et de toutes ces langues de l'Asie et de l'Europe qui ont pour souche commune l'ancien idiome védique. Les divers peuples de l'Italie, Osques, Étrusques, Sabins, modifièrent dans des proportions qu'il est impossible d'apprécier ce langage des nouveaux venus. Dans les divisions des idiomes indo-européens, le latin représente, avec le grec, l'une des familles du Midi, la famille thraco-pélasgique ou gréco-romaine. Ces idiomes, en s'éloignant chacun plus ou moins de la souche commune, prirent des développements divers et des formes variées, gardant surtout entre eux, pour lien, les racines des mots. La parenté du latin avec le sanscrit considéré comme le plus pur des idiomes du groupe est plus marquée par les radicaux, et celle du grec par les formes grammaticales.

L'identité d'origine du latin et des autres langues indo-européennes éclaire à la fois tous les problèmes soulevés soit par la relation depuis si longtemps reconnue entre l'ancien latin et le grec, soit par sa parenté avec des idiomes objets d'études plus récentes. Car les travaux de Bullet, de Fréret, d'Amédée Thierry, de J. Macpherson ont mis en lumière les affinités du latin avec le celtique; celles avec le cantabre de l'Ibérie ont été démontrées par Guill. de Humboldt; celles avec le teuton de la Germanie, affirmées par Funccius, ont été soutenues, avec certaines réserves, par Niebuhr et Ottfried Müller, et enfin les belles études générales de Fr. Bopp ont embrassé les relations du latin avec toutes les langues indo-européennes.

A côté du latin que nous connaissons par les œuvres d'une puissante littérature, il y eut en Italie une langue vulgaire ou rustique dont on ne sait quelque chose que par des citations d'auteurs, des inscriptions, etc. Plaute partageait la langue latine de son époque en langue noble et langue plébéienne. C'est du latin vulgaire que sont sortis les idiomes néo-latins : l'italien, le français, l'espagnol, le portugais, le provençal, le valaque et le roumanche; le latin classique n'a exercé une véritable influence sur ces idiomes qu'à l'époque de la renaissance des études des lettres anciennes. C'est encore à ce latin vulgaire, la véritable langue de l'Italie, que les dialectes provinciaux actuellement parlés dans la péninsule se rattachent par une foule de formes. Cet ancien latin vulgaire, il est possible de le reconstituer dans une faible partie, en étudiant les lois d'évolution des langues indo-européennes. C'est ainsi qu'en observant le rôle de l'accent tonique on a pu supposer avec vraisemblance que *públicus* avait été d'abord *pópulicus* avec l'accent sur la première syllabe; *vicies* a fait imaginer aussi un primitif accentué de même, *vicenties*, etc. *Nos* vient d'*enos*, comme l'établit le chant des frères Arvales, *sum* d'*esum*. Ces mots en jouant le rôle d'enclitiques ont pu perdre leur voyelle principale, de même que le latin *ille* a perdu sa syllabe accentuelle en devenant le français *le*. L'étude du latin vulgaire est utile aux grammairiens qui veulent comprendre, dans la langue des écrivains du temps de César et d'Auguste, des formes irrégulières ou vieillies qui ne sont que des traces du langage populaire, plus fidèle que celui de la société polie aux origines et à l'étymologie. Après que les Romains eurent accompli la plupart de leurs conquêtes, leur langue, au contact des idiomes des populations soumises, ne fut plus à proprement parler latine; elle fut romaine. Elle offrit un idiome mélangé où, à côté du vieux fonds du langage, se placèrent en grand nombre les locutions étrangères, grecques principalement. Tel est le latin des plus anciennes œuvres littéraires de l'Italie.

On reconnaît assez distinctement dans l'histoire des révolutions de la langue latine quatre périodes. La première s'étend de la fondation de Rome jusqu'aux derniers temps de la république; la seconde va de là au règne d'Auguste, peut-être même jusqu'à Tibère, et renferme l'âge d'or de la langue classique des Romains; la troisième période prend fin au partage de l'empire; la quatrième se prolonge jusqu'à la complète invasion des barbares au v^e siècle. On pourrait peut-être y ajouter une cinquième période qui comprendrait le moyen âge, époque où le latin a été si universellement parlé et entendu, qu'il répugne presque de voir en lui dès ce temps une langue morte.

Du latin de la première période il reste bien peu de monuments intacts. On connaît ou l'on possède : le chant des frères Arvales; des fragments des lois de Numa et une loi de Servius Tullius, conservés par Festus; les hymnes des prêtres saliens, dont Varron cite quelques mots; des formules de la loi des Douze Tables, datant de l'an 304; les inscriptions du tombeau des Scipions, celle de Scipion Barbatus (de l'an de Rome 456) et celle de L. Cornelius Scipion, fils de ce dernier, consul en 495; l'inscription, peut-être rajeunie, de la colonne rostrale élevée dans le Forum, en mémoire de la victoire navale de Duilius; enfin le sénatus-consulte de l'an 568 sur la suppression des bacchanales, mentionné par Tite-Live, et dont on a découvert en Calabre, en 1692, le texte gravé sur une plaque d'airain.

C'est à partir du moment où la langue latine se trouva, par les actes politiques des Romains, en contact avec la langue grecque, c'est-à-dire depuis la guerre de Pyrrhus, qu'elle se polit sensiblement. Le progrès se poursuivit. Cicéron indique le siècle d'Ennius, de Térence et de Caton comme celui où la langue latine parvint à sa plus grande pureté. Elle acquit, vers la fin de la république, la souplesse, l'harmonie, l'abondance qui conviennent à l'éloquence, à la philosophie et à la poésie. Mais alors, tout en s'enrichissant d'emprunts faits aux idiomes étrangers, parlés de l'Orient à la péninsule ibérique, la langue latine s'écarta de ses éléments constitutifs. Elle perdit, surtout par l'introduction des hellénismes, son ancienne physionomie, et bientôt le vieux latin exigea une étude spéciale pour être compris. Les Romains, dans le cours de leurs vastes conquêtes, avaient fait du latin la langue officielle, la langue de l'administration, qui, par la force des choses, devint, dans tout l'empire, la langue de l'enseignement et de la littérature. Néanmoins ils ne firent rien contre les dialectes provinciaux dans diverses parties de l'Italie, même très-voisines de Rome. Au

moment de la guerre sociale, plusieurs municipes de la péninsule eurent l'espoir de se délivrer du latin comme langue officielle, et ils s'empressèrent de marquer leurs monnaies dans leurs idiomes locaux. Mais, par la loi Julia, les vainqueurs proscrivirent des actes publics l'emploi de toute autre langue que la leur. Le grec, à son tour, résista longtemps aux envahissements du latin. Il alla même jusqu'à s'imposer, dans une large mesure, aux nationalités italiques et aux provinces de l'empire, et du temps de Cicéron, c'est le grec qui était véritablement la langue universelle du monde connu. Mais, un siècle ou deux après, le latin avait reconquis la première place et, comme langue écrite, était parvenu à être usité partout où dominait le nom romain. On l'employa avec un grand art aussi bien dans les Gaules et en Espagne qu'en Italie, et les écrivains de ces divers pays s'attachèrent à une langue littéraire qui promettait à leurs œuvres une diffusion propre à les consoler de l'infériorité politique de leurs nations.

Les procédés de style des écrivains latins étrangers à l'Italie portèrent atteinte à la langue latine. Il y a un moment où, comme dit M. D. Nisard, « la Rome provinciale l'emporte sur la Rome métropolitaine. Les poëtes de souche italienne, les Romains par le sang, sont désertés pour les poëtes de souche étrangère, pour les Romains par droit de cité. » Dès le commencement de l'ère chrétienne, le latin, à peine fixé, va décliner. La propagande en langue vulgaire des dogmes nouveaux contribue à amener le rapprochement et plus tard la confusion des deux formes de langage, vulgaire et classique. Les récits religieux fourmillent de barbarismes qu'on n'avait entendus jusque-là que dans la bouche du peuple. Le latin parlé à Constantinople, fortement mélangé de grec et d'autres idiomes orientaux, rendit complète l'altération de la langue. Ce latin du Bas-Empire a même reçu le nom de *basse* latinité. Lorsque Constantin avait déplacé le siége de l'empire, le latin avait pris à Constantinople une importance inattendue. Il y fut un moment la langue des affaires publiques, des lois, de l'enseignement; il servit à la rédaction du code théodosien; mais ensuite le grec se mêla au latin dans l'administration, lui disputa son rang et finit par dominer. En 602, le tyran Phocas prescrivit l'usage du grec dans les écoles et dans les tribunaux, après avoir fait traduire et paraphraser dans cette langue les *Institutes* de Justinien et le *Digeste*. — Le latin, altéré aussi par les invasions des Goths, des Vandales, des Lombards, ne fut pas néanmoins proscrit par les barbares; ils s'en servirent, au contraire, pour donner aux gouvernements nouveaux quelque chose du prestige du nom romain, comme le fit Théodoric le Grand. Mais, de son côté, l'élément barbare changea la physionomie du latin, comme l'avait fait l'élément grec. Cela fut surtout sensible en Gaule. La langue d'Ennius, de Lucrèce, d'Horace, de Juvénal, de Tacite, y devint peu à peu celle de Claudien, d'Ausone, de Sidoine Apollinaire, de Fortunat et de Grégoire de Tours. Enfin les langues néo-latines se formèrent. En France, le serment de Louis le Germanique et Charles le Chauve, en 842, peut être considéré moins comme l'un des plus anciens monuments de notre roman que comme le dernier acte politique rédigé en latin. Mais le latin classique eut des renaissances. Il en eut une brillante en Italie, au XVe siècle, qui avait été préparée par les œuvres latines de Dante, de Pétrarque et de Boccace; car ces poëtes nationaux avaient acquis la plus grande part de leur réputation en employant la langue de Cicéron, non pour avoir plus de lecteurs, mais parce qu'ils la jugeaient seule digne d'être écrite. — C'est une ordonnance royale signée à Villers-Cotterets et datée de 1539, qui bannit le latin de la procédure des tribunaux et des arrêts du parlement. Mais le latin se maintenait partout encore en Europe comme la langue des sciences naturelles, de la théologie, du droit, de l'érudition. Dans les universités, les cours faits en latin se trouvaient accessibles aux étudiants venus de diverses contrées. Chez nous, le latin est demeuré, presque jusqu'en ces derniers temps, la langue de l'université. Son emploi a subsisté dans le discours solennel des distributions du concours général, sauf une courte éclipse, après la Révolution de 1848. L'Allemagne est un des pays où le latin a le plus longtemps résisté aux envahissements de la langue du pays, dans la science et dans l'enseignement. Le latin était employé, il y a quelques années à peine, en Hollande pour les cours universitaires. Mais nulle part peut-être il ne prit des racines aussi profondes que sur les rives du Danube, en Illyrie et en Pannonie, et de nos jours il est encore très-usité comme langue vulgaire dans diverses parties de la Hongrie et de la Pologne. N'oublions pas que le latin est toujours la langue de l'Eglise romaine et de sa chancellerie, et que, porté par les missionnaires jusque dans l'extrême Orient, il est encore le premier instrument de propagande de la civilisation chrétienne.

Le latin abonde en formes et en flexions grammaticales. Langue d'abord concise et brève, et digne d'un peuple dominateur, il prit plus tard au grec un peu de cette élégance et de cette abondance qui lui manquaient; mais sa brièveté et sa concision demeurèrent dans son style lapidaire, qui est d'une précision sans pareille. C'est une langue essentiellement transpositive. Grâce aux désinences qui permettent de reconnaître le rôle grammatical de chaque partie du discours, l'orateur et l'écrivain peuvent, en toute liberté, régler la place des mots dans la phrase sur leur importance pour le développement de l'idée, ou sur les lois de l'harmonie. Les inversions rendaient plus fréquentes les belles cadences, tenaient l'attention éveillée en offrant des surprises et parfois, grâce à leur hardiesse, favorisaient le pittoresque du langage, les élans de l'imagination. Bien que possédant une certaine facilité à former des mots, soit par dérivation, soit par composition, le latin n'a pas sous ce rapport les ressources et la liberté du grec et de certaines langues anciennes ou modernes, mais il est resté plus riche en formes grammaticales que les idiomes romans issus de lui.

La langue latine n'a point d'article. Toutefois ceci n'est pas rigoureusement exact : les Latins appelaient « articles » leurs adjectifs déterminatifs, *quis*, *ille*, *iste*, *hic*, *is*, *idem*, etc., quand ils étaient joints à des noms, des pronoms ou des participes, et sans les placer aussi souvent que les Grecs devant les substantifs, ils les employaient avec la valeur d'ὁ, ἡ, τὸ, quand cela importait pour la signification de la phrase. Les écrivains modernes, en se servant du latin pour des sujets abstraits, ont souvent remédié à l'obscurité provenant de l'absence de l'article défini, en introduisant dans leurs phrases, entre parenthèse, l'article grec. Le latin n'a pas le duel des grecs; il a trois genres, le masculin, le féminin et le neutre; six cas, c'est-à-dire un de plus que le grec, l'ablatif; cinq déclinaisons, qui se distinguent entre elles par les désinences du génitif singulier : *ae*, *i*, *is*, *ūs*, *ei*, et qui ont été ramenées à trois par quelques grammairiens, d'après les principes de la grammaire grecque. Les adjectifs qualificatifs sont déclinables comme les noms; ils se divisent en deux classes selon les déclinaisons qu'ils suivent. Un substantif et un adjectif réunis pour former un nom composé se déclinent tous deux. Le verbe présente quatre conjugaisons; il a six temps : le présent, l'imparfait, le futur, le parfait,

le plus-que-parfait, le futur antérieur. Il n'a point notre parfait défini : *amavi* signifie à la fois *j'ai aimé* et *j'aimai*. Les modes du verbe sont personnels (indicatif, subjonctif et impératif), ou impersonnels (infinitif, gérondif, supin et participes). Les verbes transitifs ont deux voix : la voix active et la voix passive; les verbes intransitifs ou neutres n'ont pas la voix passive. Une particularité de la conjugaison latine est l'existence d'un assez grand nombre de verbes déponents, c'est-à-dire ayant, avec la terminaison passive, la signification active ou neutre. Les prépositions sont au nombre de trente, dont un petit nombre reçoivent des modifications euphoniques. Les règles d'accord et de dépendance dominent dans la syntaxe latine. En résumé, la grammaire latine est grecque dans ses parties les plus essentielles et il y a un parallélisme remarquable dans les procédés grammaticaux des deux langues.

L'alphabet latin, que nous avons adopté, se composait de vingt-trois lettres. Nous en avons porté le nombre à vingt-cinq par la distinction du *j* et de l'*i*, du *v* et de l'*u*. L'accent latin a sa place nécessaire. Jamais il ne se pose sur la dernière syllabe. Dans les mots de trois syllabes ou plus, il est toujours sur l'antépénultième quand la pénultième est brève et sur la pénultième elle-même lorsqu'elle est longue. Dans les mots composés de deux syllabes, l'accent affecte la première syllabe.

La langue latine a été de tout temps l'objet d'études grammaticales nombreuses. Ainsi l'on a réuni plus de trente grammairiens anciens sous le titre de *Grammaticæ latinæ auctores antiqui* (édit. Putsch, Hanovre, 1605, in-4). Depuis la Renaissance les grammaires se sont multipliées, les unes approfondies et savantes, les autres élémentaires et destinées à l'enseignement; nous rappellerons ici celles d'Alde Manuce (Venise, 1501, in-4), de Mélanchthon (Nuremberg, 1547, in-8), de J. Despautère (Paris, 1537, in-fol.; Lyon, 1563, in-4), de G. Schopp (Milan, 1628, in-8), de Vossius (Amsterdam, 1635, 2 vol. in-4), de D. Thomas, cardinal Wolsey (1637), de Cl. Lancelot ou de Port-Royal (Paris, 1644, in-8), de Th. Ruddiman (Edimbourg, 1715, 2 vol. in-fol.), rééditée par Stalbaum (Leipzig, 1823, 2 vol. in-8), de Lhomond (Paris, vers 1780, in-12), de Lemare (Ibid., 1804, 3 vol. in-8), de R.-L. Schneider (Berlin, 1819, 3 vol. in-12), de Burnouf (Paris, 1841, in-8). Pour les dictionnaires de la langue latine, qu'il nous suffise de citer les noms de Robert Estienne, Calepin, Danet, Boudot, Facciolati, Forcellini, Quicherat, G. Freund.

Cf. Varron : *De Lingua latina* (édit. Egger, Paris, 1837, in-16) ; — Lorenzo Valla : *De latinæ linguæ elegantia libri VI* (Rome, 1471, in-fol.) ;—Poggio Bracciolini : *Historia convivalis utrum priscis romanis latina lingua omnibus communis fuerit an alia quædam doctorum virorum, alia plebis et vulgi*, dans les *Œuvres* de l'auteur (Bâle, 1538) ; — Etienne Dolet : *Commentarii linguæ latinæ, tomi II* (Lyon, 1536-38, in-fol.), et *Formulæ latinarum locutionum* (1539, in-fol.) ; — J. Scaliger : *De Causis linguæ latinæ libri XII* (Paris, 1540, in-8) ; — Joach. Camerarius : *Commentaire* des langues grecque et latine (Bâle, 1551, in-fol.) ; — Sanchez (Sanctius) : *Minerva, seu de Causis linguæ latinæ* (Salamanque, 1587), réédité par Bauer (Leipzig, 1793-1801, 2 vol. in-8) ; — Funck : *De Origine et pueritia latinæ linguæ...* (Giessen, 1720, in-4) ; — *De Adolescentia, virili ætate, imminenti senectute linguæ latinæ... De Vegeta senectute*, etc. (Marbourg, 1720-44, in-8, et Lemgo, 1750) ; — J.-G. Walch : *Historia critica linguæ latinæ* (Leipzig, 1761, in-4) ; — Stan. Bardetti : *Della Lingua di primi abitatori dell' Italia* (Modène, 1772, in-4) ; — J.-Alb. Fabricius : *Bibliotheca latina* (Hambourg, 1721 ; édition Ernesti, Leipzig, 1773, 3 vol. in-8) ; — Bonamy : *Sur la Langue latine vulgaire*, et *sur l'Introduction de la langue latine dans les Gaules*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. XXIII, XXIV ; — Egger : *Latini sermonis vetustioris reliquiæ* (Paris, 1843, in-8), et *Notions de grammaire comparée* (Paris, 1852, in-18) ; — Ritschl : *De Fictilibus litteratis latinorum antiquissimis quæstiones grammaticæ* (Berlin, 1853); Weil et Benloew : *Accentuation latine* (Paris, 1855) ; — Corssen : *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache* (Leipzig, 1858-1863, 2 vol.) ; — Fr. Bopp : *Grammaire comparée des langues indo-européennes* (1833-1849, in-8), trad. française par M. Michel Bréal (Paris, 1866 et suiv.) ; — Fréd. Baudry : *Grammaire comparée des langues classiques* (Paris, 1868, t. I, in-8) ; — Aug. Brachet : *Grammaire historique de la langue française* (Paris, 1867, in-18).

LATINE (LITTÉRATURE). Un fait domine toute l'histoire de la littérature latine, en marque les débuts, en règle le cours et détermine les divisions : c'est l'influence de la Grèce sur Rome. On peut dire que sans la littérature grecque il n'y aurait pas eu de littérature romaine : tant les siècles qui précèdent l'initiation des Romains aux lettres grecques sont barbares, tant les genres plus ou moins indépendants de l'imitation tiennent peu de place dans la suite des œuvres calquées sur les modèles grecs. On doit distinguer, d'après les relations mêmes des Romains avec leurs maîtres, cinq périodes dans la littérature latine :

1° Les cinq premiers siècles, c'est-à-dire de la fondation de Rome au milieu du IIIe siècle av. J.-C. : période antérieure à l'influence directe de la Grèce;

2° De la seconde moitié du IIIe siècle av. J.-C. à la mort de Sylla (78 av. J.-C.) : époque des premières tentatives pour transporter à Rome, par la traduction ou par l'imitation, les œuvres et les genres grecs;

3° De la mort de Sylla à la fin du règne d'Auguste (14 après J.-C.) : âge d'or de la littérature romaine, marqué par la perfection de l'imitation;

4° De la mort d'Auguste à la fin du siècle des Antonins (193 après J.-C.) : âge d'argent, qui n'est pas sans éclat malgré des signes d'abaissement;

5° Les trois derniers siècles avant l'occupation de Rome et de l'Italie par les Barbares : époque de décadence rapide et profonde.

I. *Les cinq premiers siècles de Rome.* — Il ne reste de cette longue époque, non-seulement aucune œuvre, aucun monument, mais aucune marque indiquant une pensée, une tendance littéraires. Les germes poétiques manquent ou ne se développent pas. Nulle trace de ces épopées plus ou moins informes dans lesquelles viennent se fixer, chez les divers peuples, les légendes nationales primitives. Les *Chants des frères Arvales* et les *Chants saliens* sont l'écho d'une poésie née barbare et qui reste telle. Les lois, la première chose qui s'écrive et longtemps la seule, ont de la précision et de la clarté, mais une sécheresse systématique; les inscriptions tumulaires ont la même brièveté, avec un peu plus d'élégance, mais presque aussi peu de poésie. La vie publique, les guerres continuelles, les luttes du forum, donnent à la parole une grande autorité, mais la rudesse d'une langue qui se refuse à se polir et le mépris des ornements restreignent l'éloquence militaire et l'éloquence politique dans des conditions où l'art n'a presque rien à recueillir. Le théâtre qui a partout des origines nationales, avorte chez ce peuple naturellement réfractaire aux plaisirs de l'esprit : il ne sort pas des parades de la place publique, et encore ce n'est que par l'effet d'une importation étrangère, au milieu du IVe siècle, que les improvisations des *Atellanes* arrivent à constituer, pour la jeunesse romaine, un spectacle régulier. La licence indigène des *Chants fescennins* produit la satire en action, première forme grossière du seul genre qui semble naturel aux populations de l'ancien Latium.

II. *Du milieu du IIIe siècle à la mort de Sylla* (240 à 78 av. J.-C.). — Le génie romain, si actif pour la politique et l'art militaire, mais si engourdi pour les choses de l'esprit, s'éveille enfin au contact du génie grec, et dans une période d'un peu plus de deux siècles, il a, en littérature, sa nais-

sance tardive, son adolescence rapide, sa mâle jeunesse. Ce sont, pour la plupart, des affranchis, quelquefois même des esclaves d'origine grecque, qui les initient à l'art littéraire du pays aimé des Muses. Livius Andronicus crée tout d'une pièce le théâtre, en traduisant les tragédies et les comédies grecques; il familiarise les Romains avec l'esprit et le style de l'épopée, en mettant l'*Odyssée* en latin. Nævius presque aussitôt essaye de combiner l'inspiration nationale et contemporaine avec l'imitation de l'étranger et du passé. Ses tragédies sont grecques, mais ses comédies se font romaines par l'allusion et la satire contre les plus puissants citoyens; il se souvient de l'*Odyssée* et de l'*Iliade*, mais ne s'y arrête pas et prend pour sujet d'un poëme tout romain la première guerre punique, en rattachant l'implacable rivalité de Rome et de Carthage à l'antique légende d'Énée et de Didon. Ennius reprend, dans une langue perfectionnée, toute l'œuvre de l'initiation grecque. Il traduit les tragédies d'Euripide, et Térence le cite parmi ceux qui, avant lui, ont fait connaître à Rome les comédies de Ménandre. Il transforme la satire au point de passer pour l'avoir inventée; mais ce qu'il crée, c'est l'épopée latine, en transportant dans les *Annales* mêmes de Rome les formes et le mètre de l'*Iliade*. Dans cette histoire héroïque, il imite assez heureusement Homère pour que Virgile ne dédaigne pas de recueillir chez lui, tout transformés, de précieux traits de leur commun modèle. Cependant les rhéteurs grecs apportaient à Rome l'enseignement de toutes les subtilités familières aux Grecs d'une époque raffinée; Caton l'Ancien, au nom des mœurs des ancêtres, faisait une guerre acharnée à ces habiletés dialectiques et oratoires qui réduisaient également la philosophie et l'éloquence à l'art de mentir, mais lui-même avait étudié les maîtres de la sagesse et de la parole attiques et avait acquis sa haute réputation d'orateur par un soin de la forme que les ancêtres n'avaient pas connu ou qu'ils auraient dédaigné. Etudiant Thucydide après Démosthène et Pythagore, il écrivait l'histoire avec une simplicité moins nue que Fabius Pictor, le premier imitateur des logographes grecs. L'un des premiers, il traita de la morale ou de l'agriculture; son goût pour les lettres grecques, auquel il avait cédé toute sa vie malgré lui, devint dans sa vieillesse une passion déclarée.

La Grèce triomphe sans conteste au théâtre, même avec les auteurs qui y portent, comme Plaute, des qualités et des intentions toutes romaines. Presque toutes les comédies de cet auteur si national ont des sujets grecs, des personnages grecs, et l'action se passe à Athènes ou dans des villes grecques. L'auteur dit lui-même dans les prologues de plus d'une de ses pièces : « Diphile,... Philémon l'a écrite, Marcus ou Plaute l'a traduite en langue barbare. » Si Plaute peut se dire, avec quelque exagération, un simple traducteur des Grecs, tous les anciens s'accordent à montrer dans Cécilius et dans Térence des imitateurs, des copistes de Ménandre, et, malgré tout le talent qu'ils déployèrent dans ce rôle, ce fut là, pour la comédie latine, une cause d'infériorité. La tragédie s'efforça davantage de s'affranchir. La plupart des sujets de Pacuvius et d'Attius sont grecs, mais l'un et l'autre les traitent librement, en se les apppropriant, comme firent les classiques modernes, par les détails de la composition aussi bien que par la langue et le style. De plus, Attius ne craignit pas d'aborder l'histoire nationale; il avait écrit un *Décius*, un *Marcellus*, un *Brutus*. C'est, du reste, la belle époque du théâtre, et en particulier de la tragédie; bientôt les spectacles littéraires sont abandonnés par les Romains pour les jeux sanglants du cirque ou pour les représentations licencieuses des mimes, si chères aux loisirs du peuple-roi. La satire, qui ne manque à aucune période des lettres romaines, a dans celle-ci un célèbre représentant, Lucilius, que son incroyable facilité a fait comparer par Horace à un courant bourbeux roulant des matières précieuses : c'était un des auteurs de son temps qui marquaient le mieux le goût, la manie de l'imitation grecque; il se plaisait même à mêler dans ses vers les langues de Rome et d'Athènes, sans cesser d'y montrer, suivant Ch. Labite, la vieille souche romaine, rugueuse, verte et pleine de séve.

La prose faisait le même progrès à la même école. Elle se polissait surtout dans l'éloquence; sans rien perdre de la force et de la véhémence propres aux luttes du forum, elle prenait de la souplesse et de l'éclat : les noms de Pison, de Scipion, d'Emilius Scaurus, des Gracques, de Sylla, de Sulpitius Galba, de Crassus, de Marc-Antoine, etc., signalent, dans la langue et dans l'art oratoire, une suite d'efforts qui conduisent naturellement aux contemporains de Cicéron. La science du droit, pour laquelle le génie romain semble prédestiné, produit des écrivains remarquables, comme Scævola, et, si la philosophie spéculative lui répugne encore, les connaissances utiles et pratiques sont traitées de main de maître par Varron, qui, par surcroît, en s'appropriant la satire Ménippée, paraît avoir donné à la langue latine qu'il connaît si bien son emploi le plus original.

III. *De la mort de Sylla à la fin du règne d'Auguste* (78 av. J.-C. à 14 après J.-C.). — Cet âge d'or de la littérature latine est aussi celui de la culture grecque à Rome : les deux choses qui marchent de front arrivent ensemble à leur apogée. On a appelé cette période le *siècle d'Auguste*, expression aussi impropre que celle de *siecle de Louis XIV*. Les deux souverains ont seulement le bonheur de présider aux derniers développements d'un progrès littéraire qui a eu avant eux sa direction générale et sa puissance. L'âge d'or des lettres romaines s'appellerait plus exactement le siècle de Jules-César et, mieux encore, le siècle de Cicéron, qui non-seulement le domine de toute sa gloire d'orateur et d'écrivain, mais le dirige si longtemps par sa laborieuse et savante activité. Personne n'a joué dans aucun pays à un plus haut degré que Cicéron le rôle d'initiateur littéraire. Il a donné à l'éloquence tout ce que la parole humaine comporte de pompe, d'ampleur, de souplesse, d'harmonie. Non content de s'abreuver aux sources de l'art et de la sagesse helléniques, il les a pour toujours ouvertes au monde, en les faisant couler dans un idiome prédestiné au rôle de langue universelle. Il a créé la critique des œuvres littéraires et l'histoire des idées; il a donné à la philosophie sa place dans la vie, dans les lettres et dans l'Etat. Mais nous ne voulons pas reprendre ici cette œuvre encyclopédique, dans laquelle la poésie même a sa part, secondaire sans doute, mais encore honorable et utile. Il serait également superflu de caractériser, dans les genres particuliers, les ouvrages et les qualités que rappellent suffisamment des noms aussi populaires que ceux de Lucrèce, de Tibulle, de Catulle, de Properce, de Virgile, d'Horace et d'Ovide, pour la poésie, puis, pour la prose, ceux de J.-César, de Salluste, de Cornélius-Népos, de Pomponius Atticus, de Vitruve, enfin de Tite-Live. La langue est dans sa pleine maturité; le travail d'assimilation est accompli, le génie romain n'a conservé de lui-même que ce que l'art grec pouvait polir; il a donné au monde l'exemple de la perfection dans l'imitation.

IV. *De la mort d'Auguste au siècle des Antonins* (14 à 193 après J.-C.). — Le talent, le génie même ne manquent pas à cet âge d'argent, qui

compte encore des écrivains supérieurs dans plusieurs ordres : Lucain dans l'épopée, Tacite dans l'histoire, Sénèque dans l'éloquence philosophique, Juvénal dans la satire, Martial dans l'épigramme, sans compter Sénèque le Tragique, deux poëtes épiques qui ne sont pas sans valeur : Stace et Silius Italicus, les satiriques Perse et Sulpicia, puis le critique Quintilien et toute une école de rhéteurs, les historiens Velleïus Paterculus, Suétone, Quinte-Curce, les deux Pline, Pétrone, Vitruve, etc. Chez les meilleurs, apparaissent des marques de décadence ; ce n'est pas la force qui fait défaut, c'est la règle; l'excès tend à remplacer la mesure. Ici la pompe, l'emphase et la déclamation; là la subtilité, la recherche dans les idées et le style. La corruption du goût est manifeste dans l'éloquence chassée du forum et réduite, dans les écoles, aux exercices d'une vaine rhétorique : l'ancienne philosophie, soutenue encore par une impulsion platonicienne, mêle les idées généreuses à des amusements de sophistes. Quant à la doctrine plus vivante des stoïciens, avec Marc-Aurèle comme avec Epictète, elle retourna à la langue grecque. En poésie comme en prose, le latin enfle les mots pour cacher le vide des choses; la satire pourtant se retrempe dans l'indignation, et l'histoire, abaissée à la biographie scandaleuse, reprend, devant l'excès du crime, la rigueur d'un châtiment et la dignité d'une leçon. Dans cette première succession de tyrans qui épouvantent la conscience humaine et de bons princes qui la rassurent, la littérature est encore une des forces morales du monde romain; elle le soutient ou le relève, elle le console et l'honore.

V. *Des Antonins à l'occupation de l'Italie par les barbares* (193 à 476 après J.-C.).— Dans cette longue période de despotisme et d'anarchie, d'invasions, de démembrement, de dissolution politique et sociale, la littérature latine partage l'affaissement général des institutions et des esprits; elle marche par une décadence rapide à cette nuit profonde qui va se faire pour une dizaine de siècles sur le monde romain. Tout s'abaisse à la fois, la prose et la poésie, là prose surtout. Le barreau est aussi muet que le forum, et tout l'art oratoire, avec Mamertin et Eumène d'Autun, s'épuise en fades panégyriques. L'histoire éveille une plus sérieuse activité, et, à côté des auteurs obscurs de l'*Histoire Auguste*, les noms d'Ammien Marcellin, d'Aurelius Victor, d'Eutrope, de Sulpice Sévère, ont un certain éclat. La poésie se soutient ou se relève par la forme, avec Némésien, Claudien, Ausone, Rutilius Numatianus, Sidoine Apollinaire. Une sorte d'éloquence philosophique renaît, aux derniers jours du paganisme, avec Symmaque et Boëce, et survit à l'empire dans Cassiodore. Puis tout s'éteint.

Il faut mettre à part, dans ce mouvement de la littérature latine, l'éloquence sacrée, qui jette ses lueurs dans cette ténébreuse agonie. L'Église latine a ses Pères, que nous n'avons pas à comparer à ceux de l'Église grecque, comme interprètes ou défenseurs de la foi, mais qui leur sont bien inférieurs comme orateurs et surtout comme écrivains. S. Justin, Tertullien, Minutius Felix, Arnobe, Lactance, S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin lui-même, participent de la décadence littéraire de leur temps, par la recherche des faux ornements, par l'affectation ou l'emphase. Il y a loin des meilleurs d'entre eux aux Grégoire de Nazianze et aux Chrysostome. Bientôt la littérature sacrée se fait elle-même aussi barbare que la société, et la théologie, qui doit tout absorber, adopte ce latin corrompu qui devient, dans tout le moyen âge, la langue officielle de l'église, du couvent et de l'école. Il sera abandonné par les esprits cultivés aux beaux jours de la Renaissance. L'ancienne langue de Rome deviendra l'objet d'une émulation savante. Le latin classique sera parlé d'un bout à l'autre de l'Europe avec facilité et élégance; on l'écrira aussi avec goût et talent. Il sera dépensé dans de savants pastiches des trésors d'érudition et d'habileté. Il y aura autour d'Érasme une nuée de cicéroniens. Comme l'éloquence, la poésie latine renaîtra de ses cendres. Virgile, Horace, Lucrèce, auront en foule des rivaux : Vanière, Rapin, Larue, Santeul, de Polignac, Lebeau, etc. Éloquence et poésie de collége, littérature de langue morte, morte comme la langue elle-même.

Cf. Pour l'ensemble de la littérature romaine : Le Moine d'Orgival : *Considérations sur l'origine et les progrès des belles-lettres chez les Romains, et les causes de leur décadence* (Paris, 1749, in-12); — Aimerich : *Specimen veteris romanæ litteraturæ* (Ferrare, 1784, 2 vol. in-4), et *Lexicon antiquæ romanæ litteraturæ* (1787, in-8) ; — Schœll : *Histoire abrégée de la littérature romaine* (Paris, 1815, 4 vol. in-8) ; — Charpentier : *Etudes morales et historiques sur la littérature romaine* (Ibid., 1829, in-8) ; P. Bergeron : *Histoire analytique et critique de la littérature romaine depuis la fondation de Rome jusqu'au Ve siècle de l'ère vulgaire* (Bruxelles, 1840, 2 vol. in-8) ; — G. Bernhardy : *Grundriss der rœmischen Lit.* (3e édit., Brunswick, 1855, in-8) ; — Alex. Pierron : *Hist. de la littérat. romaine* (Paris, 1852, in-18 ; 6e édit., 1873) ; — Ed. Munk : *Geschichte der rœm. Literatur* (Berlin, 1858-1861, 3 vol.).

Pour l'histoire des périodes ou des genres : F. Cavrieni : *DelleScienze, lettere et arti dei Romani della fundazione di Roma fino al Augusto* (Mantoue, 1823, 2 vol. in-8) ; — J. Dunlop : *History of roman Literature for its earliest period to Auguste age* (Londres, 1824, 2 vol. in-8), et *During the Auguste age* (1828, in-8) ; — C. Dézobry : *Rome au siècle d'Auguste* (Paris, nouv. édit., 1871, 4 vol. in-8); — Bahr : *Geschichte der rœm. Liter. von J.-C.* (Carlsruhe, 3e édit., 1844, avec *Suppl.*, 2 vol. in-8) ; — J. Janin : *la Poésie et l'éloquence à Rome du temps des Césars* (Paris, 1864, in-8) ; — D. Nisard : *Etudes sur les poëtes latins de la décadence* (Ibid., 1834, in-8 ; 3e édit., 1867, 2 vol. in-18) ; — Patin : *Etudes sur la poésie latine* (Ibid., 1869, 2 vol. in-18) ; — Ch. Magnin : *les Origines du théâtre* (Ibid., 1838, in-8) ;— Maurice Meyer : *Etudes sur le théâtre latin* (Ibid., 1849, in-8) ; — Phil. Soupé : *Etude sur le caractère national et religieux de l'épopée latine*, thèse (Ibid., 1853, in-8) ; — A. Berger : *l'Eloquenee à Rome avant Cicéron* (Ibid, 1872, 2 vol. in-18) ; — Egger : *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste* (Ibid., 1844, in-8); — Martha : *les Moralistes de l'empire romain* (Ibid., 1854, in-8) ; — G. Boissier : *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins* (Ibid., 1874, 2 vol. in-8) ; — Eug. Henriot : *Mœurs juridiques et judiciaires de l'ancienne Rome, d'après les poëtes latins* (Ibid., 1865, 3 vol. in-8) ; — M. Inchofer : *Historiæ sacræ latinitatis libri VI* (Messine, 1635, in-4) ; —Villemain : *Tableau de l'éloquence latine au IVe siècle* (Paris, 2e édit., 1849) ; — Colombet : *Hist. civile et religieuse des lettres latines aux IVe et Ve siècles* (Lyon, 1839, in-8) ; — J.-A. Mohler : *la Patrologie, ou Histoire littéraire des trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne*, traduit de l'allem. par J. Cohen (Paris, 1842, 2 vol. in-8) ; — Charpentier : *Etudes sur les Pères de l'Eglise* (Ibid., 1853, 2 vol. in-8), t. I ; — Nourrisson : *les Pères de l'Eglise latine* (Ibid., 1858, 2 vol. in-18) ; — l'abbé Vissac : *De la Poésie latine en France au siècle de Louis XIV* (Ibid., 1863, in-8).

LATINE (VERSIFICATION). — Voyez GRECQUE (Versification).

LATINI (BRUNETTO). — Voyez BRUNETTO.

LATINISME. — Voyez IDIOTISME.

LATOUCHE (Hyacinthe-Joseph-Alexandre THABAUD DE), dit *Henri de Latouche*, littérateur français, né le 2 février 1785 à la Châtre (Berri), mort le 9 mars 1851. Après avoir fait son droit à Paris, il entra dans l'administration des droits réunis. Sa vie littéraire date de 1811, année où il obtint une mention à l'Institut pour un poëme sur *la Mort de Rotrou*, et où il fit jouer à l'Odéon une comédie. Il eut ensuite du gouvernement une mission en Italie, dont l'objet n'est pas connu. Ayant perdu sa place d'employé à la chute de l'Empire, il écrivit, pour vivre, des ouvrages de circonstance faits à la hâte et peu

dignes de son talent. Cependant quelques pièces de théâtre, de petits poëmes dans le goût de l'école romantique et la publication des œuvres jusqu'alors inédites d'André Chénier, lui firent une place distinguée dans le monde des lettres. A partir de 1825, il rédigea en grande partie le *Mercure* du XIX[e] siècle. Des succès, où l'esprit de parti et le scandale entrèrent pour une bonne part, augmentèrent ensuite la réputation de Latouche. En 1826, il publia sans nom d'auteur un petit roman d'une donnée immorale, sous le titre d'*Olivier*, et le fit paraître dans une forme d'impression exactement semblable à celle des romans de M[me] de Duras, qui avait elle-même lu à quelques personnes de sa société une nouvelle intitulée *Olivier*. On s'étonna qu'un auteur aussi délicat et aussi pur que l'avait toujours été M[me] de Duras put se porter à une semblable licence ; mais plus d'un lecteur fut pris à la supercherie. En 1827, Latouche publia la *Correspondance de Clément XIV et de Carlin*, roman par lettres dirigé contre les Jésuites, et dont un passage de l'abbé Galiani lui avait fourni l'idée, et en 1829, *Fragoletta*, roman peu moral, mais remarquable par les descriptions. La même année, il écrivit dans la *Revue de Paris* contre les romantiques, qui avaient été ses amis, un article fameux, intitulé *la Camaraderie littéraire*, auquel Gustave Planche répondit par un article intitule *De la Haine littéraire*. Après 1830, Latouche dirigea le *Figaro* jusqu'en 1832 ; il y attaqua surtout les libéraux, dont il avait jusque-là partagé les doctrines. A cette époque, il eut l'honneur de deviner le talent de sa compatriote M[me] Sand et de faciliter ses débuts. Quelques romans médiocres, un recueil d'essais en prose et en vers sous le titre de *la Vallée aux loups* (1833), et deux recueils de vers, *les Adieux* (1842), *les Agrestes* (1844), terminèrent sa vie littéraire. Il passa ses dernières années dans la solitude, à quelques lieues de Paris, au village d'Aulnay, où avait habité Chateaubriand.

Ceux qui ont approché Latouche et qui ont pu l'apprécier complétement sont unanimes à faire ressortir la vivacité de son esprit pour la conception d'un sujet, et son infériorité dans l'exécution. Ce fut, suivant eux, le tourment de sa propre vie et le secret de son amertume à l'égard des autres.

Ses ouvrages, outre ceux que nous avons déjà cités, sont : *les Projets de Sagesse*, comédie en vers (1811) ; *Histoire du procès Fualdès* (1818) ; *Mémoires de M[me] Manson* (1818) ; *Selmours*, comédie en trois actes, en vers, avec Emile Deschamps, au théâtre Favart (1818) ; *un Tour de faveur*, comédie en un acte, en vers (1818) ; *Blanche*, *Egbert*, *la Chambre grise*, *le Juif Errant*, *Phantasus*, *Rosalba*, *Trivulce*, etc., petits poëmes imités de l'anglais et de l'allemand (1818-1820) ; *Lettres à David sur le Salon de* 1819 ; *Biographie pittoresque des députés* (1820) ; *Dernières lettres de deux amants de Barcelone* (1821) ; *Olivier Brussion*, conte traduit d'Hoffmann, qu'il s'attribua (1823) ; *la Reine d'Espagne*, comédie en cinq actes, jouée sans succès au Théâtre-Français (1831) ; *Grangeneuve* (1835), roman, de même que *France et Marie* (1836) ; *Léo* (1840) ; *un Mirage* (1842) ; *Adrienne* (1845) ; enfin, un volume d'œuvres posthumes publié par M[lle] Pauline de Flaugergues, sous ce titre : *Encore adieu* (1852). Une publication importante et qui reste attachée au nom d'Henri de Latouche est celle des *Œuvres* d'André Chénier. On a beaucoup exagéré les changements qu'il fit subir au texte original. Béranger alla même jusqu'à dire que les poésies d'André Chénier étaient en grande partie l'œuvre de l'éditeur; mais un de ses amis, Lefèvre-Deumier, a laissé sur ce point un témoignage décisif. « J'ai vu, dit-il, j'ai tenu les manuscrits, et ils étaient tous de la main de Chénier ou d'un de ses frères... Si de Latouche a eu quelques torts en cette affaire, c'est, dans son enthousiasme craintif pour une gloire dont il était le premier arbitre, de s'être un peu méfié du public, d'avoir affaibli par prudence quelques expressions qui lui semblaient d'une énergie triviale ou d'une crudité dangereuse ; d'avoir en quelques endroits remplacé par des points ou même par rien des vers qu'il ne trouvait pas à la hauteur des autres; d'avoir corrigé çà et là quelques rimes qui lui paraissaient insuffisantes. »

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III ; — Lefèvre-Deumier : *Célébrités d'autrefois* ; — G. Sand : *Histoire de ma vie*.

LATOUCHE (GUIMOND DE). — Voyez GUIMOND DE LATOUCHE.

LA TOUR D'AUVERGNE (Henri DE), vicomte de Turenne, duc de Bouillon, maréchal de France, né en 1555, mort en 1623. C'est le père du célèbre maréchal de Turenne. Il a fondé l'université de Sedan. On a de lui des *Mémoires* (1560-1586), édités par Paul Le Franc (Paris, 1666, in-12), et réimprimés dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. XXXV, 1[re] série, et de Michaud-Poujoulat, t. XI.

Cf. Marquis de M... : *le Prince de La Tour d'Auvergne*, dans la *Revue de France* (mai 1875).

LA TOUR D'AUVERGNE (Théophile-Malo CORRET DE), *le premier grenadier de France*, né en 1743, mort en 1800. Dans les loisirs de la vie de garnison, il étudia la philologie avec son ami Le Brigant, et partagea ses idées erronées sur la langue celtique considérée comme langue mère générale. C'est d'après ce système qu'il a écrit : *Nouvelles recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Bretons, avec un glossaire breton polyglotte* (Bayonne, 1792, in-12; 1795, in-8), réimpr. sous le titre d'*Origines gauloises* (Hambourg, 1802, in-8).

Cf. Buhot de Kersers : *Hist. de T.-M. de La Tour d'Auvergne* (Paris, 1841, in-18) ; — Eug. Garcin : *Malo Corret de La Tour d'Auvergne* (Ibid., 1868, in-8).

L'ATTAIGNANT (l'abbé Gabriel-Charles DE), chansonnier français, né en 1697 à Paris, mort le 10 janvier 1779. Il eut pendant trente ans la réputation du plus aimable chansonnier de Paris, où il résidait, quoiqu'il fût chanoine de Reims. Ses bons mots, sa facilité à composer des couplets, son talent à les chanter, le faisaient rechercher dans la belle société. A la fin de sa vie, il renonça au monde et se retira chez les Pères de la Doctrine chrétienne. Ses chansons sont en trop grand nombre pour n'être pas souvent médiocres ; mais quelques-unes se distinguent par la grâce; c'est de lui que sont ces couplets populaires :

> Si j'avais cent cœurs,
> Ils ne seraient remplis que d'elle ;
> Si j'avais cent cœurs,
> Aucun d'eux n'aimerait ailleurs.
>
> Ma mie,
> Ma douce amie,
> Réponds à mes amours.
> Fidèle
> A cette belle,
> Je l'aimerai toujours.
>
> Si j'avais cent yeux,
> Ils seraient tous fixés sur elle, etc.

Il est aussi l'auteur de la chanson plus populaire encore : *J'ai du bon tabac dans ma tabatière*. Les *Poésies* de L'Attaignant ont été publiées par l'abbé de Laporte (Paris, 1757, 4 vol. in-12; 1779, t. V). Il en a été fait un choix par Millevoye (Paris, 1810, in-18)

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — Du Mersan : *Chansons nationales et populaires de France*.

LATUDE (Henri MASERS DE), né en 1725 dans le Languedoc, mort en 1805 à Paris. On a, sous le nom du célèbre prisonnier de la Bastille, de Vincennes et de Bicêtre, *l'Histoire d'une détention de trente-neuf ans dans les prisons d'Etat, écrite par*

le prisonnier lui-même (Amsterdam [Paris], 1787, in-8, ouvrage qu'il a désavoué). L'avocat Thierry a publié aussi *le Despotisme dévoilé ou Mémoires de Latude rédigés sur les pièces originales* (Paris, 1791-1792, 3 vol. in-18 et 1793, 2 vol. in-8). On a de Latude lui-même : *Mémoire adressé à Mme la marquise de Pompadour par M. Danry* (nom sous lequel il avait été écroué) (Paris, 1789, in-8), et trois écrits relatifs à des projets d'utilité publique. Pixérecourt et Anicet Bourgeois ont donné avec succès un grand drame, *Latude ou trente-cinq ans de captivité* (1834).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LAUDER (William), littérateur écossais, né vers 1710, mort aux Barbades en 1771. Il quitta l'enseignement pour les lettres, et s'efforça de se faire un nom en convaincant Milton de plagiat; à cet effet, il fabriqua des citations d'auteurs qu'il l'accusait d'avoir copiés. Il résuma ses attaques sous le titre : *An Essay on Milton's use and imitation of the moderns in his Paradise lost* (1751, in-8). La fausseté fut découverte et justement flétrie.

Cf. Douglas : *Milton vindicated from the charge of plagiarism* (1751, in-8); — Chalmers : *General biograph. Dictionary.*

LAUGIER (Marc-Antoine), historien français, né le 25 juillet 1713 à Manosque, mort le 7 avril 1769. De la société de Jésus, il se fit remarquer comme prédicateur. Il a écrit, dans un style fleuri et pompeux, un ouvrage qui témoigne de recherches sérieuses, l'*Histoire de la république de Venise* (Paris, 1759-1768, 12 vol. in-12). On cite, en outre, une *Histoire de la paix de Belgrade* (1763, 2 vol. in-12), des écrits sur l'architecture et la musique, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LAUJON (Pierre), auteur dramatique et chansonnier français, né le 3 janvier 1727 à Paris, mort le 13 juillet 1811. A peine sorti du collège Louis-le-Grand, il débuta au théâtre. Ses succès lui gagnèrent la bienveillance du comte de Clermont, qui le nomma secrétaire de ses commandements; il occupa ensuite la même place dans la maison du prince de Condé et dirigea les fêtes de Chantilly. Membre du Caveau ancien, où il avait chanté avec Panard, Piron et Collé, il fit partie des dîners du Vaudeville et du Caveau moderne, avec Gouffé et Désaugiers. En 1807, il fut admis à l'Académie française. Il avait alors quatre-vingts ans. Ses œuvres, chansons ou pièces de théâtre, sont médiocres, sans verve et sans couleur, mais parfois gracieuses et écrites avec correction.

Il a donné au théâtre : *Thésée*, opéra-parodie (1745); *Daphnis et Chloé*, pastorale (1747); *Eglé*, pastorale (1748); *le Matin ou la toilette de Vénus*, divertissement (1749); *Sylvie*, pastorale (1749); *Ismène et Isménius*, tragédie lyrique (1763); *l'Amoureux de quinze ans*, comédie lyrique (1771); *l'Inconséquente*, comédie en cinq actes, en vers (1777); *le Couvent ou les fruits du caractère et de l'éducation* (1790), etc. Laujon a publié ses chansons sous le titre d'*A-propos de société* (1771-1783, 3 vol. in-8), et il a édité ses *Œuvres choisies* (1809-1811, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LAUNAY (le vicomte DE), pseudonyme de Mme Em. de Girardin (voy. ce nom).

LAUNOY (Jean DE), théologien français, né en 1603 près de Valognes, mort le 10 mars 1678. Il fut reçu docteur en 1634 et entra dans les ordres. Ayant refusé de souscrire à la sentence prononcée contre Antoine Arnauld, quoiqu'il ne partageât pas ses opinions, il fut exclu de la Sorbonne. L'indépendance de son caractère et son amour de la vérité le portèrent à vérifier soigneusement les actes des saints admis dans le *martyrologe*. Il apporta à ce travail une grande sagacité, et on le surnomma « le dénicheur de saints ». Bonaventure d'Argonne disait qu'il avait détrôné du paradis plus de saints que dix papes n'en avaient canonisé. Le président de Lamoignon le priant de ne pas faire de mal à saint Yon, de Launoy répondit : « Comment lui en ferais-je? Je n'ai pas l'honneur de le connaître. » Le curé de Saint-Roch disait en parlant de ce terrible érudit : « Je lui fais toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon saint Roch. » Les ouvrages de Launoy fatiguent par la dureté du style et la profusion de l'érudition.

On a de lui : *De Tempore quo primum in Galliis suscepta est Christi fides* (Paris, 1659, in-8); *De Auctoritate negantis argumenti* (Paris, 1662, in-8); *Judicium de auctore libri* De imitatione Christi (Paris, 1663, in-8); *De scholis celebrioribus, seu à Carolo Magno, seu post Carolum, per Occidentem instauratis* (Paris, 1672, in-8), etc. Les *Œuvres de Launoy* ont été publiées par l'abbé Granet (Genève, 1731-1733, 10 vol. in-fol.).

Cf. [Antoine Arnaud] : *Elogium J. Launoii coutantiensis* (Londres, 1685, in-12); — Granet : *Vie de Launoy*, dans son édition.

LAURAGAIS (Louis-Léon-Félicité, duc DE BRANCAS, comte DE), littérateur français, né le 3 juillet 1733 à Paris, où il est mort le 9 octobre 1824. Il quitta la carrière des armes, pour vivre à Paris, dans le monde élégant, où il se fit une prompte réputation par son esprit et ses bons mots. Il ne montra pas moins de goût pour les lettres et les sciences que pour les plaisirs. Il s'occupa activement de faire adopter par les acteurs des costumes conformes à la vérité historique, et il paya 20 000 livres aux comédiens du Théâtre-Français pour qu'ils consentissent à enlever de la scène les banquettes de spectateurs qui empêchaient l'illusion. Il fit ensuite des dépenses considérables pour des expériences scientifiques et fut obligé de vendre sa bibliothèque, une des plus riches de l'époque. L'Académie des sciences le reçut comme associé en 1771. Le gouvernement de la Restauration le nomma pair de France. On a de M. de Lauragais quelques *Mémoires* scientifiques, de nombreuses brochures politiques, et deux tragédies qui ne furent pas représentées : *Clytemnestre* (Paris, 1764, in-8), où l'on rencontre quelques vers heureux; *Jocaste* (Paris, 1781, in-8), où ce qu'il y a de plus clair, dit Grimm, c'est l'énigme du sphinx.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LAURE DE NOVES. — Voyez PÉTRARQUE.

LAURÉAT (POETE). On donne en général le nom de lauréats aux écrivains qui reçoivent, d'un prince ou d'un corps académique, une couronne, autrefois un laurier, ou un prix quelconque, pour marquer la supériorité de leurs ouvrages. Cette récompense est décernée le plus souvent à la suite d'un concours, et l'ouvrage couronné, dans ce cas, n'est pas d'une manière absolue le meilleur, mais celui qui répond le mieux aux conditions particulières d'un programme. Au moyen âge et à la Renaissance, le nom de poëte lauréat eut une acception plus spéciale : il désigna un poëte qu'un prince attachait à sa personne ou à sa cour pour ajouter à l'éclat de ses fêtes et pour célébrer les événements de son règne. Le poëte lauréat est le pendant de l'historiographe (voy. ce mot). Nos trouvères eurent souvent ce rôle dans les cours féodales, ainsi que les minnesingers auprès des souverains d'Allemagne. C'est en Italie que ce titre fut conféré avec pompe; Pétrarque le reçut à Rome, en 1341, dans une véritable cérémonie de couronnement. A partir de 1504, la couronne

lauréale fut décernée en Allemagne, par un collége poétique établi à Vienne par Maximilien Ier. L'Angleterre avait déjà depuis un siècle ses poëtes lauréats, choisis par le souverain lui-même. Ce fut moins un honneur qu'une fonction : le poëte de cour reçut 127 liv. st. d'appointements et fut obligé d'écrire chaque année deux odes, l'une pour l'anniversaire de la naissance du prince, l'autre pour le jour de l'an. Le poëte lauréat actuel de l'Angleterre est M. Alfr. Tennyson. Les rois de France eurent aussi leurs poëtes officiels jusqu'au XVIIe siècle; mais l'établissement des prix de poésie de l'Académie française rendit leurs fonctions superflues; car, d'après la volonté d'un des fondateurs du concours, le sujet du poëme couronné devait toujours être l'éloge d'une des vertus ou qualités du grand roi (voy. ACADÉMIE FRANÇAISE).

Cf. V. Lancetti : *Memorie intorno ai poeti laureati d'ogni nazione* (Milan, 1839, in-8); — Edm. Biré et Em. Grimaud : *Introduction* aux *Poëtes lauréats de l'Acad. française* (Paris, 1864, 2 vol. in-18).

LAUREMBERG (Jean-Wilmsen), poëte satirique et mathématicien allemand, né à Rostock en 1590, mort à Soroë en 1659. Il fut professeur de mathématiques et de poésie dans sa ville natale, puis de mathématiques à Soroë, où il finit sa vie dans la misère, les guerres du temps ayant suspendu le payement des professeurs. Il est considéré comme le créateur d'une satire nationale dirigée contre l'imitation des modes et des mœurs étrangères. Il écrivait en bas-allemand, avec verve et force comique. On cite surtout de lui les *Quatre plaisantes satires* (Viere Schertz Gedichte; sans nom de lieu, 1652, souvent réimprimées; Stuttgart, 1861). Elles traitent : 1° des mœurs corrompues des hommes; 2° des habillements à la mode; 3° de l'invasion des mots étrangers dans la langue nationale et de la recherche des titres; 4° de la poésie en général et des pièces rimées. Ces *Satires* ont été traduites en haut-allemand par Dedekind (Dresde, 1654). Il avait écrit aussi deux comédies : *Aquilon* et *la Harpye* (Copenhague, 1635), puis quelques ouvrages relatifs aux mathématiques et à la grammaire.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur* (Leipzig, 1865), t. II.

LAURENCE, tragédie de J.-B. Legouvé (voy. ce nom).

LAURIER D'APOLLON (LE), poëme de Lope de Vega (voy. ce nom).

LAURIÈRE (Eusèbe-Jacob DE), jurisconsulte français, né le 31 juillet 1659 à Paris, mort le 19 janvier 1728. Reçu avocat en 1679, il se livra à des études approfondies sur le droit français, et pour remonter à la source de nos lois, compulsa les vieux historiens et les chartes. D'Aguesseau, qui l'estimait beaucoup, le désigna à Pontchartrain pour entreprendre, selon les intentions de Louis XIV, le *Recueil chronologique des Ordonnances des rois de France.* Toutes les archives de Paris et des provinces furent ouvertes à Laurière qui, après de longues recherches, fit paraître en 1723 le premier volume du *Recueil*, que Secousse continua après sa mort. On a aussi de lui des ouvrages estimés de jurisprudence, entre autres : *Textes des coutumes de la prévôté et vicomté de Paris* (Paris, 1698, in-8); *Bibliothèque des coutumes de France* (Paris, 1699, in-4).

LAUZUN (duc DE). — Voyez BIRON.

LA VALLÉE (Joseph), marquis DE BOIS-ROBERT, littérateur français, né le 23 août 1747 à Dieppe, mort le 28 février 1816. On a de lui de nombreux ouvrages, dont quelques-uns marquent un talent spirituel et facile. Nous citerons : *Confession de l'année* 1785 (Paris, 1786, in-18); *le Nègre comme il y a peu de blancs* (Madras et Paris, 1789, 3 vol. in-12); *Semaines critiques, ou les Gestes de l'an V* (Paris, 1797, 4 vol. in-8), écrit périodique qu'il signa du pseudonyme de Nantivel; *Lettre d'un Mameluck, ou Tableau moral et critique de quelques parties des mœurs de Paris* (Paris, 1803, in-8); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LAVALLÉE (Théophile-Sébastien), historien français, né à Paris le 13 octobre 1804, mort à Versailles le 27 août 1867. Professeur de géographie et de statistique militaires à l'Ecole spéciale de Saint-Cyr, il a publié, outre de bons ouvrages élémentaires, plusieurs ouvrages historiques, dont le mieux accueilli est une *Histoire des Français depuis les temps gaulois jusqu'en* 1830 (1838-41, 4 vol. in-8; 15e édit. remaniée, 1864, 6 vol. in-8). Citons encore : *Histoire de Paris* (1850, in-8; 1857, 2 vol. in-18); *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr* (1853, gr. in-8; nouv. édit. refondue, 1862, in-8); *Histoire de l'empire ottoman* (1855, in-8; 1859, 2 vol. in-12); une édition des *Œuvres de Mme de Maintenon.* [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

LA VALLÉE — Voyez DESFONTAINES-LAVALLÉE.

LA VALLIÈRE (Françoise-Louise DE LA BAUME LE BLANC, duchesse DE), née le 7 août 1644, morte le 6 juin 1710. On sait que, devenue la maîtresse de Louis XIV en 1661, elle quitta plusieurs fois la cour, quand elle vit le roi la délaisser pour Mme de Montespan. La première fois, en 1670, elle se retira chez les Bénédictines de Saint-Cloud, l'année suivante au couvent de Sainte-Marie, à Chaillot, et en 1674 aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, où elle fit profession, à l'âge de trente ans, le 3 juin 1675, et reçut le nom de sœur *Louise de la Miséricorde.* On croit que c'est de 1672 à 1674, quand elle avait le maréchal de Bellefonds pour confident et Bossuet pour guide, qu'elle écrivit le livre dont elle est regardée généralement comme l'auteur, et qui fut publié pour la première fois sous ce titre : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu par une dame pénitente* (1680, in-12). Il eut en peu de temps huit éditions. « Le livre des *Réflexions*, dit M. Louis Ratisbonne, n'est pas un chef-d'œuvre littéraire, tant s'en faut. Il manque de précision, de goût, de clarté; la syntaxe y est violentée; sinon violée; on y trouve une foule de négligences, des répétitions et souvent, avec une afféterie toute féminine, de mauvaises gentillesses de style conservées sans doute des précieuses du temps ou contractées dans la lecture des romans de Mlle de Scudéry. Mais, au milieu de tous ces défauts, on sent, outre une certaine grâce, un souffle naturel et puissant... » Mme de Genlis donna de cet ouvrage (1804-1816-1824, in-12) une édition qui offrait de nombreuses modifications au texte primitif, faites, disait-elle, d'après les corrections marginales d'un exemplaire ancien. Cet exemplaire a été retrouvé, en 1852, à la bibliothèque du Louvre, et l'on crut y reconnaître l'écriture de Bossuet. Il fut publié pour la première fois par M. Damas-Hinard (Paris, 1852, pet. in-12); M. R. Cornut le réédita sous ce nouveau titre : *Confessions de Mme de La Vallière repentante, écrites par elle-même et corrigées par Bossuet* (Paris, 1854, in-12) et soutint vivement l'authenticité des corrections autographes, combattue par Sainte-Beuve et M. de Sacy. M. Floquet a, depuis, appuyé l'opinion de ces derniers. Les corrections portent surtout sur des fautes de grammaire et de goût; mais elles vont aussi jusqu'à modifier des pensées et des sentiments, et altèrent en plus d'un passage le charme de la rédaction première. On a, en outre, de la duchesse de La Vallière des *Lettres*, publiées en 1767 (Paris, in-12). Une édition plus récente des *Réflexions*, suivies des *Lettres* et des

sermons pour la vêture, a été donnée par M. P. Clément (Ibid., 1860, 2 vol. in-8).

Cf. Quatremère de Roissy : *Histoire de Mlle de La Vallière* (1823) ; — Romain Cornut : *Commentaire historique et littéraire*, dans son édition ; — Louis Ratisbonne, dans le *Journal des Débats*, 13 octobre 1854 ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III ; — P. Clément : *Etude biographique*, en tête de son édit. ; — Capefigue : *Mademoiselle de La Vallière et les favorites des trois âges de Louis XIV* (Paris, 1859) ; — l'abbé Duclos : *Madame de La Vallière et Marie-Thérèse* (Paris, 1869, in-8).

LA VALLIÈRE (Louis-César DE LA BAUME LE BLANC, duc DE), bibliophile français, petit-neveu de la précédente, né en 1708, mort en 1780. Il possédait une magnifique bibliothèque. En 1783, furent vendus au prix de 464 677 livres, et dispersés entre divers acquéreurs, les volumes les plus précieux, dont C. de Bure et Van Praet avaient rédigé le *Catalogue* (Paris, 1783, 3 vol. in-8). En 1788, Paulmy acheta les autres ouvrages, dont le *Catalogue* a été dressé par Nyon (Paris, 1788, 6 vol. in-8), et qui forment aujourd'hui un des fonds principaux de la bibliothèque de l'Arsenal. Le duc de La Vallière a publié, avec Mercier de Saint-Léger, la *Bibliothèque du Théâtre-Français* (Dresde [Paris], 1768, 3 vol. in-12), recueil d'analyses et d'extraits de pièces.

Cf. Ch. Blanc : *Trésor de la curiosité*, t. II.

LAVATER (Jean-Gaspard), célèbre écrivain suisse, né à Zurich le 15 novembre 1741, mort dans la même ville le 2 janvier 1801. Destiné à l'état ecclésiastique, il suivit les cours de théologie de sa ville natale, cultivant dès lors la poésie sous l'inspiration des principes de Bodmer et sur les traces de Klopstock. A vingt et un ans, il se signala par un acte de courage, en dénonçant les vexations exercées par le bailli Grebel dans un pamphlet qui le força de s'éloigner quelque temps. Il passa à Berlin, visita plusieurs villes de l'Allemagne et rentra à Zurich deux ans après. En 1768, il fut attaché, comme diacre, à la maison des Orphelins, et, en 1786, il devint premier pasteur de l'église Saint-Pierre. Son opposition énergique aux violences commises par le parti français et par ses adversaires le fit déporter à Bâle; revenu à Zurich avant l'entrée des Français dans cette ville, il fut blessé grièvement par un soldat et mourut après plus de deux années de souffrances.

On ne sait guère à l'étranger que Lavater occupe, comme poëte lyrique et épique, un rang distingué dans la littérature de son pays. Il a composé des *Hymnes suisses* (Schweitzer-Lieder; Berne, 1767), qui ont un grand charme de naïveté, et qui se chantent encore, comme poésies nationales, dans les montagnes. De très-nombreuses éditions en attestent la popularité; puis une *Centaine de chants chrétiens* (Hundert christliche Lieder; Zurich, 1776), suivie d'une *Seconde centaine* (Zweites Hundert; Ibid., 1780).

L'élève de Bodmer, l'admirateur passionné de Klopstock et de J.-J. Rousseau, se tourna bientôt vers un genre encore plus élevé, et il improvisa, avec plus d'ardeur religieuse que de science de l'harmonie poétique, plusieurs épopées chrétiennes. Ce sont d'abord deux *Nouvelles Messiades* (Jesus Messias, oder die Zukunft des Herrn; sans lieu ni date; Jesus Messias, oder die Evangelien... in Gesaengen; 1783-1786, 4 vol.) : ce ne sont, comme *la Flagellation de Jésus* (die Geisselung J.; Francfort, 1775), que des paraphrases de l'*Evangile* et des *Actes des apôtres* mis en vers hexamètres. C'est ensuite un poëme en sept chants sur *Joseph d'Arimathie* (Jos. von Arimathia; Hambourg, 1794, in-8), et enfin *le Cœur humain* (das menschliche Herz; Zurich, 1789 et 1798, in-12). On rattache à ces essais épiques une grande composition en prose décorée du nom de poëme, *Ponce-Pilate, ou l'Homme dans toutes les situations de la vie* (Pontius Pilatus, oder der Mensch in allen Gestalten; Zurich, 1782-1785, 4 vol. in-8), un des ouvrages littéraires de Lavater déjà important dans l'histoire de ses idées philosophiques. Ses recueils de *Sermons* (Predigten), roulant sur la Bible, l'Evangile, l'existence et l'action du diable, sur le suicide, etc., lui donnent aussi une place remarquable parmi les orateurs chrétiens du protestantisme.

Après avoir abrégé la liste des productions littéraires de Lavater, nous pouvons encore moins citer ici tous ses ouvrages philosophiques, non moins nombreux. Les principaux, ou qui ont le plus fait pour sa renommée, sont ceux qui traitent de la *Physiognomonique* : car tel est le titre de son premier livre sur ce sujet (Von der Physiognomonik; Leipzig, 1772, 2 vol. in-8), refondu sous cet autre titre : *Fragments physiognomoniques pour répandre la connaissance des hommes et la philanthropie* (Physiognomische Fragmente zur Befœrderung der Menschenkenntniss und Menschenliebe; Leipzig et Winterthur, 1775-1778, 4 vol., petit in-fol.). C'est l'ouvrage de Lavater le plus répandu et le plus souvent traduit ou imité à l'étranger. Il en a été fait sous ses yeux une première édition française, sous le titre d'*Essais sur la physiognomonie, destinés*, etc. (La Haye, 1781-1787, 3 vol. in-4; 1803, t. IV). Cette ancienne traduction, due à Mme de La Fite, à Caillard et H. Renfer, a été remaniée, développée et commentée par le docteur Moreau dans *l'Art de connaître les hommes par les physionomies* (Paris, 1806-1809, 9 vol., plus. éditions, avec 5 à 600 gravures). Une nouvelle traduction a été donnée par M. Baccarach : *la Physiognomonie, ou l'Art de connaître les hommes d'après les traits de leur physionomie, leurs rapports avec les divers animaux, leurs penchants*, etc. (Paris, 1845, gr. in-8 avec planche). Dans les quatre *Essais* dont se composent les *Fragments physiognomoniques*, Lavater a la prétention de révéler une science nouvelle et complète, avec ses principes, leurs déductions logiques, leurs applications innombrables et leur vérification expérimentale. Il généralise, il classe, il conclut, il affirme impérieusement ; il passe de la théorie à la pratique, et ne s'arrête pas devant le ridicule; il propose sérieusement de déterminer le degré d'intelligence et de moralité d'après le degré de l'angle facial, et de décider des aptitudes sociales de chacun, d'après les indications de la physionomie réduites en système. Il porte la crédulité jusqu'aux dernières limites de la superstition, et prend les mystifications mêmes au sérieux. Les conclusions extrêmes où Lavater fut entraîné par le besoin de pousser à l'absolu des observations anciennes comme le monde furent très-vivement discutées. Adoptées avec enthousiasme par une assez nombreuse école, elles furent combattues par des esprits distingués, notamment par Liechtemberg, Nicolaï, Le Catt, Formey. Une partie de leur succès en Allemagne peut être rapportée au talent de Lavater, comme écrivain. Il les défendait à la fois avec toute la chaleur de l'exaltation mystique et la finesse d'un esprit ingénieux.

On retrouvera, à des degrés différents, les mêmes qualités du prosateur et les mêmes excentricités du philosophe dans ses autres écrits de propagande ou de polémique philosophique, d'édification chrétienne ou de confidences autobiographiques. Bornons-nous à citer : *Vues sur l'éternité* (Aussichten in die Ewigkeit, 1768-1773, 3 vol. in-8, plus. édit.), exposition moitié philosophique, moitié poétique des idées générales de l'auteur ; *Réflexions sur moi-même* (Nachdenken über mich-selbst; 1771, in-8, 2e édit.); *Journal intime d'un*

observateur de soi-même (Geheimes Tagebuch von einem Beobachter seiner selbst; Leipzig, 1771, in-8; une suite intitulée : *Unveraenderte Fragmente*; Ibid., 1773), histoire d'une retraite de quelques semaines passées au milieu des phénomènes naturels d'une exaltation pieuse, des excitations artificielles à la dévotion et des opérations ascétiques provoquant l'extase; *Mélanges* (Vermischte Schriften; Winterthur, 1774, 2 vol. in-8), traitant, avec les mêmes exagérations mystiques, des miracles, de la foi, de la prière et de ses effets irrésistibles, de la révélation immédiate, intime de Dieu et de la communication directe de sa puissance; *Réflexions sur les passages les plus importants des évangélistes* (Betrachtungen über die wichtigsten Stellen der Evangelisten; Winterthur, 1789-1790, 2 vol.); *Bibliothèque portative* (Handbibliothek für Freunde; Zurich, 1790-1792, 24 vol. in-12); *Voyage à Copenhague dans l'été de* 1793 (Reise nach Copenhagen, etc.); *Vingt-quatre leçons sur l'histoire de Joseph* (24 Vorlesungen über, etc.; Zurich, 1794, in-8), etc., sans compter la traduction de *la Palingénésie* et des *Preuves du christianisme* de Charles Bonnet, de Genève, ni les volumes d'*Ecrits posthumes* (Zurich, 1801-1802, 5 vol. in-8) et de *Correspondance avec l'impératrice de Russie*, mère d'Alexandre Ier (Saint-Pétersbourg, 1858, 2 vol. in-8). Orelli a publié les *Œuvres choisies de Lavater* (Ausgewaehlte Schriften; Zurich, 1841-44, 8 vol. in-8).

Cf. G. Schulthess : *Lavater der Dichter* (Zurich, 1801); — Moreau : *Notice sur Lavater*, en tête de sa traduction des *Essais sur la physiognomonie*; — G. Gessner : *Lavaters Lebensbeschreibung* (Wenterthur, 1802, 3 vol.); — F. Herbst : *Lavater nach seinem Leben und Wirken* (1832); — Bodemann : *même titre* (Gotha, 1856); — Gœthe : *Correspondance avec Lavater*, etc.; — le prince Aug. Galitzin : *Lavater*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er mars 1859).

LAVAUR (Guillaume DE), littérateur français, né en 1653 à Saint-Céré (Quercy), mort vers 1730. Il est connu par un ouvrage intitulé : *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte* (Paris, 1730, 2 vol. in-12), où il pousse à ses extrêmes limites le système, alors accrédité, que les fables, le culte et les mystères du paganisme ne sont qu'une altération des histoires, des usages et des traditions des Hébreux. Il a donné une traduction de *Pétrone* (Paris, 1726, in-12).

LAVEAUX (Jean-Charles THIBAULT DE), lexicographe français, né le 17 novembre 1749 à Troyes, mort en 1827. Il professa la langue et la littérature françaises à Bâle, à Stuttgart, à Berlin, vint à Strasbourg, y rédigea en 1791 et 1792 le *Courrier de Strasbourg*, puis se fixa à Paris, où il fut rédacteur en chef du *Journal de la Montagne*. Il occupa sous l'Empire la place d'inspecteur général des prisons et hospices. Son *Nouveau dictionnaire de la langue française* (Paris, 1820, 1828, 2 vol. in-4), fruit de longues années de travail, montre une connaissance sérieuse de la langue et de la sagacité; il a une nomenclature plus considérable et des définitions plus étendues que celui de l'Académie. Il fait une part excessive aux matières d'histoire naturelle.

On a encore de Laveaux : *Histoire des premiers peuples libres qui ont habité la France* (1787, 3 vol. in-8); *Vie de Frédéric II, roi de Prusse* (Strasbourg, 1788-1789, 7 vol. in-8); *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française* (Paris, 1818, in-8; 1822, 2 vol. in-8), ouvrage estimé, réédité par M. Marty-Laveaux, le petit-fils de l'auteur; *Dictionnaire synonymique de la langue française* (Ibid., 1826, in-8), etc. Il a traduit de l'allemand : *Histoire des Allemands*, par Schmidt (Berlin, 1784, 9 vol. in-8); *Histoire des sciences dans la Grèce*, par Meiners (Paris, 1799, 5 vol. in-8); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

LA VERNE (Léger-Marie-Philippe TRANCHANT, comte DE), littérateur français, né en 1769 près de Vesoul, mort le 26 avril 1815. Ayant émigré en 1792, il habita l'Allemagne, et, après son retour en 1800, fut attaché au ministère de la guerre comme traducteur pour la langue allemande. Il a fait représenter au théâtre du Marais, en 1802, deux drames imités de Kotzebue : *le Calomniateur* et *le Dissipateur*. Il a publié : *l'Art militaire chez les nations les plus célèbres de l'antiquité et des temps modernes* (Paris, 1805, in-8); *Annibal fugitif*, roman historique (1808, 2 vol. in-12); *Histoire du feld-maréchal Souwarow* (1809, in-8); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

LA VICOMTERIE DE SAINT-SAMSON (Louis DE), publiciste français, né en 1732, mort le 25 janvier 1809. Membre de la Convention et du Comité de sûreté générale, il montra dans ses motions et sa conduite les idées exagérées qui se retrouvent dans ses ouvrages. On cite de lui : *Crimes des rois de France* (Paris, 1791, in-8); *Crimes des Papes* (1792, in-8, 1830, 2 vol. in-18); *Crimes des empereurs d Allemagne* (1793, in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biograqhie univ. des contemporains*.

LA VILLE DE MIRMONT (Alexandre-Jean-Joseph DE), auteur dramatique français, né en 1782 à Versailles, mort le 1er octobre 1845. Il fut chef de division au ministère de l'intérieur et inspecteur général des maisons de détention. On a de lui des tragédies et des comédies en vers, d'un style correct et facile, dont quelques-unes eurent du succès. Les plus connues sont : *le Folliculaire*, comédie en cinq actes (1820); *Charles VI*, tragédie en cinq actes (1826), dans laquelle Talma créa son dernier rôle; *l'Intrigue et l'Amour*, drame en cinq actes, en vers, imité de Schiller (1826); *Une Journée d'élection*, comédie en trois actes qui fut interdite par la censure (1827); *le Vieux mari*, comédie en trois actes (1830); *les Intrigants, ou la Congrégation*, comédie en cinq actes (1831); etc. Ses *Œuvres dramatiques* ont été réunies (Paris, 1846, 4 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*; — J.-Janin : *M. de La Ville de M.* (1846, in-8).

LAYA (Jean-Louis), auteur dramatique français, né le 4 décembre 1761 à Paris, d'une famille originaire d'Espagne, mort le 25 août 1833. Son nom est resté attaché à une comédie en cinq actes, en vers, *l'Ami des lois*, qui fut représentée le 2 janvier 1793 au Théâtre de la Nation. Cette pièce, qui était une protestation contre les attaques faites aux principes de la légalité par l'entraînement révolutionnaire, se produisant au moment du procès de Louis XVI, obtint un succès extraordinaire, auquel la passion politique eut bien plus de part que le goût littéraire. Elle est en effet médiocre comme action et comme style; l'énergie y est remplacée par l'enflure habituelle à cette époque. L'auteur lui-même dit plus tard : « Ce n'était pas un bon ouvrage, mais c'était une bonne action. » La Commune de Paris, irritée du succès d'une telle pièce, fit, après quelques représentations, cerner la salle et braquer devant le théâtre deux pièces de canon. Laya en appela à la Convention et obtint que les représentations continuassent; mais il ne tarda pas à être poursuivi, surtout par Marat, dont il avait fait dans sa comédie un personnage ridicule sous le nom de *Duricrâne*. Il parvint à se cacher jusqu'aux événements de Thermidor. Il rédigea alors l'*Almanach des Muses* et les *Veillées des Muses* avec Legouvé, Arnault, Vigée, puis l'*Observateur des spectacles* avec Salgues. Appelé au *Moniteur*, il y fit pendant quinze ans

la critique littéraire. Au commencement de l'Empire, il devint professeur de belles-lettres au lycée Charlemagne, puis au lycée Napoléon, et en 1813 remplaça Delille à la Faculté des lettres dans la chaire d'histoire littéraire et de poésie française. En 1817, l'Académie française le reçut au nombre de ses membres.

Outre *l'Ami des lois*, Laya a donné au théâtre : *Jean Calas*, tragédie en cinq actes (1789), ouvrage déclamatoire et assez mal écrit, mais auquel l'intérêt des situations et la haine de l'intolérance valurent un long succès; *les Dangers de l'opinion*, drame en cinq actes, en vers (1790), plaidoyer contre le préjugé qui attache la honte à toute la famille d'un coupable; *Falkland, ou la Conscience*, drame en cinq actes, en prose (1798), tableau assez énergique des remords et que fit vivement ressortir le talent de Talma dans le principal rôle; *Une Journée du jeune Néron*, pièce en deux actes, en vers (1798). On a encore de Laya : *Essais de deux amis*, recueil d'héroïdes fait en collaboration avec Legouvé (1786, in-8); *Voltaire aux Français sur leur constitution* (1789, in-8); *la Régénération des comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil* (1789, in-8); *Épître à un jeune cultivateur nouvellement élu député* (1799, in-8); *les Derniers moments de la présidente de Tourvel*, héroïde (1799, in-8); *Essai sur la satire* (1801, in-8); *Eusèbe*, héroïde (1807, in-8); *Un mot à M. le Directeur de l'imprimerie et de la librairie, ou Abus de la censure théâtrale* (1819, in-8). Les *Œuvres* de Laya ont été réunies (Paris, 1833, 5 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*; — Ch.-G. Etienne : *Histoire du Théâtre-Français depuis la Révolution* (Paris, 1802, 4 vol. in-12); — *Notice biographique* (Ibid., 1833, in-8).

LAYA (Léon), auteur dramatique français, fils du précédent, né à Paris vers 1810, mort dans cette ville le 5 septembre 1872. Il est auteur d'un certain nombre de comédies qui ont eu un assez vif succès, dû tour à tour à la délicatesse de l'idée ou à la pureté et à la vivacité de la forme : *Une Maîtresse anonyme*, en deux actes (1842); *la Peau du lion*, en deux actes (1844); *les Cœurs d'or*, en trois actes, avec J. de Prémeray (Gymnase, 1854); *les Jeunes gens*, en trois actes, imitation libre et originale des *Adelphes* de Térence (Français, 1855); *le duc Job*, en quatre actes, l'un des succès de vogue les plus soutenus du Théâtre-Français (1859); *la Loi du cœur* (même théâtre, 1862), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

LAYAMON, un des plus anciens poëtes anglais, vivait vers la fin du XIIe siècle. On sait de lui qu'il était prêtre à Ernley, sur les bords de la Severn, près de Radstone. Il est l'auteur d'un *Brut, ou Chronique de Bretagne*, poëme long et animé, se rattachant au *Brut* de Wace, qu'il amplifie : il compte 32 250 vers, plus du double de celui de Wace. Sa langue et sa versification tiennent encore beaucoup de l'anglo-saxon. Ce précieux monument de la langue anglaise a été publié pour la première fois par sir Frederic Madden : *Layamon's Brut, with a literal translation, notes and a grammatical glossary* (Londres, 1847, 3 vol. in-8).

Cf. F. Madden : *Préface* de son édition; — Guest : *History of English Rhythms*.

LAZARI (THÉÂTRE). Ce théâtre fut fondé à Paris en 1777, sur le boulevard du Temple. Le directeur, nommé Tessier, en fit une sorte de scène d'essai pour les élèves chantants et dansants de l'Opéra, avec le titre de Salle des élèves de l'Opéra. Son entreprise ne réussit pas, et le théâtre fut occupé en 1780 par un industriel qui y montra pendant quatre ans des jeux pyrrhiques, puis qui l'abandonna. La salle prit alors le nom de Lycée dramatique, et l'on y joua pendant quelque temps des pièces de genre. En 1792, Lazari, célèbre mime italien, acquit le privilège de ce théâtre et lui donna le titre de Variétés amusantes. Son habile administration ne tarda pas à attirer la foule, et les Variétés amusantes prirent le nom de son directeur. Mais ce succès ne fut pas de longue durée. Le public désertait déjà le théâtre du boulevard du Temple lorsqu'un incendie l'anéantit en 1798, et le directeur, ruiné, se brûla la cervelle. Lazari, qui s'était fait admirer lui-même dans une suite de pantomimes et de pièces à travestissements, faisait alterner avec ses arlequinades des ouvrages révolutionnaires d'un cynisme outré et de fades pastorales. Son théâtre, remplacé par un café chantant, ressussita un peu plus tard sous le nom de Petit-Lazari, et fut, après 1830, la scène préférée des gamins de Paris. Il ne disparut qu'en 1863, par suite d'expropriation.

Cf. [Lorédan Larcher] : *les Grands jours du Petit-Lazari*, par un de ses artistes (Paris, 1871, in-32).

LAZARILLO DE TORMES, ouvrage de J. de Mendoza (voy. ce nom).

LAZZARINI (Domenico), poëte italien, né à Morrovalle (Marche d'Ancône) en 1668, mort à Padoue en 1734. Il avait obtenu à dix-neuf ans le grade de docteur en théologie et en jurisprudence. Ses œuvres poétiques, remarquées pour la correction, comprennent : *Poesie* (1736, in-8); *Ulisse il giovane*, tragédie (1720, in-8); *la Sanese*, comédie (Venise, 1734), etc. On cite aussi : *Osservationi sur la Mérope de Scip. Maffei* (Rome, 1743, in-4).

LAZZI, mot italien auquel nous avons donné la signification de saillie bouffonne. Par lazzi, les acteurs italiens qui importèrent cette expression chez nous entendaient les fantaisies pittoresques de la pantomime. Pendant un dialogue, un troisième personnage d'un caractère comique se livrait à des grimaces et à des espiègleries qui formaient comme un commentaire du discours.

LE BAILLY (Antoine-François), fabuliste français, né le 1er avril 1756 à Caen, mort le 13 janvier 1832). Après avoir exercé la profession d'avocat, il vint à Paris, se lia avec Court de Gébelin et cultiva les lettres. Il se fit une réputation dans la fable. Il a des saillies et des traits de bonhomie qui parfois rappellent La Fontaine; il est simple, sans être trivial, mais manque de variété dans l'expression. Plusieurs de ses fables pèchent par la longueur. L'une des plus connues et des meilleures a pour titre : *les Métamorphoses du singe*. Un premier recueil parut sous le titre de *Fables nouvelles, suivies de poésies fugitives* (Paris, 1784, in-12); un second sous celui de *Fables nouvelles* (Ibid., 1814, in-12). Dans une troisième édition (1823, in-8), Le Bailly remplaça les vers de l'épilogue à la louange de Napoléon par des vers en l'honneur des Bourbons. On a encore de lui : *Corisandre*, comédie-opéra (Paris 1792, in-4); *Diane et Endymion*, opéra (1814, in-12); *le Procès d'Ésope avec les animaux*, comédie en un acte, en vers et en prose (Paris, 1812, in-12); *le Gouvernement des animaux*, poëme esopéen (Ibid., 1816, in-8); *Arion, ou le pouvoir de la musique* (Ibid., 1817, in-8); *la Chute des Titans, ou le retour d'Astrée*, cantate à l'occasion du sacre de Charles X (Ibid., 1825, in-8), etc.

Cf. Dussault : *Annales littéraires*; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

LEBAS (Philippe), helléniste et épigraphiste français, né à Paris le 18 juin 1794, mort dans cette ville le 16 mai 1860. Il servit sous l'Empire, fut chargé en 1820 de l'éducation du prince Louis-Napoléon, plus tard empereur, puis entra dans l'université, devint professeur à l'École normale, et plus tard bibliothécaire de la Sorbonne. Il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1838. Il a publié, avec l'active collaboration de MM. Ad. Regnier, Vict Duruy et

autres, un certain nombre de bons livres pour l'enseignement de l'allemand et de l'histoire, ainsi que des traductions, des livres de voyages, etc. Ses ouvrages personnels se rapportent à l'épigraphie et à la numismatique. Il faut citer, à part de savants mémoires spéciaux, le *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, en 1843 et 1844 (1844-68, gr. in-4 avec pl., livraisons 1-58). Il a dirigé plusieurs publications, entre autres le *Dictionnaire encyclopédique de l'histoire de France* (1840-47, 12 vol., 620 grav.). [*Dict. des contemp.*, les trois premières édit.]

LEBAUD (Pierre), historien français, mort en 1505 à Laval. Il était aumônier d'Anne de Bretagne. Il fit, au prix de laborieuses recherches, une *Compilation des chroniques et histoires des Bretons*, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque d'Angers, et dont la traduction latine par Bertrand d'Argentré est à la Bibliothèque nationale. Il en exécuta une seconde rédaction, que d'Hozier publia sous le titre d'*Histoire de Bretagne* (Paris, 1638, in-fol.).

B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine.*

LE BÉ (Guillaume), graveur et fondeur en caractères, né en 1525 à Troyes, mort en 1598 à Paris. Il fit, sur l'ordre de François Ier, les beaux caractères orientaux dont se servit Robert Estienne, et sur l'ordre de Philippe II il en exécuta de semblables pour la *Bible polyglotte* d'Anvers. — Son fils et son petit-fils se distinguèrent aussi dans l'art de la fonderie.

Cf. Heinecken : *Dictionnaire des artistes.*

LE BEAU (Charles), humaniste et historien français, né le 15 octobre 1701 à Paris, mort le 13 mars 1778. Élève au collége Sainte-Barbe, puis à celui du Plessis, il occupa dans ce dernier la chaire de seconde, et passa au collége des Grassins où il enseigna la rhétorique. En 1748, il entra à l'Académie des inscriptions, dont il devint secrétaire perpétuel en 1755, par la démission de Bougainville. A partir de 1752, il occupa la chaire d'éloquence au Collége royal. Son ouvrage le plus important est l'*Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin le Grand* (Paris, 1756-1779, 22 vol. in-12). Le fond en est tiré des historiens et chroniqueurs byzantins, dont les écrits y sont résumés et liés entre eux avec méthode et exactitude. L'auteur se montre, en général, judicieux; mais il n'a pas su atteindre à l'unité malgré la diversité des matériaux, ni reconstituer les siècles passés et leur donner la vie. Son style, presque toujours aride et terne, devient recherché et déclamatoire quand il vise à l'élégance et au mouvement. L'*Histoire du Bas-Empire* fut continuée par Ameilhon, qui la conduisit jusqu'à la prise de Constantinople, y ajoutant ainsi cinq volumes, dont le dernier parut en 1811; il le fit suivre de *Tables et réflexions politiques, morales*, etc. (1817, 2 vol. in-12). Saint-Martin donna une seconde édition, revue et augmentée (Paris, 1829-1833, 21 vol. in-8). Un travail fort estimé de Le Beau est la suite des vingt-six *Dissertations sur la Légion romaine* qu'il publia dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Il donna, dans le même recueil, une série d'*Éloges*, en sa qualité de secrétaire perpétuel.

Comme latiniste, Le Beau a conservé une réputation qui n'est pas imméritée; il a une égale habileté dans la prose et la versification latines, et quoique son élégance peu naturelle et maniérée ne soit que la parodie de Cicéron et de Virgile, il est resté le modèle des humanistes de collége qui persistent à écrire pour des circonstances solennelles un latin d'apparat. Il débuta par une ode *Ad cardinalem A.-H. de Fleury* (Paris, 1729, in-4), et publia ensuite : *De legitima laudatione oratio* (1733, in-4); *In restitutam regi valetudinem oratio* (1744, in-4). En 1747, il mit au jour le poëme de l'*Anti-Lucretius*, laissé inachevé par le cardinal de Polignac. Le Beau relia les morceaux épars de cette œuvre, dont il combla les lacunes sans qu'on puisse apercevoir ce qui lui appartient. Toutes ses compositions latines, vers, harangues et déclamations, furent éditées après sa mort, sous ce titre : *Carmina, fabulæ, narrationes, orationes* (Paris, 1782-1783, 3 vol. in-8). On y trouve la traduction en vers hexamètres de plusieurs fables de La Fontaine, laquelle a donné lieu au livre suivant : *Parallele curieux des fables en vers latins de M. Le Beau avec La Fontaine et tous les poëtes qui ont traité les mêmes fables* (1785, in-8). — Son frère, Jean-Louis Le Beau, né le 8 mars 1721 à Paris, mort le 12 mars 1766, fut aussi professeur de rhétorique au collége des Grassins et membre de l'Académie des inscriptions. Le recueil de cette compagnie contient de lui des mémoires : *Sur le Margitès d'Homère; Sur le Plutus d'Aristophane; Sur le Lucius ou l'Ane de Lucien; Sur les tragiques grecs;* etc. (t. XXIX à XXXV).

Cf. Saint-Martin : *Notice*, dans son édition de l'*Histoire du Bas-Empire*; — Dupuy, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. XLII; — Garnier, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. XXXIV.

LEBEUF (l'abbé Jean), historien français, né le 6 mars 1687 à Auxerre, mort le 10 avril 1760. Il était chanoine de la cathédrale d'Auxerre. Ses nombreuses et savantes recherches sur les antiquités de l'histoire de France le firent nommer, en 1741, membre de l'Académie des inscriptions. Il a écrit cent-soixante ouvrages ou opuscules, parmi lesquels : *De l'Etat des sciences dans l'étendue de la monarchie française sous Charlemagne* (Paris, 1734, in-12); *Dissertation sur plusieurs circonstances du règne de Clovis* (Ibid., 1738, in-12); *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de France* (Ibid., 1739-1743, 3 vol. in-12); *Mémoires contenant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre* (Ibid., 1743, 2 vol. in-4); *Histoire de la ville et du diocèse de Paris* (Ibid., 1754, 15 vol. in-12), importante publication rééditée avec notes et additions considérables par M. H. Cocheris (1863-75, t. I-IV, in-8); puis de nombreux mémoires dans le recueil de l'Académie des inscriptions, le *Mercure*, les *Mémoires* de Desmolets, etc.

Cf. Papillon : *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*

LÉBID, poëte arabe du VIIe siècle. Auteur d'une des sept *Moallakât* (voy. ce nom), il était en grand renom à la Mecque; mais ayant lu le second chapitre du *Coran*, il se jeta aux genoux du prophète et lui dit : « O Mohammed..... vous êtes plus grand poëte que moi; vous êtes sans doute le prophète de Dieu. » Le texte de sa *Moallakât* a été publié avec traduction française par Silvestre de Sacy, à la suite des *Fables de Bidpay* (Paris, 1816, in-4), avec traductions latine et allemande par C.-R.-S. Peiper (Breslau, 2e édit. 1828, in-4) et avec traduction suédoise par J.-S. Billberg (Londres, 1826, in-4).

Cf. Silvestre de Sacy : *Notice*, avec sa traduction.

LEBLANC (François), numismate français, né en Dauphiné, mort en 1698. Il a publié deux ouvrages estimés : *Dissertation sur quelques monnaies de Charlemagne, Louis le Débonnaire et ses successeurs, frappées dans Rome* (Paris, 1689, in-4); *Traité historique des monnaies de France* (Paris 1690, in-4).

LEBLANC DE GUILLET (Antoine Blanc, dit), auteur dramatique français, né en 1730 à Marseille, mort le 29 juillet 1799. Après avoir enseigné pendant dix ans les humanités et la rhétorique dans les colléges de l'Oratoire, il quitta cette congrégation. En 1798, il fut nommé membre de l'Institut. Ses ouvrages eurent du succès, malgré un style empha-

tique et des passages ridicules. C'est de lui qu'est ce vers si connu :

Crois-tu de ce forfait Manco-Capac capable?

Ses principaux ouvrages sont : *Mémoires du comte de Guines*, roman (Amsterdam, 1761, in-12) ; *Manco-Capac, premier inca du Pérou*, tragédie (1763) ; *les Druides*, tragédie (1772) ; *le Clergé dévoilé, ou les États généraux de* 1303, tragédie non représentée (Paris, 1791, in-8) ; etc.

Cf. Mahérault : *Notice sur Ant. Leblanc* (1799) ; — Quérard : *la France littéraire.*

LE BOSSU (le P. René), littérateur français, né en 1631 à Paris, mort en 1680. Il était fils d'un avocat général à la cour des aides. Chanoine génovéfain, il contribua beaucoup à former la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, et devint sous-prieur de l'abbaye de Saint-Jean de Chartres. Il est connu surtout par un *Traité du poëme épique* (6e édit., La Haye, 1714, in-8), qui, malgré son succès, n'est qu'un recueil de lieux communs de collége. On cite encore un *Parallèle de la philosophie d'Aristote et de Descartes* (Paris, 1674, in-12), où il essaye de concilier les deux doctrines.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. VI.

LEBOUCHER (Odet-Julien), historien français, né le 13 juin 1744 à Bourcy, près de Coutances, mort le 23 septembre 1826. Il a publié un ouvrage estimé, sous ce titre : *Histoire de la dernière guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis de l'Amérique, la France*, etc. (Paris, 1787, in-4), réimpr. par son fils avec le titre d'*Histoire de la guerre de l'indépendance des États-Unis* (Ibid., 1830, 2 vol. in-8).

LEBOURDAYS (Hardouin), écrivain français, né au Mans, mort vers 1640. Il est l'auteur de quelques livres, dont le principal a pour titre : *la Concorde en l'état ecclésiastique* (1624, in-4), réunion de véhéments opuscules en prose et en vers contre les protestants.

Cf. B. Hauréau : *Histoire litt. du Maine*, t. I.

LE BOUVIER (Gilles), dit *Berry*, chroniqueur français, né en 1386 à Bourges, mort vers 1460. Il eut le titre de roi d'armes de France, et fut employé dans plusieurs négociations. Son intéressante *Chronique de Charles VII* est assez bien écrite pour qu'on l'ait attribuée longtemps à Alain Chartier et imprimée trois fois sous le nom de ce poëte; elle a été publiée, sous le nom du véritable auteur, par Félix Godefroy dans ses Histoires de Charles VI et de Charles VII (Paris, 1653 et 1661, in-fol.). On a de lui d'importants manuscrits à la Bibliothèque nationale

Cf. *Bulletin de la Société de l'histoire de France* (1859) ; — Vallet [de Viriville], dans la *Nouv. biographie générale.*

LE BRIGANT (Jacques), philologue français, né le 18 juillet 1720 à Pontrieux (Côtes-du-Nord), mort le 3 février 1804. D'une érudition assez étendue et d'un esprit vif, il entreprit de démontrer que toutes les langues, depuis le sanscrit jusqu'au caraïbe, dérivent du celtique, et soutint ce paradoxe avec talent. Son ami La Tour d'Auvergne suivit ses idées et fit des publications dans le même sens.

On a de Le Brigant : *Dissertation sur un peuple celte nommé Brigantes ou Brigants* (1762, in-8) ; *Nouvel avis concernant la langue primitive retrouvée* (1770, in-8) ; *Éléments de la langue des Celtes Gomérites ou Bretons* (Strasbourg, 1779, in-8), ouvrage auquel collabora Oberlin; *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes* (Paris, 1787, in-4) ; *Mémoire sur la langue des Français, la même que la langue des Gaulois, leurs ancêtres* (Paris, 1787, in-4).

LEBRIXA (Antonio DE), en latin Aelius Antonius NEBRISSENSIS, savant grammairien et historien espagnol, né en 1444 à Lebrixa, en Andalousie, mort en 1532. Il passa dix années en Italie, fut professeur d'éloquence latine aux universités de Séville, de Salamanque et d'Alcala, et contribua au progrès des lettres anciennes en Espagne. Il prit part à la publication de la Bible polyglotte dite de Ximénès. On a de Lebrixa : *Institutiones grammaticæ* (Séville, 1481, in-fol., très-rare) ; *Juris civilis lexicon* (Salamanque, 1486, in-fol.) ; un lexique et une grammaire de la langue espagnole, les premiers qui aient été faits : *Dictionnarium latino-hispanum et hispano-latinum* (Salamanque, 1492, 2 vol. in-fol., et Alcala, 1532, in-fol.) ; *Grammatica sobre la lengua castillana* (Salamanque, 1492, in-4, et Alcala, 1517, in-4) ; une traduction en espagnol des *Satires* de Perse (Logrono, 1529, in-8) ; une chronique intitulée : *Rerum in Hispania gestarum* (Grenade, 1545, in-fol., etc.).

LEBRUN (Pierre), théologien français, né à Brignoles en 1661, mort le 6 janvier 1729. Il appartenait à la congrégation de l'Oratoire. On a de lui : *Discours sur la comédie, avec l'histoire du théâtre et les sentiments des docteurs de l'Église* (Paris, 1694, in-12) ; *Essai de la concordance des temps* (1700, in-4) ; *Histoire critique des pratiques superstitieuses* (Paris, 1702, in-12 ; 1732, 3 vol. in-12), etc.

LEBRUN (Ponce-Denis ECOUCHARD), dit *Lebrun-Pindare*, poëte français, né le 11 août 1729 à Paris, où il est mort le 2 septembre 1807. Fils d'un valet de chambre du prince de Conti, il fut élevé au collége Mazarin, où il reçut les conseils de Louis Racine, dont il avait le fils pour camarade. A vingt-six ans, il prit place parmi les poëtes lyriques, avec une ode sur la ruine de Lisbonne et une autre sur les causes physiques des tremblements de terre. En 1760, il recommanda, dans une ode à Voltaire, une nièce du grand Corneille qui était réduite à la misère, et que Voltaire adopta. Dès lors le jeune poëte, classé parmi les adeptes du parti philosophique, fut en butte aux railleries de Fréron, qui écrivit : « Il m'est passé bien des odes par les mains; je n'en ai point encore lu d'aussi mauvaise que celle de M. Lebrun. » Dès lors aussi se manifesta chez Lebrun cette âpreté de caractère, ce penchant à la satire, qui devaient faire surtout un épigrammatiste remarquable de l'ambitieux émule de Pindare. Il écrivit ou fit écrire par son frère deux pamphlets médiocres, mais fort injurieux, contre Fréron : *la Wasprie* (1761, 2 vol. in-12), et *l'Ane littéraire* (1761, in-12). Il porta cette aigreur et ces violences dans son intérieur. Secrétaire des commandements du prince de Conti, et marié à une jeune personne noble et spirituelle, qu'il a célébrée, dans ses premières élégies, sous le nom de *Fanny*, il détruisit lui-même le bonheur dont il pouvait jouir. Accablée d'injures grossières et même de coups, sa femme finit par le quitter en 1774, et trouva un refuge auprès de la mère et de la sœur de son mari; ces deux dames déposèrent contre lui dans le procès en séparation qui s'ensuivit. La fureur que Lebrun en conçut éclate dans une pièce *à Némésis*, où il rappelle Méléagre, le frère de Médée, les époux des Danaïdes, et où il ajoute :

Mais aucun d'eux n'a vu, dans ses derniers abois,
Epouse, et mère, et sœur, le frapper à la fois.

Privé par cette séparation de la plus grande partie de sa fortune, il perdit ce qui lui restait dans la banqueroute du prince de Guéméné, en 1782. Il ne lui restait plus que la ressource des pensions et des faveurs. Son caractère s'abaissa encore dans cette détresse, et à son penchant à l'injure il sut joindre la bassesse des adulations.

M. de Calonne lui ayant accordé une pension de 2000 livres, il le compara à Sully. Il étendit ses flatteries au roi, à la reine, à toute la cour. Puis, lorsque la Révolution éclate, se tournant contre ceux qu'il venait de louer, il appelle les conseillers du roi :

Vils courtisans, lâches ministres !

Il traite Louis XVI de « monarque parjure », Marie-Antoinette de « désastreuse beauté », de « femme horrible », et s'écrie :

Reine que nous donna la colère céleste,
Que la foudre n'a-t-elle embrasé ton berceau !...

Plus tard, comme il avait flatté les passions de la foule, il adula le pouvoir absolu, et ses éloges lui valurent de Napoléon une pension de 6000 fr. Dès la création de l'Institut, il y fut appelé.

Il y a dans Lebrun, comme dans Jean-Baptiste Rousseau, deux poètes, le lyrique et l'épigrammatiste. Le lyrisme de Lebrun n'échappe pas à ce genre factice et froid qui est le danger de l'ode moderne, à ce délire de convention où l'abus des figures, la recherche du sublime et des expressions audacieuses ne cachent pas le vide des pensées et des sentiments. Le comparer à Pindare, comme l'a fait Chénier, était une dérision. Son style, qui n'est pas sans force et sans noblesse, a en même temps quelque chose de roide, de sec et de décharné. Comme l'a dit Sainte-Beuve, l'accent déclamatoire y perce à tout moment, et, selon l'expression de M. Vinet, dans le sujet tout palpitant et contemporain du *Vengeur*, il nous fait « assister, en compagnie d'Orphée, aux exploits des républicains de l'an II ». On trouverait difficilement chez lui une pièce belle d'un bout à l'autre ; mais il offre des strophes remarquables. Dans une de ses odes à Buffon, il célèbre ainsi l'auteur des *Epoques de la nature :*

Au sein de l'infini ton âme s'est lancée ;
Tu peuplas ses déserts de ta vaste pensée.
La nature, avec toi, fit sept pas éclatants ;
Et de son règne immense embrassant tout l'espace,
Ton immortelle audace
A posé sept flambeaux sur la route des temps.

Dans l'épigramme, Lebrun est supérieur ; il en a fait de médiocres, même de mauvaises, mais il en a un grand nombre d'excellentes. Qui ne connaît celle contre La Harpe ?

Ce petit homme à son petit compas
Veut sans pudeur asservir le génie ;
Au bas du Pinde il trotte à petits pas,
Et croit franchir les sommets d'Aonie.
Au grand Corneille il a fait avanie...
Mais, à vrai dire, on riait aux éclats
De voir ce nain mesurer un Atlas,
Et, redoublant ses efforts de pygmée,
Burlesquement roidir ses petits bras
Pour étouffer si haute renommée.

La plus grande partie des épigrammes de Lebrun ont rapport à des querelles littéraires. Il y en a plus de six cents. On les trouve réunies dans le recueil de ses *Œuvres* publié par Ginguené (Paris, 1811, 4 vol. in-8) ; mais l'éditeur a eu la faiblesse de n'y pas comprendre celles où il était attaqué lui-même. Ce recueil contient, en outre, six livres d'*Odes ;* quatre livres d'*Elégies* où Tibulle et Properce sont assez lourdement imités ; deux livres d'*Epîtres ;* des fragments de deux poëmes, intitulés, l'un *les Veillées du Parnasse*, l'autre *la Nature ;* quelques traductions du grec ; des *Mélanges en prose* et des *Lettres*. On a aussi publié ses *Œuvres choisies* (Paris, 1821-1828, 2 vol. in-18). Lebrun a annoté une édition de *Boileau* (1808, in-8) et une édition de J.-B. Rousseau (1808, in-8). — Son frère, Jean-Etienne ECOUCHARD, dit LEBRUN DE GRANVILLE, né à Paris le 22 août 1738, mort le 19 septembre 1765, avait fondé un recueil de critique, *la Renommée littéraire*. Il passe pour l'auteur des deux ouvrages contre Fréron, la *Wasprie* et *l'Ane littéraire*, ci-dessus mentionnés.

Cf. M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française ;* — Ginguené : *Notice*, en tête de son édition, — B. Jullien : *Histoire de la poésie franç. à l'époque impériale ;* — Barbier : *Dictionnaire des anonymes ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V ; — A. Jal : *Dictionn. critique*.

LEBRUN (Charles-François), duc DE PLAISANCE, homme politique et littérateur français, né le 19 mars 1739 à Saint-Sauveur-Lendelin (Manche), mort le 16 juin 1824. Secrétaire du chancelier Maupeou, il composa les discours que prononçait ce magistrat. Député à la Constituante et au Conseil des Anciens, il montra une éloquence remarquable par la clarté et la correction du style. Troisième consul après le 18 Brumaire, il occupa sous l'Empire d'importantes situations comme administrateur, et fut pendant les Cent-Jours grand-maître de l'université.

Ses principaux ouvrages littéraires sont des traductions élégantes, mais souvent infidèles, de la *Jérusalem délivrée* (Paris, 1774, 2 vol. in-8), de l'*Iliade* (1776, 2 vol. in-12), de l'*Odyssée* (1819, 2 vol. in-12). Citons en outre : *la Voix du citoyen* (1789, in-8), remarquable écrit politique. Ses *Opinions, rapports et écrits politiques* ont été publiés par son fils (Paris, 1829, in-8).

Cf. *Notice*, en tête des *Opinions, Rapports*, etc.

LEBRUN (Pierre-Antoine), poëte français, né à Paris le 29 novembre 1785, mort dans cette ville le 17 mai 1873. Lauréat de l'Académie française et connu par des poésies impérialistes et patriotiques, il donna au théâtre : *Coriolan, Ulysse, Pallas fils d'Evandre, Marie Stuart* (1820), dont le succès fut considéré comme la première victoire du romantisme ; *le Cid d'Andalousie* (1825) ; puis un poëme accueilli avec faveur : *Voyage en Grèce* (1828). Pair de France sous Louis-Philippe, sénateur sous le second Empire, il avait été élu membre de l'Académie française en 1828, en remplacement de Fr. de Neufchâteau ; il y eut pour successeur M. Alex. Dumas fils. Il a réuni ses *Œuvres* (Paris, 1844, t. I-II, in-8 ; 1863, t. III-V). [*Dictionn. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

LE CARON (Loys), dit CHARONDAS, jurisconsulte et poëte français, né à Paris en 1536, mort en 1617. Outre ses importants ouvrages de droit (*Pandectes et Digestes du droit français ; Commentaires sur la coutume de Paris*, etc.), et ses utiles éditions du *Grand coutumier*, il a composé des *Poésies* (1554, pet. in-8) ; *la Clarté amoureuse*, contenant soixante-dix-neuf sonnets, avec le dialogue de *la Claire ou de la prudence de droit* (même année, in-8) ; *Panégyrique ou Oraisons de louange* (1566, in-8), etc.

Cf. La Croix du Maine : *Biblioth. franç ;* — Brunet : *Manuel du libraire.*

LE CAT (Claude-Nicolas), célèbre chirurgien français, né à Blérancourt (Picardie) le 6 septembre 1700, mort le 20 août 1768. A part ses nombreux et importants ouvrages spéciaux, nous pouvons mentionner ici son *Traité des sens* (Rouen, 1740, in-8), dont on a dit que la partie anatomique était digne de Winslow et que la partie morale eût été avouée par Platon, et son curieux et hypothétique *Traité des sensations et des passions* (Paris, 1766, 3 vol. in-8, fig.).

Cf. Valentin : *Eloge de Le Cat* (Londres [Paris], 1669, in-12) ; — Grimm : *Correspondance littéraire ;* — Quérard : *la France littéraire.*

LE CHAPELIER (Isaac-René-Gui), orateur français, né le 12 juin 1754 à Rennes, mort le 22 avril 1794. Célèbre comme avocat dans sa ville natale, il fut député aux états généraux, s'y fit remarquer par son éloquence et la droiture de son

caractère et fut l'un des chefs du parti constitutionnel. Il périt sur l'échafaud. Il a donné des articles remarquables à la *Bibliothèque d'un homme public*, publiée par Condorcet (1790-92, 28 vol. in-12).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

LECHEVALIER (Jean-Baptiste), voyageur et archéologue français, né le 1er juillet 1752 près de Coutances, mort le 2 juillet 1836. Ayant suivi, en 1784, comme secrétaire particulier, le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople, il s'associa aux recherches que fit ce dernier dans la Troade. Il devint, en 1806, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Son principal ouvrage est le *Voyage dans la Troade* (Paris, 1800, 1 vol. in-8, et 1802, 3 vol. in-8), où il cherchait à démontrer, avec un grand luxe d'érudition, qu'il avait reconnu l'emplacement des lieux chantés par Homère ; il souleva des discussions qui s'expliquent par la difficulté de faire concorder l'état réel de la plaine de Troie avec les descriptions du poëte, et que nous avons vu renaître à propos des fouilles de M. Schliemann.

Citons en outre : *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin* (Paris, 1801, 2 vol. in-8), et *Ulysse-Homère, ou Du véritable auteur de l'Iliade et de l'Odyssée* (Paris, 1829, in-8), ouvrage que Lechevalier donna sous le pseudonyme de *Constantin Koliadès*, et où il soutint ce puéril paradoxe, qu'Ulysse est l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

Cf. Noël : *Notice sur Lechevalier* (Paris, 1840) ; — Letronne : *Journal des savants* (années 1829-1830).

LE CLERC (Michel), auteur dramatique français, né en 1622 à Albi, mort le 8 décembre 1691. Il fut avocat au parlement de Paris et entra à l'Académie française en 1662. Sa meilleure pièce est *la Virginie romaine* (1645). Il a donné avec Coras la tragédie d'*Iphigénie*, célèbre par une épigramme de Racine (voy. COLLABORATION) ; puis une tragédie d'Oreste (1681).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII.

LECLERC (Jean), érudit et critique suisse, né le 19 mars 1657 à Genève, mort le 8 janvier 1736 à Amsterdam. Fils d'un savant hébraïsant génevois, d'origine française, il fut ministre de l'Évangile, alla prêcher à Londres, puis en Hollande, et se vit interdire la chaire à la demande des pasteurs de l'Église wallonne, comme suspect d'arminianisme. Il enseigna les belles-lettres, la philosophie, l'hébreu, puis l'histoire ecclésiastique, à Amsterdam. Quoiqu'il combattît le scepticisme de Bayle, il fut un ennemi de l'intolérance, un défenseur de la liberté de penser et des droits de la raison. Il mit au service de cette cause une vaste érudition, un jugement sûr, une rare pénétration, mais ce fut un médiocre écrivain. Dans ses travaux d'exégèse, il suivit les traces de Grotius.

Leclerc publia successivement trois recueils périodiques, renfermant, avec des extraits d'ouvrages contemporains, de judicieuses critiques, et qui acquirent une réputation méritée et durable : *Bibliothèque universelle et historique* (Amsterdam, 1686-1693, 26 vol. in-12); *Bibliothèque choisie* (Ibid., 1703-1713, 28 vol. in-12); *Bibliothèque ancienne et moderne* (Ibid., 1714-1730, 29 vol. in-12). Nous citerons parmi ses autres ouvrages : *Commentarii in Vetus Testamentum* (Amsterdam, 1690-1731, 4 vol. in-fol.); *Opera philosophica* (Ibid., 1698, 4 vol. in-8) ; *le Nouveau Testament traduit sur l'original, avec des remarques* (Ibid., 1703, 2 vol. in-4) ; *Harmonia Evangelica* (Ibid., 1699, in-fol.); *Traité de l'incrédulité* (Ibid., 1696, in-8); *Ars critica* (Ibid., 1696, 2 vol. in-8), premier traité systématique d'exégèse; *Parrhasiana, ou Pensées diverses sur des matières de critique, d'histoire, de morale et de politique*, sous le pseudonyme de Th. Parrhase (Ibid., 1699, in-12 et 1701, 2 vol. in-8); *Vie du cardinal de Richelieu* (Cologne [Amst.], 1694, 2 vol. in-12 ; 1753, 5 vol. in-12) ; *Histoire des Provinces-Unies* (Amsterdam, 1723-1738, 2 vol. in-fol.). — Son frère, David LECLERC, né à Genève en 1652, mort dans cette ville en 1728, médecin érudit, a laissé, entre autres ouvrages, une estimable *Histoire de la médecine* (Genève, 1696, in-8).

Cf. Senebier : *Histoire littéraire de Genève* ; — Haag frères : *la France protestante* ; — A. Sayous : *Hist. de la littérature française à l'étranger*, t. II.

LE CLERC (Joseph-Victor), érudit français, né à Paris le 2 décembre 1789, mort dans cette ville le 12 novembre 1865. Successivement professeur dans les lycées de Paris, à l'École normale, à la Faculté des lettres dont il devint le doyen, conseiller de l'instruction publique, il a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1834. Unissant la sévérité du goût à la science la plus sûre d'elle-même, il a donné quelques livres élémentaires, notamment une *Nouvelle rhétorique française* (1822, 11e édit. ; 1850, in-8) ; d'excellentes éditions classiques, une traduction des *Œuvres complètes de Cicéron*, avec le texte soigneusement revu (1821-1825, 30 vol. in-8 ; 1823-1827, 35 vol. in-18) ; *Des Journaux chez les Romains* (1838, in-8), curieux livre d'érudition, etc. Il a dirigé depuis 1840 la continuation de la grande *Histoire littéraire de la France* (1842-1856, tomes XX-XXIII), commencée par les Bénédictins. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Ern. Renan : *J.-V. Le Clerc*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mars 1868).

LECLERQ (Michel-Théodore), auteur dramatique français, né à Paris le 1er avril 1777, mort dans cette ville le 15 février 1851. Il appartint à l'administration des droits réunis de 1810 à 1819. A l'exemple de Carmontelle, il s'attacha à composer de ces petites pièces de salon qu'on appelle proverbes dramatiques. Ces petites comédies, tableaux de mœurs, très-soignés, d'une observation fine et piquante et qui sont parfois, suivant Sainte-Beuve, « les vignettes amusantes et vraies de l'histoire, » eurent un grand succès. Nous rappellerons quelques titres : *le Château de cartes*, *l'Humoriste*, *l'Intrigant malencontreux*, *le Jury*, *la Manie des proverbes*, *le Mariage manqué*, *le Père Joseph*, *le Retour du baron*, *Tous les comédiens ne sont pas au théâtre*. L'auteur donna plusieurs éditions successivement augmentées, et qui comprennent environ quatre-vingts pièces (*Proverbes dramatiques*; Paris, 1823-26, 4 vol. in-8 ; 1826-27, 5 vol. in-8 ; 1827-28, 7 vol. in-12 ; 1828, 6 vol. in-8; *Nouv. Prov. dramat.*; Ibid., 1830, 2 vol. in-18; 1833, 2 vol. in-8). Plusieurs ont paru dans la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux-Mondes*. On cite en outre un assez médiocre roman, le *Château de Duncan*, et quelques nouvelles.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III ; — Pr. Mérimée : *Th. Leclerc*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er mars 1851).

LE COINTE (Charles), historien français, né en 1611 à Troyes, mort en 1681 à Paris. Il était prêtre de l'Oratoire. On lui doit un ouvrage savant et utile : *Annales ecclesiastici Francorum*, de 417 à 845 (Paris, 1665-83, 8 vol. in-fol.).

Cf. Le P. Dubois : *Notice*, en tête du t. VIII des *Annales* ; — Niceron : *Mémoires*, t. IV.

LECOINTRE (Laurent), *de Versailles*, publiciste français, né en 1750 à Versailles, mort en 1805. Député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il s'y fit remarquer par ses violences passionnées. On cite de lui, entre autres écrits politiques : *Conjuration formée, dès le 6 prairial, par neuf représentants du peuple contre Maximilien Robespierre pour l'immoler en plein sénat* (1794, in-8);

les Crimes de sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale (1795, in-8).

Cf. A. Thiers : *Hist. de la Révolution française.*

LECOMTE (le P. Louis), missionnaire et écrivain français, né à Bordeaux, où il est mort en 1729. Membre de la Société de Jésus, il fut envoyé en Chine. De retour en France, il publia pour la défense des missionnaires jésuites : ***Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine*** (Paris, 1696, 1697, 1701, 3 vol. in-12), et ***Sur les Cérémonies de la Chine*** (Liége, 1700, in-12) : ouvrages intéressants et bien écrits, mais partiaux en faveur des mœurs et des croyances chinoises. Ils furent censurés par la faculté de théologie de Paris et condamnés par le pape Innocent XII.

Cf. Dupin : *Histoire ecclés., du XVII^e siècle*, t. IV.

LECOMTE (Jules), littérateur français, né à Boulogne-sur-Mer le 20 juin 1814, mort le 22 avril 1864. Entré dans la marine, il fit six années de voyages qui lui fournirent, à partir de 1833, les sujets de toute une série de livres didactiques et de romans maritimes. Il en signa plusieurs du nom de *Du Camp*, et publia, sous le pseudonyme de *Van Engelgem*, des ***Lettres sur les Ecrivains français*** (1832). Il fournit à *l'Indépendance belge* une correspondance qui eut un retentissement, augmenté par une affaire d'honneur et par des procès. Il fit en outre des chroniques et la critique dramatique dans divers journaux. Il a donné plusieurs pièces de théâtre, notamment aux Français *le Luxe*, comédie en cinq actes (1858). [*Dictionnaire des Contemp.*, les trois premières édit.]

LECOUVREUR (Adrienne COUVREUR, dite), célèbre actrice française, née le 5 avril 1692 à Damery (Champagne), morte le 20 mars 1730. Passionnée, dès l'enfance, pour le théâtre, elle parut d'abord dans des représentations particulières, prit des leçons du comédien Legrand, joua une année à Strasbourg et débuta, le 14 mai 1717, à la Comédie-Française dans le rôle de Monime. Elle se distingua aussitôt, par le naturel et la recherche de la vérité, des acteurs qui l'entouraient et suivaient les traditions de l'école déclamatoire. Cette noble simplicité que Baron, dirigé par les conseils de Molière, avait portée sur la scène, Adrienne Lecouvreur la retrouva, guidée par un goût instinctif. Elle fut, dans la tragédie, une comédienne complète, aussi admirable dans sa manière d'écouter que dans le talent de dire. « Elle n'avait pas beaucoup de tons dans la voix, dit un contemporain, mais elle savait les varier à l'infini, et y joindre des inflexions, quelques éclats, et je ne sais quoi d'expressif dans l'air du visage et dans toute sa personne, qui ne laissait rien à désirer... Elle avait l'art de se pénétrer au degré qu'il fallait pour exprimer les grandes passions et les faire sentir dans toute leur force... Elle était parfaitement bien faite dans sa taille médiocre, avec un maintien noble et assuré,... avec des traits bien marqués pour exprimer la tristesse, la joie, la tendresse, la terreur et la pitié. » Elle excella dans les rôles de Phèdre, de Cornélie, d'Electre, de Bérénice, d'Hermione, de Pauline, d'Athalie, etc Dans la comédie, elle fut presque toujours médiocre. Sa passion pour le maréchal de Saxe lui coûta la vie, soit qu'elle ait succombé aux chagrins causés par les infidélités de son amant, soit qu'elle ait été empoisonnée par une rivale. Cette mort a fait le sujet d'un drame de Scribe et Legouvé, dont M^lle Rachel joua le principal rôle. Le curé de Saint-Sulpice refusa d'enterrer Adrienne Lecouvreur, et Voltaire fit à ce sujet la pièce de vers si connue :

> Sitôt qu'elle n'est plus, elle est donc criminelle !
> Elle a charmé le monde et vous l'en punissez...

Il reste de M^lle Lecouvreur des *Lettres* remarquables par la justesse des expressions et la netteté de l'idée.

Cf. *Le Mercure*, mars 1730 ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I.

LECTIUS (Jacques LECT, dit), jurisconsulte et érudit suisse, né à Genève en 1560, mort le 25 août 1611. A part ses ouvrages de droit, d'une valeur sérieuse, on lui doit de savantes éditions annotées : *Symmachi Epistolæ* (Genève, 1587, in-8) ; *Poetæ græci veteres carminis heroici* (Ibid., 1606, in-fol.) ; *Claudiomastix* (Ibid., 1610, in-4) ; un recueil d'élégies, d'épigrammes, etc. (*Poemata varia*, Ibid., 1609, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXX ; — Senebier : *Histoire littér. de Genève*, t. II.

LECTURES PUBLIQUES, RÉCITATIONS. On ne conçoit guère de moyen plus naturel et plus simple pour faire connaître un ouvrage que d'en donner lecture ou de le réciter à ceux qu'il peut intéresser. Avant l'invention de l'imprimerie et surtout à l'époque où l'usage de l'écriture était peu répandu, sinon inconnu, les écrits ne pouvaient pas arriver à la popularité par une autre voie. C'est par la récitation, plus ou moins chantée, que les aèdes propagèrent dans l'ancienne Grèce les poëmes homériques. Chez tous les peuples, les bardes, les troubadours ou trouvères, les minnesingers, les scaldes, les runoïas, eurent forcément recours au même procédé pour transmettre les chants primitifs A une époque de culture déjà avancée, nous voyons Hérodote lire à la Grèce assemblée ses neuf livres d'histoire, qui reçoivent de ses auditeurs enthousiasmés les noms des muses. On raconte que le philosophe Démocrite, ayant dépensé sa fortune à voyager pour s'instruire, la rétablit en lisant en public le Μέγας Διάκοσμος, son principal ouvrage. Les rhéteurs et les orateurs de l'école d'Isocrate composaient spécialement leurs ouvrages ou leurs discours en vue des lectures publiques. Des récitations se faisaient quelquefois dans les librairies, qui se trouvaient déjà, en Grèce, des lieux de réunions littéraires.

C'est à Rome surtout que l'usage des lectures prit un grand développement. Au siècle d'Auguste, ce fut une mode, une fureur. Les beaux esprits n'écrivaient en vers ou en prose que pour se donner le plaisir de la récitation. On récitait partout : chez soi, dans le forum, devant les temples, dans les bains publics, devant des réunions convoquées d'avance, ou dans des cercles improvisés. Les empereurs se donnèrent eux-mêmes ce plaisir. Auguste, Claude, Néron, récitèrent en public. Le dernier fit de cet exercice un vrai spectacle ; ses lectures eurent lieu en plein théâtre, devant tout le peuple. Beaucoup d'ouvrages furent écrits, à Rome comme en Grèce, pour cette déclamation publique : telles furent en particulier les tragédies de Sénèque. Ce fut une des causes de la corruption du goût : on sacrifia le vrai au spécieux, on négligea les qualités solides pour les défauts brillants qui font applaudir.

Dans les temps modernes, où l'imprimerie permet au livre une diffusion si complète et si prompte, le goût des lectures publiques a été local et intermittent. Il a été et est encore très-vif en Angleterre, et, par contre-coup, en Amérique. Le romancier Dickens a eu, dans les deux pays et dans les divers centres de la société anglaise, d'incroyables succès de lecture. Aux Etats-Unis, il s'est laissé engager par un impressario, comme un acteur en renom, pour une tournée de représentations. En France, les lectures publiques ne sont pas entrées à ce point dans les mœurs ; de nos jours, elles se sont produites à côté et à la faveur de ces cours libres qui, sous le nom de conférences, nous sont venus de l'Angleterre par la

Belgique. Vers la fin du second Empire, les conférences et lectures de la rue de la Paix, du boulevard des Capucines, de la salle Saint-Barthélemy, de l'Athénée, de la Gaîté, etc., ont eu du retentissement, et MM. Legouvé, Deschanel, Sarcey, etc., ont acquis par elle une certaine popularité.

Cf. L'abbé Barthélemy : *Voyage du jeune Anacharsis ;* — Ch. Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste ;* — Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires ;* — Em. Deschanel : *les Conférences à Paris et en France* (Paris, 1870, in-16).

L'ÉCUY (Jean-Baptiste), écrivain religieux français, né le 3 juillet 1740 à Ivoy-Carignan (Ardennes), mort le 22 avril 1834 à Paris. Abbé général des Prémontrés avant la Révolution, il devint en 1803 chanoine de Notre-Dame. On a de lui : *Bible de la jeunesse* (Paris, 1810, 2 vol in-8) ; *Manuel d'une mère chrétienne* (1822, 2 vol, in-12) ; *Essai sur Gerson* (1832, 2 vol. in-8), etc. Il a traduit les *Œuvres* de Franklin (1773, 2 vol. in-4), et le *Nouveau dictionnaire historique* de Watkins (1803, in-8), collaboré au *Journal de l'empire*, au *Dictionnaire historique* de Feller, à la *Biographie universelle*, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LEDESMA, (Alonso DE), poëte espagnol, né à Ségovie en 1552, mort en 1623. On ne sait à peu près rien de sa vie, et ses écrits, après avoir été l'objet d'un extrême engouement, sont tombés dans une défaveur complète. Ses contemporains l'avaient surnommé « le Divin », et Lope de Vega parle de lui avec admiration. Il dut ce succès à des pensées recherchées, brillantes et pleines d'enflure, qui firent de lui l'un des chefs de l'école espagnole des conceptistes et des cultistes, et le rival de Gongora. Le principal ouvrage où il les prodigue est un recueil de *Conceptos spirituales* (Madrid, 1600, 1606, 1616, 3 part. in-8, 9e édit.). On cite en outre : un volume de pièces joyeuses et satiriques, *Juegos de la Nocha Buena* (Barcelone, 1611, in-8), interdit par l'Inquisition ; une fiction en prose, *El Monstruo imaginado* (Ibid., 1615, in-8), précédée de ballades ; des *Epigrammes* (Madrid, 1625), etc.

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature*, t. II.

LEDIEU (l'abbé François), écrivain français, mort le 7 octobre 1713 à Paris. Il fut, depuis 1684, secrétaire particulier de Bossuet et devint chanoine de l'église de Meaux. Il a laissé des manuscrits souvent consultés avant d'avoir été publiés, par l'abbé Guettée, sous ce titre : *Mémoires et Journal de l'abbé Ledieu sur la vie et les ouvrages de Bossuet* (Paris, 1856-57, 4 vol. in-8). Le *Journal*, commencé en 1699, cinq ans avant la mort de Bossuet, se continue jusqu'en 1713. L'abbé Ledieu note jour par jour, avec une singulière petitesse d'esprit, les moindres actions et toutes les paroles du prélat, même celles qui peuvent ne pas tourner à son honneur. Les *Mémoires*, entrepris sur la demande de l'abbé Bossuet, sont composés avec plus de soin et, suivant la remarque de Sainte-Beuve, écrits en vue du public. « Son style, dit le critique, a de la facilité, du développement, des parties heureuses... Toute la partie où il parle de l'éloquence première de Bossuet et des études par lesquelles il la nourrissait est d'un grand charme. »

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi.*

LEDHUY (Carle), romancier français, né à Coucy-le-Château (Aisne) vers 1804, mort en décembre 1862. Collaborateur actif de plusieurs journaux légitimistes, il a publié, entre autres romans, *les Sires de Coucy* (1844, in-18), bonne étude historique, et traduit un certain nombre de romans allemands. [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

LE DUCHAT (Jacob), érudit français, né le 23 février 1658 à Metz, mort le 23 juillet 1735. Il était avocat dans sa ville natale lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il quitta la France en 1700, et se fixa à Berlin, où il devint conseiller à la justice supérieure française. Il a publié, avec des notes philologiques estimées, les ouvrages suivants : *Recueil de pièces servant à l'histoire de Henri III* (Cologne, 1693, in-12) ; *Satyre Ménippée* (Ratisbonne, 1696, in-12 ; 1709, 3 vol in-8) ; *Œuvres de Rabelais* (Amsterdam, 1711, 5 vol. in-8) ; *les Quinze joies du mariage* (La Haye, 1726, in-12) ; *les Aventures du baron de Feneste* (Cologne [Bruxelles], 1729, 2 vol. in-8) ; *Introduction au Traité des merveilles anciennes* d'Henri Estienne (La Haye, 1723, 3 vol. in-8). Formey a recueilli un *Ducatiana* (Amsterdam, 1738, 1744, 2 vol. in-4).

Cf. Formey : *Eloge*, dans le *Recueil* de l'Académie de Berlin, t. II.

LEE (Nathaniel), poëte dramatique anglais, né vers 1652, mort en 1692. Il était fils d'un *clergyman* et reçut une bonne éducation, mais son goût l'entraîna au théâtre, où il débuta sans succès comme acteur et réussit mieux comme auteur. Il passa quatre ans à Bedlam pour un dérangement mental, en sortit assez mal guéri, et dut à la charité les ressources de ses derniers jours. Par sa vie désordonnée et sa fin misérable, Lee rappelle Marlowe ; il le rappelle aussi par le génie, et, s'il ne l'égale pas en grandeur, il le surpasse dans le pathétique. Chez lui comme chez Dryden, dont il fut le collaborateur, l'influence du théâtre français est sensible. Son principal défaut est la déclamation, l'enflure. Il a laissé onze tragédies ; en voici les titres : *Néron, empereur de Rome* (1675) ; *Sophonisbe, ou le renversement d'Annibal* (1676) ; *Gloriana, ou la cour de César Auguste* (1676) ; *les Reines rivales, ou la mort d'Alexandre le Grand* (1677) ; *Mithridate, roi de Pont* (1678) ; *Théodose, ou la force de l'amour* (1680) ; *Cæsar Borgia* (1680) ; *Lucius Junius Brutus* (1681) ; *Constantin le Grand* (1684) ; *la Princesse de Clève* (1689) ; *le Massacre de Paris* (1690). Il eut part aussi à l'*Œdipe* et au *Duc de Guise* de Dryden. Ses meilleures pièces sont *les Reines rivales* et *Théodose.*

Cf. Baker : *Biographia dramatica ;* — Shaw : *History of english literature.*

LEE (Sophie et Harriet), femmes de lettres anglaises, nées, la première en 1750, la seconde en 1766, mortes, la première en 1824, la seconde en 1851. Elles tinrent une école à Bath. Elles donnèrent, de 1797 à 1805, sous le titre de *Contes de Canterbury* (Canterbury Tales, 5 vol.), une série de nouvelles fort intéressantes. C'est à ce recueil que Byron a emprunté son *Werner*. La principale part en revient à Harriet, qui avait un talent de romancier très-remarquable. Sophie a composé en outre *le Chapitre des accidents*, comédie (1780), *Almeyda*, tragédie, etc., et deux romans, dont l'un, *The Recess* (1785), traduit en français sous le titre de *le Souterrain, ou Mathilde*, devint populaire.

Cf. Chambers : *Cyclopædia of english literature.*

LE FEBVRE (Tannegui), en latin *Tanaquillus Faber*, philologue français, né en 1615 à Caen, mort le 12 septembre 1672 à Saumur. Inspecteur de l'imprimerie du Louvre sous le cardinal de Richelieu, il donna sa démission après la mort de ce ministre, embrassa le protestantisme, et fut professeur à l'Académie de Saumur. Il est le père de Mme Dacier. On a de lui : *Vies des poëtes grecs* (Saumur, 1665, in-12) ; *Prima Scaligerana* (Ibid., 1669, in-12) ; des éditions estimées d'*Anacréon* et de *Sapho* (1660), de *Lucrèce* (1662) ; de *Longin* (1663), de *Phèdre* (1664), d'*Elien* (1667), de *Justin* (1671), de *Térence* (1671), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. III.

LE FÉRON (Jean), héraldiste français, né en 1504 à Compiègne, mort en 1570. Son principal ouvrage est le *Catalogue des connestables de France, chanceliers et prévôts de Paris* (Paris, 1555, in-fol.), dont l'idée a été reprise par le P. Anselme.

LE FERRON (Arnoul), historien français, né en 1515 à Bordeaux, où il est mort en 1563. Il était conseiller au parlement de sa ville natale. On lui doit une continuation estimée de l'histoire de Paul-Emile (Paolo Emili) : *De Rebus gestis Gallorum libri IX ad historiam Pauli Æmilii additi* (Paris, 1554, in-fol., et 1555, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LEFEUVE (Charles), littérateur français, né à Paris en 1818, mort en juillet 1873. Outre des volumes de *Poésies* (1842-44), un roman (*Interlaken*) et un drame en vers (*Léa*, 1851), il a donné des monographies sur quelques églises, sur le *Lycée Bonaparte* (1851) et le *Collège Rollin* (1853), ces deux dernières plusieurs fois réimprimées, et surtout une longue suite de notices sur *les Anciennes maisons de Paris sous Napoléon III* (1858-1864, 70 livraisons, in-16). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

LEFÈVRE (André), littérateur français, né en 1717 à Troyes, mort en 1768. Ami de Grosley, il fonda avec lui, en 1742, la Société joyeuse qui porta le titre d'Académie des sciences, inscriptions, belles-lettres et beaux-arts de Troyes. Ils en rédigèrent tous deux les *Mémoires* (Liége, 1744, in-8; Troyes, 1756, in-12; Paris, 1768, in-12), recueil de pièces plaisantes, spirituelles, mais souvent d'une trivialité fort crue.

Cf. Ch. Nisard : *Histoire des livres populaires*, t. I.

LE FÈVRE DE SAINT-REMY (Jean), chroniqueur français, né vers 1394 près d'Abbeville, mort le 11 juin 1468. Il entra au service de la cour de Bourgogne, fut héraut d'armes et roi d'armes. On a de lui des *Mémoires* intéressants, qui racontent les événements de 1407 à 1436. Ils ont été publiés par Buchon, dans les *Chroniques nationales* (t. XXXII et XXXIII). Il a aussi rédigé un abrégé de la *Chronique de Lalain.*

Cf. Vallet [de Viriville], dans la *Nouvelle biographie générale.*

LEFÈVRE D'ÉTAPLES (Jacques), en latin *Faber Stapulensis*, érudit français, né vers 1455 à Etaples, mort en 1537 à Nérac. Il consacra sa vie d'abord à répandre les véritables doctrines d'Aristote, qu'il avait apprises de Jean Argyropile et d'Hermolaus Barbarus, puis à rendre l'Écriture sainte accessible à tous les fidèles. Plusieurs fois poursuivi par la Sorbonne, à cause de l'indépendance et de la nouveauté de ses opinions, il trouva un asile toujours ouvert chez Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, et un appui constant dans François I^{er}. Celui-ci le nomma, en 1526, précepteur de son troisième fils, Charles. En 1531, Marguerite de Valois, craignant pour lui de nouvelles persécutions, lui donna un refuge à Nérac. Sa tendence à prendre la Bible comme la première autorité en matière de dogme a fait croire à quelques critiques que Lefèvre s'était rallié aux calvinistes; mais il paraît être resté attaché à l'Église romaine. Les travaux qu'il a faits, soit pour traduire, soit pour interpréter l'Ancien et le Nouveau Testament, sont bien loin d'être irrépréhensibles. Il savait peu l'hébreu et ne connaissait pas le grec à fond. Sa révision du texte de la *Vulgate* mérite en plus d'un passage les attaques dont elle fut l'objet. Ses commentaires ne s'appuient pas sur la philologie et, au lieu d'interpréter le sens littéral, tendent à découvrir, avec le secours du Saint-Esprit, le sens spirituel. Quant à sa traduction de la *Bible*, si elle n'est pas exempte d'erreurs, elle est la première complète qui ait été faite en français. Revue par Calvin, Ostervald, etc., elle reste encore en usage dans les églises protestantes françaises.

On a de Lefèvre d'Etaples : *Ars moralis ex Aristotele* (Paris, 1499, in-4); *Aristotelis totius philosophiæ naturalis paraphrases* (Paris, 1501, in-fol., plusieurs fois réimpr.); *Quintuplex psalterium, gallicum, romanum, hebraicum, vetus et conciliatum* (Paris, 1509 et 1513, in-fol.); *S. Pauli epistolæ, cum commentariis* (Paris, 1512, in-fol., souvent réimpr.); *Commentarii initiatorii in IV Evangelia* (Paris, 1521, in-fol., souvent réimpr.); *le Nouveau Testament traduit en françois* (Paris, 1524, in-8, très-souvent réimpr.); *la Sainte Bible en françois* (Anvers, 1530, in-fol., très-souvent réimpr.), etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*; — Haag frères : *la France protestante*; — Graf : *Essai sur la vie et les écrits de Lefèvre d'Etaples* (Strasbourg, 1842, in-8).

LEFÈVRE-DEUMIER (Jules LEFÈVRE, dit), littérateur français, né vers 1814, mort à Paris le 13 décembre 1857. Bibliothécaire de Louis-Napoléon et, plus tard, des Tuileries, il a publié des poésies (*Confidences*, 1833, in-8; *le Couvre-feu*, 1858), des romans, des brochures et écrits de circonstance. [*Dictionnaire des Contemporains*, première et deuxième édition.]

LE FRANC (Martin) ou FRANC, poëte français du XV^e siècle, né probablement à Arras, mort à Rome vers 1460. Devenu chanoine à Lausanne, il s'attacha au prince Amé VIII, qui, élu pape, le fit protonotaire apostolique. Il s'est fait un nom comme poëte en prenant, contre les auteurs du *Roman de la Rose*, la défense des femmes, dans un roman qu'il intitula : *le Champion des dames, livre plaisant, copieux et abondant en sentences, contenant la défense des dames contre Malebouche et ses consorts, et victoires d'icelles.* C'est le développement d'une longue fiction qui met aux prises Franc-Vouloir, avocat des femmes, avec Malebouche et Vilain-Penser, leurs détracteurs, pour faire décerner la victoire au premier par la Vérité. Le poëme a plus de vingt-quatre mille vers de huit syllabes, divisés en stances. Ses anciennes éditions (s. l. s. d. [vers 1485], in-fol.; Paris, 1530, in-8) ont une grande valeur pour les bibliophiles. On a encore de Martin Le Franc un ouvrage mêlé de prose et de vers, dialogue aussi moral qu'ennuyeux, entre la Fortune et la Vertu, et intitulé : *l'Estrif de fortune* (Lyon, vers 1478, in-fol.; Paris, 1519, in-4). La première édition, devenue extrêmement rare, a atteint, dans la vente Jemenitz (1868), le prix de 10 000 francs.

Cf. Paulin Paris : *les Manuscrits de la Biblioth. du roi*, t. V; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, art. *Franc.*

LÉGATAIRE UNIVERSEL (LE), comédie de Regnard (voy. ce nom).

LÉGENDE DES BONNES FEMMES (LA), poëme de Chaucer; — LA LÉGENDE DORÉE, compilation de Jacques de Voragine; — LA LÉGENDE DE FAMILLE, drame de Joanna Baillie; — LA LÉGENDE DE MONTROSE, roman de Walter Scott; — LA LÉGENDE SACRÉE, poëme attribué à Pythagore (voy. ces noms).

Cf. Leroux de Lincy : *le Livre des légendes* (1836, in-8); — C. Mathews : *Légendes indiennes* (1854), trad. en franç. (1857); — Alf. Maury : *Légendes et croyances de l'antiquité* (1863, 2^e édit.; 1865), et *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge* (1843).

LEGENDRE (Louis), historien français, né en 1655 à Rouen, mort le 1^{er} février 1733 à Paris. Chanoine de Notre-Dame, il fut secrétaire de M^{gr} de Harlay Il a laissé des ouvrages qui ont été estimés : *Essai du règne de Louis le Grand jusqu'à la paix générale de 1697* (Paris, 1697, in-4); *Histoire de France*, comprenant les rois des deux premières races (Pa-

ris, 1700, 3 vol. in-12); *Nouvelle histoire de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à la mort de Louis XIII* (Paris, 1718, 3 vol. in-fol. ou 8 vol. in-12). On a publié ses *Mémoires* (Paris, 1863, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LEGENDRE (Gilbert-Charles), marquis de Saint-Aubin-sur-Loire, historien français, né en 1688 à Paris, où il est mort le 8 mai 1746. Il fut maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi. Ses ouvrages, qui témoignent de plus d'érudition que de critique, sont : *Traité de l'opinion, ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain* (Paris, 1735, 6 vol. in-12; 1741, 7 vol. in-12; 1758, 9 vol. in-12); *Des antiquités de la maison de France* (Paris, 1739, in-4); *Antiquités de la nation et de la monarchie françaises* (Paris, 1741, in-4), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LÉGISLATION PRIMITIVE (LA), ouvrage de de Bonald (voy. ce nom).

LEGOBIEN (Charles), écrivain ecclésiastique français, né en 1653 à Saint-Malo, mort le 5 mars 1708 à Paris. Il entra dans l'ordre des Jésuites et devint, en 1706, procureur des missions de la Chine. Il commença le recueil des *Lettres édifiantes écrites des missions étrangères*, et en publia les sept premiers volumes (1702-1708). On a de lui . *Lettre sur les progrès de la religion en Chine* (Paris, 1697, in-8) ; *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne* (1698, in-12); *Éclaircissement sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts* (1698, in-12); *Histoire des îles Mariannes* (1700, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LE GONIDEC (Jean-François-Marie), philologue français, né le 4 septembre 1775 au Conquet (Bretagne), mort le 12 octobre 1838 à Paris. Il concourut à fonder l'Académie celtique. « Grâce à lui, dit M. de La Villemarqué, les Bretons peuvent désormais écrire et parler correctement et uniformément leur langue, plus pure et mieux cultivée qu'elle ne le fut jamais. » On lui doit : *Grammaire celto-bretonne* (Paris, 1807, 1838, 1850, in-8); *Dictionnaire breton-français* (Angoulême, 1821, in-8); *Dictionnaire français-breton* (Paris, 1847, in-4); des traductions en breton du *Catéchisme historique* de Fleury, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*.

Cf. La Villemarqué : *Essai sur l'histoire de la langue bretonne.*

LEGOUVÉ (Gabriel-Marie-Jean-Baptiste), ou LE GOUVÉ, poëte français, né le 23 juin 1764 à Paris, mort le 30 août 1812. Son père, avocat distingué et auteur d'une tragédie non représentée, l'éleva dans le goût des lettres et de la poésie. Il débuta par une héroïde sur la *Mort des fils de Brutus*, qui fut publiée avec deux pièces du même genre de son ami Laya, sous le titre d'*Essais de deux amis* (1786, in-8). En 1792, il donna au Théâtre-Français une tragédie en trois actes intitulée *la Mort d'Abel*, heureuse imitation de Gessner; elle obtint un grand succès qui se soutint jusqu'en 1820, époque où Talma voulut jouer le rôle de Caïn et y échoua. La tragédie d'*Epicharis et Néron*, représentée en 1793, ne fut pas accueillie avec moins de faveur, grâce à l'énergie de quelques passages dont les spectateurs faisaient l'application aux hommes du jour, grâce surtout au dénoûment; Néron, réfugié dans un pauvre asile, reçoit coup sur coup des nouvelles de plus en plus effrayantes, jusqu'au moment où il se tue pour échapper à la mort des esclaves. Talma donna un grand relief au personnage de Néron. *Quintus Fabius*, dont le sujet est tiré du *Papirio* d'Apostolo Zeno, fut représenté en 1795. C'était, dans un style faible et avec une action languissante, le tableau de la discipline inflexible à laquelle étaient soumises les armées romaines. *Laurence*, tragédie jouée en 1798, représentait sous des noms supposés la légende qui avait fait l'abbé de Châteauneuf amoureux de sa mère, Ninon de Lenclos; elle n'eut point de succès. *Étéocle et Polynice* (1799) reprenait le sujet traité par Racine dans sa *Thébaïde;* une action assez bien conduite et quelques scènes heureusement dialoguées ne suffirent pas à soutenir la pièce. *La Mort d'Henri IV* (1806) complète le théâtre de Legouvé. Cette dernière tragédie réussit malgré de nombreuses critiques. On reprochait à l'auteur de n'avoir pas donné à son héros une figure assez ferme et assez franche, et d'avoir, sans preuves, attribué à Marie de Médicis l'assassinat de son époux.

Legouvé avait été admis à l'Institut en 1798. Cette année et les deux années suivantes il publia *la Sépulture, les Souvenirs* et *la Mélancolie*, petits poëmes élégiaques, remarquables par l'élégance du style. En 1801, il fit paraître le poëme auquel son nom est resté attaché, *le Mérite des femmes* (Paris, in-12). Plus de quarante éditions ont prouvé la faveur dont a joui ce poëme, où l'auteur s'est appliqué à

Célébrer des humains la plus belle moitié.

Des détails heureux et des vers élégants ne suffiraient pas, sans la reconnaissance des femmes, à expliquer le succès de cet ouvrage, dont l'ordonnance n'est pas très-heureuse et qui est moins un poëme qu'une épître.

Ajoutons que Legouvé suppléa pendant plusieurs années Delille dans sa chaire de poésie latine au Collége de France; qu'il dirigea le *Mercure de France* de 1807 à 1810; qu'il collabora aux *Veillées des Muses* et à la *Nouvelle Bibliothèque des romans*, enfin qu'il forma pour le théâtre le talent de M[lle] Duchesnois. Les *Œuvres complètes* de Legouvé ont été publiées par Bouilly et C. Malo (Paris, 1826, 3 vol. in-8). Elles contiennent, avec les ouvrages indiqués ci-dessus, des *Poésies diverses* et des fragments de l'*Énéide sauvée*, poëme que Legouvé n'a pas terminé. — Son fils, M. Ernest LEGOUVÉ, né en 1807, s'est fait connaître par plusieurs pièces représentées avec succès au Théâtre-Français, ainsi que par d'autres ouvrages. Il fait partie de l'Académie française depuis 1855.

Cf. M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française ;* — Geoffroy : *Cours de littérature dramatique*, t. IV ; — *Notice*, en tête des *Œuvres* de Legouvé ; — A. Jal : *Dictionnaire critique.*

LEGRAND (Jacques), en latin *Jacobus Magnus*, prédicateur et moraliste français du XV[e] siècle, né à Toulouse. De l'ordre des Augustins, il prêcha avec une indépendance qui alla jusqu'à s'élever, devant la cour, contre Isabeau de Bavière et Charles d'Orléans. On a de lui : *le Livre des bonnes mœurs* (1478, in-fol.); *Sophologium ex antiquorum poetarum, oratorum atque philosophorum gravibus sententiis collectum* (1475, in-fol.), ouvrage dont il fit, sous le titre d'*Archiloge-Sophie*, une traduction qui est restée inédite.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LEGRAND (Antoine), moraliste et philosophe français du XVII[e] siècle, né à Douai. Il entra dans l'ordre de Saint-François et se fit remarquer surtout par le dessein de soumettre la philosophie cartésienne à la méthode scolastique. On a de lui : *le Sage des stoïciens* (La Haye, 1662, in-12), réimprimé sous ce titre : *les Caractères de l'homme sans passions* (Paris, 1663, in-12); *l'Epicure spirituel, ou l'empire de la volupté sur les vertus* (Douai, 1669, in-8); *Philosophia veterum e mente Renati Descartes more scholastico breviter digesta* (Londres, 1671, in-12), refondue sous le titre d'*Institutio philosophiæ secundum principia Re-*

nati Descartes (Londres, 1672, in-8) ; *Apologia pro Renato Descartes* (Londres, 1679, in-8), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*.

LEGRAND D'AUSSY (Pierre-Jean-Baptiste), littérateur français, né le 3 juin 1737 à Amiens, mort le 6 décembre 1800. Elève des Jésuites, il entra dans leur compagnie et enseigna la rhétorique à Caen. Après la suppression de l'ordre, il travailla avec Sainte-Palaye et le marquis de Paulmy, puis devint secrétaire de la direction des études à l'Ecole militaire. En 1795, il fut nommé membre de l'Institut et conservateur des manuscrits français à la Bibliothèque nationale.

Ses travaux ont porté principalement sur les antiquités de notre littérature et de notre histoire. Il a publié : *Fabliaux ou contes des XII^e et XIII^e siècles, traduits ou extraits d'après les manuscrits* (Paris, 1779, 3 vol. in-8); *Contes dévots, fables et romans anciens* (Paris, 1781, in-8), recueils précieux, malgré des inexactitudes, et que Raynouard a réédités avec des additions (1829, 5 vol. in-8). Citons en outre : *Histoire de la vie privée des Français depuis l'origine de la nation* (Paris, 1783, 3 vol. in-8), rééditée, avec additions, par Roquefort (Paris, 1815, 3 vol. in-8); *Voyage dans la haute et basse Auvergne* (Paris, 1788, in-8); *Vie d'Apollonius de Thyane* (Paris, 1807, 2 vol. in-8), sans compter des *Mémoires* dans le recueil de l'Institut, etc.

Cf. Lévêque : *Notice*, dans les *Mémoires de l'Institut*, t. IV ; — Chaudon et Delandine : *Dictionnaire universel*.

LEGRAND (Jacques-Guillaume), architecte français, né à Paris en 1743, mort à Saint-Denis en 1807. Cet habile artiste qui, avec Molinos, a exécuté ou remanié un certain nombre de monuments de Paris, a laissé des écrits estimés : *Parallèle de l'architecture ancienne et moderne* (Paris, 1799, in-4); la traduction des *Œuvres* de Piranesi (1800, 20 vol. in-fol.); le texte des *Antiquités de la France* de Clérisseau (1804, 2 vol. in-fol.), et un *Essai sur l'histoire générale de l'architecture* (1809, in-fol.).

Cf. Gabet : *Dictionnaire des artistes*.

LEGRIS-DUVAL (l'abbé René-Michel), prédicateur français, né le 16 août 1765 à Landerneau, mort le 18 janvier 1819. Elève du séminaire de Saint-Sulpice, il devint sous la Restauration prédicateur ordinaire du roi. Plusieurs fondations de bienfaisance recommandent sa mémoire. Il a laissé : le *Mentor chrétien* (Paris, 1797, in-12); *Discours en faveur des départements ravagés par la guerre* (Paris, 1815, in-8); des *Sermons* (1820-1834, 2 vol. in-12), édités par Bausset.

Cf. De Bausset : *Notice*, en tête des *Sermons*.

LE HOUX (Jean), poëte français, né vers le milieu du XVI^e siècle à Vire, mort en 1616. Il était avocat. Editeur des *Vaux-de-Vire* de son compatriote Olivier Basselin, il en rajeunit le style; mais il paraît avoir fait ces retouches avec assez de goût pour ne pas en altérer la verve originale. Suivant la thèse récente de M. Gasté, il serait le seul auteur de tous les vaux-de-vire, mis par lui sous un nom plus populaire. Aux poésies dites de Basselin, il joignit ses propres chansons, qui ont de la facilité, du mouvement et de la gaieté, comme il convient à des chansons bachiques. On n'y voit rien qui blesse la religion ou les mœurs, surtout quand on les compare aux productions contemporaines du même genre. Cependant, pressé par les scrupules de sa conscience ou par des menaces ecclésiastiques, Le Houx fit le pèlerinage de Rome pour demander le pardon de sa faute. Ce voyage le fit surnommer *le Romain*.

La première édition que Le Houx donna des chansons de Basselin et des siennes, et qui parut vers 1576, peut être regardée comme introuvable. Une seconde édition, sans date, mais qui fut imprimée entre 1664 et 1670, portait pour titre : *le Livre des chants nouveaux de Vaudevire, par ordre alphabétique;* elle est extrêmement rare. Les éditions données dans notre siècle sont celles d'Asselin (Vire, 1811, in-8), de L. Dubois (Paris, 1825, in-8), de J. Travers (Avranches, 1833, in-18). M. Paul Lacroix a publié un recueil de *Vaux-de-Vire* (Paris, 1858), dont cinquante-trois sont attribués à Jean Le Houx. M. A. Gasté a édité les *Noëls virois* de J. Le Houx d'après un manuscrit de la bibliothèque de Caen (Caen, 1862, in-16), et préparé une nouvelle édition des Vaux-de-vire attribués à Olivier Basselin.

Cf. Vaultier : *Mémoire sur les Vaux-de-Vire ;* — Asselin : *Notice*, en tête de son édition; — Arm. Gasté : *Jean Le Houx et le vau-de-vire à la fin du XVI^e siècle* (Paris, 1874).

LE HUÉROU (Julien-Marie), historien français, né le 23 février 1807 à Prat (Côtes-du-Nord), mort le 9 octobre 1843. Sorti de l'Ecole normale en 1828, il fut professeur aux collèges de Nantes et de Rennes, et fit, dans cette dernière ville, comme suppléant, le cours de littérature étrangère à la Faculté des lettres. Il se suicida. Les travaux historiques qu'il a laissés témoignent d'une sérieuse érudition ; ils portent sur l'*Etablissement des Francs dans la Gaule* (Caen, 1838, in-8); *Des institutions mérovingiennes* (Paris, 1841, in-8; 1843, in-8); la *Constitution anglaise* (Nantes, 1863, in-8), etc.

Cf. Laferrière : *Notice sur J.-M. Le Huérou* (1844, in-8).

LEIBNIZ (Goottfried-Wilhelm, baron DE), vulgairement écrit LEIBNITZ, illustre philosophe moderne, né à Leipzig, le 3 juillet 1646, mort à Hanovre le 14 novembre 1716. Fils d'un professeur de philosophie à l'Université, il montra de bonne heure une ardeur extrême pour l'étude et une aptitude universelle. Dès l'âge de huit ans, il passait les jours entiers dans une bibliothèque, lisant tous les livres au hasard, surtout les anciens, dont il apprenait la langue sans s'en apercevoir, et pénétrait, en se jouant, toutes les obscurités. Il aborda toutes les sciences : philosophie, théologie, physique, alchimie, mathématiques, droit, histoire, philologie. Il cherchait dans chacune, non ce qu'elle a d'élémentaire, mais ses derniers résultats et les moyens de la pousser plus loin. A vingt-sept ans, il se promet sans jactance de porter partout de nouvelles lumières, de mieux démontrer la théorie, de rendre la pratique plus féconde; il se sent de force à tout renouveler, depuis la machine philosophique de Raymond Lulle, à laquelle il substituera « une méthode infaillible pour résoudre les problèmes les plus difficiles », jusqu'à la théologie révélée, où il se propose « de prouver la possibilité rationnelle de tous les mystères, y compris celui de la présence réelle dans l'Eucharistie ». Leibniz n'a pas failli absolument au programme de sa jeunesse. Sans parler des mathématiques, où il a inventé le calcul infinitésimal, il a jeté une foule d'idées nouvelles et vraies dans tous les ordres de recherches, philosophiques, historiques, politiques; il a ouvert la voie et l'a suivie lui-même, souvent avec bonheur. Il a fécondé la philosophie de Descartes, dont il était le disciple par l'esprit général et la méthode plutôt que par les doctrines particulières. Il a montré le lien logique, souvent secret, qui rattachait aux principes du maître les écoles divergentes. Il a combattu point par point les doctrines dominantes dans leurs erreurs ou leurs exagérations. Il s'est occupé avec succès du droit naturel, du droit public et des gens, du code de procédure, de négociations diplomatiques, d'histoire nationale, etc. Il a créé à Leipzig un journal des savants; il a fondé l'Académie de Berlin;

Pierre le Grand voulut avoir une entrevue avec lui, pour le consulter sur ses projets de civilisation. Il entretint avec Bossuet une belle et inutile correspondance, ayant pour objet de réunir les Egl.ses de la confession d'Augsbourg avec l'Eglise catholique. Il rêvait une union plus haute entre les hommes et jetait les bases d'une langue ou plutôt d'une caractéristique universelle, en cherchant à former, à l'usage de tous les peuples, un alphabet, qui correspondît, comme les signes de l'algèbre, non aux mots des idiomes divers, mais aux termes mêmes de la pensée. Aussi sa vie fut-elle d'un bout à l'autre un prodige d'activité, d'études, de productions, attestant, entre autres facultés extraordinaires, la plus prompte et la plus sûre des mémoires. Le roi d'Angleterre l'appelait « son dictionnaire vivant ». Sans préoccupation de ses affaires personnelles, il était tout entier à ses travaux : de riches pensions étaient d'ailleurs attachées aux titres honorifiques dont les princes l'avaient comblé.

Leibniz a plutôt laissé, sur tant de sujets, de tout petits écrits d'une grande portée que des ouvrages étendus et composés avec art. Il intitule l'un d'eux, par exemple : *De Emendatione primæ philosophiæ*, etc., et cette « réforme de la philosophie tout entière » est une dissertation de deux pages au plus sur la notion de substance; mais, comme il s'agit d'introduire dans la définition de l'être l'idée de *force* et de substituer le point de vue dynamique au mécanisme cartésien, Leibniz a réellement accompli une révolution dans la philosophie au moyen de quelques lignes. Il a plus écrit en latin et en français qu'en allemand. « Son style latin, dit M. Wilm, est en général peu élégant, mais clair, précis et toujours convenable. Il tâchait d'écrire, disait-il lui-même, comme se serait exprimé un laboureur romain qui aurait pensé comme lui. Sa prose française n'est pas exempte d'incorrection, mais on y retrouve cette grande et noble simplicité qui distingue les écrivains du siècle de Louis XIV. » Voici encore mieux caractérisé le style de Leibniz dans ses ouvrages français. « La gloire de Leibniz, dit Am. Jacques, est pour nous presque une gloire nationale. C'est en français qu'il a écrit ses plus importants ouvrages, la *Théodicée*, et les *Nouveaux Essais*, et par un privilége assez rare, cette langue qui n'est pas la sienne se plie docilement entre ses mains à tous les caprices de son ingénieuse pensée. Le style de Leibniz n'est pas toujours un modèle de correction; mais aucun écrivain de notre pays n'a, dans des sujets de cette gravité, plus de naturel, de verve et de force; avec un merveilleux à-propos il sait faire servir à des fins sérieuses de frappantes expressions populaires, qui stimulent et réveillent l'attention; et comme son langage, toujours pris du plus profond des choses, part d'un esprit pénétré, souvent l'élévation de la pensée lui suggère d'éloquentes et sublimes inspirations qui placent quelques pages de ses écrits à côté des plus beaux chefs-d'œuvre de notre littérature philosophique. »

Le plus célèbre des ouvrages français de Leibniz est la *Théodicée*, publiée en 1710. Il a pour objet « la justification de Dieu dans ses œuvres ». V. Cousin l'a montré quelque part comme le monument immortel où vient aboutir tout le mouvement du spiritualisme cartésien. Les contemporains en parlaient plus simplement; ils n'y voyaient, comme Leibniz lui-même, qu'un « jeu d'esprit ». M. Hoefer dit un peu crûment : « Cet ouvrage de théologie plutôt que de philosophie, dont on a tant parlé, souvent sans l'avoir lu, ne mérite pas aujourd'hui la réputation qu'on lui a faite. » A le bien prendre, la *Theodicée* est moins un traité qu'un livre de polémique. Leibniz expose dans les premières pages, avec une grande autorité, les bases de son fameux système, *l'optimisme*, si satisfaisant dans ses principes rationnels, si faible dans ses applications; puis il entre en lutte avec Bayle sur une foule de points de détail où l'avantage est loin d'être toujours de son côté. Dans ses discussions minutieuses, les « raisons d'ordre », évoquées d'abord, ne paraissent plus et cèdent la place à des considérations particulières tirées de l'expérience, qui le plus souvent n'apportent à la Providence qu'une justification très-douteuse. Alors cet optimisme, inattaquable *à priori*, se montre, dans les exemples mêmes de Leibniz, prêtant le flanc à toutes les attaques de l'auteur de *Candide*, qui lui a fait une si malheureuse popularité. Les principes généraux de la *Théodicée* et leurs conséquences philosophiques ont été résumés par Leibniz dans son petit traité de la *Monadologie*, le plus dogmatique de ses écrits (1714).

Le second grand ouvrage français de Leibniz, les *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, a été composé en 1704, mais n'a paru qu'après sa mort. Il était destiné à être mis en tête d'une nouvelle édition de l'*Essai sur l'entendement humain de Locke*. Leibniz y suit pas à pas le philosophe anglais, dont l'ouvrage commençait à faire autorité; il commente ses pensées, les développe ou les restreint, les combat ou les confirme. Il nous dit lui-même, à ce propos, comment la pensée d'autrui met en mouvement la sienne, plus prompte en général à la critique qu'à la création. « J'ai cru pouvoir profiter du travail d'autrui non-seulement pour diminuer le mien, mais encore pour ajouter quelque chose à ce qu'il nous a donné : ce qui est plus facile que de commencer et de travailler à nouveaux frais en tout. »

Les écrits allemands de Leibniz, longtemps restés dans l'ombre, ont été édités par Guhrauer (Berlin, 1838-1840, 2 vol.). On en loue la précision, la clarté et on les met, pour la pureté du langage, au-dessus des productions philosophiques contemporaines. La *Correspondance* de Leibniz, si intéressante pour l'histoire des idées et la connaissance de son temps, est tour à tour rédigée dans les trois langues qui lui étaient familières... Elle n'a été publiée encore que partiellement.

Nous ne pouvons nous dispenser de mentionner dans la suite de ses ouvrages latins : *Specimen difficultatis in jure* (1664); *De conditionibus* (1665); *De Arte combinatoria* (1666), premiers essais d'une jeunesse ardente et ingénieuse; *De Casibus perplexis in jure* (1666), sa thèse de doctorat; *Methodus nova docendæ discendæque jurisprudentiæ* (1668); *Specimen demonstrationum politicarum pro rege Polonorum eligendo* (1669), dirigé contre la politique ambitieuse de Louis XIV; *Consilium ægyptiacum* (1672), projet d'une expédition en Egypte, « cette Hollande de l'Orient, » proposé au roi de France, afin de « diriger vers l'Orient cette activité que les puissances de l'Europe n'employaient qu'à s'entre-déchirer : » il a été traduit en français par M. Vallet [de Viriville], sous le titre de *Mémoire sur la conquête de l'Égypte* (1842, in-8); *Cesarini Furstenerii de jure suprematus ac legationis principum Germaniæ* (1677); *Codex gentium diplomaticus* (Hanovre, 1693-1700, 2 vol.); une suite d'importants travaux historiques : *Scriptores rerum Brunsvicensium illustrationi inservientes* (Ibid., 1707-1711); *Accessiones historicæ* (Ibid. et Leipzig, 1698-1700); et *Annales imperii occidentis Brunsvicensis* (Hanovre; 1843-1845, 2 vol.); *Collectanea etymologica* (Ibid., 1717), curieux travail philologique pour lequel il mit à profit les relations établies par les Jésuites avec la Chine; *Systema theologicum*, résumé de ses négociations avec Pellisson et Bossuet, annoncé pendant longtemps comme

devant fournir d'importantes révélations : il a été publié très-tard (Paris, 1819) et traduit immédiatement en allemand (Mayence, 1820), et depuis en français par M. de Broglie (Paris, 1848).

Nous laisserons aux historiens spéciaux de la philosophie le soin de dresser une liste plus exacte des écrits de Leibniz, avec les indications bibliographiques qui manquent jusqu'ici aux travaux dont il a été l'objet. Nous nous bornerons à rappeler les additions collectives de certaines séries de ses œuvres, et les éditions complètes ou soi-disant telles. Les *Œuvres philosophiques* ont été publiées par J.-E. Erdmann (*Leibnitii opera philosophica quæ exstant, latina, gallica, germanica;* Berlin, 1840, in-4); et plus tard par Am. Jacques (*Œuvres de Leibniz;* Paris, 1842, 2 vol. in-18) et par Paul Janet (2 vol. in-8); les *Œuvres historiques*, par Perz (Hanovre, 1843, in-fol.); les *Œuvres mathématiques*, par Gerhardt (Berlin, 1849-1850, in-8); les *Œuvres allemandes*, comme nous l'avons dit, par Guhrauer. Dutens a essayé de donner une édition complète qui ne mérite guère ce titre : *Leibnitii opera omnia nunc primum collecta* (Genève, 1768 et suiv., 6 vol. in-4). De nos jours le comte A. Foucher de Careil en a entrepris une dans de plus vastes proportions et d'après les manuscrits originaux (*Œuvres de Leibniz;* Paris, 1860 et suiv., in-8); une plus récente encore est faite aussi d'après les mêmes sources, par M. Klopp (Hanovre, 1863 et suiv.)

Cf. Foucher de Careil : *Introduction* à chaque partie de son édition ; *Leibniz, la philosophie juive et la cabale* (Paris, 1861, in-8), et *Leibniz, Descartes et Spinosa* (1863, in-8); — Fontenelle : *Eloge de Leibniz ;* — Ch. Ludovici : *Ausführlicher Entwurf einer vollstaendigen Historie der leibnizischen Phil.* (Leipzig, 1737, in-8) ; — le chev. Jaucourt : *Vie de Leibniz* (Paris, 1760, in-12) ; — Guhrauer : *G.-W. Freiherr von Leibniz* (Breslau, 1842, 2 vol. ; 2e édit. avec *Appendices*, 1846 ; traduit en anglais, Boston, 1845) ; — Am. Jacques : *Introduction* à son édition; — R. Zimmerman : *Leibniz und Lessing* (Vienne, 1856) ; — Nourrisson : *la Philosophie de Leibniz* (1860, in-8) : — F. Hoefer, dans la *Nouvelle biographie générale*.

LEIDRADE, prélat français, l'un des restaurateurs des lettres au temps de Charlemagne. On croit qu'il eut à la cour de l'empereur la charge de bibliothécaire. Nommé, en 798, archevêque de Lyon, il alla combattre les doctrines hérétiques de Félix, évêque d'Urgel, en présence même de son clergé. Il institua à Lyon des écoles de lecteurs pour l'enseignement de la jeunesse. Après la mort de Charlemagne, il se retira à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. On n'a de lui que quatre lettres, dont deux ont été insérées par Baluze dans le recueil des *Œuvres* d'Agobard, et les deux autres publiées par Mabillon dans ses *Analecta*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. IV.

LEISEWITZ (Jean-Antoine), poëte dramatique allemand, né à Hanovre le 9 mai 1752, mort le 10 septembre 1806. Il étudia le droit à Gœttingue, où il fut membre de la Société poétique du Hainbund, et remplit à Brunswick de hautes fonctions administratives. Il s'est fait surtout connaître par une tragédie, *Jules de Tarente* (1776), qui disputa aux *Jumeaux* de Klinger (voy. ce nom) le prix proposé par Schrœder. La force avec laquelle sont tracés les caractères fit prendre d'abord cette pièce pour une œuvre de Gœthe. Il avait écrit une *Histoire de la guerre de Trente Ans*, qu'il ordonna de brûler. Il a aussi laissé quelques écrits de science administrative. On a réuni ses *Œuvres* (Schriften ; Brunswick, 1838, in-12).

Cf. Schweiger : *Notice*, en tête des *Œuvres*.

LEJAY (le P. Gabriel-François), littérateur français, né en 1657 ou en 1662 à Paris, mort le 21 février 1734. Élevé chez les Jésuites, il entra dans leur Société et fut renommé comme professeur de rhétorique. Il enseigna au collége Louis-le-Grand, dont il devint préfet. Voltaire fut au nombre de ses élèves. Le P. Lejay composa en latin des œuvres dramatiques : *Josephus fratres agnoscens; Josephus venditus; Josephus Ægypto præfectus*, tragédies (1696, in-12) ; *Daniel; Damoclès; Abdolonymus*, drames (1703, in-12). Il écrivit aussi une pastorale française, en l'honneur de Philippe V, intitulée *Timandre* (1703). On a aussi de lui : des *Discours* en latin ; *le Triomphe de la religion sous Louis le Grand* (Paris, 1687, in-12) ; la traduction des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse (Paris, 1723, 2 vol. in-4); *Bibliotheca rhetorum, præcepta et exempla complectens*, etc. (Ibid., 1725, 2 vol. in-4, réimpr. par Amar, 1809-1813, 3 vol. in-8), etc.

Cf. A. de Backer : *Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus*.

LE JAY (Guy-Michel), érudit français, né en 1588 à Paris, mort le 10 juillet 1674. Avocat au Parlement de Paris, il embrassa ensuite l'état ecclésiastique et fut pourvu du doyenné de Vezelay, en Bourgogne. Il travailla dix-sept ans, avec de nombreux collaborateurs, à la *Bible polyglotte* qui porte son nom et qui contient les versions hébraïque, samaritaine, chaldaïque, grecque, syriaque, latine, arabe (Paris, 1623-1645, 9 tomes en 10 vol. in-fol.). C'est un chef-d'œuvre typographique; mais elle a beaucoup de fautes.

Cf. Lelong : *Disc. histor. sur les bibles polyglottes*.

LEJEUNE (le P. Jean), prédicateur français, né en 1592 à Poligny (Franche-Comté), mort en 1672. Il entra à l'Oratoire et se fit une grande réputation dans la chaire. La collection de ses *Sermons* (Toulouse, 1662 et suiv., 10 vol. in-8) a été rééditée avec ce titre : *le Missionnaire de l'Oratoire* (Lyon, 1825-1827, 15 vol. in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

LEJEUNE (Paul), missionnaire français au Canada, né en 1592, mort le 7 août 1664. Il appartenait à l'ordre des Jésuites. On a de lui deux ouvrages intéressants pour son temps : *Briève relation du voyage de la Nouvelle-France* (Paris, 1632, in-8); *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France de* 1634 *à* 1639 (Paris, 1640 7 vol. in-12).

LEKAIN (Henri-Louis CAIN, dit), tragédien français, né le 14 avril 1728 à Paris, où il est mort le 8 février 1778. Au sortir du collége Mazarin, il commença à jouer la comédie, en société avec quelques jeunes gens. Voltaire, qui l'entendit, devina son talent, lui donna des conseils, le fit paraître sur le théâtre de la duchesse du Maine à Sceaux, et lui obtint, en 1750, un ordre de début au Théâtre-Francais. Lekain ne fut admis que le 24 février 1752, après dix-sept mois d'attente et sur une décision expresse du roi. Sa petite taille, sa démarche pesante, ses traits vulgaires et sa voix sourde expliquent l'opposition à laquelle il fut d'abord en butte. Un travail opiniâtre triompha de ces défauts naturels : il assouplit sa voix, parvint à lui donner tour à tour des accents pathétiques et des éclats terribles; il ennoblit ses gestes et rendit sa physionomie si expressive que, dans les moments de passion, elle produisait une illusion de beauté. Il fut un des premiers modèles de la manière dont un acteur doit écouter et suivre par la pantomime les paroles de son interlocuteur; il plia sa diction aux nuances variées de la pensée et du vers; il soigna le costume et s'unit avec Mlle Clairon pour le modifier, autant que le permettaient les préjugés de l'époque; enfin, il atteignit souvent le sublime de son art, et fit oublier les Baron et les Dufresne. Il excella surtout dans Orosmane; mais il ne se montra inférieur à lui-même dans aucun de ses

rôles, et Tancrède, Mahomet, Gengis, Zamore, Rhadamiste, Nicomède, Oreste, Néron, Manlius, Vendôme, furent pour lui autant de triomphes.

On a de Lekain des *Mémoires* (Paris, 1801, in-8) où il s'étend principalement sur ses débuts dans la carrière théâtrale et sur ses premières relations avec Voltaire. Ils ont été réimprimés, avec des *Réflexions* par Talma (Paris, 1825, in-8; nouv. édit., 1874, pet. in-12).

Cf. *Mémoires* de Molé; — Samson : *Lekain, Talma, mademoiselle Rachel*, dans la *Revue des Cours littér.*, t. III.

LE LABOUREUR (Jean), historien français, né en 1623 à Montmorency, mort en 1675. Il fut aumônier du roi et prieur de Juvigné. Il accompagna la maréchale de Guébriant en Pologne. Neveu du généalogiste Claude Le Laboureur, il a lui-même publié : *Relation du voyage de la reine de Pologne* (Paris, 1647, in-4) ; *Histoire du comte de Guébriant* (Paris, 1656, in-fol.); *Tableaux généalogiques des seize quartiers de nos rois, depuis saint Louis* (Paris, 1683, in-fol.) ; *Histoire de la Pairie* (Londres, 1740, in-12). Il a donné une intéressante édition des *Mémoires* de Castelnau (Paris, 1659, 2 vol. in-fol.), et traduit, sur le manuscrit latin de l'abbaye de Saint-Denis, l'*Histoire de Charles VI* (Paris, 1663, 2 vol. in-fol.). — Son frère, Louis LE LABOUREUR, mort en 1679, a écrit : *les Victoires du duc d'Anguien, en trois divers poëmes* (Paris, 1647, in-4); *Charlemagne, poëme héroïque* (Paris, 1664, in-12); *Avantages de la langue française sur la latine* (Paris, 1669, in-12)

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIV ; — Lelong : *Bibliothèque historique*.

LELAND (John), célèbre antiquaire anglais du XVI^e^ siècle, mort en 1552. Son vaste savoir, son zèle pour l'histoire de l'Angleterre le recommandèrent à Henri VIII qui le nomma son bibliothécaire, son antiquaire, lui donna plusieurs bénéfices et toutes les facilités pour pousser ses recherches sur les antiquités nationales. Leland amassa d'immenses matériaux, mais il devint fou et mourut avant d'avoir pu les mettre complétement en œuvre. Ses trois principaux ouvrages ne parurent que plus d'un siècle et demi après sa mort, ce sont : *Commentarii de scriptoribus britannicis*, publié par Hall (Oxford, 1709, 2 vol. in-8); *Itinerary*, publié par Th. Hearne (Ibid., 1710-1712, 9 vol. in-8) ; *De Rebus britannicis collectanea*, publié par le même (Ibid., 1715, 6 vol. in-8).

Cf. Hudderford : *Lives of Leland, Hearne, Wood* (1772, 2 vol. in-8) ; — Chalmers : *General biogr. dictionary*.

LELAND (John), théologien anglais, né à Wigan (Lancashire) le 18 octobre 1691, mort le 16 janvier 1766. Il est auteur d'ouvrages de controverse dont quelques-uns ont eu plusieurs éditions et des traductions à l'étranger. L'un d'eux (the Advantage and necessity of the christian revelation, etc.; 1762, 2 vol. in-4) a été traduit en français sous le titre de *Nouvelle démonstration évangélique* (Liége, 1763, 4 vol. in-12). Après sa mort, on a recueilli ses *Sermons* (4 vol. in-8).

Cf. Is. Weld : *Notice*, en tête des *Sermons*.

LELAND (Thomas), historien anglais, né à Dublin en 1722, mort en 1785. Prédicateur renommé, il fut professeur d'éloquence à l'Université de sa ville natale et devint chapelain du lord lieutenant d'Irlande. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de Philippe, roi de Macédoine* (History of the life and reign of, etc.; Londres, 1758, in-4; 1775, 2 vol. in-8 ; Dublin, 1806, 2 vol. in-8), et *Histoire d'Irlande* (Londres, 1773, 3 vol. in-4), ouvrage agréable à lire, mais peu profond, traduit en français par Eidous (Maestricht, 1779, 7 vol. in-12). On cite en outre une *Dissertation sur les principes de l'éloquence* (Ibid., 1764, in-4), dont les applications à la Bible donnèrent lieu à des polémiques ; une traduction de *Démosthène* (Ibid., 1756-1770, 3 vol. in-4). On lui attribue le roman historique *Longsword, earl of Salisbury* (Ibid., 1762).

Cf. Chalmers : *Biographical dictionary*.

LELONG (le P. Jacques), érudit français, né le 19 avril 1665 à Paris, où il est mort le 13 août 1721. Il entra à vingt et un ans à l'Oratoire et devint bibliothécaire de cette congrégation à Paris. Peu d'érudits ont travaillé avec autant d'opiniâtreté et de conscience, et peu d'ouvrages ont été aussi souvent consultés que les suivants : *Bibliotheca sacra, seu Syllabus omnium ferme sacræ Scripturæ editionum et versionum* (Paris 1709, 2 vol. in-8), réimprimé par le P. Desmolets (1723, 2 vol. in-fol.) ; *Discours historique sur les principales éditions des bibles polyglottes* (Paris, 1713, in-12) ; *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue de tous les ouvrages qui traitent de l'histoire de ce royaume* (Paris, 1719, in-fol.), réédité par Fevret de Fontette avec des augmentations, à l'aide des manuscrits laissés par le P. Lelong (Paris, 1768, 5 vol. in-fol.). Il avait aussi préparé les matériaux d'une collection des *Historiens de France*.

Cf. Desmolets : *Vie du P. Lelong*, en tête de son édit. de la *Bibliotheca sacra* ; — Fevret de Fontette : *Abrégé de cette Vie*, en tête de la *Bibliothèque historique*.

LEMAIRE (Jean), dit *de Belges*, poëte et historien français, né en Belgique en 1473, mort vers 1548. Neveu du chroniqueur Molinet, il lui succéda dans la place de bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas; il fut, à la fin du règne de Louis XII, historiographe de la cour de France. « Des allégories parfois ingénieuses, dit M. Moke, et surtout une bonne facture du vers, assignent à Jean Lemaire la première place parmi ses contemporains. » Il donna des règles de prosodie qui furent adoptées par Marot et fut un des maîtres de Ronsard. On cite, parmi ses poëmes : *le Temple d'honneur et de vertu* (Paris, 1503), *la Plainte du Désiré* (1509), *les Trois contes singuliers de Cupido et d'Atropos* (1520), *la Couronne marguaritique* (Lyon, 1549, in-fol.) ; des pamphlets politiques : *la Légende des Vénitiens* (Paris, 1509), *le Promptuaire des conciles* (1512), puis un ouvrage historique : *Trois livres des illustrations de Gaule Belgique* (Nantes, 1509-1512).

Cf. H.-G. Moke : *Hist. de la littér. française*.

LEMAIRE (François), historien français, né en 1575 à Orléans, où il est mort le 17 août 1658. On lui doit : *Antiquités de la ville et du duché d'Orléans* (1645, in-4 ; 1648, in-fol.), ouvrage sans style ni critique, mais plein de précieux renseignements ; puis le *Recueil de poëmes et panégyriques de la ville d'Orléans*, d'après Léon Trippault, Pyrrhus d'Anglebermes, Raymond de Massac, etc., *Ensemble l'Hercule Guépin, ou louange du vin d'Orléans* (1646, in-4).

Cf. *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I.

LEMAIRE (Nicolas-Eloi), philologue français, né le 1^er^ décembre 1767 à Triaucourt (Meuse), mort le 3 octobre 1832. Elève de Sainte-Barbe, il fut nommé, en 1790, professeur de rhétorique au collége du cardinal Lemoine. La politique lui fit quitter l'enseignement. Révolutionnaire ardent, il devint, en 1793, juge suppléant au tribunal du VI^e^ arrondissement, et, en 1798, commissaire du gouvernement près le bureau central de police. Après le 18 Brumaire, il fit des démarches inutiles pour obtenir la bienveillance du premier consul, et n'entra en faveur qu'en 1811, après avoir publié une pièce de vers latins sur la grossesse de l'impératrice : *Carmen in proximum et auspicatissimum augustæ et prægnantis partum* (Paris, 1811, in-4). Nommé alors professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris, il témoigna sa reconnaissance par un centon intitulé :

Premier anniversaire de la naissance de S. M. le roi de Rome, ou Virgile expliqué par le siècle de Napoléon (Paris, 1812, in-4).

Sous la Restauration, il entreprit, avec la protection de Louis XVIII, la collection de classiques latins connue sous le nom de *Bibliothèque Lemaire*, et intitulée : *Bibliotheca classica latina, sive collectio auctorum classicorum latinorum, cum indicibus et notis* (Paris, 1818 et suiv., 154 vol. in-8). Elle comprend Virgile, Ovide, Lucain, Valerius Flaccus, Stace, Silius Italicus, Claudien, Catulle, Horace, Properce, Tibulle, Perse, Juvénal, Martial, Phèdre, Plaute, Térence, César, Salluste, Tite-Live, Tacite, Suétone, Cornelius-Nepos, Velleius Paterculus, Valère Maxime, Quinte-Curce, Justin, Florus, Cicéron, Sénèque, les deux Pline, les petits poëtes et Lucrèce, qui, d'abord exclu par Louis XVIII, fut édité plus tard. Lemaire s'occupa spécialement lui-même de César, Horace, Quinte-Curce, Stace, Tite-Live, Virgile, et des discours et lettres de Cicéron. Cette publication fut faite d'une manière remarquable sous le rapport de l'exécution matérielle. Sous le rapport du texte, la pureté laissa souvent à désirer. Les commentaires, peu originaux, sont en grande partie empruntés aux philologues allemands, et quelquefois accumulés avec confusion, et sans esprit critique, de telle façon que les détails inutiles ou peu intéressants occupent une grande place. Malgré ces défauts, la *Bibliothèque Lemaire* est une des meilleures et des plus importantes collections faites en ce genre. — Deux neveux de N.-E. Lemaire, MM. Auguste et Hector LEMAIRE, qui ont professé avec distinction la rhétorique dans les lycées de Paris, ont collaboré à la *Bibliothèque*.

Cf. *Notice sur N.-E. Lemaire* (Paris, 1842, in-8).

LEMAISTRE (Antoine) et LE MAÎTRE, avocat français, né le 2 mai 1608 à Paris, mort le 4 novembre 1658. Son père, maître des comptes, ayant embrassé la Réforme, sa mère, sœur du grand Arnauld et fille de l'avocat Antoine Arnauld, confia son éducation à ce dernier, qui le prépara au barreau. Il débuta à l'âge de vingt et un ans et ne tarda pas à égaler les plus illustres de ses contemporains par le talent de la parole. Il venait d'être nommé conseiller d'Etat lorsqu'il quitta le monde, à vingt-neuf ans, pour se retirer à Port-Royal (1637). Il y eut une grande influence, qui l'a fait surnommer « le Père des solitaires ».

Les *Plaidoyers* d'Antoine Lemaistre (Paris, 1657, in-4) ont été fort diversement appréciés. Il est impossible d'en nier les défauts, qui sont l'emphase et l'abus des citations. « On en peut lire quelques-uns, dit D'Aguesseau, où l'on trouve des traits qui font regretter que son éloquence n'ait pas eu la hardiesse de marcher seule, et sans ce cortége nombreux d'orateurs, d'historiens, de Pères de l'Église, qu'elle mène toujours à sa suite. » Si l'on considère que l'étalage de l'érudition était un défaut général dans la première moitié du XVII^e siècle, que la prose française était encore à sa période de formation et que Lemaistre quitta fort jeune le barreau, on concevra plus d'admiration que ne le fait D'Aguesseau pour les passages où Ant. Lemaistre déploie une véritable éloquence.

Dans la retraite de Port-Royal, il partagea les travaux des autres solitaires; il collabora à la traduction du *Nouveau Testament* de son frère Lemaistre de Saci; il prépara avec Du Fossé les matériaux des *Vies des saints;* il composa des recueils des plus beaux passages des Pères sur *la Virginité* et sur *la Viduité*. De plus, il écrivit la *Vie de saint Bernard* (Paris, 1648, in-4); l'*Aumône chrétienne* (Ibid., 1658, 2 vol. in-12); l'*Histoire des martyrs de Lyon*, etc. Il a traduit le *Traité du sacerdoce*, de saint Jean Chrysostome, et l'a publié avec une remarquable préface (1699 in-12). Il fournit à Pascal des matériaux pour les *Provinciales*. Suivant M. Sapey, il serait l'auteur de la *Lettre d'un avocat au Parlement de Paris touchant l'inquisition*, qui a été publiée dans l'édition des *Provinciales* de Lefèvre (1819, in-8). Les *Œuvres choisies* de Lemaistre ont été publiées, avec une introduction de Bergasse (Paris, 1806, in-8).

Cf. D'Aguesseau : *Quatrième instruction ;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal ;* — O. de Vallée : *Antoine Lemaistre et ses contemporains* (1856, in-8); — Rapetti : *Ant. Le Maître et son nouvel historien* (1857, in-4); — Sapey : *Etudes biographiques pour servir à l'histoire de l'ancienne magistrature française* (1858, in-8).

LEMAISTRE DE SACI (Isaac-Louis), théologien français, frère du précédent, né le 29 mars 1613 à Paris, mort le 4 janvier 1684. Le nom de *Saci*, qu'il ajouta à son nom de famille, est l'anagramme d'*Isac* pour Isaac. Neveu d'Antoine Arnauld et disciple de Saint-Cyran, il entra de bonne heure à Port-Royal des Champs. D'un caractère timide et d'une dévotion scrupuleuse, il n'accepta la prêtrise qu'à l'âge de trente-sept ans. Persécuté comme les autres jansénistes, il quitta Port-Royal en 1661, fut emprisonné à la Bastille en 1666, et ne recouvra sa liberté qu'à la fin de 1668. C'est pendant sa captivité qu'il fit la traduction de l'*Ancien Testament*, son ouvrage le plus important. Elle parut sous le titre de *la Sainte Bible, en latin et en français, avec des explications du sens littéral et du sens spirituel* (Paris, 1672 et suiv., 32 vol. in-8; 1789-1804, 12 vol. grand in-8; 1841, 4 vol. gr. in-8; 1857, 5 vol. gr. in-8; 1875, 1 vol. gr. in-8). Cette traduction, si estimée, est faite d'après la *Vulgate*, et non d'après l'hébreu ou le grec, que le traducteur connaissait à peine. Elle se distingue par la clarté et par le soin mis à suivre, dans les passages difficiles, le sens adopté par la tradition catholique. Les scrupules du traducteur sont curieux : « J'ai tâché, dit-il, d'ôter de l'Écriture sainte l'obscurité et la rudesse ; et Dieu jusqu'ici a voulu que sa parole fût enveloppée d'obscurités. N'ai-je donc pas sujet de craindre que ce ne soit résister aux desseins du Saint-Esprit que de donner, comme j'ai tâché de le faire, une version claire, et peut-être assez exacte par rapport à la pureté du langage? Je sais bien que je n'ai affecté ni les agréments ni les curiosités qu'on aime dans le monde, et qu'on pourrait rechercher dans l'Académie française. Dieu m'est témoin combien ces ajustements m'ont toujours été en horreur; mais je ne puis me dissimuler à moi-même que j'ai tâché de rendre le langage de l'Écriture clair, pur et conforme aux règles de la grammaire; et qui peut m'assurer que ce ne soit pas là une méthode différente de celle qu'il a plu au Saint-Esprit de choisir ! » Lemaistre de Saci fut encore le principal auteur de la traduction du *Nouveau Testament* (Mons [Amsterdam], 1667, 2 vol, in-8, très-souvent réimpr.). Cet ouvrage, appelé communément *Nouveau Testament de Mons*, fut condamné par le pape Clément IX en 1668. Bossuet n'y trouva rien à reprendre sous le rapport du dogme; mais il lui reprocha une affectation de politesse et d'agrément que le Saint-Esprit avait dédaignée. Lemaistre avait eu pour collaborateurs dans ce travail son frère Antoine, Nicole, Arnauld et le duc de Luynes. Il donna aussi, sous le nom de Beuil, une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* (1662, in-8, très-souvent réimpr.), et il laissa une traduction des *Psaumes de David*, imprimée après sa mort (1696, 3 vol. in-12). Les autres écrits de Lemaistre sont presque tous en vers, et très-médiocres. En voici les titres : *le Poëme de saint Prosper contre les ingrats, traduit en vers françois* (Paris, 1646); *les Fables de Phèdre* (1647, in-12); *l'Andrienne*, les *Adelphes*, le *Phormion* de Térence (1647, in-12); les *Enluminures du fameux alma-*

nach des jésuites intitulé : la Deroute et la confusion des jansénistes (1654, in-4) ; *les Quatrième et sixième livres de l'Enéide* (1666, in-4). Il a traduit aussi le *Poëme de saint Prosper* en prose (1650), ainsi que l'*Office de l'Eglise* (1650, in-12). Il a laissé des *Lettres chrétiennes et spirituelles* (1690, 2 vol. in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Lelong : *Bibliotheca sacra* ; — Fontaine : *Mémoires sur Port-Royal* ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*.

LEMARE (Pierre-Alexandre), grammairien français, né en 1766 à Grande-Rivière (Franche-Comté), mort le 18 décembre 1835. Principal du collége de Saint-Claude avant 1790, il protesta contre le 18 Brumaire et fut jeté en prison. Il vint ensuite à Paris, y fonda l'Athénée de la jeunesse et composa, avec un luxe excessif d'érudition et de méthode philosophique, les livres suivants : *Cours théorique et pratique de la langue latine* (Paris, 1804, 2 vol. in-8) ; *Cours théorique et pratique de la langue française* (1807, in-4), réimprimé sous le titre de *Cours de langue française* (1819, 2 vol. in-8) ; *Manière d'apprendre les langues* (1817, in-8) ; *Dictionnaire français par ordre d'analogie* (1820, in-8), etc.

Cf. M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature* ; — Rabbe, etc. : *Biographie universelle et portative des contemporains*.

LEMAZURIER (Pierre-David), littérateur français, né en 1775 à Gisors, mort le 7 août 1836. Il fut, de 1808 à 1830, secrétaire du comité d'administration de la Comédie-Française et puisa dans les archives de ce théâtre la matière d'ouvrages intéressants : *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français* (Paris, 1810, 2 vol. in-8) ; *l'Opinion du Parterre, ou revue du Théâtre-Français, de l'Académie impériale de musique*, etc. (Paris, 1803-1813, 10 vol. in-8) ; *la Récolte de l'Hermite, ou choix d'anecdotes*, etc. (Paris, 1813, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

LEMÈNE (Francesco DI), poëte italien, né à Lodi en 1634, mort en 1704. Membre de l'Arcadie, il a écrit des poésies pastorales gracieuses, mais d'un style maniéré, où se rencontrent, avec les défauts propres aux Arcadiens, ceux de l'école de Marini encore subsistante. Il a composé, dans sa vieillesse, sur *Dieu* et ses attributs, un recueil de vers pieux, d'une extrême faiblesse. Ses *Poésies* ont été réunies (Parme, 1698, 2 vol. in-12).

Cf. Tommaso Ceva : *Memorie di alcune virtù del signor conte F. di Lemene*, etc. (Milan, 1706, in-12 ; 1718, in-8) : — Tiraboschi : *Storia della litter. ital.*, t. VIII, p. 376.

LEMERCIER (Louis-Jean-Népomucène), poëte français, né le 21 avril 1771 à Paris, mort le 7 juin 1840. La princesse de Lamballe, dont son père était le secrétaire, fut sa marraine. Marie-Antoinette protégea ses débuts, et fit donner l'ordre de jouer sa première pièce, *Méléagre*, tragédie qui eut une seule représentation. Il n'était âgé alors que de dix-sept ans. Son second ouvrage fut *Clarisse Harlowe*, drame en vers (1792). Partisan de la liberté et de la république, mais ennemi des excès, il donna en 1795 le *Tartufe révolutionnaire*, comédie en cinq actes, en vers. L'année suivante, le *Lévite d'Ephraïm*, tragédie en trois actes, fit pressentir le talent qui allait paraître dans *Agamemnon*, tragédie en cinq actes (1797). « La marche, dit M.-J. Chénier à propos de cette dernière pièce, est à la fois rapide et sage ; Eschyle et Sophocle sont imités, mais avec indépendance. Le caractère artificieux et profond d'Egisthe, les agitations de Clytemnestre qui résiste avec faiblesse et succombe à l'ascendant du crime, le rôle naïf d'Oreste adolescent, et bien plus encore les scènes pleines de verve de la prophétesse Cassandre, ont déterminé les suffrages publics en faveur de cette pièce, regardée comme un des ouvrages qui ont le plus honoré la scène tragique. » Rendu célèbre par ce succès, Lemercier fut recherché de la société élégante. « Il étudia, dit M. Victor Hugo, et partagea, en souriant parfois, les mœurs de cette époque du Directoire qui est, après Robespierre, ce que la Régence est après Louis XIV. » Chez M^mes Tallien, Pourrat et de Staël, il fut, selon Talleyrand, « l'homme de France qui cause le mieux ». Vers cette époque, il accepta le défi de traduire par la poésie, sans la rendre grossière, ces œuvres du cabinet de Naples qui, par le génie des artistes antiques, réalisent les rêves de l'imagination effrénée dans la volupté, sans altérer la grâce et la perfection de la forme, et il composa les *Quatre Métamorphoses* (1800), où la passion amoureuse donne à Diane des pieds de chèvre, change Jupiter en aigle, Vulcain en tigre, Bacchus en vigne. Ces petits poëmes conservent, en effet, dans les peintures les plus scabreuses une grâce exquise. Par un autre défi, il résolut de dépasser, au théâtre, le *Mariage de Figaro*, regardé comme la dernière limite de l'innovation. De là *Pinto, ou la Journée d'une conspiration*, drame historique en cinq actes, en prose (1801). La révolution qui mit sur le trône de Portugal le duc de Bragance forme le fond de cette œuvre, qui est à la fois une comédie charmante et une tragédie pleine d'intérêt et qui se recommande par l'habileté à fondre ces deux éléments disparates, par la hardiesse des traits et des idées, la vivacité du dialogue. Suivant Charles Labitte, « de cette œuvre aurait daté la rénovation de la scène française, s'il n'eût été coupé court aux hardiesses par la régularité de l'Empire. » La rancune de l'Empereur fit plus encore pour briser la carrière du poëte. Lemercier s'était lié avec le général Bonaparte et fréquentait son salon, dès son mariage avec Joséphine. « *Méléagre*, comme on disait alors, avait été le camarade de Vendémiaire. » Par une singulière coïncidence, la tragédie d'*Ophis*, sur un sujet égyptien, fut représentée le jour même où l'on apprenait à Paris la nouvelle de la conquête d'Egypte, et plusieurs vers avaient été applaudis comme des allusions à la gloire du héros acclamé. Le poëte, après le 18 Brumaire, fut l'hôte bienvenu de la Malmaison, quoique sa franchise ne plût guère au premier consul, qui l'appelait « mon petit Romain ». Il osait lui prédire que, puisqu'il s'amusait à refaire le lit des Bourbons, il n'y coucherait pas dix ans. Quant l'Empire fut proclamé, il renvoya sa décoration de la Légion d'honneur. Le gouvernement impérial suspendit, interdit, censura ou entrava ses pièces. Napoléon le traitait de fanatique.

Il ne parut aux Tuileries qu'aux réceptions solennelles de l'Académie française, dont il fit partie depuis 1810. « Et vous, Lemercier, quand nous donnerez-vous quelque chose? lui demanda un jour l'Empereur. — Sire, j'attends, » répondit-il. Il attendit en effet ; mais à la chute de Napoléon il n'avait plus cette vigueur de génie qui l'avait soutenu dans ses anciennes œuvres. Le poëme de *la Panhypocrisiade, ou la comédie infernale du XVI^e siècle*, qu'il publia en 1819, était presque entièrement composé dès le Consulat. C'est tout ensemble une épopée, une comédie et une satire, « une sorte de chimère littéraire, a dit M. Victor Hugo, une espèce de monstre à trois têtes, qui chante, qui rit et qui aboie. » La critique accueillit ce poëme avec un étonnement mêlé de dédain. Charles Nodier écrivait dans le *Journal des Débats* : « Il y a dans cette œuvre tout ce qu'il fallait de ridicule pour gâter toutes les épopées de tous les siècles, et, à côté de cela, tout ce qu'il fallait d'inspiration pour fon-

der une grande réputation littéraire. Ce chaos monstrueux de vers étonnés de se rencontrer ensemble rappelle de temps en temps ce que le goût a de plus pur, ce que la verve a de plus vigoureux. C'est quelquefois Rabelais, Aristophane, Lucien, Milton, à travers le fatras d'un parodiste de Chapelain. » A ces noms, le critique aurait pu ajouter celui d'Agrippa d'Aubigné, dont cette comédie de l'hypocrisie humaine rappelle *les Tragiques*, avec non moins de fermeté et de profondeur. Des seize chants de cette œuvre puissante et bizarre, nous nous contenterons d'indiquer, parmi les morceaux les plus remarquables, le *Dialogue du connétable de Bourbon et de la Conscience*, l'*Entretien de la Fourmi et de la Mort*, la *Plainte du chêne abattu par des soldats*, la *Dispute de Luther et du Diable*, la *Conversation de Rabelais et de la Raison* et la scène toute shakespearienne du *Champ de bataille de Pavie*.

Les œuvres que Lemercier donna ensuite eurent peu de succès, sauf la tragédie de *Frédégonde et Brunehaut* (1821), qui même ne se soutint pas longtemps, et qui, reprise en 1845, ne réussit pas, malgré le talent de Mlle Rachel. La faveur s'était tournée vers les écrivains du romantisme. Quand on lui disait qu'ils étaient ses enfants : « Oui, répliquait-il, des enfants trouvés. » Oubliant qu'il avait été lui-même traité de fou et de burlesque par les critiques de l'Empire, il refusa constamment sa voix d'académicien à M. Victor Hugo, qui cependant lui succéda à l'Académie. Ce poëte, dont le mérite original dépassa la réputation, se borna à dire de lui-même dans son épitaphe :

Il fut homme de bien et cultiva les lettres.

Aux ouvrages que nous avons mentionnés, il faut ajouter : *la Prude*, comédie (1797); *Homère et Alexandre*, poëme (1801); *les Trois fanatiques*, poëme (1801); *Ismaël au désert ou l'origine du peuple arabe*, scène orientale (1802); *Un de mes songes ou quelques vers sur Paris* (1802); *les Ages français* (1803), sorte de fastes nationaux, en quinze chants; *Isule et Orovèse*, tragédie (1803); *Traduction des vers dorés de Pythagore et de deux idylles de Théocrite* (1806); *Epître à Talma* (1807); *Beaudouin, empereur*, tragédie (1808); *Plaute ou la comédie latine*, comédie en trois actes (1808); *Christophe Colomb*, comédie historique (1809); *l'Atlantiade ou la théogonie newtonienne*, poëme en six chants (1812), composition singulière pleine de détails scientifiques, et où des divinités allégoriques représentent le calorique, l'oxygène, le phosphore, etc.; *Ode sur le doute des vrais philosophes* (1813); *Epître à Bonaparte sur le bonheur de la vertu* (1814); *Charlemagne*, tragédie (1816); *le Frère et la Sœur jumeaux*, comédie (1816); *le Faux Bonhomme*, comédie (1817); *le Complot domestique*, comédie (1817); *la Mérovéide ou les champs catalauniques*, poëme en quatorze chants (1818); *Saint Louis*, tragédie (1819); *la Démence de Charles VI*, tragédie (1820); *Clovis*, tragédie (1820); *Cours analytique de littérature générale* (1820, 4 vol. in-8), recueil des leçons que Lemercier fit à l'Athénée, de 1811 à 1814, et où rien ne rappelle l'esprit original et hardi du poëte; *le Corrupteur*, comédie (1822); *Richard III et Jeanne Shore*, tragédie (1823); *les Martyrs de Souli*, tragédie (1825); *l'Ostracisme*, comédie (1828); *Richelieu ou la journée des dupes*, comédie en cinq actes, en vers; *Moïse*, poëme; traduction en vers des *Chants populaires de la Grèce moderne*, etc.

Cf. M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française ;* — Victor Hugo : *Discours de réception à l'Académie française ;* — Charles Labitte : *Etudes littéraires* (1846, 2 vol. in-8); — Quérard : *la France littéraire ;* — de Pongerville, dans la *Nouvelle biogr. générale*.

LE METEL. — Voyez BOISROBERT et OUVILLE (D').

LEMIERRE (Antoine-Marin), poëte français, né le 12 janvier 1733 à Paris, mort le 4 juillet 1793. D'une famille pauvre, il fit cependant de bonnes études, et eut le P. Porée pour professeur de rhétorique. Se trouvant sans ressources, il sollicita et obtint à l'église Saint-Paul la place d'aide-sacristain, et la rendit assez lucrative en composant des sermons pour des abbés qui les lui payaient. D'Olivet lui confia la correction des épreuves de son édition de Cicéron, et lui facilita son entrée au collége d'Harcourt, comme sous-maître de rhétorique. La protection du fermier général Dupin lui permit de se livrer à son goût pour les lettres. Il concourut pour le prix de poésie à l'Académie française, et le remporta quatre fois par les pièces suivantes : *la Tendresse de Louis XIV pour sa famille*, *l'Empire de la mode*, *les Hommes unis par les talents*, *le Commerce*. Dans ce dernier poëme se trouvait ce vers tant cité :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Ce vers, perdu au milieu de tirades médiocres, fut nommé par des plaisants « le vers solitaire »; les admirateurs du poëte l'appelèrent plus tard « le vers du siècle ». Dans un poëme qui fut couronné par l'Académie de Pau, sur *l'Utilité des découvertes faites dans les arts et dans les sciences sous le règne de Louis XIV*, Lemierre débutait ainsi :

Croire tout découvert est une erreur profonde;
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Dès ces premiers essais, son talent se produisait avec ses qualités et ses défauts; de longs morceaux faibles et pénibles offraient des éclairs d'imagination, de verve et d'originalité. Les critiques de l'époque ne virent guère que le mal. La Harpe surtout le fit ressortir à plaisir. Lemierre, avec sa bonhomie quelquefois malicieuse, répondait : « Que M. de La Harpe garde sa correction et son élégance, et qu'il me laisse ma verve. » Son principal défaut était une versification âpre et rude qui se fait particulièrement sentir dans son *Guillaume Tell* et qui lui attira cette épigramme de Marie-Joseph Chénier :

Lemierre, ah ! que ton *Tell* avant-hier me charma !
J'aime ton ton pompeux et ta rare harmonie.
Oui, des foudres de son génie,
Corneille lui-même t'arma.

Lemierre entra à l'Académie française en 1781. Il fut en même temps poëte tragique et poëte didactique et descriptif. Son coup d'essai au théâtre, *Hypermnestre* (1758), eut beaucoup de succès. La marche claire, rapide, attachante de la pièce, les situations pathétiques, et surtout celle du dernier acte, au moment où l'héroïne est près de périr sous le poignard de son père, firent oublier les invraisemblances mythologiques du sujet. *Térée* (1761) tomba entièrement, par suite des horreurs mises en scène. *Idoménée* (1764) fut un peu mieux accueilli; supérieur à celui de Crébillon, il pèche par la monotonie de la situation. *Artaxerce*, qui fut joué en 1766, était tiré du *Stilicon* de Thomas Corneille et du *Xercès* de Crébillon. Métastase venait de mettre ce sujet en opéra avec un grand succès. Il prêtait moins à la tragédie. *Guillaume Tell*, en 1766, fut d'abord très-froidement accueilli, à cause de la simplicité de l'intrigue et de l'absence d'amour; repris en 1786, il eut au contraire un succès d'enthousiasme qui ne s'explique pas seulement aux approches de la Révolution par l'expression des sentiments républicains, mais aussi par l'effet d'un accessoire qui parut, à cette époque, une grande hardiesse. L'auteur, pour cette reprise, mit en scène l'histoire de la pomme abattue sur la tête du jeune fils de Guillaume. La *Veuve du Malabar*, jouée d'abord en

1770, tomba comme la pièce précédente. Le manque d'intérêt et d'action, les déclamations et les lieux communs expliquent cette chute. A la reprise, qui eut lieu en 1780, l'auteur imagina une mise en scène qui changea sa défaite en un succès extraordinaire. Aux premières représentations, le bûcher où devait se jeter la veuve était figuré par un petit trou d'où s'échappait quelque flamme. On vit à la reprise un vaste bûcher très-élevé et très-enflammé, sur lequel la veuve montait et d'où l'enlevait son amant; ce spectacle fit courir tout Paris. *Barnevelt* (1790), pièce faible, régulièrement conduite mais mal dénouée, fut très-froidement accueillie. On en a retenu ce vers sur la mort volontaire :

Caton se la donna. — Socrate l'attendit.

Une autre tragédie de Lemierre, *Céramis* (1785), n'eut que trois représentations et n'a pas été imprimée.

Comme poëte didactique et descriptif, Lemierre a composé *la Peinture*, poëme en trois chants qui parut en 1769, et *les Fastes, ou les Usages de l'année*, poëme en seize chants, publié en 1779. Dans l'avertissement du premier de ces deux poëmes, il dit qu'il avait eu envie de traduire en vers le poëme latin de l'abbé de Marsy sur *la Peinture*, puis qu'il avait préféré l'imiter librement. Il a en effet suivi le plus souvent l'abbé de Marsy, traitant, comme lui, du dessin, ensuite des couleurs, puis de l'invention et de la poésie d'un tableau; il donne les mêmes préceptes, et cite les mêmes exemples. Mais certains morceaux qui lui appartiennent en propre, entre autres l'Invocation au Soleil et l'Origine de la chimie, sont pleins de verve et d'élévation. Le poëme des *Fastes*, inférieur à celui d'Ovide, ne forme pas un ensemble suivi et coordonné; c'est plutôt, comme l'auteur le disait lui-même, un recueil de morceaux descriptifs. Lemierre aborde, selon sa fantaisie, les divers usages attachés à tel ou tel jour, la Fête du Landit, les Joutes sur l'eau, la Procession des huissiers, la Lanterne magique, etc. On y trouve bien des vers négligés, bien des passages faibles; quelques-uns pourtant, comme le Clair de lune, la Foire Saint-Germain, l'Été de la Saint-Martin, sont d'une poésie pittoresque et originale. On a publié le *Théâtre* de Lemierre (Paris, 1795, 2 vol. in-8), ainsi que ses *Œuvres* (Ibid., 1810, 3 vol. in-8), et ses *Œuvres choisies* (Ibid., 1811, 2 vol. in-18).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature;* — R. Perrin : *Notice*, en tête des *Œuvres ;* — F. Fayolle : *Notice*, en tête des *Œuvres choisies*.

LE MIRE (Aubert), en latin *Miræus*, érudit belge, né le 30 novembre 1573 à Bruxelles, mort le 19 octobre 1640. Ami de Juste-Lipse, il enseigna d'abord les humanités, puis fut chanoine de la cathédrale d'Anvers, vicaire général, chapelain et bibliothécaire de l'archiduc Albert. Il établit six bourses à l'Université de Douai. Ses nombreux ouvrages, qui ont pour objet la littérature et l'histoire de sa patrie, témoignent de plus de recherches que d'esprit critique; les principaux sont : *Elogia illustrium Belgii scriptorum* (Anvers, 1602, in-8, 1609, in-4), suite de panégyriques sans appréciations sérieuses; *Elenchus historicorum Belgii nondum typis editorum* (Anvers, 1606, in-12), catalogue des histoires manuscrites conservées dans les bibliothèques des Pays-Bas; *Vita Justi Lipsii* (Anvers, 1606, in-8); *Fasti Belgici ac Burgundici* (Bruxelles, 1622, in-8), recueil de vies des saints des Pays-Bas; *Rerum Belgicarum annales* (Ibid., 1624, in-8), ouvrage refondu sous le titre de *Rerum Belgicarum chronicon, ab Julii Cæsaris in Galliam adventu usque ad vulgarem Christi annum* 1636 (Anvers, 1636, in-fol.); *Bibliotheca ecclesiastica*, d'après saint Jérôme, Gennade, saint Ildefonse, saint Isidore, etc. (Anvers, 1639-1649, 2 vol. in-fol.). Les *Opera diplomatica et historica* de Le Mire ont été réunis par Foppens (Bruxelles, 1723-1748, 4 vol. in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. VII ; — Reiffenberg, dans le *Bibliophile belge*, t. II et III.

LEMONNIER (l'abbé Guillaume-Antoine), fabuliste français, né en 1721 à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Normandie), mort le 4 avril 1797. Chapelain de la Sainte-Chapelle, puis curé en Normandie, il fut plus tard bibliothécaire du Panthéon. Ses *Fables* ont eu plus de succès pour la morale que pour le style, si prosaïque que l'auteur disait : « Il faut oublier qu'il s'y trouve des rimes; on ne doit point les déclamer, il faut les *causer* bonnement. » Il les publia sous ce titre : *Fables, contes et épîtres* (Paris, 1773, in-8). Il a aussi donné des traductions, qui furent estimées, de *Térence* (Paris, 1770, 3 vol. in-8) et de *Perse* (Paris, 1771, in-8), et fait représenter au Théâtre-Italien, sous le nom de Devaux, *le Bon fils*, comédie à ariettes, dont Philidor fit la musique (Paris, 1773).

Cf. Mulot : *Notice sur la vie de Lemonnier* (1797, in-8); — *Répertoire de la littérature ancienne et moderne*, t. XVII.

LEMONNIER (Pierre-René), auteur dramatique français, né en 1731 à Paris, mort le 8 janvier 1796. Il fut secrétaire du maréchal de Maillebois. Ses principales œuvres furent, à l'Opéra-Comique : *le Maître en droit* (1760, in-8) et *le Cadi dupé* (1761, in-8); au Théâtre-Italien : *la Matrone chinoise* (1764, in-8) et *Renaud d'Ast* (1765, in-8); au Théâtre-Français : *le Mariage clandestin*, comédie en trois actes, en vers libres, imitée de Garrick (1768, in-8).

Cf. Abbé de La Porte : *les Spectacles de Paris*.

LEMONTEY (Pierre-Edouard), littérateur français, né le 14 janvier 1762 à Lyon, mort le 26 juin 1826. Avocat dans sa ville natale, il remporta deux prix à l'Académie de Marseille, pour l'*Eloge de Peiresc* (1785) et l'*Eloge de Jacques Cook* (1789). Dans un écrit intitulé : *Du droit des non-catholiques aux états généraux* (1789), il réclama les droits politiques pour les protestants. Nommé procureur de la commune à Lyon, puis député à l'Assemblée législative, il se rangea dans le parti des constitutionnels modérés. Après le 10 août, il émigra en Suisse, et revint en 1795 à Lyon, où il fut nommé administrateur du district. En 1797, il s'établit à Paris, où, malgré sa fortune indépendante, il se montra jaloux d'obtenir des places et de les conserver sous les divers régimes. Il fut membre du conseil de l'administration des droits réunis, chef de la commission de censure dramatique en 1804, et reçut une pension de 6000 francs pour écrire l'histoire de la France au XVIII[e] siècle. Sous la Restauration, il écrivit dans le *Constitutionnel* et la *Minerve*, sans rien perdre de ses attaches officielles, faisant tort, par sa faiblesse de caractère et sa réputation d'avarice, à sa juste renommée d'écrivain. Il fut élu de l'Académie française en 1819.

Parmi les ouvrages de Lemontey, plusieurs ont de la finesse d'observation, une verve mordante, malgré la lourdeur ordinaire du style et le manque de grâce. Dans l'histoire, il conserve une amertume de pensée et une rudesse d'expression qui donnent l'apparence de la satire à l'exposition de la vérité. Son *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV et sur les altérations qu'il éprouva pendant la vie de ce prince* (Paris, 1818, in-8) s'appuie sur des documents tirés des archives de l'État et jusqu'alors presque inconnus. Il parut d'abord d'une sévérité excessive contre Louis XIV, puis on reconnut que les vues en étaient aussi justes que neuves, et que plusieurs jugements

étaient d'une grande portée historique. Cet ouvrage était l'introduction de l'*Histoire critique de la France depuis la mort de Louis XIV*, que Lemontey devait écrire, et pour laquelle il touchait une pension; mais la seule partie publiée est la suivante : *Histoire de la régence et de la minorité de Louis XV, jusqu'au ministère du cardinal de Fleury* (Paris, 1832, 2 vol. in-8). On cite en outre : *Raison, folie, chacun son mot, ou Petit cours de morale mis à la portée des vieux enfants* (Paris, 1801, in-8), recueil de mélanges piquants; *Récit exact de ce qui s'est passé à la Société des observateurs de la femme* (Paris, 1803, in-18), ouvrage spirituel dirigé contre une société qui prenait le titre d'Observateurs de l'homme; *Irons-nous à Paris? ou la Famille du Jura, roman plein de vérités* (Paris, 1805, in-12), écrit à propos du couronnement de l'Empereur; *la Vie du soldat français, en trois dialogues, composée par un conscrit de l'Ardèche* (Paris, 1805, in-8); *Thibaut, ou la Naissance d'un comte de Champagne, poëme en quatre chants*, composé à l'occasion de la naissance du roi de Rome (Paris, 1811, in-8); *Essai littéraire sur la partie historique de Paul et Virginie* (Paris, 1823, in-8); *Notices sur Mme de La Fayette, Mme et Mlle Deshoulières* (Paris, 1823, in-8), *sur Helvétius* (1823, in-8), *sur Mlle Clairon* (1823, in-8), etc. Une édition des *Œuvres* de Lemontey, préparée par lui-même, a été publiée après sa mort (Paris, 1829-1831, 7 vol. in-8).

Cf. *Notice*, en tête des *Œuvres*; — Dugas-Montbel : *Notice*, dans l'*Annuaire nécrologique* de Mahul; — Bignan : *Notice*, dans la *Revue encyclopédique*, t. XXXI; — Villemain : *Funérailles de Lemontey*, discours (1826, in-4); — Quérard : *la France littéraire.*

LEMOYNE (le P. Pierre), poëte français, né en 1602 à Chaumont en Bassigny, mort le 22 avril 1672. Il appartenait à l'ordre des Jésuites. Son poëme épique, intitulé : *Saint Louis, ou la Sainte couronne reconquise sur les infidèles* (1653, in-12), lui attira pendant quelque temps une grande réputation. On y trouvait de l'imagination, de la pompe, et l'on y voyait une *Iliade* nationale. Plus tard, on lui reprocha l'enflure et l'extravagance du style, la faiblesse du plan et le manque d'intérêt. Entre les deux jugements se place celui de Boileau, qui dit du P. Lemoyne que, s'il était trop fou pour qu'on en dît du bien, il s'était trop élevé pour en dire du mal. Aujourd'hui, ce qui frappe dans le *Saint Louis*, c'est le mauvais goût. C'est là qu'on trouve ces fameux vers :

> Les deux yeux de Cnémon, de deux flèches percés,
> Jusque dans le cerveau lui furent enfoncés.
> . . . .
> Et *la nuit lui survint par les portes du jour.*

On a encore du P. Lemoyne les *Entretiens et Lettres poétiques* (1665, 1672, in-8), parmi lesquels se trouvent les *Peintures morales*, en vers et en prose, qui furent vivement attaquées, ainsi que la *Dévotion aisée* (1652, in-8), dans les *Provinciales de Pascal.*

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII.

LEMPRIÈRE (John), littérateur anglais, né dans l'île de Jersey, mort à Londres le 1er février 1824. Il dirigea les colléges d'Abingdon et d'Exeter, puis devint recteur de Meeth (Devonshire). On lui doit deux ouvrages utiles : un *Dictionnaire classique*, pour servir à l'intelligence des auteurs grecs et latins (Londres, 1788, in-8), traduit en français par Math. Christophe (Paris, 1805, 2 forts vol. in-8) et une *Biographie universelle* (1808, in-4), souv. réimprimée). Il avait entrepris une traduction annotée d'*Hérodote* (1792, t. I).

LENAU (Nicolas NIEMLSCH DE STREHLENAU, dit), poëte lyrique allemand, né à Czadat, en Hongrie, le 13 août 1802, mort le 22 août 1850. Il fit ses études à Vienne, s'embarqua en 1832 pour l'Amérique, revint en Allemagne, et séjourna successivement à Stuttgart, à Vienne et à Ischl. Triste et rêveur, il vivait dans la solitude, ayant pour compagnons ses livres et son violon, sur lequel il était très-fort, et faisant du cigare un usage immodéré et funeste. Il mourut fou. L'un des premiers poëtes lyriques de son temps, il a mêlé à des peintures très-vives de la nature celle des mœurs populaires de la Hongrie, et introduit, pour ainsi dire, dans la poésie allemande l'élément hongrois. Il a excellé dans la ballade, la romance, le sonnet; plusieurs de ses petits poëmes jouissent d'une grande popularité, comme *le Cabaret dans la bruyère* et surtout *les Trois Bohémiens*, mis jusqu'à neuf fois en musique. Dans ces pièces, l'harmonie du vers égale le charme mélancolique de la pensée. Elles forment deux recueils : *Poésies* (Gedichte; Stuttgart, 1832), et *Nouvelles poésies* (Neue Gedichte; Ibid., 1838). M. N. Martin en a traduit un certain nombre en français.

Lenau est resté poëte lyrique dans deux grands essais d'épopée, *Savonarole* (Ibid., 1837), et *les Albigeois* (Ibid., 1842), où respire un grand enthousiasme pour la libre pensée, qui se résume dans cette devise : « La pensée est le saint, le héros. » Il est aussi plus lyrique que dramatique dans sa pièce de *Faust* (Ibid., 1836), qui n'est encore que la mise en scène de la lutte pour la liberté religieuse. Il a été fait en Allemagne beaucoup d'études biographiques et critiques sur Lenau. K. Mayer a publié ses *Lettres à un ami* (Lenau's Briefe an einen Freund mit, etc.; Stuttgart, 1853).

Cf. N. Martin : *les Poëtes contemporains de l'Allemagne* (Paris, 1846, t. I, in-8); — Th. Opitz : *N. Lenau, Ausführliche Charakteristik ...nach seinen Werken* (Leipzig, 1850, in-8); — L.-A. Frankl : *Zu L's Biographie* (Vienne, 1854, in-8).

LENCLOS (Anne, dite Ninon DE), née le 15 mai 1616 à Paris, morte le 17 octobre 1706. Fille d'un gentilhomme de Touraine qui professait l'épicuréisme, elle se laissa aller à la pente facile des enseignements paternels. Les charmes de sa figure, les grâces de sa personne, s'unissaient à une éducation soignée. C'est par l'esprit et, malgré son humeur volage, par quelque chose de sérieux dans l'esprit, qu'elle s'attacha plusieurs de ses nombreux amants, qui restèrent ses adorateurs. Saint-Évremond, qui l'avait surnommée *Léontium*, disait que son âme était formée « de la volupté d'Epicure et de la vertu de Caton ». C'est une louange d'une exagération singulière. Au déclin de l'âge, du moins, sans renoncer à la licence de ses mœurs, elle fit de sa maison un cercle de bonne compagnie, où l'on venait apprendre la politesse, le ton du monde, l'esprit de la conversation : une sorte d'Hôtel de Rambouillet. Celle qui avait eu pour amants les Châtillon, les Condé, les Longueville, les d'Estrées, les La Rochefoucauld, les Villarceaux, recevait alors Mmes de La Sablière, de Sully, de La Fayette, de Coulanges, de Castelnau, etc. Mme de Maintenon recommandait son frère aux « leçons de Léontium ». Mme de Sévigné, dont le fils fut au nombre des plus passionnés adorateurs de Ninon, en parle souvent, et sans paraître fort choquée de sa conduite. Ninon, à ce que l'on rapporte, eut de l'influence sur Molière par ses encouragements et même par ses conseils. Quelques mois avant sa mort, elle vit Voltaire, alors âgé de treize ans; charmée de son esprit et de son talent précoces, elle lui légua deux mille francs, pour acheter des livres. On n'a de Ninon que quelques *Lettres* à Saint-Evremond, imprimées dans les œuvres de ce dernier. Elles sont de sa vieillesse, et d'un esprit désenchanté. Sèches et incorrectes, elles ne peuvent nous donner une idée de ce que fut, dans son beau temps, celle qui les écrivit; elles ne rappellent en rien son enjouement spirituel et railleur. Les *Lettres de*

Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné (Paris, 1752, 2 vol. in-12) approchent plus de ce ton; mais elles sont apocryphes. Il en est de même de la *Correspondance secrète de Ninon de Lenclos avec M. de Villarceaux et Mme de Maintenon* (1789), ainsi que des *Mémoires de Ninon de Lenclos*, publiés par Eug. de Mirecourt, avec un avant-propos de Méry (1852). — Le personnage de Ninon a été porté plusieurs fois au théâtre, vers le commencement de ce siècle, par Vigée, Aug. Creuzé, Henrion, Em. Dupaty.

Cf. Bret : *Mémoires sur Ninon de Lenclos* (1751, in-12); — *Lettres de Mme de Sévigné*, édition Monmerqué ; — Voltaire : *Lettre sur Mlle de Lenclos;* — Quatremère de Roissy : *Hist. de Ninon de Lenclos* (1824, in-18); — E. Colombey : *Ninon de Lenclos et sa cour* (1858, in-18); — Capefigue : *Ninon de Lenclos et les Précieuses de la Place-Royale* (1864, in-18); — A. Jal : *Dictionn. critique.*

LENET (Pierre), mémorialiste français, né à Dijon, mort en 1671. Procureur général au parlement de sa ville natale, il se jeta dans la Fronde et devint le conseiller intime du prince de Condé. Ses écrits, intéressants pour le grand nombre de faits dont il a été le témoin, sont très-prolixes et d'une mauvaise langue. On en donna d'abord une partie, sous le titre de *Mémoires contenant l'histoire des guerres civiles des années* 1649 *et suivantes* (Paris, 1729, 2 vol. in-12). Michaud et Poujoulat rééditèrent cet ouvrage en 1838 dans leur collection, en y ajoutant une nouvelle partie qu'ils rédigèrent d'après les notes de Lenet. A. Champollion-Figeac a publié : *Mémoires inédits de P. Lenet sur le grand Condé, d'après le manuscrit autographe* (Paris, 1840, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LENFANT (Jacques), théologien protestant français, né en 1661 à Bazoche, dans la Beauce, mort le 7 août 1728 à Berlin. Il passa en Allemagne, peu avant la révocation de l'édit de Nantes, y devint prédicateur de la reine de Prusse et membre de l'académie des sciences de Berlin. Il unissait le talent de la parole à une érudition étendue. On a de lui : *Histoire du concile de Constance* (Amsterdam, 1714, 1727, 2 vol. in-4)); *Poggiana* (Ibid., 1720, 2 vol. in-12); *Histoire du concile de Pise* (Ibid., 1724, 2 vol. in-4); *Sermons* (Ibid., 1728, in-8); *Histoire de la guerre des Hussites et du concile de Bâle* (Ibid,, 1731, 2 vol. in-4), etc. Il a collaboré à la *Bibliothèque choisie* de Leclerc, aux *Nouvelles de la république des lettres*, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires;* — Haag frères : *la France protestante.*

LENFANT (Alexandre-Charles-Anne), prédicateur français, né le 6 septembre 1726 à Lyon, mort à Paris dans les journées de septembre 1793. Il entra chez les Jésuites et acquit bientôt une grande réputation dans l'éloquence de la chaire. Sa voix était harmonieuse, son accent pénétrant, son geste expressif, mais ses discours paraissent, à la lecture, ternes et languissants. On cite : *Oraison funèbre de M. de Belzunce*, prononcée en latin et imprimée avec la traduction française (1756, in-8); *Oraison funèbre du Dauphin, père de Louis XVI* (Nancy, 1766, in-8); *Sermons* (Paris, 1818, 8 vol. in-12).

Cf. *Mémoires du P. Lenfant pendant la Révolution française* (Paris, 1834, 2 vol. in-8).

LENGLET-DUFRESNOY (l'abbé Nicolas), érudit français, né le 5 octobre 1674 à Beauvais, mort le 16 janvier 1755. Il étudia d'abord la théologie, mais il la quitta bientôt pour la diplomatie et la politique : M. de Torcy l'employa, en 1705, auprès de l'électeur de Cologne; en 1718, le régent mit à profit son habileté, pour découvrir les complices de la conspiration Cellamare. L'abbé Lenglet ne s'occupa plus ensuite que de ses travaux d'érudition et refusa toutes les offres qui lui furent faites en France ou à l'étranger. Son amour de l'indépendance et son opposition aux censeurs royaux le firent enfermer cinq fois à la Bastille, une fois à la citadelle de Strasbourg, une autre fois à Vincennes. Mordant et sarcastique, il eut de nombreux ennemis, ce dont il tirait vanité, disant : « Je veux être franc Gaulois dans mon style, comme dans mes actions. » Ses livres renferment des trésors d'érudition.

Outre des éditions annotées d'un grand nombre d'ouvrages et quelques écrits théologiques, on a de Lenglet-Dufresnoy : *Méthode pour étudier l'histoire, avec un catalogue des principaux historiens* (Paris, 1713, 2 vol. in-12), plusieurs fois rééditée, et notamment par Drouet avec des additions importantes (Paris, 1772, 15 vol. in-12); *Méthode pour étudier la géographie* (Paris, 1716, 4 vol. in-12), réimprimée plusieurs fois, et augmentée par Drouet (Paris, 1768, 10 vol. in-12); *De l'Usage des romans, avec une bibliothèque des romans* (Paris, 1734, 2 vol. in-12), sous le nom de Gordon de Percel; *Histoire de la philosophie hermétique* (Paris, 1742, 3 vol. in-12); *Tablettes chronologiques de l'histoire universelle* (Paris, 1744, 2 vol. in-8), plusieurs fois réimprimées; *Traité sur les apparitions* (Paris, 51, 2 vol. in-12); *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions* (Paris, 1752, 4 vol. in-12); *Histoire de Jeanne d'Arc* (Paris, 1753, in-12) ; *Plan de l'histoire générale et particulière de la monarchie française* (Paris, 1754, 3 vol. in-12), ouvrage non terminé; etc.

Cf. Michault : *Mémoires sur la vie et les ouvrages de l'abbé Lenglet-Dufresnoy* (Londres et Paris, 1761, in-12) ; — Quérard : *la France littéraire.*

LENNEP (Jean-Daniel), philologue hollandais, né à Leeuwarden en 1724, mort en juillet 1771. Il professa le grec et le latin à Groningue et à Franeker. Son principal ouvrage, estimé pour l'esprit de critique, comme pour l'érudition, est l'*Étymologicum linguæ græcæ*, publié après sa mort par Éd. Scheid (Utrecht, 1790, 2 vol. in-8; nouv. édit., 1808, in-8). On lui doit en outre une édition annotée de *Coluthus* (Leeuwarden, 1747, in-8); la traduction latine des *Lettres de Phalaris* (Groningue 1777, in-4), etc. — A la même famille appartient David-Jacob VAN LENNEP, né à Amsterdam le 15 juillet 1774, mort le 10 février 1853, écrivain distingué dans sa langue maternelle et surtout latiniste remarquable. On lui doit, à part quelques écrits personnels, une édition de la *Théogonie* d'Hésiode (Amsterdam, 1843, in-8); le tome V de l'*Anthologie grecque* de Bosch, etc. — Le fils de ce dernier, Jacob VAN LENNEP, né à Amsterdam le 24 mars 1802, est devenu un des principaux poëtes et romanciers de la Hollande contemporaine. [*Dictionnaire des Contemporains.*]

Cf. Sax : *Onomasticon*, t. VII ; — *Conversations-Lexikon*, 11e édit.

LE NOBLE (Eustache), littérateur français, né à Troyes en 1643, mort à Paris le 31 janvier 1711. Procureur général au parlement de Metz, il mena une vie dissipée, fut condamné pour avoir fabriqué de faux actes, et enfermé à la Conciergerie, où il s'éprit de passion pour Gabrielle Perreau, *la Belle Epicière*, qui y était détenue. Ayant trouvé le moyen de s'évader avec elle, il publia, pour vivre, des dialogues satiriques sur les affaires du temps, dans lesquels Bayle trouve « infiniment d'esprit et de lecture ». La prose en est claire, incisive, et fréquemment coupée par des vers qui ne sont pas sans mérite. On a publié les *Œuvres complètes* de Le Noble (Paris, 1718, 20 vol. in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française.*

LENOIR (Marie-Alexandre), archéologue français, né le 26 décembre 1761 à Paris, mort le 11 juin 1839. La France lui doit la conservation d'un grand nom-

bre d'objets d'art précieux, qu'il put, avec l'approbation de l'Assemblée nationale, soustraire aux dévastations et qu'il réunit dans le couvent des Petits-Augustins. Cette collection devint le Musée des monuments français, dont Lenoir fut nommé directeur, et qui fut supprimé en 1816.

On a de lui : *Notice historique des monuments des arts réunis au dépôt national, rue des Petits-Augustins* (Paris, 1793, in-8) ; *Collection des monuments de sculpture réunis au musée des Petits-Augustins* (Paris, 1798, in-fol.) ; *Musée des monuments français* (Paris, 1804, 8 vol. in-8) ; *Nouveaux essais sur les hiéroglyphes* (Paris, 1809-1822, 4 vol. in-8) ; *Histoire des arts en France* (Paris, 1810, in-4) ; *Considérations générales sur les sciences et les arts* (Paris, 1816, in-8) ; *Description du musée royal* (Paris, 1820, in-8) ; *Observations sur le génie et les principales productions des peintres* (Paris, 1821, in-8) ; *la Vraie science des artistes* (Paris, 1823, 2 vol. in-8) ; etc.

Cf. Allou : *Notice biographique*, dans les *Mémoires* de la Soc. des antiquaires, t. VI.

LÉNORE, célèbre ballade de Bürger (voy. ce nom).

LE NORMAND (Marie-Anne-Adélaïde), devineresse française, née en 1772 à Alençon, morte en 1843 à Paris. Elle a laissé d'assez nombreux ouvrages, dont le plus considérable est intitulé : *Mémoires historiques et secrets de l'impératrice Joséphine* (Paris, 1818, 3 vol. in-8). C'est un récit romanesque, aussi ridicule par la fausseté des faits que par l'enflure du style.

Cf. De Manne, dans la *Nouv. biogr. générale* ; — Cellier de Fayel : *La Vérité sur Mlle Le Normant* (Paris, 1845, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire.*

LENORMANT (Charles), archéologue français, né à Paris le 1er juin 1802, mort à Athènes le 22 novembre 1859. Son mariage avec une nièce de Mme Récamier lui valut des protecteurs dans les lettres et la haute société, avant et après 1830. Inspecteur des Beaux-Arts, il accompagna Champollion en Egypte. Successivement conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal et à la Royale, suppléant de Guizot à la Sorbonne, administrateur-directeur du cabinet des médailles, professeur au Collége de France, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1839. Il a pris rang parmi les principaux archéologues de France, grâce à la promptitude et à la sagacité d'un esprit servi par une prodigieuse mémoire, et en dépit des interprétations hâtives ou même des mystifications auxquelles l'exposait une excessive vivacité d'imagination. On cite de lui, à part de nombreux et brillants mémoires dans les recueils spéciaux : *Trésor de numismatique*, avec P. Delaroche et Henriquel-Dupont (1836-1850, 20 vol. in-folio) ; *Elite des monuments céramographiques*, avec J. de Vi te (1844-1857, 3 vol. in-4) ; *Musée des antiquités égyptiennes*, avec Nestor L'Hôte (1841, in-fol.), etc. Tourné vers les idées mystiques par un incident de voyage dans lequel il vit une intervention surnaturelle, il s'attacha avec ardeur à défendre les doctrines religieuses et ultramontaines, soit dans les journaux, notamment dans le *Correspondant* dont il fut l'un des fondateurs, soit dans divers écrits : *Questions historiques* (1845, in-8) ; *Des Associations religieuses* (1844), etc. — Sa femme, née Amélie CYVOCT, a publié divers livres sur sa tante, Mme Récamier, notamment les *Souvenirs et correspondances tirés de ses papiers.* — Son fils, M. François LENORMANT, membre de l'Institut, occupe lui-même un rang distingué parmi les archéologues. [*Dictionnaire des Contemporains*, première et deuxième édition.]

LENS (André-Cornelis), peintre et écrivain belge, né à Anvers en 1739, mort à Bruxelles en 1822. Membre de plusieurs académies de Hollande et d'Allemagne, correspondant de l'Institut, cet artiste, voué à l'étude comme à l'imitation de l'antiquité, a écrit deux ouvrages estimés : *le Costume*, essai sur les habillements et les usages de plusieurs peuples de l'antiquité, d'après les monuments (Liége, 1776, in-4, fig. ; Dresde, même année), ouvrage mis à profit par Talma, et *Du Bon goût ou de la beauté dans la peinture* (Bruxelles, 1811, in-8, fig.).

Cf. A. de Stassart : *A.-C. Lens* (Liége, 1846, in-8).

LENZ (Jean-Michel-Reinhold), poëte dramatique, né à Seswegen (Livonie) le 12 janvier 1750, mort à Moscou le 24 mai 1792. Il étudia la théologie à Kœnigsberg. Il connut à Strasbourg Gœthe et Herder, parcourut une grande partie de l'Allemagne, vécut à Weimar, dans les villes du Rhin, en Suisse, puis tomba dans la démence par suite, dit-on, d'une passion malheureuse, et fut emmené en Russie, où il finit dans la misère. Partisan enthousiaste des idées de Herder sur la poésie, il les développa dans ses *Remarques sur le théâtre* (Anmerkungen über das Theater ; Leipzig, 1774). On trouve dans ses propres drames l'exagération de la manière de Shakespeare, avec de l'imagination, du mouvement, des caractères bien tracés, une langue expressive. Les principaux sont : *le Précepteur* (der Hofmeister, 1774) ; *le Nouveau Menoza* (même année) et *les Soldats* (die Soldaten, 1776) : ce sont des peintures énergiques des mauvaises mœurs de la noblesse et de l'armée. Lenz a travaillé avec Gœthe à la traduction de cinq comédies de Plaute (1774). Ses *Œuvres* ont été recueillies par L. Tieck (Berlin, 1828, 3 vol. ; *Suppléments* publiés par Gruppe, 1861). — On cite deux autres écrivains du même nom : l'érudit Gotthold LENZ (1763-1809), auteur, entre autres ouvrages, d'une *Histoire des femmes aux temps héroïques* (Geschichte der Weiber im heroischen Zeitalter ; Hanovre, 1790) et l'historien Samuel LENZ (1686-1760), qui a laissé une série d'ouvrages sur l'*Histoire diplomatique* de divers évêchés et Etats allemands (Halle, 1749-1756).

Cf. Dorer : *Lenz und seine Schriften* (Bade, 1857) ; — Gruppe : *Lenz, Leben und Werke*, dans l'édition complémentaire de 1861).

LÉON (saint), LÉON Ier ou LE GRAND, pape, né vers 390 à Rome, mort le 11 avril 461. Elu pape après Sixte III, en 440, il se distingua par son éloquence dans la chaire, et écrivit de nombreuses lettres, soit pour raffermir les fidèles dans la foi, soit pour combattre les hérésies. En 452, il arrêta, par ses prières et ses paroles éloquentes, Attila qui avait envahi l'Italie, et le fit consentir, moyennant un tribut, à se retirer au delà du Danube. Quatre-vingt-seize *Sermons*, cent soixante-treize *Lettres* et quelques *Opuscules* de saint Léon furent réunis par Quesnel (Paris, 1675, 2 vol. in-4 ; Lyon, 1700, 3 vol. in-fol.), puis par Cacciari (Rome, 1753-1755, 3 vol. in-fol.), et par les frères Ballerini (1755-1757, 3 vol. in-fol.). Plusieurs écrits, dont l'authenticité est très-douteuse, n'ont pas été insérés dans ces éditions. L'abbé de Bellegarde a traduit en français les *Sermons* de saint Léon (Paris, 1701, in-8).

Cf. Maimbourg : *Histoire du pontificat de Léon I* (Paris, 1687, in-4) ; — *Dissertations* de Quesnel et de Ballerini, dans leurs éditions ; — Arendt : *Leo der Grosse und seine Zeit* (Mayence, 1835, in-8) ; — Al. de Saint-Chéron : *Hist. du pontificat de S. Léon le Grand et de son siècle* (Paris, 1845-46, 2 vol. in-8).

LÉON VI, Λεών, dit *le Sage* et *le Philosophe*, empereur d'Orient, né en 865, monta sur le trône en 886 et mourut en 911. Instruit dans les lettres par Photius, il dut peut-être à son savoir relatif ses surnoms, qu'il fut loin de mériter par sa conduite. Indolent, adonné aux plaisirs, occupé des intrigues

de cour, il laissa les Bulgares et les Arabes faire des invasions dans l'empire. Il a donné, sous le titre de Βασιλικαὶ, un recueil des lois et ordonnances de Justinien et de ses successeurs; on l'attribua, comme l'indique le titre, à son père Basile Ier le Macédonien. Cet ouvrage a été publié, avec une traduction latine, par C.-A. Fabrot (Paris, 1647, 7 vol, in-fol.), et réédité, avec des annotations, par C.-G. Heimbach (Leipzig, 1838-1851, 6 vol. in-4). On a, en outre, de Léon VI : *Exposition sommaire de l'art militaire* (Τῶν ἐν πολέμοις τακτικῶν σύντομος παράδοσις), ouvrage tiré en grande partie des anciens auteurs, publié par J. Meursius (Leyde, 1612, in-4), et traduit en français par Joly de Maizeroy, sous le titre d'*Institutions militaires* (Paris, 1771, 2 vol. in-8); *Prédictions*, en vers iambiques, témoignant de sa croyance superstitieuse dans l'astrologie, publiées par J. Rutgers, avec traduction latine (Leyde, 1618, in-4), et insérées dans la *Byzantine* du Louvre, à la suite de Codinus (1655, in-fol.); des *Discours*, des *Epigrammes* (dans l'*Anthologie* de Jacobs, t. VI), des *Vers rétrogrades* (dans les *Excerpta græcorum rhetorum* de Leo Allatius).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

LÉON *le Diacre*, historien byzantin, né vers 950 à Caloé dans l'Asie Mineure, mort vers l'an 1000. Il a écrit, en dix livres, une *Histoire* qui va de 959 à 975 et précieuse pour les renseignements, quoique d'un très-mauvais style. Hase en a donné, avec traduction latine et notes (Paris, 1819, in-fol.), une édition reproduite dans la *Byzantine* de Bonn (1828, in-8).

Cf. Hase : *Préface* de son édition.

LÉON *le Grammairien*, historien byzantin qui vivait au commencement du XIe siècle. Il est l'auteur d'une *Chronographie des empereurs récents*, qui va de 813 à 949. Combefis l'a publiée avec traduction latine, dans la *Byzantine* du Louvre (1855, in-fol.).

Cf. Hankius : *De Byzant. rerum scriptoribus*, 2e partie.

LÉON DE MARSI, chroniqueur du XIIe siècle. Il fut évêque d'Ostie et cardinal. Moine du Mont-Cassin, il écrivit trois livres de *Chroniques* de ce couvent, insérés dans le recueil de Muratori et publiés seuls ou avec la continuation de Pierre diacre (Venise, 1513, in-4; Naples, 1613, in-4; Paris, 1668, in-fol.).

LÉON D'ORVIETO, *Leo Urbevetanus*, chroniqueur italien du XIVe siècle. Il était dominicain ou franciscain. On lui doit deux *Chroniques*, l'une des Papes, jusqu'en 1304, l'autre des Empereurs, jusqu'en 1308, offrant, dans un latin barbare, des renseignements intéressants surtout pour l'époque de l'auteur. Elles ont été publiées par Jean Lami (1737, 2 vol. in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionn. historique*.

LÉON X (Jean DE MÉDICIS), pape, né à Florence le 11 décembre 1475, mort à Rome le 1er décembre 1521. Fils de Laurent de Médicis le Magnifique qui porta lui-même au pouvoir l'amour et la culture des lettres, il fut confié aux maîtres les plus savants du temps, Chalcondyle, Ange Politien, etc. Tonsuré à sept ans, cardinal à douze, il siégea à dix-sept dans le sacré collége et, après avoir subi les vicissitudes attachées aux rivalités des grandes familles italiennes et connu la proscription, il fut élu pape le 11 mars 1513, ayant à peine trente-sept ans. On peut juger diversement les entreprises de Léon X, comme souverain, comme chef de l'Église, comme représentant d'une famille dont il travailla à pourvoir richement les divers membres; on peut relever avec plus ou moins de sévérité ses fautes politiques, ses actes funestes aux intérêts de la religion, ses défaillances morales; mais il eut une gloire qui domine tout le reste dans le souvenir de la postérité, c'est celle d'avoir attaché son nom à la renaissance intellectuelle et littéraire de l'Europe : son règne de huit ans est devenu un siècle, le siècle de Léon X. Et, il faut en convenir, des quatre noms de chefs d'Etat qui ont eu la fortune de personnifier un des âges d'or de l'histoire des lettres ou des arts, aucun ne l'a mieux mérité que celui du Médicis couronné de la tiare. Il marque vraiment le point culminant d'une des périodes les plus intéressantes et les plus brillantes de l'Europe moderne, et si l'on peut dire de Léon X, comme de Périclès, d'Auguste ou de Louis XIV, qu'il n'a pas donné l'impulsion à l'esprit de son temps, il s'est ardemment associé au mouvement il l'a soutenu et dirigé, il s'est fait centre et moteur; il a eu pour tous ceux qui travaillaient à tirer le monde de la barbarie du moyen âge une protection intelligente et sympathique; il y a travaillé lui-même de toutes ses forces.

A peine élu pape, Léon X prit pour secrétaires deux savants émiments : Bembo et Sadolet. Il appela à lui les érudits et les excita dans leurs efforts pour découvrir les manuscrits de l'antiquité et les rendre à la lumière; il envoya de tous côtés des explorateurs à la recherche des précieux restes de l'antiquité. Il ouvrit un asile aux exilés de la Grèce et leur donna Jean Lascaris pour maître. Il fit de Rome et de Florence deux foyers d'activité littéraire. Il enrichit la bibliothèque du Vatican et la bibliothèque Laurentienne à Florence, au point d'en être considéré comme le créateur; il y fit affluer les manuscrits les plus précieux et les plus belles impressions et en confia la garde aux hommes les plus érudits. Il encouragea l'art typographique, eut lui-même son imprimerie pontificale, dirigée par Lascaris, et protégea les Alde et autres savants éditeurs des textes latins, grecs et hébreux. Il fit du collége de la Sapience une université modèle, où toutes les branches de l'enseignement ancien et du nouveau étaient également représentées; il y mit les maîtres les plus célèbres et en assura l'avenir par de riches dotations. Sa passion pour les lettres grecques et latines, qui fit renaître à Rome la langue de Cicéron et de Virgile, ne l'empêcha pas de s'intéresser au progrès de la langue nationale et de jouir avec volupté des œuvres de la moderne Italie. Il goûta surtout l'Arioste, le plus grand, sinon le plus chaste, des écrivains du temps. Il protégea ce poëte comme un pape seul pouvait le faire, en menaçant de l'excommunication ses détracteurs et ses plagiaires. Cardinal, il avait applaudi, à Florence, malgré la licence des tableaux, à la première comédie de caractère de l'Italie, *la Mandragore* de Machiavel; pape, il fit venir à Rome, avec leurs décors, les comédiens qui l'avaient jouée devant lui. Esprit cultivé, bon juge de toutes les choses de goût, il se plaisait dans la société des lettrés et des artistes et, après les avoir attirés par ses largesses, les retenait par son affectueuse familiarité. Il montrait avec eux un entrain, une gaieté, une légèreté de langage, un penchant même à la bouffonnerie, qui contrastaient moins encore avec la dignité dont il était revêtu qu'avec les préoccupations souvent très-graves attachées à ses projets ambitieux. C'était, en un mot, un vrai Médicis, le résumé vivant des qualités et des défauts brillants que rappelle ce nom.

Cf. P. Giovio : *De Vita Leonis X libri IV* (Florence, 1651, in-fol.); — Bayle : *Dictionnaire historique*; — Fabbroni : *Vita Leonis X* (Pise, 1797, in-4); — Roscoë : *Life and pontificate of Leo X* (Londres, 3e édit., 1840, 6 vol. in-8), traduit en français par P.-F. Henry (1813, 4 vol.); — Audin : *Hist. de Léon X* (Paris, 1844, 2 vol. in-8 —); A. Biéchy : *Tableau du siècle de Léon X* (Limoges, 1844).

in-8), — Guichardin : *Hist. d'Italie ;* — Ginguené : *Hist. littéraire d'Italie ;* — Artaud de Montor, Viennet, etc : *Histoire des papes.*

LÉON L'AFRICAIN (Jean), géographe arabe, né à Grenade vers 1483, mort vers le milieu du XVIe siècle. Élevé en Afrique, il fut pris par des corsaires, amené à Rome, où Léon X le fit instruire dans la religion chrétienne et encouragea ses savantes recherches. Il y ouvrit un cours d'arabe. On dit qu'il retourna plus tard en Afrique et revint à l'islamisme. On lui doit une importante *Description de l'Afrique*, rédigée d'abord en arabe, puis traduite par l'auteur en italien. Insérée dans le *Recueil de voyages* de Ramusio, elle a été traduite en latin (Anvers, 1556, pet. in-8, souvent réimprimé en français (Ibid., 1556, pet. in-8; Lyon, 1556, in-fol. fig.), et dans diverses langues modernes.

Cf. Lorsbach : *Préface* de sa traduction allemande (Herborn, 1805, in-8) ; — Casiri : *Bibliotheca Arabum hispanor*, t. I et II.

LÉON (Luis-Ponce DE), ou *frère Luis de Léon*, poëte espagnol, né en 1528 à Belmonte, mort en 1591. Il fit ses études à l'université de Salamanque, puis entra au couvent de Saint-Augustin. Dénoncé à l'Inquisition pour une traduction en langue espagnole du *Cantique des Cantiques*, et pour avoir osé prétendre que la *Vulgate* contenait des erreurs de traduction qu'on pourrait corriger sans manquer à la foi, il fut jeté dans les cachots du Saint-Office en 1571. Accusé à la fois de protestantisme et de judaïsme, son procès ne dura pas moins de six années. En remontant dans sa chaire, après cette longue détention, il commença sa leçon par ces mots : « Comme nous le disions hier... » Il écrivit alors, en latin, un long commentaire du *Cantique des Cantiques* ainsi qu'une traduction en octaves espagnoles de ce chant passionné. Le commentaire n'a paru qu'en 1798, et la traduction en vers, seulement en 1806.

Pendant sa captivité, Luis de Léon avait composé : les *Noms du Christ* (Nombres de Cristo), dialogue qui témoigne de sa foi et de son éloquence. L'œuvre en prose la plus populaire est *la Parfaite femme mariee* (la Perfecta casada), recueil de morale et de commentaires sur les proverbes de Salomon (1583). Il a laissé inachevée une *Vie de sainte Thérèse*. On lui doit des traductions des *Eglogues* et de fragments de Virgile, d'une trentaine d'*Odes* d'Horace, d'un certain nombre de psaumes, et des imitations de poëtes grecs ou latins; puis de poésies lyriques citées comme des chefs-d'œuvre. Les pièces les plus remarquables sont : *la Prophétie du Tage, la Vie retirée, la Nuit sereine*, et des odes religieuses où déborde l'amour divin : *l'Ascension, la Vie du Ciel*, etc. Plusieurs de ces poésies ont été réunies par Quevedo, sous ce titre : *Obras proprias y traducciones latinas, griegas y italianas de Luis de Léon*), Madrid, 1631 in-16). Mayaus y Siscar en a donné aussi un choix (Valence, 1761, in-8). Enfin le père Merino a fait une publication des *Œuvres complètes* (Madrid, 1816).

Cf. Les *Etudes* biographiques en tête des édit. précitées ; — Gil y Zarate : *Manual ;* — A. de Puibusque : *Hist. comparée*, etc.

LÉON DE MODÈNE (Juda ARIEH, dit), célèbre rabbin, né à Venise en 1571, mort dans cette ville vers 1650. Fils du savant rabbin Isaac, il dirigea longtemps la synagogue de Venise. On lui doit une édition complète de la *Biblia hebrœa rabbinica* (Venise, 1610, 4 vol. in-fol.); *Novo Dittionario hebraico ed italiano* (Ibid., 1612, in-4), et *Historia degli riti hebraici* (Paris, 1637; Venise, 1638), traduite en français et en anglais.

Cf. Dom Calmet : *Dictionn. de la Bible*, t. IV ; — Wolf: *Biblioth. hebraica*, t. II.

LÉON ARMINIUS, tragédie de Gryphius. — Voyez ce nom.

LÉONARD D'UDINE, *Leonardo de Utino*, prédicateur italien du XVe siècle, mort vers 1470. Il fut prieur des Dominicains de Bologne, provincial de la Lombardie. Il prêcha avec beaucoup de succès à Venise, à Milan, à Rome, et ses *Sermons*, pleins du mauvais goût et des bizarreries de l'époque, ont formé plusieurs recueils de bonne heure imprimés. Le principal est : *Sermones aurei de sanctis* (Cologne, 1473, in-fol. goth.).

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

LÉONARD (Nicolas-Germain), poëte français, né en 1744 à la Guadeloupe, mort le 6 janvier 1793 à Nantes. Amené très-jeune en France, il y fit ses études. De 1773 à 1783, il fut accrédité auprès du prince-évêque de Liége, comme secrétaire de légation, puis comme chargé d'affaires. Attiré par le souvenir de la terre où il était né, il y alla en 1784, revint à Paris en 1787, et repartit bientôt en qualité de lieutenant général de l'Amirauté. Les troubles qui éclatèrent à la Guadeloupe, en 1791, le ramenèrent en France; mais la nostalgie s'empara de nouveau de lui, et il allait s'embarquer le jour même où il mourut.

Imitateur de Gessner, Léonard fut au XVIIIe siècle notre meilleur poëte idyllique. Malheureusement, il ne mêla pas à ses tableaux quelques couleurs de ce ciel des tropiques qu'il aimait et qui auraient eu de la nouveauté dans la poésie française; mais il est naturel, aimable, sensible dans un genre où l'on mettait alors plus de précieux que de vérité. Ses meilleurs morceaux sont ceux où il donne une note personnelle, et exprime cette mélancolie qui le mina sourdement. On a de lui, outre ses *Idylles morales* (Londres et Paris, 1766, in-8; plus. édit.), une imitation en vers du *Temple de Gnide* (1772, in-8); *la Nouvelle Clémentine*, roman (1774, in-8); *Lettres de deux amants, habitants de Lyon, contenant l'histoire de Thérèse et de Faldoni* (1783, 3 vol. in-12), roman qui eut un succès de larmes; *les Saisons*, poëme; *Alexis*, roman pastoral; un *Voyage aux Antilles*. Campenon, neveu de Léonard a publié ses *Œuvres complètes* (Paris, 1798, 3 vol. in-8).

Cf. Campenon : *Notice*, dans l'édit. des *Œuvres ;* — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires.*

LEONICENUS. — Voyez OGNIBUONO DE LONIGO.

LÉONIDAS, tragédie de Michel Pichat; poëme de Glover (voy. ces noms).

LÉONIE DE MONTBREUSE, roman de Mme Delphine Gay (voy. ce nom).

LÉONINS (VERS), vers dans lesquels la syllabe finale rime avec celle du milieu. Par exemple :

Bella per Emathios plusquam civilia campos.

Pasquier dérive ce mot de Leoninus ou Leonius, religieux contemporain du roi de France Louis VII. On trouve des vers léonins en assez grand nombre dans les meilleurs poëtes. Chez Virgile, on en a compté 924, dont 75 pour les *Bucoliques*, 198 pour les *Géorgiques* et 651 pour l'*Enéide*. Il résulte de ce calcul que, sur quatorze vers, Virgile en présente un léonin. Cela vient surtout de ce que les Latins plaçaient fréquemment à l'hémistiche du vers hexamètre un mot qui se rapportait grammaticalement au dernier mot du vers. Les poëtes ont aussi quelquefois cherché dans cette sorte de consonnance un effet d'harmonie.

Dans les poëmes latins du moyen âge, les vers léonins furent encore plus fréquents que dans l'antiquité. On les employa à dessein dans les proses et les hymnes d'église. On fit des ouvrages composés entièrement de vers léonins. Telle est l'*Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, conservée en manuscrit à la Bibliothèque nationale, et que l'on attribue à Léoninus. Tel est aussi

un poëme de 2956 vers, intitulé : *Bernardi Mornalensis, monachi ordinis Cluniacensis, ad Petrum Cluniacensem abbatem qui claruit anno* 1149, *de Contemptu mundi, libri III* (Brême, 1595).

On trouve aussi des vers léonins dans la poésie française, jusque dans les meilleurs auteurs; mais ils sont fautifs et doivent être autant que possible évités, à moins qu'ils ne soient calculés en vue d'un effet d'harmonie imitative.

Cf. Oberlin : *Rhythmologia*.

LEONORA, roman de miss Edgeworth (voy. ce nom).

LEONTIUM, Λεόντιον, courtisane grecque du IIIe siècle avant J.-C. Elle fut l'élève d'Epicure et passa pour avoir été longtemps sa maîtresse ainsi que celle de plusieurs de ses disciples et, dit-on, du poëte Hermésianax. Elle paraît s'être beaucoup occupée de philosophie, et elle avait écrit, entre autres traités, une réfutation de Théophraste, distinguée, selon Cicéron (*De Nat. Deor.*, I, XXXIII), par l'élégance et l'atticisme, et qui, suivant Pline (*Hist. nat.*, XXXV, XI), témoigne d'une insigne audace. — On a donné à Ninon de Lenclos le surnom de Leontium.

Cf. Diogène Laërce, X, 4 ; — Athénée, XIII ; — Bayle : *Dictionn. historique*.

LEOPARDI (Giacomo), célèbre écrivain italien, né à Recanati, dans la marche d'Ancône, le 29 juin 1798, mort à Naples le 14 juin 1837. Son père, homme lettré, mais hostile aux idées modernes, lui choisit pour maîtres deux ecclésiastiques qui lui donnèrent une éducation toute latine et scolastique, contre laquelle il réagit de toutes ses forces. Il se passionna, dans la solitude, pour l'étude de la langue grecque et devint, en quelques années, l'un de premiers hellénistes de l'Europe. De 1814 à 1817, il revit et annota la *Vie de Plotin* par Porphyre, recueillit les *Fragments des Pères grecs du second siècle et des historiens ecclésiastiques antérieurs à Eusèbe*, rédigea une dissertation étendue sur *la Vie et les écrits d'Ælius Aristide, d'Hermogène, de Fronton, de Dion Chrysostome*, commenta le texte obscur et technique des *Cestes* de Jules Africain, et prépara un *Essai sur les erreurs populaires des anciens*. De ces précoces travaux, le dernier seul parut (*Saggio sopra gli errori populari degli antichi;* Florence, 1815, 4e édition, 1855), et, quoique inachevé, étonna de la part d'un écrivain de dix-sept ans : les faits, accumulés avec patience, y étaient jugés avec un rare esprit de décision et de justesse. Les travaux philologiques de Leopardi ayant répandu son nom, il se vit accueilli par les éditeurs des meilleurs recueils et y publia des dissertations sur la *Vie de Moschus*, sur la *Batrachomyomachie*, sur la *Réputation d'Horace chez les anciens*, et diverses traductions, par exemple des *Idylles* de Moschus (1815), du premier livre de l'*Odyssée* (1816), du second livre de l'*Enéide* (1817). Pour mieux s'approprier le génie des anciens, il écrivit, en vers grecs, outre deux odes anacréontiques assez médiocres, une *Hymne à Neptune*, imitation si habile de Callimaque et des hymnes homériques, qu'elle fit illusion et que l'on crut à la découverte d'un nouveau manuscrit.

Bientôt, sous le faux poëte grec, le vrai poëte italien se fit jour. Leopardi avait vingt ans; dans sa solitude de Recanati, où l'avait atteint une incurable maladie de langueur, le sentiment de la décadence de l'Italie, et surtout de sa trop facile résignation, pénétra son âme et en fit jaillir un flot de poésie lyrique. Ses trois fameuses canzones : *A l'Italie, Sur le monument de Dante, A Angelo Mai* (1818), révélèrent chez lui une ardeur patriotique que ses premiers travaux n'avaient pas fait prévoir, et un talent de poëte inattendu. Le précoce émule des Bentley et des Wolf se plaçait du premier coup au rang des plus grands lyriques italiens et se faisait le rival de Pétrarque lui-même. Dans la première de ces canzones, où la censure n'avait vu qu'une amplification, il montrait, à la fin d'une superbe apostrophe, cette Italie « qui fut souveraine et qui n'est plus que servante », enchaînée et pleurant sa chute; il évoquait, dans une sorte de vision fantastique, les soldats italiens morts glorieusement, mais non point morts pour elle, dans les neiges de la Russie, et finissait par un regret passionné de ces âges antiques, fortunés et bénis, où l'on donnait son sang à la patrie, et où les poëtes, comme Simonide, chantaient les guerriers morts pour le salut de la Grèce. Dans sa deuxième canzone, *Sur le monument de Dante*, Léopardi, à la faveur de son sujet, déclare plus clairement son dessein patriotique. « Sommes-nous morts à jamais? Notre avilissement n'a-t-il pas de bornes? Ah ! tant que je vis, j'irai criant : Tourne-toi vers tes ancêtres, race dégradée. Regarde ces ruines, ces toiles, ces marbres, ces temples; pense à la terre que tu foules, et si la lumière de si grands exemples ne peut te ranimer, qu'attends-tu? Lève-toi et pars. Elle ne convient pas à un si vil usage, cette école, cette nourrice des nobles âmes. Si elle n'est que la demeure des lâches, mieux vaux qu'elle reste veuve et déserte! » Et la canzone *A Angelo Mai*, reprenant la même pensée, la développe avec encore plus de variété et de richesse. On y doit noter quelques injustices à l'égard de la France, *la Francia scelerata et nera*, injustices désavouées plus tard par le poëte et mises sur le compte de la *primissima gioventu*. Les *canzoni* furent publiées à Bologne en 1824, accompagnées de quelques autres pièces d'une teinte un peu moins sombre, mais toujours mélancolique : *le Premier amour, le Songe, A sa dame, le Soir d'un jour de fête*.

En 1822, Leopardi avait quitté Recanati pour venir à Rome; il y fut chargé du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Barberine, commença une traduction de Platon et publia, sur la *Chronique* d'Eusèbe, des *Notes* qui sont regardées comme le plus remarquable de ses travaux de critique. Niebuhr, alors à Rome, prétendit qu'elles auraient fait honneur au premier philologue de l'Allemagne, et s'entremit inutilement auprès de la cour pontificale pour faire obtenir un emploi à leur auteur. Leopardi découragé revint à Recanati et publia, sous le titre de *Bruto Minore*, un véritable chant du désespoir. Cette sombre, mais éloquente paraphrase du mot célèbre : « Vertu, tu n'es qu'un nom, » fut suivie des *Opuscules moraux* (1827), où le poëte, passant de la colère à l'ironie, reprend cet éternel sujet de la misère humaine avec autant d'esprit que d'amertume, dans une prose à la fois d'un travail exquis et d'une simplicité parfaite. On peut citer l'*Histoire du genre humain* comme le résumé de ces *Opuscules*.

Les dernières années de Léopardi, de 1826 à 1837, furent les plus agitées et les plus actives. L'inquiétude de son esprit se montre également par un déplacement continuel et par une fièvre de production. En 1826, il traduisit en italien du XIVe siècle le *Martyre des saints Pères du mont Sinaï*, tiré des *Illustrium martyrum lecti triumphi* de Combefis, et ce pastiche du style des *trécentistes* trompa des juges exercés. La même année, il publia à Bologne, sous le titre de *Versi*, un second recueil de poésies composé de petites pièces d'un genre méditatif et élégiaque, et des traductions de la *Batrachomyomachie*, et des *Iambes* de Simonide d'Amorgos. Cet agréable volume, par sa variété piquante, par les teintes douces et tendres des élégies, par la gaieté satirique des deux traductions, contrastait heureusement avec

ses premières et sombres inspirations. En 1827, il donna une édition critique des poésies de Pétrarque et deux *Chrestomathies italiennes*, l'une en vers, l'autre en prose, ainsi que le plan d'une édition des *Œuvres* de Cicéron. En 1833, il écrivit cette étrange canzone de *l'Amour et la mort*, où le désir de mourir ressemble à une vraie passion : « O toi que j'ai toujours honorée, belle mort, qui seule compatit aux souffrances de ce monde, ferme pour jamais à la lumière ces tristes yeux, ô souveraine du temps... Je n'espère qu'en toi seule; le seul jour serein que j'attends est celui où je reposerai mon visage endormi sur ton sein virginal. » C'est au milieu de ces pensées et de ces sentiments que sa vie se termina. Les fragments en prose que ses éditeurs ont recueillis, sous le titre de *Pensées*, dépassent en amertume les *Opuscules moraux*. La *Palinodie* à Gino Capponi n'est qu'un redoublement des mêmes invectives contre le sort et contre l'humanité; les *Paralipomènes*, ou suite de la *Batrachomyomachie*, et sa dernière pièce de vers, *Ginestra* (le Genêt), témoignent des mêmes dispositions de son âme. Frappé de l'écrasante supériorité des forces de la nature, Leopardi s'évertue à démontrer que l'homme auprès d'elle n'est qu'un roseau, négligeant le correctif de Pascal : « Un roseau pensant. » Lorsqu'il eut succombé à la maladie qui lui causait plus de colère que de souffrance, on lui éleva un monument près du tombeau de Virgile. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par son ami Antonio Ranieri (Florence, 1845, 2 vol. ; 4e édition, 1856). Ainsi rassemblées, elles justifient l'admiration de ses compatriotes pour la beauté de son caractère et de son génie, l'étendue de son savoir et son talent d'écrivain. Sa correspondance, *Epistolario di Giacomo Leopardi* (Florence, 2e édit., 1856), nous livre, sur son existence, sur sa personne et sur ses amis, beaucoup de détails précieux. Un certain nombre de lettres, écrites dans un français moins élégant qu'énergique, sembleraient prouver, par leur importance politique ou littéraire, qu'il aimait à emprunter le secours de notre langue quand il voulait donner à sa pensée plus d'autorité.

Cf. Montanari : *Biografia del conte Leopardi* (Rome, 1838, in-8) ; — Ranieri : en tête des *Opere* ; — *Quaterly Review*, mars 1850 ; — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, t. III ; — Bouché-Leclercq : *la Vie et les œuvres de G. Leopardi* (Montpellier et Paris, 1874, in-18) ; — L. Etienne : *Hist. de la littér. italienne* (Paris, 1875, in-18).

LÉOPOLD (Charles-Gustave DE), poëte suédois, né à Stockholm le 2 avril 1756, mort le 9 novembre 1829. Il acheva ses études en Allemagne et fut reçu docteur en philosophie à l'université de Greifswald. Bibliothécaire de l'université d'Upsala, secrétaire particulier de Gustave III, conseiller d'Etat de Gustave IV et anobli, il eut une triste fin et perdit tour à tour la vue et la raison. Représentant du goût français en Suède, Léopold se fit un nom comme poëte lyrique et dramatique ; ses tragédies d'*Odin* et de *Virginie* curent beaucoup de succès, et ont été traduites dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* de Vincent Saint-Laurent. Il a été fait deux recueils de ses *Œuvres* (Stockholm, 1814, 3 vol. ; 1831-33, 3 vol.).

Cf. *Conversations-Lexikon*, 11e édition.

LE PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Jacques), érudit français, né en 1587 dans le pays d'Auge, mort en 1670. Fils d'un médecin célèbre et élevé dans la religion réformée, il alla servir de 1620 à 1628 en Hollande dans l'armée des princes de Nassau. En 1635, il eut en France un emploi de capitaine de cavalerie. Retiré à Caen, il y fut un des fondateurs de l'académie. On a de lui : *Exercitationes in optimos ferè auctores græcos* (Leyde, 1668, in-4), remarques sur des passages difficiles expliqués avec une grande netteté; *Græciæ antiquæ descriptio* (Ibid., 1678, in-4), ouvrage très-savant, malheureusement inachevé ; *Pro Lucano apologia* (dans le *Lucain* d'Oudendorp, 1728, in-4) ; des *Notes* sur *Scylax*, *Strabon*, *Polybe;* des poésies grecques, latines, françaises, espagnoles, italiennes, imprimées seulement en partie.

Cf. Niceron : *Hommes illustres*, t. VIII ; — Haag frères : *la France protestante*.

LE PAYS (René), poëte français, né le 28 décembre 1634 à Fougères, mort le 30 avril 1690 à Paris. Il fut directeur général des gabelles du Dauphiné et de Provence. Imitateur de Balzac et de Voiture, il eut du succès en province, et c'est de lui que Boileau dit dans sa troisième satire :

> Le Pays, sans mentir, est un bouffon plaisant.

On a de cet auteur : *Amitiés, amours et amourettes* (Grenoble, 1664, in-12) ; *Zélotide, histoire galante* (Paris, 1665, in-12) ; *Nouvelles Œuvres* (Ibid., 1672, 2 vol. in-12) ; *les Démêlés de l'esprit et du cœur* (Ibid., 1688, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII ; — J. de la Pilorgerie : *René le Pays* (Nantes, 1872, in-8), extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

L'ÉPÉE (Charles-Michel, abbé DE), instituteur des sourds-muets, né le 25 novembre 1712 à Versailles, mort le 23 décembre 1789. Ayant reçu les ordres, il fut interdit à cause de ses relations avec les jansénistes et commença à s'occuper de l'enseignement qui devait faire sa gloire. A la même époque, des essais étaient tentés par Ponce de Léon et par Pereira. L'abbé de l'Épée, qui affirme n'avoir pas connu leur méthode, arriva à des résultats pareils. Il forma ses élèves à exprimer d'abord des sensations et des sentiments par les signes naturels, puis à rendre des idées et des combinaisons d'idées par des signes conventionnels, que perfectionna ensuite l'abbé Sicard. Il employa ses modestes revenus à cette belle œuvre. Le gouvernement n'adopta pas du vivant de l'abbé de l'Epée sa fondation; mais l'Assemblée nationale rendit des hommages publics à sa mémoire et fonda, en 1791, l'Institution nationale des Sourds-muets, à Paris.

On a de ce bienfaiteur de l'humanité des écrits où il expose les principes et les résultats de sa méthode : *Institution des sourds et muets par la voie des signes méthodiques* (1776, in-12), ouvrage réimprimé avec des additions sous le titre suivant : *la Véritable manière d'instruire les sourds et muets, confirmée par une longue expérience* (1784, in-12) ; *Art d'enseigner à parler aux sourds-muets de naissance*, publié avec des notes par l'abbé Sicard (1820, in-8). Il avait préparé un *Dictionnaire général des signes employés dans la langue des sourds-muets*, que l'abbé Sicard termina.

Cf. A. Bébian : *Eloge historique de l'abbé de L'Epée*, en tête de l'*Art d'enseigner*, etc.

LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU, magistrat et homme politique français, né à Paris le 29 mai 1760, mort le 20 janvier 1793. Ce jeune conventionnel, dont l'assassinat par un garde du corps causa tant d'émotion, laissait un *Plan d'éducation publique*, des *Discours* et des *Rapports* qui ont été réunis par son frère, sous le titre d'*Œuvres* (Paris, 1826, in-8).

Cf. *Notice*, en tête de ses *Œuvres*.

LE PELLETIER (Louis), philologue français, né en 1663 au Mans, mort en 1733. Il était bénédictin. On lui doit un *Dictionnaire de la langue bretonne* (Paris, 1752, in-fol.), ouvrage estimé.

Cf. B. Hauréau : *Histoire litt. du Maine*.

LE PELLETIER (Robert-Martin), historien français, né en 1682 à Rouen, mort en 1748. Il fut chanoine régulier de la congrégation de France.

Il a laissé : *Histoire des comtes de Champagne et de Brie* (Paris, 1753, 2 vol. in-12).

Cf. E. Frère : *Bibliographie normande.*

LE PETIT (Claude), poëte français, né à Beuvron, près Forges (Normandie), en 1638, mort vers 1665. Avocat au parlement de Paris, il se fit par ses poésies satiriques, impies et licencieuses une fâcheuse notoriété et fut pendu en place de Grève. C'est de lui que Boileau parle au chant II de l'*Art poétique :*

> Toutefois n'allez pas, goguenard dangereux,
> Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux.
> A la fin tous les jeux que l'athéisme élève
> Conduisent tristement le plaisant à la Grève.

La satire qui lui valut cette rigueur est, dit-on, sa *Chronique scandaleuse ou Paris ridicule* (2e édit., Cologne, 1668, pet. in-12; la 1re introuvable), réimprimée, avec notes, par M. P. Lacroix (Paris, 1859, in-15). On cite, en outre, l'*Heure du berger,* « demi-roman comique ou roman demi-comique » (Ibid., 1662, pet. in-12), et *Les plus belles Poésies de saint Augustin mises en vers français* (Ibid., 1666, pet. in-12), ouvrage trouvé dans ses papiers. On lui attribue le petit poëme intitulé : *le B....l des Muses ou les Neuf p.....s,* « caprice satirique, » qui ne fut aussi réimprimé qu'après sa mort.

Cf. Saint-Marc : *Notes* de son édit. de Boileau ; — P. Lacroix : *Notice,* en tete de son édit.; — Ed. Tricotel : *Variétés bibliographiques* (Paris, 1863, in-18); — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

LE PLAISANT (Jean-Léon), en latin *Placentius,* poëte latin moderne, né près de Liége vers 1485, mort en 1548. Il était Dominicain et professeur de théologie. On a de lui plusieurs ouvrages, dont le plus connu est un poëme en vers lettrisés, intitulé *Pugna porcorum* (Bâle, 1546, in-12), et qui commence par ces vers fameux :

> Plaudite, porcelli ; porcorum pigra propago
> Progreditur, plures porci pinguedine pleni
> Pugnantes pergunt....

Cf. Niceron : *Mémoires,* t. XXIV ; — Paquot : *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas,* t. III.

LÉPREUX (LE) DE LA CITÉ D'AOSTE, ouvrage de X. de Maistre (voy. ce nom).

LEPRÉVOT DE BEAUMONT (J.-T.-G.), personnage politique français du XVIIIe siècle, né dans la Normandie. Secrétaire du clergé, il fut emprisonné en 1768 pour avoir découvert et dénoncé le bail du *Pacte de famine,* et ne recouvra la liberté que le 5 septembre 1789. On a de lui : *Tableau historique de la captivité de Leprévot de Beaumont* (Paris, 1791, in-8).

LE PRÉVOST D'IRAY (Chrétien-Siméon, vicomte), littérateur et érudit français, né le 13 juin 1768 au château d'Iray, près de Mortagne, mort le 15 septembre 1849. Professeur d'histoire aux écoles centrales de Fontainebleau et de Paris, il devint inspecteur général de l'Université et fut nommé, en 1818, membre de l'Académie des inscriptions. Il a publié : *Tableaux comparatifs de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne* (1802-1804, in-fol.); *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement des Romains* (1816, in-8), ouvrage couronné par l'Institut; *l'Hercule thébain* (1817, in-8); *la Vendée,* poëme en six chants (Paris, 1824, in-8); *Essai sur les prophéties d'Isaïe* (1835, in-8); *Influence de la Grèce sur les arts de l'Etrurie et de Rome* (1838, in-8); etc. Il a fait représenter à l'Odéon *Manlius Torquatus,* tragédie (1798), et collaboré à quelques vaudevilles.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LE PRÉVOST (Auguste), antiquaire français, né à Bernay (Eure) le 4 juin 1787, mort le 15 juillet 1859. Ancien sous-préfet, député, il se consacra à l'étude des chartes et des monuments de la Normandie, particulièrement du département de l'Eure, dont il fit l'objet d'assez nombreuses publications. En 1838, il fut élu membre libre de l'Académie des inscriptions. [*Dict. des Contemp.,* première et deuxième édit.]

LE PRINCE DE BEAUMONT (Marie), femme auteur française, née le 26 avril 1711 à Rouen, morte en 1780. Séparée de bonne heure d'un mari débauché, elle se fixa en Angleterre, où elle resta dix-sept ans, chargée d'éducations. Plus tard, elle se retira près d'Annecy en Savoie. Ses ouvrages, presque tous destinés aux enfants ou aux jeunes personnes, sont bien adaptés à leur but, intéressants, faciles à lire; la morale en est pure, l'instruction variée, le style simple, mais faible, sans couleur, et quelquefois très-négligé. Le principal est le *Magasin des enfants, ou Dialogues entre une sage gouvernante et ses élèves* (Londres, 1757, 4 vol. in-12), souvent réimprimé et traduit dans toutes les langues. Il faut y rattacher : *le Nouveau magasin français ou Bibliothèque instructive* (Ibid., 1750-1755, 3 vol. in-8) et *le Magasin des adolescents* (Ibid., 1760, 4 vol. in-12, souvent réimpr.); *le Magasin des pauvres artisans,* etc. (Lyon, 1768, in-8). Citons ensuite : *le Triomphe de la vérité, ou Mémoires de Mme de La Villette* (Nancy, 1748, 2 vol. in-12); *Lettres diverses et critiques* (1750, 2 vol. in-12); *Instruction pour les jeunes dames* (Londres [Lyon], 1764, 4 vol. in-12, souvent réimp.); *Mémoires de la baronne de Batteville, ou la Veuve parfaite* (Lyon, 1766, in-12); *la Nouvelle Clarisse* (Ibid., 1767, 2 vol. in-12); *les Américaines, ou Preuve de la religion chrétienne* (Ibid., 1770, 6 vol. in-12); *le Mentor moderne* (Paris, 1772, 11 vol. in-12); *Contes moraux* (Lyon, 1774, 2 vol. in-12); *Manuel de la jeunesse* (Ibid., 1774, 2 vol. in-12); etc. M. A. Eidous a réédité, sous le titre d'*Œuvres mêlées* (Maestricht, 1775, 6 vol. in-12), une partie du *Nouveau magasin français.*

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LEQUIEN (Michel), érudit français, né le 8 octobre 1661 à Boulogne-sur-Mer, mort le 12 mars 1733. Il était Dominicain. On a de lui : *Défense du texte hébreu de la Bible et de la version Vulgate* (Paris, 1690, in-12), en réponse à *l'Antiquité des temps rétablie* du P. Pezron; *Panoplia contra schisma Græcorum* (Ibid , 1718, in-4); *Oriens christianus, in quatuor patriarchatus digestus* (Ibid., 1740, 3 vol. in-fol.), ouvrage estimé, qui fait partie de la *Byzantine* du Louvre; une édition des *Œuvres* de saint Jean Damascène (Ibid., 1712, 2 vol. in-fol.); etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LEQUIEN DE LA NEUFVILLE. — Voyez LA NEUFVILLE.

LE RAGOIS (l'abbé Claude), pédagogue français, mort vers 1675 à Paris. Il était neveu de l'abbé Gobelin, confesseur de Mme de Maintenon, et devint précepteur du duc du Maine. Il composa pour celui-ci une *Instruction sur l'histoire de France et sur l'histoire romaine* (Paris, 1684, in-12), par demandes et réponses, ouvrage sans valeur et néanmoins souvent réimprimé.

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique.*

LÉRIS (Antoine DE), littérateur français, né en 1723, mort en 1795. Il est l'auteur du *Dictionnaire portatif historique et littéraire des théâtres* (Paris, 1754, in-8, souvent réimpr.), utile compilation, faite surtout d'après les frères Parfaict.

LERMINIER (Jean-Louis-Eugène), jurisconsulte et publiciste français, né à Paris le 29 mars 1803, mort dans cette ville le 25 août 1857. Adepte des doctrines saint-simoniennes et rédacteur du *Globe,* il fut nommé, en 1831, professeur de législation comparée au Collége de France, où ses idées libérales et la forme oratoire qu'il leur donnait, lui procurèrent, jusqu'en 1839, une popularité que lui

enleva une brusque conversion politique. Outre de nombreux articles de revues et journaux, il a publié : *Philosophie du droit* (1831, 2 vol. in-8; 3e édit., 1853, in-12); *Lettres philosophiques écrites de Paris à un Berlinois* (1833); *Au delà du Rhin*, tableau de l'Allemagne depuis Mme de Staël (1835, 2 vol.); *Histoire des législateurs et des constitutions de la Grèce antique* (1852, 2 vol. in-8), etc. [*Dictionn. des Contemp.*, première et deuxième éditions.]

LERMONTOF (Michel), poëte et romancier russe, né en 1811, tué en duel en 1841. Officier dans la garde du czar, il fut envoyé à l'armée du Caucase par Nicolas, à qui il avait adressé une pièce de vers hautaine, demandant vengeance pour la mort de Pouchkine. Comme ce grand poëte, avec lequel sa vie a plus d'un rapport, il subit dans ses premières œuvres l'influence de l'Angleterre et de l'Allemagne; mais il s'attacha ensuite à tirer parti du génie même de sa nation. On l'a surnommé « le poëte du Caucase ». Il en a chanté la nature sauvage ; les mœurs belliqueuses, les légendes et les traditions de ses habitants, la vie militaire de ses compagnons d'armes. Il n'a paru de son vivant qu'un volume de vers (Saint-Pétersbourg, 1840), mais on a réuni après sa mort ses *Œuvres poétiques* (1842-44, 4 vol.). Fr. Bodenstedt a traduit en vers allemands, en restituant les passages supprimés par la censure russe, tous les poëmes de Lermontof (M. L's poetischer Nachlass, Berlin, 1852, 2 vol.). Cette traduction est d'une parfaite exactitude. On cite parmi les plus belles pièces du poëte : *les Dons du Térek, le Novice, Hadschi-Abrek, Ismaïl-Bey, le Démon, le Chant du tsar Ivan Vassiljevitch*, etc. Ce dernier poëme a été traduit en français par M. Saint-René Taillandier; *le Démon* et quelques autres pièces l'ont été, en vers français, par M. Pelan d'Angers (1866, 2e édit. in-8). Lermontof a aussi écrit un roman intéressant, intitulé *Un Héros de notre temps*. Il y peint un homme qui inspire des amitiés fidèles et des amours sincères, et qui outrage les unes et les autres par une sorte d'insouciance superbe, née de l'impossibilité de donner un aliment à ses facultés. Le Caucase sert de cadre à cette composition, dans laquelle on a vu une confession de l'auteur et une protestation contre l'état social de son pays.

Cf. Cyprien Robert : *la Poésie slave au XIXe siècle ;* — Saint-René Taillandier : *le Poëte du Caucase, ou la Vie et les œuvres de Michel Lermontof* (Paris, 1856); — Prince Elim Mestscherski : *les Poëtes russes* (2 vol. in-8).

LEROUX (Pierre), philosophe et publiciste français, né à Paris le 17 avril 1797, mort dans cette ville le 12 avril 1871. Après des études classiques, les vicissitudes de la vie l'amenèrent à se faire typographe et correcteur d'épreuves. En 1834, il entra au *Globe* et fut le collaborateur de tous les hommes qui, après 1830, eurent le pouvoir et l'influence; pour lui, cherchant toujours la vérité philosophique et sociale, il se jeta dans le saint-simonisme, puis, s'étant séparé de la secte, il s'associa avec J. Reynaud pour une publication qui mit en relief ses infatigables aspirations et ses connaissances universelles : l'*Encyclopédie nouvelle*. Il parut huit volumes (1838-41, in-8) de ce vaste recueil, auquel P. Leroux fournit, pour sa part, des articles nombreux et remarquables sur les questions les plus diverses. Il s'y montrait surtout l'adversaire implacable de la philosophie universitaire, dont V. Cousin était le chef. Le long article *Eclectisme*, dans l'*Encyclopédie*, était une attaque en règle contre l'enseignement officiel, en même temps qu'un programme de philosophie moins timide. Publiée à part (1839, in-18), la *Réfutation de l'éclectisme* est restée le meilleur écrit de polémique de l'auteur.

Il donnait bientôt le développement le plus complet à sa pensée philosophique dans son livre : *De l'Humanité, de son principe et de son avenir* (1840, 2 vol. in-8; 2e édit. 1845), où il s'efforçait de maintenir l'universalité de la philosophie, en la rattachant aux antiques traditions religieuses expliquées dans leur origine, leur suite et leur enchaînement, et en opposant à la psychologie éclectique l'étude de l'esprit humain dans l'histoire, qu'il appelait « la doctrine de la vie ». Ce système qui, mêlant la théologie à la métaphysique, reprenait le dogme de la trinité sous le nom de triade, et en suivait les applications dans l'homme et la nature, eut de nombreux adhérents, parmi lesquels deux des plus grands écrivains de l'époque : George Sand, dont il séduisit un instant l'ardente imagination, le vulgarisa dans quelques-uns de ses romans; Lamennais en reprit en partie les principes dans sa propre philosophie. Pierre Leroux, jusqu'alors collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes*, la quitta pour fonder, avec Mme Sand et L. Viardot, un organe d'idées politiques et religieuses plus avancées, la *Revue indépendante*, qui eut sa période de popularité et d'action. Il alla ensuite prendre lui-même la direction d'une imprimerie à Boussac, dans la Creuse, et il imprima et édita quelques-uns de ses propres ouvrages, tout en poursuivant, dans la *Revue sociale*, l'exposition de ses idées humanitaires. Le mouvement socialiste de 1848 l'entraîna dans la politique. Élu représentant de la Seine à l'Assemblée constituante en juin 1848, et, l'année suivante, à la Législative, il n'eut qu'un rôle politique très-effacé, tandis que son nom et ses doctrines, violemment attaqués par Proudhon, étaient livrés à toutes les discussions de la presse socialiste. Exilé de France après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, il ne rentra à Paris qu'aux derniers jours de l'Empire.

Il faut encore citer parmi ses écrits qui ont fait du bruit : *Discours sur la situation actuelle de la société et de l'esprit humain* (1841, in-8; nouv. édit. 1847, 2 vol. in-16); *De la Mutilation d'un manuscrit posthume de Th. Jouffroy* (1843, in-8); *Du Christianisme et de ses origines démocratiques* (1848, in-16); *Malthus et les Economistes* (1849, in-16), réimpression d'articles de la *Revue sociale ; la Grève de Samarez* (1864, liv. 1 à 3, in-8), essai de poëme philosophique, resté inachevé; une traduction de *Werther*, etc.; puis divers écrits d'actualité politique et articles de journaux, réimprimés en brochures. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. J. Reybaud : *Etudes sur les réformateurs modernes.*

LEROUX DE LINCY (Adrien-Jean-Victor), érudit français, né à Paris le 21 août 1806, mort dans cette ville le 21 avril 1870. Elève de l'Ecole des chartes, il fut attaché à la bibliothèque de l'Arsenal. On lui doit, outre des éditions critiques de poëmes du moyen âge (*Roman du Brut*, 1838, in-8, etc.) et de savantes monographies : *Recueil de chants historiques français du XIIe au XVIIIe siècle* (1841, 2 vol. in-12); *le Livre des proverbes français* (1842, 2 vol. in-12); *les Femmes célèbres de l'ancienne France* (1847, 2 vol. in-12), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Alex. Bruel : *Notice*, dans la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes* (année 1872).

LEROY (Louis), en latin *Regius*, littérateur français, né vers 1510 à Coutances, mort le 2 juillet 1577. Il devint, en 1572, professeur de grec au Collége royal. Versé dans la connaissance des langues anciennes, il eut en même temps le mérite d'écrire la prose française d'une manière

fort remarquable pour son époque. On a de lui : *G. Budæi vita* (Paris, 1540, in-4); *De l'Origine et excellence de l'art politique, et des auteurs qui en ont écrit* (Ibid., 1567, in-8); *De l'Excellence du gouvernement royal* (Ibid., 1576, in-4); *Douze livres de la vicissitude ou variété des choses de l'univers* (Ibid., 1576, in-fol.), etc. Il a traduit en français plusieurs ouvrages de Platon, d'Aristote et de Démosthène.

Cf. Goujet : *Mémoires sur le Collége royal.*

LEROY (Pierre), écrivain français du XVI^e siècle, aumônier du cardinal de Bourbon et l'un des auteurs de *la Ménippée* (voy. ce mot).

LEROY (Jacques), historien belge, né le 29 octobre 1633 à Bruxelles, mort le 7 octobre 1719. Il fut membre du conseil des finances et surintendant du commerce. Ses ouvrages sont recherchés pour l'histoire particulière du Brabant. Nous citerons : *Notitia marchionatus sacri romani imperii, hoc est, urbis et agri Antuerpiensis* (Amsterdam, 1678, in-fol.); *Topographia historica Gallo-Brabantiæ* (Ibid., 1692, in-fol.); *le Grand théâtre profane du duché de Brabant* (La Haye, 1730, in-fol.), etc. Il a édité : *Chronicon Balduini Avennensis* (Anvers, 1693, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVII.

LEROY (l'abbé Chrétien), humaniste et grammairien français, né à Wadelincourt, près de Donchery, le 29 octobre 1711, mort à Paris le 11 mai 1780. Il succéda à Crevier dans la chaire de rhétorique du collége du cardinal Lemoine. Outre une foule de dissertations académiques et de discours d'apparat, tant en latin qu'en français, il a publié des *Eléments de langue grecque* qui ont eu un très-grand nombre d'éditions et ont été le livre usuel de l'enseignement de cette langue.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LEROY (Julien-David), architecte et archéologue français, né en 1728 à Paris, mort le 28 juillet 1803. Il fut membre de l'Académie des inscriptions et professa pendant quarante ans à l'Académie d'architecture. L'ouvrage qu'il publia sur les *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (1758, 1770, in-fol.) fut le signal du retour à l'étude de l'art antique. On a encore de lui : *Histoire de la disposition et des formes différentes que les chrétiens ont données à leurs temples* (1764, in-8); *les Édifices des anciens peuples* (1767, in-8); *la Marine des anciens peuples* (1777, in-8), etc.

Cf. Quatremère de Quincy : *Histoire des plus célèbres architectes.*

LESAGE (Alain-René), célèbre écrivain français, né à Sarzeau, à cinq lieues de Vannes, le 8 mai 1668, mort à Boulogne-sur-Mer le 17 novembre 1747. Fils unique d'un notaire, il perdit de bonne heure son père, et sa fortune se trouvait dissipée par son tuteur lorsqu'il sortit du collége des Jésuites de Vannes, où il avait fait de bonnes études. On ne connaît rien de positif sur l'emploi des huit ou dix années qui suivirent. On croit qu'il obtint une place dans les Fermes, en Bretagne, et qu'il en fut dépouillé par une injustice qui entrerait pour quelque chose dans le ressentiment de l'auteur de *Turcaret* contre les financiers. On sait que, marié à vingt-six ans et ayant demandé en vain des ressources à la profession d'avocat, il essaya de vivre de sa plume, et sur les conseils du poëte Danchet, dont il fut le constant ami, il traduisit du grec les *Lettres galantes* d'Aristénète (1695). Cette traduction d'un ouvrage d'un goût médiocre et d'un sentiment faux n'eut point de succès, et Lesage se trouva de nouveau entre la nécessité et la difficulté de tirer des ressources de son esprit. Il avait, dit-on, refusé d'être attaché à la personne de Villars, ne craignant pas d'acheter l'indépendance au prix d'une laborieuse pauvreté. Dans ces années d'obscurité, probablement très-fécondes en observations morales, il rencontra un protecteur et un guide en l'abbé de Lyonne, qui non-seulement lui assura une modeste pension, mais l'initia aux œuvres de la littérature espagnole. Il traduisit successivement : *le Traître puni*, de Francesco de Rojas, et *Don Félix de Mendoce*, de Lope de Vega, qu'il publia, sans signer, sous le titre de *Théâtre espagnol* (1700). En 1702, il put faire jouer une comédie traduite de Rojas, *le Point d'honneur;* mais cette pièce espagnole se trouvait vieillie et dépaysée, et ne réussit pas. Il en donna une autre au Théâtre-Français, *Don César Ursin*, traduite de Calderon, qui n'eut pas plus de succès (15 mars 1707). L'Espagne, jusque-là, ne lui portait pas bonheur, et, dans l'intervalle, sa traduction des *Nouvelles aventures de l'admirable Don Quichotte*, d'Avellaneda (1704) n'avait pas été remarquée. Il rompit sa mauvaise chance avec une œuvre originale, la petite comédie de *Crispin rival de son maître*, en un acte et en prose (1707). Cette pièce eut un grand succès et le dut à la vérité de l'observation, à la vivacité et à la franchise de l'esprit, à la gaieté naturelle et de bon aloi. Elle a été souvent réimprimée et n'a jamais quitté le répertoire.

La même année, Lesage s'annonçait comme romancier de premier ordre dans *le Diable boiteux* (1707, in-18, 2 édit.; Amsterdam, 1708, etc.). Cet ouvrage était aussi une imitation de l'espagnol, mais une imitation libre, appropriée aux mœurs françaises et fécondée par l'observation originale et personnelle de l'esprit humain. Lesage n'avait guère emprunté à l'auteur espagnol, Guevara, que l'idée et le cadre; du principal personnage, le diable, il avait fait une création toute nouvelle en lui donnant, suivant la remarque de Villemain, « une nature fine et déliée, malicieuse plutôt que méchante. » Le merveilleux n'est là que pour la forme, et il n'y a pas à défendre contre La Harpe l'invention elle-même, qui consiste, on le sait, « à se faire transporter par le diable sur le toit de chaque maison, pour voir ce qui s'y passe et avoir l'occasion de conter une aventure qui n'a aucune liaison avec ce qui précède ni avec ce qui suit. » Que cette fable, qui est la donnée espagnole, offre ou non de l'art et du mérite, il y en a beaucoup du moins dans la diversité des aventures et des portraits qui défilent rapidement devant le lecteur, en soumettant à une critique railleuse et pleine de finesse une foule de types, tous frappants de naturel et de vérité. Le succès du *Diable boiteux*, qui fut considérable, donna cours à plusieurs anecdotes. On raconte que deux seigneurs se disputèrent le dernier exemplaire de la seconde édition en mettant l'épée à la main dans la boutique de Barbin. Boileau s'indignait d'une telle vogue et menaçait, dit-on, de chasser son laquais, pour avoir introduit chez lui *le Diable boiteux*.

Lesage n'avait pas encore donné toute sa mesure comme romancier. Avant de le faire dans *Gil Blas*, il atteignit comme auteur dramatique, par sa comédie de *Turcaret*, une hauteur que ni ses débuts ni la nature aimable de son talent ou l'indulgence de son caractère ne faisaient pressentir. *Turcaret ou le Financier* est peut-être l'œuvre qui se rapproche le plus des grandes créations de Molière. C'est presque le pendant de *Tartufe*. C'est la satire âpre et vigoureuse de la platitude naturelle et des vices d'emprunt du parvenu de la fortune, dépourvu d'éducation. Le traitant enrichi nous apparaît dans toute sa laideur morale, avec son insolence et sa bassesse, son ostentation de prodigalités, ses folies et ses débauches, où la grossièreté native perce sous la vanité; tous ces traits, qui sont ceux de la nature humaine vue sous le jour d'une situation sociale particulière, sont mis

en relief par l'action elle-même, dans une sorte de réalité vivante qui porte elle-même son enseignement moral par la répulsion qu'elle inspire. L'auteur n'a pas besoin de flétrir, en son nom et au nom de la vertu, des personnages qu'il lui suffit de faire mouvoir sous nos yeux. Il est vrai qu'il ne recule devant aucune situation, et les héros et les comparses de sa comédie, le maître, les valets, les amis, forment du haut en bas un monde ignoble et odieux. Il n'en est pas moins comique, grâce à la suite de tromperies réciproques où tous ces personnages se laissent prendre. C'est plaisir de voir, à tour de rôle, les dupeurs dupés et les fripons victimes de friponneries. La femme qui trompe le financier prodigue et crédule est à son tour trompée par un chevalier d'industrie et par des valets dignes de tels maîtres; une revendeuse à la toilette, qui vit des épaves de cette scandaleuse opulence, se trouve être la sœur de Turcaret lui-même, et reconnaît la femme de ce dernier dans une fausse comtesse en quête d'aventures; un marquis libertin, client de l'usure et courtisan de la fortune de l'usurier, reconnaît dans celui-ci un ancien laquais de son père et retrouve au doigt de sa maîtresse sa propre bague qu'il a mise en gage chez le traitant. Toute cette fortune échafaudée sur le vice avec tant d'audace croule à la fin, mais sans étouffer la friponnerie sous ses ruines. Frontin prend sa part des dépouilles, et le règne de Turcaret fini, celui du valet commence : c'est le dernier mot de la pièce. On a reproché à Lesage d'avoir mis en scène des mœurs aussi mauvaises. Mais c'est l'essence de la comédie de peindre les mauvaises mœurs sociales, celles qui ont besoin d'être corrigées : elle laisse à l'idylle les vertus de l'âge d'or. On dit aussi, au nom de la théorie, que la pièce de *Turcaret* devait manquer d'intérêt, parce qu'elle n'offrait pas de personnages honnêtes et sympathiques au profit desquels la confusion du vice pût tourner. Ce défaut, si c'en est un, est racheté, en fait, par la vérité des peintures, l'imprévu des incidents, le comique des situations, la verve du dialogue, la vivacité des saillies, la gaieté piquante de la satire, le mouvement et la vie de l'œuvre entière. Les formes de l'usure en grand ont pu changer, et avec elles les types de ceux qui l'exercent : *Turcaret* n'en est pas moins resté jusqu'à nos jours la satire classique des fortunes improvisées par la spéculation et l'agiotage.

L'œuvre de Lesage avait eu l'honneur d'exciter contre elle, avant de paraître, les mêmes oppositions que *Tartufe*. Les financiers menacés firent jouer toutes les machines, essayèrent toutes les influences, même celle de la séduction de l'argent envers l'auteur. Ils lui offrirent, dit-on, cent mille livres pour retirer sa pièce et se virent refuser. En attendant la représentation publique, l'auteur produisait sa comédie dans la société. Un jour qu'il devait la lire chez la duchesse de Bouillon, il fut retenu au palais par un procès et arriva en retard à l'aristocratique hôtel; la duchesse lui reprocha aigrement d'avoir fait perdre plus d'une heure à la compagnie : « Eh bien, madame, repartit l'indépendant écrivain, puisque je vous ai fait perdre une heure, je vais vous en faire gagner deux, » et il se retira, malgré toutes les instances pour le retenir. Ce fut le dauphin, fils de Louis XIV, qui mit un terme aux difficultés en envoyant aux comédiens du roi l'ordre formel « d'apprendre la pièce et de la jouer incessamment ». La première représentation eut lieu le 14 février 1709.

L'ouvrage capital de Lesage ne devait pas cependant appartenir au genre dramatique, mais au roman : c'est l'*Histoire de Gil Blas de Santillane* (1715-1735, 4 vol. in-18), que l'on a considérée comme le chef-d'œuvre du roman de mœurs en France et peut-être chez tous les peuples. Comme le *Diable boiteux*, au fond, *Gil Blas* n'a d'autre objet que le tableau de la société et des mœurs, mais le cadre en est plus simple à la fois et plus vaste; le sujet est étudié sous plus d'aspects et, sous chacun d'eux, avec plus de profondeur. Le récit a pour règle l'intérêt plutôt que la vraisemblance, mais la vérité est la loi des peintures. Le héros a des aventures nombreuses et bizarres. Il part d'aussi bas que possible et s'élève au plus haut point. Il passe par les situations sociales les plus diverses, et connaît à plusieurs reprises les revers et les retours de la fortune. Né dans la misère, les économies d'un oncle lui préparent l'avenir d'un étudiant, mais le hasard le donne pour compagnon et pour complice forcé à des voleurs de grand chemin et lui fait faire la connaissance désagréable de la justice. La nécessité le fait valet, puis les vicissitudes de la vie le promènent par tous les degrés de la domesticité et le mettent à même d'observer de près toutes les classes de la société, dans l'État et dans l'Église. Il est mêlé à des fripons de tout étage et, par contagion de l'exemple plus que par nature, il pratique lui-même la friponnerie, et avec d'autant moins de scrupule qu'elle s'exerce plus en grand. Admis une première fois à la cour, favori du roi et secrétaire de son premier ministre, il n'a aucun souci de l'intérêt de l'État et de la justice, et fait, comme tout le monde autour de lui, et de concert avec le ministre lui-même, un trafic honteux des bienfaits du prince. A la fin, averti par une dernière épreuve dont il est sorti triomphant, comblé d'honneurs et de richesses, il reprend son rang à la cour, et remplit auprès d'un autre ministre le même poste sans laisser d'être honnête homme. Puis il se retire dans son château pour jouir d'une fortune et d'une honnêteté si difficilement acquises, au sein de la retraite et des joies de la famille. A côté de lui, le plus fidèle de ses serviteurs, un ancien *picaro*, c'est-à-dire un fripon comme son maître, et qui s'est converti comme lui en devenant heureux, fait également souche d'honnêtes gens. Rien n'est tel que de n'avoir plus besoin d'être fripon pour cesser de l'être.

On a quelque peu discuté sur la moralité de *Gil Blas*, qui n'a pas plus que *Turcaret* la prétention d'être une histoire édifiante; ce n'est pas la peinture des hommes tels qu'ils doivent être, mais tels qu'ils sont : peinture faite, il faut se hâter de le dire avec M. Patin, par une âme noble et pure : « Ni les excès de la régence dont il fut témoin, ni les désordres de la vie comique au milieu desquels il se trouva jeté, n'eurent le pouvoir de corrompre son imagination; jamais une image licencieuse ne déshonora ses pinceaux; il sut respecter les bonnes mœurs en peignant les mauvaises. » C'est le système de Lesage de laisser les conséquences pratiques sortir d'elles-mêmes d'une représentation naturelle et vraie. Lorsque, plus tard, il traduira la romanesque et moralisante *Histoire de Guzman d'Alfarache*, il la donnera « purgée des moralités superflues ». Pour le moment, l'auteur de *Gil Blas* compare, dans quelques phrases de préface, son livre au tombeau du licencié castillan Pierre Garcias sous lequel, d'après l'épitaphe, était enfermée *son âme*, c'est-à-dire ce qu'il avait de plus précieux, sa bourse. Il a mis, lui, dans son œuvre, un trésor d'instructions morales qui n'échapperont pas au lecteur attentif. C'est quelque chose comme « la substantifique moelle » qu'il faut savoir tirer des livres de haulte gresse de maître Rabelais. Lesage me paraît pourtant découvrir lui-même le fond de sa pensée, lorsque, après la première mystification dont son héros est victime, il lui fait dire : « Tes parents se repentiront d'avoir tant harangué un sot : loin de m'exhorter à ne tromper personne, ils devaient me recommander de ne me pas laisser

duper. » Que ce soit là la morale du livre ou qu'il n'ait d'autre objet que la peinture même de la vie, *Gil Blas* n'en reste pas moins, dans la suite de ses scènes, une sorte de comédie humaine, une « ample comédie », comme dit La Fontaine de la suite de ses *Fables*. Et, à cet égard, l'auteur relève évidemment de Molière : il fait la guerre, avec les mêmes armes, aux mêmes ridicules ; il nous donne en spectacle non-seulement des valets fripons servant des maîtres voleurs, des femmes de mœurs légères, des maris trompés et contents, mais aussi les pédants gourmés, les poëtes ridicules, les faux savants, les médecins d'une ignorance homicide. Chaque classe, chaque profession se résume dans des types, et chacun de ces types se peint lui-même dans l'action. Le choix des traits est inspiré par un goût parfait, et ils sont mis en œuvre avec autant de sobriété que de finesse. Un caractère du récit de Gil Blas est l'accent de vérité qui y règne d'un bout à l'autre. Quelque invraisemblables que soient ses aventures, le héros en parle, non comme d'une fiction, mais comme d'une réalité dont il a joui ou souffert ; il a vécu avec tous ces personnages ; il nous fait vivre avec eux, et l'on s'attend à les rencontrer, à les reconnaître dans le monde. Ils ont beau être de leur pays, de leur temps, ils ont, pour toutes les nations, une vie immortelle.

Cette œuvre, à la fois si universelle et si française dans son cadre espagnol, ne fut pas adoptée sans conteste comme une production originale. Lesage avait fait trop d'emprunts jusque-là à l'Espagne pour ne pas être soupçonné d'avoir pris *Gil Blas* à la même source. Voltaire, l'un des premiers, par légèreté ou par rancune contre l'auteur, l'accusa de plagiat et signala comme le modèle de *Gil Blas* un certain roman d'Espinel, *Marcos de Obregon*, auquel Lesage avait fait, comme à tant d'autres romanciers espagnols, de ces emprunts de détail qui n'ont jamais diminué le caractère d'originalité d'une grande composition littéraire. La thèse de l'origine espagnole du *Gil Blas* flattait trop la vanité nationale de nos voisins pour qu'elle n'ait pas été plusieurs fois reprises par eux ; le Père Jose de Isla (voy. ce nom), en traduisant en espagnol l'ouvrage de Lesage, affichait la prétention de le restituer à sa patrie et à sa langue. Puis, ne pouvant trouver des preuves de fait, on en est venu à invoquer des preuves de sentiment ; suivant Llorente, *Gil Blas* doit être de l'historien Solis, par cette raison qu'à l'époque où il a paru, aucun autre écrivain n'eût été capable d'écrire un pareil ouvrage. Cette singulière conjecture ne mérite pas d'être discutée, et il vaut mieux remarquer avec l'historien Ticknor que Lesage a procédé dans le roman comme au théâtre, préludant par des imitations ou des traductions à des œuvres de plus en plus personnelles. Il traduit la continuation de *Don Quichotte*, il remanie et agrandit le *Diable boiteux*, comme il avait d'abord traduit et imité des pièces de Rojas et de Calderon ; puis, dans l'affermissement de son génie, il crée *Gil Blas*, qui, « par toutes ses qualités caractéristiques et malgré le lieu de la scène et la couleur locale, lui appartient en propre aussi bien que *Turcaret*. »

Les autres ouvrages de Lesage ne répondent pas à ces grandes œuvres. Il travaille à la hâte et pour vivre. Au théâtre, l'auteur de *Turcaret* est rebuté par le mauvais vouloir des comédiens. Il avait écrit en 1708, pour le Théâtre-Français, une petite comédie, *la Tontine*, dont ces messieurs lui font attendre pendant vingt-quatre ans la représentation (1732). Alors il se rejette, comme Piron, vers les théâtres de la foire, pour lesquels il produit, avec divers collaborateurs, au moins une centaine de pièces, où le mérite comique ne manque pas ; seulement Arlequin, Colombine et les marionnettes deviennent, à défaut d'autres acteurs, les interprètes de son esprit caustique. Dans le roman, il donne une imitation du *Roland amoureux* de Boïardo (1717-1721, 2 vol. in-12) ; sa traduction « purgée des moralités superflues », du roman picaresque, *Guzman d'Alfaruche* (1732, 2 vol. in-12) ; une imitation de la bouffonne *Histoire d'Estevanillo Gonzalès* (1734, 2 vol. in-12) ; *les Aventures de Robert Chevalier dit de Beauchesne, capitaine de flibustiers* (1734, 2 vol. in-12) ; *le Bachelier de Salamanque* (1736, 2 vol. in-12), où quelques scènes rappellent l'auteur de *Gil Blas ; Une journée des Parques*, dialogue philosophique (1735, in-12) ; *la Valise trouvée* (1740, in-12), *Mélange amusant de saillies d'esprit et de traits historiques* (1743, in-12), et autres écrits que Lesage s'efforce encore de composer sous le poids des années, des chagrins et des infirmités de la vieillesse. Il s'était retiré chez un de ses fils, chanoine à Boulogne-sur-Mer, où il mourut à quatre-vingts ans. Le comte de Tressan, qui commandait alors en Boulonais et en Picardie, fit faire à l'écrivain des obsèques dignes du rang que la postérité devait lui donner immédiatement au-dessous de Molière.

Les principaux ouvrages de Lesage ont eu d'innombrables éditions, et ont été traduits dans les diverses langues de l'Europe, particulièrement, à plusieurs reprises, en espagnol. On a donné divers recueils de ses œuvres dramatiques (*Pièces jouées au Théâtre-Français*, 1739, 2 vol. in-12 ; — *Œuvres de théâtre*, 1774, 2 vol. in-12 ; — *Théâtre choisi*, 1820, 2 vol. in-12, avec fig. et mus., etc.), et la collection intitulée le *Théâtre de la foire* (1721-1737, 10 vol. in-12) contient presque exclusivement des pièces de Lesage ou de ses collaborateurs. Il a été fait plusieurs éditions de ses *Œuvres choisies* (1783, 15 vol. in-8, avec figures de Marillier ; 1818-1821, 14 vol. in-12, avec une *Notice* de Beuchot ; 1822, 12 vol. in-8, avec une notice d'Audiffret ; 1840, gr. in-8), et de ses *Œuvres complètes* (1827, 16 vol. in-32, inachevée ; 1828, 12 vol. in-8). — Deux des fils de Lesage s'étaient faits contre son gré comédiens. L'un deux, René-André Lesage, dit de Montménil, s'est acquis une célébrité sous ce nom de théâtre. Né à Paris, le 31 juillet 1695, il était destiné par son père à l'état ecclésiastique et fut entraîné par la vocation dramatique ; il débuta au Théâtre-Français en 1726, puis parcourut la province, avant de rentrer à Paris où il prit rang parmi les bons acteurs comiques. Il joua le *Turcaret* avec un succès qui le réconcilia avec son père. Il mourut à la Villette, près Paris, le 8 septembre 1743.

Cf. Patin, Saint-Marc Girardin, Malitourne : *Eloge de Lesage* (1822) ; — Beuchot, Audiffret : *Notice*, dans les éditions des *Œuvres* ; — Quérard : *la France littéraire* ; — Walter Scott : *Miscellaneous prose works*, t. III ; — Llorente : *Observations critiques sur le roman de Gil Blas* (1822, in-8) ; — Ticknor : *History of spanish literature*, t. I ; — Villemain : *Littérature française au XVIII^e siècle*, t. I ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II.

LESBONAX, rhéteur grec du siècle d'Auguste, né à Mitylène. Photius lui attribue seize discours politiques ; il nous en reste deux : *Sur la Guerre des Corinthiens* et *Harangue aux Athéniens*. Ces deux discours, écrits dans le style attique, ont été publiés dans les *Orationes rhetorum græcorum* d'Alde (Venise, 1513), et d'Henri Estienne (Paris, 1575), puis édités séparément, avec notes et traduction latine, par J.-C Orelli (Leipzig, 1820, in-8). — Un grammairien grec du même nom, d'une époque incertaine, mais bien postérieure, est auteur d'un petit traité *sur les Figures grammaticales*, publié par Valckenaer dans son édition d'Ammonius (Leyde, 1739, in-4).

Cf. Orelli : *Notes* de son édition.

LESCUREL (Jehannot de), poëte français du

XIVe siècle. Ses *Chansons, Ballades et Rondeaux*, où l'on trouve du naturel et de la clarté, ont été publiés par A. de Montaiglon (Paris, 1855, in-16).

Cf. De Montaiglon : *Préface* de l'édition citée.

LESFARGUES (Bernard), littérateur français, né vers 1600 à Toulouse. Il fut imprimeur et auteur. C'est à son poëme héroïque, intitulé *David* (1660, in-12), que s'applique, d'après Brossette, ce vers de Boileau (satire IX) :

Le *David* imprimé n'a point vu la lumière.

On a encore du même : *Histoire d'Alexandre le Grand*, imitée de Quinte-Curce (1639, in-8); une traduction des *Oraisons contre Verrès* (1648, in-4), etc.

Cf. Brossette : édition de *Boileau*.

LESGHISE (LANGUE) ou LESGHIENNE, une des langues caucasiennes. Elle est parlée par les Lesghis, dénomination assez vague que l'on applique à plusieurs nations du Lesghistan ou Daghestan. Cette langue a des rapports non-seulement avec les autres idiomes du Caucase, mais encore avec ceux de l'Asie boréale et du nord de l'Europe, principalement les idiomes samoyèdes et ouraniens. Les dialectes lesghises sont nombreux et fort dissemblables entre eux. Klaproth a essayé de les classer ainsi qu'il suit : 1° l'*aware;* 2° l'*akuscha;* 3° l'*anzouch;* 4° le *tschari-kabutsch;* 5° l'*andi;* 6° le *didoëthi;* 7° le *kazi-kumuk*, etc. L'aware, qui est le plus important, est lui-même à la tête d'un groupe de sous-dialectes. Il n'a pas de genre; sa déclinaison offre sept cas, sa conjugaison est très-irrégulière. Sa prononciation, comme celle des autres dialectes, est rendue très-dure par la multiplicité des consonnes et des sons gutturaux.

Cf. Max Muller : *la Science du langage*.

LESGUILLON (Pierre-Jean), littérateur français, né à Orléans vers 1800, mort à Paris en janvier 1873. Il a écrit des vaudevilles, des comédies et drames, en prose et en vers, des romans, et un grand nombre de pièces de vers couronnées aux Jeux floraux et dans les concours de toutes les académies départementales. — Sa femme, née Hermance LANDRIN, a également produit des vers et des romans. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

LESLEY (Jean), historien écossais, né le 29 septembre 1527, mort près de Bruxelles le 31 mai 1596. Il est connu par ses efforts pour protéger et sauver Marie Stuart. On lui doit, entre autres écrits : *Defence of the honnour of Mary, queen of Scotland*, etc. (Liége, 1571, in-8), et *De Origine, moribus et rebus gestis Scotorum* (Rome, 1578), ouvrage qui a aussi en vue la défense des intérêts de la reine d'Écosse.

Cf. Anderson : *Collections relating to the history of Mary, queen*, etc., t. I; — Chalmers : *General biographical dictionary*.

LESLIE (Charles), théologien anglais, né en Irlande, mort dans ce pays le 13 avril 1722. Fils du célèbre prélat diplomate John Leslie, il a publié quelques écrits politiques et des traités de controverse religieuse, entre autres : *le Serpent dans l'herbe* (the Snake in the grass; Londres, 1697, in-8); *Méthode courte et facile contre les déistes* (a Short and essy method with the Deists; 1699, in-8). Ce dernier a été reproduit par Saint-Réal et compris dans la traduction française des *Ouvrages de Ch. Leslie contre les déistes*, etc., par le P. Houbigant (Paris, 1770, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

LESPINASSE (Claire-Françoise, ou, suivant d'autres, Julie-Jeanne-Éléonore), née en 1731 ou 1732 à Lyon, morte le 23 mai 1776. Elle était fille naturelle. Grimm affirme que sa mère fut la comtesse d'Albon, alors séparée de son mari Quant à son père, la chronique scandaleuse de l'époque nomme le cardinal de Tencin. La comtesse d'Albon, du moins, lui donna une éducation distinguée, mais en mourant la laissa sans ressources. Mlle Lespinasse accepta d'abord une place d'institutrice, puis, en 1754, entra comme lectrice et demoiselle de compagnie chez Mme du Deffand. Les premières années de cette vie en commun furent très-heureuses pour l'une et pour l'autre; mais la manière de vivre de Mme du Deffand, ses exigences, ses bizarreries et surtout son esprit positif, qui s'accordait mal avec l'imagination romanesque de sa compagne, amenèrent peu à peu de la froideur, puis de l'antipathie. Plusieurs des habitués du salon de la marquise, et en particulier D'Alembert, trouvèrent tant de charme à la conversation de l'orpheline qu'ils devançaient à dessein l'heure des réunions pour s'entretenir avec elle dans son appartement privé. La marquise se plaignit que Mlle Lespinasse lui enlevait ses amis, et rompit brusquement avec elle en 1764. D'Alembert et d'autres écrivains quittèrent en même temps la maison de Mme du Deffand; ils obtinrent pour leur protégée, par l'entremise du duc de Choiseul, une gratification annuelle sur la cassette du roi; Mme Geoffrin lui fit une pension de 3000 francs, et Mme de Luxembourg lui meubla un appartement rue Bellechasse. C'est là qu'elle tint son salon, qui, par son tact, son esprit et surtout par la chaleur de ses sentiments et de son langage, devint l'un des plus remarquables du XVIIIe siècle. On peut voir chez les contemporains quelle séduction elle exerçait sur son entourage, malgré la laideur de ses traits que la petite vérole avait entièrement défigurés. D'Alembert, qui vint demeurer près d'elle, lui montra toujours la plus tendre amitié. sans que la malice ou l'envie ait jamais porté atteinte à la pureté de ces relations. Mais Mlle Lespinasse, avec son imagination de feu, ne pouvait se contenter d'une liaison fraternelle, et par moments l'affection de D'Alembert lui était à charge. Elle écrivait : « Je verrais partir avec une sorte de plaisir M. D'Alembert. Sa présence pèse sur mon âme et me met mal avec moi-même; je me sens trop indigne de son amitié et de ses vertus. » Elle aima le marquis de Mora, fils de l'ambassadeur d'Espagne en France, que sa famille inquiète rappela bientôt. Ce départ la mit au désespoir; mais, avant d'être guérie de cette passion, elle en conçut une autre pour le comte de Guibert, l'auteur d'un *Essai de tactique*, qui devint maréchal de camp et fut membre de l'Académie française. Celui-ci s'étant marié en 1775, elle tomba dans des accès de désespoir. Les *Lettres* qu'elle lui avait écrites, sont pleines d'une tendresse passionnée, d'une exaltation romanesque et d'un trouble extrême. La veuve du comte de Guibert les a publiées avec une préface par Barrère de Vieuzac (Paris, 1809, 2 vol. in-8). On a publié en outre : *Nouvelles lettres de Mlle Lespinasse, suivies du portrait de M. de Mora et d'autres opuscules* (1820, in-8). Les lettres de ce recueil ne sont pas authentiques. Une édition du premier recueil a été donnée en 1847, avec une *Introduction* de M. Jules Janin, qui s'est montré d'une sévérité outrée contre Mlle Lespinasse.

Cf. Comte de Guibert : *Eloge d'Eliza* [Mlle Lespinasse], dans un volume d'*Eloges* (Paris, 1806, in-8); — Marmontel : *Mémoires ;* — Grimm : *Correspondance ;* — Barrère : *Préface* de l'édition de 1809 ; — Paul de Musset : *les Femmes de la régence* (Paris, 1851, 2 vol. in-18; 5e édit.) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II.

LESSING (Gotthold-Ephraïm), célèbre critique et écrivain allemand, né à Kamehz (Haute-Lusace) le 22 janvier 1729, mort à Brunswick le 15 février 1781. Fils d'un pasteur, il fit ses classes à l'école des nobles de Meissen et fut envoyé, à l'âge de dix-sept ans, à l'université de Leipzig pour y étu-

dier la théologie. Il s'y occupa surtout de langues et de littérature, après avoir essayé quelque temps de la médecine et des mathématiques. Il se livrait aux exercices qui développent la force et la souplesse du corps, fréquentait le théâtre et se liait avec les comédiens. Une directrice de théâtre le fit même paraître en scène, comme son élève. Il était devenu l'ami des écrivains Mylius et Weisse, dont les opinions peu orthodoxes eurent sur lui de l'influence. Son père, affligé de cette direction d'esprit, le rappela subitement auprès de lui. Il reconnut du moins que son fils avait acquis des connaissances solides et variées, et voulut lui faire reprendre ses études théologiques. Lessing retourna à Leipzig, puis passa à Berlin, où il resta trois ans, et à Wittemberg, où il obtint le grade de *magister* en 1751. Cette petite ville lui étant devenue insupportable, il retourna à Berlin en 1753. Il s'y lia étroitement avec Nicolaï, Mendelssohn, Ramler, etc. Il fit ensuite à Leipzig un séjour de trois années, qui comptent parmi les plus actives et les plus fécondes de sa vie. En 1760, il accompagna, en qualité de secrétaire, le général de Tauenzien à Breslau, revint de nouveau à Berlin en 1765, et alla, deux ans plus tard, fonder à Hambourg un théâtre national, qu'il ne put soutenir deux ans, mais qui, malgré son insuccès, accrut sa réputation littéraire. Il essaya aussitôt, mais non moins infructueusement, de fonder à Hambourg une librairie savante. Enfin, en 1770, il devint bibliothécaire et conseiller à Wolfenbuttel, où le prince héréditaire de Brunswick, Ferdinand, l'établit libéralement, en disant qu'il ne mettait pas Lessing au service de la bibliothèque, mais la bibliothèque au service de Lessing. Il visita l'Italie vers cette époque. Quelques années avant sa mort, Lessing avait épousé une veuve, Eva Kœnig, avec qui il était lié depuis plusieurs années, et qui mourut en mettant au monde un enfant qui ne put vivre. Ses dernières années furent remplies par des controverses théologiques, dans lesquelles il prit contre Goetze le parti de la tolérance.

Lessing a surtout marqué sa trace dans la littérature allemande par ses travaux de critique et ses écrits didactiques ou de controverse, et c'est là qu'éclata son originalité comme écrivain. Là, sa langue est un modèle de clarté, de vivacité, d'agrément et souvent de force. Il a au plus haut point le sentiment de l'art et de ses rapports avec la nature et la vie. Il avait subi l'influence des critiques français de l'école encyclopédique, et conservé de leur manière tout ce que le tempérament allemand peut comporter. Français sans le vouloir et presque le Diderot de son pays, il est, dans l'art, réaliste par tendance autant que par système, et, en philosophie, plus près du scepticisme de Bayle et de Voltaire que de la foi enthousiaste de Klopstock. Cependant la vue de la stérilité produite si longtemps en Allemagne par l'imitation servile de la France le tourna contre notre littérature et lui fit préférer les auteurs anglais à nos modèles classiques; il professa pour Shakespeare la même admiration que Klopstock pour Milton. M^{me} de Staël l'a parfaitement caractérisé dans ce passage : « Lessing écrivit en prose avec une netteté et une précision tout à fait nouvelles. La profondeur des pensées embarrasse souvent le style des écrivains de la nouvelle école; Lessing, non moins profond, avait quelque chose d'âpre dans le caractère qui lui faisait trouver les paroles les plus précises et les plus mordantes. Il était toujours animé dans ses écrits par un mouvement hostile contre les opinions qu'il attaquait, et l'humeur donne du relief aux idées. Il s'occupa tour à tour du théâtre, de la philosophie, des antiquités, de la théologie, poursuivant partout la vérité, comme un chasseur qui trouve encore plus de plaisir dans la course que dans le but. Son style a quelque rapport avec la concision vive et brillante des Français; il tendait à rendre l'allemand classique... C'est un esprit neuf et hardi, et qui reste néanmoins à la portée du commun des hommes; sa manière de voir est allemande, sa manière de s'exprimer européenne. Dialecticien spirituel et serré dans ses arguments, l'enthousiasme pour le beau remplissait pourtant le fond de son âme; il avait une ardeur sans flamme, une véhémence philosophique toujours active, et qui produisait, par des coups redoublés, des effets durables. »

Les principes de critique littéraire et d'esthétique de Lessing sont exposés dans de nombreux ouvrages. Le plus célèbre est son *Laocoon* (Laokoon, 1766). Il a pour objet propre la détermination des limites respectives des arts plastiques et de la poésie. C'est une suite de dissertations ingénieuses et savantes qui intéressent à la fois le critique, l'artiste et l'archéologue. Lessing enseigne que la première loi de l'art est la beauté, et que le caractère particulier de la poésie est l'action. L'art qui s'adresse aux yeux ne doit traduire, de l'action développée par le poëme, que les détails qui, offerts à la vue, ne détruisent pas la beauté. Témoin le précieux groupe de Laocoon découvert à Rome en 1506, qui est loin d'être une traduction fidèle de la magnifique scène décrite au deuxième livre de l'*Enéide*. Aucun exemple ne marque mieux les différences qu'entraîne, entre les règles de l'art plastique et de la poésie, la distinction de leurs conditions essentielles : « Le poëte, suivant Lessing, travaille pour l'imagination, et le sculpteur pour l'œil. Celui-ci ne peut imiter toute la réalité qu'en blessant les lois du beau; il ne reproduit qu'une situation, qu'un instant, tandis que le poëte développe l'action tout entière. Le *Laocoon* a été traduit en français par Vanderbourg (1802).

Un ouvrage de critique plus spéciale est la *Dramaturgie de Hambourg* (Hamburgische Dramaturgie; 1767-1768). Ce n'est, à proprement parler, que le journal du théâtre dont Lessing était directeur, ayant pour objet de rendre compte des pièces représentées, d'en juger la valeur, d en constater et d'en expliquer le succès ou la chute. Toute la théorie de l'auteur sur l'art dramatique allemand et sur le théâtre en général est ici répandue; Lessing y combat de toutes ses forces l'imitation de la tragédie française comme le principal obstacle de l'établissement d'un art national; il repousse la règle des trois unités et fait voir que c'est par erreur qu'on l'a attribuée à Aristote. Il se montre injuste pour les modèles français par haine pour la faiblesse de leurs imitateurs, et il cherche à constituer un type de drame tragique, en combinant la poétique d'Aristote avec l'exemple des maîtres grecs, de Shakespeare et de Calderon, et les idées de Diderot. La *Dramaturgie* a été traduite en français par Mercier et Juncker (1785). Il en a été publié récemment des *Extraits* par M. Ed. de Suckau (Paris, 1874, in-12).

Parmi les autres ouvrages de critique de Lessing, nous citerons les *Lettres archéologiques* (Antiquarische Briefe; 1768-1769), destinées à défendre les idées du *Laocoon* contre les objections du professeur Klotz, de Halle; *Dissertations sur la fable* (Abhandlungen über die Fabel; 1759), où il s'occupe surtout de la moralité de ce genre littéraire; *Réflexions sur l'épigramme* (Anmerkungen über das Epigramm; 1771); des *Mélanges d'histoire dramatique* (Beitraege zur Historie und Aufnahme des Theaters; 1750), avec Mylius; *Bibliothèque théâtrale* (Theatr. Bibl.; 1754); *De la Peinture de la mort chez les anciens* (Wie die Alten den Tod gebildet; 1769); des *Lettres littéraires* (Literaturbriefe), traitant de Shakespeare et de la formation d'un théâtre allemand.

Les ouvrages originaux où Lessing applique lui-même ses principes appartiennent surtout au théâtre. Il suffit de donner un souvenir à ses drames de jeunesse : *Damon, ou la Véritable amitié* (1740) ; *le Jeune savant* (1747), satire contre l'érudition stérile et pédante ; *le Misogyne* (1748) ; *la Vieille fille* (1749) ; *les Juifs* (1749), où sont combattus les préjugés contre cette race ; *l'Esprit fort* (der Freigeist ; 1749), dirigé contre l'athéisme ; *les Femmes sont des femmes* (Weiber sind Weiber ; 1749). Les drames suivants sont signalés comme des œuvres de transition : *Miss Sara Sampson* (1755), tragédie bourgeoise en cinq actes, dont le sujet, tiré de *Clarisse Harlowe*, est traité dans le goût de la sentimentalité allemande ; *Philotas* (1759), tableau larmoyant du dévouement à la patrie.

On met à part, comme les meilleures œuvres de Lessing et comme marquant enfin l'avénement du drame national, les trois compositions suivantes : *Minna de Barnhelm*, en cinq actes (1763), considérée comme la première comédie vraiment allemande, et où respire l'esprit guerrier qui animait l'armée du grand Frédéric à la fin de la guerre de Sept Ans ; *Emilia Galotti*, le chef-d'œuvre de l'auteur dans le genre tragique et dont le sujet n'est autre que l'histoire de Virginie, transportée à Venise : Lessing avait choisi un fait de l'histoire étrangère pour mieux laisser passer ses idées sur les intérêts et la situation politique de son pays ; *Nathan le Sage* (1779), dont le sujet, emprunté au conte des Trois Anneaux de Boccace, a pour morale que tous les hommes honnêtes méritent la même estime sans acception de foi religieuse : cette pièce, qui manque d'action, et plus faite pour la lecture que pour la scène, compte parmi les productions les plus pures et les plus élevées de Lessing et de son temps. Ces trois dernières œuvres ont été traduites dans le recueil des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* de M. de Barante. Les mêmes pièces et quelques autres, *l'Esprit fort, le Misogyne, Sara Sampson, Philotas*, etc., ont été aussi traduites par Juncker et Liébault, dans leur *Théâtre allemand*, par Friedel et Bonneville, par Cacault, etc. *Nathan* l'a encore été par Herm. Hirsch (Paris, 1863, in-18). *Minna* a été imitée par Rochon de Chabannes, dans ses *Amants généreux*, et *Nathan* par Chénier et Cubières.

Un des livres les plus connus de Lessing, hors de l'Allemagne, est son recueil de *Fables*, en prose (1759), acceptées comme le modèle d'un genre dont il donnait en même temps la théorie : préoccupé du but moral, et l'envisageant sous un jour étroit, il tendait à ramener le récit à la simplicité d'Esope, sans comprendre que le meilleur moyen de réformer nos mœurs est de les peindre. Ces *Fables*, qui figurent dans tous les recueils de lectures allemandes, ont été plusieurs fois traduites en français (Paris, 1764, 1770, 1811).

Il faudrait citer, comme écrits plus spécialement philosophiques, où l'on trouve toutes les qualités ordinaires de l'auteur, les cinq entretiens intitulés : *Ernst et Falk* (1778-1780), et surtout *l'Éducation de l'humanité* (die Erziehung des Menschengeschlechts ; 1780), ouvrage qui ouvre les voies à toute l'école philosophique de Herder. Il ne faut pas oublier enfin quelques publications théologiques : *Bérenger de Tours*, ou découverte d'une œuvre importante de cet auteur (Berengarius turonensis, oder Ankündigung, etc. ; 1770), qui fut l'occasion de violentes attaques de la part des théologiens allemands, surtout de celles de Goetze, pasteur à Hambourg ; *l'Anti-Goetze*, pamphlet spirituel qui fit retirer à l'auteur l'autorisation de se faire imprimer à Wolfenbuttel ; *l'Evangile de Jean* (das Testament Johannis ; 1777) ; *l'Esprit et la force* (Ueber den Beweis des Geistes und der Kraft ; 1778), etc. Indépendamment des éditions particulières des divers ouvrages ou séries d'ouvrages de Lessing, il a été donné plusieurs éditions de ses *Œuvres complètes* (Berlin, 1771-1794, 30 vol. ; 1825-1828, 32 vol. ; 1838-1840, 13 vol., édition Lachmann, très-estimée). — Un frère plus jeune, Charles-Gotthelf Lessing, né en 1740, mort en 1812, directeur de la Monnaie à Breslau et auteur de quelques comédies, a publié les ouvrages posthumes de son frère.

Cf. Fr. de Schlegel : *Lessing's Gedanken und Meinungen aus dessen Schriften*, etc. (Leipzig, 1804, 3 vol.) ; — Schink : *L.'s Leben und Characteristik* (Berlin, 1828, t. XXXI des *Œuvres complètes*) ; — Danzel et Guhrauer : *Lessing, sein Leben und seine Werke* (Leipzig, 1850 54, 2 vol.) ; — Stahr : même titre (Berlin, 1859, 2 vol.) ; — Schwarz : *Lessing als theolog.* (Halle, 1854) ; — Mme de Staël : *De l'Allemagne*, 2e partie, chap. VI et XVI ; — Crouslé : *Lessing et le goût français en Allemagne*, thèse (Paris, 1863, in-8) ; — Fontanès : *le Christianisme moderne, Etude sur Lessing* (Paris, 1867, in-18) ; — V. Cherbuliez : *G.-E. Lessing*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er janvier et 15 février 1858).

L'ESTOILE (Pierre de) ou mieux de Lestoille, chroniqueur français, né en 1546 à Paris, où il est mort en 1611. Audiencier à la chancellerie, il sut conserver sa charge tout le temps de la Ligue, en ne se déclarant d'aucun parti. Il a écrit au jour le jour, avec indépendance et impartialité, tout ce qui se passait sous ses yeux, mêlant les affaires de l'Etat avec ses affaires de famille, les faits politiques avec les anecdotes et les bons mots. Son ouvrage, malgré ce désordre, est le plus précieux que nous ayons sur la France à cette époque. « Le style, dit le *Journal des savants*, est libre, naturel, annonçant la probité et la candeur de l'écrivain. » Louis Servin publia la première partie de la chronique de L'Estoile, et l'intitula : *Journal des choses advenues durant le règne de Henri III* (Paris, 1621, in-4). Denis Godefroy réédita le *Journal de Henri III*, et le fit suivre du *Journal de Henri IV*, avec ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de France depuis 1574 jusqu'en 1611* (Cologne, 1719, 2 vol. in-8). Lenglet-Dufresnoy donna une nouvelle édition (La Haye, 1744, 5 vol. in-8), accompagnée de pièces historiques intéressantes, mais qui ne sont pas de L'Estoile. L'édition de Monmerqué, dans les *Mémoires sur l'histoire de France*, est très-complète. Il en est préparé une nouvelle par MM. P. Lacroix, Ch. Read et Halphen ; ce dernier a donné, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, le *Journal inédit du règne de Henri IV* (Paris, 1862, in-8).

Cf. Monmerqué : *Préface*, en tête de son édition (1828) ; — A. Jal : *Dictionn. critique*.

L'ESTRANGE (sir Roger), publiciste anglais, né en 1616, mort en 1704. Royaliste zélé, il fit après la restauration des Stuarts une guerre de plume acharnée à l'opposition. Son style, plein de locutions familières ou d'argot, a une certaine verve brutale et pittoresque. Il fut le directeur-censeur de la *Gazette de Londres*. Outre plusieurs pamphlets et des journaux qui furent eux-mêmes des pamphlets périodiques, il donna diverses traductions, entre autres celle des *Fables* d'Esope, et celle des *Visions* de Quevedo, curieuses par le jargon (*slang*) local appliqué à des œuvres étrangères.

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary* ; — Shaw : *History of english literature*.

LESUR (Charles-Louis), littérateur français, né en 1770 à Guise, dans la Picardie, mort en 1849. Attaché par Talleyrand au ministère des relations extérieures, il y remplit les fonctions d'historiographe. Il est connu principalement par l'*Annuaire historique et politique*, qu'il rédigea de 1818 à 1832. Ce recueil bien fait, méthodique, riche en documents, fut continué par Ulysse Tencé jusqu'en 1844 et depuis lors par M. A. Fouquier.

On a encore de Lesur : *Apothéose de Beaurepaire*, pièce représentée au Théâtre-Français (1792) ;

la Veuve du républicain, au même théâtre (1793); *les Francs*, poëme (1797, in-8); *Progrès de la puissance russe* (1807, in-8); *Histoire des Cosaques* (1814, 2 vol. in-8); *la France et les Français, tableau moral et politique* (1817, in-8); beaucoup d'articles dans *l'Argus*, contre la presse anglaise.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

LETAROUILLY (Paul-Marie), architecte français, né à Coutances le 8 octobre 1795, mort à Paris en octobre 1855. On lui doit une de nos belles publications artistiques : *les Édifices de Rome moderne, mesurés, dessinés*, etc. (Paris, 1825-1857, 3 vol. in-fol., pl., texte, in-4), fruit de plus de trente ans de travail. [*Dictionnaire des Contemporains*, première et deuxième édit.]

LETELLIER (le P. Michel), théologien français, né le 16 décembre 1643 à Vire, en Normandie, mort le 2 septembre 1719. Fils d'un procureur et non d'un paysan, comme il le disait à Louis XIV par excès d'humilité, il entra dans la Société de Jésus en 1661 et devint confesseur du roi, à la mort du P. La Chaise (1709). De mœurs rigides, d'un caractère inflexible, dominateur, et tout dévoué à son ordre, il provoqua la destruction de Port-Royal, activa les persécutions contre les protestants, et fit lancer par Clément XI la bulle *Unigenitus*. Il savait néanmoins flatter Louis XIV. C'est lui qui, à propos de l'impôt du dixième, disait au roi, pour écarter ses scrupules, que le prince était le vrai propriétaire, le maître de tous les biens du royaume. Il fut nommé, en 1709, membre honoraire de l'Académie des inscriptions, qui, après sa mort, s'abstint de lui consacrer en séance publique l'éloge accoutumé. Le P. Letellier avait contribué à la fondation des *Mémoires de Trévoux* et en fut un des rédacteurs. On cite de lui : *Observations sur la version française du Nouveau Testament imprimée à Mons* (Rouen, 1672, in-12); *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes* (Paris, 1687, 2 vol. in-12); *Histoire des cinq propositions de Jansenius*, sous le pseudonyme de Dumas (Liége, 1699, in-12); *le Père Quesnel séditieux et hérétique* (1705, in-12).

Cf. Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. III, V et VI; — Artaud, dans le *Dict. de la conversation.*

LETI (Gregorio), historien italien, né à Milan en 1630, mort à Amsterdam en 1701. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études chez les Jésuites, à Cosenza et à Rome. Il dissipa sa fortune dans les plaisirs et les voyages, et finit par abjurer le catholicisme à Genève, où il donna pour vivre des leçons d'italien. Chassé de cette ville, il vint à Paris en 1679, fut présenté à Louis XIV et reçut un accueil assez froid. En 1682, il passa en Angleterre. Son humeur satirique y fut aussi mal vue qu'à Genève, et à la suite de la publication de son *Théâtre britannique ou Histoire de la Grande-Bretagne* (Londres, 1682, 2 vol. in-4; Amsterdam, 1684, 5 vol. in-12), il reçut l'ordre de sortir des Trois-Royaumes. La Hollande lui offrit un asile : il mourut historiographe d'Amsterdam.

Outre l'ouvrage cité, on a de lui : *Vie de Sixte-Quint* (Lausanne, 1669, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1693 et 1721, 3 vol. in-12), traduit en français par Lepelletier (Paris, 1685, 2 vol. in-12); *Vie de Cromwell* (Amsterdam, 1692, 2 vol. in-12); *Vie d'Élisabeth* (Amsterdam, 1693, 2 vol. in-12); *Vie de Charles-Quint* (Amsterdam, 1700, 4 vol. in-12), traduit en français par les filles de l'auteur (Bruxelles, 1740, 4 vol. in-12; et aussi un *Théâtre français*, c'est-à-dire une *Histoire de France* (Amsterdam, 1691-1697, 7 vol. in-8). Ce nom de *théâtre*, donné à l'histoire elle-même, indique que Gregorio Leti ne voit pas dans les personnages historiques autre chose que des comédiens, et qu'il les traite en conséquence. Ses ouvrages historiques sont de pamphlets, et les philosophes du XVIII[e] siècle lui ont beaucoup emprunté pour les besoins de leur polémique. Il a écrit en outre des satires proprement dites, parmi lesquelles il en est dont on peut à peine citer les titres; nous mentionnerons : *Roma piangente* (Leyde, 1666, in-12), traduit en français (Avignon, 1666, in-12); *Vie de dona Olympia Maldachini* (Genève, 1666, in-12); *il Nepotismo de Roma* (Amsterdam, 1667, in-12); *il Cardinalismo* (1668, in-12), et la dernière, devenue très-rare, *il Puttanismo romano* (Londres et Genève, 1675). On a aussi de lui quelques écrits littéraires, *Gli Amori* (Raguse, 1666, in-12) et le *Prodige de la nature et de la grâce*, poëme héroïque (Amsterdam, 1695, in-fol.).

Cf. Lelong : *Biblioth. historique*; — Niceron : *Mémoires*, t. II.

LETOURNEUR (Pierre), littérateur français, né en 1736 à Valognes, mort le 24 janvier 1788. Il fut censeur royal, puis secrétaire de la librairie. La traduction du *Théâtre de Shakespeare* (1776-1782, 20 vol. in-8), qu'il mit au jour avec l'aide de Fontaine-Malherbe et du comte de Catuelan, fut la première qui ait fait connaître à la France le grand tragique anglais. Plus élégante que fidèle et tournant trop facilement à l'emphase, elle rendit néanmoins un grand service. Le traducteur avait excité contre lui bien des colères, en déclarant dans son discours d'introduction que Shakespeare était le génie souverain du théâtre. Voltaire, dès les premiers volumes, protesta vivement et s'efforça de tourner en ridicule « Gilles Shakespeare et Pierrot Letourneur ». Celui-ci persévéra dans son travail, sans se laisser détourner par les injures. Sa traduction a été revue et corrigée par Guizot (1824, 13 vol. in-8). Il a encore traduit de l'anglais : *les Nuits* et les *Œuvres diverses* d'Young (1769-1770, 4 vol. in-8); *Méditations sur les tombeaux*, par Hervey (1770, in-8); *Histoire de Charles-Quint*, par Robertson (1771, 2 vol. in-4); *Ossian* (1776, 2 vol. in-8); *Clarisse Harlowe*, par Richardson (1784-1787, 10 vol. in-8), etc. Ses œuvres personnelles sont les suivantes : *Discours moraux* (1768, in-8); *Histoire de M[lle] de Sirval*, roman (1788, 2 vol. in-8); *les Jardins anglais, ou Variétés* (1788, 2 vol. in-8).

Cf. A. Lacroix : *Histoire de l'influence de Shakespeare sur le théâtre français* (Bruxelles, 1856, in-8); — Quérard : *la France littéraire.*

LETRILLA, composition espagnole en vers, sorte de diminutif des romances. Lorsque les romances devinrent de petits poëmes et perdirent leurs refrains, elles furent suppléées, comme poésies lyriques, par les letrillas, dont le mètre agile et bref s'unissait mieux au mouvement accéléré de la sarabande, de la chaconne et des divers pas à castagnettes. Ces chansons diffèrent non-seulement des romances par leurs refrains, mais encore elles sont spécialement consacrées à l'expression d'idées populaires et rustiques. Quevedo a excellé dans les letrillas.

LETRONNE (Jean-Antoine), érudit français, né le 2 janvier 1787 à Paris, mort le 14 décembre 1848. Destiné aux arts, il entra dans l'atelier de David, et le quitta vers l'âge de seize ans pour travailler à soutenir sa famille. Il collabora d'abord aux ouvrages géographiques de Mentelle. En même temps il s'appliquait sans maître à l'étude des langues, des sciences et de l'archéologie, et surtout à celle de la langue grecque, où devait se déployer son admirable sagacité. Nommé membre de l'Académie des inscriptions en 1816, directeur de l'École des Chartes en 1817, inspecteur général de l'Université en 1819, il devint, en 1831, professeur d'histoire, puis d'archéologie au Collége de France, conservateur des antiques de la Bibliothèque royale en 1832, administrateur du Collége de France en 1838, garde général des archives en 1840. Il appartenait

à un grand nombre d'Académies et de Sociétés savantes de l'Europe. Portant à un haut degré la variété des connaissances et la sûreté du jugement, Letronne excella dans la partie critique de l'érudition. De bonne heure, il s'exerça à corriger les textes et y réussit comme par instinct, et développa cette habileté à deviner les choses sur lesquelles il n'avait que de vagues données, à rejeter les leçons fautives et à reconstruire des phrases mal lues jusqu'alors. C'est principalement dans tout ce qui touche à l'Égypte qu'il a fait d'intéressantes découvertes. Philologue, il a lu et commenté les nombreuses inscriptions grecques et latines rapportées de ce pays; chronologiste, il a déterminé les dates des Ptolémées; archéologue, il a démontré que les zodiaques d'Esneh et de Denderah ne remontent pas au delà des empereurs romains, et qu'il fallait renoncer à fonder sur ces planisphères l'antiquité fabuleuse attribuée à la civilisation égyptienne; il a démontré, dans une remarquable dissertation, le secret des sons rendus par la statue de Memnon au lever du soleil. Il avait un penchant naturel pour la polémique, et une partie de ses meilleurs travaux est due surtout au désir de combattre un préjugé, ou au plaisir d'attaquer un érudit et de le convaincre d'erreur. Son style, qui est d'une grande netteté et fort approprié aux ouvrages d'érudition, a pour marque particulière une tournure ironique et vive dans l'argumentation.

On cite de Letronne : *Essai sur la topographie de Syracuse au commencement du Vᵉ siècle* (Paris, 1812, in-8); *Recherches géographiques et critiques sur le livre* De Mensura orbis terræ, *composé en Irlande au IXᵉ siècle par Dicuil* (Ibid., 1814, in-8); *Recherches sur les fragments d'Héron d'Alexandrie* (1816), mémoire couronné par l'Institut; *Considérations sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines* (Ibid., 1817, in-4); *Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains* (Ibid., 1823, in-8); *Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité* (Ibid., 1824, in-8); *Matériaux pour servir à l'histoire du christianisme* (Ibid., 1833, in-4); *la Statue vocale de Memnon considérée dans ses rapports avec l'Égypte et la Grèce* (Ibid., 1833, in-4); *Lettres sur l'emploi de la peinture historique murale chez les Grecs et les Romains* (Ibid., 1835-1837, 2 vol. in-8); *Sur l'Origine grecque des zodiaques prétendus égyptiens* (Ibid., 1837, in-8); *Sur l'Origine du zodiaque grec* (Ibid., 1840, in-4); *Fragments des poëmes géographiques de Scymnus de Chio et du faux Dicearque restitués* (Ibid., 1840, in-8); *Examen critique de la découverte du cœur de saint Louis faite à la Sainte-Chapelle, le 15 mai 1843* (Ibid., 1844, in-8); *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte, étudiées dans leur rapport avec l'histoire politique, l'administration intérieure, etc.* (Ibid., 1842, 1848, 2 vol. in-4), etc. On a encore de cet infatigable érudit des *Mémoires* dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, et un très-grand nombre d'articles dans le *Journal des savants*, le *Magasin encyclopédique*, la *Revue archéologique*, la *Revue des Deux-Mondes*, etc. Il est l'auteur du tome IV de la *Géographie* de Mentelle (1806, in-8); il a terminé la traduction de *Strabon*, de La Porte du Theil (1805-15, 3 vol. in-4), et donné une édition des *Œuvres* de Rollin (1821-25, 30 vol. in-8).

Cf. Egger : *Notice sur Letronne*, dans le *Journal de l'instruction publique* (décembre 1848); — Walckenaer : *Eloge de Letronne*, dans son *Recueil de notices historiques* (Paris, 1850, in-8).

LETTE, LETTONIEN. — Voyez LETTON.

LETTIQUES (LANGUES), groupe des langues slaves (voy. ce mot) comprenant le prussien ou borussien, le lithuanien et le letton (voy. ces mots).

LETTON ou LIVONIEN, langue slave appartenant au groupe des idiomes lettiques. Elle est appelée aussi *lettiva*, *latvège* et *lettisch*. Elle est parlée par les Lettes ou Lettons, qui forment dans l'empire russe la masse de la population des gouvernements de Mittau et de Riga et une partie de celui de Vitepsk, et qui occupent dans la Prusse une petite bande de la Prusse orientale. On distingue dans cette langue cinq dialectes principaux, subdivisés en un grand nombre de sous-dialectes très-différents et qui sont : le *lette* proprement dit ou *semgallien*, parlé en Courlande dans la Semgalle; le *letto-livonien*, particulier au Lettland, dans la Livonie; le *coure*, usité dans la Courlande occidentale; le *seelien*, parlé dans la Courlande orientale, enfin le *wende*, dialecte parlé dans l'extrémité nord-ouest de la Courlande. Les éléments du letton se composent, selon Watson, de trois sixièmes slaves, d'un sixième gothique, d'un sixième finnois et d'un sixième allemand. Il a avec le lithuanien de grandes ressemblances grammaticales; mais il a deux articles, tandis que le lithuanien n'en possède point, et le nombre des cas de la déclinaison se trouve limité à six. Le letton, qui a les sons sifflants du lithuanien, s'écrit avec l'alphabet allemand augmenté de quelques signes diacritiques.

La littérature lette ou lettonnienne, incomparablement moins riche que les littératures polonaise, russe, bohême et serbe, se range immédiatement après celles-ci, soit par la variété, soit par le nombre de ses productions. Les plus anciens de ses monuments écrits sont des fragments d'anciens documents administratifs qui remontent au XIIIᵉ siècle. Le premier essai littéraire en cette langue est la traduction de quelques psaumes, faite, vers 1530, par le pasteur Nicolas Ramm. Un siècle après, Manzel fixa l'orthographe et les règles de la langue, en composant un vocabulaire, des cantiques, et en donnant une traduction d'une partie du Nouveau Testament. On a ensuite la traduction de la Bible faite par Glück et Fischer, vers 1680, et un grand nombre d'histoires tirées de l'Écriture sainte, de narrations, de fables, d'instructions sur divers points de géographie, d'histoire naturelle, etc., soit originales, soit traduites; des livres ascétiques, des ouvrages lexicographiques. Celui de tous les écrivains lettons qui a le plus d'importance est, au XVIIIᵉ siècle, Stender, auteur de récits héroïques, de fables, de chants nationaux, d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue. Il faut citer encore le poëte lyrique Baumbach, Elverfeld, qui a écrit des pastorales naïves, enfin le chansonnier populaire Indrick.

Cf. Stender : *Grammaire lettone* (Brunswick, 1761), et *Dictionnaire letton-allemand* (Mittau, 1789); — Rosemberger : *Grammaire lettone* (1830); — Aug.-Fr. Pott : *De Linguarum letticarum cum vicinis nexu commentatio* (Halis, 1841, in-8).

LETTRES (BELLES-). Cette expression, substituée depuis la renaissance à la désignation de bonnes lettres, lettres humaines (*optimæ, humaniores litteræ*), tend elle-même à être remplacée de nos jours par l'expression plus abstraite de Littérature (voy. ce mot).

LETTRES (HOMME DE), GENS DE LETTRES. Ces mots désignent une classe de personnes qui non-seulement cultivent les lettres, mais qui en font une profession, qui en vivent, et trop souvent qui en meurent. Ce n'est que dans les civilisations avancées, et où par un effet du voisinage des extrêmes le progrès touche à la décadence, que l'on peut pousser le principe de la division du travail social jusqu'à établir une classe de gens qui pensent, qui parlent, qui écrivent, qui inven-

teint, qui jugent, qui rient ou qui pleurent pour les autres. Ce sont, en effet, les complications de la vie moderne en général et de la vie intellectuelle en particulier qui nous ont amenés à former, pour les lettrés comme pour les artistes, un monde à part où une vraie vocation quelquefois, où plus souvent les illusions de l'amour-propre et le hasard des circonstances donnent place chaque jour à de nouveaux venus. Tel est l'état des choses dans la réalité, et ainsi qu'on l'a déjà montré plus d'une fois, il n'a pas moins d'inconvénients que d'avantages.

Au point de vue idéal, les lettres, la poésie, le roman, le théâtre, ne devraient jamais constituer une profession, un métier. On ne devrait prendre la plume que pour obéir à une inspiration, soutenir une idée, défendre une cause. Une bonne éducation générale, et les études particulières faites par goût ou en vue du but à atteindre suffiraient à ce rôle d'écrivain accepté en passant, par devoir ou par plaisir. Qu'on n'oublie pas, entre cent exemples, qu'un géomètre a donné à la langue française, dans les *Provinciales*, ses pages les plus éloquentes, et un jurisconsulte, dans les *Lettres persanes*, ses plus fines satires. La vocation reconnue et prouvée par des œuvres, on peut se faire homme de lettres et être fier de ce titre; on peut, de nos jours, vivre honorablement et largement de sa plume, comme l'artiste de son pinceau ou de son ébauchoir; mais, on ne saurait trop le dire, il est dangereux, à tous égards, de considérer la littérature comme une de ces carrières exclusives qui s'ouvrent de bonne heure à l'activité inquiète de jeunes gens incapables d'en suivre une autre. Ce n'est point un de ces métiers qui comportent, au début, un apprentissage spécial et qui font vivre l'apprenti, en attendant qu'il soit ouvrier ou patron. Entrer de parti pris dans la profession, s'y faire stagiaire à dix-huit ou vingt ans, comme on se fait clerc de notaire ou d'avoué, c'est s'exposer à la fois aux tortures et aux mauvais conseils de la faim.

Ce n'est pas à dire que pour être écrivain il faille avoir des rentes au grand-livre ou des propriétés au soleil; mais il faut avoir de l'indépendance, c'est-à-dire peu de besoins et des ressources qui leur soient proportionnées. Jean-Jacques Rousseau se faisait copiste de musique; Béranger était expéditionnaire, et, sans les douze cents francs d'appointements qui en payaient le loyer, le fameux grenier, où « l'on est bien à vingt ans », eût été inhabitable, et les chansons qui le célébraient auraient eu moins de gaieté. On a vu de nos jours de joyeux vaudevillistes qui étaient employés dans les pompes funèbres. « Il faut, dit excellemment M. Ed. Thierry, pour que la vocation ait le loisir de s'éprouver et le temps de donner ses fruits, un simple gagne-pain... Tout ce qui ne rapporte pas le pain de chaque jour, encore qu'il rapporte un peu çà et là, et par cela même qu'il rapporte un peu çà et là, n'est qu'un leurre. Assurez-vous d'abord le pain de chaque jour. Etablissez votre vie sur un travail qui ne la livre pas au hasard... Soyez employé, puisque aussi bien c'est, dit-on, le tempérament de la France; soyez commis, expéditionnaire, répétiteur, précepteur ou photographe; mais vivez d'abord de tout ce qui fait qu'on peut vivre, si modestement que ce soit, avant de vouloir solder le vivre et le couvert qui n'attendent pas, avec ce bénéfice aléatoire de la *Nouvelle* ou de l'article *Variétés*, qui ont si souvent à attendre. » Concluons : il n'est pas nécessaire d'être millionnaire pour être homme de lettres : une pareille fortune ne donne pas toujours l'indépendance et ne protége pas la dignité, quand on a plus de besoins que le million n'est gros; mais, si petits que soient les besoins, qu'on se garde d'en demander d'abord la satisfaction à sa plume. Non-seulement on risque de vérifier ce mot cruel de M. Barrière, dans *les Parisiens*, que « la littérature est une belle branche.... pour se pendre » ; il y a à craindre ensuite, et ceci est plus grave, qu'aiguillonné par le besoin ou attiré par les séductions de la fortune, le débutant ne compromette à tout jamais la dignité de son talent ou la valeur de ses œuvres.

L'histoire des lettres ne confirme que trop ces observations. En Grèce, pendant les belles époques littéraires, il n'y a point d'écrivains de profession. Les poëtes, les historiens, les philosophes, les orateurs, sont, comme les autres citoyens, soldats, juges, législateurs, hommes d'Etat; écrire ou parler ne paraît devenir un métier qu'au temps de la décadence d'Athènes, avec les rhéteurs et les sophistes. La profession passe à Rome avec eux et ne recrute d'abord que des esclaves chargés d'amuser et de corrompre les maîtres du monde. Ils partagent avec les histrions la faveur du peuple et son mépris. Au sortir du théâtre où il a fait applaudir un chef-d'œuvre, Plaute tourne la meule et peut recevoir les étrivières. Plusieurs, comme Térence, s'élèvent à la condition d'affranchis, et jouissent de l'intimité de quelques patriciens distingués qui passent pour s'exercer aux lettres sous leurs noms. Celles-ci, à ce contact, à cette collaboration réelle ou supposée, gagnent en considération, sans vaincre encore les préjugés élevés contre elle. Il faut voir avec quelles précautions oratoires Cicéron présente au public romain chacun de ses nouveaux ouvrages littéraires ou philosophiques. A l'avénement de l'Empire, Auguste et Mécène croient d'une bonne politique d'entourer les Virgile, les Horace, les Varius d'une bienveillante protection; mais, sous les empereurs suivants, à part quelques écrivains de cœur et de talent qui portent ombrage, les lettrés de profession ne sont guère que des parasites. Au moyen âge, ceux qui écrivent n'ont de considération qu'autant qu'ils font partie du clergé ou d'un ordre religieux; les poëtes, romanciers ou chroniqueurs qui n'appartiennent pas à l'Eglise sont attachés à des princes, à des seigneurs, qu'ils amusent ou dont ils amusent les gens, sans sortir d'une condition subalterne et misérable. La renaissance ne fait pas cesser en Italie ou en France cette sorte de domesticité plus honorée d'ailleurs de jour en jour et mieux payée. Les lettrés sont pourvus d'emplois qui les font vivre, d'abbayes et de bénéfices qui leur laissent le loisir de célébrer leur bienfaiteur, de missions où leur talent peut rendre des services. On crée les titres de poëtes lauréats ou de cour, les fonctions d'historiographes; on y attache des pensions dont le titulaire donne quittance, à chaque terme, par des flatteries.

Le procédé s'applique en grand, chez nous, sous Louis XIV. Colbert dresse la liste, une longue liste, des beaux esprits qui, suivant son expression, prêtent hommage-lige au monarque, et en reçoivent en retour des quartiers de rentes plus ou moins régulièrement servies; mais, à en juger par les colères de Boileau contre Chapelain, l'heureux dispensateur des gratifications royales, il s'en faut de beaucoup que les rentes fussent proportionnées au mérite. Elles ne suffisaient pas toujours pour vivre. Les auteurs y suppléaient en vendant non-seulement leurs ouvrages au libraire, mais aussi leurs dédicaces à de grands seigneurs, à de riches financiers, et en se faisant attacher à leur maison ou à leur personne. On disait naturellement alors d'un poëte, d'un écrivain, qu'il était à M. un tel. Le XVIIIe siècle ne modifia guère ces relations des gens de lettres avec le gouvernement ou les grands seigneurs. Ils se virent tour

à tour protégés et bâtonnés, pensionnés et jetés à la Bastille, admis dans une flatteuse intimité et traités avec une morgue aristocratique; mais le retentissement donné à leurs noms par des ouvrages qui remuaient toute l'Europe leur révéla le secret de la puissance de la plume et leur rendit le sentiment de l'indépendance. Ce sentiment prit toutes les formes : il se montra irrité et jaloux dans J.-J. Rousseau et Chamfort, humiliés, l'un de l'aumône elle-même, l'autre de son insuffisance; avisé et pratique dans Voltaire et Beaumarchais, qui cherchèrent dans une fortune étrangère au talent de l'écrivain le point d'appui qu'il faut à tout levier; courageux et héroïque dans André Chénier et Laya, qui osèrent s'attaquer en face comme poëtes aux nouveaux tyrans que se donnait la France. Le Consulat et l'Empire ramenèrent dans les lettres les traditions monarchiques. Napoléon, qui demandait agréablement à M. de Fontanes de « lui laisser au moins la république des lettres », voulut avoir, comme Louis XIV, « l'hommage-lige de tous les beaux esprits, » et l'obtint facilement avec des pensions, des places et des sinécures. A part le glorieux triumvirat de Mme de Staël, Chateaubriand et J. de Maistre, tout subit et accepta le joug doré. De Pindare-Lebrun à Fontanes, montagnards de la veille et légitimistes du lendemain exaltèrent à l'envi le maître qui payait : ce fut une fièvre de palinodies, et comme les dernières saturnales de la dépendance. Car les monarchies qui succédèrent, avec des intermèdes de révolutions, n'eurent pas le pouvoir de suivre les mêmes errements. Plusieurs causes, l'esprit du gouvernement parlementaire, les rivalités éclatantes des écoles classique et romantique, les progrès du goût de la lecture, le grand débouché ouvert par le journalisme, amenèrent pour les lettres et les lettrés une émancipation que ni les unes ni les autres n'avaient jamais connue. L'écrivain put prétendre à tout. L'historien, le publiciste, le poëte, l'auteur dramatique, arrivèrent, par la plume, à la fortune, à l'influence, aux emplois publics, au gouvernement de l'Etat. Mais, à ce degré d'éclat et de bonheur, on voit encore que les lettres ne sont pas une carrière, et que l'on peut dire d'elles ce que Villemain disait de l'Université, qu'elles mènent à tout, à la condition d'en sortir.

Il s'est formé, à bien des époques, des sociétés de gens de lettres. Quand elles ont pour objet le progrès de la littérature en général ou l'une de ses branches, elles prennent d'ordinaire le nom d'académie (voy. ce mot). Il s'en est établi de nos jours qui ont un tout autre but : celui de veiller aux intérêts de tous les auteurs qui en sont membres, de les aider à tirer le meilleur parti possible de leurs ouvrages, de maintenir intacts en leur faveur les droits de propriété littéraire et de secourir ceux qui tombent dans le besoin. Telles sont la *Société des auteurs dramatiques* et la *Société des gens de lettres*, fondées l'une et l'autre à Paris et reconnues par l'Etat comme établissements d'utilité publique. Leurs ressources, à part une subvention du gouvernement qu'il a été quelquefois question de repousser comme un prétexte d'intervention officielle, sont : le droit d'entrée payé par les membres, leurs cotisations annuelles, les dons et legs que chaque société peut être autorisée à recevoir. Un comité d'administration et un président sont nommés à l'élection dans des réunions générales. Politique, questions d'art et rivalités d'école, tout ce qui divise doit être écarté de ces sociétés de protection collective et de secours mutuels.

Cf. D'Israëli : *Calamities of authors* (Londres, 1812-13, 1 vol. in-8); — Nisard : *Etudes sur les poëtes latins de la décadence* (nouv. édit., 1849, 2 vol.); — *Histoire de Murger*, par « Trois buveurs d'eau » (1862, in-18); — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, 5e année, p. 261-265 (1863, in-18); — Ed. Thierry : *l'Homme de lettres*, dans la *Mosaïque* (1er et 8 mai 1875).

LETTRES (OUVRAGES EN FORME DE). Nous avons suffisamment traité ailleurs (voy. CORRESPONDANCE et ÉPISTOLAIRE) des lettres proprement dites, des règles du genre et des écrivains qui y ont excellé; nous n'avons à parler ici que des ouvrages composés en forme de lettres, par une fiction de l'auteur, et présentant, dans le cadre d'une correspondance imaginaire, des dissertations philosophiques, des traités de science élémentaire, des plaidoyers ou des pamphlets, enfin des romans.

Les anciens ont connu cet artifice des lettres fictives, et il fut surtout mis en œuvre dans les écoles des rhéteurs grecs de l'époque romaine. Tantôt l'on produisait des lettres supposées de personnages historiques, au risque d'égarer plus tard la critique, tantôt on composait des lettres de personnages purement imaginaires. On formait ainsi, comme dit M. Chassang dans son *Histoire du roman chez les anciens*, « de petits romans qui présentaient des tableaux de mœurs tracés d'après d'anciens poëtes comiques. L'auteur les désignait suivant les caractères qu'il se proposait d'y peindre : il y avait les *Lettres de cuisine*, par Mélésermé, les *Lettres de table*, par Lyncée, les *Lettres de laboureurs*, par Elien, les *Lettres de pêcheurs, de parasites et de courtisans*, par Alciphron, les *Lettres érotiques* de Zonée, de Philostraste et d'Aristénète. » Mêlées de récits, ces lettres étaient le germe du roman épistolaire, mais ne lui donnaient pas le développement qu'il comporte. La littérature latine nous offre dans ce genre les *Héroïdes* d'Ovide (*Epistolæ Heroidum*), dont les *Lettres galantes* de Fontenelle sont l'imitation.

Dans les littératures modernes, la forme épistolaire a été adaptée à des genres très-différents, et a été consacrée par des ouvrages dont quelques-uns ont eu une grande célébrité. Dans le genre sérieux, notre XVIIe siècle nous offre sous cette forme le plus beau de tous ses livres au jugement de Boileau, les *Lettres provinciales*, qu'on appelait aussi les *Petites Lettres*. Dans un ordre plus calme d'idées, et à l'imitation de saint François de Sales ou de sainte Catherine de Sienne, plutôt que de Pascal, deux prélats rivaux partout, Bossuet et Fénelon, répandent à l'envi, dans des *Lettres spirituelles*, des trésors d'ascétisme. Le XVIIIe siècle, avec de plus légères allures, débute aussi par un chef-d'œuvre de fiction épistolaire, les *Lettres persanes*. Après Montesquieu, Voltaire fait de ses *Lettres philosophiques sur l'Angleterre* ou *Lettres anglaises*, une de ses premières machines de guerre contre les préjugés de son temps et de son pays. La philosophie enveloppa souvent à cette époque sous la même forme des questions spéciales traitées avec éloquence; telles furent, entre autres : la *Lettre* de Jean-Jacques Rousseau sur les *Spectacles* et ses *Lettres de la montagne*, auxquelles on répondait par les *Lettres de la campagne* et les *Lettres de la plaine;* puis les *Lettres* de Diderot *sur les Aveugles* et *sur les Sourds-muets*. Un philosophe d'un rang moins élevé, d'Argens, abuse de ce moyen de propagande en donnant coup sur coup vingt volumes de *Lettres juives, chinoises, cabalistiques*. La même fiction servait à combattre la philosophie, aussi bien qu'à la propager, et les *Lettres de quelques Juifs portugais* relevèrent assez vivement chez les incrédules la légèreté de leur érudition. Le mouvement se répand à l'étranger. En Espagne, les *Lettres marocaines* de Cadahalso ne sont qu'une médiocre imitation de la fantaisie satirique de Montesquieu; mais en Angleterre, où les *Lettres*

historiques de Bolingbroke étaient déjà pour la philosophie un si puissant instrument de combat et de destruction, la politique trouva, dans les *Lettres du Drapier* de Swift et les *Lettres de Junius*, deux des écrits qui eurent le plus d'action sur les affaires du temps. C'est aussi chez nous sous forme de lettres que les alertes pamphlets de P.-L. Courier soulèvent et rallient l'opinion libérale sous la Restauration, tandis que les *Lettres vendéennes* doivent leur popularité du moment aux sentiments royalistes.

La science ne dédaigne pas le cadre épistolaire comme moyen de vulgarisation. Fontenelle, l'auteur des *Lettres galantes*, écrit aussi des *Lettres sur la pluralité des mondes*, et l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, des *Lettres sur la botanique*. On doit au célèbre mathématicien Euler les *Lettres à une princesse d'Allemagne*, au plus habile des interprètes modernes de l'antiquité, à Voss, des *Lettres mythologiques*, lettres d'une érudition moins accessible que celle des *Lettres à Emilie sur la mythologie*, de Demoustier : ce dernier livre, dont le titre est resté plus connu que le nom de l'auteur, fut le point de départ d'une foule d'imitations, notamment des *Lettres à Sophie* d'Aimé Martin, sur la physique, la chimie, etc. La philosophie, l'esthétique, l'archéologie allemandes n'ont pas dédaigné le cadre épistolaire, avec Lessing, Winckelmann, Herder, Jacobi, Eberhard, etc. Il y a toute une série de *Lettres sur l'éducation* de Mmes de Maintenon, de Genlis, Guizot, etc. Il y a aussi les *Lettres économiques* et les *Lettres sur la législation* du marquis de Mirabeau, moins célèbres que les *Lettres originales* de son fils, datées du donjon de Vincennes, et qui ne sont point, celles-là, malheureusement pour la mémoire de sa correspondante, une fiction littéraire.

Le cadre épistolaire convient particulièrement à la géographie et à l'histoire; témoin les deux intéressantes et piquantes relations données sous le titre de *Lettres sur l'Italie* par le président de Brosses et par Dupaty, et ce vaste recueil de *Lettres édifiantes et curieuses* écrites des Missions étrangères et qui font une large part à la curiosité profane à côté de la propagande religieuse; témoin, d'autre part, les *Lettres athéniennes* de lord Hardwicke, les *Lettres d'un jeune savant* de Jean de Muller, l'illustre historien de la Confédération suisse, et les *Lettres sur l'histoire de France* d'Augustin Thierry, programme de notre moderne révolution historique.

Mais c'est surtout le roman qui s'est produit sous la forme de lettres avec le plus de faveur au XVIIIe siècle. Jean-Jacques Rousseau donne, sinon le signal, du moins le modèle dans la *Nouvelle Héloïse*, où la fiction laisse à la passion sa chaleur et son élan. Il avait été précédé de quelques années par Richardson, dont la *Clarisse Harlowe* parut d'abord chez nous sous le titre de *Lettres anglaises*. Richardson avait été devancé lui-même en France par Mme de Graffigny, dont les *Lettres péruviennes* eurent si longtemps un succès de popularité. Plus tard vint une dame étrangère, bien française par la plume, Mme de Charrière, qui, dans les *Lettres neufchâteloises*, dans *Caliste*, etc., porta le genre à une grande perfection; puis Mme de Staël, dont la *Delphine* est du petit nombre des romans qui, après leur jour de vogue, échappent à l'oubli. L'Europe, à la même époque, faisait aux lettres mélancoliques du *Jeune Werther* un succès auquel la littérature germanique n'était pas encore habituée. Du reste, chaque littérature avait eu ou devait avoir sa part dans la vogue des correspondances passionnées. Dès le siècle précédent, le Portugal avait produit son *Héloïse* dans les *Lettres portugaises* de la religieuse Marianne Alcoforada, et bientôt l'Italie avait son *Werther* patriote dans le *Jacopo Ortis* d'Ugo Foscolo.

Nous ne voulons pas suivre jusqu'à nos jours le roman par lettres, dont plusieurs contemporains cependant ont donné des échantillons remarquables; nous observons que la forme épistolaire est appliquée moins volontiers aux romans qu'aux études d'actualité, à la fantaisie, à la critique, à l'observation des mœurs et à la satire. Parmi des œuvres trop récentes pour être mises aujourd'hui à leur juste rang, nous nous bornerons à citer : les *Lettres de Paris* de l'Allemand Louis Bœrne, les *Lettres parisiennes* de Mme de Girardin, les *Lettres d'un voyageur* de George Sand, les *Lettres sur l'Amérique du Nord* de Michel Chevalier, les *Lettres d'Angleterre* de Louis Blanc, les *Lettres sur l'Égypte* de Barthélemy Saint-Hilaire, les *Lettres de Jacques Souffrant* de Louis Ulbach, les *Lettres d'un proscrit* de Félix Pyat, les *Lettres d'Éverard* de P. Lanfrey, les *Lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine* d'Edm. About, les *Lettres d'un passant* d'Arth. Boissieu, l'auteur des *Lettres de Colombine*, si remarquées au *Figaro*, les *Lettres de mon moulin* d'Alph. Daudet; sans compter, en dehors du cadre des ouvrages par lettres, une foule de volumes de correspondance réelle qui, comme les *Lettres à une amie* de Guill. de Humboldt, les *Lettres à la princesse* de Sainte-Beuve, les *Lettres à une inconnue* de Pr. Mérimée, etc., n'en ont que plus d'intérêt historique et littéraire (voy. les divers noms d'auteurs cités dans cet article).

Cf. G. Brunet : *Manuel du libraire.*

LETTRES DE CACHET (LES) ET LA PRISON D'ÉTAT, ouvrage de Mirabeau (voy. ce nom).

LETTRISÉS (VERS), vers dont tous les mots commencent par la même lettre. Tel est celui-ci d'Ennius :

O Tite, tute, Tati, tibi tanta tyranne tulisti.

On fit au moyen âge un grand nombre de poëmes latins en vers lettrisés. Hugbalde écrivit en l'honneur de Charles le Chauve cent trente-six vers, intitulés *De laude Calvorum*, dont chaque mot commençait par la lettre C. On cite encore plusieurs œuvres dans lesquelles tous les mots ont un C pour lettre initiale : le *Christus crucifixus* de Pierius (1576, in-8); *Certamen catholicorum cum calvinistis* de Hamconius (1607, in-4); le *Canum cum cattis certamen* de H. Harder, etc. Mais le plus célèbre est le *Pugna porcorum* (1530, in-8), de Leo Placentius (voy. ce nom), où tous les mots commencent par un P. — Il existe aussi des ouvrages lettrisés en prose latine, entre autres *Carmelus triumphans* de Heris (1688, in-8), panégyrique des saints de l'ordre des Carmes, dont tous les mots de chaque chapitre commencent par la première lettre du nom du saint. En français, nous n'avons dans le genre lettrisé que de mauvais vers de Tabourot.

Cf. D'Israeli : *Curiosities of literature.*

LEUCIPPE, philosophe grec du Ve siècle av. J.-C. Il fut le maître de Démocrite et l'un des premiers auteurs du système des atomes. On ne sait rien de positif sur ses ouvrages, dont Aristote parle vaguement. Stobée cite sous son nom un Περὶ Νοῦ, et, suivant Diogène de Laerte, Théophraste lui attribuait le Μέγας Διάκοσμος, rapporté à Démocrite (voy. ce nom).

Cf. Lafaist : *Sur la Philosophie atomistique*, thèse (Paris, 1833).

LEUNCLAVIUS. — Voy. LÆWENKLAU.

LEUSDEN (Jean), hébraïsant hollandais, né à Utrecht le 26 août 1624, mort le 30 septembre 1699. Il fut professeur d'hébreu à l'université d'Utrecht; ses études et ses voyages en Allemagne, en France, en Angleterre firent de lui un des hommes les

plus versés dans la connaissance de cette langue et de ses monuments. Ses ouvrages, souvent réimprimés, ont beaucoup servi à la diffusion de la philologie biblique. Nous citerons : *Philologus Hebræus* (Utrecht, 1656, in-4); *Philologicus hebræomixtus* (Ibid., 1663, in-4); *Philologicus hebræogræcus* (Ibid., 1670, in-4); *Onomasticum sacrum* (Ibid., 1665, 1684, in-8); *Compendium biblicum* (Ibid., 1673, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIX ; — Gasp. Burmann : *Trajectium eruditum.*

LE VAILLANT (François), voyageur et naturaliste français, né en 1753 dans la Guyane hollandaise, de parents français, mort le 22 novembre 1824. Il a publié deux relations très-intéressantes de ses aventures et observations, retouchées, quand au style, par Legrand d'Aussy : *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, dans les années* 1781-1783 (Paris, 1790, in-4 et 1798, 2 vol. in-8), et *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique, dans les années* 1783-1785 (Paris, 1795, 2 vol. in-4 et 1800, 5 vol. in-8), On a en outre de lui des ouvrages estimés sur l'histoire naturelle des oiseaux.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique.*

LEVAILLANT DE FLORIVAL (Paul-Emile), orientaliste français, né à Paris le 11 février 1799, mort dans cette ville en janvier 1862. Professeur d'arménien à la Bibliothèque royale, il a publié, entre autres travaux spéciaux, l'*Histoire d'Arménie*, de Moïse de Khorène; avec la traduction et un *Précis historique* (Venise et Paris, 1841). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

LEVASSEUR (l'abbé Jacques), érudit français, né le 21 décembre 1571 près d'Abbeville, mort le 6 février 1638 à Noyon. Il professa les humanités et la philosophie à Paris, puis devint en 1609 recteur de l'Université. Ses principaux ouvrages, où l'érudition s'exprime en un style emphatique, sont : *Franciæ reges* (Paris, 1602, in-8), vers latins, donnant la suite généalogique des rois de France; *Devises des empereurs romains depuis Jules César jusqu'à Rodolphe II* (Ibid., 1608, in-8); *Devises des rois de France* (Ibid., 1608, in-8); *Annales de l'église cathédrale de Noyon* (Ibid., 1633, in-4).

Cf. Le Long : *Bibliothèque historique de la France.*

LEVASSOR (Michel), historien français, né en 1646 à Orléans, mort en 1718. Prêtre et membre de l'Oratoire, il embrassa la Réforme et se réfugia en Hollande, d'où il passa en Angleterre. Il est l'auteur d'un ouvrage utile, mais prolixe, l'*Histoire de Louis XIII* (Amsterdam, 1700-11, 20 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LE VAYER — Voyez LA MOTHE LE VAYER.

LEVÉE (Jérôme-Balthasar), littérateur français, né en 1769 au Havre, mort vers 1835. Professeur de belles-lettres dans diverses villes, il donna ses soins à une collection assez estimée du *Théâtre complet des Latins*, avec traduction française (Paris, 1820-1823, 15 vol. in-8). Il y fit lui-même la traduction de *Plaute* et de *Sénèque le Tragique*. On lui doit, entre autres ouvrages, une *Biographie des hommes célèbres du Havre* (1828, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LÉVÊQUE (Dom Prosper), historien français, né vers 1713 à Besançon, mort le 15 décembre 1781. Il entra dans l'ordre des Bénédictins. Il a laissé : *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle, premier ministre de Philippe II* (Paris, 1753, 2 vol. in-12), et, en manuscrit à la bibliothèque de Besançon : *Histoire du siècle de Charles-Quint* (3 vol. in-fol.).

Cf. Lelong : *Bibliothèque historique.*

LÉVESQUE DE POUILLY (Louis-Jean), érudit et moraliste français, né en 1691 à Reims, mort le 4 mars 1750. Après s'être livré aux mathématiques et avoir essayé, à vingt-deux ans, une exposition des *Principes* de Newton, il se tourna vers les lettres et fut admis, en 1722, à l'Académie des inscriptions. Il apporta dans l'étude de l'histoire ancienne un esprit philosophique très-peu goûté de cette compagnie; mais ses idées furent mieux appréciées en Angleterre, où il séjourna quelque temps et où il vit Newton et Bolingbroke. Nommé lieutenant général de Reims, il laissa dans cette ville le souvenir d'une excellente administration.

On trouve dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions (t. VI) des *Mémoires* où Lévesque de Pouilly s'attache à détruire des fables et des légendes généralement admises; il conclut formellement contre les traditions relatives aux premiers temps de Rome. Un autre écrit, relatif à la morale, fit plus de bruit : c'était une *Lettre à lord Bolingbroke*, insérée dans le *Recueil de divers écrits sur l'amour, l'amitié*, etc. (Paris, 1736, in-12), où l'auteur, faisant ressortir le plaisir attaché à la vertu, cherchait dans l'accord du bien et du bonheur les principes d'une morale à la fois exacte et douce. Le succès de cette *Lettre* l'engagea à reprendre la thèse sous une forme plus sérieuse et plus suivie; de là sa *Théorie des sentiments agréables* (Genève, 1747, in-8, plus. fois réimpr.), où la clarté et la précision du style s'allient à une philosophie aimable. — Son fils, Jean-Simon LÉVESQUE DE POUILLY, né le 8 mai 1734 à Reims, mort le 24 mars 1820, associé libre de l'Académie des inscriptions, a écrit : *Vie de Michel de L'Hôpital* (Paris, 1764, in-12); *Théorie de l'imagination* (Paris, 1803, in-12).

Cf. Alfred Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions*; — Fr. Riaux, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques.*

LÉVESQUE DE BURIGNY (Jean), érudit français, né en 1692 à Reims, mort le 8 octobre 1785 à Paris. Il entra à l'Académie des inscriptions en 1756. Il y représentait les tendances des philosophes contemporains et portait dans l'histoire ancienne un esprit de critique qui en avait été presque toujours absent. Homme d'esprit malgré la gravité de ses travaux, il fréquentait le salon de Mme Geoffrin, et sa conversation avait plus de vivacité que son style.

On a de lui : *Traité de l'autorité du pape* (1720, 4 vol. in-12); *Histoire de la philosophie païenne* (La Haye, 1724, 2 vol. in-12), rééditée sous le titre de *Théologie païenne* (Paris, 1754); *Histoire générale de Sicile* (La Haye, 1745, 2 vol. in-4); *Histoire des révolutions de l'empire de Constantinople* (Ibid., 1750, 1 vol. in-4, et 3 vol. in-12); *Vie de Grotius* (Amsterdam, 1750, 2 vol. in-12); *Vie d'Erasme* (1757, 2 vol. in-12); *Vie de Bossuet* (1761, in-12); *Vie du cardinal Duperron* (1768, in-12); *Lettre à Mercier de Saint-Léger, sur les démêlés de Voltaire avec Saint-Hyacinthe* (1780, in-8); de nombreux *Mémoires* dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions. Burigny a rédigé près de la moitié de l'*Europe savante* (1718-20, 12 vol.). Il a traduit du grec le traité de Porphyre sur l'*Abstinence de la chair* et la *Vie de Plotin* (1740, in-12). On lui a attribué sans preuves suffisantes l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* (1766, in-8), dont il faut reconnaître cependant que les parties les plus solides sont tirées de ses dissertations.

Cf. B.-J. Dacier : *Eloge de Burigny* (1786, in-8).

LÉVESQUE DE LA RAVALLIÈRE (Pierre-Alexandre), philologue français, né le 5 janvier 1697 à Troyes, mort le 4 février 1762. Erudit et chercheur de nouveautés, il eut plus d'imagination que de saine critique; mais il précéda Lacurne de Sainte-Palaye dans les études sur le français du moyen

âge, et mérita d'entrer à l'Académie des inscriptions en 1743. Son principal ouvrage est une édition des *Poésies du roi de Navarre*, Thibault, comte de Champagne (Paris, 1742, 2 vol in-8) : le premier volume contient deux *Lettres* qui traitent de fable l'amour du noble poëte pour Blanche de Castille ; un *Précis des révolutions de la langue française depuis Charlemagne jusqu'à saint Louis*, et un *Discours sur l'ancienneté de la chanson française*, où l'auteur soutient que le français est dérivé du celtique et non du latin : opinion combattue par dom Rivet, dans le tome VII de l'*Histoire littéraire;* le second volume donne le texte des *Poésies du roi*, avec notes et glossaire.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

LÉVESQUE (Pierre-Charles), historien et traducteur français, né le 28 mars 1736 à Paris, mort le 12 mai 1812. Il apprit d'abord l'art de la gravure, qu'il quitta pour les lettres. La bienveillance de Diderot lui fit obtenir, en 1773, une chaire à l'école des Cadets nobles de Saint-Pétersbourg. Après son retour en France (1780), il fut nommé professeur d'histoire et de morale au Collége de France. En 1789, il entra à l'Académie des inscriptions. Ses ouvrages, fruit de travaux consciencieux, sont écrits avec naturel et facilité, mais ils manquent de mouvement et quelquefois d'esprit critique. On cite de lui : *Histoire de Russie* (Yverdun, 1782-1783, 8 vol. in-12), réimprimée pour la quatrième fois, avec des notes de Malte-Brun et de Depping (Paris, 1812, 8 vol. in-8 et atlas); cet ouvrage, composé sur des documents authentiques, fut très-estimé en Russie jusqu'à la publication de l'histoire de Karamsin; *Histoire de la France sous les cinq premiers Valois* (Paris, 1787, 4 vol. in-12); *Histoire critique de la république romaine* (Paris, 1807, 3 vol. in-8); *Etudes sur l'histoire ancienne et sur l'histoire grecque* (Paris, 1811, 5 vol. in-8). Il a donné une traduction estimée de *Thucydide* (1795-97, 4 vol. in-8), et, dans la *Collection des moralistes* de Didot, les traductions des *Entretiens mémorables de Socrate*, par Xénophon, des *Caractères* de Théophraste, des *Sentences* de Théognis, etc.

Cf. *Eloge de Lévesque*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. V, nouvelle série ; — Quérard : *la France littéraire*.

LEVIS (Pierre-Marc-Gaston, duc DE), littérateur français, né en 1755, mort en 1830. Membre de la Constituante, il se montra d'abord partisan des idées de 1789, puis il émigra. A la Restauration, il fut nommé pair de France, et entra à l'Académie française par ordonnance royale en 1816. Son ouvrage le plus intéressant a pour titre : *Souvenirs et portraits* (1813, 1815, in-8). On a encore de lui : *Suite des quatre Facardins* (1812, in-8), imitation insipide, suivant Sainte-Beuve, des contes d'Hamilton; *Maximes et réflexions sur différents sujets* (1808, in-12); *Voyage de Khani, ou Nouv. lettres chinoises* (1812, 2 vol. in-12) ; *l'Angleterre au commencement du XIX*e *siècle* (1814, in-8), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains* ; — Quérard : *la France littéraire*.

LÉVITIQUE (LE). — Voyez PENTATEUQUE.

LEVIZAC (Jean-Pons-Victor LECOUTZ DE), littérateur français, né à Albi, mort en 1813 à Londres. Ayant émigré à la Révolution, il passa en Hollande, puis en Angleterre, où il se livra à l'enseignement. Il a donné, outre de bons ouvrages élémentaires sur la langue française : *Bibliothèque portative des écrivains français, ou Choix des meilleurs morceaux extraits de leurs ouvrages* (Londres, 1800, 3 vol. in-8; 1803, 6 vol. in-8), recueil qui a servi de modèle à celui de Noël; *Dictionnaire des synonymes* (Londres, 1809, in-12); *Essai sur la vie et les écrits de Boileau* (Londres, 1809, in-12); des éditions annotées de *La Fontaine, Racine, M*me *de Sévigné*, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

LEVOYER (Jean), en latin *Visorius*, philosophe français, né au Mans, dans les premières années du XVIe siècle. Professeur de philosophie au collége de Bourgogne à Paris, il fut un des premiers adversaires du péripatétisme scolastique. On a de lui, outre des abrégés et des commentaires sur des ouvrages de dialectique : *Joannis Visorii ingeniosa nec minus elegans ad dialectices candidatos methodus* (Paris, 1534, in-8).

Cf. Goujet : *Histoire du Collége royal*, t. I.

LEVRIER DE CHAMP-RION (Guillaume-Denis-Thomas), auteur dramatique français, né le 21 décembre 1749 à Meulan-sur-Seine, mort le 10 mars 1825. Il fit représenter au théâtre de la République *les Trois cousins*, comédie en deux actes, en prose (1792, in-8), et au théâtre du Vaudeville : *Geneviève de Brabant*, trait historique en deux actes (1793, in-8) ; *Arlequin bon fils*, vaudeville en un acte (1794) ; *le Bonhomme Misère*, opéra bouffon en un acte, musique de Gaveaux (1796); *la Porte est fermée*, vaudeville en un acte, avec Chazet (1800), etc. — Son frère, Antoine-Joseph LEVRIER, né le 5 avril 1746 à Meulan-sur-Seine, mort le 30 avril 1823, magistrat, a publié plusieurs écrits d'histoire et de chronologie.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains*.

LEWIS (Matthew-Gregory), romancier anglais, né à Londres en 1773, mort en juillet 1818. Fils d'un secrétaire au ministère de la guerre et possesseur d'une belle fortune, membre lui-même de la Chambre des communes, il vécut dans le grand monde. Il mourut en revenant de visiter ses propriétés de la Jamaïque. Cet auteur de « romans satiriques » était un excellent homme. Il fut l'ami de Walter Scott, dont il encouragea les débuts, et de Byron, à qui il fit connaître la littérature allemande. Son plus célèbre roman, *le Moine* (the Monk, 1795), est une œuvre de jeunesse où il a entassé tout ce que pouvaient lui suggérer une imagination exaltée et maladive, l'effervescence de l'âge et la lecture des ballades allemandes, des romans mystérieux, fantastiques, effrayants, alors à la mode. Le héros est un moine espagnol, d'une piété austère, induit en tentation et poussé à tous les crimes par un esprit infernal sous la forme d'une jolie femme, puis jeté dans les cachots de l'Inquisition, condamné à périr dans un auto-da-fé, et vendant son âme à Satan, sans même parvenir à racheter sa vie. Lewis, mêlant les peintures sombres et voluptueuses, a fait à plaisir les unes repoussantes et les autres licencieuses. Avec ses exagérations de tout genre, peu dignes d'une œuvre littéraire, ce roman produisit un grand effet et obtint un succès éclatant. L'auteur exploita la même veine, mais avec plus de retenue et moins de succès, dans ses *Tyrans féodaux*, ses *Contes romantiques*, ses *Contes effrayants*, ses *Contes mystérieux*. Dans cette accumulation monotone d'effets vulgaires et invraisemblables, on peut distinguer *le Bravo de Venise*, dont le héros, mendiant puis bandit, finit par épouser la nièce du doge ; à travers beaucoup d'inventions puériles on y trouve de belles scènes, des descriptions pittoresques. Comme poëte, Lewis montra un talent exquis de versification dans des ballades imitées de Bürger ; on en trouve deux dans *le Moine*. Au théâtre, il débuta, comme dans le roman, par un bruyant succès avec son *Spectre du château* (the Castle spectre, 1797), puis il lassa le public en répétant dans une dizaine de mélodrames les mêmes moyens factices de fantômes, de bandits, de poignards et de poison. Lewis a laissé des *Mé-*

moires et Correspondance pleins d'intérêt, publiés en 1839.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

LEXICOGRAPHIE, LEXICOLOGIE et LEXIGRAPHIE, noms donnés à l'ensemble des règles qui président à la composition des lexiques, dictionnaires ou vocabulaires d'une langue, et aussi à la partie de la grammaire qui considère les mots isolément en eux-mêmes, indépendamment des règles de la syntaxe.

LEYBA (Antonio, selon d'autres Francisco DE), poëte dramatique espagnol du XVII[e] siècle. On ne sait rien de sa vie. Il est auteur d'un mauvais mélodrame, *Mutius Scevola;* mais deux de ses comédies, *Antes que todo el honor* et *la Dama presidente*, sont citées pour la grâce et le naturel.

LEYDEN (John), philologue et poëte écossais, né en 1775, mort en 1811. Fils d'un petit fermier, il eut à lutter contre les nécessités de la vie, se fit médecin et mourut aux Indes à trente-six ans sans avoir utilisé sa connaissance des langues orientales. Walter Scott, dont il avait été l'ami et le collaborateur, a payé à sa mémoire un pieux hommage. Dans ses *Restes poétiques* (Poetical Remains, 1819) on remarque quelques belles ballades, entre autres *la Sirène* (Mermaid). Il avait donné une nouvelle édition d'un ouvrage écossais du XVI[e] siècle, *the Complaynt of Scotland*, avec introduction, notes et glossaire (1801).

Cf. J. Morton : *Notice*, en tête des *Poetical Remains ;* — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

LÉZARDIÈRE (Marie-Charlotte-Pauline DE), femme érudite française, née le 25 mars 1754 en Vendée, morte en 1835. Portée dès sa jeunesse aux études historiques, encouragée par Malesherbes, ami de son père, aidée par Brequigny et par les Bénédictins de Poitiers, qui mirent à sa disposition de riches documents, elle écrivit au fond de sa province un ouvrage important, *la Théorie des lois politiques de la monarchie française.* Il se compose de trois parties : les deux premières, *avant Clovis* et *de Clovis à Charles le Chauve*, furent publiées en 1791, sans nom d'auteur, et restèrent inconnues jusqu'au jour où elles tombèrent en Allemagne sous les yeux de M. de Savigny. Celui-ci en indiqua la valeur, et le frère de M[lle] de Lézardière, sur les conseils d'Augustin Thierry et de Guizot, publia l'œuvre complète de sa sœur, en y comprenant la troisième partie, *de Charles le Chauve à saint Louis* (Paris, 1844, 4 vol. in-8). C'est, selon Guizot, un recueil de textes originaux sur les mœurs et les institutions, mis en ordre et traduits avec une science et une exactitude peu communes.

Cf. Ch. de Sourdeval, dans la *Nouvelle biographie générale.*

LEZAY-MARNESIA (Claude-François-Adrien, marquis DE), littérateur français, né le 24 août 1735 à Metz, mort le 9 novembre 1800. Il était fils d'une dame qui eut un salon littéraire au dernier siècle et qui publia elle-même des *Lettres de Julie à Ovide* (1753, in-12). Député à l'Assemblée nationale, il quitta la France à la fin de 1790 et tenta de fonder une colonie en Amérique. Revenu en France, il vécut dans la retraite, célébrant la vie champêtre. On a de lui : *le Bonheur dans les campagnes* (Neufchâtel, 1784, in-8) ; *Plan de lecture pour une jeune dame* (Paris, 1784, in-12) ; *Essais sur la nature champêtre*, poëme en cinq chants (Ibid., 1787, in-8) ; *Lettres écrites des rives de l'Ohio* (Ibid., 1792, in-8). — Son frère, Claude-Gaspard de LEZAY-MARNESIA, mort en 1818, chanoine de Lyon, a écrit des *Réflexions sur l'histoire de France* (Paris, 1765, in-12), et *Oraison funèbre de Louis XV* (Lyon, 1774, in-4). — Son fils, Adrien, comte de LEZAY-MARNESIA, né en 1770 en Franche-Comté, mort le 9 octobre 1814, préfet sous l'Empire, a publié : *les Ruines, ou Voyage en France* (Paris, 1794, in-8) ; *Des causes de la Révolution et de ses résultats* (Ibid., 1797, in-8), et autres écrits politiques. Il a traduit le *Don Carlos* de Schiller (Ibid., 1799, in-8).

Cf. Bégin : *Biographie de la Moselle.*

L'HÉRITIER DE VILLANDON (Nicolas), littérateur français, né vers 1613 à Paris, mort en 1680. Après avoir servi dans les mousquetaires et les gardes françaises, il devint historiographe du roi. Il fit représenter deux mauvaises tragédies : *Hercule furieux* (1638), traduite d'Euripide, et *le Grand Clovis, premier roi chrétien.* On cite, en outre : *Tableau historique des principaux événements de la monarchie françoise* (Paris, 1669, in-12) ; des pièces de vers, dans le *Recueil de portraits et d'éloges* (Ibid., 1659, 2 vol. in-8). — Sa fille, Marie-Jeanne L'HÉRITIER DE VILLANDON, femme auteur française, née en 1664 à Paris, morte le 24 février 1734, membre de plusieurs académies, a publié : *Œuvres mêlées*, en prose et en vers (Paris, 1695, in-12) ; *Bigarrures ingénieuses* (Ibid., 1696, in-12) ; *l'Apothéose de M[lle] de Scudéry* (Ibid., 1702, in-12) ; *Mémoires de la duchesse de Longueville* (Cologne, 1709, in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*, supplém. — Titon du Tillet : *le Parnasse français.*

L'HÉRITIER (Louis-François), littérateur français, né en 1789, mort le 14 juillet 1852. Il a publié deux ouvrages destinés à provoquer la curiosité publique : *Mémoires de Vidocq, chef de la police de sûreté*, en collaboration avec Maurice Descombes (Paris, 1828-1829, 4 vol. in-8), et *Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution française, par Sanson, exécuteur des jugements criminels* (Ibid., 1830, 2 vol. in-8). On cite, en outre, une *Histoire de la Réformation* (Ibid., 1825, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LHOMOND (Charles-François), grammairien et latiniste français, né en 1727 à Chaulnes (Somme), mort le 31 décembre 1794. Élève boursier au collége d'Inville à Paris, il termina ses études théologiques en Sorbonne et entra dans les ordres. D'abord professeur, puis principal au collége d'Inville, il passa comme professeur de sixième au collége Lemoine et refusa constamment d'enseigner une classe plus élevée que celle à laquelle se rapportaient ses ouvrages. Ceux-ci, tout élémentaires qu'ils sont, lui ont fait une grande célébrité, et l'on a vu la ville d'Amiens et le bourg de Chaulnes se disputer l'honneur de lui élever une statue en bronze : elle fut inaugurée au lieu de sa naissance, en 1860.

Le mérite de Lhomond est d'avoir appliqué dans de petits livres devenus populaires par la simplicité et la clarté les préceptes donnés par Rollin dans son *Traité des études.* Des ouvrages bien plus méthodiques et plus complets, composés après lui sur les mêmes matières, ne sont pas parvenus à se substituer entièrement aux siens, la suite tout artificielle de ses règles sans explications paraissant encore, dans la pratique du premier enseignement, préférable à l'ordre logique et aux savantes remarques des grammairiens modernes. Ses *Éléments de la grammaire latine* (Paris, 1779, in-12) et ses *Eléments de la grammaire française* (Paris, 1780, in-12) ont eu un nombre prodigieux d'éditions, de même que les deux suivants, composés aussi pour le début des études latines : *Epitome historiæ sacræ* (Paris, 1784, in-12) ; *De Viris illustribus urbis Romæ* (Ibid., in-12). On a encore de Lhomond : *Doctrine chrétienne* (Paris, 1783, in-12) ; *Histoire abregée de l'Église* (Paris, 1787, in-12) ; *Histoire abrégée de la religion avant la venue de Jésus-Christ* (Paris, 1791, in-12) : ouvrages desti-

nés à la jeunesse et qui ont été aussi très-souvent réimprimés.

Cf. *Biographie universelle; —* Quérard : *la France littéraire.*

L'HOSPITAL (Michel DE), magistrat français, né vers 1505 à Aigueperse (Auvergne), mort le 13 mars 1573. Fils du médecin de Charles de Bourbon, qui suivit ce connétable en Italie, il alla rejoindre son père, et termina à Padoue ses études de droit qu'il avait commencées à Toulouse. Rentré en France, il se fit au barreau de Paris une grande réputation, puis, après son mariage avec la fille du lieutenant criminel Morin, devint conseiller au parlement. Il fut envoyé en 1547 en mission auprès du concile de Trente. Surintendant des finances en 1554, il fut nommé en 1560 chancelier de France. Dans cette charge, il s'efforça, avec une noble fermeté, d'opposer la tolérance au fanatisme religieux et de contenir les partis par la justice. « Ce grand homme, au milieu des troubles civils, dit le président Hénault, faisait parler les lois qui se taisent d'ordinaire dans ces temps d'orage et de tempête... De là ces lois dont la simplicité noble peut marcher à côté des lois romaines; de là ces édits qui par leur sage prévoyance embrassent l'avenir comme le présent... » Voici en quels termes il rappelait les magistrats à leur devoir : « Il faut que la loi soit sur les juges, non pas les juges sur la loi. » Et encore : « Je vois chacun jour des hommes passionnés, ennemis ou amis des personnes, des sectes et des factions, et jugeant pour ou contre, sans considérer l'équité de la cause. Vous estes juges du pré ou du champ, non de la vie, non des mœurs, non de la religion. » Brantôme écrivait de lui : « C'estoit un autre censeur Caton celuye là, et qui sçavoit très-bien censurer et corriger le monde corrompu. Il en avoit de tout l'apparence, avec sa grande barbe blanche, son visage pâle, sa façon grave, qu'on eust dist à le voir que c'estoit un vray portraict de Sainct-Hierosme. » L'Hospital avait pris pour devise les mots d'Horace : *Impavidum ferient ruinæ;* il y resta fidèle. Voyant son impuissance à empêcher les maux de la guerre civile, il avait rendu les sceaux et s'était retiré dans sa terre du Vignay près d'Étampes. On vint lui annoncer, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, que des cavaliers à figures sinistres s'approchaient, et, comme on voulait fermer les portes : « Non, répondit-il, mais si la petite n'est bastante, que l'on ouvre la grande. » Le roi ayant envoyé des soldats pour le protéger, avec un message qui lui faisait grâce : « J'ignorais, dit-il, que j'eusse jamais mérité ni la mort ni le pardon. »

Les travaux de la magistrature n'empêchèrent pas L'Hospital de se livrer à la culture des lettres. Il savait le grec, et cette connaissance le mit en rapport avec Amyot, qu'il présenta au roi Henri II; mais il aimait surtout le latin et la poésie latine. Il s'y exerça non sans succès. Son ami Scévole de Sainte-Marthe a dit qu'il égalait Horace par la grandeur des idées et le surpassait par la chaleur de la diction. En laissant ces éloges exagérés, on reconnaît qu'il écrivit facilement en vers latins, et souvent avec chaleur et énergie, quoiqu'il soit quelquefois diffus et qu'il abuse des métaphores. « Ses vers, a dit M. Villemain, expriment des pensées si nobles qu'on ne peut les lire sans attendrissement... C'est une âme antique qui s'exprime dans l'ancienne langue des Romains. » Les amis de L'Hospital, Pibrac, de Thou, Scévole de Sainte-Marthe, se réunirent pour faire une édition de ses *Poésies latines*, qui fut publiée par Michel Hurault de L'Hospital (Paris, 1585, in-fol.). Ses principaux poëmes sont : *Sur le Mariage du dauphin* (François II) ; *Sur l'Art de gouverner; Sur le Sacre de François II; Sur la Levée du siége de Metz; Sur la Prise de Calais*, etc. Une seconde édition, plus complète, fut donnée par Pierre Vlaming (Amsterdam, 1732, in-8). Ces poésies ont été traduites en français par l'abbé Coupé (1778, 2 vol. in-8), et avec plus de fidélité par M. de Nalèche (1857, in-18). Le discours sur le sacre de François II a été traduit en vers par Claude Joly (1825, in-12). Dufey de l'Yonne a édité les *Œuvres complètes de Michel de L'Hospital* (Paris, 1824-1826, 5 vol. in-8). Elles comprennent, outre les poésies latines, des écrits en prose remarquables par l'élévation et la justesse des idées, la fermeté du style, avec un certain excès de métaphores qui produit parfois l'obscurité. Ce sont : les *Harangues*, les *Mémoires au roi et au Parlement*, un *Recueil de divers traités de paix, apanages, mariages, etc*, déjà publié en 1572, un *Traité de la réformation de la justice*, dont l'authenticité est contestée, et le *Testament* du chancelier.

Cf. De Thou : *Historia mei temporis; —* Brantôme : *Hommes illustres et grands capitaines français*, LXXVI ; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique ; —* Lévesque de Pouilly : *Vie de L'Hospital* (Paris, 1764, in-12); — Condorcet : *Eloge de L'Hospital ; —* Dufey : *Essai sur la vie et les ouvrages de L'Hospital*, en tête des *Œuvres complètes ; —* Villemain : *Vie de L'Hospital*, dans les *Nouveaux mélanges historiques et littéraires* (1827, in-8);— Taillandier : *Nouv. recherches historiques sur la vie et les ouvrages du chancelier de L'Hospital* (Paris, 1841, gr. in-8).

L'HOSPITAL (Michel HURAULT DE), seigneur DE BELESBAT, magistrat et écrivain français, petit-fils du précédent, mort en 1592. Élevé par son aïeul, il fut conseiller au parlement de Paris et chancelier du roi de Navarre (Henri IV). Des quatre *Excellents et libres discours sur l'état présent de la France* que contient la *Satire Ménippée*, deux sont du seigneur de Bélesbat. On a encore de lui : *Sixtus et Anti-Sixtus* (1590, in-8), réponse au discours que prononça le pape Sixte V à l'occasion de la mort de Henri III. On lui a attribué le pamphlet intitulé *l'Anti-Espagnole*, qui fait partie des *Mémoires de la Ligue.*

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LHÔTE (Nestor), archéologue français, né en 1804 à Cologne, mort en 1842. Ami de Champollion, il le suivit en Égypte comme dessinateur, et, après sa mort, continua à étudier les antiquités de ce pays, sur lesquelles il a laissé des écrits intéressants : *Notice historique sur les obélisques égyptiens* (Paris, 1836, in-8) ; *Lettres écrites d'Égypte en* 1838 *et* 1839, avec des *Remarques de Letronne* (Paris, 1840, in-8) ; *Lettres d'Égypte*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1841), etc.

LIADIÈRES (Pierre-Chaumont), homme politique et littérateur français, né à Paris en 1792, mort à Paris le 17 août 1858. Elève de l'Ecole polytechnique et officier sous l'Empire, il se tourna vers les lettres sous la Restauration. Après 1830, il fut élu député d'Orthez et devint un des familiers de la cour. On cite de lui des tragédies médiocres : *Jean sans Peur* (1821), *Wallstein* (1829), etc.; des comédies en vers, dont une, *la Tour de Babel*, produite sous le pseudonyme d'*Anatole Bruant* (Français, 1845), fut attribuée au roi lui-même ; un volume de *Souvenirs historiques et parlementaires* (1855, in-18), etc. Il a donné des éditions de ses *Œuvres littéraires* (1851, in-18) et de ses *Œuvres complètes* (1843-51, 2 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, première et deuxième édition.]

LIAISONS DANGEREUSES (LES), roman de Laclos (voy. ce nom).

LIANCOURT (Jeanne DE SCHOMBERG, duchesse DE), née en 1600, morte le 14 juin 1674. Elle était fille du maréchal Henri de Schomberg, et épousa, à l'âge de vingt ans, Roger du Plessis,

duc de Liancourt. Distinguée par sa vertu autant que par son goût pour les lettres, elle amena son mari à vivre comme elle dans la retraite et se lia intimement avec les solitaires de Port-Royal. Le refus d'absolution fait par un prêtre de Saint-Sulpice au duc, soupçonné de jansénisme, fut l'occasion de la querelle qui fit exclure Arnauld de la Sorbonne. On goûtait beaucoup à Port-Royal l'esprit de la duchesse de Liancourt et son jugement délicat sur les choses de la religion ainsi que sur les matières de littérature. Elle écrivit un petit ouvrage, plein de sages préceptes et d'un bon style, qui a été publié par l'abbé Boileau, sous le titre suivant : *Règlement donné par une dame de haute qualité à Mademoiselle***, sa petite-fille, pour sa conduite et celle de sa maison* (Paris, 1698, in-12).

Cf. J.-J. Boileau : *Vie de Mme de Liancourt* (Paris, 1698 et 1779, in-12) ; — Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II et IV.

LIAO (Frey Duarte Nunez DE), historien portugais du XVIIe siècle. Ecrivain de mérite et bien informé, il est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue sa *Description du royaume de Portugal* et la *Première partie des chroniques de ses rois* (Primeira parte da chronicas dos reys de Portugal). La deuxième n'a pas paru.

Cf. F. Denis : *Résumé de l'hist. litt. de Portugal.*

LIBANIUS, Λιβάνιος, rhéteur grec, né vers 314 après J.-C. à Antioche, mort vers 400. Après avoir étudié sous différents maîtres à Athènes et à Constantinople, il ouvrit dans cette dernière ville une école qui attira un grand concours d'élèves. Accusé de magie par les autres professeurs de rhétorique jaloux de son succès, il fut banni vers 346 et alla enseigner à Nicomédie. Cinq ans plus tard, il fut rappelé à Constantinople, d'où il s'éloigna en 354 pour se fixer à Antioche. Défenseur du paganisme, il le représentait, avec Thémistius, dans l'Orient, comme Symmaque en Occident; mais sa modération, sa douceur, le firent aimer de plusieurs chrétiens illustres non moins que des sectateurs du paganisme. Il eut pour disciple Julien l'Apostat, et fut aussi le maître d'éloquence de saint Basile et de saint Jean Chrysostome, qui restèrent ses amis. Quand Julien prit possession de l'empire et restaura les vieilles croyances, Libanius le blâma de porter trop loin le zèle. Déplorant surtout dans la chute du polythéisme la perte des traditions littéraires, ce qui l'affligeait le plus dans le triomphe de la religion nouvelle, c'était la destruction des monuments du culte grec; c'était de voir des troupes de moines grossiers, « vêtus de noir, mangeant plus que des éléphants, passant leur vie à boire et à chanter, dévastant et renversant les temples. » Comme écrivain, il est aussi plus préoccupé du style et de l'art que du fond et des pensées. Imitateur des classiques, il parvient assez souvent à en reproduire la forme; il offre des passages d'une pureté remarquable pour son époque et brille par l'élégance des descriptions, quand l'affectation et la recherche ne le jettent pas dans l'obscurité, et quand il n'altère pas l'attique pur par le mélange avec le grec du IVe siècle.

Les œuvres de Libanius sont : *Discours*, Λόγοι, au nombre de soixante-cinq, plus un soixante-sixième discours découvert et publié par Siebenkeres dans ses *Anecdota; Déclamations*, Μελέται, au nombre de quarante-huit, éditées par Reiske (Altembourg, 1791-1797, 4 vol. in-8), plus deux autres éditées, l'une par Morelli (Venise, 1785, in-8), l'autre par Boissonade dans ses *Anecdota græca;* Επιστολικοὶ χαρακτῆρες, *Formules de lettres* (Paris, 1551, in-8); Προγυμνασμάτων παραδείγματα, *Modèles d'exercices* (Paris, 1606, in-fol.); Βίος ἢ λόγος περὶ τῆς ἑαυτοῦ τύχης. *Vie ou Discours sur sa destinée*, dans l'édition de Reiske, ainsi qu'une *Vie de Démosthène*. Ces écrits, outre l'intérêt du style, présentent une utilité historique, qui se trouve surtout dans les *Lettres* de Libanius : il en existe seize cent cinq en grec et trois cent quatre-vingt-dix-sept dont nous ne possédons que la traduction latine; c'est là qu'on peut étudier avec le plus de fruit l'état de la littérature et de la société grecques au IVe siècle. Plusieurs sont adressées à des personnages éminents, comme Julien, saint Basile, saint Athanase, saint Jean Chrysostome, etc. G.-Ch. Wolf en a donné une bonne édition (Amsterdam, 1738, in-fol.). Les œuvres de Libanius n'ont pas été réunies dans une édition complète.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI ; — J.-G. Berger : *De Libanio disputationes sex* (Wittemberg, 1696, in-4) ; — Petersen : *Commentatio de Libanio sophista* (Copenhague, 1827, in-4) ; — Beugnot, dans le *Correspondant* (10 juillet 1844) ; — Petit et E. Monnier : *Mémoires sur Libanius* (1866) ; — Hoffmann : *Bibliographicon Lexikon.*

LIBELLE, LIBELLISTE. Le mot libelle, conformément à son étymologie (*libellus*, petit livre), n'emportait pas, à l'origine, une idée défavorable. Il désignait un écrit d'une exposition courte, rapide, précise; on disait aussi bien un « libelle de proclamation » qu'un « libelle d'accusation », et aujourd'hui encore on dit « libeller », c'est-à-dire rédiger toute espèce de jugements, de sentences. Peu à peu le sens d'accusation a dominé, puis d'accusation scandaleuse et même de mensonge. On entend maintenant par libelle un écrit essentiellement diffamatoire, souvent calomnieux et, en général, anonyme : l'arme de la méchanceté et de la lâcheté. « Les honnêtes gens qui pensent, dit Voltaire, sont critiques, les malins sont satiriques, les pervers font des libelles. » Et il ajoute : « Ils y mettent rarement leurs noms, parce que les assassins craignent d'être saisis avec des armes défendues. » Les libelles, ordinairement en prose, peuvent être en vers, et, dans ce cas, ils affectent le tour et l'allure de la chanson, et sont à la littérature ce que la caricature est au dessin. Beaucoup des chansons les plus populaires de l'ancienne monarchie contre des généraux, des ministres, ne sont autre chose que des libelles.

La politique et les lettres en font également éclore. Au XVIe siècle, c'était souvent à coups de libelles que se livraient les batailles de l'érudition. Aussi a-t-on donné le nom de gladiateurs aux écrivains qui rivalisaient ainsi de science et d'injures. L'époque de la Ligue fut très-féconde en libelles, et quelques-uns couronnaient la calomnie par l'appel à l'assassinat. Ceux de la Fronde ne furent pas moins nombreux, mais moins meurtriers. Les mazarinades nous en offrent par milliers. Le libelle montait alors dans la chaire et donnait le ton au sermon. Les querelles des Jésuites et des Jansénistes n'ont pas eu souvent d'autres armes. Les *Petites lettres* de Montalte furent traitées de libelles avant de conquérir leur place au premier rang des chefs-d'œuvre de l'éloquence française. Les luttes philosophiques et littéraires du XVIIIe siècle produisirent divers types de libellistes : Fréron, Linguet, Nonotte, La Beaumelle, etc. Voltaire, en butte à tant d'anonymes diffamations, n'a pas craint de rendre la pareille à ses ennemis. Quand le journal fut entré dans les mœurs politiques, le libelle fut remplacé par la polémique périodique qui, dans les temps de troubles, n'est ni plus sincère ni moins injurieuse. L'art de diffamer devint une profession bien payée, sinon considérée, et protégée au besoin par l'épée du spadassin.

En dehors du journalisme, le libelle changea

de nom, en abjurant la calomnie et l'anonymat : il devint le pamphlet. Et ce mot, qui nous vient ou nous revient d'Angleterre, semble n'être, étymologiquement, qu'une traduction française de *libellus* (autrefois *pamflet*, suivant Johnson, de *palme-feuillet*, feuillet qui se tient à la main). Paul-Louis Courier et de Cormenin furent les plus célèbres pamphlétaires de ce siècle. Mais bien d'autres firent des pamphlets qui ajoutèrent à leur notoriété ou à leur gloire. Un pamphlet de Chateaubriand, *De Buonaparte et des Bourbons*, valut à Louis XVIII autant qu'une armée. Le pamphlet peut être œuvre de poëte : témoin la fameuse *Némésis*, de Méry et Barthélemy; témoin, plus près de nous, les *Châtiments*, de M. Victor Hugo.

Le libelle, le pamphlet, furent souvent poursuivis par les lois, impuissantes contre eux quand l'opinion leur est favorable. Les Douze-Tables prononçaient la peine de mort contre celui qui chansonnait un citoyen romain. Sous l'Empire, les écrits injurieux contre le souverain tombaient sous le coup de la loi de lèse-majesté. Dans la France monarchique, l'auteur du libelle, l'imprimeur et le libraire encouraient également la peine de mort. Aujourd'hui, tout écrit médisant est atteint par la loi sur la diffamation, qui n'admet pas la preuve du fait et qui, par un effet de la jurisprudence du second Empire, protége à la fois les vivants et les morts, non-seulement contre la calomnie, mais contre l'expression même de la vérité historique. On n'impose pas toutefois facilement le silence ou le mensonge à l'histoire, et le libelle, le pamphlet, qui en sont comme les enfants perdus, parlent d'autant plus haut qu'on s'efforce davantage de les faire taire. Les luttes entre ces sortes d'ouvrages légers et terribles, et une répression d'autant moins efficace qu'elle est plus violente, composent un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de la liberté d'écrire.

Cf. Linguet : *Théorie du libelle, ou l'Art de calomnier avec fruit* (Amsterdam [Paris], 1775, in-12) ; — Ch. Nisard : *les Gladiateurs de la république des lettres aux XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles* (Paris, 1860, 2 vol. in-8), et *les Ennemis de Voltaire* (1853, in-8); — Lud. Lalanne : *Curiosités bibliographiques*, chapitre sur *la Liberté d'écrire*.

LIBÉRAUX (ARTS). — Voyez ARTS LIBÉRAUX.

LIBERTÉ D'ÉCRIRE. — Voyez CENSURE

LIBERTÉ DE PENSER. — Voyez REVUE.

LIBRAIRE, LIBRAIRIE. — Voyez LIVRE et MANUSCRIT.

LIBRES (VERS), vers de différentes mesures dans une même pièce et dont la distribution n'est réglée par aucun rhythme particulier. En France, le modèle du mélange des vers de toute grandeur se trouve dans les *Fables* de La Fontaine, qui en tire des effets merveilleux d'harmonie ou d'expression :

Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le berger.

Quelques comédies légères ont été heureusement écrites en vers libres, et l'on a regretté que notre théâtre comique n'ait pas adopté ce mode de versification, plus souple, plus vif et plus voisin du langage ordinaire que le pompeux et monotone alexandrin. Les poëmes lyriques, à part les stances ou strophes, sont en vers libres. Corneille a osé écrire en vers libres une de ses tragédies, *Agésilas;* malheureusement l'œuvre, à d'autres égards, n'était pas de nature à recommander cette tentative.

LIBRETTO, LIVRET. On désigne ainsi le poëme, le drame qui est la base de l'opéra. Le musicien complète l'œuvre en écrivant, d'après les situations et les paroles, la partie lyrique; souvent la partie littéraire de l'opéra a été traitée avec négligence, et les compositeurs eux-mêmes semblent croire qu'ils sont plus à l'aise en face de paroles insignifiantes. On a dit, par exemple, que Grétry préférait, pour les mettre en musique, les paroles plates aux bons vers, et la raison qu'il en donnait était aussi jolie que paradoxale : c'est que la poésie est déjà une musique et que deux, l'une sur l'autre, font cacophonie. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Grétry, dans ses *Mémoires sur la musique* convient que le compositeur est moins à l'aise avec un bon poëme dont il doit suivre tous les détails, qu'avec un mauvais dont il peut sans inconvénient laisser de côté les inspirations; mais il ajoute qu'une œuvre musicale ne peut se flatter de vivre qu'autant qu'elle est associée à une bonne œuvre littéraire. Il a été écrit pour la scène lyrique des poëmes fort estimables, en France par Quinault, en Italie par Métastase. Quinault, que Voltaire a vengé des injustices de Boileau, ne se borna point, comme l'a dit ce dernier, à réunir des « lieux communs de morale lubrique »; il étudia sérieusement les conditions de l'association de la poésie et de l'art musical.

Il y a dans un drame lyrique deux parties, l'une chantée, composée d'airs, de duos, de trios, de quatuors, etc., et de chœurs; l'autre pour ainsi dire parlée, sous forme de récitatif. « Un opéra qui ne serait qu'une suite d'airs, a dit J.-J. Rousseau, ennuierait presque autant qu'un seul air de la même étendue. Il faut couper et séparer les chants par de la parole; mais il faut que cette parole soit modifiée par la musique. Les idées doivent changer, mais la langue doit rester la même... Le récitatif est le moyen d'union du chant et de la parole; c'est lui qui sépare et distingue les airs. » C'est surtout dans le récitatif qu'excella Quinault, et c'est ordinairement la partie faible des œuvres de ce genre, car le récitatif sauve moins facilement que les grandes mélodies la platitude du style.

Il est plus difficile qu'il ne semble de satisfaire aux exigences de la musique, en conservant au drame lyrique une valeur littéraire. Dans les langues modernes, pour la plupart assez rudes, il a fallu, pour l'application de la musique à la parole, s'attacher à éliminer de la forme lyrique les syllabes sourdes, les articulations dures, la réunion des sons sans éclat ni variété. Au choix des mots doit se joindre une science particulière des tons et des rhythmes. Tant de conditions à remplir ont découragé peut-être les véritables poëtes, à qui du reste leur talent pouvait suffire, sans le secours d'un autre art, pour la production d'œuvres dramatiques. Beaumarchais, qui essaya dans *Tarare* de relever le libretto de sa déchéance, imagina ce qu'il a appelé « un système d'opéra », où l'on pût, en donnant au poëme beaucoup d'intérêt, être sobre de musique. Mais sa composition, d'un attrait médiocre et d'une versification dure, prosaïque et boufiie, fut impuissante à résoudre le problème. Depuis, on ne s'est plus donné tant de peine pour faire du livret une œuvre littéraire. En Italie, un poëte attaché à chaque troupe de théâtre se chargeait de fabriquer à la hâte tous les textes dont les compositeurs avaient besoin. Partout on s'attacha à fournir au musicien des situations plutôt que du style. Chez nous, Scribe, l'auteur des libretti les plus célèbres, a donné l'exemple du sans-façon dans les détails des vers. C'est lui qui semble avoir fixé le niveau littéraire du genre, de manière à justifier pour longtemps ce mot du *Barbier de Séville* : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. »

Dans les premiers opéras que l'on écrivit, les poëtes, n'osant doter de simples mortels de cette parole relevée par la musique, mirent à la scène les dieux de la fable et les puissances d'un ordre surnaturel. Le merveilleux entra dans la poétique du nouveau genre, et grâce aux ressources de la

mécanique et de la décoration en devint un des éléments essentiels. Les témoins de ces essais demeurèrent dans le ravissement et crurent que l'art du théâtre était enrichi d'un principe oublié par Aristote, et que le plaisir de l'admiration était aussi fécond que la terreur et la pitié. Mais quand la musique fut devenue un langage expressif capable de rendre les passions, les mouvements de l'âme, les poëtes ramenèrent le poëme d'opéra aux conditions ordinaires des œuvres dramatiques. « Dès que la musique eut appris à peindre et à parler, dit encore Rousseau, les charmes du sentiment firent bientôt négliger ceux de la baguette; le théâtre fut purgé du jargon de la mythologie, l'intérêt fut substitué au merveilleux. Le drame lyrique prit une forme plus noble et moins gigantesque : tout ce qui pouvait émouvoir le cœur fut employé avec succès; on n'eut plus besoin d'en imposer par des êtres de raison, ou plutôt de folie; et les dieux furent chassés de la scène quand on y sut représenter des hommes. »

Cf. J.-J. Rousseau : *Dictionnaire de musique; —* Grétry : *Mémoires ou Essais sur la musique; —* La Harpe : *Cours de littérature; —* Méry : *les Matinées du Louvre, Révélations sur les opéras.*

LIBRI-CARRUCCI (Guillaume-Brutus-Icilius, comte), mathématicien et bibliophile français, d'origine italienne, né à Florence le 2 janvier 1803, mort à Fiesole (Toscane) le 28 septembre 1869. Savant mathématicien, membre de l'Académie des sciences, professeur à la Sorbonne, rédacteur du *Journal des Savants*, des *Débats*, de la *Revue des Deux-Mondes*, il a rendu son nom célèbre dans l'histoire des bibliothèques par l'audace et l'importance des soustractions de livres et de manuscrits précieux qu'il pratiqua au préjudice de nos grands dépôts, soumis officiellement à son inspection. A la suite d'une instruction longue et minutieuse, il fut condamné, le 22 juin 1850, à dix années de réclusion, à la dégradation et à la perte de ses emplois publics. Il avait fui en Angleterre, d'où il a tenté vainement quelques essais de justification, secondés par d'anciens amis. En 1861, une pétition adressée au Sénat en faveur du trop fameux bibliophile fut repoussée sur les conclusions d'un rapport plus sévère que l'ancien arrêt de la Cour. De nombreuses et importantes ventes aux enchères de livres et de manuscrits provenant des inépuisables collections de Libri ont été faites par lui-même. [*Dict. des contemp.*, les quatre premières édit.]

Cf. Lalanne. Bordier et Bourquelot : *Affaire Libri, réponse à M. Mérimée* (1852, in-8, 2e édit.).

LICENCE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

LICETI (Fortunio), médecin et érudit italien, né à Rapollo (État de Gênes), le 3 octobre 1577, mort à Padoue le 14 mai 1657. Fils d'un médecin, il étudia la physique et la philosophie qu'il professa à Bologne, à Pise et à Padoue. Il a laissé de nombreux ouvrages qui témoignent d'un grand savoir et de beaucoup de crédulité. Nous citerons : *De Ortu animæ humanæ libri III* (Gênes, 1602, in-4; plus. édit.), écrit d'abord sous ce titre : *Gonopsychanthropologia, sive de Anima seminis humani*; *De Lucernis antiquorum reconditis* (Ibid., 1602, in-4) ; *De his qui diu vivunt sine alimento libri IV* (Padoue, 1612, in-fol.); *De Monstrorum causis, natura*, etc. (Ibid., 1616, in-4), traduit en français par Palfyn (Description anatomique; Leyde, 1708. in-4) ; *De Annulis antiquis* (Bologne, 1645, in-4),

Cf. Bayle : *Dictionn. historique ; —* Baillet : *Jugements des savants*, V ; — Niceron : *Mémoires*, XXVII ; — L.-J. Renauldin : *Etudes historiques et critiques sur les médecins numismatistes* (Paris, 1851, in-8).

LI-CHANG-YN, poëte chinois du IXe siècle de notre ère, né à Hoaï-tcheou, dans le Ho-nan. Fils d'un lettré distingué, il obtint lui-même ce titre, occupa de nombreuses charges publiques et fut gouverneur de plusieurs villes importantes. Il s'était fait un nom comme érudit, avant de se faire connaître comme poëte. Il a laissé, outre ses poésies, des éloges funèbres très-estimés.

Cf. Le marquis d'Hervey Saint-Denis : *Poésies de l'époque des Thang* (Paris, 1862, in-8).

LICHTENBERG (Georges-Christophe), célèbre physicien et écrivain satirique allemand, né à Ober-Ramstaedt, près de Darmstadt, le 1er juillet 1742, mort à Gœttingue le 24 février 1799. D'une santé débile et contrefait, il se livra avec passion à l'étude et fut envoyé à Gœttingue, où il cultiva les sciences mathématiques et naturelles et l'astronomie, sans négliger l'histoire et la littérature. Professeur à Gœttingue, il reçut le titre de conseiller de cour en 1788. Plusieurs voyages en Angleterre lui permirent d'étudier à fond les mœurs de ce pays et de tirer, de leur contraste avec les mœurs allemandes, des sujets de satire.

En dehors de ses travaux scientifiques sur le calcul des probabilités, l'électricité, etc., Lichtenberg a produit plusieurs essais littéraires et surtout de nombreux écrits satiriques, très-goûtés pour la verve, l'humour et le bon sens. Les principaux sont une suite de *Commentaires sur les gravures de Hogarth* (Ausführliche Erklaerung der hogarthschen Kupferstiche, mit, etc. Gœttingue, 1794-1808, in-fol. 10 liv.) ; *Timorus*, ou l'apologie de deux juifs décidés par la force des arguments de Lavater et par les andouilles de Gœttingue à embrasser la vraie foi (Timorus, das ist Vertheidigung zweier Israeliten, etc.; 1773, in-8), en réponse aux sommations adressées par Lavater au philosophe israélite Mendelsshon : cet écrit est signé du pseudonyme de *Conrad Photorin; Sur la physiognomonie, contre les physiognomonistes* (Ueber Phys., Wider, etc.; Gœttingue, 1778), protestation du bon sens contre les prétentions de Lavater; *De la Prononciation des moutons de l'ancienne Grèce* (Ueber die Pronunciation der Schœpse des alten Griechenlands, 1782), plaisante parodie des innovations orthographiques proposées par Voss. Une grande partie de ces satires parurent dans l'*Almanach de Gœttingue* que Lichtenberg dirigea vingt-cinq ans. On a donné après sa mort une édition de ses *Œuvres diverses* (Vermischte Schriften; Gœttingue, 1800-1806, 9 vol.; 1844-1845, 6 vol.). On a aussi publié ses *Lettres* (Briefe; Ibid., 1846-47, 2 vol.).

Cf. Kaestner : *Elogium Lichtenbergii ; —* H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. III.

LICHTENSTEIN (Ulrich DE), poëte allemand du XIIIe siècle, de l'illustre famille des princes de ce nom. Sa vie est celle d'un chevalier errant, en quête d'aventures dignes de don Quichotte. Elle lui fournit le sujet même de son principal ouvrage, *le Service des dames* (der Frauendienst), poëme de 18 882 vers. Il s'y montre l'adorateur d'une beauté cruelle, la duchesse de Méranie, dont il avait été page. Son amour, durement repoussé, lui inspire pour elle toute sorte de sacrifices et de hauts faits extravagants ; il fait une expédition sous le nom et le costume de Vénus, dans le plus magnifique cortége, défiant tous les chevaliers, rompant des lances et distribuant à profusion les rameaux d'or. Après treize ans d'une passion malheureuse et ruineuse, il recommence une nouvelle suite de folies en l'honneur d'une dame moins insensible, dans un attirail non moins somptueux que le premier; il joue le rôle du roi Arthur et donne aux chevaliers qui combattent avec lui les noms des chevaliers de la Table Ronde. Rien n'est plus curieux ni plus vivant que ce tableau des excentricités héroïques inspirées par la chevalerie. Tieck a écrit en prose une imitation du poëme du *Service des dames* (Stuttgart, 1812). Il nous est parvenu d'Ulrich de Lichtenstein un

autre poëme moins étendu, mais aussi plein de piquantes révélations sur les mœurs de l'époque : c'est le *Livre des dames* (Frauenbuch), appelé aussi *Itwitz*, d'un mot qui signifie « satire, raillerie ». Il se compose de 2092 vers. Le *Frauendienst* et le *Frauenbuch* ont été publiés par Lachman, avec des notes de Th. de Carajan (Berlin, 1841).

Cf. Schopf : *Die Tœne Ulrichs von Lichteinstein* (Prague, 1854, in-4) ; — Puff : *Beitraege zur Gesch. Ulr. v. L.* (Marbourg, 1856).

LICHTENSTEIN, roman de mœurs de G. Hauff (voy. ce nom.)

LICHTWER (Magnus-Gottfried), fabuliste allemand, né à Würtzen (Saxe) le 30 janvier 1719, mort à Halberstadt le 7 juillet 1783, Il étudia le droit à Leipzig, fut professeur à Wittemberg, et devint à Halberstadt conseiller du gouvernement et député à la diète. Ses *Fables* et *Récits* (Fabeln, Erzaehlungen ; 1748 et suiv., 4 livres) lui ont fait une des premières places en Allemagne dans ce genre de littérature. Plusieurs le mettent au-dessus de Lessing. Il a de l'invention, une composition habile, une morale pure, des traits plaisants, parfois burlesques, une énergie de style qui ne recule pas devant la trivialité. Ramler en a donné, en 1761, une édition épurée. Plusieurs de ces fables ont été traduites en français par Huber dans le *Choix de poésies allemandes* (t. I), et par Arnaud dans le *Journal étranger* (1760). Il en a paru une traduction plus complète à Strasbourg (1763, in-8). Lichtwer avait composé en outre un poëme didactique, *le Droit de la raison* (das Recht der Vernunft, Leipzig, 1758, in-4), paraphrase rhythmée des idées de Wolf sur le droit naturel : il en a été fait une traduction française libre par Mme Faber (Yverdun, 1777, in-8). Les *Écrits* de Lichtwer ont été réimprimés avec sa *Vie* par Cramer (Halberstadt, 1828).

Cf. Eichholz : *Lichtwers Leben* (Halberstadt, 1784, in-8) ; — Hirsching : *Histor. literar. Handbuch.*

LICINIUS (Caius MACER), historien et orateur latin, né vers 110 av. J.-C., mort en 66. Questeur, puis tribun du peuple et préteur, et l'un des chefs du parti démocratique, il fut accusé de concussion par Cicéron et se donna la mort. D'après les anciens, ce fut un orateur fougueux ; mais les quelques lignes qui restent de lui ne nous permettent pas de le juger. Il avait écrit des *Annales rerum romanarum*, dont Cicéron parle avec mépris, et Tite-Live et Denys d'Halicarnasse avec éloge.

Cf. Krause : *Vitæ et fragmenta historicorum romanorum* ; — Meyer : *Oratorum romanorum fragmenta* (Paris, 1837, in-8).

LICINIUS MACER CALVUS. — Voyez CALVUS.

LICQUET (François-Isidore), littérateur français, né en 1787 à Caudebec, mort en 1832. Il fut bibliothécaire de la ville de Rouen et fit des travaux estimés. Outre quelques tragédies représentées à Rouen, on a de lui : *Histoire de Rouen* (Rouen, 1826, in-8) ; *Histoire de Normandie* (Ibid., 1835, 2 vol. in-8), complétée par Depping, qui y a ajouté deux volumes.

Cf. Ed. Frère : *Bibliographe normand.*

LIED, genre de poésie allemande répondant aux genres successivement désignés en français par les mots *lai* et *chanson* (voy. ces mots) Signifiant, au moyen âge, tout récit chanté ou déclamé avec accompagnement d'instruments, il eut pour origine les romans d'aventures dont il était la réduction et fut alors le plus souvent composé sous l'inspiration de nos trouvères et de nos troubadours. Il alla ensuite restreignant son cadre, se divisa en stances ou couplets, et s'assujettit à des règles de rhythme plus ou moins compliquées. Les Allemands distinguent, dans la famille des *lieder*, autant de sortes que nous en distinguons dans la chanson ; il y a les *lieder* de l'enfance, de l'école, de l'amour, de table, de guerre, de danse, les *lieder* nationaux, etc. Les principaux auteurs modernes de *lieder* sont Gœthe, Gleim, Voss, Bürger, Kœrner, Ruckert, Uhland, Arndt, Geibel, etc. Un grand nombre de compositeurs célèbres ont mis en musique les plus beaux *lieder* de la littérature allemande.

Cf. Reissmann : *Das Lied in seiner histor. Entwickelung* (Cassel, 1861) ; — Ed. Schuré : *Histoire du lied, ou la Chanson populaire en Allemagne* (1868, in-18).

LIENHARDT ET GERTRUDE, roman de Pestalozzi (voy. ce nom).

LIEUX COMMUNS. Les rhéteurs ont donné ce nom à des espèces de répertoires où l'on peut trouver pour chaque sujet les preuves ou moyens de développement qui lui conviennent. On sait que les anciens attachaient une grande importance à l'étude de ces répertoires. Aristote en fit le sujet d'un traité : les *Topiques* (de τόπος, lieu). Cicéron écrivit sur la même matière un traité portant aussi le titre de *Topica*. C'était dans l'étude des lieux communs que les grands orateurs trouvaient, disait-on, le secret de leur puissante argumentation. Plus tard, on n'y voit plus qu'un exercice propre à développer l'esprit des jeunes gens, à leur faire envisager les divers aspects d'un objet. On a même fini par laisser reposer la théorie des lieux communs dans ce vieil arsenal de la rhétorique où tant de termes et de procédés antiques restent à l'état de pure curiosité. Toutefois, non-seulement dans l'art oratoire, mais dans tous les genres littéraires, on peut reconnaître, chez tous les peuples et à toutes les époques, l'emploi des lieux communs. Cet emploi, il est vrai, ne résulte presque jamais d'un parti pris, d'un dessein arrêté d'avance : il est, pour ainsi dire, instinctif et inconscient. On y voit du moins la preuve que la classification adoptée par les rhéteurs n'était pas le produit d'une fantaisie de savants, qu'elle était fondée sur l'observation et conforme à la vérité, à la nature des choses.

On avait divisé les lieux communs en *intrinsèques* et *extrinsèques*.

1° *Lieux communs intrinsèques*, c'est-à-dire appartenant au fond même du sujet :

DÉFINITION. Ce que nous avons dit en son lieu de la définition (voy. ce mot) suffit pour marquer la différence entre la définition philosophique et la définition littéraire, et, par conséquent, l'emploi que l'orateur peut en faire, comme argument ou comme moyen d'amplification.

ENUMÉRATION DES PARTIES. Elle consiste à parcourir les différentes parties d'un tout, les principales circonstances d'un fait, à décomposer une idée générale et à développer toutes les idées particulières qu'elle renferme. Pour que l'énumération soit irréprochable, il faut, suivant les rhéteurs, qu'elle soit *annoncée*, c'est-à-dire qu'elle débute par l'idée générale ; qu'elle soit *suivie*, c'est-à-dire sans digression ; *complète* et *terminée*, c'est-à-dire que la conclusion ramène l'idée générale. Ce lieu commun est une des principales ressources de l'amplification poétique et oratoire. Racine nous en fournit un bel exemple dans *Bérénice*.

> Tes yeux ne sont-ils pas tout plein de sa grandeur !
> Ces flambeaux, ce bûcher, cette nuit enflammée,
> Ces aigles, ces faisceaux, ce peuple, cette armée,
> Cette foule de rois, ces consuls, ce sénat,
> Qui tous de mon amant empruntaient leur éclat ;
> Cette pourpre, cet or, que rehaussait sa gloire,
> Et ces lauriers encor témoins de sa victoire ;
> Tous ces yeux qu'on voyait venir de toutes parts
> Confondre sur lui seul leurs avides regards ;
> Ce port majestueux, cette douce présence ;
> Ciel ! avec quel respect et quelle complaisance
> Tous les cœurs en secret l'assuraient de leur foi !

On remarque que l'énumération des parties est une espèce d'amplification (voy. ce mot).

GENRE, ESPÈCE. On argumente par le genre, lors-

que, pour soutenir une proposition particulière, on commence par établir le principe général qui la domine et la contient. Cicéron, par exemple, voulant prouver que Milon a pu sans crime tuer Clodius, remonte à cette proposition générale : « Il est permis de tuer un ennemi qui menace nos jours. » D'où il conclut que Milon a pu et même dû tuer Clodius, qui en voulait à sa vie. On argumente par l'espèce, lorsque pour établir, par exemple, qu'il n'y a point de vertu à se donner la mort, on commence par prouver qu'il n'y a dans cette action ni courage, ni prudence, ni justice : courage, prudence et justice sont des espèces comprises sous le terme générique *vertu*.

COMPARAISON. Quand la comparaison rapproche les idées et les objets seulement pour en marquer les ressemblances, ou pour éclairer la pensée et augmenter l'effet, elle rentre dans les figures de pensées (voy. ces mots); mais elle se range au nombre des lieux communs, lorsque le rapport qu'elle établit entre deux idées a pour but d'amener une conclusion, soit du plus au moins, soit du moins au plus, soit de pair à pair. Tel est cet argument du moins au plus que l'Évangile de saint Luc met dans la bouche de Jésus-Christ : « Si, tout méchants que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre Père qui est dans le ciel donnera-t-il le bon esprit à ceux qui le lui demandent. »

CONTRAIRES. Ce lieu commun est une suite de la comparaison; il consiste à établir la preuve par la conclusion résultant de deux idées ou de deux faits opposés. Par exemple : « Si Gracchus, qui a troublé la République, est coupable, Opimius, qui l'a tué, est justifié. » On a distingué quatre sortes de contraires : les *relatifs*, comme père, fils; maître, serviteur; les *opposés*, comme le blanc et le noir; la paix et la guerre; les *privatifs*, comme la vie, la mort; la science, l'ignorance; les *contradictoires*, comme voir et ne pas voir. — La comparaison prolongée entre deux personnes ou deux choses s'appelle un *parallèle*, et l'on donne le nom de *contraste* au développement d'une série de contraires.

CIRCONSTANCES. Un vers technique, fort connu dans l'école, réunit toutes les *circonstances :*

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando.

Ce qui comprend la Personne, la Chose ou le Fait, le Lieu, les Moyens, les Motifs, la Manière et le Temps.

ANTÉCEDENTS, CONSÉQUENTS. Ce lieu commun se rattache au précédent; il tire la preuve des circonstances qui ont précédé ou suivi le fait.

CAUSE, EFFET. Il faut rattacher encore au lieu commun des circonstances celui de la cause et de l'effet qui consiste à louer ou à blâmer une action, en considérant la cause qui l'a produite et les effets qui en sont résultés. Le lieu commun de la cause a été divisé par les rhéteurs en quatre espèces : celui de la *cause finale*, d'où l'on tire l'argument qu'un homme a fait ou n'a pas fait telle action, parce que cette action est ou n'est pas conforme à la fin qu'il pouvait se proposer ; on peut y rattacher l'axiome judiciaire : *Is fecit cui prodest;* celui de la *cause efficiente*, servant à prouver qu'un effet existe ou n'existe pas, parce qu'il a eu ou n'a pas eu de causes suffisantes; celui de la *cause matérielle*, d'où l'on tire l'argument que ce qui convient ou ne convient pas à telle matière, convient ou ne convient pas aux choses qui en sont composées; celui de la *cause formelle*, qui donne, sur les propriétés d'une chose, des preuves tirées de la connaissance de sa forme. — Le lieu commun de l'effet a été divisé en autant d'espèces que celui de la cause, par la raison qu'il y a autant d'effets différents que de causes différentes.

2° *Lieux communs extrinsèques*, c'est-à-dire pris hors du sujet.

Les lieux communs extrinsèques, qu'il nous suffira d'indiquer, sont : la *Loi*, les *Titres* reconnus en jurisprudence, la *Renommée*, le *Serment*, les *Témoins*, la *Question* de droit et celle de fait.

On n'a point placé, dans ce résumé des lieux communs appartenant à la rhétorique, les lieux communs de l'*Accident*, qui consistent à chercher, parmi les accidents d'un sujet, quelque attribution qui puisse servir à la démonstration. Ces lieux, dont Aristote s'est occupé dans le deuxième livre de ses *Topiques*, appartiennent plutôt à la logique et au pur raisonnement.

Il y a une autre sorte de lieu commun qui se rapporte à l'amplification oratoire et dont les anciens faisaient un tel emploi qu'ils l'avaient appelé *Chrie*, c'est-à-dire, du grec χρεία, usage, utilité. C'était une citation développée. Dans nos anciennes universités, comme dans les écoles de rhétorique d'Athènes et de Rome, on prenait un mot, un fait mémorable, comme thème d'exercice oratoire, et on le traitait en huit parties : le Préambule, la Paraphrase, la Cause, le Contraire, le Semblable, l'Exemple, le Témoignage, l'Épilogue. Il a été fait des recueils de *Chries* par les anciens rhéteurs Hermogène et Aphthonius.

Cf. Les divers *Cours* et *Traités de rhétorique ;* — Eug. Thionville : *De la théorie des lieux communs dans les* Topiques *d'Aristote et des principales modifications qu'elle a subies jusqu'à nos jours*, thèse (1856, in-8).

LIGARIO (PRO), plaidoyer de Cicéron (voy. ce nom).

LIGIER (Pierre), comédien français, né à Bordeaux en 1797, mort dans cette ville en septembre 1872. Ouvrier vitrier, il débuta dans sa ville natale et vint en 1819 à Paris, où Talma le patronna. Il parut avec éclat à la Porte-Saint-Martin, dans le drame de *Marino Faliero* et autres pièces de la littérature moderne. Il entra alors au Théâtre-Français, où il resta de 1831 à 1852; il s'y montra tragédien éminent dans *les Enfants d'Édouard*, et tint aussi avec succès les rôles classiques, faisant surtout valoir, grâce à une physionomie énergique et sombre, dans le répertoire ancien ou moderne, l'élément dramatique de la terreur. [*Dict. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. M. Du Plessis : *M. Ligier, de la Comédie-Française* (Paris, 1842, in-8).

LIGNAC (Joseph-Adrien LE LARGE DE), philosophe français, né vers 1710 à Poitiers, mort en 1762. Il fit partie de la congrégation de l'Oratoire. Ses ouvrages, écrits avec pureté, sont d'un philosophe cartésien et d'un théologien janséniste Nous citerons : *Lettres à un Américain sur l'Histoire naturelle de Buffon* (Hambourg [Paris], 1751, 1759, 9 vol. in-12); *Éléments de métaphysique tirés de l'expérience* (Paris, 1753, in-12); *Examen sérieux et comique des Discours sur l'Esprit* (1759, 2 vol. in-12), contre Helvétius; *Avis paternels d'un militaire à son fils jésuite* (1760, in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires ;* — Quérard : *la France littéraire.*

LIGNE (Charles-Joseph, prince DE), général autrichien, écrivain français, né à Bruxelles le 12 mai 1735, mort à Vienne le 13 décembre 1814. Officier distingué, diplomate habile et surtout homme du monde aimable et spirituel, il a laissé beaucoup d'écrits qui intéressent par les faits et les observations, et qui, malgré la prolixité et des incorrections, plaisent par le tour léger de la pensée et du style. Mme de Staël dit de lui qu'il est « le seul étranger qui, dans le genre français, au lieu d'être imitateur, soit devenu modèle ». Moraliste indulgent, on l'a appelé avec un peu de prétention « le La Rochefoucauld de la frivolité ».

Le prince de Ligne a réuni lui-même une grande partie de ses *Œuvres*, sous le titre de *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires* (A Mon-Refuge, sur le Leopoldberg, près de Vienne, 1795-1811, 34 vol. in-12). Plusieurs parties avaient été publiées à part, notamment les *Lettres à Eugénie* (Mme La Rive) *sur les spectacles* (Bruxelles et Paris, 1774, in-8); *Fantaisies et Préjugés militaires*, par un officier autrichien (Cralovelhova, 1780, in-8; 1783, 2 vol.); *Mon Refuge, ou Satire sur les abus des jardins modernes* (Londres, 1801, in-12), et autres *Opuscules en vers et en prose* (Paris, 1782, in-8), où le prince se montre poëte médiocre. Mme de Staël avait extrait de sa correspondance un recueil de *Lettres et Pensées* qui eut un grand succès (Genève et Paris, 1809, in-8, quatre édit.; Londres, 2 vol. in-12), et Malte-Brun et Propiac donnèrent ses *Œuvres choisies, littéraires, historiques et militaires* (Paris et Genève, 1809, 2 vol. in-8). Il a été publié depuis, d'après une partie des manuscrits du prince de Ligne, des *Œuvres posthumes* (Vienne et Dresde, 1817, 6 vol. pet. in-8), puis une série de *Mémoires et mélanges historiques* (Paris, 1827-1829, 5 vol. in-8).

Cf. Mme de Staël: *Préface* du recueil de *Lettres et Pensées*; — *Fragments de mémoires inédits*, dans la *Revue nouvelle* (année 1846); — De Reiffemberg: *le Feld-maréchal prince de Ligne* (Bruxelles, 1846, in-4; 1850, in-8); Quérard: *la France littéraire*; — Sainte-Beuve: *Causeries du lundi*, t. VIII.

LIGNY (François DE), écrivain ecclésiastique français, né en 1709 à Amiens, mort en 1788. Membre de l'ordre des Jésuites, il se distingua dans la prédication. Il est l'auteur de deux ouvrages très-souvent réimprimés: *Histoire de la vie de Jésus-Christ* (Avignon, 1774, 3 vol. in-8); *Histoire des Actes des Apôtres, selon la Vulgate* (Paris, 1824, in-8). On a encore de lui: *Vie de saint Ferdinand, roi de Castille et de Léon* (Paris, 1759, in-12); *Sermons* (Lyon, 1809, 2 vol. in-12).

LIGUORI (Alfonso-Maria DE), théologien italien, né à Marianella, près de Naples, le 27 septembre 1696, mort à Nocera de' Pagani le 1er août 1787. Aussi pieux que zélé pour l'étude, il quitta le barreau pour l'Église, fonda l'ordre du Rédempteur pour l'instruction des paysans et fut évêque de Sainte-Agathe des Goths. Il a été canonisé en 1816. Parmi ses nombreux ouvrages de théologie ou de pratique ascétique, nous citerons: *Theologia moralis* (Naples, 1755, 2 vol. in-4; *Storia delle Eresie, colle loro confutazioni* (Venise, 1773, 3 vol. in-8); *Homo apostolicus* (Ibid., 1782, 3 vol. in-4); *Glorie di Maria* (Ibid., 1784, 2 vol. in-8).

Cf. Jeancard: *Vie du B. Alph. Liguori* (Louvain, 1829, in-8); — *Life of S. Alph. de Liguori* (Londres, 1848, 2 vol. in-8).

LILIADE FRANÇAISE, poëme épique de Chillac (voy. ce nom).

LILLI (John). — Voy. LYLY.

LILLO (George), auteur dramatique anglais, né à Londres en 1693, mort en 1739. Il était joaillier et donna ses moments de loisir à la composition de ses pièces, où il porta le réalisme et le prosaïque de la vie privée. Les principales sont: *George Barnwell*, histoire d'un apprenti de Londres poussé à la ruine et au meurtre par une femme perverse; *la Fatale curiosité*, tableau pathétique d'un vieux ménage réduit à une extrême misère par les circonstances et la longue absence d'un fils: un riche étranger survient, on le tue et l'on reconnaît en lui le fils absent; *Arden de Feversham*, sujet déjà traité par un auteur du temps d'Elisabeth, peut-être Shakespeare lui-même, à qui on attribue une pièce sous ce titre. Lillo tourne la poétique tragédie en drame prosaïque et poignant. Ses autres pièces sont: *Sylvie, le Héros chrétien, Marina, Elmeric*. Ses *Œuvres* ont été publiées par Davies (Londres, 1775, 2 vol. in-12).

Cf. Davies: *Notice*, en tête de son édition; — Baker: *Biographia dramatica*.

LIMBORCH (Philippe VAN), théologien hollandais, né à Amsterdam le 19 juin 1633, mort dans cette ville le 30 avril 1712. Attaché aux doctrines arminiennes, il prêchait la tolérance. Il fut l'ami de Locke. A part des écrits de théologie et de controverse, il a publié, d'après des documents authentiques, une importante *Historia inquisitionis* (Amsterdam, 1692, in-fol.).

Cf. Niceron: *Mémoires*, t. XI.

LIMIERS (Henri-Philippe DE), historien français, né dans les Pays-Bas de parents français réfugiés, mort à Utrecht en 1725. Il était docteur en droit et membre de l'académie de Bologne. On a de lui, entre autres ouvrages historiques de peu de valeur: *Histoire du règne de Louis XIV* (Amsterdam, 1717, 7 vol. in-12; 1719, 12 vol.); *Annales de l'histoire de la monarchie française jusqu'à Louis XV* (Ibid., in-fol. fig.); *Histoire de l'académie de Bologne* (Ibid., 1723, in-8); une traduction de *Plaute* (Ibid., 1719, 10 vol. in-12, fig.), etc.

LIMOUSIN, patois parlé dans l'ancienne province de ce nom et issu du provençal, qui a quelquefois reçu lui-même le nom de langue limousine. Les historiens littéraires de l'Italie et de l'Espagne ont ordinairement confondu ces deux idiomes. D'autre part, l'analogie du limousin avec le catalan a fait donner le nom de langue limousine à la langue parlée dans la Catalogne. La raison en est dans l'établissement, au commencement du XIIIe siècle, d'un grand nombre de Limousins, prélats, chevaliers et moines, dans cette partie de la Péninsule, où ils apportèrent l'usage de leur langue. On trouve dans le limousin des phrases entières qui appartiennent à la basse latinité. C'est de tous les patois du midi de la France celui qui est resté le plus sonore et le plus harmonieux. Cependant la littérature limousine a laissé peu de traces, et nous voyons seulement citer comme curiosités bibliographiques des pièces patoises de divers auteurs limousins, réunies dans le *Recueil de poésies patoises*, etc., de l'abbé Richard (Limoges, s. d., 2 vol. in-12), puis quelques fables choisies de La Fontaine mises en vers patois limousin par J. Foucaud (Ibid., 1809, 2 vol. in-12). Il existe un *Dictionnaire de patois du bas Limousin* (Corrèze), ouvrage posthume de Nic. de Béronie, publié par J.-A. Vialle (Tulle, s. d., in-4).

Cf. Pierquin de Gembloux; *Histoire littér., philologique et bibliographique des patois* (Paris, 1841, in-8); — C. Chabaneau: *Grammaire limousine*, dans la *Rev. des langues romanes* (1875).

LINACRE (Thomas), en latin *Linacer*, savant médecin anglais, né à Cantorbéry vers 1460, mort à Londres le 20 octobre 1524. Il fut un des hommes de son pays les plus zélés pour la renaissance des lettres anciennes. Il travailla à répandre la connaissance du grec et fut très-apprécié au XVIe siècle pour son élégante latinité. Outre des ouvrages spéciaux et des traductions de Galien et de Proclus, on cite de lui: *De Emendenda latini sermonis structura* (Londres, 1524, souvent réimprimé) et des *Eléments de grammaire anglaise* (1524), traduits ensuite de l'anglais en latin par Buchanan (Paris, 1533, plus. édit.).

Cf. Huet: *De Claris interpretibus*; — Baillet: *Jugements des savants*, II; — Niceron: *Mémoires*, IV.

LINANT (Michel), poëte français, né en 1708 à Louviers, mort le 11 décembre 1749. Protégé par Voltaire, il devint gouverneur du fils de Mme du Châtelet. Outre quatre poëmes de lui, couronnés par l'Académie française (*les Progrès de l'éloquence sous le règne de Louis le Grand* 1739,

les Accroissements de la Bibliothèque du roi, 1714, *les Progrès de la comédie sous le règne de Louis le Grand*, 1744 et *la Gloire de Louis XIV perpétuée dans le roi son successeur*, 1746), on cite deux tragédies : *Alzaïde*, jouée plusieurs fois en 1745 (1746, in-8) et *Vanda*, représentée une seule fois en 1747 (1751, in-12), etc. Il a édité les *Œuvres de Voltaire* (Amsterdam, 1738-1739, 3 vol. in-8).

LINDENBROG (Erpeld), historien allemand, né à Brême en 1540, mort à Hambourg le 20 juin 1616. Notaire impérial dans cette dernière ville, il y obtint un canonicat. On lui doit : *Chronica von dem Kriege derer Cimbrier* (Hambourg, 1589, in-4); *Historica narratio de origine gentis Danorum* (Ibid., 1603, in-4), etc., et des éditions d'écrits historiques, réunis sous le titre de *Rerum germanicarum septentrionalium scriptores* (Francfort, 1609, in-fol.). — Son fils, Frédéric LINDENBROG, né à Hambourg le 28 décembre 1573, mort le 9 septembre 1648, avocat, puis chanoine dans cette ville, a édité et commenté d'importants documents de droit et un assez grand d'auteurs classiques : *Virgile*, *Térence*, *Ammien Marcellin*, etc. On cite en outre : *De Ludis veterum* (Paris, 1605, in-4), etc.

Cf. Wilkens : *Leben d. berühmt. Lindenbrogiorum.*

LINDSAY (sir David), poëte écossais, né à Garmylton en 1490, mort vers 1557. Page du roi Jacques V, il fut anobli comme roi d'armes. Favorable à la Réforme, il attaqua vivement le clergé dans plusieurs de ses poésies, qui, en général, se font remarquer par la mélancolie et une gracieuse facilité. Ses *Œuvres*, réunies plusieurs fois, notamment par Chalmers (Edimbourg, 1806, 3 vol. in-8, avec *glossaire*), comprennent : *le Rêve* (1528), *la Complainte au roi* (1529), *la Complainte du papingo* (1530), *la Satire des trois Etats*, dans la forme des moralités dramatiques (vers 1535), *Elégie sur la mort de la reine Madeleine* (1537), *Histoire et testament du squire Meldrum* (vers 1550), *la Monarchie* (1553), etc.

Cf. Chalmers : *Life of D. Lindsay*, dans son édit. des *Œuvres* ; — lord Lindsay : *the Lives of the Lindsays* (1849) ; — Chambers : *Cyclopaedia*.

LINGARD (John), historien anglais, né à Winchester en 1771, mort à Hornby en 1851. Catholique, il entra dans les ordres et donna dans un journal, en 1805, une série d'articles sur *la Loyauté des catholiques*. Ses recherches historiques eurent pour premier résultat *Histoire et antiquités de l'Eglise anglo-saxonne* (Histories and antiquities of the anglo-saxon church; 1809). Dix ans après, il publia les trois premiers volumes de son *Histoire d'Angleterre* (History of England, from the first invasion by the Romans to the accession of William and Mary ; 1819-1825, 8 vol. in-8). Ce grand ouvrage, qui eut six éditions, méritait ce succès par le savoir solide, les recherches originales, une exposition claire, un style simple et ferme. Le docteur Lingard ne dissimule pas ses prédilections catholiques, mais, s'il n'est pas toujours impartial dans ses jugements, il est véridique dans ses récits. L'*Histoire d'Angleterre* a été traduite en français par Am. Pichot (Paris, 1825-31, 14 vol. n-8), par Roujoux et C. Baxton, avec une suite par de Marles (1843, 5 vol. gr. in-8), par L. de Wailly, avec continuation par Th. Lavallée (1843, 6 vol. in-18).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

LINGENDES (Jean DE), poëte français, né vers 1580 à Moulins, mort en 1616. Ses vers sont faciles et élégants ; M^lle^ de Scudéry y trouve « un air amoureux et passionné qui plaira à tous ceux qui auront le cœur tendre ». Il est l'auteur de ce gracieux madrigal, dont les deux avant-derniers vers sont passés en proverbe :

> Si c'est un crime de l'aimer,
> On n'en doit justement blâmer
> Que les beautés qui sont en elles ;
> La faute en est aux dieux
> Qui la firent si belle,
> Et non pas à mes yeux.

On a de Lingendes : *les Changements de la bergère Iris* (Paris, 1605, 1618, in-12), et différentes pièces dans les recueils du temps.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française.*

LINGENDES (Claude DE), prédicateur français, cousin du précédent, né en 1591 à Moulins, mort le 12 avril 1660. Il fut supérieur de la maison professe des Jésuites à Paris. René Rapin le regarde comme un des premiers modèles de la chaire en France. Suivant la méthode de plusieurs de ses contemporains, il composait en latin les sermons qu'il devait prononcer en français. On a publié de lui des *Conciones in Quadragesimam* (Paris, 1661, 3 vol. in-4, et 1663, 4 vol in-8), dont il a été fait une traduction médiocre (Paris, 1666, 2 vol. in-8. — Son parent, Jean DE LINGENDES, né à Moulins en 1595, mort à Mâcon le 2 mai 1665, aumônier de Louis XIII, évêque de Sarlat, puis de Mâcon, a laissé deux oraisons funèbres, celle de Victor-Amédée, duc de Savoie (1627), dont Fléchier a reproduit un passage dans son oraison funèbre de Turenne, et celle de Louis XIII (1643).

Cf. R. Rapin : *Réflexions sur l'éloquence ;* — Goujet : *Biblioth. française.*

LINGUET (Simon-Nicolas-Henri), avocat et publiciste français, né le 14 juillet 1736 à Reims, mort le 27 juin 1794. Après avoir terminé avec éclat ses études au collége de Beauvais à Paris, il fut attaché au duc de Deux-Ponts, puis au prince de Beauvau, qu'il suivit en Espagne. En 1764, il se fit recevoir avocat et acquit promptement une grande réputation au barreau. D'un extérieur peu sympathique et défiguré par la petite vérole, il avait, comme orateur, un mouvement et une animation qui entraînaient. Recherché pour les causes les plus importantes, il se distingua dans la défense du duc d'Aiguillon et dans celle du comte de Morangiès. Mais d'un caractère fougueux, d'un esprit caustique, d'un amour-propre sans bornes, il se fit, par ses attaques, ses sarcasmes, ses répliques mordantes, des ennemis dans tous les camps. Après avoir acquis la protection de D'Alembert et du parti philosophique, dans la pensée d'entrer à l'Académie française, il se déclara contre eux lorsqu'il vit sa candidature écartée. Cette rupture fut bientôt suivie d'un événement plus grave pour lui : une décision du conseil de l'ordre des avocats le raya du tableau après dix ans d'exercice (1774). Il se mit alors à rédiger le *Journal politique et littéraire*, feuille hebdomadaire où il donna carrière à ses rancunes et à sa passion de tout critiquer. Son privilége ayant été supprimé en 1776, il craignit pour sa liberté et résida tour à tour en Suisse, en Hollande et en Angleterre. Il commença à publier dans ce dernier pays les *Annales politiques, civiles et littéraires du XVIII^e^ siècle* (Londres, 1777-1792, 179 numéros en 19 vol. in-8). Dans ce recueil, écrit avec chaleur et souvent avec originalité, il continua son système d'attaques scandaleuses et souleva de nombreuses réclamations. Il rentra en France vers la fin de 1780, mais presque aussitôt de nouvelles provocations de sa part le firent enfermer à la Bastille, d'où il ne sortit qu'en 1782, pour aller vivre encore à l'étranger. L'empereur Joseph II, qu'il sut flatter en soutenant ses droits dans la question de l'Escaut, lui offrit avec mille ducats des lettres de noblesse et l'invita à se rendre près de lui. A peine fut-il à Vienne, qu'il se tourna contre ce protecteur et

défendit les insurgés du Brabant. On lui donna l'ordre de quitter l'empire. En 1791, il se présenta à la barre de l'Assemblée nationale pour défendre, « contre la tyrannie des blancs, » les droits de l'assemblée coloniale de Saint-Domingue. Il périt sur l'échafaud, étant accusé d'avoir « encensé les despotes de Vienne et de Londres ». On ne lui permit pas de présenter sa défense.

Les écrits de Linguet sont relatifs à la jurisprudence, à la littérature, à l'histoire, à l'économie politique, et témoignent tous plus ou moins des qualités de son esprit et des défauts de son caractère. Nous citerons : *Voyage au labyrinthe du Jardin du roi* (La Haye [Paris], 1755, in-12); *les Femmes-filles, ou les Maris battus*, parodie en vers d'*Hypermnestre* (Paris, 1759, in-12); *Lettre du mandarin Hoeit-Ching sur les affaires des jésuites* (1762, in-8); *Histoire du siècle d'Alexandre le Grand* (Amsterdam [Paris], 1762, in-12); *le Fanatisme des philosophes* (Genève et Paris, 1764, in-8), ouvrage qui rappelle pour le fond le discours de J.-J. Rousseau sur le danger des sciences; *la Dime royale* (1764, in-8); *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et dans les lois civiles de France* (Amsterdam [Paris], 1764, in-8); *Socrate* (Ibid., 1764, in-8), tragédie qui n'eut point de succès; *Histoire des révolutions de l'empire romain, depuis Auguste jusqu'à Constantin* (Paris, 1766-1768, 2 vol. in-12), ouvrage destiné à faire suite aux *Révolutions romaines* de Vertot, mais qui ne va que jusqu'à Trajan; *Théorie des lois civiles, ou Principes fondamentaux de la société* (Londres [Paris], 1767, 2 vol. in-12; Paris, 1774, 3 vol in-12), ouvrage dirigé principalement contre l'*Esprit des lois* de Montesquieu, et tout en faveur de l'absolutisme; *Histoire impartiale des jésuites* (Madrid [Paris], 1768, in-8; 1824, in-12), faite en faveur de la congrégation, et qui fut condamnée à être brûlée; *Théâtre espagnol, traduit en français* (Paris, 1768, 4 vol. in-12), recueil de pièces de Calderon et Lope de Vega; *Histoire universelle du XVI^e siècle* (Paris, 1769, 2 vol. in-12), faisant suite à l'*Histoire universelle* de Hardion; *Lettres sur la théorie des lois civiles* (Amsterdam, 1770, in-4); *Mémoires et plaidoyers* (Ibid., 1773, 7 vol. in-12; Liége, 1776, 11 vol. in-12), parmi lesquels on cite surtout, comme un modèle de raison, de mesure et d'élégance, le *Mémoire pour le comte de Morangiès; Théorie du libelle, ou l'Art de calomnier avec fruit* (Amsterdam [Paris], 1775, in-12), factum en réponse à la *Théorie du paradoxe* de Morellet; *Essai philosophique sur le monarchisme* (1777, in-8); *Aiguilloniana, ou Anecdotes utiles pour l'histoire de France au XVIII^e siècle depuis* 1770 (Londres, 1777, in-8); *Mémoires sur la Bastille* (Ibid., 1783, in-8); *Examen des ouvrages de Voltaire, considéré comme poëte, comme prosateur et comme philosophe* (Bruxelles, 1788, in-8), ouvrage d'un critique pénétrant, mais très-partial; *Onguent pour la brûlure, ou Observations sur un réquisitoire contre les* Annales *de Linguet* (Bruxelles, 1788, in-8), etc. Cousin d'Avallon a publié un *Linguetiana* (Paris, 1801, in-18).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires;* — L.-A. Devérité : *Notice pour servir à l'histoire de la vie et des écrits de Linguet* (Liége, 1780, in-8); — Gardaz : *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Linguet* (Lyon, 1808, in-8); — Ch. Monselet : *Les Oubliés et les dédaignés, ou les Originaux du siècle dernier*, t. I.

LINGUISTIQUE. — Voy. LANGUE.

LINIÈRE (François PAYOT DE), poëte français, né en 1628 à Paris, mort en 1704. Il habitait souvent une maison de campagne près de Senlis. Son esprit et son extérieur agréable le mirent en faveur. Il fut lié avec M^me Deshoulières. Un des premiers il attaqua la *Pucelle* de Chapelain. Il réussit dans les chansons et les épigrammes; mais il rimait avec une facilité dont il tirait vanité, en lançant des traits contre les poëtes qui travaillaient avec lenteur, comme Boileau. Celui-ci se vengea par ces vers de sa seconde *Epître :*

J'entends déjà d'ici Linière furieux,
Qui m'appelle au combat sans prendre un plus long terme.
« De l'encre, du papier! dit-il; qu'on nous enferme! »

Linière riposta par une attaque contre l'*Epître IV*, sur le passage du Rhin. Boileau alors se laissa aller à tout l'emportement de la colère. Il appela brutalement Linière « le poëte idiot de Senlis » (*Epître VIII*), puis, comme pour désigner aux rigueurs du pouvoir celui qu'on nommait déjà « l'athée de Senlis », il fit contre lui la plus méchante de ses épigrammes :

Linière apporte de Senlis
Tous les mois trois couplets impies.
A quiconque en veut dans Paris,
Il en présente des copies;
Mais ses couplets, tout pleins d'ennui,
Seront brûlés, même avant lui.

Le nom de Linière a vécu par ces querelles. Ses vers sont répandus dans les recueils du temps

Cf. Editions diverses des *Œuvres de Boileau.*

LINUS, Λίνος, nom d'un poëte légendaire qui passait pour l'un des créateurs de la poésie en Grèce. La tradition mythique le donne pour un fils d'Apollon et d'une Muse, et le fait périr sous les coups d'Hercule, furieux d'avoir été vaincu par lui sur la cithare. Il ne faut peut-être voir dans ce nom que la personnification d'un chant plaintif fort ancien, appelé Λίνος, *Linus*. Les aèdes, selon Hésiode, dans les festins et dans les chœurs de danse, gémissaient et appelaient Linus au commencement et à la fin de leurs chants, en s'écriant : Αἴ Λίνε, *Hélas! Linus*. De là vint que les chants tristes portèrent la dénomination générique de *Linus* ou d'*Elinus*. Dans le premier chœur de l'*Agamemnon* d'Eschyle, les vieillards d'Argos s'écrient à plusieurs reprises : *Dis l'élinus;* ce qui veut dire : « Chante l'hymne lugubre. » Linus fut donc représenté comme l'inventeur des chants plaintifs. Plus tard, les grammairiens d'Alexandrie en firent un poëte philosophe et lui attribuèrent des compositions apocryphes sur Bacchus, sur la cosmogonie, sur le soleil, la lune, les animaux et les fruits.

Cf. Ambrosch : *De Lino dissertatio* (Berlin, 1829, in-4); — Lasaulx : *Ueber die Linosklage* (Wurtzbourg, 1842, in-4).

LION AMOUREUX (LE), roman de Fr. Soulié; drame de Ponsard (voy. ces noms).

LION DE BOURGES, chanson de geste du XIII^e siècle, quinzième et dernière branche de la geste de Pépin. — Lion est fils du duc Herpin de Bourges, personnage de pure invention. Ce dernier a été exilé de son pays pour s'être vengé, en présence de Charlemagne, du calomniateur Clarion, chevalier de la race de Ganelon. C'est en Italie, dans une forêt, que naît l'enfant. Il est forcément abandonné et nourri par une lionne. Les aventures du jeune Lion, son mariage avec la fille du roi de Sicile, ses malheurs, ses victoires sur les Sarrasins et son retour à Bourges, où il se fait reconnaître en faisant sonner un cor dont les seuls héritiers du duc Herpin avaient le pouvoir de tirer des sons, tels sont les incidents du poëme. — Cette chanson, qui a 20 000 vers alexandrins en tirades monorimes, a été l'objet d'une imitation qui a plus de 40 000 vers de huit syllabes. On trouve le manuscrit de l'une et de l'autre à la Bibliothèque nationale.

LIONNE (Hugues DE), diplomate français, né en 1611 à Grenoble, mort le 1^er septembre 1671. Après avoir participé aux grandes affaires de son temps,

il a laissé des *Mémoires* (1668, 1689, in-12), moins remarquables au point de vue purement littéraire qu'au point de vue de nos relations diplomatiques.

Cf. Saint-Evremond : *Vie de Lionne*, dans les *Mélanges curieux*.

LIPENIUS (Martin), bibliographe allemand, né à Goritz le 11 novembre 1630, mort à Lubeck le 6 novembre 1692. Il fut recteur ou corecteur des colléges de Halle, Stettin et Lubeck. Entre autres ouvrages d'érudition universelle, on lui doit une quadruple publication : *Bibliotheca realis juridica* (Francfort, 1679, in-fol.; 4e édit., Leipzig, 1757, 2 vol. in-fol.), *B. medica* (Francfort, 1679, in-fol.), *B. philosophica* (Ibid., 1682, 2 vol. in-fol.), et *B. theologica* (Ibid., 1685, 2 vol. in-fol.).

Cf. Jonichen : *Lipenii vita*, dans la 3e édit. de la *Biblioth. juridica* (Leipzig, 1737); — Niceron : *Mémoires*, t. XXX.

LIPOGRAMMATIQUE (OUVRAGE), du grec λείπω, laisser, et γράμμα, lettre, sorte d'amusement littéraire qui consiste à omettre de parti pris une des lettres de l'alphabet dans une pièce de vers, un morceau en prose, ou même un livre tout entier. On cite, parmi les Grecs ayant composé des ouvrages lipogrammatiques, Lasus, poëte du VIe siècle avant J.-C., qui fit sans la lettre σ une *Ode sur les Centaures* et un *Hymne à Cérès;* Pindare, qui, selon Athénée, composa une ode dans laquelle manquait aussi le σ; Nestor, qui, au IIe siècle après J.-C., fit une *Iliade* en vingt-quatre chants, dont le premier était sans α, le second sans β, le troisième sans γ, et ainsi de suite pour les autres lettres de l'alphabet; Tryphiodore, qui, au Ve siècle, fit à son tour une *Odyssée* dans le même système lipogrammatique.

Les poëtes latins du moyen âge ont imité ce jeu puéril. F.-Cl. Gordianus Fulgentius, auteur du VIe siècle, a écrit un ouvrage en prose, intitulé *De Ætatibus mundi et hominis.* Il est divisé en vingt-trois chapitres, dont le premier est sans A, le second sans B, le troisième sans C, etc. Le poëme de l'*Aurora* par Pierre de Riga, chanoine de Saint-Denis au XIIe siècle, offre plusieurs passages où l'auteur a évité à dessein une des lettres de l'alphabet.

On trouve peu de morceaux lipogrammatiques dans la littérature française, et l'on ne cite guère, outre quelques pièces d'un poëte inconnu du XVIe siècle, Salomon Certon, que cinq *Lettres* comprises dans les *Variétés ingénieuses* de l'abbé de Court. Les compositions lipogrammatiques sont nombreuses en Italie. Dans ce pays, c'est principalement sur la lettre *r* qu'a porté l'exclusion. On a de Vincent Cardone un poëme intitulé *la R sbandita*, et d'Horatio Fidele *la R bandita*. On a encore, dans la même langue, un conte de Riccoboni et d'autres écrits, d'où l'*r* est exclu. En Allemagne, Burmann a fait aussi des poésies sans la lettre *r : Gedichte ohne Buchstaben R* (1788, in-8).

Cf. Peignot : *Amusements philologiques ;* — D'Israeli : *Curiosities of Literature ;* — L. Lalanne : *Curiosités littéraires.*

LIPPI (Lorenzo), poëte et peintre italien, né à Florence en 1606, mort en 1664. Peintre original, il a laissé, comme poëte, outre des sonnets et des pièces légères, un poëme facétieux, *il Malmantile racquistato*, imprimé après sa mort (Florence, 1668), et remarquable à la fois par l'élégance et la multitude des idiotismes florentins.

Cf. Landi : *Hist. de la littér. d'Italie*, V.

LIPSE (Juste). — Voyez JUSTE-LIPSE.

LIREUX (Auguste), littérateur français, né à à Rouen vers 1810, mort à Bougival le 29 mars 1870. Directeur de l'Odéon, il accueillit en 1843 la *Lucrèce* de F. Ponsard. Il s'était fait une notoriété littéraire par son active collaboration au *Charivari* et à divers journaux. Il est auteur du texte de l'*Assemblée nationale comique*, illustrée par Cham (1850, gr. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

LIRON (Dom Jean), érudit français, né en 1665 à Chartres, mort le 9 février 1749. Il entra chez les Bénédictins de Saint-Maur, mit en ordre les archives de l'abbaye de Marmoutiers, et fut bibliothécaire de celle de Saint-Vincent du Mans. Son ouvrage principal a pour titre : *Singularités historiques et littéraires* (Paris, 1734-1740, 4 vol. in-12). On cite en outre : *Dissertation sur le temps de l'établissement des Juifs en France* (1708, in-8); *les Aménités de la critique* (1717, 2 vol. in-12); *Bibliothèque chartraine* (1719, in-4), etc. Il a collaboré aux premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France.*

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LISCOW (Chrétien-Louis), écrivain satirique allemand, né à Wittenbourg (Mecklembourg) le 26 avril 1701, mort à Eilenbourg le 30 octobre 1760. Ayant étudié le droit à Rostock, Iéna et Halle, il suivit, comme secrétaire d'ambassade, le duc Charles-Léopold de Mecklembourg à Paris en 1735. Il devint secrétaire particulier du comte de Brühl, ministre de Saxe, puis secrétaire du cabinet et conseiller du ministre de la guerre, Ses attaques trop libres contre le comte de Brühl le firent destituer et condamner à une courte détention. Il s'est fait un nom dans la satire, où il portait de l'âpreté, une ironie mordante, avec force personnalités. Il n'écrivit qu'en prose, mais avec une correction rare à cette époque. L'oubli où sont tombés les noms de ceux qu'il attaque, a fait perdre à ses satires leur plus grand intérêt. L'une des meilleures est l'*Éloge des mauvais auteurs.* Les *Écrits de Liscow* ont été réunis par lui-même (Schriften, Francfort, 1739), et réimprimés par Muchler avec des notices biographiques et des remarques (Berlin, 1806, 3 vol. in-8).

Cf. Helbig : *Ch.-L. Liscow* (Dresde et Leipzig, 1844); — Lisch : *Liscows Leben* (Schwerin, 1845); — Classen : *Ueber Liscows Leben und Schriften* (Lubeck, 1846).

LISISTRATA, comédie d'Aristophane, de F.-B. Hoffmann (voy. ces noms).

LISOLA (François-Paul, baron DE), publiciste français, né à Salins en 1613, mort en 1675. Avocat à Besançon, il fut obligé, à la suite d'actes illicites, de s'enfuir de France, passa au service de l'Autriche, et déploya contre son pays son habileté de diplomate et sa verve de pamphlétaire. On cite de lui : *Bouclier d'État et de justice contre le dessein de la monarchie universelle*, etc. (1667, in-12), traduit en diverses langues; *la Politique du temps* (Charleville, 1671, in-12); *la Sauce au verjus* (Cologne, 1674, in-12), contre notre ambassadeur Verjus, écrit politique pris quelquefois pour un livre de cuisine, etc,

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique.*

LISTA Y ARAGON (Alberto), poëte et mathématicien espagnol, né auprès de Séville le 15 octobre 1775, mort dans cette ville le 5 octobre 1848. Ses progrès dans ses études scientifiques furent si rapides, qu'il fut chargé de l'enseignement des mathématiques dès l'âge de quinze ans. Il voua tour à tour sa vie à la poésie, aux sciences, à l'enseignement et au journalisme. Il fut professeur de mathématiques au collége de San Telmo, de rhétorique au collége de San Isidro, et de poésie à l'université de Séville. En 1807 il entra dans les ordres. Il a passé à plusieurs reprises quelques années d'exil en France. En 1820, on lui confia les fonctions de rédacteur en chef du *Censor* et de *El Imparcial*, journaux importants de Madrid. Expatrié, il habita Bayonne, Londres et Paris, et rentra, en 1833, à Madrid pour rédiger la *Gaceta*,

tout en restant professeur de mathématiques jusqu'en 1837. Il fut en outre directeur du collége de *San Felipe Neri*, à Cadix, doyen de la faculté de philosophie de Séville et membre de l'Académie de l'Histoire et de l'Académie Espagnole. Lista, prosateur et poëte, a donné en prose, indépendamment de son *Traité de mathématiques pures et mixtes*, une traduction de l'*Histoire* de Ph. de Ségur, un *Supplément* aux *Histoires d'Espagne* de Mariana et de Miñana, un *Cours de littérature dramatique*, professé à l'Athénée de Madrid et des *Leçons de littérature espagnole* (Lecciones de literatura española) Madrid, 1839, in-8). Le recueil de ses *Poésies* a été publié par lui en 1822. Tour à tour philosophiques et amoureuses, elles ont de la pureté et de l'élégance. Son ode sur *la Mort de Jésus* est citée comme un morceau sublime.

Cf. Quinet : *Vacances en Espagne ;* — A. de Latour : *l'Espagne religieuse et littéraire*, p. 343 ; — Lemcke : *Handbuch der spanischen Literatur.*

LI-TAI-PÉ, ou LI-PÉ, célèbre poëte chinois, né en 702 de notre ère, mort vers 763. L'un des poëtes favoris de sa nation, il avait longtemps fréquenté la cour et était très-recherché par les grands, lorsqu'il se mit à errer de province en province, au gré de ses caprices. Sa poésie a un accent personnel et triste : « C'est en vain, aime-t-il à répéter, qu'en remplissant ma tasse j'essayerais de noyer mon chagrin. » Quelques-unes de ses pièces : *Un jour de printemps, A un ami, A Nanking, la Chanson des frontières, le Cri des corbeaux à l'approche de la nuit*, ont été traduites en français par le marquis d'Hervey Saint-Denis (*Poésies de l'époque des Thang*, 1862, in-8).

LITHUANIEN (IDIOME). L'un des plus importants de la famille slave, il est parlé sous le nom de *litewka* dans l'ancienne Lithuanie par plus d'un million d'hommes, composé des populations des campagnes et des classes inférieures dans les villes. Relégué à cet humble rang par l'allemand, le russe et le polonais, il comprend trois dialectes : le *lithuanien* proprement dit, parlé dans les palatinats de Vilna et de Troki ; le *samogitien* ou *polaco-lithuanien*, dont la forme se rapproche du polonais, et le *prusso-lithuanien*, usité dans la partie prussienne de la Lithuanie et même un peu au delà du Niémen. Le lithuanien, langue d'une très-grande ancienneté, a donné naissance au vieux prussien ou borussien. C'est de toutes les langues slaves celle qui est la plus rapprochée de la source asiatique. Elle possède, en grand nombre, des mots que l'on retrouve avec une forme et une signification semblables dans le sanscrit, dont il ne se rapproche pas moins par la grammaire. Siestrzencewicz, évêque de Vilna, a par ses beaux travaux cherché à établir que le lithuanien dérive directement du sanscrit. Il en fournit les preuves par l'étymologie, les désinences des noms, les conjugaisons des verbes auxiliaires, etc. Mais la langue sanscrite n'est pas la langue mère du lithuanien, elle est pour elle, au même titre que le grec et le latin, une langue sœur, et c'est plus haut, dans l'idiome védique, qu'il faut chercher son origine, comme celle de toutes les langues indo-européennes. On écrit le lithuanien avec l'alphabet allemand ou avec l'alphabet latin, auxquels on a ajouté plusieurs marques diacritiques.

Cf. Klein : *Grammatica lithuanica* (Kœnigsberg, 1633, in-8) ; — Szyrwid : *Dictionnaire polonais, lithuanien et latin* (Vilna, 1677, in-8) ; — Haack : *Vocabulaire lithuanien-allemand* (Halle, 1730, in-8) ; — Mielcke : *Grammaire lithuanienne*, et *Dictionnaire lithuanien-allemand* (1800) ; — A. Schleicher : *Litauische Grammatik* (Prague, 1856) ; — L.-J. Rhesa : *Daïnos, chants populaires*, texte lithuanien et traduction allemande, en vers (Berlin, 1843, in-12).

LITOTE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES

LITTÉRATURE. Ce mot, que Voltaire appelle « un de ces termes vagues si fréquents dans toutes les langues », a deux sens distincts et également précis, mais dont la confusion peut produire de l'incertitude et de l'obscurité. Tantôt il s'applique à la théorie générale des œuvres dites littéraires ou aux règles des genres entre lesquels ces œuvres se partagent, tantôt à l'ensemble de ces œuvres elles-mêmes considérées aux diverses époques et chez les différents peuples. Dans le premier sens, la littérature se confondant avec la critique participe de l'esthétique et de la grammaire ; dans le second elle a pour méthode l'histoire et présente, dans la suite des manifestations écrites de la pensée, l'un des aspects les plus intéressants de la civilisation.

Il est assez curieux que le mot littérature soit, étymologiquement, synonyme de celui de grammaire : tous les deux ont pour racine, l'un en grec, l'autre en latin, l'élément même du mot, la lettre (*littera*, γράμμα). Aussi les anciens appelaient-ils indistinctement grammairiens ceux qui se réduisaient à l'étude des formes et règles du langage et ceux qui embrassaient dans leurs recherches les diverses questions de curiosité ou de goût. Aulu-Gelle, Athénée, Macrobe, étaient qualifiés de grammairiens. Aujourd'hui des ouvrages comme les leurs rentrent dans l'histoire et la critique littéraires.

Au point de vue théorique des genres, de leurs formes et de leurs règles, la littérature se partage en deux grandes divisions : la poésie et la prose, et chacune d'elles admet un certain nombre de branches. Dans la poésie, on distingue, en général, la poésie lyrique, la poésie épique, la poésie dramatique, la poésie didactique, les poésies légères, puis, dans chacune de ces branches, des genres plus nettement délimités : l'ode, le dithyrambe, la chanson, l'épopée, le poëme héroï-comique, la tragédie, le drame, la comédie, la farce, la satire, l'apologue, la pastorale, l'élégie, le madrigal, l'épigramme, etc., sans compter des combinaisons rhythmiques particulières, comme le sonnet, le rondeau, le virelai ou la ballade. La prose comprend trois branches principales : l'éloquence, l'histoire et la philosophie, comportant elles-mêmes un nombre indéterminé de genres secondaires : toutes les variétés du discours, harangues, panégyriques, diatribes, sermons, oraisons funèbres ; tous les cadres de récits et de tableaux historiques, mémoires, biographies, confessions, correspondances ; le roman et les divers ouvrages d'imagination ; les études de critique, d'histoire artistique et littéraire ; enfin, parmi les traités ou écrits de philosophie, de religion ou de science, ceux qui intéressent tous les esprits éclairés, soit par l'art de la composition ou le mérite du style, soit par l'importance même des idées et l'action exercée sur le mouvement intellectuel d'un temps ou d'un pays.

Considéré historiquement, le domaine de la littérature est des plus vastes. Il comprend dans leur suite tous les ouvrages d'esprit qui se produisent à toutes les époques, chez tous les peuples et qui en marquent l'état intellectuel, moral, social, le degré de civilisation. Par une conception très-étroite, longtemps accréditée, on ne voyait dans les œuvres littéraires que l'amusement des loisirs d'une classe privilégiée, de l'élite des gens d'esprit. On les jugeait uniquement au point de vue des conventions et des bienséances qui, à une époque donnée, constituent le goût, et d'après les règles si souvent arbitraires qui peu à peu établissent entre les genres des délimitations longtemps inconnues. Tout ce qui s'écartait du bon ton, du beau langage de la société polie, était tenu pour barbare, pour non avenu. C'est ainsi que du XVI^e au XVIII^e siècle la critique se réduisit, dans l'Europe entière, à l'étude d'une littérature de salons, de cour ou d'académie Aujourd'hui les horizons sont élargis ; au delà de

ces barrières factices, il y a tout un monde : « Il y a, dit M. Artaud, ce qu'on peut appeler une littérature active, mêlée à tous les événements de la vie humaine, à tous les intérêts et à toutes les passions de la société. C'est au sein même de la société qu'il faut la surprendre; c'est surtout dans la mêlée des grands intérêts qui animent le monde politique. Les discours prononcés à la tribune ou dans les camps, les enseignements des ministres de la religion, les spéculations de la philosophie, comme les chants du poëte, les pamphlets, les lois, les traités, les documents publics sur les actes du gouvernement, les récits de l'histoire, les mémoires qui retracent la vie privée, et jusqu'aux épanchements d'une correspondance familière, tels seront les immenses matériaux de la littérature. »

C'est en ce sens qu'il faut entendre ce principe que la littérature est l'expression de la société. Il y a entre elle et l'histoire générale un échange perpétuel de services. Si la connaissance de l'état social d'un peuple est nécessaire pour bien juger de ses monuments littéraires, c'est l'étude de ceux-ci qui fait le plus de lumière sur l'état social. C'est dans les vieux poëmes populaires, dans les légendes qu'ils ont sauvées de l'oubli, c'est jusque dans les caprices, en apparence tout personnels, de l'imagination, que le passé reparaît, réel et vivant. A distance, l'originalité des auteurs des œuvres qui survivent, disparaît dans celle du génie national. L'histoire littéraire n'est plus que le tableau de la vie intellectuelle, dans son mouvement d'évolution, progrès ou décadence; les œuvres individuelles en sont les points de repère, et en manifestent les lois.

Il faut prendre garde pourtant d'être dupe des généralités et de les imposer aux faits auxquels elles doivent au contraire se subordonner. Ainsi l'assimilation de la vie sociale avec la vie humaine a conduit à reconnaître dans le développement d'une littérature trois époques : l'enfance, la maturité ou l'âge d'or et la décadence. Il n'y a guère qu'une nation qui réponde assez exactement à ce type : ce sont les Romains, dont le développement littéraire s'est fait, en quelques siècles, sous l'influence d'un principe exclusif, l'imitation de la Grèce. Mais dans les littératures originales cette distinction de périodes, *a priori* si claire, se rencontre peu. Quelquefois, pour certains genres au moins, c'est à l'origine même que se trouve l'apogée. Il en est ainsi, en Grèce, pour l'épopée avec les poëmes homériques, et pour le genre lyrique avec Stésichore et Pindare. Ailleurs, ce que nous appelons l'enfance est animé d'une longue et robuste vitalité littéraire, mais les œuvres se produisent dans une langue en formation, et, malgré leur valeur relative et leur universelle popularité, elles formeront une sorte de littérature morte à côté des ouvrages produits plus tard par le même peuple dans une langue nouvelle. Telle est la condition de la littérature française du moyen âge, avec ses grandes chansons de geste et toutes ces œuvres si puissantes et si vivantes, dans une langue qui n'est pas encore le français. Il y a des littératures qui ont vraiment, et à une certaine distance, deux âges d'or, comme la littérature italienne avec Dante, Pétrarque et Boccace au XIVe siècle, avec l'Arioste et le Tasse aux beaux jours de la Renaissance. Car il y a des renaissances pour les littératures; il peut y en avoir, de partielles au moins, aussi souvent que les conditions de la vie sociale viennent à changer, sans que la langue ait vieilli ou que l'esprit national soit épuisé. C'est ainsi que nous voyons refleurir l'éloquence grecque avec le christianisme. C'est ainsi que l'éloquence politique se produit en Angleterre ou chez nous avec les institutions qui la comportent; c'est ainsi surtout que, sous l'influence d'idées philosophiques toutes nouvelles, l'histoire a reçu dans les diverses littératures de l'Europe un épanouissement jusque-là inconnu. Et nous ne parlons pas de l'impulsion que peuvent donner à l'esprit novateur de certaines époques des luttes toutes littéraires de principes ou d'écoles, comme la querelle des anciens et des modernes ou, de nos jours, la guerre des romantiques contre les classiques. A quelques lois que soit soumise en littérature, comme dans tout le reste, l'évolution d'une nation, il y a dans le jeu de ces lois assez d'élasticité pour ne pas désespérer ceux que possède l'esprit de régénération et de progrès.

Cf. Pour les questions de théorie littéraire, outre les ouvrages cités aux articles CRITIQUE, GOUT, et les sources des articles consacrés aux divers genres de littérature : *Répertoire de littérature* (Paris, 1824-25, 30 vol. in-8; *Supplément et table*, 1827, in-8); — A. Théry : *Histoire des opinions littéraires chez les anciens et les modernes* (Ibid., nouv. édit., 1849, 2 vol. in-8); — Artaud, dans le *Dict. de la conversation*. — Pour l'histoire littéraire générale : P. Lambecius : *Prodromus historiæ litterariæ* (Leipzig, 1710, in-fol.); — J.-F. Reimmann : *Versuch einer Einleitung in die Historiam litterariam* (Halle, 1713, 6 vol.); — Chr.-Aug. Heumann : *Conspectus reipublicæ litterariæ* (Hanovre, 1718; 1791-1797, 2 vol. in-8); — Struve : *Introductio in notitiam historiæ litterariæ* (Iéna, 1754, 4 vol. in-8); — Juvénal de Carlencas : *Essai sur l'histoire des belles-lettres* (Lyon, 1757, 4 vol. petit in-8); — G. Andres : *Origine, progressi, etc., d'ogni letteratura* (Parme, 1783, 8 vol. in-4); — J.-G. Eichhorn : *Geschichte der Literatur von ihrem Anfange bis auf die neuesten Zeiten* (Gœttingue, 1807-1812, 6 vol.); — Jarry de Mancy : *Atlas historiq. et chronologique des littératures anciennes et modernes*, etc. (1827-29, gr. in-fol.), et *Tableau complémentaire* 1835, in-fol.); — Fr. Schlegel : *Hist. de la littérature ancienne et moderne*, traduite par W. Duckett (Paris, 1829); — J.-G.-Th. Graesse : *Lehrbuch einer allgemeinen Literaturgeschichte aller bekannter Vœlker* (Dresde, 1837-1859, 13 vol. in-8; — *Histoire littéraire de la France*, t. I-XXVI). — Pour les littératures des différents peuples, les sources des articles qui leur sont consacrés.

LITYERSE, chanson grecque. — Voy. CHANSON.

LIVERPOOL (Charles JENKENSON, baron HAWKESBURY, premier comte DE), homme d'Etat et publiciste anglais, né dans le comté d'Oxford le 10 mai 1727, mort à Londres le 17 décembre 1808 A part quelques articles et brochures politiques, on a de lui une *Collection des traités de 1648 à 1783* (1785, 3 vol. in-8), et un *Traité des monnaies du royaume* (a Treatise on the coins; 1805, in-4)

Cf. Chalmers : *General biograph. dictionary.*

LIVOY (le père Timothée DE), littérateur français, né en 1715 à Pithiviers, mort le 22 septembre 1777. Il fut membre de la congrégation des Barnabites. Son ouvrage le plus important est un *Dictionnaire des synonymes français* (Paris, 1777, in-8), réédité avec des corrections et des additions par Beauzée (Paris, 1788, in-8), ouvrage superficiel et sans valeur littéraire ou philologique, destiné à offrir des termes plus ou moins équivalents au choix de l'écrivain qui craint plus de répéter un mot qu'il ne tient à employer le mot propre. On a de lui plusieurs traductions de l'italien.

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique.*

LIVRE. L'histoire du livre présente deux périodes très-différentes : celle d'avant et celle d'après l'admirable invention de l'imprimerie. Car alors même qu'ils étaient réduits à répandre leurs écrits par des copies manuelles, les anciens ont connu le livre, non-seulement sous la forme de bande roulée qui donna son nom au volume, mais sous celle de cahier ou de réunion de cahiers avec pages sur feuillets, s'ouvrant et se lisant comme les nôtres; ils ont eu, comme nous, des libraires et des bibliothèques publiques et privées. Cette période de l'histoire du livre est la plus curieuse, et l'érudition archéologique n'a guère de sujet plus intéressant; mais nous en traitons ailleurs avec détail (voy. MANUSCRIT), et nous n'avons ici

qu'à réunir quelques faits relatifs à la période qui suit la découverte de Gutenberg.

Les premiers livres qui sortirent des presses se firent d'abord aussi semblables que possible aux manuscrits. Ce n'était pas seulement pour pouvoir vendre le volume imprimé au prix exorbitant des copies, mais pour ne pas heurter les préjugés et ne pas rompre avec les habitudes par une trop brusque innovation. De là, dans les éditions du XV^e^ siècle, l'emploi des caractères consacrés par l'usage, tels que le gothique et l'italique, les abréviations, la confusion de lettres que les anciens ne distinguaient pas, la substitution de lettres simples aux diphthongues, la forme et la distribution des signes de ponctuation, l'absence de pagination et les marques, registres, signatures et réclames, qui y suppléent. Comme pour les manuscrits, le papier du livre imprimé variait de couleur et de qualité, suivant les pays, au point de suffire à certains bibliographes pour déterminer la provenance d'éditions sans date et sans nom d'imprimeur. Les ornements typographiques, écussons, portraits, images, lettres historiées, en marquèrent encore mieux l'origine par l'empreinte du goût local.

Les livres imprimés restèrent quelque temps assez rares et d'un prix élevé. C'est qu'il fallait, relativement, de grandes dépenses pour établir une imprimerie, et que les éditions se tiraient à petit nombre, avec toutes les lenteurs de presses à bras sans mobilité ni roulement. On en employait plusieurs pour l'impression d'un même ouvrage. D'après Lambinet, des imprimeries, en 1472, en avaient jusqu'à dix et ne produisaient cependant pas plus de 300 feuilles par jour. Les prix des livres, très-différents suivant les localités, variaient rapidement, dans une même ville, suivant le nombre des imprimeurs et la concurrence qu'ils se faisaient. Ainsi, le *Catholicon* de Jean de Janua, vendu 41 écus en 1465, ne coûte, dix ans plus tard, que 13 florins, c'est-à-dire environ le tiers. En 1470, l'évêque d'Angers paye 40 écus d'or la bible de Mayence de 1462, imprimée sur parchemin, et en 1481, le missel de Würtzbourg, sur membrane, est cédé à un anglais moyennant 18 florins. Depuis, les exemplaires de ces anciennes éditions, grâce à leur rareté, ont atteint de bien autres prix (voy. INCUNABLES).

On sait que le nom du format des livres désigne le nombre de fois que la feuille imprimée était repliée sur elle-même : l'in-folio représente la feuille dans toute sa hauteur, pliée en deux feuillets; l'in-4 la feuille pliée en quatre; l'in-8 la feuille pliée en huit, et ainsi de suite pour l'in-12, l'in-16, l'in-32, etc. L'uniformité des dimensions de la feuille entière du papier à bras, qui ne pouvait dépasser un maximum, donnait aux proportions des formats une certaine fixité. Aujourd'hui, avec le papier mécanique, l'étendue de la feuille imprimée variant suivant la fantaisie de l'éditeur, il en est résulté qu'il n'y a plus, à proprement parler, de formats, ou du moins qu'ils ne répondent plus au nombre des feuillets, et, sous les mêmes rubriques, on a un nombre très-variable de pages par feuille et des dimensions très-différentes. Pendant longtemps, la diversité des formats répondit à celle des ouvrages. Déjà, chez les anciens, les petits volumes étaient consacrés à la poésie et aux lettres; les ouvrages historiques se réservaient les grands. Au XVI^e^ siècle, les érudits affectionnent le grand format; c'est que le public l'achète de préférence. Au XVII^e^, les grands ouvrages de droit et d'histoire restent fidèles à l'in-folio, dont l'*Infortiat* offre le plus pesant modèle; les ouvrages littéraires s'accommodent très-bien de l'in-12. Le XVIII^e^ siècle, dans la science, la philosophie, l'histoire, substitue à l'in-folio l'in-4, qui est détrôné, au siècle suivant, par l'in-8. Comme curiosité, on remarque la marche inverse suivie, au collége d'Edimbourg, pour les thèses philosophiques : imprimées d'abord dans le format in-8, elles passèrent en 1612 à l'in-4, et, en 1641, à l'in-folio, tenu pour le seul format digne de thèses universitaires.

La reliure est un chapitre intéressant de l'histoire du livre. Les manuscrits eurent eux-mêmes des couvertures et des étuis d'un luxe que les imprimés ne connurent que rarement. On voulait que la valeur de l'enveloppe répondît à celle du contenu. Il est question, dans les auteurs de la fin de l'empire romain, de livre reluisants d'or et ornés de toutes sortes de pierreries. « Les livres sont revêtus de pierres précieuses, dit saint Jérôme, et le Christ meurt nu à la porte des églises! » D'habiles relieurs employaient le cuir de toutes les couleurs, le velours, le damas, le satin; ils ornaient les couvertures de dessins, d'arabesques, de fleurs brodées en or, de clous de même matière ou de grosses perles; ils adaptaient des coins et des fermoirs d'un métal précieux ou artistement ciselés. La richesse de la reliure contribuait, avec les enluminures du texte, à donner aux livres manuscrits du moyen âge une valeur exorbitante. Les livres imprimés furent quelquefois, pour les rois et les princes, traités avec cette même profusion; pourtant, dès le XVI^e^ siècle, l'art de la reliure se distingue en général par le goût plutôt que par l'étalage de la richesse. Vigneul-Merville dit des volumes de la célèbre bibliothèque de J. Grollier, trésorier de France sous François I^er^ : « Rien ne manque, ni pour la bonté des éditions de ce temps-là, ni pour la beauté du papier, ni pour la propreté de la reliure. Il semble que les muses qui ont contribué à la composition du dedans se soient aussi appliquées à les approprier au dehors, tant il paraît d'art et d'esprit dans leurs ornements. Ils sont tout dorés avec une délicatesse inconnue aux doreurs d'aujourd'hui; les compartiments sont peints de diverses couleurs, parfaitement bien dessinés, et tous de différentes figures. » On sait qu'indépendamment d'une maxime pieuse, gravée, selon l'usage, sur la couverture, Grollier y faisait inscrire cette devise engageante : « *J. Grollieri et amicorum.* » Quelques reliures ont témoigné de fantaisies bizarres. Suivant Dibbin, un traité sur la chasse fut relié en peau de cerf, l'*Histoire de Jacques II*, par Fox, en peau de renard (en anglais, *fox*), et un traité sur l'anatomie, en peau humaine. Par une étrangeté d'une autre sorte, le relieur attitré de la Chambre des comptes devait jurer, en entrant en fonctions, qu'il ne savait pas lire, et le procès-verbal de son installation portait : « Et en a fait le serment accoutumé, à la charge toutes voyes que s'il est trouvé cy après sçavoir lire ou escrire, il en sera osté et mis un autre en son lieu. »

Le livre fut, dans l'antiquité, comme chez nous, un objet spécial d'industrie et de commerce. Il y eut des libraires à Athènes dès le temps de Platon, et leurs boutiques paraissent avoir servi, pour les lettrés, de lieux de réunion et de cabinets de lecture. Le libraire était en même temps copiste, comme l'indique le sens du mot *librarius*. C'est ainsi que, chez nous, l'imprimeur peut être libraire. Le *librarius* vendait les livres qu'il avait transcrits ou fait transcrire. A Rome et dans quelques autres villes, les libraires habitaient un quartier spécial; ils avaient des étalages extérieurs, avec des affiches pour appeler l'attention sur les nouveautés; leurs magasins et les bibliothèques portaient le même nom; et dans notre langue, jusqu'au XVII^e^ siècle, une bibliothèque s'est appelée librairie. Il n'y eut pas de libraire de profession pendant les premiers siècles du moyen âge; les livres qui se copiaient

dans les couvents n'en sortaient guère. Au XIIIe siècle, la fondation des universités donna l'essor à la fabrication et à la vente du livre. Il y eut bientôt des corporations de copistes, de relieurs et de libraires, avec des priviléges et des charges réglées par des statuts. La vente ne fut pas libre et le prix même de la location des ouvrages fut fixé par des tarifs. Le grand développement que prit le commerce du livre après la découverte de l'imprimerie appela de nouveaux règlements, qui, avec des considérants pompeux, établirent pour la librairie un régime d'nne incroyable rigueur. Les prescriptions les plus minutieuses la mirent tout entière à la discrétion des gens du roi et de l'Église. En vertu des ordonnances de 1552, 1553, 1557, les catalogues furent soumis à l'examen de l'autorité ecclésiastique, qui devait assister à l'ouverture de tout ballot de livres arrivant des pays étrangers catholiques; car, sous aucun prétexte, on n'en pouvait faire venir des pays séparés de l'église romaine. La publication par un libraire de la moindre gravure sans l'autorisation du roi était punie de mort. Quiconque vendait ou distribuait des livres sans une permission spéciale était frappé de la même peine. D'autres édits, notamment celui de 1686, réglèrent les détails de la fabrication du livre, le choix des caractères, la qualité du papier, la correction du texte, le degré d'instruction du vendeur, l'emplacement de sa boutique. Par l'édit du 1er avril 1620, on fixait, pour la vingtième fois, dans le voisinage de l'université, le quartier, les rues où il était enjoint aux libraires de se tenir, toujours sous peine de mort. Des modifications furent apportées à des peines que les mœurs empêchaient d'appliquer, sans que les règlements cessent de se multiplier jusqu'à la Révolution. L'Assemblée constituante décréta, en 1791, la libre concurrence pour la librairie, comme pour toutes les autres branches d'industrie et de commerce; mais de nouvelles restrictions lui furent bientôt imposées par le décret impérial du 5 février 1810, par quelques articles du Code pénal (283, 477, 487), par les diverses lois sur la presse (21 octobre 1814, 17-26 mai 1819, 9 septembre 1835), par le décret du 24 mars 1852, enfin par une foule de règlements d'administration et de police d'un effet plus sûr que l'ancienno pénalité, trop violente pour être efficace.

Cf. Voltaire : *Dictionnaire philosophique ;* —Magné de Marolles : *Recherches sur l'origine et le premier usage des registres, signatures, réclames, chiffres de pages*, etc. (Liége, 1782, in 12); — Angelo : Battaglini : *Dissertazione accademica sul commercio degli antichi e moderni libraj* (Rome, 1787, gr. in-8); — Lambinet : *Recherches historiques... sur l'origine de l'imprimerie* (Bruxelles, 1798, in-8); — D'Israeli : *Curiosities of literature* (Londres, 1791-1817, 3 vol. in-8; nouv. édit., 6 vol.); — G. Peignot : *Dictionnaire raisonné de bibliologie* (Paris, 1802-1804, 3 vol. in-8), et *Essai historique et archéologique sur la reliure des livres et sur l'état de la librairie chez les anciens* (Dijon, 1834, in-8); — Dibbin : *the Bibliographical Decameron* (Londres, 1817, 3 vol. gr. in-8); — Géraud : *Essai sur les livres dans l'antiquité* (Paris, 1840, in-8); — Timperley : *Encyclopaedia of literary and typographical anecdote* (Londres 1842); — Lud. Lalanne : *Curiosités bibliographiques* (Paris, 1845, in-18); — Edm. Werdet : *Histoire du livre en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1789 (Ibid., 1861-64, 5 vol. gr. in-18), et *De la Librairie française. son passé et son présent* (Ibid., 1859, in-18; — Ed. Fournier : *l'Art de la reliure en France aux derniers siècles* (Ibid., 1864, in-18); — *Hist. litt. de la France*, t. XXIV. — Voy. aussi les divers ouvrages cités aux articles BIBLIOGRAPHIE et IMPRIMERIE.

LIVRE DES DAMES (LE), *Frauenbuch*, poëme de Lichtenstein; — LE LIVRE DES MARTYRS, ouvrage de Foxe; — LE LIVRE DU ROI, poëme du roi d'Écosse Jacques Ier (voy. ces noms).

LIVRES D'IMAGES. On désigne particulièrement sous ce nom des livres imprimés au commencement du XVe siècle, avant la découverte de Gutenberg, à l'aide de planches de bois fixes. Ils ne portent aucune indication d'auteur, de date ni de lieu. Ils ont eu plusieurs éditions. Ils sont d'une grande ressemblance extérieure. Imprimés d'un seul côté du papier, avec une encre grise en détrempe, ils présentent des figures grossièrement dessinées et accompagnées d'explications latines en prose rimée. Au milieu de chaque page se trouve d'ordinaire une lettre de l'alphabet en caractère gothique, indiquant la pagination. Les feuillets sont le plus souvent collés dos à dos.

Les plus connus de ces livres sont : *Figuræ typicæ Veteris atque antitipycæ Novi Testamenti* (40 feuillets, petit in-folio), ouvrage plus connu sous le nom de *Bible des pauvres* (voy. ces mots); *Historia sancti Joannis evangelistæ ejusque visiones apocalypticæ* (petit in-folio); *Históría, seu providentia Virginis Mariæ ex Cantico canticorum* (16 feuillets, petit in-folio); *Ars moriendi, sive de Tentationibus morientium* (24 feuillets, petit in-folio, dont 13 de texte et 11 de figures); *Ars memorandi notabilis per figuras Evangelistarum* (30 feuillets, petit in-folio, dont 15 de texte et 15 de figures); *Speculum humanæ salvationis*, ou *Speculum salutis* (63 feuillets, petit in-folio), dont le titre est traduit dans les langues populaires par le mot de *Miroir* (voy. ce mot) ou ses correspondants étrangers. On distingue aussi quelques Livres d'images un peu postérieurs à la découverte de Gutenberg, par exemple : *l'Antechrist* (39 feuillets, in-folio); les *Sujets tirés de la Bible* (32 feuillets in-4°), etc.

Cf. Lambinet : *Recherches sur l'origine de l'imprimerie*, t. I; — Heinecke : *Idée générale d'une collection d'estampes ;* — J.-M. Guichard : *Notice sur le Speculum humanæ salvationis* (Paris, 1840, in-8); — Lud Lalanne · *Curiosités bibliographiques.*

LIVRES (DESTRUCTION DES). Si en regard du catalogue des richesses littéraires transmises par les anciens on dresse la liste des principaux ouvrages qui, à notre connaissance, ont existé et ne sont pas parvenus jusqu'à nous, on se convainc que nous n'avons qu'une faible partie de ce que l'antiquité a produit. De ces ouvrages, les uns ont péri accidentellement, ou sont encore enfouis inconnus dans des dépôts; les autres ont été détruits dans les guerres, les guerres religieuses surtout, ou supprimés par le pouvoir ou les tribunaux.

Voici, pris un peu au hasard, quelques exemples célèbres de destruction. Dès le VIIIe siècle avant J.-C., le roi de Babylone, Nabonassar, est accusé d'avoir fait détruire toutes les histoires des rois ses devanciers. Dans le pays où l'écriture est presque l'objet d'un culte, en Chine, l'empereur Chi-hoang-Ti, au IIIe siècle avant J.-C., irrité contre les lettrés, fit brûler, à peu d'exceptions près, tous les livres qui se trouvaient dans son empire. Les Perses, qui détestaient la religion des Phéniciens et des Egyptiens, ont détruit les livres que, suivant Eusèbe, ils possédaient en grand nombre. L'esprit de secte a eu les mêmes effets, et l'on rapporte que les disciples et partisans d'Hippocrate brûlèrent la bibliothèque de Cnide, composée spécialement d'ouvrages de médecine. Les Romains détruisirent les livres des Juifs et des Chrétiens; les Juifs brûlèrent ceux des Chrétiens et des Païens; les Chrétiens ceux des Païens et aussi ceux des Juifs. Pendant le séjour de saint Paul à Ephèse, des néophytes lui apportèrent leurs livres, qui furent brûlés publiquement. Le pape Grégoire le Grand, au VIe siècle, passa pour avoir livré aux flammes de précieux ouvrages païens que contenait la Bibliothèque palatine, et son aversion déclarée pour la littérature profane rend cette tradition vraisemblable. L'une des deux bibliothèques d'Alexandrie, celle du quartier appelé Bruchium,

fut la proie du feu, lorsque César se rendit maître de cette ville. L'autre bibliothèque, placée au Sérapéum et qu'une tradition fabuleuse fait détruire par le calife Omar, fut anéantie ou dispersée dès l'an 390 de notre ère, à la suite d'une lutte entre les Païens et les Chrétiens d'Alexandrie, et dès cette époque l'historien Bérose en déplore la perte. La bibliothèque du palais de Tibère fut anéantie par l'incendie sous Néron, et celle du Capitole sous Commode. Dans l'empire d'Orient, Léon III fit brûler lui-même la bibliothèque impériale, qui comptait environ 35 000 volumes, parce que les savants gardiens de ce dépôt ne partageaient pas le zèle iconoclaste du souverain. Les invasions des barbares dispersèrent la plupart des dépôts littéraires de l'empire romain. Les Turcs pillèrent, au XI^e siècle, la bibliothèque des califes d'Égypte, au Caire, la plus considérable de tout l'empire musulman, et riche de 1 600 000 volumes. La bibliothèque de Tripoli de Syrie périt par le feu, lorsque cette ville tomba, en 1105, au pouvoir des croisés.

Beaucoup d'ouvrages ont été voués particulièrement à la destruction. Le *Talmud* fut l'objet de prohibitions de la part de Justinien puis de plusieurs rois de France et d'Espagne. En 1509, 1200 exemplaires réunis à Crémone furent condamnés au feu. Les Maures d'Espagne brûlaient les missels et les bibles, et les Chrétiens à leur tour exerçaient des représailles en détruisant les Corans après la défaite des Maures. Le cardinal Ximenès en fit brûler 5000, lors de la prise de Grenade. Les moines du moyen âge, avec leur déplorable habitude d'utiliser de nouveau les manuscrits de l'antiquité en raturant ou en effaçant la première écriture (voy. PALIMPSESTES), n'ont pas moins fait pour l'appauvrissement des littératures anciennes que tous les dévastateurs à main armée. C'est à grand'peine qu'on a pu faire revivre à travers les écritures modernes un petit nombre d'ouvrages sauvés ainsi d'une destruction totale. La prise de Constantinople par les Turcs en 1453 fit éprouver aux lettres de grandes pertes. Mathias Corvin rassembla les trésors littéraires dédaignés par les vainqueurs ignorants et forma à Bude une magnifique bibliothèque, qui fut à son tour détruite par Soliman II et en partie brûlée. En 1600, un incendie dévora le couvent de Mégaspilaeon, ou mont Cyllène (Arcadie), où depuis la chute de l'empire on avait réuni tout ce qui avait pu être sauvé des mains des Turcs.

L'Europe moderne n'a pas mieux protégé ses savants dépôts. Lorsque, sous Henri VIII, on procéda à la dissolution des monastères de la Grande-Bretagne, leurs bibliothèques furent dispersées. Edouard VI prohiba divers ouvrages religieux, mais on anéantit indistinctement ceux dont l'or et l'argent des reliures tentaient la cupidité. Plus tard les puritains firent la guerre aux livres entachés de papisme. Warton donne la liste des meilleurs ouvrages dont la conflagration fut ordonnée à la fin du XVI^e siècle par les prélats Whitgrift et Bancroft. Les guerres civiles de l'Angleterre de la fin du règne de Charles I^{er} ont causé des dommages irréparables. et même encore pendant les troubles de 1780 les précieux manuscrits du célèbre comte de Mansfield furent jetés aux flammes. « Les Russes, qui au XVIII^e siècle, dit M. Lud. Lalanne, livrèrent à la destruction les derniers restes des littératures thibétaines et tartares conservées dans la bibliothèque d'Ablaikit, ne respectèrent pas davantage la célèbre collection amassée par Zaluski, évêque de Kief, collection qui se trouvait à Varsovie et montait à plus de 200 000 volumes. Lorsqu'ils se furent emparés de la capitale de la Pologne, en 1795, l'ordre fut donné d'envoyer cette bibliothèque à Saint-Pétersbourg. Mais elle arriva à moitié détruite au lieu de sa destination; car les livres furent jetés sans précautions dans de mauvaises charrettes, et pendant la route, quand il venait à en tomber, les cosaques s'en servaient pour allumer leurs pipes. »

Nous avons perdu un grand nombre d'ouvrages encore inédits, par la faute de parents d'auteurs, soit illettrés, soit malavisés ou craignant la publicité. Les lettres de lady Montagne furent lacérées par sa mère. De précieux manuscrits ont péri dans des naufrages. Guarini de Vérone perdit ainsi ceux qu'il rapportait de Grèce, et le savant hollandais Hudde une collection d'ouvrages qu'il avait mis trente ans à réunir en Chine.

Un livre imprimé a beaucoup de chance de ne point périr. Le *Bénéfice de la mort du Christ*, petit opuscule d'un savant italien du XVI^e siècle, Antonio della Paglia, dont la police de l'Inquisition s'était donné les plus grandes peines pour rechercher et détruire tous les exemplaires, était en apparence anéanti : on en a retrouvé, il y a quelques années, des exemplaires échappés à l'auto-da-fé. Bien d'autres livres dont les auteurs sont morts pour leurs idées, peuvent ainsi renaître de leurs cendres. Quelquefois, par scrupule ou par politique, les livres ont été détruits par leurs auteurs ou par une société à laquelle ils appartenaient. C'est ainsi qu'une *Réponse aux provinciales*, par le P. Daniel, fut retirée de la circulation par les jésuites. Mise en vente à cinquante sous, on la rachetait un louis d'or pour la détruire; c'est ainsi que Silhouette, devenu contrôleur des finances, fit rechercher tous les exemplaires de ceux de ses livres ou de ceux de son beau-père qui étaient de nature à être déférés au parlement et condamnés au feu; c'est ainsi enfin que la fameuse édition primitive de l'*Histoire de France* du P. Loriquet disparut si complétement qu'aucun exemplaire ne put être produit dans les discussions auxquelles elle donna lieu.

Parmi les écrivains de l'antiquité, les Grecs ont surtout souffert des ravages des hommes et du temps. Nous n'avons de l'histoire de Polybe que cinq livres sur quarante; *la Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile, qui se composait aussi de quarante livres, est réduite à quinze; la moitié des *Antiquités* de Denis d'Halicarnasse a péri; des quatre-vingts livres de Dion Cassius, il nous en est parvenu dix-neuf et des fragments de six autres; de soixante-dix ou quatre-vingts tragédies d'Eschyle, sept seulement ont été conservées; le même nombre nous est resté sur les cent vingt-trois pièces de Sophocle. De cent vingt ou cent soixante-quinze ouvrages qu'Euripide avait composés nous n'avons que dix-sept tragédies et un drame satirique. On n'a que des fragments des nombreux poëtes tragiques du même siècle. On n'a pas davantage des poëtes comiques et du célèbre Ménandre lui-même. C'est à des fragments que se réduisent les poëtes Antimaque, Chœrilus, Panyasis, Pisander, Maxime, etc. Il ne reste que des fragments de plus de deux cents historiens et de plus de soixante oratenrs, dont plusieurs eurent une grande réputation.

Les Latins avaient moins à perdre; mais combien de leurs livres nous manquent, et des plus renommés! Nous n'avons ni la *Médée* d'Ovide, ni ses épigrammes, ni son poëme sur la bataille d'Actium. De l'*Histoire romaine* de Tite-Live nous avons trente-cinq livres sur cent quarante; de Tacite une partie de ses *Annales* et une partie de ses *Histoires*. L'ouvrage de Pline l'Ancien sur les *Guerres germaniques* en vingt livres est perdu. Des nombreux écrits de Suétone nous n'avons que les *Vies des douze Césars* et des notices sur quelques grammairiens et rhéteurs. On n'a que des fragments de la grande Histoire de Salluste, un fragment de l'*Histoire abrégée* de Velleius Paterculus

Des immenses travaux de Varron, qui avait composé jusqu'à quatre cent quatre-vingt-dix écrits, il ne nous reste qu'un seul livre entier, et des fragments de quelques autres. Plusieurs ouvrages précieux pour la biographie ancienne, comme celui d'Atticus sur les actions des grands hommes de Rome, sont entièrement perdus pour nous. Il ne reste rien des quatre livres d'élégies de Cornélius Gallus. On n'a du fécond Quintilien que les *Institutiones oratoriæ*. Treize livres sur trente et un dont se composait l'*Histoire des Empereurs romains* d'Ammien Marcellin n'existent plus. Nous n'avons de Publius Syrus qu'un recueil de sentences extraites de ses pièces; des fragments nous représentent les trente satires de Lucilius, le *Cynegeticon* de Gratius Faliscus, *la Mort de Cicéron* de Cornélius Severus, le traité des *Prodiges* de Julius Obsequens, etc. Divers traités de Cicéron lui-même ne nous sont point parvenus, entre autres celui *de Gloria* et l'*Hortensius*. Nous avons à déplorer la perte des *Origines romaines* de Caton l'Ancien, ainsi que de ses harangues et de ses lettres. Du théâtre comique de Plaute, qui selon les anciens comprenait cent trente comédies, nous n'en avons que vingt, et d'après des copies très-imparfaites. Beaucoup de ces pertes sont relativement récentes. Jean de Salisbury, évêque de Chartres au XII^e siècle, cite plusieurs auteurs classiques perdus depuis cette époque. Pétrarque dit avoir lu dans sa jeunesse les *Antiquités* de Varron, qui disparurent plus tard. Les abrégés causèrent la perte des œuvres de plus d'un auteur : Justin a fait délaisser Trogue Pompée; Paul Diacre et Jornandès nous ont fait perdre les livres volumineux de Festus et de Cassiodore. Disons, pour finir, que l'on a quelquefois regardé comme détruits des ouvrages qui n'avaient jamais existé, comme l'*Evangile éternel* de Jean de Parme. Le bruit qui se fait autour de ces livres imaginaires peut même engager des mystificateurs et des faussaires à leur donner une tardive réalité. C'est ainsi que le fameux livre des *Trois Imposteurs* fait son apparition au milieu du XVIII^e siècle, après avoir été pendant cent cinquante ans l'objet d'ardentes et inutiles recherches.

Cf. Lud. Lalanne : *Curiosités bibliographiques; — Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, et plusieurs des ouvrages cités à l'article LIVRE.

LLAGUNO Y AMIROLA, écrivain du XVIII^e siècle. Il fut secrétaire de l'*Académie de l'Histoire* de Madrid ; outre une traduction vantée de l'*Athalie* de Racine (1754), en vers blancs, on lui doit la publication de plusieurs importants manuscrits relatifs à l'histoire de l'Espagne et à sa littérature.

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature*.

LLORENTE (dom Juan-Antonio), historien espagnol, né en 1756 à Rincondelsoto, près Calahorra (Aragon), mort en 1823. Il entra dans les ordres, et devint secrétaire général de l'Inquisition en 1789. S'étant attaché à Joseph Bonaparte, il fut obligé de quitter l'Espagne à la restauration de Ferdinand VII. Il est surtout connu par son *Histoire de l'Inquisition*, publiée en français dans une traduction faite par Pellier sous les yeux de l'auteur (Paris, 1817-1818-1820, 4 vol. in-8), avant de paraître en texte espagnol (Madrid [Paris], 1822, 11 vol. in-12). Cet ouvrage remarquable et neuf, pour lequel il avait hardiment mis à contribution des archives dont il avait pu prendre connaissance lors de l'abolition en 1809 du tribunal de la Foi, valut à l'auteur des persécutions qui s'aggravèrent encore à l'apparition de ses *Portraits politiques des Papes* (Paris, 1822, 2 vol. in-8). L'*Histoire de l'Inquisition* a été traduite en allemand, en anglais, en italien; elle a été abrégée en français par Léon Gallois (Paris, 4^e édit. 1820, in-8) On a encore de Llorente : un mémoire sur l'*Opinion de l'Espagne touchant l'Inquisition* (Paris, 1812, 1821, in-8), et des *Observations critiques sur le roman de Gil Blas* (Paris, 1822), qui sont une revendication des droits de l'Espagne sur ce livre.

Cf. L. Gallois : *Notice*, en tête de son *Abrégé*.

LLOYD (Henry), écrivain militaire anglais, né dans le pays de Galles en 1729, mort à Huy (Hollande) le 19 juin 1783. On cite avec estime ses ouvrages techniques et historiques, qui ont été en général traduits en français : *Introduction à l'histoire de la guerre en Allemagne* (Londres, 1781, 2 vol. in-4; traduct. Bruxelles, 1784, in-4); *Mémoires politiques et militaires* (Bâle, 1798, in-8; Bruxelles, an IX, in-8, av. cartes), traduit en allemand, avec additions et suite par le général Tempelhof, etc. On en a extrait un recueil intitulé *la Philosophie de la guerre* (Paris, 1790, in-18).

Cf. Rose : *New biographical dictionary; —* Quérard : *la France littéraire*.

LLYWARCH HEN, ou *le Vieux*, barde cymrique, né vers 490, mort vers la fin du VI^e siècle. Bien qu'il ne reste pas de lui de poëme aussi considérable que le Gododin d'Ancurin, il est un des principaux représentants de l'antique poésie cymrique. Prince, guerrier et barde, il embrasse dans sa longue existence le siècle entier où fleurit cette poésie, et ses derniers chants sont des lamentations sur la ruine de son pays et le triomphe des Saxons. Elevé dans les bois de l'Argoed, où son père était souverain, Llywarch vint jeune à la cour d'Herbin, roi de Cornouailles et de Devon et suivit Geraint, fils d'Herbin, dans le camp d'Arthur, qui, à la tête d'une confédération des Cymris du Sud, combattait contre les Lloegriens (Saxons). Après la mort de Geraint, il se rendit auprès d'Urien, chef des Cymris du Nord ; il assista à ses victoires, au long siége de Lindisfarne (572-578), et quand ce champion de l'indépendance bretonne tomba sous le fer d'un assassin breton, Llywarch rapporta dans son manteau sa tête sanglante. Il a composé un poëme sur cette lugubre circonstance. Chassé par les Angles de sa petite principauté d'Argoed, il trouva un asile chez Cyndillan, prince du pays de Galles; mais Cyndillan succomba à son tour en 580. Le vieux barde, dont les vingt-quatre fils étaient tombés sous les piques des Lloegriens, se retira dans une hutte de branchages, où il n'avait pour compagnon qu'une vache. Ses voisins, les moines de Llanvor, qui ne réussirent pas à le convertir au christianisme, lui donnèrent cependant la sépulture dans leur couvent. Ses principaux poëmes sont des *Lamentations* sur la mort de Geraint, sur celle d'Urien, sur celle de son propre fils Gwenn et sur la reine Cyndyllann. Cette poésie brève, précise, se rapportant à des faits actuels, a un caractère frappant d'authenticité. On a bien prétendu qu'elle avait été inventée au XII^e siècle, mais elle serait dans ce cas bien plus romanesque, et Arthur y jouerait un plus grand rôle. Les poésies de Llywarch Hen ont été publiées, avec une traduction anglaise, par Will. Owen (*the heroic Elegies and other pieces of Llywarc Hen;* Londres, 1792), et avec une traduction française par la Villemarqué (*Bardes bretons du VI^e siècle;* Paris, 1860).

Cf. H. de la Villemarqué : *Bardes bretons*.

LOANGO (IDIOME). — Voy. CONGO.

LOBECK (Chrétien-Auguste), philologue allemand, né à Naumbourg le 5 juin 1781, mort à Kœnigsberg le 25 août 1860. Professeur aux universités de Wittemberg et de Kœnigsberg, il acquit une réputation européenne par son érudition, et fut élu membre étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1849. On cite de lui, entre autres importants ouvrages, un livre qui a

pour titre le nom d'un maître de Pythagore : *Aglaophamus, seu de Theologiæ mysticæ Græcorum causis* (Kœnigsberg, 1829, 2 vol.), et qui, dirigé contre la symbolique de Creuzer, jette un jour nouveau sur les mystères religieux de la Grèce. On lui doit des éditions avec commentaires de textes grecs et des dissertations académiques sur les points les plus obscurs de la langue et de la syntaxe grecques. [*Dict. des contemp.*, les trois prem. édit.]

Cf. Friedlaender : *Mittheilungen aus L.'s Briefwechsel* (Leipzig, 1861).

LOBEIRA (Vano DE), auteur portugais, né vers 1365 à Oporto, mort en 1403. Il passe pour un des plus anciens auteurs des romans d'*Amadis* (voy. ce mot).

LOBINEAU (Guy-Alexis), historien français, né en 1666 à Rennes, mort le 3 juin 1727. Il entra chez les Bénédictins de Saint-Maur. Laborieux et érudit, il eut le tort d'apporter dans ses travaux un esprit systématique qui lui suscita des controverses où il n'eut pas toujours l'avantage. On cite de lui : *Histoire de Bretagne, composée sur les actes et auteurs originaux* (Paris [Rennes], 1707, 2 vol. in-fol.), où il soutenait que les Bretons n'avaient jamais reconnu la suzeraineté de la France : opinion qui fut réfutée par les abbés Vertot et du Moulinet ; *Histoire des saints de la province de Bretagne* (Ibid., 1723, 2 vol. in-fol.); les trois derniers volumes de l'*Histoire de Paris* de Félibien (Paris, 1725, 5 vol. in-fol.). Il a traduit l'*Histoire des deux conquêtes de l'Espagne par les Maures* de Miguel de Luna (Paris, 1708, in-12), et les *Ruses de guerre* de Polyen (Paris, 1739-43, 2 vol. in-12) et a travaillé au *Glossaire* de Du Cange.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Renouard : *Mélanges de critique*, t. III.

LOBKOWITZ. — Voy. CARAMUELE DE LOBKOWITZ.

LOBO (Eugenio-Gerardo), poëte espagnol du XVIII[e] siècle. Capitaine de la garde de Philippe V, et connu pour son peu d'affection pour les Français, il fut plus tard commandant de la ville et de la citadelle de Barcelone. Il composa quantité de poésies tant sacrées que profanes qui furent réimprimées plusieurs fois. On signale l'édition de 1758, dédiée à une image miraculeuse de Sa Majesté la Vierge, reine du ciel, avec toutes les formalités d'une épître dédicatoire.

Cf. V. Bouterweck : *Histoire de la littér. espagnole*, t. II ; — Ticknor : *History*, etc., t. III.

LOBO (Rodriguez), poëte et romancier portugais, né à Leiria vers le milieu du XVI[e] siècle. Il se noya dans le Tage. On a de lui trois romans pastoraux mêlés de prose et de vers : *le Berger étranger* (o Pastor peregrino), divisé en *jornadas* à la manière des comédies espagnoles; *le Printemps* (a Primavera), bizarrement partagé en forêts et rivières; *le Désenchantement* (o Desenganó), divisé en discours. Ces compositions longues et monotones, dont le style est recherché, renferment cependant des poésies bucoliques pleines de fraîcheur et qui ont fait surnommer l'auteur le Théocrite portugais.

On a encore de lui un poëme épique d'une médiocre valeur en vingt chants, divisés en octaves, ayant pour sujet la vie de Nuno Alvarez Pereira, grand connétable de Portugal, et très-populaire chez ses compatriotes ; *la Cour au village ou les Nuits d'hiver* (Corte na aldea e Noites de inverno), recueil remarquable de conversations en prose, sur la morale et la littérature, ayant chacune une introduction historique : ce sont, pour les Portugais, des modèles de l'art de conter; quelques romances héroïques en espagnol, des églogues, etc.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

LOBO (dom Francisco), évêque de Viseu, critique portugais du XVIII[e] siècle. Il fut ministre des affaires ecclésiastiques et de la justice de dom Miguel. Outre des traités de théologie et de morale, on a de lui des mémoires biographiques et critiques remarquables, entre autres sur le Camoëns.

Cf. F. Denis : *Hist. littér. du Portugal.*

LOCKE (John), célèbre philosophe anglais, né à Wrington, dans le comté de Somerset, en 1632, mort à Oates, dans le comté d'Essex, en 1704. Elevé dans le parti dissident, longtemps attaché au comte de Shaftesbury, un des chefs de l'opposition, il fut un des fermes défenseurs de cette cause de la liberté politique et religieuse qui triompha, mais avec modération et réserve, dans la révolution de 1688. Ses ouvrages, remarquables par la netteté des idées et la clarté du style, ont tous un but pratique ; le plus connu, l'*Essai sur l'entendement humain* (Essay on the human understanding, 1690), est destiné à réfuter la théorie des idées innées, et à montrer que nos idées sont le produit de nos sensations ou de la réflexion agissant sur les données des sens. Il a exercé une grande influence sur le XVIII[e] siècle. On a encore de Locke : *Lettres sur la tolérance* (Letters concerning toleration, 1683); *Traité sur le gouvernement civil* (Treatise on civil government, 1690); *Pensées sur l'éducation* (Thoughts concerning education, 1693); *la Conformité de la raison et du christianisme* (the Reasonableness of christianity, 1695); *Sur la Direction de l'entendement* (On the conduct of the understanding), et beaucoup d'autres traités. Ses *Œuvres complètes* ont été plusieurs fois réunies. La meilleure édition est celle de Londres (1824, 9 vol. in-8). La plupart des traités ont été à diverses reprises traduits en français. Leibniz a écrit dans notre langue la réfutation du principal, dans les *Nouveaux essais sur l'entendement humain*. Il a été donné par Thurot une traduction générale de ses œuvres philosophiques (Paris, 1821-1825, 7 vol. in-8).

Cf. Lord King : *Life of John Locke ;* — Victor Cousin : *la Philosophie de Locke ;* — *Edinburgh Review* (avril 1854) ; — Ch. de Rémusat : *Locke, sa vie et ses œuvres*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1[er] et 15 septembre 1859).

LOCKHART (John Gibson), romancier et biographe anglais, né en Ecosse en 1793, mort en 1854. Il quitta le barreau dès 1817 pour prendre une part active à la rédaction d'une revue tory, le *Blackwood Magazine*; puis il donna ses romans de *Valérius* (1821) ; *Adam Blair* (1822); *Reginald Dalton* (1823) ; *Matthew Wald* (1824) et son excellente traduction des *Ballades espagnoles*. Il épousa en 1820 la fille aînée de Walter Scott; cette alliance contribua à le faire choisir en 1825 pour directeur de la *Revue trimestrielle* (Quarterly Review), le principal organe des tories. Il y montra, malgré l'âpreté d'un polémiste de parti, d'éminentes qualités littéraires. Ses articles sur Campbell, Southey, Théodore Hook, Jeffrey, sont d'excellentes biographies, nerveuses, incisives, exactes. Mais ses grandes œuvres de biographie sont : sa *Vie de Napoléon* (1826), sa *Vie de Burns* (1828), et surtout ses *Mémoires de la vie de Walter Scott* (1837, 7 vol. in-8), qui suivent dans tous ses détails la longue carrière du grand romancier. Il en a donné lui-même un abrégé (1847, 2 vol.).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english Literature.*

LODGE (Thomas), poëte anglais, né vers 1556, mort vers 1625. Après une vie d'aventures qui le conduisit jusqu'en Amérique, il se fit médecin et trouva une bonne clientèle parmi les familles catholiques de Londres. En 1580, il publia une *Défense des pièces de théâtre*, ce qui a fait croire qu'il était alors acteur. Plus tard, il fit jouer *les Blessures de la guerre civile, exprimées au vif dans les vraies tragédies de Marius et Sylla*, tragédie

(the Wounds of civil war, lively, etc., 1594), composition dramatique du plus médiocre intérêt; *le Miroir de Londres et de l'Angleterre* (a Looking-glass for London and England, 1594), comédie satirique, hardie et vigoureuse, écrite en collaboration avec Greene et dirigée contre les puritains qui voulaient proscrire le théâtre. N'oublions pas de citer, entre les petits poëmes de Th. Lodge, sa nouvelle poétique de *Rosalynde* (Rosalynde; Euphues golden legacie, 1590, in-4), où Shakespeare a pris le sujet et beaucoup de détails de son exquise comédie *As you like it*.

Cf. Baker : *Biographia dramatica ;* — *Introduction* à l'*As you like it*, dans l'édit. de Shakespeare de Baudry.

LOEVE-VEIMARS (François-Adolphe, baron), littérateur français, né le 26 avril 1801 à Paris, mort le 7 novembre 1854. D'une famille israélite et originaire d'Allemagne, il fut placé dans une maison de commerce à Hambourg, mais il ne tarda pas à revenir en France, où il suivit la carrière des lettres. Après avoir collaboré à la *Revue encyclopédique* et au *Figaro*, il entra à la *Revue de Paris*, y donna des proverbes, des nouvelles, des travaux sur les littératures étrangères, et s'y essaya aux polémiques directes qu'il ne cessa de rechercher. Chargé, à la fin de 1830, du feuilleton des théâtres dans le *Temps*, il traita les auteurs et surtout les comédiens avec une grande sévérité. Il fut ensuite attaché à la rédaction de la *Revue des Deux-Mondes*, où il tourna sa verve spirituelle contre les hommes politiques. En 1840 il renonça aux lettres, reçut le titre de baron et fut envoyé avec une mission en Russie. Consul de France à Bagdad, puis à Caracas, il venait d'obtenir le consulat général de Lima, lorsqu'il mourut.

D'un talent ingénieux, fin, élégant jusqu'à l'excès, il cherchait surtout le brillant et le paradoxe. Nous citerons de lui : *Précis de l'histoire des tribunaux secrets dans le nord de l'Allemagne* (Paris, 1824, in-18); *Histoire des littératures anciennes* (1825, in-12); *Résumé de l'histoire de la littérature française* (1826, in-18); *Résumé de l'histoire de la littérature allemande* (1826, in-18); *Scènes contemporaines et scènes historiques*, sous le pseudonyme de la vicomtesse de Chamilly (1827-1830, 2 vol. in-8); *le Népenthès* (1833, 2 vol in-8), recueil de contes, nouvelles et critiques. Ses principaux articles dans la *Revue des Deux-Mondes* sont des *Lettres sur les hommes d'État de la France*, et en particulier *Casimir Périer, Benjamin Constant, Villèle, le général Sebastiani* (1833), *M. Guizot* (1834), *M. Thiers* (1835), *le duc de Broglie* (1836). Le *Livre des cent et un* contient de lui un article sur l'*Hôtel Carnavalet*. Il a traduit : *Mélanges littéraires, politiques, et morceaux inédits* de Wieland (Paris, 1824, in-8) ; *Oberon*, du même (1825, in-32) ; *Ballades, légendes et chants populaires de l'Angleterre et de l'Écosse* (1825, in-8) ; *Romans historiques de Van der Velde* (1826, 16 vol. in-12) ; *Contes suisses* de J. Zschokke (1828, 4 vol. in-18) ; *Contes fantastiques et contes nocturnes* de Hoffmann (1829-1830, etc.)

Cf. Jules Janin, dans le *Journal des Débats*, 28 novembre 1854 ; — *Dictionnaire de la conversation*.

LŒWENKLAU (Jean), en latin *Leunclavius*, jurisconsulte et philologue allemand, né à Almesbeuren (Wesphalie) en 1533, mort en 1593. A part ses savants travaux sur le droit et son histoire, nous devons mentionner ici ses nombreuses et utiles traductions latines, entre autres des *Annales* de Constantin Manasses (Bâle, 1572, in-8), de l'*Abrégé des Basiliques*, en 60 livres (Ibid., 1575, in-fol.), des *Histoires* de Zosime, Procope, Agathias, etc. (Ibid., 1579, in-fol.), et surtout des *Annales sultanorum othmanidarum*, d'après le texte turc (Francfort, 1588, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVI.

LO FRASSO (Antonio DE), ou LOFRASO, écrivain espagnol de XVI^e siècle. D'origine sarde, il suivit la carrière des armes. Il publia en 1573 *la Fortune de l'amour* (Los diez libros de Fortuna de Amor ; Barcelone, in-8), l'un des livres dont Cervantès se moque à la fois dans le VI^e chapitre de la 1^re partie de *Don Quichotte* et dans le *Voyage au Parnasse*. Un professeur d'espagnol à Londres, Pedro de Pineda, prenant au sérieux des éloges ironiques, a fait paraître une fort belle édition de l'ouvrage (Londres, 1740, 2 vol.).

Cf. Ticknor : *History*, etc., III, p. 45 ; — Cervantès : *le Voyage au Parnasse*, traduct. française de Guardia.

LOGAU (Frédéric, baron DE), célèbre épigrammatiste allemand, né à Nas-Brockut, en Silésie, en juin 1604, mort le 25 juin 1655. Il fut conseiller de chancellerie à Brieg et à Liegnitz. Il était membre de la société des *Fructifiants*. Il s'est fait par l'épigramme, dans l'école d'Opitz, une réputation de poëte de premier ordre. Il fut du moins d'une rare fécondité. Ses recueils d'épigrammes en contiennent plus de 3500. Il les publia sous l'anagramme de Salomon de Golau, la première fois sous le titre de *Cent maximes en rimes allemandes* (Hundert teutscher Reimen-Sprüche ; Breslau, 1638), la seconde sous celui-ci : *Trois mille pensées poétiques allemandes* (Teutscher Sinn-Gedichte drei tausend ; Ibid., 1604). Il en a été publié des choix (Leipzig, 1759, 1791 ; Francfort, 1849). Lessing et Ramler, éditeurs de deux de ces recueils, appellent Logau « le Martial et le Catulle des Allemands ». Dans le nombre de ses petites pièces, les bonnes ne dominent pas. Suivant Heinsius, l'auteur « fournit des exemples de tous les défauts : plates plaisanteries, pensées faibles, images basses, jeux de mots et anagrammes vulgaires ». Ce qui frappe, c'est l'absence de trait.

Cf. W. Müller : *Biblioth. Deutscher Dichter*, t. IX ; — H. Kurx : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II.

LOGIQUE. La logique, que l'on définit : la science des lois de la pensée, ou mieux, avec Port-Royal : l'art de penser, n'a pas seulement avec la littérature le rapport général qui existe entre elle et toutes les branches des études tributaires de ses règles et de ses méthodes ; elle a un rapport particulier avec une de ses parties, la rhétorique. C'est à la logique en effet que la théorie de l'éloquence emprunte à la fois les règles de la démonstration et de la réfutation, c'est-à-dire ses moyens d'attaque et de défense. C'est par elle qu'elle pénètre dans le secret des arguments, dont les lois naturelles se dissimulent sous la forme des preuves oratoires ; c'est par elle qu'elle démêle le vice caché de ces faux raisonnements qu'on appelle sophismes, et les chapitres de la rhétorique qui traitent de ceux-ci et de celles-là sont purement empruntés aux cours de logique. Voy. PREUVES et SOPHISMES.

Cf. La *Logique* de Port-Royal ; — Am. Jacques, J. Simon et Em. Saisset : *Manuel de philosophie ;* — *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

LOGOÆDIQUES (VERS). Ce nom, qui exprime le mélange de la parole et du chant (λόγος et ἀοιδή), ou de la prose et du vers, est donné, dans quelques prosodies, à des vers lyriques et iambiques d'une composition en apparence irrégulière, et dans lesquels entrent des pieds étrangers au rhythme auquel ces vers appartiennent.

LOGOGRAPHES, historiens primitifs de la Grèce. Ils racontèrent en prose les traditions et les légendes de manière à produire une narration suivie. Bien qu'ils paraissent avoir eu l'intention d'écrire des annales véridiques et de laisser de côté les fictions imaginées par les poëtes, ils ne firent souvent que reproduire des fables anciennes ou les remplacer par d'autres. On n'a donc pas jugé

qu'ils fussent dignes du titre d'historiens; mais ils préparèrent la création du style historique, et furent les précurseurs d'Hérodote, comme les aèdes avaient été ceux des poëmes d'Homère. Ils se servirent tous de la langue ionienne, quoiqu'ils ne fussent pas tous originaires d'Ionie. L'ionien était devenu au VIe siècle la langue de la prose, après avoir été la base du dialecte épique. Le plus ancien logographe connu fut Cadmus de Milet. Après lui vinrent Acusilaüs d'Argos, Hécatée de Milet, Phérécyde de Léros, Charon de Lampsaque, Hellanicus de Mytilène, Xanthus de Sardes, etc.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography ;* — Schœll : *Histoire de la littérature grecque.*

LOGOGRIPHE. — Voy. ÉNIGME.

LOGOMIMES. — Voy. MIMES.

LOHENGRIN, poëme allemand de la fin du XIIIe siècle. Il est d'un auteur inconnu, et écrit en strophes de dix vers. Il semble n'être qu'un remaniement et une paraphrase d'un ouvrage plus ancien. Son titre vient du nom de son principal héros. Par le cadre, ce poëme se rattache à la seconde partie du *Combat de la Wartbourg* (voy. ce mot), et le Minnesinger Wolfram lutte contre Klingsor en racontant l'histoire de Lohengrin. Le fond, imité, selon l'ordinaire, de la langue romane ou du provençal, est la légende du Chevalier au Cygne, mêlée à celle du Saint-Graal et aux exploits fabuleux du roi Henri Ier, avec un aperçu des événements accomplis depuis ce prince jusqu'à Henri II.

Le chevalier au Cygne, Lohengrin, fils de Parzival (Perceval), a quitté les pays indiens où il a découvert le Saint-Graal et est venu, sur un char traîné par un cygne, au secours de la duchesse Elsan de Brabant. Il la délivre et l'épouse, à la condition qu'elle ne s'enquerrait jamais du nom et de l'origine de son époux. A la suite des grands exploits de celui-ci, dans une guerre d'Henri l'Oiseleur contre les Hongrois, la princesse Elsan demande avec instance au chevalier qui il est et d'où il vient. Lohengrin le lui dévoile, et aussitôt le cygne paraît et le remporte dans l'Inde. Elsan meurt de douleur. Le poëme de *Lohengrin* a été édité d'abord d'une manière défectueuse par Kloeckle (Heidelberg, 1813) ; une édition critique a été donnée par Ruckert (Quedlinbourg, 1858). On trouve à la bibliothèque de Vienne le manuscrit d'un texte plus récent de la même légende. Le compositeur allemand R. Wagner a fait un opéra de *Lohengrin*, dont le libretto a été traduit en français.

Cf. Goerres : *Introduction* à l'édition de Heidelberg ; — L. de Backer : *les Sagas du Nord* (Paris, 1857).

LOHENSTEIN (Daniel-Gaspard DE) poëte et romancier allemand, né à Nimptsch le 25 janvier 1635, mort à Breslau le 28 avril 1683. Il étudia le droit à Leipzig et à Tubingue, parcourut l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, devint conseiller de régence, puis syndic de Breslau et conseiller impérial. Imitateur de Hoffmannswaldau (voy. ce nom), il en exagéra les défauts en poésie et poussa encore plus loin que lui l'affectation de la manière italienne. Il fut, dans l'école de Silésie, le chef d'une sorte de secte littéraire, dite des *Lohensteiniens.* Ses principaux ouvrages poétiques sont des tragédies : *Ibrahim-Bassa, Agrippine, Epicharis :* ces trois pièces datent de sa jeunesse ; *Cléopatre, Sophonisbe, Ibrahim-Sultan.* Lohenstein prodigue dans le drame tous les éléments de terreur. Comme poëte, il a aussi donné des odes, des cantiques, des chansons, des épithalames, des élégies, publiées sous divers titres : *les Roses, les Fleurs, les Hyacinthes, les Pleurs,* etc., et réunies ensuite avec ses tragédies, dans le recueil général des *Poésies tristes et gaies* (Trauer-und Lustgedichte ; Breslau, 1680, 1689, in-8 ; Leipzig, 1733). Il avait entrepris d'écrire en prose un grand roman héroïque, *Arminius et Thusnelda,* qui fut continué par son frère Jean et par le pasteur Wagner (Leipzig, 1689-1690, 2 vol. ; Ibid., 1731, 4 vol. in-4). La prose de Lohenstein vaut mieux que sa poésie, et le sujet élevé de son roman est souvent traité avec noblesse et vigueur, surtout dans les discours. Il y a dans le récit des vers entremêlés qui reproduisent tous les défauts propres à sa poésie.

Cf. Passow : *Kaspar Daniel von Lohenstein ; seine Trauerspiele und seine Sprache* (Meiningen, 1852).

LOHÉRAINS (LES), chanson de geste en quatre parties : *Hervis de Metz, Garin le Loherain, Girbert de Metz, Anséis, fils du roi Girbert.* Ces diverses branches, composées au XIIe et au XIIIe siècle, sont de différents trouvères. La geste d'*Hervis* est anonyme, celle de *Garin* a pour principal auteur Jean de Flagy (voy. ce nom), qui vivait au commencement du XIIe siècle. Selon don Calmet, il faudrait attribuer l'invention première de *Garin* à Hugues Métellus, chanoine de Saint-Léon de Toul, du même siècle. Les deux dernières parties, de moins de valeur, sont de trouvères inconnus. Le roman entier est de 56 000 vers environ. Les événements qui le composent sont sans doute de pure invention. C'est le récit de la haine invétérée de deux grandes familles, celles d'Hervis de Metz et de Fromont de Lens. Hervis de Metz est le fils d'un bourgeois de cette ville, lequel a épousé la fille du duc de Lorraine. Ses aventures sont celles d'un marchand-chevalier, type bizarre dont les développements divers sont le sujet de la partie du poëme qui porte son nom.

C'est à la cour de Charles-Martel que s'engage la querelle de famille qui remplit les trois autres parties. Garin a obtenu du roi Blanchefleur, fille de Thierry roi de Maurienne, et le royaume de celui-ci qu'il a délivré des Vandales, c'est-à-dire des Sarrasins. Fromont, à qui le roi a promis le premier fief vacant, réclame la Maurienne et par surcroît Blanchefleur. Garin provoque Fromont. Une véritable bataille a lieu dans le palais entre les Gascons commandés par Fromont, et les Lorrains qui soutiennent Garin et Begon son frère. Ce n'est là que le début d'une guerre qui dure plusieurs années, sauf quelques trêves. Enfin, une trêve de sept ans semble devoir se prolonger, quand Begon, parti de son château de Belin, près de Bordeaux, pour se rendre auprès de son frère, s'égare pendant la nuit dans les domaines de Fromont. Il est tué par les forestiers de celui-ci, et la guerre recommence.

Quand dans la troisième partie Girbert, fils de Garin, paraît sur la scène, il se présente comme l'héritier des haines des Lorrains. Les Gascons sont vaincus par lui, grâce à l'aide qu'il reçoit de Pépin. Une alliance entre les deux familles produit momentanément la paix ; la sœur de Fromondin, fils de Fromont, Ludie, est mariée à Hernaut, cousin de Girbert. Un acte déloyal de Fromondin rallume la discorde. Fromondin, vaincu dans de nouvelles luttes, se retire en Espagne. Le hasard conduit vers lui Girbert, parti en pèlerin pour Saint-Jacques-de-Compostelle. Ils se reconnaissent et Girbert tue son parent ennemi. — Enfin, dans *Anséis* nous voyons Ludie, après le meurtre de son frère, se séparer d'Hernaut son mari, et pousser ses fils à venger la mort de leur oncle Fromondin. Ils assassinent Girbert, mais Hernaut les fait pendre.

Dans ce long enchaînement de faits, les *Lohérains* sont une peinture vigoureuse des anciennes mœurs et des rudes conditions de la civilisation féodale. Il s'y trouve, dans *Hervis,* des détails très-intéressants sur les anciennes foires de France, et la geste entière est d'un secours inappréciable pour la topographie du Bordelais, de la Lorraine, de l'Artois et de la Picardie. M. de Reiffenberg, dans son édi-

tion de la *Chronique rimée* de Ph. Mouskès, prétend que *Garin* est un remaniement des *Nibelungen*. Cette opinion, très-spécieuse, a été combattue par M. Littré. Cette branche de la geste lorraine a été réduite en prose dans le XIV^e^ et dans le XV^e^ siècle. M. Paulin Paris en a publié le texte ancien (*le Roman de Garin le Loherain*, Paris, 1833, 2 vol. in-12). Il en avait été fait vers le XIII^e^ siècle une traduction dont M. Jonckbloet a publié des fragments (Leyde, 1844). Le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal contient les quatre branches; un autre renferme l'ouvrage de Jean de Flagy. Il y a aussi à cette bibliothèque le manuscrit partiel d'une version en prose, faite au XVI^e^ siècle par Ph. de Vigneulles, de Metz. La Bibliothèque nationale possède neuf manuscrits contenant diverses parties de la geste des *Loherains*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII et XXII; — Raynouard, dans le *Journal des savants*, année 1833, pages 459 et suiv. et 513 et suiv.; — P. Paris : *Etude sur les chansons de geste et sur le Garin de Lohérain de Jean de Flagy* (1863, in-8), extr. du *Correspondant*; — F. Bonnardot : *Essai de classement des manuscrits des Lohérains*, dans la *Romania* (avril 1874).

LOIS (LES), dialogues de Platon, de Cicéron (voy. ces noms).

LOISEL (Antoine), jurisconsulte français, né en 1536 à Beauvais, mort en 1617. Élève du collége de Presles à Paris, dont Ramus était principal, il fut choisi par celui-ci pour son exécuteur testamentaire. Il commença à étudier le droit à Toulouse, sous la direction de Cujas, qu'il suivit à Cahors, puis à Bourges, où il se lia avec Pithou. Il prit un des premiers rangs au barreau. Orateur peu brillant, mais logicien serré et rigoureux, il disait de l'avocat : « Je désire en lui le contraire de ce que Cicéron requiert en son orateur, qui est l'éloquence en premier lieu, et puis quelque science de droit; car je dis tout au rebours que l'avocat doit surtout être savant en droit pratique, et médiocrement éloquent, plus dialecticien que rhéteur, et plus homme d'affaires et de jugement que de grands ou longs discours. » Loisel cultiva avec goût la poésie latine, dont il a laissé un recueil (Paris, 1610, in-8); il prit part au tournoi poétique qui célébra, lors des grands jours de Poitiers, *la Puce de M^lle^ Des Roches*, et fit à cette occasion un petit poëme, intitulé : *Pulex pictonicus*. Son principal ouvrage de droit, *les Institutes coutumières*, imprimé d'abord à la suite de l'*Institution au droit français* de Gui Coquille (1607, in-4), fut réédité par Challine (Paris, 1656, in-8), par de Launay (1688, in-8), par de Laurière (1710, 1783, 2 vol. in-12), par Dupin et Laboulaye (1846, 2 vol. in-12). On a encore de lui : *Traité de l'université de Paris et qu'elle est plus ecclésiastique que séculière* (1587, in-8); *la Guyenne* (1605, in-8), ensemble de harangues qu'il prononça étant avocat du roi dans cette province; *Pasquier, ou Dialogue des avocats du Parlement de Paris*, contenant de curieuses recherches sur les avocats au Parlement de Paris, depuis 1524 jusqu'à 1599. Cet écrit fait partie des *Opuscules divers* (1652, in-4); il a été reproduit par Dupin dans l'étude des *Lettres sur la profession d'avocat* par Camus (1818, 2 vol. in-8). — Son fils, Charles LOISEL, a laissé *le Trésor de l'histoire générale de notre temps, depuis* 1610 *jusqu'en* 1628 (Paris, 1636, in-8).

Cf. Claude Joly : *Vie de Loisel*, en tête de l'édition des *Opuscules divers*; — Moréri : *Grand dict. historique*.

LOISELEUR-DESLONGCHAMPS (Auguste-Louis-Armand), orientaliste français, né le 14 août 1805 à Paris, mort le 10 janvier 1840. Fils du savant botaniste de ce nom, il fut élève de Silvestre de Sacy et de Chézy, et laissa d'estimables travaux : *Manava-Dharma-Sastra, ou Recueil des lois de Manou*, traduit du sanscrit, avec notes (Paris 1832-1833, 2 vol. in-8); *Essai historique sur le, contes orientaux et sur les Mille et une Nuits* (1838, in-18); *Essai sur les fables indiennes* (1838, in-8); *Amarakocha, ou Vocabulaire d'Amarasinha*, avec traduction française et notes (1839-45, 2 vol. in-8), d'après Colebrooke.

LOISIRS DE MA JEUNESSE (LES), poésies de Cadalso (voy. ce nom).

LOKMAN. Plusieurs personnages de ce nom sont célèbres chez les Arabes. Le plus connu est Lokman le Sage, dont il est parlé dans le Coran. Suivant l'opinion la plus commune, il vivait au temps de David. Beaucoup de traits de son histoire semblent empruntés de la vie d'Esope, et les fables que les Arabes lui attribuent sont une imitation de quelques-uns des apologues grecs. Rien n'y offre le caractère d'une invention arabe. Les orientalistes les plus compétents pensent que la langue dans laquelle elles sont écrites ne permet pas de les faire remonter plus haut que le I^er^ siècle de l'hégire (VII^e^ de notre ère). Lokman n'est sans doute qu'un personnage fabuleux, peut-être une transformation arabe de Salomon, à qui on aura attribué certains apologues populaires en Orient. Il est à remarquer que les noms de Lokman et de Salomon ont en arabe et en hébreu la même signification de *Sage*.

Les *Fables de Lokman*, qui méritent si peu, par leur rédaction et leur style, la faveur dont elles ont joui, ont eu un grand nombre d'éditions. La première est celle d'Erpenius, en arabe et en latin (Leyde, 1615). Marcel en a publié une traduction française (Paris, 1799, in-4; 1803, in-12). La meilleure édition est celle de Caussin de Perceval (Paris, 1818). C'est à tort que l'on a dit que Galland a traduit ces fables : le *Koumayoûn Nameh*, traduit par Galland (1714), est une rédaction turque des fables indiennes de Bidpaï, et il est aisé de les distinguer de celles attribuées à Lokman.

Cf. A. Wagener : *Essai sur les rapports entre les apologues de l'Inde et ceux de la Grèce*, dans les *Mém. de l'Acad. de Belgique, Sav. étrangers* (t. XXV); — Derenbourg : *Fables de Lokman le Sage* (Berlin, 1850); — E. Renan : *Histoire et système des langues sémitiques* (Paris, 1855, in-8).

LOMBARD (Vincent) *de Langres*, littérateur français, né vers 1765 à Langres, mort en 1830. Parmi ses écrits, spirituels et faciles, mais trop souvent négligés, nous citerons : *Ecole des enfants, ou Choix d'historiettes* (Paris, 1795, 3 vol. in-18); *Neslie*, poëme en six chants (1798, in-18); *le Dix-huit Brumaire* (1799, in-8); *Berthe*, poëme héroï-comique (1807, in-18); *Joseph*, poëme burlesque en huit chants (1807, in-18); *Contes militaires* (1810, in-8, plusieurs fois réimpr.); d'intéressants *Mémoires anecdotiques pour servir à l'histoire de la révolution française* (Paris, 1823, 2 vol. in-8), etc. Il a donné au théâtre : *les Prêtres et les rois, ou les Français dans l'Inde*, pièce en trois actes, en vers (1793); *le Journaliste, ou l'Ami des mœurs*, comédie en un acte, en vers (1797); *les Têtes à la Titus*, vaudeville (1799), etc. Il a collaboré à l'*Histoire de la révolution de France, par deux amis de la liberté* (1792 et suiv., 20 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

LOMBARD (DIALECTE). — Voyez ITALIENNE (Langue).

LOMÉNIE, comte DE BRIENNE (Henri-Auguste DE), homme d'Etat et mémorialiste français, né en 1595, mort en 1666. Il était fils du secrétaire d'Etat qui commença la précieuse collection de traités, négociations et missions diplomatiques, devenue le *fonds Brienne* de la Bibliothèque nationale. Secrétaire d'Etat en survivance (1615), il le devint en titre à la mort de son père (1638),

et, après une courte disgrâce au commencement de 1643, prit en main les affaires étrangères, qu'il dirigea jusqu'en 1663. Ses *Mémoires, contenant les événements les plus remarquables du règne de Louis XIII et ceux du règne de Louis XIV jusqu'à la mort du cardinal Mazarin* (Amsterdam, 1717-1723, 3 vol. in-12), recueil d'anecdotes, d'intrigues de cour et de faits curieux, ont le mérite d'un style simple et d'une grande exactitude. Ils ont été réédités, conformément au manuscrit, dans la collection Michaud et Poujoulat. La même collection contient de lui des *Observations sur les mémoires de M. de La Châtre*, d'abord insérées dans le *Recueil de diverses pièces curieuses* (Cologne, 1664, in-12). La Bibliothèque nationale, à laquelle il vendit la collection de son père 40 000 livres, conserve ses *Lettres* et ses *Négociations*.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LOMÉNIE, comte DE BRIENNE (Henri-Louis DE), poëte et mémorialiste français, fils du précédent, né en 1635, mort le 17 avril 1698. Il fut secrétaire d'Etat en survivance dès 1651, quitta cette charge en même temps que son père (1663), puis se retira à l'Oratoire. Il en sortit en 1670, mena une vie désordonnée, et se déclara l'amant de la duchesse de Mecklembourg. C'est à tort qu'il attribue ses malheurs à son culte pour la poésie :

> Le vain plaisir de la rime
> M'a seul rendu criminel.

Il fut, sur l'ordre de Louis XIV, enfermé comme fou à l'abbaye de Saint-Germain, puis à Saint-Lazare, et ne recouvra sa liberté que six ans avant de mourir.

On a de lui : *Ludovici Henrici Lomenii, Briennia comitis, Itinerarium* (Paris, 1660, in-12), où il raconte ses voyages en un latin élégant; *De Pinacotheca sua* (Paris, 1662, in-8), description en vers et en prose de sa galerie de tableaux; de judicieuses *Remarques sur les règles de la poésie française*, imprimées à la suite de la *Nouvelle méthode latine de Port-Royal* (Ibid., 1667, in-8); un médiocre *Recueil de poésies chrétiennes et diverses* (Ibid., 1671, 3 vol. in-12); *Mémoires de H.-L. de Loménie, contenant plusieurs particularités importantes et curieuses* (Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12), relatifs surtout à ses affaires personnelles et portant l'empreinte du désordre de ses idées. M. F. Barrière a publié ses *Mémoires inédits* (Paris, 1828, 2 vol. in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française;* — Michaud et Poujoulat : *Mémoires sur l'hist. de France.*

LOMÉNIE DE BRIENNE (Etienne-Charles DE), homme d'Etat français, de la famille des précédents, né en 1727, mort en 1794. Evêque de Condom en 1760, archevêque de Toulouse en 1763, il entra à l'Académie française en 1770. Voltaire écrivit alors à d'Alembert : « On dit que vous nous donnez pour confrère l'archevêque de Toulouse, qui passe pour une bête de votre façon très-bien disciplinée par vous. » Loménie fit en effet ses efforts pour plaire aux encyclopédistes. Il devint contrôleur général en 1787. On a de lui l'*Oraison funèbre du Dauphin* (1766, in-4).

Cf Lacretelle : *Histoire du XVIII[e] siècle.*

LOMONOSOF (Michel), célèbre poëte russe, né en 1711 à Denissofka, près Kholmogore, et mort en 1765. Fils d'un pêcheur, il déserta la maison paternelle et vint à Moscou, à pied, poussé par l'amour de l'étude. Il parvint à des grades élevés dans l'enseignement et fut professeur de chimie, puis de belles-lettres, directeur des gymnases et de l'université, conseiller d'Etat. Il était membre de l'Académie impériale.

Comme poëte, Lomonosof a joué le rôle de créateur dans un pays qui n'avait pas encore de poésie, ni même de langue littéraire. Il donna des modèles dans divers genres, en s'attachant particulièrement à développer et à fixer l'idiome national. Il a excellé dans la poésie lyrique. On a de lui vingt *Odes*, dont onze sacrées, et dix-neuf sur des sujets profanes tirés des événements du règne d'Elisabeth II, et servant à l'apologie de cette princesse; des *Méditations sur la grandeur de Dieu;* un poëme héroïque non terminé sur Pierre le Grand, dont il ne reste que les deux premiers chants; deux tragédies : *Tamira et Sélim, Démophante;* une *Epître* sur l'utilité du verre, des *Idylles*, etc. Tardif de Mello a traduit en vers français deux méditations : *le Matin, le Soir*, et *la Vraie gloire*, ode.

Lomonosof est aussi auteur de quelques ouvrages en prose qui montrent un écrivain judicieux : une *Histoire* de l'ancienne Russie jusqu'à la fin du règne d'Iaroslaf (1054), traduite en français par Eidous (Paris, 1769, in-12), d'après la version allemande de d'Holbach; un traité de *Rhétorique*, une *Prosodie* russe; des *Eloges*, etc. On lui a reproché de l'obscurité, de l'enflure : défauts qui tenaient surtout à la langue de cette époque. Les *Œuvres complètes* de Lomonosof ont été réunies (Saint-Pétersbourg, 1803, 6 vol. in-4).

Cf. Tardif de Mello : *Histoire intellectuelle de l'empire de Russie* (Paris, 1854, gr. in-8); — N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823); — le prince Elim Mestcherski : *les Poëtes russes* (2 vol. in-3).

LONCHAMPS (Charles DE), poëte et auteur dramatique français, né en 1768 à l'Ile de France, mort le 17 avril 1832. Il vint faire ses études au collége de Rennes, puis partit pour les mers de l'Inde, et devint capitaine de cipayes à Chandernagor. De retour en France, il servit sous les ordres de son ami de Jouy. Il fut chambellan du roi Murat. Il a écrit des *Poésies fugitives* (Paris, 1821, 2 vol. in-12), que l'on a comparées à celles de Parny, et des pièces de théâtre, entre autres : *le Séducteur amoureux*, comédie en trois actes, en vers (1803), qui eut un vrai succès, et l'opéra comique, *Ma tante Aurore* (1803). Il a collaboré à plusieurs pièces de Jouy et de Dieulafoy.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard DE REQUELEYNE, baron DE), poëte français, né le 18 octobre 1659 à Dijon, mort le 30 mars 1721. D'une intelligence précoce, il figure parmi les *Enfants célèbres* de Baillet. Ses premières productions furent des traductions de poëtes grecs, accompagnées de notes savantes, mais froides et infidèles. Elles lui attirèrent des épigrammes de J.-B. Rousseau, qui l'attaqua ensuite pour ses essais de tragédies :

> Si le style bucolique
> L'a dénigré,
> Il veut par le dramatique
> Etre tiré
> Du rang des auteurs abjects.
> Vivent les Grecs !

Malgré ces épigrammes, Longepierre n'en jouit pas moins, grâce à sa fortune, de la considération et exerça les charges de précepteur du comte de Toulouse, puis du duc de Chartres (le régent), dont il devint gentilhomme ordinaire.

Sa meilleure tragédie, *Médée* (Paris, 1694, in-12), d'abord accueillie froidement, fut reprise en 1728, avec un très-grand succès, qui se renouvela toutes les fois qu'une actrice de mérite se chargea du principal rôle, très-propre à faire ressortir le talent d'une tragédienne. La pièce, imitée du grec, et sans amour, arrive quelquefois à produire l'impression de terreur; mais elle a peu d'action; le style en est dur, prolixe, déclamatoire. Longepierre donna encore au théâtre *Sésostris* (1695) et *Électre* (1702), qui eurent peu de représentations. Ses autres ouvrages sont : *Odes d'Anacréon et de Sapho*, en français (Paris, 1684, in-12); *Idylles de Bion et de Mos-*

chus, en vers français (1686, in-12); *Discours sur les anciens*, contre Perrault (1687, in-12); *Idylles de Théocrite*, en vers français (1688, in-12); *Idylles nouvelles* (Paris, 1690, in-12).

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*, t. XIII; — Goujet : *Bibliothèque française*, t. V; — La Harpe : *Cours de littérature*.

LONGIN, *Cassius Longinus*, Κάσσιος Λογγῖνος, rhéteur et philosophe grec, né à Émèse suivant les uns, à Palmyre ou à Athènes suivant d'autres, vers 213 après J.-C., mort en 273. Il était neveu d'un rhéteur d'Émèse, nommé Fronton. Il fit de nombreux voyages pour s'instruire dans la philosophie et les belles-lettres, étudia sous Ammonius Saccas à Alexandrie, où il se lia avec Plotin, puis ouvrit à Athènes une école de rhétorique et de philosophie. Il eut de nombreux disciples, entre autres Porphyre. Déjà âgé, il quitta Athènes pour devenir secrétaire de Zénobie, reine de Palmyre. Il lui enseigna la langue et la littérature grecques et, après la mort de son mari, en devint le conseiller intime. Quand l'empereur Aurélien vint mettre le siége devant Palmyre, que Zénobie avait affranchie de la domination romaine, la reine répondit par une lettre pleine de fierté à la proposition de se rendre; la ville prise, Longin, accusé d'avoir rédigé cette lettre, fut mis à mort par le vainqueur.

Porphyre a appelé Longin « le meilleur critique de son siècle, le juge suprême des esprits ». Eunope l'a comparé à une bibliothèque vivante. Plotin a dit : « Longin est philologue à la vérité; mais pour philosophe, il ne l'est nullement. » Longin se distingua en effet dans l'érudition, et dans la critique telle que la comprenaient les anciens, mélange de grammaire et de théorie littéraire. Il écrivit des commentaires sur le *Phédon* et sur le préambule du *Timée*, des livres *Sur le souverain bien*, *sur l'Ame*, *sur les Idées;* mais ses ouvrages les plus nombreux et les plus estimés furent relatifs à la littérature et à la critique. Nous connaissons de lui la *Rhétorique*, dont il nous est parvenu des fragments considérables, les *Problèmes et solutions homériques*, le *Lexique des mots attiques*, les *Scolies sur le manuel métrique d'Héphestion*, les *Conversations des savants*, etc. Presque tous les érudits lui attribuent en outre le *Traité du Sublime*, Περὶ ὕψους, dont nous possédons à peu près les deux tiers.

« Le *Traité du Sublime*, dit M. Artaud, est un chef-d'œuvre de bon sens, d'érudition et d'éloquence, qui décèle l'homme de goût consommé. L'auteur y développe philosophiquement la nature du sublime dans la pensée et dans l'expression; il en établit les lois, et les explique par des exemples si heureusement choisis et si habilement commentés, qu'on a pu dire sans exagération que Longin se montre quelquefois sublime en parlant du sublime. » L'auteur fait voir que le sublime ne naît point du choc et de la combinaison des mots, et que sa source est au plus profond de l'âme, dans les vives émotions, dans les idées nobles et généreuses. Il ne sépare point l'art de la nature, l'expression de la pensée, le beau du vrai. Il reconnaît le beau partout, dans tous les pays et dans tous les temps; quoique païen, il cite avec admiration Moïse, aussi bien que les grands écrivains grecs ou que Cicéron. « Il convie ses lecteurs, dit M. Egger, à l'étude des anciens modèles, comme à une école de vertu et d'éloquence; et, par son exemple, il leur montre le salutaire effet d'un commerce journalier avec les maîtres de l'art. Voilà ce que Fénelon louait tant chez Longin, le talent d'échauffer l'imagination en formant le goût : c'est le talent de Cicéron dans ses admirables dialogues sur l'art oratoire; c'est ce goût inspiré, qui vient du cœur autant que de l'esprit et qui fait aimer autant qu'admirer le critique. Une chose y manque peut-être : je veux dire cette haute correction et cette simplicité de style, privilége heureux des siècles classiques. »

On a, dans ce siècle, contesté le *Traité du sublime* à Longin. Les manuscrits qui ne le donnent pas comme anonyme, l'attribuent à *Denys* ou *Longin*. Ces deux noms avaient été regardés longtemps comme désignant le même auteur, parce qu'on n'avait pas remarqué la particule *ou*. Les premiers critiques qui, comme Amati, virent une distinction à établir, d'après les manuscrits, entre les deux noms, enlevèrent l'ouvrage à Longin pour l'attribuer à Denys d'Halicarnasse, ou à quelque rhéteur portant le nom de Denys. M. Egger a produit contre cette opinion un passage de Jean le Siciliote, scoliaste d'Hermogène, où Longin est cité comme ayant fait l'éloge du trait sublime de la *Genèse* sur la création de la lumière : ce qui ne tranche pas la question. M. Vaucher, de Genève, apporta de nombreux arguments, tirés de la langue et du style, pour substituer le nom de Plutarque à celui de Longin; mais les raisons de cet érudit ont paru plus ingénieuses que concluantes. Le *Traité du Sublime*, avec les fragments successivement augmentés de Longin, a été souvent imprimé. La première édition du texte grec fut donnée par Robortello (Bâle, 1554, in-4). Parmi les éditions suivantes, on cite celles de Tollius (Utrecht, 1694, in-4), de Pearce (Londres, 1724, in-4), de Morus (Leipzig, 1769, in-8), de Toup, avec des remarques de Ruhnkenius (Oxford, 1778, 1789, 1806, in-8), de Weiske, reproduction améliorée de la précédente (Leipzig, 1809, in-8), d'Egger (Paris, 1837, in-18), de Spengel, dans les *Rhetores græci*, t. I (Leipzig, 1853, in-12), de Vaucher (Genève et Paris, 1854, in-8). Boileau a donné du *Traité du Sublime* une traduction française, qui a été classique (Paris, 1674). Il a été traduit en outre par M. Pujol (Toulouse, 1853, in-8), et par M. Vaucher, dans son édition.

Cf. Ruhnkenius : *De Vita et scriptis Longini* (Leyde, 1776, in-4); — Egger : *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (Paris, 1849, in-8), et dans la *Nouvelle Biographie générale;* — Vaucher : *Etudes critiques sur le* Traité du sublime *et sur les écrits de Longin* (Genève, 1854, in-8); — Pierron : *Hist. de la littér. grecque;* — Vacherot : *Hist. critique de l'école d'Alexandrie*, t. I.

LONGLAND (Robert). — Voyez LANGLANDE.

LONGOBARDI (Nicolo), missionnaire italien, né en Sicile en 1565, mort à Pékin le 11 décembre 1655. De la Société de Jésus, il fut envoyé en Chine et y obtint un grand crédit. Il écrivait le latin avec élégance et le chinois avec facilité; il a rédigé dans cette dernière langue un certain nombre de livres de religion et de science. Nous citerons de lui d'intéressantes *Lettres de Chine* (*Annuæ litteræ e Sinis*; Mayence, 1601, in-8), et un important *Traité de la doctrine de Confucius*, traduit en plusieurs langues et inséré dans divers recueils, notamment par Leibniz dans les *Anciens traités sur les cérémonies de la Chine*.

Cf. Mongitore : *Biblioth. siculana;* — de Backer : *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus* (Liége, 1843-61, 7 vol.).

LONGUEIL (Christophe DE), humaniste belge, né en 1490 à Malines, mort en 1522. D'abord avocat, il renonça au barreau pour s'occuper des lettres anciennes, parcourut l'Europe, puis alla se fixer à Padoue et y mourut à trente-deux-ans. S'étant attaché spécialement à imiter Cicéron, il devint un pur cicéronien. On a de lui : *Perduellionis rei defensiones duæ* (Venise, 1518, in-8); *Epistolarum libri IV* (Florence, 1524, in-4, plusieurs fois réimpr.), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVII.

LONGUERUE (Louis DU FOUR, abbé DE), érudit français, né le 6 janvier 1652 à Charleville, mort le 22 novembre 1733 à Paris Élève de Richelet

et de Perrot d'Ablancourt, il employa toute sa vie à de patientes recherches. Son savoir était profond, grâce à une rare mémoire; sa critique, presque toujours solide, affectait parfois un ton trop tranchant. Il refusa de se présenter à l'Académie des inscriptions, sous le prétexte que l'on s'y perdait dans le galimatias. Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages : *Dissertatio in Tatianum* (Oxford, 1700, in-8); *Dissertation touchant les antiquités des Chaldéens et des Égyptiens* (1705), qui fut attribuée à Richard Simon; *Notes sur l'Histoire de Justin* (Paris, 1709); *Traité des Annales*, avec l'abbé Béraud (Amsterdam [Rouen], 1712, in-12; *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne* (Paris, 1719, 1722, in-fol.); *Annales Arsacidarum* (Strasbourg, 1732, in-4); *Dissertationes de variis epochis et anni forma veterum orientalium* (Leipzig, 1751, in-4); *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire de France* (Paris, 1766, 2 vol. in-12). La Bibliothèque nationale a de l'abbé de Longuerue plusieurs ouvrages non imprimés. N. Desmarets a publié un *Longueruana* (Berlin [Paris], 1754, in-12; 1773, 2 vol. in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LONGUEVAL (Jacques), écrivain ecclésiastique français, né en 1680 près de Péronne, mort le 11 janvier 1735. Il appartenait à l'ordre des Jésuites et enseigna dans leurs collèges. Son principal ouvrage est une *Histoire de l'Église gallicane* (Paris, 1730-1749, 18 vol. in-8), dont il ne fit que les huit premiers volumes, les autres sont des PP. Fontenay, Brumoy et Berthier. Elle a été réimprimée (Nîmes, 1782, 18 vol. in-8 et in-12; Paris, 1825 et suiv., 25 vol. in-8 et in-12).

C.. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LONGUEVILLE (Edme-Paul-Marcellin), helléniste français, né à Paris le 24 juin 1785, mort dans cette ville le 5 janvier 1855. On lui doit un bon recueil des *Harangues tirées des historiens grecs* (Paris, 1819-1848, in-12, 4 parties, texte et traduction); deux *Traités de l'accentuation grecque* (1845, in-8; 1849, in-8); la traduction de la *Grammaire grecque* d'Aug. Matthiæ (1831-1836, 3 vol. in-8); *la Table alphabétique* de dix volumes des *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, etc.

Cf. A. Pillon, dans la *Nouv. biographie générale.*

LONGUS, Λόγγος, romancier grec, que l'on croit avoir vécu à la fin du VI[e] siècle après J.-C. Sa vie est inconnue, mais il est probable qu'il fut postérieur à Héliodore, et l'on trouve chez lui des passages qui paraissent imités de *Théagène et Chariclée*. Il est l'auteur des *Pastorales de Daphnis et Chloé*, Ποιμενικῶν τῶν κατὰ Δάφνιν καὶ Χλόην. Ce petit roman, qui offre le tableau des premières émotions de deux jeunes amants, ne conserve pas jusqu'au bout l'intérêt et l'agrément des premiers chapitres. Il cesse d'être voluptueux, pour devenir indécent et obscène avec la courtisane Lycénium. L'élégance et la grâce du style en sont souvent gâtées par les affectations et les ornements artificiels, communs aux sophistes de l'époque. La popularité qu'il a acquise en France vient, en partie, de ce qu'il a été traduit par Amyot; si cette traduction ne suit pas toujours le texte avec fidélité, elle lui prête un charme exquis et en dissimule les imperfections sous son voile de vieux français.

Le roman de Longus fut édité d'abord par Ph. Junta (Florence, 1598, in-4), et réimprimé par Jungermann (Hanovre, 1605, in-8). Parmi les éditions suivantes, on remarque celles de Bernard, avec belles gravures (Amsterdam, 1754, pet. in-4), de Boden, avec version latine et notes (Leipzig, 1777, in-8), de Villoison, remarquable par la correction du texte (Paris, 1778, 2 vol. in-8), de Bodoni, avec un travail de Paciaudi sur les romanciers grecs (Parme, 1786, in-4), de Corai, avec gravures d'après Gérard et Prudhon, chez Didot l'aîné (Paris, 1802, in-4), de Schæfer (Leipzig, 1803, in-8), de Paul-Louis Courier, avec le fameux passage du premier livre, qu'il découvrit dans la bibliothèque Laurentienne à Florence (Rome, 1810, in-8), édition reproduite par de Sinner (Paris, 1827, in-8); enfin, les éditions de Seiler (Leipzig, 1843, in-8), et des *Erotici græci scriptores* de la *Bibliothèque Didot* (1856, in-8). La traduction d'Amyot (Paris, 1559, 1596, pet. in-8) ne fut pas réimprimée pendant le XVII[e] siècle; elle fut remise en lumière par ordre du régent, avec des dessins qu'il avait faits lui-même (Paris, 1718, in-4), puis rééditée avec des gravures d'Audran (Paris, 1745, in-8), avec de nouvelles gravures chez Didot l'aîné (an VIII, in-4), avec des dessins de Prudhon chez Renouard (1803, in-12). Elle fut complétée et corrigée par P.-L. Courier, qui eut le bon esprit de ne point en altérer la physionomie (Paris, 1813, in-12) : sous cette forme, la traduction d'Amyot, souvent réimprimée, l'a été de notre temps avec un grand luxe de typographie et de gravures (1863, in-fol.; 1872, in-12; 1873, in-4). On a encore les traductions de Marcassus (1626), de Le Camus (1757), de l'abbé Mulot (1783), de Debure (1787), enfin de M. Zévort (Paris, 1855, 2 vol. in-18), dont aucune ne peut espérer se substituer à celle d'Amyot. On estime beaucoup en Italie, au point de vue de la langue, la traduction faite par Annibal Caro au XVI[e] siècle, et imprimée par Bodoni (Parme, 1786, in-8, souv. réimpr.); on estime aussi, mais à un moindre degré, celle de G. Gozzi (Venise, 1766, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI et VIII; — Villemain : *Essai sur les romans grecs;* — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, LIII[e] leçon; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins;* — Amaury Duval, Et. Charavay, Henri Houssaye : *Préfaces* des éditions de luxe de 1863, 1872 et 1873.

LONICER (Jean), savant philologue allemand, né à Orthern (comté de Mansfeld) en 1499, mort à Marbourg le 20 juin 1569. S'étant rendu en Allemagne, il se lia avec Luther et Mélanchthon, et professa l'hébreu et la théologie. On lui doit de nombreux et utiles travaux de grammaire grecque, des éditions de divers auteurs classiques, de Pindare, Callimaque, Isocrate, etc., et de l'*Écriture sainte* (Strasbourg, 1526, 4 vol. in-8).

Cf. Tileman : *Vitæ profess. theologiæ marburgensium.*

LOPE DE RUEDA, LOPE DE VEGA. — Voyez RUEDA, VEGA.

LO-PIN-OUANG, poëte chinois du VII[e] siècle de notre ère. Sa réputation de poëte le conduisit aux grades littéraires les plus élevés et à des emplois importants sous l'empereur Kao-tsoung. Ses compositions poétiques se distinguent par la recherche du style, alliée à l'exactitude des règles prosodiques. Il excellait dans les vers de cinq mots ou de cinq pieds, et dans ces pièces fugitives assujetties à des lois d'une rigueur particulière. Le marquis d'Hervey de Saint-Denis a traduit de lui une pièce (*En prison*) dans ses *Poésies de l'époque des Thang* (Paris, 1862, in-8).

LOQUIFER (BATAILLE DE), chanson de geste, XV[e] branche de *Guillaume au Court-Nez*. — Voyez ces mots.

LORD IMPROMPTU (LE), comédie de Luce de Lancival (voy. ce nom).

LORENZ (Jean-Michel), historien français, né à Strasbourg le 31 mai 1723, mort le 2 avril 1801. Professeur d'éloquence et bibliothécaire de l'université de sa ville natale, il a publié en latin un certain nombre d'ouvrages historiques, fruit de consciencieuses recherches : *De antiquo coronæ Galliæ in regnum Lotharingiæ jure* (Strasbourg, 1748, in-4); *Tabulæ temporum fatorumque orbis*

terræ, etc. (Ibid., 1770-73, 2 parties, in-fol.); *Summa historiæ gallo-francicæ civilis et sacræ* (Ibid., 1790-93, 4 vol. in-8), etc.

Cf. Les frères Haag : *la France protestante ;* — Oberlin : *Notice*, dans le *Magasin encyclopédique* (7e année).

LORET (Jean), poëte français, né au commencement du XVIIe siècle à Carentan (Basse-Normandie), mort en 1665 à Paris. N'ayant reçu presque aucune instruction, il s'adonna au genre burlesque, comme beaucoup de rimeurs médiocres de son temps, et débuta par des *Poésies burlesques contenant plusieurs épîtres à diverses personnes de la cour* (Paris, 1646, in-4). Il eut ensuite l'idée d'adresser chaque semaine à Mme de Longueville une gazette en vers, comprenant la politique, le théâtre, la littérature, les divertissements de la cour, les commérages des rues, et il la fit imprimer sous le titre de *la Muse historique* (Paris, 1650-65, 3 vol. in-fol.; nouv. édit., Paris, 1857, 4 vol. in-8). Cet ouvrage, connu aussi sous le nom de *Gazette burlesque*, est trivial plus que comique et d'une forme on ne peut plus négligée; mais il est naïf, et, par l'impartialité, est resté une bonne source de renseignements. Loret a eu deux continuateurs, Mayolas et Robinet.

Cf. Pezet : *Recherches sur l'origine des journaux*, et *Esquisse historique sur J. Loret* (Bayeux, 1850, in-8); — Ravenel et De Pelouze : *Introduction* à l'édition de 1857, t. IV ; — Hatin : *Bibliographie de la presse périodique française*.

LORGNETTE PHILOSOPHIQUE (LA), ouvrage de Grimod de la Reynière (voy. ce nom.)

LORIQUET (Jean-Nicolas), historien français, né en 1760 à Épernay, mort en 1845 à Paris. Il entra dans la congrégation des Pères de la Foi, enseigna dans leur petit séminaire de l'Argentière, fut supérieur de leur maison d'Aix, fonda Saint-Acheul et devint préfet spirituel de la congrégation. Il a publié un grand nombre d'ouvrages d'instruction élémentaire; mais il est connu surtout pour la manière dont il a arrangé l'histoire à l'usage de la jeunesse, dans des livres qui portent les initiales A. M. D. G., *ad majorem Dei gloriam*. Le plus fameux de ces livres est l'*Histoire de France*, dont le ministre de l'instruction publique M. Fortoul défendit l'usage en 1852, « considérant que l'histoire contemporaine y est méchamment défigurée par l'esprit de parti. » On a fait beaucoup de bruit d'une première édition qui, disait-on, supprimait l'Empire et présentait « le marquis de Bonaparte » entrant à Vienne, en 1809, comme lieutenant-général des armées de sa majesté Louis XVIII. Cette édition a absolument disparu. On cite encore du P. Loriquet : *Tableau chronologique de l'histoire ancienne et moderne; Histoire ancienne; Histoire sainte; Histoire romaine; Traité de l'élégance et de la versification latine* (Lyon, 1817, in-12); *Souvenirs de Saint-Acheul, ou Vies de quelques jeunes étudiants* (Amiens, 1829, in-18).

Cf. G. Sarrut et Saint-Edme : *Biographie des hommes du jour*, t. II, 2e partie ; — *Vie du P. Loriquet* (1845).

LORRAIN (PATOIS) ou AUSTRASIEN et MESSIN. Ces divers patois avec leurs différences locales dérivent de la langue d'oïl et sont des formes du roman du Nord. Ils ont la plus grande analogie avec le bourguignon (voy. ce mot), qui comptait tant de variétés dans les provinces dont la Bourgogne était le centre. Si, dans les régions de l'Est, le roman austrasien se chargeait de quelques formes alsaciennes et germaniques, au Nord-Ouest il participait davantage des formes du dialecte picard.

Le patois lorrain a eu un certain éclat littéraire, dont Metz fut le foyer. Il n'y eut pas seulement des *Noëls* messins, expression naïve de la poésie populaire; on traita des genres plus savants, comme l'attestent *les Bucoliques messines*, « pièces queurieuses don tems pessé, don tems preusent (Metz, 1829, in-8), *le Franc-messin ou les Loisirs d'Vendome* (Ibid., 1827, in-8), ou encore *le Chanheurlin ou les Fiançailles de Fanchon*, poëme patois messin en sept chants (Ibid., 1787, in-8). La littérature messine eut même ses essais de théâtre. On a imprimé : *la Famille ridicule*, comédie messine (Berlin, 1720), *les R'venans*, « comédie en dous ectes et en pétois messin, étrennes aux dèmes de Metz pé l'franc-messin Rosny » (Metz, 1823, in-8).

Cf. Dom Jean François : *Vocabulaire austrasien* (Metz, 1773, in-8) ; — Oberlin : *Essai sur le patois lorrain des environs du comté de Ban-la-Roche* (Strasbourg, 1775, in-12) ; — J.-F. Fallot : *Recherches sur les patois de Franche-Comté, de Lorraine et d'Alsace* (Montbéliard, 1828, in-12) ; — Ch. Nodier : *Notice sur le Chanheurlin*, dans ses *Nouveaux mélanges ;* — F.-S. Cordier : *Vocabulaire des mots patois... de la Meuse* (Paris, 1833, in-8), et *Dissertation sur... la langue française et le patois de la Meuse* (Bar-le-Duc, 1843, in-8) ; — de Puymaigre : *Poëtes et romanciers de la Lorraine* (Metz, 1848, in-18), et *Chants populaires recueillis dans le pays messin* (Paris, 1865, in-8) ; — L. Jouve : *Coup d'œil sur les patois vosgiens* (Épinal, 1864, in-18 ; — F. Bonnardot : dans la *Romania*, t. I et II.

LORRAINS (GESTE DES). — Voyez LOHÉRAINS.

LORRIS (Guillaume DE). — Voyez GUILLAUME.

LOTICH (Pierre), *Lotichius*, poëte latin moderne, né à Schluchtern, près de Hanau, le 2 novembre 1528, mort à Heidelberg le 7 novembre 1560. Il fut élève de Mélanchthon et de Camerarius. Il servit dans l'armée, voyagea, exerça la médecine et devint professeur à Heidelberg. Ses poésies latines, très-vantées de ses contemporains, comprenant surtout des *Élégies* (Elegiarum liber et carminum libellus ; Paris, 1551, in-8). Camerarius a recueilli ses *Poemata* (Leipzig, 1561, in-8; nombr. édit.). — Son petit-neveu, Jean-Pierre LOTICH, né en 1598, mort en 1669, médecin renommé, fut aussi poëte latin; on cite de lui deux « Centuries d'épigrammes », sous le titre de *Vade mecum* (Francfort, 1625); *Poemata* (Marbourg, 1640) ; un Commentaire médico-philosophique sur le *Satyricon de Pétrone* (Francfort, 1629, in-4), etc.

Cf. Camerarius : *Préface* de son édit. des *Poemata ;* — J. Hagen : *Vita Petri Lotichii*, dans l'édition de 1586 du même recueil ; — Niceron : *Mémoires*.

LOTTIN (Augustin-Martin), littérateur et imprimeur français, né en 1726 à Paris, mort en 1793. On a de lui : *Almanach historique des ducs de Bourgogne* (Paris, 1752, in-24) ; *Retour de Saint-Cloud par terre et par mer* (Paris, 1753, in-12), faisant suite au *Voyage à Saint-Cloud par terre et par mer* de Néel, et souvent réimpr. avec lui; *Liste chronologique des éditions, des commentaires et des traductions de Salluste* (Paris, 1763, in-8); *Catalogue des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris depuis 1470* (Paris, 1789, 2 parties in-8); *Catalogue de livres imprimés au Louvre* (Paris, 1793, in-8); etc. — Son frère, Antoine-Prosper LOTTIN, né vers 1740, mort en 1812, a aussi laissé quelques écrits.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

LOUIS XIV, roi de France, né le 16 septembre 1638, mort le 1er septembre 1715. Ses écrits, publiés d'abord par le général de Grimoard, sous le titres d'*Œuvres* (Paris, 1806, 6 vol. in-8), ont été réédités par M. Charles Dreyss, sous le titre plus juste de *Mémoires* (Paris, 1860, 2 vol. in-8). Ce sont en effet des *Mémoires* sur son règne et sur ses principales actions, rédigés pour l'instruction de son fils. Les premières années, à partir de la mort du cardinal Mazarin, de 1661 à 1668, y sont exposées avec suite. Pour le reste la rédaction est remplacée par une série de lettres ayant surtout pour objet les opérations militaires. Ces di-

vers écrits, dont le roi fit dépositaire le duc de Noailles, furent remis par ce dernier à la Bibliothèque royale, où ils ont été à la disposition des éditeurs. C'est donc un ouvrage entièrement authentique, et tout à fait propre à donner la mesure de l'intelligence et du caractère de Louis XIV, bien qu'il ne soit pas de sa main, mais de celles de deux secrétaires, Périgny et Pellisson. Chateaubriand a écrit avec quelque emphase : « Les Mémoires de Louis XIV augmenteront sa renommée : ils ne dévoilent aucune bassesse.... Vu de plus près et dans l'intimité de la vie, Louis XIV ne cesse point d'être Louis le Grand; on est charmé qu'un si beau buste n'ait point une tête vide, et que l'âme réponde à la noblesse des dehors. » Ce qui frappe le plus dans ces Mémoires, c'est un bon sens continu, une raison pleine de gravité, à la Bourdaloue et à la Nicole. Le style n'a rien de cette brièveté brusque et affectée qui caractérise le style de Napoléon I^{er}; la phrase est tranquille, pleine, quelquefois près de s'allanguir par trop de longueur, mais toujours noble. « Vrai modèle d'un style royal élevé et modéré, dit Sainte-Beuve; mais ce ton même de modération le range dans le genre tempéré. »

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V; — Fr. Godefroy : *Hist. de la littérat. franç.*, Prosateurs, t. II.

LOUIS (Chant de), en allemand *Ludwigslied*, monument de l'ancienne poésie germanique. Il a pour sujet la victoire remportée à Saucourt, en Picardie, en 881, sur le Normand Garamondus et les Danois dont il était le chef, par le roi de France Louis III, fils de Louis le Bègue. Malgré le caractère populaire du rhythme de ce chant héroïque, on a supposé qu'il avait été écrit par un ecclésiastique du X^e siècle. On le divise en strophes de quatre et de six vers. Le *Chant de Louis*, conservé longtemps par la tradition dans nos provinces du Nord, a une grande importance pour l'histoire de la chanson de geste : la chanson de *Gormond et Isambard*, dont on possède un fragment, est établie sur cette donnée.

Cet antique monument de la langue allemande ou plutôt franque a un caractère aussi religieux que guerrier. Le roi engage la bataille en chantant et faisant répéter à toute l'armée le *Kyrie eleison*, et le poëte célèbre la victoire en bénissant Dieu et glorifiant tous les saints. Voici le texte de la première stance :

Einan kuning weiz ih,
Heizsit her Hludwig,
Ther gerno Gode thiônôt;
Ih weiz her imos lônôt.

(Je connais un roi; Il s'appelle le seigneur Ludwig; Il sert Dieu volontiers, Et je sais que le Seigneur l'en récompense.)

Nous donnerons, comme terme de comparaison, la traduction en allemand moderne :

Einen kœnig weiss ich,
Heisset er Ludwig,
Der gerne Gott dienet
Ich weiss er ihm's lohnet.

Le *Ludwigslied* a été imprimé pour la première fois d'après une mauvaise copie par Schiller (Strasbourg, 1696), puis publié d'après un manuscrit de Valenciennes par Hoffmann de Fallersleben, dans ses *Monumenta Elnonensia* (Gand, 1837). Il est passé dans divers recueils de l'ancienne littérature allemande. Les historiens français l'intitulaient : *Cantilène sur la bataille de Saucour*.

Cf. Ed. Dumeril : *Mélanges archéologiques et littéraires* (Paris, 1850, in-8); — L. Gautier : *les Epopées françaises* (Ibid., 1865, gr. in-8; t. I); — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur*, t. I.

LOUIS IX, tragédie d'Ancelot; — Louis XI, tragédie de C. Delavigne; — la Mort de Louis XI, drame de Mercier (voy. ces noms).

LOUIS XIV (Siècle de), période de littérature française (voy. ce mot); — titre d'ouvrage de Voltaire (voy. ce nom).

LOUIS LE GERMANIQUE (Serment de). — Voyez Serment.

LOUISE DE SAVOIE, duchesse d'Angoulême, fille de Philippe, duc de Savoie, née en 1476, morte en 1532. Elle fut régente de France pendant l'expédition de François I^{er}, son fils, dans le Milanais et pendant sa captivité (1515-1526). — On a d'elle un *Journal*, en forme d'éphémérides, qui va de 1501 à 1522, et qui mêle aux faits historiques des détails sur sa vie privée. Il a été inséré dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. XVI, 1^{re} série, et de Michaud-Poujoulat, t. V.

LOUISE-MARIE DE FRANCE, fille de Louis XV, née en 1737, morte en 1787. D'une vive dévotion, elle prit l'habit de carmélite en 1770. On a d'elle : *Méditations eucharistiques* (Paris, 1789; Lyon, 1810, in-12).

Cf. Proyart : *Vie de Madame Louise de France*.

LOUISE, épopée pastorale de Voss; — Louise Miller, premier titre du drame *Intrigue et amour*, de Schiller (voy. ces noms).

LOUP DE FERRIÈRES, en latin *Servatus Lupus*, écrivain religieux français, né en 805 près de Sens, mort après 862. D'une famille illustre dans l'Église des Gaules, il étudia les lettres sacrées sous Raban-Maur, et fut initié par Éginhard à la connaissance des lettres profanes. Distingué par Louis le Débonnaire et par Charles le Chauve, qui le nomma abbé de Ferrières en 841, il joua un grand rôle dans les conciles et dans les affaires d'État. Il reste de lui des *Lettres*, dont la forme est remarquable et le fond intéressant, puis deux traités : *De Tribus quæstionibus*, c'est-à-dire la prédestination, la grâce et le libre arbitre. Ses écrits ont été réunis par Et. Baluze (Paris, 1664, 1710, in-8).

Cf. B. Hauréau, dans la *Nouv. biographie générale*.

LOURDOUEIX (Jacques-Honoré Lelarge, baron de), publiciste français, né au château de Beaufort (Creuse) en 1787, mort en octobre 1860. Directeur des beaux-arts, sciences et lettres sous la Restauration qui le fit baron, il défendit constamment la monarchie légitime dans la *Gazette de France*, dont il devint propriétaire et directeur, en 1849, après la mort de Genoude, son collaborateur et ami. Il a publié : *les Folies du siècle* (1817, in-8) et *les Séductions politiques* (1822, in-8), romans philosophiques et moraux; *De la Restauration de la société française* (1833, in-8); *De la Vérité universelle* (1838, in-8); *Élévations et prières* (1847, in-18); *La Révolution, c'est l'Orléanisme* (1852, in-8, 5 édit.), dont une édition non écoulée fut remise en vente à la date de 1864, avec le nouveau titre de : *le Roi Louis-Philippe et la Révolution*, etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

LOUSTALOT (Élysée), publiciste français, né en 1762 à Saint-Jean-d'Angély, mort le 11 septembre 1790 à Paris. D'abord avocat à Bordeaux, il vint à Paris en 1789, et fut le principal rédacteur des *Révolutions de Paris*, dont il écrivit les 63 premiers numéros avec une énergie, une âpreté de style très-remarquables.

Cf. E. Hatin : *Histoire de la Presse*.

LOUVET (Pierre), historien français, né en 1569 ou 1574 à Verderel près Beauvais, mort le 23 décembre 1646 à Beauvais. Avocat, il devint maître des requêtes en 1614. Il a laissé des écrits d'un intérêt local : *Histoire de la ville et cité de Beauvais* (Rouen, 1609, in-8); *Histoire et antiquités du pays de Beauvais* (Beauvais, 1631-1635, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

LOUVET (Pierre), historien français, né en 1617 à Beauvais, mort vers 1680. Il prit à Montpellier le titre de docteur en médecine, puis se mit à enseigner les belles-lettres en Provence. Mlle de Montpensier le fit historiographe de la Dombes. Parmi ses ouvrages, diffus et mal ordonnés, on cite : *Remarques sur l'histoire de Languedoc* (Toulouse, 1657, in-4) ; *le Mercure hollandais, ou les Conquêtes du roi en Hollande, en Franche-Comté, etc.* (Lyon, 1673-1680, 10 vol. in-12) ; *Abrégé de l'histoire de Provence* (Aix, 1676, 2 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LOUVET DE COUVRAY (Jean-Baptiste), homme politique et littérateur français, né le 11 juin 1760 à Paris, mort le 25 août 1797. Fils d'un marchand, il refusa d'embrasser la profession de son père et se plaça comme secrétaire chez le minéralogiste Dietrich. La publication des *Aventures du chevalier Faublas* qui date de cette époque (1787-1789) ne lui ayant pas, malgré un succès rapide, procuré la fortune, il entra chez un libraire en qualité de commis. En 1790 il publia, sous le titre de *Paris justifié*, l'apologie des journées des 5 et 6 octobre. Durant la session de l'Assemblée législative, il rédigea un journal, *la Sentinelle*, qu'il faisait placarder sur les murs ; il y attaquait violemment la cour et la royauté. Après le 10 août, auquel il prit une part active, il dut à l'appui de Roland d'être élu député à la Convention. Le parti girondin compta en lui un de ses meilleurs orateurs. Son discours le plus célèbre est celui qu'il prononça, le 29 octobre 1792, contre Robespierre, et qui se terminait par ces mots : « Oui, Robespierre, je t'accuse d'avoir calomnié les plus purs citoyens, et de l'avoir fait le jour où les calomnies étaient des proscriptions ; je t'accuse d'avoir avili, insulté et persécuté la représentation nationale, d'avoir tyrannisé l'assemblée électorale de Paris et d'avoir marché au suprême pouvoir par la calomnie, la violence et la terreur ! » Il avait une rancune personnelle contre Robespierre, qui l'avait fait expulser des Jacobins, pour l'immoralité de ses écrits. Lors du procès de Louis XVI, il vota pour la mort avec l'appel au peuple. Décrété d'arrestation le 2 juin 1793, il se réfugia en Normandie, puis en Bretagne, enfin en Guyenne, et, caché dans une catacombe, il écrivit un opuscule intitulé : *Quelques notices pour l'histoire et le récit de mes périls depuis le* 31 *mai* (Paris, 1795, in-8). Il sut y mettre de l'esprit, même de l'enjouement. Après le 9 Thermidor il reparut à la Convention, et reprit la rédaction de *la Sentinelle*. Peu avant le 13 Vendémiaire, il publia aussi un placard périodique, intitulé *Front!* dans lequel il appelait la force militaire à résister aux sections. Membre du Conseil des Cinq-Cents, il ouvrit à la même époque un magasin de librairie au Palais-Royal, et combattit les royalistes dans ses écrits comme à la tribune. Il trouva en eux des ennemis acharnés.

Mme Roland, dont Louvet fut l'ami, en a tracé ce portrait : « Petit, frêle, la vue courte, l'habit négligé, il ne paraît rien au vulgaire, qui ne remarque pas au premier abord la noblesse de son front, le feu qui s'allume dans ses yeux et l'impressionnabilité de ses traits... Il est impossible de réunir plus d'intelligence et plus de simplicité et d'abandon. » Le roman de *Faublas* plaisait à Mme Roland, qui le trouvait « joli ». Ce livre, qui représentait la société corrompue du temps, a conservé jusqu'à nos jours une sorte de renom de mauvais aloi. Peut-être est-il encore plus faux qu'immoral. Mlle Pauline de Meulan, dans un article du *Publiciste*, le renvoyait aux couturières, marchandes de modes, garçons perruquiers et clers de procureur d'avant la Révolution. *Faublas* a été traduit en allemand par Wieland, avec une préface de Kotzebue (Leipzig, 1805-1810, 2 vol. in-8). Il a eu en France de nombreuses éditions. Louvet écrivit un autre roman : *Emilie de Varmont* (1790), médiocre plaidoyer sur le divorce et les inconvénients du célibat des prêtres.

Cf. Riouffe : *Oraison funèbre de Louvet* (Paris, 1797, in-8) ; — Philippon de la Madeleine : *Notice*, en tête de l'édition de *Faublas* (1812, 2 vol. in-8) ; — Jules Janin, dans le *Dictionnaire de la conversation.*

LOUVIERS (Charles-Jacques), écrivain français du XIVe siècle, fut conseiller d'État en 1376. Des auteurs lui ont attribué le *Songe du Vergier*, sorte de pamphlet dans lequel un chevalier soutient les droits du trône contre un clerc dévoué au pape. Ce dialogue, dont l'auteur reste encore incertain, a été imprimé à Lyon en 1491, et à Paris en 1501 (in-fol.). On en trouve l'analyse dans le t. III des *Libertés de l'Eglise gallicane* par Durand de Maillane.

Cf. Barbier : *Dictionnaire des anonymes.*

LOUVOIS (Camille LE TELLIER, abbé DE), membre de l'Académie française, né le 11 avril 1675 à Paris, mort le 5 novembre 1718. Fils du célèbre ministre Louvois, il eut, dès sa première jeunesse, les charges de garde de la Bibliothèque du roi, d'intendant du cabinet des médailles et de grand-maître de la librairie. En 1706, il fut élu membre de l'Académie française ; il fit aussi partie de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions. En 1717, il fut nommé évêque de Clermont. Élevé par des maîtres habiles, il avait montré des talents précoces, et Baillet l'a mis au nombre de ses *Enfants célèbres*. Cependant il n'a rien laissé que son *Discours* de réception à l'Académie ; mais il s'est rendu utile aux lettres par le soin qu'il mit à acquérir des volumes imprimés et des manuscrits pour la Bibliothèque du roi.

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française ;* — Léop. Delisle : *le Cabinet des manuscrits de la Biblioth. nationale.*

LOUVOIS (THÉATRE), l'un des théâtres qui furent fondés à Paris sous le régime de liberté décrété par la première Assemblée constituante. Il fut construit par Mlle Montausier, en face de la bibliothèque Richelieu, à l'endroit où est aujourd'hui la place Louvois, et inauguré avec éclat le 15 août 1793, sous le nom de Théâtre national, qu'il échangea peu après contre celui de Théâtre des Arts. Ses succès attirèrent de dangereuses persécutions à sa fondatrice, accusée par le fougueux Chaumette d'avoir élevé sa salle de spectacle rue de la Loi avec l'argent de l'Angleterre et de la ci-devant reine, exprès pour mettre le feu à la Bibliothèque nationale. Le théâtre fut fermé par ordre de la Commune. En 1794 on y transféra le grand Opéra, qui y resta jusqu'à la mort du duc de Berry, à la suite de laquelle il fut rasé. Dans l'intervalle, la salle Louvois, qui prit en juillet 1804 le titre de Théâtre de l'Impératrice, donna l'hospitalité à la troupe de l'Odéon et à celle des Italiens. La première y joua trois fois par semaine, sous la direction de Picard, après l'incendie du théâtre de la rive gauche (1801-1808).

LOVELACE (Richard), poëte anglais, né en 1618, mort en 1658. D'une bonne famille, il fut élevé à Oxford. Il est représenté comme un des plus brillants seigneurs de la cour de Charles Ier. « Le plus aimable et le plus beau jeune homme que l'on pût voir, dit Wood, modeste, vertueux, courtois, adoré des dames. » Lorsque la révolution éclata, Lovelace, royaliste dévoué, dépensa sa fortune pour soutenir son parti, se fit deux fois emprisonner et fut forcé de se réfugier en France. La dame de ses amours, Miss Lucy Sacherewell, qu'il avait célébrée sous le nom de *Lux casta* ou *Lucasta*, le croyant mort, se remaria avec un autre.

Le pauvre poëte revint à Londres mourir de mélancolie et de pauvreté. Pendant sa seconde captivité il recueillit ses poésies, qui parurent sous ce titre, *Lucasta : Odes, sonnets, songs*, etc. (Londres 1649). On y trouve, avec l'affectation du temps, de l'esprit, de la noblesse, de la grâce. Quelques-unes de ses plus charmantes chansons, entre autres *Althea*, furent écrites en prison.

Cf. Wood : *Athenæ oxonienses ;* — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

LOVELACE, l'un des principaux personnages du roman de *Clarisse Harlowe*, de Richardson ; — le LOVELACE FRANÇAIS, sous-titre de la *Jeunesse du duc de Richelieu*, d'Alex. Duval (voy. ces noms).

LOWTH (Robert), philologue anglais, né à Winchester en 1710, mort à Londres le 3 novembre 1787. Fils d'un théologien auteur de plusieurs ouvrages d'histoire ecclésiastique, il entra dans les ordres et fut nommé évêque d'Oxford et de Londres. Il était membre de la Société royale de Londres et de l'Académie de Gœttingue. On cite de lui, entre autres travaux : une *Introduction à la Grammaire anglaise*, avec notes critiques (A short Introduction, etc.; Londres, 1762, in-8; souv. réimpr.) ; une traduction d'*Isaïe*, avec commentaires (Ibid. 1778, in-4), et surtout *De sacra poesi Hebræorum* (Oxford, 1753, in-4; Gœttingue, 1758-62, 2 vol. in-8), traduit en français (Lyon, 1812 ; Avignon, 1839, 2 vol. in-12 ; Paris, 1813, in-8).

Cf. *Memoirs of the life and writings of Rob. Lowth* (Londres, 1787, in-8).

LOYAL SERVITEUR (LE), pseudonyme pris par le secrétaire de Bayard, qui a écrit *la Tres joyeuse, plaisante et recreative hystoire des faiz, gestes, triumphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reprouche, le gentil seigneur de Bayart*, « dont humaines louenges sont espandues par toute la chrestienté ; de plusieurs autres bons, vaillants et respectueux cappitaines qui ont esté de son temps ; ensemble les guerres, batailles, rencontres et assaulx qui de son vivant sont survenues tant en France, Espaigne que Ytalie. » C'est, comme le titre l'indique, une histoire particulière de Bayard, contenant les détails les plus minutieux de sa vie [1476-1524], mais ne donnant que de rares éclaircissements sur les événements publics qui y sont liés. La narration est pleine de clarté, d'élégance et de délicatesse. Le livre du Loyal serviteur a souvent été réimprimé (Paris, 1527, in-4° gothique ; 1616, in-4°.) Il fait partie des collections Petitot-Monmerqué, t. XV, 1re série, et Michaud-Poujoulat, t. IV.

LOYSEAU (Charles), jurisconsulte français, né en 1566 à Nogent-le-Roi, mort le 25 octobre 1627. Ses traités, relatifs aux seigneuries, aux offices, aux ordres, aux dignités, sont d'un grand intérêt historique et se recommandent par le mérite du style. Ses *Œuvres* ont été réimprimées plusieurs fois (Genève, 1636, 2 vol. in-fol.; Paris, 1666, in-fol. ; Lyon, 1701, in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LOYSEAU ou LOYSEAU DE MAULÉON (Alexandre-Jérôme), avocat français, né en 1728, mort le 15 octobre 1771. La fortune que lui avait laissée son père lui permit de s'attacher seulement aux causes honorables et en rapport avec son caractère sensible. Reçu avocat en 1751, il quitta le barreau en 1768 et fut nommé conseiller-maître à la Chambre des comptes de Lorraine. Ses deux plaidoyers les plus célèbres sont ceux où il défendit Calas (1765, in-8) et le comte de Portes (1766, in-8). Ils lui ont valu les éloges exagérés de Voltaire et de J.-J. Rousseau. Celui-ci, qui avait connu Loyseau encore jeune et lui avait prédit du succès, dit dans les *Confessions :* « La défense de M. de Portes est digne de Démosthène. » Quoique Loyseau abusât du romanesque et du pathétique, on doit le placer au nombre des orateurs qui ont le plus contribué en France aux progrès de l'éloquence du barreau, et reconnaître avec Lacretelle, qu'il « s'est élevé quelquefois à la véritable éloquence ». Ses *Plaidoyers* ont été réunis (1760, 2 vol. in-4), ainsi que ses *Mémoires* (1781, 3 vol. in-8).

Cf. Lacretelle aîné : *Essai sur l'éloquence du barreau ;* — La Harpe : *Cours de littérature.*

LOYSON (Charles), poëte français, né le 13 mars 1791 à Château-Gonthier, mort le 27 juin 1820 à Paris. Professeur au lycée Bonaparte, et après la Restauration maître de conférences à l'École normale, il débuta en 1815 par un écrit intitulé : *De la Conquête et du démembrement d'une grande nation*, où il défendit avec éloquence la cause de l'indépendance nationale. Associant la politique et les travaux littéraires, il fonda le *Lycée français*, et publia un volume d'*Épîtres et élégies* (Paris, 1819, in-12). « Comme poëte, dit Sainte-Beuve, Charles Loyson est juste un intermédiaire entre Millevoye et Lamartine, mais beaucoup plus rapproché de ce dernier, par l'élévation et le spiritualisme habituel de ses sentiments. »

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, t. II.

LUBERT (Mlle DE), femme auteur française, née vers 1710 à Paris, morte vers 1779. Elle était fille d'un président au parlement. Des pièces de vers détachées lui valurent les encouragements de Voltaire. On a d'elle un grand nombre de contes et nouvelles : *la Princesse Camion* (Paris, 1743, in-12) ; *la Princesse Couleur de rose et le prince Céladon* (Paris, 1743, in-12) ; *Leonille* (Nancy, 1755, 2 vol. in-8) ; un abrégé de l'*Amadis des Gaules* (1750, 4 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

LUBIENICZKI (Stanislas), en latin *Lubienicius*, historien polonais, né à Cracovie en 1623, mort à Hambourg en 1675. Pasteur de l'église de Lublin, il fut un des chefs, en Pologne, de la secte des Sociniens. On a de lui, entre autres ouvrages : *Historia reformationis polonicæ*, qui eut plusieurs éditions (Freistadt, 1685, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique.*

LUBIS (E...-P...), journaliste et historien français, né en 1806, mort à Paris en novembre 1859. Rédacteur assidu de la *Quotidienne*, de la *Gazette de France*, de l'*Union*, etc., il a écrit, dans le sens apologétique, une *Histoire de la Restauration* (1836, 6 vol. in-8 ; 2e édit., 1848). [*Dictionnaire des Contemporains*, première et deuxième éditions.]

LUBIZE (Pierre-Henri MARTIN, dit), auteur dramatique français, né à Bayonne le 21 février 1800, mort le 28 janvier 1863. Il a produit, en collaboration avec Théaulon, Cogniard, Varin, Labiche, Siraudin et autres, toute une série de vaudevilles et pièces de genre, dont plusieurs ont eu un grand succès. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

LUBOMIRSKI (Stanislas-Héraclius), écrivain polonais, né vers 1640, mort en 1702. D'une des plus illustres familles du royaume, il fut grand maréchal de Pologne. Son principal ouvrage est un traité intéressant de politique : *Consultationes XXV, sive de Vanitate consiliorum liber unus* (Varsovie, 1700, in-4 et Leipzig, 1702, in-12). Il contient la critique des principes qui régissaient les divers cabinets de l'Europe, sous forme de dialogue entre la Vanité et la Vérité. La première édition fut supprimée par le roi Frédéric-Auguste. Citons en outre trois opuscules (*De Remediis animi humani ; Theomusa sive Doctrina fidei catholicæ* ; *Adverbia moralia, sive de Virtute et fortuna*), réunis sous le titre de *Repertorium sive Opuscula latina sacra et moralia* (Varsovie, 1701, in-12).

LUC (saint), *Lucas* ou *Lucanus*, l'un des quatre évangélistes, né à Antioche ou à Philippes, au commencement du Ier siècle de l'ère chrétienne. Il exerça d'abord la médecine, puis s'attacha à saint Paul lors de sa venue en Macédoine et le suivit en Grèce et de là à Rome, où il partagea sa captivité. Après le martyre de Paul, il prêcha l'évangile en Italie, en Gaule, en Asie Mineure, en Egypte et vint mourir pour la foi en Achaïe. Luc était helléniste d'éducation et presque étranger aux secrets de la vie juive. Il écrivait le grec d'une façon assez correcte. Son *Évangile* est le troisième dans l'ordre chronologique; c'est celui qui offre le plus d'art de composition. Il fut élaboré dans les années qui suivirent de près la ruine de Jérusalem en l'an 70. Il rapporte plusieurs traits omis par saint Matthieu et par saint Marc; son œuvre est moins originale que celle de ces derniers; mais elle est régulière et fondée sur des documents antérieurs. Saint Luc est aussi l'auteur, non contesté, des *Actes des apôtres*, écrits vers l'an 80. Ils comprennent dans leurs douze premiers chapitres les faits principaux de l'histoire de l'Eglise primitive, et dans les seize suivants les missions de saint Paul, jusqu'à la deuxième année de son séjour à Rome.

Cf. Gustave d'Eichthal : *les Evangiles, examen comparatif des trois premiers évangiles* (Paris, 1863, in-8); — E. Renan : *les Apôtres* (Paris, 1866, in-8).

LUCAIN, *Marcus Annæus Lucanus*, poëte latin, né à Cordoue en 39 après J.-C., mort en 65. La courte notice qui se trouve en tête de plusieurs éditions de ce poëte contient, dans sa brièveté, bien des choses douteuses; les biographies plus étendues sont en grande partie des œuvres d'imagination. Nous ne pouvons nous en rapporter qu'aux faits tirés des écrits de Stace, de Martial, de Juvénal, de Tacite et d'Eusèbe. Suivant ces autorités, le père de Lucain, Annæus Mella, avait pour frère aîné Sénèque, dont les soins et l'enseignement développèrent les talents de son neveu. L'admiration excitée par les œuvres de Lucain éveilla la jalousie de Néron, qui lui défendit de réciter des vers en public. On a imaginé que cette défense était venue à la suite d'un concours dans lequel l'empereur avait été vaincu. Par irritation ou par un sentiment plus patriotique, le jeune poëte prit part à la conspiration de Pison. Arrêté avec plusieurs, il refusa d'abord de faire des révélations : puis, sur une promesse de pardon, il dénonça sa propre mère Acilia et tous ses complices. Cette lâcheté ne le sauva pas. L'ordre de sa mort ayant été donné, il se fit ouvrir les veines. « Tandis que son sang coulait, dit Tacite, que le froid glaçait ses pieds et ses mains, et que la vie se retirait des extrémités, il gardait encore la chaleur du cœur et de l'imagination; et s'étant souvenu de quelques vers où il avait peint un soldat blessé, mourant de la perte de son sang, il se mit à les réciter : ce furent ses dernières paroles. » Il n'avait que vingt-sept ans.

Une ode adressée après sa mort, par Stace, à sa veuve Polla Argentaria nous apprend que ses premiers ouvrages avaient été un poëme sur la *Mort d'Hector*, un autre sur la *Descente d'Orphée aux enfers*, un troisième sur la *Fondation de Rome*, un quatrième adressé à sa femme, et des essais en prose. Ces écrits sont perdus. Le seul poëme que nous possédions de lui a pour titre *Pharsalia*. C'est le récit de la lutte entre César et Pompée, depuis le passage du Rubicon; les événements y sont régulièrement disposés dans leur ordre chronologique. Le poëme comprend dix livres; le dixième, tel que nous l'avons, n'est pas terminé; il s'arrête brusquement au milieu de la guerre d'Alexandrie; nous ne savons pas si la fin en a été perdue, ou si l'auteur n'avait pas complété son œuvre. La *Pharsale* n'a pas été toute composée dans le même temps, car les différentes parties ne respirent pas le même esprit. On trouve il est vrai dans les premiers livres le sentiment de la liberté; mais il y est exprimé en termes très-modérés et accompagné de flatteries à l'adresse de Néron. En avançant, le ton change d'une manière remarquable : à des accents de plus en plus chaleureux en l'honneur de la liberté, se joignent de violentes invectives contre la tyrannie. Il est tout à fait improbable que le poëme ait été publié dans son entier du vivant de l'auteur, et il ne paraît pas avoir reçu ses dernières corrections.

Quintilien a dit de l'auteur de la *Pharsale :* « Lucain est ardent, animé, plein de pensées brillantes et, pour dire mon avis, il mérite d'être compté parmi les orateurs plus que parmi les poëtes. » C'est là le secret de la diversité des jugements qui ont été portés aux différents siècles sur Lucain. Si l'on ajoute cette exagération qui l'emporte sans cesse au delà de la vérité, dans le sentiment comme dans l'image, et qui résultait de sa nature ou de son éducation, ou peut-être du goût de son époque, on comprendra comment les uns ont été surtout frappés de son apparente grandeur, et les autres de ses défaillances ou de ses excès. Ceux qui l'ont jugé par le fond des choses, par la difficulté de son entreprise, par les pensées et les sentiments exprimés plutôt que par la manière dont il les exprime, lui ont été en général plus favorables : « J'aime Lucain, dit Montaigne, et le practique volontiers, non tant pour son style que pour sa valeur propre et vérité de ses opinions et jugements. » Voltaire a vu dans Lucain un génie original ayant ouvert une route nouvelle et ne devant à personne ni ses beautés ni ses ses défauts. « La proximité des temps, dit-il, la notoriété publique de la guerre civile, le siècle éclairé, politique et peu superstitieux où vivaient César et Lucain, la solidité de son sujet, ôtaient à son génie toute liberté d'invention fabuleuse. La grandeur véritable des héros réels, qu'il fallait peindre d'après nature, était une nouvelle difficulté... Lucain n'a osé s'écarter de l'histoire; par là il a rendu son poëme sec et aride. Il a voulu suppléer au défaut d'invention par la grandeur des sentiments; mais il a caché trop souvent sa sécheresse sous de l'enflure. Ainsi il est arrivé qu'Achille et Enée, qui étaient peu importants par eux-mêmes, sont devenus grands dans Homère et Virgile, et que César et Pompée sont petits quelquefois dans Lucain. » De là, suivant Voltaire, dans la *Pharsale* des passages auxquels on ne peut rien comparer, et, par un étrange contraste, à côté des plus beaux élans d'incroyables faiblesses. Les grandes qualités du poëte, l'imagination, l'enthousiasme, la force créatrice, l'abondance du style, l'énergie de l'expression, sont employées sans règle ni retenue. Ces maximes philosophiques, qu'il tenait de Sénèque et qu'il présente avec tant d'éclat, sont prodiguées au point d'entraver le poëme et d'arrêter le lecteur. Quant à la versification, M. Nisard a remarqué que Lucain n'a pas l'art de la période poétique; que sa phrase est lâche ou tendue, tantôt se traînant péniblement de vers en vers, tantôt suspendue uniformément au même pied, arrêtée à chaque incidente, quelquefois à chaque mot. Il a des coupes et des formes qui reviennent sans cesse. Sa langue poétique ne s'est pas conservée plus pure que la langue de la prose en passant de Tite-Live à Sénèque. Il a des tours de phrase forcés et presque barbares, des mots inusités au temps d'Auguste, et d'autres qu'il prend dans des acceptions nouvelles. Peut-être ces innovations étaient-elles des beautés aux yeux des contemporains du poëte.

L'édition *princeps* de *Lucain* fut imprimée à Rome (1469, in-fol.). Parmi les éditions postérieures, nous indiquerons celles d'Alde (Venise,

1502, in-8), de Pulmann, la première critique (Anvers, 1564, in-16), de Grotius (Ibid., 1614, in-8), d'Oudendorp (Leyde, 1728, in-4), de Burmann (Ibid., 1740, in-4), de Renouard (Paris, 1795, in-fol.), de Weber (Leipzig, 1821-1831, 3 vol. in-8), de Weise (Ibid., 1835, in-8), de Naudet, dans la *Bibliothèque Lemaire*. Les traductions françaises de la *Pharsale* sont celles de Brébeuf, en vers (Paris, 1655, in-4), de Marmontel, très-infidèle (Ibid., 1766, 2 vol. in-8), de Philarète Chasles, Greslou, Courtaud-Diverneresse, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1835-1836, 2 vol. in-8), de B. Hauréau, dans la *Collection Nisard*, enfin celle en vers de M. Demogeot (1866, gr. in-8), d'une fidélité extraordinaire d'interprétation. Il existe une remarquable traduction anglaise par Nicolas Rowe (Londres, 1718, in-fol.). On cite aussi celle de Thomas May (Londres, 1627, in-12), qui y a joint un supplément en sept livres en vers latins.

Cf. Voltaire : *Essai sur la poésie épique*; — Marmontel : *Préface* de sa traduction; — Wernsdorff : *Poetæ latini minores*, t. IV; — La Harpe : *Cours de littérature*; — D. Nisard : *Etudes de mœurs et de critique*.

LUCAS (Paul), voyageur français, né le 31 août 1664 à Rouen, mort le 12 mai 1737 à Madrid. Il visita à plusieurs reprises la Grèce, l'Asie Mineure et l'Egypte. Les médailles, les pierres gravées et les manuscrits qu'il rapporta de ses voyages furent acquis par le Cabinet du roi. Louis XIV le nomma son antiquaire en 1704; le roi d'Espagne Philippe V le chargea aussi en 1736 d'organiser un cabinet d'antiquités. Ses ouvrages, intéressants malgré des exagérations suspectes, sont : *Voyage au Levant* (Paris, 1704, 1714, 2 vol. in-12), avec Baudelot et Dairval; *Voyage dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique* (1710, 2 vol. in-12), avec Fourmont; *Voyage dans la Turquie, l'Asie, Syrie, Palestine, Haute- et Basse-Egypte* (1719, 3 vol. in-12), avec l'abbé Banier.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

LUCE DU GAST, auteur anglo-normand du XIIe siècle. Il était seigneur du château du Gast, près de Salisbury. Il écrivit ou plutôt traduisit beaucoup en langue française. Il entreprit de mettre en prose des romans de chevalerie qui avaient été écrits en vers, et de faire passer dans notre langue ceux qui étaient rédigés en latin. Il commença ainsi la traduction des diverses branches de romans de la Table-Ronde et du Saint-Graal. Il exécuta en particulier celle des amours de *Tristan et Yseult*. Sa tâche fut continuée par Gautier Map, Gasse le Blond, de Boron, etc.

LUCE DE LANCIVAL (Jean-Charles-Julien), poëte français, né en 1764 à Saint-Gobain (Picardie), mort le 17 août 1810. Il fit des études brillantes au collége Louis-le-Grand et fut nommé, à l'âge de vingt-deux ans, professeur de rhétorique au collége de Navarre (1786). L'année suivante, sous le coup d'un chagrin d'amour il quitta l'enseignement pour la carrière ecclésiastique et se fit remarquer par son éloquence dans la chaire. A la Révolution, il rompit ses vœux et se tourna vers le théâtre. Chargé vers 1797 du cours de belles-lettres au Prytanée français, ancien collége Louis-le-Grand, il resta professeur de rhétorique au Lycée impérial lors de la réorganisation de l'Université. Peu de temps avant sa mort, il fut appelé à la chaire de poésie latine à la Sorbonne. Malgré l'état de maladie et d'infirmité où l'avait conduit la débauche, il eut pour l'enseignement littéraire un zèle passionné et fut un des maîtres les plus aimables.

Les meilleurs ouvrages de Luce de Lancival sont *Achille à Scyros*, poëme en six chants (1805, in-8) et *Hector*, tragédie en cinq actes (1809, in-8). Le poëme d'*Achille à Scyros*, imité de l'*Achilléide*, manque d'intérêt et est écrit avec recherche, mais on y trouve des traits ingénieux, d'agréables descriptions, des tirades bien versifiées. La tragédie d'*Hector*, qui fut représentée le 2 février 1809 au Théâtre-Français, avec un grand succès, est entièrement tirée de l'*Iliade*. M. Villemain l'a appelée une pièce véritablement homérique. Napoléon récompensa l'auteur par une pension de 6000 francs. Les autres tragédies de Lancival, fort inférieures, sont : *Hormisdas*, en trois actes, non représentée (1794, in-8); *Mucius Scævola*, en trois actes (1794, in-8), imitée de Du Ryer; *Archibal*, en trois actes, qui n'a pas été imprimée; *Fernandez*, en trois actes, (1797), assez bien accueillie; *Périandre*, en cinq actes (1798). On cite, en outre : *De Pace carmen* (1784, in-4); *Poëme sur le globe* (1784, in-8); des *Epîtres*, des *Odes*, entre autres une *Ode sur le Rob anti-syphilitique du citoyen B. Laffecteur* (1802, in-8); *Folliculus* (1812, in-8), satire en quatre chants contre le critique Geoffroy; *le Lord impromptu*, comédie en quatre actes, en vers, tirée d'un roman de Cazotte; des pièces de vers dans les recueils du temps. Les *Œuvres* de Luce de Lancival ont été réunies par Collin de Plancy (1826-1827, 2 vol. in-8).

Cf. M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française*; — Villemain : *Notice*, dans le *Magasin encyclopédique* (1810, t. V); — Collin de Plancy : *Notice*, en tête de son édition.

LUCENA (Joao DE), écrivain portugais du XVIIe siècle. Il est connu par sa *Vie de saint François Xavier* (Historia da vida do P. Fr. de X.; Lisbonne, 1600, in-fol.; plus. édit.), regardée comme un livre classique au Portugal.

Cf. Barbosa Machado : *Bibliotheca lusitana*.

LUCHET (Jean-Pierre-Louis DE LA ROCHE DU MAINE, marquis DE), littérateur français, né le 13 janvier 1740 à Saintes, mort en 1792. Protégé par Voltaire, il eut quelques emplois en Allemagne. De retour à Paris, en 1790, il fonda le *Journal de la ville*, qui fut en butte aux attaques de Rivarol. Entre autres ouvrages, on a de lui : *Considérations sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre* (Londres [Paris], 1765, in-12), ouvrage fort maltraité par Grimm; *Histoire de l'Orléanais* (Amst. [Paris], 1766, in-4); *Nouvelles de la république des Lettres* (Lausanne, 1775 et suiv., 8 vol. in-12); *Histoire littéraire de M. de Voltaire* (Cassel [Paris], 1782, 6 vol. in-8); *la Galerie des Etats-Généraux*, avec Mirabeau et Laclos (1789, 2 parties, in-8); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

LUCHET (Auguste), littérateur français, né à Paris le 22 avril 1806, mort dans cette ville en mars 1872. Ayant quitté le commerce pour les lettres, il se lia avec les hommes les plus avancés du parti démocratique, et s'attira par un de ses ouvrages, *le Nom de famille* (1841, 2 vol.), un bruyant procès, suivi de condamnation à 2000 fr. d'amende et à deux ans de prison. Il échappa à cette dernière peine par cinq années d'exil volontaire. En 1848 il fut gouverneur du château de Fontainebleau. Il a publié en outre plusieurs romans : *Thadéus le ressuscité* (1831, 2 vol.), *Frère et sœur* (1838, 2 vol.), etc.; puis *Souvenirs de Fontainebleau* (1842, in-16); *Souvenirs d'exil* (1860, in-8), etc. Il a aussi fait jouer quelques drames, dont deux en collaboration avec M. F. Pyat. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

LUCIADE (LA), LUCIUS ou *l'Ane*, roman de Lucien et de Lucius (voy. ces noms).

LUCIEN, Λουκιανός, écrivain grec du IIe siècle après J.-C., né à Samosate en Syrie, mort dans un âge avancé. Il est impossible de fixer les dates de sa naissance et de sa mort; mais l'opinion de Voss, qui, d'après plusieurs passages de ses écrits, les rapporte au temps de Marc-Aurèle et de Com-

mode, a été généralement adoptée. Sa vie tout entière serait comprise entre les annnés 120 et 200. On a tiré de ses ouvrages les plus sûrs renseignements que l'on possède sur lui. Dans *le Songe* (Περὶ τοῦ ἐνυπνίου), il représente ses parents délibérant avec leurs amis sur le choix de la profession qu'ils lui feraient embrasser; comme il avait montré étant écolier du talent à faire de petites figures en bois, ils le mirent en apprentissage chez son oncle maternel, qui était un sculpteur renommé. Cette profession lui sourit; mais, ayant eu le malheur de briser une table de marbre, il quitta l'atelier au bout d'un jour. D'un passage de la *Double accusation* il semble résulter qu'il alla passer ensuite quelque temps en Ionie, sans plan arrêté, et n'ayant qu'une connaissance très-imparfaite de la langue grecque. Bientôt cependant nous le trouvons exerçant la profession d'avocat à Antioche. Suivant Suidas, ayant obtenu peu de succès, il se mit à écrire des discours pour les autres, au lieu d'en prononcer lui-même. Il était encore jeune lorsqu'il entreprit de voyager et qu'il visita la Grèce, l'Italie et la Gaule. Il suivit dans ces voyages la mode des rhéteurs contemporains, qui allaient de ville en ville faire entendre des déclamations et des exercices oratoires. On présume qu'il s'arrêta d'abord à Athènes et qu'il y passa assez longtemps pour s'y familiariser, comme on le voit par son style, avec toutes les grâces du dialecte attique. C'est en Gaule qu'il eut le plus de succès avec ses récitations et qu'il gagna le plus d'argent et de renommée. On ignore s'il resta longtemps à Rome. Il retourna probablement dans son pays natal vers sa quarantième année et il abandonna alors la profession de rhéteur, dont les artifices ne convenaient pas à sa nature ennemie de la recherche et de la prétention. On manque de renseignements sur cette seconde période de sa vie; ce fut cependant celle où il produisit les ouvrages qui ont fait sa réputation. On sait seulement qu'il fut chargé par Marc-Aurèle ou par Commode des fonctions de procurateur en Egypte, et l'on conjecture qu'il mourut à Alexandrie. La nature des écrits de Lucien lui fit de nombreux ennemis, qui le peignirent sous de très-noires couleurs. Selon Suidas, on lui donna le nom de *Blasphémateur*. Selon d'autres, il avait été chrétien et avait ensuite apostasié sa foi. Cette supposition vient de ce qu'on lui a attribué, avec Fabricius, le dialogue intitulé *Philopatrix*, qui montre en effet une connaissance très-intime du christianisme; mais Gesner, par sa dissertation *De Ætate et auctore Philopatridis*, a démontré que ce dialogue ne pouvait être de Lucien, en donnant des raisons décisives pour le reporter au temps de Julien l'Apostat.

Les ouvrages de Lucien sont surtout précieux comme tableau des mœurs de son siècle. Il a tracé en traits comiques et vivants l'état moral et religieux de l'empire romain à cette époque, il a frappé de ridicule les préjugés, les vices, les superstitions qui dominaient alors la société. « La piquante variété des sujets qu'il a traités, dit un critique, les bons mots, les saillies dont il les a semés, la verve de son style, le ton léger et railleur qu'il conserva toujours en parlant des choses les plus graves, lui ont valu le surnom du plus spirituel écrivain de l'antiquité. On l'a comparé à Voltaire, et ce rapprochement est vrai par plus d'un côté : comme Voltaire, Lucien dit sans ménagement et sans retenue ce que tout le monde pensait de son temps; tous deux sont inspirés par cet esprit de critique, de doute et d'incrédulité qui caractérise les époques de dissolution; tous deux travaillent sans scrupule à la démolition d'un vieil édifice social; tous deux manient avec une égale dextérité l'arme redoutable du ridicule. Lucien n'est nullement un philosophe dogmatique, il n'a pas de doctrine à faire prévaloir; il parle au nom du bon sens; il se moque également de tout le monde; il attaque les philosophes aussi bien que les autres et même plus volontiers. » Il semble avoir une certaine complaisance pour le cynisme et l'épicuréisme: cependant il est impitoyable pour les infamies des cyniques et des épicuriens de son temps. Sa philosophie est surtout moqueuse et sceptique : il ne dépasse pas l'horizon borné du bon sens, et en attaquant les superstitions, il confond avec elles toute idée religieuse; mais il excelle à les mettre en relief. Quand il emploie la forme du dialogue, il ne le cède à personne pour l'imitation des tours de la conversation familière, pour la grâce et le piquant de la diction. On sent tout à la fois dans son art quelque chose du génie de Platon et quelque chose aussi de la verve des anciens comiques. La perfection de son style est digne de l'époque des meilleurs prosateurs attiques. L'un des grands admirateurs de Lucien, Erasme, qui a traduit en latin une partie de ses ouvrages, a laissé de lui une l'appréciation enthousiaste dont la conclusion est qu'aucune comédie, aucune satire n'égale le charme et l'utilité morale des *Dialogues*.

Quoiqu'il soit difficile de ranger les nombreux écrits de Lucien sous des titres généraux, une classification de ce genre nous semble préférable au désordre dans lequel les ont laissés les divers éditeurs. Nous les diviserons en Dialogues, Romans, Œuvres de rhéteur, Œuvres critiques, Écrits biographiques, Poésies, Œuvres mêlées.

DIALOGUES. — La réputation de Lucien reste surtout attachée à ses *Dialogues*, qui forment la partie la plus considérable de ses écrits. Les sujets en sont très-variés. Dans quelques-uns il attaque les croyances religieuses, dans d'autres les doctrines philosophiques; d'autres enfin sont de simples peintures de mœurs, sans dessein polémique.

Ceux dirigés contre les fables mythologiques sont : *Prométhée ou le Caucase* (Προμηθεὺς ἢ Καύκασος), qui sert d'introduction aux suivants, et est écrit dans un ton grave fort rare chez Lucien; *Dialogues des Dieux* (Θεῶν διάλογοι), au nombre de vingt-six, courtes expositions dramatiques des faits les plus connus de la mythologie, contre lesquels l'auteur en général ne tire pas de conclusions, mais dont il fait éclater le ridicule; *Dialogues des dieux marins* (Ἐνάλιοι διάλογοι), au nombre de quinze, inférieurs aux précédents sous le rapport de l'exécution : l'un d'eux, intitulé *Zéphyr et Notus*, présente une belle description de l'enlèvement d'Europe, qui, comme l'observe Hemsterhuis, est probablement empruntée à quelque peinture; *Jupiter confondu* (Ζεὺς ἐλεγχόμενος), où un philosophe cynique prouve au maître des dieux que toute chose est soumise, non à son pouvoir, mais au destin; *Jupiter tragédien* (Ζεὺς τραγῳδός), d'où il résulte que ce dieu n'existe pas, non plus que les autres divinités; *l'Assemblée des dieux* (Θεῶν ἐκκλησία), où Momus se plaint de ce que de simples mortels et même des animaux ont été introduits dans le ciel. Τὰ πρὸς Κρόνον (*les Saturnales*), contre l'ancienne fable de Saturne.

Les Dialogues dirigés contre les philosophes sont : *les Vies à l'encan* (Βίων πρᾶσις), où les chefs des différentes sectes sont mis à prix, et où Diogène est estimé à deux oboles, Socrate à deux talents, Épicure à deux mines; *le Pêcheur ou les Ressuscités* (Ἁλιεὺς ἢ Ἀναβιοῦντες), une des meilleures œuvres de l'auteur, dans laquelle les philosophes sont représentés revenant pour un jour à la vie dans le dessein de tirer vengeance de Lucien, et où celui-ci fait une sorte d'amende honorable, en reconnaissant qu'il leur doit les principales

beautés de ses propres ouvrages; *Hermotime* (Ἑρμότιμος), attaque contre les stoïciens, dont l'ironie est plus sérieuse qu'il n'arrive d'ordinaire à l'auteur, et offre une tournure socratique; *l'Eunuque* (Εὐνοῦχος), discussion ridicule entre deux philosophes; *l'Amour du mensonge* (Φιλοψευδής), dirigé contre Hérodote et Ctésias, ainsi que contre Homère et Hésiode, mais où l'auteur convient que les mensonges des poëtes peuvent leur être pardonnés; *les Fugitifs* (Δραπέται), contre les cyniques; *le Banquet, ou les Lapithes* (Συμπόσιον ἢ Λαπίθαι), festin où se trouve un représentant de chacune des principales sectes philosophiques, et où la discussion se change en bataille; *Nigrinus*, qui est regardé comme un des premiers écrits que Lucien fit en ce genre, et où Wieland a pensé reconnaître encore des traces de son style de rhéteur; *le Parasite* (Περὶ παρασίτου), où il est démontré que les philosophes sont inférieurs aux parasites, par la raison que l'on voit des philosophes devenir parasites, et jamais des parasites devenir philosophes.

A la troisième classe de dialogues, ceux qui n'attaquent la mythologie ou la philosophie que d'une manière incidente, ou bien qui sont de pures peintures de mœurs, appartient d'abord *Timon, ou le Misanthrope* (Τίμων ἢ μισάνθρωπος), qui est peut-être le chef-d'œuvre de l'auteur et qui a été le point de départ de toutes les études du même type. *Les Dialogues des Morts* (Νεκρικοὶ διάλογοι) sont les plus connus des écrits de Lucien; on sait que la santé, le pouvoir, la beauté, la force, les vaines disputes des philosophes en font le sujet, et qu'ils abondent en réflexions morales, en traits satiriques sur la vanité des choses humaines; ils ont été imités chez les modernes par Fontenelle et lord Lyttleton. Dans *Ménippe ou la Nécyomancie* (Μένιππος ἢ Νεκυομαντεία), nous voyons Ménippe descendu dans l'Hadès, et témoin de la punition des grands et des puissants. Dans *l'Icaro-Ménippe* (Ἰκαρομένιππος), morceau plein d'une verve aristophanesque, Ménippe, dégoûté des disputes philosophiques, s'élève jusqu'aux astres à l'aide d'une paire d'ailes et pénètre au séjour des dieux, où il s'amuse de la manière dont les prières humaines y sont accueillies. *Charon ou les Contemplateurs* (Χάρων ἢ ἐπισκοποῦντες) est un dialogue très-élégant, mais d'un ton plus grave que le précédent: Charon visite la terre pour observer ce que font les hommes avant d'entrer morts dans sa barque. Dans *le Tyran* (Τύραννος), Mégapenthe fait de ridicules efforts pour échapper aux ordres de la Parque, tandis que le cordonnier Mycille lui obéit allègrement. Dans *le Songe ou le Coq* (Ὄνειρος ἢ ἀλεκτρυών), l'un des meilleurs dialogues de Lucien, le cordonnier Mycille, réveillé par son coq, qui n'est autre que Pythagore, et devenu grâce à lui invisible, se transporte dans la demeure de plusieurs personnages riches, où il s'instruit de leurs misères et de leurs vices. *La Double accusation* (Δὶς κατηγορούμενος) représente Lucien accusé par la Rhétorique et le Dialogue; la première l'accuse de désertion, le second d'avoir perverti son style. *Krono-Solon* (Κρονοσόλων) et les *Épîtres saturnales* (Ἐπιστολαὶ Κρονικαί) ont rapport à l'institution et à la célébration des Saturnales. Au nombre des dialogues de mœurs sont *la Navigation ou les Vœux* (Πλοῖον ἢ εὐχαί), ainsi que le dialogue des *Amours* (Ἔρωτες), et ceux des *Courtisanes* (Ἑταιρικοὶ διάλογοι). On a fait souvent à Lucien le reproche d'être licencieux; ce reproche est justifié surtout dans les *Amours*. — D'autres dialogues ne peuvent être rangés dans les divisions ci-dessus: *les Images* (Εἰκόνες); *Pour les Images* (Ὑπὲρ τῶν Εἰκόνων), défense du dialogue précédent; *Toxaris* (Τόξαρις), conversation entre un Grec et un Scythe sur l'amitié; *Anacharsis* (Ἀνάχαρσις), conversation entre Solon et Anacharsis contre l'éducation grecque; *Sur la Danse* (Περὶ ὀρχήσεως), morceaux curieux par les détails qu'il donne sur la danse des anciens; *Dissertation avec Hésiode* (Διάλεξις πρὸς Ἡσίοδον), contre l'impossibilité de prédire l'avenir, comme l'a fait ce poëte. L'authenticité de ce dernier dialogue est douteuse.

Romans. — Les romans de Lucien sont *Lucius ou l'Ane* (Λούκιος ἢ Ὄνος) et les *Histoires véritables* (Ἀληθοῦς ἱστορίας λόγος α' καὶ β'). Photius incline à croire que *l'Ane* de Lucien est emprunté aux *Métamorphoses* de Lucius de Patras; mais il ne conclut pas positivement sur ce sujet. On pense qu'Apulée a tiré son *Ane d'or* de la même source, en gardant le ton convaincu et les développements de l'original, tandis que Lucien l'a abrégé et a donné à l'histoire une tournure comique. Suivant l'opinion de Courier, l'ouvrage de Lucien serait au contraire l'original; cet avis a été appuyé par Letronne dans le *Journal des savants* de juillet 1818. Les érudits plus récents ont vu presque unanimement dans Lucius (voy. ce nom) l'auteur primitif du conte. *L'Ane* de Lucien est un conte très-bien fait, un tableau piquant des joies et des misères de la vie, telle qu'elle était à son époque. Comme on l'a fort bien remarqué, cet âne qui a été un homme, et qui redevient un homme, nous intéresse autant, par ses aventures, qu'eût pu le faire le plus brillant des héros. « C'est qu'il y a dans ces entrailles d'animal un cœur d'homme, que glace la crainte ou que ranime l'espérance, et qui passe tour à tour, comme le nôtre, par les sentiments les plus divers. »

Dans l'*Histoire véritable* l'intention déclarée de Lucien a été de tourner en ridicule les poëtes, les historiens et les philosophes, qui ont rempli leurs écrits de prodiges et d'événements fabuleux. Antonius Diogène, dans *les Choses incroyables sur Thulé*, paraît avoir été ici son modèle. « On pourrait croire, dit M. Zévort, que Lucien a tiré de sa riche imagination toutes les balivernes qu'il raconte, les hommes-plantes, les sirènes à pied d'âne, l'île fromage, le voyage dans la lune, le séjour dans le corps de la baleine, la bataille des îles, afin de faire mieux ressortir l'absurdité de ces misérables inventions; mais, quand on retrouve dans Diogène quelques-unes des conceptions les plus incroyables de Lucien, et une foule d'autres qui ne leur cèdent guère en extravagance,... on est forcé de reconnaître que la moisson de rêves fantastiques était assez riche pour qu'il n'eût qu'à élaguer et à choisir. » Il reste du moins à Lucien le mérite d'avoir choisi avec beaucoup de goût et d'avoir rendu fort agréable cette burlesque *Odyssée*. Tout le monde a reconnu que Rabelais et Swift avaient emprunté à cet ouvrage de Lucien quelques-unes des idées les plus originales du *Gargantua* et des *Voyages de Gulliver*.

Œuvres de rhéteur. — *Le Songe* (Περὶ τοῦ ἐνυπνίου); *Hérodote* (Ἡρόδοτος); *Zeuxis* (Ζεῦξις); *Harmonide* (Ἁρμονίδης); *le Scythe ou le Proxène* (Σκύθης ἢ Πρόξενος); *Hippias ou le Bain* (Ἱππίας ἢ Βαλανεῖον); *Bacchus* (Διόνυσος); *Hercule* (Ἡρακλῆς); *Sur l'Ambre* (Περὶ τοῦ ἠλέκτρου); *Sur la Maison* (Περὶ τοῦ οἴκου); *Sur les Dipsades*, sorte de serpents de la Libye (Περὶ τῶν διψάδων); *le Tyrannicide* (Τυραννοκτόνος); *le Déshérité* (Ἀποκηρυττόμενος), attribué aussi à Libanius; *Phalaris premier et deuxième* (Φάλαρις πρῶτος καὶ δεύτερος); *Éloge de la mouche* (Μυίας ἐγκώμιον); *Éloge de la patrie* (Πατρίδος ἐγκώμιον). Ces morceaux sont en général de peu d'importance, mais d'un tour facile et spirituel; l'*Eloge de la mouche* est un chef-d'œuvre de description.

Œuvres critiques. — *Le Jugement des voyelles* (Δίκη φωνηέντων), discussion entre le σ et le τ, dont les voyelles sont juges; *Lexiphanès* (Λεξιφάνης), contre l'affectation ridicule des locutions vieillies;

Comment l'histoire doit être écrite (Πῶς δεῖ ἱστορίαν συγγράφειν), la meilleure des œuvres critiques de Lucien, dont de Thou a trouvé les préceptes si dignes d'être suivis qu'il les a posés en règles dans la préface de son *Histoire; le Maître des rhéteurs* (Ῥητόρων διδάσκαλος), morceau fort ironique; *le Pseudologiste* (Ψευδολογιστής), contre un sophiste qui avait reproché à Lucien de s'être servi d'un terme non attique; *Éloge de Démosthène* (Δημοσθένους ἐγκώμιον), dialogue critique sur les mérites de Démosthène; *le Pseudosophiste* (Ψευδοσοφιστής), sur les solécismes attiques.

ÉCRITS BIOGRAPHIQUES. — *Alexandre ou le Faux prophète* (Ἀλέξανδρος ἢ Ψευδόμαντις); *Vie de Démonax* (Δημώνακτος βίος); *Sur la Mort de Pérégrinus* (Περὶ τῆς Περεγρίνου τελευτῆς). Ce sont moins de véritables biographies que des mémoires anecdotiques.

POÉSIES. — Des épigrammes, pour la plupart mordantes et malicieuses, qui se trouvent disséminées dans l'*Anthologie*, et deux parodies tragiques: *le Goutteux-Tragique* (Τραγοποδάγρα); *Pied-Léger* (Ὠκύπους). La première de ces parodies met en scène un goutteux avec la Goutte elle-même et ses suppôts; c'est une œuvre fort remarquable; il est difficile d'imaginer une application plus heureuse du style majestueux de la tragédie et de l'éclat lyrique des chœurs à l'expression d'infortunes risibles, d'idées et de sentiments grotesques. La seconde parodie est bien plus faible, et l'on en conteste avec vraisemblance l'authenticité.*

ŒUVRES MÊLÉES. — *Contre celui qui avait dit : Tu es Prométhée en paroles* (Πρὸς τὸν εἰπόντα: Προμηθεύς εἶ εν λόγοις), réponse à une critique de ses ouvrages; *Sur ceux qui se mettent à la solde des grands* (Περὶ τῶν ἐπὶ μισθῷ συνόντων), écrit dont le but est de dissuader un philosophe grec d'accepter une place dans une maison romaine, en lui décrivant les misères qui l'attendent; *Apologie*, au sujet de l'écrit précédent (Ἀπολογία περὶ τῶν ἐπὶ μισθῷ συνόντων), où l'auteur se défend du reproche d'inconséquence, pour avoir accepté lui-même une charge en Égypte; *Pour se justifier d'un lapsus en saluant* (Ὑπὲρ τοῦ ἐν τῇ προσαγορεύσει πταίσματος), petite pièce où il s'excuse d'avoir salué un grand, le matin, par le mot ὑγίαινε, au lieu du mot χαῖρε; *Sur le Deuil* (Περὶ πένθους), où est attaquée l'opinion régnante concernant les régions infernales; *Contre un ignorant* (Πρὸς ἀπαίδευτον), satire d'un homme riche qui pensait devenir savant parce qu'il réunissait beaucoup de livres dans sa bibliothèque; *Qu'il ne faut pas croire facilement à la délation* (Περὶ τοῦ μὴ ῥᾳδίως πιστεύειν διαβολῇ).

Rappelons, pour finir, les ouvrages qui ont été attribués à Lucien, et qui sont regardés par la plupart des critiques comme n'étant pas de lui : *Alcyon, ou sur la Métamorphose* (Ἀλκύων ἢ περὶ μεταμορφώσεως), dialogue qui est opposé à sa manière, et où la fable d'Alcyon, qu'il aurait ridiculisée, est traitée sérieusement; *Sur l'Astrologie* (Περὶ τῆς ἀστρολογίης), défense sérieuse de l'astrologie, écrite dans le dialecte ionien, dont Lucien a tourné l'emploi en ridicule; *Sur la déesse Syria* (Περὶ τῆς Συρίης θεοῦ), aussi dans le dialecte ionien; *Charidème, ou sur le Beau* (Χαρίδημος ἢ περὶ κάλλους), froide imitation de Platon; *le Cynique* (Κυνικός); *Néron, ou sur le Percement de l'Isthme* (Νέρων ἢ περὶ τῆς ὀρυχῆς τοῦ Ἰσθμοῦ). Wieland semble être seul à attribuer ce dernier dialogue à Lucien.

Le premier manuscrit de *Lucien* connu par les modernes en Occident fut apporté, en 1425, de Constantinople en Italie par le Sicilien Aurispa. L'édition *princeps* est de 1496 (Florence, in-fol.); quoique fort défectueuse, elle a un grand prix aux yeux des bibliophiles. Les éditions aldines (Venise, 1503, 1522, in-fol.) sont d'une grande incorrection. L'édition de Junte (Venise, 1535, 2 vol. in-8), qui est très-rare, l'emporte de beaucoup sur les précédentes. Parmi les éditions postérieures on signale celle de Bourdelot, grecque-latine, avec les commentaires des précédents éditeurs (Paris, 1615, in-fol.); celle de Jean Benoît (Saumur, 1619, 2 vol. in-8); celle de Le Clerc, *Cum notis variorum* (Amsterdam, 1687, 2 vol. in-8); celle de T. Hemsterhuys, achevée par Reitz (Ibid., 1743, 3 vol. in-4), fort belle édition, grecque-latine, avec les notes de divers commentateurs, et complétée par un *Lexicon lucianeum* (1746, in-4); celle de Deux-Ponts (1789-1793, 10 vol. in-8), élégante réimpression de la précédente, avec les variantes relevées par Belin de Ballu dans les manuscrits de la Bibliothèque du roi à Paris; celle de Schmieder, sans traduction (Halle, 1800-1801, 2 vol. in-8); celle de Lehmann (Leipzig, 1821-1831, 9 vol. in-8), travail excellent pour la révision du texte et les annotations, mais que déparent de nombreuses fautes typographiques; celle de G. Dindorf, dans la *Bibliothèque Didot* (Paris, 1840, in-8); celle de Bekker (Leipzig, 1853, 2 vol. in-8). Ces trois dernières éditions sont accompagnées de la traduction latine. Parmi les éditions d'ouvrages séparés de Lucien, nous signalerons les *Dialogues choisis*, par Hemsterhuys (Amsterdam, 1708, in-12); les *Dialogues des Morts*, par Gail (Paris, 1806, in-8); *la Luciade*, par Courier, avec une traduction en vieux français (Paris, 1818, in-12); le *Toxaris*, par Jacob (Halle, 1825, in-8); le traité *Sur la manière dont il faut écrire l'histoire*, par Hermann (Francfort, 1828, in-8). — Les principales traductions françaises de *Lucien* sont celles de Perrot d'Ablancourt, élégante mais très-infidèle (Paris, 1654, 2 vol. in-4, plusieurs fois réimpr.), de l'abbé Massieu (Paris, 1781-1787, 6 vol. in-12), de Belin de Ballu, qui a été estimée, mais qui manque de mouvement et de couleur (Paris, 1788, 6 vol. in-8), de M. Talbot, l'une des meilleures (Paris, 1857, 2 vol. in-18). En Italie, on cite la traduction de Lusi (Venise, 1764, 4 vol. in-8), qui est incomplète mais renferme plusieurs dialogues bien traduits par Gozzi, et celle de Manzi (Venise, 1819, 3 vol. in-8), qui est estimée. En Angleterre, la meilleure traduction est celle de Th. Franklin (Londres, 1780, 2 vol. in-4); celle de Tooke (Ibid., 1820, 2 vol. in-4) est peu estimée. En Allemagne, la traduction de Wieland (Leipzig, 1788-1789, 6 vol. in-8) est fort remarquable et accompagnée de notes ingénieuses; mais il a omis plusieurs opuscules qui lui ont paru dignes de peu d'intérêt.

Cf. Vossius : *De Historicis græcis*, II, 15; — *Commentaires* et *Notes* des éditions de Bourdelot et d'Hemsterhuys; — Erasme : *Opus Epistolarum*; — P.-L. Courier : *Notes* de la *Luciade* (1818); — Letronne, dans le *Journal des savants* (juillet 1818); — Wieland : *Commentaires* de sa traduction; — Hipp. Rigault : *Luciani samosatensis quæ fuerit de re litteraria judicandi ratio*, thèse (1856); — Egger : *De Lucien et de Voltaire*, dans les *Mémoires de littér. ancienne* (Paris, 1862, in-8); — Chassang : *Histoire du roman* (1862, in-8); — Artaud, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

LUCIEN BONAPARTE. — Voy. BONAPARTE.

LUCIFER, surnommé *Calaritanus*, écrivain ecclésiastique latin, né vers le commencement du IIIe siècle, mort vers 370. Évêque de Cagliari et légat du pape au concile de Milan en 354, il se déclara contre les ariens et fut exilé en Syrie par l'empereur, qui les protégeait. Il eut en Sardaigne des disciples qui reçurent le nom de *Lucifériens*. Son écrit le plus curieux est une invective, en style fort rude, contre l'empereur : *Ad Constantium Augustum pro sancto Athanasio libri II*. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1568, in-8; Venise, 1778, in-fol.).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

LUCILIUS (Caïus), poëte latin, né en 148 avant J.-C., à Suessa-Aurunca, dans le Latium, mort en 103. Il servit très-jeune au siége de Numance, et eut pour ami Scipion l'Africain. Pompée fut son petit-neveu. On l'a regardé quelquefois comme l'inventeur de la satire : c'est une erreur, puisque Ennius et Pacuvius firent des compositions en ce genre; mais il la perfectionna, l'astreignit au vers hexamètre, et en fit une attaque directe contre des personnages vivants. Il fut donc le précurseur d'Horace, de Perse et de Juvénal. Des trente livres de pièces diverses que lui attribuent les anciens, nous ne possédons que des fragments, nombreux à la vérité, mais très-courts, et dont le plus considérable ne dépasse pas treize vers. Ils nous permettent à peine de reconnaître les qualités dont le louaient les Romains : l'énergie, l'originalité et la finesse. Quintilien, sans le mettre sur le rang des poëtes postérieurs, trouve en lui « une érudition admirable, et un franc-parler qui lui donne du mordant et beaucoup de sel ». Le jugement de Cicéron est presque le même. Horace, tout en louant sa hardiesse contre les vices, lui reproche une versification dure et négligée; il blâme sa rapidité de composition et le représente dictant deux cents vers en une heure.

Imprimés d'abord par Henri Estienne, dans les *Fragmenta poetarum veterum latinorum* (Paris, 1564, in-4), les fragments de Lucilius furent édités séparément par Dousa (Leyde, 1597, in-4). Plusieurs éditions furent faites successivement d'après celle de Dousa, jusqu'à ce que M. Corpet en donnât une nouvelle, avec un texte épuré et une traduction française (Paris, 1845, in-8), dans la *Bibliothèque Panckoucke*. On cite aussi l'édition de Gerlach (Zurich, 1846, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*; — Patin, dans le *Journal des savants* (1846) et *Études sur la poésie latine*, t. II.

LUCILIUS *Junior*, poëte latin du Ier siècle après J.-C. Il fut procurateur en Sicile sous Néron. Sénèque, son maître et son ami, lui a adressé un grand nombre de lettres. Sur l'indication vague de l'une d'elles (Epist. LXXIX), Wernsdorff a attribué à Lucilius un poëme latin en six cent quarante vers hexamètres, que l'antiquité nous a laissé sous le titre d'*Etna*. Ce poëme n'est pas une simple description; il offre aussi l'explication philosophique de l'éruption du volcan. Le style, qui a parfois de l'éclat, se distingue surtout par une grande précision. On a successivement rapporté ce poëme à Claudien, à Virgile, à Quintilius Varus, à Cornelius Severus, à Pétrone. Inséré dans beaucoup d'éditions de *Virgile*, l'*Etna* a été publié séparément par Meincke (Quedlimbourg, 1818, in-8), et par F. Jacobs, avec de nombreuses annotations (Leipzig, 1826, in-8). Il fait partie des *Poetæ latini minores* de Wernsdorff. Chenu l'a traduit dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1845).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

LUCILLIUS, Λουκίλλιος, poëte grec, contemporain de Néron. On trouve dans l'*Anthologie* cent vingt-quatre épigrammes sous son nom. Elles sont en partie dirigées contre les grammairiens, et presque toutes dans le ton de la plaisanterie.

Cf. Brunck : *Analecta veterum poetarum græcorum*; — Jacobs : *Anthologia græca*.

LUCINDE, *ou la Femme maudite*, roman autobiographique de Fréd. de Schlegel (voy. ce nom).

LUCIUS DE PATRAS, Λούκιος, écrivain grec, que l'on croit avoir vécu au IIe siècle après J.-C. Il composa un ouvrage intitulé Μεταμορφώσεων λόγοι διάφοροι, *Livres divers de Métamorphoses*. Il ne nous est point parvenu, mais il existait du temps de Photius, qui en parle en ces termes : « J'ai lu les *Métamorphoses* de Lucius de Patras. La diction en est claire et élégante, le style plein de douceur. Il évite avec soin les agencements insolites de mots; mais, pour le fond des choses, il recherche le merveilleux outre mesure : c'est en quelque sorte un second Lucien. Les deux premiers livres reproduisent presque littéralement l'ouvrage de Lucien intitulé *Lucius ou l'Ane*, à moins que ce ne soit Lucien qui ait copié Lucius. » Photius ajoute qu'il inclinerait à croire que Lucien est l'imitateur, car il lui semble que Lucien n'a écrit que pour se moquer de Lucius et de ses pareils. La parodie n'a pu venir qu'après l'ouvrage lui-même. Lucien a pris Lucius pour héros de son roman; il l'a affublé de la peau de l'âne, et l'a mis dans les mêmes situations.

Cf. Photius : *Bibliothèque*, cod. 129; — Wieland et P.-L. Courier : *Préfaces* de leurs traductions de *la Luciade*; — Letronne, dans le *Journal des Savants* (1818).

LUCRÈCE (Titus Lucretius Carus), célèbre poëte latin, né l'an 95 avant J.-C., mort vers l'an 51. On sait très-peu de chose sur sa vie; on croit qu'il était d'origine romaine et d'une famille de chevaliers qui comptait plusieurs branches : les Tricipitini, les Ophelæ, les Vespillones, les Galli, etc.; le surnom de Carus, qui n'appartient à aucune d'elles, lui aurait été donné personnellement pour marquer l'affection inspirée par la douceur de son caractère et l'admiration pour son génie. Lucrèce paraît s'être tenu volontairement à l'écart des honneurs dont ses relations étroites avec d'importants personnages, les deux Cicéron, le préteur Memmius, etc., auraient pu lui ouvrir la voie. On a supposé que le spectacle des troubles politiques de Rome, des crimes et des malheurs qu'ils entraînaient, avait contribué à le jeter dans une doctrine philosophique qui niait l'intervention des dieux dans les affaires humaines et leur existence même. Il étudia cette philosophie à Athènes sous Zénon l'épicurien, qui fut aussi le maître de Cicéron. Suivant le témoignage très-postérieur des *Chroniques* d'Eusèbe, Lucrèce aurait perdu la raison par l'effet d'un philtre amoureux qu'une femme lui aurait fait prendre, et aurait écrit son poëme dans les moments lucides d'une folie à laquelle il aurait enfin mis un terme par une mort volontaire. Mais aucune indication ne se rapporte, pendant plus de trois siècles, à cette légende, si ce n'est l'interprétation très-douteuse de quelques mots de Stace caractérisant l'enthousiasme connu du poëte pour l'objet de ses chants. Lucrèce, avant de mourir, confia, suivant le même Eusèbe, ses écrits à Cicéron, qui les publia, après avoir pris le soin de les corriger. On pense que les écrits dont il est question (*aliquot libros*) ne sont que les six livres du *De Natura rerum*, que Lucrèce n'a composé que ce poëme et que nous l'avons dans toute son étendue. L'incertitude de l'époque de la mort de Lucrèce a inspiré aux admirateurs de son génie de singuliers rapprochements : un ancien biographe de Virgile assure que l'auteur du poëme de *la Nature* mourut le jour même où l'auteur des *Géorgiques* prenait la toge virile. Suivant une autre légende, toute pénétrée de pythagorisme, Virgile serait né le jour même où mourait Lucrèce et, en vertu de la métempsycose, aurait reçu son âme.

Le poëme *De Natura rerum* a pour sujet l'explication de l'origine et de la formation du monde, et de tous les phénomènes dont il est le théâtre, par les principes de la philosophie d'Epicure. C'est une exposition complète du système des atomes, dont les mouvements, dans le vide infini, donnent naissance à tous les êtres et produisent en eux le flux et le reflux de la vie et de la mort. Les atomes sont éternels; ils préexistent et survivent au monde qu'ils ont formé. Le néant est impossible, suivant

l'axiome, longuement motivé par le poëte (ch. Ier, v. 160 et suiv. et 541 et suiv.) :

Nil fieri ex nihilo,... in nihilum nil posse reverti.

Le poëte expose les *propriétés des atomes*, les lois et les effets de leurs combinaisons. Il prend un à un les êtres et les phénomènes, rend compte de leur formation et de leurs manifestations successives. Il parcourt les différents règnes de la nature, explique les choses inanimées et la vie, les plantes et les animaux ; il marque parmi ces derniers la place de l'homme et prétend expliquer, par le mécanisme de ses atomes, l'âme elle-même, ses affections et ses pensées. Embrassant le ciel et la terre, il décrit les mouvements et les révolutions des astres, les météores, l'atmosphère, les vents, les orages, et ramène toutes les forces de la nature et leurs effets au jeu et aux combinaisons des atomes. Cette exposition, que Lucrèce ne craint pas de suivre dans tous les détails avec le langage technique de la science du temps, il sait qu'elle est par elle-même aride, pénible, entièrement étrangère aux habitudes de la poésie latine. S'il en a tiré un des poëmes les plus admirés de l'antiquité, ce n'est pas seulement en la relevant de quelques ornements épisodiques et d'accessoires brillants que l'on peut détacher de son œuvre, comme les éloges du génie d'Épicure, l'invocation à Vénus, la prosopopée de la nature sur la mort, les tableaux de la vie champêtre, de la passion de l'amour et et surtout celui de la peste ; mais l'auteur a trouvé une source permanente d'inspiration poétique dans son enthousiasme pour la science dont il apporte la lumière à ses compatriotes et dans sa reconnaissance pour ses bienfaits. Le plus grand est d'arracher l'âme humaine aux terreurs que les ténèbres de l'ignorance et les erreurs de la superstition faisaient peser sur elle. C'est l'ivresse de l'indépendance de la pensée; c'est le triomphe de la raison délivrée par le génie. « Du jour où Épicure, suivant Lucrèce, a proclamé de sa grande voix que la nature n'est pas l'œuvre d'une volonté divine, l'esprit humain s'est senti affranchi; plus de terreurs, plus de bornes pour la pensée; le ciel n'a plus de secrets, le monde plus de murailles, et les demeures des dieux s'ouvrent à nous dans la belle et splendide sérénité que l'imagination leur a prêtée. La nature pourvoit à tout, rien ne peut plus effleurer la sécurité de notre âme; les prétendus gouffres de l'Achéron s'évanouissent; la terre ne dérobe pas ses entrailles à nos regards, et le vide infini n'a pas plus de mystères sous nos pieds que sur nos têtes (ch. III, v. 14 et suiv.) :

Nam simul ac ratio tua cæpit vociferari
Naturam rerum haud divina mente coortam,
Diffugiunt animi terrores, mænia mundi
Discedunt; totum video per inane geri res...

Telle est la pensée, tel est le sentiment constant de Lucrèce; Virgile les résume fidèlement quand il s'écrie à son tour, avec une sorte d'envie mêlée à l'admiration (*Géorgiques*, II, v. 490 et suiv.) :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus strepitumque Acherontis avari !

On a souvent négligé le poëte, dans Lucrèce, pour discuter le savant ou combattre le philosophe. Sa science est celle de son temps, ni plus ni moins; c'est celle des Grecs, transportée à Rome, où elle marquait un immense progrès et une grande nouveauté. Lucrèce était le premier qui abreuvait la muse latine à ces sources vierges ; il le sait, et le dit avec fierté :

Avia Pieridum peragro loca, nullius ante
Trita solo : juvat integros accedere fontes,
Atque haurire, juvatque novos decerpere flores,
Insignemque meo capiti petere inde coronam
Unde prius nulli velarint tempora musæ.

Quant à sa philosophie, qui dans les derniers siècles lui a valu quelques apologies après lui avoir attiré de si longs anathèmes, il n'y a pas à la défendre, mais il convient d'en comprendre la logique naturelle et la portée. L'athéisme passe pour être le fond de son système, et on lui en attribue volontiers toutes les formules, comme ce fameux hémistiche : *Primus in orbe deos fecit timor*, que l'on croit de lui et qui est de Pétrone. L'athéisme de Lucrèce n'est pas l'objet principal de sa philosophie, c'est la suite de la lutte qui s'engage entre la science naissante et l'antique superstition. Le but des poëtes philosophes, auteurs de Περὶ φυσέως, de Xénophane à Lucrèce, est la démonstration des causes naturelles, mécaniques ou dynamiques, dont l'action se trouve substituée aux volontés divinisées dont l'anthropomorphisme avait peuplé l'univers. Expliquer par la science, quelle qu'elle fût, les phénomènes de la nature ou de la vie, c'était détrôner les dieux, c'était affranchir les âmes des superstitions mythologiques. Ce résultat inévitable, les devanciers de Lucrèce le tiennent en général dans l'ombre, par crainte d'être lapidés par le peuple ou condamnés, comme Socrate, à la ciguë; Lucrèce au contraire le met en pleine lumière et se fait gloire d'avoir vaincu l'erreur et délivré ses semblables de son joug. C'est là son originalité comme poëte et le secret de sa puissance; c'est par là qu'il a rajeuni la vieille langue d'Ennius et que, rachetant les vers rudes, négligés ou le prosaïsme des passages techniques, il a trouvé si souvent cette expression « pleine de vie » qui, suivant Villemain, non-seulement anime de beaux épisodes, mais qui souvent s'introduit dans l'argumentation la plus sèche et la couvre de fleurs inattendues. C'est par là qu'il a mérité la qualification d'ardeur altière donnée par Stace à son savant génie (*Docti furor arduus Lucretii*, Silv. II, 7), et si singulièrement interprétée par la légende de sa folie, ainsi que le surnom de *Sublime*, rappelé par le célèbre distique d'Ovide :

Carmina sublimis tunc sunt peritura, Lucreti,
Exitio terras quum dabit una dies.

Les doctrines de Lucrèce, plus encore que son talent de poëte, ont contribué à rendre son nom très-populaire au XVIIe siècle, par suite des efforts tentés par Gassendi (voy. ce nom) pour restaurer la philosophie d'Épicure. L'école des « libertins » l'eut en grande faveur; Molière entreprit de mettre en vers français le *Poëme de la Nature* et fit passer dans un de ses chefs-d'œuvre, *le Misanthrope*, un fragment de sa traduction, qui est perdue. D'autre part, Fénelon consacre à la réfutation de Lucrèce de longs chapitres de son traité de *l'Existence de Dieu*, et un poëte latin moderne, le cardinal de Polignac, s'immortalise presque en le combattant dans un poëme qui lui fit ouvrir par Voltaire les portes du *Temple du Goût*.

L'importance de Lucrèce, depuis la renaissance des lettres, se marque par la multitude des éditions de son poëme et de ses traductions dans les diverses langues. L'édition *princeps*, in-folio de cent six feuillets, a été donné par Thomas Ferrand à Brescia, vers 1473, et ne porte ni date ni indication de lieu. Une autre non moins précieuse est celle de Paulus Fridenberger (Vérone, 1486). On cite ensuite, parmi les éditions, celle d'Alde (Venise, 1500, in-4), plusieurs fois reproduite; celle très-importante de Lambin (Paris et Lyon, 1563, in-4), non moins souvent réimprimée; celles plus estimées encore de Thomas Creech (Leyde, 1725, 2 vol. in-4) et de Gilb. Wakefield, avec notes de Rich. Bentley (Londres, 1796-97, 3 vol. gr. in-4); celle d'Aug. Lemaire (1838, 2 vol. in-8); celle de Ch. Lachmann (Berlin, 1850, in-8; réimpression du *Commentaire*, Ibid.,

1855, in-8). On cite parmi les traductions françaises: celle de Lagrange (1768, 2 vol. gr. in-8), les deux de Pongerville, l'une en vers (1828, 2 vol. gr. in-8, nouv. édit., 1866, 2 vol. in-8), beaucoup trop louée, et l'autre en prose (1829-32, 2 vol. in-8). Les Italiens ont une traduction en vers très-estimée par Alexandre Marchetti (Amsterdam [Paris], 1754, 2 vol. gr. in-8). Il existe en anglais un certain nombre de traductions, parmi lesquelles celle en vers de Thomas Creech (1714, 2 vol. in-8), très-souvent réimprimée. On cite, entre autres traductions allemandes, celle en prose de Fr.-N. Mayer (Vienne, 1784, 2 vol. in-8), et celle en vers de Knebel (Leipzig, 1831, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*, t. I ; — Ajason de Grandsagne : *Notice littéraire et bibliographique sur Lucrèce* (1829, in-8) ; — Siebelis (J.) : *Quæstiones lucretianæ* (Leipzig, 1844, in-8) ; — E. de Suckau : *De Lucretii metaphysica et morali doctrina*, thèse, (1857, in-8) ; — *De Philosophici poematis conditione apud Lucretium*, thèse, 1864, in-8) ; — Martha : *le Poëme de Lucrèce* (Ibid, 1869, in-8).

LUCRÈCE, tragédie d'Alex. Hardy (1616), de Du Ryer (1637), de Moratin (1770), d'Arnault (1792), de Ponsard (1843) ; — LE RAPT DE LUCRÈCE, poëme de Shakespeare (voy. ces noms).

Cf. Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, LXe leçon.

LUDEWIG (Jean-Pierre DE), publiciste et historien allemand, né au château du Mohenhard (Souabe) le 15 août 1668, mort le 6 septembre 1743. Professeur de philosophie, puis de jurisprudence à Halle, chancelier de l'université et historiographe du roi de Prusse, il fut chargé de diverses missions politiques. Ses ouvrages sont importants par l'érudition, quoique la vérité y soit parfois sacrifiée à l'intérêt dynastique ou à la vanité de l'auteur. Nous citerons : *Petits écrits allemands* (Gesammelte kleine deutsche Schriften ; Halle, 1705, in-8) ; *Germania princeps sub Conrado I* (Ibid., 1710) ; *Henricus anceps, historia anceps* (Ibid., 1713, in-4) ; *Explication complète de la Bulle d'or* (Vollstaendige Erklaerung der Gold. Bulle ; Francfort et Leipzig, 1716-19, 2 vol. in-4), ouvrage savant et hardi ; *Opuscula miscellanea* (Halle, 1720, 2 vol. in-fol.), recueil des principales dissertations latines de l'auteur ; *Vita Justiniani atque Theodoræ necnon Triboniani* (Ibid., 1730, in-4), sans compter plusieurs collections de manuscrits et documents historiques.

Cf. Wideburg : *De Vita J.-P. de Ludewig* (Halle, 1757, in-8) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XX.

LUDEWIG (Herman-Ed.), bibliographe américain, né à Dresde en 1809, mort à New-York le 12 décembre 1856. Ses patientes recherches sur les langues américaines ont été en partie consignées, après sa mort, sous ce titre : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8). On cite en outre : *the Literature of american local history* (New-York, 1856, in-8).

Cf. N. Trubner : *Notice*, en tête de l'édit. posthume.

LUDLOW (Edmond), homme politique anglais, né à Maiden-Bradley (Wiltshire) vers 1620, mort à Vevey en 1693. Cet ardent et fidèle représentant de la révolution de 1648 a laissé d'intéressants *Mémoires* (Memoirs of Edm. L., with original papers, etc. ; Vevey, 1698-99, 3 vol. in-8), qui ont été insérés dans la collection Guizot relative à la révolution d'Angleterre.

Cf. Guizot : *Notice*, dans sa collection.

LUDOLF (Job LEUTHOLF, dit), en latin *Ludolfus*, orientaliste allemand, né à Erfurt le 15 juin 1624, mort à Francfort le 8 avril 1704. Il étudia les langues orientales à Leyde sous Golius et Lempereur, puis visita, comme précepteur, les principales villes de l'Europe, poursuivant partout ses travaux, et s'occupant spécialement des idiomes éthiopiens et abyssiniens. Il fut président de l'Académie d'histoire de Francfort. Nous citerons de lui : *Historia æthiopica, sive Descriptio regni Abyssinorum* (Francfort, 1681, in-fol., fig.), abrégé en français sous le titre de *Nouvelle histoire d'Abyssinie* (Paris, 1684, in-12) ; *Grammatica amharicæ et Lexicon amharico-latinum* (Francfort, 1698, in-fol.) ; *Grammatica linguæ æthiopicæ* (Ibid., 2e édit., 1708, in-fol.) ; *Lexicon æthiopico-latinum* (Ibid., 1699, in-fol.) ; *Psalterium Davidis æthiopice et latine* (Ibid., 1701, in-4) ; une histoire générale du XVIIe siècle, sous le titre de *Théâtre du monde* (Allgemeine Schaubühne der Welt (Ibid., 1699-1701, t. I-II, in-fol.), continuée par Junker (1713-18, t. III-IV) et par de Loën (1731, t. V).

Cf. Chr. Junker : *De Vita, scriptis et meritis J. Ludolfi* (Leipzig, 1710, in-8) ; — Niceron : *Mémoires*, t. III.

LUDOLPHE DE SAXE, écrivain ascétique allemand du XIVe siècle, mort vers 1370. Il appartint à l'ordre des Chartreux et devint prieur à Strasbourg. On a de lui, entre autres écrits, un des livres les plus répandus dans toute l'Europe aux XIVe et XVe siècles : *Vita Christi e sacris evangeliis sanctorumque patrum fontibus derivata* (Strasbourg, 1474, in-fol. ; Nuremberg, 1478, in-fol. ; très-nombr. édit.). Traduit en diverses langues, il fut l'objet de plusieurs curieuses versions ou « translations » françaises (*le Grand Vita Christi* ; Lyon, 1487, in-fol. goth., fig. ; 1493, 2 vol. in-fol. ; Paris, vers 1500, 2 vol. in-fol.).

Cf. Echard : *Biblioth. Prædicatorum*, t. I ; — Bostius : *De Viris illustribus carthusianis* ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

LUDWIGSLIED. — Voyez LOUIS (CHANT DE).

LUITPRAND, prélat et historien italien, né vers 920, probablement à Pavie, mort en 972. Il fut évêque de Crémone. Serviteur dévoué de l'empereur Othon Ier, il fut chargé par lui de missions auprès du pape Jean XII et du concile, qui le déposa, et envoyé en ambassade vers l'empereur d'Orient Nicéphore. Il a laissé des écrits qui sont des sources historiques importantes, malgré la partialité marquée en faveur de l'empereur : *Historia Ottonis*, où les affaires d'Italie tiennent une grande place ; *Antapodosis*, tableau de l'histoire de l'Europe de 888 à 948 ; puis une Relation de sa mission à Constantinople. Ces écrits, qui sont d'une bonne latinité, mais non sans enflure, ont été imprimés à part (Anvers, 1640, in-folio), puis insérés dans les *Scriptores* de Muratori, t. II, et surtout avec plus de correction dans les *Monumenta* de Pertz, t. III. L'*Antapodosis* a été traduite en allemand par le baron d'Osten-Saken (Berlin, 1853).

Cf. Martini, dans les *Mémoires* de l'Acad. de Munich (1808, 1809) ; — Kœpke : *De Vita et scriptis Luitprandi* (Berlin, 1842, in-8) ; — Wattenbach : *Introduction* à la traduct. du baron d'Osten-Saken.

LULLE (Raymond), ou LULL, célèbre philosophe espagnol, né à Palma (île Majorque) en 1235, mort à Bougie (Tunisie) en 1315. Dans le cours d'une vie tour à tour livrée à la dissipation mondaine, à la science et à l'hallucination, le docteur illuminé, *doctor illuminatissimus*, a produit un nombre d'écrits qui varie de 1000 à 4000. Traité également de philosophe sublime, de fou, d'hérétique, de saint et de martyr, les alternatives d'engouement et de discrédit dont il fut l'objet s'expliquent par la pénétration de son génie, l'ardeur de sa foi, l'étrangeté de ses prétentions scientifiques. L'*Ars lulliana*, qui comprend le *Grand* et le *Petit art*, l'*Ars demonstrativa*, l'*Ars inventiva*, l'*Ars expositiva*, n'est qu'un mécanisme philosophique, résumant et renouvelant, dans des cadres laborieusement ingénieux, d'une décevante et stérile clarté, les lieux communs, topiques et autres artifices de

la rhétorique et de la logique. L'*Arbor scientiæ*, décomposé en seize arbres représentant, par leurs racines, leur tronc, leurs branches et leurs feuilles, seize ordres de connaissances dans leur génération naturelle (*Arbre élémental, végétal, sensuel, imaginal, humain, moral, impérial, apostolique, céleste, etc.*), est une encyclopédie de toutes les sciences philosophiques et théologiques du temps, fournissant les solutions raisonnées et ordonnées de quatre mille problèmes : immense fatras scolastique sillonné par des éclairs de génie. Les ouvrages de Raymond Lulle, dont un grand nombre ont été imprimés à part, ont été réunis par les soins de l'Electeur palatin (Opera omnia, per Baccholium collecta, curante Electore palatino, etc. ; Mayence, 1722-42, 10 vol. in-fol.).

Cf. Outre les grands recueils d'histoire de la philosophie, Segui : *Vie de R. Lulle* (Majorque, 1605) ; — Colletet : *Vie de R. Lulle* (Paris, 1646) ; — De Gérando : *De la Vie et des écrits de Lulle*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des Inscript. (1814 et 1819) ; — Delécluze : *Vie de R. Lulle*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 novembre 1840) ; — Ern. Renan : *Averroës et l'averroïsme* (Paris, 1852, 1860, in-8) ; — *Histoire littéraire de la France*, XXI.

LUNEAU DE BOISJERMAIN (Pierre-Joseph-François), littérateur français, né en 1732 à Issoudun, mort le 25 décembre 1801 à Paris. Il entra dans l'ordre de Jésus, qu'il quitta après avoir professé les classes élémentaires. Ayant ouvert à Paris des cours de grammaire et d'histoire, il tenta de vendre ses livres directement au public ; les syndics de la librairie le poursuivirent pour usurpation de droit, et il fut condamné. Il attaqua ensuite les éditeurs de l'*Encyclopédie* comme n'ayant pas rempli leurs engagements, et demanda pour chaque souscripteur 500 francs de dédommagement. Après neuf ans d'instance, il perdit son procès et se trouva ruiné. Parmi ses nombreux ouvrages d'enseignement, on distingue un *Cours de langue italienne* (Paris, 1783, 1798, 3 vol. in-8), avec traduction interlinéaire. Il a donné une édition de *Racine* (Paris, 1768, 7 vol. in-8), dont les commentaires sont de Blin de Sainmore.

Cf. Millin : *Notice*, dans le *Magasin encyclopédique* (8e année, t. II) ; — La Harpe : *Cours de littérature*.

LUNES (LES) DU COUSIN JACQUES. — Voy. BEFFROI DE REIGNY.

LURINE (Louis), littérateur français, né à Burgos en 1810, mort à Paris le 30 novembre 1860. Il écrivit dans divers journaux, notamment le *Siècle* et le *Courrier français*, en fonda lui-même plusieurs, *la Séance* (1848), *la Comédie* (1853), et devint en 1859 directeur du théâtre du Vaudeville. Il a été président de la Société des gens de lettres. Il a publié des livres avec figures sur *Paris* et ses diverses institutions (1843-1847, in-8), des romans et nouvelles et donné plusieurs comédies, dont une, *la Comédie à Ferney* (Français, 1857), met aimablement Voltaire en scène et est restée au répertoire. [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

LUSCIUS (Lavinius), poëte comique latin, contemporain et rival de Térence. Celui-ci a plusieurs fois repoussé dans ses prologues les attaques de Luscius, et, prenant l'offensive à son tour, il le traite de « traducteur exact et mauvais écrivain, qui fait de méchantes pièces latines avec de bonnes comédies grecques ».

Cf. Térence : *Prologue* de l'*Eunuque*.

LUSIADES (LES), poëme épique de Camoëns (voy. ce nom).

LUSSAN (Marguerite DE), femme auteur française, née en 1682 à Paris, morte le 31 mai 1758. Fille naturelle, à ce que l'on croit, de Thomas de Savoie, comte de Soissons, elle fut accueillie dans la haute société, se lia avec les lettrés et les érudits, notamment avec Huet, évêque d'Avranches, et prit elle-même place dans le monde littéraire par des œuvres agréables et ingénieuses. Ses contemporains lui attribuèrent pour collaborateurs La Serre, l'auteur dramatique, l'abbé de Boismorand et Baudot de Juilly. D'après l'abbé de Voisenon, qui était très-lié avec elle, elle avait une passion excessive pour la table, et elle mourut d'une indigestion.

On a de Mlle de Lussan : *Histoire de la comtesse de Gondez* (Paris, 1725, 2 vol. in-12) ; *les Veillées de Thessalie*, contes (1731, in-12) ; une série d'*Anecdotes*, de *Mémoires secrets*, d'*Annales galantes* sur les cours de *Philippe-Auguste* (1733-38, 6 vol. in-12), de *Childéric* (1736, 2 part. in-12), de *Charles VIII* (1741, in-12), de *François Ier* (1748, 3 vol. in-12), d'*Henri II* (1749, 2 vol, in-12) ; puis des romans historiques : *Marie d'Angleterre* (1749, in-12) ; *Charles VI* (1753, 9 vol. in-12) ; *Louis XI* (1755, 6 vol. in-12) ; *Histoire de la dernière révolution de Naples en* 1647 *et* 1648 (1756, 4 vol. in-12) ; *Vie du brave Crillon* (1757, 2 vol. in-12).

Cf. Voisenon : *Anecdotes littéraires* ; — Quérard : *la France littéraire*.

LUTHER (Martin), célèbre théologien et écrivain allemand, né à Eisleben (Saxe) le 10 novembre 1483, mort dans la même ville le 18 février 1546. Son influence sur la langue et la littérature de son pays n'a pas été moins grande que son action sur les destinées religieuses et politiques de l'Europe. Ses divers ouvrages reflètent les phases successives de sa vie d'agitation et de lutte, et son style témoigne de tous les sentiments et de toutes les passions qui furent les mobiles ou les soutiens de sa conduite. Fils d'un pauvre ouvrier mineur, il va étudier à Eisenach, prend ses grades de philosophie à l'université d'Erfurt, entre au couvent des Augustins de cette ville, est fait prêtre en 1507, devient professeur de philosophie à Wittemberg en 1508, et va deux ans plus tard à Rome, chargé des affaires de son ordre. Reçu docteur en théologie en 1512, il se signale d'abord par quelques opinions téméraires, puis engage ouvertement la lutte en publiant le fameux programme des quatre-vingt-quinze propositions contre les indulgences. Le cardinal Cajetan, légat du pape Léon X, s'efforce en vain de l'amener par la douceur à une rétractation ; il tient tête aux arguments du docteur Eck, qui rapporte de Rome une condamnation contre lui. La bulle du pape lancée, Luther la brûle avec les décrétales sur la place publique de Wittemberg. Cité par Charles-Quint devant la diète de Worms en 1521, il ose s'y rendre, avec un sauf-conduit impérial, malgré le souvenir menaçant de J. Huss et de Savonarole. Il maintient ses doctrines et est mis au ban de l'empire. Frédéric de Saxe, son protecteur, le tient caché dans la forteresse de la Wartbourg, célèbre par le tournoi poétique des anciens minnesingers ; c'est pour lui comme une « île de Pathmos » où son imagination s'exalte, où s'allume son ardeur pour la lutte et la propagande. Il y écrit des manifestes et des pamphlets et y entreprend la traduction de la Bible. Il en sort en 1522, retourne à Wittemberg, répand au loin ses doctrines, rompt avec son ordre et se marie. De concert avec son ami Mélanchthon, il organise l'Église évangélique qui adopte la profession de foi d'Augsbourg (1530). Après bien des combats, des victoires, des défaites, la ligue de Smalkalde aboutit, en 1532, à la paix de Nuremberg et à la conquête de la liberté de conscience. Les dernières années de la vie de Luther sont attristées par la vue des excès commis au nom de ses idées, par les dissidences de son Église, par de prétendues obsessions diaboliques, allant jusqu'à l'hallucination ; ses infirmités physiques, la pierre, des bourdonnements, la dysenterie se joignent à ses souffrances morales pour le mettre dans un état d'exaspération qui

se manifeste par la violence croissante de ses écrits.

Nous n'avons point à nous occuper ici du rôle historique, religieux ou politique de Luther. Qu'il nous suffise de faire une rapide analyse de ses idées, beaucoup moins nouvelles, au fond, qu'on ne le croit, et moins révolutionnaires qu'elles n'en ont l'air. Luther est un continuateur de cette antique mysticité de l'Allemagne, qui passe si facilement de la théologie et de la philosophie dans la littérature. Il repousse la science des écoles comme fausse et comme inutile. La logique et la physique d'Aristote ne sont à ses yeux que des pertes de temps; quant à sa morale, l'Éthique, il l'appelle « l'ennemie la plus détestable de la grâce ». Il l'accuse d'entretenir « la pensée impie que l'homme peut faire le bien par lui-même ». Il déclare la « sagesse péripatéticienne incompatible avec la folie de la croix ». Luther à écrit tour à tour sur la raison humaine des choses contradictoires. Il convient, avec Mélanchthon, qu'elle est « une faculté extraordinaire, un soleil, une divinité »; mais, livré à ses propres mouvements, il la traite de prostituée, de bête fauve, de fiancée du diable, de vice irrémédiable, de péché pire à lui seul que tous les péchés capitaux. Il ne traite pas mieux, théoriquement, la liberté. Il emploie toute sa force à anéantir le libre arbitre. La perfection chrétienne est de s'absorber en Dieu et de ne plus faire qu'un avec lui. Luther voit « dans chaque être un acte et un témoignage de Dieu, dans le mouvement du monde et de l'esprit humain l'action incessante de la divinité, qui est la véritable cause, la véritable essence, l'unique substance ». Ces principes essentiels de la philosophie de Luther conviennent mieux à l'autorité, au dogmatisme, qu'à la liberté de pensée, à l'esprit d'examen; les idées libérales et révolutionnaires qui s'y mêlèrent sont nées des circonstances et des nécessités de la lutte.

L'œuvre capitale de Luther, au point de vue littéraire comme à tous les autres, est sa traduction de la Bible en langue vulgaire. Il l'avait commencée pendant sa retraite forcée de la Wartbourg; il publia d'abord le *Nouveau Testament* (Wittemberg, 1522); l'*Ancien Testament* ne lui prit pas moins de dix ans (Ibid., 1523-1532, 5 vol.). La première édition complète de la Bible parut deux ans après (Ibid., 1534, 6 vol. in-fol.). Luther fut aidé dans cette immense tâche par Mélanchthon, Juste Jonas, Creutziger, Aurogallus. Le dialecte employé est le haut-saxon, déjà adopté par quelques prédicateurs et écrivains mystiques, tels que Tauler et l'auteur anonyme de la *Théologie allemande.* Luther le retrempa aux sources populaires, repoussant, dit-il lui-même, toute locution propre aux châteaux et aux cours. Ce dialecte devint dès lors la langue classique nationale, avec des qualités presque inconnues en Allemagne jusque-là, la clarté, la force, la noblesse, des alternatives de simplicité et d'éclat. Dans l'*Ancien Testament* surtout, on trouve des modèles de tous les tons et de tous les styles: la naïveté du récit, la richesse des descriptions, la grâce des tableaux, la sublimité de l'inspiration lyrique. Luther dit lui-même quels s ins et quels efforts lui coûta ce travail. Il cherchait et demandait parfois un mot pendant deux, trois et quatre semaines. Pour le *Livre de Job*, il lui est arrivé de travailler pendant quatre jours avec ses amis pour écrire à peine trois lignes. Les *Préfaces* de chacun des livres de la Bible sont citées aussi comme des chefs-d'œuvre de prose didactique. Il en est de même de ses *Catéchismes* (Kleiner, Grosser Catechismus, 1529), merveilleusement appropriés à l'esprit du peuple et de l'enfance.

On trouve plus de vivacité et d'éloquence, avec des emportements déjà, dans ses *Traités théologiques*, comme dans celui sur ou plutôt contre *le Libre arbitre*, ou dans les traités sur *la Parole du Christ*, « *Ceci est mon corps,* » sur *le Mariage*, etc.

Les *Écrits polémiques* de Luther portent la vigueur et la véhémence au plus haut point des excès familiers au XVIe siècle. On cite dans cet ordre *la Papauté et ses membres, la Papauté établie à Rome par le diable*, les pamphlets *Contre Henri VIII*, roi d'Angleterre, les manifestes *Contre les paysans, Contre les anabaptistes*, etc. Ses *Sermons* n'ont pas moins de mouvement, de force, d'éloquence, et parfois de violence cynique. Si la grossièreté du langage n'avait pas été dans les habitudes des polémiques contemporaines, Luther l'y aurait introduite, par tempérament et peut-être par calcul. « Plus l'écorce est rude, dit-il, plus le fruit est tendre et doux. »

Ses *Lettres* témoignent encore, suivant quelques critiques, d'un plus grand talent oratoire. Plusieurs, comme celle *A la noblesse chrétienne de la nation allemande* (An den Christlich Adel, etc., août 1520), sont en outre de véritables monuments historiques. Une édition en a été donnée par de Wette et continuée par Seidemann (Berlin, 1825-1856, 6 vol.). Ses *Propos de table*, publiés après sa mort par Aurifaber (Tischreden; Eisleben, 1566, in-fol.; Francfort, 1568; Leipzig, 1581, etc.) et traduits en français par G. Brunet (Paris, 1844, in-12), ont une grande importance pour la connaissance de l'œuvre de Luther et de son temps.

Il ne faut pas oublier parmi les titres littéraires du réformateur ses *Chants d'église* (Kirchenlieder, édités par Wackernagel; Stuttgart, 1848), expression populaire si vive et si haute de la foi chrétienne au sein de la rébellion contre l'Église. Ils sont au nombre de trente-sept. Les plus remarquables sont ceux qui commencent ainsi: *Viens, Esprit saint* (Komm, heiliger Geist); *Du fond de notre misère* (Aus tiefer Not); *Dieu est notre citadelle* (Einfeste Burg ist unser Gott). Plusieurs sont des inspirations poétiques de Luther lui-même, d'autres sont traduits ou imités des hymnes latines de l'Église ou de chants spirituels populaires. Passionné pour la musique, à laquelle il attribue les plus grands effets moraux, et très-versé dans cet art, il a composé lui-même pour ces chants des mélodies nouvelles ou leur a adapté les anciennes mélodies chorales de l'Église. Luther a encore écrit quelques poésies sur *la Musique*, sur *la Vie de cour*, et plusieurs *Fables* imitées d'Ésope. Ses *Œuvres complètes* ont eu plusieurs éditions (Wittemberg 1539-1559, 12 vol. in-fol; Iéna, 1555-1558, 8 vol.; Altenbourg, 1661-64, 10 vol. in-fol.; Halle, 1734-1753: édition de Walch, l'une des plus estimées; Erlangen, 1826, et suiv. 45 vol.)

Cf. Melanchthon : *Vita Lutheri* (Gœttingue, 1741); — Bossuet : *Histoire des variations ;* — Walch : tome XXIV de son édition des *Œuvres de Luther ;* — Fétis : *Biographie des musiciens* (Paris, 2e édit., 1863, t. V); — Michelet : *Mémoires de Luther* (Paris, 1835, 2 vol. in-8); — Merle d'Aubigné : *Hist. de la Réformation au XVIe siècle* (Ibid., 1835-47, 4 vol. in-8); — Audin : *Histoire de la vie et des écrits de Luther* (1840, 2 vol. in-8); — Zimmermann : *Vie de Luther* (3e édition, Darmstadt, 1855); — dans la *Revue des Deux-Mondes*, articles de Michelet (1er mars 1832), de Mignet (1er mai 1835), de J. Soury (15 octobre 1871), de Blaze de Bury (15 août 1872).

LUTRIN (LE), poëme héroï-comique de Boileau, parodié dans *le Lutrigot*, de Bonnecorse; — LE LUTRIN VIVANT, poëme burlesque de Gresset (voy ces noms).

LUYNES (Louis-Charles D'ALBERT, duc DE), écrivain ascétique français, né le 25 décembre 1620, mort le 10 octobre 1690. Fils du duc de Luynes, favori de Louis XIII, il fut pair de France, grand fauconnier et chevalier des ordres du roi. Il vécut longtemps en intimité avec les solitaires de Port-Royal, participa à la traduction du *Nouveau Tes-*

tament (Mons, 1667, 2 vol. in-12), et écrivit plusieurs ouvrages de morale et de piété.

LUYNES (Charles-Philippe D'ALBERT, duc DE), mémorialiste français, arrière-petit-fils du précédent, né le 30 juillet 1695, mort le 2 novembre 1758. Pair de France et mestre de camp de cavalerie, il épousa en 1732 Marie Brulart, veuve du marquis de Charost, qui devint dame d'honneur de la reine Marie Leczinska; il appartint à cette société intime que la reine appelait ses « honnêtes gens ». Il entreprit de rédiger un journal des événements historiques et des faits de cour, ouvrage sans mérite ni préoccupation littéraire, mais précieux document pour l'étude de la société aristocratique du temps. MM. L. Dussieux et Eud. Soulié l'ont publié, avec le patronage du duc de Luynes, sous le titre de *Mémoires du duc de Luynes* (1860-1865, 17 vol. in-8).

LUYNES (Paul D'ALBERT, cardinal DE), frère du précédent, né le 5 janvier 1703 à Versailles, mort le 21 janvier 1788. Abbé de Cerisy en 1727, évêque de Bayeux en 1729, archevêque de Sens en 1753 et cardinal en 1756, il fut nommé membre de l'Académie française en remplacement du cardinal de Fleury en 1743, et membre honoraire de l'Académie des sciences en 1755. On a de lui une *Instruction pastorale contre les incrédules* (1770, in-12), à propos du *Système de la nature* de d'Holbach, et quelques pages dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

LUYNES (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT, duc DE), archéologue français, né à Paris le 15 décembre 1802, mort à Rome le 14 décembre 1867. Mêlé à la politique, il fut député de Seine-et-Oise sous Louis-Philippe et représentant à l'Assemblée nationale, de 1848 à 1851. Il s'est fait une notoriété très-distinguée par ses goûts de numismate et d'archéologue, dont témoigne surtout la restauration de son château de Dampierre, par les travaux d'art et d'érudition que sa fortune princière lui permit d'encourager, et la part qu'il y prit lui-même. Il fut élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1830. Il a publié, entre autres ouvrages estimés : *Etudes numismatiques* (1835, in-4); *Métaponte* (1836, in-folio); *Essai sur la numismatique des Satrapies*, etc. (1846, in-4); des *Notices* sur des fouilles exécutées sous sa direction (1867-68, in-4), et autres *Mémoires*. [*Dict. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. Huillard-Bréholles : *Notice sur M. le duc de Luynes* (Paris, 1868, in-8).

LUZAN (Don Ignacio DE), poëte espagnol, né à Saragosse le 28 mars 1702, mort en 1754. Il perdit son père, gouverneur d'Aragon, à l'âge de quatre ans, et fut élevé à l'étranger; il étudia le droit à Naples et à Palerme. Secrétaire d'ambassade à Paris, il y résida longtemps, et fut plus tard ministre du commerce. Son œuvre la plus connue est la *Poétique*, publiée en 1737, et qui, inspirée des théories françaises, fut le code littéraire de l'Espagne au XVIII^e^ siècle. Il a encore donné *la Rhétorique des conversations;* des *Mémoires littéraires*, et des articles pour le *Dictionnaire* de l'Académie espagnole. Il a également écrit pour le théâtre, où il est aussi considéré comme le chef de l'école française, ou des *Gallicistes*. Sa comédie en vers, *la Raison contre la mode* (la Razon contra la moda), est traduite du *Préjugé à la mode* de Nivelle de la Chaussée; *la Vertu couronnée* est une comédie originale; *Artaxerces* et la *Clémence de Titus* sont traduits de Métastase.

Cf. Ticknor : *History*, etc.; — La Barrera : *Catalogo del teatro español*, etc.

LUZARCHE (Victor), bibliophile français, né à Tours le 20 juillet 1805, mort en octobre 1869. Ancien maire de sa ville natale, conservateur honoraire de la bibliothèque publique, il a édité, entre autres précieux manuscrits qu'elle contenait, *Adam, drame anglo-normand du XII^e siècle* (1854, in-8). Il s'était formé lui-même une riche collection de livres rares et d'anciens manuscrits dont A. Claudin a publié l'important *Catalogue descriptif* (1868, 2 fort vol. in-8), et dont une partie a été léguée à la bibliothèque de l'Arsenal. [*Dict. des contemp.*, les quatre premières édit.]

LYCÉE. Ce nom fut, chez les Grecs, celui d'une promenade d'Athènes, située sur les bords de l'Ilissus, ainsi que du gymnase qui y était établi et que fréquentaient particulièrement les philosophes. Il venait de ce que ce lieu était consacré à Apollon Lycien. Outre les salles destinées aux bains et aux exercices gymnastiques et un stade pour la course, on y trouvait des cours entourées de portiques sous lesquels les philosophes et les rhéteurs professaient leur système ou enseignaient leur art : sorte de gymnastique de l'esprit. C'est là qu'Aristote développait en se promenant sa doctrine, qui prit les noms de péripatéticienne et de doctrine du Lycée. Chez nous, c'est sous le nom de lycée que fut fondé à Paris en 1787, par Pilâtre de Rozier, un établissement libre pour l'enseignement des lettres et des sciences. La Harpe y professa son cours de littérature, qui fut publié sous le titre même de *Lycée*. Fourcroy, Chaptal, et d'autres savants éminents y donnèrent des leçons. Cet établissement échangea plus tard son nom contre celui d'Athénée. On a donné le nom de lycées aux colléges de l'Université, de 1807 à 1815 et de 1848 jusqu'à nos jours. Le même nom désigne aussi, en Allemagne, des établissements d'enseignement classique.

LYCIDAS, poésie de Milton (voy. ce nom).

LYCIENNES (INSCRIPTIONS). Les remarquables antiquités découvertes en Lycie, et étudiées avec tant d'ardeur par plusieurs voyageurs modernes, n'intéressent pas seulement l'histoire de l'art, mais aussi celle des langues, grâce aux inscriptions nombreuses dont certains monuments sont revêtus. Elles indiquent, au milieu des restes de civilisations très-diverses, un idiome à part et une écriture particulière, ayant avec l'écriture phénicienne une affinité plus directe que celle des Grecs. Elle n'est pas sans analogie avec l'écriture étrusque. Malgré l'existence d'inscriptions bilingues, qui ne réunissent pas des textes identiques, on n'a pu encore arriver à une connaissance précise du lycien. On a cru pouvoir le ranger parmi les langues indo-européennes. Il paraît avoir subi spécialement l'influence du persan. On y trouve des racines sémitiques, mais qui ont subi des flexions propres aux langues aryennes et qui ont pu être introduites dans le lycien par des relations internationales.

Cf. Saint-Martin : *Observations sur les inscriptions lyciennes*, dans le *Journal des savants* (avril 1821); — Texier : *Description de l'Asie Mineure* (Paris, 1838); — Fellows : *A Journal written during an excursion in Asia Minor* (Londres, 1839), et *An Account of discoveries in Lycia* (Ibid., 1841); — Grotefend : *Sur l'Ecriture et la langue lyciennes*, dans le *Journal des études orientales*. (Bonn, 1842); — Spratt et Forbes : *Travels in Lycia* (Londres, 1847, 2 vol.); — Bachofen : *das Lykische Volk und seine Bedeutung*, etc. (Fribourg, 1862).

LYCOPHRON, Λυκόφρων, poëte grec du III^e^ siècle avant J.-C., né à Chalcis en Eubée. Chargé par Ptolémée Philadelphe de classer les comédies faisant partie de la bibliothèque d'Alexandrie, il écrivit un traité, aujourd'hui perdu, *sur la Comédie*. Il fut au nombre des poëtes qui composaient la pléiade alexandrine. Les contemporains estimaient comme des œuvres de premier ordre ses tragédies, qui étaient pourtant de simples imitations des grands tragiques grecs. Il nous en reste

seulement quatre vers, tirés d'une tragédie intitulée Πελοπίδαι, *les Pélopides*. Nous avons aussi quelques vers d'un drame satyrique sur *Ménédème*, le philosophe, mais nous possédons de Lycophron un poëme entier, en 1474 vers iambiques, qui a pour titre *Cassandre* ou *Alexandra*. C'est un long monologue dans lequel un soldat rapporte à Priam ce que la prophétesse, prisonnière, a révélé sous l'inspiration du dieu, relativement à la ruine de Troie. Il commence en ces termes : « Tout ce que tu désires savoir, je te le dirai avec exactitude, depuis le premier mot. Si le récit s'allonge, pardonne, ô mon roi ; car la jeune prophétesse n'a plus, avec le calme d'autrefois, ouvert ses lèvres harmonieuses ; mais elle lançait des paroles confuses, incessantes, et de sa bouche, qui mâchait du laurier, sortait une voix fatidique qui rappelait celle du sombre sphinx. » C'est en effet une suite de confuses obscurités, non-seulement pour le vulgaire, mais aussi pour le lecteur de goût, que ce poëme appelé par Stace « le dédale du noir Lycophron ». Il faut, pour y pénétrer, posséder, comme autant de fils d'Ariane, les traditions mythologiques, les généalogies des héros, la géographie des temps antéhistoriques, les inventions les plus ignorées des poëtes anciens, les tours insolites, les archaïsmes, les formes grammaticales les plus étranges. On y trouve pourtant quelques accents d'une douleur vraie et éloquente. Mais en somme, avec ses difficultés extrêmes de langue, d'histoire et de mythologie, l'*Alexandra* est l'œuvre d'un érudit, très-versé dans les plus anciennes productions de la littérature grecque, et d'un habile versificateur, mais non l'œuvre d'un poëte.

Cet ouvrage a donné lieu à de nombreux commentaires ; ceux des grammairiens grecs ont été réunis par Tzetzès dans ses *Scholies*. La première édition de *Lycophron* fut donnée par Alde, avec *Pindare* et *Callimaque* (Venise, 1513, in-8). Il fut réimprimé séparément, avec les *Scholies* de Tzetzès (Bâle, 1546, in-fol.). Entre les nombreuses éditions suivantes, on distingue celle de Canter, avec traduction en vers latins par J. Scaliger, et traduction en prose latine (Bâle, 1566, in-4) ; celle de Potter, contenant les annotations et les versions antérieures (Oxford, 1697, in-fol.) ; celles de Reichard (Leipzig, 1788, in-8), de C.-G. Müller (Ibid., 1811, 3 vol. in-8), de Bachmann (Ibid., 1830, in-8), de M. Dehèque, avec traduction française et notes (Paris, 1853, in-4). On signale une remarquable traduction en vers anglais par lord Royston (Cambridge, 1816, in-4). Des critiques, parmi lesquels Niebuhr, attribuent l'*Alexandra* à un Lycophron différent du poëte tragique, à cause de quelques vers où l'empire de la terre est promis aux Romains, ce qu'on ne pouvait en effet présager en Egypte au IIIe siècle avant J.-C. ; mais on croit plus généralement que ces vers sont le résultat d'une interpolation.

Cf. Volker : *De Lycophronis Cassandra* (1820, in-4) ; — Osiander : *Bemerkungen zu Lycophron* (Stuttgart, 1826, in-4) ; — Forbiger : *De Lycophronis Alexandra* (Leipzig, 1827, in-8) ; — Dehèque : *Notice* et *Notes* de son édition ; — Pierron : *Hist. de la littér. grecque.*

LYCURGUE, Λυκοῦργος, orateur grec, né vers 396 avant J.-C. à Athènes, mort en 323. Il étudia l'éloquence sous Isocrate et la philosophie à l'école de Platon. Sa vie politique est une des plus belles de l'antiquité. Ennemi constant et ferme des entreprises macédoniennes, il poursuivit sans pitié les hommes vendus à Philippe. Intendant des finances pendant douze années, il équipa les troupes, augmenta la flotte et garnit les arsenaux. Il embellit aussi les gymnases et les théâtres, éleva des statues de bronze à Eschyle, à Sophocle, à Euripide, et ordonna une copie authentique de leurs œuvres, qu'il fit déposer aux archives nationales. Ses mœurs furent aussi d'une grande sévérité. Désigné aux vengeances et aux traits de l'envie, il fut accusé plusieurs fois et triompha toujours. Alexandre, après la destruction de Thèbes, demanda qu'il lui fût livré ; les Athéniens refusèrent, et l'intercession de Démade sauva sa vie.

L'éloquence de Lycurgue, bien différente de celle de son maître Isocrate, manquait d'art et d'élégance ; elle se distinguait par la noblesse du langage et des pensées, par une vigueur qui allait jusqu'à la rudesse. Il existait de lui, au temps de Plutarque, quinze discours. A part quelques fragments, nous n'en possédons plus qu'un, le *Discours contre Léocrate*. Ce discours contre un citoyen riche qui avait fui Athènes après la bataille de Chéronée, et dont l'orateur demande la condamnation comme traître à la patrie, est d'une force, d'une grandeur, dont il reste peu de modèles. L'indignation y éclate sans apprêt, sans rien qui sente la rhétorique. Mais la véhémence de Lycurgue se manifeste plus hautement encore dans un fragment qui nous reste de son *Discours contre Lysiclès*, le général qui commandait les Athéniens à Chéronée : « Tu commandais l'armée, ô Lysiclès ! et mille citoyens ont péri ; et deux mille ont été faits prisonniers ; et un trophée s'élève contre la république ; et la Grèce entière est esclave ! Tous ces malheurs sont arrivés quand tu guidais nos soldats ; et tu oses vivre, tu oses voir la lumière du soleil, te présenter sur la place publique, toi, monument de honte et d'opprobre pour ta patrie ! » Le *Discours contre Léocrate* a été édité séparément par Taylor (Cambridge, 1743, in-8), par Heinrich (Bonn, 1821, in-8), par Baiter et Zauppe (Zurich, 1834, in-8), par Maetzner (Berlin, 1836), Kiessling (Halle, 1847, in-8), par Scheibe (Leipzig, 1853, in-12), par Jenicke (Ibid., 1856, in-12). Il a été traduit en français par A. Auger.

Cf. Nissen : *De Lycurgi oratoris vita et rebus gestis* (Hambourg, 1833, in-8) ; — Blume : *Narratio de Lycurgo oratore* (Potsdam, 1834, in-4) ; — Meier : *Etude sur Lycurgue*, dans l'édition de Kiessling (1847).

LYCUS, Λύκος, historien grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Rhegium. Il eut pour fils, ou du moins il adopta le poëte Lycophron. Nous avons quelques fragments de son *Histoire de la Libye et de l'Égypte*.

Cf. Müller : *Fragmenta historic. græcorum*, t. II.

LYDGATE (John), poëte anglais de la première moitié du XVe siècle. Il était moine dans l'abbaye bénédictine de Bury. On le regarde comme le premier poëte anglais de son temps, mais c'est la médiocrité de ses contemporains qui lui vaut cet honneur. Il se distingue par l'extrême facilité avec laquelle il transporta dans sa langue les œuvres populaires des littératures étrangères. Il avait séjourné aux universités de Paris et de Padoue et s'était familiarisé avec les langues française et italienne. Parmi ses ouvrages, dont on porte le nombre à plus de 150, on cite comme les plus importants : l'*Histoire de Thèbes* (Story of Thebes), imitée de Stace et insérée dans quelques éditions de Chaucer ; *la Chute des Princes* (the Fall of Princes), imitée de Boccace (Londres, 1494) ; *Histoire du siége et de la destruction de Troie* (History of siege and destruction of Troy. Ibid., 1513, 1555, in-fol.), long roman en vers qui jouit d'une grande popularité.

Cf. Warton : *History of english poetry* ; — Ellis : *Specimen of early english poetry.*

LYDIAT (Thomas), mathématicien et chronologiste anglais, né à Okerton (Oxford) en 1572, mort le 3 avril 1646. Il a appliqué ses principes de chronologie astronomique à l'histoire dans plusieurs écrits, notamment : *Emendatio temporum ab initio mundi huc usque, compendio facta, contra Scaligerum et alios* (Londres, 1609 in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XV.

LYDUS (Jean Laurentius), Ἰωάννης Λαυρέντιος ὁ Λυδός, écrivain grec, né en 490 à Philadelphie en Lydie, mort vers 565. Il vécut à Constantinople et fut au nombre des secrétaires du préfet du prétoire. Un manuscrit, découvert par Villoison dans la bibliothèque du prince Constantin Morousi, a permis de mettre au jour deux ouvrages presque entiers de Lydus, publiés l'un et l'autre par Hase, avec version latine : *Des Magistratures de la république romaine* (Leyde, 1812, in-8), et *Des Présages* (Paris, 1823, in-8). Ces deux ouvrages sont d'utiles compilations, en assez mauvais style. Lydus fut l'auteur de plusieurs autres écrits, aujourd'hui perdus, entre autres d'un traité *Des Mois*, dont il reste deux *Epitome*, l'un par un anonyme, l'autre par Maxime Planude (Leipzig, 1794, in-8; Darmstadt, 1827, in-8). Les œuvres de Jean Lydus font partie de la Byzantine de Bonn (1837, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV ; — Hase : *Préfaces* de ses édit. ; — Fuss : *Ad C.-B. Hase epistola* (Liége, 1821, in-8).

LYLY ou LILLY (John), poëte anglais, né dans le comté de Kent en 1554, mort vers le commencement du XVIIe siècle. Elevé à Oxford, il acquit un savoir étendu. Il tint un certain rang à la cour d'Elisabeth, puis tomba dans une telle obscurité que l'on ignore la date de sa mort. Jaloux d'introduire dans la langue anglaise une politesse qui lui manquait, il eut le tort de croire que l'élégance consistait dans un style artificiel et affecté. Il publia deux ouvrages : *Euphues, l'anatomie de l'esprit* (Euphues, the anatomy of wit, 1581, in-4), *Euphues et son Angleterre* (Euphues and his England, 1582, in-4), qui, pour la prétention à réformer le langage, font penser aux tentatives analogues de l'Hôtel de Rambouillet, et pour le luxe extravagant et l'étrange subtilité des images, rappellent encore mieux Gongora. L'*euphuisme* répond en effet au *gongorisme* (voy. ces mots). Comme Gongora, Lyly, à part ses affectations de langage, fut aussi un gracieux poëte. On lui doit neuf pièces qui sont presque toutes sur des sujets classiques : *Alexandre et Campaspe*, trag. com. (1584, in-4); *Sapho et Phaon*, com. (1584, in-4); *Endymion*, com. (1591, in-4); *Galatée*, com. (1592, in-4); *Midas*, com. (1592, in-4); *Mère Bombie*, com. (1594, in-4); *la Femme dans la lune*, com. (1597, in-4); *la Métamorphose d'une jeune fille*, (1600, in-4); *la Métamorphose de l'Amour*, drame pastoral (1601, in-4). Fairholt a donné une édition des pièces de Lyly, en 1858.

Cf. Baker : *Biographia dramatica* ; — Fairholt : *Notice sur Lyly*, en tête de son édition ; — H. Taine : *Hist. de la littérature anglaise*, liv. II, chap. 11.

LYNAR (Roch-Frédéric), diplomate et publiciste allemand, né au château de Lubbenau (Lusace) le 16 décembre 1708, mort le 13 novembre 1781. Ambassadeur en Suède, il mena à bonne fin d'importantes négociations. Outre des écrits relatifs à ses missions, il a publié une double *Explication des Epîtres et des Evangiles* (Erklaerende Umschreibung, etc.; Halle, 1765, in-8; Ibid., 1875, in-8); *Voyage en Hollande* (Reise durch Holland im J. 1771). Ses *Ecrits politiques posthumes* (Hinterlassene Staatsschriften, etc.; Hambourg, 1793-97, 2 vol. in-8) ont été traduits en français, sous le titre de *Réflexions politiques* (Leipzig, 1806, 4 vol. in-8). — Son fils, Henri-Casimir-Gottlob LYNAR, né le 7 mai 1748, mort le 19 septembre 1796, quelque temps membre de la communauté de Herrenhut, a laissé plusieurs écrits, notamment *De l'origine, du progrès et de l'état actuel de la communauté paternelle* (Nachricht von dem Unsprung, Fortgang und, etc.; Halle, 1779, in-4), traduit dans plusieurs langues, et une *Biographie* de son père.

Cf. H.-C.-G. Lynar : *Lebenslauf des Grafen zu Lynar* (Leipzig, 1782, in-8) ; — Büsching : *Beitraege zu der Lebensgeschichte denkwurdiger Personen.*

LYNCÉE, Λυγκεύς, historien et poëte comique grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Samos. Contemporain et rival de Ménandre, il écrivit aussi des ouvrages en prose ; il reste des fragments d'un traité de lui *sur les Aliments*. De ses comédies nous ne connaissons qu'un titre : *le Centaure*.

Cf. Meineke : *Historia critica comicorum græcorum* ; — Rossignol, dans le *Journal des savants* (1839).

LYNDSAY (Sir David). — Voy. LINDSAY

LYRE ET ÉPÉE, poésies lyriques de Kœrner (voy. ce nom).

LYRIQUE (POËME). — Voy. OPÉRA.

LYRIQUE (POÉSIE). Ce genre de poésie, dont le nom même marque l'antique alliance avec la musique, représentait chez les Grecs un nombre considérable de poëmes, tous ceux qui dans l'origine étaient susceptibles d'être chantés. Les Grecs en effet établissaient dans la poésie deux grandes divisions : d'une part les récits, τὰ ἔπη ; d'autre part les chants, τὰ μέλη. La poésie récitée comprenait, avec l'épopée, le genre didactique. La poésie chantée embrassait toutes les variétés de l'ode, depuis l'hymne religieux jusqu'à la chanson badine. La critique moderne, à la suite de la philosophie allemande, admet volontiers une division analogue ; mais, au lieu de la fonder sur des conditions accessoires de forme, elle cherche à la justifier par des caractères plus profonds. Suivant Hegel, l'épopée et en général la poésie de récit, ou encore la poésie dramatique qui met l'action en scène, ont pour objet un fait extérieur dont la représentation poétique tend à produire, chez les auditeurs, les mêmes impressions que le fait lui-même; dans la poésie lyrique au contraire, l'objet est l'expression des sentiments intimes du poëte. L'épopée et les poëmes congénères ont donc un caractère *objectif*, tandis que la poésie lyrique et ses divers genres ont un caractère *subjectif*. « La poésie lyrique, ajoute le philosophe, représente le monde intérieur de l'âme, ses sentiments, ses conceptions, ses joies et ses souffrances. C'est la pensée personnelle, dans ce qu'elle a d'intime et de réel, exprimée par le poëte comme sa disposition propre ; c'est la production vivante et inspirée de son esprit. » La poésie lyrique, ainsi conçue, est indépendante de la forme et du rhythme propres aux divers genres ; elle est le fond même de la poésie, étant l'inspiration. Elle est, suivant Th Jouffroy, la poésie elle-même ; les genres n'en sont que la forme.

Une conséquence des définitions précédentes c'est que l'action et les personnages, qui semblent quelquefois le sujet du poëme lyrique, ne sont réellement, pour le poëte, qu'une occasion de se manifester lui-même, par les pensées et les sentiments que l'action et les personnages excitent en lui. Aussi, en s'abandonnant à ses impressions personnelles, à son enthousiasme, lui arrive-t-il souvent d'oublier et de laisser sans retour le héros ou le fait qu'il avait entrepris de célébrer. De là le prétendu désordre que l'on remarque chez les maîtres du genre lyrique, Pindare ou Horace. Mais il y a toujours, dans l'ode héroïque, comme dans l'élégie ou la chanson légère, une réelle unité, celle du sentiment intérieur du poëte. La situation déterminée de l'âme, à laquelle répond le poëme lyrique, en règle à la fois la forme, la marche et le mouvement. Et comme rien n'est plus varié que les sentiments excités en nous par les choses extérieures, il s'ensuit que la poésie lyrique a créé une diversité infinie de combinaisons prosodiques, pour mettre le mouvement extérieur du rhythme en harmonie avec chacun des mouvements intérieurs de l'âme.

La poésie lyrique comprend plusieurs classes

de poëmes, qu'on peut ramener à trois : l'hymne, l'ode et la chanson. L'hymne, dont le psaume et le dithyrambe sont des variétés, représente la poésie lyrique s'attachant à des sujets religieux, élevant l'âme vers la divinité et lui adressant des hommages ou des actions de grâce. La poésie lyrique garde le même nom quand elle exprime le sentiment patriotique. Le mot hymne réveille l'idée d'une manifestation collective du sentiment religieux ou national. L'ode est l'expression de sentiments plus individuels et, sur des sujets variés, rappelle à l'esprit les formes particulières de rhythme où s'est enfermée la poésie lyrique. La chanson désigne, avec non moins de variété, des inspirations d'un ordre moins élevé et qui sont restées plus intimement unies au chant. On rattache encore à la poésie lyrique la romance, l'élégie, le sonnet, la ballade, le lai, le virelai, etc. (voy. ces divers mots).

L'étude et l'histoire de ces divers genres de la poésie lyrique sont traitées sous chacun des noms qui les désignent; mais si nous considérons ici l'histoire de la poésie lyrique en général, nous la verrons naître et se développer chez tous les peuples qui ont une littérature. L'Orient, l'antiquité grecque et romaine, les temps modernes, nous la montrent s'épanouissant tantôt à l'origine même des sociétés ou des langues, tantôt par l'effet d'une renaissance savante, aux époques de pleine maturité littéraire. Chez les Hébreux, la poésie lyrique, liée intimement au sentiment religieux qui est l'âme même de leur histoire, tient une si grande place dans leurs monuments sacrés, qu'on peut dire qu'ils n'ont pas d'autre littérature. La poésie lyrique, sous la forme religieuse, n'est guère moins florissante dans l'Inde antique. Les Védas nous ont conservé un assez grand nombre d'hymnes primitifs. Les Chinois ont perfectionné, pendant la brillante époque des Thang, les formes lyriques et produit un grand nombre d'odes remarquables, surtout dans les genres gracieux et mélancolique. La Grèce a atteint dans la poésie lyrique à une merveilleuse perfection. Tous les genres de l'ode, depuis l'inspiration héroïque jusqu'aux caprices les plus légers du sentiment personnel, ont été traités avec un égal bonheur par les Pindare, les Alcée, les Sappho, les Simonide, les Anacréon, etc., et chaque genre s'est créé, dans cette langue souple et harmonieuse, une forme rhythmique appropriée aux sentiments et aux sujets. Les Romains n'ont eu qu'à emprunter aux Grecs leurs rhythmes lyriques pour y jeter leurs propres inspirations, et ce n'est pas une mince gloire pour leur Horace d'avoir rappelé, tour à tour par la grâce et l'éclat, d'inévitables modèles. La poésie lyrique se transforme dans l'ancien monde à l'avénement du christianisme, tant dans la langue grecque que dans la langue latine. Grégoire de Nazianze et Synesius célèbrent les mystères nouveaux avec l'ardeur de la foi et la subtilité alexandrine, tandis que dans les catacombes et dans les temples retentissent des chants religieux dont plusieurs garderont leur place parmi les hymnes de l'Église.

La poésie lyrique se développe ensuite dans les nations barbares sous toutes les formes de la chanson (voy. ce mot). Au sortir du moyen âge, elle introduit l'ode à des dates différentes dans les littératures modernes. Ronsard et son école lui donnent chez nous la forme grecque, à laquelle elle reste plus ou moins fidèle jusqu'à l'époque contemporaine. C'est dans l'ode que, depuis, Malherbe, Boileau et la critique française enferment toute la poésie lyrique, et l'ode elle-même se réduit à une forme pseudo-pindarique dans les œuvres de J.-B. Rousseau, Lefranc de Pompignan, ou Lebrun. Au XVII^e siècle, le génie lyrique de Quinault a été méconnu; au XVIII^e, Chénier a le rôle de précurseur. Notre siècle s'est enfin affranchi d'une tradition mesquine. Avec l'école romantique il est remonté, pour la variété des formes, aux savants artifices rhythmiques du moyen âge; pour les sujets, il a rouvert les sources de l'inspiration en faisant de la poésie lyrique l'expression de tous les sentiments de l'âme, de l'état moral de la génération actuelle, de ses douleurs, de ses joies, de ses espérances, de ses agitations politiques ou religieuses, de ses méditations philosophiques et morales. Ainsi élargie et traitée par des mains magistrales, la poésie lyrique est devenue peut-être la première gloire littéraire de notre temps et de notre pays. A ceux qui aiment les rhythmes savants, Victor Hugo et ses imitateurs; à ceux qui préfèrent le sentiment et l'idée dans une langue harmonieuse, Lamartine et son école. Le sentiment patriotique, après avoir inspiré les chants révolutionnaires, s'est exprimé une fois de plus dans les *Messéniennes* de C. Delavigne, tandis que, sous la plume de Béranger, il agrandissait le domaine de la chanson.

L'histoire de la poésie lyrique n'est pas moins remarquable en Allemagne. Les meistersingers et les minnesingers la représentent dans son développement national, pendant plusieurs siècles, sous l'influence des inspirations générales qui appartiennent au moyen âge; puis elle dégénère, dans certaines écoles trop savantes, en recherchant de vains artifices de forme pour de puériles subtilités de pensée. La Réforme la renouvelle un instant par les chants de Luther, à la fois musicien et poëte au service de l'Église nouvelle. Mais la régénération littéraire avorte; la poésie lyrique s'enferme de nouveau dans les raffinements de versification des bergeries silésiennes. Enfin, une renaissance complète est inaugurée par Klopstock, qui, par ses odes, ainsi que par le ton inspiré de la *Messiade*, réveille chez ses compatriotes le sentiment lyrique : il ne s'engourdira plus et inspirera non-seulement les poëtes, mais même les savants, les historiens et les philosophes. On ne peut que citer, à côté de Gœthe et Schiller, Herder, Bürger, Kœrner, Arndt, Ruckert, Uhland, Schwab, etc., sans compter les contemporains, qui n'ont pas laissé déchoir la poésie lyrique du premier rang de la littérature allemande. La poésie lyrique en Italie est surtout représentée par les sonnets et les canzone; il est vrai que Dante et Pétrarque donnent eux-mêmes les modèles de ces deux genres, qui semblent conformes au goût de la nation et au génie musical de la langue. L'Angleterre n'est pas plus riche en poésie lyrique. Le seul genre original est la ballade, à laquelle les romanciers comme Walter Scott et R. Southey ont rendu, vers la fin du siècle dernier, une jeunesse nouvelle. Le vrai génie lyrique de l'Angleterre se retrouverait aussi dans les sources lointaines des poëmes ossianiques de Macpherson, dont la mystification consistait à exhumer les antiques traditions de son pays. Hors de là l'Angleterre ne peut compter les odes classiques de Dryden, d'Addison, de Pope que comme des imitations élégantes de l'antiquité. L'Espagne cite, à côté d'un célèbre imitateur des Italiens, J. Boscan, quelques interprètes du mysticisme et de l'enthousiasme national; mais, malgré les élans passionnés de sa foi chrétienne et de son patriotisme, elle a moins réussi dans la poésie lyrique que dans le drame et le roman.

Cf. Hegel : *Cours d'esthétique*, traduit par Ch. Bénard (1840 et suiv., 5 vol. in-8); — Villemain : *Pindare et la poésie lyrique* (1859, in-8); — Eichhoff : *Poésie héroïque des Indiens* (1860, in-8); — D'Hervey Saint-Denis : *Poésies de l'époque des Thangs* (1862, in-8); — Lamartine : *Des Destinées de la poésie*, en tête des *Méditations* (édit. 1834).

LYRISME. Ce mot, d'un emploi assez moderne, désigne, dans toutes les œuvres littéraires, l'enthousiasme, l'inspiration, l'élan des sentiments personnels, qui sont les éléments spéciaux de la poésie lyrique. Le lyrisme peut se retrouver partout, à la chaire ou à la tribune, dans la prose comme dans la poésie ; il se manifeste par des mouvements de style qui, bien amenés et bien soutenus, donnent à l'éloquence son expression la plus haute et la plus belle, mais qui, employés hors de propos et sans chaleur véritable, font l'effet de ridicules déclamations. Ces élans lyriques ont leur place même dans la poésie narrative, lorsque celui qui parle est assez ému des faits qu'il raconte pour laisser éclater l'impétuosité de ses sentiments. Enée, parlant du cheval de Troie, se trouble au souvenir des maux qu'apportaient ses flancs remplis d'armes, et il s'écrie (*Enéide*, II, v. 54) :

> Et si fata deum, si mens non læva fuisset,
> Impulerat ferro argolicas fædare latebras ;
> Trojaque, nunc stares, Priamique arx alta maneres !

Et quelques vers plus loin (*Ibid.*, v. 241 :

> O patria, o divum domus Ilium, et inclyta bello
> Mænia Dardanidum ! Quater ipso in limine portæ
> Substitit, atque utero sonitum quater arma dedere.

Le lyrisme, dans une mesure modérée, est de mise dans les grandes scènes dramatiques. Corneille ne l'a pas seulement introduit épisodiquement, sous des rhythmes particuliers, comme dans les stances du *Cid* ou de *Polyeucte*, il le laisse souvent éclater jusque dans le dialogue. On pourrait citer beaucoup de passages du *Cid*, notamment celui où Rodrigue exprime l'ardeur guerrière que lui inspire l'aveu de l'amour de Chimène :

> Est-il quelque ennemi qu'à présent je ne dompte ?
> Paraissez Navarrois, Maures et Castillans,
> Et tout ce que l'Espagne a nourri de vaillants ;
> Unissez-vous ensemble et faites une armée
> Pour combattre une main de la sorte animée, etc.

Un élan lyrique plus touchant, dans la plus dramatique des situations, est celui du vieil Horace comparant la mort de deux de ses enfants à la fuite honteuse imputée au troisième :

> Tout beau ne les pleurez pas tous.
> Deux jouissent d'un sort dont leur père est jaloux.
> Que des plus nobles fleurs leurs tombes soient couvertes !
> La gloire de leur mort m'a payé de leur perte, etc.

Dans le même auteur et dans le même chef-d'œuvre, les imprécations de Camille sont un exemple du plus vif accès lyrique que puisse admettre la scène.

Racine n'a pas manié avec moins de bonheur l'élément lyrique au théâtre. Il lui a trouvé dans *Athalie* l'emploi le plus naturel qui puisse en être fait ; je ne parle pas des chœurs, accessoire lyrique que tant de sujets comportent, mais de la prédiction de Joad, qui donne en spectacle l'inspiration lyrique dans sa réalité même, avec ses rhythmes libres et variés et les accords de la musique pour la soutenir. Racine ne s'est pas fait faute de se livrer à la veine lyrique dans des sujets dramatiques qui lui semblaient moins favorables. *Phèdre*, en particulier, offre d'admirables explosions de sentiments personnels, qui semblent suspendre l'action dramatique pour nous faire pénétrer jusqu'au fond de l'âme de celle qui en est l'héroïne ou plutôt la victime. La grande scène de la confidence à Œnone est tout en mouvements lyriques :

> Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent !..
> Dieux ! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts !...
> Ariane, ma sœur, de quel amour !

Le lyrisme n'est pas moins soutenu dans le grand monologue où elle exprime l'horreur de sa faute :

> Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale...

Il a des retours d'une intimité toute personnelle dans ces vers :

> Hélas ! du crime affreux dont la honte me suit
> Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit.

Il n'y a que les maîtres pour employer le lyrisme à propos dans les œuvres dramatiques, et surtout pour le contenir dans une juste mesure. De nos jours les développements lyriques ont été prodigués au théâtre par l'école romantique, mais ils ont souvent le malheur de suspendre l'action pour faire briller le talent du poëte, en substituant l'expression éclatante des sentiments qui lui sont propres au langage naturel du personnage en situation. Il en résulte que plus un auteur a d'aptitude au genre lyrique, moins il est capable de réussir au théâtre. Ceci est remarquable chez les peuples dont le génie lyrique est attesté par toute leur littérature. Le lyrisme est le grand défaut du théâtre allemand. Trop souvent, chaque personnage vient dire à la scène un dithyrambe, une ode sur la patrie, Dieu, l'humanité, l'amour. Ils chantent au lieu de parler et surtout au lieu d'agir. Le poëte le plus dramatiqne de l'Allemagne, Schiller, a péché longtemps par cette exubérance lyrique si chère à ses compatriotes, avant de la restreindre, comme dans *Guillaume Tell*, à la mesure imposée par les limites naturelles des genres littéraires et par le juste sentiment des situations.

Dans la prose, le lyrisme est souvent un des caractères naturels de l'éloquence. L'orateur, plein de son sujet, s'abandonne aux mouvements impétueux de ses sentiments et oublie un instant son auditoire pour s'adresser aux objets de sa pensée, personnifiés devant lui. Nul ne s'est laissé aller comme Bossuet à ces entraînements lyriques. On en a remarqué quelques-uns dans ses oraisons funèbres, où il fait sans doute d'éloquents retours sur lui-même, mais où les conventions du genre gênent ou retiennent l'essor oratoire. Il faut chercher le Bossuet lyrique dans ses sermons, improvisations ou ébauches, dont l'éloquence prend à tout propos les mouvements de l'ode. Parle-t-il contre le luxe dont on fait parade jusque dans les églises, il s'écrie : « Temple auguste, sacrés autels, et vous, hostie que l'on y immole, mystères adorables que l'on y célèbre, élevez-vous aujourd'hui contre moi si je ne dis pas la vérité ! On profane tous les jours votre sainteté en faisant triompher la pompe du monde jusque dans la maison de Dieu. » Parle-t-il de la passion du Christ, il a sous les yeux, comme dans une hallucination, les plaies et le sang, et les interpelle ainsi : « O plaies, que je vous adore ! flétrissures sacrées, que je vous baise ! O sang qui découlez, soit de la tête percée, soit des yeux meurtris, soit de tout le corps déchiré ; ô sang précieux, que je vous recueille ! Terre, terre, ne bois pas ce sang !... » On dirait un pieux délire.

Fénelon, dans ses sermons, ne tourne pas moins facilement au lyrisme ; ses discours sur les missionnaires qui partent pour l'Orient sont des hymnes en l'honneur de la foi qui donne à l'Église, dans de nouvelles régions, des enfants innombrables. Mais si l'on veut trouver dans Fénelon un jet lyrique plus continu, il faut relire la dernière partie de *l'Existence de Dieu*, où, du sein même des argumentations les plus métaphysiques sur l'unité, la simplicité, l'éternité et l'immensité de l'Être divin, s'échappent des hymnes d'adoration et d'extase : « En vous voyant, ô simple et infinie Vérité, je deviens muet ; mais je deviens, si je l'ose dire, semblable à vous. Ma vue devient simple et indivisible comme vous... D'un seul regard, je vois l'Être et j'ai tout vu ; j'ai puisé dans la source, je vous ai presque vu face à face. C'est vous-même : car qui êtes-vous, sinon l'Être ?...

Moi, néant, moi, ombre de l'Être, je vois celui qui est!... Il m'étonne, et j'en suis ravi; je succombe en le voyant, et c'est ma joie; je bégaye, et c'est tant mieux de ce qu'il ne me reste plus aucune parole pour dire ni ce qu'il est, ni ce que je ne suis pas, ni ce qu'il fait en moi, ni ce que je conçois de lui! » Ainsi la philosophie mystique jette naturellement dans la dialectique le transport des sentiments personnels.

Le rationalisme de Jean-Jacques Rousseau a aussi volontiers recours aux mouvements lyriques; mais l'emploi trop brusque de la prosopopée, à laquelle ils empruntent d'ordinaire leurs effets, donne quelquefois aux passages les plus admirés un air factice et un tour déclamatoire. Les imitateurs de Rousseau ne lui prennent d'ordinaire ses procédés que pour les gâter. Plusieurs philosophes et écrivains de l'époque révolutionnaire, et la plupart des orateurs de la Convention, Robespierre en tête, ont abusé du style lyrique jusqu'à le rendre ridicule. Sous l'Empire, M^me^ de Staël en a fait un emploi brillant et souvent heureux. Châteaubriand l'a naturellement admis dans ses poëmes en prose. Lamennais, surtout dans les *Paroles d'un croyant*, en a tiré plus d'une fois des effets puissants. M^me^ Sand, écrivant *Lélia, Spiridion*, etc., portait le dithyrambe dans le roman social ou philosophique, sous l'influence lointaine de Rousseau. De nos jours, le style lyrique a perdu une grande partie de sa faveur, quoique des esprits distingués ne le bannissent pas de l'histoire, comme Michelet, ou de l'exégèse religieuse, comme M. Renan. A mesure qu'on a plus de raison que d'enthousiasme, on recherche davantage, dans la prose, la simplicité qui n'exclut ni la force ni l'éclat.

LYSIAS, Λυσίας, orateur grec, né vers 458 avant J.-C. à Athènes, mort vers 378. Fils d'un riche Syracusain, qui s'était établi à Athènes sous Périclès, il alla se fixer, à l'âge de quinze ans, dans la colonie que les Grecs fondaient à Thurium, en Italie. Obligé de la quitter après la défaite des Athéniens devant Syracuse (413), il revint à Athènes, où il enseigna l'éloquence. Son attachement au parti démocratique, bien qu'il n'eût pas le droit de cité, lui attira la haine des Trente Tyrans. Ses biens furent confisqués, son frère fut mis à mort; il s'enfuit à Mégare et revint avec Thrasybule. Privé du titre de citoyen, il ne put monter à la tribune et ne prononça lui-même que quelques-uns de ses discours; le plus souvent il les écrivait pour d'autres, ou simplement pour la lecture. Le nombre en fut très-considérable : les anciens en comptaient jusqu'à deux cent trente-trois authentiques. Il nous en reste trente-trois, dont trois incomplets. D'après plusieurs critiques, le second, le quatrième, le sixième, le onzième et le vingtième seraient supposés. Nous possédons en outre des fragments de plusieurs discours perdus.

« Ceux qui prennent Lysias pour modèle, dit Cicéron dans le *Brutus*, prennent pour modèle un orateur judiciaire, non pas certes bien ample ni bien majestueux, mais néanmois fin et élégant, et assez solide pour se bien soutenir dans les causes du barreau. » Quintilien, après avoir dit qu'il excelle à expliquer des faits, ajoute qu'il ressemble plus « à une claire fontaine qu'à un grand fleuve ». Denys d'Halicarnasse compare les œuvres de Lysias à « ces peintures anciennes qui manquaient des ressources d'un art plus avancé, et n'offraient encore ni la variété des couleurs, ni les effets d'ombre et de lumière, ni la science des tons et de la perspective ». Mais il reconnaît en lui « l'orateur le plus remarquable par la pureté de la diction ». Lysias fut en effet, de son vivant, un écrivain classique et l'un des plus parfaits modèles du dialecte attique; mais il est resté trop dépourvu de mouvement et de passion pour être rangé parmi les hommes vraiment éloquents. Dans son discours même *Contre Ératosthène*, celui des Trente qu'il accusait de la mort de son frère, il fut porté par le sujet à une argumentation plus vive, mais sans pathétique ni entraînement. *Lysias* a été édité séparément par Taylor (Londres, 1739, in-4), par Fœrtsch (Leipzig, 1829, in-8), par Franz (Stuttgart, 1831, in-8), par Scheibe (Leipzig, 1852, in-8). Parmi les bonnes éditions comprises dans les recueils d'*Oratores attici*, on cite celles de Reiske, de Bekker et de la *Bibliothèque Didot*. A. Auger a traduit *Lysias* en français (Paris, 1783, in-8).

Cf. Hœlscher : *De Lysiæ oratoris vita et dictione* (Berlin, 1837, in-8); — Franz : *Dissertatio de Lysia oratore attico* (Nuremberg, 1838, in-8); — J. Girard : *Des Caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias* (Paris, 1855, in-8), et *Etudes sur l'éloquence attique* (Ibid., 1874, in-18); — G. Perrot : *l'Eloquence politique et judiciaire à Athènes* (Ibid., 1873, in-8); — A. Pierron : *Histoire de la littérature grecque*.

LYSIMAQUE, Λυσίμαχος, écrivain grec du II^e^ siècle avant J.-C., vécut à Alexandrie. On a des fragments d'un de ses ouvrages, intitulé : Συναγωγὴ θηβαϊκῶν παραδόξων, *Recueil de récits merveilleux sur les Thébains*. Ils ont été insérés par M. Müller dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

LYSIMAQUE, fragment de Montesquieu (voy. ce nom).

LYSIS. — Voyez PYTHAGORE.

LYTTLETON, (George, lord), historien et poëte anglais, né en 1709, mort en 1773. Il fut engagé la plus grande partie de sa vie dans la politique active. Ses poésies, assez faibles, lui ont valu une place dans les *Vies des poëtes* de Johnson; mais il mérita mieux un souvenir comme l'ami, le protecteur de Fielding et de Thomson. On lui doit une consciencieuse et prolixe *Histoire de Henri II, roi d'Angleterre* (1767, 3 vol. in-8), et surtout une *Histoire de la conversion de saint Paul* (1747), qui a gardé quelque réputation. Les *Mémoires et correspondance de George lord Lyttleton, de* 1734 *à* 1773, ont été publiés par R. Phillimore (1845).

Cf. Johnson : *Lives of the english poets*; — Chalmers : *Biographical dictionary*.

M

MAAS (Jean-Gebhard-Ehrenreich), philosophe et grammairien allemand, né à Krottendorf, près de Halberstadt, le 6 février 1766, mort le 23 décembre 1823. Professeur de philosophie à l'université de Halle, il a rédigé un certain nombre d'ouvrages d'enseignement philosophique, d'après les idées et la méthode de Kant. Un intérêt littéraire s'attache aux écrits suivants : *Précis de rhétorique pure* (Grundriss der reinen Rhetorik; Halle, 1798; 4^e^ édit. faite par Gruber, 1827); *Essai sur les pas-*

sions (Versuch über die Leidenschaften; ibid., 1805-1807, 2 vol.); *Essai sur les sentiments* (Versuch über die Gefühle; ibid. 1811); *Tableaux de famille* (Familiengemaelde; ibid. 1813-1814, 4 vol.), recueil de nouvelles. Il faut citer à part, comme classique, la continuation des *Synonymes allemands* d'Eberhard (Ibid. 1818-1821, 6 vol.).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur.*

MABILLON (Jean), érudit français, né le 23 novembre 1632 à Saint-Pierre-Mont (Champagne), mort le 27 décembre 1707. Elève de l'université et du séminaire de Reims, il entra en 1653 dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur. Après avoir résidé dans diverses abbayes, notamment dans celle de Corbie, il fut nommé garde du trésor de Saint-Denis, et bientôt appelé à Saint-Germain-des-Prés (1664). Là il fut chargé d'écrire l'histoire de l'ordre de Saint-Benoit, ce qu'il fit avec zèle et amour de la vérité, apportant une critique sévère non-seulement dans ce qui avait rapport aux *Annales de l'ordre*, mais aussi dans ce qui était relatif aux *Actes des saints*. Cette érudition judicieuse et sévère lui attira bien des attaques de la part de ceux qui mettaient au-dessus de la vérité la dévotion traditionnelle; mais il fut approuvé de ses supérieurs et fit naître parmi les Bénédictins la passion des recherches approfondies et de l'exactitude. Pour réunir les documents utiles à ses ouvrages et à ceux de la congrégation, Mabillon voyagea dans les Flandres, en Lorraine, en Bourgogne, en Bavière, en Alsace, en Normandie, en Italie. Partout il fut accueilli avec le respect et l'empressement que méritaient sa science et ses vertus. A Rome même, le collége des cardinaux sollicita et suivit son avis sur des points de dogme. Le voyage en Italie lui fournit les matériaux d'un ouvrage sur les antiquités italiennes. Les voyages dans les provinces françaises lui avaient surtout fourni les renseignements nécessaires pour terminer son bel ouvrage sur la diplomatique. Cette science qui n'existait pas et qu'il créa a compté de nombreux disciples et, en enseignant les caractères des vrais diplômes ou monuments historiques, a contribué aux progrès de l'histoire. En récompense de ses travaux, Mabillon fut nommé par le roi membre honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il passa la fin de sa vie à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. On ne saurait trop louer le soin et la hardiesse avec laquelle Mabillon, quoique très-pieux, portait sur les objets de la dévotion les lumières d'un esprit éclairé, distinguant ce qui méritait la vénération des fidèles de ce qui devait être relégué parmi les mensonges, malgré les préjugés d'un culte légendaire. De même qu'il avait usé d'une critique sévère en examinant les *Actes des saints*, de même, en étudiant les catacombes de Rome, il démontra que bien des ossements vénérés comme des reliques de martyrs pouvaient être des restes de païens. Il ne fut pas moins digne d'éloge dans sa polémique contre l'abbé de Rancé, qui avait soutenu que les religieux ne devaient s'occuper que de travaux manuels et jamais d'études. Mabillon a presque toujours écrit en latin; son style, dans cette langue, unit la pompe à la correction. En français, son style, moins ample, est simple et naturel.

Ses principaux ouvrages sont les suivants: *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti* (Paris, 1668-1701, 9 vol. in-fol.), recueil qu'il commença avec Luc d'Achery et termina avec Michel Germain et Thierry Ruinart; *Vetera analecta* (Paris, 1675-1685, 4 vol. in-8, 1723, 1 vol. in-fol.); *De Re diplomatica libri VI* (Paris, 1681, 1704, in-4); *De Liturgia gallicana libri III* (Paris, 1685, 1729, in-4); *Musæum italicum* (Paris 1687-1689, 2 vol. in-4); *Traité des études monastiques* (Paris, 1691, in-4, 1692, 2 vol. in-12), dirigé contre l'abbé de Rancé, et *Réflexions sur la Réponse de M. l'abbé de la Trappe* (1691 in-4); *Eusebii Romani ad Theophilum Gallum epistola de cultu sanctorum ignotorum* (Paris, 1698, in-4), lettre qui contient les recherches de l'auteur sur les monuments des Catacombes; *Annales ordinis S. Benedicti* (Paris, 1703-1739, 6 vol. in-fol.), ouvrage achevé par Martène et Massuet avec les matériaux laissés par Mabillon, etc. Il a en outre donné une édition de *Saint Bernard* (Paris, 1667, 2 vol. in-fol. et 9 vol. in-8). Ses *Œuvres posthumes* ont été publiées avec celles de Ruinart par V. Thuillier (1724, 3 vol. in-4). M. Valery a publié la *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon* (1847, 3 vol. in-8). La Bibliothèque nationale de Paris possède des écrits de Mabillon qui n'ont pas été imprimés.

Cf. Gros de Boze : *Eloge*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions; — Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Thierry Ruinart : *Abrégé de la vie de J. Mabillon* (Paris, 1709, in-12); — Chavin de Malou : *Histoire de Mabillon et de la congrégation de Saint-Maur* (Ibid., 1843, in-12).

MABINOGION (THE), recueil de littérature galloise, se rattachant aux légendes du cycle de la Table-Ronde. Il a été publié par lady Charlotte Guest (1838-49), d'après le fameux *Livre rouge* (*Llyfr coch*) d'Hergest, manuscrit du XV^e siècle, conservé à la bibliothèque du Collége de Jésus à Oxford. Ce sont des récits d'origine galloise et d'origine française. Dans les premiers se rangent sans doute *Owenn*, ou la Dame de la fontaine, *Gherent*, ou le Chevalier au faucon, *Peredur*, ou le Bassin magique; parmi les seconds, on peut compter avec certitude *Amyn et Amic*, notre *Amis et Amile, Sir Bevis d'Hamstoms*, imitation de notre *Beuves de Hanstone*, les *Sept sages* et l'*Histoire de Charlemagne*. M. de La Villemarqué a traduit une partie du *Mabinogion* en français, sous le titre de *Contes populaires des anciens Bretons* (Paris, 1842, in-8).

Cf. H. de la Villemarqué : *les Romans de la Table-Ronde et les contes des anciens Bretons* (Paris, 1859, in-8); — Ern. Renan : *la Poésie des races celtiques*, dans ses *Essais de morale et de critique* (Ibid., 1859, in-8).

MABLY (Gabriel BONNET DE), publiciste français, né le 14 mars 1709 à Grenoble, mort le 23 avril 1785. Il était le frère aîné de Condillac. Après avoir fait ses humanités et sa philosophie à Lyon chez les Jésuites, il entra au séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné sous-diacre, il n'alla pas plus loin dans la carrière ecclésiastique. Le cardinal de Tencin son parent, nommé ministre (1742), le prit pour secrétaire. Mably, obligé de diriger lui-même son chef, rédigeait les rapports au roi et jusqu'aux simples avis que le cardinal devait émettre devant le conseil. Il le quitta à la suite d'une discussion dans laquelle il défendit la cause de la tolérance, à propos d'un mariage protestant que le ministre voulait dissoudre. Sa vie se passa dès lors dans la retraite et l'étude. Il en sortit pourtant pour aller en Pologne, lorsque ce pays lui eut demandé, à lui et à J.-J Rousseau, une constitution. On lui offrit la place de précepteur du dauphin, fils de Louis XV, mais il lui suffit d'exposer son plan d'éducation pour échapper à cet honneur.

Le premier ouvrage de Mably, *Parallèle des Romains et des Français par rapport au gouvernement* (Paris, 1740, 2 vol. in-12), est une défense de la monarchie absolue, une satire des idées libérales, une glorification de l'industrie, des arts, du commerce et du luxe, formant un contraste frappant avec les principes que l'auteur allait bientôt professer. En effet, ce défenseur du pouvoir absolu se passionna pour la liberté et les institutions démocratiques, telles que l'antiquité les avait pratiquées, pour les républiques grecque et romaine·

l'État le mieux gouverné est celui qui possède l'égalité dans la pauvreté. Mably, qui s'est vu accusé par l'auteur du *Contrat social* de lui avoir dérobé ses idées, alla plus loin, et, ne voyant l'égalité des biens que dans la communauté, il proclama l'abolition de la propriété comme la première condition d'un bon gouvernement, et admit résolûment toutes les conséquences despotiques du communisme dans l'ordre politique, social et religieux.

Mably exposa ses idées dans une suite d'ouvrages. Le plus remarquable, au point de vue de la pureté du style, a pour titre : *Entretiens de Phocion sur les rapports de la morale et de la politique* (Amsterdam [Paris], 1763, in-12), prétendue traduction du grec de Nicoclès. Le plus achevé, sous le rapport de la pensée, est intitulé : *De la législation ou Principes des lois* (Amsterdam, 1776, in-12). Les autres sont : *Le Droit public de l'Europe, fondé sur les traités depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours* (Amsterdam, 1748, 2 vol. in-12) ; *Observations sur les Grecs* (Genève, 1749, in-12) ; *Observations sur les Romains* (Ibid., 1751, in-12) ; *Principes des négociations* (La Haye, 1757, in-12); *Observations sur l'Histoire de France* (Ibid., 1765, 2 vol. in-12) ; *Doutes proposés aux philosophes économistes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (Paris, 1768, 2 vol. in-12); *De l'Idée de l'histoire* (Paris, 1778, in-12); *Du Gouvernement de Pologne* (1781, in-12) ; *De la Manière d'écrire l'histoire* (Paris, 1783, in-8); *Principes de morale* (Paris, 1783, in-8) ; *Observations sur le gouvernement et les lois des États-Unis d'Amérique* (Paris, 1784, in-12). On a encore de Mably : *Lettres à Mme la marquise de P*** sur l'Opéra* (Paris, 1741, in-12). Ses *Œuvres* ont été réunies plusieurs fois (Londres [Paris], 1789, 12 vol. in-8 ; Paris, 1793, 26 vol. in-12 ; 1794, 15 vol. in-8 ; 1797, 12 vol. in-8). Ses *Œuvres posthumes* ont eu deux éditions (Paris, 1790-1791, 4 vol. in-12 ; 1797, 3 vol. in-8).

Cf. Lévesque : *Eloge histor. de Mably* (Paris, 1787, in-8) ; — L. Barthélemy : *Vie privée de Mably* (Ibid., 1791, in-8) ; — G. Brizard : *Notice*, dans l'édition de 1797 ; — *Dictionnaire de la conversation* ; — Quérard : *la France littéraire*.

MABRIAN, roman de chevalerie, en prose, de la fin du XVe siècle, composé pour faire suite à *Renaud de Montauban* et qui a joui, au XVIe siècle, d'une faveur qu'on a peine à s'expliquer. Le récit commence par la mort de Renaud. Maugis, le cousin de ce dernier, s'en va à Rome, où il fait des miracles. Devenu pape, il suit Charlemagne et s'empare de Naples avec l'aide des frères de Renaud. Mais Ganelon surprend dans une caverne Maugis, Alard, Guichard et Richard, et les fait périr. C'est la première partie du roman. Mabrian est le héros de la seconde. Petit-fils de Renaud, il a été dérobé, encore enfant, par une esclave et confié à la fille d'un roi sarrasin. Devenu homme, il fait des conquêtes au profit des Sarrasins, prend Babylone et Jérusalem. Mais quand il connaît son origine, il combat en faveur des chrétiens, prend une seconde fois le royaume de Jérusalem pour Charlemagne, traverse la Perse, arrive aux Indes, et ne meurt qu'après avoir fait à ses enfants des distributions d'empires. Les plus anciennes éditions de ce roman sont celles d'Alain Lotrian, sans date, et de J. Niverd (Paris, 1530).

MACAIRE (saint), Μακάριος, *l'Égyptien* ou *l'Ancien*, écrivain ecclésiastique grec, né vers 300 dans la Haute Égypte, mort vers 390. Il vécut dans les solitudes de la Thébaïde, et fut ordonné prêtre à quarante ans. On lui attribue cinquante *Homélies spirituelles*, Ὁμιλίαι πνευματικαί, que des critiques lui contestent, sans pouvoir en désigner l'auteur. Selon Cave, elles pourraient appartenir à saint Macaire d'Alexandrie ou le Jeune, écrivain du même siècle. Elles ont été plusieurs fois éditées, notamment par Pritius (Leipzig, 1699, 1714, in-8). On a encore de Macaire l'Ancien des *Opuscules* et des *Apophthegmes*, insérés par Possevin dans son *Thesaurus asceticus* (Paris, 1684, in-4), et dans la *Bibliothèque des Pères* de Galland, t. VII.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Dom Ceillier : *Histoire des auteurs sacrés*, t. VII.

MACAIRE, chanson de geste de la fin du XIIe siècle, dont le vrai titre est sans doute *la Reine Sibile*. La substitution du nom de Blanchefleur à celui de Sibile dans l'unique manuscrit retrouvé par M. Guessard à la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise et l'absence de titre ont fait donner le nom de Macaire à cette chanson. Elle a pour sujet la jalousie de Charlemagne, qui se croit trompé par la reine, la vertueuse Blanchefleur. Celle-ci a repoussé les tentatives de Macaire de Losanne, parent du traître Ganelon. Macaire, pour se venger, fait placer un nain dans le lit de la reine. Charlemagne l'y trouve, se croit trahi et jure de faire brûler Blanchefleur ; mais, ébranlé par les désaveux de la reine, il se borne à la bannir et charge le jeune Aubri de la conduire hors du royaume. Macaire s'élance à la poursuite de l'exilée. Il attaque et tue son compagnon. Le chien d'Aubri, qui a fourni l'histoire du chien de Montargis, fait découvrir le meurtre en s'attachant aux pas du meurtrier. Un duel entre Macaire et le chien est ordonné par l'empereur. Macaire, vaincu, fait l'aveu de son crime et en subit la peine. La reine, après avoir erré longtemps dans le bois où elle s'était réfugiée, est recueillie par un bûcheron qui la ramène à l'empereur. — *Macaire* a été publié par M. Ad. Mussafia dans la 2e partie des *Altfranzösische Gedichte aus venezianischen Handschriften* (Vienne, 1864, in-4) et par M. Guessard dans la collection des *Anciens poëtes de la France*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXVI ; — Léon Gautier : *les Epopées françaises*, t. II.

MACARISE, roman de l'abbé d'Aubignac (voy. ce nom).

MACARONÉE. — Voyez MACARONIQUE (Genre).

MACARONIQUE (GENRE), variété du genre burlesque. Il consiste en un langage entremêlé de mots latins et de mots d'une langue moderne auxquels on donne une terminaison latine. Suivant l'opinion de Gabriel Naudé, reproduite par Charles Nodier, le mot macaronique tire son origine de l'italien macaroni, et rappelle les divers ingrédients dont cette pâte s'assaisonne. On a donné aux pièces de vers en style macaronique le nom de *Macaronées*. Les premières macaronées furent composées en Italie. La plus ancienne que nous connaissions est de Tifi degli Odassi et a pour titre : *De Patavinis quibusdam arte magica delusis* (Rimini, vers 1490, in-4).

Le genre macaronique fut traité avec talent et rendu populaire par Merlin Coccaie [Th. Folengo], dans ses *Macaronices libri XVII* (Venise, 1517, in-8), raillerie malicieuse et pleine de verve contre les travers des hommes et la vanité des grands. Beaucoup de littérateurs italiens cultivèrent ensuite ce genre, qui ne tarda pas à passer en France. Un de ceux qui, chez nous, s'y exercèrent les premiers fut Antoine de La Sable (*Antonius de Arena*), qui composa, entre autres ouvrages, un poëme contre Charles-Quint, sous ce titre : *Meygra entrepriza Catoliqui Imperatoris quando de anno Domini* 1536 *veniebat per Provensam, bene carrossatus in postam, prendere Fransam cum villis de Provensa, propter grossas et menutas gentes rejohiri* (Avignon, 1537, in-8). On remarque aussi du même auteur un poëme sur

la guerre des Huguenots, dont les vers sont dans le genre des suivants :

Auriculas sacras pretris monachisque revellunt,
Deque illis faciunt andouillas atque bodinos,
Aut cervellassos pratico de more Milani.

Remi Belleau a composé sur le même sujet un poëme macaronique, intitulé : *Dictamen mirificum de bello hugonotico et rusticorum pigliamine ad sodales*. On le trouve dans le *Carpentariana*. Parmi les autres morceaux du même genre, l'un des plus connus est l'oraison funèbre de Michel Morin, *Micheli Morini funestissimus trepassus*, qui se trouve aussi dans le *Carpentariana*. Tous les collégiens savent par cœur ces vers burlesques :

De brancha in brancham degringolat, et faciens *pouf*,
Ex ormo cadit, et clunes obvertit Olympo.
Hurlat ho ! ho ! paysana cohors, junctisque criantes
In cœlum recriant manibus ; sed frustra ! Morinus
Non est in vivis numerandus ! tombat, et hujus
Tota rabotoso fracassantur membra paveto.

Molière s'est servi du style macaronique dans la cérémonie du *Malade imaginaire :*

Savantissimi doctores,
Medicinæ professores,
Qui hic assemblati estis ;
Et vos altri messiores,
Sententiarum facultatis
Fideles executores,
Chirurgiani et apothicari,
Atque tota compania aussi, etc.

Il existe également des ouvrages en prose macaronique, comme l'*Anti-Chopinus* d'Ant. Hotman. Dans le *Gargantua* de Rabelais, la *Harangue de maître Janotus de Bragmardo, faicte à Gargantua pour recouvrer les cloches*, est en style macaronique. On range aussi dans ce genre les *Epistolæ obscurorum virorum* (Venise, 1515, in-4). « Nulle part, dit Charles Nodier, la mauvaise logique et la latinité pédantesque des scolastiques n'ont été parodiées avec plus de verve et de finesse ; nulle part l'insidieuse et accablante ironie n'a été enveloppée de formes plus badines et plus populaires. » Au moyen âge, le style macaronique s'était introduit naturellement dans les sermons ; comme on prêchait tantôt en latin, tantôt en langue vulgaire, on arriva à mêler les deux idiomes. Dans un sermon manuscrit de l'année 1262, conservé à la bibliothèque de la Sorbonne, on lit : « Demoniacum matrem sanavit, et tunc *lo muz parle, lo poples s'en maravilhet*. » On retrouve encore le style macaronique dans les sermons de Ménot (voy. ce nom). Il a été fait des recueils de pièces macaroniques, par Cunningham, *Delectus macaronicorum carminum* (Edimbourg, 1801) ; par W. Genthe : *Geschichte der macaronischen Poesie und Sammlung, etc.*: Halle, 1829, pet. in-8) ; par Ant. Delapierre (*Macaronea ou Mélanges de littérature macaronique des différents peuples de l'Europe ;* Paris, 1852, in-8; nouv. série, Londres, 1862, in-8) ; par Tosi (*Maccherone di cinqua poete italiani del secolo XV;* Milan, 1864, gr. in-8).

Cf. *Préfaces* et *Introductions* des recueils cités ; — Charles Nodier : *Du Langage factice appelé macaronique* (Paris, 1834) ; — G. Brunet : *Notice biographique et bibliographique*, en tête de son édit. des *Poésies françaises* de G. Alioni d'Asti (Paris, 1836, in-8) ; — Ed. Duméril : *Hist. de la comédie ancienne* (1869), t. II ; — Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires.*

MACASSAR (IDIOME). — Voyez CÉLÉBIENS.

MACAULAY (Catherine SAWBRIDGE M^rs), femme auteur anglaise, née en 1730, morte en 1791. Mariée à un médecin qui avait des opinions fort avancées, elle se consacra à la défense des idées républicaines. En 1785, elle traversa l'Atlantique pour visiter le général Washington, avec qui elle était en correspondance. Elle soutint contre Burke la cause de la Révolution française. Son principal ouvrage est une *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques II* (Londres, 1763-1783, 8 vol. in-4) ; dont la traduction française par Guiraudet, restée incomplète, fut mise sous le nom de Mirabeau (Paris, 1791 et ann. suiv., t. I à V).

Cf. *Gentleman's Magazine*, XL, XLI ; — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

MACAULAY (Thomas BABINGTON, baron), célèbre historien anglais, né à Bothler-Temple (Leicester) en 1800, mort le 28 décembre 1859. Fils d'un riche marchand connu pour son dévouement à la cause de l'émancipation des noirs, il fit ses études au collége de la Trinité de Cambridge et se destina au barreau, qu'il quitta pour la carrière des lettres. Il fit de brillants débuts dans la *Revue d'Edimbourg*, où il inséra, à partir de 1825, des travaux de critique et de biographie d'une égale supériorité sous le rapport de l'esprit philosophique et de la forme littéraire. En 1843, une édition en ayant été faite à Philadelphie sans sa participation, il composa lui-même un important recueil, sous le titre modeste d'*Essais* (Critical and historical Essays ; nouv. édit. 1852, 3 vol. in-8), comprenant des études sur Milton, Addison, Hallam, Bacon, Walpole, Pitt, Chatam, Frédéric le Grand, etc. Il en a été donné des traductions françaises sous des titres analogues, notamment par M. Guillaume Guizot (1860-1865, trois séries ; 5 vol. in-8). En même temps le jeune écrivain abordait la politique, dans les rangs du parti whig ; membre de la Chambre des communes à plusieurs reprises, particulièrement pour la cité d'Édimbourg, président de la Commission législative de Calcutta, secrétaire de la guerre dans le cabinet Melbourne (1839-1841), appelé à des fonctions analogues par lord J. Russell (1846-1848), membre du Conseil privé de la couronne, etc., il servit avec autant de fidélité que d'éclat les idées libérales qui avaient inauguré sa carrière d'écrivain.

C'est sous leur inspiration qu'au milieu même de ses travaux parlementaires Macaulay prépara, composa et publia successivement les volumes du grand ouvrage qui a immortalisé son nom, l'*Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques II* (1848, t. I et II; 1855, t. III et IV; nombreuses édit.). Joignant à une connaissance approfondie des sources un remarquable talent d'exposition, soit dans la peinture des caractères, soit dans la mise en scène des événements, et, dans l'une et dans l'autre, un style chaleureux et coloré, il s'attache à remettre sous les yeux de ses compatriotes, dans tout son jour, la vie publique et privée de leurs ancêtres, et à dégager de ses tableaux l'apologie de la liberté politique. Ce point de vue lui attira des critiques de la part des tories, réunis d'ailleurs avec les partisans des idées de l'auteur dans l'admiration de son talent. L'*Histoire d'Angleterre depuis Jacques II*, qui compta douze éditions en huit années, a été traduite en français par le baron J. de Peyronnet (1852-1853, 2 vol. in-8; 2^e édit., 1861, 3 vol. in-8). Nous devons en outre des traductions de l'*Histoire de la révolution anglaise de* 1688 à M. É. Montégut (1854, 2 vol. in-18), et de l'*Histoire du règne de Guillaume III* à M. Am. Pichot (1857, 4 vol. in-8). En 1857 l'historien national fut créé baron et pair d'Angleterre. Il fut élu la même année associé libre de l'Institut de France. Sa mort, qui eut lieu deux ans après, fut un deuil public, et les plus grands honneurs furent rendus à sa mémoire. On cite encore de cet illustre écrivain, qui avait publié quelques poésies dans sa jeunesse, un recueil poétique, *les Lais de l'ancienne Rome* (Lays of ancient R. ; 1842), où les révélations critiques de Niebuhr sont mises en action et en tableaux, et un choix de *Discours politiques* (Speeches, 1853, in-8). [*Dict. des Contemporains*, 1^re et 2^e édit.].

Cf. E. Forcade : *the Essayists anglais : Macaulay*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 nov. 1843) ; — Am. Pichot :

Notice biographique sur Macaulay, en tête de la traduction de ses *Œuvres diverses* (1860, 2 vol. in-18); — Ch. de Mazade : *l'Histoire d'Angleterre par Macaulay*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er février 1864); — H. Taine : *Hist. de la littér. anglaise*, liv. V, ch. III.

MACAULT (Antoine), traducteur français du XVIe siècle, né à Niort. Il fut valet de chambre de François Ier, avec Marot, qui l'appelle

Macault le gentil traduisant.

On a de lui : *l'Oraison de Cicéron pour le rappel de Marcellus* (Paris, 1534, in-8); *les Trois premiers livres de Diodore sycilien, historiographe grec, avec un appendice du translateur* (Paris, 1535, in-4); *le Grand combat des rats et des grenouilles, en ryme françoyse* (Paris, 1540, in-4); *les Philippiques de Cicéron* (Poitiers, 1548, in-fol.); etc.

Cf. Dreux du Radier : *Biblioth. du Poitou*, t. II.

MACBETH, tragédie de Shakespeare, tragédie lyrique de Rouget de Lisle (voy. ces noms).

MAC-CARTHY (Nicolas DE), prédicateur français, né le 19 mai 1769 à Dublin, mort le 3 mai 1833. Il était fils d'un noble Irlandais qui, fixé en France, se distingua par ses goûts de bibliophile. Destiné à l'état ecclésiastique avant la Révolution, il ne reçut la prêtrise qu'en 1814. En 1818 il entra chez les Jésuites. Son talent oratoire lui acquit une prompte réputation, et dès l'année suivante il prêcha l'Avent aux Tuileries, avec un succès extraordinaire. Son éloquence était chaleureuse et pénétrante. Il brillait surtout par l'improvisation, et souvent, monté en chaire avec un plan préparé, il lui arriva d'en suivre un tout nouveau et de faire un discours digne de l'impression. Il écrivait très-difficilement. On a publié une partie de ses *Sermons* (Paris, 183 , 3 vol. in-8), remarquables par le style, la logique et les mouvements oratoires.

Cf. Migne : *Dictionnaire des prédicateurs*.

MAC-CARTHY (Jacques), géographe français, né le 25 décembre 1785 à Cork, mort le 12 décembre 1835. Fils d'un négociant irlandais établi en France, il servit dans les armées de l'Empire. On lui doit, outre un *Traité élémentaire de géographie* (Paris, 1833, in-8) : *Choix de voyages modernes* (Paris, 1822, 10 vol. in-8); *Dictionnaire universel de géographie* (1824, in-8; 1827 et 1844, 2 vol. in-8); des traductions de l'anglais, etc. — Son fils, Oscar MAC-CARTHY, né vers 1815, est auteur de plusieurs ouvrages estimés sur la géographie.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MACEDO (le P. François), historiographe de Portugal, né à Coïmbre en 1596, mort à Padoue en 1680. Il appartint aux ordres des Jésuites, de Saint-Antoine et de Saint-François. Le roi Jean IV l'adjoignit à plusieurs missions diplomatiques. Il eut le titre d'historiographe, et professa la philosophie à Venise, à Rome et à Padoue. Les thèses qu'il soutint à Venise, et dont il appelait les conclusions « les rugissements littéraires du lion de saint Marc », le firent connaître à toute l'Italie. Le père Macedo fut d'une fabuleuse fécondité. Le nombre de ses ouvrages énumérés par Barbosa est de cent neuf, sans compter non-seulement trente-cinq panégyriques, soixante discours latins, trente-deux oraisons funèbres, mais encore quarante-huit poëmes épiques, cent trente-deux élégies, cent quinze épitaphes, deux cent douze épîtres dédicatoires, sept cents lettres familières, deux mille six cents poëmes héroïques, cent dix odes, trois mille épigrammes, quatre comédies latines, enfin une satire en vers castillans. Il est difficile de faire la part de l'exagération dans cette bibliographie de fantaisie.

Cf. Barbosa : *Bibliotheca lusitana* (Lisbonne, 1741-59, 4 vol. in-folio); — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

MACEDONIUS, Μακεδόνιος, poëte grec du VIe siècle après J.-C., né à Thessalonique. *L'Anthologie* contient de lui quarante-trois épigrammes d'un style élégant.

Cf. Brunck : *Analecta*, t. III; — Jacobs : *Anthologia*, t. IV.

MACER (Æmilius), poëte latin, né à Vérone, mort l'an 16 avant J.-C. Il écrivit un ou plusieurs poëmes sur les oiseaux, les serpents et les plantes médicinales. Quintilien le rapproche de Lucrèce et dit : « Ils sont élégants, chacun dans son sujet; mais l'un manque d'élévation, l'autre est difficile. » Lambin s'est indigné de ce rapprochement, qui met en présence « la mouche et l'éléphant ». Nous n'avons, sous le nom de Macer, qu'un poëme intitulé *De herbarum virtutibus* (Naples, 1477, Hambourg, 1590, in-8), et qui a été composé au moyen âge. Il a été traduit en français par L. Tremblay, sous ce titre : *Les Fleurs du livre des vertus des herbes, composé par Macer Florides* (Rouen, 1588, in-8). — Un autre *Macer*, presque contemporain du précédent, fit un poëme intitulé *Bellum Trojanum*.

Cf. Maffei : *Verona illustrata*, t. II.

MACFARLANE (Robert), littérateur anglais, né en Ecosse en 1734, mort le 8 août 1804. A part une collaboration active aux journaux et quelques brochures politiques, on cite de lui une traduction inachevée en vers latins des *Poésies d'Ossian* (Londres, 1769); *History of the reign of George III* (Ibid. 1770-95, 4 vol. in-8); un *Essai sur l'authenticité d'Ossian* (Ibid. 1804), etc.

MAC FINGAL, poëme de J. Trumbull; — MAC FLECKNŒ, satire de Dryden (voy. ces noms).

MACHA (Charles Hynek), poëte et romancier bohême, né en 1820, mort en 1846. Ses œuvres, inspirées tour à tour de Byron et de W. Scott, comprennent : un poëme romantique en six chants *Maï* (le mois de Mai); cinq romans historiques tirés des annales de la Bohême; *les Bohémiens* (Cikani), roman de mœurs contemporain, et un *Journal de voyage* en Italie.

Cf. Alexandre Chodzko, dans la *Revue contemporaine* (15 mars 1861).

MACHABÉES (LIVRES DES) ou MACCABÉES. Les livres bibliques de ce nom sont au nombre de quatre. Les deux premières parties sont canoniques. Les deux autres sont considérées comme apocryphes. On a attribué la première à Jean Hircan et la seconde à un certain Jason. C'est dans celle-ci que se trouve l'histoire de la persécution sous Antiochus Épiphane, pendant laquelle les sept frères Machabées et leur mère souffrirent le martyre à Antioche (168 ans av. J.-C.). La troisième partie est consacrée aux persécutions que Ptolémée Philopator, roi d'Egypte, fit subir aux Juifs de son royaume. La quatrième est très-peu connue et ne se trouve dans aucune bible latine.

Les livres des *Machabées* ont été commentés par Victorin Strigel (Leipzig, 1571, 4 vol in-8, Jean Erard Frillon (Liége, 1660-64, 3 vol. in-fol.); Pierre Verhoft (Genève, 1683, in-8), etc.

MACHABÉES (LES), tragédie de La Motte, de Guiraud; — JUDAS MACHABÉE, poëme de Gautier de Belleperche (voy. ces noms).

MACHAULT (Guillaume DE). Voy. GUILLAUME DE MACHAULT.

MACHIAVEL (Nicolo), MACHIAVELLI, célèbre écrivain politique et historien italien, né le 14 mai 1469 à Florence, où il mourut le 22 juin 1527. Il entra dans les affaires publiques à l'âge de trente ans, et devint successivement chancelier et secrétaire de la République florentine, et, à ces titres, chargé de nombreuses missions diplomatiques, à la suite d'un ambassadeur en France, auprès de César Borgia, duc de Valentinois, à la cour de Rome, auprès de l'empereur Maximilien, etc. Disgracié lors du retour des Médicis au pouvoir (1512),

il fut impliqué dans une conspiration contre le cardinal de ce nom, emprisonné et mis à la torture. Mais le cardinal de ce nom, devenu pape sous le nom de Léon X, le rendit à la liberté. Son principal ouvrage politique lui valut une complète faveur, la confiance de Laurent le Magnifique, l'emploi d'historiographe de l'État et de nouvelles missions. On a diversement jugé le caractère de Machiavel, tel qu'il ressort de ses actes et de ses écrits. Après avoir mis longtemps sur sa figure robuste et gaillarde le masque pincé de l'hypocrite, on revient à voir simplement en lui un homme tourmenté du besoin d'agir, mais sans trop d'ambition personnelle. Ses maximes, on le reconnaît, sont celles de son temps. Sa vie politique paraît à peu près irréprochable et sa vie privée semble régulière, étant donné les mœurs italiennes au commencement du XVI[e] siècle.

Parmi les livres de Machiavel, celui qui a fourni le plus d'éléments d'appréciation sur son compte est *Le Prince*, modestement intitulé par son auteur *Opuscule sur les monarchies*. Il a pour objet d'enseigner comment le pouvoir peut « s'acquérir, se garder, ou se perdre » ; dans quelle mesure le prince qui veut se maintenir peut employer, au nom de la raison d'État, le parjure, la trahison, l'assassinat, moyens qui pour produire un effet salutaire et durable doivent être tempérés par la modération, la bonté envers les sujets. On s'est demandé si le rôle de Machiavel était sérieux, ou s'il faut voir une leçon ironique donnée aux rois, et à la fois une révélation à l'adresse des peuples, dans les doctrines qu'il expose en ces termes : « On voit par l'expérience de notre temps que les princes qui ont fait de grandes choses sont ceux qui ont tenu peu de compte de leur parole... Un prince doit choisir pour modèle le renard et le lion. Ceux qui ne s'attachent qu'à imiter le lion ne s'y entendent point. Un prince prudent ne peut donc ni ne doit observer sa foi, quand cette observance tourne contre lui et que les raisons qui l'ont fait promettre n'existent plus. Les hommes sont si simples et obéissent si bien aux nécessités du présent, que le trompeur trouve toujours qui se laisse tromper. » Ce sont ces principes corrupteurs, émis soit avec l'intention d'enseigner aux Médicis l'art d'asservir leur patrie, soit avec celle de les rendre odieux par la crudité même de l'expression, qui ont provoqué tant d'écrits pour ou contre l'écrivain florentin, de la part de Paul Jove, du jésuite Possevin, de Pole, de Gentillet, de l'auteur de l'*Anti-Machiavel*, de Bayle, de J.-J. Rousseau, de Roscoe et d'Andrea Zambelli. Ce sont ces mêmes principes qui, toute question d'arrière-pensée écartée, ont été flétris sous le nom de *machiavélisme*, comme préconisant le triomphe de la ruse, de la mauvaise foi et de la perfidie. Bien que *Le Prince* ne donne pas une idée complète du génie de Machiavel, il en offre les caractères les plus saisissables. C'est du reste par le style un des chefs-d'œuvre de la littérature italienne. Ce traité fut composé en 1513 et imprimé pour la première fois en 1532, deux ans après la mort de l'auteur. Les éditions se multiplièrent à l'infini. En 1559, sous le pontificat de Paul IV, les ouvrages de Machiavel furent mis sur les listes de l'Index. Mais il n'est pas exact, comme le dit Bayle d'après Varchi, que le livre du *Prince* ait été condamné du vivant de son auteur.

Le *Discours sur la première décade de Tite-Live*, composé peu après *Le Prince* et dans le même esprit, qui est celui de tous les écrits politiques et historiques de Machiavel, n'a pas pour les modernes l'importance que lui donnait l'illustre écrivain, et les réflexions judicieuses auxquelles il se livre, étant inspirées par des faits généralement contestés, perdent par cela même beaucoup de leur valeur. Les *Histoires florentines*, trop remplies de rhétorique et qui ne comptent pas parmi les meilleurs ouvrages de Machiavel, offrent des lacunes que la négligence seule explique. Le récit, qui s'étend de 1205 à 1424, est divisé en huit livres. Le premier est, avec une rectitude de jugement et un talent d'exposition éclatant, le tableau des événements dont le monde a été le théâtre depuis la chute de l'empire romain jusqu'à l'établissement des communes italiennes. Écrites vers 1524, les *Histoires* n'ont aussi paru qu'après sa mort. Aux ouvrages historiques se rattachent les *Rapports* écrits par Machiavel sur ses missions à l'étranger. Ce sont d'excellentes pages tracées sans aucune préoccupation littéraire, et où règne une observation fine et pénétrante.

Au théâtre, Machiavel eut pu prendre le premier rang. On a de lui cinq comédies qui, ainsi que le constate S. de Sismondi, sont « par la nouveauté de l'intrigue, le nerf et la vivacité du dialogue, l'admirable vérité des caractères, infiniment supérieures à tout ce que l'Italie a produit avant lui. » De ces cinq comédies il y en a deux qui n'ont pas de titre ; l'une des deux est en vers, l'autre en prose. Les autres sont : *la Mandragore*, représentée en présence de Léon X et sa cour, malgré la licence du sujet et des détails, et quoiqu'elle renferme une satire violente contre le clergé ; *la Clizia* ou *Clithia*, imitée de *la Casina* de Plaute, et *l'Andrienne*, traduction libre de l'*Andria* de Térence. J.-B. Rousseau a traduit en français *la Mandragore*.

Les autres œuvres de Machiavel sont nombreuses encore. Bien qu'elles réclament toutes l'attention, les œuvres poétiques par l'esprit, la verve, l'humeur caustique, les œuvres en prose par une saveur piquante qui les fera toujours lire avec intérêt, nous devons nous borner à mentionner les petits poëmes philosophiques et satiriques, ou *Capitoli*, sur l'*Occasion*, la *Fortune*, l'*Ingratitude*, l'*Ambition*, etc. ; les *Chants du carnaval*, échos de la muse populaire ; les *Décennales*, d'une sombre poésie ; les récits en prose : la *Vie de Castruccio Castracani*, tyran de Lucques, sorte de roman historique ou plutôt anecdotique sans grande valeur ; *Belphegor*, conte charmant et gai, imité par La Fontaine ; la *Bizarre compagnie*, le *Discours moral*, l'*Allocution à une magistrature*, les *Instructions à un ambassadeur*, le *Dialogue sur la langue*, les *Mémoires aux Dix*, la *Description de la peste de Florence*, le traité sur l'*Art de la guerre*, etc. Des *Scritti inediti* ont paru à Florence (1868). Les *Œuvres complètes* de Machiavel ont été publiées dans cette même ville (1813, 8 vol. in-8, et 1818, 10 vol. in-8 ; nouvelle édition, par P. Fanfani, 1873). Elles ont été plusieurs fois traduites en français, soit dans leur entier, soit partiellement, notamment par Tétard (La Haye, 1743, 6 vol. in-12), Guiraudet et Hochet (Paris, 1799, 10 vol. in-8), Periès (Paris, 1823-1826, 12 vol. in-8) et dans la collection du *Panthéon littéraire* (2 vol. gr. in-8).

Cf. *L'Anti-Machiavel* (de Frédéric II) ; — L. Halévy : *Essai sur Machiavel*, en tête d'une traduct. de *Morceaux choisis* (Paris, 1822, 2 vol. in-18) ; — de Bouillé : *Commentaires politiques et historiques sur le Traité du Prince et sur l'Anti-Machiavel* (Paris, 1827, in-8) ; — Artaud de Montor : *Machiavel, son génie, ses erreurs* (Ibid., 1833, 2 vol. in-8) ; — Macaulay : *Machiavel et l'Italie*, dans ses *Essais historiques et biographiques*, t. II, traduits en français par M. Guill. Guizot (1860-1863, 3 vol.) ; — Baldelli : *Elogio di N. Machiavelli* ; — H. Taine : *Essai sur Tite-Live*, 1[re] partie, ch. VI ; — A. Franck : *Mémoire sur Machiavel*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des sciences morales (1853) ; — Paul Deltuf : *Essai sur les œuvres et la doctrine de Machiavel*, avec une traduction du *Prince* (Paris, 1867, in-8) ; — Nourrisson : *Le Prince avant le Prince*, dans les *Comptes rendus* de l'Acad. des sciences morales, et *Machiavel*

(Ibid., 1874, in-18); — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Ibid., 1867, in-18); — L. Étienne : *Une Autographie de Machiavel*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er novembre 1873), et *Hist. de la littérat. ital.* (Paris, 1875, in-18).

MACHINES DE THÉATRE. — Voyez DÉCORS et MACHINES.

MACHON, Μάχων, poëte comique grec, du IIIe siècle avant J.-C., né à Corinthe ou à Sicyone. Athénée le place au nombre des meilleurs poëtes de la pléiade alexandrine. Nous n'en possédons que des fragments, les uns tirés de deux comédies, Ἄγνοια et Ἐπιστολή, les autres d'un poëme en vers iambiques, intitulé Χρεῖαι, *Pensées remarquables*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

MACHUS ou MACCUS, personnage des *Atellanes* (voy. ce mot).

MACIAS, surnommé l'*Enamorado*, poëte portugais du XVe siècle. Il se distingua dans les guerres contre les Maures de Grenade. Il était attaché au marquis de Vilhena qui gouvernait l'Aragon et la Castille. Des indiscrétions sur ses amours le firent enfermer dans une prison de Jaen. Il y fut assassiné par le mari outragé. On a la chanson qui causa la mort du poëte. Elle a été conservée par Sanchez et reproduite par S. de Sismondi et F. Denis. C'est un curieux monument de l'ancienne littérature galicienne. Cette chanson est à peu près tout ce qui reste des poésies langoureuses de Macias, mais il a fait école et a eu de nombreux imitateurs. Ses aventures amoureuses, devenues légendaires, ont été chantées par Juan de Meña, portées à la scène par Calderon, Lope de Vega, Cervantès, Gongora, etc., et mises en roman par Larra (voy. ces noms).

Cf. Sismonde de Sismondi : *De la Littérature du midi de l'Europe* (Paris, 1819, in-8), t. IV ; — F. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal* (1823, in-16).

MACKENZIE (sir George), écrivain écossais, né en 1636, mort en 1691. Lord avocat sous Charles II et sous Jacques II, il eut à faire exécuter des lois rigoureuses contre les *Covenanters*, et ceux-ci lui firent la réputation d'un homme cruel, altéré de sang. Ses écrits nous donnent de lui une idée différente. Il s'y montre éclairé, humain, ami de la retraite. Ses vers sont écrits dans une bonne langue, et ses *Essais* sur divers sujets (Londres, 1713, in-8) sont d'un penseur ingénieux. Ses grands travaux sur la législation de l'Écosse font autorité. On a publié, outre ses *Œuvres complètes* (Édimbourg, 1716, 2 vol. in-fol), des *Mémoires sur les affaires d'Ecosse depuis la restauration de Charles II* (1821).

Cf. *Vie de sir George Mackenzie*, en tête des *Œuvres* ; — Dalrymple : *Biographica scotica* ; — G. Planche : *H. Mackenzie*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juillet 1833).

MACKENZIE (Henry), romancier écossais, né en 1745, mort en 1831. Procureur à la cour de l'échiquier d'Écosse, puis contrôleur des taxes du même pays, il déploya longtemps une grande activité littéraire à Édimbourg. Il fournit des articles aux deux périodiques, le *Mirror* et le *Lounger*, et des *Mémoires* à la Société royale et à la Société des Highlands. Il a écrit ensuite des tragédies très-médiocres : *le Père espagnol, le Prince de Tunis, l'Hypocrite blanc*, puis trois romans : *l'Homme du sentiment* (the Man of feeling, 1771), *l'Homme du monde* (the Man of the world, 1773), et *Julia de Roubigné* (1777), dont le premier seul conserve quelque réputation ; c'est une imitation habile et délicate de Sterne, où l'élégante simplicité du style contraste avec le caractère factice des sentiments. Mackenzie a donné une édition de ses *Œuvres* (1808, 8 vol, in-8), qui ont été traduites en français par F. Bonnet (Paris, 1825, 5 vol. in-12).

Cf. Walter Scott : *Eminent novelists* ; — *Cyclopaedia of english literature*.

MACKINTOSH (sir James), historien et philosophe écossais, né dans le comté d'Inverness en 1765, mort en 1832. Il étudia la médecine, puis le droit, et vécut à Londres en écrivant pour les journaux. Il fit au célèbre pamphlet de Burke contre la Révolution française une remarquable réponse, intitulée *Vindiciæ gallicæ* (1791), dont le futur roi Louis-Philippe, alors duc de Chartres, traduisit plusieurs chapitres. En 1804 il fut nommé juge à Bombay, où il resta sept ans. Whig modéré, il fut surtout un excellent *reviewer*. Outre ses articles de la *Revue d'Edimbourg*, et une remarquable *Dissertation sur les progrès de la philosophie morale* pour l'*Encyclopaedia britannica*, il a composé pour le *Cabinet cyclopaedia* de Lardner une *Histoire d'Angleterre* et une *Vie de Thomas Morus*. Il laissa inachevée une *Histoire de la Révolution de 1688 en Angleterre* (Londres, 1834, in-4), ouvrage qui n'est pas sans valeur mais qui fut éclipsé par Macaulay.

Cf. *Notice sur Mackintosh*, en tête de son *Histoire de la Révolution* de 1688 ; — Macaulay : *Critical and historical Essays*.

MACKLIN (Charles), acteur et auteur dramatique anglais, né en Irlande le 1er mai 1690, mort à Londres le 11 juillet 1797. A la suite d'une enfance turbulente et aventureuse, il s'engagea dans une troupe comique ambulante et joua les clowns avant d'aborder les rôles tragiques, où il excella. Celui de Shilock était son triomphe. Il tint le théâtre pendant plus de soixante-dix ans. D'une dizaine de pièces qu'il écrivit, deux eurent du succès : *l'Amour à la mode* (Love à la mode) et *l'Homme du monde* (the Man of the world). Ses *Mémoires*, rédigés par J.-T. Kirkman (Londres, 1799, 2 vol. in-8), ont été traduits en français par Defauconpret, dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique*.

Cf. Kirkman : *Life of Ch. Macklin*.

MAÇOUDI ou MAS'OUDY (Aboul-Hassan-Ali), historien arabe, né à Bagdad vers la fin du IXe siècle, mort en 956. Issu d'une famille de Médine, il eut le titre de docteur et passa la plus grande partie de sa vie à voyager pour augmenter son instruction. Il visita la Perse, l'Inde, Ceylan, la Cochinchine, Java, l'Arménie, l'Empire grec, l'Afrique orientale, le sud de l'Espagne, la Palestine et revint après vingt-sept ans d'absence à Bassora, puis à Bagdad. Obligé de quitter son pays à cause de ses opinions religieuses, il se retira en Égypte, où il mourut. Maçoudi a écrit deux ouvrages volumineux, dont l'un était l'histoire des peuples et l'autre l'histoire des sciences. Ces deux compositions, réunies sous le titre de *Mémoires du temps* (Akhbar al Zeman), sont aujourd'hui perdues. On soupçonne l'existence d'un exemplaire manuscrit dans une bibliothèque publique de Constantinople. L'auteur en avait fait le résumé sous le titre de *Moroujd Eddheheb* (Prairies d'or et mines de pierres précieuses). Ce livre, très-supérieur aux chroniques ordinaires des pays musulmans et plein de renseignements rares et curieux, est digne de prendre une place au premier rang des sources de l'histoire orientale. C'est une histoire universelle appuyée sur la géographie et éclairée par des voyages et des recherches personnelles dans les pays qui étaient accessibles à l'auteur ; elle constitue une véritable encyclopédie historique. Les *Prairies d'or* ont été traduites en anglais par le docteur Sprenger (1842). MM. C. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille ont entrepris d'en publier le texte arabe et la traduction française (Paris, 1861 et suiv. in-8). La Biblio-

thèque nationale possède le dernier ouvrage composé par Maçoudi, le *Kitab altanbyh* (Livre de la manière d'acquérir l'honneur).

Cf. Deguignes et Silvestre de Sacy, dans le recueil des *Notices et Extraits*, t. I et VIII; — Reinaud, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, et dans la *Nouvelle biographie générale*.

MACPHERSON (James), littérateur écossais, né dans le comté d'Inverness en 1738, mort en 1796. Il était maître d'école lorsqu'il publia à l'âge de vingt ans un premier poëme en l'honneur de son pays natal, le *Highlander*. On commençait à s'occuper des chants populaires des montagnards ou Highlanders écossais; Macpherson en recueillit plusieurs, les montra à quelques écrivains, Home, Blair, Carlyle, Fergusson, qui s'intéressaient particulièrement à ces recherches, et obtint d'eux le moyen de publier un mince volume intitulé : *Fragments of ancient poetry, translated from the gaelic or erse language* (1760). Ces fragments, plus ou moins fidèlement traduits, étaient probablement authentiques ; ils parurent assez curieux pour qu'on fit à Édimbourg une souscription qui permit à Macpherson de continuer ses recherches dans les Highlands. Il porta à Londres les produits, vrais ou fictifs, de son investigation, et les publia en deux volumes : *Fingal, poëme épique en huit livres avec d'autres poëmes moindres* (Fingal, and epic poem, with other lesser poems, 1762), et *Temora, poëme épique en huit livres avec d'autres poëmes* (Temora, an epic poem, with other poems, 1763) C'était, suivant lui, une traduction en prose de poëmes composés par Ossian, barde gaélique du IIIe siècle. L'effet en fut immense en Angleterre et dans toute l'Europe. La plupart s'émerveillèrent devant cette poésie nouvelle, que quelques-uns rejetaient comme une imposture. Macpherson obtint une place aux Indes occidentales, qui lui valut à son retour une pension de 200 liv. st. (5000 fr.). Une traduction de l'*Iliade* en prose ossianique, qu'il publia en 1773, n'eut aucun succès ; ce qui ne l'empêcha pas de vendre 3000 liv. st. (75000 fr.) une *Histoire de la Grande Bretagne depuis la Restauration jusqu'à l'avénement de la maison de Hanovre* (Londres, 1775, 2 vol. in-4), suivie de deux volumes de pièces originales. Cette histoire, écrite au point de vue jacobite et fondée en partie sur les papiers de Jacques II, fit scandale dans le parti whig, en révélant les intrigues, les trahisons des héros de la révolution de 1688. Macpherson soutint en outre la cause du ministère dans plusieurs pamphlets, puis devint l'agent du nabab d'Arcot, acquit dans cette place une belle fortune et, après avoir passé une dizaine d'années dans la Chambre des communes, se retira dans une belle propriété qu'il avait acquise en Écosse. Il fut enterré dans l'abbaye de Westminster. Toute sa vie montre plus d'habileté à tirer parti des circonstances que ses ouvrages, les Poëmes d'Ossian exceptés, ne font voir de talent.

Quant à ces *Poëmes*, il ne faut ni les exalter, comme on le fit alors, jusqu'au niveau des poëmes homériques, ce qui était extravagant, ni les rabaisser, comme on l'a fait depuis, au rang de déclamations emphatiques et creuses. Il est vrai que le fond de *Fingal* et de *Temora* est assez vague ; ces personnages de Fingal, Comhal, Trathal, Tremnor, Ossian, Oscar, ne vivent pas d'une vie réelle et semblent faits pour habiter les nuages où Macpherson les envoie après leur mort. La terre de Morven et le palais de Selma appartiennent au même ordre de conceptions nébuleuses ; mais ce vague même est d'un puissant effet sur l'imagination. Ses descriptions monotones ont un charme qui dispose à la rêverie, et son style grandiose agite et élève l'esprit. Un livre qui excita un enthousiasme si général, qui fut ardemment admiré par les génies les plus divers, Gœthe, Mme de Staël, Napoléon, ne saurait être un livre vulgaire. Cesarotti en donna une excellente traduction italienne ; Letourneur, une version française en prose, assez harmonieuse ; Baour-Lormian, une élégante imitation en vers. En Allemagne, Gœthe, Herder, Bürger, en ont traduit des fragments ; Ahlwardt et Fœrster l'ont traduit tout entier. Tandis qu'Ossian poursuivait ainsi sa marche triomphale sur le continent, en Angleterre il était rudement discuté. Dès son apparition, le premier des critiques anglais, Johnson, déclara que c'était une grossière mystification. Blair et Kames, en leur qualité d'Écossais, soutinrent que les poëmes publiés par Macpherson étaient aussi authentiques qu'admirables. Mais ce fut de l'Écosse même que sortit leur plus redoutable adversaire, Malcolm Laing ; on remarqua il est vrai qu'il était des Orcades, d'origine norvégienne, par conséquent ennemi des Celtes. Dans une dissertation du premier volume de son *Histoire d'Écosse* (1800), et plus particulièrement dans son édition des *Poëmes d'Ossian* (1803), il démontra que ces prétendues œuvres du barde du IIIe siècle étaient une fiction d'un auteur du XVIIIe siècle, qui n'avait pas craint, pour composer sa mosaïque celtique, d'emprunter une foule d'idées et d'expressions à la Bible, aux poëtes grecs, aux Latins, aux Anglais. Les preuves de cette assertion étaient sans réplique. Une seule réponse aurait pu être décisive, c'était la production des originaux ; elle ne se fit pas. Macpherson n'avait jamais donné d'explications nettes à cet égard, et l'on ne trouve dans ses papiers aucun manuscrit ancien du texte gaélique de *Fingal* et de *Temora*, et ce fut sur un manuscrit de la main de Macpherson qu'on donna la prétendue édition gaélique originale (*The poems of Ossian, in the original gaelic;* Londres, 1807, 3 vol. in-8 ; avec traduct. latine littérale par Robert Macpherson). La *Highland Society* d'Édimbourg, qui dès 1797 avait institué une enquête sur l'authenticité des *Poëmes d'Ossian*, ne fut pas plus heureuse dans ses recherches ; elle ne put trouver le texte original d'une seule des soi-disant traductions de Macpherson. La véritable solution s'est trouvée dans l'étude des monuments authentiques de la littérature gaélique (voy. ce mot). Il a réellement existé en Irlande une poésie ossianique, c'est celle des quatre bardes fenians : Fionn, Caeilte, Oisin et Fergus, et si les poëmes que nous avons sous leurs noms ne sont pas d'eux, ils remontent au moins à une époque éloignée, et sont en partie antérieurs au christianisme. Les Gaëls qui s'établirent dans les îles et dans les Highlands d'Écosse y portèrent leurs poésies populaires, leurs légendes, qui s'y transmirent de génération en génération, mais en se modifiant, comme il arrive toujours. Beaucoup de scènes d'abord placées en Irlande se trouvèrent transportées en Écosse ; mais en somme les traditions primitives subsistèrent ; Macpherson avait le droit de s'en servir pour composer un roman poétique, mais non pas celui de donner ce roman pour une traduction d'un original gaélique ; et il aurait dû, en outre, conserver plus fidèlement les chants populaires qu'il intercala dans sa fiction. On ne peut nier pourtant que l'esprit celtique respire dans son œuvre et s'y manifeste par de neuves et saisissantes beautés.

Cf. Herder : *Ueber Ossian und die Lieder alter Vœlker* (1777) ; — Macfarlane : *Essai sur l'authenticité d'Ossian et de ses poëmes* (Londres, 1804) ; — Mackenzie : *Report of the commitee of the Highland society of Scotland, appointed to inquire into the nature and authenticity of the Poems of Ossian* (Edimbourg, 1805, in-8) ; — Malcolm Laing : *Poems of Ossian,... containing the poetical works of James Macpherson, in prose and rhyme ; with notes and illustrations* (1803) ; — J. Sinclair : *On the authenticity of Ossian's Poems ;* — Villemain : *Ta-*

bleau de la littérature au XVIII[e] siècle, t. III, 31[e] leçon; — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

MACQUER (Philippe), littérateur français, né le 15 février 1720 à Paris, mort le 27 janvier 1770. Il est auteur de compilations historiques, unissant la clarté à l'exactitude: *Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique* (Paris, 1751-1757, 2 vol. in-8, 1768, 3 vol, in-8); *Annales romaines* (Paris, 1756, in-8, La Haye, 1757, in-8); *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal* (Paris, 1759-1765, 2 vol. in-8). — Son frère, Pierre-Joseph MACQUER, fut membre de l'Académie des sciences et chimiste distingué.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

MACQUEREAU (Robert), chroniqueur français du XVI[e] siècle, né à Valenciennes. Il a laissé une chronique intéressante, divisée en deux parties. La première fut publiée par Paquot, sous ce titre : *Histoire générale de l'Europe depuis la naissance de Charles-Quint jusqu'au 5 juin* 1527 (Louvain, 1765, in-4); la seconde, par J. Barrois, sous ce titre : *Histoire générale de l'Europe durant les années* 1527-1529 (Paris, 1841, in-4).

Cf. J. Barrois : *Préface* de sa publication.

MACREADY (William-Charles), tragédien anglais, né à Londres le 3 mars 1793, mort à la fin d'avril 1873. Après avoir eu de grands succès en Angleterre tant dans les tragédies de Shakespeare que dans les drames modernes, il fit de brillantes tournées sur le continent et en Amérique. Il prit sa retraite en février 1851. Sir Fréd. Pallock vient de publier : *Macready's Reminiscences and selections from his diaries* (Londres, 1875, 2 vol.). [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre premières édit.].

Cf. Littleton : *Biography of W.-C. Macready* (1851, in-8); — *Macready*, dans la *Revue britannique* (juin 1875).

MACROBE (*Aurelius Theodosius Macrobius*), érudit latin du commencement du V[e] siècle après J.-C. On l'a fait naître à Sicca en Numidie, ou à Sicenus, l'une des îles Sporades; on sait, par son propre témoignage, qu'il n'était pas Romain, et son style plein d'hellénismes fait conjecturer qu'il était Grec de naissance. Sa vie est complétement inconnue, quoiqu'on l'ait quelquefois identifié avec un Macrobe qui fut proconsul d'Afrique sous Honorius et chambellan dans le palais impérial. On ne sait s'il fut chrétien ou païen. Les ouvrages qui nous restent de lui, sans aucun mérite de style, sont pleins de renseignements précieux. Le plus considérable, *Saturnaliorum conviviorum libri VII*, est un dialogue que l'auteur suppose s'être tenu durant les Saturnales dans la maison de Vettius Prætextatus, l'un des grands personnages du règne de Valentinien; il consiste en une suite de dissertations curieuses sur l'histoire, la mythologie, la littérature et divers points de science. Le troisième, le quatrième, le cinquième et le sixième livre nous intéressent particulièrement, comme ayant rapport aux poésies de Virgile, dont ils sont souvent un excellent commentaire. Dans un autre ouvrage, *Commentarius ex Cicerone in somnium Scipionis*, Macrobe prenant pour texte le songe de Scipion, contenu dans le sixième livre du *De Republica* de Cicéron, en déduit des considérations en harmonie avec les doctrines néoplatoniciennes sur la constitution de l'univers et sur la nature de l'âme; une remarquable subtilité de raisonnement s'y allie à un savoir étendu. Nous possédons aussi un abrégé d'un traité de grammaire du même écrivain, sous ce titre : *De Differentiis et societatibus Græci latinique verbi.*

L'édition *princeps* des *Saturnales* et du *Commentaire* fut imprimée par Jenson (Venise, 1472, in-fol.). Parmi les éditions suivantes, nous citerons celles de Camerarius (Bâle, 1535, in-fol.), d'Henri Estienne (Paris, 1585, in-8), de Pontanus (Leyde, 1597, in-8), de Gronovius (Ibid.; 1670, in-8), de Zeune (Leipzig, 1774, in-8), de Jahn (Quedlimbourg, 1848, in-8). La plus estimée est celle de Gronovius. Le traité *De Differentiis* fut publié pour la première fois par Henri Estienne (Paris, 1583, in-8). Il a été plusieurs fois réédité. Les traductions françaises de *Macrobe* sont celle de Ch. de Rosoy (Paris, 1827, 2 vol. in-8), et celle de Deschamps, Laas d'Aguen, Dubois et Ubiccini, dans la *Bibliothèque de Panckoucke* (1845, 3 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*, t. III; — Mahul : *Dissertation sur la vie et les ouvrages de Macrobe* (Paris, 1817, in-8); — L. Petit : *De Macrobio Ciceronis interprete*, thèse (Paris, 1866, in-8).

MADAME ANGOT, pièce et type comique. — Voyez MAILLOT.

MADÉCASSE (IDIOME). — Voy. MALGACHE.

MADEMOISELLE, LA GRANDE MADEMOISELLE. — Voyez MONTPENSIER (duchesse DE).

MADEMOISELLE DE CLERMONT, nouvelle de M[me] de Genlis; — MADEMOISELLE DE MAUPIN, roman de Théophile Gautier (voy. ces noms).

MADOC, poëme de Southey (voy. ce nom).

MADOX (Thomas), érudit anglais, mort à Londres vers 1735. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il fut nommé historiographe par la reine Anne et qu'il se livra avec ardeur à des recherches sur l'ancienne histoire de l'Angleterre. Il a laissé d'utiles et savantes publications : *Formulare anglicanum* (Londres, 1702, in-4), recueil de chartes; *the History and antiquities of the Exchequer of the Kings of England* (Ibid. 1711, in-fol.; 1769, 2 vol. in-4); *Firma Burgi* (Ibid. 1726); *Baronia anglica* (Ibid. 1735), ouvrage posthume. Sa veuve a déposé au British Museum une collection de documents en grande partie copiés par lui et qui forment 94 vol. in-fol. et in-4.

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary.*

MADOZ (Pascal), homme politique et littérateur espagnol, né à Pampelune le 17 mai 1806, mort à Gênes le 11 décembre 1870. Avant d'être entraîné dans la révolution politique de son pays, il avait écrit ou édité plusieurs grands recueils, notamment la *Collection des causes célèbres* (Barcelone, 20 vol. in-8), et surtout un *Dictionnaire géographique, statistique et historique de l'Espagne* (Madrid, 1848-50, 16 vol. in-4). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

MADRIGAL, petite pièce de vers qui exprime avec le plus de précision possible un sentiment délicat, une pensée galante ou ingénieuse. Elle n'est du reste soumise en France à aucune loi particulière de rime ou de rhythme. Il n'en est pas de même en Italie, où le madrigal doit être écrit en vers *endecasillabi* ou en vers iambiques, et n'en pas avoir plus de douze. C'est une opinion fort répandue, et pourtant fausse, que le madrigal a toujours la galanterie pour objet. On en cite de La Fare, de Saint-Lambert, qui n'ont rien de galant ou d'amoureux. Par exemple, dans le madrigal suivant de Saint-Lambert, on trouve plutôt une pensée philosophique :

> Fuyez, volez, instant fatal à mes désirs...
> Mais, hélas! espérances vaines :
> Le temps, qui fuit sur nos plaisirs,
> Semble s'arrêter sur nos peines.

Cependant le madrigal est plus ordinairement l'expression de la galanterie, des sentiments tendres. On peut donner comme un modèle celui-ci de Boufflers :

> Le premier jour que je la vis,
> J'aperçus sa beauté, mais je n'aperçus qu'elle;
> Et le jour que je l'entendis,
> Je la trouvai bien plus que belle.

J'admirai son esprit, je louai ses attraits,
Sans penser que mon âme en serait enflammée ;
Si j'avais su d'abord combien je l'aimerais,
Je ne l'aurais jamais aimée.

On a cultivé le madrigal en France dès le XVIe siècle. Marot et Mellin de Saint-Gelais s'y sont distingués. Au XVIIe siècle, la fameuse *Guirlande de Julie* se compose en grande partie de madrigaux. Vers le même temps, Bonnecorse en fait une suite de médiocres sous le titre : *la Montre d'amour*. Un peu plus tard, on publia les *Madrigaux de M. D. L. S.* [Mme de la Sablière] (1680). On traduisait aussi en vers les Madrigaux amoureux du cavalier Guarini (1664). Mais c'est au XVIIIe siècle que le genre fut surtout à la mode. Un madrigal bien tourné suffit pour introduire Sainte-Aulaire à l'Académie française. Sans compter ceux qui en firent des recueils, comme Ménard de Saint-Just (*Madrigaux et épigrammes*, 1787), presque tous les poëtes du siècle s'évertuèrent à composer des pièces de ce genre. Voltaire les surpassa tous là comme dans le reste de la poésie légère. Les autres tombèrent facilement dans la recherche et l'affectation qui causèrent le discrédit du madrigal, comme de presque toutes les poésies fugitives. Le genre ne périt pas tout à fait avec la société et les élégances de l'ancien régime. On en trouverait plus d'un exemple dans notre siècle. Nous en citerons un qui joint le tour romantique à son raffinement gracieux; il est de Chateaubriand :

Ce ruisseau sous tes pas cache au sein de la terre
Son cours silencieux et ses flots oubliés :
Que ma vie inconnue, obscure et solitaire
Ainsi passe à tes pieds !
Aux portes du couchant le ciel se décolore,
Le jour n'éclaire plus notre aimable entretien ;
Mais est-il un sourire aux lèvres de l'aurore
Plus charmant que le tien ?

A toutes les époques, des écrivains dont la tournure d'esprit semble s'y moins prêter encore ont produit, à l'occasion, des œuvres du même genre : on cite des madrigaux du grand Corneille. On en cite de Buffon, de M. V. Hugo, de Lamartine, etc., et, en y regardant de près, on y reconnaît quelque chose de la manière de l'auteur ou du goût du temps. Sans prendre la forme même du madrigal, on peut employer, dans d'autres genres, ce que Mme de Staël appelle le *style madrigalique*.

L'origine du madrigal est inconnue. On ne sait pas même au juste d'où vient ce mot. Pourtant l'opinion la plus probable est celle qui en trouve l'étymologie dans l'italien *mandriale* (d'où *madriale*, puis *madrigale*), signifiant chant de berger : le madrigal aurait donc été d'abord une sorte de poésie pastorale. D'autres font venir ce mot de l'espagnol *madrugar* (se lever matin), ce qui ferait primitivement du madrigal un « chant du matin ». On a dit aussi qu'il pouvait venir de *martégal*, chant des Martégaux, montagnards de la Provence.

Cf. Em. Colombey : *Introduction* et *Notes* de son édit. de *la Journée des madrigaux*, etc. (Paris, 1856, in-18).

MAFFEI (Raffaello), surnommé *Volterran*, littérateur italien, né en 1452 à Volterra (Toscane), mort en 1522. On a de lui : *Commentarii rerum urbanarum libri XXXVIII* (Rome, 1506 in-fol. et Paris, 1526, même format). C'est une sorte d'encyclopédie scientifique, comprenant en outre la biographie des hommes célèbres.

Cf. B. Falconini : *Vita del nobil' huomo e buono servo di Dio R. Maffei* (Rome, 1722, in-4) ; — Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*, t. VII.

MAFFEI (Giovanni-Pietro), historien et biographe, né à Bergame en 1535, mort en 1603. Après avoir été professeur à Gênes, puis secrétaire du conseil de cette république, il prit l'habit des Jésuites et enseigna l'éloquence au Collége romain. Le cardinal Henri l'appela à Lisbonne vers 1570. Il y composa en latin une *Histoire des Indes* (Historiarum Indicarum libri XVI, Cologne, 1589 et 1593, in-fol.), dont Arnaud de La Borie et l'abbé de Pure ont donné une traduction française peu estimée. Maffei a encore écrit : *De vita et moribus sancti Ignatii Loyolæ lib. III* (Venise, 1585, in-8), trad. en français par Michel d'Esne (1594); *le vite de XVIII SS. confessori* (Rome, 1601, in-4); *Gli Annali di Gregorio XIII* (Ibid.; 1742, 2 vol. in-4); etc.

Cf. Michault : *Mélanges*, II; — de Backer : *Biblioth. des écriv. de la Compagnie de Jésus.*

MAFFEI (Francisco-Scipione, marquis), célèbre écrivain italien, né en 1676 à Vérone, mort en 1755. Il fut élevé au collége des Nobles à Parme, entra dans l'armée, fit la campagne de 1704 au service de la Bavière et se distingua à la bataille de Donauwert, puis il quitta le service et se voua entièrement aux lettres. De 1733 à 1737, il visita la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne. Son ouvrage le plus considérable est sa *Vérone illustrée* (Verona illustrata, 1731-32, in-fol. et en 4 vol. in-4), livre dans lequel il se montre à la fois, avec beaucoup de goût et de mesure, historien, biographe et antiquaire, et qui lui valut l'admission dans la Société royale de Londres et à l'Académie des inscriptions de Paris. On cite encore de Maffei : *Museum Veronense* (1749, in-fol.), recueil d'épigraphie ancienne; *Istoria diplomatica* (1727, in-4); *Origines etruscæ et latinæ* (1730, in-4), etc. Mais de tous ses écrits, celui qui a le plus fait pour le célébrité de son nom est la tragédie de *Mérope* (1713), dans laquelle il s'efforça de réunir le naturel et le pathétique des tragiques français. L'amour d'une mère qui expose la vie de son fils en croyant le venger, suffit à donner à cette pièce un intérêt croissant à chaque scène. Le succès de *Mérope* fut immense, non-seulement en Italie, où le nombre de ses éditions s'éleva en peu d'années à soixante, mais dans toute l'Europe; elle fut traduite en Angleterre par Pope, et en France par Fréret. Voltaire, après l'avoir critiquée, ajouta à son éclat en la refaisant avec une réelle supériorité. Plus près de nous, Alfieri s'est aussi approprié ce sujet, que le succès a partout suivi à la scène. Maffei s'est essayé aussi, mais sans succès, dans la comédie. Le théâtre italien lui est redevable de la publication d'un recueil de pièces du XVIe siècle : *Teatro italiano o scelta delle tragedie per usa della scena*. Enfin il donna la mesure de ses aptitudes pour la critique dans le *Giornale dei Litterati*, qu'il avait fondé. Les *Œuvres* de Maffei forment 28 vol. in-8 (Venise, 1790).

Cf. J. Pindemonte : *Elogio del marchese J. Maffei* (Vérone, 1784, in-8) ; — Lombardi : *Storia della Litteratura italiana nel secolo XVIII.*

MAFFEO VEGGIO, poëte latin moderne, né à Lodi en 1406, mort en 1458. Il enseigna les belles-lettres à Pavie et devint dataire du pape Eugène IV. Écrivain élégant et fécond, il est auteur d'un chant complémentaire de l'*Énéide* : *Libri XII Æneidos supplementum* (Cologne, 1471), trad. en français par Mouchault (Ibid., 1616, in 16); d'un poëme en l'honneur de saint Antoine : *Antoniados...* (Deventer, 1490, in-4); *Astyanax* (Cagli, 1475, in-4); etc.

MAGALON (Jean-Denis), publiciste français, né le 23 juillet 1794 à Bagnols, dans le Gard, mort vers 1840. Rédacteur, sous la Restauration, du journal *l'Album*, qui fut supprimé pour son opposition au gouvernement et aux Jésuites, il fut lui-même arrêté le 3 février 1823. Transféré de Sainte-Pélagie à Poissy, avec des menottes aux mains et enchaîné avec des malfaiteurs, puis laissé plusieurs

mois avec eux dans la même prison, il fut soustrait, par l'intervention de Chateaubriand, à ces indignes traitements qui lui firent une grande notoriété. On a de lui : *Souvenirs poétiques de deux prisonniers*, avec Barginet (Paris, 1823, in-18) ; *Ma translation, ou la Force, Sainte-Pélagie et Poissy* (Paris, 1824, in-18); *Annales militaires des Français* (Paris, 1826-1827, 12 vol. in-32) ; *les Veillées de Sainte-Pélagie* (Paris, 1830, 3 vol in-12); etc. Quérard croit que Magalon et Barginet sont les auteurs des *Ermites en prison*, publiés sous les noms de MM. de Jouy et Jay.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

MAGASIN, en anglais MAGAZINE, en italien MAGAZZINO, titre de publication. Venu d'Angleterre, il fut très-usité, au siècle dernier, dans toute l'Europe, pour désigner soit des volumes de mélanges, soit des collections de librairie, soit enfin des recueils périodiques. C'est Mme Le Prince de Beaumont qui le mit à la mode chez nous avec son *Magasin des enfants* et ses *Magasins* pour tous les âges et situations de la vie. Au commencement de ce siècle, le *Magasin encyclopédique*, dirigé longtemps par le savant Millin, fut un de nos périodiques les plus sérieux. Puis vint le *Magasin pittoresque*, qui créa en France le périodique illustré. En Italie, on cite le *Magazzino toscano* (Florence, 1770-77, 31 vol. in-8; *Nuovo Magazzino*; 1777-82, 9 vol.). Chez les Anglais, le *Magazine* est resté une forme de périodique consacrée à la diffusion de toutes les connaissances utiles.

MAGE DU NORD (LE), surnom de J.-G. Hamann.

MAGHA, prince et poëte indien. Il vivait dans le Ier siècle avant notre ère. Il est auteur d'un poëme sanscrit intitulé *la Mort de Sisupala* (Sisupala-Badha), que les Indiens ont quelquefois placé parmi leurs épopées classiques. Sisupala fut le rival du dieu Krichna. Ce poëme a été imprimé à Calcutta (1815), et traduit par le docteur C. Schütz, (Bielefeld, 1843).

Cf. Philib. Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-12).

MAGISME, MAZDÉISME. — Voyez ZEND AVESTA.

MAGLIABECCHI (Antonio), savant bibliophile italien, né à Florence le 29 octobre 1633, mort dans cette ville le 4 juillet 1714. Sans études premières, il fut orfévre jusqu'à l'âge de quarante ans; mais, possédé de la passion des livres, il avait acquis par lui-même un savoir très-étendu et s'était formé une précieuse bibliothèque. Signalé aux Médicis, il devint bibliothécaire de Cosme III. On lui doit de savants *Catalogues*, notamment celui des *Manuscrits orientaux de la bibliothèque de Médicis*. Sa mémoire prodigieuse et son immense érudition furent mises à profit par la plupart des savants de son temps. Il eut avec eux une très-intéressante *Correspondance*, dont quelques parties ont été publiées (Florence, 1745, 5 vol. in-8). Il légua à Florence sa bibliothèque particulière, qui comprenait trente mille volumes et dont F. Fossi a dressé le *Catalogue* (1696, 3 vol. in-fol.).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. ital.*, t. VIII.

MAGNAN (Dominique), antiquaire français, né le 29 mai 1731 à Reillane (Provence), mort en 1796 à Florence. Il entra dans l'ordre des Minimes, professa la théologie et devint supérieur du couvent de la Trinité-du-Mont à Rome. Son principal ouvrage est *la Ville de Rome* (Rome, 1763, 2 vol. in-12, et 1778, 4 vol. in-fol., av. planches), description exacte et méthodique, enrichie d'excellents jugements sur les œuvres d'art. On a encore de lui : *Dictionnaire géographique portatif de la France* (Paris [Avignon], 1765, 2 vol. in-8); *Miscellanea numismatica* (Rome, 1772-1774, 4 vol. in-4), recueil de médailles ; etc.

Cf. Millin, dans le *Magasin encyclopédique*, t. VI.

MAGNEN (Jean-Chrysostome), médecin et philosophe français, né vers 1600 à Luxeuil. Il exerça la médecine en France et en Italie, et fut nommé professeur de philosophie à Pavie. Outre ses écrits relatifs à la médecine, qu'il proclamait la première des sciences, il a laissé : *Democritus reviviscens, sive de atomis; addita Democriti vita et philosophia* (Pavie, 1646, in-4).

MAGNÈS, Μάγνης, poëte comique grec du Ve siècle avant J.-C., né à Icaria dans l'Attique. Il appartenait à l'ancienne comédie et paraît s'être distingué dans le genre de la gaieté bouffonne. Aristophane, dans *les Chevaliers*, parle de ses succès auxquels les échecs succédèrent dans la vieillesse. Quelques fragments ont été insérés par Meineke dans les *Fragmenta comicorum græcorum*, t. II.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

MAGNIN (Charles), érudit français, né à Paris le 4 novembre 1793, mort dans cette ville le 8 octobre 1862. Conservateur administrateur à la Bibliothèque royale depuis 1832, il a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1838. Il a professé deux ans à la Sorbonne, comme suppléant de Fauriel (1834-1835). On lui doit un remarquable livre d'érudition littéraire : *les Origines du théâtre en Europe* (1838, in-8); une traduction des pièces de *Hrorswithe* (1845, in-8); une *Histoire des marionnettes* (1852), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, t. II.

MAGNON (Jean), poëte français, né à Tournus, mort en 1662 à Paris. Ami de Molière, il travailla pour la société de l'Illustre Théâtre. Ses tragédies, qu'il se piquait d'écrire avec une rapidité extrême, sont mal conduites, embarrassées de longueurs, et d'un style lâche. Il entreprit vers la fin de sa vie, sous le titre de *la Science universelle*, un poëme encyclopédique qui devait comprendre dix volumes, de vingt mille vers chacun. Comme on lui demandait s'il serait bientôt achevé : « Bientôt, répondit-il, je n'ai plus que cent mille vers à faire. » Les tragédies de Magnon sont : *Artaxerxe* (1645); *Josaphat* (1646); *Sejanus* (1646); *le Grand Tamerlan et Bajazet* (1647); *Jeanne de Naples* (1654); *Zénobie* (1659). On a encore de lui : *les Amants discrets*, comédie (1645); *le Mariage d'Orondate et de Statira*, tragi-comédie (1648); *les Heures du chrétien*, poëme (1654, in-8). On a publié une partie de *la Science universelle* (1663, in-fol.).

Cf. Goujet : *Biblioth. française*; — frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*.

MAGON, écrivain carthaginois du IIe siècle avant J.-C. Il était de la famille de l'amiral de ce nom et d'Annibal. Les anciens citent de lui avec éloge un *Traité de l'agriculture*, en vingt-huit livres, que le Sénat romain fit traduire en latin après la destruction de Carthage. Il y eut aussi une traduction et un abrégé en grec. Les fragments que nous en possédons ne sont que les citations qui en ont été faites par divers auteurs. Ils ont été réunis par Heeren (*Ideen*, etc., t. IV).

Cf. Columelle : *De Re rustica*, I, 1 ; XII, 4.

MAGNUS (Jean), savant prélat suédois, né à Linkœping le 19 mars 1488, mort à Rome le 22 mars 1544. Archevêque d'Upsal, il est connu par ses luttes contre Gustave Wasa. On lui doit : *Historia Gothorum Suevorumque* (Rome, 1554, in-fol.; plus. édit.), et *Historia metropolitana, seu Episcoporum et archiepiscorum upsalensium* (Ibid., 1557, in-fol.). — Son frère, Olaus MAGNUS, mort à Rome en 1568, nommé aussi au siége d'Upsal qu'il ne put occuper, est auteur de deux curieuses publications : *Tabula terrarum septentrionalium et rerum mirabilium tum in ipsis*, etc. (Venise, 1539), et *De Gentibus septen-*

trionalibus, variis conditionibus statibusve, etc. (Rome, 1555, in-fol., nombr. fig., plus. édit.).

Cf. Scheffer : *Suecia litterata ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XXXV.

MAGNUSSON (Arne), en latin *Arnas Magnæus*, érudit islandais, né à Ovenbecke (Islande) en novembre 1663, mort à Copenhague en janvier 1730. Il étudia en Allemagne et devint professeur et bibliothécaire à Copenhague. Il réunit une riche collection de livres et de matériaux qui fut, en grande partie, détruite par un incendie, en 1728. Il n'en a pas moins laissé environ 1800 manuscrits, qu'il légua avec sa fortune à l'université de Copenhague; une commission fut chargée d'en éditer les plus importants. Il a publié lui-même une savante *Chronique des Danois* (Incerti autoris Chronica Danorum, etc.; Leipzig, 1695, in-8) ; une étude *De lingua Codicis argentei*, en tête de l'édition d'*Ulphilas* de Benzelius ; une *Vie de Sœmund*, en tête de celle de l'*Edda* (1787, in-4), etc.

Cf. Sjöborg : *De Legato Arna-Magnæo* (Lund, 1802) ; — Nyerup : *Litteratur-Lexicon*.

MAGNY (Olivier DE), poëte français, né à Cahors, mort vers 1560. Compatriote et ami d'Hugues Salel, il fut présenté par celui-ci à de hauts personnages, devint secrétaire de l'ambassadeur de France à Rome, et, vers la fin de sa vie, obtint une charge de secrétaire du roi. On croit qu'il fut l'amant de Louise Labé. La plupart de ses pièces de vers sont des sonnets et des odes. Ses sonnets, en général, ont pour sujet l'amour. Il en est de fort bien tournés ; plusieurs offrent une excessive liberté de langage. L'un d'eux, celui de *l'Auteur et Caron*, trouva chez les contemporains un succès incroyable. Suivant Colletet, chacun « en chargea ses tablettes ou sa mémoire,... tous les musiciens du temps le mirent en musique et le chantèrent mille fois avec un grand applaudissement, en présence du roi et des princes». En voici la chute : Caron refusant son ministère, l'auteur reprend :

> J'iray donc malgré toy ; car je porte dans l'âme
> Tant de traits amoureux, tant de larmes aux yeux,
> Que je seray le fleuve et la barque et la rame !

Dans ses odes, de Magny traite des sujets fort divers, tour à tour élevés et gracieux, libres ou mélancoliques. On a de lui quatre recueils : *Castianire* (Paris, 1553, in-8), ainsi appelé du nom de la femme que chantait le poëte, et réimprimé sous le titre des *Amours* (Lyon, 1573, in-16) ; *les Gayetez* (Paris, 1554, in-8), recueil fort libre, devenu très-rare et réédité par le docteur Blanchemain (Turin, 1869, pet. in-4) ; *les Soupirs* (Paris, 1557, in-8) ; les *Odes* (Ibid., 1559, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII : — Ed. Turquéty, dans le *Bulletin du bibliophile* (nov. 1860) ; — Guill. Colletet : *Vie d'Ol. de Magny*, en tête de l'édit. des *Gayetez* du docteur Blanchemain.

MAGREBI, alphabet arabe, usité en Afrique concurremment avec l'alphabet neski. Il est particulièrement employé par les peuplades de l'intérieur et du sud du continent africain chez lesquelles la connaissance de l'arabe est répandue et forme le dialecte magrébin. Le *magrebi* se rapproche plus que le neski du coufique (voy. ce mot).

MAGUDHA (LE), langue de l'Hindoustan de provenance sanscrite. Elle est parlée dans le Bahar méridional, territoire célèbre dans l'histoire religieuse et littéraire de l'Inde, comme patrie du Bouddha. Il faisait partie du puissant royaume de Magada, qui embrassait anciennement toutes les provinces situées sur le Gange. — Quelques orientalistes considèrent le magudha comme la souche du *pali ;* d'autres le regardent comme à peu près identique avec cette dernière langue, qui ne serait autre chose que le magudha, poli et perfectionné par les écrits des philosophes bouddhistes.

MAGYARE (LANGUE). — Voyez HONGROISE.

MAHABHARATA (LE), épopée en langue sanscrite attribuée à Vyasa (v. ce nom). Elle est antérieure au *Ramayana* de Valmiki. On le reconnaît au sujet traité, à la forme littéraire et aux doctrines qu'elle contient. L'incertitude où l'on est sur son premier auteur, appelé vaguement le *compilateur* (vyâsa), confirme cette antériorité. La date de la composition du Mahâbhârata est rapportée par la critique au X^e siècle avant notre ère Ce poëme est divisé en dix-huit *parvas* ou livres, contenant ensemble 107 389 *stôkas* ou distiques, c'est-à-dire 214 778 vers. Dans ce nombre sont compris 16 374 stôkas que compte l'*Harivansa*, supplément ajouté plus tard à la vaste épopée indienne. Selon une tradition fabuleuse, cette somme de vers ne représente qu'un abrégé du *Mahâbhârata* des dieux, qui n'avait pas moins de douze millions de vers. On a reconnu au contraire que, dans le principe, cette composition n'a eu que le cinquième de l'étendue qu'on lui connaît actuellement. Le titre du poëme, signifiant *Grand Bhârata*, est une abréviation de *Grande histoire de la race de Bhârata*. Selon une autre explication, le titre de *Mahâbhârata* veut dire *le Grand bardit*, le nom de bhàrata ayant été donné dans l'Inde ancienne aux bardes. Enfin, si l'on en croit les Hindous, les riches ayant mis dans les deux plateaux d'une balance, d'un côté ce poëme, d'un autre côté les quatre vêdas, le plateau où se trouvait le poëme l'emporta ; ce qui lui a mérité le titre de *mahâ* ou *grand*, et *bâhrata* (pour *bhara*) *poids*.

On a comparé avec assez de justesse le Mahâbhârata à une *Théogonie*, comme celle d'Hésiode, combinée avec une invention analogue à la *Thébaïde* de Stace. — Le poëme semble avoir pour fondement historique une grande guerre que se seraient faite, dans la Bactriane et le nord de l'Inde, deux familles âryennes des Coravas et des Pandavas. Le fond du sujet est la lutte des cent fils de Dhritarâchtra et des cinq fils de son frère Pandou, descendants les uns et les autres de Bhârata, roi de la lune, et qui avaient pour ancêtre Courou.

Le premier livre débute par diverses invocations, suivies d'un sommaire de tout l'ouvrage. Ce livre contient, en guise de préliminaires, de nombreuses et bizarres légendes. La plus curieuse se rapporte à l'auteur supposé de l'œuvre, Vyasa, dont la mère avait été engendrée par la nymphe Adrika, dans le temps où les dieux avaient condamné cette dernière à prendre la forme d'un poisson. Puis le poëme raconte la naissance du fils de Pandou. Celui-ci, ne pouvant avoir d'enfants de ses deux femmes, en avait demandé aux dieux et par leur intervention il avait été doté de cinq fils : Youdhichthira, Ardjouna, Bhîmasena, Nakoula et Sahadêva. Les jeunes princes sont l'objet de la jalousie de leurs cousins les Coravas, qui, pour se débarrasser d'eux, complotent d'incendier leur palais, maison en laque et autres matières combustibles. Mais les cinq frères mettent eux-mêmes le feu à leur demeure, se retirent dans un désert et font répandre le bruit qu'ils ont péri. Ils sortent de leur retraite pour venir prendre part à des fêtes données par le roi de Pantchâla qui veut accorder sa fille Draupadi au plus brillant guerrier. Ardjouna sort vainqueur des épreuves et reçoit en récompense Draupadi. Celle-ci, suivant le désir de Kounti, mère d'Ardjouna, devient la femme des cinq frères. — Dhritarâchtra, à qui la souveraineté a été laissée par Pandou, à la condition qu'il en serait fait retour aux fils de ce dernier, partage ses États entre ses cent fils et ses cinq neveux. L'aîné de ces derniers, sollicité par Duryodhana, chef de la famille des Coravas, perd dans une partie de dés son royaume, ses frères et Draupadi, leur femme

commune. Dhritarâchtra s'oppose à l'exécution de son engagement, mais Youdhichthira perd de nouveau contre son cousin une autre partie, et cette fois il se retire avec ses frères et Draupadi dans des solitudes désertes où ils devront passer douze années. Leur exil fini, les fils de Pandou entrent au service de Virâta, roi de Mastyens. Ils le servent en qualité d'eunuque-danseur, de cuisinier, de pâtre, de brahmane, de palefrenier. Draupadi remplit les fonctions les plus humbles. Les Pandavas aident Virâta dans un démêlé qu'il a avec les Coravas au sujet de soixante mille génisses qui lui ont été dérobées par ceux-ci. Les fils de Pandou se font enfin reconnaître par Virâta et obtiennent de lui des secours pour rentrer en possession des royaumes qu'ils ont perdus. Ils réunissent sept armées. De leur côté, Duryodhana et ses nombreux frères, mettent sur pied dix-huit corps de troupes. Mais la fortune leur est contraire. Les cent fils de Dhritarâchtra périssent l'un après l'autre; Duryodhana, l'aîné, est tué le dernier. Les combats sont traités avec ampleur.

Le poëme ne s'arrête pas à la ruine des Coravas. La douleur du vieux Dhritarâchtra, qui survit à tous ses enfants, forme la principale partie du livre suivant. Une exposition des devoirs de la royauté et des obligations des sujets; la description du sacrifice solennel du cheval; la retraite de l'oncle des Pandavas au désert et sa mort; l'abdication de Youdhichthira en faveur duquel les autres quatre fils de Pandou s'étaient désistés de leurs droits de souveraineté; le départ de Youdhichthira et de ses frères pour l'Himalaya; la mort de ceux-ci pendant le voyage et celle de Drapaudi, forment l'objet des autres livres. Le dernier livre introduit Youdhichthira dans le ciel d'Indra. Là l'origine divine des fils de Pandou leur est révélée. Les Coravas se trouvent être aussi des incarnations des divinités, et les deux familles rivales, qui se sont rencontrées sur la terre pour soutenir le combat éternel du bien contre le mal, reprennent leur rang parmi les dieux.

Les épisodes et les morceaux les plus saillants du *Mahâbhârata* sont : le rapt de Draupadi tenté par les Coravas, la confection de l'ambroisie merveilleuse (*amrita*), la cérémonie du cheval sacré (*açvamédha*), les éclipses du soleil, dévoré et vomi tour à tour par le monstrueux Raghou, le déluge de Manou, la lutte des dieux et des Titans, les amours si poétiques de Sakountala et du roi Douchmanta, celles du prince Nala et de la touchante Damayanti, le dévouement de Savitrî, cette Alceste du brahmanisme, pour son époux Satyavan, le *Bhagavad-Gita* (voy. ce mot) ou révélation de Krichna sur les mystères de la vie future, poëme que l'on peut considérer séparément et qui n'est rattaché au Mahâbhârata que par un lien artificiel; enfin l'ascension d'Ardjouna au ciel.

Le *Mahâbhârata* n'a pas l'unité de plan du *Ramayana*. De nombreuses légendes, additions évidentes faites au poëme primitif, obscurcissent le sujet principal. Il se distingue en outre du *Ramayana*, en ce que l'élément humain y prédomine; la plupart des personnages qui y figurent ont un caractère semi-historique qui n'est pas entièrement effacé par les attributs divins dont ils sont gratifiés. Les récensions successives dont ce poëme a été l'objet ont détruit, en même temps que l'unité d'action, l'unité de langue et de doctrine. Il n'est pas possible, dans l'état présent de nos connaissances sur l'ancienne littérature de l'Inde, de fixer exactement l'époque de ces additions. On regarde comme un appendice du *Mahâbhârata* le poëme de *Harivança* (voy. ce mot).

En 1785, il a été donné par Wilkins une traduction anglaise du *Bhâgavad-Gitâ*. C'est la première partie du *Mahâbhârata* qui ait été publiée et, à la fois, la première publication faite en Europe d'une œuvre sanscrite. Depuis cette date mémorable, le *Mahâbhârata* a été imprimé intégralement, par les soins de la Société asiatique du Bengale (Calcutta, en 4 vol. in-4, y compris l'appendice de l'*Hârivanca*); M. F. Johnson a donné des *Selections from the Mahabharata* (Londres, 1842, in-8). Le savant Bopp a traduit en vers métriques allemands plusieurs parties, entre autres : *Nalus, carmen sanscriticum Mahabharati episodium* (Londres, 1819; Berlin, 1832, 1838), traduit aussi par Kosegarten et Ruckert. M. Théodore Pavie a traduit en francais huit *Fragments* de cet ouvrage (Paris, 1844); Em. Burnouf, l'épisode de *Nala* (Nancy, 1856, in-8); Sadous, des *Fragments* (Paris, 1858, in-12); Éd. Foucaux, *onze épisodes* (Paris, 1862); Emile Waltier, le *Mausala-Parva*, 16e livre du *Mahâbhârata* (Paris, 1864); Pauthier, l'épisode de *Savitri*; enfin Hipp. Fauche a entrepris la traduction complète de cette vaste épopée (Paris, 1863 et suiv, devant former 16 vol. in-8).

Cf. Eug. Burnouf : *De la Littérature sanscrite*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er février 1833); — Edg. Quinet : *De l'Epopée indienne*, même revue (1er juillet 1840); — F.-G. Eichhoff : *Poésie héroïque des Indiens* (Paris, 1860); — Monier Williams : *Indian epic poetry* (Londres, 1863); — Philibert-Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-18), et *les Poëtes de l'Inde ancienne*, dans la *Revue contemporaine* (30 novembre et 15 décembre 1864).

MAHACAVYAS, nom donné à un groupe d'épopée, de l'Inde ancienne. On peut en considérer comme le type la *Néchadiya-Charitra* par Harscha-dêva (voy. ce nom). On en a publié une autre qui offre moins d'intérêt : *Ghatakarparam ou le Vaisseau brisé*, édité par Dursch (Gh., oder das Zerbrochene Gefaess; Berlin, 1828).

Cf. Ph. Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-8).

MAHÂNÂMA, écrivain religieux de l'Inde ancienne. Il vivait au ve siècle de notre ère. Il est auteur du *Mabâvamça*, ouvrage d'une grande valeur historique sur l'établissement du bouddhisme à Ceylan, écrit en langue palie. Les faits qui y sont exposés s'accordent avec ceux relatés dans le *Dipavamça*. Le livre s'arrête à l'an 300 de J.-C. Le *Mahâvamça* a été traduit par Turnour.

MAHLMANN (Liegfried-Auguste), poëte allemand, né à Leipzig le 13 mars 1770, mort le 16 décembre 1826. Il fit son droit, fut précepteur et professeur particulier, puis rédacteur et administrateur de la *Gazette de Leipzig*. Il a produit des poésies lyriques remarquées par leur facilité, des comédies bouffonnes, comme *Hérode de Bethlehem* (1803), bonne parodie de *Hussites* de Kotzebue et des œuvres de sentimentalité larmoyante, un *Théâtre de Marionnettes* (Marionettentheater, 1806); des *Comédies* (Lustspiele, 1810), qui ont du mouvement et de la gaieté, un recueil de *Contes et récits* (Erzachlungen und Maerchen; 1802). Ses *Œuvres* ont été réunies (Schriften, Leipzig, 1839-1840, 8 vol.).

Cf. *Notice biographique*, en tête des *Œuvres*.

MAHOMET, en arabe MOHAMMED (*le Glorifié*), fondateur de la religion musulmane, né à la Mecque en 569 de notre ère, mort en 632. Organisateur d'un peuple, fondateur d'un empire, prophète, législateur et conquérant, Mahomet appartient à l'histoire littéraire et philologique par un livre religieux devenu l'âme de toute une civilisation. — Voy. CORAN.

Cf. Outre les ouvrages cités à l'article CORAN : Aboulféda : *Vie de Mahomet*, traduite par Noël des Vergers (Paris, 1838, in-8); — Boulainvilliers : *Vie de Mahomet* (Londres, 1730; Amsterdam, 1731, petit in-8); — De Bréquigny : *Vie de Mahomet* (Paris, 1754, in-12); — Turpin : *Hist. de Mahomet* (Paris, 1773-79, 3 vol. in-12); — G. Weil : *Mohammed der Prophet, sein Leben*, etc. (Stuttgart, 1843,

petit in-8); — Will. Muir : *the Life of Mohamet and history of Islam* (Londres, 1858-61, 4 vol. in-8); — Th. Nœldecke : *das Leben Mohammeds, nach den Quellen populaer dargestellt* (Hanovre, 1863, in-8); — Ern. Renan : *Etudes d'histoire religieuse*; — Ch. de Rémusat : *Mahomet et le mahométisme*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er septembre 1865).

MAHOMET (LE ROMAN DE). — Voyez ALEXANDRE DU PONT. — MAHOMET, tragédie de Voltaire; — MAHOMET II, tragédie de Châteaubrun, de Baour-Lormian (voy. ces noms).

MAHRATTE (LE) ou MAHARASHTRA, l'un des principaux dialectes de l'Inde dérivés du sanscrit. Il est parlé par les Mahrattes dans une grande partie de la province de Gundwana et dans certaines régions du Malwah, du Kandeisch, d'Aureng-abad, du Bedjapour, du Guzerate et du Bérar. Son usage s'est autrefois étendu à diverses autres provinces. Adelung a rangé le mahratte parmi les idiomes malebares. Il est mieux à sa place dans la famille sanscrite sous les rapports lexicographique et grammatical. Parmi les idiomes de la même famille plus connus, c'est au bengali que se rapporte le mieux le mahratte. La prononciation du mahratte est dure, sourde et traînante. La versification comporte la rime; elle n'en est pas moins fondée sur la mesure des syllabes. Cette langue a deux alphabets : le *mur* ou *mod*, qui est l'écriture ordinaire, est composé de 44 lettres; le *balabandi* ou *balbodh*, analogue au devanagari, est une écriture réservée aux sujets religieux et aux spéculations philosophiques. — Il a été donné, en anglais, des *Grammaires* du mahratte par W. Carey (Serampoure, 1808, in-8), par Drummond (Bombay, 1808, in-fol.), par Ballantyne (Edimbourg, 1839, in-4), par Mahomed Ibrahim Makba (Bombay, 1825, in-8), par J. Stevenson (Ibid., 1843), etc., et des *Dictionnaires* par Carey (1810, in-8), par Vans Kennedy (1824, in-fol.), par Molesworth (Bombay, 1831, in-4), etc.

MAHRI (IDIOME). — Voyez HIMYARITE.

MAHUDEL (Nicolas), antiquaire français, né en 1673 à Langres, mort le 7 mars 1747. Il exerçait la médecine. Reçu à l'Académie des inscriptions en 1716, il a écrit plusieurs savants mémoires, entre autres une *Dissertation sur les monnaies antiques d'Espagne* (Paris, 1725, in-4).

Cf. Renauldin : *les Médecins numismatistes*.

MAI (Angelo), célèbre philosophe italien, né à Schilpario, dans la province de Bergame le 7 mars 1782, mort à Castel-Gandolfo le 9 septembre 1854. Il entra dans l'ordre des Jésuites en 1797 et professa les humanités à Naples en 1804. Il employa les loisirs forcés que lui fit le régime impérial à étudier les langues classiques et la paléographie. Nommé en 1812 conservateur de la bibliothèque Ambroisienne de Milan, puis appelé en qualité de préfet à celle du Vatican en 1819, il se signala à l'attention et à l'admiration de l'Europe par les nombreuses et importantes découvertes qu'il fit de textes anciens dans les manuscrits de ces dépôts, particulièrement dans les palimpsestes, déchiffrés par lui avec une sagacité inconnue jusque-là. En récompense de ses travaux il fut promu au cardinalat (12 février 1838). Membre associé de l'Académie des inscriptions de France en 1842, il s'était vu décerner, en Angleterre, une médaille d'or avec cette légende : *Angelo Maio, palimpsestorum inventori atque restauratori.*

Parmi les écrivains anciens dont il a restitué des ouvrages perdus, se place en première ligne Cicéron, dont il a publié plusieurs séries de plaidoyers inédits (Milan, 1814, 2 vol. in-8; 1817, in-8), et dont il a surtout rendu en grande partie le traité de *la République*, perdu depuis le XIIe siècle (M. T. Ciceronis De Republica quæ supersunt; Rome, 1822, in-8); Paris, édit. Renouard, 1825, in-8); son beau travail fut traduit dans les diverses langues. Il faut citer ensuite ses œuvres ou fragments d'œuvres de *Fronton* (Milan, 1815, 2 vol. in-8), de *Symmaque* (Ibid., 1815, in-8), de *Plaute* (Ibid., 1815, in-4 et in-8), de *Thémistius* (Ibid., 1816, in-8), de *Denys d'Halicarnasse* (Ibid., 1816, in-4), de *Philon le Juif* (Ibid., 1816, in-8, et 1818, in-8), de *Porphyre* (Ibid., 1816, in-8), des *Livres sibyllins* (Ibid., 1817, in-8), de *J. Valerius* (Ibid., 1817, in-8), de divers *Commentateurs de Virgile* (Virgilii Interpretes; Ibid., 1818, in-8), d'*Eusebe* (Ibid., 1818, in-4), d'*Homère* (Ibid., 1819, 2 vol. in-fol. avec 58 pl.). Ces découvertes d'Angelo Mai ont été réunies sous le titre de *Scriptorum veterum nova collectio, e vaticanis codd. edita* (Rome, 1825-38, 10 vol. in-4). On lui doit en outre : *Catalogo de' papiri egiziani della Bibliot. Vaticana* (Ibid., 1825, gr. in-4, pl.), d'après Champollion; *Classicorum auctorum collectio, e Vatican. codd.* (Ibid., 1828-38, 10 vol. in-8); *Spicilegium romanum* (Ibid., 1839-44, 10 vol. in-8); *Patrum nova Bibliotheca* (Ibid., 1852-53, t. I-VI, inachevé).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains*; — Bonnetty : *Table alphabétique et raisonnée de tous les auteurs sacrés et profanes découverts et édités par le cardinal Mai* (Paris, 1850, in-8); — *Journal des savants*, passim.

MAIER (Michel), alchimiste allemand, né à Rendsbourg en 1568, mort à Magdebourg en 1622. Il a laissé un nombre considérable d'écrits, dont plusieurs sont devenus des raretés bibliographiques. Nous citerons seulement : *Arcana arcanissima, hoc est hieroglyphica ægypto-græca vulgo necdum cognita* (Londres, 1614, in-4); *Lusus serius* (Oppenheim, 1616, 1619, in-4); *Jocus severus* (Francfort, 1617, in-4); *Atalanta fugiens* (Oppenheim, 1618, in-4), réimprimé sous le titre de *Secretioris naturæ secretorum scrutinium chymicum* (Francfort, 1687, in-4), et l'un des plus curieux ouvrages de l'auteur.

Cf. Lenglet-Dufresnoy : *Bibliothèque hermétique*; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

MAIGNAN (Emmanuel), théologien et mathématicien français, né le 17 juillet 1701 à Toulouse, mort le 29 octobre 1676. Religieux Minime, il professa à Rome dans le couvent de la Trinité-du-Mont. Il a laissé : *Cursus philosophicus* (Toulouse, 1652, 4 vol. in-8); *Sacra philosophia entis supernaturalis* (Lyon, 1662-1672, 2 vol. in-fol.); etc.

Cf. Saguens : *De Vita, moribus et scriptis E. Maignan* (Toulouse, 1697, in-4); — Niceron : *Mémoires*, t. XXXI.

MAILATH (Jean-Népomucène-Joseph, comte), poëte et historien allemand, né à Pesth le 5 octobre 1786, mort le 3 janvier 1855. Dévoué aux traditions et aux intérêts magyares, il a publié des volumes de poésie et des livres historiques remarquables, relatifs à cette nationalité. [*Dictionnaire des Contemporains*, première et deuxième édition.]

MAILLA (Joseph-Anne-Marie DE MOYRIA DE), sinologue français, né en 1679 au château de Mailla (Bugey), mort le 28 juin 1748. Membre de la Société de Jésus et envoyé en Chine en 1703, il y obtint par sa science et ses services le titre de mandarin. Il traduisit en français le *Thoung-Kian-Kang-Mou*, recueil d'annales chinoises. Cette traduction fut publiée par l'abbé Grosier, sous le titre d'*Histoire générale de la Chine* (Paris, 1777-83, 12 vol. in-4).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MAILLARD (Olivier), prédicateur français, né en Bretagne, mort au commencement du XVIe siècle. Il était Cordelier, docteur en Sorbonne, professeur de théologie et prédicateur de Louis XI. Ses sermons écrits en latin, ou plutôt en style macaronique, sont fameux par leur mauvais goût et leur violence

satirique contre toutes les classes de la société ; ils n'épargnaient ni la noblesse, ni les hommes d'église, pas même le roi. Ils ont été publiés sous les titres suivants : *Sermones de Adventu* (Paris, 1498, in-4; 1511, in-8); *Quadragesimale opus* (Paris, 1498, in-4; 1512, in-8); *Sermones dominicales et alii* (Paris, 1515, in-8) ; *Sermones de sanctis* (Paris, 1515, in-8). On a encore du même quelques écrits ascétiques.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIII; — Géruzez : *Hist. de la littérature française*.

MAILLET ou **MAILLIET** (Marc DE), poëte français, né vers 1568 à Bordeaux, mort vers 1628. Vaniteux, bizarre, pauvre, il fut le jouet de ses contemporains. C'est lui que Saint-Amant a peint dans *le Poëte crotté*. Tallemant et plusieurs autres l'ont accablé de leurs traits. F. Colletet le représente possédé de la rage de lire ses vers, et retenant son auditeur par les boutons de l'habit ou les glands du rabat, jusqu'à les lui arracher. Les vers de Maillet sont en général obscurs et barbares; mais ses épigrammes ne sont pas sans mérite. On a de lui : *Poésies à la louange de la reine Marguerite* (Paris, 1612, in-8); *Épigrammes* (1620, 1622, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV ; — V. Fournel, dans la *Nouvelle biographie générale*.

MAILLET (Benoît DE), érudit français, né le 12 avril 1656 à Saint-Michel, mort le 30 janvier 1738 à Marseille. Il fut nommé en 1692 consul de France en Égypte, consul à Livourne en 1702, et inspecteur des établissements français dans la Méditerranée en 1708. On a de lui : *Description de l'Egypte* (Paris, 1735, in-4) ; *Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Égypte* (La Haye, 1743, 2 part. in-12) ; *Telliamed* [anagramme du nom de l'auteur], *ou Entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français* (Amsterdam, 1748, 2 part. in-8) : c'est, sous une forme plus littéraire que scientifique, un ensemble de théories, les unes hasardées, les autres vraies, mais toutes dignes d'attention, sur l'histoire naturelle de l'homme, de la terre et des animaux.

Cf. Palissot : *Mémoires*.

MAILLOT ou **DESMAILLOTS** (Antoine-François ÈVE, dit), auteur dramatique français, né le 21 mai 1747 à Dôle, mort le 18 juillet 1814. Soldat, puis déserteur et acteur en Hollande avant la Révolution, il fut commissaire de la Convention dans le Loiret. Il a composé, pour les petits théâtres, plusieurs pièces, entre autres *Mme Angot, ou la Poissarde parvenue* (1797), où se trouve pour la première fois ce type souvent reproduit de Mme Angot; la pièce eut un succès prolongé et plusieurs fois renouvelé ; l'auteur lui donna lui-même des suites : *le Repentir de Mme Angot* (1799), et *Dernières folies de Mme Angot* (1803).

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris*.

MAILLY (le chevalier DE), littérateur français, mort en 1724. Fils naturel d'un membre de la noble famille de Mailly, il eut Louis XIV pour parrain. Il écrivit un assez grand nombre d'ouvrages dans le genre des nouvelles galantes, alors à la mode : *Rome galante, ou Histoire secrète sous les règnes de Jules César et d'Auguste* (Paris, 1685, in-12) ; *Aventures secrètes et plaisantes* (Paris, 1698, in-12) ; *Histoire secrète des Vestales* (Paris, 1701, in-12) ; *Nouvelles toutes nouvelles* (Paris, 1706, in-12) ; etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MAILLY (Jean-Baptiste), historien français, né le 16 juillet 1744 à Dijon, où il est mort le 26 mars 1794. Il était libraire, et devint professeur au collège de sa ville natale. Outre des pièces de vers et de nombreux articles dans les *Affiches de Bourgogne*, recueil qu'il fonda en 1776, il écrivit des ouvrages historiques, en ayant soin de ne pas faire de l'histoire une perpétuelle description de batailles, et en cherchant à montrer « non comment les hommes se sont détruits, mais pourquoi ils se sont détruits ». Tels sont : *l'Esprit de la Fronde* (Paris, 1772-1773, 5 vol. in-12); *l'Esprit des Croisades* (Paris, 1780, 4 vol. in-12), inachevé; *Fastes juifs, romains et français* (Dijon, 1782, 2 vol. in-8).

Cf. Ch. Muteau et Garnier : *Galerie bourguignonne*, t. II (1859).

MAIMBOURG (Louis), érudit français, né en 1610 à Nancy, mort le 13 août 1686 à Paris. Étant entré dans la Société de Jésus, il enseigna les humanités à Rouen, puis fut appelé à prêcher dans la plupart des villes de France. Un an avant sa mort il fut exclu de l'ordre des Jésuites, parce qu'il avait soutenu les libertés de l'église gallicane dans son *Traité historique de l'établissement et des prérogatives de l'église de Rome* (Paris, 1685, in-4). Il se retira à l'abbaye de Saint-Victor, avec une pension du roi. Tous les critiques déclarent les sermons de Maimbourg bizarres et recherchés, et l'on en cite des extraits pitoyables. Quant à ses écrits historiques, ils manquent d'exactitude, le style en est souvent diffus et déclamatoire; mais, d'après Bayle, son adversaire, il répandait dans ses ouvrages beaucoup d'agrément, plusieurs traits vifs et quantité d'instructions incidentes. « Il y a peu d'Historiens, ajoute le critique, même parmi ceux qui écrivent le mieux et qui ont plus de savoir et d'exactitude que lui, qui aient l'adresse d'attacher le lecteur autant que lui »

On a de Maimbourg, outre ses *Sermons* (Paris, 1670, 2 vol. in-8) : *Histoire de l'Arianisme* (Paris, 1682, 2 vol. in-4); *Histoire de l'hérésie des Iconoclastes* (Paris, 1674, in-4); *Histoire des Croisades* (Paris, 1675, 2 vol. in-4); *Histoire du schisme des Grecs* (Paris, 1677, in-4) ; *Histoire du grand schisme d'Occident* (Paris, 1678, in-4) ; *De la décadence de l'Empire après Charlemagne* (Paris, 1679, in-4); *Histoire du Luthéranisme* (Paris, 1680, in-4); *Histoire du Calvinisme* (Paris, 1680, in-4), qui attira la célèbre *Critique* de Bayle; *Histoire de la Ligue* (Paris, 1683, in-4); etc. On a une édition complète des *Œuvres du P. Maimbourg* (Paris, 1686-1687, 14 vol. in-4 et 26 vol. in-12).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — De Baker : *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

MAIMON (Salomon), philosophe israélite, né à Reschwitz (Lithuanie) en 1753, mort à Sigersdorf (Silésie) le 22 novembre 1800. Au milieu des vicissitudes d'une vie aventureuse, il étudia la philosophie cabalistique, adopta le scepticisme et combattit vivement la métaphysique de Kant. Nous citerons de lui : *Essai de philosophie transcendantale* (Versuch über die transc. Phil.; Berlin, 1790, in-8); *Progrès de la philosophie depuis Leibniz* (Fortschritte der Phil. seit L.; Ibid., 1793, in-8); *Recherches critiques sur l'esprit humain* (Kritische Untersuchungen über den menschl. Geist.; Ibid., 1797, in-8); une édition avec commentaire du *More Nebouchim* de Maïmonide (Ibid., 1791, in-4), et d'intéressants *Mémoires* sur sa vie (Ibid., 1792-93, 3 vol. in-8).

Cf. S.-J. Wolf : *Zur Charakteristik Sal. Maimons* (Berlin, 1813) ; — Wilm : *Hist. de la philosophie allem.*, t. II.

MAÏMONIDE (Moïse BEN-MAÏMOUN, dit), célèbre rabbin, né à Cordoue vers 1136, mort en 1204. Il vécut en Egypte et fut le médecin de Saladin. On l'a dit à tort disciple d'Averroès. Mais il fut, comme lui, élevé dans les écoles philosophiques des Arabes; aristotéliciens l'un et l'autre, tous deux ont revendiqué les droits de la raison contre l'étroit fanatisme de leurs coreligionnaires, juifs et arabes : Maïmonide avec plus d'éclat et un succès plus durable. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages sur la religion juive, sur la philosophie et sur la méde-

cine, la plupart en arabe. Les plus importants sont : *le Guide des égarés*, traité de théologie et de philosophie où sont expliqués les passages obscurs de la Bible. Ses interprétations allégoriques ont excité de vives contestations parmi les rabbins et les commentateurs juifs. Cet ouvrage a été publié pour la première fois d'après l'original arabe, avec une traduction française, par S. Munk (Paris, 1856-1861) ; un *Commentaire* sur la Mischna ; *la Main forte*, abrégé du *Talmud*.

Cf. Ad. Franck : *Maïmonide*, dans les *Séances et trav. de l'Acad. des sciences mor. et polit.*, t. XV.

MAINE (Louis-Auguste DE BOURBON, duc DU), fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, né le 31 mars 1670 à Versailles, mort le 14 mars 1736 à Sceaux. Il fut élevé par Mme de Maintenon, dont il devint l'idole. On sait qu'il fut mis au rang de prince du sang le 29 juillet 1714, et remis au simple rang de pair le 26 août 1718. « Ce prince, dit Mme de Staël, avait l'esprit éclairé, fin et cultivé... Sa conversation, solide et enjouée, était remplie d'agréments, d'un tour aisé et léger. » Mme de Maintenon fit publier, par les soins de l'abbé Le Ragois, un choix de lettres et de thèmes du duc du Maine, sous ce titre : *Œuvres diverses d'un auteur de sept ans* (Paris, 1678, in-4). Le duc du Maine, dans le monde des beaux esprits, fut éclipsé par sa femme.

MAINE (Anne-Louise-Bénédicte DE BOURBON, duchesse DU), petite-fille du grand Condé, femme du précédent, née le 8 novembre 1676, morte le 23 janvier 1753 à Sceaux. Frêle et si petite qu'une de ses belles-sœurs l'appelait « une poupée du sang », elle ne tarda pas à montrer son esprit entreprenant et ambitieux. Lorsque son mari eut acheté le château de Sceaux (1700), elle y installa une véritable cour. Ce fut le rendez-vous des lettrés, des femmes spirituelles et de ceux qui voulaient échapper aux ennuis de Versailles dans les dernières années de Louis XIV. Des fêtes continuelles, des divertissements littéraires dirigés par Malezieu, des représentations théâtrales où la duchesse tenait son rôle, charmaient les soirées et quelquefois les nuits entières. On imagina l'ordre de la Mouche-à-miel, tiré de l'emblème qui avait été inventé pour la duchesse, lors de son mariage, avec cette devise : *Piccola si, ma fa pur gravi le ferite*. Elle se vit entourée de chevaliers, dont elle fut la reine. Son ambition et la conspiration de Cellamare fermèrent pendant quelques années ce temple de l'esprit et de la frivolité. Mais lorsqu'elle se retrouva libre, après quinze mois de captivité, elle rouvrit la cour de Sceaux, qui redevint la cour des beaux esprits et des talents aimables. Mlle Delaunay, depuis Mme de Staal, qui avait été la femme de chambre de la duchesse du Maine, la peint ainsi : « Personne n'a jamais parlé avec plus de justesse, de netteté et de rapidité ni d'une manière plus noble et plus naturelle... Curieuse et crédule, elle a voulu s'instruire de toutes les différentes connaissances ; mais elle s'est contentée de leur superficie... Sa vanité est d'un genre singulier. Elle croit en elle de la même manière qu'elle croit en Dieu et en Descartes, sans examen et sans discussion... Son commerce est un esclavage ; sa tyrannie est à découvert ; elle ne daigne pas la colorer des apparences de l'amitié. » On a publié de la duchesse du Maine : *la Crête de Coq-d'Inde, conte historique mis en vers* (Trévoux, 1702, in-12) ; des vers, dans les *Divertissements de Sceaux*, édités par l'abbé Genest ; des lettres, dans le recueil intitulé : *Lettres de Mme la duchesse du Maine et de Mme la marquise de Simiane* (Londres [Paris], 1805, in-12).

Cf. Mme de Staal-Delaunay : *Mémoires* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III.

MAINE DE BIRAN (François-Pierre-Gonthier), philosophe français, né le 29 novembre 1766 à Bergerac, mort le 16 juillet 1824. Après avoir fait ses études chez les Doctrinaires de Périgueux, il fut placé dans les gardes du corps de Louis XVI. Il vécut durant la plus grande partie de la Révolution dans une terre près de sa ville natale, et commença dès lors les études psychologiques qui devaient être l'occupation principale de sa vie. Député au conseil des Cinq-Cents en 1797, il en fut exclu au 18 Fructidor comme suspect de royalisme. Il devint en 1809 sous-préfet de Bergerac, et en 1812 membre du Corps législatif, où il s'associa aux tentatives libérales de Lainé, son ami le plus intime. Il fut conseiller d'État, puis député sous la Restauration.

Maine de Biran, que M. Cousin a appelé « le plus grand métaphysicien qui ait honoré la France depuis Malebranche » et dont Royer-Collard a dit : « Il est notre maître à tous, » a contribué à ramener chez nous le spiritualisme et donné l'exemple de l'investigation psychologique. Les fragments de ses premiers écrits remontent à 1794, et en particulier l'ébauche d'un mémoire sur l'*Influence des signes* montre d'abord en lui un pur disciple de Bacon, de Locke et de Condillac. Dans un mémoire intitulé : *De l'Influence de l'habitude sur la faculté de penser*, et couronné par l'Institut en 1802, il admet encore « que la faculté de sentir est l'origine de toutes les facultés ». Le succès de cet ouvrage introduisit l'auteur dans la société d'Auteuil, et le lia intimement avec Cabanis et Destutt de Tracy. Un autre mémoire, *sur la Décomposition de la pensée*, qui fut couronné par l'Institut en 1805, le sépara des idéologues et du sensualisme. Il reconnaissait dans l'homme un élément actif qu'il mit en lumière dans une suite de mémoires (*sur l'Aperception*, 1807, *sur le Sommeil, les songes et le somnambulisme, sur le Système de Gall, sur les Perceptions obscures*, 1807-1810) lus devant une société scientifique fondée à Bergerac par l'auteur, et surtout dans celui *sur les Rapports du physique et du moral de l'homme*, couronné en 1811 par la Société royale de Copenhague. Enfin il commença en 1813 la rédaction d'un ouvrage plus important, mais auquel il ne mit pas la dernière main : *Essai sur les fondements de la psychologie et sur ses rapports avec l'étude de la nature*. C'était le développement du système philosophique qui lui est propre. A cette époque il eût pu devenir chef d'école. Une réunion d'esprits élevés se tenait chez lui chaque semaine ; Royer-Collard, Cuvier, Ampère, de Gérando, Stapfer, Cousin et Guizot en faisaient partie. La timidité de Maine de Biran l'empêcha de prendre le rôle auquel il paraissait appelé. Neuf mois avant sa mort il commença, sous le titre de *Nouveaux essais d'anthropologie*, un dernier écrit où, se laissant dominer par l'idée de Dieu, il anéantissait sa volonté dans la subordination à l'idéal de toute perfection. Ce qui reste du *Journal intime* de sa vie, commencé en 1814, montre comment se tranformèrent ses opinions.

Les écrits publiés par Maine de Biran lui-même ne sont qu'au nombre de trois : *Influence de l'habitude sur la faculté de penser* (Paris, 1803, in-8) ; *Examen des leçons de philosophie de Laromiguière* (1817, in-8) ; la partie philosophique de l'article *Leibniz* dans la *Biographie universelle* (1819). V. Cousin publia d'abord les *Considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme* (Paris, 1834, in-8), puis un assez grand nombre de fragments inédits, sous le titre d'*Œuvres philosophiques de Maine de Biran* (Paris, 1841, 4 vol. in-8). M. Ern. Naville, achevant les travaux commencés par son père, a publié : *Maine de Biran, sa vie et ses pensées* (Paris, 1857, 2 vol. in-8), et avec

M. Marc Debrit : *Œuvres inédites* (Paris, 1859, 3 vol. in-8).

Cf. Damiron : *Essai sur l'hist. de la philosophie au XIXe siècle en France ;* — E. Naville : *Introduction aux Œuvres inédites ;* — Jules Simon, dans la *Revue des Deux-Mondes* (novembre 1841) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XIII ; — Ad. Franck : *Moralistes et philosophes* (1872, in-8).

MAINFRAY (Pierre), auteur dramatique français, né vers 1580 à Rouen. Il fit représenter trois tragédies : *les Forces incomparables et amours du grand Hercule* (Troyes, 1616, in-8) ; *Cyrus triomphant* (Rouen, 1618, in-12) ; *la Rhodienne, ou la cruauté de Soliman* (Rouen, 1620, in-12).

Cf. Frères Parfaict : *Hist. du Théâtre-Français*, t. IV.

MAINTENON (Françoise d'AUBIGNÉ, marquise DE), seconde femme du roi Louis XIV, née à Niort le 27 novembre 1635, morte à Saint-Cyr le 15 avril 1719. Elle vit le jour à la Conciergerie de la prison de Niort où son père, Constant d'Aubigné, fils du célèbre écrivain protestant Agrippa d'Aubigné, se trouvait enfermé pour crime de trahison. Ayant obtenu sa grâce, Constant d'Aubigné partit en 1639 avec sa famille pour la Martinique, où il mourut six ans après. Sa veuve ramena ses enfants en France ; Françoise, âgée de onze ans, et élevée jusque-là dans le calvinisme, fut remise par ordre de la cour à une parente catholique, Mme de Neuillant, chargée de la convertir à la foi catholique par tous les moyens. Après avoir résisté aux mauvais traitements dont elle était l'objet, elle fut mise aux Ursulines de la rue Saint-Jacques à Paris, où elle fit son abjuration. A la mort de sa mère, ayant à peine dix-sept ans, elle se trouva presque dans la misère. D'une grande beauté, et exposée à toutes sortes de séductions, elle accepta comme une sauvegarde le mariage singulièrement disproportionné qui lui fut proposé par le poëte Scarron, plus âgé qu'elle de vingt-cinq ans, perclus de tous ses membres, et non moins célèbre par sa difformité que par son esprit. « Le pauvre estropié » la traita avec une délicate bonté, et au milieu de la société légère et brillante qui se réunissait chez lui, la jeune femme sut conserver une réserve et une sévérité de mœurs que quelques mauvais propos de Ninon de l'Enclos, son amie d'alors, n'autorisent pas suffisamment à mettre en doute. La mort de Scarron rejeta sa veuve dans le dénûment. Ayant obtenu une pension de 2000 livres de la reine-mère, elle se retira à son ancien couvent des Ursulines, mais sans cesser de voir la plus haute société et d'y avoir des succès de beauté ; elle connut alors les femmes les plus distinguées, habituées, comme elle, des hôtels d'Albret et de Richelieu, Mmes de Sévigné, de La Fayette, de Coulanges, de Montespan, etc. Cette dernière, par son crédit, fit rétablir sa pension supprimée à la mort de la reine-mère. La célèbre maîtresse du roi la fit charger de recueillir et d'élever en secret les enfants qu'elle avait de lui. Ce fut la cause de beaucoup de chagrins pour la veuve de Scarron et le commencement de sa fortune. Elle se consacra avec sollicitude à son rôle d'institutrice et de seconde mère. Le roi venait d'abord mystérieusement voir ses enfants chez elle. Il témoignait à son égard des préventions qui firent place peu à peu à la sympathie. En 1673, ayant reconnu ses enfants illégitimes, il les fit élever près de lui, et la veuve Scarron fut installée à la cour. L'année suivante, Louis XIV lui donna la terre dont elle prit le nom, avec le titre de marquise.

Mme de Maintenon, en butte à la jalousie de Mme de Montespan, eut à subir de dures querelles qui lui auraient fait peut-être quitter la cour sans les instances de son confesseur, l'abbé Gobelin, pour l'y retenir, en vue du salut du roi. Une sorte de duel se livra entre les deux femmes, avec des armes bien différentes, sinon inégales. Mme de Maintenon, sans autre intérêt apparent que celui de la religion et de la vertu, détacha peu à peu Louis XIV de sa maîtresse en titre, ainsi que de ses maîtresses de passage, et, sans chercher à supplanter personne, elle le rapprocha de la reine, qui ne jouit pas longtemps de ce retour. Après la mort de la reine (30 juillet 1683), l'ascendant de Mme de Maintenon sur le roi parut dans toute sa force ; elle remplit le vide laissé à la fois par les ardeurs des passions et les affections légitimes. Vers la fin de l'année suivante s'accomplit ce qu'on appelait « le mystère de Fontainebleau », c'est-à-dire le mariage du roi et de Mme de Maintenon, qui, sans être constaté par aucun document officiel, prend place parmi les grands événements du règne, et exerce sur trente ans de notre histoire une funeste influence. Si Mme de Maintenon ne paraît pas agir, du moins directement, sur les affaires politiques que le roi, jaloux de son pouvoir, décide avec ses ministres, elle a la main dans toutes celles qui touchent aux questions religieuses et dépendent de la conscience du roi qu'elle façonne et gouverne à son gré ! Elle le tourne vers la dévotion et le livre aux intérêts de l'Église. Le premier grand acte qui marque cette nouvelle direction est la révocation de l'édit de Nantes, à laquelle on a prétendu pourtant que Mme de Maintenon était restée étrangère. Des passages de ses *Lettres* montrent qu'elle y a songé de loin et fait alliance avec ceux qui devaient l'accomplir. « Le roi, écrit-elle dès le 24 août 1681, commence à penser sérieusement à son salut et à celui de ses sujets. Si Dieu nous le conserve, il n'y aura qu'une religion dans son royaume. C'est le sentiment de M. de Louvois, et je le crois plus volontiers là-dessus que M. de Colbert, qui ne pense qu'à ses finances et presque jamais à la religion. » Mme de Maintenon eut une part plus directe dans la querelle du quiétisme. C'est elle qui accueillit et mit en grande lumière Mme Guyon, mais elle se repentit bientôt de tout le bruit de l'affaire et se résigna avec douleur à abandonner Fénelon dans sa condamnation et sa disgrâce. Elle n'eut pas plus de bonheur avec Racine. Après lui avoir demandé un mémoire sur la situation malheureuse du pays, elle eut la faiblesse d'en faire connaître l'auteur au roi qui la surprit à le lire, et ses efforts pour remettre le poëte en faveur n'aboutirent qu'à donner plus d'éclat à la disgrâce dont il mourut.

Ce qui montre sous le jour le plus favorable la figure en général peu sympathique de Mme de Maintenon, c'est Saint-Cyr, sa chère fondation, l'objet de toutes ses pensées et de tous ses soins. Dès 1684, elle réunit dans ce village, sous sa direction maternelle, les jeunes filles nobles et pauvres, dont elle payait jusque-là la pension dans diverses maisons, et dont elle porte le nombre à 250. Songeant à son propre passé, elle envisageait avec terreur les dangers de la misère dans certaines conditions de naissance et voulait y parer par l'éducation. Mme de Maintenon se montre à Saint-Cyr une institutrice de génie et de cœur. Elle se préoccupe de ses enfants comme une mère prévoyante. Elle en fait, ce qui dépend d'elle, des jeunes filles admirablement élevées, mais elle s'afflige de voir que leur avenir lui échappe : « Ce qui me manque, dit-elle, ce sont des gendres. » Elle trouve peu d'hommes qui préfèrent les vertus aux richesses. On sait la place que les lettres prirent à Saint-Cyr. C'est pour cette sainte maison que Racine, après douze ans de renonciation au théâtre, ressuscite le drame biblique et religieux dans *Esther* et *Athalie*. Avant ces œuvres pures de toute passion mondaine, la fondatrice de Saint-Cyr avait essayé des tragédies profanes de son

poëte favori, et fait jouer *Andromaque* par ses jeunes filles, mais elle avait été effrayée de leur talent à exprimer des sentiments qu'elles ne devaient pas connaître. Le succès d'*Esther* fut sans nuage et particulièrement flatteur pour Mme de Maintenon. Les plus agréables allusions la faisaient reconnaître dans la douce et gracieuse Esther, qui succède, dans la faveur royale, à l'altière Vasthi. C'était pour elle le triomphe le plus délicat de l'amour-propre, dans celui de l'art et de la piété. On a prétendu que l'œuvre plus forte et plus haute d'*Athalie* n'avait pas été comprise de Mme de Maintenon, ou mal soutenue par elle contre les préventions de Louis XIV. Nous montrons ailleurs que le chef-d'œuvre de Racine (voy. ce nom) reçut d'abord tout l'accueil qu'il méritait; la crainte de l'éclat mondain que ces fêtes dramatiques jetaient autour d'une maison d'éducation, fut le principal motif qui les fit abandonner. C'est à Saint-Cyr que Mme de Maintenon venait chercher un refuge dans la dévotion et les soins d'une administration favorite, contre les ennuis et les tracas de sa clandestine toute-puissance qui allaient jusqu'à lui inspirer la nostalgie de son ancienne misère. Elle se comparait aux poissons des bassins de Marly qui, languissant dans l'eau claire, regrettent leur bourbe. Après avoir fait de vains et tardifs efforts pour arracher le roi à une politique de guerre continuelle, après avoir renversé et élevé des ministres, inspiré des choix malheureux de généraux, et préparé, en favorisant l'hypocrisie, l'explosion prochaine du dévergondage de la régence, elle fut rendue enfin par la mort de Louis XIV à sa solitude de Saint-Cyr (1715). Elle s'y éteignit quatre ans plus tard, accablée par l'âge et ne connaissant les événements du nouveau règne que pour en souffrir.

Toute la vie de Mme de Maintenon, ses misères, ses grandeurs, ses luttes, les amertumes secrètes dont elle les a payées, ont laissé leurs traces dans ses divers écrits, et sa biographie, que nous venons de résumer, en est pour ainsi dire l'analyse et le commentaire obligé. Ils se composent de *Lettres*, de *Mémoires*, d'*Entretiens*, de *Conseils*, etc. Les *Lettres* en sont la partie la plus importante, surtout sous le rapport littéraire. Mme de Maintenon occupe un rang distingué parmi ces grandes dames d'une époque où tout le monde écrit et écrit bien. Avec son esprit de souplesse et de domination tout ensemble, avec sa forte éducation chrétienne et son long commerce avec nos meilleurs écrivains, elle s'est fait un style personnel qui est à la fois celui de son caractère, de son rôle et de son temps, et que Saint-Simon a bien caractérisé en ces termes : « Un langage doux, juste en tous points, et naturellement éloquent et court. » La première publication des *Lettres de Mme de Maintenon* fut faite par La Beaumelle, d'après des copies des manuscrits conservés à Saint-Cyr, et avec d'étranges altérations de texte (Nancy, 1752, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1756, 9 vol. in-12). Le même éditeur a donné aussi, d'après les mêmes sources et en prenant les mêmes libertés de rédaction, les premiers *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon* (Amsterdam, 1755-56, 6 vol. in-12). Les deux publications ont été plusieurs fois réimprimées avec des corrections et des additions insuffisantes jusqu'à la récente édition donnée par Th. Lavallée des *Œuvres de Mme de Maintenon*, publiées pour la première fois d'après les manuscrits et copies authentiques, avec un Commentaire et des Notes (1854 et suiv., 12 vol. in-18). Cette édition définitive contient : *Lettres sur l'éducation des filles* (1 vol.), *Entretiens sur l'éducation des filles* (1 vol.), *Lettres historiques et édifiantes* (2 vol.), *Conseils aux demoiselles pour leur conduite dans le monde* (2 vol.), *Correspondance générale* (4 vol.), *Mémoires* (2 vol.). Il a été publié par Bosselman de Bellemont un *Maintenoniana*, ou recueil d'anecdotes tirées des *Lettres de Mme de Maintenon* (Paris, 1773, in-8). Sous l'Empire, la comtesse Murat fut exilée de Paris pour avoir écrit contre Mme de Maintenon une satire intitulée : *Histoire de la courtisane Rhodope* (Loches, 1808, in-12).

Cf. Mme de Sévigné, Saint-Simon, Mmes de Caylus, de La Fayette, etc. : *Lettres, Mémoires, Souvenirs*, etc. ; — Le P. Laguille : *Fragments de mémoires sur la vie de Mme de Maintenon*, dans la *Biblioth. elzévirienne des variétés histor. et littér.*, t. VIII ; — Monmerqué : *Notice sur Mme de Maintenon* (2e édit. 1829, in-8) ; — de Noailles : *Histoire de Mme de Maintenon* (1848-1859, 4 vol. in-8) ; — G. Merlet : *Étude critique* sur la publication précédente (Douai, 1852, in-8) ; — Th. Lavallée : *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr* (1853, in-8) ; — G. Héquet : *Mme de Maintenon* (1853, in-16) ; — le P. Mercier : *Mme de Maintenon* (1869, in-18) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VIII et XI ; — Geffroy : *De l'Authenticité des Lettres de Mme de Maintenon*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 janvier 1869).

MAIRAN (Jean-Jacques DORTOUS DE), savant et écrivain français, né le 26 novembre 1678 à Béziers, mort le 20 février 1771 à Paris. Reçu membre de l'Académie des sciences en 1719, il fut choisi en 1740 pour succéder à Fontenelle comme secrétaire perpétuel, et il entra à l'Académie française en 1743. Vers la même époque il eut la direction du *Journal des savants*. Aimable, spirituel, d'un caractère égal, il compta beaucoup d'amis; Voltaire avait pour lui une grande estime. « Mairan, dit Villemain, est partout un délicat observateur, un philosophe ingénieux, un écrivain précis, élégant et de bon goût.... Mais il n'était pas seulement l'interprète élégant des sciences, il en avait le génie. Géomètre, physicien, astronome, il découvrit là où Fontenelle avait agréablement parlé. » Cependant on trouve un peu de sécheresse dans ses écrits académiques. On a de lui, outre ses écrits scientifiques : *Éloges des académiciens de l'Académie des sciences, morts de 1741 à 1743* (Paris, 1747, in-12); *Lettres au P. Parennin, contenant diverses questions sur la Chine* (Paris, 1770, in-8), réimprim. sous ce titre : *Lettres d'un missionnaire de Pékin* (Paris, 1782, in-8), où il explique mieux qu'on ne l'avait fait encore la singularité de la langue et de l'écriture chinoises.

Cf. Voltaire, Grimm, Diderot : *Correspondance*; — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle*, t. I; — Sabathier : *Éloge de Mairan* (1842, in-8).

MAIRE DE GARRALT (LE), comédie de Samuel Foote (voy. ce nom).

MAIRET (Jean), auteur dramatique français, né le 4 janvier 1604 à Besançon, mort le 31 janvier 1686. A peine sorti du collége des Grassins, il fit représenter, en 1620, *Chryséide et Arimand*, tragi-comédie dont le sujet était emprunté à l'*Astrée*. Sa réputation est fondée sur la tragédie de *Sophonisbe*, jouée en 1629. C'est une imitation du Trissin. Le style en est souvent ferme, avec moins de mauvais goût que dans la plus grande partie du théâtre contemporain ; l'intrigue est assez bien suivie, et l'on y trouve des sentiments énergiques. On peut voir ce que Corneille, pour l'imprécation de Camille, a pris aux vers suivants :

> Cependant, en mourant, ô peuple ambitieux,
> J'appellerai sur toi la colère des cieux :
> Puisse-tu rencontrer, soit en paix, soit en guerre,
> Toute chose contraire et sur mer et sur terre;
> Que le Tage et le Pô, contre toi rebellés,
> Te reprennent les biens que tu leur as volés ;
> Que Mars, faisant de Rome une seconde Troie,
> Donne aux Carthaginois tes richesses en proie ;
> Et que, dans peu de temps, le dernier des Romains
> En finisse la race avec ses propres mains !

On remarque en outre que *Sophonisbe* fut la première de nos tragédies régulières, c'est-à-dire la première dans laquelle furent appliquées les

règles reconnues par les poëtes italiens. Le cardinal de Richelieu, chez qui Chapelain avait fait naître le désir d'imposer au théâtre français les unités de temps et de lieu, dont on prétendait avoir trouvé le précepte dans la Poétique d'Aristote, décida que Mairet serait chargé d'en donner l'exemple. Cependant Mairet ne fut pas de l'Académie. Il se montra l'un des plus vifs adversaires du *Cid* de Corneille. Il publia une suite d'écrits pleins de critiques au sujet de cette pièce : *Lettre à *** sous le nom d'Ariste* (Paris, 1637, in-8); *Épître familière au sieur Corneille sur la tragi-comédie du Cid* (Paris, 1637, in-8); *Apologie pour M. Mairet contre les calomnies du sieur Corneille, de Rouen* (Paris, 1637, in-4). Corneille eut le tort de répondre par des menaces dans l'*Avertissement au Besançonnois Mairet*. Richelieu fit signifier aux deux poëtes de cesser leur querelle. A partir de cette époque, Mairet ne donna plus rien au théâtre.

Voici les dates de la représentation et de l'impression de ses pièces : *Chryséide et Arimand*, tragi-comédie, en 1620 (Rouen, 1630, in-8); *la Silvie*, pastorale, en 1621 (Paris, 1627, in-4); *la Silvanire*, pastorale tirée de l'*Astrée*, en 1625 (Paris, 1631, in-4); *les Galanteries du duc d'Ossonne*, comédie, en 1627 (Paris, 1636, in-4); *la Virginie*, tragi-comédie, en 1628 (Paris, 1635, in-4); *la Sophonisbe*, en 1629 (Paris, 1635, in-4); *Marc-Antoine, ou la Cléopatre*, tragédie, en 1630 (Paris, 1637, in-4); *le Grand et dernier Solyman, ou la Mort de Mustapha*, tragédie, en 1630 (Paris, 1639, in-4); *l'Athénaïs*, tragi-comédie, en 1635 (Paris, 1642, in-4); *le Roland furieux*, tragi-comédie, en 1635 (Paris, 1640, in-4); *l'Illustre corsaire*, tragi-comédie, en 1637 (Paris, 1640, in-4); *la Sidonie*, tragi-comédie, en 1637 (Paris, 1643, in-4). On a encore de Mairet quelques *Poésies*, imprimées à la suite de *la Silvie* et de *la Silvanire*.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXV; — Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII; — frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*, t. IV et V; — Guizot : *Corneille et son temps*; — Demogeot : *Tableau de la littérature française au XVII^e siècle* (1859, t. I, in-8).

MAIROBERT (Mathieu-François PIDANSAT DE), littérateur français, né le 20 février 1707 à Chaource, en Champagne, mort le 27 mars 1779 à Paris. Élevé chez M[me] Doublet de Persan, dont il prétendait être le fils, il se trouva mêlé de bonne heure aux conversations et aux querelles du monde des lettres. Il eut une place de censeur royal et le titre de secrétaire du roi. Compromis dans le procès du marquis de Brumoy et blâmé par le parlement, il se suicida. Il a publié plusieurs écrits relatifs à des événements politiques ou littéraires, notamment : *Correspondance secrète et familière du chancelier de Maupeou avec Sorhouet* (1771, in-12), pamphlet très-vif, qui fut réimprimé sous le titre de *Maupeouana* (1773, 2 vol. in-12); *Anecdotes sur la comtesse du Barry* (Londres, 1776, in-12); *l'Observateur anglais* (Londres [Amsterdam], 1777-1778, 4 vol. in-12), plusieurs fois réimprimé sous le titre de *l'Espion anglais; Lettres de M[me] du Barry* (Londres, 1779, in-12). Il eut part aux derniers volumes des *Mémoires secrets* de Bachaumont.

Cf. Desessarts : *les Trois siècles littéraires*.

MAISON DES CHAMPS (LA), poëme de Campenon (voy. ce nom).

MAISONNEUVE (Louis-Jean-Baptiste SIMONNET DE), auteur dramatique français, né en 1745 à Saint-Cloud, mort le 23 février 1819. Il exerçait la profession de marchand mercier. Sa première tragédie, *Roxelane et Mustapha*, représentée en 1785, eut une grande vogue. Il donna ensuite, mais sans succès : *Odmar et Zulna* (1788), tragédie; *le Faux insouciant* (1792, comédie en cinq actes, en vers. On cite encore de lui : *Lettre d'Adélaïde de Lussan au comte de Comminges*, héroïde (1791, in-8). Ses *Œuvres* ont été réunies (1824, in-8). Il a édité la *Nouvelle bibliothèque de campagne* (Paris, 1777 et suiv., 24 vol. in-12).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

MAISTRE (Joseph-Marie, comte DE), écrivain français, né à Chambéry le 1[er] avril 1754, mort le 26 février 1821. D'une famille d'origine française établie depuis cent ans en Savoie, il ne voulut pas du titre de Français à l'époque où la Savoie fit partie de la France. Il n'en appartient pas moins à notre littérature par la langue de ses ouvrages, et il y occupe un rang distingué par le style et l'influence. Fils du président du Sénat de Savoie, il fut élevé dans les principes d'une grande piété et destiné à la magistrature. Substitut avocat fiscal général en 1780 et sénateur en 1788, il se retira à Lausanne après la réunion de la Savoie à la France en 1792. C'est là qu'il fit ses débuts comme écrivain, à l'âge de quarante ans; il publia : *Adresse de quelques parents des militaires savoisiens a la nation française* (1794, in-8), et *Jean-Claude Tétu, maire de Montagnole, à ses chers concitoyens les habitants du Mont-Blanc* (Lausanne, 1795, in-8). L'année suivante, il fit paraître ses *Considérations sur la France* (Londres [Neufchâtel], 1796, in-8). Ce livre, qui fut rigoureusement interdit par les autorités françaises, se vendit clandestinement et eut plusieurs éditions dans la même année. L'auteur y regardait la France comme étant sur la terre le principal instrument de Dieu pour le bien et pour le mal; il y exposait que la royauté, le clergé, l'aristocratie ayant laissé répandre les doctrines pernicieuses de la philosophie du XVIII^e siècle, avaient mérité un châtiment et avaient été châtiés par les terroristes; que les puissances étrangères ayant voulu démembrer la France ne pouvaient réussir, puisque rien ne se faisait en Europe de grand sans les Français, et qu'il importait au monde de conserver l'intégrité « du plus beau royaume qu'il y eut après celui du ciel ». Enfin il prédisait une Restauration, mais sans les abus du passé. Peu après avoir mis au jour cet ouvrage, où se montrent déjà l'absolutisme de ses théories providentielles, la hauteur de ses vues, sa clairvoyance politique et son talent d'écrivain, Joseph de Maistre fut appelé à Turin par le roi Charles-Emmanuel IV, et quand celui-ci eut entièrement perdu son royaume, il se réfugia à Venise et y passa une année dans le dénûment. En 1799 il fut nommé grand chancelier de Sardaigne, et en 1802 ministre plénipotentiaire à la cour de Russie. Il passa quatorze ans à Saint-Pétersbourg, où l'empereur Alexandre et les plus hauts personnages recherchèrent sa société. Quand il revint dans sa patrie, en 1817, il y fut reçu avec honneur et fut nommé régent de la grande chancellerie, avec le titre de ministre d'État; mais les traités de 1815, en déchirant les nationalités et violant les droits des princes, avaient blessé tous ses sentiments; il était profondément découragé, et le poids des années s'ajoutant à cette tristesse, il se sentait mourir et disait : « Je meurs avec l'Europe. »

C'est à Saint-Pétersbourg que Joseph de Maistre composa ses principaux ouvrages. En les écrivant, il avait toujours son esprit tourné vers la France, et il ne les publia pas tant que ce pays, qu'il appelait « le grand théâtre », ne pouvait leur être ouvert. Jusque-là il fit paraître seulement l'*Essai sur les principes générateurs des constitutions politiques et des autres institutions humaines* (Saint-Pétersbourg, 1810, in-8). C'est un écrit contre les

formules de constitutions, que l'auteur regarde comme inutiles et dangereuses, la puissance divine étant la source unique de toute autorité sur la terre, le souverain avec l'aristocratie représentant cette autorité, et les droits du peuple émanant seulement de la royauté. Le premier ouvrage qu'il publia après la Restauration fut le traité *Sur les Délais de la justice divine dans la punition des coupables*, traduit de Plutarque, avec des additions et des notes (Paris, 1816, in-8). Ensuite il donna son livre *Du Pape* (Lyon, 1819, 2 vol. in-8), réimprimé avec des corrections et des additions (Lyon, 1821, 2 vol. in-8). C'est l'apologie de la puissance spirituelle et temporelle du pape. Suivant l'auteur, les peuples modernes ont besoin de garanties contre les abus de la souveraineté; ils ne peuvent les trouver que dans une souveraineté supérieure aux autres, et cette souveraineté ne peut être que la papauté, dont le rôle fut, déjà au moyen âge, de sauver la société européenne menacée par la barbarie. Ce livre, qui eut un grand succès, est regardé par des critiques comme le chef-d'œuvre du comte de Maistre pour l'originalité des vues, pour l'éclat des développements historiques, pour l'élévation et la fermeté du style.

Son livre le plus populaire, *les Soirées de Saint-Pétersbourg ou Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence* (Paris, 1821, 2 vol. in-8), comprend onze entretiens. Les interlocuteurs sont trois catholiques : le sénateur, orthodoxe sincère, mais penchant vers l'illuminisme; le chevalier, catholique mondain, et le comte de Maistre. Le fond de l'ouvrage repose sur ce principe que tout se **fait par la volonté toujours présente de Dieu.** La distribution du mal ici-bas fait éclater la justice divine. Nul homme n'est innocent, donc tout homme doit être châtié. La terre entière n'est qu'un autel immense où tout ce qui vit doit être immolé sans fin, sans mesure, sans relâche. Le supplice étant la loi du monde, le bourreau doit avoir dans les sociétés humaines une place grande et terrible. Mais c'est le soldat qui a la gloire d'être le principal agent de la grande loi de destruction. Le traité *De l'Église gallicane dans ses rapports avec le souverain pontife* (Paris, 1821, in-8), où Bossuet, Fleury et Port-Royal sont directement attaqués, est le manifeste des doctrines ultramontaines et a concouru à leur triomphe en France. Les *Lettres à un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole* (Paris, 1822, in-8) sont l'apologie de l'inquisition, où les affirmations et les négations tiennent lieu de preuves. Dans l'*Examen de la philosophie de Bacon* (Paris, 1836, 2 vol. in-8), l'un des pamphlets philosophiques les plus vifs et les plus originaux, l'auteur n'épargne pas les fausses interprétations pour arriver à faire de Bacon le chef du matérialisme moderne.

On a publié encore de Joseph de Maistre : *Lettres et opuscules inédits* (Paris, 1851, 2 vol. in-8; 1853, 2 vol. in-12), recueil qui comprend, outre des lettres choisies dans sa vaste correspondance, la réimpression des pamphlets qu'il écrivit à Lausanne pendant la Révolution; *Lettres inédites* (Saint-Pétersbourg, 1858, in-8), petit recueil de cinq lettres à l'amiral Tchitchagoff; *Mémoires politiques et correspondance diplomatique* (Paris, 1858, in-8), recueil d'extraits des dépêches du comte de Maistre pendant sa mission à Saint-Pétersbourg; *Quatre chapitres inédits sur la Russie* (Paris, 1859, in-8), opuscule où il combat l'émancipation des serfs et l'introduction prématurée des sciences en Russie. On a attribué faussement à Joseph de Maistre l'*Antidote au congrès de Rastadt*, publié en 1793 (Londres, in-8; nouv. édit., Paris, 1858, in-8), que Barbier attribue à l'abbé de Pradt.

Pour ceux qui peuvent lire sans préjugés les écrits du comte de Maistre, il ne sera pas douteux qu'en général il a moins de profondeur et de fécondité dans le génie que d'esprit, d'imagination et de verve pittoresque. Souvent son point de départ est une idée commune qu'il rend extraordinaire en la poussant jusqu'au paradoxe; invoquant sans cesse une prétendue évidence, il prend des tons hautains, brusques et despotiques qui imposent d'ordinaire au lecteur et le dominent. Le style est vif, animé, imagé, mais avec de l'affectation et du mauvais goût. Ses lettres, où se montrent à chaque page la vivacité du naturel, le piquant de l'humeur, sont écrites avec une finesse et un esprit entièrement français. Elles y font goûter celui dont les idées si opposées aux nôtres nous ont surpris ou irrités, et dont Ballanche a dit, en apprenant sa mort : « L'homme des doctrines anciennes, le prophète du passé est mort. Paix à la cendre de ce grand homme de bien ! »

Cf. Raymond : *Éloge du comte Joseph de Maistre* (Chambéry, 1827, in-8); — Rodolphe de Maistre : *Notice*, en tête des *Lettres et opuscules*; — Albert Blanc : *Introduction* aux *Mémoires politiques*; — Gimelle : *Joseph de Maistre, ses œuvres, leur influence* (Chambéry, 1870, in-8); — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, t. II, et *Causeries du lundi*, t. IV.

MAISTRE (Xavier DE), écrivain français, frère du précédent, né en octobre 1763 à Chambéry, mort le 12 juin 1852. Il était officier quand la Savoie fut réunie à la France en 1792, et s'expatria. Après avoir combattu en 1799 dans l'armée austro-russe en Italie, il alla en Russie à la suite du général Souwarow. Après la disgrâce de ce dernier, il vécut de son talent pour la peinture. L'arrivée de son frère à Saint-Pétersbourg en 1803, comme envoyé extraordinaire, changea sa situation. Il entra d'abord dans l'administration de la marine, et devint en 1805 directeur de la bibliothèque et du musée de l'amirauté. Ayant passé ensuite dans le corps de l'état-major, il fit la guerre dans le Caucase et y gagna le grade de général. C'est seulement en 1825 qu'il revit la Savoie. Il résida plusieurs années à Naples, puis retourna en 1839 à Saint-Pétersbourg, où il est mort.

Cinq opuscules ont classé Xavier de Maistre parmi les écrivains les plus délicats et les plus exquis de la littérature française. On a judicieusement remarqué qu'il formait en quelque sorte la transition entre Bernardin de saint Pierre et les plus aimables conteurs de notre temps. Il tient en effet du premier par la grâce, la délicatesse, la vérité des nuances et le pathétique; il a été pour les seconds le premier modèle en France de cet *humour* à la Sterne, qu'ils ont reproduit avec des talents et des succès divers. C'est, pour ainsi dire, par hasard qu'il devint écrivain. Mis aux arrêts à la suite d'un duel, à l'époque où il tenait garnison à Alexandrie, il s'amusa à décrire les impressions que faisaient naître en son esprit les objets contenus dans la chambre où il était forcé de rester enfermé. Il avait alors environ vingt-sept ans. Ne jugeant pas son ouvrage digne de voir le jour, il le garda longtemps manuscrit et y ajouta successivement plusieurs chapitres. En 1793 il se décida à le montrer à son frère, qui, appréciant le mérite de l'œuvre, la fit imprimer Ainsi parut le *Voyage autour de ma chambre* (Paris, 1794, in-8). Cette charmante causerie, pleine d'esprit humouristique, d'observations fines, d'une douce philosophie à laquelle se mêle en discrète mesure la rêverie, est rendue plus charmante encore par un style délicat, ingénieux, d'une netteté pour ainsi dire transparente. Le *Lépreux de la cité d'Aoste* (1811, in-18), que Xavier de Maistre composa sur la demande de son frère, est un dialogue entre l'auteur et un lépreux qui vit loin de la société, dans une demeure solitaire. Il y règne une résignation touchante, une émotion contenue, l'élévation des pensées morales et religieuses, unie à une parfaite simplicité. Il existe du *Lépreux*

de la cité d'Aoste une édition *revue, corrigée et augmentée par Mme O. C.* (Paris, 1824, in-8). Mme Olympe Cottu, qui fit ces corrections et ces additions, fut aidée par Lamennais dans ce travail, qui, en définitive, a pour effet de gâter la naïve simplicité de l'original par des recherches d'idées et de style Deux autres productions de Xavier de Maistre, deux nouvelles, *les Prisonniers du Caucase* et *la Jeune Sibérienne* (Paris, 1825, in-8), sont deux chefs-d'œuvre de narration. Dans *les Prisonniers du Caucase*, il a peint une figure vigoureuse, celle du fidèle et féroce Iwan, avec plus d'énergie qu'on n'en pourrait attendre de son talent. Dans *la Jeune Sibérienne*, il a raconté l'histoire d'une jeune fille qui alla de Sibérie à Saint-Pétersbourg implorer la grâce de ses parents. C'est, pour le fond, le même fait sur lequel Mme Cottin avait bâti son roman intitulé *Elisabeth, ou les Exilés de Sibérie;* mais ce qui chez celle-ci est en même temps vulgaire et sentimentalement romanesque, devient, chez de Maistre, vrai, simplement pathétique. « Pour saisir ces choses véritables, dit Sainte-Beuve, pour y joindre, chemin faisant et sans disparate, quelques traits plus égayés ou aussi la vue de la nature maligne et des petitesses du cœur, pour ne rien oublier, pour tout fondre, pour tout offrir dans une émotion bienfaisante, il faut un talent bien particulier, un art d'autant plus exquis qu'il est plus caché. » Le cinquième opuscule de Xavier de Maistre est l'*Expédition nocturne autour de ma chambre* (Paris, 1825, in-8), le pendant de son premier ouvrage. Ses *Œuvres complètes* (Paris, 1825, 3 vol. in-12), réimprimées avec corrections de l'auteur (Paris, 1828, 2 vol. in-8), ont eu plusieurs éditions.

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits contemporains ;* — Philippes : *les Premiers essais de X. de Maistre* (Chambéry, 1874, in-8).

MAITRE PATELIN. — Voyez PATELIN. — MAÎTRE PUCE, roman d'Hoffmann (voy. ce nom).

MAITTAIRE (Michel), bibliographe anglais, né en France en 1668, mort à Londres le 7 août 1747. D'une famille française chassée par la révocation de l'édit de Nantes, il acheva ses études à Westminster, où il fut professeur particulier. On lui doit, outre des éditions estimées pour leur correction et leurs bonnes tables, divers ouvrages de curiosité et d'érudition. *Græcæ linguæ dialecti* (Londres, 1706, in-8); *Stephanorum historia* (Ibid. 1713, 2 vol. in-8); *Historia typographorum aliquot parisiensium*, etc. (Ibid, 1717, 2 part. in-8); *Annales typographici, ab inventæ artis origine* (La Haye, Amsterdam et Londres, 1719-41, t. I-V, 9 vol. in-4); *Marmora oxoniantia* (Londres, 1732, in-fol.); *Senilia, sive Pastica, etc.* (Ibid., 1742, in-4), etc. Il a édité successivement : Justin, Lucrèce, Phèdre, Salluste, Térence, Catulle, Tibulle, Properce, C. Nepos, Florus, Horace, Juvénal, Ovide, Virgile, César, Martial, Quinte-Curce, Velleius Paterculus, Lucain, la Batrachomyomachie, Hermes, Anacréon (1713-25).

Cf. Phil. Chasles : *Dissertatio on the life and works of M. Mattaire* (Londres, 1819, in-8) ; — Chalmers : *General biogr. Dictionary;* — Peignot : *Répertoire bibliographique.*

MAIZEROY (Paul-Gédéon JOLY DE), écrivain militaire français, né le 6 janvier 1719 à Metz, mort le 7 février 1780. Après avoir fait la guerre et servi sous le maréchal de Saxe comme lieutenant-colonel, il occupa ses loisirs pendant la paix en écrivant sur la tactique des anciens et des modernes. Il fut admis à l'Académie des inscriptions en 1776. Ses ouvrages eurent beaucoup de succès; ils ne manquent pas d'érudition et sont aussi instructifs qu'ingénieux. Nous citerons : *Essais militaires* (Amsterdam, 1763, in-8); *Traité des stratagèmes permis à la guerre, ou remarques sur Polyen et Frontin* (Metz, 1765, in-8); *Cours de tactique théorique, pratique et historique* (Paris, 1766, 2 vol. in-8); *Institutions militaires de l'empereur Léon le Philosophe, traduites en français* (Paris, 1770, 2 vol. in-8); *Traité sur l'art des siéges et les machines des anciens* (Paris, 1778, in-8); *Tableau général de la cavalerie grecque* (Paris, 1781, in-4); etc.

Cf. Dupuy : *Éloge*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions.

MAIZIÈRES (Philippe DE), écrivain français, né en 1312 au château de Maizières (Picardie), mort le 20 mai 1405. C'est à la suite de ses exhortations que le roi de Chypre, dont il avait été nommé chancelier, entreprit la croisade de 1365, qui se termina par la prise d'Alexandrie. Maizières, de retour en France, fut nommé par Charles V conseiller d'État et précepteur du dauphin. Il a écrit : *le Songe du vieil pèlerin*, ouvrage allégorique où la Vérite parcourt le monde et dévoile les abus et les vices qui désolaient les pays les plus civilisés; *le Pèlerinage du povre* (pauvre) *pèlerin, esquels sont les aventures du pèlerin dès sa jeunesse*. Ces ouvrages n'ont pas été imprimés. On a attribué à Maizières, sans raisons suffisantes, *le Songe du Vergier*.

Cf. Lebeuf, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XVI et XVII.

MAJORAGIO (Marco Antonio CONTI, dit), ou MAJORAGIUS, humaniste italien, né à Majoragio, d'où il prit son surnom, le 26 octobre 1514, mort le 4 avril 1555. Il fut professeur d'éloquence à Milan. Très-versé dans la langue latine, il a laissé des commentaires estimés sur plusieurs auteurs, notamment sur Cicéron et Virgile. La sévérité de ses critiques contre les *Paradoxes* du premier fut l'occasion de querelles littéraires entre lui et Nizolius.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XLI.

MAKAMAT, mot arabe qui signifie *séances* et qui a été employé par quelques écrivains orientaux dans le sens de réunions littéraires, ou enseignements moraux. Comme forme littéraire, le makamat se prête à tout : aux expositions philosophiques, aux discussions grammaticales, aux commentaires du Coran, aux exhortations pour vivre sagement, etc. Il admet le dialogue, l'apologue, le conte, les citations proverbiales, les jeux de mots. El-Hamadani, et après lui El-Hariri (voy. ces noms), ont écrit des séances littéraires.

MAKKARI (Mohammed AL-), historien arabe, né près de Tlemcen vers la fin du XVIe siècle, mort au Caire en 1621. Il a composé, sous forme de compilation, la seule histoire complète des rois et khalifes d'Espagne, et qui contient des détails très-nombreux sur l'histoire littéraire des Arabes de ce pays. M. de Gayangos en a fait la base de son *Histoire des dynasties musulmanes d'Espagne*.

Cf. *Analectes* sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne (Leyde, 1861, in-4).

MAKRISI (Ahmed AL-), célèbre historien arabe, né au Caire vers 1360, mort dans cette ville en 1442. Il passait pour posséder toutes les sciences de son temps, et jouit d'une grande considération. Il remplit auprès de plusieurs sultans d'importantes fonctions. Parmi ses nombreux ouvrages, dont Silvestre de Sacy a donné la liste, nous citerons : *le Livre des avertissements* (Ketab almevaidh oual itibar, etc.), traitant des divisions territoriales et des monuments de l'ancienne Egypte : il a été imprimé récemment au Caire (2 vol. in-fol.), et Silvestre de Sacy en a traduit quelques parties; *Introduction à la connaissance des dynasties des princes* (Katab alsolouk fi marifœti, etc.), vaste histoire de l'Egypte, traduite en français par Quatremère sous le titre d'*Histoire des Sulthans mamelouks de l'Égypte*, etc. (Paris, 1837-45, 2 vol.

in-4) : la partie relative aux croisades a été insérée par Reinaud dans les *Extraits des historiens arabes des guerres des croisades* (Ibid. 1829). La Bibliothèque nationale de Paris possède un certain nombre de volumes manuscrits d'Ahmed al-Makrisi.

Cf. Silvestre de Sacy : *Chrestomathie arabe*, t. I; — Quatremère : *Préface* de sa traduction ; — Reinaud, dans la *Nouv. biographie générale.*

MALABAR. — Voyez MALAYALA et TAMOUL.

MALACHIE, le douzième et dernier des petits prophètes hébreux. Il prêcha vers 412 avant J.-C. Sa *Prophétie*, d'un style prosaïque, est en trois chapitres. Il reproche aux Juifs leur corruption et leur annonce la venue du Messie et de son précurseur. Parmi les commentateurs de ce prophète on distingue saint Jérôme, Aben-Ezra, Mélanchton, dom Calmet, Augustin de Quiros et Rosenmüller. On l'a quelquefois confondu avec Esdras.

MALADE IMAGINAIRE (LE), comédie de Molière (voy. ce nom).

MALAISES (LANGUES), appelées aussi *sumatriennes*. Elles sont parlées dans les divers archipels de la Malaisie, dans la presqu'île de Malacca, à Java, et sont comprises à l'occident jusqu'à Madagascar, à l'orient jusqu'à l'île de Formose, sur la côte de la Chine et surtout dans les îles de la Sonde, les Célèbes, les Moluques et les Philippines; on les entend aussi dans la direction des Mariannes, des Carolines, de l'archipel des Mulgraves, des îles Fidji, des Amis, des Navigateurs, de la Société, et autres archipels voisins, jusqu'aux îles Marquises; plus au sud jusqu'à la Nouvelle-Zélande et au nord aux Sandwich.

D'après Marsden, il y a dans le malais cinq styles différents, qu'on peut regarder comme autant de dialectes : le *bhaza-dalam*, ou style de cour, employé dans la rédaction des actes officiels et qui est le plus pur; le *bhaza-bangsawan*, ou des classes distinguées de la société, style qui diffère peu du précédent; le *bhaza-dagang*, employé dans les relations familières et commerciales, d'une grande simplicité dans sa construction et qui est appris de préférence par les Européens ; le *bhaza-kachukan*, parlé dans les villes maritimes et mélangé de mots portugais, hollandais et anglais, langage jouant dans l'Océanie le rôle de la langue franque dans les ports de la Méditerranée ; enfin le *bhaza-javi*, qui est dans toutes les régions où l'on parle le malais la langue des livres ou le malais littéral.

Outre ces styles, cette langue a plusieurs dialectes réels, dont les principaux sont : *l'asiatique* ou malais de la Péninsule, parlé le long des côtes de Malacca; le *sumatrien*, des côtes de Sumatra; le *menangkabo*, particulier à l'intérieur de la Péninsule; le *javanais*, qu'on parle dans les villes maritimes de Java; le *bornéen*, usité à Bornéo, à Sambas, etc.; le *bazha-timor* ou dialecte oriental, parlé dans différents endroits de l'archipel des Moluques, de l'île de Timor et autres îles orientales. C'est de tous ces dialectes celui qui s'éloigne le plus du malais proprement dit.

Ce dernier se rattacherait, selon Bopp, au sanscrit, mais cette langue n'a peut-être exercé d'influence que dans le cercle des idées morales ou métaphysiques. Adelung pense que le malais doit être classé parmi les langues d'origine monosyllabique, à côté du mongol et du mandchou, pour servir de transition entre les langues composées exclusivement de monosyllabes et les langues polysyllabiques. Max Müller les range dans la famille touranienne. C'est une langue harmonieuse et cadencée, où les consonnes, séparées entre elles par de nombreuses voyelles, s'articulent avec douceur. Le vocabulaire, riche en expressions propres à rendre les idées familières, a dû emprunter aux langues de l'Inde les termes abstraits. La grammaire est très-simple et les règles de la syntaxe d'une facile application. Le verbe n'a pas de formes particulières pour les personnes, les nombres, les temps, ni les modes : les personnes et les nombres sont indiqués par les pronoms, lesquels varient suivant le rang de la personne qui parle ou de celle à qui on s'adresse; les temps et les modes sont marqués par des particules adverbiales. Les Malais ont eu, à ce qu'on croit, un alphabet particulier avant l'introduction de l'islamisme; ils ont adopté, depuis, l'alphabet des Arabes, qui s'est trouvé impropre à transcrire une langue abondante en voyelles ; ils ont retenu de cet alphabet quatorze caractères et ajouté six caractères nouveaux pour exprimer les sons particuliers à leur langue. Ils se servent en outre à Java de l'alphabet javanais, dans les Célèbes de caractères bugis, dans les Moluques des lettres latines.

Les Malais ont une littérature plus riche qu'on ne pourrait croire. Leur principal fonds se compose de traductions d'ouvrages des autres littératures de l'Orient, surtout de livres de lois et de science politique des Hindous et des Arabes. Ils cultivent l'histoire et possèdent des chroniques qui remontent à leur établissement dans le pays. Ils ne dédaignent pas la poésie et écrivent de grands romans en quatrains monorimes appelés slokas. On cite *la Couronne des sultans*, Bida-Sari, Keni-Tambouhan, Salim-Bari, Sri-Rama. Bida-Sari vient d'être publié par M. L. de Backer (Paris, 1875) : c'est une sorte de conte féerique dont l'héroïne est une jeune princesse douée de toutes les perfections. Les Malais ont même des improvisateurs entre lesquels s'établissent des joutes poétiques où l'on emploie des rhythmes variés.

Il a été publié des *Grammaires malaises* par Lorber (Weimar, 1688), par Werndley (Amsterdam, 1730), par W. Marsden (Londres, 1812, in-4), par G. H. Werndlij (Batavia, 1823, in-4), par de Hollander (Breda, 1845, in-8); puis des *Dictionnaires* hollandais-malais, par Wildens (Breda, 1845, in-8); malais-latin et latin-malais, par Dav. Haex (Rome, 1631, in-4); néerlandais-malais, par Gueynier (Batavia, 1677, in-4); anglais-malais, par Bowrey (Londres, 1701, in-4); malais-anglais, par Marsden (Londres, 1812, in-4); anglais et malais, par Thomasen (Malacca, 1820, in-12), néerlandais-malais, par Roorda (Batavia, 1824, 2 vol. in-8); français-malais, avec des dialogues, par Boze (Paris, 1826, in-16); hollandais-français-malais, par Elont (Harlem, 1826, 2 vol. in-4); malais-néerlandais, par Leydekker (Batavia, 7 vol. in-fol.).

Cf. Leyden : *Sur la langue et la littérature des nations de l'Indo-Chine*, dans le tome X des *Recherches asiatiques*, publiées à Calcutta ; — E. Jacquet : *Mélanges malais, javanais et polynésiens*, dans le *Journal asiatique* de Paris (t. VIII à XI, 2e série) ; — Dumont-d'Urville : *Voyages de découvertes de l'Astrolabe* (1833, 2 vol. in-8); — Fr. Bopp : *Ueber die Verwandtschaft der Malaisch-polynesischen Sprachen mit den Indesch-europarischen* (Berlin, 1841, in-4) ; — Dulaurier : *Mémoires, Lettres et Rapports relatifs au cours de langue malaye et japonaise* (Paris, 1843, in-8), et *Chrestomathie malaye* (1845, in-8); — Max Müller : *la Science du langage*, traduit de l'anglais (Paris, 1864, in-8); — L. de Backer : *Traditions poétiques de l'Orient et de l'Occident*, dans son édition de *Bida Sari*.

MALALA (Jean) ou MALELA, Ἰωαννης ὁ Μαλάλα ou Μαλελα, c'est-à-dire *l'Orateur*, chroniqueur grec, né à Antioche, qui vivait vers le VIe siècle après J.-C. Sa *Chronique*, qui va de la création du monde à l'an 566 de notre ère, mais dont les deux premiers livres et la fin sont perdus, est une compilation sans style, mais non sans intérêt. Elle a été imprimée par les soins d'Edm. Chilmead (Oxford, 1691, in-8) et rééditée par Dindorf (Bonn. 1831, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII; — Hody :

Préface de l'édit. d'Oxford ; — Bentley : *Epistola ad Millium*, dans les deux édit. d'Oxford et de Bonn.

MALASPINA (Ricordano), historien florentin du XIIIe siècle, mort en 1281. Il était d'une famille noble originaire de Rome. On a de lui une *Histoire de Florence*, qui va jusqu'à l'an 1281. Elle est intéressante pour la littérature italienne, comme étant un des plus anciens écrits en prose, et pour l'histoire, par son exactitude sur les faits des XIIe et XIIIe siècles. Les origines fabuleuses de Florence, rapportées naïvement par Malaspina au début de son livre, ont été transcrites presque textuellement par Villani dans sa *Chronique*. — Son neveu, Giachetta MALASPINA, a continué cette Histoire jusqu'en 1286. Elle a été imprimée sous le titre de *Historia antiche dell'edificazione di Fiorenza* (Florence, 1568, 1598, 1718 et 1816, in-4). Muratori l'a insérée dans le tome VIII de sa Collection. — Un autre MALASPINA (Saba), de la même famille, chroniqueur sicilien du XIIIe siècle, doyen de Malte, puis secrétaire du pape Jean XXI, a écrit en latin, sous le titre de *Rerum sicularum libri VI*, les annales de la Sicile, de 1250 à 1276. Cet ouvrage, favorable aux guelfes, a été imprimé dans les *Miscellanea* de Baluze (tome VI), dans les *Scriptores* de Muratori (tome VIII), etc.

Cf. Negri : *Scrittori fiorentini* ; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

MALAYALA ou MALAYALAM (LANGUE), connue aussi sous le nom de *malabar*, qui se donne mieux à un groupe de langues dont le malayala fait partie. On appelle parfois cette dernière langue *grantham*, nom qui appartient plutôt au sanscrit. C'est une des langues de l'Inde appelées dravidiennes, et qui forment une classe différente de la famille indo-européenne, bien que mêlées de beaucoup de mots hindous. Elle est parlée le long de la côte de Malabar, depuis la rivière d'Onore jusqu'au cap Comorin, à Cananore, à Calicut, à Travancore, dans la colonie française de Mahé et dans les vallées habitées par les chrétiens de Saint-Thomas. Le malayâla a une prononciation assez douce et harmonieuse. Il offre huit cas, trois genres et trois nombres pour les substantifs. Les adjectifs sont indéclinables. La conjugaison n'a que trois temps : le présent, le passé et le futur, et deux modes : l'indicatif et l'impératif; elle exprime les autres par des particules affixes. La plupart des verbes sont défectifs. Le malayâla a un alphabet propre dont divers signes lui sont communs avec le tamoul, et auquel manquent les caractères analogues aux *q*, *x*, *z* et *f* des alphabets européens. — C'est en malayâla qu'ont été gravés sur des planches de cuivre les privilèges accordés, au VIIIe et IXe siècles, aux chrétiens et aux juifs de Cochin par les souverains du pays. — Il a été donné, en anglais, des *Grammaires* du malabar par Drummond (Bombay, 1799, in-fol.), W. Marsden (Londres, 1812, in-4), Spring (Madras, 1839), le Rév. Joseph Peet, 2e édit., Cottayam, 1860), et des *Dictionnaires*, par Drummond (1779-1786, 2 vol. in-4), par Bailey (1864), etc.

Cf. W. Robinson : *An Attempt to elucidate the principles of the malayalam orthography* (Fort-Marlborough, 1823, in-4) ; — Alf. Maury : *la Terre et l'homme* (Paris, 3e édit., 1869, in-18).

MALBERG (GLOSES DU) ou MALBERGIQUES. — Voy. GLOSES.

MALCOLM (sir John), officier et historien anglais, né à Burnfoot (Perth) le 2 mai 1769, mort à Londres le 31 mai 1833. Il passa la plus grande partie de sa vie dans les Indes, où il devint gouverneur de Bombay. Il remplit aussi une importante mission en Perse. On lui doit : *History of Persia, from the earliest period to the present time*, etc. (Londres, 1815, 2 vol. in-4), traduite en français, et continuée par Benoist (Paris, 1821, 4 vol. in-8) ; *Sketches of Persia* (Londres, 1827, 2 vol. in-8) ; *Political history of India* (Ibid., 1827, 2 vol. in-8), etc.

Cf. J.-W. Kaye : *the Life and correspondence of major general sir J. Malcolm* (Londres, 1836, 2 vol. in-8).

MALCRAIS DE LA VIGNE (Mlle), pseudonyme de Desforges-Maillard (voy. ce nom).

MALDIVIENNE (LANGUE), parlée dans l'archipel des Maldives. Cette langue, que l'on a fait rentrer dans le groupe malais, est très-mélangée ; les mots cingalais, hindoustanis, sanscrits et arabes y sont beaucoup plus nombreux que les mots de provenance malaise.

MALEBARES (LANGUES). Par ce terme générique plusieurs linguistes désignent une classe de langues de l'Inde différentes de la famille indo-européenne, et qui, bien que mêlées de beaucoup de mots dérivés du sanscrit, ont une origine plus ancienne Son antiquité est attestée par sa physionomie même et par ses formes grammaticales particulières ; on comprend parmi les langues malebares le *télinga*, le *toulouva*, le *kanara* (ou karnatic), le *tamoul* et le *malayâlam* (voy. ce mot).

Cf. Caldwell : *Comparative grammar of the Dravidian languages* (Londres, 1856).

MALEBRANCHE (Nicolas DE) célèbre philosophe et écrivain français, né à Paris le 6 août 1638, mort dans cette ville le 13 octobre 1715. Le dixième des enfants d'un secrétaire-trésorier du roi, il était d'une constitution débile, contrefait même, et fut élevé dans la maison paternelle. Après avoir étudié la philosophie au collége de La Marche et la théologie en Sorbonne, il choisit l'état ecclésiastique, et, préférant la solitude studieuse au ministère, entra dès l'âge de vingt-deux ans chez les religieux de l'Oratoire (1660). Dans cette congrégation, qui imposait le travail à ses membres en leur laissant la liberté d'en choisir l'objet, il s'appliqua d'abord à l'histoire ecclésiastique, qui ne satisfit pas son esprit, plus curieux des principes que des faits. Il avait déjà abandonné cette étude pour celle de l'hébreu, quand le hasard lui fit rencontrer le *Traité de l'homme* de Descartes, qui venait de paraître ; il se prit tout d'un coup d'un enthousiasme si vif pour la doctrine exposée dans ce livre que, suivant le récit de Fontenelle, les battements précipités de son cœur le contraignirent d'interrompre plusieurs fois sa lecture. La philosophie de Descartes s'empara dès lors de lui et en fit un autre homme, en l'arrachant à l'inquiétude maladive de son caractère et aux incertitudes de son esprit. Après de longues années d'étude consacrées à pénétrer les principes cartésiens et à en suivre les conséquences, Malebranche publia en 1674 et 1675 les deux parties de son principal ouvrage, *De la Recherche de la vérité* (2 vol. in-12). Ce livre, où les formules géométriques se mêlaient aux analyses les plus délicates et aux méditations les plus élevées, eut un succès considérable dans un siècle à la fois curieux et sérieux : il n'en parut pas moins de cinq autres éditions du vivant de l'auteur, successivement corrigées et augmentées (Strasbourg, 1677, 2 vol. in-12 ; Paris, 1678, in-4 ; Lyon, 1684, 2 vol. in-12 ; Paris, 1700, 3 vol. in-12 et 1712, 4 vol. in-12), sans compter une traduction latine, *De Inquirenda veritate* (Genève, 1685, in-4), de l'abbé Lenfant, et plusieurs traductions étrangères, en anglais, en allemand, en hollandais, etc.

On trouve dans ce premier ouvrage, avec les idées qui dominent le système de Malebranche, les sentiments personnels et les qualités de penseur et d'écrivain qui distinguent ses divers ouvrages et leur donnent un prix et un charme particulier. Disciple enthousiaste, mais indépendant, de Descartes, il ne se borne pas à reproduire l'enseigne-

ment de son maître, il le continue et le développe suivant l'inspiration intérieure que son maître, son « moniteur », comme il l'appelle, lui a appris à consulter. Sous la double influence du platonisme et de saint Augustin, il s'attache surtout aux hypothèses religieuses et spiritualistes de la métaphysique cartésienne qui, après avoir trop séparé l'âme et Dieu du monde matériel, fait dépendre l'existence de celui-ci de notre foi en la véracité divine. C'est par là que Malebranche est amené à la théorie de la vision en Dieu. Nous ne connaissons pas directement les objets, nous en possédons les idées par notre union avec l'intelligence divine, qui est le lieu des esprits, comme l'espace est celui des corps, et en qui elles résident éternellement. Nous les verrions encore en elle quand même Dieu n'aurait pas créé le monde : ce qui nous enferme dans le cercle fatal d'un idéalisme, dont Malebranche ne peut plus sortir que par un appel à la révélation, contrairement à ses principes de libre recherche.

Ce système, que Voltaire a résumé et popularisé dans un vers assez irrévérencieux :

Lui qui voit tout en Dieu, n'y voit pas qu'il est fou,

et qui offrait avec le spinosisme d'intimes analogies, eut au XVII[e] siècle de fervents partisans et d'illustres contradicteurs. Ces derniers se produisirent surtout après les applications plus spéciales que l'auteur en fit à la théologie dans ses autres ouvrages. La Sorbonne refusa son approbation aux *Conversations métaphysiques et chrétiennes* (1677, in-12). Après le *Traité de la nature et de la grâce* (1680, in-12), Bossuet, qui avait cherché sans succès à attirer Malebranche, se déclara tout à fait contre lui. Il écrivit sur l'exemplaire qu'il en avait reçu : *Pulchra, nova, falsa*. Il le fit réfuter par Fénelon, et déchaîna en outre contre « l'extravagant oratorien » le grand Arnauld, qui combattit le système entier dans son livre *Des Vraies et des fausses idées*. Malebranche se défendit vivement dans une *Réponse* (1684, in-12), suivie de beaucoup d'autres (1709, 4 vol in-12), et dans des *Lettres* étendues. (*Trois lettres touchant la Défense de M. Arnauld*, etc. 1685, in-12). Toutes ces polémiques, qui firent naître dans la grande école cartésienne une véritable secte, les malebranchistes, montrent quel intérêt inspiraient à la société éclairée du temps les matières religieuses et philosophiques. Malebranche produisit encore, au milieu de ces honorables luttes : ses *Méditations métaphysiques et chrétiennes* (1684, in-12), qui eurent un succès prodigieux : 4000 exemplaires de la première édition furent immédiatement enlevés ; son *Traité de morale* (même année, in-12) ; ses *Entretiens sur la métaphysique et sur la religion* (1688, in-12), où il reprend avec éclat tout l'ensemble de ses doctrines ; un *Traité de l'amour de Dieu* (1697, in-12) ; des *Entretiens d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois* (1708, in-12), qui mit les Jésuites contre lui ; *Réflexions sur la prénotion physique* (1715, in-12), etc. Malebranche, qui vivait très-retiré, soit à la campagne, soit dans sa cellule de la maison de l'Oratoire Saint-Honoré, était cependant très-recherché, particulièrement des savants et des mathématiciens. Il fut élu membre honoraire de l'Académie des sciences en 1699. Il y avait à Paris des conférences de malebranchistes qui comptaient des personnes notables. Les étrangers de distinction voulaient voir le célèbre philosophe ; Jacques II lui fit visite. Il mourut à soixante-dix-sept ans, à la suite d'une vive discussion avec l'anglais Berkeley.

Une des causes du succès des théories de Malebranche, et qui nous intéresse surtout au point de vue littéraire, est le talent d'écrivain mis à leur service. Le spiritualisme cartésien a pris chez lui une forme à la fois religieuse et poétique ; Malebranche est, pour ainsi dire, l'hiérophante d'un système qui enlève l'homme au monde terrestre pour l'initier aux mystères de l'union divine. Il s'arrache lui-même à la terre, au spectacle et au charme de la nature, pour s'abandonner dans le silence et l'ombre à ses chères *visions*, le mot est de lui. « Puisque vous voulez, mon cher Ariste, dit-il, que je vous entretienne de mes visions métaphysiques.., pour cela il est nécessaire que je quitte ces lieux enchantés qui charment nos sens.... J'appréhende extrêmement de prendre pour les réponses de la vérité intérieure les préjugés ou les principes confus qui doivent leur naissance aux lois de l'union de l'âme et du corps... Nous devons nous renfermer dans notre cabinet, afin de rentrer plus facilement en nous-mêmes..., et que rien ne nous empêche de consulter notre maître commun, la raison universelle. C'est la vérité intérieure qui doit présider à nos entretiens. » Malebranche a déclaré la guerre à l'imagination, son ennemie intime, comme Pascal au *moi* qui l'obsédait, et son aversion pour Montaigne, dont la « folle du logis » était la muse favorite, égale celle de Port-Royal pour cet écrivain. V. Cousin a caractérisé ce cartésien idéaliste en ces termes : « Excessif et téméraire, étroit et extrême, mais toujours sublime, n'exprimant qu'un seul côté de Platon, mais l'exprimant dans une âme chrétienne et dans un langage angélique, Malebranche c'est Descartes qui s'égare, ayant trouvé des ailes divines et perdu tout commerce avec la terre. » Ses ouvrages, qui, à l'exception de la *Recherche de la vérité*, ont été peu réimprimés depuis sa mort, ont été réunis sous le titre d'*Œuvres complètes* par de Genoude et Lourdoueix (1837, 2 vol. in-4). On a publié en 1841 la *Correspondance de Malebranche et de Mairan* (in-8) et signalé des *Lettres* inédites *à Leibniz*

Cf. Fontenelle : *Eloge de Malebranche* ; — Niceron : *Mémoires*, t. II ; — Bordas-Dumoulin : *le Cartésianisme* (1843, 2 vol. in-8) ; — Fr. Bouillier : *Histoire de la philosophie cartésienne* (1854, 2 vol. in-8 ; 2[e] édit., 1867, 2 vol. in-18) ; — V. Cousin : *Fragments de philosophie cartésienne* (1845, in-18) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. V ; — l'abbé Blampignon : *Etude sur Malebranche* et *Correspondance inédite* (Paris, 1862, in-8) ; — Ollé-Laprune : *la Philosophie de Malebranche* (Ibid., 1870, 2 vol. in-8).

MALÉDICTION (LA) DE KEHAMA, poëme de Southey ; — LA MALÉDICTION DE MINERVE, poésie de Byron (voy. ces noms).

MALESHERBES (Chrétien-Guillaume DE LAMOIGNON DE), magistrat et publiciste français, né le 6 décembre 1721 à Paris, mort le 22 avril 1794. Il était fils du chancelier Guillaume de Lamoignon, et lui succéda en 1750 dans la charge de premier président de la Cour des aides. En même temps il fut chargé de la direction de la librairie, qu'il conserva jusqu'à la fin de 1763. A la Cour des aides, où la résistance aux déprédations des deniers publics était traditionnelle, il fit en diverses occasions de sages remontrances, en un langage à la fois respectueux et ferme, contre le despotisme des intendants, les emprunts onéreux et le poids trop lourd des impôts. A la direction de la librairie, il usa de la plus grande tolérance, protégeant et défendant les gens de lettres, et adoucissant autant qu'il était possible les rigueurs de la censure. Sans lui la publication de l'*Encyclopédie* n'eût probablement pas été possible. Quand il eut quitté la direction, Voltaire écrivit : « M. de Malesherbes n'avait pas laissé de rendre service à l'esprit humain en donnant à la presse plus de liberté qu'elle n'en a jamais eu. Nous étions déjà presque à moitié chemin des Anglais. » Appelé au ministère par Louis XVI avec Turgot en 1775, il eut le département de la Maison du roi, auquel était attachée la police du royaume. Il l'accepta à la condition qu'on

ne signerait plus de lettres de cachet et tenta des réformes que les résistances de la cour ne lui permirent pas d'accomplir. Il donna sa démission en 1776, lors du renvoi de Turgot. Rentré au conseil en 1787, comme ministre d'État, il vit encore échouer ses bonnes intentions, et se retira l'année suivante. Quand Louis XVI fut mis en accusation, il sollicita et obtint de la Convention l'honneur d'être au nombre de ses conseils. Arrêté en décembre 1793, il périt sur l'échafaud. Malesherbes était membre de l'Académie des sciences depuis 1750, de celle des inscriptions depuis 1759, et de l'Académie française depuis 1775. Ses écrits sont remarquables non-seulement par les sentiments de vertu et d'honnêteté, mais aussi par la pureté et l'élégance du style. On a de lui : *Discours de réception à l'Académie française* (Paris, 1775, in-4) ; *Mémoires sur le mariage des protestants* (1787, in-8) ; *Lettres sur la révocation de l'Édit de Nantes* (1788, in-8) ; *Mémoire pour Louis XVI* (1794, in-8) ; *Observations sur l'Histoire naturelle de Buffon* (1796, 2 vol. in-8) ; *Mémoires sur la librairie et la liberté de la presse* (1809, in-8) ; etc. On a publié des extraits de ses Remontrances, sous le titre d'*Œuvres inédites* (1808, in-12). Cousin d'Avallon a donné un *Malesherbiana* (Paris, 1841, in-8).

Cf. Delisle de Sales : *Malesherbes, Mémoires sur la vie publique et privée*, etc. (Paris, 1803, in-8) ; — Gaillard : *Vie ou Eloge historique de M. de Malesherbes* (Paris, 1805, in-8) ; — Boissy d'Anglas : *Essai sur la vie, les opinions et les écrits de Malesherbes* (Ibid., 1818, 2 vol. in-8) ; — Bazin : *Eloge historique de Lamoignon-Malesherbes* (Ibid., 1831, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II ; — Éd. Laboulaye : *Malesherbes*, dans la *Revue des cours littéraires*, t. VII.

MALEVILLE (Claude DE), poëte français, né en 1597 à Paris, mort en 1647. D'abord secrétaire du maréchal de Bassompierre, il devint secrétaire du roi et fut l'un des premiers membres de l'Académie française. Une imagination brillante, beaucoup de facilité à versifier, une tendance marquée au genre précieux, le mirent dans les premiers rangs à l'Hôtel de Rambouillet, et il composa neuf fleurs pour la *Guirlande de Julie*. Il fut regardé comme un des plus habiles faiseurs de sonnets à l'époque où florissait ce genre de poésie, et dans le tournoi de *la Belle matineuse*, il remporta le prix par le sonnet qui porte ce titre, vrai modèle de fadeur prétentieuse. Il était pourtant naturel à l'occasion, témoin le rondeau sur l'abbé de Boisrobert qui finit par ces vers :

> Ce n'est pas que frère René
> D'aucun mérite soit orné,
> Qu'il soit docte, ou qu'il sache écrire,
> Ni qu'il dise le mot pour rire ;
> Mais c'est seulement qu'il est né
> Coiffé.

Il y a deux éditions des *Poésies* de Maleville (Paris, 1649, in-4 et 1659, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française* ; — V. Cousin : *la Société française au XVIIe siècle.*

MALEZIEU (Nicolas DE), littérateur français, né en 1650 à Paris, mort le 4 mars 1729. Doué d'un esprit précoce, il se fit remarquer dès sa première jeunesse par une égale facilité pour les lettres et les sciences. Nommé précepteur du duc du Maine, puis professeur de mathématiques du duc de Bourgogne, les qualités de son caractère lui valurent les plus hautes relations. Il eut pour amis Fénelon et Bossuet. La duchesse du Maine en fit l'ordonnateur des fêtes de Sceaux. Il disposa pour ces fêtes sans cesse renouvelées des divertissements ingénieux, composa des pièces où il jouait un rôle, et une foule d'impromptus, de petits vers spirituels. Membre honoraire de l'Académie des sciences, il entra en 1701 à l'Académie française. Ses écrits littéraires n'ont pas été recueillis ; il s'en trouve un assez grand nombre dans les *Divertissements de Sceaux* (Trévoux, 1712). On a de lui des *Éléments de géométrie* (Paris, 1715, in-8).

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française* ; — A. Jal : *Dictionnaire critique.*

MALFILATRE (Jacques-Charles-Louis DE CLINCHAMP DE), ou mieux MALFILLATRE, poëte français né le 8 octobre 1732 à Caen, mort le 6 mars 1767 à Paris. Ses parents, malgré une position précaire, le firent élever au collége des Jésuites de Caen, où il montra bientôt un goût vif pour la poésie. Couronné quatre fois aux palinods de Normandie, il vit sa première ode, *le Soleil fixe au milieu des planètes*, saluée par Marmontel comme « l'aurore d'une belle carrière poétique » et insérée au *Mercure* avec de brillants éloges. On la trouvera dans beaucoup de recueils et l'on en sait par cœur le magnifique début :

> L'homme a dit : les cieux m'environnent,
> Les cieux ne roulent que pour moi ;
> De ces astres qui me couronnent
> La nature me fit le roi ;
> Pour moi seul le soleil se lève,
> Pour moi seul le soleil achève
> Son cercle éclatant dans les airs
> Et je vois, souverain tranquille,
> Sur son poids la terre immobile
> Au centre de cet univers.

Malfilatre accourut à Paris et s'y trouva aux prises avec les nécessités de la vie. Le libraire Lacombe l'employa à des compilations, puis le comte de Lauraguais le prit pour secrétaire et le comte de Beaujeu lui offrit l'hospitalité dans une habitation voisine du bois de Vincennes. Mais entraîné, selon les uns, par le goût des plaisirs, selon d'autres, dépassant ses ressources pour subvenir aux besoins de ses parents, il contracta des dettes qui lui firent craindre pour sa liberté, et se réfugia à Chaillot chez une tapissière dont il était le débiteur. Il y mourut à trente-cinq ans, d'un abcès au genou qui s'était formé à la suite d'une chute de cheval. Les soins dont il fut l'objet démentent les fameux vers de Gilbert :

> La faim mit au tombeau Malfilatre ignoré :
> S'il n'eût été qu'un sot, il aurait prospéré.

Auger nous représente Malfilatre doué d'une âme douce et confiante, aimant ceux qui l'entouraient et s'en faisant aimer, plus sensible peut-être aux charmes de la composition qu'à ceux de la gloire. Mais il a dans son talent de l'incertitude, de l'indécision. Il tente des voies diverses, compose des odes, traduit Virgile, imite des psaumes, entreprend de mettre en vers le *Télémaque* de Fénelon, commence une tragédie, et fait le plan d'un poëme épique sur *la Découverte du Nouveau-Monde*. Son œuvre la plus étendue, celle où il a rassemblé le plus de qualités poétiques, c'est *Narcisse dans l'île de Vénus*. Frais, gracieux, élégant, ce poëme parut être un reflet de l'antique, et, malgré la faiblesse de l'invention, mériter de rester parmi les pages exquises de la poésie française. Il eut plusieurs éditions séparées (Paris, 1769, 1790 et 1795, in-8). Auger a publié les *Œuvres* de Malfilatre (Paris, 1825, in-8 et 1826, in-32). On a réuni, sous le titre de *Génie de Virgile* (Paris, 1810, 4 vol. in-8), les fragments que Malfilatre avait traduits du poëte latin et dont quelques-uns sont très-remarquables.

Cf. Auger : *Notice*, en tête de son édition.

MALGACHE (LANGUE) ou MADÉCASSE. Cette langue, encore imparfaitement connue, a été rattachée au tronc malayo-polynésien et plus particulièrement à la branche occidentale. On constate en effet dans le malgache beaucoup d'affinités avec le batak, le javanais, le malais, le dayak et les autres langues de la Malaisie, et de grandes analogies phonétiques avec le premier de ces idiomes. Le

malgache comprend plusieurs dialectes caractérisés principalement par des différences de prononciation. Les Madécasses se servent de l'alphabet arabe, profondément altéré. Ils ont une littérature composée de légendes et de chansons dont un recueil a été publié par de Porny (Paris, 1787). Ils ont aussi des traités de médecine, d'astrologie, etc. Il a été donné des *Dictionnaires* de la langue malgache par Houtman (Amsterdam, 1603), par de Flacourt (Paris, 1658), par Challand (Ibid., 1773), par Fraeman et Johns, etc.

Cf. De Flacourt : *Relation de l'île de Madagascar* (Paris, 1658) ; — Rochon : *Voyage à Madagascar* (Ibid., 1791-1802, 3 vol.) ; — le R. W. Ellis : *History of Madagascar* (Londres, 1838, in-8), et *Three visits to M.* (1858) ; — Dumont d'Urville : *Voyage de l'Astrolabe* ; — Van der Tunk : art. sur la langue malgache, dans le *Journal de la Soc. asiatique* de Londres (1866).

MALHERBE (François), poëte français, né en 1555 à Caen, mort le 16 octobre 1628. Fils d'un conseiller au présidial de Caen, et d'une famille noble dont il faisait remonter l'origine à l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant, il reçut une éducation soignée, commença ses études à l'université de Caen, les continua à Paris, puis à Bâle, et les acheva à Heidelberg. Attaché, en 1576, au service du grand-prieur de France, Henri d'Angoulême, qui commandait en Provence, il resta dix années dans ce pays, et y débuta dans la carrière poétique par la composition de quelques odes morales, qu'il réunit plus tard sous le titre de *Bouquet de fleurs à Sénèque*. Plusieurs arguments en faveur de la Providence empruntés au philosophe latin expliquent ce titre. En 1587, il dédia à Henri III *les Larmes de saint Pierre*, poëme imité de Tansillo. Son talent, qui paraît à peine dans ces premières œuvres, se révéla dans l'ode à Henri IV *Sur la Prise de Marseille* (1596), dans la *Consolation à M. Du Perrier* (1598), dans l'ode *Sur l'Arrivée de Marie de Médicis en France* (1600). Peu après Du Perron le fit connaître en ces termes à Henri IV, qui lui demandait s'il composait encore des vers : « Je n'en fais plus depuis que Votre Majesté m'emploie pour ses affaires. D'ailleurs, il ne faut pas que qui que ce soit s'en mêle, après un gentilhomme de Normandie, nommé Malherbe, qui a porté la poésie française à un si haut point, que personne n'en pourrait approcher. » Pressé par Du Perron et Des Yveteaux, Malherbe vint à Paris, et, par son ode *Au roi Henri le Grand allant en Limousin* (1605), acheva de gagner la faveur de Henri IV, qui ordonna à son grand-écuyer, le duc de Bellegarde, de le prendre dans sa maison. Il eut la table, un domestique, un cheval, 1000 livres d'appointements, et fut « accommodé comme un prince », ainsi qu'il l'écrivait alors. C'est chez le grand-écuyer qu'il fit connaissance de Racan, page de la chambre, qui devint son premier disciple. Parmi les vers peu nombreux qu'il mit au jour à partir de cette époque, on cite principalement ses odes *Au duc de Bellegarde, Sur la Mort de Henri IV, A la Reine mère sur les heureux succès de sa régence*. Sa principale occupation était de réformer la langue, de critiquer et faire condamner les locutions provinciales, de « dégasconner » la cour. Marie de Médicis lui accorda une pension de 1500 livres ; il reçut aussi des bienfaits de Louis XIII. S'il vécut et mourut pauvre, comme on l'a souvent répété, ce n'est pas qu'il ait connu l'ingratitude des grands; ce n'est pas non plus qu'il ait eu l'âme trop fière pour se plier à des sollicitations : plusieurs de ses pièces de vers ne sont au fond que des placets, et les éloges, dont il ne se montre pas avare, sont rarement désintéressés. En 1627 il perdit son fils unique, tué en duel par Charles de Fortia de Piles. Emporté par la douleur, il traita cette malheureuse rencontre d'assassinat, adressa une supplique au roi pour en obtenir vengeance, fit le voyage de la Rochelle afin d'exposer lui-même sa plainte, et voyant de Piles condamné seulement à une amende de 800 livres, il provoqua en duel ce jeune homme de vingt-cinq ans. A ceux qui lui représentaient sa vieillesse, il répondait : « C'est pour cela que je veux me battre; je ne hasarde qu'un denier contre une pistole. » La maladie vint s'unir à son désespoir, et il ne tarda pas à succomber.

L'épitaphe de Malherbe par Gombaud commence par ce vers :

L'Apollon de nos jours, Malherbe ici repose.

Il fut en effet, pour ses contemporains et pendant deux siècles pour la postérité, l'Apollon, le créateur de la poésie française. « Enfin Malherbe vint, » a dit Boileau. On dirait qu'avant lui rien n'ait existé, ni le souffle lyrique, ni la grâce, ni la cadence, ni le rhythme. Le critique chez lequel se trouvent développées dans toute leur intolérance nos théories classiques, La Harpe, représente Malherbe comme le premier modèle du style noble et le créateur de la poésie lyrique. Il admet Marot dans la poésie galante et légère; mais il ne fait aucune place à Ronsard. Les partisans de la révolution romantique, en s'appliquant à rétablir le rôle de la poésie française du XVI^e siècle, à glorifier Ronsard et la Pléiade, sont de leur côté allés trop loin dans leurs rigueurs contre Malherbe. Sans doute Ronsard fut le créateur de plusieurs de nos rhythmes et fut en même temps notre premier lyrique, mais l'influence de Malherbe n'en eut pas moins, avec des effets regrettables, une incontestable utilité. De lui relève toute la poésie du XVII^e siècle; seulement il a moins agi sur ses contemporains par le talent poétique et l'inspiration que par son aptitude singulière à épurer, à réformer, à limiter la versification et la langue. Ce qui le préoccupe avant tout, c'est le mot et la phrase. Exclure de la langue l'élément populaire plus encore que l'élément pédantesque, la réduire au style noble, aux mots d'une prononciation élégante, se contenter de quelques rhythmes choisis, d'un bel effet, d'une riche harmonie, voilà son but. Dans sa préoccupation de la partie matérielle et technique, il compare l'habile poëte à un bon joueur de *quilles*. La poésie même, la pensée, la passion, ne lui importent guère. Presque jamais, dans ses rares œuvres, ne se manifeste un sentiment personnel. Il semble n'écrire que pour appuyer par des exemples les règles qu'il donne. On lui a donc justement reproché d'avoir trop « réduit la muse aux règles du devoir », et de s'être laissé entraîner à appauvrir la langue dans le dessein de l'ennoblir. Il mit au monde une longue suite d'esprits étroits, de professeurs méticuleux, il créa le style des académies et des ruelles. Il est vrai qu'il créa aussi l'instrument dont se servit le grand Corneille; mais il lui donna, jusque dans le genre noble, l'exemple de l'antithèse et de la pointe, sans dédaigner l'enflure. Manquant à la fois de simplicité et de mouvement, il a la fermeté, la précision, et surtout, à un degré éminent, l'harmonie. Il l'a pleine et majestueuse dans ses réminiscences bibliques ou dans les pensées morales ; il l'a douce et gracieuse, non-seulement dans quelques strophes qui sont dans toutes les mémoires, comme les stances à Du Perrier, ou qui mériteraient d'y être, comme cette invocation aux muses :

Venez donc, non pas habillées
Comme on vous trouve quelquefois,
En jupe, dessous les feuillées,
Dansant au silence des bois.
Venez en robes où l'on voie
Dessus les ouvrages de soie
Les rayons d'or étinceler...

Malherbe est loin d'être exempt de mauvais goût. Dans les *Larmes de saint Pierre*, il peint la pénitence de l'apôtre par des hyperboles qui auront malheureusement leur écho dans l'emphase cornélienne :

C'est alors que ses cris en tonnerres éclatent ;
Ses soupirs se font vents qui les chênes combattent ;
Et ses pleurs qui tantôt descendaient mollement,
Ressemblent un torrent qui, des hautes montagnes,
Ravageant et noyant les voisines campagnes,
Veut que tout l'univers ne soit qu'un élément.

Si l'on peut dire que ces vers sont tirés d'un de ses premiers ouvrages, il faut ajouter que les mêmes traits ou de pires encore se trouvent dans les œuvres de sa maturité. Ainsi, dans l'ode *Sur la mort de Henri IV*, les pleurs de la reine lui suggèrent cette comparaison :

L'image de ses pleurs dont la source féconde
Jamais depuis sa mort ses vaisseaux n'a taris,
C'est la Seine en fureur qui déborde son onde
Sur les quais de Paris.

Ainsi, jusque dans les *Stances à Du Perrier*, où le trait le plus gracieux ne fut lui-même, à l'origine, qu'un puéril jeu de mots :

Et ne pouvait Rosette être mieux que les roses...
(*Variantes* de l'édit Lalanne, t. I, p. 39),

pour les cinq ou six admirables quatrains que l'on ne saurait trop réimprimer, il y en a une douzaine que l'on ne cite pas et qui sont des modèles de mauvais goût, de dureté de sentiment ou de style, ainsi que d'amphigouri mythologique. Il reste à dire pour Malherbe, comme pour Corneille, que c'est l'exemple de ses qualités qui nous a rendus si sensibles à ses défauts.

Outre des *Odes*, des *Stances*, des *Sonnets*, des *Épigrammes*, Malherbe a laissé quelques écrits en prose, d'une langue plus simple, plus variée de ton que ses poésies : des *Lettres*, intéressantes pour l'histoire de l'époque, et souvent remarquables par la noblesse des sentiments ; un *Recueil de pensées* tirées et imitées du traité *des Bienfaits* et des quatre-vingt-onze premières *Épîtres* de Sénèque ; la traduction du XXXIII^e livre de Tite-Live. Parmi les éditions des *Œuvres* de Malherbe, on signale celle de Barbin, avec les observations de Ménage (Paris, 1666, in-8), réimprimée avec les notes de Chevreau (Ibid., 1723, 3 vol. in-12) ; celle de Lefèvre de Saint-Marc (Ibid., 1757, in-8) ; celle de Meusnier de Querlon (Ibid., 1764, in-12 ; 1776, in-8) ; celle de Blaize (Ibid., 1825, 2 vol. in-8) ; celle de MM. de Latour, avec un commentaire d'André Chénier (Ibid., 1842, in-18), et surtout celle que M. Lud. Lalanne a donnée, après une collation sévère, dans la collection des grands écrivains dirigée par M. Ad. Régnier (Ibid., 1862-1869, 5 vol. in-8). M. Ph. de Chennevières a publié l'*Instruction de Malherbe à son fils*, jusque-là inédite (1846, in-8), et M. G. Mancel des *Lettres inédites* (1852, in-8).

Cf. Racan : *Vie de Malherbe* ; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Roux-Alpheran : *Recherches biographiques sur Malherbe et sa famille*, dans les *Mémoires de l'Académie d'Aix* (1840) ; — De Gournay : *Malherbe, Recherches sur sa vie et critique de ses œuvres* (Caen, 1852, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VIII ; — Demogeot : *Tableau de la littérature française au XVII^e siècle.*

MALHEURS DE L'AMOUR (LES), roman de M^{me} de Tencin (voy. ce nom).

MALINGRE (Claude), historien français, né vers 1580 à Sens, mort vers 1653. Il eut le titre d'historiographe de France. Ses ouvrages sont nombreux, mais mal écrits et fort inexacts. On cite principalement : *Traité de la loi salique* (Paris, 1614, in-8) ; *Histoire des États assemblés à Paris en* 1614 (Paris, 1616, in-8) ; *Histoire de Louis XIII* (Ibid., 1616, in-4) ; *Histoire de la rébellion excitée en France par les rebelles de la religion prétendue réformée* (Ibid., 1622-1629, 5 vol. in-8) ; *Histoire des dignités honoraires de France* (Ibid., 1635, in-8) ; *Histoire générale des guerres et mouvements sous le règne de Louis XIII* (Ibid., 1638, 2 vol. in-8), continuée jusqu'en 1642 (Rouen, 1647, 2 vol in-8) ; *Antiquités de la ville de Paris* (Paris, 1640 in-fol.) ; *le Journal de Louis XIII* (1646, 2 vol, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

MALITOURNE (Armand), journaliste et littérateur français, né à l'Aigle (Orne) en 1797, mort le 9 avril 1866. Actif collaborateur de divers journaux politiques et littéraires avant et après 1830, il a écrit en outre un *Éloge de Lesage*, couronné par l'Académie française en 1819, un *Traité du mélodrame*, avec Ader et A. Hugo (1817), signé des initiales A, A, A, et qualifié de « facétie » par Quérard, etc. Il a édité les *Mémoires d'une contemporaine* [M^{me} Ida Sainte-Edme] (1826). [*Dictionnaire des Contemporains*, 1^{re} et 4^e édition.]

MALLARA (Juan DE), écrivain espagnol du XVI^e siècle. Il professa les humanités à Séville. Il a publié, outre une relation du voyage que fit Philippe II à Séville (1570, in-8), *Philosophie vulgaire* (Filosofia vulgar, Sevilla 1568 ; Madrid, 1618, in-4), recueil de proverbes et de curieuses anecdotes historiques. Il avait composé un grand nombre de pièces de théâtre qui lui ont fait donner par Juan de la Cueva le surnom de *Ménandre espagnol*. Il empruntait ses sujets aux événements contemporains et obtint, de son vivant, un succès de popularité. On mentionne particulièrement : *Absalon*, tragédie, *les Jaloux*, comédie et *Locuste*, tragédie.

Cf. Antonio : *Bibl. hisp. nova*, t. III.

MALLEFILLE (Jean-Pierre-Félicien), littérateur français, né à l'Ile de France le 3 mai 1813, mort à Bougival en novembre 1868. Il a publié plusieurs romans, composés et écrits avec soin : *le Collier*, 1845, 2 vol. ; *le Capitaine Laroze*, 2 vol. in-18, etc., et a donné au théâtre des pièces honorablement accueillies, notamment : *Glenarvon*, drame (1835), *le Cœur et la dot*, comédie en cinq actes (Théâtre-Français, 1852), *les Mères repenties*, drame en quatre actes (1858), *les Sceptiques* (1867), etc. [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

MALLET (Jean-Roland), économiste français, mort en 1736. Des membres de l'Académie française ayant offert au contrôleur général Desmarets le fauteuil de Tourreil qui venait de mourir, le ministre répondit : « J'ai dans mes bureaux un premier commis à qui cela convient mieux. » C'était Mallet, qu'on s'empressa d'élire (1714). En fait d'œuvre littéraire, il n'a produit qu'une ode pitoyable. Il a publié : *Comptes rendus de l'administration des finances du royaume* (Paris, 1720, in-4).

Cf. Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires.*

MALLET (David ou MALLOCH, dit), poëte et publiciste anglais, né en Ecosse vers 1700, mort en 1765. Sa vie fut celle d'un aventurier littéraire qui court après la fortune, à tout prix. On le vit flatter Pope vivant et l'insulter mort ; accepter un legs de la duchesse de Marlborough et une pension du second duc de ce nom, pour composer une *Vie* de l'illustre Marlborough dont il n'écrivit pas une ligne ; publier les œuvres de Bolingbroke qui lui avait légué, avec sa bibliothèque, la mission d'éditer plusieurs manuscrits irréligieux ; se joindre, dans l'espoir d'une pension, à la clameur publique contre l'infortuné amiral Byng et flagorner le premier ministre Bute qui lui donna une riche sinécure. Avec tous ses défauts de caractère, Mallet avait un vrai talent poétique. On ne le remarque guère il est vrai dans ses tragédies d'*Eurydice* (1731), de *Mustapha* (1739), d'*Elvira* (1763) ; on le trouve à un plus haut degré dans ses poëmes de *l'Excursion* (1728), et *Amyntor et Theodora*·

mais il brille surtout dans des récits lyriques ou ballades, dont l'une entre autres, *William et Marguerite*, est restée célèbre. Mallet composa avec Thomson *le Masque d'Alfred*, où se trouve le *Rule Britannia*, l'hymne national des Anglais. Quoique Thomson fût un plus grand poëte que Mallet, on croit que c'est à ce dernier qu'appartient cet admirable chant. Les *Ballades et chansons* (Ballads and Songs) de Mallet ont été publiées récemment par le docteur Dinsdale.

Cf. Dinsdale : *Notice sur Mallet*, en tête de son édit. ; — Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*

MALLET (Edme), littérateur français, né en 1713 à Melun, mort le 25 septembre 1755 à Paris. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut professeur de théologie au collège de Navarre. On a de lui des ouvrages qui indiquent un homme de goût et un esprit méthodique : *Principes pour la lecture des poëtes* (Paris, 1745, 2 vol. in-12) ; *Essai sur l'étude des belles-lettres* (Paris, 1747, in-12) ; *Principes pour la lecture des orateurs* (Paris, 1753, 3 vol. in-12) ; *Essai sur les bienséances oratoires* (Paris, 1753, 2 vol. in-12). Il a encore donné une traduction de l'*Histoire des guerres civiles de France* de Davila (Paris, 1757, 3 vol. in-4), et collaboré à l'*Encyclopédie*.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

MALLET (Paul-Henri), historien suisse, né le 20 août 1730 à Genève, mort le 8 février 1807. D'abord instituteur, il devint en 1752 professeur de belles-lettres à l'académie de Copenhague, et en 1760 professeur d'histoire à l'académie de Genève. Le roi de Danemark, le landgrave de Hesse, le duc de Mecklembourg, le chargèrent d'écrire l'histoire de leurs Etats. La reine d'Angleterre lui demanda celle de la maison de Brunswick. Il fut nommé en 1763 membre correspondant de l'Académie des inscriptions. Sa position d'historien officiel l'obligea à surcharger ses ouvrages de détails minutieux et arides. Il a laissé : *Introduction à l'histoire de Danemark* (Copenhague, 1755-1756, 2 part. in-4), traduite en danois et en anglais ; *Monuments de la mythologie et de la poésie des Celtes, et particulièrement des anciens Scandinaves* (Ibid., 1756, in-4) ; *Histoire de Danemark* (Ibid., 1758-1777, 3 vol. in-4), traduite en danois, en allemand, en anglais et en russe ; *Mémoires sur la littérature du Nord* (Ibid., 1759-1760, 6 vol. in-8) ; *Histoire de la maison de Brunswick* (Genève, 1767, in-8) ; *Histoire de la maison de Hesse* (Paris, 1767-1785, 4 vol. in-8) ; *Histoire de la maison et des Etats de Mecklembourg-Schwerin* (Schwerin, 1796, in-4) ; *Histoire des Suisses* (Genève et Paris, 1803, 4 vol. in-8), etc.

Cf. Sismondi : *De la vie et des écrits de P.-H. Mallet* (Genève, 1807, in-8).

MALLET DU PAN (Jacques), publiciste suisse, né en 1749 près de Genève, mort en 1800. Après avoir terminé ses études à l'Académie de sa ville natale, il fut présenté à Voltaire qui le fit nommer professeur de belles-lettres chez le landgrave de Hesse-Cassel ; mais, par esprit d'indépendance, il renonça à cette place, et collabora aux *Annales politiques et littéraires* de Linguet. Celui-ci ayant été emprisonné, Mallet publia en 1781 et 1782 les *Annales pour faire suite à celles de M. Linguet*. Accusé par ce dernier de contrefaçon, il changea le titre de sa publication et l'intitula : *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur l'état présent de l'Europe*. Il rédigea ensuite le *Journal historique et politique de Genève*, que Panckoucke réunit au *Mercure de France* en 1784. Cette partie politique du *Mercure*, qui fut continuée jusqu'en 1792, fit à Mallet du Pan une haute situation parmi les écrivains qui excitaient ou retenaient le mouvement révolutionnaire. Ses analyses des séances de l'Assemblée nationale, écrites avec beaucoup de mesure et de netteté, eurent du retentissement dans toute l'Europe. Il fut regardé comme l'organe, dans la presse, du parti constitutionnel. Partisan de la forme du gouvernement anglais et ayant pour devise *Nec temere nec timide*, Mallet combattit tour à tour les vieilles idées du parti monarchique et les entraînements de la Révolution. Après le 10 août il s'exila et résida en Suisse, en Belgique, puis à partir de 1798 en Angleterre. Là il publia le *Mercure britannique*, où il déploya les qualités de son style, ferme, net et incisif, et la même indépendance à l'égard des partis exagérés en sens divers. Son caractère énergique, ses qualités d'historien et de penseur se manifestent surtout dans les *Mémoires et correspondance pour servir à l'histoire de la Révolution française*, recueillis et publiés par M. A. Sayous (Paris, 1851, 2 vol. in-8).

Outre les écrits cités ci-dessus, on a de Mallet du Pan : *Discours sur l'éloquence et les systèmes politiques* (Londres, 1775, in-8) ; *Considérations sur la nature de la révolution française* (Londres, 1793, in-8) ; *Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français* (Hambourg, 1796, in-8) ; *Essai historique sur la destruction de la ligue et de la liberté helvétique* (Londres, 1798, in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV ; — E. Montégut : *Un Publiciste sous la Révolution*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er décembre 1851).

MALLIAN ou **MAILLAN** (Julien DE), auteur dramatique français, né en 1805 à la Guadeloupe, mort en mars 1831. Amené jeune en France, il fit ses études au collège Bourbon, puis entra au barreau, qu'il abandonna pour le théâtre. Il y donna des vaudevilles fort gais et des drames pleins de larmes ou de terreur. Plusieurs de ces pièces eurent un succès marqué. Il les signa souvent *Julien* ou *Julien de M.* Son début fut la *Semaine des amours*, avec Dumanoir, vaudeville qui compta plus de cent représentations. Il fit jouer ensuite : *Camille Desmoulins ou les Partis en 1794*, avec Blanchard (1831), l'une des principales pièces sur la Révolution qui aient été données au Théâtre-Français ; *le Charpentier ou Vice et pauvreté*, vaudeville, avec Rochefort (1831) ; *les Deux Roses*, drame historique (1833) ; *l'Honneur dans le crime*, drame (1834) ; *le Juif errant*, drame fantastique (1834) ; *le Vagabond*, drame (1836) ; *Deux vieux garçons*, vaudeville (1838) ; *Une Expiation*, drame (1846) ; *le Château des sept tours*, drame (1846) ; *la Nonne sanglante*, drame, avec Alboise ; *les Brigands de la Loire*, drame, avec Brot ; *Marie-Jeanne*, drame, avec Dennery ; *la Révolution française*, pièce à grand spectacle, avec Labrousse ; *l'Homme qui bat sa femme*, vaudeville, avec Dumanoir ; etc.

Cf. Bourquelot : *la Littérature française contemporaine* ; — Th. Muret : *l'Histoire par le théâtre*, t. III.

MALMESBURY (James HARRIS, Ier comte DE), diplomate anglais, né à Salisbury le 11 avril 1746, mort le 20 novembre 1820. Fils du philologue James Harris (voy. ce nom), il édita les œuvres de son père et écrivit lui-même une *Histoire de la révolution de Hollande* (Introduction in to history of the dutch Republic [1777-1787] in-8). Ses *Mémoires* et sa *Correspondance*, qui intéressent l'histoire de la Révolution française, ont été publiés par son fils (1844-45).

Cf. *Revue des Deux-Mondes* (15 janvier et 1er mai 1846 ; 16 août et 1er septembre 1863).

MALO (Charles), littérateur français, né à Paris le 19 juillet 1790, mort en avril 1872. Il eut sous la Restauration une grande notoriété par la fondation de la *France littéraire* et une active colla-

boration à plusieurs autres recueils. L'un des fondateurs des Soupers de Momus, il écrivit beaucoup de chansons et quelques volumes d'histoire. [*Dict. des Contemp.* les quatre prem. édit.]

MALON DE CHAIDE (Frère Pedro), poëte espagnol, né à Cascante, province de Teruel, vers 1530. De l'ordre de Saint-Augustin, il professa la théologie à Salamanque, et obtint comme prédicateur de brillants succès. On a publié de lui un *Traité de la Madeleine* (Tratado de la Magdalena; Alcala, vers 1592), récit en prose, mêlé de sonnets, d'odes, de traductions de psaumes d'un style pittoresque, mais enflé, hyperbolique. Cet ouvrage a été réimprimé dans la collection Baudry et dans la *Biblioteca de autores españoles* de Rivadeneyra.

Cf. de Puibusque : *Hist. comparée de la littérat. espagnole.*

MALONE (Edmond), critique anglais, né à Dublin en 1741, mort à Londres en 1812. Riche et indépendant, il fut l'ami de Johnson et surtout du biographe de Johnson, de Boswell. Il s'occupa de l'ancien théâtre anglais dont il donna une *Histoire* (Historical account of the rise and progress of the English stage, Londres, 1790, in-8); on lui doit une édition critique de *Shakespeare* (Londres, 1790, 11 vol. in-8; Londres, 1821, 21 vol. in-8).

Cf. James Boswell : *Biog. memoir of Ed. Malone;* — sir James Prior : *Life of Malone.*

MALORY (sir Thomas), romancier anglais, vivait dans la seconde moitié du XV^e siècle. Il compila d'après les anciens poëmes et romans français une histoire du roi Arthur et des chevaliers de la Table Ronde, ouvrage remarquable par le style et par l'intérêt du récit, qui fut publié par Caxton sous le titre de *la Mort d'Arthur* (Londres, 1485). M. Th. Wright en a donné une nouvelle édition en 1858.

Cf. Th. Wright : *Introduction* à son édit.

MALOUET (Pierre-Victor), publiciste et mémorialiste français, né le 11 février 1740 à Riom, mort le 8 septembre 1814. Au sortir du collége de Juilly il étudia le droit, et en même temps s'essaya dans la poésie Il publia dans le *Mercure* une ode sur la prise de Mahon, et présenta au Théâtre-Français une tragédie, *la Mort d'Achille*, et deux comédies, *la Mode et la Nature* et les *Remarques de l'histoire*. Les critiques de Lekain le firent renoncer au théâtre. Il avait dix-huit ans et partit pour Lisbonne comme attaché à notre ambassadeur en Portugal. En 1767 il fut envoyé à Saint-Domingue, en qualité de commissaire de la marine. Dans les loisirs de la traversée il composa les *Quatre parties du jour à la mer*, poëme en prose qui fut imprimé dans les *Soirées provençales* de Bérenger. L'auteur s'était attaché à rendre par des périphrases tous les détails nautiques. De retour à Paris en 1774, il fut nommé commissaire général de la marine. On le vit à cette époque dans les salons de M[me] de Castellane, M[me] Du Deffand, M[lle] Lespinasse. A la suite d'une mission qu'il remplit à la Guyane, il devint intendant du port de Toulon. Député aux états généraux en 1789, il chercha à allier les réformes libérales avec le pouvoir monarchique, fut le chef des *monarchiens* et servit d'intermédiaire entre la cour et Mirabeau. Au mois de septembre 1792 il émigra en Angleterre. Rentré en France, il fut nommé préfet maritime à Anvers en 1803. Appelé au conseil d'État en 1810, il fut disgracié et exilé à quarante lieues de Paris en 1812, pour la franchise de ses avis. Sous la première Restauration, il fut ministre de la marine.

Les écrits de Malouet, qui méritent d'être consultés pour des idées utiles ou des faits intéressants, ne se distinguent point par des qualités littéraires. Ses *Mémoires* ont été publiés par son petit-fils, le baron Malouet (Paris, 1868, 2 vol. in-8; nouv. édit., 1874). On cite en outre : *Collection d'opinions à l'Assemblée nationale* (Paris, 1791-1792, 3 vol. in-8); *Défense de Louis XVI* (1792, in-8); *Collection de mémoires sur l'administration des colonies* (Ibid., 1802, 5 vol. in-8); *Considérations historiques sur l'empire de la mer chez les anciens et les modernes* (Anvers, 1810, in-8); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire;* — Suard, dans la *Gazette de France* (septembre 1814); — Ed. Scherer, dans *le Temps* (juin 1868); — Saint-René Taillandier, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1[er] octobre 1874); — *Malouet et son temps*, dans la *Revue britannique* (mai 1875).

MALTAIS (IDIOME). Il est né de l'amalgame des idiomes des divers peuples qui ont successivement occupé l'île de Malte : Phéniciens, Carthaginois, Grecs, Romains, Goths, Arabes, Italiens et Anglais. Des savants se sont plu jusqu'à nos jours à y voir des restes assez complets de l'ancienne langue punique, mais l'élément qui domine et qui rattache le maltais au groupe sémitique est l'arabe; il se retrouve dans la plus grande partie de son vocabulaire et dans ses principales lois grammaticales. Il est modifié dans la prononciation par des articulations empruntées à l'italien, qui fournit, après l'arabe, le plus de mots à cet idiome. Les Maltais se servent d'ailleurs de l'alphabet latin, légèrement modifié. Leur littérature, à part les traductions du *Nouveau Testament*, se réduit à des chansons populaires, à des moralités et proverbes versifiés. Il a été publié des *Grammaires maltaises* par Vassali (Malte, 1827, in-8) qui avait aussi dressé un *Lessicon maltese* (1796), par Pazavecchia (Ibid., 1845, in-8), etc. Vassali a donné en outre *Motti, aforismi e proverbii maltesi, raccolti, interpretati*, etc. (Malte, 1828, in-8).

Cf. J.-H. Mai : *Specimen linguæ punicæ in hodierna Melitensium superstite* (Marbourg, 1718, in-8); — Agius de Soldanis : *Della lingua punica usata da' Maltesi* (Rome, 1750, in-8); — Gesenius : *Essai sur la langue maltaise* (Leipzig, 1810, in-8, allem.); — de Slane, dans le *Journal asiatique* (mai 1846).

MALTE-BRUN (Malte-Conrad BRUUN, dit), géographe français, d'origine danoise, né à Thisted (Jutland) le 12 août 1775, mort à Paris le 14 décembre 1826. Destiné à l'état ecclésiastique, il en fut détourné par une double passion pour la littérature et la politique. Il composa des poëmes en l'honneur des gloires nationales du Danemark, mais ses écrits sur les affaires publiques lui attirèrent des poursuites qui le forcèrent de s'expatrier. Il vint en France, où il témoigna pour Bonaparte, premier consul, un enthousiasme qui se changea en aversion contre l'empereur. Il écrivit dans le *Journal des Débats*, la *Quotidienne*, et eut comme publiciste un rôle que firent oublier les services du géographe. A ce dernier titre, il a donné à la France deux publications aussi importantes que populaires : *Géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde*, avec Edme Mentelle et Herbin (Paris, 1803-1807, 16 vol. in-8, avec *Atlas* in-fol.), rééditée et remaniée par Huot (1831-37, 12 vol. in-8, et *Atlas*), et *Précis de géographie universelle*, précédé de l'*Histoire de la géographie* et de sa *Théorie générale* (Ibid. 1810-29, 8 vol. in-8, avec cartes), aussi réédité plusieurs fois sous le titre de *Géographie universelle*, avec les modifications nécessaires, par N. Huot, E. Cortambert, Th. Lavallée et le fils de l'auteur (1853, 6 vol. gr. in-8, 1856-61, 8 vol. gr. in-8, en 16 tomes; 1856-62, 6 vol. gr. in-8; 1857-59, 2 vol. in-4, illustré.)

On a en outre de Malte-Brun : *Tableau historique et physique de la Pologne* (Ibid., 1807, in-8; nouv. édit. revue par Chodzko, 1830, 2 vol. in-8); *Annales des voyages, de la géographie et de l'his-*

toire (1808-15, 24 vol. in-8), continuées avec Eyniès (1815 et suiv.); *Traité élémentaire de géographie* (Ibid., 1830-31, 2 vol. in-8, et *Atlas*), etc.; puis, en dehors de la géographie et des voyages : *Essais poétiques* (Poetiske Forsœg; Copenhague, 1797, 2 parties); *Projet d'association coloniale de la Nouvelle-Scandinavie* (Paris, 1804); *le Spectateur ou Variétés historiques, littéraires, critiques politiques et morales* (Ibid., 1814-15, 3 vol. in-8), contenant l'*Apologie de Louis XVIII*, publiée séparément (1815, in-8, 3 édit.); *les Partis* (Ibid. 1818, in-8), etc. Il a été formé par G. Nachet un recueil de *Mélanges scientifiques et littéraires de Malte-Brun* (Ibid.. 1828, 3 vol. in-8).

Cf. Bory de Saint-Vincent : *Notice biographique*, dans la *Revue encyclopédique*, t. XXVI (1827); — Quérard : *la France littéraire;* — J.-N. Huot, dans l'*Encyclopédie des gens du monde.*

MAMBRIANO (LE), poëme italien de Fr. Bello (voy. ce nom).

MAMBRUN (le P. Pierre), poëte latin moderne, né en 1600 à Clermont-Ferrand, mort le 31 octobre 1661. Il entra dans la Société de Jésus, et enseigna la philosophie à Caen, où il compta Huet parmi ses élèves, puis la théologie à La Flèche. Ses poëmes, où domine l'imitation de Virgile, sont au nombre des meilleures poésies latines du XVII^e siècle. Le plus considérable est intitulé : *Constantinus, sive De Idolatria debellata*, en douze chants (Paris, 1658, in-4). Les autres sont : *Delphino cunæ regiæ* (Paris, 1638, in-4); *Eclogæ* et *De Cultura animi libri IV* (La Flèche, 1661, in-4). Il a écrit en outre un traité, *De poemate epico* (Paris, 1652, in-4). Ses *Œuvres* ont été réunies (La Flèche, 1661, in-fol.).

Cf. Titon du Tillet : *Parnasse français.*

MAMERT (Claudien), *Mamertus Claudianus Edicius*, philosophe et poëte latin du V^e siècle, mort vers 474. Il était prêtre du diocèse de Vienne dont son frère, saint Mamert, était évêque. Sidoine Apollinaire, son ami, loue pompeusement son savoir et son talent universel. On a de lui un traité : *De Statu animæ*, dont on a dit que Descartes s'est inspiré; imprimé avec d'autres écrits du même genre dès 1482 (Venise, in-4), il a été édité à part (Bâle, 1520, in-8). On le croit auteur de l'hymne de l'Église *Pange lingua*, ainsi que du poëme en l'honneur des doctrines chrétiennes, *Carmen contra vanos*, attribué aussi à saint Paulin de Nole, et dont la versification est remarquable pour le temps.

Cf. S. Apollinaire, IV et V; — Fabricius : *Corpus poetarum christianorum*, p. 755; — Germain : *De Mamerti Claudiani scriptis et philosophia*, thèse (Montpellier, 1840, in-8).

MAMERTIN (Claude), *Claudius Mamertinus*, panégyriste latin du III^e siècle après J.-C. Il professait à Trèves. On a de lui deux *Panégyriques de Maximien Hercule*, dont un pour l'anniversaire de sa naissance (*genethliacus*). Ils sont insérés dans le recueil des *Panegyrici veteres* (Venise, 1728, in-4), avec un *Panégyrique de Julien* qui est d'un autre Claude Mamertin, préfet d'Illyrie.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. I; — Heyne : *Opuscula academica*, t. VI.

MAN (LE), POCOMAN et POCONCHI, idiome de l'Amérique centrale parlé dans le Guatemala depuis la frontière mexicaine jusqu'à l'État de San-Salvador et aussi dans l'État de Vera-Paz. Il a une grande ressemblance avec le *kachiquel* (voy. ce mot). Dans l'idiome man les substantifs n'ont pas d'inflexions pour marquer le genre ou le nombre. On y forme des substantifs dérivés par l'addition aux adjectifs des syllabes *el* et *il*. Les infinitifs des verbes passifs s'emploient comme autant de substantifs. Les adjectifs sont indéclinables.

Cf. Thomas Gage : *Briève instruction pour apprendre la langue indienne appelée Poconchi* (Paris, 1676, in-12); — H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

MANASSÈS (Constantin), écrivain byzantin du XII^e siècle. Il est l'auteur d'une chronique qui commence à la création du monde et s'arrête en 1081. Elle est dans cette prose rhythmée qu'on désigne sous le nom de « vers politiques ». Publiée d'abord par Meursius, avec la traduction latine de Leunclavius (Leyde, 1616, in-4), elle a été insérée dans les Byzantines du Louvre et de Bonn. Manassès avait aussi composé un roman en vers politiques, intitulé *Amours d'Aristandre et de Callistée;* il nous en reste des fragments que Boissonade a publiés à la suite du roman de *Drosille et Chariclès* (Paris, 1819, 2 vol. in-12); on les trouve aussi dans les *Erotici scriptores* de Teubner (Leipzig, 1858-1859, 2 vol. in-12).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

MANCEL (Georges), érudit français, né à Caen en 1812, mort dans cette ville en 1862. L'un des conservateurs de la bibliothèque, il a publié un certain nombre de savants écrits sur les antiquités et l'histoire de son pays, et dirigé depuis 1852 *la Normandie illustrée.* [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.].

Cf. De la Sicotière : *Notice biograph. et littér. sur G. Mancel* (Caen, in-8).

MANCHETTES, terme de bibliographie. On appelle ainsi les notes en petit texte ou les courts sommaires d'alinéas et paragraphes qui s'impriment à la marge d'un livre. Cette disposition typographique, très-usitée autrefois, avait l'avantage pour les notes de rapprocher l'explication de la chose jugée obscure, et pour les sommaires de marquer clairement la marche suivie par l'auteur et l'enchaînement de ses idées. Appliquées aux manuscrits, les notes marginales ont été l'occasion de bien des interpolations, par la facilité avec laquelle, sous la plume des copistes, elles passaient de la marge dans le texte. On a abandonné aujourd'hui cet usage, soit par une économie de travail typographique et de dépense, soit parce qu'on se préoccupe plus de produire des livres qui aient pour l'œil un bel aspect que de fournir au lecteur des explications et des moyens de se rendre compte.

MANCINI (Laure, Olympe, Marie, Hortense et Marie-Anne), nièces du cardinal Mazarin. De ces cinq sœurs qui eurent un rôle dans la société aristocratique du XVII^e siècle, les deux dernières exercèrent une certaine influence sur les lettres. On a publié des *Mémoires* sous les noms de Marie (Leyde, 1678) et d'Hortense : les seconds sont attribués à Sain-Réal.

Cf. Am. Renée : *les Nièces de Mazarin* (Paris, 1856, in-8); — A. Jal : *Dictionn. critique.*

MANCO-CAPAC, tragédie de Leblanc-le-Guillet (voy. ce nom).

MANDAJORS (Jean-Pierre DES OURS DE), érudit français, né en 1679 à Alais, où il est mort en 1747. Il était fils d'un archéologue signalé par ses hasardeuses conjectures sur l'état de l'ancienne Gaule. Admis en 1712 à l'Académie des inscriptions, il y donna de bons *Mémoires* sur la géographie ancienne de la France, publia un ouvrage estimé, sous ce titre : *Histoire critique de la Gaule narbonnaise* (Paris, 1733, in-12), et inséra de savantes dissertations dans divers recueils. Il est aussi l'auteur d'*Arlequin valet de deux maîtres*, pièce jouée au Théâtre-Italien en 1714.

Cf. Fréret : *Éloge*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. XXI.

MANDAR (Michel-Philippe, dit Théophile), orateur et publiciste français, né le 19 septembre 1759 à Marines, près de Pontoise, mort le 2 mai 1823.

Il fut élevé au collége de Juilly. Dès le début de la Révolution, il se signala entre les orateurs populaires par l'énergie et la facilité de sa parole, et eut une certaine influence au club des Jacobins. On a de lui : *Des Insurrections, ouvrage philosophique et historique* (Paris, 1793, in-8); *le Génie des siècles*, poëme en prose, en huit chants (Paris, 1794, in-8); *Philippique destinée à être lue dans les deux Chambres du parlement d'Angleterre* (Sophopolis [Paris], 1798, in-8); *Prière à Dieu, récitée par le pape, le clergé, le Sénat, le Corps législatif et le peuple, en actions de grâces pour le sacre de l'empereur Napoléon* (Paris, 1804, in-4), destinée à appeler les bienfaits du nouveau souverain; des traductions de l'anglais; etc. — Son oncle, Jean-François MANDAR, né en 1732, mort en 1803, fut professeur au collége de Juilly et supérieur général de l'Oratoire. Il a laissé un *Panégyrique de saint Louis* (1772), un *Voyage à la Grande-Chartreuse*, en vers (1782), et des *Sermons* (1815).

Cf. Quérard : *la France littéraire ;* — Louis Blanc : *Histoire de la Révolution française.*

MANDCHOUE (LANGUE), parlée dans l'empire chinois par les Tongouses. Ces peuples reçurent à la fin du XVI^e siècle le nom de Mandchoux, lors de la réunion de toutes les hordes de la Mandchourie. Malgré l'extension du nom des Mandchoux en Chine, leur langue ne s'est pas beaucoup répandue hors de leur province originaire. Toutefois elle est parlée à la cour de Pékin, où règne une dynastie de leur nation. Il a été émis des opinions très-diverses sur l'origine et la composition de cette langue. On croit savoir qu'elle n'est pas d'une formation très-ancienne, au moins dans l'état où nous la connaissons. Siebold a constaté de grandes analogies entre elle et le japonais. Un écrivain mongol, Abougasi, y voit un composé de mongol et de chinois. D'autres linguistes ont hasardé des hypothèses fondées sur des ressemblances, fortuites peut-être, avec le grec, le latin, l'allemand, etc. Quoi qu'il en soit, Abel Rémusat a reconnu dans la formation du mandchou, en premier lieu, des mots qui sont communs à tous les idiomes tongouses et qui forment ici le fond même de la langue; secondement, des mots empruntés au Mongol depuis environ deux siècles; une troisième série de mots tirés du chinois, constituant pour ainsi dire la langue scientifique; enfin des mots venus de l'Inde avec le bouddhisme et propagés par l'enseignement de cette doctrine. Les mots étrangers dont le vocabulaire du mandchou s'est successivement augmenté sont dans la proportion d'un cinquième. Les empereurs de la dynastie mandchoue s'efforcèrent d'éliminer les termes empruntés, en faisant créer par des compagnies savantes des équivalents tirés des racines de la langue. Khang-hi, contemporain de Louis XIV, fit rédiger un dictionnaire intitulé *Miroir de la langue tartare-mandchoue.* L'empereur Kien-long ne déploya pas moins de zèle en faveur de sa langue maternelle par des travaux analogues, des traductions des ouvrages classiques de la Chine et par des décrets pour son emploi par les fonctionnaires du gouvernement

On a beaucoup vanté et sans doute exagéré la richesse et la beauté de la langue mandchoue qui, selon Abel Rémusat, est inférieure au chinois sous presque tous les rapports, mais dont la prononciation est douce et harmonieuse. Il semble hors de doute que le mandchou, actuellement langue polysyllabique, a été originairement composée de monosyllabes. Sa grammaire et sa syntaxe donnent lieu à des remarques intéressantes : le mandchou n'a ni article, ni genre; il a des signes pour désigner les cas et distinguer les nombres; il a des affixes syllabiques pour marquer dans les verbes les temps, les modes, les conjugaisons; il abonde en formes dérivatives qui indiquent les diverses modifications des verbes transitif, collectif, négatif, etc., etc., dont presque tous sont susceptibles de cinq formes. L'impératif est la racine des verbes. Le mandchou a des pronoms, des prépositions ou plutôt des postpositions, des conjonctions. Sa construction est exactement inverse. La place de chaque mot est invariablement marquée dans toute phrase, ce qui donne à la langue de la roideur et à tous les écrits un style uniforme.

Les Mandchoux ne possédaient pas d'écriture particulière avant le commencement du XVIII^e siècle. Vers cette époque on composa un alphabet calqué sur celui des Mongols et complété au moyen de certains signes destinés à reproduire quelques sons particuliers. Cette écriture, revisée en 1641 par un savant nommé Takaï, sur l'ordre de l'empereur Taï-Tsoung, fut généralement adoptée et son usage a été conservé. Il est composé de trente-neuf caractères et groupes syllabiques, qui peuvent se réduire à cinq voyelles et treize consonnes. Langlès a publié l'*Alphabet mandchou* (Paris, 3^e édit. 1807, gr. in-8). Il a été donné, en français, des *Grammaires* du mandchou par le P. Amyot dans les *Mémoires concernant les sciences et les arts des Chinois*, t. XIII, et par Conon de La Gabelentz (*Eléments de la grammaire mandchoue;* Altenbourg, 1832, in-8), en latin par Kaulen (Ratisbonne, 1855, in-8). On doit aussi au P. Amyot un *Dictionnaire tartare-mandchou et français*, publié par Langlès (Paris, 1789, 3 vol. in-4), et à Klaproth une *Chrestomathie mandchoue* (Ibid., 1828, in-8).

Cf. Abel Rémusat : *Recherches sur les langues tartares* (Paris, 1820, in-4) ; — Schott : *Versuch über die tartarischen Sprachen* (Berlin, 1836, in-4).

MANDEMENT, écrit terminé par des prescriptions qu'un évêque adresse aux fidèles de son diocèse, en prenant possession de son siége, à l'époque des jubilés ou à l'occasion de quelque événement religieux, et chaque année au commencement du Carême. Il y a eu des mandements fameux par la fermeté ou la violence que leurs auteurs ont mise à défendre les prérogatives de l'Église contre l'esprit du siècle et les lois de l'État. Il y en a eu d'autres remarquables au point de vue littéraire, par l'élévation des pensées et la beauté de la forme. On cite comme des chefs-d'œuvre les *Mandements* de Bossuet et de Fénelon. Ceux de Massillon, qui sont nombreux, méritent aussi d'être cités. L'intérêt des mandements tient le plus souvent à des choses de circonstance, et il est rare que les recueils de ces sortes d'instructions survivent à leurs auteurs.

MANDEVILLE (sir John), voyageur anglais, né à Saint-Albans vers 1300, mort à Liége en 1371. Après avoir visité ou habité la Palestine, l'Égypte, la Perse, l'Inde, la Tartarie, la Chine, etc., il rédigea et dédia à Édouard III en 1356 le récit de ses voyages. Familier avec l'Orient, mais trop crédule, il mêle des contes merveilleux à ses observations personnelles. Son ouvrage n'en fut que plus populaire. Mandeville l'avait rédigé d'abord en latin, puis en français, puis en anglais; ce fut le texte français qui fut publié le premier (Lyon, 1480); il en parut une traduction italienne par Pietro de Cornero (Milan, 1480); deux traductions allemandes (Augsbourg, 1481; Strasbourg, 1484), une traduction hollandaise (Anvers, 1494). Le texte anglais, édité par Wynkyn de Worde (Westminster, 1499, in-8), a été réimprimé (Londres, 1725, in-8), notamment, avec une introduction, des notes et un glossaire par M. Halliwell (Ibid, 1839, in-8).

Cf. D'Israëli : *Amenities of Literature;* — Halliwell : *Introduction* à son édition.

MANDEVILLE (Bernard DE), poëte et moraliste anglais, d'origine hollandaise, né à Dort vers 1670, mort en 1733. Il vint à Londres exercer la médecine. Incrédule, et de l'école de Hobbes, il écrivit

plusieurs ouvrages originaux, dont le principal, *la Fable des abeilles* (the Fable of the bees, Londres, 1723, in-8), développe avec un talent satirique cette thèse que les vices des particuliers sont les éléments nécessaires du bien-être et de la grandeur d'une société. Les juges menacèrent de faire un procès à l'auteur, et les moralistes spiritualistes, Hutcheson, Berkeley, le réfutèrent. On cite encore : *Libres pensées sur la religion* (Free thoughts on religion).

Cf. Chauffepié : *Nouveau dictionnaire historique et critique ;* — Shaw : *History of english literature.*

MANDINGUE, langue de l'Afrique parlée dans la Nigritie et qui domine de la Gambie au Niger. Elle renferme plusieurs dialectes; les principaux, que l'on pourrait presque considérer comme des langues sœurs, sont le *bambouk*, parlé dans l'État de ce nom et dans lequel le wolof, le foulah, le maure et le portugais entrent pour une grande proportion, et le *bambara*, usité dans le pays de ce nom et qui offre des particularités moins tranchées. Le mandingue, malgré l'abondance des sons gutturaux, est une langue douce et harmonieuse; les voyelles *a*, *i*, *o*, ont chacune deux sons différents, l'*u* en a trois, l'*e* en a quatre. La conjugaison régulière est très-riche.

Cf. Maxwel Macbrair : *Grammar of the mandingo language with vocabulary* (Londres, 1837).

MANDRAGORE (LA), comédie de Machiavel, conte de La Fontaine (voy. ces noms).

MANDUCUS, personnage des *Atellanes* (voy. ce mot).

MANÉTHON, en égyptien *Manethoth*, en grec Μανεθώς ou Μανεθών, savant prêtre égyptien, qui le premier écrivit en grec sur l'histoire et les croyances de l'Égypte. Il naquit à Sébennyte et vécut sous Ptolémée Philadelphe, dans le IIIe siècle avant J.-C. Sa science et sa sagesse sont attestées par la réputation dont il jouit auprès des anciens, et qui s'est transmise à la postérité. Il écrivit un traité cité par Plutarque, Jamblique, Élien, Porphyre, sur les doctrines des Égyptiens concernant les dieux, les lois morales et l'origine du monde; mais le plus renommé de ses ouvrages était une *Histoire de l'Égypte*. Elle est perdue, de même que le traité précédent. Nous n'en possédons que des extraits faits par Jules l'Africain et Eusèbe, ainsi qu'un passage cité par Josèphe. L'ouvrage complet se composait de trois livres et remontait aux temps mythiques, pour lesquels l'auteur comptait 24 900 ans. Venaient ensuite les trente dynasties des souverains nationaux, depuis Manès jusqu'à Nectanebus, comprenant une période de 3555 ans. Cette dernière période faisant remonter l'histoire de l'Égypte au delà de l'époque assignée au déluge par la chronologie de la Bible, Jules l'Africain et Eusèbe rétablirent la concordance par des mutilations. C'est d'après ce texte ainsi modifié que Georges le Syncelle réunit les extraits du livre de Manéthon; il y ajouta des données fournies par un ouvrage apocryphe fait aussi pour donner raison aux dates de la Bible. Les savants modernes, surtout depuis les travaux de Champollion, se sont efforcés de rétablir la chronologie de l'ouvrage primitif. On trouve les extraits de l'*Histoire de l'Égypte* dans le *De Emendatione temporum* de Scaliger (Paris, 1583, in-fol.) et dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque Didot* (1848). Annius de Viterbe, dans ses *Antiquitatum variarum volumina XVII* (Rome, 1498, in-fol.), a supposé des fragments de Manéthon, comme de beaucoup d'autres auteurs anciens.

On a, sous le nom de Manéthon, un poëme grec en six livres, intitulé Ἀποτελεσματικά, *Sur l'influence des astres*. Il n'est pas tout entier de la même main. Les livres II, III et VI paraissent être du IIIe siècle après J.-C., les autres sont des compilations formées de fragments qui appartiennent à des époques diverses. Ce poëme, édité d'abord par Gronovius (Leyde, 1698, in-4), a été réédité, avec de nombreuses corrections, par Axt et Rigler (Cologne, 1832, in-8), puis par M. Kœchly, dans les *Poetæ bucolici et didactici* de la *Bibliothèque Didot* (1851), et dans la collection Teubner (Leipzig, 1859, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV ; — Larcher : *Sur la Chronologie de Manéthon*, dans sa traduction d'*Hérodote*, t. IV ; — Bunsen : *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte* (Hambourg, 1845) ; — Rigler : *De Manethone astrologo* (Cologne, 1828).

MANFRED, drame de Byron (voy. ce nom).

MANFREDI (Eustachio), philosophe, poëte, jurisconsulte et mathématicien italien, né en 1674 à Bologne, où il mourut en 1739. Il fut correspondant de l'Académie des sciences de Paris et de la Société royale de Londres. Il a été fort vanté par les critiques italiens, qui trouvent dans ses *Canzoni* et ses *Sonnets* (Bologne, in-12, et Parme, 1793, in-8) le nerf de Dante et l'élégance de Pétrarque. Ses ouvrages offrent du moins beaucoup de sens et de clarté; on cite : *Vie de Malpighi*, publiée dans les *Vite degli Arcadi illustri; Elementi della Cronologia* (Bologne, 1744, in-4) ; *Ephemerides motuum cœlestium ab anno* 1715 *ad annum* 1725 (Bologne, 1715-1725, 4 vol. in-4), etc.

Cf. G.-P. Zanotti : *Vita di E. Manfredi* (Bologne, 1745, in-4) ; — Fontenelle : *Eloge de Manfredi.*

MANGENOT (l'abbé Louis), littérateur français, né en 1694 à Paris, mort le 9 octobre 1768. Il prit les ordres et devint chanoine du Temple, mais s'occupa surtout de littérature. De 1727 à 1731, il collabora au *Journal des Savants*. Il a composé de gracieuses pièces de vers, parmi lesquelles on distingue l'églogue intitulée *le Rendez-vous*. Ses *Poésies* ont été réunies (Maëstricht [Paris], 1776, in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France;* — Quérard : *la France littéraire.*

MANGET (Jean-Jacques), médecin et érudit suisse, né en 1652 à Genève, mort le 15 août 1742. Il acquit une grande réputation, et publia des compilations importantes pour l'étude de l'art médical. Nous citerons : *Bibliotheca scriptorum medicorum veterum et recentium* (Genève, 1731, 4 vol. in-fol.).

Cf. Sénebier : *Histoire litt. de Genève*, t. II.

MANIFESTE. — Voyez PROCLAMATION.

MANILIUS (Marcus ou Caïus), poëte latin du Ier siècle après J.-C. Sa vie est inconnue, et son poëme, *Astronomica*, n'est pas mentionné par les anciens. Selon Pingré, Firmicus Maternus l'a imité en prose dans sa *Mathesis*. Un passage d'une lettre de Gerbert montre que ce pape le connaissait. Le Pogge en découvrit un manuscrit. Ce poëme, qui est inachevé, se divise en cinq chants. Le premier traite de l'origine du monde, de la terre, des signes du zodiaque et des autres constellations, de la voie lactée, des planètes, des comètes et des météores. Le second établit les rapports qui existent, selon le poëte, entre les corps célestes et les choses de la terre. Les trois derniers ont rapport à l'influence de chaque signe sur la vie humaine. Au point de vue de la science, les *Astronomiques* présentent quelques notions d'une vérité surprenante pour le commencement de l'ère chrétienne. Comme composition poétique, c'est une œuvre remarquable, surtout dans les descriptions et les épisodes; mais dans les détails techniques le style devient pénible et obscur. L'édition *princeps* fut donnée par J. Regiomontanus (Nuremberg, s. d., in-4). Parmi les éditions suivantes, on cite comme les meilleures celles de

Scaliger (Paris, 1579, 1590, in-8), de Bentley (Londres, 1739, in-4), de Stœber (Strasbourg, 1767, in-8), de Pingré, avec traduction française (Paris, 1786, 2 vol. in-8), de F. Jacob (Berlin, 1846, in-8).

Cf. F. Jacob : *De M. Manilio poeta* (Lubeck, 1832-1836, 4 parties in-4) ; — Pingré : *Préface* de son édition.

MANKS (LE), dialecte parlé dans l'île de Man (voy. GAÉLIQUE).

MANLIUS CAPITOLINUS, tragédie de La Fosse; — MANLIUS TORQUATUS, tragédie de M^{me} de Villedieu (voy. ces noms).

MANNERT (Conrad), historien allemand, né à Altdorf le 17 avril 1756, mort à Munich le 27 septembre 1834. Il fut professeur d'histoire à Altdorf, Landshut et Munich. Il a publié de sérieux travaux : *Histoire des Vandales* (Geschichte der Vandalen; Leipzig, 1785); *Histoire des successeurs d'Alexandre* (Gesch. der Nachfolger Al.'s; Ibid, 1787); *Histoire de la Bavière* (Gesch. Bayerns; Ibid., 1826, 2 vol.); *Histoire des Allemands* (Gesch. der Deutschen; Stuttgart, 1828-30, 2 vol.), etc. Il a donné avec Ukert une savante *Géographie des Grecs et des Romains* (Nuremberg, 1792-1825, 10 vol. in-8).

MANNORY (Louis), littérateur français, né en 1696 à Paris, où il est mort en 1777. Avocat de quelque renom, il se fit remarquer dans les lettres par ses attaques contre Voltaire. Il édita le *Voltairiana* (Paris, 1748, in-8), recueil des satires et épigrammes contre le philosophe. On lui doit une collection curieuse, intitulée *Plaidoyers et Mémoires concernant des questions intéressantes* (Paris, 1759, 18 vol. in-12),

Cf. Ch. Nisard : *les Ennemis de Voltaire.*

MANNYNG (Robert). — Voyez ROBERT.

MANOEL DO NASCIMENTO (Francisco), poëte portugais, né à Lisbonne en 1734, mort à Paris en 1819. Il entra dans sa jeunesse dans la carrière ecclésiastique. Une traduction de *Tartufe* qui lui fut imputée le força de s'exiler. Il a produit, sous le nom arcadien de *Filinto Elysio*, un très-grand nombre d'odes, de satires, de sonnets et d'épîtres. Il a donné des traductions très-vantées de plusieurs ouvrages français, des *Fables* de La Fontaine, de *Vert-Vert*, des *Martyrs*. Le recueil de toutes ses poésies a été imprimé à Paris (1817-19, 11 vol. in-8). Ses *Odes lyriques* ont été traduites par M. Sané (Paris, in-8).

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

MANOIR DE BRACEBRIDGE (LE), roman de W. Irving (voy. ce nom).

MANON LESCAUT, célèbre roman de l'abbé Prévost d'Exiles (voy. ce nom).

MANOU (LOIS DE). Ce recueil, appelé *Manava Dharma sastra*, passe pour l'œuvre d'un être supérieur, souvent cité dans la littérature indienne, et considéré dans les *Védas* comme le père commun des hommes. C'est une sorte de codification des doctrines philosophiques de l'Inde, la traduction en règles et préceptes des *Védas* eux-mêmes. Il est écrit en langue sanscrite ; on l'a divisé en douze livres, comprenant 5370 vers. Le texte que nous possédons diffère peu, on le croit, de sa plus ancienne rédaction. Il est difficile de fixer la date de celle-ci ; même de décider si elle est antérieure à l'avénement du bouddhisme, c'est-à-dire au VI^e siècle avant notre ère. Divers autres codes ont porté aussi, mais sans raison, le nom de Manou.

Le *Manava Dharma sastra* a été traduit en anglais par W. Jones (Calcutta, 1794; Londres, 1796). Le texte sanscrit a été publié par Chamney Haugton (Londres, 1825, 2 vol. in-4), et plus tard avec le commentaire de Kulluka Bhatta (Calcutta, 1830, 2 vol. in-8). Il en a été donné une édition en sanscrit, en bengali et en anglais sous le titre de *The Laws of Manu* (Calcutta, 1832). Loiseleur Deslongchamps a publié le texte des *Lois de Manou* avec une traduction française (Paris, 1830-33, 2 vol. in-8).

MANRIQUE (Jorge), poëte espagnol, fils de Rodrigo, comte de Paredes, né vers 1420, mort en 1479. Commandeur de l'ordre de Saint-Jacques et brave capitaine, sa mort glorieuse dans une expédition a fait de lui le héros d'une légende. Il s'est rendu célèbre comme poëte, en écrivant, sous le titre de *Coplas de Jorge Manrique*, une élégie sur la mort de son père, en cinq cents vers, divisés en stances de l'ancien rhythme espagnol. Voici l'une d'elles :

> Nuestras vidas son los rios
> Que van a dar en la mar,
> Que es el morir :
> Alli van los senorios
> Derechos à se acabar
> Y consumir :
> Alli los rios caudales,
> Alli los otros medianos
> Y mas chicos,
> Allegados son iguales
> Los quo viven por sus manos
> Y los ricos.

(Nos vies sont les fleuves — Qui vont se jeter dans la mer, — Qui est le mourir : — Là vont les seigneuries — Droit se perdre — Et se consumer ; — Là les fleuves abondants, — Là les autres moyens — Et plus petits, — Réunis sont égaux — Ceux qui vivent de leurs mains — Et les riches.)

Cette longue élégie, qui, suivant M. de Puibusque, dégénère en homélie et qui, d'autre part, est d'un rhythme d'allure trop légère et trop vive pour la gravité du sujet, fut surtout goûtée pour la pureté de la versification. Suivant Lope de Vega, elle mérite d'être écrite en lettres d'or. Luis de Aranda en a publié un lourd commentaire sous le titre de *Moral sentido*, et il en existe de nombreuses paraphrases. L'écrivain américain Longfellow l'a traduite en anglais, avec bonheur (Boston 1833, in-12). Les œuvres de Manrique se trouvent dans le *Cancionero general;* l'édition de Madrid de 1779 et 1799 contient les gloses des commentateurs.

Cf. Clarus : *Darstellung der spanischen Literatur in Mittelalter*, t. II ; — Velasquez : *Origines de la poesia española ;* — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littér. espagnole et française.*

MANSI (Jean-Dominique), savant prélat italien, né à Lucques le 16 février 1692, mort le 27 septembre 1769. De l'ordre des Clercs de la Mère de Dieu, il professa la théologie à Naples. Il devint en 1765 archevêque de Lucques. Outre des ouvrages spéciaux de casuistique, de dogme et d'histoire ecclésiastique, on lui doit une importante publication, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio* (Florence, 1759-1798, 31 vol. in-fol.) et de savantes éditions d'ouvrages ou de recueils théologiques.

Cf. Zatti : *Vita D. Mansi* (Venise, 1772).

MANSO (Giambattista), marquis DE VILLA, littérateur italien, né à Naples en 1570, mort en 1645. Il fonda le collége des Nobles dans cette ville et fut l'ami du Tasse, dont il a écrit la *Vie* (Naples, 1619, in-4). On cite en outre des *Dialogues sur l'amour* (Milan, 1608, in-4) et des *Poésies* (Venise, 1635, in-12).

MANSO (Jean-Gaspard-Frédéric), historien et philologue allemand, né à Blasienzell (Gotha) le 26 mai 1692, mort à Breslau, le 9 juin 1826. Il fut professeur au gymnase de Gotha, puis recteur du Magdalenum de Breslau. On a de lui : *Essais sur la mythologie grecque et romaine* (Versuche über einige Gegenstaende aus der Myth., Leipzig, 1794); *Essai sur l'histoire et la constitution de*

Sparte (Sparta, ein Versuch zur Aufklaerung, etc., Ibid., 1800-1805, 3 vol.); *Histoire de la Prusse depuis la paix de Hubertsbourg* (Geschichte des preussischen Staates, seit, etc.; Francfort, 1819-1820, 3 vol.); plusieurs volumes de *Mélanges*, etc.; des éditions de *Méléagre*, *de Bion et Moschus*, etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique* (1827).

MANTEAU (LE), comédie d'Andrieux (voy. ce nom).

MANTEAUX ou RÔLES A MANTEAUX, emploi de théâtre. Ces mots désignent les personnages de comédie pour lesquels le manteau paraissait un vêtement convenable, à cause de leur âge, de leur condition sociale, de leur caractère : tels furent les procureurs, les notaires, les tuteurs, les oncles ou même les pères, quand leurs rôles ne prenaient pas un caractère plus déterminé, comme celui de pères nobles, de grimes, de ganaches, etc. (Voy. ces mots.)

MANTRAS, c'est-à-dire *Ce qui fait penser*. On range sous cette dénomination les prières et les hymnes sanscrites de la période la plus ancienne, c'est-à-dire celle des hymnes sacrées du *Védas*, antérieure à celle de la poésie brahmanique.

MANUCE (Alde), *Aldus* MANUTIUS ou *Aldo* MANUZIO, célèbre imprimeur, grammairien et helléniste, né à Bassiano près Velletri en 1449, mort le 3 février 1515 à Venise. Il fonda dans cette ville, vers 1490, l'imprimerie qui a servi à populariser les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Le prince de Carpi et le neveu de Pic de la Mirandole lui fournirent l'argent nécessaire pour son établissement. Le premier livre daté qu en sortit, le 1er février 1494, est les *Erotemata* de Constantin Lascaris. Mais il paraît que d'autres impresions, sans date, particulièrement celle du poëme de Musée, furent faites auparavant. Tout en dirigeant son atelier, Alde composa une *Grammaire latine* (1501) et une *Grammaire grecque* (1515). De ses presses sortirent : *Aristote*, *Théocrite*, *Hésiode*, *Platon*, *Hippocrate*, *Galien*, *Iamblique*, *Proclus*, *Porphyre*, *Synésius*, *Aristophane*, les *Epistolographes grecs*, les *Astronomiques*, *Lucrèce*, les *Anciens poëtes chrétiens*. C'est en 1500 que fut employée pour la première fois l'écriture aldine ou italique, sur le modèle fourni à Alde par l'écriture de Pétrarque, et dont Jean ou François de Bologne dessina et grava les caractères. Ces caractères servirent d'abord pour un *Virgile*, imprimé dans le format in-18, pour inaugurer des publications correctes et à bon marché. Malgré la modicité du prix de vente de ces ouvrages (2 fr. 50 de notre monnaie), des contrefaçons de Florence, de Fano et de Lyon rendaient illusoires les priviléges accordés à Manuce par le sénat de Venise, par Alexandre VI, Jules II et Léon X. La marque typographique d'Alde, restée celle de sa famille, était une ancre dont un dauphin embrasse la branche et de chaque côté de laquelle on lit, en deux syllabes : AL DUS. Elle parut pour la première fois dans l'édition de *Dante* de 1502.

En 1505, puis de 1510 à 1511, la guerre força Manuce d'interrompre ses utiles impressions. Mais les difficultés financières furent aplanies par ses protecteurs, et son imprimerie reprit toute son activité. Il était soutenu dans ses travaux par une véritable académie qu'il avait fondée dans sa maison, et qu'un diplôme impérial de Maximilien Ier constitua régulièrement. Là se rencontraient à jours fixés Bembo, Alcandre, Marc Musurus, Érasme, le prince de Carpi, des philosophes et des sénateurs de Venise. Alde, doué d'une activité infatigable, trouvait encore le temps de faire un cours public de littérature grecque et latine.

A sa mort, son fils Paul MANUCE, né à Venise en 1512, mort en 1574, n'avait que quatre ans. Le beau-père d'Alde, André Turrisan d'Asola, dirigea les travaux de l'imprimerie. En 1533 seulement, Paul Manuce succédait à son père, dont il suivit les traditions. Il donna la préférence aux auteurs latins et prépara une grande édition de Cicéron avec commentaire. Paul, à la suite de difficultés de famille, accepta de Pie IV l'offre d'aller à Rome diriger l'impression des Pères de l'Église. Il y demeura jusqu'à sa mort, tout en conservant la surveillance de ses ateliers de Venise.

Alde MANUCE, *le Jeune*, fils du précédent, né à Venise en 1547 et mort en 1597, est le troisième et le dernier représentant de sa famille. Quoique aussi instruit que les fondateurs de sa maison, il n'était pas animé de leur esprit de suite et de leur amour pour la propagation des lettres anciennes. Il conçut le plan d'une description de l'Italie, devant comprendre l'histoire de toutes les villes et de tous les princes ; mais il abandonna ce projet. Il occupa une chaire d'éloquence à Bologne, puis celle de littérature à l'Université de Pise. Clément VIII lui confia en 1590 la direction de l'imprimerie du Vatican. La belle édition de Cicéron en 10 vol. in-fol, coordonnée par son père est le plus important ouvrage sorti de ses presses. Il avait composé à dix ans un recueil des *Élégances des langues toscane et latine*. On lui doit un système d'orthographe latine fondé sur les inscriptions, les médailles et les manuscrits.

Cf. A.-A. Renouard : *Annales de l'imprimerie des Aldes* (Paris, 3e dit., 1834, 3 vol. in-8) ; — *Notizie literarie intorno ai Manuzi stampatori e alla loro famiglia* (Padoue, 1736, in-8) ; — *Seria dell' edizione aldine per ordine alfabetico* (Pise, 1790, in-12) ; — Ambroise-Firmin Didot : *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise* (Paris, 1875, in-8), et dans la *Nouv. biographie générale*.

MANUEL (Don Juan) écrivain espagnol, né à Escalona le 5 mai 1282, mort en 1347. Petit-fils de Fernando III, neveu d'Alonso X, roi de Castille, et régent du royaume pendant la minorité d'Alonso XI, il se signala dans les combats contre les Maures. Au milieu d'une vie politique fort active, il a accompli d'importants travaux littéraires. Il avait composé douze ouvrages, dont la copie, exécutée avec grand soin et déposée au monastère fondé par lui à Peñafiel, a péri au XVIe siècle. On a toutefois conservé, avec quelques manuscrits, son œuvre principale, *le Comte Lucanor* (el Conde Lucanor). C'est une collection de quarante-neuf contes ou apologues, les uns venus de l'Orient, les autres transmis par l'antiquité. Sous cette forme ingénieuse, Manuel s'est plu à traiter un grand nombre de questions de morale et de politique. « Il présente dit Ticknor, avec toute sincérité et toute candeur les résultats de son expérience, dans une série de contes et d'anecdotes, pleins de l'originalité de ce siècle et qui offrent une espèce de philosophie chevaleresque. » L'ouvrage a mérité de survivre par le style à l'époque qui l'a vu naître, et a contribué à fixer la prose espagnole. Des deux principales éditions de cet ouvrage, la première et la moins défectueuse a été publiée par Argote de Molina (Sevilla 1575, in-4, très-rare) ; elle a été réimprimée par Keller (Francfort, vers 1840). *Le Comte Lucanor*, dont il existe dans la bibliothèque de la Real Academia de la Historia un manuscrit important, a été traduit en français par M. Alphonse de Puibusque (Paris, 1854, in-8).

Cf. A. de Puibusque : *Notice*, dans sa traduction, et *Hist. comparée des litt. française et espagnole* ; — Ticknor : *Hist. of spanisch. Literature*, t. I.

MANUEL (Pierre-Louis), homme politique et publiciste français, né en 1751 à Montargis, mort le 14 novembre 1793. Fils d'un ouvrier, il passa quelque temps dans la congrégation de la Doctrine chrétienne et se fit remarquer au commencement de la Révolution dans la société des Amis de la Constitution par une éloquence triviale, qui ne manquait pas d'une certaine puissance Député

à la Convention, il y prit souvent la parole avec une singularité de langage allant jusqu'à la grossièreté. Quoiqu'il appelât les rois des « Mandrins couronnés », il ne vota pas la mort de Louis XVI et donna sa démission lorsque la condamnation eut été prononcée. Il fut mis en jugement et envoyé à l'échafaud.

On a de Manuel : *Essais historiques, critiques littéraires et philosophiques* (Genève, 1783, in-12); *Coup d'œil philosophique sur le règne de saint Louis* (Damiette [Paris], 1786, in-8); *la Bastille dévoilée, ou Recueil de pièces authentiques pour servir à son histoire* (Paris, 1789, in-8); *l'Année française, ou Vies des hommes qui ont honoré la France par leur talent ou par leurs services, pour tous les jours de l'année* (Paris, 1789, 1797, 4 vol. in-12); *la Police de Paris dévoilée* (Paris, 1791, 2 vol. in-8); *Lettres sur la Révolution, recueillies par un ami de la Constitution* (1792, in-8). Manuel a édité les *Lettres de Mirabeau à Sophie Ruffey, marquise de Monnier* (1792, 4 vol. in-8), dont il avait trouvé le manuscrit à la prise de la Bastille.

Cf. Quérard : *la France littéraire; — Biographie nouvelle des contemporains.*

MANUEL (Jacques-Antoine), célèbre homme politique et orateur français, né à Barcelonnette (Basses-Alpes) le 19 décembre 1775, mort à Paris le 20 août 1827. Après avoir servi comme volontaire pendant la Révolution, il s'établit avocat à Aix et acquit une grande réputation de jurisconsulte. Député des Basses-Alpes pendant les Cent-Jours et de la Vendée en 1818, il devint aussitôt le chef de l'opposition libérale et fut l'un des plus grands orateurs de notre nouveau gouvernement parlementaire. Il parla notamment sur la Charte constitutionnelle, sur l'élection de l'abbé Grégoire et sur la guerre d'Espagne en 1823. C'est à propos de cette dernière que, sous le prétexte de mots offensants pour la majesté royale, la Chambre prononça son expulsion, qui eut lieu par l'intervention des gendarmes et sur ce mot historique de leur chef : « Empoignez-moi cet homme-là! » La popularité de Manuel s'en accrut; quatre ans plus tard sa mort fut un deuil national, et cent mille hommes suivirent son convoi.

L'éloquence de Manuel, comme sa conduite politique, était remarquable de courage, de force morale, de raison; elle s'animait, sans trop d'éclat ni d'originalité, de la seule passion du droit et du devoir. Voici comment, après la sentence prononcée contre lui, il expliquait son refus d'y obéir : « Je cherche ici des juges, je ne trouve que des accusateurs. Je n'attends point un acte de justice; c'est à un acte de vengeance que je me résigne. Je professe du respect pour les pouvoirs, mais je respecte bien plus la loi qui les a fondés. Dans un tel état de choses, je ne sais si la soumission est un acte de prudence, mais je sais que, dès que la résistance est un droit, elle devient un devoir.... Arrivé dans la Chambre par la volonté de ceux qui avaient droit de m'y envoyer, je ne dois en sortir que par la violence de ceux qui n'ont pas le droit de m'en exclure. » Les nombreux discours prononcés par Manuel ont été imprimés, avec plus ou moins d'exactitude, dans tous les journaux du temps et lus avec passion. « Il est inconcevable, dit Quérard, qu'on n'ait pas songé à les recueillir. » On a imprimé à part son *Mémoire justificatif* du maréchal Soult (Paris, 1815, in-8), et ses *Discours du 26 février au 4 mars* 1823 (Ibid., 1823, in-8).

Cf. Th. Fadeville : *Manuel jugé par ses actions et ses discours* (Paris, 1824, in-8); — Rabbe, etc. : *Biogr. univ. des contemp.*; — Vaulabelle : *Hist. des deux restaurations.*

MANUEL (du latin *manualis*, qui se tient à la main), un des synonymes du mot *abrégé*. C'est le résumé, dans un format maniable ou portatif, d'un sujet de science, d'art, d'histoire, de morale, etc., et surtout des règles pratiques et des applications qu'il comporte. On cite, chez les anciens, le *Manuel* (Ἐγχειρίδιον) d'Epictète. Un premier dictionnaire a dit, et tous les autres répètent, que du temps de nos pères on était trop peu effrayé des grands ouvrages in-quarto ou in-folio pour connaître les manuels. Ils existaient sous divers noms, et le *breviarium*, le *compendium*, etc., n'étaient pas autre chose pour les écoliers et les clercs du moyen âge. On voit reparaître le mot au XVII^e siècle, avec le *Manuel des Pécheurs*, publié par deux oratoriens. Au XVIII^e siècle, à mesure que l'esprit pratique se répand, le nom et la chose se multiplient : chaque art, chaque métier, chaque science a son manuel. De nos jours, le manuel s'est encore propagé davantage, pour répondre au besoin d'apprendre vite et surtout d'appliquer. Il constitue souvent tout le bagage scientifique et littéraire de l'homme du monde et est le seul livre d'étude de l'écolier. C'est la menue et souvent la fausse monnaie des encyclopédies. Le libraire Roret a publié une série de manuels particuliers qui ne forme pas moins de 400 volumes; *un Million de faits*, qui eut du succès il y a quelques années, n'était qu'un manuel collectif de toutes les connaissances humaines, la Somme des sommes (*Summa summarum*) des gens pressés. Le fameux *Manuel du baccalauréat* n'est pas autre chose, suivant un programme déterminé. Un libraire, surpris un jour par un changement subit des programmes, n'eut qu'à débaptiser son *Manuel* et à l'intituler *Encyclopédie classique* pour écouler toute l'édition à l'étranger. Le manuel, qui peut s'appeler *Guide, Vade-mecum*, etc., existe de nos jours chez tous les peuples, sous des titres correspondants (*Handbuch, Hand-book, Manuale*, etc.). Le mot a quelquefois désigné, par une modeste impropriété, d'importants ouvrages spéciaux, comme le *Manuel du libraire*, de J.-Ch. Brunet. Dans l'ordre élémentaire, il doit encore se tenir à la hauteur de la science et contribuer à élever le niveau de l'enseignement : tel a été, chez les Allemands, le *Manuel de l'histoire de la philosophie* de Tennemann, traduit en français par V. Cousin (Paris, 1839, 2 vol. in-8), et, chez nous, le *Manuel de philosophie*, de Jacques Saisset et M. Simon (Paris, 1847, in-8; plus. édit.).

Cf. J.-Ch. Brunet : Manuel du libraire.

MANUSCRIT, ouvrage écrit à la main. C'est la première forme du livre (voy. ce mot).

I. *Forme et disposition extérieures.* — Les anciens avaient deux sortes de manuscrits : les uns étaient roulés sur eux-mêmes et on les appelait *volumina* (de *volvere*, rouler); les autres, désignés sous le nom de *codices*, avaient la forme de livres carrés. « Parmi les peintures d'Herculanum, dit Géraud, plusieurs représentent des volumes entre les mains des personnes qui les lisent. Tous ceux qui sont ouverts se déroulent, à l'exception d'un seul, horizontalement et de gauche à droite, dans le sens de leur longueur. L'écriture qu'on y a figurée est divisée en petites colonnes perpendiculaires.... On les déroulait petit à petit, de la main droite, et, à mesure qu'on avançait dans la lecture, on enroulait de nouveau avec la gauche, dans le même sens ou en sens inverse, la partie déjà lue.... Lorsque le livre était écrit et que les différentes feuilles qui le composaient étaient collées les unes à la suite des autres, on fixait à l'extrémité de la dernière feuille une petite verge autour de laquelle s'enroulait le volume. Les Latins lui donnaient le nom d'*umbilicus*.... » Les codices, qui n'ont été employés que longtemps après les volumes, étaient généralement écrits des deux côtés, opisthographes. On divisait souvent les pages en deux, trois colonnes; elles avaient quatre marges, mais n'étaient pas paginées. Les codices étaient le

plus souvent protégés par quelques morceaux d'étoffe servant de couverture ou enfermés dans un étui en bois, garni de fermoirs en cuir (*unci* ou *hamuli*).

II. *Matières premières, encres et couleurs.* — Suivant les Bénédictins, « les peaux des quadrupèdes différemment préparées, celles des poissons, les intestins des serpents et autres animaux, le linge, la soie, les feuilles, le bois, l'écorce, la bourre des plantes et leur moelle, les os, l'ivoire, la cire, la craie, le plâtre, etc., ont fourni la matière sur laquelle autrefois on écrivait, ou sur laquelle on écrit encore. » Les substances que l'on rencontre dans les collections sont le *papyrus* ou papier d'Égypte, le parchemin, le vélin, le papier de coton et le papier de vieux linge. On a aussi des tablettes d'ivoire appelées *diptyques* ou *polyptiques*, suivant qu'elles ont deux ou plusieurs feuillets. On voit à la Bibliothèque nationale les tablettes de cire de Philippe le Bel, et les Archives en possèdent sur bois de cèdre qui contiennent les comptes de l'hôtel de saint Louis. Comme curiosités, on peut citer quelques actes écrits soit sur des bâtons, soit sur le manche ou la lame d'un couteau. La Bibliothèque de Dresde possède même un calendrier mexicain sur peau humaine. Parmi les matières d'un ancien emploi le *papyrus* et le parchemin sont celles qui ont été le plus généralisées. Le papyrus, tiré de l'enveloppe membraneuse d'un roseau dont deux membranes se superposaient transversalement, avait de grandes dimensions. Le plus ancien connu, datant au plus tard de l'an 445, a 2m,40 de hauteur. Bien que les papyrus servissent surtout pour les chartes, et même, jusque vers la fin du VIIe siècle, de préférence au parchemin, on les utilisait aussi pour les manuscrits d'ouvrages. La Bibliothèque nationale possède quelques fragments de saint Avit et un manuscrit de saint Augustin sur papyrus. — Le parchemin, peau de mouton tannée, avait, dit-on, pour inventeur Eumène, roi de Pergame : ce qui veut dire sans doute que cette préparation, connue de toute antiquité, fut perfectionnée sous son règne dans ses États, d'où le nom de *pergamenum* qu'elle reçut. Les plus anciens manuscrits connus, autres que des chartes, sont en parchemin. Le vélin, qui remplit le même office, se fabrique avec la peau du veau. Le papier de coton (*charta bombicina*) était en usage en Orient dès le IXe siècle. Il fut même employé dès le Ve siècle par les Grecs, et plus rarement par les Latins. Les relations commerciales l'introduisirent à Venise, à Naples, en Sicile. Mais la substance destinée à se substituer à toutes les autres, c'était le papier de chiffe. Son invention paraît remonter au XIIIe siècle. Il fut d'un usage ordinaire dans le cours du siècle suivant. Le plus ancien titre sur papier de vieux linge que Mabillon ait rencontré est une lettre de Joinville à Louis X, le Hutin, conservée à la Bibliothèque nationale.

On employait pour l'écriture des manuscrits des encres de diverses couleurs. Pline l'Ancien prétend que l'encre noire des anciens, qui était un composé de noir de fumée, de gomme et d'eau, devenait presque ineffaçable si l'on y mêlait un peu de vinaigre, et il ajoute qu'en y mêlant de l'absinthe on parvenait à écarter les souris, les ennemies redoutées des livres. C'est au XIIe siècle que l'encre employée aujourd'hui a été inventée. L'encre la plus estimée était l'encre rouge, appelée *minium;* les particuliers ne pouvaient, sous peine de mort, se servir de celle que l'on fabriquait en faisant cuire un murex avec sa coquille brisée, et dont l'usage était réservé aux empereurs. Les anciens employaient aussi les encres d'or et d'argent, et l'on donnait, sous le Bas-Empire, le nom de chrysographes aux copistes qui se servaient de l'encre d'or.

Quelques rares manuscrits, comme les *Heures* de Charles le Chauve, sont tout entiers en lettres d'or. L'encre d'argent s'employait sur les vélins pourprés. Un livre d'heures de Charles V, que possède la bibliothèque de Rouen, est en lettres d'argent, avec quelques-unes d'or, sur fond noir. Le rouge était d'un emploi très-fréquent pour distinguer les titres, les lettres initiales et les passages remarquables sur lesquels on voulait appeler l'attention. A l'origine on entendait par miniature, autrement dit peinture au minium, les lettres tracées avec cette encre rouge qui commençaient les chapitres des plus anciens manuscrits. On donna plus tard par extension ce nom aux lettres ornées en général, et plus particulièrement aux enluminures, d'un art si délicat, qui décorent ces lettres. « Tracer ou peindre ces figures marginales s'appelait *babuinare*. Ce luxe, porté plus loin en Italie qu'ailleurs, se répandit beaucoup en France; témoin, entre autres, deux manuscrits de Saint-Graal, dont l'un présente cent vingt-cinq miniatures dorées, et l'autre cent vingt-sept, outre les capitales ornées d'armoiries qui se rencontrent dans tous deux..... Nous croyons que chaque miniature des manuscrits de Saint-Graal coûtait deux florins, qu'on payait quatre-vingts livres une copie de la Bible, et deux cents florins un missel orné. » (*Hist. Litt. de la France*, t. XVI.)

III. *Les écritures, leurs caractères historiques.* — « Il n'est peut-être point de caractère plus facile à saisir ni plus propre à déterminer l'âge des manuscrits, disent les Bénédictins, que celui qui résulte de la forme et du genre de leurs lettres historiées répondant à nos lettres grises (lettres initiales dont la dimension est plus grande que celle du texte). En général, leur rareté dans les manuscrits, où d'ailleurs on ne s'est point négligé sur l'élégance, est en proportion avec leur antiquité. Si ce caractère n'était pas démenti par aucun autre, on pourrait estimer du Ve siècle ou du VIe au moins tout manuscrit où l'on n'en découvrirait aucune. Du reste on ne prétend pas fixer au dernier l'origine des lettres historiées : on ne saurait même presque douter qu'elle ne soit bien plus ancienne. En effet, le VIe siècle n'était pas un temps fort propre à faire éclore des nouveautés si recherchées. Ces lettres sont appelés *capitulaires*, parce qu'elles étaient placées au commencement des chapitres et des livres. Les lettres en broderie commencent à relever les manuscrits du VIe siècle. Au VIIe elles deviennent plus fréquentes et remplissent quelquefois la dernière page d'un livre. Aux lettres brodées, en France, succède la mode des lettres en treillis, ou à mailles. Leur massif commence d'abord par recevoir des chaînettes. Bientôt elles se multiplièrent au point de produire des lettres tressées et entrelacées. Le règne de ce caractère désigne les VIIIe et IXe siècles. Les arabesques parurent sur les lettres historiées dès le VIIIe. Leur faveur s'accrut dans la suite : leur crédit se soutint au moins jusqu'au XIIe siècle; mais depuis le Xe ce fut avec un dépérissement sensible du goût..... Les lettres historiées anglo-saxonnes se distinguent des autres parce qu'elles aboutissent en têtes et en queues de serpents; parce qu'elles sont bordées de points; parce qu'elles paraissent dans leurs massifs garnies de perles; parce qu'elles portent sur un fond, soit rouge, bleu, jaune, soit mi-parti ou écartelé de ces couleurs..... Les lettres fleuronnées ou fleuries, constamment employées dans les manuscrits, ont passé de là dans les imprimés. Leur variété presque infinie ouvrait sans doute un vaste champ à l'imagination des peintres de manuscrits..... Tout ce qu'un goût dépravé peut produire de plus ab-

surde, tout ce qu'un cerveau frénétique peut enfanter de chimères, fut presque l'unique apanage des lettres historiées des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles... Les portraits, devenus un peu plus animés sur la fin du XV^e^ et le commencement du XVI^e^ siècle, ne servirent plus que d'ornements isolés, et les vignettes, de cadres et de bordures. » On a remarqué que, longtemps après l'invention de l'imprimerie, les gens riches firent encore exécuter à grands frais de magnifiques manuscrits ornés de miniatures. Nous avons déjà dit, à propos des livres d'heures, que le duc de Guise, avant de partir pour Rome, en avait commandé un à Louis Duguernier, qui y représenta les plus jolies femmes de la cour sous la figure d'autant de saintes. L'un des plus habiles calligraphes modernes et certainement le plus habile de tous les calligraphes français est Nicolas Jarry, qui avait reçu de Louis XIV le brevet d'écrivain et noteur de la musique du roi. Ses ouvrages, qui sont fort rares, se payent un prix fort élevé. C'est lui qui exécuta la fameuse *Guirlande de Julie*. Des livres d'heures furent faits jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle par lui ou ses élèves.

Les écritures qui ont eu cours en Europe depuis l'invasion des barbares ont pour origine les caractères des Romains. Cette hypothèse, soutenue avec science par les Bénédictins, est aujourd'hui généralement admise en France. Les manuscrits et les diplômes antérieurs au XIII^e^ siècle présentent cinq genres d'écriture : la capitale, l'onciale, la minuscule, la cursive et l'écriture mixte ou demi-onciale. Vers le XIII^e^ siècle commence à se manifester la période gothique. Elle se produit bientôt sous les formes de la majuscule gothique de la minuscule gothique, de la cursive gothique et de l'écriture mixte gothique.

Une chose encore très-caractéristique à considérer, c'est l'emploi des abréviations, qui devinrent à certaines époques très-nombreuses et d'une interprétation difficile (voy. ABRÉVIATIONS). Il faut aussi mentionner la ponctuation des manuscrits. Elle a eu ses règles particulières et multiples, lorsqu'on n'adoptait pas l'usage de la supprimer entièrement. Dans tous les cas, elle a sa place dans l'histoire des difficultés créées à plaisir dans la transcription des œuvres de la pensée. Les auteurs du *Nouveau Traité de Diplomatique* ont fait sur la ponctuation des recherches complètes et fort curieuses. Avec le genre d'écriture d'un manuscrit, les difficultés qui se présentent pour son déchiffrement servent d'ordinaire à fixer sa date. Citons, comme curiosité, un livre qui n'est ni imprimé ni manuscrit. C'est un livre d'heures d'Henri III, conservé à la bibliothèque de Rouen : il est tout entier en lettres découpées à jour, et interfolié d'une feuille sombre sur laquelle chaque page fait l'effet d'un transparent.

Il y a des manuscrits curieux par l'extrême finesse de l'écriture. Pline cite une *Iliade* renfermée dans une coque de noix. Un calligraphe traça des vers d'Homère sur un grain de millet. En Angleterre les raretés de ce genre furent recherchées. On montre dans le collége de Saint-Jean à Oxford un dessin de la tête de Charles I^er^ composé de caractères d'écriture qui, à une très-petite distance, ressemblent à des effets de burin; les traits du visage et ceux de la fraise contiennent les *Psaumes*, le *Credo* et le *Pater*. Un portrait de la reine Anne, au British Museum, reproduit en quelques lignes la matière d'un volume in-folio. A la bibliothèque impériale de Vienne on voit un feuillet de 58 centimètres de hauteur sur 44 de largeur, dont le recto seul contient cinq livres de l'Ancien Testament, écrits en plusieurs langues.

IV. *Histoire et destinée des manuscrits.* — Avant l'invention de l'imprimerie, tout ouvrage manuscrit avait une valeur excessive et presque disproportionnée avec son importance réelle. La cession d'un manuscrit s'entourait de toutes sortes de garanties. Louis XI empruntant à la bibliothèque de la Faculté de Paris un ouvrage de l'écrivain arabe Rasis dut, dit-on, donner pour sûreté de la restitution cent couronnes d'or. Dix marcs d'argent offerts par un seigneur en garantie d'un volume d'Avicenne ne semblèrent pas aux possesseurs du livre précieux une somme suffisante. Un usurier prêtait sur un manuscrit. La simple reproduction manuscrite d'ouvrages ordinaires était fructueuse pour les copistes. Une comtesse d'Anjou donna pour prix d'un livre d'homélies deux cents moutons, plusieurs peaux de martre et quelques boisseaux de seigle et de froment.

Au XV^e^ siècle une véritable fièvre s'empara des savants, qui tous se mirent à rechercher ou à acquérir à grands frais les ouvrages manuscrits de l'antiquité. Les Médicis, grâce à leurs relations commerciales avec le monde entier, firent affluer à Florence des trésors littéraires inestimables Le Sicilien Aurispa, secrétaire apostolique, rapporte de ses voyages deux cent trente manuscrits. Il parle dans une de ses lettres de la facilité relative qu'il avait eue à se procurer des auteurs profanes, les Grecs ne se détachant qu'avec une peine extrême des ouvrages ecclésiastiques. On cite aussi parmi les grands chercheurs de manuscrits Ambrogio Traversari, général des Camaldules. Ces recherches pouvaient être du reste fructueuses. C'était le temps où le Panormita vendait ses terres pour acheter un Tite-Live, et où le Florentin Niccoli se ruinait pour réunir huit cents volumes qui devaient à sa mort former le fond d'une bibliothèque publique; le pape Nicolas V, sans regarder à la dépense, faisait faire des copies et des traductions; Côme de Médicis apaisait ses différends avec Alphonse d'Aragon, roi de Naples, en lui cédant un beau manuscrit; et l'on assure que Guarino de Vérone, professeur à Ferrare, fut si sensible à la perte d'une caisse d'ouvrages qu'il rapportait de Constantinople, que ses cheveux blanchirent en une nuit. Les Cujas, les Pithou, les de Thou, les Scaliger, les Cotton, furent d'infatigables collectionneurs de manuscrits.

Quelques-uns des manuscrits retrouvés furent découverts où l'on pouvait le moins avoir l'idée de les chercher. C'est ainsi que le Pogge trouve les *Institutions* de Quintilien dans un coffre vermoulu, abandonné sous des décombres dans une dépendance du monastère de Saint-Gall. Poggio-Bracciolini avait du reste la main heureuse : on entra par lui en possession de plusieurs livres des *Argonautiques* de Valerius Flaccus, du poëme philosophique de Lucrèce, de divers discours de Cicéron, du livre de Columelle sur l'agriculture, etc. Le plus précieux exemplaire des *Annales* de Tacite fut découvert dans un couvent de la Westphalie; le code de Justinien tomba aux mains des Pisans après le siége d'une ville de la Calabre. Il passa plus tard dans celles des Florentins, comme un nouveau trophée de victoire. Une foule de manuscrits contenant les œuvres des anciennes littératures ont subi au moyen âge un genre particulier de destruction : on les raturait pour les faire servir à recevoir une nouvelle écriture, et ils prirent alors le nom de Palimpsestes (voy. ce mot). Il serait injuste de ne pas citer ici le nom du célèbre philologue Angelo Maï, qui retrouva, tant au Vatican qu'à la bibliothèque Ambroisienne, des ouvrages et des fragments si précieux, et dont les découvertes ont été réunies sous ce titre : *Scriptorum veterum nova collectio e Vaticanis codicibus edita* (10 vol. gr. in-4). Beaucoup de manuscrits dont on a connu l'existence à l'aurore des temps modernes ont disparu jusqu'à ce jour. Il est arrivé parfois que des écrivains peu délicats se

sont attribué des ouvrages anciens qu'ils ont publiés comme étant d'eux. D'autres ont fait paraître des ouvrages qu'ils avaient écrits en les plaçant sous le nom d'anciens auteurs. Un intéressant chapitre de l'histoire des manuscrits est celui des périls auxquels plusieurs ont échappé, par exemple les papiers d'État et mémoires du cardinal de Granvelle, les voyages de Montaigne en Italie, les Lettres de lady Montague, etc.

Cf. *Dissertation historique sur l'invention des lettres ou caractères d'écriture, sur les instruments dont les anciens se sont servis pour écrire et sur les matières qu'ils ont employées* (Paris, 1771, in-12); — A.-F. Delandine : *Mémoires bibliographiques et littéraires* (Ibid., s. d., in-8); — A. Pfeiffer : *Sur les Manuscrits en général* (Erlangen, 1810, en allem.); — Ebert : *Sur la Connaissance des manuscrits* (Leipzig, 1825, en allem.); — H. Géraud : *Essai sur les livres dans l'antiquité* (Paris, 1840, in-8); — *Essai sur la calligraphie des manuscrits du moyen âge* (Rouen, 1845, gr. in-8); — P. Paris : *les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi, leur histoire*, etc. (Paris, 1836-48, 7 vol. in-8); — Ludovic Lalanne : *Curiosités bibliographiques* (Ibid., 1857, petit in-8); — A. de Bastard : *Peintures et ornements des manuscrits français du VIII*e *au XVI*e *siècle* (Ibid., 1835 et suiv., in-fol.); — Ed. Fleury : *les Manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Laon* (Ibid., 1863, in-4); — Léop. Delisle : *le Cabinet des man. de la Bibl. nationale* (1868-74, t. I-II, in-4), dans l'*Hist. monumentale de Paris*; — Champollion-Figeac : dans le *Moyen âge et la Renaissance*; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

MANZOLLI (Pierre-Ange), dit *Palingène*, poète latin du XVIe siècle, né à Stellata dans le Ferrarais. On croit qu'il vécut à la cour d'Hercule, duc de Ferrare. Il est auteur, sous le pseudonyme de *Marcellus Palingenius*, d'un poëme intitulé : *Zodiacus vitæ* (Bâle, 1537, in-8, et Rotterdam, 1522, in-8; l'édition de Bâle n'est que la seconde), composition satirique dirigée contre l'Eglise romaine, dont la première édition fut anéantie par l'Inquisition. Ce poëme a été imité en vers français par Rivière (Paris, 1619, in-8) et traduit par Lamonnerie (La Haye, 1731, 2 vol. in-12).

MANZONI (Alexandre, comte), célèbre poëte italien, né à Milan le 8 mars 1784, mort dans cette ville le 23 mai 1873. Petit-fils de Beccaria, il fut élevé dans les idées de liberté et de raison familières au XVIIIe siècle, et, étant venu à Paris en 1805, il fut accueilli avec empressement par les « idéologues » de la Société d'Auteuil, Volney, Garat, de Tracy, Fauriel. Il se lia particulièrement avec ce dernier. Rentré à Milan, il épousa en 1808 la fille d'un banquier génevois, qui se convertit un peu plus tard au catholicisme et contribua à ramener son mari lui-même à une fervente orthodoxie. Les premières poésies connues de Manzoni avaient été une élégie, *In morte di Carlo Imbonati* (Paris, 1806), où l'on remarquait ces beaux vers, programme d'une belle vie :

> Non far tregua coi vili ; il santo vero
> Mai non tradir ; nè proferir mai verbo
> Che plauda al vizio, o la vertù derida ;

puis un poëme mythologique, *Uranie* (1809), qui a toute la fadeur d'un pastiche. Son changement d'idées fut marqué par une œuvre plus sérieuse, *Inni sacri* (Milan, 1810), recueil d'hymnes sur les mystères et les fêtes catholiques, où les formes païennes disparaissent et font place à la libre expansion d'une foi sincère. Bientôt, sous l'influence de la littérature et de la critique allemandes et à l'exemple de la France, il tentait en Italie la réforme romantique, et faisait représenter la première tragédie affranchie des règles consacrées, *le Comte de Carmagnol* (1820), dédiée à Fauriel. Elle excita de vives critiques, auxquelles il répondit par une lettre écrite en français *Sur l'unité de temps et de lieu;* mais Gœthe prodigua au novateur les éloges et les encouragements. Une seconde tragédie, *Adelchi* (1823), appliqua les mêmes principes dans une action plus complexe et plus animée. Dans ces deux pièces étaient introduits des chœurs à la manière antique, d'une remarquable beauté. L'année suivante Manzoni composait à l'occasion de la mort de Napoléon une ode, *le Cinq mai* (il Cinque maggio), regardée comme un des plus beaux morceaux lyriques de l'époque.

Il se recueillit alors pour écrire son œuvre la plus populaire, *les Fiancés* (i Promessi Sposi, storia milanese del secolo XVII; Milan, 1827, 3 vol.) : dans ce roman de mœurs villageoises, l'auteur, à propos d'une touchante histoire d'amour, trace le tableau complet et idéalisé de la société italienne au XVIIe siècle; il donne à ses personnages une vivante originalité, et surtout produit la langue italienne dans toute son harmonieuse variété, prenant tour à tour tous les tons : de l'ironie à la majesté, de la familiarité à l'éloquence. *Les Fiancés* ont été traduits dans toutes les langues.

Manzoni se reposa sur ce succès. Détourné des œuvres profanes par sa piété croissante, éprouvé par des deuils de famille, il ne produisit dans la suite d'une existence presque séculaire qu'un ouvrage remarqué, l'*Histoire de la colonne infâme* (Storia della colonna infame, 1842; souvent réimprimé), tableau pathétique des exécutions cruelles et iniques provoquées par la superstition populaire pendant la peste de 1830. On peut ensuite citer des écrits de circonstance, comme les *Observations sur la morale catholique* (Florence, 1834), en réponse aux appréciations philosophiques de l'*Histoire des républiques italiennes* de Sismondi; puis quelques *Discours*, et en dernier lieu le *Rapport* sur l'établissement de l'unité de langue en Italie (1868). Outre *les Fiancés*, traduits en français par divers, nous devons indiquer la traduction par Ant. de Latour du *Théâtre et poésies* (1841, in-18), et de l'*Histoire de la colonne infâme* (1843, in-18). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. L. de Loménie : *les Contemporains illustres* (1842, in-12); — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, t. II; — Didier : *Manzoni*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er sept. 1834); — F.-T. Perrens : *l'Ecole de Manzoni* (même recueil, 15 nov. 1854); — Marc Monnier : *Manzoni, sa vie et ses œuvres* (même recueil, 15 juillet 1873).

MAP (Gautier ou Walter), ou MAEP et MAPES, trouvère anglo-normand du XIIe siècle, né dans le pays de Galles. Il étudia à l'Université de Paris, puis alla à la cour du roi Henri II Plantagenet, dont il fut le chapelain. On lui doit la rédaction ou le remaniement d'une partie des romans en prose du cycle de la Table Ronde : le *Roman de Lancelot du Lac*, la *Quête du Saint-Graal*, le *Roman de la mort d'Arthur* (voy. ces mots). Il est aussi l'auteur d'un ouvrage en prose latine, intitulé *De Nugis curialium*, suite de récits et de légendes écrits d'une manière fort incorrecte : ce qu'il faut peut-être imputer au copiste du seul manuscrit que nous possédions. On attribue encore à Gautier Map un recueil de vers latins rimés, mis sous le nom prétendu de Golias, évêque des *Goliards*, d'où est venu le nom de *Goulards*. Les Goliards sont les mauvais moines, joueurs et débauchés. Les poésies attribuées à Map, et qui portent les titres de *Confessio Goliæ*, *Apocalypsis Goliæ episcopi*, etc., sont de vives satires contre les vices du clergé régulier et séculier. Elles ont été publiées par M. Th. Wright (Londres, 1841, in-4), qui a aussi édité le *De Nugis curialium* (Londres, 1850, pet. in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII et XXIII; — G. Phillips : *W. Map, ein Beitrag zur Geschichte Kœnig Heinrich's II* (Vienne, 1853, in-8); — L. Moland : *Origines littéraires de la France* (Paris, 1863, in-8); — Th. Wright : *Biographia britan. lit., anglo-norman period.*

MARAIS (THÉATRE DU), ancien théâtre de Paris. En 1600, pour profiter de l'empressement du public

pour ses spectacles, la troupe de l'Hôtel de Bourgogne se scinda. Une partie forma une nouvelle société, qui vint s'établir dans une maison nommée « l'hôtel d'Argent », rue de la Poterie, près de l'Hôtel de ville. La position peu centrale de ce théâtre nuisit d'abord à sa prospérité, mais les efforts de ses acteurs et l'agrément de son répertoire attirèrent un public choisi. La troupe du Marais, tributaire des confrères de la Passion ou de la Trinité, paya à ceux-ci un écu tournois par représentation jusqu'en 1629. A cette époque elle était établie dans un jeu de paume de la rue Vieille-du-Temple. En 1673, à la mort de Molière, une partie de la troupe de ce dernier vint se joindre aux acteurs du Marais. Quelques années plus tard ces comédiens abandonnèrent le Marais. Ils vinrent s'établir dans le jeu de paume de la rue des Fossés-de-Nesle (depuis rue Mazarine). La salle de l'Hôtel de Bourgogne était encore alors occupée par une troupe vouée au répertoire français : elle vint rejoindre l'ancienne troupe du Marais, et le 21 octobre 1680 les deux troupes, réunies par ordre de Louis XIV, constituèrent définitivement la Comédie-Française (voy. ce mot).

Cf. Eug. Despois : *le Théâtre sous Louis XIV*.

MARANA (Jean-Paul), historien italien, né à Gênes vers 1642, mort en décembre 1692. D'une famille patricienne, il subit quatre ans d'emprisonnement pour ne pas avoir dénoncé la conspiration du comte della Torre. Il se réfugia en France, où il fut pensionné par Louis XIV. Il a publié plusieurs ouvrages intéressants tant en italien qu'en français, entre autres : *Congiura di Raffaello della Torre contra la republica di Genova* (Lyon, 1682, in-12) ; *l'Espion du Grand Seigneur dans les cours des princes chrétiens* (Paris, 1684 et suiv., 6 vol. in-12; plus. édit.); *les Evénements les plus importants du règne de Louis le Grand* (Ibid., 1688, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

MARANISCH, patois arabe parlé en Espagne. — Voyez ARABE.

MARAT (Jean-Paul), né le 24 mai 1744 à Boudry, dans la principauté de Neuchâtel, mort le 13 juillet 1793. Fils d'un médecin, il se fit recevoir docteur en médecine et fut médecin des gardes du corps du comte d'Artois. Jaloux de se faire connaître, il étudia avec passion la philosophie, la politique, la physique et la physiologie. Avant la Révolution, il publia un assez grand nombre d'ouvrages, presque tous relatifs à la physique. Le premier en date est intitulé *De l'Homme, ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme* (Amsterdam, 1773, 3 vol. in-12). C'est une attaque contre le livre d'Helvétius; Locke, Condillac, Malebranche, Voltaire, y sont traités avec dédain; J.-J. Rousseau y est exalté. En 1774 Marat fit paraître à Édimbourg *the Chains of slavery*, ouvrage dont il donna plus tard une traduction française, sous le titre des *Chaînes de l'esclavage* (Paris, 1792, in-8; 1833, in-8). C'est un récit emphatique et déclamatoire. En 1780 il concourut pour le prix fondé par la Société économique de Berne, sur la question de *la Réforme des lois criminelles*, et publia ensuite son Mémoire agrandi, en un volume intitulé *Plan de législation criminelle* (1787, in-8). La société y est représentée comme coupable de la plupart des crimes et punissant avec cruauté les malheureux qu'elle a poussés à les commettre. En 1789 il se lança dans le mouvement politique et écrivit: *Offrande à la Patrie, ou Discours au tiers état* (1789, in-8); *Supplique aux Pères conscrits de ceux qui n'ont rien contre ceux qui ont tout* (1789, in-8); *la Constitution, ou Projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (1789, in-8); *Avis au peuple, ou les ministres dévoilés* (1789, in-8); *Dénonciation faite au tribunal public contre Necker* (1789, in-8). La même année, après avoir tenté un premier essai de journal, sous le titre de *Moniteur patriote* (in-8), qui n'eut qu'un numéro, il fonda le 12 septembre *l'Ami du peuple*, qui porta d'abord le titre de *Publiciste parisien* et fut continué jusqu'au 14 juillet 1793 (voy. AMI DU PEUPLE). Ce qui fit le grand succès de cette feuille c'est que l'auteur, voyant la question sociale dans la Révolution, s'y occupait surtout du sort de la classe pauvre et s'y montrait implacable contre les riches. « J'attaquerai les fripons, je démasquerai les hypocrites, je dénoncerai les traîtres, j'écarterai des affaires publiques les hommes avides et les lâches. » Voilà son programme. Et ce programme il avait, soit en qualités, soit en vices, ce qu'il faut pour le remplir. « J'ai vu son buste, dit M. Louis Blanc, celui qui était aux Cordeliers; je le vois encore. Sous un mouchoir brutalement noué, sale diadème de cette tête orgueilleuse, le front rayonne et fuit. La partie supérieure de la face est vraiment belle, la partie inférieure est épouvantable. Le roi des Huns devait avoir ce nez écrasé. Le dessus des lèvres, qu'on dirait gonflé de poison, est d'un reptile. Le regard, qui monte et s'illumine, est d'un prophète. »

Marat a encore écrit : *Projet de Constitution* (1790, in-8) ; *Appel à la nation* (1790, in-8) ; *Vie privée et ministérielle de Necker* (1790, in-8) ; *le Junius français*, journal politique commencé le 2 juin 1790 (13 n^os^ in-8); *Relation fidèle des malheureuses affaires de Nancy* (1790, in-8); *C'est un beau rêve, mais gare au réveil* (1790, in-8) ; *les Charlatans modernes, ou Lettres sur le charlatanisme académique* (1791, in-8); *Complot d'une banqueroute générale de la France, de l'Espagne, et par contre coup de la Hollande et de l'Angleterre* (1792, in-4) ; *Marat à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, prince français* (s. d., in-plano, à 3 col.), pièce très-rare; *Lettre de l'Ami du peuple aux fédérés* (1793, in-8). Enfin, Marat a laissé en manuscrit des romans; M. Paul Lacroix en a publié un sous ce titre : *Un roman de cœur* (Paris, 1847, 2 vol. in-8). Il a été réimprimé en feuilletons dans le journal *le Siècle*, avec ce nouveau titre : *les Aventures du jeune comte Potowski, roman de cœur* (1851). C'est un ouvrage fort médiocre, qui tient à l'école de J.-J. Rousseau, mais seulement sous le rapport déclamatoire. Il a été formé par Vermorel un volume des *Œuvres de Marat* (1869, in-18).

Cf. Thiers, Louis Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution*; — Hauréau : *les Montagnards, notices historiques* (1832, in-8) ; — P. Lacroix : *Marat philosophe, naturaliste, philanthrope et romancier* (1854, in-4) ; — Alfr. Bougeart : *Marat, l'Ami du peuple* (Bruxelles, 1865, 2 vol. in-8), ouvrage condamné en France, reproduit en Italie par G. Piazzoli (Milan, 1874) ; — Eugène Hatin : *Histoire de la Presse*.

MARBODE, poëte latin du XI^e^ siècle, né à Angers, mort en 1123. Il fut évêque de Rennes. Ses vers, très-applaudis des contemporains quoique incorrects, marquent un progès sur le XI^e^ siècle. On a réuni ses *Œuvres* à celles d'Hildebert.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. X.

MARBRES DE PAROS, ou D'ARUNDEL ou D'OXFORD. — Voyez PAROS.

MARC (saint), le second des évangélistes, né, à ce qu'on croit, dans la Cyrénaïque, martyrisé l'an 68 de J.-C. Il était d'origine juive, et s'identifie avec Jean Marc, le disciple de saint Paul. Il s'attacha tour à tour à saint Paul et à saint Pierre, et suivit ce dernier à Rome. Expulsé de cette ville, il évangélisa dans la Pentapole et l'Égypte. Selon Eusèbe, il fonda l'Eglise d'Alexandrie. L'*Évangile* de saint Marc a été écrit à Rome vers l'an 43, en grec selon les anciens, et non en latin comme le prétendit Baronius. C'est un abrégé de

l'*Évangile* de saint Matthieu, et Bossuet a appelé Marc le plus divin des abréviateurs. La composition de ces deux évangélistes est également impersonnelle : l'auteur disparaît totalement. Marc n'avait point entendu l'enseignement de Jésus, mais il avait vécu dans son enfance parmi ses disciples. Il est considéré comme l'interprète de l'apôtre Pierre. C'est ainsi que Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, saint Jérôme, parlent de lui. Saint Justin va jusqu'à nommer l'évangile de Marc « les Mémoires de saint Pierre ». L'évangile de Marc est, selon M. Renan, celui des trois évangiles synoptiques qui est resté le plus ancien, le plus original, celui où sont venus s'ajouter le moins d'éléments postérieurs. On attribue à Marc une liturgie en usage dans l'Eglise d'Alexandrie; Eusèbe Renaudot l'a reproduite dans le tome I[er] de sa *Collection des liturgies orientales* (Paris, 1716, in-4). Quant à la *Passion de saint Barnabé*, que l'on trouve sous le nom de Marc dans le tome II des *Acta sanctorum* de Papebroek, on ne saurait, avec Sigebert et quelques écrivains du moyen âge, en reconnaître Marc pour auteur.

Cf. Bibliander [Buchmann] : *Vita B. Marci evangelistæ* (Bâle, 1552, in-8); — J.-J. Griesbach : *Programma quo probatur Marci evangelium totum e Matthæi et Lucæ commentariis excerptum* (Iéna, 1789-90, in-4); — Wallon : *De la croyance due à l'Evangile* (Paris, 1858, in-8); — G. d'Eichthal : *les Evangiles* (Ibid., 1863, 2 vol. in-8).

MARCA (Pierre DE), théologien et historien français, né en 1594 en Béarn, mort le 29 juin 1662 à Paris. D'abord conseiller, puis président du parlement de Pau, il entra dans les ordres après la mort de sa femme, devint évêque de Couserans en 1642, archevêque de Toulouse en 1652, ministre d'État en 1658, et fut nommé archevêque de Paris quelques mois avant sa mort. Il fut très-opposé aux doctrines de Jansénius. Il écrivait bien en latin et en français, et il a laissé : *Histoire de Béarn* (Paris, 1640, in-fol.); *De Concordia Sacerdotii et Imperii, seu de libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ*, traité très-estimé, dont la meilleure édition est celle de Baluze (Paris, 1704, in-fol.).

Cf. Bompart : *Eloge de P. de Marca* (1672, in-8).

MARCABRUS ou MARCABRUN, troubadour de la fin du XIII[e] siècle. Auteur satirique, il se plaisait à dire du mal des femmes et à se moquer des passions qu'elles inspirent. Il a pourtant fait quelques agréables pastourelles. Dans la satire il a du mordant, de la gaieté, de la variété. Il s'attaque de préférence aux défauts contraires au caractère chevaleresque, à l'avarice, à la dévotion douteuse, à la prudence exagérée. On dit que les seigneurs de la Guienne, irrités par ses médisances, le tuèrent. Il reste de lui quarante pièces, d'une lecture rendue difficile par les fautes des copistes. Raynouard en a publié quelques-unes.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII; — Millot : *Histoire des troubadours*, t. II.

MARCANDIER (Roch), pamphlétaire français, né en 1767 à Guise, mort le 12 juillet 1794. Après avoir été secrétaire de Camille Desmoulins et avoir montré un grand enthousiasme pour la Révolution, il se rangea dans le parti opposé et rédigea *les Hommes de proie, ou les Crimes du comité de surveillance*, publication périodique dans laquelle il attaqua avec une violence extrême Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, etc. Après la chute des Dantonistes, il publia contre Robespierre un autre pamphlet périodique, dont voici le titre : *le Véritable ami du peuple, par un f.... b..... de sans-culotte qui ne se mouche pas du pied et qui le fera bien voir* (1794, mai-juillet, 11 numéros in-8). Condamné comme agent contre-révolutionnaire, il périt sur l'échafaud.

Cf. Ed. Fleury : *Études révolutionnaires* (1851, 2 vol. in-12); — E. Hatin : *Histoire de la presse*.

MARC-AURÈLE, *Marcus Aurelius Antoninus Augustus*, sixième empereur des Romains, né à Rome le 26 avril 121, mort le 17 mars 180. Les plus célèbres de ses maîtres furent Hérode Atticus, Fronton et Diogénète. Dès sa jeunesse il embrassa la doctrine stoïcienne, dont il ne cessa de pratiquer les austérités. Il ne paraît pas avoir été frappé par les doctrines du christianisme, ni leur avoir rien emprunté. Il fut purement stoïcien, car, ne voyant dans la raison qu'une force inséparable du monde matériel, comme l'âme du corps, il se distingue toutefois des stoïciens primitifs par une philosophie bien plus humaine et qui va jusqu'à la fraternité universelle.

Nous avons de lui un petit ouvrage en douze livres, écrit en grec, intitulé *Pour lui-même*, Μάρκου Ἀντωνίνου τοῦ αὐτοκράτορος τῶν εἰς ἑαυτὸν βιβλία ιβ', et connu sous le titre de *Pensées*. Au point de vue du style, ce recueil est bien loin des auteurs classiques. Des néologismes inutiles, des constructions insolites, des formules énigmatiques, en rendent souvent la langue presque à demi barbare; mais les maximes morales qui le remplissent ont une beauté, une élévation jusque-là inconnues. On y trouve pour la première fois les sentiments que voici : « Comme Antonin, ma patrie est Rome; comme homme, ma patrie est le monde. Nous sommes tous concitoyens, nous sommes tous frères; nous devons nous aimer, puisque nous avons la même origine et le même but. » Ailleurs il proclame l'égalité humaine : « Alexandre et son muletier, morts, ont même condition : ou rendus au principe générateur, ou dispersés en atomes. » Citons encore cette pensée sur la mort : Il faut partir de la vie comme l'olive mûre tombe en bénissant la terre, sa nourrice, et en rendant grâce à l'arbre qui l'a produite. Vivre trois ans, ou trois âges d'homme, qu'importe quand l'arène est close? Et qu'importe pendant qu'on la parcourt? Mourir est aussi une des actions de la vie; la mort, comme la naissance, a sa place dans le système du monde. La mort n'est peut-être qu'un changement de place. O homme, tu as été citoyen dans la grande cité. Va-t'en avec un cœur paisible : celui qui te congédie est sans colère. »

L'édition *princeps* de *Marc-Aurèle* fut donnée par Xilander, avec version latine (Zurich, 1558, in-8). Les éditions les plus estimées sont celles de Gataker (Londres, 1707, in-4) et de Schulz (Slesvig, 1802, in-8). Les principales traductions françaises sont celles de Dacier (Paris, 1691, 2 vol. in-12), de Joly (Paris, 1770, in-8) et de Pierron (Paris, 1843, in-12). — Des *Lettres* de Marc-Aurèle ont été découvertes avec celles de Fronton, et publiées par A. Maï (Rome, 1823, in-8). Les *Lettres de Marc-Aurele et de Fronton* ont été traduites en français par Cassan (Paris, 1830, 2 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V; — Ripault : *Histoire philosophique de l'empereur Marc-Aurèle* (Paris, 1820, 4 vol. in-8 avec *Atlas*); Martha : *les Moralistes sous l'Empire romain* (Ibid., 1854 in-8) et *Revue des Deux-Mondes* (15 avril 1864); — de Suckau : *Etude sur Marc-Aurèle, sa vie et sa doctrine*, thèse (Ibid., 1857, in-8); — G. Boissier : *la Jeunesse de Marc-Aurèle*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1[er] avril 1868); — Noël des Vergers, dans la *Nouvelle biographie générale* (48 colonnes).

MARCEL (Guillaume), chronologiste français, né en 1647 à Toulouse, mort le 27 décembre 1708. D'abord sous-bibliothécaire à l'abbaye de Saint-Victor, il devint avocat au conseil, fut envoyé en 1677 à Alger pour conclure avec le dey un traité de commerce, puis fut nommé commissaire des classes de la marine à Arles. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'un esprit très-méthodique, il a laissé trois ouvrages utiles : *Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de l'Église* (Paris, 1682, in-8, plusieurs fois réimpr.); *Tablettes*

chronologiques depuis la naissance de J.-C., pour l'histoire profane (Ibid., 1682) ; *Histoire de l'origine et du progrès de la monarchie française* (Ibid., 1683-1686, 4 vol. in-12), qui est aussi un tableau chronologique plutôt qu'une histoire.

Cf. Lelong : *Bibliothèque historique de la France.*

MARCEL (Jean-Joseph), orientaliste français, né le 24 novembre 1776 à Paris, mort le 11 mars 1854. Sténographe à l'École normale en 1795, il dirigea le *Journal des Écoles normales*, où se trouvaient reproduites les leçons qu'il recueillait sténographiquement. L'année suivante il collabora, avec Suard et Lacretelle, aux *Nouvelles politiques*. Directeur de l'imprimerie qui fut adjointe à la commission scientifique de l'expédition d'Égypte, il dirigea avec Desgenettes le *Courrier d'Égypte* et la *Décade égyptienne*. De retour en France, il fut nommé directeur de l'Imprimerie nationale en 1802. Il administra cet établissement jusqu'à la fin de l'empire, y déploya une grande activité, en améliora l'organisation et l'enrichit de caractères nouveaux. Il suppléa Audran, de 1817 à 1820, dans la chaire d'hébreu au Collége de France. Marcel fut un des fondateurs de la Société asiatique.

On a de lui : *Fables de Lekman*, texte arabe, avec traduction et notes (Le Caire, 1799, Paris, 1803, in-4) ; *Mélanges de littérature orientale* (Le Caire, 1799, in-4) ; *Chrestomathia hebraica* (Paris, 1802. in-8) ; *Chrestomathia chaldaica*, Paris, 1803, in-8) ; *Oratio dominica CL linguis versa* (Paris, 1805, in-4) ; *Paléographie arabe* (Paris, 1828, in-fol.) ; *les Dix soirées malheureuses*, contes tirés d'un manuscrit du cheick El Modhy (Paris, 1828, 3 vol. in-12) ; *Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte*, avec M. Louis Reybaud (Paris, 1830-1836, 10 vol. in-8) ; *Histoire de l'Égypte depuis la conquête des Arabes* (Paris, 1844, in-8), faisant partie de l'*Univers pittoresque; Histoire de Tunis*, dans le même recueil (1851, in-8) ; etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains* ; — Taillefer : *Notice sur J.-J. Marcel*, dans la *Revue de l'Orient* (1854).

MARCELLUS SIDÉTÈS, poëte et médecin grec du IIe siècle après J.-C., né à Side en Pamphilie. Il écrivit sur la médecine un poëme très-estimé, en quarante-deux chants. Nous n'en possédons que deux fragments, imprimés dans les *Poetæ bucolici et didactici* de la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I et XIII ; — Theriacius : *Marcellus Sidetes medicus idemque poeta* (Copenhague, 1819, in-4).

MARCELLUS (Louis-Marie-Auguste DEMARTIN DU TIRAC, comte DE), littérateur français, né le 2 février 1776 au château de Marcellus, dans la Guienne, mort le 29 décembre 1841. Député, puis pair de France sous la Restauration, il vécut dans la retraite après 1830. Il a laissé avec quelques écrits en prose plusieurs volumes de poésies, surtout des *Odes* et *Cantates sacrées* (Paris, 1825, in-12 ; 1827, in-12 ; 1829, in-8). — Son fils, le comte Marie-Louis-Jean-André-Charles DE MARCELLUS, né le 19 janvier 1795, s'est fait un nom dans les lettres par diverses publications sur l'Orient, et dans les arts par la découverte de la *Vénus de Milo*.

MARCHAND (Prosper), bibliographe français, né vers 1675 à Guise en Picardie, mort le 14 juin 1756 à Amsterdam. Libraire à Paris, il passa en 1711 en Hollande, afin d'y pratiquer plus librement la religion protestante. Son principal ouvrage est son *Dictionnaire historique* (La Haye, 1758-1759, 2 tomes en 1 vol. in-fol.), qui fait suite au *Dictionnaire* de Bayle et est utile, quoique diffus, d'un style incorrect, et souvent inexact. On a ensuite de lui : *Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'imprimerie* (La Haye, 1740, in-4), et quelques autres écrits relatifs à la bibliographie. Il a donné plusieurs éditions annotées, entre autres celle du *Dictionnaire* de Bayle (Rotterdam, 1720, 4 vol. in-fol.), qui est très-estimée. Il a collaboré au *Chef-d'œuvre inconnu* de Saint-Hyacinthe, etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

MARCHAND (LE), *Mercator*, comédie de Plaute ; — LE MARCHAND DE SMYRNE, comédie de Chamfort ; — LE MARCHAND DE VENISE, drame de Shakespeare (voy. ces noms).

MARCHANGY (Louis-Antoine-François DE), littérateur et magistrat français, né le 28 août 1782 à Saint-Saulge (Nièvre), mort le 2 février 1826. Boursier de son département à l'École de législation de Paris, il fut nommé en 1804 juge suppléant au tribunal de première instance de la Seine, en 1810 substitut du procureur impérial, en 1815 avocat général à la cour royale de Paris et en 1822 avocat général à la cour de cassation. Il exerça le ministère public avec toute la rigueur d'un ardent royalisme et une éloquence peu commune. Cependant il n'était pas improvisateur et écrivait même ses répliques, autant qu'il le pouvait, durant les discours prononcés par les défenseurs. Ses réquisitoires les plus célèbres sont ceux qu'il fit entendre dans les affaires de Fiévée (1818), de Bergasse, des quatre sergents de La Rochelle, des *Chansons* de Béranger (1821). Plusieurs de ses discours ont été insérés dans la *Collection du barreau français*.

Marchangy composa en outre des ouvrages qui eurent de la réputation. Le plus considérable et le plus connu a pour titre : *la Gaule poétique, ou l'Histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts* (Paris, 1813-1817, 8 vol. in-8, plusieurs fois réimpr.). Délaissé aujourd'hui, ce recueil dut un grand succès au style poétique et assez souvent déclamatoire ; il présente des matériaux utiles, des documents intéressants et forme comme un tableau de notre histoire littéraire et artistique jusqu'à Louis XIV ; il manque d'ordre et de proportions. Un autre ouvrage analogue, *Tristan le voyageur, ou la France au XIVe siècle* (Paris, 1825-1826, 6 vol. in-8), offre un travail de composition plus arrêté ; mais, malgré les recherches dont il témoigne, c'est un roman historique plutôt qu'un ouvrage d'histoire politique ou littéraire. On a encore de Marchangy : *le Bonheur*, poëme en quatre chants (Paris, 1804, in-8) ; *le Siége de Dantzig en* 1813 (1814, in-8). Il a laissé en manuscrit des *Mémoires sur la Révolution française*.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

MARCHANT (François), pamphlétaire français, né vers 1761 à Cambrai, mort le 27 décembre 1793. Avant la Révolution il publia un poëme intitulé *Fénelon* (1787, in-8). De 1790 à 1793 il écrivit contre les hommes en vue des pamphlets qui sont recherchés des curieux. On s'étonne qu'il n'ait pas été poursuivi. Ces publications sont : *la Chronique du Manége*, recueil en prose et en vers (Paris, 1790, une vingtaine de nos in-8) ; *les Sabbats jacobites*, recueil paraissant deux fois par semaine (Ibid., 1791-1792, 3 vol. in-8) ; *la Jacobinéide*, poëme héroï-comique en douze chants (1792, in-8) ; *la Constitution en vaudevilles, suivie des Droits de l'homme et de la femme* (1792, in-32) ; *Folies nationales* (1792, in-8) ; *les Bienfaits de l'Assemblée nationale* (1792, in-8) ; *l'ABC national, dédié aux républicains par un royaliste* (1793, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

MARCHE (Olivier DE LA). — Voyez OLIVIER.

MARCHENA (José), publiciste et littérateur, né en 1768 à Utrera, en Espagne, mort en 1821. Poursuivi par l'Inquisition pour des écrits clandestins, il se réfugia en France, fut accueilli par Marat et collabora à l'*Ami du peuple*. Bientôt il passa dans le parti girondin et quitta Paris après le 31 mai.

Ses écrits réactionnaires le firent expulser de France en 1797. En 1800 il était secrétaire de Moreau à l'armée du Rhin. Il s'amusa à composer un morceau érotique en latin, qu'il attribua à Pétrone et publia sous ce titre : *Fragmentum Petronii, ex bibliothecæ Sancti-Galli antiquissimo manuscripto excerptum, nunc primum in lucem editum* (Bâle, 1800, in-8). Un grand nombre de savants furent pris à cette supercherie. Marchena essaya une seconde mystification, en publiant un prétendu fragment de Catulle, qu'il disait avoir été récemment découvert à Herculanum (Paris, Didot, 1806); elle fut déjouée par Eischtædt, professeur à Iéna. On a en outre de lui : *le Spectateur français* (Ibid., 1796, in-8); *Leçons de philosophie morale et d'éloquence* (Bordeaux, 1820, 2 vol. in-8), recueil choisi de littérature espagnole, etc. Il a traduit en espagnol les *Lettres persanes* de Montesquieu (Nîmes, 1818, in-8); les *Contes* de Voltaire (Bordeaux, 1819, 3 vol. in-12); *la Nouvelle Héloïse* de Rousseau (Toulouse, 1821, 4 vol. in-12); etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains ;* — Lalanne : *Curiosités littéraires.*

MARCHETTI (Alessandro), poëte et érudit italien, né en 1633 à Pontormo (Toscane), mort en 1714. Il enseigna la philosophie à Pise pendant vingt ans, montrant une grande liberté d'opinion. Il fut membre de l'Académie de la Crusca. On a de lui divers traités scientifiques. Ses œuvres littéraires se composent de : *Saggio delle rime eroiche, morali e sacre* (Florence, 1704, in-4), réimprimé avec additions sous le titre de *Vita e Poesie d'Alessandro Marchetti* (Venise, 1755, in-4). Il a donné en outre d'assez remarquables traductions en vers libres d'*Anacréon* (Lucques, 1707, in-4; Londres, 1803, in-8), dont la première édition fut détruite par ordre de l'Inquisition, et de *Lucrèce* (Londres, 1707, in-8). Il a laissé en manuscrit quelques œuvres.

Cf. Francesco Marchetti : *Vita di A. Marchetti* (Venise, 1755, in-4); — Tiraboschi : *Storia della lett. ital.*, VIII.

MARCIEN, géographe grec, né à Héraclée, dans le Pont, vers la fin du IV^e siècle. Il a écrit un *Périple de la mer extérieure orientale et occidentale et des plus grandes îles qu'elle renferme*, Περίπλους τῆς ἔξω θαλάσσης, etc., ouvrage rédigé d'après un assez grand nombre d'anciens géographes. Il comprenait deux livres, dont le premier nous est parvenu avec quelques chapitres du second. Ces fragments importants ont été édités par Hæschel (Augsbourg, 1600, in-8), insérés dans les *Geographi græci minores* d'Hudson (Oxford, 1698, t. I) et réimprimés par E. Miller (Paris, 1839, gr. in-8), et par G. Hoffmann (Leipzig, 1841, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca gærca*, t. IV.

MARCILE (Théodore), érudit français, d'origine hollandaise, né à Arnheim le 21 avril 1548, mort le 12 avril 1617. Il professa les belles-lettres à Toulouse, dans plusieurs colléges de Paris, et remplaça Jean Passerat au Collége de France, dans la chaire de langue latine. Outre un certain nombre de dissertations et de discours (*Orationes;* Paris, 1586, in-8), on lui doit une édition de *Martial* (Ibid., 1584, in-8; Lyon, 1593, in-8); des *Commentaria in Catullum, Tibullum et Propertium* (Paris, 1604; Utrecht, 1680), etc.

Cf. C. Valens : *Marcilii elogium* (Paris, 1620, in 4); — Niceron : *Mémoires*, t. XXVII; — Goujet : *Mém. sur le Collége de France*, t. II.

MARCIUS, devin latin qui vécut avant la seconde guerre punique, si toutefois son existence n'a pas été supposée. Tite-Live nous a conservé deux fragments des prophéties attribuées à Marcius, et auxquelles les Romains donnaient le nom de *Carmina Marciana*. Des érudits modernes ont essayé, sans beaucoup de succès, de restituer à ces morceaux la forme du vers. La clarté de quelques-unes de ces prophéties, de celle de la bataille de Cannes, par exemple, prouve qu'elles ont été forgées après les événements qu'elles annoncent.

Cf. Hermann : *Elementa doctrinæ metricæ*, t. II.

MARCK (Robert III DE LA), seigneur DE FLEURANGES, maréchal de France, né à Sedan en 1491, mort en 1537. Il fut attaché très-jeune à la personne de François d'Angoulême. Il a écrit, dans un style vif et coloré, une précieuse relation de sa vie militaire : *Histoire des choses mémorables advenues au règne de Louis XII et de François I^er depuis 1499 jusqu'en 1521.* Éditée par l'abbé Lambert (Paris, 1753, in-12), elle a été insérée dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. XVI, 1^re série, et de Michaud-Poujoulat, t. V.

MARCO-POLO. — Voyez POLO.

MARCOS DE OBREGON (L'ÉCUYER), roman de V. Espinel (voy. ce nom).

MARCULFE, moine du VII^e siècle. Sa précieuse compilation des *Formules*, ou modèles d'actes publics et privés en vigueur de son temps, a été publiée, avec notes, par Bignon (Paris, 1613, in-4), et réimprimée dans plusieurs recueils de droit ou d'histoire, tels que les *Capitularia* de Baluze, le *Corpus juris germanici* de Walter et en dernier lieu le *Recueil général d'anciennes formules* de Rozière (Paris, 1860, 2 vol. in-8).

Cf. Lebeuf : *Hist. de la ville et du diocèse de Paris*, t. XII.

MARCYA, c'est-à-dire Chant funèbre, ou mieux Complainte, genre de poëme hindoustani. Il se compose d'une cinquantaine de strophes de quatre vers. Les strophes portent le nom de *soz*, qui désigne aussi un genre particulier de poésie. Il y a de nombreuses pièces de ce genre sur les martyrs musulmans.

MARÉCHAL (Pierre-Sylvain), littérateur français, né à Paris le 15 août 1750, mort à Montrouge le 18 janvier 1803. Reçu avocat au Parlement, il chercha la notoriété par la littérature, et déploya beaucoup de facilité, d'imagination, d'activité et même de courage, sans autre résultat qu'un assez mauvais renom. Quelques poésies pastorales qu'il publia sous le nom du *Berger Sylvain* lui valurent la place de sous-bibliothécaire au collége Mazarin, qu'une de ses publications irréligieuses lui fit perdre. Parmi ses nombreux écrits, dont quelques-uns sont estimables et plusieurs très-méprisés, nous citerons : *Bergeries* (Paris, 1770, in-12); *Bibliothèque des amants, odes érotiques* (1777, in-12); *le Livre de tous les âges, ou le Pibrac moderne* (1779, in-12; 1784, 2 vol. in-12); *le Nouveau Lucrèce, le Lucrèce français*, « fragments d'un poëme moral sur Dieu » (1781, in-8; 1798, in-8); *Livre échappé au déluge, ou Psaumes nouvellement découverts*, etc. (Sirap [Paris], 1784, in-16), parodie du style des prophètes; *Dictionnaire d'amour* (1788, in-8); *Almanach des honnêtes gens*, an I^er du règne de la Raison (1788, in-4), qui fut condamné au feu par le Parlement et fit enfermer l'auteur quatre mois à Saint-Lazare : sa hardiesse consistait à remplacer les noms de saints par ceux de personnages célèbres aux titres les plus divers; il fut réimprimé et remanié plusieurs fois ; *Anecdotes peu connues sur les journées des 10 août, 2 et 3 septembre 1792* (1793, in-16), dénonciation hardie des excès des terroristes; *Recueil d'hymnes, stances et discours en l'honneur de la déesse de la Raison* (1795); *Pensées libres sur les prêtres de tous les siècles et de tous les pays* (1798, in-8); *Voyages de Pythagore en Égypte, dans la Chaldée, dans l'Inde, en Crète, etc., suivis de ses lois politiques et morales* (1799, 6 vol. in-8), le meilleur ouvrage de l'auteur et qui témoigne d'un esprit curieux et savant; *Dictionnaire des athées anciens et modernes* (1800,

in-8), fait à l'instigation et avec le concours de l'astronome Lalande, qui en a publié deux *Suppléments;* la vente en fut interdite par le gouvernement : poussant l'esprit de paradoxe plus loin encore que le P. Hardouin, l'auteur range parmi les athées les plus célèbres théologiens; *Pour et contre la Bible* (Jésusalem [Paris], 1801, in-8); *Projet de loi portant défense aux femmes d'apprendre à lire* (1801, in-8), paradoxe impertinent qui fut réfuté par deux femmes : Mme Gacon-Dufour et Mme Clément; *De la Vertu* (1807, in-8).

Cf. Lalande : *Notice sur Sylvain Maréchal*, avec des *Suppléments* pour le *Dict. des athées* (Paris, 1805, in-8); — Mme Gacon-Dufour : *Notice*, en tête de l'édit. du livre *De la Vertu ;* — Quérard : *la France littéraire.*

MARESCOT (Armand-Samuel, marquis DE), écrivain militaire français, né en 1758 à Tours, mort le 5 novembre 1832. Sorti de l'École militaire dans l'arme du génie, il devint sous le Consulat inspecteur général du génie. Il a écrit, outre divers mémoires, la *Relation des principaux siéges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises depuis* 1792 (Paris, 1806, in-4).

MARET (Hugues-Bernard), duc DE BASSANO, homme d'État français, né le 1er mai 1763 à Dijon, mort le 13 mai 1839. Cet intelligent et habile chef du cabinet de Napoléon Ier, dont il devint ministre des relations extérieures en 1811, fut nommé membre de l'Académie française en 1803, en fut exclu en 1816, et entra en 1832 à l'Académie des sciences morales et politiques. Il avait rédigé en 1789, avec Méjean l'aîné, le *Bulletin de l'Assemblée*, qui reproduisait avec fidélité les discours des orateurs. Sur la proposition de Panckoucke, il fit le même travail pour le *Moniteur universel*, qui devint bientôt le journal officiel du gouvernement. Il rédigea une grande partie des articles politiques que l'Empereur faisait insérer au *Moniteur*, à la *Gazette de France*, au *Journal de Francfort*. Charlotte de Sor (Mme Oilleaux-Désormeaux) a publié : *le Duc de Bassano, souvenirs intimes de la Révolution et de l'Empire* (Paris, 1833, in-8). C'est un ouvrage sans valeur. Les notes, lettres et manuscrits divers du duc de Bassano sont restés en partie aux Archives, en partie dans sa famille.

MARFORIO. — Voy. PASQUIN.

MARGERET (Jacques), voyageur français, né en Bourgogne dans la seconde moitié du XVIe siècle. A la suite d'une vie tout en aventures militaires, il a écrit une relation fort intéressante des événements qui se passèrent en Russie de 1590 à 1606, sous ce titre : *Estat de l'empire de Russie et grande-duché de Moscovie, avec ce qui s'y est passé de plus mémorable et tragique pendant le règne de quatre empereurs* (Paris, 1607, 1668, in-8). De nouvelles éditions en ont été données par Jules Klaproth (1821, in-8) et par M. H. Chevreul (1855, in-16). M. Oustrialoff l'a traduite en russe, dans les *Traditions concernant les faux Démétrius* (1837).

Cf. H. Chevreul : *Notice*, en tête de l'édit. de 1855.

MARGITÈS, ὁ μαργίτης, *le Sot*, titre d'un très-ancien poëme satirique grec, attribué à Homère. Aristote, qui place sans hésiter le *Margitès* parmi les œuvres de ce poëte, y voit la source de la comédie, au même titre que dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* celle de la tragédie. Ce poëme s'est perdu, et nous pouvons à peine conjecturer comment les formes majestueuses de l'épopée antique s'accommodaient aux peintures comiques et à la satire morale. Le héros du poëme était un sot orgueilleux, qui savait beaucoup de choses, mais les savait mal, et n'en tirait d'autre profit qu'un aliment inépuisable pour sa vanité. Il aurait mieux valu pour lui et pour les autres que les Dieux l'eussent fait terrassier ou laboureur ou habile à quoi que ce fût. Suidas attribue le *Margitès* à ce même Pigrès qu'il donne pour l'auteur de la *Batrachomyomachie* (voy. ce mot). C'était sans doute l'œuvre de quelque ancien rhapsode, interpolée, au temps des guerres médiques, parmi les poëmes d'Homère.

Cf. Fr.-G. Welcker : *der Epische Cyklus* (Bonn, 1835, 2 vol.).

MARGUERITE DE NAVARRE (Marguerite DE FRANCE, DE VALOIS, ou D'ANGOULÊME, la reine), née le 11 avril 1492 à Angoulême, morte le 21 décembre 1549. Sœur de François Ier, et mariée en 1509 au duc d'Alençon, elle vécut d'abord à la cour de son frère qu'elle aimait avec une tendresse singulière. Veuve en 1525, et remariée en 1527 à Henri d'Albret, roi de Navarre, elle fit de sa petite cour de Nérac l'asile des religionnaires, et en même temps un centre pour les lettres et la poésie qu'elle protégea et qu'elle cultiva elle-même. Du Moulin, Boaistuau, Sainte-Marthe, Pélctier, Des Périers, Mellin, Marot, etc., vécurent auprès d'elle. Les uns furent ses secrétaires et écrivirent ses œuvres sous sa dictée ; les autres furent ses guides : elle leur communiqua ses pensées et les consulta. Son propre enthousiasme les encourageait ; par l'influence qu'elle avait sur son frère elle leur obtenait des pensions, quand ses ressources ne suffisaient pas à leurs besoins. Ce qui a fait dire à Pélctier, dans l'*Épître* qu'il lui a adressée :

> Auprès de toi, en mille sortes,
> Tu favorises et supportes
> Ceux qui veullent aller avant...
> Par douce force tu alliches
> Les poëtes, pour tes dons riches
> De faveurs leur faire goûter...

Sainte-Marthe a écrit : « Les voyant à l'entour de ceste bonne dame, tu eusses dit d'elle que c'estoit une poulle qui soigneusement appelle et assemble ses petits poullets et les couvre de ses ailes. » Si l'on consulte l'histoire, on voit une étrange diversité dans les jugements portés sur Marguerite. Ici elle a tous les vices; là toutes les vertus : elle est l'amante de François Ier, son frère, la maîtresse du libertin Marot, ou bien la grande prêtresse des puritains, une sainte immaculée ; elle est la complice de l'esprit dans son expansion la plus folle et la plus dépravée, ou la protectrice de l'intelligence dans son élan le plus métaphysique et le plus austère. Sans doute les éloges exagérés des uns et les dénigrements non moins excessifs des autres s'expliquent par la passion religieuse, que Marguerite excita pour et contre elle par ses tendances vers la Réforme ; mais les variations de sa conduite et de son caractère furent aussi pour beaucoup dans cette divergence d'appréciations. On ne peut nier que, si elle poussa la gravité jusqu'à l'ascétisme, elle alla aussi dans la vie joyeuse jusqu'à la limite du cynisme ; suivant la remarque d'un critique, elle présente une personnalité qui oscille de Boccace à l'*Imitation*. Autant la duchesse d'Alençon a été de mœurs faciles et d'esprit léger, autant la reine de Navarre se fait sérieuse et austère.

L'ouvrage le plus connu de Marguerite est l'*Heptaméron*, recueil de *Nouvelles* dans le genre de Boccace. Elles ne se tiennent que par un lien factice : la supposition faite par l'auteur qu'elles furent racontées par plusieurs personnes revenant des bains de Cauterets et arrêtées par une crue du Gave. « Et s'il vous plait, dit une des dames, que tous les jours, depuis midy jusques à quatre heures, nous allions dedans ce beau pré, le long de la rivière du Gave, où les arbres sont si foeillez que le soleil ne sçaurait percer l'ombre ni eschauffer la frescheur ; là assiz à nos aises, dira chacun quelque histoire qu'il aura veue ou bien oy dire à quelque homme digne de foy. Au bout de dix jours aurons parachevé la centaine... » Le recueil devait donc former un *Décaméron;* mais il ne fut pas achevé et s'arrêta à la fin de la septième journée, formant ainsi un *Heptaméron*. Le style en est

agréable, sans avoir toute la valeur qu'on pourrait attendre de l'esprit distingué de la reine. Il ne faut pas oublier, à ce sujet, qu'elle travaillait sans suite et sans apprêts, dans sa litière, « en voyageant par pays. » Le fond des récits, qui porte volontiers sur la grossièreté et la licence des moines, participe souvent de l'une et de l'autre; mais rien n'y dépasse la liberté de style des auteurs contemporains, ou celle de langage des gens de cour. La première édition en fut publiée par Boaistuau, sous ce titre: *Histoire des amans fortunez, dédiés à l'illustre princesse madame Marguerite de Bourbon, duchesse de Nivernois* (Paris, 1558, in-4). Le texte de cette édition, qui contient seulement soixante-sept *Nouvelles*, a été remanié par l'éditeur. L'édition suivante fut donnée par Cl. Gruget, aussi avec des remaniements, sous ce titre: *l'Heptaméron des Nouvelles de très-illustre et très-excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre* (Paris, 1559 in-4). De nombreuses éditions parurent d'après ces deux premières. On défigura enfin tout à fait le texte primitif, sous prétexte de le rajeunir, dans l'édition intitulée *Contes et Nouvelles de Marguerite de Valois, reine de Navarre, mis en beau langage* (Amsterdam, 1698, 2 vol. in-8). Cette édition fut souvent réimprimée. Le texte de Gruget a été reproduit par M. Paul Lacroix (Paris, 1841, in-8 et in-12, et 1872, 4 vol. in-8, etc., avec notice, notes, index, glossaire, etc.). M. Leroux de Lincy a donné la première édition conforme au texte original, avec un commentaire historique (Paris, 1853, 3 vol. in-8); le même texte a été réédité par M. Paul Lacroix (Ibid., 1858, in-16).

Les poésies de Marguerite sont médiocres; elles manquent d'imagination et de couleur; une recherche qui sent la scolastique et la roideur du prédicant s'y mêle à une simplicité qui est trop souvent l'absence du talent poétique. Elles ont été recueillies par Sylvius (Simon de La Haye), valet de chambre de la reine, et publiées sous ce titre : *Marguerites de la Marguerite des princesses, très-illustre royne de Navarre* (Lyon, 1547, 2 parties in-8, 1549, 2 vol. in-16; Paris 1552, 1554, 2 vol. in-16). Les pièces de ce recueil sont : *le Miroir de l'âme pécheresse*, déjà publié en 1541 (Alençon, in-4) et traduit en anglais par la reine Elisabeth (Londres, 1548, in-8); *Discord de l'esprit et de la chair; Oraison de l'âme fidèle; Oraison à Jésus-Christ; Quatre comédies ou pièces dramatiques dans le genre des mystères (la Nativité de Jésus-Christ, l'Adoration des trois rois, la Comédie des Innocents, la Comédie du désert); le Triomphe de l'agneau*, poëme ascétique, le meilleur de l'auteur; *Complainte pour un prisonnier; Chansons spirituelles; l'Histoire des satyres et nymphes de Diane*, imitée de la sixième églogue de Sannazar, et déjà imprimée sous le titre de la *Fable du faux Cuyder* (Paris, 1543, in-8); *les Quatre dames et les quatre gentilshommes; Deux filles, deux mariées, la vieille, le vieillard et les quatre hommes*, comédie; *la Farce de Trop, Prou, Peu, Moins; la Coche ou le Débat d'amour;* des *Epîtres* et diverses pièces. Les poésies de Marguerite que ne comprend pas ce recueil sont : *Eclogue* (1552, in-4); *l'Art et usage du souverain mirouer du chrétien* (Paris, 1556, in-8); *Dialogue en forme de vision nocturne et Epistres familières*, pièces imprimées avec le *Miroir de l'âme pécheresse;* deux farces, *le Malade* et *l'Inquisiteur*, insérées par M. Leroux de Lincy dans son édition de *l'Heptaméron*. — Fr. Génin a publié : *Lettres de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre* (Paris, 1841, in-8), et *Nouvelles lettres de la reine de Navarre au roi François Ier* (Paris, 1842, in-8). On trouve, aux manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris (no 337), ses *Lettres à Briçonnet*, évêque de Meaux, son directeur de conscience.

Cf. Anne, Marguerite et Jane de Seymour : *le Tombeau de Marguerite de Valois*, distiques traduits en plusieurs langues (Paris, 1551, pet. in-8); — Bayle : *Dictionnaire historique et critique;* — Viollet-Leduc : *Bibliothèque poétique*, t. I; — Leroux de Lincy : *Essai sur la vie et les ouvrages*, etc., en tête de son édition; — Eusèbe Castaigne : *Notice sur Marguerite d'Angoulême* (Angoulême, 1836-37, in-18); — Ch. Nodier, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1839); — Littré, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juin 1842); — Victor Durand : *Marguerite de Valois et la cour de François Ier* (Paris, 1848, 2 vol. in-8); — L.-J. Hubeaud : *Dissertation sur l'Heptaméron* (Marseille, 1859, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérat. dramat.*, t. III; — *les Poëtes français*, édit. Crépet, t. I.

MARGUERITE DE FRANCE ou DE VALOIS, première femme de Henri IV, née le 14 mai 1553, morte le 27 mai 1615. Cette princesse, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, dont la beauté et les galanteries sont devenues populaires par les récits historiques et les romans, a pris place dans l'histoire littéraire par des *Mémoires* qui commencent chez nous la série si intéressante des mémoires de femmes. Elle résidait au château d'Usson, en Auvergne, quand elle les écrivit. Brantôme, qui faisait une galerie des *Dames illustres*, voulut l'y mettre comme un exemple des injustices de la fortune; il lui écrivit à ce sujet en 1593, et lui adressa l'éloge enthousiaste qu'il avait tracé sur elle. Marguerite, pour compléter et rectifier le récit de Brantôme, rédigea ses *Mémoires* à la hâte, en quelques après-dînées. Elle s'y montre dès ses premières années, lorsqu'elle refusait de quitter les pratiques catholiques pour la mode alors régnante de huguenoterie, puis dans sa jeunesse, quand son frère le duc d'Anjou l'unit à ses desseins politiques. Elle reproduit les objections qu'elle fit, comme bonne catholique, à son mariage avec Henri de Navarre, célébré six jours avant la Saint-Barthélemy (1572), et elle raconte avec beaucoup de naïveté les scènes de cette nuit d'horreur. Une des parties les plus agréables de son récit est le voyage qu'elle fit en 1577 dans la Flandre et dans le Hainaut. La cour de Nérac, où elle alla rejoindre son mari en 1578, est aussi l'objet de pages intéressantes. La vie fort libre qu'ils menaient l'un et l'autre n'aurait peut-être pas amené de longtemps une séparation définitive, si, à la suite de la scène odieuse qui lui fut faite par Henri III, elle n'avait mené une vie d'aventurière. Son mari la fit arrêter et transférer au château d'Usson, où de prisonnière elle devint bientôt maîtresse. Elle y passa dix-huit ans, de 1587 à 1605; elle revint alors à Paris, et jusqu'à la fin mêla ensemble la religion, la galanterie et la charité. Comme tous les Valois, elle était savante; elle entendait le latin et le parlait; elle aimait les vers et en faisait, et s'en faisait faire par des poëtes à ses gages. « Ce serait une grande erreur de goût, dit Sainte-Beuve, que de considérer ses gracieux *Mémoires* comme une œuvre de naturel et de simplicité; c'en est une bien plutôt de distinction et de finesse. L'esprit y brille, mais l'instruction et la science ne s'y dissimulent point... Marguerite est, par son éducation et par ses goûts, de l'école de Ronsard et un peu de Du Bartas. On l'appelait volontiers chez elle *Vénus-Uranie*. Elle sait la mythologie, l'histoire; elle cite couramment Burrhus, Pyrrhus, Timon, le centaure Chiron et le reste. Sa langue est volontiers métaphorique.... Ce style, ainsi plein d'ornements et de figures, le plus souvent fin et gracieux, a aussi ses franchises et ses fermetés de ton. » Les *Mémoires* de Marguerite ne sont pas des confessions sur sa vie, ou il faut dire avec Bayle « qu'on y trouve beaucoup de péchés d'omission ». La première édition en a été donnée par Auger de Mauléon (Paris, 1648, in-8). La première qui soit exacte a été publiée, avec un choix de *Lettres* de Marguerite, par M. Guessard (Ibid., 1847, in-8). Le même texte a été reproduit dans la

Bibliothèque elzévirienne par M. L. Lalanne. Ils ont été traduits en espagnol (Madrid, 1646, in-8), en allemand (Leipzig, 1803, in-8), etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI ; — Imbert de Saint-Amand : *les Femmes de la cour des derniers Valois*.

MARIA PADILLA, tragédie d'Ancelot (voy. ce nom).

MARIAGE DE FIGARO (LE), comédie de Beaumarchais ; — LE MARIAGE CLANDESTIN OU SECRET, comédie de Desfaucherets, de Garrick, de Lemonnier ; — le MARIAGE FORCÉ, comédie de Molière (voy. ces noms)

MARIAMNE ou MARIANNE, tragédie de Hardy, de L. Dolce, de Tristan l'Hermite, de Nadal, de Voltaire, etc. (voy. ces noms).

MARIANA (Juan DE), célèbre historien espagnol, né à Talavera de la Reina en 1536, mort à Tolède le 16 février 1623. Fils naturel d'un chanoine, il fut élevé à l'université d'Alcala et, dès l'âge de dix-sept ans, entra dans l'ordre des Jésuites. Il professa la théologie à Rome, en Sicile, puis à l'Université de Paris où il exposa la doctrine de saint Thomas avec grand succès, pendant cinq années. Son fameux traité *De Rege et de regis institutione*, où il affirmait le droit de tuer un tyran, fut, par arrêt du Parlement de Paris, brûlé par l'exécuteur de la haute justice (8 juin 1610). Après de nombreux voyages il vint se fixer à la maison professe de Tolède, où il eut une grande réputation de vertu et de science, malgré les poursuites exercées contre deux de ses ouvrages. Son *Traité de l'altération des monnaies*, où il censurait les déprédations du duc de Lerma, le fit renfermer pendant une année dans le couvent de San Francisco à Madrid, et le traité *des Maladies de la compagnie et de leurs remèdes* (Bordeaux, 1625) fut sévèrement prohibé par l'*Index*. Son ouvrage principal est l'*Histoire générale d'Espagne*, la première qui eût été entreprise et pour laquelle il mit à contribution tous les chroniqueurs des époques antérieures. Écrite d'abord en latin (Tolède, 1592), cette histoire se composait de vingt livres ; l'auteur en ajouta dix en 1609. Il avait entrepris d'en donner une version espagnole, dont la première partie parut en 1601. L'ouvrage eut un grand succès et Mariana, qui lui fit subir d'importantes modifications, fut appelé le « Tite-Live de l'Espagne ». Dans ces derniers temps on s'est montré plus sévère pour ce livre resté si longtemps classique. Suivant Ticknor, « la foi complaisante pour les vieilles chroniques, tempérée par une grande instruction, donne un air de sincérité et de bonne foi aux récits, et un tour pittoresque d'un charme singulier. » L'*Histoire générale* a été traduite en français par Charenton.

Cf. Ch. Labitte : *De jure politico quid senserit Mariana*, thèse (Paris, 1841, in-8) ; — Ticknor : *History of spanish literature*.

MARIE DE FRANCE, femme poëte du XIII^e siècle, née à Compiègne. On sait seulement d'elle qu'elle vivait et écrivait en Angleterre sous le règne de Henri III. Les lais qui lui sont attribués sont au nombre de quinze ; le sujet en est presque toujours emprunté aux fables bretonnes. Ces petits poëmes sont en vers de huit syllabes, rimant deux à deux. Le style en est simple, naïf, concis ; ils sont attachants et empreints d'une tendresse vague et mélancolique, bien rare chez les trouvères. Tristan dit à Yseult, en la comparant au chèvrefeuille qui meurt lorsqu'on le sépare du coudrier auquel il s'est enlacé :

> Bele amie, si est de nus :
> Ne vus sanz mei, ne mei sanz vus.

On a encore de Marie une légende, *le Purgatoire de saint Patrice*, et un *Ysopet*, recueil de fables, traduit de l'anglais du roi Henri I^er et dont une partie seulement est tirée d'Ésope. Roquefort-Flamericour a édité les *Poésies de Marie de France* (Paris, 1822, 2 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX ; — Roquefort : *Notice* de son édition. — Eug. Crépet : *les Poëtes français*, t. I.

MARIE DE L'INCARNATION (Marie GUYARD, dame MARTIN), écrivain ascétique française, née le 18 octobre 1599 à Tours, morte le 30 avril 1672. Veuve à l'âge de dix-neuf ans, elle assura l'avenir de son fils qui devint bénédictin, et prit le voile chez les Ursulines. Elle partit en 1639 pour Québec et passa le reste de sa vie en Amérique, enseignant la foi aux tribus sauvages. Parmi ses ouvrages, d'ailleurs bien écrits, nous citerons des *Lettres curieuses* (Paris, 1677, 1681, in-4), dont la plus grande partie est relative aux événements qui se passèrent sous ses yeux à la Nouvelle-France. — Son fils, Dom Claude MARTIN, a publié *la Vie de la mère Marie de l'Incarnation* (Paris, 1677, in-4).

Cf. Charlevoix : *Vie de la Mère Marie de l'Incarnation* (Paris, 1724, in-8).

MARIE D'AGREDA (Marie CORONEL, dite) et *Marie de Jésus*, religieuse espagnole, née à Agreda (Vieille-Castille) en 1602, morte en 1665. Abbesse du couvent de l'Immaculée-Conception, fondé par sa famille, elle écrivit, d'après ses communications extatiques avec Dieu et la Vierge, « l'histoire divine » de celle-ci, sous ce titre : *la Mystique cité de Dieu* (Madrid, 1670), ouvrage censuré par la Sorbonne, l'Inquisition espagnole et la cour de Rome, et qui cependant recueillit de hautes approbations. Il a été traduit en français par le P. Crozet (1795, 3 vol. in-4). Germond de Lavigne a publié : *la Sœur Marie d'Agreda et Philippe IV, correspondance inédite* (Paris, 1855, in-8).

Cf. Dom Guéranger : *Marie d'Agreda et la cité mystique de Dieu*.

MARIE ALACOQUE. — Voy. ALACOQUE.

MARIE *ou l'Esclavage aux États-Unis*, roman de G. de Beaumont ; — MARIE *ou le Mouchoir bleu*, récit d'Étienne Béquet ; — MARIE *ou les Peines de l'amour*, roman de Louis Bonaparte ; — MARIE *ou les Trois époques*, drame de M^me Ancelot (voy. ces noms).

MARIE STUART, sujet de tragédie traité par Montchrestien (*l'Écossoise*), Boursault, Schiller, Alfieri, Lebrun ; — poëme de Lope de Vega (voy. ces noms).

MARIETTE (Pierre-Jean), écrivain artistique français, né le 7 mai 1694 à Paris, mort le 10 septembre 1774. Fils d'un dessinateur distingué, il fut un des plus éclairés amateurs et collectionneurs d'objets d'art ; il a laissé de nombreux écrits qui se consultent encore : *Lettre sur Léonard de Vinci* (Paris, 1730, in-4) ; *Description de l'église Saint-Pierre à Rome* (1738, in-12) ; *Description des dessins des grands maîtres d'Italie, des Pays-Bas et de France, du cabinet de M. Crozat* (1741, in-8) ; *Traité historique des pierres gravées du cabinet du roi* (1750, 2 vol. in-fol.), etc. Ses manuscrits, à la Bibliothèque nationale de Paris, forment 10 volumes in-folio. MM. de Chennevières et de Montaiglon en ont publié une grande partie dans les *Archives de l'art français*, sous le titre d'*Abecedario de Mariette*.

Cf. Dumesnil : *les Plus célèbres amateurs français*

MARIGNY (l'abbé François AUGIER DE), historien français, né vers 1690, mort en 1762. Ses ouvrages indiquent de l'érudition, mais ils sont mal écrits et sans critique. Nous citerons : *Histoire du XII^e siècle* (Paris, 1750, 5 vol. in-12) ; *Histoire des Arabes, sous le gouvernement des Califes* (1750, 4 vol. in-12) ; *Histoire des révolutions de l'empire des Arabes* (1750-1752, 4 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MARIGNY (Jacques CARPENTIER DE), poëte et pamphlétaire français du XVIIe siècle. Il est auteur de triolets, de ballades, de stances et surtout de mazarinades. Ses vers, faciles et piquants, sont des meilleurs qu'ait produits l'esprit de la Fronde. Sa verve satirique ne s'exerça pas seulement contre Mazarin; il chansonna aussi les chefs du parti opposé. C'est de lui que sont ces jolis vers contre l'abbé de Gondi, depuis cardinal de Retz :

> Monsieur notre coadjuteur
> Vend sa crosse pour une fronde;
> Il est vaillant et bon pasteur,
> Monsieur notre coadjuteur !
> Sachant qu'autrefois un frondeur
> Devint le plus grand roi du monde,
> Monsieur notre coadjuteur
> Vend sa crosse pour une fronde.

On a deux éditions des *Œuvres* de Marigny (Paris, 1658 et 1673, in-12), la seconde plus complète. Guy Patin lui attribue le *Traité politique ou Tuer un tyran n'est pas un crime* (1658).

Cf. Titon du Tillet : *le Parnasse français*; — Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII.

MARILLAC (Michel DE), homme d'État français, né le 9 octobre 1563 à Paris, mort le 7 août 1632. Ce magistrat éclairé, qui devint garde des sceaux en 1626, a traduit, sans y mettre son nom, l'*Imitation de Jésus-Christ* (Paris, 1621, in-12). Sa version a été souvent réimprimée, notamment en 1854 par les soins de M. de Sacy. Il est aussi l'auteur d'une traduction en vers français des *Psaumes* (Paris, 1625, 1630, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

MARIN (Michel-Ange), écrivain ascétique français, né en 1697 à Marseille, mort le 3 avril 1767 à Avignon. Il entra chez les Minimes et devint provincial de cet ordre. On a de lui des écrits qui ne sont pas sans élégance, quoique diffus et parfois incorrects : *Adélaïde de Witsbury* (Avignon, 1744, in-12, plusieurs fois réimpr.); *la Parfaite religieuse* (Avignon, 1752, in-12); *Virginie, ou la Vierge chrétienne* (Avignon, 1752, 2 vol. in-12, souvent réimpr.); *Vies des Pères des déserts d'Orient* (Avignon, 1761-1764, 3 vol. in-4 ou 9 vol. in-12); *Lettres ascétiques et morales* (Avignon, 1769, 2 vol. in-12); etc.

Cf. L.-M. Chaudon : *Éloge histor. du R. P. M.-A. Marin, avec le catalogue historique et critique de ses ouvrages* (Avignon, 1769, in-12).

MARIN (François-Louis-Claude MARINI, dit), littérateur français, né le 6 juin 1721 à La Ciotat, mort le 7 juillet 1809. Avocat au parlement de Paris, il fut nommé censeur royal, puis secrétaire général de la librairie sous Sartines. Ami de Voltaire et du parti philosophique, il risqua plusieurs fois d'être disgracié en adoucissant des ordres de rigueur. En 1771 Maupeou lui donna la direction de la *Gazette de France*, qu'il garda avec Collet jusqu'en 1774. Son amitié avec Goezman lui attira les traits satiriques de Beaumarchais, et le *Qu'es aco* dont celui-ci a terminé le portrait du gazetier lui resta comme surnom. Ses ouvrages sont fort médiocres et écrits avec une emphase qui fit donner par dérision à ses articles de la *Gazette de France* le nom de *marinades*. Nous citerons : *Dissertation sur la Fable* (Paris, 1745, in-4); *l'Homme aimable* (Paris, 1751, in-12); *Histoire de Saladin* (Paris, 1758, 2 vol. in-12); *Lettre de l'homme civil à l'homme sauvage* (Amsterdam, 1763, in-12), réponse à J.-J. Rousseau; *Œuvres diverses* (Paris, 1765, in-8), etc. Marin fut l'un des principaux éditeurs de la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, attribuée au duc de La Vallière (Dresde [Paris], 1768, 3 vol. in-8).

MARINEO (Lucio), historien et humaniste italien, né à Bidino (Sicile) vers 1460, mort après 1533. Il professa les lettres grecques et latines à Palerme, puis à Salamanque, fut historiographe et chapelain royal sous Ferdinand V et Charles-Quint. Il a écrit : *De Laudibus Hispaniæ* (vers 1500, in-fol.); *De Aragoniæ regibus et eorum rebus gestis* (Saragosse, 1509, in-fol.), traduit en espagnol (Valence, 1524, in-fol.) et en italien (Messine, 1590, in-4); *Epistolarum familiarium libri XVII, orationes, carmina* (Valladolid, 1514, in-folio), recueil précieux pour l'histoire littéraire du temps; *De Rebus Hispaniæ* (Alcala, 1530, in-fol.; Francfort, 1579), reproduit dans l'*Hispania illustrata* de Schon et traduit en espagnol par Jean de Molina (Alcala, 1530, in-fol.), etc.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

MARINI (Giambattista), dit *le cavalier Marin*, poëte italien, né en 1569 à Naples, où il mourut en 1625. Il s'enfuit de la maison paternelle pour ne pas étudier le droit. Ses premiers vers lui valurent la protection du grand-amiral de Naples, puis à Rome celle du cardinal Aldobrandino. Il suivit celui-ci dans son ambassade à la cour de Turin, où il s'attira de mauvaises affaires par son esprit satirique. En 1615 Marie de Médicis l'appela en France; Henri IV l'y retint par une pension de 2000 écus, et c'est dans les loisirs que lui laissaient la fréquentation de l'hôtel de Rambouillet et ses liaisons avec les gens de lettres en faveur, Du Bartas, Voiture, Scudéry et Balzac, qu'il écrivit son plus célèbre ouvrage, *l'Adonis* (*l'Adone*). Le succès de cette composition, qui ralluma en Italie les querelles d'école et souleva tant d'admiration et de critiques, offre le résumé des qualités et des défauts du poëte. Elle a pour sujet la fable mythologique d'Adonis, développée en 45 000 vers, et met un style vif, gracieux et pittoresque au service d'une imagination déréglée. Les traits recherchés, les faux brillants, provoquaient l'enthousiasme dans un temps où le bel esprit tendait à remplacer le sentiment. Les *concetti* de Marini trouvaient en France, où la langue était à peine formée, une faveur particulière. Un grave défaut du poëte est de se montrer incapable de suivre son sujet et d'obéir à toutes ses distractions; les diverses parties de son œuvre, tout ensemble héroïque, mythologique, satirique et romanesque, semblent former autant d'ouvrages distincts. L'auteur, que l'on a appelé le grand corrupteur du goût chez les Italiens, détermina en effet les poëtes de son temps à adopter ce style prétentieux et affecté, ces métaphores bizarres et ces descriptions ampoulées, qu'il réussissait à se faire pardonner grâce à la fertilité de son imagination. Ses défauts devinrent, pour ses partisans, d'incontestables beautés. L'académie des Humoristes à Rome fut le principal soutien de ces prétentions, et plus tard celle des Arcades fut créée pour les combattre.

Marini avait conçu le plan d'un grand poëme épique, ayant pour sujet *le Massacre des Innocents* (*la Strage degl' innocenti*), dont il n'écrivit que quatre chants et qu'il abandonna pour travailler à son *Adonis*. Avant de venir en France il avait publié un recueil de diverses poésies amoureuses (*Rime amorose*, Varie, 1602), composé de sonnets, d'idylles et de pièces mêlées. En Piémont, une querelle avec Murtola, qui avait tenté de l'assassiner, lui inspira contre ce poëte une suite de sonnets qui forment tout un volume, *la Murtoléide* (1626). On a encore de Marini *Lettere gravi, argute, facete* (1627, in-8). Ses ouvrages furent souvent réimprimés durant tout le XVIe siècle. De nos jours, il a été donné à Paris une belle édition de *l'Adone*, de *la Strage degl' Innocenti*, suivis d'un choix de poésies lyriques (1849, in-8 à 2 col.).

Cf. Philarète Chasles : *Revue des Deux-Mondes* (15 août 1840), et *Etudes sur l'Espagne et l'Italie* (1847, in-12, p. 259-302); — Le Fèvre Deumier : *Etudes biograph. et*

littéraires de quelques célébrités étrangères (Paris, 1853, in-18); — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Paris, 1867, in-18); — Etienne : *Même titre* (Ibid., 1875, in-18).

MARINO FALIERO, drame de Byron; tragédie de Cas. Delavigne (voy. ces noms).

MARINUS, Μαρῖνος, philosophe néoplatonicien du v° siècle, né à Flavia-Néapolis. Disciple de Proclus, il a écrit, outre des commentaires qui sont perdus, une intéressante biographie de son maître qui nous est parvenue sous ce titre : *Proclus ou Du Bonheur*, Πρόκλος ἢ περὶ εὐδαιμονίας. Elle a été publiée pour la première fois avec les *Pensées* de Marc-Aurèle (Zurich, 1559, in-8; Leyde, 1626, in-12) et séparément par Fabricius, avec *Prolégomènes* (Hambourg, 1700, in-4), par Boissonade, avec notes (Leipzig, 1814, in-8), et avec traduction latine dans la bibliothèque Didot (t. XXXIV).

Cf. Fabricius : *Prolegomena* ; — Egger, dans le *Dict. des sciences philosophiques*.

MARIONNETTES, poupées de bois, de carton, d'os, d'ivoire, de terre cuite, etc., figurant des personnages réels ou de fantaisie, mises en mouvement par divers moyens et servant à des représentations dramatiques.

I. *Origine et histoire. Les marionnettes dans l'antiquité.* — Les marionnettes ont une histoire plus littéraire qu'on ne serait tout d'abord tenté de le supposer; leur origine, les procédés de leur mise en scène, leur répertoire, dans tous les temps et tous les pays, depuis l'Athénien Pothein, contemporain d'Euripide, jusqu'à Brioché, Robert Powel, Charlotte Clarke, Bertrand, Bienfait, Séraphin et Guignol, ont trouvé en Charles Magnin un historien aimable et judicieux. Partout leur théâtre est exigu, « mais qu'importe, dit ce dernier, si, entre ce châssis de six pieds carrés, sur le plancher de ce théâtre nain, il se dépense, bon an mal an, autant et plus peut-être d'esprit, de malice et de franc comique que derrière la rampe de beaucoup de théâtres à vaste enceinte et à prétentions gigantesques? » Le nom de ces comédiens de bois est un diminutif de Marie (comme Marion et Mariotte), employé dès 1600 pour désigner des petites réductions d'images de la Vierge, et qui s'étendit aux poupées grotesques des bateleurs. C'est l'étymologie adoptée par Ménage, qui repousse celle de Bochard; celui-ci faisait dériver marionnettes du latin *morio*, fou, bouffon. On a cherché aussi l'origine du mot dans le nom d'un Italien appelé Marion, introducteur en France sous Charles IX des poupées dont il s'agit. Les anciens Grecs connurent les marionnettes. Ils eurent des *agalmata nevrospasta*, c'est-à-dire des figures mues par des fils. Les Romains appliquèrent aussi la statuaire mobile à des récréations populaires et domestiques. Toutefois la langue latine n'a pas de mot propre pour désigner ces humbles acteurs; elle recourt à des périphrases : *ligneolæ hominum figuræ; Nervis alienis mobile lignum; Machinæ gesticulantes;* un mot unique, comme *pupæ*, *sigilla*, *sigillaria*, *sigilliola*, *simulacra*, *homunculi*, n'a en latin qu'une appropriation éloignée.

Les phases de l'histoire de ces figurines chez les peuples de l'antiquité répondent aux divisions du drame, et sont tour à tour hiératiques, aristocratiques et populaires. Les Égyptiens, d'après Hérodote, avaient des statues mobiles, représentation de dieux; mais ils ne paraissent pas en avoir mis à la scène sur ce modèle. Les statues de l'Apollon d'Héliopolis et les statues fatidiques des Fortunes jumelles d'Antium se remuaient avant de rendre leurs oracles et indiquaient par des mouvements de tête, aux prêtres qui les portaient, la direction qu'elles voulaient prendre. Le groupe célèbre de Jupiter et de Junon enfants assis sur les genoux de la Fortune, à Préneste, paraît avoir été mobile. Les statues de Dédale étaient douées peut-être de mouvement, à moins qu'il ne faille entendre par « vie dédalique » la perfection des ouvrages de cet artiste, pouvant par illusion faire croire à leur mobilité. Les hypogées helléniques ont rendu à la lumière de nombreux échantillons de petites figures articulées, la plupart en terre cuite. Ce sont des tombeaux d'enfants qui les recèlent.

Le théâtre grec mit à profit ces productions de la statuaire et de la *mécanique réunies* : à Athènes, au rapport d'Athénée, un joueur de marionnettes fut admis à donner des représentations scéniques sur le théâtre de Bacchus. A Rome il y eut des spectacles du même genre. Horace, Pétrone, Aulu-Gelle, Apulée, les Pères de l'Église, y font allusion dans leurs écrits. On sait que, dans le *Banquet de Trimalcion*, une larve ou figure funèbre en argent, placée sous les yeux des convives, exécute une danse, tandis que l'hôte chante un *canticum* dramatique. Dans le théâtre antique, les premières marionnettes qui parurent, non sur la scène, mais sur l'orchestre ou thymélé, devaient sans doute être de grandeur naturelle pour pouvoir être vues distinctement. On peut supposer qu'elles reproduisaient les types les plus extravagants et chers au peuple : en Grèce, les Pans, les Egypans aux pieds de chèvre, les Satyres et Silène; à Rome, par emprunt au théâtre populaire des Atellanes, les Maccus, les Bucco, les Pappus et les Manducus. On a lieu de croire que les marionnettes, dans l'un et l'autre pays, n'étaient point muettes. Le comte de Caylus, dans ses *Recueils d'antiquités*, a donné le dessin de plusieurs marionnettes romaines de diverses grandeurs, les unes d'ivoire, les autres de bronze, et dont plusieurs ont passé de son cabinet dans la collection de la Bibliothèque nationale.

II. *Moyen âge et temps modernes Histoire générale.* — Au moyen âge on retrouve les marionnettes sous leurs deux formes : religieuse et théâtrale. Ch. Magnin a vu dans des chansons narratives du VII° au X° siècle sur des histoires bibliques, des légendes de saints ou des faits profanes, de véritables *cantica* destinés à servir d'explication orale à de petites pièces pantomimes que des jongleurs ambulants représentaient à l'aide de marionnettes, dans les foires ou sous le porche des églises. Il en serait ainsi du *Cantique de Judith et d'Holopherne*, de la *Légende de saint Nicolas*, et peut-être de plusieurs *élégies* tragiques ou comiques composées aux XII° et XIII° siècles dans les écoles, comme le *Geta* et l'*Aulularia* de Vital de Blois, la *Lydia* et le *Milo* de Matthieu de Vendôme, l'*Alda* de Guillaume de Blois, etc. A cette époque on avait des crucifix et des madones mus par des fils. Les fêtes religieuses d'Amiens, de Rouen, de Metz, de Tarascon, de Lyon, de Paris fournissaient l'occasion de promener solennellement de grands mannequins mécaniques, hydres, gargouilles, tarasques, ou dragons. Enfin on rencontre au XII° siècle une véritable marionnette chevaleresque, très-exactement peinte en miniature, dans un manuscrit de ce siècle appartenant à la bibliothèque de Strasbourg; la partie principale est l'*Hortus deliciarum* de la célèbre Herrade de Landsberg. Un grand progrès s'est accompli au XVI° siècle dans les marionnettes de théâtre. Les écrits de ce temps, entre autres ceux de Jérôme Cardan, sont remplis d'admiration pour le mécanisme de ces petites figures. Des mathématiciens distingués, Federico Commandino, d'Urbin, Gianello Torriani, de Crémone, ne dédaignaient pas en Italie de s'occuper d'elles.

C'est dans ce pays du reste qu'elles ont été le plus goûtées, depuis ce temps presque jusqu'à nos jours. Il y eut les marionnettes en plein air, dont les *castelli* ou théâtres ambulants en toile

parcouraient, il y a peu d'années encore, à Florence la grande place, à Rome la place Navone, à Naples le Largo di castello, à Venise la rive des Esclavons. Chaque ville avait son personnage préféré: Cassandrino et Meo Patacca à Rome; Girolamo à Milan; Pulcinella et Scaramuccia à Naples; Gianduja à Turin. A Milan, au XVII[e] siècle, l'impresario Romanini attirait la plus belle compagnie autour des tréteaux de ces *fantoccini*. Il y eut en outre des marionnettes à demeures fixes : la plupart des villes avaient pour elles de petits théâtres. Les fantoccini n'étaient pas, comme les *pupazzi*, des pantins mis en mouvement par la main du montreur cachée sous les habits, mais de petits acteurs de 12 pouces qui, mus par des fils ou des ressorts, faisaient avec naturel des gestes conformes au sentiment et aux paroles. Ils paraissaient sur des scènes de 10 pieds de largeur, sur 4 de hauteur, ornées de décorations excellentes. Ceux du théâtre Fiano à Milan étaient célèbres par leur exécution de toutes les danses possibles. A Rome le théâtre des *burattini*, dont le nom rappelle le florentin Burattino, habile dans ces sortes de spectacles, a eu ses privilèges particuliers : permission de jouer pendant la clôture rigoureuse des grands théâtres, dispense de toute censure. Un spectacle de même genre, établi dans une salle basse du palais Fiano, a été le refuge de la véritable comédie : un nommé Cassandre, joailler au Corso, mort il y a quelques années, écrivait pour les acteurs mécaniques de petits chefs-d'œuvre de franche gaieté et de fine satire, tels que : *Cassandre élève d'un peintre; le Voyage à Civita Vecchia; Cassandrino dilettante et impresario*. Ces *burattini* jouaient des mélodrames et des pièces fantastiques, avec des divertissements de danse, surveillés par l'autorité romaine, à l'égard de la décence, d'aussi près que ceux des grands théâtres : on astreignit les petites danseuses de bois à porter des caleçons bleu de ciel. Les ressources de cette scène lui ont permis aussi de représenter des œuvres entières de Rossini.

L'Espagne emprunta à l'Italie ses marionnettes sous le nom de *titeres*. Le joueur s'appelait *titerero* au temps de Cervantès, mot qui est devenu de nos jours *titiritero*. Polichinelle a été dans ce pays baptisé *Don Cristoval*. On connaît la description, dans *Don Quichotte*, d'un spectacle de marionnettes : un valet tenant une baguette explique l'action. Le Romancero défraye le répertoire : avec les chevaliers et les Maures abondent les personnages pieux, ermites ou saints, porteurs de l'habit religieux : ce qui a valu aux poupées espagnoles d'être appelées par le peuple *bonifrates*.— En Angleterre les marionnettes ont paru au théâtre sous le nom de *puppet*, *mammet*, *drollery*, *motion*. Elles jouèrent des pièces religieuses et des pièces historiques : *chronicle-plays*. Pulcinella, devenu *Punch* et *Punchinello*, figure dans les représentations modernes à côté des personnages de la Bible et des héros de Shakespeare. — L'Allemagne avait ses marionnettes dès le XII[e] siècle, comme on le voit par le manuscrit de Herrade de Landsberg. Les jeux des *Puppe* reçurent les divers noms de *Puppenspiel*, de *Tokkenspiel*, etc. Pulcinella y occupe encore le premier rang et a pris un air national, sous la figure de *Hanswurst* ou *Jean Boudin*. Les légendes populaires sont exploitées, et le docteur Faust est un des héros du théâtre en plein vent. *Jan Klaassen* et *Casperle* en Autriche, *Hans Pikelharing* en Hollande, et d'autres personnages comiques dans le reste du monde, ont popularisé les marionnettes.

On ne peut dire en quels lieux n'a pas pénétré le léger théâtre de toile que Polichinelle et ses cousins égayent de leurs voix criardes, produits du sifflet-pratique des impresari? Où Polichinelle n'a pas été naturalisé il a paru en touriste. On retrouve la scène mobile des poupées de bois, avec les Bohémiens pour montreurs, en Perse, à Constantinople, au Caire. En Turquie c'est un paillasse obscène, *karakousch*, qui règne entre les quatre cloisons du *castello*. Gerard de Nerval a décrit ses faits et gestes irrévérencieux. Les Chinois, qu'ils aient connu avant ou après l'Europe la marionnette dramatique, ont une façon de la produire en public dont la simplicité originale est propre à la rendre plus cosmopolite encore. « Monté sur une petite estrade, dit Ch. Magnin, le joueur de marionnettes ambulant est couvert jusqu'aux épaules d'une toile d'indienne bleue qui, serrée à la cheville du pied et s'élargissant en montant, le fait ressembler à une statue en gaîne. Une boîte posée sur ses épaules s'élève au-dessus de sa tête en forme de théâtre. Sa main, cachée sous les vêtements de la poupée, présente les personnages aux spectateurs et les fait agir à sa volonté. Quand il a fini, il enferme sa troupe et son fourreau d'indienne dans la boîte et emporte le tout sous son bras. »

III. *Histoire spéciale des marionnettes en France* — La France a accordé elle-même une attention assez sérieuse aux marionnettes pour que leur histoire soit intimement liée à celle de ses grandes scènes. Lorsque les personnages mécaniques dont on se servait pour des représentations religieuses perdirent leur situation privilégiée, elles ne disparurent point entièrement; et à Paris, au milieu du XVIII[e] siècle, on voyait encore exécuter par des acteurs de bois ou de cire les derniers Mystères dramatiques : *l'Origine du Monde et la chute du premier homme* (1777), par le mécanicien et impresario Josse, rue Greneta. Les marionnettes françaises durent reproduire plus d'un type populaire : par exemple, au XVI[e] siècle, Tabary et Jehan des Vignes; au XVII[e], le rodomont gascon, capitan gaulois, dont la cour d'Henri IV fournit des spécimens, et qui s'associa fort heureusement au personnage nouveau de Polichinelle, prêté par la comédie italienne. La chanson fait dire à celui-ci :

> Je suis le fameux Mignolet,
> Général des espagnolets,
> Quand je marche, la terre tremble, etc.

On eut encore la *Mère Gigogne*, véritable sœur de Grangousier et de Gargamelle. Celle-ci est tout à fait française. Elle est le type de la féconde roturière, la femme aux nombreux enfants, idéal d'un conquérant moderne. Polichinelle et dame Gigogne parurent dans les ballets de la cour, avant de descendre au théâtre des marionnettes.

Dès 1646 il y eut des spectacles de marionnettes aux foires de Paris. Elles devaient aussi être répandues en province puisqu'elles encoururent le blâme de Bossuet qui, en 1668, priait le procureur du roi au présidial de Meaux de « veiller à l'édification des catholiques et d'empêcher les marionnettes ». « De tels ouvriers, dit l'orateur chrétien, détruisent plus en un moment que je ne puis édifier par un long travail. » De tous les montreurs de marionnettes, François Daitelin, Archambault, Nicolas Féron, Bodinière, Jean Brioché et son fils appelé Fanchon par le peuple, les plus connus sont ces deux derniers. J. Brioché avait établi vers 1650 son petit théâtre au Château-Gaillard, près le Pont-Neuf. Il fréquentait aussi les foires et les boulevards. Rien n'égalait le charme de son Polichinelle, si ce n'est peut-être le singe de sa loge, Fagotin, immortalisé par Molière et La Fontaine. Le succès de Brioché fit ouvrir au Marais un théâtre dit des Pygmées, où les marionnettes jouaient le drame mêlé de chant; l'Opéra fit fermer ce théâtre parce qu'on y chantait trop. Mais c'est surtout aux foires Saint-Germain et

Saint-Laurent que les marionnettes firent parler d'elles. Au milieu des conflits sans cesse renaissants élevés par l'Académie royale de musique, les comédiens français et les comédiens italiens contre les théâtres forains, qui tentaient d'introduire des acteurs vivants sur leurs scènes, les marionnettes jouissaient d'une liberté relative. On les mêla aux querelles en leur faisant jouer des parodies. La parodie a été de tous temps, du reste, la forme dramatique préférée des marionnettes, et dans leur répertoire français on en trouve de nombreuses : *Pierrot-Romulus ou le Ravisseur poli*, parodie par Fuzelier, Le Sage et Dorneval du *Romulus* de La Motte; *Inès et Marianne aux Champs-Élysées*, par Carolet, double parodie de l'*Inès* de La Motte et de la *Mariamne* de Voltaire; *le Médecin malgré lui*, parodie par le même de la comédie de Molière; *la Descente d'Énée aux Enfers*, critique plaisante de la *Didon* de Lefranc de Pompignan, etc. — Les marionnettes étaient un recours pour les jeunes écrivains, qui s'aidaient de leur petit théâtre pour se faire connaître. C'est ainsi que Fuzelier débuta à la foire Saint-Laurent chez Bertrand, par *Thésée ou la Défaite des Amazones*, en 1701, et qu'il fit en 1705 représenter son deuxième ouvrage, *le Ravissement d'Hélène*, à la foire Saint-Germain. Les années 1722 et 1723 marquèrent l'époque la plus littéraire des marionnettes. C'était le moment de la plus grande fécondité de Carolet. La collection du *Théâtre inédit de la Foire* formée par M. de Soleinne contient un nombre fort grand de compositions dramatiques, curieuses sous plus d'un rapport. Il y en a d'autres qui se sont produites sur de plus vastes scènes; il y en a qui appartiennent un peu à tout le monde, et parmi ces dernières : *Polichinelle Grand Turc, le Marchand ridicule, Polichinelle colin-maillard, les Amours de Polichinelle, l'Enlèvement de Proserpine par Pluton*, etc., pièces licencieuses, écrites dans une prose mêlée de consonnances imitant le vers.

Lorsque, vers la fin du XVIIIe siècle, les champs de foire furent abandonnés et que le public se porta de préférence au nouveau boulevard du Temple, les marionnettes entrèrent dans la composition de la plupart des théâtres construits sur ce boulevard. Les entrepreneurs de spectacles Nicolet et Audinot ne renoncèrent point tout d'abord aux acteurs de bois, auxquels ils devaient leur fortune. Le théâtre Beaujolais adopta aussi les marionnettes. Elles étaient chez lui du genre perfectionné des *fantoccini* et avaient de 65 centimètres à 1 mètre de hauteur. On vit aussi plus tard des fantoccini aux spectacles de M. Pierre et du Petit-Lazari. Un ancien acteur du Vaudeville, Joly, en montra de très-remarquables au passage de l'Opéra. Séraphin, dont le théâtre fondé en 1784 au Palais-Royal s'est maintenu dans cet édifice jusqu'en 1861, pour émigrer de là sur les boulevards, associa les marionnettes aux ombres chinoises. Mais en France comme en Italie les marionnettes ont fini par perdre leur ancienne et longue faveur. C'est à peine si l'on rencontre quelques castellets dans les promenades de Paris, aux Champs-Élysées, aux Tuileries, au Luxembourg, qui n'attirent que des enfants, et dont il est fort douteux que l'on retienne jamais les noms des propriétaires. Récemment un auteur fantaisiste, M. Lemercier de Neuville, a rajeuni pour les salons les plus aristocratiques la faveur des marionnettes, en faisant d'elles, sous le nom de Pupazzi, les charges des célébrités du jour.

Cf. Mariantonio Lupi : *Sopra i burattini degli antichi*, dans le t. II de son recueil des *Dissertazioni* : monographie traduite en français dans le *Journal étranger* (janvier 1757); — Jules Rémond : *Polichinelle* (Paris, 1838, in-16); — F. de Mercey : *les Théâtres romains : Meo Patacca et Cassandrino; les Théâtres de Naples : Scaramouche et Pulcinella*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 avril et 1er juin 1840); — Ch. Magnin : *Histoire des marionnettes en Europe depuis l'antiquité jusqu'à nos jours* (Paris, 1852, in-8); — Lemercier de Neuville : *I. Pupazzi* (1866, in-18).

MARIONNETTES (LES), comédie de Picard (voy. ce nom).

MARIUS, prélat et chroniqueur du VIe siècle, né à Autun vers 530, mort le 31 décembre 596. Il devint évêque de sa ville natale. Sa *Chronique*, qui continue celle de saint Prosper jusqu'en 581 et qui a été continuée par un anonyme jusqu'en 623, contient des faits qu'on ne connaît que par elle. Elle a été insérée dans les recueils d'André Duchesne, de dom Bouquet et de Roncall. On attribue à Marius la *Vie de saint Sigismond, roi de Bourgogne*, publiée par les Bollandistes.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. III.

MARIUS (CAIUS), MARIUS ET SYLLA, MARIUS A MINTURNES, etc., tragédies d'Hénault, de Th. Otway, de Lodge, d'Arnault, de Grabbe (voy. ces noms).

MARIVAUDAGE. — Voyez l'art. suivant.

MARIVAUX (Pierre CARLET DE CHAMBLAIN DE), auteur dramatique et romancier français, né le 4 février 1688 à Paris, mort le 12 février 1763. Il était d'une famille qui avait exercé la magistrature au parlement de Rouen. Il fit des études classiques très-incomplètes et, quoiqu'il ignorât complétement le grec, il crut pouvoir prendre parti dans la querelle des modernes contre les anciens à la suite de La Motte et de Fontenelle, dont il avait fait la connaissance chez Mme de Tencin, et il composa l'*Homère travesti ou l'Iliade en vers burlesques, en douze livres* (Paris, 1716, 2 vol. in-12). Cet essai de poésie burlesque, assez mal réussi, ne fut pas le seul de l'auteur. Il tenta aussi de faire rire aux dépens de *Télémaque*, et publia les trois premiers livres d'un *Télémaque travesti* (1736, in-12). Bien avant de mettre au jour cette production, inférieure encore à la précédente, il avait débuté au théâtre. Sa première pièce fut une tragédie d'*Annibal*, jouée en 1720 à la Comédie-Française. On y voyait le vieux général carthaginois, devenu amoureux de la fille de Prusias et vaincu dans le cœur de la princesse par l'ambassadeur romain Flaminius, renoncer à la vie et s'empoisonner. Bientôt sans doute il se sentit peu propre au genre tragique, et trouva sa véritable voie dans la comédie. Ses pièces eurent du succès au Théâtre-Français et un succès plus grand encore au Théâtre-Italien. Toutefois elles ne lui donnèrent pas la fortune. Sa négligence ou son inaptitude dans les affaires d'intérêt et sa facile générosité le laissèrent toute sa vie dans une grande gêne. Il avait perdu dans le système de Law la plus grande partie de son héritage paternel. Il en fut réduit à recevoir des pensions de Mme de Pompadour et d'Helvétius. Son admission à l'Académie française date de 1743.

Marivaux s'est fait au théâtre une place à part et y a créé un genre qui lui est resté personnel, quoiqu'on l'ait imité, non sans talent, à notre époque. Tout à fait à l'opposé de Molière, qui peignit à grands traits les caractères et les ridicules de la nature humaine dans un langage qui s'approprie à la réalité des personnages, il s'appliqua à détailler les nuances les plus minutieuses de la coquetterie et de l'amour dans un style toujours le même qui lui est propre, et qui, avec ses qualités ou ses défauts, n'est presque jamais d'accord avec la vie réelle. « Marivaux, a dit de Barante, s'était fait une étude particulière de reconnaître les plus petits motifs de nos sentiments et de nos déterminations. C'était là son talent... Les paroles de chaque personnage sont toujours arrangées de façon à montrer que la théorie de son cœur était bien connue de l'auteur. Une scène de Molière

est une représentation de la nature ; une scène de Marivaux est un commentaire sur la nature. Avec une telle manière de procéder, il ne reste plus que peu de place pour l'action et pour le sentiment. » Il devait résulter de là entre les pièces de Marivaux une ressemblance générale qui n'a échappé à aucun critique. Dans presque toutes se retrouve la situation de deux personnes qui s'aiment sans s'en douter ou sans se l'avouer, en sorte que chacune d'entre elles pourrait être intitulée, de même que l'une des meilleures, *la Surprise de l'amour*. La variété n'existe que dans les nuances, et souvent dans des nuances très-déliées. « On a très-bien remarqué, dit Sainte-Beuve, que dans ses comédies en général il n'y a pas d'obstacle extérieur, pas d'intrigue positive ni d'aventure qui traverse la passion des amants : ce sont des chicanes de cœur qu'ils se font, c'est une guerre d'escarmouches morales. Les cœurs au fond étant à peu près d'accord dès le début, et les dangers ou les empêchements du dehors faisant défaut, Marivaux met la difficulté et le nœud dans le scrupule même, dans la curiosité, la timidité ou l'ignorance, ou dans l'amour-propre et le point d'honneur piqué des amants. Souvent ce n'est qu'un simple malentendu qu'il file adroitement et qu'il prolonge. Le nœud très-léger qu'il agite et qu'il tourmente, il ne faudrait que s'y prendre d'une certaine manière pour le dénouer à l'instant ; il n'a garde de le faire, et c'est ce manége bien mené et semé d'incidents gracieux qui plaît à des esprits délicats. » Le même critique fait observer que Marivaux, dans son théâtre, se plaît surtout à démêler et à poursuivre les effets et les conséquences de l'amour-propre dans l'amour. Ainsi dans *les Serments indiscrets*, l'amour-propre piqué retarde un aveu qui allait de lui-même échapper des lèvres ; ainsi dans l'*Heureux stratagème*, l'amour-propre et la jalousie qui s'y mêle réveillent un amour trop sûr qui s'endort et le ramènent au moment où il allait se changer en simple estime ; ainsi dans *les Sincères* et dans *la Double inconstance*, l'amour-propre détache l'amour et le porte ailleurs. Quant au style de Marivaux, dont la singularité a fait créer un mot nouveau, « le marivaudage, » et qui a été qualifié de jargon par D'Alembert, il a été apprécié fort diversement.

La Harpe, dont les sévérités contre Marivaux sont excessives, le caractérise ainsi : « C'est le mélange le plus bizarre de métaphysique subtile et de locutions triviales, de sentiments alambiqués et de dictons populaires : jamais on n'a mis autant d'apprêt à vouloir paraître simple, jamais on n'a retourné des pensées communes de tant de manières plus affectées les unes que les autres ; et, ce qu'il y a de pis, ce langage hétérogène est celui de tous les personnages sans exception. Maîtres, valets, gens de cour, paysans, amants, maîtresses, vieillards, jeunes gens, tous ont l'esprit de Marivaux : certes ce n'est pas celui du théâtre. » De nos jours Jules Janin a fait du marivaudage l'éloge que voici : « On a pris longtemps ce mot-là en mauvaise part ; on disait alors de tous les gens qui écrivaient avec plus de grâce que de force, plus de finesse que de fermeté : c'est du marivaudage ! Mais enfin on s'est aperçu que ce style était bien difficile à imiter, que Marivaux était à tout prendre un écrivain qui avait une physionomie bien arrêtée, quoique très-mobile ; que pour écrire comme lui il fallait avoir bien de l'esprit, bien de l'imagination, bien de la grâce. On a donc réhabilité ce mot-là, le marivaudage, et je ne pense pas qu'il y ait aujourd'hui beaucoup de gens d'esprit assez mal avisés pour s'en fâcher. »

Au milieu de ces contradictions de la critique une chose est certaine, c'est le succès qu'obtiennent toujours les meilleures pièces de Marivaux, quand elles trouvent de bons interprètes : *la Surprise de l'Amour*, jouée en 1727 ; *le Jeu de l'Amour et du Hasard* (1730) ; *les Fausses confidences* (1736) ; *le Legs* (1736) ; *l'Épreuve* (1740). Les titres des autres comédies sont : *l'Amour et la Vérité* (1720) ; *Arlequin poli par l'Amour* (1720) ; *la Double inconstance* (1723) ; *le Prince travesti* (1724) ; *le Dénoûment imprévu* (1724) ; *l'Ile des esclaves* (1725) ; *l'Héritier de village* (1725) ; *l'Ile de la Raison* (1727) ; *le Triomphe de Plutus* (1728) ; *la Nouvelle colonie, ou la Ligue des femmes* (1729) ; *la Réunion des amours* (1731) ; *les Serments indiscrets* (1732) ; *le Triomphe de l'Amour* (1732) ; *l'École des mères* (1732) ; *l'Heureux stratagème* (1733) ; *le Petit-Maître corrigé* (1734) ; *la Méprise* (1734) ; *la Mère confidente* (1735) ; *la Joie imprévue* (1738) ; *les Sincères* (1739) ; *la Dispute* (1744) ; *le Préjugé vaincu* (1746).

Les romans de Marivaux ont eu de son temps une vogue qu'ils n'ont pas conservée. La Harpe lui-même, tout en y retrouvant les défauts de la manière de l'auteur, signale, pour l'intérêt des situations et des caractères, comme un des meilleurs romans français, *Marianne ou les Aventures de la comtesse de* *** (Paris, 1731-1736, 3 vol. in-12). Cet ouvrage nous semble aujourd'hui d'un intérêt médiocre ; on y reconnaît pourtant de fines peintures du monde, des analyses de sentiments d'une grande délicatesse. Il se composait primitivement de onze parties ; M^{me} Riccoboni en composa une douzième, avec laquelle le roman fut réimprimé (Paris, 1755, 4 vol. in-12) ; *le Paysan parvenu* (1735, 4 vol. in-12) eut aussi un grand succès. Les autres romans de Marivaux sont : *Aventures de* ***, *ou les Effets surprenants de la sympathie* (Paris, 1713-1714, 5 vol. in-12) ; *Pharamond ou les Folies romanesques* (Paris, 1737, 2 vol. in-12) ; *le Don Quichotte moderne*, imitation de l'œuvre de Cervantès transportée dans un cadre moderne, avec des aventures peut-être aussi folles, mais moins vives, moins gaies, et surtout moins naturelles. On lui attribue *la Voiture embourbée* (Paris, 1714, in-12). Marivaux a composé en outre des écrits imités d'Addison qui tiennent du roman et du journal, où l'on trouve des idées neuves, originales et souvent justes : *le Spectateur français* (1722, in-12) ; *l'Indigent philosophe, ou l'Homme sans souci* (1728, in-12) ; *le Cabinet du philosophe* ; les *Pièces détachées*. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en 1781 (Paris, 12 vol. in-8). Duviquet en a donné une édition plus soignée, mais moins complète (Paris, 1827-1830, 10 vol. in-8). On a publié l'*Esprit de Marivaux, ou Analectes de ses ouvrages* (Paris, 1769, in-8).

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*, t. VI ; — La Harpe : *Cours de littérature* ; — De Barante : *la Littérature française pendant le XVIII^e siècle* ; — Jules Janin, dans le *Dictionnaire de la conversation* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX.

MARKLAND (Jérémie), philologue anglais, né à Childwall (Lancastre) le 29 octobre 1693, mort à Milton (Surrey) le 7 juillet 1776. Un des douze enfants d'un vicaire de village, il put cependant faire ses études à l'université de Cambridge, dont il devint un des savants les plus distingués. On cite surtout de lui une excellente édition des *Sylves* de Stace (Londres, 1728, in-4) ; puis celles des *Suppliants* et des deux *Iphigénies* d'Euripide ; des notes et dissertations, une entre autres *Sur la cinquième déclinaison grecque* (1760, in-4).

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*.

MARKO KRALIÉVITCH, célèbre poëme serbe, l'un des plus importants et des plus populaires du pays. Il est en 25 chants. Le héros Marko Kraliévitch, c'est-à-dire Marko, fils de ce roi, est le Roland serbe. Sa réputation de bravoure le fait choisir pour arbitre par quatre princes qui se

disputent le trône. Marko veut se marier. Il prend pour femme une Bulgare et adopte pour parrain le doge de Venise. Celui-ci cherche à séduire la jeune épousée, mais Marko lui fait expier cruellement sa trahison. Le jeune héros recouvre le sabre « à trois poignées » de son père, en mettant à mort un Turc qui se l'était approprié par un assassinat. D'aventures en aventures, Marko et son inséparable Charatz, son intelligent coursier, tombent entre les mains des Turcs. La fille d'un roi maure ouvre la prison où depuis sept ans son père retenait Marko prisonnier; celui-ci jure de ne jamais abandonner la jeune fille, qui n'en paye pas moins de sa vie le service qu'elle lui a rendu. Marko éprouve quelques remords, et, admonesté par sa mère, il laisse les aventures pour le travail des champs; mais il laboure le « grand chemin » et enlève trois charges d'or aux janissaires turcs. Enfin, après avoir vécu trois cents ans, il est averti par une vila, nymphe des forêts, de sa mort prochaine. Il chante la brièveté de la vie, tranche la tête de Charatz, baise son sabre et se couche pour ne plus se relever. Ce n'est là que la moitié du poëme. Les autres chants, ajoutés après coup, sont comme l'oraison funèbre de Marko, qui remplit dans divers épisodes le principal rôle.

Cf. Aug. Dozon : *Poésies populaires serbes* (1859, in-12).

MARLIANI (Bartolomeo), antiquaire italien, né à Milan vers 1500, mort vers 1560. On lui doit des publications savantes et utiles : *De Urbis Romæ topographia libri V* (Lyon, 1534; souv. réimp.); *Consulum, dictatorum censorumque series una cum ipsorum triumphis*, etc. (Rome, 1549, in-4); *In Annales consulum et triumphos commentarius* (Ibid. 1560, in-fol.), etc.

Cf. Argelati : *Scriptores mediolanenses*, t. II.

MARLOWE (Cristophe) ou MARLOE, poëte dramatique anglais, né à Canterbury en février 1563, mort en mai 1593. Fils d'un cordonnier, il reçut une bonne instruction, sans doute par la protection de quelque grand seigneur. On croit qu'avant d'avoir terminé ses études à Cambridge, où il prit en 1587 le grade de maître ès arts, il avait composé sa pièce du *Grand Tamerlan* (Tamburlarne the Great), tragédie pleine de déclamations extravagantes, mais écrite d'un style grandiose et sonore qui excita l'admiration des contemporains. Sa seconde pièce, *la Vie et la mort du docteur Faustus*, conçue avec vigueur et bien conduite, est un des plus remarquables emplois du type de Faust (voy. ce nom). Il produisit encore lui-même trois pièces : *le Juif de Malte*, drame surchargé de scènes horribles, mais où se détache l'atroce figure du juif Barabas, avec sa fureur de vengeance; *le Massacre de Paris*, tragédie assez faible sur des événements tout à fait contemporains, la Saint-Barthélemy, la ligue, l'assassinat de Henri III; *Édouard II*, autre drame historique, traité avec largeur et originalité et contenant de belles scènes, comme celle du meurtre d'Edouard II. Shakespeare a dû s'en inspirer. Après sa mort prématurée on publia sous son nom, *l'Empire du vice ou la Reine lascive* (Lust's dominion, or the lascivious Queen) qui a l'emphase extravagante de *Tamerlan* sans en avoir les beautés. Marlowe en a tracé peut-être le canevas, mais on croit qu'elle a été écrite par Dekker. Il avait en outre collaboré avec Nash à une tragédie de *Didon, reine de Carthage*, de peu de valeur. En somme, il doit être jugé sur *le Docteur Faustus*, *le Juif de Malte*, *Édouard II*, les trois meilleures pièces qu'ait produites le théâtre anglais avant l'apparition de Shakespeare, dont Marlowe fut le vrai précurseur et dont il aurait pu être le rival, inférieur, mais non indigne, si sa vie désordonnée ne s'était terminée à vingt-neuf ans par une mort pitoyable. Il périt dans une taverne de bas étage, en disputant une femme à un valet. Plusieurs de ses contemporains nous le représentent comme un athée. Ses traductions de *Hero et Léandre*, de *Musée*, des *Élégies* d'Ovide, nous le montrent se plaisant aux peintures licencieuses. Cependant on cite de lui une petite pièce lyrique, pure et délicate, *le Berger passionné*, qui parut dans le *Passionate Pilgrim*, publié sous le nom de Shakespeare. Georges Robinson a donné une bonne édition des *Œuvres de Marlowe* (Londres, 1826, 3 vol. pet. in-8), surpassée par celle de Dyce (1850-1858). Le *Faust* a été traduit en français par Fr.-V. Hugo.

Cf. *Notices* sur Marlowe, dans les éditions de Robinson et de Dyce; — Collier : *History of dramatic poetry*; — Alfr. Mezières : *Prédécesseurs et contemporains de Shakespeare* (1863, in-8); — H. Taine : *Hist. de la littérature anglaise*, livr. II, ch. II.

MARMOL (Luis CARVAJAL DEL), historien espagnol, né à Grenade vers 1515. Ayant pris part fort jeune à l'expédition de Charles-Quint contre Tunis (1535), il resta en Afrique pendant vingt-deux ans, fut fait prisonnier et séjourna pendant près de huit années en captivité dans le royaume de Maroc. Après son retour il écrivit, avec une connaissance parfaite de la langue et des mœurs du pays, une *Histoire de la rébellion et du châtiment des Morisques du royaume de Grenade* (Malaga, 1600, in-fol.; Madrid, 1797, 2 vol. in-4; 1852-53, 2 vol. in-4) justement estimée et traduite en français par Perrot d'Ablancourt (Paris, 1667, in-4), ainsi qu'une *Description générale de l'Afrique*, comprenant l'histoire depuis Mahomet, traduite également en notre langue par le même (1667, 3 vol. in-4).

Cf. Nicolas Antonio : *Bibliotheca hispana*, t. II; — Ticknor : *History of spanish Literature*, t. III.

MARMONT (Auguste-Frédéric-Louis VIERRE DE), duc DE RAGUSE, général et mémorialiste français, né le 20 juillet 1774 à Châtillon-sur-Seine (Bourgogne), mort le 22 juillet 1852. Ses premières études se bornèrent au latin, dans lequel, comme il le dit lui-même, il ne fut jamais très-fort, et aux mathématiques, pour lesquelles il eut un goût prononcé. Le maréchal, dont la vie fut livrée à des appréciations si passionnées, a écrit ses Mémoires. Par son testament il ordonna qu'ils fussent publiés « sans y apporter aucun changement, même sous prétexte de correction de style; sans souffrir ni augmentation dans le texte, ni diminution, ni suppression quelconque ». C'est ainsi qu'ils ont été édités par M. Perrotin, sous le titre de *Mémoires du duc de Raguse de* 1792 *à* 1832 (Paris, 1656, 8 vol. in-8). « Marmont, dit M. Cuvillier-Fleury, a beaucoup d'esprit : il conçoit bien, il a des idées sur tout, des précédents à citer à l'appui de toutes ses idées; une bibliothèque composée de livres de choix le suit en tout lieu, mêlée à son bagage de guerre... Mais ses *Mémoires* ne sont pas seulement le monument de l'orgueil, c'en est le triomphe; et je ne sais rien de plus déconcertant pour la sagesse humaine, de plus décourageant pour la modestie, de plus corrupteur et de plus amusant qu'un pareil livre... Marmont est un glorieux, mais un glorieux exclusif et intolérant. L'orgueil est sa foi et son culte. C'est un amoureux de lui-même tourné en misanthrope.... Il est à la fois plein de ressentiment contre la fortune et de jalousie contre les hommes... » Ces *Mémoires* ont donné lieu à de vives réclamations. Une rectification, poursuivie devant les tribunaux français par la famille du duc de Leuchtenberg, amena un jugement rendu le 24 juillet 1857, qui ordonna l'insertion de documents rectificatifs. On a en outre de Marmont : *Voyage en Hongrie, en Transylvanie, dans la Russie méridionale, à Constantinople, en Syrie, en Palestine, en Egypte*, etc., ou-

vrage intéressant (Paris, 1837, 4 vol. in-8); *Voyage en Sicile* (Paris, 1838, in-8); *Esprit des institutions militaires* (Paris, 1845, in-8), petit livre fort estimé des gens de guerre.

Cf. Thiers : *Histoire du Consulat et de l'Empire* ; — de Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. V (1844, in-12); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI ; — Laurent de l'Ardèche : *Réfutation des mémoires du duc de Raguse* ; — Cuvillier-Fleury : *Dernières études historiques et littéraires*, t. II.

MARMONTEL (Jean-François), littérateur français, né le 11 juillet 1723 à Bort (Limousin), mort le 31 décembre 1799. D'une famille pauvre, il fit cependant ses études chez les Jésuites de Mauriac. Sa rhétorique terminée, on voulut le placer chez un marchand de Clermont; mais il refusa et parvint, en donnant des répétitions à de jeunes élèves, à suivre dans cette ville son cours de philosophie. Il venait de le terminer quand son père mourut. Il raconte dans ses *Mémoires* quel fut le désespoir de sa famille et la nécessité où elle se trouvait réduite. Il jura de l'en tirer et tint parole. S'étant rendu à Toulouse, où les Jésuites cherchaient à l'attirer dans leur Société, il suppléa, n'ayant pas plus de seize ans, le professeur de philosophie du séminaire des Bernardins, et put envoyer aux siens une partie de ce qu'il gagnait. Le désir de secourir sa mère lui fit composer pour le concours des Jeux floraux une ode sur l'*Invention de la poudre à canon*. Il n'eut pas de prix, ni même d'accessit. « Je fus outré, dit-il, et dans mon indignation j'écrivis à Voltaire et lui criai vengeance en lui envoyant mon ouvrage... Il me fit une de ces réponses qu'il tournait avec tant de grâce et dont il était si libéral. Ce qui me flatta beaucoup plus encore que sa lettre, ce fut l'envoi d'un exemplaire de ses œuvres corrigé de sa main, dont il me fit présent. Tel fut le commencement d'une liaison qui dura trente-cinq ans, sans que rien vînt l'altérer. Marmontel cependant continua à présenter des vers aux Jeux floraux, et finit par remporter les trois prix en 1745. Il s'était fait inscrire pour l'étude du droit canon, lorsque Voltaire lui conseilla de se rendre à Paris. La vente d'une lyre d'argent que venait de lui décerner l'Académie de Montauban lui permit de faire le voyage. Les plus grandes privations l'attendaient à Paris. Il essaya de rédiger un journal de littérature, intitulé l'*Observateur littéraire;* cette entreprise ne réussit pas. Heureusement il obtint le prix de poésie que l'Académie française avait proposé pour 1746 sur ce sujet : *la Gloire de Louis XIV perpétuée dans le roi son successeur*. Voltaire partit pour Fontainebleau où était la cour, avec quelques douzaines d'exemplaires de cette pièce de vers. « A son retour, raconte Marmontel, il me remplit mon chapeau d'écus, en me disant que c'était le produit de la vente de mon poëme. » Tiré ainsi de la misère, Marmontel témoigna sa reconnaissance à son protecteur en éditant la même année la *Henriade*, avec une préface qui a été souvent réimprimée. En 1747 il eut de nouveau le prix de poésie, sur ce sujet : *la Clémence de Louis XIV est une des vertus de son auguste successeur*.

Le 5 février 1748, il aborda le théâtre avec *Denys le tyran*, tragédie où un intérêt tout romanesque est mêlé à la peinture de la tyrannie et de son châtiment, et qui eut un grand succès. La tragédie d'*Aristomène*, jouée le 30 avril 1749, ne réussit pas moins, grâce surtout au jeu de M[elle] Clairon. Celle de *Cléopatre*, donnée le 20 mai 1750, ne se soutint pas, et sa chute fut attribuée à un bon mot. Au dénoûment, un aspic automate, fabriqué par Vaucanson, sifflait en s'élançant au sein de l'héroïne. « Je suis de l'avis de l'aspic, » dit un spectateur trop avisé. Une nouvelle chute était réservée aux *Héraclides* (24 mai 1752); les amis de l'auteur l'attribuèrent à l'état d'ivresse de M[elle] Dumesnil, chargée du rôle de Déjanire. La dernière tragédie de Marmontel, *Egyptus*, jouée en 1753, fut encore moins bien accueillie et n'eut qu'une représentation. M[me] de Pompadour lui fit donner en 1753 une place de secrétaire des bâtiments et suivit ses conseils pour la distribution des pensions accordées sur le *Mercure*. C'est lui qui fit donner le privilége de ce journal à Boissy, auquel il succéda en 1758. Les *Contes moraux* qu'il y publia eurent un immense succès. Une satire contre le duc d'Aumont, qu'il récita chez M[me] Geoffrin et dont il refusa de révéler l'auteur, le fit emprisonner onze jours à la Bastille et lui enleva le privilége du *Mercure*. En 1760 l'Académie française couronna encore son *Epître aux poëtes* sur les charmes de l'étude, et en 1763 elle le reçut au nombre de ses membres. Le roman de *Bélisaire*, qu'il publia en 1767, fut censuré par la Sorbonne, à cause du chapitre XV qui a pour objet la tolérance des cultes. L'archevêque de Paris condamna l'ouvrage dans un mandement qu'il fit lire au prône des églises de son diocèse. Ces censures et cette condamnation causèrent le succès du livre, que défendirent les philosophes. Marmontel fut nommé en 1771 historiographe de France. En 1778 la publication des *Incas* augmenta encore sa renommée. La place de secrétaire perpétuel de l'Académie française lui fut donnée en 1783, après la mort de D'Alembert. A la création du Lycée en 1786, il y occupa la chaire d'histoire. En 1787 il réunit les articles qu'il avait écrits dans l'*Encyclopédie*, en les étendant et les améliorant, sous le titre d'*Éléments de littérature*. Quand la Révolution eut supprimé les académies, il quitta Paris et vécut dans la retraite près d'Évreux. Nommé membre du Conseil des Anciens par les électeurs de l'Eure, il se rangea parmi les modérés et fut proscrit au 18 Fructidor; mais il n'encourut pas la déportation et retourna dans sa retraite, où il mourut bientôt.

Les ouvrages de Marmontel sont nombreux et dans des genres divers. Ses tragédies sont depuis longtemps et justement oubliées. Ses autres œuvres en vers n'ont que l'élégance et la correction d'un versificateur froid et compassé. Il reste pour la postérité l'auteur des *Contes moraux*, de *Bélisaire*, des *Incas* et des *Eléments de littérature*. Les *Contes moraux*, qui justifient assez peu leur titre, furent souvent réimprimés et traduits en diverses langues. Ils eurent un grand nombre d'imitateurs. Ils sont bien loin d'avoir conservé pour nous l'intérêt qu'y trouvèrent les lecteurs contemporains. *Bélisaire*, roman politique et moral dont le héros est le général disgracié de Justinien, devenu, suivant une tradition légendaire, pauvre et aveugle, est une conception froide, souvent fausse; les six premiers chapitres seuls offrent de l'intérêt, les dix autres sont d'une lecture pénible. Marmontel a dit lui-même des *Incas :* « Il y a trop de vérité pour un roman, et pas assez pour une histoire. » C'est un roman poétique sur la destruction de l'empire du Pérou. Il commence par la description des mœurs et de la religion des Péruviens. L'Inca du Pérou, Ataliba, apprend le sort qui le menace par l'arrivée de la famille de Montézuma, qui lui fait connaître les victoires et les cruautés des Espagnols au Mexique. Un des personnages les plus intéressants du livre est le vertueux Las Casas, qui mérita le titre de protecteur de l'Amérique. Le langage qu'il tient dans le conseil des Espagnols avant l'expédition de Pizarre est digne du caractère que l'histoire lui attribue, et remplit parfaitement le dessein principal de l'auteur, qui est de combattre le fanatisme. Des épisodes attachants, des morceaux d'une véritable éloquence, se rencontrent dans cet ouvrage; mais les parties épisodiques sont mal liées avec l'action principale; la déclamation est fréquente; le style a un éclat uni-

forme; un très-grand nombre de vers blancs de huit syllabes sont accumulés dans cette prose et la rendent fatigante. Les *Éléments de littérature* sont souvent consultés. Ils furent publiés à l'époque où La Harpe commençait son *Lycée*. Ces deux ouvrages ayant un objet analogue devaient amener et ont amené de nombreuses comparaisons entre les auteurs. « Deux hommes, dit Villemain, par les circonstances et par le caractère de leurs études, parurent plus particulièrement appelés au rôle d'arbitres du goût et de juges littéraires : tous deux, disciples de Voltaire, s'étaient trompés en le suivant sur la scène tragique; ils manquaient de génie. Marmontel avait beaucoup d'esprit, mais il en abusa d'abord pour se former des erreurs systématiques, auxquelles il renonçait avec peine... Son ouvrage, quoiqu'il renferme les noms et quelfois la censure de plusieurs contemporains, appartient entièrement à cette haute critique qui n'est que la théorie raisonnée des beaux-arts. La forme de l'ouvrage ôte une grande difficulté et une grande beauté, la liaison, l'ordonnance. Il y a des paradoxes. L'auteur rencontre souvent des idées fausses, parce qu'il cherche trop les idées neuves; mais il présente beaucoup d'instruction, et ses erreurs font penser. »

Outre les ouvrages cités, on a de Marmontel des opéras qui réussirent peu et des opéras comiques dont le succès fut au contraire très-grand. Ces derniers, d'une versification correcte, d'un dialogue naturel et quelquefois ingénieux, sont cependant fort inférieurs aux ouvrages de Favart. Voici les titres de ces opéras et de ces opéras comiques: *la Guirlande* et *Acanthe et Céphise* (1751), musique de Rameau; *Lysis et Délie* et *les Sybarites* (1753), musique du même; *Hercule mourant* (1761); *le Huron* (1768), musique de Grétry, ainsi que les suivants: *Lucile* (1769); *Sylvain* (1770); *l'Amie de la maison* et *Zémire et Azor* (1771); *la Fausse magie* (1775); *Didon* (1783), musique de Piccini; *Pénélope* (1785), musique du même. Dans la querelle des gluckistes et des piccinistes, Marmontel se distingua au premier rang parmi les derniers; il composa contre ses adversaires une satire en onze chants, intitulée *Polymnie*. On a encore du même : *Établissement de l'École militaire*, poëme (1751); *Vers sur la convalescence du dauphin* (1752); *Naissance du duc d'Aquitaine*, poëme (1753); *Poétique française* (1763, 3 parties, in-8), ouvrage dans lequel Boileau et Racine étaient vivement critiqués; *la Pharsale de Lucain*, traduite en prose (1766); *Essai sur les révolutions de la musique en France* (1777); *De l'Autorité de l'usage sur la langue* (1785); *Mémoires sur la régence du duc d'Orléans* (1788), ouvrage intéressant, mais d'une exactitude contestable; *Apologie de l'Académie française* (1792); *Nouveaux contes moraux* (1792); *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants* (1800, 2 vol. in-8), traduits en plusieurs langues; *Leçons d'un père à ses enfants sur la langue française* (1806, 2 vol. in-8); *la Neuvaine de Cythère*, poëme licencieux (1820, in-8). Marmontel retoucha sur la demande de Mme de Pompadour le *Venceslas* de Rotrou (1759), il publia les *Chefs-d'œuvre dramatiques de Mairet, Du Ryer et Rotrou*, avec un *Commentaire* (1775, in-4). Les *Œuvres complètes* de Marmontel ont été publiées par Verdière (Paris, 1818-1819, 19 vol. in-8), par Coste (Paris, 1819, 18 vol. in-12), par Villenave (Paris, 1819-1820, 7 vol. gr. in-8), et ses *Œuvres choisies* par Saint-Surin (Paris, 1824-1827, 12 vol. in-8). Ces diverses éditions contiennent les *Mémoires* de Marmontel sur sa vie, qui vont jusqu'en 1795 et sont intéressants pour l'histoire littéraire de son temps.

Cf. Morellet : *Eloge de Marmontel* (1805, in-8) ; — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Villenave, dans l'*Encyclopédie des gens au monde ;* — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV.

MAROLLES (Michel DE), traducteur français, né le 22 juillet 1600 à Marolles (Touraine), mort le 6 mars 1681 à Paris. Il se livra avec ardeur aux travaux littéraires, fut pourvu en 1626 de l'abbaye de Villeloin, et reçut la prêtrise en 1630. Ses traductions, languissantes, insipides, incolores, lui attirèrent bien des épigrammes. Ménage écrivit sur l'exemplaire qu'il possédait de la traduction de *Martial :* « Épigrammes contre Martial. » Plus tard il décocha ce trait : « Tout ce que j'estime des ouvrages de M. de Villeloin, c'est que tous ses livres sont reliés avec une grande propreté et dorés sur tranche : cela satisfait beaucoup la vue. » Outre les traductions de *Martial* (1655), de *Virgile* (1673), etc., on a de lui de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons seulement des *Mémoires* (Paris, 1656, in-fol.), qui sont curieux à consulter sur les contemporains, et que leur style naturel, même naïf, rend agréables à lire. Il leur donna une *Suite* (1657, in-fol.). Goujet les a réédités en entier (1755, 3 vol. in-12) avec *le Dénombrement de ceux qui m'ont donné de leurs livres*, etc., ensemble de notices dont un grand nombre ne se trouve que là.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXII ; — Goujet : *Bibliothèque française*, XVIII.

MARONCELLI (Piero), littérateur italien, né à Forli en 1795, mort fou à New-York en 1846. Il est connu surtout par sa liaison avec Silvio Pellico, dont il partagea la captivité après avoir été son collaborateur dans les luttes littéraires et politiques contre la domination autrichienne. Placés dans le même cachot, ils se récitaient leurs vers et chargeaient mutuellement leur mémoire de les retenir, ne pouvant les transcrire. Rendu à la liberté, Maroncelli dut quitter le sol italien. Il est auteur d'œuvres dramatiques assez faibles. On a aussi de lui : *Addizioni alle Mie Prigioni di Silvio Pellico* (Paris, 1834, 1836, in-18), souvent réimprimées à la suite du livre de Pellico.

MARONE (André), célèbre improvisateur italien, né dans le Frioul en 1474, mort à Rome en 1527. Il périt dans le sac de cette ville par l'armée allemande du connétable de Bourbon. Il improvisait des vers latins avec une facilité et une promptitude qui ont excité l'admiration de tous les écrivains du temps. Beaucoup de ces morceaux, qui ne manquent pas d'originalité, furent imprimés dans les recueils de poésie latine du XVIe siècle; Liruti en a dressé un catalogue complet. Paul Jove, Tiraboschi, Suard, citent Marône avec les plus grands éloges. Le duc de Ferrare, le cardinal Hippolyte d'Este et le pape Léon X le regardèrent comme un prodige et le comblèrent de faveurs.

Cf. Liruti : *Notizie dei litterati di Friuli.*

MARONITE. — Voyez SYRIAQUE.

MAROT (Jean), poëte français, né en 1463 à Mathieu près de Caen, mort en 1523 à Cahors. On croit que le véritable nom de sa famille était Desmarets. De parents pauvres, il reçut une éducation fort incomplète, n'apprit pas le latin et forma son esprit dans la lecture des anciens ouvrages français, surtout du *Roman de la Rose*. Le talent qu'il montra pour la poésie lui valut la protection de la duchesse Anne de Bretagne; il l'accompagna à la cour de France, suivit en Italie le roi Louis XII et devint valet de chambre de François Ier. Ses poésies, malgré des négligences et des passages obscurs, offrent de réelles qualités, le naturel dans le tour, la justesse dans l'expression, la vérité et quelquefois l'éclat dans la peinture, le choix et la variété du rhythme.

On a de lui : *Épistre de Maguelonne à son amy*

Pierre de Provence, elle estant à l'hospital (1517, in-4); *Jan Marot de Caen sur les deux heureux voyages de Gênes et Venise, victorieusement mys à fin par le tres chrestien roy Loys douziesme de ce nom* (Paris, 1532 et 1533, in-8), récit en vers héroïques, mêlés d'autres genres de poésie et de quelques morceaux en prose; *le Recueil Jehan Marot de Caen* (Paris, 1532, in-8), ensemble de rondeaux, épîtres, chants royaux et autres pièces. Les *Œuvres de Jean Marot* ont été réimprimées par Coustelier (Paris, 1723, in-8), et dans quelques éditions des œuvres de son fils, Clément Marot. Il a été publié par M. G. Guiffrey un *Poëme inédit de Jehan Marot* (Ibid., 1860, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI.

MAROT (Clément), poëte français, fils du précédent, né en 1495 à Cahors, mort en 1544 à Turin. Il reçut une éducation négligée, fit partie de la troupe des Enfants Sans Souci, essaya de se préparer au barreau, tenta la carrière des armes et devint page du seigneur de Villeroi.

> Sur le printemps de ma jeunesse folle
> Je ressemblois l'hirondelle qui vole,
> Puis çà, puis là, l'âge me conduisoit,
> Sans peur ni soins, où le cœur me disoit.

Ses premiers essais poétiques lui valurent la protection de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, qui le nomma son valet de chambre. Gracieusement traité par cette princesse pour laquelle il conçut une vive tendresse et qui n'y fut peut-être pas insensible, il obtint aussi la faveur de François Ier dont il devint valet de chambre, après la mort de son père, et qu'il suivit dans la guerre d'Italie. Fait prisonnier à Pavie, il recouvra bientôt sa liberté; mais, de retour en France, il fut accusé de pencher à la Réforme et enfermé au Châtelet pour avoir « mangé lard en carême ». Il écrivit alors à son ami Lyon Jamet la *Fable du Lion et du Rat*, imitée plus tard par La Fontaine. Jamet obtint de l'évêque de Chartres un mandat d'arrêt, en vertu duquel Marot fut transféré à Chartres, où il eut pour prison un hôtel de la ville. Là le poëte prépara une édition du *Roman de la Rose*, qui parut l'année suivante (1527), et composa, sous le titre d'*Enfer*, une satire énergique contre le Châtelet. Mis en liberté, il ne tarda pas à être arrêté de nouveau pour avoir tiré des mains des archers un prisonnier qu'ils emmenaient. Il écrivit au roi pour lui demander sa délivrance une spirituelle épître. François Ier donna l'ordre de le mettre en liberté. En 1531 Marot, à la suite d'une maladie et d'un vol commis à son préjudice par son valet, adressa une nouvelle épître au roi, l'une des meilleures et des plus connues parmi ses œuvres. Il passa ensuite quelques années tranquilles, accompagnant la cour dans ses diverses résidences; mais la persécution religieuse s'étant réveillée en 1535, il fut poursuivi comme huguenot et s'enfuit en Béarn, près de Marguerite; ne s'y croyant pas assez en sûreté, il se réfugia à Ferrare, puis à Venise. Vers la fin de 1536 il lui fut permis de rentrer en France, et quelques auteurs avancent, mais sans preuve, qu'il abjura l'hérésie à Lyon. Ayant traduit en vers français une partie des *Psaumes* de David, le succès qui accueillit cette traduction irrita la Sorbonne qui la déclara hérétique, et Marot se retira à Genève en 1543. L'amitié de Calvin ne put lui rendre agréable le séjour de cette ville austère; reprimandé par le consistoire pour une partie de tric-trac, il passa en Piémont, où il mourut peu après.

Tenant à la fois des poëtes du moyen âge et des poëtes modernes, Marot a conservé une gloire plus grande que son mérite. « Il résuma et traduisit dans un langage clair, dit M. d'Héricault, des qualités qui avaient déjà trois siècles d'existence, mais d'une existence ignorée. Elles étaient enfouies dans une langue rude encore où le monde moderne ne les pouvait saisir, et le monde moderne crut que Marot en était l'unique représentant... L'opinion vit un inventeur là où il n'y avait qu'un metteur en œuvre... Les mœurs qui avaient donné naissance à ces qualités disparurent, et l'inspiration qui les avaient soutenues ne se retrouva jamais plus à l'état naturel et sincère. Les critiques des siècles suivants, ne voyant plus reparaître cette muse naïvement gracieuse et naturellement charmante, lui accordèrent une admiration outrée. » Marot fit en effet oublier Villon et fut placé au-dessus de Ronsard, qui lui est bien supérieur par le génie. Le XVIIe siècle en parla comme d'un classique des siècles barbares, et Boileau le présenta comme ayant trouvé « pour rimer des chemins tout nouveaux ». Cependant Marot n'a pas plus innové dans le rhythme et dans la métrique que dans les idées ou les sentiments. Il a reproduit avec bonheur, quelquefois d'une façon parfaite, les formes poétiques déjà existantes. Ce qui le distingue surtout, c'est un esprit clair, leste et joyeux, ennemi de la pompe, de la recherche et du pédantisme, un style en même temps fin, naturel et élégant. Il n'approfondit pas, il ne se passionne pas, il effleure tout avec grâce, il porte l'esprit jusque dans la sensibilité et dans les vers d'amour. Boileau a touché juste en parlant de « l'élégant badinage » de Marot. Le badinage le distingue de la plupart des poëtes du XVIe siècle, préoccupés des imitations de l'antique, tandis que l'élégance le sépare tout à fait des poëtes antérieurs. Cette élégance, il la tenait du milieu dans lequel il vivait, de la politesse de la cour et de la fréquentation des femmes, chez lesquelles la grâce était appréciée comme elle ne l'avait pas été encore. Il avait appris dans ces nobles compagnies le beau langage et les sentiments discrets, dont nous trouvons un complet exemple dans la petite pièce *de Oui et de Nenny* :

> Un doulx nenny avec un doulx soubsrire
> Est tant honneste ; il le vous fault apprendre :
> Quant est d'ouy, si veniez à le dire,
> D'avoir trop dit je vouldrois vous reprendre,
> Non que je soys ennuyé d'entreprendre
> D'avoir le fruict dont le desir me poinct;
> Mais je vouldrois qu'en le me laissant prendre
> Vous me disiez : Non, vous ne l'aurez point.

On ne voit pas moins bien toute la souplesse du talent de Marot dans ses épigrammes, dont plusieurs sont parfaites, comme celle sur Maillard et Samblançai, celle sur le passereau de Maupas, celle à la reine de Navarre, celle de l'abbé et son valet, etc.

Les œuvres de Clément Marot ont paru dans l'ordre suivant : *l'Adolescence Clémentine, autrement les Œuvres de Clément Marot* (Paris, 1532, in-12; 1535, in-8); *les Cantiques de la Paix* (Ibid., 1539, in-8); *l'Enfer de Clément Marot* (Lyon, 1542, in-8); *les Psaumes de David mis en rime françoise* (1543, in-4), recueil dont le style lourd et lâche est loin d'expliquer la célébrité; *Épigrammes* (Poitiers, 1547, in-8); *Deux colloques d'Érasme*, traduits du latin en français (Lyon, 1549, in-16); *Joyeuses et plaisantes épistres, ballades, rondeaux, épigrammes*, etc. (Lyon, 1557, in-16); *le Riche en Pauvreté* (Paris, 1558, in-16). Outre l'édition du *Roman de la Rose* (Ibid., 1527, in-fol.), Marot a donné une édition des *Œuvres de Villon*, avec quelques modifications dans le style (Ibid., 1532, in-16). Il a publié lui-même plusieurs éditions de ses propres œuvres; la première fut imprimée par Dolet (Lyon, 1538, in-8). Elles ont été fréquemment rééditées, notamment par Lenglet du Fresnoy (La Haye, 1731. 4 vol. in-4 ou 6 vol. in-12), par Auguis (Paris, 1823, 5 vol. in-18), par M. Paul Lacroix (Ibid., 1842, 3 vol. in-8). Des éditions très-soignées des *Œuvres* ont été données récemment par L. Perrin.

de Lyon (1869) et par M. G. Guiffrey. On a aussi publié les *Œuvres choisies de Clément Marot* (Ibid., 1801, 1826, in-8). — Son fils, Michel Marot, a laissé quelques pièces de vers qui ont été imprimées avec celles du père.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI ; — Niceron : *Mémoires*, t. XVI, XX ; — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVIe siècle ;* — Saint-Marc Girardin, Philarète Chasles : *Tableau de la littérature française au XVIe siècle ;* — C. d'Héricault, dans les *Poëtes français* d'Eug. Crépet ; — Colletet : *Notices biographiques sur les trois Marot* (Paris, 1871, in-8) ; — A. Jal : *Dictionn. critique*.

MARPURG (Frédéric-Guillaume), savant musicographe allemand, né à Seehausen en 1718, mort à Berlin le 22 mai 1795. A part ses très-nombreux ouvrages théologiques et didactiques, nous citerons de lui : *Introduction critique à l'histoire et à la connaissance de la musique ancienne et moderne* (Kritische Einleitung in die Geschichte... der alten und neuen Musik; Berlin, 1759, in-4) et *Lettres critiques sur la musique* (Krit. Briefe über die Tonkunst; Ibid., 1759-1764, 2 vol. in-4).

Cf. Fétis : *Biographie univ. des musiciens*.

MARQUÉSAN (le), langue de la Polynésie orientale de la famille malaise. Elle est parlée dans les îles Marquises en plusieurs dialectes, dont les plus connus sont ceux des îles Noukahiwa et Wahitaho.. Cette langue offre ce caractère particulier de former des composés par agglutination qui ne sont ni substantifs, ni adjectifs, ni verbes, ni conjonctions, et qui jouent tour à tour le rôle de ces parties du discours, suivant la construction de la phrase. L'alphabet, à peu près le même pour les principaux dialectes, est composé de neuf consonnes. Les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, marquées tantôt de l'accent grave, tantôt de l'accent aigu, sont rarement longues. Il a été donné par l'abbé Boniface Mosblech un *Vocabulaire océanien, français-océanien* et *océanien-français*, des dialectes parlés aux îles Marquises, Sandwich, Gambier, etc. (Paris, 1843, in-12).

Cf. J.-Ch.-Ed. Buschmann : *Textes marquésans et haïtiens* (Berlin, 1833, in-8), et *Aperçu de la langue des îles Marquises et de la langue taïtienne* (Ibid., 1843, in-8) ; — B. Gaussin : *Du dialecte de Tahiti, de celui des îles Marquises, et en général de la langue polynésienne* (Paris, 1853).

MARQUEZ (frère Juan), écrivain mystique espagnol, né à Madrid en 1564. Il entra dans l'ordre de Saint-Augustin, fut professeur à l'université de Salamanque, prédicateur de Philippe III, et obtint une renommée extraordinaire par son éloquence ; mais ses sermons ne nous ont pas été conservés. On a de lui : *les Deux États de la Jérusalem spirituelle* et *le Gouverneur chrétien, tiré des Vies de Moïse et de Jésus-Christ, princes du peuple de Dieu :* ce dernier ouvrage est dirigé contre les théories du *Prince* de Machiavel et de la *République* de Jean Bodin.

Cf. Ticknor : *History of spanish literature*, t. III.

MARRAST (Armand), publiciste français, né le 5 juin 1801 à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), mort le 10 mars 1852. Il était fils d'un avoué. Après avoir terminé ses études au collége d'Orthez, il devint régent au collége de Saint-Sever. Venu à Paris, il fut d'abord maître d'études dans une pension, puis au collége Louis-le-Grand et à l'École normale, où, après s'être fait recevoir docteur, il fut chargé de la conférence de philosophie. Compromis lors des obsèques de Manuel (1827), il perdit sa place et se vit même exclu du concours de l'agrégation. Il entra comme précepteur chez M. Aguado, et fit un cours de philosophie à l'Athénée. A la suite de la révolution de Juillet il devint un des rédacteurs politiques, puis l'un des directeurs du journal républicain *la Tribune*. En 1833 il fut cité à la barre de la Chambre des députés, ainsi que Godefroi Cavaignac, pour avoir qualifié cette assemblée de « prostituée ». En 1834 il fut impliqué dans le procès d'avril et emprisonné à Sainte-Pélagie, d'où il s'évada. Étant parvenu à se réfugier en Angleterre, il adressa au *National* une remarquable correspondance. Après la mort d'Armand Carrel (1836), il occupa sa place dans la rédaction de ce journal. Membre du gouvernement provisoire au 24 février 1848, il fut nommé maire de Paris le 9 mars et élu par quatre départements membre de l'Assemblée constituante, qui le choisit pour président. Après avoir rempli avec tact et fermeté ces difficiles fonctions, il ne fut pas réélu à la Législative. Accusé de s'être enrichi au pouvoir, il mourut dans un tel état de gêne que ses amis durent se cotiser pour lui élever un modeste tombeau. Armand Marrast, sans avoir comme polémiste la grandeur et la force d'Armand Carrel, s'était fait aussi, par l'éclat, par la verve mordante, un rang très-distingué dans le journalisme. On n'a pas réuni ses nombreux articles. Il a écrit *la Presse révolutionnaire* et *les Funérailles révolutionnaires* dans le *Paris révolutionnaire* (1833, 4 vol. in-8). Il a donné quelques notices à l'*Histoire des villes de France* (1844-1848, 6 vol. in-8), et collaboré à la *Galerie des Pritchardistes* (1846, in-18).

Cf. Sarrans : *Hist. de la Révolution de Février*, t. II ; — Fr. Lock, dans la *Nouvelle biographie générale*.

MARRYAT (Frédéric), romancier anglais, né à Londres en 1792, mort à Langham en 1848. Il servit fort honorablement et atteignit, jeune encore, ce grade de capitaine qui est resté inséparable de son nom. La douleur de la mort de son fils, lieutenant de vaisseau, abrégea sa vie. Le capitaine Marryat possédait bien la connaissance de la partie technique de son métier, comme on le voit par son *Code de signaux à l'usage des vaisseaux employés dans le service marchand* (Londres, 1837) ; mais il connaissait surtout admirablement les hommes du monde maritime et, avec son mélange d'observation piquante, de bonne humeur sympathique, son esprit expansif et sa verve narrative, il a mieux que personne réussi à les peindre. Voici la liste de ses romans : *l'Officier de mer* (the Naval officer, 1829) ; *le Bien du roi* (the King's own, 1830) ; *Newton Foster, ou le service marchand* (Newton Foster or the merchant service, 1832) ; *Pierre Simple* (Peter Simple, 1834), le chef-d'œuvre de l'auteur, abondant en caractères excellents, intéressant et gai ; *Jacob Fidèle* (Jacob Faithful, 1834), peu inférieur au précédent ; *le Vaisseau fantôme* (the Phantom ship, 1835) ; *M. Midshipman Easy* (1836) ; *le Pacha aux nombreux contes* (the Pacha of many tales, 1836) ; *Japhet à la recherche d'un père* (Japhet in search of a father, 1837) ; *Pauvre Jacques* (1838) ; *Frank Mildmay* (1838) ; *Joseph Rusbrook* (1840) ; *Masterman Ready* (1841) ; *Percival Keene* (1842), l'un des meilleurs de la série précédente ; *les Voyages et aventures de M. Violet* (Travels and adventures of M. Violet, 1843) ; *les Colons du Canada* (1844) ; *la Mission, ou Scènes en Afrique* (1845) ; *le Corsaire; Il y a cent ans* (The Privateersman ; On hundred years ago, 1846). A ces romans il faut joindre le *Journal d'un voyage en Amérique, avec des remarques sur ses institutions* (1839, 3 vol. in-8) que sa piquante sévérité fit bien accueillir du public anglais, et auquel il donna en 1840 une suite médiocre (3 vol.).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

MARS (Anne-Françoise-Hippolyte Boutet-Monvel, dite Mlle), célèbre actrice française, née à Paris le 9 février 1779, morte dans cette ville le 20 mars

1847. Fille de l'acteur Monvel et d'une actrice, Marguerite Salvetat, elle parut dès l'âge de treize ans dans des rôles d'enfant au théâtre Montansier auquel était attaché son père. Elle y joua avec succès notamment un rôle travesti du *Désespoir de Jocrisse*. En 1795 elle passa avec une partie de la troupe du théâtre de la Nation au théâtre Feydeau, où les encouragements et les conseils de Mlle Contat eurent pour elle une influence décisive. Quatre ans plus tard (1799) elle était reçue sociétaire du Théâtre-Français, qui venait de se reconstituer. Elle y remplit les rôles de jeune amoureuse avec une grâce, une intelligence et une sensibilité qui lui valurent en 1800, dans le Sourd-Muet de *l'Abbé de l'Épée*, un véritable triomphe. Elle partagea avec diverses actrices et disputa pendant quinze ans à Mlle Leverd les premiers rôles d'ingénue, non sans aborder ceux de grande coquette. Son humeur envahissante et jalouse excitait, à la Comédie française, des querelles intérieures qui avaient souvent leur retentissement dans le parterre ou dans la presse. Elle créa des rôles dans un nombre considérable de pièces nouvelles, parmi lesquelles on cite : *Pinto*, de Lemercier; *le Tyran domestique, la Jeunesse de Henri V* et *la Fille d'honneur*, d'Alex. Duval; *Brueis et Palaprat* et *la Jeune femme colère*, d'Étienne; *Valérie* et *le Mariage d'Argent*, de Scribe; *l'École des Vieillards, Aurélie, les Enfants d'Édouard* et *la Popularité*, de Casimir Delavigne; *Henri III* et *Mlle de Belle-Isle*, d'Alex. Dumas; *le More de Venise*, d'Alf. de Vigny; *Hernani* et *Angelo*, de Victor Hugo; *Clotilde*, de Frédéric Soulié et A. Bossange; *Louise de Lignerolles*, de Dinaux et Legouvé, etc. Parmi ces œuvres figurent, comme on le voit, à côté de comédies en prose ou en vers, des tragédies et des drames; l'incontestable supériorité de Mlle Mars dans la comédie ne l'empêchait pas de rechercher le succès dans des genres plus sévères. On remarquera aussi qu'elle ne craignit pas de s'associer aux luttes de la jeune école romantique contre les anciens classiques et de contribuer au succès des novateurs, malgré ses répugnances pour quelques-unes de leurs hardiesses systématiques. Elle ne négligeait pas l'ancien répertoire, et elle trouva ses triomphes les plus complets dans *les Femmes savantes, le Misanthrope* et *Tartufe*. Les rôles de Marivaux ne lui convenaient guère moins que ceux de Molière; elle trouva un de ses succès les plus durables dans celui de la Suzanne du *Mariage de Figaro*. Mlle Mars était une ingénue et une coquette accomplie, avec plus de grâce et d'esprit toutefois que d'ampleur. Elle avait un charme, une séduction, où l'art et le naturel entraient également. A l'origine, son père, à qui elle demandait un conseil sur un rôle qu'elle savait, lui avait dit : « Tu sais ton rôle? — Oui. — Eh bien! joue-le comme tu le sais. » C'était lui apprendre à s'abandonner, dans l'art, à ses impressions personnelles, à son sentiment. Mlle Contat vint ensuite qui lui enseigna les délicatesses et les raffinements. Son talent d'artiste était secondé par les charmes de la personne, l'élégance de la taille et des mouvements, la grâce exquise du sourire, et surtout le timbre harmonieux de la voix. On a remarqué que son organe garda toute sa fraîcheur et son accent de jeunesse jusque dans un âge avancé. A soixante ans passés, dans le rôle d'Henriette des *Femmes savantes*, ou même dans celui, plus jeune encore, de Suzanne du *Mariage de Figaro*, sa voix faisait une illusion complète à l'oreille. Sa science de la toilette, poussée au dernier point, lui donnait aussi la prétention de pouvoir faire également illusion aux yeux. Mlle Mars fut, sous les divers régimes politiques qu'elle a traversés, aussi recherchée des plus hauts personnages que choyée du public. Éprise d'une admiration qu'elle ne cachait pas pour Napoléon, elle fut, ainsi que Talma, protégée par Louis XVIII, qui garantit en 1816 aux deux sociétaires, malgré la baisse des recettes de leur théâtre, un traitement minimum de 30000 fr. Elle dut à ses succès une fortune qui lui permit, après avoir subi des pertes ou des vols considérables, de laisser un opulent héritage.

Cf. Mme de Bawr : *Mes souvenirs* (2e édit., 1853, in-18); — le docteur Véron : *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. I; — A. Lireux : *Mlle Mars*, notice biographique (1847, in-16); — Eug. Briffault : *Mlle Mars, sa vie*, etc. (même année, in-8); — Roger de Beauvoir : *Mémoires de Mlle Mars* (1849, 2 vol. in-8); — Ed.-M. Œttinger : *Mlle Mars et sa cour*, roman biographique, en allemand (Leipzig, 1850, 2 vol. in-18).

MARSDEN (William), orientaliste anglais, né à Dublin le 16 novembre 1754, mort le 6 octobre 1836. Il résida dans les Indes, apprit les langues du pays, et à son retour fut membre de la Société royale de Londres. On a de lui une excellente *Histoire de Sumatra* (Londres, 1782, plus. édit.), traduite en français par Perraud (Paris, 1788, 2 vol. in-8); *Grammaire et Dictionnaire de la langue malaye* (1812); la traduction avec un commentaire très-estimé des *Voyages de Marco Polo* (1817), etc. Il a paru après sa mort un *Mémoire autobiographique sur sa vie et ses écrits* (A brief Memoir of the life and writings,.. written by himself, with note of his correspondence; Londres, 1838, in-4).

Cf. Le *Mémoire* autobiographique ci-dessus; — *English cyclopaedia*.

MARSEILLAISE (LA), chant national. — Voy. ROUGET DE LISLE et CHANTS NATIONAUX.

MARSHAM (sir John), chronologiste anglais, né à Londres le 23 août 1602, mort à Bushy-Hall (Hertford) le 25 mai 1685. Il fut fait baronnet par Charles II, à qui il était dévoué. Il a montré d'abord son savoir et sa sagacité par une dissertation, *Diatriba chronologica* (Londres, 1649, in-4), reproduite dans son principal ouvrage : *Chronicus canon ægyptiacus, ebraicus, græcus et disquisitiones* (Ibid., 1672, in-fol.; Leipzig, 1676, in-4; Franeker, 1690, in-4), où il réduit l'ancienneté de l'histoire égyptienne et la met en rapport avec la chronologie biblique.

Cf. Chauffepié : *Dictionnaire historique*, III.

MARSIGLI (Louis-Ferdinand, comte DE), écrivain italien, savant géographe et naturaliste, né en 1653 à Bologne, mort dans la même ville en 1730. D'une famille patricienne, il suivit d'abord la carrière militaire, puis se consacra à des voyages scientifiques. Il résida quelque temps à Marseille. Il était membre de l'Académie des sciences de Paris, de la Société royale de Londres, etc. Il a laissé une vingtaine d'ouvrages importants, dont plusieurs ont été traduits en français, notamment : *Brieve ristretto del saggio fisico intorno alla storia del mare* (Venise, 1711, in-fol., traduit par Leclerc sous le titre d'*Histoire physique de la mer* (Amsterdam, 1725, in-fol. avec planches); et *Etat militaire de l'Empire ottoman, ses progrès et sa décadence*, en italien et en français (Amsterdam et La Haye, 1732, in-fol. av. pl.). — Son frère, Antoine-Félix MARSIGLI, né à Bologne en 1649, mort évêque de Pérouse en 1710, a laissé quelques opuscules scientifiques.

L.-D. Quinay : *Mémoires sur la vie du comte de Marsigli* (Zurich, 1741, 2 vol. in-12); — Fontenelle : *Éloges*, t. II; — Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*, t. VIII.

MARSOLLIER (Jacques), historien français, né en 1647 à Paris, mort le 30 août 1724. Il était chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Malgré sa bonne foi, il s'est attiré souvent le reproche d'inexactitude, par manque de critique ou par déférence aux opinions de ses supérieurs. Écrivain d'ordinaire naturel, il tomba quelquefois dans deux défauts opposés : l'affectation et la trivialité. On a de lui : *Histoire de l'origine des dîmes*,

des bénéfices et autres biens temporels de l'Église (Lyon, 1689, in-12), ouvrage curieux; *Histoire de l'Inquisition et de son origine* (Cologne, 1693, in-12); *Histoire du ministère du cardinal Ximénès* (Toulouse, 1693, in-12, plusieurs fois réimp.); *Histoire de Henri VII, roi d'Angleterre* (Paris, 1697, 1700, 1725, 1757, 2 vol. in-12), le meilleur ouvrage de l'auteur; *Vie de saint François de Sales* (Paris, 1700, in-4, souv. réimp.); *Vie de l'abbé Le Bouthillier de Rancé* (Paris, 1702, in-4 et 1703, 2 vol. in-12); *Apologie, ou justification d'Érasme* (Paris, 1713, in-12), où il cherche à prouver qu'Érasme a toujours été catholique; *Entretiens sur les devoirs* (Paris, 1714, in-12); *Vie de la Mère de Chantal* (Paris, 1715, 2 vol. in-12); *Histoire de Henri de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon* (Paris, 1719, in-4 et 1726, 3 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

MARSOLLIER DES VIVETIÈRES (Benoît-Joseph), auteur dramatique français, né en 1750 à Paris, mort le 22 avril 1817 à Versailles. Il fit représenter sur les théâtres Feydeau et Favart un grand nombre d'opéras comiques, dont la musique fut composée par Gaveaux, Méhul et Dalayrac. Le style de ces pièces est négligé, mais naturel; l'intrigue en est généralement bien conduite. On y trouve de jolies scènes, de l'esprit, de la délicatesse et du sentiment uni au comique. Ses ouvrages les plus estimés sont : *Nina, ou la Folle par amour* (1786); *les Deux petits Savoyards* (1789); *Camille ou le Souterrain* (1791); *les Détenus*, (1795); *la Pauvre femme* (1795); *Marianne* (1796); *la Maison isolée, ou le Vieillard des Vosges* (1797); *Alexis, ou l'Erreur d'un bon père* (1798); *Gulnarre, ou l'Esclave persane* (1798); *l'Irata, ou l'Emporté* (1798); *Adolphe et Clara, ou les Deux prisonniers* (1799); *Une matinée de Catinat* (1801); *le Concert interrompu* (1802); *Jean de Paris* (1812); *Edmond et Caroline* (1819). La comtesse de Beaufort d'Hautpoul, nièce de Marsollier, a publié ses *Œuvres choisies* (Paris, 1825, 3 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

MARSTON (John), poëte dramatique et satirique anglais, mort en 1634. Ami de Ben Jonson et son collaborateur dans cette pièce de *Eastward Hoe* qui les mena en prison, il finit par se brouiller avec lui. Dans ses satires et dans ses comédies il a une verve emportée, mais il participe largement de la licence de mœurs qu'il prétend châtier. Voici les titres de ses ouvrages dramatiques : *Antonio et Mélida* (1602), pièce historique; *La Vengeance d'Antonio* (1602), tragédie· *le Malcontent* (1604), tragi-comédie; *la Courtisane hollandaise* (1605), comédie; *Parasitaster* (1606), comédie; *la Merveille des femmes, Sophonisbe* (1606); *Ce que vous voudrez* (1607), comédie; *La comtesse insatiable* (1603), tragédie. Marston a laissé deux volumes de satires : *Metamorphosis of Pygmalion's Image and certayne satires*, 1598, qui fut condamné au feu pour cause d'immoralité, et *the Scourge of Villany*, etc. (1759). La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de M. Halliwell, dans la *Bibliotheque of old authors* (3 vol.),

Cf. Baker : *Biographia dramatica;* — Halliwell : *Notice*, dans son édition.

MARSUPPINI (Carlo), dit CARLO ARETINO, littérateur italien, né à Arezzo vers 1399, mort à Florence en 1453. Très-versé dans la connaissance des langues et de la littérature ancienne, il professa longtemps les belles-lettres et devint secrétaire de la République florentine. De ses ouvrages, loués à l'excès par ses contemporains, il ne nous reste qu'une traduction en vers hexamètres de la *Batrachomyomachie* (Parme, 1492, in-4, très-souvent réimprimée); un *Recueil de vers latins* dont la bibliothèque Laurentienne de Florence conserve une ancienne copie et des *Lettres* à François Sforza, duc de Milan.

Cf. Ap. Zeno : *Disserlazione Vossiane*, t. I; — Nisard : *les Gladiateurs de la republique des lettres*, t. I.

MARSY (François-Marie DE), littérateur français, né en 1714 à Paris, où il est mort le 16 décembre 1763. Il se fit admettre fort jeune chez les Jésuites et rentra plus tard dans le monde. Ses premiers ouvrages furent des poëmes latins que distingue l'art de la versification, avec trop de pompe et de recherche. Il écrivit ensuite en français des ouvrages d'un style élégant. Nous citerons : *Templum Tragœdiæ, carmen* (Paris, 1734, in-12); *Pictura, carmen* (Paris, 1736, in-12), poëme que Lemierre déclare plein de beautés et qui lui a servi de guide *De l'Ame des bêtes* (1737, in-12); *Histoire de Marie Stuart* (Londres [Paris], 1742, 3 vol. in-12); *Dictionnaire abrégé de peinture et d'architecture* (Paris, 1746, 2 vol. in-12); *Histoire moderne des Chinois, des Japonais, des Indiens*, etc. (Paris, 1754-1778, 30 vol. in-12), dont les 12 premiers volumes seulement sont de Marsy et les autres d'Adrien Richer; *Analyse raisonnée de Bayle* (Londres [Paris], 1755, 4 vol. in-12), recueil des passages de Bayle les plus défavorables à la religion; il fut condamné par le parlement et fit mettre Marsy quelques mois à la Bastille; *le Rabelais moderne, ou les Œuvres de Rabelais mises à la portée de la plupart des lecteurs* (Amsterdam [Paris], 1752, 8 vol. in-12. Il a traduit de l'anglais les *Mémoires de Jacques Melvill* (Edimbourg [Paris], 1745, 3 vol. in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française.*

MARSY (Claude-Sixte SAUTREAU DE), littérateur français, né en 1740 à Paris, où il est mort le 5 août 1815. Esprit cultivé et homme de goût, il rendit service aux lettres en fondant, avec Mathon de la Cour, l'*Almanach des Muses* et en publiant de bonnes compilations. Outre l'*Almanach des Muses* (Paris, 1765-1789, 24 vol. in-8), recueil de pièces fugitives qui fut continué jusqu'en 1820 par Vigée, on cite de lui : *Nouvelle anthologie française depuis Marot* (Paris, 1769-1787, 2 vol. in-12); *Recueil des meilleurs contes en vers* (1774, 1784, 2 vol. in-8); *Petit chansonnier français* (1778 et suiv., 3 vol. in-8); *Annales poétiques, depuis l'origine de la poésie française*, avec Imbert (1778-1788, 40 vol. in-16); *Pièces échappées aux seize premiers almanachs des Muses* (1781, in-12); *Poésies satiriques du XVIII*e *siècle* (Londres, 1782, 2 vol. in-18); *Tablettes d'un curieux, ou Variétés historiques, littéraires et morales* (Paris, 1789, 2 vol. in-12); *le Nouveau siècle de Louis XIV*, avec Noël (1793, 4 vol. in-8), recueil de pièces satiriques. Il a donné des articles à l'*Année littéraire* et à plusieurs journaux littéraires; il a édité les *Œuvres choisies* de Dorat (Paris, 1786, 3 vol. in-12), les *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, par Duclos (Paris, 1790, 2 vol. in-8), les *Lettres* de Mme de Maintenon (Paris, 1806, 6 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

MARTAINVILLE (Alphonse-Louis-Dieudonné), publiciste et auteur dramatique français, né en 1776 à Cadix, de parents français, mort le 27 août 1830. Il fut élevé au collége Louis-le-Grand. N'ayant pas encore dix-huit ans, il comparut devant Fouquier-Tinville sous l'accusation d'aristocratie. Royaliste exalté et l'un des chefs de la jeunesse dorée sous le Directoire, il fit jouer au milieu des applaudissements de petites pièces réactionnaires. Sous l'Empire, il ne s'occupa que de théâtre; mais en 1814 et en 1815 il se ran-

gea parmi les plus fanatiques partisans de la royauté. Rédacteur du *Journal de Paris*, de la *Quotidienne*, de la *Gazette de France*, il ne trouva pas ces journaux assez résolus, fonda en 1818 le *Drapeau blanc* (2 vol. in-8), et attaqua non-seulement les ennemis de la monarchie, mais encore les monarchistes et même les ministres trop tièdes à son gré. Traduit plusieurs fois en justice par le ministère public, abandonné par ses lecteurs, il cessa la publication de son journal et se retira des luttes de la politique. Ses écrits joignaient à la violence de ses opinions la verve et l'esprit.

Ces qualités se retrouvent, unies à une vive gaieté, dans les pièces qu'il donna sur divers théâtres, et qui sont presque toutes des vaudevilles. Nous citerons dans le nombre : *les Suspects et les Fédéralistes* (1795) ; *le Concert de la rue Feydeau* (1795) ; *la Nouvelle Montagne, ou Robespierre en plusieurs volumes* (1796) ; *les Assemblées primaires, ou les Élections* (1797) ; *la Banqueroute du savetier à propos de bottes* (1801) ; *Pataquès* (1803) ; *le Pied de mouton*, mélodrame-féerie comique, avec Ribié (1807), pièce souvent reprise jusque de nos jours, avec des décors nouveaux et des rajeunissements de rédaction ; *la Queue du diable*, mélodrame-féerie comique (1808) ; *Monsieur Crédule* (1812) ; *Bonaparte, ou l'Abus de l'abdication*, pièce héroïco-romantico-bouffonne (1815) ; *Taconnet* (1816). — On cite encore de Martainville : *Grivoisiana, ou Recueil facétieux* (1801, in-18) ; *Vie de Lamoignon-Malesherbes* (1802, in-12) ; *la Bombe royaliste lancée* (1820, in-8) ; *Étrennes aux censeurs* (1822, in-8). Il a fait, avec Étienne, l'*Histoire du Théâtre-Français, depuis le commencement de la révolution jusqu'à la réunion générale* (Paris, 1803, 4 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire ; — Dictionnaire de la conversation.*

MARTELLO (Pietro-Jacopo), poëte italien, né à Bologne en 1665, mort en 1727. Il professa les belles-lettres à l'Université de sa patrie, et fut aussi employé dans différentes négociations, à Rome, en France et en Espagne. Ses satires sont faibles, ses comédies sont de pâles imitations de Molière ; mais ses tragédies, faites aussi d'après nos classiques français, l'ont fait mettre par Maffei au nombre des meilleurs poëtes de l'Italie. On cite l'*Ifigenia in Tauride*, l'*Alceste* et le *Cicéron*. Elles sont écrites dans une espèce de vers imité de l'alexandrin français et qu'on a nommé *martelliano*. Ses *Œuvres complètes* (Bologne, 1723, 7 vol. in-8) ont été souvent réimprimées.

MARTELLY (Honoré-Francois RICHAUD DE), acteur et auteur dramatique français, né le 27 octobre 1751 à Aix en Provence, mort le 8 juillet 1817. Avocat au Parlement de Provence, il quitta le barreau pour le théâtre, joua la comédie à la salle Molière à Paris, et eut le surnom de « Molé de la province ». Il est l'auteur de quelques comédies, entre autres : *les Deux Figaro, ou le Sujet de comédie* (Paris, 1794, in-8), satire assez spirituelle, en cinq actes, en prose, du *Figaro* de Beaumarchais. Elle fut représentée, en 1790, au Palais-Royal et plus tard à l'Odéon.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris.*

MARTÈNE (Dom Edmond), érudit français, né le 22 décembre 1654 à Saint-Jean-de-Losne, mort le 20 juin 1739 à Paris. Il fut l'un des plus laborieux et plus savants hommes de la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur. Chargé, avec dom Ursin Durand, d'aller recueillir les documents qui pouvaient être utiles à la rédaction du *Gallia Christiana* et d'une Collection des historiens de France, il voyagea pendant plusieurs années, dépouillant les archives des églises et abbayes de France, puis poussa ses recherches jusque dans les Pays-Bas et dans l'Allemagne. Parmi ses compilations très-utiles aux érudits, nous citerons : *De antiquis monachorum Ritibus* (Lyon, 1690, 2 vol. in-4) ; *De antiquis Ecclesiæ Ritibus* (Rouen, 1700, 2 vol. in-4) ; *Tractatus de antiqua Ecclesiæ disciplina, in divinis celebrandis officiis* (Lyon, 1706, in-4) ; *Veterum scriptorum et monumentorum moralium, historicorum, dogmaticorum, collectio nova* (Rouen, 1704, in-4) ; *Thesaurus novus anecdotorum* (Paris, 1717, 5 vol. in-fol.) ; *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum et moralium amplissima collectio* (Paris, 1724-1733, 9 vol. in-fol.). Dom Martène a encore publié : *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* (Paris, 1717, 1724, in-4) ; le t. VI des *Annales ordinis S. Benedicti* (Ibid., 1739, in-fol.), commencées par Mabillon.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

MARTENS (Thierry), imprimeur belge, né vers 1450 à Alost, mort le 23 mai 1534. Il étudia l'imprimerie à Venise, et fonda à Alost en 1473 le premier établissement typographique dans les Pays-Bas. En 1493 il se transporta à Anvers, puis s'établit à Louvain vers 1500. Il imprima dans cette dernière ville, en caractères grecs, dès 1501 : *Homère*, *Théocrite*, *Aristote*, *Lucien*, *Aristophane*, *Démosthène*, *Platon*, *Euripide*, etc., sortirent de ses presses en volumes dont le caractère est élégant et le texte fort correct. La première marque de ses livres représentait la porte du château d'Anvers ; elle existe sur l'*Éloge de la folie* d'Érasme (1512). Il la remplaça par un écusson dont la forme a varié. Martens était fort érudit ; il a publié un *Dictionarium hebraicum* (s. l., s. d., in-4). Le nombre des ouvrages qu'il a imprimés s'élève à plus de deux cents.

Cf. Valère André : *Bibliotheca belgica ; —* P. Marchand : *Dictionnaire historique ; —* Van Iseghem : *Biographie de Th. Martens* (Malines, 1852, in-8).

MARTENS (Georges-Frédéric DE), publiciste allemand, né à Hambourg le 22 février 1756, mort à Francfort le 21 février 1821. Il professa la jurisprudence à Gœttingue et remplit en Westphalie et dans le Hanovre de hautes fonctions publiques. Outre des ouvrages spéciaux de droit des gens et de diplomatique, il a publié plusieurs *Recueils de traités et négociations* (Gœttingue, 1817-35, 8 vol. in-8, 1817-24, 5 vol. in-8). — Son fils, le baron Ch. de Martens, né à Francfort vers 1790, a publié en français des ouvrages de la même spécialité.

Cf. *Conversations-Lexikon ; —* Quérard : *la France littéraire.*

MARTIAL (*Marcus Valerius Martialis*), poëte latin, né en 48 après J.-C. à Bilbilis (Espagne), mort vers 104. Nous savons par lui-même qu'il alla à Rome la treizième année du règne de Néron (66), qu'il y résida près de trente-cinq ans, qu'il retourna dans sa ville natale la troisième année du règne de Trajan (100), et qu'il vécut encore au moins trois années. Les empereurs Titus et Domitien lui accordèrent diverses faveurs. Il eut le titre de tribun et le rang de chevalier. On l'a représenté dans une situation misérable et ne vivant que de dons ; il possédait pourtant une maison à Rome et une villa près de Nomentum. Pline le Jeune dit dans une lettre qu'il lui donna de l'argent lorsqu'il retourna en Espagne (*prosecutus eram viatico secedentem*) ; c'était en reconnaissance d'un compliment en vers qu'il en avait reçu.

Les ouvrages de Martial forment un recueil de courts poëmes, tous réunis sous le titre général

d'*Épigrammes*. Le nombre s'en élève au-dessus de quinze cents. Elles se divisent en quatorze livres, sans y comprendre un livre séparé, renfermant trente-trois épigrammes, qui est placé en tête du recueil et qui porte généralement le titre de *Liber de Spectaculis*, parce qu'il a rapport aux spectacles que donnèrent Titus et Domitien. Dans les douze livres suivants, les épigrammes se succèdent sans aucun ordre. Les deux derniers livres portent des titres particuliers : le treizième, celui de *Xenia*, c'est-à-dire *Cadeaux*, et le quatorzième, celui d'*Apophoreta*, qui a à peu près le même sens. Toutes les épigrammes de ces deux livres, à l'exception des trois qui servent d'introduction, sont des distiques et se rapportent aux présents qu'on avait coutumé de s'envoyer durant les Saturnales ou autres jours de fête. Le *Livre des spectacles* et les neuf premiers livres furent écrits de l'année 80 à 94 ; les deux derniers sous Domitien. Le dixième, tel que nous l'avons, ne put paraître avant 99, puisque l'auteur y célèbre l'arrivée de Trajan à Rome après son avénement au trône. Le onzième est du commencement de l'année 100. Le douzième fut composé à Bilbilis, d'où le poëte l'envoya à Rome vers l'an 103.

On voit, pour la première fois, chez Martial l'épigramme, comme chez les modernes, réserver pour la fin, ainsi qu'une surprise, le trait préparé par le reste de la pièce. Sur un si grand nombre, bien des traits sont faibles, mal préparés, ou lancés avec peu de goût, et l'on a pu leur appliquer ce vers de Martial lui-même :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

Les mœurs contemporaines y sont reproduites avec une fidélité qui, loin de reculer devant les détails obscènes, semble au contraire s'y complaire. Quelquefois on dirait que le poëte va jouer le rôle de censeur ; mais son indignation apparente finit par une pointe, par un jeu de mots. En même temps qu'il révèle les turpitudes des grands, il leur prodigue les flatteries. Domitien en particulier est l'indigne sujet de ses éloges. Sous ces réserves, il faut rendre justice à son talent, à sa netteté, à sa finesse, à sa sobriété. « Martial, dit M. Nisard, poëte de goût, malgré son libertinage d'esprit encore plus que de mœurs, n'avait pas l'ardeur de nouveauté des poëtes d'imagination. Ses petites pièces sont, pour la plupart, dans l'expression, timides et travaillées.... Son public était pris dans toutes les classes et de tous les côtés : public indépendant, lisant pour son plaisir bien plus que pour des querelles d'école, et qui demandait un style simple, sans grands frais d'invention, populaire, et des vers qui pussent s'apprendre et se répéter comme des airs faciles. De là de temps en temps la simplicité de Martial, sa concision, sa clarté, sauf un reste de barbarie espagnole. » Pline le Jeune écrivait en apprenant la mort de Martial : « C'était un homme spirituel, piquant, vif, qui avait en écrivant beaucoup de sel, beaucoup de fiel et non moins de candeur. » Une sorte de candeur en effet, bien plutôt que de la malice, paraît dans les épigrammes de Martial et contribue à leur agrément.

Les trois plus anciennes éditions de Martial parurent dans le format in-4, sans nom de lieu ni d'imprimeur. La première édition est datée de Ferrare (1471, in-4) ; les exemplaires en sont très-rares, et celui de la Bibliothèque nationale de Paris a été payé, vers 1840, 2000 fr. Cette édition ne contient pas le *Liber de Spectaculis*. Parmi les éditions postérieures nous citerons celles d'Alde (Venise, 1501, in-8), d'Adrien Junius (Anvers, 1568, in-8), de Gruter (Francfort, 1602, in-16), de Scriverius, avec des notes de Juste-Lipse (Leyde, 1618-1619, 3 vol. in-12), de Rader (Mayence, 1627, in-fol.), de Schrevelius, édition *Variorum* (Leyde, 1670, in-8), de V. Collès *ad usum Delphini*, avec les *Obscœna* réunis à la fin du volume (Paris, 1680, in-4), du P. Jouvency, expurgée (1693, in-12), l'édition de Deux-Ponts, avec les *Priapeia* à la fin (1784, 2 vol. in-8), celle de la *Bibliothèque Lemaire* (Paris, 1825-1826, 5 vol. in-8), celle de Schneidewin (Grimma, 1842, 3 vol. in-8), réimprimée dans la *Collection Teubner* (Leipzig, 1853, in-12). *Martial* a été traduit deux fois en français par l'abbé de Marolles, en prose (1655, 2 vol. in-8) et en vers (1671, in-8) : ces traductions sont très-mauvaises. On a encore les traductions en prose de Simon (1819, 3 vol. in-8), de Verger, Dubois et Mangeart, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1834-1835, 4 vol. in-8), de C. Dubos (1841, in-8), de M. Charles Nisard, dans la *Collection Nisard*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*, t. II ; — Rader : *Vie de Martial*, dans son édition et dans plusieurs autres ; — Breghot du Lut : *Notice sur la vie et les ouvrages de Martial* (Paris, 1820, in-8) ; — Malte-Brun : *Martial considéré comme écrivain et comme peintre de mœurs* ; — *M.-V. Martialis als Mensch und Dichter* (Berlin, 1843, in-8) ; — D. Nisard : *Études de mœurs et de critique*.

MARTIAL D'AUVERGNE (MARTIAL DE PARIS, connu sous le nom de), poëte français, né vers 1420 à Paris, mort le 13 mai 1508. Sa famille était sans doute originaire de l'Auvergne. Il fut notaire au Châtelet, et pendant cinquante ans procureur au parlement. Son principal ouvrage a pour titre *Vigilles de Charles VII à neuf psaumes et neuf leçons* (Paris, 1493, in-4 et 1724, 2 vol. in-8). Sous ce titre emprunté à la liturgie, c'est une chronique rimée, en divers rhythmes, de la guerre contre les Anglais. La narration en est vive, attachante et tourne parfois à la satire, comme dans ce passage sur les possesseurs de nombreux bénéfices ecclésiastiques :

Mais qu'en font-ilz ? ilz en font bonne chière.
Qui les dessert ? ilz ne s'en soucient guère.
Qui fait pour eulx ? ung autre tient leur place.
Mais où vont-ilz ? ilz courrent à la chace...
He que fait Dieu ? il est bien aise ès cieulx.
He quoy ! dort-il ? l'on n'en fait pis, ne mieulx...

On a encore de Martial d'Auvergne : *les Louenges de la benoiste Vierge Marie*, en vers (Paris, 1492, in-4) ; *les Arrêts d'amour* (Ibid., s. d., in-4, plusieurs fois réimp.), charmant livre en prose, où sont raillés avec finesse les ridicules de la vie galante. On lui attribue aussi *l'Amant rendu cordelier à l'Observance d'amour* (Ibid., 1490, in-4), poëme qui rappelle par le sujet, l'esprit et le talent *les Arrêts d'amour*.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IX, X ; — A. de Montaiglon, dans les *Poëtes français* d'Eug. Crépet.

MARTIAL DE BRIVES, poëte français, né à Brives vers 1600, mort en 1656. Il était Capucin et composa des paraphrases des psaumes, des hymnes, des antiennes et autres pièces très-médiocres, que Goujet traite de « capucinades ». On les a publiées sous les titres d'*Œuvres poétiques et saintes* (Paris, 1655) et de *Parnasse séraphique* (Lyon, 1660, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII.

MARTIANAY (Dom Jean), érudit français, né le 30 décembre 1647 à Saint-Sever-Cap, mort le 16 juin 1717 à Paris. Il se fit Bénédictin en 1668, et fut professeur d'exégèse biblique dans plusieurs couvents de son ordre. Très-savant, mais d'un esprit critique peu solide, il eut d'assez vifs démêlés avec les érudits de son temps. On a de lui : *Défense du texte hébreu et de la chronologie de la Vulgate, contre le livre de l'Antiquité des temps rétablie* (Paris, 1689-1693, 2 vol. in-12) ; *Traité de la connaissance et de la vérité de l'Écriture sainte* (Paris, 1694-1703, 4 vol. in-12) ; *Traité méthodique, ou Manière d'expliquer l'Écriture par le se-*

cours des trois syntaxes, la propre, la figurée et l'harmonique (Paris, 1704, in-12); une édition de *saint Jérôme* (Paris, 1693-1706, 5 vol. in-fol.), etc.

Cf. Dom Tassin : *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur.*

MARTIGNAC (Etienne ALGAY DE), traducteur français, né en 1620 à Brives-la-Gaillarde, mort en 1698. Il fréquenta la cour et eut la confiance de Gaston, duc d'Orléans. Il a traduit : *l'Eunuque, l'Hécyre et le Facheux à soi-même de Térence, rendus très-honnêtes en y changeant fort peu de choses* (Paris, 1670, 1700, in-12), les *Œuvres d'Horace* (1678, 1684, 1687, 2 vol. in-12), les *Œuvres de Virgile* (1681, 1686, 3 vol. in-8), les *Satires de Perse et de Juvénal* (1682, in-12), l'*Imitation de Jésus-Christ* (1685, souvent réimpr.). Outre ces traductions, peu élégantes mais assez fidèles, et qui eurent du succès, on a de lui des *Mémoires concernant ce qui s'est passé en France de plus considérable depuis* 1608 *jusqu'en* 1636 (Amsterdam, 1683 et Paris, 1684, in-12). Ces mémoires, sans mérite au point de vue du style, mais précieux pour les faits, ont été insérés dans la *Collection* Michaud-Poujoulat.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française,* t. V et VI.

MARTIGNAC (Jean-Baptiste-Silvère GAYE, vicomte DE), homme politique et orateur français, né en 1776 à Bordeaux, mort le 3 avril 1832. Avocat dans sa ville natale, il y fréquenta le barreau et en même temps fit quelques vaudevilles spirituels, parmi lesquels on cite *Esope chez Xanthus* (1801). Nommé avocat général à la cour royale de Bordeaux en 1814, il devint procureur général à Limoges et fut élu député en 1821. Son éloquence le plaça bientôt dans la Chambre aux premiers rangs du parti modéré, et lorsque le ministère Villèle tomba, au commencement de 1828, il fut appelé à l'intérieur. Le cabinet qui prit son nom, quoi qu'il n'eût pas le titre de président du conseil, est célèbre par ses mesures libérales; il cessa d'exister le 8 août 1829. Gracieux, spirituel, aimable, d'un esprit juste, Martignac avait une parole séduisante et extraordinairement persuasive. Il n'emportait rien de haute lutte, il n'était ni vigoureux ni passionné; mais il présentait les choses avec netteté, tournait les difficultés avec une finesse qui charmait. Charles X disait par raillerie à ceux qui sortaient des séances de la chambre : « Eh bien, vous avec donc entendu la Pasta! » C'était l'époque des triomphes de cette cantatrice à Paris. Dupont de l'Eure, qui siégeait à la gauche, dit un jour de sa place au ministre qui parlait : « Tais-toi, sirène! » Les derniers discours de Martignac furent la défense du prince de Polignac, son adversaire politique, prononcée devant la cour des pairs, et une réplique faite à un député qui accusait Charles X de cruauté (15 novembre 1831). On a aussi un *Essai historique sur la révolution d'Espagne et sur l'intervention de* 1823 (Paris, 1832, 3 vol. in-8).

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains illustres,* t. IX; — Vaulabelle : *Histoire de la Restauration;* — Guizot : *Mémoires,* t. I.

MARTIN LE POLONAIS, *Martinus Polonus,* célèbre chroniqueur du XIII^e siècle, né à Troppau. Il fut chapelain et pénitencier de Clément IV. Nommé en 1278 archevêque de Gnesne, il mourut quelques jours après à Bologne. Il est auteur d'une *Chronique* des papes et des empereurs, qui s'étend de saint Pierre à la mort de Jean XXI (1277), et est importante pour l'histoire du moyen âge. Les manuscrits les plus récents contiennent un prologue et quelques additions tirées de Tite-Live. Editée par Jean Basile Herold à la suite de Marianus Scotus (Bâle, 1559, in-fol.), cette *Chronique* a été réimprimée avec additions ou corrections par Suffrid Petri (Anvers, 1574, in-8), Jean Fabricius (Cologne, 1616, in-fol.), et par Kulpis à la suite de l'édition qu'il a donnée de l'histoire de l'empereur Frédéric, d'Eneas Sylvius Piccolomini (Strasbourg, 1685). On a encore de Martin : *Sermones de tempore et de sanctis* (Strasbourg, 1484, in-fol.); *Margarita Decreti seu Tabula Martiniana,* index des *Décrétales,* imprimé plusieurs fois au XVI^e siècle.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique,* art. POLONUS ; — Niceron : *Mémoires,* t. XIV.

MARTIN (David), théologien protestant français, né en 1639 à Revel (Languedoc), mort en 1721 à Utrecht. Il était pasteur lorsque la révocation de l'édit de Nantes le força de se réfugier en Hollande. Il était renommé à la fois pour son érudition et son éloquence. On a de lui : *le Nouveau Testament expliqué par des notes* (Utrecht, 1696, in-4); *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament* (Amsterdam, 1700, 2 vol. in-fol.); *Sermons* (Ibid., 1708, in-8); *Traité de la religion naturelle* (Ibid., 1713, in-8); *Traité de la religion révélée* (Leeuwarden, 1719, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante ;* — Niceron : *Mémoires,* t. XXI.

MARTIN (Dom Jacques), érudit français, né en 1684 à Fanjaux en Languedoc, mort le 5 septembre 1751 à Paris. Il entra chez les Bénédictins de Saint-Maur et s'appliqua surtout à l'étude des antiquités de la Gaule. « Quelques incriptions latines, dit M. A. Maury, quelques bas-reliefs gallo-romains, quelques figurines récemment exhumées, lui fournirent des indications et des rapprochements sur lesquels il a établi son *Traité de la religion des Gaulois* (Paris, 1727, 2 vol. in-4), qui a joui pendant bien des années d'une juste estime. » On a encore de lui : *Eclaircissements historiques sur les origines celtiques et gauloises* (1744, in-12); *Histoire des Gaules et des conquêtes des Gaulois* (1754, 2 vol. in-4); etc.

Cf. Dom Tassin : *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur ;* — A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions.*

MARTIN (Gabriel), libraire et bibliographe français, né en 1679 à Paris, où il est mort le 2 février 1761. Très-recherché pour la composition des catalogues et l'arrangement des bibliothèques, il employa le système de classification bibliographique qui porte son nom, et qui est connu aussi sous celui de Debure. Ce système, adopté jusqu'en ces derniers temps, divise les livres en cinq classes : théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres, histoire.

MARTIN (Louis-Aimé), littérateur français, né en 1781 à Lyon, mort le 22 juin 1847. Ami de Bernardin de Saint-Pierre, il s'étudia à imiter son style. En 1813 il fit à l'Athénée un cours sur l'histoire de la littérature française. En 1815 il devint secrétaire-rédacteur de la Chambre des députés, et professeur de belles-lettres à l'École polytechnique, en remplacement d'Andrieux. Destitué en 1831, il fut nommé conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Sa vénération pour Bernardin de Saint-Pierre le porta à épouser sa veuve et à adopter sa fille Virginie, qui devint M^me de Gazan.

On a de lui : *Etrennes à la jeunesse* (Paris, 1809-1812, 4 vol. in-18), réimprimées sous les titres de *Recueil de contes et d'historiettes morales en vers et en prose* (1813) et de *Moraliste de la jeunesse* (1823); *Lettres à Sophie sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle* (1810, 2 vol. in-8, souv. réimpr.), ouvrage où il chercha, dans un style élégant, à vulgariser la science, et qui commença à fonder sa réputation; *Raymond* (1812, in-8); *Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre* (1820, in-8); *Plan d'une bibliothèque universelle; étude des livres qui peuvent servir à l'histoire littéraire et philosophique du genre humain* (1837, in-8); *Caligula,* tragédie en cinq actes (1838,

in-8); *Éducation des familles* (1834, 1838, in-8; 1840, 1847, 2 vol. in-12), ouvrage qui fut couronné par l'Académie française; le *Livre du cœur, ou Entretiens des sages de tous les temps sur l'amitié* (1835, in-32); *la Gageure*, comédie en un acte, en vers (Montpellier, 1838, in-8). Aimé Martin a donné des éditions nombreuses et estimées, notamment des *Œuvres complètes de Bernardin de Saint-Pierre* (Paris, 1817-1819, 12 vol. in-8), de *Racine* (1820, 6 vol. in-8), de *Molière* (1823, 8 vol. in-8), de *La Fontaine* (1826, in-8); de *Boileau*, de *Delille*, etc.; des *Réflexions ou sentences et maximes morales de La Rochefoucauld* (1822, in-8); de la *Correspondance de Bernardin de Saint-Pierre* (1826, 3 vol. in-8). Il a collaboré au *Journal des Débats*, au *Journal des connaissances utiles*, etc.

Cf. *Biographie universelle des contemporains*; — Lamartine : *Discours* prononcé aux funérailles d'Aimé Martin.

MARTINEZ (Alfonso), moraliste espagnol de la fin du XV[e] siècle, né à Tolède. Il fut archiprêtre de Talavera. Il est auteur d'un livre singulier sur les périls de l'amour et les femmes dangereuses, qui a paru sous ce titre : *El Arcipreste de Talavera que fable de los vicios de las malas mugeres e complexiones de los hombres*. Le grand nombre d'éditions (Séville, 1495, 1498; Tolède, 1499, 1500) 1518; Logrona, 1529, in-folio; Séville, 1546, in-8) atteste la vogue dont a joui ce livre.

Cf. E. Baret : *Histoire de la littérature espagnole* (Paris, 1863, in-8).

MARTINI (Martino), sinologue italien, né à Trente en 1614, mort à Hang-tcheou le 6 juin 1661. Missionnaire jésuite aussi savant que zélé, il a donné sur la Chine et son histoire d'importants ouvrages, qui ont été traduits dans les diverses langues : *De Bello tartarico in Sinis* (Rome 1654, in-12; trad. franç., Paris, même année); *Atlas sinensis* (Amsterdam, 1655, in-fol.; plus. édit.); *Sinicæ historiæ decas prima, a gentis origine ad Christum natum* (Munich, 1658, in-4; trad. franç., 1692, 2 vol, in-12), etc.

Cf. Southwell : *De Scriptoribus societatis Jesu*.

MARTINUS SCRIBLERUS (VIE, ŒUVRES ET DÉCOUVERTES DE), ouvrage d'Arbuthnot (voy. ce nom).

MARTIRANO (Coriolano), écrivain italien, né en 1500 à Cosenza en Calabre, mort en Espagne en 1557. Il fut évêque de San-Marco, secrétaire du comité de Trente et secrétaire du conseil de Naples. Poëte médiocre, mais excellent humaniste, il a laissé huit tragédies, deux comédies latines (Naples, 1556, in-8), et *Epistolæ familiares* (Ibid., 1556, in-8).

MARTORELL (Juan), écrivain espagnol, né à Valence vers 1400, mort vers 1460. Il est l'auteur du roman de chevalerie *Tirant le blanc* (Tirant lo blanch) publié à Valence en 1490 et que Cervantès appelle « un trésor de contentement et une mine de passe-temps ». Ce livre fait époque dans l'histoire de la prose catalane. Southey et Sismondi ont remarqué qu'il renferme moins de féerie et de surnaturel que les romans publiés en Espagne au siècle suivant : « Quoique le héros s'élève du rang de simple chevalier à l'empire de Constantinople, dit Sismondi, son avancement se comprend, ainsi que ses hauts faits. » L'auteur prétend avoir seulement traduit cet ouvrage en dialecte valencien, mais ce n'est là sans doute qu'un artifice souvent en usage à son époque.

Cf. Camboulin : *Essai sur l'hist. de la littérature catalane* (Paris, 1857).

MARTYR (Pierre). — Voyez ANGHIERA (P.-M.) et VERMIGLI (P.-M.).

MARTYROLOGE, titre d'un livre qui contint primitivement la liste seule des martyrs et comprit plus tard les noms de tous les saints vénérés dans l'Église. On fait remonter le premier martyrologe au pape saint Clément, disciple de saint Pierre. Il a été composé un assez grand nombre de martyrologes, parmi lesquels on cite celui de saint Adon, connu surtout par l'édition du P. Rossveide (1613), et celui d'Usuard, édité par Van der Meulen (1568). Des recueils du même genre existent chez les protestants; tel est le *Martyrology* de Ch. Bray (Londres, 1712). Dans l'Église grecque, le martyrologe porte le titre de *Ménologe*.

MARTYRS (LES), poëme en prose de Chateaubriand (voy. ce nom).

MARUCELLI (Francesco), prélat italien, bibliophile, né à Florence en 1625, mort à Rome le 25 juillet 1713. Pourvu de riches bénéfices, il se construisit à Rome un palais avec une belle bibliothèque accessible aux lettrés, et qu'il légua à sa ville natale, où elle porte son nom. On y conserve le répertoire manuscrit de ses notes de lectures, formant 112 volumes in-folio.

Cf. A.-M. Biandini : *Elogio storico dell' abbate Fr. Marucelli* (Livourne, 1754, in-8); — *Uomini illustri toscani*, t. IV.

MARVELL (André), publiciste et poëte anglais, né le 2 mars 1620, mort en 1772. Il fut l'ami de Milton qui, sous la république, se le fit associer dans la place de secrétaire latin; sous la restauration il défendit honorablement la cause de la liberté dans la Chambre des communes. Ses *Œuvres*, composées en grande partie de traités de controverse politique ou religieuse et qui l'ont fait regarder comme un précurseur d'Addison et de Swift, furent publiées par Ed. Thompson (1776, 5 vol. in-4) : on y trouve quelques pièces de vers (*les Émigrants dans les Bermudes, la Nymphe se lamentant sur la mort de son faon, Pensées dans un jardin*) d'une sensibilité vraie, d'une forme un peu recherchée, mais gracieuse.

Cf. Hartley Coleridge : *Life of A. Marvell* (Oxford, 1835, in-8); — Chalmers : *General biographical dictionary*.

MASCARENHAS (BRAS GRACIA DE), poëte portugais, né dans la province de Beyra en 1596, mort en 1656. Au milieu d'une existence très-agitée il écrivit *Viriato-trajico*, poëme héroïque en vingt chants, qui ne fut imprimé qu'après sa mort (Coïmbre, 1699, in-4). Viriatus en est le héros, et la société romaine du temps y est peinte d'une manière intéressante.

Cf. Sané : *le Mercure étranger*, t. I; — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

MASCARILLE, personnage de comédie. C'est un des types de valet bouffon empruntés par notre théâtre à la comédie italienne. Mascarille est de la famille des Crispin et des Scapin, fripon, intrigant, passé maître en fourberies. Il a conscience de ses moyens et des services qu'il rend : *Vivat Mascarillus, fourbum imperator!* s'écrie-t-il dans le latin comique que lui prête Molière. Il travaille avec zèle pour le maître qui le paye; mais, suivant le plan qu'il a conçu, il sert en se faisant obéir. Les intrigues qu'il trame ont ordinairement deux fins : l'intérêt de son maître et le sien propre. Il mène à la fois à bon port les amours d'autrui et les siennes; et si, chemin faisant, il y a des coups à recevoir, il sait les faire tomber sur d'autres que sur lui. M. Meilhac a mis à la scène ce type transformé dans une grande comédie en cinq actes, *Un petit-fils de Mascarille* (1859), mais il l'a dénaturé, en en faisant un intrigant du grand monde. Mascarille est et doit rester valet.

Cf. *Notices* sur *l'Étourdi*, dans les grandes éditions des *Œuvres de Molière*.

MASCARON (Jules), prédicateur français, né en 1634 à Aix, mort le 20 novembre 1703. Son père, avocat au parlement de Provence, le destinait au

barreau, mais il embrassa la carrière ecclésiastique, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et se fit entendre d'abord à Angers et à Saumur. Après avoir prêché dans plusieurs autres villes de la province, il vint à Paris, où il prononça en 1666 l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche. Nommé bientôt prédicateur ordinaire du roi, il prêcha pendant douze stations consécutives à la cour de Versailles. Il fut nommé évêque de Tulle en 1671, et évêque d'Agen en 1678. On l'entendit encore à la cour en 1683, 1684 et 1694.

« Dans l'oraison funèbre, Mascaron, dit Thomas, fut ce que Rotrou fut sur le théâtre. Rotrou annonça Corneille, et Mascaron Bossuet. On peut dire que cet orateur marque dans l'éloquence le passage du siècle de Louis XIII à celui de Louis XIV. Il a encore de la rudesse et du mauvais goût de l'un; il a déjà de l'harmonie, de la magnificence de style et de la richesse de l'autre. Sa manière tient à celle des deux hommes célèbres qui en le suivant l'ont effacé. Il semble qu'il s'essaye à la vigueur de Bossuet et aux détails heureux de Fléchier; mais, ni assez poli ni assez grand, il est également loin et de la sublimité de l'un et de l'élégance de l'autre.... Sa grandeur est plus dans les mots que dans les idées. » Les oraisons funèbres qui ont fait vivre son nom se réduisent à cinq. La première, celle d'Anne d'Autriche, roule en grande partie sur la longue stérilité de cette reine et sur la fécondité qui la suivit. Les métaphores et les figures y abondent. Il n'y est question que du soleil levant et du soleil couchant, de torrents et de tempêtes, de rayons et d'éclairs, d'ombres et de nuages, de fleuve fécond, d'océan qui se déborde, d'aigle, d'aiglons, etc. Les oraisons funèbres du duc de Beaufort, d'Henriette d'Angleterre et du chancelier Seguier ne valent guère mieux. Celle de Turenne a fait surtout la réputation de l'orateur. Il y lutta sans désavantage contre Fléchier. Moins pur et moins égal que ce dernier, comme toujours, il y a ici plus de force, plus de rapidité, plus de mouvement. Les *Oraisons funèbres* de Mascaron (Paris, 1704, in-12) ont été réimprimées plusieurs fois, soit seules, soit réunies avec celles de Bossuet et de Fléchier.

Cf. Thomas : *Essai sur les Éloges ;* — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Villemain : *Essai sur l'oraison funèbre.*

MASCHERONI (Lorenzo), poëte et mathématicien, né à Bergame en 1750, mort en 1808. Il enseigna les langues anciennes à Bergame, puis à Pavie, fut élu député au Corps législatif de la République cisalpine et envoyé en mission scientifique à Paris. Il est auteur, outre plusieurs ouvrages de geométrie, de productions littéraires fort estimées dans une époque de stérilité poétique : *l'Invito : versi sciolti di Daphni Orobiano a Lesbia Cidonia* (Pavie, 1793, in-4), poëme descriptif sur le muséum d'histoire naturelle de Pavie; *Versi sciolti indirritti alla comtessa Paolina Secco-Suardi Grismondi* (Milan, 1801), etc. Le poëte Monti a composé des *Mascheroniana cantica*, en cinq parties.

Cf. G. Mangili : *Elogio storico di L. Mascheroni* (Pavie, 1809, in-8 ; Milan, 1812).

MASCLEF (François), hébraïsant français, né en 1662 à Amiens, mort le 14 novembre 1728. Il fut curé près d'Amiens et dirigea quelque temps le séminaire du diocèse. On a de lui : *Grammatica hebraica, a punctis aliisque inventis massorethicis libera* (Paris, 1716, in-12), plusieurs fois réimp.); *Grammaire chaldaïque, syriaque et samaritaine* (Paris, 1731, in-12). Le système de Masclef contre les points-voyelles, déjà tenté par Louis Cappel, fut vivement attaqué, surtout par le P. Guarin.

MASCOV (Jean-Jacques), ou MASCOU, historien et jurisconsulte allemand, né à Dantzig le 26 novembre 1689, mort le 22 mai 1761. Il étudia la théologie et le droit à Leipzig, puis visita toute l'Europe. Il fut professeur de droit à Leipzig, puis doyen de la ville de Zeitz. Son principal titre littéraire est une *Histoire des Allemands jusqu'à la fin des rois Mérovingiens* (Geschichte der Deutschen bis zum, etc. Leipzig, 1726-1737, 2 vol.), où l'auteur, au lieu de considérer exclusivement les actes de la vie des rois, s'efforce l'un des premiers de mettre en relief l'histoire du peuple. A cet ouvrage, qui fut traduit dans différentes langues, s'en rattachent trois autres : *Commentarii de rebus Imperii Romano-Germanici* (Leipzig, 1751-1753, 3 v.); *Abrégé d'une Histoire complète de l'Empire allemand* (Abriss einer vollsterendigen Historie des D Reichs (Ibid., 1722-1730), et *Introduction à l'Histoire de l'Empire romain-allemand* (Einleitung zu der Gesch. des rœmisch, etc. ; Leipzig, 1762). Comme jurisconsulte, Mascov a publié un certain nombre d'ouvrages écrits en latin sur les origines du droit et ses développements historiques. — Son frère, Godefroid MASCOV, né à Dantzig en 1698, mort à Leipzig en 1760, fut aussi professeur de droit dans cette dernière ville. Érudit et appartenant à l'école des « jurisconsultes élégants », il a aussi laissé un certain nombre d'ouvrages latins sur le droit et sur l'histoire.

Cf. Putter : *Literatur des deutschen Staatrechtes* (Gœttingue, 1776, 1783, 3 vol.) ; — *Conversations-Lexikon.*

MASCURAT. — Voyez MAZARINADES.

MASDEU (Jean-François), historien espagnol, né à Barcelone en 1740, mort à Valence le 11 avril 1817. Il entra dans la Société de Jésus, et après sa dispersion passa en Italie, où il entreprit de publier en italien une *Histoire d'Espagne* (Storia critica di Spagna ; Foligno, 1782, t. I ; Florence, 1787, t. II), qui fut peu remarquée. Il la reprit avec plus de succès en espagnol, en l'augmentant considérablement et en la divisant en sept parties distinctes : *Historia critica de España y de la cultura española en todo genere* (Madrid, 1783-1800, 20 vol. in-4).

Cf. Casaus y Torres : *Respueta a algunos puntos de la* Historia critica de España *de Masden* (Madrid, 1806, in-4).

MASEN (Jacob), en latin *Masenius*, humaniste belge, né à Dahlem (province de Liége) en 1606, mort à Cologne le 27 septembre 1681. Entré chez les Jésuites, il professa l'éloquence et la poésie latine. Il se fit dans cette dernière une grande réputation et écrivit, entre autres poëmes, celui de *Sarcothis*, en deux livres, ayant pour sujet la chute de l'homme et dans lequel le critique écossais William Lauder prétendit, à grand renfort de citations frauduleuses, que Milton avait pris le *Paradis perdu*. Ce poëme, qui fut traduit en français par l'abbé Dinouard (Paris, 1757, in-12), faisait partie d'un recueil poétique et oratoire de Masen, intitulé *Palæstra eloquentiæ ligatæ* (Cologne, 1654-1683, 3 vol. in-12).

Cf. Southwell : *De Scriptoribus Societatis Jesu ; — Mémoires de Trévoux* (extraits insérés dans la traduct. franç. de Sarcothis).

MASNAVI ou MESNEVI, l'une des formes de la versification en persan, en turc et en hindoustani Elle prend chez les Arabes le nom de *muzdawij*. L'un et l'autre mot signifient hémistiche et désignent un poëme dont les deux hémistiches de chaque vers riment ensemble, et dont la rime change ou peut changer à chaque vers. Cette forme, la plus majestueuse de toute la poésie orientale, convient, à ce titre, pour les *waz* (avis) ou *pand-nâmas* (livres des conseils), pour l'épopée, les grands poëmes historiques, didactiques, moraux, mystiques et romanesques. On divise souvent ces compositions en chants et en chapitres qu'on nomme *bâb* (porte), ou *fasl* (division).

MASON (William), poëte anglais, né en 1725, mort en 1797. Fils d'un *clergyman*, il entra dans les ordres et devint chanoine de la cathédrale d'York. Il a composé deux tragédies : *Elfrida*, 1752 et *Caractacus*, 1759, d'une régularité classique, mais ennuyeuses; des odes sur l'*Indépendance*, la *Mémoire*, la *Mélancolie*, la *Chute de la Tyrannie*, d'un style artificiel, orné à l'excès. Son principal ouvrage poétique est le *Jardin anglais*, poëme descriptif en quatre livres (1772-1782). Sous le nom de Malcolm Macgregor il publia une piquante satire (An heroic Epistle to sir William Chambers, 1773) contre le goût pour les pagodes chinoises et les kiosques. Mason fut l'ami et l'exécuteur testamentaire de Gray, dont il écrivit une *Biographie* pleine de documents (Memoirs of Gray, 1775, in-4). Les *Œuvres complètes* de Mason ont été réunies (1797, 1811, 1816, 4 vol. in-8).

Cf. Baker : *Biographia dramatica ;* — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

MASORA, MASSORA, signifiant en hébreu *tradition*, nom donné par les rabbins à une collection d'observations exégétiques et critiques relatives au texte de l'Ancien Testament, ainsi qu'à la manière de le prononcer. Ces observations, qui pendant longtemps se transmirent oralement, puis sous forme de notes marginales dans quelques manuscrits spécialement autorisés, finirent, du VI[e] au XI[e] siècle après J.-C., par se réunir en un corps de commentaires. On distingua une *Grande* et une *Petite Masora*, la seconde n'étant qu'un extrait de la première. Les auteurs de la Masora, ou masorètes, introduisirent ces fameux points-voyelles qui, au nombre de treize, se souscrivant pour la plupart, marquent la prononciation traditionnelle, la seule dont il puisse être question dans une langue morte. Malgré les inutilités dont ils ont chargé leur exégèse, les masorètes ont certainement conservé une foule d'observations importantes sur le texte hébreu, ses variantes et son interprétation. Mises en ordre par Jacob Ben Chajim de Tunis, elles ont été imprimées pour la première fois dans la Bible rabbinique (Venise, 1525, plus. édit.).

Cf. Buxtorf : *Tiberias, sive Commentarius masoreticus* (Bâle, 1620, in-4) ; — Elias Levita : *Masoreth hammasoreth* (Halle, 1727).

MAS'OUDY (Ali). — Voyez MAÇOUDY.

MASQUE, sorte de pièce du théâtre anglais. — Voy. Benjamin JONSON.

MASQUES AU THÉATRE. Chez les anciens le masque a été le moyen le plus expressif donné aux acteurs pour rendre la physionomie même de leurs rôles, et il s'accordait avec divers moyens pour reproduire les proportions imposantes des héros. On commença par se barbouiller le visage, et quand on songea à se servir de masques, on utilisa d'abord les feuilles d'arction (notre grande bardane) ; mais ce n'était qu'un déguisement et non une imitation. Lorsque le poëme dramatique eut toutes ses parties et fut devenu tragédie ou comédie, les acteurs sentirent la nécessité de prendre les airs des personnes d'âges et de sexes différents qui y figuraient. Ils adoptèrent les masques scéniques, sortes de casques qui couvraient le dessus de la tête et le visage, avec des traits vivements accentués, la barbe, les cheveux, et même les ornements de la coiffure. Suidas et Athénée nomment le poëte Hœrile, contemporain de Thespis, comme l'inventeur des masques. Horace fait honneur de cette importante innovation à Eschyle, qui paraît du moins avoir introduit les masques terribles et hideux dans ses *Euménides*. Mais, suivant Aristote (*Poétique*, ch. V), on est sur ce point dans une ignorance complète. Suidas affirme que Phrynicus fit paraître au théâtre le premier masque de femme et que Néophon de Sicyone composa celui du serviteur-pédagogue. On lit dans Athénée que ce fut un acteur de Mégare qui inventa les masques comiques de valets. D'après Diomède, le premier qui porta un masque sur le théâtre à Rome fut Roscius Gallus, qui s'en servit pour cacher un défaut de ses yeux.

Les masques furent d'abord en cuir, puis en bois. Le sculpteur les composait selon les indications du poëte. Il y avait quatre sortes de masques : ceux de la tragédie, y compris les masques des Ombres, des Gorgones et des Furies : ils inspiraient la terreur ; ceux de la comédie, qui accentuaient le ridicule; ceux du drame satyrique, représentant les Satyres, les Faunes, les Cyclopes et autres monstres de la Fable ; enfin ceux des danseurs. Les masques dont les acteurs fort rapprochés des spectateurs se couvraient le visage étaient nommés masques muets ou masques orchestriques; ils avaient des traits réguliers et la bouche fermée, tandis que les autres, outre leurs traits exagérés par les nécessités de l'optique, portaient une bouche agrandie de manière à servir de porte-voix. Parfois les masques avaient deux expressions : par exemple celle de la satisfaction sur l'un des profils et de la colère sur l'autre, et l'acteur ne manquait pas de présenter le côté dont les traits convenaient à la situation du moment, quand il jouait des scènes où il devait changer d'action, sans pouvoir faire choix d'un autre masque derrière le théâtre. Julius Pollux assure que dans l'ancienne comédie grecque on poussait la liberté jusqu'à donner aux acteurs des masques offrant la ressemblance de personnes vivantes et connues, qui se trouvaient ainsi désignées publiquement aux risées de leurs concitoyens. Socrate fut de la sorte mis à la scène dans les *Nuées*. Mais nul ouvrier n'osa faire un masque ressemblant à Cléon pour la comédie des *Chevaliers*, et nul acteur ne voulant se charger de ce rôle périlleux : Aristophane dut le jouer luimême, la figure barbouillée de lie.

Les masques formaient la partie principale des accessoires de la scène antique. Il en existait dans chaque théâtre de nombreuses variétés. Les masques tragiques comprenaient les groupes suivants : masques des pères, les uns tout à fait chauves, sans barbe, les joues pendantes; les autres à cheveux blancs, avec barbe blanche ou couronne de cheveux gris ou cheveux noirs et barbe hérissée, l'air dur et les pommettes saillantes, etc.; masques des jeunes hommes, offrant des types divers : l'imberbe, avec des cheveux noirs et épais ; le crépu, d'un blond ardent, bouffi d'orgueil, à l'air farouche; le tendre, blond, à figure gaie; le négligé, au teint altéré, a l'expression triste et avec des cheveux d'un blond fade; le blême, maigre, chevelu, blond ; le pâle, au teint de malade, etc. ; masques des esclaves et serviteurs, répondant par les traits du visage aux différences d'emplois ou de nationalités; masques de femmes, présentant une grande diversité : femmes vieilles, libres ou esclaves; femmes entre deux âges, citadines et villageoises; jeunes femmes et vierges, et parmi celles-ci, au teint généralement pâle, la vierge outragée, au teint vivement coloré. Les masques comiques étaient plus nombreux encore. La nouvelle comédie s'interdisant les ressemblances particulières s'appliqua à des études physionomiques. On eut les types et les masques du *pappus primus* (πάππος πρῶτος) et du *pappus secundus* (πάππος ἕτερος), répondant à nos pères nobles et à nos financiers, du capitaine, du vieillard décrépit, du pourvoyeur de débauche, des jeunes hommes blonds, bruns, roux, rustiques, tendres, menaçants, bienveillants, animés ; ceux du flatteur, du parasite, ceux d'esclaves de tout ordre, ceux de femmes vieilles et jeunes, des grasses et des maigres, et parmi les jeunes, de l'enjouée, de la

crépue, de la vierge, de la fausse vierge, de la seconde fausse vierge, de ceux des courtisanes de toute classe : la noble, la mûre, la dorée, la lampadienne, etc. Les masques satyriques se réduisaient à ceux du vieux satyre au poil blanc, du satyre barbu, du satyre imberbe, de Silène, avec quelques variétés de types comiques.

Les masques avaient le défaut de cacher les diverses nuances de l'expression des passions sur le visage : défaut peu sensible dans d'immenses théâtres, où tant de spectateurs ne pouvaient s'apercevoir de l'immobilité des traits. L'avantage des masques consistait à reproduire fidèlement des types convenus, à donner à la tête un caractère bien déterminé et à rendre plus intelligibles les paroles, en permettant d'y ajuster des cornets qui augmentaient le volume de la voix. L'emploi du masque facilitait encore, dans certaines pièces, l'intrigue fondée sur une ressemblance parfaite, comme dans *Amphitryon* et les *Ménechmes*. En outre, dépassant la grandeur naturelle, ils concouraient avec les autres parties du costume à donner aux acteurs les proportions colossales, nécessitées par la perspective.

Cf. Fr. Ficoroni : *le Maschere sceniche... degli antichi Romani* (Rome, 1736, in-4) ; — les ouvrages cités à l'article COSTUMES AU THÉATRE.

MASSACHUSETTS (LE), langue de l'Amérique septentrionale de la région des lacs et de la famille algonquine. Comme les idiomes algonquins (voy. ce mot), c'est une langue polysyllabique, figurative, transpositive et imitative. Dans sa grammaire, très-riche en formes, il n'y a point de distinction de genres ni de cas, mais elle peut indiquer les différents nombres, les degrés de comparaison et les rapports entre le sujet et l'attribut. Le verbe substantif fait défaut. Dans les verbes, le mode interrogatif s'indique par des affixes. John Eliot a traduit la Bible en massachusetts. On lui doit en outre : *A grammar of the Massachusets Indian language*, édité par S. Du Ponceau (Boston, 1822), et à Josiah Cotton : *Vocabulary of the Massachusets Indian language* (Cambridge, 1829).

Cf. H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

MASSELIN (Jean) historien français, mort le 27 mai 1500 à Rouen. Chanoine de Rouen et orateur ordinaire du clergé de sa province, il fut député aux états généraux de Tours de 1484. Il a écrit le *Diarium statuum generalium Franciæ*, relation très-intéressante qui a été traduite dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France* (1835, in-4).

Cf. Ch. de Beaurepaire : *Notice sur maître J. Masselin* (Caen, 1851, in-4).

MASSIAS (le baron Nicolas), philosophe français, né le 2 avril 1764 à Villeneuve-d'Agen, mort le 23 janvier 1848. Il fit d'abord partie de la congrégation de l'Oratoire, mais sans prendre les ordres; il enseigna la rhétorique à Soissons et les belles-lettres à l'école militaire de Tournon. Sous le Directoire il devint colonel d'artillerie. En 1800 il entra dans la carrière diplomatique et fut, de 1807 à 1815, consul général de France à Dantzig. Parmi ses écrits, qui ne sont pas sans mérite littéraire, nous citerons : *le Prisonnier en Espagne* (Paris, 1798, in-8) ; *Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature* (1821-22, 4 vol. in-8) ; *Théorie du beau et du sublime* (1824, in-8) ; *Problème de l'esprit humain* (1825, in-8); *Principes de littérature, de philosophie, de politique et de morale* (1826-27, 4 vol. in-18) ; *Influence de l'écriture sur la pensée et sur le langage* (1828, in-8) ; *Philosophie fondée sur la nature de l'homme* (Strasbourg, 1835, in-8), etc.

Cf. Fr. Riaux, dans le *Dict. des sciences philos.*

MASSIEU (Guillaume), littérateur français, né le 15 avril 1665 à Caen, mort le 22 septembre 1722 à Paris. Élève de l'Académie des inscriptions en 1705, il en devint pensionnaire en 1710, et fut nommé la même année professeur de grec au Collége royal. En 1714 il entra à l'Académie française. On a de lui, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, des dissertations, plus élégantes que savantes, sur l'antiquité grecque et de médiocres traductions d'odes de Pindare. Il est aussi l'auteur d'une *Histoire de la poésie française, à partir du* XI^e^ *siècle* (1734, in-12), qui n'était pas sans mérite pour le temps où elle parut.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II ; — Alfr. Maury : *Hist. de l'Acad. des inscriptions*.

MASSILLON (Jean-Baptiste), prédicateur français, né le 24 juin 1663 à Hyères, mort le 28 septembre 1742. Après avoir fait ses humanités dans sa ville natale et sa philosophie à Marseille, il entra dans l'Oratoire à l'âge de dix-sept ans, professa les belles-lettres à Pézenas, la rhétorique à Montbrison et à Juilly et la philosophie à Vienne. Il prononça dans cette dernière ville les oraisons funèbres des archevêques de Villars et de Villeroy. Ses supérieurs, frappés de son talent oratoire, le pressèrent vivement de se tourner vers la chaire. Dans la ferveur de son humilité chrétienne, il paraît alors avoir redouté l'éclat qui s'attache à la vie du prédicateur, et il alla se réfugier dans l'abbaye de Sept-Fonts. Le cardinal de Noailles le tira de cette retraite et le fit venir au séminaire de Saint-Magloire à Paris, où quelques sermons annoncèrent son succès prochain. En 1698 il prêcha le carême à Montpellier. L'année suivante établit sa renommée : il prêcha le carême à l'église de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré et l'avent au château de Versailles. La cour l'entendit encore dans les carêmes de 1701 et de 1704; mais le succès lui créa des ennemis qui attaquèrent la pureté de ses mœurs et lui aliénèrent l'esprit de Louis XIV; il ne fut plus appelé à prêcher les stations devant ce roi. En 1709 il prononça l'oraison funèbre du prince de Conti, en 1711 celle du dauphin et en 1715 celle de Louis XIV lui-même, qu'il commença par ces mots si fréquemment cités : « Dieu seul est grand mes frères ! » Nommé en 1717 évêque de Clermont, il fut chargé en 1718 de prêcher le carême devant le jeune roi, et composa en six semaines les dix sermons qui forment le recueil connu sous le nom de *Petit Carême*. En 1719 il fut élu membre de l'Académie française. On lui a reproché d'avoir consenti à être, en 1720, un des consécrateurs de Dubois, nommé archevêque de Cambrai. En 1723 il prononça à Paris l'oraison funèbre de Madame, mère du régent. A partir de cette année il résida constamment dans son diocèse, qu'il administra avec beaucoup de zèle à la fois et d'habileté, sachant ne pas se brouiller avec les Jésuites, tout en ne persécutant pas ceux qui n'acceptaient point la bulle *Unigenitus*, et restant l'ami des Oratoriens qui étaient accusés de jansénisme. Les infirmités et le manque de mémoire l'obligèrent de bonne heure de cesser la prédication. Il occupait ses loisirs à corriger et recorriger ses anciens sermons, comme on le vit après sa mort par les nombreuses retouches marginales faites sur diverses éditions que contenait son portefeuille. Il s'était déjà livré à ce travail de retouches sur ses manuscrits, avant de les livrer à l'impression. Nous n'avons donc pas ses discours tels qu'il les a prononcés.

Suivant La Harpe, Massillon fut dans le sermon au-dessus de tout ce qui l'avait précédé, par le nombre, la variété et l'excellence de ses productions. Le même critique ajoute : « Un charme d'élocution continuel, une harmonie enchanteresse, un choix de mots qui vont tous au cœur ou qui

parlent à l'imagination; un assemblage de force et de douceur, de dignité et de grâce, de sévérité et d'onction; une intarissable fécondité de moyens, se fortifiant tous les uns par les autres; une surprenante richesse de développements; un art de pénétrer dans les plus secrets replis du cœur humain, de manière à l'étonner et à le confondre; d'en détailler les faiblesses les plus communes, de manière à en rajeunir la peinture; de l'effrayer et de le consoler tour à tour, de tonner dans les consciences et de les rassurer, de tempérer ce que l'Evangile a d'austère par tout ce que la pratique des vertus a de plus attrayant; l'usage le plus heureux de l'Écriture et des Pères; un pathétique entraînant et par-dessus tout un caractère de facilité qui fait que tout semble valoir davantage, parce que tout semble avoir peu coûté; c'est à ces traits réunis que tous les juges éclairés ont reconnu dans Massillon un homme du très-petit nombre de ceux que la nature fit éloquents; c'est à ces titres que ceux mêmes qui ne croyaient pas à sa doctrine ont cru du moins à son talent et qu'il a été appelé « le Racine de la chaire » et « le Cicéron de la France ». L'abbé Maury, loin d'éprouver pour Massillon cette admiration enthousiaste, semble s'appliquer à en faire ressortir les faiblesses et les défauts : « Massillon, dit-il, a rarement des traits sublimes; mais s'il est au-dessous de sa propre renommée comme orateur, il est sans doute au premier rang comme écrivain; et nul n'a porté le mérite du style à un plus haut degré de perfection... Souvent cet excellent auteur, trompé par la fécondité, ne nourrit point assez d'idées son style enchanteur. Quelquefois ses raisonnements sont dénués de la justesse, de la force, peut-être même de la gravité qu'il était si digne de leur donner. » On sait que Massillon s'appliquait beaucoup à la partie extérieure de l'éloquence et donnait des soins particuliers à l'action. « Au moment où il entrait en chaire, dit D'Alembert, il paraissait vivement pénétré des grandes vérités qu'il allait dire; les yeux baissés, l'air modeste et recueilli, sans mouvements violents et presque sans gestes, mais animant tout par une voix touchante et sensible, il répandait dans son auditoire le sentiment religieux que son extérieur annonçait. » On a vanté souvent le *Petit Carême* comme le chef-d'œuvre de Massillon. C'est une opinion que les meilleurs juges n'ont point partagée. « L'auteur y montre sans doute, a dit Chateaubriand, une grande connaissance du cœur humain, des vues fines sur les vices des cours, des moralités écrites avec une élégance qui ne bannit pas la simplicité; mais il y a certainement une éloquence plus pleine, un style plus hardi, des mouvements plus pathétiques et des pensées plus profondes dans quelques-uns de ses autres sermons, tels que ceux *sur la Mort, sur l'Impénitence finale, sur le Petit nombre des élus, sur la Mort du pécheur, sur la Nécessité d'un avenir, sur la Passion de Jésus-Christ.* » L'abbé Maury exprime un avis semblable et admire surtout les sermons de l'*Avent* et du *Grand Carême,* les *Conférences* composées pour le séminaire de Saint-Magloire et les *Conférences sur les devoirs ecclésiastiques*, prononcées par l'évêque de Clermont devant son clergé. Voltaire, dans son article *Éloquence* écrit pour l'*Encyclopédie*, a choisi comme exemple le fameux passage du sermon *sur le Petit nombre des élus* qui souleva dans tout l'auditoire un transport de saisissement, et il le donne comme un des plus beaux traits de l'éloquence ancienne ou moderne.

Les œuvres complètes de Massillon, outre le *Petit Carême*, l'*Avent*, le *Grand Carême* et les *Conférences*, comprennent : *Mystères, Panégyriques et Oraisons funèbres; Mandements et Discours synodaux*; *Sentiments d'une âme, ou Paraphrase de plusieurs psaumes; Pensées sur divers sujets de morale et de piété, tirées des ouvrages de Massillon.* Elles furent éditées d'abord par l'abbé Massillon, neveu de l'orateur (Paris, 1745-1748, 15 vol. in-12). Elles ont été rééditées plusieurs fois, notamment par Renouard (Paris, 1810-1811, 13 vol. in-8), par Beaucé (Paris, 1817, 4 vol. in-8), par Méquignon (Paris, 1818, 15 vol. in-12), par l'abbé Guillon (Paris, 1828, 16 vol. in-12), etc. Les *Œuvres choisies* de Massillon ont été publiées par Tabaraud (Paris, 1823-1824, 6 vol. in-8). Le treizième volume de l'édition générale de 1821 était composé de *Morceaux choisis*, avec les *Tables*. Plusieurs des œuvres de Massillon ont eu des éditions séparées. Le *Petit Carême* en particulier a été imprimé un très-grand nombre de fois. Deux ouvrages ont été faussement attribués à Massillon. Le premier parut en 1729 sous ce titre : *Maximes sur le ministère de la chaire;* il est du P. Gaichiès. Le second, intitulé *Mémoire sur la minorité de Louis XV*, fut publié en 1792 et en 1805 par Soulavie; il est de l'éditeur lui-même.

Cf. D'Alembert, Marquez, Talbert : *Éloge de Massillon ;* — l'abbé de la Palme, dans le *Journal des savants* (octobre 1759) ; — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Maury : *Éloquence de la chaire ;* — Villemain : *Essai sur l'oraison funèbre ;* — Fr. Therencin : *Demosthenes und Massillon, Beitrag zur Geschichte der Beredsamkeit* (Berlin, 1845, in-8) ; — D. Nisard : *les Grands sermonnaires français*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 janv. 1857) ; — Fr. Godefroy : *Étude sur Massillon*, en tête d'une édition des *Œuvres choisies* (1848, 2 vol. in-8) ; — S. de Sacy : *Variétés littéraires*, t. I ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. III, et *Causeries du lundi*, t. I.

MASSINGER (Philippe), poëte dramatique anglais, né vers 1584, mort en 1640. D'une famille honnête et ayant reçu une bonne instruction, il paraît avoir vécu et être mort dans la pauvreté. Les succès qu'il obtint dès l'âge de vingt ans ne l'en firent pas sortir. Comme la plupart de ses confrères, il écrivit souvent en collaboration et son nom se trouve joint à ceux de Dekker, Field, Rowley, Middleton et autres. Nous avons les titres de trente-sept pièces écrites par lui en tout ou en partie; mais il n'en reste que dix-huit; ce sont, avec les dates d'impression : *la Vierge martyre*, tragédie (1622), avec Dekker; *le Duc de Milan*, tragédie (1623); *l'Esclave*, tragédie (1624); *l'Acteur romain*, tragédie (1629); *le Renégat*, tragi-comédie (1630); *le Tableau*, tragi-comédie (1630); *l'Empereur d'Orient*, tragi-comédie (1632); *la Fille d'honneur*, tragi-comédie (1632); *le Fatal douaire*, tragédie (1632), avec Field; *Nouvelle manière de payer de vieilles dettes*, comédie, l'une des meilleures du temps (1653); *le Grand-Duc de Florence*, comédie historique (1636); *le Combat contre nature*, tragédie (1639); *l'Amoureux timide*, tragi-comédie (1655); *le Tuteur*, comédie historique (1655); *Une femme vraie*, tragi-comédie (1655); *la Vieille loi*, comédie (1656), avec Rowley et Middleton; *la Dame de la ville*, comédie (1659); *le Parlement d'Amour*, inachevée, publiée dans l'édition de Gifford. Ces pièces se divisent, comme les titres l'indiquent assez, en tragédies, en comédies et en drames romantiques. Massinger a une noblesse, une élégance naturelles de style, mais il manque d'emportement dans la passion et d'abandon dans la gaieté. Il excelle dans la tendresse, et quant aux scènes plaisantes qu'il était obligé de mêler à ses drames pour satisfaire au goût public, elles sont si peu spirituelles et si indécentes qu'on voudrait les croire d'une autre main. De tous les poëtes de son temps, le pur et harmonieux Massinger est celui dont le style a le moins vieilli, celui que les poëtes dramatiques modernes ont le plus imité. Il a été fait plusieurs éditions de ses *Œuvres* (1761, 4 vol. in-8; 1779),

Gifford a donné la meilleure (Londres, 1805, 4 vol. in-8; 1816).

Cf. Th. Davies : *Some account of the life and writings of P. Massinger* (Londres, 1789, in-8) ; — Gifford : *Notice sur Massinger*, dans son édition ; — H. Taine : *Hist. de la littérat. anglaise*, l. II, ch. II.

MASSON (Jean-Papire), historien français, né en 1544 à Saint-Germain-Laval, dans le Forez, mort le 9 janvier 1611 à Paris. Il entra d'abord chez les Jésuites et professa dans leurs collèges, puis quitta cet ordre et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. On a de lui de savants ouvrages, entre autres *Historia vitæ Caroli IX, Francorum regis* (Paris, 1577, in-8) ; *Annalium libri VI, quibus res gestæ Francorum explicantur a Clodione ad Franciscum I* (Paris, 1577 et 1598, in-4); *Libri de episcopis Urbis, seu romanis Pontificibus* (Paris, 1586, in-4); *Notitia episcopatuum Galliæ* (Paris, 1606 et 1610, in-8); *Descriptio fluminum Galliæ* (Paris, 1618, 1678, 1685, in-12); *Historia calamitatum Galliæ*, dans les *Francorum scriptores* de Duchesne, t. I; *Elogia* (Paris, 1638, 2 vol. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. V.

MASSON (Jean), littérateur français, né en 1680, mort vers 1750. Fils d'un ministre protestant, il quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes et vécut en Hollande et en Angleterre. Il publia avec son frère Samuel l'*Histoire critique de la république des lettres* (Utrecht et Amsterdam, 1712-1718, 15 vol. in-12). Ce recueil, où il y a plus de pédantisme que de goût et d'érudition, les fit surnommer « les maçons de la république des lettres ». Saint-Hyacinthe leur dédia épigrammatiquement *le Chef-d'œuvre d'un inconnu* et les ridiculisa dans la *Déification du docteur Aristarchus Masso*. On a encore de Jean Masson : *Jani templum Christo nascente reseratum* (Rotterdam, 1700, in-4), essai de chronologie; les *Vies*, en latin, *d'Horace* (Leyde, 1707, in-8), *d'Ovide* (Amsterdam, 1708, in-8), *de Pline le Jeune* (Ibid., 1709, in-8) ; etc.

Cf. P. Marchand : *Dictionnaire historique*.

MASSON DE MORVILIERS (Nicolas), littérateur français, né vers 1740 à Morvilliers, en Lorraine, mort le 29 septembre 1789. Il se fit recevoir avocat au parlement de Paris et fut secrétaire du duc d'Harcourt. Ses *Œuvres mêlées en vers et en prose* (Paris, 1789, in-8) contiennent quelques bonnes épigrammes. On a encore de lui des compilations de géographie.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MASSON (Charles-François-Philibert), littérateur français, né en 1762 à Blamont (Franche-Comté), mort à Coblentz le 3 juin 1807. Ayant rejoint en Russie son frère aîné qui était au service de ce pays, il y devint major et secrétaire des commandements du grand-duc Alexandre. Disgracié par Paul Ier, il résida en Allemagne, puis revint en France en 1800, et fut nommé secrétaire général du département de Rhin-et-Moselle. Il était membre associé de l'Institut de France.

On a de lui : *Elmine, ou la fleur qui ne se flétrit jamais, conte moral* (Berlin, 1790, in-8) ; *Mémoires secrets sur la Russie, et particulièrement sur la fin du règne de Catherine II et celui de Paul Ier* (Amsterdam [Paris], 1800-1802, 3 vol. in-8), ouvrage partial et déclamatoire ; *les Helvétiens, poëme en huit chants* (Paris, 1800, in-12), ayant pour sujet la résistance des Suisses contre Charles le Téméraire ; *Ode sur la fondation de la République*, couronnée par l'Institut (Paris, 1802, in-8); *la Nouvelle Astrée*, roman (Metz, 1805, 2 vol. in-12); etc. — Son frère aîné, André-Pierre MASSON, né en 1759, mort en 1820, a publié : *les Sarrasins en France*, poëme épique en quinze chants (Nuremberg, 1815, 2 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MASSORA, MASSORÈTES. — Voy. MASORA.

MASSUET (Pierre), littérateur français, né en 1698 à Mouzon-sur-Meuse, mort le 6 octobre 1776 en Hollande. Ayant fait profession à dix-huit ans chez les Bénédictins de Metz, il ne tarda pas à se lasser de la vie religieuse, parvint à s'enfuir en Hollande et embrassa le protestantisme. Il se fit recevoir en 1729 docteur en médecine. Il a laissé quelques écrits scientifiques et de nombreux ouvrages relatifs à l'histoire, en grande partie extraits de travaux antérieurs : *Histoire des rois de Pologne* (Amsterdam, 1733, 3 vol. in-8) ; *Histoire de la guerre présente*, 1734 (Ibid. 1735, in-8); *Histoire de la dernière guerre*, 1735 (ibid., 1736, 3 vol. in-8); *Continuation de l'Histoire universelle de Bossuet depuis 1721 jusqu'à la fin de 1737* (Ibid., 1738, 4 vol. in-12) ; *Annales d'Espagne et de Portugal* (Ibid., 1741, 4 vol. in-4) ; *Histoire de l'empereur Charles VI* (Ibid., 1742, 2 vol. in-12) ; etc. Il fut l'actif collaborateur de la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe* (Amsterdam, 1728-1753, 52 vol. in-8) et des *Lettres sérieuses et badines* de la Barre de Beaumarchais (La Haye, 1729-1740, 12 vol. in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

MASTALIER (Charles), poëte allemand, né à Vienne le 16 novembre 1731, mort le 6 octobre 1795. Membre de la Société de Jésus, il devint, lors de la dissolution de cet ordre, professeur de belles-lettres à l'Université, et contribua à répandre en Autriche la connaissance et le goût des meilleurs écrivains allemands. Il a laissé un volume de *Poésies* (Gedichte, Vienne, 1774).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Liter*.

MASUCCIO, conteur italien, né à Salerne vers 1420, mort après l'an 1476. Son recueil de récits, *Novellino*, est écrit avec esprit, mais d'un style incorrect et difficile à comprendre à cause des fréquents idiotismes napolitains; cet ouvrage, qui fronde malicieusement l'ignorance des moines et les abus du clergé, a joui d'une grande vogue et a eu de nombreuses éditions. (Naples, 1476, in-fol.; Milan, 1483; Venise, 1484, 1492, 1503, 1510, 1522, in-4, etc.; Lucques, 1765, 2 vol. in-8). En fait de traductions françaises, on trouve dix-neuf récits extraits du *Novellino* dans les *Contes du monde adventureux* (1555), et quelques-uns dans les *Agréables divertissements* (Paris, 1664).

Cf. Masuccio Ginguené : *Histoire littéraire d'Italie*, t. VIII ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

MATAMORE. — Voyez CAPITAN.

MATHIEU (saint), nommé aussi *Lévi*, apôtre et évangéliste, né en Galilée un peu avant l'ère chrétienne. Percepteur des impôts payés aux Romains, il s'attacha à Jésus, prêcha en Judée, puis en Perse ou en Ethiopie, ou peut-être chez les Parthes. Son *Évangile* est le premier dans l'ordre chronologique. Mathieu l'écrivit huit ans après la mort de son maître. Le texte original en langue syro-chaldaïque, qui était celle de l'enseignement de Jésus, n'existe plus. On en possède une version grecque qui reçut, vers l'an 80 ou 85, ses dernières additions. Le premier *Évangile* ajoute au fond commun de la tradition beaucoup de circonstances anecdotiques, racontées dans un style d'une grande sécheresse et d'une extrême simplicité.

Cf. Albert Réville : *Études critiques sur l'Évangile de saint Mathieu* (Leyde et Paris, 1862); — Gust. d'Eichthal, *les Évangiles, Examen comparatif des trois premiers évangiles* (Paris, 1863); — l'abbé Maistre : *Hist. traditionnelle de saint Mathieu* (1870, in-8).

MATHIEU DE VENDÔME, poëte latin du XIIe siècle, né à Vendôme. Sa vie est restée inconnue. Ses

poésies, intéressantes au point de vue de la langue latine à son époque, sont en partie inédites. On a imprimé *Tobias*, poëme en vers élégiaques (Lyon, 1489, in-fol.); *Comœdia Milonis* (Leipzig, 1834, in-8); *Comœdia de glorioso milite* et *Comœdia Lydiæ*, dans les *Origines du théâtre moderne*, par M. E. Duméril (Paris, 1849, in-8). Les frères Sainte-Marthe ont confondu ce poëte avec l'abbé de Saint-Denis qui porte le même nom et qui fut régent de France au XIIIe siècle.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV et XX.

MATHIEU D'ÉDESSE, chroniqueur arménien du XIIe siècle, mort en 1144. Il est auteur d'une *Histoire d'Arménie* très-importante pour l'histoire des croisades. Elle commence à l'an 952 et finit à l'an 1132, comprenant ainsi les règnes des princes de la race des *Pacradouni* (Bagratides), la fin de cette dynastie, l'envahissement de l'Arménie par les Turcs seljoucides, puis par les hordes de Gengis-Khan, etc. Elle a été continuée par Grégoire Yéretz. M. Dulaurier en a traduit en français quelques parties (Paris, 1850). L'Académie des inscriptions a entrepris la publication du texte complet, d'après une copie de l'exemplaire de la bibliothèque des mékhitaristes.

MATHIEU (Pierre) poëte et historien français, né le 10 décembre 1563 à Pesmes, en Franche-Comté, mort le 12 octobre 1621. Reçu docteur en droit à Valence, il résida d'abord à Lyon comme avocat, puis se rendit à Paris, où il reçut le titre d'historiographe du roi. Ses ouvrages poétiques sont facilement versifiés, mais d'un style diffus. Ses ouvrages historiques valent plus par les renseignements que par la composition.

Il a écrit en vers: *Esther, tragédie sans distinction des scènes et avec des chœurs* (Lyon, 1585, in-12); *la Guisiade, tragédie en laquelle au vray et sans passion est représenté le massacre du duc de Guise* (Lyon, 1589, in-8); trois autres tragédies, *Vasti*, *Aman* et *Clytemnestre* (Lyon, 1589, in-12); *Stances sur l'heureuse publication de la paix* (Lyon, 1589, in-8); *Tablettes de la vie et de la mort, ou quatrains de la vanité du monde* (Paris, 1629, in-12), recueil de 274 quatrains moraux divisé en trois centuries, longtemps mis entre les mains des enfants, traduit en diverses langues, et souvent réimprimé jusque dans notre siècle (Paris, 1806, in-8). Le premier de ces quatrains a donné lieu à un fait très-curieux de la vie de Racan. Ce poëte le lut un jour à un de ses amis, comme étant de sa composition. Le voici:

> Estime qui voudra la mort épouvantable,
> Et la fasse l'horreur de tous les animaux;
> Quant à moi, je la tiens pour le point désirable
> Où commencent nos biens et finissent nos maux.

Racan, qui ne se rappelait pas avoir jamais vu ces vers, fut longtemps à reconnaître ce tour singulier que lui avait joué sa mémoire.

Les ouvrages historiques de Mathieu sont: *Histoire des derniers troubles de France sous les règnes de Henri III, et de Henri IV* (Lyon, 1594, in-8); *Histoire des guerres entre les maisons de France et d'Espagne*, de 1515 à 1598 (Rouen, 1599, in-8); *Histoire de France, depuis 1598 jusqu'en 1604* (Paris, 1606, 2 vol. in-8); *Histoire de Louis XI* (Paris, 1610, in-fol.); *Histoire de la mort déplorable du roi Henri le Grand* (Paris, 1611, in-fol.); *Histoire de saint Louis* (Paris, 1618, in-8); *Histoire de France*, de François Ier à Louis XIII (Paris, 1631, 2 vol. in-fol.), etc.

Cf. Niceron: *Mémoires*, t. XXVI.

MATHIEU-PARIS. — Voyez MATTHIEU.

MATHILDE, roman de Mme Cottin, roman d'Eug. Sue (voy. ces noms).

MATHON DE LA COUR (Charles-Joseph), littérateur français, né le 6 octobre 1738 à Lyon, où il fut guillotiné après le siége de cette ville, le 15 novembre 1793. On a de lui plusieurs écrits distingués et judicieux: *Lettres sur les peintures, sculptures et gravures exposées au salon du Louvre* (Paris, 1763-1767, 3 vol. in-12); des *Dissertations* et *Discours*, entre autres *Sur le patriotisme dans une monarchie* (1788, in-8), etc. Il fonda le *Journal de Lyon* (1784 et suiv., 12 vol. in-8).

Cf. Quérard: *la France littéraire*.

MATIUS (C.), poëte latin du Ier siècle avant J.-C. Il composa des mimiambes, ou mimes en vers iambiques, dont il reste quelques fragments très-courts. Les anciens louent son élégance et sa vivacité; Aulu-Gelle admire surtout les mots nouveaux et heureux qu'il introduisit dans la langue. Matius fit aussi une traduction en vers, très-estimée, de l'*Iliade*. On croit que ce poëte est le même que Calvena Matius, dont nous avons une belle lettre à Cicéron, dans laquelle il se justifie de pleurer la mort de César, son ami.

Cf. Wernsdorf: *Poetæ latini minores*, t. IV, p. 568; — Orelli: *Onomasticon Tullianum*.

MATLAZINGUE — Voyez MEXIQUE (Langues du).

MATON DE LA VARENNE (P.-A.-L.), publiciste français, né vers 1760 à Paris, mort le 26 mars 1813. Il se montra durant la Révolution fervent royaliste, n'échappa qu'avec peine à la mort et écrivit de violents pamphlets contre les révolutionnaires: les *Crimes de Marat et des autres égorgeurs* (Paris, 1795, in-8); *Histoire des événements qui ont eu lieu en France pendant les mois de juin, juillet, août et septembre* 1792 (Paris, 1806, in-8), etc.

Cf. Quérard: *la France littéraire*.

MATOS FRAGOSO (Juan de), poëte dramatique espagnol du XVIIe siècle, né à Elvas, dans l'Alentejo. Parmi ses œuvres, qui témoignent de beaucoup de facilité et de souplesse, il faut citer: *le Villageois dans son coin* (el Villano en su rincon); *le Fils de la pierre* (el Hijo de la piedra); *l'Impossible plus facile* (el Impossible mas facile), et *le Mari de sa mère*. La première partie des *Comedias* de Matos Fragoso a paru à Madrid en 1658, in-4.

Cf. Von Schack: *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien* (1846), III; — Ticknor: *History of spanish Literature*.

MATRONE D'ÉPHÈSE (LA), fragment de Pétrone, souvent imité ou reproduit par les modernes (voy. PÉTRONE).

MATTER (Jacques), philosophe français, né à Alt-Eckendorf (Bas-Rhin) le 31 mai 1791, mort en juin 1864. Ayant étudié en Allemagne, il devint professeur à Strasbourg, puis inspecteur général de l'Université. Il a publié plusieurs ouvrages distingués de philosophie et d'histoire. On peut citer: *Essai historique sur l'école d'Alexandrie* (1820, 2 vol. in-8); *Histoire critique du gnosticisme* (1828, 2 vol. in-8); *de l'Influence des mœurs sur les lois et des lois sur les mœurs* (1832, in-8), ouvrage auquel l'Académie française a décerné un prix de 10 000 francs; *Histoire de la philosophie moderne dans ses rapports avec la religion* (1854, in-12), etc. [*Dictionnaire des contemporains*, les trois premières éditions].

MATTHÆI (Chrétien-Frédéric), philologue allemand, né à Grœst (Thuringe) le 4 mars 1744, mort à Moscou le 26 septembre 1811. Il professa le grec à l'université de Wittemberg et à celle de Moscou. On lui doit la publication avec de savants commentaires d'une foule d'écrivains ou d'ouvrages grecs, la plupart de second ordre ou peu connus, puis, d'après des manuscrits non encore consultés, des éditions critiques des *Épîtres des apôtres* (Riga, 1782, in-8); des *Évangiles* (Moscou et Riga, 1786-88, 4e part., in-8), et de tout le *Nou-*

veau Testament (Wittemberg, 1803-1804, 2 vol. in-8).

Cf. Meusel : *Gelehrtes Deutschland*, t. V, X, XIV.

MATTHIÆ (Auguste-Henri), philologue allemand, né à Gœttingue le 25 décembre 1769, mort à Altenbourg le 6 janvier 1835. Il fut professeur à Weimar et directeur du gymnase d'Altenbourg. On lui doit de savantes éditions des *Hymnes d'Homère et Batrachomyomachie* (Leipzig, 1805); des *Tragédies d'Euripide* (Leipzig, 1813-20, 9 vol. in-8), plus les *Indices*, de Kampmann (1837); des *Histoires d'Hérodote* (Leipzig, 1825, 2 vol.), etc.; puis une bonne *Grammaire grecque* complète (Ausführliche griech. Grammatik., Leipzig, 1825-27, 2 vol. in-8, plusieurs éditions), traduite en français par Longueville (Paris, 1831-36, 3 vol. in-8); des *Esquisses de littérature grecque et romaine* (Grundriss der griech. und. rœm. Lit., Iena, 1815, plusieurs éditions), etc.

Cf. *Conversations-Lexikon*.

MATTHIEU-PARIS, chroniqueur anglais, mort en 1259. On ne sait si son surnom de Paris, *Parisius*, *Parisiensis*, indique qu'il était originaire de de cette ville, ou simplement qu'il y fit ses études. Il était moine dans le couvent bénédictin de Saint-Albans, et, sauf un voyage en Norvége, il passa sa vie en Angleterre. Il a composé une *Grande chronique* (Historia major), qui commence à la conquête normande et s'étend jusqu'en 1259. Pour la partie antérieure à 1235, il n'a fait que transcrire presque littéralement la *Chronique ou Fleurs des histoires*, d'un autre moine de Saint-Albans, Roger de Wendoser, dont l'ouvrage longtemps ignoré a été publié pour la première fois par H. O. Coxe (Londres, 1841-44, 5 vol.) Ce qui appartient en propre à Matthieu-Paris remplit moins de vingt-deux ans et témoigne d'une grande liberté à l'égard de l'Église romaine. L'*Historia major* fut publiée pour la première fois par l'archevêque Parker (Londres, 1571, in-fol.). W. Watts en donna une édition plus complète (Londres, 1641, 3 vol. in-fol.; Paris, 1644, 4 vol. in-fol.; Londres, 1684, 5 vol. in-fol.), qui contient deux autres ouvrages de Matthieu-Paris : *Vies des deux Offa, rois de Mercie, fondateurs de Saint-Albans; Vies de vingt-trois abbés de Saint-Albans*. La *Grande chronique* a été traduite en français par M. Huillard-Bréholles (Paris, 1840-41, 9 vol. in-8). Elle a aussi été traduite en anglais dans l'*Antiquarian library* de Bohn (5 vol.). Matthieu l'avait lui-même abrégée, sous le titre d'*Historia minor* ou *Historia Anglorum*. L'*Historia minor* a été publiée par sir Frédéric Madden (1866), qui pense que les *Flores historiarum*, attribuées jusqu'ici à un certain Matthieu de Westminster, d'ailleurs inconnu, ont été en grande partie écrites par Matthieu-Paris, comme un abrégé de sa *Grande chronique*. Ces *Fleurs des histoires*, continuées jusqu'en 1307, publiées pour la première fois par l'archevêque Parker (Londres, 1567, in-fol.), ont été aussi traduites en anglais dans l'*Antiquarian library* de Bohn (2 vol.).

Cf. *Préfaces* de Parker, de Coxe, de F. Madden, en tête de leurs éditions; — le duc de Luynes : *Introduction* à la traduction de Huillard-Bréholles.

MATTHIEU DE WESTMINSTER. — Voyez l'article précédent.

MATTHISSON (Frédéric DE), poëte lyrique allemand, né à Hohendodeleben près Magdebourg le 23 janvier 1761, mort à Wœrlitz le 12 décembre 1831. Il étudia à Halle la théologie, puis la philologie, la littérature et les sciences naturelles. Après avoir été professeur à Dessau il fit, comme précepteur de jeunes gens riches, de nombreux voyages dont il profita pour étudier les littératures de chaque pays et se mettre en relations avec les écrivains distingués. Il fut en 1794 secrétaire de voyage de la princesse d'Anhalt-Dessau. Il visita avec elle l'Italie et le Tyrol. Anobli en 1809, il fut nommé ensuite surintendant du théâtre de la cour et premier bibliothécaire à Stuttgart. Matthisson s'est fait une grande réputation comme poëte lyrique. Il décrit avec beaucoup de bonheur les scènes de la nature et les sentiments calmes et purs ou les rêveries mélancoliques que sa contemplation nous inspire. « Sa poésie, dit Schiller, est animée d'une humanité éclairée et sereine, et les belles images de la nature se reflètent dans son âme calme et limpide, comme sur la surface de l'eau. » On a de lui deux recueils : *Chants* (Lieder; Breslau, 1781) et *Poésies* (Gedichte; Mannheim, 1787, très-nombreuses éditions). Il a publié en prose de très-intéressants *Souvenirs* (Erinnerungen; Zurich, 1810-1816, 5 vol.), puis une *Autobiographie* (Selbstbiographie; Vienne, 1818, in-8). Ses *Œuvres* (Schriften; Ibid., 1825-1829, 8 vol.) se sont complétées par la publication d'*Écrits posthumes* (Literarischer Nachlass; Berlin, 1832, 4 vol. in-12).

Cf. *Matthisson's Selbstbiographie*; — Dœring : *Matthisson's Leben* (Zurich, 1833, in-12).

MATURIN (Robert-Charles), poëte dramatique et romancier irlandais, né en 1782 à Dublin, mort le 30 octobre 1824. Il entra dans les ordres, mais le faible revenu de sa cure ne lui suffisant pas, il se mit à écrire. Ses romans, conçus sur le modèle du *Moine*, de Lewis, pleins d'aventures mystérieuses, de scènes à effet, de dialogues emphatiques, frappèrent quelques esprits distingués, Walter Scott entre autres, par de brillantes qualités d'imagination et de style, sans jamais saisir fortement le public anglais. En France ils eurent plus de succès et furent tous traduits par J. Cohen, la comtesse Molé, etc. En voici les titres : *la Fatale vengeance, ou la Famille de Montorio* (Fatal revenge; Londres, 1807, 3 vol.); *le Jeune Irlandais* (the Wild Irish boy; 1808, 3 vol.); *le Chef milésien* (the Milesian chief; 1811, 3 vol. in-8); *les Femmes, ou Pour et contre* (1818, 3 vol.), un des rares romans où l'auteur ait mis de la délicatesse; *Melmoth* (1820, 4 vol.), d'une étrange donnée : Satan, sous la figure d'un gentilhomme irlandais de bonne famille, y joue le principal rôle; *les Albigeois* (1824, 4 vol.), tentative malheureuse dans le genre historique. En 1816 Maturin, grâce à la protection de Walter Scott et de Byron, fit jouer à Drury-Lane son *Bertram*, tragédie satanique, qui, par l'étrangeté des situations, la pompe grandiose du style et la véhémence de certaines scènes, enleva un brillant succès; mais une seconde tragédie, *Manuel* (1817), échoua: « C'est l'absurde ouvrage d'un homme de talent, » a dit Byron; et c'est ce qu'on peut dire de la plupart des *Œuvres* de Maturin, qui mourut jeune, sans avoir pu arriver ni à la fortune ni à une réputation solide. *Bertram* a été traduit en français par Taylor et Ch. Nodier (1821, in-8).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*; — Shaw : *History of english literature*.

MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), littérateur français, né le 20 novembre 1721 à Rouen, mort en novembre 1767. A dix-neuf ans il entra chez les Capucins. Las de la vie religieuse, il prit la fuite en 1745, se réfugia en Hollande, puis en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, et mena une vie très-agitée, reprenant le froc, embrassant le calvinisme, écrivant tour à tour pour divers gouvernements, et enfin dirigeant une troupe de comédiens. On a de lui : *Testament politique du cardinal Alberoni, recueilli de divers mémoires* (Lausanne, 1753, in-12), ouvrage instructif, intéressant; *Histoire politique du siècle* (Londres [Lausanne], 1754, 2 vol. in-12); *Nouvel état politique*

de l'Europe et des Pays-Bas (Francfort, 1761, 6 vol. in-8) ; *le Temps perdu, ou les Écoles publiques* (Amsterdam, 1765, in-8), ouvrage écrit contre l'enseignement en France, etc.

Cf. Chevrier : *Hist. de la vie de Maubert* (Londres, 1761, in-8) ; — Barbier : *Dict. des ouvrages anonymes.*

MAUCOMBLE (Jean-François-Dieudonné), littérateur français, né le 18 novembre 1735 à Metz, mort le 20 novembre 1768. On a de lui une *Histoire des antiquités de Nîmes* (Amsterdam, 1767, in-8) et deux romans intéressants, mais médiocrement écrits : *Nitophar, anecdote babylonienne* (Paris, 1768, in-12), et *Histoire de Mme d'Erneville* (1768, 2 vol. in-12) ; *les Amants désespérés, ou la Comtesse d'Olinval,* tragédie bourgeoise, en cinq actes, en prose (1768, in-8), etc.

Cf. Bégin : *Biographie de la Moselle,* t. III.

MAUCROIX (François DE), poëte français, né le 7 janvier 1619 à Noyon, mort le 9 août 1708 à Reims. D'abord avocat au parlement de Paris, il quitta le barreau pour prendre une position qui s'accommodât mieux à sa nature indolente, entra dans l'Église et devint chanoine à Reims. Il fut secrétaire de l'Assemblée du clergé en 1682. Aimable, spirituel, pratiquant une douce philosophie, il eut pour amis Patru, Racine, Boileau et surtout La Fontaine, qu'il initia à la connaissance de Platon. Il avait avec ce dernier tant de rapports pour le caractère et le talent que leurs vies ont été souvent réunies par les biographes et qu'on a plus d'une fois attribué au fabuliste les vers du chanoine. On retrouve en effet souvent chez l'un et chez l'autre le même style, le même accent. Ne croirait-on pas reconnaître La Fontaine dans ces vers où Maucroix se peint lui-même :

> Heureux qui, sans souci d'augmenter son domaine,
> Erre, sans y penser, où son désir le mène,
> Loin des lieux fréquentés !
> Il marche par les champs, par les vertes prairies,
> Et de si doux pensers nourrit ses rêveries
> Que pour lui les soleils sont toujours trop hâtés...
> L'esprit libre de soin,
> Il jouit des beautés dont la terre est parée,
> Il admire les cieux, la campagne azurée,
> Et son bonheur secret n'a que lui pour témoin.

Les vers suivants, écrits par le chanoine la veille de sa mort, rappellent mieux encore par le sentiment et la forme ce qu'il y avait parfois d'intime chez le fabuliste :

> Chaque jour est un bien que du ciel je reçoi,
> Je jouis aujourd'hui de celui qu'il me donne ;
> Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
> Et celui de demain n'appartient à personne.

Les œuvres poétiques de Maucroix, qui se composent de madrigaux, épigrammes, odes, élégies, romances, chansons, ont été publiées par Walckenaër, à la suite des *Nouvelles œuvres diverses* de La Fontaine (Paris, 1820, in-8), et par M. Louis Paris, sous ce titre : *Maucroix, ses Œuvres diverses* (Paris, 1854, 2 vol. in-18), édition qui contient aussi de jolies lettres familières. Le même éditeur avait publié ses *Mémoires* (1842, 2 vol.). On a encore de Maucroix des traductions, dans le goût des « belles infidèles ». Les ouvrages qu'il a traduits sont : *Homélies* de saint Jean Chrysostome (1671) ; *Histoire du schisme en Angleterre,* de Sanderus (1675) ; le traité *De la Mort des persécuteurs,* de Lactance (1679) ; les *Philippiques,* de Démosthène (1685) ; quelques discours de Cicéron, etc.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi,* t. X ; — Géruzez : *Mélanges,* 1866, in-18).

MAUGARD (Antoine), littérateur français, né le 17 août 1739 à Châteauvoué (Lorraine), mort le 22 novembre 1817. Il fit son droit à Paris et fut, de 1774 à 1785, commissaire du roi en Lorraine, pour la recherche et la vérification des anciens monuments de droit et d'histoire. On a de lui : *Remarques sur la noblesse* (Paris, 1787, in-8) ; *Correspondance d'un homme d'État avec un publiciste,* sur l'affranchissement des serfs par le roi (Paris, 1789, in-8) ; *Annales de France* (Paris, 1790, 2 vol. in-8) ; *Discours sur l'utilité de la langue latine* (Paris, 1808, in-8) ; *Cours de langue française et de langue latine comparées, mis à la portée de tous les esprits* (Paris, 1809-1812, 11 vol. in-8) ; *Traité de prosodie française* (Paris, 1812, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

MAUGIN (Jean), écrivain français du XVIe siècle, né dans l'Anjou et surnommé le *Petit Angevin.* Il a imité ou traduit de l'italien et de l'espagnol, dans un style diffus, les ouvrages suivants : le *Premier livre du nouveau Tristan, prince de Léonnois* (Paris, 1554, in-fol.) ; le *Discours de l'état de paix et de guerre,* de Machiavel (1556, in-fol.) ; *Histoire de Palmerin d'Olive, empereur de Constantinople* (Anvers, 1572, in-4).

Cf. La Croix du Maine : *Bibliothèques françaises.*

MAUGIS D'AIGREMONT, chanson de geste du XIIIe siècle, 9e branche de la Geste de *Doon* (voy. ce nom). Cette chanson est une suite d'aventures sans intérêt. Maugis a pour père Beuve d'Aigremont et pour oncles Gérard de Roussillon et Doon de Nanteuil. Enlevé par les Sarrasins le jour même de sa naissance, il est élevé par la fée Oriande, qui devient amoureuse de lui. Maugis la quitte et va compléter à Tolède ses études sur les sciences secrètes que sa mère d'adoption lui a enseignées. En Espagne, toutes les princesses sarrasines sont éprises de sa grâce, de sa bravoure et de son savoir. Maugis se compromet auprès de la femme de Marsile, roi de Tolède, et est obligé de s'enfuir d'Espagne. Il revient en France, où il prend part à la querelle d'un de ses oncles contre Charlemagne. On retrouve Maugis dans la chanson des *Quatre fils Aymon :*

> Si furent ses cousin li quatre fils Aymon.

La Bibliothèque nationale possède un manuscrit de *Maugis d'Aigremont,* qui paraît être du commencement du XIVe siècle.

Cf. *Histoire littéraire de la France,* t. XXII.

MAUGUIN (François), orateur français, né le 28 février 1785 à Dijon, mort le 4 juin 1854. Il fit ses études à Mâcon et son droit à Paris, y fut reçu avocat et plaida sa première cause en 1813. Son talent commença à être remarqué dans le pourvoi du général Labédoyère en 1815. Il établit définitivement sa réputation par la défense de Pleignier en 1816 et par celle de Fabvier en 1819. Parmi ses autres causes on distingue plus particulièrement celles de M Mignet en 1827 et du *National* en 1830. Élu député par la Côte-d'Or en 1827, il fut constamment réélu jusqu'en 1848 et siégea dans les rangs de l'opposition avancée. Représentant à l'Assemblée constituante en 1848, il y eut peu d'influence. A la suite du coup d'État il vécut dans la retraite. « Il avait, dit M. de Cormenin, des gestes nobles, une parole claire et résonnante, une attitude ferme ; il gâtait quelquefois sa diction en voulant la soigner.... Quelquefois il s'élevait jusqu'à la plus haute éloquence.... Il maniait avec un avantage décidé le sarcasme et l'ironie. » Les *Annales du Barreau français* contiennent plusieurs plaidoyers de Mauguin.

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains illustres,* t. III ; — Cormenin : *le Livre des orateurs.*

MAULÉON (Auger DE), littérateur français du XVIIe siècle, né en Bresse. Il fut admis à l'Académie française le 6 février 1635, mais en fut exclu le 14 mai suivant, sous l'accusation d'avoir été dépositaire infidèle. On ne connaît de

lui aucun ouvrage. Il a édité : les *Mémoires de Villeroi* (1622, in-4); les *Lettres du cardinal d'Ossat* (1624, in-fol.); les *Mémoires de la reine Marguerite* (1628, in-8),

Cf. Pellisson et d'Olivet : *Histoire de l'Académie.*

MAULÉON (LOYSEAU DE). — Voyez LOYSEAU.

MAULTROT (Gabriel-Nicolas), jurisconsulte français, né à Paris le 3 janvier 1714, mort dans cette ville le 12 mars 1803. Avocat au parlement, il défendit à propos de la bulle *Unigenitus* les droits du bas clergé. Parmi ses nombreux ouvrages qui intéressent le droit canonique et son histoire nous citerons : *Dissertation sur le Formulaire* (Utrecht, 1775, in-12); *les Prêtres juges dans les conciles* (1780, 2 vol. in-12); *Examen des décrets du Concile de Trente et de la juridiction française sur le mariage* (1788, 2 vol. in-12); *Origine et étendue de la puissance temporelle suivant les livres saints et la tradition* (1789-90, 3 vol. in-12),

Cf. Picot, dans la *Biographie universelle*; — Quérard : *la France littéraire.*

MAUNOIR (le P. Julien), philologue français, né le 1er octobre 1616 dans le diocèse de Rennes, mort le 28 janvier 1683. Membre de la Société de Jésus, il enseigna dans quelques colléges, puis, après avoir étudié le bas-breton il se consacra à la prédication dans les campagnes. Il a fait d'intéressantes publications sur la langue bretonne, entre autres : *le Sacré collége de Jésus* (Kenteliou Christen eus ar C'holach-Sakr, etc.), *divisé en cinq classes, où l'on enseigne en langue armorique les leçons chrestiennes, avec les trois clefs pour y entrer, un Dictionnaire, une Grammaire et une Syntaxe en même langue* (Quimper, 1659, in-8).

Cf. La Villemarqué : *Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, en tête du *Dictionnaire français-breton* de Le Gonidec (1847, in-4).

MAUPERTUIS (Pierre-Louis MOREAU DE), savant français, né le 17 juillet 1698 à Saint-Malo, mort le 27 juillet 1759. Membre de l'Académie des sciences en 1743, il fut chargé de diriger l'expédition scientifique envoyée dans le Nord pour déterminer la figure de la terre. La réputation qui en résulta pour lui le fit choisir en 1740 comme président de l'Académie de Berlin par Frédéric II, qui lui écrivit : « Vous avez appris au monde la figure de la terre, vous apprendrez d'un roi quel est le plaisir de posséder un homme tel que vous. » Le 27 juin 1743 il fut élu membre de l'Académie française. Son talent d'écrivain justifiait cette élection. Toutefois il s'est montré très-faible comme philosophe et comme critique, soit dans son *Essai de philosophie morale*, soit dans son discours de réception à l'Académie française, où il tente de démontrer que « l'objet des études du géomètre et du bel esprit est le même et dépend des mêmes principes. Son orgueil et sa susceptibilité soulevèrent des inimitiés qui troublèrent la fin de sa vie. Voltaire s'étant brouillé avec lui publia à son adresse : la *Diatribe du docteur Akakia*, *la Séance mémorable*, *la Berlue*, *l'Extrait d'une lettre d'un académicien de Berlin*, *l'Homme aux quarante écus*, etc. On a réuni les *Œuvres* de Maupertuis (Lyon, 1756, 4 vol. in-8).

Cf. La Beaumelle : *Vie de Maupertuis* (Paris, 1856, in-12).

MAURICE DE SULLY, prédicateur français du XIIe siècle, né à Sully (Orléanais), mort le 11 septembre 1196. Fils de pauvres paysans, il fut un des écoliers mendiants de l'Université de Paris, devint professeur, puis successivement chanoine de Bourges, archidiacre de l'église de Paris et évêque dans cette dernière ville après la mort de Pierre Lombard, en 1160. C'est lui qui commença la construction de Notre-Dame, dont la première pierre fut posée en 1163 par le pape Alexandre III. Ses prônes sont un monument vraiment original et authentique de la prédication française au XIIe siècle, s'adressant à un auditoire populaire, simple et ignorant. « On n'y trouve, dit M. L. Moland, ni subtilité scolastique, ni allégorie, ni science. Les idées sont précises et pratiques; les comparaisons familières et puisées dans la vie quotidienne. De belles légendes interviennent parfois et sont faites pour des esprits avides du merveilleux, comme ceux des enfants. » On en trouve de nombreuses copies des XIIIe et XIVe siècles. Ils ont été imprimés (Lyon, 1511, in-8).

Cf. L. Moland : *Origines littéraires de la France.*

MAURO (IL). — Voyez ARCANO.

MAURY (le cardinal Jean SIFFREIN, dit l'abbé), orateur français, né le 26 juin 1746 à Valréas, dans le comtat Venaissin, mort le 10 mai 1817. Fils d'un pauvre cordonnier, il dut à l'intelligence qu'il montra de bonne heure d'être élevé au séminaire de Saint-Charles à Avignon. A l'âge de vingt ans il vint chercher fortune à Paris, et l'année même de son arrivée il publia l'*Éloge funèbre de monseigneur le dauphin* (1766, in-8) et l'*Éloge du roi Stanislas le Bienfaisant* (1766, in-8). L'année suivante il concourut aux prix de l'Académie française par l'*Éloge de Charles V, roi de France* (1767, in-8), et par le *Discours sur les avantages de la paix* (1767, in-8). Il n'obtint que des félicitations. Son *Éloge de Fénelon* (1771, in-8) eut un accessit. Vers cette époque il reçut les ordres. En 1772 il prononça devant l'Académie le *Panégyrique de saint Louis*, et en 1775 le *Panégyrique de saint Augustin* devant l'assemblée du clergé de France. Ces discours firent sa réputation, et il fut appelé à prêcher à Versailles devant le roi. Le 27 janvier 1785 il entra à l'Académie française. La même année il prononça le plus remarquable de ses discours religieux, le *Panégyrique de saint Vincent de Paul*. Député aux états généraux en 1789, il y défendit les intérêts du clergé et de la noblesse et lutta contre Mirabeau. Quand l'Assemblée constituante fut dissoute, il émigra, fut reçu avec enthousiasme à Coblentz et avec non moins d'enthousiasme à Rome, où le 1er mai 1792 il fut sacré archevêque de Nicée *in partibus*. En 1794 il fut nommé cardinal et reçut les évêchés réunis de Montefiascone et de Corneto, l'un des siéges les plus riches d'Italie. Se ralliant ensuite à l'Empire, il accepta une place au sénat en 1806 et devint en 1810 archevêque de Paris, malgré la défense que lui fit le pape d'accepter ce siége. Ses mandements et ses sermons ne furent que des commentaires des bulletins officiels. A la Restauration, repoussé par le roi, exclu de l'Académie, méprisé par la noblesse et le clergé, il alla finir tristement sa vie à Rome, où il expia par six mois de prison sa désobéissance au pape. Avant la Révolution l'abbé Maury avait déjà soulevé des préventions contre lui par ses propos peu mesurés et son maintien hardi. Quand il fut membre de l'Assemblée nationale et que les circonstances lui permirent de jouer un rôle brillant et conforme à son ambition, il ne montra pas moins d'audace que de talent. Il bravait les cris des tribunes, mais se laissait aller souvent à des emportements. Les discours où il savait se dominer jusqu'à la fin ont été ainsi appréciés par Lacretelle : « Un style constamment soutenu, fleuri, harmonieux; une mémoire prodigieuse qui donnait l'éclat de l'improvisation à plusieurs de ses discours écrits; une prononciation rapide, ferme et habilement accentuée; le don des reparties; l'art de prolonger une ironie amère : voilà quels étaient ses avantages à la tribune; mais il semblait plus occupé du plaisir d'humilier ses adversaires que du désir de les vaincre. Il n'avait point cet accent de persuasion intime qui, même dans les discussions sévères,

remue les entrailles des auditeurs. » Il faut citer ce mot de Mirabeau : « Quand l'abbé Maury a raison, je le bats; quand il a tort, nous nous battons. » L'abbé Maury, outre ses *Éloges*, ses *Panégyriques* et ses *Discours*, a écrit un *Essai sur l'éloquence de la chaire* (Paris, 1810, 2 vol. in-8), bon traité spécial et bon livre de littérature, qui par le fond et la forme est devenu classique. On a publié ses *Œuvres choisies* (1827, 5 vol. in-8).

Cf. *Vie du cardinal Maury*, dans l'édition de ses *Œuvres choisies*; — L. Blanc : *Hist. de la Révol. française*; — Louis Siffrein Maury : *Vie du cardinal J.-S. Maury*, avec *Notes* et *Pièces justificatives* (Paris, 1827, in-8); — Poujoulat : *le Cardinal Maury, sa vie et ses œuvres* (1855, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV.

MAUTOUR (Philibert-Bernard MOREAU DE), érudit français, né le 22 décembre 1654 à Beaune, mort le 7 septembre 1737. Il fut auditeur à la Cour des comptes. Il entra à l'Académie des inscriptions en 1701. Outre des dissertations dans le *Recueil* de cette compagnie, il fit des poésies, des traductions, mais aucun ouvrage qui mérite spécialement d'être cité.

Cf. Papillon : *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*.

MAUVILLON (Éléazar), historien et littérateur français, né le 15 juillet 1712 à Tarascon, mort en 1779. Il passa en Allemagne, fut secrétaire du roi de Pologne, puis professeur au Carolinum de Brunswick. Il a laissé des ouvrages estimés : *Histoire du prince Eugène de Savoie* (Amsterdam, 1740, 5 vol. in-8); *Histoire de Frédéric-Guillaume Ier* (Ibid., 1741, 2 vol. in-12); *Histoire de Pierre Ier* (Ibid., 1742, 3 vol. in-12); *Histoire de la dernière guerre de Bohême* (Ibid., 1745, 3 vol. in-8); *Traité général du style* (Ibid., 1750, in-8); *le Soldat parvenu*, roman (Dresde, 1753, 2 vol. in-12, souvent réimpr.); *Histoire de Gustave-Adolphe* (Amsterdam, 1764, 4 vol. in-12); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MAVROCORDATO (Alexandre), écrivain grec moderne, né vers 1637 à Constantinople, mort en 1709. Fils d'un riche habitant du Phanar, il étudia en Italie, où il fut reçu docteur en philosophie et en médecine. Son influence littéraire fut considérable auprès des Grecs, chez lesquels il réveilla le goût de l'ancienne langue. Outre un ouvrage médical, écrit en latin, il composa plusieurs ouvrages en grec, et chercha dans tous à imiter le grec classique. On cite : *Histoire sacrée* (Bucharest, 1716); *Grammaire de la langue grecque moderne* (Venise, 1745); *Recueil de pensées* (Vienne, 1805); plusieurs ouvrages restés manuscrits.

Cf. Pappadopoulo Vreto : *Philologie néo-grecque* (Athènes, 1852-54).

MAVROCORDATO (Nicolas), écrivain grec moderne, fils du précédent, mort en 1730. Hospodar de Moldavie, puis de Valachie, il chercha à y développer une civilisation grecque, introduisit le luxe à sa cour, fonda des écoles, créa une imprimerie et s'entoura de savants. Il a écrit, en se rapprochant comme son père des formes de la langue ancienne, le *Livre des devoirs* (Bucharest, 1719) et les *Loisirs de Philothée* (Vienne, 1800). — Alexandre MAVROCORDATO, l'un des chefs de l'insurrection grecque, est de la même famille.

Cf. Zallony : *Essai sur les Phanariotes* (1824).

MAXIME DE TYR, Μάξιμος Τύριος, philosophe grec du IIe siècle après J.-C. On l'a confondu avec plusieurs homonymes aussi peu connus que lui. On croit qu'il fut l'un des précepteurs de Marc-Aurèle. C'est à Rome qu'il composa l'ouvrage qui nous est parvenu : les *Dissertations* ou *Discours*, Διαλέξεις, Λόγοι, au nombre de quarante et un, et roulant sur divers sujets de théologie et de morale. On y trouve, au milieu de déclamations peu originales, une certaine élévation et du savoir. Les *Dissertations*, apportées en Europe par J. Lascaris, ont été publiées d'abord dans une traduction latine (Rome, 1517, in-fol.; Bâle, 1519; Paris, 1554). Le texte grec a été imprimé par H. Estienne (Paris, 1557, in-8), par Heinsius (Leyde, 1607, in-8), par Davis (Cambridge, 1703, in-8; Londres, 1740, in-4), et avec plus de correction par Dübner, dans la *Biblioth. grecque* de Didot. Il en a été donné au moins quatre traductions françaises, dont la meilleure est celle de Combe-Dounous (Paris, 1803, 2 vol. in-8).

Deux autres philosophes grecs du même nom, MAXIME D'ÉPHÈSE et MAXIME D'ÉPIRE, vécurent au IVe siècle et furent tous deux précepteurs de Julien. Le premier, après une vie très-agitée, fut mis à mort sous Valens, pour n'avoir pas révélé un complot. Libanius dit qu'avec lui mourut la philosophie. On attribue à l'un et à l'autre Maxime un traité *Sur les Auspices*, Περὶ καταρχῶν ou 'απαρχῶν, d'une époque incertaine. On a du second quelques écrits de philosophie.

Cf. Suidas; — Fabricius : *Biblioth. græca*, t. I, III, V; — Combe-Dounous : *Préface* de sa traduct.; — Knebel : *Observationum in Maximi Tyrii Dissertationes*, part. II (Coblentz, 1833).

MAXIME (saint) *le Confesseur*, théologien grec, né vers 580 à Constantinople, mort en 662. Après avoir été secrétaire de l'empereur Héraclius, il quitta la cour pour la vie religieuse et devint abbé du couvent de Chrysopolis sur le Bosphore. Son zèle contre les monothélites lui attira les persécutions de l'empereur Constantin II. Un style obscur dépare ses ouvrages, qui eurent une grande autorité; Combefis les a édités, mais incomplétement (Paris, 1675, 2 vol in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IX.

MAXIMES (LES), titre abrégé et courant du recueil de *Réflexions ou Sentences et maximes morales* de la Rochefoucauld; — MAXIMES DES SAINTS (Explication des), ouvrage célèbre de Fénelon (voy. ces noms).

MAXIMIEN, *Maximianus*, poëte latin, né en Etrurie, qui paraît avoir vécu au Ve ou au VIe siècle. Il est l'auteur des six élégies que Pomponius Gauricus attribua à Gallus, sous le titre de *Cornelii Galli fragmenta* (Venise, 1501, in-8); mais elles sont bien loin, par la langue et la versification, de pouvoir appartenir au siècle d'Auguste. Elles ont été souvent imprimées avec les élégies de Catulle, de Tibulle et de Properce. Wernsdorf en a donné une bonne édition dans ses *Poetæ latini minores*, t. VI. Ses épigrammes sont insérées sous le nom de Maximien, dans l'*Anthologie latine*.

Cf. Souchay, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XVI.

MAXIMILIEN Ier, empereur d'Allemagne, né le 20 mars 1459, élevé à l'empire en 1494, mort le 12 janvier 1519. Ce prince chevaleresque et passionné pour la gloire aimait et protégeait les arts, les sciences et les lettres. Il attirait à sa cour ceux qui les cultivaient. Il écrivit beaucoup lui-même en vers et en prose. Il a laissé divers traités sur la guerre et les armes, sur le blason, sur l'architecture, l'éducation des chevaux, le jardinage, la chasse, la pêche, la cuisine, les vins, etc., puis une *Histoire de sa famille* et un *Traité de morale*. La plupart de ces ouvrages sont conservés en manuscrit à la bibliothèque de Vienne; deux seulement ont été imprimés : le *Traité de la chasse* (Vienne 1859), et le *Traité de fauconnerie*, inséré dans le *Falkmerlee* de Hammer-Purgstall. Sa *Correspondance avec sa fille Marguerite* a été publiée par M. Le Glay (Paris, 1839, 2 vol. in-8). L'empereur avait dicté en outre une sorte de chronique romanesque sur sa vie, le *Roi sage* (Weise Künig), ou il l'a fit écrire sous son inspiration par

son secrétaire, Marc Treitzsauerwein. Ce curieux ouvrage a paru à Vienne, avec 237 planches gravées. Un livre plus populaire, attribué à Maximilien, est le poëme du *Theuerdank*, dont il est le héros, mais non l'auteur (voy. THEUERDANK).

Cf. Carl Haltaus : *Geschichte des Kaisers M.* (Leipzig, 1850, in-8) ; — Klüpfel : *Kaiser M. I* (Berlin, 1864) ; — *Wiener Jahrbücher*, t. XLVII.

MAXWELL, roman anglais, de Hook (voy. ce nom).

MAY (Thomas), poëte anglais, né à Mayfield (Sussex) vers 1594, mort le 13 novembre 1650. Après avoir été en faveur auprès de Charles Ier, il s'attacha à la cause du Parlement, dont il devint secrétaire et historiographe. Il mourut, dit-on, en état d'ivresse, étouffé par son bonnet de nuit, rabattu sur son visage. Enterré à Westminster, il en fut exhumé lors de la Restauration. On a de lui des tragédies et comédies, entre autres une *Agrippine* (1639), des ouvrages d'histoire officielle, notamment l'*Histoire du Parlement d'Angleterre* (Londres, 1667, in-fol.), qu'on a appelée un très-agréable libelle, et qui a été traduite en français (Paris, 1823, 2 vol. in-8) et insérée dans les *Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre* de Guizot; enfin et surtout une remarquable *Continuation de Lucain* (Supplementum Lucani, libri VII) (Leyde, 1640, in-12), souvent réimprimée, séparément ou avec la *Pharsale*, et traduite en diverses langues (traduction française, Paris, 1819, in-12).

Cf. Baker : *Biographia dramatica ;* — Quérard : *la France littéraire.*

MAYA ou YUCATÈQUE, langue de l'Amérique centrale, de la région mexicaine. Elle est parlée dans le Yucatan et dans la partie septentrionale de Guatémala, ainsi que dans le Honduras, à Cuba et à Haïti. Elle a peu d'affinités avec la langue mexicaine proprement dite ; mais elle en offre beaucoup avec l'otomi et surtout avec le huastèque. Le maya renferme un grand nombre de monosyllabes et par suite possède une gamme de tons servant à distinguer les valeurs diverses des monosyllabes. Les sons gutturaux abondent. Parmi les règles grammaticales du maya, on remarque que le substantif et l'adjectif ne se déclinent pas. Le nombre pluriel s'indique par la terminaison *ob*, ou l'emploi du pronom pluriel; il y a pour les verbes quatre conjugaisons, dont une pour les verbes neutres et les verbes passifs, et les autres pour les verbes actifs ; les prépositions y précèdent presque toujours leurs régimes. Il y a dans le maya cinq consonnes qui manquent à l'alphabet latin. D'autre part, cette langue n'a pas dans son alphabet de valeurs phonétiques correspondant à nos lettres *d, f, g, j, r, s* et *v*. Il a été publié par San Bonaventura : *Arte del idioma maya* (1560, in-8), par Beltran de Santa-Rosa-Maria : *Arte del idioma maya y Lexicon yucateco* (Mexico, 1760, in-4), par J. Ruz of Merida : *A yucatecan grammar, translated from the spanish into maya and translated from the maya into english by John Kingdom* (Belize, 1847, in-8).

Cf. H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

MAYANS Y SISCAR (Gregorio), savant critique espagnol, né le 9 mai 1699 à Oliva, royaume de Valence, mort le 21 décembre 1781. Il fut bibliothécaire de Philippe V. Il quitta ces fonctions pour se livrer plus librement à ses travaux. Parmi les plus estimés, on cite une *Vie de Cervantès*, fréquemment réimprimée, et qui se trouve en tête de l'excellente édition du *Don Quichotte* de Londres (1738, 4 vol. in-4) ; une collection de *Lettres morales, militaires, civiles et littéraires de différents auteurs espagnols* (Valence, 1773, 5 vol. in-12) ; une *Rhétorique* et surtout les *Origines de la langue espagnole* (Origenes de la lengua española) (Madrid, 1737, 2 vol. in-8). Dans ce recueil l'auteur a publié quelques manuscrits inédits précieux ou réimprimé certains ouvrages fort rares, ainsi qu'une collection des mots gothiques, arabes et bohêmes, introduits dans la langue espagnole.

Cf. Ticknor : *History of spanish literature.*

MAYER (Charles-Joseph), littérateur français, né le 2 janvier 1751 à Toulon, mort vers 1825. Il a écrit des romans médiocres et quelques compilations historiques, dont la plus importante a pour titre : *Des États généraux et autres assemblées générales* (Paris, 1788-89, 18 vol. in-8). Il a édité le *Cabinet des Fées* (Paris, 1785, 37 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

MAYERNE (Louis TURQUET DE), historien français, né vers 1550 à Lyon, mort en 1618. Il appartenait à la religion réformée. Le plus important de ses ouvrages est une *Histoire générale d'Espagne* (Lyon, 1586, in-fol.; Paris, 1635, 2 vol. in-fol.), faite d'après l'histoire de Mariana. Il est aussi l'auteur d'un livre fort libéral pour son temps et qui fut supprimé. En voici le titre : *la Monarchie aristodémocratique, ou le gouvernement composé et mêlé des trois formes de légitimes républiques* (Paris, 1611, in-4).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

MAYEUR DE SAINT-PAUL (François-Marie MAYEUR, dit), auteur dramatique français, né le 6 juin 1758 à Paris, mort le 18 décembre 1818. Acteur dès l'enfance dans la troupe d'Audinot, il joua au théâtre de Nicolet, puis dans diverses villes de province. Il dirigea quelque temps le théâtre de la Gaîté. Parmi ses pièces, assez nombreuses, nous citerons : *la Pomme, ou le Prix de la beauté* (1777) et *le Baron de Trenck*, en trois actes, en vers (1780). Il est aussi l'auteur de publications scandaleuses : *le Chroniqueur désœuvré, ou l'Espion des boulevards* (Londres, 1782-1783, 2 vol. in-8) ; *l'Autrichienne en goguette, ou l'Orgie royale, opéra-proverbe composé par un garde du corps* (1798, in-8); etc.

Cf. Barbier : *Dictionn. des anonymes ;* — Quérard : *la France littéraire.*

MAYNARD (François), poëte français, né en 1582 à Toulouse, mort le 28 décembre 1646 à Aurillac. Disciple de Malherbe, ami de Régnier et de Desportes, il cultiva avec zèle la poésie et fut un des premiers membres de l'Académie française. Vers la fin de sa vie, ne trouvant plus le public aussi favorable à ses œuvres et n'obtenant rien du cardinal de Richelieu auquel il avait adressé une poétique demande, il alla résider tout à fait à Aurillac, où il était président au présidial.

Malherbe disait de Maynard, qu'aucun de ses élèves ne faisait aussi bien les vers, mais qu'il manquait de force et qu'il avait eu tort de s'adonner à l'épigramme, n'ayant pas assez de pointe d'esprit pour cela. Ses chansons du moins ont une vive allure, et quelques-unes de ses odes offrent des passages élevés. Toujours préoccupé du soin de la forme, il rechercha la précision du style et perfectionna le rhythme en coupant au milieu les stances de six vers et en suspendant celles de dix vers après le quatrième et le septième. Sa pièce la plus renommée est l'ode intitulée *la Belle vieille*, dont voici deux strophes :

> Ce n'est pas d'aujourd'hui que je suis ta conquête,
> Huit lustres ont suivi le jour que tu me pris,
> Et j'ai fidèlement aimé ta belle tête
> Sous des cheveux châtains et sous des cheveux gris.
>
> . . . .
>
> Regarde sans frayeur la fin de toutes choses ;
> Consulte le miroir avec des yeux contents :
> On ne voit point tomber ni tes lis, ni tes roses,
> Et l'hiver de ta vie est ton second printemps.

Les *Œuvres* de Maynard, d'abord imprimées séparément (Paris, 1623 et 1639, in-12), puis réunies (1646, in-4), ont été rééditées par M. P. Blanchemain (1864, 1867, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVI ; — *Poëtes français* d'Eug. Crépet, t. II ; — Labouisse-Rochefort : *Lettres biographiques sur F. Maynard* (Toulouse, 1846, in-32) ; — H. Durif : *Un chapitre des mémoires inédits de F. Maynard* (Clermont, 1846, in-8).

MAZARIN (Giulio MAZARINI, cardinal), célèbre homme d'État français, né à Rome ou dans les Abruzzes le 14 juillet 1602, mort à Vincennes le 9 mars 1661. Mazarin, qui n'eut pas les prétentions littéraires de Richelieu, eut toujours un goût très-vif pour les livres et les objets d'art et devint un amateur fin et délicat, digne d'occuper un rang distingué parmi les bibliophiles et les curieux. « Il était né *curieux*, dit M. le duc d'Aumale; il avait ce goût inné pour les arts qui est commun à tous les Italiens... La culture de son esprit, le spectacle des chefs-d'œuvre qu'il avait pu admirer à Rome et dans ses nombreux voyages, avaient développé cette disposition naturelle à laquelle se mêla de bonne heure une certaine tendance à la spéculation. Quand il n'était encore que le seigneur Giulio, agent diplomatique assez obscur, il commençait déjà à former une collection et ne revenait jamais d'Italie en France sans rapporter de petits tableaux et d'autres objets bien choisis, mais de peu de valeur. » Il faut surtout louer en Mazarin l'intelligence et la générosité avec lesquelles il soutint Gabriel Naudé (voy. ce nom), avant et après la Fronde, dans la création de la première bibliothèque publique de Paris. La collection de livres rares et précieux que ce savant acheta par ses ordres dans les divers pays de l'Europe se monta rapidement à 40 000 volumes. Mazarin, par son testament, régla lui-même le service public de sa bibliothèque, et il en assura expressément la dotation « sur le plus clair de ses deniers comptants ».

En fait d'écrits, le cardinal n'a laissé que des lettres soit en italien, soit en français. Elles sont nombreuses et d'un grand intérêt historique; mais elles ont été disséminées. Il a été formé de la plus grande partie des groupes distincts relatifs à certains événements ou négociations et qui ont été déposés dans les Bibliothèques nationale, Mazarine et du Louvre. On a publié successivement : *Négociations secrètes touchant le traité de Munster* (Amsterdam, 1710) ; *Lettres sur les négociations de la paix des Pyrénées* (Ibid., 1693 ; nouv. édit., 1745, 2 vol. in-12); *Lettres à la reine et à la Princesse Palatine, écrites pendant sa retraite hors de France* (Paris, 1836, in-8). V. Cousin a donné dans le *Journal des Savants* (1855) l'analyse des *Carnets* de Mazarin. M. Chéruel a commencé la publication générale de la *Correspondance* (Imprim. nationale, 1872, t. I. gr. in-4.)

Cf. *Mémoires* du temps ; — G. Naudé : *Mascurat*, réponse aux *Mazarinades*; — Priorato : *Istoria del ministerio del cardinale Mazarini* (Cologne, 1669, 3 vol. in-12) ; — Aubery : *Hist. du cardinal Mazarin* (1751, 4 vol. in-12) ; — Voltaire : *le Siècle de Louis XIV*; — V. Cousin : *Mme de Longueville ; la Fin de la Fronde*, et autres livres sur la même époque ; — le comte de Laborde : *le Palais Mazarin et les grandes habitations... au XVIIe siècle* (1846, in-8) ; — le duc d'Aumale : *Inventaire de tous les meubles du cardinal Mazarin* (Londres, 1861, in-4) ; — Leroux de Lincy : *Mazarin, bibliophile et curieux*, dans le *Bulletin des bibliophiles* (année 1862) ; — Bazin : *Histoire de France sous le cardinal Mazarin* ; — S. de Sismondi, H. Martin, etc. : *Histoire de France;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II.

MAZARINADES, pièces de vers satiriques ou burlesques et pamphlets en prose qui furent publiés, du temps de la Fronde, au sujet du cardinal Mazarin. La plupart de ces écrits étaient dirigés contre ce ministre; mais le même nom a été donné aux pièces composées pour le défendre et répondre aux attaques des frondeurs. C'est vers la fin de 1648 que parut la première en date des mazarinades; elle était intitulée : *la Requête des trois états du Gouvernement de l'Ile de France au parlement de Paris contre Mazarin*. Depuis lors jusqu'en 1652, il se produisit plus de quatre mille écrits satiriques dirigés en grande partie contre le cardinal, qui, suivant tous les témoignages historiques, semblait insensible aux injures.

Si l'on rapproche les mazarinades des pamphlets du temps de la Ligue, on verra bien vite la différence qui sépare les deux époques : sous la Ligue, des passions ardentes sont en jeu, la violence s'unit à la verve et tout a un caractère sérieux; sous la Fronde, les vanités et les rancunes mesquines ont remplacé les passions, une légèreté railleuse perce à travers les violences apparentes, et c'est en définitive la gaieté qui domine. On a dit spirituellement que Paris fut pris alors d'une folie héroï-comique. Les gens ne s'abordaient que par des couplets.

> Êtes-vous du parti,
> Mon ami,
> De Condé, Longueville et Conti ?

Les mazarinades s'envolaient chaque matin des galeries du Palais et du Pont-Neuf, ainsi que le remarque Naudé dans son *Mascurat*, « comme des essaims de mouches et de frelons qu'auraient engendrés les grandes chaleurs. » De tous ces écrits, la plus grande partie était d'une médiocrité digne des écrivains à gages de la Samaritaine. « On a fait courir ici quantité de papiers volants contre le Mazarin, écrivait Guy-Patin en 1649; mais il n'y a encore rien qui vaille. » Le cardinal de Retz disait plus tard : « Il y a plus de soixante volumes de pièces composées dans le cours de la guerre civile, et je crois pouvoir dire avec vérité qu'il n'y a pas cent feuillets qui méritent qu'on les lise. » Ce jugement est fort juste. Parmi les pièces les plus fameuses, il faut citer celle qui est intitulée *la Mazarinade* et qui donna son titre à toutes les autres. On l'a attribuée, peut-être faussement, à Scarron. C'est une chanson datée du 11 mars 1651. On y disait, entre autres injures :

> A la malheure, Mazarin,
> Du pays d'où vient Tabarin,
> Es-tu venu troubler le nostre !
> . . . .
> Trousse bagage et vistement.
> . . . .
> Va, va-t'en dans Rome estaller
> Les biens qu'on t'a laissé voler.

D'autres chansons, qui eurent aussi beaucoup de retentissement et qui, par le talent poétique, méritent mieux une place dans l'histoire littéraire, sont les chansons de Blot et celles de Marigny, quoique l'un et l'autre y apportassent peu de conviction. Le spirituel Blot, Blot *l'Esprit*, comme on l'appelait alors, riait et rimait pour satisfaire son envie de rire et de rimer. Le gros Marigny chansonnait le duc d'Elbeuf sur un signe du cardinal de Retz, puis le cardinal sur un signe de M. le Prince, et faisait en ces termes sa profession de foi à ce dernier : « Pour moi, Monseigneur, tandis que vous vidiez toutes les difficultés de la plus subtile philosophie, je vidais tous les plus grands verres d'un buffet, car les thèses que nous soutenons en ce pays-ci (à Francfort) ne sont que bachiques, et si l'on y mêle quelque chose de logique, ce n'est qu'en cette manière, tenant un verre de chaque main et disant : *Bonum est antecedens, ergo bonum est consequens.* C'est pourtant le même Marigny, l'auteur des spirituels et gais *Triolets*, qui écrivit le pamphlet intitulé : *Tarif du prix dont on est convenu dans une assemblée des notables, pour récompen-*

ser ceux qui délivreront la France du Mazarin. Mais, sous ce titre qui respire le meurtre, le libelle était plus plaisant que sérieux. Parmi les autres mazarinades, une des plus originales et qui reflète le mieux l'esprit du temps, est le *Catéchisme des courtisans de la cour de Mazarin.* On y trouve les demandes et les réponses suivantes : « Qu'est-ce que Paris? Le paradis des femmes, le purgatoire des hommes et l'enfer des chevaux. — Qu'est-ce que le mariage? Le martyrologe des vivants. — Qu'est-ce qu'un procureur? Un homme qui, avec sa langue, sait vider la bourse de sa partie sans y toucher. — Qu'est-ce qu'un prince? Un criminel que l'on n'ose punir. — Qu'est-ce qu'un jésuite? Un sage politique qui se sert adroitement de la religion, etc. » On cite encore au nombre des principaux écrits contre Mazarin : *Histoire des barricades, Lettre au cardinal burlesque, le Custode de la Reine, Virelay sur les vertus de sa Faquinance, Lettre de Polichinelle à Jules Mazarini, l'Envoi de Mazarin au mont Gibet, le Ministre flambé, le Milliard ou Éloge burlesque de Mazarin, Avis, remontrance et requête par huit paysans de huit provinces sur les misères et affaires du temps présent*, etc. Des écrits en faveur de Mazarin, le plus célèbre est celui de Gabriel Naudé, dont voici le véritable titre : *Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier jusques à la déclaration du 1er avril* 1650. Cet opuscule, plus connu sous le nom de *Mascurat*, est une apologie du cardinal, en forme de dialogue entre Saint-Ange (Naudé) et Mascurat (l'éditeur Camusat). Les auteurs les plus connus des mazarinades sont, outre Scarron et les auteurs nommés ci-dessus, le cardinal de Retz, Loret, Sarrazin, Guy-Patin, Laffemas, Patru, etc.

Toutes les sortes d'injures sont réunies dans les mazarinades contre le cardinal, depuis les railleries contre son accent italien et ses habitudes efféminées jusqu'aux plus grossières attaques sur ses amours avec la reine et sur la conduite de ses nièces. Il y eut cependant peu de poursuites exercées; aussi fut-il facile d'en faire de volumineux recueils. La Bibliothèque nationale, les bibliothèques Mazarine et Sainte-Geneviève, de l'Arsenal, en possèdent de fort considérables : la collection de cette dernière atteint le chiffre de 4272. A l'étranger, même abondance : la bibliothèque de Saint-Pétersbourg possède 137 gros volumes de *Mazarinades*, contenant environ 6000 pièces. Le format est presque toujours le petit in-4; beaucoup de pièces portent la rubrique d'Anvers ou de Bruxelles. La plupart sont très-incorrectes au point de vue typographique. Quelques-unes sont ornées de gravures. La *Bibliographie des Mazarinades* (Paris, 1850-1855, 3 vol. in-8) a été publiée pour la Société de l'histoire de France par M. C. Moreau, qui a donné aussi un *Choix de Mazarinades* (2 vol. gr. in-8).

MAZARINE (BIBLIOTHÈQUE). — Voyez BIBLIOTHÈQUE et MAZARIN.

MAZAS (Alexandre), littérateur français, né à Castres le 26 décembre 1797, mort en avril 1856. Il a écrit, au point de vue légitimiste, des *Vies des grands capitaines français du moyen âge* (1828-1829, 7 vol. in-8; 3e édit., 1845, 5 vol.), un *Cours d'histoire de France* (1834-1836, 4 vol. in-8, quatrième édit., 1846), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, première et deuxième édition.]

MAZÈRES (Edouard-Joseph-Ennemond), auteur dramatique français, né à Paris le 11 septembre 1796, mort dans cette ville en mars 1866. Ayant quitté la carrière militaire pour la littérature en 1820, il entra après la révolution de 1830 dans l'administration, fut un des bons préfets de Louis-Philippe et revint aux lettres après la révolution de 1848. Il fit plusieurs pièces pour l'Odéon en collaboration avec Picard : *l'Enfant trouvé* (1824), *les Trois grenadiers* (1827) et *le Bon garçon* (1829), comédies en trois actes, et travailla à quelques-uns des plus jolis vaudevilles de Scribe : *le Coiffeur et le perruquier, l'Oncle d'Amérique, la Quarantaine, le Charlatanisme* (1824-1828), etc. Il s'associa ensuite avec Empis, avec lequel il écrivit quelques-uns de ses meilleurs ouvrages : *la Mère et la fille* (1830), *Un changement de ministère* (1831), *une Liaison* (1834). Il avait donné seul : *Une heure de veuvage* (1822), la charmante comédie *le Jeune mari* (1826), restée au répertoire des Français, etc. Ses dernières pièces sont : *l'Amitié des femmes* (1849), *le Collier de perles* (1851) et *la Niaise*. Il a réuni ses principales œuvres sous le titre de *Comédies et souvenirs* (1858, 3 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

MAZHAR (Mirzâ Jan-Jan), écrivain hindoustani du XVIIIe siècle, né à Bokhara ou à Agra vers 1680, mort en 1780. Il fut élevé à Delhi et s'acquit dans cette ville une grande réputation par ses vers et sa science des lois. Il était sunnite; on lui a attribué des miracles. Il a écrit en hindoustani et en persan.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindoui et hindoustani* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

MAZOIS (Charles-François), archéologue et architecte français, né le 2 octobre 1783 à Lorient, mort le 31 décembre 1826 à Paris. Architecte distingué et l'un des meilleurs élèves de Percier, il se montra, comme antiquaire, d'une sagacité remarquable et publia deux ouvrages pour lesquels il fit des dessins estimés avec un texte élégant, spirituel et savant : *les Ruines de Pompéi* (Paris, 1809-1811, 2 vol. in-fol.), travail auquel Gau ajouta, d'après ses croquis et ses notes, deux volumes (1838, in-fol.); *le Palais de Scaurus, ou Description d'une maison romaine* (Paris, 1819, in-4; 1822, 1839, in-8).

Cf. Varcollier : *Notice*, en tête de la 2e édit. du *Palais de Scaurus*.

MAZURE (F.-A.-J.), littérateur français, né en 1776 à Paris, mort le 8 novembre 1828. Il fut recteur de l'académie d'Angers, puis inspecteur général des études. On a de lui, outre des ouvrages élémentaires d'éducation : *Vie de Voltaire* (Paris, 1821, in-8); *De la Représentation nationale et de la souveraineté en Angleterre et en France* (Paris, 1821, in-8); *Histoire de la révolution de 1688 en Angleterre* (Paris, 1825, 3 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MAZZA (Angelo), poëte lyrique italien, né à Parme en 1741, mort en 1817. Secrétaire, puis professeur de littérature à l'université de Parme, il prit quelque temps l'habit ecclésiastique. Il s'efforça de ramener la poésie italienne, par l'imitation des anciens, à la simplicité classique. De son vivant il a été comparé à Homère et à Dante. Comme Frugoni, il a traité en vers pittoresques des sujets métaphysiques, non sans quelque prétention et quelque obscurité. Une de ses meilleures compositions est un poëme didactique intitulé *la Caverne de Platon*. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies (Parme, 1721, 6 vol. in-8 et in-4).

Cf. Bellini : *Cenni intorno alla vita et alle opere di A. Mazza*; — Tipaldo : *Biografia degli Ital. illustri*.

MAZZOCCHI (Alessio Simmacho MAZZOCCOLO, dit), antiquaire italien, né à Santa-Maria di Capua le 22 octobre 1684, mort à Naples le 12 septembre 1771. Le vingt-quatrième enfant d'une famille de paysans, il entra dans les ordres, fut professeur de grec, d'hébreu, puis de théologie à Naples et acquit par son savoir et sa sagacité archéologique une grande considération. Il fut élu membre étranger de l'Académie des inscriptions. On cite de lui un certain nombre de dissertations réunies en par-

tie dans son *Opuscula oratoria, epistolæ, carmina et diatribæ de Antiquitate* (Naples, 1771-1775, 2 vol. in-4). Son principal ouvrage est intitulé : *In regii herculanensis musæi tabulas heracleenses commentarii* (Ibid., 1754-55, 2 part. in-fol., fig.), contenant la discussion d'inscriptions grecques et de leurs indications historiques.

Cf. Lebeau : *Éloge*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, XXXVIII.

MAZZUCHELLI (Jean-Marie comte DE), célèbre biographe italien, né à Brescia le 28 octobre 1707, mort le 19 novembre 1765. Il fit sous les Jésuites de Bologne des études très-variées et conçut, dès le collége, l'idée d'une histoire biographique et critique de la littérature italienne. Conservateur de la bibliothèque Quisini à Brescia, il rassembla et ordonna des matériaux que des érudits distingués, entre autres l'abbé Rodella, mirent en œuvre sous sa direction. Toutes les académies d'Italie, dont Mazzuchelli était membre, et plusieurs sociétés étrangères s'empressèrent de contribuer à ce vaste travail, qui a pour titre : *Gli scrittori d'Italia, cioe notizie storiche et critiche*, etc. (Brescia, 1753-1763, t. I-II, 6 parties, in-fol.). Mais la mort empêcha Mazzuchelli de le pousser plus loin que les deux premières lettres de l'alphabet. Il fut continué, à l'aide des notes de l'auteur, par Rodella, sous le titre de *Supplément* et dans des proportions plus modestes. On doit encore à Mazzuchelli des *Notices* et des *Vies* publiées séparément, une édition des *Vies des illustres Florentins* de Villani, avec des additions et des corrections importantes, des *Lettres* imprimées dans le recueil de Calogera, etc. Sa *Correspondance*, à laquelle ses relations académiques donnent un intérêt presque européen et qui formerait au moins quatre gros volumes, est restée inédite à la bibliothèque de Brescia. — Son frère, Ettore MAZZUCHELLI, né et mort à Brescia (1711-1776), a laissé, outre des poésies, deux opuscules : *Sopra l'amor del Petrarca* (1767) et *Proverbi e maniere di dire della lingua toscana* (1770).

Cf. Rodella : *Vita del conte G. Mazzuchelli* (Brescia, 1766, in-8) ; — Brognoli : *Elogii dei Bresciani... del secolo XVIII* (Ibid., 1785) ; — Tipaldo : *Biogr. degli Ital. illustri*, t. IX.

MÉCÈNE, *C. Cilnius Mæcenas*, homme d'État et protecteur des lettres, né vers 70, mort l'an 8 avant J.-C. Sa famille appartenait à l'ordre des chevaliers ; mais elle était d'une haute antiquité et descendait des *Lucumons* d'Etrurie. Ses ancêtres paternels avaient tenu un rang élevé à Arretium. On ignore quels furent les commencements de sa liaison avec Octave, dont on l'a fait le précepteur, mais on voit qu'il posséda sa confiance dès avant la bataille d'Actium. Laissant de côté le rôle politique de Mécène, nous n'avons à rappeler ici que son rôle littéraire. Le palais qu'il s'était fait bâtir sur le mont Esquilin devint le rendez-vous de tous les hommes qui cultivaient et aimaient les lettres. Il se plaisait à leur conversation et les invitait à sa table, dont Auguste raillait la banale hospitalité : *parasitica mensa*. Cependant dans cette foule il choisissait avec soin ceux dont il fit ses amis. Quelques modernes, Wieland, par exemple, dans son introduction aux *Épîtres* d'Horace, ont cherché à déprécier la réputation de Mécène comme protecteur des lettres. Wieland fait remarquer qu'Ovide et Tibulle n'en parlent point ; que la maison dans la Sabine dont il fit présent à Horace n'était pas d'une grande valeur ; que peut-être il ne se créa des amis littéraires que par vanité ou par des motifs politiques ; qu'il ne fut pas le seul grand personnage de son époque manifestant l'amour des lettres ; que c'était une mode, comme on le voit par Messalla Corvinus et par Asinius Pollion ; enfin, qu'il se connaissait trop bien en perles et en pierres précieuses pour être un bon juge des œuvres du génie. Ces allégations, plus ou moins plausibles, ne sauraient changer entièrement la signification que les siècles ont attribuée au nom de Mécène et qui remonte au moins à l'époque de Martial. L'homme qui patronna Virgile, Horace, Properce, Varius, Pl. Tucca, ne fut pas un mauvais juge en littérature. C'est aux deux plus grands génies du siècle, à Virgile et à Horace, qu'il accorda spécialement ses faveurs. Virgile lui dut de recouvrer sa maison, qui avait été donnée aux soldats vétérans lors du partage des terres en 41 avant J.-C. C'est à la demande de Mécène qu'il entreprit les *Géorgiques*, le plus achevé de ses poëmes. Horace fut encore plus intimement lié avec le ministre d'Auguste. Il lui dut sa faveur auprès d'Auguste et les moyens de vivre honorablement dans le repos et la sécurité d'une fortune modeste, sans doute, mais égale à ses désirs. Ajoutons que le poëte resta avec le descendant des rois d'Etrurie sur le pied d'une entière familiarité. Toutefois, pour ne pas s'exagérer l'importance des libéralités de Mécène envers les gens de lettres, il faut se rappeler qu'il possédait d'immenses richesses, acquises probablement en partie par la confiscation des biens des proscrits.

Mécène fut lui-même un écrivain ; mais il ne nous reste de ses œuvres que quelques fragments. D'après les jugements portés par les auteurs anciens, il ne semble pas que la destruction de ses écrits soit une grande perte pour la littérature. Sénèque et Quintilien critiquent vivement son style. Selon Suétone, il était affecté, sans naturel, souvent inintelligible, et Auguste le tournait en ridicule. On croit que Mécène avait écrit deux tragédies, intitulées *Promethæus* et *Octavia*, un poëme en vers hexamètres et un autre en vers galliambiques. Pline cite de lui un ouvrage en prose sur l'histoire naturelle et Horace fait allusion à des Mémoires sur Auguste, qui ne furent probablement pas achevés. Les fragments de Mécène se trouvent dans l'*Anthologie latine*, dans le *Corpus poetarum* de Maittaire et dans le *Mæcenatiana* d'Albert Lion (Gœttingue, 1846, in-8).

Cf. H. Meibom : *Liber singularis Mæcenatis vita* (Leyde, 1653, in-4) ; — Cenni : *Della vita di Mecenate* (Rome, 1684) ; — Bennemann : *Vie de Mécène*, en allem. (Leipzig, 1744) ; — H. Richer : *la Vie de Mécenas, avec des notes* (Paris, 1746, in-12) ; — A. Lion : *Mæcenatiana*, cité ci-dessus ; — Walckenaer : *Hist. de la Vie et des poésies d'Horace* (Paris, 1840, 2 vol. in-8) ; — Beulé : *Auguste, sa famille et ses amis* (1867, in-8).

MÉCHANT (LE), comédie de Gresset ; — LA MÉCHANTE APPRIVOISÉE, comédie de Shakespeare (voy. ces noms).

MÉDAILLES. — Voyez NUMISMATIQUE.

MÈDE (LE), langue de l'Asie, usitée autrefois dans toute la Perse occidentale, dans la Médie et sur les rives du Tigre. Elle n'est autre que le *pehlvi* (voy. ce mot). Le dialecte particulier à la Médie nous est transmis par les inscriptions cunéiformes.

MÉDECIN DE SON HONNEUR (LE), drame de Calderon ; — LE MÉDECIN MALGRÉ LUI, comédie de Molière (voy. ces noms).

MÉDÉE, tragédie d'Euripide, de Sénèque, de Luigi Dolce, de P. Corneille, de Longepierre, de Ventignano, de Niccolini ; opéra de l'abbé Pellegrin, d'Hoffmann, etc. (voy. ces noms).

Cf. Caboche : *De Euripidis Medea*, thèse (Paris, 1844, in-8) ; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique* ; — Patin : *Études sur les tragiques grecs*, t. III ; — Legouvé : *la Tragédie de Médée*, dans la *Revue des cours littér.*, t. VII.

MEDHURST (Walter-Henry), sinologue anglais, né à Londres en 1796, mort dans cette ville le 24 janvier 1857. Missionnaire, il fit dans toute l'Inde et sur les côtes de la Chine des excursions dangereuses, mais fécondes, et fonda dans ces

derniers pays d'utiles établissements. Il a écrit en chinois, en japonais, en javanais, en malais, comme en anglais, en hollandais et en français. On lui doit, entre autres grands travaux : *Répertoire chinois* (Chinese Reperitory, Canton, 1838-51, 20 vol.); *Mélanges chinois* (Chinese, Miscellanies, Shang-haï, 1849-53, 3 vol.); *Dictionnaire chinois-anglais* (Batavia, 1842-43, 2 vol.) et *Dictionnaire anglais-chinois* (Shang-haï, 1847-48, 2 vol.), puis divers *Vocabulaires* spéciaux, des *Dialogues chinois*, une édition du *Shu-King* (Ibid., 1846), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e éditions.]

MÉDICIS (Laurent DE), dit le Magnifique, né en 1448, mort en 1492. Il exerça le pouvoir à Florence, d'abord avec son frère Julien, puis seul, après que les Pazzi et les Salviati eurent assassiné Julien. Malgré les longues guerres qu'il eut à soutenir, il accorda aux lettres, qu'il aimait et qu'il cultivait, une protection qui lui mérita le surnom de « Père des muses ». Il réorganisa l'académie Platonicienne, fondée par Cosme, restaura l'académie de Pise, réunit à grands frais des manuscrits des anciennes littératures et augmenta considérablement la bibliothèque dite Laurentienne. A sa cour brillaient Luigi Pulci, Politien, Pic de la Mirandole, d'autres poëtes et d'autres savants encore. Laurent de Médicis était poëte lui-même, et ses flatteurs l'ont mis au-dessus de Pétrarque et de Dante. Il ne manquait certainement pas de talent. Il a laissé des canzoni, des églogues, des poésies morales, dans lesquelles il y a de l'imagination et de la fraîcheur. Dans ses *Chants du carnaval* (Canti carnovaleschi), il est original, élégant, spirituel et moins licencieux que les poëtes populaires du temps. On cite encore de lui ses *Selves d'amour*, ses poëmes de l'*Ambra* et de la *Chasse au faucon*, un petit ouvrage intitulé l'*Altercazione*, où il place dans la bouche de Marsile Ticin, discutant avec un paysan, les maximes versifiées de la philosophie platonicienne sur les avantages de la vie champêtre; enfin un poëme inachevé, les *Buveurs* (Beoni), satire de l'ivrognerie, regardé avec les *Chants du carnaval* comme l'un des plus anciens modèles de la satire en Italie. Une œuvre d'un autre genre, importante pour l'histoire du théâtre, est la *Rappresentazione de saint Jean et saint Paul*, que le poëte homme d'État composa et fit jouer à l'occasion du mariage d'un de ses enfants. Les *Poésies* de Laurent de Médicis ont été éditées par l'abbé Serassi (Bergame, 1763, in-8). On en trouve un assez grand nombre dans les *Poeti dell' età media*, publiés par Terenzio Mamiani (Paris, 1847, 2 tomes in-8, à 2 col.) Les *Rime* font aussi partie de la collection-diamant de Barbera (Florence, in-32).

Cf. A. Fabroni : *Laurentii Medicis Magnifici vita* (Pise, 1784, 2 vol. in-4); — W. Roscoe : *Life of Lorenzo de' Medici called the Magnificent* (Londres, nouv. édit., 1800, 3 vol. in-8), traduit en français par Thurot (Paris, 1796, 2 vol. in-8); — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. III; — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérat. italienne* (Paris, 1867, in-18).

MÉDIOCRE ET RAMPANT, comédie de Picard (voy. ce nom).

MÉDISANT (LE), comédie d'Ét. Gosse (voy. ce nom).

MÉDITATION, titre donné à des ouvrages sur des matières religieuses ou philosophiques. Ainsi : *Méditations sur la vie de N.-S. Jésus-Christ*, par saint Bonaventure; *Méditations sur l'Oraison dominicale*, par sainte Thérèse; *Méditations* de Descartes; *Méditations sur l'Évangile*, par Bossuet; *Méditations chrétiennes et métaphysiques*, par Malebranche, etc.; plus près de nous et dans un sens plus particulièrement littéraire, les *Méditations* de Lamartine.

MEERMAN (Gérard DE VLIEGER, baron), savant jurisconsulte hollandais, né à Leyde en 1722, mort à Aix-la-Chapelle le 15 décembre 1771. A part son *Thesaurus juris civilis et canonici* (1751-54, 7 vol. in-fol.), nous citerons ses *Origines typographicæ* (La Haye, 1765), traduites en français par l'abbé Goujet (1762, in-8). — Son fils, Jean MEERMAN, né à La Haye le 1er novembre 1753, mort le 19 août 1815, administrateur, comte et sénateur sous l'Empire, a laissé plusieurs ouvrages historiques : *Histoire de Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains* (La Haye, 1793-97, 5 vol. in-4); *Relations de la Grande-Bretagne et de l'Irlande* (Ibid., 1787, in-8); *De la Prusse, l'Autriche et la Sicile* (1793-94, 4 vol. in-8); *Du Nord et Nord-Est de l'Europe* (1804-6, 6 vol. in-8); une traduction de la *Messiade*, en hexamètres hollandais (1803-15, 4 vol. in-4, avec pl.), etc.

Cf. Sax : *Onomasticon*, t. VII; — Cras : *Elogium Joh. M.* (Amsterdam, 1817, in-8).

MEGACOSMUS et MICROCOSMUS, traité de Bernard de Chartres (voy. ce nom).

MÉGASTHÈNE (Μεγασθένης), historien et géographe grec du IIIe siècle avant J.-C. Envoyé par Séleucus Nicator en mission près de Sandracotus, roi indien, il écrivit sous le titre d'*Indica* (τὰ Ἰνδικά) l'histoire et la description du pays qu'il avait visité. Cet ouvrage, d'après Eratosthène, Strabon et Pline, contenait bien des fables. Les fragments assez nombreux qui nous en restent marquent dans les choses que l'auteur avait observées lui-même, de la véracité et de l'exactitude. Diodore de Sicile paraît avoir copié Mégasthène. Les fragments de ce dernier ont été publiés par Schwanbeck (Bonn, 1846, in-8), et insérés par C. Muller dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la collection Didot.

Cf. Les *Préfaces* de ces deux éditions.

MEGERLE (Ulrich). — Voyez ABRAHAM A SANTA CLARA.

MÉHÉE DE LA TOUCHE (Jean-Claude-Hippolyte), publiciste français, né vers 1760 à Meaux, mort en 1826. D'abord espion aux gages de la police, il devint secrétaire adjoint de la commune de Paris et signa les arrêtés relatifs aux journées de septembre. Réactionnaire actif après la mort de Robespierre, il passa le reste de sa vie dans des intrigues et des procès, et mourut dans la misère. On a de lui divers ouvrages : *la Vérité tout entière sur les vrais auteurs de la journée du 2 septembre 1792 et sur plusieurs journées et nuits secrètes des anciens comités de gouvernement* (Paris, 1794, in-8); *Touquetiana* (Paris, 1821, in-8), etc., sans compter, sous le pseudonyme de *Felhémési* (anagramme de Méhée fils), plusieurs opuscules, entre autres : *la Queue de Robespierre; Rendez-moi ma queue*, etc. Il a collaboré au *Journal des patriotes* (1789), au *Journal des hommes libres* (1793), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

MÉHÉGAN (Guillaume-Alexandre, chevalier DE), littérateur français, né en 1721 à Lasalle (Gard), mort le 23 janvier 1766. Il descendait d'une famille irlandaise. Écrivain élégant, mais avec affectation et recherche, il a laissé : *Zoroastre, histoire traduite du chaldéen* (Berlin [Paris], 1751, in-18), réimprimé avec ce nouveau titre : *De l'origine des Guèbres, ou la Religion naturelle mise en action* (1751, in-18); et violemment attaqué par Fréron; *Considérations sur les révolutions des arts* (Paris, 1755, in-12); *Lettre sur* l'Année littéraire (Ibid., 1755, in-12); *Pièces fugitives* (La Haye, 1755, in-12); *Origine, progrès et décadence de l'idolâtrie* (Paris, 1756, in-12); *Tableau de l'histoire moderne* (Ibid., 1766, 1778, 3 vol. in-12), le meilleur ouvrage de l'auteur; *l'Histoire considérée vis-à-vis de la religion, de*

l'État et des Beaux-Arts (Ibid., 1767, 3 vol. in-12), etc.

Cf. *Nécrologe des hommes célèbres de France.*

MEIBOM, originairement MAYBAUM, en latin *Meibomius,* famille d'érudits allemands, comprenant : Henri MEIBOM, dit *l'Ancien*, né à Lemgo en 1555, mort à Helmstaedt en 1625. Auteur de poésies latines et centons (*Parodiarum horatianarum libri III et Sylvarum libri II;* Helmstaedt, 1588, in-8); d'*Opuscula historica varia ad res germanicas spectantia* (Ibid., 1660, in-4), etc.; — Jean Henri MEIBOM, médecin, fils du précédent, né à Helmstaedt en 1590, mort à Lubeck en 1655, qui a laissé, outre des dissertations médicales, une très-intéressante monographie biographique sur *Mécène* (Leyde, 1653, in-4); — Henri MEIBOM, *le Jeune*, fils du précédent, médecin et historien, né à Lubeck en 1638, mort à Helmstaedt en 1700, à qui l'on doit aussi, outre d'importants travaux de médecine et d'érudition médicale, des monographies historiques et le recueil des *Rerum germanicarum scriptores* (Helmstaedt, 1688, 3 vol. in-fol.); — Marc MEIBOM, philologue, né à Tœnningen (Holstein) en 1630, mort à Utrecht en 1711, pensionnaire de Christine de Suède, professeur à Sora, à Amsterdam, à Upsal, bibliothécaire de Frédéric III, auteur de recherches originales sur la musique et ses conditions dans l'antiquité, sur l'Ancien Testament et la poésie hébraïque, et éditeur d'auteurs grecs et latins : *Diogène Laerce, Épictète, Vitruve*, etc.

Cf. Mœller : *Cimbria litterata*, t. II et III ; — Bœhmer : *Memoriæ professorum Helmstadensium;* — Niceron : *Mémoires*, t. XIX.

MEIGRET (Louis). — Voyez MEYGRET.

MEINERS (Christophe), historien et philosophe allemand, né à Warstade près d'Otterndorf (Hanovre) le 31 juillet 1747, mort à Gœttingue le 1er mai 1810. Il fit ses études dans cette dernière ville et y devint professeur de philosophie. Esprit indépendant et chercheur, il se livra à la lecture avec une passion infatigable et eut à cœur de s'approprier tous les trésors d'érudition que lui offrait la bibliothèque de l'université de Gœttingue. Il se laissait aller volontiers à des hypothèses, que toute sa science essayait en vain de justifier. Il avait une admiration enthousiaste pour J.-J. Rousseau, dont il s'efforçait de pallier les erreurs et de propager les doctrines. La clarté, l'élégance et la chaleur passionnée de son style furent pour beaucoup dans le succès de ses nombreux écrits, d'un intérêt spécial et où l'érudition n'est pas toujours au service de la vérité.

Nous citerons de lui : *Révision de la philosophie* (Revision der Ph.; Gœttingue et Gotha, 1772), sorte de programme inachevé des idées générales de l'auteur; *Essai sur l'histoire de la religion des peuples les plus anciens, particulièrement des Égyptiens* (Versuch über die Religionsgeschichte der aeltesten Voelker, etc.; Ibid., 1775); *Histoire de l'origine, du progrès et de la décadence des sciences en Grèce et à Rome* (Geschichte des Ursprungs, Fortgangs and Verfalls der Wissenchaften in Griechenland, etc.; Lemgo, 1781-1782, 2 vol.), traduite en français par Laveaux (Paris, 1799, 5 vol. in-8); *Histoire de la décadence morale et politique des Romains* (Geschichte des Verfalls der Sitten and der Staatsverfassung der Rœmer; Leipzig, 1782); *Histoire de la décadence des mœurs, des sciences et de la langue romaines, aux premiers siècles de l'ère chrétienne* (Geschichte des Verfalls der Sitten, Wissenschaften und der Sprache der Rœmer, etc.; Vienne et Leipzig, 1791), traduit en français (Paris, 1812, 2 vol. in-8) : ces trois ouvrages forment le développement des mêmes idées; *Étude comparée des mœurs du moyen age et de celles du XVIIIe siècle* (Vergleichung der Sitten des Mittelalters mit denen, etc.; Hanovre, 1793-1794, 3 vol.); *Histoire critique de la morale ancienne et moderne* (Allgemeine Kritische Geschichte der aeltern und neuern Ethik; Gœttingue et Hanovre, 1801, 2 vol.); *Histoire de la femme* (Geschichte des Weiblichen Geschlechts; Hanovre, 1798-1800, 4 vol.); *Histoire de la fondation et du développement des hautes écoles* (Geschichte der Endstehung und Entwickelung der hohen Schuhlen; Gœttingue, 1802, 1805, 4 vol.); *Histoire générale et critique des religions* (Allgemeine kritische Geschichte der Religionen; Hanovre, 1806-1807, 2 vol.). Outre ces ouvrages en langue allemande, et dont l'auteur a publié des abrégés, Meiners a écrit un certain nombre de livres et de mémoires en latin, entre autres : *Historia doctrinæ de Deo vero, omnium rerum auctore atque rectore* (Lemgo, 1780, 2 parties). Il a rédigé, avec son ami Spittler, *le Magasin historique de Gœttingue* (1787-1790, 8 vol.; 2e série, 1791-1794, 3 vol.) et avec Feder, la *Bibliothèque philosophique* de la même ville (1788-1791, 4 vol.).

Cf. Reidel : *Mémoire sur Meiners* (Vienne, 1811, in-8)

MEISSNER (Auguste-Gottlieb), romancier allemand, né à Bauzen le 3 novembre 1753, mort à Pulda le 20 février 1707. Il étudia le droit à Leipzig et à Wittenberg, fut archiviste à Dresde, professeur à Prague puis devint directeur des écoles supérieures à Fulda. Il avait écrit dans sa jeunesse, sous l'influence d'Engel, son ami, des comédies et des opéras comiques dans le goût français. Son meilleur ouvrage dramatique est *Jean de Souabe* (Leipzig, 1780). Sa réputation littéraire est due à ses romans, qui appartiennent pour la plupart au genre historique et se distinguent par une imagination brillante, un esprit léger et un style facile. Ils ont été souvent réimprimés et traduits dans diverses langues, et presque tous en français. Nous citerons : *Esquisses* (Skizzen; Leipzig, 1778-1796, 14 recueils), contenant des anecdotes, des nouvelles, des légendes, etc.; *Alcibiade* (Ibid., 1781-1788, 4 vol.); *Bianca Capello* (Ibid., 1785, 2 vol.); *Spartacus* (Berlin, 1792); *Epaminondas* (Prague, 1798-1801, 2 vol.); puis une *Vie de Jules César* (Leben des J. C.; Berlin, 1799-1800, 2 vol.), continuée par de Haken (Francfort, 1811-1812, 2 vol.); sans compter des traductions ou imitations de romans ou autres ouvrages français. Il a publié, avec Canzler, de 1793 à 1795 une revue trimestrielle de *Littérature ancienne et de lecture moderne*, et de 1793 à 1795 une feuille mensuelle, *l'Apollon*. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Kuffner (Vienne, 1811-1812, 36 vol.).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

MEISTER (Léonard), littérateur suisse, né à Neftenbach (Zurich) en 1741, mort à Cappel le 19 octobre 1811. Fils d'un pasteur de Zurich, il fut professeur d'histoire et de morale à l'École des arts de cette ville. Il a publié d'utiles mais médiocres compilations, qui, suivant une épigramme de Gœthe, ne justifient en rien le nom de Meister (*maître*) inscrit à leur première page. Nous citerons : *Essais sur l'histoire de la langue et de la littérature nationale allemande* (Beitraege zur Geschichte die teutschen Sprache und, etc. [Londres], 1777, 2 vol. in-8); *les Hommes célèbres de l'Helvétie* (der berühmte Maenner Helveticns; Zurich, 1781-1782, 3 vol. in-8), traduits en français (Ibid., 1792), et *Dictionnaire historique, géographique et statistique de la Suisse* (Histor. geogr. statist. Lexikon der Schweiz; Ulm, 1796, gr. in-8). — Son cousin, Jacques-Henri MEISTER, né à Zurich en 1744, mort le 9 octobre 1826,

écarté de la carrière ecclésiastique par une première publication d'une orthodoxie douteuse (*Origine des principes religieux;* 1762, in-8), vint à Paris, se lia avec les philosophes, collabora à la *Correspondance* de Grimm et publia en français un certain nombre d'écrits de philosophie, de voyages, de critique et d'histoire littéraire (*Lettres, Entretiens, Essais, Études, Mélanges*).

Cf. Meusel : *Gelehrtes Deutschland*, t. V, X, XI et XIV ; — Quérard : *la France littéraire.*

MEISTERSINGER, ou MEISTERSAENGER, c'est-à-dire *Maîtres chanteurs*, nom donné en Allemagne aux poëtes sortis des classes bourgeoises et qui, vers le commencement du XIV^e siècle, se constituèrent en corporation. A l'encontre des *Minnessinger*, qui erraient de cour en cour et considéraient plus ou moins la poésie comme un métier, les *Maîtres chanteurs* avaient un état et alliaient la poésie au travail. L'origine des Meistersingers, selon la légende, remonterait au XIII^e siècle. Plusieurs poëtes, parmi lesquels on cite Frauenlob, Walter der Vogelweide, etc., auraient trouvé simultanément, et à l'insu les uns des autres, le *Meistergesang*, c'est-à-dire le Chant du maître. L'empereur Othon I^{er} les aurait institués chefs d'école, leur aurait accordé de nombreuses franchises et fait présent d'une couronne d'or. Frauenlob aurait tenu son école à Mayence. C'est en effet dans cette ville qu'on découvre les premiers vestiges d'une grande corporation poétique, qui s'organisa aussi à Strasbourg, à Colmar, à Nuremberg, à Augsbourg, à Ulm, etc. Dans cette dernière ville elle n'a été dissoute que le 21 octobre 1839.

Quoi qu'il en soit, les Meistersingers ne sont au fond que les Minnesingers de la décadence. Au lieu de dire leurs vers en public, ils ne les récitaient et ne les chantaient qu'en société particulière. Leur instruction était plus complète que celle des premiers et leur position les mettait en meilleure estime. Les Maîtres chanteurs devaient se conformer à certaines règles poétiques, appelées *Tabulatures*, tandis que les Minnesingers composaient au gré de leur fantaisie. Ceux qui faisaient partie de la corporation des Meistersingers n'obtenaient le titre de maîtres qu'après avoir passé par les grades d'*apprenti*, de *compagnon*, de *chanteur-poete* et trouvé un nouvel air, une nouvelle mélodie. Malgré ces exigences, les Maîtres chanteurs sont restés bien au-dessous des Minnesingers, en les imitant le plus souvent. A part le tailleur de pierres Henri de Mügelin, qui vivait au XV^e siècle, et le cordonnier Hans Sachs, qui appartenait à la corporation des Meistersingers, peu de noms sont venus jusqu'à nous. Encore ce dernier ne doit-il point sa réputation aux 4275 chants de maître qu'il composa. Au XVII^e siècle les écoles des Maîtres chanteurs commencèrent à tomber; une seule resta debout : celle d'Ulm. Nous devons la plupart des choses que nous connaissons sur les Meistersingers au cordonnier Puschmann et à J. Christophe Wagenseil, professeur à Altorf. Puschmann, élève de Hans Sachs, a écrit d'après ses propres renseignements et ses souvenirs un *Exposé de la poésie des Meistersingers* (Grundlicher Bericht des deutschen Meistergesangs, Gœrlitz, 1573), dont la seconde édition, revue et augmentée, a paru sous ce titre plus général : *Grundlicher Bericht der deutschen Reimen oder Rhythmen* (Francfort-sur-l'Oder, 1596).

Cf. Wagenseil : *Livre du noble art des Maîtres chanteurs* (Buch von der Meist. holdseligen Kunst, 1697) ; — Büsching : *Sammlung für altdeutsche Literatur.*

MÉKHITAR (l'abbé Pierre), fondateur de la société religieuse et littéraire des Mékhitaristes, né à Sébaste, dans l'Asie Mineure, et mort en 1749. Sa part dans la rénovation des lettres arméniennes ne s'est pas bornée à l'institution qui porte son nom : il est lui-même auteur de divers ouvrages, parmi lesquels on distingue des Commentaires sur *saint Mathieu*, sur l'*Ecclésiastique* et sur les *Psaumes*, une *Bible* arménienne (1733, in-fol.) ; des *Catéchismes* en arménien littéral et vulgaire ; des *Grammaires*, enfin un *Dictionnaire arménien*, qui a paru après sa mort (2 vol. 1749-1769).

Cf. Et. Aconz : *Vie de l'abbé Mékhitar* (Venise, 1810, in-8).

MÉKHITARISTES, membres d'une société religieuse et littéraire fondée au XVIII^e siècle par l'abbé arménien Pierre Mékhitar, de Sébaste, et qui a son centre au couvent de Saint-Lazare, à Venise. Les Pères mékhitaristes ont pour objet principal de leur institution l'instruction des Arméniens. Ils y ajoutent la recherche et la publication des anciens ouvrages manuscrits de la littérature de leur pays. Ils ont fait des traductions latines, françaises et italiennes des plus importantes de leurs productions nationales. On cite leurs éditions de la *Chronique d'Eusèbe*, en arménien et en latin, avec les parties grecques correspondantes conservées par Georges le Syncelle; la *Chronique arménienne* de Moïse de Khorène, les *Œuvres* de saint Narsès, etc. Les Mékhitaristes, pour mieux atteindre leur double but, ont facilité la création de journaux arméniens à Venise, à Vienne, à Smyrne, à Constantinople, à Tiflis, à Calcutta et ont contribué à la création, à Venise, à Paris et à Moscou, de colléges pour l'éducation nationale et européenne de la jeunesse arménienne.

Cf. Le Vaillant de Florival : *les Mékhitaristes de Saint-Lazare* (Venise, 1841).

MÉLA (Pomponius), géographe latin du premier siècle après J.-C., naquit dans la Bétique. Il écrivait sous l'empereur Claude. C'est le premier des Latins qui ait composé un traité spécial de géographie. Son ouvrage, connu sous le titre de *De Situ orbis*, d'après les mots qui le commencent, est divisé en trois livres. Après avoir décrit d'une façon générale le monde connu des anciens, l'Europe, l'Afrique et l'Asie, il explore les côtes de la mer Intérieure, puis celles de l'Océan, pénètre enfin dans toutes les régions des trois continents. Il se borne le plus souvent à une exposition sommaire et rapide, mais parfois il s'arrête sur des fables, tandis qu'il passe sous silence des détails importants. Ses erreurs, du reste, sont celles de ses contemporains, et il puise d'ordinaire aux meilleures sources. Son style vigoureux et concis recherche l'éclat et tombe parfois dans l'enflure.

L'ouvrage de Pomponius Méla, dont on fit dans le moyen âge de nombreuses copies et des abrégés pour les écoles, fut imprimé pour la première fois en 1471 (Milan, in-4). De nombreuses éditions en furent faites dans la suite, notamment par Vadianus (Vienne, 1518, in-fol.), par Vinet (Paris, 1572, in-4), par Schott (Anvers, 1582, in-4), par J. et A. Gronovinus (Leyde, 1685, 1722, 1728, in-8). Une excellente édition en a été donnée par Tzschucke (Leipzig, 1807 et suiv., 7 vol. in-8 avec carte). A. Weichert en a publié un abrégé à l'usage des écoles (Leipzig, 1816, in-8). Il a été traduit en français par Fradin (Paris, 1804, 3 vol. in-8) et par M. Baudet, pour la *Bibliothèque* Panckoucke (1843, in-8).

Cf. *Commentaires* de Tzschucke, dans son édition ; — Guigniaut, dans l'*Encyclopédie des gens du monde.*

MÉLANCHTHON (Philippe), théologien et érudit allemand, l'un des auteurs de la Réforme, né à Bretten (Palatinat) le 16 février 1497, mort à Wittenberg le 19 avril 1560. Son nom de famille était *Schwarzerd ;* ce fut Reuchlin, son oncle, qui le lui fit gréciser, suivant l'usage du temps. Il étu-

dia à Heidelberg et à Tubingue, et s'initia à toutes les connaissances du temps. Il était surtout familier avec les lettres grecques et latines, dont il ranima le goût autour de lui par son influence et par ses écrits. Son caractère était doux et pacifique, et dans les luttes théologiques il inclinait vers l'union et conseillait les voies de douceur. Il ne partageait pas les ardeurs violentes de Luther, son ami et son chef. On dit que, lorsqu'il mourut, il se sentait heureux d'échapper enfin à l'agitation d'une vie qui avait été malgré lui toute militante. « Mélanchton, dit M. Nisard, a rempli avec gloire la double tâche de réformateur dans la religion et de réformateur dans les lettres. Nul ne mit à leur service un esprit pourvu de plus de ressources; nul ne souffrit plus pour ces deux causes, si étroitement liées au commencement.... Quiconque aime les lettres pour elles-mêmes et en a goûté les douceurs dans le commerce des grands écrivains de l'antiquité honorera sans réserve l'homme que sa patrie a nommé le précepteur commun de l'Allemagne. »

Parmi les nombreux écrits de Mélanchton, le principal, au point de vue dogmatique, est intitulé *Loci communes theologici* (Wittenberg, 1521, in-8). Il a été traduit la même année en italien (Venise, 1521), sous le nom d'*Ippofilo da Terra nigra*. C'est le résumé des doctrines qui faisaient le fond de la Réforme. Suivant Luther, la théologie était là tout entière. « C'est, disait-il, après la sainte Écriture, ce qui existe de plus parfait. » Et il ajoutait cette appréciation caractéristique sur son ami et sur lui-même : « Mélanchton est plus logicien que moi ; il conclut et enseigne; je suis plus rhétoricien, plus orateur. » Mélanchton a collaboré plus ou moins largement à la traduction allemande de la bible de Luther, ce monument si considérable dans l'histoire des lettres allemandes. Nous citerons en outre : *Elementorum rhetorices, libri II* (Wittenberg 1531); *Grammatica latina* (Nuremberg, 1547), qui resta longtemps classique; *Philosophiæ morali Epitome* (Wittemberg, 1537), où l'on voit l'auteur conserver des doctrines d'Aristote tout ce qui lui paraît compatible avec la revélation chrétienne ; *Initia doctrinæ physicæ* (Ibid., 1549), où il combat le mouvement de la terre. Mélanchton avait commencé lui-même une édition complète de ses œuvres (Bâle, 1541, tome I-V). Deux éditions en ont été données après sa mort (Wittenberg, 1561-1564 et 1680-1683, 4 vol. in-fol.). Il a paru aussi un recueil de ses *Lettres*, publié par J. Manlius (Bâle, 1566).

Cf. Camerarius : *De Ph. Melanchthonis ortu, totius vitæ curriculo et morte* (Leipzig, 1566) ; — Galle : *Versuch einer characteristick M.* (Halle, 1840) ; — Matthes : *Ph. Mel. sein Leben*, etc. (Altimbourg, 1846) ; — Schmidt : *Ph. Mel. Leben*, etc. (Elberfeld, 1861) ; — Ch. Nisard : *Études sur la renaissance* (Paris, 1855).

MÉLANCOLIQUE (LE), symphonie lyrique de Milton (voy. ce nom).

MÉLANGES, titre d'ouvrages. Il est très-usité de nos jours, ainsi que les mots *Essais*, *Études*, *Fragments* ou *Variétés*, pour désigner ces livres formés de morceaux détachés, d'articles de journaux, qui, sans former un tout régulier, peuvent cependant offrir une unité d'esprit ou de ton. Quelques-uns de ces volumes ont gardé un intérêt historique et littéraire, comme les *Mélanges de littérature et de philosophie du XVIII[e] siècle* de l'abbé Morellet; d'autres s'adressent à la curiosité bibliographique, comme les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* de Ch. Nodier. Nous en avons eu qui ont remué toute notre génération par les idées, comme les premiers *Mélanges* de Th. Jouffroy, d'autres qui l'ont charmée par la finesse et la distinction littéraire, comme les *Mélanges* de Villemain. Les Anglais ont depuis l'invention des revues formé des livres de la même manière, sous le titre de *Miscellanies*, et les plus célèbres érudits allemands ont de tout temps réuni leurs dissertations éparses sous les titres de *Miscellanea* ou de *Petits écrits* (Kleine Schriften).

MÉLANIDE, drame de La Chaussée (voy. ce nom).

MÉLANIE *ou la Religieuse*, drame de La Harpe (voy. ce nom).

MÉLANIPPE LE SAGE, tragédie d'Euripide (voy. ce nom).

MÉLÉAGRE, Μελέαγρος, poëte grec du I[er] siècle avant J.-C., né à Gadara en Palestine. Il nous reste de lui cent trente et une petites pièces de vers, qui sont presque toutes des épigrammes dans le genre érotique ou descriptif. Elles ont de la grâce, malgré des pointes sophistiques et des subtilités. Il les réunit aux épigrammes de poëtes plus anciens et forma ainsi la première anthologie, sous le titre de Στέφανος, *Couronne*, ou comme on l'appelle plus ordinairement, *Guirlande*. Dans la préface, les vers de chaque poëte sont comparés à une fleur ou à une plante, ceux de Sapho à des roses, ceux d'Alcée à l'hyacinthe, ceux de Simonide au tendre sarment en fleurs, etc. La *Guirlande* de Méléagre a servi de base aux recueils de Philippe, d'Agathias, de Constantin Céphalas et de Planude, aux *Analecta* de Brunck et à l'*Anthologia* de Jacobs. Ses poésies, comprises dans ces collections, ont en outre été éditées séparément par Manso (Iéna, 1789, in-8), par Meineke (Leipzig, 1789, in-8), et par Graefe (Ibid., 1811, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV; — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 déc. 1845).

MÉLÈCE SYRIQUE, théologien grec, né en 1586 à Candie, mort le 17 avril 1662. Proto-syncelle de l'église métropolitaine de Constantinople, il fut chargé de réfuter les doctrines du patriarche Cyrille Lucar et rédigea à ce sujet un ouvrage important. Arnauld en a inséré un extrait étendu. traduit en français, dans son traité sur la *Perpétuité de la foi*, t. III. Richard Simon a donné le même extrait, en grec et en latin, dans son traité *De la Créance de l'Église orientale sur la Transsubstantiation* (Paris, 1687).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XI.

MÉLÉNIS, poëme de L. Bouillet (voy. ce nom).

MELENDEZ VALDEZ (Juan), poëte espagnol, né à Ribera del Fresno, près Badajoz, le 11 mars 1754 et mort à Montpellier le 24 mai 1817. Après de brillantes études, il se rendit à Ségovie, puis à Salamanque, où il se lia avec le poëte Cadalso et fut encouragé dans ses essais par Jovellanos. S'attachant alors aux poëtes anglais Pope et Young, il écrivit l'idylle de *la Nuit et la solitude*, puis, à partir de 1783, obtint plusieurs fois le prix aux concours de poésie de l'Académie de Madrid. En 1784, à propos des fêtes auxquelles donna lieu la paix conclue entre l'Espagne et l'Angleterre, il fit représenter à Madrid les *Noces du riche Camacho* (las Bodas del rico Camacho), fantaisie pastorale, en cinq actes et en vers, imitée de Cervantès et qui obtint aussi le prix dans un concours où trente-sept productions étaient présentées. L'année suivante il fit un premier recueil de ses *Œuvres poétiques*, parmi lesquelles on goûta surtout les poésies pastorales et les odes anacréontiques. Il eut rapidement plusieurs éditions. Melendez obtint dès lors, dans la magistrature, puis dans l'administration, des emplois qui l'exposèrent aux vicissitudes des événements politiques. Exilé, rappelé, nommé directeur de l'instruction publique sous Joseph Bonaparte, la restauration le condamna à un nouvel exil, dans lequel il mourut. Il put néanmoins écrire encore quelques œuvres qui ajoutèrent à sa réputation ; un essai d'épopée,

assez médiocre, *la Chute de Lucifer* (la Caida de Luzbel); un poëme descriptif *sur la Création;* une traduction de l'*Enéide* et surtout quelques gracieuses églogues. On a réuni ses *Œuvres* (Madrid, 1820, 4 vol. in-8; Paris, 1832, 4 vol. in-12), dont un choix en a été traduit en vers anglais par James Kennedy (*Modern Poets and Poetry of Spain*, Londres, 1852, in-8).

Cf. Quintana : *Notice*, en tête de l'édition de Madrid ; — Ticknor : *History of spanish Lit.*, t. III ; — A. de Puibusque : *Histoire comparée*, t. II.

MÉLESVILLE. — Voy. DUVEYRIER.

MELI (Giovanni), célèbre poëte sicilien, né à Palerme en 1740, mort en 1815. Il était abbé et fut professeur de chimie. Il a écrit dans le dialecte sicilien des poésies charmantes, très-populaires dans l'île. Il se fit connaître à dix-huit ans par un poëme dans le style bernesque, en huit chants, la *Fée galante* (Fata galante), puis donna son poëme de *Don Quichotte* en douze chants et l'*Origine del mondo,* composition satirique, qui est un de ses meilleurs ouvrages. Ce qui l'a mis au premier rang, ce sont ses églogues, ses idylles et ses odes imitées d'Anacréon. « Sans connaître le grec, dit M. Perrens, par la seule inspiration de son génie et des splendeurs de la nature il se rapproche plus qu'aucun autre moderne de ce poëte, ainsi que de Théocrite, qui a vécu et chanté aux mêmes lieux. Meli les décrit avec fidélité et met dans la bouche de ses personnages, marins, pêcheurs ou bergers, le langage de leur état, fort différent de celui qu'ils parlent dans les pastorales raffinées du Tasse et de Guarini. » Malheureusement la délicatesse de ses œuvres est tellement liée, dit-on, au dialecte employé, qu'elles sont intraduisibles, même dans un dialecte italien, et que l'on doit accepter de confiance la haute réputation que ses compatriotes ont faite à l'auteur. On cite, comme de véritables petits chefs-d'œuvre dans ses poésies, *la Lèvre* (lu Labbru) et *le Sein* (lu Pettu). On a encore de Méli des *Elégies*, des *Epîtres*, des *Fables*, des *Canzones* et des *Sonnets*. Ses *Œuvres* ont été publiées à Palerme (1814, 7 vol. in-8; 1826, t. VIII; nouv. édit., 1830 et 1839).

Cf. Contreras : *Biografi degli Uomini illustri di Sicilia*, t. I; — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Paris, 1867, in-18).

MÉLIADUS DE LÉONNOIS, roman en prose du cycle de la Table Ronde. Méliadus est le père de Tristan. Il descend de Joseph d'Arimathie. Le roman qui porte son nom a pour sujet ses amours avec la reine d'Ecosse. Il contient de nombreux détails sur la légende du Saint-Graal et l'origine de l'institution des chevaliers de la Table Ronde. *Meliadus* a été imprimé plusieurs fois au XVIe siècle, à Paris en 1528, in-fol., 1532 et 1535 : Les *Nobles faits d'armes du vaillant roi Meliadus de Léonnois*, traduits par Rusticien de Pise (1528).

MÉLICERTE, comédie de Molière (voy. ce nom).

MELISSUS, Μέλισσος, philosophe grec du Ve siècle avant J.-C., né à Samos. Il avait écrit en prose ionienne un des traités importants de l'école éléatique, *De l' tre et de la Nature*, Περὶ τοῦ ἐόντος καὶ περὶ φύσεως, dont les fragments ont été recueillis par Brandis dans les *Commentationes eleaticæ*, et réimprimés par Mullach, dans la collection Didot (1860), gr. in-8).

Cf. Zeller : *Geschichte der griech. Philosophie*.

MÉLITE, comédie de P. Corneille (voy. ce nom).

MÉLITON (saint), Μελίτων, écrivain ecclésiastique grec du IIe siècle après J.-C. Il fut évêque de Sardes. Eusèbe, qui donne les titres de ses ouvrages, nous a conservé des fragments de son *Apologie de la religion chrétienne*, de son traité *Sur la Pâque* et de ses *Extraits des livres de l'Ancien Testament*. On trouve ces fragments dans les *Reliquiæ sacræ* de Routh (Oxford, 1814, in-8). M. Ernest Renan a découvert au Bristish Muséum, en 1852, le début de l'*Apologie* traduit en langue syriaque.

Cf. Ceillier : *Auteurs sacrés*, t. II.

MELLIN DE SAINT-GELAIS. — Voyez SAINT-GELAIS.

MELMOTH (William), littérateur anglais, né à Londres en 1710, mort à Bath le 15 mars 1799. Il était fils d'un jurisconsulte distingué. On a de lui, sous le nom de *Fitz-Osborne*, des *Lettres diverses* (Letters on several subjects; Londres, 1742, in-8), écrites avec élégance et qui ont été traduites en français (Paris, 1820, in-8); puis des traductions estimées des *Lettres de Pline* (1747, 2 vol. in-8), des *Lettres de Cicéron*, avec notes (1753, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Chalmers : *General biogr. Dictionary*.

MELO (Francisco-Manuel DE), historien espagnol, né le 23 novembre 1611 à Lisbonne, alors sous la domination espagnole, mort en 1667. Il suivit la carrière des armes, tout en se faisant connaître comme écrivain, et à partir de la révolte du Portugal mena une existence pleine d'aventures et de dangers. On cite de lui avec d'extrêmes éloges: l'*Histoire des mouvements, de la séparation et de la guerre de Catalogne* (1645), qui parut sous le pseudonyme de *Clemente Libertino* et fut dédiée au pape Innocent X. Très-sévère pour le gouvernement de Philippe IV, elle a valu à son auteur le surnom de « Tacite espagnol ». Melo, suivant Gil y Zarate, est, dans le genre historique, un des modèles les plus parfaits de la langue. Son histoire a été réimprimée dans la collection Rivadeneyra (2 vol. in-4).

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura;* — Ticknor : *History of spanish Literature*, t. III.

MÉLODRAME, un des genres de compositions dramatiques modernes. Ce n'est, à proprement parler, qu'une des variétés du drame et une variété d'ordre inférieur. Sa marque distinctive apparente consiste à réunir le chant, la mélodie, comme l'indique son nom, à l'action dramatique. Ce n'est pas toutefois le drame en musique, définition qui conviendrait plutôt à l'opéra; c'est le drame escorté seulement et soutenu au besoin par la musique. Au fond, ce qui caractérise le genre, c'est l'exagération des effets et l'uniformité des procédés. Le mélodrame a, comme la comédie italienne, son cadre donné d'avance et ses personnages obligés, et l'on concevrait qu'il fût, comme la *Commedia dell'arte*, une matière à improvisations. Son sujet est d'ordinaire quelque fait monstrueux, historique ou imaginaire, médité dans l'ombre, préparé par des manœuvres criminelles et sur le point d'être accompli par d'odieuses violences, lorsque au dernier moment un coup providentiel arrache la victime au bourreau ou l'esclave au tyran, déjoue et punit le crime, sauve l'innocence et récompense la vertu. Les personnages seront : un maître odieux, roi, prince ou brigand, type de corruption et de cruauté; un traître, instrument vénal des plus vils desseins; une héroïne sympathique et vertueuse, exposée aux violences de son persécuteur; un jeune amant, noble et brave, prêt à tout pour sauver la victime et punir son tyran; enfin un niais, poltron et gourmand comme un valet de comédie, égayant la scène par sa grossière stupidité.

Le mélodrame, qui n'eut longtemps que trois actes, se découpe en tableaux successifs marquant d'une façon tranchée les situations et les péripéties. Le rôle laissé à la musique a été assez bien caractérisé par Jules Janin, dans un article de verve contre le mélodrame. « La musique accompagnait toutes ces angoisses multiples. Cette musique, faite par des musiciens *ad hoc*, représentait

de son mieux l'état de l'âme du personnage. Quand entrait le tyran, la trompette criait d'une façon lamentable. Quand sortait la jeune fille menacée, la flûte soupirait les plus doux accords. Cette musique avait d'abord été imposée au mélodrame comme une entrave; le mélodrame la conserva comme une précieuse ressource. Il avait remarqué que, grâce à cette musique, il pouvait se passer de transitions et ne se donner aucune peine pour mettre un peu de logique dans son dialogue. Grâce aussi à cette musique, le comédien pouvait se livrer à toute sa fougue. » Le mélodrame a fleuri sur nos divers théâtres du boulevard et, particulièrement à la Gaîté, a eu ses maîtres spéciaux, depuis Guilbert de Pixérécourt et Victor Ducange jusqu'à M. d'Ennery. Dédaigné par la critique pour la vulgarité de ses moyens et de ses effets, mais ayant toujours, par cela même, prise sur la foule, il a peu à peu renié son nom sans cesser d'être et n'a plus osé se produire que sous la dénomination générale de drame.

Cf. A. A. A. [A. Malitourne, Ader, A. Hugo] : *Traité du mélodrame* (Paris, 1817).

MELON (Jean-François), économiste français, né à Tulle, mort le 24 janvier 1738. Outre son principal ouvrage, l'*Essai politique sur le commerce* (Paris, 1734, in-12; plus. édit.), dont les idées plus originales que libérales firent une grande sensation, nous citerons une *Lettre à la comtesse de Verrue sur l'apologie du luxe*, imprimée à la suite du *Mondain* de Voltaire.

Cf. Voltaire : *Correspondance* et *Siècle de Louis XIV*; — Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

MELOT (Anicet), érudit français, né en 1697 à Dijon, mort le 20 septembre 1759 à Paris. Habile helléniste, il fut admis à l'Académie des inscriptions en 1738 et fut nommé garde des manuscrits de la Bibliothèque du roi en 1741. Outre de savantes dissertations dans le recueil de l'Académie des inscriptions, on lui doit : *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecæ regiæ* (Paris, 1739-1744, 4 vol. in-fol.), et le tome VI du *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du roi*.

MELY-JANIN (Jean-Marie JANIN, dit), auteur dramatique français, né en 1776 à Paris, mort le 14 décembre 1827. Il fit représenter : à l'Odéon, *Oreste*, tragédie en cinq actes (1821), qui n'eut que trois représentations; au Théâtre-Français, *Louis XI à Péronne*, comédie en cinq actes, en prose (1827), la meilleure de ses œuvres, etc. Il collabora au *Journal de l'Empire*, à *la Quotidienne*, etc.

MEMBRIN, LE MAMBRIANO, poëme romanesque de Bello (voy. ce nom).

MEMMIUS (Caius), orateur romain, mort en 100 avant J.-C. Il remplit avec honneur les fonctions de tribun du peuple. Salluste, qui vante son éloquence, lui prête un beau discours, qui est sans doute son œuvre. Suétone, dans la *Vie de Térence*, cite un fragment d'un autre discours.

MEMMIUS (Caius Gemellus), poëte et orateur romain qui fut tribun du peuple en 66 av. J.-C., édile en 60 et préteur en 58. Aulu-Gelle et Pline le citent comme l'auteur d'un poëme licencieux. Cicéron, qui lui a adressé trois lettres, parle de son éloquence, modelée sur les Grecs. C'est à lui que Lucrèce a dédié son poëme.

Cf. Meyer : *Fragmenta oratorum romanorum*, p. 138; — Orelli : *Onomasticon Tullianum*.

MEMNON, Μέμνων, historien grec de la fin du IIe siècle après J.-C., né à Héraclée du Pont. Il avait écrit avec goût et clarté une histoire d'Héraclée qui est perdue, mais dont Photius nous a conservé des extraits sous forme d'analyse. Publiés avec les fragments de Ctésias et d'Agatharchides par H. Estienne (Paris, 1557, in-8), ils ont été réédités avec soin par Orelli (Oxford, 1597, in-16) et par C. Muller dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque* Didot. N. Gédoyn les a traduits en français dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XIV.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

MÉMOIRE, l'une des trois parties de l'action (voy. ce mot).

MÉMOIRES, sorte de composition historique ayant pour objet de relater des événements auxquels le narrateur, homme d'État, militaire, écrivain, artiste, s'est trouvé mêlé. Les mémoires, si communs depuis quelques siècles, n'étaient pas un genre littéraire inconnu aux anciens. On en a un beau modèle dans l'*Anabase* de Xénophon, héros et historien à la fois de la magnifique retraite qu'il raconte. Dans un autre ordre d'idées, ses *Mémorables* (Ἀπομνημονεύματα, *Memorabilia*), consacrés à retracer l'enseignement de Socrate dont il fut le disciple et sa vie dont il fut le témoin, appartiennent au genre des mémoires non-seulement par le sujet, mais même par le nom. Chez les Romains les mémoires se produisirent vers la fin de la république et se multiplièrent après l'établissement de l'empire, sous le nom de *Commentaires* (voy. ce mot). A côté de ceux de Sylla, de Lucullus, de Jules César, d'Auguste et de tant d'autres, on peut considérer comme l'équivalent de mémoires historiques la suite des *Lettres* de Cicéron sur les événements dont il fut l'un des acteurs ou le témoin et plus tard la victime. Sous les premiers empereurs, un certain nombre de citoyens écrivirent pour eux-mêmes le récit des faits qu'ils voyaient s'accomplir sous leurs yeux, pour se dédommager de n'y pouvoir plus prendre de part par l'action ou par la parole, et ces documents particuliers ont fourni des matériaux aux historiens latins ou grecs dont les travaux plus littéraires nous sont parvenus. La trace en est sensible dans Tacite, Suétone, Valère Maxime, Dion Cassius, Plutarque. Appien surtout en a fait usage et nous a même conservé de précieux extraits des *Mémoires* d'Auguste. D'un autre côté, l'*Histoire secrète* de Procope semble faite pour mettre en contradiction la véracité libre des mémoires avec les flatteries officielles de l'histoire.

Chez les modernes, les mémoires ont formé toute une branche de littérature, et l'une des plus sérieuses et des plus attachantes. Ils sont devenus indispensables à connaître pour l'étude de l'histoire. Ceux relatifs à l'histoire de France sont si nombreux qu'ils pourraient au besoin, classés dans l'ordre des temps, suppléer à toute histoire de notre pays. Notre abondance n'a rien d'égal chez les autres peuples. Ne remontons pas aux chroniques écrites depuis Grégoire de Tours et Frédégaire, jusqu'à la *Chronique de Simon de Montfort*, où les auteurs figurent trop peu pour qu'on puisse considérer ces œuvres comme des mémoires, sauf peut-être la *Vie de Guibert de Nogent* écrite par lui-même, et ne comptons nos auteurs de mémoires que depuis Joinville et Bertrand du Guesclin, jusqu'à notre temps : quelle accumulation de richesses historiques et littéraires! Tous les grands noms y sont représentés. Tous les hommes marquants semblent avoir pris à tâche de se présenter eux-mêmes à la postérité : Blaise de Montluc, Gaspard de Coligny, Marguerite de Valois, Philippe de Cheverny, le duc de Bouillon, Jacques-Aug. de Thou, Claude Haton, Agrippa d'Aubigné, Mathieu Merle, Pierre de l'Estoile, Sully, le président Jeannin, Fontenay-Mareuil, Pontchartrain, Bassompierre, le maréchal d'Estrées, le cardinal de Richelieu, Antoine Arnauld, la duchesse de Nemours, Mme de Motteville, le cardinal de Retz, Guy Joly, le comte de Brienne, Turenne, Mlle de Montpensier, Valentin Conrart, le duc de La Rochefoucauld, Bussy-Rabutin, Dangeau, Saint-Simon, le duc de Luynes, Mathieu Marais, Omer Talon, le maréchal de Grammont, Mme de La

Fayette, la marquise de Caylus, Villars, Duguay-Trouin, le duc de Noailles, le duc de Richelieu et tant d'autres! La valeur littéraire disparaît presque toutes les fois que les mémoires ont été rédigés d'après des documents et des notes par un secrétaire, un serviteur fidèle, mais l'intérêt historique n'en diminue pas sensiblement. Si l'on voulait étendre jusqu'à nos jours la mention des principaux mémoires historiques, on ne pourrait se dispenser de citer les mémoires du temps de la Révolution française, qui, comme toutes les époques de troubles et de passions politiques, a produit de nombreux écrits en ce genre : les mémoires de Besenval, de M^me^ Rolland, de M^me^ Campan, de Dumouriez, de Daunou, du marquis de Bouillé, de Péthion, de M^me^ de Staël, etc., auxquels on peut ajouter les mémoires de Mirabeau, rédigés d'après ses papiers, ceux de La Fayette, composés de même. Il faudrait ensuite mentionner beaucoup de mémoires militaires datant de l'Empire, ceux de Napoléon I^er^ lui-même, ceux du roi Joseph, du roi Jérôme, de Marmont, du comte Miot de Melito, du général Pelet, etc. ; les mémoires relatifs à l'administration et à la politique, comme ceux du comte Beugnot ; enfin, plus près de nous, les *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand, les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* de Guizot, etc., sans compter ceux qui ne doivent paraître, comme les mémoires de Talleyrand, qu'à un long intervalle après la mort de leurs auteurs.

Nous avons aussi des mémoires utiles pour la connaissance de l'histoire des lettres, des arts et de la société française. Tels sont les *Mémoires de littérature et d'histoire* de Sallengre (1715-1717), continués par Desmollets (1726-1731) ; les *Mémoires sur Port-Royal*, les *Mémoires secrets sur la république des lettres* de M^me^ Doublet et tant d'autres plus ou moins spéciaux, puis les mémoires tout à fait personnels, ceux de Diderot, de D'Alembert, de Duclos, les *Confessions* de J.-J. Rousseau, les *Mémoires* de Marmontel, de l'abbé Le Dieu, ceux de M^me^ de Staal-Delaunay, de Bachaumont, du chevalier de Grammont (par Hamilton), du marquis de Valfons, le *Journal* de Collé, les *Mémoires* de M^me^ de Genlis, du comte de Ségur, de Lauzun, de M^lle^ Clairon, de Lekain, de Dubus-Préville, de Dazincourt, de Molé, etc. Les mémoires familiers et anecdotiques d'auteurs vivants ou morts récemment, qui ont fait le plus de bruit, sont : les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* du docteur Véron, les *Confidences* de Lamartine, l'*Histoire de ma vie* de M^me^ George Sand.

Nous ne pouvons indiquer que plus rapidement encore les mémoires existant dans les littératures étrangères. Les Italiens ont ceux de Benvenuto Cellini, d'Alfieri, de Goldoni, de Carlo Gozzi, de Casanova et, plus près de nous, *Mes Prisons* de Silvio Pellico.—Les Anglais ont ceux de lord Holland, de Mrs Elliot, de Garrick, de Cibber, de Wellington et une série spéciale de *Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre*, qui ont été publiés par Guizot (25 vol. in-8). — Les Allemands ont aussi de nombreux mémoires historiques depuis le XII^e^ siècle. Schiller en a donné une édition (Iéna, 1790-1806, 33 vol. in-8). Ils ont parmi les mémoires plus récents, ceux de Gœthe, de Weber, du théologien Semler, de Gagern, d'Arndt, de Varnhagen von Ense, etc.

La plupart des mémoires français et étrangers ont pris place dans de grandes et précieuses collections : *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France depuis la fondation de la monarchie jusqu'au* XIII^e^ *siècle*, traduits et annotés par Guizot (Paris, 1823-27, 29 vol. in-8) ; *Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire, du* XI^e^ *au* XVI^e^ *siècle*, publiée par Buchon (Paris, 1824-29, 47 vol. in-8), reproduite en partie dans le *Panthéon littéraire ; Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'à la paix de Paris de* 1763, par Petitot et Monmerqué (Paris, 1819-27, 132 vol. in-8) ; *Nouvelle collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, par MM. Michaud et Poujoulat (Paris, 1836 et suiv., 34 vol. gr. in-8, 100 portraits) ; *Choix de Mémoires relatifs à la Révolution française*, par Berville et Barrière (Paris, 1820-26, 56 vol. in-8) ; *Bibliothèque des Mémoires relatifs a l'histoire de France*, par F. Barrière (Paris, en cours de publication, 1867, tom. XXVIII, in-18). La Société de l'histoire de France publie officiellement de son côté une très-importante collection qui s'accroît chaque année.

Il y a beaucoup d'écrivains qui ont laissé, au lieu de mémoires, d'autres écrits qui en tiennent lieu : les *Lettres* de M^me^ de Sévigné valent les mémoires les plus complets et les plus suivis ; la *Correspondance* de Voltaire contient sur sa vie et ses relations littéraires toutes les indications désirables, comme chez les anciens les *Lettres* de Cicéron. La *Correspondance littéraire* de Grimm ressemble encore plus à des mémoires par le cadre et la forme. De véritables mémoires se sont produits sous les noms divers de *Commentaires, Confessions, Confidences, Autobiographies* (voy. ces mots). Il n'est peut-être pas inutile de dire ici qu'il n'y a guère de genre littéraire qui ait produit autant de livres apocryphes que les mémoires. La forme et le titre de mémoires ont été aussi assez souvent adoptés pour des ouvrages de pure invention, comme les *Mémoires d'un cavalier*, par Daniel de Foë, les *Mémoires du comte de Comminges* par M^me^ de Tencin, les *Mémoires d'un homme de qualité*, par l'abbé Prévost, les *Mémoires du comte de* ***, par Duclos, et tant d'autres publications analogues, volontiers indiscrètes, scandaleuses même, qui se sont multipliées. De tels ouvrages, aussi bien que les *Mémoires du Diable* de Frédéric Soulié, ne sont plus des mémoires, mais une simple variété du roman.

Cf. Caboche : *les Mémoires et l'histoire en France* (1863, 2 vol. in-8).

MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE (LE). — Voy LAS CAZES.

MENA (Juan de), né à Cordoue vers 1411, mort en 1456. Il commença ses études à l'université de Salamanque et les termina à Rome. Après avoir exercé des fonctions administratives dans sa ville natale, il devint chroniqueur en titre du roi Don Juan II, qui en échange de sa protection prétendait lui imposer ses jugements. Les poésies de Juan de Mena, fort bien accueillies de la cour de ce roi, sont remplies d'allusions obscures. Son poëme des *Sept péchés mortels*, d'une subtilité toute métaphysique, est une allégorie prétentieuse de la guerre entre la raison et la volonté. Laissé inachevé par l'auteur, il a été terminé par le frère Jéronimo de Olivarès. Le *Couronnement* est une apothéose du marquis de Santillana, poëte et protecteur de Juan de Mena, par les Muses et les Vertus. Mais l'œuvre capitale du poëte est le *Labyrinthe* (Laberinto), aussi appelé *las Trescientas*, parce qu'il se compose de 300 *coplas*, consacrées à faire connaître quels sont les devoirs de l'homme et sa destinée sur cette terre. Ce poëme, où Juan de Mena s'est proposé de rivaliser avec l'œuvre de Dante, est d'une extrême obscurité. Il renferme pourtant une partie descriptive qui n'est point sans grâce. Le *Labyrinthe* comprend 2500 vers. Ce poëme fut lu par fragments à la cour du roi Juan, et ce dernier, auquel il était dédié, ne dédaigna pas d'y proposer des modifications ; il conseilla

aussi au poëte d'ajouter 65 *coplas*, afin que leur nombre égalât celui des jours de l'année.

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature*, t. I; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

MÉNAGE (Gilles), érudit français, né le 15 août 1613 à Angers, mort le 23 juillet 1692. Un goût naturel, servi par une mémoire extraordinaire qu'il conserva presque jusqu'à la fin de sa vie, le tourna dès sa jeunesse vers l'érudition. Forcé par son père, qui était avocat, d'entrer au barreau, il le quitta après peu d'années et s'occupa d'obtenir un bénéfice ecclésiastique dont le revenu lui permît de se livrer à ses études de prédilection ; mais il ne prit pas les ordres. Son esprit, porté à l'épigramme et fertile en bons mots, n'était retenu ni par l'amitié ni par la reconnaissance et s'exerçait souvent aux dépens de son intérêt. Le cardinal de Retz, qui le protégeait et l'avait attaché à sa maison, se brouilla avec lui à cause de ses traits satiriques. Reçu à l'Hôtel de Rambouillet, il ne put se retenir de parler un peu à la légère sur Julie d'Angennes, qui lui en fit de sévères reproches. Un pédantisme vaniteux et un amour-propre très-irritable s'unissaient à son penchant vers la satire pour lui attirer des désagréments. Il eut des querelles, restées célèbres dans l'histoire littéraire, avec Gilles Boileau, l'abbé d'Aubignac, l'abbé Cotin, Baillet, le père Bouhours; il en eut même avec son ami Chapelain, qui avait aidé ses débuts. Il se ferma l'Académie pour l'avoir raillée dans sa *Requête des Dictionnaires*, satire en vers français, et s'y présenta vainement en 1684. Boileau Despréaux, qu'il avait blessé, l'attaqua dans sa IIe satire; mais, apaisé plus tard, il remplaça son nom par celui de l'abbé de Pure. Molière, dont il avait mal parlé devant M. de Montausier, le livra au ridicule dans le personnage de Vadius. Il est vrai que Ménage ne voulut pas se reconnaître sous les traits de ce pédant bilieux; mais la leçon avait porté et il se montra dans la suite, en toutes occasions, l'admirateur de Molière. C'est du reste un des traits les plus remarquables de son caractère que la facilité avec laquelle il oubliait ses propres injures et celles de ses ennemis pour se réconcilier, quand le prétexte lui en était offert.

Malgré ses travers, Ménage ne vécut point abandonné à lui-même, sans société et sans amis. Il était au contraire très-recherché. Les réunions qui se tenaient chez lui tous les mercredis, et que l'on appelait *mercuriales*, comptaient beaucoup de lettrés : Chapelain, Conrart, Perrot d'Ablancourt, Pellisson, Furetière, Linière, Bautru, Perrault, Galland, Boivin, Sarrazin, etc. Il y venait aussi des hommes du monde et de la plus haute noblesse. Quand par suite de ses infirmités le maître de la maison fut dans l'impossibilité de sortir, les réunions eurent lieu tous les jours et avec la même affluence de visiteurs. Jusqu'à l'époque où il se vit forcé de mener la vie d'un reclus, il avait été répandu dans la haute société et y était accueilli avec empressement. Les femmes les plus spirituelles souffraient ses hommages par égard pour son esprit. Il fut l'amoureux platonique de plusieurs d'entre elles, et il put dire à Mme de Sévigné qu'il avait été son « martyr ». On a dit aussi qu'il fut le « mourant » de Mme de La Fayette. Il faut ajouter qu'en dehors de ses violences et de ses vanités d'érudit il était juste et bon. C'est ce qu'il montra lorsqu'il dressa pour Mazarin et Colbert la liste des gens de lettres qui méritaient des récompenses; il y mit une remarquable impartialité.

Ménage avait sur les langues et la littérature des connaissances étendues, que sa conversation faisait vivement ressortir; mais ce savoir doublé du bel esprit et de l'envie de briller était plus fait pour les salons que pour les livres. Bayle a donc bien exagéré la louange en l'appelant le *Varron de son siecle*. Plusieurs de ses ouvrages présentent des recherches utiles au point de vue philologique, quoiqu'il s'y trouve beaucoup de ces larcins reprochés par Trissotin à Vadius. Conrart le jugeait digne d'être marqué de la fleur de lis, au pied du Parnasse. Du reste Ménage ne cherchait pas à cacher ces emprunts, dont il se faisait même un titre littéraire. Ce n'est pas en effet ce qui nous choque le plus chez lui; c'est cette recherche de l'ingénieux, qui le jette souvent dans la fausseté, c'est son style affecté et précieux. Quant à ses bons mots, ils nous sont connus par le *Menagiana;* à côté de traits spirituels, on en voit de bien médiocres et qui ne méritaient pas d'être conservés.

Ménage a laissé : *Dictionnaire étymologique, ou Origines de la langue française* (Paris, 1650, in-4, 1694 in-fol.), ouvrage qui a donné lieu à la célèbre épigramme de D'Aceilly sur les étymologies; *Miscellanea* (1652, in-4), recueil de pièces grecques, latines, françaises, parmi lesquelles des poésies; *Osservazioni sopra l'*Aminta *del Tasso* (Ibid., 1653, in-4); *Poemata* (Ibid., 1656, in-12, plusieurs fois réimpr.); *Observations et corrections sur Diogène Laerce*, imprimées avec le texte grec-latin (Ibid., 1663, in-fol., Amsterdam, 1691, 2 vol. in-4); *Origini della lingua italiana* (Ibid., 1669, in-4; Genève, 1685, in-fol.); *Juris civilis amœnitates* (Paris, 1664, in-8); *Observations sur les poésies de Malherbe* (Ibid., 1666, 1689, in-8); *Annotazioni sopra le Rime di monsignor della Casa* (1667, in-8); *Observations sur la langue française* (1673-1676, 2 vol. in-12); *Vita Mathæi Menagii* (1674, in-8); *Vita Petri Ærodii* (1675, in-4); *Mescolanze* (1672, in-8); *Histoire de Sablé* (1682, in-4), ouvrage non terminé; *Mulierum philosopharum historia* (Lyon, 1690, in-12); *Anti-Baillet* (La Haye, 1690, 2 vol. in-12), réimprimé à la suite des *Jugements des savants*, de Baillet, dont il relève les erreurs, et avec les *Notes* de La Monnoye, où sont relevées celles de Ménage lui-même. Le *Menagiana, ou bons mots et remarques critiques, historiques, morales et d'érudition de M. Ménage, recueillies par ses amis*, a été publié par Boivin, Pinson, Galland, de Valois et l'abbé Dubos (Paris, 1693, in-12; 1694, 2 vol. in-12), puis réédité par La Monnoye, qui y fit de nombreuses additions (1715, 1729, 4 vol. in-12). La première de ces éditions donna lieu à l'*Anti-Menagiana*, par Jean Bernier (1693, in-12).

Cf. La Monnoye : *Mémoires*, en tête de son édition du *Menagiana*; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique*; — Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

MÉNANDRE, Μένανδρος, célèbre poëte comique grec, né à Athènes en 342 avant J.-C., mort en 290. Neveu d'Alexis, que les critiques alexandrins ont placé parmi les auteurs classiques de la comédie moyenne, il avait au plus vingt et un ans lorsqu'il fit représenter sa première pièce. Les leçons de Théophraste le Moraliste, et l'amitié d'Épicure exercèrent une grande influence sur son caractère et sur son talent. Il fut l'ami de Démétrius de Phalère, et après sa chute se vit exposé à des accusations dangereuses; cependant il ne voulut pas quitter Athènes pour l'asile et les honneurs qui lui étaient offerts à la cour du roi d'Égypte. Il se noya à cinquante-deux ans en se baignant dans le port du Pirée.

L'antiquité a décerné le premier rang à Ménandre dans la comédie nouvelle; mais ses contemporains ne paraissent pas lui avoir rendu complétement justice, puisque ses rivaux, et principalement Philémon, l'emportèrent souvent sur lui dans les concours publics, et qu'ayant présenté plus de cent pièces, il ne fut couronné que huit fois. De ces œuvres il ne nous reste que des fragments trop courts pour que nous puissions en

juger le plan, la composition et l'intrigue. Nous en sommes réduits sur ce point aux imitations qu'en firent les comiques latins. Nævius, Afranius, Cæcilius, Lucius Lavinius et Trabea imitèrent Ménandre. Plaute lui emprunta le sujet de la *Cistellaria*, et sur les six pièces de Térence, quatre sont imitées du poëte grec : les *Adelphes*, l'*Andrienne*, *Héautontimoruménos* et l'*Eunuque*. Les comédies de Térence sont celles qui peuvent le mieux nous donner une idée des œuvres de Ménandre ; mais la nécessité de supprimer ou de modifier des scènes que n'aurait pas comprises le public romain et peut-être aussi le manque de force et d'invention conduisirent le poëte romain à affaiblir l'œuvre grecque et lui méritèrent la qualification célèbre de demi-Ménandre.

Le grammairien Donat nous a laissé l'analyse d'une pièce de Ménandre, intitulée l'*Apparition*, qui montre mieux que les imitations latines le talent du poëte pour inventer et disposer une intrigue. Une dame athénienne fait élever secrètement, dans une maison voisine de la sienne, une jeune fille qu'elle a eue d'un premier amour ; elle va la voir au moyen d'une ouverture pratiquée dans le mur qui sépare les deux maisons et sous le prétexte d'offrir des sacrifices dans une chambre secrète. Un jeune homme, qui est le fils de son mari, pénètre dams cette chambre et aperçoit la jeune fille qu'il prend pour une apparition divine. D'abord frappé de crainte, il éprouve ensuite un sentiment passionné en reconnaissant qu'il a devant lui une mortelle. Son amour est partagé, et un mariage termine la pièce. Cette œuvre, entièrement perdue, offre, on le voit, une donnée bien plus poétique et plus gracieuse que ces comédies grecques copiées par des Latins et presque toutes jetées dans le même moule, où la passion semble réservée aux courtisanes. Nous savons, par l'histoire même de la comédie athénienne, que Ménandre y introduisit l'intrigue, en mettant l'action dans une suite d'incidents tirés de la vie domestique et se compliquant jusqu'au dénoûment.

Ainsi se trouva mêlé au tableau des mœurs le développement des caractères. Dans la comédie ancienne, comme on peut l'étudier chez Aristophane, l'action se subordonnait à une idée politique ou philosophique, développée en toute liberté dans le dialogue, la parabase ou les chœurs ; mais la loi ayant interdit les attaques personnelles, l'usage ayant supprimé les chœurs, il fallut chercher une autre source d'agrément. C'est ce que tenta la comédie moyenne ; la comédie nouvelle le trouva surtout avec Ménandre, en créant cette comédie de mœurs, de caractères et d'intrigue, retrouvée par Molière et que toutes les nations ont adoptée.

Le style de Ménandre, d'après les éloges de l'antiquité et d'après les fragments qui nous restent, était le modèle du plus pur attique. Quant à la tournure de son esprit, les anciens parlent de saillies plaisantes, de peintures amoureuses, de tableaux voluptueux, et il se trouve que nous avons seulement de lui des fragments d'une beauté sérieuse, d'une philosophie mélancolique, rappelant le disciple de Théophraste et l'ami d'Epicure. « Tous les autres êtres, dit-il, sont beaucoup plus heureux et beaucoup plus raisonnables que l'homme. Et d'abord, considérez par exemple cet âne-ci. Son sort est incontestablement misérable. Pourtant aucun mal ne lui arrive par son propre fait : il n'a que les maux que lui a donnés la nature. Nous, au contraire, outre les maux inévitables, nous nous en créons d'autres à nous-mêmes. Eternue-t-on, l'inquiétude nous prend ; prononce-t-on une parole malsonnante, nous nous mettons en colère ; quelqu'un a-t-il eu un songe, notre frayeur est extrême ; qu'une chouette, vienne à crier, nous sommes tout tremblants. Rivalités, gloire, ambition, lois, ce sont là autant de maux que nous avons ajoutés à ceux de la nature. » Le passage suivant est plus sérieux encore : « Lorsque tu veux savoir ce que tu es, regarde les tombeaux qui bordent ton chemin quand tu voyages. Là sont les ossements et les vaines poussières des rois, des tyrans et des sages, de ceux qui s'enorgueillirent le plus de leur naissance, de leurs richesses, de leur gloire ou de leur beauté. Et toutes ces choses ne les ont point préservés du temps. Tous mortels, ils sont descendus dans les demeures souterraines. Songe à cela et reconnais qui tu es. »

Ménandre revient à plusieurs reprises sur les maux de la vieillesse et les inconvénients d'une mort tardive. Il résume sa pensée dans ce vers célèbre :

Ὃν γὰρ θεοὶ φιλοῦσιν ἀποθνήσκει νέος

(Celui que les dieux aiment meurt jeune).

Les comédies de Ménandre, qui étaient jouées encore cinq siècles après sa mort, furent conservées jusqu'à la décadence byzantine. Si l'on en croit Alcyonius, qui dit le savoir par Démétrius Chalcondyle, les prêtres byzantins sollicitèrent et obtinrent des empereurs la destruction des poésies de Ménandre, en même temps que des poésies de Sapho et d'Alcée. Voici, dans l'ordre alphabétique, les titres que nous connaissons des comédies de Ménandre :

Αδελφοί,
Ἁλιεῖς,
Ἀνδρία,
Ἀνδρόγυνος ἢ Κρής,
Ἀνεψιοί,
Ἀντιθεμένη ἢ Μεσσηνία,
Ἄπιστος,
Ἀῤῥηφόρος ἢ Αὐλητρίς,
Ἀσπίς,
Αὐτὸν πενθῶν,
Ἀφροδίσια,
Βοιωτία,
Γεωργός,
Γλυκέρα,
Δακτύλιος,
Δάρδανος,
Δεισιδαίμων,
Δημιουργός,
Δίδυμαι,
Δὶς ἐξαπατῶν,
Ἑαυτὸν τιμωρούμενος,
Ἐγχειρίδιον
Ἐμπιπραμένη,
Ἐπαγγελλόμενος,
Ἐπίκληρος,
Ἐπιτρέποντες,
Εὐνοῦχος,
Ἐφεσίος,
Ἡνίοχος,
Ἥρως,
Θαΐς,
Θεοφορουμένη
Θετταλή,
Θησαυρός,
Θρασυλέων,
Ἱέρεια,
Ἰμβρίοι,
Ἱπποκόμος,
Κανηφόρος,
Καρίνη,
Καρχηδόνιος,
Καταψευδόμενος,
Κεκρύφαλος,
Κιθαριστής,
Κνιδία,
Κόλαξ,
Κοτταβίζουσαι,
Κυβερνῆται,
Κωνειαζομέναι,
Λευκαδία,
Λοκροί,
Μέθη,
Μηναγύρτης,
Μισογύνης,
Μισούμενος,
Ναύκληρος,
Νομοθέτης,
Ξενολόγος,
Ὀλυνθία,
Ὁμοπάτρίοι,
Ὀργή,
Παιδίον,
Παλλακή,
Παρακαταθήκη,
Περικειρομένη,
Περινθία,
Πλόκιον,
Πρόγαμοι,
Προεγκαλῶν,
Πωλούμενοι,
Ῥαπιζομένη,
Σαμία,
Σικυώνιος,
Στρατιῶται,
Συναριστῶσαι,
Συνερῶσα,
Συνέφηβοι.
Τίτθη,
Τροφώνιος,
Ὑδρία,
Ὑμνίς,
Ὑποβολιμαῖος ἢ Ἄγροικος,
Φάνιον,
Φάσμα,
Φιλάδελφοι,
Χαλκεῖα,
Χαλκίς,
Χήρα,
Ψευδηρακλῆς,
Ψοφοδεής.

Les commentaires écrits sur les œuvres de Mé-

nandre par les anciens, notamment par Lyncée de Samos et Aristophane de Byzance, ne nous sont point parvenus. Nous avons seulement un abrégé de la *Comparaison d'Aristophane et de Ménandre*, par Plutarque, ouvrage sans valeur en ce qui concerne le premier de ces poëtes, mais qui, sur le second, mérite d'être lu. La première édition des fragments de Ménandre fut donnée par G. Morel, dans un recueil de *Sentences grecques* (Paris, 1553, in-8). Ils furent reproduits dans les recueils du même genre de Jacques Hertel (Bâle, 1560, in-8), d'Henri Estienne (Paris, 1569, in-12), de N. Rigault (Paris, 1613, in-8) et dans les *Excepta ex tragœdiis et comœdiis græcis* de Hugo Grotius (Paris, 1626, in-4), ainsi que dans les *Poetæ minores græci* de Winterton (Cambridge, 1653, in-8). Ces éditions étaient très-défectueuses. Le Clerc entreprit de rectifier le texte, dans son édition de *Ménandre et Philémon* (Amsterdam, 1709, in-8); mais il laissa subsister de nombreuses erreurs, que Bentley releva dans ses *Emendationes in Menandri et Philemonis reliquias* (Utrecht, 1710, in-8). La correction du texte fut reprise seulement par Meineke, dont l'édition, intitulée *Menandri et Philemonis reliquiæ* (Berlin, 1823, in-8), est très-estimée et a été reproduite avec des améliorations dans ses *Fragmenta comicorum græcorum*, t. IV (Berlin, 1841, in-8). On estime aussi à juste titre l'édition de Dübner, avec traduction latine, dans la *Bibliothèque Didot*, à la suite d'Aristophane (1840). Les fragments de Ménandre, traduits en partie par Lévesque, dans les *Caractères de Théophraste et pensées morales de Ménandre* (Paris, 1782, in-12), et par Poinsinet de Sivry, à la suite de son *Théâtre d'Aristophane* (1784, 4 vol. in-8), l'ont été complétement par Raoul Rochette, dans la nouvelle édition du *Théâtre grec* du P. Brumoy, t. XVI (1825, in-8).

Cf. Outre les diverses histoires générales de la littérature grecque : Rochefort, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XLVI; — Patin, dans le *Journal des savants* (octobre 1854); — Ed. Arnould : *Menandrei Plocii argumentum et diversis fragmentis*, thèse (Paris, 1842, in-8); — Ch. Benoît : *Essai historique et littéraire sur la comédie de Ménandre*, avec le texte de la plupart des fragments (Paris, 1854, in-8); — Maréchal : *Études sur la comédie antique et sur la comédie nouvelle en particulier*, thèse (Ibid., 1854, in-8); — Rémusat, dans la *Revue des Deux-Mondes* (novembre 1855); — Guillaume Guizot : *Ménandre, étude historique sur la comédie et la société grecques* (Paris, 1855, in-8; — N.-L. Artaud : *Fragments pour servir à l'hist. de la comédie antique* (1863, in-8).

MÉNARD (Léon), érudit français, né en 1706 à Tarascon, mort le 1er octobre 1767 à Paris. Il était conseiller au présidial de Nîmes et fut admis à l'Académie des inscriptions en 1749. On a de lui des ouvrages estimés : *Histoire des évêques de Nîmes* (La Haye [Lyon], 1737, 2 vol. in-12); *Mœurs et usages des Grecs* (Lyon, 1743, in-12); *Histoire de Nîmes* (Paris, 1750-1758, 7 vol. in-4); *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, avec le marquis d'Aubais (Paris, 1759, 3 vol. in-4), etc.

Cf. *Nécrologe des hommes illustres* (1770).

MENCIUS. — Voyez MENG-TSE.

MENCKE, famille d'érudits allemands, comprenant : Othon MENCKE, né à Oldenbourg en 1644, mort à Leipzig le 29 janvier 1707, professeur de morale à l'université de cette ville, fondateur de l'ancien et célèbre recueil périodique, *Acta eruditorum lipsiensium* (1682-1707, 30 vol.), continué après sa mort par les deux suivants (1707-32-54; ensemble, 119 vol. in-4); — Jean-Burckhard MENCKE, fils du précédent, né à Leipzig en 1674, mort le 1er avril 1732, professeur d'histoire dans cette ville, historiographe de l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste, membre des Sociétés royales de Berlin et de Londres, fondateur de recueils d'érudition et de littérature, entre autres *les Neue Zeitungen von gelehrten Sachen*, auteur d'un *Gelehrten-Lexikon*, de beaucoup de dissertations et discours en latin, notamment de deux écrits satiriques curieux : *De Charlataneria eruditorum declamationes duæ* (Leipzig, 1715, in-8, plus. édit.) qui firent du bruit et qui ont été traduits en français (La Haye, 1721, pet. in-8), puis de *Poésies* (Gedichte; Leipzig, 1705-10, 4 vol. in-8), publiées sous le pseudonyme de *Philender von Linden* et en partie traduites des langues classiques ou étrangères; — Frédéric-Othon MENCKE, né à Leipzig en 1708, mort le 14 mars 1754, professeur de morale, comme son père, à l'Université et membre des mêmes académies, et à qui l'on doit, outre de savants mémoires et de bonnes éditions, deux excellentes monographies : *De Vita, moribus, scriptis meritisque Hier. Fracastorii* (Leipzig, 1732, in-4) et *Historia vitæ inque litteras meritorum Angeli Politiani* (Ibid., 1736, in-4).

Cf. Jœcher : *Allgem. Gelehrten-Lexikon*; — Niceron, *Mémoires*, t. XXXI; — Struve : *Biblioth. litteraria*, t. II.

MENDAÏTE ou MEMPHITIQUE. — Voyez COPTE.

MENDELSSOHN (Moïse), philosophe et écrivain allemand, né à Dessau le 6 septembre 1729, mort le 4 janvier 1786. Fils d'un pauvre maître d'école juif nommé Mendel, il fut élevé dans le besoin et dut gagner sa vie comme colporteur. Il fut accueilli à Berlin par un coreligionaire bienfaisant, puis entra au service d'un rabbin et étudia sans maître le latin et les sciences. En 1750 il entra comme précepteur chez un riche fabricant israélite nommé Bernard, chez lequel il devint teneur de livres, surveillant des ouvriers, puis associé. Tout en faisant sa fortune, il ne renonça pas à ses préoccupations littéraires et philosophiques, et il se lia avec Lessing, Nicolaï, Sulzer, Abbt, Lavater, etc. Celui-ci s'efforça de le convertir au christianisme avec une insistance qui causa à Mendelssohn une longue et grave maladie. Ses discussions avec Jacobi sur le spinozisme de Lessing lui furent encore plus funestes et le mirent dans un état de susceptibilité qui ne fut pas étranger à sa mort. Mendelssohn est le chef d'une nombreuse famille, distinguée dans le commerce, les sciences et les arts; l'illustre compositeur Mendelssohn-Bartholdy est son petit-fils.

Parmi les ouvrages assez nombreux du célèbre philosophe, on en distingue quatre pour l'importance des idées ou les qualités du style. Ses *Lettres sur les sentiments* (Briefe über die Empfindungen; 1764, in-8) sont une analyse ingénieuse et toute spiritualiste du plaisir, de ses sources et de ses effets sur l'âme. L'auteur le rattache en définitive à la perfection, à la beauté divine, dont la beauté sensible n'est que l'image. La musique est présentée comme réunissant toutes les conditions morales et physiques du plaisir. Ces *Lettres*, plusieurs fois traduites en francais, ont été couronnées par l'Académie de Berlin. Le *Traité de l'évidence des sciences métaphysiques* (Ueber die Evidenz der metaphysischen Wissenschaften) fut écrit pour un concours ouvert en 1763 par la même Académie et obtint le prix en 1771. Dans ce livre, qui ne fut pas du goût de Frédéric II, l'auteur soutient que les vérités philosophiques sont tout aussi certaines que les propositions des mathématiques, sans être toutefois aussi évidentes; la théologie naturelle, et la morale en particulier, comportent cette certitude.

Le Phédon, ou de l'Immortalité de l'âme (Phaedon oder über die Unsterblichkeit der Seele; Berlin, 1767), le chef-d'œuvre de Mendelssohn, est une éloquente réminiscence du platonisme; c'est l'écrit le plus solide, sous une forme attrayante, que l'on

connaisse sur cette question. Mendelssohn le composa pour répondre aux doutes que son jeune ami Abbt lui avait confiés sur la destinée humaine. Le cadre est le même que celui de Platon. Socrate, à sa dernière heure, s'entretient avec ses disciples. Dans le premier des trois dialogues, le philosophe grec résume assez fidèlement les arguments platoniciens, en atténuant seulement les formes devenues choquantes pour l'esprit moderne; dès le second, il traite de l'immatérialité de l'âme, dans des termes plus rigoureux que ceux de la philosophie antique; mais, dans le troisième, Socrate exprime des idées tout à fait modernes, celles qu'il aurait pu se former après les écrits de Descartes et de Leibniz. Les arguments moraux ont ici plus de place que les subtilités métaphysiques; le devoir et le droit, les aspirations légitimes de toutes nos facultés vers une perfectibilité infinie, sont présentés comme les principaux gages de notre immortalité. Le *Phédon* a été longtemps l'ouvrage le plus populaire de la philosophie allemande. La langue en est correcte et élégante autant qu'élevée. Il a été traduit dans toutes les langues de l'Europe et plusieurs fois en français, notamment par Junker (Paris, 1774) et par L. Haussmann (1830, in-8). Les *Matinées* (Morgenstunden; 1785-1786, in-8) sont des entretiens entre Mendelssohn lui-même et sa famille ou ses amis, sur l'existence de Dieu et ses conséquences. Le disciple de Leibniz se défend contre l'influence de Kant et soutient la légitimité de la connaissance humaine; il s'attache surtout à réfuter le panthéisme légué à la philosophie contemporaine par Spinoza. Cet ouvrage est resté inachevé.

Parmi les autres écrits de Mendelssohn, nous ne citerons que ses *Lettres au diacre Lavater* (Zurich, 1770) et l'importante suite de mélanges, discours et mémoires, réunis sous le titre d'*Œuvres philosophiques* (1761 et suiv., 2 vol. in-8), sans mentionner ses publications spéciales sur les Juifs, leurs livres religieux et leur histoire, etc. Mendelssohn a en outre activement collaboré avec Nicolaï et Lessing aux *Lettres sur la littérature* et à la *Bibliothèque des belles-lettres*. Ses *Œuvres complètes* ont eu plusieurs éditions (Vienne, 1838, 1 vol. gr. in-8; Leipzig, 1843-1845, 7 vol., édition donnée par son petit-fils).

Cf. Mirabeau : *Sur Moïse Mendelssohn* (Londres, 1787; Paris et Bruxelles, 1788, in-8); — *Vie de Mendelssohn*, en tête des éditions de ses œuvres; — Keyserling : *M. Mendelssohn, sein Leben und seine Werke* (Leipzig, 1862); — J. Wilm : *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

MENDEZ-PINTO. — Voyez PINTO.

MENDOZA (Diego Hurtado DE), historien et homme d'État, né à Grenade en 1503, mort en avril 1575. D'une des familles les plus renommées de l'Espagne, il fut destiné à la carrière ecclésiastique et alla terminer ses études à l'université de Salamanque. Il y composa, dit-on, le *Lazarillo de Tormes*, œuvre populaire en Espagne et qui a donné naissance à cette littérature de mœurs étranges et peu délicates appelée *picaresque*. La renommée de ce livre fut européenne et, pour ne parler que de la France, le *Lazarillo de Tormes* a eu les honneurs d'un très-grand nombre de traductions. C'est le récit des aventures d'un petit vaurien nommé Lazarillo (diminutif de Lazaro) qu'une mère dénaturée place près d'un mendiant aveugle pour lui servir de guide. Grâce à son intelligence vive et éveillée, le jeune bohémien s'élève peu à peu dans l'échelle sociale et passe au service d'un prêtre, d'un hidalgo avare, mais très-entiché de sa noblesse. Puis il sert un frère de la Merci, un distributeur de bulles, un chapelain et un alguazil. Après certaines aventures peu honorables, Lazarillo finit par s'établir et se marier. Le style de cet ouvrage est net et alerte. L'indépendance de la pensée le fit tomber sous la censure de l'Eglise; les passages relatifs à la vente des indulgences et aux mœurs du clergé furent supprimés dans les éditions subséquentes. La première édition sérieuse et intégrale de cette nouvelle est de 1553. Le roman de Mendoza était resté sans dénoûment. Il a été continué, mais sans succès, sous le titre de *Deuxième partie de Lazarillo de Tormes*.

Au lieu d'entrer dans les ordres, le jeune Hurtado de Mendoza, qui faisait ses lectures favorites de l'*Amadis de Gaule* et de la *Celestina*, attendit que l'âge lui permît de prendre du service dans les armées de l'Empereur et passa en Italie; il mit à profit ses loisirs, pour refaire ses études aux universités de Bologne, de Padoue et de Rome. En 1538 Charles-Quint l'envoya en mission près de la République de Venise. Il fut très-lié avec les Alde, et Paul Manuce lui dédia son édition des œuvres philosophiques de Cicéron. Dans son ardeur pour les études grecques et latines, il envoya chercher au mont Athos des manuscrits grecs, et la première édition des *Œuvres* de Josèphe fut faite d'après un manuscrit de sa bibliothèque. Nommé gouverneur de Sienne, il sut contenir les Florentins et le pape, puis fut envoyé au concile de Trente pour défendre les droits de l'empereur et enfin chargé d'une mission auprès du pape Jules III. Un changement de politique lui fit donner sa démission. Il revint en Espagne en 1554, avec la réputation du plus habile ambassadeur de son pays. Sous Philippe II, il fut exilé de sa cour et employa sa retraite à écrire l'histoire de la rébellion des Morisques de l'année 1568 à 1570. Son impartialité à l'égard des ennemis de sa foi fit prohiber son livre par la censure ecclésiastique. La première édition parut incomplète (Madrid, 1610). Celle publiée intégralement à Valence (1776, in-4) a servi de base aux travaux plus récents. L'auteur de l'*Histoire de la guerre contre les Morisques de Grenade* s'était proposé Salluste pour modèle et, selon Villemain, l'ouvrage n'est point indigne d'être comparé au récit de conjuration de Catilina et à la guerre de Jugurtha. Quelques passages marquent aussi l'imitation de Tacite. Le style, plein de nerf et de vigueur, classe Mendoza parmi les plus grands écrivains de son pays. Peu d'années avant de mourir il légua à la bibliothèque de l'Escurial sa belle bibliothèque, comprenant tous les classiques qu'il s'était procurés à grands frais en Italie et en Grèce, ainsi que de précieux manuscrits arabes venant de Grenade.

Cf. De Ayala : *Notice*, et tête de l'édition de 1776 de l'*Histoire*; — N. Antonio : *Biblioth. hispana nova*; — Léonce de Lavergne : *les Historiens espagnols*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er février 1842).

MENDOZA (don Bernardino DE), écrivain espagnol de la seconde moitié du XVIe siècle. Il suivit la carrière des armes, prit l'habit militaire de Saint-Jacques, fut ambassadeur en Angleterre et en France, vers la fin de la Ligue. Il mourut à un âge fort avancé au monastère de San Bernardo de Madrid. Il écrivait également en espagnol et en français. On cite de lui : *Theorica y practica de la guerra, dirigida al principe Don Felipe* (Madrid, 1577); *Comentarios de lo sucedido en los Paises Bajos desde el año de* 1567 *hasta de* 1577 (Madrid, 1592, in-4), ouvrage publié l'année précédente en langue française (Paris, in-8), etc. Ses *Commentaires* ont été réimprimés dans le tome II des *Historiadores de sucesos particulares* de la collection Rivadeneyra (1852-53) par les soins de don Cayetano Rosell, avec d'importantes notices biographiques.

MENECHMES (LES), comédie de Plaute, du Trissin, de Rotrou, de Regnard; — LES NOUVEAUX MÉNECHMES, comédie de Palissot (voy. ces noms).

MÉNEGAULT (A.-P.-F.), littérateur français, né vers 1770, mort vers 1830. Il a écrit des romans, des pièces de vers, des drames, des comédies, etc. Le plus considérable de ses ouvrages est une compilation intitulée : *Dictionnaire historique des batailles, siéges et combats de terre et de mer qui ont eu lieu pendant la Révolution française* (Paris, 1818, 4 vol. in-8). On cite encore comme curiosités : *le Mérite des hommes*, poëme (Paris, 1801, in-12), sur les mêmes rimes que *le Mérite des femmes* de Legouvé, publié sous le pseudonyme de Rose-Ange-Gaëtan; *le Robinson du faubourg Saint-Antoine, ou Relation des aventures du général Rossignol déporté en Afrique* (Paris, 1817, 4 vol. in-12).

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains.*

MÉNESTREL, MÉNESTRAUDIE et ROI DES MÉNESTRELS. La *ménestraudie* était au moyen âge une corporation ayant ses apprentis et ses maîtres. Pour être reconnu ménestrel et sortir de la foule des musiciens et des jongleurs, il fallait savoir jouer de plusieurs instruments, ordonner des concerts de voix, composer des chants et déclamer des vers. Les ménestrels choisissaient parmi les plus habiles d'entre eux un chef, qui prenait le titre de *roi* et présidait aux divertissements d'apparat dans les cours souveraines. Le roi des ménestrels portait pour signe distinctif une couronne semblable, au moins pour la forme, à celle du roi, comte ou duc auprès duquel il remplissait ses fonctions d'intendant des plaisirs. Adener est le plus illustre et l'un des plus anciens rois connus des ménestrels.

Cf. L. Gautier : *Les Épopées françaises.*

MÉNESTREL (LE), comédie de Cam. Bernay; — LE MÉNESTREL *ou les Progrès du génie*, poëme de Beattie (voy. ces noms).

MENESTRIER (Claude-François), érudit français, né le 9 mars 1631 à Lyon, mort le 21 janvier 1705. Il entra dans l'ordre des Jésuites et professa la rhétorique. Sa grande facilité de parole le fit rechercher comme prédicateur. Il s'est livré à de constantes recherches sur les antiquités de la France et du Lyonnais. On a de lui un grand nombre d'ouvrages et opuscules qui témoignent de son érudition, mais manquent d'esprit critique et choquent par la diffusion et la négligence. Nous citerons : *le Véritable art du blason* (Lyon, 1658, in-12); *l'Art des emblèmes* (Ibid., 1662, in-8); *Éloge historique de Lyon* (Ibid., 1669, in-4); *Traité des tournois, joutes*, etc. (Ibid., 1669, in-4); *de la Chevalerie ancienne et moderne* (Paris, 1673, in-12); *des Ballets anciens et modernes* (Ibid., 1682, in-12); *la Philosophie des images* (Ibid., 1682-1683, 2 vol. in-8); *la Science et l'art des devises* (Ibid., 1686, in-8); *Histoire de Louis le Grand par les médailles, devises*, etc. (Ibid., 1689, in-fol.); *Histoire civile ou consulaire de la ville de Lyon* (Lyon, 1696, t. Ier, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. I; — P. Allut : *Recherches sur la vie et les œuvres de Claude-Fr. Ménestrier* (Lyon, 1856, gr. in-8, avec fig.).

MÉNEVAL (Claude-François, baron DE), mémorialiste français, né en 1778 à Paris, mort le 20 avril 1850. D'abord secrétaire de Joseph Bonaparte, il devint celui de Napoléon, après Bourrienne. Il a collaboré à l'ouvrage intitulé *Bourrienne et ses erreurs* (1830, 2 vol. in-8) et a publié des *Souvenirs historiques* sur Napoléon et Marie-Louise (Paris, 1843-1845, 3 vol. in-8) utiles à consulter.

MENEZÈS, comte d'ERICEIRA, historien et poëte portugais, né en 1673, mort en 1744. Il fut général dans les armées du royaume. D'un esprit élégant et facile, il fut lié avec Boileau, dont il avait dans sa première jeunesse traduit *l'Art poétique* en vers portugais, et écrivit sous l'influence littéraire de la France une *Histoire de la Restauration du Portugal* (o Portugal restaurado). Il composa plus tard un poëme en douze chants et en strophes de rimes octaves, *l'Henriqueida* (Lisbonne, 1740, in-8), se rapportant à l'époque qui précède l'établissement de la monarchie portugaise. Henri de Bourgogne en est le héros, et l'expulsion des Maures forme le motif principal de l'action. Le comte d'Ericeira, sans prétendre à l'originalité, déclare avoir souvent imité Homère, Virgile, Lucain, l'Arioste et le Tasse. On cite parmi ses autres écrits les *Fabulas de Ecco y Narcisso* (Lisbonne, 1729, in-4) et *le Trésor de l'harmonie*, composé de 4000 vers, écrits en vingt heures.

Cf. Barbosa : *Bibliotheca lusitana*; — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

MENEZÈS (Fr. SA DE). — Voyez SA DE MENEZÈS.

MENG-TSE, MENG-TSEU, forme latine MENCIUS, nommé pendant sa vie MENG-KO, célèbre philosophe chinois, né vers la fin du IVe siècle avant notre ère dans la ville de Tseou, province de Changtoung, mort vers 314. Il fut disciple de Tseu-sse, petit-fils de Confucius. Il acquit par son savoir et sa sagesse une si grande réputation, qu'on l'appela *Ya-ching*, ou le deuxième saint, Confucius étant le premier. On lui rend, dans le grand temple des lettrés, les mêmes honneurs qu'à Confucius Mencius a composé un ouvrage en sept chapitres, qui n'a d'autre désignation que le nom de son auteur et que l'on joint d'ordinaire aux trois ouvrages moraux contenant la doctrine de Confucius. Il forme avec ceux-ci les *Sssé-chou*, ou les *Quatre livres* par excellence, et il est aussi étendu que les trois autres livres réunis. Il contient des entretiens avec de grands personnages de son temps sur la morale et la politique. Le style est ironique et incisif, et les pensées d'une hardiesse qui étonne chez un philosophe chinois. L'enseignement de Mencius a les mêmes bases que celui de Confucius, et il n'est qu'un des plus distingués sectateurs de l'Ecole des lettrés, dont ce dernier est le chef. Le livre de Mencius doit être appris en entier par tous ceux qui se soumettent aux examens et aspirent aux degrés littéraires. C'est un ouvrage très-répandu et il a été imprimé un grand nombre de fois, avec ou sans commentaires. On en a fait deux traductions en mandchou. Le P. Noël a compris le livre de Mencius dans la traduction latine qu'il a faite des livres classiques de la Chine (*Philosophica Sinica*, Prague, 1711, in-4); mais sa traduction est presque une paraphrase. Stanislas Julien a donné du livre de Meng-tseu une nouvelle traduction latine avec commentaire (*Meng-tseu vel Mencium*... Paris, 1824-1830, 2 vol. in-8, avec deux cahiers de texte chinois); une traduction anglaise a été publiée depuis par le rév. David Collie (the Chinese classical works commonly called the Four-Books; Malacca, 1828, in-8); enfin G. Pauthier, joignant aussi Meng-tseu à Confucius, a donné en français les *Quatre livres de philosophie morale et politique de la Chine* (Paris, 1841-1846, in-12).

Cf. Stanislas Julien et G. Pauthier : *Préfaces* et *Notes* de leurs traductions; — L. de Rosny : *Variétés orientales* (Paris, 1869, in-8).

MENIN (Nicolas), littérateur français, né le 31 août 1684 à Paris, mort en 1770. Il fut avocat au Parlement de Paris. On a de lui quelques romans allégoriques, à la fois satiriques et licencieux, entre autres *Turlubleu, histoire grecque* (Amsterdam, 1745, in-12), puis un *Traité historique du sacre et couronnement des rois et reines* (Paris, 1722, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

MENINSKI (François MENIN ou DE MESGNIEN), orientaliste polonais, né en Lorraine en 1623, mort

à Vienne en 1698. Ayant accompagné l'ambassadeur de Pologne à Constantinople, il étudia les langues de l'Orient, tout en rendant des services qui lui valurent de Sobieski des lettres de naturalisation et de noblesse. Son travail capital est le *Thesaurus linguarum orientalium, præsertim turcicæ, arabicæ et persicæ cum interpretatione latina, germanica*, etc. (Vienne, 1680, 3 vol. in-fol.), dont une nouvelle édition fut donnée aux frais de Marie-Thérèse, sous le titre de *Lexicon arabico-persico-turcicum* (Ibid., 1780-1802, 4 vol. in-fol.). On lui doit en outre une *Grammaire polonaise* (Dantzig, 1649, in-8), une *Grammaire turque* (Vienne, 1680, in-fol.; nouv. édit. 1756, 2 vol. in-4) et un *Supplément* au *Thesaurus*, sous le titre d'*Onomasticon latino-turcico-arabico-persicum* (Ibid., 1687, in-fol.).

Cf. *Notice*, en tête de la 2e édit. du *Thesaurus*.

MÉNIPPE, Μένιππος, philosophe et poëte satirique grec du Ier siècle av. J.-C., né à Gadara dans la Cœlé-Syrie. Suivant Diogène de Laërte, il aurait d'abord été esclave. Tout en professant les principes de l'école cynique, il se serait enrichi par l'usure et se serait pendu de désespoir après avoir été dépouillé par des voleurs. Il s'est fait surtout connaître par des satires qui sont entièrement perdues et dont on ne peut se faire une idée que par les fragments conservés de celles que Varron fit à son exemple sous le titre de *Satires ménippées* (Saturæ menippeæ). Lucien, qui met volontiers Ménippe en scène et a donné son nom à un de ses dialogues, *Ménippe ou la Nécyomancie*, le représente comme un vieillard chauve, portant le manteau troué et tout en guenilles des cyniques et poursuivant de sa gaieté railleuse les fanfarons de philosophie. Les anciens citaient de lui treize satires authentiques et lui attribuaient plusieurs livres apocryphes.

Cf. Diogène de Laërte, VI, 8; — Œhler, dans son édition des *Fragments* de Varron (Quedlinbourg, 1845, in-8).

MÉNIPPÉE (SATIRE), recueil célèbre de pamphlets français de la fin du XVIe siècle. Ce nom fut adopté en souvenir des *Satires ménippées* de Varron, imitées elles-mêmes des satires du philosophe grec Ménippe (voy. ci-dessus). La *Satire Ménippée* est dirigée contre la Ligue, dont elle acheva la défaite au profit de Henri IV. Elle commença de paraître à Tours en février ou mars 1593, au moment où les états généraux de la Ligue, réunis pour élire un successeur à Henri III, venaient de se séparer sans avoir pu s'entendre, au milieu des prétentions en présence, ni se prononcer, soit pour le chef de la ligue, Mayenne, soit pour le candidat de l'Espagne, le duc de Savoie ou le jeune duc de Guise, soit pour l'héritier légitime, Henri de Navarre. On sait que le grand prétexte des adversaires de celui-ci était l'intérêt de la religion. Il s'agissait de le leur enlever en montrant à tous que ce beau zèle catholique ne servait qu'à couvrir des ambitions et des intrigues. C'est ce que firent les écrivains de la *Ménippée* dès le premier pamphlet. L'auteur, qui était un ecclésiastique, Pierre Leroy, ancien aumônier du cardinal de Bourbon, imagina de mettre en scène « deux charlatans, l'un Espagnol et l'autre Lorrain, qu'il faisait merveilleusement bon voir vanter leur drogue et jouer tout le long du jour ». Cette drogue, c'était le fameux catholicon d'Espagne. Le charlatan espagnol menait brillant et bruyant équipage; il déployait le plus de verve, et sa drogue, dont il faisait grand débit, avait le plus de vertu. « Quant au charlan lorrain, il n'avait qu'un petit escabeau devant lui, couvert d'une vieille serviette, et dessus une tirelire d'un côté, une boîte de l'autre, pleine aussi de catholicon, dont il débitait fort peu, parce qu'il commençait à s'esvanter, manquant de l'ingrédient plus nécessaire, qui est l'or. » Les effets de la drogue espagnole, appelée higuiero, étaient miraculeux; elle effaçait toutes les vilenies, tenait lieu de tout mérite et légitimait toutes les ambitions. « Servez d'espion aux camps, aux tranchées, à la chambre du roy et en ses conseils, disait le charlatan espagnol, bien qu'on vous connaisse pour tel, pourvu qu'ayez pris dès le matin un grain de higuiero, quiconque vous taxera sera estimé huguenot. Soyez recognu pour pensionnaire d'Espagne, trahissez, désunissez les princes, pourvu qu'ayez pris un grain de catholicon à la bouche, on vous embrassera. N'ayez point de religion, moquez-vous à gogo des prestres et mangez de la chair en caresme en despit du pape, il ne vous faudra d'absolution qu'un peu de catholicon. Voulez-vous bien tost être cardinal, frottez une corne de votre bonnet de higuiero, il deviendra rouge, et serez fait cardinal. » Tel était le ton, l'esprit de la *Satire Ménippée* à son début.

Après la *Vertu du catholicon d'Espagne* vinrent coup sur coup la *Procession de la Ligue* et les *Pièces de tapisseries dont la salle des Etats fut tendue*, réunies sous le titre d'*Abrégé des Etats*, et suivies de l'*Ordre tenu pour les séances*. La *Procession* est un défilé comique des ligueurs avant leur entrée dans la salle; le nom et la description de chaque personnage font éclater des traits de satire, des allusions malignes à ses menées et à leurs motifs. La peinture des sujets représentés par les tapisseries de la salle, avec leurs scènes imaginaires ou réelles, permet de redoubler les allégories ironiques ou les piquants souvenirs. Les discours prêtés aux principaux membres de l'assemblée forment une satire plus vive, plus directe, et achèvent de dévoiler les projets secrets et les grossiers mobiles de chacun. Aux plaisanteries intarissables se mêlent des accents d'éloquence : le plaidoyer du bon sens et du patriotisme est complet.

Les collaborateurs de la *Ménippée* furent, après l'abbé Leroy, des hommes distingués du parti des politiques ou partisans d'Henri IV, Pierre Pithou, l'éminent jurisconsulte gallican, Jacques Gillot, conseiller au parlement, Florent Chrestien, ancien précepteur du roi de Navarre, les poëtes Rapin et Passerat. Ces deux derniers joignirent à l'œuvre des vers latins et français d'une spirituelle et mordante ironie; les trois précédents rédigèrent particulièrement les harangues des orateurs des Etats. La *Satire Ménippée* a été souvent réimprimée; il en a été donné des éditions récentes par Ch. Nodier (1824, 2 vol. in-8) et par Ch. Labitte (1842, in-12; nouv. édit. 1857).

Cf. De Thou : *Historia*, CV; — Ch. Labitte : *les Auteurs de la Ménippée*, en tête de son édition; — Poirson : *Histoire du règne d'Henri IV*, t. II.

MENNECHET (Edouard), littérateur français, né le 25 mars 1794 à Nantes, mort le 24 décembre 1845. Secrétaire du duc de Duras en 1814, il devint lecteur de Louis XVIII, puis de Charles X. On a de lui : *Ode sur le retour des Bourbons* (Paris, 1814, in-8); *Caton d'Utique*, tragédie imitée de l'anglais (Paris, 1815, in-8); *Duché, Van Dick, Colardeau*, contes anecdotiques en vers (Paris, 1822, in-8); *la Renaissance des lettres et des arts sous François Ier* (Paris, 1822, in-4), ode qui fut couronnée par l'Académie française; *Fielding*, comédie en vers (Paris, 1823, in-8); *Vendôme en Espagne*, avec M. Turpis (Paris, 1823, in-8), drame lyrique, qui fut joué avec un grand succès à l'occasion du retour du duc d'Angoulême, après la guerre d'Espagne; l'*Héritage*, comédie en cinq actes, en vers (Paris, 1825, in-8); *Contes en vers et Poésies diverses* (Paris, 1826, in-18); *Seize ans sous les Bourbons, de 1814 à 1830* (Paris, 1832-

1834, 3 vol. in-8); les *Matinées littéraires, cours de littérature moderne* (Paris, 1857, 4 vol. in-18), etc. Mennechet a dirigé la publication du *Plutarque français* (Paris, 1844-47, 6 vol. in-8, avec portraits). Il a fondé en 1833 le recueil mensuel, *le Panorama littéraire de l'Europe*.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

MÉNOLOGE. — Voyez MARTYROLOGE.

MENOT (Michel), prédicateur français, né vers 1440, mort en 1518. Il était Cordelier. Ses sermons offrent de frappants exemples du mauvais goût, de la grossièreté et du style macaronique de la chaire au XV^e siècle. On a beaucoup cité cette conclusion de son sermon *Sur le salut* : « L'Eglise est comme le fruit de la vigne, *vinum lætificat cor hominis. Amen.* Ce passage de son sermon *Sur la Madeleine* n'est pas moins curieux : « *Venit se præsentare*, face à face son beau museau, *ante nostrum redemptorem ad attrahendum eum* à son plaisir. » Et le sermon *Sur l'Enfant prodigue* : « *Quando ille stultus puer habuit suam partem de hæreditate, non erat quæstio de portando eam secum; ideo statuit*, il en fit de la chiquaille; il la fit priser, il la vend, *et ponit* la vente *in sua bursa*... *Emit sibi pulcheras caligas* d'écarlate, bien tirées, la belle chemise froncée sur le collet, le pourpoint fringant, etc. » Menot fut cependant surnommé *Langue d'or*. On a recueilli ses *Sermons* prononcés à Tours (Paris, 1519, in-8), et ceux prononcés à Paris (1530, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIV ; — Géruzez : *Hist. de l'éloquence... à la fin du XV^e siècle*, etc. (Paris, 1837, in-8) ; — Ch. Labitte : *Michel Menot* (1838).

MENTEL, MENTELIN, imprimeur alsacien, né à Schlestadt vers 1410, mort à Strasbourg le 12 décembre 1478. On a revendiqué pour lui l'honneur de l'invention même de l'imprimerie ; mais il a été fait justice de ces prétentions par Schœpflin et par M. A. Bernard. Il paraît du moins avoir établi le premier un atelier à Strasbourg, à l'imitation de ceux de Fust et Gutenberg à Mayence. On lui donnait le titre d'*enlumineur* (Guldenschreiber, copiste en or). Il fut anobli par Frédéric III. Ses premières publications paraissent avoir été une *Bible allemande* et une *Bible latine*, sans nom ni date. Il donna ensuite une *Concordance*, les *Lettres* de saint Jérôme, la *Cité de Dieu*, les *Antiquités* de Fl. Josèphe, *Virgile*, *Térence* et surtout la collection des *Miroirs* de Vincent (de Beauvais) (*Specula*, 1473, 10 vol. in-fol.).

Cf. Jacq. Mentel : *De Vera typographiæ origine* (Paris, 1650, in-4) ; — Schœpflin : *Vindiciæ typographicæ* (Strasbourg, 1760, in-4) ; — A. Bernard : *Origine de l'imprimerie en Europe* (Paris, 1853, 2 vol. in-8).

MENTELLE (Edme), géographe français, né le 11 octobre 1730 à Paris, où il est mort le 28 décembre 1815. Il se fit connaître d'abord par des vers faciles, insérés dans le *Mercure de France* et dans l'*Almanach des Muses*, et par quelques pièces de théâtre. Il se livra ensuite aux travaux d'érudition, fut nommé en 1760 professeur de géographie et d'histoire à l'École militaire, devint sous la Révolution professeur aux écoles centrales et à l'École normale et fut appelé à l'Institut dès sa création.

On a de lui : *Manuel géographique* (1761, in-12); *Éléments de l'histoire romaine* (1766, in-12); *Géographie comparée ou analyse de la géographie ancienne et moderne* (1778 et suiv., 7 vol in-8); *Choix de lectures géographiques et historiques* (1783-1784, 6 vol. in-8); la *Géographie enseignée par une méthode nouvelle, ou application de la synthèse à l'étude de la géographie* (1795, in-8); *Cours complet de cosmographie, de chronologie, de géographie et d'histoire ancienne et moderne* (1801-1802, 4 vol. in-8), etc., puis un certain nombre de *Précis d'histoire*. Mentelle a publié avec Malte-Brun la *Géographie universelle* (Paris, 1803-1804, 16 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MENTEUR (LE), comédie de P. Corneille (voy. ce nom).

MENTZER. — Voyez FISCHART (J.).

MENZEL (Charles-Adolphe), historien et archéologue allemand, né à Grünberg (Silésie) le 7 décembre 1784, mort le 19 août 1855. Professeur, puis bibliothécaire, il a publié d'importants travaux historiques sur *la Silésie* (Geschichte Schlesiens; Breslau, 1805-7, 2 vol.); *l'Allemagne ancienne et contemporaine* (Neuere Geschichte der Deutschen, etc.; Ibid., 1826-54, t. I-XV), etc. [*Dict. des Contemp.*, 1^{re} et 2^e édit.]

MENZEL, *ou le Mangeur de Français*, écrit satirique de L. Bœrne (voy. ce nom).

MENZINI (Benedetto), poëte italien, né à Florence en 1646, mort en 1704. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut protégé à Rome par Christine de Suède, et à la mort de celle-ci par le cardinal Albani, depuis Clément XI. Il a composé des odes anacréontiques, des sonnets, des élégies, des hymnes et surtout des satires, écrites sous l'empire de sentiments tout personnels. Elles sont dirigées surtout contre les Jésuites, qui, sous le faible Cosme III, persécutaient les savants. Menzini est aussi auteur d'un *Art poétique* très-estimé pour la pureté de la langue et le soin de la versification, mais auquel on reproche de la diffusion et une critique trop minutieuse. Ses *Œuvres* ont été réunies (Nice, 1783). On en trouve un choix dans les *Poeti dell' età media*, etc., de Terenzio Mamiani (Paris, 1847, 2 t. en un vol. gr. in-8).

Cf. Lombardi : *Storia della letteratura italiana nel secolo XVIII*, et *Vite degli Arcadi illustri*.

MÉON (Dominique-Martin), littérateur français, né le 1^{er} septembre 1748 à Saint-Nicolas, dans la Lorraine, mort le 5 mai 1829. D'abord employé à la Bibliothèque impériale, il devint conservateur en 1826. Ses travaux ont porté sur le moyen âge et il a donné de bonnes éditions des poëtes de cette époque : *Blasons, poésies des XV^e et XVI^e siècles, extraits des différents auteurs imprimés et manuscrits* (Paris, 1807, in-8); *Fabliaux et contes des poëtes français des XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles* (Paris, 1808, 4 vol. in-8), réédition du recueil de Barbazan; *le Roman de la Rose* (Paris, 1813, 4 vol. in-8); *Nouveau recueil de fabliaux et contes inédits* (Paris, 1824, 4 vol. in-8); *le Roman de renart* (Paris, 1825, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MÉRARD DE SAINT-JUST (Simon-Pierre), littérateur français, né en 1749 à Paris, mort le 17 août 1812. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages médiocrement écrits, et dont quelques-uns furent recherchés pour leurs allusions licencieuses. On cite principalement : *Contes très-mogols, enrichis de notes, avis, etc.* (1770, in-12); *l'Occasion et le Moment, ou les Petits riens* (1782, in-16); *Espiègleries, joyeusetés, bons mots, folies* (1789, 3 vol. in-18). Il a publié en outre : *Éloge de Gresset* (1788, in-12) et *Éloge de Bailly* (1794, in-18). — Sa femme, Anne-Jeanne-Félicité d'ORMOY, a produit plusieurs écrits, notamment *le Petit Lavater, ou Tablettes mystérieuses* (1799-1801, 3 vol. in-18).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MERCATOR (Gérard), célèbre géographe hollandais, né à Ruppelmonde le 5 mars 1512, mort à Duisbourg le 2 décembre 1594. A part ses cartes, qui, avec un nouveau système de projection, ont fait une révolution dans la géographie (*Atlas*, Duisbourg, 1595, in-4; plus. fois réimpr.), il a publié : *Chronologia a mundi exordio ad annum* 1568, *ex eclipsibus et observationibus ex bibliis*

sacris (Cologne, 1568, in-fol.); *Tabulæ geographicæ ad mentem Ptolomæi restitutæ* (Ibid., 1578, 1584, in-fol.); *Harmonia Evangelistarum* (Duisbourg, 1592, in-4), etc.

Cf. Boissard : *Bibliogr. chalcographica* ; — Foppens : *Bibl. belgica.*

MERCATOR (Isidore), nom supposé de l'auteur d'une collection de *Décrétales* (voy. ce mot).

MERCEY (Frédéric BOURGEOIS DE), peintre et littérateur français, né à Paris vers 1805, mort dans cette ville le 5 septembre 1860. Chef de la section des beaux-arts au ministère, il fut élu membre libre de l'Académie des beaux-arts en 1853. Il a écrit des romans, des livres de voyages et d'études artistiques, notamment : *Études sur les beaux-arts* (1857, 3 vol. in-8). [*Dictionn. des Contemp.*, les trois prem. éditions.]

MERCIER DE SAINT-LÉGER (Barthélemy), bibliographe français, né le 4 avril 1734 à Lyon, mort le 13 mai 1799 à Paris. Chanoine régulier de Sainte-Geneviève, il fut en 1760 bibliothécaire de cette congrégation à Paris et reçut du roi en 1764 l'abbaye de Saint-Léger à Soissons. On trouve beaucoup d'érudition et un grand esprit de clarté dans ses différentes œuvres : *Supplément à l'Histoire de l'origine et des progrès de l'imprimerie de Prosper Marchand* (Paris, 1772, 1775, in-4); *Lettres au baron de H**** (Heiss) *sur les différentes éditions rares du XV^e^ siècle* (Paris, 1783, in-8); *Projet pour l'établissement d'une bibliothèque nationale* (Paris, 1791, in-8), etc. Il a écrit un grand nombre d'articles pour le *Journal de Trévoux* et l'a rédigé seul d'octobre 1764 à juin 1766. Il a aussi collaboré à l'*Année littéraire*, au *Journal des savants*, au *Magasin encyclopédique*.

Cf. De Chenedollé : *Notice raisonnée des ouvrages, lettres, etc., par Mercier de Saint-Léger* (Bruxelles, 1853, in-8) ; — Leroux de Lincy : *Notice sur Mercier de Saint-Léger*, dans le *Catalogue des livres*, etc., de J. Brunet ; — Quérard : *la France littéraire.*

MERCIER DE COMPIÈGNE (Claude-François-Xavier), littérateur français, né en 1763 à Compiègne, mort en 1800. Il s'établit libraire à Paris à l'époque de la Révolution et composa lui-même pour sa librairie un grand nombre d'ouvrages. Quoiqu'il tournât agréablement les vers, comme on peut le voir par les pièces de lui publiées dans *l'Almanach des Muses* et par *le Palmier*, poëme (Paris, 1795, in-8), son nom est resté attaché à des livres sans mérite littéraire, faits pour un public libertin et grossier; par exemple : *les Veillées du couvent, ou le noviciat d'amour, poëme érotico-satirique en prose, en cinq livres* (Paris, 1793, in-18); *le Bréviaire des jolies femmes* (Paris, 1799, in-18); *la Calotine, ou la Tentation de saint Antoine, poëme burlesque* (Paris, 1800, in-12). Mercier a donné en outre la *Bibliothèque des boudoirs, ou choix d'ouvrages rares et recherchés* (1787-1788, 4 vol. in-18) et il a édité ou traduit des livres licencieux ou bizarres, comme *Lucine affranchie des lois du concours, l'Éloge du pou* et autres dont les titres mêmes sont difficiles à reproduire.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

MERCIER (Louis-Sébastien), littérateur français, né le 6 juin 1740 à Paris, mort le 25 avril 1814. L'un des hommes dont la vie littéraire a été le plus active, il s'appelait lui-même le plus grand *livrier* de France. Il publia d'abord des héroïdes qui n'eurent point de succès, ce qui contribua sans doute à lui faire entreprendre plus tard une campagne contre les ouvrages en vers. Nommé professeur de rhétorique à Bordeaux, il quitta cette place et revint à Paris, fit des romans et des traductions qui restèrent dans l'obscurité et ne commença à acquérir quelque réputation que par des drames imités en partie de l'anglais et de l'allemand. Le Théâtre-Français ayant ajourné la représentation d'une de ses pièces, intitulée *Natalie*, il écrivit un factum, à la suite duquel ses entrées lui furent retirées. Il poursuivit alors les comédiens devant les tribunaux et, pour soutenir lui-même sa cause, se fit recevoir avocat. Le procès n'aboutit pas, et les pièces de Mercier furent jouées d'abord en province; elles revinrent ensuite au Théâtre-Italien, où quelques-unes d'entre elles obtinrent une grande vogue. Ayant publié en 1781, sans nom d'auteur, les deux premiers volumes du *Tableau de Paris*, et quelques personnes ayant été inquiétées à ce sujet par la police, il alla se déclarer lui-même au lieutenant général Lenoir, puis il se réfugia à Neuchâtel en Suisse et ne reparut à Paris qu'au commencement de la Révolution. Il rédigea les *Annales patriotiques* avec Carra et la *Chronique du mois*. Député à la Convention, il vota la détention perpétuelle de Louis XVI, fut emprisonné après le 31 mai et rendu à la liberté par le 9 Thermidor. Il fit partie du conseil des Cinq-Cents et fut professeur d'histoire aux écoles centrales. A la création de l'Institut, il entra dans la classe des sciences morales et politiques et fut placé en 1803 dans celle d'histoire et littérature ancienne (Académie des inscriptions).

Esprit enthousiaste, original, ingénieux, mais paradoxal et bizarre, Mercier présente dans ses idées et dans son style un mélange de chaleur et de violence, de finesse et d'étrangetés grossières, d'éloquence et d'enflure, de vues justes et d'hypothèses absurdes jusqu'au ridicule. On l'a surnommé, surtout à cause de ses paradoxes, « le singe de Rousseau. » L'ouvrage qui a le plus servi à maintenir sa réputation est le *Tableau de Paris* (Neuchâtel et Amsterdam, 1781-1790, 12 vol. in-8). Il peignait les mœurs, les coutumes, notait et stigmatisait les abus, les excès, les vices. C'était le XVIII^e^ siècle vu par un moraliste et par un lieutenant de police, non sous toutes ses faces, non dans les salons de la haute société ou dans les maisons de la bourgeoisie, mais surtout dans ses vulgaires excentricités. Le *Tableau de Paris* est, suivant Rivarol, « un ouvrage pensé dans la rue et écrit sur la borne; l'auteur a peint la cave et le grenier en sautant le salon. » Le succès en fut extraordinaire non-seulement en France, mais aussi en Allemagne, où Mercier fut regardé, malgré sa prolixité, comme un écrivain de premier ordre. M. G. Desnoiresterres et M. L. Lacour en ont publié des éditions abrégées (Paris, 1853; 1862, 2 vol. in-18). Le *Tableau de Paris* fut suivi du *Nouveau Paris* (Brunswick [Paris], 1800, 6 vol. in-12), ouvrage qui, dans un style trivial jusqu'à l'extravagance, présente des détails curieux sur les mœurs de la Révolution. Il faut encore citer à part, comme faisant la physionomie littéraire de Mercier : *l'Essai sur l'art dramatique* et *l'An* 2440. *L'Essai sur l'art dramatique* (Amsterdam, 1773, in-8), qu'il composa au moment où ses pièces n'avaient pas encore de succès, est une attaque contre l'ancien théâtre et principalement contre Racine, une tentative de poétique nouvelle, tendant à ouvrir une voie nouvelle, à rejeter les fables et les règles anciennes, à produire sur la scène la société vivante, le peuple, la vie ordinaire. Ces idées, qui soulevèrent contre l'auteur toute la critique, avaient surtout le tort d'être présentées sous une forme violente et bizarre. *L'An* 2440, *rêve s'il en fut jamais* (Amsterdam, 1770, in-8, 1786, 3 vol. in-8) est la réalisation des utopies que rêvait l'imagination de Mercier en éducation, en morale et en politique. On reconnut de la verve dans cet ouvrage, mais on le traita de folie; et cependant la Révolution vint bientôt réaliser plusieurs des prophéties de l'auteur.

Les principaux ouvrages dramatiques de Mercier, dans lesquels il tâcha de mettre en pratique

ses idées sur le théâtre, sont : *Jenneval, ou le Barnevelt français; l'Habitant de la Guadeloupe; la Brouette du vinaigrier; le Déserteur; l'Indigent; la Maison de Molière; Jean Hennuyer; Louis XI;* etc. Ses pièces ont été réunies sous le titre de *Théâtre* (Amsterdam, 1778-1784, 4 vol., in-8). On a encore de lui : *l'Homme sauvage* (Amsterdam, 1767, in-8), roman qu'il prétendit plus tard avoir été imité par Chateaubriand dans *Atala; Songes et visions philosophiques* (Paris, 1768, in-12; 1789, 2 vol., in-18); *Éloges et discours philosophiques* (Amsterdam, 1776, in-8); *Mon bonnet de nuit* (Neuchâtel, 1784, 4 vol. in-8), suite de critiques contre la littérature classique et surtout contre le XVII^e siècle; *Portraits des rois de France* (Ibid. 1785, 4 vol. in-8), réimpr. sous le titre d'*Histoire de France* (Paris, 1802, 6 vol. in-8); *Fragments de politique, d'histoire et de morale* (Paris, 1793, 3 vol. in-8); *Néologie, ou Vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles* (Paris, 1801, 2 vol. in-8); *Jeanne d'Arc*, drame traduit de l'allemand de Schiller (1802, in-8); *Satire contre Racine et Boileau* (1808); etc. Mercier a annoté *J.-J. Rousseau* (Paris, 1788-93, 38 vol. in-8); il ajouta, comme pastiche littéraire, à *la Nouvelle Héloïse*, une lettre écrite par M. de Volmar après la mort de Julie.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires;* — Louis Ratisbonne, dans le *Journal des Débats* (21 avril 1853); — Quérard : *la France littéraire;* — Charles Monselet : *Oubliés et dédaignés*, t. I.

MERCK (Jean-Henri), littérateur allemand, né à Darmstadt le 11 avril 1741, mort le 27 juin 1791. Il remplit, dans sa ville natale diverses fonctions et fit divers voyages à l'étranger, particulièrement en France. Ruiné par de fausses spéculations et affligé de chagrins domestiques, il se donna la mort. Merck n'a laissé que de courts écrits, mais il appartient à l'histoire littéraire par l'influence qu'il a eue sur les plus grands écrivains de son temps, sur Gœthe, sur Herder, surtout le cénacle de Weimar. Il fut l'âme de plusieurs publications périodiques : *les Nouvelles de Francfort* (Fr. Anzeigen), *le Mercure allemand, la Bibliothèque générale*, etc. On cite de lui les traductions d'ouvrages moraux de Hutcheson, du drame d'Addison, *Caton*, etc., puis des *Fables* pleines de traits sur les affaires de l'Église et de l'État. Stahr a publié un volume de ses *Écrits choisis* (Ausgewaehlte Schriften; Oldenbourg, 1840). Sa *Correspondance* est surtout importante : elle est adressée à Gœthe, Herder, Wieland, Claudius, Jacobi, Lavater, Lenz, Nicolaï, Forster, etc. Il en a été édité plusieurs recueils : *Lettres adressées à Merck par Gœthe, Herder, Wieland*, etc. (Briefe an Merck von G. etc.; Darmstadt, 1835); *Lettres de Merck et à Merck* (Briefe an und von M.; Ibid., 1838); *Lettres d'amitié de Gœthe, Herder, Hœpfner et Merck* (Briefe aus dem Freundeskreise von G.; Ibid., 1847).

Cf. *Merck's Leben*, dans l'édition de ses *Écrits choisis*.

MERCŒUR (Élisa), femme poète française, née le 24 juin 1809 à Nantes, morte le 7 janvier 1835. D'une famille sans fortune, elle reçut pourtant une bonne éducation, et dès l'âge de douze ans commença à composer des vers. A seize ans elle donna des leçons de littérature, d'histoire et d'anglais. Bientôt des pièces insérées dans le *Journal de la Loire-Inférieure* et dans le *Lycée armoricain* la mirent sur la voie de la renommée. Elle fut reçue membre associée de l'Académie de Lyon et de la Société académique de la Loire-Inférieure. Elle n'avait pas dix-huit ans lorsqu'elle publia la première édition de ses *Poésies*, comprenant des élégies, des odes, des stances, etc. (Nantes, 1827, in-18). Ce recueil fut très-loué. Lamartine crut pouvoir dire : « Cette petite fille nous effacera tous tant que nous sommes. » La duchesse de Berri lui obtint du roi une pension de 300 francs, M. de Martignac lui en fit donner une autre de 1200. La seconde édition de ses *Poésies* (1829, in-18) fut encore mieux accueillie que la première et les salons s'ouvrirent à l'auteur, qui était venue avec sa mère habiter Paris. Mais la révolution de Juillet lui fit perdre une partie de ses pensions; elle écrivit, pour vivre et faire vivre sa mère, des nouvelles en prose dans divers recueils : *les Heures du soir, le Livre rose, le Conteur, les Annales romantiques, le Journal des jeunes personnes*, etc. Elle mourut, à vingt-cinq ans, désillusionnée, comme l'indiquent ces vers de son *Centenaire :*

> Désenchanté de tout, lorsque la nuit arrive,
> A quel banquet encore et près de quel convive
> Pourrait-on désirer s'asseoir ?

Ses *Œuvres*, qui se recommandent par la grâce, la sensibilité et le naturel, ont été réunies (Paris, 1843, 3 vol. in-8).

Cf. Mélanie Waldor, dans le *Journal des Débats* (13 janvier 1835); — Mellinet, dans les *Annales de la Société académique de Nantes*, t. IX; — Jules Claretie : *Elisa Mercœur* (Paris, 1864, in-18).

MERCURE GALANT, plus tard MERCURE DE FRANCE, ou MERCURE FRANÇAIS, NOUVEAU MERCURE GALANT, ou même simplement MERCURE. Sous ces différents noms s'est produit et a subsisté pendant près de cent cinquante ans un recueil périodique, que l'on peut regarder en France comme le véritable type du journal littéraire. Il fut fondé en 1672 par Donneau de Visé, sous le titre de *Mercure galant*. A la suite d'une interruption de deux ans, il prit en 1677 le titre de *Nouveau Mercure galant*. Les autres modifications du titre eurent pour prétextes des transformations survenues dans la direction ou la rédaction. Il fut longtemps mensuel :

> Il fait jeter en moule un livre tous les mois,

dit un personnage de la comédie de Boursault. C'est en 1724 qu'il devint le *Mercure de France*, et il fut alors dédié au roi. Pendant la période révolutionnaire de 1791 à l'an VII, il s'appela *le Mercure français*, pour reprendre son nom de *Mercure de France* depuis l'an VII jusqu'à sa disparition en 1820, époque où il fut remplacé par *la Minerve*.

Peu d'organes littéraires ont eu, dans une aussi longue durée, un succès plus complet. Le *Mercure galant* ne s'interdisait pas la politique, mais il la prenait par les côtés qui piquent la curiosité et la réduisait volontiers aux nouvelles de cour. Il parlait de tout et s'adressait à quiconque s'intéressait, à quelque point de vue que ce fût, aux choses de l'esprit. Visé avait cherché et avait réussi à embrasser l'universalité des lettres, des arts et de toutes les sphères de la vie mondaine. Tournant la littérature du côté de l'agrément, il multipliait les jeux d'esprit, notamment les énigmes. Boursault, dans sa comédie du *Mercure galant*, que par suite de l'opposition de Visé il ne put faire jouer qu'en l'appelant *la Comédie sans titre*, constate l'immense succès du journal, par ses moqueries mêmes; il ne manque pas d'en faire tomber une bonne part sur les exercices puérils qui plaisaient tant aux lecteurs, et l'un des personnages propose avec grande pompe une énigme risquée, dont le mot et les développements offenseraient singulièrement aujourd'hui le goût des spectateurs. Visé eut pour successeurs en 1710 Rivière-Dufresny, puis Lefèvre de Fontenay (1716), l'abbé Buchet, et divers autres concessionnaires de son privilège, qui représentait de gros revenus. Le directeur du *Mercure*, nommé par

le gouvernement, l'était à la charge de distribuer à un certain nombre de gens de lettres des pensions qui atteignaient le chiffre de 30 000 livres. A l'approche de la Révolution, le privilége du *Mercure* avait été obtenu par l'habile Joseph Panckoucke, déjà propriétaire d'un certain nombre de journaux, et qui rendit au recueil de Visé toute sa popularité. Il le divisa en deux parties, dont une, sous le titre de *Mercure de France*, resta purement littéraire, et dont l'autre, appelée *le Mercure historique et politique*, représente plus de dix ans avant 89 les aspirations de la société éclairée vers les conquêtes de la Révolution.

Le *Mercure* a eu dans sa longue existence des périodes pendant lesquelles son importance littéraire ne doit pas être méconnue. Ce n'est pas peu de chose que d'avoir amusé si longtemps une société très-préoccupée des ouvrages de l'esprit et d'avoir suivi, sinon dirigé, chez elle le mouvement des idées et du goût. Ce recueil, dont on est tenté de parler avec dédain, a eu pour collaborateurs des littérateurs distingués, parfois même des écrivains de la plus grande réputation. On cite dans le nombre : Thomas Corneille, Leclerc de La Bruère, l'abbé Raynal, Marmontel, qui inséra dans le *Mercure* la double série de ses *Contes moraux*, La Place, La Harpe, Lacretelle, Chamfort, Dubois-Fontanelle, et, par-dessus tous, Voltaire, qui y fit paraître une partie de l'*Essai sur les mœurs*. Plus près de nous, il eut pour rédacteurs Cabanis, Destutt-Tracy, Chateaubriand, Fiévée, de Bonald, Auger, Legouvé, Benjamin Constant, Jay, etc.

Il a été fait un certain nombre d'extraits des meilleurs morceaux du *Mercure*, entre autres : *Choix des anciens* Mercures *et autres journaux*, par Bastide, Marmontel et La Place (1757 et suiv. 109 vol. in-12, avec *Table*) et *Esprit du* Mercure de France, par Merle (1810, 3 vol. in-8). La collection complète du recueil ne comprend pas moins de 1772 volumes in-12 et in-8. Il en fut fait à certaines époques des reproductions, quelquefois avec des additions locales, dans plusieurs villes de province. De 1708 à 1711 il se publia à Trévoux un *Nouveau Mercure*, qui était dirigé contre le *Mercure galant*. Le titre de *Mercure*, avec diverses épithètes qui en spécifient le pays ou l'objet (*Mercure britannique, de Compiègne, étranger, des Pays-Bas, parisien, suisse*, etc.; *Mercure commercial, historique, savant, universel*, etc.), a été repris pour une foule de recueils périodiques, soit à côté du principal *Mercure*, soit depuis qu'il n'est plus qu'un souvenir.

Cf. Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique française* (1866, gr. in-8).

MERCURE GALANT (LE), comédie de Boursault (voy. ce nom).

MERCURIALES, réunions littéraires du mercredi chez Ménage (voy. ce nom). — Nom des discours prononcés au nom du roi dans certaines assemblées du Parlement tenues le mercredi et qui avaient pour objet de rappeler aux membres de la compagnie les devoirs de leur profession. On a de D'Aguesseau dix *Mercuriales* qui sont célèbres.

MÉRÉ (Georges BROSSIN, chevalier DE), écrivain français, né vers 1610 d'une ancienne famille du Poitou, mort en 1685. Estimé à la cour pour son intelligence et surtout pour son exquise politesse, il publia des livres qui lui firent une réputation de bel esprit. « Son style a de la manière, dit Sainte-Beuve ; mais entre les styles maniérés d'alors, c'est un des plus distingués, des plus marqués au coin de la propriété et de la justesse des termes. » Ses contemporains, plus sévères, le trouvèrent affecté, obscur, précieux. M^me^ de Sévigné parle, en se moquant, de « son chien de style ». Il eut le travers de s'imaginer, pour quelques conseils donnés, avoir formé plusieurs des hautes intelligences de l'époque. Il prétendit diriger Pascal dans les matières et la méthode de ses études; il se vanta auprès de M^me^ de Maintenon d'avoir formé en elle ses qualités aimables, et, dit-on, lui demanda sa main pour récompense, vers l'année où elle épousait le roi.

On a du chevalier de Méré : *Conversations du M. D. C. et C. D. M.*, du maréchal de Clérembault et du chevalier de Méré (Paris, 1669, in-12), réimprimées avec un *Discours sur la justesse*, contre Voiture (Paris, 1671, in-12) ; *Maximes, sentences, réflexions morales et politiques, lettres* (Amsterdam, 1692, 2 vol. in-12). Ses *Œuvres posthumes*, qui ont été éditées par Nadal (Paris, 1700, in-12), comprennent des traités sur *la Vraie honnêteté*, sur *la Délicatesse dans les choses et dans l'expression*, sur *le Commerce du monde*, etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Sainte-Beuve : *Derniers portraits littéraires.*

MÈRE COQUETTE (LA), comédie de Quinault; — LA MÈRE COUPABLE, drame de Beaumarchais; — LA MÈRE ET LA FILLE, drame d'Empis et Mazères; — LES MÈRES REPENTIES, drame de F. Mallefille. (voy. ces noms).

MERGEY (Jean DE), mémorialiste français, né en 1536, mort dans un âge avancé. Gentilhomme champenois, il a écrit dans sa vieillesse des *Mémoires* (1554-1589) sur sa carrière militaire, la part qu'il prit, dès les dernières années d'Henri II, dans les troubles de religion à la suite de François de La Rochefoucauld, le massacre de la Saint-Barthélemy, auquel il échappa, etc. Le style en est clair et naturel. Publiés pour la première fois par le chanoine Camusat, dans le recueil des *Mélanges historiques* (Troyes, 1619), ils ont été insérés dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. XXXIV, 1^re^ série et de Michaud-Poujoulat, t. IX.

MÉRIAN (Jean-Bernard), philosophe et littérateur suisse, né à Liechstall, près de Bâle, le 28 septembre 1723, mort à Berlin le 12 février 1807. Il entra dans les ordres, prêcha avec succès, puis fut appelé à Berlin par Maupertuis et fut un des penseurs et des lettrés les plus distingués de l'entourage de Frédéric II. Il a écrit en français, non sans habileté, une foule d'ouvrages de théorie et d'histoire philosophique, où domine l'esprit de pondération et d'éclectisme ; nous citerons seulement : *Parallèle de deux principes de psychologie* (1757) et *Parallèle historique de nos philosophies nationales* (1797). Parmi ses écrits d'érudition littéraire, en général en latin, on remarque : *De subsidiis quæ requiruntur ad intelligendum Homerum* (Groningue, 1744, in-4), où il se demande si Homère a écrit ses poëmes et conclut pour la négative. On lui doit aussi les traductions françaises des *Essais philosophiques* de D. Hume (Amsterdam, 1759; Berlin, 1761, 2 vol. in-8); de l'*Enlèvement de Proserpine* de Claudien (Bâle, 1767, in-8), etc.

Cf. Ancillon : *Eloge*, dans le *Recueil* de l'Acad. de Berlin ; — C. Bartholmess, dans le *Dict. des sc. philosoph.*

MERIGARTO, c'est-à-dire jardin entouré par la mer. C'est le titre d'un fragment d'un ancien poëme allemand, qui avait pour objet le monde entier. Il a été composé vers l'an 1070 et paraît être l'œuvre d'un prêtre. Il a été édité par M. Diomer, dans les *Deutsche Gedichte der XI^ten^ und XII^ten^ Jarhunderte* (Vienne, 1849).

MÉRIMÉE (Prosper), littérateur français, né à Paris le 28 septembre 1803, mort à Cannes le 23 septembre 1870. Fils d'un peintre distingué, il fit son droit, mais se livra bientôt tout entier à la littérature. Il entra pourtant dans l'administration et fut, après 1830, secrétaire du cabinet du comte d'Argout, passa rapidement par les bureaux des ministères du commerce et de la marine et ob-

tint enfin en 1831 les agréables fonctions d'inspecteur général des monuments historiques, qui lui permettaient de poursuivre en toute liberté les travaux littéraires auxquels il devait sa précoce réputation. Elles lui donnèrent en outre l'occasion de faire dans le midi, l'ouest, le centre de la France et en Corse des voyages d'archéologue et de touriste, dont il publia les relations (1835-1844). Les honneurs lui vinrent au milieu de la douce existence littéraire d'un homme qui, cultivant à la fois le monde et l'étude, travaillait, à ses heures et suivant ses goûts, de courts écrits, accueillis avec empressement dans les revues avant de paraître en volumes. En 1844 il était élu membre de l'Académie française en remplacement de Ch. Nodier. L'empire en 1853 le faisait sénateur, puis l'élevait successivement aux dignités de commandeur et de grand officier de la Légion d'honneur.

Prosper Mérimée, qui pendant quarante ans a fait de l'archéologie, de l'histoire et surtout des romans, avait conquis la célébrité, dès ses débuts, avec deux ouvrages apocryphes, attribués à des auteurs imaginaires : le *Théâtre de Clara Gazul, comédienne espagnole* (1825), et la *Guzla*, recueil de prétendus chants illyriens d'Hyacinthe Maglanovitch (1827). La première de ces publications, l'une des plus complètes mystifications littéraires, précipita la révolution romantique en France, en stimulant les esprits par l'exemple de productions romantiques étrangères. Toutefois les pièces de *Clara Gazul* ne paraissaient pas faites pour la scène, et lorsque plus tard Mérimée fut en position d'y faire accepter l'une d'elles, *le Carrosse du Saint-Sacrement*, elle n'eut pas de succès (1850).

L'auteur publia aussi sous le voile de l'anonyme : *la Jacquerie*, scènes féodales, suivie de *la Famille Carvajal* (1828), et la *Chronique du règne de Charles IX* (1829); puis il signa de son nom les nouvelles, petits romans, épisodes historiques, notices archéologiques ou études littéraires, dont la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux-Mondes* eurent successivement les prémices et qui formèrent ensuite un certain nombre de volumes, sous leurs titres particuliers ou sous un titre collectif. Nous rappellerons à peu près dans leur ordre : *Tamango, la prise de la Redoute, la Vénus d'Ille, les Ames du purgatoire, la Vision de Charles IX, la Peste de Tolède, la Partie de trictrac, le Vase étrusque, la Double méprise, Arsène Guillot, Matteo Falcone, Colomba* (1830-1840); puis à un plus long intervalle : *Carmen* (1847, in-8); *Épisode de l'histoire de Russie, les Faux Démétrius* (1852, in-18); *les Deux héritages*, suivis de *l'Inspecteur général* et des *Débuts d'un aventurier* (1853, in-8). Tous ces récits, pleins de mouvement, d'intérêt et d'originale invention, plaisaient surtout aux lecteurs délicats par la forme sobre et élégante dont l'auteur s'était fait une manière définitive.

Il faut citer encore, outre les *Voyages* ou *Rapports* d'inspection archéologique, réimprimés en volumes : *Essai sur la guerre sociale* (1841, in-8, avec pl.); *Histoire de don Pèdre Ier, roi de Castille* (1843, in-8); un volume de *Mélanges historiques et littéraires* (1855, in-18), contenant douze études diverses, puis des *Notices, Préfaces* et *Introductions*, entre autres : *Notice sur la vie et les ouvrages de Michel Cervantès* (1828) et *Introduction aux contes et poëmes de Marino Vreto* (1855), etc.; enfin, sans compter un certain nombre d'articles de revue non réimprimés, le recueil posthume de *Lettres à une Inconnue* (1873, 2 vol. in-8), qui excita une grande curiosité et qui fut suivie de *Lettres à une Nouvelle inconnue* (1875). [*Dict. des contemp.*, les quatre premières édit.]

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII; — De Loménie : *Discours de réception* à l'Acad. française; — Barbey d'Aurevilly : *les Œuvres et les hommes au XIXe siècle*, t. IV; — H. Taine : *Notice*, en tête des *Lettres à une Inconnue*; — Blaze de Bury : Introduction des *Lettres à une Nouvelle inconnue*.

MÉRITE DES FEMMES (LE), poëme de Legouvé; — LE MÉRITE DES HOMMES, poëme de Ménegault (voy. ces noms).

MERLE (Jean-Toussaint), littérateur français, né le 16 juin 1785 à Montpellier, mort le 27 février 1852. Il vint à Paris en 1803, et quelques années après débuta dans les lettres. Son caractère aimable et son esprit facile lui firent une réputation d'indolence qui semble peu d'accord avec l'activité de sa vie littéraire. Il a mis son nom à plus de cent vingt pièces de théâtre, faites, il est vrai, presque toutes en collaboration. Il a écrit de nombreux articles dans le *Mercure de France*, la *Gazette de France, le Diable boiteux, le Nain jaune*, etc. Il a rédigé longtemps le feuilleton dramatique de *la Quotidienne*. Il a dirigé le théâtre de la Porte-Saint-Martin de 1822 à 1826. Critique spirituel, écrivain agréable, il fut de ceux que goûtent leurs contemporains et dont le nom même tend à disparaître avec l'à-propos de leurs œuvres Il épousa Mme Dorval, la célèbre actrice, veuve d'Allan-Dorval.

Parmi les pièces auxquelles il collabora, on cite principalement : *Monsieur Grégoire ou Courte et bonne*, vaudeville en un acte (1810); *le Ci-devant jeune homme*, comédie en un acte (1812); *la Jeunesse de Henri IV, ou la Chaumière béarnaise*, comédie en un acte (1814); *les Deux vaudevilles, ou la Gaieté et le sentiment* (1816); *Marie Stuart*, drame en trois actes, imité de Schiller (1820); *la Carte à payer*, vaudeville en un acte (1822); *la Lampe merveilleuse*, féerie burlesque en deux actes (1822); *les Invalides*, tableau militaire en deux actes (1823); *Ourika*, mélodrame en un acte (1824); *le Monstre et le Magicien*, mélodrame en trois actes (1826) composé pour le mime anglais Cook; *Préville et Taconnet*, vaudeville, etc. On a en outre de Merle : *l'Espion anglais, ou Correspondance entre deux milords sur les mœurs publiques et privées des Français* (Paris, 1809, 2 vol. in-8); *Lettre à un compositeur français sur l'état actuel de l'Opéra* (1827, in-8); *Du Marasme dramatique en 1829* (1829, in-8); *Anecdotes historiques et politiques pour servir à l'histoire de la conquête d'Alger* (1831, in-8) : l'auteur avait accompagné le maréchal Bourmont comme secrétaire et historiographe. Il a publié aussi deux recueils d'extraits, l'un intitulé *Mémoires historiques, littéraires et critiques de Bachaumont, de* 1762 *à* 1786 (Paris 1808, 3 vol. in-8) et l'autre, *Esprit du* Mercure de France *depuis son origine* (1672) *jusqu'en* 1792 (Paris, 1811, 3 vol. in-8).

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris*; — Quérard : *la France littéraire*.

MERLIN DE DOUAI (Philippe-Antoine, comte), jurisconsulte et homme politique français, né le 30 octobre 1754 à Arleux, dans le Cambrésis, mort le 26 décembre 1838. Il fit ses études à Douai, devint avocat au parlement de Flandre et acquit une grande réputation. Député à l'Assemblée constituante et à la Convention, son peu de facilité à improviser l'empêcha d'y prendre rang comme orateur; mais les rapports qu'il y présenta sont des modèles du genre. Ministre de la justice en 1795, membre du Directoire après le 18 Fructidor, il devint procureur général à la cour de cassation en 1801, et montra surtout dans cette dernière situation une science profonde du droit et une dialectique habile, quelquefois jusqu'à la subtilité. Exilé en 1815, il ne revint qu'après la révolution de Juillet et reprit sa place à l'Académie des sciences morales, dont il avait fait

partie. Outre le *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*, dont il acquit la propriété et dont il publia plusieurs éditions (Paris, 1807 et suiv., 13 vol. in-4, 1827-28, 18 vol. in-4; Bruxelles, 1827-30, 36 vol. gr. in-8), on a de lui : *Recueil alphabétique des questions de droit qui se présentent le plus fréquemment dans les tribunaux* (Paris, 1810, 13 vol. in-4; 13e édition, 1819-20, 6 vol. in-4).

Cf. Mignet : *Notices et portraits*, t. I; — Dupin aîné, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

MERLIN (Mercédès JANUCO, comtesse), femme auteur française, née en 1788 à La Havane, morte en 1852. Mariée à Madrid au général comte Merlin, frère de Merlin de Thionville, elle eut à Paris un salon renommé et écrivit plusieurs ouvrages, qui marquent un esprit distingué : *Mémoires et souvenirs* (Paris, 1836, 4 vol. in-8), relatifs surtout à la cour du roi Joseph en Espagne; *les Loisirs d'une femme du monde* (Paris, 1838, 2 vol. in-8); *la Havane, Lettres et voyages* (Paris, 1844, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Bourquelot : *la Littérature française contemporaine*.

MERLIN. — Voyez MYRDHINN.

MERLIN (LE ROMAN DE), 2e branche en prose du Livre de Saint-Graal ou cycle de la Table Ronde. Il figure parmi les œuvres apocryphes du barde cymrique Myrdhinn (voy. ce nom). Les Compagnons de Graal, gardiens du château de Corbenic, attendent un nouveau Messie. En ce temps-là vivait chez les bretons logriens l'enchanteur Merlin, destiné par le démon à ruiner l'œuvre de la Rédemption ; mais comme sa mère l'a fait baptiser, « il rend à Notre-Seigneur ses droits, dit le roman, et rend aussi au diable les siens. » Merlin, tour à tour vieillard vénérable, nain, paysan, imprime le mouvement au drame. Il préside à la naissance d'Artus, à son mariage avec la blanche Genièvre, fille du roi de Thamelide. Sur son conseil, on institue le fameux ordre de la Table Ronde, dont le but sera de retrouver et de conquérir le Saint-Graal et qui semble le modèle idéal des ordres de chevalerie. Merlin, qui s'est épris d'amour pour la fée Viviane, l'instruit dans l'art de la magie et finit par être retenu prisonnier par son amante, dans la forêt de Brocéliande, à l'aide d'enchantements qu'il a lui-même indiqués.

Cf. H. de la Villemarqué : *Contes populaires des anciens Bretons* (Paris, 1842, 2 vol. in-8) ; — L. Moland : *Origines littéraires de la France* (Paris, 1863, in-8).

MERLIN (LA PROPHÉTIE DE), LA VIE DE MERLIN, poëmes attribués à Myrdhinn (voy. ce nom).

MERLIN COCCAJ. — Voyez FOLENGO.

MERMET (Claude), poëte français, né vers 1550 à Saint-Rambert (Bugey). Ses vers offrent tous un tour d'esprit épigrammatique. On lui attribue le quatrain si connu :

> Les amis de l'heure présente
> Ont le naturel du melon ;
> Il en faut essayer cinquante
> Avant d'en rencontrer un bon.

Ses ouvrages sont : *la Pratique de l'orthographe française*, traité en vers (Lyon, 1583, in-16); *Sophonisbe*, traduite du Trissin (Ibid., 1584, in-8); *le Temps passé* (Ibid., 1585, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII.

MÉROPE, tragédie de Torelli, de Maffei, de Voltaire, de P. Clément, de Zeno, d'Alfieri (voy. ces noms).

Cf. Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, XVe leçon.

MERSENNE (Le P. Marin), savant français, né le 8 septembre 1588 près d'Oizé (Maine), mort le 1er septembre 1648. Après avoir commencé ses études chez les oratoriens du Mans, il les continua chez les Jésuites de La Flèche; il eut pour condisciple Descartes, dont il devint l'ami intime et le partisan dévoué. Ayant fait profession chez les Minimes en 1611, il fut envoyé en 1614 à Nevers pour y enseigner la philosophie. Il vint résider à Paris en 1620. Ses travaux et ses écrits le mirent dans une haute estime près des contemporains et il fut, suivant Baillet, « le centre de tous les gens de lettres. » La bonté de son cœur, vantée par tous, ne l'empêchait pas de montrer dans ses écrits de la vivacité et même de la violence contre les philosophes dont il ne partageait pas les doctrines et surtout contre ceux qu'il accusait d'athéisme. Ses principaux ouvrages, en dehors des mathématiques et de la théorie musicale, sont: *Quæstiones celeberrimæ in Genesina* (Paris, 1623, in-fol.); *l'Impiété des déistes, athées et libertins combattue et renversée* (1624, in-8); *la Vérité des sciences contre les sceptiques et les pyrrhoniens* (1625, in-4); *Questions inouïes, ou Récréations des savants* (1634, 2 vol. in-8); *Questions théologiques, physiques, morales et mathématiques* (1634, in-8); etc.

Cf. Le P. Hilarion de Coste : *Vie du P. Mersenne* (Paris, 1649, in-8) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII ; — Polé : *Éloge de Mersenne* (Le Mans, 1816, in-8) ; — B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*, t. I.

MERULA (Georges MERLANI dit), érudit italien, né à Alexandrie (Piémont) vers 1424, mort en mars 1494. Appelé à Milan par Louis Sforza, il fut un des Italiens qui contribuèrent le plus à la renaissance des lettres latines. Il eut avec beaucoup de philologues contemporains, Politien, Philelphe, etc., de vives polémiques. On lui attribue l'édition princeps de *Martial* (Venise, 1470-72, in-4). On lui doit celles des *Scriptores Rei rusticæ* (Ibid., 1472, in-fol.); d'une partie de *Plaute* (Ibid., 1472, in-fol.); des *Commentaires* sur Cicéron, Virgile, Ovide, Juvénal, Pline, etc.; des dissertations, lettres, etc.; *Bellum Scodrense* (Ibid., 1474, in-4), récit du siége de Scutari; *In Philelphum epistolæ duæ* (Ibid., 1480, in-4); *Antiquitatum Vicecomitum libri X* (Milan, 1500, in-fol., plus. édit.), etc.

Cf. Paul Jove : *Éloges* ; — Niceron : *Mémoires*, t. VII, X; — Argellati : *Scriptores mediolenenses*, t. II.

MERULA (Paul VAN MERLE, dit), érudit hollandais, né à Dordrecht le 19 août 1558, mort à Rostak le 20 juillet 1607. Il visita toute l'Europe savante, s'occupant surtout de droit et d'histoire, et succéda à Juste Lipse en 1593 dans la chaire d'histoire à l'université de Leyde, dont il fut en outre bibliothécaire. Les États généraux le nommèrent leur historiographe. Scaliger parle avec dédain de son aptitude à remplir cette triple fonction. Parmi ses écrits, qui sont nombreux, nous citerons : *Cosmographiæ generalis libri III* (Amsterdam, 1605, in-4; 1635, 6 vol. in-16); *Vita D. Erasmi* (Leyde, 1607, in-4); *Trésor des temps ou Histoire abrégée de l'état des Églises et des gouvernements depuis J.-C.* (Ibid., 1614, in-fol., en hollandais), continué par son fils (Ibid., 1627, in-fol. avec table). Il a laissé aussi un grand nombre de manuscrits.

Cf. Almeloveen : *Bibliotheca promissa et latens* (Gouda, 1688, in-8) ; — Paquot : *Mémoires pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. I ; — Siegenbeck : *Hist. de l'université de Leyde* (Leyde, 1829-32, t. II).

MERVEILLEUX (DU) DANS LA POÉSIE. — Voyez ÉPOPÉE.

Cf. E. Rouy : *Du Merveilleux dans la tragédie grecque*, thèse (Paris, 1846, in-8).

MERVESIN (Joseph), littérateur français, né à Apt, mort en 1721, appartenait à l'ordre de Cluny. Il a laissé une *Histoire de la poésie française* (Paris, 1706; Amsterdam, 1717, in-12), première tentative faite pour rechercher les origines de notre

poésie. Il s'est fait encore remarquer par l'idée bizarre de supprimer la lettre R comme « malsonnante ».

Cf. Barjavel : *Biographie du Vaucluse.*

MERVILLE (Pierre-François CAMUS, dit), auteur dramatique français, né le 20 avril 1783 à Pontoise, mort en octobre 1853. Il était élève en médecine et interne à l'Hôtel-Dieu de Paris quand le goût du théâtre le fit comédien. Il joua à l'Odéon et en province, puis à Cassel jusqu'à la chute du royaume de Westphalie. Son talent d'acteur était assez médiocre; mais il s'était fait remarquer dans diverses villes par des pièces de sa composition. Plusieurs de celles qu'il donna ensuite à Paris, après avoir quitté l'état de comédien, eurent du succès. Elles sont bien conduites, intéressantes, distinguées par l'esprit d'observation, mais médiocres de style, surtout celles en vers. On cite comme la meilleure *la Famille Glinet, ou les Premiers temps de la Ligue*, comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1818 à l'Odéon (Paris, 1818, in-8). L'auteur la composa en vue de tourner en ridicule l'exagération des partis politiques, et l'on a cru que Louis XVIII n'était pas étranger à ce dessein, ni peut-être à la pièce elle-même. Elle réussit pleinement.

Merville donna encore à l'Odéon : *Lequel des deux? ou la Lettre équivoque*, comédie en un acte, en prose (1814, in-8); *les Deux Anglais*, comédie en trois actes, en prose (1817, in-8); *l'Homme poli*, comédie en cinq actes, en vers (1820, in-8); *la Première affaire*, comédie en trois actes, en prose (1827, in-8); au Théâtre-Français : *les Quatre âges*, comédie en cinq actes, en vers (1822, in-8); au Gymnase : *les Comptes de tutelle*, comédie-vaudeville en un acte (1826, in-8); etc. Il a écrit deux romans : *Saphorine, ou l'Aventurière du faubourg Saint-Antoine* (Paris, 1820, 2 vol. in-12), et *les Deux apprentis* (Paris, 1826, 4 vol. in-12). L'Académie française a décerné le prix Montyon à ce dernier ouvrage. Merville a traduit, pour les *Chefs-d'œuvre du théâtre étranger*, *l'École de la médisance* de Sheridan, et *Mina de Barnhelm* de Lessing.

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine.*

MÉRY (Joseph), poëte français, né aux Aygualades (Bouches-du-Rhône) le 21 janvier 1798, mort à Paris le 17 juin 1866. Il écrivit de bonne heure, soit à Marseille, soit à Paris, dans les journaux appartenant à l'opinion bonapartiste et à l'opinion libérale, réunies alors par l'opposition à la Restauration, et devint l'un des principaux rédacteurs du *Nain Jaune*. Il s'associa ensuite avec Barthélemy (voy. ce nom) pour la publication de célèbres poëmes satiriques : *la Villéliade* (1826), *la Corbiéréide, la Peyronéide*, etc., et collabora plus tard, sans la signer, à la *Némésis* (1831). Il avait pris part à la révolution de Juillet, qu'il chanta dans un poëme intitulé *l'Insurrection*. Il écrivit aussi, avec le même, le poëme de *Napoléon en Égypte*, qui lui fit former avec la reine Hortense et ses enfants d'étroites relations, continua de collaborer à une foule de journaux littéraires, *le Figaro, la Mode*, etc., et fournit aux grands journaux, particulièrement à *la Presse*, des romans, publiés ensuite en volumes. Il avait aussi abordé le théâtre et produisait des comédies et des drames, des vaudevilles et des poëmes lyriques. Méry jouissait dès lors de la réputation du plus spirituel causeur et brillait au premier rang dans le salon de Mme de Girardin et dans les divers cercles littéraires. Il avait le don de l'improvisation, et les ouvrages les plus divers, ceux mêmes qui semblaient réclamer des connaissances spéciales et presque techniques, sortaient sans effort de son cerveau et de sa plume. Plaçant à volonté la scène de ses nouvelles et romans, en Amérique, dans l'Inde, en Chine, dans l'Océanie, il prodiguait la couleur locale et le luxe du pittoresque, comme s'il avait habité ces pays. Comme poëte, il avait la précision du rhythme et une richesse extraordinaire des rimes. En prose, comme en vers, son style brillait d'un éclat et d'une couleur qui répondent à la vivacité toute méridionale de son imagination.

De ses poésies il faut encore citer : *Mélodies poétiques* (1853, in-18); *Napoléon en Italie* (1859, gr. in-8); puis toute une série de pièces de circonstance, de cantates, d'épîtres, etc. Parmi ses romans, on peut mentionner : *Scènes de la vie italienne* (1837, 2 vol. in-8); *un Amour dans l'avenir* (1841, 2 vol. in-8); *les Nuits de Londres* (1840, 2 vol. in-8), inaugurant une série de six volumes de « contes nocturnes »; *Héva* (1843, in-8); *la Floride* (1846, 2 vol. in-8); *la Guerre du Nizam* (1847, 3 vol. in-8); *les Damnés de Java* (1855-1856, 6 vol. in-8); *un Carnaval de Paris* (1857, 3 vol. in-8), etc.; puis un grand nombre de nouvelles, imprimées à la suite de plusieurs romans ou réunies en recueils (*Nouvelles nouvelles*, 1853, in-18). Au théâtre, il a donné, comme comédies : *l'Univers et la maison*, en cinq actes et en vers (1846), *le Vrai club des femmes*, en deux actes et en vers (1848), *une Veuve inconsolable*, en quatre actes et en prose (1850), *l'Essai du mariage*, en un acte et en vers (1855), *les Deux Frontins*, en un acte et en vers (1858), avec Siraudin; *la Fiancée aux millions*, en trois actes et en vers (1864), avec B. Lopez; comme drames : *le Chariot d'enfant*, en vers, en cinq actes et sept tableaux, traduit de l'indien avec Gérard de Nerval (1850); *Guzman le brave*, en cinq actes et en vers (1853), *Frère et sœur*, en cinq actes (1855), avec B. Lopez, et *la Bataille de Toulouse*, en trois actes (1858); comme librettos lyriques : *l'Imagier de Harlem*, drame-légende en prose et en vers, en cinq actes (1852), avec Gérard de Nerval et Lopez, *Maître Volfram*, en un acte (1854), *Herculanum*, en quatre actes (1859), avec Hardot; *Jeanne d'Arc*, en cinq actes (1865), avec Ed. Duprez, etc. Il a publié deux volumes de *Théâtre de salon* (1861 et 1865, in-18). Nous passons encore sous silence un certain nombre de volumes de variétés, de fantaisies, de causeries plusieurs fois réimprimées sous divers titres. [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre prem. éditions.]

Cf. Claudin : *Méry, sa vie intime, anecdotique et littéraire* (Paris, 1868, in-8).

MESA (Cristobal DE), poëte espagnol, né en 1540 à Zafra, province de Badajoz, mort vers 1620. Il vécut plusieurs années à Rome et s'efforça, comme Boscan et Garcilaso, de transporter les grâces de la poésie italienne dans la littérature de son pays. On cite de lui trois poëmes : *las Navas de Tolosa*, douze chants (Madrid, 1594, in-12); *la Restauracion de España*, en dix chants (Madrid, 1607, in-12); *el Patron de España* (Madrid, 1611, in-12); puis un volume de poésies légères, *Rimas* (Madrid, 1611); une tragédie, *Pompeyo* (Madrid, 1618, in-8); des traductions en *octavas rimas* de *l'Énéide*, des *Géorgiques*, etc.

Cf. Nic. Antonio : *Bibliot. hispana nova* ; — Ticknor : *History of span. litter.*, t. II.

MESCHINOT (Jean), poëte français, né vers 1415 à Nantes, mort le 12 septembre 1491. Son recueil de poésies, intitulé *les Lunettes des Princes* (Nantes, 1493, pet. in-4), eut au moins vingt-deux éditions en moins de cinquante ans. Il dut ce succès à des tours de force, alors fort appréciés, comme rimes redoublées, allitérations, vers coupés de telle façon qu'ils pussent se lire par moitié séparée, en avançant, en rétrogradant, de gauche à droite, de droite à gauche, etc. Le chef-d'œuvre en ce genre est une pièce de Meschinot, consistant en huit lignes

qui peuvent se lire de trente-deux manières différentes, en conservant toujours « sens et rime ».

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. IX.

MESENGUI (François-Philippe), auteur ecclésiastique français, né en 1677 à Beauvais, mort le 19 février 1763 à Saint-Germain en Laye. Il reçut les ordres mineurs, enseigna les humanités dans sa ville natale, puis vint à Paris, où il fut employé au collége de Beauvais, que son opposition à la bulle *Unigenitus* le força de quitter en 1728. Parmi ses ouvrages, écrits au point de vue janséniste, nous citerons : *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'Ancien Testament* (Paris, 1728, in-12, souv. réimpr.); *le Nouveau Testament, traduit en français, avec des notes* (1729, in-12); *Vie des saints* (1730, 6 vol. in-12), achevée par Goujet; *Exposition de la doctrine chrétienne* (Utrecht [Paris], 1744, 6 vol. in-12), ouvrage condamné par le pape le 14 juin 1761.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MESLIER (Jean), prêtre français, né en 1678 à Mazerny (Ardennes), mort en 1733. Curé d'Estrépigny, en Champagne, il accomplit les devoirs de son état, sans laisser soupçonner l'incrédulité profonde dans laquelle il vivait et qu'il alimentait par la lecture assidue de Montaigne et de Bayle. Il exposa ses sentiments dans un manuscrit intitulé *Mon Testament*, avec l'intention formelle qu'ils fussent connus après sa mort. Voltaire eut une copie de ce *Testament* et le trouva « écrit du style d'un cheval de carrosse »; il le refit et le publia en 1762, avec la date de 1742 (in-8 de 63 pages). On en fit depuis de nombreuses éditions, ayant presque toutes ce titre : *le Bon sens du curé Meslier, suivi de son Testament*, et confondant ainsi deux ouvrages, puisque *le Bon sens* est du baron d'Holbach.

Cf. Boulliot : *Biographie ardennaise*; — Ch. Nodier : *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*.

MESMER (Antoine), médecin allemand, né à Mersbourg (Souabe) le 23 mai 1733, mort le 5 mars 1815. Le trop célèbre inventeur de la théorie du magnétisme animal a publié, soit en allemand, soit dans notre langue, avec le secours de plusieurs plumes françaises, un certain nombre d'écrits, dont la valeur littéraire ne répond pas aux prétentions philosophiques : *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal* (Paris, 1779, in-12) ; *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal jusqu'en* 1781 (Londres [Paris], 1781, in-8) ; *Histoire abrégée du magnétisme* (Paris, 1783, in-8), d'une attribution douteuse ; *Mémoire sur les découvertes de Mesmer* (Ibid., 1799, in-8), le meilleur écrit de l'auteur; plusieurs *Lettres*, etc.

Cf. Deleuze : *Histoire critique du magnétisme animal* (Paris, 1813, 2 vol. in-8 ; 2e édit., 1819) ; — Ern. Bersot : *Mesmer et le magnétisme animal* (Ibid., 1853, in-16 ; plus. édit.) ; — Quérard : *la France littéraire*.

MESMES (Jean-Jacques DE), membre de l'Académie française, né en 1640, mort en 1688. Il était neveu du diplomate Claude d'Avaux, qui travailla à la paix de Westphalie. Président à mortier au parlement de Paris, il entra à l'Académie en 1676.— Son aïeul, Henri de Mesmes, né le 30 janvier 1531, mort à Paris en 1596, professeur de droit à Toulouse dès l'âge de seize ans, l'un des négociateurs de la paix « boiteuse » de Saint-Germain, a laissé des *Mémoires*, imprimés dans le *Conservateur* (octobre 1760).

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française*.

MESMES (Jean-Antoine DE), membre de l'Académie française, de la famille du précédent, né en 1661, mort en 1723. Il était petit-neveu de Claude d'Avaux et frère puîné de Jean-Antoine d'Avaux qui négocia la paix de Nimègue. Président à mortier du parlement de Paris en 1688, il devint premier président en 1712. Son admission à l'Académie est de 1710. C'est lui qui comparait les discours de réception à ces messes solennelles où le célébrant, après avoir encensé toute l'assistance, finit par être encensé à son tour.

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*, t. IV.

MESMON (Germain-Hyacinthe DE ROMANCE, marquis DE), littérateur français, né le 23 novembre 1745 à Paris, mort le 2 mars 1831. Il émigra, séjourna à Hambourg, puis en Russie. Outre des articles de journaux, il a écrit : *De la Lecture des romans* (1785, in-8); *De la Liberté de penser et de la liberté de la presse* (1818, in-8); *l'Éloge de Quesnay* (1775, in-8); *l'Éloge de Suger* (1779, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MESROB, surnommé *Maschdotz*, célèbre écrivain arménien du Ve siècle, mort en 441. Il fut coadjuteur du patriarche Sahag et a été canonisé. Les Arméniens lui doivent une belle traduction de l'Écriture sainte, exécutée avec l'aide d'Isaac le Grand; elle est écrite avec toute la pureté et l'élégance de la belle époque de la langue arménienne. Il est aussi auteur de *Prières* et d'*Hymnes*, et l'un des inventeurs de l'alphabet arménien conservé jusqu'à nos jours.

MESSALA (*Marcus Valerius*) ou MESSALLA CORVINUS, orateur romain, né vers 70 avant J.-C., mort dans un âge avancé. Après avoir commandé à Philippes une des ailes de l'armée républicaine, il se rallia à Octave, dont il dirigea une partie de la flotte à la bataille d'Actium. Resté l'ami d'Auguste, lié avec Mécène, il se montra, comme ce dernier, le protecteur des lettres. Horace et surtout Tibulle furent dans son intimité. Il encouragea les débuts d'Ovide. Son éloquence ne tomba pas dans les défauts des rhéteurs. Il était agréable et correct plutôt que vigoureux et original Nous connaissons les titres suivants de ses discours : *Contra Aufidiam; Pro Liburnia; Pro Pythodoro; Contra Antonii litteras; de Antonii statuis*. Messala écrivit en outre des poésies satiriques ou licencieuses, des commentaires sur les guerres civiles qui suivirent la mort de César, des traités sur la grammaire et un ouvrage généalogique, intitulé *De Romanis familiis*. Ces discours et ces ouvrages ne nous sont point parvenus.

Cf. De Burigny, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XXXIV; — D.-G. Moller : *Disputatio de M.-V. Corv. Messala* (Altorf, 1689, in-4) ; — L. Wiese : *De M.-V. Messalæ C. vita et studiis* (Berlin, 1829, in-8).

MESSÉNIENNES, poésies de Casimir Delavigne (voy. ce nom).

MESSENIUS (Jean), historien suédois, né à Valdstena (Ostrogothie) en 1584, mort à Ule le 3 février 1637. Professeur de droit à l'université d'Upsal, puis juge au tribunal supérieur de Stockholm, il fut accusé d'intelligences politiques avec les Jésuites et subit une détention de vingt ans. Il a laissé de nombreux écrits de droit et d'histoire : *Chronicon Episcoporum per Sueciam, Gothiam et Finlandiam* (Dantzig, 1611, in-8); *Specula ex qua inclytam Suecorum Gothorumque conditionem contemplari licet* (Ibid., 1612, in-8), traduit en français (Paris, 1655, in-12); *Scondia illustrata,... a mundi cataclysmo usque ad annum Christi* 1612 (Stockholm, 1700-14, 10 vol. in-8; *Supplém.* 2 vol.). On cite en outre des tragédies et comédies latines, sur des sujets d'histoire nationale, notamment : *Comedia de Haudingo Sueco-Gothorum et Hadingo Danorum rege* (Upsal, 1612, in-4).

Cf. Scheffer : *Suecia litterata*.

MESSIADE (LA), épopée de Klopstock; double poëme de Lavater; — LE MESSIE, poëme de Montgomery (voy. ces noms).

MESSIN (PATOIS). — Voyez LORRAIN.

MESURE, versification. — Voyez PIED, QUANTITÉ et les articles sur la versification propre aux diverses langues.

MESURE POUR MESURE, drame de Shakespeare (voy. ce nom).

MÉTABOLE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

MÉTACHRONISME, sorte d'anachronisme (voy. ce mot).

MÉTAGÈNE (Μεταγενής), poëte athénien du v° siècle avant J.-C. Il appartenait à l'ancienne comédie. Il avait fait, d'après Suidas : *les Vents, les Thurioperses, l'Ami des sacrifices, Homère ou les artisans.* Les fragments qui restent ont été publiés par Meineke, dans ses *Fragmenta comicorum græcorum*, et par Bothe, dans la *Bibliothèque* Didot.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

MÉTALEPSE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

MÉTAMORPHOSES (LES), poëme d'Ovide; roman d'Apulée; recueil d'Antoninus Liberalis; LES MÉTAMORPHOSES D'ARLEQUIN, comédie de Bertinazzi (voy. ces noms).

MÉTAPHORE, en grec μεταφορά (de μεταφέρω, *transporter*), le premier et le plus usité des tropes (voy. FIGURES DE MOTS). Il consiste à transporter un mot de son sens propre à un sens résultant d'une comparaison sous-entendue. Si l'on dit : « Les sciences sont semblables à la lumière qui dissipe les ténèbres, » il y a comparaison exprimée et non pas métaphore. Si l'on dit : « Les sciences dissipent les ténèbres de l'ignorance, » il y a comparaison sous-entendue, et le mot *sciences* est transporté de sa signification propre à la signification de *lumière;* il y a métaphore. Cette figure n'est pas d'un moins fréquent usage dans le langage parlé que dans les écrits. Les plus vulgaires locutions présentent souvent des métaphores. Il y en a dans les adjectifs, les verbes et les adverbes, comme dans les substantifs. On dit : « une parole *claire*, *voler* au combat, *bouillant* de colère, » de même qu'on dit : « l'aiguillon du désir, la flamme de la passion. »

Il serait superflu de reproduire ici des exemples de métaphores, empruntés à nos grands écrivains; on les y trouvera facilement et à profusion. On juge plus utile, dans les rhétoriques, de mettre en garde contre les métaphores vicieuses. S'il n'est pas nécessaire que plusieurs métaphores de suite soient toutes tirées du même sujet, on ne peut les tirer de sujets tellement différents, que l'esprit soit choqué de la discordance des images. C'est ainsi qu'on blâme avec raison dans Malherbe :

> Prends ta *foudre*, Louis, et va comme un *lion*,

ou dans J.-B. Rousseau :

> Et déjà les zéphyrs, de leurs chaudes haleines,
> Ont *fondu l'écorce* des eaux.

Dans la première édition du *Cid*, Corneille avait dit :

> Malgré des feux si beaux qui *rompent* ma colère.

Il remplaça ensuite ce vers par le suivant :

> Malgré des feux si beaux qui *troublent* ma colère.

Dans le premier cas la métaphore est très-vicieuse; dans le second elle n'est pas excellente. Voltaire, dans son extrême sévérité pour Corneille, a relevé chez ce grand poëte plusieurs métaphores répréhensibles, et sa critique, où la rigueur n'exclut pas la justesse, contient d'utiles leçons sur l'emploi de cette figure. A propos de ce vers d'*Héraclius* :

> Couvert ou de louange ou d'opprobre éternel,

il s'arrête aux moindres nuances : « On ne peut dire *couvert de louange*, comme on dit couvert de gloire, de lauriers, d'opprobre, de honte : pourquoi? C'est qu'en effet la honte, l'opprobre, la gloire, les lauriers, semblent environner un homme, le couvrir. La gloire couvre de ses rayons; les lauriers couvrent la tête; la honte, la rougeur, couvrent le visage; mais la louange ne couvre pas » Au sujet de ce vers de la même pièce :

> Ce dessein avec lui serait tombé par terre,

il pose la règle capitale que voici : « Toute métaphore qui ne forme point une image vraie et sensible, est mauvaise : c'est une règle qui ne souffre point d'exception. Or quel peintre pourrait représenter une idée qui tombe par terre? » Sur ces trois vers de *Polyeucte :*

> Sa faveur me couronne entrant dans la carrière;
> Du premier coup de vent il me conduit au port,
> Et, sortant du baptême, il m'envoie à la mort;

Voltaire fait encore la remarque suivante : « Observez que voilà trois vers qui disent tous la même chose. C'est une *carrière*, c'est un *port*, c'est la *mort*. Cette superfluité fait quelquefois languir une idée; une seule image la fortifierait. Une seule métaphore se présente naturellement à un esprit rempli de son objet; mais deux ou trois métaphores accumulées sentent le rhéteur... C'est une règle de la vraie éloquence, qu'une seule métaphore convient à la passion. » Quelle condamnation de ceux qui ne voient dans la métaphore accumulée qu'un brillant artifice du langage!

Il ne faut pas oublier qu'il y a des métaphores propres à chaque langue, et qu'il est presque impossible alors de les traduire autrement que par des équivalents. Les métaphores étant souvent tirées des mœurs et des usages, non-seulement celles qui sont reçues chez un peuple peuvent ne pas l'être chez un autre qui n'a pas les mêmes mœurs et les mêmes usages; mais, chez le même peuple, telle métaphore qui était noble à une époque deviendra basse avec le temps, parce que les mœurs auront changé. On doit donc se garder de condamner les métaphores qui ne répondent plus à nos usages et qui se trouvent chez les maîtres anciens : il suffit de ne pas les imiter.

On rattache à la métaphore l'*alliance de mots*, consistant dans le rapprochement de deux mots, de deux idées, qui semblent s'exclure. Par exemple, Corneille a dit dans *Cinna :*

> Et, monté jusqu'au faîte, il *aspire à descendre*.

Racine, dans Britannicus :

> *J'entendrai* des *regards* que vous croirez muets.

Ce sont là de hardies impropriétés de langage qui, à la condition d'être rares, constituent de grandes beautés.

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature*, et les différents *Cours* et *Traités de rhétorique*.

MÉTAPHRASTE (SIMÉON LE). — Voyez SIMÉON.

MÉTAPLASME (en grec μεταπλασμός, du verbe μεταπλάσσω, transformer). C'est la dénomination générale que l'on applique aux changements apportés dans un mot par l'addition, la suppression ou la transposition d'une lettre ou d'une syllabe. Parmi les métaplasmes qui, portant sur le matériel même du mot, sont plutôt des figures de grammaire que de rhétorique, on distingue les suivants :

PROSTHÈSE (de πρόσθεσις, addition). C'est l'addition d'une lettre ou d'une syllabe au commencement d'un mot. Ainsi, en latin, *gnatus* pour *natus;* ainsi en grec, l'augment syllabique. On peut aussi ranger parmi les prosthèses, en allemand, le préfixe *ge* des participes passifs.

ÉPENTHÈSE (de ἐπένθεσις, insertion). C'est l'addition ou la réduplication d'une lettre au milieu d'un mot. Ainsi, en latin, *prodest* pour *pro est*, *relligio* pour *religio*, *quattuor* pour *quatuor*. L'allongement de la voyelle brève qui en résulte s'appelait *diastole* (voy. ce mot). De même, en fran-

çais, *nombre*, qui vient de *numerus*, est pour *nomre; lanterne*, de *laterna*, pour *laterne*, etc.

PARAGOGE (de παραγωγή, prolongement) est l'addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot. Par exemple, en latin, *amarier* pour *amari*, *hicce* pour *hic*, *egomet* pour *ego*. En français on écrit *jusques* pour *jusque*. Les grammairiens placent aussi parmi les paragoges *ci* et *là*, dans *celui-ci celui-là*.

APHÉRÈSE (de ἀφαίρεσις, retranchement). C'est la suppression d'une syllabe ou d'une lettre au commencement d'un mot. Ainsi d'*Apulia* on a fait *Pouille;* ainsi nous disons *lors* pour *alors*.

SYNCOPE (de συγκοπή, coupure), suppression d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. On disait en latin *valde* pour *valide*, *amarunt* pour *amaverunt*, etc. On a dit, dans la basse latinité, *spectaclum* pour *spectaculum*, d'où nous avons fait *spectacle*. Nous avons fait aussi, par syncope, *mais* de *magis*, *maître* de *magister*, etc. C'est par syncope que nous écrivons *gaîté* au lieu de *gaieté*, *dénoûment* pour *dénouement*.

APOCOPE (de ἀποκοπή, retranchement). C'est la suppression d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot. Ainsi, nous pouvons écrire, dans la versification, *encor* au lieu d'*encore*, tu *voi* pour tu *vois*, etc. — L'élision est une sorte d'apocope.

MÉTATHÈSE (de μετάθεσις, transposition). C'est la transposition d'une lettre, quelquefois même d'une syllable dans le corps d'un mot. Ainsi, en grec, on transposait les aspirées d'une syllabe à l'autre, comme dans βάθρακος pour βάτραχος. En latin, on a fait *forma*, du grec μορφή, par une métathèse qui transpose une syllabe. En français, *brebis* est venu, par métathèse, de *vervex*, *pourvoir* de *providere*, etc. — Les Grecs donnaient aussi à la métathèse le nom d'*hyperthèse*.

SYNÉRÈSE (de συναίρεσις, contraction). C'est la réunion en une diphthongue de deux syllabes, qui n'éprouvent du reste aucune altération. C'est ainsi que du grec Ὀρφεύς (*Or-phe-us*), les Latins ont fait *Orpheus* (*Or-pheus*).

CRASE (de κρᾶσις, mélange). C'est une contraction dans laquelle la diphthongue ne reproduit pas les deux voyelles primitives. La crase est particulière à la langue grecque; on l'y trouve assez souvent formée par la voyelle finale d'un mot et la voyelle initiale du mot suivant.

DIÉRÈSE (en grec διαίρεσις, division). C'est la division d'une diphthongue en deux syllabes. Ainsi, en latin, *aulaï* pour *aulæ*. Ainsi le verbe français il *priera* était primitivement de trois syllabes; on la fait, par synérèse, de deux syllabes (*prie-ra*), et aujourd'hui la diérèse n'est plus permise.

Cf. Les divers *Cours* et *Traités de rhétorique*.

MÉTASTASE (Pietro-Antonio-Domenico-Bonaventura TRAPASSI, dit), célèbre poëte italien, né à Assise (États de l'Église), mort à Vienne le 12 avril 1782. Il était fils d'un simple soldat. Le jurisconsulte Gravina, frappé de ses dispositions précoces pour la poésie, lui fit donner l'éducation classique, dirigea ses premiers essais, l'encouragea à publier dès l'âge de quatorze ans une première tragédie, *Giustino*, qui n'était qu'une imitation servile des anciens, puis, en vue de ses succès futurs, lui fit changer son malheurenx nom de *Trapassi* en celui de *Metastasio*, signifiant moins clairement la même chose, et finit par lui léguer en mourant toute sa fortune (1718). Métastase la dépensa en trois années de séjour à Rome et alla s'établir à Naples. Le succès de son premier drame lyrique, *la Didone abbandonata* (1724), lui permit de satisfaire ses créanciers, et il revint à Rome, en compagnie de la Romanina, célèbre actrice à laquelle il était en grande partie redevable de ce triomphe. La romanesque union du poëte et de l'actrice ne cessa que par la mort de cette dernière, qui légua aussi une fortune à Métastase, mais celui-ci la restitua à son mari, puis se rendit auprès de l'empereur Charles VI, qui lui offrait à la cour de Vienne la succession d'Apostolo Zeno, comme *poeta cesareo*, avec 4000 florins de pension (1729).

L'émigration de Métastase à Vienne inaugura vraiment sa carrière dramatique. Il y demeura jusqu'à sa mort, c'est-à-dire cinquante-trois ans, toujours en faveur, protégé et honoré par Marie-Thérèse, comme il l'avait été par Charles VI, respecté et admiré par toute la cour et se faisant par son caractère beaucoup d'amis. Cette place de poëte impérial était loin pourtant d'être une sinécure. Il fallait fournir au moins deux libretti par an, des cantates pour toutes les fêtes officielles, pour tous les événements heureux : anniversaires, naissances de princes, victoires, traités ; il fallait tout mettre en vers et déguiser la flatterie sous forme d'épître, de sonnet, d'églogue ou d'opéra. Le secret du long règne poétique de Métastase, c'est d'avoir été supérieur à cette tâche ingrate et d'en avoir rempli comme en se jouant toutes les exigences. Son honneur, c'est d'avoir trouvé le temps et le moyen d'accomplir, dans de pareilles conditions, une petite révolution littéraire et d'avoir créé un genre. Il est le fondateur du libretto d'opéra que les Italiens appellent drame lyrique ou mélodrame. Ses œuvres en ce genre sont très-nombreuses; on compte de lui soixante-treize mélodrames proprement dits et douze oratorios ou tragédies sacrées, parmi lesquels se distinguent surtout les compositions de sa jeunesse : le *Giuseppe riconosciuto*, le *Demofonte*, l'*Endimione*, musique d'Alberti, la *Clemenza di Tito*, et surtout cette *Olimpiade*, que toute l'Italie finit par surnommer « la divine », après avoir causé d'abord en la sifflant, sous l'influence d'une cabale envieuse, le désespoir irréparable et la mort de Pergolèse. Métastase d'ailleurs, par son talent même, fut fatal aux musiciens qu'il s'adjoignit et déplaça, pour un temps, la faveur publique acquise jusqu'à lui dans le mélodrame, et revenue de nos jours à l'œuvre du compositeur.

Les Italiens ont presque divinisé Métastase. Voltaire et Rousseau ont donné chez nous le signal des plus grands éloges. Il avait de l'invention, de la fécondité, une sensibilité exquise et triomphait dans le pathétique. Dans sa *Clémence de Titus*, il a su trouver des accents dignes de Racine. Il eut surtout des succès de larmes. Poëte officiel, il suppléait à l'absence des idées ou des caractères par la grâce et l'éloquence dans les situations attendrissantes. L'effet moral de ses pièces était d'inspirer l'horreur du vice par le spectacle de la vertu malheureuse et persécutée. Toutefois, dans quelques-uns de ses oratorios, il arrive à la grandeur et presque au sublime par l'imitation des beautés bibliques. Il ne pouvait échapper aux défauts du genre, et de son temps même on lui reprocha, outre l'uniformité de ses intrigues et le retour prévu des mêmes situations, une sorte d'indigence et de monotonie de style, un dialogue incolore dans sa vivacité même, un abus de certaines formes coulantes et harmonieuses de la phraséologie italienne, une versification dont la facilité semble mortelle à toute tentative de création originale et hardie. On compta qu'il n'avait employé dans toutes ses pièces que 7000 mots puisés à la plus pure source classique, comme s'il eût méconnu ou dédaigné les richesses naturelles de la langue italienne. Il est certain que son œuvre reste le modèle le plus parfait de la poésie élégante, du style pur, des vers harmonieux. La douceur, la suavité, la mélodie ravissante et soutenue de ce poétique langage, sont particulièrement appropriées à la musique qui doit l'accompagner, et il est assez musical lui-même pour s'en passer.

Outre ses drames lyriques, Métastase a écrit quarante-huit *cantates* ou scènes lyriques, une foule innombrable d'élégies, d'idylles, de sonnets et de *canzonette*. Une de ses plus belles chansons est l'*Adieu à Nice,* dont il a fait lui-même sur les mêmes rimes une curieuse parodie. Parmi les ouvrages en prose qui occupèrent surtout sa vieillesse, il faut citer l'*Analyse de la poétique d'Aristote et d'Horace*, les *Observations sur le théâtre grec* et une *Correspondance* étendue dont quelques parties sont fort intéressantes. Le comte d'Ayala a publié ses *Opere postume* (Vienne, 1795, 3 vol. in-8) et Richelet a donné en français une traduction anonyme de ses pièces les plus importantes (Vienne [Paris], 1751-61, 12 vol. in-12). Il y a de nombreuses éditions de ses *Œuvres* (Paris, 1782, 12 vol. gr. in-8; Parme, 1820, 20 vol. in-8; Turin, 1757, 14 vol. in-4; Gênes, 1802, 6 gros vol. in-8; Florence, 1819-23; Padoue, 1810).

Cf. Mattei : *Memorie per servire alla vita del Metastasio ;* — *Ueber P. Metastasio und seine Werke* (Leipzig, 1786, in-8) ; — Ch. Burney : *Mémoirs of the life and writings of the abbate P. Metastasio* (Londres, 1796, 3 vol. in-8) ; — Schlegel : *Cours de littérat. dramatique*, t. II, 9e leçon ; — Faguet : *Métastase considéré comme critique*, thèse (Paris, 1856, in-8).

MÉTATHÈSE. — Voyez MÉTAPLASME.

MÉTEL (Hugues), en latin *Metellus*, écrivain français, né vers 1080 à Toul, mort vers 1157. Il fut chanoine régulier dans sa ville natale. On a de lui des poésies et cinquante-cinq lettres en latin d'une forme et d'un style barbares, mais offrant des renseignements utiles sur l'état moral du temps. Ce qui reste de lui a été inséré par C.-L. Hugo dans ses *Sacræ antiquitatis monumenta*, t. II (1731, in-fol.).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII ; — Fortia d'Urban : *Histoire et ouvrages de H. Métel* (1839, in-8).

METELLUS (*Q. Cæcilius*), *le Numidique*, général et orateur romain, mort vers 91 avant J.-C. Signalé par son intégrité au milieu de la corruption générale, il fut nommé consul en 109, eut pour province la Numidie et combattit Jugurtha avec succès. Cicéron fait l'éloge de son talent oratoire, et ses discours, au temps de Fronton, continuaient à être lus avec admiration. Nous en avons quelques fragments, entre autres ce singulier passage : « Romains, si nous pouvions nous passer d'épouses, assurément aucun de nous ne voudrait se charger d'un tel ennui ; mais, puisque la nature a arrangé les choses de telle sorte qu'on ne peut ni vivre heureusement avec une femme, ni vivre sans femme, assurons la perpétuité de notre nation plutôt que le bonheur de notre courte vie. »

Cf. Meyer : *Oratorum Romanorum fragmenta ;* — Orelli : *Onomasticon Tullianum*, t. II.

METEREN (Emmanuel VAN), historien flamand, né le 9 juillet 1535 à Anvers, mort le 8 avril 1612. Il exerça le commerce dans sa patrie et à Londres. On lui doit une *Histoire des Pays-Bas*, écrite en flamand (Delft, 1599, in-fol.; édit. très-augm., Dordrecht, 1612, 2 vol. in-14). Remarquable par l'exactitude des faits, mais d'une grande sécheresse de style, elle a été traduite en français (La Haye, 1618, in-fol.).

Cf. Paquot : *Mémoires*, t. XII.

MÉTHODE (DISCOURS DE LA), ouvrage de Descartes ; — MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT UNIVERSEL, ouvrage de Jacotot (voy. ces noms).

METHODIUS (saint), Μεθόδιος, surnommé *Patarensis* ou *Eubulius*, théologien grec, mort martyr en 312. Il fut évêque d'Olympe, de Patara et de Tyr. Le plus connu de ses ouvrages est un dialogue sur *l'Angélique virginité et la chasteté*, inspiré à la fois du *Cantique des cantiques* et du *Banquet* de Platon. Il a été publié sous le titre de *Convivium Virginum* par Leo Allatius (Rome, 1656, in-8), par Poussines et Henri de Valois (Paris, 1657, in-8), puis par Combefis, dans son *Auctuarium bibliothecæ Patrum græcorum*. On a encore du même des traités *Sur la résurrection*, *Sur les choses créées*, *Sur le libre arbitre* et des *Homélies*, imprimés par Combefis, avec les œuvres d'Amphilochus et d'André de Crète (Paris, 1644, in-fol.). On lui a de plus attribué un livre de *Révélations* (Augsbourg, 1496, in-4, plus. fois réimpr.).

Cf. Oudin : *De Scriptoribus ecclesiæ antiquis* (Leipzig, 1722, 3 vol. in-fol.).

METHODIUS *le Confesseur*, théologien grec, né à Syracuse, mort en 846. Il fut nommé patriarche de Constantinople en 842. On a de lui l'*Éloge de saint Denys l'Aréopagite* (Florence, 1516, in-8 ; Paris, 1562, in-8), et plusieurs autres écrits.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

MÉTONYMIE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

MÉTRAL (Antoine-Marie-Thérèse), littérateur français, né à La Motte, près de Chambéry, le 25 octobre 1778, mort le 31 août 1839. Il fit partie du barreau de Grenoble. On remarque parmi ses écrits : *Conjectures sur les livres qui passeront à la postérité* (Paris, 1818, in-8) ; *De la Liberté des théâtres dans ses rapports avec la liberté de la presse* (Ibid., 1820, in-8). Il a édité le *Testament de J.-J. Rousseau* (Ibid., 1820, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MÈTRE, nom donné à une ou plusieurs syllabes formant une des divisions d'un vers. On emploie quelquefois ce mot en parlant de la versification française, pour signifier la réunion de deux syllabes. Ainsi le vers de douze syllabes ou *alexandrin* a été appelé *hexamètre;* le vers de dix syllabes, *pentamètre;* le vers de huit syllabes, *tétramètre*, etc. Ce sont des appellations impropres; le mot mètre ne se rapporte qu'à la versification grecque et latine ou à toute autre versification fondée sur le même système de mesure. Il y désigne deux choses distinctes : dans l'hexamètre héroïque, dans le pentamètre élégiaque, dans les dactyliques, les choriambiques, les crétiques, les dochmiaques, les ioniques, il désigne un seul pied ; dans les anapestiques, les iambiques et les trochaïques au contraire, il désigne deux pieds ou une *dipodie*. Il faut donc prendre garde à l'espèce de vers dont on parle quand on dit qu'un vers est monomètre, dimètre, trimètre, tétramètre, pentamètre, hexamètre, heptamètre. S'il s'agit des anapestiques, des iambiques ou des trochaïques, le monomètre a deux pieds, le dimètre en a quatre, le trimètre six; mais quand il s'agit des autres espèces de vers, le monomètre n'a qu'un pied, le dimètre en a deux, le trimètre en a trois, etc. Quant au nombre des syllabes, il varie suivant les pieds qui forment le mètre ou la dipodie.

Cf. Héphestion : Εγχειρίδιον περὶ μέτρων ; — Godfr. Hermann : *De Metris Græcorum ac Romanorum*.

MÉTROMANIE (LA), comédie de Piron (voy. ce nom).

MEUNG (Jean DE). — Voyez JEAN DE MEUNG.

MEURSIUS (Jean DE MEURS, dit) savant philologue hollandais, né à Losdun, près de La Haye, en 1579, mort à Sora (Danemark) le 20 septembre 1639. Il fit voir une précocité étonnante dans ses études classiques, composant des vers grecs à treize ans, et écrivant à seize un commentaire sur Lycophron. Comme précepteur des enfants de Jean Barneveldt, il visita une grande partie de l'Europe et se fit recevoir, en passant, docteur en droit à Orléans. Christiern IV, roi de Danemark, l'appela à une chaire d'histoire de l'université de Sora et le nomma son historiographe. On doit à ce savant toute une suite de dissertations d'une grande autorité sur une foule de points de littérature et d'histoire critique : les funérailles chez les Grecs,

le luxe des Romains, les populations de l'Attique, les danses anciennes, les jeux, les fêtes et mystères d'Athènes et de toute la Grèce, l'Aréopage, les institutions et les monuments, etc. ; un *Glossarium græco-barbarum* (Leyde, 1610, in-4 ; édit augm., 1614, in-4). Ses *Œuvres*, en grande partie reproduites dans les *Trésors* de Gronovius et de Græ-vius, ont été réunies par le P. Lami (Florence, 1741-63, 12 vol. in-fol). — Son fils, Jean MEURSIUS, né à Leyde en 1613, mort vers 1654, qui suivit son père en Danemark, a publié aussi quelques recherches d'érudition : *De Tibiis veterum* (Sora, 1641, in-8) ; *Observationes politico-miscellaneæ* (Copenhague, 1641, in-8), etc. — Par une indigne supercherie, il a été mis sous le nom de Meursius un livre d'une latinité élégante, mais d'une extrême obscénité, et dont Chorier (voy. ce nom), selon toute apparence, est l'auteur.

Cf. Baillet : *les Enfants célèbres ;* — Moréri : *Grand dictionn. histor. ;* — Niceron : *Mémoires,* t. XII ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

MEURVIN, roman en prose de la fin du XIVe siècle, présenté comme une suite d'*Ogier le Danois.* C'est une composition médiocre, qui n'a d'intérêt que pour l'histoire des romans de chevalerie en prose. Meurvin est le fils d'Ogier et de la fée Morgue. Enfant, il est doté par de bonnes fées et persécuté par la fée Gratienne, qui l'enlève et le livre aux Sarrasins. Le roi Murmont se prend d'affection pour lui. Par reconnaissance, Meurvin combat avec succès les ennemis du bon roi païen. Il fait le siége de Babylone et taille en pièces les chrétiens qui défendent cette ville ; il triomphe ensuite de Charlemagne. Mais l'intervention d'un ange modifie les résolutions de Meurvin, qui se convertit, épouse Matabrune, fille du roi Murmont, laquelle sera la bisaïeule de Godefroi de Bouillon. Il y a une grande analogie de sujet entre ce roman et celui de *Mabrian* (voy. ce mot). *Meurvin* a joui d'une grande vogue, comme on peut en juger par le nombre de ses éditions au XVIe siècle, parmi lesquelles on estime celle de Nicolas Bonfons (Paris, in-4, sans date).

Cf. *Bibliothèque des romans* (février 1778).

MEUSEL (Jean-Georges), historien et bibliographe allemand, né à Eyrichshof, près de Bamberg, en 1743, mort à Erlangen le 19 septembre 1820. Il fit ses études à Gœttingue et à Halle, où il prit ses grades, fut professeur d'histoire à Erfurt et à Erlangen. Parmi ses nombreux ouvrages, les plus intéressants pour l'histoire littéraire sont : *l'Allemagne savante* (Gelehrtes Deutschland ; Lemgo, 1796-1812, 16 vol.), continuée par Ersch et Lindner (Ibid., 7 vol.) et contenant des notices biographiques et bibliographiques sur plus de dix mille écrivains contemporains, et *Dictionnaire des auteurs allemands morts de* 1750 *à* 1800 (Lexikon der von 1750 bis 1800 Verstorbenen, etc. ; Leipzig, 1802-1816, 15 vol.) ; ces deux ouvrages témoignent de connaissances précises autant que variées. L'auteur n'avait pas fait des recherches moins consciencieuses sur les arts, et il a donné un *Dictionnaire des artistes allemands* (Deutsches Kunstler-Lexikon ; Lemgo, 1778-1789, 2 vol. ; 1808-1809, 3 vol.), contenant, outre les notices sur les artistes, des détails sur les galeries et collections où sont leurs œuvres ; puis de nombreux recueils de renseignements sur les arts, sous les titres de *Mélanges, Documents, Musée, Nouveaux mélanges, Nouveau musée,* etc. On cite en outre de ce fécond érudit des éditions ou traductions d'auteurs anciens ; une *Histoire de France* (Halle, 1771-76, 4 vol. in-4), dont un *Abrégé* devint assez populaire ; divers travaux de statistique et un nombre immense d'articles dans les recueils littéraires ou historiques du temps.

Cf. H. Kurz : *die Geschichte der d. Lit.,* t. II et III.

MEXICAINE (LANGUE) ou AZTÈQUE, ou NAHUATL. C'est la langue la plus répandue au Mexique. Elle est usitée parfois, concurremment avec d'autres idiomes, sur un vaste territoire et s'étend au sud jusqu'au lac du Nicaragua. Elle est presque aussi riche que le péruvien, mais moins sonore. Il lui manque les articulations correspondantes aux *b, d, f, g, r, s, j, ll, ñ,* des Espagnols ; la lettre *l,* qui est d'un emploi fréquent, ne se rencontre jamais au commencement d'un mot. La répétition des syllabes *tli, itl, tla, atl* donne quelque dureté et de la monotonie à la prononciation. Les mots sont fort longs ; il y en a qui ont jusqu'à dix et douze syllabes, mais ils sont formés par la réunion de plusieurs radicaux. L'accent tombe invariablement sur la syllabe finale. La déclinaison n'a pas de formes pour marquer les genres et les nombres des objets inanimés. Le pluriel de ces derniers s'indique par l'addition du mot *beaucoup* (miec) ; pour les êtres animés, on redouble la première syllabe et on ajoute la terminaison *tin.* Les augmentatifs et les diminutifs sont nombreux et se créent aisément. On peut faire du substantif un verbe et du verbe un substantif. La conjugaison, qui a un véritable passif, n'a point de mode infinitif. Il y est suppléé par une circonlocution. Les prépositions sont remplacées par des suffixes ou postpositions. Depuis la conquête espagnole, la langue aztèque a subi des modifications profondes, à ce point que dès la fin du XVIe siècle les Mexicains ne comprenaient plus les hymnes sacrées de leur ancienne religion. Il a été donné des *Grammaires* de la langue mexicaine en latin par Horacio Carochi (Mexico, 1645, in-4), et en espagnol par Aug. de Vetancourt (1673, in-4), Manual Perez (Mexico, 1713), Carlos de Tapia Zenteno (1753, in-4), Ignacio Paredes (1759), Rafaël Sandoval (1810), etc. ; puis des *Dictionnaires* par Andrea de Olmos (1555, in-4), Alonzo de Molina (Mexico, 1571, in-fol.), Pedro de Arenas (Ibid., 1611, in-12).

Indépendamment de l'aztèque ou mexicain proprement dit, il a été et il est encore parlé sur le plateau d'Anahuac, par les indigènes de cette région de l'Amérique, un certain nombre de langues, dont les principales sont : le *mistèque,* le *zapotèque,* l'*huastèque,* le *tlapanèque,* le *matlazingue,* le *core,* le *totonaque,* le *tarahumara,* le *tarasca,* le *mixe,* le *popolouque,* l'*otomi,* le *pima.* A ces idiomes se rattachent ceux du Yucatan et du Guatemala, au sud, et ceux du Nouveau-Mexique, de la Sonora, du Texas, au nord, lesquels sont même tout à fait rangés par plusieurs linguistes parmi les langues mexicaines. Celles-ci ont été autrefois plus nombreuses qu'aujourd'hui. Au XVIIIe siècle, le jésuite Clavijero en a compté, au minimum, trente-cinq différentes. Au commencement de ce siècle, Alexandre de Humboldt en reconnaissait exactement quinze. Elles participent en général des caractères phonétiques et grammaticaux de l'aztèque. Il a été fait des travaux spéciaux sur plusieurs d'entre elles. Ainsi, il existe des grammaires ou vocabulaires du *mistèque* par Alonso de los Reyes (Mexico, 1593, in-8), de l'*otomi* par le comte Piccolomini (Rome, 1841, in-8), du *tarasque* par Diego Baselenque (Mexico, 1714, in-8), du *matlazingue* par Andrès de Castro (Ibid., 1542), du *mixe* par Agostino Quintana, des langues *chiapa, zoque,* etc., par Fr. de Cepeda (Ibid., 1560, in-4), etc. Outre les idiomes ci-dessus, la population blanche du Mexique parle un espagnol mélangé de termes indigènes. Les mulâtres et les nègres se servent du même idiome dans lequel ils ont introduit des mots d'origine africaine. Les langues indigènes du Mexique ont été écrites au moyen de quipus (voy. ce mot), puis par divers systèmes hiéroglyphiques. Après la

chute de l'empire mexicain, les nations qui le composaient adoptèrent l'alphabet latin.

Cf. Court de Gébelin : *le Monde primitif*, t. VIII (Paris, 1772) ; — Balbi : *Atlas ethnographique*, tabl. XLI ; — Em. Naxuera : *De Lingua Otomitorum dissertatio* (Philadelphio, 1835, in-4) ; — H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8) ; — l'abbé Brasseur de Bourbourg : *Collection de documents dans les langues indigènes pour servir à l'étude de l'histoire et de la philologie de l'Amérique ancienne* (Paris, 1861-64, 3 vol. gr. in-8).

MEXICAINE (LITTÉRATURE). Les Aztèques et les Toltèques sont les seuls peuples du Mexique qui aient eu une littérature. Les livres qui tombèrent entre les mains des Espagnols lors de la conquête contenaient des annales historiques de l'empire, des rituels indiquant les mois et les jours des sacrifices aux divinités; c'étaient aussi des traités cosmogoniques, astrologiques, des géographies, etc. Les Jésuites ont fait l'éloge du talent oratoire des Aztèques et ont constaté leur goût pour la poésie. Le plus ancien ouvrage connu est le fameux livre divin, intitulé *Teoamoxtli*, écrit chez les Toltèques, à Tula, vers l'an 660, par l'astrologue Huematzin ; on y trouvait l'histoire de la création et des premières migrations des peuples. Au XVᵉ siècle, Nezahualcojotl, roi d'Acolhuacan, composa soixante hymnes sacrées, une élégie sur la destruction de la ville d'Ascapozalco et une autre sur l'instabilité des choses humaines. Ces deux dernières pièces ont été traduites en castillan par son petit-neveu et nous ont ainsi été conservées. On a aussi de ce souverain le texte d'un code de quatre-vingts lois, fort sages, qui l'avaient fait surnommer par les Espagnols le Solon du nouveau monde. Au XVIᵉ siècle, après la conquête par Fernand Cortez, on peut mentionner parmi les chroniqueurs mexicains Fernando d'Alva Ixtlilxochitl, qui a écrit une *Histoire des Chichimèques* ou anciens rois; de Tezcuco et Alvaro Tezozomoc, qui, suivant le témoignage de Veytia, descendait des chefs héréditaires d'Atzaputzalco. Ce dernier est auteur d'une *Histoire du Mexique*, dont la rédaction fut achevée vers 1590. Ces deux ouvrages ont été traduits par Ternaux Compans (Paris, 1840, 2 vol. in-8 et 1853, 2 vol. in-8). A ces écrivains mexicains il convient d'ajouter Domingo Chimalpain, Cristoval del Castillo et Zapala, qui se sont particulièrement occupés des annales de leur pays. Depuis, de nombreux travaux de linguistique ont été entrepris au Mexique, notamment par des Espagnols, sur les différents idiomes parlés sur le plateau d'Anahuac. La connaissance de ces langues eut pour résultat la rédaction d'un certain nombre de livres mexicains consacrés à l'instruction élémentaire et à l'enseignement religieux des indigènes et la traduction en aztèque ou en otomi des *Évangiles* et de quelques autres parties de l'Ancien ou du Nouveau Testament.

Mais les collections de manuscrits aztèques recèlent des matériaux qui ne sont point encore complètement connus. Ces collections sont celles de l'université de Mexico, auxquels a été jointe celle de don José Antonio Pichardo. Les Bibliothèques du Vatican, de Bologne, de l'Escurial, de Vienne, de Dresde, de Berlin, d'Oxford et de Paris possèdent des manuscrits mexicains. On voit à la Bibliothèque nationale un rituel, un traité d'astrologie, des annales du Mexique, qui vont de 1197 à 1561. Parmi ces manuscrits, il en est qui sont tracés en caractères hiéroglyphiques, dont l'emploi paraît remonter au VIIᵉ siècle de notre ère, mais dont le sens est oublié.

D'après les travaux d'Alex. de Humboldt et de Prescott, complétés par ceux de l'abbé Brasseur de Bourbourg, les hiéroglyphes mexicains comme ceux de l'Égypte, figuratifs et symboliques, admettaient parfois, pour les noms d'hommes et de villes surtout, de véritables caractères phonétiques. Ils se lisent en général de droite à gauche et de bas en haut. L'usage des peintures servant de dossiers pour les procès s'est conservé dans les tribunaux espagnols longtemps après la conquête, et ces sortes de pièces figuraient encore dans les cours de justice au commencement du XVIIᵉ siècle. Les juges, les procureurs et les avocats faisaient de leur déchiffrement une étude spéciale, et une chaire avait été fondée à l'université de Mexico en 1553 pour cet objet. Les manuscrits mexicains sont peints sur des peaux de cerf ou sur des toiles de coton, ou enfin sur du papier *maguey*, fabriqué avec les fibres de l'agavé. Quelle que fût la matière employée pour les manuscrits, ils n'étaient pas destinés à être roulés; les feuilles étaient repliées un certain nombre de fois sur elles-mêmes. Quand les manuscrits sont en papier, ils ont souvent, étant dépliés, une longueur de 20 à 25 mètres sur une hauteur de 30 à 50 centimètres. Deux légères tablettes de bois collées aux extrémités de la bande, l'une dessus, l'autre dessous, forment au manuscrit replié une sorte de reliure.

Cf. Alex. de Humboldt : *Essai sur le royaume de la Nouvelle-Espagne* (Paris, 1825, 4 vol. in-8) ; — Prescott : *the Conquest of Mexico* (1843), traduite par Am. Pichot (Paris, 1853-54, 3 vol. in-8) ; — l'abbé Brasseur de Bourbourg : *Hist. des nations civilisées du Mexique, avant Christophe Colomb* (Ibid, 1857-59, 4 vol. gr. in-8) et *Monuments anciens du Mexique* (Ibid., 1864-66, in-fol.); Michel Chevalier : *le Mexique ancien et moderne* (Ibid., 1863, in-18).

MEYER (Jacques DE ou DE MEYÈRE), en latin *Meyerus*, historien flamand, né le 17 janvier 1491 à Vleteren, près Bailleul, mort le 5 février 1552. Après avoir étudié à Paris la philosophie et la théologie, il entra dans les ordres et ouvrit à Bruges une école qui devint célèbre. Il contribua beaucoup à restaurer dans les Flandres la culture des lettres. Erasme et Despautère furent ses amis. Il réunit dans ses ouvrages historiques, qui manquent parfois de critique, de nombreux documents puisés dans les anciens manuscrits. Nous citerons : *Flandricarum rerum tomi X* (Bruges, 1531, in-4); *Chronica Flandriæ* (Nuremberg, 1538, in-4), qui va de 445 à 1278; *Commentarii, seu Annales rerum Flandricarum* (Anvers, 1561, in-fol.); puis un recueil de vers latins : *Hymni aliquot ecclesiastici et carmina pia* (Louvain, 1537, in-12). Meyer a retouché le style d'une partie de la *Philippide* de Guillaume le Breton, qu'il a publiée sous ce titre : *Bellum quod Philippus Francorum rex, cum Othone Augusto, Anglis Flandrisque gessit* (Anvers, 1534, in-8). — Son neveu, Antoine DE MEYER, né vers 1527 à Vleteren, mort le 27 octobre 1597, professeur à Tirlemont et à Cambrai, puis principal du collège d'Arras, a laissé : *Cameracum*, poëme (Anvers, 1556, in-12); *Threnodia, seu illustrium virorum epicedia et tumuli* (Arras, 1594, in-4, etc.

Cf. Paquot : *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. VII ; — Foppens : *Bibliotheca belgica*.

MEYGRET (Louis) ou MEIGRET, grammairien français, né vers 1510 à Lyon, mort après 1560, se fixa à Paris vers 1538. Il est le premier qui ait écrit en français un traité de grammaire française; il montra en plusieurs points une grande sagacité, classa les lettres selon leur affinité, rejeta la déclinaison, n'admit que deux articles : *le* et *la*, plaça *de, du, des* parmi les prépositions, donna plusieurs bonnes définitions et introduisit le *ç* cédille. Mais il est bien plus connu par sa malencontreuse tentative d'une réforme orthographique destinée à « fère qadrer lé lettres e l'écritur ao voes e à la prononciacion, sans avoer egart ao loes sophistiqes dé derivezons e diferences ». Ce système sans règles fixes et qui em-

ployait par inconséquence les lettres étymologiques, ces « lettres oisives », qu'il avait pour but de proscrire, souleva de longues querelles. Meygret tenta aussi sans plus de succès de noter l'accent tonique des mots de la langue française. Ses principaux écrits sont : *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise* (Paris, 1542, in-4); et *Tretté de la grammère francaèze* (Paris, 1550, in-4), puis des traductions d'ouvrages de Pline le Jeune, Cicéron, Columelle, Isocrate, Lucien, Salluste.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XLI; — Francis Wey : *Histoire des variations du langage français.*

MÉZERAY (François EUDES DE), historien français, né en 1610 à Ry près d'Argentan, mort le 10 juillet 1683. Après avoir fait ses études à Caen, il vint à Paris, où Des Yvetaux fut son protecteur et lui obtint un emploi de commissaire des guerres. Il se trouva en cette qualité aux deux campagnes de Flandre en 1635 et 1636. L'année suivante, il se livra à l'étude de l'histoire et, enfermé au collége Sainte-Barbe, travailla avec une si grande ardeur qu'il tomba malade. Le cardinal de Richelieu s'intéressa à ce travailleur encore obscur et lui fit tenir une bourse contenant cinq cents écus d'or. En 1643 il publia le premier volume de son *Histoire de France* et en 1649 il entra à l'Académie française, en remplacement de Voiture. Durant la Fronde, il écrivit des pamphlets contre Mazarin; on lui attribue ceux qui parurent sous le pseudonyme de Saudricourt. Cependant il fut nommé historiographe du roi. La pension qu'il touchait à ce titre montait à quatre mille livres. Elle fut diminuée, puis supprimée par Colbert, à cause de la liberté avec laquelle Mézeray, dans son *Abrégé chronologique*, avait parlé des finances, des impôts et des traitants. Quoiqu'il touchât d'autres pensions de divers personnages, poussé par l'avarice, il supplia le ministre, dans plusieurs lettres, de ne pas le priver de ses appointements, lui promettant de modifier les passages incriminés. Quand il vit ses démarches inutiles, plaçant dans une cassette le dernier terme de sa pension, il y joignit ce billet : « Voici le dernier argent que j'ai reçu du roi; il a cessé de me payer et moi de parler de lui, soit en bien, soit en mal. » Sa conduite à l'Académie française, dont il devint secrétaire perpétuel en 1675 après Conrart, fut marquée par plusieurs traits d'originalité. Dans le *Dictionnaire*, il ajouta comme explication au mot *Comptable* cette phrase : « Tout comptable est pendable. » Forcé par ses collègues de la supprimer, il mit en marge : « Rayé, quoique véritable. » Lors de la visite que fit à la Compagnie la reine Christine il était secrétaire, et pour lui donner une idée du *Dictionnaire*, il lui lut l'article sur le mot *Jeu*, dans lequel se trouvait cet exemple : « Jeux de princes, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font. » On a conclu de ces marques d'indépendance et de quelques paroles prises à la lettre, ainsi que de sa conduite licencieuse, qu'il était un libre penseur et un sceptique, lorsqu'il n'y avait chez lui qu'indifférence sans système.

L'ouvrage auquel est attaché le nom de Mézeray, fut intitulé ainsi par lui : *Histoire de France, depuis Faramond jusqu'à maintenant, œuvre enrichie de plusieurs belles et rares antiquités et d'un abregé de la vie de chaque règne, dont il n'était presque point parlé ci-devant, avec les portraits au naturel des rois, régents et dauphins* (Paris, 1643-1646-1651, 3 vol. in-fol.). Cette édition est rare; elle est fort belle. Le premier volume offre au frontispice le portrait équestre de Louis XIII; à la suite vient une dédicace à la reine Anne d'Autriche. L'ouvrage est accompagné de portraits tirés de *la France métallique* du graveur Bie, auxquels sont joints des quatrains composés par G. Baudoin. Une seconde édition, avec des corrections de l'auteur, fut donnée en 1685. Elle a été réimprimée, mais sans gravures, en 1830. Cette histoire contient jusqu'au règne de Louis IX bien des erreurs, aujourd'hui faciles à rectifier; mais, de Louis IX jusqu'à Louis XIII, elle est généralement exacte et fort remarquable par les documents comme par la composition. Le style naturel, et en même temps pittoresque et animé, paraît vieilli, comme la langue du temps de la Fronde; mais il n'en est pas moins plein d'agrément et d'originalité. Mézeray donna son œuvre abrégée, sous ce titre : *Abrégé chronologique ou Extrait de l'histoire de France* (Paris, 1668, 3 vol. in-4, souvent réimpr.). Il publia aussi un *Traité de l'origine des Français, Histoire de France avant Clovis* (Amsterdam, 1682, in-12). On a en outre de lui : les *Vanités de la Cour*, traduction du *Polycraticus*, de Jean de Salisbury (1640, in-4); *Histoire des Turcs*, depuis 1612 jusqu'à 1649 (1650, in-fol.), ouvrage médiocre, tiré de Vigenère et de Chalcondyle. On lui a attribué un *Dictionnaire de France*, publié dans les *Mémoires historiques et critiques* de Camusat (1732, in-12); l'*Histoire de la mère et du fils* et la *Vie de Henri IV*, publiée sous le nom de Péréfixe.

Cf. D. de Larroque : *Vie de Mézeray* (Amsterdam, 1720, in-12); — le P. Lelong : t. III; — D'Olivet : *Histoire de l'Académie française;* — Aug. Thierry : *Lettres sur l'histoire de France*, lettre IV; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VIII; — Scipion Combet : *Notice sur Mézeray.*

MEZIRIAC (Claude-Gaspar BACHET DE), poëte et érudit français, né le 9 octobre 1581 à Bourg (Bresse), mort le 25 février 1638. Il fut membre de l'Académie française dès sa création. Bayle le donne comme un assez bon poëte en français, en italien et en latin, et comme excellent grammairien et habile critique. Il compta aussi parmi les mathématiciens distingués de son temps. L'ouvrage qui a fait sa réputation est intitulé : *Epîtres d'Ovide en vers français, avec des commentaires fort curieux* (Bourg, 1626, in-8). La traduction est très-faible, mais les commentaires, d'un style clair, marquent une érudition étendue et beaucoup de recherches archéologiques. Une seconde édition de ce livre (La Haye, 1716, 2 vol. in-8) contient un *Discours sur la traduction*, une *Vie d'Ésope*, des *Poésies italiennes*, des *Épîtres* et autres opuscules. Meziriac a composé encore en vers français des *Chansons dévotes et saintes sur toutes les principales fêtes de l'année* (Dijon, 1615, in-8; Lyon, 1618, in-12). On a en outre de lui : *Problèmes plaisants et délectables qui se font par les nombres* (Lyon, 1613, in-8); *Diophanti Alexandrini Arithmeticorum libri sex et de Numeris multangulis liber unus, nunc primum græce et latine editi* (Paris, 1621, 1670, in-fol.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique;* — Niceron : *Mémoires*, t. VI.

MEZZETIN, personnage de comédie. C'est une des variétés d'Arlequin. Angelo Constantini, né à Vérone vers 1655, mort en 1730, avait été engagé dans l'ancienne troupe italienne de Paris, pour doubler le fameux Dominique, qui s'était acquis dans ce rôle une si grande popularité. Pour échapper à une comparaison accablante, il imagina de renouveler l'emploi en faisant un Arlequin moitié aventurier, moitié valet, qu'il appela *mezzetin*, pour exprimer ce mélange. Il se produisit sous ce nom, dans l'*Arlequin Protée* de Fatouville, le 16 octobre 1683. Le personnage et l'acteur eurent une grande vogue à Paris jusqu'à la suppression de la Comédie italienne en 1697. Constantini passa en Allemagne, puis en Pologne. La Fontaine avait fait pour le portrait du nouvel arle-

quin, gravé par Van der Meulen, cette épigraphe :

Ici de Mezzetin, rare et nouveau Protée,
La figure est représentée.
La nature l'ayant pourvu
Des dons de la métamorphose,
Qui ne le voit n'a rien vu,
Qui le voit a vu toute chose.

Cf. J. Desboulmiers : *Histoire anecdotique et raisonnée du Théâtre Italien* (1769, 7 vol. in-12).

MEZZOFANTI (Giuseppe), célèbre polyglotte italien, né à Bologne le 17 septembre 1774, mort à Rome le 15 mars 1849. Il professa les langues orientales à Bologne et devint en août 1814 bibliothécaire de l'Université. En 1831 il passa à Rome, fut nommé conservateur de la bibliothèque du Vatican, protonotaire apostolique et, en 1838, cardinal. Doué d'une aptitude prodigieuse pour les langues, il avait étudié toutes celles de l'Europe ancienne et moderne qui ont une littérature et les principales de l'Orient. Il en parlait et écrivait une cinquantaine avec pureté, et possédait en outre un nombre considérable de dialectes avec leurs différentes particularités, comme celles de leur accent. Il était à Rome une sorte de curiosité, un phénomène que tous les illustres étrangers ne manquaient pas de visiter et d'admirer. Ce merveilleux linguiste n'a rien laissé que des annotations manuscrites sur près de trois cents dictionnaires et grammaires de sa bibliothèque. Il n'avait été publié de lui qu'un *Éloge du P. Emm. d'Aponte*, son maître de grec, inséré dans les *Opuscules littéraires de Bologne* (1809).

Cf. A. Manavit : *Esquisse historique sur le cardinal Mezzofanti* (Paris, 1854, in-8) ; — Russell : *Life of the c. M., with comparative Memoirs of other eminent linguists* (Londres, 1857, in-8).

MIAMI (Idiome) ou Illinori, l'un des idiomes algonquins (voy. ce mot). Il a des inflexions pour marquer le pluriel. Privé du verbe substantif, il possède la voix passive. Il a été fait des *Vocabulaires du miami* par Ch. Handy, Volney, etc.

Cf. Adelung et Vater : *Mithridate*, t. III ; — H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

MICALI (Giuseppe), savant historien italien, né à Livourne vers 1780, mort en 1844. Il voyagea dans toute l'Europe, se livra à de longues et patientes études archéologiques et d'érudition et, en réunissant toutes les indications éparses sur l'état ancien des populations de l'Italie, produisit son grand et bel ouvrage de *l'Italie avant la domination romaine* (l'Italia avanti il dominio de' Romani ; Florence, 1810, 4 vol. in-8, avec *Atlas* in-fol.; 2e édit. corrigée, 1821). Sur une foule de points il eut à rectifier les données de l'histoire classique et substitua souvent avec bonheur la réalité à la légende ; mais, comme le remarque Sismondi, « il a eu beaucoup plus à démolir qu'à édifier ; il a dévoilé les erreurs, montré la futilité des fables, sans qu'il lui fût donné de faire voir la vérité qui devait les remplacer. » Cet ouvrage valut à Micali, outre la protection de la grande-duchesse Élisa, l'un des prix décennaux institués par le gouvernement français en Italie. Il en a été donné une traduction française, très-défectueuse, par Fauriel, Joly, Gence et Raoul Rochette (Paris, 1824, 4 vol. in-8). L'auteur l'a refondu lui-même sous ce titre : *Storia degli antichi popoli italiani* (Florence, 1832, 3 vol. in-8).

Cf. S. de Sismondi, dans la *Revue encyclopédique*, t. XIII et XXVII ; — Rabbe : *Biogr. univ. des contemporains.*

MICHAELIS (Jean-David), célèbre orientaliste et théologien allemand, né à Halle le 27 février 1717, mort à Gœttingue le 22 août 1791. Son père et son oncle étaient eux-mêmes des hébraïsants et des orientalistes distingués ; on doit notamment à ce dernier (Jean-Henri) une importante édition annotée de la *Bible hébraïque* (Halle, 1720, 2 vol. in-4 et in-fol.). Il s'appliqua de bonne heure et avec succès aux mêmes études, qu'il alla poursuivre en Angleterre. Il fut nommé professeur de philosophie à l'université de Gœttingue au moment de sa plus brillante prospérité et en outre bibliothécaire. Il y dirigea pendant dix-sept ans les *Annales savantes* (Gœttinger gelehrten Anzeigen ; 1753-70) et eut une grande influence par ses écrits et par son enseignement. Membre de plusieurs grandes académies de l'Europe, il fut élu la même année associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et membre de la Société royale de Londres (1789).

On lui doit des *Grammaires* de l'hébreu (Halle, 1745, in-8), du chaldéen (Gœttingue, 1771, in-8), de l'arabe (Ibid., 1771, in-8), du syriaque (Halle, 1784, in-4), avec une *Chrestomathie* de ces deux dernières langues ; puis des dissertations *sur l'Accentuation hébraïque* (Halle, 1741, 1753, in-8) et autres points spéciaux ; une *Introduction aux écrits du Nouveau Testament* (Einleitung in die gœttlichen Schriften des N. B'.s ; Gœttingue, 1750, in-4, édit. entièrem. remaniée et augm., 1787-88, 2 vol. in-4), ouvrage traduit en anglais par Marsh (Cambridge, 1793-1801, 4 part. in-8, avec notes) et sur l'anglais en français par Chenevière (Genève, 1822, 4 vol. in-8) ; une *Introduction à l'Ancien Testament* (Hambourg, 1787, in-4, non terminée) ; une traduction allemande annotée de l'*Ancien* (Gotha, 1769-83, 13 part. in-8) et du *Nouveau Testament* (1788-92, 2 vol. in-4) ; un certain nombre d'écrits sur l'histoire, la géographie, la législation et la philosophie hébraïques ; des ouvrages de théologie et de morale, et, entre autres mémoires de philosophie, celui *sur l'Influence réciproque des langues et des opinions humaines* (Ueber den Einfluss der Sprachen auf die Meinungen der Menschen ; Brême, 1762, in-4), couronné par l'Académie de Brême et traduit en français par Mérian et Prémontval (Ibid., 1762, in-8). Citons encore un remarquable programme de *Questions à une société de savants partant pour l'Arabie* (Fragen an eine Gesellschaft, etc. ; Francfort, 1762, in-8), traduit aussi en français (Gœttingue et Paris, 1763, in-8), et, pour finir, *l'Autobiographie* de Michaelis (Lebensbeschreibung von ihm selbst abgefasst ; Leipzig, 1793, in-8).

Cf. Hassencamp, Eichhorn, F. Schulz et Heyne : *Notes* de l'édition de *Lebensbeschreibung*.

MICHAUD (Joseph), littérateur français, né en 1767 à Albens en Savoie, mort le 30 septembre 1839. Il fit ses études à Bourg-en-Bresse, passa quelques années à Lyon dans une maison de librairie et vint en 1790 à Paris, où il écrivit d'abord dans deux journaux patronnés par le club des Feuillants : *la Gazette universelle* et *le Postillon de la guerre*. Après avoir collaboré au *Courrier républicain*, qui n'avait de républicain que le nom, et à la *Gazette française* de Fiévée, il fonda en 1794, avec Riche et Rippert, *la Quotidienne*. Arrêté après le 13 Vendémiaire, il s'échappa et fut condamné à mort par contumace, comme « ayant provoqué par son journal à la révolte et au rétablissement de la monarchie ». Sous le Directoire il reprit la rédaction de *la Quotidienne*. Proscrit au 18 Fructidor, il se cacha dans les montagnes du Jura et revint à Paris au commencement du Consulat. Il s'associa à son frère qui avait fondé avec Giguet une imprimerie fameuse par les publications royalistes qui en sortirent, et publia avec eux la *Biographie moderne, ou Dictionnaire des hommes qui se sont fait un nom en Europe depuis* 1789. Ce premier essai d'une biographie des contemporains parut en 1806 ; les exemplaires en furent saisis. Michaud publia en 1808 le premier volume de l'*Histoire des Croisades ;* il en avait

conçu le projet en écrivant un Tableau historique des trois premières croisades, destiné à servir d'introduction à *Mathilde* de Mme Cottin. En 1810 son royalisme se laissa fléchir et il chanta le mariage de Napoléon; l'année suivante il écrivit des *Stances sur la naissance du roi de Rome*. La même année il fondait avec son frère la *Biographie universelle*. En 1814, il fut élu membre de l'Académie française. A la Restauration *la Quotidienne* reparut sous sa direction et prit une place importante dans la presse. Élu député par le département de l'Ain, quoique renommé par l'éclat et la facilité de sa conversation il ne monta presque jamais à la tribune. Après la révolution de Juillet il ne s'occupa que d'améliorer son *Histoire des Croisades* et de publier avec M. Poujoulat la *Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France, depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIIIe* (1836-44, 32 vol. gr. in-8 à 2 col.).

L'ouvrage le plus important de Michaud est l'*Histoire des Croisades* (Paris, 1811-22, 5 vol. in-8), complétée par quatre volumes de bibliographie, sous le titre de *Bibliothèque des Croisades;* la sixième édition, publiée par M. Poujoulat (1840-41, 6 vol. in-8), présente des remaniements et des éclaircissements, dont l'auteur avait puisé la source sur les lieux mêmes dans un voyage en Orient; M. Huillard-Bréholles a donné une septième édition avec un *Appendice* (1854, 4 vol. in-8). Cette histoire, l'une des premières œuvres où l'on réagit contre l'ignorance et le dédain dont tout le moyen âge était l'objet, est écrite avec élégance et clarté; elle est généralement exacte et n'est pas dépourvue de couleur. Les autres ouvrages de Michaud sont : *Voyage littéraire au Mont-Blanc et dans quelques lieux pittoresques de la Savoie* (1787, in-8); *Origine poétique des mines d'or et d'argent*, conte oriental (s. d., in-8); *Petite dispute entre deux grands hommes*, satire contre Chénier et Louvet (1797, in-12); *Adieux à Bonaparte* (1799, in-8); *Histoire de l'empire de Mysore sous Hyder-Aly et sous Tippo-Saib* (1801, 2 vol. in-8); *le Printemps d'un proscrit* (1803, in-18, souv. réimpr.), poëme descriptif en six chants, composé à l'époque où l'auteur se cachait dans le Jura; *Histoire des quinze semaines, ou le Dernier règne de Bonaparte* (1815, in-8); *Correspondance d'Orient* (1833-35, 7 vol. in-8), avec M. Poujoulat, puis quelques pièces de vers et un nombre considérable d'articles dans la *Biographie universelle*.

Cf. Villeneuve : *Notice historique sur Michaud* (Paris, 1839); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII; — Poujoulat, dans la *Nouvelle biographie générale*.

MICHAUD (Louis-Gabriel), libraire et littérateur français, frère du précédent, né à Bourg d'Albans (Savoie) en 1772, mort à Paris le 20 mars 1858. Il a publié en 1802 une *Biographie moderne ou des Hommes vivants* (5 vol. in-8), puis il entreprit une *Biographie universelle* dite *Biographie Michaud* (1811-1857, avec les *Suppléments*, 85 vol. in-8), rédigée sous l'inspiration d'un ardent royalisme et de l'animosité la plus violente contre les hommes et les choses du XVIIIe siècle et de la Révolution. La *Biographie Michaud* a été refondue et réimprimée (1842-65, 45 vol. gr. in-8). L'éditeur avait lui-même fourni d'importants articles (*Napoléon Bonaparte, Talleyrand*, etc.) qu'il a publiés à part, ainsi qu'une *Vie publique et privée de Louis-Philippe d'Orléans* (1849, in-8). [*Dictionn. des Contemp.*, première et deuxième édition].

MICHAULT (Pierre), poëte français du XVe siècle. Il est l'auteur de deux ingénieuses satires allégoriques sur les mœurs du temps, en prose mêlée de vers : *le Doctrinal du temps présent* (Bruges, 1466, in-fol.), réimprimé sous le titre de *Doctrinal de Court* (Genève, 1522, in-4), et *la Dance des Aveugles* (Ibid., vers 1480, in-4; Lille, 1748, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. IX.

MICHÉE, le sixième des petits prophètes hébreux (le troisième suivant les Septante), né à Morasthi, dans la tribu de Juda. Il prophétisa sous les règnes de Joathan, Achas et Ezéchias (VIIIe siècle av. J.-C.). Sa *Prophétie* a sept chapitres. Elle est dirigée contre Samarie et Jérusalem qu'elle menace du courroux de Dieu. On a comparé le style de Michée à celui d'Osée. Th. Bibliander, Luther, Ed Pococke, Hartmann, don Calmet, ont donné des commentaires de ce prophète.

Cf. Agier : *les Prophètes*, traduction française, ave comment. (Paris, 1820-21, 10 vol. in-8).

MICHEL (Jean), auteur dramatique français du XVe siècle. Il est auteur du *Mystère de la Résurrection*, en 20000 vers environ, qui fut représenté à Angers vers 1455. Il a aussi remanié le *Mystère de la Passion* d'Arnoul Gresban, et l'a étendu de 25000 vers à 50000. Inférieure à l'ouvrage primitif, la pièce de Jean Michel eut pourtant plus de succès et fut imprimée. Elle est curieuse par les scènes de mœurs du XVe siècle transportées au temps de Jésus-Christ.

Cf. Les frères Parfaict : *Hist. du Théâtre-Français*, t. II.

MICHEL DE TOURS (Guillaume), poëte français qui vivait au commencement du XVIe siècle, était né à Châtillon-sur-Indre. On a de lui, entre autres poëmes, obscurcis à plaisir par la pédantesque recherche du langage : *la Forest de Conscience, contenant la Chasse des princes spirituelle* (Paris, 1516, 1520, in-8), où Contrition, Confession et Restitution, changées en lévriers, mettent Péché en fuite.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X.

MICHEL (Marc-Antoine-Amédée), dit MARC-MICHEL, auteur dramatique français, né à Marseille le 22 juillet 1812, mort le 12 mars 1868. Il fut élevé à Aix par les Jésuites. Il écrivit d'abord des articles sérieux et des vers élégiaques dans plusieurs journaux de province, puis fournit aux feuilles judiciaires de légers et joyeux comptes rendus de la police correctionnelle. Enfin il aborda le théâtre et devint, en collaboration avec Labiche, Lefranc, Delacour, etc., un des plus gais et des plus féconds vaudevillistes. Il excellait dans cette excentricité bouffonne de situations et de langage, exploitée si volontiers par des acteurs comiques en vogue, dans des rôles écrits exprès pour eux. De ses pièces qui s'élèvent à plus de cent, on ne peut que rappeler ici au hasard : *M. de Coyllin* (1838), *Un Tigre du Bengale* (1849), *le Chapeau de paille d'Italie* (1851), la plus populaire des fantaisies de ce genre, *Mesdames de Montenfriche* (1856), *les Amours de Cléopatre* (1860), *les Finesses de Bouchavannes* (1863), etc. [*Diction. des Contemporains*, les quatre prem. éditions].

MICHEL-ANGE (Michelangelo BUONAROTTI, dit), illustre peintre et sculpteur italien, né en 1475 à Caprese (Toscane), mort à Rome en 1564. Le grand artiste se serait peut-être fait un nom dans les lettres, si les autres titres n'avaient suffi à l'immortaliser. Il est auteur de *Sonnets* qui ne sont point médiocres. Il y parle une langue plus nette et plus forte que la plupart de ses contemporains et trouve de véritables accents poétiques pour exprimer son admiration et sa tendresse pour la belle et vertueuse Vittoria Colonna, poëte elle-même. Les *Rime* de Michel-Ange, comprenant, outre les sonnets, des stances, des épigrammes, etc., ont été publiées par son neveu, M. Buonarotti (Florence, 1623, in-4). La meilleure édition de ce précieux recueil a été donnée à Paris par Bagioli (1821, 3 vol. in-8); c'est celle sur laquelle a été faite la traduction française de Varcollier (1825,

in-8), M. Lannau-Rolland en a inséré la traduction complète à la suite de son *Étude sur Michel-Ange et Vittoria Colonna* (Paris, 1859, in-18). On cite également avec estime l'édition de Londres (1806, in-4) et celle de Florence (1726, in-12).

Cf. Lannau-Rolland : l'*Étude* ci-dessus mentionnée.

MICHELET (Jules), célèbre historien français, né à Paris le 21 août 1798, mort à Hyères le 9 février 1874. Il professa plusieurs classes au collége Rollin, puis l'histoire avec un rare éclat au Collége de France. Il fut élu membre de l'Académie des sciences morales en 1838. Unissant à une connaissance profonde des documents originaux une ardente imagination, il consacra son enseignement, très-goûté de la jeunesse, ainsi que son infatigable activité d'écrivain, à l'histoire, à la libre pensée et aux idées démocratiqnes. Il fut éloigné de sa chaire sous l'Empire. A la suite d'un procès très-retentissant, au sujet d'une clause de son testament relative à sa sépulture, il a été décidé par les tribunaux, conformément à la demande de sa veuve, que le corps de Michelet serait ramené d'Hyères à Paris (août 1875).

Parmi ses nombreux ouvrages, nous nous bornerons à rappeler ici : *Principes de la philosophie de l'histoire* d'après Vico (Paris, 1831, 2 vol. in-8); *Origines du droit français* (1837, in-8); *Histoire de France* (1837-67, 16 vol. in-8; nouv. édit., 1871 et suiv.), dont plusieurs parties forment, sous des titres détachés, de véritables monographies; *Précis de l'histoire moderne* (1833, in-8, nombr. édit.); *Précis de l'histoire de France* (1842, 7ᵉ édit.); *Histoire de la Révolution française* (1847-53, 7 vol. in-8; nouv, édit., 1868, 6 vol. in-8); des livres de polémique et de politique : *Des Jésuites* (1843, in-18), avec Quinet; *Du Prêtre, de la Femme et de la Famille* (1844, in-8 et in-18); *Du Peuple* (1846, in-18); *la Pologne martyre* (1863, in-8); *la Bible de l'Humanité* (1864, in-18); enfin une série de livres de description physique et morale où des conceptions parfois scabreuses revêtent un style d'un relief excessif: *l'Oiseau* (1856, in-18); *l'Insecte* (1857, in-18); *l'Amour* (1858, in-18); *la Femme* (1859, in-18); *la Mer* (1861, in-18); *la Sorcière* (1862, in-18), ouvrage saisi et interdit en France; *la Montagne* (1868, in-18), etc. [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

Cf. Barbey d'Aurevilly : *les Œuvres et les hommes au XIXᵉ siècle*, t. II; — Gabr. Monod : *J. Michelet* (Paris, 1875, in-18 avec portr.); — Ch. de Mazade : *Portraits d'histoire morale et politique du temps* (Paris, 1875, in-18), et dans la *Revue des Deux-Mondes* (1ᵉʳ févr. 1865); — A. Cochut, É. Montégut, dans la même *Revue* (15 janv. 1842, 1ᵉʳ févr. 1857); — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, 1ʳᵉ année (1859, in-18).

MICKIEWICZ (Adam), célèbre patriote et écrivain polonais, né à Novogrodek (Lithuanie) en 1798, mort à Constantinople le 26 novembre 1855. Exilé de son pays, il fut professeur de littérature latine à Lausanne et de langue et littérature slaves au Collége de France. Il eut des relations avec Gœthe, La Mennais, Montalembert, Cousin, Quinet, Michelet, etc. Parmi ses ouvrages traduits en français, nous rappellerons ici : *la Fête des morts* (Dziady; Wilna, 1821-22, 2 vol. in-12); *Poésies* (Paris, 1828, 3 vol.); *Conrad Vallenrod*, roman historique (Saint-Pétersbourg, 1828; traduct. franç., Paris, 1830, in-12); *le Peuple et les Pèlerins polonais*, traduit par le comte de Montalembert (Ibid., 1833, in-12); *Pan Tadeuzs* (Ibid., 1834, 2 vol. in-12); *Leçons sur l'histoire et les États slaves* (Ibid., 1840-49, 5 vol. in-8; Leipzig, 1843-44, 4 vol.). Il a été donné une édition de ses *Œuvres complètes* (Paris, 4ᵉ édit., 1859, 2 vol. in-12). [*Dictionn. des Contemp.*, première et deuxième édit.]

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. III; — G. Sand, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1ᵉʳ décembre 1839).

MICKLE (William-Julius), poëte écossais, né à Langholm, dans le comté de Dumfries en 1734, mort en 1788. Poëte peu original, il a parfaitement réussi dans le pastiche des anciennes ballades écossaises et fourni des inspirations à Walter Scott. On lui doit une bonne traduction des *Lusiades* de Camoëns (Oxford, 1775, in-4). On a réuni ses poésies. (Londres, 1794, in-4).

Cf. Johnson et Chalmers : *Vies des poëtes anglais*.

MICROMÉGAS, roman de Voltaire (voy. ce nom).

MIDDLETON (Conyers), théologien et historien anglais, né en 1683, mort en 1750. Il écrivit avec beaucoup de verve contre l'Eglise romaine et contre la croyance aux miracles; on cite en particulier sa *Lettre sur Rome* (1729), où il cherche à montrer dans la religion catholique toutes les traces de paganisme. Parmi ses écrits littéraires, nous citerons une remarquable *History of the life of M. T. Cicero* (1741, 2 vol. in-4). Ses autres ouvrages ont été réunis (1752, 4 vol. in-8).

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*.

MIDDLETON (Thomas), poëte dramatique anglais, mort en 1627. Contemporain de Shakespeare et de Ben Jonson, il n'occupe qu'une place secondaire dans la brillante pléiade dramatique du temps d'Elisabeth et de Jacques Iᵉʳ. Cependant il a de l'imagination et des touches puissantes dans le surnaturel. Sa *Sorcière* (Witch) rappelle les scènes fameuses de *Macbeth*, et l'on est pas sûr que Middleton ait été l'imitateur. Sa meilleure pièce est une tragédie intitulée : *Femmes, prenez garde aux femmes* (Women, beware the women), et qui roule sur l'amour et la jalousie.

Cf. Baker : *Biographia dramatica*.

MIGNOT (Etienne), érudit français, né le 17 mars 1698 à Paris, où il est mort le 23 juillet 1771. Il entra dans la communauté des Trente-Trois, étudia le droit, l'antiquité profane et l'histoire des doctrines hindoues. Esprit indépendant et très-pénétrant, aussi bien que patient érudit, il contribua au débrouillement de la philosophie indienne et à la reconstitution de l'histoire de Phénicie. L'Académie des inscriptions l'admit au nombre de ses membres en 1761. Outre ses mémoires sur les philosophes de l'Inde et sur les Phéniciens, on a de lui : *Discours sur l'accord des sciences et des belles-lettres avec la religion* (Paris, 1753, in-12); *Traité des droits de l'État et du prince sur les biens du clergé* (Amsterdam [Paris], 1755 et suiv., 6 vol. in-12); *Histoire de la réception du Concile de Trente dans les États catholiques* (Ibid., 1756, 2 vol. in-12); *Mémoire sur les libertés de l'Église gallicane* (Ibid., 1756, in-12); *Histoire du démêlé de Henri II avec Thomas Becket* (Paris, 1756, in-12); etc.

Cf. Le Beau : *Éloge*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. XXXVIII.

MIGNOT (Vincent), historien français, né vers 1725 à Paris, mort en 1791, était neveu de Voltaire et frère de Mᵐᵉ Denis. Il entra dans les ordres sans recevoir la prêtrise et fut conseiller-clerc au grand conseil. Ses ouvrages sont faits avec soin et exactitude, mais d'un style un peu épais qui faisait dire à Grimm : « Ce neveu n'est pas le premier homme du siècle après son oncle. » Son meilleur ouvrage est l'*Histoire de l'empire ottoman depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade* (Paris, 1771, in-4 ou 4 vol. in-12), qui fut traduite en allemand et en anglais. On cite en outre : *Histoire de l'impératrice Irène* (Amsterdam [Paris], 1762, in-12); *Histoire de Jeanne Iʳᵉ, reine de Naples* (La Haye [Paris], 1764, in-12); *Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle* (Paris, 1766, in-12); quelques traductions du latin, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MILÉSIAQUES (LES), ouvrage d'Aristide; — FABLES MILÉSIENNES, ouvrage d'Apulée (voy. ces noms).

MILITAIRE (ÉLOQUENCE). — Voyez PROCLAMATION.

MILL (James), historien et économiste anglais, né à Montrose en Écosse en 1773, mort en 1836. De sérieux travaux littéraires lui valurent une place importante dans l'administration de la Compagnie des Indes. Il s'est montré l'élève de Bentham dans son *Analyse des phénomènes de l'esprit humain* (1829), Son *Histoire de l'Inde anglaise* (1818, 5 vol. in-8) est plus remarquable par l'exactitude et la clarté de la narration que par l'éclat du style.

Cf. Knight : *English cyclopaedia* (Biography).

MILL (John-Stuart), économiste anglais, né à Londres le 20 mai 1806, mort à Avignon le 7 mai 1872. Ses ouvrages de philosophie et de science sociale, très-accrédités en Angleterre, lui ont fait une réputation européenne; ils ont été traduits en français, notamment : *le Système de logique* (A Sytem of logic rationative and inductive; Londres, 1843, 2 vol. in-8, nombr. édit.), par Louis Peisse (1866-1867, 2 vol. in-8); les *Principes d'économie politique* (Principles of pol. ec.; 1848, 3 vol. in-8; 4e édit., 1854), par H. Dussard et Courcelle-Seneuil (2e édit. 1862, 2 vol. in-8); *le Gouvernement représentatif*, par Dupont-White (1862, in-8 et in-18); *Auguste Comte et le positivisme*, par G. Clémenceau (1866, in-18), etc. St. Mill a laissé : *Mes Mémoires, histoire de ma vie et de mes idées*, traduits et publiés par E. Cazelles (1874, in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, I. V ; — Th. Ribot : *la Pschycologie anglaise contemporaine* (2e édit., 1875, in-8). — *Dictionnaire des sciences philosophiques* (nouv. édit., 1875).

MILLAUD (Moïse), banquier et journaliste français, né à Bordeaux le 27 août 1813, mort le 12 octobre 1871 Parmi ses entreprises financières plus ou moins heureuses, figure la fondation d'une série de journaux : *le Lutin* (1833), *le Gamin de Paris* (1836), *le Glaneur* (même année), *l'Audience* (1839-1845), *la Liberté* (24 fév. 1848); puis, à un long intervalle, *le Petit Journal* (1863), qui mérite d'être mentionné à part, comme nouveau type de journal quotidien à bon marché et qui arriva à des tirages de 2, 3 et 400000 exemplaires. Autour du *Petit Journal*, qui suscita tant de serviles imitations, M. Millaud groupa d'autres feuilles moins prospères : *le Journal illustré*, un double *Journal de la semaine*, l'un politique, l'autre littéraire, *le Soleil*, *la Revue pour tous*, etc. Sous le pseudonyme de *Frascati*, il a donné au Palais-Royal un vaudeville en trois actes, *ma Mère et mon ours*, qui eut du succès (1859). [*Diction. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

MILLE ET UNE NUITS (LES), contes arabes traduits en français par Galland, professeur d'arabe au Collége de France en 1704. C'est un des monuments les plus curieux et les plus célèbres de la littérature orientale. Tout l'Orient revit dans ce livre, avec ses mœurs voluptueuses et sanguinaires, ses hommes fanatiques et rêveurs, ses femmes corrompues par la servitude, ses esclaves et ses eunuques fripons. Par le charme de sa forme, ce recueil justifie pleinement le dicton connu : l'Arabe est conteur.

Il est difficile de préciser l'origine et l'époque de la composition de ces contes. Maçoudi, écrivain du IXe siècle, nous apprend que, parmi les livres traduits du persan en arabe, il s'en trouvait un intitulé *Mille contes*, que le peuple appela les *Mille et une nuits*. On peut donc conjecturer que ces contes, traduits du persan ou composés en arabe, sont de différentes mains et de différentes époques et que leur réunion est d'une date relativement récente. Les manuscrits des *Mille et une nuits* diffèrent entre eux, soit pour la rédaction, soit pour l'étendue; beaucoup sont incomplets et ne contiennent qu'un certain nombre de nuits; tels étaient ceux dont s'est servi Galland et qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Pour compléter le nombre des mille et une nuits, le traducteur s'est servi de contes turcs ou autres contes orientaux qui sont en manuscrit à la même bibliothèque, et il a inventé un dénoûment différent de celui offert par les manuscrits les plus complets. Il est à remarquer que dans cette série de contes intercalés se trouvent les récits les plus goûtés du recueil : *la Lampe merveilleuse, le Dormeur éveillé, Ali-Baba;* ces derniers récits ne figurent dans aucun manuscrit authentique des *Mille et une nuits*.

La fable qui sert de cadre à tous les contes du livre est celle d'un souverain oriental qui a résolu de faire mourir sa femme, la sultane Schéhérazade, et qui diffère de jour en jour l'exécution de son projet pour avoir le plaisir d'entendre chaque nuit la suite ou la fin d'une histoire que la sultane a commencée. Dans les textes originaux, il y a un grand nombre de citations poétiques et de passages en vers que Galland a omis. Les orientalistes regardent cependant ce dernier comme un traducteur fidèle; son style, parfois incorrect, est plein d'un naturel et d'une simplicité qui ont contribué à la popularité de son œuvre.

La première édition des *Mille et une nuits* est celle donnée par Galland (Paris, 1704-1708, 12 vol. in-12). Caussin de Perceval en a donné une estimée (Paris, 1806, 9 vol. in-18). Une excellente édition est celle publiée dans le *Panthéon littéraire* par Loiseleur-Deslongchamps; elle est accompagnée de notes et d'une étude remarquable sur l'ouvrage. Trébutien (de Caen) a traduit plusieurs contes inédits d'après un manuscrit très-complet de l'orientaliste Hammer; cette traduction, en 3 vol. in-8, est précédée d'une très-curieuse notice de ce dernier sur les *Mille et une nuits*. Il ne faut pas prendre au sérieux l'ouvrage de Cazotte ayant pour titre *la Suite des Mille et une nuits*. La plupart de ces contes sont purement de son invention; les autres ont été brodés par lui sur la mauvaise traduction d'un moine arabe appelé Dom Chaviz. Les Anglais possèdent plusieurs traductions estimables, entre autres celle du docteur Jonathan Scott et de Lane. On a imprimé il y a quelques années, au Caire et à Calcutta, une partie du texte des *Mille et une nuits*. A la faveur du succès du recueil de Galland, il a été fait, sous des titres analogues, d'autres collections de contes orientaux, par exemple : *les Mille et un jours* de Pétis de La Croix, *les Mille et un quart d'heure* de Gueulette (voy. ces noms).

Cf. Loiseleur Deslongchamps et Hammer : les *Notices* des éditions citées.

MILLER (Jean-Martin), poëte et romancier allemand, né à Ulm le 3 décembre 1750, mort dans la même ville le 21 juin 1814. Étudiant la théologie à Gœttingue, il se lia avec les poëtes Burger, Voss, Hœlty, Stolberg, etc., et fut un des fondateurs de la société poétique de cette ville (*Hainbund*). Il fut professeur au gymnase de sa ville natale, prédicateur à la cathédrale, doyen et conseiller ecclésiastique. Ses *Poésies lyriques* (Lyrische Gedichte; Ulm, 1783), comprenant des élégies, des chansons, ont de la grâce; quelques-unes devinrent nationales. Ses romans ont dû leur succès à des exagérations de sentimentalité très à la mode en Allemagne à cette époque. Le principal, *Siegwart, histoire de couvent* (Siegwart, eine Klostergeschichte; Leipzig, 1776, 2 vol.), ne fit pas moins de sensation que le *Werther* de Gœthe; l'expression de « sentiments à la Siegwart », *Siegwart'sche sentimentalitaet*, devint prover-

biale : l'ouvrage a été très-souvent réimprimé et traduit dans presque toutes les langues (en français, Paris, 1785) ; il a même été mis en vers par Bernritter (Manheim, 1777). Ses autres ouvrages, empreints de la même sensibilité, sont : *Matériaux d'une histoire de la tendresse, tirés des lettres de deux amants* (Beitraege zur Geschichte der Zaertlichkeit, aus, etc.; Leipzig, 1776), *Correspondance de trois amis d'académie* (Briefwechsel dreyer akademischer Freunde ; Ulm, 1776-77, 2 vol.), *Histoire de Charles de Burgheim et d'Emilie de Rosenau* (Geschichte Karls von B., etc. ; Leipzig 1778-79, 4 vol.), etc. Ses *Sermons* (Predigten ; Leipzig, 1776-84, 3 vol.) sont cités avec éloge.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur.*

MILLERAN (René), grammairien français, né vers 1665 à Saumur. Il avait visité plusieurs pays voisins et en connaissait les langues. On le cite pour avoir repris le projet de conformer l'orthographe française à la prononciation, dans plusieurs ouvrages, notamment : *les Deux grammaires fransaizes, l'ordinaire d'aprezant, et la plus nouvelle qu'on puise faire... par le moyen d'une nouvelle ortografe si juste et si facile qu'on peut aprandre la bôté et la pureté de la prononciation en moins de tans qu'il ne fôt pour lire cet ouvrage* (Marseille, 1694, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque francaise*, t. I ; — Ch. Nodier : *Description d'une jolie collection de livres.*

MILLEVOYE (Charles-Hubert), poëte français, né le 24 décembre 1782 à Abbeville, mort le 26 août 1816. Après avoir commencé dans sa ville natale l'étude des langues grecque et latine, il fut envoyé à Paris pour suivre les cours de l'École centrale du collége des Quatre-Nations, et y remporta en 1798 le premier prix de littérature. Placé chez un procureur, il le quitta pour entrer en qualité de commis chez un libraire. Il y passa trois ans, plus occupé de composer des vers que de son service de commerce. Un premier recueil, publié en 1801, avait commencé à attirer l'attention. En 1804 il remporta un prix à l'Académie de Lyon pour son épître sur *le Danger des romans.* Une autre épître, *l'Indépendance de l'homme de lettres*, fut couronnée en 1806, ainsi que, l'année suivante, la pièce intitulée *le Voyageur*. Son poëme de *Belzunce, ou la Peste de Marseille* fut désigné en 1810 pour un des prix décennaux. *La Mort de Rotrou* fut encore couronnée en 1811 et le poëme de *Goffin ou le Héros liégeois* eut en 1812 un prix extraordinaire. Millevoye, qui avait alors trente ans, déjà à demi épuisé par une maladie de consomption, fut obligé de quitter Paris, où il avait recherché le plaisir et l'éclat autant que le lui permettaient ses modestes ressources, et où il avait gagné, par son caractère aimable autant que par son talent, l'amitié des plus célèbres écrivains ; il se retira, triste et languissant, près du lieu de sa naissance, s'y maria, eut un fils, mais ne tarda pas à succomber au mal qu'il avait voulu combattre par la retraite.

Malgré tous les succès de Millevoye dans le genre académique et son mérite réel dans l'épître, ce ne sont point ces œuvres qui ont conservé son nom. Il est resté le poëte de quelques élégies touchantes, dont *la Chute des feuilles* et *le Poëte mourant* sont les principaux types. La mélancolie qui les a inspirées se fait quelquefois un peu larmoyante et ne se garantit pas toujours de quelques traits d'un goût douteux ; mais elle part d'un sentiment vrai et s'unit à l'harmonie des vers. On cite, à côté et au-dessous des pièces précédentes : *la Demeure abandonnée, le Souvenir, le Bois détruit, la Promesse* et la romance *Priez pour moi*, que le poëte composa huit jours avant sa mort. Il y a de la grâce aussi et du sentiment, mais avec quelque recherche d'esprit, dans les *Plaisirs du poëte, l'Amour maternel, Emma et Eginard*, etc. Millevoye, dont le talent ne semblait fait que pour des compositions de peu d'étendue, écrivit deux poëmes héroïques : *Charlemagne à Pavie*, en six chants, et *Alfred* (roi d'Angleterre), en quatre chants, où quelques détails heureux ne dissimulent pas la faiblesse des caractères, le vide de l'action, l'insuffisance du plan. Les mêmes défauts se sentent même dans le poëme beaucoup plus court de *la Peste de Marseille*. Les essais de traduction faits par Millevoye de *l'Iliade*, des *Bucoliques* de Virgile, des *Dialogues des morts* de Lucien, sont d'une grande faiblesse. Il a mieux réussi dans la traduction du poëme biblique de *la Sulamite*. Trois tragédies, qui ne furent pas représentées, *Antigone, Saül, Ugolin*, le montrent aussi tout à fait impropre au théâtre. Les *Œuvres* de Millevoye, dont il avait donné une première édition (Paris, 1814-1816, 5 vol. in-18), ont été réimprimées (Paris, 1822, 4 vol. in-8 ; 1833, 2 vol. in-8).

Cf. Charles Nodier : *Mélanges de littérature*, t. I ; — B. Jullien : *Hist. de la poésie française à l'époque impériale ;* — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires.*

MILLIADE (LA), nom donné à une satire contre le cardinal de Richelieu, parce qu'elle se composait de mille vers. Mise en circulation en 1638, sans indication de ville, sans date et sans nom d'imprimeur, elle avait pour titre : *le Gouvernement présent ou Éloge de Son Éminence.* Elle avait, selon les apparences, été imprimée l'année précédente à Anvers. Elle fut accueillie avec empressement et plusieurs fois réimprimée (Paris, 1643, in-8 ; 1649, in-4). C'était un des pamphlets les plus vifs écrits contre le cardinal et qui eut, suivant Tallemant des Réaux, le privilége de le faire enrager. « Il emprisonna bien des gens pour cela, dit le chroniqueur, mais il n'en put rien découvrir... On fermait la porte sur soi pour le lire. » La voix commune attribuait à l'entourage du cardinal de Retz cette satire, qui débutait sur le ton du panégyrique :

Peuples, élevez des autels
Au plus éminent des mortels.

On a cru depuis qu'elle fut l'œuvre du poëte et jurisconsulte Jacques Favereau, qui, pour détourner les soupçons, fit en latin un éloge du cardinal.

Cf. Le P. Lelong : *Biblioth. histor. de la France ;* — Barbier : *Dictionn. des anonymes ;* — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. I ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

MILLIN (Aubin-Louis), archéologue français, né le 19 juillet 1759 à Paris, mort le 14 août 1818. Il fit ses études au collége du Plessis et fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique ; mais il renonça à cette carrière et entra comme surnuméraire à la Bibliothèque du roi. Des traductions de l'allemand et de l'anglais et quelques brochures politiques furent ses premières productions. En 1792 il fonda, avec Noël et Warens, le *Magasin encyclopédique*. Il manifesta son enthousiasme pour les principes de la Révolution, en prenant le nom d'*Éleutérophile*, mais sous la Terreur il fut arrêté et détenu à Saint-Lazare jusqu'au 9 Thermidor. Il devint alors chef de division au comité de l'instruction publique, puis professeur d'histoire aux écoles centrales et enfin conservateur du cabinet des antiques et médailles à la Bibliothèque nationale (1795). En 1806 il fut appelé à l'Institut (classe d'histoire et littérature ancienne). De longs voyages scientifiques dans le midi de la France et en Italie lui permirent de recueillir de nombreuses inscriptions, des dessins et des documents de toutes sortes, qui ont été d'une grande utilité pour l'étude des antiques. Son savoir était encyclopédique et ses ouvrages sont toujours à

consulter, malgré l'excessive rapidité de leur composition qui a nui quelquefois à l'exactitude, à la sûreté de la critique et surtout à la correction même du style. Millin, naturaliste en même temps qu'archéologue, fut secrétaire perpétuel de la Société linnéenne.

Parmi ses nombreuses productions, nous citerons : *Mélanges de littérature étrangère*, traduction de l'allemand et de l'anglais (Paris, 1785-86, 6 vol. in-12) ; *Minéralogie homérique* (1790, in-8) ; *Antiquités nationales, ou Recueil de monuments pour servir à l'histoire de l'empire français* (1790-1798, 5 vol. in-4, avec fig.) ; *Introduction à l'étude des monuments antiques* (1796-1811, 4 parties in-8) ; *Description des statues du jardin des Tuileries* (1798, in-12) ; *Monuments antiques inédits ou renouvellement expliqués* (1802-1804, 2 vol. in-4, avec fig.) ; *Nouveau Dictionnaire des beaux-arts* (1806, 3 vol. in-8) ; *Histoire métallique de la Révolution française* (1806, in-4, avec pl.) ; *Voyage dans les départements du midi de la France* (1807-1811, 4 t. en 5 vol. in-8, avec atlas in-4) ; *Description des peintures et des vases antiques vulgairement appelés étrusques* (1808-1810, 2 vol. in-fol., avec pl.) ; *Cours d'histoire héroïque* (1810 in-8) ; *Galerie mythologique* (1811, 2 vol. in-8 avec pl.) ; *Description des tombeaux découverts à Pompéi en 1812* (Naples, 1813, in-8) ; *Voyage en Savoie, en Piémont, à Nice et à Gênes* (Paris 1816, 2 vol. in-8, avec fig.) ; *Voyage dans le Milanais* (1817, 2 vol. in-8) ; *Histoire métallique de Napoléon Bonaparte* (1819, in-4, avec pl.). Millin a inséré un très-grand nombre de dissertations dans le *Magasin encyclopédique* (1792-1816, 122 v. in-8) et dans les *Annales encyclopédiques* qui le remplacèrent en 1817.

Cf. Auguis : *Éloge de Millin*, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. II ; — Krafft : *Notice sur Millin* (Paris, 1818, in-8) ; — *Annales encyclopédiques*, t. VI ; — Quérard : *la France littéraire*.

MILLINGEN (James), archéologue anglais, né à Londres le 18 janvier 1774, mort à Florence le 1er octobre 1845. Son goût pour l'antiquité, secondé par l'étude et par les voyages, lui a inspiré d'importants ouvrages, entre autres : *Peintures antiques et inédites de vases grecs tirées de diverses collections*, avec explications (Rome, 1813, gr. in-fol., 63 pl.) ; *Ancient unedited monuments principally of Grecian art* (Londres, Paris, 1822-26, 2 vol. in-4, fig.) ; *Considérations sur la numismatique de l'ancienne Italie*, principalement sous le rapport des monuments historiques et philologiques (Florence, Paris, 1841, in-8, suppl. 1844).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

MILLOT (Claude-François-Xavier), historien français, né le 5 mars 1726 à Ornans (Franche-Comté), mort le 21 mars 1785 à Paris. Entré chez les Jésuites, il enseigna la rhétorique au collège de Lyon, puis tenta, sans succès, de se livrer à la prédication et obtint la place de professeur d'histoire au Collège des Nobles à Parme. En 1777 il fut reçu membre de l'Académie française. En 1778 il devint précepteur du duc d'Enghien.

Ses ouvrages eurent quelque temps une réputation qu'ils n'ont pas conservée ; écrits avec correction, mais avec une froide monotonie, ils n'éclairent les faits par aucune idée générale. Nous citerons : *Éléments de l'histoire de France* (Paris, 1767-1769, 3 vol. in-12), plusieurs fois réimprimés et continués par divers auteurs, 1824, 5 vol. in-12) ; *Éléments de l'histoire d'Angleterre* (1769, 3 vol. in-12 ; 1815, 4 vol. in-12) ; *Éléments de l'histoire générale ancienne* (1772, 4 vol. in-12) ; *Éléments de l'histoire générale moderne* (1773, 5 vol. in-12) ; *Histoire littéraire des troubadours* (Paris, 1774, 3 vol. in-12), composée avec peu de méthode d'après les travaux de Sainte-Palaye ; *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV* (1777, 6 vol. in-12), sur les documents recueillis par le duc de Noailles, ouvrage curieux et utile. Les *Œuvres complètes* de l'abbé Millot ont été publiées (Paris, 1800, 15 vol. in-8 et 1819, 12 vol. in-8).

Cf. Lingay : *Éloge de l'abbé Millot* (Paris, 1814, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire.*

MILLS (Charles), historien anglais, né à Croom's Hill, près de Greenwich, le 29 juillet 1788, mort le 9 octobre 1825. Malgré sa mort prématurée, il a laissé des ouvrages qui représentent un travail considérable : *Histoire du mahométisme* (History of mahomedanism ; Londres, 1812, in-8), traduite en français (Paris, 1825, in-8) ; *Histoire des Croisades* (Hist. of the Croisades ; Londres, 1820, 2 vol. in-8, plus. édit.), traduite en français (Paris, 1825-35, 3 vol. in-8) ; *Histoire de la chevalerie* (Hist. of Chivalry, or Knighthood and his times ; Londres, 1825-26, 2 vol. in-8), etc.

MILMAN (révérend Henry-Hart), poëte et historien anglais, né à Londres le 10 février 1791, mort en septembre 1868. Unissant les études profanes et sacrées, il fut professeur de poésie à l'université d'Oxford et devint doyen de Saint-Paul de Londres. Il débuta par une tragédie au théâtre de Covent-Garden, *Fazio* (1817), puis donna des poëmes héroïques et historiques très-vantés : *Samor* (1818), *la Chute de Jérusalem* (1820), etc., dont les meilleurs fragments ont été réimprimés (*Poeticals Works*, Londres, 1829, in-8). On lui doit ensuite, entre autres ouvrages d'histoire religieuse, une bonne *Histoire du christianisme* (1840, 3 vol.) ; une *Vie de Gibbon*, ainsi qu'une édition avec commentaire de l'ouvrage de ce grand écrivain (1840, 8 vol.), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.].

MILONIENNE (LA), ou PRO MILONE, plaidoyer de Cicéron (voy. ce nom).

MILTON (John), illustre poëte anglais, né à Londres le 9 décembre 1608, mort dans la même ville le 8 novembre 1674. Son père, riche notaire, homme d'un esprit cultivé et grand connaisseur en musique, lui fit donner une solide instruction, qui s'acheva à l'université de Cambridge. Le jeune Milton s'y distingua par l'excellence de ses poésies latines. Il était déjà aussi, comme le prouve son *Hymne sur la nativité*, composé à vingt et un ans, passé maître dans la poésie anglaise. Au sortir de l'Université, en 1631, il vécut plusieurs années dans la résidence de campagne de son père, dans le Buckinghamshire, étudiant beaucoup, jouissant des beautés de la campagne et composant quelques petits poëmes, qui unissent au charme de la jeunesse la noblesse de la pensée et du sentiment. En 1637 il partit pour l'Italie et traversa Paris, où il ne remarqua guère que l'érudit Grotius. A Florence il visita le vieux Galilée, prisonnier de l'Inquisition ; à Rome le cardinal Barberini lui fit un excellent accueil et à Naples il connut le comte Manso, un ancien ami du Tasse. A son retour il se jeta dans la querelle politique alors si vive entre le roi et les parlementaires et qui avait pour un de ses principaux motifs les privilèges de l'Église établie. Milton ne consacra pas seulement à la cause de la liberté son immense talent d'écrivain, il hasarda sa fortune privée, qu'il prêta au parlement. Il paraît qu'il ne fut jamais remboursé, mais, après l'établissement de la république, il devint secrétaire latin du Conseil d'État, avec un salaire de 300 l. Il obtint aussi une petite part dans les dépouilles de l'Église et 1000 l. s. pour sa *Défense du peuple anglais*. Mais les questions d'argent touchaient peu cette âme ardemment dévouée à la liberté : Milton resta attaché à Cromwell, voyant en lui le vrai défenseur de cette cause.

Milton s'était marié en 1643 avec miss Powell. Sa jeune femme, rebutée de son austérité, se retira chez ses parents. Ne comprenant le mariage que d'après le type biblique, il parla de la répudier et écrivit même à ce sujet divers traités sur le divorce. Néanmoins une réconciliation eut lieu. Après la mort de cette première femme, qui lui laissa trois filles, il en épousa une seconde, qu'il perdit au bout d'un an et dont il garda un doux souvenir. Plus tard le besoin des soins d'une femme, que sa cécité lui rendait nécessaires, le décida à se remarier en 1660. Sa troisième femme lui survécut. Une goutte sereine, dont les progrès furent hâtés par la persistance qu'il mit à continuer, malgré la défense des médecins, ses travaux de polémique politique, le priva complétement de la vue. Il conserva sa place, mais il dut partager son traitement avec l'auxiliaire qui lui fut donné, d'abord Philippe Meadowes, puis André Marvell. La Restauration le priva de son emploi et menaça sa liberté. Mais un poëte royaliste, Davenant, à qui il avait rendu service sous la république, intervint pour lui auprès du roi, et Marvell, devenu membre influent de la Chambre des communes, le fit comprendre dans l'amnistie. Pauvre et condamné à la retraite, mais à l'abri des persécutions, il revint à la poésie, que la politique ne lui avait jamais fait entièrement abandonner. Le *Paradis perdu*, commencé en 1658, était entièremnet terminé en 1665. Il le céda au libraire Simmons pour 5 l. s. (125 fr.) payées immédiatement et 5 l. s. payées après l'écoulement de la première édition tirée à 1500 exemplaires. Pour chacune des éditions suivantes il devait recevoir 5 l. Il ne vit que deux éditions de son œuvre, et, après sa mort, sa veuve céda tous ses droits d'auteur pour 8 l. s. De ces chiffres si minimes il ne faudrait pas conclure que le *Paradis perdu* passa inaperçu. Dans ces temps de dissolution morale et de réaction politique, un poëme aussi sévère dans la forme que dans le fond ne pouvait être immédiatement populaire, mais il trouva son public, et en onze ans il s'en vendit 3000 exemplaires. Milton publia en 1671 son *Paradis regagné* et *Samson*. Il est inexact qu'il ait passé ses dernières années dans la misère. Il avait perdu, à la Restauration, plus des trois quarts de sa fortune, mais il lui restait de quoi vivre ; il laissa en mourant 1500 l. s. (37 500 fr.), somme qui pouvait suffire alors à une vie sobre et retirée. Sa troisième femme garda presque tout cet héritage ; ses trois filles n'eurent que 100 l. s. chacune. Milton, par suite de ses idées sur la supériorité de l'homme à l'égard de la femme, ne leur avait fait donner aucune instruction. Elles savaient lire pourtant, et même, dit-on, dans les langues étrangères, car leur père aveugle avait quelquefois besoin de leurs yeux pour retrouver un texte grec ou latin, quoique ce qu'on raconte des lectures qu'elles lui faisaient en toutes sortes de langues soit une pure légende ; mais il ne leur avait pas fait apprendre à écrire. On a encore les reçus que les trois sœurs donnèrent de leur part d'héritage : Anne, l'aînée, a fait une croix, ne sachant signer ; Mary, la seconde, a tracé grossièrement le nom de *Millton ;* la troisième seule, Déborah, écrit d'une manière à peu près lisible. Dans son puritanisme biblique et républicain, Milton dédaignait les qualités aimables ; mais il avait la grandeur. On ne trouve dans aucune littérature d'homme qui ait eu de plus hautes idées, ni qui soit resté plus fidèle à ses idées. Il est le poëte de la morale rigide et forte, le poëte du droit et de la liberté. Tel il se montre dans les grandes œuvres de sa vieillesse, tel il apparaît déjà dans ses premiers ouvrages. Ses écrits et sa vie sont d'un bout à l'autre animés par le même talent, soutenus par le même caractère

Les poésies latines de Milton, qui sont presque toutes des œuvres de sa jeunesse, comprennent des *Élégies*, des *Épigrammes*, un livre de *Sylves ;* elles ont une élégance sobre qui ne sent pas l'artifice et l'imitation. Même en écrivant dans une langue savante, Milton garde son talent indépendant. Ses sonnets italiens, peu nombreux du reste, attestent sa familiarité avec la langue italienne et ne peuvent pas avoir de prétentions à l'originalité. Dans la poésie anglaise, il débuta par des compositions lyriques qui unissent la forme antique à l'inspiration chrétienne et au sentiment moderne ; le style en est travaillé et indique un esprit réfléchi, pour qui la poésie n'est que l'essence de la pensée et du savoir ; les plus remarquables sont : l'*Hymne sur la nativité du Christ*, ode splendide; le *Lycidas*, qui, par son amalgame de mythologie et de christianisme, étonne le goût, mais qui charme par la beauté des sentiments et des images ; *le Joyeux* (l'Allegro) et *le Mélancolique* (il Penseroso), deux symphonies où l'auteur a condensé tout ce qui, dans le monde extérieur, peut s'harmoniser, en l'entretenant, avec notre joie ou notre tristesse intérieure. Le *Comus*, le chef-d'œuvre de sa jeunesse, composé en 1634, est aussi une œuvre lyrique. C'est un petit drame, suggéré à l'auteur par une circonstance réelle. Les deux fils et la fille du comte de Bridgewater, président de la principauté de Galles, s'étaient égarés dans la forêt de Haywood, et la jeune fille avait été un moment séparée de ses frères. C'est sur cet incident que repose la poétique et pure fiction de Milton. Il suppose que la jeune dame a été rencontrée dans la forêt par Comus, le fils de Circé, le dieu des plaisirs bruyants et des voluptés, qui la conduit dans un palais enchanté ; mais ses frères accourent et la délivrent. Rien ne surpasse la grâce sévère, l'exquise délicatesse de cette œuvre, où les plus nobles sentiments s'expriment dans une splendide suite de chants. Un ami, Henry Lawes, fit la musique du *Comus*, et les enfants du comte de Bridgewater le représentèrent au château de Ludlow. Il fut publié par Lawes trois ans plus tard (Londres, 1637, in-4). Milton donna lui-même une édition de ses œuvres de jeunesse : *Poems by M. John Milton, both english and latin, composed at several times* (Londres, 1645, pet. in-8). Ce recueil ne contient ni ses plus beaux sonnets, celui sur la mort de sa seconde femme, celui sur sa cécité, adressé à Cyriac Skinner, celui sur le massacre des Vaudois, ni ses traductions des *Psaumes*, qui le préparaient à son *Paradis perdu*.

Milton commença ce poëme vers 1655. On a dit qu'un opéra qu'il avait vu jouer en Italie lui en donna l'idée. Il est certain qu'il songea d'abord à traiter ce sujet sous la forme dramatique. Il en traça même deux plans, l'un dans le genre des mystères du moyen âge, l'autre se rapprochant davantage des formes sévères de la tragédie grecque. Mais c'étaient de simples ébauches, des préludes d'une sublime conception. Le sujet, c'est la chute du premier couple humain, désobéissant à l'ordre de Dieu et entraînant dans les conséquences de leur faute l'humanité tout entière. Milton développe le récit biblique avec une rare puissance d'imagination. La chute d'Adam tient d'un côté à la révolte de Satan, de l'autre à la rédemption du Christ, de sorte que tous les dogmes chrétiens, comme toute l'histoire de l'humanité, viennent se concentrer sur ce point unique : la désobéissance d'Adam et Ève. Le poëte nous montre d'abord les anges rebelles précipités dans l'abîme ; leur chef, Satan, gardant dans la défaite une indomptable énergie et dirigeant sa ruse contre le couple nouvellement créé, dont l'innocence et le bonheur excitent son envie et sa colère. Dieu, pour pré-

munir Adam et Ève contre les tentations de Satan, envoie vers eux l'ange Raphaël, qui leur raconte la révolte des anges rebelles, leur défaite et leur châtiment. Cette redoutable leçon est perdue. Ève, tentée par Satan, Adam, tenté par Ève, enfreignent l'ordre de Dieu. Leur prompt repentir ne les empêche pas d'être chassés du Paradis, mais il les réconcilie avec Dieu, et une immense espérance de rédemption se mêle à l'immense perspective de misère qui s'ouvre devant l'humanité.

Un pareil sujet ne pouvait offrir l'intérêt qui naît de personnages humains, d'événements variés, de péripéties inattendues, mais il prêtait aux grandes descriptions physiques, aux grandes peintures morales, aux pensées sublimes et convenait très-bien au génie de Milton, nourri d'un prodigieux savoir, et toujours dirigé vers les plus hautes spéculations de la morale et de la théologie. Il n'avait pas besoin d'aller reprendre à des œuvres exhumées par l'érudition moderne, comme les trois poëmes de saint Avit (voy. ce nom), les idées qu'il veut mettre en scène, sur la création, le péché originel et l'expulsion du paradis. On a dit avec raison que le sublime est son domaine naturel. Ses caractères sont bien tracés, mais un seul, celui de Satan, a été généralement admiré, parce que seul il est dramatique. Ses descriptions, faites avec des souvenirs, ont une sorte de beauté réfléchie d'un effet neuf et pénétrant. Les discours qu'il prête à ses personnages sont éloquents, mais trop multipliés. Le style du poëme est d'une trame savante et ferme, la versification d'une harmonie très-variée et très-travaillée. Milton, trouvant la rime difficile à manier, ou croyant qu'elle ne convenait pas à l'austérité de son sujet, employa le vers blanc. L'admirable usage qu'il en fit a fini par justifier cette innovation, que le public n'approuva pas tout d'abord. Le *Paradis perdu*, qui n'a que dix livres dans la première édition (Paradise lost, a poem written in ten books, by John Milton; Londres, 1667, pet. in-4), en a douze dans la seconde, qu'on peut regarder comme définitive (Paradise lost, a poem in twelve books; the second edition revised and augmented; Londres, 1674, pet. in-8). Il a été traduit en français par Dupré de Saint-Maur (1729), Louis Racine (1753), Delille, en vers (1804), Chateaubriand (1836), etc. Il l'a été en vers italiens par Paolo Rolli (1735), en vers allemands par Bodmer (1769).

Le *Paradis regagné* (Paradise regained) est le complément du *Paradis perdu*. Après avoir montré le premier homme perdant le paradis pour avoir cédé à la tentation de Satan, le poëte nous montre « un homme plus grand », le Christ, regagnant le paradis en résistant aux séductions de Satan. Il se borne à développer le récit évangélique de la tentation du Christ, et il le fait avec son éloquence et sa noblesse ordinaires. Pour être moins émouvant, ce poëme n'en a pas moins des parties admirables. *Samson agoniste* est un drame sur le sujet biblique de Samson, aveugle et devenu le jouet des Philistins, s'ensevelissant avec eux sous les ruines d'un temple qu'il renverse. Milton a reproduit les formes de la tragédie grecque dans cette pièce qui, dénuée d'action et chargée de discours, n'en est pas moins une belle étude d'après l'antique. Le *Paradis regagné* et *Samson agoniste* (Paradise regained, a poem in four books, to which is added Samson agonistes; Londres, 1671, in-8) ferment la liste des œuvres poétiques.

Les œuvres en prose, quoique moins célèbres, méritent aussi d'être connues. Écrivain vigoureux et libre en latin, Milton atteint en anglais une grave et imposante éloquence. Ses traités contre l'épiscopat anglais (*Of Prelatical episcopacy*, 1641; *the Reason of Church government urged against prelaty*, 1642); sur le mariage et le divorce (*Doctrine and discipline of divorce*, 1644; *the Judgement of Martin Bucer concerning divorce*, 1644; *Expositions upon the four chief places of scripture which treat of marriage*) ne nous intéressent plus que par la lumière qu'ils jettent sur ses idées; mais son *Areopagitica*, adressé au parlement en 1644 (Areopagitica, a speech for the liberty of unlicensed printing), se lit avec une vive admiration: c'est le plus beau plaidoyer qui ait jamais été fait en faveur de la liberté de la presse. Son *Iconoclastes*, en réponse à l'*Icon basiliké*, est une attaque contre le roi Charles Ier, qui, même justifiée, paraît cruelle, parce que le malheureux prince avait déjà expié ses fautes sur l'échafaud. Le même sentiment s'attache à la vigoureuse défense (*Pro populo anglicano defensio*) que Milton opposa en 1651 à la déclamation de Saumaise sur le supplice de Charles Ier et à la *Seconde défense* qui se rattache à la même polémique. Milton, égal à ses adversaires pour la connaissance de la langue latine, fort au-dessus d'eux pour le sens politique, se laisse entraîner comme eux à prodiguer les injures. On le trouve plus calme, mais chimérique, dans un écrit qu'il publia à la veille de la Restauration: *Prompt et facile moyen d'établir une république libre* (A ready and easy way to establish a free commonwealth). Sous les Stuarts, il fit paraître un *Traité de la vraie religion* (Treatise of true religion, heresy, schism, toleration, etc.; 1673), appel éloquent à la tolérance qu'il réclame pour tous les protestants, même ceux qui n'adhèrent à aucune Église reconnue; à cette époque, Milton, détaché des sectes protestantes, ne se rattachait au christianisme que par son adhésion à la Bible, interprétée à sa manière. Dans un traité latin sur *la Doctrine chrétienne*, découvert longtemps après sa mort et publié en 1824, il défend les doctrines d'Arius et soutient la légitimité de la polygamie. A ces traités il faut ajouter, outre quelques opuscules et un recueil de *Lettres en latin* (1674), une *Histoire d'Angleterre jusqu'à la conquête normande* (1670), dont la première partie est empruntée à la chronique fabuleuse de Geoffroy Monmouth, *une Logique d'après la méthode de Ramus* (1672, en latin). Il avait aussi amassé de nombreux matériaux pour un dictionnaire latin.

Les premières collections des ouvrages en prose de Milton sont celle de Toland (Londres, 1697-98, 3 vol. in-fol.), et celle, plus complète et plus correcte, de Birch (Ibid., 1753, 2 vol. gr. in-4). La première édition des *Œuvres poétiques* a été donnée par T. Newton (Londres, 1749-52, 3 vol. in-4). Parmi les éditions générales des *Œuvres*, il suffit de citer celle de J. Mitford (*Prose and poetical works;* Londres, 1851, 8 vol. in-8) et celle qui fait partie de la Bibliothèque de Bohn (8 vol. in-8).

Cf. E. Philips: *Life of J. Milton*, dans l'édit. des *Poetical works* par Joseph Parkes (Londres, 1826); — Th. Newton: *Life of Milton*, dans son édition; — Hayley: *Life of Milton*, dans une édit. des *Poet. works*, de 1794; — Todd: *Account of life and writings of Milton* (Londres, 1809), et dans l'édit. des *Poet. works*, de 1826; — A. Geffroy: *Étude sur les pamphlets politiques et religieux de Milton* (Paris, 1848, in-8); — Th. Keightly: *An Account of the life, opinions and writings of John Milton* (Ibid., 1859, in-8); — Mason: *Life of Milton* (1860, t. I); — Ed. de Guerle: *Milton, sa vie et ses œuvres* (Paris, 1848, in-8); — Johnson: *Lives of English poets*, t. I; — Macaulay: *Crit. and hist. essays*, t. I; — Taine: *Histoire de la littérature anglaise*, liv. II, ch. VI.

MILUTINOWITSCH (Siméon), poëte serbe, né à Sarajewo (Bosnie) le 3 octobre 1791, mort vers 1860. Forcé par les vicissitudes de la politique de quitter son pays, il résida longtemps en Allemagne. Outre ses propres poésies patriotiques (*Serbianka*, *Zorica*, etc., 1826-1828), il a recueilli les *Chants populaires des Monténégrins et des*

Serbes de l'Herzégovine (Leipzig, 1837). [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

MIMES, du grec μιμέομαι, imiter, nom commun à une sorte de compositions dramatiques fort répandues chez les Grecs et chez les Romains et aux acteurs qui les jouaient. Ces pièces marquent chez les deux peuples l'époque de la décadence du théâtre. Avant que le mot μίμος apparût en Grèce, vers l'archontat d'Euclide, il y avait des acteurs dont le jeu était analogue à celui des mimes. On les appelait *sophistes, discélistes, paradoxologues*, etc. Ces comédiens improvisaient de courtes scènes bouffonnes, comme celles de la comédie dorienne. Les ouvrages appelés mimes furent ensuite écrits.

Ils étaient ordinairement en vers, dans le mètre des iambes, d'où le nom de *mimiambes* donné parfois aux poëmes et à leurs auteurs. La dénomination qui prévalut pour les auteurs de mimes fut celle de *mimographes*. Les mimes étaient des farces libres et même indécentes, dans lesquelles on traduisait à la scène les ridicules individuels ou les travers du temps. Les gestes et une mimique expressive valaient autant pour l'interprétation des idées que les paroles. Parmi les diverses sortes de ces petites pièces d'ordre inférieur on compte les hilaro-tragédies, les parodies (voy. ces mots); les *silles*, petits poëmes mordants, participant du drame et de la satire; les *griffes*, sortes de charades en action, dont nous avons un exemple dans la *Théorie ou les Evolutions des lettres*, de Callias, pièce analysée par Athénée. Cercidas de Mégalopolis est appelé par Stobée un auteur de mimiambes. On peut considérer *la Magicienne, l'Amour de Cynisca* et *les Syracusaines*, drames de Théocrite, comme d'excellents échantillons de la poésie mimique. Cette dernière pièce est imitée d'un mime de Sophron. Les mimes étaient ordinairement chantés avec un accompagnement de flûtes, ce qui fit créer le mot *mimaules*. Chez les Grecs, les mimes récréèrent les riches et les puissants par la peinture des vices et des ridicules du peuple, au rebours de la comédie démocratique, qui se moqua perpétuellement de l'aristocratie.

En classant les acteurs mimes grecs d'après la nature des pièces qu'ils représentaient, on trouve les éthologues, les biologues, les cinédologues, les phlyaques, les acteurs d'hilaro-tragédies, les parodistes, et parmi ceux-ci les logomimes, etc. Les éthologues, à Alexandrie et dans la Grande-Grèce, se consacraient, comme l'indique leur nom, à la peinture des mœurs. Les biologues s'attachaient à la reproduction des caractères et faisaient peut-être même des portraits personnels. Les cinédologues, appelés aussi simodes et lysiodes, des noms de Simus de Magnésie et de Lysis, fondateurs du genre, se complaisaient, ainsi que les phlyaques, dans les plaisanteries et des gestes obscènes. Les acteurs des comédies tragiques représentaient des pièces dans le genre de celles d'Alcée de Mitylène, d'Anaxandride de Rhodes, de Colophonius, de Rhinthon de Syracuse. Les parodistes, qui étaient fort nombreux en Grèce, contrefaisaient, comme Eudicus au rapport d'Athénée, les lutteurs et les pugiles, ou comme Straton de Tarente, les poëtes dithyrambiques, et comme Œnonas, les citharèdes. Les logomimes parodiaient les mauvaises prononciations.

Si l'on classe les mimes d'après les noms qu'ils reçurent de leur costume, on les range en ithyphalles, phallophores, magodes, appartenant au groupe des cinédologues. « Les Sicyoniens, dit Ch. Magnin, chez qui les chœurs phalliques et les *épisodes* sont aussi anciens et peut-être plus anciens qu'à Athènes, conservèrent aux chanteurs phalliques leur ancien nom de phallophore, pleinement justifié par leur costume, comme le prouvent tous les monuments. » Le phallophore sicyonien, véritable type du mime primitif, ne portait pas de masque et avait le visage barbouillé de suie ou couvert d'écorce de papyrus. Il se ceignait d'un plastron fait d'un tissu de serpolet, surmonté de feuilles d'acanthe, se coiffait d'une couronne de lierre et de violettes et se revêtait d'une caunace. Les phallophores, lorsqu'ils apparaissaient publiquement dans leurs jeux, s'avançaient en mesure, les uns par les portes latérales, les autres par la porte du milieu. Ils chantaient invariablement ces paroles : « Bacchus! Bacchus! Bacchus! c'est à toi, Bacchus, que nous consacrons ces vers. Nous ornerons leur simple rhythme par des chants variés qui ne sont pas faits pour des vierges. Nous n'employons pas de vieilles chansons; l'hymne que nous t'adressons n'a jamais été chanté. » Puis le phallophore quittait son pas mesuré; l'action s'engageait et les acteurs ne se faisaient pas faute d'user de leur privilége de persifler tout le monde. Les ithyphalles, particulièrement en vogue dans la Grande-Grèce, portaient un masque dont les couleurs étaient celles du visage d'un homme aviné; leur tête était ceinte d'une couronne; ils étaient vêtus d'une tunique bigarrée, blanche en partie, et dont les longues manches violettes tombaient sur leurs mains; ils s'enveloppaient d'une longue *tarentine*. Les magodes étaient des comédiens d'origine asiatique, qui joignaient à l'art dramatique les talents du faiseur de tours d'adresse.

Les Grecs écrivirent aussi des mimes décents, et pour ainsi dire moraux, qui n'étaient pas destinés à être joués ou du moins qui n'avaient qu'une publicité restreinte. Tels sont ceux de Sophron de Syracuse, contemporain de Xercès, représentés dans l'intérieur du palais d'Hiéron, et ceux de Xénarque, qu'on a appelés mimes aristocratiques. Platon prenait plaisir à lire les mimes de Sophron, qui semblent avoir été apportés à Athènes par Dion. Aristote cite à deux reprises les mimes du poëte syracusain. On cro it qu'ils étaient en prose cadencée, fort rapprochée du vers.

Ce genre dramatique, si répandu dans la Grèce, fut adopté par les Romains, chez lesquels le mot *mimus*, conservant sa double acception, servit aussi à désigner les ouvrages et leurs interprètes. Sous les empereurs le mot mime devint l'appellation générique de tous les acteurs qui n'étaient ni comédiens, ni tragédiens, ni pantomimes. Les acteurs mimes qui, après la prise de Tarente, pénétrèrent peu à peu à Rome, devinrent très-nombreux après les victoires de Sylla en Grèce. Sorix l'archimime et Metrobius le lysiode vivaient dans l'intimité de ce dernier. On sait encore les noms de quelques-uns de ces mimes gréco-italiques : Cléon, surnommé le *mimaule;* Nymphodore, son rival; Ischomachus, qui prit Cléon pour modèle. Comme en Grèce, les mimes reçurent à Rome différents noms, tirés soit du genre des scènes qu'ils jouaient, soit d'une particularité de leur costume. Il y eut des *mimi riciniati* (c'étaient les *planipedes*), des *mimi centunculi, amicti*, etc. Il y avait encore des *mimi communes*, qui préludaient aux spectacles, des *emboliarii*, qui jouaient sur l'orchestre dans les intermèdes, des *exodiarii*, chargés de clore gaiement les représentations. Les femmes qui ne jouaient ni dans la comédie, ni dans la tragédie, prenaient des rôles dans les mimes. L'une d'elles, Dionisia, fut célèbre et contracta un engagement au prix de deux cent mille sesterces (environ 50 000 francs) pour une année. Pline nomme les *mimæ* Lucceia et Galeria Copiola, qui l'une et l'autre parurent encore au théâtre étant centenaires. Au spectacle des Jeux Floraux, le peuple ne manquait jamais de demander que les *mimæ* se dépouillassent de leurs vêtements pour se livrer devant lui à des danses lascives.

Les atellanes, qui avaient résisté à la concurrence de la comédie, furent avec le temps remplacés à Rome par les mimes, fort en vogue au temps de Jules César. C'est la plus belle époque des mimographes. Les pièces de ce genre de Decimus Laberius, de Cn. Mattius et de Publius Syrus paraissent avoir été écrites avec décence, et l'on a pu extraire des mimes de ce dernier des sentences graves et judicieuses appartenant par le ton à la haute comédie. Nous n'avons de Mattius qu'un petit nombre de vers. Il nous reste les titres et quelques fragments des quarante-cinq mimes de Laberius. Les mimes de la première époque avaient été en partie improvisés. Ceux de ce temps furent écrits et en vers iambiques (*mimiambi*). D'autres fois les auteurs employaient un langage qui tenait le milieu entre les vers et la prose. La bouffonnerie et la gaieté la plus libre faisaient le fond des *mimofabulæ* de Rome. Elles offraient des imitations licencieuses des mœurs du temps, comme dit Ovide :

Scribere si fas est imitantes turpia mimos.

Les acteurs mimes de Rome avaient la tête rasée, ne chaussaient ni le cothurne ni le socque et portaient des vêtements de couleurs bariolées. On appelait archimime l'acteur principal; mais ce nom ayant été donné, hors du théâtre, au chef des bouffons qui avaient un rôle dans les funérailles des grands, fut remplacé dans les jeux par celui d'*actor* ou de *mimorum magister*. On revint néanmoins plus tard au mot *archimimus*. Chez les Romains et les Grecs, les mimes dans l'origine jouaient non sur la scène, mais sur un parquet situé au pied de la scène.

Cf. Calliaque : *De Ludis scenicis mimorum et pantomimorum syntagma* (Padoue, 1713, in-4) ; — Ziegler : *De mimis Romanorum* (Goettingue, 1788) ; — Ch. Magnin : *les Origines du théâtre, introduction* (Paris, 1839, in-8).

MIMÈSE, espèce d'ironie (voy. ce mot).

MIMEURE (Jacques-Louis VALON, marquis DE), membre de l'Académie française, né le 19 novembre 1659 à Dijon, mort le 3 mars 1719. Menin du Dauphin, il entra au service et devint lieutenant général. Il composa quelques pièces de vers, qui ne furent pas imprimées. Il entra à l'Académie en 1707. Lamotte lui fit son discours de réception.

Cf. D'Olivet : *Hist. des membres de l'Acad. française.*

MIMIQUE, l'art du mime. — Voy. PANTOMIME. — Ce mot désigne aussi l'action et le geste dans la déclamation dramatique ou oratoire. — Voy. ACTION

MIMNERME, Μίμνερμος, poëte grec du VIIe siècle avant J.-C., né à Colophon ou à Smyrne. Il passe pour avoir composé, dans le mode élégiaque inventé depuis peu par Callinus, les premières élégies amoureuses. Elles étaient adressées à une joueuse de flûte portant le nom de Nanno. Les fragments qui nous en restent ont une gracieuse simplicité, de la vivacité et une grande beauté d'expressions. Les tendresses de l'amour y sont mêlées de pensées tristes sur la rapidité de la vie, sur les peines de l'existence quand l'homme a dépassé la saison du printemps prodigue de fleurs. André Chénier a fait de quelques fragments de Mimnerme une imitation harmonieuse, sinon parfaite sous le rapport de la fidélité. Le texte de ces fragments fait partie des recueils de Brunck, de Gaisford, de Boissonade, de Bergk, etc. Il a été publié séparément par Bach (Leipzig, 1826) et par Traner (Upsal, 1833, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I ; — Schœnemann : *Commentatio de vita et carminibus Mimnermi* (Gœttingue, 1823) ; — Marx : *De Mimnermo* (1831).

MIMODRAME. — Voyez PANTOMIME.

MINAS (Minoïde), érudit grec, originaire de la Macédoine, mort à Paris en février 1860. On lui doit la découverte d'importants manuscrits, surtout de celui des *Fables de Babrius* dans un monastère du mont Athos (1841) et de celui des *Philosophumena* d'Origène (1852). Il a publié à Paris plusieurs écrits sur l'accentuation et la prononciation grecques (1824, 1825, in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières éditions.]

MINERVE FRANÇAISE (LA), recueil périodique français publié de février 1818 à mars 1820. Il fut fondé par les publicistes du parti libéral pour remplacer le *Mercure de France*, dépouillé de son privilége. Il paraissait par livraisons hebdomadaires et traitait plus de politique que de littérature, et professait, dans l'une et dans l'autre, les mêmes principes d'indépendance. Toutes les idées et tous les intérêts en opposition avec le gouvernement de la Restauration se manifestaient dans cet organe, qui était particulièrement celui de l'opinion constitutionnelle. Son succès rapide fut encore activé par la violence des attaques dirigées contre lui par tous les représentants de l'opposition légitimiste en France et à l'étranger. La *Minerve* avait pour principaux rédacteurs Benjamin Constant, Jay, Etienne, Jouy, Tissot, Lacretelle, etc. La pièce capitale était les *Lettres* d'Etienne, qui se plaisait à chercher les nouvelles de Paris dans les journaux de l'étranger et à transcrire de l'anglais des choses qu'on n'aurait pas osé insérer d'abord dans une gazette française. La vivacité avec laquelle la *Minerve* soutint la lutte contre le pouvoir l'a fait appeler « la satire Ménippée de la Restauration ». Ce fut pour neutraliser son influence que fut créé le *Conservateur* (voy. ce nom). En butte à de puissantes haines, dénoncée comme un danger public dans une foule de factums et de pamphlets, la *Minerve* cessa de paraître en 1820 pour protester contre le rétablissement de la censure. Elle fut remplacée par une série de lettres et de brochures dont un jugement de police correctionnelle arrêta la publication pseudo-périodique. Le recueil, y compris ces brochures, se compose de neuf volumes. Une *Nouvelle Minerve*, fondée en 1835 par un groupe de libéraux célèbres, J. Laffitte, Dupont de l'Eure, Odilon Barrot, Crémieux, Cormenin, Sarrans jeune, subsista quatre années (12 vol. in-8).

Cf. Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique française* (1866, in-8).

MINIATURES. — Voyez MANUSCRIT.

MINNA DE BARNHELM, drame de Lessing (voy. ce nom).

MINNESINGER ou MINNESAENGER, c'est-à-dire *Chantres d'amour* (de l'ancien mot *Minne*, amour, et *singen*, chanter), nom donné en Allemagne aux poëtes lyriques du XIIe siècle et qui devint au XVIe synonyme de poëte et de chanteur. Les Minnesingers fleurirent surtout en Autriche, berceau de l'épopée à la fois et de la poésie lyrique. Celle-ci ne tarda pas, en s'étendant, à subir diverses influences : celle du clergé, celle des grands seigneurs et surtout l'influence des trouvères français, alors dans toute leur splendeur en Champagne et en Flandre. Aussi, dans le principe, les Minnesingers ne composaient-ils que des espèces de madrigaux maniérés, imités servilement du provençal et même semés de mots de cette langue. Quelques poëtes, Henri de Veldeken, qu'on a appelé plus tard un créateur, Frédéric de Hausen, Hugo de Salza, Henri de Morungen, etc., opérèrent vers le commencement du XIIIe siècle une réaction salutaire. Ne conservant des modèles français que la pureté et le soin de la forme, ils créèrent une poésie brillante et originale, qui fut celle de tout le XIIIe siècle. On ne se borna plus à chanter l'amour, même épuré et idéalisé; les grands maîtres, comme Hartmann von Aue et Walther von der Vogelweide, agrandirent l'horizon, et leurs chants reflétèrent toutes les circonstances de la vie et, touchant même aux événements politiques et religieux, fêtèrent

les princes, célébrèrent leur sagesse ou flétrirent leur conduite et pleurèrent leur mort. Leur répertoire comprit trois parties : les *Chants en l'honneur des dames*, les *Louanges en l'honneur de Dieu* et les *Proverbes et maximes pour les princes*.

Les *Chants en l'honneur des dames* comprenaient les *Chants de jour et de nuit* et les *Chants de faire part*. Les premiers avaient pour objet les douleurs de la séparation et les seconds révélaient aux dames et aux damoiselles la flamme qui consumait les chevaliers. Wolfram d'Eschenbach (voy ce nom) réussit particulièrement dans ce genre. Les *Louanges en l'honneur de Dieu* s'adressaient surtout à la Sainte Vierge et à la Sainte Trinité et se chantaient pendant le service divin; mais cette poésie religieuse tomba bientôt dans des allégories incompréhensibles. Les *Proverbes et maximes pour les princes* appartiennent, par les idées et la forme, à la poésie didactique. Ces pièces, parfois de longue haleine, sont remplies de sages conseils et de justes appréciations sur les hommes et sur la vie; souvent l'exemple ou la fable viennent en aide à la maxime et en font mieux ressortir la portée et le sens. Les Minnesingers composaient encore les *Chants de mai* et des *Moissons*, qui célébraient les beautés de la nature et les bienfaits de la terre.

Ces auteurs disaient ordinairement leurs vers en s'accompagnant de la guitare ou du violon. C'était de leur bouche que les poëtes errants, pour qui la poésie était un métier, apprenaient les chants qu'ils allaient dire de château en château. A la fin du XIII^e siècle, leur mémoire ne pouvant pas retenir toutes les pièces qu'ils entendaient, ils en firent des recueils, dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous, comme le manuscrit des chants d'Hedelberg, publié par M. Pfeiffer (Stuttgart, 1844) et surtout le manuscrit de Rudger de Menesse, dont Von der Hagen a donné une édition complète (Leipzig, 1838). Les Minnesingers au XIII^e siècle étaient si nombreux, qu'il eût été difficile de les compter. La versification était à la mode et elle faisait partie de l'éducation des gens de cour. Plusieurs princes, entre autres le duc de Vienne, le landgrave d'Eisenach, le roi de Danemark, etc., avaient attaché des Minnesingers à leur service. Les plus célèbres furent Reinmar de Haugenau, surnommé le Vieux, Walter von der Vogelweide, appelé le Maître des maîtres, Henri d'Ofterdingen, Klingsor, tous deux héros du tournoi de la Wartburg, Hartmann von der Aue, Gottfried de Strasbourg, Wolfram d'Eschenbach, Reinmar de Zweter, etc.

Von der Hagen a rassemblé et publié la plupart des Chants des Minnesingers, conservés dans les manuscrits; il a fait précéder les œuvres de chaque poëte d'une notice biographique. Son ouvrage a pour titre *Minnesaenger* (Leipzig, 1838, 4 vol.). Bartsch a donné un choix très-estimé des *Poëtes lyriques du* XII^e *au* XIV^e *siècle*. (Deutsche Liederdichter der 12 bis 14 Jahrh. Leipzig, 1864). Une étude critique sur les Minnesingers a été publiée par Lachmann et Haupt sous ce titre : *le Printemps du chant d'amour* (des Minnesangs Frühling, Leipzig, 1757). Tieck a traduit en vers quelques Minnesingers (Berlin, 1803). Un très-beau manuscrit de la collection de Rudger de Menesse est à la Bibliothèque nationale de Paris.

Cf. Von der Hagen, Lachman etc. : ouvrages cités ; — Wackernagel : *Geschichte der deutschen Literatur* (Bâle, 1853).

MINOT (Laurence), poëte anglais du XIV^e siècle. Il composa dix chansons sur les victimes d'Édouard III. Elles sont pleines d'animation et écrites dans un anglais qui se rapproche assez de l'écossais et qui n'a pas trop vieilli. La plus importante est sur la bataille de Crécy. Découvertes par Tyrwhitt en 1775, elles ont été publiées par Ritson en 1796 et en 1825, avec une introduction, des notes et un glossaire.

Cf. Morley : *English writers before Chaucer.*

MINUT (Gabriel DE), baron DE CASTERA, littérateur français, né vers 1520 à Toulouse, mort en 1587. Fils d'un premier président du Parlement de Toulouse, il devint maître des requêtes de Catherine de Médicis et gentilhomme de la Chambre. Il était en relation avec les lettrés de son temps. Entre divers écrits, il a laissé : *De la Beauté, discours divers, etc., avec la Paule-Graphie, ou description des beautés d'une dame Tholosaine, nommée la Belle Paule* (Lyon, 1587, in-8), ouvrage curieux comme marque des mœurs du siècle; car il fut publié par l'abbesse Charlotte de Minut, et du vivant de Paule de Viguier dont il décrit les plus secrètes beautés.

Cf. La Croix du Maine : *Bibliothèque française.*

MINUTIEUX (LE), comédie de Montesquiou-Fezensac (voy. ce nom).

MINUTIUS FELIX, écrivain latin du III^e siècle après J.-C. Il habitait Rome, où il exerça la profession d'avocat. L'un des premiers apologistes de la religion chrétienne, il paraît avoir écrit après Tertullien et avant saint Cyprien. Son ouvrage a pour titre *Octavius*. C'est un dialogue entre un chrétien et un païen, tendant à défendre le christianisme, non au point de vue des dogmes, mais au point de vue des principes généraux de la philosophie, de la politique et de l'histoire. La conversion du païen couronne cette apologie. Le style de Minutius Félix imité avec un soin parfois trop apparent des auteurs classiques et en général très-pur, est gâté par quelques morceaux déclamatoires. L'*Octavius*, publié d'abord avec le traité *Adversus Gentes* d'Arnobe, qu'on en croyait l'auteur, fut imprimé séparément par F. Baudouin, qui le restitua à Minutius Felix (Heidelberg, 1650). Il a été réédité plusieurs fois, notamment par J. Gronovius (Leyde, 1707, in-8), par Lindner (Langensalza, 1760, 1773, in-8), par Muralto (Zurich, 1836, in-8). Il a été traduit en français par Perrot d'Ablancourt (Paris, 1660, in-12), par l'abbé de Gourcy dans les *Apologistes* (Paris, 1785, 2 vol. in-8), par A. Péricaud (Lyon, 1823, in-8), qui a donné en outre un supplément à ses notes, sous le titre de *Minutiane* (in-8).

Cf. F. Baudouin : *Dissertation*, en tête de son édition ; — H. Meier : *De Minutio Felice* (Zurich, 1824, in-8).

MIONNET (Théodore-Edme), numismate français, né le 10 septembre 1770 à Paris, où il est mort le 5 mai 1842. Entré au cabinet des Médailles, dont il fut chargé de dresser le catalogue, il devint en 1830 membre de l'Académie des inscriptions. Il a publié, entre autres ouvrages : *Description des médailles antiques, grecques et romaines* (Paris, t. I à VI, 1806-13, in-8; t. VII et VIII, 1835-37; *Supplément*, 1819-33, 6 vol. in-8), l'un des plus complets et des plus accrédités sur la matière, et il fait autorité; *De la Rareté et du prix des médailles romaines* (1815, in-8).

Cf. Walckenaer : *Éloge*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions (1850).

MIOT (André-François), comte DE MELITO, homme d'État et écrivain français, né le 9 février 1762 à Versailles, mort le 5 janvier 1841 à Paris. Après dix-huit ans de fonctions diplomatiques et politiques, il ne s'occupa plus, à partir de 1815, que de travaux littéraires; il entra en 1835 à l'Académie des inscriptions. On a de lui : des traductions très-estimées d'*Hérodote* (Paris, 1822, 3 vol. in-8) et de *Diodore de Sicile* (Paris, 1835-1838, 7 vol. in-8); des *Mémoires sur le Consulat, l'Empire et le roi Joseph* (Paris, 1858, 5 vol. in-8), écrits avec talent et loués pour l'impartialité.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

— Walckenaer : *Notice*, dans le *Moniteur universel* (27-28 août 1844).

MÎR (Mir Mohammed Taquî), célèbre poëte hindoustani, né à Agra dans les premières années du XVIIIe siècle, mort vers 1800. Le nom de Mîr, *prince*, se donne aux descendants de Mahomet. Il apprit l'art poétique de son parent Arzu, habita Delhi, puis Lakhnau et fut pensionnaire du nabab d'Aoude, Açafûddaula. Mîr a écrit dans tous les genres et excellé dans le gazal et le masnawi. Il a écrit en hindoustani un très-grand nombre de poésies qui se composent de cacidés, de six différents diwans, de pièces de vers de toutes dimensions et de toutes formes, sur les sujets les plus variés : panégyriques, satires, aventures d'amour, leçons de morale, conseils littéraires, etc. Ces poésies forment un recueil de plus de 1000 pages, sous le titre de *Kulliyât-i* Mîr Taquî (Calcutta, gr. in-4). M. Garcin de Tassy en a traduit plusieurs. On doit aussi à Mîr une biographie abrégée de cent deux poëtes hindoustanis, y compris lui-même, écrite en langue persane et intitulée *Nikât uschschuarâ*.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie*, t. II (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

MIRA DE MESCUA (don Antonio) ou AMESCUA, poëte lyrique et dramatique espagnol du XVIIe siècle, né à Guadix (Grenade). Il fut chapelain de Philippe IV. Cervantès, dans le prologue de ses comédies, a vanté « la gravité du docteur Mira de Amescua, qui honore singulièrement notre nation ». On a de lui environ cinquante comédies, parmi lesquelles nous citerons : *l'Infortunée Rachel* (la Desgraciada Raquel) ; *l'Amour, l'esprit et la femme* (Amor, ingenio y muger); *la Harpe de David* (el Arpa de David) ; *le Comte Alarcos; la Roue de la fortune* (la Rueda de la fortuna) ; *Il ne faut pas jouer avec les femmes* (No hay burlas con las mugeres) ; *le Palais confus* (el Palacio confuso), d'où Corneille a tiré don Sanche d'Aragon. Il a aussi écrit des *Autos*.

Cf. Antonio : *Bibl. hisp. nova* ; — A.-F. von Schack : *Geschichte der dramat. Lit. und Kunst in Sp.*, t. II.

MIRABAUD (Jean-Baptiste DE), littérateur et philosophe français, né en 1675 à Paris, mort le 24 juin 1760. Il suivit d'abord la carrière des armes, puis, par goût de l'étude, entra dans la congrégation de l'Oratoire, d'où il sortit après quelques années pour être secrétaire de la duchesse d'Orléans et précepteur de ses filles. En 1726 il entra à l'Académie française et en devint secrétaire perpétuel en 1742. Ses infirmités l'obligèrent de résigner cet emploi, qui fut dévolu à Duclos.

Les ouvrages littéraires de Mirabaud sont, avec *l'Alphabet de la fée Gracieuse* (1734, in-12), composé pour Mlle de Beaujolais, une traduction de la *Jérusalem délivrée* (Paris, 1724, 2 vol. in-12), supérieure à celles qui existaient alors, et une traduction de *Roland furieux* (1758, 4 vol. in-12), qui, selon Voltaire, ne rend nullement le *molle et facetum* de l'Arioste. Ses ouvrages philosophiques, dirigés contre le spiritualisme, comprennent : *Sentiments des philosophes sur la nature de l'âme*, dans les *Nouvelles libertés de penser* (Amsterdam, 1743, in-12) et dans le *Recueil philosophique* de Naigeon (Londres, 1779, 2 vol. in-12) ; *le Monde, son origine et son antiquité* (Londres [Paris], 1751, in-8) ; *Opinions des anciens sur les Juifs et Réflexions importantes sur l'Évangile* (Amsterdam, 1769, in-12). Le *Système de la nature* du baron d'Holbach fut publié d'abord en 1770, sous le nom de Mirabaud, plusieurs années après sa mort.

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*, t. V ; — *Diction. des sc. philosophiques*.

MIRABEAU (Victor RIQUETTI, marquis DE), économiste français, père du célèbre orateur du même nom, né le 5 octobre 1715 à Pertuis (Provence), mort le 13 juillet 1789. Après avoir servi avec distinction, il se retira de la carrière militaire et se livra à l'étude des théories économiques. D'un esprit exalté et infatué de l'orgueil nobiliaire, il fut le tyran de sa famille, se fit donner contre les siens jusqu'à cinquante-quatre lettres de cachet et persécuta surtout le fils qui devait illustrer son nom, l'accusant de déshonorer sa race. Ses écrits, d'un style bizarre, obscur et emphatique, ont été qualifiés d'*Apocalypse de l'économie politique*. Le marquis de Mirabeau prenait le nom de *l'Ami des hommes*, du titre de son principal ouvrage (Avignon [Paris], 1756, 3 vol. in-4 ou 8 vol. in-12). On a en outre de lui : *les Économiques* (Paris, 1769, 2 vol. in-4) ; *Lettres économiques* (Amsterdam, 1770, in-12) ; *les Devoirs* (Milan, 1770, in-8) ; *Instruction populaire, ou la Science, les droits et les devoirs de l'homme* (Lausanne, 1774, in-12); *Lettres sur la législation, ou l'Ordre légal dépravé, rétabli et perpétué* (1775, 3 vol. in-12); *Entretiens d'un jeune prince avec son gouverneur* (1785, 4 vol. in-12) ; *Hommes à célébrer*..., *relativement à l'éducation politique et économique* (1789, 2 vol in-8) ; etc.

Cf. Mirabeau fils : *Mémoires*, t. I-III.

MIRABEAU (Gabriel-Honoré DE RIQUETTI, comte DE), célèbre orateur français, fils du précédent, né le 9 mars 1749 au Bignon, près de Nemours, mort le 2 avril 1791 à Paris. Sans entrer dans les détails de sa vie privée, qui par la fougue de son caractère et de son tempérament devint une suite de romans passionnés, sans pénétrer davantage dans l'étude de son rôle politique, nous indiquerons les faits qui peuvent servir à expliquer comment son génie oratoire éclata tout d'un coup au début de la Révolution, et qui peuvent mettre en lumière sa physionomie à la tribune. Une attaque de petite vérole lui laissa à l'âge de trois ans le visage profondément sillonné et cicatrisé. Il paraissait en même temps tout à fait disgracié de la nature sous le rapport physique, et son père écrivait : « Cet enfant ne ressemble pas mal à Polichinelle, étant tout ventre et tout dos. » Orgueilleux, entêté de noblesse, dur, inflexible, le père de Mirabeau fut encore tourné contre lui par les premières manifestations de son caractère impétueux, qui se révéla de bonne heure. Il le dépeignait ainsi dans ses lettres à son frère : « C'est un esprit de travers, fantasque, fougueux, incommode, penchant vers le mal avant de le connaître ; » et ailleurs : « C'est une intelligence, une mémoire, une capacité, qui saisissent, ébahissent, épouvantent. » Dans un autre endroit il marquait ainsi sa précoce facilité de parole : « C'est un péroreur à perte de vue. » Mirabeau avait alors neuf ans. Ses études furent variées ; il apprit les langues anciennes, l'anglais, l'italien, l'allemand, les mathématiques, l'économie politique ; il s'appliqua en outre aux exercices du corps. A dix-huit ans son père le fit entrer dans l'armée, sous le nom de *Pierre Buffière*, afin de mieux indiquer qu'il le mettait au service par mesure de correction. Le jeune soldat se plongea dans l'étude des ouvrages relatifs à l'art militaire, et y consacra cinq années. Il venait d'être nommé sous-lieutenant lorsque, pour mettre un terme aux dettes qu'il contractait et à une intrigue d'amour, on l'enferma au fort de l'île de Ré, sur une lettre de cachet. Il fut ensuite envoyé en Corse, où il venait d'être proposé pour le grade de capitaine, lorsque son père le fit revenir pour l'associer à ses travaux économiques. Il avait composé, sur les conseils de Buttafoco, une *Histoire de la Corse*, qui fut son premier ouvrage ; elle n'a pas été imprimée et s'est perdue. En 1772 on le maria à la fille unique du marquis de Marignane ; il se laissa entraîner au

faste, fit en peu de temps pour 160000 francs de dettes, fut interdit et, en vertu d'une lettre de cachet, enfermé en 1774 au château d'If. Il écrivit l'*Essai sur le despotisme* (Londres, 1776, in-8; 3e édit., corrigée, Paris, 1792, in-8), où respire déjà un ardent amour pour la liberté. Transporté au fort de Joux, près de Pontarlier, il eut la permission de se rendre en ville, s'éprit de passion pour Sophie, femme du marquis de Monnier, ancien président de la Chambre des comptes de Dôle, et s'enfuit avec elle en Hollande, où il prit le nom de *Saint-Mathieu* et vécut de sa plume.

Parmi ses écrits de cette époque on peut citer: *Avis aux Hessois* (Amsterdam, 1776), pamphlet politique, relatif au secours que le landgrave de Hesse-Cassel avait promis aux Anglais contre l'Amérique; *Histoire du règne de Philippe II*, traduite de l'anglais de Robert Watson (Ibid., 1777 4 vol. in-12); *le Lecteur y mettra un titre* (Londres, 1777, in-8), intéressant opuscule sur la musique. Poursuivi par la police française, il fut arrêté avec Sophie. On les ramena en France, et tandis qu'elle était enfermée dans un couvent, il était emprisonné le 7 juin 1777 au donjon de Vincennes; il y resta trois ans et demi, jusqu'en 1780. C'est là qu'il écrivit les fameuses *Lettres à Sophie*, que le procureur de la commune de Paris, Manuel, trouva dans les archives de la police et publia en supposant une autorisation, même un ordre de leur auteur. Elles parurent sous ce titre: *Lettres originales de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes pendant les années* 1777-1780, *contenant tous les détails de sa vie privée, ses malheurs et ses amours avec Sophie de Monnier* (Paris, 1792, 4 vol. in-8 ou 8 vol. in-18); elles furent plus tard remises au jour, abrégées, sous le titre de *Choix de Lettres à Sophie* (Paris, 1812, 4 vol. in-18, plusieurs fois réimpr.). Si l'on supprime de ces lettres les passages qui auraient dû n'être jamais imprimés, on pourra les comparer à la correspondance de Saint-Preux avec Julie. On y retrouvera la passion un peu déclamatoire des hommes du XVIIIe siècle, élevés à l'école sentimentaliste de Jean-Jacques. « Jamais, dit La Harpe en parlant de ces lettres, on n'a fait mieux voir qu'il y a dans l'amour un charme qui n'est qu'à lui: c'est de n'avoir jamais qu'une même chose à dire, et de la dire toujours sans s'épuiser ni se lasser jamais, et même sans lasser les autres, quand il a l'éloquence qui lui est propre. » Mirabeau travailla beaucoup dans sa prison de Vincennes. Il composa un livre sur *les Lettres de cachet et les Prisons d'État* (Hambourg, 1782, 2 vol. in-8), remarquable défense de la liberté individuelle, où, dans le mouvement des tours, dans la vivacité des apostrophes, on sent déjà l'orateur sous l'écrivain. Il traduisit une partie de *Tibulle* et des *Baisers* de Jean Second, traduction qui fut achevée par La Chabeaussière et fut publiée sous le titre suivant: *Élégies de Tibulle, avec des notes, suivies des Baisers de Jean Second* (Tours, 1796, 3 vol. in-8); il y traduisit aussi des *Nouvelles* de Boccace (Paris, 1802, 4 vol. in-8). Les autres ouvrages qu'il fit dans sa prison sont, à ce qu'on a dit, fort nombreux: treize ont été, paraît-il, perdus, neuf sont restés manuscrits; ceux qui ont été imprimés, en totalité ou en partie, sont ou médiocres ou immoraux jusqu'à l'obscénité. On assure qu'il y écrivit en outre les *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*, où étaient traitées des questions politiques et administratives d'un grand intérêt, et que Soulavie publia en les refondant.

En sortant de Vincennes, Mirabeau plaida d'abord pour faire casser l'arrêt qui le condamnait à mort pour avoir enlevé Mme de Monnier, puis contre sa propre femme qui demandait la séparation. Dans ces deux affaires, il montra ces qualités oratoires qu'il devait déployer à l'aise sur un plus grand théâtre: il obtint une transaction pour l'arrêt de Pontarlier, mais il ne put empêcher la Cour d'Aix de prononcer un arrêt de séparation. En 1784 il entra dans la maison de banque de Panchaud, où il étudia les questions de change et de crédit. Il se trouva alors en conflit d'opinion et d'intérêt avec Beaumarchais; une vive polémique s'engagea entre eux, et l'on peut voir le ton d'éloquence emportée qu'y apporta Mirabeau, dans sa *Réponse à l'écrivain des administrateurs de la Compagnie des eaux de Paris* (Bruxelles, 1785, in-8). Après un séjour à Berlin, où il écrivit, sur les devoirs d'un souverain, la *Lettre remise à Frédéric-Guillaume II, le jour de son avénement au trône* (1787, in-8), il revint à Paris, qu'il se vit forcé de quitter presque aussitôt pour échapper à une nouvelle lettre de cachet lancée contre lui; c'était la quinzième. Il ne tarda pas à obtenir l'autorisation d'y rentrer, prit une part active aux discussions politiques qui agitaient la France et publia contre Necker la *Dénonciation de l'agiotage au roi et à l'Assemblée des notables* (1787, in-8). Dans un autre écrit, *Réponse aux alarmes des bons citoyens* (1788, in-8), il soutint le projet de réunion des états généraux, puis entrant résolûment dans la vie politique, il alla se présenter aux élections dans la Provence.

Repoussé par la chambre des nobles à Aix, il commence à faire entendre des accents de tribun: « Dans tous les pays, dans tous les âges, dit-il, les aristocrates ont implacablement poursuivi les amis du peuple; et si, par je ne sais quelle combinaison de la fortune, il s'en est élevé quelqu'un dans leur sein, c'est celui-là surtout qu'ils ont frappé, avides qu'ils étaient d'inspirer la terreur par le choix de la victime. Ainsi périt le dernier des Gracques, de la main des patriciens; mais, atteint d'un coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel, en attestant les dieux vengeurs: et de cette poussière naquit Marius; Marius, moins grand pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse. » Le tiers état l'élit à la fois à Aix et à Marseille. Il paraît à l'Assemblée et y prend dès le début la première place. C'est lui qui fait du tiers, non plus un ordre, mais la nation elle-même, par les fameuses paroles à M. de Dreux-Brézé, dont voici le texte: « Pour éviter toute équivoque, je déclare que si l'on vous a chargé de nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres pour employer la force, car nous ne quitterons nos places que par la puissance des baïonnettes (*Moniteur*, 24 mai 1789). » Dès lors l'histoire de sa vie jusqu'à son dernier jour se confond avec l'histoire même de la France. Sur toutes les questions il prend la parole, sur toutes on attend son avis. Un de ses plus beaux triomphes fut son discours sur la contribution du quart. C'est celui que l'on connaît sous le nom de *Discours contre la banqueroute*. « Votez ce subside extraordinaire; votez-le, disait-il en finissant. Eh, messieurs, à propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, d'une risible insurrection qui n'eut jamais d'importance que dans les imaginations faibles ou dans les desseins pervers de quelques hommes de mauvaise foi, vous avez entendu naguère ces mots forcenés: Catilina est aux portes de Rome, et l'on délibère! Et certes, il n'y avait autour de nous ni Catilina, ni Rome, ni périls. Aujourd'hui la banqueroute est là; elle menace de consumer vous, vos propriétés, votre honneur; et vous délibérez! » La contribution fut votée d'enthousiasme. Nous renverrons le lecteur aux discours de Mirabeau, et nous ne citerons plus que les paroles où il mettait sa popularité déchue en face de celle qui se levait pour Barnave: « Et moi aussi, on voulait il y a peu de jours me porter

en triomphe, et maintenant on crie dans les rues : *la Grande trahison du comte de Mirabeau*... Je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance du Capitole à la roche Tarpéienne ; mais l'homme qui combat pour la raison, pour la patrie, ne se tient pas si aisément pour vaincu. » Rallié, sincèrement peut-être, à la cause de Louis XVI, dont il acceptait, par malheur, d'énormes subsides, les accusations de vénalité qui l'atteignaient n'avaient encore rien abattu de la fierté de sa parole, quand il fut emporté en trois jours par la maladie, laissant un vide immense dans l'Assemblée et un sentiment douloureux d'incertitude sur les destinées du pays.

Nous pouvons, par les témoignages des contemporains, nous représenter l'aspect de Mirabeau à la tribune. Sa taille massive, ses formes athlétiques, son vaste front, son teint olivâtre, ses joues sillonnées de coutures, ses grands yeux à petites prunelles s'enfonçant sous un haut sourcil et dans un enchâssement plombé, sa bouche irrégulièrement fendue, constituaient, dit un historien, la laideur la plus admirable, la plus puissante qui fut jamais. « Il avait la démarche brusque, il avait le geste du commandement. Quand il parlait, sa voix, moins âpre que ses traits, était entrecoupée d'abord et traînante ; mais à mesure qu'il prenait possession de la parole, elle s'animait, se précipitait et devenait véritablement appropriée au génie de son éloquence. » Ce génie était la passion, passion vraie ou calculée. Suivant Villemain, cette passion de Mirabeau n'était que de surface et en quelque sorte jouée. « Cette forme violente, dit-il, cette vivacité tribunitienne dont il couvre ses pensées n'est qu'un emprunt qu'il fait à l'esprit de son temps, ou une satisfaction qu'il lui donne. Mais, chose remarquable ! ce qui est chez lui artificiel, convenu, est cependant plein de vigueur, d'originalité, de vérité. » Ailleurs le critique semble se démentir lorsqu'il dit : « Mais il ne me paraît jamais plus éloquent, plus puissant, que lorsqu'il ne peut avoir de secours, lorsqu'il se défend sur l'heure, lorsque de toutes parts assailli, serré de près, acculé à la tribune, il se retourne et donne un coup de défense à côté de lui... Quelquefois sa parole est si réellement soudaine, qu'elle s'abandonne elle-même avant d'être achevée. S'il aperçoit, pendant qu'il parle encore, un mouvement dans l'Assemblée, une résistance trop forte, il se rétracte avec passion ; et, par une secousse violente donnée à son esprit et à celui des autres, il les domine encore en changeant lui-même d'opinion. » Les contemporains nous apprennent que, lorsqu'il n'était pas ému, on le trouvait souvent vague, obscur, embarrassé, et presque toutes les fois qu'il commençait une improvisation, il avait une élocution lourde, surchargée de grands mots et de néologismes ; il semblait forcer les auditeurs à participer au travail difficile de sa pensée ; mais en même temps les auditeurs attendaient ces foudres d'éloquence, que l'émotion ou la contradiction faisaient jaillir de ses lèvres. En lisant ses discours aujourd'hui avec le calme de l'esprit, on ne peut en nier les incorrections, les transitions brusques et parfois le style pénible. Mais ces défauts se perdaient dans des qualités assez puissantes pour lui donner place parmi les plus grands orateurs qui furent jamais. Barnave a dit de lui qu'il était « le Shakespeare de l'éloquence ». Lui-même a dit de Barnave : « Je n'ai jamais entendu parler aussi longtemps, aussi vite et aussi bien ; mais il n'y a point de divinité en lui. » Or ce qui fit la grande force de Mirabeau, c'est qu'il était possédé de cette divinité dont il réclamait la présence chez l'orateur. Quant à Mirabeau écrivain, il a été ainsi apprécié par M. Nisard : « Mirabeau apprend à mesure qu'il écrit, écrit à mesure qu'il apprend. Concevoir et produire sont chez lui deux choses simultanées ; en même temps qu'il lit, il juge ; en même temps qu'il juge, il prend la plume ; sa main court à la suite de son esprit, ou son esprit à la suite de sa main ; il pense et écrit à tire d'aile ; mais il n'écrit que parce qu'il ne peut pas parler... C'est l'orateur empêché, comprimé, qui se soulage par la voie de l'écrivain. Son style est ample, abondant, peu coupé, comme sera quelque jour sa parole ; et il donne sa période pleine et peu variée, comme il donnera sa phrase oratoire, de toute l'haleine d'une vaste poitrine. » Ajoutons que le style de Mirabeau, dans ses œuvres écrites, n'offre pas la trame serrée et savante des grands écrivains. On y sent la négligence ; les pensées abondent, mais souvent mal enchaînées. Il se laisse conduire au hasard de ses idées ; il obéit toujours à l'inspiration du moment, jamais à la règle ou à un dessein préconçu.

Les discours de Mirabeau ont été publiés d'abord par Méjan, sous ce titre : *Collection complète des travaux de Mirabeau à l'Assemblée nationale* (Paris, 1791, 4 vol. in-8), et Barthe a donné : *Discours et opinions de Mirabeau, avec une* Notice *sur sa vie* (Ibid., 1820, 3 vol. in-8). On a édité ensuite ses *Chefs-d'œuvre oratoires* (Ibid., 1822, 2 vol. in-18). Les écrits de Mirabeau que nous n'avons pas cités sont les suivants : *Mémoire à consulter pour J.-B. Jeanret contre Bricard* (Neufchatel, 1775, in-8) ; *Lettre sur le sacre de Louis XVI* (1776, in-8) ; *Recueil de contes* (Londres, 1780, 2 part. in-8) ; *Ma conversion* (1783, in-8), écrit licencieux ; *Erotika Biblion* (1783, in-8), sorte de code de la volupté ; *le Chien après les moines*, poëme (Amsterdam, 1784, in-8) ; *le Libertin de qualité, ou Confidences d'un prisonnier au château de Vincennes* (Hambourg, 1784, in-8), écrit licencieux ; *Précis historique de la maison de Comnène* (Amsterdam, 1784, in-8), attribué aussi à Démetrius Comnène ; *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus* (Londres, 1784, in-8), contre l'institution d'un ordre de chevalerie aux États-Unis d'Amérique ; *Doutes sur la liberté de l'Escaut* (Ibid., 1785, in-8) ; *Lettres d'un défenseur du peuple à Joseph II* (Dublin, 1785, in-8) ; *De la Caisse d'Escompte* (1785, in-8) ; *De la Banque d'Espagne dite de Saint-Charles* (1785, in-8) ; *Lettres sur Cagliostro et Lavater* (Berlin, 1786, in-8) ; *Lettres sur l'invasion des Provinces-Unies* (Bruxelles, 1787, in-8) ; *Sur Mosès Mendelssohn, sur la Réforme politique des Juifs* (Londres, 1787, in-8) ; *De la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand* (Londres [Paris], 1788, 4 vol. in-4, avec un atlas de Mentelle), ouvrage plein de faits, auquel collabora Mauvillon ; *Aux Bataves, sur le stathoudérat* (1788, in-8) ; *le Despotisme de la maison d'Orange, prouvé par l'histoire* (1788, in-8) ; *Conseils à un jeune prince qui sent la nécessité de refaire son éducation* (1788, in-8) ; *Observations d'un voyageur anglais sur la maison de force* [Bicêtre] (1788, in-8) ; *les Candidats de Paris jugés* (Paris, 1789, in-8) ; *Sur la Liberté de la presse*, imité de l'anglais de Milton (Londres, 1789, in-8) ; *Théorie de la royauté, d'après la doctrine de Milton* (1789, in-8) ; *Histoire secrète de la cour de Berlin* (Alençon, 1789, 2 vol. in-8), ouvrage qui fut brûlé par la main du bourreau et que Mirabeau désavoua ; *Plan de division du royaume* (1790, in-8) ; *Travail sur l'éducation publique* (1791 in-8). Il y a, indépendamment des *Lettres à Sophie*, plusieurs recueils de lettres adressées par Mirabeau à diverses personnes : *Correspondance avec Cerutti* (1790, in-8) ; *Lettres de Mirabeau à un de ses amis en Allemagne* [Mauvillon] (Brunsvick, 1792, in-8) ; *Lettres de Mirabeau à Chamfort* (Paris, 1796, in-8) ; *Lettres inédites de Mirabeau, Mémoires et extraits de Mémoires écrits en* 1781-1783 (Paris, 1806, in-8) ; *Correspondance de Mirabeau et du comte de La-*

marck (Paris, 1851, 3 vol. in-8). M. Lucas de Montigny a publié : *Mémoires biographiques, politiques et littéraires de Mirabeau, écrits par lui-même, par son père, son oncle et son fils adoptif* (Paris, 1834, 8 vol. in-8). On a deux éditions des *Œuvres* de Mirabeau, mais l'une et l'autre très-incomplètes (Paris, 1820-21, 8 vol. in-8 ; 1825-27, 9 vol. in-8). Chaussard a publié *l'Esprit de Mirabeau*, recueil d'extraits de ses œuvres (Paris, 1797, 2 vol. in-8), et plus récemment Vermorel : *Mirabeau, sa vie, ses opinions, ses discours* (1864, 5 vol. in-32, *Biblioth. nationale*).

Cf. Reynault-Warin : *Éloge de Mirabeau* (Paris, 1791, in-8) ; — Pithou : *Abrégé de la vie et des travaux de Mirabeau* (Ibid., 1791, in-8) ; — *Mémoires sur Mirabeau et son époque, sa vie littéraire et privée* (Ibid., 1824, 4 vol. in-8) ; — T. Dumont : *Souvenirs sur Mirabeau* (Ibid., 1832, in-8) ; — Mérilhou : *Notice*, dans l'édition des *Œuvres* de 1825 ; — B. Gastineau : *les Amours de Mirabeau et de Sophie de Monnier* (1864, in-8) ; — De Loménie : *les Mirabeau, études sur la Soc. française au XVIII[e] siècle* (1870, in-8) ; — *Histoires de la Révolution française* par Thiers, Louis Blanc, Michelet, Quinet, etc. ; — Villemain : *Nouveaux mélanges historiques et littéraires* ; — Nisard : *Histoire de la littérature française*.

MIRABEAU (André-Boniface-Louis Riquetti, vicomte de), dit *Mirabeau-Tonneau*, frère du précédent, né le 30 novembre 1754 au Bignon, mort le 15 septembre 1792. Son surnom lui fut donné par le peuple de Paris, à cause de l'énorme embonpoint que lui avaient procuré le vin et la bonne chère. Il disait à ce sujet que, de tous les vices de la famille, son frère ne lui avait laissé que celui-là. « Dans toute autre famille, disait-il encore, je passerais pour un mauvais sujet et un homme d'esprit ; dans la mienne, je suis un sot et un honnête homme. » Spirituel et brave, mais partisan opiniâtre de l'ancien régime, il attaqua avec une violence allant jusqu'à la bizarrerie les idées nouvelles à l'Assemblée nationale, où il siégea comme député de la noblesse du Limousin. Il collabora aux *Actes des apôtres* et publia deux pamphlets piquants : *la Lanterne magique nationale* (1789, in-8) ; *Voyage national de Mirabeau cadet* (1790, in-8). Il émigra et leva contre la France républicaine *la Légion de Mirabeau*, dite aussi *les Hussards de la mort*.

MIRANDA (Luis de), écrivain dramatique espagnol du XVI[e] siècle. Prédécesseur de Lope de Vega, il est auteur de *la Comédie prodigue* (la Comedia prodiga), en vers de huit pieds ; suivant Moratin, l'une des meilleures pièces de l'ancien théâtre.

Cf. Moratin : *Origenes del teatro español*.

MIRACLES, nom donné aux plus anciens essais du drame religieux en France. Ce furent d'abord des cérémonies figuratives instituées par l'Église, puis la mise en action, à l'aide de deux ou trois personnages, de légendes tirées de la vie des saints. Les miracles prirent bientôt de grandes proportions et se confondirent avec les mystères qui ont parfois gardé le nom de miracles, comme le *Miracle de Théophile* attribué à Rutebeuf, etc. — Voyez Mystères.

MIRACLES DE NOTRE-DAME (les), poëme roman de Gautier de Coinsi (voy. ce nom).

MIRÆUS. — Voyez La Mire.

MIRAME, tragédie de Desmarets et Richelieu (voy. ces noms).

MIRANDA (Fr. Sa de). — Voyez Sa de Miranda.

MIRKHOND (Haman-ed-dyn Mirkhawend-Mohammed, dit), célèbre historien persan, né en 1433 (836 de l'hégire), mort en 1498. Il eut pour protecteur l'émir Aly-Chir, vizir du sultan Houcein-Bahadour et fut par lui appelé à Hérat, où le sultan tenait sa cour. Mirkhond, retiré dans un monastère de cette ville, passa la plus grande partie de sa vie à réunir les matériaux de ses ouvrages historiques. Il est auteur du *Jardin de la pureté* (Rouzat al safa...), contenant l'histoire des prophètes, des rois et des califes. C'est une histoire générale de l'Orient, divisée en sept parties étendues, avec une préface sur la manière d'écrire l'histoire et un appendice géographique.

La première partie comprend les temps antérieurs à l'islamisme ; la deuxième est consacrée à Mahomet et aux quatre premiers califes ; la troisième aux douze imans et aux califes ommyades et abbassides ; la quatrième aux dynasties qui ont régné en diverses parties de l'Asie du temps des Abbassides, aux Fathimides d'Afrique et d'Egypte, aux rois de l'Hindoustan, etc. ; la cinquième contient une introduction à l'histoire des Tartares et des Mogols, avec celle de Djenghis-Khan et de ses successeurs en Tartarie et en Perse ; la sixième les règnes de Tamerlan et de ses successeurs ; la septième, enfin, est consacrée au sultan Houcein-Bahadour et aux temps où vivait l'historien. Cette dernière, restée inachevée à la mort de Mirkhond, a été complétée par un autre écrivain, peut-être par Khondémir, son fils. Le *Rouzat al safa*, malgré la célébrité dont il jouit, n'est qu'une compilation dépourvue d'esprit critique. Il est, pour les diverses périodes qu'il embrasse, inférieur aux écrits particuliers relatifs à chacune d'elles. Il n'a été traduit que par fragments, comblant pour nous certaines lacunes des fastes de l'Orient. S. de Sacy a traduit l'*Histoire des rois de Perse de la dynastie des Sassanides* dans ses *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse* (Paris, 1793, in-4) et la *Préface* dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi* (Paris, 1813, tom. IX). Langlès a traduit l'*Histoire de Djenghis-Khan*, dans le t. V des *Notices et extraits...*, celle des *Ismaéliens de Perse*, dans le tome IX des *Notices* ; Defrémery, l'*Histoire des Gaznévides* (Paris, 1845). D'autres parties ont été traduites en latin : l'Histoire des Tahérides et des Soffarides, par le baron de Iénisch (*Historia priorum regum Persarum post firmatum islamismum* ; Vienne, 1782, in-4) ; et l'histoire des Samanides ; par Fréd. Vilken (*Historia Samanidarum* ; Gœttingue, 1808, in-4). La Bibliothèque nationale possède des manuscrits des parties du *Rouzat al safa*, sauf la quatrième que l'on trouve aux archives du ministère des affaires étrangères. La bibliothèque de l'Arsenal possède aussi les II[e], IV[e], VI[e] parties et l'appendice. On trouve les six premières à la bibliothèque impériale de Vienne.

Cf. Hammer-Purgstall : *Geschichte der schœnen Redekünste Persiens*, etc. (Vienne, 1818, in-4).

MIROIR, nom donné à certaines compositions et compilations littéraires, juridiques et théologiques, qui furent populaires au moyen âge. Nous signalerons les trois suivantes :

1° Miroir du salut, en latin *Speculum humanæ Salvationis*, en allemand *Heilspiegel*. Ce fut, à partir du XII[e] siècle, avec la *Bible des pauvres* dont il était le complément, un des livres les plus répandus. Comme cette dernière, il contenait un certain nombre de planches ou tableaux avec légendes et explications et servait particulièrement à fournir des textes latins aux prédications des ordres mendiants. Peut-être faut-il regarder comme le dernier écho de cette antique compilation le *Miroir des âmes*, qui, avec ses grossières illustrations, a eu jusqu'à nos jours des éditions innombrables. Il en était fait de nombreux manuscrits, et plusieurs de ceux qu'on possède remontent au XIII[e] siècle. Lors de l'invention de l'imprimerie, le *Miroir du salut* fut l'un des ouvrages le plus souvent reproduits par le nouveau procédé. C'est d'après les anciens exemplaires de cet ouvrage qu'on revendique en faveur de Harlem l'honneur de la découverte de l'imprimerie. Une remarquable reproduction du *Speculum humanæ Salvationis*, faite à Londres par les procédés de la xylogra-

phie et de la typographie réunies, est due à M. Berjeau (1861, in-4).

2° MIROIR DE SAXE, en allemand *Sachsenspiegel*, recueil de lois, de coutumes et de sentences juridiques, formant l'ancien droit saxon. Il fut composé entre 1215 et 1230 et rédigé tour à tour ou en même temps en latin et en langue vulgaire, et précédé d'une préface rimée. Il passe pour avoir eu la plus grande influence sur la formation de la prose allemande, et il n'intéresse pas moins les philologues que les jurisconsultes. De nombreux manuscrits le répandirent dans tous les dialectes germaniques. Les différentes parties du *Miroir de Saxe* ont été publiées, dans un intérêt juridique ou historique, à partir de la fin du XVII° siècle. Une édition générale critique en a été donnée par Homeyer (Berlin, 1835-1844, 3 vol.).

3° MIROIR DE SOUABE, en allemand *Schwabenspiegel*, recueil de lois, composé entre les années 1268 et 1282. Il n'offre pas moins d'intérêt historique et philologique que le précédent. La préface qui le précède est en prose. « Elle est, selon Heinsius, remplie de sentiments nobles et religieux et écrite d'un style parfois très-harmonieux. » Le même critique dit de l'un et de l'autre recueil : « La justesse et l'élévation des expressions y contrastent singulièrement avec le style roide et barbare que les chancelleries allemandes ont adopté plus tard. » Le *Miroir de Souabe*, conservé par de nombreux manuscrits, a été imprimé avec de notables divergences dès le XV° siècle, d'abord sans date ni indication de lieu, puis à Augsbourg à la date de 1472. Parmi les principales éditions récentes, on distingue celles de Lassberg (Tübingue, 1840) et de Wackernagel (Zurich, 1840).

Cf. J.-M. Guichard : *Notice sur le* Speculum Salvationis (Paris, 1840, in-8) ; — les divers ouvrages sur l'origine de l'imprimerie.

MIROIR DES FRANÇAIS (LE), ouvrage attribué à Nic. Barnaud ; — LE MIROIR DES MŒURS, compilation d'Albert d'Eyb ; — LE MIROIR D'OR, roman de Wieland ; — LE MIROIR DES SOTS (*Brunellus, seu speculum stultorum*), poëme de Nigellus Wireker ; — Le GRAND MIROIR (*Speculum majus*), ouvrage encyclopédique de Vincent de Beauvais (voy. ces noms).

MIRON (François), mémorialiste français du XVI° siècle. Il fut médecin ordinaire des rois Henri II, François II et Charles IX. On lui doit une *Relation de la mort du duc de Guise et du cardinal son frère*, qui a été insérée dans le *Journal du roi Henri III* de l'Estoile.

MISANTHROPE (LE), caractère de comédie et sujet d'étude littéraire. On en peut suivre les développements, chez les anciens, dans le *Timon le misanthrope* de Lucien, repris par le rhéteur Libanius ; — chez nous, dans l'immortel *Misanthrope* de Molière et dans ses diverses suites : *Alceste à la campagne*, comédie de Demoustier ; *Timon le misanthrope*, comédie de Delisle de la Drevetière ; *le Philinthe de Molière*, comédie de Fabre d'Eglantine, sans compter le Timon des *Dialogues des morts* de Fénelon ; le *Misanthrope corrigé*, conte moral de Marmontel, et les sorties de J.-J. Rousseau contre l'œuvre de Molière ; — chez les Anglais, dans le *Timon d'Athènes* de Shakespeare et l'*Homme franc* de Wicherley ; — chez les Allemands, dans le *Misanthrope* de Schiller et *Misanthropie et repentir* de Kotzebue (voy. ces divers noms).

Cf. Aug. Widal : *Des divers Caractères du misanthrope chez les écrivains anciens et modernes*, thèse (Paris, 1851, in-8).

MISCHNA (LA), l'une des divisions du Talmud de Babylone. — Voyez TALMUD.

MISO-GALLO, ouvrage d'Alfieri (voy. ce nom).

MISOPOGON, satire de Julien (voy. ce nom).

MISRI, dit aussi NIASI, poëte turc, né à Soganli (Asie Mineure), mort vers 1700. Mollah de Brousse, il eut l'influence d'un sectaire fanatique. Ses poésies mystiques marquent une tendance vers le christianisme. On y remarque une pièce intitulée *le Rédempteur*, dans laquelle Jésus explique sa mission. Son *Divam* ou recueil fut condamné au feu, mais on épargna l'auteur « attendu, portait la sentence qu'il ne faut pas sévir contre ceux qui sont possédés de l'enthousiasme. »

Cf. Servan de Sugny : *Muse ottomane* (Paris, 1853, in-8).

MISS SARA SAMPSON, drame de Lessing (voy. ce nom).

MISSOLONGHI (LE SIÉGE DE), drame d'Em. Souvestre (voy. ce nom).

MISSON (François-Maximilien), littérateur français, né à Lyon, mort le 23 janvier 1722, à Londres. Après la révocation de l'édit de Nantes il quitta Paris, où il était conseiller au parlement, et se réfugia en Angleterre. On a de lui : *Nouveau voyage d'Italie* (La Haye, 1691-98, 3 vol. in-12), plusieurs fois réimprimé, et avec des notes d'Addison (Utrecht, 1722, 4 vol. in-12) ; c'est un ouvrage intéressant et piquant et qui eut un grand succès ; *Mémoires et observations faites par un voyageur en Angleterre* (La Haye, 1698, in-12) ; le *Théâtre sacré des Cévennes* (Londres, 1707, in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

MISTÈQUE (LANGUE). — Voyez MEXICAINE.

MITFORD (William), historien anglais, né à Londres en 1744, mort en 1827. Son principal ouvrage est une *Histoire de la Grèce* (Londres, 1784-1818, 5 vol. in-4 ; 1829, 8 vol. in-8). Ecrite dans un esprit violemment antidémocratique, cette histoire, surpassée par des travaux plus récents, est remarquable par le savoir philologique et la précision des recherches.

Cf. Lord Redesdale : *Notice*, en tête de l'édit. de 1829.

MITHRIDATE, tragédie de Racine, de N. Lee, d'Ap. Zeno ; — ouvrage de linguistique d'Adelung (voy. ces noms).

MITSCHERLICH (Christophe-Guillaume), philologue allemand, né à Weissensee (Thuringe) le 20 septembre 1760, mort à Gœttingue le 6 janvier 1854. Il eut pour maître Heyne, qu'il remplaça comme professeur d'éloquence à Gœttingue. Il enseigna, tant dans cette ville qu'à Leipzig, pendant soixante-neuf ans. On lui doit des éditions critiques : de l'*Hymne à Cérès* d'Homère (Leipzig, 1787, in-8), des *Scriptores erotici græci* (Strasbourg, 1792-94, 4 vol. in-8), des *Odes et Epodes* d'Horace (Leipzig, 1800-1, 2 vol. in-8), etc. ; de savantes dissertations, entre autres : *Epistola critica in Apollodorum* (Gœttingue, 1782) ; des *Leçons* (Lectiones) *sur Catulle et Properce* (Ibid., 1786, in-8), etc.

MITTARELLI (Nicolas-Jacques), érudit italien, né à Venise le 2 septembre 1707, mort à Murano, le 14 août 1777. Entré de bonne heure chez les Camaldules, il professa la philosophie au couvent de Saint-Michel à Murano, près de Venise, et devint supérieur général de son ordre. On cite de lui, outre plusieurs mémoires en italien sur les Camaldules, un recueil important : *Annales camaldulenses, quibus plura inseruntur tum cæteras italico-monasticas res,... illustrantia* (Venise, 1755-73, 9 vol. in-fol) ; *Bibliotheca codicum monasteri S. Michaelis*, etc. (Ibid. 1779, in-fol.).

Cf. Tipaldo : *Biografi degli Italiani illustri*, t. X.

MIURUS (VERS). — Voyez HEXAMÈTRE (Différentes espèces d')

MIXE (LANGUE). — Voyez MEXICAINE.

MOALLAKAT, nom de poëmes arabes. Il signifie *suspendu* et a été donné à des poëmes copiés en lettres d'or sur des rouleaux de soie et suspen-

dus au-dessus de la principale entrée du temple de la Mecque, à la suite d'un concours entre les poëtes des tribus, tenu annuellement à la foire d'Okazh. C'est la distinction qui était accordée au poëme le meilleur. On possède sept *Moallakât*, qui sont de Tharafa, Amrou'lkays, Antar, Zohaïr, Lebid, Harith, fils d'Hilliza, Amrou, fils de Kolthoum. Ces poëmes, dont l'étendue varie entre 70 et 100 vers, sont les plus anciens monuments de la littérature arabe. Leurs auteurs y font l'éloge de leur race, chantent les femmes qu'ils aiment ou décrivent minutieusement leurs chevaux, leurs armes, etc. Il s'y trouve consigné de précieux renseignements historiques. Les sept *Moallakât* ont donné lieu à de nombreux travaux. Ils ont été traduits, sauf le poëme de Lebid, par M. Caussin de Parceval, dans son *Histoire des Arabes*, sur le texte publié par son père.

Cf. Sylvestre de Sacy : *Sur les Moallakât*, dans le *Journal des savants* (années 1820, 1823, 1827, 1830).

MOCENIGO (André), historien italien, né à Venise en 1498, mort en 1543. De l'illustre famille de ce nom, il joua un rôle actif dans quelques négociations importantes. Les biographes italiens lui attribuent un certain nombre d'ouvrages, dont le principal est une *Histoire de la Ligue de Cambrai* (Belli memorabilis Cameracensis adversus Venetos historiæ libri VI ; Venise, 1525, in-8). Elle a été insérée dans le *Thesaurus antiquitatum* de Grovius et Burmann (t. II), et traduite en italien (1544 et 1600, in-8).

MOCHNACKI (Maurice), publiciste et historien polonais, né en 1804 dans le cercle de Bojaniec, en Galicie, mort à Auxerre en 1834. Il prit une grande part à la révolution polonaise de 1830, et après la prise de Varsovie il se réfugia en France. Il est auteur d'un tableau de la *Littérature polonaise au XIX^e^ siècle*, dont le premier volume a paru vers 1830, ouvrage favorable à l'école romantique; puis d'une *Histoire de l'insurrection de la Pologne* (Powstanie narodu Polskiego, w. r. 1830, i 1831; Paris, 1834, 2 vol. in-12, inachevé; avec suite, Breslau, 1850, 5 vol.). Les articles détachés de Mochnacki ont été réunis sous le titre de *Pizma rosmaïte* (Paris, 1836, in-8).

MOCOBI (LE). — Voyez PÉRUVIENNE (Langue).

MODESTIE (LA), *Bescheidenheit*, célèbre poëme allemand du XIII[e] siècle. — Voyez FREIDANK.

MŒLLER (Jean), *Mollerus*, érudit danois, né à Flensbourg le 27 février 1661, mort dans cette ville le 20 octobre 1725. Il fut professeur, puis recteur du collége de sa ville natale. Parmi ses ouvrages, fruit d'infatigables recherches sur l'histoire et la littérature de son pays, nous citerons: *Cimbriæ litteratæ prodromus* (Slesvig, 1687, in-4); *Isagoge ad historiam Chersonesi cimbricæ* (Hambourg, 1691-92, 4 parties in-8), et surtout *Cimbria litterata, sive historia scriptorum ducatus utriusque slesvicensis et holsatici* (Copenhague, 1744, 3 vol. in-fol.), contenant près de 3400 notices sur des auteurs nés ou ayant vécu dans le Slesvig-Holstein,

Cf. B. et H. Mœller : *De Vita et scriptis J. Molleri.*

MŒSER (Justus), historien et publiciste allemand, né à Osnabruck le 14 décembre 1720, mort dans la même ville le 8 janvier 1794. Avocat dans sa ville natale, il y remplit de hautes fonctions administratives et judiciaires. Il fut envoyé à Londres par le duc de Brunswick, à l'occasion de la guerre de Sept Ans. Les sentiments patriotiques manifestés par sa conduite et ses écrits lui valurent le surnom assez étrange de « Franklin allemand ». Son principal ouvrage est une *Histoire d'Osnabruck* (Osnabruckische Geschichte; Osnabruck, 1768, 2 vol.; Berlin, 1780, t. III, 1824); c'est un modèle d'histoire locale. On cite encore *Fantaisies patriotiques* (Patriotische Phantasien; Berlin, 1775 et suiv., 3 vol.), *Arlequin ou Défense du grotesque* (Harlekin oder Vertheidigung des Groteskomischen); *Lettre au vicaire savoyard* (Schreiben an den Hern Vicar in Savoyen; Brême 1765), pour démontrer l'insuffisance de la religion naturelle, et *Lettre sur la langue et la littérature allemandes* (Schreiben über die deutsche Sprache, etc.), réfutation des idées de Frédéric II; un drame, *Arminius*, écrit dans le goût de l'école de Gottsched, qu'il combattit plus tard. Les *Œuvres* de J. Mœser ont eu deux éditions générales (Berlin, 1798, 8 vol.; édit. d'Abeken, 1842-44, 10 vol.).

Cf. Nicolaï : *J. Mœsers Leben* (Berlin, 1797) ; — Kreyssig : *J Mœser* (Ibid., 1857).

MŒURS. Les *mœurs*, en rhétorique, sont un des moyens de persuader et ont été classées en conséquence dans la première partie de cet art à laquelle on a donné, avec un domaine un peu arbitraire, le nom d'*Invention*. On distingue les *mœurs réelles* et les *mœurs oratoires*.

Les *mœurs réelles* concernent surtout l'orateur lui-même. Si la conduite de l'orateur est reconnue en contradiction avec les principes de morale et de justice qu'il invoque, sa parole perdra beaucoup de l'autorité qu'il lui importe de posséder. Le *vir bonus dicendi peritus* des anciens est vrai en ce sens qu'on ne saurait accorder sa confiance aux paroles d'un orateur qui ne paraît pas homme de bien. De là toutefois il ne résulte pas qu'un homme sans mœurs ne puisse être fort éloquent et encore moins que la vertu fasse l'éloquence. Quant au client de l'orateur, s'il a des mœurs réelles, s'il est honnête homme et reconnu pour tel, on s'intéressera facilement en sa faveur.

Les *mœurs oratoires* concernent aussi l'orateur et le client. Le premier conformera sa parole au caractère de ses auditeurs, aux pensées qui les préoccupent, aux passions qui les animent. Sans trahir ce qu'il croit être la vérité, sans abaisser sa dignité, il observera la prudence, la bienveillance, la modestie, c'est-à-dire les *bienséances oratoires*. En ce qui touche son client, si ses mœurs quoique vertueuses, ne sont pas suffisamment connues des juges, il suppléera à ce défaut et lui donnera des mœurs oratoires. Ainsi, le crime de parricide dont Roscius était accusé devait prévenir contre lui tous les Romains. Que fit d'abord Cicéron pour écarter ce préjugé? Il donna des *mœurs* à Roscius, le représenta jeune, avec l'innocence de son âge, ayant jusque-là pratiqué la vertu et si jaloux de son honneur que, pour le conserver, il abandonnera à ses accusateurs ses richesses, dont ils sont si avides.

Cf. Les divers *Cours* et *Traités de rhétorique*, notamment les ouvrages de Cicéron.

MŒURS DOMESTIQUES (LES) DES AMÉRICAINS, ouvrage de mistress Trollope (voy. ce nom).

MŒVIUS. — Voyez BAVIUS.

MOFADDALIAT (EL-), recueil de poëmes arabes antérieurs à la venue de Mahomet. Ils ont été réunis par El-Mofaddal Ibn Mohammed, qui était lecteur à Coufa, vers l'an 776 de notre ère. Les querelles des tribus, les expéditions guerrières dans le désert, les jalousies de races, la générosité, l'amour, sont les principaux sujets de ces compositions. Il faut y ajouter des éloges funèbres, des satires et des louanges. C'est une anthologie formée principalement de *cacidas* ou odes. Le nombre total des pièces varie selon les manuscrits. Le recueil du Mofaddal en contenait, paraît-il, trente. Al-Asmaï le porta à cent vingt. Le musée de la bibliothèque royale de Berlin en renferme cent neuf. — Gosche, de Halle, a entrepris à Berlin la

publication de cette compilation poétique, sous le titre de *Al-Mufdhdhaliyyat*.

Cf. Kosegarten : la *Préface* de *The Hudsalian poems* (Londres, 1854).

MOGIALOUA, langue africaine — Voyez CONGO.

MOHAWK (LANGUE), l'un des idiomes iroquois (voy. ce nom). C'est, selon Smith Barton, le plus perfectionné de tous et celui qui possède le vocabulaire le plus étendu. Cette langue est parlée par les Mohawks, qui ont fait partie de l'importante confédération des Cinq-Nations, nommées macquas par les Hollandais et iroquoises par les Français, et qui occupaient le Bas-Canada et les territoires à l'ouest de la baie d'Hudson. Aujourd'hui les Mohawks se trouvent réduits à un petit nombre. Comme particularité de leur langue, les articulations labiales *p* et *m* leur sont inconnues. On a traduit dans un dialecte mohawk, celui des Cochnawagas, quelques livres de prières.

Cf. H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

MOHEDANO (Raphaël et P. Rodriguez), historiens littéraires espagnols, nés entre 1725 et 1730, et morts de 1795 à 1800. Ils étaient religieux de l'ordre de Saint-François. A l'exemple de l'*Histoire littéraire de la France* des Bénédictins, ils entreprirent une *Historia literaria de España* (Madrid, 1766-1791, t. I-X). L'ouvrage va des origines de l'histoire intellectuelle de la Péninsule au poëte Lucain.

Cf. Chaudon : *Dictionnaire historique*.

MOHICAN (LE) ou MOHÉGAN, langue de l'Amérique septentrionale, de la région des lacs et de la famille des idiomes algonquins, possédant les caractères généraux de ces derniers. Cette langue a été parlée sur de vastes territoires; mais elle peut être considérée comme éteinte aujourd'hui. Sa grammaire présente une déclinaison très-simple. La distinction du nombre y est faite, mais non celle du genre. Les participes sont employés à la place des adjectifs. Bien que la conjugaison ait trois temps, le présent, le passé et le futur, le présent est d'une application presque générale.

Cf. Jonathan Edwards : *Observations on the language of the muhhekaneew indians* (New-Haven, 1788, in-8, et Boston, 1823, in-8); — H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

MOHSIN FANI (Mohammed), historien et poëte persan, né en 1615, mort en 1670. Il fut élevé dans les principes des soufis persans et des gohirs ou ascètes de l'Inde. Il fut juge à Allehabad. On a sous son nom le *Dabistan-Mozahib* ou *Ecole des coutumes*, qui contient l'histoire la plus ancienne de la Perse et des indications nombreuses sur les sectes religieuses persanes, musulmanes et indiennes. Cet ouvrage, d'une authenticité suspecte, a été attribué quelquefois à Zoulfikar Ahs al Honsaïni et à Mobed Serosh. Le texte persan, imprimé à Calcutta en 1809, a été traduit partiellement en anglais par F. Gladwin, par Jones Erskine, Kennedy et intégralement, avec notes et commentaires, par David Shen et Antony Troyer : *the Dabistan, or shool of manners* (Paris, 1843, 3 vol. in-8). Mohsin Fani est encore auteur de *la Source des signes* (Mardus el Assas), essai de morale en vers, etc.

Cf. D. Shen et A. Troyer : *Introduction* à leur trad.

MOINE (LE), roman de M.-G. Lewis ; — LES MOINES D'OCCIDENT, ouvrage de Montalembert (voy. ces noms).

MOINE DE SAINT-GALL (Le). — Voy. GALL. — La traduction de sa chronique a été insérée dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Guizot.

Cf. G. Paris : *Hist. poétique de Charlemagne* (Paris, 1865, in-8).

MOINEAU DE LESBIE (LE) élégie de Catulle; — LE LIVRE DU MOINEAU, poésie de Skelton (voy. ces noms).

MOÏSE, chef du peuple israélite, prophète, auteur supposé du *Pentateuque* (voy. ce nom).

MOÏSE, premier mystère dramatique connu (voy. MYSTÈRES); — livret d'opéra par Jouy; — MOÏSE SAUVÉ, poëme de Saint-Amant (voy. ces noms).

MOÏSE DE KHORÈNE, célèbre historien arménien, surnommé *Kerthogh* ou le poëte, né au bourg de Khorène vers l'an 370, mort en 487. Il fut archevêque de Pakrévant. Il avait fait une étude approfondie de la littérature grecque et visité Antioche, Alexandrie, Rome, Constantinople, s'occupant de traduire des auteurs grecs en langue arménienne. Son principal ouvrage est une *Histoire d'Arménie*, depuis Haïk, qui est regardé comme le premier roi de ce pays, jusqu'à la fin de la monarchie arsacide. Elle est remarquable par la pureté de diction et la concision du style. Il nous en reste trois livres sur quatre. Ils ont été imprimés par Thomas de Vanant (Amsterdam, 1695, in-12); une édition meilleure, avec version latine, a été donnée par les frères Whiston (Londres, 1736). On doit à Le Vaillant de Florival une traduction française, accompagnée du texte (Venise, 1841). Moïse de Khorène est auteur d'un *Traité de rhétorique* qui contient une analyse des *Péliades*, tragédie perdue d'Euripide, et qui a été publiée par le docteur Zohrab (Venise, 1796, in-8). On a sous son nom une géographie arménienne, qui ne paraît pas être de lui. Il a composé un grand nombre de pièces de vers et d'hymnes qui se chantent encore dans les offices de l'Église d'Arménie. La plupart ont été insérées dans le *Scharagnots* ou recueil arménien d'hymnes et de cantiques (Amsterdam, 1702, in-8).

MOKE (Henri-Guillaume), historien belge, né au Havre en 1803, mort le 29 décembre 1862. Professeur à l'Université de Gand et membre de l'Académie royale, il a publié, outre un certain nombre de romans historiques, *la Belgique ancienne et ses origines gauloises, germaniques et franques* (Bruxelles, 1855, in-8) et donné dans la « Bibliothèque nationale » une *Histoire de la littérature française* (1849, 4 vol. in-12), etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

MOLBECH (Christian), philologue et littérateur danois, né à Soroe le 8 octobre 1783, mort à Copenhague en juin 1857. Il fut professeur d'histoire littéraire à l'université de cette ville et conservateur de la bibliothèque royale, il était membre de l'académie des sciences. On lui doit d'importants travaux philologiques sur le danois et ses dialectes à diverses époques, notamment un *Glossaire* (Dansk Glossarium, 1853 et suiv., in-8); une série d'ouvrages d'histoire nationale; des études d'histoire littéraire et de critique sur les écrivains danois; enfin des éditions savantes d'ouvrages et de documents intéressant les lettres et l'histoire de son pays, sans compter de nombreux articles dans les journaux et recueils d'érudition. [*Dictionn. des Contemp.*, les deux premières édit.]

MOLDAVE (LANGUE). — Voy. ROUMANE.

MOLÉ (François-René), comédien français, né le 24 novembre 1734 à Paris, où il est mort le 11 décembre 1802. Il débuta à la Comédie-Française le 7 octobre 1754, ne fut pas admis, alla en province, revint débuter le 28 janvier 1760 et fut reçu pour les troisièmes rôles tragiques et comiques. Les succès qu'il obtint dans *le Philosophe sans le savoir*, *les Fausses infidélités*, *Béverley*, *l'Amant bourru* et dans beaucoup d'autres pièces le portèrent au premier rang, et après la mort de Bellecourt (1778) il tint en chef le grand emploi de la comédie. *Le Misanthrope*, *l'Optimiste*, *les Châteaux de cartes*, *le Philinte de Mo-*

lière, le Vieux célibataire, furent ensuite ses triomphes. Petit-maître parfait, il avait une très-grande distinction dans la physionomie, dans le geste et dans la manière de poser la voix. Mlle Contat disait de lui, lorsqu'il avait soixante-cinq ans : « Il n'existe pas un jeune homme qui se jette si bien aux genoux d'une femme. » On l'accuse d'avoir uni à son talent une grande fatuité. On raconte qu'un auteur lui ayant remis, comme manuscrit, un rouleau de papier blanc, Molé le lui rendit longtemps après, sans l'avoir ouvert, et lui fit la critique de la prétendue pièce qui n'existait pas. Cette anecdote est le sujet d'un proverbe de Cailleau, intitulé *la Matinée du comédien de Persépolis* (Paris, 1783). Molé fut nommé en 1795 membre de la troisième classe de l'Institut. Il avait fait représenter en 1781 une comédie en un acte, en prose, *le Quiproquo*, qui ne réussit pas et n'a pas été imprimée. Il a laissé des *Mémoires*, publiés par Etienne dans les *Mémoires sur l'art dramatique* (1825, in-8).

Cf. Etienne : *Notice*, en tête des *Mémoires* de Molé ; — Lemazurier : *Galerie historique du Théâtre-Francais.*

MOLÈNES (Dieudonné-Jean-Baptiste-Paul GASCHON DE), littérateur français, né à Paris en 1821, mort en mars 1862. Il a publié dans les revues, puis en volumes, des nouvelles et des romans écrits avec distinction : *Histoires sentimentales et militaires* (1854, in-18); *Caractères et récits du temps* (1858, in-18); *Commentaires d'un soldat* (1860, in-18), etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

MOLIÈRE (François DE). romancier français, né en Bourgogne, mort vers 1623, assassiné. Il était gentilhomme et fréquentait la cour. Suivant quelques auteurs, c'est de lui que J.-B. Poquelin prit le nom de *Molière*, et c'est la raison de le citer ici. Ses romans, justement oubliés, ont pour titres : *la Semaine amoureuse* (Paris, 1620, in-8); *le Mépris de la cour* (Ibid., 1621, in-8) ; *la Polixène* (Ibid., 1632, 2 vol. in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

MOLIÈRE (Jean-Baptiste POQUELIN, dit), et DE MOLIÈRE, illustre poëte comique français, né à Paris le 15 janvier 1622, mort dans cette ville le 17 février 1673. Son nom de famille est écrit tour à tour, dans les actes publics, *Pouguelin, Pocquelin, Poguelin, Poquelin, Pocquelin, Pocquelim, Poclin* et *Pauquelin :* les noms propres n'avaient pas alors d'orthographe. On a longtemps répété qu'il naquit sous les piliers des halles, et jusqu'en ces derniers temps une maison de la rue de la Tonnellerie portait indûment, sur sa façade, le buste de Molière avec une inscription commémorative de sa naissance, qui eut lieu dans une maison de la rue Saint-Honoré, à l'angle de celle des Vieilles-Étuves. Son père, Jean Poquelin, était tapissier, plus tard valet de chambre du roi, avec survivance de cette charge en faveur de son fils; sa mère s'appelait Marie Cressé et non Anne Boutet, comme portent toutes les biographies antérieures aux recherches de Beffara, à qui l'on doit la publication des premiers documents authentiques sur Molière. C'est une chose étrange que la facilité avec laquelle la vie d'un homme que sa condition et la nature de ses écrits vouaient à la publicité a tourné à la légende et s'est remplie, grâce surtout à Grimarest, d'obscurité et d'inexactitudes.

Le jeune Poquelin reçut l'éducation complète d'un fils de famille. Au sortir du collége de Clermont, où il avait eu pour camarades des fils de grands seigneurs, il fut placé, avec Chapelle, Bernier, J. Hesnault, Cyrano de Bergerac, sous la direction de Gassendi (voy. ce nom), qui, tout en initiant ses élèves aux questions et aux formules philosophiques, leur inspira tout l'esprit d'indépendance que comportait son temps. Il s'éprit alors d'enthousiasme pour le poëte latin Lucrèce et le traduisit avec Hesnault : il ne reste de son travail que le passage du livre IV sur l'aveuglement de l'amour, intercalé dans le *Misanthrope* (acte II, sc. IV). On suppose qu'à cette époque il dut faire avec Cyrano quelques essais de comédie. De l'étude de la philosophie il passa à celle du droit ; il en suivit les cours à Orléans, y prit ses licences et essaya ensuite, assure-t-on, pendant quelques mois de la carrière du barreau. Il était ainsi parvenu à sa vingt-troisième année, sans avoir donné aucune marque sérieuse de la vocation de comédien à laquelle il se laisse tout d'un coup entraîner. On a dit, en anticipant sur les dates, que le spectacle du talent et des succès du célèbre mime italien Scaramouche eut sur lui une influence décisive. Pendant ses dernières années d'études juridiques, il aurait suivi avec zèle ses représentations et même pris des leçons de lui. Enfin, en 1645, cédant à son penchant pour le théâtre, il s'enrôla dans une troupe d'enfants de famille dont les frères Béjart et leur sœur Madeleine faisaient partie : on a dit aussi, en devançant encore les faits, que sa passion pour cette dernière, qui tint une si grande place dans sa vie, fut la cause principale de cette résolution. C'est alors que, dans des circonstances mal connues, il adopta, avec ou sans la particule, le nom de Molière, qui avait été celui de quelques écrivains.

La troupe dont il devint bientôt le chef et qui avait pris le titre de « l'Illustre Théâtre » joua quelque temps, mais sans beaucoup d'éclat, à Paris, aux fossés de la porte de Nesle, au port Saint-Paul, au jeu de paume de la rue de Bucy ; puis, à partir de l'année suivante, elle se vit réduite à tenter la fortune en province. Elle n'y resta pas moins de douze ans (1646-1658), pendant lesquels on suit difficilement sa trace, malgré les efforts faits pour retrouver dans une foule de villes les souvenirs de son glorieux chef. Elle parcourut d'abord l'Ouest et le Centre. En 1648 on signale son passage à Nantes, où le « sieur Morlierre » et ses compagnons n'ont point de succès ; vers le même temps une tradition nous montre Molière à Limoges essuyant un échec complet qu'il n'oubliera pas, s'il est vrai que *Monsieur de Pourceaugnac* soit l'effet d'une vieille rancune contre les sifflets limousins. Une autre tradition le fait passer à Bordeaux au plus fort des troubles civils de la province, et l'on rapporte que, dans sa passion malheureuse pour la tragédie, il y fit jouer sans succès une *Thébaïde*, dont il indiqua plus tard le sujet au jeune Racine. On croit qu'il séjourna au Mans, et que Scarron, composant dans son prieuré de cette ville, entre 1646 et 1652, son *Roman comique*, avait sous les yeux pour modèle la troupe de l'Illustre-Théâtre : on veut reconnaître du moins dans le chef, Destin, le portrait même de Molière, ce « comédien de campagne qui a une si parfaite connaissance de la véritable honnêteté ». On le suit enfin avec moins d'incertitude dans le Languedoc. S'il n'a laissé à Toulouse que de vagues souvenirs, un document officiel le montre à Narbonne en janvier 1650 : parrain d'un enfant d'une actrice de sa troupe, il prend, sur les registres de l'église, le nom de « Jean-Baptiste Pocquelim » et la qualification de « valet de chambre du roy ». On a supposé, sans preuves, que la troupe de Molière était revenue à Paris vers 1651 ; elle paraît plutôt s'être acclimatée dans le Midi, où le succès lui vient et où, suivant Visé, « elle efface toutes les troupes de campagne. » Après avoir reçu un bon accueil à Vienne, en Dauphiné, à une date un peu incertaine, Molière se montre à Lyon, jouissant de toute la faveur publique, comme acteur et comme auteur dramatique. Les autres

troupes sont désorganisées par son succès et leurs meilleurs sujets se joignent à la sienne. C'est à Lyon que, s'élevant comme auteur au-dessus de la farce, il produit entre 1653 et 1655 sa première comédie régulière, en cinq actes et en vers, *l'Étourdi*. Cette pièce, toute d'intrigue, où les ruses d'un valet, sans cesse traversées par la maladresse du maître, arrivent à bonne fin par les jeux invraisemblables du hasard, était imitée, pour le sujet et pour les principales situations, de *l'Inavvertito* de Nicolo Barbieri. Dès ce début le poëte se faisait remarquer par le naturel, la franche gaieté, la vivacité du dialogue. De Lyon, où il reviendra plus tard, Molière se rend dans beaucoup de villes, à Nîmes, à Avignon, où il se lie avec le peintre Mignard, à Grenoble, etc. Il faut mentionner à part Pézenas, où il dut faire plus d'un séjour. Il y trouva accueil et protection auprès du prince de Conti, qui avait été en même temps que lui sur les bancs du collége de Clermont, mais à plusieurs classes de distance, et dont Molière gagna la faveur sans invoquer, comme on l'a cru, leurs communs et lointains souvenirs. Plus tard le prince, converti à la dévotion, sera l'un des plus violents adversaires de la comédie en général et des œuvres de Molière en particulier. On a beaucoup parlé des séances du poëte chez le barbier Gély de Pézenas, et la ville conserve le fauteuil où il venait, dit-on, s'asseoir et recueillir des observations. Il y donna, de novembre 1655 à février 1656, une suite de représentations, pendant la session des états du Languedoc présidée par le prince de Conti, qui lui fit assigner une somme de 5000 livres. Quelques mois plus tard il se rendit à Béziers pour une nouvelle session des états, et c'est là qu'il donna, vers la fin de 1656, sa seconde comédie en vers et en cinq actes, *le Dépit amoureux*, qui à l'intérêt romanesque d'une intrigue invraisemblable joignait une analyse plus approfondie de la passion de l'amour et un premier essai de peinture de caractères. Ce sont, pour ainsi dire, deux pièces en une; le roman qui en forme la plus longue partie peut s'enlever, et il reste une charmante comédie de mœurs où l'intérêt naît, sans événements, du sentiment lui-même et de ses retours. Ainsi réduite, avec la scène de brouillerie et de raccommodement en partie double qui la domine, la pièce est restée une des perles du répertoire.

La troupe de l'Illustre-Théâtre était arrivée dans ces dernières années à un degré de prospérité dont le joyeux poëte d'Assoucy qui vécut tout un hiver à sa table, témoigne, en vers et en prose, dans ses *Aventures* (t. Ier). Au milieu des vicissitudes de sa vie errante, faite à la fois de liberté et de tracas, de travail et de plaisir, livré tour à tour à des passions et à des jalousies que sa situation favorisait, Molière avait déployé une activité et un talent qui appelaient un plus digne théâtre. Sans rival pour l'appropriation de la farce italienne au goût français, il avait prouvé par deux fois sa vocation de poëte comique dans un ordre plus sérieux, et il avait le droit, ainsi que ses compagnons, d'aspirer à une réputation que la province ne pouvait leur donner. Ils se rapprochèrent de Paris et, tandis que des protecteurs travaillaient à les y faire admettre sur un pied convenable, ils allèrent donner des représentations à Rouen. Voici quelle était, au moment de rentrer à Paris, la composition de la troupe : Molière, Béjart aîné, Béjart cadet, Duparc, Dufresne, Debrie et Croisac; puis Mlles Béjart (Madeleine), Duparc, Debrie et Hervé (Geneviève Béjart); en tout onze personnes. On a peu de renseignements sur les pièces qui furent jouées dans cette longue campagne; il semble pourtant que la tragédie faisait le fond du répertoire et que Molière, dont le succès était si complet dans la comédie et la farce, s'acharnait avec plus de courage que de bonheur aux rôles tragiques. Outre ses deux comédies de *l'Étourdi* et du *Dépit amoureux*, il avait composé pour le public provincial une série de farces, d'une verve italienne et d'une inspiration gauloise, qui furent aussi accueillies avec faveur par le public parisien. On cite, sans en fixer la date : *les Trois docteurs rivaux*, *le Maître d'école*, *le Docteur amoureux*, *Gros-René écolier*, *le Docteur pédant*, *Gorgibus dans le sac*, *le Fagotier*, *la Jalousie de Gros-René*, *le Cosaque*, *le Médecin volant* et *la Jalousie du Barbouillé*. A en juger par les deux dernières, les seules qui aient été conservées, et par les titres des autres, Molière aimait à esquisser, dans un genre qui permet une gaieté un peu grossière, les ébauches de quelques scènes excellentes de ses meilleures œuvres. Le *Docteur amoureux* dont Boileau regrettait la perte, a été le sujet d'une supercherie de M. Ern. de Calonne (Théâtre de l'Odéon, 1845; imprimé en 1862, in-18); quant aux autres, les fragments qu'on a cru en retrouver ne permettent pas d'en tenter la restitution.

La troupe de Molière parut enfin à Paris, devant le roi au Louvre, le 24 octobre 1658, grâce, dit-on, à la recommandation du prince de Conti. Elle joua *Nicomède*, puis, après une allocution en fort bons termes de son directeur, une des farces de son répertoire de campagne, *le Docteur amoureux*, qui eut un grand succès de rire. Elle obtint de s'établir au théâtre du Petit-Bourbon, vis-à-vis du cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, avec le titre de troupe de Monsieur, frère du roi. Elle y jouait alternativement avec les comédiens italiens. *L'Étourdi*, *le Dépit amoureux* et quelques divertissements qui avaient réussi en province commencèrent la popularité de Molière à Paris. Un an après il osa mettre à la scène une comédie inédite et, comme nous dirions aujourd'hui, toute d'actualité, *les Précieuses ridicules* (18 novembre 1659) : il y faisait la satire du jargon à la mode et paraissait s'attaquer, malgré ses explications justificatives, aux puissances littéraires du jour. Ce hardi plaidoyer du bon sens contre le faux bel esprit eut pour lui le parterre, d'où l'on raconte qu'un vieillard s'écria : « Courage, Molière, voilà la véritable comédie ! » C'était une révolution, à laquelle dans la suite ses adversaires mêmes, comme il arrive pour toutes celles qui réussissent, se vantèrent d'avoir applaudi. Ménage a raconté lui-même, mais assez tard pour ne pas rencontrer de démenti, qu'au sortir du théâtre il dit à Chapelain : « Monsieur, nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens;... il nous faudra brûler ce que nous avons adoré et adorer ce que nous avons brûlé. » Quoi qu'il en soit, l'éclat de ce coup d'audace souleva contre l'auteur un premier flot d'inimitiés et de rancunes.

Quoique très-affermi par le succès dans ses grandes vues sur le rôle de l'art comique, Molière parut revenir en arrière, en donnant quelques mois plus tard (28 mai 1660) une pièce simplement bouffonne, *Sganarelle ou le Cocu imaginaire*, inspirée peut-être d'un canevas italien, *il Cornuto per opinione*, mais pleine de naturel, de vérité, de vie, et versifiée avec une facilité qui parut extraordinaire. Elle eut quarante représentations de suite, et un spectateur, nommé Neufvillenaine, l'ayant apprise par cœur à force de l'entendre, la publia, avec un privilége de cinq ans à son profit et défense « à tous autres » de la faire imprimer. Sur ces entrefaites, le Petit-Bourbon fut démoli pour les agrandissements du Louvre; Molière, privé subitement de théâtre, alla jouer, en visite, comme on disait, chez de grands per-

sonnages. Le roi lui accorda, toujours conjointement avec les comédiens italiens, la salle du Palais-Royal, construite par Richelieu. Il venait de l'ouvrir, lorsqu'il y éprouva, le 4 février 1661, son seul véritable échec, avec *Don Garcia ou le Prince jaloux*, comédie héroïque du genre espagnol, où, transportant les malheurs du petit bourgeois Sganarelle dans une haute région sociale, il tendait à peindre la jalousie sous les couleurs sombres que lui donne le drame moderne. Par cet insuccès Molière, ambitieux d'élever et d'élargir la comédie, apprit qu'il ne lui était pas permis du moins d'en changer la nature.

Une œuvre à la fois comique et d'une sérieuse portée suivit de près : ce fut *l'École des maris* (24 juin 1661). Cette pièce, dont l'idée fondamentale est empruntée aux *Adelphes* de Térence, est une des premières où l'auteur répand à pleines mains ses propres observations de mœurs, exprime ses plus intimes sentiments, et, tout en amusant, professe ses idées personnelles. C'est à propos de la représentation de *l'École des maris* au château de Vaux chez Fouquet, puis à Fontainebleau devant le roi, que la fameuse *Gazette* de Loret parle pour la première fois de Molière, et encore en défigurant son nom : elle l'appelle « le sieur Molier », par une sorte de confusion avec le chorégraphe Louis de Mollier, plus célèbre que le poëte comique :

> Outre concerts et mélodie,
> On leur donna la comédie,
> Savoir *l'Ecole des maris*,
> Charme à présent de tout Paris.

On voit combien le plus grand nom des lettres françaises a de peine à percer. Quinze jours plus tard, Molière donnait au même château de Vaux, pour la trop célèbre fête offerte au roi par le surintendant (1er août 1661), une comédie en trois actes et en vers, écrite et apprise dans cet intervalle, *les Fâcheux*, sorte de pièce à tiroirs, à laquelle se rattachaient de nombreux divertissements et où des scènes et épisodes pouvaient s'ajouter à plaisir. On raconte qu'à la demande de Louis XIV, Molière y inséra, en vingt-quatre heures, le personnage du chasseur pour lequel le marquis de Soyecourt lui servit de modèle. Pressé par le temps, il avait, d'après la légende, chargé son ami Chapelle de la scène du pédant, mais il ne put rien tirer de son travail; on n'en attribua pas moins le mérite de la pièce à Chapelle qui, un peu tard et par crainte, dit-on, de voir publier les vers dont Molière ne s'était pas servi, consentit à désavouer un bruit pour lui trop flatteur. C'est dans cette circonstance que La Fontaine versifiait un éloge enthousiaste de Molière et disait à propos de son nouveau succès :

> J'en suis ravi, car c'est mon homme.

Ici se place un fait de la vie domestique de Molière qui, indépendamment du grand bruit auquel il a donné lieu, eut une influence considérable sur ses écrits : nous voulons parler de son mariage avec Armande Grésinde Béjart, célébré le 20 février 1662. A l'âge de quarante ans, dominé par son amour pour une jeune fille qui en a dix-sept à peine, il donne l'exemple d'une de ces unions disproportionnées par les caractères encore plus que par l'âge, dont son théâtre doit mettre les dangers en un si vif relief. Pour peindre les tortures d'Arnolphe voulant épouser Agnès, ou d'Alceste amoureux d'une coquette, il n'aura qu'à se prendre lui-même pour modèle. Et il n'y manquera pas; car c'est là un des secrets de la vérité toute vivante qu'il porte dans ses œuvres. « Molière, disent La Grange et Vinot dans la préface de leur édition, observait les manières et les mœurs de tout le monde, et il trouvait le moyen d'en faire des applications admirables dans ses comédies, où l'on peut dire qu'il a joué tout le monde, puisqu'il s'y est joué le premier en plusieurs endroits sur les affaires de sa famille et qui regardaient ce qui se passait dans son domestique. » Nous n'insisterons pas sur les suppositions odieuses qui se firent à propos de son mariage. D'après l'acte authentique qui en fut retrouvé par Beffara et publié seulement en 1821, Armande Béjart, née en 1645, était une sœur très-cadette de Madeleine, la principale actrice de l'Illustre-Théâtre et longtemps la maîtresse de Molière. Suivant les ennemis de celui-ci, elle aurait été, non la sœur, mais la fille de Madeleine, et, pour comble de scandale, la fille même de son mari. Cette accusation se retrouve dans la plupart des libelles en vers ou en prose qui furent écrits contre Molière ou plus tard contre sa mémoire; elle fut même portée à la cour par une requête du comédien Montfleury. Nous ne savons comment Molière se justifia, si ce fut en produisant l'acte de naissance d'Armande ou par quelque autre moyen; toujours est-il que cette allégation, qui aurait dû avoir des conséquences si graves, fut traitée comme un mensonge, et que Louis XIV, comme pour couvrir lui-même Molière, accepta d'être le parrain de son premier enfant. La tradition scandaleuse n'en fit pas moins son chemin, et depuis la production de l'acte de mariage par Beffara il y a encore des critiques qui la soutiennent, soit qu'ils craignent de paraître aussi crédules que Louis XIV, soient qu'ils voient un intérêt quelconque à jeter sur les parties obscures de l'histoire d'un de nos plus grands hommes le reflet d'une romanesque immoralité.

L'année même de son mariage, Molière décrivait dans une de ses meilleures comédies les conséquences douloureuses qu'il ne devait pas tarder à produire; il peignait sa propre situation, peut-être sans en avoir alors tout à fait conscience, dans *l'École des femmes* (26 décembre 1662). Il n'avait pas encore réuni autant de profondeur et de gaieté, un dialogue si vif, des caractères si vrais, une langue aussi ferme et, sur un plan aussi simple, un spectacle aussi intéressant. Le succès, qui fut très-grand, redoubla l'acharnement de ses rivaux; non-seulement on lui reprocha des fautes contre les règles littéraires et le goût, mais, pour la première fois, on mit la religion de la partie contre lui; on l'accusa d'avoir raillé ses mystères et parodié ses saintes exhortations. C'était le commencement de la lutte où *Tartufe* devait avoir le dernier mot. Molière répondit d'abord à ses adversaires littéraires par *la Critique de l'École des femmes* (1er juin 1663), spirituelle et mordante apologie, qui renvoyait si lestement aux marquis leur dédain et qui suscita une foule d'essais de « contre-critique ». Il acheva d'irriter ses ennemis de la cour en les livrant directement à la risée dans *l'Impromptu de Versailles* (vers le 20 octobre 1663). Molière se sentait alors soutenu par Louis XIV, soit que le poëte secondât, sans le savoir ou le vouloir, des vues politiques, soit qu'il fût déjà estimé par le souverain, comme une des gloires du règne, ou simplement parce qu'il servait ses plaisirs. C'est vers cette époque qu'on place plusieurs anecdotes faisant partie de la légende de Molière. Ici, c'est le comte de La Feuillade qui fait entendre au roi qu'il veut tuer le comédien et le roi qui répond : « La Feuillade, je vous entends bien; je vous demande la grâce de Molière. » Ailleurs c'est Louis XIV qui, voyant le poëte méprisé par ses autres valets de chambre, lui sert de sa main une portion de son en-cas de nuit et fait entrer les grands seigneurs pour leur dire : « Vous me voyez occupé à faire manger Molière que mes officiers ne trouvent pas d'assez bonne compagnie pour eux. » Histoire très-suspecte, sur laquelle les mémoires les plus minutieux du temps se taisent et qui, racontée cent cinquante ans plus

tard par M^me Campan, se traduit désormais, dit M. Eug. Despois, par cette phrase académique : « Ce roi qui admettait Molière à sa table. » Cette légende et bien d'autres prouvent deux choses : la réalité des colères ou des dédains que Molière rencontrait à la cour et l'opinion bien établie de l'appui que lui donnait le grand roi.

Au commencement de 1664 il écrivit pour l'amusement de la cour au Louvre une farce selon son ancienne manière de province, *le Mariage forcé* (29 janvier), et improvisa pour une fête de Versailles le divertissement de *la Princesse d'Élide* (8 mai), puis il fit jouer à la suite de cette dernière (12 mai) les trois premiers actes du *Tartufe ou l'Hypocrite*, œuvre non terminée dont il voulait essayer l'effet sur la cour. Il ne paraît pas avoir été défavorable, mais les commentaires qui se firent après coup engagèrent le roi à en interdire la représentation publique avant l'achèvement et un nouvel examen; on laissa toutefois l'auteur en donner lecture dans quelques salons, et « Molière avec *Tartufe* », comme dit Boileau dans sa III^e satire, devint l'objet d'une ardente curiosité. Comme pour narguer les obstacles opposés à cette œuvre si nouvelle et si hardie, le poëte en fit jouer une qui, sur une donnée commune à toutes les littératures modernes et avec son dénoûment de mystère édifiant du moyen âge, n'en parut pas moins téméraire : c'est le *Don Juan ou le Festin de pierre* (15 février 1665). Dans cette pièce où le héros libertin et athée est foudroyé et plongé dans l'abîme, on remarqua, suivant les expressions du prince de Conti dans le *Traité des spectacles*, que cet athée dit avec beaucoup d'esprit les impiétés les plus horribles, tandis que l'auteur confie la cause de Dieu à un valet à qui il fait dire, pour la soutenir, toutes les impertinences du monde; et l'on trouva, avec le prince, que « la fusée dont il fait le ministre ridicule de la vengeance divine » ne suffisait pas pour « justifier, à la fin, sa comédie si pleine de blasphèmes ». La scène du pauvre auquel Don Juan fait l'aumône, non pour l'amour de Dieu, mais de l'humanité, parut monstrueuse; il fallut la supprimer à la seconde représentation. L'autorité enjoignait encore, dix-sept ans plus tard, de la faire disparaître de la première édition générale des *Œuvres* : la pièce n'avait pas été imprimée séparément. Cette transformation si originale d'une pièce espagnole popularisée par des traductions ne put se maintenir à la scène, et l'un des prétextes pour l'en écarter fut qu'elle était en prose, contrairement à l'une des règles de convention des pièces en cinq actes. On ne la reprit, après la mort de l'auteur, que traduite en vers et profondément remaniée par Thomas Corneille. *Don Juan* n'en est pas moins, dans sa prose nerveuse, souple et puissante, une des grandes œuvres de notre théâtre et l'une des plus belles de l'auteur.

Comme s'il n'avait pas encore déchaîné assez d'hostilités, Molière, dont Louis XIV venait de s'attacher la troupe sous le nom de Troupe du Roi, le prenant ainsi sous une protection plus directe, déclara la guerre à la Faculté de médecine, en faisant jouer *l'Amour médecin* (15 septembre 1665). On a cherché des explications anecdotiques du grand courroux de notre premier poëte comique contre le corps des médecins; il n'y en a pas d'autre que le spectacle de leur présomptueuse ignorance et de leur pédantesque barbarie. Rappelons-nous qu'entre autres victimes de leur art homicide il avait vu son maître Gassendi succomber à treize saignées. Ajoutons qu'il sentait lui-même ses forces s'épuiser par l'excès du travail et des soucis et qu'il s'irritait peut-être de l'impuissance de la médecine à les lui rendre ou à les maintenir. Plus sa santé s'altère, plus ses attaques contre les médecins redoublent; il mourra à l'œuvre, laissant son aiguillon dans la plaie. Seulement, suivant les lois de la satire comique, il se venge de leur incapacité meurtrière en en faisant rire.

Au milieu des luttes et des tracas dans lesquels il consumait le meilleur de son esprit et de son cœur, Molière porta à la scène la plus parfaite de ses œuvres, la plus élevée, la plus pure, *le Misanthrope* (4 juin 1666). C'est là surtout que, dédaignant tous les effets du comique de convention, il donne à l'homme en spectacle l'homme lui-même et ne cherche ses développements que dans l'étude directe, approfondie de la nature et de la société. Le sujet, c'est la haine du mal, noble haine dont la vigueur se mesure à notre vertu. Mais la faiblesse de la nature humaine condamne la vertu même à manquer par quelque endroit et à donner prise au ridicule par ses excès ou ses défaillances. C'est ce qui arrive à l'austère Alceste qui, si intraitable à l'égard des vices et des travers du monde, s'éprend d'amour pour une coquette qui les résume tous dans sa personne. Ce n'est pas de la vertu que Molière fait rire, comme Fénelon et Rousseau l'en ont injustement accusé; c'est la dissonance entre les principes et l'action, c'est la contradiction flagrante entre les moyens et le but, qui font du plus honnête des hommes un être risible et malheureux. Les contemporains ont voulu voir dans le personnage d'Alceste le portrait de M. de Montausier, qui en avait quelques traits extérieurs et la rude franchise; mais celui-ci eut le bon goût de ne pas s'y reconnaître et la modestie de dire qu'il était bien fâché de ne pas ressembler à un tel modèle. On croit plutôt aujourd'hui que Molière se peignit lui-même, avec toute la vérité d'à peu près que comporte la comédie. Il a prêté au misanthrope son honnêteté naturelle, son caractère irritable, sa haine de l'injuste et du faux, le besoin d'épancher sa bile et plus particulièrement sa faiblesse pour une femme qu'il sent indigne de lui et dont il avait été obligé, à cette époque, de se séparer. Alceste c'est Molière mécontent des autres et de lui-même. Pour sauver ce qu'un pareil sujet avait de trop douloureux et de trop dramatique pour une comédie, l'auteur n'épargne pas les contrastes plaisants; il oppose, dans Philinte, l'extrême indulgence à l'extrême austérité; à la satire assombrie de nos vices naturels il donne pour pendant, dans le salon de Célimène, la critique brillante des travers à la mode; il montre les gens de cour dans tout le vif de leurs ridicules; il multiplie les esquisses délicates, les portraits satiriques, les conversations animées ou charmantes qui empêchent de sentir le vide de l'action. Et à cette variété d'invention répond celle du style, tour à tour si élégant sans rien perdre de sa vivacité, ou si fort sans cesser d'être naturel. La beauté savante et calme du *Misanthrope*, qui ne pouvait prétendre à ce vif succès populaire assuré aux moindres farces, ne laissa pas d'être goûtée des connaisseurs ; cette admirable pièce eut vingt et une représentations de suite : chiffre assez élevé pour l'époque.

Il est vrai que, dans cinq des dernières, pour relever les faibles recettes qu'elle faisait seule, elle fut accompagnée du *Médecin malgré lui* (6 août 1666), nouvelle satire bouffonne contre la médecine, pleine de vivacité, de naturel et d'esprit, aussi digne, dans sa bonne prose moderne, de la verve et de la gaieté gauloises que le vieux fabliau d'où elle était tirée. À la fin de la même année Molière fit exécuter à la cour *le Ballet des Muses* (2 décembre), pour lequel il avait ébauché *Mélicerte*, qu'il n'acheva pas, et *la Pastorale comique*, dont on n'a que la partie chantée. A une reprise de ce ballet, il remplaça *Mélicerte* par *le Sicilien ou l'Amour peintre* (5 janvier 1667), agréable poésie où l'on a remarqué beaucoup de vers blancs, comme on

en voit aussi dans *Georges Dandin* et *l'Avare*. On en a généralement conclu que Molière avait eu l'intention de mettre ces pièces en vers, mais n'en avait pas eu le temps, et que ces vers blancs attendaient leurs rimes. Mais on se figure mal un tel écrivain cherchant ainsi la rime après coup, et nous aimons mieux croire qu'il trouvait dans cette prose mesurée et rhythmée un élément particulier d'harmonie.

L'année 1667 est signalée par une première et unique représentation publique du *Tartufe*, sous le titre de *l'Imposteur* (5 août). Molière le mit tout à coup à la scène, en vertu d'une simple permission verbale du roi, alors en Flandre, et sans l'autorisation du premier président, qui se hâta d'interdire toute autre représentation. Le premier président était Lamoignon, et l'on considère comme un conte invraisemblable l'allocution prêtée à Molière à l'ouverture de son théâtre le lendemain : « Messieurs, nous devions vous donner aujourd'hui *Tartufe* ; mais M. le premier président ne veut pas qu'on le joue. » Molière fit porter au roi, sous les murs de Lille, un placet pour lui demander la confirmation écrite de la permission accordée ; le roi se contenta de promettre de laisser jouer la pièce à son retour, après un nouvel examen. Cependant les réclamations redoublaient, et le 11 août l'archevêque de Paris, Hardouin, lançait une ordonnance portant : « très-expresses inhibitions à toutes personnes de lire ou entendre réciter, soit publiquement, soit en particulier, la susdite comédie, et ce sous peine d'excommunication. »

Dans ses alternatives de découragement et d'espérance Molière, après s'être tenu personnellement quelques mois à l'écart de la scène, fit représenter, soit à la cour, soit à la ville, trois pièces nouvelles : *Amphitryon* (13 janvier 1668), *Georges Dandin* (18 juillet) et *l'Avare* (9 septembre). On a voulu voir, après coup, dans *l'Amphitryon*, imitation libre de la pièce de Plaute et supérieure au modèle, une allusion aux relations alors encore très-secrètes de Louis XIV avec Mme de Montespan; toutes les circonstances prouvent qu'en s'amusant à peindre les amours adultères de Jupiter et d'Alcmène, Molière ne pouvait songer à adresser au souverain soit d'indignes flatteries, soit une téméraire leçon. Mais il n'est pas douteux, du moins, que l'auteur faisait un retour sur sa propre situation, en peignant Sosie, dès son entrée en scène, mal récompensé par les grands de son dévouement à leurs plaisirs. *Georges Dandin* est une de ces leçons d'une gaieté amère, comme Molière aimait à en donner en dehors des usages du genre comique : au dénoûment, par la faute d'une pauvre dupe, le triomphe reste à l'immoralité et au mensonge. *L'Avare*, emprunté à Plaute, est le chef-d'œuvre de l'imitation originale. C'est une pièce nouvelle par une foule de détails et de scènes entières. Molière y a mis son naturel parfa t, son art infini. Suivant sa coutume, il a porté aussi loin que la comédie le comporte la peinture d'un vice et de ses conséquences. Dans la scène de la malédiction, la leçon des faits semble aller jusqu'à blesser la morale : tant l'indigne conduite du père produit naturellement le mépris insultant du fils. Puis, que de traits d'observation naïfs ou profonds, que de rencontres et de surprises vraiment comiques, que d'inventions de la plus franche gaieté ! Enfin, sur tout cela cette belle prose, claire, précise, alerte, harmonieuse, qui, avec ses vers blancs, a paru supérieure à l'alexandrin rimé, considéré jusque-là comme la forme obligatoire de toute grande comédie.

Enfin, soit comme récompense de cette glorieuse activité, soit par des vues politiques ou personnelles, Louis XIV permit à Molière de jouer librement *Tartufe*. Après être allé le représenter avec toute sa troupe à Chantilly chez le prince de Condé, son dévoué protecteur (20 septembre 1668), il le donna sur son théâtre du Palais-Royal le 5 février 1669. En dépit des anathèmes et excommunications, le public s'y porta avec un empressement extraordinaire. *Tartufe* eut quarante-quatre représentations de suite, c'est-à-dire qu'il tint la scène pendant trois mois, et les comédiens, camarades de Molière, voulurent qu'il eût, toute sa vie, deux parts dans le gain, toutes les fois qu'on jouerait cette pièce. On tenta d'expliquer ce succès par le scandale :

> Un si fameux succès ne lui fut jamais dû,
> Et s'il a réussi, c'est qu'on l'a défendu,

dit l'auteur anonyme de la *Critique de Tartufe* (1670), l'un des nombreux libelles du temps. Une cabale s'efforça de soutenir à l'Hôtel de Bourgogne, comme une œuvre supérieure à celle de Molière, une comédie de Montfleury, auteur médiocre, mais non médiocrement jaloux : *la Femme juge et partie*. On l'accompagnait d'une sorte de parodie dont le prologue disait en fort mauvais style :

> Molière plaît assez, c'est un bouffon plaisant,
> Qui divertit le monde en le contrefaisant ;
> Ses grimaces souvent causent quelques surprises ;
> Toutes ses pièces sont d'agréables sottises.
> Il est mauvais poëte et bon comédien ;
> Il fait rire, et, de vrai, c'est tout ce qu'il fait bien.

On veut croire que le public intelligent du temps ne fut pas complice de ces platitudes, et que le mérite de l'auteur du *Tartufe* fut pour quelque chose dans « ce fameux succès » dont s'irritent ses ennemis. Il nous est impossible d'apprécier ici la haute valeur littéraire et morale d'une œuvre à laquelle les circonstances rendent de loin en loin un intérêt d'actualité, et qui « durera, dit Voltaire, autant qu'il y aura en France du goût et des hypocrites ». Pour en rappeler les beautés de premier ordre, il faudrait citer presque toutes les scènes, depuis la première du premier acte qui est le modèle des expositions et où la vieille mère Pernelle, par ses bourrasques, met si plaisamment en relief le sujet et le caractère de chaque personnage, jusqu'aux scènes du dernier acte qui montrent si naïvement les effets divers du revirement des situations suivant l'humeur de chacun. « Tout est sublime dans ce chef-d'œuvre, dit Florian, et le dénoûment, que plusieurs personnes n'approuvent pas, ne peut choquer après cinq actes de beautés continues. » Voltaire dit de son côté : « Presque tous les caractères sont originaux ; il n'y en a aucun qui ne soit bon, et celui de Tartufe est parfait. On admire la conduite de la pièce jusqu'au dénoûment. » Quant à ce dénoûment, qui est évidemment le point faible et qui ne fut écrit, tel qu'il est, qu'au dernier moment, Voltaire ajoute avec raison : « On sent combien il est forcé et combien les louanges du roi, quoique mal amenées, étaient nécessaires pour soutenir Molière contre ses ennemis. » Ajoutons que le seul dénoûment naturel, c'est-à-dire le triomphe de Tartufe, la perte d'Orgon et la ruine de sa famille, était inacceptable comme trop odieux et trop tragique.

On s'est demandé si *le Tartufe* était supérieur au *Misanthrope* : « Question bien difficile à résoudre, dit M. V. Fournel, et que chacun décide moins d'après la comparaison des pièces que d'après ses préférences pour l'un des sujets, son tempérament et ses goûts particuliers. On peut dire toutefois que *le Tartufe* est d'une portée plus générale, d'une intrigue plus forte, plus pressée, plus amusante, enfin plus accessible à toutes les intelligences, mais sans avoir au même degré peut-être ce choix exquis des caractères et cette suprême distinction du style qui font du *Misanthrope* la pièce favorite des intelligences cultivées. Ces deux ouvrages, d'ailleurs, sont ceux

où l'on sent vibrer le plus chaleureusement le cœur de Molière. Dans *le Tartufe*, en particulier, il a mis une sorte de passion toute personnelle, l'hypocrisie étant de tous les vices celui qu'il avait le plus en horreur. » Il semble que Molière, qui, même en imitant, a tant surpassé les auteurs comiques de tous les pays, soit arrivé à un point où il ne peut plus se surpasser lui-même.

Il continue du moins, par la variété des ouvrages, à prouver la souplesse et la puissance de son génie. Pendant près de trois ans il va travailler presque exclusivement pour les divertissements de la cour, comme pour payer la rançon de *Tartufe*. Il donne à Chambord, avec un retour offensif contre les médecins, la farce de *Monsieur de Pourceaugnac* (6 octobre 1669), dont Diderot a dit qu'il n'y avait pas beaucoup plus d'hommes capables de l'écrire que de faire *le Misanthrope*. Il compose, sur les indications du roi lui-même, la comédie-ballet *les Amants magnifiques* (février 1670), qu'il ne fit point passer sur son théâtre. Il fait encore représenter à Chambord *le Bourgeois gentilhomme* (14 octobre), cette fantaisie exubérante, qui rappelle à la fois Aristophane et Rabelais, sur un des plus heureux sujets que le ridicule des hommes ait jamais pu fournir, appartenant, comme le remarque Voltaire, par les quatre premiers actes à la comédie, et finissant en une farce aussi réjouissante qu'invraisemblable. Il imagine pour les fêtes du carnaval de 1671 la comédie-ballet de *Psyché*, pièce à grand spectacle, dont il écrit lui-même environ la première moitié et fait écrire la seconde par le grand Corneille, avec intermèdes de Quinault et musique de Lulli. Il semble se délasser de ces pompes officielles en portant directement sur son théâtre du Palais-Royal *les Fourberies de Scapin* (24 mai 1671), comédie d'intrigues et de stratagèmes de valet, vive et gaie jusqu'à la folie et répondant, à vingt ans de distance, à sa pièce de début, *l'Etourdi*, comme l'un des types de ce genre picaresque français, auquel Boileau regrette de voir retourner l'auteur du *Misanthrope*. La cour aura encore de lui une bouffonnerie qu'il doit avoir rapportée aussi de ses excursions en province, *la Comtesse d'Escarbagnas* (Saint-Germain en Laye, 2 décembre 1671), sorte de complément de *Monsieur de Pourceaugnac;* puis Molière sera ramené à la haute comédie par sa libre et personnelle inspiration.

Ce sont *les Femmes savantes*, en cinq actes et en vers (11 mars 1672), qui marquent ce retour. Il y reprend, pour l'élargir, sa thèse des *Précieuses ridicules* contre la pédanterie des femmes; mais, au lieu de s'amuser à peindre le travers à la mode d'une coterie, il entreprend de mettre la famille en garde contre les intrigues dont un faux savoir peut être l'instrument et une sotte vanité l'auxiliaire. Car, malgré l'apologie plaisamment outrée de l'ignorance, Molière n'a pas fait, comme l'ont cru ceux qui lui reprochent de n'être pas de notre temps, un plaidoyer contre l'instruction des filles; il a seulement voulu, avec son bon sens et son intelligence des relations naturelles, montrer le danger de la vanité prétentieuse, à quelque objet qu'elle s'attache. Les *Femmes savantes* offrent le plan de *Tartufe* sur un autre terrain; ce sont les hypocrites de la science, les intrus de la poésie qu'il faut expulser du foyer domestique dont ils s'emparent; il faut apprendre aux Chrysales, comme aux Orgons, à ne plus être victimes ou dupes. Voltaire a remarqué avec raison que « cette comédie attaquait un ridicule qui ne semblait propre à réjouir ni le peuple, ni la cour, à qui ce ridicule paraissait être également étranger. » Aussi fut-elle accueillie d'abord assez froidement; mais les connaisseurs la mirent au rang des deux ou trois plus grandes œuvres de l'auteur et lui ramenèrent les suffrages du public. « Plus on la vit, dit encore Voltaire, plus on admira comment Molière avait pu jeter tant de comique sur un sujet qui paraissait fournir plus de pédanterie que d'agrément. » Jamais, en effet, son génie ne s'est montré plus inventif et n'a tiré de lui-même plus de ressources. Avec une intrigue assez faible, l'intérêt et le plaisir du spectacle naissent et renaissent sans cesse de la variété des caractères et des situations dans un ordre d'idées étroit et monotone, ainsi que de la perfection des scènes, dont les principales forment comme autant de comédies complètes. Ajoutons que Molière, se surpassant au moins par le style, fait parler à tous ses personnages, dans la diversité naturelle de leurs rôles, la plus belle langue qui ait jamais été entendue au théâtre. Nous avons à peine besoin de rappeler ici que les deux pédants de la pièce, Vadius et Trissotin, n'étaient autres que Ménage et l'abbé Cotin. Molière avait même appelé d'abord le second de ces personnages Tricotin, pour que personne ne pût méconnaître sa victime. La scène de la dispute entre les deux pédants était un fait historique très-connu du monde des lettres, et le sonnet et le madrigal ridicules de la pièce étaient tirés des œuvres mêmes de l'abbé. Molière voulait ainsi se venger d'une méchante satire que Cotin avait écrite contre lui et Boileau. Il allait trop loin toutefois, car si Cotin était un mauvais poëte qui avait eu tort de s'attaquer à plus fort que lui, il n'avait rien de commun avec l'intrigant coureur de dot, qui lui empruntait une partie de son nom et de ses traits. Ménage, moins clairement désigné, eut le bon esprit de ne pas se reconnaître et de louer la pièce. Quant à l'abbé Cotin, Voltaire et bien d'autres racontent, en déplorant l'effet tragique de ces représailles littéraires, qu'il en mourut de chagrin. Il faut dire que ce fut onze années plus tard, en 1682, et à l'âge de près de quatre-vingts ans.

Molière avait été lui-même, sur divers théâtres, l'objet d'attaques autrement violentes. Non-seulement depuis son arrivée à Paris ses principales pièces avaient donné lieu à des parodies, mais sa personne même, son caractère, ses chagrins, ses souffrances physiques, sa vie tout entière, en un mot, avait été en proie, sur la scène, aux injures et aux calomnies. Après *les Véritables précieuses*, qui étaient d'un violent ennemi, Boudeau de Somaize, étaient venues, entre autres pièces d'à-propos : *la Cocue imaginaire* (1660), imitation inspirée à un admirateur par le succès de *Sganarelle, le Portrait du peintre* par Boursault et *la Guerre comique* par le sieur de la Croix, suscités l'un et l'autre par *l'Ecole des femmes* (1663), *la Vengeance des marquis* par l'acteur de l'Hôtel de Bourgogne, de Villiers, répondant à *l'Impromptu de Versailles*, ainsi que *l'Impromptu de l'hôtel de Condé* par Montfleury le fils (1664), *la Critique de Tartufe* (1669). La principale cause de toutes ces critiques était le succès même des œuvres parodiées :

> Ce diable de Molière entraîne tout chez lui,

disait le comédien du Marais, Chevalier, dans *les Amours de Calotin* (1663). Puis vinrent les pièces qui s'acharnèrent sur Molière, sans prendre pour prétexte une œuvre nouvelle, notamment *le Mariage sans mariage* du comédien Marcel et surtout *Elomire hypocondre ou les Médecins vengés* de Le Boulanger de Chalussay (1670). Cette dernière, qui porte à leur extrême limite la violence et la platitude, n'exciterait que le dégoût si elle n'offrait à la curiosité, tout en les déformant, quelques traits véritables de la physionomie de Molière et des renseignements biographiques qui, réduits à leur juste valeur, ont encore leur prix Chalussay critique lourdement les œuvres, dif-

fame la vie, noircit la personne, insulte aux chagrins, raille la maladie, pressent la mort prochaine, et voue le poëte aux doubles flammes du bûcher et de l'enfer. Molière, qui avait dédaigné les autres attaques et assisté ou même applaudi à plusieurs parodies de ses pièces, intenta un procès à l'auteur de cette infamie; il obtint la suppression de la première édition, mais il en vit paraître avant sa mort une édition nouvelle (1672). Il garda dans la satire et la parodie le surnom d'Elomire, anagramme de son nom; il avait dans le monde des dévots celui de Belphégor, tiré d'un pamphlet plus injurieux encore, *l'Enfer burlesque*, par le doyen Ch. Jaulnay, qui écrivit sur la mort du poëte un quatrain honteux, impossible à reproduire.

Tous ces outrages, dont les auteurs affectaient d'ignorer les œuvres sérieuses de Molière pour ne voir en lui que le bouffon, ne l'empêchèrent pas de donner, quelques mois après *les Femmes savantes*, une dernière bouffonnerie, *le Malade imaginaire* (10 janvier 1673). C'était encore, avec son prologue, ses intermèdes, sa cérémonie burlesque, une de ces comédies encadrées dans un divertissement destiné à la cour, devant laquelle elle ne fut pas représentée. Au fond et sous toutes les arabesques d'une fantaisie effrénée, c'est un dernier assaut contre la médecine du temps et, pour ainsi dire, la suprême protestation d'un mourant contre l'impuissance de l'art de guérir. Molière la joua quatre fois sur son théâtre, malgré la recrudescence de ses douleurs de poitrine et de ces accès de toux dont ses ennemis le raillaient sans pitié. Pressé de prendre du repos, il s'y refusait, dit-on, pour ne pas priver de leur salaire les familles qui vivaient de son théâtre. A la quatrième représentation (17 février), il fut pris au milieu de la cérémonie et en prononçant le fameux *juro*, d'une convulsion qu'il déguisa par un éclat de rire. Emporté à son domicile de la rue Richelieu, il mourut au bout de quelques heures, en vomissant le sang, entre deux religieuses étrangères auxquelles il donnait l'hospitalité, ou qui, suivant d'autres, logeaient dans la même maison. Il n'eut pas le temps de recevoir les secours religieux. L'archevêque de Paris, qui l'avait excommunié, lui refusa la sépulture ecclésiastique; puis, sur les instances d'Armande Béjart, qui s'était depuis peu réconciliée avec son mari, et sur l'intervention du roi, il fut permis de le porter, de nuit, au cimetière Saint-Joseph, sans passer par l'église. La populace s'ameuta contre ce convoi clandestin du comédien; il fallut que sa veuve lui fît jeter de l'argent à poignées, pour faire cesser ses huées et ses menaces. En 1792 on exhuma ce qu'on crut être les restes de Molière, avec ceux de La Fontaine, et en 1817 ils furent transportés du musée des monuments français au Père-Lachaise.

On sait que Molière n'appartint point à l'Académie française, composée alors en grande partie de membres qui non-seulement repoussaient le comédien, mais qui méconnaissaient l'écrivain. Aussi est-ce contre toute vraisemblance que l'on a raconté qu'elle lui fit offrir de le recevoir dans son sein, s'il voulait renoncer à monter sur le théâtre. L'Académie a réparé depuis avec éclat l'injustice de ses devanciers en couronnant plusieurs fois l'éloge de Molière et surtout en plaçant dans son enceinte, en 1778, son buste avec cette heureuse inscription due à Saurin:

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

Les hommages publics n'ont plus fait défaut depuis à la mémoire de Molière, sans répondre toutefois à la grandeur, à la rareté de son génie. A l'époque du premier centenaire de sa mort, l'acteur Lekain ne parvint pas à réunir la somme nécessaire pour lui élever une statue publique et l'on dut se réduire à placer son buste dans le foyer de la Comédie-Française. Ce ne fut qu'en 1843 que fut inauguré le monument qui porte son nom dans la rue Richelieu, en face de la maison où il mourut. Le second centenaire n'eut pas non plus chez nous, en 1873, l'éclat des centenaires de plusieurs grands écrivains en Angleterre, en Italie ou en Allemagne. Tandis qu'un théâtre étranger, le Burg-Theater de Vienne, célébrait le 17 février par une solennelle représentation d'un chef-d'œuvre de notre immortel comique, la Comédie-Française, appelée la maison de Molière, jugeant plus convenable de fêter sa naissance, laissa le soin d'honorer la date de la mort à un artiste d'initiative, M. Ballande, qui organisa une série de représentations, dite « la semaine de Molière », et réunit en une sorte de musée les plus précieuses reliques du grand homme. Du reste, le plus bel hommage rendu à Molière est dans l'admiration toujours croissante pour ses écrits, dans le soin pieux avec lequel on les met en lumière, soit par une mise en scène traditionnelle, soit par des éditions authentiques et de savants commentaires, dans l'empressement enfin de tant de chercheurs pour éclaircir les obscurités de sa vie et recueillir ses moindres souvenirs. L'un des plus actifs, M. P. Lacroix, a émis le vœu que Paris, imitant les Anglais dans leur culte pour Shakespeare, élevât à Molière une bibliothèque spéciale et un musée permanent.

On ne peut séparer dans Molière l'auteur dramatique du comédien. Payant sans cesse de sa personne, il eut dans toutes ses pièces, depuis *la Jalousie de Barbouillé* jusqu'au *Malade imaginaire*, des rôles à son choix et à sa taille. Il en écrivait d'ailleurs pour ses principaux camarades, en rapport avec leur caractère et leur allure naturelle. Ses ennemis, pour le rabaisser dans les emplois plus élevés, le proclamaient excellent dans ceux de valet ou dans les personnages grotesques; il jouait non-seulement Mascarille, Scapin, Sosie, mais aussi Sganarelle, dans les six ou sept pièces où il reparaît, ainsi que Georges Dandin, M. de Pourceaugnac, M. Jourdain, puis, dans un ordre plus sérieux, Don Garcie, Arnolphe, Harpagon, Orgon, Alceste. Hors de ses créations il tenait toutes sortes de rôles, malgré un hoquet et plus tard une toux qui le gênaient beaucoup dans la tragédie. Peut-être accepte-t-on trop facilement l'idée de l'infériorité de Molière comme acteur tragique, et l'opinion générale de ses contemporains sur ce point vient-elle, toute malveillance à part, de ce qu'il s'était fait une règle de parler au naturel, à une époque où la déclamation emphatique paraissait être de rigueur sur le théâtre. Dans la comédie, il tirait des effets plaisants même de ses infirmités. Il avait une extrême mobilité de physionomie, et son jeu muet provoquait une gaieté irrésistible. « Molière, dit *le Mercure* (année 1673), était tout comédien depuis les pieds jusqu'à la tête. Il semblait qu'il eût plusieurs voix : tout parlait en lui, et d'un pas, d'un sourire, d'un clin d'œil et d'un remuement de tête, il faisait plus concevoir de choses que le plus grand parleur n'aurait pu en dire en une heure. » Et pourtant, au repos, ce qui dominait dans sa personne, c'était la dignité et le sérieux. Il avait le port noble, marchait gravement, et sa physionomie était toute méditative et mélancolique. Comme acteur et comme directeur de troupe, Molière eut un zèle, un dévouement dont il s'était fait un point d'honneur et qu'il paya de sa vie. Le succès lui avait apporté, au prix de fatigues excessives, une fortune dont il usait largement, en artiste ami du luxe et en homme généreux; car, malgré une certaine brusquerie de caractère, la bonté de son cœur égalait la supériorité de son esprit.

La trop brève analyse des œuvres de Molière et l'indication des mérites de chacune d'elles nous ont à peine permis de signaler, à mesure qu'ils se sont produits, les traits principaux de son génie; la place nous manque pour les réunir dans une appréciation générale et les montrer dans leur naturelle coordination. Ce qui frappe surtout dans cet écrivain dont les études premières, l'éducation, les débuts, sont entourés de tant d'obscurité, c'est une facilité originale et créatrice, une merveilleuse puissance d'invention. Sans compter les farces rapportées de province et remaniées à Paris, Molière a produit en quinze ans plus de trente œuvres d'une étonnante variété : la moitié à peu près en vers, quatorze en cinq actes et huit ou dix d'une importance capitale. Sans doute il a beaucoup emprunté et imité : il a puisé aux sources italiennes et espagnoles, il a repris les traditions populaires, il s'est inspiré des créations de notre vieille littérature; il a imité l'art des anciens, il n a pas dédaigné les saillies des tréteaux; comme le lui reproche Boileau, il a allié Tabarin à Térence; il a, comme il le disait lui-même, retrouvé son bien partout; mais ses emprunts se perdent dans ses richesses personnelles : tout ce qu'il a imité, il l'a surpassé; tout ce qu'il a pris, il se l'est approprié et l'a marqué pour toujours de son empreinte. Sainte-Beuve a dit : « le plus créateur, le plus inventif des génies est celui peut-être qui a le plus imité et de partout. » Avec ces éléments venus de tant de sources pour s'ajouter à son propre fonds, ce qu'il a créé, c'est la comédie elle-même; on peut dire que Molière l'a inventée comme La Fontaine a inventé la fable : tant il l'a renouvelée, élevée, agrandie. Il en a fait l'image de la nature humaine et de la société : image fidèle et vivante de l'une et de l'autre, observées autour de lui et en lui-même. Sous cette apparence de gaieté communicative qui le rendait excellent dans la farce et excitait le rire large et bruyant des provinces et de la cour, du peuple et du roi, il avait le caractère réfléchi et méditatif du penseur : on l'appelait « le contemplateur ». Au sentiment très-vif de tous les ridicules il joignait la haine innée de l'injuste et du faux. Il avait surtout l'horreur de l'hypocrisie et de la grimace. Entré dans la carrière dramatique par la plus humble des portes, ce héros du *Roman comique*, ce chef d'une troupe de campagne avait trouvé dans son bon sens et son honnêteté la force de déclarer la guerre à tous les travers, même aux siens, à toutes les faiblesses, même à celles qu'il se reprochait, à tous les mensonges; et cette guerre, il la soutiendra jusqu'au bout sans cesser d'être comédien. Il ne se fera pas professeur de morale, prêcheur; pour combattre le ridicule ou le vice, il se contentera de les peindre et d'en mettre au grand jour toutes les suites. Il se préoccupe peu de les corriger : il semble croire que les sots, les méchants, les hypocrites, ne se corrigent pas; il les punit d'ordinaire, suivant les conventions du théâtre, en faisant tourner l'intrigue contre eux par des dénoûments plus ou moins inattendus; mais on sent qu'il n'y tient guère, et c'est là sans doute le secret de la faiblesse qu'on lui a reprochée dans cette partie de l'art dramatique. Tout l'effet moral de la comédie, à ses yeux, comme à ceux du grand Corneille, est dans la vérité des peintures : si elle ne ramène pas ceux que le mal possède tout entiers, elle met en garde ceux qu'il pourrait gagner; si elle ne convertit pas les avares, les jaloux. les intrigants, les imposteurs, elle éclaire leurs dupes ou leurs victimes. Diminuer le nombre des Orgons et des Chrysales est la plus sûre manière d'atteindre les Trissotins et les Tartufes. Aucun moraliste de théâtre n'avait encore pris les choses de si haut, ni rêvé, pour la simple comédie, une pareille autorité.

Car ces fortes leçons ne font pas oublier à Molière l'objet propre de la comédie qui est d'exciter le rire et de faire passer la sagesse à la faveur du plaisir. Il respecte les limites des genres; l'insuccès que nous l'avons vu éprouver, au début, en essayant de les franchir par son penchant à considérer la jalousie sous un jour tragique, l'a préservé jusqu'à la fin de pousser la comédie au drame. Aussitôt que des douleurs ou des colères qu'il ressent pour son propre compte deviennent trop vraies et trop éloquentes dans la bouche d'un de ses personnages, il se hâte d'en arrêter l'effet par un trait plaisant. Alceste, après avoir noblement refusé de combattre auprès de ses juges la brigue par la brigue, fait rire en ajoutant : « J'aurai le plaisir de perdre mon procès. » Molière a excité toutes les sortes de rires, et chacun à sa place, depuis l'éclat joyeux que provoque une saillie bouffonne, jusqu'au sourire qui accueille une observation délicate. Boileau, dans deux vers célèbres (*Art poétique*, ch. III, v. 399-400), se plaint de ne plus reconnaître l'auteur du *Misanthrope* dans le sac de Scapin. « Eh! tant mieux, répond Népomucène Lemercier, s'il ne s'y fait plus reconnaître. Aurait-il usé de toutes les ressources de son art, s'il n'avait eu le secret de se varier ainsi? » Où la variété du génie de Molière éclate, c'est dans la conception de ces personnages modelés sur la nature, mais rendus si vivants par son art créateur qu'ils sont devenus des types et d'impérissables modèles. On peut les grouper par familles, suivant les genres traités ou le rang social; ici Mascarille, Gros-René, Scapin avec Marinette, Martine, Dorine; là Sganarelle, Dandin, Harpagon, Pourceaugnac, M. Jourdain, M. Dimanche, Orgon, Chrysale, Trissotin; ailleurs Alceste, Philinte, Don Juan, Tartufe, et du côté des femmes, Agnès, Philaminte, Henriette, Célimène, Eliante, Elmire, M^me^ Pernelle. Tous ces groupes forment un monde de fantaisie, désormais aussi familier que le monde réel aux esprits cultivés de toutes les nations. Ce qu'il y a de vraiment merveilleux dans cette suite de créations, c'est le progrès continu et, pour ainsi dire, sans solution accompli dans tous les genres à la fois, dans la farce comme dans la haute comédie, et interrompu brusquement, en pleine marche, par la mort. Que d'œuvres celle-ci ne nous a-t-elle pas ravies, au lendemain du *Malade imaginaire* et des *Femmes savantes!* « Vous me félicitez de mon *Tartufe*, disait Molière à quelques auditeurs, que direz-vous donc quand vous aurez entendu mon *Homme de cour?* »

« Le style de Molière, dit M. L. Moland, est par excellence le style de la comédie..... Il donne à la pensée un relief admirable; il la formule d'une manière saisissante et définitive. C'est pour cela qu'il a mis en circulation tant de vers qui sont devenus des proverbes, tant de sentences qui ne sauraient plus s'oublier, tant de mots naïfs ou plaisants qui ont cours dans la conversation et que chacun emploie, sans savoir toujours à qui il en est redevable. Aucun poëte n'a frappé, pour ainsi dire, une aussi grande quantité de cette monnaie qui ne se démonétise pas. » Quand on songe à ces caractères du style de Molière, on ne comprend pas par quelle erreur d'optique littéraire un juge aussi délicat que Fénelon a pu voir chez lui « les phrases les plus forcées et les moins naturelles,... une multitude de métaphores qui approchent du galimatias. » (*Lettre à l'Acad. française.*) Au XVII^e^ siècle on préférait généralement la prose de Molière à ses vers, précisément par des raisons toutes contraires aux reproches de Fénelon : la langue nette, précise, rapide, populaire jusque dans la noblesse, que Molière avait si bien appropriée à la comédie, paraissait manquer de l'ampleur, du tour périodique, habituels à la poésie. Elle n'en

faisait pas moins, en vers comme en prose, l'admiration de Boileau, étonné de la fertile veine de ce rare et sublime esprit, de sa facilité à trouver la rime et à la mettre à sa place, sans embarras ni détours (satire II). Une chose plus remarquable, c'est la variété de ce style si naturel, suivant le caractère, l'âge et le rang des personnages. Molière n'a pas seulement le langage de toutes les passions et de toutes les situations dramatiques, il a, dans sa netteté et sa précision, la langue spéciale de toutes les professions et de tous les arts : jurisprudence, médecine, musique, escrime, danse, comme s'il les avait tous exercés. Il emploie de même les jargons des provinces comme s'il les avait tous parlés. Il se fait tout à tous, s'abaissant ou s'élevant sans effort, goûté jusque dans la farce par les esprits les plus délicats, accessible et sympathique dans la haute comédie aux spectateurs populaires. C'est pour tous ces motifs et bien d'autres que Louis XIV demandant un jour à Boileau quel était « le plus rare écrivain de son règne », celui-ci répondait sans hésiter : « Molière. »

Cette supériorité de Molière, si violemment contestée de son vivant par la jalousie et la haine, a triomphé de nos jours des sentiments et des intérêts qui altèrent ou égarent la critique ; c'est celle que les étrangers disputent le moins à la France. L'acteur anglais Kemble, voyant dans Molière l'incarnation même de la comédie, disait : « Il n'est pas plus à vous, Français, qu'a personne, il appartient à l'univers. » Du côté des Allemands, à la mauvaise boutade de G. Schlegel, qui trouvait Molière « bon seulement dans la farce », on peut opposer l'enthousiasme constant et croissant de Gœthe : « Molière est si grand, lit-on dans sa *Correspondance*, que chaque fois qu'on le relit, on éprouve un nouvel étonnement. C'est un homme unique ; ses pièces touchent à la tragédie, elles saisissent, et personne en cela n'ose les imiter... (12 mai 1825). » Et ailleurs : « Quel homme que Molière ! quelle âme grande et pure ! Oui, c'est là le vrai mot que l'on doit dire de lui : c'était une âme pure ! En lui rien de caché, rien de difforme. Et quelle grandeur ! Il gouvernait les mœurs de son temps... Il montrait aux hommes ce qu'ils sont pour les châtier... (29 janvier 1826). » Et enfin : « Je connais et j'aime Molière depuis ma jeunesse et, pendant toute ma vie, j'ai appris de lui. Ce n'est pas seulement une expérience d'artiste achevé qui me ravit en lui ; c'est surtout l'aimable naturel, c'est la haute culture de l'âme du poëte. Il y a en lui une grâce, un tact des convenances, un ton délicat de bonne compagnie, que pouvait seule atteindre une nature comme la sienne, qui, étant née belle par elle-même, a joui du commerce journalier des hommes les plus remarquables de son siècle (28 mars 1827). » Pour laisser le dernier mot sur Molière à un Français, nous transcrirons quelques lignes de Sainte-Beuve, les plus vives peut-être qu'ait écrites l'ingénieux et pénétrant critique.

Aimer Molière, — j'entends l'aimer sincèrement et de tout cœur, — c'est, savez-vous ? avoir une garantie en soi contre bien des défauts, bien des travers et des vices d'esprit. C'est ne pas aimer d'abord tout ce qui est incompatible avec Molière, tout ce qui lui était contraire en son temps, ce qui lui eût été insupportable du nôtre.

Aimer Molière, c'est être guéri à jamais, je ne parle pas de la basse et infâme hypocrisie, mais du fanatisme, de l'intolérance et de la dureté en ce genre, de ce qui fait anathématiser et maudire ; c'est apporter un correctif à l'admiration, même pour Bossuet et pour tous ceux qui, à son image, triomphent, ne fût-ce qu'en paroles, de leur ennemi mort ou mourant ; qui usurpent je ne sais quel langage sacré et se supposent involontairement, le tonnerre en main, au lieu et place du Très-Haut...

Aimer Molière, c'est être également à l'abri et à mille lieues de cet autre fanatisme politique, froid, sec et cruel, qui ne rit pas, qui sent son sectaire, qui, sous prétexte de puritanisme, trouve moyen de pétrir et de combiner tous les fiels et d'unir dans une doctrine amère les haines, les rancunes et les jacobinismes de tous les temps. C'est ne pas être moins éloigné, d'autre part, de ces âmes fades et molles qui, en présence du mal, ne savent ni s'indigner ni haïr.

Aimer Molière, c'est être assuré de ne pas aller donner dans l'admiration béate et sans limite pour une humanité qui s'idolâtre et qui oublie de quelle étoffe elle est faite, et qu'elle n'est toujours, quoi qu'elle fasse, que l'humaine et chétive nature. C'est ne pas la mépriser trop, pourtant, cette commune humanité dont on rit, dont on est, et dans laquelle on se replonge chaque fois avec lui par une hilarité bienfaisante.

Aimer et chérir Molière, c'est être antipathique à toute manière dans le langage et l'expression ; c'est ne pas s'amuser et s'attarder aux grâces mignardes, aux finesses cherchées, aux coups de pinceau léchés, au marivaudage en aucun genre, au style miroitant et artificiel.

Aimer Molière, c'est n'être disposé à aimer ni le faux bel esprit, ni la science pédante ;... c'est aimer la santé et le droit sens de l'esprit chez les autres comme pour soi.

Nous renvoyons aux bibliographies spéciales, surtout à la savante *Bibliographie molièresque* de P. Lacroix, pour les éditions originales et les réimpressions notables de chacune des pièces de Molière. Pour les éditions générales des *Œuvres*, nous nous bornerons à rappeler celles de Cl. Barbin (Paris, 1674, 7 vol. in-12), de Jacques le Jeune (Amsterdam, 5 vol. pet. in-12), celle à la Sphère (Paris, 1681, 5 vol. in-12), celle dite de Vinot et La Grange (Ibid., 1682, 8 vol. in-12), la première critique et qui contient une *Notice* attribuée à Marcel, celle de A.-Fr. Jolly (Ibid., 1734, 6 vol. in-4 ; 1739, 8 vol. in-12), contenant les *Mémoires* de La Serre, celle de Bret (Ibid., 1773, 6 vol. in-8), avec avertissements, observations, etc., celles également annotées de Petitot (Ibid., 1812, 6 vol. in-8), d'Auger (1819-25, 9 vol. in-8), de P.-R. Auguis (1823, 8 vol. in-18), de J. Taschereau (1823-24, 8 vol. in-8), d'Aimé Martin (1824-26, 8 vol. in-8 ; 1836, 4 vol.), de Picard (1825-26, 6 vol. in-8), de Ch. Nodier et Aimé Martin (1825-31, in-18), celle avec *Notice* de Sainte-Beuve (1835, 2 vol. in-8), celle du Panthéon littéraire (1843, gr. in-8), celles de Ch. Louandre (1855, 3 vol. in-12), de Phil. Chasles (1855, 5 vol. in-16), de L. Moland (1863-64, 7 vol. in-8), d'Alph. Pauly (s. d. [1874], 8 vol. pet. in-12, fig.), celle enfin d'Eugène Despois, dans la Collection des grands écrivains, avec tous les documents historiques et littéraires relatifs à chaque ouvrage (1873-75, t. I-II).

Cf. *Registre de Lagrange*, publication de la Comédie-Française préparée par Ed. Thierry (sous presse) ; — *la Fameuse comédienne, ou Histoire de la Guérin, veuve de Molière* (1688 ; nouv. édit. avec *Notice* de P. Lacroix, 1868, in-12) ; — Vinot et Lagrange : *Préface des Œuvres* (édit. 1682) ; — Grimarest : *Vie de Molière* (1705, in-12 ; *Additions*, 1706, in-12) ; — Bayle : *Dictionn. historique et critique* ; — Bruzen de la Martinière : *Vie de Molière*, dans les éditions hollandaises des *Œuvres* (nouv. édit., 1725) ; — Voltaire : *Vie de Molière, avec jugements sur ses ouvrages* ; — Florian : *Nouveaux mélanges* ; — les Frères Parfaict : *Hist. du Théâtre-Français* ; — La Harpe : *Cours de littérature* ; — Chamfort, Gaillard, Bailly, etc. : *Eloge de Molière* ; — Cailhava : *Etudes sur Molière* (1802, in-8) ; — Schlegel : *Cours de littérature dramatique*, t. III, 12e leçon ; — N. Lemercier : *Cours analytique de littérature générale* (1817, 4 vol.), t. II, XIIIe, XVIe et XXVe séances ; — Beffara : *Dissertations sur Molière* (1821-28, in-8 et in-4) ; — Fortia d'Urban : *Dissert. sur le mariage du célèbre Molière*, etc. (1821-28, in-8) ; — Taschereau : *Hist. de la vie et des écrits de Molière* (1825, in-8 ; plus. fois réimpr.) ; — Walter Scott : *Essai sur Molière*, traduit dans l'*Hist. génér. de l'art dramatique* (Paris, 1828, 2 vol. in-12) ; — E. Burat de Gurgy : *la Maison de Molière*, dans le *Monde dramatique* (1838, 4e année) ; — Génin : *Lexique comparé de Molière et des écrivains du XVIIe siècle* (1846, in-8) ; — Bazin : *Notes historiques sur la vie de Molière* (2e édit., augm., 1851, in-12) ; — Em. Raymond : *Hist. des pérégrinations de Molière dans le Languedoc* (1858) ; — Hillemacher : *Galerie historique des portraits des comédiens de la troupe de Molière* (Lyon, 1858, in-8, 32 portr.) ; — Soleirol : *Molière et sa troupe*

(1858, gr. in-8); — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. II; — P. Lacroix : *la Jeunesse de Molière* (1858, petit in-16); *Collection moliéresque*, réimpression d'anciens ouvrages curieux relatifs à Molière, etc. (Genève, 1867-70, 17 vol. in-12) et *Bibliographie moliéresque* (nouv. édit.. très-augment., 1875, in-8); — E. Rambert : *Corneille, Racine et Molière* (Zurich, 1862); — Maurice Raynaud : *les Médecins au temps de Molière*, thèse (1862, in-8); — Eudore Soulié : *Recherches sur Molière* (1863, in-8); — Ed. Fournier : *le Roman de Molière* (1863, in-18); — V. Fournel : *les Contemporains de Molière* (1863-75, t. I-III, in-8) et *Notice*, dans la *Nouv. biogr. générale*; — Et. Arago : *Notice*, dans le *Livre d'or* (1866, t. I, in-4); — J. Jeannel : *la Morale de Molière*, thèse (1867, in-8); — L. Moland : *Molière et la comédie italienne* (1867, in-8) et *Introduction* à son édit. des *Œuvres*; — P. Lindau : *Molière in Deutschland* (Vienne, 1867, in-8); — H. Taine : *Hist. de la littérat. anglaise*, l. III, ch. I; — Em. Campardon : *Documents inédits sur J.-B. Poquelin Molière* (1871, in-18); — B. Fillon : *Recherches sur le séjour de Molière dans l'ouest de la France en* 1648 (Fontenay-le-Comte, 1871, in-8); — Eug. Noël : *Promenades et causeries* (Rouen, 1872, in-18); — H. Lavoix : *les Portraits de Molière*, dans la *Gazette des beaux-arts* (1er mars 1872); — De la Pijardière : *Rapport sur la découverte d'un autographe de Molière* (Montpellier, 1873, in-8); — J. Claretie : *Molière, sa vie et ses œuvres* (1873, petit in-16), à l'occasion du 2e centenaire; — P. Albert : *la Littérature française au XVIIe siècle* (1873, in-18); — Éd. Thierry : *la Seconde interdiction de* Tartufe (Cherbourg, 1874, in-12); — baron de Vismes : *Un portrait de Molière en Bretagne* (Nantes, s. d. (1875), in-8); — Eug. Despois : *le Théâtre français sous Louis XIV* (1875, in-18); — D. Nisard, Demogeot, Geruzez, etc. : *Histoire de la littérature française*; — *Introductions, Notices, Notes*, etc., des différentes éditions des *Œuvres*.

MOLINA (Luis), jésuite et théologien espagnol, né à Cuença en 1535, mort à Madrid en 1601. Il enseigna pendant vingt ans la théologie à l'université d'Évora en Portugal. Il est auteur du célèbre traité : *De Liberi arbitrii cum gratiæ donis concordia* (1588, in-4), dans lequel il émit la doctrine appelée *molinisme*. Il croit que la grâce est efficace ou inefficace selon que la volonté y coopère ou y résiste. Les Dominicains espagnols attaquèrent ces idées au nom de l'enseignement de saint Thomas. Le débat prit de plus grandes proportions, par la division des théologiens en jansénistes et en molinistes. On a encore de Molina un commentaire sur la *Somme* de saint Thomas (Cuença, 1593, 2 vol. in-fol.) et *De justicia et jure* (Ibid., 1592, 6 vol. in-fol.; Mayence, 1659).

Cf. Antonio : *Nova biblioth. hispana*; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I et II.

MOLINET (Jean), poëte français du XVe siècle, né dans le Boulonais, mort en 1507. Chanoine de la collégiale de Valenciennes, il fut après son ami Georges Châtelain historiographe de la maison de Bourgogne et devint bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Ses vers sont pleins d'équivoques, de jeux de mots, de rimes doublées, dans le genre de cette puérilité sur lui-même :

> Molinet n'est sans bruyt, ne sans nom non :
> Il a son son et comme tu vois voix ;
> Son doulx plaid plaist mieulx que ne faict ton ton...
> Car soubvent vent vient au Molinet net.

Sa prose n'est pas moins ridicule que ses vers. Cependant il acquit, à son époque, une grande réputation. On a de lui : *les Faicts et dicts contenant plusieurs beaulx traictez, oraisons et chants royaulx* (Paris, 1531, in-fol. et 1537, 1540, in-8); *Chronique de Jehan Molinet*, de 1474 à 1504, publiée par J.-A. Buchon (Paris, 1828, 5 vol. in-8); *le Temple de Mars, la Complainte de Constantinople*; etc. Il a traduit en prose le *Roman de la Rose* (Lyon, 1503 et Paris, 1521).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X, p. I; — de Reiffenberg : *Mémoire sur Jehan Molinet, historien et poëte* (Cambrai, 1835, in-8).

MOLINIER (Guillaume), troubadour du XIVe siècle. Avec le concours du Collége du gai savoir, dont il était chancelier, il composa en 1336, sous le titre de *Leys d'amour*, une sorte de poétique, suivie de traités de rhétorique et de grammaire. L'Académie des Jeux floraux en a donné une nouvelle édition avec traduction en regard (Toulouse, 1842-44).

MOLINOS (Michel), théologien espagnol, né près de Saragosse en 1627, mort à Rome le 29 décembre 1696. Ce célèbre directeur de conscience a exposé dans *la Guide spirituelle* (1675, en espagnol) ses doctrines sur la quiétude, qui tiennent une grande place dans l'histoire du quiétisme français et de la lutte entre Bossuet et Fénelon. Condamné par Innocent IX, il mourut en prison.

Cf. Moréri : *Dictionn. historique*; — Bossuet : *Introduction sur les Etats d'oraison*; — de Bausset : *Histoire de Fénelon* et *Histoire de Bossuet*.

MOLLERUS (Jean). — Voy. MŒLLER.

MOLLEVAUT (Charles-Louis), littérateur français, né le 26 septembre 1776 à Nancy, mort le 13 novembre 1844. Il professa les belles-lettres à l'École centrale de Nancy et la rhétorique au lycée de la même ville, puis à celui de Metz. En 1816 il entra, par ordonnance royale, à l'Académie des inscriptions. Il est connu surtout comme traducteur et a possédé, à ce titre, une réputation aujourd'hui bien effacée. Quoiqu'il ait visé au mérite de l'exactitude, ses traductions laissent beaucoup à désirer sur ce point. Celles en prose ont peu de vie et de couleur; celles en vers ne sont souvent que de pâles paraphrases. Il a traduit en prose : *Salluste* (Paris, 1809, in-12); l'*Enéide* (1810, 2 vol. in-12); *la Vie d'Agricola* de Tacite (1822, in-18). Il a traduit en vers : *Tibulle*, (1806, in-12); *Catulle* et *Properce* (1816, in-12); *les Amours* d'Ovide (1821, in-18); l'*Enéide* (1822, 4 vol. in-18); *Anacréon* (1825, in-18); l'*Art poétique* d'Horace (1835, in-12); les *Géorgiques* (Paris, 1830-1842, 4 vol. in-18).

Mollevaut a en outre composé des poésies, qui ont les défauts de ses traductions en vers et dont voici les titres : *Éloge de Goffin* (Paris, 1812, in-4); *Poésies diverses* (1813, in-12; 1821, in-18); *Élégies* (1816, 1821, in-18); *les Fleurs*, poëme en quatre chants (1818, in-18); *Cent Fables*, en quatrains (1820, in-18); *Chants sacrés* (1824, in-18); *Pensées en vers* (1829, in-18); *Soixante Fables nouvelles*, en quatrains (1836, in-18); *Cinquante sonnets, dédiés aux cinquante membres de l'Académie des inscriptions* (Paris, 1843, in-8); etc.

Cf. Dottin : *Etude littéraire sur Mollevaut* (Clermont, 1845, in-8); — Quérard : *la France littéraire*.

MOLLIEN (Nicolas-François, comte), homme d'Etat et mémorialiste français, né le 28 février 1758 à Rouen, mort le 20 avril 1850 à Paris. L'un des plus habiles administrateurs de l'Empire, qui le fit comte, il reçut la pairie en 1819. Ses *Mémoires d'un ministre du Trésor public* (Paris, 1845, 4 vol. in-8) sont pleins de faits, de larges vues et écrits avec une grande netteté.

Cf. P. Clément : *Portraits historiques* (Paris, 1865, in-8).

MOLOSSE, pied de la versification grecque et latine. — Voy. PIED.

MOLZA (Francesco-Maria), poëte italien, né à Modène en 1489, mort en 1544. Il étudia successivement à Modène, à Bologne et à Rome, où il débuta par des poésies latines qui firent oublier ses poésies italiennes. Il fut ami de l'Arétin et des poëtes de son temps et protégé par les princes; mais son inconduite le jeta dans la misère. Contemporain de Berni, il cultiva dans toute sa licence le genre bernesque. Son ouvrage le plus connu, *Capitolo in lode dei fichi*, est une suite d'épigrammes et d'allusions relevées par l'élégance du style et la vivacité des images. Ses *Œuvres*

ont été recueillies par Serassi (Bergame, 1747-1754, 3 vol. in-8.). — Sa petite-fille, MOLZA (Tarquinia), née à Modène en 1542, morte en 1617, l'une des femmes les plus savantes du XVIe siècle, possédait la connaissance approfondie du latin, du grec, de l'hébreu, cultivait la poésie, pratiquait avec succès l'astronomie et les mathématiques. Le Tasse et Guarini la comblèrent d'éloges; le sénat de Rome lui conféra le titre de *civis romana*. Ses *Poésies*, insérées dans les *Œuvres* de son aïeul, sont des *madrigaux* et des *épigrammes* en latin et en italien. On lui doit en outre la traduction du *Carnéade* et du *Criton* de Platon.

Cf. Serassi : *Vie de Fr.-M. Molza*, en tête des *Œuvres* ; — Vaudelli : *Vie de Tarquinia Molza*, dans les mêmes *Œuvres*, t. II ; — Bayle : *Dict. historique* ; — Ginguené : *Hist. de la littér. ital.*, t. IX.

MOMUS FABULISTE, comédie de Fuzelier (voy. ce nom).

MONASTÈRES. Les monastères méritent une mention dans l'histoire littéraire, non-seulement à cause des hommes distingués par leur savoir, leur éloquence ou leur talent qu'ils ont produits, pendant ou depuis le moyen âge, mais pour les services que leur institution même a rendus aux lettres durant une longue période d'ignorance et de barbarie universelles. C'est auprès des monastères que s'ouvrirent les premières écoles, et longtemps l'Europe n'en eut pas d'autres ; c'est dans leurs murs que se formèrent et se conservèrent les bibliothèques des nations modernes. Dès le commencement du VIe siècle il est fait mention de bibliothèques monastiques au centre de la France, destinées à recueillir les débris de l'érudition latine et grecque, qui avait été si florissante dans la Gaule romaine. Au temps de Charlemagne, on les voit s'enrichir par des emprunts et des échanges de manuscrits faits d'un bout de l'Europe à l'autre ou entre l'Europe et l'empire grec de Constantinople. L'empereur fonde une bibliothèque au monastère de Saint-Gall, et sa propre bibliothèque, après sa mort, est donnée en partie aux abbayes de Saint-Denis et de Compiègne. Celles de Pontivy, de Fontenelle près de Rouen, de Saint-Riquier, en Picardie, se forment vers le même temps. Il ne faut pas se faire d'illusion sur la richesse d'une bibliothèque de couvent au IXe siècle. D'après des catalogues qui nous ont été conservés, elles contenaient des copies de la Bible, des traités des pères de l'Église, quelques ouvrages de l'antiquité classique, en tout de cent à deux cents volumes. Aux Xe et XIe siècles, les lettres ne sont plus cultivées que dans les monastères, et loin d'être découragés par l'état de la société laïque, où la force brutale domine sans contre-poids, les moines redoublent d'ardeur à grossir leur trésor caché de richesses intellectuelles. « Tandis qu'ils se resserrent dans une étroite pauvreté, dit Guibert de Nogent en parlant des Chartreux, ils ont amassé une riche bibliothèque; car moins ils possèdent de ce pain qui n'est que matériel, plus ils suent et se travaillent pour acquérir cette autre nourriture qui ne périt point. » Au XIIe siècle l'amour-propre des abbés s'attache aux bibliothèques de leurs monastères, qu'ils tentent de renouveler ou d'entretenir par tous les moyens et au prix de tous les sacrifices. On met sa gloire à pouvoir envoyer d'une abbaye à une autre les ouvrages qui lui manquent. A cette époque les livres sont toujours chose si rare, que la célèbre abbaye du Mont-Cassin, fondée par saint Benoît au commencement du VIe siècle, ne possédait encore que quatre-vingt-dix volumes.

« Entre tous les religieux, disent les Bénédictins, qui furent eux-mêmes si longtemps au premier rang, les Dominicains et les Franciscains, récemment fondés, montraient le plus d'ardeur à recueillir ces richesses littéraires. Les Dominicains de Toulouse se construisirent une librairie qu'ils ouvrirent aux autres ecclésiastiques de cette ville, tant réguliers que séculiers. » Les rares particuliers qui avaient de petites bibliothèques, les léguaient souvent à des couvents voisins, pour les sauver de la dispersion. Pendant les XIIIe et XIVe siècles, les livres paraissent avoir été, dans les monastères, l'objet des mêmes soins jaloux. Mais peu à peu les gardiens d'un certain nombre de ces dépôts précieux, amassés par des siècles de travail et de patience, en méconnurent la valeur. On laissa périr beaucoup de manuscrits par négligence ; on les sacrifia souvent aux intérêts et aux besoins du moment. Le parchemin et le vélin qui pouvaient recéler des chefs-d'œuvre furent grattés ou lavés pour servir une seconde fois et recevoir soit des chroniques sans valeur, soit des prières et des offices, soit de vulgaires contrats de baux ou de menues redevances. Toutefois, grâce aux efforts d'ordres qui échappèrent au relâchement et à la décadence, comme les Bénédictins, ou d'ordres nouveaux, comme les Oratoriens ou les Jésuites (voy. ces mots), il resta dans les couvents, sur tous les points de la France, assez de manuscrits et de livres pour former, au moment de la Révolution, le fond de presque toutes nos bibliothèques départementales.

Cf. Outre les ouvrages indiqués aux articles BÉNÉDICTINS, JÉSUITES, ORATORIENS, M. Ziegelbauer : *Centifolium camuldense, sive Notitia scriptorum ordinis camuldensium* (Venise, 1750, in-fol.) ; — J. Quetif et J. Echard : *Scriptores ordinis prædicatorum* (Paris, 1719, 2 vol. in-fol.) ; — Denis, de Gênes : *Biblioth. scriptorum ordinis Minorum S. Francisci capuccinorum* (Gênes, 1691 ; Venise, 1747, in-fol.) ; — Fr. de Altamura : *Biblioth. dominicana* (Rome, 1677, in-fol. ; — J. a Sancto Antonio : *Biblioth. universa franciscana* (Madrid, 1732-33, 3 vol. in-fol.) ; — J. Berington : *a Literary history of the midle ages* (Londres, 1814, gr. in-4) ; — Petit-Radel : *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes* (Paris, 1819, in-8) ; — Montalembert : *Hist. des moines d'Occident* ; — l'abbé Bourassé : *Abbayes et monastères* (Tours, 1869, in-8) ; — *Histoire littéraire de la France*, passim ; — Lud. Lalanne : *Curiosités bibliographiques* ; — Guizot : *Hist. de la civilisation en France* ; — Demogeot : *Histoire de la littérature franç.*, ch. IV ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire* (5e édition), t. VI, articl. 21728-22008 et 31608-31624.

MONBODDO (James BURNETT, lord), philosophe et philologue anglais, né dans le comté de Kincardine, en Écosse, en 1714, mort le 26 mai 1799. Son principal ouvrage est un volumineux *Traité sur l'origine et les progrès du langage* (1774-92, 6 vol. in-8), où l'on trouve beaucoup de choses ingénieuses et des paradoxes, notamment celui qui fait de l'homme un singe perfectionné. Citons aussi sa métaphysique des anciens (6 vol. in-4).

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*.

MONBRON (FOUGERET DE), littérateur français, né à Péronne, mort en 1761. Il a écrit quelques ouvrages, entre autres *la Henriade travestie* (Berlin, 1758, in-12; plus. édit.), où il a parodié l'original presque vers par vers, et qui n'est pas sans valeur.

Cf. Quérard : *la France littéraire*, art. FOUGERET.

MONCADA (don Francisco DE), comte d'OSSUNA, marquis d'AITONA, historien espagnol, né à Valence en 1586, mort en 1635. Au milieu de fonctions diplomatiques et de commandements militaires il écrivit plusieurs ouvrages, dont le principal a pour objet l'expédition toute romanesque des Catalans dans l'empire byzantin, sous la conduite de l'aventurier Roger de Flor : *Expedicion de los Catalanos contra los Griegos y Turcos* (Barcelone, 1623, in-4; plus. édit.). Cette histoire, résumé régulier de l'intéressante chronique catalane du XIVe siècle, de Muntanar, l'un des compagnons de

Roger, a été réimprimée dans la bibliothèque de Rivadeneyra (Madrid, 2 vol. in-4).

Cf. L. de Lavergne, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 octobre 1842) ; — Ticknor : *Hist. of span. Lit.*

MONCHESNAY (Jacques LOSME DE), auteur dramatique français, né le 4 mars 1666 à Paris, mort le 16 juin 1740. Fils d'un procureur au parlement de Paris, il entra au barreau, débuta dans les lettres par des épigrammes imitées de Martial, publiées dans le *Mercure* et fort bien accueillies, puis écrivit avec succès pour le théâtre. Plus tard, devenu dévot, il accusa les représentations dramatiques de corrompre les mœurs. Il est l'auteur de cinq comédies en vers jouées au Théâtre-Italien et très-applaudies : *la Cause des femmes* (1687); *la Critique de la cause des femmes* (1688); *Mezzetin, grand sophi de Perse* (1689); *le Phénix* (1691); *les Souhaits* (1693). Elles font partie du recueil de Gherardi, intitulé *le Théâtre-Italien* (Paris, 1700, 6 vol. in-12). On a en outre du même : *Satires nouvelles sur l'esclavage des passions* (Paris, 1698, in-4). Il est l'auteur du *Bolæana ou Entretiens de M. Monchesnay avec M. Boileau-Despréaux*, publié d'abord dans l'édition de *Boileau* donnée par Souchay (Paris, 1740, 2 vol. in-4) et réimprimé avec les *Poésies* de Sanlecque (Amsterdam, 1742, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique;* — D'Artigny : *Mémoires de littérature*, t. I.

MONCRIF (François-Augustin PARADIS DE) ou MONCREIFF, littérateur français d'origine anglaise, né en 1687 à Paris, mort le 19 novembre 1770. Admis dans les plus brillantes sociétés, surtout à cause de son habileté dans l'escrime, il s'y maintint par son esprit, son caractère aimable et son désir de plaire. A la fois poëte, musicien et bon acteur, il était recherché pour les divertissements alors à la mode. Le grand prieur d'Orléans et le comte de Maurepas le protégèrent ; secrétaire du comte d'Argenson, puis du comte-abbé de Clermont, il devint lecteur de la reine Marie Leczinska en 1734. L'année précédente il avait été nommé membre de l'Académie française. Dans ces diverses situations il sut se plier, en adroit courtisan, aux goûts divers des personnes dont il avait la faveur. Dévot avec la reine, pour laquelle il faisait des cantiques pieux, il redevenait, lorsqu'il allait à Paris, homme de plaisir et de table, comme il l'avait été chez ses premiers protecteurs.

Les meilleures œuvres de Moncrif sont ses poésies fugitives, et principalement la pièce intitulée *le Rajeunissement inutile*, ainsi que des chansons naïves dans le vieux langage. Suivant Grimm, s'il n'eût fait que des chansons et des romances, il eût été le premier dans son genre. Mais son nom est resté attaché à une œuvre bizarre, écrite en prose maniérée, obscure, et intitulée *Histoire des chats; dissertation sur la prééminence des chats dans la société; sur les autres animaux d'Égypte; sur les distinctions et priviléges dont ils ont joui personnellement*, etc. (Paris, 1727-48, avec fig.). C'était une parodie de l'érudition pédantesque; elle fut accueillie par des sarcasmes qui allèrent jusqu'à l'injure. On n'appela plus l'auteur que l'*historiogriffe*. L'esprit n'y manquait pas; mais comme l'a dit l'auteur lui-même, en retranchant du recueil de ses œuvres son *Histoire des chats* : « Dans cet écrit, mauvais en soi, l'esprit n'était qu'un tort de plus. »

On a en outre de Moncrif : les *Aventures de Zéloïde et d'Amanzarifdine*, conte indien (Paris, 1714, in-12); *la Fausse magie*, comédie en trois actes, en prose, jouée au Théâtre-Italien en 1719; *l'Oracle de Delphes*, comédie en trois actes, en vers, tirée du conte de La Fontaine qui a pour titre *le Mari confesseur* et jouée au Théâtre-Français en 1722, mais défendue à la quatrième représentation, à cause de quelques plaisanteries sur la religion païenne qui parurent s'appliquer à la religion en général; *les Abdérites*, comédie en un acte, en vers (1732, in-12); *l'Empire de l'amour*, ballet en vers libres (1733, in-4); *les Ames rivales* (1738, in-12), roman fondé sur la doctrine indienne de la transmigration des âmes, où l'auteur peignit avec assez de finesse les mœurs de son temps; *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire* (1738, in-12); *Œuvres mêlées* (1743, in-12); *Zélindor, roi des Sylphes*, ballet (1745, in-8); *Poésies chrétiennes composées par ordre de la reine* (1747, in-8); *Almasis*, ballet (1748, in-8); *Ismène*, pastorale héroïque (1748, in-8); *Observations pour servir à l'histoire des gens de lettres qui ont vécu dans ce siècle* (1751, in-12); *Erosine*, pastorale héroïque (1765, in-8), etc. Moncrif a écrit quelques articles dans le *Journal des savants* (1739-43); il a édité un *Choix de chansons à commencer par celles du comte de Champagne* (1755, in-12). Il a lui-même réuni ses *Œuvres* (Paris, 1751, 3 vol. in-16, 1768, 4 vol. in-12). On a publié ses *Œuvres choisies* (1801, 2 vol. in-18).

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*, t. VI; — Grimm : *Correspondance littéraire;* — Quérard : *la France littéraire.*

MONDAIN (LE), épître de Voltaire (voy. ce nom).

MONDE PRIMITIF (LE), ouvrage de Court de Gébelin (voy. ce nom).

MONDOR ou **MONTDOR**, célèbre opérateur du XVII[e] siècle, est très-souvent cité dans les œuvres de Tabarin. On croit qu'il était né en Italie. Il s'établit sur la place Dauphine à Paris, avec un théâtre dont les bouffonneries attiraient les gens à qui il vendait ses drogues. Lui-même, à ce qu'il paraît, y jouait son rôle sous le nom de *Rodomont* (anagramme de Montdor), et il était renommé pour le talent de la parole non moins que pour la belle mine.

Cf. Leber : *Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur*, prologue tabarinique, etc. (Paris, 1835, in-16); Aventin et d'Harmonville : *Préface* et *Notes* de leurs édit. des *Œuvres de Tabarin* (1858, 2 vol. in-16 et 1 vol. in-12).

MONDORY, acteur français, né vers 1580 à Orléans, mort en 1651. Il fut l'un des meilleurs comédiens de la troupe du Marais et en devint le chef. Une physionomie heureuse et expressive, une voix agréable, une intelligence peu commune et beaucoup de chaleur lui firent un très-grand succès. On lui a reproché de l'exagération dans son jeu et dans sa manière de dire. Frappé de paralysie en 1636, en jouant Hérode de la *Marianne* de Tristan l'Hermite, il essaya vainement l'année suivante, à la demande du cardinal de Richelieu, de paraître dans *l'Aveugle de Smyrne*, pièce des cinq auteurs. Les recueils du temps contiennent de lui quelques vers d'une tournure facile.

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*, t. V; — Lemazurier : *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, t. I.

MONET ou **MONNET** (Jean), littérateur français, né vers 1710 à Condrieux, mort en 1785 à Paris. Placé très-jeune chez la duchesse de Berry, qui le prit en amitié, il mena, après la mort de sa protectrice, une vie aventureuse qu'il a racontée dans le *Supplément au* Roman comique *de Scarron ou mémoires pour servir à la vie de Jean Monet* (Londres et Paris, 1772, 2 vol. in-8). Il fut à deux reprises directeur de l'Opéra-Comique (1743-55-57). Il a publié : *Anthologie française ou Chansons choisies depuis le XV[e] siècle jusqu'à présent* (Paris, 1765, 3 vol. in-8).

MONFALCON (Jean-Baptiste), né à Lyon le 11 octobre 1792, mort en décembre 1874. Il exerça avec

distinction la médecine à Lyon, s'occupa beaucoup de l'histoire locale et devint bibliothécaire de la ville. On lui doit de nombreux travaux, entre autres : *le Nouveau Lyon ou Manuel du bibliophile et de l'archéologue lyonnais* (Lyon, 1856, gr. in-8) et *Histoire monumentale de la ville de Lyon* (Ibid., 1865-69, 9 vol. in-4). [*Dict. des Contemp.*, 2e-4e édition.]

MONGAULT (Nicolas-Hubert DE), traducteur français, né le 6 octobre 1674 à Paris, où il est mort le 15 août 1746. Fils naturel de Colbert-Saint-Pouange, il entra à l'Oratoire, passa quelque temps auprès de Colbert, archevêque de Toulouse, et fut chargé en 1710, par le duc d'Orléans, de l'éducation de son fils, le duc de Chartres. On cite de lui deux remarquables *Mémoires* sur les superstitions romaines, qu'il lut à l'Académie des inscriptions, dont il fit partie depuis 1708. Il fut aussi membre de l'Académie française en 1718. C'était un homme aimable, spirituel et fin. On a en outre de lui deux traductions écrites avec pureté et élégance, celle d'*Hérodien* (Paris, 1700, in-12) et celle des *Lettres de Cicéron à Atticus* (Paris, 1714, 4 vol. in-12). La dernière a été revue par J.-V. Leclerc et insérée dans son *Cicéron* complet.

Cf. Fréret : *Éloge*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. XVIII.

MONGEZ (Antoine), archéologue français, né le 20 janvier 1747 à Lyon, mort le 30 juillet 1835 à Paris. Chanoine régulier de Sainte-Geneviève, il fut nommé garde d'un cabinet d'antiques que possédait son ordre, se livra avec ardeur à l'étude et entra à l'Académie des inscriptions en 1785. Sous la Révolution, il adopta les idées les plus avancées et se maria. Admis à l'Institut en 1796, il en fut exclu en 1816 par l'ordonnance Vaublanc ; il fut réélu à l'unanimité en 1818.

On a de lui : *Dictionnaire d'antiquités*, ouvrage très-estimé qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique* (Paris, 1786-94, 5 vol. in-4 et 3 vol. de planches publiés en 1824); la *Galerie de Florence* (Ibid., 1787-21, 4 vol. in-fol.). Il a achevé l'*Iconographie romaine* de Visconti (1812-29, 3 vol. in-4) et donné 48 *Mémoires* à l'Académie des inscriptions. Il est aussi l'auteur de quelques opuscules et de la *Vie privée du cardinal Dubois* (Londres, 1789, in-8).

Cf. Walckenaer : *Eloge*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, 2e série, t. XVIII.

MONGIN (Edme), prédicateur français, né en 1668 à Baroville, dans le diocèse de Langres, mort le 6 mai 1746. Il fut évêque de Bazas. Ses discours, où l'on trouve, selon D'Alembert, « un ton noble et simple, une sensibilité douce, une diction élégante et pure, » le firent entrer à l'Académie française en 1708. Ses *Œuvres* ont été publiées (Paris, 1745, in-4).

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*, t. V.

MONGITORE (Antonino), historien et biographe italien, né à Palerme en 1663, mort à Rome en 1753. Il fut longtemps chanoine de l'église cathédrale de sa patrie et devint consulteur du Saint Office. Outre une nouvelle édition très-augmentée de la *Sicilia sacra* de Roch Pirro, on a de lui divers ouvrages d'hagiographie et d'histoire locales, et surtout un important recueil biographique en latin, *Bibliotheca sicula, sive de scriptoribus siculis notitiæ locupletissimæ* (Palerme, 1708-1714, 2 vol. in-fol.), dont l'introduction a paru dans le *Thesaurus antiquitatum italarum* (tome X) sous ce titre : *Regni Siciliæ delineatio*.

MONGOLE (LANGUE et LITTÉRATURE). La langue mongole est un des idiomes asiatiques de la famille tartare; parfois son nom s'applique à toute la famille. Le mongol proprement dit est la langue des anciennes populations qui, sous Tchinghis-Khan, au XIIe siècle, possédèrent le plus vaste empire qui ait existé et qui sont aujourd'hui vassales de la Chine et de la Turquie. Il a les caractères généraux des idiomes tartares. Ses principales analogies sont avec le thibétain. Il en a de remarquables, pour les mots et les formes grammaticales, avec le turc, et d'autre part son vocabulaire offre un assez grand nombre de mots sanscrits. Sa grammaire est très-pauvre. Il n'a point d'article et ne distingue pas les genres; il n'emploie que très-rarement les pronoms et répète le substantif devant le verbe. La conjugaison de celui-ci est très-restreinte : il manque de subjonctif et ne marque ni la personne ni le nombre. La langue mongole n'a pas de préposition, mais des postpositions. Naturellement harmonieuse et sonore, elle multiplie les voyelles et repousse toute rencontre de consonnes désagréable à l'oreille. L'alphabet mongol se compose donc d'une centaine de signes représentant six voyelles, dix-sept consonnes et leurs principales combinaisons. Les caractères se tracent par colonnes verticales, de haut en bas et de gauche à droite. Les livres sont enveloppés dans des pièces d'étoffe et placés entre deux planchettes.

A part les travaux généraux de grammaire et de lexicographie sur les langues tartares, il a été donné des *Grammaires* de la langue mongole par J.-J. Schmidt (Grammatik der mongolischen Sprache; Saint-Pétersbourg, 1831, in-4), par H.-A. Zwick (Gramm. der westmongolischen Spr.; Donaueschingen, 1852, in-4; Handbuch der...; Ibid., 1854, in-4, 400 lithogr.) et par Kowalewski (Gramm. abrégée de la langue savante des Mongols, 1835); puis des *Dictionnaires*, par J.-J. Schmidt (Mongol.-deutsch-russisches Wœrterbuch; Pétersb. 1835, in-4), et par Kowalewski (Dict. mongol russe et français; Kasan, 1844-49, 2 vol. in-4).

La langue mongole a une littérature qui est principalement religieuse. Les livres sacrés des Mongols sont très-nombreux, et l'on pourrait en former une vaste bibliothèque, mais beaucoup ont une provenance thibétaine : ce sont des recueils de prières désignés sous le nom de « livres du salut ». En général la liturgie mongole est en partie thibétaine et en partie écrite dans les langues de l'Inde, c'est-à-dire toute d'origine étrangère. Il existe néanmoins quelques productions du génie national : des vers légers, des chansons, quelques compositions poétiques assez étendues ; Bergmann et Timbowski ont donné l'analyse de l'*Histoire de Guessur Khan*, poëme héroïque, édité depuis par J.-J. Schmidt (die Thaten des Gesser-Khan; Saint-Pétersb. 1836; trad. allem. 1839). Ils ont publié aussi quelques chansons mongoles qui sont, il faut le dire, d'une grande insignifiance. Il y a, en outre, en langue mongole, quelques publications scientifiques.

Cf. Ab. Rémusat : *Recherches sur les langues tartares* (Paris, 1820, in-4, t. I) ; — J.-J. Schmidt : *Forschungen im Gebiete des aelter religiœsen, polit. und literar. Bildungsgeschichte der Mongolen und Tibeter* (Petersb., 1824) ; — W. Schott : *Versuch über die tartarischen Sprache* (Berlin, 1836) ; — Kowalewski : *Chrestomathie mongole* (1836) ; — L. Feer : *Tableau de la grammaire mongole* (Paris, 1866, in-4).

MONIAGE GUILLAUME, MONIAGE RAINOUART, branches de la geste de *Guillaume au Court Nez* (voy. ces mots).

MONIOT DE PARIS, trouvère de la seconde moitié du XIIIe siècle, né probablement à Paris. On a de lui le *Dit de Fortune*, sorte de complainte en vingt-deux quatrains monorimes de douze syllabes, dans laquelle il y a des allusions au supplice subi à Montfaucon par Pierre de la Brosse, ministre favori de Philippe le Hardi. Il excellait dans les

pastourelles et dans les chansons à refrain nommées *vaduries*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII ; — Eug. Crépet : *les Poëtes français*, t. I.

MONITEUR UNIVERSEL. Ce journal, qui fut si longtemps l'organe officiel du gouvernement français, commence, non pas, comme on le croit généralement, le 5 mai 1789, jour de la réunion des états généraux, mais seulement le 24 novembre suivant. Toutefois, une *Introduction* détaillée, publiée en volume avec les numéros de la première année, contient un abrégé historique des anciennes assemblées politiques de la France et spécialement le tableau des séances de l'Assemblée nationale depuis le 5 mai. Le journal a alors pour premier titre celui de *Gazette nationale;* les mots de *Moniteur universel* ne forment qu'un sous-titre et cependant servent souvent à le désigner. A partir du 1er janvier 1811 le sous-titre devint le titre véritable, conservé depuis. La *Gazette nationale* parut tout d'abord dans le format in-folio et fut le premier « papier-nouvelles à la manière anglaise ». Elle eut pour fondateur Ch.-J. Panckoucke, l'éditeur de l'*Encyclopédie méthodique*. Elle devait spécialement contenir les débats de l'Assemblée nationale, les événements de la politique intérieure et extérieure, en transcrivant en entier les actes publics, diplômes, traités et autres documents authentiques. L'exactitude des renseignements devait être sa loi, et les travaux de l'Assemblée, comme les actes du pouvoir, devaient être insérés fidèlement et sans commentaires. Il résulta de ce programme que le *Moniteur universel* reproduisit, dès l'origine, les faits accomplis avec le sens et les couleurs que lui donnaient les acteurs eux-mêmes, portés tour à tour au pouvoir ou à la tête de la majorité par nos révolutions. « Le *Moniteur*, dit M. de Montlosier, a eu pour principe de se laisser emporter dans toutes les directions du mouvement révolutionnaire; il a eu ainsi, selon qu'elles se sont succédé, les teintes monarchique, constitutionnelle, girondine, jacobine, impériale. » Cette diversité successive de tons et de couleurs fait précisément l'intérêt et la valeur du *Moniteur* comme répertoire historique. La *Gazette nationale* ou *Moniteur* ne devint cependant l'organe officiel du gouvernement qu'à partir de nivôse an VIII. Il ne cessa plus de l'être pendant soixante ans, sauf une courte interruption (8 juillet 1814 — 1er février 1815), pendant laquelle les actes publics furent consignés dans une *Gazette officielle*. Ce n'est que dans les derniers temps qu'il perdit tout à fait l'attache gouvernementale et fut remplacé par une création du ministère d'Etat, le *Journal officiel de l'empire français*, à partir du 1er janvier 1869. Cette substitution d'un nouvel organe officiel à l'ancien, accomplie par M. Rouher, fit un certain bruit et donna lieu à des procès dont le résultat fut de maintenir aux propriétaires du *Moniteur* le droit exclusif à ce titre que le ministre voulait leur prendre. Le *Moniteur universel* continua d'exister comme journal indépendant. Dans les dernières années il avait été annexé à la grande feuille officielle un *Petit Moniteur universel*, pour rivaliser avec la nouvelle presse à bon marché, dont le *Petit Journal* était le type.

Les sujets abordés par le *Moniteur* s'étaient peu à peu étendus. En même temps qu'une admirable organisation sténographique permettait de reproduire *in extenso* les débats de nos chambres et qu'une remarquable correspondauce universelle faisait sa part à toute la politique étrangère, la littérature y avait pris une place notable. Le théâtre et les livres y trouvèrent des critiques distingués ou même célèbres. La Harpe, autrefois, et Sainte-Beuve, dans les derniers temps, en furent les principaux rédacteurs littéraires. Parmi les autres rédacteurs, il faut rappeler De Marcilly, Maret, Berquin, Ginguené, Thuau-Grandville, Jourdan, Sauvo, qui en fut si longtemps directeur, Grün, MM. Édouard Thierry, Th. Gautier, etc. Le roman-feuilleton fit invasion dans le *Moniteur*, qui, pour lutter avec les autres journaux, s'adressa aux pourvoyeurs ordinaires de ce genre de littérature. Les annonces ne s'y glissèrent qu'avec une certaine discrétion. Ecartées par l'abondance des matières, elles furent reléguées, à la fin de 1792, dans un supplément ou annexe nommé *l'Aviseur national*. Quand elles entrèrent dans le corps du journal, elles n'y eurent jamais la place et l'étalage que leur a donné plus tard le *Journal officiel*.

La collection du *Moniteur*, que la multiplicité des documents officiels a démesurément grossie, est le fond de toute bibliothèque d'histoire moderne. Des *Tables* annuelles depuis 1815 facilitent les recherches dans ce dédale. Il existe, en outre, une table analytique spéciale pour l'époque révolutionnaire (de 1789 à l'an VIII), dressée par Girot, Miger, etc., sous ce titre : *Révolution française ou Analyse complète et impartiale du* Moniteur (2 vol. in-fol., ou 6 vol. in-4). Des *Tables* supplémentaires ont été faites pour la période du Consulat et l'Empire par Mme Agasse (1 vol. in-fol.).

Le *Moniteur* est le seul journal qu'on ait entrepris de rééditer; *la Réimpression de l'ancien Moniteur* par L. Gallois va jusqu'au Consulat (1840-45, 32 vol. gr. in-8, avec *Introduction et Tables*).

Cf. Bidault : *Notice historique et bibliographique sur la collection et les tables du* Moniteur (1838, in-8) ; — Eug. Hatin : *Histoire de la presse en France* (1859 et suiv., 8 vol. in-8) et *Bibliographie de la presse périodique française* (1866, gr. in-8).

MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas), magistrat et littérateur français, né à Paris le 6 décembre 1780, mort dans cette ville le 27 février 1860. Ses travaux l'ont fait entrer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1833. A part de nombreux articles dans divers recueils, on lui doit de savantes *Notices* (*Brantôme*, 1823 ; *Mme de Maintenon*, 1828; *Jean Ier*, 1844, in-8) et surtout des éditions estimées, entre autres : *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis Henri IV jusqu'à la paix de Paris*, avec Petitot (1819-1829, 130 vol. in-8) ; *Lettres de Mme de Sévigné* (1818-1819, 10 vol. in-8), édition reprise et remaniée par Ad. Régnier dans la *Collection des grands écrivains* (1861-1867, 14 vol. in-8) ; *Historiettes de Tallemant des Réaux* (1834, 6 vol. in-8); *Théâtre français du moyen âge, du XIe au XIVe siècle* (1839, in-8), etc. [*Dictionn. des Contemp*, 1re-3e édit.]

MONODIE, μονῳδία, nom donné par les anciens à une pièce de vers chantée ou récitée par une seule personne. Il y eut des monodies lyriques exprimant les sentiments personnels du poëte et des monodies dramatiques appartenant au rôle du personnage. Quelques idylles de Théocrite, *la Magicienne*, *le Chevrier*, offrent de très-beaux exemples de monodies dramatiques. C'était aussi une monodie dramatique que ce chant improvisé dans le chœur dithyrambique par le « premier venu », monté sur une table appelée ἐλεὸς, voisine du thymélé, pendant les repos des chœurs de chant et de danse. Cette monodie, lorsqu'elle ne fut plus débitée d'inspiration, mais écrite, de morceau accessoire qu'elle était, devint la partie principale d'une œuvre dramatique qui, en se développant, a formé la tragédie. C'est pour avoir le premier préparé les monodies des chœurs dithyrambiques que Thespis est considéré comme le créateur du genre tragique. On a encore appelé monodie dans l'antiquité les vers lugubres que faisait entendre, en l'honneur d'un mort, l'un des chanteurs composant un chœur funèbre.

MONOGRAPHIE (de μόνος, seul et γράφειν). Nom particulièrement appliqué dans l'histoire naturelle à la description spéciale et détaillée d'une espèce ou d'un genre. Il est passé dans l'art pour désigner celle d'un édifice; puis il est devenu en grande faveur dans la littérature et la critique, et signifie l'étude particulière approfondie d'un auteur, d'un genre, d'une époque.

MONOLOGUE (du grec μόνος, seul, et λόγος, discours). Discours que l'on tient étant seul à voix haute. Au théâtre, il donne lieu à une scène où un personnage parle seul, et ce moyen de mettre le spectateur au courant d'intentions, de sentiments, qu'il doit connaître pour l'intelligence de l'œuvre dramatique, quand il est sobrement employé et avec à-propos, est d'une fort grande utilité. L'usage trop fréquent du monologue est blâmable. Sauf le cas où la violence des passions, des combats intérieurs, une incertitude douloureuse, expliquent cette façon de penser tout haut, le monologue est contraire à la vérité. Il y est contraire surtout lorsqu'il ne se borne pas à des paroles entrecoupées, décousues, mais prend la forme d'un discours régulier. Il devient choquant, lorsqu'il a lieu en présence d'acteurs qui, selon le drame, sont tenus de faire la sourde oreille. En raison des inconvénients qu'ils présentent, les monologues doivent être rares, très-courts et n'être employés que comme expression de la passion. Le monologue se tolère mieux dans un drame lyrique.

Les anciens tiraient un faible parti du monologue, par la raison que le chœur quittait rarement la scène. Cependant, dans l'*Ajax* de Sophocle, le héros, au moment de mourir, se livre à un monologue, tandis que le chœur absent est à sa recherche dans le bois voisin. Dans notre théâtre, on cite comme de beaux morceaux de poésie dramatique: dans *Cinna*, le monologue d'Auguste hésitant entre la vengeance et le pardon; ceux du *Cid* et de *Polyeucte*, qui ont la forme de stances lyriques; celui de Phèdre dans la tragédie de Racine; de Sosie dans l'*Amphitryon* de Molière, préparant, à son entrée en scène, le discours qu'il doit tenir à Alcmène; celui d'Harpagon dans l'*Avare*, quand on lui a dérobé sa cassette. La méditation de Charles-Quint devant le tombeau de Charlemagne, dans *Hernani*, est le monologue qui a le plus de caractère dans le théâtre romantique. Il ne faut pas oublier le fameux monologue d'Hamlet sur la mort, ni celui de la *Jeanne d'Arc* de Schiller.

Le monologue ou plutôt un solo de chant a été, chez les Grecs, l'origine de la première forme du drame (voy. MONODIE). Dans l'histoire de notre scène le monologue a un chapitre curieux. Un arrêt du parlement du 22 février 1707 ayant défendu aux acteurs des théâtres forains de jouer des comédies avec colloques ou dialogues, ceux-ci en conclurent que le monologue ne leur était pas interdit, et en effet on le toléra. Ils en usèrent assez habilement pour former avec une suite de monologues des manières de pièces et portèrent encore ombrage aux intérêts jaloux des privilégiés, qui leur firent interdire absolument la parole et le chant.

MONOMÈTRE. — Voyez MÈTRE.

MONORIMES (VERS), vers qui se suivent ayant tous la même rime. Il y en a des exemples dans la poésie arabe. Ibn-Zéidoun, poëte du XI[e] siècle, a écrit un poëme dont tous les vers se terminent par la syllabe *na*. Son contemporain Omar a laissé un poëme dont chaque stance a pour rime unique une des lettres de l'alphabet. Nos anciennes chansons de geste sont en *laisses*, ou tirades monorimes. Les autres poésies du XII[e] et du XIII[e] siècle sont souvent dans le même système, comme on peut le voir dans la chanson de *la Belle Erembor :*

> Li cuens Reynauz est montez en la tor,
> Si s'est asis en un lit point à flors,
> Dejoste lui se sict belo Erembors;
> Lors recomencent lors premieres amors.

Plus tard, les pièces en vers monorimes ne furent plus qu'un amusement littéraire. On en trouve un exemple dans *le Pédant joué* de Cyrano de Bergerac Il y en a aussi plusieurs chez Voltaire et chez d'autres poëtes du XVIII[e] siècle. L'une des pièces les mieux réussies est le passage en *if* du *Voyage de Languedoc et de Provence* par Lefranc de Pompignan, sur le « peu récréatif » château d'If. On le trouvera cité dans une foule de recueils.

MONOSYLLABE (de μόνος, seul, et συλλαβή). Les mots formés d'une seule syllabe ou même d'une seule lettre sont beaucoup plus fréquents qu'on ne croit dans notre langue. On a souvent cité, comme une heureuse exception, ce vers de Racine (*Phèdre*, acte IV, sc. II) :

> Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur,

et l'on a expliqué par la succession même des mots monosyllabiques sa merveilleuse harmonie, qui tient au choix des sons et à cette savante distribution de l'accent tonique, propre à Racine. Par des raisons contraires et indépendantes de sa nature monosyllabique on ne trouve pas la même douceur dans ce vers de Corneille (*le Cid*, III, IV) :

> J'ai fait ce que j'ai dû, je fais ce que je dois.

Molière, dont la versification est si facile, a fait par milliers des vers où tous les mots moins un sont des monosyllabes, sans compter les monosyllabiques purs, comme ceux-ci, dans la boutade de Chrysale (*Femmes savantes*, II, VII) :

> Et tous ne font rien moins que ce qu'ils ont à faire.
> . . . .
> Je vous le dis, ma sœur, tout ce train-là me blesse.

La Fontaine, Voltaire, Béranger ont composé dans le même système un certain nombre de vers d'une grande vivacité.

Dans la prosodie française, où les syllabes se comptent et ne se mesurent pas, le monosyllabe est la base du vers et, à proprement parler, l'unique pied. Il peut à lui seul former un vers, dans ce jeu de rimes qu'on appelle écho (voy. ce mot), appliqué de nos jours à de célèbres ballades. M. Am. Pommier, dans un recueil spécial, en fournit des centaines d'exemples, dont quelques-uns assez heureux :

> Tu m'as fait ton esclave, innocente sirène,
> Reine,
> Dont je voudrais pouvoir baiser le pied menu
> Nu.

Un poëte moderne, J. de Rességuier, a fait un sonnet entier en vers d'une syllabe, digne d'être cité, quoique le tour de force ne mérite peut-être pas d'être recommencé :

> Fort
> Belle,
> Elle
> Dort.
>
> Frêle
> Sort:
> Quelle
> Mort!
>
> Rose
> Close,
> La
>
> Brise
> L'a
> Prise.

On trouve dans le recueil de M. Pommier une longue idylle en vers de cette minuscule mesure, mais où l'on ne sent que la fatigue d'un puéril et malencontreux exercice.

Cf. Am. Pommier : *Colifichets et jeux de rimes* (Paris, 1860, in-18); — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, t. III (1861, in-18).

MONOSYLLABIQUES (LANGUES), langues dont les mots se composent d'une seule syllabe. Chaque mot y exprime une idée absolue et, par sa position dans la phrase, devient tour à tour substantif ou verbe. Les langues monosyllabiques ont un matériel de mots nécessairement très-restreint, mais ils sont affectés par des accents qui modifient l'intonation, de manière à multiplier leurs significations. Une langue, ainsi que G. de Humboldt en a fait la remarque, ne cesse pas d'être monosyllabique lorsqu'elle a des mots composés exprimant chacun, outre une idée principale, diverses idées accessoires, car chacun des mots qui forment le composé, pris à part, peut avoir un sens complet. Le chinois est une langue essentiellement monosyllabique. On y rattache d'autres langues de l'Asie, dont quelques-unes ne sont pas purement monosyllabiques : l'annamite, le barman ou birman, le siamois, le thibétain, etc. (voy. ces mots).

MONROSE (Claude-Louis-Séraphin BARIZAIN, dit), comédien français, né le 6 décembre 1783 à Besançon, mort le 20 avril 1843. Il entra en 1799 au théâtre des Jeunes-Artistes de la rue de Bondy, débuta à la Comédie-Française le 11 mai 1815 et y fut reçu sociétaire en 1817. Il était excellent dans Crispin, Scapin, Mascarille et Sganarelle; mais son triomphe était Figaro du *Barbier de Séville*. Petit, maigre, souple, il avait toutes les qualités qui convenaient à son emploi : le geste rapide, la voix mordante, le masque rusé, audacieux, ou d'un sang-froid imperturbable. Ce jeu si varié, et toujours naturel, en a fait un de nos plus remarquables acteurs comiques.

MONSTRELET (Enguerrand DE), chroniqueur français, né vers 1390, mort le 20 juillet 1453. Il fut attaché à Jean de Luxembourg, comte de Saint-Paul, et devint en 1444 prévôt de Cambrai. Sa *Chronique*, qui fait immédiatement suite à celle de Froissart, est loin d'avoir les mêmes qualités de style; mais elle abonde en témoignages et pièces qui lui donnent une grande valeur. Quant à l'impartialité, elle est assez complète, sauf en ce qui touche son seigneur, Jean de Luxembourg. Cette *Chronique* se compose de deux livres. Le premier va de 1400 à 1422; le second, de 1422 à 1444. Beaucoup d'éditions donnent un troisième livre, qui est de Mathieu de Coucy. Imprimée plusieurs fois depuis la fin du XV^{e} siècle, elle a été rééditée par Buchon, dans la *Collection des chroniques nationales françaises* (Paris, 1826-1827, in-8). M. Douët d'Arcq en a donné une édition bien plus correcte (Paris, 1857-1858. 2 vol. in-8).

Cf. Douët d'Arcq : *Préface* de son édition.

MONTAGU (Lady Mary WORTLEY) ou MONTAGUE, dame anglaise célèbre par ses *Lettres*, née en 1690, morte en 1762. Fille aînée d'Evelyn, duc de Kingston, elle fut élevée au milieu d'une brillante société et reçut une solide instruction. En 1712 elle épousa Edward Wortley Montagu, et l'accompagna en 1716 dans son ambassade à Constantinople. La vue de ces pays orientaux échauffa son imagination et elle y écrivit des lettres qui, sans être exemptes de quelque fantaisie, peignent encore une société alors fort peu connue. A son retour en Angleterre, elle vécut dans la société des hommes de lettres, posséda un moment et perdit, avec un éclat désagréable, l'amitié de Pope et continua, soit dans son pays, soit sur le continent qu'elle habita de 1739 à 1761, à écrire des lettres, pleines de sens, d'observation et d'esprit. On l'a comparée à M^{me} de Sévigné; elle n'en a point la grâce délicieuse, mais elle montre un esprit plus ferme et plus étendu. Du reste, elle ne s'abstient pas davantage de laisser courir sa plume sur des sujets qui ne conviennent pas toujours à une femme. Lady Montagu composa aussi quelques poésies d'un tour net, d'une malice spirituelle. Ses *Lettres*, qui parurent dès 1763 (3 vol. in-12) s'augmentèrent en 1767 d'un volume dont l'authenticité est contestée. Une bonne édition des *Œuvres* de Lady Montagu est celle de lord Wharncliffe (1836, 1837, 3 vol. in-8), réimprimée dans la collection Baudry.

Cf. Lord Wharncliffe : *Biographical anecdotes*, en tête de son édit. ; — C. Salden : *Vie et lettres de lady Mary Wortlay Montagu*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 octobre 1869).

MONTAGUE (Élisabeth ROBINSON, m^{rss}), femme de lettres anglaise, née à York le 2 octobre 1720, morte à Londres le 25 août 1800. D'une grande beauté et d'une rare intelligence, elle épousa un petit-fils du premier comte de Sandwich. Elle réunissait dans son hôtel une société d'esprits distingués, parmi lesquels elle faisait une brillante figure. Avec autant de savoir que de bon sens, elle prit la défense de Shakespeare contre les sarcasmes de Voltaire dans un remarquable *Essai sur le génie et les écrits de Shakespeare* (Essay on the genius... of Sh.; Londres, 1769, in-8), auquel Voltaire répondit dans sa *Lettre à l'Académie française* (25 août 1776). Elle répliqua aussitôt par une *Apologie de Shakespeare*, qui fut traduite en français (Londres [Paris], 1777, in-8). On a publié, après sa mort, sa très-intéressante *Correspondance littéraire* (4 vol. in-8).

Cf. Chalmers : *General biograph. Dictionary.*

MONTAIGNE (Michel EYQUEM DE), célèbre moraliste et écrivain français, né au château de Saint-Michel de Montaigne (Périgord) le 28 février 1533, mort au même lieu le 13 septembre 1592. Sa famille, dont la noblesse remontait au commencement du siècle précédent, s'était alliée à des Anglais de Vienne. Son père avait fait plusieurs campagnes et rempli des fonctions publiques à Bordeaux, dont il fut élu maire de 1554. Ayant destiné ses deux premiers fils à la carrière militaire, il prépara le troisième, Michel, à la magistrature et le fit instruire sous ses yeux dans les langues et les lettres anciennes, suivant des méthodes qui ôtaient à l'étude toute peine et tout ennui. Montaigne a raconté lui-même comment il se familiarisa sans effort avec le latin, qu'il parlait avec facilité dès l'âge de six ans. Il fut mis alors au collége de Guyenne. Il y joua les premiers personnages dans les tragédies latines. A douze ans il finissait ses classes et commençait l'étude du droit, où son père, nous dit-il, « le plongea tout enfant jusqu'aux oreilles. » On croit qu'il alla suivre les leçons de Cujas à Toulouse; il s'y serait lié avec Étienne Pasquier, Henri de Mesme, Pierre Pitou et quelques autres personnages de son temps qu'on retrouve plus tard en relations avec lui. Il entra dans la magistrature, en succédant à son père, vers 1556, comme membre de la Cour des aides de Périgueux, qui fut, l'année suivante, transférée à Bordeaux. Il ne fit toutefois partie de la Cour de cette dernière ville qu'en 1561. A cette époque se rapporte sa liaison avec la Boëtie, qui mourut prématurément en 1563. A la prière de son père, il entreprit la traduction de la *Théologie naturelle* de Raymond de Sébonde, qu'il publia en 1569, et qui le mit en humeur d'écrire pour son propre compte. Montaigne n'avait pris aucun goût pour les fonctions de sa charge et, ne pouvant surmonter son aversion pour la science et les pratiques de la chicane, il quitta le parlement en 1570 après la mort de son père et de ses frères aînés. Flottant entre le désir de briller à la cour et l'amour de la retraite, il partagea son temps, au hasard des circonstances, entre Paris et son château de Montaigne.

L'année même où il quittait le parlement, Montaigne commençait la composition de ses *Essais*, qui devinrent l'occupation principale et la première jouissance de sa vie. En 1576 il fut nommé gentil-

homme ordinaire de la chambre du roi et plus tard de celle du roi de Navarre. Il prit à quelques négociations diplomatiques entre le duc de Guise et le roi de Navarre une part qui est peu connue. Catherine de Médicis eut recours à sa plume pour écrire les avis qu'elle adressa à Charles IX au moment de sa majorité, et où l'on reconnaît les idées exprimées ailleurs par Montaigne sur les devoirs des souverains. Au milieu des guerres civiles qui désolaient particulièrement sa province, il essaya quelque temps de la vie militaire, mais il retourna promptement à ses études et à ses écrits. La première édition de ses *Essais* parut à Bordeaux en 1580. Il revint constamment sur cet ouvrage, qui ne comprenait d'abord que deux livres, pour le corriger, le perfectionner et l'augmenter. Il en donna lui-même quatre autres éditions : de 1580 à 1588. La dernière, publiée à Paris, est augmentée non-seulement de tout le troisième livre, mais de six cents additions aux deux premiers. Au milieu du travail consacré par Montaigne à cet ouvrage, il fut élu, comme son père, maire de Bordeaux à la fin de 1581 pour les deux années suivantes, et la manière dont il s'acquitta de sa charge le fit réélire pour deux autres années. Les affaires de ses concitoyens le conduisirent à la cour d'Henri IV. A cette époque il était déjà atteint de la gravelle et il faisait, dans l'intérêt de sa santé, divers voyages en France, en Allemagne et en Italie, qui étendirent le champ de ses observations. En 1588, il rencontra M^lle^ de Gournay, jeune admiratrice des *Essais*, qu'il appelle sa fille d'alliance. L'année suivante il se liait d'amitié avec Charron, sur lequel ses idées exercèrent une grande influence. Il se trouva à Blois pendant la tenue des états et y retrouvait Pasquier et de Thou, qui avaient une haute estime pour lui. Montaigne s'occupa d'écrire de nouvelles additions à ses *Essais* jusqu'à son dernier moment. Il mourut très-chrétiennement : soit par l'effet d'un sentiment religieux assez peu conforme au tour ordinaire de son esprit, soit pour suivre la coutume proclamée par lui la seule règle légitime de la conduite humaine, il était dans l'usage d'appeler un prêtre aussitôt qu'il se sentait malade. S'étant fait dire la messe dans sa chambre, il expira au moment de l'élévation.

Les *Essais* de Montaigne font à la fois époque dans l'histoire de la langue française et dans celle des idées modernes. Comme écrivain il n'a que des admirateurs, et les services qu'il a rendus sont aussi incontestés que son génie. Avec lui la langue française, déjà si puissante mais encore assez barbare dans Rabelais, s'est assouplie par une lutte nouvelle avec les grands écrivains de l'antiquité. Montaigne n'entreprend pas, comme Amyot, de faire passer en français les ouvrages d'un seul auteur, il s'attaque à tous les auteurs et aux œuvres de tous les genres, pour leur dérober toutes celles de leurs pensées qui répondent le mieux à la sienne propre et les présenter au lecteur sous une forme qui lui appartienne. Les perpétuelles citations semées dans les *Essais* sont un des caractères extérieurs les plus saillants de l'ouvrage. Il y a des écrivains anciens dont Montaigne a cité ou s'est incorporé des passages par centaines. Cicéron, Plutarque, Diogène Laërce, Platon, Horace, Sénèque, Lucrèce, Juvénal, Virgile, Ovide, reviennent à chaque instant sous sa plume, et leurs pensées s'enchaînent si bien avec celles de l'auteur qu'elles ne forment ensemble qu'une même trame, comme font les passages de l'Écriture sainte ou des Pères dans le langage de certains orateurs chrétiens. Chose remarquable, cette profusion de citations n'enlève pas au style qu'elles émaillent son cachet de grande originalité. La langue de Montaigne est, par elle-même, une merveille à la fois de simplicité, de clarté et de force ; c'est, pour ainsi dire, une langue de bonne foi, comme veut être le livre lui-même, qui ne cache rien de la pensée qu'elle doit exprimer, qui ne la trahit jamais, ni par timidité, ni par ambition, qui, pour la rendre tout entière, si le français fait défaut, appellera le latin et le gascon à son aide. Montaigne ne masque rien, n'affaiblit rien par de savantes réticences ; il n'a pas besoin non plus de forcer l'expression pour simuler la hardiesse : son système lui permet de tout dire. « Dans la plupart des auteurs, dit Montesquieu, je vois l'homme qui écrit ; dans Montaigne, l'homme qui pense. » Cette transparence de la forme et l'exacte proportion du mot avec la pensée sont ses qualités constantes ; mais elles n'excluent pas la vivacité des tours ni l'énergie des images, ni la science de la mise en œuvre. Montaigne a des tableaux, courts et parfaits comme celui-ci : « Quant à la force, il n'est animal au monde en butte de tant d'offenses que l'homme : il ne fault point une baleine, un éléphant et un crocodile, ny tels aultres animaux, desquels un seul est capable de desfaire un grand nombre d'hommes ; les pouils sont suffisants pour faire vacquer la dictature de Sylla ; c'est le desjeuner d'un petit ver que le cœur et la vie d'un grand et triumphant empereur. » Les pensées de Pascal sur le roseau pensant et le grain de sable de Cromwell, visiblement imitées de ce passage, ne seront ni plus fortes ni plus achevées. Voilà l'écrivain dans Montaigne. Aucun ne le surpasse à son époque et nul n'a plus contribué à fixer la langue et à lui inculquer la clarté, le naturel et la vigueur.

Son rôle comme penseur donne lieu à plus de contestations. L'objet des *Essais* est, en apparence, bien simple. L'auteur prétend n'avoir pas d'autre but que de se peindre lui-même, sans se flatter ni se surfaire, pour sa satisfaction domestique et privée et la commodité particulière de sa famille, sans considération du service du lecteur ni de la gloire. « Je veulx, dit-il, qu'on m'y veoye en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans estude et artifice ; car c'est moi que je peinds. Mes desfauts s'y liront au vif, mes imperfections et ma forme naïfve, autant que la révérence publique me l'a permis. Que si j'eusse esté parmy ces nations qu'on dict vivre encores soubs la doulce liberté des premières loix de nature, je t'asseure que je m'y feusse tres volontiers peinct tout entier et tout nud. » On peut dire que la « reverence publicque » ne l'a pas beaucoup contenu, et qu'il s'est peint volontiers dans une nudité complète. Poussant son dessein librement et sans suite, mais sans relâche ni réserve, il nous détaille minutieusement sa vie et sa personne ; il nous retrace les traits de son visage, ses attitudes, sa constitution, sa santé, l'usage qu'il en fait, ses maladies, son régime ; il est son propre historiographe, son Dangeau à lui-même, mais un Dangeau de génie. Au moral, il nous dit également tout : pensées, sentiments, impressions, actions, habitudes, même ou surtout ce que la pudeur ou l'usage commande de tenir caché. Son livre est une confession générale publique, moins le désir de l'absolution et le repentir.

Quoique Montaigne soit ainsi, de son aveu, « lui-même la matière de son livre, » on n'en a pas moins recherché, et avec raison, dans cette peinture à outrance d'un individu, celle de l'homme en général, ce sujet « ondoyant et divers » de toutes les études de chacun de nous sur soi-même. De cette diversité, de cette mobilité de nature, propre à l'humanité elle-même, Montaigne se plaît à tirer une conclusion : c'est que toute science, toute connaissance, dans cette suite de contradictions et de changements, sont atteintes et convaincues d'une irrémédiable incertitude. Montaigne est un des pre-

miers et des plus intrépides douteurs du monde moderne. Il réunit contre la raison humaine toutes les objections du passé, sans trop regarder à leur origine ou à leur valeur; toutes les armes lui sont bonnes. Il suffit qu'une opinion ait été produite et qu'elle ait eu quelque créance à une époque et dans un pays quelconques, pour qu'il l'oppose aux opinions aujourd'hui accréditées. En présence du pour et du contre, du oui ou du non sur toutes les questions, il ne se croit pas autorisé à choisir entre les solutions contraires, il ne nie pas plus qu'il n'affirme; il ne se tient même pas pour certain de son doute : ce qui sera pour Descartes la première des certitudes et le fondement de toutes les autres; il sait à peine qu'il ne sait rien, et ses formules favorites : « Que sais-je? » « Peut-être, » se font elles-mêmes insaisissables, pour échapper à tout dogmatisme.

Le doute circule d'un bout à l'autre du livre, dans l'ordre ou le désordre capricieux de ses divers chapitres; mais il se ramasse et se concentre, comme en un fécond réservoir, dans un chapitre capital et plus savamment ordonné, *l'Apologie de Raymond Sebond*. Cette apologie, dit Prévost-Paradol, « placée au centre des *Essais*, n'en est rien moins que le cœur. C'est de là que part ce flot puissant qui se divise en mille rameaux, pour porter jusqu'aux extrémités du tissu vivant des *Essais* la même séve et la même pensée. » La méthode adoptée par Montaigne pour justifier le théologien dont il avait traduit l'ouvrage est bien naïve ou bien audacieuse. A ceux qui trouvent que les raisons de l'auteur de la *Théologie naturelle* contre les athées sont bien faibles, il demande d'en donner de plus fortes, ou plutôt il les en défie, car la nature humaine ne comporte pas la certitude. Et alors Montaigne reprend dans de longues pages tous les motifs que l'homme a de douter. Il le montre au milieu de la nature qui l'enveloppe de sa puissance et de ses mystères, sans se laisser pénétrer; il le compare aux animaux qui ne lui sont ni inférieurs ni supérieurs, mais qui sont ses égaux; il le prend dans ses facultés si ambitieuses et pourtant si bornées; il suit l'histoire des sociétés et des religions, partout remplies de contradictions et de folies; il oppose la philosophie à elle-même, dément la science par la science, et, poussant à bout l'orgueil humain, met les contradicteurs de la religion dans l'impuissance de mieux prouver leurs objections que ses apologistes leurs arguments.

Cette œuvre de destruction universelle que Pascal reprendra plus tard, avec une sorte d'acharnement douloureux, en empruntant les arguments de Montaigne et son langage même, l'auteur des *Essais* l'accomplit en se jouant et sans aucun trouble. Le doute n'est point un tourment pour lui, mais un plaisir. Il ne se lasse pas de se donner le spectacle changeant des opinions humaines entre lesquelles il n'y a pas de choix à faire et qui n'imposent pas plus de règles à sa volonté que d'entraves à sa raison. Il se meut avec bonheur dans ce monde des systèmes qu'il bouleverse, cherchant, comparant, débattant sans conclure et jouissant sans obstacle du sentiment de sa liberté. Le doute est pour lui « un bon oreiller », sur lequel il s'endort ou rêve tout éveillé, sans souci du présent ni inquiétude de l'avenir. Car Montaigne se laisse doucement conduire par la pente du scepticisme à une sorte de philosophie épicurienne. Il place la vertu dans « une plaine fertile et fleurissante, où qui en sait l'adresse peut arriver par des routes gazonnées, ombrageuses et doux fleurantes ». Il n'entend être troublé, ni par les événements ni par les doctrines. Il ne s'étonne de rien, *nihil admirari;* il professe ce que les Grecs appelaient *l'ataraxie;* il ne permet pas à la passion, à l'amitié pas plus qu'à la haine, de déranger son attitude et ses allures, lui qui avait voué pourtant un sentiment si tendre à La Boëtie. S'il sacrifie aux exigences de son temps, aux devoirs envers la patrie ou la religion, il ne perd pas pour cela l'indépendance de sa pensée : il professe que les coutumes doivent être suivies par cela seul qu'elles sont coutumes, sans qu'aucune d'elles puisse être mise au-dessus des autres pour la vérité et la justice : doctrine commode et qui le conduit du moins, dans ce siècle de guerres civiles et de religion, et dans un pays ensanglanté par le fanatisme, à la théorie et à la pratique de la tolérance. Il ne comprend pas que, pour des doctrines contraires, que la force ou le préjugé ont établies et que la raison est impuissante à justifier, des hommes, concitoyens ou frères, en viennent à s'entr'égorger.

Les opinions de Montaigne ou ses tendances morales expliquent les phases très-diverses de sa renommée, quoiqu'elles s'enveloppent assez dans ses écrits et dans sa vie, pour l'avoir fait considérer tour à tour comme un apologiste chrétien et comme un athée. Son génie a été successivement admiré ou décrié avec passion, suivant que les siècles ou les sociétés étaient plus ou moins sympathiques à l'usage qu'il en a fait. Très-goûté de la société éclairée du XVIe siècle, qui, avec le cardinal Du Perron, voyait dans son livre si volontiers lascif « le bréviaire des honnêtes gens », Montaigne était à peine entré dans la popularité, lorsque le spiritualisme chrétien, reconquérant avec la philosophie cartésienne l'autorité dogmatique, s'éprit d'une indignation hautaine contre le scepticisme personnifié dans l'auteur des *Essais*. Descartes croit l'avoir détruit; Pascal, qui le sent renaître en lui, malgré lui-même, l'exorcise en vain comme son mauvais génie; il veut le maudire, et il l'invoque; il se surprend pensant la pensée de Montaigne et répétant ses paroles. Tout Port-Royal lui jette l'anathème; c'est un ennemi contre lequel il faut sans cesse revenir à la charge. Arnauld, dans la *Logique* (3e partie, chap. XX), Nicole, dans ses *Essais de morale* (tome VI), s'épuisent contre lui. Ils ne peuvent souffrir cet étalage complaisant du *moi*, contraire à la piété chrétienne; ils s'irritent du libertinage d'esprit d'un homme qui, après avoir exposé ses vices et ses désordres, déclare qu'il ne se repent de rien et est prêt à revivre comme il a vécu; ils s'indignent surtout de l'entendre dire « qu'il se plonge la tête baissée stupidement dans la mort », et de tant d'autres « paroles horribles qui marquent une extinction entière de tout sentiment de religion ». Le philosophe Malebranche n'est pas plus tendre à l'égard de Montaigne, ni Bossuet plus indulgent. Le XVIIIe siècle revient à de meilleurs sentiments en sa faveur, et Voltaire, Rousseau, Diderot, Montesquieu, reconnaissent en lui un précurseur, un ancêtre. Dans ces accès de dénigrement et dans les réhabilitations, le philosophe est plutôt en cause que l'écrivain. L'un et l'autre aujourd'hui sont mis à leur véritable place. Nous pénétrons et comprenons les doctrines sans les épouser. Nous distinguons avec impartialité la valeur relative et la valeur absolue des hommes et des œuvres, et il n'est plus de critique ou d'historien de notre littérature qui, parlant de Montaigne, ne cherche, comme nous avons essayé de le faire, à marquer son rang et son influence parmi ceux qui ont le plus contribué à créer la langue et à développer le génie de notre nation.

En dehors des *Essais*, on ne possède de Montaigne qu'une relation des *Voyages* qu'il fit en Allemagne et en Italie dans les années 1580 et 1581. C'est moins un récit qu'un itinéraire où les incidents sont notés soit par l'auteur lui-même, soit sous sa direction, au jour le jour, tantôt en italien,

tantôt en français, et où les détails sur la maladie du voyageur, son traitement et l'effet des remèdes tiennent autant de place que la description des pays. Les éditions des *Essais* se sont beaucoup multipliées depuis celles qu'il a données lui-même jusqu'en 1588. Il faut citer à part celle qui fut faite en 1595 par M^lle de Gournay (in-fol.), d'après un manuscrit revu par l'auteur et qui lui fut remis par sa veuve : elle a été bien des fois réimprimée. Parmi les bonnes éditions modernes on cite celle de Victor Leclerc (1826, 5 vol. in-8), réunissant les notes des commentateurs anciens et de nouvelles notes de l'éditeur, reproduites plus tard dans l'édition de Buchon (1837, gr. in-8, à 2 colonnes) : cette édition a été réimprimée avec *Notice* de Prévost-Paradol (1865, 4 vol. in-8). Nous mentionnerons en outre les éditions données par Ch. Louandre (1870, 4 vol. in-18), par Dezeimeris et Barckausen (Bordeaux, 1870-73, 2 vol. in-8), par H. Motheau et D. Jouaust (Paris, 1873-74, t. I et II, in-8), par E. Courbet et Ch. Royer, avec *Glossaire* (1874, t. I et II).

Cf. J.-F. Payen : *Notice bibliographique sur Montaigne* (1837, in-8) et *Documents inédits ou peu connus sur Montaigne* (Paris, 1847-56, 4 vol. in-8) ; — l'abbé L... [Labouderie] : *le Christianisme de Montaigne, ou Pensées*, etc. (1819, in-18) ; — Alph. Grün : *la Vie publique de Michel Montaigne* (1855, in-8) ; — Th. Malvesin : *Michel Montaigne, son origine, sa famille* (Bordeaux, 1875, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II, l. III et *passim*, et *Causeries du lundi*, t. IV ; — Prévost-Paradol : *les Moralistes français* (1864, in-18) et *Notice* en tête de l'édit. Leclerc de 1865 ; — de nombreux *Eloges* et *Discours* académiques par Talbert et Dom Devienne (1775), La Dixmerie (1781), M^me de Bourdic-Viot (1800), Villemain, Jay, Droz, Victor Leclerc, Biot, Du Roure (1812), Victorin Fabre (1813), Dutens (1818), etc.

MONTALEMBERT (Marc-René, marquis DE), écrivain militaire français, né le 16 juillet 1714 à Angoulême, mort le 29 mars 1800. Membre associé de l'Académie des sciences, général et savant ingénieur, il a écrit, outre plusieurs ouvrages sur l'art des fortifications : *Correspondance pendant les campagnes de* 1757 *à* 1760, *pour servir à l'histoire de la dernière guerre* (Londres, 1777, 3 vol. in-8) ; *Relation du siége de Saint-Jean-d'Acre* (1798, in-8), etc. — Sa femme, Marie-Joséphine DE COMARIEU, marquise DE MONTALEMBERT, morte en 1832, est l'auteur de deux romans qui ont de l'intérêt et une certaine élégance de style : *Elise Duménil* (Londres, 1798, 6 vol. in-12) et *Horace, ou le Château des ombres* (Paris, 1822, 4 vol. in-12).

Cf. Delisle de Sales : *Eloge du général Montalembert* (1801, in-4) ; — Quérard : *la France littéraire*.

MONTALEMBERT (Charles FORBES DE TRYON, comte DE), publiciste et littérateur français, né à Londres le 29 mai 1810, mort à Paris le 13 mars 1870. Fils d'un émigré et d'une Anglaise, il fut préparé par son origine au double rôle de catholique et de libéral qu'il prit avec éclat. L'influence de Lamennais le jeta dans la démocratie ultramontaine et il fut, sous lui, avec l'abbé Lacordaire, un des premiers rédacteurs de l'*Avenir*, qui avait pour devises : « Dieu et liberté, » et « le Pape et le peuple ». Il entreprit dès lors une croisade contre l'Université ou l'enseignement par l'Etat, au profit de l'enseignement par l'Eglise, et fonda, contrairement aux lois établies, une école dite « Ecole libre », que la police dut fermer ; de là un bruyant procès que, par suite de la mort de son père, sa nouvelle qualité de pair de France fit appeler devant la juridiction de la haute Chambre. La condamnation expresse des doctrines de Lamennais par le saint-siége lui fit abandonner l'*Avenir*, sans renoncer à l'espérance de concilier la liberté avec le catholicisme dont le chef, non encore proclamé infaillible, la repoussait si hautement. C'est encore au nom de l'une et de l'autre qu'il se mêle, comme publiciste, à toutes les agitations produites dans la politique du temps par les questions de l'enseignement, des Jésuites, de la Pologne, de l'Irlande, du Sonderbund, des chrétiens d'Orient, etc. Il s'était déjà fait un renom d'écrivain littéraire par son *Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie* (1836, gr. in-8 ; 12^e édit. 1868, 2 vol. in-12), dont le mérite fut beaucoup surfait et dont les afféteries du fond et de la forme favorisèrent le succès dans le monde aristocratique et religieux. Après être revenu en 1848, avec un certain éclat, aux doctrines libérales et démocratiques, le comte de Montalembert, représentant du Doubs, fut dans les deux assemblées nationales au premier rang des adversaires des institutions républicaines et l'un des plus ardents orateurs du parti qui demandait une « expédition de Rome à l'intérieur ». Il eut, particulièrement avec M. Victor Hugo, devenu démocrate, de vrais duels de tribune, qui eurent beaucoup de retentissement. Au nom des intérêts catholiques, il patronna le président de la République jusqu'au coup d'État du 2 décembre, contre lequel il protesta cependant, et il fut à peu près le seul député non officiel envoyé en 1852 au Corps législatif. Il échoua aux élections de 1857 et rentra dans la vie privée. Il publia encore quelques brochures d'actualité politique ou religieuse et surtout fournit des articles au *Correspondant* ; l'un deux, intitulé *Un Débat sur l'Inde au Parlement anglais* (octobre 1858), lui valut un procès correctionnel et une condamnation à la prison et à l'amende, dont l'empereur lui fit remise. Mais le principal emploi de ses loisirs, troublés et abrégés par la maladie, fut la composition de son grand ouvrage, *les Moines d'Occident*, depuis saint Benoit jusqu'à saint Bernard (1860-1867, t. I-IV, in-8 et in-12), où de riches documents spéciaux sont mis en œuvre avec beaucoup d'imagination et de talent. Ecrivain et orateur brillant, souple, onctueux, le comte de Montalembert fut élu membre de l'Académie française le 5 février 1852, en remplacement de G. Droz, et reçu par son ancien adversaire Guizot.

Il faut citer encore : *Du Catholicisme et du vandalisme dans l'art* (1829, in-8) ; *Monuments de l'histoire de sainte Elisabeth*, etc. (1840, in-fol., av. pl.) ; *Saint Anselme*, fragment de l'Introduction à l'histoire de saint Bernard (1844, in-8) ; *Des Intérêts catholiques au* XIX^e *siècle* (1852) ; *l'Avenir politique de l'Angleterre* (1855) ; *Pie IX et lord Palmerston* (1856) ; *Une Nation en deuil* (1861) et *le Pape et la Pologne* (1864) ; *le Père Lacordaire* (1862, in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Loménie : *les Contemporains illustres* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I ; — Léon Gautier : *Portraits littéraires* (1868, in-18) ; — l'abbé Dourlens : *M. de Montalembert, sa biographie et extraits de ses œuvres* (1869, in-8) ; — duc d'Aumale : *Discours de réception* à l'Acad. franç. ; — Ch. de Mazade : *Portraits d'hist. morale et politique* (1875, in-18).

MONTALTE, pseudonyme de Pascal (voy. ce nom).

MONTALVAN (Don Juan PEREZ DE), auteur dramatique espagnol, né à Madrid en 1602 et mort en 1638. Il entra dans les ordres et fut nommé notaire apostolique de l'Inquisition. Ami de Lope de Vega, il fut son rival et son imitateur. Il composa avec une rare facilité environ une centaine de pièces, habilement conduites en général et qui offrent de l'intérêt dramatique. Malgré quelques échecs il jouit d'une grande réputation. Son style brillant et maniéré le rattache à l'école de Gongora. Lorsqu'il mourut, à trente-six ans, Antonio Solis, Gaspar de Avila, Tirso de Molina et quelques autres poëtes écrivirent son panégyrique sous ce titre : *Lagrimas panegiricas a la temprana muerte del gran poeta Juan Perez de Montalvan.*

Le recueil de ses *Œuvres dramatiques* (1638, 2 vol. in-4°, nouv. édit. 1652), comprend trente-six comédies et douze *autos sacramentales*. Les pièces les plus remarquables sont : *Accomplir son devoir* (Cumplir con su obligacion), *la Femme la plus constante* (la Mas constante muger), *les Amants de Teruel* (los Amantes de Teruel), *Il n'y a pas de vie telle que l'honneur* (Non hay vida como la honra), *D'un châtiment deux vengeances* (De un castigo dos venganzas). Sur des sujets historiques, on cite les drames : *la Mort de Séjan*, *la Fin des Templiers;* deux pièces sur Philippe II : *El principe Don Carlos* et *El Segundo Seneca de Espana*, *Escanderberg*. Les comédies de Montalvan font partie du *Tesoro del Teatro español*, publié à Paris par Baudry, ainsi que la *Coleccion de autores españoles* de Rivadeneyra (Madrid, in-4, t. V). Il a laissé en outre plusieurs volumes de nouvelles en prose poétique, dont le principal, *Para todos* (Pour tous), divisé en sept chapitres correspondant aux sept jours de la semaine, est consacré à des séances d'académies et à des discussions sur toutes sortes de sujets.

Cf. Alv. de Baena : *Hijos de Madrid*, t. III ; — A. de Puibusque : *Histoire comparée des littératures espagnole et française ;* — Ticknor : *History of span. Literature.*

MONTANELLI (Joseph), écrivain et homme politique italien, né à Fucecchio (Toscane) en 1813, mort le 17 juin 1862. A part sa collaboration aux journaux voués à la cause de l'indépendance italienne, on peut citer de lui, comme titres littéraires, un volume de *Poésies* (1836); une tragédie en trois actes, *Camma*, écrite pour M[me] Ristori (1857, in-8, textes italien et français); des *Mémoires sur l'Italie* (Turin, 1853-55, 2 vol.), traduits en français par F. Arnaud (1857, 2 vol. in-12), etc. [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

Cf. J. Reynaud : *Notice sur Montanelli*, en tête de la traduction de ses *Mémoires*.

MONTANSIER (Marguerite BRUNET, dite Mademoiselle), artiste dramatique française, née à Bayonne en 1730, morte le 13 juillet 1820 à Paris. Après avoir joué la comédie dans les colonies et en province, elle débuta sans succès au Théâtre-Français, puis donna des spectacles à Versailles. En 1789 elle loua au Palais-Royal la salle de Beaujolais, à laquelle elle donna son nom, puis elle fit bâtir, en face de la bibliothèque Richelieu, sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui la place Louvois, une salle magnifique dont l'ouverture eut lieu le 15 août 1793, sous la dénomination de Théâtre-National, qui fut changée ensuite en Théâtre des Arts. Emprisonnée comme suspecte, elle ne sortit de prison qu'après le 9 Thermidor. Sous la Restauration elle transporta sa troupe aux Variétés.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*.

MONTAUBAN (Jacques POUSSET DE), poëte dramatique français, né vers 1620, mort en 1685. Il fut admis dans la société de Chapelle, Boileau et Racine. Il écrivit des pièces correctes et régulières : *Zénobie*, tragédie (Paris 1653, in-12) ; *les Charmes de Félicie*, pastorale (1654, in-12); *Indegonde*, tragédie (1654, in-12) ; *Séleucus*, tragédie (1654, in-12).

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*, t. VII.

MONTAUSIER (Charles DE SAINTE-MAURE, duc DE), l'un des plus célèbres personnages de la cour de Louis XIV, né le 6 octobre 1610, mort à Paris le 17 mai 1690. Son souvenir appartient à l'histoire littéraire à plusieurs titres. Aspirant, pendant quatorze ans, à la main de la belle et précieuse Julie d'Angennes, il fut un des habitués de l'Hôtel de Rambouillet. Il conçut l'idée de la fameuse *Guirlande de Julie* (voy. ces mots), à l'exécution de laquelle il concourut par seize madrigaux, qui sont d'ailleurs très-médiocres. En 1645 il abjura le protestantisme et leva ainsi le dernier obstacle à son mariage, qui fut si longtemps la principale affaire de sa vie. Nommé gouverneur du grand dauphin en 1668, il choisit pour précepteurs Huet et Bossuet et fit publier la belle collection des auteurs classiques *ad usum Delphini*. Boileau estimait très-haut son jugement dans les matières littéraires. On a longtemps cru qu'il avait servi de modèle à Molière pour son *Misanthrope*, et il ne se montra pas blessé des intentions prêtées gratuitement au poëte à ce sujet. Fléchier prononça son oraison funèbre. L'Académie française mit son éloge au concours en 1781, et Garat remporta le prix.

Sa femme Julie-Lucine d'ANGENNES DE RAMBOUILLET, marquise DE MONTAUSIER, née à Paris en 1607, morte le 15 novembre 1671, était célèbre à la fois par sa beauté, que les éloges des contemporains ont surfaite, ainsi que par la pénétration et la délicatesse de son esprit. Elle avait l'âme forte et généreuse et se signala dans sa famille par des actes de dévouement. Pour les habitants de l'Hôtel, elle formait, sous le nom de *princesse Julée*, le pendant de la marquise sa mère, la *Sage Arthémise*, et elle est désignée dans le *Grand Cyrus* avec celui de *Cléomire*. Elle eut à la cour la charge de gouvernante du grand dauphin. Les mémoires du temps lui reprochent ses complaisances pour les maîtresses de Louis XIV. Elle avait le goût du théâtre et joua même la tragédie dans son Hôtel; mais elle appartint surtout aux lettres, à part la *Guirlande*, par le déluge de vers et de prose qu'elle a inspirés.

Cf. M[me] de Motteville, Saint-Simon, etc. : *Mémoires ;* — Fléchier : *Oraison funèbre du duc de Montausier ;* — Garat, Lacretelle, Leroy, etc. : *Eloge du duc de M. ;* — Puget de Saint-Pierre : *Hist. du duc de M. ;* — V. Cousin : *la Société française au XVII[e] siècle, d'après le* Grand Cyrus (1858, 2 vol. in-8), et autres ouvrages sur cette époque ; — Ch. Livet : *Précieux et précieuses* (1859, in-8) ; — Am. Roux : *Montausier, sa vie et son temps* (1860, in-8).

MONTAZET (Antoine MALVIN DE), théologien français, né le 17 août 1713 près d'Agen, mort le 2 mai 1788. Evêque d'Autun en 1748, archevêque de Lyon en 1759, il se montra zélé partisan de l'Église gallicane et soutint les Jansénistes contre M. de Beaumont, archevêque de Paris. Il était éloquent et écrivait avec élégance. L'Académie française le reçut parmi ses membres en 1757. On a de lui : *Lettres à l'archevêque de Paris* (Lyon, 1760, in-4) ; *Instruction pastorale sur les sources de l'incrédulité et les fondements de la religion* (Paris, 1776, in-4), etc. La *Théologie de Lyon*, comprenant les *Institutiones theologicæ* (1782, 6 vol. in-12), et les *Institutiones philosophicæ* (1784, 5 vol. in-12), ouvrages du P. Valla, fut publiée sous l'inspiration de M. de Montazet.

Cf. Feller : *Dictionnaire historique*.

MONTCHRÉTIEN (Antoine DE), sieur DE VATTEVILLE, poëte et économiste français, né à Falaise en 1575, mort en 1621. Il eut une vie extrêmement agitée, pleine d'aventures, de combats, de procès. Un de ses duels le força de fuir en Angleterre, et ce voyage ne fut pas étranger à la direction de ses idées vers les questions économiques. Calviniste, il prit une part ardente à toutes les révoltes du temps et mourut les armes à la main, au moment où il organisait la rébellion en Normandie. Montchrétien unissait à l'esprit le plus entreprenant un goût très-vif pour l'étude et disait : « La science n'est pas un tailleur d'images qui fait des statues mornes, sans mouvement quelconque, pour poser sur quelque soubassement; c'est plutôt une belle maîtresse qui veut rendre les cœurs des hommes qui l'aiment, vifs et remuants après les belles choses... » Il écrivit de bonne

heure des tragédies, qui ne paraissent pas avoir été jouées : une *Sophonisbe* en cinq actes, avec chœurs (1596), que Corneille cite comme la première tragédie faite en France sur ce sujet, avant celle de Mairet ; les *Lacènes ou la Constance* (1599) ; *David* (1600) ; *Aman* (1602) ; *Hector* (1603) ; *l'Ecossaise* (1605), etc. On y trouve, avec tous les défauts de l'époque, un certain accent cornélien. Montchrétien a écrit aussi un poëme en quatre chants, *Suzanne*, une *Bergerie* et diverses poésies. Un ouvrage remarquable pour le temps est son *Traité de l'économie politique* (Rouen, 1615), le premier livre qui ait porté ce titre. Les *Tragédies d'Antoine de Montchrétien* ont été réimprimées plusieurs fois (1600 et 1603, petit in-8 ; 1604 et 1606, petit in-12 ; 1627, petit in-8).

Cf. A. Joly : *Antoine de Montchrétien, poëte et économiste normand* (Caen, 1865, in-8) ; — Jules Duval : *Antoine de Montchrétien* (Paris, 1869, in-8).

MONTECUCCULI (Sébastien) ou mieux MONTECUCCOLI, célèbre général italien, né à Modène en 1608, mort à Linz le 16 octobre 1681. Consacrant ses loisirs à l'étude, il a laissé plusieurs ouvrages écrits en italien, dont le principal, ses *Mémoires*, contient trois parties : *l'Art militaire, Guerre contre les Turcs* et *Relation de la campagne de 1664*. Publiés à Cologne dans l'original italien (1708, in-8), ils ont été traduits en français (Paris, 1712, 2 vol. in-12), en latin (Vienne, 1718, in-fol.), etc., et commentés par Turpin de Crissé (Paris, 1769, 3 vol. in-4), qui a surnommé l'auteur « le Végèce moderne ». Ses *Œuvres complètes*, comprenant un *Traité de l'art de régner*, des *Poésies*, etc., ont été publiées et annotées par Ugo Foscolo (Milan, 1807-8, 2 vol. in-fol.) et par J. Grassi (Turin, 1821, 2 vol. in-8 et in-4).

Cf. Paradisi : *Elogio del conte Montecucculi* (Modène, 1776, in-8) ; — Tiraboschi : *Bibliotheca modenensis*.

MONTEIL (Amans-Alexis), historien français, né en 1769 à Rodez, mort le 20 février 1850. Fils d'un magistrat et destiné au barreau, le goût des études historiques le détourna de cette profession. Il fut pendant la Révolution secrétaire du district d'Aubin dans l'Aveyron. En 1808 il devint professeur d'histoire à l'école militaire de Fontainebleau, et en 1814 bibliothécaire de l'école de Saint-Cyr. Son principal ouvrage est une *Histoire des Français des divers états aux cinq derniers siècles* (Paris, 1827-1844, 10 vol. in-8 ; 4e édition, Paris, 1853, 5 vol. in-12). Le but de l'auteur a été de compléter ce qu'il appelle « l'histoire bataille », celle des faits de guerre et des actions des rois, racontée par les autres historiens, en écrivant l'histoire du peuple, c'est-à-dire de toutes les classes de la société. Dans ce dessein, il a étudié chaque état en particulier, dans son éducation, ses mœurs, ses travaux, son génie spécial. Les hommes de tout rang, de toute profession, viennent successivement se montrer au lecteur, avec les changements de condition qui ont marqué leur existence aux différents siècles. Cette diversité de points de vue pouvait produire le manque d'ensemble ; Monteil n'a pas évité ce défaut. Il n'en a pas moins mérité des éloges pour le soin des recherches, l'abondance des matériaux recueillis, l'intérêt des détails et du style. L'Académie française a montré son estime pour cet ouvrage, en partageant le prix Gobert entre l'auteur et Augustin Thierry.

On a encore de Monteil : *De l'Existence des hommes célèbres dans les républiques* (1799, in-8) ; *Description de l'Aveyron* (Rodez, 1801, 5 vol. in-8), modèle de statistique ; *Traité des matériaux manuscrits de divers genres d'histoire* (1836, 2 vol. in-8), à l'occasion de la vente de ses manuscrits.

Cf. J. Janin : *Notice* en tête de la nouv. édit. de l'*Hist. des Français*.

MONTEMAYOR (Georges DE), poëte espagnol, né dans une petite ville dont il porte le nom, près de Coïmbre, vers 1515, mort vers 1560. On sait peu de chose de sa vie, qui semble avoir été toute romanesque. Il suivit d'abord la carrière des armes, puis la beauté de sa voix le fit attacher à la chapelle de Philippe II. Des aventures galantes le forcèrent de quitter l'Espagne, et l'on croit qu'il mourut dans un duel en Italie. Son principal ouvrage, *Diane amoureuse* (Diana enamorada, Valence, 1542, in-4 ; très-nombr. édit.), paraît se rapporter à des incidents de sa vie. C'est un roman pastoral, dans le genre de *l'Arcadie*, comprenant, en sept livres mêlés de prose et de vers, une suite d'histoires amoureuses de bergers et de bergères, assez faiblement reliées par celle des deux principaux personnages, Sereno et Diana. Les amours de ceux-ci sont troublés par la magie et Diana épouse Dolio, l'indigne rival de son amant. Cet ouvrage, resté inachevé, est remarquable par la facilité, le naturel, l'abondance inépuisable de l'expression des sentiments tendres, ainsi que par la noblesse et l'harmonie de la versification. Il a été continué plusieurs fois par Alonzo Perez, Gil Polo, H. Taxada. Traduit dans les diverses langues, il ne compte pas moins de six versions françaises. On cite en outre de Montemayor un recueil de *Poésies* (Concionero, Madrid, 1554 ; nouv. édit. augm. 1588, in-12).

Cf. Antonio : *Biblioth. hispana nova* ; — Bouterweck : *Hist. de la litt. espagnole*, t. I ; — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littérat. française et espagnole* ; — Ticknor : *History of span. Literature*.

MONTEMERLO (Giovanni-Stefano), lexicographe italien, né à Tortone en 1515, mort en 1572. Il consacra la plus grande partie de sa vie à un travail sur la valeur et l'emploi des mots italiens, publié sous ce simple titre : *Delle Frasi toscane libri XII* (Venise, 1566, in-fol.) et réimprimé après sa mort sous celui de *Tesoro della lingua toscana, con autorità*, etc., (1594, in-fol.).

MONTÉMONT (Albert), littérateur français, né à Remiremont (Vosges) le 20 août 1788, mort en janvier 1862. Il a publié de nombreuses lettres de voyages, entre autres une *Bibliothèque universelle des voyages* (1833-37, 46 vol. in-8) ; une *Grammaire générale ou philosophie des langues* (1845, 2 vol. in-8) ; des poésies, des traductions en vers et en prose, notamment celle des *Œuvres de Walter Scott* (1834-41, 30 vol.), etc. [*Dictionnaire des Contemp.*, les trois prem. édit.]

MONTESQUIEU (Charles de SECONDAT, baron DE LA BRÈDE et DE), célèbre publiciste et écrivain français, né au château de La Brède, près de Bordeaux, le 18 janvier 1689, mort à Paris le 10 février 1755. Son père, fils d'un président à mortier du parlement de Bordeaux, était entré dans le service et l'avait quitté de bonne heure, après s'y être distingué, pour s'occuper de l'éducation de son fils, qu'il destinait, suivant les traditions de sa famille, à la magistrature. Doué d'une rare intelligence, le jeune Montesquieu montra un goût insatiable pour l'étude et la lecture et se familiarisa avec les ouvrages les plus divers des écrivains anciens et modernes. Sous l'influence de son admiration pour l'antiquité, il composa un premier ouvrage, sous forme de lettres, pour prouver que l'idolâtrie des païens ne méritait pas une damnation éternelle ; mais il ne le fit pas paraître. Reçu conseiller au parlement de Bordeaux en 1714, il y devint président à mortier deux ans plus tard, le 13 juillet 1716, par suite de la cession qu'un oncle paternel lui fit de sa charge et de ses biens. Montesquieu n'eut jamais beaucoup de goût pour ses fonctions, à cause de sa répugnance pour la procédure. Il se livrait plus volontiers à des travaux de littérature et d'histoire qu'il

lisait à une société académique fondée alors à Bordeaux. Il écrivit pour elle sa dissertation sur la *Politique des Romains dans la religion*, qu'on peut considérer comme un prélude de ses travaux sur l'histoire romaine; un *Eloge du duc de La Force* et une *Vie du maréchal de Berwick*, où il s'exerce déjà à la manière historique de Tacite. Très-préoccupé un instant des sciences naturelles, qui étaient l'objet de la curiosité de son siècle, il avait conçu et fait imprimer le *Projet d'une histoire physique de la terre* (Bordeaux, 1719, in-8) et entrepris des études géographiques et physiologiques dont on retrouvera la trace dans ses études sur les lois et la politique. Mais c'était un ouvrage d'un caractère bien différent qui devait donner au nom de Montesquieu sa première célébrité : les *Lettres persanes*. Elles parurent anonymes, en Hollande (Amsterdam, 1721, 2 vol. in-12) et y furent réimprimées plusieurs fois ainsi qu'à Cologne et à Londres. Quelques éditions qui se firent à Paris n'y parurent, jusqu'à la Révolution, que sous la rubrique de l'étranger.

Empruntant l'idée première du Siamois de Dufresny dans les *Amusements sérieux et comiques*, l'auteur imaginait une correspondance entre un Persan voyageant en France et ses amis de Perse, et y trouvait l'occasion de passer en revue et de juger avec toute l'indépendance d'un témoin étranger les institutions, les lois, les idées et les mœurs de notre pays. Sous une forme piquante et frivole, le fond était très-sérieux, et à travers des peintures d'une extrême liberté se discutaient en courant les questions les plus graves. L'auteur, sous le couvert de ses correspondants persans, se permet toutes sortes de hardiesses. Dans les *Lettres persanes*, la philosophie critique fait alliance avec la morale relâchée, suivant l'ancienne tradition des « libertins »; mais la licence n'est guère qu'à la surface, et comme une concession aux habitudes de la Régence. Montesquieu y traite sans doute le mariage et la religion avec une irrévérence dont il se défendra dans un cadre plus sérieux, mais il n'en jette pas moins déjà, sur une foule de questions de philosophie politique et sociale, quelques-uns des grands traits de lumière qui les éclaireront dans l'*Esprit des lois*. Toutefois le véritable objet des *Lettres persanes* est la peinture même des travers, des ridicules, des idées fausses de la société européenne, et particulièrement de la société française. Rien n'échappe à la plume légère et moqueuse du satirique : la frivolité de nos habitudes, de nos goûts, de nos occupations, l'hypocrisie de nos mœurs, l'incohérence de nos idées religieuses, la ressemblance entre les pratiques de notre culte et les superstitions de l'Asie, la crédulité du peuple, partout la même. Puis viennent les portraits sous lesquels il n'est pas besoin de mettre tel ou tel nom de personnage vivant, tant ils rencontrent d'originaux dans la société contemporaine. L'homme d'église, le prédicateur, le directeur de conscience, ne sont pas plus épargnés que le faux savant ou l'intendant voleur. Jamais la satire n'avait été plus loin en France, puisqu'elle s'attaquait non plus seulement aux hommes ou aux systèmes, mais aux bases mêmes de la société et de la religion moderne. Et tout cela était traité du ton léger, tranchant, dédaigneux, d'un homme d'esprit qui cache un penseur et joue au paradoxe pour faire passer la vérité.

Le succès des *Lettres persanes* fut considérable. « Monsieur, faites-nous des *Lettres persanes*, » disaient les éditeurs à chaque homme de lettres. Lorsque l'auteur en fut connu, la gravité de ses fonctions rendit plus piquante encore la légèreté de l'ouvrage, et Montesquieu, à la fois « homme de robe, gentilhomme et bel esprit », comme dit Helvétius, fut désigné par l'opinion publique à l'Académie française à la première vacance. Le cardinal de Fleury écrivit à l'Académie que le roi refuserait son agrément, mais Montesquieu le désarma en mettant les principales licences des *Lettres persanes* sur le compte de son éditeur de Hollande. Suivant Voltaire, il aurait fait faire en toute hâte, à l'usage du cardinal et du roi, une édition expurgée. Montesquieu fut reçu le 24 janvier 1728. Pour se livrer plus librement à ses travaux, Montesquieu s'était démis un peu auparavant de sa charge de président. Pour étendre le champ de ses études sur les mœurs et les gouvernements, il voyagea. Il parcourut successivement l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Suisse, la Hollande et passa à la fin de 1729 en Angleterre, où il resta deux années. Il y reçut un grand accueil et fut admis parmi les membres de la Société royale de Londres. Pour mieux observer les pays et les hommes, il s'efforçait, malgré sa réserve et sa timidité naturelles, de se ployer à tous les goûts et de s'accommoder de tous les caractères; ce qu'il exprime spirituellement ainsi : « Quand je suis en France, je fais amitié à tout le monde; en Angleterre, je n'en fais à personne; en Italie je fais des compliments à tout le monde; en Allemagne, je bois avec tout le monde. » Rentré à son château de La Brède, Montesquieu écrivit à loisir le plus remarquable de ses ouvrages par l'unité et le soin de la composition, les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734, in-12).

Ce livre, que D'Alembert appelle une « histoire romaine à l'usage des hommes d'Etat et des philosophes », prend le peuple romain à la fondation de Rome et le conduit jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, présentant, par un double mouvement, le contraste d'un progrès glorieux et d'un triste abaissement. Montesquieu ne raconte pas les faits, il les suppose connus, il en recherche la suite et l'enchaînement, et les explique en les rattachant à leurs causes. Il trouve celles-ci dans les institutions, et les causes des institutions elles-mêmes dans les idées et les mœurs. Il ne met pas en relief et sur le premier plan les détails qui donnent à une histoire le plus d'intérêt dramatique et d'éclat, mais ceux qui ont le plus de conséquences dans l'avenir. Des rapprochements naturels entre certains faits de l'histoire romaine et ceux des histoires modernes jettent en passant une lumière inattendue sur les uns et les autres. Montesquieu avait pour devanciers, dans cette tâche et cette méthode, Polybe parmi les anciens, et, plus près de lui, Saint-Évremond et Bossuet; dans ces deux admirables chapitres de l'*Histoire universelle* où « la suite des changements de Rome est expliquée », la marche est la même et le parallèle de Rome et de Carthage s'inspire du même esprit (voy. BOSSUET). En reprenant la même étude, Montesquieu l'a traitée avec plus de suite et de rigueur, il a renouvelé la méthode par l'autorité des applications et, à part la question des origines, sur laquelle la critique historique n'avait pas encore amassé ses lumières ou ses nuages, il a rendu l'œuvre définitive. Rien de plus magistral en outre que la forme. Le style des *Considérations* est digne du sujet et du plan, grave, serré, plein de force; les idées et les faits se pressent dans chaque phrase; il y a, pour ainsi dire, plus de choses que de mots et l'on peut dire de Montesquieu ce que lui-même a dit de Tacite, qu'il « abrége tout parce qu'il voit tout. » La concision toutefois ne dégénère jamais en obscurité, et, de temps en temps, une image inattendue vient jeter un rayon poétique sur la sévérité du sujet. Telle est cette comparaison de l'empire romain qui, sous Adrien, resserre volontairement ses frontières

et abandonne des conquêtes, avec « la mer qui n'est moins étendue que lorsqu'elle se retire d'elle-même ». Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, qui se trouve à la suite de la *Grandeur et de la décadence des Romains*, est un tableau éloquent de la terreur produite à Rome par une impitoyable dictature : on dirait un épisode destiné d'abord à l'ouvrage, mais que la sobriété du plan aurait fait ensuite écarter.

Montesquieu travaillait dès lors, et depuis six ans, à une composition plus vaste et plus hardie, l'*Esprit des lois*, qu'il ne devait publier que quatorze ans plus tard, soutenu dans une si longue persévérance, par une noble confiance dans son œuvre. « Enfin, dit-il, dans le cours de vingt années je vis mon ouvrage commencer, croître, s'avancer et finir ! » Avant d'être livré au public, le manuscrit fut communiqué à deux hommes éclairés, Helvétius et le poëte Saurin; tous deux furent d'avis que l'auteur ne devait pas le publier « dans l'état informe où il se trouvait » : il y perdrait sa réputation : « ce qui m'afflige, écrivait Helvétius, pour lui et pour l'humanité qu'il aurait pu mieux servir. » Montesquieu, à qui cette impression fut déclarée en toute franchise, n'en tint aucun compte et envoya l'ouvrage à l'imprimeur sans changement aucun et en se bornant à ajouter cette fière épigraphe : *Prolem sine matre creatàm*, voulant indiquer qu'il n'avait pas eu de modèle (il oubliait la *Politique* d'Aristote); et dans sa *Préface* il déclara que si l'ouvrage a du succès, il le devra beaucoup à la majesté de son sujet, mais que cependant il ne croit pas avoir totalement manqué de génie. La première édition parut à Genève en 1748 (sans date, 2 vol. in-4) et fut immédiatement réimprimée tant dans cette ville qu'à Amsterdam et à Londres ou à Paris sous la rubrique de ces villes étrangères (4 vol. in-12). Ce fut le plus grand succès qu'ait eu jamais un livre sérieux, s'il est vrai, comme l'écrit Montesquieu lui-même au mois de mai 1750, qu'il ait été fait vingt-deux éditions de l'*Esprit des lois* en un an et demi et qu'à cette époque il ait été déjà traduit dans toutes les langues de l'Europe.

Nous devons nous borner ici à rappeler que l'*Esprit des lois* est moins l'histoire que la philosophie de l'histoire, des institutions sociales, politiques et civiles. Voltaire, qui avait montré pour le trop spirituel auteur des *Lettres persanes* une antipathie à laquelle une certaine jalousie n'était pas étrangère, a dit à propos de l'*Esprit des lois* : « Le genre humain avait perdu ses titres, M. de Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus. » Il lui en a surtout rendu l'intelligence; faisant œuvre de raison plus encore que de savoir, il ne se préoccupe pas de remettre au jour, à force d'érudition, des lois oubliées ou perdues, il applique à toutes celles qui sont plus ou moins connues toute sa puissance de réflexion, pour en déterminer l'origine naturelle et la portée. Remontant des lois à leurs causes, il les considère comme l'expression même des rapports existant entre chaque société prise à un moment particulier et toutes les circonstances extérieures ou intrinsèques au milieu desquelles elle a pris naissance et se développe. De là la définition générale des lois par laquelle débute le livre : « Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, et, dans ce sens, tous les êtres ont leurs lois : la divinité a ses lois, le monde matériel a ses lois, les intelligences supérieures à l'homme ont leurs lois, les bêtes ont leurs lois, l'homme a ses lois. » Toutefois Montesquieu ne cherchera pas ces rapports nécessaires des êtres dans des conceptions générales et *a priori*, et ne les en tirera pas par une suite de déductions logiques; ce n'est point un métaphysicien, ou du moins, il l'est juste assez pour savoir que les faits humains, comme ceux de la nature, ont des principes, mais c'est dans la réalité de l'histoire qu'il en étudie la manifestation. Les lois ont leurs principaux rapports avec le gouvernement, les mœurs, le climat, la religion et le commerce. Mais ces grands sujets d'étude ne fournissent pas la division de l'ouvrage, qui se partage malheureusement en un nombre excessif de sections; il compte trente et un livres, d'inégale étendue et surtout d'inégale importance, divisés à leur tour en dix, vingt, trente chapitres, dont quelques-uns n'ont qu'un alinéa, une phrase, détachés, on ne sait pourquoi, du développement dont ils font partie. Il en résulte que l'esprit saisit mal « la continuité du fil et la dépendance harmonique des idées », comme dit Buffon en reprochant précisément à l'*Esprit des lois* ces sections trop fréquentes.

Dans cette suite d'études sur tous les temps et sur tous les pays, Montesquieu porte une souplesse et une largeur d'esprit incroyables. Impassible, presque indifférent, rien ne l'étonne dans ce spectacle si varié, parfois si triste, souvent si odieux de l'existence sociale; il s'abstient de louer ou de blâmer, il s'efforce uniquement de comprendre et d'expliquer. « Je n'écris pas, dit-il, pour censurer ce qui est établi dans quelque pays que ce soit. Chaque nation trouvera ici les raisons de ses maximes. » L'auteur a pourtant ses sympathies et ses préférences. Il est partisan de la liberté politique dans la constitution; il aime l'équilibre des trois pouvoirs dans la monarchie, et il en trouve le modèle tout développé dans la constitution anglaise, son idéal. Au premier rang des causes naturelles dont Montesquieu suit l'action à travers toutes les législations, se place l'influence des climats; on lui a reproché même, et non sans raison, de l'exagérer, de ne pas tenir compte des énergies individuelles ou nationales qui la combattent ou la modifient, et de lui attribuer des effets qui, par un concours de causes diverses, se produisent sous les climats les plus différents. La théorie de Montesquieu sur ce point est la principale marque d'une sorte de fatalisme historique auquel ses premières études sur les lois physiques et physiologiques de la nature l'avaient prédisposé. Suivant la pente de la philosophie de son temps, l'auteur ne laisse pas assez de place à la liberté morale de l'homme, alors même qu'il s'efforce d'affranchir sa liberté extérieure de toutes les servitudes traditionnelles, que cette même philosophie combat avec une si généreuse ardeur. On peut voir dans les nombreux chapitres sur le rapport des lois avec les principes qui forment l'esprit général, les mœurs et les manières d'une nation, et surtout avec la religion établie, comment Montesquieu entend servir les grandes causes du XVIIIe siècle; l'affranchissement de la raison et l'avénement de l'humanité et de la justice. Il le fait avec autant d'indépendance que de réserve. Rapprochant la fin de sa carrière de ses débuts, l'*Esprit des lois* des *Lettres persanes*, M. Demogeot dit avec beaucoup de justesse : « Il est à la fois le Voltaire et le Rousseau de la Révolution, mais un Voltaire timide, circonspect, tout enveloppé d'allusions et d'insaisissables malices, traversant le rôle d'agresseur sans s'y arrêter plus d'un jour; un Rousseau jurisconsulte et historien, sans passion, sans rêve d'idéal, observant les faits et les réalités du passé, satisfait de trouver la raison de toutes choses et aimant à expliquer les institutions présentes pour échapper au désir de les changer. »

L'*Esprit des lois*, dont Mme du Deffand disait avec une spirituelle injustice que « c'était de l'esprit sur les lois », est écrit, en général, avec une grande sévérité, une simplicité concise. Le pen-

seur s'efforce de contenir l'écrivain, pour laisser paraître la pensée dans sa vérité abstraite, comme si l'ornement devait faire autour d'elle un nuage. La phrase est courte, sentencieuse, en forme d'oracle; c'est de la raison condensée. Quelquefois le sentiment plus vif amène un mouvement, une image, un trait final; mais ce n'est pas la passion qui éclate, c'est la pensée qui s'achève et rayonne. Il y a, en manière d'épisode, une page éloquente entre toutes, « la très-humble remontrance aux inquisiteurs d'Espagne et de Portugal, » à propos de l'auto-da-fé d'une jeune juive à Lisbonne. Ce n'est pas seulement le cri de l'humanité, c'est la raison, le bon sens et l'évidence portés au sublime. On conçoit qu'un livre comme l'*Esprit des lois* devait être attaqué moins pour les erreurs de principes, les inexactitudes de faits, les exagérations ou les lacunes, que pour les vérités mêmes qu'il contenait et l'irrésistible force qu'il donnait à la raison contre ses ennemis. Il fut en effet combattu avec une passion qu'on a peine à comprendre au milieu de l'enthousiasme général. Montesquieu se vit accusé de déisme et d'athéisme, ce qui revenait alors au même, de spinosisme, de tolérance. Il répondit aux invectives et aux critiques par la *Défense de l'Esprit des lois* (Genève [Paris], 1750, in-12).

Pour être complet, il nous reste à citer de Montesquieu le fragment de *Lysimaque*, page éloquente sur le stoïcisme; un *Essai sur le goût*, ou réflexions sur les causes du plaisir que les ouvrages de l'esprit et les productions des beaux-arts excitent en nous; le *Temple de Gnide* (1725, in-12), petit poëme voluptueux en prose, en sept chants, pour lequel Montesquieu, encore président du Parlement, garda l'anonyme, comme pour les *Lettres persanes; Arsace et Isménie*, petit roman oriental, où le sentiment n'exclut pas les considérations politiques, compris dans les *Œuvres posthumes* (1798, in-12 et in-8); une suite de *Pensées diverses*, comprenant notamment un intéressant « portrait de Montesquieu par lui-même », des *Notes sur l'Angleterre*, quelques *Chansons* et vers galants, une centaine de *Lettres*. Montesquieu laissait en outre d'assez volumineux manuscrits, des dissertations de droit et d'histoire « n'ayant pu entrer dans l'*Esprit des lois* », des réflexions sur ses lectures, formant environ 2000 pages, des dissertations scientifiques, etc. Il avait écrit une *Vie de Louis XI*, dont la copie fut, dit-on, brûlée par l'inadvertance de son secrétaire, et qu'on doit beaucoup regretter. Au milieu de ses occupations et de ses délassements littéraires, Montesquieu, dont la santé avait été compromise par l'excès du travail, fut atteint d'une fièvre inflammatoire à laquelle il succomba au bout de treize jours, malgré les soins des amitiés les plus dévouées. Les Jésuites obsédèrent son lit de mort pour obtenir des désaveux et des rétractations qu'il refusa, se bornant à protester de son respect constant de la religion. Homme du monde, ami des plaisirs délicats, dévoué à sa famille, l'illustre publiciste faisait le bien avec une discrétion que prouve l'anecdote du port de Marseille, mise au théâtre sous le titre du *Bienfait anonyme* (1784), et popularisée par les récits de *la Morale en action*.

A part les innombrables éditions de ses principaux ouvrages, les *Œuvres complètes* de Montesquieu ont été très-souvent réimprimées avec les notes et commentaires d'Helvétius, Voltaire, Mably, Cravier, La Harpe, etc. Nous citerons, entre autres, les éditions de 1799 (8 vol. in-8), de 1816, par Auger (6 vol. in-8), de 1819 (8 vol. in-8), avec l'*Eloge* de Villemain, de 1826, par Parelle (8 vol. in-8), de 1834, par Ravenel (1 vol. in-8), de 1835, par Walckenaer, avec notes de tous les commentateurs (gr. in-8, à 2 col.); de 1862 (2 vol. in-12, avec *Table analytique*).

Cf. D'Alembert, Rœderer, Villemain, etc. : *Éloge de Montesquieu*; — Walckenaer : *Notice*, en tête de l'édit. des *Œuvres complètes*; — Ern. Bersot : *Études sur le XVIIIe siècle* (1855, 2 vol. in-18); — J. Barni : *Hist. des idées morales et politiques au XVIIIe siècle*, t. Ier; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III, et *Nouveaux lundis*, t. II; — Henri Martin : *Histoire de France*, t. XV.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (Anne-Pierre, marquis DE), général et littérateur français, né le 17 octobre 1739 à Paris, mort le 30 décembre 1798. Menin des enfants de France, il devint en 1771 premier écuyer du comte de Provence. Nommé député aux états généraux en 1789, il se joignit l'un des premiers au tiers état et présida l'Assemblée en 1791. La même année il fut chargé du commandement de l'armée du Midi et s'empara de la Savoie en 1792. Cependant, décrété d'accusation au sujet de négociations avec Genève, il émigra. En 1795 il rentra en France. Il faisait partie de l'Académie française depuis 1784. On ne connaissait encore de lui qu'une comédie, *le Minutieux*, jouée dans son hôtel avec peu de succès, et un mémoire non imprimé tendant à prouver que sa famille descendait de Clovis en ligne directe. De là cette épigramme :

Montesquiou-Fezensac est de l'Académie.
— Quel ouvrage a-t-il fait ? — Sa généalogie.

Du reste il avait le goût des lettres, comme le prouvent ses pièces de vers insérées dans les *Correspondances* de Grimm et de La Harpe, ses articles au *Journal de Paris*, sa comédie intitulée *Emilie ou les Joueurs* (Paris, 1787, in-8) et quelques autres écrits.

Cf. Rœderer, dans le *Journal de Paris*, 12 nivôse an VII.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (l'abbé François-Xavier-Marc-Antoine DE), membre de l'Académie française, de la même famille que le précédent, né en 1757 au château de Marsan, près d'Auch, mort le 4 février 1832. Député du clergé de Paris aux états généraux, il ne se réunit à l'Assemblée nationale que sur l'ordre du roi. Dans plusieurs discussions il se fit remarquer, même à côté de l'abbé Maury, par son talent pour la parole. Au mois de septembre 1792 il émigra en Angleterre et revint, après le 9 Thermidor, en France, où il fut un des agents de Louis XVIII. Ministre de l'intérieur sous la première Restauration, il prit pour directeur de la librairie Royer-Collard, pour secrétaire général Guizot, et s'occupa de réformer l'Université. Sous la seconde Restauration il eut le titre de ministre d'Etat et fit partie de la Chambre des pairs. Le 21 mars 1816 il fut nommé membre de l'Académie française par ordonnance royale, et pour cette cause s'abstint d'y paraître. Le 12 août de la même année il fut élu membre de l'Académie des inscriptions. L'abbé de Montesquiou a laissé des manuscrits sur l'histoire de Louis XV et de Louis XVI, mais n'a rien fait imprimer.

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains*; — Jay : *Discours de réception à l'Académie française* (1832, in-4); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I.

MONTESSON (Charlotte-Jeanne BÉRAUD DE LA HAYE DE RIOU, marquise DE), née en 1737 à Paris, morte le 6 février 1806. Mariée à seize ans avec un vieillard, le lieutenant général de Montesson, et veuve à trente-deux ans (1769), elle épousa en 1773 Louis-Philippe d'Orléans, petit-fils du régent, qui mourut en 1785. Son mariage fut célébré secrètement; mais, comme le dit le duc de Lévis, jamais union n'eut plus de publicité que ce mariage secret. L'épouse du duc, qui garda le titre de marquise de Montesson, attira les regards de toute la société par le goût avec lequel elle tint sa maison. On recherchait vivement la faveur

d'être admis aux fêtes et aux représentations théâtrales qu'elle donnait. Les principaux acteurs de son théâtre étaient de Ségur, de Gand, d'Onesan et Mmes du Crest et de Lamark. Le duc d'Orléans faisait aussi partie de la troupe. Mme de Montesson avait elle-même, parmi ces familiers, la réputation d'une excellente comédienne, et Collé va jusqu'à la comparer à Mlle Clairon. Le jugement de Mme de Genlis est bien différent : « Mme de Montesson, dit-elle, jouait, à mon gré, fort mal la comédie, parce qu'en cela, comme en toute chose, elle manquait de naturel; mais elle avait beaucoup d'habitude et l'espèce de talent d'une comédienne de province, parvenue par son âge aux premiers emplois et n'ayant que de la routine. »

Plusieurs des pièces représentées chez Mme de Montesson furent composées par elle-même. M. de Lévis les juge ainsi : « Jamais rien de choquant ou de ridicule, mais aussi rien de saillant, pas un trait heureux, pas un mot piquant : le dénoûment arrivait au bout des cinq actes comme les morts de vieillesse, parce qu'il faut bien que tout finisse; alors on éprouvait pour la première fois un mouvement de gaieté, en songeant au bon souper qui suivait immédiatement cette froide représentation. Cette absence totale d'esprit dans les ouvrages d'une personne qui n'en manquait pas, avait de quoi surprendre. » Nous avons de Mme de Montesson les douze comédies suivantes : *la Marquise de Sainville, Robert Sciarts, l'Heureux échange, l'Amant romanesque, l'Aventurier comme il y en a peu, l'Homme impassible, l'Héritier généreux, la Fausse Vertu, le Sourd volontaire, l'Amant mari, la Comtesse de Chazelle*. Elle a laissé aussi deux tragédies : la *Comtesse de Bar* et *Agnès de Méranie*. Une seule de ces pièces, *la Comtesse de Chazelle*, fut jouée devant le public et eut au Théâtre-Français une chute complète. Mme de Montesson écrivit en outre un roman, intitulé *Pauline*, un poëme en cinq chants, *Rosamonde*, et un conte allégorique : *les Dix-huit portes*. Toutes ces œuvres ont été réunies sous le titre d'*Œuvres anonymes* (Paris, 1782-85, 8 vol. gr. in-8). La rareté de ce recueil, tiré à douze exemplaires, lui a donné un prix excessif; un exemplaire s'est payé plus de 800 francs en vente publique.

Cf. De Lévis : *Souvenirs et portraits*; — Quérard : *la France littéraire*.

MONTÉZUMA, pièce de Ferrier de la Martinière (voy. ce nom).

MONTFAUCON (Bernard DE), érudit français, né le 13 janvier 1655 au château de Soulage (Languedoc), mort le 21 décembre 1741 à Paris. De haute noblesse, après avoir servi aux armées, il quitta l'épée pour se livrer à l'étude. En 1676 il fit profession chez les Bénédictins de Saint-Maur, apprit le grec, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque et le copte. En 1694 il fut chargé de la garde du cabinet des médailles à Saint Germain des Prés, et bientôt l'édition de *Saint Athanase* commença son immense réputation. Envoyé en Italie pour y consulter les nombreux manuscrits des bibliothèques, il y séjourna de 1698 à 1701. Il fut reçu membre honoraire de l'Académie des inscriptions en 1719.

Le plus célèbre et le plus considérable de ses ouvrages est *l'Antiquité expliquée et représentée en figures* (Paris, 1719, 10 vol. in-fol.), avec un *Supplément* (1724, 5 vol. in-fol.). Œuvre d'un paléographe consommé et d'un antiquaire infatigable, cette vaste collection de monuments ne pouvait présenter ni la correction des détails, ni une exécution irréprochable; mais elle offrait le résumé le plus complet et le mieux ordonné des connaissances alors acquises en matière d'archéologie grecque, latine, juive, gauloise, etc. Le succès répondit au travail et au mérite de l'auteur.

On doit encore à Bernard de Montfaucon : *Analecta græca, sive varia opuscula græca hactenus non edita*, avec A. Pouget et J. Lopin (Paris, 1688, in-4); la *Vérité de l'histoire de Judith* (Paris, 1690, in-8); *Athanasii opera omnia* (Paris, 1693, 3 vol. in-fol.), une des meilleures éditions qui soient sorties de chez les Bénédictins; *Diarium italicum, sive monumentorum veterum, bibliothecarum, museorum, notitiæ in itinerario italico collectæ* (Paris, 1702, in-4); *Collectio nova Patrum et scriptorum græcorum* (Paris, 1706, 2 vol. in-fol.) : *Palæographia græca* (Paris, 1708, in-fol.), ouvrage qui, pour la connaissance des manuscrits grecs, rend le même service que la *Diplomatique* de Mabillon pour les manuscrits latins; le *Livre de Philon*, de la Vie contemplative, *traduit du grec* (Paris, 1709, in-12); *Hexaplorum Origenis quæ supersunt* (Paris, 1713, 2 vol. in-fol.), excellente édition; *Joannis Chrysostomi opera omnia* (Paris, 1718 et suiv., 13 vol. in-fol.), édition supérieure encore, collationnée sur plus de trois cents manuscrits; les *Monuments de la monarchie française* (Paris, 1729-33, 5 vol. in-fol.), s'arrêtant à l'avénement des Bourbons; *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptarum nova* (1739, 2 vol. in-fol.), catalogue des nombreux manuscrits dont il avait connaissance qui sert encore de manuel aux érudits; des dissertations dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, etc.

Cf. *Éloge de B. de Montfaucon*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. XVI; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XIII; — Dom Tassin : *Hist. littér. de la congrégat. de Saint-Maur*.

MONTFLEURY (Zacharie JACOB, dit), acteur et auteur dramatique français, né en 1600 dans l'Anjou, mort en 1667. D'une bonne famille, il fut élevé avec soin et placé en qualité de page chez le duc de Guise; mais il quitta bientôt le duc, changea de nom et s'engagea dans une troupe de comédiens. Vers 1637 il entra à l'Hôtel de Bourgogne et y joua avec succès les comiques et les tragiques. Ses meilleurs rôles furent le *Cid* et *Horace*. C'est avec lui que Cyrano de Bergerac eut une querelle. Cyrano lui interdit le théâtre pour un mois. Le comédien ayant reparu quelques jours après, Cyrano le menaça de l'assommer s'il ne se retirait. Montfleury se vit forcé d'obéir. « A cause que ce coquin, dit Cyrano, est si gros qu'on ne peut le bâtonner tout entier dans un jour, il fait le fier. » Montfleury a donné au théâtre la *Mort d'Asdrubal*, tragédie représentée en 1647.

Cf. Lemazurier : *Galerie historique des acteurs*.

MONTFLEURY (Antoine JACOB, dit), auteur dramatique français, fils du précédent, né en 1640 à Paris, mort le 11 octobre 1685. Il étudia le droit et se fit recevoir avocat; mais il laissa le barreau pour le théâtre, où il donna à l'âge de vingt ans le *Mariage de rien* (1660), comédie en un acte. Sa meilleure pièce est *la Femme juge et partie*, comédie en cinq actes, en vers, jouée avec un grand succès la même année que le *Tartufe* (1669). L'intrigue en est bien conduite, malgré quelques longueurs; il y a de l'esprit et de la gaieté dans les détails, mais de la grossièreté et de l'indécence. Cette comédie, réduite à trois actes par Onésime Leroy, a été reprise avec succès en 1821.

Les autres pièces de Montfleury sont : *les Bêtes raisonnables* (1661); *le Mari sans femme* (1663); *l'Impromptu de l'hôtel de Condé* (1663); *Thrasibule* (1663); *l'Ecole des jaloux* (1664); *l'Ecole des filles* (1666); *le Procès de la femme juge et partie* (1669); *le Gentilhomme de Beauce* (1670); *la Fille capitaine* (1672); *l'Ambigu-Comique, ou les Amours de Didon et d'Énée* (1673); *le Comédien poëte*, avec Thomas Corneille (1673); *Trigaudin* (1674); *Crispin gentilhomme* (1677); *la Dame médecin* (1678); *la Dupe de soi-même* (1678). On a plusieurs édi-

tions du *Théâtre de Montfleury* (Paris, 1705, 2 vol. in-12; 1739, 3 vol. in-12; 1775, 4 vol. in-12).

Cf. Frères Parfaict : *Hist. du Théâtre-Français*, t. IX.

MONTFORT (DE), drame de Joanna Baillie (voy. ce nom).

MONTGAILLARD (Bernard DE PERCIN DE), surnommé le *Petit-Feuillant*, prédicateur français, né en 1563 à Montgaillard (Gascogne), mort le 8 juin 1628 dans l'abbaye d'Orval (duché de Luxembourg). Entré dans l'ordre des Feuillants, il vint à Paris en 1584. Son éloquence le rendit populaire, il embrassa le parti de la Ligue et montra dans ses sermons une violence extrême. Obligé de quitter la France, il acquit dans les Pays-Bas une grande réputation comme prédicateur. On n'a de lui qu'une *Lettre* à Henri III (1589, in-8), et l'*Oraison funèbre de l'archiduc Albert* (Bruxelles, 1622, in-4); il brûla, par humilité, ses autres ouvrages.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

MONTGAILLARD (Jean-Gabriel-Maurice ROQUES, dit DE), agent politique et publiciste français, né en 1761 à Toulouse, mort le 8 février 1841. Au milieu de ses services diplomatiques clandestins, il a beaucoup écrit, notamment : *État de la France au mois de mai* 1794 (Londres, 1794, in-8); *Ma conduite pendant le cours de la Révolution française* (Ibid., 1795, in-8); *Histoire secrète de Coblentz dans la Révolution des Français* (Ibid, 1795, in-8); *Mémoires secrets de Montgaillard pendant les années de son émigration* (Paris, 1804, in-8); *Fondation de la quatrième dynastie ou de la dynastie impériale* (Paris, 1804, in-8); *Situation de l'Angleterre en* 1811 (Ibid, 1811, in-8); *Seconde guerre de Pologne* (Ibid., 1812, in-8); *De la Restauration de la monarchie des Bourbons, et du retour à l'ordre* (1814, in-8); *Esprit, maximes et principes de M. de Chateaubriand* (1815, in-8); *Ode à la clémence politique et réciproque* (1824, in-8); *Histoire de France depuis* 1825 *jusqu'à* 1828, *faisant suite à celle de l'abbé de Montgaillard* (1829, 2 vol. in-8); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire; —* Rabbe : *Biographie universelle et portative des contemporains.*

MONTGAILLARD (Guillaume-Honoré ROQUES, dit l'abbé DE), historien français, né en 1772 au château de Montgaillard, mort le 28 avril 1825. Il se prépara à l'état ecclésiastique, mais ne prit aucun ordre. Il eut sous l'Empire un emploi de commis aux fourrages à l'armée d'Allemagne et fut chargé de la perception des contributions à Cassel. On a de lui : *Revue chronologique de l'histoire de France, depuis la première convocation des notables jusqu'au départ des troupes étrangères* (Paris, 1818, 1820, 1823, in-8). Il refondit ce livre, en allongeant le récit des faits et en l'augmentant de réflexions passionnées qui en firent un pamphlet, et le publia, avec un succès très-vif, mais éphémère, sous ce titre : *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à* 1825 (Paris, 1826-1827, 9 vol. in-8, plusieurs fois réimpr.).

Cf. Quérard : *la France littéraire* et *Supercheries littéraires; —* Laurent de l'Ardèche : *Réfutation de l'abbé de Montgaillard* (1828. 3e édit., 1843).

MONGLAT (François de Paule DE CLERMONT, marquis DE), mémorialiste français, mort le 7 avril 1675. Grand maître de la garde-robe, il fit plusieurs campagnes comme mestre de camp. Ses *Mémoires*, d'un style un peu négligé, sont pleins de faits et intéressent par l'exactitude, l'ordre et le naturel. Publiés par le P. Bougeant (Amsterdam, 1727, 4 vol. in-12), ils font partie de la *Collection* Michaud.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

MONTGOMERY (James), poëte anglais, né en 1771, mort en 1854. Il fut élevé dans un établissement de frères moraves, et se distingua dès son enfance par son talent à faire des vers. L'honnêteté de sa vie, sa morale religieuse, ses opinions philanthropiques, lui valurent plus d'estime que sa versification harmonieuse, mais sans originalité, ne méritait de réputation. Les plus connus de ses poëmes sont : *le Voyageur en Suisse* (the Wanderer in Switzerland, 1800); *les Indes orientales* (the West Indies, 1809); *le Monde avant le déluge* (the World before the flood, 1812); *le Groenland* (Greenland, 1810); *l'Ile du Pélican et autres poëmes* (the Pelican island and other poems, 1827). On a réuni ses *Œuvres* (1841, 4 vol. in-8).

Cf. J. Holland et J. Everett : *Memoirs of the life and writings of J. Montgomery* (1855-56).

MONTGOMERY (Robert), poëte et théologien anglais, né à Bath en 1807, mort à Londres le 3 décembre 1855. Il a publié de nombreux poëmes religieux : *l'Omniprésence de Dieu* (the Omn. of the Deity; 1828, in-12; 28e édit. 1855); *Satan* (1830), *le Messie* (1832), *Luther* (1842), etc.; des livres d'édification et des sermons. On a réuni ses *Poésies* (Poetical Works, 1853), [*Dictionnaire des Contemporains*, première et deuxième édition.]

MONTGON (l'abbé Charles-Alexandre DE), diplomate français, né en 1690 à Versailles, mort en 1770. Outre les *Mémoires de ses différentes négociations* (La Haye, Genève et Lausanne, 1742, 5 vol. in-12; 1756, 9 vol. in-12), rédigés par lui-même, il avait été publié un *Recueil de lettres et mémoires de l'abbé de Montgon, concernant les négociations dont il avait été chargé* (Liége, 1732 in-12), traduit en italien (Florence, 1753, in-8).

Cf. Flassau : *Hist. de la diplomatie française.*

MONTHOLON (Charles-Tristan comte DE), mémorialiste français, né en 1782 à Paris, mort le 21 août 1853. Général et aide de camp de Napoléon, il obtint de partager sa captivité à Sainte-Hélène, où il resta jusqu'à la mort de l'empereur. En 1840 il fut chef d'état-major dans l'expédition de Louis-Napoléon à Boulogne-sur-Mer, et fut comme lui emprisonné au château de Ham. Il avait été à Sainte-Hélène l'un des rédacteurs des dictées de Napoléon et il publia, avec le général Gourgaud, les célèbres *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité* (Paris, 1823, 8 vol. in-8; 1830, 9 vol. in-8). Il a publié, en outre : *Récits de la captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène*, avec une longue introduction sur l'histoire de l'Empire (Paris, 1847, 2 vol. in-8); *Fragments religieux inédits de Napoléon à Sainte-Hélène* (1841, in-8), etc.

Cf. Rabbe : *Biographie univ. des contemporains.*

MONTHYON. — Voyez MONTYON.

MONTI (Vincenzo), célèbre poëte italien, né en 1754 à Fusignano, près de Ravenne, mort en 1828. Il fut secrétaire de la République cisalpine, professeur d'éloquence à Pavie et de belles-lettres à Milan, puis, à la création du royaume d'Italie, assesseur au ministère de l'intérieur pour les affaires des lettres et des arts. Il se montra d'une versatilité extrême dans ses sentiments, et, poëte officiel de tous les vainqueurs, trouva pour tous les régimes, dans son imagination vive et impressionnable, des hommages relevés par le même éclat du talent et la même pureté du style. Sous le rapport littéraire, il abandonna l'Arcadie pour remonter peu à peu jusqu'à l'imitation de Dante. Il fut « classique » et « puriste ».

Les œuvres de Monti doivent être citées dans l'ordre de leur composition, qui est celui de ses palinodies. Il débuta par des tragédies : *Aristodème, Caïus Gracchus, Menfredi* (1785-87), où paraît la prétention de rivaliser avec Alfieri; elle ne se justifie que par l'harmonie du langage. Sous le patronage des cardinaux, il écrivit *le*

Pèlerin apostolique (Il Pellegrino apostolico), poëme à la louange de Pie VI et contre la Révolution française. Celle-ci fut plus maltraitée encore dans la *Bassvilliana* (1793), poëme en quatre chants qui reste pourtant le meilleur ouvrage de l'auteur. Il a pour prétexte plutôt que pour sujet l'assassinat du marquis de Basseville, ministre de la République à Rome, par la populace de cette ville. Sans trop songer qu'il glorifie des assassins, le poëte, s'inspirant de la *Divine Comédie*, s'empare de l'âme de la victime et lui montre pour châtiment le tableau des fureurs révolutionnaires. Cette œuvre est remarquable par la majesté des vers et la richesse du coloris. De poëte papal, Monti, devenu poëte citoyen, composa des hymnes républicaines et la *Mascheroniana*, *cantica* en cinq parties sur la mort du mathématicien et versificateur Mascheroni. Ici tout est changé, moins l'élégance de la forme. Louis XVI, « l'agneau innocent » de la *Bassvilliana*, est traité de « tyran sans pitié ». Pour mieux mériter les honneurs et les places, prix de son adulation, il écrivit ses *Odes* impériales (*le Barde de la Forêt-Noire, l'Épée du grand Frédéric, la Vision*), qui donnèrent une fois encore la mesure inégale de son talent et de son caractère. Napoléon à peine tombé, Monti le désavoua sans pudeur et marqua son zèle pour l'Autriche par son *Retour de l'Astrée*, c'est-à-dire le rétablissement de la justice. En dehors de ces tristes vicissitudes se place sa traduction en vers de l'*Iliade*, qui est d'une grande beauté. On cite comme le meilleur de ses écrits en prose, d'excellentes considérations philologiques, intitulées *Proposta di alcune correzioni al vocabulario della Crusca* (1817-24, 6 vol. in-8). Les *Œuvres* de Monti, moins ce dernier travail, ont été publiées à Milan (1825-26, 8 vol. in-8). Il faut y joindre les *Opere inedite e rare* (Ibid., 1832, 5 vol. in-12).

Cf. Bozzoli : *Ragionamento della vita e delle opere del cavaliere V. Monti* (Ferrare, 1837, in-16) ; — de Montlaur : *De l'Italie et de l'Espagne* (Paris, 1854, in-18) ; — F.-T. Perrens : *Hist. de la litt. italienne* (Paris, 1867, in-8).

MONTIANO Y LUYANDO (Don Agustin DE), poëte espagnol, né à Valladolid le 1er mars 1697, mort à Madrid le 1er novembre 1764. D'une famille distinguée, il fut secrétaire d'État et de la justice. Il a contribué à fonder l'Académie royale de l'Histoire, à Madrid. Il a écrit pour le théâtre deux tragédies, suivant les règles classiques : *Virginie* et *Astolphe* (Virginia, Athaulpho) ; un mélodrame lyrique, *la Lyre d'Orphée* (La lira de Orfeo) ; deux *Discours sur les tragédies espagnoles* (Discurso sobre las tragedias españolas ; Madrid, 1750, in-8) et un poëme biblique, *le Rapt de Dina* (El robo de Dina).

Cf. Maria Trigueros, dans les *Memorias de la Academia Sevillana de buenas letras*, t. II ; — Ticknor : *History of span. literature*, t. III.

MONTIGNY (Jean DE), membre de l'Académie française, né en 1637 dans la Bretagne, mort le 28 septembre 1671. Aumônier ordinaire de la reine Marie-Thérèse, il devint en 1670 évêque de Léon et entra l'année suivante à l'Académie. D'Olivet fait l'éloge de sa prose et de ses vers. Mme de Sévigné, dans une lettre du 30 septembre 1671, dit de lui : « C'est un dommage extrême que la mort de ce petit évêque ; il avait un des plus beaux esprits du monde pour les sciences : c'est ce qui l'a tué ; comme Pascal, il s'est épuisé. » Les vers de Montigny, parmi lesquels on cite principalement un petit poëme chrétien, *le Palais des plaisirs*, ont été insérés dans les recueils du temps. Il a laissé en prose : *Lettres à Eraste pour réponse à son libelle contre la Pucelle de Chapelain* (Paris, 1656, in-4), etc.

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française.*

MONTIGNY (Charles-Claude DE), littérateur français, né en 1744 à Caen, mort le 25 novembre 1818. Il a publié : *Histoire générale d'Allemagne* (Paris, 1775-1779, 6 vol. in-12) ; *les Plus illustres victimes vengées des injustices de leurs contemporains* (Paris, 1802, in-8), ouvrage destiné à réfuter les *Mémoires du règne de Louis XVI* par Soulavie ; *Mémoires historiques de Mmes Adélaïde et Victoire de France* (Paris, 1803, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

MONTJOIE (Christophe-Félix-Louis VENTRE DE LA TOULOUBRE DE), littérateur français, né le 18 mai 1746 à Aix en Provence, mort le 4 avril 1816. Après s'être fait recevoir avocat, il vint à Paris. Il collabora à l'*Année littéraire*, puis fonda avec les abbés Geoffroy et Royou *l'Ami du roi*, journal supprimé le 4 mars 1792. Poursuivi à plusieurs reprises durant la Révolution, il parvint à se mettre à l'abri et continua ses écrits en faveur de la royauté jusque sous le Consulat. Sous l'Empire il devint professeur de troisième au lycée de Gand, puis professeur de rhétorique à celui de Bourges. A la Restauration il fut nommé conservateur de la bibliothèque Mazarine. Les ouvrages de Montjoie sont d'une grande partialité, souvent inexacts et écrits avec négligence. Nous citerons : *Des Principes de la monarchie française* (Paris, 1789, 2 vol, in-8) ; *l'Ami du roi, des Français, de l'ordre* (Paris, 1791, 5 parties in-4) ; *Avis à la Convention sur le procès de Louis XVI* (1792, in-8) ; *Histoire de la conjuration de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, surnommé Égalité* (1796, 3 vol. in-8) ; *Éloge historique et funèbre de Louis XVI* (1796, in-8) ; *Éloge historique de Marie-Antoinette* (1797, in-8), remanié et réimprimé sous le titre d'*Histoire de Marie-Antoinette* (Paris, 1814, 2 vol. in-8) ; *Histoire de la révolution de France jusqu'à la convocation de l'Assemblée nationale* (1797, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Rabbe : *Biographie univ. des contemporains* ; — Quérard : *la France littéraire.*

MONTLOSIER (François-Dominique DE REYNAUD, comte DE), publiciste français, né le 11 avril 1755 à Clermont-Ferrand, mort le 9 décembre 1838. D'une imagination vive et d'un caractère indépendant, il dirigea ses études dans tous les sens et parut n'arriver jamais, soit dans sa conduite, soit dans ses écrits, à l'unité de vues et de doctrine. Il y eut chez lui un singulier mélange de principes féodaux et de tendances libérales. Député à l'Assemblée constituante, il y soutint le parti monarchique, souvent en se séparant de lui. Son éloquence abrupte n'était pas sans effet ; c'est lui qui dit en parlant des évêques : « Vous leur ôtez leur croix d'or, ils prendront une croix de bois ; c'est la croix de bois qui a sauvé le monde. » En 1791 il émigra, fit partie de l'armée des princes, puis alla se fixer en Angleterre, où il rédigea le *Courrier de Londres*. De retour en France sous le Consulat, il en poursuivit la publication avec le titre de *Courrier de Londres et de Paris*. Ce journal fut bientôt supprimé. Il reçut, comme indemnité, une place au ministère des affaires étrangères. A la rupture de la paix d'Amiens il accepta de diriger contre les Anglais le *Bulletin de Paris*. L'empereur lui ayant demandé un travail sur l'ancienne monarchie, où il indiquerait les causes qui avaient amené la Révolution et les moyens par lesquels on aurait pu la combattre, il composa un grand ouvrage d'un style très-énergique, intitulé : *De la Monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours* (Paris 1814, 3 vol. in-8, 1815, 4 vol. in-8).

Sous la Restauration, tout en défendant la cause monarchique, il attaqua les empiétements du clergé avec une verve et une franchise qui rendirent son

nom populaire. Son *Mémoire à consulter sur un système religieux, politique, et tendant à renverser la religion, la société et le trône* (1826, in-8), eut un succès prodigieux et fut tiré à huit éditions la même année. Il écrivit encore : *Lettre d'accusation contre les jésuites* (Paris, 1836, in-8); *Dénonciation aux cours royales* (Paris, 1826, in-8); *les Jésuites, les congrégations et le parti prêtre* (Paris, 1827, in-8); *Pétition à la Chambre des pairs* (Paris, 1827, in-8). Après la révolution de 1830 il fut appelé à la pairie. Ayant refusé de se rétracter, il fut privé de la sépulture religieuse par l'évêque de Clermont. Parmi ses autres écrits on cite plus particulièrement : *Mémoires sur la Révolution française, le Consulat, l'Empire, la Restauration et les principaux événements qui l'ont suivie* (Paris, 1829, 2 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains*; — De Barante : *Notice sur la vie et les ouvrages de M. le comte de Montlosier* (1842, in-8).

MONTLUC (Blaise DE), célèbre chroniqueur français, né à Condom en 1501, mort en 1577 à Estillac, près d'Agen. De simple archer il s'était élevé par ses talents militaires et son courage à la dignité de maréchal de France. Il écrivit dans sa vieillesse, avec une grande vivacité d'esprit et une expression souvent éloquente et toujours nette et naturelle, ses *Commentaires*. Les quatre premiers livres s'étendent depuis 1519, époque de son entrée au service, jusqu'à la paix de Câteau-Cambrésis en 1559. Les trois autres embrassent le règne de Charles IX. Montluc s'y peint avec sa jactance et sa brusquerie naturelles. C'est un livre « sortant de la main d'un soldat, comme dit l'auteur, et encore d'un Gascon, qui s'est toujours plus soucié de bien faire que de bien dire. » Il dit ailleurs : « J'ai toute ma vie haï les escriptures, aymant mieux passer toute une nuit la cuirasse sur le dos que non pas escrire. » On peut croire que le désir de parler de lui l'a soutenu dans sa tâche. Suivant Brantôme, Montluc « se loue si fort qu'on dirait que c'est lui qui a tout fait aux guerres où il s'est trouvé ». Sa mémoire est parfois infidèle sur les dates, mais sa véracité n'est point suspecte. Il déroule sans déguisement ses cruautés envers les protestants, qui l'avaient appelé « le bourreau royal ». Il fournit la liste des sanglantes exécutions qu'il ordonna en Guienne (1560-1564) : « Jamais, écrit-il, lieutenant de roi n'a tant fait périr de huguenots par le couteau et par la corde. » Il y a de plus belles pages dans les *Commentaires* de Montluc, celles sur sa vie militaire en Italie, à Rome, dans la Picardie, etc. Henri IV appelait les *Commentaires* « le bréviaire des soldats »; Montluc les avait écrits, en effet, pour l'instruction du « soldat capitaine ». Depuis sa première édition (Bordeaux, 1592, in-fol.), les *Commentaires* ont été souvent réimprimés en anglais et en italien. Ils forment les tomes XX et XXII (1re série) de la collection Petitot-Monmerqué et font partie du tome VII de celle de Michaud-Poujoulat.

Cf. Brantôme : *les Hommes illustres français*; — Caboche : *les Mémoires et l'histoire en France* (1863, 2 vol. in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

MONTLUC (Jean DE), théologien et diplomate français, frère du précédent, né vers 1508, mort le 13 avril 1579. Habile, souple, éloquent, il remplit des missions importantes, devint évêque de Valence (1553) et fut le confident de Catherine de Médicis. Plus ou moins zélé pour les intérêts du catholicisme, selon les variations que subissait la politique de cette reine, il alla même si loin dans ses attaques contre la cour de Rome, qu'il fut cité devant le tribunal de l'inquisition et ne se réconcilia avec l'Église qu'à la fin de sa vie. Sa réputation de prédicateur était très-grande. Un de ses recueils de *Sermons* (Paris, 1559, in-8) fut condamné par la Sorbonne. On a encore de lui : *Deux instructions et deux épîtres au clergé et peuple de Valence* (Avignon, 1557, in-8); *Sermons sur les articles de foi* (Paris, 1561, in-8); *Harangue au roi* (Ibid., 1563, in-4); *Orationes ad ordines Poloniæ* (Cracovie, 1573, in-4), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante*; — Tamizey de Larroque : *Notes et documents inédits* (Auch, 1869, in-8).

MONTMAUR (Pierre DE), humaniste et bel esprit français, né vers 1564, mort le 7 septembre 1648. Professeur de grec au Collége royal, il se fit le parasite d'illustres personnages, comme le chancelier Séguier et le président de Mesmes. « Messieurs, disait-il, fournissez les viandes et le vin, et moi je fournirai le sel. » Et de fait il payait son écot en bons mots et surtout en sarcasmes contre les auteurs. Il alla si loin dans ses attaques qu'un grand nombre d'écrivains, Ménage en tête, firent contre lui une véritable croisade; on l'accabla de satires. On l'accusait d'être bâtard, faussaire, meurtrier; on le transformait en marmite, en épervier, en perroquet; on le représentait logé dans le quartier le plus élevé de Paris, afin de mieux découvrir la fumée des cuisines. Cependant, d'après Vigneul de Marville, ce n'était pas un homme méprisable. « C'était un fort bel esprit... Les langues grecque et latine lui étaient comme naturelles. Il avait lu tous les bons auteurs de l'antiquité et, aidé d'une prodigieuse mémoire, jointe à beaucoup de vivacité, il faisait des applications très-heureuses de ce qu'il avait vu de plus beau. » Montmaur n'a laissé que quelques écrits très-courts en latin, publiés par Adrien de Valois, avec des notes ironiques, sous ce titre : *P. Montmauri opera, in duos tomos divisa* (Paris, 1643, in-4). Sallengre a publié l'*Histoire de Pierre de Montmaur* (La Haye, 1715, 2 vol. in-8) ; c'est un recueil des pièces satiriques écrites contre lui.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*; — Goujet : *Mémoire sur le Collége royal*, t. I.

MONTMÉNIL (DE). — Voy. LESAGE fils.

MONTMORENCY (Mathieu-Jean-Félicité, duc DE), homme d'État français, né le 10 juillet 1766 à Paris, mort le 24 mars 1826. Député aux états généraux de 1789, il émigra en 1792 et rentra en 1795. Il ne s'occupa plus de politique jusqu'à la Restauration, se lia avec Mme de Staël et fut un de dévots de Mme Récamier. Pair de France en 1815, ministre des affaires étrangères en 1821, il répudia le libéralisme de sa jeunesse, fut un royaliste exagéré et un soutien de la congrégation. Il fut admis à l'Académie française en 1825, sans aucun titre littéraire.

Cf. Vétillard : *Notice sur le duc M. de Montmorency* (Le Mans, 1826, in-8).

MONTOLIEU (Jeanne-Isabelle-Pauline POLIER DE BOTTENS, baronne DE), femme auteur suisse, née le 7 mai 1751 à Lausanne, morte le 29 décembre 1832. D'une famille noble, originaire de France et fille d'un pasteur, elle fut mariée d'abord à de Crousaz, puis au baron de Montolieu. Elle ne commença à se faire connaître au public qu'après ce second mariage et à l'âge de trente-cinq ans. Son début, *Caroline de Lichtfield* (Lausanne, 1786, 2 vol. in-8, souvent réimp.), est son meilleur ouvrage. C'est un roman bien composé, qui a de l'intérêt et du charme. La plupart de ses livres, dont la collection s'élève à plus de 100 volumes, sont imités ou traduits assez librement de l'allemand et de l'anglais Nous citerons : *Tableau de famille* et *Nouveau tableau de famille*, traduits d'Auguste Lafontaine (Paris 1801, 2 vol. in-8; 1802, 5 vol in-12); *Amour et coquetterie*, imité d'*Henriette Bellmann*, du même (1803, 3 vol. in-12); *Marie Menzicoff et Fédor Dolgorouki*, tra-

duit du même (1804, 2 vol. in-12); *la Princesse de Wolfenbuttel*, traduit de Schokke (1807, 2 vol. in-12); *Emmerich*, traduit de J.-G. Muller (1810, 6 vol. in-12); *Douze Nouvelles* (Genève, 1812, 4 vol. in-12); *Suite des nouvelles* (Paris, 1813, 3 vol. in-12); *le Châlet des Hautes-Alpes* (1813, in-18); *le Robinson suisse*, traduit de Wyss (1813, 2 vol. in-12) et sa *Continuation* (1824, 3 vol. in-12); *Dix nouvelles* (Genève, 1815, 3 vol. in-12); *les Châteaux suisses, anciennes anecdotes et chroniques* (Paris, 1816, 3 vol. in-12). On a une édition incomplète des *Œuvres* de Mme de Montolieu (Paris, 1824 et suiv., 40 vol. in-12).

Cf. Haag frères : *la France protestante ;* — Quérard : *la France littéraire.*

MONTORON et PANÉGYRIQUES A LA MONTORON. — Voy. CORNEILLE (Pierre).

Cf. Marty-Laveaux : Note sur la *Dédicace* de *Cinna*, dans les *Œuvres* de Corneille.

MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise D'ORLÉANS duchesse DE), connue sous le nom de *Mademoiselle*, la *Grande Mademoiselle*, née à Paris le 29 mai 1627, morte dans cette ville le 5 avril 1693. Cette princesse, fille de Gaston d'Orléans, nièce de Louis XIII, la plus riche héritière de son temps, qui joua un rôle si actif dans la Fronde et qui, après avoir prétendu épouser tant de souverains, entre autres son cousin Louis XIV, se livra à une passion malheureuse pour Lauzun, consacrait ses loisirs à écrire. On imprima de son vivant: *Divers portraits*, *l'Ile invisible*, *la Princesse de Paphlagonie* (1659); mais elle laissa surtout des *Mémoires*, très-importants pour l'histoire de la Fronde et celle de la cour de Louis XIV. Édités d'après des manuscrits incomplets (Amsterdam, 1729, 1735, 1746, 8 vol. in-12; Maestricht, 1776, 8 vol. in-12), ils ont été insérés dans les collections Petitot (t. XL-XLIII) et Michaud, puis réimprimés par M. Cheruel sur le manuscrit autographe (Paris, 1858, 4 vol. in-12). Ils sont accompagnés d'une *Clef*, tirée des mémoires de Segrais. Il a été publié un roman sans valeur historique, sous ce titre : *les Amours de Mademoiselle et de M. de Lauzun.*

Cf. Les *Mémoires* et *Correspondances* du temps ; — Anquetil : *Louis XIV et sa cour ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III.

MONTRÉSOR (Claude de BOURDEILLE, comte DE), mémorialiste français, petit-neveu de Brantôme, né vers 1608, mort en 1663. Favori de Gaston, duc d'Orléans, il prit part aux complots de ce prince contre le cardinal Richelieu, fut exilé en 1642 et joua un rôle actif dans la Fronde. Ses *Mémoires*, écrits avec bonne foi et naïveté, donnent beaucoup de détails sur les affaires du temps. Ils ont été publiés dans le *Recueil de plusieurs pièces servant à l'histoire moderne* (Cologne, 1663, in-12), réimprimés à Leyde (1665, 2 vol. in-12) et insérés dans les collections de MM. Petitot et Buchon.

Cf. Le Duchat : *Notice*, dans son édit. de Brantôme.

MONTREUIL ou MONTEREUL (Mathieu DE), poëte français, né en 1611 à Paris, mort le 21 août 1691 à Aix. Ruiné par les plaisirs et la dissipation, il devint secrétaire de Daniel de Cosnac. D'un caractère aimable, mais léger et irréfléchi, il était surnommé Montreuil le Fou, et Mme de Sévigné, qui le connut beaucoup, disait qu'il était douze fois plus étourdi qu'un hanneton. Ses vers, naturels, faciles, gais, spirituels, furent très-recherchés des libraires Barbin et de Sercy; d'où ces deux vers un peu trop dédaigneux de Boileau (satire VII) :

> On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,
> Grossir impunément les feuilles d'un recueil.

Les *Poésies* de Mathieu de Montreuil ont été publiées par lui-même (1666, in-12). Ses *Lettres* ont été réunies à celles de Balzac et de Voiture (1806, 2 vol. in-12). — Son frère Jean DE MONTREUIL, né en 1613, mort en 1651, connu comme diplomate, fut membre de l'Académie française, dès sa création, sans avoir rien écrit.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Pellisson : *Hist. de l'Acad. française ;* — Goujet : *Biblioth. française*, t. XVIII.

MONTUCLA (Jean-Etienne), mathématicien français, né le 5 septembre 1725 à Lyon, mort le 18 décembre 1799 à Versailles. On distingue, parmi ses ouvrages, une *Histoire des mathématiques* (Paris, 1758, 2 vol. in-4), rééditée avec une continuation par Lalande (Paris, 1799-1802, 4 vol. in-4) ; elle est très-remarquable par la précision et la clarté, mais on lui reproche de manquer de profondeur et d'esprit philosophique.

Cf. Quérard : *Histoire littéraire de la France.*

MONTYON (Antoine-Jean-Baptiste-Robert AUGET, baron DE), économiste et philanthrope français, né le 23 décembre 1733 à Paris, mort le 29 décembre 1820. Avocat du roi au Châtelet, puis maître des requêtes au Conseil d'Etat, intendant d'Auvergne et successivement de la Provence et de l'Aunis, il se distingua dans ces diverses charges par la fermeté du caractère jointe à un esprit équitable et à une bienfaisance éclairée. En 1775 il devint conseiller d'Etat et en 1780 chancelier de la maison du comte d'Artois. Il émigra lors de la Révolution et ne revint en France qu'en 1815.

Les lettres et l'économie politique occupèrent les loisirs de Montyon. On a de lui : *Eloge de Michel de L'Hôpital* (1777, in-8), qui eut un accessit à l'Académie francaise; *Recherches et considérations sur la population de la France* (1778, in-8); *Conséquences qui ont résulté pour l'Europe de la découverte de l'Amérique, relativement à la politique, à la morale et au commerce*, mémoire auquel l'Académie française donna un prix en 1792 ; *Progrès des lumières au dix-huitième siècle*, écrit couronné par l'Académie de Stockholm en 1801 ; *Quelle influence ont les diverses espèces d'impôts sur la moralité, l'activité et l'industrie des peuples* (1808, in-8); *Etat statistique du Tonkin* (1812, 2 vol. in-8). etc. Ces écrits sont d'un esprit distingué; mais la renommée de Montyon vient de ses fondations, de ses legs philanthropiques, littéraires et scientifiques. Parmi ces fondations qui représentent un capital énorme, nous rappellerons, comme intéressant les lettres, soit par le sujet du prix, soit par l'Académie qui le décerne : en 1782, fondation d'un prix annuel en faveur de l'ouvrage de littérature dont il pourrait résulter un plus grand bien pour la société, au jugement de l'Académie française, rente sur la tête du roi, au capital de 12 000 fr.; en 1783, fondation d'un prix pour un acte de vertu d'un Français pauvre, rente sur le clergé, au capital de 12 000 fr. La Convention ayant supprimé ces deux prix, Montyon les rétablit à son retour en France. Par son testament, il stipula que les sommes affectées à tous ses prix devraient être progressivement doublées, triplées et même quadruplées, selon que la fortune du testateur l'aura permis. Cette fortune s'élevait, à sa mort, au chiffre de cinq millions.

Cf. Lacretelle : *Discours sur M. Montyon*, dans le *Recueil* de l'Académie française; — L. Feugère : *Eloge de Montyon*, couronné par l'Académie française (1834) ; — B.-V. Franklin : *Eloge historique de Montyon* (1834, in-8).

MONVEL (Jacques-Marie BOUTET, dit), acteur et auteur dramatique français, né le 25 mars 1745 à Lunéville, mort le 13 février 1812. Ses débuts au Théâtre-Français eurent lieu le 22 avril 1770

dans Égisthe de *Mérope* et dans Olinde de *Zénéide*. Il fut admis en 1772 pour les rôles de haut comique et les seconds rôles tragiques. Quoiqu'il eût un extérieur malheureux, qu'il fût petit et maigre, de façon à être mesquin, il rivalisa avec Molé dans la comédie, et il eut des succès dans la tragédie à côté de Lekain. Il se fit un genre personnel et fut très-applaudi pour l'exquise sensibilité qu'il unissait au soin et à la science des détails. Lekain lui reprochait même, et non sans raison, de trop détailler ses rôles, de faire des plus belles périodes poétiques de la prose de conversation, de sacrifier la dignité tragique au désir de produire de l'effet par toutes sortes de petits moyens. Lekain donnait à cette manière les noms de « pathétique bourgeois » et de « naturel affecté ». Les rôles que l'on cite, parmi ceux où Monvel réussit le mieux, sont : Charles Morinzer de *l'Amant bourru*, don Diègue du *Cid*, Auguste de *Cinna*, Fénelon dans la pièce de Chénier, et l'abbé de l'Epée dans le drame de ce nom.

Monvel quitta le théâtre en 1781, pour des motifs mal connus, et se rendit en Suède, où il fut lecteur du roi. De retour en France en 1786, il se montra enthousiaste des idées de la Révolution et prononça dans l'église Saint-Roch un discours où il glorifia la déesse de la Raison. Il reparut bientôt sur la scène et s'en retira définitivement en 1806. L'Institut le compta au nombre de ses membres dès le mois de décembre 1795. Sous l'Empire il fut professeur au Conservatoire. Mlle Mars est sa fille et son élève.

Les ouvrages dramatiques de Monvel eurent du succès, surtout par l'entente du théâtre ; ils manquent d'invention et de style. Ces pièces sont au nombre de vingt-six. Nous citerons *l'Amant bourru*, comédie en trois actes, en vers libres (1777) ; *les Victimes cloîtrées* (1791), drame en cinq actes, auquel les circonstances politiques donnèrent une grande vogue ; *Roméo et Juliette ou tout pour l'amour*, opéra comique en trois actes (1792) ; *Mathilde*, drame en cinq actes (1799) ; *le Secret révélé*, comédie posthume qui, arrangée par Decomberousse, a été jouée à l'Odéon en 1816. On a encore de Monvel un fort mauvais roman, intitulé *Frédégonde et Brunehaut* (Paris, 1775, in-8), et deux fables dans les Mémoires de l'Institut : *le Rossignol et le Coucou*, *le Chien de basse-cour et la levrette*.

Cf. Lemazurier : *Galerie des acteurs du Théâtre-Français* ; — Etienne et Martainville : *Histoire du Théâtre-Français depuis le commencement de la Révolution* (1802, 4 vol. in-12).

MOORE (John), médecin et littérateur anglais, né en 1729 à Stirling en Ecosse, mort à Londres en 1802. Il commença à écrire assez tard, après avoir parcouru l'Europe avec quelques grands seigneurs de son pays qu'il accompagnait comme médecin. Ses deux ouvrages : *Vue de la société et des mœurs en France, Suisse et Allemagne* (1779, 2 vol.) et *Vue de la société et des mœurs en Italie* (1781), annoncèrent un observateur sagace, et son roman de *Zeluco* (1786) un écrivain capable de créer des personnages et de peindre les passions avec chaleur et vérité. Zeluco est le type du vice séduisant et triomphant qui, pourtant à travers toutes ses apparences de succès, n'aboutit qu'au malheur. Byron s'inspira de ce caractère pour son *Childe-Harold*. Dans un second roman, *Edward* (1796), Moore voulut peindre la vertu comme il avait fait pour le vice, et avec le même talent il n'obtint pas le même succès. Son troisième roman, *Mordaunt* (1800), est décidément ennuyeux. En 1792 il avait accompagné lord Lauderdale à Paris et vu la Révolution française à une de ses périodes les plus tragiques. Ce spectacle lui inspira deux ouvrages qui, pour la netteté des observations et la portée des vues, méritent encore d'être lus : *Journal d'une résidence en France du commencement d'août, au milieu de décembre 1792* (Londres, 1793-1794, 2 vol. in-8) et *Vue des causes et des progrès de la Révolution française* (1795, 2 vol. in-8).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature*

MOORE (Thomas), poëte anglais, né à Dublin le 29 mai 1779, mort le 25 février 1852. Fils d'un petit marchand catholique et se voyant, par le seul fait de sa religion, tout avenir politique et militaire interdit, il se tourna vers la littérature. A vingt ans il vint à Londres avec une traduction d'Anacréon qui trouva des souscripteurs et des promesses et dont le prince de Galles accepta la dédicace. Accueilli dans le plus grand monde, il obtint en 1803, par la protection de lord Moira, une place aux îles Bermudes, alla en prendre possession, puis en laissa les fonctions, avec la moitié des appointements, à un suppléant, et revint jouir de la vie de Londres. Ses relations avec les grands seigneurs du parti whig, lord Lansdowne, lord Holland, etc., l'engagèrent dans une opposition très-vive contre le gouvernement et le privèrent de ses meilleurs appuis, tandis que son mariage avec une jeune fille sans fortune, miss Bessy Dyke (1811), le forçait de chercher de nouvelles ressources. Il multiplia ses œuvres littéraires, qui augmentèrent au moins sa réputation ; Jeffrey, Byron, Rogers, étaient devenus ses amis. Il avait eu une affaire d'honneur avec les deux premiers et ce fut en les provoquant en duel qu'il fit leur connaissance. Walter Scott et lord John Russell furent attirés par l'aimable caractère du barde irlandais. Il refusa pourtant avec dignité leurs offres de service au moment où, par suite d'une malversation de son suppléant, il était sous le coup d'une réclamation de 6000 livres (150,000 fr.). Pour laisser passer l'orage, il fit en 1820 un voyage en Italie, où il vit beaucoup Byron qui lui remit ses *Mémoires*, puis vécut deux ans à Paris. Pendant ce temps ses amis arrangèrent l'affaire des îles Bermudes, moyennant une indemnité de 750 l. s., que Thomas Moore restitua. Sa bonté et la facilité de son caractère le mirent souvent dans la gène, malgré les prix élevés payés pour ses ouvrages. En 1824 il vendit à l'éditeur Murray, pour 2000 l. s., les *Mémoires* de Byron, encore vivant, puis, le poëte étant mort et ses parents, ses amis, demandant instamment la destruction de ses *Mémoires*, Moore y consentit et refusa toutes les indemnités offertes pour une telle perte. Cette résolution a été blâmée, malgré son désintéressement. Il rédigea alors une *Vie de Byron*, qui lui fut payée par Murray plus du double de la somme primitive. En 1835 le parti whig, arrivé aux affaires, lui donna une pension de 3000 l. s. Ses dernières années offrirent le triste spectacle d'un brillant esprit tombé en enfance.

Th. Moore était trop livré à ce grand monde où ses charmantes qualités obtenaient tant d'accueil. Avec moins de facilité à accepter les succès du jour, il eût mérité une réputation plus durable. Cependant ses ouvrages, d'abord trop vantés, puis trop négligés, sont loin d'être oubliés. Voici les titres de ceux que nous n'avons pas encore cités : *Œuvres poétiques de feu Thomas Little* (1802), où l'auteur, à l'abri d'un pseudonyme, se permet des vivacités sensuelles faites pour plaire à la cour du prince de Galles ; *Odes et Epîtres* (1806), qui participent du même caractère et valurent au poëte, dans la *Revue d'Edimbourg*, une censure qui fut l'occasion d'une rencontre avec Jeffrey et de sa provocation adressée à lord Byron ; *Mélodies irlandaises* (Irish Melodies ; 1807-1834), consistant en paroles pour de vieux airs irlandais, ou même pour des mélodies qu'il composait lui-même suivant le goût national, œuvre remarquable à la fois

par le double talent du poëte et du musicien et par le patriotisme, pleine de mélancolie et de délicatesse; *Chants sacrés* (1815); *Intolérance et corruption* (1808); *le Sceptique* (1809), satires contre le parti tory; *le Bas bleu*, opéra comique joué avec succès en 1811; *Sac de la petite poste par Thomas Brown le Jeune* (Two-penny Post-bag, by Th. B. the younger, 1813), satire extrêmement piquante dirigée contre le prince-régent et ses ministres, et qui eut quatorze éditions en un an; *Lalla-Rookh*, roman oriental (1817), le grand ouvrage de Moore, celui qu'il a le plus travaillé. Le sujet, simple mais ingénieux, a été traité avec un soin admirable et une vraie connaissance de l'Orient. Le récit en prose nous raconte comment Lalla-Rookh, fille de l'empereur Aurengzeb, est conduite à son fiancé inconnu, le roi de la petite Boukarie, Aliris. Sur la route, un serviteur, Feramorz, envoyé par Aliris pour distraire la princesse, lui récite en vers mélodieux, étincelants, quatre histoires : *le Prophète voilé, le Paradis et la Péri, les Adorateurs du feu, la Lumière du harem.* Touchée d'une aussi belle poésie et de la figure du chanteur, Lalla-Rookh devient amoureuse de Feramorz et elle mourrait de douleur, si au terme du voyage elle ne retrouvait Feramorz dans Aliris lui-même, qui avait voulu, sous le déguisement d'un chanteur, faire la conquête de sa fiancée. Ce conte oriental, un peu chargé d'ornements artificiels ou exotiques, est charmant; la prose et la poésie en sont d'une simplicité parfaite et d'un coloris délicat; *la Famille Fudge à Paris* (1818), sorte de roman satirique en vers, tableau des plus piquants du séjour d'une famille anglaise à Paris dans les premières années de la Restauration; *Vers sur la route* et *Fables sur la Sainte-Alliance* (1820), satires politiques; *les Amours des Anges* (1822), poëme développant le célèbre et obscur texte biblique sur les rapports des fils du ciel avec les filles des hommes, avant le déluge. *Mémoires du capitaine Rock* (1824), roman peu remarqué; *la Vie de Sheridan* (1825), excellente biographie, un peu trop indulgente pour un caractère bien inférieur au talent; *l'Epicurien* (1827), roman poétique sur un sujet à moitié chrétien, à moitié païen, œuvre délicate et un peu languissante; *la Vie de lord Edouard Fitz-Gerald* (1831); *Histoire d'Irlande*, dans la collection encyclopédique de Lardner. Les *Œuvres complètes* de Moore ont été réunies (Londres, 1852-1853, 10 vol. in-8). Ses *Œuvres poétiques* forment trois volumes in-8, dans la collection Baudry. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en français; les *Chefs-d'œuvre poétiques* l'ont été par M^me^ Louise Belloc (Paris, 1841, in-8). Il a été tiré de *Laila Rookh* un opéra-comique, par MM. Michel Carré et Hipp. Lucas, musique de Félicien David (1862).

Cf. *Memoirs, Journal and Correspondence of Thomas Moore*, publiés par lord John Russell (Londres, 1852-55, 8 vol. in-8); — De Loménie : *Galerie des contemporains illustres*; — Arth. Dudley : *Thomas Moore*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juin 1843); — E. Forcade : *Th. Moore, sa vie et ses œuvres*, dans le même recueil (15 février 1853).

MOORS. — Voyez HINDOUSTANIE (Langue).

MORABIN (Jacques), érudit français, né à la Flèche le 5 mars 1687, mort à Paris le 9 septembre 1762. Il fut secrétaire du lieutenant de police de Paris. Outre les traductions du *Traité des lois* de Cicéron (Paris, 1719, in-12), du *Dialogue des orateurs* attribué à Tacite (1722, in-12) et du traité apocryphe de *la Consolation* (1753, in-12), il a publié : *Histoire de l'exil de Cicéron* (1755, 1782, in-12); *Nomenclator ciceronianus* (1757, in-12); *Histoire de Cicéron, avec Remarques historiques et critiques* (1745, 2 vol. in-4); puis, dans un autre ordre, *la Botte du Jésuite* (s. d.).

Cf. Hauréau : *Hist. littéraire du Maine*, t. IV.

MORAES (Francisco DE), romancier portugais du XVI^e^ siècle, né à Braga, mort assassiné à Evova en 1572. Il fut attaché à l'ambassade que Jean III envoya auprès de la cour de France. Il est considéré comme l'auteur du roman chevaleresque de *Palmeirim d'Angleterre*, imitation du genre inauguré en Portugal par l'*Amadis* de Vasco de Lobeira (voy. ce nom). Néanmoins il donne son ouvrage comme une traduction du français de Jacques Vincent du Crest. *Palmeirim*, suivant le curé de *Don Quichotte*, qui le sauve de l'incendie de la bibliothèque de son seigneur, est « une excellente composition, pleine de vie, de mouvement et de beautés éternelles ». L'ouvrage a été continué successivement par Diego Fernandez et par Alvares do Oriente. Odorico Mendès a tenté d'établir que ce célèbre roman appartient à l'Espagnol Louis Hurtado, au moins quant à ses première et deuxième parties.

Cf. M. Od. Mendes : *Opusculo acerca do Palmeirim de Inglaterra e do su autor* (Lisbonne, 1860, in-8); — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal.*

MORALE EN ACTION (LA), ouvrage de L.-P. Bérenger (voy. ce nom).

MORALES (Ambrosio DE), chroniqueur espagnol, né à Cordoue en 1513, mort en 1591. Il entra dans les ordres et l'on raconte qu'il se mutila par vertu. Charles-Quint le nomma précepteur de son fils naturel don Juan d'Autriche. Historiographe sous Philippe II, il fut chargé de terminer l'histoire d'Espagne, commencée par Florian de Ocampo et publia : *los Cinco libros de la Crónica general de España* (Alcala, 1578, in-fol.), compilation sans critique, écrite avec une certaine prétention à l'élégance castillane qui n'exclut pas l'incorrection. On cite en outre de lui : *Voyage dans les royaumes de Léon, de Galice et des Asturies* (Viagen, etc.; 1765, in-fol.); *Antiquités des villes d'Espagne* (Antiguidades de las ciudades, etc.; Cordoue, 1565), etc.

Cf. Ticknor : *History of spanish literature*, t. I.

MORALISTES. On appelle spécialement de ce nom les auteurs de recueils de *Pensées, Maximes, Réflexions, Sentences, Portraits*, etc., par exemple, en France : La Rochefoucauld, Pascal, Nicole, La Bruyère, Vauvenargues, Duclos (voy. ces noms). On a réuni en un seul volume *les Moralistes français* (1836, gr. in-8 à 2 col.). Il a été aussi formé, par traduction française, diverses collections des *Moralistes anciens* (1840, in-12; 1850-51, 17 vol. pet. in-12), puis des *Moralistes anglais*, par A. Esquiros (Paris, s. d., in-12), des *Moralistes italiens*, par P.-J. Martin (Ibid., s. d., in-12), etc.

Cf. Martha : *les Moralistes latins sous l'Empire romain* (Paris, 1854, in-8); — Prévost-Paradol : *Etudes sur les moralistes français* (1864, in-18); — Alb. Desjardins : *les Moralistes français du XVI^e^ siècle* (1870, in-8).

MORALITÉ LITTÉRAIRE (DE LA). La question des rapports de l'art avec la morale, dans les œuvres littéraires, a été de tout temps très-controversée et a donné lieu à des exagérations et à des déclamations en sens contraire. Les uns veulent que tout écrit ait un but moral, que la poésie tende, par-dessus tout, à élever les âmes, le roman à faire aimer la vertu, l'histoire à enseigner le droit et le devoir, le théâtre à faire voir le triomphe de la justice et de la raison. Les autres veulent que l'art n'ait d'autre but que lui même et, au nom de son indépendance, réclament le droit à l'immoralité. Les uns et les autres sont dans l'erreur. Le beau et le bien, unis peut-être dans leur origine et leur intime essence, sont, pour l'esprit qui les conçoit, aussi distincts l'un de l'autre qu'ils le sont tous deux de l'utile. Il s'ensuit que le goût et la conscience n'ont pas le même critérium, la même mesure, et que la première condition de l'art est de saisir la vérité des choses sous la forme parti-

culière de beauté accessible à ses moyens d'action ou à ses instruments : le ciseau, le pinceau, le son, la parole humaine ; mais le respect des mœurs, comme celui des lois, doit s'imposer à toutes les manifestations extérieures de la pensée aussi bien qu'aux actions elles-mêmes, et, quand il s'agit de sentiments naturels, comme la pudeur, ou de lois non écrites, comme celles de l'honnêteté, l'écrivain, l'artiste qui les blesse s'expose au blâme des gens de goût, à défaut des rigueurs des tribunaux.

Pour rentrer dans les œuvres littéraires, un roman, un poëme, un drame, ne sont ni un sermon édifiant, ni une apothéose de la vertu, ni une thèse en faveur de la Providence. Ils peuvent aller pourtant à un but moral par les voies qui leur sont propres ; ils peuvent élever l'esprit, épurer les sentiments, fortifier les caractères, détourner, par le mépris, des bassesses dont ils nous font voir le succès et rattacher, par la sympathie, aux nobles causes qui succombent. Et l'écrivain n'a pas besoin pour cela de s'ériger en professeur de morale. Il n'est pas nécessaire, il est dangereux même, que la philosophie ou la religion arrivent, dans l'artiste, à une conscience trop claire d'elles-mêmes : l'art en vaudrait moins et la morale n'y gagnerait guère. « Un livre, disait avec raison M^me^ de Staël, n'est pas bon ou mauvais par ce qu'il enseigne, mais par ce qu'il inspire. » Pour qu'une œuvre soit honnête, il suffit que l'auteur le soit. La peinture du vice même est bonne et utile quand elle est faite par un homme qui n'est pas vicieux, qui ne l'est plus ou qui l'est malgré lui : ce qui est la forme la plus ordinaire de la vertu humaine. Il ne paraît y avoir de littérature malsaine que celle qui veut l'être, et l'artiste n'est jamais immoral et corrupteur involontairement et à son insu. Un ouvrage vraiment mauvais n'est pas le fruit d'une erreur d'écrivain, mais de la complaisance d'une pensée vicieuse envers soi-même ou d'une spéculation sur les vices d'autrui. Et, dans ce cas, des conclusions hypocritement morales, un dénoûment édifiant, ne sauveront pas le lecteur de la corruption que tout l'ouvrage aura insinuée.

A ces idées, aussi anciennes que simples, mais presque toujours taxées de nouveauté et de hardiesse, une critique vulgaire substitue un système de moralité littéraire qui impose à l'écrivain une double tâche : celle de flétrir le vice au lieu de se borner à le peindre et de faire tourner les événements du récit ou du drame à sa punition. Voici comment le grand et honnête Corneille, dans son premier *Discours du poëme dramatique*, jugeait ce système, au nom duquel on a condamné tant de chefs-d'œuvre. « Ce n'est pas, dit-il, un précepte de l'art, mais un usage que nous avons embrassé, dont chacun peut se départir à ses risques et périls. Il était dès le temps d'Aristote, et peut-être qu'il ne plaisait pas trop à ce philosophe, puisqu'il dit qu'il n'a eu vogue que par l'imbécillité du jugement des spectateurs. » Quant au système contraire, celui de l'art honnête qui ne prêche pas, mais qui peint la vertu et le vice tels qu'ils sont, sous leurs vraies couleurs, sans se préoccuper de récompenser l'une et de châtier l'autre, voici en quels termes le même auteur l'expose et le justifie : « L'utilité du poëme dramatique, dit-il au même lieu, se rencontre en la naïve peinture des vices et des vertus, qui ne manque jamais à faire son effet quand elle est bien achevée et que les traits en sont si reconnaissables qu'on ne peut les confondre l'un dans l'autre, ni prendre le vice pour la vertu. Celle-ci se fait alors toujours aimer, quoique malheureuse, et celui-là se fait toujours haïr, bien que triomphant. Les anciens se sont fort contentés de cette peinture, sans se mettre en peine de récompenser les bonnes actions et de punir les mauvaises. » Et ailleurs (*Épître* sur la *Suite du Menteur*) : « Comme le portrait d'une laide femme ne laisse pas d'être beau et qu'il n'est besoin d'avertir que l'original n'en est pas aimable pour empêcher qu'on l'aime, il en est de même dans notre peinture parlante ; quand le crime est bien peint de ses couleurs, quand les imperfections sont bien figurées, il n'est pas besoin d'en faire voir un mauvais succès à la fin pour avertir qu'il ne faut pas les imiter. »

Les réflexions de Corneille s'appliquent particulièrement au théâtre, où s'est établi l'usage, contre lequel il réclame, des leçons plus ou moins éloquentes de morale et des exemples éclatants de justice. C'est à cet usage que l'on doit, dans la comédie, avec les rôles de raisonneurs, les dénoûments invraisemblables qui font intervenir une puissance supérieure, divine ou humaine, représentant la Providence et dévient le cours naturel des choses pour le besoin de la moralité. Telle est, dans le *Don Juan* de Molière, cette « fusée ridicule », comme dit le prince de Conti, qui sert d'instrument à la vengeance divine ; telle est dans *Tartufe* l'intervention du grand roi :

> Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude.

Grâce à l'action de ce *Deus ex machina*, le bon huissier, M. Loyal, se saisit au dernier moment du créancier et non du débiteur ; la justice rend à cet imbécile d'Orgon les biens dont il s'est laissé dépouiller et inflige à l'habile Tartufe le sort naturellement réservé à sa victime. La vérité, la logique des choses appelait un autre dénoûment et une leçon plus forte. Jetez Orgon en prison ; conduisez-le au supplice qu'entraîne l'accusation de haute trahison portée contre lui ; réduisez sa famille à la mendicité ; montrez, d'autre part, Tartufe jouissant avec sécurité des biens de son hôte et entouré de la considération que lui valent de grandes richesses et une piété si profonde : puis demandez-vous si l'horreur que vous aurez inspirée de l'hypocrisie ne sera pas plus vive et plus efficace, non pas pour corriger les hypocrites, qui ne se corrigent point et que touche peu d'ailleurs l'exemple d'un châtiment arbitraire et de fantaisie, mais pour mettre en garde contre eux tous ceux qui seraient disposés à devenir leurs dupes et leurs victimes ? Il faut dire que le dénoûment le plus vrai à la fois et le plus moral eût été trop tragique pour une comédie, et que Louis XIV, en protégeant l'auteur de *Tartufe* contre ses ennemis, avait bien mérité, même aux dépens de la vraisemblance, cet hommage de la reconnaissance du poëte. La moralité du dénoûment n'a cessé d'être, en dépit des remarques de Corneille, le grand cheval de bataille de la censure officielle. Un des exemples les plus curieux de ses exigences à ce sujet s'est produit de nos jours, à l'occasion des *Lionnes pauvres* de MM. Ém. Augier et Éd. Foussier. Ils avaient mis en scène une femme franchement odieuse par sa perversité même ; la censure s'opposa quelque temps à la représentation de la pièce et, au nom de la moralité qui consiste dans une punition immédiate, elle demandait que l'héroïne, « entre le quatrième et le cinquième acte, fût victime de la petite vérole, châtiment naturel de sa perversité. »

Hors du théâtre on a taxé d'immoralité les œuvres les plus vraies, les plus naturelles de notre langue, parce qu'elles peignent les choses et les hommes tels qu'ils sont et non pas tels qu'on voudrait qu'ils fussent. Les *Fables* de La Fontaine, ces comédies en raccourci, ont été particulièrement en butte à cette accusation ; on a reproché au bonhomme et ses morales et ses dé-

noûments : il pèche à la fois par la leçon et par l'exemple contre le système que P. Corneille impute à l'imbécillité du public. Aussi, non contents de s'élever contre ses trop véridiques peintures, des moralistes à outrance, de J.-J. Rousseau à Lamartine, de Lessing à tel de nos contemporains, se sont mis à remanier les petits drames de ses fables et à en refondre les personnages, faits à l'image de l'homme. Ils ont rendu la fourmi charitable et puni le renard de ses flatteries, en changeant le classique fromage en un morceau de viande empoisonnée; ils ont cru protester contre la raison du plus fort, en faisant tomber le loup sous le plomb du chasseur, au moment où il va dévorer l'agneau : comme si la morale devait gagner ce que l'art et la vérité perdent à ces enfantillages.

Cf. P. Corneille : *Discours du poëme dramatique ;* — Bossuet, prince de Conti, J.-J. Rousseau, Diderot : écrits sur la comédie et les spectacles ; — Em. Augier : *Préface des Lionnes pauvres ;* — Alex. Dumas fils : *Préfaces* de l'édit. générale de ses *Œuvres ;* — Éd. Thierry : *De l'influence du théâtre sur les classes ouvrières* (1862, in-18) ; P.-J. Stahl [Hetzel] : *Préface* de la *Comédie enfantine ;* — G. Vapereau : *l'Année littéraire,* t. I, p. 175, 200 et s. ; t. III, p. 36-41 ; t. VI, p. 66-73.

MORALITÉS. Au moyen âge on donna ce nom à toute sorte de poëmes, originaux ou imités de l'antiquité et contenant des enseignements utiles, à des légendes, à des vies de saints, mises en vers, à des sermons, puis exclusivement à des compositions dramatiques, pièces allégoriques dont les auteurs se proposaient de développer une pensée philosophique. Ces sortes d'ouvrages, représentés par les confréries des Enfants Sans-Souci, des clercs de la Basoche et autres joyeuses compagnies, étaient parfois des paraboles de l'Ancien et du Nouveau Testament, telles que le Mauvais riche, l'Enfant prodigue, etc., mises en dialogues; mais le plus souvent des personnages moraux, tels que Bonne-Fin, Mal-Avisé, Jeûne, Oraison, prenaient part à une action comique très-libre et quelquefois d'une satire violente. La moralité tenait le milieu entre le *Mystère* et la *Sotie* (voy. ces mots). Il a été publié un Recueil de farces, moralités et sermons joyeux, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel (Paris, 1837, 4 vol. in-8), puis deux autres collections, l'une par le bibliophile Jacob, l'autre par Jannet, d'après un imprimé unique du British Museum.

Cf. Osmont : *Dictionnaire typographique, historique et critique des livres rares* (Paris, 1768, 2 vol. in-8), t. I ; — Ch. Magnin : *Origines du théâtre en Europe,* dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er décembre 1834).

MORAND (Pierre DE), auteur dramatique français, né le 3 février 1701 à Arles, mort le 3 août 1757. Il était avocat au parlement d'Aix, lorsque des querelles de famille le firent venir à Paris, où il s'occupa de poésie et de théâtre. Il donna au Théâtre-Français trois tragédies qui réussirent peu : *Téglis* (1735); *Childéric* (1736) et *Mégare* (1748) ; puis au Théâtre-Italien, en 1738, deux comédies, *l'Esprit de divorce* et *les Muses,* dont la première eut du succès. Les *Œuvres* de Morand, qui contiennent son théâtre, quelques écrits en prose et des pièces de vers assez spirituelles, ont été publiées par l'auteur (Paris, 1751, 3 vol. in-12). Il a été l'un des fondateurs du *Journal encyclopédique.*

Cf. De La Porte : *Anecdotes dramatiques ;* — A. de Léris : *Dictionnaire des théâtres.*

MORANDE (Charles THÉVENOT ou THÉVENEAU DE), pamphlétaire français, né en 1748 à Arnay-le-Duc, mort vers 1803. Après une vie de désordres il passa en Angleterre, où, pour se créer des ressources, il publia *le Philosophe cynique* (Londres, 1771, 3 part. in-8); *Mélanges confus sur des matières fort claires* (1771, in-8); *le Gazetier cuirassé, ou Anecdotes scandaleuses de la cour de France* (1772, in-8). Il se procura ensuite de l'argent en menaçant des personnages illustres de quelque libelle contre eux et en mettant un prix à son silence. Ce honteux moyen de fortune lui réussit surtout contre Mme Dubarry, et il obtint de Louis XV 20 000 livres comptant et 4000 livres de rente viagère, pour ne pas mettre au jour les *Mémoires secrets d'une femme publique.* Ce fut Beaumarchais qui conclut le marché au nom du roi. Morande renonça alors aux pamphlets et rédigea pendant plusieurs années le *Courrier de l'Europe.* Revenu en France à la Révolution, il publia l'*Argus patriotique,* feuille royaliste, et finit ses jours dans l'estime.

Cf. L. de Loménie : *Beaumarchais et son temps* (1856, 2 vol. in-8).

MORATA (Olympia-Fulvia), savante et poëtesse italienne, née à Ferrare en 1528, morte à Heidelberg le 26 octobre 1555. Fille d'un savant professeur, elle fut initiée aux connaissances classiques et montra une précocité merveilleuse. Ayant perdu son père à l'âge de vingt ans, elle se dévoua tout entière à sa famille. Deux ans plus tard elle épousa un jeune médecin allemand, embrassa la religion réformée et passa avec lui en Allemagne, où les guerres continuelles leur apportèrent de rudes épreuves, au milieu desquelles ils trouvèrent la mort. La ville de Heidelberg rendit des hommages publics à sa mémoire. Ses principaux ouvrages, notamment des *Observations critiques sur Homère* et des *Dialogues grecs et latins,* imités de Platon et de Cicéron, furent détruits dans l'incendie de Schweinfurt. Les autres, consistant en *Discours, Poésies, Lettres,* etc., furent recueillis avec un soin pieux par Celio Curione et publiés sous ce titre : *Ol. F. Moratæ, mulieris omnium eruditisisimæ, latina et græca... monumenta, cum eruditorum judiciis et laudibus* (Bâle, 1558, petit in-8 ; plus. édit.).

Cf. Niceron : *Mémoires,* t. XV ; — Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie,* t. III ; — Wildermuth : *Ol. Morata, ein christliches Lebensbild* (1854, in-8) ; — J. Bonnet : *Vie d'Olympia Morata* (1856, in-8).

MORATIN (Nicolas-Fernandez DE), poëte espagnol, né en 1737 à Madrid, mort dans la même ville le 11 mai 1780. D'une famille originaire de la Biscaye, il étudia le droit à Valladolid, obtint un emploi à la cour du roi d'Espagne et y acquit une grande considération. Il écrivit pour le théâtre des pièces conformes aux règles classiques : la *Petite maîtresse* (la Petimetra, 1762), comédie dans le goût français; *Lucrèce,* tragédie (1770); *Hormesinda, Guzman le Brave.* Il composa en outre des chants épiques : *la Chasse* (la Caza), remarquable par la beauté de la versification, et *Cortès brûlant ses vaisseaux* (las Naves de Cortes), couronné par l'Académie de Madrid. Les *Œuvres* de Fernandez de Moratin, publiées par son fils (Barcelone, 1821, in-4), ont été réimprimées dans la collection Rivadeneyra (Madrid, 1846, gr. in-8).

Cf. Antoine de Latour : *Tolède et les bords du Tage* (Paris, 1860, in-12) ; — Ticknor : *History of spanish lit.,* t. III ; — A. de Puibusque : *Histoire comparée,* etc., t. II.

MORATIN (Leandro-Fernandez DE), poëte dramatique espagnol, fils du précédent, né à Madrid le 10 mars 1760, mort à Paris le 21 juin 1828. Bien qu'il reçût de son père une éducation toute littéraire, il entra chez un oncle qui était joaillier et apprit ce métier sans renoncer à la poésie. Il obtint deux prix de l'Académie espagnole pour un poëme héroïque, *la Prise de Grenade* et une satire littéraire, *la Leçon poétique.* Venu en France comme secrétaire du comte Cabarrus, il étudia notre langue et notre littérature et goûta particu-

lièrement Molière, qu'il prit pour modèle. Ses principales comédies sont: *le Vieillard et la jeune fille* (el Viejo y la Niña, 1790); *la Comédie nouvelle ou le Café* (1803); *la Femme hypocrite* (la Mogigata, 1804); *le Oui des jeunes filles* (el Si de las Ninas, 1806), son chef-d'œuvre, conformément à la tradition classique française. Ces comédies subordonnent l'intérêt dramatique à l'étude des caractères et contrastent par la simplicité de l'intrigue avec les complications ordinaires du théâtre espagnol. Elles eurent un assez vif succès, mais sans atteindre à cette popularité qui ne s'attache, dans la Péninsule, qu'aux œuvres directement inspirées du génie national.

Les circonstances politiques entravèrent d'ailleurs la carrière littéraire de Moratin. Lors de l'invasion française en 1808, il prit parti pour nos armes, et après la capitulation de Baylen il dut quitter Madrid. Amnistié par Ferdinand VII, il refusa les faveurs qui lui furent offertes et, pour échapper aux ennuis que lui suscitaient des rivalités littéraires compliquées de rancunes politiques, il revint en France, où il mourut. Son corps, enterré au Père-Lachaise, fut exhumé et ramené en Espagne en 1853, par décret de la reine Isabelle. Moratin a publié en outre un consciencieux travail sur les *Origines du théâtre espagnol* (Discurso histor. sobre los Origenes del teatro español, nouv. édit. avec *Appendice* par Ochoa. Paris, 1838, gr. in-8) et traduit de Molière *l'École des maris* et *le Médecin malgré lui*. Ses *Œuvres* ont été réunies par lui-même à Paris (Obras dramaticas y lyricas, 1825, 3 vol. in-8, fig.). Ses *Comédies* ont été traduites en français par La Beaumelle, dans les *Chefs-d'œuvre* des théâtres étrangers, t. XVI, et par Hollander (1855, in-8). *Le Vieillard et la jeune fille* a été portée à la scène par Brazier, Mélesville et Carmouche (1824).

Cf. Hollander: *Notice*, en tête de sa traduction; — de Schack: *Geschichte der dramatischen Literatur... in Spanien*, t. III; — Ticknor: *History of span. literature*, III; — A. de Puibusque: *Histoire comparée*, t. I et II.

MORCELLI (Etienne-Antoine), archéologue italien, né à Chiari le 17 janvier 1737, mort dans cette ville le 1er janvier 1821. Il entra chez les Jésuites et professa au Collége Romain jusqu'à la suppression de son ordre. Conservateur du musée du P. Kircher, puis bibliothécaire du cardinal Albani, il se livra à de profondes études d'épigraphie et d'histoire ecclésiastique. On cite particulièrement de lui: *De Stilo inscriptionum latinarum libri III* (Rome, 1780, in-4; Padoue, 1819-22, 3 vol. in-4), ouvrage capital, embrassant toutes les branches de l'épigraphie; *Kalendarium ecclesiæ Constantinopolitanæ... commentariis illustratum* (Ibid. 1778, 2 vol. in-4); *Africa christiana* (Brescia, 1816-17, 3 vol. in-4); *Opuscoli ascetici* (Ibid., 1820; 3 vol. in-8); *Delle Arti e delle lettere degli Italiani avanti la fondazione di Roma* (Modène, 1823, in-8), etc.

Cf. Baraldi: *Notizia di Morcelli* (Modène, 1825); — Tipaldo: *Biogr. degli Italiani illustri*, t. X.

MORDVINE (Langue), l'une des langues de la famille ouralo-altaïque. Elle est parlée en Russie par les Mordvines, tribu finnoise établie sur la Soura, l'un des affluents du Volga. Ce langage est divisé en deux dialectes, le *moktcha* et le *erse*. Gablentz a traduit les Evangiles en langue mordvine et le doct. Ahlquist en a publié la grammaire.

Cf. Ahlquist: *Forschungen auf dem Gebiete der ural-altaischen Sprachen* (1861).

MORE (Thomas), ou Morus, chancelier d'Angleterre, né à Londres en 1480, mort sur l'échafaud le 6 juillet 1563. Elevé par Henri VIII à la première dignité du royaume, il fut un des meilleurs hommes et un des plus grands esprits de son temps. Outre divers traités en latin ou en anglais contre les réformateurs, il a composé une *Vie d'Edouard V* (Life of Edward V), que Hallam appelle « le premier exemple de bon langage anglais, pur, clair, bien choisi, sans vulgarité ni pédantisme »; puis en latin, une sorte de roman philosophico-politique, *Utopia*, où il cherche quelle est la meilleure forme sociale et arrive à cette conclusion qu'une société ne peut être heureuse sans l'abolition de la propriété et la communauté des biens. Cet ouvrage, qui a fourni au moins un mot nouveau aux langues modernes, parut en 1518. Erasme, ami de l'auteur, en surveilla l'impression. Les œuvres anglaises de Thomas More ont paru à Londres (1557, in-fol.); ses œuvres latines, à Bâle (1563, in-fol.).

Cf. De Burigny: *Vie d'Érasme*; — Cayley: *Memoirs of sir Thomas More*; — Campbell: *Lives of the lords chief-justice*; — Hallam: *Introd. to the history of literat.*; — Nisard: *Etudes sur la Renaissance.*

MORE (Henry), philosophe et poëte anglais, né en 1614, mort en 1687. Penseur chrétien et platonicien, avec une tendance marquée vers les spéculations mystiques de l'école d'Alexandrie et d'Origène, il a laissé des traités de métaphysique et de morale qui ont été réunis (Londres, 1679, 2 vol. in-fol.) et un volume de poëmes philosophiques, *Psychozoia, or the Life of the soul, and other poems* (Ibid., 1640, in-8).

Cf. Ward: *The life of Henry More* (Londres, 1710, in-8).

MORE (Hannah), auteur dramatique, romancière et moraliste anglaise, née à Stapleton (Gloucester) en 1744, morte à Clifton en 1833. Fille d'un maître d'école, elle tint elle-même une école avec ses quatre sœurs. L'amitié de Garrick lui facilita l'accès du théâtre, où elle fit jouer plusieurs pièces avec succès; mais sa piété la détourna de la carrière dramatique. Elle composa divers traités de morale et des romans sérieux, où un style élégant, agréable, tempère l'austérité des pensées. Ils lui rapportèrent une belle fortune, qu'elle consacra en partie à des œuvres de charité et à répandre l'instruction. Voici les titres de ses ouvrages: *la Recherche du bonheur* (the Search after happiness), drame pastoral composé en 1763, publié en 1773; *la Captive inflexible* (the Inflexible captive), tragédie publiée en 1764; *Percy*, tragédie (1777); *la Fatale fausseté* (the Fatal falsehood), tragédie (1779); *Sir Eldred* et *le Roc saignant* (Sir Eldred, the Bleeding Rock), poëmes légendaires (1778); *Drames sacrés* (1782); *Florio, le Bas-Bleu ou conversation*, poëmes (1786); *Pensées sur l'importance des mœurs des grands pour la société en général* (Thoughts on the importance of the great to the general society, 1788); *De la Religion dans le beau monde* (Religion of the fashionable world, 1791); une série de contes dans le *Cheap repository; Sur l'éducation des femmes* (Female education, 1799); *Cœlebs à la recherche d'une femme* (Cœlebs in search of a wife, 2 vol., 1809); *Piété pratique* (Practical piety, 1811); *Morale chrétienne* (1812, 2 vol.); *Essai sur le caractère et les écrits de saint Paul* (Essay on the character and writings of saint Paul, 1815, 2 vol.); *Esquisses morales* (Moral sketches, 1819).

Cf. W. Roberts: *Memoirs of the life and correspondence of Mrs Hannah More* (1834, 4 vol. in-8).

MOREAU (Jacob-Nicolas), littérateur français, né le 20 décembre 1717 à Saint-Florentin, mort le 29 juin 1804. Avocat au parlement d'Aix, puis conseiller à la Cour des aides de Provence, il quitta la magistrature pour les lettres et se montra dans ses écrits le défenseur des prérogatives royales contre les philosophes et les idées de

liberté. Il devint ainsi conseiller de Monsieur (Louis XVIII), bibliothécaire de la reine Marie-Antoinette, historiographe de France et garde des chartes. Plusieurs de ses ouvrages ont de la finesse et de l'érudition. Les principaux sont : *l'Observateur hollandais, ou Lettres sur les affaires présentes de l'Europe* (La Haye [Paris], 1755-1759, 5 vol. in-12), espèce de journal politique dirigé contre l'Angleterre; *Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps* (Francfort, 1757, 2 vol. in-12); *Nouveau mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs* (Amsterdam, 1757, in-12), écrit satirique et piquant contre les philosophes; *le Moniteur français* (Paris, 1760, in-12), journal qui eut une dizaine de numéros; *les Devoirs du prince réduits à un seul principe, ou Discours sur la justice* (Versailles, 1775, in-8); *Principes de morale, de politique et de droit public, ou Discours sur l'histoire de France* (Paris, 1777-1789, 21 vol. in-8), ouvrage qui s'étend de Clovis à saint Louis et que l'auteur avait l'intention de pousser jusqu'à 40 volumes; *Variétés morales et philosophiques* (Paris, 1785, 2 vol. in-12); *Exposition et défense de notre constitution monarchique française* (Paris, 1789, 2 vol. in-8). On a encore de lui des vers très-médiocres : *Ode sur la bataille de Fontenoi* (1745, in-4); les *Pot-pourri de Ville-d'Avray*, recueil de chansons et pièces diverses (1781, in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires;* — Quérard : *la France littéraire.*

MOREAU DE SAINT-MÉRY (Médéric-Louis-Elie), littérateur français, né le 13 janvier 1750 au Fort-Royal (Martinique), mort le 28 janvier 1819. Il se fit recevoir avocat au parlement de Paris et entra vers 1780 au conseil supérieur de Saint-Domingue. Député de la Martinique à l'Assemblée constituante, il fut arrêté après le 10 août, parvint à s'échapper et se réfugia à Philadelphie, où il se fit libraire et imprimeur. Il revint en France en 1799, fut nommé conseiller d'Etat en 1800 et devint en 1802 administrateur général des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. On a de lui : *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue* (Philadelphie, 1796, 2 vol. in-8); *Description de la partie française de Saint-Domingue* (Ibid., 1797-1798, 2 vol. in-4); *Idée générale ou Abrégé des sciences et arts* (Ibid., 1797, in-12), ouvrage qui, traduit en anglais, est devenu classique aux Etats-Unis; *De la Danse* (Ibid., 1797, in-12; Parme, 1803, in-16), etc. Moreau de Saint-Méry a publié en outre un recueil utile des *Lois et Constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le Vent, de* 1550 *à* 1785 (Paris, 1784-1790, 6 vol. in-4).

Cf. Fournier : *Éloge de Moreau de Saint-Méry* (Paris, 1819, in-12).

MOREAU DE JONNÈS (Alexandre), statisticien français, né près de Rennes le 19 mars 1776, mort à la fin de mai 1870. Elevé dans les idées libérales, il fit, comme volontaire, les campagnes de la Révolution et de l'Empire, entra ensuite dans l'administration et dirigea la publication officielle de la *Statistique générale de la France*, dont il reprit et développa les données dans de très-nombreux ouvrages personnels. A part leur intérêt spécial, quelques-uns ont une véritable importance historique, notamment : *Statistique des peuples de l'antiquité, les Egyptiens, les Hébreux, les Grecs, les Romains et les Gaulois* (1851, 2 vol, in-8), et *Etat économique et social de la France depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV* (1867, in-8). Moreau de Jonnès fut élu en 1849 membre de l'Académie des sciences morales et politiques. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre prem. édit.]

MOREAU (Hégésippe), poëte francais, né le 9 avril 1810 à Paris, mort le 10 décembre 1838. Né de parents sans fortune et orphelin fort jeune, il fut placé gratuitement dans un séminaire près de Fontainebleau, puis entra comme apprenti chez un imprimeur à Provins. Il y vivait heureux de son travail et d'un premier et pur amour, lorsqu'il voulut chercher à Paris un champ plus vaste à son talent pour la poésie, dont il avait déjà donné quelques preuves. Compositeur dans l'imprimerie Didot, il se battit sur les barricades de Juillet, quitta l'imprimerie et se fit maître d'étude, se lassa de cette situation, tomba dans une complète misère et, sans asile, se fit admettre pendant l'épidémie du choléra à l'hôpital de la Charité, et enfin retourna à pied à Provins. Il y entreprit la publication de satires politiques, dont le recueil était intitulé *le Diogène*, et, renonçant à cette œuvre, revint après un an à Paris, rentra dans une imprimerie, se fit de nouveau maître d'étude, chercha à vivre du travail littéraire en écrivant des nouvelles pour les revues et même en collaborant à des vaudevilles, obtint quelques louanges, mais peu d'argent, et rentra à l'hôpital de la Charité pour y mourir.

On voit que la faiblesse et l'irrésolution du caractère eurent une grande part au malheur et à l'insuccès d'Hégésippe Moreau, que l'on regarda avec une douloureuse sympathie comme une victime, un martyr de l'injustice de la société à l'égard du génie. Il disait lui-même : « Je ne me crois pas un grand poëte, pourtant Dieu m'est témoin que je suis un poëte; par malheur je ne suis que cela. » Ce qu'il y eut de grave contre son talent, c'est qu'il se trompa doublement de voie. Il voulut faire des satires politiques et des chansons libertines, quand il était né pour les élégies et les odes chastes. Il reste seulement, pour la critique, un poëte charmant, au cœur tendre, à la voix gracieuse, un artiste délicat. Le vrai Hégésippe Moreau, c'est celui de *la Fermière*, du *Hameau incendié*, des *Contes à ma sœur*, de *l'Oiseau que j'attends* et surtout de *la Voulzie :*

> La Voulzie, est-ce un fleuve aux grandes îles ? Non,
> Mais, avec un murmure aussi doux que son nom,
> Un tout petit ruisseau coulant visible à peine ;
> Un géant altéré le boirait d'une haleine...

Les *Nouvelles* en prose de Moreau sont finement écrites, et d'un sentiment gracieux qui rappelle Charles Nodier. On estime surtout celle qui est intitulée *le Gui de chêne*. Les *Œuvres* d'Hégésippe Moreau ont été publiées par Sainte-Marie-Marcotte. sous le titre de *Myosotis* (Paris, 1838, in-18). Ce recueil a été réédité plusieurs fois, notamment par M. O. Lacroix (1851, in-18) et par Sainte-Beuve (1860, in-18).

Cf. *Notices*, en tête des éditions ci-dessus ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV ; — J. Moret : *Hégésippe Moreau* (Provins, 1871, in-8).

MOREL (Guillaume), imprimeur français, né en 1505 au bourg de Tilleul (Normandie), mort à Paris le 19 février 1564. Il fut admis dans la corporation des imprimeurs de Paris en 1549. Sa marque est un Amour, au centre d'un O qu'enlacent deux serpents. En 1555 il succéda à Turnèbe comme imprimeur du roi. Ses bonnes éditions ne sont pas moins estimées que celles de Robert Estienne; on remarque surtout les œuvres de plusieurs auteurs grecs, Aristote, Strabon, Dion Chrysostome, etc. C'était un humaniste distingué; on a de lui : *Observationes in libros Ciceronis De Finibus et In Partitiones oratorias* (1549, in-4); *Thesaurus vocum omnium latinarum* (Paris, 1558, in-4, souvent réimpr.); *De græcorum verborum anomaliis Commentarius* (1558, in-8); *le Traité des Images* de saint Jean Damascène, traduit en français (1562, in-8); etc.

Cf. Maittaire : *Historia typographorum aliquot Parisiensium.*

MOREL (Frédéric), dit *l'Ancien*, imprimeur et helléniste français, né en 1523 dans la Champagne, mort le 17 juillet 1583. Élève de Jacques Toussaint et gendre de Vascosan, il devint le chef d'une famille qui a fourni également des imprimeurs dévoués à leur art et de savants lettrés. Lui-même fut au nombre des plus érudits. Il fut nommé en 1571 imprimeur du roi. Sa marque est généralement un mûrier, quelquefois une fontaine. On a de lui : *Traicté de la guerre continuelle et perpetuel combat des chrestiens* (1564, in-8); *De la Providence, de Dieu, de l'âme, d'humilité, oraisons prinses de saint Jean Chrisostome* (1557, in-16); *les Douze règles de Pic de la Mirandole* (1571; *Traicté de saint Cyprian des douze manières d'abus* (1571, in-8).

MOREL (Frédéric), *le Jeune*, imprimeur et helléniste français, fils du précédent, né en 1558 à Paris, mort le 27 juin 1630. Son érudition lui mérita l'amitié d'Amyot. Imprimeur du roi après son père, il devint en 1586 professeur d'éloquence au Collége royal. Ses éditions sont remarquables non-seulement par la pureté du texte, mais aussi par le choix des commentaires. On a de lui : *Alexander Severus, tragœdia togata* (1600, in-8); *Commentarii et conjectanea in P. Statii Sylvas* (1601, in-4); *Selectiora Martialis epigrammata græce expressa* (1601, in-fol.); *Commentarius in Catullum, Tibullum et Propertium* (1604, in-fol.); *Observatiuncula in Strabonem* (1620, in-fol.); etc.

MOREL (Nicolas), latiniste français, fils du précédent, né en 1595, a écrit : *Menandri et Philistionis sententiæ, senariis latinis expressæ* (Paris, 1614. in-8); *Pulveris encomium* (Paris, 1614, in-8); des pièces de vers en tête des éditions de Dion Chrysostome, Stace, Libanius, etc., publiées par son père.

MOREL (Claude), imprimeur français, frère cadet de Frédéric *le Jeune*, né en 1574, mort le 16 novembre 1626. Il prit dès l'année 1600 la direction de l'imprimerie de son frère et devint en 1623 imprimeur du roi. Il a donné des éditions de *Martial, Juvénal, Dion Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, saint Athanase, saint Justin, saint Jean Chrysostome*, etc.

MOREL (Charles), imprimeur français, fils aîné du précédent, né en 1602, mort vers 1640. Nommé imprimeur du roi en 1628, il donna des éditions de *Saint Cyrille, Synésius, Clément d'Alexandrie*, etc.

MOREL (Gilles), imprimeur français, frère du précédent, fut en 1639 imprimeur du roi. Sa principale publication est la *Bibliothèque des Pères* (1643, 17 vol. in-fol.).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. II; — Maittaire : *Historia typographorum aliquot Parisiensium*, t. I; — Lacaille : *Histoire de l'imprimerie*; — A.-F. Didot, dans l'*Encyclopédie moderne*, t. XXXVI.

MOREL (Jean), humaniste français, né le 3 mai en Champagne, mort le 22 juillet 1633 à Paris. Il vint à Paris en 1583, professa au collége du cardinal Le Moine et devint en 1593 principal du collége de Reims. On a de lui plusieurs poëmes latins, très-loués des contemporains, malgré le mauvais goût, les pointes et les ridicules hyperboles : *Lyra plectri Horatiani æmula* (Paris, 1608, in-8); *Hendecasyllabi, sive Epigrammatum centuriæ II* (Paris, 1612-1613, 2 vol. in-8); *Calotta, salutare ad modum capitis operimentum* (Paris, 1622, in-4); *Hymni sacri* (Paris, 1623, in-4); *Urbis Parisiorum encomium* (Paris, 1627, in-4); etc.

Cf. Goujet : *Mémoires sur le Collége royal*, t. II.

MOREL (Claude), théologien français du XVII^e^ siècle. Ardent adversaire des Jansénistes, il publia : *la Conduite de saint Augustin contre les Pélagiens* (1658, in-12); *l'Oracle de la Vérité* (1666, in-12). On écrivit contre lui plusieurs pièces satiriques, qui furent poursuivies par l'autorité.

MOREL DE CHEFDEVILLE (Étienne), auteur dramatique français, né à Paris en 1747, mort le 13 juillet 1814. Il fut directeur de l'Opéra pendant l'année 1803. Il avait composé plusieurs librettos assez mal écrits, mais offrant des situations musicales : *la Caravane du Caire* (1783); *Panurge dans l'île des Lanternes* (1785); *Aspasie* (1789), mises toutes trois en musique par Grétry; *Thémistocle* (1785), musique de Philidor; *Tamerlan* (1802), musique de Winter; *le Pavillon du Calife* (1804), musique de Dalayrac; *Sophocle* (1810), musique de Fiocchi, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

MOREL DE VINDÉ (Charles-Gilbert, vicomte DE), agronome et littérateur français, né à Paris le 20 janvier 1759, mort dans cette ville le 20 décembre 1842. Conseiller au Parlement avant la Révolution, il en soutint avec sagesse les principes, puis donna sa démission de magistrat et consacra son activité et sa grande fortune à l'agriculture. A la Restauration il fut fait pair de France. Outre ses nombreux écrits agronomiques, qui lui ont valu le titre de membre de l'Académie des sciences, il a publié : *Étrennes d'un père à ses enfants*, recueil de quatrains moraux (Paris, 1790, in-16), réimprimé plusieurs fois sous le titre de *Morale de l'Enfance* et traduit en vers latins par V. Leclerc (1816, in-16); *Essai sur les mœurs de la fin du XVIII^e^ siècle* (La Haye [Paris], 1794, in-12); quelques romans, etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biogr. univ. des contemp.*; — d'Audiffret : *Eloge*, prononcé à la Chambre des pairs.

MOREL. — Voyez DESCHAMPS (Eustache).

MORELL (André), savant numismate suisse, né à Berne le 9 juin 1646, mort à Arnstadt le 26 avril 1703. Déjà renommé pour sa connaissance des médailles, il vint à Paris et fut chargé, au cabinet du roi, d'un travail dont on ne lui paya pas la rémunération; ayant osé la réclamer, il fut jeté à la Bastille et y resta trois ans (1688-91). Il rentra en Suisse, d'où le gouvernement du roi tenta en vain de le rappeler, et fut conservateur du cabinet des médailles du comte de Schwartzbourg. Aussi savant que modeste, il a laissé des travaux qui le mettent au premier rang des numismates de son époque : *Specimen universæ rei nummariæ antiquæ* (Paris, 1683; Leipzig, 1695, in-8); *Thesaurus morellianus, sive Familiarum romanorum numismata omnia* (Amsterdam, 1734, 2 vol. in-fol., av. pl.); *Thesaurus morellianus, sive commentaria in XII priorum imperatorum romanorum numismata* (Ibid., 1752, 3 vol. in-fol.), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV; — Füssli : *Geschichte der Künstler in der Schweitz*, t. II.

MORELL (Thomas), philologue anglais, né à Eton le 18 mars 1703, mort le 19 février 1784. Il entra dans les ordres. Il est moins connu par ses essais littéraires, poëmes religieux, traductions, etc., que par ses travaux grammaticaux, entre autres le *Thesaurus græcæ poeseos* (Eton, 1672, in-4), premier dictionnaire de prosodie grecque. Il a annoté, par ordre de la reine Caroline, l'*Essai sur l'entendement humain de Locke* (1794, in-8).

Cf. Chalmers : *General biograph. Dictionary*.

MORELLET (André), littérateur français, né le 7 mars 1727 à Lyon, mort le 12 janvier 1819 à Paris. Il commença ses études au collége des Jésuites à Lyon, les continua à Paris au séminaire des Trente-Trois et fut admis à la Sorbonne. Chargé en 1752 de l'éducation du fils de M. de La Galaizière, chancelier du roi de Pologne, il visita l'Italie avec son élève et revint à Paris, où il fréquenta le salon de M^me^ Geoffrin et se lia avec les philosophes. Il se fit en plusieurs occasions le

défenseur de Voltaire, qui, par allusion à son talent de polémiste, l'appelait l'abbé *Mords-les;* il eut pour amis Turgot, Malesherbes, D'Alembert, Diderot, Marmontel ; il obtint l'estime de Franklin et celle de lord Shelburne, depuis marquis de Lansdowne, et amena ce dernier, par d'instantes discussions sur l'intérêt des nations, à faire la paix avec la France. L'abbé Morellet reçut du roi, en récompense de ce service, une pension de 4000 francs. Admis à l'Académie française en 1785, il s'efforça, sous la Révolution, de défendre l'existence de cette Compagnie, dont Chamfort demandait la destruction. N'ayant pu y parvenir, il cacha chez lui les archives, les registres et le manuscrit du *Dictionnaire*, qu'il conserva jusqu'à la reconstitution de cette Compagnie en 1803. Il y fut appelé de nouveau et devint membre du Corps législatif en 1807.

Ce qui distingue Morellet, c'est un attachement constant aux idées libérales et philosophiques du XVIIIe siècle. « Tout était d'accord en lui, dit Campenon. On trouvait la simplicité dans ses goûts comme le naturel dans son langage, l'ordre dans ses habitudes comme la méthode dans ses écrits, la sérénité dans son caractère comme le calme dans son imagination ; et s'il était permis d'étendre plus loin ce rapport entre l'homme et ses ouvrages j'oserais dire que ses conceptions, ses idées, son style même, conservaient je ne sais quoi de robuste comme lui et de fortement prononcé comme ses traits. » Il servit beaucoup à répandre les doctrines des philosophes, les idées économiques de Turgot ; mais le manque d'initiative l'empêcha de donner toute sa mesure ; ce qui le fit appeler par Marie-Joseph Chénier :

Enfant de soixante ans qui promet quelque chose.

Morellet a lui-même réuni, sous le titre de *Mélanges de littérature et de philosophie du XVIIIe siècle* (Paris, 1818, 4 vol. in-8), ceux de ses écrits qui méritent le plus d'être conservés. Nous distinguerons : *Préface de la comédie des* Philosophes (1760, in-8), pamphlet contre la comédie de Palissot, à propos duquel Morellet fut emprisonné deux mois à la Bastille, pour quelques mots contre la princesse de Robecq ; *Remarques critiques et littéraires sur la prière universelle de Pope* (1760, in-8) ; *les Si et les* Pourquoi (1760, in-12), contre Le Franc de Pompignan ; *Théorie du paradoxe* (1775, in-12) ; *De l'Académie française, ou Réponse à l'écrit de M. Chamfort qui a pour titre* Des Académies (1791, in-8) ; *Pensées libres sur la liberté de la presse* (1795, in-8) ; *le Cri des familles* (1795, in-8) ; *la Cause des pères* (1795, in-8) ; *Observations critiques sur le roman intitulé* Atala (1801, in-8), qu'il condamne comme nouveauté littéraire et comme retour aux idées religieuses. On lui doit la traduction du *Traité des délits et des peines* de Beccaria (1766, in-12) ; des traductions de plusieurs romans anglais; des articles nombreux dans l'*Encyclopédie*, le *Mercure*, etc. Il a laissé des *Mémoires sur le XVIIIe siècle et sur la Révolution* (Paris, 1821, 1823, 2 vol. in-8).

Cf. Grimm : *Correspondance littéraire ;* — Campenon et Lemontey : *Discours* prononcés à l'Académie française ; — Quérard : *la France littéraire.*

MORELLI (l'abbé Giacomo), célèbre bibliographe italien, né à Venise en 1745, mort en 1819. Il entra dans l'ordre des Dominicains, acquit un grand savoir et fut en 1778 nommé conservateur de la bibliothèque de Saint-Marc, dont il augmenta la valeur par le don de 20 000 manuscrits. On doit à Morelli la découverte de plusieurs anciens ouvrages, entre autres d'un Discours d'Aristide, d'une Déclamation de Libanius pour Socrate, et de fragments des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène. Il a publié le *Catalogue de la bibliothèque de Saint-Marc* (1774). Ses ouvrages ont été réunis sous le titre d'*Operette* (Venise, 1820, 3 vol. in-8). On y remarque : *Epistolæ Septem Variæ eruditionis; Bibliotheca manuscripta græca et latina*, etc.

Cf. Tipaldo : *Biogr. degli Ital. illustri*, t. II.

MORELLY (N.), publiciste français du XVIIIe siècle, est né, à ce qu'on croit, à Vitry-le-François, et y fut précepteur. On ne sait rien de plus de sa vie, et peut-être confond-on avec ses ouvrages quelques-uns de son père, dont la personnalité n'est pas restée moins inconnue. Il a écrit plusieurs ouvrages imbus des doctrines socialistes et communistes. Le principal, intitulé *Code de la Nature* (1755, 1760, in-12), est assez remarquable par l'exposition et l'enchaînement des idées pour avoir été attribué à Diderot. Il fut violemment attaqué. Ses autres ouvrages sont : *Essai sur l'esprit humain* (Paris, 1745, in-12) ; *Essai sur le cœur humain* (Ibid., 1745, in-12) ; *Physique de la beauté* (Amsterdam, 1748, in-12) ; *le Prince; les Délices du cœur, ou Traité des qualités d'un grand roi, et système d'un sage gouvernement* (Ibid., 1751, 2 vol. in-12) ; *Naufrage des îles flottantes, ou la Basiliade* (Messine [Paris], 1753, 3 vol. in-12), poëme en quatorze chants, d'un style et d'une composition embarrassés ; la *Basiliade*, gouvernement d'un roi philosophe, fait disparaître les *Iles flottantes*, préjugés qui empêchent le bonheur de l'humanité. M. Villegardelle a réédité le *Code de la Nature, augmenté de fragments de la Basiliade*, et précédé d'une *Notice* (Paris, 1841, in-12).

Cf. Barbier : *Dict. des anonymes.*

MORENCY (Suzanne GIROUX, dame QUILLET, dite Mme DE), femme auteur française, née vers 1772 à Paris. A peine mariée, elle quitta son mari, vécut ouvertement dans le désordre jusqu'à ce qu'une maladie, en altérant ses traits, la laissât sans ressources. Elle écrivit alors des romans. « Avec ses souvenirs elle composa, dit M. Monselet, plusieurs ouvrages d'une physionomie baroque, écrits dans un style sans nom, pétulant, obscur, sentimental, effronté. » En voici les titres : *Illyrime* (Paris, 1799, 3 vol. in-8) ; *Euphémie* (1801, 4 vol. in-12) ; *Rosalina* (1801, 2 vol. in-12) ; *Lisa* (1801, 2 vol. in-12) ; *Orphana* (1802, 2 vol. in-12) ; *Zéphira et Fridgella* (1806, 2 vol. in-12).

Cf. Ch. Monselet : *les Oubliés et les dédaignés*, t. II.

MORÉRI (Louis), érudit français, né le 25 mars 1643 à Bargemont (Var), mort le 10 juillet 1680 à Paris. Il reçut les ordres et fut aumônier de l'évêque d'Apt, Gaillard de Lonjumeau. Le dictionnaire qui porte son nom parut, pour la première fois, sous ce titre : *le Grand Dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane* (Lyon, 1674, 1 vol. in-fol., et 1681, 2 vol. in-fol.) Cet ouvrage n'était pas, comme on l'a cru, le premier de ce genre; il avait été précédé par celui de Juigné, en 1644. Mais il était mieux disposé et moins incomplet; cependant il contenait lui-même des renseignements si peu nombreux et souvent si erronés qu'il a fallu, pour en faire un véritable dictionnaire historique, le renouveler presque en entier et le rendre cinq fois plus considérable. Voltaire disait que c'était « une ville nouvelle, bâtie sur l'ancien plan ». Les plus importantes éditions de ce *Dictionnaire*, auquel on a gardé le nom de Moréri, en quelque sorte par reconnaissance, sont celles de Jean Le Clerc (Amsterdam, 1691, 4 vol. in-fol.), de Du Pin (Paris, 1712, 5 vol. in-fol.), de La Barre et l'abbé Le Clerc (Ibid., 1724, 6 vol. in-fol.), de Drouet (Ibid., 1759, 10 vol in-fol.), qui réunit les corrections et suppléments de Le Clerc, Goujet, Du Pin, etc. C'est la vingtième et la meilleure de toutes, celle que l'on consulte aujourd'hui.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVII.

MORETO Y CABANA (Don AGUSTIN), poëte dramatique espagnol, né à Madrid vers 1600 et mort le 28 octobre 1669. On ne sait presque rien de sa vie, qu'il termina dans un couvent de Tolède. Ami de Lope de Vega, de Tirso de Molina et de plusieurs autres écrivains célèbres et protégé par Philippe IV, il composa un grand nombre de comédies, qui ne furent jamais complétement imprimées. Ses *Œuvres choisies* (Comedias escogidas, Madrid, 1654, 1676, 1681, 3 vol. in-4) contiennent quarante-six pièces, qu'il a écrites seul ou en collaboration (Valence, 1676 et 1703). Les principales ont été réimprimées dans la collection Rivadeneyra. Moreto se montre doué d'un génie flexible qui s'accommode merveilleusement à tous les genres et à tous les tons. Au milieu du mouvement et de la variété des combinaisons de l'intrigue espagnole, il a cherché le premier à produire la comédie de mœurs et de caractère. Il emprunte à ses devanciers, et surtout à ses contemporains, avec un sans-façon et une audace extrêmes. Il a écrit des comédies religieuses, dont la plus remarquable, les *Frères les plus heureux* (Los mas dichosos hermanos), reproduit la légende des Sept Dormants d'Éphèse. Une de ses œuvres importantes, *le Roi vaillant et justicier et le Riche homme d'Alcala* (Rey valiente y justiciero y Rico hombre de Alcala), est une imitation flagrante de *Infanzon de Illescas* de Lope de Vega. Il a tiré d'une pièce de ce dernier, *los Milagros del desprecio*, sa comédie de *Dédain pour dédain* (Desden con el desden), dont Molière s'est inspiré dans la *Princesse d'Elide*. De même sa charmante comédie, *la Tante et la Nièce*, provient d'une pièce du même Lope : *De cuando acà nos vino*. Une des œuvres les plus populaires de Moreto est *le Beau don Diego* (El Luisdo don Diego), dont le nom est passé en proverbe. C'est un *Beau Nicolas* de village qui croit séduire toutes les femmes et finit par épouser une servante qui se fait passer pour une riche comtesse. Citons aussi : *En avant la ruse !* (Trompa adelante), comédie d'intrigue très-vive et très-gaie, et *l'Occasion fait le larron* (La ocasion hace al ladron), reproduction presque littérale de la *Villana de Valleras* de Gabriel Tellez, qui a fait supposer que ce dernier auteur, ami de Moreto, n'obtenant pas l'autorisation de faire jouer sa pièce, la fit représenter avec quelques changements sous un autre nom et un autre titre.

Cf: Martinez de la Rosa : *Art poétique* (Paris, 1827, *Obras*, t. II) ; — de Vieil-Castel : *Don Augustin Morato*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mars 1840) ; — de Schack : *Geschichte der dramatischen Lit. in Spanien*, t. III ; — Ticknor : *History of span. Lit.*, t. II.

MORGAN (Sydney OWENSON, lady), femme de lettres anglaise, née à Dublin vers 1783, morte à Londres le 13 avril 1859. Elle épousa en 1811 un médecin, Ch. Morgan, qui l'encouragea dans ses travaux littéraires; elle leur dut la célébrité; devenue aveugle, elle obtint une pension de 300 liv. sur la liste civile. Elle a publié des *Poésies* (1797 et 1798), un recueil très-goûté de *Chants irlandais*, avec la traduction anglaise; des romans et recueils de nouvelles, entre autres *le Livre sans nom* (the Book without a name, 1841, 2 vol.) et *Scènes de la vie réelle* (Dramatic scenes from reel life); des livres de voyages estimés (la *France*, l'*Italie*, etc.); enfin une grande étude historique et philosophique sur la condition de la femme chez les différents peuples, sous le titre : *la Femme et son maître* (Woman and her master, 1840, 2 vol. in-8, nouv. édit., 1855). [*Dict. des contemp.*, 1re et 2e édit.].

MORGANT-LE-GÉANT, roman de chevalerie composé au XVIe siècle, d'après des poëmes héroïques italiens, imités eux-mêmes de nos chansons de geste. C'est l'histoire d'un mécréant qui, aidé de ses deux frères, persécutait les chrétiens. Roland tua les deux frères, et Morgant « fu chrestien qui depuis ayda grandement à augmenter la saincte foy catholique ». Les éditions principales de ce roman sont celles de Rigaud (Lyon, 1613) et de Nic-Oudot (Troyes, 1625).

MORGANTE-LE-GRAND, roman satirique de L. Pulci (voy. ce nom).

MORHOF (Daniel-Georges), savant philologue et poëte allemand, né à Wismar (Mecklembourg), le 6 février 1639, mort à Lubeck le 30 juillet 1691. Fils d'un greffier de tribunal, il alla suivre les cours de droit à Rostock et se livra avec passion à l'étude des sciences, de l'histoire et des langues. Une pièce de vers lui valut à vingt ans une chaire de poésie. Il voyagea et se lia en Hollande et en Angleterre avec divers savants. Il devint plus tard professeur d'histoire et bibliothécaire de l'Université de Kiel.

Morhof avait un immense savoir, dont témoignent ses ouvrages, aussi variés que nombreux. En littérature il s'est fait un rang distingué dans l'école silésienne, par son *Entretien sur la langue et la poésie allemandes, leur origine, leurs progrès et leurs principes* (Unterricht von der deutschen Sprache und Poesie, etc.; Kiel. 1682, in-8; plus. édit.) : c'est le premier essai d'histoire littéraire en Allemagne et il marque une connaissance très-approfondie des éléments et des conditions de la versification germanique. Toutefois, ses poésies, odes sacrées et profanes, épigrammes, pièces de circonstance, dont le recueil est joint à une des éditions de l'ouvrage précédent (Ibid., 1718, in-8), ne sont guère au-dessus du médiocre. Un autre livre très-important par les connaissances littéraires qu'il renferme est écrit en latin, comme la plupart des ouvrages de Morhof, et a pour titre *Polyhistor, sive de Notitia auctorum et rerum commentarii* (Ibid., 1688-1692, 3 vol. in-4; 1695, édit. avec notes de J. Moller, 2 vol. in-8; 1747, édit. de Fabricius, 2 vol. in-4).

Nous pouvons encore citer, en dehors de ses ouvrages de droit, de médecine légale, de physique, d'alchimie, etc. : *Diatribe philologica de novo anno ejusque ritibus* (Rostock, 1653, in-4); *De Intemperantia in studiis et eruditorum qui ex ea oriuntur morbis* (Kiel, 1672, in-4); *De Patavinitate Liviana, ubi de urbanitate et peregrinitate sermonis latini universe agitur* (Ibid., 1685, in-4), inséré dans l'édition de Tite-Live, de Drakenborch (tome VII); *Philochrysum* (Lubeck et Leipzig, 1690, in-4), comprenant deux pamphlets contre l'avarice du clergé, dont l'un est de Majoragio; *De Disciplina argutiarum* (1693, in-12); *Collegium epistolicum* (Leipzig, 1693-1715, édition de J.-B. Majus), traité de l'art épistolaire; *Opera poetica* (Lubeck, 1694, in-8); *Orationes* (Hambourg, 1698, in-8); *Dissertationes academicæ* (Ibid., 1699, in-4); *Deliciæ oratoriæ* (Lubeck, 1701, in-8), traité d'amplification oratoire; *De Pura dictione latina* (Hanovre, 1725, in-8); *De Legendis, imitandis et excerpendis auctoribus* (Strasbourg, 1731, in-8).

Cf. J. Moller : *Vie de Morhof*, en tête de son édit. du *Polyhistor* ; — *Vie de l'auteur*, en grande partie autobiographique, en tête des *Dissert. academicæ* (Ibid.) ; — W. Müller : *Biblioth. deutscher Dichter*, etc. (Leipzig, 1826, t. VIII) ; — Niceron : *Mémoires*, t. II.

MORIER (James), voyageur et romancier anglais, né en 1780, mort en 1849. En 1808 et 1809 il fit en Orient une longue excursion dont il a raconté les principaux incidents dans ses *Voyages à travers la Perse, l'Arménie, l'Asie Mineure* (Londres, 1812), trad. en français par Eyriès (1813, 3 vol. in-8). Le gouvernement anglais l'envoya en 1810 à la cour de Perse, où il séjourna jusqu'en 1816. Peu après son retour il publia un *Second voyage en Perse* (Londres, 1818). Il doit surtout

sa réputation à son roman, *les Aventures de Hajji Baba d'Ispahan* (1824, 3 vol.), le tableau le plus piquant et le plus exact des mœurs orientales. Cet Hajji Baba est une sorte de Gil Blas qui passe par toutes les conditions. Une seconde partie (1828, 2 vol.) montre le héros à Londres et développe le contraste des mœurs anglaises et des habitudes persanes. On cite en outre de Morier : *Zohrab, l'otage* (1832, 3 vol.); *Ayesha, la jeune fille de Kars* (1834, 3 vol.); *le Mirza* (1841, 3 vol.) et *Banni, conte historique de la Souabe* (1838), la plus médiocre production de l'auteur. *Hajji Baba* a été traduit en français par Defauconpret et *Zohrab* par M. Philarète Chasles. Tous les romans de Morier ont été réimprimés dans la collection Baudry.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*

MORIGIA (Buonincontro), chroniqueur italien du XIVe siècle, né à Monza (Milanais). On a de lui une *Chronique de Monza*, insérée dans le recueil de Muratori. A la même famille appartient le cardinal Jacques-Antoine MORIGIA, né à Milan en 1632, mort en 1708, célèbre prédicateur de l'ordre de Saint-Barnabé, successivement évêque de San-Miniato, de Florence et de Pavie. Il a laissé des *Oraisons funèbres*, des *Lettres pastorales*, etc.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana.*

MORIN (Jean), théologien français, né en 1591 à Blois, mort le 28 février 1569. Membre de l'Oratoire, il s'appliqua à l'étude de l'hébreu. Il a cherché à prouver dans plusieurs ouvrages la supériorité du texte samaritain du *Pentateuque : Exercitationes ecclesiasticæ in utrumque Samaritanorum Pentateuchum* (Paris, 1631, in-4); *Exercitationes biblicæ de hebraici græcique textus sinceritate* (Paris, 1633, in-4); *Pentateuchum samaritanum* (Paris, 1645, in-4); *Opuscula hebræo-samaritana* (Paris, 1657, in-12). On a en outre de lui : *Histoire de la délivrance de l'Eglise chrétienne par l'empereur Constantin* (Paris, 1630, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IV.

MORIN (Henri), érudit français, né en 1655 à Saint-Pierre-sur-Dives (Normandie), mort le 16 juillet 1728. Il était fils d'un ministre protestant, auteur de plusieurs ouvrages d'exégèse biblique, et se réfugia en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes. Membre de l'Académie des inscriptions, il a donné au recueil de cette compagnie un grand nombre de *Mémoires* sur divers sujets.

Cf. Alfr. Maury : *l'Ancienne Acad. des inscriptions.*

MORIN (Frédéric), littérateur français, né à Lyon le 11 juin 1823, mort le 22 août 1874. Elève de l'Ecole normale (1844-47), agrégé de philosophie (1848), il professa cette classe à Mâcon, à Nancy et à Troyes et sortit de l'Université pour refus de serment, au coup d'Etat de 1851. Il exerça l'enseignement libre, se jeta dans la politique active, écrivit dans divers journaux et chercha à établir, dans plusieurs ouvrages, l'union du catholicisme et de la démocratie. Au 4 septembre 1870 il fut nommé préfet de Saône-et-Loire. Nous citerons de lui : *Saint-François d'Assise et les Franciscains* (Paris, 1853, in-16); *De la Genèse et des principes métaphysiques de la science moderne* (1856, in-8); *Dictionnaire de philosophie et de théologie scolastiques* (1857-58, 2 gr. vol. in-8); *Origines de la démocratie, la France au moyen âge* (1864, in-18). [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

MORITZ (Charles-Philippe), voyageur et écrivain allemand, né à Hameln (dans le Hanovre) le 15 septembre 1757, mort le 26 juin 1793. D'abord apprenti chapelier, il acquit de l'instruction et alla étudier la théologie à Erfurt et à Wittemberg. Membre de l'Académie, professeur de la théorie des beaux-arts à l'Académie des arts plastiques et de littérature allemande à l'Académie d'artillerie, il fit, dans l'intervalle de ses fonctions, plusieurs voyages, parcourut à pied l'Angleterre, et visita l'Italie, où il se lia avec Gœthe qui lui donna ensuite l'hospitalité à Weimar.

Outre ses deux livres de voyages : *Voyages d'un Allemand en Angleterre pendant l'année* 1782 (Reisen eines Deutschen in England, etc.; Berlin, 1783, in-8) et *Voyages d'un Allemand en Italie dans les années* 1786-1788 (Reisen eines D. in It., etc.; Berlin, 1792-1793, 3 parties), on cite de Moritz deux ouvrages d'archéologie, Ἀνθουσα ou *les Antiquités de Rome* (Berlin, 1791, in-8, avec plan.) et *la Mythologie des anciens* (Gœtterlehre der Alten; Ibid. même année); un roman psychologique qui passe pour une complaisante autobiographie, *Antoine Reiser* (Anton R., ein psychologischer Roman; Berlin, 1785-1790, 4 vol. in-8, complété par Klisching, tome V); un *Essai de prosodie allemande* (Versuch einer deutsch Pros.; Berlin, 1786), l'un des premiers écrits sur la matière; divers écrits de théorie artistique et littéraire et plusieurs livres à l'usage des enfants.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. III.

MORNAY (Philippe DE), seigneur du Plessis-Marly, connu sous le nom de *Du Plessis-Mornay*, homme politique et controversiste français, né le 5 novembre 1549 à Buhy (Vexin français), mort le 11 novembre 1623 à La Forêt-sur-Sèvre. Elevé dans la religion réformée, il perfectionna son éducation par six ans de voyages en Italie et en Allemagne. Le roi de Navarre (Henri IV) l'ayant appelé dans son conseil, il fut dès lors à la tête de toutes les négociations, de toutes les affaires d'administration, de finances et de guerre. Son crédit commença à diminuer lorsque le roi prépara son abjuration, mais il resta le protecteur des protestants et veilla avec tant de soin à l'exécution de l'édit de Nantes qu'on l'appela « le pape des huguenots ». Après la mort de Henri IV, il mit tout en œuvre pour empêcher ses coreligionnaires de recourir à la guerre civile. Politique profond, sage administrateur et d'une grande droiture de caractère, Du Plessis-Mornay fut en même temps un fervent calviniste et un polémiste infatigable. On a de lui : *Discours de la vie et de la mort* (Lausanne, 1576, in-8); *Remonstrance aux estats de Blois pour la paix* (Lyon, 1576, in-12); *Traité de l'Église* (Londres, 1578, in-8); *Traité de la vérité de la religion chrétienne* (Anvers, 1581, in-4, plusieurs fois réimpr.); *De l'institution, usage et doctrine du sainct sacrement de l'Eucharistie en l'Eglise ancienne* (La Rochelle, 1598, in-4), ouvrage contre la messe, contenant, sur près de 5000 passages tirés des Pères ou d'autres théologiens, une dizaine de citations trouvées inexactes; *Discours véritable de la conférence tenue à Fontainebleau* (1600, in-8); *Discours et méditations chrestiennes* (Saumur, 1619, 2 vol. in-12; 1624, in-8); *le Mystère d'iniquité, c'est-à-dire l'Histoire de la papauté* (Ibid., 1611, in-fol.); etc. On a aussi les *Mémoires de Philippe de Mornay* (La Forêt, 1624-1625, t. I et II, in-4; Amsterdam, 1651-1652, t. III et IV, in-4), réédités par de La Fontenelle de Vaudoré et Auguis (Paris, 1822-1825, 12 vol. in-8),

Cf. J. Ambert : *Duplessy-Mornay* (Paris, 1847, in-8); — Haag frères : *la France protestante*; — G. Garrisson : *De la Politique du calvinisme en France, Du Plessy-Mornay*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 février 1848); — Poirson : *Histoire d'Henri IV*; — M.-J. Gaufrès : *Philippe Mornay ou l'Education d'un gentilhomme protestant au XVIe siècle* (Paris, 1868, in-8).

MORNY (Charles-Auguste-Louis-Joseph, duc DE), homme politique français, né à Paris le 23 octobre

1811, mort dans cette ville le 10 mars 1865. Cet homme, fameux par la part qu'il prit au coup d'Etat de décembre 1851 et à l'organisation du second Empire, a voulu contribuer personnellement à la vogue de la petite littérature dramatique que le nouveau régime semblait favoriser et, à partir de 1861, il a écrit et fait représenter, sous le pseudonyme dévoilé de *Saint-Remy*, plusieurs bouffonneries dramatiques et musicales : *Sur la grande route*, proverbe; *Monsieur Choufleury restera chez lui...*, opérette bouffe; *les Finesses du mari*, comédie; *la Succession Bonnet*, vaudeville, etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

MOROLF et MOROLT. — Voyez SALMAN ET MOROLT.

MOROSINI (Andrea), historien italien, né à Venise le 13 février 1558, mort le 29 juin 1618. Il fut membre du conseil des Dix et historiographe de la république. Il a écrit en latin avec élégance et exactitude une *Histoire de Venise de* 1521 *à* 1615 (Historia Venita, ab anno, etc.; Venise, 1623, in-fol.; nouv. édit. 1719, in-4); un recueil d'*Opuscules et Lettres* (Ibid., 1625, in-8), etc.

Cf. N. Cresso : *Notice*, dans l'édit. de l'*Historia veneta* de 1719; — Niceron : *Mémoires*, t. XII.

MORRIS (Gouverneur), homme d'Etat américain, né à New-York en 1752, mort en 1816. Dès l'âge de vingt-trois ans il fit partie du congrès qui proclama l'indépendance des Etats-Unis. Envoyé à Paris comme ministre des Etats-Unis en 1789, il fut pour le mouvement révolutionnaire un observateur intelligent, mais sévère. Le *Journal* de son séjour à Paris et sur le continent, qui reste son titre littéraire, a été publié par Jared Sparks dans l'ouvrage intitulé : *Life of Gouverneur Morris with selections from his correspondence* (Boston, 1832, 3 vol. in-8) et traduit par M. Gandais sous le titre de *Mémorial de G. Morris* (Paris, 1842, 2 vol. in-8).

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature.*

MORRISON (Robert), sinologue anglais, né à Morpath le 5 janvier 1782, mort à Canton le 1er août 1834. Envoyé en Chine par la Société des missions, il résida généralement à Canton, où il devint secrétaire interprète de la factorerie anglaise et servit avec zèle les intérêts anglais et chrétiens tout en étudiant avec ardeur les langues du pays. Il a traduit en chinois, par parties détachées, l'*Ancien* et le *Nouveau Testament* (1810-1818, 30 vol. in-12) et en avait préparé une édition toute nouvelle que la mort l'empêcha de publier. On lui doit en outre : *a Grammar of the Chinese language* (Serampour, 1815, in-4); *Dictionary of the Chinese language* (Macao, 1815-1823, 3 vol. en 5 t., gr. in-4); *a Wiew of China, for philological purpose* (Ibid., 1817, in-4); *Chinese miscellany* (Londres, 1825, gr. in-4) : *Vocabulary of the Canton dialect* (Macao, 1828, in-8).

Cf. Mistress Morrison : *Memoirs of the life and correspondence of R. Morrison* (Londres, 1839, 2 vol. in-8); — Rémusat, dans le *Journal des savants* (août 1824).

MORT D'ABEL (LA), poëme pastoral de Gessner; — LA MORT D'ADAM, drame de Klopstock; — LA MORT DU JUSTE, poëme de mistress Barbauld (voy. ces noms).

MORTINER (Thomas), littérateur anglais, né à Londres en 1730, mort dans cette ville en décembre 1809. Il fut vice-consul dans les Pays-Bas. A part ses ouvrages spéciaux, tels qu'un double *Dictionnaire de commerce* (Londres, 1766, 2 vol. in-fol.; 1809, in-8), nous citerons de lui : *le Plutarque anglais* (the British Plutarch; Ibid., 1762, 6 vol in-8), traduit en français par Mme de Vasse (Paris, 1785-1786, 12 vol. in-8), et une *Histoire d'Angleterre* (Hist. of. England; Londres, 3 vol. in-fol.).

MORVILLE (Charles-Jean-Baptiste FLEURIAU, comte DE), membre de l'Académie française, né le 30 octobre 1686 à Paris, mort le 2 février 1732. Successivement avocat du roi au Châtelet, puis procureur général au grand conseil, ambassadeur, ministre de la marine et des affaires étrangères, il entra à l'Académie française en 1723. Il avait le goût des lettres, mais il n'a rien écrit.

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française.*

MOSCA (IDIOME), ou MOZKA et MUYZKA, idiome de l'Amérique du Sud, parlé par la tribu indienne des Moscas, récemment éteinte et qui habitait sur le plateau de Bogota, dans la Colombie. On possède dans cette langue un ancien calendrier lunaire, écrit en hiéroglyphes du genre de ceux des Mexicains. Il a été fait sur le mosca plusieurs travaux, notamment des *Dictionnaires* que l'on conserve manuscrits. Il en a été publié la *Grammaire* par P. Fray Bernardo de Lugo (Grammatica en la langua general del nuovo reyno llmada Mosca (Madrid, 1619, pet. in-8).

Cf. *Sur la langue des Muyscas*, dans le *Bulletin* de la Soc. de géographie, t. VIII; — H.-E. Ludewig : *the Literat. of americ. aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

MOSCHEROSCH (Jean-Michel) ou MOSEUROSCH, célèbre écrivain satirique, né à Wildstadt (Alsace) le 5 mars 1600, mort à Worms le 4 avril 1669. Il était d'une famille originaire d'Aragon, venue en Allemagne sous Charles-Quint. Il étudia à Strasbourg, remplit diverses fonctions publiques à Crichingen, à Vistingen et à Strasbourg, et devint conseiller intime à Cassel. Il était membre de la société poétique des « Fructifiants ». Il s'est fait un nom par un livre de peintures satiriques qui n'a pas cessé d'être goûté : *Merveilleuses et véritables visions de Philander de Sittenwald, où la manière d'être de tout le monde et tout le commerce humain sont mis au jour et exposés sous leurs véritables aspects vanité, violence, hypocrisie et sottise* (Wunderliche und wahrhafte Gesichte von Phil. von Sittenvald, in welchen, aller Welt, etc.; Strasbourg, 1642, 2 vol.; nombr. édit.). Dans cet ouvrage librement imité des *Visions* de Guevedo, l'auteur s'élève surtout contre l'abandon des mœurs allemandes et l'invasion des modes étrangères. Par exemple, il montre dans l'enfer tous ceux qui contribuent à altérer la simplicité du peuple : les nobles et les grands tiennent le premier rang; ceux des artisans qui exercent un métier corrupteur, comme les tailleurs, y prennent place avec eux, etc. Dans un autre récit, celui de la ronde *A la mode* (A la mode Kehrauss), les vieux héros de l'Allemagne condamnent le poëte à ne plus vivre désormais qu'à l'allemande, à s'habiller à l'allemande et à parler le vieil allemand. On remarque que les premières histoires du recueil sont farcies, à dessein sans doute, de mots étrangers, tandis que les dernières emploient dans toute sa pureté la langue nationale. On reconnaît chez l'auteur un esprit mordant, une raillerie amère, une satire tout à fait sanglante. Les *Visions merveilleuses* de Moscherosch ont été, dans des éditions ultérieures, comme celle de Leyde (1646 et suiv., 7 vol in-12), grossies de récits apocryphes. Il en a paru une continuation anonyme sous ce titre : *Philander Infernalis vivo redivivus apparens* (Francfort, 1648, in-8). Ditmar a donné une édition abrégée des *Visions* en allemand moderne (Berlin, 1830). On cite en outre de Moscherosch des épigrammes, des paraboles, des chansons populaires, etc.

Cf. Ditmar : *Notice sur Moscherosch*, en tête de son édition; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.* (Leipzig, 1865, t. II).

MOSCHION, Μοσχίων, poëte tragique grec du ve siècle avant J.-C. Il vécut à Athènes. Quelques fragments de ses pièces ont été insérés dans les *Fragmenta tragicorum græcorum* de Wagner.

Cf. Wagner : *De Moschionis poetæ tragici vita ac reliquiis* (Breslau, 1846, in-8).

MOSCHOPULE (Manuel), Μανουὴλ Μοσχόπουλος, nom commun, d'après l'opinion généralement admise, à deux grammairiens byzantins, l'un qui vécut à la fin du XIV[e] siècle et l'autre, neveu du premier, qui se réfugia en Italie après la prise de Constantinople. Il est très-difficile de décider lesquels de leurs ouvrages appartiennent au premier ou au second, et les conjectures faites à ce sujet laissent beaucoup à désirer. On a sous leur nom : *Grammaire grecque* (Bâle, 1540, in-8); *Recueil de mots attiques*, imprimé à la fin du *Dictionnaire grec* d'Alde (Venise, 1524, in-fol.); *Sur la construction des mots et sur les accents* (Ibid., 1525, in-4); *Sur l'analyse du discours* (Paris, 1545, in-4); *Scholies sur les deux premiers livres de l'Iliade* (Harderwyk, 1702 in-8); *Scholies sur Hésiode*, dans les éditions d'*Hésiode* (Venise, 1537, in-4; Leyde, 1603, in-4); *Scholies sur Euripide*; etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I, II, VI; — Titze : *Diatriba de Moschopulis*, dans l'édit. du *Nouvel abrégé de grammaire* (Leipzig, 1822, in-8).

MOSCHUS (Jean), surnommé *Eucratès*, hagiographe grec, mort vers 620. Il fut au nombre des anachorètes qui vécurent sur les bords du Jourdain. Après avoir visité les monastères de Syrie, d'Egypte et d'Occident, il écrivit *la Prairie ou le Nouveau Paradis*, contenant les vies des moines de son temps. Le merveilleux s'y mêle à la réalité. Cet ouvrage, d'un style très-négligé, fut publié par Fronton du Duc, dans sa *Bibliotheca veterum Patrum* (Paris, 1624, 2 vol. in-fol.), dans la *Bibliotheca Patrum* de Paris (1644) et dans les *Monumenta Ecclesiæ græcæ* de Cotelier (Paris, 1677-1686, 3 vol. in-fol.). Ambroise le Camaldule en fit une traduction latine que Lippomani inséra dans ses *Vitæ Sanctorum* (Rome, 1551-1560, 8 vol. in-4), et Rosweyde dans ses *Vitæ Patrum* (1615, in-fol.). Arnauld d'Andilly le traduisit en français.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X.

MOSER (Jean-Jacques), homme d'Etat et publiciste allemand, né à Stuttgart le 18 janvier 1701, mort dans cette ville le 30 septembre 1795. Il termina ses études à Tubingue, où il fut nommé professeur extraordinaire de droit dès 1720. Il passa ensuite à Vienne, où il fut en vain sollicité d'abjurer le protestantisme. Revenu dans le Wurtemberg, il fut mêlé activement aux affaires publiques, comme directeur de la chancellerie à la cour de Hesse-Hombourg, et se montra, malgré les ennuis et les poursuites qu'il s'attira, fidèle à son programme libéral.

J.-J. Moser est un des écrivains politiques les plus féconds de l'Allemagne; on porte à plus de quatre cents le nombre de ses ouvrages et opuscules qui se recommandent par les idées libérales et par l'esprit pratique acquis dans le maniement des affaires. Nous citerons parmi ceux qui offrent un intérêt le plus général : *Esquisse de la constitution actuelle de l'Allemagne* (Grundriss der heutigen Staatsverfassung von Deutschland; Tubingue, 1731, 7[e] édit.); l'*Ancien droit public allemand* (Altes deutsches Staatsrecht; Nuremberg, 1737-1754, 53 part. in-4); *Nouveau droit public allemand* (Neues deutsches Staatsrecht; Stuttgart, 1766-1772, 20 vol. in-4; *Supplément :* Francfort, 1781-1782, 3 vol.), avec un volume de *Tables* et un *Index* des écrits antérieurs de l'auteur (1775); *Histoire moderne de la noblesse immédiate de l'Empire* (Neueste Geschichte der unmittelbaren Reichsritterschaft; Ulm, 1775-1776, 2 vol.); *Essai sur le droit des gens de l'Europe moderne en temps de paix et de guerre* (Versuch des neuesten europaeischen Vœlkerrechte, in, etc.; Francfort, 1777-1780, 10 vol. in-8); *Recherches sur le droit des gens modernes de l'Europe* (Beitraege zu dem neuesten europ. Vœlkerrechte; Tubingue, 1787, 5 parties).

Cf. J.-J. Moser : *Autobiographie* (Lebensgeschichte; Francfort, 1877-1783, 4 part. in-8).

MOSER (Frédéric-Charles DE), publiciste et littérateur allemand, fils du précédent, né à Stuttgart le 18 décembre 1723, mort à Ludwigsbourg le 10 novembre 1798. Il étudia le droit à Iéna, fut en 1747 secrétaire de chancellerie, sous l'administration de son père, puis chancelier de la principauté de Hesse-Darmstadt. Les ennemis que lui firent sa fermeté et son indépendance obtinrent sa destitution, son bannissement et la confiscation de ses biens. Le landgrave, ayant reconnu son innocence, lui fit une pension.

Ses nombreux ouvrages politiques, inspirés par un profond sentiment chrétien ou plutôt piétiste, lui ont fait plus de réputation comme patriote que comme écrivain. Les plus volumineux sont des recueils ou collections (Sammlungen) de *Recez*, d'*Avis*, de *Mémoires*, relatifs aux affaires du Saint-Empire et aux questions de droit public ou privé de l'Allemagne. Nous mentionnerons : *Petits écrits pour servir à l'explication du droit public et des gens* (Kleine Schriften zur Erlaeuterung des Staats und Vœlkerrechts; Francfort, 1751-1765, 12 part. in-8); *Récréations diplomatiques et historiques* (Diplomatische und hist. Belustigungen : Ibid., 1753-1764, 7 vol. in-8); *Réflexions patriotiques sur la liberté de penser en matière politique* (Patriotische Gedanken von der Staatsfreigeisterei; 1755); *le Maître et le valet* (der Herr und der Diener; 1759), petit traité des devoirs du souverain et de ses ministres, traduit en français (Hambourg, 1761); *Petits écrits moraux et politiques* (Kleine moralische und pol. Schriften; Francfort, 1763-1764, 2 vol.); *Recherches sur le droit public et des gens* (Beitraege zu dem Staats und Vœlkerrechte; Ibid., 1764-1772, 4 part.); *Archives* et *Nouvelles archives patriotiques* (Patriotisches Archiv; Ibid., 1784-1790, 12 vol. in-8; Neues patr. Archiv; Mannheim, 1792-1794, 2 vol.); *Vérités politiques* (Politische Wahrheiten; Zurich, 1796, 2 vol.). Comme écrits plus particulièrement littéraires, on peut citer de Fr.-Ch. de Moser : *la Cour*, recueil de fables (der Hof, Fabeln; Leipzig, 1761; 2[e] partie, 1769); *De l'Orgueil national des Allemands* (von deutschen national Geist; Francfort, 1765); une épopée en prose, *Daniel dans la fosse aux lions* (D. in der Lœven-Grübe; Ibid., 1763); une *Histoire des Vaudois* (Geschichte der Waldenser; Zurich, 1798), des *Mélanges* (Vermischte Schriften), etc.

Cf. Rob. Mohl : *Die beiden Moser*, dans l'*Allgemeine Zeitung* (août 1846).

MOSHEIM (Jean-Laurent DE), historien ecclésiastique et prédicateur allemand, né à Lubeck le 9 octobre 1674, mort à Gœttingue le 9 septembre 1755. Il fut prédicateur et professeur de théologie à Kiel, à Helmstædt et à Gœttingue. Il a, comme prédicateur, une importance littéraire; il fut un des premiers qui réagirent avec éclat contre cette grossière et pédante éloquence de la chaire dont Abraham a Santa-Clara (voy. ce nom) avait été le principal type. Sa parole eut de la gravité, de la noblesse et une correction élégante. Ses *Sermons* (Predigten; Hambourg, 1725-1739, 6 vol. in-8) ont été traduits dans les principales langues de l'Europe. Il avait écrit lui-même la théorie de son art dans une *Instruction sur la prédication édifiante* (Anweisung erbaulich zu predigten; Erlangen, 1760, in-8, plus. édit.).

L'activité de Mosheim s'est manifestée encore davantage par ses écrits d'histoire ecclésiastique et de théologie, qui s'élèvent au nombre d'environ 160 et dont les principaux sont rédigés en latin

Nous nous bornerons à citer les suivants, comme marquant les premiers efforts de la science et les premiers tâtonnements de la critique dans l'histoire ecclésiastique : *Institutionum historiæ ecclesiasticæ antiquioris et recentioris libri IV* (Francfort et Leipzig. 1726, in-8; édition remaniée et augmentée; Helmstaedt, 1737-1741), ouvrage traduit en anglais par Maclaine (Londres, 1765, 2 vol, in-4; et 5 vol. in-8, souvent réimprimé), par Gleig (Ibid., 1826, 6 vol in-8) et par Murdock (Ibid., 1841, 4 vol. in-8); en français par de Féclice (Yverdun, 1776, 6 vol.), sur la première traduction anglaise, et par A. Eidous (Maestricht, 1776, 6 vol.), puis en italien, en allemand et dans plusieurs autres langues de l'Europe; *Institutiones historiæ ecclesiæ majores sæculi primi* (Helmstaedt, 1739, in-4), ouvrage remarquable mais inachevé, et dont la traduction a été plusieurs fois jointe à celle du précédent; *Historia Mich. Serveti* (Ibid., 1727, in-4); *Essai d'une histoire impartiale et fondamentale des hérétiques* (Versuch einer imparteischen und gründlichen Ketzer Geschichte; Leipzig, 1746, 1748, 2 vol. in-4); *Dissertationes ad historiam ecclesiæ pertinentes* (Altona, 1733, 2 vol).

Cf. J.-P. Miller · *Notice sur les écrits de Masheim*, en tête des *Institutionum historiæ*, etc., édit. de 1764.

MOSQUEA (LA), poëme de Villaviciosa (voy. ce nom).

MOSQUITO (LE), ou MISKITO, idiome de l'Amérique centrale, parlé par des tribus indiennes plus ou moins mélangées de nègres échappés des colonies espagnoles. Il a été dressé plusieurs vocabulaires du mosquito, insérés dans les relations de voyages. Alex. Henderson a publié : *a Grammar of the mosquito language* contenant *Mosquito vocables and dialogues* (New-York, 1846, in-8).

Cf. S.-A. Bard : *Waikna or adventures on the Mosquito shore* (New-York, 1855, in-12); — H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8)

MOSSA (IDIOME), MOXA ou MOXO, langue de l'Amérique méridionale, de la région péruvienne, parlée dans une portion de la Bolivie. Elle est isolée au milieu des idiomes de cette partie du nouveau continent et semble se rattacher à la langue maypeure de la vallée de l'Orénoque. Le moxo est un langage harmonieux et doux dans lequel les articulations *d*, *f* et *l* font défaut. Il en a été donné une *Grammaire* et un *Vocabulaire* par Pedro Marban (Arte de la lingua moxa, con un vocabulario; Lima, 1701, in-12).

Cf. A. D'Orbigny : *l'Homme américain*, t. II; — H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages.*

MOTENABBI (Abul-tayib Ahmed ben Halhosein EL-), poëte arabe, né à Coufah en 915 de notre ère (303 de l'hégire), mort en 965. Il étudia à Damas, et prenant son inspiration littéraire pour un souffle prophétique, il se livra à un apostolat religieux qui lui attira des persécutions. Il vécut ensuite à Alep, en Egypte et à Chiraz, faisant le métier lucratif de poëte de cour. Il revenait de Perse, lorsqu'il fut dévalisé et tué près de Bagdad par des brigands du désert.

On a de lui un recueil de poésies très-estimé et qui a provoqué chez les Arabes plus de quarante commentaires sans avoir la valeur des poëmes antérieurs à l'islamisme. Reiske en a publié en arabe et en allemand un assez grand nombre d'extraits sous le titre de *Proben der arabischen Dichtkunst aus dem Motenabbi* (Leipzig, 1765); Grangeret de Lagrange et Silvestre de Sacy ont donné aussi quelques pièces de ce poëte dans leurs recueils. Une plus complète de texte a été faite à Calcutta (*le Divan de Montenabbi*, 1815, in-8) et par Dieterici, dans le *Journal asiatique* (5e série, t. XIII). Ann. Horst a traduit l'œuvre de Motenabbi en latin (Bonn, 1823, in-4).

Cf. Sir John Haddon Hindley : *Biographie de Motenabbi*, dans les *Oriental collection* de Ouseley, t. I; — P. von Bohlen : *Commentatio de Motenabbio, ejusque carminibus* (Bonn, 1824, in-8); — J. de Hammer : *Motenabbi, der grosste arabische Dichter* (Vienne, 1823, in-8); — *Notice* sur Motenabbi, dans le *Journal asiatique*, 5e série, t. XIV.

MOTIN (Pierre), poëte français du XVIe siècle. Il n'est plus connu que par un trait de satire de Boileau (*Art poétique*, ch. IV) :

...Ces vers où Motin se morfond et nous glace,

qui s'applique assez mal à ses poésies très-libres, même licencieuses, éparses dans les recueils du temps. Elles n'ont pas été réunies. Une ode de Motin à Régnier est ordinairement insérée dans les éditions de ce poëte.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV.

MOTTEVILLE (Françoise BERTAUT, dame DE), mémorialiste française, née vers 1689. Nièce du poëte Bertaut, fille d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, elle fut dès l'âge de sept ans donnée à la reine Anne d'Autriche par sa mère, qui tenait à une noble maison d'Espagne et que la reine employait à ses correspondances de famille. Forcée de quitter la cour lorsque Richelieu en exila les amis de la reine, elle fut mariée, n'ayant que dix-huit ans, au premier président de la chambre des comptes de Normandie, Langlois de Motteville, qui en avait quatre-vingts. Elle tint une conduite exemplaire pendant cette union disproportionnée, que termina au bout de deux ans la mort du président. Elle ne se remaria pas et, rappelée en 1643 auprès d'Anne d'Autriche, elle fut, sous le titre de femme de chambre, très-avant dans son intimité, triomphant par sa vertu et sa prudence des piéges et des tracasseries de la cour. Après la mort de la reine, elle vécut dans la retraite, occupée d'œuvres de piété et de la rédaction de ses *Mémoires*.

Les *Mémoires* de Mme de Motteville ont surtout pour objet Anne d'Autriche. Du mariage de la reine à sa régence, elle répète ce qu'elle a appris des personnes les mieux informées; depuis la régence, elle raconte ce qu'elle a vu elle-même. Les cabales, les intrigues, sont pour elle un spectacle où, sans être entièrement désintéressée, elle ne joue pas un rôle actif. « Je ne songeais pour lors, dit-elle, qu'à me divertir de tout ce que je voyais, comme d'une belle comédie qui se jouait devant mes yeux. » Son style, ainsi que le remarque Sainte-Beuve, est simple, uni, assez peu correct dans l'arrangement des phrases, retouché peut-être en bien des endroits par l'éditeur, mais excellent et bien à elle pour le fond de la langue et de l'expression. On y sent une imagination naturelle, même poétique. Quelques expressions vigoureuses, d'agréables métaphores, de beaux portraits, en relèvent le fond un peu monotone. Aucun écrit ne peint mieux la cour à cette époque. Publiés d'abord sans nom d'auteur, sous le titre *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche* (Amsterdam, 1723, 5 vol. in-12; 1739, 1750, 6 vol. in-12; Paris, 1822-23, 11 vol. in-18), ils ont été insérés dans les collections de *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. Une nouvelle édition a été donnée par M. F. Riaux (Paris, 1855, 4 vol. in-12). On a encore de Mme de Motteville deux *Lettres* adressées à Mlle de Montpensier, dans le *Recueil de pièces nouvelles et galantes* (Cologne, 1667).

Cf. *Notice*, dans la collection Michaud et Poujoulat; — Sainte-Beuve : *Notice*, en tête de l'édition de 1855, et *Causeries du lundi*, t. V.

MOUCHERON (LE), *Culex*, poëme attribué à Virgile (voy. ce nom).

MOUHY (Charles DE FIEUX, chevalier DE), romancier français, né le 9 mai 1701 à Metz, mort le 29 février 1784. Si l'on en croit le titre qu'il prit dans ses livres et le costume sous lequel il fit graver son portrait, il servit comme officier de cavalerie; mais, d'autre part, la *Chronique scandaleuse* de 1785 le dépeint comme boiteux et bossu. Ce qu'on sait, c'est qu'en 1735 il était à Paris, cherchant à vivre de sa plume, et qu'en 1736 il se mettait à la solde de Voltaire pour lui envoyer des nouvelles de ce qui se passait, pour soutenir ses pièces de théâtre et en même temps suivre ses procès. Ses nombreux romans sont en partie des imitations d'ouvrages alors en faveur. Un seul se distingue par la vivacité et la bonne humeur du récit; il est intitulé *la Mouche, ou les aventures et espiégleries facétieuses de Bigand* (Paris, 1736, 4 vol. in-12).

Parmi ses autres écrits, nous citerons : *la Paysanne parvenue* (Paris, 1735, 7 part. in-12); *Paris, ou le Mentor à la mode* (Ibid., 1735, 3 part. in-12); *Mémoires du marquis de Fieux* (Ibid. 1735-1736, 4 vol, in-12); *Contes de cour* (La Haye, 1740, 8 vol. in-12); *Mémoires d'une fille de qualité qui ne s'est pas retirée du monde* (Paris, 1747, 4 vol. in-12); *le Masque de fer* (La Haye, 1747, 3 vol. in-12); *les Délices du sentiment* (Paris, 1753, 6 part. in-12); *le Financier* (Ibid. 1755, 5 part. in-12), etc. Le chevalier de Mouhy a publié en outre : *Tablettes dramatiques, contenant l'abrégé de l'histoire du Théâtre-Francais, l'établissement des théâtres à Paris*, etc. (Ibid. 1752, in-8), ouvrage très-inexact, refondu par l'auteur sous le titre d'*Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français depuis son origine jusqu'au 1er juin* 1780 (1780, 3 vol. in-8).

Cf. Charles Monselet : *les Oubliés et les dédaignés*, t. II; — Quérard : *la France littéraire*.

MOUKHTAÇAR, ouvrage de Sidi-Khalil (voy. ce nom).

MOULINES (Guillaume DE), littérateur français, né à Berlin le 30 avril 1728, mort dans cette ville le 14 mars 1802. D'une famille de protestants français réfugiés, il suivit la carrière ecclésiastique et fut membre du directoire supérieur français. Frédéric II le choisit pour enseigner la logique au prince royal et lui donna en 1785 des lettres de noblesse. Outre des mémoires fournis au recueil de l'Académie de Berlin dont il était membre, on lui doit les estimables traductions françaises d'*Ammien Marcellin* (Berlin, 1775, 3 vol. in-12; Lyon, 1778) et des *Écrivains de l'Histoire Auguste* (Berlin, 1783, 3 vol. in-8; Paris, 1806, 3 vol. in-12).

Cf. Les frères Haag : *la France protestante*; — Barbier : *Notice*, dans l'édit. de Paris de l'*Hist. Auguste*.

MOUNIER (Jean-Joseph), homme politique et publiciste français, né à Grenoble le 12 novembre 1758, mort à Paris le 26 janvier 1806. Avocat dans sa ville natale, secrétaire des états du Dauphiné, il fut député aux états généraux en 1789, y prit d'abord un rôle distingué, puis quitta la France et n'y revint qu'après le 18 Brumaire. Il fut nommé préfet d'Ille-et-Vilaine et en 1805 conseiller d'État. Pendant son séjour en Allemagne il avait fondé, à la demande du duc de Saxe-Weimar, au château du Belvédère, un remarquable établissement d'instruction. On a de lui des écrits politiques loués pour l'élévation des idées et le soin du style : *Considérations sur les gouvernements et principalement sur celui qui convient à la France* (Paris, 1789, in-8); *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres* (Genève, 1792, 2 vol. in-8); *Adolphe, ou Principes élémentaires de politique*, etc. (Londres [Genève], 1795, in-8); *De l'Influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la révolution de France* (Tubingue, 1801, in-8; Paris, 1821), réfutation de l'*Histoire du jacobinisme* de l'abbé Barruel.

Cf. Berryat Saint-Prix : *Eloge historique de Mounier* (Grenoble, 1806); — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

MOURADJEA D'OHSSON. — Voyez OHSSON.

MOURAVIEF (Michel-Nikititch), littérateur russe, né à Smolensk le 25 octobre 1757, mort à Saint-Pétersbourg le 29 juillet 1807. Après avoir servi, il fut choisi par Catherine II pour précepteur de ses petits-fils, les grands-ducs Alexandre et Constantin. Plus tard il fut nommé sénateur, secrétaire d'État, adjoint au ministère de l'instruction public, curateur de l'université de Moscou. Ses écrits, composés presque tous pour l'éducation des princes (*Lettres d'Émilie, Dialogues des morts, Essais d'histoire de morale et de littérature*), ont été réunis par Karamsin (Moscou, 1810, 3 vol.; *Supplément*, Pétersbourg, 1815).

Cf. Gretch : *Essai sur l'hist. de la littér. russe*.

MOURGUES (le P. Michel), littérateur et théologien français, né vers 1642 en Auvergne, mort en 1713. Membre de la Société de Jésus, il professa la rhétorique et les mathématiques au collége de Toulouse. Son principal écrit est un *Traité de la Poésie française* (Toulouse, 1685, in-12), réédité, avec des additions, par le P. Brumoy (Paris, 1724, 1729 et 1754, in-12). On cite ensuite : *Recueil d'apophthegmes, ou Bons mots anciens et modernes mis en vers français* (Toulouse, 1694, in-12); *Parallèle de la morale chrétienne avec celle des anciens philosophes* (Ibid., 1701, in-12); *Plan théologique du pythagorisme et des autres sectes savantes de la Grèce* (Ibid., 1712, 2 vol. in-8), etc.

Cf. A. de Backer : *Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus*.

MOUSKES (Philippe), ou MOUSKET, chroniqueur belge, né à Gand vers 1215, mort à Tournai en 1283. Il fut élu en 1274 évêque de cette dernière ville. Il a laissé une *Chronique* rimée en français, où il raconte l'histoire de France et de Flandre, à partir du siége de Troyes et en s'étendant beaucoup sur Charlemagne. Bien pauvre sous le rapport poétique, elle est très-précieuse par les renseignements de toute sorte qu'elle renferme au milieu des fables et des légendes. Elle a été publiée par le baron de Reiffenberg (Bruxelles, 1836-1838, 2 vol. in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI; — Baron de Reiffenberg : *Introduction* de son édition.

MOUTONNET-CLAIRFONS (Julien-Jacques), traducteur français, né le 11 avril 1740 au Mans, mort le 2 juin 1813 à Paris. Très-versé dans la langue grecque, il vécut d'abord en donnant des leçons, puis obtint un emploi dans les postes. On estime pour leur exactitude ses traductions des *Baisers de Jean Second* (Paris, 1771, in-18), d'*Anacréon, Sapho, Bion, Moschus* (1773, in-4; 1779, in-12), d'*Héro et Léandre* de Musée (1774, in-4 et 1775, in-8), de l'*Enfer* de Dante (1776, in-8). On a encore du même : *Manuel épistolaire* (1785, in-12); *l'Influence de Boileau sur la littérature française* (1786, in-8); *Réflexions sur les siècles d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X* (1806, in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biogr univ. des contemporains*.

MOVERS (François-Charles), philologue allemand, né à Kœsfeld le 17 juillet 1806, mort le 28 septembre 1856. Conduit par ses travaux sur l'Ancien Testament à l'étude de l'histoire phénicienne, il a publié le premier sur cet obscur et difficile sujet d'importants ouvrages, entre autres *les Phéniciens ou Recherches sur leur religion et leur antiquité* (Bonn, 1841 et 1849, 2 part.). [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

MOYEN AGE, période de l'histoire littéraire des diverses nations modernes. — Voyez ALLEMANDE, ANGLAISE, ESPAGNOLE, FRANÇAISE, ITALIENNE, etc. (Littérature). — Voyez aussi CHANSONS DE GESTE, ÉPOPÉE, MYSTÈRES DRAMATIQUES, ROMANES (Langues), etc.

Cf. Outre les ouvrages mentionnés à ces divers articles, J. Harris : *Hist. littéraire du moyen âge*, trad. en français par Boulard (Paris, 1785, in-12) ; — J. Berington : *a Literary history of the middle ages* (Londres, 1814, in-4) ; — H. Hallam : *Introduction to the Literature of Europe* (Ibid., 1837-39, 4 vol. in-8) ; — C. Balbé : *De la Littérature chrétienne aux onze premiers siècles de l'ère chrétienne*, lettres à M. A. Peyron, trad. de l'italien par l'abbé Martigny (Belley, 1839, in-8, 18 tableaux) ; — *Rapport sur les progrès des études classiques et du moyen âge* (Paris, 1868, gr. in-8).

MOYEN DE PARVENIR (LE), ouvrage de Béroalde de Verville (voy. ce nom).

MUÇAMMAT, c'est-à-dire *rattaché*, genre de poëme hindoustani, composé de strophes qui sont chacune sur une seule rime, mais dont le dernier vers a une rime particulière, ramenée par chaque strophe du poëme. Il y a des *muçammats* de trois, de quatre, de cinq, de six, de sept, de huit et de dix hémistiches à la strophe. Ils prennent, selon ce nombre, des noms différents. Celui dont les strophes en ont cinq est le plus usité.

MUCIUS SCÆVOLA, tragédie de Du Ryer, de Luce de Lancival (voy. ces noms).

MUGGE (Théodore), publiciste et romancier allemand, né à Berlin le 8 novembre 1806, mort à Berlin le 18 février 1861. Rédacteur de diverses feuilles libérales et auteur d'écrits politiques interdits par la police prussienne, il s'est fait surtout connaître par des romans, entre autres *Toussaint Louverture* (Stuttgart, 1840, 4 vol.), tableau complet de la lutte qui précéda dans l'île d'Haïti l'émancipation, et *Afraja* (1854), scènes de la vie de Laponie, ainsi que par plusieurs recueils de *Nouvelles* (Novellen, etc., 1836, 3 vol.; 1838, 3 vol.; 1845-47, 6 vol.). Il a aussi écrit des études et récits de voyages [*Dict. des comtemp.*, les trois premières éditions.]

MUIS (Siméon MAROTTE DE), hébraïsant français, né en 1587 à Orléans, mort en 1644 à Paris. Il était chanoine de Soissons et eut en 1614 la chaire d'hébreu au Collége royal. Il a fait preuve d'une érudition solide dans son *Commentarius litteralis et historicus in omnes psalmos, cum versione nova ex hebræo* (Paris, 1630 et 1650, in-fol.; Louvain, 1770, 2 vol. in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXII.

MÜLLER (André), orientaliste allemand, né à Greiffenhagen en 1630, mort à Stettin le 26 novembre 1694. Pasteur dans plusieurs villes, il étudia avec succès les langues orientales et surtout le chinois. Outre un assez grand nombre de savantes dissertations, on lui doit l'*Oraison dominicale en chinois*, comparée avec des traductions en cent autres langues (Berlin, 1676, 1680, in-4), travail réimprimé dans ses *Alphabeta diversarum linguarum* (Ibid., 1703, in-4). Il a travaillé dix ans à l'édition de la *Bible polyglotte* de Walton.

Cf. Stark : *Notice*, en tête des *Alphabeta*.

MÜLLER (Jean-Gottwerth), dit *Muller d'Itzehoë*, romancier satirique allemand, né à Hambourg le 17 mai 1744, mort à Itzehoë (Holstein), le 23 janvier 1828. Il tenait une librairie importante dans cette dernière ville. Ses écrits durent leur succès à l'esprit, au bon sens, à une connaissance profonde du cœur humain et des travers du siècle. Son premier essai de roman comique, *l'Anneau* (der Rhing ; Itzehoë, 1777), ayant été traduit en français, fut retraduit en allemand sur la version française. Mais son principal ouvrage dans ce genre est *Siegfried de Lindenburg* (S. von L.; Hambourg, 1779), qu'il remania et développa plus tard assez malheureusement (Leipzig, 1781-1782, 4 parties) : c'est le tableau satirique des abus et des ridicules contemporains, avec la perspective d'une révolution prochaine. Encouragé par le succès : il donna successivement *Messieurs de Walcheim*, *Emmarich*, *Histoire de Monsieur Thomas*, qu'il réunit ensuite sous le titre de *Romans comiques tirés des papiers de l'homme brun et de l'auteur de* Siegfried de Lindenberg (Komische Romane, aus den Papieren ; etc; Gœttingue, 1784-1791, 8 vol.) : c'est toute une galerie de peintures plus ou moins malignes des préjugés des classes supérieures. Il faut citer encore *Frederic Brack ou Histoire d'un homme malheureux* (Berlin, et Stettin, 1793-1795, 4 vol.) comme une imitation des romans d'aventures anglais.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. III ; — Quérard : *la France littéraire*.

MÜLLER (Frédéric), dit *Muller le Peintre*, poëte et artiste allemand, né à Kreuznach en 1750, mort à Rome le 23 avril 1823. Il cultiva d'abord la peinture et la gravure, qu'il abandonna pour se livrer à son goût pour la poésie. Ses études d'artiste l'avaient conduit à Rome où, pendant une maladie, il se fit catholique. On cite de lui quelques toiles remarquables où l'on sent l'imitation de Michel-Ange. Comme poëte il a tenté le drame avec une certaine puissance. *Faust*, *Niobé* (1778), *Geneviève* (Golo und Genovefe, 1780, publiée en 1808) offrent des situations fortes et des caractères bien tracés. Il a aussi traité l'idylle avec originalité, dans *le Faune*, *Mopsus*, *Ulrich de Cossheim*, *le Réveil d'Adam*, etc. On cite aussi de lui des ballades et poésies lyriques. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies (Heidelberg, 1811, Quedlimbourg, 1825, 3 vol.).

MÜLLER (Jean DE), célèbre historien allemand, né à Schaffhouse (Suisse) le 3 janvier 1752, mort le 29 mai 1809. Fils d'un pasteur qui professait l'hébreu, il puisa dans sa famille même le goût des recherches historiques et se livra tout enfant à des travaux de chronologie comparée Il étudia la théologie à Gœttingue, puis à l'âge de vingt ans revint professer le grec dans sa ville natale, d'où il passa à Genève pour diriger l'éducation des enfants du conseiller Jacques Tronchin. Il était dès lors signalé par ses premiers travaux et avait des relations suivies avec les savants et les écrivains de son temps, Haller, Bodmer, Breitinger, Füssli, Bonnet et Bonstetten. Le voisinage de la retraite de Voltaire lui permit d'étendre encore le cercle de ses illustres amitiés. En 1782 il fut nommé professeur d'histoire à Cassel et en 1786 conseiller aulique et bibliothécaire de l'électeur de Mayence. Quelques années plus tard il reçut le titre de conseiller intime et fut anobli. Il passa à Vienne en 1792 et y devint conservateur de la bibliothèque impériale, puis, malgré les atténuations qu'il apportait à ses opinions protestantes et à ses sympathies, il se vit forcé par les mauvais procédés de l'administration de quitter cette ville et passa au service de la Prusse, dont il avait autrefois beaucoup loué le héros, Frédéric le Grand. Il reçut les titres de conseiller d'Etat et d'historiographe de la maison royale (1804). Il avait à peine mis la main à de nouveaux écrits apologétiques sur le fondateur de la puissance prussienne. que celle-ci s'écroulait à la suite de la bataille d'Iéna. A la fin de 1806 Napoléon voulut voir le célèbre écrivain et le subjugua tout entier par son prestige. Son dévouement enthousiaste au conquérant français le rendit si impopulaire à Berlin, que l'empereur dut songer à utiliser ailleurs ses services. Il le manda à Fontainebleau et lui confia le ministère d'État du nouveau royaume de Westphalie. Müller échoua dans ce poste périlleux ; le roi Jérôme lui

retira son portefeuille en 1808 et le nomma conseiller d'État et directeur général de l'instruction publique. Le célèbre historien succombait, un an après, aux fatigues d'une vie agitée, au chagrin de ses déceptions et aux tourments causés par les dettes dont il était accablé.

Le grand ouvrage de Jean de Müller, successivement élaboré et remanié pendant seize ans de sa vie, est son *Histoire de la Confédération suisse* (Geschichte Schweizerischen Eidgenossen; Leipzig, 1780-1805, t. I-IV; plus. édit.). L'auteur embrassait toutes les questions relatives au pays et à la nation : les origines, les événements politiques, les mœurs, la configuration géographique, la culture, etc. Mais il s'était arrêté à la fin du xv^{e} siècle. Quoique inachevée, cette histoire est restée un modèle, et des écrivains de mérite, Glutz-Blozheim et J.-J. Hottinger, se sont donné la tâche de la continuer (Zurich, 1816, t. V; Ibid., 1825-29, t. VI et VII) sans la maintenir à la même hauteur. Tout en cherchant à ne mettre dans son style que de la gravité et de la simplicité, il avait été conduit par l'emploi des vieilles chroniques à une sorte d'originalité d'exposition qui n'était pas parfois sans bizarrerie. Mais il faisait toujours preuve d'une immense érudition et d'une rare puissance de coordination. Une traduction française de l'*Histoire de la Suisse* avait été entreprise sur l'édition de 1786 par Labaume (Lausanne, 1795, et suiv., 12 vol. in-8). Elle a été continuée jusqu'à l'époque moderne par Monnard et Vuillemin (Paris, 1840-1846, 16 vol. in-8).

Les autres ouvrages intéressants de J. de Müller sont, dans l'ordre chronologique : *Essais historiques* (Berlin, 1781, en français), où se manifeste une admiration enthousiaste pour Frédéric II, qui se contenta d'accorder à l'auteur un entretien particulier sans lui donner les fonctions qu'il désirait obtenir; *les Voyages des Papes* (Reisen der Paepste; 1782, in-8), publication très-favorable, de la part d'un écrivain protestant, à la politique traditionnelle du saint-siége; *Tableau de la Ligue des Princes* (Darstellung des Fürstenbundes; Leipzig, 1787, in-8), traduit en français par le comte de Callemberg et suivi d'écrits de circonstance favorables aux prétentions prussiennes; *Lettres d'un jeune savant à son ami* (Briefe eines Jungen Gelehrten an seinen Freund; Tubingue, 1802), traduites en français (Zurich, 1810) : elles sont adressées à Bonstetten et résument d'une manière précise et élevée toutes les opinions de l'auteur sur le rôle et les devoirs de l'historien. Jean de Müller a encore laissé *Vingt-quatre livres d'histoire universelle* (Vier und zwanzig Bücker allgemeiner Geschichte), traduits en français par Hess (1814-1817, 4 vol., plus. édit.), et des *Lettres à mon plus ancien ami de Suisse* (Briefe an meinen Aeltesten Freund in der Schweiz ; Zurich, 1812), publiées par Füssli. Son frère J. Georges, professeur à Schaffouse, a publié ses *Œuvres complètes* (Saemmtliche Werke; Stuttgart, 1810-1819, 27 vol.; nouv. édit, 1831-1835, 4 vol.)

Cf. Diverses *Etudes biographiques* par Heeren (Leipzig, 1807), Wachler (Marbourg, même année), Woltman (Berlin, 1810), Doering (Zeit, 1835), etc.

MÜLLER (Frédéric-Auguste), poëte allemand, né à Vienne le 16 septembre 1767, mort dans cette ville le 31 janvier 1807. Il fit à Hall et à Gœttingue de fortes études littéraires et philosophiques. Le mieux doué des imitateurs de Wieland, il a composé trois poëmes héroïques : *Richard Cœur de Lion* (Berlin et Stettin, 1790), *Alphonse* (Gœttingue, 1790), qui offre de brillantes réminiscences d'*Obéron*, et *Adalbert le Sauvage* (Leipzig, 1793, 2 vol.).

MÜLLER (Guillaume), poëte allemand, né à Dessau le 7 octobre 1794, mort le 1er octobre 1817. Après avoir voyagé en Autriche et en Italie, il fut professeur de langues anciennes, puis bibliothécaire dans sa ville natale. Il a écrit, dans une langue très-harmonieuse, des poésies lyriques de genres très-variés, petits poëmes, tableaux de voyages, chants à la manière des Grecs, etc. Ils ont été réimprimés sous le titre d'*Ecrits divers* (Vermischte Schriften; Leipzig, 1830, 5 vol.). On cite encore de lui : *Rome, Romains et Romaines* (Rom, Ræmer, etc.; Berlin, 1820, 2 vol.); *Introduction homérique* (Homerische Vorschule; Leipzig, 1824). Il éditait la *Bibliothèque du XVII^{e} siècle*, (1822-1827, 10 vol.), continuée par Fœrster.

Cf. G. Schwab : *Notice*, en tête des *Écrits divers*.

MÜLLER (Charles-Otfried), célèbre archéologue et philologue allemand, né à Brieg (Silésie) le 28 août 1797, mort à Castri (Grèce) le 1er août 1840. Il était fils d'un ministre protestant; il alla étudier la philologie à Breslau, puis à Berlin, où il eut pour maître le savant Boeckh, et montra, dès l'âge de vingt ans, dans un *Essai sur l'île d'Egine* (Ægineticorum liber; Berlin, 1817), les rares qualités et les brillants défauts qui devaient distinguer tous ses ouvrages. Il fut alors nommé professeur de langues anciennes au Magdalenum de Breslau. Deux ans plus tard il fut appelé, sur la recommandation de Bœckh, à l'Université de Gœttingue, où ses leçons sur l'archéologie grecque renouvelèrent cette branche d'études. Après avoir exploré les divers musées d'Allemagne, de France, et d'Angleterre, cherchant dans les restes de l'art des anciens des témoignages historiques de leur civilisation, il se rendit en Grèce en 1839. Il y fut victime de ses recherches savantes et succomba à des fièvres qu'il avait gagnées en faisant des fouilles sur l'ancien territoire de Delphes. Son corps, rapporté de Castri (Livadie) à Athènes, fut enterré dans l'ancienne Académie.

Otfried Müller s'est fait un nom, comme archéologue et comme philologue, par l'alliance d'une érudition solide avec des idées générales très-élevées, développées et quelquefois égarées par une vive imagination. Chacune de ses productions se recommande par la précision, la finesse et la hardiesse systématique. Il recherche dans les œuvres d'art les rapports intimes de la religion, des mœurs et de la politique des anciens; mais, comme il voit la cause de tout le développement historique d'un peuple dans le caractère primitif de la race, il ne s'est pas abstenu des exagérations et des applications arbitraires où il est si facile de conduire ce système. Le livre où il s'en est surtout inspiré est son *Histoire des races et des états grecs* (Geschichte Ellenischer Staemme und Staaten), qui comprit essentiellement deux parties : *Orchomène et les Minyens* (Orchomenos und die Minyer; Breslau, 1820, in-8, avec cartes) et les *Doriens* (die Dorier, Breslau, 1824, 2 vol. avec cartes). Cet ouvrage capital a été traduit en anglais par Tuffnell et C. Lewis (Oxford, 1830, 2 vol. in-8); on peut y rattacher deux autres monographies d'ethnologie grecque *Sur les Pays, l'origine et l'ancienne histoire des Macédoniens* (Ueber die Wohnsitze, die Abstammung und die aeltere Geschichte des Makedonischen Volkes; Berlin, 1825, in-8) et *les Etrusques* (Die Etrusker; Breslau, 1828, 2 vol.).

Citons ensuite : *Minervæ Poliadis sacra et ædem in arce Athenarum illustravit M.* (Gœttingue, 1820, 3 pl.); *Prolégomènes* d'une mythologie scientifique (Prol. zu einer Wissenschaftlichen M.., Ibid. 1825); *De Phidiæ vita et operibus commentarii tres* (Ibid. 1827); *Carte de l'Hellade* (Breslau 1831, in-fol.); une remarquable traduction, avec dissertation explicative des *Euménides* d'Eschyle (Euménides, griechisch und deutsch mit, etc., Gœttingue, 1833, in-4; plusieurs éditions;

Græcorum de Lynceis fabulæ (Ibid., 1837, in-fol.; *Antiquitatis Antiochœnæ* (Ibid. 1839, in-fol.); des éditions annotées avec un très-grand soin, comme celle du *De Lingua latina* de Varron (Leipzig, 1833). O. Muller a en outre laissé inachevée une *Histoire de la littérature de l'ancienne Grèce* (History of the literature of ancient Grèce; Londres, 1840); il rédigeait son ouvrage en allemand, sur la demande de la Société pour la diffusion des connaissances utiles; ce qu'il en avait écrit fut traduit en anglais par C. Lewis et Donalson; puis l'histoire fut continuée par ce dernier jusqu'à la prise de Constantinople (Londres, 1859); le texte allemand incomplet a été publié par le frère de l'auteur, Ed. Müller, sous le titre d'*Histoire de la littérature grecque jusqu'au temps d'Alexandre* (Geschichte der Griechischen Literatur bis auf, etc.; Breslau, 1841, 2 vol. in-8), traduite en français par M. K. Hillebrand (Paris, 1865, 2 vol. in-8). On a réuni un grand nombre d'articles insérés par O. Müller dans divers recueils, sous le titre: *Petits écrits allemands sur la religion, l'art, la langue, la littérature, la biographie et l'histoire des anciens* (Kleine deutsche Schriften über Religion, Kunst, Spraehe...., des Alterthums; Ibid., 1847-48, 2 vol. in-8). — Son frère, Edouard MÜLLER, né à Brieg le 12 novembre 1804, professeur, puis directeur du Gymnase de Liegnitz, éditeur de quelques ouvrages d'Otfried, est auteur d'une *Histoire de l'art chez les anciens* (Geschichte der th. der Kunst bei den Alten; Breslau; 1834-1837, 2 vol.).

Cf. Lücke: *Erinnerungen an K. O. Müller* (Gœttingue, 1841, in-8); — K. Hillebrand: *Étude sur O. Müller et l'école historique allemande*, en tête de sa traduction.

MÜLLNER (Amédée-Gottfried-Adolphe), auteur dramatique et critique allemand, né à Langendorf, près de Weisenfels, le 18 octobre 1774, mort dans cette dernière ville le 11 juin 1829. Avocat à Weisenfels et conseiller de cour de Prusse, il a beaucoup écrit pour le théâtre, avec plus d'habileté et d'entente de la scène que de talent personnel et d'invention. Ses tragédies roulent sur la fatalité, comme celles de Werner; les principales sont: *le 29 février*, inspirée par *le 24 février* de ce dernier; *la Faute*, *le Roi Yngurd*, *l'Albanaise*. Ses comédies, *les Grands enfants*, *l'Oncle*, etc., sont imitées en général du théâtre français contemporain. Comme journaliste et critique, Müllner a soulevé de très-vives polémiques. Il a publié lui-même un recueil de ses *Œuvres diverses* (Vermischte Schriften; Stuttgart, 1824-1826, 2 vol.) et une édition de ses *Œuvres dramatiques* (Dramatische Werke; Brunswick, 1828, 7 vol.)

Cf. H. Kurz: *Geschichte der deutschen Literatur.*

MUNCH (Pierre-André), philologue norvégien, né à Christiania le 15 décembre 1810, mort à Rome en juin 1863. Professeur d'histoire à l'université de sa ville natale, il a publié, outre des livres d'histoire et de géographie, d'importants travaux sur la grammaire des anciennes langues du nord, des langues runniques et langues gothiques (1847, 1848, 1849). On lui doit une édition d'anciens monuments danois, des *Eddas*, etc. [*Dictionn. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

MUNCHAUSEN (VOYAGES MERVEILLEUX ET AVENTURES DU BARON DE), livre populaire de hâbleries et de fanfaronnades, dont le héros est le baron allemand Jérôme-Charles-Frédéric de Munchausen. Né en 1720, d'une famille qui a donné à l'Allemagne plusieurs hommes d'État, il prit part, comme officier de cavalerie, aux campagnes contre les Russes et les Turcs de 1737 à 1739. De retour dans son pays il se mit à raconter, avec toute sorte d'exagérations, ses aventures de guerre et de voyages, s'attribuant le premier et le plus beau rôle dans chaque circonstance. Ces gasconnades d'outre-Rhin furent recueillies par Rodolphe-Eric Raspe (voy. ce nom), savant archéologue et naturaliste allemand, réfugié en Angleterre, et qui les publia en anglais sous ce titre: *Baron Munchausen's Narrative of his marvellous Travels and Campaigns in Russia* (London, 1785). Il y joignit plusieurs autres aventures extraordinaires, extraites d'anciens ouvrages allemands. Ce récit eut un grand et prompt succès, et c'est sur la 4e édition anglaise que le poëte Bürger en publia, deux ans plus tard, une traduction allemande (Gœttingue, sous la fausse rubrique: Londres, 1787; seconde édition, augmentée et corrigée, 1788). Schnorr en a publié une *Suite* avec assez peu de succès (Stendal, 1794, 1800, 3 vol.). En Allemagne les fanfaronnades grotesques s'appellent, en souvenir du héros des *Merveilleux voyages*, des *Munchausiades*. Il existe diverses traductions françaises des *Aventures du baron de Munchausen*, dont une illustrée par G. Doré (Paris, 1862, in-4).

MUNDAY (Anthony), poëte dramatique anglais, né en 1553, mort en 1633. Il fut, dit son épitaphe, « citoyen et drapier de Londres ». On connaît quatorze pièces écrites par lui seul ou en collaboration avec d'autres poëtes. La principale est *Valentine et Orson* (1598). Il a travaillé à *Sir John Oldcastle*, qui a été attribué à Shakespeare. En 1601 il publia la *Chute de Robert, comte de Huntingdon*, et *la Mort de Robert, comte de Huntingdon.*

Cf. Baker: *Biographia dramatica*; — Collier: *History of english dramatic poetry.*

MUNDT (Théodore), écrivain allemand, né à Potsdam le 19 septembre 1808, mort le 30 mai 1861. L'un des chefs de cette école littéraire, philosophique et politique qui s'appelait « la jeune Allemagne », et que l'autorité poursuivait comme « coupable d'irréligiosité française et de conspiration contre toutes les institutions sociales », il devint après 1848 professeur à l'université de Breslau et plus tard bibliothécaire de celle de Berlin. En dehors d'une active collaboration aux revues et journaux, il a publié des livres d'études littéraires, notamment une *Histoire de la littérature contemporaine* (Geschichte der Lit. der Gegenwart; 1842), comme complément de l'ouvrage de Fréd. Schlegel; une *Histoire littéraire universelle* (Allgemeine Literaturgeschichte; 1846, 3 vol.) et un *Traité d'esthétique* (Aesthetik, 1845); puis de nombreux romans, entre autres: *Madone*, ou Entretien avec une sainte (1835), contenant la thèse de l'émancipation de la femme; *Carmola, ou le Second baptême* (1844); enfin des ouvrages d'histoire contemporaine, de politique et d'économie sociale, comme l'*Histoire de la société, des progrès et des problèmes sociaux* (Geschichte der Geseblschaft, etc.; 1844; nouv. édit., 1856, 2 vol.). [*Dict. des Contemporains*, les trois premières éditions.]

MUNGO-PARK. — Voyez PARK (Mungo).

MUNK (Salomon), orientaliste français, né à Glogau le 14 mai 1805, mort à Paris le 6 février 1867. Employé aux manuscrits à la Bibliothèque royale, en 1842 il perdit la vue et, grâce au concours de ses coreligionnaires israélites, n'en continua pas moins ses travaux d'érudition, qui le firent élire membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en décembre 1858. Outre d'importants mémoires dans divers recueils, il a publié, dans la collection de l'*Univers pittoresque*, le remarquable volume de *la Palestine* (1845, in-8) et *Mélanges de philosophie juive et arabe* (1857-59, 2 part. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

MUNLENI. — Voyez ROUMANE (Langue).

MUNSTER (Sébastien), hébraïsant, mathématicien et géographe allemand, né à Ingelheim en 1489, mort à Bâle le 23 mai 1552. Élève de Stapfer et de Reuchlin, il entra chez les Cordeliers pour se consacrer librement à l'étude; mais, ayant embrassé la Réforme, il passa à Bâle, où il enseigna l'hébreu et la théologie, tout en poussant ses travaux de mathématiques et de cosmographie. Son épitaphe l'appelle à la fois « l'Esdras et le Strabon de l'Allemagne ». Ses ouvrages nombreux attestent des connaissances étendues et, sur certains points, très-nouvelles. Plusieurs de ceux qui traitent des sciences cosmographiques, écrits en allemand ou en latin, ont été traduits dans diverses langues. Comme hébraïsant il a donné : *Biblia hebraica cum latina planeque nova translatione, adjectis insuper e rabbinorum commentariis annotationibus* (Bâle, 1534-1535, 2 vol. in-fol.; trois édit.); *Institutiones grammaticæ in hebræam linguam* (Ibid., 1524, in-12); *Grammatica hebræa* (Ibid., 1525, in-8; plus. édit.); *Grammatica chaldaica* (Ibid., 1527, in-4), premier essai de grammaire de cette langue; *Lexicon hebræo-chaldaicum* (Ibid., 1508, in-8; plus. édit.); *Dictionnarium trilingue*, latin, grec et hébreu (Ibid., 1530, in-fol. 4 édit.), etc.

Cf. Hager : *Geographish. Büchersaal*, t. I, contenant le catalogue de 40 ouvrages de Munster.

MUNTANER (Ramon), chroniqueur catalan, né en 1270 à Peralada. Après une vie aventureuse au service de la maison d'Aragon, il a composé dans sa vieillesse une *Chronique* en prose catalane, qui malgré des erreurs de détails offre une lecture des plus attachantes et témoigne d'un habile écrivain. On l'a comparé à Froissart. Admirateur de Pierre d'Aragon, il sait néanmoins rendre justice à Charles d'Anjou. Cette chronique a été publiée avec une traduction française dans la collection Buchon (t. V et VI). Une édition du texte original a paru à Stuttgart (1842, in-8).

MUNTER (Balthasar), poëte et prédicateur danois, né à Lubeck le 24 mars 1735, mort à Copenhague le 5 octobre 1793. On cite de lui des recueils de *Cantiques spirituels* (1773-1774), imités de Gellerd et de Cramer, des Sermons et surtout une Histoire de la conversion du comte de Struensée, qu'il fut chargé d'accompagner au supplice : elle a été traduite en plusieurs langues. — Son fils, Frédéric MUNTER, né à Gotha le 14 octobre 1761, mort à Seeland le 9 avril 1830, s'est fait connaître comme orientaliste et historien. Il a beaucoup écrit, notamment sur l'histoire religieuse du Danemark.

Cf. *Conversations-Lexikon*, 11ᵉ édit.

MURAT (Henriette-Julie DE CASTELNAU, comtesse DE), femme auteur française, née en 1670 à Brest, morte le 24 septembre 1716. Petite-fille du maréchal de Castelnau et fille d'un mestre de camp de cavalerie, elle épousa le comte de Murat, brigadier des armées. Sa beauté, son esprit et ses aventures galantes la mirent en relief à la cour. Elle fut exilée à Loches par Louis XIV, suivant les uns à cause du scandale de sa conduite, suivant les autres à cause d'un libelle qui lui fut attribué. Mᵐᵉ de Parabère, son amie, obtint facilement son rappel du régent. La comtesse de Murat eut de son vivant une réputation qui ne s'est pas soutenue, et ses écrits sont presque oubliés. Cependant ses pièces de vers, dans les recueils du temps, chansons et poésies fugitives, ont de la grâce et du naturel; ses contes marquent un esprit délicat, et ses romans un goût épuré. Nous citerons : *Mémoires de la comtesse de M....* (Murat) *avant sa retraite, pour servir de réponse aux Mémoires de Saint-Evremond* (Paris, 1697, 2 vol. in-12), tenant moins de l'histoire que du roman; *Nouveaux contes de fées* (1698, 2 vol in-12); *Voyage de campagne* (1699, 2 vol. in-12); *Histoires sublimes et allégoriques de l'année 1699* (1699, 2 vol. in-12); *les Lutins du château de Kernosy* (1710, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Lenglet-Dufresnoy : *Bibliothèque des romans*.

MURATORI (Louis-Antoine), savant historien et compilateur italien, né à Vignola (dans le Modénais) en 1672, mort à Modène en 1750. Il passa toute sa vie à étudier les sources, à réunir et à ordonner les matériaux de l'histoire de sa patrie. Déjà célèbre à vingt ans pour la solidité de son érudition et l'agrément de son esprit, il prit les ordres et devint conservateur de la bibliothèque Ambrosienne de Milan. En 1700 il retourna à Modène sur les instances du duc et resta cinquante ans bibliothécaire du palais et conservateur des archives. Le nom de Muratori est illustre dans les annales de la science historique. Ecrivain fécond, chercheur infatigable, il a préparé la voie à l'école moderne et l'a mise en possession de trésors précieux où elle n'a eu qu'à puiser. Plusieurs de ses œuvres sont de véritables monuments, comme la collection intitulée *Rerum italicarum scriptores præcipui ab anno 500 ad annum 1400* (Milan, 1723-1751, 29 volumes in-fol.); les *Antiquitates italicæ medii ævi* (Milan, 1738-1743, 6 volumes in-fol.), inestimable recueil de chroniques, chartes, diplômes, constitutions et légendes qui va également depuis Constantin jusqu'à la limite du XVIᵉ siècle, et le *Novus thesaurus veterum inscriptionum* (Milan, 1739-1742, 6 vol. in-fol.), la plus complète des collections de ce genre. Il faut citer ensuite : *Documents inédits de la bibliothèque Ambrosienne* (Milan et Padoue, 1697-1709, 4 volumes in-4); *Delle antichita estense ed italiane* (Modène, 1717, 2 volumes in-fol.); *Annali d'Italia dall'era vulgare sin all'anno 1749*, dont la meilleure édition fait partie de la *Collection des classiques italiens* (Milan, 1820-1821, 18 vol. in-8); sans compter des *Notices*, des *Dissertations* de tout genre, des *Lettres familières* sur la littérature et même d'assez nombreux écrits de controverse religieuse. Les *Œuvres complètes* de Muratori ont été publiées à Arezzo (1767-1780), 36 volumes in-4) et à Venise (1790-1810, 48 volumes in-4) La *Biblioteca modenense* de Tiraboschi (voy. ce nom) en donne un catalogue critique très-développé.

Cf. G.-F. Muratori : *Vita del celebre Lud.-Ant. Muratori* (Venise, 1756, in-4); — Tiraboschi : *Biblioteca modenense*; — Tipaldo : *Biogr. degli Italiani illustri*, t. VII.; — Perrens : *Hist. de la lit. ital.*

MURCIEN, l'un des dialectes de l'espagnol. Il participe du castillan et de la langue catalane (voy. ces mots).

MURET (Marc-Antoine), humaniste français, né le 12 avril 1526 à Muret (Limousin), mort le 4 juin 1585. Il professa dès l'âge de dix-huit ans à Auch, puis à Bordeaux, où il eut Montaigne pour élève, et à Paris au collége du Cardinal-Lemoine. Ses leçons attiraient un grand concours d'auditeurs, lorsqu'il fut accusé d'un vice contre nature et quitta Paris, après avoir été emprisonné au Châtelet. A Toulouse, où il se rendit, il donna sujet à la même accusation, s'enfuit et fut brûlé en effigie. Il passa en Italie, fit partie de la cour du cardinal de Ferrare à Rome, enseigna dans cette ville l'éloquence et la philosophie, et reçut de Grégoire XIII le titre de citoyen romain. En 1576 il entra dans les ordres.

Il écrivait le latin, vers et prose, avec pureté et élégance, avait une grande érudition, l'esprit juste et un goût excellent. Ses œuvres comprennent : *Juvenilia*, poésies parfois licencieuses; *Poemata varia*, mélange de vers sacrés et pro-

fanes; *Institutio puerilis*, en distiques; *Sententiæ græcæ*, recueil de préceptes moraux; *Variæ lectiones*, commentaires sur Térence, Horace, Catulle, Tibulle, Properce, Tacite, Aristote, Cicéron, Xénophon, Salluste; des *Epîtres*, des *Oraisons*, parmi lesquelles se trouve l'apologie de la Saint-Barthélemy. Toutes ces *Œuvres*, réunies pour la première fois dans l'édition de Vérone (1727-1730, 5 vol. in-8), ont été rééditées avec des corrections et des additions par Ruhnkenius (Leyde, 1789, 4 vol. in-8) et C.-H. Frotscher (Leipzig, 1834, 4 vol. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVII ; — Baillet : *Jugements des savants*.

MURET (Théodore-César), littérateur français, né à Genève le 24 janvier 1808, mort à Soisy (Seine-et-Oise) le 23 juillet 1866. Rédacteur des principaux journaux légitimistes, il a écrit un certain nombre de pièces de théâtre, des brochures religieuses et politiques qui ont eu du retentissement, des romans, des livres d'histoire, de biographie et de critique, notamment l'intéressante *Histoire par le théâtre* (1864-65, 3 vol. in-18). [*Dict. des contemp.*, les quatre prem. édit.]

MURGER (Henry), littérateur français, né à Paris le 24 mars 1822, mort dans cette ville le 28 janvier 1861. D'une famille pauvre, il eut beaucoup à lutter et à souffrir pour aborder la carrière littéraire et la suivre, et c'est en peignant les misères de sa propre existence sous le nom de « Vie de Bohème », qu'il s'est fait enfin une réputation. Ses efforts, ses souffrances, sa mort prématurée au moment du succès, lui ont acquis une sympathie qui a soutenu ses œuvres et surfait leur valeur, roulant presque toutes sur le même sujet; elles ne témoignent pas en effet d'une grande fécondité d'invention, mais avec leur caractère intime et personnel elles offrent de la verve, de l'enjouement, et un mélange de fantaisie et de sentiment qui constitue leur originalité.

Comme poëte, Mürger a publié dans *l'Artiste*, *le Corsaire*, etc., des sonnets, des ballades, des fantaisies et diverses pièces gracieuses et mélancoliques, qui ont été réunies dans les recueils intitulés *Ballades et fantaisies* (1854, in-16) et *les Nuits d'hiver* (1861, in-18). Comme romancier, il a donné toute sa mesure dans les *Scènes de la Bohème* (1851, in-18), qui ont pour variantes ou suites *le Pays latin* (même année, in-18), *Scènes de la vie de jeunesse* (même année, in-18), *Scènes de campagne*, *Adeline Protat* (1854, in-18), puis *le Roman de toutes les femmes* (même année, in-18), *le Sabot rouge* (1860, in-18). Les deux premiers de ces livres ont été arrangés en pièces en cinq actes par l'auteur, avec la collaboration de Théod. Barrière pour la *Vie de Bohème* et de Dunan Mousseux pour le *Pays latin*. La *Vie de Bohème* eut au théâtre un grand succès. Murger a fait jouer en outre : *le Bonhomme Jadis*, comédie en un acte (Théâtre-Français, 1852), et *le Serment d'Horace* (Palais-Royal, 1860). On cite encore de Murger : *Propos de ville et propos de théâtre* (1853, in-32; 1859, in-18). [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

Cf. J. Janin, Th. Gautier, Ars. Houssaye, etc., dans *les Nuits d'hiver*. — Barbey d'Aurevilly : *les Œuvres et les hommes*, t. III.

MÜRNER (Thomas), célèbre écrivain satirique allemand, né à Oberhenheim, près de Strasbourg, le 24 décembre 1445, mort vers 1536. Entré de bonne heure dans l'ordre des Franciscains, il suivit les écoles de Paris, où il fut reçu maître ès arts, de Fribourg, de Cologne, de Rostock, de Prague, de Vienne et de Cracovie, devint professeur dans cette dernière ville et y prit le double diplôme de docteur en théologie et en droit. En 1506 l'empereur Maximilien Ier lui décerna à Worms le laurier poétique. Il mena une vie errante, et toute de luttes, faisant des cours, prêchant et soutenant des disputes à Fribourg, à Berne, à Trèves, à Bologne, à Venise, à Francfort, à Strasbourg. Il fut un des plus ardents adversaires de la Réforme, et Henri VIII l'appela à sa cour pour combattre l'influence de Luther. En butte à de violentes haines, il fut forcé pour imprimer ses écrits d'établir une presse dans son domicile, qui fut pillé dans une émeute. Son expulsion de Lucerne fut une des conditions de la paix que les cantons protestants de Berne et de Zurich firent en 1529 avec leurs confédérés catholiques. On ne sait rien sur ses dernières années; on pense qu'il mourut à Heidelberg.

Les ouvrages de Th. Mürner, les plus populaires et les plus curieux sous le rapport littéraire et historique, sont des pamphlets où les vices et les travers contemporains sont flagellés avec une verve, une véhémence extrêmes, et avec le manque de goût et de mesure qui caractérise les polémiques de cette époque. Ce sont, suivant Lessing, les écrits les plus propres à faire connaître les mœurs du temps et toutes les ressources de la langue allemande. « Nulle part ailleurs, dit-il, on ne trouvera aussi bien réunies les qualités de cet idiome : énergie, rudesse, grossièreté, tout ce qui le rend propre à la raillerie et à l'invective. » Les principaux de ces pamphlets sont : *la Conjuration des fous* (Narrenbeschwoerung; Augsbourg, in-4, sans date, vers 1506; Strasbourg, 1512, plusieurs fois réimprimé), sorte de pendant au *Vaisseau des fous* de Séb. Brant (voy. ce nom), avec cette différence que ce dernier poursuit les vices en général, tandis que Mürner attaque impitoyablement les vicieux, dans les rangs du clergé, des princes et de la noblesse; *la Corporation des fripons*, ou Dénonciation de la malice générale, des vices et des fourberies de ce temps (Schelmenzunft, Auzeigung, etc.; Francfort, 1512, in-4, plus. édit.), satire encore plus vive et plus mordante que la précédente; *Voyage spirituel aux bains* (Geistliche Badefarhrt; Strasbourg, 1514, in-4), allégorie plaisante où tout ce qui est relatif au bain est appliqué à la conversion et à la purification des âmes; *le Pré aux fous* (Gaüchmatt; Bâle, 1519, in-4; Francfort, 1615), fantaisie satirique contre la galanterie; *Ce grand fou de Luther* (Von dem grossen lutherischen Narren; Strasbourg, 1522, in-4; Zurich, 1848), poëme ironique et passionné, où l'auteur expose tous les côtés faibles de la Réforme et se moque surtout de l'interprétation individuelle de la Bible; *Lequel est un menteur du roi d'Angleterre ou de Luther?* (Ob der Künig uss Engelland ein Lügner sei, oder der L.; Strasbourg, 1522, in-8); *le Moulin de Schwyndelsheim* (die Mülle von Schw.; Strasbourg, 1515). La plupart des anciennes éditions de ces divers pamphlets sont ornées de gravures sur bois. La *Conjuration des fous* a été mise en vers allemands par G. Wickam (Strasbourg, 1556). La *Corporation des fripons* a été traduite en latin par Flitner, sous le titre de *Nebulo nebulonum* (Francfort, 1620; souv. réimprimé), et en vers hollandais (1645, in-12)

Parmi les écrits en langue allemande de Th. Mürner, relatifs aux événements politiques ou religieux, on peut encore citer : *Exhortation chrétienne et fraternelle au savant docteur Luther* (Christliche und bruderliche Ermanung an, etc.; 1520, in-4); *Des Doctrines et des prédications du docteur Luther* (Von Doct. L. Leren und Pr.; 1520, in-4); *De la Papauté, c'est-à-dire de l'Autorité suprême en matière de foi chrétienne, contre le docteur Luther* (Von dem Baftensthum, das it von der hoehsten Oberkeyt, etc.; 1520, in-4); *Appel à la noblesse allemande en faveur de la foi chrétienne contre Luther* (An den Adel tütscher Na-

tion, etc.; 1520, in-4); *Nouveau Chant sur la décadence de la foi chrétienne* (New Lied von der Untergang des chr. Glaubens; sans date); *Dispute des douze cantons confédérés sur l'unité dans la foi*, tenue à Bade en 1526 (Disputacion von den XII Orben der Eidgenossenschaft, etc.; Lucerne, 1527, in-4), etc.

Th. Mürner avait en outre composé divers ouvrages latins de théologie, de philosophie, et de rhétorique, tels que : *Tractatus de Phitonico contractu* (Fribourg, 1499, in-4; réimprimé dans le *Malleus maleficorum*, tom. II), où il raconte les effets produits sur lui-même par la sorcellerie; *Invectiva contra Astrologos* (Strasbourg, 1499, in-4), à propos d'une prophétie annonçant à Maximilien sa mort dans la guerre de Suisse; *Nova Germania* (Strasbourg, 1502), où l'auteur défend les écoles latines des couvents contre les attaques de la *Germania* de Wimpfeling; *Logica memorativa, Chartiludium logices, sive totius dialecticæ memoria* (Strasbourg et Bruxelles, 1509; Paris, 1629), curieuse exposition du procédé inventé par Mürner pour enseigner les sciences à l'aide de jeux de cartes : il avait été forcé de le dévoiler pour échapper à l'accusation de magie, provoquée par la rapidité des progrès de ses élèves dans la dialectique ; *Ludus studentum friburgensium* (Francfort, 1511), application d'une espèce de jeu d'échecs à l'enseignement de la prosodie latine; *Arma patientiæ contra omnes seculi adversarios* (1511); *Chartiludium institutionum juris* (Strasbourg, 1518, in-4; Paris, 1629, in-8), enseignement des *Institutes* par les cartes. Th. Mürner a aussi fait des traductions en langue allemande : celle de l'*Énéide*, en vers rimés (Strasbourg, 1515, in-fol., avec grav. sur bois; Worms, 1545; Iéna, 1606), et celle des *Institutes* de Justinien (Bâle, 1519 et 1520, in-4). Il a mis en haut-allemand, remanié, sinon composé, et au moins édité le premier le livre populaire, *Eulenspiegel* (voy. ce mot).

Cf. Waldau : *Nachrichten von Th. Murners Leben und Schriften* (Nuremberg, 1775) ; — Jung : *Beitraege zur der Geschichte der Reformation* (Strasbourg et Leipzig, 1830) ; — Hidber : *Murners Streithandel mit den Eidgenossen v. Bern u. Zurich* (Berne, 1856).

MURPHY (Arthur), auteur dramatique anglais, né à Cloniquin (Irlande) le 27 décembre 1727, mort le 18 juin 1805. Il mena une vie très-précaire d'homme de lettres et se fit quelque temps acteur. Il a écrit plusieurs comédies qui ont eu du succès : *l'École des tuteurs*, *le Bougeoir*, *l'Ile déserte*, *Trois semaines après le mariage*, *Tout le monde a tort*, *Connaissez-vous vous-même*, etc. Il a donné aussi plusieurs tragédies traduites ou imitées du français : *Bélisaire*, *Zénobie*, *l'Orphelin de la Chine*, etc.; une *Vie de Garrick* (Londres, 1801, 2 vol. in-8), traduite en français; puis des traductions de *Tacite* (1793, 4 vol. in-4), de *Salluste*, etc. Il a réuni ses *Œuvres* (Londres, 1786, 7 vol. in-8).

Cf. J. Foot : *Life of A. Murphy* (Londres, 1812, in-8) ; — Baker : *Biographia dramatica*.

MURR (Christophe-Théophile), érudit et archéologue allemand, né à Nurenberg le 6 août 1733, mort dans cette ville le 8 avril 1811. Il fut directeur des douanes dans sa ville natale. Familier avec les diverses langues de l'Europe, ses études et ses nombreux voyages le mirent en relation avec beaucoup de savants. Il fut élu en 1807 correspondant de l'Institut. Il épuisa sa fortune par son zèle pour les lettres et l'érudition. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Essai sur l'histoire des tragiques grecs* (Nurenberg, 1760, in-8) ; *Bibliothèque portative de peinture, de sculpture et de gravure* (Francfort, 1770, 2 vol. in-8), catalogue raisonné d'ouvrages sur les arts; *Monuments et antiquités d'Herculanum* (Abbildungen der Gemalde und Alterthümer von H.; Augsbourg, 1777-82, 6 vol. in-fol. pl.; t. VII, Nurenberg, 1793) ; *Memorabilia bibliothecarum Norimbergensium* (Nurenberg, 1786-91, 3 vol. in-8); *Histoire des Jésuites en Portugal sous l'administration du marquis de Pombal* (Geschichte der J.; Ibid., 1787-89, 2 vol. in-8); *Mémoires sur la littérature arabe* (Beitraege zur arab. Lit.; Erlangen, 1803, in-4). Il publia un *Journal de l'histoire de l'art et de la littérature* (Journal zur Kunstgeschichte und zur allgem. Lit.; Nurenberg, 1775-89, 17 vol. in-8; Neues Journal, Leipzig, 1798-1800, 3 vol.) Murr a laissé en outre plusieurs ouvrages manuscrits et des matériaux de recherches philologiques qui sont passés entre les mains de J.-S. Vater. Il s'était formé une riche bibliothèque, dont le *Catalogue* a été publié par J. Roth.

Cf. Ch.-Kr. Nopitsch : *Supplément* au *Nürnbergisches Gelehrten-Lexikon* de G.-Ant. Will (Altdorf, 1802-1808, 4 vol.), t. II et IV.

MURTOLA (Gasparo), poëte italien, né à Gênes, mort à Rome en 1624. Il est surtout connu par sa haine contre Marini, qu'il porta jusqu'à une tentative d'assassinat. Ils avaient échangé des recueils de sonnets satiriques, *la Marinéide* et *la Murtoléide*, à l'occasion du principal poëme de Murtola, *Della Creazione del mondo* (Venise, 1608, in-12). — Voy. MARINI.

MURVILLE (Pierre-Nicolas ANDRÉ, dit), littérateur français, né en 1754 à Paris, mort le 1er janvier 1815. Il se distinguait par une certaine originalité fanfaronne et déploya une activité littéraire qui aboutit rarement au succès. Gendre de la célèbre Sophie Arnould, il fit représenter un assez grand nombre de pièces, entre autres : *Abdelazis et Zuleima* (Théâtre-Français en 1791), tragédie dans laquelle il parut lui-même sur la scène, pour remplacer un acteur tombé malade, puis *Eumène et Codrus*, tragédie républicaine, jouée en 1795. On a en outre de lui des poésies, publiées séparément ou insérées dans divers recueils, notamment : *Épître à Voltaire* (1779, in-8); *Les saisons sous la zone tempérée* (1796, in-8), etc.

Cf. La Harpe : *Correspondance littéraire*, t. V.

MUSA (Antonius), médecin et écrivain romain du Ier siècle av. J.-C. Il fut le médecin d'Auguste et l'ami d'Horace et de Virgile. On lui attribuait quelques traités, dont les *Fragments* ont été publiés par Fl. Caldani (Bassans, 1800, in-8).

Cf. Ackermann : *De A. Musa et libris qui illi adscribuntur* (Altdorf, 1786, in-4).

MUSÆUS (Jean-Charles-Auguste), écrivain satirique allemand, né à Iéna en 1735, mort à Weimar le 28 octobre 1787. Il étudia les lettres et la théologie dans sa ville natale et fut nommé pasteur d'un village qui refusa de le recevoir parce qu'on l'avait vu danser. Il devint gouverneur des pages à la cour de Weimar, puis professeur au Gymnase de cette ville. Il a composé des romans comiques et satiriques, pleins de verve, mais sans fiel, et qui se distinguent à la fois par le bon sens et la pureté du style. Ils ont eu un succès soutenu. Tels sont : *Grandison II* (Gr. II; Eisenach, 1760-1762, 3 vol.), refondu ensuite sous le titre : *le Grandison allemand* (der deutsche Grandison; Ibid., 1778-1779, 2 vol.), parodie satirique des romans de sentimentalité; *Voyages physiognomoniques* (Phys. Reisen; Altembourg, 1778-1779, 4 vol.), critique spirituelle des exagérations du système de Lavater; *Contes populaires de l'Allemagne* (Volksmaehrchen der Deutschen; Gotha, 1782-1786, très-souvent réimprimé; édit. de luxe, 1743), recueil de récits touchants et naïfs remontant dans les souvenirs du peuple jusqu'aux légendes du moyen âge; *les Apparitions de l'ami*

Hein (la Mort) *dans la manière de Holbein* (Freund Heins Erscheinungen, in, etc.; Winterthur, 1785, avec gravures), fantaisie nouvelle sur la danse macabre; *Plumes d'autruche* (Straussfedern; Berlin, 1787), recueil de nouvelles; *Hochets moraux* (Moralische kinder Klapper; Gotha, 1788). Les *Œuvres posthumes* de Musæus (Nachgelussene Schriften) ont été publiées par Kotzebue, son parent et son élève (Leipzig, 1791, in-8).

Cf. Kotzebue : *Notice*, dans l'édit. des *Œuvres posthumes.*

MUSARION et LES GRACES, poëmes didactiques de Wieland (voy. ce nom).

MUSE HISTORIQUE (LA), journal et vers de Loret (voy. ce nom).

MUSÉE, Μουσαῖος, aède grec, dont l'existence mythique est placée vers le XIIIe ou le XIVe siècle avant J.-C., comme celle d'Orphée, de Linus et d'Olen. La légende fort obscure dont il est l'objet place sa naissance en Thrace et le fait fils d'Orphée ou d'Eumolpe. Son nom, qui signifie « l'homme inspiré des Muses », n'est probablement qu'un symbole. Il se rattachait, dans les traditions des Athéniens, aux initiations des mystères d'Éleusis. Les poëmes attribués par les anciens à Musée étaient : un *Hymne à Cérès*, existant encore au siècle de Pausanias; une *Théogonie; l'Histoire des Titans; les Guérisons des maladies; la Sphère; les Expiations et Purifications; les Préceptes; les Oracles*, dont Onomacrite fit un recueil, en y intercalant des pièces apocryphes. Quelques passages de ces poëmes ont été cités par Pausanias, Platon, Aristote, etc. C'est par une singulière inadvertance qu'on lui a rapporté le poëme de *Héro et Léandre* (voy. ces mots), venu sous le nom de Musée le Grammairien.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. I.

MUSET (Colin), trouvère du XIIIe siècle. Lorrain ou Champenois, ce fut un véritable ménestrel de profession, allant de château en château. Il nous reste de lui cinq chansons et quelques petites pièces.

Cf. Fétis : *Biographie univ. des musiciens;* — Crépet : *les Poëtes français*, t. I.

MUSGRAVE (William), médecin et antiquaire anglais, né à Carlton (Somerset) en 1657, mort à Exeter le 23 décembre 1721. Il était membre de la Société royale de Londres. Outre des dissertations médicales, il a écrit : *De Legionibus, De Aquilis romanis epistola* (Exeter, 1713, in-8); *Gota Britannicus* (Ibid , 1715, in-8, av. fig.), avec notes, inscriptions, etc.; *Belgium britannicum* (Ibid., 1719, in-8, av. fig.). — Son petit-fils, Samuel MUSGRAVE, né vers 1730, mort le 3 juillet 1782, fut aussi médecin à Exeter et se fit connaître comme philologue érudit par des dissertations, entre autres : *Exercitationum in Euripidem libri II* (1762, in-8). On lui doit la belle édition d'*Euripide* d'Oxford (1778, 4 vol. in-4).

Cf. *Athenæ oxonienses; — Biogr. britannica.*

MUSHAFI (Gulâm-i Hamdânî), ou MUSHAFÎ SAHIB, célèbre poëte hindoustani du XVIIIe siècle, mort vers 1815. D'une famille distinguée d'Amroha, dans la province de Delhi, il vécut à Lakhnau et à Delhi. On a de lui : quatre *diwân* hindoustanis; un *Cazkira-i Schuarâ-i Hindi*, études sur les poëtes urdus qui ont vécu depuis le règne de Muhammad Schâh en 1710 jusqu'à l'an 1209 de l'hégire (1793-94) sous Schâh Alam : elles sont écrites en persan et un appendice est consacré aux femmes auteurs; une partie d'un *Schâh-nâma*, jusqu'à la généalogie du Schâh Alam; un *Kulliyât* dont la bibliothèque du collége de Fort William à Calcutta possède un exemplaire manuscrit; un *tazkira* des poëtes persans; deux *diwân* persans, etc. Les vers de Mushafi se distinguent par la clarté, la pureté et l'originalité du style. Il s'est efforcé de substituer au persan l'hindoustani comme langue littéraire.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

MUSKOGHI ou CRIK (MUSKOGHEE, CREEK), langue de l'Amérique septentrionale de la région des Alléganys Elle est parlée par une grande peuplade indigène qui habitait autrefois le nord de la Floride, les États du Missisipi et de l'Alabama et qui compte encore environ 20000 individus. Comme dans la plupart des idiomes des Peaux-Rouges, les consonnes abondent et les mots sont formés de nombreuses syllabes. Le Rév. John Fleming a composé un *Sermon* et des *Hymnes* en muskoghi (Boston, 1835). Winslett a aussi écrit des *Hymnes* dans la même langue (Park-Hill, 1851). Un *Vocabulaire muskoghee* a été publié par J.-C. Casey dans les *Indian Tribes of the United States* de Schoolcraft, t. IV.

Cf. H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages.*

MUSNAD, alphabet de l'himyarite (voy. ce nom).

MUSONIUS RUFUS, philosophe stoïcien du IIe siècle après J.-C. Il vivait sous Néron et Vespasien et était chevalier romain. On lui a attribué plusieurs ouvrages, entre autres des *Mémorables*, imités de l'ouvrage de Xénophon. Ses fragments, réunis par Moser, ont été publiés plus complétement par Peerlkamp : *C. Musonii Rufi Reliquiæ et apophthegmata* (Harlem, 1832).

Cf. Creuzer : *Studien*, t. VI.

MUSPILLI, fragment d'un poëme saxon du IXe siècle. Il a été attribué à Louis le Germanique. Il a pour sujet le Jugement dernier et la Fin du monde, et mêle les idées chrétiennes à des souvenirs païens. Ce poëme est à allitération. Il a été imprimé pour la première fois par A. Schmeller (Munich 1832).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. I.

MUSSATO (Albertino), historien et poëte italien, né à Padoue en 1261, mort en 1330. Il s'éleva par son talent d'avocat de la plus humble condition aux premières charges de sa ville, puis devint et resta impopulaire, et n'échappa à une tentative d'assassinat que pour se voir bannir par ses concitoyens. Dans son exil, il écrivit en bon latin et avec véracité une histoire de l'empereur Henri VII et un exposé de la situation de l'Italie après la mort de ce prince : *Historiæ augustæ de rebus gestis Henrici VII Cæsaris libri XVI; De gestis Italicorum post Henricum VII libri XII.* Il est encore auteur de deux tragédies latines, des plus anciennes qui aient été composées en Italie : *Eccerinus* et *Achilles*, sortes de biographies mises à la scène. Les *Œuvres* d'Albertino Mussato, qui comprennent encore des épîtres, des élégies, des églogues, aussi en latin, ont été réunies (Venise, 1636, in-fol.).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

MUSSET (Louis-Alexandre-Marie DE), marquis DE COGNERS, littérateur français, né le 13 novembre 1753 près de Vendôme, mort le 17 septembre 1839. Il servit sous l'ancienne monarchie dans le régiment d'Auvergne, où il devint capitaine; il fut de 1810 à 1815 député au Corps législatif. Il est l'auteur d'un roman qui eut assez de succès pour être contrefait plusieurs fois : *Correspondance d'un jeune militaire, ou Mémoires de Luzigny et d'Hortense de Saint-Just* (Paris, 1778, 2 vol. in-12). Il a publié en outre : *De la religion et du clergé catholique en France* (1797, in-8); *Souvenirs de la mission* (1827, in-4), satire contre les Jésuites, sous le pseudonyme de *Thomas Simplicien*; etc.

Cf. Odilie de Musset : *Notice sur le marquis de Musset.*

son père, dans le *Bulletin* de la Soc. d'agriculture de la Sarthe (1840).

MUSSET (Victor-Donatien DE), connu sous le nom de MUSSET-PATHAY, littérateur français, cousin du précédent, né le 6 juin 1768 dans le Vendômois, mort le 8 avril 1832. Elève de l'École militaire de Vendôme, il servit dans le génie jusqu'en 1793. Il devint en 1805 chef de bureau au ministère de la guerre et en 1811 à celui de l'intérieur. Son principal ouvrage, fruit de longues et minutieuses recherches, est l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau, composée de documents authentiques et d'une biographie de ses contemporains* (Paris, 1821, 2 vol. in-8); réimprimé avec des *Lettres inédites à Mme d'Houdetot* (1822, 2 vol. in-12; 1827 et 1833, in-8); il fut suivi de plusieurs opuscules où l'auteur réfutait des critiques et examinait diverses questions relatives à Rousseau.

Nous citerons ensuite : *la Cabane mystérieuse*, roman (Paris, 1799, 2 vol. in-12); *Voyage en Suisse et en Italie* (1801, in-8); *Vie militaire et privée de Henri IV, d'après ses lettres inédites* (1803, in-8); *Recherches historiques sur le cardinal de Retz* (1807, in-8); *les Trois Bélisaires* (1808, in-8), comparaison entre le Bélisaire historique et les ouvrages de Marmontel et de Mme de Genlis portant ce titre; *Suite au Mémorial de Sainte-Hélène, ou Observations critiques et anecdotes inédites pour servir de supplément et de correctif à cet ouvrage* (1824, 2 vol. in-8); *Chronique amoureuse de la cour de France* (Paris, 1826, in-fol.), etc. Musset-Pathay a donné des éditions de divers ouvrages, entre autres celle des *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau* (1818-1820, 22 vol. in-12; 1823-1826, 25 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

MUSSET (Louis-Charles-Alfred DE), célèbre poëte français, fils du précédent, né à Paris le 11 novembre 1810, mort dans cette ville le 1er mai 1857. Après avoir fait de bonnes études au collége Henri IV, où il fut le condisciple et l'ami du duc d'Orléans, il hésita entre diverses carrières, puis fut entraîné par le mouvement littéraire de 1830 vers la poésie. Encouragé par V. Hugo et Ch. Nodier, il risqua un premier volume de vers, les *Contes d'Espagne et d'Italie* (1830, in-8), qui révéla aussitôt un poëte : ces récits cavaliers et immoraux de parti pris, avec les hardiesses bizarres de la fameuse ballade à la lune, excitèrent de vives réclamations, mais acquirent une prompte popularité que justifiait un talent plein de franchise, de souplesse, d'élégance et de libre désinvolture : on remarquait dans ce premier recueil : *Don Paez, les Marrons du feu, l'Andalouse* et *la Marquise*, mise en musique par Monpou. Un second recueil parut l'année suivante (*Octave, Rafael*) et, un an après, *le Spectacle dans un fauteuil* (1832, in-8; 1834, 2 vol.), comprenant le sombre poëme de *la Coupe et les lèvres*, la délicate comédie, *A quoi rêvent les jeunes filles*, et, dans *Numuona*, une remarquable reprise du type de Don Juan.

Célèbre à vingt-trois ans, A. de Musset devint le secrétaire intime de Georges Sand et fit avec l'illustre romancière le voyage d'Italie. Les *Lettres d'un voyageur* de celle-ci et la *Confession d'un enfant du siècle* (1836, 2 vol. in-8) du poëte laissent entrevoir l'influence désolante que cette femme supérieure exerça sur son esprit. Mme Sand essaya plus tard de se justifier, aux dépens de son compagnon, dans son trop fameux roman, *Elle et Lui*, auquel répondit aussitôt le frère du poëte, d'après ses notes, par le roman *Lui et Elle* (1859, in-18), et la question fut plus approfondie qu'éclaircie. Toujours est-il qu'à partir de ce moment A. de Musset afficha une misanthropie sombre et un précoce dédain de la vie. On retrouve l'expression de ce sentiment amer dans *Rolla*, qui parut en 1835 dans la *Revue des Deux-Mondes*, où furent insérées de 1835 à 1840 les pièces les plus remarquables : *Une bonne fortune*, l'*Ode à la Malibran*, l'*Idylle*, le conte de *Silvia*, *les Nuits*, la *Lettre à Lamartine*, *l'Espoir en Dieu*. En 1840, lors des affaires d'Orient, une chanson nationale allemande provoqua de sa part une patriotique et fière réponse : *Nous l'avons eu, votre Rhin allemand!* Toutes ces poésies de Musset ont été successivement recueillies et réimprimées sous les titres de *Premières poésies* (1829 à 1835 in-18), *Poésies nouvelles* (1836 à 1852 in-18) et *Poésies complètes* (1851, in-18).

A. de Musset se faisait en même temps connaître commme prosateur, en publiant dans la même *Revue* des nouvelles qui se distinguaient par l'analyse des passions, et des comédies-proverbes pleines d'une finesse délicate qui paraissait poussée jusqu'au marivaudage. Ses premières, *Emmeline, les Deux maîtresses, Croisilles, le Fils du Titien, Margot*, ont été recueillies sous le titre de *Nouvelles* (1861, in-18); *Mademoiselle Mimi Pinson* forma un volume à part, grossi plus tard de quelques autres récits (1853, in-18 et in-32). Les comédies qui n'étaient pas écrites pour la scène sont, de 1835 à 1848 : *Andrea del Sarto, Lorenziano, les Caprices de Marianne, Fantasio, On ne badine pas avec l'amour, la Nuit vénitienne, Barberine, le Chandelier, Il ne faut jurer de rien, Un caprice, Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.* Plusieurs furent cependant jouées dès lors en Russie, et plus tard la Comédie les a presque toutes représentées avec un succès que n'obtinrent pas celles que l'auteur avait expressément composées pour le théâtre : *Louison, On ne saurait penser à tout, Carmosine*, jouées aux Français (1849-1850), *Bettine*, au Gymnase (1851), *l'Habit vert*, aux Variétés (1849), celle-ci avec M. Em. Augier. Toutes ces pièces ont été réunies sous le titre de *Comédies et proverbes* (1856, 2 vol. in-18). L'auteur de toutes ces gracieuses œuvres, privé par la révolution de 1848 de sa place de bibliothécaire au ministère de l'intérieur, place que l'Empire lui rendit, sentait chaque jour sa misanthropie augmenter et sa verve décroître; il subissait déjà l'affaissement fatal, augmenté par les excitations mêmes employées pour le combattre, lorsque l'Académie française le reçut parmi ses membres en 1852, en remplacement de Dupaty. Les progrès posthumes de sa renommée sont marqués par le succès des reprises de ses moindres fantaisies dramatiques, l'écoulement des nouvelles éditions de ses ouvrages et les prix excessifs atteints par les exemplaires des éditions *princeps* dans les ventes publiques. Il a été donné, outre un volume d'*Œuvres posthumes* (1860, in-18), une édition magistrale de ses *Œuvres complètes* (1865, 10 vol. in-4, avec dessins). [*Dictionnaire des Contemporains*, première et deuxième édition.]

Cf. V. de Laprade : *Discours de réception* à l'Académie française, et *Réponse* de Vitet ; — Lamartine : *Cours familier de littérature ;* — Lissagaray : *Alfred de Musset devant la jeunesse* (Paris, 1864, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, t. I et *Causeries du lundi*, t. I.

MUSTAPHA ET ZÉANGIR, tragédie de Chamfort (voy. ce nom).

MUSTOXIDIS (André), historien et érudit grec, né à Corfou en 1787, mort le 12 avril 1860. Estimé pour ses travaux et ses services, il fut dès 1816 élu correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions) et devint, sous Capo d'Istria, directeur de l'instruction publique. On lui doit une *Histoire des îles Ioniennes*, entreprise par ordre du gouvernement, et la publication de précieux manuscrits inédits, notamment du discours d'Isocrate, Περὶ τῆς

ἀντιδόσεως (Milan, 1812). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

MUSURUS (Marc), philologue grec né vers 1470 à Retimo, dans l'île de Crète, mort en 1517. Il eut pour maître Jean Lascaris, enseigna le grec à Padoue, puis à Venise, et donna ses soins aux éditions d'Alde. En 1516 il fut nommé archevêque de Malvasia. Peu de Grecs entendirent aussi bien le latin, et Erasme a dit de lui : « Latinæ linguæ usque ad miraculum doctus. » On lui doit la première édition d'*Aristophane* (Venise, 1498) et d'*Athénée* (Ibid., 1514). Il a donné en outre des éditions de l'*Etymologicon magnum* de Calliergi (Ibid., 1499), de *Platon* (Ibid., 1513), du *Lexicon* d'Hésychius (Ibid., 1514), d'*Oppien* (Florence, 1515). On a de lui quelques *Epigrammes*, insérées dans l'édition de *Musée* par les Aldes, et un *Éloge de Platon*.

Cf. P. Jove : *Elogia* ; — Bayle : *Dictionnaire historique*.

MUYSKA (IDIOME). — Voy. MOSCA.

MUZDAWIJ, chant arabe. — Voy. MASNAVI.

MYCTÉRISME, espèce d'*Ironie* (voy. ce mot).

MYLIUS (Christlob), littérateur allemand, né à Reichenbach (Haute-Lusace) le 11 novembre 1722, mort à Londres le 6 mars 1754. Il étudia la médecine à Leipzig et cultiva avec ardeur les sciences naturelles, tout en s'occupant de littérature. D'abord partisan de Gottsched, il travailla aux *Recréations* de Schwabe (voy. ce nom). Il se lia avec Lessing et collabora à ses *Etudes d'histoire dramatique*, On cite de lui une comédie d'une certaine valeur, *les Médecins*. Lessing a publié les *Œuvres choisies de C. Mylius* (Berlin, 1764).

Cf. Lessing : *Notice*, en tête de son édition.

MYRDHINN ou **MERLIN**, barde cymrique du VIe siècle. Les poésies qu'on lui attribue sont apocryphes, et les renseignements que nous ont transmis sur lui Gildas, Nennius, Geoffroy de Montmouth, Gérard le Cambrien, sont tout mêlés de fictions. Né vers 480, il s'attacha, comme barde, à Ambrosius Aurelianus, le chef patriote qui défendit l'indépendance bretonne contre les Saxons appelés par Vortigern. Il lui emprunta le nom d'Ambrosius, car celui de Myrdhinn ou Merlin ne lui fut donné que plus tard, par allusion, pense-t-on, à ses talents prophétiques. Après la mort d'Ambrosius, il suivit le roi Arthur, et quand celui-ci tomba à son tour mortellement blessé, il brisa son épée et alla finir sa vie dans la solitude des forêts. Sa raison était, dit-on, égarée. Les chants qui nous restent sous son nom, et qu'il aurait composés dans ses moments lucides, sont des lamentations dans le genre de celles de Llywarch Hen, de Taliesin, d'Oisin. Le récit de sa conversion, que l'on attribue diversement à saint Columba (Columcil), à saint Kentigern, à saint Cadoc, est également légendaire. Myrdhinn tient une grande place dans les fables cymriques, qui se sont formées parmi les Cymris du sud et surtout dans la Bretagne française ; il a éclipsé les autres bardes, mais il n'acquiert toute son importance qu'au XIIe siècle, c'est-à-dire lorsque la défaite des Saxons par les Normands accomplit les vœux et réveilla les espérances des Cymris.

Trois ordres de documents nous représentent cette nouvelle phase de la réputation de Myrdhinn, désormais désigné sous le nom de Merlin : 1° les *Prophéties de Merlin*. Ces prétendues prophéties, fabriquées dans les premiers temps de la conquête normande et provenant en partie des vieilles légendes cymriques, circulaient dans les populations du pays de Galles et de la Bretagne. Geoffroy Montmouth les recueillit, les traduisit en latin et les inséra dans son *Histoire des Bretons*. Dès le commencement du XIIIe siècle, *Alanus de Insulis* (Alain de Lille) en donna un commentaire 2° La *Vie de Merlin* (Vita Merlini), poëme latin en hexamètres, attribué à Geoffroy de Montmouth, mais qui paraît plus récent, et du commencement du XIIIe siècle. Merlin, de barde et de prophète, est passé à l'état d'enchanteur; conformément à la légende, il perd la raison, mais la recouvre, et il termine en paix sa vie dans les forêts de la Calédonie avec Gwendydd et Taliesin. Ce remarquable ouvrage représente le mieux la tradition cymrique. Il a été publié par Francisque Michel et Thomas Wright (Paris, 1837, in-8). 3° Le *Roman de Merlin*, composé par Robert de Borron au XIIe siècle, pour faire partie de cet immense *Roman d'Arthur*, dont l'auteur principal est Gautier Map. Borron, qui comme ce dernier vivait à la cour de Henri II, connaissait bien les légendes cymriques, et il avait sous les yeux des récits rédigés dans la Bretagne française; mais il a fait de ces traditions nationales un usage très-libre, et il vise plus à l'agrément qu'au sérieux. Son enchanteur Merlin finit par se laisser ensorceler par Viviane, fille d'une fée et d'un prince breton qui habite près de la fontaine de Brocéliande. Elle l'entoure d'un cercle magique, tracé avec sa ceinture, et lui, le plus sage des hommes, il sera à jamais le prisonnier de la belle Viviane. Cette fin du roman est charmante. On remarque que l'écrivain normand a placé la principale scène de son roman dans la Bretagne française. Le manuscrit en prose française du *Roman de Merlin* se trouve à la Bibliothèque nationale. Il en a été donné une analyse par M. de la Villemarqué.

Cf. H. de la Villemarqué : *les Bardes bretons du VIe siècle* (Paris, 1860), et *Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin* (Ibid., 1861, in-8).

MYRIOBIBLON, ouvrage de Photius (voy. ce nom).

MYRRHA, tragédie d'Alfieri (voy. ce nom).

MYSTÈRES DRAMATIQUES. A l'origine du théâtre moderne, on trouve des compositions religieuses tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, de la Vie des saints, des souvenirs de la Terre sainte, et où les scènes de la passion de Jésus tiennent la principale place. Bien que ce genre dramatique appartienne surtout au moyen âge et se soit développé en France aux XIVe et XVe siècles, il est d'une création plus ancienne et qui peut être revendiquée par les littératures grecque et romaine. Ainsi, dès le IIIe siècle de notre ère, on cite d'un Juif alexandrin, Ezéchiel le Tragique, un drame sur la vie de Moïse, dont on possède d'importants fragments. Au IVe siècle, paraît un véritable mystère de la Passion, le *Christ souffrant* (Χριστὸς πάσχων), tout en centons des tragiques grecs, et qui est attribué sans vraisemblance à Grégoire de Naziance. Isidore de Séville, écrivain ecclésiastique du VIIe siècle, compose un *Conflictus vitiorum et virtutum*. Trois cents ans plus tard, la religieuse de Gandersheim, Hroswitha (voy. ce nom), ébauche plusieurs pièces allégoriques du même genre, entre autres *la Foi, l'Espérance et la Charité*. Le XIe siècle offre un drame très-curieux, *les Vierges folles et les Vierges sages*, écrit en trois idiomes, suivant l'usage longtemps maintenu de prêter aux personnages un langage en rapport avec leur dignité ou leur instruction. Jésus parle en latin, les Vierges sages en français et les Vierges folles en provençal. C'est ainsi qu'on voit encore aujourd'hui dans des *Noëls* dialogués gascons et béarnais l'ange parler en français et les bergers lui répondre en patois. On trouve en Angleterre, au XIIe siècle, *le Mystère de sainte Catherine*, par Geoffroy, abbé de Saint-Albans, et le *Mystère de la Résurrection*. Du même temps, l'Allemagne nous offre le mystère de *la Venue de l'Antechrist*, joué devant l'empereur

Frédéric Barberousse et renfermant une critique des actes de son adversaire, le pape Alexandre III. On a aussi du XIIe siècle un drame anglo-normand d'un grand intérêt pour l'histoire littéraire sur la légende d'Adam (voy. ce mot), heureusement retrouvé et publié par V. Luzarche. En Espagne, les mystères prennent un développement spécial sous le nom d'actes du Saint-Sacrement (voy. AUTOS SACRAMENTALES). Voilà les jalons principaux qui marquent le développement de l'art dramatique religieux, le seul que l'on pût concevoir de longtemps au moyen âge.

Le clergé, loin de se montrer hostile à la mise à la scène des symboles mythiques et des origines légendaires de la religion chrétienne, se passionna pour les jeux du théâtre; les pièces étaient, pour la plupart, composées par des prêtres; ce sont eux aussi qui s'appliquaient à les jouer. Les grandes fêtes du christianisme offraient les occasions préférées des représentations des mystères. A la Noël, la crèche se peuplait des personnages traditionnels, sans omettre les animaux : c'était l'office du *Præsepe;* à l'Épiphanie, les Mages et les bergers venaient rendre un hommage public au Sauveur : c'était l'office de l'Étoile ; à Pâques, c'était celui du Sépulcre et des Trois-Maries. Il y avait aussi l'office de l'Ascension, où un prêtre montait sur le jubé ou sur la galerie extérieure du grand portail, pour représenter le Christ montant au ciel. Puis venaient la fête des Fous et la fête de l'Ane. Pour mieux mettre les mystères à la portée du peuple, le latin liturgique cédait parfois la place à l'idiome vulgaire, ou se mélangeait et alternait avec lui : ils étaient *farcis.* Quand le chœur même de l'église ne suffisait pas à la mise en scène de ces compositions nées d'une foi naïve, des échafauds étaient dressés dans le parvis des églises ou dans des cimetières. La Bibliothèque nationale possède un précieux manuscrit du commencement du XVe siècle contenant cinquante drames en l'honneur de la Vierge, précédés pour le plus grand nombre de sermons en prose qui leur servaient de prologue. Souvent la représentation du mystère était close par un *Te Deum,* qu'acteurs et assistants chantaient en chœur. De cette façon, le clergé fit tourner à l'avantage de la religion le drame naissant et se servit du théâtre comme complément de son enseignement.

A la fin du XIVe siècle l'Eglise se trouva dessaisie du monopole dont elle avait joui jusque-là. Les confréries d'ouvriers se mirent, elles aussi, à jouer des mystères; puis les troupes profanes des Enfants Sans Souci, des clercs de la Basoche et les confrères de la Passion mêlèrent aux mystères les moralités et les soties et firent entrer dans une voie nouvelle le théâtre du moyen âge. Les mystères des XIVe et XVe siècles sont très-nombreux; les principaux auteurs sont : Jean Bodel, qui a écrit le *Jeu de saint Nicolas,* Adam de la Halle, Pierre Gringoire. On attribue à Rutebeuf le *Miracle de Théophile,* si populaire au XIVe siècle; André de la Vigne a composé un mystère de *Saint Martin,* représenté à Seurre, en Bourgogne. Mais c'est surtout le *Mystère de la Passion,* œuvre aux vastes proportions, qui a possédé souverainement la faveur populaire. Il atteignait souvent des dimensions incroyables : celui d'Arnoul Gresban (voy. ce nom) divisait le sujet en vingt journées et comprenait 40 000 vers; ses continuateurs le portèrent à 67 000. M. Louis Paris en a publié un d'un certain Michel, évêque d'Angers ou médecin de Charles VIII, qui occupe tout un volume et où l'on trouve, à propos de sainte Madeleine, de curieux détails sur les grandes coquettes, les Célimènes du temps. On doit aussi à M. de La Villemarqué la publication d'un drame breton du moyen âge, *le Grand mystère de Jésus* (1865, in-8), qui est l'un des plus anciens textes bretons armoricains. — En dehors des compositions dramatiques tirées de l'histoire du christianisme, il a été aussi composé au moyen âge, sous le nom de mystères, quelques drames empruntés à l'histoire profane et contemporaine : tel est celui du *Siége d'Orléans* (voy. ces mots).

Les représentations dramatiques du moyen âge conservèrent longtemps un caractère particulièrement solennel; elles étaient annoncées d'avance avec pompe et protégées pendant leur durée par l'administration locale; les acteurs étaient choisis par les maires et les échevins; les théâtres étaient élevés à grands frais, avec une certaine recherche de précision dans les décors. Avant le commencement de l'action scénique, les acteurs se montraient dans les diverses parties de la vaste décoration laborieusement construite sur un échafaud, et complétaient par leur présence l'éclaircissement fourni par des écriteaux disposés çà et là. Leur jeu était souvent indiqué dans les pièces, comme on le voit dans le *Mysterium resurrectionis.* Enfin des danses d'une extrême liberté d'allures complétaient ces représentations, qui duraient d'ordinaire plusieurs jours et qui, dans leur variété, avaient assez peu d'unité et de suite pour permettre au spectateur d'assister seulement à un ou deux tableaux, suivant sa curiosité ou ses loisirs. M. Achille Jubinal a publié un recueil de *Mystères inédits* (1836-37, 2 vol. in-8). Il faut citer en outre : *le Théâtre-Français au moyen âge* par Fr. Michel et Monmerqué (1839, in-8); *Early Mysteries* par Ch. Wright (1839), sans compter des publications spéciales, comme celle de l'*Office de la fête de l'Ane* par Bourquelot, pour la Société archéologique de Sens.

Cf. Léon Alacci : *Dramaturgie* (Rome, 1666, in-12, et Vienne, 1757, in-4) ; — de Beauchamps : *Recherches sur les théâtres de France depuis l'an* 1161 *jusques à présent* (Paris, 1735, 3 vol. in-12), t. I ; — Osmont : *Dictionnaire typographique, historique et critique des livres rares* (Paris, 1768, 2 vol. in-8) ; — Desfontaines, Coupé, etc. : *Histoire universelle des théâtres* (Ibid., 1779, 13 vol. in-8, fig.) ; — Parfaict frères : *Histoire du théâtre français ;* — Villemain : *Cours de littérature du moyen âge ;* — Berriat Saint-Prix : *Recherches sur les anciens mystères* (1823, in-8) ; — Charles Magnin : *Origines du théâtre en Europe,* dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er décembre 1834) ; — Onésime Leroy : *Etudes sur les mystères* (Paris, 1837, in-8) ; — L. Paris : *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims* (Reims, 1843, 2 vol. in-4, pl.); — Edelestand Du Méril : *Origines latines du théâtre moderne* (Paris, 1849, in-8) ; — V. Fournel : *Curiosités théâtrales* (Ibid., 1859, in-16) ; — Coussemaker : *Drames liturgiques du moyen âge,* texte et musique (Ibid., 1861, in-4) ; — Félix Clément : *le Drame liturgique,* dans les *Annales archéolog.,* t. VII ; — *Histoire littéraire de la France,* passim ; — Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis ;* — Ach. Jubinal : *Notice,* en tête de son recueil ; — Génin : *Introduction* à son édition de *Maistre Pathelin* (1852) ; — Guessard et de Certain : *Étude préliminaire* de l'édit. du *Siége d'Orléans.*

MYSTÈRES DE PARIS (LES), roman d'Eug. Sue; — LES MYSTÈRES D'UDOLPHE, roman d'Anne Radcliffe (voy. ces noms).

MYSTIFICATIONS. — Voyez APOCRYPHES.

MYTHIAMBES, titre des *Fables* de Babrius (voy. ce nom).

MYTHOLOGIE (de μῦθος, fable et λόγος, discours, récit). L'histoire fabuleuse ou légendaire des dieux et des hommes aux époques dites héroïques de l'antiquité importe également à la connaissance des œuvres littéraires et du développemnet religieux de l'esprit humain ; elle a été souvent traitée à ce double point de vue et a fait naître une foule d'ouvrages, les uns d'une utilité tout élémentaire, les autres pleins de vues hardies ou de recherches savantes. Il y a une mythologie à l'origine de toutes les civilisations : il y a la mythologie celtique, germa-

nique, scandinave, indienne, chinoise, égyptienne, assyrienne, etc., aussi bien que celle des Grecs et des Romains. Cette dernière, qu'on appelle spécialement mythologie païenne, est la plus connue de nous et mérite de l'être à cause des rapports plus directs d'influence et de filiation entre le monde gréco-romain et le monde moderne, soit dans l'ordre historique, soit dans l'ordre moral et religieux, soit enfin dans les arts et la littérature.

Cf. Pour l'histoire générale des arts et de la littérature : Chompré : *Dictionn. de la fable*, augmenté par A.-L. Millin (Paris, 1801, 2 part. petit in-8) ; — l'abbé Tressan : *la Mythologie comparée avec l'histoire* (Ibid., 1802, 2 vol. in-12) ; — Demoustier : *Lettres à Emilie sur la mythologie* (Ibid., 1809, 6 part., 3 vol. in-8) ; — Mme de Genlis : *Arabesques mythologiques* (Ibid., 1810-11, 2 vol in-8) ; — J.-G. Gruber : *Wœrterbuch der altclassischen Myth. und Religion* (Weimar, 1810, 3 vol. in-8) ; — A.-L. Millin : *Galerie mythologique* (Paris, 1811, 2 vol. in-8, fig.) ; — Fr. Stœber : *Der Muthos der alten Dichter in bildlichen Darstellungen* (2e édit., Vienne, 1821, in-fol.) ; — Parizot : *Biographie universelle*, partie mythologique, t. LIII-LV (Paris, 1832, 3 vol. in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography and mythology* (Londres, 1853, 3 vol. gr. in-8) ; — Daremberg et Saglio : *Dictionnaire des antiquités* (Paris, 1873 et suiv., in-4).

Pour l'histoire des doctrines ou des formes religieuses : Fr. Creuzer : *Symbolik und Mythol. der alten Welt* (Darmstadt, 1819 ; 1836, 6 vol. in-8), traduit et refondu en français par J.-D. Guigniaut (Paris, 1825-51, 4 vol. in-8) ; — B. Constant : *Du Polythéisme romain*, avec *Introduction* par Matter (1833, 2 vol. in-8) ; — Chr.-Aug. Lobeck : *Aglaophamus* (Kœnigsberg, 1829, 2 vol. in-8) ; — L. Preller : *Griechische Myth.*, *Rœmische Myth.* (Leipzig, 1854-1858, 3 vol. in-8) ; — Alfr. Maury : *Hist. des religions de la Grèce antique* (Paris, 1857-59, 3 vol. in-8) et *Croyances et légendes de l'antiquité* (1863, in-8) ; — Paul Renaud : *Christianisme et paganisme, nouvelle symbolique* (Bruxelles, 1861, in-8) ; — Mich. Bréal : *Hercule et Cacus*, thèse (Paris, 1863, in-8) ; — Max Müller : *la Philosophie de la mythologie*, traduit dans la *Revue politique et littéraire*, t. XI ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire* (5e édit.), t. VI, nos 22 525-22 675.

N

NABATÉEN, l'une des langues sémitiques. Elle offre la plus grande ressemblance avec le chaldéen ou langue de la Babylonie, d'où les Nabatéens étaient originaires. Comme les idiomes araméens, le nabatéen se distingue de l'arabe et de l'hébreu par l'abondance des monosyllabes, une pauvreté plus grande encore des formes grammaticales, un matériel de mots très-restreint. Des ouvrages qui ont été écrits en cette langue on connaît un traité d'*Agriculture nabatéenne*, d'un certain Kouthayi, dont on a une version arabe d'Abou-Bekr-Amin.

Cf. Etienne Quatremère : *Mémoire sur les Nabatéens*, dans le *Journal asiatique* de Paris (1835).

NABEGHA (Zia-ben-Moavia-Aldobiani, surnommé), c'est-à-dire *Improvisateur*, célèbre poëte arabe antérieur à Mahomet, ayant vécu vers la fin du VIe siècle de notre ère. Il jouissait d'une grande considération. Quelques critiques orientaux l'ont substitué à Hareth, parmi les sept auteurs de *Moallacats*. Ses poésies, faciles et harmonieuses, ont été recueillies en un diwan dont la Bibliothèque nationale possède deux copies. Silvestre de Sacy a inséré dans la *Chrestomathie arabe* un poëme de Nabegha, avec traduction française.

Cf. S. de Sacy : *Chrestomathie* ; — Hammer-Purgstall : *Literaturgeschichte der Araber* (Vienne, 1850-56, 7 vol.

NABHAJI, célèbre écrivain hindoui de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe. Il vécut sous Akbar et Jahânguîr. Aveugle de naissance, il recouvra la vue. Il était de la caste des tresseurs de paniers. Il a écrit en stances le *Rosaire des dévots* (Bhakta mâla), contenant la vie des principaux saints de la secte de Vichnou. Ce livre, revu par Narâyan-dâs et commenté par Krischna-dâs, a été traduit en hindoustani usuel. M. W. Price en a donné des extraits intéressants dans ses *Hindee and Hindoostanee Selections;* M. Garcin de Tassy a traduit un certain nombre de biographies de ce livre, dans son *Histoire de la littérature hindouie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

Cf. Garcin de Tassy : ouvrage cité, t. II.

NABUCCO, *Nabuchodonosor*, tragédie de Niccolini (voy. ce nom).

NADAL (Augustin), auteur dramatique français, né en 1664 à Poitiers, mort le 7 août 1740. Une première tragédie, *Saül*, représentée le 25 février 1705, eut un succès qui valut à l'auteur d'être admis à l'Académie des inscriptions en 1706. Il fit jouer en outre les tragédies d'*Hérode* (1709), d'*Antiochus* (1722), de *Mariamne* (1725) et la comédie d'*Arlequin au Parnasse*, dirigée contre *Zaïre* (1732), toutes pièces médiocres d'invention et de style. Il a publié en outre : *Observations critiques sur la tragédie d'Hérode et Mariamne de M. de V.* (1725, in-8) ; *Lettre sur la tragédie de Zaïre* (sans date, in-8) ; *Histoire des Vestales, suivie d'un Traité du luxe des dames romaines* (1725, in-12). Voltaire, attaqué par Nadal, a placé son nom dans l'épigramme contre le *Parnasse* de Titon du Tillet :

> Placez-y sur un piédestal
> Saint-Didier, Danchet et Nadal ;
> Qu'on voie, armés d'un même archet,
> Saint-Didier, Nadal et Danchet ;
> Et couverts du même laurier
> Danchet, Nadal et Saint-Didier.

Nadal a réuni ses ouvrages sous le titre d'*Œuvres mêlées* (Paris, 1738, 3 vol. in-12). Il avait fondé avec Piganiol de la Force le *Nouveau Mercure*, recueil périodique comprenant des pièces en prose et en vers, des morceaux critiques et des anecdotes (Trévoux, 1708-11, 8 vol. in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France* ; — Quérard : *la France littéraire*.

NADASI (Jean), historien et théologien hongrois, né à Tyrnau en 1614, mort à Vienne en 1679. De l'ordre des Jésuites, il enseigna à Gratz la rhétorique, la philosophie et la théologie. Il fut appelé à Rome en 1649 et attaché au service de la correspondance. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages historiques, notamment *Reges Hungariæ, a sancto Stephano usque ad Ferdinandum tertium* (Presbourg, 1637, in-fol.) et toute une série d'annuaires, entre autres : *Annuæ litteræ Societatis Jesu annorum* 1650 *et quatuor sequentium* (Dillingen, 1658, in-8).

Cf. Les PP. de Backer : *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus* (Liége, 1853-61, 7 vol. gr. in-8).

NÆNIA, NÉNIE — Voy. CHANSON.

NÆVIUS (CNEIUS), poëte latin, né vers 270 av. J.-C., mort vers 202. Après avoir porté les armes dans la première guerre punique, il débuta au théâtre peu après Livius Andronicus (vers 234). Fidèle, dans la forme de ses œuvres, aux traditions nationales, il fut en même temps dévoué au parti plébéien, et poussa son opposition à l'aristocratie jusqu'à en attaquer sur la scène les personnages les plus influents, à la manière d'Aristophane. Il osa y rappeler des aventures de jeunesse de Scipion l'Africain. Plusieurs fois il lança des traits satiriques contre la famille des Metellus, et notamment ce vers fameux :

Fato Metelli Romæ fiunt consules,

vers qui pouvait s'interpréter ainsi : « C'est pour la perte de Rome que les Metellus deviennent consuls. » Il fut répondu au poëte par cet autre vers :

Dabunt malum Metelli Nævio poetæ,

« Les Metellus châtieront le poëte Nævius. » Celui-ci en effet fut traduit devant les tribunaux et condamné à la prison. Rendu à la liberté, il attaqua de nouveau des personnages puissants, fut exilé de Rome et se retira à Utique. Aulu-Gelle nous a conservé la fière épitaphe qu'il se composa :

Mortales immortales flere si foret fas,
Flerent divæ Camenæ Nævium poetam.
Itaque postquam est Orcino traditus thesauro,
Obliti sunt Romani loquier latina lingua.

Nævius fut en effet le dernier poëte qui ait écrit le latin avant l'invasion de l'hellénisme, le dernier qui ait employé le vers saturnien. Ce n'est pas dans ses œuvres dramatiques qu'il fit usage de ce mètre, mais dans un poëme sur la première guerre punique, *Bellum Punicum*. Sur des faits si récents, dont beaucoup de témoins et d'acteurs vivaient encore, il ne se borna pas à une chronique versifiée; mais, d'après le témoignage des anciens, il y employa les ornements de l'épopée et le merveilleux mythologique. Virgile lui a emprunté des situations et des tableaux. Horace traite avec assez de dédain l'œuvre de Nævius; mais Cicéron en fait l'éloge et reproche à Ennius les emprunts ou plutôt les vols qu'il lui a faits, sans les avouer.

Les ouvrages dramatiques de Nævius, dont nous avons quelques fragments, comprenaient des tragédies et des comédies. Il emprunta la plupart de ses sujets aux poëtes athéniens, comme l'avait fait Livius Andronicus; mais il composa aussi des comédies dont les personnages étaient des Romains et dont l'action se passait à Rome, *Comœdiæ togatæ*. Quant au mètre, il a introduit au théâtre latin le vers dramatique par excellence, l'iambique trimètre ou *senarius*. Il a fait aussi usage, à l'occasion, des vers trochaïques, anapestiques et choriambiques. De ses tragédies, nous connaissons les titres suivants : *Andromache sive Hector proficiscens; Danae; Hesione; Iphigenia; Lycurgus; Equus Trojanus.* De ses comédies, nous ne pouvons indiquer que *Romulus* et *Clastidium*. Les autres titres de pièces attribuées à Nævius sont fort douteux. Les fragments dramatiques ont été réunis par Delrio, dans le *Syntagma tragœdiæ latinæ* (Paris, 1619, in-4), et par Bothe, dans les *Poetarum Latii scenicorum fragmenta*, t. V et VI (Leipzig, 1834). Les fragments peu nombreux de la *Guerre Punique* ont été publiés par Mérula (Leyde, 1595, in-4), par Spangenberg (Leipzig, 1825, in-8), par Vahlen (Ibid., 1854, in-4). La réunion des divers fragments se trouve dans les recueils de poëtes latins d'Henri Estienne (Paris, 1564, in-8) et d'Almeloveen (Amsterdam, 1686, in-12). E. Klussmann en a donné une édition séparée, avec une *Vie de Nævius* et un *Essai sur sa poésie* (Iéna, 1843, in-8).

Cf. Neukirch : *De Fabula togata Romanorum* (Leipzig, 1833) ; — Düntzer et Lersch : *De Versu quem vocant saturnio* (Bonn, 1839, in-8) ; — Weichert : *Poetarum latinorum reliquiæ;* — H. Patin : *Etudes sur la poésie latine ;* — Al. Pierron : *Hist. de la littér. romaine.*

NAHARRO (Bartholome de Torres), poëte dramatique espagnol du XVIᵉ siècle, né à Tolède. Il eut une existence aventureuse et peu connue. Il fut captif à Alger, vécut à Rome et, à la suite d'une satire contre la cour de Léon X, se réfugia à Naples. Il écrivit plusieurs comédies d'intrigue : *la Serafina, la Soldatesca, la Tinelaria,* contre les vices des cardinaux, *la Jacinta, la Aquilane, la Calamita;* deux drames, moitié historiques, moitié merveilleux : *Trofea* et *Hymenea;* des satires, des épîtres, des ballades. Ses œuvres, réunies par lui sous le nom recherché de *Propaladia* (Naples, 1517), ont été plusieurs fois réimprimées (Séville, 1520; Tolède, 1535; Madrid, 1573; Anvers, s. d.).

Cf. Ticknor : *Hist. of spanish liter.*, t. III.

NAHUM, le septième des douze petits prophètes hébreux. Il vécut au temps d'Ezéchias (723-694 av. J.-C.) Sa *Prophétie*, en trois chapitres, a pour objet les malheurs de Ninive et sa destruction par Nabopolassar. Le style en est animé et brillant, avec un caractère de noblesse très-marqué.

Cf. J.-G. Kalynsky : *Vaticinia Chabacuci et Nachumi*, etc. (Breslau, 1748, in-4).

NAIGEON (Jacques-André), philosophe français, né à Paris en 1738, mort le 28 février 1810. Il étudia tour à tour les beaux-arts, les lettres et les sciences. Il entra dans la société du baron d'Holbach et devint le disciple et l'ami de Diderot. Suivant La Harpe, il en fut le singe; il s'en montra certainement l'imitateur. Athée et matérialiste avec emportement, il traita Robespierre de « monstre », quand celui-ci proclama que le peuple français reconnaissait l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Il fut lui-même appelé par Chénier un « athée inquisiteur ». Il appartint à la classe des sciences morales de l'Institut.

Naigeon fut surtout un compilateur, un traducteur et un éditeur. Les ouvrages qui lui appartiennent en propre sont les suivants : *le Militaire philosophe, ou Difficultés sur la religion proposées au P. Malebranche* (Londres [Amsterdam], 1768, in-12), écrit publié sous le pseudonyme du *colonel Saint-Hyacinthe*, ainsi que le suivant; *Théologie portative* (Londres, 1768, in-12); *Dictionnaire des philosophes anciens et modernes*, dans l'*Encyclopédie méthodique* (Paris, 1791-94, 3 vol., in-4) ; *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Diderot*, publiés en 1825 dans l'édition de *Diderot* donnée par Brière ; *Éloges de La Fontaine et de Racine*, écrits pour des concours de l'académie de Marseille et publiés en tête des éditions de ces deux poëtes à l'usage du dauphin; *Discours préliminaire à la collection des moralistes de Didot;* l'article *Unitaire* dans l'*Encyclopédie*, etc. Il a traduit le *Traité de la tolérance* par Crellius (Londres, 1769, in-12); le *Manuel d'Epictète* pour la Collection Didot (1782). Il revit et publia avec des notes la traduction des *Œuvres de Sénèque* par Lagrange (Paris, 1778-79, 7 vol. in-12). Il donna, entre autres éditions, celles de *Diderot* (Ibid., 1798, 15 vol. in-8), de *Jean-Jacques Rousseau*, avec Fayolle (Ibid., 1801, 20 vol. in-8), de *Montaigne* (Ibid., 1802, 4 vol. in-8), etc.

Cf. Damiron : *Mémoire sur Naigeon* (Paris, 1857, in-8); — *Dictionnaire des sciences philosophiques ;* — Quérard : *la France littéraire.*

NAÏVETÉ. — Voyez NATUREL.

NALDI (Naldo), littérateur italien, né à Florence en 1403, mort vers 1470. Professeur de littérature

dans sa ville natale, il y jouit d'une grande réputation. Parmi ses ouvrages, on cite un *Poëme* en quatre livres sur la Bibliothèque de Bude, une *Épître à Mathias Corvin*, une *Vie de Giannozzo Manetti*, publiée dans le *Thesaurus* de Burmann, t. IX et dans le recueil de Muratori, t. XX.

NANCÉIDE (LA), poëme latin de Blarru (voy. ce nom).

NANCEL (Nicolas DE), *Nancelius*, érudit français, né en 1539 à Nancel, près de Noyon, mort en 1610. Élève de Pierre Ramus et docteur en médecine, il enseigna les humanités et exerça l'art médical. Nous citerons de lui : *Stichologia græca latinaque informanda et reformanda* (Paris, 1579, in-8), ouvrage où il astreignait les vers français aux règles de quantité et de mesure des vers latins, et *Declamationum liber, cum Petri Rami vita* (Paris, 1600, in-8), etc. — Son fils, Pierre DE NANCEL, né en 1570 à Tours, mort vers 1641, a composé : *Dina ou le Ravisseur, Josué ou le sac de Jéricho, Débora ou la Délivrance*, tragédies en cinq actes, réunies sous le titre de *Théâtre sacré* (1606, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIX ; — les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*, t. IV.

NANI (Jean-Baptiste-Félix-Gaspard), historien italien, né à Venise en 1616, mort en 1678. D'une famille patricienne, il eut, outre plusieurs fonctions publiques, les charges de réformateur de l'Université de Padoue et d'archiviste historiographe de Venise. On a de lui une *Istoria della Republica Veneta* (1678, 2 vol. in-4), important ouvrage, malgré la pompe oratoire et la partialité patriotique, traduit immédiatement en français par l'abbé Tallemant (Paris, 1679-1680, 4 vol. in-12) et par Masclary (Amsterdam, 1702, 2 vol. in-12).

Cf. Catarina Zeno : *Notice*, dans la collection des *Historiens de Venise* (1720, in-4).

NANINE, comédie de Voltaire (voy. ce nom).

NANNI (G.). — Voyez ANNIUS DE VITERBE.

NANTEUIL (GAUGIRAN DE), auteur dramatique français, né en 1778 à Toulouse, mort vers 1831. Ami d'Etienne, il collabora à plusieurs de ses pièces qui eurent du succès : *la Confession du Vaudeville* (1801) ; *l'Apollon du Belvédère* (1801) ; *les Deux Mères* (1802) ; *le Pacha de Suresne* (1802) ; *Isabelle de Portugal* (1804) ; *les Maris garçons* (1806), ainsi qu'à *la Vie de Molé, comédien français* (Paris, 1803, in-12). Il a donné seul un assez grand nombre de pièces à l'Opéra-Comique.

Cf. Brazier : *les Petits théâtres de Paris* ; — Quérard : *la France littéraire*.

NAPIER (sir William), général et historien militaire anglais, né à Castletown (Irlande) en 1785, mort à Genève le 15 septembre 1855. De ses ouvrages, remarqués pour l'intérêt et l'impartialité, nous citerons : *Histoire des guerres de la Péninsule de* 1807 *à* 1814 (1828-1840, 6 vol. in-8, av. pl.), traduite en français par le général Mathieu Dumas (1828 et suiv., 10 vol. in-8), et *la Conquête du Scinde*, relation de l'expédition de son frère en 1812. — Son cousin, le célèbre marin sir Charles NAPIER, né le 6 mars 1786, mort le 6 novembre 1860, a écrit, avec vivacité et humour, l'*Histoire de la guerre de succession de Portugal* (in-8), celle de *la Guerre de Syrie* (1842, 2 vol.), son *Autobiographie* (My own Live; 1856), etc. [*Dictionn. des Contemporains*, les trois prem. éditions.]

NAPIONE (Giovanni-Francesco GALEANI, comte), érudit italien, né à Turin le 1er novembre 1748, mort dans cette ville le 12 juin 1810. Fils d'un sénateur piémontais et allié à la famille des De Maistre, il remplit diverses fonctions avant l'occupation française et fut, après la chute de l'Empire, surintendant des archives royales Il fut membre et plusieurs fois président de l'académie des sciences de Turin. Parmi ses écrits, qui sont à la fois d'un savant et d'un patriote, nous citerons : *Saggio sopra l'arte storica* (Turin, 1773, in-8); *Dell' Uso e dei pregi della lingua italiana* (Ibid., 1791, 2 vol. in-8); *Dissertazioni intorno alla patria di Cristoforo Colombo* (Ibid., 1805, 1822, in-4); *Opuscoli di letteratura e di belle arti* (Pise, 1826, 2 vol. in-8); *Vita ed elogii d'Illustri Italiani* (Ibid., 1818, 3 vol. in-8), sans compter de nombreux articles dans divers recueils et près de deux cents travaux restés manuscrits. On a réuni une partie de ses *Œuvres* (Florence, 16 vol. in-8).

Cf. Lor. Martini : *Vita del conte G.-Fr. Napione* (Turin, 1836, in-8) ; — Paravia : *Biogr. degli Italiani illustri*, t. I.

NAPOLÉON Ier (Napoléon BONAPARTE), empereur des Français, né le 15 août 1769 à Ajaccio, mort le 5 mai 1821 à Sainte-Hélène. Dans la vie de celui qui fut le maître de la France et quelque temps presque celui de l'Europe, nous chercherons seulement les circonstances qui le portèrent à occuper les loisirs de sa vie militaire par la culture des lettres. Sorti de la Corse, il passa quelque temps au collége d'Autun, fut admis en 1779 à l'école militaire de Brienne, puis en 1783 à celle de Paris. C'est surtout dans les sciences qu'il se distingua ; mais, sans pousser ses études classiques au delà de la quatrième, il montra aussi dans les compositions françaises des facultés au moins singulières. On prétend que son professeur de belles-lettres, Domairon, disait de ses amplifications : « C'est du granit chauffé au volcan. » Le style de ses lettres de famille, à cette époque, comme celle qu'il écrivit le 28 mars 1785, à sa mère à l'occasion de la mort de son père, n'a rien que d'ordinaire et de naturel. L'exaltation, l'étrangeté, viendront plus tard, suivant les influences du dehors, en attendant le progrès, fruit de l'étude et de la volonté.

Dans les années de repos que lui fit la vie de garnison, à partir de 1785, les lettres, les sciences, la politique, l'occupent en même temps. Nous connaissons par un article que M. Libri publia dans la *Revue des Deux-Mondes* le 1er mars 1842, sous le titre de *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, quels furent alors ses études et ses essais. C'est un compte rendu de la découverte d'un carton contenant trente-huit cahiers entièrement écrits de la main de Napoléon, à partir de 1786 jusqu'en 1793. Ce précieux carton a été porté en Angleterre et vendu ; il n'en est resté en France que les passages donnés par M. Libri et quelques extraits insérés dans l'*Illustration* (mars et avril 1842). On sait qu'il contenait un journal du jeune Bonaparte, intitulé *Époques de ma vie*, avec des lettres, des pièces à l'appui et des réflexions; plusieurs mémoires sur la Corse; un petit roman, intitulé *le Comte d'Essex ;* une autre nouvelle romanesque, dont la scène est en Orient, *le Masque prophète ;* une méditation sur *le Suicide ;* un dialogue sur *l'Amour ;* une dissertation sur *l'Autorité royale ;* un cahier inachevé de géographie, se terminant par ces mots, qui font l'effet de la plus extraordinaire des prédictions : « Sainte-Hélène, petite île ; » des *Réflexions sur les idées de Jean-Jacques Rousseau ;* une étude sur *les Libertés de l'Église gallicane ;* des résumés d'histoire; des extraits, avec commentaires, de Platon, d'Hérodote, de Strabon, de Buffon, etc. ; un *Règlement de la Calotte* et une *Histoire de la Corse*. Ces deux derniers écrits ont été publiés. L'*Histoire de la Corse* (Dôle, 1791, 2 vol. in-12) valut à l'auteur les encouragements de l'abbé Raynal et les éloges de Mirabeau; sous l'Empire, la police en rechercha et en supprima les exemplaires. *Le Règlement de la Calotte du régiment de La Fère* fut composé en 1788; il a été imprimé en 1862 (Grenoble, in-12). En 1790 Napoléon écrivait une *Lettre à M. Matteo Buttafuoco, député de la Corse à l'Assemblée nationale* (sans lieu ni date [Dôle, 1790], in-8) ; elle est pleine de

violences et fortement empreinte de l'esprit révolutionnaire. En 1791 il concourait pour le prix que l'académie de Lyon avait proposé sur cette question : *Déterminer les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur.* Les concurrents étaient au nombre de quinze et le mémoire de Napoléon fut classé le dernier, avec cette appréciation des rapporteurs : « Le n° 15 est un songe très-prononcé... C'est peut-être l'ouvrage d'un homme sensible; mais il est trop mal ordonné, trop disparate, trop décousu et trop mal écrit pour fixer l'attention. » Ce *Discours* a été publié par le général Gourgaud (Paris, 1826, in-8), et malgré des arrangements évidents, il justifie la sévérité des académiciens de Lyon. En 1793, se trouvant à Beaucaire, à la suite d'une expédition contre les fédérés du Midi, il composa *le Souper de Beaucaire* (Avignon, 1793, in-8), dialogue entre deux négociants de Marseille, un habitant de Nîmes, un fabricant de Montpellier et un militaire; celui-ci démontre à ses interlocuteurs, partisans de la fédération, l'impuissance et la folie de l'insurrection du Midi contre la Convention. On a encore un écrit, rédigé en 1793, sur la *Position politique et militaire du département de Corse au 1er juin*, qui a été publié par le comte Ferdinand dal Pozzo, sous ce titre : *Copie d'un manuscrit de la main de Napoléon Bonaparte avec l'orthographe qui existe dans le manuscrit même* (Paris, 1841, in-8). Les fautes d'orthographe reproduites dans cette publication sont si nombreuses que, suivant des critiques, l'éditeur pourrait bien avoir pris pour des fautes des mots incomplets ou mal déchiffrés.

Dans la plupart des écrits précédents, Napoléon s'est laissé entraîner au goût faux et déclamatoire de son époque. On y reconnaît facilement que son éducation littéraire fut médiocre, fort inégale et comme faite au hasard. La tendance à la déclamation persista du reste longtemps chez lui; on sait quelle estime il faisait d'Ossian, et s'il eut des préférences littéraires, ce fut souvent pour la grandeur emphatique et toute théâtrale. Les *Lettres* qu'il écrivit à Joséphine lors des premières campagnes d'Italie (Paris, 1833, 2 vol. in-8) sont très-passionnées, mais à la manière de la *Nouvelle Héloïse*. On y rencontre des phrases comme la suivante : « J'espère qu'avant peu je te serrerai dans mes bras, et je te couvrirai d'un million de baisers brûlants comme sous l'équateur. » Mais déjà, à la tête des armées, il avait un tout autre style. Comme l'a dit M. Sainte-Beuve, il trouvait d'instinct l'éloquence militaire, il inventait la harangue à l'usage de la valeur française, « la harangue brève, grave, familière, monumentale. »

Sa première proclamation, quand il arriva à cette armée déguenillée qu'il allait commander, est restée un modèle. Chacun des pas du général est dès lors marqué par une parole : « Peuples de l'Italie! l'armée française vient pour rompre vos chaînes; le peuple français est l'ami de tous les peuples... » — « Soldats! vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste encore à faire... » — « Soldats! vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin; vous avez culbuté, dispersé, éparpillé tout ce qui s'opposait à votre marche... Rétablir le Capitole, y placer avec honneur les statues des héros qui se rendirent célèbres, réveiller le peuple romain, engourdi par plusieurs siècles d'esclavage, tel sera le fruit de vos victoires... Vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront en vous montrant : Il était de l'armée d'Italie!... » Et ainsi de suite, avant ou après toutes les actions d'éclat. Dans la forme brève de son style, la pensée et la volonté dominent; l'imagination s'y fait jour comme par éclairs, en traits parfaitement proportionnés à l'effet que l'orateur veut produire.

En arrivant au pouvoir, Napoléon ne cesse pas d'écrire, d'expliquer ce qu'il fait, de dire ce qu'il veut dans le mouvement des choses de son temps; mais c'est toujours le général, le chef d'État s'adressant aux armées, à la France, à l'Europe, avec le dessein d'exercer sur les faits politiques une action immédiate. Pour trouver en lui l'écrivain proprement dit, il faut traverser le Consulat et l'Empire, et le suivre à Sainte-Hélène. Avant d'arriver là, nous avons à indiquer la manière dont il agit sur la littérature et sur la presse, à l'époque de son gouvernement. De précieux renseignements à ce sujet se trouvent dans sa *Correspondance*. On y voit qu'il aurait voulu pour son règne les gloires littéraires, comme les gloires conquises par les armées. Malheureusement il ne voulait donner à aucun prix la liberté, sans laquelle les lettres, les journaux, le théâtre, ne peuvent sortir de la médiocrité. Il consentait (suivant son fameux mot à Fontanes) à laisser subsister de nom « la république des lettres », mais il entendait l'organiser conformément à son génie et à ses intérêts. Il voulait une littérature dévouée, des journaux dévoués; il espérait faire naître les chefs-d'œuvre par décret et ordonnance. On le voit écrire à Cambacérès (21 décembre 1806) : « On se plaint que nous n'avons pas de littérature; c'est la faute du ministre de l'intérieur. » Si les vers chantés à l'Opéra étaient mauvais, c'est qu'on les avait commandés trop tard : « Il est ridicule de commander une églogue à un poëte, comme on commande une robe de mousseline. Le ministre aurait dû s'occuper de faire préparer des chants pour le 2 décembre. » Et il écrit en même temps à Champagny : « S'il fallait deux ou trois mois pour composer ces chants, il fallait les employer. » C'est bien le même homme qui disait à Bernardin de Saint-Pierre : « Monsieur Bernardin, quand nous donnerez-vous des *Paul et Virginie* ou des *Chaumières indiennes?* Vous devriez nous en fournir tous les six mois. » Avec la pensée qu'un chef-d'œuvre n'était pas plus difficile à produire qu'une bataille à gagner, il n'avait aucun souci de priver la France des écrivains qui pouvaient en composer, mais dont les opinions lui portaient ombrage, comme Mme de Staël et Benjamin Constant. Il protestait en 1806 contre l'institution formelle de la censure, afin de ne pas être responsable des sottises que l'on pouvait imprimer; mais elle s'établissait de fait avant d'exister de nom. Les libraires, comme les auteurs, étaient responsables, et les peines que pouvait entraîner cette responsabilité dépendaient de la volonté du maître. A l'occasion de libelles imprimés en Allemagne, il écrivait à Berthier : « Mon cousin, j'imagine que vous avez fait arrêter les libraires d'Augsbourg et de Nuremberg. Mon intention est qu'ils soient traduits devant une commission militaire et fusillés dans les vingt-quatre heures. » Et sur ce point sa volonté était accomplie.

C'est pour les journaux surtout qu'il voulait une réglementation rigoureuse. Pénétré de l'importance de l'opinion publique, il s'était toujours préoccupé d'avoir des journaux à sa discrétion. Il en avait en Italie, lors de ses premières campagnes; il en avait en Égypte. Dès qu'il fut à la tête du gouvernement, il s'empara par un arrêté du *Moniteur universel* et il en fit habituellement son organe, sans préjudice de tous les autres journaux de France et de l'étranger, qui avaient chacun sa partie dans l'immense concert dont il fut jusqu'à la fin l'unique directeur. « Il faisait plus que surveiller la presse périodique, a dit un historien partisan des idées napoléoniennes, il l'inspirait. Les nouvelles dont elle était tenue de composer ou de ne pas composer ses informations, le ton à garder dans les polémiques, les tempêtes et les fureurs

qu'elle pouvait se permettre, les calmes plats dans lesquels elle devait subitement rentrer, tout cela procédait d'ordres incessants qui, pour mieux dépister les observateurs indiscrets, ne sortaient pas toujours des bureaux du ministère de la police. » Les journaux qui n'étaient pas directement dans la main de l'empereur furent exposés, dès le commencement de l'Empire, à des menaces qui ne tardèrent pas à se réaliser. « M. Fouché, écrivait Napoléon le 28 avril 1805, la réforme des journaux aura bientôt lieu... Dites aux rédacteurs que vous ne leur ferez aucune observation sur de petits articles; qu'il n'est plus question aujourd'hui de n'être pas mauvais, mais tout à fait bon... Ils ont encore trois ou quatre mois pour faire leurs preuves, ce sera à eux de faire leur profit de ces avertissements. » Le 20 mai suivant il écrivait encore au même : « Mon intention est que désormais le *Journal des Débats* ne paraisse pas qu'il n'ait été soumis la veille à une censure. » Et le 7 février 1806 : « Mon intention est que les journaux ecclésiastiques cessent de paraître et qu'ils soient réunis en un seul journal qui se chargera de tous les abonnés. Ce journal, devant servir spécialement à l'instruction des ecclésiastiques, s'appellera *Journal des curés*. »

Les journaux qui ont reçu le plus habituellement des confidences et même des articles de Napoléon, général, premier consul et empereur, sont : *le Rédacteur*, journal officiel du Directoire, le *Journal de Milan*, le *Courrier de l'armée d'Italie*, le *Patriote français à Milan*, pour les premières campagnes d'Italie; la *Décade philosophique* et le *Courrier de l'Égypte*, pour l'expédition d'Égypte; le *Moniteur universel*, pour le Consulat et l'Empire.

Quand Napoléon, emporté loin des événements, se trouva dans la solitude de ses pensées, il songea surtout à la postérité qui commençait pour lui de son vivant, et dans le dessein manifeste de rendre sa vie plus digne d'admiration et sa mémoire plus grande, en voilant ses fautes, en se donnant pour mobiles uniques des idées dignes des progrès de l'humanité, il se fit historien et réussit du moins à devenir écrivain. « Ses histoires et surtout sa relation de la campagne d'Égypte, dit un critique, offrent des modèles de descriptions, de narrations, où pas un mot n'est à ajouter ou à retrancher, et que traversent de brusques éclairs de poésie. » Nous savons que Napoléon dictait ses *Mémoires* aux généraux qui le suivirent à Sainte-Hélène et qu'il revisait avec soin ses dictées. Deux publications provenant de manuscrits ainsi rédigés furent faites par ces généraux après leur retour en France. La plus importante est celle que firent Gourgaud et Montholon, sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène* (Paris, 1823, 8 vol. in-8; 1830, 9 vol. in-8). L'autre porte le titre suivant : *Campagnes d'Égypte et de Syrie; Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, dictés par lui à Sainte-Hélène et publiés par les fils du général Bertrand* (Ibid., 1847, 2 vol. in-8). On a aussi : *Précis des guerres de Jules César, écrit par M. Marchand à Sainte-Hélène, sous la dictée de l'Empereur* (Ibid., 1836, in-8). Nous ne parlons pas ici du *Mémorial*, qui est moins l'œuvre de l'empereur que du comte de Las Cases (voy. ce nom).

La *Correspondance* de Napoléon a fait spécialement l'objet de plusieurs publications. La plus ancienne est intitulée *Collection générale et complète des lettres, proclamations, discours, ouvrages, etc., classée suivant l'ordre des temps*, par Ch.-Aug. Fischer (Leipzig, 1808-1813, 2 vol. in-8). Vint ensuite *Correspondance inédite, officielle et confidentielle*, par le général Ch.-Th. Beauvais (Paris, 1821, 7 vol. in-8). Un recueil bien fait pour le choix et la disposition des pièces est celui qui porte ce titre : *Napoléon, recueil par ordre chronologique de ses lettres, proclamations, bulletins, discours*, par M. Kermoysan (Paris, 1833-1853, 3 vol. in-12). Suivant l'ordre de l'empereur Napoléon III, la *Correspondance de Napoléon Ier* a été réunie et publiée, à partir de 1858, en volumes in-4. imprimés à l'Imprimerie impériale; une édition in-8 fut seule destinée au commerce (1869, 31 vol.). Au début, la commission chargée de ce travail s'était interdit toute altération, tout retranchement, toute modification de texte; mais, réogarnisée sous la présidence du prince Napoléon, elle a voulu « éviter des répétitions trop fréquentes, écarter tout ce qui était blessant pour les personnes » et a ainsi fait craindre justement pour le respect de la vérité historique. — Plusieurs recueils portent le titre d'*Œuvres* de Napoléon; ce sont les suivants : *Œuvres de Napoléon Bonaparte* (Paris, 1822, 6 vol. in-8); *Œuvres complètes* (Stuttgart et Tubingue, 1822-1823, 5 vol. in-8); *Œuvres choisies* (Paris, 1827, 4 vol. in-32); *Œuvres choisies* (Paris, 1829, 6 vol. in-18); *Œuvres littéraires et politiques* (Paris, 1840, in-32).

Il reste à indiquer les écrits faussement attribués à Napoléon : *Confessions de Napoléon* (Paris, 1816, 2 vol. in-8), où il est censé raconter ses initiations aux sociétés secrètes ainsi que ses relations constantes avec elles, et qui paraît être d'un M. Piepteur, ancien chirurgien de la grande armée; *Des Bourbons en 1815, manuscrit de l'île d'Elbe, dicté par Napoléon et publié par le général comte Bertrand* (Bruxelles, 1825, in-8), opuscule que Quérard attribue au général Montholon, sans en donner de preuves; *Manuscrit de l'île d'Elbe, considérations sur l'état de l'Europe*, imprimé dans la *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*, par le baron de Coston (1840, 2 vol. in-8) : c'est un exposé des dangers qui menacent l'Europe par suite de la chute de l'Empire; *Extraits de lettres écrites pendant la traversée de Spithead à Sainte-Hélène* (Paris, 1817, in-8); *Lettres écrites de Longwood, et connues sous le titre de Lettres du cap de Bonne-Espérance* (dans le *Recueil de pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène*, t. II); le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue* (Londres, 1817, in-8), opuscule dans lequel Napoléon était censé expliquer toute sa politique, en se donnant comme l'homme de la Révolution; il fit une grande sensation et fut traduit dans toutes les langues de l'Europe; on l'attribua à Mme de Staël, à Benjamin Constant, à Siéyes. Suivant Vaulabelle (*Histoire des deux Restaurations*, t. V), il fut rédigé par Lullin de Châteauvieux. Napoléon écrivit des notes pour le réfuter et le désavoua formellement par le premier article de son testament. Le *Manuscrit* a été publié avec les notes de Napoléon par le général Gourgaud (Paris, 1821, in-8). Citons enfin un ouvrage apocryphe d'un autre genre : *Giulio, conte sentimental improvisé par Napoléon* (Paris, 1852, in-32). Dans ce roman, que l'auteur inconnu prétend avoir été improvisé en 1805, le style de Napoléon, dans ses premières années, est habilement imité.

Cf. Baron de Coston : *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte* (Paris et Valence, 1840, 2 vol. in-8); — T. Nasica : *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon* (Paris, 1852, in-8); — Libri : *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, dans la *Revue des Deux Mondes* (mars 1842); — *Correspondance et relations de J. Fiévée avec Bonaparte pendant onze années* (Paris, 1836, 3 vol. in-8); — Villemain : *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature* (Paris, 1855, 2 vol. in-8); — Thiers : *Napoléon écrivain*, dans le *National* (24 juin 1830), et *Hist. du Consulat et de l'Empire*; — Raudot : *Napoléon Ier peint par lui-même* (1865, in-18); — Eug. Despois : *les Lettres et la liberté* (1865, in-18). — Lanfrey : *Hist. de Napoléon*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I et III, et *passim*; — Rapetti, dans la *Nouvelle biographie générale*, bibliographie.

NAPOLÉON III (Charles-Louis-Napoléon BONAPARTE), empereur des Français, né à Paris le 20 avril 1808, mort à Cambden House, en Angleterre, le 9 janvier 1873. Nous ne voulons pas parler ici de l'influence exercée sur la littérature française par ses vingt ans de règne, et qui, dans des circonstances différentes, fut aussi peu favorable que celle du premier Empire; nous mentionnerons seulement ses ouvrages personnels. Quelques-uns, comme les *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie* (1846-51, 2 vol. in-8, av. pl.), sont spéciaux et techniques; d'autres, par le sujet traité ou le rapport avec la politique, sont d'un intérêt plus général; *Des Idées napoléoniennes* (Londres, 1839; plus. fois réimpr.); *l'Extinction du paupérisme* (1844, in-32), etc. A l'histoire appartiennent ses discours, proclamations, messages, lettres officielles, dont il a été formé successivement des recueils de plus en plus complets (1850, in-8; 1855, in-8; 1860, in-8; 1865, in-8). L'empereur a voulu prendre rang parmi les historiens et les érudits en écrivant, avec le concours de divers savants, une *Histoire de Jules César* (1865-66, t. I et II, in-4 et in-8, avec *Atlas*), ouvrage resté inachevé et qui n'a pas éclairci les difficultés relatives aux campagnes des Gaules, autant qu'on pouvait l'attendre des innombrables documents qu'il était facile à l'auteur de réunir. Outre des réimpressions partielles ou collectives de certains écrits, il a été donné des éditions générales de ses *Œuvres* (1848-1849, 3 vol. in-8; 1854-57, 4 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

NAPOLÉON, OU LES CENT-JOURS, tragédie de Grabbe; — NAPOLÉON EN ÉGYPTE, poëme de Barthélemy et Méry (voy. ces noms).

NAPOLINE, poëme de Mme Em. de Girardin (voy. ce nom).

NAPOLITAIN (DIALECTE). Ce dialecte, sans les quelques souvenirs littéraires qui s'y rattachent, ne mériterait guère d'être signalé entre les dialectes italiens, pour la nature même des modifications qu'il fait subir à la langue nationale. Ce sont surtout des altérations résultant d'un usage populaire vicieux et qui consistent en mutilations de syllabes, élisions de voyelles, redoublements de consonnes et permutations continuelles de lettres, rendant un certain nombre de mots tout à fait méconnaissables. Il existe un *Dictionnaire napolitain* (Vocabolarios delle parole del dialetto napoletano; Naples, 1789, 2 vol. in-12), attribué à l'abbé Galiani, qui, sous le titre de *Dialecte napolitain* (Del Dialetto napoletano; Ibid., 1779, in-8), avait publié une fantaisie burlesque sur l'éruption du Vésuve.

C'est d'ailleurs à des écrits burlesques, à des parodies, que le napolitain a servi en général comme langue littéraire. Jules-César Cortese s'est surtout distingué dans cet emploi, par ses parodies des poëmes chevaleresques. On cite ensuite : le *Pentameron* de J.-B. Basile; la *Mezza Canna* de Valentino, satire contre le luxe des Napolitains; les sonnets prétendus pétrarquistes de Balzano di Scafati, sous le pseudonyme de Sgruttendio, et son poëme en l'honneur du macaroni; un long poëme didactique et moral d'un autre Valentino, intitulé *les Ciseaux* et tout farci, dans sa division en lames et en manches, de latin, de grec et même d'hébreu; le poëme sérieux et émouvant de Nunziante Pagano, *la Mortella d'Orzoloni;* celui de Peruccio sur l'engloutissement d'une ville sous le lac d'Agnano; enfin quelques traductions du latin, de l'italien ou des langues étrangères. Il a été publié deux collections de *Poemi in lingua napoletana* (Naples, 1783-88, 28 vol. in-18; 1826, 3 vol. in-8).

NARCISSE DANS L'ILE DE VÉNUS, poëme de Malfilâtre (voy. ce nom).

NARDI (Jacopo), historien italien, né à Florence en 1476, mort en 1533. Il remplit dans sa patrie plusieurs fonctions et fut nommé ambassadeur à Venise en 1527. Son ouvrage le plus estimé est une *Traduction de Tite-Live* (Florence, 1521). On cite en outre une *Storia di Firenze* (Florence, 1580, in-4), dont les neuf livres, comprenant un espace de trente-sept ans, de 1494 à 1531, sont remplis de protestations républicaines dans le goût de l'ancienne Rome, et une comédie de jeunesse, *l'Amicizia*, en vers *sciolti*, etc.

Cf. Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie*, t. VIII.

NARDINI (Famiano), archéologue italien, né à Capri, mort en 1661. Il est auteur d'un des premiers bons travaux sur les antiquités de Rome, *Roma antica*, traduit en latin par Gronovius dans son *Trésor* et imprimé plusieurs fois dans son texte (Rome, 1666, in-4; nouv. édit. av. *Notes* et *Appendices* par Nibby, 1818, 4 vol. in-8).

NARRAGANSETTS (LE), langue de l'Amérique du Nord, de la famille algonquine, qui a été parlée autrefois par plusieurs peuplades, au nombre desquelles celle des Narragansetts était la plus importante, et qui est aujourd'hui tombée en désuétude. Cette langue, qui appartient au groupe algonquin, a eu de bonne heure des grammaires et des dictionnaires.

Cf. Roger Williams : *A Key to the language of America* (1643, in-4); — H.-E. Ludewig : *the Liter. of american aboriginal languages.*

NARRATION. La narration était considérée par l'ancienne rhétorique comme une des parties essentielles du discours et se plaçait entre la proposition ou division du sujet et la confirmation. C'est que les rhéteurs d'Athènes et de Rome avaient souvent en vue l'éloquence judiciaire, où le discours est dominé tout entier par la question de fait. De là une première sorte de narration, la narration oratoire. On comprend de quel soin elle devait être l'objet, car c'était elle qui devait fournir les principaux moyens de défense du client et les armes contre l'adversaire. La narration du *Pro Milone* est à elle seule un plaidoyer. Indépendamment de cette place capitale, le récit de faits relatifs à la thèse défendue ou à l'idée développée par l'orateur peut venir comme moyen de preuve ou d'ornement. La tribune, la chaire, le fauteuil académique, comportent également, à ce double titre, la narration oratoire.

Ses qualités répondent à son but. Elle doit être claire, rapide, relativement courte, vraisemblable, intéressante, probante enfin. Sans aller directement contre la vérité, elle ne la montre que sous un jour favorable et utile à la cause. La narration académique, qui n'est qu'une forme de la narration oratoire, tend, par un système analogue d'habiletés, à charmer les oreilles et l'esprit de l'auditeur. La narration poétique traite les faits avec plus de liberté encore et les revêt au gré de l'imagination d'une forme plus brillante. Il y a enfin la narration historique, qui est soumise par son objet même à des conditions plus sévères : destinée à montrer les faits et les hommes sous leur vrai jour, elle doit être exacte, fidèle, complète; ce qui ne l'empêche pas d'être animée et vivante. Elle admet la couleur locale, qui la rend pittoresque; l'analyse des sentiments, qui lui donne l'intérêt dramatique; le jugement des actes et des intentions, qui la fait instructive et morale.

Cf. Lucien : *De la Manière d'écrire l'histoire;* — les divers *Cours* et *Traités de rhétorique.*

NARUSCEWICZ (Adam-Stanislas), historien et poëte polonais, né en 1733 en Lithuanie, mort en 1796. Entré chez les Jésuites, il professa l'éloquence à l'Académie de Vilna et au collége des Nobles à Varsovie, et après la suppression de

l'ordre, fut nommé par Stanislas-Auguste évêque de Smolensk, puis de Luck. On a de lui des œuvres historiques savantes et bien écrites : *Histoire de Pologne* (7 vol. in-8), allant de 965 à 1386; une traduction française manuscrite par Gley existe à la bibliothèque de l'Institut ; *Vie de Charles Chodkiewicz* (1805); *le Voyage de Stanislas-Auguste à Kaniow* en 1786 (1788), relation pleine de notions exactes et curieuses sur l'origine des Cosaques; *Description de la Tauride, ou Histoire des Tartares de la Crimée* (1797). Naruscewicz s'est distingué comme poëte par des *Odes*, des *Satires*, des *Églogues* et des *Épîtres*, recueillies sous le titre de *Poésies diverses* (4 vol.). Ses *Œuvres* principales font partie du *Choix d'auteurs polonais* par Mostowski (Varsovie, 1803, 26 vol. in-8).

Cf. Bentkowski : *Hist. de la litt. polonaise.*

NASH (Thomas), pamphlétaire et poëte dramatique anglais, né vers 1564, mort vers 1600. Il eut comme beaucoup de ses confrères une vie turbulente et misérable. Outre ses pamphlets, encore recherchés des curieux, on cite de lui trois pièces : *Didon, reine de Carthage*, tragédie (1594), *le Testament de l'été* (Summer's last will), comédie (1600), *l'Ile des Chiens* (the Isle of dogs), pièce satirique qui le fit emprisonner et n'a pas été imprimée.

Cf. Baker : *Biographia dramatica ;* — D'Israëli : *Calamities of authors.*

NASIER (*Alcofribas*), anagramme de François Rabelais (voy. ce nom).

NATCHEZ (LANGUE DES), une des langues de l'Amérique septentrionale. Elle est aujourd'hui éteinte par suite de la dispersion du peuple qui la parlait et qui habitait à l'orient du Mississipi. Selon Du Pratz, elle comprenait deux dialectes, dont l'un à l'usage des familles puissantes. Ce dialecte poli possédait une déclinaison qui se faisait sans le secours de l'article. La langue des Natchez était très-douce et pleine d'expressions métaphoriques.

Cf. H.-E. Ludewig : *the Lit. of american languages.*

NATHAN LE SAGE, drame de Lessing; — NATHAN ET JOTHAN, recueil d'écrits de Harsdœrfer (voy. ces noms).

NATIONAL (LE). Sous ce titre a paru en France, de 1830 à 1851, l'organe le plus important de l'opinion républicaine. Il fut fondé le 3 janvier 1830 par MM. Thiers, Mignet et Arm. Carrel, comme une machine d'opposition et de guerre contre le gouvernement des Bourbons de la branche aînée. Le ministère Polignac n'eut point d'adversaires plus décidés que les trois rédacteurs en chef du nouveau journal. Entre eux régnait une complète égalité, et chacun devait prendre tour à tour la direction pour une année. M. Thiers commença et fut si pressant dans ses attaques qu'il mit pour ainsi dire la Restauration en état de siége; il enfermait étroitement le pouvoir dans la Charte, pour le provoquer à en sortir par un coup d'État qui mettrait toute la nation contre lui. C'est là qu'il émit et développa la fameuse maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas. » *Le National*, qui ne portait pas alors ses vues révolutionnaires au delà d'un changement de dynastie, posa clairement dès le 9 février 1830 la candidature éventuelle du duc d'Orléans. Lorsque parurent les ordonnances de juillet, *le National* fut le centre de ralliement du parti de la résistance et eut une part considérable à la révolution, ainsi qu'au choix qui fut immédiatement fait d'un nouveau monarque. Ce fut particulièrement l'œuvre de M. Thiers, qui, après la victoire de Juillet, se retira du journal avec M. Mignet et le laissa entièrement à l'influence de Carrel. Dès lors l'opinion républicaine, contenue jusque-là, vint au premier plan. Parmi les grandes polémiques qui signalèrent la plume de Carrel, on remarque celle dirigée contre l'hérédité de la pairie. Dans les fameuses querelles littéraires entre les classiques et les romantiques, *le National* avait pris parti pour les premiers. Armand Carrel était aussi partisan de la règle en littérature que révolutionnaire en politique. A côté de lui, M. D. Nisard faisait contre le romantisme de véritables campagnes.

Lorsque l'ardent journaliste républicain eut été tué en duel par M. de Girardin, le créateur de la presse politique à bon marché, *le National* eut pour principaux rédacteurs Thomas, Trélat, Bastide, Armand Marrast, Duclerc, etc. Il soutint son opposition, suivant la même ligne, pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe. Il avait à cette époque des lecteurs plus dévoués que nombreux et, représentant d'un parti politique, il avait sa place marquée dans l'opinion publique, sans arriver à la prospérité. La révolution de 1848 le fit passer tout d'un coup au rang d'organe officieux du gouvernement provisoire. Dans ses colonnes, mieux encore que dans celles du *Moniteur*, on trouvera les projets, les intentions, les communications personnelles des chefs du parti subitement arrivé au pouvoir. *Le National* subsista sous la présidence de Louis-Napoléon, comme organe de l'opposition républicaine, jusqu'au 2 décembre 1851. Il fut un des premiers journaux supprimés par le coup d'État. La collection forme 45 volumes in-folio.

Le titre *le National* a été repris en avril 1869 par M. de La Bédollière, dans des conditions financières qui ont valu au journal un succès impossible à soutenir. Se vendant au prix de 5 centimes, deux fois moindre que le prix de revient, il atteignit et dépassa le chiffre de 100000, produisant pour ses propriétaires une perte d'environ 8000 francs par jour. L'esprit de sa rédaction était à peu près celui du *Siècle*, avec une opposition plus marquée contre les tendances cléricales du jour. *Le National* de 1869 ramena graduellement, sous le régime impérial, son prix de vente à celui des autres journaux et l'abaissa de nouveau sous le gouvernement républicain.

Cf. Eug. Hatin : *Histoire de la presse périodique en France*, t. VIII.

NATIONALITÉS. Sur la question de l'influence des nationalités en littérature. — Voyez CRITIQUE.

NATURE (DE LA), Περὶ φύσεως, *De Natura rerum*, titre des poëmes didactiques des anciens philosophes grecs : Empédocle, Xénophane, Parménide, etc.; chez les latins, poëme célèbre de Lucrèce; chez les modernes, poëme de B. Telesio, de Wieland, etc.; — LA NATURE ET L'ART, roman de Mrs Inchbald (voy. ces noms).

NATUREL. Le naturel n'est pas simplement une des plus précieuses qualités du style, c'est aussi, dans l'invention des sujets et le choix des moyens de le développer, une des premières lois de la composition artistique ou littéraire. C'est le rapport exact des idées et des sentiments avec la réalité, puis des mots avec les idées et les sentiments. C'est le comble de l'art, c'est le point où toute trace du travail a disparu dans l'harmonieuse perfection de son produit. « Quand on a fait un ouvrage, dit Joubert, il reste une chose bien difficile à faire encore, c'est de mettre à la surface un vernis de facilité, un air de plaisir, qui cachent et épargnent au lecteur toute la peine que l'on a prise. » Andrieux a dit avec plus de détail et non moins de justesse : « Le naturel est une qualité essentielle à tous les genres; c'est la vérité des expressions, des images, des sentiments; mais une vérité parfaite qui paraît n'avoir coûté à l'écrivain aucune peine, aucun effort : la moindre affectation le détruit... Le naturel n'est pas la qualité des jeunes gens. Il en est de l'exercice de la pensée comme des exercices du corps : quand on commence à

apprendre l'escrime, la danse, l'équitation, on emploie presque toujours trop de force, on fait de trop grands mouvements et l'on réussit moins en se donnant beaucoup de peine. » Cette admirable aisance, à laquelle il est donné à si peu d'atteindre, rappele les vers d'Horace (*Ad Pisones*, 240-42).

> . . . ut sibi quivis
> Speret idem, sudet multum frustraque laboret,
> Ausus idem.

Un effet du naturel est de détourner de l'auteur l'admiration pour la porter toute sur l'œuvre. Et c'est peut-être ce qui fait qu'il est si rare : la vanité de l'écrivain n'y trouve pas son compte. « Quand on voit le style naturel, dit Pascal, on est tout étonné et ravi, car on s'attendait de voir un auteur et l'on trouve un homme. » Fénelon a dit de même : « Je veux un homme qui me fasse oublier qu'il est auteur... ; je veux qu'il me fasse penser non à lui et à son esprit, mais à ceux qu'il fait parler. » Mais l'auteur abdique difficilement, il tient à se montrer. De là les ornements superflus, l'excès de relief, les idées recherchées, les images voyantes, les comparaisons emphatiques, les antithèses, les traits d'esprit hors de propos.

On connaît les vives sorties de Molière, au nom du naturel, contre les faux brillants, si goûtés de l'Hôtel de Rambouillet (*Misanthrope*, I, 1)

> Ce style figuré dont on fait vanité
> Sort du bon naturel et de la vérité ;
> Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure,
> Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

Elles sont presque toujours de saison : tant le triomphe du naturel est rare et passager. « Le déplacé, le faux, le gigantesque, dit à son tour Voltaire, semblent vouloir dominer aujourd'hui ; c'est à qui enchérira sur le siècle passé. On appelle de tous côtés les passants pour leur faire admirer des tours de force, qu'on substitue à la démarche simple, aisée et naturelle des Fénelon, des Bossuet, des Massillon. » Ajoutons : et de Voltaire lui-même. Car, pour être plus vive, son allure n'est pas moins naturelle que celle de ces grands devanciers. Et c'est là ce qui le distingue de Diderot, dont la marche est impétueuse, mais avec des efforts et des secousses ; de Diderot qui recherche l'effet de l'idée et de l'image, de l'idée par le paradoxe, de l'image par le trait et le faux-brillant ; de Diderot qui (pour ne pas sortir de notre sujet), parlant de la naïveté, c'est-à-dire du naturel, dans sa fleur et n'ayant pas conscience de lui-même, s'exprime ainsi : « Je dirais presque que de l'eau est naïvement de l'eau, sans quoi elle visera à de l'acier poli et au cristal. La naïveté est une grande ressemblance de l'imitation avec la chose : c'est de l'eau prise dans le ruisseau et jetée sur la toile. » Que dire à cet égard de la plupart des écrivains de nos jours, même des plus célèbres ! Nous avons eu toutes sortes d'écoles : celles de la rime riche, de la prose luxuriante, du style pittoresque, du trait, de l'antithèse à outrance ; mais où est l'école du naturel ? L'auteur, comme dit Joubert, non sans quelque recherche lui-même, « fait sonner son style, pour qu'on puisse dire de lui : Il a de l'or. » Il n'a souvent que de la fausse monnaie.

Cf. Fénelon : *Lettre à l'Académie française* ; — les différents *Cours* et *Traités de rhétorique*.

NAUBERT (Christiane-Bénédicte-Eugénie), romancière allemande, née à Leipzig le 13 septembre 1756, morte dans cette ville le 12 mars 1819. Élevée par son oncle, professeur de théologie, elle fut mariée deux fois et n'écrivit ses nombreux ouvrages que dans ses heures de loisir ; ils restèrent longtemps anonymes. Les principaux appartiennent au genre historique et ont été souvent traduits. Nous citerons : *Walter de Montbarry* (1786) ; *Thécla, comtesse de Thurn* (Leipzig, 1788, 2 vol.), où Schiller n'a pas dédaigné de puiser pour son Wallenstein ; *Elisabeth de Toggenbourg ; Conrad de Souabe ; Eudoxie*, etc. ; puis un recueil de *Nouveaux contes populaires de l'Allemagne* (Neue Volksmaerchen der Deutschen ; 1789-1795, 5 vol.) et un recueil posthume de ses *Derniers romans originaux* (Letzte original Romane, 1827, 5 vol.).

Cf. *Conversations-Lexikon*, 11e édition.

NAUCLERUS (Jean), chroniqueur allemand du XVe siècle. Il fut professeur de droit canon à l'université nouvellement créée de Tubingue. Il a écrit en latin une chronique universelle, qui va de la création du monde à l'an 1500 et qui contient surtout des renseignements intéressants sur son siècle : *Memorabilium omnis ætatis et omnium gentium chronici commentarii* (Tubingue, 1501, in-fol. ; 1516, 2 vol. in-fol. ; Cologne, 1544.).

Cf. D.-G. Moller : *De Nauclero* (Altdorf, 1697, in-4)

NAUDÉ (Gabriel), bibliographe français, né à Paris en février 1600, mort à Abbeville en juillet 1653. Au sortir de sa philosophie, pendant laquelle se noua sa liaison avec Guy Patin, il étudia la médecine sous René Moreau. En même temps le président de Mesmes le prit pour son bibliothécaire. Il quitta cette place en 1626 pour aller continuer ses études à Padoue. Sur la recommandation de Pierre Dupuy, le cardinal Bagni se l'attacha en qualité de bibliothécaire et de secrétaire. Naudé resta en Italie jusqu'en 1642 et fut rappelé par le cardinal de Richelieu, qui lui confia sa bibliothèque. Après la mort de Richelieu, Mazarin lui donna le même emploi, et Naudé s'appliqua au dessein qu'il avait formé depuis vingt ans, d'établir une bibliothèque « universelle, encyclopédique, ouverte à chacun et de facile entrée, et fondée dans le but de n'en dénier jamais la communication au moindre des hommes qui en pourrait avoir besoin. » Il n'y avait alors en Europe que trois bibliothèques publiques, la Bodléienne à Oxford l'Ambrosienne à Milan, et l'Angélique à Rome. Le plan de Naudé ayant été approuvé par le cardinal, il commença à faire à Paris et dans les provinces des achats de livres, puis entreprit des voyages bibliographiques en Flandre, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, réunit près de 40 000 volumes et eut enfin la satisfaction, vers 1648, de voir cette bibliothèque de Mazarin s'ouvrir, le jeudi, à tous les hommes d'étude qui s'y présentaient. Mais la Fronde éclata, et le 29 décembre 1651 le parlement rendit un arrêt qui ordonnait la vente de la bibliothèque et des meubles du cardinal. Naudé, qui avait protesté par un *Advis* éloquent, acheta tout ce que lui permit sa fortune, les ouvrages de médecine, au nombre de 3500 volumes, puis il partit pour Stockholm, où la reine Christine venait de le nommer son bibliothécaire. Rappelé par Mazarin vainqueur, il se hâtait de revenir, lorsqu'il mourut en route.

Outre sa connaissance des livres et son ardeur à répandre les lumières, qui lui valurent l'estime de tout le monde savant, Gabriel Naudé justifiait sa réputation par des ouvrages nombreux, variés, pleins de sens et d'esprit, peu entachés de pédantisme. Ceux qu'il écrivit en latin sont souvent d'un style trop fleuri, mais en français il n'a ni le sentiment, ni le souci de l'expression littéraire. Quant au fond de ses croyances, sur lesquelles on a souvent discuté, il est admis aujourd'hui que sa place est entre Montaigne et Bayle, parmi ces sceptiques de son siècle qui unissaient à la science une grande liberté de penser et une pointe de raillerie.

Nous citerons de Gabriel Naudé : *Marfore, ou Discours contre les libelles* (Paris, 1620, in-8) ; *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des frères de la Rose-Croix* (Paris, 1623, in-8 et 1624, in-4), où il se moque de la badauderie des Fran-

çais et des sectes novatrices; *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie* (Paris, 1625, in-8); *Advis pour dresser une bibliothèque* (Paris, 1627, in-8); *Addition à l'histoire de Louis XI, contenant plusieurs recherches curieuses sur diverses matières* (Paris, 1630, in-8), ouvrage intéressant surtout par les digressions sur la renaissance des lettres; *Bibliographia politica* (1633, in-12), traduit en français par C. Challine (1642, in-8); *Considérations politiques sur les coups d'État* (Rouen, 1639, in-4), réédité en 1752 avec des additions par Louis Dumay : il y expose un système pareil à celui de Machiavel sur la nécessité où se trouvent, en certaines circonstances, les hommes politiques d'agir contrairement aux principes reconnus de justice, et il y fait l'apologie de la Saint-Barthélemy; *Mascurat, ou Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier jusques à la Déclaration du 1er avril* 1650 (sans lieu ni date, in-4) : c'est, sous forme de dialogue, une réponse aux innombrables mazarinades et qui vaut mieux qu'elles; sous prétexte de la défense de Mazarin, l'auteur parle de tout, dans un style resté franc-gaulois. On a publié des *Lettres* de Naudé (1667, in-18) et un recueil de *Naudæana* (Paris, 1701 et Amsterdam, 1703, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IX; — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. II; — Alfr. Franklin : *Hist. de la bibliothèque Mazarine* (Paris, 1860, in-8).

NAUDET (Aimé), poëte français, né en 1785 à Saint-Denis du Port (Seine-et-Marne), mort en 1847. Il entra dans l'armée, fit plusieurs campagnes sous l'Empire et fut nommé maréchal de camp en 1843. Il s'est fait estimer en littérature par un volume de *Fables*, imitées en grande partie de l'italien, de l'espagnol, de l'anglais et du russe (1829, in-18). Le style en est naturel; le tour d'esprit philosophique. On a encore de lui : *La Fontaine chez Mme de la Sablière*, un acte en vers (1821, in-8); *Épître à Molière* (1818, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

NAUFRAGE (le), poëme de W. Falconer; — LE NAUFRAGE DE SEPULVEDA, poëme de Corte-Real (voy. ces noms).

NAVAGERO (André), en latin *Naugerius*, écrivain italien, né à Venise en 1483, mort à Blois en 1529. Il fut tour à tour auprès de Charles-Quint et de François Ier le représentant de la politique vénitienne, puis devint bibliothécaire de Saint-Marc et historiographe de la République. Il avait écrit une *Histoire de Venise*, plus patriotique que véridique, et dont il fit brûler le manuscrit. Il a laissé des *Leçons* sur Ovide et sur les *Oraisons* de Cicéron, des *Oraisons funèbres*, un *Voyage en Espagne et en France*, écrit en italien, et des poésies italiennes; mais il dut surtout sa réputation à des poésies érotiques écrites en latin, à l'imitation de Catulle : *Epigrammatum liber I : Eclogæ libri II* (Bâle, 1546, in-8; Padoue, 1718, in-4; édit. Volpi). La plupart ont été traduites en français (1786).

Cf. G. Volpi : *Notice*, dans l'édit. des *Épigrammes*; — Bayle : *Dict. historique*.

NAVIÈRES (Charles DE), poëte français, né le 3 mai 1544 à Sedan, mort le 15 novembre 1616 à Paris. Il fut gentilhomme servant du prince d'Orange, puis écuyer du duc de Bouillon. « Il était tellement superstitieux dans le mystère de la rime, dit Colletet, que, pour la rendre toujours riche, il appauvrit souvent le sens de ses vers, qui sont pour cela ordinairement durs, contraints, barbares et sans grâce. » On cite de lui : *Cantique de la paix* (Paris, 1570, in-8); *la Renommée, poëme historial en cinq chants* (Paris, 1571, in-8); *les Cantiques saints, mis en vers françois* (Anvers, 1579, in-8); *les Douze heures du jour artificiel* (Sedan, 1595, in-4), etc. Il avait composé sur Henri IV une *Henriade* en 30 000 vers, qui ne fut pas imprimée.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

NAVIGATION (LA), poëme d'Esménard; — LE PREMIER NAVIGATEUR, poëme de Gessner (voy. ces noms).

NAVILLE (François-Marc-Louis), écrivain suisse, né le 11 juillet 1784 à Genève, mort le 22 mars 1846. Pasteur à Chancy, près de Genève, de 1811 à 1818, il quitta ces fonctions pour établir à Vernier une institution, où, d'après les idées du P. Girard, toutes les études tendraient à fortifier les facultés morales, et d'où l'émulation serait bannie comme une cause de vanité et d'égoïsme. Il a laissé des écrits remarquables par la netteté du style : *De l'Éducation publique considérée dans ses rapports avec le développement des facultés* (Paris, 1831, 1833, in-8); *De la Culture de l'esprit et du cœur par l'étude de la grammaire* (Genève, 1845, in-8); *Traité de la charité légale* (Paris, 1836, 2 vol. in-8); *Tableau des études dans l'établissement d'éducation de Vernier* (Genève, 1845, in-8); des articles et mémoires dans divers recueils. Il a publié des fragments des œuvres de Maine de Biran, dont il avait préparé une édition.

Cf. Diodati : *Notice*, dans la *Bibliothèque universelle* de Genève (août-septembre 1846).

NEANDER (Michel), philologue allemand, né à Sorau en 1525, mort le 6 mai 1595. Disciple de Mélanchthon, il fut longtemps directeur du collége d'Ilefeld et a publié de nombreux travaux qui contribuèrent au progrès des études grecques : *Erotemata græcæ linguæ* (Bâle, 1553, in-8; nombr. édit.); *Gnomonologia græco-latina* (Ibid., 1557, in-8); *De Re poetica Græcorum* (Francfort, 1581, in-8), etc.

Cf. Chauffepié : *Dictionn. histor.*; — Reinhard : *De Vita M. Neandri* (1756, in-8).

NÉANDER (Joachim NEUMANN, dit), poëte allemand, né à Brême en 1610, mort le 31 mai 1680. Il fut recteur du gymnase réformé de Dusseldorf, puis prédicateur dans sa ville natale. Ses poésies religieuses ont eu beaucoup de réputation; la chaleur du sentiment, la noble simplicité et l'harmonie de la langue les ont fait comparer à celles de P. Gerhardt. Elles ont paru sous ce titre : *Pratique de la Foi et de l'Amour* (Glaub und Liebesübung; Brême, 1679, souv. réimpr.).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der d. Lit.*, t. II.

NEANDER (Jean-Auguste-Guillaume), théologien allemand, né à Gœttingue le 17 janvier 1789, mort à Berlin le 14 juillet 1850. De parents juifs, il embrassa le christianisme dès sa jeunesse. Il professa la théologie et l'histoire ecclésiastique à Heidelberg et à Berlin avec beaucoup d'éclat. Il se fit une grande réputation, moins par sa science ou sa profondeur philosophique que par le sentiment tout nouveau de piété qu'il porta dans le luthéranisme et par ses chaleureuses qualités d'écrivain. Selon lui, la théologie, comme l'éloquence, vient du cœur, et son école, qui exagéra ses tendances, reçut le nom ironique de pectoraliste.

Parmi ses ouvrages, dont plusieurs ont été traduits en français ainsi qu'en anglais, nous citerons : *l'Empereur Julien et son temps* (Ueber den K. Julianus und sein Zeitalter; Leipzig, 1812, in-8); *Saint Bernard et son temps* (d. Heilige B. und, etc.; Berlin, 1814); *Genèse des principaux systèmes gnostiques* (die genetische Entwickelung der vornehm. gnost. Systeme; Ibid., 1818, in-8); *Saint Chrysostome et l'Église* (der H. Chrys. und die Kirche, etc.; Ibid., 1821, 2 vol. in-8); *Merveilles de l'histoire et des vies chrétiennes* (Denkwürdigkeiten aus der Geschichte des Christentums, etc.; Ibid., 1822-23, 3 vol. in-8); *Histoire générale de la religion et de*

l'Église chrétiennes (Allgem. Gesch. der christl. Rel.; Hambourg, 1825-45, 10 part. in-8), le plus important ouvrage de l'auteur; *Vie historique de Jesu* (das Leben J. in seinem gesichtlichen Zusammenkange; Ibid., 1837, plus. édit.), à l'occasion de la *Vie de Jésus* du docteur Strauss; puis, comme ouvrages posthumes : *Cours de théologie*, publié par D.-J. Müller (Theol. Vorlesungen; Berlin, 1857, 2 vol. in-8), et *Dogmatique chrétienne* (Christl. Dogmatik; Ibid., 1857, in-8).

Cf. Krabbe : *Aug. Neander* (Hambourg, 1852).

NÉARQUE (Νέαρχος), navigateur grec du IVe siècle avant J.-C., originaire de Crète. Ami d'Alexandre depuis sa jeunesse, il le suivit dans son expédition en Asie et commanda sa flotte. Chargé d'explorer le golfe Persique, il mit à la voile vers la fin de septembre 326, visita les côtes des Arabii, des Orites, de la Gédrosie et de la Carmanie (Syndhy, Beloutchistan, Perse) et termina sa navigation à la fin de février 325. La relation de ce voyage audacieux et très-remarquable, eu égard aux connaissances géographiques des Grecs, avait été écrite par Néarque lui-même. Elle nous est connue par la seconde partie des *Indiques* d'Arrien, qui en donne la substance. Le *Périple de Néarque, d'après les* Indiques *d'Arrien*, a été publié par J. Hudson dans les *Geographi minores* (Oxford, 1698, in-8), par Schmieder (Halle, 1798, in-8), par W. Vincent, avec traduction anglaise (Oxford, 1809, in-4).

Cf. W. Vincent : *le Voyage de Néarque* (Londres, 1797, in-4), traduit de l'anglais par Billecoq (Paris, 1800, 3 vol. in-8); — Sainte-Croix : *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre* (Paris, 1804, in-4).

NECKAM (Alexandre), poëte latin moderne, né à Hortfort en Angleterre vers 1150, mort en 1217. Il étudia à Paris et devint abbé de l'abbaye de Cirencesto. Ses poëmes sont restés inédits, mais M. Wright a donné des fragments du plus important, le *De Naturis rerum*, sorte d'encyclopédie en sept livres et en vers élégiaques.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII; — Th. Wright : *Biog. liter. britan. anglo-norman period.*

NECKER (Jacques), homme d'État français, né le 30 septembre 1732 à Genève, mort le 9 avril 1804. Placé à l'âge de dix-huit ans chez un banquier à Paris, il consacrait ses moments de loisir à la culture des lettres et composa des comédies en prose et en vers qui sont restées inédites. Son premier écrit imprimé fut une *Réponse au Mémoire de l'abbé Morellet sur la Compagnie des Indes* (Paris, 1769, in-4). Il était alors lui-même banquier, et, enrichi par des spéculations honnêtement conduites, il espérait, avec l'appui de M. de Choiseul, relever la Compagnie des Indes. Son salon était le rendez-vous des écrivains célèbres. L'Académie française couronna en 1773 un *Eloge de Colbert*, qui fut imprimé la même année (Paris, in-8), et où il traçait avec plus d'amour du bien public que de talent d'écrivain l'idéal d'un ministre des finances. Appelé tour à tour aux affaires par la Révolution et écarté par elle, il écrivit dans la retraite un ouvrage destiné à défendre l'idée de Dieu contre le matérialisme, et qu'il intitula : *De l'Importance des opinions religieuses* (Londres et Paris, 1788, in-8). Mme de Staël, emportée par sa tendresse filiale, a dit de ce livre que « les hommes réunis pourraient le présenter à l'Être suprême comme le plus grand pas qu'ils aient fait sans lui ». Parmi ceux de ses écrits qui présentent un intérêt général, moral ou historique, nous citerons : *Sur l'Administration de M. Necker, par lui-même* (Paris, 1791, in-8); *Du Pouvoir exécutif dans les grands Etats* (Ibid., 1792, 2 vol. in-8), critique de la constitution de 1791; *Réflexions présentées à la nation française sur le procès intenté à Louis XVI* (1792, in-8); *De la Révolution française* (1796, 3 vol. in-8); *Dernières vues de politique et de finances offertes à la nation française* (Genève, 1802, in-8); *Cours de morale religieuse* (Genève, 1800, 3 vol. in-8), suite de discours sur nos devoirs et sur les lois de la morale appropriées à notre nature, contenant des observations fines et profondes, d'un vrai mérite philosophique, mais d'un style apprêté et abstrait; puis deux opuscules d'un ton plus vif et plus spirituel : *Fragments sur la société française* et *le Bonheur des sots*, où l'auteur persifle les événements et les personnages de 1789 à 1800. Joubert a dit du style de Necker en général : « C'est une langue qu'il ne faut pas parler, mais qu'il faut s'appliquer à entendre, si l'on ne veut pas être privé de l'intelligence d'une multitude de pensées utiles, importantes, grandes et neuves. » Pour compléter la liste de ses écrits, il faut rappeler : *Sur la Législation et le commerce des grains* (Paris, 1775, in-8); *Compte rendu présenté au roi* (1781, in-4); *Mémoire sur les administrations provinciales* (1781, in-4); *De l'Administration des finances de la France* (1784, 3 vol. in-8); *Défense contre M. de Calonne* (1787, in-12); *Eclaircissements nouveaux sur le Compte rendu* (1788, in-4); *Lettre à M. le président de l'Assemblée nationale* (1790, in-4); *Manuscrits de M. de Necker*, publiés par Mme de Staël (Genève, 1805, in-8); *Recueil de morceaux détachés*, publié par la même (Ibid., 1805, 2 vol. in-8). Les *Œuvres complètes* de Necker ont été éditées par le baron de Staël (Paris, 1820-22, 17 vol. in-8).

Cf. *Notice*, en tête des *Œuvres complètes*; — Mme de Staël : *Du Caractère de M. Necker et de sa vie privée*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII.

NECKER (Suzanne CURCHOD DE NASSE, Mme), femme du précédent, née en 1739 à Crassier, dans le pays de Vaud, morte en 1794. Fille d'un ministre protestant et peu fortunée, elle se livra à l'enseignement. Necker l'épousa en 1764. Ce fut l'union de deux cœurs épris dont la tendresse passionnée ne se démentit jamais. Mme Necker, malgré la raideur de ses manières, malgré l'emphase qu'elle apportait dans la conversation, fut bien vite appréciée pour les qualités solides de son esprit et de son cœur par les hommes distingués qui fréquentaient la maison de son mari : Buffon, Thomas, Suard, Marmontel, Saint-Lambert, Diderot, D'Alembert, Duclos, La Harpe, Delille, Morellet, etc. Du temps que Necker était ministre, elle s'occupa spécialement des hôpitaux et fonda en 1778 l'hôpital qui porte son nom. Le style de ses écrits sent l'apprêt comme celui de son mari; mais, comme lui, elle a la pénétration, la finesse et l'élévation de la pensée. On a d'elle : *Réflexions sur le divorce* (Lausanne, 1794, in-8), plaidoyer éloquent pour l'indissolubilité du mariage; *Mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker* (Paris, 1798, 3 vol. in-8); *Nouveaux Mélanges* (Paris, 1802, 2 vol. in-8), suite d'études sur les facultés de l'âme humaine, sur les mœurs du XVIIIe siècle, sur les difficultés grammaticales et littéraires de la langue française : l'auteur y retrace les entretiens qu'elle eut avec ses amis, souvent ses adversaires en métaphysique. Barère de Vieuzac en a extrait *l'Esprit de Mme Necker* (Paris, 1808, in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV.

NECKER DE SAUSSURE (Albertine-Adrienne), femme auteur génevoise, nièce des précédents et fille du célèbre naturaliste H.-B. de Saussure, née en 1766 à Genève, morte le 20 avril 1841. Élève de son père, intime amie de Mme de Staël, vivant à Coppet dans la société des Bonstetten, des De Candolle, des Pictet, des Sismondi, elle accrut par une culture excellente les rares facultés que lui

avait données la nature et acquit un talent d'une incontestable originalité. Son principal ouvrage, l'*Education progressive*, *ou Etude du cours de la vie* (Paris, 1828-32, 2 vol. in-8; 1838, 3 vol, in-8), couronné par l'Académie française, est le développement de cette pensée de Mme de Staël prise pour épigraphe : « Cette vie n'a quelque prix, que si elle sert à l'éducation religieuse de notre cœur. » Les parties écrites avec le plus de précision et le plus de charme sont relatives à l'enfance, aux femmes et à la vieillesse. On a encore de Mme Necker de Saussure une traduction du *Cours de littérature dramatique* de Schlegel (Genève et Paris, 1804, 3 vol. in-8) et une *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël* (Paris, 1820, in-8).

Cf. Senebier : *Histoire littéraire de Genève*.

NÉCROLOGE, NÉCROLOGIE. Le nom de nécrologe (du grec νεκρός et λόγος) ou d'obituaire (du latin *obitus*) fut donné, dans les premières églises grecques et latines et plus tard dans les couvents d'hommes et de femmes, à des registres où l'on inscrivait, à mesure de leur décès, les noms des évêques, chanoines et prêtres, des chefs et membres de la communauté et ceux des bienfaiteurs. On donna les mêmes noms à la liste des personnes décédées qu'on lisait aux offices pour les recommander aux prières. On a conservé les nécrologes d'un certain nombre de couvents depuis le VIIIe siècle et on les a recueillis, surtout en Allemagne, comme de précieux documents historiques. Le *Nécrologe de Fulde* est un résumé de nécrologes de trois siècles. Nous avons nous-même signalé, dans les *Rouleaux des morts* (voy. ces mots), les plus curieux des monuments nécrologiques.

Dans les temps modernes, les nécrologes sont devenus des recueils de notices biographiques sur les personnes notables d'un pays ou d'une profession, mortes dans l'année ou dans le cours d'une certaine période. L'un des plus anciens est le *Nécrologe de Port-Royal des Champs* par D. Rivet et le P. Desmares (Paris, 1723-35, 2 vol. in-4). Nous avons eu ensuite le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, auquel collaboraient Palissot, Lalande et François de Neufchâteau (Ibid. 1767-82, 17 vol. in-12), puis, à un long intervalle, l'estimable *Annuaire nécrologique* de Mahul (Ibid., 1821-27, 7 vol. in-8, portr.), repris un instant sous le nom d'*Annales biographiques* (1828-30, 2 part. in-8), puis, par le baron Henrion, sous celui d'*Annuaire biographique* (1834, 2 vol. in-8. La nécrologie, partie importante de l'histoire contemporaine, est traitée avec plus de suite et avec plus de soin à l'étranger que chez nous. Le recueil anglais, *Annual biography and obituary*, qui avait servi de modèle à Mahul, paraissait régulièrement depuis soixante ans. En Allemagne, Schlichteroll a publié une première série de son *Nécrologe des Allemands célèbres* de 1790 à 1800 (Gotha, 22 vol.); puis le *Nécrologe allemand du XIXe siècle* (Nekrolog der Deutschen für das XIXe Jahrh. ; Ibid. 1802-6, 5 vol.). Il a été repris, depuis 1823, sous le titre de *Nouveau nécrologe allemand*, par Schmidt, Voigt, etc., et il forme aujourd'hui une très-importante collection historique. La nécrologie a aussi pris place dans les journaux et revues, où tantôt des notices biographiques improvisées, tantôt des études approfondies, paraissent à propos de la mort de personnages célèbres ou marquants. Il est à regretter que dans les périodiques français les renseignements nécrologiques, recueillis au jour le jour, aient de moins en moins de certitude et de précision. Pendant longtemps nos grands journaux publiaient, à la fin de décembre, une revue des morts de l'année, classés par profession et par pays. Cet usage est à peu près abandonné. On dirait qu'à mesure qu'une génération produit moins d'hommes distingués, elle sent moins le besoin de compter ses pertes.

Cf. Wattenbach : *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, appendice (Berlin, 1858 ; nouv. édit., 1866).

NEDJATI (ISSA) ou NETSCHATI, poëte turc du XVe siècle, originaire d'Amasie, mort en 1508. Il habitait Brousse. Mahomet II, en l'honneur de qui il composa un gazel, le nomma secrétaire du Divan impérial. Il a laissé sous forme de gazels, de cassides et d'élégies, un nombre considérable de poésies qui lui ont fait en Turquie une assez grande réputation. M. Servan de Sugny en a traduit deux dans sa *Muse ottomane*.

Cf. Hammer-Purgstall : *Geschichte der osmanischen Dichtkunst* (Pesth, 1836-38, 4 vol. in-8).

NEEDHAM (Marshamont), publiciste anglais, né à Burford (Oxford) en 1620, mort à Londres en 1678. Il fonda en 1643 une feuille hebdomadaire qui s'appela successivement *Mercurius britannicus*, *pragmaticus*, *politicus*, et qui fut, sous ces trois noms, libérale, puis royaliste, enfin républicaine. Il publia en outre un certain nombre de pamphlets et d'écrits politiques ou religieux, entre autres *Discours de l'excellence d'un État libre, relativement au gouvernement royal* (Discourse of the excellency of a free state above kingly government (Londres, 1650, in-8), traduit en français par Théoph. Mandar (Paris, 1791, in-8). Forcé de s'expatrier il s'occupa de médecine et publia contre l'étude officielle de cette science un écrit curieux et paradoxal : *Medela medicinæ* (1665).

Cf. Chalmers : *General biogr. Dictionary*.

NÉEL (Louis-Balthasar), littérateur français, né vers 1695 à Rouen, mort en 1754. Il a écrit un badinage spirituel et qui eut un succès populaire, *le Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer, et retour de Saint-Cloud à Paris par terre* (La Haye, 1748, in-12, souv. réimpr.). On a encore de lui quelques poésies : l'*Histoire du comte de Saxe* (Mittau, 1752, 3 vol. in-12) et l'*Histoire de Louis, duc d'Orléans, fils du régent* (1753, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

NÉERLANDAIS, ancienne forme commune des langues flamande et hollandaise (voy. ces mots).

NÉFII (Omer), poëte satirique turc du XVIIe siècle. Né à Erzeroum, il vécut à Constantinople. Les ulémas, qu'il avait attaqués, le firent condamner à mort (1635). Son recueil de satires, *les Flèches du destin*, inspiré par une audace rare dans son pays, eut un grand succès. M. Servan de Sugny en a traduit des extraits, entre autres le *Portrait de Néfii par lui-même*.

Cf. Servan de Sugny : *la Muse ottomane* (in-8).

NÉGATION, en rhétorique. — Voy. RÉFUTATION.

NÉHÉMIE, écrivain juif du Ve siècle avant J.-C., né à Babylone pendant la Captivité. Autorisé par Artaxerce Longue-Main à rentrer en Judée et à rebâtir le temple, il gouverna les Hébreux pendant trente ans. Le second livre d'*Esdras*, des bibles latines, porte dans l'hébreu le nom de *Néhémie*, mais une lecture attentive fait reconnaître des allusions et des faits postérieurs. Néhémie avait écrit des mémoires sur son gouvernement, qui sont cités dans le livre II des Machabées et d'où l'on a sans doute tiré, au moins en partie, le livre qui lui est attribué. Jean Le Clerc a donné des commentaires sur *Esdras* et *Néhémie* (Bologne, 1528 et Venise, 1530).

NÉMÉENNES (LES), odes de Pindare (voy. ce nom).

NÉMÉSIEN (Marcus Aurelius Olympius Nemesianus), poëte latin du IIIe siècle après J.-C., né à Carthage. Selon Vopiscus, personne ne l'emporta sur lui dans les concours poétiques ; il osa même disputer la couronne à Numérien, et celui-ci devenu empereur ne garda pas rancune au poëte de son

triomphe. Il avait composé trois poëmes : *les Halieutiques, les Cynégétiques, les Nautiques.* Ces ouvrages, fort admirés des contemporains, sont perdus, sauf un fragment de 325 vers des *Halieutiques.* Le style en est pur, élégant. Ce fragment, que Sannazar découvrit à Tours, fut publié d'abord à Venise (1534, in-8), puis dans les *Poetæ latini minores* de Burmann (Leyde, 1731), dans ceux de Wernsdorf (Altenbourg, 1780) et par Stern, avec le poëme *Sur la chasse* de Grotius Faliscus (Halle, 1832, in-8). Il a été traduit en français par Delatour (Paris, 1799, in-18) et par Cabaret-Dupaty dans la *Bibliothèque* Panckoucke (1842, in-8). On a attribué, sans preuves, à Némésien d'autres fragments et quatre des *Eglogues* de Calpurnius.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

NÉMÉSIS (LA), recueil de satires de Barthélemy; — LA NÉMÉSIS MÉDICALE, satire de Fabre (voy. ces noms).

NÉMÉSIUS Νεμέσιος, philosophe et théologien grec de la fin du IVe siècle. Il fut évêque d'Emèse, en Syrie. On a de lui un traité *Sur la Nature de l'homme*, περὶ φύσεως ἀνθρώπου, contenant, avec de curieuses notions physiologiques, la réfutation des doctrines philosophiques et des hérésies du temps. Ce traité, inséré avec traduction latine dans plusieurs collections des Pères de l'Eglise, a été édité séparément par Nicasius Ellalesdius (Anvers, 1565, in-8), par le doct. Fell (Oxford, 1671, in-8) et par F. Matthæi (Halle, 1802, in-8). Il a été traduit dans les diverses langues modernes, et en français par J.-B. Thibault (Paris, 1844, in-8).

Cf. Fabricius : *Biblioth. græca ;* — Fell : *Préface* et *Notes* de son édit.

NEMOURS (Marie d'ORLÉANS, duchesse DE), née en 1625, morte en 1707, femme de Henri II de Nemours, souveraine de la principauté de Neuchâtel durant l'année 1694. Elle a écrit dans un style élégant et facile et avec beaucoup de finesse et de pénétration, de précieux *Mémoires sur ce qui s'est passé de plus particulier en France pendant la guerre de Paris jusqu'à la prison du cardinal de Retz en* 1652. Publiés pour la première fois à Cologne (1709, in-12), ils ont été réimprimés dans la collection de Petitot-Monmerqué, t. XXXIV, 2e série, et de Michaud-Poujoulat, t. XXXIII.

NÉNIE. — Voy. CHANSON.

NENNIUS, auteur inconnu d'une *Histoire des Bretons* en latin, qui paraît avoir été écrite en 976, sous le roi Edmond. D'origine galloise, elle constitue un dépôt précieux des légendes des Bretons cymriques. Elle commence à la généalogie fabuleuse de Brutus, petit-fils d'Énée et souverain de Bretagne, et se termine par le récit des exploits d'Arthur et des douze batailles dans lesquelles il défit les Saxons. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Joseph Stevenson (Londres, 1838, in-8). L. R. Gunn en a donné une traduction anglaise (Ibid., 1819, in-8).

Cf. Wright : *Biog. britan. liter. anglo-saxon period ;* — Stevenson : *Introduction* à son édition.

NÉOGRAPHE, NÉOGRAPHISME (du grec νέος, nouveau, et γράφειν, écrire). On nomme néographe l'écrivain qui adopte une orthographe nouvelle et contraire aux règles reçues. La liste est longue des révolutionnaires du langage français, depuis les deux Anglais Gilles du Wès et Palsgrave jusqu'à M. Ambr. F. Didot, le dernier qui chez nous ait traité du néographisme. Gilles du Wès ou Dewes, ou du Guez, a publié le premier *an Introductorie for to lerne, to rede, to prononce and to speke freinch trewly* (Londres, vers 1527, in-4, goth); il employait plusieurs accents pour faciliter la prononciation, les marquant sous les voyelles et non dessus. Jehan Palsgrave, dans ses *Clarcissements de la langue francoyse* (1530, in-fol. goth.), plaça l'accent tonique sur les voyelles d'une manière souvent tout opposée à la nôtre : *saigément, beaucóup, lunión*, etc. Jacques Sylvius (Dubois), auteur d'un ouvrage imprimé par Robert Estienne (*In linguam gallicam Isagoge*, 1531, in-4), présenta un système basé sur l'emploi d'un grand nombre d'accents. Geoffroy Tory (*Champ fleury*, Paris, 1529) réclama l'emploi des accents et de l'apostrophe. Il introduisit l'usage de la cédille. Etienne Dolet, dans *la Manière de bien traduire d'une langue en aultre* (1540, in-8), inaugura l'usage de l'accent grave sur *à* préposition et *là* adverbe; l'accent circonflexe, *l'ä* tréma. Louis Meygret, dans son *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise* (Paris, 1545, in-8), proposa des simplifications orthographiques, en partie adoptées dès son temps. Suivant lui « l'escriture devra estre d'autant de letres que la prononciation requiert de voix ». Jacques Pelletier, auteur du *Dialogue de l'Ortografe e prononciation françoese* (Poitiers, 1550, pet. in-8), supprima les lettres étymologiques et le premier proposa sans succès l'écriture figurative de la parole. Pierre Ramus, dans sa *Gramere* (Paris, 1562, in-8, 1572 et 1587), se prononça radicalement pour la représentation absolue de la prononciation par l'écriture. Il prit le soin de distinguer, deux siècles avant nos dictionnaires, le *j* de l'*i* et le *v* de l'*u*. Il faut encore nommer Jean-Antoine Baïf (*Etrènes de poezie francoeze an vers mezurés.* Paris, 1574, pet. in-4). « L'insuccès de ses devanciers, dit M. A.-F. Didot, ne rebuta pas ce poëte, qui, sans savoir profiter de ce qu'il y avait d'ingénieux dans la méthode de Ramus, défigura l'écriture sans parvenir à figurer l'accent tonique, indispensable à la lecture de sa versification métrique. Montaigne a pris place parmi les néographes. Par l'orthographe de plusieurs mots de ses écrits on voit qu'il penchait vers l'écriture réglée sur la prononciation. Robert Estienne et Henri Estienne, dans leurs ouvrages bien connus sur la langue française, se sont montrés, l'un partisan des traces étymologiques, l'autre porté à simplifier l'orthographe. Un traité de Jean Pillot (*Gallicæ linguæ institutio*, Paris, 1561, in-8) règle l'emploi des majuscules, lettres dont on était venu à abuser. Un maître d'école de Marseille, Honorat Rambaud, dans sa *Déclaration des abus que l'on commet en escriuant* (Lyon, 1578, in-8), produisit sans succès, on le pense bien, un alphabet phonétique, où toutes les lettres étaient nouvelles.

A vrai dire tous les néographes du XVIe siècle sont plutôt des lexicographes qui cherchent à fixer l'orthographe incertaine de notre langue, que des réformateurs comme ceux qui se succèdent depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Le nombre en va croissant. Bornons-nous à mentionner au XVIIe siècle Robert Poisson, avec son *Alphabet nouveau de la vrée et pure ortografe* (Paris, 1609, in-12); Jean Godard, auteur de la *Langue françoise* (Lyon, 1620, in-8); Antoine Bodeau de Somaize, qui, dans son *Grand Dictionnaire des Prétieuses* (Paris, 1661, 2 vol. pet. in-8), développe ce principe adopté par les Roxalie, les Silenie et les Didamie : diminuer tous les mots en retranchant les lettres superflues; Louis de l'Esclache, qui fit beaucoup de bruit et s'attira diverses répliques, en reprenant dans ses *Véritables règles de l'ortografe francèze* (Paris, 1668, in-12) les systèmes phonographiques du siècle précédent; Lartigaut, dont les *Progrès de la véritable ortografe* (Paris, 1669, in-12) sont aussi d'un phonographe, mais qui possède à fond la meilleure langue de son temps, celle de la cour et du théâtre classique. On peut consulter pour l'histoire des révolutions du langage dans le même siècle les ouvrages de Pierre le Gaygnard (1609), Etienne Simon (1609), Du Tertre (1651), la grammaire de Port-Royal (1660), la *Rome ridicule*

poëme de Saint-Amant, imprimé d'après la méthode phonétique de Simon Moinet (1663); la *Grammaire* du P. Chiflet (1680); le livre de Charpentier, de l'Académie, *De l'Excellence de la langue françoise* (Paris, 1683, 2 vol. in-12); quelques écrits de J. Hindret (1686), Rodilard (1693), René Milleran (1694) et le *Dictionnaire* de Richelet (Genève, 1680, 2 vol. in-4).

Au XVIIIe siècle, nous retrouvons les efforts des néographes. L'abbé Régnier des Marais, secrétaire perpétuel de l'Académie française, discute leurs systèmes dans son *Traité de la grammaire française* (Paris, 1706, in-4), ouvrage conforme aux opinions de la docte société. Passons sur les ouvrages de Grimarest (1712), des PP. Gilles Vaudelin (1713), Buffier (1709), de l'abbé Cirard (1716), de Pierre de Longue (1725), de l'abbé de Saint-Pierre (1730), de Douchet (1762), de l'abbé Cherrier (1766), etc., et arrivons à Du Marsais. L'auteur des *Tropes* (Paris, 1730; 3e édition 1775) supprime sans exception toutes les lettres doubles qui ne se prononcent point et qui ne sont pas autorisées par l'étymologie. Il écrit *home, come, aréter, doner, anciène, condaner*, etc. Duclos va plus loin et, sans égard à l'étymologie ni aux analogies, il retranche toutes les lettres muettes, change *ph* en *f*, etc. Le grammairien Beauzée propose la suppression des consonnes redoublées, qui ne se font pas sentir dans la prononciation, l'emploi nouveau et abondant d'accents distincts ou différemment placés pour les lettres qui représentent plusieurs sons, l'apposition de la cédille sous l'*h* aspirée ou sous le *t* sifflant, etc. Voltaire a sa place parmi les néographes de son siècle; il a réussi à faire remplacer *oi* par *ai* partout où *oi* avait le son d'un *è* ouvert, réforme qui n'est pas sans inconvénient pour la lecture des anciens poëtes, qui, rimant pour les yeux, faisaient aller de pair *lois* avec *françois*, et exploit avec *lisoit*.

> Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit.
> — Comment, c'est un exploit que ma fille *lisoit*.
> (Racine : *les Plaideurs*, acte I, scène I.)

A la fin du siècle, le savant Michel Adanson applique résolûment le néographisme dans *kelkes ouvrajes de botanike*, jusqu'aux noms propres des poëtes et des *filosophes : Esiode, Putagore*, etc. Plus près de nous, il suffira de citer parmi les novateurs : Urbain Domergue, qui augmente notre alphabet d'une vingtaine de caractères nouveaux pour le rendre plus propre à une écriture phonétique; Volney, qui a surtout en vue d'approprier l'alphabet latin aux langues orientales; Marle, le plus audacieux et le plus constant des néographes, qui soutint par un journal son *Apel o Fransé*, inventa, comme complément de son système, une écriture purement phonétique, la *diagraphie*, et publia tout un ensemble de travaux élémentaires de grammaire diagraphique; Féline, auteur du *Dictionnaire de la prononciation indiquée au moyen de caractères phonétiques* (Paris, 1851, in-8) et inventeur d'un alphabet très-simple, récemment utilisé par le général Daumas pour faciliter l'enseignement de la langue française aux Arabes; M. A. Erdan, qui s'est fait remarquer par la passion mise dans les *Révolutionnaires de l'A B C* (Paris, 1854, in-8); M. Léger Noël, auteur des *Anomalies de la langue française* (Paris, 1857, in-8). M. Edouard Raoux, de Lausanne, dont l'*Orthographe rationnelle* (Paris, 1865, in-16) veut être le « catéchisme de la réforme radicale en matière d'orthographe »; enfin M. Ambroise-Firmin Didot, qui n'a pas craint de présenter à l'Académie française d'assez hardies *Observations sur l'orthographe* (1867, gr. in-8), à l'occasion de la nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie.

Cf. L'abbé Goujet : *Bibliothèque française*, t. I et III; — Beauzée : *Néographisme*, dans l'*Encyclopédie méthodique* (1789); — Éd. Fournier : *Essai historique sur l'orthographe* (Paris, 1849, in-18); — Ch. Livet : *la Grammaire française et les grammairiens au XVIe siècle* (Ibid., 1859, in-8); — Ambroise-Firmin Didot : *Observations sur l'orthographe française* (Ibid., 1867, in-8; 2e édit., considérablement augmentée, 1868, in-8); — B. Jullien : *Cours supérieur de grammaire*, 1re partie.

NÉO-LATINES (LANGUES), c'est-à-dire nouvelles langues latines. Ce nom a été donné aux idiomes issus du latin sous l'influence des idiomes indigènes, ou au contact de langues apportées par les envahisseurs de l'Empire romain. On comprend sous cette dénomination générique l'italien, le provençal, le français, l'espagnol, le portugais, le rouman helvétique ou roumanche, enfin la langue roumane ou valaque (voy. ces mots). Il existait dans les provinces soumises aux Romains, à côté de la langue savante de la métropole, des formes populaires de langage, plus ou moins voisines de la langue officielle et administrative. Ce sont ces idiomes secondaires qui prirent le rang de langue, quand la domination romaine cessa d'exister, et à la renaissance des lettres en Europe, la langue latine vint rapprocher d'elle, en les perfectionnant, les éléments des idiomes auxquels elle avait donné naissance plus de dix siècles avant.

Les caractères distinctifs des langues néo-latines, comparées au latin classique, sont l'existence de l'article qui manquait à celui-ci, l'emploi fréquent des verbes auxiliaires pour marquer les temps passés de l'actif, l'usage à peu près général des pronoms sujets devant les verbes, la multiplicité des prépositions et une construction de phrases sans inversion. En un mot, le latin, qui était une langue synthétique, est devenu de plus en plus analytique dans chacune des langues qui en sont dérivées. Les idiomes néo-latins font partie, comme le latin et au même titre, de la famille des langues indo-européennes (voy. ce mot).

Cf. J. Bourgoing : *De origine, usu et ratione vulgarium vocum linguæ gallicæ, italicæ et hispanicæ* (Paris, 1583, in-8); — A. Fuchs : *Die romanischen Sprachen in ihrem Verhaeltniss zum Lateinischen* (Halle, 1849, in-8); — Schleicher : *Langues de l'Europe moderne*, trad. de l'allemand par H. Ewerbeck.

NÉOLOGIE, NÉOLOGISME. Ces deux mots, dérivés de la même origine (du grec νέος, nouveau, et λόγος, discours), sembleraient devoir désigner une seule et même chose, à savoir l'emploi de mots, de locutions et de tours qui n'ont pas été introduits dans la langue, soit par l'usage, soit par les écrivains, à l'époque où elle s'est fixée. On a pourtant établi une distinction entre ces deux termes : la néologie, prise en bonne part, a désigné la création nécessaire, partant légitime, et quelquefois heureuse, de mots nouveaux pour exprimer des objets inconnus avant nous et les idées, les sentiments qu'ils font naître; le néologisme, emportant un sens de blâme, est l'emploi de façons nouvelles de parler qu'aucune nécessité ne justifie. On a voulu suivre la même distinction entre les mots néologue et néologiste, qui ne sont ni l'un ni l'autre un exemple heureux de néologie.

Il ne faut ni proscrire absolument, ni permettre avec trop d'indulgence l'introduction des mots nouveaux. Il y a pour une langue deux époques marquées également par l'abondance des néologismes : celle plus ou moins longue de son enfance, celle de sa décadence plus ou moins rapide. Aux époques de pleine maturité, on se sert avec mesure des richesses acquises. Tant que la langue est en formation, chaque écrivain trouve dans la mobilité du vocabulaire général le droit de se créer le sien. A l'exemple du peuple lui-même, sans règles et sans modèles, il invente ou renouvelle incessamment; il reprend au passé les mots tombés en désuétude, il mêle les dialectes et les patois, il emprunte aux langues mortes et

aux langues étrangères. C'est ainsi que le français s'abreuve largement à tous les affluents populaires ou aux sources épurées de la Grèce et de Rome, avec Rabelais, Montaigne, Amyot, Ronsard. Bientôt il y a une littérature classique et une langue classique : les maîtres ont fait loi ; les modèles ont marqué des limites, où tout un siècle se lient. A partir de Malherbe, Corneille et Pascal, on compte les néologismes que se permettent les plus grands écrivains du XVIIe siècle, Bossuet, Molière, Racine, Fénelon; on les signale, au passage, comme des hardiesses, pour les admirer ou se révolter contre elles :

...Ah ! Sollicitude à mon oreille est rude !

s'écrie Philaminte dans *les Femmes savantes* (II, VII), à propos d'un vieux mot si heureusement remis en circulation.

Le XVIIIe siècle n'en use pas envers la langue des maîtres avec beaucoup plus de liberté. Dans sa fièvre de changement et de progrès, il s'en prend plus aux idées qu'aux mots. Voltaire a trop d'admiration pour le siècle classique de Louis XIV pour ne pas en respecter l'instrument, et s'il se fait une langue selon les besoins de son temps et son génie, c'est moins par l'innovation dans les termes que par la vivacité des tours. On peut compter aussi les mots nouveaux qu'il a introduits dans ses innombrables ouvrages. Son exemple retient tous les écrivains de quelque valeur sur la pente du néologisme. J.-J. Rousseau lui-même ne tourne pas son esprit d'indépendance de ce côté ; il crée peu de mots, et ceux qu'il adopte sont conformes aux plus sévères traditions de la langue classique. Un mot nouveau était alors un événement littéraire: celui de *bienfaisance*, par exemple, produit par l'abbé de Saint-Pierre, était signalé et loué comme une heureuse trouvaille. Cependant la diffusion des doctrines philosophiques, religieuses, scientifiques, politiques, économiques, devait emporter toutes les barrières, et à la fin du siècle l'ancienne langue classique est noyée sous le flot toujours croissant de mots nouveaux exprimant de nouvelles idées. A côté de la politique, de la science, de l'industrie, où les révolutions du langage répondent forcément au changement des mœurs et aux progrès des connaissances, la littérature ne peut prétendre à rester immuable dans sa langue, surtout si, pour être vivante, elle veut se faire l'écho des idées du temps et exprimer les sentiments que le spectacle des choses du dehors fait naître dans l'âme. Elle n'en doit pas moins porter dans ses concessions néologiques la sobriété et la mesure. L'abus des mots nouveaux est la marque d'une fausse fécondité, d'une stérile abondance. Il ne faut jamais créer que les mots nécessaires, et en les créant il faut toujours se conformer au génie, aux formes propres de sa langue, à ses lois d'analogie. Tels étaient déjà les conseils de Fénelon; tels étaient, longtemps auparavant, ceux d'Horace, l'oracle sur ce point, comme sur tant d'autres, du bon sens et du goût (*Ad Pisones*, v. 48 et s.).

Si forte necesse est
Indiciis monstrare recentibus abdita rerum,
Fingere cinctutis non exaudita Cethegis
Continget, dabiturque licentia sumpta pudenter ;
Et nova fictaque nuper habebunt verba fidem, si
Græco fonte cadent, parce detorta...
. . . . . Licuit semperque licebit
Signatum præsente nota producere nomen.

Cf. Fénelon : *Lettre à l'Académie française ;* — L.-S. Mercier : *Néologie, ou Vocabulaire des mots nouveaux, à renouveler*, etc. (Paris, 1801, 2 vol. in-8).

NÉO-ZÉLANDAIS, idiome de la famille malaise, parlé en Océanie. Il offre différents dialectes dans les deux grandes îles qui forment la Nouvelle-Zélande. Selon le grammairien Kendal, cet idiome paraît plus artificiel que le malais proprement dit. Le néo-zélandais a du reste les plus grandes affinités avec les idiomes de la Polynésie orientale. D'une remarquable pauvreté grammaticale, il n'a ni déclinaison, ni conjugaison, ni distinction des genres. Il marque ceux-ci en ajoutant au substantif la qualification de mâle ou femelle. Son alphabet, qui comprend les cinq voyelles du nôtre, manque de près de la moitié de nos consonnes. Il a été publié des *Grammaires* et *Dictionnaires* du néo-zélandais, par Kendall (*a Grammar und vocabulary of the language of New-Zealand;* Londres, 1820, in-12), et par le docteur William (*a Dictionary of the New-Zealand or Maori language with a concise grammar;* 2e édit., Ibid., 1852, in-8).

Cf. B. Gaussin : *Du Dialecte de Tahiti, de celui des îles Marquises et de la langue polynésienne* (Paris, 1853).

NÉRÉE (R.-J.), poëte français, qui écrivait au commencement du XVIIe siècle. Il a composé *le Triomphe de la Ligue* (Leyde, 1607, in-12), tragédie dont on trouve de singulières réminiscences dans l'*Athalie* de Racine.

NÉRI (saint Philippe), prêtre italien, né à Florence en 1515, mort en 1595. Voué à l'étude et à l'enseignement, il appartient surtout à l'histoire littéraire par la fondation de la congrégation des Oratoriens (voy. ce mot). On n'a de lui que des *Lettres* (Padoue, 1751, in-8), des Avis spirituels et quelques poésies.

NÉRON, sujet de tragédie, traité par Racine (*Britannicus*), par N. Lee (*Néron, empereur de Rome*), par Legouvé (*Epicharis et Néron*), par Soumet (*Une fête de Néron*), etc. (voy. ces noms)

NERSÈS GLAÏETZI, surnommé *Chnorhali* (le gracieux), poëte, théologien et philologue arménien, né vers 1100, mort en 1173. Il fut patriarche d'Arménie. Il a écrit un poëme de 8000 vers, intitulé *Hisous-Vorti* (Jésus-Fils), dont le texte a été imprimé à Venise (1830, in-24) ; une *Elégie sur la prise d'Edesse* (Paris, 1826) ; une *Histoire d'Arménie* en vers (Constantinople, 1824) ; et quelques autres ouvrages en vers et en prose, dont ses compatriotes louent beaucoup la grâce, l'élégance et l'abondante facilité. Ses *Œuvres complètes* ont été traduites en latin par J. Cappelletti (Venise, 1833, 2 vol. in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionn. historique*.

NESKI (ALPHABET), l'un des alphabets arabes. Son nom veut dire *écritures des copies ;* c'est celui dont les Arabes d'Asie et ceux de l'Afrique orientale se servent pour écrire leur langue, et qui, avec l'addition de quelques signes, est devenu commun aux Turcs et aux Persans. C'est une écriture plus cursive à la fois et plus complète que le coufique (voy. ce mot), dont elle dérive et qu'elle a fait abandonner On attribue l'invention du *neski* au visir Ibn-Mocla, dans la première moitié du Xe siècle; mais son usage remonte plus haut, comme on en a la preuve par des légendes d'anciennes médailles.

NESMOND (Henri DE), prédicateur français, né vers 1645 à Bordeaux, mort le 27 mai 1727. Évêque de Montauban en 1687, archevêque d'Albi en 1703, puis de Toulouse en 1719, il fut renommé pour son talent oratoire, et Louis XIV l'appelait « le plus beau parleur du royaume ». C'est à lui que ce roi dit, un jour que la mémoire lui faisait défaut : « Je suis bien aise que vous me laissiez le temps de goûter les belles choses que vous me dites. » Homme du monde, il faisait des petits vers qui ne manquaient pas de finesse. Ce prélat devint membre de l'Académie française en 1710, à la place de Fléchier. On a ses *Discours, sermons*, etc. (Paris, 1734, in-12).

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française*.

NESSON (Pierre DE), poëte français du XV[e] siècle. Il fut au service de Jean I[er], duc de Bourbon. Quelques-uns de ses poëmes ont été imprimés (1485, in-4); mais le plus important, intitulé *le Lay de guerre*, ne paraît pas avoir été publié. Il existe à la Bibliothèque nationale de Paris, en manuscrit (n° 1727). — Une femme de la même famille et du même temps, Jeannette DE NESSON, a aussi cultivé la poésie avec succès. Martin Franc, dans *le Champion des dames*, et J. Bouchet, dans son *Jugement poëtic du sexe féminin*, parlent d'elle avec éloge.

Cf. Goujet : *Biblioth. franç.*, t. IX et X ; — Hœfer, dans la *Nouv. biogr. générale*.

NESTOR, *le Vénérable*, historien russe, né en 1056, mort en 1116. Il entra à vingt-neuf ans dans le monastère de Petchersky à Kief. Il a écrit des *Annales* qui s'étendent de 862 à 1115. C'est peut-être l'unique source de l'histoire russe jusqu'au XII[e] siècle. Nestor a emprunté ses documents aux écrivains byzantins et a coordonné les traditions populaires. Sa manière est une imitation évidente du style biblique. Ses *Annales* ont été continuées par plusieurs historiens, la plupart ecclésiastiques, notamment par Sylvestre, moine à Kief, puis archevêque de Péréiaslaf. Imprimées pour la première fois à Saint-Pétersbourg en 1767, d'après un manuscrit trouvé à Kœnisberg, elles ont été traduites en français, avec notes et documents inédits par A. L. Pâris (Paris, 1834-1835, 2 vol. in-8). Schlœzer en a publié le texte le plus correct, avec la traduction allemande (Gœttingue, 1802-1809, 5 vol. in-8).

Cf. Bélaief : *De la Chronique de Nestor* (Moscou, 1847) ; — Miklosich : *Ueber die Sprache der aeltesten rüssischen Chroniken* (Vienne, 1855) ; — Louis Léger : *De Nestore rerum russicarum scriptore*, thèse (Paris, 1868, in-8).

NETTEMENT (Alfred-François), littérateur français, né à Paris le 22 juillet 1805, mort le 15 novembre 1869. Il fut député du Morbihan à l'Assemblée législative de 1849. Collaborateur des principaux journaux monarchiques et religieux, il a publié un certain nombre d'ouvrages et de recueils d'articles : *Histoire de la révolution de Juillet* (1833, 2 vol. in-8); *Essai sur le progrès du catholicisme en Angleterre* (1839, 2 vol. in-8); *Henri de France* (1845, 2 vol. in-8); *Histoire de la littérature française*, sous la Restauration (1852, 2 vol. in-8), sous la royauté de Juillet (1854, 2 vol. in-8); *Histoire de la Restauration* (1860-1869, t. I-VIII, in-8); *Poëtes et artistes contemporains* (1862, in-8); *le Roman contemporain* (1864, in-8), etc., puis des brochures d'actualité. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

NEUBECK (Valerius-Guillaume), médecin et poëte allemand, né à Arnstadt (Schwarzbourg-Sondershausen) le 29 janvier 1765, mort à Altwasser le 20 septembre 1850. Il exerça la médecine à Liegnitz et à Steinau. Il a composé un poëme didactique, *les Sources minérales* (die Gesundbrunnen; Breslau, 1795, souvent réimprimé), qui a été considéré comme l'un des meilleurs poëmes descriptifs allemands ; on cite aussi un poëme sur la *Destruction de la terre après le jugement dernier* (Die Zerstœrung der Erde, nach dem Gericht; Liegnitz, 1785), et un recueil de *Poëmes* (Gedichte, Leipzig, 1792).

Cf. Heinsius : *Geschichte der deutschen Literatur*.

NEUFFER (Christian-Louis), poëte allemand, né à Stuttgart le 26 janvier 1769, mort à Ulm en 1839. Il suivit la carrière ecclésiastique. A l'imitation de Voss, il composa des épopées pastorales, il a aussi traduit avec soin les *Odes* d'Horace. On a recueilli ses *Œuvres poétiques* (Poetische Schriften; Leipzig, 1827-28, 3 vol.) et réimprimé à part ses *Petites épopées* (Kleine epische Dichtungen; Stuttgart, 1835).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. III.

NEUFGERMAIN (Louis DE), poëte français du XVII[e] siècle, mort vers 1650. « Sa méthode favorite, dit Bayle, était de faire des vers qui finissaient par les syllabes du nom de ceux qu'il louait. C'était une gêne qui lui faisait débiter mille impertinences et un galimatias ridicule. » Il s'appelait lui-même le poëte hétéroclite. On a imprimé de lui : *Poésies extraordinaires et irrégulières conceptions* (Paris, 1630-1637, 2 vol. in-4).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

NEUKIRCH (Benjamin), poëte allemand, né à Reinke, en Silésie, le 27 mars 1665, mort à Anspach le 15 août 1729. Il fut précepteur particulier, puis professeur à l'Académie des chevaliers de Berlin, enfin précepteur du prince héréditaire d'Anspach. Après avoir imité la manière affectée de Lohenstein, il se montra l'un des plus zélés imitateurs de la littérature française. On cite de lui : *Lettres et poésies galantes* (Galante Briefe und Gedichte; Cobourg, 1695, in-8); *Satires et Épîtres* (Satyren und poetische Briefe; Francfort, 1757); *Poésies choisies* (Auserlesene Gedichte; Ratisbonne, 1744, in-8), avec une *Notice* par Gottsched; une traduction en vers alexandrins du *Télémaque* (Auspach, 1727-39, 3 parties; édition de luxe) ; etc. Un choix des poésies de Neukirch a paru dans la *Bibliothèque des poëtes allemands du XVII[e] siècle*, de W. Müller (t. XIV. Leipzig, 1838).

Cf. Gottsched : *Notice*, en tête de l'édition des *Poésies choisies* ; — Heinsius : *Geschichte der deutschen Lit.*

NEUMANN (Gaspard), théologien et orientaliste allemand, né à Breslau le 14 septembre 1648, mort le 27 janvier 1715. Il fut chapelain du duc de Gotha, qu'il suivit dans plusieurs voyages, puis professeur de théologie à Breslau. A part un recueil très-populaire de *Prières universelles* (Kern aller Gebete), traduit dans diverses langues, on a de lui des ouvrages de philologie biblique, remarquables comme les premiers essais de la liberté d'investigation sur la langue sacrée, entre autres *Genesis* et *Exodus linguæ sanctæ Veteris Testamenti* (Nurenberg, 1696, in-4 et 1697 in-4).

Cf. Take : *Leben Neumanns* (Breslau, 1741, in-8).

NEUMARK (Georges), poëte allemand, né à Mulhouse, en Thuringe, le 16 mars 1621, mort le 8 juillet 1681. Membre des sociétés poétiques des « Fructifiants » et des « Fleurs », il se distingua dans la poésie sacrée, parmi les disciples d'Opetz ; ses hymnes sont empreints du sentiment religieux ; ses chants profanes ont de la correction, de la facilité et de la recherche. Il en a intitulé le recueil : *Bosquet musical et poétique* (Poet. musical. Lustwaldchen; Hambourg, 1652), et, en continuant la métaphore : *Nouvelles plantations du bosquet poétique* (Fortgepflantzter poet. Lutswald). On cite encore de lui des recueils de contes anciens, des bergeries, des jeux d'esprit, des vers à écho, une sorte de drame, *le Nouveau jet du palmier* (Nurenberg, 1668), sur l'histoire de la société des Fructifiants.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II.

NEUVILLE (le P. Charles FREY DE), prédicateur français, né le 23 décembre 1693 dans le diocèse de Coutances, mort le 13 juillet 1774. Après avoir terminé ses études chez les Jésuites de Rennes, il entra dans leur Société et professa la rhétorique dans divers colléges, notamment à Orléans. Il avait plus de quarante ans lorsque ses supérieurs reconnurent chez lui un remarquable talent pour la prédication. Il se fit entendre pour la première fois à Paris en 1736 et obtint dès le début un très-grand succès, qu'il soutint jusqu'au moment de la dissolution de l'ordre des Jésuites. Le roi lui permit alors de résider à Saint-Germain en Laye.

La Harpe place le P. de Neuville, immédiatement après l'abbé Poule, à la tête des prédicateurs du XVIII[e] siècle L'abbé Maury, sans lui con-

tester cette place, lui reproche l'affectation de l'esprit, le manque de verve, d'unité et de suite, et une extrême diffusion. On cite particulièrement de lui : le *Panégyrique de saint Jean de la Croix*, les *Oraisons funèbres du cardinal de Fleury et du maréchal de Belle-Isle* et le *Sermon sur le péché mortel*. Ses *Œuvres* (Paris, 1776, 8 vol. in-12) ont été traduites en allemand, en espagnol et en italien. — Son frère, Pierre-Claude FREY DE NEUVILLE, né en 1692, mort en 1775, entra aussi dans la Société de Jésus et eut quelque réputation comme prédicateur. On a de lui, outre ses *Sermons* (Rouen, 1778, 2 vol. in-12), des *Observations sur l'institut de la Société de Jésus* (Avignon, 1761, in-12).

Cf. De Backer : *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus ;* — Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire.*

NEVERS (Philippe-Julien MANCINI-MAZARIN, duc DE), grand seigneur français, né à Rome en 1639, mort le 8 mai 1707. Neveu du cardinal Mazarin et héritier de son immense fortune, il fit grande figure à la cour. Jaloux de se poser en bel esprit, il fréquenta quelques écrivains, fit lui-même assez agréablement les vers, tint sa place au salon de Mme Deshoulières et fut le partisan déclaré de Pradon. Il joua le principal rôle dans la fameuse « affaire des sonnets », à laquelle donna lieu la cabale contre la *Phèdre* de Racine, et il passe pour l'auteur de celui qui ouvrit les hostilités. — Voy. SONNETS (Affaire des).

Cf. Moréri : *Grand dict. historique ;* — Deltour : *les Ennemis de Racine.*

NEWCASTLE (Marguerite LUCAS, duchesse DE), femme de lettres anglaise, seconde femme du premier duc du nom, née à Saint-John (Essex) vers 1624, morte à Londres en décembre 1673. Tandis que son mari se faisait connaître par ses ouvrages d'hippiatrique, auxquels il joignait quelques essais dramatiques, elle se livrait avec ardeur à des travaux littéraires, dictant à plusieurs jeunes filles ouvrages sur ouvrages, sans même se relire. On ne les cite qu'à cause du nom et du rang de leur auteur ; tels sont, entre autres : *Nature, Picture, drawn by fancy's pencil to the life* (Londres, 1655. in-fol.), recueil de descriptions et de récits et d'essais de morale ; *Orations of divers sorts* (Ibid., 1662, in-fol.); *Philosophical et physical opinions* (Ibid., 1663, in-fol.) ; *Philosophical letters* (Ibid., 1664, in-fol.); *Poems and phancies* (Ibid., 1664, in-fol.), etc.

Cf. H. Walpole : *Royal and noble authors ;* — *Biographia britannica.*

NEWTON (sir Isaac), célèbre savant anglais, né à Woolsthorpe, dans le comté de Lincoln, le 25 décembre 1642, mort le 20 mars 1727. Outre ses immortels ouvrages scientifiques, écrits d'un style ferme et clair, soit en latin (*Philosophiæ naturalis principia mathematica;* Londres, 1687, in-4), soit en anglais (*Optics, or a Treatise of the reflections, refractions, inflexions and colours of light;* Ibid., 1704), il a laissé dans ses papiers une *Chronologie de l'Histoire ancienne jusqu'à la conquête de la Perse par Alexandre le Grand* (Chronology of ancient Kingdoms amended, etc.; Ibid., 1728), pleine d'aperçus pénétrants, malgré l'inexactitude des faits, et des *Observations sur les prophéties de l'Écriture sainte, particulièrement les prophéties de Daniel et l'Apocalypse de saint Jean* (Observations upon the Prophecies of Holy Writ, etc.), où la puissance du calcul est aussi appliquée à des données imaginaires. Les ouvrages de Newton, moins les *Principes* et l'*Optique*, dont il existe plusieurs éditions séparées, ont été publiés par Castillon sous le titre de *Opuscula mathematica, philosophica et philologica* (Lausanne et Genève, 1744, 3 vol. in-4) et par Horsley (1779-85, 5 vol. in-4). Voltaire a donné les *Eléments de la philosophie de Newton* (1758).

Cf. Biot : *Mélanges scientifiques,* t. I ; — Brewster : *Memoirs of the life, writings and discoveries of sir Isaac Newton* (2e édit., Edimbourg, 1860, 2 vol.).

NIASI. — Voyez MISRI.

NIBELUNGEN (LES), ou NIBELUNGENLIED, c'est-à-dire chant des Nibelungen, célèbre poëme épique allemand du moyen âge. Le titre exact est, d'après les meilleurs manuscrits, *der Nibelunge Nôt* ou la « Détresse des Nibelungen ». Le sujet est la catastrophe d'une nation, ou du moins d'une grande famille héroïque. Le nom de Nibelungen désigne les anciens rois et chefs des Bourguignons, alliés puissants des Goths, sur lesquels règne Dietrich de Bern, autrement dit Théodoric de Vérone ou Théodoric le Grand, et des Huns, qui ont alors pour roi le puissant Etzel ou Attila. Etzel, Dietrich et le vieil Hildebrand sont les héros inséparables des anciennes légendes gothiques. La destruction des Nibelungen par les mains mêmes de leurs alliés, les Goths et les Huns, est le résultat de la querelle de deux femmes, les princesses Brunhilt et Kriemhilt, et c'est à la vengeance de cette dernière que toute une illustre famille est immolée.

Le poëme se divise en quarante chants d'inégale étendue et dont quelques-uns ont quelques pages à peine. Ils se partagent à la rigueur en deux poëmes distincts : les dix-neuf premiers chants sont consacrés au récit du mariage de Kriemhilt avec Siegfrid et du meurtre de celui-ci ; les vingt et un derniers chants racontent le second mariage de Kriemhilt avec Etzel et l'épouvantable vengeance qu'elle tire de la mort de son premier mari. Rien de plus simple que la distribution générale du poëme, rien de mieux lié que ses diverses parties.

Siegfrid, le véritable héros, l'Achille, pour ainsi dire, de la première moitié de cette *Iliade* germanique, n'est pas seulement le plus brave des guerriers, il en est le plus parfait. Comme le héros grec, il est invulnérable dans toutes les parties de son corps, une seule exceptée. Ayant tué un dragon, il s'est baigné dans son sang, et tout son corps s'est recouvert d'une corne magique ; mais une large feuille de tilleul étant tombée entre ses deux épaules, un point de son dos ne s'est pas trouvé mouillé du précieux liquide et est resté accessible aux blessures. Le *Héros corné*, comme on l'appelle depuis lors, remplit le monde du bruit de ses exploits. Venu à Worms, il épouse la belle Kriemhilt, sœur de Gunther, roi des Bourguignons, et fait épouser à ce dernier l'altière Brunhilt, qui ne voulait avoir pour mari qu'un héros capable de la vaincre elle-même dans trois combats. Siegfrid, rendu invisible par un manteau magique, l'a vaincue et domptée au bénéfice de Gunther qu'elle épouse. Les hauts faits de Siegfrid excitent la jalousie des princes bourguignons, et, à la suite de violentes querelles entre Brunhilt et Kriemhilt, le féroce Hagen (Hagene de Trojene) assassine le héros à la chasse, en le frappant par derrière de sa lance, au point où il n'est pas invulnérable. Kriemhilt a fait elle-même la confidence de ce secret au perfide, pour qu'il pût mieux veiller sur la vie de son époux.

La douleur de la malheureuse femme n'a point de bornes, elle ne vit que pour la vengeance. En attendant, elle paraît se consoler, en employant en libéralités et largesses le fabuleux trésor des Nibelungen, que Siegfrid lui avait donné comme présent de noces. Craignant qu'elle ne se fasse ainsi trop de partisans, le perfide Hagen conseille au roi et à ses frères d'engloutir le trésor dans le Rhin. Les princes et leur complice s'engagent par un serment terrible à ne jamais révéler, tant que l'un d'eux vivra, le lieu où sont enfouies tant de richesses. Désormais les héros et chevaliers de la cour de Worms, et le pays lui-même, seront désignés sous le nom de Nibelungen, nom donné jus-

que-là au pays et aux princes du Nord sur lesquels le fabuleux trésor à été conquis.

La vengeance de Kriemhilt se fait attendre vingt-six ans. Après une première période de treize années, le roi des Huns, Etzel, ayant perdu la reine Helche, demande en mariage la veuve de Siegfrid. Celle-ci ne porte à ce mariage que de sombres pensées. Rien ne la distrait de ses projets. Treize années encore se sont écoulées depuis qu'elle partage le trône d'Etzel, lorsqu'elle engage son époux à inviter les princes de la cour de Worms à une fête. Malgré les résistances de Hagen, agité de sombres pressentiments, les trois princes bourguignons, le roi Gunther et ses frères Gernot et Giselher, se rendent au burg d'Attila (Etzelsburg), suivis d'un immense et brillant cortége de chevaliers et d'hommes d'armes. Aux magnificences des fêtes, succèdent bientôt d'effroyables carnages. La lutte s'engage dans une vaste salle où s'entassent les morts et d'où le sang ruisselle avec un bruit de flots. C'est une lutte de géants; les insultes, les défis se mêlent aux coups; la rage multiplie les forces; une foule de combats singuliers ajoutent au mouvement de la mêlée générale. Le traître Hagen devient magnifique de sauvage énergie. Avec son ami, son frère d'armes Folker, ils offrent de combattre tous deux contre toute l'armée de Kriemhilt. Celle-ci promet d'épargner les rois, ses frères, si Hagen lui est livré. Tous répondent qu'ils mourront avec lui et garderont leur foi jusqu'à la mort. Alors Kriemhilt fait mettre le feu à la salle, et les héros se protégent à grand' peine sous leur boucliers contre les brandons enflammés qui tombent du toit. Une soif ardente les dévore : sur le conseil de Hagen, ils boivent le sang qui coule des blessures des morts, et ce breuvage leur rend des forces pour le combat. La toiture s'écroule, et les derniers héros, traqués par le feu, se défendent encore. Les Huns ne peuvent forcer l'entrée. Dans un assaut, le noble Rudiger de Bechlarn trouve la mort. C'était le plus fidèle compagnon d'Etzel et le meilleur ami de Dietrich. Sur l'ordre du roi des Goths, Hildebrandt entreprend en vain de le venger. Dietrich se précipite enfin lui-même dans la salle; par une lutte corps à corps, il s'empare de Hagen et de Gunther, les seuls survivants de cette tuerie, et il les livre chargés de liens à Kriemhilt. La reine promet la vie à Hagen à la condition qu'il révélera le lieu où est caché le trésor des Nibelungen. Son serment l'empêche de parler, tant qu'un de ses maîtres reste vivant. Alors Kriemhilt fait couper la tête de son frère Gunther et, la prenant par les cheveux, la présente à Hagen délié de son serment par ce nouveau forfait. Il persiste dans son silence et brave Kriemhilt qui, saisissant l'épée de Siegfried, fait voler elle-même la tête du meurtrier de son premier époux. A cette vue, le vieil Hildebrandt, indigné du meurtre de tant de héros, s'élance sur Kriemhilt et, d'un coup d'épée, la jette expirante sur le cadavre de son ennemi. Dietrich et Etzel pleurent avec leurs peuples sur tant de malheurs produits par l'amour. « Ici prend fin le récit, dit le poëte : c'est la détresse des Nibelungen. »

Cette simple analyse suffit pour marquer le caractère historique d'un tel poëme, qui fut en effet consulté par les historiens, avant d'avoir repris tardivement sa valeur poétique aux yeux de la critique littéraire. Aujourd'hui une justice entière est rendue à l'œuvre; peut-être même l'excès est-il du côté de l'admiration. C'est presque un lieu commun en Allemagne, et un peu à l'étranger, de comparer les *Nibelungen* à l'*Iliade*. La curiosité en recherche les données historiques, le fanatisme en détaille les beautés littéraires; le vieux texte se réimprime, les traductions en allemand moderne se multiplient; les cours d'universités luttent avec les livres; les commentaires et les gloses s'amassent autour de ce monument, l'un des plus importants de la poésie du moyen âge.

Le poëme des *Nibelungen* est digne en effet de la plus grande attention. S'il n'est pas, comme on le veut, la seule grande épopée nationale qu'aient produite les peuples de l'Europe depuis l'antiquité, c'est à coup sûr celle qui nous montre le mieux le travail secret de formation de la poésie épique dans les civilisations primitives. Les traditions populaires d'où il est sorti n'appartiennent pas seulement à l'Allemagne, mais aux divers pays occupés par des tribus germaniques. Ce sont les premiers souvenirs nationaux des Franks, des Burgundes, de toute la grande famille des Goths. Les anciens mythes apportés du Nord par la race conquérante y jettent un dernier éclat avant de s'évanouir, en se mêlant à la foi populaire du Midi chrétien. Il y a là une lutte très-intéressante de légendes et de mystères, de mœurs et de sentiments, de pensées et d'actions, de religions et de nationalités. Sous ce rapport, on conçoit tous les travaux de traductions et de commentaires entrepris pour « répandre, dit M. de Laveleye, la connaissance d'une œuvre qui nous touche de plus près que l'*Iliade* et l'*Enéide*, car elle est le produit des facultés poétiques de la race à laquelle nous appartenons ».

Le poëme des *Nibelungen*, qui peut soutenir la comparaison avec les épopées homériques, sinon pour la perfection de l'exécution, du moins pour la simplicité du plan, la grandeur naturelle, la puissance, l'unité, rappelle encore la poésie des anciens cycles grecs par l'incertitude qui règne sur ses origines et sur son élaboration successive. Le texte actuel s'est formé vers 1210, par la réunion de chants nationaux beaucoup plus anciens. L'auteur qui a donné à tous ces fragments épars de poésie populaire l'unité de la composition et de la forme est tout à fait inconnu. On a attribué ce travail à différents Minnesingers, Henri d'Ofterdingen, Wolfram d'Eschenbach, Klingsor, Conrad de Würtzbourg; mais toutes les conjectures à ce sujet restent sans fondement. Le texte du commencement du XII^e^ siècle nous a été conservé dans sa première forme par deux manuscrits de la bibliothèque de Munich; deux autres manuscrits, ceux de Saint-Gall et de Hohenems, un peu postérieurs, offrent divers remaniements.

Tout le poëme est écrit en strophes de quatre vers, combinant les éléments de la versification romane et de la prosodie germanique : il y a des rimes, tantôt masculines et tantôt féminines, mais le caractère principal du rhythme consiste dans un système régulier de longues et de brèves : le vers, qui compte six longues, est coupé en deux par une césure et il y a trois longues dans chaque moitié. Le nombre des brèves jointes aux longues dans chaque hémistiche est indéterminé; il varie de quatre à dix. Comme en latin et en grec, les syllabes se mesurent et ne se comptent pas. Le vers, formé de diverses sortes de pieds, est tour à tour iambique, trochaïque, anapestique et dactylique.

Une partie des *Nibelungen*, le dernier tiers, a été imprimée pour la première fois, avec divers poëmes et fragments, par Bodmer, sous le titre de *la Vengeance de Chriemhild* (Chriemhild's Rache; Zurich, 1751). La première édition complète a été donnée par Chr. Muller, dans son *Recueil de poëmes allemands du XII^e^ au XIV^e^ siècle* (Berlin, 1782). La plus estimée est celle de Lachmann, faite d'après la confrontation critique des divers manuscrits (Berlin, 1826). On cite encore à part l'édition donnée par le baron de Lassberg (Eppishausen, 1821), reproduite par Schonhüt (Tubingue, 1834) et Leyser (Leipzig, 1840, avec gravures). Parmi les traductions en haut-allemand moderne, on met au pre-

mier rang celle de Simrock (Berlin, 1827; 14e édit., 1863) et celle de Pfitzer, illustrée des dessins de Schnör et Neureuther (Stuttgart et Tubingue, 1842-1843). Le même Schnör a représenté les principales scènes du poëme dans les fresques du palais du roi de Bavière à Munich. Cornelius en a fait aussi le sujet des plus célèbres de ses peintures, comme Richard Wagner celui de bruyantes compositions musicales. La littérature moderne s'en est aussi inspirée : Geibel en a tiré une tragédie (*Brunhild*) et W. Jordan un poëme épique. — Les *Nibelungen*, dont on trouvera une analyse très-détaillée dans les *Poëtes contemporains en Allemagne* de M. N. Martin (2e série, 1860, in-18), ont été traduits en français par Mme Moreau de La Mellière (1839, 2 vol. in-8), et sous le titre de *la Détresse des Nibelungen* par E. de Laveleye (Paris, 1861, in-18; 2e édition, 1866).

Il faut rattacher au poëme de *la Détresse des Nibelungen* celui qu'on appelle *la Plainte des Nibelungen*, ou simplement *la Plainte* (die Klage). Ce poëme, traduit probablement du latin et qui paraît l'œuvre d'un prêtre de la fin du XIIe siècle, est une composition médiocre, froide et prosaïque; elle n'a d'autre intérêt que de contenir des détails sur plusieurs points de la légende des *Nibelungen*. L'auteur de *la Plainte*, après avoir rappelé le combat et la mort des Burgundes, raconte les funérailles qui leur furent faites par Dietrich, Hildebrandt et Etzel. A chaque cadavre de héros tiré de la salle de carnage, ils éclatent en sanglots et louent la bravoure du mort. Les armes des princes sont renvoyées dans leur pays et soulèvent partout une explosion de douleur. Le texte de *la Plainte* est joint à celui des *Nibelungen*, dans les manuscrits et dans les principales éditions de ce poëme.

Cf. Lachmann : *Ueber die ursprunliche Gestalt des Gedichts von der Nibelungen Noth* (Berlin, 1816), et *Kritik der Sage von den Nibelungen*, dans le *Rheinisches Museum* (année 1830); — Von der Hagen : *Die Nibelungen ihre Bedeutung* (Breslau, 1819); — W. Grimm : *Deutsche Heldensage* (Gœttingue, 1829); — Spaun : *Heinrich von Ofterdingen und das Nibelungenlied* (Linz, 1840); — Simrock : *Die Nibelungenstrophe* (Bonn, 1858); — H. Haas : *Die Nibelungen in ihrer Beziehung zur Geschichte* (Erlangen, 1860); — Carl Mayer : *De heroico Germanorum carmine inscripto Nibelungen*, thèse (Paris, 1860, in-8); — Lubben : *Wœrterbuch zum Nibelungenlied* (Oldenbourg, 2e édit., 1865); — Em. de Laveleye : *Notice*, en tête de sa traduction; — Beauvois : *Histoire légendaire des Francks et des Burgondes* (Paris, 1867, gr. in-8); — Alb. Réville : *l'Epopée des Niebelungen, son caractère et ses origines*, dans la *Revue de Deux-Mondes* (15 décembre 1866); — Ch. Lenient : *la Chanson de Roland et les Nibelungen*, dans la *Revue politique et littér.*, t. IX et X.

NICAISE (l'abbé Claude), antiquaire français, né en 1623 à Dijon, mort le 20 octobre 1701. Lié avec beaucoup de savants et d'écrivains, entre autres Leibniz, Bayle, Huet, Basnage, il entretint avec eux une correspondance active, et dans une épitaphe burlesque, attribuée à La Monnoye, on a dit de lui :

C'étoit le facteur du Parnasse.

On a de lui : *Elogium et tumulus Petri Petiti* (1687, in-8); *Explication d'un ancien monument trouvé dans le diocèse d'Auch* (Paris, 1689, in-4); *Sur les Syrènes* (Paris, 1691, in-4). La bibliothèque nationale possède sa correspondance manuscrite (5 vol. in-8). Ses *Lettres à Leibniz sur l'amour de Dieu* ont été insérées par V. Cousin dans ses *Fragments philosophiques* (3e édit.).

Cf. Papillon : *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*.

NICANDER, Νίκανδρος, de Colophon, poëte et médecin grec du IIe siècle avant J.-C., né à Claros près de Colophon. Il nous reste de lui deux poëmes : l'un sur les blessures causées par les animaux venimeux, intitulé Θηριακά; l'autre sur les poisons et leurs antidotes, Ἀλεξιφάρμακα. Comme le dit Plutarque, ces ouvrages n'ont rien de poétique que le mètre. Imprimés d'abord à la suite de Dioscoride (Venise, 1499, in-fol.), ils furent publiés séparément (Ibid., 1523, in-4), puis réédités par Schneider (1792, 2 vol. in-8) et par Lehrs dans la *Bibliothèque* Didot, avec une traduction latine. Ils ont été traduits en français par Jacques Grévin (Anvers, 1567, in-4). Nous avons aussi des fragments d'un autre poëme de Nicander, intitulé *Géorgiques*. Il avait encore composé des ouvrages : *Sur les langues*, *Sur l'Europe*, *Sur les poëtes*, *Sur la Sicile*, *Sur les oracles*, des *Métamorphoses*, etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

NICCOLINI (Jean-Baptiste), poëte dramatique italien, né à Florence le 31 octobre 1785, mort le 20 septembre 1861. Il fut quelque temps professeur à l'Académie des beaux-arts et bibliothécaire du grand-duc Ferdinand III. Ses principales tragédies sont *Nabucco*, pièce toute d'allusions, dont les principaux personnages représentaient Napoléon et les membres de sa famille; *Polyxène*, *Médée*, *Jean de Procida*, *Beatrice Canci*, *Arnaud de Brescia* et *Philippe Strozzi*; ces deux dernières ne purent être jouées, ni même imprimées sous le gouvernement grand-ducal. Le prince Pierre Bonaparte a traduit *Nabucco* en vers français (1861, in-4). [*Dictionn. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

NICÉPHORE (saint), Νικηφόρος, historien byzantin, né en 758 à Constantinople, mort le 2 juin 828. Fils du principal secrétaire de l'empereur Constantin Copronyme, il devint lui-même secrétaire de Constantin VI et fut nommé en 806 patriarche de Constantinople. Son attachement au culte des images le fit reléguer par Léon l'Arménien, en 815, dans un couvent, où il mourut. Historien exact et savant, il est regardé comme le meilleur écrivain de son époque.

On a de lui : *Histoire abrégée de Constantinople*, de 602 à 770, publiée sous le titre *Breviarium historicum*, avec une traduction latine par le P. Pétau (Paris, 1616, in-8), rééditée plusieurs fois, traduite en français par Monterole (Paris, 1618, in-8) et par Morel (1634, in-12); *Chronologie abrégée*, depuis la création du monde jusqu'au temps de l'auteur, traduite en latin par Anastase le Bibliothécaire (872), publiée par J. Scaliger dans son *Thesaurus temporum* (Leyde, 1606, in-fol.), par J. Goarius, avec la *Chronique* d'Eusèbe (Paris, 1652, in-fol.), par G. Dindorf, avec George Syncelle (Bonn, 1829); un *Index des livres sacrés*, imprimé dans les *Opera posthuma* de P. Pithou (Paris, 1609, in-4), etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t VII

NICÉPHORE CALLISTE, *Xanthopulus*, historien byzantin, mort vers 1350. L'élégance de son style l'a fait surnommer *le Thucidide ecclésiastique*. mais il manque de critique et montre beaucoup de penchant au merveilleux. Il a formé, sous le titre d'*Histoire ecclésiastique*, une compilation tirée d'Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret, Philostorge, etc. Elle comprenait vingt-trois livres, s'étendant de J.-C. à la mort de Léon le Philosophe, en 911. Il ne nous en reste que les dix-huit premiers, se terminant en 910. Jean Lange a donné une traduction latine de l'*Histoire ecclésiastique* (Bâle, 1553, in-fol.), plusieurs fois réimprimée, et publiée avec le texte grec par Fronton du Duc (Paris, 1630, 2 vol. in-fol.). Elle a été traduite en français par le président Cousin, dans son *Histoire de l'Église* (Paris, 1675-76, 4 vol. in-4).

On a encore du même : *Catalogue des empereurs de Constantinople*, en vers iambiques (Bâle, 1536, in-8); *Catalogue des patriarches de Constantinople*, en vers iambiques, publié avec les *Epigrammes* de Théodore Prodrome (Bâle, 1536,

in-8); *Catalogue des Pères de l'Église* et d'autres *Catalogues* en vers iambiques.

Cf. El. Dupin : *Biblioth. des aut. ecclésiastiques.*

NICERON (Jean-Pierre), littérateur français, né le 11 mars 1685 à Paris, où il est mort le 8 juillet 1738. Il fit profession chez les Barnabites et enseigna à Loches, puis à Montargis, la rhétorique et la philosophie. En 1716 il revint à Paris et se consacra à la composition de l'ouvrage qui a placé son nom parmi ceux des hommes utiles dans l'érudition biographique et bibliographique. Cet ouvrage, qui manque de méthode et de proportions, renferme un si grand nombre de bons renseignements, qu'il est encore indispensable à ceux qui veulent remonter aux sources de l'histoire littéraire. Il est intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, avec le catalogue raisonné de leurs ouvrages* (Paris 1727-45, 43 vol. in-12). Les quatre derniers volumes ont été publiés par le P. Oudin, J.-B. Michault et l'abbé Goujet ; le 43e contient une table alphabétique de tous les articles. On a encore du P. Niceron quelques traductions de l'anglais.

Cf. L'abbé D'Artigny : *Mémoires*, t. I.

NICÉTAS, Νικήτας, dit *Acominatus* et *Choniates*, historien byzantin, né vers 1150, à Chonès (Phrygie), mort vers 1216. Il fut logothète et sénateur. Après la prise de Constantinople par les Latins (1204), il se réfugia à Nicée, à la cour de Théodore Lascaris. Son *Histoire*, divisée en vingt et un livres, commence en 1118 et finit avec l'établissement des Latins à Constantinople. C'est un ouvrage précieux, fidèle, parfois attachant, mais auquel il ne faut pas demander de l'impartialité en ce qui concerne les envahisseurs. Le style en est emphatique. Cet ouvrage, publié d'abord par J. Wolf avec une traduction latine (Bâle 1557, in-fol.), a été réédité par S. Goulart (Genève, 1593, in-4), par Fabrot dans la *Byzantine* du Louvre (1647), par Wilken (Leipzig, 1830, in-8), par Bœkker dans la *Byzantine* de Bonn (1835). Il a été traduit en français par le président Cousin, dans son *Histoire de Constantinople* (Paris, 1672, 8 vol. in-4). La Bibliothèque nationale de Paris possède en manuscrit le *Trésor de l'orthodoxie* par Nicétas, ouvrage en vingt-sept livres, dont les cinq premiers ont été traduits en latin par Morel (Paris, 1561).

Cf. P. Conz : *De Niceta et Cinnamo, byzantinis historicis* (Tubingue, 1818, in-8).

NICÉTAS, *Eugenianus*, romancier byzantin du XIIe siècle. On ignore sa vie et l'on ne connaît de lui qu'un roman, en vers, d'un mauvais style et sans intérêt : *les Amours de Drusilla et de Chariclès*. M. Boissonade l'a publié pour la première fois, en y joignant une traduction latine (Paris, 1819, 2 vol. in-12). Il a été réimprimé dans la *Bibliothèque* Didot.

Cf. Boissonade : *Préface* et *Notes* de son édition; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins.*

NICHOLSON (William) ou NICOLSON, savant bibliographe anglais, né à Orton, près de Carlisle, en 1655, mort à Derry (Irlande) le 14 février 1727. Il fut évêque de Carlisle et de Derry et grand aumônier de Georges Ier. Il avait exploré dans plusieurs voyages les bibliothèques du continent. L'Angleterre lui doit d'importants répertoires de bibliographie nationale : *English historical library* (Londres, 1696-99, 3 vol. in-8), *Scotish hist. lib.* (1702, in-8) et *Erish hist. libr.* (1724, in-8).

Cf Chalmers : *General biogr. Dictionary*; — Wood : *Athenæ oxonienses* t. II.

NICODÈME DANS LA LUNE, NICODÈME AUX ENFERS, pièces de Beffroy de Reigny (voy ce nom).

NICOLAÏ (Jean), érudit allemand, né à Ulm en 1665, mort en 1708. Professeur d'antiquités à Tubingue, il a laissé de nombreux écrits, notamment : *Commentarius de ritu antiquo et hodierno Bacchanaliorum* (Helmstaedt, 1679, in-4) ; *De Mercurio et Hermis* (Francfort, 1687, in-12) ; *De Juramentis Hebræorum, Græcorum. Romanorum*, etc. (Ibid., 1700, in-12) ; *De Siglis veterum* (Leyde, 1703, in-4) ; *Antiquitates ecclesiasticæ* (Tubingue, 1705, in-4).

Cf. Chr. Sax : *Onomasticon litterarium*, t. V.

NICOLAÏ (Christophe-Frédéric), littérateur et libraire allemand, né à Berlin le 18 mars 1733, mort dans cette ville le 18 janvier 1811. Fils d'un libraire, il alla étudier le commerce à Francfort sur l'Oder et entra à dix-neuf ans dans la librairie de son père, auquel il succéda. Un petit écrit très-impartial qu'il publia sur la querelle littéraire de Gottsched et Bodmer fut l'occasion de sa liaison avec Lessing et Mendelssohn. Commerçant actif et habile, il ne s'en jeta pas moins avec ardeur dans le mouvement littéraire du temps et collabora avec ses amis à la *Bibliothèque des belles-lettres* (Bibl. der schœnen Wissenschaften ; Leipzig, 1757, t. I-IV) et aux *Lettres sur la littérature moderne* (Literaturbriefe ; Berlin, 1759-1766, 24 vol.) ; puis il fonda, avec un certain nombre d'écrivains célèbres, un organe plus influent encore : *la Bibliothèque universelle allemande* (Allgemeine deutsche Bibliothek ; Berlin et Kiehl, 1765-1798, 68 vol.; complém., 21 vol.). Il défendait personnellement les opinions littéraires philosophiques et religieuses les plus hardies. Malheureusement, il méconnut le génie des écrivains éminents du siècle, Goethe, Schiller, Herder, Wieland, Kant, Garve, etc., et soutint contre eux une polémique passionnée qui fut préjudiciable à sa réputation et à son influence. Nicolaï, élu en 1781 membre de l'Académie de Munich, devint en 1799 membre de celle de Berlin.

Ses écrits les plus originaux consistent en trois romans de philosophie humoristique et de polémique littéraire, morale et religieuse. Le premier, intitulé *la Vie et les idées du Magister Sébaldus Nothanker* (Das Leben und die Meinungen des Magisters S. N.; Berlin, 1773, 1776, 3 vol. in-8 ; plus. fois réimpr.), est dirigé contre l'esprit de persécution et l'intolérance des croyants orthodoxes, contre l'exaltation religieuse et la sentimentalité en matière de poésie. Il excita une vive polémique et donna lieu à diverses imitations ou parodies ; il a été traduit en français (Londres, 1774, in-8) et dans plusieurs autres langues européennes ; *l'Histoire d'un gros homme* (Geschichte eines dicken Mannes ; Berlin, 1794, 2 vol.) est une satire mordante contre les prétentions de la jeune école allemande à l'originalité et au génie. Sous le titre de *Vie et Opinions du philosophe allemand Sempronius Gundibert* (Leben und Meinungen des S. G., eines deutschen Philosophen ; Berlin, 1798), Nicolaï a mis en action une censure très-vive du système de Kant et de son obscure phraséologie. Parmi les autres ouvrages de critique artistique ou littéraire, de polémique philosophique et religieuse, d'impressions et d'opinions personnelles sur les faits, les hommes et les questions du temps, il faut mettre à part la *Relation d'un voyage fait en* 1781 *en Allemagne et en Suisse*, avec des Observations sur la science, l'industrie, la religion et les mœurs (Beschreibung einer Reise durch Deutschland und die Schweiz, nebst, etc.; Berlin, 1783-1796, 12 vol. in-8) : c'est un des ouvrages les plus importants pour la connaissance de l'état intellectuel, moral et politique de l'Allemagne à la fin du dernier siècle.

Nous citerons ensuite de l'infatigable critique : *Lettres sur l'état actuel des belles-lettres* (Briefe

über den jetzigen Zustand der schœnen Wissenschaften; Ibid., 1755); *Description de Berlin et de Potsdam*, avec les biographies de tous les artistes qui ont vécu à Berlin depuis l'électeur Frédéric-Guillaume le Grand (Beschreibung der Staedte B. und P., nebst den Leben, etc.; Ibid., 1769, in-8; 1786, 3 vol. in-8); *les Joies du jeune Warther* (Freuden des jungen W.; Ibid., 1775, in-8); *Essai sur les accusations portées contre l'ordre des Templiers et ses mystères* (Versuch über die Beschuldigungen welche dem Templerordengemacht worden, etc.; Ibid., 1782, 2 vol.), dirigé contre les tentatives de réhabilitation de cet ordre par Auton et Herder, et traduit en français (Amsterdam, même année, in-12); *Notices sur les artistes qui ont vécu à Berlin ou aux environs depuis trois siècles* (Nachrichten von den Künstlern welche von... in und um Berlin sich aufgehalten haben; Ibid., 1786, in-8); *Déclaration publique sur la liaison secrète de Nicolaï avec les Illuminés* (Œffentliche Erklaerung über seine geheime Verbindung mit dem Illuminaten Orden; Ibid, 1788, in-8); *Anecdotes sur le roi de Prusse Frédéric II et sur quelques personnes de son entourage* (Anekdoten von Kœnig Fr. II, etc.; 1788-1792, 6 part. in-8), ouvrage assez justement accusé d'être trop favorable au monarque; *Mon éducation scientifique et ma connaissance de la philosophie critique, etc.* (Ueber meine gelehrte Bildung und meine Kentniss, etc.; Ibid., 1799, in-8), en réponse aux reproches que lui avaient attirés ses attaques contre le système de Kant; *Mémoires philosophiques* (Phil. Abhandlungen; Ibid., 1808, 2 vol. in-8); les éloges de *Kleist* (1760), de *Th. Abbt* (1764), etc.

Cf. *Nicolaï's Selbstbiographie*, publiée dans les *Bildnisse jest lebender berliner Gelehrten* de Lowe; — Gocking : *Nicolaï's Leben und literarischer Nachless* (Berlin, 1820).

NICOLAS DE DAMAS, Νικόλαος ὁ Δαμασκηνός, historien grec du Ier siècle avant J.-C., né à Damas. D'une famille distinguée et ami d'Hérode, roi de Judée, dont il devint le secrétaire, il remplit plusieurs missions à Rome et fut en grande faveur auprès d'Auguste. On l'accuse d'avoir flatté Auguste et Hérode. Cultivant la poésie, la philosophie et l'histoire, il composa dans sa jeunesse des tragédies et des comédies dont il ne reste rien, des commentaires sur Aristote également perdus, des ouvrages historiques dont voici les titres : *Histoire universelle* en 144 livres, *Vie d'Auguste*, *Histoire de sa propre vie*, *Recueil des coutumes singulières des peuples*. Il ne reste de ces ouvrages que des fragments, publiés d'abord dans une traduction latine par Nicolas Craig (Genève, 1593, in-4), puis dans le texte par Henri de Valois, avec les *Excerpta Polybii* (Paris, 1634, in-4), par J.-C. Orelli (Leipzig, 1804, in-8), par Coray dans son *Prodromus bibliothecæ græcæ* (Paris, 1805, in-8). D'autres fragments, découverts à la bibliothèque de l'Escurial, ont été insérés par C. Müller dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque Didot*. Le plus important est un récit fort remarquable de la mort de César. Il a été publié séparément par Piccolos, avec une traduction française par M. Alfred Didot (Paris, 1850, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*; — Sevin, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VI.

NICOLAS DE BRAY, poëte du XIIIe siècle. Il fut doyen de l'église de Bray. Il a composé, de 1228 à 1248, un poëme latin sur les *Faits et Gestes de Louis VIII, roi des Français*, contenant l'histoire de la prise de la Rochelle et du siége d'Avignon par ce prince. Ce poëme, intéressant par les détails de mœurs, a été traduit dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Guizot, t. XI.

NICOLAS DE PADOUE, poëte du XIIIe siècle. Il a écrit en un français fortement italianisé un poëme sur la conquête de l'Espagne par Charlemagne, dont on a fait à tort la onzième branche de la geste de Pepin. L'*Entrée en Espagne*, qui n'a pas moins de 20 000 vers de dix et de douze syllabes, est la première partie de la *Conquête de l'Espagne*. Un fragment de la deuxième partie a été considéré comme un tout indépendant, et on lui a donné le titre de *la Prise de Pampelune*, sans toutefois l'attribuer avec toute certitude à Nicolas de Padoue. Cet auteur, dans la langue bâtarde qu'il s'est faite, a de l'esprit, de l'imagination, une habileté remarquable dans le dialogue.

Cf. Gaston Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (Paris, 1865, in-8).

NICOLAS DE WYLE, ou NIKLAS VON WYLE, écrivain allemand du XVe siècle, mort vers 1480. Homme du monde et de cour, il eut le goût des arts et fut même un peintre habile; familier avec la littérature italienne, ami de Sylvius Æneas, il contribua beaucoup à tirer l'esprit allemand des fastidieuses langueurs de la littérature chevaleresque en décadence; aux ouvrages ennuyeux et pédants, il opposa les traductions d'opuscules étrangers courts et rapides, spirituels et brillants. Il fit connaître à l'Allemagne *l'Ane d'Or* de Lucien, le roman d'*Euryale et Lucrèce* de Sylvius Æneas, l'écrit du même *Sur l'utilité des études classiques*, *le Procès et la mort de Jérôme de Prague* de Poggio, diverses compositions de Pétrarque, de Boccace et de l'Arétin. Plusieurs de ces traductions, quoique très-littérales, conservent quelque chose de la vivacité et de la netteté des modèles. Les premières éditions ont été imprimées sans date, probablement à Esslingen, en 1478. Plusieurs ont été réimprimées.

Cf. Henri Kurz : *Introduction* à son édition de *Ueber den Nutzen der klassichen Studien* (Aarau, 1853, in-4)

NICOLAS (Augustin), littérateur français, né en 1622 à Besançon, où il est mort le 25 avril 1695. Après avoir fait plusieurs campagnes et rempli diverses missions, il fut maître des requêtes au parlement de Franche-Comté et conserva sa place après l'annexion de cette province à la France. A ses talents et à ses connaissances étendues, il joignait une vanité excessive. Elle lui attira, de son vivant, une épitaphe épigrammatique qui terminait la longue énumération de ses qualités par ce trait :

> De qui tenez-vous tout cela? —
> De qui je le sais ?... de lui-même.

On a de Nicolas : *Europa lugens, carmen elegiacum* (Naples, 1647 in-4); *Istoria dell'ultima rivoluzione del regno di Napoli* (Amsterdam, 1660, in-8); *Parthenope furens*, poëme en cinq livres sur l'insurrection de Naples (Lyon, 1668, in-4); *Lyricorum libri III* (Dijon, 1670, in-4); *Dissertation morale et juridique si la torture est un moyen sûr de vérifier les crimes secrets* (Amsterdam, 1681, in-8), dirigée contre « d'injustes moyens de venir à la connaissance et au châtiment des crimes ». *Dissertation sur le génie poétique* (Besançon, 1693, in-4); *Forêt de rondeaux* (Ibid., 1694, in-4), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

NICOLAY (Nicolas DE), voyageur français, né en 1517 à La Grave d'Oisans (Dauphiné), mort le 25 juin 1583. Après avoir parcouru une grande partie de l'Europe, il eut les titres de valet de chambre et de géographe du roi Henri II. Il a écrit des ouvrages moins remarquables par le texte que par les dessins dont il était aussi l'auteur : *Navigations et pérégrinations de Nicolas de Nicolay* (Lyon, 1568, in-fol.; Anvers, 1576, 1577, 1586, in-4), recueil traduit en allemand et en italien; *Navigation du roi d'Ecosse Jacques V autour de son royaume* (Paris, 1583, in-4). Il a traduit l'*Art de naviguer*, de l'espagnol de Medina (Lyon, 1554-76, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

NICOLAY (Louis-Henri DE), poëte allemand, né à Strasbourg le 29 décembre 1737, mort à Viborg (Finlande) le 18 novembre 1820. Précepteur du grand-duc Paul, plus tard empereur de Russie, il fut anobli, devint conseiller d'État et président de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. Imitateur de Wieland et de l'Arioste, il a écrit un grand nombre de récits poétiques, empruntés la plupart aux traditions de la chevalerie. On cite, comme les meilleurs, *Richard et Mélisse, la Grotte de Morgane*, et surtout *Reinhold et Angélique*. Il a traité aussi la fable, l'épître, l'élégie et donné un recueil d'*Ouvrages dramatiques* (Theatralische Wercke; Kœnigsberg, 1811, 2 vol.). On a réuni ses *Œuvres*, vers et prose (Vermischte Gedichte und prosaische Schriften; Berlin et Stettin, 9 vol.).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*

NICOLE (Pierre), théologien et moraliste français, né à Chartres le 19 octobre 1625, mort à Paris le 16 novembre 1695. Fils d'un avocat lettré, il fut élevé avec soin dans le goût des études grecques et latines et eut de bonne heure pour la lecture une passion qu'il conserva toute sa vie et qui fit de lui un des hommes les plus instruits de son temps. A dix-sept ans il vint à Paris suivre les cours de philosophie au collége d'Harcourt, puis il étudia la théologie de concert avec l'hébreu. Sa tante, la mère Marie-des-Anges Suyreau, l'appela à Port-Royal, où il fut chargé de l'enseignement des humanités et de la philosophie. Songeant à entrer dans les ordres, il en fut détourné par le bruit que firent les affaires jansénistes, resta simplement clerc tonsuré et ne prit d'autre grade en théologie que celui de bachelier. Nicole est mêlé à tous les honorables travaux et à toutes les luttes de Port-Royal; il est le collaborateur et le second d'Arnauld, quoiqu'il ne partage pas ses ardeurs de tempérament et son inflexibilité de caractère. D'une santé délicate et qui ne suffisait que par miracle à un travail incessant, il était en outre amoureux du repos et de la paix avec les hommes et ne s'associait aux combats qui remplissent sa vie que par dévouement à la vérité et à l'amitié. Délicat, réservé, timide à l'excès, troublé dans les discussions de vive voix par les moindres objections, il n'était grand controversiste que la plume à la main et aux côtés du maître. Sa vie n'en fut pas moins agitée et tourmentée. Les Jésuites, dont il avait particulièrement combattu la doctrine relâchée et la casuistique, le forcèrent de se cacher, et après la mort de la duchesse de Longueville, sa protectrice, de quitter la France; il se réfugia à Bruxelles, puis à Liége. Arnauld voulut l'entraîner au fond de la Hollande pour continuer la lutte, mais la lassitude l'emportant enfin et la maladie aggravant l'exil, Nicole se décida à faire sa paix particulière avec ses ennemis, et obtint par l'entremise de l'archevêque de Paris, de Harlay, l'autorisation de rentrer en France. Il séjourna deux ans à Chartres, puis revint à Paris, reprenant ses travaux de moraliste et de théologien et tournant ses talents et son expérience de polémiste contre les protestants. Il mourut à soixante-dix ans d'une attaque d'apoplexie et eut de magnifiques funérailles. Nicole, que le critique Joubert appelle un peu sévèrement « un Pascal sans style », méritait d'être distingué, malgré sa prolixité, pour son grand sens, sa finesse, l'élévation de ses idées, la sincérité et la profondeur de ses sentiments religieux; moraliste essentiellement chrétien et adversaire acharné de Montaigne, il convenait à son époque plus par le fond que par la forme; critique autant que savant, on peut, comme l'a fait Sainte-Beuve, le comparer à Bayle, mais c'est un Bayle qui respecte partout l'austérité de la morale et la pureté de la foi.

Nicole a une part indéterminée dans les ouvrages collectifs de Port-Royal : la *Logique*, les *Méthodes grecque* et *latine*, *Epigramatum delectus*, pour lequel il écrivit une dissertation latine *Sur la Vraie beauté*, la traduction du *Nouveau Testament de Mons*, etc. Ses ouvrages personnels sont extrêmement nombreux. Plusieurs ont été écrits sous des pseudonymes. Nous citerons : *la Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie* (1664, in-12), publié sous le nom de Barthélemy. Ce traité, appelé sous cette première forme *la Petite Perpétuité*, fut ensuite repris avec de larges augmentations, donné au public sous la signature plus autorisée d'Arnauld (1669, 3 vol. in-4, plus édit.) et approuvé par environ cinquante évêques et docteurs, parmi lesquels Bossuet; *les Imaginaires et les Visionnaires* (Liége, 1667, 2 vol. in-12), recueil de « petites lettres », assez pâle imitation des *Provinciales*. Nicole avait utilement concouru aux lettres immortelles de Pascal, en en corrigeant quelques-unes (les 2e, 6e, 7e, 8e et 13e), en donnant le plan de quelques autres (les 9e, 11e et 12e) et en fournissant la matière des trois dernières; il en avait en outre donné une traduction latine, sous le nom flamand de Guill. Wendrock (Cologne, 1658, in-12); *Essais de morale et instructions théologiques* (1671, et suiv., 25 vol in-12), suite de petits traités, de méditations, de lettres, de dissertations, sur une foule de sujets de théologie et de morale : c'est l'œuvre de Nicole la plus louée de ses contemporains et des critiques du siècle suivant. Mme de Sévigné écrivait, à propos des *Essais*, que « c'était de la même étoffe que Pascal »; Voltaire disait qu' « ils ne périront pas », ce qui était trop dire; un de ces petits traités, intitulé *Des Moyens de conserver la paix avec les hommes*, est le modèle du genre et a été plusieurs fois réimprimé à part; *De l'unité de l'Eglise ou réfutation du nouveau système de Jurieu* (1687, in-12), d'abord anonyme; *Explication des principales erreurs des quiétistes*. Un *Choix de petits traités de morale* de Nicole a été édité par M. Silvestre de Sacy (Paris, 1857, in-16).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIX; — Bayle : *Dictionnaire*; — l'abbé Goujet : *Vie de Nicole, tirée de ses écrits* (1732, in-12); — l'abbé Cerveau : *l'Esprit de Nicole* (1765, in-12); — Sainte-Beuve : *Histoire de Port-Royal*, t. IV, chap. VII et VIII et passim.

NICOLET (Jean-Baptiste), directeur de théâtre, né vers 1710 à Paris, où il est mort en 1796. Il tint d'abord aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent un théâtre de marionnettes, tours de force et animaux savants, qui eut un très-grand succès et donna lieu au dicton populaire : « C'est de plus fort en plus fort, comme chez Nicolet. » En 1764 il fit construire sur le boulevard du Temple le *Théâtre Nicolet*. Il obtint l'autorisation d'y jouer des pantomimes, ainsi que de petites pièces, et le talent de Taconnet, qu'il s'était associé, lui attira la foule. Cette salle reçut en 1772 le nom de *Théâtre des grands Danseurs du Roi*; en 1792 celui de *Théâtre de la Gaîté*; en 1795 celui de *Théâtre d'émulation*, qu'il perdit bientôt pour reprendre le titre de *Théâtre de la Gaîté*, sous lequel il a été connu depuis.

Cf Brazier : *Chronique des petits théâtres de Paris*; — E. de Manne et C. Menetrier : *Galerie historique de la troupe de Nicolet* (Lyon, 1869, in-8, portraits).

NICOLO DEI LAPI, roman de M. T. d'Azeglio (voy. ce nom).

NICOMÈDE, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom).

NICOT (Jean), seigneur DE VILLEMAIN, diplomate et littérateur français, né en 1530 à Nîmes, mort le 5 mai 1600. On a du célèbre importateur du tabac en Europe un ouvrage utile pour l'étude de notre vieille langue : *Trésor de la langue françoise* (Paris, 1606, in-fol., Rouen, 1618, in-4). Il

a donné une édition estimée de la *Chronique* d'Aimoin (Paris, 1566, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

NIEBELUNGEN, voy. NIBELUNGEN.

NIEBUHR (Barthold-Georges), célèbre érudit et historien allemand, d'origine danoise, né à Copenhague le 27 août 1776, mort à Bonn le 2 janvier 1831. Il était fils du voyageur Carstens Niebuhr, qui a laissé de remarquables relations de son exploration de l'Arabie. Il étudia l'histoire et les langues aux universités de Meldorf, Hambourg, Kiel et Édimbourg, et se lia avec Voss, Klopstock, Jacobi, Schlosser, Stolberg, Cramer, etc. Il remplit des fonctions administratives et diplomatiques, s'occupa même avec succès de finances, devint en 1811 professeur à l'université de Berlin, prit une part active au soulèvement de l'Allemagne contre nous en 1813, puis fut envoyé en mission auprès du saint-siége et découvrit, en passant à Vérone, les *Instituts* de Gaïus, puis se retira à Bonn, avec le titre de professeur libre, pour se livrer exclusivement aux remarquables travaux qui l'avaient déjà signalé, dans sa vie active, à l'attention européenne.

L'ouvrage capital de Niebuhr est son *Histoire romaine* (Rœmische Geschichte; Berlin, 1811, 2 vol. in-8; édit. entièrem. refondue, 1827-30-32, t. I-III), où, non content de contester, après plusieurs autres érudits, l'authenticité des récits relatifs aux premiers siècles de Rome, il entreprit le premier de retrouver, à force d'érudition, de critique, de divination, la vérité historique qui devait se substituer à la légende; malgré quelques conjectures forcées ou des interprétations arbitraires, ce fut pour ainsi dire une œuvre de résurrection. Dans la seconde édition, qui par les remaniements forme un ouvrage nouveau, l'auteur a lui-même rejeté quelques-unes de ses premières opinions, comme celle relative à l'origine étrusque des Romains; malheureusement, elle resta inachevée, et le tome III, publié après sa mort et sur ses papiers par M. Classen, ne va pas au delà de la deuxième guerre punique. L'*Histoire romaine* a été traduite, sur cette seconde édition, en anglais, volume par volume, par J.-C. Hare et Connop Tirlwall (1828-32, t. I.-II) et par W. Smith et L. Schmitz (t. III), puis en français par de Golbéry (Strasbourg et Paris, 1830-40, t. I-VI; *Appendices*, t. VII). Nous citerons en outre : *Des Comices par centuries d'après le second livre de la République de Cicéron* (Ueber die Nachrichten von den Comitien der Centurien im IIen Buche C's *de Republica*), simple brochure où l'auteur avait cru trouver les matériaux d'un ouvrage; *Leçons d'histoire et de philologie*, publiées après sa mort et comprenant : 1° l'*Histoire romaine*, 2° l'*histoire ancienne*, 3° la *Géographhie* et l'*Ethnographie anciennes*, 4° les *Antiquités romaines* (Histor. und. Philolog. Vortraege; Berlin, 1846-48, t. I-II; 1847-51, t. III-IV; 1851. t. V; 1858, t. VI; les trois premières parties ont été traduites en anglais par le Dr Schmitz (Londres, 1848-53, 8 vol. in-8); *Mélanges d'histoire et de philologie* (Kleine Histor. und Philolog. Schriften, Bonn, 1828-43, 2 vol. in-8), contenant la *Biographie de son père* (Carst. Niebuhr's Leben); *Histoire héroïque de la Grèce* (Grieschische Heroengeschichte; Hambourg, 1842, in-8), suite de récits appropriés à l'enfance et écrits pour son fils Marcus; puis des éditions savantes publiées à part (*Frontonis reliquiæ*, Berlin, 1816, in-8; *Cicero, Pro Fonteio et Rabirio*, Rome, 1820, in-8; *Flavii Merobaudis carmina*, Saint-Gall, 1823), ou dans la *Collection byzantine* de Bonn (*Agathias Myrinœus, Dexippus, Eunapius*, etc.).

Cf. *Lebensnachrichten über B.-G. Niebuhr, aus Briefen desselben und aus Erinnerungen seiner Freunde* (Hambourg, 1838-39, 3 vol. in-8); — Bunsen, Brandis et Lœbell : *the Life and letters of B.-G. Niebuhr, with Essays of his Character and influence* (Londres, 1852, 3 vol. in-8); — De Golbery : *Notices*, dans son édition, t. III et t. VII; — A. Poirson : *Examen de divers points de l'ouvrage de M. Niebuhr* (Paris, 1837); — H. Taine : *Essai sur Tite-Live*, 1re partie, ch. III; — L. Joubert, dans la *Nouv. biographie générale.*

NIEMCEWIEZ (Julien-Ursin), écrivain et homme politique polonais, né en 1757 à Skoki en Lithuanie, mort à Montmorency, près Paris, en 1841. Il servit dans l'armée jusqu'en 1788. Élu alors membre de la diète, il s'y fit remarquer par son patriotisme et sa parole éloquente. Après la campagne en 1794 contre les Russes, dans laquelle il fut blessé et fait prisonnier, il se retira aux États-Unis, revint en 1807 en Pologne, et vécut depuis 1831 à Londres, puis à Paris.

L'un des poëtes et des écrivains polonais les plus distingués, il a publié : *Odes écrites en quittant l'Angleterre* (1787); *Casimir le Grand*, drame (1791); *Odes à l'armée polonaise* pendant la campagne de 1792; *Wladislas, roi de Pologne*, tragédie (Varsovie, 1807); *le Retour du Nonce* (1791); *les Pages du roi Jean Sobiesky* (1808); *l'Egoïste*, comédies; *Lettres Lithuaniennes* (1812, 2 vol.); *Chants historiques de la Pologne* (Varsovie, 1816), traduits en français par Forster, sous ce titre : *la Vieille Pologne* (Paris, 1833, in-4) ; *le Règne de Sigismond III* (1819 et 1836, 3 vol.); *Fables et contes* (Varsovie, 1820 et 1822, 2 vol. in-8); *Recueil de mémoires historiques de l'ancienne Pologne* (Varsovie, 1822, 5 vol. et Berlin, 1825) ; *les Deux Siecieck* (Varsovie, 1819) ; *Jean de Tenezyn* (Varsovie, 1825); *Leyba et Sivra*, romans historiques. Il a traduit en outre la *Boucle de cheveux enlevée* de Pope (1796), l'*Athalie* de Racine, etc. Les *Œuvres littéraires* de Niemcewicz ont été recueillies (Leipzig, 1840, 12 vol.).

Cf. *Conversations-Lexikon*, 11e édit.

NIEMEYER, théologien et poëte allemand, né à Halle le 1er septembre 1754, mort dans cette ville le 7 juin 1828. Professeur de théologie à l'université de Halle, dont il devint recteur perpétuel, il défendit, pendant l'invasion française, les intérêts qui lui étaient confiés avec un zèle qui lui valut d'être déporté à Pont-à-Mousson. Il a écrit de nombreux ouvrages de pédagogie, où il modifie les principes de Rousseau dans le sens allemand à la fois et chrétien; plusieurs livres d'exégèse, entre autres la *Caractéristique de la Bible* (Charakteristik der Bibel; Halle, 1775-82, 5 vol. in-8; 6e édit. 1830); des recueils de *Poésies* (Gedichte; Ibid., 1778, in-8) et de *Cantiques* (Geistliche Lieder, Oratorien, etc.; Ibid., 1814, in-8): enfin des *Observations de voyage en Allemagne et en France* (Beobachtungen auf Reisen in und ausser Deutschland; Ibid., 1820-26, 5 vol. in-8).

NIEUPOORT (Guillaume-Henri), érudit hollandais, né vers 1670, mort à Utrecht vers 1730. Il était professeur à l'université de cette ville. Son ouvrage intitulé *Rituum qui olim apud Romanos obtinuerunt succincta explicatio* (Utrecht, 1712, in-8; nombr. édit.) eut un grand succès et fut traduit dans diverses langues; en français par l'abbé Desfontaines (Paris, 1741; Lyon, 1829, in-12). On cite en outre *Historia reipublicæ et imperii Romanorum* avec une *Introduction* sur la population primitive de l'Italie.

NIFO (Augustino). — Voy. NIPHUS.

NIGELLUS WIREKER, prêtre anglais de la fin du XIIe siècle. Ami de Guillaume de Longchamps, évêque d'Ely, chancelier d'Angleterre, il s'associa à son hostilité contre les ordres monastiques. Outre un traité sur la corruption de l'Église, il composa un poëme en vers latins élégiaques, dirigé contre les moines et qui fut très-populaire

au moyen âge : il est intitulé *Bruneau, ou le Miroir des sots* (Brunellus, seu speculum stultorum). Bruneau est un âne qui, mécontent de sa position, en cherche une meilleure. Après divers incidents, il va étudier à l'Université de Paris, mais avec peu de profit. Voulant entrer dans les ordres monastiques, il les passe en revue, mais il n'est satisfait d'aucun et il va fonder un ordre éclectique, composé de ce que chacun a de meilleur, lorsque son maître le rattrape et le ramène à l'étable. Le *Miroir des sots* fut un des premiers livres imprimés, et l'on en connaît au moins trois éditions du XVe siècle, toutes les trois très-rares. Il en a été donné une à Paris en 1601 (*Nigaldi Wiroker, anglici bardi, Speculum stultorum*).

Cf. Thomas Wright : *Biog. britan. literaria anglonorman period ;* — Morley : *English writers before Chaucer.*

NIGIDIUS FIGULUS (Publius), savant romain du Ier siècle avant J.-C. Il fut l'ami de Cicéron. Il avait écrit des traités sur les animaux, les dieux, la sphère, les vents, les augures, et particulièrement un traité de grammaire, en vingt livres. Il n'en reste que des fragments, réunis par Rutgersius (*Variæ lectiones*).

Cf. Lévesque de Burigny, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres.

NIGRINUS, dialogue de Lucien (voy. ce nom).

NIL (saint), Νεῖλος, écrivain ascétique grec, né à Constantinople ou à Ancyre, mort vers 450. Il était gouverneur de Constantinople lorsqu'il quitta le monde pour vivre dans un monastère du mont Sinaï. On remarque parmi ses écrits un *Manuel d'Epictète*, arrangé à l'usage des chrétiens, des *Conseils spirituels* et des *Lettres*. Ce dernier ouvrage a été publié par Possinus (Paris, 1657, in-4) et par Leo Allatius, avec une traduction latine (Rome, 1668, in-fol.). Une édition de diverses *Œuvres* de saint Nil a été donnée par Suarès (Rome, 1673, in-fol.). L'abbé Migne a édité ses *Œuvres complètes* (Paris, 1860, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X.

NINUS II, tragédie de Ch. Brifaut (voy. ce nom).

NIPHUS (Augustino NIFO, dit), philosophe italien, né à Jopoli (Calabre) vers 1473, mort à Sessa vers 1550. Il enseigna à Padoue, à Rome, à Naples, à Bologne et à Salerne les doctrines d'Aristote et d'Averroës. Le peu de gravité de son caractère et son penchant aux plaisanteries licencieuses ne furent pas étrangers à la faveur dont il jouit auprès des princes italiens et de Léon X, qui le fit comte palatin et lui permit de prendre les armes et le nom de Médicis. On a de lui des ouvrages de philosophie scholastique : *De Intellectu libri VI et de Dæmonibus libri III* (Padoue, 1492; Venise, 1503, in-fol., plus. édit.) ; *De Immortalitate animæ* (Venise, 1518, in-fol.) ; *Opuscula moralia et politica* (Paris, 1645, in-4), contenant un traité *De Pulchro et amore*, dédié à Jeanne d'Aragon.

Cf. P. Jove : *Elogia*, XCII ; — Bayle : *Dict. historique ;* — G. Naudé : *Notice*, en tete des *Opuscula*.

NITHARD, historien français, né vers 790, mort en 853. Fils d'Angilbert, gouverneur des côtes de la France, et de Berthe, fille de Charlemagne, il hérita du gouvernement de son père et servit Charles le Chauve, d'abord dans la guerre, puis dans les négociations ayant pour but de le réconcilier avec ses frères. Son ouvrage, intitulé *De Dissensionibus filiorum Ludovici Pii*, est un document précieux de la part d'un témoin. Publié en 1788 par Pithou, il a été réimprimé dans les recueils des *Historiens de France* de Duchesne et de dom Bouquet.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. V.

NITHART DE BAVIÈRE, poëte allemand du XIIIe siècle, mort vers 1235. Noble et possesseur de fief, il accompagna le duc Louis de Bavière à la croisade et fut blessé. Il passa plus tard en Autriche, à la cour du duc Frédéric II. Ses poésies lyriques, qui ont surtout pour objet les fêtes et les jeux populaires des campagnes, l'ont fait appeler « le poëte de cour du village ». Elles ont été éditées par Haupt (Leipzig, 1852).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur.*

NITSCH (Paul-Frédéric-Achat), érudit allemand, né à Glaucha le 15 mai 1754, mort à Bibra le 19 février 1794. Il fut ministre évangélique dans plusieurs villes. On lui doit de bons travaux d'érudition classique et archéologique : *Introduction aux écrivains classiques grecs et romains* (Einleitung in die classishen Schriftsteller, etc.; Leipzig, 1790-91, 2 vol. in-8) ; *Histoire romaine pour l'intelligence des auteurs classiques* (Geschichte der Rœmer, zur Erklaerung, etc.; Ibid., 1787-90, 2 vol. in-8); *l'État domestique, religieux, moral, politique, etc., des Grecs* (Beschreibung des haüslichen, gottesdienstlichen, sittlichen,... Zustandes der Griechen; Erfurt, 1791, in-8 ; 1806, 2 vol. in-8) ; *État domestique, etc., des Romains* (Beschreibung des... der Rœmer; Ibid., 1794, 2 vol. in-8) ; plusieurs *Dictionnaires*; ses *Leçons sur les poëtes de Rome* (Vorlesungen ; Leipzig, 1792-93, 2 vol. in-8), etc. — Un savant du même nom, Georges-Guillaume NITSCH, né à Wittemberg en 1790, mort en juillet 1861, professeur à Kiel, a publié des ouvrages critiques distingués sur *la Poésie épique des Grecs*, sur *Homère*, spécialement sur l'*Odyssée* (Hanovre, 1826-40, 3 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les trois premières éditions.]

Cf. *Conversations-Lexikon*, 11e édit.

NIVERNOIS (Louis-Jules BARBON MANCINI MAZARINI, duc DE), littérateur français, né le 16 décembre 1716 à Paris, mort le 25 février 1798. Il était petit-fils de Philippe-Julien Mancini, duc de Nevers, fameux par ses querelles avec Boileau et Racine. Au milieu de sa carrière militaire et politique, il aima et cultiva les lettres. Dès 1742 il avait été appelé à l'Académie française en remplacement de Massillon, et peu de temps après à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Les plus connues de ses productions sont ses *Fables*, au nombre de deux cent cinquante. Manquant surtout de naturel, elles ont quelquefois un tour d'esprit ingénieux qui les rapproche de celles de La Motte. On cite ensuite quelques jolies chansons, des romances et des pièces fugitives aimables, surtout le morceau intitulé *les Souvenirs, les Regrets et les Ressources d'un octogénaire*. Il a donné aussi des imitations et des traductions en vers, en général fort médiocres, de passages de Virgile, d'Horace, de Tibulle, de Properce, d'Anacréon ; plusieurs livres des *Métamorphoses* d'Ovide, l'*Essai sur l'homme* de Pope, le 4e chant du *Paradis perdu* de Milton, le *Joseph* de Métastase, etc. Rappelons en outre ses *Discours académiques*, d'une prose noble et harmonieuse; des *Réflexions critiques sur le génie d'Horace, de Boileau et de J.-B. Rousseau*, des *Lettres sur l'usage de l'esprit dans la société, l'étude et les affaires*, des *Dialogues des morts*, des *Recherches sur la religion des premiers Chaldéens*, etc. Il a réuni ses *Œuvres complètes* (Paris, 1796, 8 vol. in-8). Ses *Œuvres posthumes*, éditées par François de Neufchateau (1807, 2 vol. in-8), comprennent sa *Correspondance diplomatique*, ses *Discours académiques* et de petits essais de drames, sous le titre de *Théâtre de société*.

Cf. Palissot : *Mémoires sur la littérature ;* — François de Neufchateau : *Éloge*, en tête des *Œuvres posthumes ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XIII.

NIZÂMI (Abou-Mohammed ben Yousouf, cheik Nizam), célèbre poëte persan, né à Gendjé (province d'Arran) vers 1100, mort dans la même ville en 1180. Il vécut tour à tour dans la retraite et à la

cour de divers princes seldjoucides, alternant la vie contemplative avec la poésie. Regardé comme le créateur de l'épopée romantique persane, c'est un des écrivains les plus populaires de l'Orient. Son principal ouvrage, composé de 28 000 distiques, est un recueil de cinq grands poëmes réunis après sa mort sous le titre arabe de *Khamseh*, ou les Cinq, et sous le titre persan de *Pendch Kendj*, les Cinq Trésors. Ce sont : 1° *Makhsen-oul errâr*, le Magasin des secrets, poëme didactique, comprenant des préceptes moraux, des anecdotes, des fables : il en a été publié plusieurs choix (Calcutta, 1786, in-8; Leipzig, 1802, in-4) et le texte en a été imprimé par Bland (Londres, 1844); 2° *Khosrou et Chirin*, poëme romantique, ayant pour sujet les amours d'un roi persan et d'une princesse chrétienne : il a été traduit librement en allemand par Hammer-Purgstall (Vienne, 1812, 2 vol. in-12); 3° *Léila et Medjnoun*, autre poëme d'amour romanesque, traduit en anglais par J. Atkinson (Londres, 1836, in-8); 4° *Heft-Peigher* ou les Sept Figures, sorte d'heptaméron, qui a pu inspirer celui de Boccace ou celui de Marguerite de Navarre et qui a pour sujet l'histoire du prince Behrangour et de ses sept maîtresses, princesses d'autant de pays différents : plusieurs des sept contes qu'il contient ont été traduits en allemand par Erdman (Kasau, 1832, in-4; 1835) ou imités par le comte de Caylus, par Schiller, etc.; 5° *Iskender-Nameh*, ou *Charaf-Nameh*, histoire fabuleuse d'Alexandre le Grand, que le poëte met aux prises avec les Russes et dont il conduit l'armée jusqu'en Chine : le texte persan, divisé en deux parties, l'une toute épique, *Khirad-Nameh*, l'autre plutôt didactique, *Ikbad-Nameh*, a été imprimé avec un choix de commentaires (Calcutta, 1re partie, 1812, in-4; 1825; 2e partie, 1852); et des extraits ont été traduits par Ruckert (Erlangen, 1828), Spitznagel (Saint-Pétersbourg, 1829, in-8), Erdmann (Kasau, 1826-32, 3 part. in-8). Nizâmi a écrit en outre un *Diwan*, de plus de 20 000 vers, qui n'a pas été imprimé, et on lui attribuait une autre épopée romantique, *Veisse et Ramin*, qui est perdue.

Cf. Hammer-Purgstall : *Geschichte der schœnen Redekünste Persiens* (Vienne, 1818, in-4).

NIZZOLI (Mario), en latin *Nizolius*, littérateur et philosophe italien, né en 1498 à Boreto (Modène), mort à Brescello en 1566. Professeur à l'université de Parme, directeur de l'Académie fondée à Sabionetta pour l'enseignement des langues anciennes par le prince Vespasien de Gonzague, il se signala par son zèle pour les lettres classiques. On a de lui : *Observationes in M. Tullium Ciceronem* (1535, in-folio), bientôt réimprimées par les Alde sous le titre mieux approprié de *Thesaurus Ciceronianus* (Venise, 1570, in-folio). C'est un véritable *Dictionnaire de Cicéron*, dont Facciolati a donné une édition très-augmentée sous le titre de *Lexicon Ciceronianum* (Padoue, 1734). Parmi les ouvrages philosophiques de Nizolius, il en est un qui lui attira des persécutions; c'est un écrit contre la barbarie et la subtilité scolastiques : *De Veris principiis et vera ratione philosophandi contra pseudo-philosophos* (Parme, 1553, in-4), dont Leibniz a donné une édition avec une *Préface* (Francfort, 1670, in-4).

Cf. Tiraboschi : *Bibliotheca modenese;* — Fontenelle : *Éloge de Leibniz*.

NOAILLES (Adrien-Maurice, duc DE), maréchal de France et ministre d'État, né à Paris en 1678, mort en 1766. Les *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV* (1682-1766), attribués au maréchal de Noailles, ont été composés par Millot, sur les pièces originales recueillies par le maréchal. Ils sont intéressants pour les derniers temps de Louis XIV, sur lesquels ils jettent un jour tout nouveau. Le travail de l'abbé Millot a donné lieu à de sévères critiques. Ces *Mémoires*, publiés à part (Paris, 1777, 6 vol. in-12), ont été réimprimés dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. LXXI-LXXIV, 2e série, et Michaud-Poujoulat, t. XXXIV.

NOBILI (Roberto DE), en latin DE NOBILIBUS, missionnaire italien, né à Monte-Pulciano en septembre 1577, mort à Meliapour (Coromandel) le 16 janvier 1656. Entré à vingt ans chez les Jésuites, il fut envoyé aux Indes, apprit avec une rare facilité les langues du pays et se fit brahmane pour avoir plus d'influence sur les indigènes qu'il voulait convertir. Il a écrit des cathéchismes et des livres d'instruction chrétienne dans les divers idiomes de l'Orient. On lui a attribué *l'Erzouvedam*, imitation moderne des *Védas*.

Cf. Le P. Norbert : *Mémoires histor. sur les missions du Malabar*, t. II.

NOBILIAIRE. — Voyez ARMORIAL.

NOBLE (STYLE). — Voyez STYLE.

NOBLE LEÇON (LA) DES VAUDOIS, *la Nobla Leyczon*, paraphrase des maximes évangéliques. Inspirée par un esprit de libre examen, qui ne va pourtant pas jusqu'à l'hérésie dogmatique, la *Noble Leçon* est un des plus anciens monuments de la langue romane. Raynouard le croit de l'an 1100. En remontant plus haut, on ne trouve que les serments de Louis le Germanique, quelques gloses et de simples fragments.

NODIER (Jean-Charles-Emmanuel), romancier et poëte français, né à Besançon le 29 avril 1780, et non entre 1780 et 1783, mort à Paris le 27 janvier 1844. Fils d'un avocat qui devint en 1791 président du Tribunal criminel de Besançon, il fut élevé dans les sentiments révolutionnaires et professa tout enfant une admiration passionnée pour les républicains de Rome. Il alla prendre des leçons de grec à Strasbourg, auprès du terroriste Euloge Schneider, devenu accusateur public au tribunal criminel de Strasbourg; puis le général Pichegru se l'attacha comme secrétaire. Il suivit ensuite les cours de l'école centrale de Besançon, où il eut Droz pour professeur, puis fut nommé bibliothécaire adjoint de cette ville. A cette époque, il s'occupait beaucoup d'entomologie et publia dès l'an VI (1798) une *Dissertation sur l'usage des antennes dans les insectes* (in-4); il place le sens de l'ouïe dans cet organe. Sous l'influence des mêmes préoccupations scientifiques, il donna encore une *Bibliographie entomologique* (1801, in-8), ou catalogue raisonné des ouvrages relatifs aux insectes avec « l'exposition de méthodes » et des notes critiques. Mais ce n'était pas comme savant que Charles Nodier devait se faire un nom, et ayant perdu sa place de bibliothécaire, il vint à Paris, où il se fit connaître par les tentatives littéraires les plus diverses. Attiré vers les écrivains étrangers dont l'influence préparait l'avénement du romantisme français, il avait donné un recueil des *Pensées de Shakespeare* (Besançon, 1801, in-8). Il se fit l'imitateur de Gœthe en écrivant, dans le genre de *Werther*, *les Proscrits* (1802, in-12) et *le Peintre de Salzbourg*, « Journal des émotions d'un cœur souffrant, » suivi des *Méditations du cloître* (1803, in-12), compositions d'une sentimentalité exagérée et factice, dans lesquelles on a recherché les origines de *René*. Au même genre du roman mélancolique appartiennent encore *les Tristes* ou « Mélanges tirés des tablettes d'un suicidé » (1806, in-8). Il prenait pourtant un tout autre ton dans le *Dernier chapitre de mon roman* (1803, in-12), se rattachant par la licence au genre de *Faublas*. Il s'aventurait aussi dans la poésie romanesque avec les *Essais d'un jeune barde* (1804, in-12). En même temps il faisait de l'opposition

politique au Premier Consul, dans la société de jeunes républicains coalisés avec les royalistes contre l'empire naissant. Il écrivait dans le *Citoyen français*, le dernier organe de l'opinion républicaine, et composait une ode satirique, *la Napoléone*, à laquelle on faisait un grand succès de circulation clandestine et dont l'esprit de parti exagérait naturellement la valeur poétique. *La Napoléone* se terminait par ces vers :

> Avant que tes égaux deviennent tes esclaves
> Il faut, Napoléon, que l'élite des braves
> Monte à l'échafaud de Sidney.

La pièce ayant été imprimée, le libraire fut arrêté et l'auteur, qui n'hésita pas à se déclarer, dut, après une courte captivité, quitter Paris et se rendre à Besançon. Cette persécution ayant pris plus tard de grandes proportions dans l'imagination et dans les récits de l'auteur, on a douté de la réalité de son incarcération, qui est établie par des lettres du temps. Les haines politiques de l'écrivain ne devaient rien avoir de bien farouche, si l'on en juge par ce spirituel *Billet de faire part* de la mort de la République, qui parut sous son nom :

> Partisans de la République,
> Grands raisonneurs en politique,
> Dont je partage la douleur,
> Venez assister en famille
> Au grand convoi de votre fille,
> Morte en couche d'un empereur.
>
> L'indivisible citoyenne,
> Qui ne devait jamais mourir,
> N'a pu supporter sans périr
> L'opération césarienne.
>
> Mais vous n'y perdrez presque rien,
> O vous que cet accident touche,
> Car si la mère est morte en couche,
> L'enfant du moins se porte bien.

Ch. Nodier reprit dans sa ville natale ses études d'entomologiste et, commençant des travaux de philologie, il publia un *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises* (1808, in-8). Marié en 1808, il passa deux ans à Amiens comme secrétaire du chevalier Croft et eut auprès de ce philologue anglais le loisir de travailler et d'écrire pour son compte. L'année suivante il fut nommé, par le crédit du général Bertrand, bibliothécaire à Laybach, dans les provinces Illyriennes, et y dirigea le journal polyglotte *le Télégraphe illyrien*. Il écrivit à cette époque ses *Questions de littérature légale* (1812, in-8), où il traite agréablement du plagiat, des suppositions d'auteur et des supercheries littéraires. Il suppléa quelque temps Geoffroy au feuilleton du *Journal de l'Empire*.

A la Restauration, l'ancienne opposition républicaine de Nodier contre l'empereur se tourna en sentiments royalistes; il devint rédacteur des *Débats* et de *la Quotidienne*, et y combattit violemment le régime tombé. Il publia alors son *Histoire des sociétés secrètes de l'armée* (1815, in-8), ouvrage sans valeur historique, où les héros d'épisodes mystérieux et incertains sont mis au-dessus des acteurs officiels des grands événements de l'époque impériale. Son rôle littéraire cependant se marque dans une suite de publications, où l'imagination, la fantaisie, le rêve, le mystère sont mis en œuvre avec une science de la langue et un travail de style extraordinaires : *Jean Sbogar* (1818, in-8), *Thérèse Aubert* (1819, in-12), *Adèle* (1820, in-12), *Laure Ruthwen ou les Vampires* (1820, 2 vol. in-12), *Smarra ou les Démons de la nuit* « songe romantique » (1821, in-12), *Trilby ou le Lutin d'Argail* (1822, in-12). Il essayait aussi de porter ce genre de fantaisie littéraire au théâtre, où il donna en 1820 *le Vampire*, mélodrame en trois actes et en prose, avec prologue, et en 1821 *Bertram ou le château de Waldebrand*, tragédie en cinq actes et en prose, traduite du dramaturge anglais Mathurin, en collaboration avec Taylor. Ajoutons, pour compléter son bagage dramatique, *le Délateur*, drame en trois actes et en prose, traduit de l'italien de Federici (1821), et une imitation du *Faust*, drame en trois actes (1828).

A la fin de 1823 Charles Nodier fut nommé directeur de la bibliothèque de Monsieur, depuis l'Arsenal, et se vit dans une situation désormais à l'abri des revirements de la politique et des incertitudes de la carrière d'homme de lettres. Il la garda jusqu'à la fin de sa vie. Il devint dès lors le centre du mouvement littéraire qui avait pris le nom de romantisme. Tous les hommes distingués qui s'y rattachaient par leurs écrits ou les idées se groupèrent autour de lui. A leur tête, Victor Hugo, Alfred de Musset, Sainte-Beuve, etc. Sans approuver les exagérations systématiques, il favorisait toutes les innovations littéraires et avait donné l'exemple de l'indépendance de l'art, en recherchant, tout puriste qu'il était, les inspirations excentriques. Il continua de produire lui-même, dans le cadre du roman, des œuvres de fantaisie dont quelques-unes sont des meilleures : *Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux* (1830, in-8), *la Fée aux miettes*, « roman imaginaire » (1832, in-12), *Mademoiselle de Marsan* (1832, in-8), *les Quatre talismans*, « conte raisonnable », suivi de la *Légende de sœur Béatrix* (1838, 2 vol. in-8), *la Neuvaine de la Chandeleur* (1839, in-8), *Trésor des Fèves et fleurs des pois, le Génie Bonhomme, le Chien de Brisquet* (1844, in-8), *Franciscus Columna*, nouvelle posthume (1844). D'une autre part, il donnait des travaux critiques et bibliographiques d'inégale valeur : un *Dictionnaire de la langue française* (1823, 2 vol. in-8), dont il n'a peut-être fait que la *préface;* une *Bibliothèque sacrée grecque-latine*, comprenant le tableau biographique et bibliographique des auteurs inspirés et écrivains ecclésiastiques depuis Moïse jusqu'à saint Thomas (1826, in-8), compilation toute de seconde main; *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, « variétés littéraires et philosophiques » (1829, in-8); *Description raisonnée d'une jolie collection de livres* (1843, in-8), faisant suite aux *Mélanges* précédents. Dans cet ordre, il faudrait citer un grand nombre de *Préfaces*, *Introductions* et *Commentaires*, dont plusieurs passaient pour porter son nom sans être de lui et constituaient une exploitation lucrative de sa célébrité. Charles Nodier a composé encore plusieurs ouvrages historiques qui jouissent d'une médiocre autorité : *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire* (1831, 2 vol. in-8); *Souvenirs de jeunesse* (1832, in-8); *le Dernier banquet des Girondins*, étude historique suivie de recherches sur l'éloquence révolutionnaire (1833, in-8); *Journal de l'expédition des Portes de Fer* (1844, in-8). On a aussi de lui, ou sous son nom, un certain nombre de livres de voyages, comme *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse* (1821, in-12); *Paris historique*, « promenade dans les rues de Paris » (1837-1840, 3 vol. in-8, avec grav.), etc. Il a collaboré aux *Voyages* pittoresques et romantiques du baron Taylor et signé plusieurs guides et itinéraires géographiques. Charles Nodier fut élu membre de l'Académie française en 1833. Décoré de la Légion d'honneur sous la Restauration, il fut fait officier en 1843 par Louis-Philippe.

En faisant la part des publications inspirées par les circonstances et improvisées sous l'influence des impressions ou même des intérêts du moment, il reste dans Charles Nodier un de nos conteurs les plus charmants et les plus délicats. C'était comme écrivain un vrai ciseleur de langue, et ses œuvres les plus fantaisistes sont les plus travaillées. Il dit lui-même de Smarra : « C'est une étude qui ne sera pas inutile pour les grammairiens un peu phi-

lologues. Ils verront que j'ai cherché à y épuiser toutes les formes de phraséologie française, en luttant de toute ma puissance d'écolier contre les difficultés de la construction grecque et latine, travail immense et minutieux comme celui de cet homme qui faisait passer des grains de mil par le trou d'une aiguille. » On prétend que pour se former la main il avait copié jusqu'à trois fois le *Gargantua* et le *Pantagruel*. Ouvert aux influences les plus diverses et apte à les transmettre toutes, Charles Nodier représente très-bien l'époque convulsive où il fut jeté et est un des chefs de sa génération littéraire. Il a l'esprit curieux, mobile, capricieux, humoriste; il a l'amour du paradoxe, et cependant le sentiment de la règle, l'ardeur de l'élan et la patience du travail, l'aspiration vers l'avenir et le sentiment de vénérables traditions de la langue et de la littérature. Placé à l'origine du romantisme français, il l'excite et l'encourage, mais il n'entre pas dans ses rangs; il relève lui-même directement des maîtres anciens ou modernes, nationaux ou étrangers, qui ont uni le culte de la forme aux caprices de l'imagination.

Un grand nombre des ouvrages que nous avons cités ont été assez souvent réimprimés, surtout les contes, romans et nouvelles, par groupes ou séparément. Il a été donné, de 1832 à 1834, une édition des *Œuvres de Nodier* (12 vol. in-8), qui, naturellement, est loin d'être complète. — M. P. Féval a écrit un piquant récit, intitulé *le Premier amour de Ch. Nodier*.

Cf. Mérimée : *Discours de réception à l'Académie française;* — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. II; — Francis Wey : *Vie de Ch. Nodier* (Paris, 1844, in-8); — Mme Ménessier-Nodier : *Charles Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie* (1867, in-12); — Quérard : *la France littéraire;* — A. Jal : *Dictionnaire critique*.

NOÉ et LA NOÉIDE, poëmes bibliques allemands de Bodmer (voy. ce nom).

NOËL (François), missionnaire flamand, né à Helstrud (Hainaut) en 1651, mort en 1729. Entré chez les Jésuites à Tournay, il fut envoyé en Chine, où il fit à plusieurs reprises de longs séjours. On lui doit, outre un recueil d'*Observations mathématiques et physiques*, la traduction trop diffuse des principaux écrivains de la Chine, sous le titre de *Sinensis imperii classici VI* (Prague, 1711, in-4), et des extraits de ses moralistes, sous celui de *Philosophia sinica* (Ibid., 1711, in-4); puis divers écrits théologiques et littéraires.

Cf. De Baker : *Biblioth. des écriv. de la Cie de Jésus.*

NOËL (François-Joseph-Michel), humaniste français, né en 1755 à Saint-Germain-en-Laye, mort le 29 janvier 1841. Elève, puis professeur au collége Louis-le-Grand, il quitta l'enseignement au début de la Révolution, collabora au journal *la Chronique* et remplit diverses missions diplomatiques. Nommé membre du Tribunat, il le quitta pour aller à Lyon exercer les fonctions de commissaire général de police. En 1801 il fut nommé préfet du Haut-Rhin, et en 1802 inspecteur général de l'instruction publique. Ses ouvrages, très-nombreux, sont en grande partie des compilations, dont la situation de l'auteur dans l'Université favorisa le succès. Il a donné avec J.-M.-J. de La Place : *Conciones poeticæ, ou Discours choisis des poëtes latins anciens* (Paris, 1803, in-12); *Leçons françaises de littérature et de morale* (1804, 2 vol. in-8), recueil très-souvent réimprimé et longtemps répandu dans tous les colléges, quoiqu'il laisse beaucoup à désirer; *Leçons latines anciennes* (1808, 2 vol. in-8); *Leçons latines modernes* (1818, 2 vol. in-8); *Leçons grecques* (1825, 2 vol. in-8). Il fit paraître, avec Chapsal : *Nouvelle grammaire française* (Paris, 1823, 2 vol. in-12), devenue classique et restée en usage malgré les critiques méritées auxquelles ont donné lieu ses règles arbitraires et contraires au génie de la langue et à l'usage des bons auteurs; *Nouveau dictionnaire de la langue française* (1826, in-12).

On a encore de Noël, avec ses divers collaborateurs : le *Nouveau siècle de Louis XIV* (Paris, 1793, 4 vol. in-8), recueil de chansons et de vers satiriques sur Louis XIV et sa cour; *Ephémérides politiques, littéraires et religieuses* (Paris, 1796-1797, 4 vol. in-8); *Dictionnaire de la Fable* (Paris, 1801, 2 vol. in-8); *Dictionnarium latino-gallicum* (Paris, 1807, in-8); *Nouveau dictionnaire français-latin* (Paris, 1808, in-8); *Gradus ad Parnassum* (Paris, 1810, in-8); *Philologie française ou Dictionnaire étymologique, critique, historique*, etc. (Paris, 1831, 2 vol. in-8); *Nouveau dictionnaire des origines, inventions et découvertes* (Paris, 1827, 2 vol. in-8), etc. Noël a traduit *Catulle* et *Gallus* (1803, 2 vol. in-8); il a achevé la traduction de *Tite-Live* de Dureau de La Malle (1810-1824, 17 vol. in-8) et revu les traductions de *Virgile* et d'*Horace* par Binet. Il a de plus traduit quelques ouvrages anglais et édité divers auteurs.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains;* — Quérard : *la France littéraire.*

NOËLS, cantiques, pastorales ou idylles sacrées en l'honneur de la nativité du Christ. C'est le récit évangélique de la naissance du Messie, développé en un langage rimé ou rhythmé, d'une simplicité toute rustique et avec tous les sentiments d'une foi naïve. Ils se chantèrent d'abord sur les plus anciens airs champêtres de chaque pays et s'accompagnèrent de rondes et de danses. De là leur nom de *pastourelles* en Italie, et de *rondes de Noël* (Christmas carols) en Angleterre. Souvent ils prirent la forme du dialogue et eurent une certaine mise en scène. C'étaient comme des pastorales dramatiques qui s'exécutaient dans le chœur même de plusieurs églises, avec les acteurs nécessaires pour représenter les personnages traditionnels et avec le concours joyeux et bruyant du peuple tout entier. Le cantique tournait ainsi à la représentation scénique, au mystère. Il appartenait alors naturellement au genre farci, mi-partie en latin, mi-partie en idiome populaire. Aujourd'hui encore on trouve couramment en Gascogne et en Béarn des noëls dialogués, où les anges parlent en français aux bergers qui répondent en patois. Comme chansons, les noëls, après s'être psalmodiés sur une espèce de plain-chant, se rajeunirent en se mettant sur des airs nouveaux. On remarque que la plupart de ceux qui se chantaient encore dans le peuple ou dans les églises au commencement de ce siècle sont des gavottes et des menuets d'un ballet composé par Eustache Ducaurroy, pour le divertissement de Charles IX. Marot a écrit des noëls. Il est clair que, comme toutes les formes littéraires, celles de ces petits poëmes ont eu, avec le temps, leurs révolutions.

Quelques-uns des noëls primitifs écrits en patois et qui constituent le principal lot de certaines littératures locales, ont dû être souvent refaits aux époques postérieures. On cite, par exemple, un poëte manceau, Toussaint Leroy, qui ne produit pas moins de cinq recueils de noëls et cantiques, de 1579 à 1715. Ceux de Bourgogne ont eu le privilége d'être remaniés au siècle dernier par deux hommes d'esprit, les Bourguignons Aimé Piron et Bernard de La Monnoye (voy. ces noms), et leur ont dû un regain de popularité. Les autres, dont les auteurs sont le plus souvent inconnus, ont été et sont encore recueillis comme des curiosités littéraires, d'après des manuscrits qui remontent jusqu'au XIe siècle. Nous citerons parmi les collections qui ont été faites : les *Grans Noelz nouveaulx, composez sur plusieurs chansons, tant vieilles que nouvelles, en francoys, en poitevin et*

en escossois (s. l. s. d. pet. in-8, goth.); les *Noëls anciens et dévots en breton*, par Tangy Guegen (Quimper-Corentin, 1650, in-8); *Noëls des bergers auvergnats*, par F. Péraut (Clermont, 1652, in-8); *Recueil de noëls provençaux*, par Nic. Saboly (Avignon, 1669-74, in-12); *Recueil de noëls au patois de Vesoul* (1741, in-12); *Recueil de noëls anciens au patois de Besançon*, par Fr. Gauthier (Besançon, 1773, 2 tom. en 1 vol. in-12; nouv. édit. corrigée par Th. Belamy et Humbert, 1842, in-4 et 1873, in-18), l'une des plus intéressantes de ces publications; *Recueil de noëls bressans* (Chambéry, 1787, in-12) et les *Noëls bressans de Bourg, de Pont-de-Vaux*, etc., par Philibert Leduc (Bourg, 1846, in-12, traduction et musique); les *Noëls mâconnais*, en dialogue (Chambéry, 1797, in-12).

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, aux articles *Grans* et *Noels* (5ᵉ édit.), t. II et IV.

NŒUD. — Voyez DÉNOÛMENT.

NOMBRE. Ce mot désigne, dans la versification ancienne, la somme des temps dont se composent tous les pieds réunis d'un vers. Le temps étant la plus petite fraction d'une mesure, c'est-à-dire la brève, il en résulte que chaque longue équivaut à deux temps. Ainsi le spondée équivaut à quatre temps, de même que le dactyle. Le nombre du vers hexamètre est donc de vingt-quatre temps; celui du pentamètre de vingt temps. On peut faire facilement le calcul qui mène au *nombre* de de chaque espèce de vers. Il ne faut pas confondre le nombre et le rhythme, dont il est un des éléments.

Cf. G. Hermann : *Handbuch der Metrike* (Leipzig, 1798); — B. Jullien : *Thèses de musique et de métrique anciennes* (Paris, 1861, in-8).

NOMBRES (LES). — Voyez PENTATEUQUE.

NOME, nom donné par les Grecs au rhythme de la chanson (voy. ces mots.)

NOMENCLATURE, liste de noms (du latin *nomen* et *clavis*) et sorte de *Dictionnaire*. — Voy. ONOMASTICON.

NOMS PROPRES. Les noms de personnes et de lieux qui ne sont pas sans une certaine importance littéraire par la place qu'ils tiennent dans les auteurs des diverses époques, ont pris un intérêt historique et archéologique assez considérable par les recherches dont ils ont été l'objet et par les rapports qu'ils ont pu avoir dans les temps anciens, soit avec le caractère et la vie des individus, la constitution de la famille ou l'état général de la civilisation. Les noms propres sont un des sujets les plus instructifs des études étymologiques, et il a été fait assez récemment un grand nombre de travaux sur les noms de lieux et de familles de telle époque ou de tel pays, d'une province ou même d'un département.

Cf. Eus. Salverte : *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux*, etc. (Paris, 1824, 2 vol. in-8); — Mourain de Sourdeval : *Onomatographie gothique* (Tours, 1839, in-8); — M.-A. Lower : *English surnames* (Londres, 1849, 2 vol. (in-8; — Ed.-L. Scott : *les Noms de baptême et les prénoms* (Paris, nouv. édition, 1858, in-16); — Aug.-Fr. Pott : *die Personennamen, insbesondere die Familiennamen und ihre Entstehungsarten*, etc. (Leipzig, 2ᵉ édit., 1859, in-8); — baron de Coston : *Recherches étymologiques sur quelques noms de lieux et de familles du départ. de la Drôme* (Paris et Montélimart 1861, in-4); — Beleze : *Dictionn. des noms de baptême* (Ibid., 1863, in-8); — J. Sabatier : *Encyclopédie des noms propres* (1865, in-18); — Miss Yonge : *History of the christian names* (Edinburg, 1863, 2 vol. in-8); — Forstemann : *die Deutschen Ortsnamen* (Nordhausen, 1863, in-8); — Houzé : *Etude sur la signification des noms de lieux en France* (Paris, 1864, in-8); — J. Quicherat : *De la Formation française des anciens noms de lieux* (Ibid, 1867, in-8); — Bourdonné : *Origine des noms propres ou explications curieuses et amusantes*, etc. (Ibid., 1868, in-8, t. I); — Rob. Mowat : *Noms propres anciens et modernes* (Ibid., 1869, in-8); — Hipp. Cocheris : *Origine et formation des noms de lieux* (Ibid., 1874, in-16); — Lorédan Larchey : *Nos noms expliqués*, dans le *Petit Moniteur* (1874-75).

NONIUS MARCELLUS, grammairien latin du IVᵉ ou du Vᵉ siècle après J.-C. Il a laissé un ouvrage, intitulé *De Compendiosa doctrina per litteras ad filium*, et plus connu sous le titre du premier chapitre : *De Proprietate sermonis*. C'est une suite de remarques sur le sens, le genre, la forme, la synonymie d'un grand nombre de mots, une compilation assez mal ordonnée, mais néanmoins précieuse par les fragments d'ouvrages disparus qu'elle nous a conservés. Cet ouvrage, imprimé d'abord par George Laver (Rome, vers 1470, in-fol.), a été réédité par Junius (Anvers, 1565, in-8), par Godefroy (Paris, 1586, in-8), puis par Mercier (Paris, 1583, 1614, in-8), édition reproduite (Leipzig, 1825, in-8). Gerlach et Roth l'ont publié avec beaucoup de soin (Bâle, 1842, in-8).

Cf. Gerlach et Roth : *Préface* de leur édition.

NON-JUROR, comédie de C. Cibber (voy. ce nom).

NONNOTTE (Claude-François), littérateur français, né en 1711 à Besançon, mort le 3 septembre 1793. Membre de la Société de Jésus, il fut prédicateur et se fit entendre dans diverses villes, notamment à Paris, à Versailles et à Turin. Sa polémique avec Voltaire a sauvé son nom de l'oubli. Son talent, fort médiocre, n'eût pas suffi à le tirer de l'obscurité. Son livre, intitulé *les Erreurs de M. de Voltaire* (Avignon, 1762, 2 vol. in-12, plus. fois réimpr.), avait pour objet de critiquer l'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*. Il contient en effet l'indication de quelques erreurs historiques et d'autres critiques de détail, mais le tout sans portée, sans esprit et dans un style vulgaire. La réponse ne se fit pas attendre; Voltaire publia ses *Éclaircissements historiques*, où il tournait contre son adversaire cette arme du ridicule, dont il avait déjà usé si habilement contre des écrivains plus redoutables : « Un ex-jésuite, disait-il nommé Nonnotte, savant comme un prédicateur et poli comme un homme de collége, s'avisa d'imprimer un gros livre; cette entreprise était d'autant plus admirable que ce Nonnotte n'avait jamais étudié l'histoire. Pour mieux vendre son livre, il le farcit de sottises, les unes dévotes, les autres calomnieuses, car il avait ouï dire que ces deux choses réussissent. » La vengeance de Voltaire ne fut pas satisfaite en une fois; il y revint souvent et toujours avec de nouveaux sarcasmes. Nonnotte répondit par la *Lettre d'un ami à un ami sur les honnêtetés littéraires* (1767, in-8). On a en outre de lui : *Examen critique, ou Réfutation du livre des Mœurs* (Paris, 1757, in-12), ébauche des *Erreurs de Voltaire*; *Dictionnaire philosophique de la religion, où l'on établit tous les points de la doctrine attaqués par les incrédules* (Avignon, 1772, 4 vol. in-12; Paris, 1834, 2 vol. in-8); *les Philosophes des trois premiers siècles de l'Église* (Paris, 1789, in-12). On a attribué à Nonnotte les *Principes de critique sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules* (Avignon, 1789, in-12). Il a été donné une édition de ses *Œuvres* (Besançon, 1819, 8 vol. in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française*; — Charles Nisard : *les Ennemis de Voltaire* (Paris, 1853, in-8).

NONNUS, Νόννος, poëte grec, du Vᵉ siècle après J.-C., né à Panopolis en Égypte. Il est l'auteur d'un poëme épique en quarante-huit chants, intitulé Διονυσιακά (*Dionysiaques*). On ne trouve ni génie poétique, ni talent de composition dans cette œuvre, qui est un vrai chaos. Bien que Bacchus en fasse le sujet, la naissance de ce dieu ne vient qu'au VIIᵉ livre; les six premiers ont rapport à Jupiter, à Europe, à Typhon, à Cadmus, à la fondation de

Thèbes, à Actéon et à Proserpine. Les livres suivants n'ont pas plus de liaison et d'unité. Le style pourtant a de l'éclat, du nombre et de la richesse; mais l'enflure, la redondance et l'abus de la description gâtent l'ouvrage, qui témoigne du moins d'une grande érudition mythologique. Nous avons aussi de Nonnus une *Paraphrase de l'Évangile selon saint Jean*, en vers hexamètres, qui se rapporte, pour le style, au poëme précédent, mais qui suit fidèlement le texte sacré. Peut-être l'auteur s'était-il fait chrétien dans l'intervalle des deux ouvrages. Les *Dionysiaques*, éditées par Falckenburg (Anvers, 1569, in-4), furent réimprimées avec une version latine (Hanau, 1605, in-8). Græfe les a rééditées avec soin (Leipzig, 1819-1826, 2 vol. in-8). La *Paraphrase*, imprimée d'abord par Alde (Venise, 1501, in-4), a eu de nombreuses éditions, dont la plus estimée est celle de D. Heinsius (Leyde, 1627, in-8). Le comte de Marcellus a traduit en français les *Dionysiaques* (Paris, 1856, in-8) et la *Paraphrase* (Paris, 1861).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII; — Weichert : *De Nonno Panopolitano* (1810, in-4); — Ouwaroff : *Nonnus von Panopolis* (Saint-Pétersbourg et Leipzig, 1817, in-4).

NORBERT (Pierre Parisot, en religion le P.), missionnaire français, né en 1697 à Bar-le-Duc, mort le 7 juillet 1769. Ayant fait profession dans l'ordre de Saint-François, il devint en 1736 procureur général des missions étrangères et partit pour l'Inde, où il fut quelque temps curé de Pondichéry. Il revint en 1740, plein de haine contre les Jésuites, les attaqua dans ses *Mémoires sur les missions*, quitta son ordre et devint fabricant de chandelles en Angleterre. Il reprit ensuite et quitta encore l'habit de capucin. On a de lui : *Mémoires historiques sur les missions des Indes orientales* (Lucques [Avignon], 1744, 2 vol. in-4; Lisbonne, 1766, 7 vol. in-4); *Lettres apologétiques* (Ibid., 1746, 2 vol. in-4) : *la Foi des catholiques* (Lisbonne, 1761, in-12); *Lettre sur l'exécution du P. Malagrida* (Ibid., 1761, in-12).

Cf. Chevrier : *Vie du fameux père Norbert* (1762, in-12).

NORD (Langue du), Normannique ou Norrène, noms collectifs des langues scandinaves (voy. ce mot).

NORDABBINGEN (B. de). — Voyez Basedow.

NORDBERG (Georges-André), historien suédois, né à Stockholm le 3 septembre 1677, mort le 14 mars 1744. Il fut chapelain de Charles XII et aumônier de l'armée. Il a écrit une *Histoire de Charles XII* (Konung Carls XII historia; Stockholm, 1740, 2 vol. in-fol.), traduite en français (La Haye, 1742-48, 4 vol. in-4); l'aigreur avec laquelle il releva d'assez légères inexactitudes de Voltaire l'exposa aux railleries de ce dernier.

Cf. Hirsching : *Histor.-literarisches Handbuch.*

NORDEN (Frédéric-Louis), voyageur danois, né à Gluckstadt le 22 octobre 1708, mort à Paris le 22 septembre 1742. Son *Voyage en Egypte et en Nubie*, publié après sa mort par ordre de son gouvernement (Copenhague, 1752-55, 2 vol. in-fol., 155 pl), si remarquable de la part d'un des premiers explorateurs de ces contrées, a beaucoup servi aux savants de l'expédition française.

Cf. Nyerup : *Literatur-Lexikon.*

NORIS (Henri), érudit italien, né à Vérone le 29 août 1631, mort à Rome le 23 février 1704. Il entra chez les Augustins, professa la théologie dans plusieurs maisons de son ordre et l'histoire ecclésiastique à l'université de Pise. Innocent XII le fit cardinal et conservateur de la bibliothèque du Vatican. On lui doit : *Historia pelagiana* (Padoue, 1673, in-fol.; plus. fois réimp.), ouvrage qui suscita de vives querelles entre les Augustins et les Jésuites; *Cenotaphia pisana Caii et Lucii Cæsarum* (Venise, 1681, in-fol. fig.), comprenant quatre dissertations très-importantes d'archéologie et d'épigraphie; une *Histoire des Donatistes*, qu'il achevait quand il mourut, etc. Maffei et Ballerini ont réuni ses *Œuvres* (Vérone, 1729-41, 5 vol. in-8).

Cf. Ballerini : *Notice*, dans le t. IV des *Œuvres.*

NORMALE (École). L'Ecole normale de Paris, appelée officiellement depuis 1845 l'Ecole normale supérieure, est destinée à former des professeurs pour les lycées et les facultés de l'Etat. Elle compte généralement une centaine d'élèves, divisés en deux sections principales : celle des lettres et celle des sciences, ayant chacune des subdivisions d'année en année plus nombreuses, suivant l'objet spécial des études : lettres proprement dites, grammaire, histoire et philosophie; sciences mathématiques, physiques et naturelles. L'Ecole se recrute par le concours; les compositions et examens d'entrée portent sur les matières d'enseignement des classes supérieures des lycées. Les élèves sont tous, depuis 1848, boursiers de l'Etat. Le régime est l'internat : la durée du séjour à l'Ecole est de trois années, pendant lesquelles, outre les examens intérieurs, les élèves doivent prendre le grade de la licence et se préparer aux divers concours de l'agrégation. Indépendamment des cours spéciaux faits par de nombreux maîtres de conférences, ils suivent les cours de la Sorbonne, du Collége de France et de l'Ecole pratique des hautes études. Suivant le rang obtenu à l'agrégation ou leurs notes d'école, ils sont à leur sortie nommés professeurs ou chargés de cours dans les diverses chaires des établissements d'instruction secondaire. Ce sont en outre des anciens élèves de l'Ecole normale qui, reçus agrégés et offrant des aptitudes spéciales, furent envoyés à l'Ecole française d'Athènes, fondée en 1846 comme une sorte de succursale, pour le développement des études de langue, d'histoire et d'archéologie helléniques.

L'idée d'une école de l'Etat destinée à former des professeurs remonte au président Rolland d'Erceville, qui la conçut en 1762, à la suite de l'expulsion des Jésuites, et qui la développa dans son *Plan d'éducation* en 1783. Par la loi du 9 brumaire an III (31 octobre 1794) la Convention statua « qu'il serait ouvert à Paris une école normale où seraient appelés de toutes les parties de la République des citoyens déjà instruits dans les sciences utiles, pour apprendre, sous les professeurs les plus habiles dans tous les genres, l'art d'enseigner ». C'était moins la fondation d'une institution que l'ouverture d'une série de solennelles leçons. Le nombre des auditeurs envoyés par district devant être d'un par 20 000 habitants, près de quinze cents jeunes gens arrivèrent à Paris, et le 19 janvier 1795 les cours s'ouvrirent dans l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle, sous la surveillance de deux délégués de la Convention. Les professeurs étaient Bernardin de Saint-Pierre, Volney, La Harpe, Garat, Lagrange, Laplace, Haüy, Monge, Daubenton, Berthollet, etc. Ces conférences, où selon le rapport enthousiaste de Lakanal « les hommes de génie, les professeurs des siècles, se faisaient les premiers maîtres d'école d'un peuple », durèrent à peine deux mois. Napoléon fonda l'Ecole normale par la loi organique de l'instruction publique du 17 mars 1808 et la lia à l'existence même de l'Université. Il décida un internat de trois cents jeunes gens entretenus aux frais de cette dernière et qui devaient suivre les cours de l'Ecole polytechnique ou du Museum, les plus avancés devant plus tard servir de répétiteurs aux autres. En attendant, il fut institué (10 mars 1810) des maîtres de conférences parmi, lesquels on remarqua

Villemain, Mablin, Burnouf, Laromiguière, Dulong. V. Cousin fut, après deux ans d'études, un des premiers répétiteurs. Au bout de quelque temps le nombre des élèves fut abaissé à quarante, et ils suivirent spécialement les cours des facultés des lettres et des sciences qui venaient d'être créées.

L'existence de l'Ecole normale fut très-orageuse sous la Restauration. Après avoir été soumise à un régime de rigueur et de dépendance, elle fut supprimée par ordonnance du 6 septembre 1822. Mais la nécessité du service pour lequel elle était fondée avait fait créer, par précaution, des écoles normales partielles qui, destinées à la recruter, ne purent vivre sans elle. Le 19 mars 1829 elle fut rouverte par ordonnance royale, non pas sous son nom, mais sous le titre d'Ecole préparatoire; installée dans l'ancien collége du Plessis, et administrée par le proviseur du collége Louis-le-Grand, elle était sous l'autorité immédiate du ministre. Elle n'eut son directeur à elle qu'en 1829. La révolution de Juillet 1830, à laquelle elle prit une part, comme l'Ecole polytechnique, lui rendit son nom : l'ordonnance du 6 août la rattacha, en outre, au Conseil royal de l'Université. Une loi du 24 mars 1841 ouvrit un crédit pour la construction d'un édifice spécial, où elle fut transférée en 1847. Le gouvernement républicain de 1848 témoigna pour l'Ecole normale un bon vouloir que la réaction lui fit expier après le coup d'Etat du 2 Décembre. Le régime intérieur fut soumis à une étroite contrainte; ce qu'il y avait de libéral dans le personnel fut écarté, le programme des études systématiquement réduit, les examens abaissés, la condition des élèves à la sortie rendue inférieure, les agrégations spéciales de philosophie et d'histoire supprimées; on déclara hautement que l'Ecole ne devait pas former des savants, mais « des régents ». Peu à peu l'Ecole se releva; un ministère, aussi libéral que le comportait l'Empire, celui de M. Duruy, consacra le retour aux fortes études, en rétablissant les ordres distincts d'agrégation; les élèves et les maîtres s'inspirèrent de nouveau de ces traditions qui tendent à concilier la science avec la pratique de l'enseignement. L'Ecole fut fermée pendant la campagne de 1870-1871, par le patriotisme même des élèves; bien que dispensés par la loi du service militaire, la plupart s'engagèrent dans l'armée et plusieurs contribuèrent avec honneur à la défense du pays.

Voici les noms des directeurs successifs de l'Ecole normale, dans ses différentes phases : Guéroult, 1810-15; Gueneau de Mussy, 1815-22; Guigniaut, 1829; Cousin, 1835; Dubois, 1840; Michelle, 1850; D. Nisard, 1857; Fr. Bouillier, 1867; Ern. Bersot, 1871. Nous n'entreprendrons pas de donner ensuite les noms des anciens élèves de l'Ecole qui se sont distingués, soit dans l'enseignement, où naturellement le temps les a portés aux premiers postes, soit dans les lettres, soit dans les sciences, soit dans la politique et le journalisme : l'énumération en serait trop longue et nous conduirait aux vivants, entre lesquels il serait difficile de choisir; disons seulement que les divers concours de l'Institut ont trouvé dans l'Ecole normale une pépinière de lauréats, et que l'Académie des inscriptions et belles-lettres, celle des sciences morales et politiques, l'Académie française elle-même, se sont souvent recrutées parmi ses érudits, ses philosophes et ses écrivains.

Cf. Eug. Despois : *Notice*, dans *Paris* (1867, 2 vol. gr. in-18) et *le Vandalisme révolutionnaire* (Paris, 1868, in-18); — *Statistique de l'enseignement supérieur* (Imprimerie impériale, 1865-68); — Ch. Jourdain : *Rapport sur les progrès de l'instruction publique en France* (1867, gr. in-8); — L. Humbert : *Tableau chronologique des promotions de l'Ecole normale supérieure depuis sa fondation* (Paris, 1871, in-4); — E. Bersot : *l'Ecole normale supérieure*, dans le *Magasin pittoresque* (février 1873); — *Comptes rendus* annuels de l'Association des anciens élèves de l'Ecole normale.

NORMAND (DIALECTE et PATOIS). Le normand, qui n'est aujourd'hui qu'un des patois de la langue française, fut à son origine, et pendant longtemps, le plus important dialecte du roman du Nord ou langue d'oïl. Il se forma par la fusion de cette dernière avec le saxon ou normannique, apporté sur nos côtes par les envahisseurs du Nord qui formèrent leurs premiers établissements dans le Bessin ou pays des Bajocasses. Ce nouvel idiome fut appelé romano-normand ou franco-normand. Ses deux origines sont particulièrement marquées par les terminaisons des noms de villes, hameaux, villages, dérivées tour à tour de racines latines ou scandinaves. Le franco-normand fut porté en Angleterre par Guillaume le Conquérant et y devint, comme langue des vainqueurs, la langue aristocratique et officielle. Sous le nom d'anglo-normand, il fut dès lors, tant en Angleterre que sur les côtes de France, l'objet d'une culture littéraire assez importante; il y eut une pléiade de poëtes, de bardes ou trouvères anglo-normands, à la tête desquels brille Robert Wace. Mais cet éclat dura peu. La conquête de la Normandie par Philippe-Auguste y mit brusquement un terme de ce côté de la Manche, au XIII^e siècle, en lui substituant le français. En Angleterre, la décadence de la langue et de la littérature anglo-normandes fut le résultat de la prédominance reconquise par le saxon sur la langue des vainqueurs. Les deux éléments de l'anglo-normand, combinés dans une proportion nouvelle, formèrent la langue anglaise. Quelques phrases purement romanes subsistèrent toutefois dans la langue politique et héraldique de la Grande-Bretagne : formules officielles, ou devises héréditaires, conservées par l'esprit formaliste et le respect pour la tradition.

Tombé en France à l'état de patois et resté le langage des classes populaires d'une grande province, le normand eut longtemps encore une remarquable vitalité. On en distingua plusieurs variétés : le normand des villes, celui des campagnes et celui des côtes; le premier prit le nom de *gros normand* ou *purin*, parce qu'il était parlé surtout par les *purins* ou fileurs de laine. Sous cette forme, il eut encore sa littérature, comme le picard, le bourguignon et tant d'autres patois, littérature réduite à des ouvrages populaires d'un ordre peu élevé. Ce sont : des chansons, dites vaux de vire, dont les plus heureuses, comme celles d'Olivier Basselin, ont été rajeunies sous forme française, des contes, des proverbes, des dialogues, quelques satires, notamment des mazarinades, etc. Plusieurs de ces productions ont été imprimées plusieurs fois, moins pour leur intérêt littéraire que pour la curiosité des archéologues. On peut citer les recueils satiriques, intitulés *la Muse normande*, entre autres celui de David Ferrand, qui parut de 1621 à 1655, ainsi que, par le même auteur, *l'Inventaire de la Muse normande*, divisé en 28 parties et contenant « plusieurs ouvrages facétieux en langue purinique » (Rouen, 1655, pet. in-8); *le Dialogue de trois vignerons du Maine sur les misères de ce temps*, par Jean Sousnor (Ibid., 2^e édit., 1630, pet. in-8); *le Coup d'œil purin, ou Conversation entre quatre personnes du bas peuple de la ville de Rouen* (1773), etc.

Cf. Edelestand et Alfred Duméril : *Dictionnaire du patois normand* (Caen, 1849, in-8); — L. Dubois et J. Travers : *Glossaire du patois normand* (Ibid., 1857, in-8); — Ed. Le Héricher : *Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française*, d'après la méthode historique, naturelle et étymologique (Paris, 1862, 3 vol. in-8); — J. Travers : *Des Patois en général et du patois*

normand en particulier (Caen, 1865, in-8); — R. Bordeaux : *Essai sur le dialecte normand*, mémoire couronné par l'Académie de Rouen ; — l'abbé De La Rue : *Essais historiques sur les bardes, jongleurs et trouvères normands et anglo-normands* (Caen, 1834, 3 vol. in-4) ; — Fréd. Pluquet : *Contes populaires, préjugés, atois, proverbes, noms de lieux de l'arrond. de Bayeux* Rouen, 1834, in-8); — l'abbé Decorde : *Dictionnaire du patois du pays de Bray* (Paris et Rouen, 1852); — de Lafrenaye : *Nouvelle histoire de Normandie*, avec notices sur les historiens et poëtes (Versailles, 1816, in-8).

NORVÉGIENNE (LANGUE et LITTÉRATURE). L'un des trois principaux idiomes issus du normannique ou norrène, ancienne langue de la famille scandinave, le norvégien, par suite de la longue soumission de la Norvége au Danemark, se distingue à peine, comme langue écrite, du danois; comme langue parlée, il s'est tenu plus rapproché de l'idiome primitif; si bien que les anciens ouvrages écrits en islandais sont encore compris du peuple. Le norvégien est celui des trois idiomes scandinaves qui marque le mieux leur parenté commune avec le sanscrit.

La littérature de la Norvége s'est encore plus effacée que la langue devant la suprématie danoise. Les deux principaux écrivains norvégiens de naissance, Anders Arreboë et Holberg, appartiennent par leurs écrits, comme par leur vie entière, au Danemark, qu'ils ont contribué à doter d'une littérature régulière plus ou moins en harmonie avec celles de l'Europe. Les poëtes Tuilin et Wessel suivirent le même mouvement et firent passer dans la littérature danoise quelques œuvres étrangères. Christiania, complétement éclipsée par Copenhague, n'eut une université qu'en 1811. Depuis 1814 la Norvége séparée du Danemark, et réunie à la Suède, a marqué seulement par des chants patriotiques, des chansons et ballades populaires, empreintes de la mélancolie du Nord, sa tendance à se créer une littérature nationale.

Cf. N.-M. Petersen : *Histoire de la langue danoise, norvégienne et suédoise, et de son développement* (Copenhague, 1829-30, 2 vol.) ; — Chr.-A. Holmbae : *Annales de l'université et des écoles de la Norvége* (1837-40, 3 vol. in-8) et *Dictionnaire comparatif de la langue norvégienne avec le sanscrit et d'autres langues* (1852); — Louis Enault : *la Norvége* (Paris, 1857, in-18); — P. Botten-Hansen : *Introduction à la Norvége littéraire*, publiée à l'occasion de l'exposition universelle de Paris (Christiania, 1868, in-8).

NORVINS (Jacques MARQUET DE MONTBRETON, baron DE), historien français, né le 18 juin 1769 à Paris, mort le 30 juillet 1854. Il remplit diverses fonctions administratives sous l'Empire, rentra dans la vie privée sous la Restauration et fut quelque temps préfet après la Révolution de 1830. Ses écrits historiques sont composés d'une manière intéressante, mais manquent quelquefois de critique. Nous citerons : *Tableau de la Révolution française jusqu'en* 1814 (Paris, 1819, in-12); *Portefeuille de mil huit cent treize* (Ibid., 1825, 2 vol. in-8); *Extraits des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis* 1757 *jusqu'à la Révolution* (Ibid., 1825, 2 vol. in-8); *Histoire de Napoléon* (Ibid., 1827 et suiv.; 4 vol. in-8, souvent réimpr.); *Histoire de la campagne de* 1813 (Ibid., 1830, in-8); *Histoire de France pendant la république, le consulat, l'empire et la restauration pour faire suite à l'Histoire d'Anquetil* (Ibid., 1839, in-8). Le baron de Norvins a encore publié : *les Ruines et les monuments*, poëme (Paris, 1815, in-8); *l'Immortalité de l'âme*, poëme (1822); *Poëmes* (Paris, 1839, in-8); *Translation des cendres de Napoléon* (Paris, 1840, in-8); *Napoléon et Pie IX*, poëme (Pau, 1848, in-8). Il a rédigé avec Arnault, Jay et Jouy *la Biographie nouvelle des Contemporains* et collaboré à divers recueils.

Cf. Germain Sarrut et Saint-Edme : *Biographie des hommes du jour*, t. II.

NOSTRADAMUS (Michel DE NOSTREDAME, dit), astrologue français, né le 14 décembre 1503 à Saint-Remi en Provence, mort le 2 juillet 1566, à Salon. Il descendait d'une famille de Juifs récemment convertis. Reçu docteur en médecine à Montpellier, il voyagea dans le midi de la France, puis se fixa à Salon. Il eut, comme médecin, de grands succès en combattant la peste. Comme astrologue, il commença son rôle de prophète en 1550, par la publication d'un *Almanach* qui a servi de modèle à tous ceux qui dans la suite ont annoncé la température et les événements de l'année. Puis il aborda un ordre de prédictions plus importantes, et fit imprimer ses fameuses *Prophéties* (Lyon, 1555, in-8), sous la forme de quatrains énigmatiques formant sept *Centuries*, qu'il porta à dix en 1558. Sa réputation se répandit rapidement; Catherine de Médicis le manda pour lui faire tirer l'horoscope de ses fils, et comme on crut, après la mort de Henri II, reconnaître dans un quatrain la prédiction de cet événement, son crédit n'eut plus de limites. Il trouva cependant des incrédules, témoin ce jeu de mots d'un distique du temps :

Nostra damus cum falsa damus, nam fallere nostrum est.

Les meilleures éditions des *Centuries et Prophéties* sont celles de Lyon (1568, in-8) et d'Amsterdam (1668, in-12). M. E. Bareste, dans son *Nostradamus* (Paris, 1842, in-12), a pris à tâche de relever le mérite prophétique de l'astrologue. — Un frère de Nostradamus, Jean DE NOSTREDAME, mort en 1590 procureur au parlement d'Aix, a écrit *les Vies des plus célèbres et anciens poëtes provençaux* (Lyon, 1575, in-8). — Un de ses fils, César DE NOSTREDAME, né en 1555 à Salon, mort en 1629, a laissé : *Discours sur les ruines et misères de la ville de Salon* (1598, in-12); *Pièces héroïques et diverses poésies* (Toulouse, 1608, in-12); *Histoire et Chroniques de Provence* (Lyon, 1614, in-fol.). — Un autre fils, Michel DE NOSTREDAME, dit *le Jeune*, mort en 1574, tenta de prédire l'avenir, comme son père, et publia un *Traité d'astrologie* (Paris, 1563, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XV, p. 212 ; — La Croix du Maine et Du Verdier : *Bibliothèques françaises ;* — D'Artigny : *Mémoires ;* — *Bulletin du bibliophile* (décembre 1860).

NOTARAS (Chrysanthe), théologien grec moderne, né en Morée vers 1660, mort en 1732. Archevêque de Césarée et patriarche de Jérusalem, il fit reconstruire en 1719 l'église du Saint-Sépulcre. On a de lui : *Lettres pastorales et homélies* (Alep, 1711); *Rites et dogmes de l'église orientale* (Tergoviste, 1715); *Introduction à la géographie*, Εἰσαγωγὴ εἰς τὰ γεωγραφικά (Paris, 1716, in-fol.)

Cf. *Journal des savants* (année 1726).

NOTKER, dit LABEO, à cause de ses grandes lèvres, surnommé aussi le *Teutonique*, écrivain allemand, mort de la peste le 29 juin 1022. Moine du couvent de Saint-Gall, il écrivit divers ouvrages et surtout traduisit beaucoup de livres chrétiens ou païens, en langue saxonne. On cite, comme ses plus importantes traductions, celle des *Psaumes*, celle des *Catégories* et de l'*Erméneutique* d'Aristote, celles de la *Consolation* de Boèce et des *Noces de la philologie* de Martianus Capella. Ces traductions ont été imprimées dans les grandes collections des anciens monuments de la littérature allemande, la plupart par les soins de Graff, de 1837 à 1847. Elles sont importantes pour l'histoire de la langue. Les traités de théologie, de rhétorique, de musique, d'astronomie, de mathématiques, composés par Notker Labeo ont contribué à vulgariser les connaissances les plus diverses dans un siècle barbare. — Il paraît y avoir eu cinq moines de Saint-Gall du nom de Notker : ce qui a jeté la confusion dans leur biographie.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur*, t. I.

NOUGARÈDE DE FAYET (André-Jean-Simon, baron), magistrat et littérateur français, né le 20 septembre 1765 à Montpellier, mort le 20 août 1845. Il fut sous l'empire, qui le fit baron, président de chambre à la Cour de Paris et maître des requêtes. On a de lui : *Essai sur l'histoire de la puissance paternelle* (Paris, 1801, in-12, 1814, in-8); *Histoire des lois sur le mariage et sur le divorce* (1803, 3 vol. in-8); *Histoire de la révolution qui renversa la République romaine* (1820, 2 vol. in-8); *Histoire du siècle d'Auguste et de l'établissement de l'empire romain* (1840, in-8), etc. — Son fils, Auguste NOUGARÈDE DE FAYET, né le 6 avril 1811 à Paris, mort en 1853, ancien élève de l'École polytechnique, député en 1852, a publié : *Du Duel sous le rapport de la législation et des mœurs* (Paris, 1838, in-8); *Essai sur la constitution romaine* (1842, in-8); *Des anciens peuples de l'Europe et de leurs migrations* (1842, in-8, avec cartes); *De la Conquête et de Clovis* (1843, in-18); *Des Systemes en histoire, et notamment du système émis par M. de Ballanche* (1843, in-8); *Lettres sur l'Angleterre et la France* (1847-1848, 3 vol. in-8), etc.

NOUGARET (Pierre-Jean-Baptiste), littérateur français, né le 16 décembre 1742 à la Rochelle, mort en 1823. Après avoir fait jouer au théâtre de Toulouse une petite comédie en vers, intitulée *l'Incertain* (1760), il vint à Paris, où il publia en 1763 un supplément à *la Pucelle* de Voltaire, qui lui valut quelques mois de prison. Encouragé par Voltaire, à qui il adressa une héroïde, intitulée *l'Ombre de Calas* (Paris, 1765, in-8), il se mit à écrire plus de cent ouvrages, qui ne se recommandent pas plus par le soin du style que par la décence ou la vérité historique. Sous la Révolution, il occupa une place dans les bureaux de la Commune de Paris et sauva la vie à plusieurs suspects, puis il fut chargé de missions secrètes dans les départements.

Nous nous bornerons à citer de ce trop fécond écrivain : *Lucette ou les Progrès du libertinage*, roman (Paris, 1763-1766, 6 vol. in-18); *la Capucinade*, roman très-licencieux (1765, in-12); *Ainsi va le monde, ou les jolis péchés d'une marchande de mode*, roman (Paris, 1769, in-12, plusieurs fois réimpr.); *les Mille et une Folies*, contes (Paris, 1771, 4 vol. in-12); *Anecdotes du règne de Louis XVI* (1791, 6 vol. in-12); *Histoire des prisons de Paris et des départements* (1797, 4 vol. in-12); *les Mœurs du temps, ou Mémoires de Rosalie de Terval*, roman (1802, 4 vol. in-12); *Histoire du donjon et du château de Vincennes* (1807, 3 vol. in-8); *Anecdotes militaires de tous les peuples* (1808, 4 vol. in-8); *les Enfants célèbres* (1810, 2 vol. in-12); *Beautés de l'histoire d'Angleterre* (1811, in-12), *d'Allemagne* (1812, in-12), *de Pologne* (1814, in-12), *d'Espagne* (1814, in-12), *de Paris* (1820, in-12), *du règne des Bourbons* (1822, in-12), *de l'histoire ecclésiastique* (1822, in-12), etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique ;* — Quérard : *la France littéraire.*

NOUVELLE, court récit. — Voy. ROMAN.

NOUVELLES A LA MAIN, nom donné aux gazettes manuscrites, ou gazetins, secrètement publiées avant l'invention du journal, et que l'on continua ensuite à imprimer clandestinement pour traiter de matières qui auraient été interdites par la censure. On peut regarder les nouvelles à la main comme les premiers essais du journalisme. Leur origine est ancienne. Dès le commencement du XVIe siècle il y avait à Venise des correspondances manuscrites où étaient relatés tous les événements importants de l'Europe; en Allemagne la maison de banque Fugger publiait un journal écrit où se trouvaient les nouvelles politiques et commerciales les plus intéressantes. L'Angleterre avait ses nouvelles à la main, ses *Lettres de nouvelles* (News-letters), comme on les appelait, qui étaient envoyées dans les comtés et où les affaires de la Cour étaient librement divulguées et commentées. Ces lettres subsistèrent cinquante ans après l'invention du journal. Pendant les guerres de religion qui déchirèrent le XVIe siècle, les nouvelles à la main furent de véritables libelles, des instruments de guerre dans les mains des partis, et leurs auteurs furent poursuivis sans trêve par les arrêts du parlement et les ordonnances royales, qui portèrent contre eux et contre leurs éditeurs les peines les plus sévères.

En France, où l'oisiveté dans laquelle était entretenue la Cour avait introduit la passion des nouvelles, les grands seigneurs avaient leur nouvelliste ou gazetier à gages, chargé de leur rapporter tous les scandales et toutes les aventures piquantes de la ville. Mazarin payait dix livres par mois un nommé Portail, pour lui « fournir des nouvelles toutes les semaines ». Ces nouvellistes de profession avaient organisé sur tous les points de Paris des centres où venaient aboutir tous les bruits sur les choses de l'intérieur et de l'extérieur : c'étaient le jardin du Luxembourg, la salle du Palais, le jardin des Tuileries, celui du Palais-Royal, etc. Dans la plupart de ces cercles on tenait registre des nouvelles, on en discutait la valeur; on en faisait un commerce qui se régularisa; chaque cercle eut son bureau de rédaction ou de copie, ses correspondants en province, et les gazettes comptèrent un grand nombre d'abonnés, à qui on les adressait moyennant une somme qui variait suivant le nombre des pages.

Les gazettes à la main ne disparurent pas devant les gazettes imprimées qu'inventa Renaudot. Leur allure était plus libre, leur satire plus franche; les aventures galantes et les anecdotes scandaleuses dont elles se faisaient l'écho leur donnaient une piquante saveur, que les journaux imprimés ne pouvaient avoir et qui faisait les délices de toutes les ruelles. Aussi Renaudot déclara-t-il aux gazetiers une guerre à outrance; il voulait, au dire de Guy Patin, son caustique adversaire, « faire pendre tous ces faiseurs de gazettes à la main, d'autant plus qu'ils étaient cause qu'il ne se vendait guère de sa gazette imprimée. »

La liberté avec laquelle les nouvelles à la main contrôlaient les actes politiques des gouvernements et l'influence qu'elles exerçaient sur la société aristocratique appelèrent sous Louis XIV un surcroît de répression. En vain les gazettes changèrent-elles de caractère et perdirent de leur violence, en vain se contentèrent-elles du rôle de chronique scandaleuse plutôt que politique, la police fut sans cesse à la poursuite de ces feuilles indiscrètes. Un arrêt de 1620 fit défense de vendre des gazettes à la main, sous peine du fouet et du bannissement pour la première fois et des galères pour la seconde. Un grand nombre de gazetiers furent mis à la Bastille, des imprimeurs furent condamnés à des amendes. Marcelin de Laage fut condamné en 1661 à être fustigé et banni de Paris pour cinq ans; Elie Blanchard, en 1663, à être fustigé au milieu du Pont-Neuf; Bourdin et Dubois furent envoyés aux galères en 1683 pour avoir distribué des gazettes. Les nouvellistes avaient à redouter, outre la justice, les vengeances particulières des grands seigneurs auxquelles les exposaient leurs indiscrétions. Ainsi, le marquis de Vardes, au dire du cardinal de Retz, fit couper le nez au fameux Mortandré, qui avait pris parti pour les princes durant la Fronde, parce qu'il faisait circuler un libelle contre sa sœur, la maréchale de Guébriant. Sous le coup de ces rigueurs, les gazettes manuscrites finirent par disparaître.

Les querelles religieuses du XVIIIe siècle firent

renaître les nouvelles à la main. Une feuille surtout, intitulée *Nouvelles ecclésiastiques*, joua un rôle important dans la guerre des Jansénistes contre les Jésuites. Elle attaquait avec éloquence la bulle *Unigenitus* et la déclaration de 1682. Son succès fut immense. Les Jésuites mirent tout en œuvre pour découvrir l'auteur de ces lettres violentes qui se répandaient à profusion dans toutes les provinces; l'auteur était insaisissable. Les *Nouvelles ecclésiastiques* furent manuscrites jusqu'en 1728. A cette époque on commença à les imprimer clandestinement, comme autrefois *les Provinciales*. Le Parlement les condamna, la police les rechercha, mais sans parvenir à en arrêter la publication. Dans cette guerre de ruses, les Jésuites usèrent de toutes leurs ressources, de toute leur influence. Ils lancèrent périodiquement contre les auteurs des *Nouvelles*, de 1734 à 1748, un pamphlet, intitulé *Supplément des nouvelles ecclésiastiques*, qui avait pour rédacteur le P. Patouillet. Leurs efforts furent vains. On allait imprimer au fond des bois la feuille janséniste. La publication en a été continuée jusqu'en 1803. Les *Nouvelles ecclésiastiques* furent rédigées de 1728 à 1793 par les abbés Boucher, Berger, de La Roche, Troya, Guidy, Rondet, Larrière, de Saint-Mars. La collection de 1728 à 1798 forme 71 volumes in-quarto.

Sous le règne de Louis XV, les journaux clandestins de toute nature eurent une très-grande vogue, malgré la guerre qui leur était faite par la police. Beaucoup de particuliers tenaient bureau ouvert de nouvelles à la main. Un nommé Dubreuil en avait un rue Taranne dont l'abonnement était de six livres par mois pour quatre pages in-quarto et de douze livres pour un nombre double de pages. Quelques salons littéraires étaient des manufactures de bulletins. Le plus célèbre fut celui de Mme Doublet de Persan, qui était au couvent des Filles-Saint-Thomas et où siégeaient l'abbé Legendre, Voisenon, le courtisan de la maison, les deux Lacurne de Sainte-Palaye, les abbés Chauvelain et Xaupi, Falconet, Mairan, Mirabaud et Bachaumont, le président de la société. On les nommait les *Paroissiens*. Ils arrivaient tous à la même heure, s'asseyant chacun dans le même fauteuil, au-dessous de son portrait. Deux grands registres étaient ouverts sur une table; dans l'un étaient écrites les nouvelles douteuses, dans l'autre les positives. Ce sont de ces registres que sont sortis les *Mémoires secrets de Bachaumont*, qui jouirent si longtemps d'un crédit sans égal. Dans le même temps, Métra publiait sa *Correspondance secrète, politique et littéraire*, dont la première lettre avait paru en 1774. Elle s'occupait plus de politique que les *Mémoires secrets*, mais cultivait moins la discussion que les anecdotes. Le prix d'abonnement était d'un louis. Outre ces nouvelles à la main, satiriques et clandestines, les gens de lettres entretenaient avec les souverains et grands seigneurs étrangers des correspondances littéraires qui obtinrent bientôt une grande importance. Telles furent les correspondances de Grimm, de La Harpe, de Suard, de D'Alembert, de Thiriot, dont la correspondance avec le roi de Prusse dura dix années. L'abondance des journaux, la rapidité de leur publication, ont fait disparaître peu à peu les gazettes manuscrites. Dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, Nestor Roqueplan a fait paraître, sous le titre de *Nouvelles à la main*, des fascicules imprimés, en concurrence aux *Guêpes* de M. Alph. Karr; mais, malgré l'anonyme gardé par le spirituel auteur, elles n'avaient pas l'attrait de la clandestinité, qui est pour les publications de ce genre l'un des principaux éléments de succès.

Cf. Eug. Hatin : *Histoire de la presse en France*, t. I et III; — Edmond et Jules de Goncourt : *Portraits intimes du XVIIIe siècle*.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES. — Voy. l'art. précédent; — NOUVELLES GALANTES, recueil de l'abbé Casti; — NOUVELLES DU PARNASSE, pamphlet de Boccalini; — NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES, publication de Bayle (voy. ces noms).

NOVALIS (Frédéric, baron de HARDENBERG, dit), célèbre poëte et philosophe allemand, né au château de Wiederstedt, dans le comté de Mansfeld (Haute-Saxe) le 2 mai 1772, mort à Weissensfels le 25 mars 1801. D'une branche collatérale de la maison princière de Hardenberg, il fut élevé par des parents qui avaient vécu dans la communauté des frères moraves et fut pénétré de bonne heure de principes mystiques. Il étudia le droit et la philosophie aux universités de Wittemberg et d'Iéna et se lia intimement avec Tieck, Frédéric Schlegel, Fichte et Schelling. Une passion romanesque pour une toute jeune fille, Sophie de Kuhn, contribua à donner à son talent une teinte triste et tendre que sa fin prématurée fit remarquer davantage. Les *Écrits de Novalis* (Novalis Schriften; Berlin, 1802, 2 vol. in-8; 3e édit. 1815) ont été recueillis et publiés après sa mort par Tieck et F. Schlegel. Ils comprennent des essais lyriques, deux romans de métaphysique et d'esthétique, des *Pensées* et *Fragments*. On cite comme poésies les *Hymnes à la nuit* et des Chants religieux d'un mysticisme attendri peu commun dans les cantiques protestants.

Ses romans, tous deux inachevés, sont les *Disciples de Saïs* et *Henri d'Ofterdingen*. Le premier est comme une exposition anticipée de la doctrine que Schelling allait substituer à celle de Fichte. Il s'agit de montrer comment le *moi*, se dépouillant de l'humanité, s'élève jusqu'à Dieu et se perd en lui avec la conscience de se sentir devenir Dieu. C'est le poëme en prose du néo-platonisme allemand contemporain. Le roman d'*Henri d'Ofterdingen* met en scène le fameux Minnesinger de ce nom, héros du *Combat de la Wartbourg* (voy. ces mots), et nous montre dans ces temps reculés l'idéal de la poésie. On cite à part les *Pensées* de Novalis, comme une révélation intime de ses sentiments et de la philosophie nuageuse et flottante qui les inspirait. Ce poëte sympathique a été longtemps accepté comme le représentant littéraire du mysticisme panthéiste cher à l'Allemagne. Une édition plus récente et plus complète des *Écrits* de Novalis a été faite par Tieck, avec le concours d'Ed. de Bulow (Berlin, 1846).

Cf. L. Tieck : *Préface* de l'édition de 1815 des *Ecrits de Novalis*; — Oken : *Isis* (1829); — Mme de Staël : *De l'Allemagne*; — Saint-René Taillandier : *Dictionnaire des sciences philosophiques* (Paris, 1849, t. IV, in-8).

NOVIUS (Quintus), poëte comique latin, contemporain de Sylla. Il fut l'un des plus renommés parmi les auteurs d'*Atellanes*. Les courts fragments que nous en a conservés Nonius Marcellus ont été insérés par Bothe dans les *Fragmenta poet. scenic. latinorum*. On nous a transmis les titres de quarante-trois de ses pièces.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*.

NOVUM ORGANUM, ouvrage de F. Bacon (voy. ce nom).

NOWAÏRI (Chehab-eddyn-Ahmed), célèbre historien et jurisconsulte arabe, né à Alnowaïréh (Égypte) vers 1281, mort en 1331. On a sous son nom une sorte d'encyclopédie historique, intitulée *Nihayat alarab fi fonoun aladab*, c'est-à-dire : « Tout ce qu'on peut désirer savoir concernant les différentes branches des belles-lettres. » Divisé en cinq *fenn*, ou parties, dont chacune con-

tient cinq livres, ce grand ouvrage est particulièrement intéressant en ce qui concerne les antiquités des Arabes. Reiske en a donné un résumé dans ses *Prodidagmata ad Hadgi Califæ tabulas*, imprimées à la suite de l'*Abulfedæ Tabulæ Syriæ* de Kœhler (Leipzig, 1766). Alb. Schultens a inséré quelques poésies de Nowaïri dans ses *Monumenta vetustiora Arabum* (Leyde, 1740) et a publié divers morceaux historiques du même auteur (Harderwyck, 1786). La partie du livre de Nowaïri relative à la Sicile sous la domination des Arabes a été publiée en arabe et en latin par le chanoine Gregorio Rosario, dans la *Collezione di cose arabe siciliane* (Palerme, 1790). Caussin de Perceval a traduit la version de Rosario et l'a publiée à la suite du *Voyage en Sicile* du baron de Riedesel (Paris, an X [1802]). Il y a à la bibliothèque de l'Université de Leyde un manuscrit complet de l'ouvrage de Nowaïri.

Cf. Silvestre de Sacy : *Journal des savants* (1821).

NUÉES (LES) comédie d'Aristophane (voyez ce nom).

NUGENT (Thomas), littérateur anglais, mort à Londres le 17 avril 1772. Il était originaire d'Irlande. L'université d'Aberdeen lui décerna le titre de docteur honoraire. On lui doit un certain nombre de livres d'enseignement, entre autres un *Dictionnaire anglais-français* (Londres, 1774, in-8), souvent réimprimé en France; des relations de voyages; des traductions d'ouvrages français et surtout une *History of Vandalia* (Londres, 1776, 3 vol. in-4), contenant d'intéressantes recherches sur l'histoire ancienne de la Poméranie.

Cf. Chalmers : *General biogr Dictionary*.

NUIT DES ROIS (LA), comédie de Shakespeare; — LES NUITS ATTIQUES, ouvrage d'Aulu-Gelle; — LES NUITS FACÉTIEUSES, nouvelles de Straparola; — LES NEUF NUITS, ouvrage d'Young; — LES NUITS, poésies d'Alfr. de Musset (voy. ces noms).

NUMA POMPILIUS, roman de Florian (voy. ce nom).

NUMANCE, tragédie de Cervantès (voy. ce nom).

NUMENIUS, Νουμήνιος, philosophe grec du IIe siècle après J.-C., né à Apamée (Syrie) Il tenta l'un des premiers de concilier le christianisme avec les doctrines grecques; il voyait dans celles-ci des emprunts faits aux livres juifs, et dans Platon « un Moïse attique ». De ses traités sur *l'Apostasie des Académiques à l'égard de Platon*, Περὶ τῆς τῶν Ἀκαδημαϊκῶν πρὸς Πλάτωνα διαστάσεως, et sur le *Souverain bien*, Περὶ τἀγαθοῦ, des fragments ont été conservés par Origène et Eusèbe.

Cf. *Lexique* de Suidas ; — Vacherot, J. Simon : *Hist. de l'Ecole d'Alexandrie*.

NUMISMATIQUE, du grec νόμισμα, monnaie, médaille. L'étude des monnaies et médailles se range, à côté de l'épigraphie, parmi les sciences accessoires de l'histoire. Les monuments spéciaux dont elle s'occupe et qu'elle recueille, interprète et classe, sont d'une très-grande importance pour contrôler les témoignages divers des historiens, suppléer à leur silence, fixer les dates qu'ils ont laissées indécises. La numismatique comporte autant de divisions que l'histoire compte de périodes; mais tandis que quelques-unes sont riches jusqu'à la profusion, d'autres sont d'une extrême rareté, et ce sont souvent celles sur lesquelles l'insuffisance de l'histoire écrite rendrait les lumières de l'histoire métallique plus précieuses.

La bibliographie de la numismatique est très-considérable. Elle comprend d'abord les traités généraux et ouvrages d'introduction, à quelques-uns desquels nous renvoyons plus loin le lecteur; puis des descriptions, souvent très-importantes dans leur variété, de recueils et cabinets de médailles; enfin des études particulières sur les médailles des peuples, des villes, des rois, des hommes illustres, etc., classées par époques ou par pays. Nous ne pouvons reproduire ici les titres des publications, parfois aussi remarquables par le luxe de l'exécution que par le savoir, données dans chacun de ces ordres spéciaux, par J.-Y. Akerman, Bayer, Borghesi, Caldavene, Cary, Cohen, Cousinery, Eckhel, Havercamp, La Saussaye, Langlois, Ch. Lenormant, de Longpérier, de Luynes, Magnan, le baron Marchant, Millingen, Mionnet, Morel, Ch. Patin, Pinkerton, Raoul-Rochette, Rasche, de Saulcy, Sestini, Spanheim, Tychsen, Vaillant, Visconti, Zoega, etc.; mais nous indiquerons plusieurs journaux et recueils périodiques que la numismatique s'est créés en France et à l'étranger : *Revue numismatique*, publiée par Cartier, de La Saussaye et de Longpérier (Blois et Paris, 1856 et suiv., gr. in-8); *Numismatic Journal*, édité par J. Yonge Akerman (Londres, 1836 et suiv., in-8), *Numismatic Chronicle and journal*, édité par W. Vaux, J. Evans, W. Maden (Ibid., 1861 et suiv., in-8); *Revue de la numismatique belge*, sous les auspices de la Société numismatique de Bruxelles (Bruxelles, 1842 et suiv., gr. in-8); *Numismatiche Zeitung*, publiée par J. Leitzmann (1831 et suiv., in-4); *Annali di numismatica*, publiées par G. Fiorelli (Naples, 1851-53, gr. in-8).

Cf. Ch. Patin : *Histoire des médailles* (Amsterdam, 1695, in-12) ; — A. Morel : *Specimen universæ rei nummariæ* (Leipzig, 1695, in-8) ; — E. Spanheim : *Dissertatio de præstantia et usu numismatum* (Londres, 1706, 2 vol. in-fol.) ; — Jobert : *la Science des médailles* (Paris, 1739, 2 vol. in 12) ; — Gusseme : *Diccionario numismatico* (Madrid, 1773, 6 vol. in-4) ; — J.-C. Rasche : *Lexicon universæ rei nummariæ veterum* (Leipzig, 1785, 14 vol. in-8) ; — J. Pinkerton : *Essay on medals* (Londres, 1789, 2 vol in-8) ; — J.-H. Eckhel : *Doctrina nummorum veterum* (Vienne, 1792, 9 vol. in-4 ; édit. abrégée, 1807, in-8, fig.) ; — Sestini : *Classes generales geographiæ numismaticæ* (Florence, 1821, in-4) ; — Jacob [Kolb] : *Traité élémentaire de numismatique*, d'après celui d'Eckhel (Paris, 1825, 2 vol. in-8, fig.) ; — M. Hennin : *Manuel de numismatique ancienne* (Ibid., 1830, 2 vol. in-8) ; — T.-E. Mionnet : *Atlas de géographie numismatique* (Ibid., 1839, in-4), se rapportant à sa *Description de médailles antiques grecques et romaines* (1806-37, 15 vol. in-8) ; — Renauldin : *les Médecins numismates* (Paris, vers 1810, in-8) ; — J.-B. Barthélemy : *Manuel de numismatique ancienne* (Ibid., 1851, in-18) et *Nouveau manuel complet de numismatique au moyen âge et moderne* (1852, in-18) ; — Th. Graesse : *Handbuch der alten Numismatik* (Leipzig, 1853, in-8) ; — J.-B. Lefebvre : *Traité élémentaire de numismatique générale* (Paris, 2e édit., 1860, in-8) ; — Alfr. Maury et de Barthélemy : *Rapports officiels sur l'archéologie et la numismatique* (1868, gr. in-8) ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire* (5e édit.), t. VI.

NUX, poésie d'Ovide (voy. ce nom).

NYDER (Jean) ou NIEDER et NIDER, théologien allemand, mort vers 1440. Il est célèbre par l'ardeur de ses prédications et par ses violences contre les hussites. Il a laissé plusieurs recueils de *Sermons* et un certain nombre de livres de direction catholique et morale, entre autres le *Formicarium, seu Dialogus ad vitam christianam exemplo conditionum formicæ incitativus* (Strasbourg, 1517, in-4; Paris, 1519), ouvrage rempli de tous les contes du temps sur les revenants, les fantômes, les sortiléges et les exorcismes.

Cf. Chaudon : *Dictionn. historique* ; — Échard et Quétif : *Biblioth. script. prædicator.*, t. I.

NYERUP (Érasme), archéologue et bibliographe danois, né à Œrstadt (Fionie) le 12 mars 1759, mort à Copenhague le 28 juin 1829. Professeur d'histoire littéraire à l'université de cette ville, il devint bibliothécaire et remplit diverses fonctions administratives de l'instruction publique. Il s'est fait un nom distingué par des travaux aussi utiles que savants. Nous citerons : *Spicilegii bibliogra-*

phici specimina V (Copenhague, 1782-83, in-8); *De libris Bibliæ pauperum et Speculum humanæ salvationis dictis* (Ibid., 1783, in-8); *Librorum qui ante Reformationem in scholis Daniæ prælegebantur notitia* (Ibid., 1784-85, 2 part. in-8); *Symbolæ ad litteraturam teutonicam* (Ibid. 1787, in-4); *Portraits et notices de Danois ayant bien mérité de leur pays*, avec Lahde (Samling af fortjente danske Maen ls Portraiter, etc.; Ibid. 1797-1802, 3 vol. in-4); *Description de Copenhague* (Kjobenshavns Bescrivelse; Ibid. 1800); *Description historique et statistique du Danemark ancien et moderne* (Histor. statist. Skildring; Ibid., 1802-6, 4 vol. in-8), ouvrage particulièrement exact et intéressant; plusieurs volumes de *Voyages archéologiques*, notamment en Fionie; une série de monographies biographiques sur *Luxdorf*, *Suhm*, *Bernstorf*, etc.; *Dictionnaire de mythologie scandinave* (Ibid., 1816, in-8); enfin, avec Kraft, le *Dictionnaire général des écrivains du Danemark, du Nord et de l'Islande* (Almindeligt litteratur-lexicon for Danmark, etc.; Ibid., 1819, 2 vol. in-4), continué par Ersler (Ibid., 1831-50, 3 vol. *Supplém.* 1854). Nyerup a en outre édité une série d'anciens monuments littéraires danois et scandinaves et collabora activement aux divers recueils d'érudition de son pays.

Cf. *Notice*, dans l'*Almindeligt Litteratur-Lexikon*.

O

OBERLIN (Jérémie-Jacques), érudit français, né le 7 août 1735 à Strasbourg, mort le 10 octobre 1806. Fils d'un professeur au gymnase de sa ville natale, il lui succéda dans sa chaire en 1770 et fut en outre professeur d'éloquence latine à l'université, où il professa aussi la logique et la métaphysique. Il devint directeur du gymnase en 1787. L'Académie des inscriptions lui avait donné, dès 1772, le titre de membre associé. En dehors de ses fonctions officielles, il ne cessa pas de faire des cours particuliers d'archéologie, de géographie et de diplomatique, qui furent l'occasion de plusieurs de ses ouvrages, recommandables par la sûreté de l'érudition, le sens critique et un choix judicieux.

Nous citerons: *Jungendorum marium fluviorumque omnis ævi molimina* (Strasbourg, 1770-1775, 4 parties, in-8); *Miscellanea litteraria, maximam partem Argentoratensia* (Ibid., 1770, in-4); *De Linguæ latinæ medii ævi mira barbaria* (Ibid., 1773, in-4); *Essai sur le patois lorrain* (Ibid., 1775, in-8); *Alsatia litterata sub Celtis, Romanis, Francis, Germanis* (Ibid., 1782-1786, in-4); *Dissertations sur les Minnesingers* (Ibid., 1782-1789, in-4); *De poetis Alsatiæ eroticis medii ævi* (Ibid., 1786, in-4); *Artis diplomaticæ primæ lineæ* (Ibid., 1788, in-8); *Litterarum omnis ævi fata tabulis synopticis exposita* (Ibid., 1789, in-8); *Essais d'Annales de la vie de Gutenberg* (Ibid., 1801, in-4); puis des éditions d'*Ovide* (1778, in-8), de *Vibius Sequester* (1778, in-8), d'*Horace* (1788, in-4), de *Tacite* (1801, 2 vol. in-8), de *Jules-César* (1805, in-8); une édition du *Glossarium germanicum medii ævi* de Scherz (1780-1784, 2 vol. in-fol.), etc. Oberlin a été un des principaux collaborateurs du *Magasin encyclopédique*.

OBERMANN, ouvrage de Senancour (voy. ce nom).

Cf. G.-F. Winckler: *Notice* dans le *Magasin encyclopédique* (1807).

OBÉRON, héros fabuleux des chansons de geste et des romans de chevalerie. Il joue un grand rôle, comme roi de la féerie, dans le vieux poëme français *Huon de Bordeaux* (voy. ces mots). C'est le roi des Elfes ou des génies de l'air, dans la mythologie scandinave, et l'époux de la fée Titania ou, suivant d'autres, de la fée Mab. Il protége les chevaliers dans leurs aventures et bouleverse la nature pour les soumettre à des épreuves dont ils triomphent, grâce à sa puissance et à leur vertu. Obéron est devenu un type littéraire et a été mis en œuvre par Shakespeare, dans le *Songe d'une nuit d'été*, ainsi que par Greenne, Spenser, Chaucer, Ben Johnson, Satneby et surtout par Wieland (voy. ces noms). Ces divers poëtes ont emprunté leurs fantaisies sur Obéron moins à la chanson de geste française sur Huon de Bordeaux qu'au roman populaire tiré de cette geste et dont le comte de Tressau a publié des *Extraits* dans sa *Bibliothèque universelle des romans* (1778).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXVI.

OBITUAIRE. — Voyez NÉCROLOGE.

OBJECTIONS, titre de quelques écrits célèbres. Telles sont les *Objections* de Gassendi contre les *Méditations* de Descartes, combattues par les *Réponses* de l'auteur et soutenues par les *Instances* de l'adversaire. — Voy. DESCARTES et GASSENDI.

OBRECHT (Ulrich), jurisconsulte et érudit français, né à Strasbourg le 23 juillet 1646, mort le 6 août 1701. D'une famille de juristes, il étudia le droit, remplit plusieurs missions diplomatiques et fut professeur d'éloquence et d'histoire dans sa ville natale. Converti au catholicisme par Bossuet, il fut en crédit auprès de Louis XIV. A part ses ouvrages sur la doctrine et l'histoire du droit, nous avons à citer: *Alsaticarum rerum prodromus* (Strasbourg, 1681, in-4), contenant le plan d'une histoire complète de l'Alsace; *Panegyricus Ludovico XIV dictus* (Ibid., 1682, in-fol.); plusieurs recueils de *Dissertations* et *Discours* (Ibid., 1676, in-4; 1704, in-4), des éditions de l'*Histoire Auguste* (Ibid., 1677, in-8), des *Institutions* de Quintilien (Ibid., 1698, 2 vol. in-4), des poëmes de Dyctis de Crète, de Darès le Phrygien, etc.

Cf. Niceron: *Mémoires*, t. XXXIV.

OBSÉCRATION, synonyme de DÉPRÉCATION — Voy. FIGURES DE PENSÉES.

OBSEQUENS (Julius), auteur latin, dont on ne sait ni le lieu de naissance, ni le siècle, ni la vie. Il nous reste de lui un fragment, intitulé *de Prodigiis* ou *Prodigiorum libellus*, sorte de compilation faite d'après Tite-Live et quelques autres historiens et présentant la suite chronologique de ces phénomènes que les Romains regardaient comme de miraculeuses manifestations de l'avenir. Ce fragment va de l'an 190 à l'an 11 avant J.-C. Le style, assez pur, indique un siècle postérieur à celui d'Auguste. L'édition *princeps* de J. Obsequens a été donnée par Alde (Venise, 1508, in-8), d'après un manuscrit unique appartenant à Jocundus de Vérone et qui a depuis longtemps disparu. Il fut édité ensuite par Beatus Rhenanus (Strasbourg, 1514, in-8) par Robert Estienne (Paris, 1529, in-8), par Conradus Ly-

costhenes, avec un supplément depuis la fondation de Rome (Bâle, 1558, in-8), par Scheffer (Amsterdam, 1679, in-8), par Oudendorp (Leyde, 1720 in-8), par Hase, dans les classiques latins de Lemaire (Paris, 1823, in-8). Il a été traduit en français par Georges de La Bouthière (Lyon, 1558, in-8) et Victor Verger (Paris, 1825, in-12); en italien par Damiano Maraffi (1554, in-8).

Cf. *Préfaces* des diverses éditions; — Smith: *Dictionary of greek and roman biography*.

OC (LANGUE D'), ou PROVENÇALE, langue romane du sud de la France. — Voy. PROVENÇALE (Langue).

OCAMPO (Florian DE), chroniqueur espagnol, né à Zamora vers 1500, mort en 1555. Historiographe de Charles-Quint, il entreprit de retracer l'histoire de la monarchie espagnole depuis ses plus lointaines origines jusqu'à l'apogée de sa grandeur au XVIe siècle. Il y fit voir beaucoup d'érudition, mais il avait rêvé un plan trop vaste, et son *Histoire d'Espagne* ne va pas au delà du temps de Scipion. Son travail, continué par Ambrosio de Moralès, parut sous ce titre : *los Cinco libros de la Cronica general de España* (Zamora, 1544, in-fol.; Medina del Campo, 1553; Alcala, 1578).

Cf. Josef de Rezabal y Ugarte, dans la *Bibliotheca de los escritores que han sido individuos de los seis colegios mayores*; — Capurany : *Teatro historico de la elocuencia española*; — Ticknor : *History of spanish lit.*, t. I.

OCCAM (Guillaume d'), philosophe scolastique anglais, né au village d'Occam (comté de Surrey), mort à Munich le 7 avril 1347. On a, sous le nom de ce nominaliste décidé, disciple de Duns Scot, puis son adversaire, un certain nombre d'ouvrages intéressant l'histoire intellectuelle et même politique de son temps : *Dialogus,.. de hæreticis..., de erroribus Joannis XXII, de potestate papæ, conciliorum et imperatoris* (Paris, 1476, 2 vol. in-fol.; Lyon, in-fol.), écrit auquel s'en rapportent divers autres contre Jean XXII et la papauté; *Super IV libros Sententiarum subtilissimæ quæstiones earumque decisiones* (Lyon, 1495, in-fol.), résumé de la doctrine théologique de l'auteur; *Quodlibeta VII* (Paris, 1491 in-fol.); *Expositio aurea et admodum utilis super totam artem veterem* (Bologne, 1496, in-fol.); *Summa logices ad Adamum* (Paris, 1488, souv. réimpr.), etc.

Cf. Fabricius : *Biblioth. mediæ et infimæ latinitatis*; — B. Hauréau : *De la Philosophie scolastique*, t. II.

OCCASION PERDUE (L') poëme licencieux de Cantenac, attribué à P. Corneille (voy. ces noms).

OCCITANIEN (PATOIS). On donne parfois ce nom à un dialecte de l'ancienne langue d'oc, parlé dans l'Agenais ou le territoire de Toulouse, le Languedoc ayant reçu, au moyen âge, le nom d'Occitanie, que les poëtes lui conservèrent longtemps.

> Heureux, trois fois heureux, célèbre Occitanie,
> Celui qui dans ton sein pourra fixer sa vie!

dit Rosset au XVIIIe siècle, dans son poëme de *l'Agriculture* (ch. III). Rochegude a publié, sous le titre de *Parnasse occitanien*, un recueil de poésies des troubadours de cette province, avec un *Glossaire*.

OCCO (Adolphe), savant médecin et numismate allemand, né à Augsbourg le 17 octobre 1524, mort le 28 septembre 1604. Fils et petit-fils de médecin, il a beaucoup écrit sur son art et son histoire. Il a laissé en outre : *Imperatorum romanorum numismata a Pompeio magno ad Heraclium* (Anvers, 1579, in-4; plus. fois réimpr.); des traductions du grec, etc.

Cf. J. Brucker : *Vitæ Adolphorum Occonum*; — Renauldin : *les Médecins numismatistes*.

OCCUPATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

OCEANA (L'), ouvrage de Harrington (voy. ce nom).

OCÉANIENNES (LANGUES), groupe de langues se partageant en deux branches : 1° langues de la famille malaise; 2° langues des noirs océaniens; il comprend, tant dans l'Australie que dans l'Asie et l'Afrique, les langues javanaises, sumatriennes ou malaises proprement dites, sumbava-timoriennes, moluquaises, célébiennes, bornéennes, philippinaises ou tagales, australiennes, polynésiennes occidentales et orientales, formosanes, madagascariennes; langues de la Nouvelle-Guinée, des archipels Britannique, de Salomon, Santa-Cruz, de la Nouvelle-Calédonie, etc. — Voyez, dans ce *Dictionnaire*, les articles consacrés aux principales langues de ces groupes.

Cf. Dumont-d'Urville : *Voyage de l'Astrolabe*, — *Philologie* (Paris, 1833, 2 vol. in-8).

OCELLUS LUCANUS, Ὀκέλλος Λευκανός, philosophe grec du Ve siècle environ avant J.-C., né en Lucanie, dans la Grande-Grèce. Il professait la doctrine pythagoricienne et paraît avoir écrit plusieurs traités. Celui que nous avons sous son nom, intitulé *De l'Origine de l'univers*, Περὶ τῆς τοῦ παντὸς γενέσεος, est rapporté par Mullach : c'est une contrefaçon du style ancien, avec des expressions empruntées aux sectes modernes. D'ailleurs il est écrit en dialecte attique, quand Ocellus devait se servir du dialecte dorien. Il est bien composé et d'un style clair. Publié d'abord en grec par C. Néobar (Paris, 1539, in-4), il a été traduit en latin par F. Chrétien (Lyon, 1541, in-8). Les meilleures éditions sont celles de Rudolphi (Leipzig, 1801, in-8) et celle de Mullach (Berlin, 1846, in-8), reproduite dans les *Fragmenta philosophorum græcorum* de la *Bibliothèque Didot* (1860). Il a été traduit en français par d'Argens (Berlin, 1762, in-8) et par Batteux (Paris, 1768, in-8).

Cf. *Notes* des édit. de Batteux et de Mullach.

OCHINO (Bernardino), théologien protestant italien, né à Sienne en 1487, mort de la peste en Moravie en 1564. Il eut une vie aventureuse, quitta le couvent, se maria, passa en Suisse et en Allemagne, où il exerça son talent de prédicateur et publia en italien un nombre considérable de livres de polémique, dont plusieurs nous sont conservés par des traductions latines. Nous citerons seulement le *Prediche di messer B. Ochino* (Bâle, 1560, in-8; 1562, 5 vol. in-8), en partie traduit en français, sous le titre de *Sermons très-utiles de Bern. Ochino* (1561, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*.

OCKLEY (Simon), orientaliste anglais, né à Exeter en 1678, mort à Swavesey (Cambridge) le 9 août 1720. Il suivit la carrière ecclésiastique, occupa avec succès la chaire de langues orientales à Cambridge et tomba néanmoins dans la misère. On a de lui : *Introductio ad linguas orientales* (Cambridge, 1706, in-8); *the History of Saracens* (Londres, 1708-18, 2 vol. in-8; 5e édit., 1848, gr. in-8). ouvrage intéressant et savant, traduit en français par Jault (1748).

Cf. Chalmers : *General biogr. Dictionary*.

O'CONNELL (Daniel), homme d'État et orateur politique anglais, né à Carhen (comté de Karry) le 6 août 1775, mort à Gênes le 15 mai 1847. Les *Discours* du célèbre « agitateur » dont l'Irlande vient de célébrer le centenaire, ont été réunis par son fils, John O'Connell, avec une *Notice* sur sa vie (Life and Speeches of D. O'C. (Dublin, 1846, 2 vol. in-8). On cite en outre un *Mémoire sur l'Irlande*, traduit en français (Lyon, 1843, in-12.

Cf. John O'Connell : ouvrage cité; — *Notice*, dans la traduction du *Mémoire*; — de Loménie : *Galerie des contemp. illustres*, t. III; — Lacordaire : *Eloge funèbre* (Paris, 1848, in-8); — Fagan : *Life and times of D. O'C.* (Cork, 1848, 2 vol. in-12).

OCTAVE. — Voyez STANCE.

OCTAVIUS, ouvrage de Minucius Felix (voy. ce nom).

OCTONAIRE (VERS). — Voyez IAMBIQUE (Tétramètre) et TROCHAÏQUE (Tétramètre).

ODE (du grec ᾠδή, chant), nom donné par les Grecs à tout poëme chanté avec accompagnement de la lyre. C'était la forme inévitable de ce qu'on a appelé la poésie lyrique. L'ode comprenait toutes les variétés qu'offre chez nous la chanson, à côté des chants plus sérieux dont nous faisons des genres à part, les hymnes religieux, patriotiques, etc. On distinguera donc un nombre considérable d'odes, recevant leur nom tantôt du sujet traité, tantôt du poëte qui a excellé dans chacune. De là des odes *anacréontiques* ou *badines*, *héroïques* ou *pindariques*, *sacrées* ou *religieuses*, *philosophiques* ou *morales*, etc. Quelques-uns de ces genres sont complexes et pourraient se subdiviser. Ainsi l'ode anacréontique comprend, à côté des chansons amoureuses, la chanson bachique et autres chansons légères soit par le ton, soit par le sujet. Chez nous, le nom d'ode, perdant la signification de poésie chantée, a été plus spécialement réservé aux sujets héroïques ou graves; il annonce la noblesse du sujet et la manière éclatante de le traiter.

C'est Ronsard qui le premier introduisit ce nom dans notre langue, et son école, ne voyant dans toute la poésie antérieure que de simples chansons, pensa avoir révélé le genre lui-même. « Nous introduisismes, dit Pasquier, entre autres nouvelles espèces de poésie, les odes dont nous empruntasmes la façon des Grecs et des Latins. » Le XVIe siècle s'appliqua surtout à copier l'ode pindarique. C'est celle que Malherbe cultivera et dont Boileau donnera les règles, en proclamant qu'elle est à peine susceptible d'en recevoir. Les fameux vers de l'auteur de l'*Art poétique* sur le style impétueux et déréglé de l'ode et sur son « beau désordre » ont, suivant Marmontel, fait faire beaucoup d'extravagances et justifié une foule de mouvements factices, d'interrogations, d'exclamations, de tournures bondissantes, simulant l'ivresse à jeun et l'enthousiasme à froid.

Quelle docte et sainte ivresse
Aujourd'hui me fait la loi?

Ainsi parle Boileau, dans sa détestable *Ode sur la prise de Namur*, pour faire écho aux inspirations des modèles latins :

Quis me furor ebrium rapit
Impotens!

Nos meilleurs poëtes lyriques ne seront pas à l'abri de cette manie d'imitation qui tend à faire un genre faux et artificiel de l'ode, qui devrait être la forme la plus parfaite du sentiment poétique par excellence, le sentiment lyrique.

Les anciens ont longtemps divisé l'ode, comme les chœurs de leurs tragédies, en trois parties coordonnées entre elles et réglées suivant le chant et les mouvements qui accompagnaient les paroles: c'étaient la strophe, l'antistrophe et l'épode, marquant le tour et le retour des chanteurs ou leur repos. L'école de Ronsard essaya de ramener avec l'ode ses divisions rhythmiques et chorégraphiques. Vauquelin a dit dans son *Art poétique:*

Car depuis que Ronsard eut amené les modes
Du tour et du retour et du repos des odes,
Imitant la pavane ou du roi le grand bal,
Le françois n'eut depuis en Europe d'égal.

L'ode ne soutint pas ces prétentions de mise en scène, et bientôt ses strophes ne furent que des divisions régulières, analogues aux couplets de la chanson. — Voy. LYRIQUE (Poésie) et STROPHE.

Cf. Les divers *Traités de prosodie* et *de rhétorique*.

ODÉON (THÉATRE DE L'), appelé aussi SECOND THÉATRE-FRANÇAIS, l'un des théâtres de Paris. La salle de l'Odéon, l'une des plus grandes (elle contient 1700 places), fut bâtie par ordre de Louis XVI, d'après les plans des architectes Peyre, Lainé et de Vailly. Ce fut la première qui eût des siéges au parterre. Elle servit aux représentations des comédiens ordinaires du roi, de 1782 à 1799. En 1798 ce théâtre reçut le nom d'Odéon, parce que des opéras devaient former le fond de son répertoire. C'était un souvenir classique du théâtre couvert de ce nom (Ὠδεῖον) bâti à Athènes par Périclès pour les concours de musique. Mais le nouveau programme fut bientôt abandonné et l'on revint aux pièces du Théâtre-Français. L'Odéon fut incendié au mois de mars 1799. A cette époque, les sociétaires de la Comédie-Française s'installèrent rue de Richelieu, au théâtre des Variétés amusantes. L'Odéon, reconstruit sur ses anciennes fondations par décision du premier consul, fut transformé sous l'Empire en Théâtre de l'Impératrice. Picard en prit la direction en 1816. Mais le feu détruisit une seconde fois ce théâtre, le 20 avril 1818. Louis XVIII le fit rebâtir et étendit à la troupe qui l'exploitait le privilége de la Comédie-Française; l'Odéon, devenu Second Théâtre-Français, eut le droit de représenter les tragédies, les comédies et les drames formant le répertoire classique de ce dernier théâtre. Cette période de son existence fut marquée par les premiers succès de Casimir Delavigne, *les Vêpres siciliennes*, etc. Vers 1840 l'opéra vint faire alliance avec la comédie, et *Robin des bois*, principalement, ramena la vogue à l'Odéon. Plusieurs combinaisons de répertoire ont été depuis essayées avec des fortunes diverses. Depuis, l'Odéon a repris son caractère de succursale de la Comédie-Française, mais il est un peu délaissé par suite de l'infériorité de sa situation vis-à-vis de ce dernier théâtre, et sa scène est devenue une sorte de stage pour les auteurs e les acteurs désireux d'avoir accès au théâtre de la rue de Richelieu. L'Odéon s'est, malgré toutes les difficultés de sa position, soutenu par des œuvres très-littéraires et par un accueil fait avec discernement aux pièces refusées par les sociétaires de la Comédie-Française. Il le fit avec éclat et succès pour la *Lucrèce* et quelques autres œuvres de F. Ponsard, notamment pour la comédie de *l'Honneur et l'argent*. Il est resté, dans ces dernières années, presque le seul théâtre accessible aux grands ouvrages en vers, comédies ou drames. Il a eu de grands succès avec *la Ciguë*, *la Jeunesse*, *la Contagion*, *Mauprat*, *le Marquis de Villemer*, *le Testament de César Girodot*, *la Conjuration d'Amboise*, etc. Le régime de la liberté des théâtres inauguré en 1863 n'a pas apporté de changements très-sensibles dans l'existence de l'Odéon.

Cf. *Almanach des spectacles de Paris* (Paris, 1752-1815; nouv. collect. 1874, t. Ier, in-16); — H. Lucas : *Hist. du Théâtre-Français*.

ODON, chroniqueur du XIe siècle. Il était moine de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, près Paris. Il a écrit en latin, vers l'an 1058, une *Vie de Bouchard* (Burckhardt) *comte de Melun*, l'un des principaux vassaux du roi Robert (987-1031). C'est une apologie où les faits généraux de l'époque tiennent peu de place, mais curieuse par les détails de mœurs. Elle a été traduite dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Guizot, t. VII.

ODON ou **EUDES DE DEUIL**, chroniqueur français, né à Deuil près Montmorency, mort en 1162. Chapelain de Louis le Jeune, puis abbé de Saint-Denis en remplacement de Suger, il a écrit une relation de la deuxième croisade : *De Ludovici VII..., profectione in Orientem*, 1148; elle a été insérée dans les *Recueils* de dom Bouquet et de Chifflet et traduite dans la *Collection* Guizot, t. XXIV.

ODYSSÉE, l'un des deux grands poëmes attribués à Homère (voy. ce nom).

Cf. Aux ouvrages cités à l'article HOMÈRE, ajouter les *Introductions* d'Alex. Pierron à ses récentes et savantes éditions de l'*Iliade* (Paris, 1871, gr. in-8) et de l'*Odyssée* (Ibid., 1875, gr. in-8).

ODYSSÉE LIPOGRAMMATIQUE, poëme de Tryphiodore (voy. ce nom).

ŒCOLAMPADE (Jean HAUSSCHEIN, sous forme grecque), célèbre théologien allemand, né à Weinsberg (Wurtemberg) en 1482, mort à Bâle le 24 novembre 1531. Il était très-versé dans le grec et l'hébreu et fut l'ami d'Érasme. A part des écrits de controverse théologique dont l'un, *De genuina verborum Domini :* Hoc est corpus meum (Bâle, 1525, in-8, très-souv. réimpr.) fit tant de bruit, il a publié de nombreux commentaires sur les *Grands* et les *Petits Prophetes* sur *saint Matthieu, saint Jean,* sur les *Épitres* de saint Paul, etc. On a publié sa correspondance avec Zwingle (Bâle, 1628, in-8)

Cf. S. Hess : *Biographie Œc.'s* (Zurich, 1793, in-8).

ŒCONOMOS (Constantin), érudit grec, né à Tzaritzani, en Thessalie, le 8 septembre 1780, mort à Athènes le 8 mars 1857. Exerçant le ministère ecclésiastique, il fut forcé, sous la domination turque, de se réfugier à Saint-Pétersbourg. Il a publié, soit dans cette ville, soit à Vienne, divers écrits en grec sur la rhétorique, la prononciation grecque, les rapports des langues grecque et russe et surtout un ouvrage considérable sur la *Version des Septante* (Athènes, 1843-50, 4 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, première et deuxième édit.]

ŒCUMENIUS, 'Οἰκουμένιος, écrivain ecclésiastique byzantin du x^e siècle. Il est l'auteur de *Commentaires* sur les quatre Evangiles, sur les Actes des Apôtres, sur les Épîtres de saint Paul et sur l'Apocalypse. Parmi les éditions assez nombreuses qui en ont été faites, on cite celles de Matthæi (Leipzig, 1792, 3 vol. in-8), de Cramer (Oxford, 1840, in-8) et celle de Paris (1631, 2 vol. in-fol.)

Cf. Cave : *Scriptor. eccles. historia litteraria*, t. II.

ŒDIPE, ŒDIPE ROI, ŒDIPE A COLONNE, ŒDIPE CHEZ ADMÈTE, tragédies de Sophocle, de Sénèque, de Pierre Corneille, de J. Prévost, de Voltaire, de Lamothe, de ucis, (. M.-J. Chénier (voy. ces noms).

Cf. Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII^e siècle*, 43^e et 44^e leçons ; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, ch. x ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. II ; — Michel Bréal : *le Mythe d'Œdipe* (Paris, 1863, in-8), extr. de la *Revue archéologique*.

ŒFELS (André-Félix D'), dit *Evelius*, historien allemand, né à Munich le 17 mai 1706, mort le 24 février 1780. Il fut bibliothécaire de la cour et membre de l'Académie de Munich. On lui doit, entre autres travaux : *Rerum boïcarum scriptores nusquam antehac editi* (Augsbourg, 1763, 2 vol. in-fol.).

Cf. Vacchiery : *Leben Œfeles* (Munich, 1781, in-4).

ŒHLENSCHLÆGER (Adam-Gottlob), célèbre poëte danois, né à Frédériksberg, près de Copenhague, le 14 novembre 1779, mort le 20 janvier 1850. Son père, originaire du Schleswig, était intendant d'un château où il prit le goût du théâtre, en jouant la comédie avec ses camarades. A dix-neuf ans, il commença l'étude du droit; et lors de l'attaque de la flotte anglaise commandée par Nelson et Parker contre Copenhague, le 2 avril 1801, il servit comme enseigne dans le corps des étudiants. Il s'occupait, dès cette époque, des langues et de l'histoire des pays du Nord et cherchait dans les anciennes légendes ou *Sagas* des sujets de poésies. Un de ses recueils de ce temps (1805, 2 vol.) contient son poëme d'*Aladin*, remarquable par la richesse de la couleur orientale, et ses *Poëmes du Nord* (1807), où se trouve la composition originale de *Hacon Jarl*, établirent sa réputation. Depuis deux ans, Œhlenschlæger avait visité l'Allemagne et commencé à écrire dans la langue de ce pays, en traduisant, pour Fichte et ses amis, ses deux principaux poëmes. Il se lia avec Schleiermacher, qui lui révéla les ressources de la versification allemande, avec Tieck, Steffens, etc. Il alla passer ensuite deux années à Paris, puis se prépara à visiter l'Italie, et, en passant, s'arrêta pendant cinq mois à Coppet, chez M^{me} de Staël, où il se trouva avec Guillaume Schlegel, Benj. Constant, Sismondi, L. Werner. De retour à Copenhague en 1810, il fut nommé professeur d'esthétique à l'université. De nouveaux voyages en Allemagne, en Italie, élargirent le cercle de ses observations et de ses études et lui fournirent les matériaux de divers ouvrages. Il était conseiller d'État du Danemark, lorsqu'il mourut.

Les œuvres d'Œhlenschlæger comprennent, outre les recueils que nous avons cités, des comédies, des drames lyriques, des idylles dramatiques, des contes, des poésies diverses, romances et légendes, des relations de voyage, enfin des tragédies dont les principales sont empruntées aux temps héroïques du Nord, comme *Palnatoke*, *Axel et Walborg*. Le *Correggio*, qu'il composa à Rome, se place à part, comme un essai remarquable du drame artistique. Ces écrits ont eu des éditions particulières et générales en danois et en allemand. Les œuvres dramatiques de diverses époques ont été réunies sous le titre de *Tragédies* (Tragædier, 1831-38, 10 vol, édit. de luxe, 1849, 10 vol.). On avait réuni aussi ses diverses *Œuvres poétiques* (Digtervaerker, 1835, 10 vol.; édit. de luxe, 1851-1852, 23 vol.) avant la nouvelle édition critique de Liebenberg (Poetiske Skrifter, 1857-1865, 32 vol.). Ses *Œuvres complètes* ont été publiées plusieurs fois en Allemagne (Werke, Breslau, 2^e édit., 1839, 21 vol.) et en Danemark (Samlede Vaerker, 1848-52, 38 vol.). Il faut citer à part la traduction allemande des *Comédies de Holberg* (Leipzig, 1822-23, 4 vol.) par Œhlenschlæger et après son *Autobiographie* (Oh.'s Levnet, Copenhague, 1830-31, 2 vol. in-8), la publication posthume des *Souvenirs de sa vie* (Lebenserinnerungen, Ibid. 1850-51, 4 vol.).

Cf. Les deux publications autobiographiques citées ; — X. Marmier : *Hist. de la littérature en Danemark et en Suède* (Paris, 1839, in-8) ; — Le Fèvre-Deumier : *Œhlenschlæger, le poëte national du Danemark* (Ibid., 1854, in-18).

ŒHLSCHLAEGER (Adam). — Voyez OLEARIUS.

ŒRNHIELM (Claude D'), *Arrhenius*, historien suédois, né à Linkoping en 1627, mort à Stockholm en 1695. Il fut professeur d'histoire et bibliothécaire de l'université d'Upsal et historiographe de la maison royale de Suède. On cite de lui : *De Origine gentium novi orbis* (Upsal, 1676); *Auscharii vita genuina* (Stockholm, 1777, in-4); *Sueonum Gothorumque historiæ ecclesiasticæ libri IV* (Ibid., 1689, in-4); *Vita herois Ponti de la Gardie* (Leipzig, 1690, in-4). Il avait préparé, sous le titre de *Bullarium romanum*, la collection des lettres des papes concernant la Suède.

ŒRTEL (Abraham) ou ORTELL, en latin *Ortelius*, savant géographe flamand, né à Anvers en 1527, mort le 28 juin 1598. Il visita plusieurs fois l'Europe, s'occupant de relever les inscriptions et les médailles. Il fut géographe en titre de Philippe II et reçut le surnom de « Ptolémée du XVI^e siècle ». Il eut le premier l'idée de réunir les cartes en *Atlas*, dans son *Theatrum orbis terrarum* (Anvers, 1570, in-fol., nomb. édit.), et donna en outre le premier Dictionnaire de géographie, sous le titre de *Synonymia geographica* (Ibid., 1578, in-4), re-

fondu sous celui de *Thesaurus geographicus* (Anvers, 1584, in-fol.).

Cf. De Macedo : *Notice sur les travaux d'Ortelius*, dans les *Annales des voyages* de Malte-Brun, t. II.

ŒTINGER (Frédéric-Christophe), écrivain mystique et exégète allemand, né à Gœppingen le 6 mai 1702, mort le 10 février 1782. Il exerça le ministère évangélique et devint prélat du couvent de Murhard. Disciple enthousiaste de J. Bœhma et de Swedenborg, il a développé leurs doctrines dans de nombreux écrits, entre autres : la *Philosophie des anciens reparaissant dans l'âge d'or* (die Phil. der Alten wiederkommend in der güldenen Zeit; Francfort, 1762, in-8) ; la *Philosophie céleste et terrestre de Swedenborg et de quelques autres* (Sw.'s und anderer irdische und himmliche Phil.; Ibid., 1765, in-8); *Idées sur les Facultés de sentir et de connaître* (Gedanken von den Faehigkeiten zu empfinden, etc. ; Ibid., 1775, in-8). Il a traduit de Swedenborg le traité sur les *Habitants de la terre, des planètes et des autres étoiles* (1771, in-8). On lui doit un *Commentaire historique sur les Psaumes* (Esslingen, 1848) et un *Dictionnaire biblique et emblématique opposé à celui de Teller* (Biblisches und emblemat. Wœrterbuch dem Tellerischen, etc. ; Stuttgart, 1776, in-8).

Cf. C.-Aug. Auberlen : *die Theosophie F.-C. Œt.'s* (Tubingue, 1847, in-8).

ŒUVRE ÉLÉMENTAIRE (L'), *Elementar-Werk*, publication polyglotte de Basedow ; — LES ŒUVRES ET LES JOURS, poëme d'Hésiode (voy. ces noms).

OFFICIIS (DE), traité de Cicéron (voy. ce nom).

OFTERDINGER (Henri D'), poëte allemand du XIII[e] siècle. Originaire d'Autriche, il est un des plus célèbres Minnesingers de son temps et l'un des héros du tournoi poétique de Wartbourg (voy. ce mot). Il a joui au moyen âge d'une grande réputation. On a sous son nom quelques poésies d'une authenticité contestable. On lui a attribué, sans fondement, la rédaction des *Nibelungen*. Novalis (voy. ce nom) a fait de lui le héros d'un roman d'art important, mais inachevé.

Cf. De Spaun : *H. von Ofterdingen und das Nibelungenlied* (Linz, 1840).

OGHUIM, alphabet gaélique. — Voy. GAÉLIQUE.

OGIBWAY (L'), langue de l'Amérique septentrionale. Elle est parlée par les indigènes ogibways, qui vivent sur le territoire anglais près de la rivière des Assiniboins et de la rivière Rouge, et qui habitaient autrefois les bords du lac Supérieur. Elle ne se distingue par aucune particularité grammaticale des autres langues algonquines (voy. ce mot).

OGIER (CHEVALERIE et ENFANCES), et OGIER LE DANOIS, chansons de la geste de Doon. — Voy. DOON, ADÈNES et RAIMBERT (de Paris).

OGILBY (John) et OGILVY, littérateur anglais, né à Edimbourg en novembre 1600, mort à Londres le 4 septembre 1670. Après avoir exercé diverses industries et dirigé un théâtre, il fut ruiné, recommença à quarante-sept ans ses études classiques et donna avec succès des traductions de *Virgile* (Londres, 1649-50, gr. in-8 ; 1654, in-fol), d'*Esope*, en vers, avec quelques fables originales (Cambridge, 1651-65, 2 vol. in-4), de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, avec J. Shirley (Londres, 1660-65, 2 vol. in-4). Il a écrit en outre : *Relation du couronnement de Charles II* (Ibid., 1661, in-fol., fig.) ; *History of China* (Ibid 1667-71, 2 vol. in-fol.) ; plusieurs livres de voyages et de description géographique ; des poëmes détruits dans l'incendie de 1666, entre autres une épopée en douze chants sur Charles II, *Carolies*.

Cf. Chalmers : *General biogr. Dictionary*.

OGNIBUONO DE LONIGO, dit *Omnibonus Leonicenus* grammairien italien du XV[e] siècle. Élève de maîtres érudits et professeur de belles-lettres à Venise, il dirigea l'imprimerie de Nicolas Janson. On lui doit des ouvrages de grammaire et de prosodie, réunis sous le titre de *Grammatices rudimenta cum libello de arte metrica* (Vicence, 1506), des commentaires sur *Lucain*, *Valère-Maxime*, *Salluste*, le *De Oratore*, etc., et de bonnes éditions.

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, au mot LEONICENUS.

OHSSON (Ignace MOURADGEA D'), diplomate et historien suédois, d'origine arménienne, né à Constantinople en 1740, mort en France, au château de Bièvre, le 27 août 1807. Il fut, comme son père, ministre de Suède auprès de la Porte. Très-versé dans la connaissance des langues, des mœurs et des lois de l'Orient musulman, il a publié un ouvrage très-important par les documents qu'il contient et les explications qui les accompagnent : c'est le *Tableau général de l'Empire ottoman* (Paris, 1787-90, 2 vol. in-fol., 137 pl.; 1821, t. III). On lui doit en outre, sous le titre de *Tableau historique de l'Orient* (Ibid., 1804, 2 vol. in-8), une *Histoire des anciens Perses*, destinée à servir d'introduction à celle des Ottomans. — Son fils, Constantin MOURADGEA D'OHSSON, né à Constantinople vers 1780, ministre de Suède à La Haye, puis à Berlin, a publié, outre le tome III de l'ouvrage de son père : *Des Peuples du Caucase, etc., dans le X[e] siècle* (Paris, 1827, in-8) ; *Histoire des Mongols, de Tchinguiz-kan à Timeer-lanc* (Paris, 1824 et suiv.; La Haye, 1835, 4 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*, au mot MOURADJA D'OHSSON.

OIHENART (Arnauld), littérateur français du XVII[e] siècle, né à Mauléon (Basses-Pyrénées). Avocat au parlement de Navarre, il publia un livre très-estimé sur le pays et l'histoire des Basques : *Notitia utriusque Vasconiæ tum Ibericæ, tum Aquitanicæ* (Paris, 1637, 1656, in-4). On a encore de lui : *Proverbes basques recueillis par le sieur Oihenart, plus les Poésies basques du même auteur* (Ibid., 1657, in-8), avec un traité de la versification basque et un vocabulaire.

Cf. Lenglet-Dufresnoy : *Méthode pour étudier l'histoire*, t. II.

OÏL (LANGUE D'), nom donné à la langue romane du nord de la France. A mesure que le langage roman s'éloignait davantage du latin, il a formé plusieurs dialectes, dont les principaux sont la langue d'oïl et la langue d'oc ou provençale. La langue d'oïl, c'est-à-dire du *oui*, prit son nom de la manière dont elle formait la particule affirmative par contraction des démonstratifs latins *hoc illud*, tandis que les Provençaux la tiraient de *hoc* seul et les Espagnols et les Italiens de *sic* : d'où les langues d'*oc* et du *si*. Elle fut parlée au nord de la Loire, jusqu'à Tournai et aux frontières de Flandre. Elle traversa même le détroit à la suite des Normands. La langue d'oïl, qui s'est divisée et altérée dans beaucoup de patois, ne fut pas un patois elle-même ; elle a eu son développement régulier, sa grammaire, sa syntaxe. Née sous l'influence dominante des lois et des analogies du latin, elle conserva des traces du système des langues synthétiques et ne fut pas, comme le français actuel, purement analytique. Sa tendance fut d'arriver à la clarté par l'ordre des mots, tout en gardant l'usage d'inflexions et de désinences rappelant les déclinaisons latines et facilitant les inversions.

Les progrès de la langue romane d'oïl sont nettement marqués dans les *Lois de Guillaume le Conquérant* (XI[e] siècle). Entre ce texte et les plus anciennes poésies que nous possédions, il y a une lacune d'un siècle. Mais comme ce laps de temps se rapporte justement à une époque de vie et de

mouvement, que d'autre part la plupart des chansons de geste connues sont des remaniements de compositions relativement anciennes, on est amené à penser qu'il faut voir dans la rareté des textes un indice que la littérature populaire a été, dans le principe, presque exclusivement *orale*.

Le plus ancien monument poétique de la langue d'oïl est la *Cantilène en l'honneur de sainte Eulalie* (voy. ces mots), appartenant au x^e siècle. Elle offre les caractères d'une langue constituée, tandis que les Serments de Louis le Germanique, de l'an 842, sont d'une langue en formation. Au commencement du XII^e siècle se montre une œuvre d'une importance capitale pour l'histoire de notre littérature et de notre langue, *la Chanson de Roland*. A ces deux compositions, inégales en étendue comme en mérite, il faut ajouter le *Bestiaire* de Philippe de Thaun, également du XII^e siècle, et la *Vie de saint Alexis*, écrite du XI^e au XII^e siècle, pour avoir les textes les plus anciens de la poésie française. La prose de ce même temps ne fournit qu'une traduction des *Quatre livres des Rois*, publiée par M. Leroux de Lincy en 1841, dans la collection des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*. — Voyez ROMANES (Langues).

Cf. Moland et d'Héricault : *l'Introduction* des *Nouvelles françaises en prose du XIII^e siècle* (Paris, 1855, in-16); — baron de Chevallet : *Origine et formation de la langue française* (Ibid., 2^e édit., 1858, 3 vol. in-8); — Burguy : *Grammaire de la langue d'oïl*, suivie d'un glossaire (Berlin, 3 vol.); — plusieurs des ouvrages cités aux articles FRANÇAISE (Langue) et ROMANES (Langues).

OISEAUX (LES), comédie d'Aristophane, de Gœthe (voy. ces noms).

OISIN ou OSSIAN. — Voyez GAÉLIQUE (Littérature) et MACPHERSON.

OISIVETÉS (LES), ouvrage de Vauban (voy. ce nom).

OLAFSEN (Magnus), savant islandais, né en 1573, mort en 1636. Il étudia à Copenhague, puis exerça le ministère évangélique dans son pays. On lui doit : *Specimen lexici runici*, édité par Wormius (Copenhague, 1650, in-fol.); une traduction latine manuscrite de l'*Edda*, qui a beaucoup servi aux autres traducteurs, etc. — On cite plusieurs autres savants islandais de ce nom : Etienne OLAFSEN, né vers 1610, mort en 1688 pasteur à Valtenaes, auteur de : *Voluspa, philosophia antiquissima norvago-danica* (Copenhague, 1665, in-4), etc. — Eggert OLAFSEN, né en 1726, mort en 1768, qui a donné, entre autres écrits sur l'Islande : *Enarrationes historicæ de Islandiæ natura et constitutione* (Ibid., 1749, in-8). — John OLAFSEN, frère du précédent, né en 1731, mort le 18 juillet 1811, auteur d'intéressantes études littéraires, entre autres : *De l'Ancienne poésie des peuples du Nord, les règles, les genres, la langue, la déclamation* (Om den gamle nordiske Digtekonst, etc.; Ibid., 1786, in-4).

Cf. Nyerup : *Dansk Literatur-Lexikon*.

OLAH (Nicolas), *Olahus*, savant prélat hongrois, né à Harmanstadt le 9 janvier 1493, mort le 14 janvier 1568. Il fut chancelier du royaume et primat de Hongrie. On a inséré dans divers recueils ses travaux, entre autres : *Hungaria, seu de originibus gentis, regionis situ*, etc., *Attila, sivè de rebus, bello paceque ab eo gestis* (1538, 1763).

Cf. Bel : *Hungaria nova cisdanubiana*, t. I.

OLAVIDE (Don Pablo-Antonio-Jose), comte DE PILOS, homme d'État et économiste espagnol, né à Lima en 1725, mort en Andalousie en 1803. Populaire dans toute l'Europe par ses services et par les persécutions qu'il subit, il a écrit durant son séjour en France *le Triomphe de l'Evangile*, histoire d'un philosophe converti (el Evangelio en triunfo), ouvrage diffus, qui n'en eut pas moins un grand succès en Espagne et fit revenir l'Inquisition de ses rigueurs contre lui. Il a été traduit et abrégé en français (Lyon, 1805, 4 vol. in-8; 1821, 3 vol. in-8; 1835, 4 vol. in-12).

Cf. Bourgoing : *Tableau de l'Espagne moderne*, t. I, II et III; — Quérard : *la France littéraire*.

OLEARIUS (Adam ŒLSCHLÆGER, dit), savant voyageur et orientaliste allemand, né vers 1600 à Aschersleben (Anhalt), mort à Gottorp le 22 février 1671. Il fit ses études à Leipzig, puis fut appelé à la cour du duc de Holstein-Gottorp comme mathématicien et bibliothécaire. Nommé conseiller en 1633, il fut secrétaire des deux ambassades envoyées l'une à Moscou, l'autre en Perse, et que suivit aussi le poëte Flemming. Il rendit à ses compagnons les plus grands services et rentra à Gottorp en 1639. Aussi distingué comme écrivain que comme savant, il était membre de la Société littéraire des Fructifiants.

Son principal ouvrage est son *Voyage à Moscou et en Perse* (Moscowitische und Persianische Reisebeschreibung; Schleswig, 1647, in-fol., avec nombreuses planches, 1656, 2^e édit. très-augmentée) : l'auteur y retrace les mœurs, les gouvernements et l'histoire des pays qu'il a visités; il rappelle et contrôle par ses impressions personnelles les renseignements qui nous ont été transmis sur la Perse par Xénophon, Plutarque, Ammien Marcellin, etc.; son style est simple et concis, et son exposition d'une grande exactitude. Cet ouvrage, traduit en français par Abraham de Wicquefort, sous ce titre : *Voyages très-curieux et très-renommés, faits en Moscovie, Tartarie et Perse par le sieur Adam Olearius* (Paris, 1656, in-4; 1719 et 1727, avec les figures de l'original, etc.), a été également traduit en hollandais par Dieterius van Wageningen (Utrecht, 1651, in-12), en anglais par Jean Davis (Londres, 1666, in-fol.) et en partie en italien (Viterbe, 1658, in-4). Olearius avait publié aussi la relation du *Voyage de J.-Alb. de Mendelslo aux Indes orientales*, relation qui se trouve jointe aux différentes éditions et traductions de son propre voyage. On lui doit en outre, sans parler d'ouvrages sur la Perse, restés manuscrits, la traduction fidèle du persan en allemand du *Gulistan* de Sadi (Schleswig, 1654; 1660, in-4, édit. augmentée). — Le surnom d'Olearius ne doit pas faire confondre Œlschlæger avec les divers membres d'une famille de savants du nom d'OLEARIUS, théologiens, jurisconsultes, philologues, érudits et numismates.

Cf. Chauffepié : *Dict. historique*; — Mollerus : *Cimbria literata*, t. I; — Hirsching : *Histor. literarisch Handbuch*; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II.

OLEN, 'Ωλήν, personnage mythique grec, qui était regardé comme le plus ancien poëte lyrique et le premier auteur d'hymnes sacrés en vers hexamètres. Son nom paraît signifier *le joueur de flûte*. Quelques-uns le disent hyperboréen; mais le plus souvent on le fait naître en Lycie. Dans l'un et l'autre cas, il est représenté comme venant établir à Délos les oracles et le culte d'Apollon. Plusieurs hymnes anciens lui étaient attribués; Pausanias fait mention de ceux à Junon, à Achæïa, à Ilithyie.

Cf. Creuzer : *Symbolik*, t. II; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

OLHAGARAY (Pierre), historien français, mort au commencement du XVII^e siècle. Il était pasteur de l'Église réformée à Mazères et fut nommé en 1605 historiographe de Henri IV. Il a laissé : *Histoire des comtés de Foix, Béarn et Navarre* (Paris, 1609, in-4), utile à consulter sur la jeunesse de Henri IV.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

OLIER (l'abbé Jean-Jacques), écrivain ecclésiastique français, né le 20 septembre 1608 à Paris, mort le 2 avril 1657. Fils d'un maître des requêtes, il étudia au collége d'Harcourt, puis en Sorbonne,

et fut ordonné prêtre en 1633. Ayant formé le projet de créer une maison destinée à l'instruction des jeunes ecclésiastiques, il établit d'abord à Vaugirard, en 1642, une communauté qui lui fournit des maîtres pour le séminaire de Saint-Sulpice qu'il fonda en 1645, après avoir été nommé curé de cette paroisse. La congrégation de Saint-Sulpice s'étendit rapidement dans plusieurs villes de France et envoya des missionnaires en Amérique. Olier était l'ami de saint Vincent de Paul. Il commença en 1655 l'église actuelle de Saint-Sulpice. Ses ouvrages, qui tiennent un rang distingué dans le monde ascétique, sont : *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure* (Paris, 1650, in-12); *Lettres spirituelles* (1672, in-8); *Journée chrétienne* (1672, in-12); *Traité des saints ordres* (1676, in-12); *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes* (1689, in-18); *l'Esprit directeur des âmes* (1831, 1834, in-12), etc.

Cf. De Bretonvilliers : *Mémoires sur M. Olier* (1841, 2 vol. in-8); — *Vie de M. Olier* (1851-53, 2 vol. in-8).

OLIM (LES), nom donné aux registres des arrêts rendus par la Cour du roi sous les règnes de Louis IX, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Louis le Hutin, Philippe le Long. Ils furent dressés par plusieurs rédacteurs, dont l'un au moins, Jean de Montluc, appartient au XIVe siècle. Ils appartenaient au Parlement de Paris, qui les tenait aussi secrets que possible. A part l'intérêt spécial qu'ils présentent pour l'histoire du droit français, ils contiennent une foule de renseignements précieux sur les institutions et les mœurs, sur les rapports et les luttes de la royauté avec les seigneurs, de ceux-ci avec leurs vassaux, du clergé avec le roi, les nobles et le peuple. Les *Olim* ont été publiés par le comte Beugnot dans la collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France (Paris, Impr. roy., 1840-48, 3 tom. en 4 vol. in-4) : publication complétée par celle de MM. Boutaric et Delisle, *les Actes du Parlement de Paris* (1863, in-4, t. I).

Cf. H. Klimrath : *Mémoire sur les Olim et le Parlement* (Paris, 1837, in-8).

OLIVET (Pierre-Joseph THOULIÉR, abbé D'), littérateur français, né le 1er avril 1682 à Salins, mort le 8 octobre 1768. Depuis sa sortie du collége jusqu'en 1713 il fit partie de la Compagnie de Jésus, où il porta le nom de P. Thoulier, et professa pendant plusieurs années. Voltaire fut au nombre de ses élèves. D'Olivet quitta les Jésuites pour suivre plus librement la vie littéraire. Il entra à l'Académie française en 1723, et en fut un des membres les plus actifs. Il apportait dans les discussions, comme dans ses écrits, une sévérité, une rigueur de goût qui se perdait trop souvent dans des minuties et les scrupules de grammaire. Il semblait aspirer au rôle de Boileau, dont jeune encore il avait été le disciple, alors que le maître du Parnasse devenu vieux joignait quelque chose d'atrabilaire et de morose à son esprit satirique et correct. Son caractère, brusque et rude, répondait à l'âpreté de son goût. Piron a dit de lui :

. . . S'il n'aima personne,
Personne aussi ne l'aima.

C'était injuste, car il fut lié avec Maucroix, Huet, La Monnoye, avec le président Bouhier, avec Mabillon, Batteux, Rollin, etc. Les auteurs de prédilection de l'abbé D'Olivet furent les anciens, et surtout Cicéron. Il avait pour ce dernier un enthousiasme déclaré qui fut, dit D'Alembert, comme son écusson. Il semblait répéter sans cesse l'espèce de cri de guerre qu'il avait fait retentir dans une de ses harangues académiques : « Lisez Cicéron, lisez Cicéron ! » Ses traductions de l'orateur romain montrent en effet qu'il l'entendait à fond, et il en a reproduit le sens avec exactitude; mais il a rarement su donner à sa phrase les tours, le mouvement, la vie de l'original. Le manque de souplesse, d'élégance, est ce qui frappe dans tous ses écrits, sous une correction froide et recherchée.

Ses ouvrages personnels sont : *Histoire de l'Académie française*, comprenant, avec l'ouvrage de Pellisson, une suite depuis 1652 jusqu'à 1700 (Paris, 1729, 2 vol. in-4; 1730, 2 vol. in-12; 1858, 2 vol. in-8); *Remarques sur la langue française* (Paris, 1767, in-12), contenant un *Traité de la prosodie française*, très-souvent réimprimé; des *Essais de grammaire* et des *Remarques de grammaire sur Racine*, où, dans le dessein de faire ressortir les difficultés de notre langue poétique et en prenant Racine comme le plus parfait de nos poëtes, il en signale les fautes les plus légères, celles même qui sous l'inspiration du génie deviennent des beautés; des *Lettres* au président Bouhier, etc. Il a traduit de Cicéron : *Sur la nature des dieux* (1721, 3 vol. in-12); les *Catilinaires*, en y joignant les *Philippiques* de Démosthène (1727, in-12); les *Tusculanes*, avec Bouhier (1737, 2 vol. in-12); les *Pensées*, recueil fait avec goût, très-souvent réimprimé. Il a donné comme éditeur : *Hueliana* (1722, in-12); *Œuvres* de Cicéron (1740-1742, 9 vol. in-8); *Poemata didascalica, nunc primum vel edita, vel collecta* (1749, 3 vol. in-12), etc.

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*; — Bousson de Mairet : *Eloge historique et littéraire de l'abbé d'Olivet* (1839, in-8).

OLIVIER (Jean), poëte latin moderne, mort le 12 avril 1540. Il fut évêque d'Angers. On a de lui : *Pandora* (Paris, 1542, in-4), poëme d'une bonne latinité, très-goûté des contemporains.

Cf. Scévole de Sainte-Marthe : *Éloges*, liv. II.

OLIVIER DE LA MARCHE, poëte et chroniqueur français, né à La Marche en 1426, mort en 1501. Il vécut à la cour des ducs de Bourgogne et fut plus tard capitaine des gardes de Louis XI. Il a laissé des *Mémoires* (1435-1492), pleins de curieuses anecdotes et dont la sincérité l'a fait comparer à Commines, mais dont le style est altéré par l'emploi d'expressions et de tournures wallonnes. Publiés pour la première fois par Denis Sauvage (Lyon, 1562, in-fol.), ils ont été plusieurs fois réimprimés (Gand, 1566, in-4; Bruxelles, 1616, in-4; Louvain, 1645, in-4). Les dernières éditions sont augmentées d'un *État de la maison des ducs de Bourgogne*. Les *Mémoires* d'Ol. de La Marche, publiés dans *le Panthéon littéraire*, font partie des collections de Petitot-Monmerqué, t. IX et X, 1re série, et de Michaud-Poujoulat, t. III.

On a encore du même : *le Chevalier délibéré*, en vers (Schiedam, 1483, in-4. Goth.); *le Parement et le triomphe des dames d'honneur*, en 26 chapitres, portant chacun le nom d'un ajustement de femme (Paris, 1510, in-8); *les Sources d'honneur pour maintenir les corporelles élégances des dames* (Lyon, 1532, in-8); *Livre des duels ou l'Advis de gage de bataille* (1586, in-8), réimprimé par Bernard Prost (Paris, 1872, in-8), etc. Plusieurs ouvrages manuscrits sont conservés à l'Escurial; on en trouve les titres dans les bibliothèques de Duverdier et de l'abbé Papillon.

Cf. *Notice* de l'édit. du *Panthéon littéraire*; — D. Nisard : *Hist. de la littérature française*, t. I; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, au mot LAMARCHE.

OLIVIER, roman de Mme de Duras, d'Henri de Latouche (voy. ces noms).

OLLIVIER, poëme en prose de Cazotte (voy. ce nom).

OLYMPIODORE, Ὀλυμπιόδωρος, historien grec du Ve siècle avant J.-C., né à Thèbes en Egypte. Il vécut à la cour d'Honorius, qui lui confia d'importantes missions, et il écrivit l'histoire du règne de cet empereur, sous le titre de Ἱστορικοὶ λόγοι. Nous ne connaissons son ouvrage que par un abrégé

de Photius, inséré dans les recueils de Ph. Labbe et d'André Schott.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X.

OLYMPIQUES, odes de Pindare (voy. ce nom).

OLYNTHIENNES (LES), discours de Démosthène (voy. ce nom).

OMAGUA (L'). — Voy. GUARANIS (Idiomes).

OMBRE (L') DE LA DEMOISELLE DE GOURNAY, recueil d'écrits de M^lle de Gournay (voy. ce nom).

OMBRES CHINOISES. — Voy. MARIONNETTES.

OMBRIEN (IDIOME), l'un des idiomes anciens de la péninsule Italique. Il était parlé, antérieurement à la domination romaine, par les *Umbri* qui, selon Pline, étaient les plus anciens habitants de l'Italie et dont la capitale, Ameria (aujourd'hui Amelia, près de Spolète), avait été fondée 381 ans avant Rome. Niebuhr a reconnu des affinités entre l'ombrien et le latin. Il est certain que l'ombrien fut l'un des éléments qui entrèrent dans la composition de cette dernière langue. D'autre part, il a été signalé une conformité, au moins apparente, entre l'ombrien et l'étrusque, augmentée encore par l'emploi, dans les inscriptions et les légendes des médailles des Ombriens, de caractères ayant beaucoup d'analogie avec ceux des Etrusques. Les Ombriens se servaient aussi de l'alphabet latin. Les hypothèses de Grotefend, d'Aufrecht et de Kirchhoff sur les valeurs phonétiques de leur alphabet propre manquent de précision et ne sont fondées que sur un trop petit nombre de textes. Parmi ceux-ci figurent au premier rang les Tables d'airain, dites Eugubines, découvertes au nombre de neuf en 1444, près de Gubbio (l'ancien *Eugubium*, en Ombrie). De sept de ces tables que l'on possède encore, cinq sont écrites avec les caractères ombriens et deux avec l'alphabet latin. Selon Lepsius, elles ne remontent pas au delà du IV^e siècle de la fondation de Rome. Les textes fournis par elles ont été très-diversement interprétés. L'opinion la plus générale est qu'elles retracent des formules rituelles.

Cf. Stan. Bardetti : *Della lingua di primi abitatori dell' Italia* (Modène, 1772, in-4) ; — Lepsius : *De Tabulis Eugubinis* (Berlin, 1833, in-8), et *Inscriptiones linguæ umbricæ et oscæ* (Leipzig, 1846) ; — Ch. Lassen : *Suppléments à l'explication des tables Eugubines* (Bonn, 1833, in-8), en allem. ; — Grotefend : *Rudimenta linguæ umbricæ ex inscriptionibus antiquis enodata* (Hanovre, 1835-49, in-4) ; — Aufrecht et Kirchhoff : *Sur les Monuments de la langue ombrienne* (Berlin, 1849-51, 2 vol. in-4), en allem. ; — Th. Mommsen : *die Unteritalischen Dialecte* (Leipzig, 1860) ; — Fr. Ritschl : *Priscæ latinitatis monumenta epigraphica* (Berlin, 1862, in-fol.).

O' MEARA (Barry-Edward), médecin irlandais, né en 1786, mort en 1836. Il était chirurgien major sur le *Bellérophon*, lorsque Napoléon alla se confier à l'hospitalité anglaise, et il l'accompagna à Sainte-Hélène en qualité de chirurgien. A la suite d'un désaccord avec le gouverneur Hudson Lowe, il fut rappelé en 1818, puis destitué. Les notes qu'il avait prises sur ses entretiens intimes avec Napoléon lui servirent à publier un ouvrage dont le succès fut considérable, et que M^me Collet traduisit en français sous ce titre : *Napoléon en exil, ou l'Écho de Sainte-Hélène, ouvrage contenant les opinions et les réflexions de Napoléon sur les événements les plus importants de sa vie* (Paris, 1822, 2 vol. in-8). Ce livre, souvent réimprimé, comprend l'histoire de la captivité de Napoléon depuis juillet 1815 jusqu'au mois de juillet 1818. On a quelquefois attribué au docteur O' Meara les *Lettres écrites de Longwood* et connues sous le titre de *Lettres du cap de Bonne-Espérance*, l'un des ouvrages apocryphes qui furent publiés sous le nom de Napoléon ; elles se trouvent dans le *Recueil de pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène*, t. II.

Cf. W. Forsyth : *Hist. de la captivité de Nap.* (Londres, 1853, 3 vol. in-8), trad. en franç. (Paris, même année, 4 vol. in-8)

ONDINE, roman de Lamothe-Fouqué (voy. ce nom).

ONÉIDA (L'). Langue indigène de l'Amérique du Nord, du groupe des idiomes iroquois. Elle est parlée dans la région des grands lacs, par les Indiens Onéidas, peuplade dont l'importance numérique s'est beaucoup réduite. Selon Smith Barton, c'est l'idiome le plus doux de ceux que parlent les cinq nations iroquoises. Il remplace par *l* la lettre *r* qui manque à son alphabet. Il est très-riche en mots composés, se fait remarquer par la variété des tours et la propriété des termes. La grammaire, à peu près identique avec celle de la langue huronne, a pour particularité de marquer le duel dans les noms.

Cf. Schoolcraft : *Indian Tribes of the United States*, t. II, p. 482-93 ; — H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

ONÉSICRITE 'Ονησίκριτος, historien grec du IV^e siècle avant J.-C., né à Astypalée ou à Egine. Il fut disciple de Diogène le Cynique. Ayant suivi Alexandre en Asie, il eut, d'après l'ordre de ce roi, une conférence avec les gymnosophistes indiens. On le voit ensuite premier pilote de la flotte qui descend l'Indus et va jusqu'au golfe Persique. Il écrivit une histoire d'Alexandre, qui est perdue. La tendance de l'auteur au merveilleux l'a fait appeler par Strabon « un archipilote de mensonges ». Les fragments d'Onésicrite ont été réunis par Geier, dans les *Alexandri historiarum scriptores*, t. III, avec un commentaire détaillé.

ONGUENT POUR LA BRULURE, satire de Barbier d'Aucourt (voy. ce nom).

ONKELOS, rabbin qui vécut vers le temps de Jésus-Christ et des apôtres, si l'on en juge par la pureté de la langue chaldaïque dans laquelle il a écrit. Des auteurs juifs lui donnent Gamaliel pour maître et saint Paul pour condisciple. D'autres le confondent avec Aquila, le traducteur de la Bible en grec. On a de lui un *Targum*, ou paraphrase du Pentateuque (Bologne, 1482 ; Berlin, 1831-1835, 3 part. in-8). Cet ouvrage, très-estimé des Juifs, a été souvent imprimé dans les polyglottes.

Cf. Simon Richard : *Hist. critique du Vieux Testament*.

ONOMACRITE, 'Ονομάκριτος, poëte grec du XVI^e siècle avant J.-C. Chargé par Hipparque de recueillir les vers de Musée, il fut exilé d'Athènes pour avoir mêlé aux oracles de l'ancien poëte des vers de sa composition. D'après Pausanias, on attribuait de son temps certains poëmes à Onomacrite ; mais ils n'étaient probablement que des remaniements d'œuvres anciennes.

Cf. Eichhoff : *De Onomacrito atheniensi* (1840, in-4).

ONOMASTICON (du grec 'Ονομαστικὸς, qui nomme, qui désigne), répondant au mot d'origine latine *nomenclature*. C'est le nom donné chez les anciens à un répertoire de notes et renseignements distribués sous les noms des personnes ou des choses. C'est un des synonymes de *dictionnaire*. Il paraît y avoir eu un assez grand nombre de compilations de cette nature et de ce titre au moment où la langue et la littérature grecques se répandirent dans le monde romain, c'est-à-dire à l'époque alexandrine. Il nous en est parvenu une très-précieuse sous le nom de Julius Pollux, qui vivait sous les empereurs Marc-Aurèle et Commode. L'auteur ne suit pas l'ordre alphabétique, mais, divisant son ouvrage en dix livres, il traite dans un ordre déterminé, mais qui n'a rien de bien rigoureux pourtant, des dieux, de l'homme, de la famille, des connaissances scientifiques, des arts, des lois, des villes, de la campagne, des objets usuels mentionnés par les écrivains depuis Homère. C'est une véritable encyclopédie méthodique de l'antiquité. Plusieurs érudits modernes ont repris

ce titre pour des dictionnaires spéciaux; tels sont: l'*Onomasticon historiæ romanæ*, de Glandorp (Francfort, 1589, in-fol.), catalogue historique des noms et des familles célèbres de Rome; l'*Onomasticon litterarium* ou *Nomenclator historico-criticus*, de Christophe Saxe (Utrecht, 1775-1803, 8 vol. in-8), précieux répertoire d'histoire littéraire; l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli, qui est, sous forme de lexique, l'un des plus importants commentaires biographiques, historiques, géographiques, etc., des œuvres de Cicéron (voy. ces divers noms).

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

ONOMATOPÉE. — Voy. FIGURES DE MOTS.

ONONDAGA (L'), langue indigène de l'Amérique septentrionale de la famille des idiomes iroquois. Elle est parlée dans l'Etat de New-York par les débris de l'ancienne peuplade des Onondagas. Cette langue a les caractères généraux des idiomes auxquels elle est apparentée. — Voy. IROQUOIS (Idiomes).

ONOSANDER, 'Ονόσανδρος, écrivain militaire grec du Ier siècle après J.-C. Il est l'auteur d'un célèbre ouvrage de tactique, intitulé Στρατηγικὸς λόγος. Le style en est assez heureusement imité de Xénophon. Il est estimé pour l'abondance et la sûreté des renseignements; le maréchal de Saxe, qui en avait lu la traduction, affirmait en avoir retiré un grand profit. Ce livre a été d'abord traduit en latin par N. Sagundino (Rome, 1694), puis en français par J. Charrier (Paris, 1546), en italien par Fabio Cotta (Venise, 1546), en latin par Joachim Camerarius (1595) Le texte grec en fut publié pour la première fois par N. Rigault (Paris, 1599). La meilleure édition est celle de N. Schwebel (Nurenberg, 1761, in fol.), qui contient, avec le texte grec, la traduction française du baron de Zurlauben et des notes de J. Scaliger et Is. Vossius. On estime aussi l'édition donnée par Coray (Paris, 1822, in-8) et celle de la collection Teubner (Leipzig, 1860, in-12). — Suidas attribue à Onosander un traité sur les stratagèmes et un commentaire sur la *République* de Platon; l'un et l'autre sont perdus.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca.*

OPATA (L'), langue de l'Amérique centrale de la région mexicaine, parlée dans la Sonora. Elle est apparentée aux divers idiomes en usage sur le plateau de l'Anahuac. Natal Lombardo en a donné la *Grammaire* (Arte de la lengua opata; Mexico, 1702).

Cf. H.-E. Ludewig : *the Literat. of americ. languages.*

OPÉRA, mot italien qui signifie *œuvre*, et qui désigne spécialement cette œuvre dramatique par excellence où tous les arts se prêtent un mutuel concours, où la poésie et la musique s'associent d'une manière intime, où les danses avec leurs grâces savantes, et la décoration avec ses splendeurs, viennent soutenir ou varier l'intérêt et accroître l'illusion. Nous avons dit ailleurs quelles sont, dans l'opéra, les conditions de l'association de la poésie et de la musique (voy. LIBRETTO); il nous reste à indiquer ici les points saillants de l'histoire du genre et les divisions qu'il comporte.

Il faut remonter bien haut pour trouver l'origine de l'association de la musique avec la poésie dans une œuvre scénique. Elle s'est accomplie, dans une certaine mesure, chez les Grecs, chez les Romains, dans l'Inde, en Chine, à des époques fort reculées. Dans des temps plus proches de nous, la musique instrumentale eut une place dans les compositions dramatiques du moyen âge. On fit en Italie, dès le XVe siècle, l'application de la musique à des pièces de théâtre : une *Conversion de saint Paul*, avec musique de Francesco Baverini, fut représentée à Rome de 1440 à 1480. L'*Orfeo* d'Ange Politien (1475), qui est presque le début de la muse tragique en Italie, n'est pas sans analogie avec l'opéra : Orphée récitait, au son de la guitare, une ode saphique et des vers imités d'Ovide et de Claudien; puis des chœurs furent ajoutés à cette œuvre composite. Au XVIe siècle, Alfonso della Viola, maître de chapelle à Ferrare, s'approcha encore davantage de l'opéra moderne dans l'*Orbecche* de Giraldi Cinthio, tragédie avec des parties chantées dont il fit la musique et qui fut jouée à Ferrare en 1541. Enfin la pastorale de *Dafne* du florentin Ottavio Rinuccini fut jouée en 1594 avec la musique de Jacopo Peri. Ce fut le premier opéra véritable. Ces auteurs, encouragés par le succès, écrivirent *Eurydice*, avec l'aide d'un second compositeur, Caccini. Cette pièce fut représentée en 1600, aux fêtes données en France lors du mariage de Henri IV et de Marie de Médicis. Rinuccini composa encore *Ariane à Naxos*, drame lyrique pour lequel il s'associa le musicien Monteverde. La partie originale de l'œuvre des Florentins était le récitatif, composé à l'imitation de ce que l'on supposait avoir été l'antique mélopée. Les tentatives peu hardies qui furent faites ensuite dans la voie nouvelle, se rapportant à des perfectionnements introduits dans la musique, l'orchestration, etc., n'appartiennent pas à l'histoire littéraire de ce genre dramatique.

L'opéra d'*Eurydice*, joué à Paris à l'occasion du mariage de Henri IV avec une princesse italienne, n'est pas le seul modèle de drame lyrique que nous ait fourni l'Italie au XVIIe siècle. En 1645 le cardinal Mazarin, pour plaire à Anne d'Autriche, fit venir du même pays des chanteurs et des musiciens, qui exécutèrent à la cour la *Festa teatrale della finta pazza*, opéra buffa de Strozzi. On joua de même un opéra italien, *Ercole amante*, lors du mariage de Louis XIV. Enfin l'abbé Perrin composa des opéras français dont Cambert, musicien de la reine, fit la musique. Ces derniers donnèrent *Ariadne* (1659), *Pomone* (1671). Ils avaient obtenu en 1667 le privilége de fonder des académies de musique (voy. l'art. suivant). Mais l'opéra ne compta réellement en France, comme genre littéraire, que lorsque Quinault et Lulli eurent uni leurs talents. Jusque-là, représenté par des œuvres très-faibles, il n'eut de succès qu'à la cour et parut ennuyeux à la bourgeoisie. Il avait été accueilli avec plus d'empressement et de naïveté à la fois en Allemagne. Pour être plus accessibles au peuple, les premiers opéras s'écrivirent en deux langues : les airs, les duos, les morceaux de sentiment et de passion, se chantaient en italien, les récitatifs et tous les développements explicatifs de l'intrigue étaient en allemand.

Après la période brillante remplie par Quinault et Lulli, c'est en Italie qu'il faut revenir pour suivre les progrès du drame lyrique. Au XVIIIe siècle, Apostolo Zeno réagit contre la tendance de la musique à absorber tout l'intérêt de l'opéra au point d'annuler le poëme. A son tour il accorda trop à celui-ci et fit de ses pièces de véritables tragédies à peine mêlées de chant. Métastase eut le mérite de comprendre mieux la combinaison des deux éléments essentiels du genre, et il prétendit établir entre eux un équilibre qu'il rompit parfois au profit du poëte et au détriment du musicien. Mais celui-ci a bien repris sa revanche, tant en Italie qu'en France et en Allemagne, et, dans la foule des auteurs de poëmes lyriques du siècle dernier, Beaumarchais est le seul qui ait protesté, et avec plus d'éclat que de bonheur, contre la subordination absolue de la poésie à la musique dans l'opéra. De même les librettistes modernes, contents de la part qui leur est faite dans les beaux profits des œuvres lyriques, semblent avoir trop souvent renoncé à toute revendication de gloire. Aussi

pour le public lettré de nos jours les immortels chefs-d'œuvre des scènes musicales sont attachés au nom du compositeur sans presque jamais rappeler celui du poëte.

Les Italiens ont divisé les opéras, soit d'après le sujet, soit surtout d'après le ton grave ou plaisant qui domine, sous les noms de *sacra*, *seria*, *semiseria*, *buffa*. Pour nous, tout en ayant des noms particuliers tirés du caractère des ouvrages lyriques, oratorios, drames lyriques, symphonies avec paroles, ballets, divertissements, etc., nous les avons principalement divisés en grands opéras et opéras comiques, suivant qu'ils sont entièrement chantés ou seulement en partie. Les opéras comiques s'appelèrent longtemps comédies mêlées d'ariettes; ils furent, sous ce nom, le principal élément de vogue des anciens théâtres de la Foire, et ils rappellent au XVIII^e siècle les succès de Lesage, Piron, Dorneval, Fuzelier, Sedaine, Panard, etc., dont les noms ne furent pas tout à fait éclipsés par ceux des musiciens. Parmi les librettistes de notre époque, pour ne pas parler des vivants, nous ne citerons que Scribe, le maître incontesté d'un genre qui, devant les envahissements de la musique, des machines et de la décoration, réclame du poëte plus de savoir-faire que d'originalité.

Cf. Le P. Ménestrier : *Des Représentations en musique anciennes et modernes* (Paris, 1681, in-12) ; — Saint-Evremont : *Réflexions sur les opéras* (Londres, 1725, in-12) ; — Riccoboni : *Lettres à M^{me} la marquise de P. sur l'opéra* (Paris, 1741, in-12) ; — de Chassiron : *Réflexions sur les tragédies-opéra* (Ibid., 1751, in-12) ; — Algarotti : *Saggio sopra l'opera* (Livourne, 1763), traduit en français dans l'édition de ses *Œuvres* (Berlin, 1772, 8 vol. in-12) ; — Planelli : *Dell Opera in musica* (Naples, 1772, in-8) ; — Castil-Blaze : *De l'Opéra en France* (Paris, 1820, 2 vol. in-8) ; — Ed. Fournier : *la Musique chez le peuple, ou l'Opéra national, son passé et son avenir* (Ibid., 1847, in-18) ; — Sutherland : *History of the « Opéra »* (Londres, 1861, 2 vol. in-8) ; — Desnoiresterres : *la Musique française au XVIII^e siècle. Gluck et Piccini* (Paris, 1872, in-8) ; — les divers ouvrages cités à l'art. DÉCORS ET MACHINES.

OPÉRA (THÉATRE DE L'), ou ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. A la suite des représentations lyriques données à Paris en 1645 par les chanteurs italiens que Mazarin avait fait venir en France, l'abbé Perrin, Cambert, maître de la musique de la reine, et le marquis de Sourdéac, qui avait imaginé d'ingénieuses machines de théâtre, songèrent à développer chez nous les spectacles lyriques, et l'on vit se fonder d'une manière permanente un théâtre d'opéra. L'abbé Perrin obtint, par lettres patentes enregistrées le 28 juin 1667, l'autorisation d'établir pour douze ans, à Paris et dans d'autres villes de France, des « académies de musique » pour l'exécution d'opéras. Les lettres patentes déclaraient que les gentilshommes et nobles demoiselles pourraient figurer sur cette nouvelle scène sans déroger. L'Académie de musique s'établit d'abord au jeu de paume de la rue des Fossés-de-Nesle, depuis rue Mazarine. La représentation d'inauguration eut lieu le 10 mars 1671. On joua successivement sur cette scène : *Pomone* (1671), *les Peines et les plaisirs de l'amour* (1672); mais la discorde ayant désuni les associés, Lulli obtint, au mois de mars 1672, le privilége concédé d'abord à l'abbé Perrin. Vigarani, machiniste du roi, l'aida à disposer pour l'opéra un jeu de paume situé rue de Vaugirard, près du Luxembourg. On y donna *les Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, dont les paroles étaient de Quinault. Dans cet opéra parurent pour la première fois des danseuses sur la scène lyrique. Après la mort de Molière (1673) et l'abandon par sa troupe du théâtre du Palais-Royal, Lulli obtint cette salle. Quand il mourut, l'Opéra passa à ses deux fils, qui se montrèrent directeurs inhabiles. Après eux, l'Opéra fut concédé et exploité comme une sorte de ferme. En 1749 enfin, le roi, en se déclarant le protecteur de l'Académie « royale » de musique, releva ce théâtre. Son administration fut mise entre les mains du prévôt des marchands, sous l'autorité du comte d'Argenson, ministre et secrétaire d'État. C'est dans la salle du Palais-Royal que durant près d'un siècle ont été représentés les tragédies lyriques et les ballets héroïques de Quinault, de Campistron, de Lamotte, de Danchet, de Fontenelle, Cahuzac, etc., mis en musique par Lulli, Campra, Destouches, Mouret, Rameau, Mondonville, Labarre, etc. Chassé et Jelyotte y chantèrent pendant quarante ans; la célèbre cantatrice Lemaure y débuta en 1724; là dansèrent Marcel, la Camargo, la Sallé, Vestris. Enfin, la révolution musicale y fut commencée par des chanteurs italiens venus au mois d'août de l'année 1752, et qui pendant vingt mois représentèrent douze pièces de Pergolèse, Rinaldo, Ciampi, etc. J.-J. Rousseau aida par son *Devin de village* (1753) à l'accomplissement de cette révolution. Les bouffons rallièrent à la musique italienne des partisans enthousiastes. « Alors Paris, dit Rousseau dans ses *Confessions*, se divisa en deux partis plus échauffés que s'il se fût agi d'une affaire d'État ou de religion. L'un plus puissant, plus nombreux, composé des grands, des riches et des femmes, soutenait la musique française; l'autre plus vif, plus fier, plus enthousiaste, était composé de vrais connaisseurs, des gens à talents, des hommes de génie. Son petit peloton se rassembla à l'Opéra sous la loge de la reine. L'autre parti remplissait tout le reste du parterre et de la salle, mais son foyer principal était sous la loge du roi. Voilà d'où vinrent ces noms de partis, célèbres dans ce temps-là, de *coin du roi* et de *coin de la reine*. »

Un incendie ayant détruit la salle le 6 avril 1763, l'Opéra fut transporté au théâtre des Machines, dans les Tuileries. Il rouvrit au Palais-Royal le 26 janvier 1770, et fut encore détruit par le feu le 8 juin 1781. On lui construisit alors rapidement la salle qui devint le théâtre de la Porte-Saint-Martin. Les partitions de Gluck avaient marqué les derniers temps de la prospérité de l'Opéra vers la fin du XVIII^e siècle. Les troubles de la Révolution amenèrent la décadence de cette scène, qui ne se releva qu'avec le Consulat et l'Empire. Après avoir porté le nom de « Théâtre national de l'Opéra » et de « Théâtre de la République et des arts », l'Opéra fut appelé « Académie impériale de musique » en 1804. Son importance comme institution de l'Etat n'a cessé depuis de grandir par les œuvres de Spontini, Mercadante, Weber, Cherubini, Rossini, Bellini, Donizetti, Meyerber, Halévy, Auber, Gounod, Verdi, etc. L'Opéra était rue Louvois lorsque le duc de Berry y périt assassiné à la sortie. La salle fut démolie après cet attentat. Etabli rue Le Pelletier, dans une salle provisoire d'une acoustique excellente, l'Opéra y resta cinquante ans et en fut chassé par l'incendie en 1873, pendant qu'on lui élevait lentement et à grands frais (plus de 40 000 000 de francs), sur les plans de M. Ch. Garnier, un édifice de vastes proportions et d'un luxe architectural inouï. Après une série de représentations données à la salle Ventadour, l'Opéra s'est installé dans son nouveau palais, le 1^{er} janvier 1875, sans en signaler l'inauguration par une de ces grandes œuvres d'art qui lui ont fait tant d'honneur depuis cinquante ans.

Cf. Outre les ouvrages cités à l'article précédent : Durey de Noinville : *Histoire de l'Opéra* (Paris, 1753-57, 2 vol. in-8) ; — Castil-Blaze : *Théâtres lyriques de Paris : l'Académie impériale de musique, Histoire littéraire, musicale, chorégraphique de ce théâtre, de 1645 à 1855* (Ibid., 1855, 2 vol. in-8) ; — D^r Véron : *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (Ibid., 1854, 6 vol. in-8) ; — G. Chouquet : *Hist. de la musique dramatique en France* (Ibid., 1873, in-8) ; — Alph. Royer : *Hist. de l'Opéra* (Ibid., 1875, in-8) ; — Nuitter : *Hist. du nouvel Opéra* (Ibid., 1875).

OPÉRA-COMIQUE (Théâtre de l'), l'un des théâtres de Paris. Lorsque le genre de l'opéra comique eut pris naissance sur les théâtres de la foire, ce spectacle, composé de dialogues plaisants, de chants, de danses et de sauts périlleux, séduisit par sa variété et eut de la vogue. Les théâtres privilégiés, l'Académie royale de musique, la Comédie-Française et la Comédie-Italienne, protestèrent contre les envahisseurs et leur firent une guerre qui dura longtemps. Toutes sortes d'entraves furent apportées à leurs représentations. Un arrêt du parlement du 2 janvier 1709 enjoignit aux directeurs de troupes d'opéra comique de revenir aux danses de cordes et aux marionnettes. Cet arrêt fut en partie éludé, et il s'établit aux foires l'usage des pièces *à écriteaux* (voy. ce mot) et celui des pièces *à la muette*, mêlées de jargon. Dans celles-ci, les acteurs pour animer leur jeu prononçaient des phrases vides de sens, des mots baroques et trouvaient encore ainsi le moyen de parodier le débit emphatique des comédiens français, leurs plus impitoyables adversaires. Enfin, en 1714 une transaction avec les grands théâtres permit aux comédiens forains de prendre le titre d'Opéra-Comique et de jouer des pièces de ce genre, sauf quelques restrictions dans la mise en scène. Puis de nouvelles rigueurs furent exercées. En 1730 Lesage, qui soutenait de son talent la comédie lyrique persécutée, écrivit pour la foire Saint-Germain *l'Opéra-Comique assiégé*, à propos d'un procès que les comédiens français venaient d'intenter à ce théâtre et de perdre. En 1745, l'Opéra-Comique fut fermé par le parlement, et le genre aboli. L'on ne joua plus à la foire que des scènes muettes. Enfin, un sieur Monet obtint la permission de rétablir ce théâtre en 1752. Cette résurrection fut définitive.

En 1762, les comédiens italiens consentirent à recevoir dans leur salle de la rue Mauconseil (l'ancien théâtre de l'Hôtel de Bourgogne) la troupe des comédiens chantants. Dès lors, dans ce théâtre le répertoire italien fut abandonné, et les comédies françaises à ariettes ou sans musique y devinrent le genre dominant. Les Italiens comptaient parmi eux Caillot, Ciavarelli, Colalto, Mme Bagnioli; la fusion leur amena les chanteurs Clairval, La Ruette, Mlle Deschamps et d'autres, puis successivement Trial et Mlle Mandeville, sa femme, Mme Billioni, Colombe et Adeline Riggieri, Mlle Lefebre, qui devint Mme Dugazon, Mme Gonthier, l'excellente duègne. En 1780 ceux des anciens Italiens qui restaient encore furent renvoyés, à l'exception de Carlin. Mais le théâtre, devenu français, conserva néanmoins le nom de Comédie-Italienne. L'opéra comique y régnait en maître. Le répertoire, déjà en possession des œuvres de Lesage, de Favart, de Sedaine, etc., s'augmenta de celles de Monvel, de Mercier, de Florian, de Desforges, de Piis, de Barré; Duni, Philidor, Dalayrac, Monsigny, Grétry, enrichirent la comédie lyrique de leur musique savante. Tout réussissait aux acteurs si longtemps persécutés. Le duc de Choiseul leur céda un terrain sur lequel fut construite, d'après les plans de Heurtier, la salle Favart, au boulevard des Italiens; l'inauguration eut lieu le 18 avril 1783. Ils comptaient alors parmi leurs meilleurs sociétaires Elleviou et Mme de Saint-Aubin. Berton, Kreutzer, Méhul, écrivaient la musique des pièces nouvelles de Fiévée, de Dejaure, etc.

En 1790 les comédiens chantants, en vue de soutenir la concurrence contre le théâtre de Monsieur, où l'on jouait l'opéra français et italien, congédièrent ceux des acteurs qui chez eux jouaient le drame et la comédie et qui devinrent le noyau de deux troupes nouvelles. Le 10 août 1792 le théâtre Favart prit le nom d'Opéra-Comique national de la rue Favart. En 1800 sa troupe se joignait à une troupe du même genre, qui occupait la salle Feydeau. Les deux troupes d'opéra-comique réunies jouèrent pendant vingt ans sur cette scène. Lorsque la salle Feydeau fut démolie pour ouvrir la rue de la Bourse, l'Opéra-Comique alla s'établir à la salle Ventadour, puis au théâtre de la place de la Bourse; enfin, en 1840 il revint à la salle Favart et y a demeuré depuis, jouissant d'une popularité sans atteinte et, grâce aux mélodies des Boïeldieu, des Herold, des Auber, des Adam, des Halévy, etc., enrichissant son répertoire de chefs-d'œuvre qui comptent, dans toute l'Europe, les représentations par milliers.

Cf. Lesage et Dorneval : *le Théâtre de la Foire ou l'Opéra-Comique* (Paris, 1730-34, 10 vol. in-12 avec fig.).

OPÉRETTE, nom tiré de l'italien *operetta*, qui, dans cette langue, désigne tout opéra en un acte, appelé également *farsa*. Quand le sujet est léger et badin, les Italiens nomment la pièce *burletta*, de *burlare*, se moquer. Chez nous on se servit du diminutif opérette pour désigner de petits drames lyriques sans prétention, faits plutôt pour les salons que pour les théâtres. Les Allemands employèrent ce mot au XVIIIe siècle dans le même sens. De nos jours il s'est appliqué à un genre excentrique de bouffonnerie littéraire et musicale

OPIE (Amélia, Alderson Mrs), romancière anglaise, née à Norwich en 1769, morte en 1853. Mariée à un peintre de mérite, John Opie, qu'elle perdit en 1807, elle se fit un nom dans les lettres par des productions où l'on trouve du pathétique et de la délicatesse. Elle s'affilia en 1825 à une communauté de quakers. Son premier et son meilleur roman, *le Père et la fille* (the Father and daughter, 1801), obtint beaucoup de succès. Elle donna ensuite : *Simples contes* (1806, 4 vol.); *Nouveaux contes* (1818, 4 vol.); *Scènes domestiques* (3 vol.); *Contes de la vie réelle* (1816, 3 vol.); *Contes du cœur* (4 vol.); *Madeline* (1822), ainsi qu'un volume de vers contenant des ballades sentimentales très-goûtées, entre autres *l'Orphelin* et *Ne m'oubliez pas*. Devenue quakeresse, elle publia deux traités de morale et un volume de poésies religieuses, *Chants pour les morts* (Lays for the dead, 1833).

Cf. Miss Brightwell : *Memorials of the life of Amelia Opie* (Londres, 1854, in-8).

OPITZ DE BOBERFELD (Martin), célèbre poëte allemand, chef de la première école de Silésie, né à Bunzlau, en Silésie, le 23 décembre 1597, mort à Dantzig le 20 août 1639. Il fit ses études dans sa ville natale, à Francfort-sur-l'Oder, à Heidelberg, passa une année dans les Pays-Bas, puis revint en Silésie et fut en 1622 professeur de philosophie à Wissembourg (Transylvanie). Dès l'année suivante (1623), il fut nommé conseiller du duc de Lieynitz et envoyé à Vienne, où il fut couronné comme poëte : c'était la première fois que le laurier poétique, décerné jusque-là aux vers latins, était accordé à la poésie allemande. Il passa ensuite au service du burgrave de Dohna, fut anobli en 1628 par l'empereur Ferdinand et prit le nom de Roberfeld, d'une petite rivière de son pays. En 1630 il vint à Paris, où il se lia avec Hugo Grotius. Secrétaire et historiographe de Ladislas IV, il vivait à Dantzig depuis quatre ans, lorsqu'il mourut de la peste.

Opitz a reçu le titre de « Père et restaurateur de la poésie allemande ». Son exemple a exercé une longue influence et ses théories ont joui d'une grande autorité. Le principal service qu'il ait rendu est d'avoir introduit dans la poésie la vraie langue classique allemande, c'est-à-dire la langue même de Luther, avec toute sa clarté, avec une pureté et une noblesse soutenues. Il a réformé entièrement la prosodie et constitué une poésie

savante par le rhythme et par le choix des sujets, s'éloignant, sur ce point, du courant qui entraînait les réformateurs vers la littérature populaire. Il pensait qu'on ne pouvait arracher la poésie à la grossièreté des âges incultes qu'en la rejetant dans l'imitation des formes adoptées par des pays plus avancés, comme la France et la Hollande. Ses vers, dont on a tour à tour trop exalté et injustement déprécié le mérite, ont de l'élégance, de la grâce, de la souplesse, une correction absolue, des agréments de style, un peu cherchés, plutôt que de la force, de l'éclat ou de la puissance. Il a résumé lui-même les règles de sa réforme dans un *Petit traité de poésie allemande* (Büchlein von der deutschen Poeterey). Il y recommande le vers alexandrin, qu'il a particulièrement employé. Il veut que, conformément au génie de la langue, la versification allemande ne repose plus seulement sur le nombre des syllabes, la césure ou la rime, mais qu'elle cherche dans la mesure des syllabes et dans la combinaison régulière des pieds, l'harmonie qui lui est propre. C'est lui qui créa ainsi la prosodie allemande, et ses règles n'ont pas cessé d'être observées, lors même que ses ouvrages n'ont plus servi de modèles.

Opitz a surtout réussi dans le genre didactique et descriptif. Il y joint à la noblesse du style, à la richesse des tableaux, un sentiment réel de la nature. On cite de lui dans ce genre : *Consolations dans les malheurs de la guerre* (Trostgedicht in Widerwartigkeit des Krieges (1621), son meilleur ouvrage; *Zlatna ou De la paix de l'âme* (Zlatna, oder von Ruhe des Gumftes (1622); *Vielguet, ou Du vrai bonheur* (1633); *Eloge du Dieu de la guerre* (Lob des Kriegsgottes (1627); *le Vésuve* (Vesuvius, 1633), poëme si savant que l'auteur dut y mettre un commentaire : on en cite des fragments remarquables. Comme poëte lyrique, Opitz a donné avec moins de succès un recueil de pièces sacrées et profanes : *Bosquets poétiques* (Poetische Walder), et des traductions des *Psaumes* (Dantzig, 1638). On cite encore de lui des essais dramatiques qui marquent aussi une tendance vers la réformation classique du théâtre : *Daphné, Judith;* les traductions d'*Antigone* de Sophocle, des *Troyennes* de Sénèque; puis une bergerie : *Hercynie;* des épigrammes, etc.; enfin la traduction du poëme de son ami Grotius : *Du vrai culte de Dieu*. Les *Œuvres d'Opitz* ont eu de nombreuses éditions de son vivant et après sa mort; deux ont été données par lui-même, sous le titre de *Teutsche Poemata* (Breslau, 1625 et 1629, 2 vol.). Un choix de ses poésies a été publié par W. Müller dans la *Bibliothèque des poëtes allemands du* XVII^e *siècle*.

Cf. Gottsched : *Lobrede auf Opitz* (Leipzig, 1739); — Guttmann : *Ueber die Ausgaben der Gesammtwerke von Opitz* (Ratibor, 1850); — *Notices biographiques*, par Strehlke (Leipzig, 1856), Weinhold (Kiel, 1862), Palm (Breslau, 1862), etc.

OPITZ (Henri), orientaliste et théologien allemand, né à Altenbourg le 24 février 1642, mort à Kiel le 24 janvier 1712. Il professa dans cette ville la théologie et l'hébreu. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Atrium linguæ sanctæ* (Hambourg, 1671, in-4); *Synopsis linguæ chaldaicæ* (Iéna, 1674, in-4); *Institutiones accentuationis hebrææ* (Ibid., 1674, in-4); *Græcismus facilitati suæ restitutus methodo nova* (Kiel, 1676, in-8); plus. fois réimpr.); *Lexicon hebræo-chaldeo-biblicum* (Leipzig, 1692, in-4); *Biblia hebraica... juxta Masoram emendata* (Kiel, 1709; Leipzig, 1712, in-4), édition très-estimée. — Son fils, Paul-Frédéric OPITZ, né à Kiel en 1684, mort en 1647, enseigna aussi dans cette ville les langues orientales et a laissé quelques écrits.

Cf. Thiess : *Gelehrten-Geschichte der Universitat Kiel*, t. I; — Hirsching : *Histor. literarisches Handbuch*

OPPÈDE (Jean DE MAYNIER, baron D'), magistrat et poëte français, né le 10 septembre 1495 à Aix en Provence, mort le 29 juillet 1558. Il est resté fameux par les atrocités qu'il commit dans l'extermination des Vaudois, comme premier président au parlement d'Aix et lieutenant général de Provence. C'était du reste un esprit cultivé. Mis en cause pour sa conduite barbare, il se défendit avec une grande éloquence. On cite de lui une traduction en vers des *Triomphes* de Pétrarque (Paris, 1538, in-8).

Cf. Achard : *Dictionnaire de la Provence*.

OPPIEN, Ὀππιανός, poëte grec du II^e siècle après J.-C., né à Anazarba ou à Corycus en Cilicie. Il vécut sous Marc-Aurèle. Il est auteur d'un poëme sur la pêche, intitulé Ἁλιευτικά. Ce poëme, divisé en cinq livres, dont les deux premiers ont pour objet l'histoire naturelle des poissons et les trois autres l'art même de la pêche, présente des observations exactes mêlées aux fables ridicules admises par les savants de l'époque. Il est habilement composé, et les peintures s'y mêlent aux détails techniques de façon à en rendre la lecture intéressante. Le style est de bon goût, harmonieux et coloré.

Sous le même nom d'Oppien nous avons encore un poëme sur la chasse, intitulé Κυνηγετικά. Il est divisé en quatre livres, dont nous ne possédons que les trois premiers complets. On a admis longtemps qu'il était du même auteur que le précédent, dont il paraît être une imitation et comme une suite; mais J.-G. Schneider s'est efforcé de démontrer que les deux ouvrages étaient de deux poëtes différents, en se fondant sur diverses circonstances historiques, plus ou moins controversables, et en faisant remarquer surtout le style dur, quelquefois incorrect, et la mauvaise composition du second poëme, qui le rendent si inférieur aux *Halieutica*. Il existe encore une paraphrase en prose grecque, faite par Eutecnius, d'un troisième poëme, relatif à la chasse aux oiseaux et intitulé Ἰξευτικά. On l'attribue, comme les *Cynégétiques*, à Oppien d'Apamée.

Les *Halieutica* ont été publiés par Philippe Junte (Florence, 1515, in-8) et traduits en hexamètres latins par Lippi (Ibid., 1478, in-4), en anglais par Diaper et J. Jones (Oxford, 1722, in-8), en italien par Salvini (Florence, 1728, in-8), en français par J.-M. Limes (Paris, 1817, in-8). Les *Cynegetica* ont été publiés par Vascosan (Paris, 1549, in-4) et par Belin de Ballu (Strasbourg, 1786, in-8). Ils ont été traduits en latin par Jean Bodin (Paris, 1555, in-4), en français par Florent Chrestien (Paris, 1575, in-4), par Fermat (Paris, 1690, in-12) et par Belin de Ballu (Strasbourg, 1787, in-8), en allemand par Lieberkühn (Leipzig, 1755, in-8). Les deux poëmes ont été publiés ensemble par Alde (Venise, 1517, in-8) et par J.-G. Schneider, avec la paraphrase des *Ixeutica* (Londres, 1776, in-8), excellente édition, enfin par Lehrs dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot (Paris, 1846).

Cf. J.-G. Schneider : *Préface* et *Notes* de son édition; — P.-J. Fœrtsch : *De Oppiano poeta* (Leipzig, in-4); — H. Martin : *Etude sur la vie et les œuvres d'Oppien* (Paris, 1863, in-8).

OPPIUS (Caius), écrivain latin du I^{er} siècle avant J.-C. D'une famille plébéienne, il fut un des amis intimes et des lieutenants de Jules César. Il écrivit les Vies de quelques Romains illustres; ces ouvrages ne nous sont point parvenus. Il est un de ceux à qui l'on a attribué le récit des *Guerres d'Alexandrie, d'Afrique et d'Espagne* qui complète les *Commentaires* de César.

Cf. Vossius : *De historicis latinis*, t. I.

OPTAT (saint), *Optatus*, écrivain ecclésiastique latin, né vers 315 en Afrique, mort vers 386. Evêque de Milève, en Numidie, il écrivit contre Par-

ménien, évêque des Donatistes de Carthage, un ouvrage intitulé *De schismate Donatistarum*. Le style en est énergique, âpre même et assez souvent obscur. Il a été édité plusieurs fois, notamment par Ellies Dupin (Paris, 1700, in-fol.).

Cf. E. Dupin : *Préface* et *Notes* de son édition.

OPTATIEN (Publilius Porphyrius Optatianus), poëte latin du IVe siècle, né probablement en Afrique. Il était exilé lorsqu'il composa, au plus tard en 326, le *Panégyrique* de l'empereur Constantin le Grand, qui pour prix de ses louanges le rappela d'exil. Les poésies d'Optatien sont un rare exemple d'une littérature en décadence, et n'ont d'autre but que de surmonter des difficultés puériles de rhythmes. Outre le *Panégyrique* publié par Pithou dans ses *Poemata vetera* (Paris, 1590, in-12) et par Marc Velser (Augsbourg, 1595, in-fol.), on a de lui : *Ara Pythia, Syrinx, Organon*, petites pièces imitant, à l'aide de vers plus ou moins longs, un autel, une syrinx, un orgue, toutes les trois insérées par Wernsdorf dans les *Poetæ latini minores* (t. II, p. 365) ; cinq *Épigrammes* dans l'*Anthologie latine* (édition Meyer, nos 236-240).

Cf. Peignot : *Amusements philologiques* ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

OPTATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

OPTIMISTE (L'), comédie de Collin d'Harleville (voy. ce nom).

ORACLE (L') DE DELPHES, comédie de Moncrif. — HISTOIRE DES ORACLES, ouvrage de Fontenelle, d'après van Dale (voy. ces noms).

ORAISON FUNÈBRE. Le discours prononcé dans la chaire chrétienne en l'honneur d'un personnage illustre qui vient de mourir tient à la fois de l'éloge et du sermon. Il a, comme le dit La Harpe, un double objet : celui de proposer à l'admiration, à la reconnaissance, à l'émulation, les vertus et les talents qui ont brillé dans les rangs de la société, et en même temps celui de faire sentir à toutes les conditions le néant de toutes les grandeurs de ce monde, au moment où il faut passer dans l'autre. Ce double but explique le plan des diverses oraisons funèbres de Bossuet. Chacune d'elles offre un développement de morale puisé dans l'ensemble de la vie du héros, et, du moins en partie, appuyé sur son éloge. Le développement de la morale, ou le sermon, voilà le véritable but; l'éloge n'est qu'un moyen et ne se présente que sous la forme de preuve. Ce moyen n'est pas même exclusif, car si l'orateur donne ici la préférence aux preuves extrinsèques qu'il tire de la vie du héros, parce qu'elles répondent davantage à l'attente et aux dispositions de son auditoire, il ne rejette pas néanmoins les preuves intrinsèques, soit, au besoin, pour combler le vide des événements, soit pour donner à son discours plus de force, d'onction, de grâce ou de majesté.

On a quelquefois blâmé les orateurs chrétiens d'avoir exclusivement réservé l'oraison funèbre aux grands et aux puissants. Villemain les défend en ces termes : « La puissance de la mort et l'horreur du tombeau, si frappantes quand il s'agit de la mort et du tombeau d'un roi, semblent s'affaiblir dans les rangs inférieurs, et les coups qui tombent sur de moindres victimes paraissent moins effrayants. L'orateur chrétien qui ne déplore pas la perte d'un roi ou d'un grand capitaine n'a plus le pouvoir d'effrayer l'imagination par ces contrastes de grandeur et de faiblesse, de gloire et de néant. C'est avec justice que l'oraison funèbre n'a été en général attribuée qu'à la grandeur et à la puissance, puisque c'est ainsi seulement qu'elle présente un intérêt durable. »

On a fait à l'oraison funèbre un autre reproche, celui de n'être pas toujours rigoureusement conforme à la vérité. C'est un défaut qui lui est commun avec le panégyrique et l'éloge académique, mais ce n'est un défaut qu'au point de vue philosophique, et non au point de vue oratoire. On ne peut en effet exiger de l'orateur qui loue la même fidélité, la même rigueur, que de l'historien, dont le but est d'exposer tous les événements, sans rien voiler. Il y a des convenances et des conventions particulières à chacun des genres qui composent l'art oratoire ; et tout ce qu'on peut demander à l'oraison funèbre, c'est de ne rien louer qui ne soit louable, de ne jamais excuser le vice, de saisir dans le sujet tout ce qui se rapporte à l'idée du devoir ou du beau ; elle n'a pas à montrer l'homme tout entier. En ne s'attachant qu'à la louange, en mettant du moins l'éloge en première ligne, l'orateur n'échappe au risque de passer pour un rhéteur esclave de la vanité, aux gages de la flatterie, que grâce au véritable but de l'oraison funèbre, c'est-à-dire aux considérations religieuses qui dominent la pompe, l'éclat des grandeurs humaines, et montrent l'illusion et le vide des choses les plus louables selon les vues et la mode du siècle.

L'oraison funèbre, dans le vrai sens du mot, n'est pas antérieure au christianisme. Ce qu'on appelle quelquefois de ce nom chez les anciens est plus justement nommé éloge funèbre. Diodore de Sicile nous montre les prêtres de l'ancienne Egypte faisant, en présence du peuple, l'éloge du roi qui venait de mourir. Chez les Grecs, nous voyons Périclès prononcer l'éloge des soldats athéniens morts dans la première année de la guerre du Péloponèse, Démosthène celui des soldats athéniens morts à Chéronée, et Hypéride celui de Léosthène et de ses compagnons d'armes tués dans la guerre Lamiaque. Le *Ménexène* de Platon, que l'on qualifie assez souvent d'oraison funèbre, ne paraît pas se rapporter à un sujet précis. A Rome on prononçait l'éloge des personnages publics et des personnages de distinction qui venaient de mourir : Valerius Publicola fit l'éloge de Brutus, Jules César celui de sa tante Julie, Antoine celui de César, Tibère celui d'Auguste, Caligula celui de Tibère, Néron celui de Claude, Marc-Aurèle celui d'Antonin, Tacite celui de Virginius Rufus, etc. Mais, d'après ce que nous savons de ces discours, ils ne subordonnaient pas la louange ou la flatterie officielle à une intention morale; leur but n'était pas la leçon, l'enseignement.

Si de cette éloquence élogieuse des païens nous passons aux discours du même genre chez les Pères de l'Eglise, nous entrons dans un ordre nouveau ; nous avons l'oraison funèbre, avec l'instruction morale et religieuse dans sa pureté et sa grandeur. Saint Ambroise, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, ont écrit en ce sens des morceaux remarquables. Cependant, pour voir le genre dans toute sa beauté morale religieuse et littéraire, il faut venir au XVIIe siècle et en France. A peine a-t-on besoin de rappeler que de tous les orateurs qui ont brillé dans ce genre Bossuet a été sans contredit le premier, et de telle sorte que le nommer c'est nommer l'oraison funèbre. « Depuis la première ligne de l'exorde jusqu'à la dernière de la péroraison, dit Dussault, qui applique aux oraisons funèbres de Bossuet ce qui est surtout vrai de ses sermons, il est comme emporté par un enthousiasme non interrompu qui exclut, au premier coup d'œil, toute idée d'art, d'arrangement, de préméditation ; son sujet le tourmente, et l'échauffe, et l'entraîne.... Tout est mouvement, tout est chaleur, tout est vie ; et dans les instants où redouble son ardeur, les limites de l'éloquence proprement dite deviennent pour lui trop étroites ; il les franchit ; il entre

dans la sphère de la poésie... » Après Bossuet se place l'orateur qu'on a surnommé l'*Isocrate français*, Fléchier, dont les oraisons funèbres ont seules établi la réputation littéraire, et qui y déploie le mérite des mots choisis avec art, des tours heureux, des constructions savantes, tous les secrets de l'élégance et de l'harmonie. Viennent ensuite Mascaron et Massillon, puis le P. de La Rue, M. de Beauvais. Avec le XVII^{e} siècle s'évanouit l'éclat de ce genre oratoire, qui parut renaître de notre temps dans quelques discours de Lacordaire.

Cf. Villemain : *Essai sur l'oraison funèbre ;* — Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire ;* — Thomas : *Essai sur les Eloges ;* — Dussault : *Discours préliminaire aux Oraisons funèbres de Bossuet, Fléchier, etc. ;* — Caffiaux : *De lO'raison funèbre dans la Grèce païenne*, thèse (Paris, 1861, in-8).

ORANGE (LA PRISE D'), 7^{e} branche de la geste de *Guillaume au Court-Nez* (voy. ces mots).

ORATOIRE (ART). — Voy. ACTION et RHÉTORIQUE.

ORATOR, DE ORATORE, DE OPTIMO GENERE ORATORUM, traités de rhétorique de Cicéron (voy. ce nom).

ORATORIENS (LES PÈRES). La congrégation de l'Oratoire, fondée, ou plutôt reconstituée en 1612 par le cardinal de Bérulle, tient une place importante dans l'histoire de la littérature française aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Consacrée par son premier fondateur, saint Philippe Néri, à des œuvres de pieuse charité et surtout à l'instruction des enfants, elle recevait les prêtres dans son sein sans les lier par un vœu spécial. La congrégation, en France, avait son centre à Paris, dans les dépendances de l'Église dite de l'Oratoire, rue Saint-Honoré. Elle avait de nombreuses succursales dans les provinces et, au milieu du XVIII^{e} siècle, on ne comptait pas moins de 80 communautés de prêtres sous la direction de son supérieur général. Comme elle s'était vouée spécialement à la prédication et à l'enseignement, elle était pour ce dernier objet la rivale redoutée de l'ordre de Jésus. Les colléges du Mans et de Juilly étaient célèbres. La suppression des Jésuites et la fermeture de leurs écoles par arrêt du Parlement (1761) augmentèrent la prospérité des établissements oratoriens, qui étaient à leur apogée lorsque l'ordre fut supprimé par la Révolution. Les évêques, en général, voyaient avec plaisir les Oratoriens diriger les colléges de leur ressort, parce que ces prêtres, recommandables d'ailleurs par leurs mœurs, leur science et leurs méthodes pédagogiques, n'échappaient pas, comme les Jésuites, à l'autorité diocésaine, par la subordination à une règle et à une autorité étrangères.

La congrégation de l'Oratoire a fourni un grand nombre d'hommes distingués à la chaire, à la philosophie, à la théologie et à l'érudition. Une circonstance remarquable de l'institution devait être très-favorable à l'essor des intelligences : les membres ne prenaient en entrant dans l'ordre qu'un seul engagement, celui de travailler en gardant la liberté du choix et de la direction de leurs études, et sans recevoir des supérieurs autre chose que des conseils. Ce qui faisait dire à Bossuet : « Là une sainte liberté fait un saint engagement ; on obéit sans dépendre, on gouverne sans commander ; toute l'autorité est dans la douceur. » L'esprit de liberté et d'indépendance, dans ces conditions, avait pour limite le dogme, et pour règle la discipline catholique. Il n'en marquait pas moins les hommes et leurs œuvres d'une empreinte à part et engageait les Oratoriens à justifier leur réputation de savants aimables et de théologiens sans fanatisme.

L'Oratoire dut ses premiers triomphes à la prédication. Le cardinal de Bérulle y montra lui-même un talent remarquable pour son temps, sans échapper cependant aux défauts propres à l'éloquence de la chaire au commencement du XVII^{e} siècle : la subtilité et l'étalage déplacé de l'érudition. Ce fut ensuite un oratorien, le P. Senault, qui contribua, par ses préceptes et ses exemples, à purger la chaire du pédantisme et des faux ornements et à donner à la parole évangélique du naturel et de la dignité. Il partage l'honneur de cette réforme avec un jésuite, le P Claude de Lingendes, célèbre prédicateur, dont il fut le rival. Il forma des élèves : Jean Louis de Fromentières, qui devint évêque d'Aire en 1674, et surtout Mascaron, évêque de Tulle, dont les *Oraisons funèbres* ont été jugées dignes de figurer à côté de celles de Bossuet et de Fléchier et dont l'éloquence était, suivant la parole flatteuse de Louis XIV vieillissant, « la seule chose qui ne vieillît point. » Mais la gloire des Oratoriens dans l'éloquence, c'est Massillon, qui prêcha avec tant d'éclat et de succès à la ville et à la cour, et qui, malgré le soin extrême de la composition littéraire, portait assez haut l'austérité chrétienne pour mériter le plus profond des mots flatteurs de Louis XIV : « Mon père, j'ai entendu de grands orateurs dans ma chapelle, j'en ai été fort content ; pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été fort mécontent de moi-même. » Il faut encore citer le P. Terrasson, avec son éloquence douce et touchante, parmi les hommes qui soutiennent jusqu'au milieu du XVIII^{e} siècle l'honneur de la Congrégation dans la chaire.

En philosophie, l'Oratoire nous offre un grand nom, celui de Malebranche, le représentant à la fois du cartésianisme et du mysticisme chrétien dans leur union intime et leur épanouissement le plus complet. Profitant de l'indépendance laissée à ses études, l'oratorien Malebranche avait quitté l'histoire ecclésiastique pour l'hébreu, l'hébreu pour la philosophie comprise, dans son sens le plus large, comme la science universelle, et il se faisait du même coup, par la *Recherche de la vérité* (1674), la réputation d'un savant profond et d'un grand écrivain. Mais le cartésianisme, développé avec tant d'éclat dans l'Oratoire, était censuré par la Sorbonne, la Faculté de Louvain et la Congrégation de l'Index, et dans leur enseignement les professeurs oratoriens se virent obligés d'en revenir officiellement aux doctrines thomistes et même de faire acte de déférence envers Aristote. Un des leurs, le P. Bernard Lamy, philosophe et mathématicien, comme Malebranche, et de plus théologien très-érudit, s'était attiré de violentes persécutions pour avoir soutenu encore les opinions de Descartes, qu'il appelait sans réserve « le plus grand des philosophes ». L'esprit d'indépendance exposait les P. de l'Oratoire à de plus graves censures dans le domaine de la théologie, où ils portaient une grande science. Ils se virent accusés, non sans quelque raison, de favoriser le jansénisme, vers lequel incline, avec l'austère Port-Royal, tout ce qui est ennemi des doctrines amollissantes et du pouvoir envahissant de la Société de Jésus. C'est l'ouvrage d'un oratorien, les *Réflexions morales* du P. Quesnel, qui, après avoir été longtemps accueilli du clergé français et approuvé de l'archevêque de Paris, fit éclater enfin contre le jansénisme les foudres de Rome, sous la forme de la bulle *Unigenitus*, qui lui porta le dernier coup.

L'érudition, qui suit d'ordinaire des voies moins dangereuses, est largement représentée dans l'Oratoire. Elle se montre pourtant de nature à soulever des orages dans le P. Richard Simon, dont l'*Histoire critique du Vieux Testament* (1678) a créé l'exégèse en France, aux yeux stupéfaits de Bossuet, qui s'efforce en vain de l'étouffer dans son berceau. Il faut citer au premier rang des travaux savants et utiles, quoique faisant moins de bruit :

les *Annales ecclesiastici Francorum* (1665-1683, 8 vol. in-fol.) du P. Lecointe et les deux importants catalogues du P. Lelong, monuments de savoir et de critique : *Bibliotheca sacra* (1709, 2 vol. in-8) et la *Bibliothèque historique de la France* (1719, in-fol.; 1768, 5 vol. in-fol.). Un des supérieurs de l'Oratoire, le P. Abel de Sainte-Marthe, avait publié avant les Bénédictins un *Gallia christiana* (1656, 4 vol. in-fol.), composé par plusieurs membres de sa famille et auquel il avait mis la dernière main. Nous devons rappeler encore, sans pouvoir énumérer ici leurs travaux particuliers, les PP. Amelotte, Thomassin, Pierre Lebrun, Michel Levassor, Desmolets, Goujet (voy. ces noms) et tant d'autres, qui ont occupé et gardé une place sérieuse dans l'érudition littéraire de leur siècle. Il ne faut pas oublier enfin un des plus sagaces érudits de ce temps-ci, l'abbé Daunou, que la Révolution fit sortir de l'Oratoire, en même temps qu'un homme d'un tout autre renom, le conventionnel Fouché, le futur duc d'Otrante. La Congrégation de l'Oratoire a été rétablie en 1852 par les PP. Petetot et Gratry, sous le nom « d'Oratoire de l'Immaculée Conception ».

Cf. M.-M. Tabaraud : *Notice historique des supérieurs généraux de l'Oratoire*, à la suite de l'*Histoire du P. de Bérulle* (Paris, 1817, 2 vol. in-8); — Jacquinet : *les Prédicateurs du XVII^e siècle avant Bossuet*, thèse (Ibid., 1863, in-8).

ORBILIUS (Pupillus), grammairien latin du Ier siècle avant J.-C., né à Bénévent. Après avoir professé dans cette ville, il alla à l'âge de cinquante ans ouvrir une école à Rome. Il fut le maître sévère d'Horace, qui lui a donné l'épithète de *plagosus* (Épître II). Il avait écrit un ouvrage sur le titre même duquel on n'est pas d'accord.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

ORBIS PICTUS, *le Monde en images*, ouvrages de Comenius, de Basedow (voy. ces noms).

ORCEL-DUMOLARD. — Voyez DUMOLARD.

ORCHESTRE. — Voyez THÉATRES et AMPHITHÉATRES.

ORDÈNE DE CHEVALERIE (L'), petit traité du XIIe siècle, en vers, et sous une forme dramatique. On suppose qu'il a pour auteur un certain Huc de Tabaric, qui en est en même temps le héros. Prisonnier de Saladin, le prince Hugues ou Hue, seigneur de Galilée et prince de Tibériade ou, par corruption de ce mot, de Tabarie, se vit forcé de conférer au sultan la dignité de chevalier, malgré sa répugnance à introduire dans le saint ordre un infidèle.

Lors li commenche à ensignier
Tout chou que il li convient faire.

Suit la description des cérémonies, depuis le bain jusqu'au soufflet ou *colée*. *L'Ordène* compte 506 vers. Il en existe plusieurs manuscrits à la Bibliothèque nationale. On a aussi un autre *Ordène de chevalerie* en prose, extrait imparfait du précédent. Tous deux ont été publiés par Barbazan et Méon (*Fabliaux*, t. I, Paris, 1808, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII.

ORDERIC VITAL, *Ordericus Vitalis*, chroniqueur anglo-normand, né le 17 février 1075 au village d'Acham, sur les bords de la Severn, à trois milles de Shrewsbury, mort après 1143. Son père, Odelirius, était un prêtre d'Orléans qui, marié, croit-on, à une Anglaise, suivit en Angleterre Roger de Montgomery, qui lui donna l'église de Shrewsbury. Envoyé en Normandie dès l'âge de onze ans pour embrasser la vie monastique dans l'abbaye d'Ouche ou Saint-Evroul (diocèse de Lisieux) il vécut presque constamment dans ce couvent, où il reçut le nom de Vitalis.

Orderic Vital est un exemple de la fusion rapide qui s'opéra, au moins dans les rangs inférieurs, entre les Français amenés par la conquête et les Anglais conquis ; il s'appelle Anglais (Angligena) et parle de son envoi en Normandie, comme d'un exil. Au couvent il fut nourri dans des traditions hostiles aux Anglais, ce qui ne l'empêcha pas de montrer un esprit impartial et véridique dans son *Histoire ecclésiastique*. Cet ouvrage, en 13 livres, qui fut l'œuvre de sa vie entière, et dont il recueillit les matériaux auprès des vieux soldats de la conquête normande, se compose, dans son état actuel : 1° de deux livres consacrés à l'histoire de l'Eglise et de la papauté; 2° de quatre livres consacrés à l'histoire de son monastère ; 3° de sept livres consacrés à l'histoire de France et plus particulièrement à celle des Normands et à leur établissement en Angleterre, de 1084 à 1141. C'est la meilleure source pour la connaissance de cette époque et l'une des plus estimables des anciennes chroniques. André Duchesne le publia dans ses *Historiæ Normannorum scriptores antiqui* (Paris, 1619, in-fol.); Auguste le Prevost en a donné une excellente édition pour la Société de l'histoire de France (Ibid., 1838-1854, 5 vol. in-8) et Louis Dubois une traduction française dans la Collection Guizot. M. Th. Forester l'a traduite en anglais pour l'*Antiquarian library* de Bohn (Londres, 1853-56, 4 vol.).

Cf. Th. Wright : *Biog. britan. literar.. anglo-norman period* ; — H. Morley : *the English writers before Chaucer* ; — Le Prévost : *Notice* dans son édit.

ORDONEZ DE MONTALVO (Garcia), écrivain espagnol du XVe siècle. Il avait environ cinquante ans quand il traduisit du portugais de Vasco de Lobeira le célèbre roman de chevalerie *Amadis de Gaule* ; sa traduction, vantée par Cervantès, doit, selon Mayans y Siscar, « être lue par tous ceux qui veulent apprendre la langue nationale. » Il est en outre auteur des *Exploits d'Esplandián* (*Las Sergas del muy esforzado caballero Esplandian, hijo del excelente rey Amadis de Gaula*, Salamanque, 1525), suite de l'*Amadis*, inférieure au roman primitif et dont le curé de *Don Quichotte* dit : « En vérité, le fils est loin d'égaler le mérite du père. »

Cf. Ticknor : *History of spanish liter.*, t. I ; — Eugène Baret : *De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature aux XVI^e et XVII^e siècles*.

ORDRE (Rhétorique). — Voy. DISPOSITION.

ORDRES LITTÉRAIRES. Outre les réunions littéraires qui eurent pour centres un hôtel ou un salon, un cabaret ou un café, sous les auspices d'une femme influente ou de quelques écrivains de renom, il s'est formé souvent des sociétés burlesques et bachiques qui imitèrent les statuts, les usages, les insignes d'un ordre de chevalerie. M. Lud. Lalanne en énumère près d'une trentaine, parmi lesquelles plusieurs ont laissé des souvenirs littéraires, ou tout au moins des curiosités bibliographiques. Tels furent les ordres suivants : celui de la *Boisson*, institué à Avignon, en 1700 qui eut sa gazette, avec ses annonces de librairie et nouvelles politiques appropriées à son nom, mais d'un tour léger et fin ; celui de la *Calotte* (voy. ce mot) ; celui de *Lanturelus*, fondé par le marquis de Croismare en 1771, dont Mme de la Ferté-Imbault fut grande-maîtresse et dont Catherine II, charmée par quelques poésies de ses membres, recommanda aux seigneurs russes de faire partie ; celui de la *Malice*, qui impose pour conditions aux bons tours de ses membres :

. . l'aimable politesse,
L'esprit fin, la délicatesse ;

celui de la *Mouche à miel*, qui tient sa place dans l'histoire de la petite cour de Sceaux et de la duchesse du Maine (voy. ce nom). Il s'est fondé de même à l'étranger des ordres littéraires moitié sé-

rieux, moitié plaisants, et quelques-uns, comme l'Ordre des bergers et des fleurs de la Pegnitz en Allemagne, ont exercé sur les lettres et la langue une notable influence.

Cf. Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires.*

ORELLI (Jean-Conrad D'), philologue suisse, né en 1770 à Zurich, mort en 1826. Il était pasteur. On a de lui de bonnes éditions, parmi lesquelles on cite principalement : *Fragments* de Nicolas de Damas (Leipzig, 1804-1811, 2 vol. in-8) ; *Epistolographes grecs* (Ibid., 1815, in-8); *Adversus gentes* d'Arnobe (Ibid. 1816-1817, 2 vol. in-8) ; *Enée le Tacticien* (Ibid., 1818, in-8); *Déclamations* de Polémon et de Lesbonax (Ibid., 1819, in-8) ; *Opuscula Græcorum sententiosa et moralia* (Ibid., 1819 1821, 2 vol. in-8) ; *Histoire secrète* de Procope (Ibid., 1827, in-8) ; etc.

ORELLI (Jean-Gaspar D'), philologue suisse, cousin du précédent, né le 13 février 1787 à Zurich, mort en 1849. Après avoir fait ses études au *Carolinum* de Zurich, où il compta parmi ses maîtres Bremi et J.-J. Hottinger, et avoir passé quelques mois dans l'institut de Pestalozzi à Yverdun, il fut nommé pasteur à Bergame, n'étant âgé que de dix-neuf ans. En 1814 il occupa une chaire à l'école cantonale de Coire ; en 1819 il entra au *Carolinum* de Zurich comme professeur d'éloquence, et devint en 1833 professeur extraordinaire de littérature ancienne à l'université de la même ville, qu'il avait contribué à fonder. Orelli est au rang des premiers philologues de ce siècle, moins par la hardiesse des conjectures et la nouveauté des points de vue que par le discernement et le goût. A une science exacte et à une rare sagacité il joignit une élégante précision.

Il a édité le Discours *De Permutatione* d'Isocrate (Zurich, 1814, in-8) ; *Eclogæ poetarum latinorum* (Ibid., 1822, in-8) ; les *Œuvres de Cicéron* (Ibid., 1826-1837, 8 vol. en 14 parties, in-8), contenant, outre les notes et les scholies, un *Onomasticon Tullianum*, travail très-précieux, le tout réédité par MM. Baiter et Halm (Zurich, 1845 et suiv.) ; des ouvrages séparés de Cicéron : *Pro Plancio* (1825), *Pro Milone* (1826), *Philippiques* (1827), *Académiques* (1827), *Tusculanes* (1829), *Orator*, *Brutus*, *Topica*, *De Optimo genere oratorum* (1830), *De Suppliciis* (1831), *Pro Cœlio Rufo* et *Pro Sestio* (1832), *Quinze discours choisis* (1836), *Fables* de Phèdre (Zurich, 1832, in-8), *Velleius Paterculus* (Leipzig, 1835, in-8), *Théogonie* d'Hésiode (1836, in-4), *Théognis* (1840, in-4), *Salluste* (Zurich, 1840, in-16), *Platon* (Ibid., 1839-1841, 4 vol. in-16, 1842, 2 vol. in-4), *Horace* (Ibid., 1843-1844, 2 vol. in-8), réédité par M. Baiter (1850-1852, 2 vol. in-8), *Babrius* (Zurich, 1844, in-16), *Tacite* (Ibid., 1846-1848, 2 vol. in-8), dont le texte est le plus correct que l'on ait publié. Toutes ces éditions, remarquables à tous les points de vue, contiennent des notes et des commentaires qui les rendent d'une haute utilité pour les travaux sur les antiquités grecque et latine. On a encore d'Orelli : *Inscriptionum latinarum amplissima collectio ad illustrandam romanæ antiquitatis disciplinam accommodata* (Zurich, 1828, 2 vol. in-8), excellent recueil épigraphique, qu'il compléta par *Inscriptiones helveticæ* (Ibid. 1844, in-8) ; quelques éditions d'auteurs italiens : *Poésies philosophiques de T. Campanella* (1838, in-8) ; *Jérusalem délivrée* du Tasse (1838, in-8) ; *Satires* d'Arioste (1842, in-4) ; etc. — Son frère Conrad ORELLI, né en 1788, mort en 1854, professeur à Zurich, a écrit quelques ouvrages relatifs à l'ancienne langue française. [*Dictionn. des Contemp.*, les trois premières éditions.]

Cf. L. de Sinner : *Notice*, dans la *Revue de philologie*, t. I; — J. Adert : *Essai*, dans la *Bibliothèque de Genève* (1849) ; — *Lebensabriss von J.-C. von Orelli* (Zurich, 1851, in-4).

ORESME (Nicole), théologien et littérateur français, né à Caen, mort le 11 juillet 1382. Élève de l'Université de Paris, il devint grand maître du collége de Navarre, précepteur du dauphin et évêque de Lisieux. Sa réputation comme lettré, prédicateur et savant fut très-grande. On lui a attribué, mais sans preuve, une traduction de la *Bible* en français, faite sous Charles V. Son principal ouvrage est une traduction des *Éthiques* et de la *Politique* d'Aristote (Paris, 1488-1489, 3 vol. in-fol.). On a encore de lui : une traduction *des Remèdes de l'une et de l'autre fortune* de Pétrarque (Paris, 1535) ; 115 sermons, divers traités, dont un *sur la Première invention des monnaies* a été publié, texte latin et français, et annoté par M. L. Wolowski (Paris, 1864, grand in-8).

Cf. F. Meunier : *Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme* (Paris, 1857, in-8).

ORESTE et ORESTIE, sujet de tragédies ou de trilogies dramatiques traité chez les Grecs, successivement par Eschyle, Sophocle, Euripide et les divers poëtes tragiques, soit sous le titre d'*Oreste* lui-même, soit sous celui d'*Electre*, soit enfin sous les noms empruntés des autres personnages de la pièce ou des chœurs, comme Agamemnon, les *Euménides*, les *Choéphores*. Repris par Sénèque, il a été traité chez les modernes sous différents titres, par Boyer, Lagrange-Chancel, Crébillon, Longepierre, Voltaire, et plus près de nous, par Alex Dumas et M. Leconte de Lisle, Il a été porté sur la scène italienne par Alfieri (voy. ces divers noms).

Cf. Anceau : *Parallèle des* Choéphores *d'Eschyle, des* Electre *de Sophocle, d'Euripide, de Crébillon, et de l'*Oreste *de Voltaire* (Paris, 1817) ; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, XXIII[e] leçon ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. I, II, IV.

ORGANON, titre collectif des traités de logique d'Aristote ; — NOVUM ORGANUM, ouvrage de Bacon (voy. ces noms).

ORGANT, poëme de Saint-Just (voy. ce nom).

ORIBASE, Ὀρειβάσιος ou Ὀριβάσιος, médecin grec né vers 325, à Pergame ou à Sardes, mort vers 400. Il fut le confident de l'empereur Julien et fit, d'après les conseils de celui-ci, un abrégé des anciens livres de médecine. Cette compilation, précieuse par les extraits qu'elle contient d'ouvrages aujourd'hui perdus, est intitulée : *Collections médicales*, Συναγωγαὶ Ἰατρικαί, ou *les Soixante-dix livres*, Ἑβδομηκοντάβιβλος. On n'en possède plus que 25 livres, dont les 15 premiers se suivent, et des fragments des 45 autres. Ces *reliquiæ* ont été publiés en partie par G. Morel (Paris, 1556, in-8), par W. Dundass (Leyde, 1735, in-4), par C.-G. Gruner (Iéna, 1782, in-4), par C.-F. Mathæi (Moscou, 1808, in-4), par Angelo Mai (Rome, 1831, in-8), par M. Bussemaker (Groningue, 1835, in-8). MM. Daremberg et Bussemaker en ont publié une traduction française, avec le texte grec et des notes (Paris, 1851-1854, 2 vol. in-8). Oribase avait fait lui-même de son ouvrage, sous le titre de Σύνοψις, un abrégé traduit en latin par Rasari (Venise, 1554, in-4). On a encore de lui un manuel, intitulé, *les Remèdes faciles*, Εὐπόριστα, traduit en latin par le même (Venise, 1558, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IX, XII, XIII ; — Daremberg : *Introduction* à la *Collection des médecins grecs*.

ORIGÈNE, Ὠριγένης, docteur de l'Église grecque, né à Alexandrie vers 186, mort en 254. Fils de Léonides, qui subit le martyre en 202, il eut pour maîtres en théologie et en philosophie saint Clément d'Alexandrie et saint Pantène. Pour soutenir sa mère et ses six frères réduits à l'indigence par la mort de Léonides, il enseigna la grammaire, qui comprenait alors la rhétorique et la dialecti-

que. Bientôt après il remplaça saint Clément dans l'enseignement des néophytes, et sa chaire fut entourée de nombreux auditeurs. Il vendit sa bibliothèque de livres profanes, se livra tout entier à la théologie, et unit à l'activité intellectuelle des austérités extraordinaires. Il alla jusqu'à se mutiler de ses propres mains pour dompter les passions charnelles et pour converser, selon Eusèbe, plus librement avec les femmes qu'il instruisait. La réputation de sa science et de sa vertu se répandit dans tout l'Orient; Mammée, mère de l'empereur, voulut l'entendre et le fit venir d'Alexandrie à Antioche, escorté par une garde d'honneur. Il avait enseigné pendant vingt-cinq ans et il venait d'être ordonné prêtre par l'évêque de Césarée quand une persécution, dont les causes sont restées obscures, s'éleva contre lui. Démétrius, évêque d'Alexandrie, déclara son ordination nulle, puis la fit casser par un concile des évêques d'Égypte, qui de plus excommunia Origène. Celui-ci, exilé d'Alexandrie, se réfugia à Césarée et vécut encore vingt-trois ans, poursuivant le développement de ses idées, mais n'ayant plus d'école. Selon quelques-uns, sa disgrâce n'eut pas d'autre cause que sa castration volontaire; et en effet le concile de Nicée déclara l'intégrité sexuelle nécessaire à l'ordination régulière. Selon le plus grand nombre, il faut l'attribuer à ses doctrines A une époque où les dogmes ne formaient pas un corps, il chercha à les systématiser, à en faire un ensemble. Versé dans l'étude des anciens philosophes, il voulut concilier la foi et la raison. Outre des idées que l'Église n'a pas adoptées sur la personne du Fils de Dieu et sur celle du Saint-Esprit, ainsi que sur la Grâce, il professait sur l'essence et la destinée des âmes un système particulier : il croyait à leur préexistence et enseignait que le genre humain est une réunion d'esprits déchus de la grandeur angélique par des fautes personnelles, et qu'à la résurrection tous les êtres seraient réhabilités, même Satan.

Origène écrivit un très-grand nombre d'ouvrages et traités, qu'on a évalué jusqu'à six mille. Il ne nous en est parvenu qu'une bien faible partie. Son ouvrage *sur les Principes* (Περὶ ἀρχῶν), qui contient ses doctrines théologiques, ne nous est point connu dans le texte; mais il nous en reste une version latine par Rufin, qui vivait au IVe siècle. Nous avons des fragments considérables de ses *Hexaples* (Ἑξαπλᾶ). C'était une édition de l'Ancien Testament à six colonnes : la première colonne contenait, en caractères hébreux, les mots du texte hébreu; dans la seconde étaient les mêmes mots en caractères grecs; dans la troisième, la version d'Aquila; dans la quatrième, la version de Symmaque; dans la cinquième, celle des Septante; dans la sixième, celle de Théodotion. Nous avons encore d'Origène son *Apologie du christianisme contre Celse* (Κατὰ Κέλσου τόμοι ή), et quelques-uns de ses commentaires, connus sous le titre d'*Opera exegetica* (Ἐξηγητικά). Ces divers écrits ont été réunis par le bénédictin Charles de la Rue (Paris, 1733-1759, 4 vol. in-fol.), par Oberthür (Wurzbourg, 1780-1794, 15 vol. in-8), par Lommatzch (Berlin, 1831-1848, 25 vol pet. in-8). Des manuscrits grecs inédits, découverts par MM. Minoyde, Minas et Miller, et contenant une réfutation des hérésies, ont été imprimés sous le titre de Φιλοσοφούμενα (Oxford, 1851, in-8), comme étant l'œuvre d'Origène. Cette attribution a été contestée, et Mgr Cruice, qui a réédité l'ouvrage, avec de bonnes notes (Paris, 1860, in-8), a laissé la question indécise. — Il ne faut pas confondre avec Origène, le docteur de l'Église, un autre Origène qui vécut à Alexandrie vers le milieu du IIIe siècle. Celui-ci était un philosophe païen qui suivit les leçons d'Ammonius Saccas. Il écrivit plusieurs livres, dont il ne reste que les titres.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I : — Huet : *Origeniana* ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III, IV et VII ; — E. Dupin : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. I ; — Ritter : *Philosophie des Pères de l'Eglise* ; — E.-R. Redepenning : *Origenes, Darstellung seines Lebens und seiner Lehre* (Bonn, 1841-46, 2 vol. in-8) ; — Maurial : *Origenis de libertate arbitrii doctrina*, thèse (Paris, 1856, in-8) ; — l'abbé Jallabert : *Examen du livre des Philosophumena*, thèse (Ibid., 1853, in-8) ; — Jean Reynaud, dans l'*Encyclopédie nouvelle* ; — Œttinger : *Bibliographie biographique*.

ORIGINALITÉ. — Voy. IMITATION.

Cf. Aux ouvrages cités, ajouter : Edm. Arnould : *De l'Invention originale* (Paris, 1849, in-8).

ORIGINAUX (LES), comédie de Fagan et de Dugazon (voy. ces noms).

ORIGINE DE L'UNIVERS (L'), ouvrage d'Ocellus Lucanus; — L'ORIGINE DE TOUS LES CULTES, ouvrage de Ch.-Fr. Dupuis (voy. ces noms).

ORION (Ὠρίων), grammairien grec du Ve siècle, né à Thèbes en Égypte. Il a laissé une *Anthologie*, qui n'a pas été imprimée, et un *Lexique étymologique*, publié dans les *Etymologica* de Sturz (Leipzig, 1820, in-4). — On le confond parfois avec trois autres grammairiens dont les ouvrages sont perdus, et dont l'un s'appelait aussi Orion et les deux autres Orus.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI.

ORISSA, dialecte du sanscrit (voy. ce mot).

ORLANDINI (Nicolo), jésuite et historien italien, né à Florence en 1554, mort en 1606. Il fut attaché à la secrétairerie générale de son ordre à Rome. Il a commencé la publication d'une *Historia societatis Jesu* (Rome, 1615 in-fol. et Anvers, 1620), continuée par les PP. Sacchini, Possin, Jouvency et Cordara, qui l'ont portée à sept volumes.

Cf. Sacchini : *Notice*, dans l'*Historia Soc. Jesu*.

ORLANDO INAMORATO, poëme de Boïardo, continué, refait ou parodié par l'Arioste, l'Arétin, Berni (voy. ces noms).

ORLÉANS (Charles D'), poëte français, né le 26 mai 1391 à Paris, mort le 4 janvier 1465. Petit-fils du roi Charles V, fils de Louis de France, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan, il eut d'abord le titre de comte d'Angoulême et prit celui de duc d'Orléans lorsque son père fut assassiné, en 1407, par Jean sans Peur. Laissé pour mort sur le champ de bataille d'Azincourt, il fut pendant vingt-cinq ans prisonnier en Angleterre, de 1415 à 1540. A son retour, il se mêla rarement aux affaires politiques et rassembla autour de lui, dans son château de Blois, une petite cour littéraire où l'on voit passer Villon, Baude et Olivier de La Marche. Un de ses enfants devint le roi Louis XII. C'est pendant sa captivité qu'il paraît avoir commencé à composer des vers; il chantait la patrie absente :

> En regardant vers le païs de France,
> Ung jour m'avint, à Dovre sur la mer,
> Qu'il me souvint de la doulce plaisance
> Que je souloye oudit païs trouver.
> Si commençay de cueur à souspirer...

Cet accent mélancolique se retrouve dans quelques pièces du poëte, surtout dans celles qu'il fit vers la fin de sa vie; mais c'est le plus souvent par la grâce, l'élégance et une apparente insouciance qu'il se distingue. Il a la finesse d'esprit, la délicatesse de sentiments, la douceur de Valentine de Milan, sa mère. Sa phrase est nette, sa langue claire. On a remarqué justement que parmi nos vieux poëtes il est un de ceux qui fourniraient le moins de mots à un dictionnaire de l'ancien français. Il paraît même bien plus moderne que beaucoup des poëtes venus après lui. Ainsi, presque rien dans le rondeau suivant ne rappelle le style du XVe siècle :

> Dieu ! qu'il la fait bon regarder,
> La gracieuse, bonne et belle !
> Pour les grans biens qui sont en elle
> Chascun est prest de la louer.

Qui se pourroit d'elle lasser ?
Tous jours sa beauté renouvelle.
Dieu ! qu'il la fait bon regarder,
La gracieuse, bonne et belle !
Par deçà, ne delà la mer,
Ne sçay dame ne damoiselle
Qui soit en tous biens parfais telle.
C'est ung songe que d'y penser :
Dieu ! qu'il la fait bon regarder !

On trouvera dans tous les recueils le rondeau qui commence ainsi :

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye
De soleil riant, cler et beau.

Celui dont le refrain est :

Allez-vous-en, allez, allez,
Soussi, soing et merencolie,

ne fait pas moins bien voir les qualités du poëte, sa souplesse, sa facilité, la grâce, l'aisance, la variété de ses tours.

Les œuvres poétiques de Charles d'Orléans se composent de 102 ballades, 131 chansons, 7 complaintes ou jeux-partis et 400 rondeaux. Ces pièces ne sont pas toutes en français. Il y en a en latin, en anglais et en style macaronique. On en connaît une vingtaine de manuscrits, presque tous originaux, dont deux à la Bibliothèque nationale. En 1734 l'abbé Sallier, dans un mémoire lu à l'Académie des inscriptions, révéla le talent poétique de Charles d'Orléans, qu'il appela mal à propos le père de la poésie française. Chalvet donna de ses œuvres une première édition, très-défectueuse (Grenoble, 1803, in-12). Deux éditions bien supérieures en furent publiées en 1842, l'une par M. J.-M. Guichard (Paris, in-12), l'autre par M. A. Champollion-Figeac (Paris, in-12). Elles laissent cependant encore à désirer. Une traduction en vers anglais, faite sous les yeux du prince pendant sa captivité, d'une partie de ses poésies a été imprimée par les soins du Roxburgh Club (Londres, 1827, in-4).

Cf A. Champollion-Figeac : *Louis et Charles, ducs d'Orléans* (1844, 3 vol. in-8) ; — C. Beaufils : *Etude sur Charles, duc d'Orléans* (1861, in-8) ; — Vallet de Viriville, dans la *Nouv. biogr. générale*.

ORLÉANS (L. et P. D'). — Voy. DORLÉANS.

ORLOFF (Grégoire-Vladimirovitch, comte), littérateur russe, né à Saint-Pétersbourg en 1777, mort dans cette ville le 4 juillet 1826. Il remplit diverses fonctions et séjourna longtemps en France, s'occupant avec ardeur d'art et de littérature. On a de lui d'importants *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples* (Paris, 2e édit., 5 vol.) ; d'assez médiocres *Essais sur l'histoire de la musique et de la peinture en Italie* (Ibid., 1821-23, 4 vol. in-8) ; un intéressant *Voyage dans une partie de la France* (Ibid., 1834, 3 vol, in-8). On lui doit une traduction en français et en italien des *Fables de Kriloff* (Ibid, 1825, 2 vol. in-8).

Cf. Schnitzler, dans l'*Encycl. des gens du monde*.

ORME (Robert), historien anglais, né à Anjengo (Malabar) le 25 décembre 1728, mort à Ealing (Midlesex) le 14 janvier 1801. Attaché à la Compagnie des Indes et ayant eu une grande part à la consolidation de son établissement, il en fut nommé l'historiographe et écrivit, d'après de précieux documents : *The History of the military transactions of the british nation in Indostan from* 1745 *to* 1763 (Londres, 1763-76. 2 vol in-4), ouvrage traduit en français par Torge, sous le titre d'*Histoire des guerres de l'Inde* (Paris, 1765, 2 vol. in-12). On cite en outre : *Historical fragments of the Mogol empire, of the Marattoes*, etc. (Londres, 1782, in-8. 1805, in-4).

Cf. *Asiatic annual register*, t. IV.

ORMESSON (Olivier III LE FEVRE D'), magistrat français, né vers 1610, mort le 4 novembre 1686. L'honnête rapporteur du procès Fouquet a laissé de précieux *Mémoires*, qui vont de 1643 à 1672 et qui ont été édités par M. Chéruel dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France (Paris, 1860-62, 2 vol. in-4). — Il a été publié aussi d'un de ses descendants, intendant d'Auvergne, un *Mémoire* concernant cette province (Clermont-Ferrand, 1845, in-8).

Cf. Chéruel : *De l'Administration de Louis XIV d'après les Mémoires*, etc., thèse (Rouen, 1849, in-8).

ORMIN, prêtre anglais du XIIIe siècle. Il est l'auteur d'une volumineuse paraphrase versifiée des Évangiles, appelée de son nom *Ormulum*. Cette œuvre, très-importante pour l'histoire de la langue anglaise, qui s'y dégage à la fois de l'anglo-saxon et du français, a été publiée pour la première fois par M. Robert Meadows White (Oxford, 1852, 2 vol.).

Cf. Marsh : *Origin and history of english language*.

OROSE (Paul), *Paulus Orosius*, historien et controversiste latin du Ve siècle, né à Tarragone. Envoyé en Syrie par saint Augustin en 414 ou 415, il devint l'ami de saint Jérôme et se présenta au tribunal de Jean, évêque de Jérusalem, comme accusateur de Pélage. L'évêque, qui penchait vers le pélagianisme, profita de quelques expressions trop vives d'Orose pour le déclarer blasphémateur. Celui-ci, après en avoir appelé vainement au concile de Diospolis, passa en Afrique.

Le principal ouvrage de Paul Orose est une compilation intitulée *Historiarum adversus paganos libri VII*. Destinée à réfuter les païens qui attribuaient les maux de l'empire au courroux des dieux abandonnés pour la nouvelle religion, elle présente la série des calamités qui pesèrent sur les hommes dans les temps anciens. Cet écrit, qui eut un grand succès dans le moyen âge, fut rejeté dès le XVIe siècle par les érudits, comme une œuvre sans valeur historique, très-souvent erronée, contradictoire, ne remontant jamais aux sources véritables, et puisant inconsidérément dans Justin, Eutrope et les autres annalistes. Le style, qui ne manque pas d'élégance, est formé sur celui de Tertullien et de saint Cyprien. Publiée d'abord par J. Schüssler (Vienne, 1471, in-fol.), puis par H. de Colonia (Vicence, s. d., in-fol.), l'*Histoire* de Paul Orose fut réimprimée plusieurs fois à Venise. La meilleure édition est celle d'Havercamp (Leyde, 1738, in-4). On a une traduction de cette *Histoire* en français, attribuée à Claude de Seissel (Paris, 1491, in-fol.), une traduction en anglo-saxon par le roi Alfred le Grand (Londres, 1773, 1855, in-8), ainsi que des traductions en allemand et en italien. On a encore de P. Orose : *Commonitorium ad Augustinum*, sur les partis religieux en Espagne, publié dans les œuvres de saint Augustin ; *Liber apologeticus de arbitrii libertate*, qu'il écrivit pour se défendre contre l'évêque de Jérusalem, et qui a été inséré par Hardouin dans sa collection des conciles (t. I).

Cf. Beck : *De Orosii historici fontibus et auctoritate* (Gotha, 1834, in-8) ; — Mörner : *De Orosii vita* (Berlin, 1844, in-8).

ORPHÉE (Ὀρφεύς), poëte mythique grec, dont on place l'existence vers le XIIIe ou le XIVe siècle avant J.-C. Il est mentionné pour la première fois par Ibycus. Pindare, Eschyle, Euripide, Aristophane, Platon, admettent son existence ; Aristote la nie. Les mythographes et les poëtes postérieurs au Ve siècle développèrent sa légende. On le voit, fils d'Œagrius et de Calliope, recevoir la lyre d'Apollon lui-même, se former aux leçons des Muses, charmer les bêtes sauvages, les arbres, les flots, les rochers, guider le navire *Argo*, civiliser les

habitants de la Thrace, ravir sa femme aux enfers, la perdre de nouveau et périr lui-même par les mains des Ménades, qu'il avait dédaignées. On voit enfin les Muses recueillir les lambeaux de son corps, tandis que la mer entraîne sa tête jusqu'à Lesbos, première grande patrie de la poésie lyrique. Cette légende n'est peut-être qu'un mythe exprimant les progrès de la poésie lyrique depuis son origine, dans la Thrace, jusqu'à l'époque de son perfectionnement. Il a cependant existé un personnage réel du nom d'Orphée, chef de l'association mystique des Orphiques, qui ne fut pas sans influence sur la littérature et la religion de la Grèce.

Les œuvres attribuées à Orphée se divisent en deux séries : 1° les œuvres religieuses, écrites en vers et connues sous le nom de livres orphiques, en partie du V^e^ et du VI^e^ siècle avant J.-C., en partie des I^er^, II^e^ et III^e^ siècles après J.-C., et dont il n'existe que des fragments; 2° les poëmes qu'on a cru longtemps antérieurs à Homère, mais qui sont postérieurs à l'ère chrétienne et portent l'empreinte des derniers temps du paganisme et de l'école d'Alexandrie. Ils sont au nombre de trois : l'Expédition des Argonautes (Ἀργοναυτικά); les *Hymnes* (Ὕμνοι); le poëme didactique, les *Pierres précieuses* (Λιθικά), le meilleur des poëmes orphiques. Publiés d'abord par Junte (Florence, 1500, in-4), moins les *Lithica*, ils furent imprimés tous les trois par Alde (Venise, 1517, in-8). Henri Estienne les publia dans ses *Poetæ græci principes heroici carminis* (1566). Gesner et Hamberger en ont donné une bonne édition (Leipzig, 1764, in-8), que G. Hermann reproduisit en l'améliorant beaucoup et en y ajoutant la traduction en vers latins des *Argonautiques*, par Cribelli, et celle des *Hymnes*, aussi en vers latins, par J. Scaliger. Th. Taylor a traduit les *Hymnes* en anglais (Chiswick, 1824, in-12) et a soutenu, avec une crédulité étrange chez un érudit versé dans le néoplatonisme, qu'ils étaient réellement d'Orphée.

Cf. Lobeck : *Aglaophamus* (Kœnigsberg, 1829, 2 vol. in-8) ; — Bode : *Quæstiones de antiquissima carminum Orphicorum ætate* (Gœttingue, 1838, in-4); — Grote : *Histoire de la Grèce*, t. I, ch. I.

ORPHÉE, drame de Politien, roman de Klinger (voy. ces noms).

ORPHELIN DE LA CHINE (L'), drame chinois, traduit par le P. Prémare, pièce de Voltaire (voy. ces noms).

ORPHIQUES (POËMES). — Voyez ORPHÉE.

ORSI (Giuseppe-Agostino), écrivain ecclésiastique, né à Florence en 1692, mort en 1761. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique et parvint au cardinalat. On a de lui : *Histoire ecclésiastique* (Storia ecclesiastica; Rome, 1747-62, 21 vol. in-4), continuée en 17 volumes par Becchetti : *De la Puissance des papes sur les conciles généraux et sur leurs canons*, en latin (1740, 3 vol. in-4) ; *De l'Origine du domaine et de la souveraineté des pontifes romains*, en italien (1742).

Cf. *Notice*, dans le tom. XXI de son *Hist. ecclésiast.*

ORSINI (Fulvio), *Fulvius Ursinus*, philologue et antiquaire italien, né à Rome en 1529, mort en 1600. Il fut bibliothécaire du cardinal Farnèse. On lui doit : *Novem illustrium feminarum et septem lyricorum carmina* (Anvers, 1568); *Virgilius collatione scriptorum græcorum illustratus* (Anvers, 1568, in-8, et Leeuwarden, 1747, in-8); *Familiæ romanæ quæ reperiuntur in antiquis numismatibus* (Rome, 1577, et Paris, 1663, in-fol.); *Imagines et elogia virorum illustrium et eruditorum ex antiquis lapidibus et numismatibus expressa* (Rome, 1579, in-fol.), ouvrage traduit en français par C.-C. Baudelot de Dairval, sous le titre de *Portraits d'hommes et de femmes illustres* (Paris, 1710, in-4) ; des éditions de Festus (Rome, 1581), d'Arnobe (Ibid., 1583), etc.

ORTHOGRAPHE (de γράφειν écrire, et ὀρθός, régulier), ou mieux *orthographie*, art d'écrire correctement une langue. Cet art est soumis à des règles nombreuses et minutieuses qui ne concilient pas toujours la raison et l'autorité, la science et l'usage. A l'origine de l'écriture, l'orthographe a été une « peinture de la parole », dont la perfection était dans la ressemblance. Mais à mesure que les langues sont devenues savantes et qu'elles ont possédé des monuments écrits, le même mouvement de révolution ne s'est point produit dans la langue et l'écriture. Alors sont nées et se sont multipliées les inconséquences, les bizarreries, les caprices, les incohérences. Le respect des étymologies d'une part, d'autre part les variations incessantes de la prononciation et aussi l'influence des écrivains sont les causes des anomalies que l'on rencontre dans plusieurs langues, comme dans le français et surtout dans l'anglais. Elles sont moindres dans l'italien, l'espagnol et l'allemand, où l'orthographe suit à peu près cette double règle que tout ce qui se prononce s'écrit et tout ce qui s'écrit se prononce. Parfois l'imperfection de l'orthographe a pour origine l'imperfection même de l'alphabet employé, comme cela se voit dans le polonais et le bohême, qui se servent des caractères latins ou allemands, insuffisants pour rendre certaines articulations de ces idiomes qui ont eu leurs alphabets propres.

En France, c'est sous François I^er^ que l'orthographe divorça avec la prononciation ; auparavant elle n'avait point de règles, comme on en peut juger par les anciens textes manuscrits, où les mêmes mots se présentent sous les formes les plus diverses. L'imprimerie contribua à fixer l'orthographe française, mais avec une grande lenteur; car on trouve longtemps dans les livres les variations les plus capricieuses, tant pour les noms communs que pour les noms propres. Les érudits du XVI^e^ siècle la ramenèrent dans la voie de l'étymologie. C'est Geoffroi Tory qui le premier se préoccupa d'établir un système orthographique uniforme. Il publia en 1529 son *Art et Science de la due et vraie prononciation des lettres proportionnées selon le visage et le corps humain.* Les règles adoptées dès cette époque, sanctionnées par l'Académie du XVII^e^ siècle, fortifiées par les écrivains de notre grand siècle littéraire et légèrement modifiées depuis par le grammairien Beauzée et par Voltaire, sont encore aujourd'hui généralement suivies. De nombreuses réformes de notre orthographe ont été tentées, avec plus ou moins d'insuccès par des esprits distingués, partisans d'une simplicité qui ne tient pas assez de compte des origines diverses et des éléments multiples d'une langue comme la nôtre (voy. NÉOGRAPHE).

Cf. Ambr.-Firmin Didot : *Observations sur l'ortographe ou ortografie* (sic) *de la langue française*, etc. (Paris, 1868, gr. in-8, 2^e^ édit.); — les divers ouvrages cités à l'article NÉOGRAPHE.

ORTIGUE (Pierre D'), ou DE LORTIGUE, romancier français, né en 1610 à Apt, mort en 1693. Fils d'Annibal d'Ortigue, qui tout en suivant la carrière des armes publia quelques volumes de poésies, il cultiva les lettres et se montra imitateur fort médiocre de M^lle^ de Scudéry, dans *le Grand Scipion* (Paris, 1658, 4 vol. in-8), *Diane de France* (1674, in-12), *M^lle^ de Tournon* (1679, in-12), *Agiatis, reine de Sparte* (1685, 2 vol. in-12). Il fit les cinq derniers volumes du *Pharamond* de La Calprenède. On a encore de lui : *Histoire de la galanterie des anciens* (Paris, 1671, 2 vol. in-12) ; *l'Art de plaire dans la conversation* (1688, in-12, souv. réimpr.) ; *Harangues sur toutes sortes de sujets, avec l'art de les composer* (1688, in-4) ; *Lettres sur toutes sortes de sujets* (1689, 2 vol. in-12). — La femme de Pierre d'Ortigue

est au nombre des précieuses, sous le nom de *Narsamine*, dans le *Dictionnaire* de Somaize.

Cf. Goujet : *Biblioth. franç.*, t. XIV ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXV.

ORTIGUE (Joseph-Louis D'), musicographe français, né à Cavaillon le 22 mai 1802, mort à Paris le 20 novembre 1866. Il a fait la critique musicale dans les principaux journaux, *le Temps, la Quotidienne, les Débats*, etc., et publié un certain nombre de volumes de littérature et histoire musicales. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

ORTOLAN (Joseph-Louis-Elzéar), jurisconsulte français, né à Toulon le 21 août 1802, mort à Paris le 27 mars 1873. Déjà connu par d'importants travaux, il obtint en 1836 la chaire de législation pénale à l'École de droit de Paris. Parmi ses ouvrages, qui ont fait entrer dans l'enseignement du droit en France la méthode de l'école historique, nous citerons : *Explication historique des Institutes* (Paris, 1827, 3 vol. in-8; 7e édit., 1864); *Histoire du droit constitutionnel en Europe pendant le moyen âge* (1831, in-8); *Histoire de la législation romaine* (1834, in-8; 4e édit., 1855); *Introduction philosophique au cours de législation pénale comparée* (1839, in-8). On cite, dans un ordre différent : *Notice sur Poncy*, poëte-maçon (1846, in-8); *les Contre-paroles d'un croyant; Enfantines et Moralités*, poésies (1845, in-18; 2e édit. augm., 1860). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

ORVILLE (Jacques-Philippe D'), érudit hollandais, d'origine française, né à Amsterdam le 28 juillet 1696, mort le 14 septembre 1751. Sa famille avait dû émigrer comme protestante. Porté par une véritable vocation à l'érudition et aux lettres, il compléta ses études par des voyages dans toute l'Europe et devint en 1730 professeur à l'Athénée-Illustre de sa ville natale. Il a fourni à beaucoup d'éditions de son temps de savants commentaires, et publié des *Dissertations*, des *Discours;* deux recueils de *Miscellaneæ observationes in auctores veteres et recentiores* (Londres et Amsterdam, 1732-39, 10 vol. in-8, et Amsterdam, 1740-51, 12 vol. in-8); un pamphlet d'érudit, *Critica vannus in inanes J.-C. Pavonis paleas* (Amsterdam, 1737, in-8); *Sicula* (Ibid., 1762-64, in-fol., fig.), édité par Burmann.

Cf. Chauffepié : *Dictionn. historique* ; — les frères Haag : *la France protestante.*

ORZECHOWSKI (Stanislas), en latin *Orichevius*, historien et orateur polonais du XVIe siècle. Doyen de la cathédrale de Premislau, ses tendances au protestantisme le firent excommunier. Parmi ses discours, qui le firent surnommer « le Démosthène de la Pologne », on cite : *Oratio in funere Sigismundi* (Cracovie, 1548, in-8). On a ensuite de lui : *Annales Poloniæ* (1611, in-12; plus. fois réimpr.); *Epistole familiares*, etc.

OSAGE (L'), langue de l'Amérique du Nord, de la région Missouri-Colombienne, se rattachant à l'idiome des Sioux. Elle est parlée par les Osages en plusieurs dialectes, dont les principaux sont : le winebago, l'ottoes, le missouri, le kansas, l'omauhau, le minetare, particuliers aux peuplades de ce nom. La langue osage est d'une étude difficile. Elle abonde en sons âpres et gutturaux. Il en a été donné des vocabulaires dans les savantes relations de voyages dans l'intérieur de l'Amérique par John Bradbury, Victor Texier, le docteur Murray, Schoolcraft, etc.

Cf. H.-E. Ludewig : *the Lit. of american languages.*

OSÉE, fils de Beeri, prophète hébreu du VIIIe siècle av. J.-C., mort vers 784. Il prophétisa sous les rois de Juda, Osias, Joathan, Achaz et Ezéchias, et sous Jéroboam II, roi d'Israël. Il est le premier des petits prophètes dans l'ordre des Bibles, bien qu'il paraisse postérieur à Jonas et à Joël. Ses écrits, fortement colorés, semés de traits vifs, de comparaisons hardies, sont rendus très-obscurs par l'emploi du sens allégorique et par un style coupé, sentencieux, concis.

Cf. Agier : *les Prophètes* (Paris, 1820-22, 10 vol. in-8).

OSIANDER (André HOSEMANN, dit), théologien allemand, né près de Nurenberg le 18 décembre 1498, mort à Kœnigsberg le 17 octobre 1552. Théologien et orateur renommé, il eut une grande part à la confession d'Augsbourg et, par ses doctrines particulières sur la purification, fit une secte dans le protestantisme, la secte des osiandristes. Nous citerons de lui : *Conjecturæ de ultimis temporibus ac de fine mundi* (Nurenberg, 1544, in-4); *Harmoniæ evangelicæ libri IV, græce et latine* (Bâle, 1537); une édition annotée de *la Bible* (Tubingue, 1600, in-fol., plus. fois réimpr.). — On compte en Allemagne plusieurs théologiens du même nom.

Cf. Wilken : *Andr. Osiander's Leben, Lehre und Schriften* (Strasbourg, 1844, in-8).

OSORIO (Hieronimo), ou D'OSORIUS, historien portugais du XVIe siècle, né à Lisbonne en 1506. Il étudia en France et en Italie la philosophie et les langues orientales et devint évêque de Sylves. Entre autres écrits en latin, on cite une *Vie d'Emmanuel* (De Rebus Emmanuelis virtute et auspicio gestis; Lisbonne, 1571), où il ne craignit pas de prendre la défense des Juifs portugais, dont il raconte les persécutions. Il a laissé des *Lettres* adressées au roi don Sébastien, à la reine, à Luiz Gonzalvès, sur des sujets politiques.

Cf. F. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

OSQUES (LANGUE DES). L'osque était l'une des langues parlées dans la péninsule Italique antérieurement à la fondation de Rome par les *Osci*, nation établie dans la Campanie, que Niebuhr identifie avec les Opiques (*Opici*), en faisant remarquer que Strabon appelle osques les peuples ausones non mélangés. Micali considère les Osques, les Opici, les Aurunces, comme formant le tronc principal de la grande souche italique primitive. Lorsque vers l'an 425 av. J.-C. les Samnites descendirent du nord de la péninsule dans la Campanie, ils reçurent le nom d'Osques et adoptèrent la langue usitée chez ceux-ci. La langue osque fut souvent, dès lors, appelée langue samnite.

L'époque de la plus grande extension de la langue osque est le milieu du IVe siècle av. J.-C. Cette langue présentait une grande affinité avec le latin Les Romains la comprenaient et même la parlaient aisément : on voit dans Tite-Live les sentinelles de Veies et les avant-postes romains échanger des railleries. Ses monuments nous sont accessibles sans trop de peine. « L'osque, dit Niebuhr, n'est pas pour nous, comme l'étrusque, un mystère impénétrable; et si nous pouvons nous faire une idée de cette langue, il ne faut pas s'étonner que les Romains aient compris avec facilité des comédies composées dans cet idiome. » Le philologue allemand fait ici allusion aux Atellanes jouées à Rome, et qui étaient en partie écrites dans l'idiome de la province où étaient nés les types traditionnels de ce genre dramatique. L'osque occupa du reste un meilleur rang que celui de patois. C'était la langue d'un peuple qui avait une littérature et qui cultivait les arts. Les poëtes calabrais Ennius et Pacuvius et le poëte campanien Lucilius sont les représentants de l'esprit littéraire de cette région de la péninsule. Les concessions du droit de cité que les Romains firent à tous les peuples italiques mit fin, vers l'an 88 de J.-C., à l'emploi officiel de la langue osque, ce qui lui enleva toute importance littéraire; cependant, au temps de Varron, elle était encore usi-

tée dans les campagnes. L'alphabet de l'osque fut à peu de chose près celui de l'étrusque, et, suivant Ottfr. Müller, on trouve des inscriptions en caractères étrusques dans la Campanie. L'étude de l'osque ne repose que sur un petit nombre de monuments, consistant en légendes de médailles et en inscriptions, entre autres le *Cippus abollanus*, trouvé à la fin du XVIIe siècle sur les ruines d'Abolla, et la *Tabula Bantina*, découverte à Bantia (Apulie) en 1793.

Cf. Stan. Bardetti : *Della lingua di primi abitatori dell' Italia* (Modène, 1772, in-4) ; — Passeri : *Linguæ oscæ specimen singulare* (Rome, 1774, in-fol.) ; — G. Micali : *l'Italia avanti il dominio*, etc., trad. française par Joly, Fauriel et Gence (Paris, 1824, 4 vol. in-8 avec atlas) ; — Avellino : *Iscrizioni sannite* (Naples, 1841) ; — Lepsius : *Rudimenta linguæ oscæ* (Leipzig, 1841), et *Inscriptiones umbricæ et oscæ* (1846) ; — Mommsen : *Oskische Studien* (Berlin, 1845, in-8), et *die Unteritalischen Dialecte* (Leipzig, 1850) ; — Noël-Desvergers : *l'Etrurie et les Etrusques* (Paris, 1862, 1re part. in-8, pl.) ; — Rabasté : *De la Langue osque d'après les inscriptions, et de ses rapports avec le latin*, thèse (Ibid., 1867, in-8).

OSSAT (Arnaud D'), diplomate français, né le 23 août 1536 à La Roque-en-Magnoac (Gascogne), mort le 13 mars 1704. Pauvre et orphelin, il fut d'abord valet de chambre et, profitant des leçons que recevait son maître, parvint à entrer dans l'état ecclésiastique. Ses talents le mirent bientôt en lumière, et l'ambassadeur de France à Rome le prit pour secrétaire. C'est lui qui obtint du saint-siége l'absolution de Henri IV et fit accepter l'édit de Nantes. Nommé aux évêchés de Rennes et de Bayeux qu'il résigna, en 1599 il fut fait cardinal.

Les *Lettres* qu'il adressa au ministre Nicolas de Villeroi ont été longtemps étudiées comme des modèles en diplomatie. Editées d'abord en 1674 (Paris, in-fol.), elles furent réimprimées, avec des notes, par Amelot de La Houssaye (Paris, 1697, 2 vol. in-4), et rééditées plusieurs fois (Amsterdam, 1707, 1714, 1732, 5 vol. in-12). Elles ont été traduites en italien (Venise, 1729, in-4). On a encore du cardinal : *Expositio in disputationem Jacobi Carpentarii de methodo* (Paris, 1564, in-8), spirituelle défense de Ramus contre Charpentier.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV ; — Mme d'Arconville : *Vie du cardinal d'Ossat* (Paris, 1771, 2 vol. in-8) ; — Poirson : *Hist. de Henri IV*, liv. VI, ch. IX.

OSSÈTE (IDIOME) ou IRON, parlé par les Ossètes, connus aussi sous le nom d'Irons, tribus des hautes vallées du Caucase à l'ouest de l'Imérétie. Il appartient à la famille persane ou iranienne et a de nombreux rapports avec le groupe ouralien. Klaproth a prouvé que les Ossètes sont les descendants d'une ancienne colonie de Mèdes et les débris de la nation des Alains qui a envahi l'Europe au commencement du moyen âge. Cette langue comprend trois dialectes : l'*ossète* proprement dit, le *dugorien*, particulier aux Dugores, tribu très-importante, et le *tagahoure*. Les traits communs aux trois dialectes sont l'absence de genres et d'article ; la déclinaisation par flexions ; la conjugaison assez riche en temps par l'emploi des auxiliaires ; quatre modes différents de négation ; l'expression des rapports des noms à l'aide de prépositions qui les suivent ou les précèdent ; la construction dans l'ordre naturel. La réunion fréquente de lettres gutturales et de consonnes sifflantes rend la prononciation dure.

Cf. Sjögren : *Grammaire et dictionnaire ossète* (Saint-Pétersbourg, 1844), en allem. ; — Dr G. Rosen : *De la Langue ossète* (Lemgo et Detmold, 1846, en allem.) ; — Dr Fr. Muller : *Beitraege zur Lautlehre des ossetischen* (Vienne, 1833, Sitzungsberichte, etc., vol. XLI).

OSSIAN ou **OISIN**. — Voyez GAÉLIQUE (Littérature) et MACPHERSON.

OSTIAQUE (LANGUE) ou OBI, idiome sibérien, usité dans les gouvernements de Tomsk et de Tobolsk. Klaproth distingue dans cette langue les dialectes parlés sur les territoires de Berézoff, Jugan, Lumpokiel, Wass et Narym. Ce dernier contient un grand nombre de mots samoyèdes. On a traduit le Nouveau Testament en ostiaque.

Cf. Castrën : *Essai sur la langue asiatique* (Saint-Pétersbourg, 1850, in-8, en allem.).

OTBY (Abou 'l-Nasser-Mohammed-ben-Mohammed AL DJABBAR, AL), historien et poëte arabe, né dans le Transoxane vers le milieu du XIe siècle de notre ère. Sa famille avait possédé les premières charges de l'Etat sous les Samanides. On a de lui le *Tarickh Otby*, ou Histoire de Yemin-el-Daulah-Mahmoud, célèbre sultan de la dynastie des Ghaznédives. L'ouvrage est d'un style très-élégant, suivant les critiques orientaux, et d'un intérêt historique qui tient aux révolutions de la Perse orientale sous les derniers Samanides. Le texte originel arabe se trouve à Leyde et à Constantinople. Une traduction faite en persan par Aboul 'l Scheref Nassy au XIIe siècle était à la bibliothèque du Louvre. Silvestre de Sacy en a donné de curieux extraits dans les *Notices des Manuscrits de la Bibliothèque du roi*, t. IV.

OTFRID, moine allemand du IXe siècle. Bénédictin au monastère de Wissembourg, en Alsace, il fut disciple de Raban Maur. Il composa, vers 870, un récit en vers allemands rimés de la vie du Christ d'après les évangiles, sous le titre d'*Evangelienbuch*. Ce poëme, écrit en strophes, comprend en cinq livres toute l'histoire de Jésus, sa naissance, son baptême, ses miracles, son enseignement, sa mort, sa résurrection et son ascension. Ce n'est pas une simple traduction, mais c'est une narration poétique, entremêlée de réflexions morales, et qui ne manque pas de grâce dans sa naïveté. C'est un des monuments les plus anciens et les plus curieux des littératures européennes. Il a été imprimé dans plusieurs recueils, notamment dans le *Thesaurus antiquitatum teutonicarum* de Schiller (1727, tome 1). M. J. Kelle l'a publié avec introduction métrique, grammaire et gloses (Ratisbonne, 1856, en allemand). Il ne faut pas confondre l'*Evangelienbuch d'Otfrid*, avec une traduction allemande, faite au IXe siècle, du poëme de l'*Harmonie des Evangiles* attribué à Tatien (voy. ce nom).

Cf. Kelle : *Introduction* de l'ouvrage cité ; — Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. I.

OTHELLO, drame de Shakespeare, imité par Ducis, traduit par Alfr. de Vigny (voy. ces noms)

OTHON, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom).

OTINEL, chanson de geste du XIIIe siècle, 8e branche de la geste de Pépin. Selon l'auteur inconnu de cette chanson, après la prise de Pampelune, Charlemagne se préparait à retourner en Espagne quand le roi sarrasin Garsile (peut-être Marsile) le fit sommer par Otinel de lui rendre hommage et d'abjurer sa religion. Grâce à l'intervention divine, c'est Otinel qui se fait chrétien. Il est créé pair, il marche contre les infidèles et reçoit pour récompense la Lombardie. Cette chanson a 2 000 vers environ. Elle a été imitée deux fois en anglais, sous le titre de *Sir Otuel*. MM. Guessard et Michelant ont publié *Otinel* (Paris, 1859, in-16) d'après les deux manuscrits connus de la bibliothèque du Vatican et de celle de sir Thomas Phillips, à Middlehill.

Cf. Léon Gautier : *les Epopées françaises*.

OTOMI (LANGUE), l'une des langues du Mexique. Elle est la plus répandue après l'aztèque. Cette langue est caractérisée par un monosyllabisme presque absolu. Le nombre de mots de deux et de trois syllabes qu'elle renferme y est très-restreint : aussi comporte-t-elle une grande variété de tons indispensables pour modifier la signification des

mots. La langue manque de l'articulation *l*, mais elle possède les lettres *f*, *r* et *s*, malgré l'assertion de quelques philologues. Elle n'a ni genre, ni flexions, dans les noms. Le sens indique si un mot est verbe, substantif, adjectif ou adverbe. Néanmoins on peut marquer le substantif et l'adjectif par les particules *na* et *sa*, dont on les fait précéder. Pour la conjugaison des verbes, les modes, les temps et les personnes sont déterminés au moyen de particules. Les 5 voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, se trouvent portées à 14 par les nuances de tons. Il y a 18 consonnes ou doubles consonnes.

Cf. J. Lopez Yepes : *Vocabolario otomi* (Mexico, 1826, in-4) ; — le comte V. Piccolomini : *Grammatica della lingua otomi* (Rome, 1841, in-8) ; — *Eléments de la grammaire othomi*, traduits de l'espagnol, accompagnés d'une *Notice* d'Adelung sur cette langue (Paris, 1863, in-8) ; — de Charencey : *Recherches sur la famille de langues américaines pirindha-othomi*, dans les *Annales de philosophie chrétienne* (juillet 1867).

OTTO von Freisingen, ou Othon de Frisingue, historien allemand, mort à Morimond le 21 septembre 1158. Fils de Léopold, margrave d'Antioche, il renonça aux honneurs pour l'étude, vint en France, y prit l'habit de Cîteaux et fut élu abbé de Morimond. Il a écrit une *Chronique* en sept livres, qui va depuis Adam jusqu'à l'an 1146, et qui, témoignant d'un savoir étendu, contient de très-précieux renseignements sur les XII[e] et XIII[e] siècles. Il avait aussi entrepris une *Histoire de Barberousse* (De Gestis Frederici I), inachevée.

Cf. Huber : *Otto von Freisingen* (Munich, 1845).

OTTOCAR de Styrie, chroniqueur allemand, né en Styrie vers le milieu du XIII[e] siècle. Appartenant à la classe de Minnessingers, il fut attaché au seigneur Othon de Lichtenstein, gouverneur du pays. Il écrivit une *Chronique rimée d'Antioche et de Styrie*, exposant les faits d'un peu moins d'un siècle en plus de 80 000 vers. Ce poëme, source précieuse de renseignements sur les mœurs du temps, a été imprimé dans les *Scriptores rerum austriacarum* de Pez. — On l'a confondu avec son contemporain Ottocar de Horneck, en Styrie, dont la vie est plus activement mêlée aux événements.

Cf. Th. Schacht : *Aus und über Ottokars von Horneck Reimchronik* (Mayence, 1820) ; — Th. Jacobi : *De Ottocaro chronico austriaco* (Breslau, 1839).

OTWAY (Thomas), poëte dramatique anglais, né en 1651 à Trotten (Sussex), mort en 1685. Tour à tour acteur et soldat, toujours dissipé et besoigneux, il eut la vie irrégulière et la fin prématurée des principaux poëtes dramatiques du temps d'Elisabeth. Il commença par imiter les Français et donna successivement en dégageant peu à peu son originalité : les tragédies d'*Alcibiade* (1675), de *Dom Carlos* (1676), d'après une nouvelle de Saint-Réal ; de *Titus et Bérénice* (1677), d'après Racine ; *les Fourberies de Scapin* (the Cheats of Scapin, (1677), d'après Molière ; *l'Amitié à la mode* (Friendship in fashion), comédie (1678) ; *Caius Marius*, tragédie (1680) ; *l'Orphelin*, tragédie (1680) ; *la Fortune du soldat*, comédie (the Soldier's fortune, 1681), enfin *Venise sauvée* (Venice preserved, 1682), inspirée aussi d'une nouvelle historique de Saint-Réal et imitée par Lafosse dans *Manlius* : c'est la plus remarquable de ses œuvres par la nouveauté des caractères et des situations. Les *Œuvres* d'Otway ont été réunies (1757, 2 vol. in-12 ; 1813, 4 vol. in-8).

Cf. Baker : *Biographia dramatica* ; — *Vie d'Otway*, en tête de l'édit. de 1813 ; — de Grisy : *Etude sur Th. Otway*, thèse (Paris, 1868, in-8).

OUANG-OUEÏ, poëte chinois, né vers la fin du VII[e] siècle de notre ère. Il était bouddhiste. Il exerça la profession de médecin et fut nommé gouverneur du Sou-tcheou par l'empereur Sou-tsoung. Plusieurs pièces de lui ont été traduites par le marquis d'Hervey de Saint-Denis dans ses *Poésies de l'époque des Thang* (Paris, 1862, in-8).

OUDEGHERST (Pierre d'), annaliste flamand, né à Lille, mort vers 1572. Il se distingua comme jurisconsulte et fut lieutenant du bailli de Tournai. On lui doit *les Chroniques et Annales de Flandre*, de 620 à 1477 (Anvers, 1571, in-4), ouvrage exact, appuyé sur de bons documents.

Cf. Foppens : *Bibliotheca belgica*.

OUDENDORP (François d'), philologue hollandais, né à Leyde le 31 juillet 1696, mort en 1761. Élève de Perizonius, J. Gonovius et de Burmann, il fut recteur aux écoles de Nimègue et de Harlem, puis professeur d'éloquence et d'histoire à Leyde. On lui doit de bonnes éditions de *Julius Obsequens* (Leyde, 1720, in-8), de *Lucain* (1728, in-4), de *Frontin* (1731, in-8), de *César* (1737, in-4), de *Suétone* (1751, in-8), etc. Il avait préparé celle d'*Apulée*, donnée par Runkhen (1786, in-4).

OUDIN (César), littérateur français, mort en 1625. Il fut chargé de missions diplomatiques en Allemagne et eut le titre de secrétaire interprète du roi pour les langues étrangères. Il a laissé une traduction de *Don Quichotte* (Paris, 1639, 2 vol. in-8) et des traductions de quelques autres ouvrages espagnols ; une *Grammaire italienne* (Paris, 1645, in-8) ; une *Grammaire castillane* (Rouen, 1675, in-12), etc. — Son fils Antoine Oudin, mort en 1653, aussi secrétaire-interprète du roi, a publié : *Grammaire française* (Paris, 1633, in-12) ; *Recherches italiennes et françoises, ou Dictionnaire italien et françois* (Paris, 1640, 2 vol. in-4) ; *Trésor des langues espagnole et françoise* (Paris, 1645, in-4), etc. — Un membre de la même famille, François-Joseph Oudin, a donné : *Nouveau recueil de divertissements comiques* (Paris, 1670, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. X.

OUDIN (Casimir), érudit français, né en 1638 à Mézières, mort en 1717. Religieux prémontré et estimé pour sa science, il fut relégué dans l'abbaye de Ressons, près de Beauvais, à cause de ses relations avec Jurieu ; il s'enfuit en Hollande, où il embrassa le calvinisme. Le principal de ses ouvrages, qui lui ont coûté beaucoup de recherches, a pour titre : *De scriptoribus Ecclesiæ antiquis* (Leipzig, 1722, 3 vol. in-fol.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

OUDIN (le P. François), poëte latin moderne, né le 1[er] novembre 1673 à Vignori, en Champagne, mort le 28 avril 1752. Membre de la Société de Jésus, il enseigna la rhétorique et la théologie, apprit plusieurs langues modernes et se distingua surtout par ses connaissances dans la langue latine, qu'il écrivit avec pureté. On a de lui : *Somnia*, poëme (Dijon, 1697, in-8) ; *S. Francisco Xaverio hymni IX* (Ibid. 1705, in-12) ; *Hymni novi* (Ibid., 1720, in-12) ; plusieurs pièces de vers insérées dans les *Poemata didascalica* (Paris, 1749, 3 vol. in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

OUI DES JEUNES FILLES (le), comédie de L.-F Moratin. — Oui et non, pamphlet de Cormenin (voy. ces noms).

OUPANISCHADS (les), mot qui signifie *séance, leçon*, commentaires théologiques inspirés par la *Védanta*, ou philosophie des Védas. Ce sont des traités sur l'unité de Dieu et sur l'identité de l'esprit humain avec lui. Ils sont d'époques différentes. La plupart des oupanischads se rangent parmi les *Brâhmanas*, mais plusieurs ont une valeur indépendante, et c'est de ceux-là qu'il est question ici. Ils ont été traduits en persan par Dara Shakoh, en latin par Anquetil-Duperron, partiellement en anglais par W. Jones, le docteur Carey et Ram-

mohun-Roy. Poley a publié, avec une traduction anglaise dans la *Bibliotheca indica* du docteur Rovër (Calcutta, 1840), le *Brihad-Aranyaka Oupanischad* (tome I et II), le *Chandogya Oupanischad* (t. II et III); le *Taittiriya Oupanischad* (t. VII), les *Isa, Kena, Katha, Prasma, Munda, Mundukya, Aitarega Oupanischads* (t. VIII).

Cf Weber : *Histoire de la littérature indienne*, trad. par M. Sadous (Paris, 1859, in-8).

OURALO-ALTAÏQUES (LANGUES), dites aussi *ougro-japonaise, ougro-tartares, finno-tartares* et quelquefois simplement *tartares*, famille de langues asiatiques et européennes que l'on divise dans les quatre groupes suivants : 1° groupe *ougrien*, comprenant l'ostiake, le samoyède, le vogoul, etc.; 2° le groupe *tartare*, composé des branches tongouse (mandchou, etc.), mongole et turque; 3° groupe *japonais*, comprenant le japonais et le coréen; 4° groupe *finnois* ou *tchoude*, dont font partie le finlandais ou suomi, l'esthonien, le lapon et le magyare ou hongrois (voy. ces mots).

Tous ces idiomes ont une affinité primitive, comme on le reconnaît par l'examen de leurs radicaux. Ils présentent en outre quelques traits généraux : emploi équilibré des voyelles et des consonnes dans la composition des mots; racines invariables placées au commencement des mots et recevant leur accent déterminant; absence de genres pour les substantifs; rareté des particules compensée par une grande richesse de formes dérivatives du verbe; juxtaposition des membres de phrases dans la construction, selon l'ordre naturel de la pensée et sans rien de cette liberté de tours et d'enchevêtrement de propositions qui s'observe dans les langues indo-européennes.

Cf. Abel Rémusat : *Recherches sur les langues tartares*; — Schott : *Essai sur les langues tartares* (Berlin, 1836, en allem.) et *Mémoire sur les langues altaïques*; — Kellgren : *les Finnois et la race ouralo-altaïque*, dans les *Nouvelles annales des voyages*, 5e série, t. XV.

OURIKA, roman de Mme de Duras (voy. ce nom).

OURLIAC (Édouard), romancier français, né à Carcassonne en 1813, mort à Paris en 1848. Il a donné un certain nombre de récits agréables et qui ont soutenu sa réputation : *Suzanne, la Confession de Lazarille, les Garnaches, Contes du Bocage*, précédés d'un *Tableau des premières guerres de la Vendée, Contes sceptiques et philosophiques, les Contes de famille, Proverbes et scènes bourgeoises, Nouvelles*, etc. Indépendamment des réimpressions particulières de ces volumes, il a été entrepris une édition des *Œuvres complètes* (1865-68, 12 vol. in-18).

Cf. Ch. Monselet : *Notice*, en tête des *Garnaches* (1858, in-18), et *Ed. Ourliac, sa vie et son œuvre* (1875); — Léon Gautier : *Portraits littéraires* (Paris, 1868, in-18).

OURRY (E.-T.-Maurice), auteur dramatique et chansonnier français, né en 1776 à Bruyère-le-Châtel (Seine-et-Oise), mort le 19 février 1843. Il fut élevé au collège de Juilly. Il débuta par *la Danse interrompue*, qu'il fit jouer avec Barré en 1796, au théâtre du Vaudeville, et qui eut un grand succès. Il donna avec Chazet à l'Odéon deux comédies : *le Mari juge et partie*, en un acte, en vers (1805), et *le Fils par hasard*, en cinq actes, en prose (1809), puis de nombreux vaudevilles sur divers théâtres, en collaboration avec Barré, Brazier, Merle, Rougemont, etc. On cite particulièrement : *Arlequin charlatan, la Chevalière d'Eon, les Deux Sourds, les Époux de trois jours, la Ligue des femmes, le Mari par hasard.*

Membre du Caveau et des Soupers de Momus, Ourry a composé un grand nombre de chansons qui ont été imprimées dans les recueils de ces sociétés, et dont il a publié une partie séparément dans ses *Poëmes, poésies fugitives, chansons*, etc. (1816, in-8) et dans *l'Enfant lyrique du carnaval* (1816-1818, 3 vol. in-18). Il a été en outre l'éditeur du *Nouveau Caveau* (1818-1827, 9 vol. in-18). On a encore de lui : *Malesherbes à Saint-Denis* (1815, in-12), poëme élégiaque qui remporta le prix proposé par *la Quotidienne* pour le meilleur éloge de Louis XVI; *Soirées dramatiques de Jérôme le porteur d'eau* (1817, in-18); *la Peste de Barcelone*, poëme (1821, in-8). Il a collaboré à divers recueils.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres*; — Quérard : *la France littéraire.*

OUVAROFF (Sergius), homme d'État et littérateur russe, né à Saint-Pétersbourg en 1786, mort en 1855. Ministre de l'instruction publique en Russie, président de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, il fut associé étranger de l'Institut. Il a écrit en français : *Essai d'une Académie asiatique* (1810); *l'Empereur Alexandre et Bonaparte* (Brunswick, 1815, in-8); *Essai sur les mystères d'Éleusis* (Saint-Pétersbourg, 1812, in-8); *Mémoire sur les tragiques grecs* (1826, in-4); *Esquisses politiques et littéraires* (Paris, 1848, in-8, av. portr.), etc. Il a publié en allemand : *Recherches sur l'épopée anté-homérique* (1821); *Notice sur Gœthe* (1832).

Cf. Leouzon-Leduc : *Essai biographique et critique*, dans l'édit. des *Esquisses.*

OUVILLE (Antoine LE METEL D'), auteur dramatique français du XVIIe siècle. Frère de l'abbé de Boisrobert, il fit représenter quelques comédies, moins remarquables par la versification que par l'intrigue, entre autres *les Trahisons d'Arbiran*, jouée avec succès en 1637. On a sous son nom des *Contes* (2 vol. in-12), qui sont tirés en partie du *Moyen de parvenir* et qu'on a attribués à Boisrobert.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII.

OVERBURY (sir Thomas), poëte anglais, né en 1581, mort en 1613. Il est célèbre par la fin tragique qu'il s'attira en cherchant à dissuader son ami et protecteur Robert Carr, favori de Jacques Ier, d'épouser la comtesse d'Essex; ils le firent enfermer à la Tour et emprisonner. Le principal ouvrage d'Overbury est un poëme didactique intitulé *la Femme* (the Wife; Londres, 1614, in-4; nouv. édit., 1836), à la suite duquel on trouve quelques *caractères* en prose, qui offrent de l'esprit et de la couleur.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english lit.*

OVIDE (*Publius Ovidius Naso*), poëte latin, né à Sulmone dans le Bruttium en 43 avant J.-C., mort en 18 après J.-C. D'une famille équestre, il fut destiné au barreau et étudia la rhétorique sous Arellius Fuscus et Porcius Latro. Il compléta son éducation à Athènes. Son penchant vers la poésie l'entraîna bientôt à quitter la carrière judiciaire. Ses premiers vers furent des élégies sur les joies ou les tristesses que lui apportait son amour pour la maîtresse à laquelle il a donné le nom de Corinne. Marié de bonne heure, il avait divorcé et, sur les désirs de ses parents, avait pris une seconde femme de laquelle il n'avait pas tardé à se séparer. Corinne n'appartenait pas à la classe des courtisanes; c'était une femme de haut rang, mariée, mais de mœurs dissolues. Selon Sidoine Apollinaire, c'était Julie, la fille d'Auguste :

> Et te carmina per libidinosa
> Notum, Naso tener, Tomosque missum ;
> Quondam Cæsareæ nimis puellæ
> Ficto nomine subditum Corinnæ.

On ignore combien de temps dura la liaison d'Ovide avec Corinne ; mais nous le voyons marié pour la troisième fois à une femme pour laquelle il garda jusqu'à sa mort une sincère affection. Ovide, heureux, jouissant d'une grande réputation de poëte, comptant parmi ses amis des

écrivains de talent, comme Properce, Macer, Ponticus et Bassus, avait en outre la faveur d'Auguste et de la famille impériale. Tout d'un coup, vers la fin de l'an 8 après J.-C., un édit impérial le relégua à Tomes, ville située sur le Pont-Euxin, près des montagnes du Danube, à l'extrémité de l'empire. Le prétexte de cet exil fut la licence de son *Art d'aimer;* mais la cause véritable en est restée inconnue. De nombreuses conjectures ont été faites sur ce point. Quelques-uns y ont vu le résultat de son intrigue avec Julie; mais celle-ci fut elle-même exilée dix ans avant le poëte. D'autres ont prétendu qu'Ovide avait été témoin d'un commerce incestueux entre Auguste et sa fille. La même objection chronologique répond à cette seconde hypothèse. On a voulu expliquer une disgrâce si sévère, en disant qu'il avait vu accidentellement Livie au bain. Comme motif plus sérieux, on a allégué un coup d'État dont Ovide aurait été victime, comme le partisan d'Agrippa Posthumus, qui fut exilé un peu auparavant. Tiraboschi et Rosmini ont remarqué que le bannissement d'Ovide coïncida avec celui de la jeune Julie, et en concluent qu'il fut le complice de quelque débauche de cette princesse. Peut-être en eut-il simplement le secret et offensa-t-il soit Livie, soit Auguste, en y faisant quelque allusion maladroite.

Ovide a décrit dans une de ses plus pathétiques élégies (*Tristes*, I, 3) la dernière nuit qu'il passa à Rome et la douleur avec laquelle il se sépara de sa maison et de sa famille. Accompagné de Maximus, presque le seul de ses amis qui lui restât fidèle, il quitta les rives de l'Adriatique au mois de décembre. Habitué au luxe et au raffinement de la vie romaine, il se vit jeté sous un ciel rigoureux, au milieu de populations à demi barbares. La poésie lui apporta quelques consolations. Souvent, dans ses vers, il sollicita sa grâce, avec plus d'insistance que de dignité; on y trouve aussi quelquefois la fierté du génie, par exemple dans le passage suivant (*Tristes*, III, 7) :

En ego, cum patria caream, vobisque, domoque,
Raptaque sint, adimi quæ potuere mihi;
Ingenio tamen ipse meo comiterque fruorque :
Cæsar in hoc potuit juris habere nihil.

Il mourut dans la soixantième année de son âge et dans la dixième de son exil.

Voici les ouvrages d'Ovide : *Amorum libri III*, recueil d'élégies relatives aux amours du poëte, qui comprenait d'abord cinq livres et qu'il abrégea, en détruisant une partie des pièces adressées à Corinne. Un certain nombre d'élégies ont pour sujet une maîtresse différente et dont la situation était évidemment de beaucoup inférieure. — *Epistolæ heroidum*, élégies amoureuses que le poëte attribue à des personnnages antiques, à Pâris, à Hélène, à Léandre, à Héro; elles sont au nombre de vingt et une; mais quelques critiques contestent l'authenticité des six dernières et celle de la quinzième, adressée par Sapho à Phaon. Ovide, dans l'*Art d'aimer*, a réclamé le mérite d'avoir inventé ce genre de composition; il y a déployé toutes les ressources que la mythologie fournissait à son imagination; mais il est facile de comprendre que le naturel et la vraie chaleur ne peuvent se trouver dans ce genre factice. Aulus Sabinus, contemporain d'Ovide, a écrit des réponses à ces *Héroïdes*. Trois de ces réponses ont été souvent imprimées avec les œuvres d'Ovide. — *Ars amatoria*, ou *De Arte amandi*, poëme en trois livres, dont les deux premiers sont adressés au sexe masculin et le troisième aux femmes. L'esprit, l'art et l'élégance du style permettent au poëte d'aller en se jouant jusqu'aux dernières limites de la décence. — *Remedia amoris*, poëme en un livre, bien inférieur au précédent. — *Nux*, petite pièce où un noyer se plaint des mauvais traitements que les passants lui font subir. — *Metamorphoseon libri XV*, le chef-d'œuvre d'Ovide et l'un des beaux monuments de l'art antique. L'ouvrage embrasse les principaux faits de la mythologie et des temps fabuleux, depuis le chaos jusqu'aux premières traditions de Rome. Sans transition apparente, les divers épisodes sont rattachés les uns aux autres avec beaucoup d'art. Chacun se termine de la même manière, par une transformation ou par une apothéose. Cette uniformité dans le dénoûment produirait la monotonie, sans la variété des sujets et les ressources infinies du style. On cite plus particulièrement les épisodes de Philémon et Baucis, de Ceyx et Alcyone, d'Ajax, d'Hécube, etc. Dans ceux d'Orphée et Eurydice et de Protée, il est de beaucoup inférieur à Virgile. On croit qu'il prit pour modèle l'ouvrage de Nicandre intitulé Ἑτεροιούμενα. — *Fastorum libri XII*, poëme dont il ne nous reste que six livres correspondant aux six premiers mois de l'année. C'est un résumé en vers des traditions relatives aux fêtes, au culte public et à diverses superstitions. L'auteur n'y évite pas toujours la sécheresse, et parfois la poésie est étouffée par les détails techniques. — *Tristium libri V*, élégies qu'Ovide écrivit durant les cinq premières années de son exil. Il y peint sa triste condition et cherche à éveiller la pitié. La dixième élégie du quatrième livre contient beaucoup de particularités relatives à la vie du poëte. — *Epistolarum ex Ponto libri IV*. Ces lettres, que nous connaissons en France sous le nom de *Pontiques*, sont aussi en vers élégiaques. Le sujet en est le même que celui des *Tristes*. On ne peut s'empêcher de reconnaître, en lisant l'un et l'autre recueil, que l'infortune du poëte eut sur son talent une funeste influence. La versification même perd ses qualités, et quelques passages ne sont que de la prose mesurée. — *Ibis*, satire en vers élégiaques qu'Ovide écrivit, dans les premiers temps de son exil, contre un des ennemis qu'il avait à Rome. L'injure y est prodiguée avec emportement. Le titre et le plan du poëme sont tirés de Callimaque. — *Consolatio ad Liviam Augustam*, poëme élégiaque. Un grand nombre de critiques doutent de son authenticité. Scaliger l'attribue à Pedo Albinovanus. Barthius, Passerat et Amar le tiennent pour digne d'Ovide. — *Medicamina faciei*, fragment d'un poëme contenant quelques détails heureux sur les moyens que les femmes emploient pour réparer sur leurs visages les outrages du temps. — *Halieutica*, fragment sur la pêche. L'authenticité de ces deux fragments est très-douteuse. — Ovide avait fait une tragédie intitulée *Médée*, dont les anciens font le plus grand éloge. Il ne nous en reste que deux vers. On lui attribue encore des œuvres entièrement perdues : *Epigrammata, Liber in malos poetas, Metaphrasis Phænomenon Arati, Triumphus Tiberii de Illyriis*, etc. Enfin, il avait écrit un poëme en langue gétique dont la perte est regrettable.

Niebuhr appelle Ovide le plus poétique parmi les poëtes romains, après Catulle. Il fait sans doute allusion par là à la vigueur de son imagination, à l'éclat de son coloris, à sa verve et à son abondance. Sa facilité le met à part parmi les poëtes. Il dit lui-même combien ses vers coulaient pour ainsi dire spontanément.

Quidquid tentabam scribere versus erat.

Mais cette facilité lui fut pernicieuse. Elle l'empêcha de se livrer au travail qui corrige, fortifie et polit. Ces descriptions prolixes l'ont fait nommer par Quintilien, *nimium amator ingenii sui*. Souvent il commence par un trait sublime qu'il affaiblit en le répétant et en l'accompagnant d'images presque vulgaires. Ce n'est pas son seul défaut. Il

fut le premier qui abandonna le goût pur et correct introduit à Rome par les premiers poëtes imitateurs des Grecs. Il abusa de l'esprit, et mit dans ses vers des pointes semblables à celles qu'on appela plus tard des *concetti*. Dryden, s'indignant de cet esprit hors de propos, a rejeté avec trop de sévérité Ovide parmi les poëtes de second ordre ; on ne peut en effet refuser un rang plus élevé à celui qui fut poëte partout, même dans les sujets qui semblent les plus rebelles à la poésie. Il ne faut pas oublier d'ailleurs, en jugeant Ovide, qu'il ne put mettre la dernière main à son grand poëme, les *Métamorphoses*, et que, par la perte de la tragédie de *Médée*, nous sommes privés, au témoignage des anciens, de son plus parfait ouvrage.

L'édition *princeps* d'*Ovide* fut donnée par François de Pozzuolo (Bologne, 1471, 2 vol. in-fol.). Les plus remarquables parmi les éditions suivantes sont celles d'Alde (Venise, 1502, 3 vol. in-8), de Bersmann (Leipzig, 1582, 3 vol. in-8), de Daniel Heinsius (Leyde, 1629, 3 vol. in-12), de Cnipping, *cum notis variorum* (Ibid., 1670, 3 vol. in-8), l'édition *ad usum Delphini* (Lyon, 1689, 4 vol. in-4), les éditions de Burmann (Amsterdam, 1727, 4 vol. in-4), de Fischer (Leipzig, 1758, 2 vol, in-8), de Mitscherlisch (Gœttingue, 1796-1798, 2 vol. in-8), d'Amar, dans la *Bibliothèque Lemaire* (Paris, 1820-1825, 10 vol. in-8), de Baumgarten Crusius (Leipzig, 1823, 3 vol. in-8), de Jahn (Ibid., 1828-1832, 2 vol. in-8). Il y a aussi des éditions séparées de la plupart des poëmes d'Ovide, et surtout de nombreuses éditions des *Métamorphoses*. — Les œuvres complètes d'Ovide ont été traduites en français par Martignac (1697, 9 vol. in-12), et par Burette, Caresme, Chappuizy, Charpentier, Gros, Héguin de Guerle, Mangeart et Vernadé, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1824-1827, 10 vol. in-8). On a en outre des traductions de divers ouvrages séparés : des *Métamorphoses*, en vers, par Thomas Corneille (1697) et par Saint-Ange (1780), en prose par Bannier (1732), Fontanelle (1767), Villenave (1805) ; des *Fastes*, en prose par Lereau (1714), Kervillars (1742), Bayeux (1783); en vers par Saint-Ange (1804); des *Tristes* et des *Pontiques*, en prose par Kervillars (1724); des *Héroïdes*, en vers, par Boisgelin (1786); de l'*Art d'aimer* et des *Remèdes d'amour*, en vers, par Saint-Ange (1823). Rappelons aussi que Benserade eut la singulière idée de mettre les *Métamorphoses* en rondeaux (Paris, 1676, in-4, fig.). Deux traductions sont célèbres en Angleterre : celle des *Métamorphoses* par Dryden, Addison, Gay, Pope, etc. (Londres, 1717, in-fol.) ; celle des *Héroïdes* par Otway, Settle, Dryden, Mulgrave, etc. (Londres, 1680).

Cf. Masson : *Vita Ovidii Nasonis*, dans les éditions de Burmann et de Lemaire, imprimée aussi séparément (Amsterdam, 1708, in-8) ; — Rosmini : *Vita di Ovidio* (Milan, 1821, 2 vol. in-8) ; — Villenave : *Vie d'Ovide* (Paris, 1809, in-8) ; — Niebuhr : *Lectures sur l'histoire romaine*, t. I ; — Schiller : *Ueber naive und sentimentalische Dichtung* ; — *Classical Museum*, t. IV ; — L. Lacroix : *Recherches sur la religion des Romains d'après les Fastes d'Ovide*, thèse (Paris, 1846, in-8) ; — C.-W. Lindner : *Questiones ovidianæ* (Upsal, 1852, in-8) ; — G. Boissier : *l'Exil d'Ovide*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juin 1867) ; — les Histoires générales de la littérature latine.

OVIEDO Y VALDÈS (Gonzalo-Fernandez DE), écrivain espagnol, né à Madrid en 1478, d'une famille originaire des Asturies. Il est auteur de l'*Histoire générale des Indes* (Séville, 1535, in-folio ; Salamanque, 1547), dont il avait publié d'abord un extrait important sous le titre de *Sumario de la natural historia de las Indias* (Tolède, 1527), extrait réimprimé dans les *Historiadores primitivos de Indias*, par Enrique de Vedia (Madrid, 1852-53, 2 vol. in-4). C'est un ouvrage précieux par les renseignements sur le Nouveau-Monde.

Cf. Nicolas Antonio : *Bibl. hispana nova*, t. I ; — Enrique de Védia : *Introduction*, en tête de l'édition de 1852.

OWEN (Jones). — Voyez JONES.

OWEN (John), *Joannes Audoenus*, poëte latin moderne, né à Armon (comté de Caernarvon, vers 1560, mort en 1622. Agrégé du collége d'Oxford, d'où son surnom d'*Oxoniensis*, il tint une école à Tyrlegh, près de Monmouth et à Warwick. Il vécut dans la gêne et, à cause de son ardeur pour le calvinisme, fut déshérité par un oncle qui était catholique. Il s'est fait un nom par un recueil de dix livres d'*Épigrammes* latines où l'on trouve des traits assez vifs contre l'Église romaine : imitées de Martial, elles ont souvent de l'esprit, parfois de la licence, presque toujours une bonne facture. Elles ont été éditées par les Elzeviers (Leyde, 1628, in-24; Amsterdam, 1647, in-12) et par Renouard (Paris, 1794, in-18). Elles ont été traduites et imitées en anglais et en français. Corneille en a paraphrasé quelques-unes; Voltaire, Desmahis, François de Neufchâteau et bien d'autres en ont aussi traduit plusieurs. Pour l'ensemble, on cite les traductions françaises de Lebrun (Paris, 1709, in-12; avec le texte, 1719, in-12); du général de Pommereul (dans une édit. de Martial, 1818) et de Kérivalant (Lyon, 1819, in-18).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. I ; — Niceron : *Mémoires*, t. XVI ; — Ant. Wood : *Athenæ oxonienses*.

OZANAM (Antoine-Frédéric), littérateur français, né le 23 avril 1813 à Milan, mort le 8 septembre 1853. Fils d'un médecin, qui plus tard se fixa à Lyon, il fit ses études au collége de cette dernière ville, puis entra chez un notaire; mais en même temps il étudiait l'italien, l'anglais, l'allemand, l'hébreu, et publiait des articles dans *l'Abeille* et dans *le Précurseur*. A dix-huit ans il faisait paraître une brochure intitulée : *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon* (1831). Il vint à Paris l'année suivante pour y suivre les cours de droit et fut mis en relations avec Chateaubriand, Ballanche, Lacordaire. Avec quelques étudiants, il forma une association de charité, qui devint la société de Saint-Vincent de Paul. A la suite d'un voyage en Italie, il se fit recevoir docteur en droit en 1836. Deux ans plus tard, il prit le grade de docteur ès lettres. Sa thèse française, intitulée : *Dante et la philosophie catholique au XIIIe siècle* (Paris, 1839, in-8), depuis corrigée et enrichie de recherches sur les sources poétiques de la *Divine Comédie* (1845, in-8), est restée l'un des principaux ouvrages de l'auteur. En 1839 et en 1840, Ozanam occupa à Lyon une chaire de droit commercial qui avait été créée pour lui, mais ayant soutenu avec éclat, à la fin de 1840, le concours d'agrégation pour la Faculté des lettres, il fut appelé à suppléer Fauriel dans la chaire de littérature étrangère à la Sorbonne : il en devint titulaire en 1844. Son talent d'exposition et la couleur poétique qu'il donnait à son enseignement attira à ses cours un public nombreux et sympathique. La modération de son caractère et l'aménité de sa personne corrigeaient ce que ses convictions religieuses avaient d'exclusif et d'intolérant, et la nouveauté hasardée de ses aperçus était rachetée par l'élévation des idées, la science des détails, l'élégance du style ou de la parole.

Outre les ouvrages cités, on a d'Ozanam : *Deux chanceliers d'Angleterre, Bacon de Verulam et saint Thomas de Cantorbéry* (Paris, 1836, in-4); *Études germaniques pour servir à l'histoire des Francs* (Paris, 1847-1849, 2 vol. in-8), ouvrage qui a obtenu en 1849 le grand prix Gobert; *Documents inédits pour servir à l'histoire d'Italie depuis le VIIIe jusqu'au XIIIe siècle* (Paris, 1850, in-8); *les Poëtes franciscains en Italie au XIIIe siècle* (Paris, 1852, in-8). Ozanam a collaboré au *Correspondant*, à l'*Ere nouvelle*, etc. Ses *Œuvres com-*

plètes ont été publiées par les soins de ses amis (Paris, 1855, 8 vol. in-8).

Cf. Lacordaire : *Notice*, en tête des *Œuvres complètes* ; — J.-J. Ampère, dans le *Journal des Débats* (9 et 12 octobre 1853) et *Notice biographique sur A.-F. Ozanam* (Paris et Louvain, 1853, in-8) ; — de Montrond : *Fr. Ozanam, tableau historique et biographique* (Lille, 1869, in-18).

OZANEAUX (Georges), littérateur français, né le 6 avril 1795 à Paris, mort le 14 août 1852. Élève de l'École normale, il professa au collège Charlemagne, fut recteur dans diverses académies, et devint en 1837 inspecteur général des études. Son principal ouvrage est une *Histoire de France* (Paris, 1846, 2 vol. in-12), précis bien composé et bien écrit qui fut couronné par l'Académie française. On a encore de lui : le *Dernier jour de Missolonghi*, drame en trois actes en vers libres, avec des chants dont Herold fit la musique et qui fut représenté à l'Odéon en 1828 ; le *Nègre*, drame en quatre actes, en vers libres, donné au Théâtre-Français en 1830 ; *La Pérouse*, tragédie non représentée ; *Timour et Bayazed*, autre tragédie non représentée ; *Nouveau système d'études philosophiques* (Paris, 1830, in-8) ; *la Mission de Jeanne d'Arc*, chronique en vers (1835, in-8) ; *les Romains, ou Tableau des institutions politiques, religieuses*, etc. (1845, in-8), etc. Il a réuni ses œuvres en vers sous le titre d'*Erreurs poétiques* (Paris, 1849, 3 vol. in-8).

Cf. Bourquelot : *la Litt. française contemporaine*.

OZÉROF (Wladislas-Alexandrowitch), auteur dramatique russe, né dans le gouvernement de Tver, le 29 septembre 1770, mort en 1816. Il servit d'abord dans l'armée et parvint au grade de général-major. Célèbre surtout comme auteur tragique, il a donné successivement : *la Mort d'Oleg* (1798), *Œdipe à Athènes* (1804) en cinq actes, *Fingal* (1805) en trois actes, *Dmitri Donskoï* (1807) en cinq actes, tiré de l'histoire russe, et *Polyxène* (1809) en cinq actes. *Fingal* et *Dmitri*, ses deux meilleures pièces, ont été traduites en français par le comte de Saint-Priest dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. — Ozérof a rompu avec l'imitation de la tragédie française et a donné à ses héros des sentiments et des passions en rapport avec leur caractère et leur nationalité. Il a aussi produit quelques poésies lyriques dont on trouve des fragments dans l'*Anthologie russe* de Dupré de Saint-Maur (Paris, 1823, in-8). Ses *Œuvres complètes* ont été publiées, avec une notice sur sa vie et ses ouvrages par le prince Viasemski (Saint-Pétersbourg, 1818, 2 vol.).

Cf. Tardif de Mello : *Histoire intellectuelle de l'empire de Russie* (Paris, 1854, gr. in-8) ; — N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

P

PACHYMÈRE (Georges), Γεώργιος ὁ Παχυμερής, historien byzantin, né vers 1242 à Nicée, mort vers 1310. Il entra dans les ordres, devint avocat général de l'église de Constantinople et président de la cour de justice impériale. On le compte parmi les adversaires de la réconciliation religieuse entre les Grecs et les Latins. Son ouvrage le plus important est une *Histoire byzantine*, en treize livres, qui comprend les histoires de Michel Paléologue et d'Andronic Paléologue l'Ancien. C'est une source estimée pour la connaissance de cette époque. L'impartialité en est aussi grande que possible dans un siècle de troubles politiques et religieux. Le style, d'une pureté remarquable pour le temps, s'élève quelquefois à l'éloquence. Le P. Poussines a donné de cet ouvrage une édition complète (Rome, 1666-69, 2 vol. in-fol.), qui a été reproduite dans la Byzantine de Bonn (1835, 2 vol. in-8). Il a été traduit en français par le président Cousin, dans l'*Histoire de Constantinople* (Paris, 1672, 8 vol. in-4). On a encore de Georges Pachymère : *Abrégé de la Logique d'Aristote* (Paris, 1548, in-8) ; *Abrégé de la Philosophie d'Aristote* (Augsbourg, 1600, in-fol.) ; *Paraphrase des Œuvres de saint Denys l'Aréopagite* (dans les éditions de ces *Œuvres*), etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

PACIFICUS (Maxime), poëte latin moderne, né à Ascoli en 1400, mort à Fano vers 1500 Sa facilité l'a fait comparer à Ovide, mais il manque à la fois d'élégance et de force. Ses poésies, parfois licencieuses, ont été réunies sous ce titre : *Hecatolegium, sive Elegiæ jocosæ et festivæ*, etc. (Florence, 1489, in-4 ; Camerino et Bologne, 1523, in-4).

PACIFIQUE (le P.), écrivain français, né à Provins, mort en 1653. Capucin et missionnaire en Syrie, puis en Perse et dans les Antilles, il publia : *Voyage en Perse* (Paris, 1631, in-4) ; *Relation des îles Saint-Christophe, de la Guadeloupe*, etc. (Paris, 1648, in-12).

Cf. Denis de Gênes : *Bibliotheca scriptorum ordinis Minorum*.

PACUVIUS (Marcus), poëte tragique latin, né environ en 220 avant J.-C. à Brindes, où il mourut en 130. Il était fils de la sœur d'Ennius. La poésie et la peinture occupèrent sa vie, et il acquit dans ces deux arts une grande réputation. Ses talents lui gagnèrent l'amitié de Lælius. Il était d'un caractère aimable et d'une grande modestie. Horace regardait Pacuvius comme un des plus importants parmi les anciens tragiques latins. Varron l'estimait surtout pour la richesse de son style, qui est en effet d'une ampleur et d'une énergie remarquables, mais trop souvent gâté par la recherche des mots sonores, des ornements pédantesques, des antithèses accumulées. La plupart des tragédies de Pacuvius étaient, comme celles de ses prédécesseurs, tirées des Grecs ; mais cette imitation n'était pas servile et n'empêchait pas le développement d'une originalité personnelle. Il en avait même composé quelques-unes appartenant à la classe des *Prætextatæ*, c'est-à-dire mettant en scène des sujets de l'histoire romaine. Ses pièces furent longtemps populaires, et continuèrent à être représentées jusqu'au temps de Jules César. Les titres suivants sont venus jusqu'à nous : *Anchises, Antiopa, Armorum Judicium, Atalanta, Chryses, Dulorestes, Hermiona, Iliona, Medus* ou *Medea, Niptra, Peribœa, Tantalus* (douteux), *Teucer, Thyestes*. Les plus célèbres furent *Antiopa* et *Dulorestes*. D'après le grammairien Diomède, Pacuvius avait aussi écrit des satires, en donnant à ce mot le vieux sens romain de discours en vers.

Il ne nous reste de ce poëte que des fragments

de son théâtre. On les trouve dans les *Fragmenta veterum poetarum* d'Estienne (Paris, 1564), dans les *Tragicorum veterum fragmenta* de Scriverius (Leyde, 1620), dans le *Corpus poetarum* de Maittaire (Londres, 1713), dans les *Fragmenta* de Bothe (1823). Ils ont été traduits en français par Levée, dans le *Théâtre des Latins*, t. XV (Paris, 1823).

Cf. Stieplitz : *Dissertatio de M. Pacuvii Duloreste* (Leipzig, 1826, in-4); — *Encyclopédie* d'Ersch et Gruber; — H. Patin : *Etudes sur la poésie latine*, t. II; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

PAD, genre de poëme hindoui. Ce mot signifie proprement pied; mais il s'emploie pour désigner un vers, et par suite un court poëme. Tels sont : le *Dhur-pad*, chant héroïque; le *Ram-pad*, chant en l'honneur de Ram, ou le *Vischnou-pad*, en l'honneur de Vischnou, etc.

PADILLA (Juan DE), *le Chartreux*, né en 1468, mort en 1518. Il fut moine de la Chartreuse de Santa Maria de las Cuevas, à Séville. On cite de lui : *les Douze triomphes des douze apôtres*, poëme de neuf mille vers, dont l'action se passe dans les douze signes du zodiaque; *le Labyrinthe du duc de Cadix* (1493), et *le Tableau de la vie du Christ*.

PÆAN, PÉAN. — Voyez CHANSON.

PAGANEL (Pierre), publiciste français, né en 1745 à Villeneuve-d'Agen, mort en 1826 à Liége. Il était curé lorsque la Révolution éclata, fut élu député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, et se maria en 1793. On a de lui : *Essai historique et critique sur la Révolution française* (Paris, 1810, 3 vol. in-8), qui fut saisi par la police impériale et réimprimé en 1815 et 1816.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

PAGANEL (Camille-Pierre-Alexis), homme politique et littérateur français, né à Paris en 1797, mort dans cette ville le 17 décembre 1859. Outre plusieurs brochures et écrits politiques, il a publié quelques volumes d'histoire moderne : *Histoire de Frédéric le Grand* (1830, 2 vol.; 2e édit., 1847); *Histoire de Joseph II, empereur d'Allemagne* (1843, in-8; 2e édit., 1853); *Histoire de Scanderberg* (1855, in-8 et in-18), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois prem. édit.]

PAGANINI (Luca-Antonio), littérateur italien, né à Pistoja le 15 janvier 1737, mort à Pise le 21 mars 1814. Il prit l'habit des carmes, enseigna la philosophie dans les maisons de son ordre, puis les humanités à l'université de Pise. Il a composé des épigrammes en latin, en grec et en italien et a donné des traductions estimées d'*Hésiode*, d'*Anacréon*, de *Callimaque*, de *Théocrite*, de *Bion*, de *Moschus*, d'*Épictète* et surtout d'*Horace*.

Cf. Tipaldo : *Biogr. degli Italiani illustri*, t. VII.

PAGÈS (Pierre-Marie-François, vicomte DE), voyageur français, né en 1748 à Toulouse, mort en 1793. Il visita l'Amérique du Nord, une partie de l'Asie, les terres australes, et se retira à Saint-Domingue, où il fut massacré par les esclaves révoltés. On a de lui : *Voyages autour du monde et vers les deux pôles, par terre et par mer, pendant les années* 1767-1776 (Paris, 1782, 2 vol. in-8), ouvrage traduit en hollandais (1784), en allemand (1786), en suédois (1788) et en anglais (1791).

PAGÈS (François-Xavier), littérateur français, né en 1745 à Aurillac, mort en 1802. Il est l'auteur de deux ouvrages curieux, inspirés de l'esprit de parti monarchique : *Tableaux historiques de la Révolution française* (Paris, 1791-1804, 3 vol. in-fol.), auxquels collaborèrent Chamfort et Ginguené; *Histoire secrète de la Révolution française* (Paris, 1796-1802, 7 vol. in-8). On a encore de lui : *Cours d'études encyclopédiques* (Paris, 1799, 6 vol. in-8) et quelques autres écrits.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

PAGI (Antoine), érudit français, né à Rogues (Provence) en 1624, mort à Aix en 1669. Il entra chez les Franciscains et fut élu trois fois provincial. On lui doit de savants travaux : *Dissertatio hypatica, seu De consulibus cæsareis* (Lyon, 1682, in-4); *Critica historico-chronologica in Annales ecclesiasticos Baronii* (Paris, 1re partie, 1689, in-fol.; Genève, 1705, in-fol.; l'ouvrage complet, Ibid., 1705 et 1724, 4 vol. in-fol.). — Son neveu, François PAGI, né à Lambesc en 1654, mort à Orange en 1721, aussi franciscain, continua les travaux de son oncle et publia : *Breviarium historico-chronologicum illustriora Pontificum gesta, conciliorum acta, etc., complectens* (Anvers, 1717-27, 4 vol. in-4)

Cf. Niceron : *Mémoires*. t. I, VI et XVII.

PAGINATION. — Voyez LIVRE.

Cf. Spécialement : Magné de Marolles : *Recherches sur l'origine... des chiffres de pages dans les livres imprimés* (Liége, 1782, in-12).

PAGNERRE (Laurent-Antoine), libraire français, né le 25 octobre 1805 à Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise), mort le 29 septembre 1854. Zélé partisan des opinions libérales sous la Restauration, il prit une part active aux journées de Juillet et se montra l'un des membres les plus ardents de l'opposition républicaine. Il collabora au *Paris révolutionnaire*, et fonda une librairie politique, fameuse par les opinions avancées des ouvrages dont il fut l'éditeur. Il publia les opuscules de Lamennais, les pamphlets de Cormenin, l'*Histoire de dix ans* de Louis Blanc, le *Dictionnaire politique*, etc. Après février 1848, il fut secrétaire général du gouvernement provisoire, représentant du peuple à l'Assemblée constituante et secrétaire général de la commission exécutive. Rentré dans la vie privée en 1849, il ne s'occupa plus que de sa librairie, qu'il rendit populaire par la publication d'innombrables almanachs. — Son fils, Charles-Antoine PAGNERRE, né à Paris le 15 août 1834, qui dirigea la librairie paternelle dans le même sens, est mort lui-même le 27 août 1867.

PAGNINO (Sante), *Sanctes Pagninus*, orientaliste italien, né à Lucques vers 1470, mort à Lyon le 11 août 1536. Il était dominicain, et fut également renommé comme prédicateur et comme linguiste, traducteur et commentateur de la Bible. On lui doit, outre une traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament, contenant des notes de Servet : *Thesaurus linguæ sanctæ* (Lyon, 1529 in-fol.; Paris, 1548, in-4); *Isagoge ad sacras litteras* (Lyon, 1526, in-4); *Catena argentea in Pentateuchum* (Ibid., 1536, 6 vol. in-fol.).

Cf. Quétif et Echard : *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. II; — R. Simon : *Histoire critique des versions du Nouv. Testam.*

PAILLASSE, bouffon populaire en France, dont l'original est le Pagliaccio (Paille hachée) de l'Italie. Dans la famille des valets de comédie, il a ses principales ressemblances de caractère et de costume avec Pierrot (voy. ce mot). Béranger a fait sur les paillasses de la politique une de ses plus jolies chansons. Il y a un drame de MM. Marc Fournier et d'Ennery, intitulé *Paillasse*.

PAIN (Marie-Joseph), vaudevilliste et chansonnier français, né le 4 août 1773 à Paris, mort en 1830. Il fut auteur dramatique sous la Restauration. Les pièces qu'il composa, soit seul, soit en collaboration avec Bouilly, Dumersan, Désaugiers, Ancelot, etc., pour les théâtres de genre sont au nombre de plus de cent cinquante. Celle qui eut le plus de succès est *Fanchon la vielleuse* (1803), en collaboration avec Bouilly, dont on chanta longtemps ce refrain :

Je n'apportais, hélas! en France,
Que mes chansons, quinze ans, ma vielle et l'espérance.

On cite aussi : *l'Appartement à louer* (1799)

Téniers (1800); *Allez voir Dominique* (1801); *Amour et mystère* (1807), etc. Pain a encore écrit *le Voyage au hasard* (Paris, 1819, 2 vol. in-12), et des *Poésies* (1820, in-8), comprenant des fables et des chansons, parmi lesquelles on remarque surtout le *Ménage de garçon*, qui fut longtemps populaire.

Cf. Brazier : *Hist. des petits théâtres de Paris.*

PAINE (THOMAS), publiciste américain, né dans le comté de Norfolk en Angleterre le 29 janvier 1737, mort à New-York le 9 juin 1809. Après avoir traversé les situations les plus diverses, ouvrier, commis de l'excise, professeur, épicier, il alla en Amérique en 1775 sur le conseil de Franklin, et, dans l'agitation causée par les mesures répressives de l'Angleterre, se prononça avec ardeur pour les colonies contre la métropole, soutint la cause de l'indépendance dans un fameux pamphlet, *le Sens commun* (the Common sense, Philadelphie, 1776). Il revint en Angleterre et saisit l'occasion de défendre la révolution française. Ses *Droits de l'homme* (Rights of man, 1790, 1791), destinés à réfuter les réflexions de Burke, lui valurent des lettres de citoyen français et son élection à la Convention. Il vota pour l'exil dans le procès de Louis XVI, faillit être compris dans la proscription des Girondins, et passa dix mois en prison. Il employa les loisirs de sa captivité à écrire contre le christianisme un livre intitulé *l'Age de raison* (Paris, 1794, 1796, 2 part.). L'esprit de cet ouvrage lui fit tort auprès de ses compatriotes, et de déplorables habitudes d'intempérance l'empêchèrent de reconquérir aucune considération en Amérique quand il y revint en 1802

Outre ses écrits en prose, on cite de lui quelques pièces de vers.

Cf. N. Carlile : *Life of Th. Paine* (Londres, 1820); — Duyckinck : *Cyclopaedia of American literature.*

PAIX (LA), comédie d'Aristophane. — LA PAIX DE PESSAROWITZ, pièce de J.-Chr. Gunther (voy. ces noms).

PAJON (Claude), théologien protestant français, né en 1626 à Romorantin, mort le 27 septembre 1685. Il professa la théologie à Saumur. Ses opinions sur la prédestination, combattues par Jurieu et condamnées par plusieurs synodes, constituèrent *le Pajonisme*. Il a publié : *Sermons* (Saumur, 1666, in-8); *Examen des préjugés légitimes* de Nicole (1675, 2 vol. in-12), etc. — Un membre de la même famille, Louis-Isaïe PAJON, né en 1725 à Paris, mort en 1796, pasteur à Berlin, a traduit en français les *Leçons de morale* de Gellert (Leipzig, 1772, 2 vol. in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

PALAFOX (Juan DE), littérateur et théologien espagnol, né dans l'Aragon, en 1600, mort en 1659. Il entra dans les ordres, fut évêque de Puebla, au Mexique, avec le titre de juge de l'administration des trois vice-rois des Indes-Orientales, revint en Europe à la suite de ses démêlés avec les jésuites et reçut l'évêché d'Osma. Il a laissé une histoire de la *Conquête de la Chine par les Tartares*, traduite en français par Collé (Paris, 1678, in-8); plusieurs traités mystiques traduits en français par l'abbé Leroy, et le *Pasteur de la nuit de Noël* (Pastor de Nochebuena; Bruxelles, 1655), traduit aussi en français (Paris, 1676). Ses *Œuvres complètes* ont été recueillies (Madrid, 1762, 15 vol. in-fol.).

PALAIS-ROYAL (THÉATRE DU), l'un des théâtres de Paris. Construit, en 1784, par le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, pour l'amusement du comte de Beaujolais, l'un de ses fils, il reçut d'abord l'appellation de Théâtre des petits comédiens du comte de Beaujolais. De grandes marionnettes occupèrent primitivement la scène et furent successivement remplacées par une troupe d'artistes enfants, et par des acteurs muets, faisant devant le public des gestes en harmonie avec les paroles ou le chant débités dans la coulisse. Une directrice de ce théâtre, M^lle^ Montansier, vint, en 1790, installer dans cette salle une troupe dont faisaient partie Brunet et Tiercelin, et, délivrée de toute entrave par la proclamation de la liberté des théâtres, elle joua la tragédie, la comédie, l'opéra.... Ce théâtre prit alors le nom de Variétés du Palais-Royal. Un décret impérial de la fin de 1806 força la troupe des Variétés à quitter cette salle, qui se rouvrit pour devenir, par tolérance, un Théâtre des jeux forains, où figuraient les acrobates, les chiens savants et les marionnettes. Vers 1814, une transformation d'un autre genre fit de l'ancien théâtre des petits comédiens du comte de Beaujolais un *Café de la Paix*, où l'on joua de courtes scènes devant les consommateurs. En 1831, un nouveau privilége, permettant de jouer le vaudeville, motiva la reconstruction de la salle, dont l'ouverture se fit le 6 juin de la même année. Elle contient mille places. Le *Théâtre du Palais-Royal* réussit dans la charge comique et dans la comédie légère, grâce à une succession non interrompue d'excellents artistes : Achard, Lepeintre aîné, Levassor, Alcide Tousez, Grassot, Arnal, Ravel, Hyacinthe, Gil-Pérès, Geoffroy, Brasseur, etc. M^lle^ Déjazet y fit de 1831 à 1844 sa grande popularité. La salle reçut en 1848 le nom de *Théâtre Montansier*, pour reprendre au mois de janvier 1852 celui qu'elle porte encore.

Cf. Brazier : *les Petits théâtres de Paris.*

PALAPRAT (Jean), seigneur DE BIGOT, auteur dramatique français, né en 1650 à Toulouse, mort le 14 octobre 1721. Il se fit recevoir avocat et fut à vingt-cinq ans capitoul, puis à trente chef du consistoire de sa ville natale. Auteur de quelques pièces de vers et lauréat des Jeux Floraux, il quitta la carrière administrative pour aller à Paris, où il se lia avec Brueys dont il devint le collaborateur. Le grand-prieur de Vendôme le prit pour secrétaire de ses commandements. A un esprit vif et gai il joignait une candeur si grande qu'il se laissait souvent mystifier et qu'on l'appelait « la dupe de tout le monde ». Les pièces qui lui appartiennent en propre, fort médiocres, et qui n'eurent pas de succès, sont : *le Concert ridicule, Hercule et Omphale, les Sifflets, le Ballet extravagant, le Secret révélé, la Prude du temps.* Elles ont été réunies avec des poésies diverses, sous le titre d'*Œuvres de Palaprat* (Paris, 1711, in-12; 1735, 2 vol. in-12). Il est impossible de savoir ce qui lui revient dans les comédies faites en collaboration avec Brueys; de son aveu même, sa part n'est pas égale à celle de son collaborateur, qui n'avait peut-être pas autant de gaieté, mais qui entendait bien mieux la scène, l'intrigue et les caractères. Les pièces qu'ils donnèrent ensemble sont : *le Sot toujours sot, le Grondeur, le Muet, les Quiproquo, l'Avocat Patelin, l'Important.* Voy. BRUEYS.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature;* — Quérard : *la France littéraire.*

PALATINE (Ecole) ou ÉCOLE DU PALAIS. Voy. ACADÉMIE.

PALEARIUS (Antonio DELLA PAGLIA, dit Aonius), écrivain italien et poëte latin du XVI^e^ siècle, né à Veroli, près de Rome, mort à Rome le 13 juillet 1570. Il enseigna les lettres anciennes à Sienne, à Lucques et à Milan. Poursuivi par l'Inquisition qui l'accusait de favoriser la Réforme, il fut pendu et brûlé. Son poëme : *De Immortalitate animarum* (Lyon, 1536, in-fol.), en 3 chants, est une œuvre de valeur. Vossius l'a appelé un « poëme immortel et divin ». Il avait fait imprimer à Sienne un petit opuscule en toscan sous ce titre :

Le Bénéfice de la mort du Christ. Cet ecrit fut détruit par l'Inquisition. Mais récemment on en a retrouvé un exemplaire à la bibliothèque du collége de Saint-Jean, à Cambridge; en même temps on apprenait que la bibliothèque de Laybach en possède aussi un exemplaire ayant appartenu au savant Kopitar.

Cf. Bayle : *Dict. histor.*; — Niceron : *Mémoires*, t. XVI.

PALÉMON (Quintus-Rhemmius), grammairien latin du premier siècle après J.-C., né à Vicence. D'abord esclave, puis affranchi, il ouvrit à Rome une école qui devint très-célèbre. D'après le scoliaste de Juvénal, Quintillien fut son élève. On a de lui : *De Ponderibus et mensuris* (Leyde, 1587, in-8).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

PALÉOGRAPHIE (du grec παλαιός, ancien, et γραφή, écriture). C'est la science des écritures anciennes. Elle comprend non-seulement la connaissance des variations nombreuses qui ont modifié de siècle en siècle l'écriture des chartes et des manuscrits, mais l'étude des difficultés qui se rattachent aux textes mêmes, et dont on ne peut obtenir la solution que par la connaissance des langues, de l'histoire, de la chronologie, etc. — La paléographie, limitée à l'art de fixer la date d'une charte ou de tout autre titre du moyen âge, par la nature des actes, l'écriture, le style, l'orthographe, la nomenclature, les formules, les sceaux employés, etc., devient une science qui prend le nom de *diplomatique*. Celle-ci étudie les caractères intrinsèques des manuscrits, tandis que la paléographie proprement dite traite surtout : des substances destinées à recevoir l'écriture; des encres et des couleurs; des instruments dont se sont servis les écrivains dans tous les temps; des caractères distinctifs des écritures et en particulier de celles employées en Europe depuis l'invasion des barbares. Ces écritures, pour la France, offrent deux périodes, dans lesquelles elles se divisent en capitale, onciale, minuscule, cursive, mixte et en majuscule gothique, minuscule gothique, cursive gothique, mixte gothique; pour les autres nations, elles comprennent la lombardique, la wisigothique, l'anglo-saxonne, la germanique. La paléographie traite aussi des différents systèmes d'abréviations proprement dites, lettres conjointes, monogrammatiques et enclavées; enfin des signes accessoires de l'écriture, ponctuation, des chiffres romains et arabes, etc.

La seule description des figures que chaque lettre de l'alphabet a successivement affectées à diverses époques, dans différents pays, est presque impossible à faire. Le *Nouveau traité de diplomatique* des Bénédictins (1750-65) n'en renferme pas moins de trente mille, et ses savants auteurs ont déclaré qu'ils ont dû, pour ne pas augmenter de beaucoup une collection déjà si considérable, retrancher une quantité innombrable de caractères qu'ils avaient recueillis. Douze cents figures par lettre, en moyenne, suffisent à peine pour reproduire leurs différences les plus caractéristiques.— Les abréviations (voy. ce mot) forment une branche très-importante de la science paléographique. Si l'on n'en possède pas suffisamment la clef, on peut être arrêté dans toute lecture par des difficultés insurmontables. — Les connaissances chronologiques indispensables portent sur les dates des consulats, des post-consulats, des règnes; sur l'ère chétienne, celles de la Passion et de l'Ascension; les ères mondaines d'Alexandrie, d'Antioche, de Constantinople, des Séleucides, des Grecs ou d'Alexandre; les ères césaréenne, d'Antioche, julienne, de la fondation de Rome; les Olympiades, l'Hégire, etc. Il faut encore être familier avec les cycles, les éléments qui s'y rattachent et la réforme du calendrier opérée sous Grégoire XIII. La *sigillographie* (de *sigillum*, sceau, cachet) ou *sphragistique* (du grec, σφραγίς, même sens) est encore une science liée à la diplomatique. Elle nomme et classe les diverses sortes de sceaux et de contre-sceaux, selon leur forme, leur grandeur, leur matière, la couleur des cires employées, les inscriptions qu'ils présentent, leurs ornements, symboles et armoiries. Elle a son intérêt pour la détermination de l'authenticité ou de la date d'un document historique, ou même d'une œuvre littéraire.

C'est le P. Mabillon qui a donné le premier, dans son traité *De Re diplomatica*, publié en 1681, des règles précises sur l'art de lire les anciennes écritures. Sa méthode, vivement attaquée dans un grand nombre de mémoires parus en Europe, et dont les adversaires les plus ardents sont les PP. Germon et Hardouin, et Baudelot de Dairval, fut défendue par dom Ruinart, dom Toustain, dom Tassin, l'abbé Fontanini, Dominique Lazzarini, Gatti. Les nombreux traités qui ont été faits depuis sur la paléographie, sont une adhésion aux principes féconds exposés par le savant Mabillon. Parmi ces traités on doit tout particulièrement désigner en Allemagne ceux de Barring, Ebert, Busching, Eckard, Heineccius, Kopp, Gatterer, Neumann, A. Pfeiffer, Schœnemann, Teutschenbrunn, Walther, etc.; en Italie, ceux de Scipion Maffei, Muratori, Mgr Marini, Fumagalli; en Espagne, ceux de Joseph Perez, de Burriel, de Terreros y Pando. Chez nous les éléments de paléographie et de diplomatique n'ont plus rien d'incertain, grâce à d'innombrables travaux qui témoignent d'autant de savoir que de sagacité. Il y a à l'Ecole des Chartes deux cours consacrés à la paléographie et à la diplomatique, et à leur sortie, les élèves, après la soutenance publique d'une thèse, reçoivent le diplôme d'archiviste paléographe.

Cf. D. Mabillon : *De Re diplomatica* (Paris, 1681, in-fol.); Montfaucon : *Palæographia græca* (Ibid., 1708, in-fol.), — Carpentier : *Alphabetum tironianum* (1747, in-fol.), — *Nouveau traité de diplomatique*, par les Bénédictins (Paris, 1750-65); — Gilles-Bernard Raguet : *Histoire des contestations sur la diplomatique* (1708); — Gayrard Beretti : *Storia della guerra diplomatica* (Milan, 1729, in-4); — Le Moine : *Diplomatique pratique* (Metz, 1765, in-4); — Dom Vaines : *Dictionnaire raisonné de diplomatique* (1774); — Kopp : *Palæographia critica* (Manheim, 1817-29, 4 vol. in-4); et *Bilder der Vorzeit* (1819-21, 2 vol. in-4; pl.); — P. Namur : *Bibliographie paleographico-diplomatico bibliographique* (Liége, 1838, 2 vol. in-8); — Natalis de Willy : *Eléments de paléographie* (1838, 2 vol. in-fol.); — Chassant : *Paléographie des chartes et des manuscrits depuis le XI^e jusqu'au XVII^e siècle* (1839), et *Dictionnaire des abréviations latines et françaises usitées au moyen âge* (1846); — Chassant et Delbarre : *Dictionnaire de sigillographie* (in-12); — Quentin : *Dictionnaire raisonné de diplomatique chrétienne* (1846, in-8); — Silvestre : *Paléographie universelle* (s. d., 4 vol. in-fol.).

PALÉPHATE, Παλαίφατος, nom commun à quatre écrivains distincts, d'après Suidas, et souvent confondus ensemble. Le premier est un ancien poëte épique d'Athènes et d'une époque incertaine. Suidas donne les titres des ouvrages qu'il lui attribue. Le second, né à Paros ou à Priène, vivait au temps d'Artaxerxes-Mnémon. Suidas lui attribue un ouvrage *Sur les choses incroyables*, περὶ ἀπίστων, destiné à expliquer d'une manière naturelle les merveilles de la mythologie. Il ne nous en est parvenu qu'un résumé, imprimé d'abord par Alde, avec Esope, Phurnutus, etc. (Venise, 1505, in-fol.), et souvent réimprimé depuis. La dernière édition, plus complète que les précédentes, est celle de M. Fröhner (Paris, 1861). Le troisième Paléphate est un historien d'Abydos, ayant vécu sous Alexandre le Grand. Suidas cite quelques-uns de ses écrits. Le quatrième, né en Égypte, ou

à Athènes, était en même temps un grammairien et un historien, comme on le voit d'après les titres de ses ouvrages conservés par Suidas.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca.*

PALEY (William), célèbre théologien anglais, né à Peterborough en 1743, mort en 1805. Ministre d'une pauvre cure de campagne, il obtint par ses ouvrages de nombreux bénéfices; mais la hardiesse de ses opinions politiques et la rusticité de ses manières empêchèrent le roi Georges III de lui donner un évêché. Ses livres ont de la facilité, de l'observation, mais sans originalité. Nous citerons : *Éléments de philosophie morale et politique* (1785); *Horæ Paulinæ* (1790), le plus personnel de ses écrits; *Examen des preuves du christianisme* (View of the evidences of christianity, 1794); *Théologie naturelle* (1802).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

PALGRAVE (sir Francis COHEN), historien et érudit anglais, né à Londres en 1788, mort dans cette ville le 6 juillet 1861. Conservateur des archives de la couronne et membre de la Société royale de Londres, il est auteur de travaux estimés : *Origine et développement de la puissance anglaise* (Rise and progress of the engl. commonwealth, 1832, 2 vol. in-4); *Catalogue et inventaire du trésor de l'Échiquier* (Calenders and inventories of, etc.; 1836, 3 vol. in-8); *Histoire de Normandie et d'Angleterre* (the Hist. of Norm. and of England, 1851-57, tome I et II), etc. [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

PALI, dialecte indien, dérivé, vers le VI^e siècle de notre ère, du sanscrit, suivant quelques auteurs, par l'intermédiaire du prâcrit. C'est la langue sacrée des Bouddhistes du sud de l'Inde et de Ceylan, celle dans laquelle sont écrits leurs livres théologiques. La principale différence entre le pali et le prâcrit est dans la prononciation. On emploie pour l'écriture les lettres cinghalaises ou les lettres birmanes. Katchtchâyana est le législateur de la grammaire palie. On a sous le nom de Moggalâna thero, et sous le titre d'*Abhidhâna-pypadipika*, un dictionnaire pali qui a été publié avec traduction anglaise et cinghalaise (Colombo, 1865, in-8). Le Rév. Clough avait déjà publié *a Compendious Pali grammar, with a Copious vocabulary* (Ibid., 1824, in-4).

Cf. E. Burnouf et Ch. Lassen : *Essai sur le pali* (Paris, 1826, in-8, pl.); — James d'Alwis : *An Introduction to Kacchâyana's grammar of the pali language* (Colombo, 1863); — Barthélemy Saint-Hilaire : *Etude* sur les manuscrits palis rapportés par M. Grimblot, dans le *Journal des savants* (janvier, février et mars 1866).

PALIMPSESTES, (de πάλιν, derechef, et ψηστός, gratté). Les Romains donnèrent ce nom à des feuilles de parchemin ayant reçu une écriture, et qui après un lavage de cette écriture étaient de nouveau utilisées par les copistes. Il y eut aussi des palimpsestes sur papyrus, bien que le fait ait été mis en doute. M. Natalis de Wailly cite en ce genre un manuscrit de la Bibliothèque nationale en cinq feuillets provenant de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Il est composé de fragments d'anciens papyrus grossièrement collés les uns sur les autres, et a été pris longtemps pour du papier d'écorces. Il existe en outre aux archives plusieurs diplômes sur papyrus, où les traces d'une ancienne écriture sont très-distinctes.

Au moyen âge on pratiqua sur une grande échelle l'appropriation des manuscrits anciens à un nouvel usage. Les moines, qui seuls écrivaient alors, ont détruit malheureusement de cette façon des ouvrages précieux de l'antiquité, à jamais perdus pour nous, et nous ont légué, comme mince compensation, des palimpsestes, qui sont des mémoriaux de leurs couvents, dénués de tout intérêt, ou des Vies de Saints. La conquête de l'Égypte par les Sarrasins ayant privé l'Europe des feuilles du souchet papyrier, les productions de la littérature latine se trouvèrent transformées en psautiers, en bréviaires, en chroniques religieuses. Les écrivains les plus volumineux furent ceux qui eurent le plus à souffrir. « On les sacrifia de préférence, observe d'Israeli, parce que, contenant plus de feuilles, ils offraient plus d'appât à l'industrie destructive et plus de moyens de transcription. Un Tite-Live ou un Diodore de Sicile furent préférés aux ouvrages moins volumineux de Cicéron ou d'Horace. C'est sans doute bien plutôt par cette circonstance que Juvénal, Perse et Martial sont venus entiers jusqu'à nous que parce que, comme on l'a dit, les obscurités de ces écrivains étaient recherchées. » Le papier de coton, employé en Orient dès le IX^e siècle, fit diminuer la transformation des anciens manuscrits en palimpsestes, et l'invention au XIII^e siècle du papier de chiffon, dont l'usage se généralisa au siècle suivant, fit renoncer définitivement à cette funeste opération. Quelques savants ont entrepris de déchiffrer les écritures effacées. On s'est aidé de procédés chimiques pour raviver la couleur des encres. Il a été possible de retrouver de la sorte quelques pages précieuses. Le cardinal Angelo Maï (voy. ce nom) s'est particulièrement appliqué à ce travail pénible avec un zèle et une patience dignes d'éloges, et souvent couronnés d'un éclatant succès.

Cf. Natalis de Wailly : *Eléments de paléographie* (Paris, 1838, 2 vol. in-fol.); — D'Israeli : *Curiosities of literature.*

PALINDROMES (VERS). — Voyez RÉTROGRADES.

PALINGÉNÉSIE SOCIALE, ouvrage de Ballanche; — *Palingénésie philosophique*, ouvrage de Ch. BONNET (voy. ces noms).

PALINOD et PUY DE PALINOD. Ces noms furent donnés vers la fin du XV^e siècle à une sorte de confrérie littéraire ou académie fondée à Rouen, dès le temps de Guillaume le Conquérant, sous le vocable de l'Immaculée Conception. Elle se réunit jusqu'en 1515 dans l'église de Saint-Jean, puis dans le couvent des Carmes. Elle ouvrait des concours de poésie et distribuait des prix à des pièces de vers de combinaison plus ou moins savante, chants royaux ou ballades qui, appelés *palinods* (du grec, πάλιν, marquant retour, et ᾠδή, chant), avaient donné leur nom à l'académie elle-même. Son second nom lui vint de ce que les vers couronnés étaient lus du haut d'une tribune qu'on appelait *puy* (du bas latin *podium*), dénomination populaire de tout lieu élevé. Il y eut des puys de palinods dans plusieurs autres villes de Normandie et de Picardie, à Caen, à Dieppe, à Amiens, etc. Celui de Rouen eut l'honneur de couronner plusieurs fois des vers signés du nom de Corneille; mais, malgré un certain tour qui rappelle notre grand tragique, ils paraissent être seulement de ses frères, le poëte Thomas et le chanoine. Il couronna aussi des stances de la jeune Jacqueline Pascal.

Cf. A.-J. Ballin : *Rapport sur les livres et objets relatifs à l'Académie des Palinods*, dans le *Recueil* de l'Acad. de Rouen (année 1834), t. XXXVI; — G. de Larue : *Mémoire sur le Palinod de Caen* (Caen, 1841, in-8); — Ed. Fournier : *Notes sur Corneille*, en tête de *Corneille à la butte Saint-Roch* (Paris, 1862, in-18); — Marty-Laveaux : *Œuvres de Corneille*, t. X, p. 7-8.

PALINODIE (παλινῳδία, chant en arrière, en sens contraire), nom donné à un écrit où l'auteur exprime des sentiments contraires à ceux exprimés par lui dans un écrit précédent. Il fut appliqué par les anciens à un chant composé en l'honneur d'Hélène par Stésichore qui avait, au début d'un de ses poëmes, attaqué l'épouse de Ménélas. Suivant la légende, les frères d'Hélène, les Dioscures, avaient puni le poëte médisant en le frappant de

cécité; Stésichore, reconnaissant la cause de son mal, avait remplacé dans ses vers les injures par des éloges, et Hélène, radoucie, lui avait fait rendre la vue. La palinodie, par l'exagération ironique des louanges, peut être une forme spirituelle de la satire; elle est le plus souvent la marque de la bassesse d'esprit et de caractère d'un écrivain esclave de l'intérêt et adorateur du succès Il y a eu des écrivains, comme les poëtes Lebrun et Monti, dont l'œuvre entière n'a été qu'une palinodie effrontée. — On a aussi appelé palinodie une sorte de contrefaçon d'une œuvre dans un sens et avec une portée opposés à ceux que l'auteur a voulu lui donner. Telle est la *Palinodie anacréontique* du jésuite Carlo d'Aquino; tels sont certains remaniements des *Fables* de La Fontaine.

PALISSOT DE MONTENOY (Charles), littérateur français, né le 3 janvier 1730 à Nancy, mort le 15 juin 1814. Fils d'un conseiller du duc de Lorraine, il fut élevé avec soin et montra un talent précoce. Bachelier en théologie avant seize ans, il entra à l'Oratoire, où il resta peu de temps. L'amour du bruit et des succès littéraires l'attirait dans le monde. A vingt ans, il fit représenter une mauvaise tragédie, intitulée *Ninus*, qui eut trois représentations, puis essaya de la comédie; à vingt-quatre ans il donna *les Tuteurs*, pièce froide et peu naturelle, et le *Barbier de Bagdad*, qui fut applaudi pour la gaieté du dialogue. Peu après, en 1755, il commença contre les philosophes une guerre qui ne tourna pas à sa gloire, mais qui satisfit sa soif du bruit et de la renommée. Il porta ses premiers coups contre Jean-Jacques Rousseau, dans une comédie intitulée *le Cercle*, qui fut jouée à Lunéville. Le roi Stanislas, qui assistait à la représentation, fut irrité de voir le philosophe de Genève mis en scène dans un personnage ridicule, et voulut chasser de son académie l'auteur qu'il y avait admis. Rousseau s'opposa à cette vengeance. Palissot continua sa campagne par les *Petites lettres contre de grands philosophes* (1757, in-12), où il attaquait surtout Diderot, et traitait d'emphase son éloquence, de galimatias son enthousiasme. L'irritation du parti encyclopédique s'était traduite déjà par de nombreux écrits satiriques, lorsque la comédie des *Philosophes* fut représentée en 1760 au Théâtre-Français. Cette pièce, en trois actes, est nulle sous le rapport de l'invention, de l'intrigue et de l'intérêt; le plan est une reproduction du plan des *Femmes savantes*. Quelques scènes piquantes, quelques portraits faciles à reconnaître en faisaient tout le mérite. C'était tout ce que voulaient l'auteur et la malignité des contemporains. Les encyclopédistes redoublèrent d'épigrammes et de satires. Les fameux bouts-rimés de Marmontel, que nous avons cités ailleurs (voy. BOUTS-RIMÉS), font assez connaître le ton sur lequel se faisait cette guerre.

Voltaire, que Palissot évitait d'attaquer personnellement, fut loin de montrer dans cette querelle la même aigreur que ses amis. Il lui écrivit même : « Vous méritiez d'être l'ami des philosophes, au lieu d'écrire contre les philosophes. » Lorsque Palissot lui adressa *la Dunciade, ou la Guerre des sots* (1764, in-8), il le remercia poliment de lui avoir envoyé sa « petite drôlerie ». *La Dunciade*, dont le titre est emprunté à Pope, présentait une galerie de portraits satiriques; c'était un poëme en trois chants, en vers de dix syllabes. L'auteur eut ensuite ce qu'il appelle la « grande idée » de l'allonger et de le porter à dix chants. Il y fit entrer ainsi tous ses ennemis. Plus tard, il l'augmenta encore de tirades contre Robespierre, Couthon, Saint-Just, Marat, etc. Cette œuvre, déjà froide et peu agréable dans sa forme première, moins spirituelle que violente, devint tout à fait ennuyeuse et illisible en se développant. La comédie des *Philosophes* ayant été reprise en 1782, elle n'eut presque pas de succès. Palissot lui-même pendant la Révolution parut être gagné aux idées nouvelles, et appartint à la secte des théophilanthropes. Il fut administrateur de la bibliothèque Mazarine, membre correspondant de l'Institut, et en 1799 membre du Conseil des Anciens.

Le talent de Palissot comme poëte, dans *la Dunciade* et dans ses comédies, est fort médiocre; correct et assez élégant, il est sans originalité, sans verve, sans couleur. En prose, il déploie plus facilement les qualités de goût et de jugement dont il était doué. Toutefois il reste très-superficiel dans son principal ouvrage : *Mémoire pour servir à l'histoire de la littérature française, depuis François Ier jusqu'à nos jours* (1771; 1803, 2 vol. in-8). Tout ce qui regarde les écrivains contemporains est d'une partialité visible; l'auteur l'avoue lui-même implicitement, puisque d'une édition à l'autre ses appréciations varient selon que ses amitiés et ses inimitiés se modifient. Les autres ouvrages sont : *Histoire des premiers siècles de Rome* (1753, in-12); *les Nouveaux Ménechmes*, comédie représentée en 1762; *le Satirique, ou l'Homme dangereux*, comédie (1782); *les Courtisanes*, comédie (1782); *Questions importantes sur quelques opinions religieuses* (1791, in-8); *le Génie de Voltaire, ou Voltaire apprécié dans tous ses ouvrages* (1806, in-12), recueil de jugements presque toujours sur le ton de l'admiration. Il a édité les *Œuvres choisies de Voltaire* (1792-1798, 55 vol. in-8), *Boileau* (1793, in-8), *P. Corneille* (1801 et suiv., 12 vol in-8), avec un *Commentaire*. On a les *Œuvres* réunies de Palissot (Paris, 1788, 4 vol. in-8, 1809, 6 vol. in-8).

Cf. Voltaire et Grimm : *Correspondances*; — Voisenon : *Anecdotes littéraires*; — La Harpe : *Cours de littérature*; — Feletz, dans la *Biographie universelle*; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*; — Quérard : *la France littéraire.*

PALISSY (Bernard), né vers 1510 à la Capelle-Biron (Lot-et-Garonne), mort en 1590 à Paris. Ce célèbre potier a raconté dans un style naïf et touchant ses travaux, ses peines et ses douleurs. Ses écrits, réunis par Faujas de Saint-Fond et Gobet (Paris, 1777, in-4), ont été réédités en partie par M. Cap (Paris, 1844, in-8).

Cf. Cuvier : *Eloge de Bernard Palissy*; — A. Dumesnil : *Bernard Palissy* (Paris, 1851, in-18); — A. Jal : *Dictionnaire critique.*

PALLADINO (Jacopo DA). — Voyez ANCARANO.

PALLADIO (Andrea), célèbre architecte italien, né à Vicence en 1518, mort le 19 août 1580. Non content d'avoir élevé de nombreux et remarquables monuments dont la description a été publiée par plusieurs artistes sous le titre de *l'Œuvre de Palladio* (Paris, 1825-41, in-fol.), il a écrit deux ouvrages importants d'art et d'archéologie : *Monuments antiques* (Rome et Venise, 1554) et *Traité d'architecture*, en quatre livres (Venise, 1570, in-fol.), traduit en français par Dubois (La Haye, 1726, 2 vol. in-fol.).

Cf. Tomm. Temanza : *Vita di Palladio* (Venise, 1763, in-4). — Quatremère de Quincy : *Histoire des plus célèbres architectes.*

PALLADIUS (Rutilius-Taurus-Æmilianus), agronome latin, qui vécut probablement dans le IVe siècle après J.-C. Il est l'auteur d'un traité *De Re rustica*, divisé en 14 livres. Le premier est en forme d'introduction; les douze suivants contiennent les travaux à faire dans les douze mois de l'année, en commençant par janvier; le dernier est un poëme sur l'art de la greffe. Une grande partie de l'ouvrage est empruntée à Columelle; ce qui a rapport aux jardins et à la culture des arbres fruitiers est tiré de Gargilius Martialis; différents passages sont extraits des *Géoponiques* grecs; les détails

d'architecture sont empruntés à Vitruve. C'est donc une véritable compilation, faite du reste avec intelligence. Le style n'en est pas dépourvu d'élégance; mais l'écrivain de la décadence s'y trahit par des ornements affectés. Publié d'abord par Jenson, dans les *Rei rusticæ scriptores* (Venise, 1472, in-fol.), il a été reproduit dans la plupart des collections d'écrits sur l'agriculture, notamment dans celles de Gesner (Leipzig, 1735, 2 vol. in-4) et de Schneider (Ibid., 1794, 4 vol. in-8). Il a été traduit, en français, par Jean Darces (Paris, 1553, in-8); par Saboureux de la Bonneterie (1775, in-8), et par Cabaret-Dupaty pour la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke (1843, in-8); en anglais, par Thomas Owen (Londres, 1803, in-8); en allemand, par Maius, avec Columelle (Magdebourg, 1612, in-fol.); en italien, par Marino (Sienne, 1526, in-4), par Nicolo di Aristotile (Venise, 1528, in-4), par Sansovino (Ibid., 1560, in-4) et par Zanotti (Vérone, 1810, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. II.

PALLADIUS, Παλλάδιος, écrivain ecclésiastique grec, auteur de l'*Histoire lausiaque*. Si, comme le croient plusieurs érudits, il est le même que l'évêque d'Hélénopolis, il naquit vers 367, embrassa la vie monastique, vécut dans la Thébaïde, fut nommé évêque d'Hélénopolis vers 400, fut accusé d'origénisme et obligé de quitter son siége, sur lequel il fut rappelé vers 418, puis il fut transféré à l'évêché d'Aspona et mourut vers 430. L'*Histoire lausiaque*, ainsi nommée parce qu'elle est dédiée au préfet Lausus, contient les vies des saints solitaires, ἱστορία περιέχουσα βίους ὁσίων πατέρων. Elle est intéressante surtout par les faits dont l'auteur avait été le témoin; mais la valeur en est diminuée par une crédulité extrême pour le merveilleux. Le texte grec en a été publié par Meursius (Leyde, 1616, in-4), par Fronton du Duc, dans son *Actuarium*, et dans les collections des Pères de l'Église. Il a été traduit en français par Hervet (Paris, 1570, in-4).

Cf. Vossius : *De Historicis græcis*, l. II.

PALLAS (Pierre-Simon), célèbre voyageur et naturaliste allemand, né à Berlin le 22 septembre 1741, mort dans cette ville le 8 septembre 1811. A part ses travaux d'histoire naturelle et ses relations d'observations scientifiques, nous avons à citer des écrits appartenant à l'histoire et à la philologie : *Voyages dans plusieurs provinces de l'empire russe* (Pétersbourg, 1771-76, 3 vol. in-4), traduits en français (Paris, 1788-93, 5 vol. in-4, av. atlas); *Documents historiques sur les peuplades mongoles* (Pétersbourg, 1576-1802, 2 vol. in-4); *Linguarum totius orbis vocabularia comparativa* (Ibid., 1787-89, 2e édit., 1790-91, 4 vol. in-4), important travail de polyglotte; *Tableau de la Tauride* (Ibid. 1795, in-4), ouvrage écrit élégamment en français, puis développé dans une édition allemande (Leipzig, 1799-1801, 2 vol. in-4), qui fut transportée à son tour en français sous le titre de *Voyages dans les gouvernements méridionaux de l'empire de Russie* (Paris, 1805, 2 vol. in-4, atlas).

Cf. Adelung : *Essai historique sur Pallas* (Berlin, 1812), et *Catherineus der Grossen Verdiensta um die vergleichende Sprachenkunde* (Pétersb., 1815, in-4).

PALLAVICINI (Sforza), historien italien, né à Rome en 1607, mort en 1667. Il fut gouverneur d'Iesi, d'Orvieto et de Camerino, et entra à trente et un ans chez les Jésuites. Le pape Innocent X l'employa dans diverses importantes affaires de l'Eglise et le fit cardinal en 1657. On a de lui, entre autres ouvrages, une *Istoria del Concilio de Trento* (Rome, 1656-57, 2 vol. in-fol., et 1664, 3 vol. in-4), écrite pour réfuter celle de Fra Paolo Sarpi : c'est une apologie de la cour de Rome écrite dans un style fleuri, et qui a donné lieu à de vives critiques. Elle a été traduite de l'italien en latin par Giattino (Anvers, 1672, 3 vol. in-4).

Cf. L'abbé J. Lenoir : *Nouvelles lumières politiques* (1675); — Tiraboschi : *Storia della letteratura ital.*, t. VIII.

PALLAVICINO (Ferrante), littérateur et poëte satirique italien, né à Plaisance en 1618, mort à Avignon le 5 mars 1644. Il était chanoine régulier de Saint-Augustin et de la congrégation de Latran. Il publia impunément un certain nombre d'écrits licencieux, mais ayant attaqué dans quelques-uns Urbain VIII et les Barberini, sa tête fut mise à prix. Réfugié à Venise, il fut attiré en France, arrêté dans le comtat Venaissin, conduit à Avignon et décapité. On a publié ses *Œuvres permises* (Venise, 1655, 4 vol. in-12) et ses *Œuvres choisies* (Villefranche [Genève] 1660, in-12). On remarque dans ces dernières *le Courrier dérobé*, lettres satiriques, et le *Divorce céleste*, traduit en français par Brodeau d'Oiseville (Cologne [Amsterdam], 1696, in-12).

Cf. Prosper Marchand : *Dictionn. historique*.

PALLIOT (Pierre), généalogiste français, né le 19 mars 1608, à Paris, mort le 5 avril 1698, à Dijon, où il était imprimeur. Il eut les titres d'historiographe du roi et de généalogiste des états de Bourgogne. Son principal ouvrage est intitulé : *le Parlement de Bourgogne, son origine, son établissement, ses progrès* (Dijon, 1649, 2 vol. in-fol.).

PALMEIRIM D'ANGLETERRE, célèbre roman portugais. Voy. MORAES.

PALMER (John), acteur anglais, né en 1741, mort en 1796. Fils d'un concierge du théâtre de Drury-Lane, il voulut suivre la carrière dramatique et acquit une grande réputation. Sa fin a laissé un émouvant souvenir : il venait de perdre un fils lorsqu'il dut jouer la pièce de Kotzebue, *Misanthropie et repentir*; à cette question de son interlocuteur : « Comment se portent vos enfants? » il mourut suffoqué par la douleur.

PALMERIUS. — Voy. PAULMIER.

PALMEZEAUX, pseudonyme de Dorat-Cubières. — Voy. CUBIÈRES.

PALMIERI (Matteo), historien et poëte italien, né à Florence en 1405, mort dans cette ville en 1475. Remarqué lors du concile de 1439, il fut chargé dans la suite de quelques négociations importantes. Il laissa plusieurs manuscrits qui ne furent publiés qu'après sa mort : *Della Vita civile* (Florence, 1529, in-8), traduction française (1557, in-8); *la Vita di Niccolo Aciajuoli* (1588, in-4); *De Captivitate Pizarum historia* (1656, in-8); un poëme philosophique, *Città di vità*, qui fut condamné par l'Inquisition. Il a continué la *Chronique* de Saint-Prosper jusqu'en 1449.

PALMOTA (Junius), poëte dalmate, né en 1606 à Raguse, mort en 1657. Il exerça dans cette ville la profession d'avocat. Il est auteur de poëmes latins (Ancône, 1635), et de nombreux ouvrages serbes : *la Christiade*, poëme en 24 chants, imité de celui de Vida (Rome, 1670. in-4; Agram, 1852, in-8); *Descente d'Enée aux enfers*, *Achille*, *Œdipe*, *l'Enlèvement d'Hélène*, *Atalante*, drames (Raguse, 1839, in-8), sans compter plusieurs poëmes encore inédits.

PAMÉLA *ou la Vertu récompensée*, roman célèbre de Richardson; — PAMÉLA et PAMÉLA MARIÉE, comédies de Goldoni, imitées, la première, par François de Neufchâteau, la seconde par Cubières et Pelletier-Volméranges (voy. ces noms).

PAMPHILE (saint), Πάμφιλος, écrivain ecclésiastique grec, né probablement à Béryte, vers

240, mort le 16 février 309, à Césarée en Palestine. Il était prêtre et souffrit le martyre sous Dioclétien. On le connaît surtout par son amitié avec Eusèbe et par son attachement aux doctrines d'Origène, dont il écrivit *l'Apologie*. Nous n'avons de cet ouvrage que la traduction incorrecte du premier livre par Rufin; elle a été publiée dans les *Œuvres* de saint Jérôme. On attribue aussi à saint Pamphile un commentaire sur les Actes des Apôtres, inséré par Montfaucon dans la *Bibliotheca Coisliana*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*.

PAMPHLET. — Voy. LIBELLE.

PAMPHLET DES PAMPHLETS (LE), écrit de P.-L. Courier (voy. ce nom).

PAMPHOS (Πάμφως) et non *Pamphus* (Πάμφος), poëte mythique grec, placé par Pausanias bien avant le temps d'Homère, mais après Olen. Son nom se lie aux traditions de l'Attique, où on lui attribuait plusieurs hymnes anciens.

PANÆTIUS, Παναίτιος, philosophe grec, né à Rhodes au commencement du second siècle avant J.-C., mort à Athènes, à l'âge de 90 ans. Il vint à Rome avec Carnéade et fut admis dans l'intimité de Scipion l'Africain. Il représente le stoïcisme modifié par la double influence des doctrines académiques et de l'esprit pratique des Romains. Il fut le maître préféré de Cicéron, par qui nous connaissons le contenu de ses ouvrages, qui sont tous perdus. Il avait composé un *Traité des devoirs* (Περὶ τοῦ καθήκοντος), qui servit de modèle à celui de son illustre disciple; un *Traité de la divination* (Περὶ μαντικῆς), où il rejetait les superstitions et les impostures encore accréditées; puis des écrits sur la Tranquillité d'esprit, sur la Providence, sur les Hérésies ou sectes philosophiques, etc.

Cf. Orelli : *Onomasticon tullianum*; — Sevin : *Recherches sur Panætius*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, t. X; — Van Lynden : *Disputatio historico-critica de Panætio Rhodio* (Leyde, 1802, in-8).

PANARD (Charles-François), chansonnier français, né vers 1694 près de Chartres, mort le 13 juin 1765 à Paris. Il avait une petite place de bureau et rimait sans études, songeant peu à la réputation, lorsque le comédien Legrand l'engagea à écrire pour le théâtre. Il travailla en effet pour l'Opéra-Comique, le théâtre de la Foire, les Italiens, et fit même représenter, avec L'Affichard, une pièce au Théâtre-Français; mais c'est dans ses couplets qu'il faut chercher l'esprit et la gaieté que rappelle son nom. La Harpe le mettait au-dessus de tous les chansonniers, et il fut en effet jusqu'à Désaugiers le plus illustre représentant de la chanson bachique. Ami intime de Gallet et membre du Caveau, il avait pour le vin une véritable tendresse, et son verre, que conserva comme une relique le Caveau moderne, mesurait une bouteille de bordeaux. Son extérieur, épais et lourd, était loin d'annoncer son talent. Il dit de lui-même :

Peu vif dans l'entretien, craintif, discret, rêveur,...
Chansonnier, sans chanter, passable *coupleteur*.

Il eut, en outre, une insouciance extrême pour la fortune; le laisser-aller est le caractère de sa vie, comme le naturel est la marque de ses vers; Marmontel l'a appelé « le La Fontaine du vaudeville ». Les pièces de Panard, dont le nombre s'élève à plus de 80, n'ont eu qu'un succès de peu de durée. Outre ses *Œuvres* (Paris, 1763, 4 vol, in-12), ses *Œuvres choisies* ont été publiées par Armand Gouffé (Paris, 1803, 3 vol. in-18).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — Quérard : *la France littéraire*.

PANCKOUCKE (André-Joseph), libraire et littérateur français, né en 1700 à Lille, où il est mort le 17 juillet 1753. Il a fait quelques compilations, entre autres : *Essai sur les philosophes* (Amsterdam, 1743, in-12); *Manuel philosophique* (1748, 2 vol. in-12); *Dictionnaire des proverbes français* (Paris, 1749, in-12); *Abrégé chronologique de l'histoire de Flandre* (Dunkerque, 1762, in-8). On cite en outre : *la Bataille de Fontenoy* (Lille, 1745, in-8), parodie du poëme de Voltaire, et l'*Art de désopiler la rate* (1754, in-12, souvent réimpr.).

PANCKOUCKE (Charles-Joseph), imprimeur, libraire et littérateur français, fils du précédent, né le 26 novembre 1736 à Lille, mort le 19 décembre 1798 à Paris. S'étant établi à Paris, il attira bientôt dans sa maison l'élite des écrivains. Il acheta le *Mercure de France*, et avec l'aide de Suard, son beau-frère, en fit monter les abonnés à 15 000, nombre extraordinaire à cette époque. Il entreprit l'*Encyclopédie méthodique*, et fit paraître, le 24 novembre 1789, le premier numéro du *Moniteur*, qui devint en 1800 l'organe officiel du gouvernement. Quelque temps avant de mourir, il fonda encore *la Clef du cabinet des souverains*, journal qu' fut supprimé sous le Consulat. Les plus remarquables de ses autres publications sont : *Œuvres de Buffon; Grand Vocabulaire français; Répertoire de jurisprudence; Mémoires de l'Académie des sciences; Mémoires de l'Académie des inscriptions*. C'est lui qui surveilla l'édition de *Voltaire* faite par Beaumarchais, et dite édition de Kehl. Parmi ses travaux littéraires personnels, on cite avec estime : *Discours sur le beau* (1779, in-8); *Plan d'une encyclopédie méthodique* (1781, in-8); *Grammaire élémentaire et mécanique* (1795, in-8); *Nouvelle grammaire raisonnée* (1795, in-12); une traduction de *Lucrèce* (1768, 2 vol. in-12); des traductions du *Tasse* et de l'*Arioste*, avec Framery, etc.

PANCKOUCKE (Charles-Louis-Fleury), imprimeur, libraire et littérateur français, fils du précédent, né le 23 décembre 1780 à Paris, mort le 12 juillet 1844 à Fleury-sous-Meudon. Il a édité le *Dictionnaire des sciences médicales* (1812 et suiv., 60 vol. in-8); *Victoires et conquêtes des Français* (1814 et suiv., 34 vol. in-8); *Expédition des Français en Égypte*, d'après l'édition officielle (1820-1830, 26 vol. in-8, avec atlas, in-fol.), et surtout la *Bibliothèque latine-française*, première série (1825-1839, 178 vol. in-8), collection de 41 auteurs latins, avec traduction en regard du texte, et la *Bibliothèque latine-française*, 2e série (1842-1850, 33 vol. in-8), collection de 60 auteurs de second ordre, dont plusieurs traduits pour la première fois. Cette belle entreprise est restée le principal titre de la maison Panckoucke. L'éditeur ne se borna pas à en diriger la publication, il y concourut encore en donnant la traduction, fort estimable, de *Tacite*. Cet historien avait toujours été sa principale préoccupation littéraire, et il en publia, de 1803 à 1838, dix-huit éditions. On a en outre de lui quelques écrits : *l'Ile de Staffa et sa grotte basaltique* (1831, in-fol.); *Un mois à Chamounix*, en vers (1840, in-8); *Collection d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines* (1841, in-8). — Sa femme, morte en 1860, a donné une traduction en prose de quelques *Poésies de Gœthe* (Paris, 1825, in-24).

Cf. Quérard : *la France littéraire*; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*; — *Encyclopédie des gens du monde*.

PANDECTES. — Voyez JUSTINIEN.

PANÉGYRIQUE, sorte d'éloge oratoire (en grec, πανηγυρικός, de πανήγυρις, assemblée). Le panégyrique, chez les Grecs, eut surtout pour objet d'exalter la gloire nationale, comme le *Panégyrique d'Athènes* par Isocrate en offre un exemple; mais chez les Romains il s'appliqua à la louange d'un

personnage, et après avoir été, dans les derniers temps de la république, un éloge consacré aux morts, il devint, sous l'empire, une œuvre de pure flatterie dans laquelle était célébré le prince vivant (voy. ÉLOGE). Des nombreux panégyriques qui se produisirent dans la décadence romaine, le plus célèbre est le *Panégyrique de Trajan* par Pline le Jeune. Ce morceau élégant, raffiné et prétentieux produisit une foule d'imitateurs, soit en latin, soit en grec, dont nous citerons les principaux. Et d'abord, parmi les rhéteurs latins : Eumène d'Autun, qui écrivit les panégyriques de Constance Chlore et de Constantin; Nazaire de Bordeaux, qui fit aussi le panégyrique de ce dernier empereur; Claudius Mamertin, qui loua l'empereur Julien; un autre Mamertin, panégyriste de Maximien; Drepanius, qui fit le panégyrique de Théodose. Les discours de ces rhéteurs ont été réunis sous le titre suivant : *XII Panegyrici veteres*, recueil publié pour la première fois vers la fin du XV[e] siècle à Venise, et qui fut réédité en 1643 à Paris, sous le titre : *XIV Panegyrici veteres*, en y ajoutant le panégyrique de l'empereur Gratien par Ausone, et celui de Théodoric, roi des Ostrogoths, par Ennodius. Parmi les panégyristes grecs on nomme principalement : Ælius Aristide, qui loua Marc-Aurèle; Eusèbe, qui loua Constantin; Julien l'Apostat, qui fit les panégyriques de l'impératrice Eusébie et de Constance; Libanius, qui fit le panégyrique de Julien l'Apostat; Themistius, que les Grecs appelèrent *le Beau Diseur*, εὐφραδής, et dont il nous est resté vingt panégyriques, sur Constance, Julien, Valens, Valentinien, Gratien, Théodose. Il est à peine utile de remarquer que toute cette rhétorique louangeuse, même chez les plus habiles, est pleine de faux brillants et d'hyperboles poussées quelquefois jusqu'à l'extravagance.

Le panégyrique passa dans la chaire chrétienne; mais il n'y fut appliqué qu'à la louange des personnages reconnus saints par l'Église, et il dut se proposer pour but d'en faire découler un haut enseignement religieux pour les fidèles. Les prédicateurs, soit défaut de talent, soit envie de briller, manquèrent souvent des qualités essentielles au panégyriste chrétien. « Le défaut le plus ordinaire de cette espèce de discours, dit l'abbé Maury, c'est cette couleur vague, ce ton de déclamation, cette emphase triviale, cette profusion d'épithètes et de superlatifs, enfin cette redondance de lieux communs qui ne sauraient jamais s'adapter à une louange individuelle, ni retracer par conséquent le vrai caractère de l'homme qu'on veut louer. On se borne en quelque sorte aux extrémités, aux surfaces et aux dehors, au lieu de pénétrer dans le fond du sujet; et la plupart des panégyriques, distingués les uns des autres uniquement par le titre convenant également à tous les saints du même état, n'en font connaître réellement aucun. Un autre défaut très-commun dans le même genre est cette exagération ridicule qui affaiblit tout en outrant tout. » Nos principaux panégyristes de la chaire sont Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, Fléchier, Massillon, l'abbé Poulle, Maury, Maccarthy, etc., qui sont en même temps chez nous les maîtres de l'oraison funèbre (voy. ces mots).

Cf. Fénelon : *Dialogues sur l'éloquence*; — Walch : *Dissertatio de Panegyricis veterum* (Iéna, 1721, in-4); — Heyne : *Censura XII Panegyricorum veterum*, dans ses *Opuscula academica*, t. VI; — Thomas : *Essai sur les Éloges*; — Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire* (Paris, 1810, 2 vol. in-8); — A. de Treverret : *Du Panégyrique des saints au XVII[e] siècle*, thèse (Ibid., 1868, in-8).

PANIGAROLA (Francesco), prédicateur italien, né à Milan en 1548, mort en 1594. Après des désordres de jeunesse suivis d'une éclatante conversion, il entra chez les Cordeliers de Florence. Son éloquence et sa réputation se répandirent dans toute l'Italie. Il fut nommé évêque d'Asti. Envoyé deux fois en France, il s'y mêla longtemps aux querelles religieuses de l'époque, et se distingua parmi les fougueux prédicateurs de la Ligue. Il a laissé un recueil de *Sermons* (Rome, 1596, in-4), curieux spécimen de ce style religieux dont la *Ménippée* fit justice, et un traité de l'éloquence de la chaire, réimprimé plusieurs fois sous ce titre : *Il Predicatore, ossia parafrasi e commento intorno al libro dell' eloquenza di Demetrio Falereo* (Venise, 1609, in-4).

Cf. Borgratta de Varenne : *Vita di Panigarola* (Milan, 1617, in-4); — Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*

PANNICULUS, personnage des Atellanes (voy. ce mot).

PANOFKA (Théodore), archéologue et érudit allemand, né à Breslau le 25 février 1801, mort à Berlin le 20 juin 1858. Il passa jeune en Italie, fit à Rome des cours et y fonda une sorte d'institut, chargé de centraliser les recherches des savants d'Allemagne, de France et d'Italie sur les antiquités grecques et romaines. Membre de l'Académie des sciences de Berlin, il fonda en 1840 la Société archéologique de cette ville. Ce savant a publié, tant en italien qu'en allemand, de nombreux et importants travaux sur les antiquités de Rome et de Naples, sur les éclaircissements que les objets d'art et d'antiquité fournissent touchant la vie privée et publique des anciens et sur quelques-uns de leurs ouvrages historiques ou littéraires. Beaucoup ont été insérés dans les *Mémoires* (Abhandlungen) de l'Académie de Berlin. [*Dict. des Contemp.*, les deux premières éditions.]

PANORMITA (Antonio BECCADELLI, dit), littérateur italien, né à Palerme en 1394, mort en 1471. Il entra au service du duc de Milan, fut nommé professeur de belles-lettres à Pavie, et reçut la couronne poétique des mains de Sigismond en 1432. Il devint secrétaire d'Alphonse, roi de Naples, qui l'employa dans diverses ambassades. Il fonda l'académie napolitaine Panormita est auteur d'une histoire du roi Alphonse d'Aragon (*De dictis et factis regis Alph.*; Pise, 1485 in-4; Bâle, 1538), d'un recueil d'épigrammes obscènes, d'un poëme intitulé *Hermaphroditus*, et d'autres poésies latines, de lettres, de harangues, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IX; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

PANTAGRUEL, ouvrage célèbre de Rabelais (voy. ce nom).

PANTALÉON (Henri), historien suisse, né à Bâle le 13 juillet 1522, mort le 3 mars 1595. Il étudia, avec les langues anciennes, la théologie, les sciences et la médecine; d'abord professeur de dialectique et de rhétorique, il exerça la médecine et devint doyen de la faculté de sa ville natale. L'empereur Maximilien II lui décerna le laurier poétique et le fit comte palatin en 1566. Il a composé, entre autres ouvrages historiques, le *Livre héroïque de la nation allemande* (Teutscher Nation Heldenbuch; Bâle, 1567-70, 3 vol. in-fol.), écrit d'abord en latin sous ce titre : *Prosopographica virorum illustrium Germaniæ* (Ibid., 1565-66, 3 vol. in-fol.), ouvrage plein de renseignements et dont le tome III contient la biographie des contemporains de l'auteur. On cite de lui deux comédies : *Philargyrus* et *Zacchæus, publicanorum princeps* (Bâle, 1546).

Cf. L'autobiographie de l'auteur dans le *Livre héroïque*, t. III.

PANTALON, PANTALONNADE. Comme personnage de la comédie italienne et l'un des masques et bouffons de la comédie improvisée, Pantalon représente le vieillard avare, crédule, libertin, méticuleux. C'est le pappus et le casnar des Atellanes

La comédie italienne en a fait un bourgeois vénitien dont le nom est diversement interprété : les uns le font venir de *pianta-leone* (plante-lion); suivant les autres, il rappelle simplement le nom de l'ancien patron de Venise. Pantalon est père, époux ou veuf, ou encore vieux garçon songeant toujours à plaire. Père, il a deux filles difficiles à garder : Isabelle et Rosaure, ou Camille et Smeraldine, secondées dans leur désobéissance par des soubrettes fines et hardies. Il portait une sorte de culotte ne faisant qu'une pièce avec les bas, à laquelle il a donné son nom, un habit rouge à grands boutons qui, lorsque Venise eut perdu Négrepont, fut changé en un habit noir, et par-dessus, une simarre. Les diverses variétés du type sont les suivantes : Zanobio, Cassandre, Facanappa, il Barone, dans la *Commedia dell'arte*, Collofonio, Pandolfo, Coccolin, Bartolo, dans la comédie *sostenuta*. Dans les farces françaises et les comédies de Molière on retrouve Pantalon avec une physionomie plus ou moins modifiée, sous les noms de Gautier Garguille, Géronte, Orgon, Gorgibus, Arpagon, Arnolphe, etc. On cite parmi les plus célèbres pantalons italiens venus en France durant les XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles : Giulio Pasquati de Padoue, Luigi Benotti de Vicence, Arrighi, Turi, Alborghetti, Véronèse, Colalto.

On a appelé *Pantalonnade* une pièce bouffonne dans laquelle figure le personnage de Pantalon. Le terme prit un sens plus étendu et signifia, en général, une œuvre burlesque. Chaulieu dit, dans un rondeau sur Benserade, qu'il eût bien fait

De s'en tenir à la pantalonnade.

Dans le langage ordinaire, le mot se prend en assez mauvaise part et désigne une fausse démonstration de sentiments ou de principes, une misérable palinodie. Voltaire disait lui-même de son Mahomet « qu'il finit par une *pantalonnade* ».

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (Paris, 1859, 2 vol. gr. in-8); — A. Jal : *Dictionn. critique*.

PANTCHATANTRA, célèbre recueil de contes et d'apologues indiens, dont la rédaction est attribuée à Vichnou-Sarma, plus connu chez nous sous le nom arabe et persan de Pilpaï et Bidpaï. Ce recueil, dont l'original sanscrit est d'une date incertaine, mais très-reculée, se compose, comme l'*Hitopadeça* (voy. ce mot), qui en a été tiré à une époque assez récente, de diverses parties : une introduction ou prologue qui présente l'ouvrage comme un traité d'éducation politique et morale à l'usage des princes; cinq fables principales, formant autant de sections : d'où le nom de Pantchatantra, qui signifie cinq livres ou sections. Dans ces fables sont intercalés d'autres apologues ou récits, au nombre de soixante-neuf, placés dans la bouche de divers animaux, à l'appui de leurs opinions ou de leurs vues. Les principaux héros sont deux chacals, dont l'espèce est le type de la finesse en Orient. La prose est coupée par de nombreux vers.

Dans le principe, le *Pantchatantra* ne se composait pas de cinq livres, mais de onze à treize sections, dont la forme différait de celle qu'elles ont reçue depuis. Dans la traduction faite en pehlvi, au VI^e siècle de notre ère, sous Khosrou Anouchirvan, la forme primitive est déjà fort altérée. Ainsi les trois fables *le Lion, le Taureau et les deux Chacals, la Corneille, la Tortue et la Gazelle, les Hibous et les Corneilles*, qui constituent le fond des trois premiers livres et qui, selon Benfey, les composaient jadis uniquement, se trouvaient dès cette époque tellement surchargées de nouveaux apologues, qu'elles étaient réduites à l'état de simples cadres.

La plupart des fables, des contes et des nouvelles, même les moins édifiants, qui ont cours depuis des siècles dans l'Inde et se sont de là répandus partout, remontent jusqu'au bouddhisme, qui les avait mis en œuvre sous diverses formes, comme moyens de propagande religieuse. Les récits contenus dans le *Pantchatantra* ont particulièrement cette origine et ont eu cette destination.

Malgré l'antiquité de ce recueil de fables, sa perfection permet de supposer qu'il n'est pas le premier en ce genre qui ait été composé dans l'Inde. Le *Pantchatantra* a été traduit en pehlvi, au VI^e siècle de notre ère, par le mage Burzouyeh, sous le titre de *Calilah et Dimnah* (voy. ce nom); en hébreu, par le rabbin Joël, et traduit de l'hébreu en latin par Jean de Capoue, vers 1262, sous le titre de *Directorium vitæ*... ; en turc, au XV^e siècle, sous le titre de *Humaioun nameh* (voy. ce nom). Galland a publié en français les *Contes et Fables* de Pilpaï et Lokman (Paris, 1724); Cardonne a tiré des recueils orientaux les *Contes et fables indiennes* (Paris, 1778); Langlès, ses *Fables et contes indiens* (Paris, 1790). (Voy. HITOPADEÇA.)

Cf. Sylvestre de Sacy : *Journal des savants* (décembre 1826); — Loiseleur Deslongchamps : *Essai sur les fables indiennes* (Paris, 1838); — Weber : *Ueber den zusammenhang indischer Fabeln mit griechischen eine kritische Abhandlung* (Berlin. 1855); — Léon de Rosny : *Hitopadeça*, dans la *Revue orientale* (1er semestre de 1856).

PANTOMIMES (du grec πᾶν, tout, μιμίομαι, imiter). Nom par lequel on commença à désigner chez les Grecs et les Romains, à partir du I^{er} siècle de notre ère, des comédiens qui ressemblaient fort à nos danseurs de ballets et qui rendaient leurs rôles au moyen du geste, de la danse et sans faire usage de la voix. A peine parurent-ils à Rome qu'ils furent l'objet d'une grande faveur Pylade de Cilicie et Bathylle d'Alexandrie, qui excellèrent, le premier dans la danse grave et pathétique, le second dans le drame comiqne enjoué, créèrent ce genre dramatique nouveau, qui, grâce à leurs talents, acquit de leur temps même ses développements les plus complets. Les pantomimes furent adulés par la jeunesse romaine, leur société recherchée par les femmes, leurs mérites chantés à l'envi par les poëtes. Bientôt leurs spectacles se trouvèrent établis dans l'Italie entière et dans les provinces les plus reculées, en Illyrie, en Syrie et particulièrement à Antioche, à Carthage, à Smyrne, à Byzance, à Corinthe, à Athènes.

On a donné pour raison de la vogue des spectacles mimés la grande étendue des théâtres, qui rendait difficile l'audition des paroles; mais il faut observer que ce défaut, qui n'était pas aussi sensible qu'on le pourrait croire, aurait existé de tous temps, et l'on doit plutôt attribuer le succès des mimes à l'extension de la domination romaine et au besoin d'avoir pour des représentations scéniques, données souvent devant des spectateurs de nations différentes, une sorte de langue universelle. Auguste protégea ces spectacles, qui étaient de nature à servir sa politique. En outre l'ancien théâtre était redoutable pour le pouvoir impérial, soit par les maximes indépendantes de la tragédie, soit par les allusions de la comédie; les drames muets méritaient donc, par plus d'un motif, d'être encouragés. Quand les pantomimes se virent placés si haut dans la faveur publique, ils se permirent ces allusions que le pouvoir n'avait pas crues possibles, et Auguste lui-même dut les châtier. Il fit fouetter Hylas et bannit Pylade. Tibère, Caligula, Néron, Trajan exilèrent tous les pantomimes; Domitien leur interdit la scène. Ces rigueurs furent déployées, non point tant parce qu'ils ajoutaient à la corruption des mœurs que par la crainte de leurs

censures. Les rivalités qui s'établissaient entre leurs fanatiques partisans dégénéraient parfois en troubles, mais ce n'était pas un motif suffisant pour les proscrire, puisque les jeux du cirque, où se produisaient des factions, ne causaient pas de moins graves désordres et ne furent jamais interrompus. Les pantomimes reparaissaient du reste toujours : le peuple les réclamait, et leur faveur ne tomba tout à fait qu'avec l'Empire romain. Lorsque Domitien eut fermé la scène aux pantomimes, ils s'étaient réfugiés chez les riches particuliers, où ils figuraient pendant les repas. Il y avait des femmes parmi eux. Les plus séduisantes venaient de l'Asie Mineure, de l'Egypte ou de Cadix.

Les acteurs pantomimes portaient des masques de grandeur naturelle et appropriés à leurs rôles. Ces masques n'avaient pas la bouche béante comme ceux des acteurs tragiques et comiques; on les appelait pour cette raison masques muets. Leur costume, qui habituellement était la *pella* ou manteau court, et la *tunica talaris*, différait suivant le personnage qu'ils représentaient, mais de manière à faire, autant que possible, ressortir leurs avantages personnels. Comme ils avaient surtout pour domaine la mythologie et l'histoire héroïque, souvent leurs vêtements cachaient à peine leur nudité. Les pantomimes apparaissent légèrement drapés dans les nombreuses peintures de Pompéi, qui les présentent dans des poses variées, déployant dans leurs jeux une grande force musculaire et accusant de réelles beautés de formes.

Selon Plutarque, la danse pantomime était composée de trois parties : le pas ou la marche, représentant vivement une action ou l'expression d'un sentiment; la figure ou attitude sculpturale que prenait le danseur à la fin de la marche; enfin la démonstration, traduction des idées par le geste. Sur le langage manuel des pantomimes il a été longuement disserté. Parmi les modernes, l'abbé Vincent Requeno, l'Allemand Grysar, nos savants Millin et Ch. Magnin ont recherché si la chironomie romaine était un art de rendre les mots d'une langue à l'aide d'un alphabet figuré avec les doigts, ou si la mimique s'adressait aux sens et à l'imagination de tous. Ch. Magnin penche sans hésitation pour cette dernière hypothèse. L'art du pantomime s'appelait *saltation*.

Les pièces faites pour les pantomimes, dites mimodrames, étaient jouées par un seul acteur qui remplissait successivement les divers rôles d'hommes et de femmes, et changeait de masque et de costume pendant l'exécution des morceaux lyriques. Rarement plusieurs acteurs figurèrent ensemble dans un même ballet, au moins durant les trois premiers siècles de la pantomime. Toutefois, en Grèce, dans la même période, des ballets pantomimes furent exécutés par plusieurs acteurs. Les mimodrames n'étaient pas toujours entièrement muets. Ils admirent longtemps le *Canticum* (voy. ce mot), qui était dit par un coryphée dans l'orchestre ou par un chœur sur le *pulpitum*. Le jeu des pantomimes était accompagné par une musique de flûtes avec addition de syringues et de cymbales. Le psaltérion, la harpe syrienne et les crotales furent plus tard ajoutés à ces instruments.

Quelques poëtes écrivirent spécialement des *cantica* pour les pantomimes. Filon, au rapport de Sénèque, composa des tragédies pour ces acteurs. Stace vendit au pantomime Pâris sa tragédie d'*Agavé*. Tisamène faisait des *cantica* pour les chœurs. Mais le plus souvent les ballets pantomimes n'étaient autre chose que des tragédies grecques ou latines raccourcies et privées des dialogues (des *diverbia*). Les textes des *cantica* s'empruntaient dans ce cas aux anciens poëtes tragiques. D'autres fois les œuvres de poëtes épiques tels qu'Homère, Hésiode, Virgile, étaient mises à contribution. Les *Métamorphoses* d'Ovide devinrent une source où puisèrent volontiers les pantomimes. Souvent les *cantica* étaient écrits en grec, ce qui rendit nécessaire, non à Rome, mais dans les provinces, l'emploi d'un traducteur ou énonciateur scénique, *enunciator ab scœna græca*. Quand on supprima les *cantica*, on conserva l'énonciateur, qui expliquait le sujet de la pièce jouée et les incidents de l'action mimée.

Les ballets-pantomimes, admis en Italie dans les concours solennels, furent introduits dans les fêtes religieuses, et peu à peu ils se substituèrent à tous les autres genres de spectacles.

Dans les temps modernes, l'art des pantomimes ne fut pas tout à fait négligé. On joua au théâtre de l'Opéra-Comique au XVIII^e siècle et sur les théâtres forains de Paris des scènes muettes, où des acteurs se rendirent populaires. Les restrictions que les privilèges de l'Opéra et de la Comédie-Française permirent d'imposer aux représentations des scènes de la foire, forcèrent ces dernières de suppléer par la pantomime à la musique et à la parole. Plus tard J.-G. Noverre accomplit dans le ballet en faveur de la mimique une réforme qu'il parvint à faire accepter après de longs efforts. Ce genre est resté le triomphe de la pantomime sérieuse, qui s'est même glissée avec succès dans l'opéra. Le rôle de Fenella dans la *Muette de Portici* est composé pour être rendu tout entier par le geste et l'expression de la physionomie. Le Théâtre des Funambules a été le dernier refuge chez nous de la pantomime. Elle y a paru adroitement associée à des réminiscences de la comédie italienne. En Angleterre l'acteur Garrick se montra pantomime excellent. Dans l'Orient, beaucoup de peuples, les Chinois entre autres, ont des pièces qui se jouent sans le secours de la parole. On peut leur assimiler les danses expressives des Persans, et aussi les jeux dramatiques à l'état d'art naïf de bien des pays dont ils sont tout le théâtre.

Cf. N. Calliachi : *Mémoires sur divers points de l'antiquité*, dans le *Recueil* de Sallenque ; — Vincent Requeno : *Scoperta della chiromania* (Parme, 1797, in-8) ; — Grysar : *Ueber die Pantomimen der Römer*, dans le *Rhein Museum* de Bonn (1833) ; — Ch. Magnin : *les Origines du théâtre antique et du théâtre moderne : Introduction* (Paris, 1839 [1868], in-8).

PANVINIO (Onuphre), historien compilateur italien, né à Vérone en 1529, mort en 1568. Moine de l'ordre des Ermites de saint Augustin, il enseigna la théologie à Florence. On a de lui : *Epitome pontificum romanorum usque ad Paulum IV* (Venise, 1567, in-4) ; *De Republica Romana libri III* (Rome, 1581, in-8) ; *De Ludis circensibus libri II et de Triumphis liber I* (Venise, 1600, in-fol.) ; *Fasti et triumphi Romanorum a Romulo usque ad Carolum V* (Venise, 1557), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVI et XX ; — Tiraboschi : *Storia delle letteratura italiana*.

PANYASIS, Πανύασις, poëte grec du V^e siècle avant J.-C., né à Halicarnasse et oncle d'Hérodote, d'après Suidas. Il commença à être connu vers 489. Le plus célèbre de ses ouvrages est un poëme épique, intitulé Ἡράκλεια, et racontant, en 9,000 vers, les exploits d'Hercule. L'autre poëme, que les anciens citent de lui, avait pour titre Ἰωνικά et contenait 7,000 vers ; il avait rapport à l'histoire de Codrus, de Nélée et des colonies ioniennes. Panyasis ne paraît pas avoir eu de son temps une grande renommée; mais elle s'accrut beaucoup plus tard, et les grammairiens alexandrins le rangent parmi les plus remarquables poëtes épiques. Il ne nous reste rien des *Ionica*. Quelques fragments

de l'*Heracleia* ont été conservés et insérés dans les collections de poëtes grecs de Winterton, Brunck, Boissonade, Gaisford, dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot, puis publiés séparément par Tzschirner (Breslau, 1842, in-4).

Cf. Tzschirner : *De Panyasidis vita et carminibus dissertatio* (Breslau, 1836) ; — Funcke : *De Panyasidis vita ac poesi dissertatio* (Bonn, 1837).

PANZER (Georges-Wolfgang), bibliographe allemand, né à Sulzbach le 16 mars 1729, mort le 9 juillet 1804. Il fut pasteur à Nurenberg. Il est renommé pour ses savantes et infatigables recherches sur les anciens ouvrages imprimés en Allemagne. Ses principaux ouvrages sont : *Catalogus bibliothecæ thomasianæ* (Nurenberg, 1765-1769, 3 vol. in-8) ; *Histoire des éditions de la Bible faites à Nurenberg depuis l'invention de l'imprimerie* (Geschichte der Nürnbergischen Ausgaben der Bibel, etc. ; Ibid., 1778, in-4) ; *Description des anciennes Bibles éditées à Augsbourg* (Ausführliche Beischreibung der aeltesten Ausburghischen Ausgaben der Bibel, etc. ; Ibid., 1780, in-4) ; *Annales de l'ancienne bibliographie allemande* (Annalen der aelteren Literatur ; Ibid., 1788-1705, 2 vol. in-4) ; *Histoire de l'origine de l'imprimerie à Nurenberg* (Aelteste Buchdruckergeschichter von N. ; Ibid., 1789, in-4) ; *Annales typographici, ab artis inventæ origine ad annum MDXXXVI* (Ibid., 1793-1803, 11 vol. in-4), complétant l'ouvrage de Maittaire.

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyklopædie.*

PAOLI (Sebastiano), érudit italien, né près de Lucques en 1684, mort à Naples le 20 juin 1751. Il entra dans la congrégation des clercs de la Mère de Dieu dont il devint procureur général. Il fut renommé comme prédicateur dans toute l'Italie. A part des recherches spéciales de numismatique et d'archéologie, on cite de lui : *Della Poesia de' SS. Padri greci e latini ne' primi secoli* (Naples, 1714, in-12) ; *Codice diplomatico dell' ordine di Malta* (Lucques, 1724, in-4 ; plusieurs fois réimpr.) ; des *Discours* (Orazioni) et *Sermons* (Prediche), etc.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Ital. illustri*, t. VIII ; — Sarteschi : *Hist. littér. des Clercs réguliers.*

PAOLI-CHAGNY (comte DE), littérateur français, né vers 1750 en Bourgogne, mort en 1830 à Hambourg. Il émigra vers 1790 et ne cessa de résider à l'étranger, où, pensionné par l'Angleterre, il attaqua les gouvernements de la France. On cite de lui : *Histoire de la politique des puissances depuis la révolution jusqu'au congrès de Vienne* (Hambourg, 1817, 4 vol, in-8), une comédie, *le Faux ami de cour* (Paris, 1818), et un poëme satirique sur Napoléon, *la Napoléoniade*, en 24 chants, en vers libres (Ibid., 1825, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PAOLO (FRA). — Voyez SARPI.

PAPE (DU), ouvrage de J. de Maistre ; — LE PAPE SYLVESTRE, poëme de Conrad de Wurtzbourg (voy. ces noms).

PAPEBROCH ou **PAPEBROECK** (le P. Daniel), érudit belge, né le 17 mars 1628 à Anvers, mort le 28 juin 1714. Il entra chez les Jésuites, professa dans divers colléges de la Société, et fut chargé ensuite de travailler aux *Acta sanctorum* de Bolland. Il en rédigea, seul ou en collaboration, plus de quinze volumes. Les Carmes, irrités de ce qu'il avait rejeté l'opinion fabuleuse qui attribuait la fondation de leur ordre au prophète Élie, dénoncèrent son travail comme entaché d'hérésie, et lancèrent contre lui, entre autres écrits, une *Expositio errorum* (1693). Papebroch les réfuta dans un ouvrage intitulé : *Responsio ad Expositionem errorum* (Anvers, 1696-1699, 3 vol. in-4). Le pape jugea en sa faveur. On doit au P. Papebroch un essai de critique en diplomatique, inséré dans le t. II du mois d'avril des *Acta sanctorum*, et intitulé : *Propylæum antiquarium circa veri ac falsi discrimen in vetustis membranis*. Les attaques qu'il contenait contre les diplômes des Bénédictins poussèrent Mabillon à composer son traité *Sur la Diplomatique*.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II ; — *Vita Papebrochii*, en tête du t. VI du mois de juin des *Acta sanctorum.*

PAPHNUCE, comédie de Hroswitha (voy. ce nom).

PAPIAS (saint), Παπίας, écrivain ecclésiastique grec, mort vers le milieu du IIe siècle. On croit qu'il fut disciple de saint Jean l'Évangéliste et il passe pour avoir été un des premiers Millénaires. Il avait écrit une *Explication des discours du Seigneur*, en cinq livres (Λογίων κυριακῶν ἐξηγήσεως βιβλία ε'). Les fragments qui nous en restent se trouvent dans la Bibliothèque des Pères de Galland (t. I) et dans les *Reliquiæ sacræ* de Routh (Oxford, 1814, in-8).

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I.

PAPIAS, grammairien italien du XIe siècle. Il est auteur d'un *Vocabularium latinum*, qui, tiré des anciens lexicographes, rendit de réels services. Très-répandu par les manuscrits, il fut imprimé dès 1476 (Milan, in-fol. ; Venise, 1491).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*, t. IV.

PAPIER, PAPYRUS, PARCHEMIN. — Voyez LIVRES et MANUSCRITS.

PAPILLON (Almague), poëte français, né en 1487 à Dijon, mort en 1559. Il fut valet de chambre de François Ier et ami de Clément Marot. Parmi ses poésies, estimées de son vivant, mais très-médiocres, on remarque *le Nouvel amour*, imprimé avec des opuscules d'autres poëtes (Lyon, 1547, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI.

PAPILLON (Marc DE), seigneur DE LASPHRISE, poëte français, né en 1555 à Amboise, mort vers 1600. Il suivit la carrière des armes, devint capitaine et fit la plupart de ses vers dans les camps. Ils ne manquent pas d'originalité. Ses *Œuvres poétiques* (Paris, 1590, 1599, in-12) contiennent les *Amours de Théophile*, les *Amours de Noémi*, la *Nouvelle inconnue*, des sonnets, des élégies, des chansons, etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XV.

PAPILLON (Philibert), littérateur français, né en 1666 à Dijon, mort en 1738. Il est l'auteur d'un recueil très-utile par son exactitude : *la Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* (Dijon, 1742-1745, 2 vol. in-fol.). Il a collaboré aux *Mémoires* de Niceron et à la *Bibliothèque* de Lelong.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

PAPILLON DU RIVET (Nicolas-Gabriel), prédicateur français, né en 1717 à Paris, mort en 1782. Membre de la Compagnie de Jésus, il se fit remarquer dans l'éloquence de la chaire, surtout par la correction de son style. Ses *Sermons* ont été imprimés (Tournai, 1770, 4 vol. in-12). On a encore de lui, outre des comédies de collége, deux poëmes latins assez obscurs : *Templum assentationis* (1742, in-12) ; *Mundus physicus, effigies mundi moralis* (1742, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PAPINIEN (Æmilius Papinianus), célèbre jurisconsulte romain, né vers 150, mort en 212. Avocat du fisc sous Marc-Aurèle, il fut maître des requêtes, puis préfet du prétoire sous Septime-Sévère. Caracalla le fit mettre à mort sous prétexte qu'il avait été partisan de son frère Géta. Il y a dans le *Digeste* 595 fragments des ouvrages de Papinien, qui se recommandaient par une rare prudence, une haute équité, un style clair, concis et élégant. Cujas, qui a consacré un volume in-folio à com-

menter les fragments de Papinien, dit qu'aucun jurisconsulte ne l'a jamais surpassé et même ne l'a égalé.

Cf. Everard Otto : *Vita Papiniani* (Brême, 1743).

PAPINIEN (LA MORT DE), tragédie de Gryphius (voy. ce nom).

PAPON (Jean-Pierre), littérateur français, né en 1734 au Puget, près de Nice, mort le 15 janvier 1803 à Paris. Membre de l'Oratoire, il enseigna la philosophie à Lyon, Nantes, Marseille, et fut bibliothécaire dans cette dernière ville. Il fut associé de l'Institut (classe des sciences morales). Nous citerons parmi ses nombreux écrits : l'*Art du poëte et de l'orateur* (Lyon, 1765, in-12; plusieurs fois réimpr.); une bonne *Histoire de Provence* (Paris, 1777-1786, 4 vol. in-4); *Voyage de Provence* (Paris, 1780, in-12); *De la Peste, ou les époques mémorables de ce fléau* (Paris, 1800, 2 vol. in-8); *Histoire de la révolution de France jusqu'au 18 brumaire* (Paris, 1815, 6 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PAPPOSILÈNES. — Voyez SATYRIQUE (Drame).

PAPPUS, personnage des *Atellanes* (voy. ce mot).

PAQUOT (Jean-Noël), littérateur belge, né en 1722 à Florennes, mort le 8 juin 1803. Il prit les ordres, fut professeur d'hébreu au collége des Trois-Langues de Louvain et reçut en 1762, de l'impératrice Marie-Thérèse, le titre d'historiographe. On lui doit de très-utiles *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liége,* etc. (Louvain, 1753-1770, 18 vol. in-8, et 1762-1770, 3 vol. in-fol.).

Cf. *Bulletin du bibliophile belge*, t. II.

PARA DU PHANJAS (le P. François), savant et littérateur français, né le 15 janvier 1724 au château de Phanjas, en Dauphiné, mort le 7 août 1797. Membre de la Société de Jésus, il enseigna les mathématiques et la philosophie à Grenoble, à Marseille, puis à Besançon, où il eut pour élèves d'Olivet, le P. Élisée et Nonotte. A part ses écrits sur les mathématiques « sacrées et profanes » et la physique, il a produit, sous le titre d'*Éléments de métaphysique sacrée et profane* (Besançon, 1767, in-8; Paris, 1779, 3 vol. in-8), un ouvrage, aujourd'hui oublié, après avoir été loué outre mesure. Feller a dit qu'il était « sans exemple pour l'élévation de la pensée, la perfection de la méthode et la clarté du style. » On cite en outre : *Odes et autres bagatelles fugitives* (Paris, 1774, in-12); *les Principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion* (Ibid., 1774, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PARABASE (en grec, παράβασις, transgression), intermède de la vieille comédie athénienne dans lequel le chœur resté seul sur la scène, se rangeant devant le peuple, lui faisait directement une allocution. Dans la parabase, l'auteur lui-même présentait parfois son apologie, se livrait à la critique de ses rivaux, ou exposait hardiment ses vues personnelles sur les affaires publiques. Le coryphée, déposant le masque, ne s'adressait plus alors à des spectateurs, mais à des citoyens. Avec Aristophane on vit la scène braver la tribune et en égaler l'influence. La liberté scénique fut telle jusqu'à l'archontat d'Euclide que les souverains étrangers et les gouvernements des républiques qui voulaient connaître l'état des partis à Athènes, n'avaient de meilleur moyen d'information que les œuvres des poëtes comiques. Platon envoyait à cette fin à Denys de Syracuse les comédies d'Aristophane. La suppression de la parabase, lors de la ruine du pouvoir populaire par la victoire de Lysandre et l'établissement des Trente, marqua le déclin de la choragie, et bientôt le chœur comique, privé de son principal attrait, ne fut même plus employé dans la comédie nouvelle.

La parabase régulière avait sept parties : 1° le *Kommation* ou parcelle, fragment de quelques vers annonçant que la parabase va être récitée; 2° la *Parabase* proprement dite; 3° le *Makron* (long), composé de dimètres anapestiques qui se récitaient d'une seule haleine; 4° la *Strophe*, morceau lyrique chanté par un demi-chœur; 5° l'*Épirrhème* (paroles supplémentaires), couplet de tétramètres trochaïques placé dans la bouche du coryphée; 6° l'*Antistrophe*, autre morceau lyrique, faisant suite pour le sens à celui chanté par le demi-chœur; 7° l'*Antépirrhème*, terminant la parabase par un dernier couplet débité par le coryphée. — Les parabases n'avaient pas toujours les sept parties indiquées ci-dessus : elles affectaient des dispositions arbitraires, comme dans *les Oiseaux* et *Lysistrate*, où les parabases sont mêlées à l'action, servent à l'expliquer et ne sont plus entièrement une digression. Quelques comédies présentaient une double parabase, ainsi qu'on le voit dans *la Paix* du même poëte. On désignait parfois la parabase sous le nom d'*Anapestes*, parce que ce mètre y dominait : « Allons, toi qui modules sur la flûte harmonieuse des mélodies printanières, prélude aux anapestes, » dit Aristophane dans *les Oiseaux.*

Cf. Lebeau, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript. et belles-lettres.

PARABOLE (en grec παραβολή, rapprochement, comparaison), une des variétés de l'allégorie. Tandis que celle-ci, en général, présente directement le fait qu'elle a en vue, sous un déguisement ou plutôt un ornement de langage, la parabole offre, sous ses couleurs véritables, un fait qui doit servir à la démonstration d'une vérité d'un autre ordre, avec laquelle elle a une relation facile à saisir. « Substituez dans la parabole, dit l'abbé Girard, le véritable fait à celui qu'elle expose, vous changerez le fond du discours : substituez dans l'allégorie les véritables couleurs à celles qu'elle emprunte, vous ne changerez que la forme. » La parabole joue chez les peuples de race sémitique le rôle de l'apologue et de la fable. La *Bible*, surtout dans le Nouveau Testament, en contient un très-grand nombre : le grain de sénevé ou l'Eglise, le Samaritain ou l'amour de l'humanité, le levain ou la grâce, les loups ravisseurs sous des peaux d'agneaux ou les instituteurs de fausses doctrines, le travail des ouvriers de la vigne ou les œuvres du salut, le mauvais riche ou l'obligation de l'aumône, le bon pasteur, etc. Les paraboles sont plus fréquentes encore dans la littérature bouddhique; les *Avadanas*, le *Hitopadecas* nous donnent à peine l'idée des recueils plus vastes dont ils sont extraits et dont l'un s'appelle le *Yu-Lin*, c'est-à-dire la « Forêt de comparaisons ». Dans les littératures modernes les Allemands ont surtout cultivé la parabole; Lessing, Herder, Krummacher y ont particulièrement réussi.

Cf. Saint-Marc Girardin : *La Fontaine et les fabulistes* (Paris, 1867, 2 vol. in-8).

PARADE, petite scène jouée sur des tréteaux à la porte d'un théâtre forain en vue d'attirer la foule, pour lui faire ensuite l'annonce du spectacle préparé à l'intérieur. Tabarin fut le plus spirituel des auteurs de ces ébauches comiques. Il jouait les siennes avec son compère Mondor sur le Pont-Neuf, qui, au XVII^e siècle, était l'endroit de Paris le plus fréquenté des amateurs de représentations en plein vent. Brioché, moins célèbre par ses parades que par son grand singe, provoqué, dit-on, et tué d'un coup d'épée par Scudéri, y avait aussi son théâtre. Le père Rousseau, Bobèche

et Galimafré ont acquis une véritable renommée en improvisant et en jouant des parades sur les théâtres forains de Paris. Les plus anciens théâtres du boulevard ne dédaignèrent pas, à leurs commencements, de donner de ces spectacles gratuits, pour entraîner les désœuvrés de leur côté. Corbie a réuni sous le titre de *Théâtre des Boulevards ou Recueil de parades* (1756, 3 vol. in-12), de courtes pièces sans prétention, de Sallé, Moncrif, Piron, Collé, Fagan, etc.; mais ce sont moins des parades que des farces, des proverbes, des vaudevilles, etc. On trouve de véritables parades dans les œuvres de Tabarin (1622, in-12), réimprimées dans la « Bibliothèque elzévirienne » de Jannet.

PANTOUM, rhytme. — Voyez RONDEAU.

PARADIGME ou EXEMPLE. — Voyez PREUVES ORATOIRES.

PARADIS DE RAYMONDIS (Jean-Zacharie), moraliste français, né le 8 février 1746 à Bourg, mort le 15 décembre 1800. Lalande l'a placé dans sa liste des athées. On a fait un grand éloge de son *Traité élémentaire de morale et de bonheur* (Lyon, 1784, 2 vol. in-18; Paris, 1795, 2 vol. in-16).

PARADIS PERDU (LE), et LE PARADIS REGAGNÉ, poëmes de Milton (voy. ce nom).

PARADOXES (LES), petits écrits de Cicéron (voy. ce nom).

PARADOXISME. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

PARAGOGE. — Voyez MÉTAPLASME.

PARALIPOMÈNES, nom donné à deux livres historiques de l'Écriture sainte, que les Hébreux appellent *Pibré-iamim* ou chroniques journalières. Le mot *paralipomènes* (du grec, παραλείπω) signifie choses omises. Le premier livre contient une récapitulation de l'histoire juive, depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de David; le deuxième, l'histoire des rois de Juda. On ne connaît point l'auteur de ces livres. Ils ont été attribués à Esdras qui, selon les Hébreux, les composa au retour de la Captivité avec l'aide de Zacharie. L'authenticité des *Paralipomènes* n'est point contestée. Les Hébreux ne formaient de leurs récits qu'un seul livre, mais dans les bibles hébraïques modernes ils sont tous divisés, comme dans les bibles catholiques, en deux livres. Quoique les exégètes se soient peu occupés de cet ouvrage historique, il a été commenté par Angelôme (Cologne, 1565, in-fol.), par Serarius (Lyon, 1613, et Mayence, 1617, in-fol.), par Jean Pineda (Mayence, 1613, in-fol.), etc.

PARALIPOMÈNES D'HOMÈRE, poëme de Quintus de Smyrne (voy. ce nom).

PARALIPSE, synonyme de *Prétérition* (voy. FIGURES DE PENSÉES).

PARALLÈLE, comparaison prolongée entre deux personnages ou deux objets à l'aide de deux figures de pensées (voy. ces mots), l'antithèse et la comparaison. Lorsque la comparaison tend à mettre en relief des oppositions, elle prend le nom de contraste. On cite des parallèles célèbres et dont quelques-uns sont restés classiques : celui de Turenne et de Condé par Bossuet (*Oraison funèbre du prince de Condé*); celui de Corneille et de Racine par La Bruyère (*Des ouvrages de l'esprit*); celui de Richelieu et de Mazarin par Voltaire (*Henriade*, chant VII); celui de Sully et de Colbert par Thomas (*Éloge de Sully*); celui de Bossuet et de Fénelon par La Harpe (*Éloge de Fénelon*); celui d'Eschyle, Sophocle et Euripide par l'abbé Barthélemy (*Voyage du jeune Anacharsis*, chap. LXIX), etc. Le parallèle, qui fut longtemps en grande vogue, est tombé en désuétude; on n'arrive trop souvent à la symétrie qui lui est propre que par des jeux d'esprit et des artifices de style peu conformes à la vérité et au naturel. Les anciens rangeaient le parallèle parmi les lieux communs (voy. ces mots).

PARALLÈLE, titre d'ouvrages, tels que : les *Vies parallèles*, de Plutarque; *Parallèle des anciens et des modernes*, par Perrault; *Parallèle de la Henriade et du Lutrin*, par l'abbé Batteux; *Parallèle des Romains et des Français*, par Mably, etc. (voy. ces noms).

PARALLÉLISME, forme de style et de rhythme employée dans les littératures des Hébreux, des Arabes, des Chinois et de quelques peuples de l'extrême Orient. Le parallélisme est la forme essentielle de la poésie hébraïque, dont il marque le rhythme libre, fondé sur la coupe du discours, en combinant l'assonance avec la « rime de pensée ». Il y a trois sortes de parallélisme : le *synonymique*, présentant, dans des membres correspondants, le même sens sous des images analogues :

Ma doctrine distillera comme la pluie, — Ma parole dégouttera comme la rosée; — Comme l'averse sur la verdure; — Comme la giboulée sur l'herbe.

L'*antithétique*, opposant à la fois les mots et la pensée :

Les coups de l'ami sont fidèles, — les baisers de l'ennemi sont perfides.

Le *synthétique*, marquant simplement le rhythme par la distribution symétrique des idées :

La loi de Jéhovah est parfaite, — Récréant l'âme; — L'avertissement de Jéhovah est fidèle, — Rendant sage le simple.

Chez les Arabes, le parallélisme fut non-seulement introduit dans la poésie de la période littéraire qui a précédé l'avénement de l'islamisme, poésie caractérisée par un arrangement artificiel de phrases, de jeux de mots et de lettres, l'allitération et l'assonance; il fut aussi admis dans la prose dont on se servit pour écrire les romans. Les Arabes allèrent même plus loin que les Hébreux et s'imposèrent des règles plus rigoureuses, entre autres la coupe de la phrase renversée.

Dans la littérature chinoise le parallélisme se hérisse de difficultés vaincues, auprès desquelles celles de nos poésies figuratives ne sont rien. La disposition parallèle des idées par synonymie, antithèse ou synthèse s'y complique de leur distinction en abstraites ou concrètes et de la considération de leur rapport avec un objet extérieur ou avec l'esprit. Les Chinois appellent mots *pleins*, ceux qui expriment une idée concrète, une réalité; mots *vides*, ceux rendant une idée abstraite; et les mots pleins et les mots vides doivent se correspondre d'un vers à l'autre dans leurs quatrains.

Cf. Dr Loth : *De Sacra poesi Hebræorum* (Oxford, 1753, in-4), trad. en français (Lyon, 1812); — marquis d'Hervey de Saint-Denis : *Introduction* aux *Poésies de l'époque des Thang* (Paris, 1862, in-8).

PARALOGISME. — Voyez SOPHISME.

PARAPHRASE (en grec παράφρασις, développement), explication d'un texte plus étendu que le texte même. La paraphrase s'attache à rendre le sens par des équivalents pour mieux le faire comprendre. Les philologues la distinguent de la *glose* qui explique le mot et du *commentaire* qui réunit autour d'une difficulté les faits et renseignements de toute origine propres à l'éclaircir. C'est surtout pour l'Écriture sainte, et plus particulièrement pour les psaumes, qu'on a usé de la paraphrase. Un grand nombre de poëtes français ont composé des *Paraphrases* de psaumes. Les beaux vers de Malherbe :

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde;
Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde...

sont une *Paraphrase du psaume CXLV*. Plusieurs odes de J.-B. Rousseau et de Lefranc de Pompignan sont des *Paraphrases*. L'ode fameuse de Gilbert :

J'ai révélé mon cœur au Dieu de l'innocence...

est une *Paraphrase* de passages empruntés à divers psaumes. La traduction de l'*Imitation de*

Jésus-Christ par le grand Corneille n'en est que la paraphrase. On cite comme un précieux monument de littérature anglo-saxone *la Paraphrase poétique de la Genèse*, de Cedmon. Parmi les paraphrases en prose, celles d'Érasme sur le Nouveau Testament, et celles de Massillon sur les psaumes méritent un souvenir littéraire. On appelle aussi paraphrases certaines versions de la Bible, comme le *Targum* (voy. ce mot).

PARAPILLA, poëme de Ch. Borde (voy. ce nom).

PARASITE, type de théâtre. Il appartient surtout à la comédie latine, où il représentait une classe si nombreuse dans la société du temps, qu'on avait pu la classer. On distinguait les *derisores*, qui savaient amuser leurs hôtes, les *adulatores*, habiles à les flatter, les *planipatidi* ou *laconici*, sorte de souffre-douleur, sans esprit comme sans dignité. Le *Curculio* de Plaute fournit en outre le parasite escroc. Dans notre théâtre, le parasite a le plus souvent été associé au pédant. Le Fripe-Sauces du *Parasite* de Tristan l'Ermite, joué en 1654, est un des rares personnages de notre vieille comédie qui se rapporte franchement à ce type. Plus récemment, nous avons eu de M. Pailleron un volume de satires intitulé *les Parasites* (1860, in-18), puis une comédie en un acte, en vers, *le Parasite*, jouée à l'Odéon (1861).

Cf. Beaufils : *De Parasitis apud veteres*, thèse (Paris, 1861, in-8).

PARASITE (LE), dialogue de Lucien (voy. ce nom).

PARAVENT (COMÉDIES DE). — Voyez PROVERBES DRAMATIQUES.

PARAVEY (Charles-Hippolyte DE), orientaliste français, né à Fumay (Ardennes) le 25 septembre 1787, mort en mai 1871. Ingénieur des ponts et chaussées, il a consacré ses loisirs aux études orientales et a été un des fondateurs de la Société asiatique. On lui doit divers mémoires, entre autres, un *Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples* (1826, in-8). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

PARAVIA (Pierre-Alexandre), professeur et littérateur italien, né à Zara le 17 juin 1797, mort en 1857. Professeur d'éloquence à l'Université de Turin et d'histoire nationale aux Académies des beaux-arts et albertine, il était correspondant de l'Institut de France. Il fournit à plusieurs journaux italiens un grand nombre d'articles de littérature et d'histoire nationales, publia ses œuvres sous divers titres (*Relazioni del Cristianesimo, Sentimento patrio colla letteratura, Sistema mitologico del Dante*, 1837-39), donna deux séries de *Memorie di letteratura* (1850 et suiv.), un *Traité de l'épigraphie vulgaire* (Trattato dell' Ep. volgare ; 1854), une traduction, souvent réimprimée, des *Lettres de Pline le Jeune* (Venise, 1836-37), etc. [*Dict. des Contemp.*, première et deuxième édit.]

PARCIVAL, PARZIVAL. — Voyez PERCEVAL.

PARDESSUS (Jean-Marie), jurisconsulte et homme politique français, né le 11 août 1772 à Blois, mort le 26 mai 1853. Avocat dans sa ville natale, il se distingua par la défense du principal accusé dans l'affaire du sénateur Clément de Ris. Maire de Blois en 1805, il fut député au Corps législatif, puis aux diverses Chambres de la Restauration. Professeur distingué de droit commercial à la Faculté de Paris, il fut admis en 1829 à l'Académie des inscriptions. Il fut président du conseil de perfectionnement de l'Ecole des Chartes. A part son *Traité des servitudes* (Blois, 1806, in-8) et son *Cours de droit commercial* (Paris, 1813-17, 4 vol. in-4, ou 6 vol. in-8), et autres ouvrages de droit, nous citerons pour leur intérêt historique : *Sur l'Origine du droit coutumier en France* (Paris, 1839, in-4); *Us et coutumes de la mer dans l'antiquité et au moyen âge* (Ibid., 1847, 2 vol. in-4) : *Essai historique sur l'organisation judiciaire et l'administration depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XII*, dissertation qui sert de préface au tome XXI des *Ordonnances des rois de France*, etc. Il a donné une édition critique de la *Loi salique* (1843, in-fol.), publié les t. I et II des *Diplômes mérovingiens* (1843-1846, in-fol.) et rédigé une *Table raisonnée des* Ordonnances des rois de France (1847, in-fol.). Il a donné une édition annotée des *Œuvres de d'Aguesseau* (1819, 13 vol. in-8).

Cf. Henri Eloy : *M. Pardessus, sa vie et ses œuvres* (Paris, 1868, in-8) ; — Demante, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. XV.

PARDOE (miss Julia), femme de lettres anglaise, née à Beverley (York) vers 1806, morte en décembre 1862. Elle a voyagé dans le midi de l'Europe et dans l'Orient et se trouvait à Constantinople pendant le choléra de 1835. Elle a donné des romans de mœurs ou de fantaisie qui ont eu du succès : *Esquisses portugaises, la Cité du Sultan, le Roman du harem, les Confessions d'une jolie femme, les Beautés rivales*, etc. (1825-1855), et de grandes études historiques qui ont été beaucoup moins goûtées : *Louis XIV et sa cour* (1847), *François I*er, *Marie de Médecis*, etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. éditions.]

PARÉ (Ambroise), célèbre chirurgien français, né vers 1517 à Laval, mort le 22 décembre 1590 à Paris. Son nom se lie à l'histoire littéraire par la rumeur que causa chez les savants le recueil de la plupart de ses écrits, intitulé : *les Œuvres de M. Ambroise Paré* (Paris, 1575, in-fol.). Sachant peu le latin, il écrivait en français. C'était une grande nouveauté qu'un ouvrage de cette étendue en langue vulgaire. Les régents de l'Académie de médecine, qui avaient déjà murmuré à propos des livres séparés du chirurgien, s'élevèrent avec force contre leur réunion en un traité complet de chirurgie écrit en bon français, et qui livrait à la multitude les secrets de la science.

Cf. Malgaigne : *Introduction aux Œuvres de Paré* (Paris, 1840, 3 vol. in-8).

PARÉCHÈSE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

PARÉMIAQUE (Vers). — Voyez ANAPESTIQUE.

PARÉMIOGRAPHIE. — Voyez PROVERBES.

PARÉNÉTIQUE (du grec παραίνεσις, exhortation), nom donné à la partie de l'éloquence de la chaire qui se rapporte à l'instruction morale. Elle comprend les homélies, les prônes, les sermons (voy. ces mots).

PAREUS (David WÆNGLER, dit), théologien allemand, né à Frankenstein le 30 décembre 1548, mort à Heidelberg le 15 juin 1622. Professeur d'exégèse à l'université de cette dernière ville, il se mêla à beaucoup de controverses avec un esprit de conciliation qui ne satisfit ni les catholiques ni les protestants. Nous citerons à part : *Irenicon, seu de Unione evangeliorum* (Heidelberg, 1614, in-4), où il prêche en vain la concorde ; *Commentarius in Epistolam ad Romanos* (Francfort, 1609, in-4), qui fut brûlé en Angleterre, comme contenant des idées attentatoires à l'autorité royale. On a réuni ses *Opera theologica* (Genève 1642-50, 4 vol. in-fol.).

Son fils, Jean-Philippe PAREUS, né à Hamsbach en 1576, mort en 1648, professeur de théologie, de philosophie et d'hébreu à Hanau, a publié un remarquable travail sur Plaute : *Electa plautina* (Neustadt, 1597 ; plus. fois réimpr.); puis une bonne édition de ce poëte (Francfort, 1610, in-8; nouv. édit. 1623), suivie d'un *Lexicon plautinum* (Ibid. 1614, in-8), etc. — Son petit-fils, Daniel PAREUS, né à Neuhaus en 1605, mort en 1635, professeur en Hollande, puis à Keiserslautern, a laissé d'utiles et élégantes compilations (*Mollificum atticum*, Francfort, 1627, in-4; *Universalis historiæ profanæ medulla*, 1631, in-12;

.... *ecclesiasticæ....*; 1633, in-12), et une *Historia palatina* (Ibid. 1633, plus. édit.).

Cf. J.-Ph. Pareus : *Vita D. Parei*, en tête des *Opera theologica*; — Bayle : *Dictionn. historique*; — Niceron : *Mémoires*, t. XLIII.

PARFAICT (Les frères François et Claude), littérateurs français, nés à Paris, le premier en 1698, le second vers 1701 ; morts, le premier en 1753, le second en 1777. Leur principal ouvrage est l'*Histoire générale du Théâtre français depuis son origine jusqu'en* 1721 (Paris, 1734-1749, 15 vol. in-12). Difficile à lire à cause du manque de méthode, et écrit avec trop de négligence, cet ouvrage est précieux par le grand nombre de renseignements et de particularités qu'il renferme. Il est assez rarement inexact. On y trouve, comme complément, une *Table chronologique des principaux ouvrages qui ont été représentés en France depuis* 1380 *jusqu'en* 1721. M. H. Lucas a continué cette *Table* jusqu'à nos jours dans son *Histoire du Théâtre français* (Bruxelles, 1862-63, 3 vol. in-18). Les frères Parfaict ont encore écrit en collaboration : *Mémoires pour servir à l'histoire des spectacles de la Foire, par un acteur forain* (1743, 2 vol. in-12); *Histoire de l'ancien Théâtre-Italien depuis son origine jusqu'à sa suppression en* 1697 (1753, in-12); *Dictionnaire des théâtres de Paris* (1756-1767, 7 vol. in-12).—François Parfaict a donné seul : *Agenda des théâtres de Paris pour* 1735; *le Quart d'heure amusant*, journal (de janvier à mai 1727); *Aurore et Phœbus, histoire espagnole* (1732, in-12); quelques comédies oubliées. Il a fait, avec Marivaux, *le Dénoûment imprévu* et *la Fausse suivante*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

PARFAICTE AMYE (LA), poëme d'Ant. Heroet (voy. ce nom).

PARINI (Joseph), poëte et publiciste italien, né à Bosizio, dans le Milanais, le 22 mai 1729, mort le 15 août 1799. D'abord commis chez un procureur, il prit les ordres, et fut précepteur dans de grandes familles. Distingué par ses écrits, il devint professeur de littérature, d'éloquence et de beaux arts à Milan. Malgré la protection du comte Firmian, gouverneur du Milanais, ayant irrité de jeunes gentilshommes par ses satires, il fut bâtonné au point d'en rester boiteux.

Parini est connu surtout par son poëme *le Jour* (il Giorno), satire audacieuse, divisée en quatre parties : *le Matin*, *le Midi*, *le Soir* et *la Nuit* (1763). Il y décrit en vers élégants, avec une ironie mordante, quoique un peu monotone, la mollesse et les vices de l'aristocratie lombarde. Son plan consiste à décrire, avec un sérieux affecté, l'éducation d'un jeune noble qu'il s'agit de former aux devoirs et aux manières d'un parfait cavalier. Tout en entrant dans les plus minutieux détails, il a un langage discret et retenu qui donne plus de force à sa critique. On loue la parfaite ordonnance de l'ensemble et des parties, l'heureux choix des images, l'emploi habile et nouveau des vers libres. Plusieurs morceaux sont devenus populaires, comme l'invention du trictrac, celle du canapé, l'origine de l'inégalité sociale, la paix entre Hyménée et Cupidon, etc. *Le Jour* a été traduit en français par l'abbé Desprades sous le titre : *Les quatre parties du jour à la ville* (Paris, 1776, in-12); et en vers par Raymond (1826, in-8). Parini a laissé en outre d'assez belles Odes et divers écrits de critique; mais les uns et les autres sont aujourd'hui oubliés. Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées à Milan (1801, 1804, 6 vol. in-8).

Cf. César Cantù : *l'Abbé Parini et la Lombardie au siècle dernier*; — Reina : *Vita di Giuseppe Parini*; — E. de Montlaur : *De l'Italie et de l'Espagne : Parini*, etc. (Paris, 1854, in-18); — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Ibid., 1867, in-18).

PARIS (JOURNAL DE). Ce titre, plusieurs fois donné dans ce siècle à des organes périodiques, est celui du premier journal français quotidien. L'ancien *Journal de Paris* fut en effet fondé dans les derniers jours de 1776, par Corancez, Dussieux et Cadet; il reçut pour sous-titre *Poste du soir*, pour rappeler le journal anglais *London evening post*, à l'image duquel il était créé. Négligeant la politique, il devait avoir pour objet de rendre compte de toutes les nouveautés du jour, de la pluie et du beau temps, des livres parus, des historiettes en circulation, des spectacles, des fêtes, des modes, de l'arrivée ou du séjour à Paris des étrangers de distinction, des maladies des personnes notables, des nominations et mutations dans les emplois publics, de la valeur des comestibles et des fourrages, etc., etc. L'étendue et la variété de ce programme, que le *Journal de Paris* devait remplir en quatre pages petit in-4, donna lieu à beaucoup de plaisanteries, dont la profession d'apothicaire de l'un des fondateurs fit souvent les frais. Témoin ces vers de Clément :

> Fournissez-vous à la boutique
> Des journalistes de Paris :
> Tout s'y trouve, vers et physique,
> Calembours, morale, critique,
> Et de l'encens à juste prix;
> Monstres de la foire et musique,
> Voltaire et l'Ambigu-Comique,
> Courses aux jockeis et paris,
> Danseurs de corde et politique,
> Finances et vol domestique,
> Liste des morts et des écrits.
> Si la lune est pleine ou nouvelle,
> S'il pleut, s'il vente ou bien s'il gèle,
> Et si les foins sont renchéris,
> Il en rend un compte fidèle :
> Les journalistes de Paris
> Ont la science universelle.
> Ce n'est pas tout, car leur pamphlet
> Est d'un usage nécessaire
> Pour compléter le ministère
> De l'apothicaire Cadet.

Malgré les épigrammes, dont quelques-unes assez grossières, le *Journal de Paris* eut un grand et rapide succès, que ne purent arrêter les cabales des recueils non quotidiens. En 1789, il répondit aux exigences de la curiosité politique en s'augmentant d'un supplément qui assura l'espace nécessaire aux comptes rendus de l'Assemblée nationale. Une particularité remarquable, c'est que ce supplément fut souvent mis à la disposition de quiconque voulait exprimer son opinion sur les événements du jour, quelque différente qu'elle fût de celle des rédacteurs ordinaires. Dans ce cas les frais du supplément étaient payés par celui qui demandait à s'en servir. André Chénier fut un de ceux qui usèrent de cette faculté. Pendant la période révolutionnaire, le *Journal de Paris* fut violemment suspendu. Ses bureaux et ses presses furent pillés à la suite du 10 août. Il reparut au bout de cinquante jours, en ajoutant à son titre l'épithète de *national*, qu'il garda trois ans. Il avait alors pour rédacteurs Garat, Condorcet, Siéyes, Cabanis, et se tourna peu à peu vers la spécialité des questions philosophiques.

En 1811, le *Journal de Paris*, mis par la haute volonté de l'empereur au nombre des quatre journaux conservés, fut chargé d'office de remplacer six des feuilles détruites. Il agrandit son format, ajouta à son titre les épithètes de *politique*, *commercial* et *littéraire*, et traversa les vicissitudes de révolution et de restauration monarchique jusqu'en 1840 sans retrouver son premier éclat. Dans cette période, où quelques modifications de son titre marquent les efforts tentés pour le régénérer, le plus célèbre de ses derniers rédacteurs fut

Henri Fonfrède, l'ardent polémiste de la *Tribune de la Gironde*. La collection du *Journal de Paris*, du 1er janvier 1777 au 30 septembre 1811, comprend 87 volumes in-4. De 1811 à 1840, elle forme environ 2 volumes in-fol. par année. Il a été entrepris un Abrégé des premières années par les fondateurs eux-mêmes (en 1789, 4 vol. in-4). Des *Tables* ont été rédigées pour les années 1789-1791.

Parmi les feuilles qui ont repris sous le second Empire le titre de *Journal de Paris*, cinq ou six ont été simplement littéraires, sans importance ni durée. Le dernier journal politique de ce nom a été fondé, en avril 1867, par MM. J.-J. Weiss et Ed. Hervé, à la suite de la lettre impériale du 19 janvier, promettant à la presse un régime plus libéral. Rédigé avec distinction, le nouveau *Journal de Paris* n'eut jamais qu'un faible tirage, qui même en 1870 atteignait à peine 1500 exemplaires.

Cf. Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique française* (1866, gr. in-8).

PARIS (REVUE DE). Cette revue, qui passa par tant de vicissitudes, fut fondée, en 1829, par le docteur Véron. Elle représente, dans sa première période, c'est-à-dire pendant plus de quinze ans, à côté de la *Revue des Deux-Mondes*, une littérature plus jeune et plus ardente. Quoiqu'elle eût pour programme « d'ouvrir les deux battants d'une grande publicité à tous les jeunes talents encore obscurs », elle appela d'abord à elle des talents reconnus : Benjamin Constant, Lamartine, Casimir Delavigne, Scribe, Alexandre Dumas, A. de Vigny, de Musset, Balzac, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, Jules Janin, Alph. Karr, Loeve-Veimars, etc. Mais elle n'osa pas chercher le succès et l'influence dans les études sérieuses de littérature et de critique, et introduisit le roman dans la presse périodique. En 1831, la *Revue de Paris* passa sous la direction de M. Amédée Pichot. En 1834, elle fut achetée par M. Buloz, déjà propriétaire de la *Revue des Deux-Mondes*, et conserva un caractère plus spécialement littéraire et artistique, à côté de l'autre revue, consacrée aux discussions plus graves de politique, d'économie et de philosophie. Au mois de mai 1844, pour lutter avec la popularité croissante des journaux quotidiens, la *Revue de Paris* changea ses conditions de périodicité et parut trois fois par semaine, dans le format in-4; mais, au bout d'un an, son propriétaire renonça à cet essai d'une publication qui n'était plus une revue, sans être devenue un journal. La collection de l'ancienne *Revue de Paris* se divise en quatre séries et comprend 176 volumes in-8 et 4 volumes in-4.

Plusieurs tentatives de résurrection de la *Revue de Paris* méritent d'être citées. Sa principale réapparition a eu lieu en octobre 1851. Elle eut successivement pour rédacteurs en chef MM. Théophile Gautier, Arsène Houssaye, Maxime du Camp, Louis de Cormenin, Laurent Pichat, et fut d'abord exclusivement littéraire. Devenue politique en 1856, elle fut un des rares organes de l'opposition démocratique dans les premières années du second Empire. Le gouvernement profita de l'attentat d'Orsini pour la supprimer, par décret du 18 janvier 1858, comme ayant « livré ses colonnes aux plus détestables inspirations de la démagogie ». En 1864, une nouvelle *Revue de Paris* fut créée pour remplacer la *Revue libérale*, mais elle ne fut autorisée à traiter que de littérature; dirigée par M. Henry de la Madelène, elle donna une grande place à la chronique, sans se sauver par ses sacrifices au goût de l'actualité. Le titre a encore été repris depuis, mais sans donner aux recueils qui le portèrent de l'influence ou de la notoriété.

Cf. Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique* (Paris, 1866, gr. in-8).

PARIS RIDICULE ou *Chronique scandaleuse* de Le Petit (voy. ce *nom*).

PARISE LA DUCHESSE, chanson de geste du XIIIe siècle, huitième branche de la geste de Doon de Mayence (voy. ces mots). Elle ne se rattache du reste à cette geste que parce que Parise est la fille de Garnier de Nanteuil. Femme de Raymond duc de Saint-Gilles, elle est faussement accusée d'un meurtre, et se réfugie en Hongrie où son fils lui est ravi. Celui-ci, adopté par le roi de Hongrie, retrouve plus tard sa mère à Cologne dans la maison du comte de cette ville, où depuis quinze années elle était réduite à servir. Un seul manuscrit de cette chanson, composée de 3107 vers, se trouve à la Bibliothèque nationale. Il a été publié par M. A. de Martonne (Paris, 1836, in-8) et par MM. Guessard et Larchey, dans la collection des *Anciens poëtes de la France* (Paris, 1860, in-16).

Cf. Léon Gautier : *les Epopées françaises*.

PARISET (Étienne), médecin et écrivain français, né le 5 août 1770 à Grand, dans les Vosges, mort le 6 juillet 1847. Fils de pauvres cloutiers, il eut des commencements très-pénibles, et tout en suivant les cours de l'école de santé qu'on venait de créer à Paris, il dut accepter une place d'instituteur. Il mena de front les études médicales et les études littéraires, et fut reçu, en 1805, docteur en médecine. Des cours publics qu'il fit à l'Athénée, et où il se montra improvisateur animé, pittoresque, intéressant, le mirent en évidence. Médecin de Bicêtre, et plus tard de la Salpêtrière, membre du conseil général des prisons, il entra en 1822 à l'Académie de médecine, dont il devint secrétaire perpétuel en 1842. Dès 1832 il faisait partie de l'Académie des sciences morales, comme associé libre. A part des travaux scientifiques sur les maladies contagieuses et l'aliénation mentale, nous avons à citer l'ouvrage qui forme son titre littéraire, l'*Histoire des membres de l'Académie royale de médecine, ou Recueil des Éloges lus dans les séances publiques* (Paris, 1845, 2 vol in-12; 1850, 2 vol. gr. in-18), où il a, suivant Sainte-Beuve, une manière large, facile, heureuse, mais trop académique et qui fait tourner de simples Eloges des savants à l'Oraison funèbre.

Cf. Dubois d'Amiens : *Notice*, en tête des *Eloges*, édition de 1850; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I.

PARISIENNE (LA). — Voyez CHANTS NATIONAUX.

PARISIS (Pierre-Louis), prélat et théologien français, né à Orléans le 11 avril 1795, mort à Arras le 6 mai 1866. Professeur des séminaires d'Orléans, évêque de Langres, puis d'Arras, il a été, de 1848 à 1851, représentant du Morbihan à l'Assemblée nationale. Il a publié, outre des *Lettres* et *Instructions pastorales* de circonstance, des écrits de polémique politique et religieuse, comme les *Cas de conscience à propos des libertés exercées ou réclamées par les catholiques* (1847-1849, 1re et 2e série, in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

PARK (Mungo), célèbre voyageur anglais, né près de Selkirk (Ecosse) en 1771, mort vers 1806 dans le royaume de Haoussa. Ses voyages, qui offrent un intérêt général par le fond même des observations et des récits, sont écrits avec une élégante simplicité. Ils ont été traduits et abrégés dans les diverses langues. Ce sont : *Voyages dans les contrées intérieures de l'Afrique, faits en* 1795, 1796, *et* 1797 (Londres, 1799, in-4, cartes et fig.), traduits en français par Castera (*Paris*, *1800*, 2 vol. in-8); *Dernier voyage dans les contrées intérieures de l'Afrique, fait en* 1805, publié par le major Ren-

nel (Londres, 1815, in-4; cartes et fig.), traduit en français (Paris, 1820, in-8. pl.).

Cf. *Life of M. Park* (Edimbourg, 1835, in-8); — Quérard : *la France littéraire.*

PARKER (Mathieu), savant prélat anglais, né à Norwich le 6 août 1504, mort à Canterbury le 17 mai 1575. Plein de zèle pour la réforme, il fut chapelain d'Anne de Boleyn, puis de Henri VIII, et après avoir été persécuté sous Marie Tudor, devint archevêque de Canterbury sous Elisabeth. Vice-chancelier de l'Université de Cambridge, il lui fit de grandes libéralités. A part de savantes éditions d'ouvrages anglais, il a donné un recueil de vies des archevêques de Canterbury sous ce titre : *De Antiquitate britannicæ ecclesiæ* (Londres, 1572, in-fol., plus. édit.). — Un autre prélat anglais, Samuel PARKER, né à Northampton en 1640, mort à Oxford le 20 mai 1687, a laissé, outre un certain nombre d'écrits de théologie, de philosophie et de politique, des *Mémoires sur son temps* (de Rebus sui temporis libri IV; Londres, 1726, in-8), qui furent édités par son fils. — Celui-ci, né en 1680, mort en 1730, a publié, entre autres ouvrages, une *Bibliotheca biblica* (Oxford, 1720-35, 5 vol. in-4).

Cf. J. Strype : *Live of archbishop Parker* (Londres, 1711, in-fol.); — Wood : *Athenæ oxonienses*, t. II.

PARLEMENTAIRE (ÉLOQUENCE). — Voyez DÉLIBÉRATIF (Genre).

PARMÉNIDE, Παρμενίδης, philosophe grec du v^e^ siècle avant J.-C., né à Elée dans la Grande-Grèce. Il avait, suivant Platon soixante-cinq ans lorsqu'il se rendit vers 454 à Athènes pour y combattre l'empirisme ionien, et développer le système idéaliste, dont il avait dès sa jeunesse puisé les principes dans sa patrie. Il a exposé ce système dans un poëme en vers hexamètres, intitulé Περὶ φύσεως, *Sur la nature*, dont il nous reste des fragments assez nombreux. Deux parties distinctes le composaient. Dans la première, il plaçait les données de la raison, qui seules représentaient pour lui la vérité, l'être un et absolu, en dehors duquel rien n'existe. La seconde avait pour objet les phénomènes qui se manifestent aux sens, et qui ne constituaient pour lui que des apparences. Les vers de Parménide n'ont pas de qualités poétiques, et son poëme paraît avoir été composé sans préoccupation littéraire, si l'on en excepte le début que nous a conservé Sextus Empiricus et qui offre quelque chose de solennel. C'est une allégorie où nous voyons les vierges Héliaques conduisant le philosophe jusqu'aux portes qui séparent les routes de la nuit et du jour. Les portes lui sont ouvertes et il arrive devant la déesse Sagesse qui lui révèle la vérité. Les *Fragments* de Parménide ont été publiés par Fulleborn (Zullichau, 1795, in-8), par Brandis (Altona, 1813, in-12), par Simon Karstene (Amsterdam, 1835, in-8), par Francisque Riaux (Paris, 1840, in-8), et par Müller dans la *Bibliothèque Didot* (1860).

Cf. Platon : *le Parménide*; — Batteux, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XXIX; — Fr. Riaux : *Dissertation sur Parménide d'Elée*, thèse (Paris, 1840, in-8), et en tête de son édition; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

PARMENTIER (Jean), navigateur et poëte français, né en 1494 à Dieppe, mort en 1530 à Sumatra. Il fut, dit-on, le premier Français qui aborda au Brésil et qui poussa jusqu'à l'île de Sumatra. Son *Journal de voyage* contient la *Description nouvelle des merveilles de ce monde* (1536, in-4), poésie d'une facture large et d'un style sonore. Il a été réimprimé par Estancelin (Paris, 1832, in-4).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI, p. 338.

PARMENTIER (Charles-Antoine), historien français, né vers 1719 à Paris, mort en 1791. Il fut procureur général de la chambre des comptes du Nivernais. On a de lui les *Archives de Nevers* (1842, 2 vol. in-8), recueil riche en documents et en savantes recherches. Il a laissé deux ouvrages manuscrits : *Histoire de la province de Nivernais; Histoire des évêques de Nevers.*

Cf. *Préface* des *Archives de Nevers.*

PARNASSE FRANÇAIS (LE). — Voyez TITON DU TILLET; — LE PARNASSE SATYRIQUE, recueil de poésies de Théophile de Viau (voy. ce nom).

PARNELL (Thomas), poëte anglais, né à Dublin en 1679, mort en 1717. Entré dans les ordres, il obtint un riche bénéfice et vécut gaiement à Londres dans une société de beaux esprits et de poëtes. Il fut l'ami de Pope et de Swift. Il possédait bien les anciens et les imitait avec goût. Son poëme le plus connu est *l'Hermite*, imité d'un conte des *Gesta Romanorum* du moyen âge et que Voltaire devait imiter à son tour. On cite ensuite *le Conte de fée*, le *Pervigilium Veneris*, l'*Allégorie sur l'homme*. Un choix de ses œuvres fut publié par Pope, et une édition plus complète, mais contenant des pièces dont Johnson conteste l'authenticité, parut en 1758.

Cf. Goldsmith : *Life of Parnell*, dans les *English poets* de Johnson; — Chalmers : *Biograph. Dictionary.*

PARNY (Evariste-Désiré DESFORGES, chevalier, puis vicomte DE), poëte français, né le 6 février 1753 à l'île Bourbon, mort le 5 décembre 1814. Amené jeune en France, il y fit ses études et entra dans l'armée. Durant un séjour qu'il fit dans sa famille, à l'île Bourbon, de 1773 à 1775, il devint passionnément amoureux d'une jeune créole, qu'il chanta et poétisa sous le nom d'Éléonore, mais que son père l'empêcha d'épouser Il revint en France, et peu après son départ on maria la jeune fille à un médecin. En 1785 il suivit à Pondichéry, comme aide de camp, le gouverneur général des possessions françaises dans les Indes. Chateaubriand a écrit de lui : « Je n'ai point connu d'écrivain qui fût plus semblable à ses ouvrages; poëte et créole, il ne lui fallait que le ciel de l'Inde, une fontaine, un palmier et une femme ! » Parny avait dit avec une simplicité plus vraie :

> Pour être heureux il ne faut qu'une amante,
> L'ombre des bois, les fleurs et le printemps.

Quant à son amour pour le ciel de l'Inde, il n'était que dans l'imagination de Chateaubriand. Parny préférait celui des environs de Paris. « L'espérance, écrivait-il à son frère, vient me dire à l'oreille : tu les reverras, ces épicuriens aimables qui portent en écharpe le ruban gris de lin, et la grappe de raisin couronnée de myrte; tu la reverras cette maison, non pas de plaisance, mais de plaisir, où l'œil des profanes ne pénètre jamais. » Cette maison était celle qu'il possédait dans le vallon de Feuillancour, entre Saint-Germain et Marly, et où il rimait, aimait et buvait avec ses amis, surtout avec Bertin; cette écharpe gris de lin, avec la grappe de raisin et le myrte, était la livrée de cette société épicurienne. Il y revint bientôt, et dès 1786 quitta l'épée pour habiter définitivement la Caserne, tel était le nom que ses hôtes, presque tous sortis de l'armée, comme lui, donnaient à la résidence de Feuillancour. Aussi dépourvu de préjugés que de pensions, il vit sans inquiétude la Révolution de 1789; mais en 1795 les remboursements en assignats le ruinèrent presque complétement. Il obtint une place dans les bureaux du ministère de l'intérieur, l'occupa treize mois, puis s'associa à l'administration du Théâtre des Arts. N'ayant pas réussi dans cette tentative pour rétablir sa fortune, il trouva en 1804 une place dans l'administration des droits réunis, que lui procura Français, de

Nantes. En 1813 l'empereur lui accorda une pension de 3,000 francs. Il avait été reçu à l'Académie française en 1803.

Les œuvres de Parny, sans être oubliées, nous paraissent aujourd'hui bien au-dessous des louanges qui leur furent données pendant un demi-siècle. Voltaire appelait Parny son cher Tibulle. Français, de Nantes, l'a proclamé « le premier poëte classique du siècle de Louis XVI ». La plupart des critiques contemporains l'ont présenté comme ayant substitué le naturel aux fausses peintures de Dorat.

> Le bel esprit n'est plus, son empire est fini,
> Qui donc l'a détrôné ? La nature et Parny,

dit Ginguené. Chateaubriand, Béranger, Lamartine, dans leur jeunesse, furent aussi des admirateurs sincères du chantre d'Éléonore, et ne purent trop louer les tableaux aimables et voluptueux des *Déguisements de Vénus* et des *Poésies érotiques*. Ce dernier recueil fut publié en 1778. Il fut successivement retouché et arrangé jusqu'à l'édition de 1781, de façon qu'il y eût unité dans l'ensemble et gradation dans les pièces. Alors, le premier livre eut pour sujet la pure jouissance; le deuxième, une fausse alarme d'infidélité; le troisième, le bonheur ressaisi, d'autant plus vif et plus doux; le quatrième, l'infidélité trop réelle et le désespoir amer qu'elle entraîne. Il y a dans ces diverses parties, avec l'harmonie des vers, avec la vérité et la fraîcheur des tableaux, des accents de passion sensuelle et une mélancolie naturelle et vraie.

> J'ai tout perdu : délire, jouissance,
> Transports brûlants, paisible volupté,
> Douces erreurs, consolante espérance,
> J'ai tout perdu ; l'amour seul est resté.

Cette note du sentiment se retrouve dans d'autres pièces de Parny, par exemple dans ses vers *Sur la mort d'une jeune fille*, dont on retrouve l'écho dans Lamartine.

> Au ciel elle a rendu sa vie,
> Et doucement s'est endormie
> Sans murmurer contre ses lois.
> Ainsi le sourire s'efface;
> Ainsi meurt, sans laisser de trace,
> Le chant d'un oiseau dans les bois.

Outre les *Poésies érotiques*, on a de Parny : *Voyage de Bourgogne*, en prose et en vers, avec Bertin (Paris, 1777, in-8) ; *Épître aux insurgents de Boston* (Ibid, 1777, in-8) ; *Opuscules poétiques* (1779, in-8 ; 1784, 2 vol. in-12), comprenant : *la Journée champêtre*, *les Tableaux*, *les Fleurs*, etc., *Chansons madécasses, traduites en français et suivies de Poésies fugitives* (1787, in-12) ; *la Guerre des Dieux*, poëme en dix chants (1799, in-12), réédité pour la dernière fois par l'auteur en 1802, condamné par arrêt du 27 juin 1827, mais réimprimé plusieurs fois clandestinement (1830, in-18) ; *Goddam!* poëme en quatre chants (1804, in-8) ; *le Portefeuille volé* (1805, in-12), contenant : *les Déguisements de Vénus*, *les Galanteries de la Bible* et *le Paradis perdu*, poëme en quatre chants ; *le Voyage de Céline*, poëme (1806, in-18) ; *les Rose-Croix*, poëme en douze chants (1808, in-8). Le succès qu'obtint le poëme impie et licencieux de *la Guerre des Dieux* engagea Parny à en étendre le plan et à y ajouter quatorze chants nouveaux. Il intitula son œuvre ainsi augmentée et refondue *la Christianide* et en publia quelques fragments dans *la Décade*. L'ouvrage ne fut jamais imprimé : on a dit que le gouvernement de la Restauration en acheta le manuscrit et le détruisit. Parny fit une édition de ses *Œuvres complètes* (Paris, 1808, 5 vol. in-18), qui a été réimprimée (Bruxelles, 1824, 2 vol. in-8 ; Paris, 1830, 4 vol. in-18). Une autre édition a été donnée par Béranger (Paris, 1831, 4 vol. in-18). Tissot a publié des *Œuvres inédites* de Parny (Paris, 1826, 2 vol. in-18), et Boissonade ses *Œuvres choisies*, dans la collection Lefèvre (1827, in-8).

Cf. Dussault : *Annales littéraires* ; — Tissot : *Notice*, en tête des *Œuvres inédites* ; — Béranger : *Notice*, en tête de son édit.; — Sainte-Beuve, *Portraits littér.*, t. III.

PARODE. — Voyez Chœur.

PARODIE (en grec, παρῳδία, chant sur un autre air, contre-chant), travestissement trivial, plaisant et satirique d'une œuvre littéraire. La parodie se rattache au burlesque, qui est aussi un travestissement du même genre ; mais elle en diffère en ce qu'elle change la condition même des personnages, tandis que le burlesque trouve une de ses principales sources de comique dans l'antithèse entre le rang et les paroles de ses héros. Ainsi, dans le *Virgile travesti*, Scarron laisse Enée, Didon et les autres personnages dans la condition que leur a donnée le poëte latin. « Le premier soin d'un parodiste aux prises avec l'œuvre de Virgile, dit un critique contemporain, eût été d'enlever à chacun son titre, son sceptre et sa couronne : il aurait fait, par exemple, d'Enée un commis voyageur sentimental et peu déniaisé ; de Didon une aubergiste compatissante, et de la conquête de l'Italie quelque grotesque bataille pour un objet assorti à ces nouveaux personnages. » La parodie peut embrasser un ouvrage entier, et c'est ainsi que l'*Énéide* a été travestie, d'un bout à l'autre, chez nous, en Italie et en Allemagne ; on cite, après le poëme burlesque de Scarron, *les Aventures du pieux Énée*, du jésuite Blumauer ; Brébeuf, le traducteur de *la Pharsale*, a publié un *Lucain travesti*, ce qui a fait dire qu'il l'avait travesti deux fois. Il a été donné, à Berlin, par Monbron une *Henriade travestie*, qui suit le texte presque vers par vers et qui est une de nos meilleures compositions burlesques. Mais le plus souvent la parodie ne porte que sur une partie d'ouvrage. Brébeuf a donné celle du VII^e livre de *l'Énéide*; *le Chapelain décoiffé* de Boileau est la parodie de quelques scènes du *Cid*. Champcenetz a parodié le *Songe d'Athalie*. Quelquefois même un passage, un vers seulement est parodié ; un grand sentiment, une grande pensée fournit, par allusion, une plaisanterie, une image bouffonne. Ainsi, un beau vers du *Cid* (ac. Ier, sc. Ire) devient dans les *Plaideurs* (I, VI) :

> Ses rides sur son front gravaient tous ses exploits.

On peut donner une grande antiquité à la parodie. La *Batrachomyomachie*, attribuée à Homère, présentant, ainsi que les autres œuvres héroï-comiques, le travestissement des dieux et des héros, rentre dans la parodie. Quelle que soit la date de ce poëme, on cite Archiloque et Hipponax, au VIe ou VIIe siècle, comme les créateurs du genre. Malheureusement, ni les fragments que nous possédons de ces poëtes, ni les témoignages de l'antiquité ne nous permettent de rien affirmer à cet égard. On précise mieux l'origine de la parodie dramatique. Aristote en attribue l'invention à Hégémon, poëte de l'ancienne comédie athénienne, dont on jouait la parodie de *la Gigantomachie*, le jour où arriva la nouvelle du désastre de l'expédition de Sicile. Vers le même temps, Euripide parodiait le neuvième chant de *l'Odyssée*, dans son drame satyrique du *Cyclope*. Bientôt après Aristophane parodiait Euripide et Eschyle. Les anciens contrefaisaient ainsi la manière, le style d'un écrivain, ou des passages, des parties d'une œuvre ; mais nous ne connaissons pas chez eux de parodie suivant l'œuvre entière pour la travestir et en faire une contre-partie grotesque.

La parodie complète d'un ouvrage dramatique est devenue en France, par l'emploi fréquent et quelquefois par la spirituelle originalité de la plaisanterie et de la satire, un des genres du

théâtre comique. Nous avons eu des parodies sur la scène dès le XVII^e^ siècle. *L'Andromaque* de Racine fut travestie, sous le titre de *la Folle querelle*, par Subligny. Depuis les *Précieuses ridicules*, la plupart des grandes comédies de Molière furent parodiées sur des scènes rivales. Mais c'est au XVIII^e^ siècle que le genre de la parodie eut la plus grande vogue. Il défraya les théâtres de la Foire et des Comédiens-Italiens. On cite surtout les pièces suivantes : *Œdipe travesti* (1719), par Dominique et Legrand, parodie de l'*Œdipe* de Voltaire ; *l'Agnès de Chaillot* (1723), par Dominique, parodie de l'*Inès de Castro* de Lamotte-Houdart ; *Philomèle* (1725), par Piron, parodie de *Philomèle*, opéra du poëte Roy ; *le Mauvais ménage de Voltaire* (1725), par Dominique et Legrand, parodie d'*Hérode et Mariamne* de Voltaire ; *Colombine Nitétis*, par Piron, parodie de *Nitétis*, tragédie de Danchet ; *Pirame et Thisbé* (1726), par Dominique, Romagnesi et Riccoboni ; *Alceste* (1729), par Dominique et Romagnesi, parodie de l'*Alceste* de Quinault ; *le Bolus* (1731), par Dominique, parodie du *Brutus* de Voltaire ; *les Enfants trouvés, ou le Sultan poli par amour* (1732), par Dominique, Romagnesi et Riccoboni, parodie de la *Zaïre* de Voltaire ; *Thésée*, parodie nouvelle de *Thésée*, par Laujon (1745) ; *la Femme, la Fille et la Veuve* (1745), par Laujon, parodie du ballet des *Fêtes de Thalie ; Zéphyre et Fleurette* (1754), par Laujon et Favart, parodie de *Zélindor*, opéra de Moncrif ; *la Bonne-Femme* (1776), par Piis, parodie de l'*Alceste* de Gluck ; *la Veuve de Cancale* (1780), par Pariseau, parodie de *la Veuve de Malabar* de Lemierre ; *le Roi Lû* (1783), parodie du *Roi Lear* de Ducis, par le même ; *la Petite Iphigénie, ou les Rêveries renouvelées des Grecs*, parodie de l'*Iphigénie en Tauride* de Guimond de La Touche, etc. Dans notre siècle, les deux parodies les plus goûtées ont été *les Petites Danaïdes* de Désaugiers (1817), parodie à grand spectacle de l'opéra des *Danaïdes*, et *Arnali, ou la Contrainte par cor* (1830), parodie de *Hernani*, par M. de Lauzanne.

Depuis plus de trente ans, c'est surtout dans les *Revues* de fin d'année que l'on trouve la parodie, dirigée, soit contre des personnages ou des parties d'une œuvre dramatique, soit contre le talent et la manière d'un acteur. Un autre genre théâtral plus nouveau et qui date seulement du second Empire, se rattache moins à la parodie en particulier qu'au burlesque en général : c'est l'opérette-bouffe, où l'on a travesti les héros et les dieux mythologiques, et même quelquefois des personnages appartenant à l'histoire. Le succès de ces bouffonneries, à la fois littéraires et musicales, a été inouï. Nous pouvons citer, comme types du genre : *Orphée aux enfers* (1861) ; *la Belle Hélène* (1864) ; *la Grande-Duchesse de Gérolstein* (1867). Toutefois, ni la vogue des opérettes, ni la mode des revues n'ont chassé entièrement du théâtre la parodie proprement dite. On ne peut guère citer ici les titres de ces bouffonneries contemporaines, souvent plus vite oubliées que les œuvres éphémères auxquelles elles s'attachent. On a fait aussi des parodies en chansons. Désaugiers les mit à la mode, sous la forme de *pots-pourris*, où se mêlaient le bouffon et le grivois. Les chansons de ce genre qu'il composa sur *la Vestale* et sur *Artaxerce*, eurent jusque dans les salons un succès que nous avons quelque peine à concevoir, en voyant la licence et la trivialité des plaisanteries qu'elles mettent en œuvre.

Cf. L'abbé Sallier : *Discours sur l'origine et sur le caractère de la parodie*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, t. VII.

PARODISTES. — Voyez MIMES.

PAROISSE (LA), nom donné à une réunion littéraire du siècle dernier qui se tenait chez Mme Doublet de Persan, au couvent des Filles-Saint-Thomas. Elle fut le rendez-vous de beaucoup d'hommes distingués. On cite parmi les plus assidus « paroissiens » : le frère de la maîtresse de maison, l'abbé Legendre :

> Qui siége à table
> Mieux qu'au jubé,

disait Piron, Piron lui-même, l'abbé Chauvelin, Mairan, Mirabaud, d'Argental, Falconet, Voisenon. Chaque membre avait son fauteuil à lui, au-dessous de son portrait. Les séances avaient lieu le soir et se terminaient par un souper, souvent très-gai. Deux registres étaient disposés pour inscrire les nouvelles du jour après que les discussions de la société en avait déterminé la valeur et le degré de certitude. C'est de là que sont sortis, en grande partie, les *Mémoires secrets* publiés sous le nom de Bachaumont.

Cf. Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, art. BACHAUMONT, t. IX.

PAROLE. — Voyez LANGUE.

PAROLES D'UN CROYANT, ouvrage de Lamennais (voy. ce nom).

PAROMOLOGIE, ou CONCESSION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

PARONOMASE, — Voyez FIGURES DE MOTS.

PAROS (MARBRES DE) ou D'ARUNDELL et D'OXFORD, *Marmora Paria, Arundeliana, Oxoniensia*, le plus précieux monument de la chronologie grecque. Ils consistent en une table de marbre où sont gravés les dates des principaux événements des époques grecques depuis la fondation d'Athènes par Cécrops reportée à l'an 1582 avant J.-C., jusqu'à l'an 264 de la même ère, c'est-à-dire pendant une période de 1318 années. Le nom de Paros fut donné à cette table parce qu'on crut qu'elle avait été découverte dans cette île où elle fut déposée ; d'autres pensent qu'elle fut trouvée à Smyrne ou dans l'île de Zéa. Les noms d'Arundell et d'Oxford rappellent qu'elle fut acquise et transportée en Angleterre, en 1627, par les ordres et aux frais de lord Howard, comte d'Arundell, qui l'exposa à Londres, puis qu'elle fut donnée par son petit-fils, Henri Howard, à l'Université d'Oxford où elle est conservée. La table est partagée en deux colonnes contenant 93 lignes ; les mots sont écrits en caractères carrés et sans aucune division. Le marbre, d'environ 5 pouces anglais d'épaisseur, sur 2 pieds 7 pouces de hauteur et 6 pieds 6 pouces de largeur, est en partie parfaitement conservé : le bas de la dernière colonne a été brisé et perdu, sauf quelques mots et quelques lettres isolés. Des lignes plus ou moins complétement effacées forment aussi des lacunes dans le corps même du texte.

On pense que cette vaste inscription, dont on ne connaît pas l'auteur, fut exécutée entre les années 263 et 262 avant J.-C., c'est-à-dire vers l'époque où elle s'arrête. Il est à remarquer que l'histoire générale et politique de la Grèce n'est pas l'objet principal de cette précieuse chronique de marbre qui contient, avec les dates des fondations des villes, la naissance et la mort des hommes qui en ont fait l'ornement. C'est surtout un document de l'histoire littéraire. Il semble que le dessein de l'auteur ait été de disposer dans l'ordre des temps les renseignements nécessaires pour faciliter la lecture des poëtes, en fournissant leur âge et celui des principaux personnages qu'ils ont célébrés. On y voit, par exemple, qu'Hésiode a vécu trente-sept ans avant Homère, et celui-ci environ trois cents ans avant Sappho. Mais certaines méprises, qu'il est facile de relever en ce qui concerne l'histoire politique, nous avertissent qu'il ne faut pas accepter les renseignements de la chronologie littéraire sans réserve et sans contrôle. Les

Marbres de Paros ont été imprimés en partie par Selden dès 1628, puis publiés entièrement avec traduction latine par Prideaux en 1676, et reproduits dans les *Tablettes chronologiques* de Lenglet-Dufresnoy. Richard Chandler en a donné une édition de luxe (Oxford, 1763). On les trouve, avec les commentaires explicatifs, dans le *Corpus inscriptionum græcarum* de Bœckh (Berlin, 1843) et dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la bibliothèque Didot (Paris, 1848, gr. in-8).

Cf. Fréret et Gibert, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript., t. XXIII et XXVI; — les *Notices* des différentes éditions.

PARRHASE (Th.), pseudonyme de Jean Leclerc (voy. ce nom).

PARRHASIUS (Jean-Parisis, dit *Aulus-Janus*), érudit italien, né à Cosenza en 1470, mort en 1533. Il professa les belles-lettres à Milan, à Rome, à Vicence et fonda dans sa ville natale l'Académie cosentine. On lui doit des notes sur Plaute, Cicéron, Claudien, etc., et des dissertations et lettres publiées par H. Estienne sous ce titre : *De Rebus per epistolam quæsitis* (Paris, 1567, in-8).

PARSEVAL-GRANDMAISON (François-Auguste), poëte français, né le 7 mai 1759 à Paris, mort le 7 décembre 1834. Il étudia la peinture sous la direction de Suvée, et n'obtenant pas de succès dans cet art, le quitta pour la poésie. C'est en qualité de poëte qu'il suivit Bonaparte en Egypte et fit partie de l'Institut du Caire. Il vota contre l'Empire, que cependant il chanta dans ses vers. En 1811, il entra à l'Académie française. Son principal ouvrage est un poëme héroïque en douze chants, *Philippe-Auguste* (Paris, 1825, in-8, 1826, 2 vol. in-18) : quelques détails dignes d'éloges, quelques vers heureux n'ont pu suffire à sauver de l'oubli cette œuvre languissante, incolore, sans intérêt ni originalité. L'auteur y avait travaillé pendant vingt ans. Il avait publié, à ses débuts, un autre poëme en six chants, *les Amours épiques* (Paris, 1804, in-8) : c'est une traduction des épisodes composés sur l'amour par les grands poëtes épiques. On cite encore : *Dithyrambe à l'occasiou du mariage de Napoléon* (Paris, 1810, in-4); *Chant héroïque pour la naissance du roi de Rome* (Paris, 1811, in-4). Un poëme épique en vingt chants sur l'*Expédition d'Egypte* n'a pas été imprimé.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*; — Salvandy : *Discours de réception à l'Acad. française*.

PARSI ou TARSI, idiome particulier du pays de Tars, ou Taristan (ancienne Perside), devenu dominant chez les Perses au temps de la domination des Sassanides (IIIe siècle de notre ère). Il succédait au perse, langue des temps historiques, ayant elle-même pris la place du zend, langue mère du groupe iranien, et tenant de très-près à l'idiome des Aryas, souche commune de la famille indo-européenne. A la chute des Sassanides, le parsi perdit de son importance et fut remplacé par le persan. On l'écrivait avec un alphabet particulier, connu sous le nom de lettres syriennes.

PARSONS (Robert), controversiste anglais, né à Nether-Stowey en 1546, mort à Rome le 18 avril 1610. Élevé à Oxford, il abjura le protestantisme, entra chez les Jésuites, se jeta avec turbulence dans les luttes religieuses et politiques de son pays, et publia divers écrits anonymes et pseudonymes, dont la plupart ont un caractère séditieux, mais tous remarquables par la vivacité, le mouvement du style, l'habileté de l'argumentation. Nous citerons : *De Persecutione anglicana* (Rome, 1582, in-8); *Christian directory* (Louvain, 1598, in-8; plus. fois réimpr.); *Traité des trois conversions* (Treatise of the three C.; Saint-Omer, 1603-4, 3 vol. in-8).

Cf. Wood : *Athenæ oxonienses*, t. I; — Alegambe : *Biblioth. Scriptorum Soc. Jesu*.

PARTERRE. — Voyez THÉATRES.

PARTHENAY-L'ARCHEVÊQUE (Catherine DE), vicomtesse DE ROHAN, femme auteur française, née le 22 mars 1554, dans le Bas-Poitou, morte le 26 octobre 1631. Mariée d'abord au baron Du Pont, et en secondes noces au vicomte de Rohan, elle fut l'âme du parti calviniste, dont le duc de Rohan, son fils, devint le capitaine. La variété de ses connaissances, son esprit et son courage la firent admirer même des ennemis de sa religion. Restée dans La Rochelle pendant le siége de 1573, elle y fit représenter *Holopherne*, tragédie destinée à encourager les assiégés dans leur résistance. Elle était dans la même ville lors du siége de 1627, et fut menée prisonnière au château de Niort, où elle subit une rigoureuse captivité. La Croix du Maine dit qu'elle traduisit une partie d'*Isocrate* et composa des élégies sur la mort de quelques personnages. Il ne nous reste d'elle qu'une satire mordante, intitulée : *Apologie pour le roy Henri IV*. Elle fut écrite en 1596, et a été insérée par Lenglet-Dufresnoy dans le t. IV du *Journal de Henri III*, de L'Estoile (La Haye, 1744, 5 vol. in-8).

Cf. Bayle : *Dict. histor.*, à l'art. ARCHEVÊQUE; — Haag frères : *la France protestante*.

PARTHÉNÉIDE, recueil d'idylles de Baggesen, traduit par Fauriel (voy. ces noms).

PARTHÉNIES, poésies d'Alcman (voy. ce nom).

PARTHENIUS, Παρθένιος, écrivain grec, né à Nicée, dans le Ier siècle avant J.-C. D'après Suidas, il fut fait prisonnier dans la guerre contre Mithridate, et amené à Rome, où il dut à ses talents d'être affranchi. Il eut Cornelius Gallus pour ami, et Virgile pour élève. On a conservé les titres de plusieurs de ses poëmes; mais il ne nous reste de lui qu'un ouvrage en prose, *Sur les Infortunes amoureuses*, περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων. Il contient de courtes histoires d'amour qui finissent d'une manière malheureuse. Ce n'est qu'une compilation tirée d'anciens auteurs grecs et faite pour fournir des matériaux à Cornelius Gallus pour ses poëmes épiques et élégiaques. Ce livre, publié d'abord par Comarius (Bâle, 1531), a été réimpr. plusieurs fois, notamment par Passow (Leipzig, 1824), par Westermann, dans ses Μυθογράφοι (Brunswick, 1843), et dans la *Bibliothèque* Didot (1856). Il a été traduit en français sous ce titre : *Affections des amants* (Paris, 1743).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*; — Lebeau : *Mémoires* de l'Acad. des inscript., t. XXXIV; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins*.

PARTHENOPEUS DE BLOIS, roman de Piramus (voy. ce nom).

PARTIE DE CHASSE DE HENRI IV, comédie de Collé (voy. ce nom).

PARTITIONS ORATOIRES (LES), ouvrage de Cicéron (voy. ce nom).

PARTU VIRGINIS (DE), poëme de Sannazar (voy. ce nom).

PARTURE, ou JEU-PARTI, sorte de composition imitée de la poésie provençale par les trouvères. C'était une lutte entre deux poëtes sur une question de législation amoureuse. — Voy. TENSON.

PARUTA (Paul), historien italien, né le 14 mai 1540 à Venise, mort dans cette ville le 6 décembre 1598. L'austérité de ses mœurs au milieu des hautes fonctions qu'il remplit l'avait fait surnommer le *Caton de Venise*. Il fut historiographe de la République. Entre autres ouvrages il a laissé : *Della Perfezione della vita politica libri III* (Venise, 1579, in-4), traduit en anglais et en français; deux livres de *Discorsi politici* (Ibid., 1599, in-4); une sorte de confession politique intitulée : *Soliloquio di tutto il corso della sua vita*, et surtout *Storia di Venezia*, suivie d'une *relation* de la guerre de Chypre (Ibid., 1605, in-4) et inspirée

d'une rigidité morale rare chez les historiens italiens.

Cf. Apostolo Zeno : *Notice*, en tête d'une nouv. édition de la *Storia di Venezia* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XI ; — A. Mézières : *Etudes sur les œuvres politiques de Paul Paruta*, thèse (Paris, 1853, in-8).

PARUTA (Philippe), littérateur italien, né à Palerme en 1551, mort dans cette ville le 15 octobre 1629. Il fut longtemps secrétaire du sénat de son pays. Il reste de lui un ouvrage fort important : *la Sicilia descritta con medaglie* (Palerme, 1612, in-fol.), réimprimé à Rome en 1649, avec une suite par Lionardo Agostini.

Cf. Mongitore : *Bibliotheca sicula*, t. II.

PAS (DE). — Voyez FEUQUIÈRES (marquis DE).

PASCOLI (Léon), littérateur italien, né à Pérouse le 3 mai 1674, mort à Rome le 30 juillet 1744. On a de lui, outre ses pamphlets littéraires très-hardis, d'importants travaux biographiques : *Vite de' pittori, scultori ed architetti moderni* (Rome, 1730-1736, 2 vol. in-4) ; *Vite de' pittori, scultori ed architetti perugini* (Rome, 1732, in-4), etc. — Son frère aîné, Alexandre PASCOLI, médecin et anatomiste, né aussi à Pérouse en 1669, et mort à Rome en 1757, a laissé, outre des compilations médicales, un *Traité du mouvement* (Del Moto, Rome, 1723. in-4).

Cf. Vermiglioli : *Biogr. degli scrittori perugini.*

PASCAL (Blaise), illustre savant, philosophe et écrivain français, né à Clermont-Ferrand le 19 juin 1623, mort à Paris le 19 août 1662. D'une famille qui avait rempli de nombreuses charges et avait été anoblie par Louis XI, il était le troisième des six enfants d'Étienne Pascal, président en la cour des aides de Clermont, qui vint s'établir à Paris en 1631 pour y diriger l'instruction de ses enfants. Esprit distingué et curieux, le père s'occupait beaucoup lui-même de physique et de mathématiques et était lié avec les savants les plus connus de son temps, le P. Mersenne, Roberval, Carcavi, Le Payeur, etc. Il prit un soin particulier de l'éducation du jeune Blaise, dont l'esprit ou plutôt le génie précoce était extraordinaire. Il l'appliqua d'abord à l'étude de la grammaire et de sa langue, suivant des méthodes originales qui avaient beaucoup de rapport avec celles de Port-Royal. Il ne lui fit aborder les langues anciennes qu'à partir de sa douzième année ; surtout il voulait lui laisser ignorer les éléments des mathématiques, vers lesquelles il le voyait trop vivement attiré et il lui en interdit même l'accès ; mais, sur quelques définitions générales saisies au hasard, l'enfant se mit à creuser l'idée qu'il avait de l'objet de la géométrie, et, au moyen de « ronds » et de « barres », arriva seul et sans livres jusqu'à la trente-deuxième proposition d'Euclide. Il avait douze ans lorsqu'il inventait ainsi cette science. A seize ans, il écrivait en latin un traité *des Sections coniques*, résumé de toutes les découvertes anciennes et modernes sur le sujet, révélant sans doute plus de science et de méthode que d'invention, et que Descartes croyait être l'œuvre non du jeune homme, mais d'un de ses maîtres. Bientôt après, son esprit se tourna avec ardeur vers la conception et l'exécution de la *machine arithmétique*, destinée à aider, par la simplification des calculs, les travaux de son père, devenu intendant de Rouen. Ce dernier avait été appelé à ce poste par Richelieu, qui, après une période de disgrâce et de rigueurs, lui avait rendu sa faveur par intérêt pour sa jeune famille (voy. l'art. suiv.). Pascal consacra un travail excessif à l'invention d'un instrument plus merveilleux qu'utile, avant les perfectionnements que le temps et le génie devaient y apporter. Sa santé en fut tout à fait compromise. Il inventa, vers la même époque, une sorte de brouette, appelée vinaigrette, le haquet, et, assure-t-on, la presse hydraulique. Ses *Expériences touchant le vide*, qu'il publia en 1647, furent attaquées par le jésuite le P. Noël : premier démêlé de l'auteur des *Provinciales* avec cet ordre fameux. Tout entier à la physique, il faisait faire sur le Puy-de-Dôme, en 1648, et répétait lui-même à Rouen et à Paris des expériences barométriques, confirmant la découverte de la pesanteur de l'air et ses conséquences. Il triomphait ainsi du vieux préjugé qui expliquait l'élévation du mercure dans un tube ou celle de l'eau dans les pompes par « l'horreur du vide ». Nous ne pouvons que mentionner ici, comme témoignages de son génie scientifique, les travaux de Pascal sur l'Equilibre des liqueurs, le Poids de la masse de l'air, le Triangle arithmétique, le Calcul des probabilités, la Cycloïde ou la roulette, etc. Ses traités sur ces matières, qui l'occupèrent jusqu'à trente-six ans et dont plusieurs ne parurent qu'après sa mort, auraient suffi pour immortaliser comme savant celui qui allait se placer au premier rang comme écrivain.

Les relations de Pascal avec Port-Royal l'amenèrent à se jeter, avec son ardeur passionnée, dans les controverses théologiques et religieuses dont le jansénisme fut l'objet. Elles eurent pour origine l'entrée de sa sœur Jacqueline en religion sous la direction de la mère Angélique et de M. Singlin. Il s'était longtemps opposé, ainsi que son père, à cette résolution, à laquelle il n'avait cédé que par une sorte de contrainte. Bientôt, attiré lui-même, il eut avec M. de Saci, sur Montaigne et Epictète, ce fameux entretien dont le texte, assez fidèlement reproduit, fut inséré plus tard dans les *Pensées*. Il montre combien l'auteur des *Essais* avait, dès ce moment, exercé d'influence sur la direction des idées de Pascal et exprime déjà sa pensée dominante sur les rapports de la religion et de la philosophie, de la foi et de la raison. Pascal, avant cette époque, s'était laissé entraîner, par deux reprises, aux tentations d'une vie mondaine et brillante. Sans tomber dans le désordre ou le mépris des devoirs religieux, il allait lui-même au-devant des passions et s'offrait ardemment à elles, comme en témoigne le *Discours sur les passions de l'amour* écrit en 1652 ou 1653, en cela d'accord avec ses tendances au luxe et à la dissipation. « Qu'une vie est heureuse, s'écrie-t-il, quand elle commence par l'amour et qu'elle finit par l'ambition !... La vie tumultueuse est agréable aux grands esprits, mais ceux qui sont médiocres n'y ont aucun plaisir ; ils sont machines partout. » C'est au milieu de ces dispositions qu'arriva, vers les premiers jours de novembre 1654, l'accident du pont de Neuilly. Il se promenait, un jour de fête, dans un carrosse à quatre ou six chevaux ; son fringant attelage prit le mors aux dents ; une partie fut précipitée dans la rivière, tandis que, grâce à la rupture des traits et des rênes, le reste des chevaux et le carrosse s'arrêtèrent sur le bord. Pascal en éprouva une commotion extraordinaire qui, suivant un récit de l'abbé Boileau, avidement accepté par Voltaire, ébranla sa raison, au point qu'il voyait sans cesse un abîme à ses côtés ; elle lui laissa certainement une impression profonde et durable et lui fit faire un retour de terreur sur lui-même et sur la situation de son âme à l'égard de Dieu et devant l'éternité. Ses fragments posthumes en ont conservé maintes traces. Sous le coup de cette émotion, il eut, le 23 novembre, une veille de ravissement, d'extase, dont il consigna le souvenir dans une note ardente et mystérieuse de foi et de dévotion. C'est ce que Condorcet appela l'amulette de Pascal, parce que, d'après le témoignage d'Étienne Périer, il la portait sans cesse sur lui, transcrite sur un parchemin,

cousu de ses propres mains dans la doublure de son habit. Il s'occupa dès lors par-dessus tout de ses devoirs de chrétien et de son salut, et, s'abandonnant à la direction de Nicole et du grand Arnauld, devint un des amis, des disciples et des pensionnaires les plus dévoués de Port-Royal. Il entraîna avec lui le duc de Roannez, son compagnon de plaisir, et le jurisconsulte Domat.

Lorsque, vers la fin de l'année 1655, le grand Arnauld fut, à l'instigation des Jésuites, censuré et exclu par la Sorbonne, comme n'adhérant pas assez complétement à la condamnation portée par la bulle du pape contre les propositions imputées à Jansenius, l'idée fut suggérée aux solitaires de Port-Royal par quelques personnes du monde d'appeler de cette censure au public que l'autorité des docteurs menaçait d'entraîner, et de montrer à tous, par la distinction simple et claire du point de fait et du point de droit, qu'il n'y avait au fond de ces débats, en apparence si graves, que des questions de personnes et des disputes de mots. Arnauld s'efforça de rédiger lui-même cet appel à l'équité et au bon sens des gens du monde; on trouva qu'il n'en n'avait pas pris le langage, et Pascal, jusque-là simple témoin des épreuves de ses amis, fut prié d'essayer de tourner le factum désiré dans une forme plus mondaine. Il le fit, et l'ébauche, qu'il apportait le lendemain à ses maîtres, était la première des *Provinciales*. Un hasard, un concours imprévu de circonstances faisait ainsi naître ce grand monument de la prose française. Les *Lettres provinciales*, comme on les appelle, ou encore *les Petites lettres*, furent publiées au nombre de dix-huit, du 23 janvier 1656 au mois de mars 1657; elles furent réunies dans la suite sous ce titre général : *Lettres de Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. jésuites sur la morale et la politique de ces pères*. Elles avaient paru d'abord sans signature; le pseudonyme de *Montalte* ne vint qu'un peu plus tard pour dérouter les recherches. Pascal jouit de l'incognito le plus complet; par une sorte de défi, il met à sa seconde lettre cette énigmatique souscription : Votre très-humble et très-obéissant serviteur E. A. A. B. P. A. F. D. E. P. Ce qui voulait dire « Votre serviteur *et ancien ami Blaise Pascal, Auvergnat, fils d'Etienne Pascal.* » L'impression des lettres se faisait clandestinement, mais la distribution presque au grand jour; tirées à plus de 10,000 exemplaires, elles circulaient partout et étaient lues, dévorées avec avidité. Elles allaient bien à leur adresse, et le monde se passionnait, aux dépens des jésuites, pour ces questions de théologie et de morale si admirablement exposées dans la langue commune et mises à la portée de tous les esprits.

La doctrine de la grâce suffisante et du pouvoir prochain, sur laquelle Arnauld et Port-Royal étaient accusés de connivence hérétique avec Jansénius, ne remplit que les trois premières lettres. Pascal en éclaire les subtilités par une mise en scène habile et les fait évanouir sous le souffle des plus fines railleries. Dès la quatrième lettre il élargit son horizon, aborde des questions qui intéressent davantage la foi et les mœurs et, quittant le rôle de défenseur des doctrines censurées, il prend hardiment l'offensive contre leurs persécuteurs. Il met en cause la théologie morale des Jésuites, telle qu'elle ressortait des livres de leurs casuistes et de la pratique de leurs confesseurs. Il dévoile, ou plutôt il leur fait dévoiler eux-mêmes et à leur insu, par des artifices de composition littéraire, les ingénieux accommodements de la morale relâchée et les théories révoltantes d'où ils découlent. Alors il entre en scène lui-même et, laissant éclater son indignation, il excite celle du lecteur contre ce système de perversion universelle, au service d'une insatiable ambition. Voilà le plan dont l'exécution a pu faire dire à l'auteur du *Siècle de Louis XIV* : « Les meilleures comédies de Molière n'ont pas plus de sel que les premières *Provinciales;* Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières. » Les traits de la plus fine ironie et les mouvements de la plus impétueuse éloquence justifient cette double assimilation, ainsi que les comparaisons qui ont pu être faites des *Provinciales* avec les plus beaux monuments littéraires de tous les temps et de toutes les langues, spécialement avec quelques dialogues de Platon. On voit par Mme de Sévigné, elle-même grande admiratrice de Pascal, que Boileau, si ardent à défendre la supériorité des anciens sur les modernes, mettait l'auteur des *Petites lettres* au-dessus de tout. « Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne, qui surpassait, à son goût, les vieux et les nouveaux. » On s'étonne moins alors de la réponse de Bossuet à l'évêque de Luçon, de Bussi, qui lui demandait quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens : « les *Lettres provinciales,* » lui dit M. de Meaux. Villemain exprime une admiration plus froidement raisonnée, mais non moins flatteuse, en disant : « J'admirerais moins les *Provinciales*, si elles n'étaient pas écrites avant Molière. »

Dans notre langue, elles étaient, en effet, une révélation de ses ressources et de son prochain avenir. « Le premier livre de génie qu'on vit en prose, dit encore Voltaire, fut le recueil des *Lettres provinciales*. Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées : il n'y a pas un seul mot qui, depuis cent ans, se soit ressenti du changement qui altère souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. » Les *Provinciales* accomplissaient en théologie et en morale la même révolution littéraire que le *Discours de la méthode* en philosophie. Des ressemblances instinctives et inconscientes de Pascal avec Descartes l'avaient conduit à prendre le même rôle, mais avec plus d'éclat, et à livrer des combats différents avec les mêmes armes. « Les *Provinciales*, dit Sainte-Beuve, ont tué la scolastique en morale, comme Descartes en métaphysique; elles ont beaucoup fait pour séculariser l'esprit et la notion de l'honnête, comme Descartes l'esprit philosophique. »

L'ouvrage de Pascal fut, dans les débuts seulement, une improvisation. Les trois premières lettres avaient été écrites en quelques heures et au courant de la plume; les autres furent profondément travaillées, et quelques-unes plusieurs fois remaniées avant de voir le jour. L'écrivain était né dans la lutte et se sentait grandir, plus exigeant pour lui-même à mesure qu'il devenait plus fort. Il refit la dix-huitième lettre, la dernière, jusqu'à treize fois, et Nicole dit à ce propos : « On ne doit pas être surpris qu'un esprit aussi vif que *Montalte* ait eu cette patience. Autant qu'il a de vivacité, autant a-t-il de pénétration pour découvrir les moindres défauts dans les ouvrages d'esprit; souvent à peine trouve-t-il supportable ce qui fait presque l'admiration des autres. » Cette ardeur de remaniement se rapporte bien à une des *Pensées* de Pascal que voici : « La dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la première. » Pascal cherchait aussi par le travail la brièveté qui, unie à la clarté, a tant de force. Il dit, en *post-scriptum* de la seizième lettre, « qu'il ne l'a faite plus longue que pour ce qu'il n'a pas eu le loisir de la faire plus courte. »

Il importe de dire que le fond ne l'arrêtait pas moins que la forme, et qu'une fois aux prises avec les livres des Jésuites, il ne voulut en parler qu'à bon escient et vérifier dans les sources mêmes

l'exactitude et la portée de ses citations. Le bruit fait de quelques légères altérations de texte l'avait rendu très-prudent. Peu de temps avant sa mort, interrogé s'il se repentait d'avoir fait *les Provinciales*, Pascal répondait que, bien loin de s'en repentir, s'il avait à les faire, il les ferait encore plus fortes; puis il ajoutait : « On me demande si j'ai lu moi-même tous les livres que je cite, je réponds que non : certainement il aurait fallu que j'eusse passé ma vie à lire de très-mauvais livres; mais j'ai lu deux fois *Escobar* tout entier, et pour les autres, je les ai fait lire par de mes amis; mais je n'ai pas employé un seul passage sans l'avoir lu moi-même dans le livre cité, et sans avoir examiné la matière sur laquelle il est avancé, et sans avoir lu ce qui précède et ce qui suit, pour ne point hasarder de citer une objection pour une réponse, ce qui aurait été reprochable et injuste. » Dans la même déclaration Pascal se justifie d'avoir employé un style agréable, railleur et divertissant. « Si j'avais écrit, dit-il, d'un style dogmatique, il n'y aurait eu que les savants qui l'auraient lu, et ceux-là n'en avaient pas besoin, en sachant autant que moi là-dessus; ainsi j'ai cru qu'il fallait écrire d'une manière propre à faire lire mes lettres par les femmes et les gens du monde, afin qu'ils connussent le danger de toutes ces maximes et de toutes ces propositions qui se répandaient alors partout et auxquelles on se laissait facilement persuader. » Ainsi Pascal, une fois engagé dans la lutte pour la vérité et la morale, avec ses instincts de polémiste et son génie d'écrivain, appelle à lui toutes les ressources de l'art pour s'assurer le triomphe. C'est ce qu'il va entreprendre dans une mesure plus large et pour une plus grande œuvre : l'*Apologie de la religion chrétienne*.

Dans le cours même de la campagne des *Provinciales*, un événement extraordinaire était survenu qui eut sur les destinées de Port-Royal une influence favorable, et sur Pascal lui-même une action souveraine : c'est le miracle de la Sainte Épine. Le dernier vendredi du mois de mars, la nièce de Pascal, Marguerite Périer, la fille de celle qui devait être l'historiographe si accréditée de de son frère, fut guérie plus ou moins subitement d'une fistule lacrymale, on dit même d'un ulcère avec carie de l'os du nez, par l'attouchement d'une épine conservée à Port-Royal et considérée comme une relique de la couronne du Christ. L'impression que produisit ce miracle à la ville et à la cour, suspendit les persécutions commencées; la dispersion, déjà ordonnée des solitaires, n'eut pas lieu, et leur maison d'éducation reçut même une nouvelle prospérité. Quant à Pascal, il s'attacha avec une étrange ardeur à ce signe du ciel opéré en faveur de la cause qu'il défendait. Il fit graver sur son cachet, en guise d'armes, un œil au milieu d'une couronne d'épines, avec ce mot de saint Paul : *Scio cui credidi*. Il écrivit dès lors à M^lle^ de Roannez des lettres traitant abondamment des miracles, et sur ces petits papiers, d'où sortit plus tard le recueil des *Pensées*, il jeta une foule de notes relatives au miracle de la Sainte Épine, et qui le rattachaient à la fois aux querelles contre les Jésuites et à la démonstration de la religion chrétienne. Quelques-unes ont toute la verve de ses plus beaux morceaux oratoires : « La dureté des Jésuites surpasse donc celle des Juifs, puisqu'ils ne refusaient de croire Jésus-Christ innocent que parce qu'ils doutaient si ces miracles étaient de Dieu. Au lieu que les Jésuites ne pouvant douter que les miracles de Port-Royal ne soient de Dieu, ils ne laissent pas de douter encore de l'innocence de cette maison ! » Et il s'écrie à deux reprises : « Injustes persécuteurs de ceux que Dieu protége visiblement ! » Le miracle de la Sainte Épine, suivi immédiatement de plusieurs autres, et lointain prélude de ceux du diacre Pâris, eut pour la foi de Pascal des conséquences que Sainte-Beuve résume ainsi : « Chose singulière et assez pénible à dire ! Si le Pascal des *Provinciales* passa sans plus tarder au Pascal des *Pensées*, ce fut à l'occasion de cette affaire qui nous répugne si fort aujourd'hui. Nous tenons l'anneau qui joint directement l'un à l'autre. Le livre des *Pensées*, dans son inspiration première, se greffa en plein sur le miracle de la Sainte Épine. »

Tout le monde sait aujourd'hui que le livre des *Pensées* n'est autre chose qu'un recueil de notes et de matériaux amassés par Pascal pour un ouvrage consacré à la démonstration et à la défense de la religion chrétienne, et dont la préparation fut l'occupation des huit dernières années de sa vie, au milieu de souffrances continuelles et croissantes et des pratiques de la plus fervente piété. On a des lumières très-suffisantes sur le plan comme sur l'esprit de l'ouvrage, soit par les notes mêmes, dont quelques-unes assez étendues en exposent l'économie, soit par les conversations dont le souvenir et même le texte nous ont été conservés. Par une marche analogue à celle de Descartes, Pascal devait partir du doute pour conduire l'homme à la foi, mais pour lui le doute, au lieu d'être un ingénieux artifice de méthode, contenant d'avance l'affirmation de la certitude, était quelque chose de profond et de douloureux, un mal originel contre lequel la raison n'a pas de remède. Abandonnée à elle-même, elle fait de l'homme un « cloaque d'incertitude et d'erreur »; elle se détruit elle-même quand elle veut s'affirmer et n'aboutit pas même à la connaissance certaine de son doute. Le *Que sais-je?* de Montaigne est son dernier mot sur elle-même, et à plus forte raison sur la nature et sur Dieu. Le cœur humain n'est pas moins misérable que la raison; il n'est qu'inconstance, ennui, inquiétude; jouet des inclinations les plus contraires, il est entraîné à sortir de lui-même et à s'arracher à la vue de ses misères par le divertissement qui est la plus grande de nos misères. Dans cet état, l'homme qui se relève pourtant par l'idée d'une vérité qu'il ne peut atteindre, et le sentiment d'un bonheur dont il est à jamais dépossédé, reste pour lui-même un monstre incompréhensible. Les contradictions de la nature humaine que la raison ne peut résoudre sont le triomphe de la foi chrétienne, qui les explique par la chute et y remédie par la rédemption. Cette conception, qui était déjà tout entière et avec une grande clarté dans l'entretien de Pascal avec Saci sur Montaigne et sur Epictète, est suivie et appliquée dans les moindres détails à travers les fragments où revit tout le travail de Pascal. La philosophie, tour à tour dogmatique ou pyrrhonienne, exalte en vain l'homme avec Epictète, ou le rabaisse avec Montaigne, elle ne produit que des systèmes qui ne peuvent ni se détruire, ni se concilier. « Qui démêlera cet embrouillement? La nature confond les pyrrhoniens et la raison les dogmatiques. Que déviendrez-vous donc, ô homme, qui cherchez quelle est votre véritable condition par votre raison naturelle? Vous ne pouvez fuir une de ces sectes ni subsister dans aucune. »

Dans sa guerre implacable contre la raison, Pascal est si voisin de la pensée de Montaigne qu'il se rencontre souvent avec lui dans l'expression, et que parfois même il se borne à le transcrire. Mais la grande différence est que Montaigne s'amuse du scepticisme et se fait un plaisir du spectacle des incertitudes ou des erreurs humaines : « Le doute est un oreiller commode pour une tête bien faite. » Au contraire, Pascal est désespéré de sentir que la certitude échappe à ses facultés, et il la demande avec une ardeur passionnée à la révé-

lation. « Humiliez-vous, raison impuissante; taisez-vous, nature imbécile : apprenez que l'homme passe infiniment l'homme, et entendez de votre maître votre condition véritable que vous ignorez. Écoutez Dieu. » C'est que, la question de vérité à part, il y a celle du bonheur, celle de l'éternité. « Entre nous et l'enfer ou le ciel, dit-il, il n'y a que la vie entre deux, qui est la chose du monde la plus fragile. » Et ailleurs : « Le repos dans cette ignorance est une chose monstrueuse et dont il faut faire sentir l'extravagance et la stupidité à ceux qui y passent leur vie. » Il ne s'agit plus pour Pascal de la recherche abstraite du vrai, il est en proie à une fiévreuse et ardente préoccupation de ses suites. Aussi, quand il annonce une certitude obtenue, c'est un cri de délivrance et de triomphe, et à la fois d'horreur contre l'aveuglement de ceux qui la méconnaissent. Le fragment suivant donne cette double note : « Ceux qui croient que le bien de l'homme est en la chair, et le mal en ce qui le détourne des plaisirs des sens, qu'ils s'en soûlent et qu'ils y meurent. Mais que ceux qui cherchent Dieu de tout leur cœur, qui n'ont de déplaisir que d'être privés de sa vue, qui n'ont de désir que pour le posséder..., qu'ils se consolent, je leur annonce une heureuse nouvelle : il y a un libérateur pour eux, je le leur ferai voir; je leur montrerai qu'il y a un Dieu pour eux, je ne le ferai point voir aux autres. »

A ces chercheurs de bonne volonté et qui soupirent après la foi, Pascal n'offrira pas seulement les moyens ordinaires de conviction, « les livres saints, l'histoire, les miracles, » les raisonnements connus des apologistes, il proposera des raisons nouvelles tirées de la partie des mathématiques dont il est l'inventeur, du calcul des probabilités. De là le fameux morceau sur le pari. Partant de cette idée que, « selon les lumières naturelles, Dieu est infiniment incompréhensible, » et que « nous sommes incapables de connaître, « ni ce qu'il est, ni s'il est, » Pascal examine les raisons qu'il y a de parier, à croix ou pile, pour son existence, et il se décide, en pesant le gain ou la perte, *à prendre croix que Dieu est.* Il se cite lui-même en exemple, comme ayant ainsi parié, et, pour vaincre les répugnances que peut causer cet emploi ou plutôt cette abdication de la raison, il conseille de commencer en faisant tout comme si l'on croyait, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, et conclut : « Naturellement même cela vous fera croire et vous abestira. » Puis, supposant que l'adversaire répond : « Mais c'est ce que je crains, » il ajoute, avec un suprême mépris : « Et pourquoi? qu'avez-vous à perdre? » Cet étrange discours, plus propre à scandaliser qu'à édifier, Pascal nous avertit « qu'il est fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après, pour prier cet être infini et sans parties auquel il soumet tout le sien, de se soumettre aussi le vôtre, pour votre bien et pour sa gloire. » C'est ainsi qu'il portait dans sa démonstration de la religion chrétienne non-seulement l'effort de son intelligence, mais toutes les ardeurs et toutes les effusions de son cœur.

Le livre devait offrir encore plus de ressources et une plus grande variété d'effets littéraires que les *Provinciales*. Il aurait contenu des lettres, des dialogues, presque des scènes, et surtout des peintures de la nature humaine d'une suprême éloquence. On peut juger imparfaitement de tout cela par les ébauches tracées et les fragments exécutés, dont Prévost-Paradol a dit avec tant de justesse et d'élégance : « Rien ne ressemble plus à des ruines que les matériaux de quelque vaste édifice, s'ils sont restés épars sur le sol, et l'œil contemple avec la même tristesse ce que l'homme n'a pas achevé et ce que le temps a détruit. Cette grande apologie de la religion chrétienne, que Pascal avait conçue et qu'il avait commencé d'écrire, nous offre à peu près le même aspect, dans les éditions fidèles qu'on en a publiées de nos jours, que si un antique manuscrit à moitié consumé ou imparfaitement déchiffré, n'en avait livré que quelques fragments à la curiosité humaine. »

Ces fragments eurent eux-mêmes une singulière destinée. Ils se composaient de mille petits papiers volants qui furent réunis par les héritiers de Pascal dans l'ordre ou plutôt dans le désordre où ils se retrouvèrent et collés au hasard sur un grand registre in-folio, dont il fut fait plus tard deux copies. Plusieurs années après la mort de son illustre pensionnaire, Port-Royal, en butte à de nouvelles et plus violentes persécutions, songea à tirer de ces notes confuses un « livre d'édification » qui contribuât à rendre l'opinion publique favorable aux amis de l'auteur. Sous l'inspiration d'Arnauld et de Nicole, trop occupés pour prendre ce soin, le duc de Roannez s'en chargea et s'en acquitta en esprit timoré et en homme médiocre; malgré les protestations de M^me^ Périer contre les mutilations perpétuelles que le duc appelait des « arrangements et des embellissements », le livre parut en 1670, sous le simple titre de *Pensées.* Ce premier recueil était très-court, et comprenait, rangées en une suite d'*articles*, les pensées conformes au but des éditeurs, et celles que de faciles altérations pouvaient y ramener. Il se grossit, d'éditions en éditions, de fragments empruntés aux copies du manuscrit, de morceaux littéraires ou philosophiques étrangers à l'ouvrage projeté, ou même de conversations de Pascal, rédigées de mémoire. Le P. Desmolets fournit, en 1728, dans ses *Mémoires de littérature* une grande part de ces éléments nouveaux. Au milieu de ces accroissements, les altérations primitives de la pensée ou de la forme furent maintenues, et, en partie, les divisions adoptées par les premiers éditeurs. Les deux principales éditions des *Pensées*, dans l'ancien cadre, sont celles de Condorcet, en 1776, et de Bossut, en 1779. Cette dernière est devenue le type de toutes celles qui se firent jusqu'en 1842. A cette date, Victor Cousin signala le premier les différences profondes entre le recueil imprimé des *Pensées* et les notes composant le manuscrit original. Il dévoila, avec des exemples à l'appui, toutes les sortes d'altérations que l'œuvre posthume avait subies : « altérations de mots, altérations de tours, altérations de phrases, suppressions, substitutions, additions, composition arbitraire et absurde,.... décomposition plus arbitraire encore. » Partout on semblait avoir pris à tâche d'amortir la vivacité du style; appliquant à Pascal ses principes sur le *moi*, qu'il avait si peu pratiqués, on avait enlevé les tours personnels, supprimé les épanchements de l'âme, étouffé les cris, effacé dans le style l'empreinte de l'homme. Il fallait que la personnalité de Pascal fût bien fortement marquée, pour que, après avoir subi ce système d'effacement, il en subsistât encore des traces! On avait aussi, en maint endroit, affaibli à dessein la pensée, modifié l'argument, supprimé ou même changé les conclusions, suivant ce que réclamait un pieux dessein ou ce que suggérait la médiocrité chargée de l'exécuter. Le travail considérable de Cousin à ce sujet, s'intitulait modestement : *Des Pensées de Pascal, Rapport à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition de cet ouvrage* (1843, in-8). Cette nouvelle et véritable édition *princeps* fut donnée, deux ans après, par M. Prosper Faugère, sous le titre de *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal*, publiés pour la première fois conformément aux manuscrits originaux, en grande partie inédits (1844, 2 vol. in-8); les fragments et pensées relatifs à l'apo-

logie de la religion sont séparés des morceaux divers étrangers au grand ouvrage de Pascal, et classés autant que possible selon les indications de l'auteur. Une édition classique donnée par M. Havet, suivant le texte authentique, mais en conservant à peu près le cadre et les divisions de l'édition de Bossut, est accompagnée d'une très-importante étude préliminaire et d'un excellent commentaire perpétuel (1852, in-8, et 1867, 2 vol. in-8).

Les principaux opuscules de Pascal, restés inédits ou publiés incomplétement et par fragments dans les *Pensées*, sont suivant l'ordre chronologique : *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies* (vers 1648); *Ecrit sur la conversion du pécheur* (même époque); la *Préface du Traité du vide* (1652), d'où Bossut tira son chapitre : *De l'Autorité en matière de philosophie;* le *Discours sur les passions de l'amour* (1652 ou 1653), retrouvé par V. Cousin; la dissertation *De l'Esprit géométrique* (vers 1655); *De l'Art de persuader* (1657 ou 1658). Ses *Lettres*, peu nombreuses, traitent d'événements de famille et de sujets d'édification. Outre la *Conversation avec Saci* sur Epictète et Montaigne, on avait fait aussi entrer dans les *Pensées* un remarquable *Discours sur la condition des grands*, tenu par Pascal au jeune duc de Roannez. Après la publication anonyme des *Provinciales*, racontée ci-dessus, on mentionne les éditions spéciales de 1700 (Amsterdam, 2 vol. in-12), avec les notes de G. Wendroek, pseudonyme sous lequel Nicole les avait traduites en latin (Cologne, 1658); de 1816 (Paris, 2 vol. in-8); de 1827, in-8), avec notice par Villemain, etc. Il a été donné, par l'abbé Bossut, une édition devenue bien insuffisante des *Œuvres complètes de Pascal* (La Haye et Paris, 1779, 5 vol. in-8, av. figures; 1819, 6 vol.). Il en est préparé une par M. Faugère pour la collection des *Grands écrivains* dirigée par M. Ad. Régnier. Faut-il mentionner ici les fameuses prétendues *Lettres* de Galilée, de Pascal et de Newton, produites de 1867 à 1869, qui avaient pour conséquence de faire honneur à Pascal des grandes découvertes de Newton, mais qui, malgré tous les efforts d'un savant français, M. Chasles, pour en soutenir l'authenticité, furent reconnues pour l'œuvre d'un audacieux faussaire?

Cf. M^me^ Périer : *Vie de Blaise Pascal*, en tête des diverses éditions des *Pensées ;* — Nicole : *Histoire des Provinciales*, en tête de sa traduction latine; — Bossut : *Discours sur la vie et les ouvrages de Pascal* (1781); — Desmolets : la continuation des *Mémoires de littérature et d'histoire* de Sallengre (1726-1731); — Jos. de Maistre : *De l'Eglise gallicane* (1821, in-8); — Sainte-Beuve : *Histoire de Port-Royal*, t. II et III, passim), et *Causeries du lundi*, t. V; — Hermann Reuchlin : *Pascal's Leben* (Stuttgart et Tubingue, 1840 in-8); — Vict. Cousin : *Des Pensées de Pascal* (cité plus haut); — P. Faugère : *Introduction* à son édition, et *Génie et écrits de Pascal* (Paris, 1847, in-8) traduit de la *Revue d'Edimbourg* (janvier 1847); — l'abbé Flottes : *Etudes sur Pascal* (Paris, 1846, in-8); — Fr. Collet : *Fait inédit de la vie de Pascal* (Ibid., 1848, in-8); — Havet : *Etude sur Pascal*, en tête de son édition; — l'abbé Maynard : *Pascal, sa vie, son caractère*, etc. (1850, 2 vol. in-8); — A.-R. Vinet : *Etudes sur Pascal* (1856, in-8); — D. Nisard : *Histoire de la littérature française ;* — Henri Martin : *Histoire de France ;* — *Eloges de Pascal*, par Andrieux (1813), Faugère et Bordas-Demoulin (1842); — Prévost-Paradol : *les Moralistes français* (1865, in-18), etc.

PASCAL (Jacqueline), sœur du précédent, née à Clermont le 4 octobre 1625, morte à Paris le 4 octobre 1661. D'une précocité d'esprit presque aussi vantée que celle de son frère, elle fit tout enfant des vers sur des sujets au-dessus de son âge. Sur le conseil et à l'exemple de Corneille, elle composa, pour le palinod de Rouen, des stances sur la Conception immaculée, et obtint le prix. Présentée à la cour, à Saint-Germain, elle composa, à cette occasion, quelques vers qu'on a conservés, notamment une *Epigramme* sur la grossesse de la reine et « le mouvement qu'elle a senti de son enfant ». Le hasard révéla en elle du talent pour la comédie et on la fit jouer, en février 1639, devant le cardinal de Richelieu, de qui elle obtint la grâce de son père (voy. l'article précédent). Une violente petite vérole l'ayant défigurée, elle fit des vers pour remercier Dieu de lui avoir enlevé sa beauté, et songea à entrer dans la communauté de Port-Royal, à laquelle elle conquit, dans son frère, un illustre défenseur. On a de Jacqueline Pascal, devenue sœur Sainte-Euphémie, des *Lettres* très-remarquables par la grandeur du style et l'élévation de la pensée, sur les affaires religieuses de Port-Royal et sur divers sujets d'éducation et d'édification chrétienne. Elles ont été réunies par Victor Cousin dans son ouvrage sur *Jacqueline Pascal* (1844, in-18). — Une sœur aînée, Gilberte PASCAL, née en 1620, mariée en 1641 au conseiller en Cour des aides Florian PÉRIER, a écrit, outre la remarquable *Vie* de son frère, quelques lettres ordinairement réunies à celles de Pascal.

Cf. Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II et III; — *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal* (1751, t. II).

PASQUIER (Etienne), jurisconsulte et historien français, né le 7 avril 1529, à Paris, mort le 30 août 1615. Ses maîtres dans l'étude du droit furent Hotman à Paris, Cujas à Toulouse, Socin à Bologne. Il fut reçu avocat au parlement de Paris en 1549, et plaida cette même année sa première cause. Ses travaux littéraires lui avaient déjà fait une réputation dans le monde lettré et savant, qu'il était encore obscur au barreau; mais, en 1564, ayant été chargé de soutenir la cause de l'Université contre les jésuites, le retentissement de ces débats et la vigueur de son plaidoyer lui donnèrent une grande renommée. Il fut délégué aux Grands-Jours de Poitiers en 1580 et à ceux de Troyes en 1583. Il devint, en 1585, avocat général à la Chambre des comptes, et fut député aux états généraux de Blois en 1588. Fidèle à la royauté, il suivit Henri III à Tours et rentra à Paris à la suite d'Henri IV. En 1604, il résigna sa charge en faveur de son fils aîné.

Magistrat intègre et savant aimable, Pasquier mêlait l'enjouement aux plus graves travaux. Il a rendu un grand service à l'étude de notre histoire par ses *Recherches de la France*, comprenant neuf livres dont il publia le premier en 1561. Les origines de notre histoire nationale y sont étudiées aussi profondément que le permettait l'époque, et malgré l'insuffisance des documents et les erreurs d'interprétation, il joint, en général, un jugement sain à une grande ardeur de savoir. Parmi les autres écrits que nous possédons de lui, ses *Lettres* tiennent ensuite le premier rang, par l'intérêt qu'elles offrent pour l'histoire du temps, et en particulier pour le tableau de la vie privée des magistrats. Elles comprennent vingt-deux livres dans l'édition de ses *Œuvres*. Le recueil de ses écrits contre les jésuites, est aussi fort curieux, non-seulement par le talent et le style, mais aussi par l'idée qu'ils donnent d'un esprit éminemment français défendant contre tout empiétement étranger les mœurs, les institutions et les droits de son pays. Outre son plaidoyer dans la cause de l'Université, qui a été inséré au livre III de ses *Recherches*, il a écrit, presque à titre officiel, le *Manifeste* lancé contre les jésuites après l'attentat de Barrière et le *Catéchisme des jésuites*. Ceux que Pasquier attaquait lui répondirent par la *Vérité défendue*, la *Chasse du renard Pasquin* et la *Recherche des Recherches*. D'autres écrits de Pasquier eurent pour cause des circonstances politiques : *Exhortation aux princes et seigneurs du Conseil privé du roi pour obvier aux séditions* (1561);

Congratulation au roi sur sa victoire et heureux succès contre l'étranger (1588). Un intérêt plus littéraire s'attache aux productions de sa jeunesse, qu'il réunit à plus de quatre-vingts ans, sous le titre de *Jeunesse de Pasquier*, et qu'il appelle ses «gaillardises» : le *Monophile*, dialogue en prose; les *Colloques d'amour;* les *Lettres amoureuses;* les *Jeux poétiques*, en latin et en français. Il faut ajouter à ces ouvrages les *Ordonnances générales d'amour*, facétie qu'il publia sous le voile de l'anonyme en 1564, et qui fut rééditée par Goujet, avec des notes en 1762. Les *Œuvres* de Pasquier (Amsterdam [Trévoux], 1723, 2 vol. in-fol.) sont loin d'être complètes. Un de ses ouvrages qui était resté inédit : l'*Interprétation des Institutes de Justinien*, a été publié par Ch. Giraud (Paris, 1847, in-4). Ses *Œuvres choisies* ont été publiées par M. L. Feugère (Ibid., 1849, 2 vol. in-18).

Cf. Ch. Giraud : *Notice, en tête de l'Interprétation des Institutes;* — L. Feugère : *Essai sur la vie et les ouvrages d'Etienne Pasquier*, avec une bibliographie de ses œuvres, en tête de l'édition des *Œuvres choisies;* — Dupin aîné : *Eloge de Pasquier* (1843); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III.

PASQUIN, PASQUILLE et PASQUINADE. On appelle pasquinade ou pasquille, une satire bouffonne et triviale, rappelant les placards épigrammatiques, les pamphlets que le peuple romain eut longtemps le privilége d'attacher à une statue dite de Pasquin, élevée au centre de Rome, à l'angle du palais Braschi. Cette statue d'un héros inconnu, reste mutilé d'un beau groupe de style grec, reçut le nom d'un tailleur du voisinage, connu par ses quolibets et ses brocards, et devint bientôt, pour l'Italie et l'Europe, le type du mauvais plaisant. Le gouvernement papal, qui était loin d'être épargné, toléra patiemment une guerre d'épigrammes qui, à tout prendre, le renseignait sur l'état des esprits. Clément VII, importuné à la fin, voulut un jour faire briser et jeter dans le Tibre la statue aux satires. Les neveux du pape, attaqués eux-mêmes, sous prétexte de népotisme, prirent l'avis du Tasse, qui leur répondit : « N'en faites rien, car il naîtrait de sa poussière un nombre infini de grenouilles qui, jour et nuit, nous assourdiraient de leurs coassements. » Pasquin avait un interlocuteur, Marforio, autre statue figurant un fleuve, trouvée au XVI[e] siècle dans l'ancien Champ-de-Mars, et placée aujourd'hui au Capitole. Marforio et Pasquin composaient en quelque sorte un journal populaire en partie double. Il se posait de l'un à l'autre les questions les plus indiscrètes. Parfois les demandes et les réponses se succédaient de jour en jour si rapidement, qu'elles formaient un véritable dialogue, déplaisant pour ceux qui en étaient l'objet. Voici, pour échantillon, celui auquel donna lieu le péril dont le Tasse avait sauvé Pasquin :

MARFORIO.

Ah! mon cher ami, que je suis heureux de te retrouver! On te disait mis en pièces et noyé dans le Tibre.

PASQUIN.

On m'avait en effet brouillé avec l'Inquisition. J'ai comparu devant les cardinaux. Tu comprends qu'ils m'ont condamné. Sans un autre Torquatus, la bouche de Rome était close par la main des barbares. Heureusement la raison a désarmé la haine, et la satire doit la vie à la poésie.

Pasquin touchait à toutes choses et n'avait pas pour vertu la discrétion. Il parlait d'ordinaire en vers et, dès l'origine, se servait habilement du latin, parfois même du grec. Ce n'est guère qu'au XVIII[e] siècle qu'il emprunta la langue italienne. Il ne pouvait avoir de l'esprit tous les matins. Il s'est plaint ainsi des plagiats et des sottises qu'on lui faisait commettre :

Me miserum! Copista etiam mihi carmina figit,
Et tribuit nugas jam mihi quisque suas.

Il faisait ses réflexions sur les mœurs du jour et s'indignait de voir le Mérite devenir le laquais de la Fortune. Ou bien il prenait à partie les anciens maîtres du monde, gouvernés par des valets :

Roma, olim tibi erant servi domini dominorum;
Servorum servi nunc tibi sunt domini.

Pasquin s'attachait volontiers à l'actualité politique. Lorsque Pie VII fit un concordat avec la France, il déclara que Pie VI, pour conserver la foi, avait perdu le saint-siége, et que Pie VII, pour conserver le saint-siége, perdait la foi.

Pio per conservar la fede
Perde la sede;
Pio per conservar la sede
Perde la fede.

Plus près de nous encore, Pasquin a donné son avis sur les choses du moment, mais à des intervalles de plus en plus longs · la presse avait substitué à ses placards satiriques une plus éclatante publicité. Cependant, longtemps après avoir renoncé à la parole, la statue de Pasquin fut encore gardée par une sentinelle.

On a formé des recueils, devenus très-rares, de pasquinades ou pasquilles. Le premier imprimé est simplement intitulé : *Pasquillus* (Rome, 1510, in-4). Un autre, plus volumineux, a pour titre : *Pasquillorum tomi duo, quorum primo versibus ac rhythmis, altero soluta oratione conscripta quamplurima continentur, ad exhilarandum confirmandumque... pii lectoris animum* (Eleutheropolis [Bâle], 1544, 2 vol. pet. in-8); il contient, outre des pasquilles authentiques, des libelles protestants, sur les indulgences, l'infaillibilité du pape, les évangiles, etc. Plusieurs recueils ont pour titre et sous-titre : *Pasquillus, carmina apposita Pasquillo* (Rome, 1512, 1513, 1526, in-4).

Cf. Mary-Lafon : *Pasquin et Marforio* (Paris, 1861, in-18); — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, t. IV.

PASSERAT (Jean), poëte et érudit français, né le 18 octobre 1534 à Troyes, mort le 14 septembre 1602 à Paris. Il fut professeur aux colléges du Plessis et du Cardinal-Lemoine, étudia ensuite le droit sous Cujas, et succéda, en 1572, à Ramus dans la chaire d'éloquence et de poésie latine au Collége Royal. Ses cours eurent un grand succès. Il alliait à de profondes connaissances beaucoup de gaieté et d'esprit. Jeune homme, il avait perdu un œil en jouant à la paume; vers la fin de sa vie, une attaque de paralysie le rendit aveugle. Il se comparait alors plaisamment à l'Amour et à la Fortune. Mal payé par les trésoriers royaux, il se plaignait gaîment de la diminution continuelle de sa pension,

Que l'on rogne de sorte, et retranche et recule,
Qu'elle ne suffit pas à nourrir une mule.

Passerat aimait le vin, comme le prouve son *Ode à Bacchus*, qui n'est pas une simple fiction de poëte. Il avait une franchise hardie, et, dans la *Satire Ménippée*, il attaque avec toute sa verve gauloise l'hypocrisie et le fanatisme.

Mais, dites-moi, que signifie
Que les ligueurs ont double croix?
C'est qu'en la Ligue on crucifie
Jésus-Christ encore une fois.

Toutes ses poésies françaises ont, avec la finesse de l'esprit, le tour simple et naturel, et l'on cite comme un petit chef-d'œuvre *le Coucou, ou la Métamorphose d'un homme en oiseau*. Ses poésies latines sont d'un humaniste très-versé dans l'étude des anciens. Ses travaux d'érudition sont savants sans pédantisme. « C'est, dit Sainte-Beuve, une figure à physionomie antique qui rappelle Varron et Lucien tout ensemble. »

On a de Passerat : *Vers de chasse et d'amour* (Paris, 1597, in-4); *Kalendæ januariæ et varia*

quædam poemata (Paris, 1597, in-8); *Recueil d'œuvres poétiques* (Paris, 1602, in-12, et 1606, 2 vol. in-8); traduction en français d'*Apollodore* (Paris, 1604, in-12); *de Litterarum inter se cognatione et permutatione* (Paris, 1606, in-8); *Præfationes et orationes* (Paris, 1606, in-8); *Commentarius in Catullum, Tibullum et Propertium* (Paris, 1608, in-fol.); *Conjecturarum liber* (Paris, 1612, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II; — Sainte-Beuve : *Tableau de la littérature française au XVI^e siècle ;* — L. Lacour : *Passerat, chapitres inédits, précédés d'une notice* (Paris, 1856, in-8.

PASSERI (Giovanni-Battista), antiquaire italien, né le 10 novembre 1694 à Farnèse (campagne de Rome), d'une ancienne famille de Pesaro, mort le 4 février 1780. Après avoir été avocat et architecte, il entra dans les ordres, sous l'influence d'un chagrin domestique, et devint vicaire-général de Pesaro, auditeur de Rote et protonotaire apostolique. Antiquaire du grand-duc de Toscane, membre associé de l'Académie d'Olmütz et de la Société royale de Londres, etc., il a laissé, outre un riche musée, des travaux très-importants : *Lucernæ fictiles musæi Passeri, cum animadversionibus* (Pesaro, 1739-1751, 3 vol. in-folio); *Discorso sulla storia dei fossili della campagna di Pesaro* (Bologne, 1775); *Picturæ Etruscorum in vasculis* (Rome, 1767-1775, 3 vol. in-fol., avec 300 planches); *Novus Thesaurus gemmarum veterum ex insignioribus dactyliothecis selectarum cum explic.* (Rome, 1781-1783, 3 vol. in-fol.), etc., et une trentaine d'écrits non imprimés.

Cf. Degli Abbati : *Vie de G.-B. Passeri* ; — Tipaldo : *Biogr. degli Italiani illustri.*

PASSERONI (Carlo-Giovanni), poëte italien, né à Lantosca (comté de Nice) le 8 mars 1713, mort à Milan le 26 décembre 1803. Il fit ses études dans cette dernière ville, qui devint sa patrie d'adoption. Il entra dans les ordres et refusa les dignités et fonctions qu'on lui offrait, pour cultiver les lettres dans un petit cercle d'amis qu'il charmait par sa gaieté. Il mourut à quatre-vingt-neuf ans, membre de l'Institut des sciences, lettres et arts de la République Cisalpine, laissant plusieurs ouvrages d'un caractère jovial et même burlesque. Le principal est un poëme en trente-quatre chants et environ douze mille octaves, *Il Cicerone* (Venise, 1750, 2 vol. in-8), plusieurs fois réimprimé à Milan ou à Turin, et dont l'originalité comique le rapproche des maîtres italiens, si nombreux dans ce genre de poésie. On cite en outre : *Traduzione di alcuni epigrammati greci* (Milan, 1786-1794, 9 parties, in-8), et des fables dans le goût d'Esope, *Favole esopiane* (Ibid., 1786, 6 vol. in-12).

Cf. Tipaldo : *Biogr. degli Italiani illustri*, t. VII.

PASSI (Giuseppe), ou DEL PASSO, littérateur italien, né à Ravenne le 13 octobre 1569, mort à Venise en 1620. Il entra chez les Camaldules et parut vouloir justifier sa résolution dans ses ouvrages, ou est résumé tout le mal que peut dire un sexe de l'autre, sous l'influence de la théorie du célibat. Tels sont : *Défauts des femmes* (I Difetti donneschi, Venise, 1598), poëme très-souvent réimprimé ; *Trattato dello stato maritale* (Ibid., 1602-1610), traduit en latin (1613), *la Mostruosa fucina delle sordidezze degli uomini* (Venise, 1603), avec une *Suite* (1609), etc.

Cf. *Annali camaldolesi*, t. VIII ; — Cinelli : *Bibliothèque volante.*

PASSION (CONFRÈRES DE LA). L'une des plus anciennes compagnies d'acteurs laïques qui s'organisèrent au moyen âge. Pour bénéficier de la vogue acquise aux représentations scéniques, jusque-là inspirées et dirigées par l'Eglise, la confrérie de la Passion s'établit d'abord, en 1398, au bourg de Saint-Maur, près Paris ; elle dut bientôt, pour subsister, solliciter de Charles VI un privilége qu'elle obtint en 1402. Les sociétaires se transportèrent alors à l'hôpital de la Trinité, près la porte Saint-Denis, dans une maison bâtie deux cents ans auparavant par des gentilshommes, pour recevoir les pèlerins et les voyageurs nécessiteux qui arrivaient trop tard aux portes de la ville. Ils y trouvèrent une salle spacieuse, dont les voûtes étaient soutenues par des arcades et des colonnes. Les Parisiens qui allaient jusqu'à Saint-Maur pour jouir du spectacle, gagnèrent à cette translation, qui mettait le théâtre à leur portée, et les confrères de la Passion demeurèrent en possession de la faveur publique. Ils se sont rendus célèbres par leur fameux *Mystère de la Passion* (voy. MYSTÈRES). Vers 1539, privés de leur local, ils s'installèrent à l'hôtel de Flandre. Mais le temps de leur prospérité était passé : le Parlement interdit l'ouverture de leur salle à certaines fêtes; les clercs de la Basoche et les Enfants-sans-Souci leur firent une redoutable concurrence en jouant des moralités et des farces plus attrayantes que le drame religieux. Les confrères de la Passion existaient encore en 1615, comme on le voit par une requête adressée à Louis XIII par la troupe du théâtre de Bourgogne, en vue de faire restreindre leurs immunités. Les comédiens de ce dernier théâtre finirent par leur racheter leur privilége. Avec les confrères de la Passion disparurent les compositions de notre théâtre primitif, auxquelles succédèrent presque sans transition les chefs-d'œuvre de la scène française.

Cf. Les ouvrages cités à l'article MYSTÈRES.

PASSION (MYSTÈRE DE LA). — Voyez MYSTÈRES.

PASSIONEI (Domenico), écrivain italien, cardinal, né à Fossombrone (duché d'Urbin) en 1682, mort à Frascati en 1761. Il compléta ses études par des voyages en Hollande et en France. Légat et nonce du saint-siége, archevêque d'Éphèse en 1721, cardinal en 1738, il succéda en 1755 à Quirini, comme conservateur en chef de la bibliothèque du Vatican. Il laissa, en mourant, un riche musée d'antiquités. Il était membre de la plupart des sociétés littéraires de l'Italie, et associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de France. On a de lui un certain nombre de *Lettres*, des *Pièces* diplomatiques, des essais de traduction insérés dans des *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal Passionei*, par Galletti (Rome, 1762, in-4); une *Oraison funèbre du prince Eugène* (1737, in-4 et in-8), traduite en français par M^{me} Dubocage. Il a concouru avec Fontanini à la révision du *Liber diurnus pontificum* et à la formation d'un grand recueil d'*Inscriptions antiques* (Lucques, 1765), auquel Fontanini seul a mis son nom.

Cf. Lebeau : *Eloge du cardinal P.*, dans le *Recueil* de l'Acad. des inscript., t. XXXI ; — Goujet : *Eloge historique* (La Haye, 1763, in-12).

PASSIONS. Les passions, qui ont un rôle dans plusieurs genres littéraires, au théâtre, dans le roman, dans une correspondance, ont surtout leur place marquée dans l'éloquence. Les anciens rhéteurs les considéraient, avec les mœurs et les preuves, comme une des trois parties de l'invention et soumettaient leur emploi, comme celui de tous les ressorts oratoires, à des règles précises. Les prenant en elles-mêmes et dans leur action, ils les définissaient « des sentiments de douleur ou de plaisir qui apportent un tel changement dans l'esprit qu'il se transfigure suivant la direction dans laquelle ils l'entraînent et que, sur les mêmes objets, son jugement n'est plus le même. » Cet effet constitue à la fois la force des passions dans l'éloquence et leur danger, et c'est pour cela qu'Aristote en blâmait l'usage au barreau, demandant que l'orateur laissât les juges se prononcer

avec une entière liberté d'esprit et ne fît pas en quelque sorte violence à leur suffrage en s'adressant à leur cœur. Protestation en pure perte contre une de ces forces naturelles de l'âme dont la rhétorique et la philosophie doivent nous apprendre à nous servir ou à nous défendre, sans essayer d'en proscrire l'usage. On a toujours trouvé et l'on trouvera toujours chez les poëtes et les orateurs, avec des idées et des images, les mouvements sensibles et passionnés que la vue des choses fait naître en nous suivant le jour sous lequel elles se présentent. La nature ne nous a pas faits seulement capables de voir, de comprendre, mais aussi de sentir, de jouir et de souffrir, de haïr et d'aimer. Car, pour l'écrivain, comme pour le psychologue, tous les sentiments se ramènent au plaisir et à la douleur, et toutes les passions à l'amour et à la haine. La sympathie, la reconnaissance, le respect, l'admiration, l'enthousiasme, etc., ne sont que des formes différentes de l'amour; l'aversion, la colère, l'indignation, l'horreur, le mépris, la crainte, etc., ne sont que la haine sous différents noms. « Malheur, disait Bossuet, en parlant des choses divines, à la connaissance qui ne se tourne pas à aimer et se trahit elle-même ! » Dans l'art, la poésie, l'éloquence, cette défaillance, cette trahison de l'intelligence est contre nature : connaître, c'est aimer, à moins que ce ne soit haïr. C'est au poëte, à l'orateur à mettre d'accord la raison et la sensibilité, la justice et la passion.

L'emploi des passions s'appelle le pathétique (du grec πάθος), et voici quelques-unes de ses règles. Il faut d'abord se demander si le sujet que l'on traite le comporte et dans quelle mesure. Appliquer les grands mouvements de l'âme aux petites affaires, c'est, a-t-on dit, « mettre le masque et le cothurne d'Hercule à un enfant. » Racine, dans les *Plaideurs*, a donné de merveilleux échantillons du ridicule qui s'attache, dans un plaidoyer, aux grandes passions oratoires sur des objets indignes d'elles. Il faut ensuite dans les sujets qui admettent le pathétique, le faire venir à propos. Les mouvements passionnés demandent, en général, une préparation; produits brusquement, ils étonnent, ils choquent, ils font rire. On n'a pas tous les jours des catilinaires où l'invective de l'indignation puisse éclater, aux premiers mots, comme un coup de tonnerre, et Cicéron lui-même compare l'orateur qui débute par le pathétique à un homme ivre au milieu d'une assemblée à jeun. C'est surtout à la fin du discours que la passion a le droit d'éclater. Après les preuves, après les moyens de conviction accumulés dans tout le discours, les esprits étant éclairés, il faut, par un dernier effort, ébranler, entraîner les âmes. Sans exclure la passion des autres parties du discours, c'est donc dans la péroraison qu'elle trouve le plus naturellement sa place.

Le pathétique, outre l'à-propos, demande la mesure. Un appel trop prolongé à la sensibilité la fatigue, l'épuise ou la blesse. Rien ne tarit si vite que les larmes, dit Cicéron : *Nihil lacryma citius arescit*. La violence des émotions ne peut pas plus durer que toute autre violence. L'ennui, le ridicule même sont voisins du pathétique, comme du sublime. Aussi, pour remédier aux dangers d'un style passionné, les anciens avaient distingué deux sortes de pathétique : le direct et l'indirect. Le premier consiste dans l'effort que fait l'orateur pour communiquer à ses auditeurs les passions dont il se montre animé lui-même; le pathétique indirect ou réfléchi a lieu quand l'orateur, sans faire éclater ses sentiments, présente des objets ou des tableaux propres à exciter des émotions que l'auditeur semble éprouver de lui-même.

Parmi les conditions du pathétique, celle qu'on regarde comme la première est d'être ému soi-même pour émouvoir. De là le précepte populaire jusqu'à la banalité, dans sa formule latine ou française : *Si vis me flere, dolendum est primum ipsi tibi* (Horace, *Ad Pisones*, 102);

> Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.
> (Boileau, *Art poétique*, ch. III, v. 142.)

De là ce bel axiome de la rhétorique : *Pectus est quod disertos facit*. Cicéron, qui avait l'avantage de joindre à la théorie la pratique, a dit : « Pour moi, je le proteste, je n'ai jamais essayé d'inspirer aux juges la douleur, la pitié, l'indignation ou la haine que je n'aie vivement ressenti les émotions que je voulais faire passer dans leur âme... Et qu'on n'aille pas regarder comme un phénomène surprenant que le même homme se livre si souvent aux transports de la haine ou de l'amour. Telle est la force des sentiments et des pensées dont l'orateur fait usage, qu'il n'a pas besoin de feinte et d'artifice; la nature même des moyens qu'il emploie pour remuer les cœurs, agit encore plus fortement sur lui que sur aucun de ses auditeurs. » Il y a eu pourtant de grands comédiens qui n'étaient pas de l'avis de Cicéron et qui conseillaient de se défier de la passion vraie et ressentie, comme un certain diplomate enseignait à se défier du premier mouvement, qui est le bon. Un acteur d'un grand talent a dit que, lorsque, dans sa jeunesse, il se laissait gagner lui-même par la passion, il en poussait l'expression trop loin et risquait de verser dans le ridicule, mais qu'ayant appris à conserver tout son sang-froid dans les mouvements les plus violents, il excitait la passion avec d'autant plus de puissance qu'il en était lui-même plus complétement dégagé. C'était, disait-on, un comédien et non un orateur. Mais, ne serait-ce pas parce que les orateurs peuvent n'être que des comédiens dans le maniement des passions, qu'Aristote voulait leur en interdire l'emploi ?

Cf. Les divers *Cours* et *Traités de rhétorique*; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, ou *De l'Usage des passions dans le drame* (Paris, 1843-68, 5 vol. in-18).

PASSOW (François-Louis-Charles-Frédéric), philologue allemand, né à Ludwigslust le 20 septembre 1786, mort le 11 mars 1833. Élève de Jacobs, Hermann et Wolf, il professa la littérature ancienne au gymnase de Weimar et à l'université de Breslau. Outre de savantes éditions de Perse, de Longus, de Musée, de Denys Périégète, de Nonnos, de Parthénius, etc., on cite de lui : *Tableau de la littérature grecque et romaine* (Uebersicht der griech. und rœmischen Lit.; Berlin, 1815, in-4); *Meletemata critica de Æschyli Persis* (Breslau, 1808, in-4); un excellent *Dictionnaire grec* (Handwœrterbuch der griech. Sprache; Leipzig, 1819-24, 2 vol. in-4; plus. fois refondu; nouv édit. 1841-57, 4 part. in-4); *Opuscula academica* (Ibid., 1835, in-8); *Mélanges* (Vermischte Schriften; Ibid., 1843, in-8).

Cf. Waechter : *Passows Leben und Briefe* (Breslau, 1839); — Ersch et Gruber : *Allg. Encyklopædie*.

PASTEUR (LE), livre de Hermas; — LES PASTEURS DE BETHLÉEM, poëme de Lope de Vega (voy. ces noms).

PASTICHE (de l'italien *pasticcio*, pâté). C'est l'imitation minutieuse du style d'un écrivain, reproduisant les formes et les contours de ses phrases, comme la pâte d'un moule reproduit un modèle. Buffon a dit avec raison que « le style ne peut ni se transporter, ni s'altérer ». Aussi n'y a-t-il rien de plus vain que de chercher à se donner le style d'un auteur connu en copiant sa manière et ses tours : c'est le moyen de n'être jamais soi-même, de ne jamais avoir une physiononomie, une personnalité. A force de refléter un écrivain, on arrive

tout au plus, comme on le disait de Salvandy à l'égard de Chateaubriand, à en être le clair de lune. Le pastiche pratiqué sérieusement est la plus déplorable forme de l'imitation (voy. ce mot).

Mais à côté du pastiche sérieux il y en a un autre, celui qui est fait par jeu d'esprit et par parodie. Celui-là peut être amusant et devenir une excellente satire des auteurs imités. Boileau, dans deux lettres, a fait le pastiche du style de Balzac et celui du style de Voiture. De notre temps, on a d'autant mieux réussi dans le pastiche de ce genre, qu'il y a chez presque tous les auteurs contemporains, même chez les meilleurs, une certaine recherche, de certains tours qui leur constituent une manière. Cette manière, c'est-à-dire la partie la moins bonne, mais la plus saillante de leur style, voilà précisément ce dont on a fait le pastiche. Pour ce motif, il n'y a pas d'écrivains plus faciles à contrefaire que les chefs d'école. On peut leur présenter à eux-mêmes, par mystification, une imitation de leurs procédés qui aille jusqu'à la charge, et être sûr qu'ils y applaudiront comme à l'heureuse tentative d'un fidèle disciple. D'ingénieux pastiches d'un certain nombre d'écrivains contemporains ont été faits par M. Lemercier de Neuville (*Pastiches critiques*, 1856, petit in-12; *I Pupazzi*, 1866, in-18) et par l'auteur anonyme du *Parnassiculet contemporain* (1867, in-32).

PASTOR FIDO (IL), comédie pastorale de Guarini (voy. ce nom).

PASTORALE (POÉSIE), genre de poésie dont l'objet est de représenter la vie champêtre et les mœurs des bergers, soit d'après la nature, soit d'après des idées et des images de convention. On a fait remonter la poésie pastorale à des temps reculés, au livre de *Ruth* chez les Hébreux, au poëme des *Œuvres et jours* d'Hésiode chez les Grecs; mais, comme genre littéraire à part, elle ne peut être reportée au delà de Théocrite. Il y eut sans doute longtemps avant lui des poëtes qui chantèrent la campagne; mais leurs tableaux de la vie pastorale, ainsi que les chansons où figurent des bergers et des laboureurs, ne constituent pas un genre à part, et quant au berger Daphnis, dont le nom et les louanges reviennent si souvent chez les poëtes de l'antiquité, et auquel ils attribuent l'invention de la poésie pastorale, il doit être mis au nombre des personnages mythiques, ou du moins aucun renseignement positif ne permet de lui donner place dans l'histoire littéraire.

Théocrite, comme poëte pastoral, n'a jamais été égalé. Lui seul a représenté la vie des champs avec toute sa vérité et sa rudesse. Dans celles de ses idylles qui mettent en scène des bergers, des gardeurs de bœufs, de brebis, de chèvres, le dialogue où s'échangent soit des propos amis, soit des railleries mordantes, est d'une vérité, d'une réalité telle, qu'on lui a reproché souvent de descendre jusqu'à la grossièreté et la bassesse. Il faut prendre garde qu'une délicatesse excessive n'ait à cette critique plus de part que le bon goût, et qu'elle ne prenne pour bas et grossier ce qui est seulement naïf et rustique. On se rappellera, en outre, qu'il y a dans les idylles de Théocrite une partie lyrique amenée par une lutte de chant, où des vers alternés montrent les côtés plus élevés de la vie champêtre, en peignent les beautés et le charme, en racontent les légendes. Voilà, dans son développement primitif et complet, la poésie pastorale telle qu'on ne la retrouvera plus dans la foule des imitateurs vrais ou prétendus de Théocrite. Bion et Moschus, successeurs immédiats de Théocrite et ses contemporains, n'ont déjà plus sa simplicité, sa vérité; ils recherchent l'éclat, et même l'esprit; par suite, ils préfèrent la description à la forme du dialogue. Virgile, dont les *Bucoliques* sont des modèles si parfaits de style et quelquefois de sentiment, n'a pris le plus souvent que le cadre de la poésie pastorale. Dans ce cadre il place toutes sortes d'idées, relatives à la politique, à la religion, à ses intérêts, à ses affections, etc.; mais on n'y voit point de peinture de la vie des champs, et ses bergers n'ont ni le langage, ni les mœurs des bergers réels. Chez Calpurnius, imitateur de Virgile, l'églogue devient déclamatoire, et malgré quelques traits de sentiment, quelques touches élégantes, la décadence se marque dans le style et dans la pensée. Némésien, contemporain de Calpurnius, eut les mêmes qualités et les mêmes défauts. Parmi les *Idylles* d'Ausone, on ne peut citer, comme touchant au genre pastoral, que l'idylle des *Roses*. La pastorale latine fut restaurée au XV^e et au XVI^e siècle par plusieurs poëtes italiens, entre lesquels nous nommerons Pontanus, Sannazar et Vida. Sannazar se distingue des deux autres, parce qu'il a représenté les mœurs et les travaux des populations qui habitent les rivages de la mer. Tous trois ont manié le vers latin avec une rare habileté. Ce qui les caractérise, c'est la recherche de l'élégance, et l'emploi excessif de la périphrase. « Jamais, dit Saint-Marc Girardin l'horreur du mot propre et l'effort pour trouver le prétendu mot élégant n'ont été poussés plus loin. »

La poésie pastorale est cultivée par bien d'autres poëtes italiens, et dans la langue nationale. C'est surtout dans la pastorale dramatique, et faite pour le théâtre, qu'ils réussirent. Leurs principales œuvres en ce genre furent l'*Aminte* du Tasse (1573); le *Pastor fido* de Guarini (1590); l'*Alceo* d'Antonio Ongaro (1591), qu'on appela « l'Aminte mouillée », *Aminta bagnata*, parce que les personnages étaient des pêcheurs et non des bergers; la *Filli di Sciro* de Guidubaldo Bonarelli (1607); la *Fidalma* de P. Bonarelli (1642), etc. Dans toutes ces œuvres, les personnages parlent non pas la langue qui convient à leur situation, mais le langage raffiné des courtisans. Au XVIII^e siècle, le même pays produisit des poésies pastorales où les prêtres, les laboureurs, les pêcheurs parlaient leur propre langue, naïve sans prétention, et qui se rapprochaient du genre de Théocrite. Ce sont les pastorales de J. Meli, écrites dans le dialecte sicilien, particulièrement ses *Ecloghe pescatorie*.

En France, au XVI^e siècle, Ronsard et Desportes composèrent des églogues; mais notre véritable poëte pastoral à cette époque fut Vauquelin de La Fresnaye. Aucun écrivain, parmi les Français, n'a eu au même degré le don de la naïveté, de la familiarité champêtre. Il laisse de côté les titres d'églogues et de bucoliques, pour donner à ses poésies rustiques le titre d'*Idillies*, c'est-à-dire « imagettes et petites tablettes de fantaisies d'amour », représentant naïvement « la nature en chemise ». Le XVII^e siècle s'ouvrit par l'*Astrée*, ce fameux roman qui eut, pendant près de cent ans, un si grand succès. Les bergers y tiennent beaucoup de place; mais ces bergers sont des gens du monde déguisés, tout pleins de beaux sentiments, des sophistes pointilleux dissertant sur tout, même sur la philosophie de Platon. De ces bergers de l'*Astrée* sortirent bien des personnages abstraits et de convention, n'ayant de la vie pastorale que le chien, la houlette et les moutons, et qui figurèrent pendant plus d'un siècle dans les églogues ou dans les pastorales dramatiques. A cette famille appartiennent les personnages que Racan fait parler dans ses *Bergeries* (1625), et ceux que les poëtes dramatiques français, à l'imitation des Italiens, mirent en scène dans les nombreuses pastorales de la première partie du XVII^e siècle, telles que *la Silvie* et *la Silvanire* de Mairet (1621, 1625). Les contemporains admettaient sans peine de voir des courtisans transformés en porteurs de hou-

lettes, et d'entendre ces gardeurs de moutons, gracieux jusqu'à la fadeur, tenir le langage de la société polie. Cette fiction admise, les *Eglogues* de Segrais (1658) se font goûter par la douceur, la tendresse, la pureté, l'agrément; *Timarette* et *Amire* sont, en leur genre, de petits chefs-d'œuvre. On peut mettre au même rang, pour le sentiment et le style, la fameuse idylle allégorique de Mme Deshoulières sur ses enfants. Dans les *Eglogues* de Fontenelle (1688), le sentiment fit place à l'esprit, et le manque de naturel s'y montra sans scrupule. On ne s'en étonnera pas, si on lit dans son *Discours sur la nature de l'églogue* ses arrêts contre « la grossièreté » de Théocrite. « Les discours qu'il prête à ses personnages, ajoute-t-il, sentent trop la campagne; ce sont là de vrais paysans, et non des bergers. » Avec cet auteur « si *délicat*, si *galant* et si *fin* », comme dit Perrault, le langage et les idées de la poésie pastorale tombent de la convention dans l'afféterie. Les poëtes, au reste fort médiocres, du XVIIIe siècle qui le suivent font moins que lui montre d'esprit, mais par impuissance et non par raison et par goût; ils remplacent l'esprit par une sentimentalité subtile ou fade. Les peintres reproduisirent sur la toile ces fausses imaginations des poëtes : leurs œuvres, ne parlant qu'aux yeux, restent aimables et gracieuses; les œuvres poétiques au contraire, ne parlant qu'à l'intelligence, sont devenues insupportables. L'influence de Gessner, le « Théocrite de Zurich », se fit sentir en France, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle; quelques poëtes d'une nature tendre et rêveuse se prêtèrent facilement à une transformation où, par une illusion assez singulière de la critique, on voyait un retour à l'antique, tandis qu'il fallait y voir bien plutôt un pas en avant vers le courant moderne. Berquin, enthousiaste de Gessner, lui emprunta surtout ce qu'il a d'un peu précieux et maniéré. Léonard, plus vraiment poëte, lui prit la grâce et le sentiment; le talent mélancolique dont il était doué inclina souvent son idylle à l'élégie. Florian aussi fut, en une certaine mesure, le disciple de Gessner. « J'ai tâché d'habiller la *Galatée* comme vous habillez vos Chloés, lui écrivait-il; je lui ai fait chanter les chansons que vous m'avez apprises, et j'ai orné son chapeau de fleurs volées à vos bergères. » Quelques années plus tard, un poëte du premier ordre, André Chénier, allait reproduire l'idylle antique, avec un sentiment exquis, avec une forme de la plus rare pureté. Il devait mériter qu'on dît de lui : « C'est la naïve simplicité de Théocrite, jointe à la douce mélancolie de Virgile. » Le XVIIIe siècle se terminait lorsqu'on mit au jour quelques-unes des idylles d'André Chénier. Il était réservé à notre temps d'apprécier à leur juste valeur des œuvres tout empreintes de son génie poétique. Cette admirable poésie fut la dernière manifestation en France de la muse pastorale. Nous devons toutefois ajouter que le genre pastoral s'y est enrichi plus tard de chefs-d'œuvre en prose, comme *la Mare au Diable* ou *la Petite Fadette*, de George Sand.

Nous avons indiqué les idylles allemandes de Gessner (*Idyllen*, 1758, 1762), pour leur influence sur la littérature française. L'enthousiasme qu'elles excitèrent ne se borna pas au premier moment, puisque bien plus tard Andrieux les comparait aux *Bucoliques* de Virgile et les leur préférait sous certains rapports. Ce critique oubliait que le luxe des ornements, la profusion des couleurs, la monotonie des descriptions constituent de graves défauts, dans des œuvres d'ailleurs remarquables. Les Allemands citent encore dans le genre pastoral, E.-Ch. de Kleist, l'auteur du *Printemps*, dont Schiller a dit qu'il avait surtout un admirable talent pour peindre les paysages, et J.-H. Voss, l'auteur des trois idylles réunies sous le titre de *Louise*, où l'on admire une simplicité digne d'Homère. Au genre pastoral appartient en outre par plusieurs côtés l'admirable poëme de Gœthe, *Hermann et Dorothée*. En Hollande, on estime Tollens, dont les idylles, pleines d'esprit et de finesse, n'ont pas assez de simplicité et de grâce.

L'Angleterre, qui a si heureusement exprimé la poésie intime, la poésie domestique, qui a eu des peintres de la nature d'un sentiment si pénétrant, n'offre que de rares œuvres pastorales, et en général ces œuvres sont médiocres. Au XVIe siècle, Spenser donna le *Calendrier du berger* (*Shepheard's Calendar*, 1579), poëme où il chantait son amour pour la belle Rosalinde, et qui, plein de subtilités et d'archaïsmes, fut difficile à comprendre même pour les contemporains. Vers la même époque, Sidney écrivit, à l'imitation de Sannazar, le roman pastoral intitulé *Arcadia*. Au XVIIe siècle, Phinéas Fletcher publia des églogues sur les pêcheurs (*Piscatory Eclogues*, 1633), et Milton composa la pastorale de *Lycidas*.

Au XVIIIe siècle, les critiques anglais placent quelquefois dans la poésie pastorale le poëme du *Cidre*, de John Philips, les *Saisons*, de Thomson, et *le Garçon du fermier*, de Robert Bloomfield; mais ces trois poëmes, que distinguent de remarquables qualités, rentrent plus particulièrement dans le genre descriptif et didactique. L'Angleterre n'offre dans l'églogue, en ce siècle, outre les poésies de W. Collin, que les *Pastorales* de Pope, *le Printemps*, *l'Eté*, *l'Automne*, *l'Hiver*, qui, composées à l'âge de seize ou dix-sept ans, doivent être surtout regardées comme des exercices d'un admirable écolier. Son *Eglogue sacrée* du *Messie* n'est, ainsi qu'on l'a dit, que la quatrième églogue de Virgile ingénieusement adaptée à l'histoire évangélique et combinée avec des passages d'Isaïe.

En Espagne, on ramène au genre pastoral deux romans : la *Galatée* de Cervantes et la *Diane amoureuse* de Montemayor. Mais la poésie pastorale proprement dite, dont Boscan commença à donner, au XVIe siècle, quelques morceaux dans ses pièces imitées des Italiens, ne fut décidément introduite dans la littérature espagnole qu'au XVIIe siècle, par Manoel de Villegas. Le poëte qui a le mieux réussi, soit dans de véritables églogues, soit dans des romances pastorales, est Melendez Valdes, dont l'Académie de Madrid couronna, vers 1780, l'idylle intitulée *Batilo*, et composée dans le sentiment de celles de Gessner. Le Portugal eut, au XVIe siècle, plusieurs poëtes qui se distinguèrent dans le genre pastoral : Antonio Ferreira, « l'Horace portugais »; Sa de Miranda, passionné comme Ferreira pour l'antiquité, et qui forma avec lui la langue poétique dont se servit Camoens; Pedro de Andrade Cominha, que son élégance a fait ranger parmi les classiques portugais; Falcam de Resende, Alvarez de Oriente, Diego Bernardes, surnommé « le Prince de la poésie pastorale ». Au commencement du XVIIe siècle, on cite encore Fr.-R. Lobo, dont la *Corte na Aldea* (1619), pastorale mêlée de prose et de vers, est regardée comme un chef-d'œuvre.

Cf. Finkenstein : *Arethusa, oder d. bukol. Dichter des Alterthums* (Berlin, 1806); — Næke : *De Theocrito inventore poesis bucolicæ* (Bonn, 1828); — J.-H. Voss : *Ueber Virgils Ton und Auslegung* (1791); — Meusel : *De Theocriti et Virgili parte bucolica* (1766); — Fontenelle : *Discours sur la nature de l'églogue*; — Marmontel : *Eléments de littérature*; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, leçons XLII à LIV.

PASTORET (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, marquis DE), jurisconsulte et littérateur français, né le 25 octobre 1756 à Marseille, mort le 28 septembre 1840. Au milieu de ses fonctions judiciaires et de sa carrière politique, ses travaux le firent

élire membre de l'Académie des inscriptions en 1785, et de l'Académie française en 1820. Il s'appliqua surtout à l'étude des législations antiques, et y porta, selon M. Alfred Maury, des vues philosophiques et élevées, l'impartialité et la liberté d'esprit qui distinguent le véritable critique. Son grand ouvrage est l'*Histoire de la législation des anciens peuples* (Paris, 1817-1837, 11 vol. in-8). Il y analyse les législations des Assyriens, des Phéniciens, des Égyptiens, des Crétois, des Lacédémoniens, des Athéniens, des peuples de l'Asie Mineure, des Persans, des villes de la Grande-Grèce et de la Sicile, et celle des Étrusques. Ce long travail ne devait être que la première partie d'un ouvrage que l'auteur se proposait de poursuivre avec la législation romaine; il n'eut pas le temps d'accomplir ce projet. On a de lui des recherches de même ordre sur les *Lois maritimes des Rhodiens, des Grecs et des Romains* (Paris, 1784, in-8); *Zoroastre, Confucius et Mahomet* (1787, in-8); *Moïse* (1788, in-8), etc. Il a laissé en outre : *Éloge de Voltaire*, (1779, in-8); traduction des *Élégies*, de Tibulle (1783, in-8); *Discours en vers sur l'union entre la magistrature, la philosophie et les lettres* (1783, in-8), etc. Il a collaboré à l'*Histoire littéraire de la France*, ou *Recueil des ordonnances des rois de France*, dont il a publié les t. XV à XX, aux *Archives littéraires de l'Europe* (1804-1808), et il a donné des *Mémoires* au Recueil de l'Académie des inscriptions.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. et portative des contemporains;* — Quérard : *la France littéraire.*

PASTORET (Amédée-David, marquis DE), homme politique et littérateur français, fils du précédent, né à Paris le 2 janvier 1791, mort dans cette ville le 19 mai 1857. L'un des chefs du parti légitimiste, il se rallia à l'Empire en 1852 et fut fait sénateur. Membre de l'Académie des beaux-arts dès 1823, il a écrit des poëmes et élégies (1813-1824), une étude sur *les Guises à Naples* (1825, in-8), une *Histoire de la chute de l'Empire grec* (1829, in-8), et quelques romans (1835-1838). [*Dict. des Contemp.*, les deux premières édit.]

PASTOURELLE, petite poésie inventée par les troubadours au XIII^e siècle. C'est une des formes nombreuses que créa, à cette époque, l'art raffiné de la chanson. La pastourelle était une sorte d'églogue dialoguée entre un berger et une bergère, la *pastoure*. Lorsque celle-ci gardait des vaches et non des moutons, on donnait le nom de *vaqueyra*, vachère, à la chanson. Le plus souvent le berger avait nom Robin et la bergère Marion. Le langage de ces sortes de pièces amoureuses était parfois très-libre dans sa naïveté. A leur agrément poétique se joignait celui de la musique qui les accompagnait. On recherchait surtout un rhythme rapide et cadencé, de vives et joyeuses ritournelles. Les plus remarquables pastourelles sont celles de Giraud Riquier, de Jean Estève de Béziers, de Moniot de Paris, de Poulet de Marseille et de Froissard.

Cf. Histoire littéraire de la France.

PASZKOWSKI (Martin), écrivain polonais du XVII^e siècle. Il est auteur de plusieurs poëmes, dont le plus étendu a pour sujet la guerre chez les Turcs, les Tartares et les Cosaques (Cracovie, 1626); cette composition est accompagnée d'un essai historique sur les Cosaques, d'un petit dictionnaire turc et d'une dissertation sur *les Superstitions des musulmans.* Il a traduit en polonais la *Chronique de la Sarmatie européenne*, d'Alex. Guagnini, de Vérone.

PATAGON (LE), langue de la région australe de l'Amérique du sud. Elle est parlée par les Patagons et par quelques-unes des peuplades connues sous le nom de Tehuelhets. On ne sait rien sur le caractère de cette langue, dont on ne connaît que quelques mots recueillis par Pigaffeta. Dans la Patagonie occidentale on se sert d'un idiome qui paraît être un mélange de chilien et de tehuelhet. — Voy. CHILIENNES (Langues).

PATANDJALI, philosophe et grammairien indien qui vivait, à ce que l'on présume, vers le VI^e siècle avant notre ère. Il fonda et appliqua à la vie pratique le doctrine du *yôga* ou de l'union avec Dieu, doctrine antérieure au bouddhisme et qui a peut-être servi de fondement à cette religion. Ses ouvrages sont le *Yoga-Soûtra*, en quatre livres, et le *Mahâbhâchya*, commentaire célèbre sur la grammaire de Pânini, le législateur de la langue sanscrite. Le *Yoga-Soûtra* n'est connu que par les *Miscellaneous Essays* de Colebrooke (t. I). Le *Mahâbhâchya* a été publié en partie par le D^r Ballantyne (Benarès, 1855).

Cf. Sur le Yoga : le livre XII^e du *Mahabharata ;* — V. Cousin : *Histoire générale de la philosophie*, 6^e leçon ; — Max Muller : *Histoire de l'ancienne littérature sanscrite* (en anglais) ; — Weber : *Histoire de la littérature indienne*, trad. par Sadous (1859, in-8).

PATAVINITÉS, idiotismes propres à Tite-Live (voy. ce nom).

PATHELIN (MAISTRE PIERRE), célèbre farce du XV^e siècle, et l'un des monuments les plus remarquables de l'ancien génie comique de la France. On n'en connaît avec certitude ni la date précise ni l'auteur. On l'a principalement attribuée à Antoine de la Sale, l'auteur des *Quinze joyes de mariage* et de la *Chronique du petit Jehan de Saintré*, et à Pierre Blanchet, « poëte satirique et joyeux compère, » compagnon et fournisseur des clercs de la Basoche. Cette seconde attribution, proposée par Beauchamps au siècle dernier, est aujourd'hui tenue pour la plus exacte. Toutefois la farce de *Pathelin* est tellement populaire au XV^e siècle qu'on ne peut guère y voir la création propre et individuelle du poëte comédien Blanchet; elle s'est répandue dès lors de la France à l'étranger, et on la trouve imitée, en Allemagne, dans les *Scenica progymnasmata* de Reuchlin. Il est plus probable que, la trouvant déjà dans le domaine de la gaieté publique, le clerc basochien s'est borné à la remanier et à la rajeunir pour son théâtre et l'a mise ainsi sous la forme qu'elle devait garder dans l'histoire littéraire.

Tout le monde connaît le sujet et les principales scènes de *Maître Pathelin :* c'est une joyeuse école de friponnerie universelle, une suite de ruses et de fraudes faisant ricochet, sans autre morale que le plaisir, si cher à La Fontaine, de voir tromper un trompeur. Un avocat décrié et sans causes, Maître Pathelin, s'entretient avec son épouse, dame Guillemette, des moyens de renouveler, sans bourse délier, leur garde-robe qui s'en va en lambeaux; il leurre avec de belles paroles son voisin le drapier, et se fait donner, non sans peine, une pièce de drap, en se promettant bien de ne pas la payer. De son côté, le drapier s'applaudit de la lui vendre plus qu'elle ne vaut. Ce même drapier a un berger, Agnelet, qui le vole et qui a recours à l'avocat pour se défendre en justice contre son maître. Sur les conseils de Pathelin, le gardeur de moutons gagne son procès en faisant l'imbécile devant ses juges et en répondant à toutes les questions par le cri de ses bêtes. Pour couronner le tout, il ne fait pas d'autre réponse à maître Pathelin lui-même, quand celui-ci lui réclame ses honoraires. Le naturel et la vivacité de chacune de ces scènes, et surtout leur plaisant enchaînement, méritent presque à la farce de *Pathelin* le nom de comédie, et en font la perle littéraire de notre vieux théâtre. Le style en est net et déjà très-français; une foule d'expressions sont devenues proverbiales, et le

principal personnage est resté comme un type de fourberie flatteuse et cauteleuse. Il est tout entier dans la scène avec le drapier dont il capte la confiance par un pieux éloge de feu son père :

> Ah ! c'était un homme savant !
> Je requiers Dieu qu'il en ait l'âme
> De votre père ! douce dame !
> Il me semble encor, par ma foi,
> Que c'est lui qu'en vous je revoi.
> C'était un bon marchand et sage :
> Vous lui ressemblez de visage,
> Par Dieu ! comme droite peinture.
> Si Dieu eut onc de créature
> Merci, Dieu vrai pardon lui fasse
> A l'âme.
>
> LE DRAPIER.
> Amen ! par sa grâce
> Et de nous quand il lui plaira.
>
> PATHELIN.
> Par ma foi ! il me déclara
> Maintefois et bien largement
> Le temps qu'on voit présentement ;
> Moult de fois m'en est souvenu.

C'est la fable *le Renard et le Corbeau* que cette première scène, au dire de dame Guillemette elle-même, qui se met à conter l'apologue dans une forme encore agréable à côté du récit de La Fontaine. On peut dire mieux : cette fable, c'est la pièce entière.

La popularité de *Maître Pierre Pathelin* est attestée par le nombre des éditions qui en furent faites avant la fin du XVe siècle. Plusieurs ont été données à Lyon et à Paris, sans date, vers l'an 1480 (in-4 et petit in-4, goth.) ; la première datée est de 1490, et a pour titre *Pathelin le grant et le petit ;* elle est illustrée (Paris, pet. in-4, goth. fig. sur bois). Plusieurs de celles qui suivent, au XVIe siècle, offrent des remaniements de texte et des variantes de titre ; c'est *le Nouveau Pathelin, la Vie et le Testament de Maître Pierre Pathelin, la Comédie des tromperies , finesses et subtilités de Maître Pierre Pathelin*, etc. Des éditions modernes, avec restitution plus ou moins savante, ont été données par Geoffroy-Château (Paris, 1853, in-12) ; F. Génin (Ibid. 1854, gr. in-8), par P. Lacroix (1859, in-8), etc. *Maître Pathelin* fut mis de bonne heure en vers latins par Alex. Connibert (Paris, 1512, in-16, goth. souv. réimpr.). Il a été plusieurs fois repris au théâtre avec des remaniements plus ou moins profonds. Brueys et Palaprat en firent une comédie en prose en trois actes, *l'Avocat Pathelin*, qui eut au Théâtre-Français un succès soutenu ; il en a été tiré de M. Bazin. Enfin, M. Ed. Fournier a ramené avec éclat *Maître Pathelin* à la Comédie-Française, en conservant du texte primitif tout ce qui n'avait pas trop vieilli (Paris, 1872, in-16).

Cf, Beauchamps : *Recherches sur les théâtres de France* (Paris, 1735, in-4 et 3 vol. in-8) ; — Geoffroy-Château, F. Génin, P. Lacroix, Ed. Fournier : *Introductions* et *Notices* de leurs éditions ; — Demogeot : *Histoire de la littérature française ;* — F. Génin, dans la *Nouvelle biographie générale.*

PATHOS (du grec πάθος, passion), terme usité anciennement dans la rhétorique pour désigner la partie de l'art oratoire relative aux passions, et qu'on appelle aujourd'hui le *pathétique*. Depuis longtemps le mot *pathos*, dans ce sens, est tombé en désuétude, ainsi que le mot *ithos*, signifiant les mœurs oratoires. Déjà au dix-septième siècle on les trouve l'un et l'autre tournés en plaisanterie. Molière fait dire à Trissotin par Vadius (*Femmes savantes*, acte III, sc. 5) :

> On voit partout chez vous l'ithos et le pathos.

Le mot *pathos* n'est plus employé que pour signifier fausse chaleur, emphase affectée dans un ouvrage littéraire.

PATIN (Gui), médecin et écrivain français, né le 31 août 1602 à Houdan, près de Beauvais, mort le 30 août 1672. Son éducation fut commencée par son père, qui lui faisait lire, « encore tout petit, » les *Vies* de Plutarque. Il étudia ensuite au collége de Beauvais, d'où il vint à Paris faire sa philosophie au collége de Boncourt. Brouillé avec sa famille par son refus d'entrer dans la carrière ecclésiastique, il se livra à l'étude de la médecine et, comme il était privé de ressources, il se fit correcteur d'imprimerie. En 1624, il prit le grade de docteur, et en 1654 succéda à Riolan dans sa chaire au Collége de France. Quoiqu'il ait fait beaucoup de bruit, comme médecin, par ses vives polémiques en faveur des anciens contre les partisans des découvertes modernes, on allait l'entendre surtout pour ses bons mots et ses traits satiriques ; des grands seigneurs, le recevant à dîner, plaçaient un louis d'or sous son assiette, pour reconnaître le plaisir que leur causait sa verve sarcastique. Elle se retrouve entière dans ses *Lettres*, qu'il ne destinait pas à la publicité et qui font vivre son nom. Dans sa correspondance suivie avec les principaux savants de l'Europe, les nouvelles du jour, les détails curieux sur la littérature et les hommes illustres du temps, les bons mots abondent, avec des hardiesses de toute sorte, une malveillance visible, beaucoup de passion, de la crudité et quelquefois de la grossièreté. « Gui Patin, dit Vigneul-Marville, était satirique depuis la tête jusqu'aux pieds... Son chapeau, son collet, son manteau, son pourpoint, ses chausses, ses bottines, tout cela faisait nargue à la mode et le procès à la vanité. Il avait dans le visage l'air de Cicéron, et dans l'esprit le caractère de Rabelais. » Or, suivant la remarque de Bayle, ses lettres, écrites pour l'intimité, montrent l'homme tout entier et au naturel. Familières, sans prétention, souvent enjouées, elles ont le laisser-aller d'une conversation et l'agrément d'une confidence. Les incorrections n'y manquent pas, et la phrase française y est fréquemment coupée par des passages en latin, langue que l'auteur affectionnait et écrivait avec élégance.

Ce fut vingt ans après la mort de Gui Patin que l'on publia ses *Lettres choisies, depuis* 1645 *jusqu'en* 1672 (Cologne, 1692, 3 vol. in-12). On imprima ensuite un *Nouveau recueil de Lettres choisies* (1695, 2 vol. in-12), puis *Nouvelles lettres de feu M. Gui Patin, tirées du cabinet de M. Charles Spon* (1718, 2 vol. in-12). M. Reveillé-Parise en a donné une nouvelle édition, comprenant tous les recueils précédents (Paris, 1846, 3 vol. in-8). Treize *Lettres latines* de Gui Patin ont été insérées dans les *Clarorum virorum epistolæ* (1702, in-8). On lui attribue les *Éloges latins* du médecin Simon Piètre et du prévôt des marchands François Myron, dans les *Éloges* de Papire Masson. Il a laissé aussi quelques écrits sur la médecine, et a édité *l'Apologie de Galien* par G. Hoffman (Lyon, 1668, 2 vol. in-4). Bayle a publié un *Patiniana* (1703, in-12), et Bordeleu *l'Esprit de Gui Patin* (1709, in-12).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Vigneul-Marville : *Mélanges ;* — Reveillé-Parise : *Notice*, dans son édition ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI ; — A. Jal : *Dictionn. critique.*

PATIN (Charles), médecin et numismate français, fils du précédent, né le 23 février 1633 à Paris, mort le 10 octobre 1793. Après s'être fait recevoir avocat, il étudia la médecine, prit le grade de docteur et exerça avec distinction. Menacé de poursuites par Colbert pour une cause qui est restée inconnue, il quitta la France sur les conseils de son père et s'établit à Padoue ; il y occupa successivement les chaires de médecine et de chirurgie, fut membre de l'académie des *Ricovrati* et de celles des Curieux de la nature. Il s'occupa longuement de numismatique et d'ar-

chéologie, et publia entre autres ouvrages dignes d'estime : *Familiæ romanæ ex antiquis numismatibus* (Paris, 1663, in-fol.); *Introduction à l'histoire par la connaissance des médailles* (Paris, 1665, in-12), ouvrage souvent réimprimé, sous le titre d'*Histoire des médailles*, et que le directeur du *Journal des Savants*, de Sallo, accusait bruyamment de plagiat; *Imperatorum romanorum numismata* (Strasbourg, 1671, in-fol.); *Thesaurus numismatum e museo Patini* (Amsterdam, 1672, in-4); *Relations de voyages* (Bâle, 1673, in-12), où l'on remarque surtout ce qui est relatif aux musées d'Allemagne; *Lyceum Patavinum* (Padoue, 1681, in-4), etc. Charles Patin a donné quelques éditions, notamment celle de *Suétone* avec les médailles (Bâle, 1675, in-4).

PATIN (Madeleine HOMANET, Mme), femme du précédent, née en 1640, morte en 1682, fut membre de l'académie des *Ricovrati* et publia des *Réflexions morales et chrétiennes* (1680).

PATIN (Charlotte-Catherine), fille des précédents, appartint aussi à l'académie des *Ricovrati*. Elle publia : *Oratio de liberata civitate Vienna* (Padoue, 1683) ; *Tabellæ selectæ ac explicatæ* (Ibid., 1691, in-fol.), recueil de notices sur des tableaux célèbres ; *Relatio de litteris apologeticis*, dans les *Acta eruditorum* (1691).

PATIN (Gabrielle-Charlotte), sœur de la précédente et membre, comme elle, de l'académie des *Ricovrati*, a publié : *De Phœnice in numismate imperatoris Caracallæ expressa epistola* (Venise, 1683, in-4).

Cf. Gui Patin : *Lettres ;* — Renauldin : *les Médecins numismatistes ;* — Niceron : *Mémoires*, t. II et X ; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Camusat : *Histoire des journaux.*

PATISSON (Mamert), imprimeur français, né à Orléans, mort à Paris en 1601. Il était établi dans cette dernière ville depuis 1568. En 1580, il épousa la veuve de Robert Estienne II et prit la marque des Estienne. On recherche ses éditions pour la correction, la beauté des caractères, la largeur des marges et la solidité du papier. Parmi les meilleures, on cite la *Vénerie d'Oppian* (1575, in-4) et le traité de J. Scaliger *De Emendatione temporum* (1583, in-fol.). Il a laissé des notes sur *Pétrone*, imprimées dans l'édition donnée en 1629 par Lotichius.

Cf. Maittaire : *Historia typographorum aliquot Parisiensium.*

PATOIS. — Voyez DIALECTES et PATOIS.

PATOUILLET (le P. Louis), controversiste français, né le 31 mars 1699 à Dijon, mort en 1779. Membre de la Société de Jésus, il fut d'abord employé dans l'enseignement, puis appelé à prendre part aux polémiques contre les jansénistes, et collabora au *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques* (1734-48). A partir de 1743, il succéda à Duhalde dans la direction des *Lettres édifiantes*. L'archevêque de Paris, de Beaumont, trouva en lui un auxiliaire actif dans sa querelle contre les parlements; la vivacité que Patouillet y apporta le fit exiler de Paris; il alla résider à Amiens, puis à Uzès et à Avignon. On trouve dans ses écrits, comme dans beaucoup de ceux relatifs aux polémiques de la même époque, plus de déclamations que de raisonnements, plus d'injures que de style. Voltaire l'a distingué entre ses ennemis à cause surtout du ridicule qu'il était facile d'attacher à son nom.

On ne peut dire au juste quelle fut la part du P. Patouillet dans les nombreux écrits anonymes de l'époque; on s'accorde à lui attribuer : *Apologie de Cartouche, ou le Scélérat justifié par la grâce du P. Quesnel* (La Haye, 1733, in-12); *les Progrès du jansénisme, par frère Lacroix* (Quiloa, 1743, in-12); *Lettre d'un ecclésiastique à l'éditeur des Œuvres d'Arnauld* (1759, in-12); *Histoire du pélagianisme* (Avignon, 1763, 1767, 2 vol. in-12), etc. Il a donné la seconde édition de la *Bibliothèque janséniste* du P. Colonia, sous le titre de *Dictionnaire des livres jansénistes ou qui favorisent le jansénisme* (Anvers [Lyon], 1752, 4 vol. in-12), édition qui fut mise à l'index.

Cf. De Backer : *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus ;* — Quérard : *la France littéraire.*

PATRAT (Joseph), auteur dramatique français, né en 1732 à Arles, mort en 1801. Acteur médiocre, puis secrétaire de l'Odéon, il donna sur divers théâtres des pièces, dont plusieurs réussirent par la gaieté et le naturel. Nous citerons : *le Fou raisonnable, ou l'Anglais*, comédie (1781) ; *l'Heureuse erreur*, comédie (1783); *le Conciliateur à la mode*, revue en vers (1784); *les Méprises par ressemblance*, comédie en trois actes (1786); *le Présent du jour de l'an*, revue (1792), etc. Il a traduit, avec Weiss et Jauffret, *les Deux frères*, comédie de Kotzebue, qui eut un grand succès (1801), et fourni des poésies fugitives et des chansons aux recueils du temps.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PATRICE (Saint) ou PATRICK, apôtre de l'Irlande, né en Ecosse, probablement à Kill-Patrick, en 372, mort à Town-Patrick (Irlande), vers 466, le 17 mars. Sa mission chrétienne dans l'île d'Erin est l'objet d'une légende toute merveilleuse, et la caverne du *Purgatoire de saint Patrice*, célèbre par les récits de Denys le Chartreux, de Mathieu Pàris et de Vincent de Beauvais, ainsi que par les vers de Marie de France, fut pendant des siècles le théâtre de superstitions populaires. Saint Patrice avait un certain savoir et fonda dans le pays des églises, des monastères et des écoles; on dit qu'il y importa l'alphabet. On a sous son nom, outre des écrits d'une authencité très-douteuse, un récit intéressant quoique en mauvais latin, la *Confession de saint Patrice*. Ses *Œuvres* ont été publiées par J. Ware (Londres, 1656, in-8), et réimprimées dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland.

Cf. A. Butler : *Vies des saints ;* — Edm. Swift : *Life and acts of S. P.* (Dublin, 1809, in-8) ; — Ch. Labitte : *la Divine comédie avant Dante*, ch. v.

PATRISTIQUE, PATROLOGIE. Ces mots s'emploient pour signifier l'étude approfondie des œuvres et de la doctrine des Pères de l'Église. Il a été publié de notre temps par l'abbé Migne un *Cours de patrologie*, comprenant, pour les Pères grecs et latins, plus de 380 volumes. — Voy. PÈRES DE L'ÉGLISE.

PATRIX (Pierre), poëte français, né en 1583 à Caen, mort le 6 octobre 1671 à Paris. Il fut premier maréchal-des-logis de Gaston, frère de Louis XIII, puis écuyer de la duchesse d'Orléans. Il avait fait dans sa jeunesse des poésies que les contemporains disent très-originales, mais qu'il détruisit dans la suite. On n'a de lui que *la Miséricorde de Dieu sur la conduite d'un pécheur pénitent* (Blois, 1660, in-12), et quelques pièces de vers, entre autres une sur l'égalité dans la mort qui est célèbre et qui se termine ainsi :

> Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien;
> Je suis sur mon fumier comme toi sur le tien.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII, p. 226.

PATRIZZI (François), en latin *Patricius*, littérateur et philosophe italien, né dans l'île de Cherso en 1529, mort à Rome en 1597. Professeur de philosophie, il enseigna à Ferrare et à Padoue. Géomètre, historien militaire et poëte, il est connu surtout, comme philosophe, par son acharnement contre les doctrines d'Aristote. Ses *Discussiones peripateticæ* (Bâle, 1580, in-fol.) sont une diatribe violente contre les hérésies péripatéticiennes et annoncent le restaurateur du néo-platonisme

d'Alexandrie. Son édition, avec traduction latine, des écrits de *Mercure Trismégiste*, publiée sous le titre de *Nova de universis philosophia* (Ferrare, (1591, in-fol.), fut mise à l'index. On a encore de lui : *Della storia dieci dialoghi* (Venise, 1560, in-4), traduit en latin par Nicolas Stupano et réimprimé avec la *Methodus historica* de Bodin (Bâle, 1576, in-8); *Procli elementa theologica et physica latine reddita* (Ferrare, 5183, in-4); *la Milizia romana di Polibio, di Livio e di Dionisio Alicarnasseo* (Ferrare, 1583, in-4, avec planches), traduit en latin par Kuster; *Paralleli militares* (Rome, 1594-95, 2 vol. in-fol.); *Della Poetica* (Ferrare, 1586, in-4), etc. — Un autre écrivain, François PATRIZZI ou PATRIZZIO, plus connu sous le nom latin de *Patricius*, né à Sienne en 1494, et mort évêque de Gaëte, s'est fait connaître comme écrivain politique par des traités dont la plupart ont été traduits en français : *De Regno et Regis Institutione* (Paris, 1519, in-fol.); *de Institutione Reipublicæ* (Paris, 1519, in-fol.). On a aussi de lui un poëme *de Antiquitate Sinarum* et plusieurs autres opuscules.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XXXVI.

PATRONYMIQUES. — Voy. NOMS PROPRES.

PATRU (Olivier), avocat français, né en 1604 à Paris, où il est mort le 16 janvier 1681. Il fut élevé par sa mère, veuve d'un riche procureur au Parlement, qui, lui voyant de l'aversion pour ses cahiers de philosophie, lui donna des romans à lire. A dix-neuf ans, il alla voyager en Italie, où, toujours préoccupé de la forme littéraire et des inventions romanesques, il reçut avidement les conseils de d'Urfé. Ayant débuté au barreau peu après son retour, il se fit remarquer par une élégance et une correction alors inaccoutumées. Écrivant avec la même lenteur que Malherbe, il passait des années à polir, à limer ses plaidoyers, où Daguesseau ne peut s'empêcher de trouver de la sécheresse; il fut, avec Balzac, Vaugelas et d'Ablancourt, un des réformateurs et professeurs de la langue. « Il ne venait guère au Palais pour y plaider, dit Vigneul-Marville, ni pour y être consulté, sinon sur les difficultés du langage. » Il ne passait pas pour grand jurisconsulte, ni pour un avocat utile ni aux autres, ni à lui-même. Ausanetz, Défita, Petitpied, avec leur vieux style, remportaient tous les écus du Palais, pendant que Patru n'y gagnait même pas de quoi avoir de la bonne soupe. » Reçu à l'Académie française en 1640, il fit, en y entrant, un remercîment qui parut si beau, qu'on obligea ensuite tous les récipiendaires à faire un discours de réception. D'un caractère indépendant, il fut de la Fronde avec le cardinal de Retz, et il suspendit sa collaboration au *Dictionnaire* de l'Académie parce que l'on avait disputé cinq semaines pour savoir si la lettre A devait être qualifiée simplement voyelle, ou si c'était un substantif masculin. Il se mit alors à travailler au *Dictionnaire* de Richelet. On estimait ses jugements non-seulement en matière de langue, mais aussi en matière de goût; cependant il conseilla à Boileau de ne pas faire l'*Art poétique* et à La Fontaine de ne pas composer de *Fables*, ne croyant pas que ces ouvrages pussent se prêter aux ornements de la poésie. Vaugelas ne lui donne pas moins le titre de Quintilien français, et Boileau le compare à Quintilius, l'ami d'Horace et le censeur de ses vers. Patru passa les dernières années de sa vie dans une grande indigence qu'il supporta courageusement et qui ne lui enleva rien de sa douce gaieté. Il était sur le point de voir sa bibliothèque tomber aux mains d'un créancier, lorsque Boileau la lui acheta, en mettant pour condition qu'il en garderait la jouissance. Ses *Œuvres*, qui contiennent des plaidoyers, des factums, des remarques sur la langue, des lettres, etc., furent éditées d'abord en 1681. La meilleure édition est celle de 1732 (Paris, 2 vol. in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. VI; — Vigneul-Marville : *Mélanges*, t. III; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V; — Péronne : *Eloge de Patru* (1851, in-8).

PAUL (saint), *l'Apôtre des Gentils*, nommé d'abord Saul, né à Tarse en Cilicie, l'an 2, suivant l'opinion vulgaire, et, plus vraisemblablement, l'an 10 ou 12 de J.-C., martyrisé à Rome l'an 66. Il était d'une famille juive de la tribu de Benjamin. Il fut l'agent principal des persécutions dirigées contre les chrétiens en 37; se convertit à leur religion à la suite de la vision du chemin de Damas et devint le propagateur ardent de la foi nouvelle qu'il prêcha à Damas, à Jérusalem, à Césarée, à Antioche, à Chypre, dans diverses provinces de l'Asie Mineure, à Athènes, à Rome enfin. Il fonda l'église de Corinthe.

Paul a laissé des ouvrages considérables; les écrits des autres apôtres ne peuvent le disputer aux siens ni en importance ni en authenticité. On a de lui 14 *Epîtres* canoniques adressées aux fidèles des Eglises des régions qu'il avait évangélisées. Elles attestent une culture intellectuelle presque exclusivement juive. Ces *Epîtres*, dictées de 53 à 62, à peu près, sont pleines de renseignements sur les premières années du christianisme, et en font bien comprendre l'esprit. Paul appelle les gentils à la foi par l'ardeur d'une charité enthousiaste, plutôt qu'il ne démontre les dogmes à la raison. Il se plaît à exalter la folie de la croix; il se fait fort de la faiblesse même des moyens qu'il met au service de sa prédication; il se peint comme privé des dons de l'éloquence et de tous les avantages personnels, et son infériorité même fait sa puissance : *Cum infirmor, tunc potens sum*, tel est tout le thème de l'admirable panégyrique de saint Paul par Bossuet. Le style des *Epîtres*, souvent plein de verve, parfois sublime, est inégal, quoique toujours naturel. Saint Chrysostome, qui l'avait beaucoup étudié, dit de lui : « Ses discours ne sont point préparés avec art; il n'assujettit point l'Evangile aux lois de la grammaire ou de la dialectique; mais il raisonne avec justesse, en employant une vérité connue pour conduire à des conséquences inconnues. Il sait étendre ou resserrer son discours; adoucir, exciter ses mouvements; presser, encourager, captiver, étonner ses auditeurs à son gré. On peut dire qu'il possédait le fond et en quelque sorte la moelle de l'éloquence, et qu'il ne lui manquait que l'écorce ou la superficie du langage. Son grec n'est point pur; souvent la construction est hébraïque, et la phrase n'est point achevée. Ses paroles partent du cœur. Saint Paul dictait rapidement, suivant l'impétuosité de l'esprit divin qui l'animait : la lumière dont il était plein ne cherchait qu'à s'épancher et à se répandre au dehors. » — La 14e *Epître*, adressée aux Hébreux, a été contestée à saint Paul. On lui a attribué quelques écrits apocryphes, entre autres des *Lettres* à Sénèque. La critique allemande contemporaine a donné de diverses épîtres de saint Paul des explications qui s'écartent tout à fait de celles adoptées depuis des siècles. Les travaux de Paulus, de Baur, et surtout celui de K. Shader, *l'Apôtre Paul* (Leipsick, 1830-1834, 4 vol.) ont une importance qui mérite d'être signalée.

Cf. Conybeare et Howson : *Vie et Epîtres de saint Paul* (Londres, 1850, 2 vol. in-4); — A. Fleury : *Saint Paul et Sénèque* (Paris, 1853, 2 vol. in-8); — Aubertini : *Etude critique sur les rapports supposés entre Sénèque et saint Paul*, thèse (Paris, 1856, in-8); — E. Renan : *les Apôtres* (Ibid., 1866, in-8), et *Saint Paul* (1869, in-8); — Ch.

Martin : *Etudes sur les fondements de la dogmatique de Schleiermacher* (Genève, 1869, in-8) ; — l'abbé Maistre : *Histoire complète de saint Paul* (Paris, 1870, in-8).

PAUL LE SILENTIAIRE (Παῦλος Σιλεντιάριος), poëte grec du VIe siècle après J.-C.. Il fut, sous Justinien, chef des silentiaires ou secrétaires de l'empereur. C'est le plus distingué des poëtes de cette époque de décadence, et quoique maniéré, il a quelquefois de la grâce ou de la passion. On a de lui : *Description de l'église de Sainte-Sophie* (Ἔκφρασις τοῦ ναοῦ τῆς ἁγίας Σοφίας), poëme de 1029 vers, publié d'abord par Du Cange, avec l'*Histoire* de Cinnamus (Paris, 1670, in-fol.), et inséré dans le *Corpus historiæ bizantinæ* (Venise, 1729, in-fol.); *Description de la chaire* (Ἔκφρασις τοῦ ἄμβωνος), poëme de 304 vers, publié dans l'édition de la *Byzantine* de Bonn; 83 épigrammes dans l'*Anthologie*.

Cf. Du Cange : *Préface* de son édition ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

PAUL D'ÉGINE, Παῦλος Αἰγινήτης, médecin grec du VIIe siècle après J.-C., né dans l'île d'Égine. Nous avons de lui un ouvrage écrit avec pureté et concision, qui a pour titre : *Abrégé de la médecine en sept livres* (Ἐπιτομῆς ἰατρικῆς βιβλία ἔπτα). On estime surtout le VIe livre, relatif à la chirurgie. Cet ouvrage, édité d'abord par Alde (Venise, 1528, in-fol.), fut réimprimé à Bâle (1556, in-fol.), puis par René Brian, avec une traduction française (Paris, 1855, in-8). On en a trois traductions latines (Bâle, 1532, in-fol. ; Paris, 1534, in-fol. ; Bâle, 1556. in-fol.). Le VIe livre a été en outre traduit en français par Tolet (Lyon, 1540, in-12), et par Dalechamps (Ibid., 1570).

Cf. Sprengel : *Histoire de la médecine*, t. II ; — *Biographie médicale*.

PAUL DIACRE (Paul WARNEFRIED, dit), historien latin, Lombard d'origine, né vers 740, mort en 801. Elevé à la cour de Pavie, il devint précepteur de la fille du roi Didier. Les Francs ayant conquis le royaume des Lombards, il vécut quelque temps à la cour de Charlemagne. Il se retira au monastère du Mont-Cassin, où il fut ordonné diacre. On lui doit une histoire des Lombards jusqu'à l'année 744, intitulée : *De Gestis Longobardorum libri VI*. C'est un ouvrage estimé pour les renseignements et pour l'élégance du style. Édité d'abord à Lyon (1495, in-8), il a été plusieurs fois réimprimé, et inséré par Muratori dans ses *Rerum italicarum scriptores*, t. I.

Paul Diacre avait encore écrit l'histoire de l'Empire romain depuis Valentinien jusqu'à Justinien, en l'intitulant *Appendix ad Eutropium*. Cet opuscule ne nous est parvenu que modifié par un continuateur, probablement Landulphe Sagax; dans cet état, et avec la continuation jusqu'en 806, il se trouve imprimé à la suite d'*Eutrope*, sous le titre d'*Histoire mêlée*. On a encore du même : des *Hymnes* d'église, entre autres l'hymne *Ut queant laxis*, qu'on chante à la fête de saint Jean-Baptiste; des *Vies de Saints*, etc. L'abrégé du traité de Festus, *De Verborum significatione*, lui a été attribué sans preuves suffisantes.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca mediæ latinitatis* ; — Ersch et Gruber : *Allgemeine Encyklopædie*.

PAUL (l'abbé Armand-Laurent), littérateur français, né en 1740 à Saint-Chamas, en Provence, mort le 29 octobre 1809. Membre de la Société de Jésus, il enseigna à Marseille et à Arles. Il a donné des traductions assez fidèles de *Velleius Paterculus* (1768), de *Florus* (17), de *Justin* (1774), de *Phedre* (1805), de *Sulpice Sévère* (1805), etc. Il a publié aussi un ouvrage d'éducation estimé, sous le titre de *Cours de latinité* (Lyon, 1807, 1821, 10 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

PAUL ET VIRGINIE, roman de Bernardin de Saint-Pierre (voy. ce nom).

PAULIAN (l'abbé Aimé-Henri), savant français, né le 23 juillet 1722 à Nîmes, mort en 1821. Membre de la Société de Jésus, il enseigna la physique. A part des ouvrages élementaires sur cette science, il a donné : *Système général de philosophie* (Avignon, 1769, 4 vol. in-12); *Dictionnaire philosophico-théologique* (Nîmes, 1770, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

PAULIN (saint), *Meropius Pontius Anicius Paulinus*, écrivain latin, né en 353 à Bordeaux, mort en 431 à Nole. D'une famille illustre, il fut nommé, en 378, par l'empereur Gratien, consul substitué. En 389 il reçut le baptême, et en 393 la prêtrise. En 409 il fut choisi pour évêque par les habitants de Nole. On a de saint Paulin des *Poésies*, des *Lettres*, des *Paraphrases* de psaumes, etc. Tous ces écrits sont remarquables par les pensées et les sentiments. Ses vers sont d'un style plus pur que sa prose, bien qu'ils pèchent quelquefois contre la prosodie. Les *Œuvres* de saint Paulin, publiées très-incomplétement par Badius Ascensius (Paris, 1516, in-8), l'ont été d'une manière très-correcte par Lebrun (Ibid., 1685, in-4).

Cf Muratori : *Anecdota*, t. I ; — Lebrun : *Notice* de son édition ; — *Histoire littéraire de la France*, t. II, X et XI ; — Rabanis : *Saint Paulin de Nole* (1840, in-8) ; — Ad. Busé : *Saint Paulin et son siècle*, traduit de l'allemand par L. Dancoisne (1858, in-8).

PAULIN LE PÉNITENT, poëte latin, né en 376 à Pella (Macédoine). Il était petit-fils du poëte Ausone, et fut élevé à Bordeaux. Ruiné par l'invasion des Goths, il termina ses jours dans la misère. Il a raconté sa vie dans un poëme intitulé *Eucharisticon de Vita sua*, curieux pour l'étude des mœurs de son époque, mais très-incorrectement écrit. On le trouve dans l'*Appendice* de la *Bibliothèque des Pères* (Paris, 1579, in-fol.), et dans les œuvres de Paulin de Périgueux (Leipzig, 1686, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. II.

PAULIN DE PÉRIGUEUX, *Paulinus Petrocorius* ou *Petricordius*, poëte latin du Ve siècle. Il paraît être né à Périgueux. Intimement lié avec saint Perpétue, évêque de Tours, il écrivit, sur son désir, la vie de saint Martin. Dans une lettre adressée à ce prélat, il rappelle l'histoire de Balaam, et dit qu'en lui donnant la confiance d'écrire il a renouvelé le miracle d'ouvrir la bouche de l'âne. Cette vie de saint Martin (*Vita S. Martini*), en vers hexamètres, comprend six livres, et offre quelques passages assez élégants. Plusieurs auteurs, même Grégoire de Tours et Fortunat de Poitiers, l'ont faussement attribuée à saint Paulin de Nole. Elle a été publiée, avec quelques autres poésies du même auteur, par François Juret (Paris, 1585), par C. Daumius (Leipzig, 1686, in-8), et par Corpet, avec une traduction, dans la *Bibliothèque de Panckoucke* (Paris, 1849, in-8).

Cf. Fabricius : *Biblioth. mediæ et infimæ latinitatis*, t. V ; — *Histoire littéraire de la France*, t. II.

PAULIN (Jean-Philippe WERDIN, dit le P.), orientaliste allemand, né à Hof (Autriche) le 25 avril 1748, mort à Rome le 7 mai 1806. Il entra chez les Carmes déchaussés et fut envoyé comme missionnaire à Malabar. Il s'occupa l'un des premiers de la langue et de la littérature indiennes et publia, entre autres ouvrages : *Sidharubam, seu Grammatica sanscridana* (Rome, 1790, in-4) ; *Viaggio alle Indie Orientali* (Ibid., 1796, in-4), traduit en français par Marchena, avec notes de Forster, Anquetil-Duperron et Silvestre de Sacy (Paris, 1808, 3 vol. in-8; Atlas in-4); *De Antiquitate et affinitate linguæ zendicæ, sanscridanæ et germanicæ* (Padoue, 1799, in-4).

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Jacques), en latin *Palmerius*, né dans le pays d'Auge (Normandie) en 1587, mort en 1670. Il passa en Hollande, y servit contre les Espagnols, puis se retira à Caen. Très-versé dans les langues, il a laissé des *Poésies* en grec, en latin, en français, en espagnol et en italien. Il a montré beaucoup de savoir dans ses *Exercitationes in optimos fere auctores græcos* (Leyde, 1668, in-4) et dans sa *Græciæ antiquæ descriptio* (Ibid., 1678, in-4).

PAULMY (Marc-Antoine-René DE VOYER D'ARGENSON, marquis DE), littérateur et bibliophile français, fils unique du marquis René-Louis d'Argenson, né le 22 novembre 1722 à Valenciennes, mort le 13 août 1787. Passionné pour les livres, il se créa une des plus belles bibliothèques qu'ait jamais pu posséder un simple particulier. Elle comprenait environ cent mille volumes choisis avec soin et formant surtout une riche collection d'auteurs français, et plus particulièrement de poëtes. Le marquis de Paulmy en dressa le catalogue exact, et plaça à la tête d'un grand nombre d'ouvrages des notices manuscrites, dictées ou écrites par lui, dans lesquelles on trouve souvent des indications précieuses et quelquefois des jugements d'un goût littéraire exercé. En 1785, Monsieur, comte d'Artois (depuis Charles X), acquit cette bibliothèque, à la condition que le fondateur en garderait la jouissance toute sa vie. C'est ainsi qu'a été formée la bibliothèque de Monsieur, devenue la bibliothèque de l'Arsenal. Le marquis de Paulmy fut élu membre de l'Académie française en 1748. Il conçut le plan de la *Bibliothèque universelle des romans* (Paris, 1775-78, 40 vol. in-8), et publia dans ce recueil plusieurs nouvelles de sa composition, réimprimées à part, sous le titre suivant : *Choix de petits romans de différents genres* (Paris, 1782, 2 vol. in-12); elles ont pour titres particuliers : *les Amours d'Aspasie; les Exilés de la cour d'Auguste; le Juif errant; le Roman du Nord, ou l'Histoire d'Odin*. On a encore de lui : *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* (Paris, 1779-87, 69 vol. in-8), recueil où se trouvent reproduites en grande partie les notices que l'auteur avait placées en tête des livres de sa bibliothèque.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PAULUS (Julius), jurisconsulte romain, mort vers 235. Membre de l'*Auditorium* (conseil d'État) en même temps que Papinien, sous Septime Sévère, il devint préfet du prétoire sous Héliogabale. De ses nombreux écrits il reste plus de deux mille extraits dans le Digeste. Cujas a réuni les fragments d'un de ses opuscules sur les éléments du droit, intitulé : *Sententiarum libri V* (Paris, 1558, in-4).

Cf. Grotius : *Vitæ jurisconsultorum;* — Rittershuys : *Vita Julii Pauli.*

PAULUS (Peters), homme d'État hollandais, né à Axel en 1754, mort à La Haye le 17 mars 1796. Il compte parmi les publicistes de son pays par les écrits suivants : *Apologie du stathoudérat* (1773; nouv. édit., 1778); *Commentaire sur l'union d'Utrecht* (Utrecht, 1775, 3 vol. in-8; 1778, 4 vol.); *Mémoire sur l'égalité parmi les hommes* (Harlem, 1792, in-8; plus. édit.).

PAULUS (Henri-Eberhard-Gottlob), théologien allemand, né à Léonberg, près de Stuttgart, le 1er septembre 1761, mort à Heidelberg le 9 août 1850. Après avoir exploré aux frais du baron de Palm les musées et bibliothèques de Londres et d'Oxford, il professa les langues orientales, puis la théologie à Iéna, où il fut lié avec Gœthe, Voigt, Schiller, etc., à Wurtzbourg, à Heidelberg. Chef de l'école rationaliste allemande, il a publié sur la théologie, l'exégèse, le droit public de nombreux écrits marquant autant d'érudition que d'indépendance, et parmi lesquels nous citerons : *Clef des psaumes* (Clavis über die Psalmen; Iéna, 1791, in-8); *Commentaire philologique, critique et historique sur le Nouveau Testament* (Philolog.-kritischer und historischer Commentarius über, etc.; Leipzig, 1800-4, 4 vol. in-8); *Vie de Jésus* (Leben Jesu; Heidelberg, 1828, 2 vol. in-8); *Manuel exégétique sur les trois premiers Évangiles* (Exegetisches Handbuch, etc., Ibid., 1830-33, 3 vol.); *Esquisses historiques de ma vie* (Skizzen aus meiner Bildungs und Lebensgeschichte; Ibid., 1839). Il a rédigé pendant dix ans (1819-29) un recueil périodique, *Sophronizon*, destiné à défendre la foi protestante contre le prosélytisme catholique.

Cf. *Conversations-Lexikon.*

PAUSANIAS, Παυσανίας, géographe et archéologue grec du IIe siècle après Jésus-Christ. On le croit né en Lydie, et l'on voit, d'après quelques passages de son *Itinéraire*, qu'il l'écrivit sous Marc-Aurèle. Cet *Itinéraire de la Grèce* (Ἑλλάδος Περιήγησις) est son seul ouvrage. Il se divise en dix livres, comprenant la description de l'Attique, de la Mégaride, de Corinthe, de Sicyone, de Phlionte, de l'Argolide, de la Laconie, de la Messénie, de l'Elide, de l'Achaïe, de l'Arcadie, de la Béotie et de la Phocide. Les détails minutieux dans lesquels entre l'auteur montrent clairement qu'il avait visité les pays dont il parle. Il ne donne pas une description générale d'une contrée, ni même d'une ville, mais il décrit les choses comme elles se présentent à lui. Les objets antiques, les édifices, les temples, les statues, les peintures, toutes les œuvres de l'art l'attirent de préférence. S'il mentionne aussi les montagnes, les rivières, les fontaines, c'est surtout pour rappeler les souvenirs mythologiques qui se lient à leur existence. Il ne néglige pas non plus les faits de l'histoire; il observe avec exactitude ce qui se rapporte à l'histoire naturelle et à la statistique. Mais le principal intérêt de son ouvrage est dans ses nombreuses remarques sur les ouvrages d'art. Pausanias n'est cependant pas un critique, ni un connaisseur, il parle des choses comme il les voit, et en détail. Ses descriptions des ouvrages de Polygnote à Delphes, des peintures du Pœcile à Athènes, des trésors de l'art rassemblés à Elis, entre autres du *Jupiter* de Phidias, forment un ensemble de documents précieux, simplement parce qu'ils sont pleins de faits. Le style de Pausanias a été beaucoup trop déprécié par des critiques modernes, comme un type de ce qu'on a appelé le style asiatique. S'il ne parle pas la langue des bons écrivains grecs, dans son imitation parfois maladroite de Thucydide, il n'a cependant, en général, d'autres obscurités que celles qui ressortent du sujet même. Dépourvu d'ordonnance et d'ornement, il n'en fait pas moins connaître, dans sa simplicité et sa brièveté, les objets dont il parle, et il est peu d'écrivains chez les anciens et chez les modernes qui aient présenté tant de faits importants sous un si petit volume.

L'édition princeps de *Pausanias* est celle d'Alde (Venise, 1516, in-fol.). Les éditions de Xylander et Sylburg (Francfort, 1583, in-fol.) et de Kuhn (Leipzig, 1696, in-fol.) contiennent avec le texte la traduction latine de Romolo Amaseo. Les dernières éditions sont celles de Clavier, avec traduction française (Paris, 1814-1821, 6 vol. in-8), de Siebelis, avec traduction latine (Leipzig, 1822-1828, 5 vol. in-8), de Bekker (Berlin, 1826-1827, 2 vol. in-8), de Schubart et Walz, avec traduction latine (Leipzig, 1838-1839, 3 vol. in-8), de L. Dindorf, avec traduction latine, dans la *Bibliothèque grecque-latine* de A. F. Didot (Paris. 1845, gr. in-8). On a aussi une traduction allemande très-

estimée, par E. Wiedasch (Munich, 1826-1829, 4 vol. in-8).

Cf. Beck : *De stylo Pausaniæ* (1824, in-4) ; — Kœnig : *De Pausaniæ fide et auctoritate* (Berlin, 1832, in-8).

PAUTHIER (Jean-Pierre-Guillaume), orientaliste français, né à Besançon le 4 octobre 1801, mort en mars 1873. Après quelques essais de poésies et de traductions en vers (1825-29), il se livra à l'étude des langues orientales et devint un des très-rares sinologues de Paris en état de lire couramment le chinois et de le parler, mais n'en fut pas moins tenu en dehors des situations officielles. Il a publié : *Doctrine du Tao* (1831 ; 2e édit. augmentée, 1838) ; le *Ta-Hio* (1837, in-4) ; *la Chine* (1838, in-8), l'un des bons volumes de l'*Univers pittoresque; les Quatre livres de philosophie morale et politique des Chinois* (1841, in-18 ; 4e édit. 1852) ; *Sinico-Ægyptiaca*, essai sur les rapports des écritures chinoise et égyptienne (1842, in-8) ; *Confucius et Mencius* (1862, in-18) ; le savant et très-utile *Dictionnaire étymologique chinois-annamite-latin-français* (1867 et suiv. gr. in-8), etc.; puis un certain nombre d'intéressants mémoires dans le *Journal asiatique*, la *Revue d'Orient*, et autres recueils. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

PAUVRE DIABLE (LE), épître de Voltaire; — LE PAUVRE HENRI, roman populaire de Hartmann von Aue (voy. ces noms).

PAUW (Jean-Corneille DE), philologue hollandais, né à Utrecht vers la fin du XVIIe siècle, mort en 1749. Chanoine dans sa ville natale, il se livra avec ardeur à l'étude du grec et eut de vives polémiques avec plusieurs savants de son temps. On lui doit des éditions d'Anacréon, d'Horapollon, de Théophraste, d'Aristénète, de Quinlas Calaber, etc.; des dissertations et notes sur Ménandre (Amsterdam, 1711, in-8), sur Pindare (Utrecht, 1747, in-8), etc.

PAUW (Corneille DE), célèbre érudit hollandais, né à Amsterdam en 1739, mort à Xanten le 7 juillet 1799. Petit-neveu du grand pensionnaire de Witt, il était oncle d'Anacharsis Clootz. Il fut envoyé en mission auprès de Frédéric II, qui tenta inutilement de le retenir en Prusse. Il vécut, comme chanoine, à Xanten, dans la retraite et l'étude. On a de lui plusieurs ouvrages écrits en français, qui font voir, dans les matières d'érudition encore insuffisamment étudiées, un esprit sagace et indépendant. Les principaux sont : *Recherches philosophiques sur les Américains* (Berlin, 1768-69, 2 vol. in-8; édit. augm. Clèves, 1772, 3 vol. in-8), ouvrage auquel l'abbé Raynal prit des pages entières, sans citer l'auteur; *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois* (Londres [Berlin], 1774, 2 vol. in-8) ; *Recherches philosophiques sur les Grecs* (Ibid., 1788, 2 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

PAVILLON (Étienne), poëte français, né en 1632 à Paris, mort en 1705. Avocat général au parlement de Metz, il quitta cette charge pour vivre dans le monde des beaux-esprits et des rimeurs épicuriens. Il entra à l'Académie française en 1691. Ses *Poésies* (La Haye, 1715, 1547, in-12), aimables et faciles, sont trop faibles pour avoir survécu. A peine se rappelle-t-on, à cause de leur exagération élogieuse, ces vers sur Louis XIV :

> Il est le seul sujet des plus belles harangues,
> Il remplit l'univers et d'amour et d'effroi ;
> Il protége toutes les langues,
> Et parle le français en roi.

Cf. Titon du Tillet : *le Parnasse français ;* — D'Alembert : *Histoire de l'Académie française.*

PAWNIES (IDIOMES), groupe de langues de l'Amérique septentrionale, parlées par diverses peuplades indigènes disséminées depuis le Kansas jusqu'à la Nebraska. Ce groupe comprend : le *pawnie* proprement dit, l'*arrapahoes*, le *kaskaias*, le *aiawa* et le *ricaras*, idiomes peu connus, d'un accès difficile, et qui semblent assez indépendants des langues de l'ouest du plateau central.

Cf. *Reise des Prinzen Maximilien zu Wied* (Coblentz, 1839-41, 2 vol. in-4) ; — H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages.*

PAYSAN PERVERTI (LE) et LA PAYSANNE PERVERTIE, romans de Rétif de La Bretonne ; — LE PAYSAN PARVENU, roman de Marivaux (voy. ces noms).

PÉAN, PÆAN. — Voyez CHANSON.

PEARCE (Zachary), théologien et philologue anglais, né à Londres le 8 septembre 1690, mort à Little-Ealing le 29 juin 1774. Il fut doyen de Westminster. Outre un *Commentaire sur les quatre évangélistes* (Londres, 1777, in-4) et des *Sermons* (Ibid., 1777, 4 vol. in-8), on lui doit des éditions du *De Oratore* (Cambridge, 1716, in-8), du *De Officiis* (Londres, 1745, in-8) ; du *Traité du Sublime*, avec traduction et notes (Ibid., 1724, in-8) ; une révision du texte du *Paradis perdu* (Ibid., 1733, in-8), etc.

Cf. *Notice*, en tête de l'édit. du *Commentaire.*

PEAUX-ROUGES. — Voyez INDIENS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

PÊCHE (OUVRAGES SUR LA), Ἁλιευτικά, *Halieutiques.* — Voyez NEMÉSIEN, OPPIEN, OVIDE.

PÊCHEUR (LE), OU LES RESSUSCITÉS, dialogue de Lucien (voy. ce nom).

PECOCK (Reginald), écrivain anglais du XVe siècle. Évêque de Saint-Asaph, puis de Chichester, il défendit le clergé contre les attaques des Lollards, mais il n'évita pas lui-même l'accusation d'hérésie, fut privé de son siége épiscopal et condamné à une prison perpétuelle. C'était un des meilleurs prosateurs de son temps. Son principal ouvrage, *le Répresseur d'un blâme excessif du clergé* (Repressor of over-much blaming of the clergy, 1449), a été réimprimé par M. Babington (Londres, 1863).

Cf. Babington : *Introduction* à son édition.

PÉCONTAL (Jean, dit Siméon), poëte français, né en 1802, mort à Montauban en novembre 1872. Attaché à la Bibliothèque de la Chambre des députés et des Assemblées législatives qui suivirent, il est auteur de *Ballades et légendes* (1846 ; 2e édit., 1859, in-18), et d'un poëme, *la Divine Odyssée* (1866, in-8) : ces deux volumes couronnés par l'Académie française. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

PECQUET (Antoine), littérateur français, né en 1704 à Paris, mort en 1762. Il fut intendant de l'École militaire en survivance. Il passe pour l'auteur des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la Perse* (Amsterdam, 1745, in-12), satire politique, qui fut attribuée au chevalier de Resseguier et à Mme de Vieux-Maisons, et qui a été réimprimée sous le titre d'*Anecdotes secrètes pour servir à l'histoire de la cour de Pékin* (1746, 2 vol. in-12).

Cf. Barbier : *Dictionnaire des ouvrages anonymes.*

PECQUEUR (Constantin), économiste français, né à Arleux (Nord) le 4 octobre 1801, mort à Paris en 1859. Disciple de Saint-Simon et des autres réformateurs du temps, il collabora à leurs divers journaux et publia de nombreux écrits de philosophie socialiste, notamment : *Théorie nouvelle d'économie sociale et politique* (1842, fort in-8), ayant pour complément *la République de Dieu* (1843, in-18).

PECTORALISTE (ÉCOLE) — Voyez NÉANDER

PÉDANT JOUÉ (LE), comédie de Cyrano de Bergerac (voy. ce nom).

PEEL (sir Robert), célèbre homme d'État anglais, né à Chambey-Hall (Lancastre) le 5 février 1788, mort à Londres le 2 juillet 1850. Son talent et son habileté comme orateur répondirent à la supériorité de son génie politique, et quand il fut au pouvoir,

il ne protégea pas moins la littérature et les arts que les grands intérêts industriels et économiques de son pays. On a recueilli ses *Discours parlementaires* (Londres, 1853, 4 vol. in-8), et ses *Mémoires* ont été publiés, « d'après ses papiers, » par lord Stanhope et Cardwell (Ibid., 1859, in-8).

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains illustres ;* — Taylor et Mackay : *Sir Robert Peel's life and times* (Londres, 1846-51, 4 vol. in-8) ; — Künzel : *das Leben und die Reden sir Robert Peel's* (Brunswick, 1850, in-8) ; — Guizot : *Sir Robert Peel* (Paris, 1859, in-8).

PEELE (George), poëte dramatique anglais, né dans le Devonshire vers 1560, mort vers 1598. Élevé à Oxford, il se fit acteur et devint un des propriétaires du théâtre de Blackfriars, où il eut Shakespeare pour camarade. Comme la plupart de ses confrères, il mena une vie fort irrégulière. Son talent est abondant et facile, mais avec peu de variété. Sa première pièce est le *Jugement de Pâris*, et ses deux meilleurs ouvrages sont *David et Bethsabe* et *Absalom*. G. Peele donna un des premiers l'exemple de ces pièces historiques où Shakespeare devait exceller. Son *Édouard Ier*, quoique guindé et déclamatoire, peut passer pour le précurseur du *Richard III* et de l'*Henri V*. Son *Conte de vieilles femmes* (Old wifes' Tale) a fourni quelques idées à Milton pour le *Comus*. Après sa mort, on publia un *Livre de bons tours et plaisanteries de Peele* (The merry conceited jests of George Peele ; 1607), qui est devenu rare. Dyce a réédité, en 1828, les ouvrages dramatiques de Peele avec ceux de Greene.

Cf. Dyce : *Introduction* à son édition ; — Baker : *Biographia dramatica.*

PEGNITZ (SOCIÉTÉ DES BERGERS DE LA), l'une des plus célèbres sociétés littéraires allemandes, datant du XVIIe siècle. Elle s'appelait aussi l'*Ordre fleuri et couronné des bergers*. Fondée à Nurenberg, en 1644, par Harsdœrfer et Clay, elle eut pour but, comme la société des Fructifiants (voy. ce mot), de maintenir la pureté de la langue ; mais elle se proposait plus particulièrement d'encourager les productions poétiques. Elle entraîna la versification à des exercices puérils. Les membres de cette société recevaient, en y entrant, chacun un nom de berger : Myrtile, Daphnis, Damon, Amaranthe, etc. Cette société n'est pas encore éteinte, mais elle a subi de grandes transformations et n'est plus qu'un cercle littéraire et scientifique.

Cf. Tittmann : *Die Nürnberger Dichtergesellschaft* (Gœttingue, 1847).

PEHLVIE (LANGUE et LITTÉRATURE), ou HUZWARESCHE. Le pehlvi est un idiome métis formé du commerce des langues sémitiques et iraniennes. On fait remonter sa formation au IIIe siècle de notre ère. Son apparition eut lieu d'abord dans les provinces occidentales de la Perse, et plus précisément, selon M. Spiegel, dans la province nabatéenne de Sévad. Le zend, passé à l'état de langue sacrée, fut remplacé, comme langue vulgaire, par le pehlvi, mais dans une certaine mesure, car il est douteux que le pehlvi ait jamais été une langue parlée dans toute l'acception du mot. Il aurait plutôt consisté dans un genre de style convenu, analogue au persan moderne. Quoi qu'il en soit, à partir du Ve siècle le pehlvi n'a plus été employé que pour les livres, et il a rempli cet office jusqu'à la conquête arabe. Les Guèbres ou Parsis, sectateurs de Zoroastre, l'ont conservé plus longtemps. Le mot pehlvi signifie, selon Anquetil-Duperron, la langue des forts ou des héros. On l'a fait aussi dériver et avec plus de raison du nom des Pahlvans, qui habitent un des cantons de la Perse. D'autre part, Pott et E. Quatremère ont vu dans cet idiome la langue des Parthes fusionnée sous les Sassanides (226-652 de J.-C.) avec le parsi ; mais cette opinion est abandonnée. Enfin, d'autres philologues ont pensé qu'il pouvait avoir pour origine l'idiome médique employé dans le second des trois systèmes d'écriture cunéiforme.

Le pehlvi a pour base le zend ; mais la pénétration de l'araméen y est si profonde, sous le rapport lexicographique et sous le rapport grammatical, que la part de cette dernière langue a été presque égale à celle du zend dans la formation du pehlvi : de sorte que le pehlvi appartient, par ses racines aryennes et son vocabulaire iranien, à la famille des langues indo-européennes et, par sa grammaire, à la famille sémitique. Le pehlvi est moins riche en voyelles que le zend. Son alphabet se compose de 26 lettres empruntées à l'alphabet zend, et modifiées par l'alphabet syriaque. Il permet d'écrire les voyelles aussi bien que les consonnes ; mais il est rendu défectueux par l'emploi d'un même signe-voyelle pour exprimer plusieurs sons différents.

L'idiome pehlvi a été employé dans les médailles et les monuments épigraphiques des Sassanides, que Silvestre de Sacy, de Longpérier, Olshausen, Dorn, se sont appliqués à interpréter. Le seul monument littéraire qu'il présente est un des livres attribués à Zoroastre, le *Boundehec*, faisant partie du *Zend-Avesta* (voy. ce nom) ; encore le *Boundehec* n'est-il vraisemblablement qu'une traduction relativement récente d'un ouvrage philosophique écrit en langue zende. Les manuscrits d'Anquetil-Duperron possédés par la Bibliothèque nationale contiennent un essai de grammaire et un fragment de vocabulaire pehlvi.

Cf. J. Müller : *Mémoires sur le pehlvi*, dans le *Journal asiatique* (avril 1839) ; — Eusèbe Boré : *Considérations sur les inscriptions pehlvies*, dans le même recueil (juin 1841) ; — Haug : *Ueber die Pehlewi-Sprache* (Gœttingue, 1854) ; — Ern. Renan : *Histoire des langues sémitiques* (Paris, 1855) ; — Spiegel : *Grammatik der Huzwaresch-sprache* (Vienne, 1856).

PEIGNOT (Etienne-Gabriel), bibliographe français, né le 15 mai 1767 à Arc en Barrois, mort le 14 août 1849 à Dijon. D'abord avocat à Besançon, il fut nommé bibliothécaire près l'école centrale de la Haute-Saône sous le Directoire, principal du collége de Vesoul en 1803, inspecteur de la librairie à Dijon en 1813, proviseur du collége de la même ville en 1815, puis inspecteur de l'Académie. C'est l'un de nos plus savants bibliographes, quoiqu'il ne faille pas, suivant Brunet, accepter toutes ses assertions sans contrôle.

Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages : *Petite bibliothèque choisie* (Paris, 1800, in-8) ; *Manuel bibliographique* (1801, in-8) ; *Dictionnaire raisonné de bibliologie* (1802, 2 vol. in-8) ; avec un *Supplément* (1804, in-8), ouvrage très-estimé ; *Dictionnaire des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés* (1802, 2 vol. in-8) ; *Essai de curiosités bibliographiques* (1804, in-8) : *Bibliographie curieuse* (1808, in-8), sur les livres tirés à petit nombre ; *Amusements philologiques* (1808, 1823, 1842, in-8) ; *Principes élémentaires de morale* (1809, 1 vol. et 1838, 3 vol. in-12) ; *Répertoire de bibliographies spéciales, curieuses et instructives* (1810, in-8) ; *Répertoire bibliographique universel* (1812, in-8) ; *Traité du choix des livres* (1817, in-8), réimprimé, avec additions, sous le titre de *Manuel du bibliophile* (1813, 2 vol. in-8) ; *Recherches sur les ouvrages de Voltaire* (1817, in-8) ; *Précis historique des pragmatiques, concordats*, etc. (1817, in-8) ; *Mélanges littéraires, philologiques et bibliographiques* (1818, in-8) ; *Recherches sur la vie et les ouvrages de La Harpe* (1820, in-12) ; *Variétés, notices et raretés bibliographiques* (1822, in-8) ; *Recherches sur la Danse des morts et sur l'origine des cartes à jouer* (1826, in-8) ; *Choix des testaments anciens et modernes* (1829, 2 vol. in-8), avec des détails historiques ;

Recherches historiques sur la personne de J.-C., sur celle de Marie et sur sa famille (1829, in-8) ; *Recherches sur la vie et les ouvrges de La Monnoye* (1832, in-8) ; *Essai sur la liberté d'écrire chez les anciens et au moyen âge* (1832, in-8), avec une chronologie sur les lois de la presse ; *Essai sur la reliure des livres* (1834, in-8) ; *Recherches sur les autographes et sur l'autographie* (1836, in-8) ; *sur le luxe des Romains* (1857, in-8) ; *sur le tombeau de Virgile au mont Pausilippe* (1840, in-8) ; *Prédicatoriana* (1841, in-8), recueil de singularités sur les prédicateurs, avec des fragments de sermons bizarres ; *le Livre des singularités* (1841, in-8).

Cf. P. D. [Pierre Deschamps] : *Notice biographique et bibliographique sur G. Peignot* (Paris, 1857, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire.*

PEINES D'AMOUR PERDUES, comédie de Shakespeare (voy. ce nom).

PEINTRES (VIES DES), ouvrage de Vasari (voy. ce nom).

PEINTURE (LA), poëme de Lemierre (voy. ce nom).

PEIRESC (Nicolas-Claude FABRI DE), protecteur des lettres, né le 1er décembre 1580 à Beaugensier en Provence, mort le 24 juin 1637 à Aix. Passionné pour toutes les études, il voyagea dans une partie de l'Europe pour réunir des collections scientifiques, et s'établit dans sa maison d'Aix, qui devint un dépôt de manuscrits, de livres rares, d'objets précieux qu'il achetait à grands frais et qu'il distribuait aux savants avec une admirable libéralité. Il fut en relations avec tous les hommes remarquables de son temps et eut Gassendi pour ami intime. Il donna l'impulsion à tous les grands travaux d'érudition. Bayle l'a appelé *le procureur général de la littérature*. Le pape Urbain VIII fit prononcer à Rome son oraison funèbre, et sa mort fut pleurée dans des pièces écrites en quarante langues, réunies sous le titre de *Panglossia.*

On n'a imprimé de Peiresc qu'une dissertation sur un trépied antique, dans les *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, t. X, et une partie de sa correspondance (Aix, 1816, in-8) ; d'autres lettres de lui se trouvent dans les *Lettres* d'Holstenius (Paris, 1819), dans celles de Malherbe (Paris, 1822) et dans celles de Rubens (Bruxelles, 1839). Ses manuscrits sont à Carpentras (86 vol. in-fol.), à Aix (14 vol.), à Montpellier (2 vol.) et à la Bibliothèque nationale (14 vol.).

Cf. Gassendi : *Vita Fabricii de Peiresc* (Paris, 1641, in-4), traduite en partie en français par Requier (Paris, 1770, in-12).

PÉLASGIQUES (LANGUES) ou THRACO-PÉLASGIQUES, groupe de langues indo-européennes (voy. ce mot).

PÈLERIN (LE) CHÉRUBINIQUE, ouvrage de J. Scheffler ; — LE PÈLERIN DANS SA PATRIE, poëme de Lope de Vega ; — LE VOYAGE DU PÈLERIN, ouvrage de Bunyam (voy. ces noms).

PÈLERINAGE DE CHILDE-HAROLD (LE), poëme de Byron, continué par Lamartine (voy. ces noms).

PELETIER (Jacques), poëte et mathématicien français, né le 25 juillet 1517 au Mans, mort en 1582 à Paris. Il fut secrétaire de René Du Bellay, puis principal du collége de Bayeux et plus tard de celui du Mans. Il étudia la médecine, les mathématiques et s'attacha, comme poëte, à l'école de Ronsard. Esprit ingénieux et actif, il y prit un rôle marquant et écrivit une poétique selon les idées de la Pléiade, avec le goût des innovations et des finesses. Il essaya aussi d'être le législateur de l'orthographe et de la réformer. Comme poëte, il a de la facilité, mais trop de recherche, comme le prouvent ces stances de la pièce intitulée *l'Alouette*, que nous donnons en respectant son système orthographique :

> Alors que la vermeilhe aurore
> Le bord de notre ciel colore,
> L'alouete, en ce même point,
> De sa gantile voés honore
> La fœble lumière qui point.
>
> Tant plus ce blanc matin eclère,
> Plus d'ele la voés se fait clère ;
> Et samble bien, qu'en s'eforçant,
> D'un bruit vif ele veulhe plère
> Au soleilh qui se vient haussant.
>
> Ele, guindée de zeffire,
> Sublime, an l'er vire et revire
> Et declique un joli cri
> Qui rit, guérit et tire l'ire
> Des espriz, mieux que je n'ecri.

On a de Jacques Peletier, outre ses ouvrages de mathématiques : *Œuvres poétiques* (Paris, 1547, in-8) ; *Dialogue de l'ortografe et de la prononciation* (Poitiers, 1550, in-8) ; *Art poétique français* (Lyon, 1555, in-8) ; *l'Amour des amours*, en 96 sonnets (Lyon, 1555, in-8) ; *la Savoye*, poëme (Annecy, 1572, in-8). Il a traduit l'*Art poétique* d'Horace (Paris, 1544, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXI ; — B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine* ; — Ch. d'Héricault, dans *les Poëtes français* (édit. Crépet).

PELEUS (Julien PILIEU ou), littérateur français, né à Angers, mort vers 1625. Avocat estimé au barreau de Paris, puis conseiller d'État, il reçut le titre d'historiographe. A part un recueil juridique, on a de lui : *Opuscules poétiques* (1600, in-8) ; *Panégyrique du peuple de France* (Paris, 1600, in-4) ; *Histoire de la vie et des bienfaits de Henri le Grand* (Ibid., 1613-16, 4 vol. in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV.

PELLEGRIN (l'abbé Simon-Joseph), auteur dramatique français, né en 1663 à Marseille, mort le 5 septembre 1745. Il était religieux servite et aumônier dans la marine lorsqu'il concourut, en 1703, pour le prix de poésie de l'Académie française. Son succès le fit remarquer de Mme Maintenon, et grâce à elle, il fut relevé de ses vœux et entra dans le clergé séculier. Il vint à Paris et, sans fortune ni bénéfice, entreprit de se créer des ressources en travaillant pour le théâtre · de là cette épigramme connue :

> Le matin catholique et le soir idolâtre,
> Il dînait de l'autel et soupait du théâtre.

Interdit par l'archevêque de Paris, il fit commerce de petits vers, de madrigaux et d'épigrammes, qu'il vendait de son mieux. Il eut en outre l'idée d'approprier à des airs d'opéras et de vaudevilles les *Psaumes*, les *Proverbes* de Salomon, l'histoire de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, les *Dogmes* de la religion et l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Les pièces de Pellegrin, en général fort médiocres, eurent cependant quelque succès. On cite principalement les tragédies de *la Mort d'Ulysse* (1706), de *Tibère* (1727), d'*Hippolyte et Aricie* (1733), de *Catilina* (1742) ; la comédie du *Nouveau Monde* (1722) ; les opéras de *Médée et Jason* (1713), de *Télégone* (1725), de *Jephté* (1732). On cite encore : *Poésies chrétiennes* (Paris, 1702, 2 vol. in-8) ; *Noëls nouveaux* (Paris, 1711, in-8) ; traduction en vers des *Odes* d'Horace (Paris, 1715, 2 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionn. histor.* ; — A. de Léris : *Dictionnaire des théâtres.*

PELLEGRINI (Camillo), historien italien, né à Capoue en 1598, mort dans cette ville le 9 novembre 1663. Ses infatigables recherches dans les bibliothèques et archives de l'Italie ont eu pour résultat deux savants ouvrages : *Historia principum longobardorum* (Naples, 1643, in-4) et *Apparato alle Antichità di Capua, overo della Campania fe-*

lice (Ibid., 1651, in-4), insérés dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ* de Muratori, t. IX.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*, t. VIII.

PELLERIN (Joseph), numismate français, né le 27 avril 1684 à Marly, mort le 30 août 1782 à Paris. Premier commis de la marine, il consacra tous ses loisirs à se procurer des médailles et monnaies antiques et à former une collection qui contenait 32,500 pièces. Le roi l'acheta, en 1776, au prix de 300,000 francs. Pellerin en publia le catalogue raisonné, sous ce titre : *Recueil de médailles des rois, peuples et villes* (Paris, 1762-78, 10 vol. in-4, avec pl.); c'est une des premières applications sérieuses de critique numismatique à l'histoire.

PELLETIER-VOLMÉRANGES (Benoît), auteur dramatique français, né en 1756 à Orléans, mort le 24 février 1824. Professeur de déclamation, il forma de brillants élèves. Il fit jouer plusieurs pièces, dont une, *le Mariage du capucin*, représentée en 1798, eut une grande vogue, due aux circonstances politiques et aux idées antireligieuses de l'époque. Parmi ses autres œuvres, on cite les drames suivants : *le Devoir de la nature* (1799); *Paméla mariée* (1804), avec Cubières; *la Servante de qualité* (1811), etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique ;* — Quérard : *la France littéraire.*

PELLICO (Silvio), poëte et littérateur italien, né à Saluces en 1789, mort à Turin en 1854. D'une famille bourgeoise, il vint passer quatre ans à Lyon, où il étudia la littérature française. La lecture du poëme des *Tombeaux*, d'Ugo Foscolo, le ramena à son pays et à la poésie italienne. Il s'établit à Milan, où il enseigna la langue française au Collége des orphelins militaires et se lia avec Manzoni, pour lequel il professa toujours une grande admiration, avec Monti, avec Foscolo, et plus tard avec Romagnosi et Giojia. En 1820, la police autrichienne supprima le *Conciliatore*, feuille qu'il avait fondée avec ses amis et qui dissimulait l'opposition politique sous les apparences d'une lutte contre l'école classique. Pellico fut conduit à Venise et condamné à mort, puis sa peine fut commuée en quinze années d'incarcération. Il fut emprisonné au Spielberg, où il resta neuf ans; gracié en 1830, il vécut depuis dans la retraite et une volontaire obscurité. Il refusa la place de bibliothécaire des Tuileries qui lui avait été offerte par la reine Marie-Amélie, mais accepta les modestes fonctions du même genre chez la marquise de Barole.

Silvio Pellico, que l'on connaît hors de son pays par le récit célèbre de sa captivité, prit place dans le monde des lettres par la tragédie de *Francesca di Rimini*, écrite pour la célèbre actrice Carlotta Marchioni et jouée en 1819, avec un succès d'enthousiasme. Sur les conseils de Foscolo qui, ne partageant pas l'entraînement général, l'engageait à ne pas toucher « aux morts de Dante » pour ne pas faire « peur aux vivants », Pellico écrivit *Eufemia di Messina* (1820), pièce inoffensive, dont la censure autrichienne s'effraya pourtant, en croyant voir Autrichiens et Lombards où l'auteur avait mis Siciliens et Sarrazins. Sous les plombs de Venise, il composa deux autres tragédies, *Iginia d'Asti* et *Ester d'Engaddi*. Cette dernière fut jouée à Turin en 1831 et interdite aussitôt par la police. Au Spielberg, il fit sa tragédie de *Leoniero da Dertona*, que, faute de papier, il dut conserver par le secours de la mémoire, aidé en cela par Maroncelli, son compagnon d'infortune. Ses autres compositions dramatiques sont : *Gismonda da Mandrizio*, représentée à Turin en 1832, et interdite aussi par la censure autrichienne; *Conradin*, *Herodiade* et *Thomas Morus*. Imitateur pâle de Manzoni plutôt que d'Alfieri, Silvio Pellico a mis à la scène des élégies gracieuses et sentimentales, mais sans action ni caractères ni passions. Comme poëte, il a encore un rang distingué pour ses *Cantiche* ou récits poétiques du moyen âge, petits poëmes au nombre de douze, pour ses *Canzoni*, ainsi que pour les chants mystiques paraphrasés de l'*Imitation*, œuvre de jeunesse, et en partie de réminiscence, publiée à Turin en 1837, sous le titre de *Poesie inedite*.

Comme prosateur, Silvio Pellico a écrit un beau livre, *le Mie Prigioni*, récit des souffrances endurées par lui à Venise et en Autriche. On en a loué universellement la forme touchante, en blâmant l'excès d'humilité avec laquelle il se soumet, plus propre à décourager les faibles qu'à inspirer la haine des oppresseurs. Il se montre encore dans ce livre disciple de Manzoni, le poëte de la résignation. *Mes Prisons*, à leur publication (1833), se répandirent rapidement en Europe par des traductions en toutes les langues. Une des meilleures versions françaises est celle de M. Antoine de Latour (Paris, 1853, 1 vol. gr. in-8). Ce dernier a traduit également *les Devoirs de l'homme* (I Doveri degli uomini), sorte de catéchisme de l'honnêteté. Silvio Pellico avait commencé deux romans historiques, qu'il abandonna par défiance de lui-même, après la lecture des *Fiancés* de Manzoni. Il faut mentionner encore des articles de littérature et de morale extraits du journal le *Conciliatore;* on les a joints à l'édition de *Mes prisons* de Florence (1860, in-18), laquelle contient en outre douze chapitres de *Mémoires*, puis *Epistolario* publié par G. Stefani (Ibid.), *Lettere a Giorgio Briano* (Ibid.) : ces *Lettres* ont aussi été traduites par M. de Latour avec des fragments des *Mémoires* (Paris, 1857, in-8). Parmi les éditions des ouvrages de Silvio Pellico dans le texte original citons les suivantes, faites en France : *Œuvres choisies* (Paris, 1836, in-8), *le Mie Prigioni* (Paris, 1842, in-18), *Dei Doveri* (Paris, 1843, in-18), *Francesca da Rimini ed altre rime* (Paris, 1840, in-32).

Cf. Maroncelli : *Addizioni alle* Mie Prigioni *di S. Pellico* (Paris, 1834, in-18) ; — De Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. IV (1842, in-12) ; — Ch. Didier : *Silvio Pellico*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 septembre 1842); — A. Roux : *Hist. de la littér. ital. contemporaine* (Paris, 1869, in-18).

PELLISSON (Paul), littérateur français, né le 30 octobre 1624 à Béziers, mort le 7 février 1693. On l'appelle quelquefois Pellisson-Fontanier, du nom de sa mère. D'une famille protestante, il fit son droit à Toulouse, parut au barreau de Castres, puis vint à Paris, où il se lia avec son compatriote Conrart. L'éloge sans réserve qu'il fit des fondateurs, des membres et des travaux de l'Académie française, sous le prétexte d'en écrire l'histoire, lui valut une faveur qui ne fut pas renouvelée : la Compagnie, qui était au complet, le déclara surnuméraire et l'admit à la première vacance (1653). Pellisson, ayant acheté une charge de secrétaire du roi, devint premier commis de Fouquet et conseiller d'État. Entraîné dans la disgrâce du ministre, dont il se montra le courageux défenseur, il fut emprisonné à la Bastille en 1661. Les deux *Discours au roi* et le *Mémoire* qu'il écrivit dans sa prison en faveur de Fouquet, n'eurent d'autre résultat que d'irriter Louis XIV, par l'ordre duquel il se vit plus étroitement gardé et privé des moyens d'écrire. Le plomb des vitres taillé en pointe et les marges de quelques livres lui tinrent lieu de plume et de papier. Il eut pour distraction cette araignée qu'il apprivoisa et à laquelle Delille a consacré un épisode de son *Imagination*. Enfin de puissantes protections lui firent rendre la liberté en 1666. Il accompagna le roi dans l'expédition de la Franche-Comté (1668), et en composa la relation. Cet écrit fut goûté par Louis XIV, et l'auteur, ayant abjuré le protestantisme, fut nommé historiographe, avec une pen-

sion de six mille francs. Il reçut le sous-diaconat, eut les bénéfices d'un prieuré et d'une abbaye, fut économe du clergé de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis, et devint administrateur de la caisse destinée à payer la conversion des hérétiques. Le zèle qu'il déploya dans cette fonction et les conversions qu'il savait obtenir au prix de l'or, firent accuser par ses anciens coreligionnaires les motifs de la sienne; M^{me} de Montespan lui gardant rancune d'un procès perdu par elle lorsqu'il était rapporteur au conseil d'Etat, lui fit enlever la charge d'historiographe, qui passa à Boileau et Racine. Pellisson continua à s'occuper de choses littéraires, mais surtout de matières théologiques et ascétiques. La douceur de son caractère lui avait fait des amis qui lui restèrent fidèles jusqu'à la fin, entre autres M^{lle} de Scudéri et Bossuet. M^{lle} de Scudéri le représente dans ses romans sous les personnages vertueux d'Herminius et d'Acante. M^{me} de Sévigné l'aimait et l'estimait; elle lui trouvait une belle âme sous la laideur de sa figure. Cette laideur est restée fameuse. Boileau avait dit dans sa huitième satire :

L'or, même à Pellisson, donne un teint de beauté.

L'offensé se plaignit, mais ne put obtenir qu'une variante qui ne changeait rien pour les initiés :

L'or, même à la laideur, donne un teint de beauté.

M^{me} de Maintenon, à qui Pellisson avait procuré une pension de cinq cents écus lorsqu'elle était encore M^{me} Scarron, ne lui en témoigna point de reconnaissance. Il fonda à l'Académie un prix de poésie d'une valeur de trois cents livres.

Ses meilleurs écrits sont les *Discours et mémoires pour Fouquet*. Composés avec méthode, clarté et sans digressions inutiles, d'un style noble et souvent pathétique, ils tiennent la première place dans l'éloquence judiciaire au XVII^{e} siècle. La lecture en est agréable jusque dans les matières de finance, présentées sous une forme intéressante. Mais on y rencontre avec des négligences et des incorrections une élégance trop étudiée, la recherche constante du style noble et périodique, un souci de l'ornement qui sent le rhéteur. Son *Histoire de l'Académie française jusqu'en* 1652 (Paris, 1653, in-8), œuvre souvent inexacte et sans critique, a été rééditée par d'Olivet avec une continuation et des notes destinées à en corriger les erreurs (Paris, 1730, 1743, 2 vol. in-12). On a ensuite de Pellisson : *Abrégé de la vie d'Anne d'Autriche* (Paris, 1666, in-4); *Réflexions sur les différends en matière de religion* (1686 et suiv., 4 vol. in-12), recueil qui comprend une correspondance avec Leibniz sur la tolérance religieuse; *Traité de l'Eucharistie* (1694, in-12); *Lettres historiques et opuscules* (1729, 3 vol. in-12; *Prières au Saint-Sacrement de l'autel*, (1734, in-18); *Prières sur les épîtres et évangiles de l'année* (1734, in-18); *Courtes prières pendant la messe* (très-souvent impr., in-18). Ses travaux d'historiographe ont été publiés par Le Mascrier, sous le titre inexact d'*Histoire de Louis XIV* (1749, 3 vol. in-12); l'ouvrage est en dix livres et va jusqu'en 1678; le dixième livre, de 1672 à 1678, appartient à Racine. Les *Discours* au roi ont été imprimés plusieurs fois, notamment dans les *Œuvres choisies* de l'auteur (1805, 2 vol. in-12). Quelques poésies très-médiocres de Pellisson ont été insérées dans le *Recueil* de M^{me} de La Suze (1695, 4 vol. in-12). — Son frère, Georges PELLISSON, a publié : *Mélange de divers problèmes sur plusieurs choses de morale et autres sujets* (1647, in-12).

Cf. Fénelon : *Eloge de Pellisson*; — Niceron : *Mémoires*, t. II et X ; — Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII ; — D'Olivet : *Histoire de l'Académie française*, édition Livet ; — Delort : *Hist. de la captivité de Fouquet, de Pellisson et de Lauzun* (3 vol. in-8) ; — Fréd. Godefroy : *Hist. de la littérat. franç.*, t. II (prosateurs).

PELLOUTIER (Simon), historien français, né le 27 octobre 1694 à Leipzig, de réfugiés français, mort le 3 octobre 1757 à Berlin. Ministre de l'église française de Berlin et assesseur du consistoire supérieur, il devint membre et bibliothécaire de l'Académie des sciences. Son principal ouvrage est l'*Histoire des Celtes, et particulièrement des Gaulois et des Germains* (La Haye, 1740-50, 2 vol. in-12), ouvrage infiniment curieux, d'après le *Journal des savants*, plein d'une érudition variée, et très-propre à éclairer l'histoire de tous les peuples de l'Europe. Chiniac de La Bastide en a donné une édition soigneusement revue (Paris 1771, 2 vol. in-4, ou 8 vol. in-12). Purmann l'a traduit en allemand (Francfort, 1777-1784, 3 vol. in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

PELTIER (Jean-Gabriel), publiciste français, né en 1763 près de Cholet, mort le 31 mars 1825 à Paris. Il commença en novembre 1789 un pamphlet périodique intitulé *les Actes des Apôtres*, qui dura jusqu'au mois d'octobre 1791 (Paris, 10 vol. in-8, plus 11 numéros, en tout 311 numéros), avec la collaboration de Rivarol, Bergasse, Artaud, le vicomte de Mirabeau, les comtes de Langeron et de Lauraguais, etc. Ce pamphlet, qui défendait l'ancien régime et attaquait surtout l'Assemblée constituante, étincelait d'esprit, mais avec calembours et mots d'un goût douteux. Peltier écrivit aussi plusieurs brochures de circonstance, dont la plus fameuse est intitulée : *Domine, salvum fac regem*. Après le 10 août il se réfugia à Londres et y publia, de 1800 à 1819, l'*Ambigu, variétés atroces et amusantes, journal dans le genre égyptien* (environ 100 vol. in-8, où il attaqua d'abord Napoléon, et à la fin le parti des royalistes modérés. On cite encore : *Dernier tableau de Paris, ou précis de la révolution du* 10 *août et du* 2 *septembre* (Londres, 1792, 2 vol. in-8) ; *Courrier de l'Europe et Courrier de Londres* (Londres, 1794-1795, 2 vol. in-8) ; *Paris pendant les années* 1795 *à* 1802 (25 vol. in-8, comprenant 250 numéros).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*.

PENDJABI, l'une des principales langues de l'Inde dérivées du sanscrit. Elle est parlée dans la vaste province de Lahore, nommée aussi Pendjab. Les livres religieux des Sickhs sont écrits dans cette langue. Le pendjabi est mêlé de beaucoup de mots persans. Il en a été publié en anglais des *Grammaires* par Carey (Scrampoure, 1812, in-8), Leach (Bombay, 1838), etc., et un *Dictionnaire* par Starkey (Calcutta, 1850).

PENN (William), homme d'État anglais, né à Londres le 14 octobre 1644, mort dans cette ville le 30 juillet 1718. Le célèbre législateur de la Pensylvanie, que Montesquieu appella « le Lycurgue moderne », a laissé des écrits qui ont été réunis sous le titre d'*Œuvres complètes* (1726, in-fol.). On a publié aussi ses *Œuvres choisies* (1782, 4 vol.).

Cf. Marsillac : *Vie de Guill. Penn* (Paris, 1791, 2 vol. in-8) ; — Th. Clarkson : *Memoirs of the public and private life of W. Penn* (Londres, 1813, 2 vol. in-8) ; — Macaulay : *Histoire d'Angleterre*, passim.

PENSÉES, titre de recueils de réflexions, maximes, courts essais de morale, etc., tels que ceux de Marc-Aurèle, Pascal, La Baumelle, Joubert, etc. — Les PENSÉES NOCTURNES, ouvrage d'Young (voy. ces noms).

PENTACROSTICHE. — Voyez ACROSTICHE.

PENTAMÈTRE (VERS) ou ÉLÉGIAQUE, vers grec et latin, que, d'après l'étymologie du mot pentamètre, il faut considérer comme formé de cinq pieds : les deux premiers dactyles ou spondées; le troisième, spondée, dont la première syllabe forme césure; les deux derniers, anapestes. Mais, à l'exemple des métristes grecs et latins eux-

mêmes, nous ne le scandons pas ainsi; nous le divisons en deux hémistiches, terminés chacun par une césure. Le premier forme une césure penthémimère héroïque; le second, une césure penthémimère dactylique :

Sorte nec | ulla me | a tristior | esse po | test (Ovide).

Les érudits, qui ont cherché à en connaître l'inventeur, citent Théoclès, Archiloque, Terpandre, Callinoüs. Horace déclare la question indécise :

Quis tamen exiguos elegos emiserit auctor,
Grammatici certant et adhuc sub judice lis est.

Ce vers ne s'emploie pas seul. Sa coupe uniforme, en deux parties égales, avec deux césures indispensables, le rendrait d'un effet très-monotone. On ne le trouve en suite continue que dans une pièce anonyme de six vers contre l'empereur Commode, dans une pièce en vingt-huit vers de Martianus Capella sur Orphée, Arion et Amphion et dans un paragraphe de sept vers d'une pièce d'Ausone sur les sept Sages.

On place avant le vers pentamètre un hexamètre : leur réunion se nomme distique. Ce rhythme, très-harmonieux, est surtout propre à exprimer la douleur ou la joie. Il fut primitivement consacré à l'élégie et aux sujets tristes. On étendit ensuite son domaine : on l'employa dans les descriptions gracieuses, dans les tableaux riants; on le trouva très-propre, par la rapidité de sa chute, à terminer l'épigramme. Plusieurs poëtes ont tenté de lui faire exprimer des pensées élevées, de lui faire peindre des tableaux majestueux et épiques. Euripide l'a introduit dans quelques passages de son *Andromaque*. Tibulle l'a employé pour décrire les tourments du Tartare; Properce, pour développer les mystères de la nature. Mais l'uniformité du repos que le distique exige après les deux vers qui le composent, n'a pas permis à ces auteurs l'emploi des périodes nombreuses, des coupes variées, auxquelles se prête si heureusement le vers hexamètre employé seul. Le pentamètre n'est donc pas un instrument adapté aux sujets sublimes ou grandioses, aux poëmes épiques et tragiques. Ovide, qui s'en est servi pour écrire les fastes de Rome, a reconnu lui-même qu'il avait eu tort d'en faire cet usage :

Quid volui, demens, elegis imponere tantum
Ponderis? heroi res erat ista pedis.

Chez les Latins, le pentamètre, de même que l'hexamètre, a été soumis à plusieurs règles minutieuses, dont ne s'étaient pas embarrassés les Grecs, beaucoup plus libres d'entraves dans tout leur système de versification. Ainsi, au siècle d'Auguste, les Latins défendaient rigoureusement de terminer ce vers par un mot de trois syllabes. C'est une règle qui fut inconnue des Grecs. Les premiers poëtes latins, imitateurs scrupuleux de ces derniers, ne s'y sont pas non plus astreints; mais Ovide, le pur modèle de la versification élégiaque à Rome, n'offre guère, dans ses nombreux ouvrages, que cinq ou six pentamètres terminés par un mot de trois syllabes.

Les vers pentamètres sont assez fréquemment *léonins*, l'épithète répondant volontiers au substantif, d'une césure à l'autre :

Mollia sunt parvis prata terenda rotis (Properce).
Tellus in longas est patefacta vias (Tibulle).
Et suberat flavæ jam nova barba comæ (Ovide).

Cf. G. Hermann : *De Metris græcorum et roman. poetarum;* — L. Quicherat : *Traité de versification latine.*

PENTATEUQUE (du grec πεντάτευχος, sous-entendu βίβλος, livre quintuple), nom donné à l'ensemble des cinq premiers livres de l'Ancien Testament, qui renferment l'histoire du peuple juif depuis la création du monde jusqu'à son entrée dans la terre promise, avec le code de ses lois civiles et un recueil de prescriptions religieuses. Ces cinq livres portent vulgairement les noms suivants : *Genèse*, *Exode*, *Lévitique*, *Nombres* et *Deutéronome*. — La *Genèse* (γένεσις, génération) est le récit de la création du monde avec l'histoire des premiers hommes, avant et après le déluge, et spécialement du peuple de Dieu jusqu'à la mort de Joseph et la naissance de Moïse. — L'*Exode* (ἔξοδος, sortie) contient l'histoire des Hébreux depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la dédicace du Tabernacle dans le désert. — Le *Lévitique* expose, outre quelques-uns des événements qui suivirent la sortie d'Égypte, toute l'organisation du culte, confié à la tribu de Lévi. — Le livre des *Nombres* tire son nom de ce qu'il commence par le dénombrement du peuple et des Lévites; il renferme le récit de ce qui s'est passé pendant trente-neuf ans du voyage des Israélites dans le désert. — Le *Deutéronome*, ou répétition de la loi (δεύτερος, deuxième, νόμος, loi), outre le résumé des lois en partie contenues dans les livres précédents, raconte les événements accomplis durant la quarantième année passée dans le désert, particulièrement ceux qui accompagnent la mort de Moïse. Ces différents noms des cinq livres et de leur ensemble ne répondent pas à des dénominations originales ni à des divisions précises. Les Juifs, dont ils contiennent toute la législation, les appelèrent collectivement la loi, *Thorah*. Quant aux livres en particulier, comme s'ils ne leur reconnaissaient pas un objet propre bien marqué, ils les désignèrent par les premiers mots de chacun, et ils les nommèrent : le premier : *Berechith* (au commencement); le second : *Elle chemot* (voici les noms); le troisième : *Vaïcra* (il appela); le quatrième : *Bamidbar* (dans le désert); et le dernier : *Elle hadebarim* (voici les paroles).

Le *Pentateuque* est à la fois une œuvre d'histoire, de législation et de poésie. La partie historique est empreinte d'une naïveté toute primitive; les récits reposent sur des traditions que le narrateur ne songe pas un instant à discuter et qui ne paraissent pas toujours dériver d'une même et unique source. La législation, soit civile, soit religieuse, se résume en formules brèves et d'une impérative précision. La poésie est dans la simplicité naturelle des récits, le charme des épisodes, la grâce ou l'énergie des tableaux, l'effusion ardente des sentiments. Les deux cantiques de Moïse après le passage de la mer Rouge (*Exode*, XV) et au moment de sa mort (*Deutér.*, XXXII) inaugurent avec éclat la poésie lyrique propre aux Hébreux.

Les cinq livres du *Pentateuque*, qui nous sont venus également sous le nom de Moïse, ont été reconnus comme canoniques aussi bien par les juifs et les protestants que par le concile de Trente. Cependant la question de leur authenticité a été vivement discutée. Soutenue sans réserve par Bossuet, Ellies, Dupin, Guenée, Jahn, Michaelis, Rosenmüller, etc., elle a été contestée ou niée ouvertement par Aben-Ezra, Maimonides, Spinosa, Richard Simon, Jean Leclerc, Newton, Middleton, Voltaire, qui souvent a compromis par l'excès de la plaisanterie les arguments qu'il popularisait. Déterminer la valeur historique du *Pentateuque*, l'origine et la date des éléments qu'il réunit, l'importance des remaniements qu'il a pu subir, est encore un des grands problèmes de l'exégèse contemporaine. — Ses principales éditions et traductions sont comprises naturellement dans celles de la *Bible* (voy. ce mot). Aussi nous nous contenterons de mentionner la première publication de son texte séparé : *Pentateuchus hebraice* (Brescia, 1492, in-8), et la dernière : *le Pentateuque ou les Cinq livres de Moïse*, traduction nouvelle avec le texte hébreu, ponctué et accentué, d'après les meilleures éditions, accompagnée de notes explicatives,

scientifiques, grammaticales et littéraires, etc., par M. L. Wogue (Paris, 1860-69, 5 vol. in-8).

Cf. Outre les ouvrages cités au mot BIBLE, Jérôme Oleaster : *Commentaria in Pentateuchum Moysi* (Anvers, 1556-58, 5 part. in-fol.) ; — Mersenne : *Quæstiones in Genesim* (Paris, 1623, in-fol.) ; — Aloysius Lippoman : *Catena in Genesim* (Lyon, 1657, in-fol.) ; — J. Felibien : *Pentateuchus historicus* (Paris, 1704, in-4) ; — l'abbé Guenée : *Lettres de quelques Juifs* (Ibid., 1769, in-8) ; — Du Contant de la Molette : *la Genèse expliquée* (Ibid., 1777, 3 vol. in-12), *l'Exode expliqué* (1780, 3 vol. in-12), et *le Lévitique expliqué* (1785, 2 vol. in-12) ; — marquis de Pastoret : *Moïse considéré comme législateur et comme moraliste* (Ibid., 1787, in-8) ; — P.-J. Belli : *Il santo libro della Genesi difeso de nuovi assalti de' moderni liberi pensatori* (Parme, 1789, 3 vol. in-4) ; — Salvador : *Histoire des institutions de Moïse* (Paris, 1836, 3 vol. in-8 ; 3e édit., 1862) ; — G. Appia : *Essai biographique sur Moïse*, thèse (Strasbourg, 1853, in-8) ; — Œttinger : *Bibliographie biographique*, à l'article MOYSE.

PENTHÉMIMÈRE. — Voyez CÉSURE.

PÉON, pied de la versification grecque et latine (voy. PIED et PÉONIEN [Vers]).

PÉONIEN ou PÉONIQUE, vers grec composé de quatre péons premiers, ou de quatre péons quatrièmes, ou encore de trois péons premiers suivis d'un crétique. Le péon est un pied de quatre syllabes, une longue et trois brèves, diversement disposées (voy. PIED). Ce vers a été employé par les tragiques et les comiques. On n'en trouve pas d'exemple chez les Latins ; mais Marius Victorinus en donne le modèle suivant :

Sic Tiberis | implacidus | in maria | labitu.

PEPIN (GESTE DE), ou GESTE DU ROI, l'une des trois grandes gestes du cycle carlovingien. C'est la geste de la famille de Charlemagne, de cet empereur et de ses plus illustres compagnons de guerre. Le trouvère Bertrand de Bar-sur-Aube dit que « la geste du roi de France est la plus riche en prouesses et en chevalerie et la mieux fournie de richesses et de châteaux. » Les poëmes qui la composent, œuvres de divers trouvères du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècle, restés le plus souvent inconnus, sont les suivants : 1° *Berte aux grands pieds*, par Adenès ; 2° *Enfances Charlemagne ;* 3° *Enfances Roland ;* 4° *Jean de Lanson ;* 5° *Aquin ;* 6° *Aspremont ;* 7° *Fierabras*, en provençal et en français ; 8° *Otinel ;* 9° *Gui de Bourgogne ;* 10° *Prise de Pampelune ;* 11° *Anséis de Carthage ;* 12° *Roland*, ou *Roncevaux ;* 13° *Conquête de l'Espagne ;* 14° *Gaydon ;* 15° *Les Saxons*, par Jean Bodel ; 16° *Simon de Pouille ;* 17° *Huon de Bordeaux ;* 18° *Lion de Bourges*.

Il faut remarquer que les chansons : *Enfances Charlemagne*, *Enfances Roland*, *Prise de Pampelune*, *Conquête de l'Espagne*, sont de provenance étrangère. On les admet dans la geste du roi parce qu'elles tiennent lieu de chansons françaises, aujourd'hui perdues, dont elles sont des imitations ou des compilations. — Le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople* et l'*Histoire de Charlemagne* par Girard d'Amiens sont compris par quelques critiques dans la geste du roi ; cependant le premier est un roman satirique et le second une chronique rimée. A la liste précédente il faudrait peut-être ajouter les chansons de geste de *Doon de la Roche*, de *Beuves d'Hanstonne*, de *Macaire*, rangées par M. Léon Gautier dans la geste du roi. — Voy. pour chacune de ces chansons l'article qui lui est consacré, sous son titre même ou au nom de son auteur, dans l'article général des *Reali di Francia*.

Cf. Ch. d'Héricault : *Essai sur l'origine de l'épopée française* (Paris, 1859, in-8) ; — Léon Gautier : *les Epopées françaises*, t. I (Ibid., 1865, gr. in-8) ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

PEPOLI (Alessandro-Ercole, comte), poëte dramatique italien, né à Venise en 1757, mort à Florence en 1796. Il essaya d'imiter Alfieri, son contemporain, mais ses tragédies, réunies sous le titre de *Tentativi dell' Italia* (Venise, 1787-88, 6 vol. in-8), sont en général médiocres. Il a traduit les deux premiers chants du *Paradis perdu* (1795) et publié un recueil de vers, *Pianti*, consacré à la mémoire de son amie Thérèse Vernier.

PEPYS (Samuel), secrétaire de l'amirauté sous Charles II et Jacques II, né à Bampton le 23 février 1632, mort le 26 mai 1703. Il fut élu président de la Société royale en 1684. Marin, peintre, sculpteur, architecte, il est surtout connu par un *Journal* de sa vie qu'il tint depuis 1660, et qui est extrêmement curieux, comme peinture naïve, minutieuse, amusante de son caractère et comme souvenir fidèle de la restauration anglaise Ce *Journal*, tracé dans une sorte d'écriture abrégée, fut déchiffré et publié par Lord Braybrooke (Londres, 1825, 4 vol. in-8). Il forme 4 vol. dans la Bibliothèque de Bohn.

Cf. Shaw : *History of english literature ;* — Jeffrey, dans la *Quarterly Review* (1826) ; — Ph. Chasles : *Etudes sur le XVIe siècle* (Brantôme, Pepys et Suétone).

PÉRAU (Gabriel-Louis CALABRE), littérateur français, né en 1700 à Paris, où il est mort le 31 mars 1767. Il a continué les *Vies des hommes illustres de la France*, entreprises par d'Auvigny, et terminées par Turpin. Il rédigea les t. XIII à XXIII (Paris, 1754-1760). On y remarque les vies des ducs de Guise et de Mayenne, de l'amiral Coligny, etc. Il a donné aussi de nombreuses éditions, entre autres celles de *Bossuet* (1743-53, 20 vol. in-4) et de *Saint-Réal* (1745, 3 vol. in-4).

Cf. *Nécrologe des hommes célèbres de France*, année 1769 ; — Quérard : *la France littéraire*.

PERCEFORÊT, roman chevaleresque de la Table-Ronde. C'est une des plus incohérentes de ces compositions anonymes qui mêlaient toutes les traditions et toutes les légendes. Alexandre le Grand, dans son expédition de l'Inde, est jeté par la tempête sur les côtes de la Grande-Bretagne. Il donne les royaumes d'Angleterre et d'Écosse à deux de ses compagnons, Bétis et Gadifer. Le premier reçoit le nom de Perceforêt, comme vainqueur d'un magicien, gardien d'une forêt enchantée. Des guerres, des aventures amoureuses, des fêtes chevaleresques, se rattachent à l'histoire du chef macédonien devenu chevalier breton, et plus tard instruit dans la foi chrétienne par un évêque descendant de Joseph d'Arimathie. Sa vie ne dure pas moins de quatre cents ans.

PERCEVAL LE GALLOIS, PERCIVAL, PARZIVAL, poëme chevaleresque de Chrestien de Troyes, de Wolfram d'Eschenbach (voy. ces noms).

PERCY (Thomas), poëte et antiquaire anglais, né à Bridgenorth en 1728, mort le 30 septembre 1811. Vingt-cinq ans vicaire de Easton Maudit, dans le comté de Northampton, il dut son avancement dans l'Église à sa réputation littéraire et devint évêque de Dromore. Son goût se porta vers un genre alors peu estimé, la ballade ou chanson populaire ; il en composa lui-même quelques-unes : *O Nancy, voudras-tu venir avec moi? L'Ermite de Warkwerth*, etc. Mais il eut surtout l'heureuse idée d'en recueillir un grand nombre composées du XIIIe au XVIIIe siècle. Cette charmante collection parut sous le titre de *Reliques of English Poetry* (Londres, 1765) ; elle a exercé une grande influence sur la littérature anglaise, dont elle a pour ainsi dire déterminé la période romantique. Burns, Walter Scott, Coleridge, Wordsworth, sont tous redevables à Percy. Percy faisait subir aux vieilles poésies qu'il publiait des remaniements qu'il avoue franchement dans sa préface et qui pouvaient sembler alors indispensables. De plus, il conserva et laissa après lui le manuscrit qui avait été sa principale source. Les *Reliques* ont été souvent réimprimées.

Une élégante et commode édition a paru dans la collection Tauchnitz en 1866. Percy traduisit l'ouvrage de Mallet sur les anciennes poésies scandinaves (*Northern Antiquities*, 1770) et fit ainsi connaître à ses compatriotes une des origines de leur poésie. On en trouve une bonne réimpression dans la Bibliothèque de Bohn.

Cf. Shaw : *History of english literature;* — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

PÈRE DUCHESNE (LE). — Voyez HÉBERT.

PÈRE NOBLE, emploi de théâtre. Ces mots désignent les divers rôles de père dans la tragédie ou la comédie de mœurs, abstraction faite du plus ou moins de noblesse de caractère qui peut leur appartenir. Le Don Diègue du *Cid* n'est ni plus ni moins un père noble que l'Agamemnon d'*Iphigénie*. Dans la comédie, le titre de père noble serait particulièrement justifié par le grand langage de Géronte du *Menteur;* il n'en est pas moins donné au personnage d'Harpagon dans l'*Avare*. Le père noble peut avoir le premier rôle dans une pièce, comme *Mithridate* dans l'œuvre de Racine.

PÉRÉFIXE (Hardouin de BEAUMONT DE), historien français, né en 1605, mort le 1er janvier 1671 à Paris. Précepteur de Louis XIV en 1642, évêque de Rodez en 1648, il fut nommé archevêque de Paris en 1662, et provoqua les rigueurs contre l'école de Port-Royal. Il entra à l'Académie française en 1654. Il avait rédigé pour son royal élève : *Institutio principis* (Paris, 1647, in-16), plan d'éducation pour un roi, et une *Histoire du roy Henry le Grand* (Amsterdam, 1661, in-12, souvent réimpr.), abrégé intéressant, quoique médiocrement écrit, des meilleurs travaux du temps.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

PÉRÉGRINUS PROTÉE, ouvrage de Wieland (voy. ce nom).

PEREIRA BRANDÂO (Luiz), poëte portugais du XVIe siècle, né à Porto. Il combattit à Alcacer-Kebir et il y fut fait prisonnier. Il a chanté le désastre essuyé par le Portugal dans cette journée, dans un poëme héroïque de dix-huit chants, l'*Elegiada* (1588, in-8), qui n'est pas sans beautés, malgré des longueurs.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'hist. littér. de Portugal.*

PEREIRA DE CASTRO (Gabriel), poëte portugais, né en 1571, mort en 1632. Il occupa d'importantes fonctions dans la magistrature. Il est auteur d'un poëme épique, en sept chants, très-estimé en Portugal, l'*Ulissea* (1636, in-4). Le sujet est la fondation de Lisbonne, qu'une tradition fabuleuse fait remonter à l'époque du siége de Troie. Le poëme est rempli des récits que fait Ulysse de ses voyages, de ses aventures, de l'histoire d'Hélène, de Circé, etc. Le style est le principal mérite de cette singulière imitation de l'*Odyssée* et de l'*Enéide*.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'hist. littér. de Portugal.*

PEREIRA DE FIGUEIREDO (Antonio), savant théologien portugais, né à Macao le 14 février 1725, mort à Lisbonne le 14 août 1797. Oratorien, il professa la grammaire, la rhétorique et la théologie, et publia quelques travaux de grammaire latine et portugaise. Il s'est fait surtout connaître par son ardeur contre les jésuites et les doctrines ultramontaines, dans des ouvrages restés célèbres : *Doctrina veteris Ecclesiæ de suprema regum etiam in clericos potestate* (Lisbonne, 1765, in-fol.), traduit en français sous le titre de *Traité du pouvoir des évêques* (Paris, 1772, in-8); *Tentativa theologica* (Lisbonne, 1766), traduit dans plusieurs langues, etc. On lui doit une remarquable traduction de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament* en portugais (Ibid., 1778-90, 23 vol. in-8).

Cf. *De l'Etat des sciences et des lettres en Portugal*, dans le *Moniteur universel*, an XII, p. 1517; — Figaniere : *Bibliografia hist. portugueza.*

PEREIRA DE SOUZA. — Voy. CALDAS.

PÉRÈS (Jean-Baptiste), littérateur français, né à Agen, vers la fin du dix-huitième siècle, mort le 4 janvier 1840. Il fut bibliothécaire dans sa ville natale. Le désir de réfuter le système de Dupuis sur l'*Origine des cultes* lui inspira un très-ingénieux opuscule, où il faisait de Napoléon Ier un héros légendaire, et de son règne une allégorie; il est intitulé : *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé* (Agen, 1817, Paris, 1819, 1860, in-32).

PÈRES DE L'ÉGLISE, nom donné aux écrivains et orateurs chrétiens qui, du IIe au VIe siècle, défendirent la foi nouvelle contre les païens ou bien en développèrent les doctrines. On divise, en effet, les Pères de l'Église en deux groupes répondant à deux périodes successives : les Pères apologistes et les Pères dogmatiques. On les partage aussi, depuis les deux grandes divisions de l'Empire romain, en Pères de l'Église latine ou d'Occident et Pères de l'Église grecque ou d'Orient. Dans la première, les principaux Pères sont, comme apologistes : Tertullien, Arnobe, Lactance et saint Cyprien ; comme dogmatiques : saint Hilaire, saint Ambroise, saint Paulin, saint Jérôme, saint Augustin. L'Église grecque compte, parmi les apologistes : saint Justin, saint Clément d'Alexandrie, Origène, et, parmi les dogmatiques : saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Jean Chrysostome, saint Ephrem, saint Épiphane, Synésius, etc. (voy. ces divers noms).

De grandes collections ont été faites des écrits soit des Pères de l'Église en général, soit de groupes différents des Pères grecs ou latins. Nous citerons, entre autres : *Bibliotheca veterum Patrum*, par Despont (Lyon, 1677, 30 vol. in-fol.) ; *Bibliotheca græca-latina veterum Patrum*, par A. Galland (Venise, 1788, 14 vol. in-fol.); *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église*, par Guillon (Paris, 1822, 26 vol. in-8); *Nova Patrum bibliotheca*, par A. Maï (Rome, 1853-57, 7 vol. in-4) ; *Patrologiæ cursus completus*, édité par l'abbé Migne et comprenant : *Patrologie latine* (Paris, 1844-55, 221 vol. gr. in-8); *Patrologie grecque* (traduction latine seule, 1856-61, 81 vol. gr. in-8 ; texte grec et trad. lat., 1857-66, 166 vol. gr. in-8).

Cf. B. d'Argonne : *De la Lecture des Pères de l'Église* (Paris, 1697, in-12) ; — Fénelon : *Dialogues sur l'éloquence;* — J. Barbeyrac : *Traité de la morale des Pères de l'Eglise* (Amsterdam, 1728, in-4) ; — B. Maréchal : *Concordance des SS. PP.* (Paris 1739, 2 vol. in-4) ; — Guill. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria* (Oxford, 1740-43, 2 vol. in-fol.) ; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle* (Paris, 2e édit., 1849, in 18) ; — Charpentier : *Etudes sur les Pères de l'Eglise* (Ibid., 1853, 2 vol. in-8) ; — Nourrisson : *les Pères de l'Eglise latine, leur vie, leurs écrits, leur temps* (Ibid., 1858, 2 vol. in-8) ; — l'abbé Freppel : *les Pères apostoliques et leur époque* (Ibid., 1859, in-8) ; — Ern. Havet : *le Christianisme et ses origines* (Ibid., 1872, 2 vol. in-8).

PEREZ DE OLIVA (Fernan), écrivain espagnol, né à Cordoue vers 1493, mort en 1530. Il étudia dans les universités de Salamanque, d'Alcala et de Paris. Plus tard il se rendit à Rome, où il devint le familier du pape Léon X. De retour en Espagne, il professa la philosophie et la théologie à l'Université de Salamanque. L'un des premiers écrivains du XVIe siècle par la pureté de la diction et l'élégance du style, il traduisit *Amphitryon* de Plaute, imita Sophocle et Euripide dans la *Vengeance d'Agamemnon* et *Hécube*, et écrivit un éloquent *Dialogue de la dignité de l'homme*, qui, laissé inachevé, fut terminé et publié par Cervantes de Salazar, et a été souvent réimprimé et imité.

Cf. Ticknor : *History of spanish literature.*

PEREZ (Juan), en latin *Petreius*, littérateur espagnol, né à Tolède en 1512, mort en 1545. Il fut professeur d'éloquence à l'université d'Alcala. Il a écrit avec beaucoup d'élégance un poëme latin sur la *Madeleine* (Libri IV in laudem Magdalenæ; Tolède, 1552, in-8), qui obtint un grand succès; des épigrammes, la traduction de quatre comédies italiennes (Comediæ quatuor, Tolède, 1574), etc.

PEREZ (Antonio), célèbre écrivain et diplomate espagnol, né à Madrid en 1539, mort à Paris en 1611. Secrétaire d'Etat de Philippe II, il eut avec la princesse d'Eboli, maîtresse du roi, des relations qui furent surprises par Escovedo, secrétaire de don Juan d'Autriche. Il se défit de ce témoin; mais Philiqpe II, informé de sa trahison, le fit enfermer dans un cachot. Il en sortit par le dévouement de sa femme et se réfugia en Aragon où, malgré les *fueros* de ce pays, l'Inquisition le fit arrêter; mais le peuple s'étant soulevé, il put s'enfuir encore et gagner la France. Henri IV lui accorda une pension, qui lui fut supprimée après la paix de Vervins (1598). Antonio Perez, qui enseigna l'espagnol à ce prince, eut un rôle dans la littérature française : il y introduisit le goût recherché de l'Espagne, raffiné encore par l'euphuïsme qu'il avait appris à la cour d'Élisabeth. Il a écrit des mémoires et des lettres imprimés à Paris sous ce titre : *Obras y relaciones* (1598, in-4), qui témoignent d'un esprit ingénieux et plein de ressources et qui, malgré quelque emphase, se recommandent par l'élégance du style et une chaleur passionnée. Il a laissé en outre l'*Étoile polaire des princes, des vice-rois, présidents, conseillers*, etc., dont le manuscrit est à la Bibliothèque nationale de Paris, ouvrage où il conseille aux gouvernements de s'appuyer sur le peuple contre l'ambition du clergé et de la noblesse.

Cf. Bermudez de Castro : *Antonio Perez, secretario de estado*, etc. (Madrid, 1841, in-8); — Mignet : *Ant. Perez et Philippe II* (Paris, 1845, in-8); — Ticknor : *History of spanish literature*; — de Puibusque : *Hist. comparée des littérat. espagnole et française*, t. I.

PERFETTI (Bernardino), poëte italien, né à Sienne le 7 septembre 1681, mort le 1er août 1747. Il occupa à Pise une chaire de droit civil et canonique. Doué d'un talent naturel et précoce pour la versification, il prit rang parmi les célèbres improvisateurs de son pays. Benoît XIII lui accorda le titre de citoyen romain et lui décerna solennellement au Capitole le laurier poétique. Cianfogni a donné un recueil de ses vers sous le titre de *Paggi di poesie* (Florence, 1748, 2 vol. in-8).

PÉRICLÈS, Περικλῆς, célèbre homme d'État et orateur athénien, né en 499 avant J.-C., mort en 429. Pendant les longues années qu'il occupa le pouvoir, sous le simple titre de stratége, au milieu des orages de la démocratie et des gloires coûteuses de la guerre, les lettres et les arts eurent à Athènes leur plus vif éclat, qui rejaillit particulièrement sur son nom. Malgré les accusations publiques portées contre lui, les satires des auteurs comiques et les sévérités de plusieurs historiens, on a appelé « siècle de Périclès » cette brillante époque, et la postérité lui a conservé cette désignation. Périclès fut lui-même une des gloires de l'éloquence athénienne, et c'est en partie par la puissance de la parole qu'il conquit l'autorité politique et la garda pendant trente ans. Nous n'avons aucun monument de son éloquence, mais les témoignages des anciens nous en attestent également la majesté, la force et la souplesse. On lui avait donné, parmi les auteurs, le surnom d'Olympien. Aristophane dit de lui, non sans quelque ironie : « Ses paroles sont des tonnerres et des foudres, dont la Grèce est ébranlée. » Thucydide, son adversaire, dit à son tour : « Quand j'ai terrassé Périclès et que je le tiens sous moi, il soutient qu'il n'est pas vaincu et le persuade au peuple. »

Cf. Plutarque : *Vie de Périclès*; — Kuffner : *Pericles der Olympier* (Vienne, 1809, 2 vol. in-8); — G. Perrot : *l'Eloquence politique et judiciaire à Athènes*, p. 1-43 (Paris, 1873, in-8); — Becq de Fouquières : *Aspasie de Milet* (Paris, 1873, in-18); — H. Houssaye : *Histoire d'Alcibiade et de la république athénienne* (Ibid., 1874, 2 vol. in-8); — Grote : *Hist. de la Grèce*, t. V et VI.

PÉRICLÈS, drame de Shakespeare (voy. ce nom).

PERIÉGÈSE, ouvrage de Denys le Periégète (voy. ce nom).

PÉRIER (Casimir), orateur français, né le 21 octobre 1777 à Grenoble, mort le 16 mai 1832. Élu membre de la Chambre des députés en 1817, il y soutint par un remarquable talent oratoire le rôle que lui avait préparé sa haute situation financière. Il prit place dans l'opposition constitutionnelle, à côté de Lafitte, de Foy, de Royer-Collard. Son éloquence toute d'action, fougueuse et emportée jusqu'à la colère, était de celles qui soulèvent les orages. Une taille haute, une démarche assurée, un regard mobile et ardent, un geste impétueux concouraient à l'effet de ses paroles et à l'irritation qu'elles soulevaient chez ses adversaires. Quand, d'orateur de l'opposition, il fut devenu homme d'État et chef du cabinet dans une révolution que, suivant l'expression de Royer-Collard, il n'avait point appelée, son attitude à la tribune devint plus calme sans être moins énergique. Il ne fit pas du pouvoir un accusé qui se défend, mais lutta résolûment contre les difficultés et les résistances. Sa franchise et sa netteté n'agirent pas moins sur les fractions encore indécises de la Chambre, que sa confiance dans l'exposé de ses vues. L'un de ses meilleurs discours est celui qu'il prononça le 18 mars 1831, cinq jours après avoir accepté la présidence du conseil et dans lequel il fit connaître la ligne politique qu'il entendait suivre. On a réuni les *Opinions et Discours de Casimir Périer* (Paris, 1838, 4 vol. in-8).

Cf. Ch. de Rémusat : *Notice biographique*, en tête des *Opinions et Discours*; — Loeve-Veimars, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1833; — de Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. VI; — Guizot : *Mémoires de mon temps*.

PERINSGKJOED (Jean), historien suédois, né à Strengnès en 1654, mort en 1720. Antiquaire du roi et secrétaire de la Société royale d'archéologie, il a publié des ouvrages importants pour l'histoire des États du Nord : *Heimskringla, sive historiæ regionum septentrionalium a Snorrone Sturlonide conscriptæ* (Stockholm, 1697, 2 vol. in-fol.); *Monumenta uplandica* (Ibid., 1710-19, 2 vol. in-fol.); *Historia Wilkinensium, Theodorici Veronensis ac Niflungorum, cum versione gemina* (Ibid., 1715, in-fol.), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. I; — Hardt : *Holmia litterata*.

PÉRIODE et STYLE PÉRIODIQUE. Conformément au sens du mot grec περίοδος, la période est une phrase dont la construction semble produire un circuit, un contour. Elle se compose d'une suite de propositions ou phrases partielles dont le sens est suspendu jusqu'à la dernière, laquelle reporte l'esprit à la première de la série. Les propositions qui constituent la période, en restant indépendantes les unes des autres, doivent être enchaînées avec beaucoup d'art; les repos qui les séparent doivent être bien ménagés; tout l'ensemble, par la liaison des pensées, par l'harmonie et le tour, doit satisfaire également l'esprit et l'oreille. Chaque phrase partielle s'appelle membre de la période. Il y a des périodes à deux, à trois, à quatre membres et même davantage, quoique les traités de rhétorique donnent le précepte de ne pas aller au delà de ce dernier nombre, à cause

de la difficulté que présente à l'écrivain un plus long développement et de la fatigue qui peut en résulter pour le lecteur ou l'auditeur. On rencontre cependant chez les orateurs quelques périodes à cinq membres, comme celle-ci de Massillon : « Si nous approfondissions l'histoire des familles ; si nous allions jusqu'à la source de leur décadence ; si nous voulions fouiller dans les cendres de ces grands noms dont les titres et les biens ont passé en des mains étrangères ; si nous remontions jusqu'à celui de nos ancêtres qui donna le premier branle à l'infortune de sa postérité, nous en trouverions l'origine dans la passion dont je parle. »

Il faut distinguer des membres proprement dits de la période les *incises*, petites phrases (portions, coupures, *incisa*) formant un sens partiel, qui s'ajoute au sens d'un membre de la période, ou au sens total de la période. Cicéron, dans son *De Oratore* (chap. XXIV), expose l'utilité des incises et en recommande l'usage. Selon lui, rien n'est plus efficace, ni plus propre à rendre le discours vif et frappant, que « ces parcelles qui n'ont que deux ou trois mots, et quelquefois qu'un seul. » Il faut pourtant se garder de les prodiguer ; elles pourraient rendre la période obscure et en gêner la marche. L'incise, en latin, était généralement plus courte qu'en français. Cicéron voulait qu'elle ne dépassât pas la longueur de trois pieds. L'emploi des incises donne une apparence périodique à des phrases qui n'ont pas l'enchaînement, la corrélation logique de la période, comme dans ces vers de l'*Iphigénie* de Racine :

> Assez d'autres viendront, *à nos ordres soumis*,
> Se couvrir des lauriers qui vous furent promis,
> Et, *par d'heureux exploits forçant la destinée*,
> Trouveront d'Ilion la fatale journée.

La première partie de la période a été nommée par les rhéteurs grecs *protase* (πρότασις, de προτείνω, tendre en avant), et la partie finale, ou conclusion, *apodose* (ἀπόδοσις, restitution, correspondance, conséquence) ; les latins disaient : *redditio, redditiva pars*. On appelait *antapodose* (ἀνταπόδοσις, répercussion, corrélation), la correspondance qui existe entre les deux parties principales d'une période, dont la première renferme une similitude, et la seconde la chose que l'on veut expliquer à l'aide de la similitude. A l'appui de cette définition de l'antapodose, Quintilien donne l'exemple suivant, tiré du *Pro Muræna* de Cicéron : « Comme on dit que, parmi les artistes grecs, ceux-là sont joueurs de flûte qui n'ont pu devenir joueurs de lyre, ainsi nous voyons ceux de nos Romains qui n'ont pu devenir orateurs, se rejeter sur la jurisprudence. »

Le genre littéraire auquel convient la période, est avant tout la discussion oratoire ; elle est assez fréquente encore dans la poésie épique et dans la tragédie. On la rencontre plus souvent avec deux membres qu'avec trois ou quatre. — Le style périodique, avec autant d'ampleur, mais moins de symétrie, appartient, en général, à l'éloquence, dans toutes ses manifestations : judiciaire, sacrée, politique, académique. Il est moins à sa place dans l'histoire que dans la philosophie.

Cf. Les divers *Cours* et *Traités de rhétorique*.

PÉRIODIQUES et ÉCRITS PÉRIODIQUES. Ces mots désignent, en bibliographie, toutes les publications qui paraissent à intervalles réguliers, comme les *Journaux* et *Revues* (voy. ces deux mots).

PÉRION (Joachim), érudit français, né vers 1499, en Touraine, mort vers 1559. Il appartenait à l'ordre de saint Benoît. Il a traduit en latin avec plus d'élégance que de fidélité les *Œuvres* d'Aristote (1540-59, 7 vol.) et celles de quelques Pères grecs. On a en outre de lui des écrits où l'on trouve beaucoup de savoir, mais peu de critique : *De Fabularum, ludorum, theatrorum antiqua consuetudine* (Paris, 1540, in-4) ; *De Origine linguæ gallicæ et ejus cum græca cognatione* (Paris, 1555, in-8) ; *De Magistratibus Romanorum ac Græcorum* (Paris, 1560, in-4) ; etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVI.

PÉRIPATÉTISME. — Voy. ARISTOTE.

Cf. Aux sources citées à ce nom, ajouter : Ch. Lévêque : l'article *Philosophie péripatéticienne*, dans la nouv. édit. du *Dictionn. des sciences philsophiques* (Paris, 1875, gr. in-8).

PÉRIPÉTIE (en grec περιπέτεια, de περιπίπτειν, survenir). Ce mot désigne en général dans un poëme épique, un roman, une pièce de théâtre, tout événement qui change la face des choses et accomplit dans l'action même, la situation des personnages et l'intérêt qui s'y rattache, une sorte de révolution. Etymologiquement, le mot péripétie est synonyme de celui d'incident (du latin *incidere*). Aussi est-on porté à s'en servir pour désigner tous les changements de l'action qui sont signalés par des coups de théâtre (voy. ce mot). Cependant, dans la tragédie classique, on a appelé plus particulièrement péripétie le revirement de situation plus ou moins complet qui amène le dénoûment ; dans ce sens, les anciens la nommaient catastrophe. Voltaire remarque que certains dénoûments de Corneille sont froids et vicieux, parce que, n'ayant point de péripétie, ils n'excitent aucune surprise. Un des moyens ordinaires de la péripétie est la reconnaissance, et il est recommandé à la fois par les règles d'Aristote et les exemples du théâtre grec (voy. RECONNAISSANCE). La péripétie peut aussi venir, sans incident extérieur, d'un simple changement de volonté, comme celle qui détermine le dénoûment de *Cinna*, où Auguste se tourne vers la clémence, en face même d'une situation qui appelait la vengeance et le châtiment. La poétique ancienne a donné, pour l'emploi de la péripétie, des règles superflues et qui se devinent d'elles-mêmes : elle doit être vraisemblable et avoir avec le sujet de la pièce, du poëme ou du roman une relation intime. On lui pardonne pourtant de venir d'une cause étrangère, comme de l'intervention du *Deus ex machina* des anciens, en raison des beautés dont elle peut être la source.

Cf. Aristote : *Poétique*, ch. XII et passim, ainsi que les *Réflexions* de ses traducteurs et commentateurs français, Dacier, Batteux, etc. ; — Marmontel : *Eléments de littérature*, au mot *Catastrophe* ; — N.-L. Lemercier : *Cours analytique de littérature* (1817, 4 vol in-8).

PÉRIPHRASE. La périphrase, qui est, à quelques nuances près, l'équivalent de la circonlocution et qui a une étymologie analogue (περὶ φράζειν, *circum loqui*, tourner autour en parlant), consiste à désigner les choses, sans les nommer, à l'aide de descriptions plus ou moins précises. Elle est classée par la rhétorique dans les figures de pensées (voy. ces mots), et, parmi celles-ci, dans les figures d'ornement. C'est en effet l'ornement qui est la raison ordinaire de son emploi, quoiqu'on soit conduit quelquefois à y recourir par nécessité, quand le mot propre manque, ou par bienséance, quand il réveille des idées basses ou obcènes. La périphrase donne au style une ampleur, une élégance qui ne suffiraient pas à la justifier, si le trait descriptif remplaçant le mot propre n'était pas dans le sens même de l'impression qu'il s'agit de produire. Ainsi, dans ces vers d'*Athalie* :

> Celui qui met un frein à la fureur des flots
> Sait aussi des méchants arrêter les complots,

et dans l'exorde de l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* : « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires,... est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, etc., » il y

a deux périphrases représentant le même mot, Dieu ; mais ni l'une ni l'autre ne sont par pur ornement : elles ajoutent toutes deux au sentiment, ici de confiance, là de majesté, que celui qu'elles désignent, sans le nommer, doit inspirer. Chacune d'elles est à sa place, et il serait impossible, le rhythme à part, de la faire passer d'une phrase dans l'autre sans en détruire l'effet. Toute circonlocution qui n'a pas ce caractère est blâmable, quels que soient l'éclat ou la grâce de l'image, l'élégance des tours, l'originalité des mots. Aussi croyons-nous qu'on a trop admiré dans Racine, qui offre de si heureuses périphrases, certaines superfluités harmonieuses de langage, à commencer par le classique équivalent du fard dans le songe d'*Athalie*, jusqu'à cette singulière manière de dire « Vous n'avez dormi ni mangé depuis trois jours » :

> Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux
> Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux,
> Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
> Depuis que votre corps languit sans nourriture.
> (*Phèdre*, acte I, sc. III.)

A la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre, toute une école crut être classique par le culte de la périphrase ; son terrain favori fut le genre didactique et descriptif, et ses maîtres furent Buffon et Delille. Celui-ci sembla s'être approprié le procédé, qui ne fut pas dédaigné pourtant par les romantiques mélancoliques de l'école d'Young et de Chateaubriand. La périphrase, aux époques de mauvais goût, a été le triomphe du bel esprit. Les concetti, le gongorisme, l'euphuisme, la préciosité, les pointes (voy. ces divers mots) mirent tour à tour la périphrase à la mode et en tirèrent de véritables tours de force d'imagination ou de galimatias. Pascal s'est moqué ainsi de l'abus de la périphrase : « Il y en a qui masquent toute la nature : il n'y a point de *roi* parmi eux, mais un *auguste monarque;* point de *Paris*, mais une *capitale du royaume.* » Il en marque l'usage légitime en ajoutant : « Il y a des endroits où il faut appeler Paris Paris, et d'autres où il faut l'appeler capitale du royaume. »

Cf. Les divers *Cours* et *Traités de rhétorique.*

PÉRIPLE (du grec, περιπλέω, naviguer autour), nom donné par les anciens aux relations de voyages maritimes, exécutés autour d'un continent ou simplement le long de quelques côtes. Nous possédons plusieurs périples : celui des côtes d'Afrique par le Carthaginois Hannon, celui des côtes de l'Europe et de l'Asie par le Carien Scylax, et ceux du Pont-Euxin et de la mer Erythrée par Arrien (voy. ces noms).

Cf. H. Dodwell, J. Hudson et Ed. Wells : *Geographiæ veteris scriptores græci minores* (Oxford, 1698-1712, 4 vol. in-8) ; — d'Avezac : *Grands et petits géographes grecs et latins* (Paris, 1856, in-8).

PÉRISSOLOGIE. — Voyez TAUTOLOGIE.

PERIZONIUS (Jacques VOORBROEK), érudit hollandais, né à Dam (province de Groningue) le 26 octobre 1651, mort à Leyde le 6 avril 1715. Elève de Grævius, il fut recteur du gymnase de Delft, puis professeur d'éloquence, d'histoire et de langue grecque à Franeker et à Leyde. Il a porté plus d'érudition que de méthode dans les ouvrages suivants : *Animadversiones historicæ* (Amsterdam, 1685, in-8), que Bayle dit être « l'*errata* des historiens et des critiques,.. un recueil perpétuel de leurs fautes » ; *Origines babylonicæ et ægypliacæ* (Leyde, 1711, in-8) ; *Rerum per Europam sæculi XVI gestarum commentarii historici* (Ibid., 1740, in-8). On lui doit en outre des éditions d'*Elien* (Ibid., 1701, 2 vol. in-8), de la *Minerva* de Sanchez, etc.

Cf. Chauffepié : *Dict. historique* ; — *Notice*, en tête de ses *Opuscula minora* (Leyde, 1740, 2 vol. in-8).

PERLET (Adrien), comédien français, né en 1795 à Marseille, mort en 1850. Elève du Conservatoire, où il entra en 1811, il joua d'abord à Bruxelles, et vint débuter au théâtre du Gymnase, à Paris, en 1819. Un jeu fin et soigné dans les moindres détails le mit bientôt en relief. Il est un de ceux qui, sur les scènes de genre, ont le mieux réussi dans les travestissements. Les pièces où il eut le plus de succès sont la *Maison en loterie*, *Michel et Christine*, *le Comédien d'Etampes*, *le Parrain*, etc. Il a publié un écrit intitulé : *Influence de la comédie sur les mœurs* (Paris, 1848, in-8).

PERMISSION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

PERNETY (Jacques), dit PERNETTI, littérateur français, né en 1696 à Chazelles en Forez, mort le 6 février 1777 à Lyon, où il était chanoine à la cathédrale. On a de lui : *Lettres philosophiques sur les physionomies* (1746, 3 part. in-12), auxquelles la nouveauté du sujet plutôt que le talent superficiel de l'auteur fit un succès de quelques années ; *les Lyonnais dignes de mémoire* (Lyon, 1757, 2 vol. in-12), etc.

Cf Desessarts : *les Siècles littéraires de la France.*

PERNETY (Antoine-Joseph), érudit français, neveu du précédent, né le 13 février 1716 à Roanne, mort en 1801 à Valence. Il fit profession chez les Bénédictins de Saint-Maur, suivit en 1763 Bougainville, comme aumônier, dans l'expédition aux îles Malouines, quitta, peu après son retour, l'habit religieux, alla à Berlin, où il fut nommé bibliothécaire et académicien, embrassa les idées de Swedenborg. En 1783, il revint en France. Son *Journal historique du voyage fait aux îles Malouines* (Berlin, 1769, 2 vol. in-8) est une relation diffuse, mais intéressante. On cite en outre une *dissertation sur l'Amérique et les Américains* (Berlin, 1770, in-12); des écrits sur la science hermétique, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PÉRON (François), voyageur français, né le 22 août 1775 dans l'Allier, mort le 14 décembre 1810. Attaché, comme médecin naturaliste, à l'expédition du capitaine Baudin aux Terres australes, de 1800 à 1804, il commença à en écrire, avec une certaine pompe de style, la relation, qui fut publiée sous ce titre : *Voyage de découverte aux Terres australes* (Paris, 1811-16, 2 vol. in-4 et 2 atlas) ; la fin est de Freycinet, qui en donna une nouvelle édition (Paris, 1824-25, 4 vol. in-8).

Cf. *Eloge de Péron*, dans le t. II du *Voyage.*

PÉRORAISON, l'une des parties du discours reconnues comme essentielles par la rhétorique dans la disposition (voy. ce mot). C'est la conclusion même et l'achèvement (*perorare*) de l'œuvre de la parole. On distingue dans la péroraison deux parties qui peuvent se séparer ou se réunir, se resserrer ou s'étendre suivant le sujet, l'auditoire, les besoins de la cause : l'une est la récapitulation ; l'autre, l'emploi du pathétique ou des passions. Il est bon et utile, sur tout sujet et en toutes circonstances, de reprendre, en finissant, les conclusions développées et confirmées par tout le discours et de rappeler les principaux arguments qu'on a fait valoir ; mais, au lieu de le faire à la manière d'un professeur qui, dans le seul intérêt de la clarté, résume les résultats, le *quod erat demonstrandum* de sa leçon, l'orateur doit porter dans cette revue de points démontrés une variété, un mouvement qui réveillent l'esprit et ajoutent à la persuasion ou poussent à l'action. De là un lien étroit, dans la péroraison, entre la récapitulation et le pathétique. Cicéron ne trouve rien de plus naturel que de dire à ce dernier moment : « Si le législateur paraissait tout à coup et s'écriait : Pourquoi hésitez-vous encore? que pourriez-vous dire quand on vous a démontré....? » ou bien : « Si la loi elle-même pouvait parler, ne se plain-

drait-elle pas? Ne vous dirait-elle pas : Qu'attendez-vous encore, juges, quand on vous a démontré....? » C'est le cri, c'est l'explosion de la tribune moderne : « Catilina est à vos portes, et vous délibérez? » Tous les anciens rhéteurs ont conseillé, avec Quintilien, de réserver pour la péroraison les plus vives émotions de l'âme. « C'est alors ou jamais, dit celui ci, qu'il nous est permis d'ouvrir toutes les sources de l'éloquence, de déployer toutes nos voiles. Il en est d'une composition oratoire comme d'une tragédie, c'est surtout au dénoûment qu'il faut émouvoir le spectateur. » On cite comme d'admirables modèles les péroraisons du discours sur la Couronne de Démosthène, du *Pro Milone* et du *Pro Ligario* de Cicéron, de l'oraison funèbre du prince de Condé par Bossuet, du sermon sur le petit nombre des élus de Massillon, du discours sur la banqueroute de Mirabeau, etc. Tous les discours ne sont pas susceptibles de ces mouvements de suprême éloquence, et, d'un autre côté, il y a divers écrits qui, sans appartenir au genre oratoire, comportent les péroraisons pathétiques : tels sont les pamphlets, les lettres fictives ou réelles, les mémoires, les manifestes ou même de simples préfaces, comme celle des *Dix ans d'études historiques* d'Augustin Thierry, qui, « aveugle, souffrant sans espoir et presque sans relâche », parle du bonheur du dévouement à la science, en faisant le plus émouvant retour sur soi-même dont la chaire ou la tribune puisse offrir le souvenir.

Cf. Les divers *Cours* et *Traités de rhétorique*.

PEROTTI (Nicolas), grammairien italien, né à Sasso-Ferrato en 1430, mort le 23 décembre 1480. Il fut professeur à Bologne, plus tard archevêque de Siponto, gouverneur de l'Ombrie et de Pérouse. On a de lui des ouvrages utiles à son époque : *Rudimenta grammatices* (Rome, 1473, in-fol.); *Cornucopia*, sorte de lexique latin (Venise, 1489, in fol.); *De Generibus metrorum* (Ibid., 1497, in-4); une traduction des cinq premiers livres de *Polybe;* une édition de l'*Histoire naturelle* de Pline, et la publication de quelques *Fables* inédites de Phèdre, dont on lui a même attribué sans vraisemblance tout le recueil.

Cf. Bayle : *Dict. histor.;* — Niceron : *Mémoires*, t. IX.

PERRAULT (Nicolas), théologien français, né vers 1611 à Paris, où il est mort en 1661. Il était docteur de Sorbonne, du parti janséniste, et fut un des soixante-dix docteurs exclus, en 1656, avec Arnauld. Il écrivit un livre qui fit beaucoup de bruit : *la Morale des jésuites extraite fidèlement de leurs livres* (Mons, 1667, in-4); 1669, 3 vol. in-16). — Son frère Pierre PERRAULT, né vers 1608, à Paris, mort vers 1680, auteur de divers écrits de physique, a traduit *la Secchia rapita* (Paris, 1678, 2 vol. in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII.

PERRAULT (Claude), architecte et littérateur français, né en 1613 à Paris, mort le 9 octobre 1688. Jeune encore, il fit, avec son frère Charles, une parodie du livre VI de l'*Énéide*. On l'avait destiné d'abord à la médecine; mais il quitta bientôt cette carrière pour l'architecture, où il s'illustra par la colonnade du Louvre et par d'autres œuvres remarquables. Mêlé à la querelle des anciens et des modernes, dans laquelle son frère lutta contre Boileau, il fut en butte aux traits de l'auteur des *Satires*, qui revint même à la charge contre lui dans l'épigramme suivante :

> Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin,
> Laissant de Galien la science infertile,
> D'ignorant médecin devint maçon habile :
> Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein,
> Perrault ; ma muse est trop correcte :
> Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
> Mais non pas habile architecte

Claude Perrault, chargé par Colbert de traduire *Vitruve*, exécuta ce travail aussi bien que le permettait l'état des connaissances archéologiques et publia sa traduction en 1673 (in-fol., avec planches). On a encore de lui · *Ordonnance des cinq espèces de colonnes, selon la méthode des anciens* (in-fol.).

Cf. Quatremère de Quincy : *Vies des plus illustres architectes*.

PERRAULT (Charles), littérateur et poëte français, frère du précédent, né le 12 janvier 1628 à Paris, mort le 16 mai 1703. Il raconte, dans ses *Mémoires*, qu'étant élève de philosophie au collége dit de Beauvais, il quitta la classe à la suite d'une discussion avec son professeur, en compagnie d'un de ses camarades. Tous deux décidèrent de ne plus retourner au collége, et ils se mirent avec ardeur à la lecture des auteurs sacrés et profanes, des Pères de l'église, de la Bible, de l'histoire de France, faisant de tout des traductions et des extraits. C'est à la suite de ce singulier amalgame de libres études qu'il mit en vers burlesques le sixième livre de l'*Énéide* et écrivit *les Murs de Troie ou l'Origine du burlesque*. Reçu avocat en 1651, il s'ennuya bientôt de « traîner une robe dans le Palais », et entra en qualité de commis chez son frère qui était receveur général des finances. En 1664, Colbert le nomma premier commis de la surintendance des bâtiments du roi. Dès lors Perrault usa de la faveur du ministre au profit des lettres, des sciences et des arts. Il ne fut pas étranger au projet d'après lequel des pensions furent distribuées aux écrivains et aux savants de France et d'Europe. Il contribua aussi à la fondation de l'Académie des sciences et à la reconstitution de l'Académie de peinture. Il fit partie dès l'origine de la commission des devises et inscriptions qui devint l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il entra à l'Académie française en 1671; il y donna l'idée de rendre publiques les séances de réception et de faire les élections « par scrutin et par billets, afin que chacun fût dans une pleine liberté de nommer qui il lui plairait. »

Toutes les productions littéraires de Ch. Perrault se bornaient à quelques poésies légères, comme *le Portrait d'Iris*, lorsqu'il lut à l'Académie, le 27 janvier 1687, un poëme intitulé : *le Siecle de Louis le Grand*. La plupart des vers en sont au-dessous du médiocre; il tient néanmoins une place dans notre histoire littéraire. C'est là que l'auteur, parlant avec assez peu de respect d'Homère, de Ménandre et des plus révérés entre les classiques, plaça pour la première fois le XVII^e siècle au-dessus de tous les siècles précédents. Il expliquait par une loi de la nature l'égalité nécessaire des différents âges.

> A former les esprits comme à former les corps,
> La nature en tout temps fait les mêmes efforts ;
> Son être est immuable, et cette force aisée
> Dont elle produit tout ne s'est point épuisée :
> Jamais l'astre du jour qu'aujourd'hui nous voyons
> N'eut le front couronné de plus brillants rayons ;
> Jamais dans le printemps les roses empourprées
> D'un plus vif incarnat ne furent colorées.
> . . . .
> De cette même main les forces infinies
> Produisent en tout temps de semblables génies.

A cette lecture, Boileau se leva furieux, disant que c'était une honte de la supporter. D'autres académiciens, qui y voyaient une flatterie pour eux-mêmes, applaudirent vivement. Racine félicita ironiquement Perrault d'avoir si bien mené ce jeu d'esprit et d'avoir si parfaitement rendu le contraire de ce qu'il pensait.

Telle fut la naissance d'une des plus fameuses querelles littéraires, s'il est vrai, comme on l'a dit, que ce fut pour répondre à Racine que Perrault

entreprit une démonstration méthodique de sa thèse et publia le *Parallèle des anciens et des modernes* (Paris, 1688-1698, 4 vol. in-12). Sur tout ce qui regarde les sciences et les choses de métier, il a facilement raison; mais quand il en vient à la poésie, il est visible qu'il part d'une idée fausse en cherchant la loi nécessaire du progrès là où il faut voir l'influence de certaines conditions sociales et le triomphe du génie individuel. Il parle du reste des poëtes grecs sans les avoir pénétrés et d'après des traductions plus ou moins infidèles. Son ouvrage, spirituellement écrit, est sous forme de dialogue entre un président savant et un peu entêté, un chevalier léger, agréable et hardi, et un abbé qui représente la modération. Boileau répondit par des épigrammes et dans les *Réflexions sur Longin*. Dans cette discussion, où les adversaires avaient à la fois raison et tort à différents point de vue, et où, suivant chacun leur voie, ils se répliquaient sans se répondre, Perrault l'emporta en général par l'urbanité. On l'injuriait, il ripostait d'un ton spirituellement dégagé:

> L'agréable dispute où nous nous amusons
> Passera, sans finir, jusqu'aux races futures;
> Nous dirons toujours des raisons,
> Ils diront toujours des injures.

Il eut cependant quelques paroles trop vives dans son *Apologie des femmes*, qu'il publia en 1694, pour répondre à la satire de Boileau *contre les femmes*. Les deux ennemis furent réconciliés, du moins en apparence, en 1700. Quant à leur querelle, elle fut continuée par d'autres écrivains, et elle a laissé dans notre littérature un intéressant chapitre connu sous le nom de *Querelle des anciens et des modernes* (voy. ces mots).

Perrault avait commencé en 1696 et termina en 1701 un ouvrage intitulé : les *Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle* (2 vol. in-fol.). C'est un recueil de cent deux biographies, courtes, précises et exactes, accompagnées de magnifiques portraits gravés. Mais ce qui a fait l'immortelle popularité de Charles Perrault, ce n'est ni cette riche publication, ni ses discussions littéraires, c'est le petit volume intitulé : *Contes de ma mère l'Oye, ou Histoires du temps passé* (1697, pet. in-12, édit. très-rare, contrefaite la même année); il le publia sous le nom de son jeune fils, Perrault d'Armancourt. « Ces jolis contes ont charmé notre enfance, dit Sainte-Beuve, et charmeront celle encore, je l'espère, des générations à venir, aussi longtemps qu'il restera quelques fées, du moins pour le premier âge, et que l'on n'en viendra pas à enseigner la chimie et les mathématiques aux enfants dès le berceau... *La Belle au Bois dormant, le Petit Chaperon rouge, Barbe-Bleue, le Chat botté, Cendrillon, Riquet à la Houpe, le Petit Poucet*, qu'ajouter aux seuls titres de ces petits chefs-d'œuvre? Des savants ont disserté à ce sujet. Il est bien certain que pour la matière de ces contes, de même que pour *Peau d'Ane*, qu'il a mise en vers, Perrault a dû puiser dans un fonds de tradition populaire, et qu'il n'a fait que fixer par écrit ce que, de temps immémorial, toutes les *mères-grands* ont raconté. Mais sa rédaction est simple, courante, d'une bonne foi naïve, quelque peu malicieuse pourtant et légère; elle est telle que tout le monde la répète et croit l'avoir trouvée. » La rédaction des contes en vers, *Peau d'Ane, Griselidis, les Souhaits ridicules*, est très-inférieure à celle des contes en prose.

Outre les ouvrages cités, on a de Perrault : *Courses de têtes et de bagues, faites par le roi et par les princes et seigneurs de sa cour* (Paris, 1670, in-fol.); *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers* (Paris, 1675, in-4); *Saint Paulin, évêque de Nole*, poëme (Paris, 1686, in-4); *Poëme de la peinture; Memoires* sur sa vie, en quatre livres depuis sa naissance jusqu'en 1687. Collin de Plancy a publié les *Œuvres choisies de Charles Perrault, avec les Mémoires de l'auteur et des Recherches sur les contes des Fées* (Paris, 1826, in-8). P.-L. Jacob (Paul Lacroix) a publié : *Memoires, Contes et autres œuvres de Charles Perrault, précédés d'une notice sur l'auteur* (Paris, 1842. in-12). Il a été donné de nos jours une édition des *Contes*, largement illustrée par M. G. Doré (Paris, 1862, in-fol.).

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*, t. II; — Collin de Plancy, P. Lacroix : *Notices*, dans les édit. citées; — Walckenaër : *Lettres sur les contes de fées attribués à Perrault et sur l'origine de la féerie* (1826); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V, et *Nouveaux lundis*, t. I; — Rigault : *Querelle des anciens et des modernes*.

PERRECIOT (Claude-Joseph), érudit français, né en 1728 à Roulans, en Franche-Comté, mort en 1797. Au milieu de fonctions administratives locales, il a exécuté, au prix d'un long travail, un ouvrage très-estimé : *De l'état civil des personnes et de la condition des terres dans les Gaules, depuis les temps celtiques jusqu'à la rédaction des coutumes* (En Suisse [Besançon], 1784, 1786, 2 vol. in-4; Paris, 1845, 3 vol. in-8). Il a laissé un grand nombre de manuscrits qui sont à la bibliothèque de Besançon.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

PERRIN (Pierre), poëte français, né à Lyon, mort à Paris en 1680. Connu sous le nom d'*Abbé Perrin*, quoiqu'il ne possédât ni abbaye ni bénéfice, il fut protégé de Mazarin et fit représenter d'abord à Issy, puis devant le roi, en 1659, sous le titre de *Pastorale*, une comédie en musique qui fut l'origine de l'opéra français. Ayant obtenu des lettres patentes, il inaugura par *Pomone*, le 19 mars 1671, l'Académie des opéras en musique. En 1672 il céda son privilége à Lulli. Ses vers sont négligés, mais faciles et quelquefois ingénieux. Il ne nous reste que deux de ses pièces : la *Pastorale* (1659) et *Pomone* (1671). On a encore de lui : l'*Énéide en vers* (Paris, 1648-1658 2 part. in-4); *les Œuvres de poésie* (Paris, 1661, 3 vol. in-12).

Cf. Titon du Tillet : *Parnasse français*; — les diverses *Histoires de l'Opéra*.

PERROQUET (Livre du), *Tûti Nâmeh*, ouvrage persan, composé de contes et d'apologues imités d'un livre sanscrit ayant pour titre *Suka Saptati*, c'est-à-dire les Soixante-dix contes du Perroquet. Le *Tûti Nâmeh* a été publié en persan par Iken et Kosegarten (Stuttgart, 1822). Le poëte hindoustani Haïdari a fait, sur le texte persan, une traduction dans le dialecte urdû, en prose mêlée de vers. Le *Livre du Perroquet* a été traduit en anglais par Hadley et de l'anglais en français par M^me^ Collin de Plancy, sous le titre de *Contes d'un perroquet*. M Trébutien a donné en français un choix de contes extraits du *Tûti Nâmeh*.

PERSANE (Langue). On entend spécialement par cette dénomination la langue moderne de la Perse, principal type actuel des langues persanes ou iraniennes (voy. ci-dessous). Le persan est dérivé du parsi, l'une des langues iraniennes. Il s'est formé pendant la longue domination des Arabes en Perse, du mélange de la langue de ces derniers avec le parsi. C'est la langue usitée chez les Tadjicks ou Persans, habitants indigènes de la Perse qui dominent dans le Fars, le Kerman, le Sistan, l'Azerbidjan et le Khoraçan, et qui sont en assez grand nombre dans l'Irak, le Mozanderan, le Kandahar et le Kouhistan. Elle est parlée encore dans une grande partie de l'Inde, où elle est familière aux musulmans, principalement dans les provinces d'Agra et d'Aurengabad. Son usage s'est aussi conservé dans les provinces qui formaient

l'empire du Grand-Mogol, où elle est restreinte toutefois aux documents publics, aux archives des tribunaux et aux écritures administratives. Enfin, avec des différences de dialecte, le persan est la langue des Boukhares dans la Grande-Boukharie, la Petite-Boukharie, les villes de Kasan, Tobolsk, Tara, Tomsk et Kiachta, plusieurs parties des provinces chinoises du Chansi et du Chensi, du Thibet et de l'Indo-Chine. On retrouve encore l'usage du persan, surtout comme langue littéraire, chez tous les peuples mahométans de la Perse, du Caboul, du Bélouchistan, des Boukharies, de l'Empire Ottoman et parmi les hordes des Turcs ou Tartares les plus policées. Il est à remarquer qu'à la cour de la dynastie turcomane qui règne actuellement en Perse, il est fait principalement usage de la langue turque.

Le persan, en s'étendant à presque toute l'Asie, a formé de nombreux dialectes qui sont encore peu connus. C'est le *valaat*, ou langue vulgaire, qui leur a donné naissance. Le valaat et ses dérivés s'éloignent plus ou moins du *déri*, qui est la forme la plus pure du persan. Les dialectes sont le *tatt* des environs de Bakou et de Leukoran et du Dagnestan; le *boukhare*, parlé par le peuple de ce nom, le *dehwar*, usité chez les Dehwars ou Dekhans qui vivent dans Bélouchistan, et dans diverses parties du Caboul et de la Perse; le *mazanderan* et l'*azerbidjan*, parlés dans les provinces persanes de ces noms, enfin le *dialecte de l'Inde* et ses variétés. Pour être complet, il faut ajouter que plusieurs dialectes, dont des auteurs indigènes font mention, n'existent plus aujourd'hui. Tels sont : le *soghdy*, qui était en usage dans la Sogdiane et le pays de Samarkand; le *hezwy*, dans le territoire de Hérat; le *mérouzy*, du pays de Mérou (ancienne Margiane); le *zawely*, du Kandahar que l'on nomme aussi Zawelistan; le *sagzy*, qui a été parlé dans le Sedjestan; le *khoazy* dans le Khouzistan et l'*adéry* dans l'Aderbaïdjan.

Le persan est une langue des plus harmonieuses; il a mérité d'être appelé « l'italien de l'Asie ». Son génie consiste dans une simplicité, une douceur et une sonorité qui le rendent éminemment propre à la poésie. Il a beaucoup d'analogie avec les langues germaniques et slaves : 4,000 mots de son vocabulaire, c'est-à-dire le sixième environ, se retrouvent aisément dans la langue allemande. Là ne se bornent pas du reste les analogies avec les langues européennes; elles s'étendent même aux inflexions et aux formes grammaticales, et par cette raison le persan a beaucoup servi à la solution du problème de l'origine commune des idiomes de l'Europe et de l'Asie occidentale et centrale. Il n'y a point d'article en persan; les genres dans les substantifs et dans les adjectifs n'y sont pas distingués; la conjugaison est très-riche en temps, mais n'a, en fait de modes, que l'indicatif, et exprime le conjonctif et l'optatif par des particules ajoutées à l'indicatif. Les temps composés et le passif se forment à l'aide d'auxiliaires. La syntaxe est très-simple. Les composés sont nombreux et se font aisément par la simple juxtaposition des radicaux, sans aucune flexion, comme cela a lieu dans plusieurs autres langues indo-européennes. Le persan, qui a emprunté à l'arabe un grand nombre de mots, a adopté aussi son alphabet, sauf de légères modifications et en y ajoutant quelques caractères pour représenter des sons qui n'existent pas dans l'arabe. Les alphabets persans diversement combinés portent les noms de *nesky*, *kikany*, *taalik*.

Il existe un grand nombre de *Grammaires* et de *Dictionnaires* de la langue persane, entre autres : J.-B. Raymundi : *Rudimenta grammatices persicæ* (1614 in-4); Louis de Dieu : *Rudimenta linguæ persicæ* (Leyde, 1639, in-4); Grovius : *Elementa linguæ persicæ* (Londres, 1624, in-8); Castelli : *Lexicon persicum* (Ibid., 1669, in-folio); Jones : *Grammar of the persian language* (Oxford, 1771, et Londres, 1828), traduite en français par Garcin de Tassy (1845); J. Richardson : *Dictionary persian, arabic and english* (Oxford, 1777, 2 vol. in-folio) et avec augmentations de Johnson (Londres, 1829); Gladwin : *Persian vocabulary* (1789) et *the Persian Guide, exhibiting the arabic derivatives* (1800, in-4); S. Rousseau : *Vocabulary of the persian language* (London, 1802, 2 vol. in-8); Fr. de Dombay : *Grammatica linguæ persicæ* (Vienne, 1804, in-4); Lumsdem : *A Grammar of the persian language* (Calcutta, 1810, 2 vol. petit in-folio); Heft, *Kulsum* ou *les Sept mers*, dictionnaire imprimé par ordre du sultan d'Oude (Lucknow, 1822, 7 vol.); Handjeri : *Dictionnaire français, arabe, persan et turc* (Moscou, 1840-1842, 3 vol. in-4); Rosen : *Elementa persica* (Berlin, 1843, in-8); Duncan Forbes : *A Grammar of the persian language* (Londres, 1844); Geitlin : *Principia grammatices neo-persicæ* (Helsingfors, 1845, in-8); Mirza Ibrahim : *Grammaire de la langue persane*, traduite en allemand par Fleischer (Leipzig, 1847, in-8); J.-A. Wullers : *Lexicon persico-latinum* (Bonn, 1853-1864, 2 vol. in-4).

Cf. Burton : *Historia veteris linguæ persicæ* (Londres, 1657); — Anquetil-Duperron : *Recherches sur les anciennes langues de la Perse*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript., t. XXXI; — O. Franck : *De Persidis lingua et ingenio* (Nurenberg, 1809); — Bérésine : *Recherches sur les dialectes persans* (Kazan, 1853, in-8); — Dr Fried. Spiegel : *Einleitung in die traditionellen Schriften der Parsen* (Leipzig, 1856-60, 2 vol. in-8).

PERSANE (LITTÉRATURE). Les plus anciens monuments de cette littérature sont les livres sacrés attribués à Zoroastre, écrits en langue zende, et dont la collection forme le *Zend-Avesta* (voy. ce mot). Les autres productions de leur antique littérature n'ont pas échappé à la destruction des livres des Persans à laquelle se livrèrent les Arabes lorsqu'ils firent, au VIIe siècle de notre ère, la conquête du pays. Après les ouvrages du magisme, il faut venir jusqu'à la dynastie des Samanides (902-999) pour retrouver la trace de l'histoire littéraire de la Perse. Elle a sa part de travail dans l'élaboration de cette œuvre cosmopolite qui provient des fables de l'Inde attribuées à Bidpaï, et qui est passée par toutes les littératures de l'Asie et de l'Europe jusqu'à nos fabliaux du moyen âge. Balami fit une traduction de la Chronique arabe de Tabari. Puis s'ouvre la série nombreuse des poëtes : au Xe siècle, Firdouci, auteur du *Shah-Nâmeh*, poëme qui tient lieu d'épopée aux persans; au XIIe, Amic ou Amac, Anvari, Nisami et Férid-ud-din Attar; au XIIIe siècle, le célèbre Saadi, Djelal-eddin-Roumi le mystique, Avhadi de de Maragha; au XIVe siècle, l'anacréontique Hafiz, Djami et Ali-Chyr; puis, Benaï (XVe siècle), Ashik (XVIe siècle), Mohsin-Fani (XVIIe siècle), Bédil (XVIIIe siècle). La poésie persane est presque exclusivement lyrique ou élégiaque : lyrique; elle s'abandonne aux rêveries mystiques, à l'ivresse de l'amour ou du vin. Les principaux genres cultivés sont le *mesnevi*, le *cacida*, le *gazel*, le *terdchii*, dont les poëtes forment des *diwans* (voy. ces mots).

Les romans et les contes sont nombreux dans la littérature persane, mais peu variés par le choix des sujets. Ils racontent volontiers les amours d'un sultan et d'une favorite; mais le thème préféré est la passion imaginaire de Joseph, le fils de Jacob, pour Zulaïka, femme de Pharaon. Les Perses, plus inventifs toutefois que les autres écrivains orientaux, ont fourni à ceux-ci les éléments romanesques qui abondent chez les Turcs et les Hindoustanis. Ces sortes d'ouvrages reçoivent dans la littérature persane les hon-

neurs de la forme poétique. Les principaux romans ont pour auteurs les poëtes cités ci-dessus : Amic, Attar, Djami, etc. Il faut joindre à leurs œuvres les versions de Calila et Dimna; le *Tûtî Nâmeh* ou Livre du Perroquet (voy. ces mots); le *Baktijâr-Nâmeh*, histoire du prince Baktijar (trad. en anglais, par Ousely; Paris, 1839), et quelques romans d'éducation.

Les Persans ont une littérature dramatique. Leurs compositions rappellent nos anciens mystères religieux et allégoriques. Parmi les genres sérieux, l'histoire a produit chez eux des œuvres de grandes proportions, remarquables par un sens critique, qui fait défaut aux autres écrivains de l'Orient. En ne comptant pas le poëme historique de Firdouci, lequel est à proprement parler une chronique rimée, on a les ouvrages de Raschid-Eddin et de Schérif-Eddin-Jesdi, écrivains du XIII[e] siècle; de Mirkhond et de son fils Khondémir, appartenant l'un et l'autre au XV[e] siècle; de Férichtah, et de Wassaf, historien du XVII[e] siècle; le *Wâkiâti Babouri*, ou la vie de Babour, racontée par lui-même (trad. en anglais par Erskine; Edimbourg, 1826). On peut y ajouter l'*Akbar-Nâmeh*, écrit en persan par l'Hindou Abou-Fazl. Aux œuvres de ces historiens il faut joindre quelques ouvrages très-modernes, écrits soit en vers, soit en prose, tels qu'un *Livre des Rois*, consacré à l'histoire contemporaine de la Perse, le *George-Nâmeh*, sur la conquête de l'Inde par les Anglais, tous deux en vers; le *Measiri Sultanijje*, histoire de la dynastie régnante (trad. en anglais par Brydges; Londres, 1833). Les compositions historiques de la Perse ont donné lieu à une grande quantité de traductions faites dans les langues européennes, surtout en anglais. Elles ont aussi été étudiées avec profit par les historiens modernes de l'Asie, qui leur ont fait de larges emprunts.

Un certain nombre d'ouvrages littéraires servent pour l'instruction dans les écoles; ce sont : le *Gulistan* et le *Bostan* de Saadi, le *Diwan* de Hafiz et le *Mesnevi* de Djelal-Eddin Roumi, le *Tchehl Tûtî* (les quarante perroquets), l'*Iskender-Nâmeh* de Nisami. L'histoire de l'Iran est étudiée dans le *Tarikh-i mo'djem*, le *Kitab alem-âra*, l'*Histoire des Mongols* de Wassaf, et le *Tarikh-i Gouzideh*. L'histoire sainte au point de vue de la religion musulmane est apprise dans le *Raouzet es-saffa* de Mirkhond et le *Habib es-seïr* de Khondémir.

Cf. *Anthologia persica*, persan et latin (Vienne, 1778, in-4); — *The Flowers of persian literature*, with an english translation by S. Rousseau (Londres, 1802, in-4); — Joseph de Hammer : *Geschichte der schœnen Redekünste Persiens*, avec un choix des meilleures pièces de deux cents poëtes persans (Tubingue, 1818, in-4); — Vehbi : *Dictionnaire poétique persan-turc* (Boulak, 1830, in-8); — *Guldasta-i Nischat, or Nosegay of Pleasure*, a collection of poetry persan and hindoustani, compiled by Moonshee Mannu Lal (Calcutta, 1836, in-4); — De Mohl : publication du *Schah Nâmeh* (Paris, 1838-55, 4 vol. in-fol.); — A. Chodzko : *Specimen of the popular poetry of Persia* (Londres, 1842, in-8), et *Sur la littérature dramatique des Persans* (Paris, 1844, in-8); — D[r] Spiegel : *Chrestomathia persica* (Leipzig, 1846, in-8); — Sainte-Beuve : *Firdoucy*, dans les *Causeries du lundi*, t. I.

PERSANES (LANGUES) ou IRANIENNES, groupe de langues appartenant à la famille indo-européenne et comprenant le *zend*, le *pehlvi*, le *parsi* ou *farsi*, le *persan moderne*, l'*arménien*, d'autres langues caucasiennes et les idiomes de l'*Afghanistan*, du *Kurdistan* et du *Béloutchistan* (voy. les articles consacrés à ces langues). Les langues persanes ont une origine commune, l'idiome hypothétique et peu connu encore des Aryas. W. Jones et Fréd. de Schlegel ont cherché à établir pour le zend, qui est la plus ancienne de ces langues, une filiation avec le sanscrit; on est revenu après eux à l'opinion d'Adelung, et on regarde généralement le zend et le groupe persan à la tête duquel il se place, comme faisant partie de la famille indo-européenne au même titre que le sanscrit et ses dérivés, ou que les idiomes celtiques, germaniques, slaves et thraco-pélasgiques; en d'autres termes, tous ces groupes seraient issus parallèlement de la langue des Aryas et se seraient développés d'une manière indépendante, quoique plusieurs philologues aient essayé plus récemment de faire du sanscrit une dérivation de la langue persane, sans rattacher immédiatement l'un et l'autre à l'idiome aryen. Les peuples qui parlent les langues persanes ou iraniennes sont sortis des vallées de l'Oxus, principal fleuve de la Sogdiane. Ils conservèrent le nom de leur race, et dans le mot Iran, forme altérée de Airan, on trouve le terme étymologique *airyana*, demeure des Aryas.

On observe moins de traits généraux dans les langues iraniennes que dans certains autres groupes de la même famille, le groupe slave par exemple. C'est ainsi que le zend était dur, composé de mots trop longs, d'un maniement difficile et où dominent désagréablement les voyelles, tandis que le persan moderne est doux, harmonieux, favorable à la poésie; le persan a une grammaire qui offre peu de ressemblances avec celle de l'arménien, etc. Chacune des langues du groupe doit donc être envisagée séparément, et leurs principaux rapports sont dans leurs vocabulaires, qui leur servent aussi de lien avec les idiomes apparentés, de la famille indo-européenne (voy. ces mots).

Cf. Adelung : *Mithridates* (Berlin, 1806-17, 4 vol. in-8); — Vater : *Tableaux comparatifs des grammaires des langues de l'Europe et de l'Asie* (Halle, 1822); — Klaproth : *Asia polyglotta* (Paris, 1823); — Adrien Balbi : *Atlas ethnographique* (Ibid., 1826, in-fol.); — Fr. Bopp : *Grammaire comparée du sanscrit, du zend*, etc., trad. par M. Michel Bréal (Ibid., 1866 et suiv.); — Spiegel : *Erân* (Berlin, 1863).

PERSE, *Aulus Persius Flaccus*, poëte latin, né à Volaterre (Etrurie) en 34 après J.-C., mort en 62. Venu à Rome dès l'âge de douze ans, il y étudia la grammaire sous Palémon, la rhétorique sous Verginius Flavius, la philosophie sous le stoïcien Cornutus, qui resta son guide et devint son plus intime ami. Lucain et Cæsius Bassus furent aussi liés avec lui. Il inspira une grande affection au vertueux Pætus Thraseas, le mari de sa cousine Arria; ses mœurs étaient aimables et pures, sa modestie exemplaire. Une mort prématurée l'enleva à l'âge de vingt-huit ans.

Il nous reste de Perse six satires qui comprennent en tout six cent cinquante vers hexamètres, et auxquelles le poëte n'eut pas le temps de mettre la dernière main. Après quelques corrections de Cornutus, elles furent publiées par Cæsius Bassus. Peu d'ouvrages jouirent d'une popularité plus étendue et plus durable. Lorsqu'elles parurent, elles excitèrent une admiration générale, et nous avons de nombreux témoignages de l'estime qu'on en fit jusqu'à la renaissance des lettres dans les écrits de Quintilien, de Martial, d'Ausone, de Prudence, de Sidoine, d'Adam de Brême, de Pierre de Blois, de Jean de Salisbury. Il eut parmi ses admirateurs les Pères de l'église : Lactance et saint Augustin le citent fréquemment, saint Jérôme a souvent reproduit ses expressions et imité sa manière. Perse doit une partie de son succès à l'emploi habile du langage familier, à ses métaphores hardies, à sa simplicité énergique, à son style concentré, dont Boileau a dit :

> Perse, en ses vers obscurs mais serrés et pressants,
> Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.

Il se grave profondément dans la mémoire; mais le manque de clarté, les ténèbres où il se complaît l'ont fait juger sévèrement par plusieurs critiques modernes. Bayle dit de lui : « Ses panégyristes auront beau faire et beau dire, il

sera toujours vrai qu'il a écrit durement et obscurément... Il est évident à tous ceux qui le lisent avec attention, qu'il est obscur, non pas par politique, mais par le goût qu'il s'était donné et par le tour qu'il avait fait prendre à son génie; car si la crainte de se faire des affaires à la cour l'eût engagé à couvrir sous des nuages épais ses conceptions, il n'aurait pris ce parti que dans les matières qui eussent eu quelques rapports à la vie du tyran. Mais on voit qu'il entortille ses paroles et qu'il recourt à des allusions et des figures énigmatiques, lors même qu'il ne s'agit que d'insinuer une maxime de morale, dont l'explication la plus claire n'eût su fournir à Néron le moindre prétexte de se fâcher. » L'obscurité réelle de Perse ne résulte pas seulement de sa manière d'écrire, mais aussi d'allusions à des faits et à des personnages qui nous sont inconnus. Le sujet de ses satires est une autre cause de difficulté. Sauf la première, qui a rapport à la littérature, au mauvais goût en poésie, les cinq autres sont relatives à l'exposition d'une partie de la doctrine stoïcienne, à savoir que l'ignorance fait tous les malheurs des hommes. Toutefois on trouve chez lui, dans ces leçons si peu faites pour la poésie, des vers charmants, de vives images, des dialogues vifs et bien conduits, comme celui de l'Avarice et du Marchand, des qualités, enfin, d'écrivain, de poëte, unies à celles du moraliste et du penseur. Mais le dernier domine. « Perse, dit M. C. Martha, est à tous les égards le poëte du Portique, dont la doctrine recommandait l'effort, la tension de l'âme, l'énergie soutenue. »

L'édition *princeps* de Perse fut imprimée à Rome en un volume in-4, sans date (vers 1470). Parmi les éditions postérieures, les plus remarquables sont : celle de Casaubon, avec un commentaire qui est un chef-d'œuvre d'érudition (Paris, 1605, in-8), celles de Kœnig (Gœttingue, 1803, in-8), de Passow (Leipzig, 1809, in-8), d'Achaintre (Paris, 1812, in-8), d'Orelli, dans les *Eclogæ poetarum latinorum* (Zurich, 1822, in-8), de Plume (Copenhague, 1827, in-8), de Jahn (Leipzig, 1843, in-12). Quelques éditions sont accompagnées de *Scholies* attribuées à Cornutus, mais trop chargées d'erreurs pour qu'on admette cette attribution. Pithou les a publiées séparément (Heidelberg, 1590, in-8). Perse a été traduit en français par Lemonnier (1771), par Sélis (1776), par Achaintre (1822), par Perreau, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1833), par Fabre, en vers (1841), par Collet (1845), par Jules Lacroix, en vers (1846), par le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt, en vers (2e édit., 1857), par Courtaud Diverneresse, dans la collection Nisard, par Eug. Despois, dans ses *Satiriques latins* (1865, in-18).

Cf. Probus Valerius : *Vita Auli Persii Flacci*, attribuée souvent à Suétone ; — Casaubon : *Commentaire* de son édition ; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Jahn : *Prolégomènes* de son édition ; — C. Martha : *les Moralistes sous l'Empire romain* (Paris, 1864, in-8).

PERSES (LES), tragédie d'Eschyle, traduite par Alfieri (voy. ces noms)

PERSONNAGES DE THÉATRE. On entend sous cette dénomination les types dont les noms sont restés dans le langage du théâtre pour désigner des rôles. Parmi ces types, les uns ont été créés par les auteurs dramatiques dans leurs ouvrages, les autres rappellent le souvenir d'acteurs d'élite ayant excellé dans une sorte d'emploi. Dès l'origine du théâtre antique on voit se dessiner des types et des rôles qui sont demeurés en possession de la scène : les confidents et la nourrice de la tragédie grecque, le barbon ridicule, le parasite, le *miles gloriosus*, l'avare, la courtisane, les esclaves rusés et goguenards de la comédie latine; le *macchus*, le *bucco*, le *pappus*, le *casnar* des fables atellanes, etc. Les types les plus célèbres dans l'histoire de la littérature dramatique sont peut-être ceux des masques et bouffons de la *commedia dell'arte :* Pantalon, vieillard simple et crédule, le Docteur, bavard et pédant, le Capitan, fanfaron et poltron, les *zanni*, valets fourbes ou niais, comprenant, dans leur immense variété : Arlequin, Trivelin, Pierrot, Brighella, Scapin, Scaramouche, Mezzetin, Polichinelle, Beltrame, qui parut parfois aussi dans des rôles d'artisan ; les amoureux Horace et Isabelle, les soubrettes Francisquine et Colombine, etc. Plusieurs de ces types sont passés avec des modifications peu sensibles dans la comédie italienne écrite et au théâtre français.

Sur notre ancienne scène nous avons eu le matamore, la nourrice, etc. Les valets bouffons y apparaissent sous la figure de Sganarelle, de Frontin, de Jodelet, de Mascarille, de Crispin, de Figaro; les soubrettes Dorine et Marton continuent les traditions de la comédie italienne et finissent par remplacer dans notre théâtre la nourrice, personnage jovial et licencieux, indispensable dans la vieille comédie, où il était rendu d'une façon grotesque par des hommes. Les Cassandre, vieillards amoureux, tuteurs dupés, auquels confinent nos pères nobles, le parasite, le pédant et la femme d'intrigue s'y montrent fort répandus. Dans la haute comédie se présentent des types qui doivent se perpétuer : l'ingénue ou Agnès, la grande coquette ou Célimène, le Philinte ou le raisonneur, la duègne, empruntée à la scène espagnole, les financiers, etc. La plupart des théâtres étrangers ont adopté ces types de la comédie italienne et de la nôtre, en leur donnant quelques traits de physionomie nationale. Il en est cependant qui ont plus ou moins d'originalité, comme le Gracioso des Espagnols, le Jean Boudin (Hanswürst) des Allemands, les clowns des Anglais, etc.

Parmi les rôles, ceux qui ont gardé la physionomie, les qualités et le nom d'un acteur, appartiennent surtout à la comédie lyrique. On trouve sur la scène de l'Opéra-Comique les Laruette, qui jouent les ganaches, les Philippe, rois, tyrans et personnages chevaleresques; les Rosière, baillis; les Trial, qui sont les niais de cette scène; les Dozainville, qui participent des trois précédents; les Martin, les Gavaudan, les Elleviou, les Clairval, etc.; dans les emplois féminins, les Gonthier qui jouent les duègnes, les Dugazon, les Philis, les Saint-Aubin, etc. Le nom de Déjazet s'est donné, plus près de nous, aux rôles travestis et lestes. — Voyez les noms des principaux types cités dans cet article : ARLEQUIN, BRIGHELLA, CAPITAN, COLOMBINE, GRACIOSO, etc., etc.

Cf. Babault : *Annales dramatiques* (Paris, 1809, 9 vol. in-8) ; — M. Sand : *Masques et bouffons* (1859, 2 vol. gr. in-8) ; — Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (1868, in-18).

PERTHARITE, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom).

PERTICARI (le comte Giulio), littérateur italien, né en 1779 à Savignano, mort en 1822. Destiné dès l'enfance à l'église et pourvu d'une abbaye, les événements politiques le firent renoncer à cette carrière. Il épousa la fille unique du poëte Monti, visita Rome et Naples et fut, dans cette dernière ville, un des fondateurs du *Giornale Arcadico*, organe de l'académie des Arcades. Puriste et classique, il était très-versé dans la connaissance des origines de la littérature italienne et il a écrit de remarquables études critiques : *Degli Scrittori del trecento e de loro imitatori* (1817), *Apologia dell amor patrio di Dante* (1820), *Della Difesa di Dante*, etc. Elles forment les tomes 205 et 206 de la *Bibliothèque choisie* (Milan, 1831, in-12). Il avait préparé une histoire de Rienzi.

Cf. Bertuccioli : *Memorie intorno alla vita del Pesticari* (Pesaro, 1822, in-8) ; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

PÉRUVIENNES (LANGUES), parlées dans l'Amérique méridionale, dans le Pérou et le haut Pérou. Ce sont le *quichua* ou péruvien, l'*aimara*, le *moxo*, le *chiquito* et les idiomes secondaires *abipons* et *mocobis*. Jadis la langue quichua a été usitée ou au moins comprise dans tout l'empire des Incas. Il y a eu aussi, dit-on, dans le même temps, une langue particulière aux Incas, race originairement distincte des autres races indigènes et en possession du pouvoir. Cette dernière, langue morte à l'époque de la conquête espagnole, n'a point été connue des Européens. Les Péruviens se sont longtemps servis du système d'écriture très-imparfait appelé quippos (voy. ce mot).

Cf. H.-E. Ludewig : *the Lit. of american. languages.*

PERVIGILIUM VENERIS, c'est-à-dire *la Veillée de Vénus*, petit poëme lyrique latin d'un auteur inconnu, attribué tour à tour à Catulle et au poëte élégiaque Gallus, contemporain et ami de Virgile. Quoique cette œuvre ingénieuse et délicate soit digne du gracieux talent du premier de ces poëtes ou de la réputation du second, elle ne paraît pas appartenir, soit par la langue, soit par le tour d'esprit, au siècle d'Auguste. Le P. Sauadon, qui en exalte les beautés et qui s'étonne « qu'un poëte païen ait fait une pièce si mignonne pour une fête si galante, sans qu'il lui ait rien échappé qui puisse alarmer la pudeur, » remarque dans les pensées une certaine affectation qui sent un peu la décadence du goût, et, dans l'élocution brillante et fleurie, une latinité qui n'est pas absolument pure. Le *Pervigilium Veneris*, édité avec le *Cupidon crucifié* d'Ausone, par J. Cléricus (La Haye, 1712, in-8), a été reproduit avec beaucoup de soin par Wersdorf dans les *Poetæ latini minores*, t. III. Il a été traduit en français par le président Bouhier, Moutonnet, Fr. Noël, etc.

Cf. E. C. E. Schulz : *Incerti auctoris Pervigilium Veneris commentario perpetuo illustratum*, etc., dissertation académique (Gœttingue, 1822, in-4).

PESSELIER (Charles-Etienne), littérateur français, né le 9 juillet 1712 à Paris, mort le 24 avril 1763. Parmi ses écrits qui ont de l'élégance et de la finesse, on remarque : *Fables nouvelles* (Paris, 1748, in-8) ; *Nouveaux dialogues des morts* (Paris, 1753, 2 vol. in-12); *Lettres sur l'éducation* (Paris, 1762, 2 vol. in-12). Il fit jouer au Théâtre-Italien deux comédies en vers : *l'Ecole du temps* (1738), *Esope au Parnasse* (1739). Il a rédigé, avec Dreux du Rodier, *le Glaneur français* (1735-1737), et publié des écrits sur des matières de finances.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PESTALOZZI (Jean-Henri), célèbre philanthrope et écrivain pédagogique suisse, né à Zurich le 12 janvier 1746, mort à Brugg (Argovie) le 17 février 1827. Orphelin de bonne heure, il fut pieusement élevé par sa famille, s'appliqua d'abord à l'étude des langues, puis étudia la théologie et le droit. La lecture de quelques écrits sur l'éducation chez les anciens et celle de l'*Emile* éveillèrent sa vocation pédagogique. A vingt-deux ans, il se fit agronome, et, retiré à la campagne, il étudia les misères matérielles et morales des ouvriers. Avec le concours de sa femme Anna Schultess, qui se dévoua aussi à son œuvre, il recueillit chez lui les enfants abandonnés. Ayant épuisé ses propres ressources, il s'adressa vainement à la charité publique, et se vit traité de fanatique et de fou. Il défendit alors ses idées par des livres. Il s'était formé peu à peu une méthode et il consacra sa vie à l'appliquer et à la propager. Cette méthode, prenant pour appui la curiosité naturelle de l'enfant, donnait beaucoup à l'instruction sensible et intellectuelle et développait toutes les facultés par un exercice libre et progressif; elle ne devait pas tant ses succès aux principes rationnels sur lesquels elle reposait, qu'au soin intelligent et dévoué avec lequel elle était appliquée. Pestalozzi dut, au milieu de circonstances difficiles, transférer son institut à Stanz, à Burgdorf, à Iferten, à München-Buchser et à Yverdun. Mais à la fin il triompha des résistances de la routine et des injustices de la jalousie. Son nom devint populaire, honoré, et fut donné à une foule d'établissements de bienfaisance de Suisse, de France et d'Allemagne.

Deux ouvrages d'un caractère littéraire inaugurent la série des écrits consacrés par Pestalozzi à sa tâche philanthropique; ce sont deux romans : *Lienhardt et Gertrude* (Lienhardt und Gertrud; Bâle, 1781-1789, 4 vol., plus. édit.), traduit en français par M[me] de Guimps (Genève, 1827, in-12), et *Cristophe et Else* (Christoph und Else; Zurich, 1782). Dans le premier surtout, l'auteur mettait en scène la vie du peuple à la campagne, traçait un vif tableau de la misère des classes inférieures et proposait les meilleurs moyens d'y porter remède. Parmi les autres écrits de Pestalozzi où l'intérêt de la forme est tout à fait sacrifié et où, malheureusement, un style négligé et quelquefois obscur ne répond pas à la valeur morale des idées, nous citerons : *Recherches sur la marche de la nature dans le développement du genre humain* (Nachforschungen über den Gang der Natur in der Entwickelung, etc., Zurich, 1797) ; *Comment Gertrude instruit ses enfants* (Wie Gertrud ihre Kinder lehrt; Berne et Zurich, 1801); *le Livre des mères* (Buch der Mütter; Ibid., 1803), traduit en français (Genève, 1821, in-12); *Enseignement intuitif des rapports de nombres* (Anschauungslehre der Zahlenverhaeltnisse ; Ibid., 1804). Ajoutons, sur des questions spéciales ou d'actualité : *De la Législation de l'infanticide* (Ueber Gesetzgebung und Kindermord ; Zurich, 1783), et *Vues sur les objets à prendre en considération par la législation suisse* (Ansichten über die Gegenstaende auf welche, etc.; Berne, 1802), écrit empreint d'un vif sentiment démocratique; puis des écrits périodiques, tels que le *Journal suisse pour le peuple* (Schweizer Blatt fur das Volk, 1782-1783) ; *Journal hebdomadaire pour le développement humanitaire*, etc. Pestalozzi a aussi laissé un récit autobiographique : *Mes aventures comme directeur de mes écoles de Burgdorf et d'Iferten* (Meine Lebensschiksale als Vorsteher meiner Erziehungsanstalten, etc.; Leipzig, 1826). Ses *Œuvres complètes* ont été réunies par lui-même (Saemmtliche Werke; Stuttgart et Tubingue, 1819, 1826, 15 vol.).

Cf. A. Jullien : *Esprit de la méthode de Pestalozzi* (Milan, 1812, 2 vol. in-8) ; — *Notice sur la vie de Pestalozzi* (Yverdun, 1843, in-8) ; — Arends : *Pestalozzi, sein Leben und sein Wirken* (Francfort-sur-l'Oder, 1846, in-8) ; — Cochin : *Essai sur la vie, les méthodes d'instruction et d'éducation, et les établissements de Pestalozzi* (Paris, 1848) ; — L. Noack : *H. Pestalozzi der Held als Menschenbildner und Volkserzieher* (Leipzig, 1861).

PETAU (Paul), antiquaire français, né le 15 mai 1568 à Orléans, mort dans la même ville le 17 septembre 1614. Conseiller au parlement de Paris, il a écrit, outre quelques traités de jurisprudence, de bons ouvrages sur les antiquités : *Veterum numismatum* γνώρισμα (Paris, 1610, in-4); *Antiquariæ supellectilis portiuncula* (Paris, 1610, in-4), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

PETAU (Denis), en latin *Petavius*, érudit français, petit-neveu du précédent, né le 21 août 1583 à Orléans, mort le 11 décembre 1652 à Paris. Il suivit les cours de la Sorbonne, étudia les manuscrits de la Bibliothèque du roi, se lia avec Casaubon, et fut nommé au concours, en 1602, professeur de philosophie à Bourges. En 1605, il entra chez les jésuites, enseigna la rhétorique à Reims, à La Flèche, puis à Paris, où il succéda à Fronton du Duc, en 1621, dans la chaire de théologie posi-

tive. Ses travaux portèrent sur la théologie, dans laquelle il essaya de remonter directement aux Pères, en évitant la forme scolastique ainsi que les subtilités de l'école, et surtout sur la chronologie. Sa réputation devint en peu de temps européenne. On frappa une médaille en son honneur, avec cette légende : *Au prince des chronologistes.* Il fit aussi des vers latins et grecs avec une étonnante facilité; son père l'avait exercé, dès l'âge de douze ans, à ce genre de poésie. On lui reproche de s'être trop conformé aux usages du temps, en poussant jusqu'à l'injure sa polémique contre Saumaise et contre Scaliger.

Nous citerons du P. Petau : *Opera poetica* (Paris, 1620, 1642, in-8); *De Doctrina temporum* (Paris, 1627, 2 vol. in-fol.); *Tabulæ chronologicæ regum, dynastiarum, urbium, rerum virorumque illustrium, a mundo condito* (Paris, 1628, in-fol.); *Rationarium temporum* (Paris, 1633-1634, 2 vol. in-12; souv. réimpr.); *la Pierre de touche chronologique* (Paris, 1636, in-8); *Paraphrasis psalmorum omnium necnon canticorum* (Paris, 1637, in-12); *Græca carmina* (Paris, 1641, in-8); *Theologica dogmata* (Paris, 1644-1650, 5 vol. in-fol., plus. fois réimpr.); des éditions de *Synesius* (1612, in-fol.), de *saint Épiphane* (1622, 2 vol. in-fol.), de *Themistius* (1618, in-4); etc.

Cf. L. Allatius : *Melissolyra de laudibus D. Petavii* (Rome, 1653, in-8); — Bayle : *Dictionnaire historique*; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXVII.

PETER BELL, ouvrage de Wordsworth (voy. ce nom).

PETERSEN (Frédéric-Chrétien), archéologue danois, né à Antworskow (Seeland), en 1786, mort le 14 mai 1859. On a de lui, outre des dissertations spéciales, une *Introduction générale à l'étude de l'archéologie* (Allgem. Einleitung, etc.; Copenhague, 1825); *Manuel de l'histoire littéraire de la Grèce* (Handbuch, etc.; 1826 et 1830, 2 part.), etc. [*Dict. des Contemp.*, les deux premières éditions.]

PETERSEN (Niels-Matthieu), philologue et historien danois, né à Sanderum (Fionie), en 1791, mort à Copenhague le 11 mai 1862. On cite de lui d'importantes publications : *Histoire de la langue danoise, norvégienne et suédoise*, etc. (Geschichte der daen., norw. und schwed. Sprache, nut, etc.; Copenhague, 1829-30, 2 vol.); *Histoire du Danemark dans les temps les plus reculés* (1834, 3 vol.), contenant de précieux documents historiques et littéraires; *Mythologie du Nord* (1839), d'après les anciens chants qu'il a lui-même édités et traduits, etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières éditions.]

PÉTIGNY (François-Jules FILLEUL DE), érudit français, né à Paris le 14 mars 1801, mort à Blois le 4 avril 1858. Elève de l'Ecole des chartes, il se fixa à Blois. Il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en décembre 1850. On lui doit des *Études sur l'histoire, les lois et les institutions* de l'époque mérovingienne (1844, 3 vol. in-8), et une *Histoire archéologique du Vendômois* (1848, in-8). [*Dict. des Contemp.*, les deux premières éditions.]

PETION DE VILLENEUVE (Jérome), et non PÉTHION, homme politique français, né à Chartres en 1753, mort près de Saint-Émilion (Gironde) en juin 1794. Au milieu des événements auxquels il prit tant de part, il publia quelques opuscules politiques, réunis avec des *Discours* sous le titre d'*Œuvres* (Paris, 1793, 3 vol. in-8); un tome IV est formé de diverses pièces d'un intérêt historique.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*; — Quérard : *la France littéraire*.

PETIS DE LA CROIX (François), orientaliste français, né en 1653 à Paris, où il est mort le 4 décembre 1713. Fils d'un secrétaire-interprète qui a publié, d'après des sources orientales, une *Histoire de Gengis-Khan* (Paris, 1710, in-12), il fut envoyé en 1670 dans le Levant, par Colbert, afin d'en étudier les mœurs et les langues. Il revint en 1680, fut nommé secrétaire-interprète pour les langues orientales, et en 1692, professeur d'arabe au Collége royal. Comme son père et son fils, c'était moins un érudit qu'un drogman. Il traduisit du turc : *Histoire de la sultane de Perse et des vizirs*, contes (Paris, 1707, in-12); et du persan : *les Mille et un jours*, contes (Paris, 1710-1712, 5 vol. in-12), qui, traduits ou imités de manuscrits orientaux, participèrent de la grande vogue des *Mille et une nuits*, sans avoir le même intérêt : on dit que Lesage en a revu la rédaction; *Histoire de Timour-Lenc* (Paris, 1722, 4 vol. in-12). Il est aussi l'auteur de la traduction persane de l'*Histoire de Louis XIV par les médailles*, qui fut présentée au schah en 1708. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, on a publié un extrait de son *Voyage en Syrie et en Perse* (*Magasin encyclopédique*, 1808).

PETIS DE LA CROIX (Alexandre-Louis-Marie), orientaliste français, fils du précédent, né le 10 février 1698, à Paris, mort le 6 novembre 1751. Il fut à son tour secrétaire-interprète pour les langues orientales et professeur d'arabe au Collége royal. Il a traduit du turc le *Canon du sultan Suleiman II, ou état politique et militaire*, etc. (Paris, 1728, in-12), et composé les *Lettres critiques de Hadji-Mohammed-Effendi* (Paris, 1735, in-12), qu'il donna comme une traduction du turc.

Cf. Goujet : *Mémoires sur le Collége de France*; — A. Maury : *l'Anc. Acad. des inscriptions*.

PETIT (Jean), prédicateur français, né vers 1360, dans le pays de Caux, mort le 15 juillet 1411. Docteur en théologie, il fut en même temps avocat au Parlement de Paris. Son talent pour la parole, plein de verve et d'emportement, lui fit une grande réputation. Il devint conseiller de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, et après le meurtre commis par ce prince sur le duc d'Orléans, il fut chargé de démontrer que cet acte était celui d'un bon chrétien C'est à l'hôtel Saint-Paul, le 8 mars 1408, en présence du dauphin, des princes du sang, des comtes, des barons, des docteurs, etc., qu'il prononça le sermon dans lequel il cherchait à démontrer que le duc d'Orléans ayant été un tyran, traître au roi, méritait la mort, et que son meurtrier avait bien mérité de Dieu et des hommes. Cette audacieuse apologie du tyrannicide se trouve dans la *Chronique* de Monstrelet (I, 39). Devant les plaintes de la duchesse d'Orléans, Jean Petit échappa aux poursuites en se réfugiant sur les terres du duc de Bourgogne, où il termina paisiblement sa vie. On conserve de lui à la Bibliothèque nationale de Paris des pièces de vers intitulées : *la Disputoison des pastourelles; le Champ d'or; le Miracle de Basqueville; la Complainte de l'Église.*

Cf. Vallet de Viriville, dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1er juin 1859; — Kervyn de Lettenhove : *Jean-Sans-Peur et l'Apologie du tyrannicide* (Bruxelles, 1861, in-8).

PETIT (Samuel), érudit français, né le 25 décembre 1594 à Nîmes, où il est mort le 12 décembre 1643. Fils d'un ministre réformé, il exerça lui-même les fonctions pastorales à Nîmes, où il fut aussi professeur de théologie, de grec et d'hébreu. On a de lui quelques ouvrages qui justifient sa grande réputation de savoir: *Miscellaneorum libri IX* (Paris, 1630, in-4); *Eclogæ chronologicæ* (Paris, 1632, in-4); *Variarum lectionum libri IV* (Paris, 1633, in-4); *Leges atticæ* (Paris, 1635, in-fol.), commentaire qui fait encore autorité sur la législation athénienne, etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

PETIT (Louis), poëte français, né à Rouen, vers 1614, mort en 1693 Il était receveur général des

domaines. Pierre Corneille fut son ami, et l'hôtel de Rambouillet le compta au nombre de ses habitués. Ses vers unissent à la facilité du goût et de l'élégance. On a de lui : *Discours satiriques et moraux, ou Satires générales en vers* (Rouen, 1686, in-12); *Dialogues satiriques et moraux en prose* (Ibid. 1686, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII.

PETIT (Pierre), poëte latin et médecin français, né en 1617 à Paris, où il est mort le 12 décembre 1687. On le compte, mais non au premier rang, parmi les poëtes latins qui formèrent une pléiade au dix-septième siècle. Ses meilleurs poëmes sont : *Cynogamia, sive de Cratetis et Hipparchi amôribus* (Paris, 1677, in-8); *Thea sinensis* (1685, in-8). Parmi ses écrits de science et de médecine, nous citerons : *De Motu animalium spontaneo* (1660, in-8), dirigé contre l'automatisme de Descartes.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XI et XX.

PETIT-BOURBON (LE). — Voy. BOURBON.

PETIT-DIDIER (Mathieu), érudit français, né le 18 décembre 1659, en Lorraine, mort le 14 juin 1728. Bénédictin et abbé de Senones, il fut nommé, en 1725, évêque de Macra *in partibus*. Il a publié deux estimables ouvrages d'érudition : *Remarques sur les premiers tomes de la Bibliothèque ecclésiastique de Dupin* (Paris, 1691-1696, 3 vol. in-8); *Dissertations sur l'Ancien Testament* (Toul, 1700, in-4). Penchant vers le jansénisme, il a publié une *Apologie des Lettres provinciales* (1697, 1698, in-12); il écrivit plus tard : *De l'Infaillibilité du pape* (Luxembourg, 1724, in-12); *Justification de la morale et de la discipline de l'Eglise de Rome* (1727, in-12).

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque lorraine*.

PETIT-JOURNAL (LE), feuille quotidienne fondée par M. Millaud (voy. ce nom).

PETIT-RADEL (Philippe), chirurgien et littérateur français, né le 7 février 1749 à Paris, mort le 30 novembre 1815. Chirurgien-major dans les Indes et professeur de chirurgie à la faculté de Paris, il a publié divers ouvrages relatifs à l'art qu'il pratiquait. Ecrivant avec pureté en français et en latin, il s'est fait connaître aussi par des ouvrages littéraires : *De Amoribus Pancharitis et Zoroæ, poema erotico-didacticon* (Paris, 1798, 1801, in-8), traduit en français (1803, 5 vol. in-12); *Erotopsie, ou Coup d'œil sur la poésie érotique* (Paris, 1802, in-8); *Voyage historique, chorographique et philosophique en Italie* (Paris, 1815, 3 vol. in-8). On a encore du même des traductions en français d'ouvrages anglais et les traductions en vers latins des *Pastorales* de Longus et des *Hymnes* de Callimaque.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

PETIT-RADEL (Louis-Charles-François), archéologue français, frère du précédent, né le 26 novembre 1756 à Paris, mort le 27 juin 1836. Nommé, en 1788, vicaire général et chanoine de Couserans, il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé et partit pour Rome. L'étude qu'il fit des substructions de villes antiques l'amena, sur l'origine des constructions cyclopéennes ou pélasgiques, à des conclusions générales qui, d'abord violemment combattues, furent adoptées par le monde savant. Admis, en 1806, à l'Académie des inscriptions, il devint, en 1819, administrateur de la bibliothèque Mazarine, où il forma, sous le nom de Musée pélasgique, une collection de petits modèles représentant les constructions cyclopéennes.

On a de lui : *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes jusqu'à la fondation de la bibliothèque Mazarine* (Paris, 1819, in-8); *Examen analytique et tableau comparatif des synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce* (Paris, 1827, in-4); *Mémoires sur divers points d'histoire grecque* (Paris, 1827, in-4); *Recherches sur les monuments cyclopéens, et Description de la collection des modeles en relief composant la galerie pélasgiqne de la bibliothèque Mazarine* (Paris, 1841, in-8); des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions; etc.

Un troisième frère, Louis-François PETIT-RADEL, architecte, né en 1740, mort en 1836, s'est fait connaître, à part les travaux qu'il a exécutés à Paris, par la publication d'un *Projet de restauration du Panthéon français* (1799, in-4, avec pl.), et d'un *Recueil de ruines d'architecture*, gravées d'après ses propres dessins.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*; — Quérard : *la France littéraire*.

PETITAIN (Louis-Germain), littérateur français, né le 17 février 1765 à Paris, mort le 12 septembre 1820. Il fut avoué près le tribunal civil de la Seine. La plupart de ses écrits sont des satires ingénieuses, relatives à la Révolution. Nous citerons : *Polichinelle agioteur* (Paris, 1796, in-8); *Description d'une machine curieuse nouvellement montée au palais ci-devant Bourbon* (Paris, 1798, in-8), satire contre le conseil des Cinq Cents; *Traité d'économie domestique à l'usage de ceux qui ont encore quelque chose* (Paris, 1800, in-8); *Quelques Contes* (Paris, in-8), etc. Petitain a collaboré à la *Décade* et au *Journal de Paris*, et donné une édition, peu estimée, de *J.-J. Rousseau* (Paris, 1819-1820, 22 vol. in-8).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique* (1820).

PETITE VILLE (LA), comédie de Picard; — LES PETITS TROUS, conte en vers de Bernis (voy. ces noms).

PETITOT (Claude-Bernard), littérateur français, né le 30 mars 1772 à Dijon, mort le 6 avril 1825 à Paris. Il débuta par quelques tragédies très-médiocres représentées au Théâtre-Français, fut nommé, en 1800, chef de bureau de l'instruction publique de la Seine; en 1809, inspecteur général; en 1821, membre du conseil royal de l'Université.

On a de lui *la Conjuration de Pison* (1796), *Géta* (1797) et *Laurent de Médicis* (1799), tragédies; la traduction des *Œuvres dramatiques* d'Alfieri (Paris, 1802, 4 vol. in-8) et des *Nouvelles* de Cervantes (Paris, 1809, 4 vol. in-18); *Répertoire du Théâtre-Français*, contenant les pièces du second ordre (Paris, 1803-1804, 23 vol. in-8), reproduit, avec les pièces du troisième ordre (Paris, 1817-1819, 33 vol. in-8); *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* (Paris, 1819-1824, 56 vol. in-8), avec Monmerqué, qui la continua. On lui doit plusieurs éditions, entre autres celle des *Œuvres de Molière* (Paris, 1813, 6 vol. in-8), avec des commentaires estimés.

Cf. Monmerqué : *Notice*, dans l'*Annuaire nécrologique* de Mahul (1827).

PÉTRARQUE (François), né à Arrezole le 20 juillet 1304, mort à Arqua, près Padoue, le 18 juillet 1374. Le célèbre poëte italien appartenait à une famille gibeline exilée de Florence par la tyrannie de Charles de Valois. Il suivit son père dans une nouvelle émigration à Pise, où un grammairien toscan lui apprit les premiers éléments des langues, puis à Avignon, où le pape Clément V venait de transférer la cour pontificale et put ainsi s'habituer dès l'enfance aux agitations qui lui étaient réservées. Il retrouva à Avignon et à Carpentras son premier maître de Pise et se passionna auprès de lui pour la langue et la poésie latines. Sa vocation naissante fut combattue par son père, qui l'envoya étudier le droit à Montpellier. Il y passa

quatre ans, occupé surtout de Virgile, Cicéron et Tite-Live, si bien que le père irrité brûla tous ses livres classiques et l'envoya à Bologne auprès du célèbre canoniste Jean d'Andrea. Là il rencontra un poëte déjà célèbre, Cino de Pistoja, qui le prit en amitié et lui prodigua ses encouragements. Son père étant mort, il reprit librement ses études classiques et trouva dans les Colonna une généreuse assistance.

Pétrarque, ramené en cette Provence par ses souvenirs de jeunesse, jouissait à Avignon du commerce d'un pontife aimable, du séjour d'une cour brillante et choisie, et des applaudissements de la société la plus polie, lorsque eut lieu l'événement capital de sa vie, et qu'il appelle lui-même un coup de foudre. Le lundi saint 6 avril 1327, il aperçut dans une église d'Avignon la belle Laure de Noves, qui avait alors dix-neuf ans et était mariée depuis deux ans à un échevin nommé Hugues de Sade. Il conçut pour elle une passion soudaine, irrésistible, et fit des efforts également inutiles pour la séduire ou pour la détester, et lui voua enfin cette sorte de culte alors fort en vogue sous le nom d'amour platonique. Grâce à la distinction de la Vénus terrestre et de la Vénus céleste, le poëte, qui eut, dit-on, de nombreux enfants naturels, entre autres une fille appelée auprès de lui dans les derniers temps de sa vie, adopta ouvertement ce code des Cours d'amour de la Provence, qui érigeait la galanterie en vertu, et tirait de l'amour, même adultère, un idéal de chasteté et de poésie. Pendant vingt et un ans, il chanta la beauté, l'esprit, les vertus de Laure, dont le nom devint si célèbre en Europe que tous les étrangers de distinction qui affluaient à la cour du pape, voulaient voir l'inspiratrice des vers de Pétrarque. Cependant il cherchait à distraire sa douleur par des voyages dans le midi de la France, à Paris, dans la Flandre, les Pays-Bas, la forêt des Ardennes, et marquait de quelque chef-d'œuvre chacune de ses poétiques stations; la *Fontaine de Vaucluse* est de ce temps. Enfin il crut trouver quelque repos dans la vie ecclésiastique : il fut fait prêtre en 1334, et se tourna vers les pensées d'ambition et de gloire.

Depuis l'entrée de Pétrarque dans les ordres jusqu'à la mort de Laure qui fut atteinte de la peste en 1348, et dont la fin presque tragique arracha à l'éloquente fidélité du poëte une suprême plainte, douze années s'écoulent, les plus agitées, les plus remplies, les plus glorieuses de sa vie. Rome, la Rome ancienne et moderne, avec tous ses souvenirs et ses regrets, Rome humiliée par l'exil de ses papes, devint pour lui un second idéal qu'il résolut de célébrer dans un vaste poëme épique latin, intitulé *Africa*, dont Scipion fut le héros, et dont la seconde guerre punique fut le sujet. Jamais poëme médiocre n'a obtenu un si éclatant succès. De Paris, de Naples, on envoya des députations à Pétrarque pour le féliciter : il fut solennellement couronné au Capitole, le jour de Pâques, 8 avril 1341, de lauriers qu'il consacra sur le grand-autel de Saint-Pierre. Rome lui devint encore plus chère; mais l'indifférence des pontifes d'Avignon pour la capitale du monde chrétien le plongeait dans un sombre chagrin dont le réveilla tout à coup la tentative de Rienzi. Tribun ou pape, le restaurateur de Rome était un héros pour lui, et il chanta la nouvelle République dans deux odes célèbres à l'*Italie* et à *Colà Rienzi*, dont l'accent parut digne de Dante lui-même. Là encore son illusion fut courte; le poëte patriote ne put consoler le poëte amoureux. Son rêve de restauration italienne évanoui, sa vie sembla n'avoir plus d'intérêt ni de but, et les occupations dont il remplit les vingt-cinq dernières années trahissent une âme avide de distractions et incapable de repos. De nobles amitiés y trouvent place; les Gonzague appellent Pétrarque à Mantoue, les Visconti le retiennent à Milan; Boccace, qu'il avait connu à Naples, vient de la part des Florentins ses compatriotes lui offrir, avec la restitution du patrimoine de ses pères et de ses droits de citoyen, la direction de leur nouvelle université; le roi de France Jean II veut le garder à sa cour; le Vénitiens, auxquels il a fait don de sa bibliothèque, le chargent de négociations auprès de différentes cours d'Italie; enfin Urbain V lui rend la faveur de la cour d'Avignon qui lui avait été un moment enlevée sous le pontificat d'Innocent VI. Déjà malade depuis quelque temps au petit village d'Arquà, près Padoue, où il s'était retiré, usé d'ailleurs par de rudes austérités, par des travaux excessifs et des études de toute sorte, il ne put survivre, dit-on, au chagrin de voir Rome privée une seconde fois de la papauté qui lui avait été un instant rendue : on le trouva mort dans sa bibliothèque, la tête courbée sur un livre ouvert. Son nom avait été mêlé à tous les événements notables et associé aux noms les plus illustres de l'époque; son influence sur la restauration des lettres en Italie, en Europe, avait surpassé de beaucoup celle de Dante lui-même. L'antiquité classique n'eut pas de partisan plus zélé, de plus résolu propagateur A soixante ans, il copiait encore les manuscrits latins et demandait des leçons de grec au grammairien Léonce Pilate, de Thessalonique; il révélait Sophocle à l'Italie. On doit à ses infatigables recherches la découverte et sans doute la conservation des *Institutions oratoires* de Quintilien, d'une partie de la *Correspondance* et des *Discours* de Cicéron, etc. On doit surtout à ses attaques persévérantes contre la barbarie, l'ignorance et la subtilité du moyen âge une partie de la vive lumière qui se fit tout à coup sur le monde des lettres au XIV[e] siècle.

Poëte, philologue, moraliste, encyclopédiste enfin, Pétrarque donna de tous côtés l'impulsion au mouvement littéraire de son temps. Ses écrits sont de deux sortes, et forment deux catégories bien distinctes : les ouvrages latins et les ouvrages italiens. Parmi les premiers nous citerons ses Lettres *de Scriptis veterum indagandis, de Libris Ciceronis, Ad veteres illustres, Sine titulo, ad Posteritatem*, etc.; *Vitæ virorum illustrium* (de Romulus juqu'à Jules César), *Res memorandæ, de Ignorantia sui ipsius et multorum*, ouvrage dirigé contre Aristote; et surtout deux traités de morale, sous forme de dialogue à la manière de Platon, le *De remediis utriusque fortunæ* qui rappelle pour le fond les *Consolations* de Boëce, et surtout le *De Contemptu mundi*, livre bizarre, inspiré par l'amour de Laure, et qui, dit un critique italien, est une sorte de trait d'union entre les *Confessions* de saint Augustin et les *Confessions* de Rousseau. Loin de rougir de la flamme qu'il sent en lui, le poëte en défend la noblesse contre les objections de saint Augustin, et étudie, dans un dialogue fictif avec lui, la question de l'amour platonique. Ses poésies latines sont des *Épîtres*, des *Églogues* imitées de Virgile, où le poëte exprime discrètement ses regrets et ses espérances, mais où l'on a vu à tort des allusions malignes contre la cour d'Avignon; et surtout ce grand poëme de l'*Africa* que l'admiration des contemporains autorisa Pétrarque à regarder comme son chef-d'œuvre. Il croyait sérieusement devoir l'immortalité à ses œuvres latines, qui lui avaient coûté le plus d'efforts, et il témoignait un véritable mépris pour la langue italienne, dont il favorisa les progrès sans le vouloir. Vieillard, lorsque toute l'Italie chantait ses admirables *Sonnets*, il affectait encore de les dédaigner, les appelant des frivolités et des bavardages; il repoussait, comme l'ayant acquis sans le vouloir, le

titre de « roi des poëtes italiens », qu'on se plaisait à lui donner.

Ce sont pourtant ces frivolités et ces bavardages qui composent le plus solide de sa gloire ; ce sont ses *Rime*, et particulièrement, dans les *Rime*, ses sonnets et ses canzones. Les épîtres et les odes ont moins d'importance; les *Triomphes*, ouvrage incomplet de sa vieillesse, se ressentent du déclin de ses facultés. Ses sonnets et ses canzones ont poli, façonné, assoupli et rendu plus harmonieuse la langue italienne, rude encore et parfois barbare dans l'*Enfer* de Dante ; ils ont contribué à la fixer. Comme la force de la poésie classique italienne lui vient de Dante, la grâce lui vient de Pétrarque: c'est lui qui, en fondant l'école de l'élégance, a créé pour ainsi dire la moitié du goût italien, et c'est lui aussi qui a exercé non pas peut-être la plus saine, mais la plus durable influence. La *fluidité cristalline*, l'exquise finesse, la musique de son style ont trouvé plus d'imitateurs que la mâle vigueur de Dante; la langue italienne, si naturellement musicale, s'est pliée d'elle-même pendant plusieurs siècles aux exigences amollissantes des Pétrarquistes, et c'est ainsi que la littérature nationale procède du poëte des *Sonnets*. Au reste, quand on songe que ces petites pièces détachées, sans lien réel et sans intérêt dramatique ne contiennent que d'éternelles variations sur un thème unique, il faut admettre que la fraîcheur du style et la perfection des vers sont autant de titres pour l'immortalité que le génie de l'invention et que la poésie elle-même. Depuis la première édition des *Rime*, qui parut à Venise en 1470 (in-4), jusqu'à celle qui a été publiée à Florence par Barbera, on en compte plus de 350, parmi lesquelles on distingue les éditions d'Alde Manuce (Venise, 1501, in-8); de Lyon (1574, in-16); de Padoue (1722, in-8) ; de Venise (1727, in-4) avec les notes de Muratori; de Bodoni (1799, in-folio); de Morelli, avec les remarques de Beccadelli (Vérone, 1799, 2 vol. in-8); de Padoue (1819-1820, 7 vol., in-8); de Rome (1821, 2 vol., in-8). Une des plus estimées est celle de Biagioli, avec commentaires (1822, 2 vol. in-8). Les sonnets ont été traduits en français par M. de Grammont (Paris, 1840, in-12) et par M. de Montesquiou (Paris, 1842, 2 vol. in-8). Les *Œuvres latines* de Pétrarque ont été publiées à Bâle (1496, in-folio). L'édition la moins incomplète de ses *Œuvres complètes* est aussi de Bâle (1581, in-folio), mais cette collection même est loin de comprendre tout ce qu'a écrit Pétrarque, et les bibliothèques d'Italie conservent précieusement de lui plusieurs manuscrits inédits et des *Lettres*. On compte plus de soixante biographies de Pétrarque. La glose seule de ses œuvres forme en Italie deux cents volumes. La ville d'Avignon a célébré avec pompe, en 1874, le cinquième centenaire de la mort de Pétrarque.

Cf. Baldelli : *Del Petrarca e delle sue opere* (1797, in-4) ; — Tomasini : *Petrarca redivivus;* — l'abbé de Sade : *Mémoires* (1767, 3 vol.) ; — C. Gidel : *les Troubadours et Pétrarque* (Paris, 1857); — A. Mézieres : *Pétrarque, étude d'après de nouveaux documents* (1867, in-18) ; — de Lamartine : *Entretiens de littérature ;* — Tiraboschi : *Storia della letteratura*, etc., t. V ; — Ginguené : *Hist. litt. d'Italie*, t. II; — Attilio Hortis : *Scritti Exediti di Fr. Petrarca* (Trieste, 1874, in-8) ; — L. Joubert, dans la *Biographie générale*.

PÉTROF (Vassili), poëte russe, né à Moscou en 1736, mort en 1799. Il fut lecteur, puis bibliothécaire de Catherine II et conseiller d'État. On a de lui des *Odes héroïques* et des *Épîtres*, qui se distinguent par la vigueur des pensées, mais dont la versification est médiocre. Il a fait en vers russes une traduction de l'*Enéide* très-estimée. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées (Saint-Pétersbourg, 1811, 3 vol. in-8).

Cf. N. Grotsch : *Manuel de l'hist. de la littér. russe.*

PÉTRONE, *Petronius*, écrivain latin du I[er] siècle après J.-C. Nous possédons sous ce nom des fragments considérables d'un très-curieux ouvrage, formé d'une narration en prose, que coupent de nombreuses pièces de vers. Dans les plus anciens manuscrits et dans les premières éditions, il porte ce titre : *Petronii Arbitri Satyricon*. Il ne nous est parvenu que mutilé et très-incomplet. L'original comprenait au moins seize livres. C'est une sorte de roman comique, dans lequel les aventures d'un certain Encolpe et de ses compagnons dans le sud de l'Italie, particulièrement à Naples ou dans les environs de cette ville, servent de cadre à des railleries contre le faux goût existant en matière de littérature et de beaux-arts, à des tableaux où l'immoralité et le luxe désordonné de la société sont peints en traits ridicules et méprisants. L'esprit ironique, la verve se déploient dans des caractères variés, tirés de toutes les classes; mais une trop grande fidélité dans la peinture des vices entraîne l'obscénité des descriptions. Le plus long et le plus important morceau, connu sous le titre de *Souper de Trimalcion*, nous donne le détail d'un de ces banquets, dont quelques Romains, sous l'Empire, étalaient avec complaisance le luxe extravagant. Un autre passage d'un grand intérêt littéraire est le conte de la *Matrone d'Ephèse*, qui existait depuis longtemps en Grèce, mais qui se montre alors pour la première fois en Occident. Le plus long passage en vers est un poëme sur la Guerre civile, comprenant deux cent quatre-vingt-quinze hexamètres. Un autre passage, en soixante-quinze iambiques trimètres, décrit la prise de Troie. Le goût de l'auteur se montre, peut-être mieux qu'en aucun autre endroit, dans sa diatribe contre les déclamations et les vaines amplifications des rhéteurs contemporains, auxquelles il oppose la mâle simplicité de l'antique éloquence et de l'antique poésie. Ce qui frappe le plus chez Pétrone, c'est la souplesse de son talent, l'aisance avec laquelle il prend les tons les plus opposés, passant des préceptes moraux et littéraires aux descriptions comiques, aux scènes de volupté, aux anecdotes racontées avec finesse. Son roman, tour à tour moqueur et passionné, burlesque et tragique, a des qualités supérieures de mouvement, de verve, et surtout d'esprit. Le style, qui a été parfois loué sans mesure, n'est pas exempt des recherches que l'on trouve chez Sénèque et Lucain; mais il tombe moins souvent qu'eux dans l'affectation. Ses vers sont corrects et élégants, avec quelques beaux traits; mais ils sont plus d'un versificateur que d'un poëte. Sa prose, quels que puissent en être les défauts, est rendue fort piquante par les idiotismes provinciaux et les dictons populaires qui succèdent à la langue des classes lettrées.

On ne peut rien affirmer sur la personne de l'auteur du *Satyricon*. Des érudits l'ont identifié avec le Pétrone, courtisan de Néron, qui mourut en 66 av. J.-C. Ce personnage, qui fut proconsul en Bithynie et plus tard consul, tomba en défaveur par les manœuvres de Tigellinus, et s'ouvrit les veines. Avant de mourir il écrivit, sous des noms d'hommes ou de femmes perdues, le récit des dissolutions du prince et envoya ce récit à Néron. Tacite, à qui nous empruntons ces détails, dit aussi que Pétrone est un voluptueux ayant la science du plaisir, et que Néron le prit pour arbitre du bon goût, *Neroni assumtus est elegantiæ arbiter*. Ce dernier mot rapproché du mot *Arbitri*, qui se trouve dans l'ancien titre du *Satyricon*, a fait penser que le courtisan et l'écrivain n'étaient qu'une même personne ; mais il est évident que Tacite n'emploie pas le mot *arbiter* comme un nom propre. Quant au récit satirique, qui fut comme le testament du courtisan, il devait être fort court, au lieu de former un ouvrage savamment élaboré. Suivant une ingénieuse thèse

moderne, le *Satyricon* ne serait pas, comme on le croyait, une satire du règne de Néron, mais un tableau complaisant des ridicules de Claude, destiné à flatter le fils d'Agrippine en bafouant son époux. Nous ne pouvons donc aujourd'hui affirmer qu'une chose, d'après la langue, le style et le fond même de l'ouvrage, c'est que l'auteur appartenait au premier siècle après J.-C. Les petites pièces de vers de l'*Anthologie latine* qui portent le nom de Pétrone ne peuvent nous fournir aucune lumière : elles appartiennent évidemment à divers écrivains.

La première édition du *Satyricon* (Venise, 1499, in-4) contenait peu de fragments. Le *Souper de Trimalcion* ne fut découvert qu'en 1663, à Traun en Dalmatie, par Martinus Statilius (Pierre Petit), et publié en 1664 (Padoue et Paris, in-8). Une supercherie littéraire de Fr. Nodot, bientôt découverte, annonça un *Satyricon* complet, dont le manuscrit prétendu aurait été trouvé à Belgrade. Il fut publié en 1693 (Rotterdam, in-12). En 1800, on publia encore un fragment supposé, que l'on disait avoir été découvert dans le couvent de Saint-Gall. Les meilleures éditions du *Satyricon* sont celles de P. Burmann (Utrecht, 1709, in-4; Amsterdam, 1743, 2 vol. in-4) et d'Antonius (Leipzig, 1781, in-8). Des traductions françaises ont été données par Nodot (Amsterdam, 1709, 2 vol. pet. in-8), par Durand (Paris, 1803, 2 vol. in-8), par Héguin de Guerle, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1834, 2 vol. in-8).

Cf. *Biographies* et *Dissertations* diverses, dans l'édition de Burmann ; — Dunlop : *History of fiction*, c. 2 ; — *Hist. littéraire de la France*, t. I ; — Studer, dans le *Rheinisches Museum* (1843), t. II ; — G. Boissier, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 novembre 1874) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

PEUCHET (Jacques), publiciste français, né le 6 mars 1758 à Paris, mort le 28 septembre 1830. Il étudia au collège des Grassins, où il fit ses études; il commença la médecine, puis le droit, et se fit recevoir avocat; il fut nommé représentant de la Commune et membre de l'administration municipale en 1789. Il défendit la monarchie dans la *Gazette de France* et le *Mercure*. Chef de bureau en 1795, au ministère de la police, membre du conseil du commerce et des arts en 1801, archiviste de l'administration des droits réunis en 1805, il fut censeur des journaux sous la première Restauration, et, sous la seconde, archiviste de la préfecture de police jusqu'en 1825. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *Dictionnaire de police et de municipalité* faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique* (Paris, 1789-1791, 2 vol. in-4); *Législation de l'Assemblée constituante*, dans le même recueil (1792, 1 vol. in-4); *Dictionnaire universel de la géographie commerçante* (1799-1800, 5 vol. in-4); *Campagnes des armées françaises en Prusse, Saxe et Pologne* (1807, 4 vol. in-8); *Dictionnaire universel d'économie politique* (1810, 4 vol. in-8); *Mémoires sur Mirabeau et son époque* (1824, 4 vol. in-8); *Mémoires tirés des archives de la préfecture de police* (1837-38, 6 vol. in-8), recueil exploité par les romanciers; des articles dans le *Moniteur universel*, etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

PEULS (LANGUE DES). — Voyez FOULAH.

PEUTINGER (Conrad), savant archéologue allemand, né à Augsbourg le 14 octobre 1465, mort dans la même ville le 24 décembre 1547. D'une riche famille de marchands, il reçut une éducation très-soignée, alla étudier aux universités de Padoue, de Bologne, de Florence et de Rome, et revint à Augsbourg en 1486, après avoir été reçu docteur en droit. Secrétaire de cette ville depuis 1493, il fut député à plusieurs diètes et chargé de missions auprès de Maximilien et de Charles-Quint, et jouit à leur cour d'une grande faveur. Il assista à la diète d'Augsbourg, et se rangea du côté des « protestants ». L'empereur lui conféra le titre de patricien en 1538. Marié à une femme très-distinguée, Marguerite Welser, il en eut dix enfants. Il avait résigné ses divers emplois publics pour se livrer exclusivement à ses études. Très-versé dans les lettres latines, il n'aborda l'étude du grec qu'à l'âge de quarante ans. Il passe pour avoir fondé en Allemagne la science des antiquités romaines et germaniques, et fourni le premier à l'histoire des lumières empruntées à la numismatique et à l'épigraphie. Il s'était formé une magnifique bibliothèque conservée dans sa famille jusqu'au XVIII^e siècle et léguée alors aux jésuites d'Augsbourg.

Conrad Peutinger a laissé plusieurs ouvrages latins, écrits avec pureté et élégance, et témoignant d'un savoir solide. Les deux principaux sont : *Romanæ vetustatis fragmenta in Augusta Vindelicorum et ejus diocesi* (Augsbourg, 1505, in-fol.), réimprimé sous ce titre : *Inscriptiones vetustæ romanæ* (Mayence, 1520, in-fol.) ; ce livre, où furent relevées, pour la première fois, des inscriptions romaines, a été réimprimé avec de nombreuses additions par Marcus Welser (Venise, 1590); *Sermones convivales, in quibus multa de mirandis Germaniæ antiquitatibus referuntur* (Strasbourg, 1506 et 1530, in-4; Augsbourg, 1781, in-8), où de curieux paradoxes sont soutenus avec beaucoup d'érudition. Ses autres écrits sont des discours, des lettres, des dissertations savantes, des relations historiques, des recueils annotés de jurisprudence, etc. Le nom de ce savant est resté attaché à une célèbre carte de toutes les routes militaires du Bas-Empire, dite *Table de Peutinger* (Tabula Peutingeriana) et aussi *Table Théodosienne*. Exécutée, dit-on, à Constantinople, sous le premier ou le second Théodose, elle avait été découverte à Spire par Conrad Celtès, qui la légua à Peutinger. Elle fut publiée en partie par Marcus Welser, sous le titre de : *Fragmenta tabulæ antiquæ ex Peutingerorum bibliotheca* (Venise, 1591). L'original disparut ensuite et fut retrouvé, en 1714, parmi les manuscrits de Peutinger. Plus tard le prince Eugène l'acheta à un libraire et en fit don à la bibliothèque impériale de Vienne, qui l'a gardé. La *Carte de Peutinger* a été publiée intégralement par Christophe de Scheyb (Vienne, 1753), et, après plusieurs réimpressions, par K. Mannert, au nom de l'académie de Munich, sous ce titre : *Tabula Itineraria Peutingeriana, denuo cum codice Vindobonensi collata emendata* (Leipzig, 1824, 12 feuilles) ; comprise aussi dans le *Recueil d'itinéraires anciens* de Fortia d'Urban (1845, in-4), elle est rééditée en ce moment avec un grand soin par M. Ern. Desjardins (1875).

Cf. Lotter : *Vita Peutingeri* (Leipzig, 1729, in-4 ; nouv. édition augm., Augsbourg, 1783, in-8) et *Historia tabulæ Peutingerianæ* (1732, in-4) ; — Œfele : *Peutingeriana* ; — Th. Herbeiger : *C. Peutinger in seinem Verhaeltniss zu K. Max. I*, etc. (Augsbourg, 1851, in-4).

PEYRON (l'abbé Victor-Amédée), orientaliste italien, né à Turin le 2 octobre 1785, mort en 1866. Professeur de langues orientales à Turin, sénateur du Piémont, il fut élu en 1854, associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On lui doit la découverte et la publication d'anciens textes grecs, un *Lexique* et une *Grammaire de la langue copte* (Turin, 1835 et 1841, in-4, latin). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

PEYRONÉIDE (LA), poëme de Barthélemy et Méry (voy. ces noms).

PEYRONNET (Charles-Ignace, comte DE), homme d'État et littérateur français, né en 1778 à Bordeaux, mort le 2 janvier 1854. Cet ancien ministre de la

Restauration, l'auteur impopulaire de la loi contre la presse, dite « loi de justice et d'amour », contre laquelle l'Académie française protesta au nom de l'intérêt des lettres, mis en jugement après 1830, et emprisonné au fort de Ham jusqu'en 1836, a laissé quelques écrits : *Poésies d'un prisonnier* (Paris, 1834, 2 vol. in-8); *Histoire des Francs* (Paris, 1835, 2 vol. in-8, 1846, 4 vol. in-8); *Satires* (Paris, 1854, in-8), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*; — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine*.

PEYSSONEL (Charles, comte DE), archéologue français, né en 1700 à Marseille, mort le 16 mai 1757 à Smyrne. Avocat à Marseille, il partit en 1725, comme secrétaire de l'ambassadeur de France à Constantinople. Des explorations sur les côtes de l'Asie Mineure lui firent découvrir des antiques précieux qu'il envoya au cabinet du roi. Il fut nommé membre associé de l'Académie des inscriptions et appelé au consulat de Smyrne. On a de lui des *Dissertations* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Il écrivit aussi la *Relation de ses voyages au Levant*, et d'autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés. — Son fils, Charles DE PEYSSONEL, né en 1727 à Marseille, mort en 1790, aussi consul à Smyrne, a laissé quelques écrits : *Essai sur les troubles actuels de Perse et de Géorgie* (Paris, 1754, in-12); *Observations historiques et géographiques sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin* (1765, in-4); *Situation politique de la France* (1790, 2 vol. in-8), etc.

Cf. *Eloge de Peyssonel*, dans le t. XXIX du *Recueil* de l'Acad. des inscriptions; — Quérard : *la France littéraire*.

PEZ (Bernard), savant bénédictin allemand, né à Ips (Basse-Autriche) en 1683, mort le 27 mars 1735. Il entra de bonne heure au monastère de Molk, dont il devint bibliothécaire. Il recueillit dans presque toute l'Allemagne des documents et publia, entre autres ouvrages : *Thesaurus anecdotorum novissimus* (Augsbourg, 1721-23, 5 vol. in-fol); *Bibliotheca ascetica antiquo nova* (Ratisbonne, 1723-40, 12 vol. in-8), et des *Actes* de plusieurs saints.

PEZAY (Alexandre-Frédéric-Jacques MASSON, marquis DE), poëte français, né en 1741 à Versailles, mort le 6 décembre 1777. Entré dans les mousquetaires et protégé par Maurepas, il devint professseur de tactique du dauphin, depuis Louis XVI. Ce roi le nomma inspecteur général des côtes et entretint avec lui une correspondance. Il eut comme poëte plus de vanité que de talent. Il affectait d'imiter Dorat, dont on l'appela « le clair de lune ». Voltaire, J.-J. Rousseau et Grimm avaient pour lui de l'amitié et de l'estime.

On a du marquis de Pezay : *Zélis au bain* (Paris, 1763, 1766), in-8), poëme modifié sous le titre de *la Nouvelle Zélis au bain* (Genève, 1768, in-8); *Lettre d'Alcibiade à Glycère* (Paris, 1764, in-12); *Lettre d'Ovide à Julie* (1767, in-8); *Suite des Bagatelles amoureuses de Dorat* (Paris, 1767, in-8); *la Closière ou le vin nouveau*, opéra comique (Paris, 1770, in-8); *Éloge de Fénelon* (Paris, 1771, in-8); *les Soirées helvétiennes, alsaciennes et franc-comtoises* (Paris, 1771, in-8); *Traduction en prose de Catulle, Tibulle et Gallus* (Paris, 1771, 2 vol. in-8), qu'il fit, prétend La Harpe, sans savoir le latin; *la Rosière de Salency* (Paris, 1773, in-8), opéra dont la musique de Grétry fit le succès; *Histoire des compagnons de Maillebois en Italie en 1745 et 1746* (Paris, 1775, 3 vol. in-4). Les œuvres choisies de Pezay ont été publiées sous le titre d'*Œuvres agréables et morales, ou variétés littéraires* (Liége, 1791, 2 vol. in-16).

Cf. *Notice*, en tête de cette dernière édition.

PEZRON (Paul), érudit français, né en 1639 à Hennebont, en Bretagne, mort le 10 octobre 1706. Membre de l'ordre de Cîteaux, il fut sous-prieur du collége de cet ordre à Paris, et professeur de théologie. On a de lui : l'*Antiquité des temps rétablie* (Paris, 1687, in-4), où il défend la chronologie du texte des Septante contre le texte hébreu de la Bible; *Essai d'un commentaire sur les prophètes* (Ibid., 1693, in-12), où il s'applique surtout à établir l'ordre chronologique des prophéties; l'*Histoire évangélique confirmée par la judaïque et la romaine* (Ibid., 1696, 2 vol. in-8), ouvrage savant, accompagné d'une *Dissertation* sur l'année de la mort de J.-C.; *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes* (1703, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. I.

PFAFF (Christophe-Matthieu), théologien allemand, né à Stuttgart le 25 décembre 1686, mort à Giessen le 19 novembre 1760. Il fut professeur à l'Université de Tubingue, exerça de hautes fonctions ecclésiastiques et fut comte palatin. A part ses nombreux travaux spécialement théologiques, nous citerons : *Anti-bœlianœ Dissertationes tres* (Tubingue, 1719, 1720, in-4); *Introductio in historiam theologiœ litterariam* (Ibid., 1720, in-8; 1724-26, 3 vol. in-4); *De Variationibus ecclesiarum protestantium adversus Bossuetum* (Ibid., 1720, in-4). Il a dirigé la traduction allemande de la *Bible* de Tubingue (1729, in-fol.).

Cf. Dœring : *Gelehrte Theologen Deutschlands*, t. III.

PFEFFEL (Gottlieb-Conrad), fabuliste allemand, né à Colmar le 28 juin 1736, mort le 1er mai 1809. Il fit ses études à l'université de Halle. A l'âge de vingt et un ans il devint aveugle. Une cousine à qui il était fiancé voulut l'épouser malgré cette infirmité, et leur union causa en Allemagne un certain attendrissement poétique. Pfeffel, sans interrompre ses travaux littéraires, fonda dans sa ville natale une maison d'éducation et devint président du consistoire. Vers la fin de sa vie, la perte de sa fortune le força d'accepter l'emploi de traducteur à la préfecture du Haut-Rhin. Colmar a élevé un monument à sa mémoire.

Pfeffel s'est surtout fait un nom comme fabuliste. Il n'a pas, dans ses *Fables et Récits poétiques* (Fabeln und poet. Erzaehlungen), la facilité naturelle, la fécondité de La Fontaine pour l'invention des détails, ni son talent inépuisable pour la peinture de la société humaine; il se recommande par la pureté de la morale, la noblesse des intentions, l'élévation des sentiments, une bienveillance universelle. On peut rattacher à ses fables ses *Épigrammes*, qui tournent souvent à l'apologue. Pfeffel s'était exercé, sans beaucoup de succès, à d'autres genres, la poésie lyrique, l'épître, la tragédie, la comédie, le drame pastoral, etc. Il a publié une suite de *Récréations dramatiques* (1763-1765, 5 vol.), un *Magasin historique*, etc. Ses œuvres ont été réunies en deux recueils : *Essais poétiques* (Poet. Versuche; Tubingue, 1802-1805, 8 vol.) et *Essais de prose* (Pros. Versuche; Stuttgart, 1810-1812, 10 vol.). On a, traduite en français par le fils même de l'auteur, A.-C. Pfeffel, une *Collection de contes et nouvelles* (Paris, 1825, 7 vol. in-12). Méhée-Delatouche avait donné auparavant *Contes, nouvelles et autres pièces posthumes* (1815, 2 vol. in-12), et plus récemment Paul Lehr a publié *Fables et poésies choisies* (Strasbourg, 1840, gr. in-8).

Le frère aîné du fabuliste, Chr.-Fréd. PFEFFEL, né en 1726, mort en 1807, jurisconsulte et publiciste, a rédigé plusieurs écrits historiques sur le droit public allemand, sur les papes à Avignon, sur le droit public polonais.

Cf. Rieder : *Pfeffel* (Stuttgart, 1820, in-8).

PFEIFER (Ida REYER, dame), voyageuse allemande, née à Vienne en 1795, morte dans cette

ville le 27 octobre 1858. Elle s'est rendue célèbre par ses excursions lointaines et périlleuses, dont elle a publié les relations, notamment: *Voyage d'une femme autour du monde* (Eine Frauenfahrt um die Welt; Vienne 1850, 3 vol.), et *Mon second voyage autour du monde* (Meine zweite Weltreise; 1856). Ces deux ouvrages ont été traduits en français par de Suckau (1857 et 1858, in-18). [*Dict. des Contemp.*, les deux prem. éditions.]

PFEIFER (Auguste), orientaliste allemand, né à Sachsenlauenbourg le 31 octobre 1640, mort à Lubeck le 11 janvier 1698. Il professa les langues orientales à Wittemberg, puis exerça le ministère évangélique. On cite de lui soixante-dix écrits, entre autres: *De Poesi Hebræorum veterum et recentiorum* (Wittemberg, 1670, in-4); *Hermeneutica sacra* (Leipsig, 1684, in-12); *Antiquitates hebraicæ* (Ibid., 1687, in-12); un recueil d'*Opera philologica* (Utrecht, 1704, in-4).

PFINZING (Melchior), poëte allemand né à Nurenberg en 1481, mort à Mayence en 1535. Secrétaire de Maximilien I[er], et plus tard prieur d'une abbaye de Mayence, il a remanié, sinon composé, le poëme célèbre de *Theuerdank* (voy. ce mot).

PFISTER (Albrecht), célèbre imprimeur allemand, né vers 1420, mort vers 1470. Xylographe à Bamberg, il fut un des premiers initiés à l'art typographique et établit dès 1455 une imprimerie d'où sont sortis des ouvrages d'un haut prix: la *Bible latine à trente-six lignes* (1456-60, 3 vol. in-fol.); les *Fables de Boner* (1461, 85 grav. sur bois); les *Sept joies de Marie* (in-4); la *Bible des pauvres* (vers 1462, in-fol., en allem. 170 grav.), etc.

Cf. Jaeck : *Al. Pfister und seine Nachfolger... zu Bæmberg*; — A.-F. Didot : *Hist. de l'imprimerie.*

PFISTER (Jean-Chrétien), historien allemand. né à Pleidelsheim le 11 mars 1772, mort à Stuttgart le 30 septembre 1835. Il étudia la théologie à Tubingue où il se lia avec Schelling, puis exerça les fonctions de pasteur. On lui doit plusieurs travaux importants d'histoire locale, notamment une *Histoire de Souabe* (Geschichte von Schwaben; Heilbronn, 1803-27, 5 vol. in-8), et une *Histoire des Allemands* (Gesch. der Deutschen; Hambourg, 1830-35, 5 vol. in-8), traduite en français (Paris, 1835-38. 11 vol. in-8).

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyklopædie.*

PHALARIS, Φάλαρις, tyran d'Agrigente, qui vivait au VI[e] siècle avant J.-C Ce personnage fameux sur lequel il n'existe que des traditions douteuses, et qui était regardé dès le V[e] siècle comme le plus cruel de tous les tyrans, selon l'expression de Cicéron, fut ensuite, dans le dernier âge de la littérature grecque, représenté par quelques écrivains, notamment par Lucien, comme un homme doux que la politique seule força à des actes de sévérité. C'est sous un jour aussi favorable qu'il se montre dans les *Épîtres* venues jusqu'à nous sous son nom. Malgré Stobée et Suidas, qui les lui attribuent, on reconnaît dans les subtilités et les sophismes, ainsi que dans la langue, l'œuvre d'un écrivain du II[e] siècle après J.-C. La question de leur authenticité a soulevé en Angleterre, entre Charles Boyle et Bentley, une controverse qui se termina par une célèbre dissertation de ce dernier. Ces *Épîtres* du reste n'ont rien de remarquable au point de vue littéraire, et ne peuvent être qu'un objet de curiosité. Elles furent imprimées par Alde dans un recueil d'épîtres grecques (Venise, 1499). Les meilleures éditions sont celles de Ch. Boyle (Oxford, 1695, in-8), de Van Lennep (Groningue, 1777, in-4), de Schæfer (Leipzig, 1823, in-8). Il en existe des traductions françaises par Gouget (Paris, 1550, in-8), par Beauvais (Ibid., 1797, in-8), par Benaben (Angers, 1803. in-8).

Cf. Bentley : *Dissertation on the Epistles of Phalaris*; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire* (5[e] édit.).

PHALARISMUS, discours d'Ulrich de Hutten (voy. ce nom).

PHALÉCIEN (VERS), ou PHALEUCE, vers grec et latin dont l'invention est attribuée au poëte Phalèque (Phalæcius). On l'appelle *hendécasyllabe*, parce qu'il a onze syllabes. Les cinq pieds dont il se compose sont: le premier un spondée, quelquefois un trochée ou un iambe; le second un dactyle; les trois derniers des trochées. La césure peut être, soit après deux pieds, soit après deux pieds et demi.

Stellæ | delici | um me | i, co | lumba,
Vero | na licet | audi | ente | dicam,
Vicit, | Maxime, | passe | rem Ca | tulli.
Tanto | Stella me | us tu | o Ca | tullo,
Quanto | passere | major | est co | lumba.
(Martial.)

Il nous reste peu d'exemples du phalécien chez les Grecs. Les Latins l'ont fréquemment employé dans l'épigramme, dans les sujets légers et gracieux. On le voit chez Catulle et Martial, dans les *Silves* de Stace, chez Prudence, Sidoine, Boëce, Martianus Capella.

Les hendécasyllabes plaisaient aux anciens. Les vers alcaïque et saphique ont aussi onze syllabes. C'est probablement par suite d'une tradition romaine que le vers héroïque des Italiens est hendécasyllabe. M. Quicherat a judicieusement remarqué que la dernière syllabe ne s'accentuant ni chez les Latins, ni chez les Italiens, les hendécasyllabes employés dans la poésie de ces nations ont de l'analogie avec notre vers de dix syllabes à rime féminine, où l'e muet final forme une onzième syllabe qui s'entend à peine.

Cf. God. Hermann : *De Metris græcorum et romanorum poetarum*; — L. Quicherat : *Versification latine.*

PHALÉCUS, Φάλαικος, poëte grec, dont on ignore la vie et que l'on croit avoir vécu au III[e] siècle avant J.-C. L'*Anthologie* contient cinq épigrammes qui lui sont attribuées. Il a donné son nom au vers phalécien, non qu'il l'ait inventé, puisque Sapho en fit usage, mais parce qu'il s'en servit fréquemment.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

PHALISQUE (VERS). — Voy. DACTYLIQUES.

PHALLIQUES (CHŒURS) et PHALLOPHORES. — Voy. MIMES.

PHANOCLÈS, Φανοκλῆς, poëte élégiaque grec, probablement du IV[e] siècle avant Jésus-Christ. Il nous reste un fragment considérable d'un poëme de cet auteur intitulé : Ἔρωτες ἢ καλοί. Ce fragment, remarquable par la beauté du style, décrit l'amour d'Orphée pour Calaïs, et montre ce que pouvait être l'œuvre, consacrée tout entière à une dépravation de la civilisation grecque. Brunck a inséré le fragment des *Amours* dans ses *Analecta*, t. I. On le trouve aussi, avec quelques passages moins importants, dans le *Delectus poeseos græcæ* de Schneidewin.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

PHANTASUS, ouvrage de Tieck (voy. ce nom).

PHARSALE (LA), poëme de Lucain (voy. ce nom).

PHAVORINUS. — Voy. FAVORINUS.

PHÉBUS, l'une des formes de l'emphase combinée avec le néologisme et le bel esprit, et produisant une sorte de prétentieux galimatias. Dans l'affaire des Sonnets (voy. ce mot), celui qu'on attribue à Boileau et à Racine contient ce vers à l'adresse du duc de Nevers, le critique de *Phèdre*:

Il a pour le phébus une tendresse extrême.

On dit que ce mot rappelle le style trop peu simple de l'ouvrage sur la chasse de Gaston-Phébus (voy. ce nom).

Cf. J.-J. Bel : *Eloge histor. de Pantalon-Phœbus*, dans le *Dictionn. néologique* de Desfontaines (Paris, 1726, in-12).

PHÉDON, dialogues de Platon et de Mendelsshon (voy. ces noms).

PHÈDRE, Φαῖδρος, philosophe grec du Ier siècle avant J.-C. Il était à Athènes le chef de l'école épicurienne lorsqu'il fut le maître de Cicéron. Il avait écrit un traité *sur les Dieux*, περὶ Θεῶν, auquel Cicéron a beaucoup emprunté, et un livre *sur la Grèce*, περὶ Ἑλλάδος. Un fragment du premier a été retrouvé à Herculanum en 1806, publié sans attribution d'auteur (Londres, 1810), puis réédité par Petersen (Hambourg, 1833).

Cf. Olleris : *De Phædro epicureo*, thèse (Paris, 1841, in-8).

PHÈDRE, *Phædrus*, fabuliste latin, né en Macédoine ou en Thrace, vécut sous Auguste et sous Tibère. On sait, d'après lui-même, qu'il fut amené comme esclave à Rome; et le titre de son livre, *Phædri Augusti liberti fabulæ Æsopiæ*, a fait conclure qu'il avait été affranchi par l'empereur Auguste. Une allusion très-obscure qu'il fait à Séjan indique qu'il ne publia pas le troisième livre de ses fables avant la mort de ce ministre, dont il redoutait les mauvaises dispositions à son égard. C'est là tout ce que nous savons sur sa vie. Les anciens paraissent avoir généralement ignoré ses œuvres et son nom. Sénèque disait, au temps de Claude, que les Romains n'avaient pas écrit dans le genre de la fable. Quelques critiques croient cependant que Martial a fait allusion à Phèdre dans une de ses épigrammes (liv. III, 20); mais cette application est fort douteuse. Le premier auteur qui le mentionne formellement, sans donner aucun détail, est Avienus, vers le Ve siècle. Ses fables ne furent pas entièrement ignorées au moyen âge, puisqu'il en existe quelques manuscrits de cette époque. A la Renaissance, Nicolas Perotti fit un recueil des fables d'Esope, d'Avienus et de Phèdre, recueil qui resta ignoré jusqu'à ce siècle et fut publié par Cassitti (Naples, 1809). Dès la fin du XVIe, Pierre Pithou ayant découvert les fables de Phèdre dans un manuscrit qui datait au moins du Xe siècle, les mit au jour (Troyes, 1596, in-12). Un autre manuscrit, aussi ancien que le premier, fut découvert par Sirmond; il présentait des variantes qui furent introduites dans l'édition de Rigault (Paris, 1617, in-4).

Ces premières éditions de *Phèdre* comprennent quatre-vingt-dix-sept fables, divisées en cinq livres. Le vers employé par l'auteur est l'iambique trimètre ou *senarius*. La langue, pure et correcte, à part quelques passages, peut-être altérés par les copistes, est digne du siècle d'Auguste. La phrase est, en général, claire, concise, même un peu sèche, mais souvent d'une simplicité élégante. Il ne faut demander à l'auteur ni l'invention, ni les peintures poétiques, ni un arrangement dramatique dans le récit. L'exposition est froide et n'a d'autre mouvement que de tendre à la moralité. Presque toutes ses fables sont empruntées à Esope; quelques-unes sont moins anciennes, mais les meilleures restent celles qui rappellent le plus le fabuliste grec.

Les éditions faites jusqu'au XIXe siècle suivent toutes de plus ou moins près le texte donné par Pithou et Rigault. Les plus soignées sont celle *Cum notis variorum* (1667, in-8), celle *Ad usum Delphini* (1675, in-4), celle de Burmann (Leyde, 1727, in-4). Parmi les suivantes, on distingue la belle édition de Schwab (Brunswick, 1806, 2 vol. in-8); celle de la *Bibliothèque Lemaire*; celles de Berger de Xivrey (Paris, 1830, in-8), d'Orelli, avec de nouveaux fragments découverts par Angelo Maï (Zurich, 1831, in-8), de Dressler (Leipzig, 1850). Le recueil de Perotti, dont nous avons indiqué la publication faite en 1809, contient trente-deux fables qui n'existent pas dans les manuscrits découverts par Pithou et Sirmond. On croit qu'elles n'appartiennent pas à Phèdre. Ce fabuliste a été traduit en français par Joly (1813), Parisot (1835), E. Panckoucke, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1834), Fleutelot, dans la collection Nisard (1839).

Cf. Christ : *De Phedro ejusque fabulis* (Leipzig, 1746, in-4) ; — Hartmann : *Chrestomathia Phædriana* (Altenbourg, 1779, in-8) ; — Schwab : *Vita Phædri*, dans son édition ; — Adry : *Examen des nouvelles fables de Phèdre, trouvées dans le manuscrit de Perotti*, dissertation insérée dans la collection Lemaire ; — Berger de Xivrey : *Préface* de son édition ; — Collmann : *Index Phædrianus* (Marbourg, 1841, in-4) ; — Saint-Marc Girardin : *La Fontaine et les fabulistes* (Paris, 1867, 2 vol.).

PHÈDRE, dialogue de Platon (voy. ce nom).

PHÈDRE, tragédies de Racine et de Pradon, ayant le même sujet que l'*Hippolyte* d'Euripide et de Sénèque; — tragédie lyrique de F.-B. Hoffman (voy. ces noms).

Cf. G. de Schlegel : *Comparaison entre la* Phèdre *de Racine et celle d'Euripide* (Paris, 1807, in-8); — Lecouturier : *Examen de l'*Hippolyte *d'Euripide et de Sénèque et de la* Phèdre *de Racine*, thèse (Paris, 1818, in-8) ; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique ;* — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. III et IV.

PHÉNICIENNE (LANGUE et LITTÉRATURE). Parmi les idiomes sémitiques qui ont existé dans l'antiquité, l'idiome phénicien est celui sur lequel on a le plus de notions certaines. On possède même des monuments de cet idiome: ce sont des médailles et des inscriptions trouvées sur le sol de tous les pays où la Phénicie a eu des colonies ou des comptoirs : en Sicile, en Sardaigne, à Marseille, en Espagne, à Malte, en Chypre, en Cyrénaïque, enfin sur toutes les côtes barbaresques. L'inscription sépulcrale d'Eschmunazar, roi de Siam, conservée au musée du Louvre, est la plus importante page authentiquement écrite par les Phéniciens indigènes. La langue phénicienne se partageait en deux dialectes principaux, le dialecte oriental ou phénicien proprement dit, et le dialecte africain ou punique. Ce dernier dialecte a été en usage beaucoup plus longtemps que celui d'Orient : Arnobe, saint Augustin, Procope, nous apprennent que de leur temps on parlait encore dans les campagnes le phénicien punique.

Quant aux origines du phénicien, deux points sont généralement admis : 1° le caractère sémitique de la langue; 2° son affinité étroite avec plusieurs idiomes de la famille sémitique et en particulier avec l'hébreu. Cette ressemblance du phénicien et de l'hébreu est d'autant plus grande qu'on remonte plus haut dans l'antiquité. Dans les inscriptions phéniciennes, parmi les mots appartenant à des idiomes apparentés, les mots hébreux dominent. L'antiquité a attribué aux Phéniciens l'invention de l'écriture. S'il ne l'ont pas inventée, il est au moins constant qu'ils l'ont transmise à tout l'ancien monde civilisé. Les monuments épigraphiques phéniciens fournissent plusieurs alphabets différant entre eux par la forme des caractères, suivant l'époque des monuments et le lieu de leur provenance.

Il ne nous est rien parvenu des œuvres de la littérature phénicienne, dans la langue où elles ont été écrites. Néanmoins, bien que les notions que nous ont transmises les anciens écrivains sur la littérature des Phéniciens soient vagues et parfois suspectes, on peut conjecturer que ce peuple avait, dès une haute antiquité, des annales et des cosmogonies, qui auront péri lors de la domination exclusive de l'esprit grec. Nous possédons en langue grecque quelques fragments de l'*Histoire phénicienne* de Sanchoniathon, qui écrivait au XIIe et au XIIIe siècle avant J.-C. Philon de Byblos traduisit ce livre, et c'est par Eusèbe et Porphyre que ces fragments sont arrivés jusqu'à nous. On a aussi la version grecque du *Périple* d'Hannon, navigateur carthaginois du commencement du

VIᵉ siècle avant notre ère. Les monuments épigraphiques et les médailles, précieux pour le travail de recomposition de la langue phénicienne, n'ont aucun caractère littéraire, quand même leur interprétation ne serait pas destinée à rester longtemps imparfaite.

Cf. Guill. Postel : *De Phœnicum litteris* (1552, in-12) ; — May : *Specimen linguæ punicæ* (Marbourg, 1718, in-8) ; — Barthélemy : *Réflexions sur quelques alphabets phéniciens et sur les alphabets qui en résultent* (Paris, 1730, in-8) ; — Perez Bayer : *Dissertation sur la langue et l'alphabet des phéniciens* (Madrid, 1772) ; — Fortia d'Urban : *Sur la langue phénicienne* (*Journal asiatique*, juin 1828) ; — Hamaker : *Miscellanea Phœnicia* (Leyde, 1828) ; — Gésénius : *Sur les langues phénicienne et punique* (Leipzig, 1815, en allem.), et *Scripturæ linguæque phœniciæ monumenta* (Ibid., 1837) ; — F. de Saulcy : *De l'Histoire et de l'état actuel des études phéniciennes*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 décembre 1846) ; — Judas : *Etude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque* (Paris, 1847, in-8) ; — Ern. Renan : *Histoire et système comparé des langues sémitiques* (Paris, 1855, in-8), et *Mission de Phénicie* (1864 et suiv., in-fol.) ; — l'abbé Bourgade : *Toison d'or de la langue phénicienne* (Paris, 1856, in-8) ;—Fr. Lenormant : l'article *Alphabet*, dans le *Dictionn. des Antiquités* de Daremberg et Saglio (1874).

PHÉNICIENNES (LES), tragédie d'Euripide (voy. ce nom).

PHÉNOMÈNES (LES), poëme d'Aratus (voy. ce nom).

PHÉRÉCRATE, Φερεκράτης, poëte athénien du vᵉ siècle avant J.-C. Il fut un des meilleurs poëtes de l'ancienne comédie et vécut au temps de Cratinus, Cratès, Eupolis et Aristophane. Imitateur de Cratès, il gagna sa première victoire en 438. D'après Aristote, il concourut comme son modèle à rendre les comédies moins satiriques et moins injurieuses, à les construire sur un plan régulier et à leur donner une action plus dramatique. L'élégance de sa diction le fit surnommer Ἀττικώτατος par les anciens, quoiqu'il soit moins pur qu'Aristophane. Il inventa le vers appelé phérécratien. On connaît treize titres de ses comédies : *les Sauvages, les Transfuges, les Vieilles femmes, l'Enseignement de l'esclavage, Celui qui oublie ou la Mer, le Fourneau ou Pannychis, Corianno, les Gâteaux, les Bagatelles, les Hommes fourmis, Pétale, la Tyrannie, le Faux Hercule*. Il n'en reste que des fragments, publiés par Runkel, avec ceux d'Eupolis (Leipzig, 1829, in-8).

Cf. Meineke : *Fragmenta comicorum græcorum*, t. I ; — P.-J. Burette, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XV.

PHÉRÉCRATIEN (VERS). — Voyez DACTYLIQUES.

PHÉRÉCYDE DE LÉROS ou D'ATHÈNES, Φερεκύδης, historien grec du vᵉ siècle avant J.-C. Il naquit dans l'île de Léros et habita longtemps Athènes. Lucien le cite comme un des exemples de longévité et dit qu'il atteignit l'âge de quatre-vingt-cinq ans. C'est un des plus célèbres logographes. Il écrivit une histoire mythologique qui débutait par une théogonie pour arriver aux événements et aux grandes familles de l'âge héroïque, avec leur postérité jusqu'à Miltiade. Cet ouvrage a reçu les titres d'Ἱστορίαι, ou d'Αὐτόχθονες, et quelquefois d'Ἀρχαιολογίαι. Il en reste des fragments publiés par Sturtz (Leipzig, 1824), et par C. Muller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de Didot.

Cf. Matthiæ : *De Pherecydis fragmentis* (Altenbourg, 1814, in-4).

PHILANDER DE SITTENVALD (VISIONS MERVEILLEUSES DE), ouvrage satirique de J.-M. Moscherosch (voy. ce nom).

PHILANDRIER (Guillaume), en latin *Philander*, érudit français, né en 1505 à Châtillon-sur-Seine, mort le 18 février 1565 à Toulouse. Il entra dans les ordres et fut chanoine à Rodez. Après avoir cultivé les lettres, il s'adonna à l'architecture et se signala par la construction de plusieurs monuments à Rodez. On a de lui : *In Institutiones Quintiliani specimen annotationum* (Lyon, 1535, in-8); *Annotationes in Vitruvium* (Rome, 1544, in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

PHILARAS (Léonard), littérateur grec du XVIIᵉ siècle, né à Athènes, mort en 1673 à Paris. Les contemporains ont écrit son nom *Villaré* et *Villeré*. Il résida tour à tour à Venise, à Paris et à Londres. On le connaît surtout pour avoir réuni dans un manuscrit les épigrammes que ne contient pas l'*Anthologie* de Planude ; ce manuscrit, que possède la Bibliothèque nationale de Paris, fut longtemps désigné sous le nom d'*Anthologie inédite*. On a encore de Philaras : une traduction en grec moderne de la *Doctrine chrétienne* de Bellarmin (Paris, 1633, in-8); une *Ode sur l'immaculée conception* (Paris, 1644, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

PHILÉ (Manuel), ou PHILÈS, Μανουὴλ ὁ Φιλῆς, poëte byzantin, né à Éphèse vers 1275, mort vers 1340. Il étudia à Constantinople, sous Georges Pachymère et paraît avoir passé sa vie à solliciter, sans les obtenir, les faveurs de la cour. Simple compilateur, il mit en vers à peine rhythmés, fondés sur le nombre des syllabes et non sur leur quantité, des notions d'histoire naturelle recueillies de toutes parts. On cite de lui un poëme, *Sur la nature des animaux* (Περὶ ζώων ἰδιότητος ; Venise, 1508, in-8) ; des *Poésies diverses* (Carmina varia), éditées par Wernsdorf (Leipzig, 1768, in-8); un recueil de vers retrouvés récemment : *M. Philæ carmina, e codicibus, etc., edita* (Paris, 1854-1855, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII ; — Wernsdorf : *Préface* de son édition.

PHILELPHE (François), ou mieux FILELFO, philologue italien, né à Tolentino en 1398, mort à Florence en 1481. Il fit ses études à Padoue, où il obtint une chaire d'éloquence dès l'âge de dix-huit ans. Nommé citoyen de Venise et ambassadeur de cette République à Constantinople, il se perfectionna dans l'étude de la langue grecque. Il remplit aussi une mission auprès de l'empereur d'Allemagne Sigismond. Il enseigna successivement les langues grecque et latine à Venise, à Florence, à Sienne, à Bologne et à Milan, avec un succès qui enfla sa vanité au point de lui faire croire et dire qu'il était le plus grand savant et le plus grand orateur de tous les siècles. Il professa en dernier lieu la philosophie morale à Rome et la littérature grecque à Florence. Ses querelles avec les Médicis et avec le Pogge, son rival d'érudition, fournissent un complet exemple de la violence et de la grossièreté de la polémique au XVᵉ siècle. Philelphe a laissé toute une collection d'écrits en vers et en prose. Les principaux sont : un *Commentaire sur Pétrarque* (Annotazione sopra le canzoni del P. ; Bologne, 1476, in-fol.), glose injurieuse et obscène; un recueil de cent *Satires* (Satiræ; Milan, 1476, in-fol.), de cent vers chacune; des *Discours*, des *Epîtres*, des *Fables*, et surtout des traductions du grec, la *Rhétorique* d'Aristote, la *Cyropédie* et les *Opuscules* de Xénophon, plusieurs *Vies* de Plutarque, etc. — Son fils aîné, Mario PHILELPHE, né à Constantinople en 1426, mort à Mantoue en 1480, n'eut pas une vie moins agitée que celle de son père, avec lequel même il se brouilla. Il promena en tous lieux des goûts et des aptitudes très-variés. Fonctionnaire de l'empire grec sous l'empereur Paléologue, employé à Marseille par la protection du roi René, professeur et avocat à Gênes, à Turin, à Mantoue, à Venise, à Bologne, à Ancône, il a écrit des *Poésies* latines et italiennes, des *Tragédies*, des *Comédies*, des *Lettres*, des *Dis-*

cours, des *Commentaires* et des *Épigrammes* licencieuses et grossières.

Cf. Paul Jove : *Éloges* ; — Mcucci : *Philelphi vita* (Florence 1741, in-8) ; — Niceron : *Mémoires*, t. VI et X ; — Lancelot, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript. ; — de Rosmini : *Vita di Filelfo* (Milan, 1808, 3 vol. in-8) ; — Nisard : *les Gladiateurs de la République des lettres.*

PHILÉMON, Φιλήμων, poëte athénien, né vers 360, mort en 262 av. J.-C. Il naquit à Soles en Cilicie et reçut le droit de cité à Athènes, où il alla dès sa jeunesse. Le plus ancien des poëtes de la comédie nouvelle, il fleurit sous le règne d'Alexandre, un peu avant Ménandre, auquel cependant il survécut longtemps. Il l'emporta souvent sur lui dans les luttes dramatiques ; Aulu-Gelle attribue ces succès aux intrigues et aux cabales. Son infériorité semble consister surtout dans la lenteur et la tournure sentencieuse de ses dialogues, qui, d'après Démétrius de Phalère, le rendaient plus agréable à la lecture qu'au théâtre. Les fragments qui nous restent de lui ne permettent guère d'apprécier son élégance, son esprit et sa connaissance des hommes. On cite les titres suivants : *le Paysan, le Charlatan, les Frères, l'Étolien, le Dévoilant, la Revenante, l'Homicide, l'Endurant, l'Exilé, le Ravi, le Joueur de flûte, le Babylonien, le Mariage, le Poignard, le Marchand, l'Émigrant, le Mari forcé, l'Inconstant, les Joueurs au cheval fondu, l'Éphèbe, les Héros, les Thébains, le Trésor, le Portier, le Médecin, le Menteur, les Associés, le Flatteur, la Corinthienne, l'Intrigant ou le Parasite, l'Adultère, les Myrmidons, l'Initiée, Nééra, les Partageants, le Bâtard, la Nuit, le Pancratiaste, le Petit garçon, les Enfants, Palamède, la Fête, le Parasite, le Débauché, le Bout d'aile, la Mendiante ou la Rhodienne, le Roux, le Porte-feu, le Sarde, le Sicilien, le Soldat, les Mourants ensemble, le Camarade d'âge, l'Enfant supposé, le Fantôme, les Philosophes, la Veuve.* Plaute, sous les titres de *Mercator* et de *Trinumus*, a imité *le Marchand* et *le Trésor*. Les fragments de Philémon ont été publiés par Meineke, dans les *Fragmenta comicorum græcorum*, t. II; on les trouve aussi à la suite de l'*Aristophane* de la collection Didot.

Cf. J.-G. Hauptmann : *Dissertatio de Philemone atque illius comœdiis* (Iéna, 1745, in-4) ; — Meineke : *Préface* aux *Reliquiæ Menandri et Philemonis.*

PHILÉMON, grammairien grec, qui vivait probablement au VIIe siècle. Il fit du *Lexique* d'Hyperechius un court abrégé, intitulé : Λεξικὸν τεχνολογικόν. La seule portion qui nous en soit parvenue est le premier livre, avec le commencement du second. C. Burney a publié ce fragment, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris (Londres, 1812, in-8). Osann en a donné une meilleure édition (Berlin, 1821 in-8).

Cf. F. Osann : *Dissertation*, dans son édition.

PHILÉTAS, Φιλητᾶς, poëte et critique alexandrin, né à Cos, mort vers 290 avant J.-C. Il fut précepteur de Ptolémée Philadelphe. Sa maigreur fut un sujet de raillerie pour les poëtes comiques, qui le représentaient ajoutant à ses chaussures des semelles de plomb dans la crainte d'être emporté par le vent. Ses élégies, dont le recueil est cité sous le titre de Παίγνια, ont été imitées par Properce. On lui attribue aussi deux poëmes mythologiques : Δημήτηρ et Ἑρμῆς. Ses écrits de critique avaient surtout pour objet d'expliquer les mots anciens et de distinguer les formes des divers dialectes. Les fragments de Philétas, recueillis dans l'*Anthologie grecque*, ont été publiés par Kayser (Gœttingue, 1793, in-8) et Bach (Halle, 1829, in-8).

Cf. Bach : *De Phileta Coo* (Breslau, 1828) ; — Preller, dans l'*Allgem. Encyklopædie* d'Ersch et Gruber.

PHILHÉLIE. — Voyez CHANSON.

PHILINTE (LE) DE MOLIÈRE, comédie de Fabre d'Églantine (voy. ce nom).

PHILIPON DE LA MADELEINE (Louis), littérateur français, né le 9 octobre 1734 à Lyon, mort le 19 avril 1818. Avocat du roi près la chambre des comptes de Besançon, il devint en 1786 intendant des finances du comte d'Artois. En 1795, il fut nommé bibliothécaire au ministère de l'intérieur. Homme aimable, il conserva jusqu'à plus de quatre-vingts ans la grâce et la vivacité de la jeunesse, unies à une exquise urbanité. Vaudevilliste et chansonnier spirituel, il fit partie des Dîners du Vaudeville et du Caveau. Ses pièces de théâtre furent presque toutes faites en collaboration avec divers auteurs. Ses chansons, qui offrent des traits heureux, se trouvent dans les recueils des sociétés chantantes auxquelles il appartenait ; il en a publié une partie sous le titre de *Jeux d'un enfant du vaudeville* (Paris, 1799, 2 vol. in-12).

Philipon a, d'autre part, publié des ouvrages spécialement pour l'instruction de la jeunesse, faits avec goût et méthode, souvent réimprimés, puis remplacés par des livres plus complets; tels sont : *l'Art de traduire le latin en français* (Lyon, 1762, in-12); *Géographie de la France* (Paris, 1796, 1801, in-12); *Dictionnaire des homonymes* (Paris, 1799, in-8); *Manuel épistolaire* (Ibid., 1804, in-12); *Dictionnaire des poëtes français, de 1050 à 1804* (1805, in-18) ; *Dictionnaire des rimes* (1805, in-18) ; *Grammaire des gens du monde* (1807, in-12); *Dictionnaire de la langue française* (1809, 1819, in-18 ; 1820, in-8). Citons encore : *Vues patriotiques sur l'éducation du peuple* (Lyon, 1783, in-12); *De l'Éducation des colléges* (Paris, 1784, in-12) ; etc. Il a publié, avec Millevoye, la *Petite encyclopédie poétique* (1804-1809, 15 vol. in-18).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle et portative des contemporains* ; — Quérard : *la France littéraire.*

PHILIPON (Charles), journaliste français, né à Lyon en 1806, mort le 25 janvier 1862. Il fonda en 1831 le *Charivari*, qu'il dirigea pendant dix ans, puis divers autres journaux comiques et satiriques d'une moindre importance. Il créa aussi, en 1840, les publications dites *Physiologies* et en écrivit lui-même quelques-unes. [*Dictionn. des Contemp.*, les trois premières éditions.]

PHILIPPE, *Lucius Marcius Philippus*, orateur romain de la fin du IIe siècle avant J.-C. Tribun en 104, il fut consul en 91, s'opposa aux lois de Drusus en faveur des Italiotes et attaqua violemment le sénat. Cicéron, le plaçant au-dessous de Crassus et d'Antoine, signale sa facilité, son abondance, sa verve et sa malice mêlée de fiel. Horace, dans une de ses *Épîtres* (liv. I, 7), a raconté sur Philippe une charmante histoire.

Cf. Orelli : *Onomasticon Tullianum* ; — Meyer : *Oratorum romanorum fragmenta.*

PHILIPPE, Φίλιππος, de Thessalonique, poëte grec qui vécut sous Trajan. Il a composé des épigrammes, les unes gracieuses, les autres spirituelles, qui font partie de l'*Anthologie grecque*. Il a lui-même fait une *Anthologie*, contenant les épigrammes des poëtes ses contemporains : Antipater de Thessalonique, Crinagoras, Antiphile, Tullius, Philodème, Parménion, Antiphane, Automédon, Zonas, Bianor, Antigone, Diodore, Évenus, et quelques autres dont il ne donne pas les noms.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

PHILIPPE DE THAUN, trouvère du XIIe siècle. On ne sait rien de bien précis sur sa vie. Selon l'abbé de La Rue, Thaun serait un manoir situé à trois lieues de Caen. Philippe est auteur d'un *Bestiaire* important et le plus ancien traité de ce genre en langue d'oïl. Écrit vers 1121, il est en vers léonins de douze syllabes. Philippe le dédia à la reine Adélaïde de Louvain, femme de Henri Ier

d'Angleterre. On a de lui un autre poëme scientifique, intitulé le *Livre des créatures*, et qui traite des jours de la semaine, des mois solaires et lunaires, des phases de la lune, des éclipses, des signes du Zodiaque. Il cite souvent Pline, Ovide, Macrobe et saint Augustin. Ces deux traités, conservés dans un manuscrit du Muséum britannique, ont été publiés par M. Th. Wright, dans une collection intitulée : *Popular treatise on sciences written during the middle ages* (Londres, 1841, in-8).

PHILIPPE DE REIM, ou peut-être DE REIMES, trouvère du XIII^e siècle. On n'a aucun renseignement sur sa vie. Il est auteur de deux romans d'aventures, *la Mannekine* et *Blonde d'Oxford et Jean de Dammartin*. *La Mannekine* est une variante fabuleuse de ce thème favori du moyen âge : une femme vertueuse, martyre de la calomnie ou de la violence, dont l'innocence est à la fin reconnue et les malheurs réparés. Elle a été mise en drame au XIV^e siècle. M. Fr. Michel a publié, pour le « Bannatyne club », *le Roman de la Mannequine* (Paris, 1840, in-4).

Blonde d'Oxford et Jean de Dammartin a pour but de démontrer que si l'on veut acquérir

Honneur, ami et richesse,

il faut s'évertuer, et ne pas demeurer oisif où l'on est né. C'est l'histoire de deux amants séparés par des épreuves et réunis par un heureux mariage. M. Le Roux de Lincy est l'éditeur de ce poëme, imprimé aussi à Londres (1852, in-4) pour la Société Camden. D'autres poésies, qui pourraient être du même auteur, ont été attribuées à un trouvère anglo-normand du même nom.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

PHILIPPE DE VITRY, poëte français du XIV^e siècle. Il fut évêque de Meaux. On a de lui un poëme aux vastes dimensions, les *Métamorphoses d'Ovide moralisées*, en 71,000 vers, « ramenées à la moralité de la mort de Jésus-Christ. » C'est une des nombreuses œuvres du temps entreprises pour contre-balancer l'influence du *Roman de la Rose*. Pétrarque appelait Philippe de Vitry « le seul poëte de la France ».

Cf. Paulin Paris : *Manuscrits français de la Biblioth. du roi*, t. III ; — Crépet : *les Poëtes français*, t. I.

PHILIPPE IV, roi d'Espagne, né en 1605, mort en 1665. Ce souverain, ami des lettres, a fait représenter un certain nombre de comédies sous ce pseudonyme : *Un bel esprit de cette cour* (Un Ingenio de esta corte). Il passe pour avoir traduit de François et Louis Guicciardini : *les Guerres en Italie* et une *Description des Pays-Bas*, avec prologue. Son nom est lié à ceux des artistes et des poëtes qui ont illustré son règne. A sa demande les peintres les plus estimés accoururent à Madrid pour former une école sous la présidence de Vélasquez. Il confia les premiers emplois de sa cour aux hommes de talent qui savaient apprécier l'art et la poésie, tels que les comtes de Lemos et de Villamediana. Un des amusements favoris du monarque était d'assister incognito aux représentations des théâtres *de la Cruz* et *del Principe*. Il fit construire dans le palais du *Buen retiro*, situé hors des portes de Madrid, un théâtre remarquable par l'élégance et le soin des décorations, et pour lequel il écrivit de nombreuses comédies, entre autres : *Donner la vie pour sa dame ou le comte d'Essex* (Dar la vida por sa dama).

Cf. Ticknor : *History of spanish Lit.*, t. III ; — Von Schack : *Geschichte der dramat. Lit. und Kunst in Spanien*, t. III.

PHILIPPE DE PRÉTOT (Étienne-André), littérateur français, né vers 1708 à Paris, mort le 6 mars 1787. Il fut professeur d'histoire et de géographie et censeur royal. On a de lui des ouvrages d'éducation, rédigés avec clarté et méthode : *Analyse chronologique de l'histoire universelle* (1752, in-8) ; *Tablettes géographiques pour l'intelligence des historiens et des poëtes latins* (1755, 2 vol. in-12) ; etc. Il a édité dans la collection Barbou : *Salluste*, *Lucrèce*, *Virgile*, *Horace*, etc. — Son père a traduit une partie des *Discours* de Cicéron (1723, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

PHILIPPE II, tragédie d'Alfieri (voy. ce nom). — Voyez aussi DON CARLOS.

PHILIPPI (Jean), mémorialiste français, général des aides à Montpellier dans les dernières années du XVI^e siècle. Ses *Mémoires* (1560-1590) sur les excès auxquels se livrèrent les protestants de Montpellier envers les catholiques, principalement en 1561, et sur les premières années du règne de Henri IV, composent un journal écrit avec précipitation et offrant peu de développements. Publiés pour la première fois dans un recueil de *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* (1759, 3 vol. in-4), ils ont été réimprimés dans les collections Petitot-Monmerqué, t. XXXIV, 1^{re} série, et Michaud-Poujoulat, t. VIII.

PHILIPPIDE, Φιλιππίδης, poëte athénien de la nouvelle comédie, vivait dans la seconde moitié du IV^e siècle avant J.-C. On connaît les titres de quinze de ses pièces : *les Fêtes d'Adonis*, *Amphiaraüs*, *le Retour de jeunesse*, *la Disparition de l'argent*, *les Flûtes*, *la Femme mise à la question*, *les Lacidiennes*, *la Prostituée*, *l'Olynthienne*, *les Compagnons de navigation*, *les Philadelphes*, *l'Ami des Athéniens*, *l'Avare*, *l'Ami du pouvoir*, *le Partisan d'Euripide*. Les fragments qui en restent ont été publiés par Meineke dans les *Fragmenta comicorum græcorum*, t. I, et par M. Bothe, dans la collection Didot.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

PHILIPPIDE (LA), poëme historique du moyen âge. — Voy. GUILLAUME LE BRETON, poëme épique de P. Viennet (voy. ce nom).

PHILIPPINAISE (LANGUE) ou TAGALE, idiome de la famille malaise, parlé par les Tagales des îles de Luçon, de Mindoro, de Samar, de Leyte, de Négros, de Palawan, et des autres petites îles du groupe des Philippines. Il se subdivise en plusieurs dialectes : le *tagalog* ou *tagale*, particulier à l'île de Luçon ; le *pampango*, le *zambal*, le *pangasinan*, l'*ylocos*, dialectes provinciaux de Luçon ; le *maïtim*, parlé par les peuplades noires qui habitent l'intérieur de cette île ; le *capul*, dont il y a trois dialectes dans la petite île de ce nom ; le *bissayo*, qui domine dans les petites îles ; le *bohol*, usité à Négros et dans l'île Bohol ; le *mindanao*, dans l'île de ce nom.

La langue philippinaise est riche, harmonieuse et plus compliquée dans ses formes que beaucoup d'autres langues malaises. Elle possède trois passifs, un duel pour les trois personnes ; le verbe *être* s'omet presque toujours, et son rôle est sous-entendu ou indiqué par la position des mots dans la phrase. L'ancien alphabet tagale a quatorze consonnes et trois voyelles. Sous le rapport de ces dernières, il est le plus incomplet des alphabets connus. On croit que c'est l'alphabet dont les Malais se servaient avant d'avoir adopté les caractères arabes. Les Tagales convertis au christianisme emploient l'alphabet latin apporté par les Espagnols.

Il y a une littérature tagale. Quoique moins riche que celle des Javanais, des Malais et des Bugis, elle est cependant, de tout le monde maritime, celle qui contient les meilleurs ouvrages. Les Tagales ont recueilli leur vieille poésie héroïque. Leurs autres livres traitent pour la plupart de sujets ascétiques. Ils ont aussi des tragédies traduites

de l'espagnol et quelques livres élémentaires qu'ils doivent aux missionnaires.

Cf. Fr. de San Joseph : *Arte y reglas de la lengua tagala* (1610, in-4) ; — Agostino de la Magdalena : *Arte de la lengua tagala* (Mexico, 1669, in-8) ; — Gasp. de San Augustin : *Compendio de la arte de la lengua tagala* (Manila, 1703, in-4) ; — Th. Ortiz : *Arte y reglas de la lengua tagala* (Ibid., 1740, in-4) ; — P.-J. de Noceda : *Vocabolario de la lengua tagala* (Ibid., 1754, in-fol.) ; — J.-C. Alter : *Ueber die tagalische Sprache* (Vienne, 1803, in-12).

PHILIPPIQUES (LES), discours de Démosthène dont le titre a été repris par Cicéron, par Ant. Arnauld, par Lagrange-Chancel, par Cormenin, etc. (voy. ces noms).

PHILIPS (Ambroise), poëte anglais, né en 1671, mort à Londres le 18 juin 1749. Il fut député d'Armagh au Parlement de Dublin. Il s'est fait un nom comme poëte par des *Pastorales* qui furent très-goûtées. On cite, en outre, un poëme de l'*Hiver* (1709), une tragédie imitée d'*Andromaque*, sous le titre : *The distressed mother* (1711), etc. Il fut le principal auteur du *Free thinker* (3 vol. in-8)

Cf. Johnson : *Life of the poets.*

PHILIPS (John), poëte anglais, né à Brampton, près d'Oxford, le 30 septembre 1676, mort à Hereford le 15 février 1708. Il a montré une certaine habileté de composition poétique dans les ouvrages suivants : *The splendid shilling* (Londres, 1703, in-8), poëme burlesque ; *Pomone ou le Cidre* (1706), poëme didactique ; la *Bataille de Blenheim* (1704), poëme lyrique. Ils ont été traduits en français par l'abbé Yart, dans l'*Idée de la poésie anglaise.*

Cf. Johnson : *Life of the poets* ; — G. Sewell : *Notice*, en tête de la 3e édit. du *Splendid shilling* (1720, in-4).

PHILIS DE SCYROS, pastorale de G. Bonarelli della Rovere (voy. ce nom).

PHILISTUS, Φίλιστος, historien grec, né à Syracuse vers 435, mort en 356 avant J.-C. Il eut d'abord la faveur de Denys l'Ancien, puis fut banni pour s'être marié sans le consentement du tyran. Rappelé par Denys le Jeune, il fit renvoyer Platon et Dion, et exerça une grande influence dans le gouvernement. Après la prise de Syracuse par Dion, il se mit à la tête de la flotte, et se voyant sur le point d'être pris, se donna la mort. Philistus avait composé une *Histoire de Sicile*, dont la première partie, en sept livres, s'étendait jusqu'à la prise d'Agrigente en 406, dont la seconde, en quatre livres, contenait l'histoire de Denys l'Ancien, et la troisième, en deux livres, celle de Denys le Jeune. Les anciens, sans le mettre sur le rang des grands historiens, l'estimaient et l'étudiaient. Cicéron dit qu'il est « presque un petit Thucydide » ; Quintilien l'appelle aussi « un imitateur de Thucydide, mais bien plus faible ». Le plus grand reproche fait à Philiste, c'est d'avoir atténué les actes tyranniques de Denys l'Ancien, dans l'espoir de mériter par ces flatteries d'être rappelé dans sa patrie. Il composa en effet dans l'exil cette partie de son histoire. Les fragments de Philiste ont été publiés par Goeller dans l'ouvrage intitulé *De situ et origine Syracusarum* (Leipzig, 1818, in-8), et par C. Muller dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, collection Didot.

Cf. Goeller : *Dissertation* sur Philiste, dans son ouvrage ; — Sevin, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XIII.

PHILOCHORUS, Φιλόχορος, écrivain grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Athènes. Ses ouvrages, dont Suidas donne vingt-trois titres, avaient rapport à divers sujets d'histoire ou de littérature. Le plus considérable, intitulé Ἀττίς, était une histoire de l'Attique. Les fragments de cet auteur, estimé et souvent cité par les anciens, ont été réunis par Siebelis (Leipzig, 1811, in-8), et par Müller dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque* Didot (1841).

PHILOCLÈS, Φιλοκλῆς, poëte tragique athénien du IVe siècle avant J.-C. Il était neveu d'Eschyle, qu'il imita sans génie. Son style amer le fit surnommer *la Bile* (Χολή). On ne connaît pas les causes qui le firent préférer à Sophocle dans le concours dramatique où celui-ci présenta *Œdipe roi*. Suidas dit que Philoclès avait composé cent tragédies, parmi lesquelles il nous a conservé les titres suivants : *Erigone, Nauplius, Œdipe, Oinée, Priam, Pénélope, Philoctète*, et *Térée* dont Aristophane s'est moqué dans *les Oiseaux.*

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

PHILOCTÈTE, tragédie de Sophocle, imitée par Châteaubrun, La Harpe, etc. (voy. ces noms).

Cf. Patin : *Études sur les tragiques grecs* ; — Ch. Lenormant : *Du Philoctète*, extrait du *Correspondant* (1855, in-8).

PHILODÈME, Φιλόδημος, poëte et rhéteur grec, du Ier siècle avant J.-C., né à Gadara (Palestine). Il vécut à Rome, où il eut pour principal disciple Calpurnius Pison. Cicéron et plusieurs écrivains louent beaucoup son talent. Comme poëte, il a écrit des épigrammes, dont 34 sont conservées dans l'*Anthologie*. Parmi ses ouvrages en prose on cite un *Traité sur la suite des philosophes* (περὶ τῶν φιλοσόφων συντάξεως), dont on a retrouvé d'importants fragments à Herculanum (Herculanensia volumina; Naples, 1793, in-fol, t. I); une *Rhétorique*, dont les fragments de même provenance ont été édités par E. Gros (Paris, 1840, in-8) ; *Sur les vices et sur les vertus opposées* (περὶ κακιῶν καὶ τῶν ἀντικειμένων ἀρετῶν), dont un fragment intéressant a été publié par H. Saupp (Leipzig, 1853, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III et IV ; — Orelli : *Onomasticon tullianum* ; — Gros et Saupp : *Préfaces* de leurs éditions.

PHILOLAUS, philosophe grec du Ve siècle avant J.-C., né à Tarente ou à Crotone. L'un des principaux maîtres de la philosophie pythagoricienne, il avait résumé sa doctrine, aussi mathémathique et physique que morale, dans un traité appelé par allusion aux mystères, *les Bacchantes* (αἱ Βάχχαι) et qui comprenait trois livres : *Du Monde, De la Nature* et *De l'Ame*. Il ne nous en est parvenu que des fragments sans importance.

Cf. Boeckh : *Philolaus* (Berlin, 1819) ; — Zieller : *Geschichte der griechischen Philosophie.*

PHILOLOGIE (des mots φίλος, ami, et λόγος, discours, et aussi raison). Par ce terme les Grecs ont désigné l'amour de l'instruction dans le sens le plus large. Socrate, dans Platon, se qualifie de philologue. Plus tard ce nom eut un sens moins général. La philologie a été définie par F. A. Wolf : la science de l'antiquité. C'est encore bien vaste. La signification de ce mot se trouve restreinte actuellement à celle d'étude du langage, sous les divers rapports de la grammaire, de la lexicographie, de l'étymologie, de l'interprétation, de la critique. Il y a entre la philologie et la linguistique cette différence, que la dernière s'occupe seulement des caractères et de la classification des langues, tandis que la philologie en examine la formation et les variations et en suit l'histoire. On divise l'ensemble de cette science, si étendue encore, en philologie classique, comprenant l'étude des monuments du langage des Grecs et des Romains ; en philologie orientale, qui s'attache particulièrement aux langues de l'Asie, et en philologie moderne, laquelle s'occupe des langues vivantes, de leur origine et de leurs révolutions. — La paléographie, ou science des anciennes écritures, est un auxiliaire puissant de la philologie, et presque une de ses branches.

Pour tracer l'histoire de la philologie et de ses progrès, il faut remonter très-haut. Le travail de coordination des poëmes homériques qui eut lieu

sous Pisistrate est le plus ancien fait marquant que puisse revendiquer cette science. Son histoire se poursuit par la critique d'Aristote, la centralisation des études littéraires en Grèce, puis à Rome, où Quintilien et Aulu-Gelle furent des philologues dans le sens le plus large du mot, ensuite à Antioche, à Milan, à Bordeaux, à Autun, etc. A la philologie appartiennent les discussions subtiles des sophistes, les travaux des encyclopédistes latins, tels que les Martianus Capella, Boëce, Cassiodore, Isidore de Séville, ceux des lexicographes Hésychius, Suidas et Pollux, et de l'étymologiste Eudocia; les écoles de grammaire fondées par Charlemagne; la création des universités dans toute l'Europe; les commentaires d'Eustathe et de Tzetzès; l'enseignement des savants grecs de Constantinople réfugiés en Italie après la prise de cette ville par les Turcs, et parmi lesquels il faut distinguer Constantin et Jean Lascaris, D. Chalcondylas, Théod. Gaza; les recherches bibliographiques des moines du moyen âge, celles des érudits italiens du XVIe siècle, des Poggio, des Marsile Ficin, des Filelfe, des Pomponius Lætus, des Lorenzo Valla, des Politien; le dévouement aux lettres de la congrégation de Cluny, des ordres de Cîteaux et des Chartreux; celui des savants qui, au XVIe siècle, répandirent en Allemagne et en France le goût des littératures anciennes, Jean Reuchlin, Erasme, Melanchthon, Joach. Camerarius, Lambin, Guill. Budé, Turnèbe, Pierre Danès, Henri Estienne, J. Lipse, égalés au XVIIe siècle par Scaliger, Gérard Vossius, Casaubon, Claude Saumaise, Gronovius, Gaspard Barth, Du Cange, qui tous ont formé de nombreux disciples. Nommer parmi les philologues allemands Reiske, Ernesti, Heyne, F.-A. Wolf, Boeckh, Passow, Bekker, Grimm, François Bopp, Klaproth, Rask, Grotefend, G. de Humboldt, de Schlegel, Welcker, Niebuhr, Ottfried Müller; parmi les Hollandais, Hemsterhuys, Lennep, Erpen, Albert Shultens; parmi les Anglais, Richard Bentley, Tyrwhitt, John Taylor, Blomfield, Baxter, Selden; le Suisse Orelli; et chez nous, Montfaucon, Dacier, d'Herbelot, Brunck, Larcher, Lévesque, Villoison, Clavier, Schweighaeuser, Raoul-Rochette, Courier, Boissonade, Silvestre de Sacy, de Chézy, Eugène Burnouf, Hase, Génin, Letronne, Nodier, V. Leclerc, Naudet, Guigniaut, Egger, Berger de Xivrey, Ern Renan, etc., c'est rappeler de nombreux travaux de grammaire, de philologie comparée, de lexicographie, d'interprétation des textes, de critique, dont l'ensemble assure aux études de philologie générale en ce siècle un éclat tout particulier.

Cf. *Mémoires* et *Bulletins* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et autres sociétés françaises ou étrangères; — *Rapports officiels sur l'état des lettres en* 1867.

PHILOMÈLE, poëme de L. de Vega (voy. ce nom).

PHILOMÉNA (LE), roman en prose provençale, traduit au XIVe siècle, d'une version latine intitulée *Gesta Caroli Magni ad Carcassonam*, attribuée à un certain Guillaume. On a rapporté le texte latin au Xe siècle, puis au XIIe et au XIIIe. Cette composition, d'une rédaction sèche, monotone et qui accuse une grande pauvreté d'imagination, se rattache par divers points à l'histoire de l'épopée chevaleresque. C'est un récit fabuleux de la fondation du monastère bénédictin de Notre-Dame de la Crasse, amalgamé avec un récit non moins fabuleux, celui de la conquête de Carcassonne et de Narbonne par Charlemagne. Philoména est le nom d'un personnage fictif qui a le rôle d'historiographe. Il existe deux manuscrits principaux du *Philoména*: l'un, en latin, à la bibliothèque Laurentienne de Florence; l'autre, écrit dans un des idiomes vulgaires du midi de la France, à la Bibliothèque nationale. L'abbé Ciampi a publié en 1823 le texte de Florence.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. IV, VI, VII, XXI; — *Bibliothèque des romans* (octobre 1777), t. I; — *Journal des savants*, 1824; — Raynouard: *Choix de poésies des troubadours*, t. II.

PHILON DE BYZANCE, Φίλων, ingénieur grec du IIe siècle avant J.-C. Il écrivit un ouvrage sur l'attaque et la défense des places, dont les livres IV et V sont venus jusqu'à nous et ont été insérés par Thévenot dans les *Veterum mathematicorum opera* (Paris, 1693, in-fol.). On lui attribue aussi un ouvrage *Sur les sept merveilles du monde*, Περὶ τῶν ἑπτὰ θεαμάτων, qui n'est pas de lui, mais probablement d'un rhéteur de la décadence. Nous le possédons presque entier. Publié d'abord par Allatius (Rome, 1640), il a été réédité par Gronovius, dans son *Thesaurus antiquitatum græcarum*, t. VII, par Teucher (Leipzig, 1811, in-8), par Orelli (Ibid., 1816, in-8), et dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot.

Cf. Fabricius: *Biblioth. græca*, t. IV; — Smith: *Dictionary of greek and roman biography*.

PHILON, philosophe juif, né l'an 30 avant J.-C., auquel il survécut au moins dix années. On l'appela « le Platon juif » et « *Philon le platonicien* », et l'on disait à Alexandrie: « Platon imite Philon ou Philon imite Platon. » Ses nombreux écrits ont l'inappréciable avantage de nous faire connaître les pensées qui fermentaient, au temps de Jésus, dans les esprits au sujet des questions religieuses. Les doctrines de Philon sont un mélange de celles de l'Écriture sainte et des philosophies de la Grèce et de l'Orient. Sans réussir à les faire accorder, il n'en exerça pas moins une grande influence sur son époque en les mettant en circulation. Ses traités et ses commentaires, dont nous possédons des versions en grec et en arménien, sont remarquables par la force de l'expression. On cite les suivants: *De la Création du monde d'après le livre de Moïse; Allégories des Livres saints*, en trois livres; *Des Chérubins, de l'Épée flamboyante et de Caïn; De la Vie contemplative*. Les œuvres de Philon ont été publiées à Genève (1613, in-fol.), avec la traduction latine de Gelenius, à Paris (1640, in-fol.), à Wittemberg (1690, in-fol.), à Londres, par les soins de Thomas Mangey (1742, 2 vol. in-fol.), à Leipzig, par C. E. Richter (1828-30, en 8 vol. in-8). Des extraits d'un manuscrit arménien contenant huit traités qui n'existent plus en grec, ont été donnés par J.-B. Aucher (Venise, 1822-26). Quelques-uns des ouvrages de Philon ont été traduits en français et en d'autres langues. On en trouvera l'indication dans Dom Ceillier: *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. I.

Cf. *Essai d'une exposition de la doctrine de Philon*, dans la *Bibl. de littérature biblique* d'Eichhorn, t. IV; — Dahl: *Chrestomathia Philoniana* (Hambourg, 1800, in-8); — Gfrœrer: *Philon et la théosophie alexandrine* (Stuttgart, 1820, 1831, 2 vol. in-8); — Dahne: *Exposition hist. de la philosophie relig. des juifs alexandrins* (1834); — F. Delaunay: *Philon d'Alexandrie, écrits historiques* (1870, in-18).

PHILON DE BYBLOS (Herennius), écrivain grec qui vécut sous Néron et sous Adrien. Selon Eusèbe, il traduisit du phénicien l'ouvrage de Sanchoniaton; nous avons de cette traduction la préface et des passages considérables conservés par Eusèbe. Selon Suidas, un Philon de Byblos, qui paraît être le même que le précédent, écrivit des traités sur l'histoire, la grammaire et la rhétorique. Nous en avons aussi quelques fragments dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque* Didot.

Cf. Dodwell: *Discours sur Sanchoniaton*; — Fabricius: *Bibliotheca græca*, t. III et V.

PHILONIDE, Φιλωνίδης, poëte athénien de l'ancienne comédie, qui vivait au Ve siècle av. J.-C. Aucun fragment de ses pièces n'a été conservé et

nous n'en connaissons que trois titres : *la Voiture, les Cothurnes, le Bon ami.* On a cru qu'il fut acteur dans les comédies d'Aristophane. C'est sous son nom que celui-ci se présenta aux archontes pour obtenir de faire jouer *les Guêpes, le Proagon, Amphiaraüs, les Grenouilles*, etc.

Cf. Bergk : *Préface* aux *Fragments* d'Aristophane, dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke.

PHILOPON (Jean), Ἰωάννης ὁ Φιλόπονος, grammairien alexandrin du VIIe siècle après J.-C. Son nom lui vint de son application au travail. Son souvenir se lie à la légende de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, par Amrou, lieutenant d'Omar. On prétend qu'après la prise de la ville (639), Philopon embrassa le mahométisme et supplia vainement le vainqueur d'épargner la bibliothèque. On a de lui : *Commentaires sur la cosmogonie mosaïque* (Vienne, 1630, in-4); *Des cinq dialectes de la langue grecque*, traité publié avec les écrits de quelques autres grammairiens (Venise, 1476, in-fol.); *Commentaires sur divers livres d'Aritoste* (Venise, 1504, in-fol., nombr. édit.; Ferrare 1583, in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

PHILOSOPHE INCONNU (LE). — Voy. SAINT-MARTIN.

PHILOSOPHE MARIÉ (LE), comédie de Destouches ; — LE PHILOSOPHE SANS LE SAVOIR, comédie de Sedaine ;— LES PHILOSOPHES, comédie de Palissot (voy. ces noms).

PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE PHILOSOPHIQUE. Une science dont il est difficile de définir l'objet, parce que définir c'est limiter, et que son objet est sans limites, une science qui touche et se mêle à toutes les autres et qui relie entre elles les diverses branches des connaissances humaines, la philosophie domine particulièrement la littérature, l'enveloppe et la pénètre de toutes parts. Qu'on la considère, avec les anciens, avec Descartes encore, d'un point de vue synthétique, comme la science des causes premières et des premiers principes, ou qu'on la décompose, suivant nos modernes habitudes d'analyse, en une série de sciences particulières ayant pour centre et fondement commun l'étude de l'homme intellectuel et moral, l'art qui exprime la pensée et le sentiment par la parole ne cesse de relever d'elle, de trouver en elle son impulsion première et son soutien. Il est remarquable que le besoin de se rendre compte des phénomènes de la nature entraîna dès l'origine celui d'en rendre compte aux autres, et le langage rhythmé qui avait servi à conserver les souvenirs de la tradition ou à répandre les enseignements religieux, fut bientôt appelé à propager la découverte de la science. Les philosophes se firent poëtes, et leurs premiers traités furent des chants encyclopédiques sur la nature des choses. La philosophie, par son mobile désintéressé, la curiosité, maintient l'esprit dans la région des hautes pensées d'où les besoins et les intérêts matériels de la vie tendent à le faire descendre. C'était là, aux yeux des anciens, sa supériorité sur les métiers et les arts utiles, sur les sciences d'application. « Parmi les sciences, dit Aristote, celle à laquelle on s'applique pour elle-même et dans le seul dessein de savoir, est plus philosophie que celle qu'on étudie à cause de ses résultats. Connaître et savoir en vue seulement de connaître et de savoir, tel est par excellence l'objet de la science de ce qu'il y a de plus scientifique. » Le caractère propre de la philosophie, celui qu'elle a d'ailleurs communiqué à toutes les sciences qui s'inspirèrent d'elle, c'est de tendre à la vérité par le libre usage de la raison, de la découvrir soi-même ou de la recevoir des autres sous le contrôle de la réflexion personnelle. Ce fut un ressort puissant pour la pensée que ce sentiment d'affranchissement, et l'on peut voir encore dans le poëme de Lucrèce l'éloquent écho de l'enthousiasme avec lequel l'esprit humain se dégageait du double joug des erreurs populaires et de la superstition. C'était une source de poésie à laquelle Virgile regrette avec douleur de n'avoir pas, comme son devancier, la force de s'abreuver

Felix qui potuit rerum cognoscere causas !

On verra d'une manière plus précise les raisons de l'influence de la philosophie sur la littérature, si l'on entre dans le détail des sciences qu'elle contient plus particulièrement. A côté de l'étude générale de la nature, dans laquelle il est si intéressant pour l'homme de reconnaître sa place, la philosophie ne comprend que des études qui ont, comme la littérature elle-même, l'homme intellectuel et moral pour objet ou pour but. C'est d'abord la science de l'âme, de ses facultés, de ses sentiments, de ses passions, dont l'analyse remplit tant d'œuvres littéraires. C'est ensuite la logique, cette sœur aînée de la rhétorique, qui enseigne à penser, comme celle-ci à mettre la pensée en œuvre. Puis vient la morale, qui détermine les relations de la vie et de la société, ces conditions éternelles du drame humain qui fait le fond de toute poésie et de toute éloquence. L'on comprend alors que le développement littéraire d'un pays, d'une époque, paraisse se subordonner si aisément à la philosophie dominante. Il y a des courants de poésie et d'éloquence qui dérivent de tel ou tel système. Il est facile de suivre, soit en Grèce, soit à Rome, dans des familles, des générations d'écrivains, l'influence divergente du platonisme et du péripatétisme, de l'épicuréisme et du stoïcisme, et plus tard du christianisme et du néoplatonisme alexandrin. Et si l'on passe aux temps modernes, on retrouve à grands traits dans les œuvres littéraires l'action intermittente du spiritualisme ou du matérialisme, de la foi ou de l'incrédulité. Chez nous, particulièrement, entre le siècle de Rabelais et de Montaigne et celui de Locke et de Voltaire, l'empreinte si puissante que le spiritualisme cartésien donne à la société littéraire de son temps, est une preuve éclatante de l'empire de l'idée sur la forme, des spéculations de la métaphysique sur la poésie et l'éloquence (voy. CARTÉSIANISME).

A part ces indications de l'histoire, l'étroite dépendance de la littérature à l'égard de la philosophie nous est signalée par l'ancienne rhétorique, qu'un sens pratique excessif portait à tout réduire en règles d'une technique précision. Les secours que l'art de parler et d'écrire doit recevoir de l'art de penser sont l'objet de ses prescriptions les plus importantes. Horace, avec son style lapidaire, les a fait revivre sous la forme d'axiomes, traduits à leur tour par Boileau en maximes évidentes et vraies jusqu'à la banalité :

Scribendi recte sapere est et principium et fons.
(Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.)

Et cette pensée, ce fonds, *res*, dont il faut avant tout s'enrichir et que la parole ensuite fera valoir sans peine, où l'aller chercher ailleurs qu'à l'école des philosophes? Horace, au nom de l'expérience des anciens, nous le dit expressément : ce sont les écrits de Socrate, c'est-à-dire des maîtres illustres formés par ses leçons, qui, par leurs études sur l'homme, la société, la vie, nous transmettront ce patrimoine commun de l'éloquence et de la poésie, la pensée :

Rem tibi socraticæ poterunt ostendere chartæ,
Verbaque provisam rem non invita sequentur.
Qui didicit patriæ quid debeat et quid amicis,
Quo sit amore parens, quo frater et hospes...
Reddere personæ scit convenientia cuique.

Tel est aussi le sens de ces magnifiques apologies de la philosophie dont Cicéron a fait les préambules de ses plus beaux traités didactiques; voilà pourquoi, se donnant lui-même en exemple aux Romains, il déclare que « ce qu'il est, s'il est quelque chose, il le doit, non aux officines des rhéteurs, mais aux leçons en plein air de l'Académie et du Portique. »

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE. — Voyez HISTOIRE. — Voyez aussi BOSSUET, HERDER, Fréd. SCHLEGEL, VICO, VOLTAIRE.

PHILOSTORGE, Φιλοστόργιος, historien ecclésiastique grec, né vers 360 à Borissus, en Cappadoce. Il écrivit une histoire ecclésiastique, divisée en douze livres, qui commençait avec l'hérésie d'Arius et finissait à l'année 425. Photius, qui nous a conservé un extrait de cet ouvrage, blâme l'arianisme de l'auteur, mais loue son style élégant. Cet extrait a été publié par J. Godefroy (Genève, 1643, in-4), et par H. de Valois, avec l'histoire ecclésiastique de Théodoret, Evagre et Théodore (Paris, 1673).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

PHILOSTRATE (Flavius), Φιλόστρατος, sophiste grec, né à Lemnos, dans la première moitié du IIe siècle après J.-C. Il enseigna la rhétorique à Athènes et à Rome. Rhéteur habile, il chercha à plaire aux lecteurs par le merveilleux, par l'agrément des descriptions et la vivacité des images. On a de lui : *Vie d'Apollonius de Tyane*, suite de miracles attribués à l'ascétisme théurgique, et où des critiques ont cherché à voir une parodie des Évangiles; *Tableaux*, descriptions vraies ou imaginaires de peintures que l'auteur dit avoir vues à Naples; *Héroïque, ou Dialogue sur des héros de la guerre de Troie; Vies des sophistes*, ouvrage important pour les renseignements sur l'histoire littéraire de l'époque; *Lettres*, modèles de style et d'amplification à l'appui d'un *Traité sur le style épistolaire; Dialogue entre Vinitor et Phœnix; Néron*, dialogue attribué faussement à Lucien; *Traité sur la gymnastique*, découvert récemment. Les *Œuvres complètes* de Philostrate ont été publiées par F. Morel (Paris, 1608, in-fol.), par Olearius (Leipzig, 1709, in-fol.), par Kayser (Zurich, 1844-46, 2 vol. in-4), par Westermann, dans la collection Didot (1849, in-8). Boissonade a édité l'*Héroïque* (Paris, 1808, in-8); Jacobs et Welcker ont donné les *Tableaux*, avec un intéressant commentaire (Leipzig, 1825, in-8); Kayser a publié les *Vies des sophistes*, en y joignant d'importantes recherches (Heidelberg, 1838, in-8). On doit à Minoïde Mynas la publication du *Traité sur la gymnastique* (1858, in-8). La *Vie d'Apollonius de Tyane* a été traduite en français par Blaise de Vigenère (1611, in-fol.), par Castillon (1779, 4 vol. in-12), par M. Chassang, avec l'*Héroïque* (1862, in-8). Les *Tableaux* ont été traduits par Blaise de Vigenère (1614, in-fol.), et le *Traité sur la gymnastique* par M. Ch. Daremberg (1858, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V; — Olearius, Kayser, etc. : *Préfaces* de leurs éditions; — Letronne, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript., nouv série, t. X.

PHILOSTRATE, neveu du précédent et né comme lui à Lemnos, composa aussi des *Tableaux*, à l'imitation de ceux de son oncle. On les trouve dans les éditions des œuvres complètes de ce dernier.

PHILOSTRATE, *Filostrato*, poëme de Boccace (voy. ce nom).

PHILOXÈNE, Φιλόξενος, poëte grec, né à Cythère, en 435 avant J.-C., mort en 380. Esclave du poëte lyrique Mélanippide d'Athènes, qui lui enseigna la poésie et la musique, il fut affranchi et passa en Sicile, où il fut reçu à la cour de Denys l'Ancien. Chargé de corriger un des poëmes du tyran, il le raya d'un bout à l'autre Denys irrité l'envoya aux carrières. Rappelé et consulté de nouveau sur des poésies, Philoxène se contenta de répondre : « Qu'on me ramène aux carrières. » Il ne tarda pas à quitter la Sicile. Denys le fit inviter à y revenir; le poëte répondit par la seule lettre O, qui, se prononçant οὐ, signifiait non. Depuis cette réponse laconique un refus bref s'appela la « lettre de Philoxène ». Ce poëte avait une grande réputation dans les dithyrambes; *le Cyclope ou Galatée*, dont il nous reste des fragments, était regardé par les anciens comme un chef-d'œuvre. Nous avons aussi des fragments d'un petit poëme satirique, *le Souper*, remarquable par la gaieté et l'esprit. Les fragments de ce poëte ont été réunis par G. Bippart (Leipzig, 1843, in-8).

Cf. L.-A. Berglein : *De Philoxeno Cytherio dithyramborum poeta* (Gœttingue, 1843, in-8); — G.-M. Schmidt : *Diatribe in dithyrambum, poetarumque dithyr. reliquias* (Berlin, 1845).

PHLÉGON, Φλέγων, écrivain grec du IIe siècle après J.-C., naquit à Tralles, en Lydie. Il était affranchi de l'empereur Adrien. Nous avons de lui deux traités : περὶ μακροβίων, sur les cas de longévité; περὶ θαυμασίων, sur les choses merveilleuses, recueil de contes populaires souvent fort ridicules. Il avait aussi composé une *Chronique des Olympiades*, qui était son principal ouvrage et dont il nous reste quelques fragments; une *Description de la Sicile; un Traité des fêtes chez les Romains*. On lui a attribué, mais sans preuves suffisantes, un opuscule *sur les Femmes guerrières*, que Heeren a inséré dans sa *Bibliothèque d'ancienne littérature*. Ce qui reste de Phlégon a été publié par Xylander (Bâle, 1568, in-8), par Meursius (Leyde, 1620, in-4), et plus correctement par G. Franz (Halle, 1775, 1822), par Westermann, dans les *Scriptores rerum mirabilium græci* (1839, in-8), par C. Muller, dans la collection Didot.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V; — Westermann : *Préface* de son édition.

PHLYAQUES. — Voyez MIMES.

PHOCAS ou FOCA, grammairien et poëte latin, qui paraît avoir vécu au IVe siècle après J.-C. Il est l'auteur de deux opuscules en prose, intitulés, l'un *De aspiratione*, l'autre *Ars de nomine et verbo*, qui se trouvent dans les *Grammaticæ latinæ scriptores antiqui* de Putschius. On a encore du même des fragments d'une *Vie de Virgile* en vers hexamètres et quelques autres pièces de vers, dans l'*Anthologia latina* de Burmann.

Cf. Smith : *Dict. of greek and roman biography.*

PHOCION, Φωκίων, né vers 402 avant J.-C., mort en 317. Ce célèbre général, qui s'illustra par ses vertus et ses talents, fut un orateur remarquable; mais, formé à l'école de Platon et de Xénocrate, il dédaignait les artifices de la rhétorique, de même que les succès purement oratoires, et si le peuple l'applaudissait, il croyait avoir dit quelque sottise. Son éloquence avait la seule force de la logique, mais d'une logique serrée et redoutable. Démosthène, dont il fut l'adversaire, l'appelait la hache de ses discours.

Cf. Cornelius Nepos, Plutarque : *Vie de Phocion*; — Grote : *History of Greece*, t. XI et XII.

PHOCYLIDE, Φωκυλίδης, poëte grec du VIe siècle avant J.-C., né à Milet. Comme Théognis, son contemporain, il mit en vers des sentences morales. Il fit aussi des poésies épiques et d'autres en mètre élégiaque, dont il reste des fragments insérés dans les collections de lyriques grecs. On lui a longtemps attribué un poëme gnomique de 217 vers, intitulé Ποίημα νουθετικόν, qui a été reconnu postérieur à l'ère chrétienne. Il en existe des traductions françaises par Duché (1698), par Lévesque (1782), et par Coupé (1798).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

PHŒBUS. — Voyez Phébus et Gaston-Phébus.

PHONÉTIQUE, branche de la science étymologique. — Voyez Étymologie.

PHONOGRAPHIE. — Voyez Orthographe.

PHORMION (le), comédie de Térence (voy. ce nom).

PHORMIS, Φόρμις, poëte grec du v^e siècle avant J.-C., né en Arcadie; il vécut en Sicile sous Gélon et Hiéron. Aristote le cite, avec Épicharme, comme un des créateurs de la comédie. Suidas donne les titres de huit pièces de lui : *Admète, Alcinoüs, les Alcyons, la Ruine de Troie, le Cheval, Céphée, Persée, Atalante.*

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

PHOSPHORISTES (les), école littéraire. — Voy. Suédoise (Littérature).

PHOTIUS, Φώτιος, célèbre schismatique et érudit grec, né vers 815 à Constantinople, mort en 891. Nommé patriarche de Constantinople en 857, à la place d'Ignace que l'empereur Michel venait d'exiler, il fut un des promoteurs du grand schisme d'Orient. Plusieurs fois renversé de son siége, il mourut relégué en Arménie.

Photius est regardé comme le savant le plus illustre de son siècle. L'ouvrage auquel il doit surtout sa célébrité littéraire a pour titre : Μυριόβιβλον ἢ Βιβλιοθήκη, *Myriobiblon, seu Bibliotheca librorum quos legit et censuit Photius, patriarcha Constantinopolitanus.* Il renferme des extraits de 280 ouvrages, les uns de poésie, d'éloquence, de linguistique, les autres de philosophie et de théologie. Ces extraits sont accompagnés de jugements qui marquent une saine critique et un goût pur. Ils nous font connaître plusieurs auteurs dont le nom et les œuvres seraient sans cela tout à fait ignorés. La première édition du *Myriobiblon* a été publiée par David Hœschel (Augsbourg, 1601, in-fol.); il fut traduit en latin par André Schott (Augsbourg, 1606, in-fol.), traduction qui fut reproduite avec le texte grec (Genève, 1612, in-fol., Rouen, 1653, in-fol.). Une dernière édition du texte, soigneusement revu, a été donnée par Bekker (Berlin, 1824-25, 2 vol. in-4).

On a encore de Photius : *Compendium de l'Histoire ecclésiastique de Philostorge* (Genève, 1643, in-4; Paris, 1673, et Cambridge, 1720, in-fol.); *Nomocanon, ou Accord des lois impériales et des canons ecclésiastiques* (Paris, 1615, in-4, et dans la *Bibliotheca juris canonici* publiée par Justel en 1661); *Lettres* au nombre de 248 (Londres, 1651, in-fol., avec version latine); *Lexique* (Leipzig, 1808, in-4, Londres, 1822, in-4 et in-8); des Homélies; des Traités théologiques, etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IX; — Dom Ceillier : *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*; — Maultrot : *Histoire de saint Ignace et de Photius* (1791, in-8); — Jæger : *Histoire de Photius* (Paris, 1844, in-8).

PHRANZA ou Phranzès (Φραντζῆ, Φραντζῆς), historien byzantin, né en 1401, mort vers 1478. D'abord chambellan de l'empereur Manuel II Paléologue, il se distingua ensuite, sous Jean VIII et Constantin XIII, dans les ambassades et dans la guerre. Fait esclave, après la prise de Constantinople, avec sa femme et ses enfants, il réussit à s'échapper, et se réfugia à Corfou; mais, accablé par la mort de ses enfants qui étaient restés entre les mains des Turcs, il entra dans le monastère de Tarchaniotes. C'est là qu'il écrivit sa *Chronique de Constantinople*, divisée en quatre livres et qui s'étend de 1259 à 1477. Assez défectueux au point de vue du style et mal ordonné, cet ouvrage est précieux pour le grand nombre des détails, pour la bonne foi de l'auteur et l'exactitude des informations. Jacob Pontanus en donna une traduction latine peu estimée (Ingolstadt, 1604, in-4). Le texte grec en fut publié par Alter (Vienne, 1796, in-4), puis par Bekker, avec traduction latine, dans la collection byzantine de Bonn (1838, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII; — Alter : *Préface* de son édition.

PHRASÉOLOGIE. Pris en bonne part, ce mot est un synonyme moderne de style. Chaque grand écrivain, chaque époque a sa phraséologie, c'est-à-dire ses habitudes de construction, ses tours familiers. En mauvaise part, il désigne une ampleur toute verbeuse de la phrase, la richesse et la sonorité des mots contrastant avec la pauvreté et le vide des idées.

PHRÉNOLOGIE. — Voyez Gall et Lavater.

PHRYNICUS, ou mieux Phrynichus, Φρύνιχος, poëte tragique grec, né à Athènes, vers la fin du VI^e siècle avant J.-C. Il occupa la première place après Thespis dans la création de la tragédie. On le regarde comme ayant substitué aux pièces grossières des Bacchanales des sujets réguliers et sérieux empruntés aux âges héroïques, ou même aux faits de l'histoire contemporaine. Il s'appliqua à produire l'émotion sur les spectateurs et y parvint si bien dans sa tragédie sur la prise de Milet que tout l'auditoire fondit en larmes. On le condamna même à une amende de mille drachmes pour avoir mis en scène ce malheur public; et une loi décréta qu'un pareil sujet ne serait jamais représenté sur le théâtre. Les tragédies de Phrynicus étaient surtout lyriques et conservaient au chœur le rôle principal, en introduisant dans son chant et ses évolutions des améliorations dont Aristophane fait l'éloge. Ce dernier a créé pour désigner les chants qui charmaient les vieillards athéniens un mot qui tient tout un vers iambique : *Acheomélésidônophrynechérata.* Phrynicus, dit-on, inventa les masques pour représenter les personnages féminins. Sa première victoire tragique est de 511, sa dernière de 476 avant J.-C. On connaît les titres suivants de ses tragédies : *les Pleuroniennes, les Égyptiens, Actéon, Alceste, Antée, les Perses, les Danaïdes, Andromède, Erigone, la Destruction de Milet, les Phéniciennes.* On trouve les fragments de Phrynicus dans la collection Didot.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. I; — Otfr. Muller, Bernhardy, Alex. Pierron : *Histoire de la littérat. grecque.*

PHRYNICUS, poëte comique grec du v^e siècle avant J.-C., né à Athènes. Il est placé par les grammairiens au nombre des meilleurs poëtes de l'ancienne comédie; les fragments qui restent de lui ont en général de l'élégance et de la vigueur. Aristophane, dans ses *Grenouilles*, l'accuse de basse bouffonnerie. Phrynicus inventa le vers ionique mineur catalectique. Il obtint le troisième prix de comédie, en 414, avec *le Solitaire*, et le second prix en 405, avec *les Muses*. Les autres titres connus de ses pièces sont : *Éphialtes, Connus, Cronos, les Initiés, les Sarcleuses, les Satyres, les Convives, les Tragédiens.* Les fragments recueillis par G. Morel (Paris, 1553) ont été insérés par Meineke dans les *Fragmenta comicorum græcorum*, par Bergk dans les *Reliquiæ comediæ antiquæ*, par Bothe dans la collection Didot.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II; — Meineke, Bergk et Bothe : *Notices* dans leurs éditions.

PHRYNICUS, surnommé *Arrhabius*, grammairien grec du II^e siècle après J.-C., né, d'après Suidas, en Bithynie. Il avait composé un ouvrage *sur la Diction attique*, dont il nous est parvenu un abrégé, imprimé sous le titre suivant : *Eclogæ nominum et verborum atticorum* (Rome, 1517, in-8; Augsbourg, 1601, in-8; 1603, in-4). C'est un recueil des locutions propres aux écrivains attiques, d'Eschyle à Démosthène. On remarque qu'il a exclu du nombre des purs attiques Ménandre et les autres poëtes de la nouvelle comédie. Lobeck

a donné de ce glossaire une excellente édition (Leipzig, 1820, in-8). Phrynicus avait aussi composé un traité *sur les Institutions oratoires*, dont Montfaucon a réuni quelques passages dans la *Bibliotheca Coisliniana*.

Cf. Lobeck : *Préface* de son édition.

PHRYNNIS, Φρύνις, poëte et musicien grec du v^e siècle avant J.-C. Il est moins connu par ses dithyrambes que par ses innovations en musique, où il introduisit, dit-on, un mode efféminé par l'addition de deux cordes à la cithare.

Cf. Schmidt : *Poetarum dithyrambicorum reliquiæ*.

PHURNUTUS. — Voyez CORNUTUS.

PHYLARQUE, Φύλαρχος, historien grec, né probablement à Naucratis en Égypte, au III^e siècle avant J.-C. Il passa la plus grande partie de sa vie à Athènes, et écrivit l'histoire de la Grèce depuis 272 jusqu'à 220 avant J.-C. Polybe reproche à Phylarque de la déclamation et sa partialité pour Cléomène. Plutarque lui a beaucoup emprunté pour les *Vies de Pyrrhus, de Cléomène et d'Agis*. Les fragments qui nous restent de Phylarque montrent que cet historien recherchait le style oratoire. Ils ont été réunis par Lucht (Leipzig, 1836, in-8), par Muller dans la collection Didot.

Cf. Sevin, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. VIII.

PHYSIOCRATES (LES), PHYSIOCRATIE. — Voyez Fr. QUESNAY.

PHYSIOGNOMONIE (LA), ouvrage de Lavater (voy. ce nom).

PHYSIOLOGIE, titre d'ouvrages littéraires, entre autres : *Physiologie du goût* par Brillat-Savarin, *Physiologie du mariage* par H. de Balzac; collection de *Physiologies*, fondée par Huart et Ch. Philipon (voy. ces noms).

PIACENTINI (Dionisio-Gregorio), érudit italien, né à Viterbe en 1684, mort à Velletri le 3 décembre 1754. Il entra dans l'ordre de Saint-Basile. On lui doit : *Epitome græcæ palæographiæ* (Rome, 1735, in-4); *Commentarium græcæ pronuntiationis* (Ibid., 1751, in-4); *De Sigillis veterum Græcorum* (Ibid., 1757, in-4), etc.

PIBRAC (Gui DU FAUR, seigneur DE), poëte et magistrat français, né en 1529 à Toulouse, mort le 27 mai 1584. D'une ancienne famille parlementaire, il fut élevé avec soin, étudia le droit sous Cujas et Alciat, et se rendit célèbre par ses talents et son caractère au parlement de sa ville natale. Il fut choisi par Charles IX pour être un de ses représentants au concile de Trente. En 1565 il devint avocat général au parlement de Paris, sur la demande du chancelier de l'Hospital, puis en 1570 conseiller d'Etat. Il fut chancelier, en Pologne, du duc d'Anjou, depuis Henri III, puis de Marguerite de Navarre, pour laquelle il manifesta une passion amoureuse qui lui attira la défaveur de cette princesse et les moqueries des courtisans. La vie publique de Pibrac fut celle d'un homme de bien, d'une âme élevée. On lui reproche d'avoir fait l'apologie de la Saint-Barthélemy, dans l'opuscule intitulé : *Ornatissimi cujusdam viri de rebus Gallicis ad Stanislaum Elvidium epistola* (Paris, 1573, in-4), dont il fit aussi une version française.

Comme orateur, Pibrac se plaça parmi les plus illustres de son siècle, sans échapper à l'abus, alors général, des citations grecques et latines. On a conservé de ses discours : *Oratio habita in concilio Tridentino* (Paris, 1562, in-8); *Recueil des points principaux des deux remontrances faites en la cour à l'ouverture du parlement de* 1569 (1570, in-4); *Discours de l'âme et des sciences*, dans le *Recueil de plusieurs pièces* (1635, in-8). Comme poëte, il acquit de son temps une grande réputation par ses *Quatrains*, dont la première édition parut sous ce titre : *Cinquante quatrains, contenant préceptes et enseignements utiles pour la vie de l'homme, composés à l'imitation de Phocylides, Epicharmus et autres poëtes grecs* (Paris, 1574, in-4). Cet ouvrage, augmenté par l'auteur de soixante-seize quatrains, a été réimprimé très-souvent et mis entre les mains de la jeunesse jusqu'à notre siècle. Florent Chrestien l'a traduit en vers grecs et latins, vers pour vers (Paris, 1584, in-4). Il a été traduit en vers latins par Augustin Prevost (1584, in-4), Chr. Loisel (1600, in-8), etc.; en prose grecque par Pierre Du Moulin (Sedan 1641, in-4); en vers allemands par Martin Opitz (Francfort, 1626, in-8); etc. Les *Quatrains* de Pibrac, supérieurs à ceux du président Favre et de Pierre Mathieu auxquels on les a réunis dans plusieurs éditions, sont en vers de dix syllabes, d'un style bien vieilli, mais dont il est facile de reconnaître encore la noblesse et la précision. En voici un échantillon :

> Ris, si tu veux, un ris de Démocrite,
> Puisque le monde est pure vanité,
> Mais quelquefois, touché d'humanité,
> Pleure nos maux des larmes d'Héraclite.
>
> Tout l'univers n'est qu'une cité ronde :
> Chacun a droit de s'en dire bourgeois,
> Le Scythe et Maure autant que le Grégeois
> Le plus petit que le plus grand du monde.

On a encore de Pibrac dans quelques éditions des *Quatrains : Poëme sur les plaisirs de la vie rustique*, et *De la manière civile de se comporter pour entrer en mariage*. Son *Apologie à la reine de Navarre* a été insérée dans le *Recueil de plusieurs pièces* (Paris, 1635, in-8).

Cf. Gui du Faur, seigneur d'Hermay : *Vie et mœurs de Pibrac* (Paris, 1617, in-16), traduit de Paschal (*Vidi Fabricii Pibrachii vita* ; 1584, in-12) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV ; — Mayer : *Discours historique et critique sur Pibrac* (Londres, 1778, in-8) ; — Cougny : *Pibrac, sa vie et ses écrits* (Paris, 1869, in-8) ; — Feugère : *Caractères et portraits*, t. II.

PIC DE LA MIRANDOLE (Jean), philosophe et théologien italien, né le 24 février 1463, mort le 17 novembre 1494. Il était fils de Jean-François, seigneur de la Mirandole, chef du parti gibelin. Pic se rendit célèbre par la précocité de son savoir. Il passait à dix ans pour le poëte et l'orateur le plus distingué de l'Italie. A quinze ans, il alla étudier le droit canon à Bologne, puis visita pendant sept ans les plus fameuses universités de la Péninsule et de la France. Il joignit à l'étude des langues latine et grecque celle de l'arabe, de l'hébreu et du chaldéen. Revenu à Rome en 1486, il publia une liste de 900 propositions de dialectique, de morale, de physique, de mathématiques, de méthaphysique, de théologie, de magie, enfin *sur tout ce qu'on peut savoir* (*De omni re scibili*). Il s'engageait à soutenir publiquement ces propositions contre quiconque voudrait les attaquer. Mais quelques savants, envieux de son mérite, déférèrent au pape Innocent VIII treize de ces propositions, qui furent condamnées. Toute discussion publique lui fut en outre interdite, et Pic de la Mirandole passa en France. Il alla ensuite s'établir à Florence, où il s'enferma dans l'étude de la philosophie platonicienne et de la théologie. Lié avec les hommes distingués par leur savoir, Marsile Ficin, Ange Politien, Laurent de Médicis, il fut membre de l'Académie platonicienne.

Ses écrits, outre sa thèse des 900 propositions intitulée *Conclusiones philosophicæ, cabalisticæ et theologicæ* (Rome, 1486, in-fol.), et prodige de talent mal employé, comprennent : *Apologia J. Pici Miranduli* (1489), défense des propositions censurées ; l'*Heptaple* (Heptaplus, id est de Dei creatoris opere, etc.), où les sept jours de la *Genèse* sont expliqués par les allégories de Platon ; un traité de philosophie scolastique, *De l'Etre et de l'Unité* (De Ente et Uno opus) ; *Epistolæ* (Paris, 1499) ; enfin

Disputationes adversus astrologiam divinatricem, en douze livres (Bologne, 1495), son meilleur ouvrage. Il avait composé dans sa première jeunesse des poésies amoureuses, qu'il jeta au feu ; mais on a de lui quelques poésies italiennes de différents genres et un commentaire en trois livres sur une *canzone* du poète Girolamo Benivieni, célébrant l'amour platonique. Les *Œuvres* réunies de Pic de la Mirandole ont été imprimées un grand nombre de fois (Bologne, 1496, in-fol.; Venise, 1498, etc.). La dernière édition et la plus complète est celle de Bâle (16 vol. in-fol.).

Cf. Le prince Jean-François Pic de la Mirandole : *Vie de son oncle*, en tête de l'édit. des *Œuvres*; — Paul Jove : *Eloges*; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV ; — Ginguené : *Hist. littéraire d'Italie*, t. III.

PICARD (Louis-Benoît), auteur comique français, né le 29 juillet 1769 à Paris, mort le 31 décembre 1828. Fils d'un avocat et neveu d'un médecin, il refusa de suivre la carrière du barreau ainsi que celle de la médecine, pour se livrer au théâtre vers lequel l'entraînait un goût que développa son ami Andrieux. A l'âge de vingt ans, il fit représenter au théâtre de Monsieur *le Badinage dangereux*, comédie en un acte, en prose, en collaboration avec Fiévée. La première de ses œuvres signalée par la critique est une comédie en cinq actes, en vers, intitulée *Médiocre et rampant, ou le moyen de parvenir*, qui fut représentée en 1797. Cette même année, il se fit acteur et joua sur divers théâtres, sans s'élever au-dessus de la médiocrité. En 1801, il devint chef de troupe, obtint le privilége du théâtre Louvois, et produisit avec activité des œuvres dans lesquelles il jouait lui-même sur la scène dont il était directeur, ce qui le fit comparer à Molière. L'Opéra-Buffa, dont les représentations avaient lieu trois fois par semaine dans la même salle, fut placé en 1804 sous sa direction. En 1807, il quitta l'état de comédien et entra à l'Académie française. L'administration de l'Académie impériale de musique lui fut confiée à la fin de la même année. En 1816, il prit la direction de l'Odéon, et quand ce théâtre eut été détruit par un incendie en mars 1818, il obtint de transporter sa troupe à la salle Favart. Il ouvrit la nouvelle salle de l'Odéon le 6 janvier 1820, et quitta la direction en 1821.

Le succès de Picard auprès de ses contemporains fut justifié par des qualités heureuses : le naturel, une gaieté franche, le talent de l'observation, l'art de faire saisir les ridicules et de développer une donnée scénique. Ce qui lui manque, c'est la profondeur, la force, et surtout le style, d'une grande faiblesse dans la versification et d'une vulgarité banale, d'une excessive diffusion dans la prose. Si l'on ajoute qu'il s'est appliqué à peindre non les caractères, mais les mœurs, dont la physionomie est si variable suivant les époques, on comprendra facilement pourquoi la plupart de ses œuvres ne lui ont pas survécu. Dans *Médiocre et rampant*, il a cherché à représenter la société française telle que l'avaient faite les bouleversements de la Révolution. Ce tableau, quelle qu'en puisse être la vérité, nous étonne, dit Artaud, comme le spectacle des mœurs d'une peuplade inconnue. *L'Entrée dans le monde*, comédie en cinq actes, en vers (1799), montre le mélange des parvenus insolents et des *ci-devant* ruinés, du luxe et de la grossièreté, avec l'avidité des jouissances qui caractérisait cette époque. *Duhautcours*, *ou le Contrat d'union*, en cinq actes, en prose (1801), attaque la fureur d'agiotage, les fortunes soudaines des fournisseurs et des faiseurs d'affaires qui avaient survécu au Directoire. Soit qu'il obéît à l'instinct de son talent, soit qu'il redoutât les sévérités d'un gouvernement ombrageux, Picard cessa alors de mettre en scène les mœurs publiques pour se renfermer dans la peinture des mœurs privées. *La Petite ville*, en quatre actes, en prose (1801), une de ses pièces les plus gaies et celle qu'on revoit avec le plus de plaisir, montre qu'il gagna beaucoup à s'enfermer dans un genre plus conforme à la nature de son talent. Il réussit à représenter les petits ridicules, les petites prétentions, les étroites jalousies, les médisances et les commérages de la province; il trouva, sinon des caractères, du moins d'amusants personnages : le bel esprit Rifflard, la coquette madame Senneville, le processif Vernon, la sensible Nina. Le succès de *la Petite ville* engagea l'auteur à tenter une étude sur les mœurs parisiennes : il fit *les Provinciaux à Paris*, en quatre actes, en prose (1802); mais le tableau, trop vaste pour lui, fut bien loin de valoir le précédent. *Monsieur Musard*, un acte en prose (1803), qui eut un succès de vogue, représente ce personnage connu de tout le monde, qui n'est jamais pressé d'agir, qui muse sans cesse et s'amuse de tout. Dans *les Marionnettes*, cinq actes, en prose (1806), l'auteur a mis en scène les variations que produisent dans les hommes de toute condition les changements de la fortune : Dervilé et sa sœur, impertinents quand ils sont riches, bien humbles et bien flatteurs quand ils sont pauvres; le valet se courbant devant son nouveau maître et méprisant l'ancien; le notaire joyeux d'avoir un acte à rédiger; le jardinier se faisant grand seigneur quand il se croit légataire; le directeur des marionnettes pensant à faire épouser sa petite-fille à son ami devenu riche. *Les Ricochets*, un acte en prose (1807), ont aussi des personnages qui changent de volonté suivant les événements. Le succès des *Deux Philibert*, trois actes en prose (1816), tient surtout au personnage de Philibert cadet, mauvaise tête et bon cœur, que l'on gronde et qu'on aime, dont les fredaines finissent par faire rire et par être pardonnées.

Outre ces ouvrages, nous citerons plus rapidement, parmi les nombreuses pièces de Picard, les suivantes : *les Visitandines*, opéra comique en deux actes (1792); *le Conteur ou les Deux postes*, en trois actes (1793); *le Cousin de tout le monde*, en un acte (1793); *les Conjectures*, en trois actes, en vers (1795); *les Amis de collége ou l'Homme oisif et l'artisan*, en trois actes, en vers (1795); *le Collatéral ou la Diligence de Joigny*, en cinq actes (1799), que de piquantes observations de mœurs ont maintenu à la scène; *le Mari ambitieux ou l'Homme qui veut faire son chemin*, en cinq actes, en vers (1802); *l'Acte de naissance*, en un acte (1804); *Bertrand et Raton*, en cinq actes (1805); *la Noce sans mariage*, en cinq actes (1805); *les Capitulations de conscience*, en cinq actes, en vers (1809); *l'Alcade de Molorido*, en cinq actes (1810); *la Vieille Tante, ou les Collatéraux*, en cinq actes (1811); *les Prometteurs ou l'Eau bénite de cour*, en trois actes (1812); *Vauglas ou les anciens amis*, en cinq actes (1817); *la Maison en loterie*, en un acte (1817); *l'Intrigant maladroit*, en trois actes (1820); *les Trois quartiers*, en trois actes, avec Mazères (1827); etc. Le *Théâtre* de Picard, publié par lui-même (Paris, 1812, 6 vol. in-8; 1821, 8 vol. in-8), comprend les pièces que nous venons de citer et quelques autres que l'auteur jugea dignes d'être imprimées. En tête de chacune se trouve une préface, en général piquante. Le recueil ne renferme pas les pièces en collaboration avec Barré, Radet, Desfontaines, Fulgence, etc.

On a encore de Picard des romans médiocres : *les Aventures d'Eugène de Senneville et de Guillaume Delorme* (1813, 4 vol. in-12); *Gabriel Desaudry ou l'Exalté* (1823, 4 vol. in-12); *le Gil Blas de la Révolution* (1824, 5 vol. in-12); *l'Honnête homme ou le Niais* (1285, 3 vol. in-12); *les Gens comme il faut et les petites gens* (1826, 2 vol.

in-12); *les Sept mariages d'Eloi Galand* (1827, 3 vol. in-12). Il a écrit aussi, avec Droz, les *Mémoires de Jacques Fauvel* (1822, 4 vol. in-12).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. et portative des contemporains*; — Lemazurier : *l'Opinion du parterre* (1803-1813, 10 vol. in-8); — Arnault : *Discours de réception à l'Académie française*; — Artaud, dans le *Répertoire de littérature*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX.

PICARD (DIALECTE et PATOIS). Avant d'être un patois à l'égard du français actuel, le picard fut pendant longtemps un des grands dialectes du roman du Nord ou langue d'oïl. Il se forma par le mélange de l'ancien celtique national avec le latin et ne subit pas d'une manière profonde l'influence de la langue teutonique après la conquête des Francs; mais les invasions des Normands firent entrer un plus grand nombre de mots et de formes des langues du nord dans la langue rurale ou rustique, comme on appelait la nouvelle langue romane. Elle dut au saxon surtout des noms de villes, de villages, de hameaux qui se mêlèrent dès lors aux dénominations latines. Le picard se distinguait du normand plutôt par des différences de prononciation devenues des différences d'orthographe, que par le matériel du dictionnaire ou des divergences grammaticales. Ensemble, ces deux dialectes de la langue d'oïl représentent tout un âge de la langue et de la littérature françaises.

Le dialecte picard se retrouve dans une assez longue suite de poëmes, romans, fabliaux, chansons, proverbes, contes satiriques, etc. Quelques-uns des grands ouvrages du moyen âge paraissent avoir eu en picard leurs versions plus ou moins populaires, des continuations ou des variantes. Mais ce qui appartint en propre à cette langue, ce furent les chansons, les satires, les dictons rimés, les jeux d'esprit, particulièrement les rébus (voy. ce mot). Aussi est-ce là ce qui a été imprimé par les amateurs : comme le poëme en dialogue de l'*Eniollement de Coula et de Miquelle sur le sujet des diablotins qu'il disait qu'elle avait dans le ventre*, avec les *Chansons* de Miquelle, les *Plaintes* de sa mère Marion Floncan, le procès, le mariage, etc. (Paris, 1634, pet. in-8); comme la *Satire d'un curé picard sur les vérités du temps*, par un P. jésuite (Avignon, 1754, in-12), des poésies, sermons et discours, et *Pièces récréatives* (1823, pet. in-12).

Cf. Outre les ouvrages généraux sur les patois de France, Tabourot : *les Bigarrures du seigneur des Accords*; — Grégoire d'Essigny : *Mémoire... sur l'origine de la langue picarde* (Paris et Péronne, 1811, in-8); — l'abbé G. Corblet : *Glossaire du patois picard ancien et moderne* (Amiens, 1851, in-8).

PICARESQUE (GENRE), de l'espagnol *picaro*, vaurien. La littérature espagnole comprend, sous cette dénomination, une classe d'ouvrages d'imagination, romans ou nouvelles, d'une originalité toute nationale. Leurs auteurs ont eu pour objet de présenter les tableaux de la vie vulgaire, des scènes de mœurs, où figurent des bohémiens, des voleurs, des capitaines de compagnie, des courtisanes et même des étudiants. Les plus célèbres romans écrits dans le goût picaresque sont : *Lazarille di Tormes*, par Hurtado de Mendoza; *Gusman d'Alfarache*, par Matéo Aleman; *Marcos de Obregon* par Vicente Espinel, principal ouvrage présenté par les Espagnols pour la revendication de leurs droits sur *Gil Blas*, l'un des types du genre picaresque hors de son milieu naturel; *le Diable boiteux*, par Velez de Guevara; *la Garduna de Séville*, par Castillo-Solorzano; *la Picara Justina*, etc. (Nous parlons de ces divers ouvrages dans les articles consacrés aux noms de leurs auteurs.) Hors de l'Espagne des traductions ou des imitations des compositions picaresques ont fait passer le mot dans la langue littéraire des divers pays.

PICCIOLA, roman de Saintine (voy. ce nom).

PICCOLOMINI (Sylvius-Æneas), écrivain italien, pape sous le nom de PIE II, né le 14 octobre 1405 à Corsignano, plus tard Pienza, dans l'État de Sienne, d'où était originaire la grande famille à laquelle il appartient, mort à Ancône le 14 août 1464. Malgré le zèle qu'il déploya comme défenseur de la chrétienté, ses lumières, la culture de son esprit et ses ouvrages ne sont pas moins célèbres que son pontificat. Il avait été secrétaire de plusieurs cardinaux et de plusieurs conciles, rédacteur ordinaire de l'Eglise, orateur, diplomate, jurisconsulte, théologien, historien et géographe, romancier même et poëte; il a écrit, entre autres ouvrages, des *Harangues* (Orationes politicæ et ecclesiasticæ; Lucques, 1755-1759, 3 vol. in-4), auxquelles l'éditeur Mansi a joint un grand nombre de pièces inédites; des *Lettres*, précieux recueil historique, souvent réimprimé et dont l'édition la plus complète est celle de Nurenberg (1496, in-4); *Histoire de l'empire sous Frédéric III*; *Description de l'État de l'Allemagne*; *Œuvres historiques et géographiques* (Leipzig, 1707, 3 vol. in-4); enfin un roman intitulé *Euryale et Lucrèce* (De duobus amantibus Eurialo et Lucretia; s. l., s. d., in-4), souvent traduit en français dès le XV^e siècle, puis par Octavien de Saint-Gelais. Ses *Œuvres complètes* ont été recueillies (Bâle, 1571, in-fol.). Il existe des *Mémoires sur la vie de Pie II*, publiés par son secrétaire P. Gobellini (Rome, 1584, in-4, et Francfort, 1614, in-fol.), avec une continuation par Jacques Piccolomini. Pie II passe pour en avoir fourni et les matériaux et les appréciations.

Cf. Gobellini : *Mémoires* cités; — Verdière : *Essai sur Æneas-Sylvius Piccolomini*, thèse (Paris, 1843, in-8); — Voigt : *Æneas Piccolomini* (Berlin, 1859, in-8); — J.-Ch. Brunet : *Manuel du Libraire* (5e édit.), art. ÆNEAS.

PICCOLOMINI (Alessandro), littérateur italien, né à Sienne le 13 juin 1508, mort dans cette ville le 12 mars 1578. Il appartenait à la noble famille siennoise dont il porte le nom. Il acquit, très-jeune encore, une science encyclopédique et se montra latiniste et helléniste distingué, hébraïsant, jurisconsulte, philosophe, médecin et mathématicien, mais surtout théologien émérite. Il fut évêque de Patras (*in partibus*) et coadjuteur de l'archevêché de Sienne. Parmi ses nombreux ouvrages on a surtout remarqué *la Rafaella, o della Creanza delle donne* (Milan, 1558, in-8; Venise, 1574, in-12; Londres, 1750, in-8), traduit en français sous ce titre : *Instruction aux jeunes dames en forme de dialogue* (Paris et Lyon, 1583, in-16), ouvrage licencieux, qu'il recommença plusieurs fois sous d'autres formes. Citons en outre : *Instituzione di tutta la vita dell'uomo nato nobile...* (Venise, 1542, in-4), refondu sous ce titre : *Dell' Instituzione morale libri XII* (Venise, 1560) et traduit en français par Larivey; *Orazione in lode delle donne* (1549, in-8); des *comédies, des tragédies*, quelques *traductions* et *paraphrases* de plusieurs écrits d'Aristote et de Xénophon; enfin un traité traduit en français par Goupil : *Della sfera del mondo* (1540, in-4; 1580, in-8).

Cf. Fabiani : *Vita d'Aless. Piccolomini* (Sienne, 1749, in-8); — Niceron : *Mémoires*, t. XXIII.

PICCOLOMINI (Jacques AMMANATI, plus tard), littérateur italien, cardinal, né près de Lucques le 28 mars 1422, mort le 10 septembre 1479. Il jouit d'un grand crédit sous les papes Calixte III, Sixte V, et surtout Pie II, dont il prit le nom de famille. Il a laissé entre autres écrits des *Commentarii et Epistolæ*, continuant l'histoire de son temps, commencée par Pie II (Milan, 1506; plus. édit.; Francfort, 1614, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XV.

PICCOLOMINI (LES), tragédie de Schiller (voy. ce nom).

PICHARD (Auguste), érudit français, né le 1[er] avril 1815 à Paris, mort, à vingt-trois ans, le 1[er] octobre 1838. Malgré sa fin prématurée il poussa très-avant l'étude des langues et publia : *Essai sur la poésie latine* (Paris, 1832, in-18); *l'Orientaliste, cours d'hébreu* (1838, 14 livraisons in-4); la traduction de la *Description générale de la Chine* par J. Davis (1837, 2 vol. in-8). On a encore: *l'Hacendilla, contes psychologiques* (1832, in-8).

Cf. Bourquelot : *la Littérature franç. contemporaine.*

PICHAT (Michel), poëte tragique français, né en 1786 à Vienne (Isère), mort le 26 janvier 1828. Il quitta le barreau pour le théâtre. En 1819 il présenta aux Français une tragédie de *Turnus*, qui fut reçue et dont la censure empêcha la représentation. Il s'en trouve quelques scènes dans le prologue d'ouverture de l'Odéon, *les Trois Genres* (1824). L'année suivante il obtint un très-grand succès avec la tragédie de *Léonidas* (26 novembre 1825). Le talent de Talma y fut pour beaucoup; mais la pièce elle-même, par l'élévation des sentiments et l'éclat du style, méritait de réussir. Composée sur le plan et dans la forme des œuvres de l'école classique, elle ne put se soutenir après le triomphe d'une école dramatique nouvelle. Une autre tragédie, *Guillaume Tell*, offrant des qualités du même genre, après avoir été arrêtée par la censure sous le gouvernement de la Restauration, fut représentée à l'Odéon le 22 juillet 1830. Michel Pichat a collaboré à deux mélodrames : *Ali-Pacha*, joué en 1822; *Louise*, jouée en 1823. Il écrivit en outre, avec Avenel, un opuscule politique intitulé *Lettres à M. Decazes* (1819, in-8).

Cf. Duviquet, dans le *Journal des Débats*, février 1828 — Quérard : *la France littéraire.*

PICHLER (Caroline GREINIER, dame), romancière allemande, née à Vienne le 7 septembre 1769, morte dans cette ville le 9 juillet 1843. Elle cultiva de bonne heure la poésie, mais elle ne publia des romans que plusieurs années après son mariage avec un conseiller de régence (1796). Elle traita tour à tour des sujets bibliques, moraux et historiques et dut ses succès à la force et à l'élégance de son style plutôt qu'à l'originalité des caractères ou à l'intérêt du récit. Nous citerons parmi ses nombreux volumes : *Idylles* (Vienne, 1802), et *Idylles bibliques* (Leipzig, 1812); *Ruth* (Vienne, 1805); *Agathoclès* (Ibid., 1808, 3 vol. in-8), roman chrétien, le chef-d'œuvre de l'auteur; *les comtes de Hohenberg* (Leipzig et Vienne, 1814, 1820, 2 vol. in-8); *le Siége de Vienne en* 1683 (1824, 3 vol.); *les Suédois à Prague* (1827); *Henriette d'Angleterre* (1832); des recueils de *Contes* (Erzaehlungen, 1812), de *Petits contes* (Kleine Erz., 1822-32, 12 vol. in-8), de *Paraboles* (Tubingue, 1810); enfin d'intéressants *Mémoires de ma vie* (Denkwürdigkeiten aus meinem Leben; Vienne, 4 vol.). Ses *Œuvres* ont été réunies (Ibid., 1812-20, 24 vol. in-8; 1822-45, 60 vol. in-8).

Cf. *Conversations-Lexikon*, 11[e] édition.

PICHON (Thomas-Jean), théologien français, né en 1731 au Mans, mort le 18 novembre 1812. Chanoine de la Sainte-Chapelle dans sa ville natale, il écrivit un nombre considérable d'ouvrages, la plupart dirigés contre les philosophes : *la Raison triomphante des nouveautés* (Paris, 1756, in-12); *Traité historique et critique de la nature de Dieu* (Ibid., 1758, in-12); *Cartel aux philosophes à quatre pattes* (Bruxelles, 1763, in-8), dirigé contre le matérialisme; *les Arguments de la raison en faveur de la religion* (Paris, 1776, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PICHOU (DE), auteur dramatique français, né en 1597 à Dijon, mort en 1631. Ses ouvrages, qui paraissent bien médiocres et d'un style incorrect, furent goûtés des contemporains et lui valurent les bonnes grâces de Richelieu. Ils ont été réunis (Paris, 1630, in-8). Ce sont : *les Aventures de Rosiléon*, comédie tirée de l'*Astrée*; *la Filis de Scire*, pastorale; *les Folies de Cardenio*, comédie tirée de *Don Quichotte*, pièces en vers, etc.

Cf. Frères Parfaict : *Hist. du Théâtre-Français*, t. IV.

PICOT (Michel-Joseph-Pierre), littérateur français, né le 24 mars 1770 à Neuville-aux-Bois, près d'Orléans, mort le 15 novembre 1841. Après avoir terminé ses études théologiques, il professait les humanités lorsqu'il refusa le serment à la Constitution civile du clergé. Il se cacha à Paris, puis s'engagea dans la marine et y resta jusqu'en 1797. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le* XVIII[e] *siècle* (Paris, 1806, 1815-16, 4 vol. in-8); *Essai historique sur l'influence de la religion en France pendant le* XVII[e] *siècle* (1824, 2 vol. in-8). Il a dirigé, d'avril 1814 au 1[er] octobre 1840, l'*Ami de la religion.*

Cf. *Biographie du clergé contemporain.*

PICTET (Bénédict), théologien protestant suisse, né le 30 mai 1655 à Genève, mort le 10 juin 1724. Pasteur et professeur de théologie dans sa ville natale, il se distingua par son talent oratoire et son érudition. En 1714 il devint membre de l'Académie de Berlin. On a de lui : *Traité contre l'indifférence des religions* (Neuchâtel, 1692, in-12); *la morale chrétienne* (Genève, 1695-98, 8 vol. in-12); *Theologia christiana* (Ibid., 1696, 2 vol. in-8), traduit par l'auteur en français (Amsterdam, 1701, 2 vol. in-4); *Histoire de l'Eglise et du monde au* XI[e] *siècle* (Ibid. 1712, in-4); *Sermons* (Ibid., 1721, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. I.

PICTET (Marc-Auguste), physicien et littérateur genevois, né le 23 juillet 1752, mort le 19 avril 1825. Élève de Saussure, il lui succéda dans la chaire de philosophie à Genève. Après la réunion de la Suisse à la France, il fut membre du Tribunat, puis inspecteur général de l'Université. Il fut membre correspondant de l'Institut de France et de la Société royale de Londres. Son principal titre littéraire est d'avoir fondé, avec son frère Charles, le recueil périodique connu d'abord sous le titre de *Bibliothèque britannique*, et dont il élargit le plan, à partir de 1816, en l'intitulant *Bibliothèque universelle de Genève*. Il y publia de nombreux articles relatifs à la physique et à la météorologie. On a en outre de lui : *Voyage de trois mois en Angleterre, en Écosse et en Irlande* (Genève, 1803, in-8).—Son frère, Charles PICTET DE ROCHEMONT, né le 22 septembre 1755, mort le 28 décembre 1824, publia dans la *Bibliothèque britannique*, qu'il avait concouru à fonder, un grand nombre d'articles, qu'il réunit sous le titre de *Cours d'agriculture anglaise* (Genève, 1807-1810, 10 vol. in-8). On a en outre de lui : *Tableau de la situation actuelle des États-Unis d'Amérique* (Genève, 1795-96, 2 vol. in-8); *la Suisse dans l'intérêt de l'Europe* (Paris, 1821, in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemp.*; — Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, t. III.

PICTOGRAPHIE. On sait que les Indiens de l'Amérique ou Peaux-Rouges avaient, à défaut d'écriture phonétique, soit les quippus (voy. ce mot), soit divers signes hiéroglyphiques pour garder le souvenir des événements et en calculer les dates. Un savant missionnaire, l'abbé Domenech, a pensé, d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, qu'ils avaient eu, au moins dans le Canada, un usage plus raffiné, celui des figures par des dessins de scènes ou de personnages. Mais il s'est trouvé que le manuscrit en question n'avait ni une origine indienne, ni aucune valeur historique, et la pictographie, soit commune, soit mystique,

ainsi que l'interprétation des « récits pictographiés », est restée chose non avenue.

Cf. L'abbé Domenech : *Manuscrit pictographique américain*, précédé d'une *Notice sur l'idéographie des Peaux-Rouges* (Paris, 1860, in-8), et *la Vérité sur le Livre des sauvages* (Ibid., 1861, grand in-8) ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, 4e année (1862).

PIE II. — Voy. PICCOLOMINI (Sylvius-Æneas).

PIE VOLEUSE (LA), mélodrame de Caigniez (voy. ce nom).

PIÈCES DE CIRCONSTANCE.—Voy. CIRCONSTANCE.

PIED, réunion de syllabes formant une des mesures d'un vers. Les pieds diffèrent entre eux selon la quantité des syllabes qui les composent (voy. QUANTITÉ). Dans la prosodie grecque et latine on distingue les pieds suivants :

1° à deux syllabes :

Spondée	– –
Iambe	∪ –
Chorée ou Trochée	– ∪
Pyrrhique	∪ ∪

2° à trois syllabes :

Dactyle	– ∪ ∪
Anapeste ou Antidactyle	∪ ∪ –
Molosse ou Trimacre	– – –
Tribraque ou Brachysyllabe	∪ ∪ ∪
Amphibraque ou Brachychorée	∪ – ∪
Amphimacre ou Crétique	– ∪ –
Bacchius	∪ – –
Antibacchius ou Palimbacchius	– – ∪

3° à quatre syllabes :

Dispondée	– – – –
Diiambe	∪ – ∪ –
Dichorée ou Ditrochée	– ∪ – ∪
Choriambe	– ∪ ∪ –
Antispaste	∪ – – ∪
Procéleusmatique	∪ ∪ ∪ ∪
Ionique majeur	– – ∪ ∪
Ionique mineur	∪ ∪ – –
Péon ou Péan 1er	– ∪ ∪ ∪
— — 2e	∪ – ∪ ∪
— — 3e	∪ ∪ – ∪
— — 4e	∪ ∪ ∪ –
Épitrite 1er	∪ – – –
— 2e	– ∪ – –
— 3e	– – ∪ –
— 4e	– – – ∪

4° à cinq syllabes :

Dochmius	∪ – – ∪ –

Ce dernier forme moins un pied spécial qu'un *nombre*, une succession de mesures.

On trouvera à leur place, dans le *Dictionnaire*, les différents vers dont ces pieds sont la base et auxquels ils ont en général donné leur nom. On aura remarqué qu'un certain nombre des pieds réunis dans ce tableau ont des dénominations qui expriment leur nature même, leur composition et leur allure : telles sont celles de spondée, de dactyle, d'iambe, d'anapeste, de tribraque, etc. D'autres ont reçu des noms qui rappellent leur origine prétendue ou leur usage le plus ordinaire. Ainsi le molosse, l'ionique, indiqueraient l'auteur ou le peuple à qui des traditions incertaines en attribuent l'invention. Le bacchius, le péan, marquent le souvenir de fêtes religieuses particulières. Le chorée, le pyrrhique, le procéleusmatique désignent les chants, les danses, les exercices qu'ils servaient à conduire. Nous rappellerons en outre que la versification française comptant les syllabes et ne les mesurant pas, n'a point de pieds, à proprement parler; les efforts pour marquer le rhythme dans notre langue par la quantité et la mesure ont toujours échoué. Plusieurs langues modernes se servant plus ou moins de l'accent pour mesurer les syllabes ont, par suite, plusieurs des pieds des prosodies grecque et latine, surtout l'iambe et l'anapeste; l'allemand en particulier les a tous, avec toutes les sortes de vers qu'ils composent. — Voyez ALLEMANDE, FRANÇAISE (Versification).

Cf. God. Hermann : *De Metris græc. et roman. poetarum*; — L. Quicherat : *Traité de versification latine*.

PIED DE MOUTON (LE), mélodrame-féerie de Martainville (voy. ce nom).

PIÉMONTAIS (LE). — Voyez ITALIENNE (Langue).

PIERQUIN (Jean), écrivain ecclésiastique français, né le 15 février 1672 à Charleville, mort le 10 mars 1742. Il fut depuis 1699 curé du village de Châtel, dans les Ardennes. On cite de lui un ouvrage curieux, intitulé : *Dissertations physico-théologiques sur la Conception de Jésus dans le sein de la Vierge Marie* (Amsterdam [Paris], 1742, in-12). Il fournit au *Journal de Verdun* des articles dont il a publié un choix sous le titre d'*Œuvres physiques et géographiques* (Paris, 1744, in-12).

Cf. L'abbé Bouillot : *Biographie ardennaise ;* — Quérard : *la France littéraire.*

PIERQUIN DE GEMBLOUX (Claude-Charles), médecin et littérateur français, né à Bruxelles le 26 décembre 1798, mort en septembre 1863. Il se consacra tour à tour à la médecine et à l'enseignement. On lui doit, entre autres ouvrages estimables ou utiles : *Histoire littéraire et philologique des patois* (1841, in-8) ; *Paléographie gauloise* (1841, in-8). [*Dictionn. des contemp.*, les trois prem. édit.]

PIERRE (saint), *Petrus*, dit le Prince des Apôtres, mort en 65 ou 67. On a de lui deux *Épîtres*, regardées comme canoniques. L'une, écrite probablement en 58, est datée de « l'Eglise qui est en Babylone », ce qui pour la plupart des interprètes signifie l'église de Rome. Elle est en grec, et, selon une hypothèse probable, l'œuvre de saint Marc pour le style. L'autre, écrite vers 64, fut aussi envoyée de Rome. Toutes les deux ont pour but de fortifier dans la foi les Juifs convertis. On répandit, en outre, dans les premiers siècles de l'Eglise, sous le nom de saint Pierre, divers écrits mentionnés par Origène, Eusèbe, saint Jérôme, etc., et reconnus apocryphes : un Evangile Κατὰ Πέτρον εὐαγγελίον, qu'il ne faut pas confondre avec l'*Evangelium infantiæ*, attribué à saint Pierre par une tradition orientale, ni avec l'Evangile de saint Marc, quelquefois désigné sous le nom de saint Pierre, parce qu'on l'a supposé écrit sous son inspiration ; des *Actes*, Πράξεις Πέτρου ; une *Apocalypse*, Πέτρου ἀποκάλυψις; la *Prédication de Pierre*, Πέτρου κήρυγμα, désignée aussi par le titre de *Doctrine de Pierre*, Διδασκαλία Πέτρου; la *Liturgie de saint Pierre*, Ἡ θεία λειτουργία τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Πέτρου. Ce dernier écrit seul existe ; le texte en a été publié par Fr. Morel, avec une traduction latine (Paris, 1595); les Bibliothèques des Pères le contiennent en latin seulement.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Fabricius : *Codex apocryphus Novi Testamenti ;* — Ern. Renan : *les Apôtres* (Paris, 1868 et suiv., in-8) ; — Ern. Havet : *le Christianisme et ses origines* (Ibid., 1872, t. I-II, in-8).

PIERRE D'ALEXANDRIE (saint), Πέτρος, écrivain ecclésiastique grec, mort en 311. Evêque d'Alexandrie, il subit le martyre sous Maximin. Nous avons de lui quinze canons tirés de *sermons* qui n'existent plus, l'un *sur la Pénitence*, l'autre *sur la Pâque*. On les trouve dans le recueil des Conciles de Labbe, dans plusieurs Bibliothèques des Pères et dans toutes les collections de canons. Il avait encore écrit des traités *sur la Divinité*, *sur la Doctrine*, des *Homélies*, des *Lettres*. Les fragments qui en restent sont contenus dans la *Bibliothèque des Pères* de Galland, t. IV.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Tillemont : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. V.

PIERRE CHRYSOLOGUE (saint), *Petrus Chrysologus*, orateur latin, né à Imola, mort le 2 décembre 450.

Il fut sacré archevêque de Ravenne en 433. Le surnom de *Chrysologue* marque son éloquence un peu recherchée. On a de lui 176 homélies, dont les principales éditions sont celles de Paris (1544, in-12), d'Augsbourg (1758, in-fol.) et de la *Bibliothèque des Pères* imprimée à Lyon (t. VII).

Cf. Oudin : *De scriptor. et scriptis ecclesiasticis*, t. I.

PIERRE LE VÉNÉRABLE (Pierre DE MONTBOISSIER, dit), théologien français, né vers 1092, en Auvergne, mort le 25 décembre 1156. Élu abbé de Cluni en 1122, il contribua, avec saint Bernard, à faire reconnaître en France le pape Innocent II. Vers 1142, il visita l'Espagne et fut frappé de la grandeur et de la science de la nation arabe; il fit traduire le *Coran* en latin. On a de lui soixante et onze *Lettres*; des traités *contre les Juifs*, *contre les hérétiques*, *sur les miracles;* quelques *Poésies* sans valeur. Ces divers écrits ont été imprimés dans la *Bibliotheca Cluniacensis*. Le même recueil contient de lui un *sermon*, trois autres ont été insérés dans le t. V des *Anecdota* de dom Martène. Deux livres d'un traité en quatre livres, composé pour réfuter le *Coran*, ont été insérés par le même dans son *Amplissima collectio*, t. IX.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIII.

PIERRE DE POITIERS, poëte latin du XII^e siècle. Secrétaire de Pierre le Vénérable, il le suivit en Espagne. Ses vers, faciles et élégants pour l'époque, ont été imprimés dans la *Bibliothèque de Cluni*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII.

PIERRE, fils de BÉCHIN, chroniqueur français du XII^e siècle, a laissé une *Chronique* qui commence à la création du monde et finit en 1137. Duchesne et Bouquet en ont publié des fragments; M. Salmon en a inséré la partie la plus importante dans les *Chroniques de Touraine*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII.

PIERRE DE BLOIS, homme d'Etat et théologien français, né vers 1130, à Blois, mort vers 1200. De famille noble et très-instruit, il fut appelé à administrer la Sicile, sous la minorité de Guillaume II. En 1170, il revint en France, où il enseigna les arts libéraux, puis passa en Angleterre et prit part aux affaires de l'Etat et de l'Église sous le règne de Henri II et sous la régence d'Eléonore, dont il fut le secrétaire. Doué d'une grande facilité d'écrire, il se vantait de dicter, comme César, à trois scribes, des lettres sur diverses affaires, tandis qu'il en rédigeait lui-même une quatrième. Ses lettres, qui firent l'admiration de ses contemporains, et qui sont encore la partie la plus intéressante de ses écrits, contiennent bien des déclamations, des métaphores outrées et des expressions impropres. Les *Œuvres* de Pierre de Blois ont été réunies (Paris, 1519 et 1667, in-fol.) et insérées dans la *Bibliotheca maxima Patrum* (t. XXIV).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV

PIERRE DES VIGNES, *Petrus de Vineis*, et aussi PIERRE DE LA VIGNE, *Petrus de Vinea*, homme d'Etat et écrivain italien, né à Capoue vers 1197, mort en 1249. D'une famille pauvre, il dut fort jeune à sa capacité un crédit extraordinaire; mais il tomba plus tard dans la disgrâce, fut emprisonné et se brisa la tête contre les murs de son cachot. Moins connu comme littérateur et poëte que comme chancelier et favori de l'empereur Frédéric II, il a laissé six livres de *Lettres* (Bâle, 1566, in-8), plusieurs fois réimprimés, l'un des monuments les plus précieux de l'histoire du temps; un *Traité de la puissance impériale;* un *Traité de consolation*, imité de Boëce, et des *Poésies*.

Cf. *Vie de Pierre des Vignes*, en tête des *Lettres ;* — Durand : *Pierre des Vignes*, thèse (1848, in-8) ; — Huillard-Bréholles : *Vie et Correspondance de Pierre de la Vigne* (1864, in-8).

PIERRE DE VAUX-CERNAY, historien français, mort après 1218. Moine de Vaux-Cernay, il alla en 1206 dans le Languedoc, prêcher contre les Albigeois. Son *Histoire de la guerre des Albigeois*, très-partiale en faveur de Simon de Montfort, est restée fort intéressante. Publiée pour la première fois à Troyes (1615, in-8), elle a été insérée dans les Recueils de Duchesne et de Bouquet, et traduite dans la collection Guizot.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII.

PIERRE D'AUVERGNE, théologien et philosophe français, né vers 1250, en Auvergne, mort le 25 septembre 1301 ou 1307. Il étudia sous Thomas d'Aquin, fit partie de la maison de Sorbonne et fut chanoine de Paris. Outre des Commentaires restés manuscrits, il a laissé : *Appendix commentariorum divi Thomæ Aquinatis ad libros Aristotelis* (Venise, 1495, in-fol.); *Commentarii in libros Aristotelis de motibus animalium* (1507, in-fol.).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXV.

PIERRE DU RIÈS, trouvère du XIII^e siècle. Il a terminé le poëme de *Judas Machabée*, de Gautier de Belleperche (voy. ce nom). Il est peut-être auteur de *Beuve d'Hanstone* et de *Anséis de Carthage* (voy. ces mots).

PIERRE DE SAINT-LOUIS (Jean-Louis BARTHÉLEMI, dit le Père), poëte français, né en 1626 à Valréas (Vaucluse), mort en 1684. Ayant vu mourir une jeune fille, nommée Madeleine, qu'il aimait, il entra dans l'ordre des Carmes (1651). Il a publié *la Magdeleine au désert de la Sainte-Baume en Provence, poëme spirituel et chrétien, en douze livres* (Lyon, 1674 et 1694, 2 vol. in-12), « chef-d'œuvre de pieuse extravagance, » dit La Monnoye. Les allusions ridicules, les tours de force puérils, le mysticisme mêlé à toutes choses, même à la grammaire, en font un vrai galimatias. On n'y trouve que vers de ce genre :

> Elle voit son *futur* dans son *présent passé*...
> Et le *présent* est tel que c'est *l'indicatif*
> D'un amour qui s'en va jusqu'à *l'infinitif*.

Un autre poëme de lui, l'*Eliade*, a été supprimé par sa congrégation; un troisième, *la Muse bouquetière de Notre-Dame de Lorette* (Viterbe, 1672, in-8), est devenu introuvable.

Cf. La Monnoye : *Recueil de pièces choisies* (1714) ; — l'abbé Folard, dans le *Mercure de France* (juillet 1750.

PIERRE I^{er}, *le Grand*, empereur de Russie, né à Moscou le 9 juin 1672, mort à Saint-Pétersbourg le 8 février 1725. L'organisateur de l'empire russe, qui apprit tant de choses pour les enseigner à ses sujets, a laissé plusieurs écrits qui ont un intérêt historique. Outre son *Testament politique*, qui, sans être rédigé de sa main, a été composé avec des documents émanant de lui, on cite un *Journal* de ses campagnes contre la Suède (1698-1714), qui fut imprimé par ordre de Catherine II (1773, 2 vol. in-4) et en même temps traduit en français (Londres, 2 vol. in-8) ; un recueil de *Lettres au comte de Scheremetof* (1774) ; puis des traductions de divers ouvrages français sur les arts industriels, conservées en manuscrit à Saint-Pétersbourg.

Cf. Rousset de Missy : *Mémoires du règne de Pierre le Grand* (La Haye, 1725-26, 4 vol. in-12) ; — J. Mottley : *History on the life of Peter* (Londres, 1739, 3 vol. in-8) ; — Alex. Gordon : *Hist. of Peter the Great* (Aberdeen, 1755, 2 vol. in-8) ; — Voltaire : *Histoire de la Russie sous Pierre le Grand* (1759) ; — Staehlin : *Anecdotes originales de Pierre le Grand*, trad. de l'allem (Strasbourg, 1787, in-8) ; — Golikoff : *De Jania Petra Welikawo* (Moscou, 1788-97, 30 vol.) ; — Von Halem : *Leben Peters des Grossen* (Munster, 1803-1805, 3 vol. in-8) ; — B. von Bergmann : *Peter der Grosse* (Riga, 1823-26, 2 vol. in-8) ; — Ph. de Ségur : *Hist. de Russie et de Pierre le Grand* (Paris, 1829, in-8) ; — Reiche : *Peter d. Gr. und seine Zeit* (Leipzig, 1841. in-8) ; — Schnitzler : *l'Empire des Tzars* (Strasbourg, 1856-66, t. I-III, in-8).

PIERRE FAIFEU (LA LÉGENDE DE), contes de Ch. de Bourdigné (voy. ce nom).

PIERRE DE PROVENCE (HISTOIRE DE) ET DE LA BELLE MAGUELONE, ancien roman populaire, mis souvent « en meilleur langage que précédemment » et dont la première rédaction paraît antérieure à l'an 1450. Fauriel l'a considéré comme appartenant à la littérature provençale. Selon Victor Le Clerc, il aurait été écrit en provençal ou en latin au XIV^e siècle, et serait l'œuvre du chanoine Bernard de Triviez. Il ne manque ni d'intérêt, ni de couleur locale : Pierre, héritier du comté de Provence, se fait aimer de Maguelone, fille du roi de Naples et la détermine à quitter la cour de son père. Dans leur fuite, se produit un incident qui sert de nœud à l'action : pendant que la jeune fille dormait, Pierre, poussé par une vive curiosité, avait pris sur sa poitrine un petit paquet de drap rouge qu'elle y portait et dans lequel il trouve les bagues qu'il avait données à sa fiancée et qui lui venaient de sa mère. Tout à coup un épervier enlève le morceau d'étoffe. Pierre court après l'oiseau, le poursuit de buisson en buisson, saute même dans une barque pour le saisir, et est entraîné au large et capturé par des corsaires ; ce n'est qu'après de nombreuses aventures que les deux amants se retrouvent et s'épousent. Le comte de Tressan a refait ce roman et l'a inséré dans la *Bibliothèque des romans* (1779). Brunet cite 24 éditions de *Pierre de Provence*, tant en français qu'en flamand, en espagnol, en allemand, en danois et enfin en vers grecs (Venise, 1806, pet. in-8). La première édition de ce roman portant une date est de 1490 (in-4 goth.). Mais il y en a plusieurs autres sans date et qui paraissent antérieures. Une des meilleures est celle de Barthélemy Buyer (Lyon, vers 1478).

PIERRE SCHEMIHL (HISTOIRE MERVEILLEUSE DE), roman fantastique de Chamisso (voy. ce nom).

PIERRE DE TOUCHE (LA) POLITIQUE, pamphlet de Tr. Boccalini ; — LA PIERRE PRÉCIEUSE, recueil de fables d'Ulrich Boner ; — LES PIERRES PRÉCIEUSES, recueil de poésies de R. Belleau (voy. ces noms).

PIERROT (Jules-Amable), littérateur français, né le 15 novembre 1792 à Paris, mort le 5 février 1845. Élève de l'École normale en 1810, censeur adjoint au lycée Charlemagne en 1813, il devint, sous la Restauration, professeur de rhétorique au collège Bourbon, puis à Louis-le-Grand, et fut nommé au mois d'août 1830 proviseur de ce dernier collège. Il avait suppléé Villemain dans la chaire d'éloquence à la faculté des lettres, et ses leçons furent publiées dans la *Collection des cours publics*, sous le titre de *Cours d'éloquence française* (1820-22, 2 vol. in-8). Il dirigea, de 1825 à 1829, la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, y donna la traduction de *Justin*, revit celles de *Juvénal* et des *Lettres* de Pline le Jeune, annota celles de *Florus* et de *Velleius Paterculus*. Il s'occupa aussi de la *Bibliothèque latine* de Lemaire, et y revit le texte de *Sénèque*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

PIERROT ou PEDROLINO, l'un des *zanni* ou valets bouffons de la comédie italienne. Il est candide, badin et a une certaine dose de bon sens. Son vêtement est blanc. Il ne porte pas de masque et a le visage enfariné. Souvent dans la *commedia dell' arte* il est rival d'Arlequin auprès de Francisquine ou de Zerbinette. Les Pierrots se sont produits sous les noms de Bertoldo, de Bertolino et de Pagliaccio, notre Paillasse. Pedrolino se montre parmi les zanni italiens dès 1547, dans une comédie de Christoforo Castelletti ; on le retrouve dans *J. Bernardi* de Giov. Cecchi (1563) et dans l'*Altiera* de Luigi Grotto (1587). Une variété du Pierrot italien fut le Brighella, tout habillé de blanc, comme le pierrot français. Ferrarais d'origine, il joignait à l'esprit de ruse une grossière insolence.

Le Pierrot fit son apparition en France, en 1577, dans la troupe des *Gelosi*. Ce personnage comique fut renouvelé chez nous par Giuseppe Giraton en 1673, et à cette époque il s'y naturalisa, pour ainsi dire, sous le nom de Pierrot, que Molière avait donné au paysan de son *Don Juan*. De la Comédie-Italienne, il passa au théâtre de la Foire et à l'Opéra-Comique. Il était à peu près oublié, malgré le *Tableau parlant* de Grétry, lorsque, sous la Restauration et après 1830, il reprit une nouvelle vogue sur les théâtres de pantomimes, grâce aux talents des Debureau, le père et le fils, et de Paul Legrand. Pierrot est de tous les masques et bouffons de la comédie italienne celui qui s'est le plus longtemps maintenu au théâtre.

Cf. J. Janin : *Hist. du théâtre à quatre sous* (1832, in-12) ; — M. Sand : *Masques et bouffons* (1859, 2 vol. gr. in-8).

PIESNAS, très-anciennes chansons appartenant à toutes les littératures slaves. Elles se divisent en chansons de femme ou d'amour et en chants héroïques s'interdisant tout emprunt à la poésie amoureuse. Elles admettent différents rhythmes et sont conservées traditionnellement par les guslos, ou chanteurs populaires. La chanson est, en quelque sorte, la parole des Slaves : « Ce que le rossignol est parmi les oiseaux, dit le poëte bohême Kollar, le Slave l'est parmi les nations. » La piesna se chante, avec accompagnement d'instruments à cordes ou à anches, à une seule voix chez les Slaves orientaux, et à deux voix chez les Slaves de l'Ouest. — Voy. GOUSLO.

PIEYRE (Pierre-Alexandre), auteur dramatique français, né le 30 avril 1752 à Nîmes, mort le 30 juin 1830. Il donna en 1782 au théâtre de sa ville natale une comédie en cinq actes, en vers, intitulée l'*École des pères*, qui fut jouée au Théâtre-Français, en 1787, avec un grand succès, à la suite duquel l'auteur devint précepteur du duc de Chartres, sous la direction de M^{me} de Genlis. Son *Théâtre* (Paris, 1808-1811, 2 vol. in-8) contient en outre : *Orgueil et Vanité*, *l'Intrigue anglaise*, *les Amis à l'épreuve*, *le Garçon de cinquante ans*, *la Veuve mère*.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

PIGAFETTA (Antonio), voyageur italien, né à Vicence vers 1500. Il fit partie comme volontaire de l'expédition de Magellan et écrivit, outre le journal du bord, une relation personnelle très-circonstanciée que l'on croyait perdue, et qui, retrouvée par Amoretti à la Bibliothèque ambrosienne de Milan, a été publiée en français et en italien sous ce titre : *Premier voyage autour du monde, par le chevalier Pigafetta sur l'escadre de Magellan de* 1519 *à* 1522 (Paris, an IX, 1 vol. in-8, avec cartes et figures). — Un autre voyageur italien de la même famille, Philippe PIGAFETTA, né à Vicence en 1533, mort dans cette ville en 1603, a laissé : *Relation du royaume de Congo et des pays voisins* (Rome, 1591, in-4 avec planches ; Venise, 1728, in-4) ; *Relation du siége de Paris en* 1590 (Bologne, 1591, in-8 ; Rome, 1592, in-4, avec plan), etc.

Cf. Amoretti : *Introduction* à l'édit. du *Premier voyage*, — Walckenaër : *Hist. des voyages*, t. XIII.

PIGANIOL DE LA FORCE (Jean-Aimar), littérateur français, né en 1673 à Aurillac, mort en 1753 à Paris. Il fut sous-gouverneur des pages du comte de Toulouse. Ses ouvrages, exacts, mais très-médiocrement écrits, sont : *Nouvelle description des parcs et du château de Versailles* (Paris, 1702, in-12) ; *Nouvelle description historique et géographique de la France* (Paris, 1715, 5 vol in-12 et 1751-53, 15 vol. in-12) ; *Nouveau voyage en France* (Paris, 1724, 2 vol. in-12) ; *Description de Paris*

(Paris, 1742, 8 vol. in-12), réédité, avec augmentations, par l'abbé Perau (1765, 10 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PIGAULT-LEBRUN (Charles-Antoine-Guillaume PIGAULT DE L'ÉPINOY, dit), romancier français, né le 8 avril 1753 à Calais, mort le 24 juillet 1835. D'une famille que la tradition faisait remonter à Eustache de Saint-Pierre, et fils d'un magistrat d'une grande sévérité, il fit ses études chez les oratoriens de Boulogne et fut envoyé dans une maison de commerce à Londres; mais ayant séduit la fille de son patron, et celle-ci ayant péri dans le naufrage du navire sur lequel les deux amants avaient pris la fuite, il n'osa pas retourner en Angleterre et revint à Calais, où son père, au moyen d'une lettre de cachet, le fit mettre en prison. Après deux ans de captivité, il entra dans la gendarmerie d'élite de la petite maison du roi, et devint par sa franchise, sa gaieté, son amour des plaisirs, le boute-en-train du régiment. La gendarmerie d'élite ayant été supprimée, il reparut à Calais, lia une nouvelle intrigue amoureuse et fut de nouveau emprisonné par lettre de cachet, à la demande de son père. Cette seconde captivité dura deux ans, au bout desquels il s'évada et se fit comédien en province. Acteur pitoyable, il parvint cependant à décourager les sifflets du public par son esprit et sa bonne humeur. Ayant séduit à Paris la fille d'un ouvrier, il l'emmena en Hollande, l'épousa et vécut à Bruxelles et à Liége, continuant à jouer la comédie, donnant des leçons de français et faisant représenter quelques pièces de sa composition, entre autres, *Il faut croire à sa femme*, comédie en un acte, en vers (1786). Cependant son père, à la nouvelle de son mariage, l'avait fait porter sur les registres de l'état civil de Calais comme n'existant plus. Il présenta une requête au parlement de Paris, qui par arrêt confirma sa mort. Il modifia alors son nom, et Pigault de l'Épinoy devint Pigault-Lebrun. La prise de la Bastille le sauva d'une autre lettre de cachet. Plein d'indignation, il composa sur ses dernières aventures une comédie en cinq actes, en prose, intitulée *Charles et Caroline*, qu'il porta au Théâtre-Français en 1790. Malgré les déclamations, malgré la faiblesse du plan et des caractères, de vifs applaudissements accueillirent cette pièce où l'on sentait l'accent de la vérité. L'auteur fut admis au Théâtre-Français en même temps comme acteur, régisseur et metteur en scène; mais bientôt il s'engagea dans les dragons, devint sous-lieutenant et se battit à Valmy. Après une mission à Saumur, en 1793, comme chef de remonte, il quitta le service militaire. L'année suivante, il publia l'un de ses romans qui eurent le plus de vogue, *l'Enfant du carnaval*, et regagna par le succès l'affection de son père, qui même dans son testament l'avantagea comme aîné; mais Pigault-Lebrun ne voulut rien avoir au delà de ce qui lui revenait par un partage égal entre ses frères et sœurs. En 1806, il eut une place dans l'administration des douanes et ne la quitta qu'en 1824. On lit, dans la première édition de la *Biographie universelle*, qu'il accompagna le roi Jérôme en Westphalie et qu'il joua un rôle important et peu honorable à la cour de Cassel. On y donne même, à ce sujet, des détails très-circonstanciés ; mais, dans la nouvelle édition de ce recueil, on a reconnu la fausseté complète de ce récit.

La qualité dominante de Pigault-Lebrun est la verve, une verve qui tenait au fond de sa nature et n'était pas de jeunesse, puisqu'il avait près de quarante ans lorsqu'il écrivit son premier roman. Il la pousse jusqu'aux folies de la gaieté et ne cherche pas à la garantir des indécences alors à la mode. Le lecteur, d'abord rebuté par des aventures multipliées qui vont jusqu'à l'extravagance et à la grossièreté, est entraîné par le mouvement, la fécondité de l'imagination et l'intarissable gaieté auxquels viennent se joindre quelquefois des observations fines et des lueurs de sensibilité. Le style, qui laisse à désirer au point de vue de la correction, a l'entrain et la vivacité propres au genre de l'auteur. Les romans de Pigault-Lebrun sont : *l'Enfant du carnaval* (1792); *les Barons de Felsheim* (1798); *Angélique et Jeanneton*, *Mon oncle Thomas*, *les Cent-vingt jours*, *la Folie espagnole*, tous les quatre en 1799; *M. de Kinglin*, *Théodore*, *Métusko*, tous les trois en 1800; *M. Botte* (1802); *Jérôme* (1804); *la Famille Luceval* (1806); *l'Homme à projets* (1807); *une Macédoine* (1811); *Tableaux de société* (1813); *Adélaïde de Méran* (1815); *le Garçon sans souci*; avec R. Perrin (1816); *M. de Roberval* et *l'Officieux* (1818); *l'Homme a projets* et *Nous le sommes tous* (1819); *l'Observateur* (1820); *le Beau-père et le gendre*, avec son gendre Augier (1820); *la Sainte-Ligue* (1829). Les plus renommés de ces romans sont, avec les deux premiers de cette liste, *la Folie espagnole* et *M. Botte*. Pigault-Lebrun donna au théâtre plusieurs pièces, dont le succès fut presque égal à celui de ses romans : *le Pessimiste*, comédie en un acte, en vers (1789); *l'Amour et la Raison*, comédie en un acte, en prose (1791); *les Dragons et les Bénédictines*, vaudeville (1794); *les Dragons en cantonnement*, vaudeville (1794); *les Rivaux d'eux-mêmes*, comédie en un acte, en prose (1798), souvent reprise au Théâtre-Français, etc. Ses romans et son théâtre, ainsi que ses *Mélanges littéraires et critiques* (1816, 2 vol. in 8), ont été réunis sous le titre d'*Œuvres complètes* (Paris, 1822-1824, 20 vol. in-8). On a encore de lui : *le Citateur* (1803, 2 vol. in-12), recueil de citations contre la religion chrétienne, empruntées en grande partie à Voltaire et mêlées de plaisanteries de la façon de l'auteur; ce livre, saisi et condamné sous la Restauration, a été plusieurs fois réimprimé après 1830; *Histoire de France abrégée, à l'usage des gens du monde* (1823-28, 8 vol. in-8), ouvrage fort médiocre, qui va seulement jusqu'à la mort de Henri IV; *Contes à mon petit-fils* (1831, 2 vol. in-12). — Son frère, PIGAULT-MAUBAILLARCK, mort vers 1830, a publié deux romans dans le genre d'Anne Radcliffe : *la Famille Vieland* (Paris, 1809, 4 vol. in-12); *Isaure d'Aubigné* (1812, 4 vol. in-12), etc. — M. Emile Augier est, par sa mère, le petit-fils de Pigault-Lebrun.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains; — Encyclopédie des gens du monde; —* Quérard : *la France littéraire.*

PIGHIUS (Étienne WYNANTS), érudit hollandais, né à Kempen en 1520, mort à Xanten le 19 octobre 1604. Il était neveu du savant mathématicien et controversiste Albert Pighe, dont il joignit le nom latinisé au sien. Il séjourna longtemps à Rome comme gouverneur d'un fils du duc de Clèves. Outre quelques dissertations savantes et une édition de *Valère Maxime* (Anvers, 1567, in-12), on lui doit un grand recueil sur l'histoire de Rome : *Annales magistratuum et provinciarum S. P. Q. R. ab Urbe condita*, etc. (Anvers, 1599-1615, 8 vol. in-8). Les derniers volumes ont été publiés par André Schott.

Cf. *Notice*, en tête du t. II des *Annales*.

PIGNORIA (Lorenzo), littérateur et antiquaire italien, né à Padoue le 12 octobre 1571, mort dans cette ville le 13 juin 1631. Il fut curé de Saint-Laurent de Padoue et chanoine de la cathédrale de Trévise. On a de lui beaucoup d'ouvrages estimables, entre autres : *le Origini di Padova* (Amsterdam, 1625, in-4, avec planches); *la Vita di Santa Giustina di Padova* dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ*, de Grævius et Burmann; *De*

Servis et eorum apud veteres ministeriis commentarius (Ibid., 1674, in-2); *Table d'Isis* (*Mensa Isiaca* (Ibid., 1669, in-4), curieuse étude des rites et cérémonies de l'ancienne Egypte.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXI.

PIGNOTTI (Lorenzo), littérateur et poëte italien, né à Figline (Toscane) le 9 août 1739, mort à Pise le 5 août 1812. Il exerça d'abord la médecine à Florence et professa ensuite la physique à Pise, où il devint conseiller et recteur de l'Université. Physicien, naturaliste, antiquaire, historien et poëte, il est surtout renommé comme fabuliste. Ses fables, que les Italiens déclarent supérieures à tout ce qu'ils ont produit en ce genre, ont été publiées dans le recueil de ses *Poésies* (Florence, 1812-1813, 6 vol. in-8; Pise, 6 vol. in-12). Nous citerons ensuite son *Histoire de la Toscane* (Storia della Toscana, Florence, 1813, in-8), où les sciences, les lettres et les arts tiennent la plus grande place, et que l'indépendance des opinions de l'auteur a fait mettre à l'index.

Cf. Aldobrandi Paolini : *Elogio storico-filosofico di L. Pignotti* (Pise, 1817, in-8).

PIGOREAU (Alexandre-Nicolas), libraire et bibliographe français, né en 1765 à Paris, où il est mort le 21 janvier 1851. Il a donné : *Petite bibliographie biographico-romancière ou Dictionnaire des romanciers* (Paris, 1821, in-8), ouvrage utile, continué par divers suppléments.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

PIGRÈS, d'Halicarnasse, auteur supposé de la *Batrachomyomachie* et du *Margites* (voy. ces mots).

PIIS (Pierre-Antoine-Auguste, chevalier DE), littérateur français, né le 17 septembre 1755 à Paris, mort le 22 mai 1832. Il aborda le théâtre dès l'âge de vingt et un ans, avec des parodies, et se fit remarquer par la facilité et le tour aimable de son esprit; mais il montra dès lors la négligence de forme et la prolixité qui caractérisent toutes ses œuvres. Nommé en 1784 secrétaire interprète du comte d'Artois, il fut, sous le Directoire, commissaire du 1er arrondissement de Paris, et de 1800 à 1815 secrétaire général de la préfecture de police. Piis fut un des fondateurs des Dîners du Vaudeville et du Caveau moderne. Il collobora fréquemment avec Barré, et fit partie du quatuor de vaudevillistes, Barré, Piis, Radet et Desfontaines, dont les noms sont restés plus connus que les écrits.

Nous citerons parmi les pièces de Piis : *la Bonne Femme*, parodie d'*Alceste* (1776); *l'Opéra de province*, parodie d'*Armide* (1777); *Aristote amoureux, ou le Philosophe bridé*, avec Barré (1780); *les Amours d'été*, avec le même (1781; *le Mariage in extremis*, avec le même (1782); *les Solitaires de Normandie* (1788); *le Savetier et le Financier* (1793); *Santeul et Dominique*, avec Barré (1796); *la Vallée de Montmorency*, avec Barré, Radet et Desfontaines (1798); *Voltaire ou une journée à Ferney*, avec les mêmes (1799), etc. On a encore de Piis : *les Augustins*, contes nouveaux en vers (Londres [Paris], 1779, in-16); *l'Harmonie imitative de la langue française*, poëme en quatre chants (Paris, 1785, in-8); *Chansons nouvelles* (Paris, 1785, in-12); *Opuscules divers* (Paris, 1791, in-12); *Chansons patriotiques* (Paris, 1794, in-18); *Chansons choisies* (Paris, 1806, 2 vol. in-18); etc. Il a publié sous le titre de *Théâtre* (1781, 2 vol. in-18) une partie de ses pièces; il a donné aussi ses *Œuvres choisies* (Paris, 1811, 4 vol. in-8). On a le *Théâtre de Piis et Barré* (1784, 2 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

PILATI DE TASSULO (Carlo-Antonio), publiciste italien, né à Trente le 28 décembre 1733, mort à Tassulo le 27 octobre 1802. Il professa d'abord le droit dans sa ville natale, puis visita les divers pays de l'Europe. Il obtint la faveur du roi de Danemark et du roi de Prusse Frédéric II. Joseph II et Léopold l'appelèrent à Vienne pour le consulter sur les réformes à introduire dans leurs États. Les ouvrages de Pilati répondent aux tendances libérales de son époque. Nous citerons, parmi les principaux : *Di una Riforma d'Italia* (Venise, 1767, in-8), traduit en français par l'auteur lui-même, sous ce titre : *l'Italie réformée ou Nouveau plan de gouvernement pour l'Italie* (Rimini, 1768, in-12); *Storia dell' imperio germanico et dell' Italia* (Stockholm, 1769-72, 2 vol. in-4), grand travail qui va depuis Charlemagne jusqu'au traité de Westphalie; *Traité des lois civiles*, en français (La Haye, 1774, 2 vol. in-8); *Voyages en différents pays de l'Europe de 1774 à 1776* (La Haye, 1777, 2 vol. in-12); *l Observateur français à Amsterdam, ou Lettres sur la Hollande* (La Haye, 1780, 2 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

PILLON (Anne-Adrien-Firmin), littérateur français, né le 15 mai 1766 à Paris, mort le 27 février 1844. Collaborateur de Pixérécourt, de Rougemont, etc., il composa aussi des chansons et diverses pièces de vers insérées dans des recueils. Il publia : *le Triomphe d'Alcide à Athènes*, drame héroïque en vers (Paris, 1806, in-8); *Essai sur la franc-maçonnerie*, poëme en trois chants (Ibid., 1807, in-8); *le Lucien moderne, ou Esquisse du tableau du siècle* (1807, 2 vol. in-8); *Nouveau théâtre d'éducation* (Paris, 1836, in-12). — Son fils, Alexandre-Jean-Baptiste PILLON, né en 1792, nommé en 1858 conservateur de la bibliothèque du Louvre, a publié des ouvrages lexicographiques et philologiques usités dans les collèges, et a collaboré à divers recueils.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

PILOTE (LE), roman de J.-F. Cooper (voy. ce nom)

PILPAÏ ou BIDPAÏ. — Voyez VICHNOU-SARMA.

PINA (RUY DE), chroniqueur portugais, né en 1451, mort vers 1521. Il occupa divers emplois à la cour de Jean II, d'Emmanuel et de Jean III. Ses écrits patriotiques le firent nommer historiographe du royaume. On a de lui les *Chroniques* des règnes de Sanche Ier, Alphonse II, Sanche II, Alphonse III, Denis et Alphonse IV. Sa dernière parut à Lisbonne (1653, in-fol.); les autres, tirées des archives de Torre do Tombo, furent publiées en 1727, dans les *Chronicas dos seis reys primeiros*.

Cf. F. Denis : *Résumé de l'hist. littér. de Portugal*.

PINCIANUS (Nonnius). — Voy. GUZMAN.

PINDAR (Peter), — Voyez WOLCOT.

PINDARE, Πίνδαρος, le plus grand des poëtes lyriques grecs, né vers 522 avant J.-C., à Cynocéphales, en Béotie, ou à Thèbes, mort vers 442. Il étudia la poésie à Athènes sous Lasus d'Hermione, Agathocle et Apollodore. De retour à Thèbes avant d'avoir accompli sa vingtième année, il y reçut, selon quelques historiens, les leçons de la poëtesse Corinne, et lutta contre elle dans les concours poétiques. Le plus ancien poëme que nous possédions de lui est sa dixième *Pythique*, qu'il composa à l'âge de vingt ans, en l'honneur d'Hippoclès, jeune Thessalien vainqueur aux jeux pythiques. Il continua à célébrer les athlètes vainqueurs, dans des odes triomphales, et écrivit en même temps des poëmes pour Hiéron, tyran de Syracuse, pour Alexandre, fils d'Amyntas, roi de Macédoine, pour Théron, tyran d'Agrigente, pour Arcésilas, roi de Cyrène, ainsi que pour beaucoup de villes libres et de personnes privées. Il fut surtout en faveur auprès du roi de Macédoine et auprès de Hiéron. Vers 473, sur l'invitation de ce dernier, il se rendit à Syracuse, où, moins flatteur que Simonide, il eut moins de succès. Il paraît y être resté

quatre ans. L'estime dont il jouit auprès des contemporains se montre encore mieux par les honneurs que lui rendirent les villes libres de la Grèce. Les Athéniens le déclarèrent hôte public de leur cité, et peu après sa mort lui élevèrent une statue; les Rhodiens inscrivirent en lettres d'or sa septième *Olympienne* dans un de leurs temples; plusieurs autres peuples manifestèrent de même leur admiration. De toutes parts on avait recours à lui pour les chants et les chœurs des occasions solennelles. Il reçut pour ses œuvres de l'argent et des présents; mais il ne devint jamais un poëte mercenaire. S'il fit des poésies en l'honneur des tyrans et des rois, il ne loua que leurs belles actions. S'il célébra les Ioniens de même que les Doriens, c'est que son patriotisme ne se bornait pas aux frontières de la Béotie, mais s'étendait à toute la patrie hellénique.

Les œuvres de Pindare, où, suivant les sujets, les dialectes éolien et dorien se mêlent à la langue épique, dans des proportions diverses, se composaient d'odes à la louange des princes (ἐγκώμια), d'odes à la louange des vainqueurs, ou odes triomphales (ἐπινίκια), d'odes pour les processions (προσόδια), d'odes chantées par les chœurs de jeunes filles (παρθένεια), de chants pour les danses religieuses (ὑπορχήματα), de chants de deuil (θρῆνοι), de chansons à boire (σκολιά), de péans et de dithyrambes. De toutes ces poésies il ne nous reste, sauf des fragments, que les odes triomphales, ou *Epinicia*, qui se divisent en quatre livres, dont chacun célèbre les vainqueurs à un des jeux helléniques, et qui en conséquence sont désignés par les titres suivants : *Olympiques*, *Pythiques*, *Néméennes*, *Isthmiques*. Selon Ottfried Müller, ce recueil aurait été sauvé de la destruction par sa supériorité reconnue sur les autres œuvres du poëte; mais cette hypothèse est peu d'accord avec l'opinion des anciens, qui nous montrent Pindare supérieur dans tous les genres. Horace ne fait pas une exception en faveur des *Epinicia*, dans l'ode où il a chanté le génie de Pindare (liv. IV, 2),

Pindarum quisquis studet æmulari...

et où, après avoir indiqué avec plus d'éclat que de précision la variété des sujets traités par le poëte, il montre partout et toujours « le cygne de Dyrcé soutenu par le même souffle vigoureux, et s'élevant dans la région des nues. »

Les hymnes de Pindare en l'honneur des vainqueurs aux jeux étaient chantés dans les fêtes où l'on célébrait ces victoires, quelquefois dans la procession qui précédait le banquet, plus souvent après le banquet, durant le *comus* qui terminait la journée; voilà pourquoi on trouve fréquemment chez le poëte ces expressions : l'hymne épicomien, la mélodie encomienne. Le rhythme en est varié, selon le cours des idées et la destination de l'ouvrage; il était réglé conformément au style musical. « Sous ce rapport, dit O. Müller, les odes de Pindare sont de trois sortes : doriques, éoliques et lydiennes... Dans l'ode dorique on rencontre les mêmes formes de mètre qui dominent dans la poésie chorale de Stésichore, c'est-à-dire des systèmes de dactyles et des dipodies trochaïques qui approchent de la gravité de l'hexamètre. En conséquence, une dignité sereine remplit ces odes, les récits mythiques y sont développés avec plus d'ampleur; les idées sont limitées au sujet et exemptes de sentiments personnels; leur caractère général est le calme et l'élévation... Les rhythmes des odes éoliques ressemblent à ceux de la poésie lesbienne, dans laquelle dominent les légers dactyles, les mètres trochaïques; ces rhythmes cependant, quand ils s'appliquaient à la poésie chorale, devenaient beaucoup plus variés, et acquéraient souvent plus de rapidité et d'animation. L'esprit du poëte aussi se meut avec une plus grande rapidité, et quelquefois il s'arrête brusquement au milieu d'une narration qui lui paraît impie ou arrogante. Une part plus large est faite à ses sentiments personnels, et, dans ses apostrophes au vainqueur, il apporte un ton plus léger, qui parfois même prend un tour plaisant. Le poëte parle de ses rapports avec le vainqueur et avec les poëtes rivaux; il exalte son propre style et décrie celui des autres. Les odes éoliques, par suite de la rapidité et de la variété de leur mouvement, ont un caractère moins uniforme que les odes doriques; par exemple, la première *Olympique*, avec ses joyeuses et brillantes images, est très-différente de la seconde, qui exprime une haute mélancolie, et de la neuvième, qui a une expression de fière et complaisante confiance en soi-même. Le langage des chants de victoire éoliques est aussi plus hardi, plus difficile dans sa syntaxe et marqué par des formes dialectiques plus rares. Enfin viennent les odes lydiennes, dont le nombre est peu considérable. Leur mètre est généralement trochaïque et a un caractère particulièrement doux, qui s'accorde avec le ton de la poésie. » En ramenant les odes de Pindare à ces trois genres, il faut observer que, dans chacun, elles présentent, sous le rapport du rhythme, des variétés incessantes : il n'y en a pas deux qui aient la même structure métrique. Si l'on est parvenu en partie à reconstituer les rhythmes, on n'a pu s'accorder sur les vers eux-mêmes, dont la longueur varie selon les éditeurs; on ne les a pas réduits à une mesure connue qui permette de les scander d'une manière incontestable; ils ne rentrent pas dans les classifications prosodiques, et semblent suivre les lois de la musique qui les accompagnait plutôt que celles de la versification.

Les modernes se sont fait longtemps de très-fausses idées sur la contexture des odes de Pindare. Ils n'avaient pas vu le lien qui met une savante unité et une habile ordonnance dans chacun de ces poëmes. Dans leur querelle sur les anciens et les modernes, Boileau et Perrault ont tour à tour loué et blâmé Pindare du désordre de ses compositions; le premier même, on le sait, a donné le désordre comme une des qualités essentielles de l'ode. Les critiques modernes ont fait justice de cette erreur. Ils ont montré que l'ode pindarique se développe constamment autour d'une idée morale qui en est le centre et le but. Cette idée, inspirée par les circonstances de la victoire et convenant à la vie du vainqueur, ressort d'exemples empruntés à l'histoire ou à la légende, et formait la partie épisodique du poëme. Le plus souvent, l'ode débute par l'éloge du vainqueur, celui de sa famille, celui de sa patrie, celui des dieux protecteurs des jeux. Les récits religieux ou épiques remplissent ordinairement le milieu, et forment quelquefois la partie la plus considérable de l'œuvre. Les louanges du héros reparaissent à la fin, et servent de conclusion; rarement le poëme se termine par l'épisode. Les récits épisodiques se rattachent logiquement au sujet, soit qu'ils ajoutent aux louanges du vainqueur celles de ses ancêtres, des fondateurs de sa ville natale, ou des instituteurs des jeux dans lesquels il a triomphé, soit qu'ils présentent au vainqueur une image de sa propre vie ou, sous forme d'allégorie, une sage leçon sur la fragilité des grandeurs humaines et la beauté supérieure des qualités morales. Souvent Pindare déroute le lecteur, en dissimulant ses voies, en ne ménageant pas ses transitions, en introduisant les récits épisodiques sans liaison marquée; mais la liaison subsiste dans le fond, dans l'idée générale de l'ode. Toutefois il résulte de là, ainsi que des allusions subtiles, des expressions détournées et des métaphores complexes, de nombreuses obscurités qui

ne peuvent être pénétrées que par un effort de l'esprit et expliquent suffisamment les erreurs des siècles passés sur Pindare.

L'édition *princeps* de Pindare fut imprimée par Alde (Venise, 1513, in-8). L'édition suivante fut donnée par Z. Callierga, avec les *scholies* des commentateurs anciens (Rome, 1515, in-4). Les autres éditions du XVI^e siècle n'améliorèrent guère le texte. Celles d'Erasme Schmide (Wittemberg, 1616, in-4) et de Jean Benoît (Saumur, 1620, in-4) marquèrent un progrès remarquable sur les précédentes; mais elles furent bien surpassées par l'édition de Heyne (Gœttingue, 1798-1799, 3 vol. in-8) et par celle de Bœckle, qu'on peut regarder comme définitive, et qui, outre les scholies anciennes et des commentaires nouveaux, contient un remarquable traité sur la métrique du poëte (Berlin, 1811-1823, 3 vol. in-4). Cette édition a été publiée de nouveau par Dissen, qui l'a judicieusement abrégée et y a ajouté d'excellentes notes (Gotha, 1847-1850, 2 vol. in-8). Parmi les traductions françaises de Pindare on cite principalement celles de Muzac (1823), de M. Colin (1841), de M. Fresse-Montval, en vers (1851), et celle de M. Poyard (1853), qui a été couronnée par l'Académie française. On a aussi la traduction des *Odes les plus remarquables de Pindare* par Vau-Villiers (1776-1859), des *Pythiques*, en vers, par Vincent (1825), des *Néméennes*, par M. Obry (1841), des *Olympiques*, par M. Guichemerre (1845).

Cf. Boileau : *Réflexions sur Longin*, VIII^e et IX^e ; — Chabanon, l'abbé Massieu, Bitaubé, etc. : nombreux *Mémoires*, dans le *Recueil* de l'Acad. des inscriptions, t. II, IV, VI, VIII, X, XXXII, XXXV, XXXVII, XLVI ; — J.-G. Schneider : *Versuch über Pindar's Leben und Schriften* (Strasbourg, 1774, in-8) ; — Heyne : *Préface* de son édition ; — Bœchh : *Préface* et *Commentaires* de son édition ; — Schneidewin : *Vita Pindari*, dans l'édition de Dissen ; — Mommsen : *Pindaros* (Kiel, 1845, in-8) ; — Villemain : *Essai sur le génie de Pindare* (Paris, 1857, in-8) ; — B. Jullien : *Thèses supplémentaires de métrique* (1861, in-8) ; O. Müller : *Histoire de la littérature de l'ancienne Grèce* ; — Bernhardy, Bode, Pierron, dans eurs *Histoires* de la même littérature.

PINDEMONTE (Ippolito) poëte italien, né à Vérone le 13 novembre 1753, mort dans cette ville le 18 novembre 1828. Il entra dans l'ordre de Malte, que sa santé le força d'abandonner. Il s'établit à la campagne, aux environs de Vérone, et ne quitta sa retraite que pour visiter la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Il est auteur de divers ouvrages poétiques, notamment d'une traduction en vers blancs de l'*Odyssée* dont les premiers chants parurent en 1809 et qui fut publiée dans son entier en 1822. Les Italiens la comparent volontiers à l'*Iliade* de Monti. L'invention et l'élévation qui manquent aux autres œuvres du poëte, se font moins désirer dans un travail de ce genre. Pindemonte a écrit des tragédies pompeuses et déclamatoires dont une mérite un souvenir, celle d'*Arminio* (1804), où il introduisit le chœur antique. Ses poésies champêtres (*Poesie campestri* 1875), qui ont eu de nombreuses éditions, rappellent sans trop d'infériorité les compositions mélancoliques de Gray.

On a aussi de Pindemonte des recueils contenant des pièces très-remarquées, tels que ses *Prose campestri* (1795), essais de philosophie contemplative, pleins de douceur et de charme, et ses *Sermoni* (1805), conversations, tour à tour nobles et familières, sur des sujets de morale ou de littérature, où l'auteur critique sans amertume les mœurs de son temps; un poëme sur les *Tombeaux* à l'occasion de la dédicace que lui avait faite Ugo Foscolo de ses *Sepolcri*; des *Épitres en vers* (Epistole in versi, 1819); enfin des Notices biographiques (*Elogi di litterati italiani*, 1825-26) sur Scipion Maffei, Léonard Targa, Spolverini, Torelli, Gaspare Gozzi, etc. Les *Elogi* ont été réimprimés à Florence 1858, in-18. — Son frère, Jean PINDEMONTE, né à Vérone en 1751, mort le 23 janvier 1812, député au Corps législatif italien, a aussi écrit des tragédies publiées sous le titre de *Componimenti teatrali* (Venise, 1804, 4 vol. in-8).

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Ital. illustri* ; — Mario Pieri : *Vita e scritti d'Ipp. Pindemonte*, à la suite des *Elogi di letterati ital.* ; — Am. Roux : *Hist. de la littér. ital. contemporaine* (1870, in-18), liv. I, ch. I.

PINELO (Antonio DE LEON Y), bibliographe espagnol, né au Pérou vers la fin du XVI^e siècle, mort vers 1675. Il recueillit avec ardeur, tant en Espagne qu'en Amérique, tous les documents relatifs à l'histoire des Indes, et prépara ou publia, entre autres ouvrages : *Recopilacion general de las leyes de las Indias* (Madrid, 1680, 4 vol. in-fol.), et *Epitome de la bibliotheca oriental y occidental, nautica y geographica* (Madrid, 1629, in-4; 1739, 3 vol. in-fol.), vaste et précieux répertoire bibliographique des imprimés et manuscrits comprenant les voyages, missions et relations étrangères.

Cf. N. Antonio : *Nova bibliotheca hispana*.

PINETON DE CHAMBRUN (Jacques), théologien protestant français, né à Orange, mort en 1689. Pasteur et professeur de théologie dans sa ville natale, à la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia en Suisse, d'où il passa en Hollande, puis à Londres. Il est l'auteur, entre autres écrits, d'un intéressant tableau des souffrances des protestants: *les Larmes de Pineton de Chambrun, qui contiennent les persécutions arrivées aux églises de la principauté d'Orange depuis* 1660 (La Haye, 1688, in-12), nouv. édit. (Paris, 1854, in-18).

Cf. Haag frères : *la France protestante* ; — A. Schæffer : *Notice*, en tête de l'édition de 1854.

PINHEIRO-FERREIRA (Sylvestre), publiciste portugais, né à Lisbonne le 31 décembre 1769, mort dans cette ville en 1847. Il passa par l'enseignement, la diplomatie et la politique et fut quelque temps ministre des affaires étrangères. Il vécut beaucoup à Paris, fut correspondant de l'Institut et écrivit en français ses meilleurs ouvrages : *Essai sur la psychologie* (Paris, 1826, in-8); *Cours de droit public* (Ibid., 1830-35, 3 vol. in-8); *Principe du droit constitutionnel, administratif et du droit des gens* (Ibid., 1834, 3 vol. in-12), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains* ; — Quérard : *la France littéraire*.

PINKERTON (John), fécond écrivain anglais né à Édimbourg en 1758, mort à Paris en 1826. Il s'établit à Londres en 1780, pour s'y donner entièrement à la littérature. Il débuta par des *Rimes* (1781), des *Odes dithyrambiques*, des *Contes en vers*. Il publia aussi deux volumes (1781-1783) d'*Anciens poëmes écossais*, qui sont une fraude dans le genre de celle de Chatterton, et, sous le nom supposé de Robert Heron, deux volumes d'une critique (Letters on Literature), d'aussi mauvaise qualité que sa poésie. Les ouvrages qu'il donna ensuite et dont une partie fut composée en France, valent mieux; ce sont au moins des compilations bien faites. Voici les titres des principaux : *Essai sur les médailles* (Essay on medals; 1784, 2 vol.); *Géographie moderne* (1802, 2 vol. in-4 ; 1807, 3 vol. in-4); *Collection générale des voyages* (Londres, 1809-1815, 16 vol. in-4); *Souvenirs de Paris pendant les années* 1802-1805 (Recollections of Paris, 2 vol.); *Pétrologie ou traité sur les roches* (Petrology, 1811, 2 vol. in-8). Pinkerton avait connu Walpole, dont il donna, sous le titre de *Walpoliana*, un recueil de lettres, causeries et bons mots. Sa *Correspondance*, imprimée en 1830 (2 vol. in-8), offre peu d'intérêt.

Cf. Pinkerton : *Literary correspondence* ; — Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

PINTO (Fernan-Mendez), célèbre voyageur portugais, né à Montemoro-Velho (province de Beira)

vers 1509, mort le 8 juillet 1583. Après avoir visité l'Ethiopie, l'Arabie, les Indes, la Tartarie, la Chine, le Japon, etc., il écrivit de ses voyages une relation en général exacte, très-intéressante, et qui le fait regarder comme un des meilleurs prosateurs de son pays; elle parut sous le titre de *Peregrinção* (Lisbonne, 1614, petit in-fol.), et a été traduite en français par Bern. Figuier, sous le titre de *Voyages adventureux de F. Mendez-Pinto* (Paris, 1628, 1645, in-4), ainsi que dans les diverses langues de l'Europe.

Cf. Barbosa Machado : *Bibliotheca lusitana ;* — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

PINTO (Frey Hector), moraliste portugais du XVI^e siècle. Son principal ouvrage : *Usage de la vie chrétienne*, considéré comme classique par ses compatriotes, consiste en dialogues traitant de la vraie philosophie, de la religion, de la justice, de la vie solitaire, des souvenirs de la mort, etc.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'hist. litt. de Portugal.*

PINTO (Isaac), israélite portugais, né en 1715, mort à La Haye le 14 août 1787. Il résida à Bordeaux, puis en Hollande. Il écrivit en français et est connu pour avoir pris contre Voltaire la défense de ses coreligionnaires dans son *Apologie pour la nation juive* (Amsterdam, 1762, in-12), reproduite en tête des Lettres de Guenée On a en outre de lui : *Essai sur le luxe* (Ibid., 1762, in-12); *Précis des arguments contre les matérialistes* (La Haye, 1774, in-8), etc. Les *Œuvres* ont été réunies (Amsterdam, vers 1775), et traduites en allemand (Leipzig, 1777, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PINTO, OU LA JOURNÉE D'UNE CONSPIRATION, pièce de Népomucène Lemercier (voy. ce nom).

PIOZZI (Esther LYNCH, mistress THRALE, puis), femme auteur anglaise, née à Bodville dans le comté de Caernarvon en 1739, morte à Clifton en 1821. Elle épousa en 1764 Heury Thrale, riche brasseur qui fut l'ami de l'illustre Johnson, et lui offrit pendant des années une libérale hospitalité. Spirituelle, aimable quoique capricieuse, elle s'associa à cette amitié; mais après la mort de Thrale elle épousa un musicien italien nommé Piozzi, et Johnson ne lui pardonna jamais ce mariage. Mrss Piozzi n'en a pas moins composé sur son vieil ami un agréable volume d'*Anecdotes* (Anecdotes of Samuel Johnson during the last twenty years of his life, Londres, 1786, in-8) : c'est son meilleur ouvrage. On trouve encore des observations fines et des réflexions piquantes dans son *Voyage en France, Italie, Allemagne* (1789), et ses *Synonymes anglais* (1794), etc. Ses *Mélanges de Florence* (1786) sont connus pour avoir donné lieu aux mordantes satires de Gifford contre l'école *della Crusca*. Son petit poëme moral des *Trois avertissements* est si supérieur à ses autres poésies, que l'on suppose que Johnson y a mis la main. Son *Autobiographie* a été publiée par A. Hayward.

Cf. Macaulay, dans sa *Biographie de Johnson ;* — *Revue des Deux-Mondes*, mars 1861.

PIPE CASSÉE (LA), poëme de Vadé (voy. ce nom).

PIRON (Aimé), poëte français, né à Dijon le 1^er octobre 1640, mort le 9 décembre 1727. Il exerça dans sa ville natale la profession d'apothicaire, acquit de la considération, devint échevin et fut admis en cette qualité dans la société des princes de Condé lorsqu'ils séjournaient en Bourgogne. Père du poëte Alexis Piron, il fut poëte lui-même; il composa des poésies légères en français mais surtout un grand nombre de poëmes et chansons en patois bourguignon, sous le titre de *Noëls*, et fut, dans ce genre, le précurseur et le modèle de son compatriote La Monnoye. On trouve dans ses vers le sentiment de la vie populaire provinciale, avec beaucoup de naïveté et de franchise et l'écho de l'humeur joviale et toute bourguignonne de l'auteur avant que les années ne le rendissent dévot. Les *Œuvres* d'Aimé Piron sont ordinairement réunies à celles de son fils. M. Mignard a publié en 1858 les *Noëls d'Aimé Piron en partie inédits, etc., avec glossaire et musique* (Dijon, in-18).

Cf. Aug. de Mastaing : *les Piron*, etc., et les *Notices* des éditions des *Œuvres* d'Alexis Piron.

PIRON (Alexis), poëte français, fils du précédent, né à Dijon le 9 juillet 1689, mort à Paris le 21 janvier 1773. Après avoir reçu dans sa famille une éducation où la bizarrerie du caractère de son père se faisait sentir, il hésita longtemps sur le choix d'une profession. Ses goûts poétiques et son amour du plaisir l'éloignaient également de l'état ecclésiastique et de l'officine paternelle, et il essaya vainement du barreau dans sa ville natale, après avoir étudié le droit à Dijon. Il avait composé dès l'âge de vingt ans, dans une heure d'effervescence, une ode fameuse par l'immoralité et qui annonçait beaucoup de talent. C'était une débauche d'esprit et de table dont l'influence s'étend sur toute sa vie, et dont il rappelle peut-être trop souvent le souvenir, malgré la repentance qu'il en témoigne, pour qu'on ne soupçonne pas un peu sa vanité ou son intérêt d'y avoir trouvé leur compte Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans une société plus amoureuse de l'esprit que soucieuse de pudeur, le succès d'une gravelure littéraire était loin d'être un titre d'exclusion, et lorsque Piron se vit plus tard interdire l'Académie par ordre du roi Louis XV, Fontenelle exprimait la pensée de tout le monde en disant : « Si Piron a fait la fameuse ode, il faut bien le gronder, mais l'admettre; s'il ne l'a pas faite, fermons-lui la porte. » Les poursuites dont le jeune poëte faillit être l'objet à Dijon pour la publicité donnée par quelques amis à son ode scandaleuse, caractérisent bien elles-mêmes l'époque. Le président Bouhier les arrêta en engageant Piron à désavouer la pièce devant le procureur général, et il ajoutait : « Si le ministère public insiste, je vous autorise à déclarer que j'en suis l'auteur; l'affaire en demeurera là. » Piron resta en Bourgogne jusqu'à l'âge de trente ans, exerçant contre les habitants de Dijon et contre ceux de Beaune sa verve caustique. A la suite d'une querelle avec les chevaliers de l'arquebuse de cette dernière ville, il mit en épigrammes de toutes sortes le sobriquet des « ânes de Beaune ». Abattant les chardons dans la campagne, il disait : « En guerre avec les Beaunois, je leur coupe les vivres. » Aux menaces de vengeance, il répondait solennellement :

> Allez, je ne crains point leur impuissant courroux,
> Et quand je serais seul, je les bâterais tous.

C'est ainsi qu'il justifiait d'avance la définition que Grimm devait plus tard donner de lui : « Une machine à saillies, à épigrammes, à traits. » Et Grimm ajoute : « Il ne lui était pas plus possible de ne pas dire de bons mots, de ne pas dire des épigrammes par douzaine, que de ne pas éternuer. » Cette facilité épigrammatique est restée un des éléments de sa célébrité

Piron vint à Paris en 1719 et y trouva difficilement des ressources. Il entra, pour faire à bas prix le métier de copiste, chez le chevalier de Belle-Isle, qui ne lui payait même pas son mince salaire. Introduit chez la marquise de Mimeure, il y rencontra Voltaire, avec lequel il se brouilla aussitôt. Il se lia avec la lectrice de la marquise, M^elle Quenaudon, dite de Bar, que plus tard il épousa. Sa fortune littéraire commença avec sa collaboration à des pièces d'opéra comique, restreintes par l'intolérance bizarre de la législation sur les spectacles à un seul rôle, à un monologue. Son début, *Arlequin*

Deucalion, monologue en trois actes, eut un succès énorme d'esprit et de gaieté. Piron fit dès lors pour le théâtre de la Foire, souvent en collaboration avec Lesage, un grand nombre de pièces du même genre, et des parodies de tragédies ou de grands opéras. Grâce à l'appui de son compatriote Crébillon, suivant quelques-uns, ou, suivant Piron lui-même, grâce à celui de M^{elle} Quinault, il put faire jouer à la Comédie-Française, en 1768, une comédie en cinq actes et en vers, *les Fils ingrats*, qui, mal accueillie le premier jour, continua d'être représentée avec un certain succès sous un autre titre, celui de *l'École des Pères*. Piron se tourna alors vers la tragédie, avec la pensée d'éclipser Voltaire, à l'égard duquel il se montrait animé d'une puérile rivalité. Il donna successivement : *Callisthène* (1730), *Gustave Wasa* (1733), et *Fernand Cortez* (1744), pièces médiocres, malgré les efforts ambitieux de l'auteur qui refusait de corriger ses œuvres au goût du public à l'exemple de Voltaire, et disait : « Voltaire travaille en marqueterie, moi je jette en bronze. » Piron n'a fait au théâtre qu'une œuvre durable, *la Métromanie*, comédie en cinq actes et en vers (1738). Cette pièce, saluée à l'origine comme un chef-d'œuvre et dont Grimm disait qu'elle vivrait aussi longtemps qu'il y aura un théâtre et du goût en France, est restée au répertoire de la Comédie-Française comme l'une des meilleures comédies en vers du second ordre. Piron a su relever la peinture d'un travers littéraire qui offrait de lui-même peu d'intérêt dramatique, par la sympathie pour le principal personnage. Son poëte Damis n'est pas seulement un monomane inoffensif, dont on peut rire, c'est une âme sincèrement éprise de l'amour de l'art, et il se montre, dans ses perpétuels mécomptes, supérieur à ceux qui représentent autour de lui le prosaïque bon sens. Une versification facile, vive, brillante parfois, relève autant que possible, à la lecture et à la scène, une œuvre à laquelle il manque, pour justifier la qualification trop généreuse d'œuvre de génie, un caractère plus général et plus humain.

Le reste de la vie de Piron n'est guère signalé que par des querelles littéraires au milieu desquelles il va semant les épigrammes, dont quelques-unes sont restées célèbres. L'Académie française fut le point de mire d'un grand nombre. Elle ne lui en garda pas rancune et l'élut au nombre de ses membres, en 1753, en remplacement de Languet, archevêque de Sens. Le roi, à cause de la fameuse ode, ne ratifia pas l'élection, mais il accorda au poëte une pension sur sa cassette. De là de nouvelles épigrammes de Piron contre l'Académie. Celle en forme d'épitaphe est dans toutes les mémoires, ainsi que son mot sur les « Quarante qui ont de l'esprit comme quatre ».

Avec ses épigrammes et un grand nombre de poésies légères, Piron fit, lui aussi, des poésies sacrées et traduisit en vers les *Sept psaumes de la pénitence;* il composa un poëme héroïque, *la Louisiade*, un poëme allégorique, *le Temple*, une foule de pièces réunies plusieurs fois sous le titre de *Poésies diverses*, etc., enfin la matière de nombreux volumes, dans lesquels se trouvent perdues les fantaisies gracieuses qui méritent de faire vivre son nom. Ce nom, suivant Villemain, sera un de ceux qui subsisteront le plus longtemps de ce siècle où tant d'hommes furent célèbres. Cependant ce poëte de l'école sensualiste et sensuelle, libertine et épicurienne, s'était fait une épitaphe ou le fameux « pas même académicien » ne suffit pas à son néant.

> Ami passant qui désires connaître
> Ce que je fus : je ne voulus rien être ;
> Je vécus nul et certes je fis bien ;
> Car, après tout, bien fou qui se propose,
> De rien venant et retournant à rien,
> D'être ici-bas, en passant, quelque chose.

Après avoir épousé, en 1741, après vingt ans de relations, M^{elle} de Bar, femme d'une instruction, d'un esprit et d'un goût littéraire remarquables, il eut la douleur de la voir devenir folle et la soigna avec un dévouement exemplaire, malgré le caractère de fureur que prit sa démence.

A part les éditions séparées des ouvrages particuliers de Piron, de ses *Poésies diverses*, de ses *Œuvres badines*, de ses *Chansons*, de son *Théâtre*, etc., il a été fait des collections plus ou moins volumineuses de ses *Œuvres*. La principale a été donnée par Rigoley de Juvigny (1776, 7 vol. in-8; 1800, 9 vol. in-12); elle a été complétée par la publication de M. Honoré Bonhomme : *Œuvres inédites de Piron* (1859, in-8 et in-12) : cette publication contient des *Lettres de M^{elle} de Bar*.

Cf. Rigoley de Juvigny et Honoré Bonhomme : *Notices*, dans leurs éditions ; — Aug. de Mastaing : *les Piron, ou Vie anecdotique d'Alexis Piron, de son père*, etc. (1844, in-8) ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII^{e} siècle*, XII^{e} leçon ; — Hippolyte Babou, dans les *Poëtes français* d'Eug. Crépet ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*.

PIRRO (Roch), en latin *Pirrus*, historien italien, né à Neto en Sicile, en 1577, mort à Palerme le 8 septembre 1651. Docteur en théologie et en droit, chanoine de Palerme, trésorier de la chapelle royale, il fut historiographe pour la Sicile du roi d'Espagne Philippe IV. On a de lui : *Historia del glorioso Corado piacentino* (Palerme, 1595, in-8) ; *Chronologia regum penes quos Siciliæ fuit imperium* (Ibid., 1630, in-folio), travail important qui remonte à l'expulsion des Sarrasins, et qui, refondu plusieurs fois par l'auteur, parut définitivement sous ce titre : *Sicilia sacra disquisitionibus et notitiis illustrata* (Palerme, 1644-47, 3 vol. in-fol. ; nouv. édit., 1733, 2 vol. in-fol.), etc.

Cf. Mongitore : *Bibliotheca sicula*, t. II.

PISAN (Chrestienne, dite *Christine* DE), célèbre femme auteur française, historien et poëte, née à Venise vers 1363, morte vers 1431. Elle fut amenée en France, à l'âge de cinq ans, par son père, Thomas de Pisan, appelé auprès de Charles V en qualité d'astrologue. Elle fut élevée à la cour de France et elle avait quinze ans lorsqu'elle épousa un gentilhomme picard, Etienne du Castel, dont elle eut trois enfants. Devenue veuve à vingt-cinq ans, elle chercha dans l'étude et la composition littéraire un emploi de sa vie et des ressources. Malgré sa réputation et ses succès et les offres brillantes qu'ils lui valurent, elle mena toujours une existence assez précaire. Elle refusa de suivre Henri de Lancastre en Angleterre, Galeas Visconti à Milan. Elle fut, de la part de Charles VI et de plusieurs princes, l'objet de quelques largesses que rendaient insuffisantes des charges de famille et les malheurs du temps.

Les ouvrages de Christine de Pisan sont extrêmement nombreux, mais la plupart sont restés manuscrits. L'auteur déclare elle-même, dans *la Vision*, avoir composé, de 1399 à 1405, c'est-à-dire en six ans, « quinze ouvrages principaux, sans compter les autres particuliers, petits dictiez, lesquels, tout ensemble, contiennent soixante-dix cahiers de grant volume. » Ils sont tour à tour en prose et en vers, et font également époque dans l'une et dans l'autre forme de la langue. Christine de Pisan se place entre Froissart et Commines par ses écrits historiques et moraux, où l'on trouve un mélange constant des faits et des réflexions, dans un style toujours noble et élevé. Les principaux sont : *le Livre des faits et bonnes mœurs de Charles V*, publié dans le recueil de *Dissertations* de l'abbé Lebœuf et dans les collections de Petitot et de Michaud ; *la Vision de Christine*, traité de philosophie morale, en trois parties, d'un caractère

tout intime; *le Trésor de la cité des dames* ou *Livre des trois vertus*, pour l'enseignement des princesses (Paris, 1497 et 1503), ouvrage très-curieux par les détails sur les mœurs du temps; *le Livre des faits d'armes et de chevalerie*, dont une traduction en anglais, imprimée par Caxton (1489, in-fol.), est devenue une curiosité bibliographique du plus haut prix; *le Corps de Politie*, adressé aux princes, aux nobles et au tiers état et traitant des vertus et des mœurs qui conviennent à chaque ordre; *le Livre de la Paix*, témoignant des mêmes préoccupations; *Épîtres sur le Roman de la Rose*, contenant une critique sévère de l'œuvre de Jean de Meung.

Les poésies de Christine de Pisan se composent de quelques grands ouvrages oubliés et de nombreuses petites pièces de vers que leur grâce et leur élégance font encore lire. Ces dernières sont des dits (*les Dits moraux*, *le Dit de la Pastoure*, etc.), des lais, des rondeaux, des ballades. Celles-ci sont à la fois remarquables par le sentiment personnel et le progrès de la langue. Voici le début et l'envoi de l'une d'elles :

> Tant avez fait par votre grant doulçour,
> Très doulz amy, que vous m'avez conquise;
> Plus n'y convient complainte, ne clamour;
> Jà n'y aura par moy defense mise.
> Amours le veult par sa doulce maistrise,
> Et moy aussi le vueil; car, se m'ait dieux,
> Au fort c'estoit foleur, quand je m'avise
> De refuser amy si gracieux.
>
> ENVOY.
>
> Mon doulz amy, que j'aim sur tous et prise,
> J'oy tant de bien de vous dire, en tous lieux,
> Que par raison devroye estre reprise
> De refuser amy si gracieux.

Les autres poëmes de Christine sont : *les Cent histoires de Troye* ou « L'épistre de Othea, déesse de prudence, à lesperit chevalereux Hector » ; *le Chemin de long estude*, traduit en prose par Chaperon (Paris, 1549, in-16); *le Livre de mutation de fortune; le Poëme de la Pucelle* (1419), publié par Ach. Jubinal, et inséré par J. Quicherat dans *le Procès de Jeanne d'Arc* (1841-49, 5 vol. in-8). Gabr. Naudé, qui a beaucoup contribué à rendre à Christine de Pisan son rang littéraire, se proposait de donner une édition de ses œuvres.

Cf. J. Boivin : *Vie de Christine de Pisan*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions ; — Gabr. Naudé : *Œuvres ;* — Gauthier : *Notice sur Chr. de Pisan*, dans les *Actes* de l'Acad. de Bordeaux (1845) ; — R. Thomassy : *Essai sur les écrits politiques de Chr. de Pisan ;* — J. Quicherat : ouvrage cité.

PISANDRE, Πείσανδρος, poëte grec, qui vécut, selon les uns, avant Hésiode, selon d'autres au VIIe siècle avant J.-C. Auteur d'un poëme sur les exploits d'Hercule, intitulé Ἡράκλεια, il est le premier qui ait armé ce héros d'une massue et qui l'ait revêtu de la peau d'un lion.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

PISCATORIE, nom donné, dans la littérature italienne, à des églogues marines où figurent des pêcheurs ou des marins et qui ont pour scène les rivages de la mer. Ce genre a été cultivé avec succès par le Napolitain Rota et le Sicilien Meli (voy. ces noms).

PISON (*Lucius Calpurnius Piso Frugi*), orateur et historien romain du IIe siècle avant J.-C. Tribun en 149, consul en 133, puis censeur, il se montra toujours attaché au parti aristocratique, combattit les Gracques, et dut à son intégrité le surnom de *Frugi*. Ses discours étaient perdus dès le temps de Cicéron. Ses annales, qui remontaient à la fondation de Rome, ont été souvent citées par les écrivains postérieurs. D'après Cicéron, elles étaient sèchement écrites. Niebuhr croit que Pison tenta le premier d'interpréter les mythes et les légendes de l'ancienne histoire romaine.

Plusieurs personnages de même nom appartiennent plus ou moins à l'histoire littéraire, entre autres : Caius Calpurnius PISON, consul en 6 avant J.-C., qui administra la Gaule Narbonnaise et fut poursuivi pour ses exactions. Cicéron, dans le *Brutus*, fait un grand éloge de son talent oratoire ; — Marcus Pupius PISON, proconsul d'Espagne puis consul en 61 avant J.-C., l'un des premiers orateurs romains qui se soient formés par l'étude de la littérature grecque. Cicéron l'eut quelque temps pour maître ; — Lucius Calpurnius PISON consul en l'an 15 avant J.-C., fils de L.-C. Pison contre lequel Cicéron prononça son célèbre *In Pisonem*. Il s'occupait de poésie, et est connu parce qu'Horace lui adressa, ainsi qu'à ses deux fils l'épître désignée sous le nom d'*Art poétique*.

Cf. Niebuhr : *Histoire de Rome*, t. I et II ; — Krause *Vitæ et fragmenta historicorum romanorum ;* — Liebaldt : *De L. Pisone Annalium scriptore* (Naumbourg 1836) ; — Smith : *Dict. of greek and rom. biography*.

PISSOT (Noël-Laurent), littérateur français, né vers 1770 à Paris, mort le 15 mars 1815. Il exerça la profession de libraire, et publia, outre des romans médiocres, deux ouvrages assez curieux : *Histoire de plusieurs aventuriers fameux depuis la haute antiquité jusques et compris Bonaparte* (Paris, 1814, 3 vol. in-12); *les Véritables prophéties de Nostradamus, avec les aventures de la Révolution* (Ibid., 1816, 2 vol. in-12.)

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

PISTORIUS (Jean), historien et controversiste allemand, né à Nidda (Hesse) en 1544, mort à Fribourg vers 1607. Il exerça la médecine, fut un zélé propagateur de la Réforme, puis son ardent adversaire et un partisan fanatique du mysticisme cabalistique. On lui doit deux utiles recueils : *Rerum polonicarum scriptores* (Bâle, 1582, 3 vol. in-fol.), et *Rerum germanicarum scriptores* (Ibid, 1582-1607, 3 vol, in-fol.), réédité par Struve (Ratisbonne, 1726, 3 vol. in-fol.). Citons en outre : *Artis cabalisticæ scriptores* (Bâle, 1587, t. I).

PITHOU (Pierre), jurisconsulte et érudit français, né le 1er novembre 1539 à Troyes, mort le 1er novembre 1596. Fils d'un avocat distingué, il fit ses premières études dans la maison paternelle et les acheva au collége de Boncourt à Paris, où il eut pour maître Adrien Turnèbe. Il apprit le droit sous Cujas, à Bourges et à Valence, se lia d'une étroite amitié avec son condisciple Loisel et fut reçu avocat à vingt et un ans. Après avoir plaidé quelques causes, il préféra, par timidité naturelle, le rôle d'avocat consultant et mérita le surnom de « sage arbitre ». Obligé, pour ses opinions calvinistes, de s'expatrier lors des seconds troubles religieux, il se réfugia dans la principauté de Bouillon, dont il fut chargé de rédiger les lois, puis à Bâle, où il se livra à des travaux d'érudition. De retour en France, il échappa au massacre de la Saint-Barthélemy, et se convertit à la religion catholique en 1573. Nommé bailli de Tonnerre, puis procureur général près la chambre de justice établie temporairement en Guienne, il se vit obligé de parler en public et mit dans ses discours une solidité, une concision singulières pour l'époque. Trois années plus tard, il revint à Paris et rentra dans son cabinet de consultations. Au temps de la Ligue, il fut fidèle à Henri IV, et de concert avec ses amis, Rapin, Passerat, Gillot, Florent Chrétien, lança la *Satire Ménippée* (voy. ce mot). Il rendit un autre service au roi, par un *Mémoire aux évêques*, dans lequel il leur démontrait qu'ils pouvaient le relever de l'excommunication par leur seule autorité, et sans avoir recours au pape. Henri IV étant entré dans Paris, le nomma procureur général du Parlement qu'il y installa provisoirement. Pithou garda cette charge le temps rigoureusement nécessaire et revint à ses travaux et à la retraite.

Il a laissé : *Libertés de l'Église gallicane* (Paris, 1594, in-12), traité capital sur la matière, d'après lequel se fit la déclaration du clergé en 1682 : il a été réédité par Clavier (1817, in-8), et par Dupin aîné, avec introduction et notes (1824, 1825); *Raisons par lesquelles les évêques de France ont pu donner l'absolution à Henri de Bourbon* (1593, in-8); *Opera sacra, juridica, historica, miscellanea collecta* (Paris, 1609, in-4); *Commentaires sur les coutumes de Troyes* (Paris, 1628, in-4); *Observationes ad Codicem et Novellas Justiniani* (Paris, 1689, in-fol.), ouvrage auquel est joint un parallèle des lois de Moïse et des lois romaines. Pithou a publié en outre : *Mémoires des comtes de Champagne* (Paris, 1572, in-4); un Recueil de chroniqueurs français du moyen âge (Francfort, 1594, in-8). Il a édité les *Déclamations* de Quintilien, le *Satyricon* de Pétrone, le *Pervigilium Veneris*, les *Fables* de Phèdre, la *Vie de Frédéric Barberousse* par Othon de Freisingen, l'*Historia miscellanea* de Paul Warnefrid, etc., des textes de lois, comme le *Corpus juris canonici* et *Leges Visigothorum*, etc. On lui doit en outre un grand nombre de recherches et de notes qui ont été mises à profit par le P. Sirmond dans sa collection de Conciles, par A. de Thou dans son *Histoire*, et par d'autres érudits. Dans la *Satire Ménippée*, on lui attribue principalement la harangue du lieutenant civil Daubray, orateur du tiers état, sur les malheurs de la patrie.

Son frère, François PITHOU, né le 7 septembre 1543 à Troyes, mort le 25 janvier 1621, avocat au parlement de Paris, procureur général près la chambre établie contre la maltôte, a collaboré à quelques-uns des ouvrages ci-dessus, et publié lui-même : *Traité de la grandeur des droits, prééminences et prérogatives des rois et du royaume de France* (Troyes, 1587, in-fol.); *Glossarium obscurorum verborum quæ in lege salica habentur* (Paris, 1702, in-fol.). Il a édité une collection des *Rhéteurs latins* (Paris, 1599, in-4). — Deux autres frères jumeaux, nés en 1524, Nicolas et Jean, ont publié ensemble : *Institution du mariage chrétien* (Lyon, 1565, in-8). Jean a donné seul : *Traité de la police et du gouvernement des républiques* (Lyon, s. d., in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. V ; — Grosley : *Vie de Pierre Pithou, avec quelques mémoires sur ses frères* (Paris, 1756, 2 vol. in-12) ; — Dupin aîné : *Introduction* à son édition des *Libertés gallicanes* ; — Haag frères : *la France protestante*.

PITISCUS (Samuel), philologue hollandais, né à Zutphen le 30 mars 1636, mort le 1er février 1727. Élève de Gronovius et de Pasor, il devint recteur du gymnase d'Utrecht. On lui doit : *Lexicon latino-belgicum* (Amsterdam, 1704, in-4); *Lexicon antiquitatum romanarum* (Leeuwarden, 1713, 2 vol. in-fol. plus. édit.), recueil précieux de textes originaux; des éditions annotées de *Quinte-Curce*, *Suétone*, *Aurelius Victor*, etc.

Cf. Burmann : *Trajectum eruditum*.

PITRE, personnage de comédie. C'est un des types les plus bas du valet bouffon. Il remplit le rôle d'aide ou de serviteur des escamoteurs et des saltimbanques. Il est à la fois niais et grossier et volontiers obscène. C'est la doublure indigène du paillasse, emprunté à l'Italie. Son nom, dont on a été chercher l'explication bien loin, vient peut-être de la forme latine de Pierre (*Petrus*). Sur les tréteaux devant lesquels il arrête la populace, il remplit l'emploi des Gille et des Jocrisse, en se faisant bafouer pour sa sottise. — Un simple détail de costume a fait distinguer entre les pitres les queues-rouges qui remplissent les rôles de bas comique dans les mêmes conditions de trivialité.

PITRE-CHEVALIER (Pierre-Michel-François CHEVALIER, dit), littérateur français, né à Paimbœuf en 1812, mort le 15 juin 1863. Directeur, depuis 1840, du *Musée des familles*, l'une des feuilles de ce genre les mieux accueillies, il est auteur de poésies (1835), d'*Études sur la Bretagne* (1839-42, 6 vol.), de quelques pièces de théâtre, etc. Il a collaboré à de nombreuses publications collectives ou périodiques. [*Dict. des Contemp.* les trois prem. édit.]

PITT (William), lord Chatham, célèbre homme d'État et orateur anglais, né à Boconnoc (Cornouailles) le 15 novembre 1708, mort au château de Hayes (Kent) le 11 mai 1778. Son éloquence, qui fut sa force politique, est restée son titre littéraire. Outre ses *Discours*, il a été publié un recueil de *Lettres* à son neveu, lord Camelford (1804), puis sa *Correspondance* (Londres, 1838-40, 4 vol. in-8). — Son second fils, William PITT, né à Hayes le 28 mai 1759, mort à Putney-Heath (Surrey) le 23 janvier 1806, hérita de son génie politique et de son éloquence. Ses *Discours* ont été traduits en français et publiés avec ceux de Fox par Jussieu de Janvry (Paris, 1819-20, 12 vol. in-8). Il en a été donné un *Choix* (Select parliamentary speeches; Paris, 1829 in-32).

Cf. Fr. Thackeray : *History of W. Pitt, earl of Chatham* (Londres, 1824, 2 vol. in-8) ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, t. IV ; — L. de Vielcastel : *Essai historique sur les deux Pitt* (Paris, 1846, 2 vol. in-8) ; — Lord Mahon : *History of England*, et *Life of W. Pitt* (Londres, 1862, t. I et II) ; — Macaulay : *Notice*, dans l'*Encyclopædia britannica*.

PITTACUS, Πιττακὸς, un des sept sages de la Grèce, né à Mitylène vers 650 avant J.-C., mort en 569. Il délivra ses concitoyens de la tyrannie, les gouverna sagement et acheva sa vie dans la retraite. Les maximes morales qu'on lui attribue sont confondues avec celles des sept sages. Il était célèbre comme poëte élégiaque et avait composé des discours en vers sur ses propres lois. Il reste de lui à peine quelques vers.

Cf. Bergk : *Poetæ lyrici græci*.

PITTORESQUE (STYLE). — Voyez FIGURES; — L'HISTOIRE PITTORESQUE. — Voyez HISTOIRE.

PITTORI (Ludovico BICI), en latin *Pictorius*, poëte latin moderne, né à Ferrare en 1454, mort dans cette ville en 1520. Théologien et philosophe, il se distingua par la facile fécondité de ses poésies latines. On cite *Candida*, poëme (Modène, 1491, in-4)); *Tumultuariorum carminum libri VII* (Ibid., 1492, in-4) ; *Christianorum opusculorum libri III* (Ibid., 1496 ou 1498, in-4); trois recueils d'*Épigrammes chrétiennes et morales* (Milan, 1513, in-4; Ferrare, 1514, in-4; Modène, 1516, in-4), etc.

Cf. D. Clément : *Bibliothèque curieuse* ; — Freytag : *Amœnitates litterariæ*.

PIXÉRÉCOURT (René-Charles GUILBERT DE), auteur dramatique français, né le 22 janvier 1773 à Nancy, mort en 1844. Il émigra avec son père et entra à l'armée de Condé; mais après une seule campagne il vint secrètement à Paris, et présenta sous un nom supposé, dans divers théâtres, des pièces qui ne furent pas acceptées. La première œuvre qu'il put faire jouer est *la Forêt de Sicile*, drame lyrique en deux actes (1798). La seconde fut *Victor ou l'Enfant de la forêt*, mélodrame en trois actes (1798), qui obtint un immense succès et fut repris pendant plus de trente ans. Dès lors il ne cessa de travailler pour le théâtre et donna plus de cent ouvrages. En 1827 il prit la direction de l'Opéra-Comique, qu'il quitta l'année suivante, et en 1832 la direction de la Gaîté; il la conserva jusqu'en 1835, époque où l'incendie de ce théâtre lui fit perdre une grande partie de sa fortune. Pixérécourt a écrit des pièces dans divers genres; mais il réussit surtout dans le mélodrame. Il n'y montra pas une grande facilité d'invention; ses moyens et ses personnages, dans les nombreux sujets qu'il a traités, sont presque toujours les mêmes; ce sont ceux du mélodrame. Mais l'habileté à conduire l'intrigue,

les surprises de la mise en scène, les coups de théâtre, les situations violentes entraînaient un public passionné pour ces sortes d'émotions. Son style, volontiers emphatique, s'ajoutait aux procédés du genre pour charmer les spectateurs, qui l'appelaient le « Corneille des boulevards ».

Les mélodrames de Pixérécourt ne sont généralement qu'en trois actes et n'ont pas le nombre indéfini de tableaux en usage depuis. Nous citerons parmi ceux qui eurent le plus de succès : *Cœlina ou l'Enfant du mystère* (1801); *les Mines de Pologne* (1803); *les Maures d'Espagne* (1804); *le Solitaire de la Roche noire* (1806); *les Ruines de Babylone* (1810); *le Petit Carillonneur ou la Tour ténébreuse* (1812); *le Chien de Montargis* (1814); *Christophe Colomb* (1815); *le Suicide ou le Vieux Sergent* (1816); *la Chapelle des bois ou le Témoin invisible* (1818); *Bouton de Rose ou le Pêcheur de Bassora* (1819); *le Mont-Sauvage* (1821); *Valentine ou la Séduction* (1821); *Ali-Baba ou les Quarante Voleurs* (1822); *la Tête de mort ou les Ruines de Pompéi* (1827); *la Peste de Marseille* (1828); *Polder ou le Bourreau d'Amsterdam*, avec Ducange (1828); *le Jésuite*, avec Ducange (1830); *l'Allée des veuves ou la Justice en 1773* (1833); *Latude ou trente-cinq ans de captivité*, en cinq actes, avec Anicet Bourgeois (1834); etc. Pixérécourt a traduit de Kotzebue *les Souvenirs de Paris* (Paris, 1805, 2 vol. in-12) et *les Souvenirs d'un voyage en Livonie, à Rome et à Naples* (Paris, 1806, 4 vol. in-12). Il a écrit : *Guerre aux mélodrames !* (Paris, 1818, in-8); *Esquisses et Fragments de voyages en France, à Bade, en Suisse et à Chamouny* (Paris, 1843, in-8). Il a publié son *Théâtre choisi* (Nancy, 1841-1842, 4 vol. in-8). Epris du goût des livres, il a fondé la Société des Bibliophiles français.

Cf. Charles Nodier : *Introduction au Théâtre choisi* ; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

PIZZI (l'abbé Gioacchino), poëte et littérateur italien, né en 1716 à Rome, où il mourut le 18 septembre 1790. Des poésies de jeunesse, élégantes et correctes, le firent recevoir membre de l'Académie des Arcades, dont il devint, en 1759, gardien-général, *custode*. Le couronnement au Capitole de quelques femmes qui ne devaient pas toute leur célébrité à leur talent, lui valut force épigrammes; celui de Corrilla Olympia (Madeleine Morelli) devint pour lui, selon sa propre expression, une couronne d'épines. Il publia les *Actes du couronnement solennel de Corilla Olympia* et y inséra pour son compte le *Triomphe de la Poésie* (Parme, 1782). On cite en outre : *Discours sur la poésie tragique et comique* (Rome, 1772), *Dissertation sur un camée antique* (1774), et surtout *Vision de l'Eden*, poëme en quatre chants, (Rome 1778).

PLACE-ROYALE (LA), comédie de P. Corneille (voy. ce nom).

PLACENTIUS. — Voyez LE PLAISANT.

PLAGIAT, sorte de vol littéraire dont le nom rappelle les actes que les anciens Romains punissaient du fouet (*ad plagas*). Il consiste à s'approprier non la pensée d'autrui, mais la forme qu'elle a prise dans une œuvre littéraire ou artistique. En se refermant dans le domaine des lettres, il faut séparer du plagiat l'emprunt, l'imitation, la similitude d'idées, la réminiscence, tout ce qui enfin peut se produire de pareil ou d'identique dans les écrits de deux auteurs, soit par une rencontre fortuite et à l'insu de celui qui vient le second, soit d'une manière avouée et sans aucune intention de fraude. On n'a jamais considéré comme des plagiats l'ample moisson faite par Racine au milieu des richesses du théâtre grec. Une même tolérance s'étend aux emprunts faits aux littératures étrangères modernes. Que chez nous un auteur dramatique, par exemple, puise dans les théâtres d'outre-Rhin ou d'outre-Manche, il est considéré comme faisant une conquête avantageuse et, bien loin de lui faire un crime de son entreprise, on lui sait gré de raviver les moyens dramatiques. Corneille faisant son profit de certaines œuvres de Guilhem de Castro, de Calderon ou de Ruiz de Alarcon, Molière prenant à Plaute quelques scènes de l'*Avare*, à Tirso de Molina l'idée de *Don Juan*, aux Italiens les canevas de quelques farces, etc., n'ont jamais été traités de plagiaires. Néanmoins des critiques scrupuleux voudraient qu'on s'abstînt d'emprunter à ses contemporains, et pensent qu'une frontière et une langue différentes ne suffisent pas à couvrir la loyauté de celui qui s'enrichit de quelques belles scènes ou même du sujet d'une pièce anglaise ou allemande. « Prendre des anciens, dit La Mothe le Vayer et faire son profit de ce qu'ils ont écrit, c'est comme pirater au delà de la ligne ; mais voler ceux de son siècle, en s'appropriant leurs pensées et leurs productions, c'est tirer la laine au coin des rues, c'est ôter les manteaux sur le Pont-Neuf. » C'était aussi l'avis de Scudéry, qui, plus honnête que riche, disait : « Ce qui est estude chez les anciens est volerie chez les modernes. »

Loyauté à part, le propre du plagiat est de profiter à celui qui le pratique, et non au public. Un livre existe, il est dans un certain nombre de mains : celui qui cherche à se l'approprier en changeant le titre et en lui faisant subir diverses mutilations est un honteux plagiaire, coupable à plusieurs égards, devant la conscience littéraire de tous les temps, comme devant les tribunaux modernes. Au contraire, une œuvre ou plutôt une ébauche, pleine d'autant d'imperfections que de grandeur, est mal connue ou a été défigurée par le temps; elle réclamerait un restaurateur de génie; ou bien elle est parquée dans une littérature qu'on étudie peu : la faire revivre d'un nouvel éclat ou la vulgariser n'est pas un plagiat, et bien des gens encouragent la pratique d'un procédé utile à tout le monde.

Quant aux pensées isolées, bien que souvent elles portent un cachet personnel, elles peuvent être utilisées de nouveau, sans constituer nécessairement un plagiat. Un homme de génie est redevable à tous ceux qui ont vécu avant lui, et l'on peut dire que ses pensées, fruit d'une éducation à laquelle le savoir et l'expérience des temps antérieurs ont participé, ne lui appartiennent pas en propre. La nouveauté dans les conceptions de l'esprit humain n'est pas une chose aussi absolue qu'on peut le croire. « Il y a des gens, a dit Pascal, en devançant la théorie de Buffon sur le style, qui voudraient qu'un auteur ne parlât jamais des choses dont les autres ont parlé... Mais si les matières qu'il traite ne sont pas nouvelles, la disposition en est nouvelle. Quand on joue à la paume, c'est une même balle dont jouent l'un et l'autre, mais l'un la place mieux. »

Le plagiat proprement dit n'a jamais été commis par un homme d'une véritable valeur, et l'on comprend la fierté indignée de Rousseau répondant à ceux qui l'en accusaient : « Ce sont des gens pourvus de bien peu de talent par eux-mêmes qui se parent ainsi de ceux d'autrui; et quiconque, avec une tête active et pensante, a senti le délire et l'attrait du travail d'esprit, ne va pas servilement sur la trace d'un autre, pour se parer des productions étrangères par préférence à celles qu'il peut tirer de son propre fonds. » Quelquefois pourtant un écrivain qui débute croit mieux assurer son succès à l'aide de certains plagiats qu'il répudiera dans la suite. Ainsi Racine, dans sa *Thébaïde*, avait fait pour la représentation des emprunts à l'*Antigone* de Rotrou ; mais il ne les fit pas passer dans la pièce imprimée.

Parmi les plagiats « qualifiés », il y a des degrés et des nuances. Dans certains travaux d'érudition, le plagiat n'est que le résultat d'une compilation mal digérée. Tels furent les emprunts faits par Hérodote à Hécatée, pour une description de l'Egypte ; par Diodore de Sicile à Agatharchides, selon Saumaise; par Plutarque, à tous les biographes, pour ses *Vies*, comme il est facile de le reconnaître dans le texte grec aux diversités de style des parties rapportées; par l'historien Ephore, qui, au dire de Porphyre, cité par Eusèbe, avait intercalé dans ses écrits jusqu'à des passages de trois mille lignes; par Théopompe, rival d'Ephore, dont les larcins nombreux fournirent la matière d'un livre intitulé *les Chasseurs;* par les chroniqueurs du moyen âge, sûrement couverts, de leur temps, par la difficulté de la transmission des œuvres. Parmi ceux-ci le plagiat est ordinaire, et c'est se borner beaucoup que de ne citer que les emprunts de Matthieu de Westminster à Matthieu de Paris et de Jean Villani au Florentin Malaspini, son compatriote, lequel du reste n'était pas précisément sans reproche. La publicité de l'impression n'a pas fait disparaître cette classe de plagiaires : ainsi le P. Barre est dénoncé par Voltaire comme ayant inséré deux cents pages de l'*Histoire de Charles XII* dans une *Histoire d'Allemagne;* ainsi l'abbé Raynal faisait ses livres en prenant de toutes mains, l'imprimé comme l'inédit; ainsi de nos jours, on a signalé dans les romans historiques d'Alexandre Dumas père des suites de pages d'écrivains souvent très-connus, transcrites par lui-même ou par ses collaborateurs.

Il y a ensuite le plagiat tel que l'ont exercé les auteurs dramatiques, sans avoir le moyen d'indiquer dans leurs ouvrages l'origine de leurs emprunts. La liste en serait longue depuis Sophocle, dont Philostrate d'Alexandrie a relevé les morceaux qui ne lui appartiennent pas, et Ménandre, qui fournit le sujet de deux recueils du même genre à Aristophane le grammairien et au rhéteur Latinus, jusqu'à Andrieux, dont la comédie des *Deux Gendres* fut une imitation audacieuse, mais applaudie, d'une vieille comédie intulée *Conaxa*, ou, plus près de nos jours, jusqu'à M. Sardou, dont le quatrième acte de *Nos Intimes*, l'un de ses premiers grands succès, s'est trouvé être transcrit textuellement d'une pièce inconnue, le *Discours de rentrée*. Shakespeare ne serait pas oublié dans cette liste, lui dont le critique Malone a noté, sur 6043 vers, 1771 vers appartenant à des prédécesseurs du grand poëte anglais, 2373 refaits en partie par lui, le reste (1899 vers, soit à peine le tiers) lui restant attribué, peut-être faute de plus complets éléments de comparaison. Chez nous Corneille, Racine, Molière, qui a donné la formule : « prendre son bien où on le trouve, » y figureraient également.

Une autre sorte de plagiat qu'on pourrait regarder comme le résultat d'une mémoire tyrannique et qui est presque involontaire, se traduit chez les poëtes par des vers entiers et des hémistiches qu'ils ont trop bien retenus à la lecture de leurs devanciers. Virgile ne tira pas de l'or, et souvent très-pur, du seul « fumier d'Ennius » ; Furius, Pacuvius, Suevius, Nævius, Accius, Lucrèce même fournirent à ses œuvres de beaux matériaux. Ces emprunts de détail que l'on relève chez les maîtres, sont bien autrement nombreux chez les écrivains de second ou troisième ordre. Nous voyons même les ouvrages de certains poëtes, comme ceux de Gilles Ménage, fourmiller de tant de vers tirés des anciens et des modernes qu'on peut sans injustice les prendre pour des recueils de centons.

Appellera-t-on plagiat une sorte de spéculation mercantile réprouvée par l'honnêteté et où la littérature n'a rien à voir d'ordinaire? Telle est la contrefaçon, qui est plutôt du fait du libraire, et qui conserve d'ordinaire le nom de l'auteur pour s'exercer avec plus de profit. Pratiquée par un écrivain, elle est simplement un vol qui tombe sous la loi. M^{me} de Genlis vendant à un libraire, comme originale, une copie d'une sorte d'Encyclopédie de l'enfance, publiée en 1820 par Masselin, commettait un plagiat de ce genre. Il y a pourtant des cas où cette sorte de plagiat peut devenir un grand crime aux yeux des amis des lettres : on soupçonne le Vénitien Alcyono (mort en 1527) d'avoir détruit le traité *de Gloria* de Cicéron, à jamais perdu pour nous, dans le but d'en adapter les plus beaux endroits à l'un de ses ouvrages. Beaucoup de plagiats inspirés par la sotte vanité de paraître auteur ont dû rester inconnus. Le hasard en a fait découvrir plusieurs. Ainsi un obscur plagiaire réimprima sous son nom, en 1736, un recueil de tragédies et de comédies latines publié en 1556 par Coriolano Martirano; Bacon-Tacon donna sous le sien, en 1795, un *Discours sur les mœurs*, prononcé à Grenoble vingt-cinq ans auparavant par l'avocat général Servan; un poëme sur *la Conversation*, par Janvier (Autun, 1742), reparut à Paris en 1757, avec le nom de Cadot. Un certain Lejarry a produit comme « œuvre de ses loisirs » (1802) une pièce de vers, intitulée *Saint Thomas*, qui était d'Andrieux. Le même procédé a été employé pour soutenir une réputation littéraire mal acquise. Leonard Bruni d'Arezzo, possédant un manuscrit grec de *la Guerre des Goths* de Procope, le traduisit en latin et donna l'ouvrage comme sien : sa fraude ne se trouva reconnue que lorsqu'un autre manuscrit de la même histoire fut découvert. L'orientaliste Langlès publia comme faite par lui sur le persan une traduction du *Voyage d'Abdoul-Rizzak*, dont deux copies de la main de Galland ont été trouvées depuis à la Bibliothèque nationale.

Ce ne sont pas les plagiats les plus considérables qui sont les plus célèbres : le larcin fait par Bathylle du distique de Virgile :

> Nocte pluit tota, redeunt spectacula mane :
> Divisum imperium cum Jove Cæsar habet,

lequel donna lieu au fameux *Sic vos non vobis*, est plus connu que les débats, assez éclatants cependant, de Furetière avec l'Académie française au sujet de son *Dictionnaire*.

Cf. J. Thomasius : *De Plagio litterario* (Leipzig, 1678, in-4) ; — Duaren : *Traité des plagiaires*, cité par Bayle ; —Voltaire : *Dictionnaire philosophique*;—D'Israeli : *Amenities of literature*, et *Curiosities of liter.*; — Ch. Nodier : *Questions de littérature légale* (1828, in-8) ; — Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires*, et *Curiosités bibliographiques* ; — Quérard : *Les Supercheries littéraires dévoilées;* — Eug. de Mirecourt : *Maison Alex. Dumas et C^{ie}* (1845).

PLAIDEURS (LES), comédie de Racine (voy. ce nom).

PLAINTE (LA), poëme allemand, rattaché aux *Nibelungen* (voy. ce mot).

PLAISIRS DE L'ESPÉRANCE, DE L'IMAGINATION, poëmes de Th. Campbell, d'Akenside (voy. ces noms).

PLANARD (François-Antoine-Eugène DE), auteur dramatique français, né le 4 février 1783 à Millhau (Aveyron), mort le 13 novembre 1855. Employé dans les bureaux du Conseil d'État, il y devint chef de division et travailla en même temps pour le théâtre. Il fit représenter plus de cinquante pièces. Son talent s'appropria surtout à l'opéra comique. Il excellait à couper les vers et les dialogues selon le rhythme musical et les manières différentes des compositeurs. Plusieurs couplets de *Marie*, du *Pré aux Clercs*, etc., sont restés populaires, non-seulement à cause de la musique d'Herold, mais aussi pour leur grâce pro-

pre. Il suffit de citer ceux qui commencent ainsi : *Batelier, dit Lisette, — Une robe légère, — A la fleur du bel âge, — Souvenirs du jeune âge*, etc. Les principaux opéras de Planard sont, avec Auber : la *Bergère châtelaine* (1820), *Emma* (1821) ; avec Herold : *Marie* (1826), *Emmeline* (1829), le *Pré aux Clercs* (1833) ; avec Caraffa : *le Solitaire* (1822), *la Violette* (1828), *la Prison d'Édimbourg* (1833) ; avec Halévy : *l'Éclair* (1835) ; avec Ambroise Thomas : *la Double échelle* (1837). Il fit aussi représenter quelques comédies : *le Curieux*, un acte en vers, au théâtre Louvois (1807) ; *le Paravent*, un acte en vers, au Théâtre-Français (1807) ; *la Nièce supposée*, trois actes en vers au Théâtre-Français (1823), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains ;* — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine.*

PLANCHE (Joseph), helléniste français, né le 8 décembre 1762 à Ladinhac (Cantal), mort le 19 mars 1853 à Paris. Élève de Sainte-Barbe, il y professa et en fut directeur de 1784 à 1794. Il enseigna ensuite la troisième et la rhétorique au lycée Bonaparte, et se retira en 1808, avec le titre de professeur émérite. En 1831 il fut nommé sous-bibliothécaire à la bibliothèque de la Sorbonne, dont il devint conservateur en 1844.

On a de lui : *Éphémérides politiques, littéraires et religieuses*, avec Noël (2e édition, Paris, 1803, 12 vol. in-8) ; *Dictionnaire grec-français, composé sur le* Thesaurus linguæ græcæ *de Henri Estienne* (Ibid., 1809, in-8 ; plus. édit. remaniées), ouvrage qui fut adopté par l'Université, et qui supprimait l'intermédiaire du latin pour traduire le grec ; *Pensées ou Recueil des plus beaux passages de Démosthène* (1818, in-12) ; *Traité des figures de rhétorique* (1820, in-12) ; *Dictionnaire français de la langue oratoire et poétique* (1822, 3 vol. in-8) ; *Vocabulaire des latinismes de la langue française* (1822, in-8) ; *Esprit de saint Jean Chrysostome, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile* (Paris, 1823, 1827, in-12) ; *Dictionnaire français-grec*, avec MM. Alexandre et Defauconpret (Paris, 1824, in-8) ; *Cours de littérature grecque*, texte avec traduction française (1827-28, 7 vol. in-8) ; des éditions classiques, etc.

Cf. A. Pillon, dans la *Nouvelle biographie générale.*

PLANCHE (Jean-Baptiste-Gustave), critique français, né à Paris le 16 février 1808, mort dans cette ville le 18 septembre 1857. L'un des critiques les plus autorisés de la presse périodique, il fit des comptes rendus de livres ou d'œuvres d'art dans *l'Artiste, la Chronique*, et surtout le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes*. De longs séjours en Italie (1838-1846) achevèrent de le familiariser avec les monuments de l'art antique et moderne. Il a réuni en volumes les plus importantes de ses études, qui, grâce à l'heureuse universalité d'esprit et de goût dont il était doué, formèrent comme un cours complet de critique d'art et de littérature : *Portraits littéraires* (1836-49, 4 vol. in-18) ; *Portraits d'artistes* (2 vol. in-18) ; *Nouveaux Portraits littéraires* (1854, in-18) ; *Études sur l'école française, de* 1831 *à* 1852 (1855, 2 vol. in-18) ; *Nouvelles études sur les arts* (1856, in-18), etc. — Son frère, Augustin PLANCHE, mort à Paris en 1862, s'est fait connaître par des publications d'économie politique [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

PLANCHER (Dom Urbain), historien français, né en 1667 à Chenus (Anjou), mort le 22 janvier 1750. Il était bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. On a de lui : *Histoire générale et particulière du duché de Bourgogne* (Dijon, 1739-1748, 3 vol. in-fol.), complétée par Dom Merle (1781, t. IV), ouvrage diffus, mais utile et qui abonde en documents

PLANCHER (Philippe-Aristide-Louis-Pierre), dit PLANCHER-VALCOUR, littérateur français, né vers 1751 à Caen, mort le 28 février 1815. D'abord avocat, puis acteur en province sous le nom de Valcour, il fonda vers 1785 le théâtre des Délassements-Comiques, dont le répertoire amusant et surtout composé de parades attira longtemps le public. En 1807 il entra comme acteur à l'Odéon. Il a collaboré à des mélodrames, à des vaudevilles et a publié : *le Petit-neveu de Boccace*, recueil de contes en vers (Paris, 1777, in-8) ; *le Consistoire ou l'esprit de l'Eglise*, poëme héroï-comique (1799, in-8) ; *Colin-Maillard ou Mes caravanes*, sortes de mémoires sur la dernière partie du XVIIIe siècle (1816, 4 vol. in-8) ; des romans, etc. On a de lui, avec Roussel : *Annales du crime et de l'innocence*, recueil de causes célèbres (Paris, 1813, 20 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire ;* — Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris ;* — Monselet : *les Oubliés et les dédaignés*, t. II.

PLANCIADE (Fulgence). — Voyez FULGENCE.

PLANCK (Gottlieb-Jacob), théologien allemand, né à Nortingen le 15 novembre 1751, mort à Gœttingue le 31 août 1833. Il fut professeur de théologie à Stuttgart et à Gœttingue. On lui doit d'importants ouvrages d'histoire théologique, entre autres : *Histoire de la formation du dogme protestant au temps de la Réforme* (Geschichte der Bildung des protestant. Lehrbegriffs, etc. ; Leipzig, 1781-1800, 6 vol. in-8) ; *Histoire de l'origine et de l'organisation de l'église chrétienne jusqu'au VIIe siecle* (Gesch. der Entstehung und Ausbildung Christl. Kirchl Gesellschaftverfassung, etc. ; Hanovre, 1803-5, 5 vol. in-8).

PLANIPÈDES, PLANIPÉDIES. On appelait planipèdes, du mot *planipes*, des acteurs du théâtre latin qui jouaient sans le cothurne ou le socque et les pieds nus. Les planipèdes, qui ne montaient pas sur la scène, réservée à la tragédie et à la comédie, représentaient sur le plain-pied de l'orchestre de petites pièces dans le genre des *saturæ*, et ces pièces s'appelaient *planipediæ*.

PLANTES (LES), poëme de Cassel (voy. ce nom).

PLANTIN (Christophe), imprimeur français, né en 1514 à Saint-Avertin, près de Tours, mort le 1er juillet 1589 à Anvers. Après avoir étudié son art dans plusieurs villes de France, il alla en 1550 se fixer à Anvers, et rivalisa avec les Alde et les Estienne. Afin d'atteindre à une correction plus complète, il affichait les épreuves, de même que Robert Estienne, et promettait une récompense à ceux qui lui indiqueraient des fautes. Philippe II le nomma en 1571 architypographe, titre qui fut confirmé en 1581 par les états généraux. Plantin avait aussi une maison à Leyde et une autre à Paris. Sa marque est une main sortant d'un nuage et traçant un cercle avec un compas ; sa devise, *Labore et constantia*. Un très-grand nombre d'ouvrages, tous d'une exécution remarquable, sont sortis de ses presses. On remarque l'édition de la Bible polyglotte d'Alcala, dirigée par Arias Montanus, *Biblia sacra hebraice, chaldaice, græce et latine* (1569-1573, 8 vol. in-fol.). Plantin avait une érudition étendue ; il a publié : *Trésor du langage bas-alman, dict vulgairement flamang, traduit en français et en latin* (1573, in-4) ; *Dialogues français et flamangs* (1579, in-8.)

Cf. Maittaire : *Annales typographici.*

PLANUDE (Maxime), Πλανούδης, érudit grec du XIVe siècle. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'il fut envoyé à Venise comme ambassadeur, en 1327, et qu'il était moine. Son travail le plus important est une édition de l'*Anthologie grecque*, faite d'après le recueil de Constantin Céphalas. Cette édition, maladroitement expurgée et cepen-

dant précieuse, fut réimprimée à Florence (1494, in-4), et depuis par J. de Bosch et van Lennep, avec une traduction en vers latins de Hugo Grotius (Utrecht, 1795-1822, 5 vol. in-4).

On a encore de Planude · une *Vie d'Esope* (Leipzig, 1717, in-4); un recueil de fables, dites *Fables d'Esope*, mais qui sont tout au plus des *Fables ésopiques*, c'est-à-dire tirées d'Esope; quoique très-médiocrement écrites, elles ont été souvent imprimées pour les colléges; un traité *de Verbis*, publié dans les *Anonymorum opuscula* d'Hermann; un traité *de Grammatica* et un autre *de Syntaxi*, insérés dans les *Anecdota* de Bachmann; une traduction des *Distiques* de D. Caton (Florence, 1514, in-4); la traduction des *Métamorphoses* d'Ovide (Paris, 1822, in-8, collection Lemaire), des *Carmina* de Boëce, de la *Cité de Dieu*, etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca* ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

PLATEN-HALLERMÜNDE (Charles-Aug.-Gust.-Max., comte DE), célèbre poëte lyrique et dramatique allemand, né à Anspach le 24 octobre 1796, mort à Syracuse le 5 décembre 1837. Il fit, avec le grade de lieutenant, les campagnes de 1814, voyagea en Italie et séjourna à Venise, à Rome et à Naples. L'un des chefs de la réaction moderne contre le romantisme en poésie, il s'efforça de concilier la perfection de la forme et du rhythme avec la vigueur du sentiment et de la pensée. Il excella dans la poésie lyrique. Ses odes, ses hymnes, ses sonnets, ses gazels (1821-1825), ses épigrammes même ont une grande valeur. Il a tenté aussi le genre épique dans *les Abassides*. Ses drames sont assez nombreux et le montrent débutant par le romantisme avant de se tourner tout à fait contre lui. On cite la *Pantoufle de verre*. (der Glaeserne Pantoffel); *Bérenger* (1824); le *Trésor de Rhamsinit* (Schatz des Rh.; même année); *Foi pour Foi* (Treue um Treue, 1828); *la Ligue de Cambrai* (Liga von C., 1833). Il a porté aussi sur la scène la satire littéraire, en se moquant des tendances présomptueuses du théâtre contemporain. *La Fourchette fatale* (die verhaengnisswolle Gabel, 1826) est une parodie piquante des tragédies de Werner et de son école; *Œdipe romantique* (1828) est la satire des associations de camaraderie chez les poëtes du temps. Les *Œuvres* du comte de Platen ont été publiées par Gœdeke (Stuttgart, 1839, 1 vol.; 1843, 5 vol.; *Supplemente* : Leipzig, 1850, 2 vol.).

Cf. Gœdeke : *Notice*, dans l'édit. des *Œuvres* ; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. III.

PLATINA (Bartolomeo DE SACCHI, dit), historien italien, né en 1421, dans un bourg du Mantouan, Piadena, mort de la peste en 1481. D'abord soldat, il alla ensuite cultiver les sciences à Rome, où la protection du cardinal Bessarion lui assura la faveur du pape Pie II; mais Paul II lui retira ses emplois et ses bénéfices, et à la suite de protestations trop vives, le fit mettre en prison et même à la torture. On accusait l'Académie fondée par Pomponius Lætus, dont il était président, de tramer des complots contre l'Eglise. Sous Sixte IV, il devint en 1475 bibliothécaire du Vatican. Ses écrits se ressentent de l'âpreté de son caractère, par leur éloquence fougueuse. Le principal est une histoire des papes : *In vitas summorum pontificum ad Sixtum IV* (Venise, 1479, in-fol.), où Sixte IV est traité de plus grand des pontifes : traduit dans les diverses langues de l'Europe, il a été continué en latin par Onufre Panvinio.

On cite encore de Platina : *Dialogues sur le vrai et le faux bien* (Venise, 1476); une *Histoire de Mantoue et de la famille des Gonzague*, en latin (1676, in-4, édition de Lambecius); un *Panégyrique du cardinal Bessarion*; un *Dialogue de la vraie noblesse*; un *Traité du bon citoyen*; une *Vie de Nerio Capponi*; deux ouvrages qui étonnent de la part d'un historien : *Traité sur les moyens de conserver la santé et de la science de la cuisine* (Bologne, 1498, et Lyon, 1541, in-8) et le *Remède d'amour* (Leyde, 1646, in-16), également traduit en français et réuni avec celui de Fulgose (Paris, 1582, in-4). Ses *Œuvres complètes* ont eu plusieurs éditions (Cologne, 1529-1574; Louvain, 1572, in-fol.).

Cf. Bayle : *Dictionn. historique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. VIII.

PLATNER (Ernest), médecin et philosophe allemand, né à Leipzig le 11 juin 1744, mort le 27 décembre 1818. Fils d'un savant chirurgien, il étudia la médecine, qu'il professa avec éclat à Leipzig. Partisan de Leibniz, adversaire de Kant, il tourna au scepticisme. Outre ses ouvrages de médecine, il a laissé quelques écrits philosophiques remarqués : *Anthropologie médicale et philosophique* (Anthr. für Aerste und Weltweise; Leipzig, 1772-74, 2 vol. in-8); *Aphorismes philosophiques* (Phil. Aphorismen, 1776-82, 2 vol. in-8); *Entretiens sur l'athéisme* (Gespraech über den Atheismus; Ibid., 1783, in-8), etc.

PLATON, Πλάτων, illustre philosophe grec, né à Athènes ou dans l'île d'Egine, alors soumise aux Athéniens, vers l'an 430 avant J.-C. (87e olympiade, 3e année), mort l'an 347 (108e olympiade, 1re année). Descendant de Codrus par son père et de Solon par sa mère, il s'appela d'abord Aristoclès, du nom d'un de ses oncles et reçut, dit-on, plus tard de son maître Socrate le surnom de Platon, à cause de la largeur de ses épaules. Il consacra sa jeunesse aux arts et à la poésie, écrivit, dit-on, une épopée dans le système homérique et cultivait le genre lyrique, lorsque, à l'âge de vingt ans, l'enseignement de Socrate le tourna tout entier vers la philosophie. Il avait suivi auparavant les leçons de Cratyle, disciple d'Héraclite; il connut auprès de Socrate Euclide et Simmias, disciples, l'un de Parménide d'Elée, l'autre du pythagoricien Philolaüs, et fut initié aux doctrines anciennes que Socrate lui apprit à combattre ou à compléter. Il commença à écrire, pendant les dernières années de la vie de son maître, ses dialogues, forme ingénieuse et brillante de son enseignement immortel. Ce ne fut guère que douze ou quinze ans après la mort de Socrate qu'il fonda à Athènes son école et groupa autour de lui dans les jardins d'Académus ces nombreux disciples qui propagèrent à leur tour, en tant de sens divers, la prétendue doctrine académique. On sait que Platon fit d'assez nombreux voyages, soit pour s'instruire, soit pour répandre son enseignement et le faire tourner au bonheur de ses semblables; mais on n'a de détails précis, sinon certains, que sur ses voyages en Sicile. On raconte qu'il alla jusqu'à cinq fois à Syracuse, deux fois sous Denys l'Ancien, qu'il espérait gagner à la philosophie et qui faillit le réduire en esclavage, deux fois sous Denys le Jeune, à la sollicitation de l'oncle de celui-ci, Dion, dont la disgrâce le mit lui-même en danger. Il visita la Cyrénaïque, où il connut le mathématicien Théodore, puis passa, dit-on, en Egypte : voyage qui n'est pas prouvé, mais plus vraisemblable que ceux que la légende lui prête en Orient, jusque dans l'Inde. Platon ne paraît pas avoir pris de part aux affaires politiques de son pays. Adversaire de la démocratie dont les fautes avaient déchaîné sur Athènes tant de malheurs, il ne trouvait dans les triomphes passagers de la réaction aristocratique rien de commun avec ses principes. Il se renferma donc de plus en plus dans son enseignement et la composition de ses ouvrages. On dit qu'il mourut en écrivant, à l'âge de quatre-vingt-deux ou trois ans.

Les *Dialogues* de Platon, qui formaient pour les

anciens la partie de beaucoup la plus considérable de ses écrits, nous sont tous parvenus. Nous en avons même plus qu'il n'en a composé ; car il nous en est venu sous son nom d'apocryphes ou d'une authenticité douteuse. On a essayé de les classer à ce dernier point de vue ; mais, suivant la sévérité des critiques ou leur penchant au scepticisme, on a grossi démesurément la liste des dialogues d'une origine incertaine. On a aussi beaucoup discuté sur l'ordre dans lequel ils ont été écrits : question très-intéresssante, car elle touche à l'histoire même des idées du maître et des influences exercées sur le développement de sa doctrine. On voudrait, avec plusieurs critiques, pouvoir classer les dialogues en les rapportant aux trois principales périodes de la vie de l'auteur : la première s'étendant jusqu'à la mort de Socrate, la seconde jusqu'à la fondation de l'Académie, la troisième jusqu'à la mort de Platon ; mais on est encore, pour ces essais de classement chronologique, en présence de difficultés et de contradictions que la critique n'est pas près d'éclaircir. En attendant, une division simple, utile et pratique des dialogues peut s'établir d'après leurs caractères et les sujets traités, et à ce point de vue l'on peut ramener ceux dont l'authenticité est certaine ou probable aux trois classes suivantes : 1° Dialogues métaphysiques ou dialectiques : *Eutydème*, ou de la Sophistique ; *Théétète*, ou de la Science ; *Cratyle*, ou de la Propriété des noms ; *le Sophiste*, ou de l'Être ; *Parménide*, ou de l'Un ; *Timée*, ou de la Nature ; *Critias*, contenant la fiction ou la légende de l'Atlantide ; — 2° Dialogues moraux et politiques : le *Premier Alcibiade*, ou de la Nature humaine ; *Philèbe*, ou du Plaisir ; *Ménon*, ou de la Vertu ; *Protagoras*, ou des Sophistes ; *Eutyphron*, ou de la Sainteté ; *Criton*, ou du Devoir du citoyen ; l'*Apologie de Socrate ; Phédon*, ou de l'Immortalité de l'âme ; *Lysis*, ou de l'Amitié ; *Charmide*, ou de la Sagesse ; *Lachès* ou du Courage ; *la Politique* ou de la Royauté ; *la République*, ou de la Justice ; *les Lois* ; — 3° Dialogues esthétiques : *le Banquet*, ou de l'Amour ; *Phèdre*, ou de la Beauté ; *Gorgias*, ou de la Rhétorique ; *Hippias*, ou du Beau ; *Ménexène*, ou de l'Oraison funèbre ; *Ion*, ou de la Poésie.

Dans cette liste raisonnée ne figurent pas des dialogues de nulle importance ou dont les anciens eux-mêmes nous ont signalé l'inauthenticité. Tels sont : *l'Epinomis, Démodocus, Sisyphe, Erixias, Axiochus, Hipparque, Clitophon, les Rivaux, de la Justice, de la Vertu*, ainsi que *Théagès, Minos* et le *Deuxième Alcibiade*, dont l'authenticité n'est pas universellement rejetée. Des critiques allemands, Schleiermacher et Ast surtout, repoussent dans une certaine mesure celle du *Premier Alcibiade*, d'*Hippias*, d'*Ion*, de *Ménexène*, de l'*Apologie*, du *Criton*, de l'*Eutyphron*, d'*Eutydème*, de *Ménon* et enfin des *Lois*. Tantôt la forme et la composition ne leur paraissent pas dignes du génie de Platon, tantôt les idées leur semblent en contradiction avec sa doctrine fondamentale. Comme si nous pouvions, sur les questions d'art, nous montrer des juges plus sévères que les Grecs, ou exiger d'une philosophie qui brille par l'inspiration, toute la rigueur logique des systèmes modernes !

Nous n'avons pas à exposer ici les doctrines de Platon, sa méthode, la dialectique, qui les relie toutes et qui repose elle-même sur l'analyse des facultés et des modes de connaissance ; sa philosophie générale, vaste cosmologie que domine l'idée d'un Dieu souverainement intelligent et bon, organisant le monde sur des types éternellement vivant en lui ; sa morale et son esthétique, qui se coordonnent, dans l'ensemble de son système, sous les auspices des idées absolues du bien et du beau, identiques l'une à l'autre ; sa politique, se composant, sous l'influence des mêmes principes, d'aspirations sublimes et de théories contre nature. Tantôt ces doctrines se dégagent avec peine des inextricables subtilités de la polémique, tantôt elles se développent avec la plus haute éloquence dans un magistral enseignement. Car les dialogues ont une merveilleuse variété de ton et de style, et, toute doctrine à part, restent des chefs-d'œuvre de composition littéraire, justifiant, par la beauté même de la forme, aux yeux des Grecs pour qui l'art était un culte, le surnom de « divin » donné à leur auteur. Platon s'y montre, dans une prose admirable, à la fois orateur et poëte. Il a les plus nobles qualités et parfois les séduisants défauts de l'éloquence attique ; il en a la noblesse, la grandeur, avec la complaisance pour la subtilité. Il lutte d'habileté avec les sophistes et aime à les vaincre par leurs propres armes. Son style n'a pas moins de finesse que de sublimité. Il manie l'ironie avec une grâce extrême, et l'on a cru louer beaucoup Pascal en comparant quelques-unes de ses *Lettres* à ceux des dialogues qui ont un caractère satirique. Peut-être la préoccupation de l'art entraîne-t-elle un peu loin le philosophe ; reculant toujours devant l'exposition didactique de ses idées, il se plaît trop à des artifices de conversation, à des digressions et détours qui font perdre le but de vue à ses lecteurs et à lui-même. Montaigne, qui aimait tant Platon et, comme lui, les digressions, s'en plaint en ces termes (*Essais*, liv. II, ch. X) : « La licence du temps m'excusera-t-elle de cette sacrilége audace d'estimer aussi traînants les dialogismes de Platon mesme, estouffant par trop sa matière, et de plaindre le temps que met à ces longues interlocutions vaines et préparatoires un homme qui avait tant de meilleures choses à dire ? » Cette absence de rigueur méthodique dans l'exposition des idées tient à la nature même du génie de Platon : « Génie libre, dit M. P. Janet, plein d'abandon et de poésie, chez qui l'art le dispute à la science, et qui ne peut être vraiment senti que dans ses propres écrits, dans la naïveté même de son inspiration. »

Les *Œuvres complètes de Platon*, comprenant, outre les *Dialogues*, des *Lettres* qui paraissent à peu près authentiques, les *Épigrammes*, les *Définitions*, le *Testament*, etc., ont eu de nombreuses éditions. La traduction latine en fut publiée d'abord par Marsile Ficin (Florence, 1483, in-fol. ; Venise, 1491). Parmi les éditions du texte grec, il faut citer à part la première, donnée par Musurus de Crète, sur les anciens manuscrits (Venise, 1513 in-fol.), plusieurs fois reproduite avec quelques variantes (Bâle, 1534, in-fol.), et celle d'Henri Estienne, avec traduction et notes perpétuelles (Paris, 1578, 3 vol. in-fol.), restée la base de toutes les éditions ultérieures ; puis celles d'Imm. Bekker (Berlin, 1816-18, 3 vol. in-8), de G. Stalbaum (Leipzig, 1821-25, 10 vol. pet. in-8), de Schneider (Ibid., 1831-33, t. I-III, in-8, et Paris, 1846, 2 vol. gr. in-8), de J.-G. Baiter, J.-C. Orelli et Aug.-G. Winckelmann (Zurich, 1838, 1842, in-4), de Hermann (Leipzig, 1851 et suiv., t. I-VI). — Les *Dialogues* ont été traduits partiellement en français par A. Dacier (Paris, 1699-1701, 2 vol. in-12), par l'abbé Grou (Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12) et par divers ; la traduction complète des *Œuvres* nous a été donnée par Victor Cousin, avec notes et arguments (Paris, 1822-40, 13 vol. in-8), puis par Schwalbé (Ibid., 1845, 2 vol. gr. in-8) et par E. Chauvet et A. Saisset (Ibid., 1863, 10 vol. in-18). A l'étranger, on cite les traductions allemandes de Shleiermacher (Berlin, 1804 et suiv. ; nouv. édit. 1817-28, 6 vol., inachevé), et de H. Müller, avec *Introduction* de Steinhart (Leipzig, 1850-66, 8 vol.) ; les traductions anglaises de Floyer Syndenham et Th. Taylor (Londres, 1804, 5 vol. gr. in-4) et de H. Carey, H. Davis et G. Burges (Ibid., 1848-59, 6 vol. pet. in-8) ; les traductions italiennes de Dardi Bembo (Venise, 1742-43, 3 vol. in-4) et de Ruggiero Bonghi (Milan, 1858,

t. I, in-8). Les principauxdialogues ont été en outre édités, commentés, traduits soit par groupes, soit séparément, sans compter les recueils d'extraits, tels que la *Chrestomathia platonica* de Fred.-Ch. Müller (Zurich, 1756, in-8), et les *Pensées de Platon*, recueillies par Vict. Le Clerc (Paris, nouv. édit. 1824, in-8).

Cf. Sur la vie de Platon et la critique historique et philologique de ses ouvrages : Diogène Laërce : *Vies des philosophes*, liv. III; — Olympiodore : *Vie de Platon*, insérée dans plusieurs édit. de l'ouvrage précédent; — David Rhunkenius : *Scholia in Platonem* (Leyde, 1800, in-8); — Ast : *Pl.'s Leben und Schriften* (Leipzig, 1816) et *Lexicon platonicum* (Ibid., 1834-39, 3 vol.); — Socher : *Pl.'s Schriften* (Munich, 1801, in-8); — Munk : *die Natürliche Ordnung der platonischen Schriften* (Berlin, 1856); — Ueberweg : *Untersuchungen über die Echtigkeit und Zeitfolge platonischer Schriften* (Vienne, 1861); — Grote : *Plato und other companions of Socrat* (Londres, 1864, 3 vol.); — Schaarsmidt : *die Sammlung der platon. Schriften* (Berne, 1866); — Chaignet : *la Vie et les écrits de Platon* (Paris, 1871, in-18). — Sur l'appréciation littéraire et artistique : La Mothe le Vayer : *Discours de la lecture de Platon et de son éloquence*, dans ses *Œuvres complètes* (Paris, 1754, 2 vol. in-8); — Fraguier : *Sentiments sur la poésie*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, t. I; — Garnier : *Des Fables politiques, théologiques de Platon*, même recueil, t. XXXII; — Fr. Bouillier : *Quorumdam Platonis dialogorum et quarumdam Pascalii... epistolarum comparatio*, thèse (Paris, 1839, in-8); — Ém. Burnouf : *Des Principes de l'art d'après la méthode... de Platon* (1850); — Ch. Lévêque : *Quid Phidiæ Plato debuerit*, thèse (Ibid., 1852, in-8); — H. Taine : *De Personis platonicis*, thèse (Ibid., 1853, in-8); — H. Schmidt : *Quid Plato de Arte rhetorica senserit*, thèse (Ibid., 1855, in-8). — Sur les doctrines de Platon, leur développement et leur histoire : P. Janet, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* (nouv. édit., 1874-75, gr. in-8) et les sources indiquées dans cet ouvrage.

PLATON EXPLIQUÉ, ouvrage paradoxal du P. Hardouin (voy. ce nom).

PLATONICIENNE (ACADÉMIE) DE FLORENCE, société savante qui, fondée par Cosme de Médicis, en 1460, eut sa plus grande activité sous Laurent de Médicis. Marsile Ficino la présida dès sa fondation. Elle contribua à utiliser les immenses richesses littéraires que les Médicis se procurèrent au moment de la chute de Constantinople, grâce à leurs relations commerciales avec l'Europe et l'Asie. La philosophie qu'on y préconisait était le néo-platonisme mêlé de quelques idées péripatéticiennes. L'académie s'occupa aussi du perfectionnement de la langue italienne. Les troubles de Florence amenèrent sa dispersion en 1521. Elle a compté parmi ses membres les plus illustres Pic de la Mirandole, Politien et Machiavel.

Cf. R. Sieveking : *Geschichte der platon. Academie zu Florenz* (Gœttingue, 1812, in-8).

PLAUTE, *Plautus*, poëte comique latin, né vers 254 avant J.-C., à Sarsina dans l'Ombrie, mort en 184. On lui a donné, d'après certains manuscrits, les noms de *Marcus Accius Plautus*, que, suivant Ritschl, il faudrait lire *Maccius Plautus*. Quant au surnom d'*Arsinius*, le même érudit a conclu de la comparaison des manuscrits qu'il avait été d'abord *Sarsinatis*, et était devenu, par la suite des transcriptions, *Arsinatis*, *Arsin.*, *Arsinii*, et enfin *Arsini*. Plaute était d'une humble origine. Il vint de bonne heure à Rome, où il acquit, avec la connaissance de la littérature grecque, la science de la langue latine qui distingue son style. Il vécut d'abord dans la pauvreté, occupa un emploi chez des comédiens, gagna quelque argent et quitta Rome pour se livrer au négoce; mais, malheureux dans ses spéculations, il y revint et entra au service d'un meunier qui l'employa à tourner la meule. Il commença à écrire des comédies vers 224. Sa vie littéraire occupe donc quarante années. Ses contemporains furent d'abord Livius Andronicus et Nævius, puis Ennius et Cæcilius; Térence ne se fit connaître que vingt ans après. Durant le long espace de temps que Plaute fut en possession de la scène, il eut toujours la faveur du peuple, et il a pu écrire sur lui-même cette épitaphe conservée par Aulu-Gelle :

> Postquam est morte datus'st Plautus, Comedia luget,
> Scena deserta ; dein risus, ludu' jocusque
> Et numeri innumeri simul omnes collacrumarunt.

Au temps de Varron il y avait cent trente comédies qui portaient le nom de Plaute; mais une grande partie était regardée par les meilleurs critiques comme n'appartenant pas à ce poëte. Quelques-unes avaient pour auteur Plautius, et la ressemblance des noms avait suffi pour tromper. Varron limitait à vingt et un le nombre des comédies dont l'authenticité n'était pas douteuse et pensait que plusieurs autres avaient été revues et retouchées par Plaute, mais qu'elles appartenaient à des poëtes antérieurs. Nous possédons vingt des pièces désignées par Varron, que l'on a appelées *varroniennes*. Celle qui nous manque avait pour titre *Vidularia*. Voici les titres et les sujets de celles qui ont été conservées.

Amphitruo (*Amphitryon*). Cette comédie a été problablement empruntée par Plaute aux Doriens, qui montraient peu de respect pour Jupiter et s'égayaient facilement sur ses aventures. Elle a été presque traduite par Molière, qui l'a seulement adaptée au goût de son temps, et n'y a ajouté que le personnage de Cléanthis, femme de Sosie. — *Asinaria* (*l'Asinaire*), empruntée à Diphile. Cette pièce, d'une grande immoralité, nous montre un père et son fils contractant ensemble un pacte infâme, et achetant pour leur usage commun une malheureuse que leur livre sa propre mère. Le titre de la pièce vient de ce que la somme donnée par le vieux débauché est le prix de la vente d'un troupeau d'ânes. Molière et Le Sage ont fait des emprunts à *l'Asinaire*. — *Aulularia* (*l'Aululaire*) est la comédie dont Molière a fait *l'Avare*, en surpassant beaucoup l'auteur latin, dont l'œuvre cependant est fort remarquable par le mouvement et la verve. — *Bacchides* (*les Bacchis*). Deux sœurs jumelles qui portent le nom de Bacchis ont pour amants les deux amis. L'un des amants, ne sachant pas qu'il y a deux Bacchis, se croit trahi par son ami et sa maîtresse. Cette situation amène des incidents qui se terminent quand le poëte juge à propos de l'éclaircir. — *Captivi* (*les Captifs*). Ce sont deux frères, dont l'un a été enlevé en bas âge, dont l'autre a été fait prisonnier dans un combat. Leur père les retrouve. Tel est le sujet de cette pièce, moins gaie que touchante, où il n'y a ni amour, ni courtisanes, et où tout le comique se trouve dans les bons mots d'un parasite. — *Casina* (*Casine*) est une comédie fort gaie, mais fort immorale. Casine est une jeune fille dont un père et son fils sont amoureux et que le vieillard veut faire épouser par un de ses fermiers, à condition qu'elle sera sa maîtresse. — *Cistellaria* (*la Cistellaire* ou la pièce à la corbeille). Silénie a été enlevée à ses parents et se trouve aux mains d'une vieille courtisane qui veut la forcer à faire son métier. Elle résiste, est aimée par un jeune homme de bonne famille et retrouve son père et sa mère, grâce à une corbeille où sont les jouets qui l'amusèrent dans son enfance. — *Curculio* (*Charançon*). C'est un parasite dont les bons mots et les escroqueries, unies aux manœuvres d'une courtisane et à la vanité du capitaine Thérapontigone Platagidore, forment toute la pièce. — *Epidicus* (*Épidicus*) est un esclave qui, par dévouement au fils de son maître, joue au père toute sorte de tours, comme le Scapin de Molière. — *Menæchmi* (*les Ménechmes*). Cette comédie, dont toute l'intrigue repose sur la ressemblance de deux frères jumeaux, est une de

celles qui ont été le plus souvent reprises par les modernes; elle a été imitée de très-près par Regnard, qui a peut-être surpassé quelquefois son modèle, sans l'égaler partout. — *Mercator* (*le Marchand*) présente encore la rivalité amoureuse d'un père et de son fils; mais le sujet est traité avec plus de décence que dans *Casine*. — *Miles gloriosus* (*le Soldat fanfaron*). La fatuité de ce faux brave, que reproduit si bien le capitan de l'*Illusion comique* de Corneille, l'empêche de voir les piéges qui lui sont tendus; il a enlevé une jeune fille et croit s'en être fait aimer; mais, aidée par un esclave habile, elle le trompe avec un jeune homme. — *Mostellaria* (*la Mostellaire* ou la pièce au revenant). C'est la comédie que Regnard a imitée dans le *Retour imprévu*, sans toutefois pousser la licence aussi loin que l'original. — *Persa* (*le Perse*), assaut de fourberies entre un esclave et un proxénète. — *Pœnulus* (*le Carthaginois*). C'est un vieillard de Carthage, dont les filles sont retenues comme esclaves par un proxénète, et sont à la fin reconnues pour être de condition libre. Cette pièce est fameuse parmi les érudits à cause d'un passage en langue punique qui, après avoir longtemps exercé les orientalistes, n'a été compris que dans notre siècle. — *Pseudolus* (*le Trompeur*) est, comme *le Perse*, une lutte de ruse et de friponnerie entre un esclave et un proxénète. Celui-ci, nommé Ballio, est un des meilleurs personnages de Plaute; il reste comme le type de cette espèce d'hommes. — *Rudens* (*le Câble*). Un proxénète détient une jeune fille et met à la voile pour la vendre en Sicile; mais une tempête brise le navire; il est ruiné par ce naufrage et la jeune fille retrouve son père dans un vieillard athénien. Cette pièce, très-bien conduite, est celle où Plaute s'est le plus dégagé de son immoralité habituelle, et où il s'est montré le plus élevé par le sentiment et la poésie. — *Stichus* (*Stichus*). Un père veut forcer au divorce ses deux filles, pendant que leurs maris sont absents. Elles résistent et sont récompensées par le retour de ceux auxquels elles sont restées fidèles. Le retour est célébré avec une gaieté licencieuse par Stichus, l'esclave de l'un des maris. — *Trinummus* (*les Trois écus* ou *le Trésor*). Pendant l'absence d'un vieillard, son fils, qui est un dissipateur, vend la maison paternelle; mais un ami du père, sachant qu'un trésor y est caché, achète cette maison et fait du trésor la dot de la fille de son ami. Cette pièce a été imitée par Andrieux, sous le titre du *Trésor*. — *Truculentus* (*le Brutal*). C'est une des comédies où Plaute a le plus vivement tracé les caractères. On y remarque surtout la courtisane Phronésie, rusée et cupide, et Stratophane, le militaire fanfaron. Quant au brutal, c'est un esclave nommé Géta, qui se montre impitoyable contre les courtisanes dont il redoute les entreprises sur la bourse de son maître.

Ces comédies de Plaute, telles qu'elles nous sont parvenues, présentent un grand nombre de lacunes et d'interpolations. Ainsi nous n'avons pas la fin de *l'Aululaire*, ni le prologue des *Bacchis;* il manque des scènes entières dans le *Marchand*, et dans d'autres pièces. Les interpolations sont encore plus nombreuses; elles résultent en grande partie du désir que l'on eut, à diverses époques, de combler les lacunes. Toutefois l'œuvre du comique est assez entière pour que nous puissions apprécier les causes du grand succès qu'il eut auprès des Romains. Aucun poëte dramatique ne jouit chez eux d'une égale popularité. Cette faveur se maintient pendant plusieurs siècles, et on le jouait encore sous le règne de Dioclétien. C'est que Plaute fut un poëte national. Quoiqu'il ait emprunté la plupart de ses pièces aux Grecs, *la Cistellaire, les Bacchis, le Carthaginois* et *Stichus* à Ménandre, *Casine* et *le Câble* à Diphile, *le Marchand* et *le Trésor* à Philémon, etc., il ne faut pas le regarder comme un servile imitateur de la comédie attique. Ses caractères, son langage, sa gaieté, tout à fait romains, lui assuraient chez ses auditeurs une sympathie à laquelle ne put jamais prétendre Térence. Ce n'est pas seulement du peuple que Plaute fut le favori; il eut aussi l'admiration des lettrés. Les anciens critiques vantent la pureté de son style et la bonne humeur de son esprit. Varron dit que les Muses emploieraient la langue de Plaute si elles voulaient parler latin. Aulu-Gelle l'appelle *Homo linguæ atque elegantiæ in verbis latinæ princeps*. Cicéron ne va pas moins loin dans l'éloge. Il est vrai qu'Horace, dans son *Art poétique* (vers 270), se montre bien moins favorable à Plaute, et parle avec mépris de ses vers et de ses plaisanteries; mais il faut se rappeler qu'Horace appartenait à une école littéraire qui méprisait en général les anciens poëtes de son pays. La renommée de Plaute s'est maintenue chez les modernes. Les imitations qui en ont été faites non-seulement en France, mais aussi par Dryden, Addison, Shakespeare, Lessing, etc., suffisent à le prouver. Sa verve, sa gaieté, la vivacité de ses dialogues, la variété de ses personnages, la finesse des nuances qui les mettent en relief, le piquant d'un grand nombre de ses intrigues, font de lui un des poëtes chez lesquels ressort le plus fortement le *vis comica*. Quant à son immoralité, nous sommes sans doute portés à nous en faire une idée exagérée. Il ne faut pas oublier que la comédie n'avait alors presque d'autre domaine que le monde des courtisanes, et que pourtant les œuvres de Plaute faisaient la lecture des matrones romaines. Ses plaisanteries, qui nous paraissent souvent grossières et quelquefois puériles, étaient destinées à plaire aux classes inférieures et accommodées au goût de l'époque. Un savant anglais, W. Smith, fait remarquer justement que les reproches faits aux bouffonneries de Plaute peuvent s'appliquer également à celles de Shakespeare. Au point de vue de la versification la critique d'Horace n'est pas absolument imméritée. Non-seulement Plaute ne s'astreint pas à l'iambique trimètre, mais il admet et il mêle les rhythmes les plus variés. Ses vers sont de beaucoup tantôt plus longs, tantôt plus courts, et l'iambe en est quelquefois absent. Les critiques ont souvent avoué ne savoir ni comment ils se scandent, ni quel est leur nom. Toutefois il ne faut rien exagérer, et, en y regardant de plus près, on reconnaît que Plaute n'a fait qu'user largement des libertés accordées par la métrique spéciale des comiques latins (voy. Iambique). Quant à sa diction, qui nous paraît archaïque, elle résultait probablement d'une tradition qui maintenait la même langue à la scène.

L'édition *princeps* des œuvres complètes de Plaute fut publiée par G. Mérula (Venise, 1472, in-fol.). Parmi les éditions postérieures, on cite principalement celles de Lambin (Paris, 1576, in-fol.), de Taubmann (Wittenberg, 1605, in-4), de Gronovius (Amsterdam, 1684, in-8), d'Ernesti (Leipzig, 1700, 2 vol. in-8), de Botha (Berlin, 1809-1811, 4 vol. in-8), de Naudet, dans la *Bibliothèque Lemaire* (1830-1832), de Weise (Quedlinbourg, 1837-1838, 2 vol. in-8), de Ritschl (Bonn, 1848-1854, 3 vol. in-8). Des *Fragments inédits* ont été retrouvés par Angelo Maï (Milan, 1815, in-4 et in-8) et, plus récemment, par un professeur de l'université, M. Benoist, qui a publié quelques pièces (*Cistellaria, Rudens, Aulularia*, Lyon et Paris, 1863 et suiv.), rectifiées sur des palimpsestes et manuscrits. Mme Dacier a traduit en français *Amphitryon, Epidicus* et *le Câble* (1683). Des traductions complètes ont été données par Limiers et

Gueudeville (1719. 10 vol. in-8), par Levée, dans le *Théâtre des Latins* (1820-1821, 8 vol. in-8), par Naudet, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1831-1838, 9 vol. in-8), par François, dans la collection Nisard (1844), par E. Sommer (1865, 2 vol. in-18). Parmi les traductions étrangères, nous citerons, en anglais, celle en vers blancs de Bonnel Thorton, G. Colman et Rich. Warner (Londres, 1769-74, 5 vol. in-8); en italien, celle de N.-Eug. Argelio (Naples, 1783, 10 vol. in-8), et en allemand, celle en trimètres de K.-Mor. Rapp (Stuttgart, 1838-53, 17 vol. in-16).

Cf. Becker : *De Comicis Romanorum fabulis maxime Plautinis* (Leipzig, 1833, in-4); — Lessing : *Von dem Leben und den Werken des Plautus*, dans le t. III de ses *Œuvres* (1838); — Brix : *De Plauti et Terentii prosodia* (Breslau, 1841); — Vissering : *Quæstiones Plautinæ* (Amsterdam, 1842, in-8); — Andersen : *De Vita Plauti* (Altona, 1843, in-4); — Ritschl : *Parergon Plautinorum Terentianorumque* (Leipzig, 1845, in-4); — Schmitz : *De Actuum in Plautinis fabulis descriptione* (Bonn, 1852); — Boissier : *Quomodo græcos poetas Plautus transtulerit*, thèse (Paris, 1856, in-8); — Dubief : *Qualis fuerit familia romana tempore Plauti ex ejus fabulis*, thèse (Ibid, 1859, in-8); — Benoist : *De Personis muliebribus apud Plautum*, thèse (Ibid., 1862, in-8), et *le Texte de Plaute*, dans la *Revue politique et littéraire*, t. XIII; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

PLAUTIUS ou **PLOTIUS** (Lucius), rhéteur latin du Ier siècle avant J.-C. Né dans les Gaules, il enseigna à Rome, non pas en langue grecque, comme les rhéteurs grecs du temps, mais en latin. Cette tentative fut désapprouvée par les censeurs, qui interdirent l'emploi de la langue latine dans l'enseignement.

PLÉIADE, nom donné à un groupe d'écrivains d'une même époque, formant, au nombre traditionnel de sept, une sorte de constellation littéraire. Il fut appliqué, pour la première fois, sous Ptolémée Philadelphe, à une réunion de poëtes grecs que ce roi avait attirés en Egypte. Les plus célèbres entre ces écrivains, que plusieurs critiques portent à treize au lieu de sept, furent Callimaque, Théocrite, Aratus, Apollonius de Rhodes, Lycophron : c'est la pléiade d'Alexandrie. On a considéré ensuite comme une pléiade le groupe de savants réunis autour de Charlemagne sous des noms classiques : Alcuin, dit Flaccus Albinus, Angilbert, surnommé Homère, Adélard, Riculphe, Warnefrid, et, sous le nom de David, Charlemagne lui-même. Du XIVe au XVIe siècle on a fondé plusieurs fois une « pléiade tolosaine », dite aussi « la très-gaie compagnie des sept troubadours de Toulouse ». Il y a eu même une pléiade provençale de sept jeunes femmes poëtes. Mais la plus connue est la « pléiade française », au XVIe siècle, comptant, autour de Ronsard et avec lui, Joachim du Bellay, J. Dorat, Remi Belleau, Jodelle, Baïf et Pontus de Thyard, ou, selon d'autres, Amadis Jamyn et Du Bartas. Celle-là joue un grand rôle dans l'œuvre de « l'illustration de la langue française » et de la renaissance littéraire. Au XVIIe siècle, on essaya de composer une pléiade de poëtes latins, avec les noms de Rapin, Commire, De La Rue, Santeul, Ménage, Du Perrier et Petit : gens très habiles, très-ingénieux, mais n'ayant pas assez d'éclat pour former sans conteste l'élite littéraire de leur temps.

Cf. Baillet : *Jugements des savants*; — Sainte-Beuve : *Tableau histor. de la littérat. française au XVIe siècle.*

PLÉONASME. — Voyez FIGURES DE MOTS.

PLESSIS-PRASLIN (César, duc DE CHOISEUL, comte DU), pair et maréchal de France, né à Paris en 1598. — On a sous son nom des *Mémoires* (1622-1671), rédigés d'après des matériaux fournis par lui sur les guerres d'Italie, les guerres de la Fronde et la régence d'Anne d'Autriche. Ces mémoires, écrits avec naturel, mais sans art, ont paru pour la première fois en 1676 (Paris, in-4), et ont été insérés dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. LVII, 2e série, et de Michaud-Poujoulat, t. XXXI.

PLÉTHON. — Voyez GÉMISTE.

PLINE L'ANCIEN, *Caïus Plinius Secundus*, naturaliste latin, né en 23 après J.-C., à Côme, ou, selon d'autres, à Vérone, mort en 79. Dès sa première jeunesse il fut conduit à Rome, où il étudia sous le grammairien Apion. Après avoir fait la guerre en Germanie, il se livra au barreau et y acquit une grande réputation. En 67, il fut nommé procurateur de l'Espagne citérieure, où il résida quatre années. Préfet de la flotte qui stationnait à Misène, il périt dans l'éruption du Vésuve, victime de sa curiosité scientifique. Pline écrivit des ouvrages relatifs à l'art militaire, à l'histoire, à la rhétorique et à la science. En voici les titres : *De Jaculatione equestri*; *Bellorum Germaniæ viginti libri*; *De vita Pomponii Secundi*; *Studiosi tres libri*, traité destiné à l'instruction de l'orateur; *Dubii sermonis octo libri*, traité relatif à la solution des difficultés grammaticales; *A fine Aufidii Bassi triginta et unus libri*, livre d'histoire contemporaine, faisant suite à Aufidius Bassus; *Naturæ historiarum XXXVII libri*. Ce dernier ouvrage seul nous est parvenu.

L'*Histoire naturelle* de Pline fut écrite, de l'année 71 à l'année 77, avec une rapidité qui surprend moins lorsqu'on sait avec quelle ardeur et de quelle manière il travaillait. Il donnait à la lecture tout le temps dont il pouvait disposer, et ne lisait jamais sans prendre des notes. En voyage, au bain, pendant les repas, il avait des secrétaires chargés de lui faire la lecture et de noter les passages qu'il leur indiquait. Il arriva ainsi à posséder cent-soixante tomes d'extraits. Il puisa dans ce recueil, longuement collectionné, une partie des renseignements qu'il nous a transmis sur les connaissances des anciens, et auxquelles il joignit le résultat de ses propres observations. Son ouvrage est une sorte d'encyclopédie, embrassant le ciel et la terre, c'est-à-dire la nature. Le premier livre contient une dédicace à l'empereur, un exposé général des matières et l'indication des auteurs dont il s'est servi. Le second traite de la cosmographie. Les suivants, jusqu'à la fin du sixième, sont relatifs à la géographie. Le septième traite de l'homme. Le règne animal vient ensuite et commence avec l'éléphant, que l'auteur regarde comme se rapprochant le plus de l'homme par l'intelligence. Le douzième livre ouvre l'étude des végétaux qui, en comprenant les applications médicales, finit avec le trente-deuxième. Les cinq derniers livres ont rapport au règne minéral et aux arts qui emploient les minéraux, comme l'architecture, la sculpture, la peinture, la céramique. Au point de vue scientifique, Cuvier a traité Pline comme « un compilateur, sans critique, qui, après avoir passé beaucoup de temps à faire ses extraits, les a rangés sous certains chapitres, en y joignant des réflexions qui ne se rapportent point à la science proprement dite, mais offrent alternativement les croyances les plus superstitieuses, ou les déclamations d'une philosophie chagrine, qui accuse sans cesse l'homme, la nature et les dieux. » Au point de vue du style, l'ouvrage de Pline est un mélange de qualités remarquables et de défauts frappants. S'il est souvent obscur et quelquefois incorrect, s'il pousse la recherche jusqu'à la subtilité et à la déclamation, il parvient cependant à la véritable énergie. Il est abondant, vif, varié dans ses tours et obtient dans une grande partie de ses tableaux des peintures d'une éloquence majestueuse. Ce côté de son talent a été surtout loué. Buffon, qui plus que personne devait être sensible à la noblesse du style, a été entraîné par là à faire de Pline un éloge fort exagéré. On ne doit pas oublier

qu'avec des beautés réelles et d'admirables ressources de langage, il est un des premiers écrivains latins chez lesquels se marque nettement la décadence.

Nous citerons parmi les éditions de *Pline* l'édition *princeps* (Venise 1469 in-8,), celles du P. Hardouin (Paris, 1685, 5 vol. in-4), de Miller (Berlin, 1766, 7 vol. in-8), de Brotier (Paris, 1779, 6 vol. in-12), de Franz (Leipzig, 1788-1791. 10 vol. in-8), de la *Bibliothèque Lemaire* (1827-1828, 13 vol. in-8), de Panckoucke (1836-1838, 6 vol. in-8,), de Sillig (Leipzig, 1831-1836, 5 vol. in-12), dont le dernier volume contient, pour la première fois, un passage considérable et la fin du trente-septième livre, découverts à Bamberg dans un manuscrit. Les traductions françaises sont nombreuses. Nous citerons celles de Poinsinet de Sivry (Paris, 1771-1782, 12 vol. in-4), d'Ajasson de Grandsagne, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1829-1833), de Littré, dans la collection Nisard (1848). Guéroult a donné une traduction des *Morceaux choisis* de Pline (Paris, 1802, 3 vol. in 8; 1809, 2 vol. in-8; 1845, 1 vol. in 16).

Cf. Rezzonico : *Disquisitiones Plinianæ* (Parme, 1763-67, 2 vol. in-fol.) ; — Ajasson de Grandsagne, Littré : *Notices*, en tête de leur traduction ; — Jos. Michon : *Quid Libycæ geographiæ auctore Plinio Romani contulerint* (Paris, 1859, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*. t. II ; — Smith : *Diction. of greek and rom. biography*.

PLINE LE JEUNE, *Caius Plinius Cæcilius Secundus*, écrivain latin, neveu du précédent, né à Côme en 61 ou 62 après J.-C. L'époque de sa mort est inconnue. Ayant perdu son père, il fut adopté par son oncle, qui lui inspira l'amour des lettres. Quintilien fut son maître en éloquence, et il commença dès l'âge de dix-neuf ans à plaider devant les tribunaux. Il y eut un grand succès et fut chargé de causes très-considérables. Cependant il ne négligea pas la carrière des emplois publics, servit une année en Syrie, comme tribun militaire, devint tribun du peuple, questeur, préteur, fut consul en l'année 100, et gouverna la Bithynie de 103 à 105. Il fut l'ami de Trajan ainsi que de Tacite, de Quintilien, et de tous ceux qui avaient le goût des choses littéraires. Véritable homme de lettres, affable, bienveillant, d'une libéralité peu commune, sa santé faible et son penchant à l'étude lui faisaient préférer à la vie publique le charme et la tranquillité de ses nombreuses villas. Il était pourtant fort désireux des applaudissements du public; il aimait à paraître dans les auditoires où les auteurs lisaient leurs ouvrages avant de les publier. Il excellait dans la déclamation. Quelquefois, outre sa prose, il lisait de petites pièces de vers, fort goûtées, et qui le faisaient comparer avec trop de complaisance à Tibulle et Properce. Il ne nous en est parvenu que de très-courts fragments. Ses discours judiciaires n'ont pas non plus été conservés. Nous savons qu'il les retouchait et travaillait à loisir en vue de la postérité. C'est ainsi du reste qu'il agit pour tous ses écrits. Son *Panégyrique de Trajan* ne fut d'abord qu'un remercîment fort court, prononcé dans le sénat, lorsque Trajan le désigna consul. Il le remania, le développa, le polit et en fit l'ouvrage qui nous est parvenu. La louange de l'empereur y est poussée aux extrêmes limites, et le succès des lectures qu'en donna l'auteur, fut d'autant plus grand que Trajan était plus aimé. « Jamais accusateur, dit M. Demogeot, ne mit tant d'habileté à inventer des crimes que Pline à trouver des vertus : toutes les paroles, tous les pas, tous les mouvements du prince sont présentés avec une adresse infinie sous leur côté le plus flatteur. Pline n'a qu'à toucher une action pour en faire une merveille : il loue Trajan de vendre les biens du fisc ; il le louerait sans doute de les conserver; il le loue de permettre ensuite qu'on les achète ; il l'admire de défendre qu'on bâtisse des monuments nouveaux ; il l'exalte de faire réparer les anciens... Le style du *Panégyrique* offre le même caractère que la pensée. C'est une prodigalité fatigante, un luxe de détails brillants, qui éblouissent sans éclairer : rien ne se masse, rien ne se subordonne ; tout est au premier plan et brave la perspective. La louange y semble jetée dans un moule à épigrammes : les phrases sont concises, vives, essoufflées, s'arrêtant court à chaque instant, pour recommencer encore... Pline affectionne surtout l'antithèse et le paradoxe. » Les défauts mêmes du *Panégyrique* contribuèrent à en faire un chef-d'œuvre aux yeux des contemporains, et à le rendre, pour les orateurs des trois siècles suivants, le premier modèle à imiter ; mais ses nombreux imitateurs ont surtout copié les défauts, sans reproduire la langue, le style, la délicatesse, la finesse de sentiments, qui conservent à l'œuvre de Pline une place fort honorable dans la littérature latine.

Ses *Lettres*, avec les mêmes qualités et les mêmes défauts, nous initient à l'histoire intérieure de Rome sous les empereurs, aux mœurs, aux usages de la vie privée ; mais elles auraient un intérêt plus grand, si l'écrivain les avait laissées dans leur forme primitive, s'il ne les avait modifiées à loisir en vue du public, arrangeant et retranchant selon son goût littéraire, et substituant peu à peu des modèles du genre épistolaire à une vivante et réelle correspondance. Le dixième livre, qu'il n'avait pas compris dans sa collection et dont il n'a pas cherché à faire une œuvre d'art, a un intérêt tout particulier ; c'est la correspondance qu'il échangea avec Trajan, lorsqu'il était gouverneur de Bithynie. Elles prennent un nouveau prix, quand elles sont accompagnées des réponses de Trajan, si remarquables par ce que les Romains appelaient *imperatoria brevitas*.

L'édition *princeps* du *Panégyrique* et des *Lettres* de Pline, précédée de l'impression de quelques parties, fut donnée à Venise (1485, in-4). Les meilleures éditions sont : celle de Deux-Ponts (1789), celles de G.-H. Schæfer (Leipzig, 1805, in-8), de Gierig (Leipzig, 1806), de la *Bibliothèque Lemaire* (1822-1823, 2 vol. in-8). *Pline le Jeune* a été traduit en français par S. de Sacy (Paris. 1700, 3 vol. in-12). Cette traduction estimée a été revue pour la *Bibliothèque Panckoucke* (1826-1829, 3 vol. in-8) par J. Pierrot, qui y a joint celle du *Panégyrique;* ce dernier a été traduit par Burnouf (1834, in-12). Il y a une traduction anglaise des *Lettres*, par Will. Melmoth (Londres, 1747, 2 vol. in-8), très-estimée et souvent réimprimée. On cite une traduction allemande des *Œuvres* par C.-F.-A. Schott (Stuttgart, 1827-38, 5 vol. in-12).

Cf. Félibien : *les Maisons de campagne de Pline* (Londres, 1707, in-8) ; — Masson : *Vita Plinii junioris* (Amsterdam, 1709, in-8) ; — Cellarius : *Vie de Pline*, dans l'édition de Schæfer ; — J. Demogeot : *Etude sur Pline le Jeune*, en tête d'une édition des *Lettres ;* — A. Dupré : *Etat des institutions, des mœurs et de la littérature à Rome sous Trajan d'après les Lettres de Pline le Jeune*, thèse (Paris. 1849, in-8) ; — Mommsen : *Etude sur Pline le Jeune*, trad. par Ch. Morel, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des hautes-études*.

PLOTIN, Πλωτῖνος, philosophe alexandrin, né vers 205 après J.-C. à Lycopolis dans la Haute-Égypte, mort en 270. Son maître fut Ammonius Saccas; il avait vingt-six ans, quand, l'ayant entendu pour la première fois, il s'écria : « Voilà l'homme que je cherchais! » A trente-neuf ans, il se joignit à l'expédition de Gordien contre la Perse, afin d'étudier la philosophie des Perses et des Indiens. Aimé de l'empereur Gordien, il espéra réaliser sous ce prince le rêve de la république de Platon, qu'il avait dessein d'établir dans une ville en ruines de la Campanie, à laquelle il voulait

donner le nom de *Platonopolis*. Il enseigna pendant vingt-cinq ans à Rome; ses principaux disciples furent Porphyre, Amelius et Longin.

Porphyre dit que Plotin parlait fort bien dans ses conférences, mais que son langage n'était pas correct; qu'il commettait aussi des fautes en écrivant; qu'il faisait même fort peu d'attention à l'orthographe, et n'était occupé que de ses idées. Lorsqu'il avait fini de composer quelque chose dans sa tête, et qu'ensuite il écrivait ce qu'il avait conçu, il semblait qu'il copiât un livre. Il ne se proposait pas de plan : tantôt il développait une doctrine qui le préoccupait, tantôt il réfutait un livre qui venait de paraître. Ces morceaux épars, réunis et corrigés par Porphyre après la mort de son maître, formèrent cinquante-quatre livres, divisés en six *Ennéades* ou neuvaines. Les *Ennéades* sont une sorte d'encyclopédie philosophique, qui comprend la psychologie, la morale, la physique et la théologie, sous l'inspiration d'un platonisme qui finit par se perdre dans le mysticisme. Celui-ci paraît spécialement dans l'altération qu'il a fait subir à la doctrine de Platon sur le beau (1re ennéade, 6e livre). Il nous condamne à une contemplation stérile de la beauté en soi, et nous arrête dans une sorte de quiétude extatique, au lieu de nous provoquer, comme Platon, à l'épanouissement des belles pensées et des belles œuvres. Au point de vue littéraire, les *Ennéades* se ressentent du dédain de l'auteur pour la forme. Sa diction a un caractère d'âpre et rude originalité. La composition manque d'ordre et n'a pas une marche soutenue. A côté de l'enthousiasme poétique se trouvent de sèches et subtiles abstractions; à côté de pages brillantes et pleines de vie, un style obscur, pénible et tout hérissé de formules. Ce qui n'empêche pas l'ouvrage d'être, comme le dit M. Vacherot, le premier, le plus brillant et le plus profond monument du néoplatonisme.

L'édition *princeps* des *Ennéades* comprenait, avec le texte grec, des notes, des arguments et la traduction latine de Marsile Ficin (Bâle, 1580, in-fol.); elle a été reproduite en 1615. La traduction de Ficin a été réimprimée plusieurs fois. Creuzer a donné une édition complète de l'ouvrage, avec la traduction de Ficin, des commentaires et un index (Oxford, 1835, 3 vol. in-4). Cette édition a été reproduite, avec des notes nouvelles, par Dübner, dans la *Bibliothèque Didot* (1855). On a encore une bonne édition de M. Kirchhoff, dans la collection Teubner. Une traduction française des *Ennéades* a été donnée par Bouillet, avec d'excellentes notes (Paris, 1857, 3 vol. in-8).

Cf. Jules Simon : *Histoire de l'école d'Alexandrie* (Paris, 1845, 2 vol. in-8) ; — Vacherot : *Histoire critique de l'école d'Alexandrie* (1846-51, 3 vol. in-8); — Daunas ; *Etudes sur le mysticisme, Plotin et sa doctrine* (1848, in-8) ; — Kirchner : *Die Philosophie des Plotin* (Halle, 1854, in-8) ; — Grucker : *De Plotinianis libris qui inscribuntur*, περὶ τοῦ καλοῦ *et* περὶ τοῦ νοητοῦ κάλλους, thèse (Paris, 1866, in-8).

PLOTIUS (Marius), grammairien latin du ve ou vie siècle après J.-C. Il était prêtre et écrivit à Rome un traité de grammaire, dont il reste le dernier livre, *De Metris liber*, publié par Putsch dans ses *Grammaticæ latinæ auctores antiqui* (Hanovre, 1605, in-4), et par Gaisford, dans ses *Scriptores latini rei metricæ* (Oxford, 1837, in-8).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

PLUCHE (l'abbé Noël-Antoine), littérateur français, né en 1688 à Reims, mort le 19 novembre 1761. Il enseigna les humanités et la rhétorique au collége de sa ville natale, prit les ordres et fut nommé directeur au collége de Laon. Son opposition à la bulle *Unigenitus* le força de se démettre de ses fonctions et de vivre dans la retraite. — L'ouvrage qui a répandu le nom de l'abbé Pluche est le *Spectacle de la nature* (Paris, 1732, 8 tom en 9 vol. in-12), souvent réimprimé et traduit dans un grand nombre de langues. C'est une exposition intéressante, et à la portée de toutes les intelligences, des points les plus frappants de l'histoire naturelle et des phénomènes physiques. Le style en est un peu languissant et diffus, mais d'une élégance agréable. On a encore de lui : *Histoire du ciel* (Paris, 1739, 2 vol. in-12), traité qui réunit l'histoire de la mythologie et celle des idées philosophiques sur la formation du monde; *la Mécanique des langues* (1751, in-12); *Concorde de la géographie des différents âges* (1765, in-12); *Harmonie des Psaumes et de l'Évangile* (1764, in-12), contenant une traduction très-fidèle et de bonnes annotations; *Lettre sur la sainte Ampoule et sur le sacre de nos rois à Reims* (1775, in-8).

Cf. Le Tillois : *Champenois célèbres ;* — Quérard *la France littéraire.*

PLUQUET (l'abbé François-André-Adrien), littérateur français, né le 14 juin 1716 à Bayeux, mort le 18 décembre 1790. Ami de Fontenelle, de Montesquieu et d'Helvétius, il se fit remarquer par sa tolérance. Il devint en 1776 professeur de philosophie morale, puis en 1782 professeur d'histoire au Collége de France. On cite de lui *Examen du fatalisme* (Paris, 1757, 3 vol. in-12); *Mémoires pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain, ou Dictionnaire des hérésies, des erreurs et des schismes* (Paris, 1762, 2 vol in-8; Besançon, 1817, 2 vol. in 8), ouvrage le plus important de l'auteur; *Traité de la sociabilité* (Paris, 1767, 2 vol. in-12); *Traité philosophique et politique sur le luxe* (1786, 2 vol. in-12); *Traité de la superstition et de l'enthousiasme* (1804, in-12); etc. L'abbé Pluquet a traduit du latin du P. Noël les *Livres classiques de la Chine* (1784-86, 7 vol. in-8). — Son neveu, Frédéric PLUQUET, né en 1781, mort en 1834, a écrit plusieurs ouvrages relatifs à la Normandie, et publié le *Roman de Rou* (Rouen, 1827, in-8).

Cf. Edouard Frère : *le Bibliographe normand.*

PLURALITÉ DES MONDES (ENTRETIENS SUR LA), ouvrage de Fontenelle (voy. ce nom).

PLUTARQUE, Πλούταρχος, biographe et moraliste grec, né vers 50 après J.-C. à Chéronée en Béotie, mort vers 120. Il appartenait à une des principales familles de sa ville natale. Nous savons par lui-même qu'en 66 il suivait, à Delphes, les leçons du philosophe péripatéticien Ammonius. Ses concitoyens le chargèrent plusieurs fois de missions auprès des villes voisines, et le députèrent au proconsul d'Achaïe. Des écrivains le font voyager en Egypte, à Lacédémone et en Crète, pour s'instruire de la religion, des traditions et des lois de ces pays. Ces voyages ne sont pas prouvés; mais il est certain qu'il alla deux fois à Rome, et qu'il y donna des leçons publiques sur divers sujets de philosophie morale, de littérature et d'érudition. Bien que son auditoire fût latin, il s'exprimait en grec, parce qu'il ne connaissait pas assez la langue de Rome pour la parler, comme il le dit dans la *Vie de Démosthène*. Vers l'âge de quarante ans il rentra à Chéronée, où il vécut, aimé tendrement de sa famille et entouré de nombreux amis. Il fut élu archonte et prêtre d'Apollon. La tradition qui le fait précepteur de Trajan, puis gouverneur d'Illyrie, ne peut se concilier avec les dates, ni avec son séjour à Chéronée.

On trouve dans Fabricius et dans plusieurs éditions une liste des écrits de Plutarque, qui est attribuée à son fils Lamprias. Elle s'élève à deux cent dix ouvrages. Ceux qui nous sont parvenus ne dépassent pas le nombre de cent trente, en y comprenant les apocryphes. Ils se divisent en deux classes : les *Vies parallèles des grands hommes de*

la Grèce et de Rome, qui ont surtout fait la réputation et la popularité de l'auteur; les *Œuvres morales*, titre sous lequel on a rangé des traités, dont la valeur et le sujet sont fort divers. Les *Vies parallèles* sont: 1. *Thésée et Romulus*; 2. *Lycurgue et Numa*; 3. *Solon et Valerius Publicola*; 4. *Thémistocle et Camille*; 5. *Périclès et Q. Fabius Maximus*; 6. *Alcibiade et Coriolan*; 7. *Timoléon et Paul Émile*; 8. *Pélopidas et Marcellus*; 9. *Aristide et Caton l'Ancien*; 10. *Philopœmen et Flaminius*; 11. *Pyrrhus et Marius*; 12. *Lysandre et Sylla*; 13. *Cimon et Lucullus*; 14. *Nicias et Crassus*; 15. *Eumène et Sertorius*; 16. *Agésilas et Pompée*; 17. *Alexandre et César*; 18. *Phocion et Caton le Jeune*; 19. *Agis et Cléomène, et Tiberius et Caïus Gracchus*; 20. *Démosthène et Cicéron*; 21. *Démétrius Poliorcète et Marc Antoine*; 22. *Dion et M. Junius Brutus*. Quatre autres *Vies*, qui ne sont point parallèles, celles d'*Artaxerxès Mnémon*, d'*Aratus*, de *Galba* et d'*Othon*, complètent les quarante-six qui nous restent. Quatorze ne nous sont point parvenues : *Epaminondas, Scipion, Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron, Vitellius, Hésiode, Pindare, Cratès le Cynique, Daïphante, Aristomène, Aratus* le poëte.

Le trait saillant de la composition des *Vies* de Plutarque, le parallélisme, paraît emprunté aux écoles sophistiques de l'époque; il peut aider à éclairer, à faire ressortir les traits des deux physionomies en parallèle, mais généralement il est plus ingénieux que vrai. Si, comme il arrive souvent, les ressemblances sont rares, les analogies lointaines, le biographe sera porté à les faire naître, en faussant les traits, en forçant les rapprochements. C'est ce qui arrive pour le parallèle de Thésée avec Romulus, d'Agésilas avec Pompée, de Dion avec Brutus, etc. La comparaison même d'Alexandre avec César, qui séduit au premier abord, est rendue fictive par la différence des caractères et des ambitions des deux capitaines. Mais quand on entre dans le détail de chaque vie, on est aussitôt charmé par la méthode que suit Plutarque dans ses récits. Il a lui-même indiqué cette méthode dans la *Vie d'Alexandre*. « Ce n'est pas toujours, dit-il, dans les actions les plus éclatantes que se montre le mieux le vice ou la vertu; mais souvent un fait léger, un mot, une plaisanterie met mieux dans son jour un caractère que des combats sanglants, de grandes batailles et des prises de villes. Ainsi, de même que les peintres cherchent surtout la ressemblance dans les traits du visage et dans les yeux, où se montre le naturel, et se préoccupent peu des autres parties, de même il faut nous accorder de pénétrer de préférence dans les signes distinctifs de l'âme, pour dessiner la vie des grands hommes, laissant à d'autres les événements importants et les combats meurtriers. » Il s'applique donc surtout à présenter les détails familiers, à choisir les faits et les mots qui mettent le mieux à découvert la nature d'un personnage. Il y a réussi en général d'une manière supérieure. « Plutarque, dit Jean-Jacques Rousseau, a une grâce inimitable à peindre les grands hommes dans les petites choses, et il est si heureux dans le choix de ses traits, que souvent un mot, un sourire, un geste lui suffit pour caractériser son héros. Voilà le véritable art de peindre : la physionomie ne se montre pas dans les grands traits, ni le caractère dans les grandes actions; c'est dans les bagatelles que le naturel se découvre. »

Plutarque excelle à faire revivre sous les yeux du lecteur les objets et les personnages qu'il peint. Il abonde en descriptions pittoresques, en tableaux animés. Villemain a insisté avec juste raison sur ce mérite : « Quels plus grands tableaux que les adieux de Brutus et de Porcie, que le triomphe de Paul Emile, que la navigation de Cléopatre sur le Cydnus, que le spectacle si vivement décrit de cette même Cléopatre, penchée sur la fenêtre de la tour inaccessible où elle s'est réfugiée, et s'efforçant de hisser et d'attirer vers elle Antoine vaincu et blessé qu'elle attend pour mourir! » Ce double caractère d'éloquence et de vérité explique la puissance de Plutarque sur toutes les imaginations vives. Ses écrits ont eu une action durable, et qui persiste encore dans les beaux-arts et dans la littérature dramatique. Shakespeare a pris chez lui les sujets de *Coriolan*, de *Jules César*, d'*Antoine et Cléopatre*. Corneille lui a dû *Nicomède, Agésilas, Suréna, Sertorius*, la *Mort de Pompée*. Nous citerons encore comme lui étant empruntés, l'*Alexandre* et le *Mithridate* de Racine; le *Brutus* le *Jules César*, le *Catilina* de Voltaire; le *Brutus*, le *Thémistocle* d'Alfieri; le *Timoléon*, le *Caïus Gracchus* de Joseph Chénier; le *Marius* d'Arnault; le *Sylla* de Jouy; le *Caton d'Utique* de Raynouard; la *Lucrèce* de Ponsard, etc. Si au talent et à l'attrait des *Vies* de Plutarque nous ajoutons l'élévation morale qui n'y fait jamais défaut, nous comprendrons tout à fait pourquoi des esprits d'élite ont nommé ce recueil « l'un des plus beaux ouvrages du monde ». On ne peut dissimuler cependant les défauts qui empêchent d'en mettre l'auteur au rang des grands écrivains. Par désir de plaire, il s'occupe encore plus de séduire que d'être vrai; il ne contrôle pas assez sévèrement les anecdotes qu'il raconte; il abonde en digressions morales qui nuisent à l'ordonnance. Il est constamment préoccupé de l'effet à produire. Sans doute Paul-Louis Courier va trop loin quand il le représente comme se moquant des faits, et capable de faire gagner à Pompée la bataille de Pharsale, « si cela pouvait arrondir tant soit peu sa phrase; » mais il sacrifie souvent au mauvais goût des rhéteurs et des sophistes de son temps. Il n'a rien des anciens maîtres, ni la facilité, ni la grâce, ni la noble simplicité; il ne cherche même pas à s'en rapprocher par l'imitation, comme les atticistes. « Sa diction, au contraire, dit M. Talbot, est fréquemment recherchée, ampoulée, redondante : il aime le balancement des antithèses, le cliquetis des consonnances, les phrases périodiques, les expressions consacrées à la poésie. Quelquefois il copie, dans les auteurs qu'il consulte, les citations qui conviennent à sa pensée ou à son récit, les y incorpore bon gré, mal gré, sans s'inquiéter des disparates et produit avec ce mélange confus un style rempli, par instants, d'inégalités choquantes. »

Les *Œuvres morales* de Plutarque sont, en général, des traités de médiocre étendue qui, à travers une heureuse variété d'images, d'exemples et de conseils, développent agréablement quelque thèse ingénieuse, quelque sage considération pratique. Ils ne sont pas tous relatifs à la morale. Quelques-uns ont rapport à la religion, à la philosophie, à la politique, à la littérature; d'autres à la physique. Il en est qui sont des recueils d'anecdotes et de bons mots. Mais partout Plutarque, comme moraliste, fait voir une âme honnête et passionnée pour le bien. Ses écrits sont un agréable répertoire de toute la sagesse antique. Son dialogue intitulé *les Délais de la justice divine* est digne d'un disciple de Platon. Son dialogue *sur l'Amour* est le panégyrique de l'amour conjugal, et contient un grand nombre d'anecdotes, que couronne le dévouement célèbre d'Eponine. Ses *Préceptes sur le mariage* forment un tableau plein d'aménité et de grâce, où la femme est associée à tous les sentiments de son époux. La *Consolation à sa femme sur la mort de sa fille* est une lettre pleine d'émotion, de naïveté et de tendresse. La *Consolation à Apollonius sur la mort de son fils*

n'est pas d'un sentiment moins profond. Le traité *De la Tranquillité de l'âme* se prononce pour une activité utile, au lieu de faire consister le bonheur dans l'inertie des épicuriens. Le traité *De la Fortune* est une défense du libre arbitre contre la fatalité. *Les Symposiaques*, ou *Propos de table*, dialogue en neuf livres, comprennent une suite de discussions sur les sujets les plus divers, et sont comme une encyclopédie sous une forme attrayante. Le traité *De la Malignité d'Hérodote* est moins une discussion qu'une diatribe, excusée par la sévérité avec laquelle l'historien avait traité la Béotie. La *Comparaison de Ménandre et d'Aristophane*, dont il ne nous est resté qu'un abrégé, rabaisse trop le second au bénéfice du premier. L'écrit intitulé *Comment un jeune homme doit lire les poëtes* est le meilleur des ouvrages purement littéraires de Plutarque; il demande que le cœur ait dans cette lecture autant de part que l'esprit.

Nous citerons encore, mais sans nous y arrêter: *Sur le Vice et la Vertu; De la Vertu morale; De la Curiosité; Des Moyens de réprimer la colère; De l'Envie et de la haine; De la Démangeaison de parler; Comment on peut se louer soi-même sans exciter l'envie; Comment on doit écouter; Sur le grand nombre d'amis; De l'Utilité qu'on peut retirer de ses ennemis; De l'Amour fraternel; De l'Amour des parents pour leurs enfants; De la Monarchie, de la Démocratie et de l'Oligarchie; Préceptes d'administration publique; De la Superstition; Pourquoi les oracles ont cessé; Des Contradictions des stoïciens; Qu'on ne peut vivre agréablement en suivant la doctrine d'Epicure; Du Démon de Socrate; Le Banquet des sept sages; Questions platoniques; De la Création de l'âme d'après le Timée de Platon; Questions grecques; Questions romaines; De la Musique; Préceptes de santé; Questions naturelles;* etc. Plusieurs écrits longtemps attribués à Plutarque sont aujourd'hui regardés comme apocryphes ou du moins comme douteux; tels sont le traité *De l'Education des enfants, les Apophthegmes des rois et des capitaines célèbres, les Vies des dix orateurs attiques*, etc., et des fragments d'écrits sur la morale et sur la philosophie.

Les *Vies* de Plutarque, avant d'être éditées dans le texte, furent traduites plusieurs fois en latin. Ces traductions furent réunies et publiées par Campano (Rome, 1470, 2 vol. in-fol.). La première édition du texte fut donnée par P. Junte (Florence, 1517, in-fol.); la seconde par Alde (Venise, 1519, in-fol.). Les principales éditions postérieures sont celles de Bryan, avec version latine et commentaire (Londres, 1729, 5 vol. in-4), de Coray (Paris, 1809-1815, 6 vol. in-8), de G.-H. Schæfer (Leipzig, 1820-1821, 9 vol. in-18), de Sintenis (Leipzig, 1841-1846, 4 vol. in-8), de Bekker (Ibid., 1855-1857, 5 vol. in-16). — L'édition *princeps* des *Œuvres morales* fut imprimée par Alde (Venise, 1509, in-fol.). Wyttenbach en a donné une excellente édition grecque-latine, avec des notes et un *Index græcitatis* pour toutes les œuvres de Plutarque (Oxford, 1795-1830, 13 vol. in-8). — Les principales éditions des *Œuvres complètes* sont celles de Henri Estienne (Genève, 1572, 13 vol. in-8), de Reiske (Leipzig, 1774-1782, 12 vol. in-8), de Hutten (Tubingue, 1791-1805, 14 vol. in-8), de Dænher et Dübner dans la *Bibliothèque Didot*, avec un *Index rerum* (1841-1845, 5 vol. gr. in-8). — *Plutarque* fut traduit partiellement en français par Simon Bourgoing, Seyssel, G. de Selve et Baïf; mais ces traductions furent de beaucoup surpassées par celle d'Amyot qui, outre les *Vies* (1559, 2 vol. in-fol.), donna aussi les *Œuvres morales* (1565, 3 vol. in-fol.). C'est le style et la manière d'Amyot qui ont valu à Plutarque, en France, la renommée de « bonhomme », qu'il ne mérite point par lui-même. L'abbé Tallemant voulut corriger le français d'Amyot, et ne produisit qu'une œuvre sèche et sans couleur; son travail ne porta que sur les *Vies* (Bruxelles, 1667, 9 vol. in-12). Dacier traduisit aussi les *Vies* (Paris 1721-1734, 9 vol. in-4); sa traduction est exacte, mais lourde et terne. Ricard, dans un style plus agréable, donna un Plutarque complet (1783 et suiv., 30 vol. in-12). Les *Vies* ont encore été traduites par M. Al. Pierron (1843, 4 vol. in-18, plus. édit.) et par M. E. Talbot (1865, 4 vol. in-18), et les *Œuvres morales* par M. Bétolaud (1870, 5 vol. in-18).

Cf. Heeren : *De Fontibus et auctoritate Plutarchi* (Gœttingue, 1814-18, 4 parties in-8); — J. Michelet : *Examen des Vies des hommes illustres de Plutarque*, thèse (Paris, 31 juillet 1819, in-4, introuvable); — Schreiter : *De Doctrina Plutarchi theologica et morali* (Leipzig, 1836 in-8); — Dœhner : *Quæstiones Plutarcheæ* (Ibid., 1840, in-8); — Letronne, dans le *Journal des savants* (1841); — Lafite : *Des Doctrines pédagogiques de Plutarque*, thèse (Strasbourg, 1848, in-8); — Oct. Gréard : *De la Morale de Plutarque*, thèse (Paris, 1866, in-8; nouv. édit., 1874, in-18); — Villemain : *Etudes de littérature*; — Talbot : *Introduction* de son édition; — Al. Pierron : *Histoire de la littérature grecque*.

PLUTUS, comédie d'Aristophane (voy. ce nom).

POE (Edgar Allan), poëte et nouvelliste américain, né à Baltimore en 1811, mort dans la même ville en 1849. Son père et sa mère étaient acteurs et tous deux moururent lorsqu'il était encore enfant; mais un riche marchand, M. Allan, l'adopta et lui fit donner une éducation libérale. Malheureusement, dès cette époque, une imagination exaltée et maladive dominait chez lui et le rendait incapable d'un travail suivi. Il se fit renvoyer de l'université de Charlotteville, de l'Ecole militaire de West Point, et, après avoir été plusieurs fois pardonné par son bienfaiteur, il en fut complétement délaissé. Réduit à vivre de sa plume, il écrivit pour les *Magazines* et obtint vite une brillante réputation; mais ses habitudes de désordre n'en furent pas modifiées; une nuit il fut ramassé ivre mort dans une rue de Baltimore; on le porta à l'hôpital, où il expira le lendemain. Dans cette existence irrégulière, sa mise était toujours irréprochable, comme son écriture était parfaitement nette. Le même contraste existe dans ses écrits : l'idée, l'inspiration en est étrange, malsaine, extravagante, la forme en est précise, nette, logique; il y a chez lui un fou et un algébriste. Par quelques points il se rattache à Brockden Brown, par d'autres à Hoffmann; mais en somme ses œuvres ont leur cachet propre; ce qui les distingue, c'est le fantastique froid, calculé, poli à la surface, brûlant en dedans, fiévreux et contagieux. Elles ont produit un grand effet en Europe. La plus connue de ses poésies, le *Corbeau* (1845), est remarquable par l'imagination et l'art, par le manque de réalité : il faut en dire autant de sa *Lenore*, de son *Palais hanté*. Comme nouvelliste, Poe a donné : *le Récit d'Arthur Gordon Pym* (1838, in-12); *Contes grotesques et arabesques* (Tales of the grotesque and arabesque; 1840, 2 vol.), recueil ne contenant pas encore ses contes les plus frappants : *l'Anneau d'or, le Meurtre de la rue Morgue*. Une édition de ses *Œuvres* avec des *Notices* sur sa vie par Griswold, Parker Willis, Lowell, parut à New-York 1857, 4 vol. Les *Contes* de Poe ont été traduits en français par Baudelaire et M. W. Hughes.

Cf. Griswold, Willis, Lowell : *Notices*, dans l'édit. de 1857; — Duyckinck : *Cyclopaedia of americ. Literature*.

PŒLITZ (Charles-Henri-Louis), historien et publiciste allemand, né à Ernsthal le 17 août 1772, mort à Leipzig le 27 février 1838. Il professa l'histoire, la morale et la statistique aux universités de Dresde, de Wittemberg et de Leipzig, et fut correspondant de l'Académie des sciences morales de Paris. Il s'était formé une belle bibliothèque de

30,000 volumes, dont le *Catalogue* a été publié. Il a laissé de nombreux écrits, entre autres : *Manuel d'histoire universelle* (Handbuch der Weltgeschichte ; Leipzig, 1805, 3 vol. ; 6e édit. 1830, 4 vol.) ; des travaux historiques et statistiques sur *la Saxe et le duché de Varsovie* (Ibid., 1808-10, 3 vol. in-8) ; *la Confédération du Rhin* (1811, 3 vol. in-8), etc. *les Sciences politiques d'après les lumières actuelles* (die Staatswissenschaften im Lichte unserer Zeit ; Ibid., 1823, 1827-28, 5 vol. in-8), ouvrage très-remarqué ; des études philosophiques sur *la Langue allemande* (1820), *la Prose, la poésie et l'éloquence allemandes* (1825, 4 vol.), etc.

Cf. *Conversations-Lexikon* (11e édition).

POÉSIE. La diversité des acceptions de ce mot et le vague des déclamations de rhétorique où elles se mêlent, ont jeté beaucoup d'incertitude sur la nature de la poésie, son origine, son objet, ses conditions, sa place entre les autres arts. Car la poésie est un art, au même titre que la musique, la sculpture ou la peinture, et c'est là le principal élément de sa définition, celui qui fait la lumière sur les différentes questions dont elle peut être le sujet. En rattachant la poésie à la théorie générale des arts, comme l'art qui a pour instrument particulier d'expression la parole, nous avons déjà traité de son but et de ses moyens d'y atteindre, de ses rapports avec la nature qui tombe sous les sens et le beau que conçoit la pensée, du rôle des facultés qu'elle met en jeu, de la part faite à l'imitation et à l'invention dans ses œuvres, du principe des divisions qu'elle comporte, enfin du sens et de la mesure dans lesquels on peut dire qu'elle est créatrice (voy. ART).

Hors de cette grande acception, le mot poésie désigne un certain genre d'ouvrages littéraires, ceux que distinguent le rhythme et la mesure du vers, quelque distinction qu'il y ait à faire entre la poésie et la versification. Il représente ensuite un certain caractère des choses de la nature ou des œuvres de l'homme et l'impression particulière qu'elles font sur l'esprit, comme lorsqu'on dit : la poésie d'un paysage, d'une page de peinture, d'une mélodie. Il signifie encore les qualités de génie inspiré et de puissante éloquence propres au poëte :

> Ingenium cui sit, cui mens divinior, atque os
> Magna sonaturum, des nominis hujus honorem.

Ajoutons ici que la poésie, ayant, comme art, trois modes principaux : le chant, le récit, l'action, se partage en trois grands genres : le genre *lyrique*, auquel se rattache *l'élégiaque ;* le genre *épique*, comprenant les poëmes héroïques, héroï-comiques, pastoraux ; le genre *dramatique*, avec toutes les variétés de la tragédie, de la comédie et du drame. Parmi les genres secondaires, la *poésie didactique* n'est que l'enseignement relevé par les agréments de la versification, et la *poésie légère* représente tous les caprices de sentiment et de pensée combinés avec ceux du rhythme et de la mesure (voy. ces divers mots).

Cf. Outre les divers ouvrages cités aux articles ART et BEAU : Lamartine : *les Destinées de la poésie*, en tête des *Méditations ;* — Cassin : *Sur la poésie considérée spécialement dans sa nature, son objet et ses conditions*, thèse (Caen, 1832, in-8) ; — P. Albert : *la Poésie* (Paris, 1868, in-18).

POÉTIQUE (LA). — Voyez ART POÉTIQUE.

POGGIANI (Giulio), littérateur italien, né en 1522 à Suna (Haute-Lombardie), mort en 1568. Il fut précepteur d'un neveu du pape Jules III et secrétaire de plusieurs prélats. Latiniste et helléniste distingué, il revisa le texte du *Catechismus ad parochos*, édita le *Bréviaire de Pie V* (Rome 1568, in-fol.), traduisit en latin les *Actes* du premier concile de Milan, publia une *Harangue* et *Quatre lettres* d'Eschine restées inédites ; une traduction du traité de saint Chrysostome, *De Virginitate* (Rome, 1562). Des *Lettres* et des *Discours* de Poggiani ont paru dans les *Epistolæ et Orationes olim a Gratiano collectæ* (Rome, 1756-1762, 4 vol. in-4).

POGGIO-BRACCIOLINO, dit LE POGGE, célèbre philologue, littérateur et historien italien, né en 1380 à Terranuova (Toscane), mort en 1459. Il fut instruit dans les lettres latines par Jean de Ravenne et dans les lettres grecques par Chrysoloras. Secrétaire apostolique sous Boniface IX et plusieurs autres papes, il assista au concile de Constance et fut présent au jugement de Jérôme de Prague. Il devint plus tard secrétaire de la république de Florence. Poggio s'appliqua avec persévérance à rechercher dans différentes contrées de l'Europe les ouvrages manuscrits des écrivains de l'antiquité. D'un caractère violent, il eut de nombreuses querelles avec les savants de son temps, surtout avec Filelfo, Lorenzo Valla et Georges de Trébizonde.

On lui doit la découverte, au monastère de Saint-Gall, d'un Quintilien complet, des trois premiers livres et de la moitié du quatrième de l'*Argonautique* de Valerius Flaccus, des *Commentaires* d'Asconius Pedianus sur plusieurs discours de Cicéron, du traité *De Architectura* de Vitruve, d'un ouvrage de Lactance, du traité de grammaire de Priscien. En Allemagne et en France, où il poursuivit ses investigations, il retrouva huit discours de Cicéron, les écrits de Columelle, la plus grande partie de Lucrèce, le poëme sur la guerre punique de Silius Italicus, les bucoliques de Calpurnius, un livre du *Satyricon*, le traité sur l'astronomie de Firmicus Maternus, diverses œuvres de Tertullien, Ammien Marcellin, Manilius, Frontin, Végèce, etc. Nicolas de Trèves, qui l'aidait dans ses recherches, découvrit en Allemagne douze comédies de Plaute. Ses principaux ouvrages, écrits en latin, sont : *De Fortunæ varietate urbis Romæ* (Paris, 1723, in-4 réimpr.), dialogue contenant le récit intéressant du voyage dans l'Inde et la Perse du Vénitien Niccolo Conti ; *Facetiæ*, recueil d'historiettes satiriques et licencieuses (Strasbourg, 1510 ; Bâle, 1538), traduit en français (Paris, 1549, in-4 ; 1605, in-16) ; *Histoire de Florence* (imprimée en 1715), ouvrage médiocre, qui s'étend de 1350 à 1455, année de la paix de Naples ; elle a été traduite en italien par son fils, Giacomo (Venise, 1476, in-fol.) ; Muratori l'a insérée dans le tome XX des *Rerum italicarum Scriptores*. On a encore de Poggio divers traités de morale : *De l'Hypocrisie* (Lyon, 1679, in-4), violent pamphlet contre le clergé, des dialogues sur *l'Avarice*, sur le malheur de la destinée humaine, etc. Il a aussi traduit les cinq premiers livres de Diodore de Sicile (Venise, 1473 in-fol. ; Bâle 1530, 1578, in-fol.). Il a été publié *Poggiana*, par J. Lenfant (1720, 2 v. in-12).

Cf. Thorschmidt : *De F. Poggii in rem litterariam* (Wittemberg, 1713, in-4) ; — Shepherd : *Life of Poggio-Br.* (Liverpool, 1802, in-4), trad. en français (Paris, 1819 in-8) ; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

POINSINET (Antoine-Alexandre-Henri), auteur dramatique français, né le 17 novembre 1735 à Fontainebleau, mort le 7 juin 1769. Il écrivit dès l'âge de dix-huit ans pour le théâtre, fit représenter beaucoup de pièces sur diverses scènes et obtint un succès durable au Théâtre-Français avec *le Cercle ou la Soirée à la mode* (1771), comédie en un acte, en prose, offrant dans un dialogue naturel, le tableau satirique des salons de Paris. Malgré l'esprit mis dans cet ouvrage, l'auteur fut fameux par sa sottise, et il était passé en proverbe de dire : « Bête comme Poinsinet. » Plusieurs *Mémoires* du temps sont pleins des mystifications qu'on lui fit subir.

Cf. H. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français ;* — Quérard : *la France littéraire.*

POINSINET DE SIVRY (Louis), littérateur français, né le 20 février 1733 à Versailles, mort le

11 mars 1804. Sans fortune et vivant des lettres, il tenta toutes sortes de voies littéraires. Palissot, son beau-frère, a prétendu que de tous les imitateurs de Racine c'était lui qui avait le plus approché du modèle. On a de lui : les *Egléides*, poésies amoureuses (1754, in-8); *l'Émulation*, poëme (1756, in-8); la traduction en vers d'*Anacréon, Bion, Moschus* et *Sapho* (1758, in-12); *Traité de la politique privée*, tiré de Tacite et de divers auteurs (Amsterdam, 1768, in-12); *Nouvelles recherches sur la science des médailles* (Paris, 1779, in-4); *Abrégé d'histoire romaine* (Paris, 1803, in-8), écrit en vers; etc. Il a fait représenter au Théâtre-Français deux tragédies : *Briséis* (1759), que Lekain fit réussir; *Ajax* (1762), qui n'eut point de succès. Elles ont été imprimées dans le volume intitulé : *Théâtre et œuvres diverses* (Paris, 1773, in-12). On lui doit une traduction de l'*Histoire naturelle de Pline* (Paris, 1771-81, 2 vol. in-4), celle du *Théâtre* d'Aristophane (1784, 4 vol. in-8), une édition d'*Horace* avec commentaires (1778, in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires.*

POINT d'un sermon. — Voyez SERMON.

POINTE, BON MOT, JEU DE MOTS. Ces agréments de l'esprit consistent dans la mise en relief d'un rapport inattendu entre deux idées par le rapprochement insolite de deux mots. L'exemple suivant, cité par Marmontel, en fait bien saisir la nature : Un cheval étant tombé dans une cave, la foule s'amasse, et l'on se demande : « Comment le tirer de là? — C'est bien simple, dit un plaisant, il n'y a qu'à le tirer en bouteille. » Ces sortes de traits d'un esprit qui n'est pas toujours de bon aloi, ont plutôt leur place dans les légers propos de la vie que dans les œuvres littéraires. Il y a pourtant des genres qui en font leur profit. La chansonnette, le couplet de vaudeville, les saynètes ou scènes bouffes, le poëme badin ne les dédaignent pas. L'épigramme, suivant l'expression de Boileau,

> N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

On concoit qu'un badinage qui consiste tout en effets de mots, soit de peu de mise dans les genres sérieux. Cependant Cicéron ne l'exclut pas du langage oratoire. Il le faisait rentrer sans doute dans ce que les anciens appelaient *molle atque facetum*, le doux, le plaisant, qu'ils savaient mêler si naturellement dans tous leurs ouvrages au grave et au sévère. A l'exemple des anciens, Molière n'a pas reculé, même dans ses plus fortes créations, devant un jeu de mots qui rend vivement une situation comique, un sentiment exagéré. Ainsi, dans le *Misanthrope*, quand Philinte s'extasie sur la « chute jolie, amoureuse, admirable » du sonnet d'Oronte, Alceste s'écrie :

> La peste de ta chute, empoisonneur, au diable !
> En eusses-tu fait une à te casser le nez.

De tels traits doivent être rares, et il faut, pour passer, qu'ils soient bien en situation.

Les pointes et autres effets de mots sont devenus parfois une mode, une fureur dans tous les genres de prose et de poésie. Au XVIe siècle, les littératures de l'Europe en furent infestées. L'Italie, l'Espagne, la France firent assaut de ces faux brillants auxquels nous donnions des noms étrangers, de *concetti*, de gongorismes, comme si nous n'avions pas été capables de les inventer! Boileau marque ainsi leur invasion, sous leur nom français de pointes (*Art poétique*, II, 105) :

> Jadis de nos auteurs les pointes ignorées
> Furent de l'Italie en nos vers attirées.
> Le vulgaire, ébloui de leur faux agrément,
> A ce nouvel appas courut avidement.
> La faveur du public excitant leur audace,
> Leur nombre impétueux inonda le Parnasse :
> Le madrigal d'abord en fut enveloppé ;
> Le sonnet orgueilleux lui-même en fut frappé ;
> La tragédie en fit ses plus chères délices ;
> L'élégie en orna ses douloureux caprices ;
> Un héros sur la scène eut soin de s'en parer,
> Et sans pointe un amant n'osa plus soupirer.....
> La prose la reçut aussi bien que les vers ;
> L'avocat au Palais en hérissa son style,
> Et le docteur en chaire en sema l'Évangile.

Il n'y a point là d'exagération, et nous avons donné ailleurs assez d'exemples pour justifier entièrement cet aperçu historique, sous la forme d'une boutade de poëte. — Voyez CONCEPTISME, CONCETTI, EUPHUISME et GONGORISME.

POIRE (LA), roman d'aventures anonyme, qui paraît appartenir à langue du XIIIe siècle. Un amant et sa dame sont assis sous un poirier. La dame prend une poire, la « parc » avec ses dents et la donne à l'amant qui y mord. Aussitôt celui-ci est au pouvoir de l'Amour et de la légion qu'Amour tient à son service : Beauté, Courtoisie, Noblesse, Franchise. L'auteur trouve le moyen de mêler à sa composition l'éloge des Parisiennes, qui sont des perles entre les femmes, et de leur donner un rôle dans son allégorie. Ce poëme, qui doit son intérêt aux chansons nombreuses qui coupent le récit, a 2800 vers. Le manuscrit se trouve à la Bibliothèque nationale.

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

POIRET (Pierre), théologien et philosophe français, né le 15 avril 1646 à Metz, mort le 21 mai 1719. Il naquit dans la religion calviniste. Destiné d'abord aux beaux-arts, il les abandonna, fort jeune encore, pour l'étude des humanités, et ne tarda pas à s'enthousiasmer pour la philosophie de Descartes. Ayant embrassé le ministère évangélique, il devint en 1672 pasteur dans le duché des Deux-Ponts, puis à Hambourg, où il se lia d'amitié avec Mlle Bourignon. Dès lors il se jeta dans le mysticisme et délaissa les idées innées pour les vérités *infuses*, inspirées ou suggérées par un souffle divin. Il passa ses trente dernières années dans la retraite, près de Leyde.

Ses ouvrages dépassent le nombre de trente. On cite principalement : *Cogitationum rationalium de Deo, anima et malo libri quatuor* (Amsterdam, 1677, in-4) ; *Économie divine, ou Système universel* (Ibid., 1687, 7 vol. in-8), premier exposé de la théorie des vérités infuses; *Idea theologiæ christianæ* (Ibid., 1687, in-8), ouvrage appuyé sur les principes de Bœhm; *De Eruditione triplici solida, superficiaria et falsa* (Ibid., 1692, in-12), où l'auteur soutient qu'il n'y a pas de vrais savants sans une illumination divine; *la Theologie réelle, vulgairement dite la Théologie germanique* (Ibid., 1700, in-12), traduction d'un livre allemand, que Poiret a fait suivre d'une *Bibliothèque des principaux mystiques*, etc. On a encore de lui une traduction libre de l'*Imitation de Jésus-Christ* (Amsterdam, 1683, in-12), une édition des *Œuvres d'Antoinette Bourignon* (Ibid., 1679 et suiv., 19 vol. in-12); des éditions de plusieurs ouvrages de Mme Guyon, etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante ; — Dictionnaire des sciences philosophiques.*

POIRIER (Dom Germain), érudit français, né le 8 janvier 1724 à Paris, où il est mort le 2 février 1803. Il entra chez les Bénédictins de Saint-Maur et fut nommé garde des archives de l'abbaye de Saint-Denis, puis de celles de Saint-Germain-des-Prés. Il veilla sur ce précieux dépôt littéraire aux plus terribles moments de la Révolution, et jusque pendant les massacres de septembre. Membre associé de l'Académie des inscriptions depuis 1785, il fut nommé, en 1796, sous-bibliothécaire à l'Arsenal et fut appelé en 1800 à l'Institut. Il a publié, avec dom Précieux, le t. XI de la *Nouvelle collec-*

tion des historiens de France, et collaboré au Recueil de l'Académie des inscriptions.

Cf. B.-J. Dacier : *Eloge de dom Poirier* (1801, in-8).

POIRSON (Auguste-Simon-Jean-Chrysostome), historien français, né à Paris le 20 août 1795, mort en juillet 1871. Professeur de rhétorique, puis d'histoire dans les collèges de Paris, avant de devenir proviseur du lycée Charlemagne, il a écrit, outre des *Précis historiques* à l'usage des classes, une *Histoire romaine* (1827-28, 2 vol. in-8), et une importante *Histoire de Henri IV* (1857, 3 vol. in-8; 2e édit., 1862-67, 4 vol.), qui obtint un des grands prix Gobert de l'Institut. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

POISSARD (GENRE). Le langage des halles fut, pendant une vingtaine d'années, à la mode dans un coin du monde littéraire. C'est ce qu'on appela le genre poissard. Vadé en fut l'inventeur et en resta le maître. On se fait à peine une idée du succès qu'obtint la littérature poissarde dans ces salons de la plus haute société du XVIIIe siècle, où Vadé était admis avec ses œuvres, et où grands seigneurs et grandes dames s'appliquaient à imiter le langage et l'accent que le poëte était allé étudier aux halles et dans les guinguettes. C'était la nature prise sur le fait, dans les classes les plus grossières du peuple de Paris, que le chef du genre reproduisait avec naturel et franchise, quelquefois en prose, le plus souvent en vers. Comme l'a dit Dorat, dans *la Déclamation* :

> Vadé, pour achever ses esquisses fidèles,
> Dans tous les carrefours poursuivait ses modèles.
> Jusques aux Porcherons il chercha la nature...
> Trinquait, pour mieux la peindre, avec des raccoleurs,
> Et, changeant chaque jour de ton et de palette,
> Crayonnait sur un pot Jérôme et Fanchonnette.

Ce qui étonne aujourd'hui plus encore que le succès de cette mode littéraire, ce sont les apologies sérieuses qui en ont été faites. Voici, par exemple, ce que disait Fréron dans son *Année littéraire* (1757) : « Le genre poissard n'est point un genre méprisable, et il y aurait certainement beaucoup d'injustice à le confondre avec le burlesque, cette platitude extravagante et facile du dernier siècle, qui ne pouvait subsister longtemps parmi nous. Le burlesque ne peint rien; le poissard peint la nature, basse si l'on veut aux regards dédaigneux d'une certaine dignité philosophique, mais très-agréable, quoi qu'en disent les délicats. » La comparaison du poissard et du burlesque paraîtra malheureuse, si l'on songe combien celui-ci a survécu à celui-là. Quant à la peinture de la nature dans le genre poissard, La Harpe a bien fait voir qu'elle n'offre aucune ressource littéraire. « Il ne faut pas beaucoup de connaissances et de réflexion, dit-il, pour sentir que, si les halles et les Porcherons peuvent fournir au pinceau et au burin, ils n'ont rien qui ne soit au-dessous de la poésie. Les arts qui parlent aux yeux ont toujours une ressource dans le mérite de l'exécution matérielle, dans la vérité des couleurs et des formes. Il n'y a aucun mérite à rimer des quolibets grossiers. La tête d'un fort de la halle ou d'une marchande de poisson peut plaire dans un tableau ou dans une gravure, et peut aussi être rendue dans la poésie qui décrit; mais les discours de ces deux personnages sont insupportables dans la poésie qui fait parler. »

Le chef-d'œuvre du genre poissard est le poëme de la *Pipe cassée*. Les quatre chants qui le composent sont une suite de disputes, de coups de poing, de scènes de cabaret et d'*engueulements*, qui se terminent par la noce de Manon-la-Grippe, nièce de La Tulipe, le héros du poëme. Dans une dernière querelle, la pipe de ce dernier vole en éclats. Nul doute que le pittoresque ne s'y joigne à la crudité du langage; mais le ton en est si uniformément bas, que la lecture aujourd'hui en est insoutenable. Quant au genre poissard en prose, n'ayant ni le mouvement du vers ni l'harmonie de la rime, il est encore bien plus étranger à la littérature, quoique les contemporains de Vadé se soient beaucoup amusés des *Lettres de Jérôme Dubois à Mlle Manette Dubut*. En définitive on regardera justement le genre poissard, en vers et en prose, comme une farce de carnaval un peu prolongée, qui mérite encore un souvenir et un coup d'œil de curiosité, parce qu'on y surprend un aspect des mœurs d'une époque

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*

POISSON (Raymond), auteur et acteur dramatique français, né en 1633 à Paris, mort le 9 mai 1690. Orphelin de bonne heure, il fut protégé par le duc de Créqui; mais, entraîné par le goût du théâtre, il s'enrôla dans une troupe de comédiens en province. Louis XIV l'ayant distingué dans un de ses voyages, il entra à l'hôtel de Bourgogne et y resta de 1653 à 1685. Les contemporains le vantent comme un des plus ingénieux acteurs de l'époque. C'est lui qui imagina le costume, resté traditionnel, des Crispin. Il s'était approprié ce rôle, sans toutefois l'avoir inventé, et y fut parfait.

Comme auteur, Raymond Poisson a peu d'invention, mais ne manque pas de verve. Sa gaieté nous paraît aujourd'hui grossière; sa versification faible et son style souvent trivial. Celle de ses pièces qui obtint le plus de succès et resta assez longtemps au théâtre, a pour titre : *le Baron de la Crasse* (1662). Les autres sont : *Lubin ou le sot vengé* (1661) en vers de huit syllabes; *le Fou raisonnable* (1664); *l'Après-soupé des auberges* (1665); *les Faux Moscovites* (1668); *le Poëte basque* (1668); *les Femmes coquettes* (1670); *la Hollande malade* (1672); *les Fous divertissants* (1680). Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1687, 1743, 2 vol. in-12).

POISSON (Paul), acteur français, fils du précédent, né en 1658 à Paris, mort le 28 décembre 1735. Il succéda à son père en 1686, dans l'emploi des Crispin, et s'y fit aussi une grande réputation. En 1711 il quitta une première fois le théâtre, y rentra en 1715 et prit sa retraite en 1724

POISSON (Philippe), acteur et auteur dramatique français, fils du précédent, né le 8 février 1682 à Paris, mort le 4 août 1743. Il débuta en 1700 dans la tragédie, joua les seconds rôles avec assez de succès et parut aussi dans le haut comique. Ayant pris d'abord sa retraite avec son père en 1711, il reparut sur la scène en 1715 et la quitta définitivement en 1722. Ses pièces, comme celles de son grand-père Raymond, pèchent par l'invention; le style, sans en être aussi trivial, est incorrect et manque d'élégance. Le dialogue se distingue en général par la gaieté et le naturel. Les deux meilleures sont : *le Procureur arbitre* (1728) et *l'Impromptu de campagne* (1733). Voici les titres des autres : *la Boîte de Pandore* (1729), *Alcibiade* (1731), *le Réveil d'Épiménide* (1736), *le Mariage par lettres de change* (1735), *les Ruses d'amour* (1736), *l'Actrice nouvelle*, comédie qui ne fut pas jouée, Mlle Lecouvreur y ayant vu une satire contre elle Les *Œuvres* de Philippe Poisson (Paris, 1741, 2 vol. in-12) ont été réunies à celles de son grand-père (Ibid., 1743, 4 vol. in-12).

POISSON DE ROINVILLE (François-Arnoul), acteur français, frère du précédent, né le 15 mars 1696 à Paris, mort le 24 août 1753. Son père s'opposa en vain à ce qu'il embrassât la carrière dramatique. Il débuta le 21 mai 1722 dans le rôle de Sosie d'*Amphitryon*. Admis en 1725, il égala son père et son grand-père dans les Crispin, et les surpassa dans le reste du répertoire. Il créa d'une manière très-remarquable le rôle de Lafleur,

dans *le Glorieux*, et excella dans *Turcaret*. On cite, parmi les autres rôles où il se distinguait, *M. de Pourceaugnac*, *le Bourgeois gentilhomme*, le marquis dans *la Mère coquette*, Bernadille de *la Femme juge et partie*. Doué d'un rare talent d'originalité, il savait profiter de sa laideur et de ses défauts physiques pour imprimer à sa physionomie un cachet plus personnel. Son principal défaut était un bredouillement, qui avait été déjà reproché à son père et à son aïeul. M. Samson a mis au théâtre, sous le titre de *la Famille Poisson*, une anecdote relative aux débuts de Philippe Poisson. — La sœur des précédents, Madeleine-Angélique, épousa don Gabriel de Gomez, gentilhomme espagnol, et se fit un nom dans les lettres.

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Francais* ; — Lemazurier : *Galerie historique du Théâtre-Français* ; — Quérard : *la France littéraire*.

POISSON (Nicolas-Joseph), auteur ecclésiastique français, né à Paris en 1637, mort à Lyon le 3 mai 1710. Membre de l'Oratoire, il développa dans ses premiers écrits les principes du cartésianisme ; puis, pour ne pas compromettre son ordre, s'abstint de défendre une doctrine persécutée. On lui doit deux très-estimables ouvrages : *Acta ecclesiæ mediolanensis* (Lyon, 1681-83, 2 vol. in-fol.) et *Delectus actorum ecclesiæ universalis* (Ibid., 1706, 2 vol. in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

POITEVIN (DIALECTE et PATOIS). Parlé dans les provinces du sud de la Loire les plus éloignées de la Provence, ce dialecte appartient cependant à la langue d'oc. Il comprenait deux variétés. Dans le Bas-Poitou, région voisine de la Bretagne, le roman du sud était fortement altéré par l'influence de l'idiome celtique. Dans le Haut-Poitou, au contraire, sous l'influence du Midi, il partageait la douceur et l'harmonie de l'idiome provençal. Le dialecte poitevin a produit quelques essais littéraires qui ont été imprimés au XVIIe siècle. On cite un recueil très-rare : *la Gente poetevinrie, avecque le precez de Jorget et de san vesin, et chonsons jeouses compousie in bea poitevin, et le preces criminel d'in marcacin* (Poeters [Poitiers], 1660), et quelques autres pièces, comme *la Doléonce d'in huguenot sur le pidou estat de lou temple*, etc. (Ibid., même année). On a tiré aussi à petit nombre une comédie du XVIIe siècle en vers poitevins, *les Amours de Colas* (Paris, 1843, in-8).

Cf. Alph. de La Fouchardière : *Remarques historiques et littéraires sur quelques poésies vulgaires du Poitou au XVIe siècle* (Paris, 1835, in-8) ; — Beauchet-Filleau : *Essai sur le patois poitevin* (Niort, 1864, in-8).

POIVRE (Pierre), voyageur français, né le 23 août 1719 à Lyon, mort le 6 janvier 1786. Il partit en 1740 pour la Chine, visita la Cochinchine et l'Inde, fut chargé d'établir un comptoir dans la baie de Tourane, devint en 1767 intendant des îles de France et de Bourbon. De retour à Lyon en 1773, il lut à l'Académie de cette ville des mémoires remplis de précieuses observations recueillies dans l'Orient et dans les mers du Sud. Un recueil en fut imprimé, malgré lui, sous le titre de *Voyages d'un philosophe* (1778, in-12, plus. édit.).

Cf. Dupont de Nemours : *Notice*, en tête des *Voyages* (édition de 1797) ; — A. Boullée : *Notice sur Poivre* (Lyon, 1835, in-8).

POLÉMIQUES. — Voyez QUERELLES LITTÉRAIRES.

POLÉMON *le Périégète*, Πολέμων ὁ περιηγήτης, géographe grec du IIe siècle avant J.-C. Né à Ilion, à Samos ou à Sicyone, il fut citoyen d'Athènes. Il avait réuni un grand nombre d'inscriptions, qui furent utilisées dans le recueil de l'*Anthologie grecque*. Ses écrits étaient des descriptions de différentes contrées de la Grèce et de quelques peintures anciennes, ainsi que des livres de controverse, notamment contre Eratosthène. Les fragments qui nous en restent ont été publiés par Preller (Leipzig, 1838, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III.

POLÉMON (Antonius), rhéteur grec du IIe siècle après J.-C., né à Laodicée. Il vécut longtemps à Smyrne. Atteint de la goutte, il retourna à Laodicée, s'enferma dans la tombe de ses ancêtres et s'y laissa mourir de faim, à l'âge de soixante-cinq ans. Il eut une grande réputation ; la ville de Smyrne lui conféra les plus hautes dignités ; les empereurs Trajan et Adrien lui témoignèrent toute leur faveur. Ses principaux maîtres furent Timocrate, Apollophane et Dion Chrysostome ; son rival le plus renommé, Favorinus ; son meilleur disciple, Aristide. Saint Grégoire de Nazianze fut un de ses imitateurs. Son éloquence avait de la grandeur, mais aussi un ton affecté et déclamatoire. Il nous reste de lui les *Oraisons funèbres* de Cynégire et de Callimaque, généraux qui périrent à Marathon. Elles ont été publiées d'abord par H. Estienne, avec les discours d'autres rhéteurs (Paris, 1547, in-4, réimpr. 1586, in-4), puis par le P. Poussines, avec une traduction latine (Toulouse, 1637, in-8), et avec beaucoup de soin par Conrad et Gaspar Orelli (Leipzig, 1819, in-8).

Cf. Philostrate : *Vitæ sophistarum* ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI.

POLÉMON, écrivain grec du IIe ou IIIe siècle après J.-C. Sa vie est inconnue. On a supposé, d'après quelques expressions dont il fait usage, qu'il était chrétien. Il est l'auteur d'un curieux *Traité de physiognomonie* en deux livres, d'abord publié avec l'*Histoire* d'Elien (Rome, 1545, in-4), puis réimprimé, avec une traduction latine de Nicolas Petreius (Venise, 1552, in-4). Franz l'a inséré dans les *Scriptores physiognomoniæ veteres* (Altembourg, 1780, in-8).

Cf. Franz : *Préface* de son édition.

POLENI (Giovanni, marquis), savant italien, né à Venise le 23 août 1683, mort à Padoue le 14 novembre 1761. Il fut membre de beaucoup de sociétés savantes de l'Europe, et notamment de l'Académie des sciences de Paris Architecte distingué, mathématicien, astronome, il a écrit, outre ses ouvrages scientifiques : *Exercitationes vitruvianæ* (Venise 1739, in-4), commentaire critique de l'architecture de Vitruve ; édité les *Aqueducs* de Frontin avec un commentaire (Padoue, 1722, in-4) ; donné des *Suppléments* aux grands recueils de Grævius et de Gronovius (Venise, 1735, 5 vol. in-fol.), etc. Son *Éloge* a été écrit par P. Cossali (Padoue, 1813, in-8, et par G. Gennari (Ibid, 1839, in-8).

Cf. *Memorie per la vita, gli studj e costumi del signor G. Poleni* (Padoue, 1839, in-8).

POLENTONE (Secco), littérateur italien, né à Padoue en 1399, mort en 1463. Il fut chancelier du sénat de cette ville. On cite de lui une *Vie de Sénèque* et une *Vie de Pétrarque*, extraites d'un grand travail resté manuscrit à la Bibliothèque de Padoue, sous ce titre : *De Scriptoribus illustribus latinæ linguæ*. Il avait écrit, en prose latine, une comédie, *Lusus ebriorum*, traduite en *prosa volgare* par un de ses fils (Trente, 1482, in-4).

Cf. J.-E. Kapp : *Dissertatio de X. Polentone* (Leipzig, 1753, in-4).

POLEXANDRE, roman de Gomberville (voy. ce nom).

POLICHINELLE, *Pulcinella*, personnage de la comédie italienne. Spirituel, insolent, fanfaron et lâche, avec son nez en bec de corbin, sa bosse, son gros ventre et son parler imitant le cri des oiseaux, il est devenu cosmopolite. Il est passé en Angleterre, sous le nom de Punchinello ou Punch, et il y devint, suivant le mot de M. Payne, « le Don Juan de la populace. » Il a pénétré en Alle-

magne sous le nom de Hanswurst (Jean Boudin). On l'a naturalisé en France, et il a en Italie toute une famille : à Rome, Meo Patacca et Marco Pepe, forts aimés des Transtévérins; à Naples, il Sitonno (le garçon); à Bologne, Birrichino.

Faut-il croire que Polichinelle descende, plus directement encore qu'Arlequin, de l'ancien théâtre italique, et qu'il soit apparenté avec le *Macchus* et le *Bucco*, bouffons impertinents et sots des *Atellanes*, dialoguant en osque, en grec et en latin? Les étymologistes ont violemment extrait Pulcinella du bas-latin *Pullicenus*, qui signifie poulet, trouvant une ressemblance entre le nez de l'histrion et le bec du volatile. Des critiques, au lieu d'aller chercher l'ancêtre de Pulcinella chez les Romains et même chez les Etrusques, ont adopté une tradition d'après laquelle un certain Paolo Cinella ou Puccio d'Aniello, natif d'Acerra, paysan d'une tournure grotesque et d'un esprit facétieux, aurait été enrôlé dans une compagnie d'acteurs dont il aurait fait la fortune; à sa mort, un de ses compagnons aurait pris le costume, le masque et le nom légèrement modifié du bouffon campanien. Quoi qu'il en soit, Pulcinella, absent des représentations sacrées du moyen âge, fut, au XVI[e] siècle, tiré de l'oubli, renouvelé ou inventé par un comédien du nom de Silvio Fiorello, qui l'introduisit dans les parades napolitaines. C'est à Naples qu'il s'est le mieux maintenu, et le petit théâtre de San Carlino devint sa résidence officielle. Du reste, Polichinelle n'a jamais occupé une grande place dans la littérature dramatique, ni en Italie ni en France, quoique Molière lui ait donné entrée dans un intermède du *Malade imaginaire*. Il appartient surtout au théâtre des marionnettes.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (Paris, 1859, 2 vol. gr. in-8); — Marc-Monnier : *L'Italie est-elle la terre des morts?* (Ibid., 1860, in-18), et *les Aïeux de Figaro* (Ibid., 1868, in-18).

POLIER (Antoine-Louis-Henri), indianiste suisse, né en 1741 à Lausanne, mort en 1795. D'une famille protestante qui a donné à la Suisse plusieurs théologiens, il fut major et colonel dans les troupes de la Compagnie anglaise des Indes, puis général au service de l'empereur mogol Chah-Aalum. Il étudia les langues et l'histoire de l'Inde, rapporta une copie complète des Védas, qu'il offrit au British Museum, où elle forme 11 vol. in-fol., et des manuscrits persans, sanscrits et arabes, dont une partie est à la Bibliothèque nationale de Paris. — Sa parente, Marie-Elisabeth POLIER, née le 12 mai 1742 à Lausanne, morte en 1817, a publié : *Mythologie des Indous, travaillée sur des manuscrits authentiques rapportés de l'Inde par le colonel Polier* (Paris, 1809, 2 vol. in-8), ouvrage trop peu fidèle aux textes, mais qui ne fut pas sans quelque utilité. Elle dirigea, de 1793 à 1800, le *Journal littéraire de Lausanne*. — Sa sœur aînée, Jeanne-Louise-Antoinette, née en 1738, morte en 1807, a écrit, d'après des notes de M. de Ségur, la *Vie du prince Potemkin* (Paris, 1808, in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

POLIGNAC (le cardinal Melchior DE), poëte latin moderne, né le 11 octobre 1661 au Puy-en-Velay, mort le 3 avril 1742. Destiné à l'Eglise, il vint à Paris, fit ses humanités au collége de Clermont, sa philosophie au collége d'Harcourt, et sa théologie en Sorbonne. Il soutint dans deux thèses publiques le système de Descartes, puis la philosophie d'Aristote. Il accompagna le cardinal de Bouillon au conclave de 1689, et, chargé de traiter avec le nouveau pape Alexandre VIII les questions relatives à la Déclaration du clergé de 1682, il réussit pleinement, et montra dès lors le charme et la séduction de son esprit. Il remplit avec des succès divers plusieurs ambassades, fut disgracié par Louis XIV, à la suite d'une mission en Pologne, vécut quelques années dans son abbaye de Bonport, puis rentra en faveur et fut fait cardinal. Ses relations intimes avec le duc et la duchesse du Maine le firent éloigner des affaires durant une partie de la régence. Chargé des intérêts de la France à Rome en 1721, il y mit fin aux troubles causés par la bulle *Unigenitus*. En 1726, il fut nommé archevêque d'Auch, mais ne parut jamais dans son diocèse. Il avait été admis à l'Académie française en 1704, comme successeur de Bossuet. Il fut membre honoraire de l'Académie des sciences en 1715, et de celle des Inscriptions en 1717. M[me] de Sévigné fait à plusieurs reprises l'éloge du cardinal de Polignac. Saint-Simon dit de lui : « C'était un grand homme très-bien fait, avec un beau visage, beaucoup d'esprit, surtout de grâces et de manières, toute sorte de savoir, avec le débit le plus agréable, la voix touchante, une éloquence douce, insinuante, mâle, des termes justes, des tours charmants, une expression particulière : tout coulait de source, tout persuadait. Personne n'avait plus de belles-lettres; ravissant à mettre les choses les plus abstraites à la portée commune, amusant en récits, et possédant l'écorce de tous les arts, de toutes les fabriques, de tous les métiers. Ce qui appartenait au sien, au savoir ou à la profession ecclésiastique, c'était où il était le moins versé. Il voulait plaire au valet, à la servante, comme au maître et à la maîtresse. »

Le cardinal de Polignac fut l'un des plus habiles poëtes latins modernes. Il commença, dans son exil de Bonport, un poëme philosophique, pour combattre les doctrines du *De Natura rerum* de Lucrèce, et y travailla à plusieurs reprises dans le reste de sa vie, sans arriver à le mettre au point d'achèvement qu'il désirait. Ce poëme, intitulé *Anti-Lucretius, sive de Deo et Natura*, comprend neuf livres de mille à treize cents vers chacun, et dont voici les titres : *De voluptate, De inani, De atomis, De motu, Demente, Debelluis, Deseminibus, De mundo, De terra et mari*. Selon Mairan, le cartésianisme le plus exact règne dans les développements du poëte. L'enthousiasme que Lucrèce avait pour Epicure, l'auteur le montre pour Descartes :

> Quo nomine dicam
> Naturæ genium, patriæ decus, ac decus ævi
> Cartesium nostri, quo se jactabit alumno
> Gallia tœta viris ac duplicis arte Minervæ;
> Ante suos tacitura duces ac fulmina belli
> Quam veri auctorem eximium mentisque regendæ.

L'*Anti-Lucrèce* fut accueilli par un concert d'éloges, où nous relèverions aujourd'hui bien des exagérations; mais personne n'alla plus loin que Voltaire montrant, dans le Temple du Goût

> Ce cardinal qui, sur un nouveau ton,
> En vers latins fait parler la sagesse,
> Réunissant Virgile avec Platon,
> Vengeur du ciel et vainqueur de Lucrèce.

L'ouvrage ne justifie pas toutes ces louanges. Le principal mérite du cardinal de Polignac est celui de la difficulté vaincue, avec une remarquable habileté de versification et une certaine fermeté de pensée et de style. L'*Anti-Lucrèce*, revu par l'abbé de Rothelin et Lebeau, fut publié avec un discours préliminaire de ce dernier (Paris, 1745, 2 vol. in-8). Il en existe plusieurs traductions françaises : par Bougainville, en prose (1749, 2 vol. in-8), par Bérardier de Bataut, en vers (1786, 2 vol. in-12).

Cf. Mairan : *Eloge du cardinal de Polignac*; — De Boze : *Histoire de l'Académie des inscriptions*; — Marius Topin : *l'Europe et les Bourbons sous Louis XIV* (Paris, 1868, in-8).

POLITIEN (Angelo AMBROGINI, dit), célèbre littérateur et poëte italien, né en 1454 à Monte-Pulciano (Toscane), d'où lui est venu son nom, mort en 1494. Il étudia à Florence sous la protection de Laurent de

Médicis et eut pour maîtres Marsile Ficin, Andronicus de Thessalonique et Christoforo Landino. Il devint l'instituteur des deux fils de son protecteur, dont l'un parvint au pontificat sous le nom de Léon X. Pourvu d'un riche canonicat à Florence, il enseigna dès l'âge de vingt-neuf ans dans cette ville les littératures grecque et latine et plus tard la philosophie. Il fut envoyé en ambassade auprès du pape Innocent VIII et se trouva en correspondance ou en relations personnelles avec les savants et les principaux souverains de l'Europe. Politien composa à vingt ans, en langue vulgaire, des *Stances* ayant pour sujet le tournoi célèbre où les deux Médicis furent vainqueurs. Ce poëme, supérieur à celui de Luca Pulci sur le même sujet, trouva de nombreux admirateurs, qui proclamèrent que l'auteur avait perfectionné l'octave de Boccace et rendu à la langue poétique son éclat et sa force. Ces *Stances*, qui comprennent 1200 vers, ont été imprimées en 1537 (in-12) et souvent réimprimées. Il en a été donné une belle édition à Parme en 1792.

Politien prit rang parmi les premiers auteurs de compositions dramatiques en Italie par celle d'*Orphée*. Il l'improvisa en deux jours pour célébrer à Mantoue l'entrée du cardinal Gonzague (1483), et ne lui donna que plus tard sa division en cinq actes, les chœurs, et un dénoûment tragique. La partie capitale de chaque acte est une ode lyrique à laquelle tout est sacrifié. Comme dans les pièces de l'époque, les formes de l'églogue s'y confondent avec celles du drame. Ses autres écrits sont : des *Commentaires sur les Pandectes*, une *Histoire de la conjuration des Pazzi* (Florence, 1478); des traductions en latin élégant d'Hérodien et de divers auteurs grecs; des *Epigrammes grecques;* un recueil de plus de cent morceaux de littérature ancienne sous le titre de *Miscellanea*, témoignant d'une vaste érudition grammaticale et philologique; des discours; quatre poëmes bucoliques latins; enfin des *Lettres* fort instructives pour l'histoire politique et littéraire de la seconde moitié du XV^e siècle. Une édition des *Prose volgari inedite e Poesie latine edite e inedite* de Politien, suivies des *Epigrammes grecques*, a été donnée par M. Isidoro del Lungo (Florence, 1866, in-18).

Cf. Menche : *Historia vitæ inque litteras meritorum A. Politiani* (Leipzig, 1736, in-4); — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. V (Modène, 1772-81, 14 vol. in-4); — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. III (Paris, 1811, 9 vol. in-8); — Bonafous : *De A. Politiani vita et operibus* (Ibid., 1846, in-8); — F.-T. Perrens : *Histoire de la litt. italienne* (Paris, 1837, in-18).

POLITIQUE (ÉLOQUENCE). — Voyez DÉLIBÉRATIF.

POLLION (Caius-Asinius), orateur, poëte et historien romain, né en 76 avant J.-C., mort l'an 4 après J.-C. Partisan de César, auprès duquel il se trouva lors du passage du Rubicon, il suivit avec éclat la carrière politique, qu'il quitta, après avoir été consul en 40 et obtenu le triomphe à la suite d'une campagne contre les Dalmates. Partageant ses loisirs entre la plaidoirie et les lettres, il mit au service des accusés son éloquence, au service des poëtes son influence et sa fortune, et s'attacha bien des clients honorables. Virgile, dont il sauva le patrimoine, trouva toujours en lui un protecteur, et le paya de ses bienfaits par les beaux vers de sa quatrième églogue. Pollion eut aussi la gloire d'élever à Rome la première bibliothèque publique, qu'il établit sur le mont Aventin, près du temple de la Liberté. Enfin, en vue d'aider au perfectionnement de l'art oratoire, il institua et présida des conférences ou *déclamations* pour les jeunes orateurs. Esprit vigoureux et énergique, Pollion avait une éloquence qui se distinguait par la force des pensées, la concision et la chaleur. Les anciens le mettaient sur le rang de César et de Brutus. Ses jugements sur les écrivains de son temps, presque toujours remarquables par la pénétration et l'équité, se ressentirent quelquefois de la rudesse de son caractère, notamment en ce qui regarde Cicéron. Comme poëte, il composa des tragédies et des épigrammes qui sont perdues. Comme historien, il écrivit l'*Histoire des guerres civiles*, en 27 livres, ouvrage dont Horace loue le style (liv. II, ode I), et dont il n'est rien resté. Nous n'avons de Pollion que des fragments de ses discours, dans les *Oratorum romanorum fragmenta* de Meyer, et trois lettres adressées à Cicéron.

Cf. Hartwig : *De A. Pollione* (Elbing, 1798); — Thorbecke : *De A. Pollionis vita*, etc. (Leyde, 1820).

POLLOK (Robert), poëte écossais, né à Musrhouse en 1799, mort en 1827. Élevé pour le ministère évangélique, il tourna son talent vers des sujets religieux, et publia, en quittant l'Université, trois nouvelles, *Contes des covenantaires* (Tales of the covenanters), consacrées aux intrépides défenseurs de l'église d'Ecosse. L'année même où il mourut de la phthisie pulmonaire, il termina et publia son *Cours du temps* (the Course of time), grand poëme moral, où il combine assez heureusement la manière de Milton avec celle de Young. Ses coreligionnaires firent un succès populaire à cette œuvre, qui eut plus de vingt éditions, et qui réunit la force et l'élévation dans la poésie morale et descriptive.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

POLLUX (Julius), Ἰούλιος Πολυδεύκης, grammairien et rhéteur grec du II^e siècle après J.-C., né à Naucratis, en Égypte. Il ouvrit à Athènes une école privée de rhétorique et de grammaire, puis fut nommé professeur de rhétorique à l'école publique de la même ville par l'empereur Commode. Il était plus estimé pour son érudition et sa critique que pour ses talents oratoires. Un de ses ouvrages est venu jusqu'à nous. Il est intitulé *Onomasticon*, et se divise en dix livres, formant chacun un traité séparé, qui contient les mots les plus importants relatifs à une série d'idées, avec de nombreuses citations et des explications sur l'emploi de chacun d'eux. Il est très-précieux pour l'étude de l'antiquité grecque. La première édition en fut donnée par Alde (Venise, 1502, in-fol.). Il fut publié avec une traduction latine par W. Seber (Francfort, 1608, in-4), par Lederlin et Hemstershuis (Amsterdam, 1706, in-fol.) et par Dindorf (Leipzig, 1824, 5 vol. in-8). Ces deux dernières éditions contiennent de nombreux et savants commentaires. Imm. Bekker en a donné le texte grec, soigneusement revu (Berlin, 1846). Pollux fut en outre l'auteur de divers écrits, aujourd'hui perdus : des *Dissertations*, des *Déclamations*, un *Epithalame* pour l'empereur Commode, un *Panégyrique* sur Rome, etc.

Cf. Hemstershuis : *Præfatio*, dans l'édit. de 1706.

POLLUX (Julius), historien byzantin, qui paraît avoir vécu au X^e siècle. Il a laissé une chronique, Ἱστορία φυσική, qui, comme la plupart des histoires byzantines, remonte à la Genèse. Elle s'étend même assez longuement sur la création du monde. Cet ouvrage est entièrement formé d'extraits de Siméon Logothète, de Téophane et du continuateur anonyme de Constantin Porphyrogénète. Imprimé d'abord sous le titre d'*Historia sacra* (Bologne, 1779, in-fol.), il fut réédité par Hardt, sous le titre d'*Historia physica*, avec une traduction latine (Munich, 1792, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI.

POLO (Marco), célèbre voyageur italien, né à Venise vers 1256, mort dans cette ville en 1323. Fils et neveu de voyageurs, il fut emmené par des envoyés du grand-khan de Tartarie, Khoubilaï-Khan, dont il devint conseiller privé et commissaire impérial. Il fut chargé de missions qui le

conduisirent aux extrémités de l'Asie, et explora des pays absolument inconnus des Européens : la Birmanie, la Mongolie, la Chine, le Japon. La relation de ses voyages, qu'il intitula simplement le *Livre de Marco Polo*, et que les Italiens appelèrent le *Livre des merveilles du monde* (Delle meravigliose cose del Mundo), fut traitée de romanesque, jusqu'à ce que les progrès de la géographie moderne en fissent voir l'étonnante exactitude. Ce livre est l'objet d'intéressantes questions bibliographiques. Il en a paru une soixantaine d'éditions en italien, en latin, en anglais, en allemand, en français, sans qu'on sût dans quelle langue avait été rédigé le texte original; il semble prouvé que la version française remise par Marc Pol lui-même à Thiébault de Cépoy, pour être offerte à Charles de Valois, est la rédaction primitive; c'est sur elle du moins que furent faites les premières versions italiennes (Venise, 1496, petit in-8; 1508, pet. in-8), précédées, d'autre part, par l'édition latine (s. l. s. d. [Anvers, vers 1485], in-4). Une ancienne traduction française a été insérée avec la relation latine dans le recueil des Mémoires de la Société des géographes de Paris (1824, in-4); mais le vrai texte français primitif a été enfin donné, avec tous les éclaircissements et commentaires, par G. Pauthier (1865, 2 vol. gr. in-8, carte).

Cf. Walckenaer, dans la *Biographie universelle;* — G. Pauthier, dans la *Nouv. biographie universelle*, et *Notes* de son édition.

POLONAISE (LANGUE). Elle appartient au groupe des langues slaves (voy. ce mot). Formé au milieu des débats parlementaires d'un peuple libre et perfectionné par le génie de grands écrivains, le polonais est supérieur aux autres idiomes de la même famille. Il a été parlé dans les vastes Etats qui ont constitué la Pologne au moyen âge, depuis la mer Noire jusqu'à la Baltique. Actuellement c'est encore la langue nationale, plus ou moins tolérée, de la Pologne russe, du duché de Posen, de la Galicie, de certaines parties de la Silésie, de la Prusse occidentale et de la Poméranie. Le polonais est en outre la langue de la noblesse et de la bourgeoisie aisée dans tous les pays qui formaient l'ancienne Pologne. Enfin il est parlé dans des villages entiers de la Sibérie. Ainsi disséminée, cette langue a pour caractère particulier de servir de lien politique à un peuple à peu près rayé de la carte de l'Europe.

Les principaux dialectes du polonais présentent entre eux des différences si légères, que quelques linguistes en ont contesté même l'existence. Néanmoins on peut distinguer : 1° le dialecte de la *Grande-Pologne*, parlé à l'occident et au nord de la Pologne russe et dans le duché de Posen : il offre le plus de perfection, et ses formes sont celles qui dominent dans la langue littéraire; 2° le dialecte de la *Petite-Pologne* ou *cracovien*, particulier à Cracovie et à la partie occidentale de la Galicie; 3° celui de *la Prusse occidentale;* 4° le *kassoube*, usité dans l'extrémité orientale de la Poméranie et qui est un mélange de polonais et d'allemand; 5° le *mazuve*, en usage dans la Mazovie, et la Podlachie, dialecte inculte et corrompu comme le précédent, remarquable en ce qu'il adoucit les consonnes sifflantes et change *sch* en *s*, *tsch* en *ts*, etc.; 6° le *polonais silésien*, parlé jadis dans toute la Silésie, maintenant borné à une partie de la Haute-Silésie prussienne et à quelques endroits de la Basse-Silésie; 7° enfin le *goralien*, que parlent les Coralis, montagnards d'une partie des Krapaks en Galicie.

Le polonais se distingue des autres langues slaves par un emploi fréquent de syllabes sifflantes et chuintantes; il crée aisément les augmentatifs et les diminutifs, et il en a de très-nombreux. Sa construction jouit de facilités d'inversion, d'où il tire une richesse, une vigueur et une variété extrêmes. Le vocabulaire est abondant; un certain nombre de mots latins, allemands et russes y ont été successivement introduits. Sa grammaire offre une ressemblance marquée avec la grammaire latine. Il n'a point d'article; sa déclinaison a sept cas, l'ablatif du latin se trouvant divisé en instrumental et en locatif. Il possède, comme le grec, trois nombres et trois genres. Dans les conjugaisons, les désinences tiennent lieu de pronoms personnels, avec cette particularité que les désinences du verbe indiquent, sans le secours des pronoms, non-seulement les personnes et les nombres, mais aussi les genres des personnes qui parlent ou dont on parle. Le polonais a deux conjugaisons, qui admettent l'une et l'autre l'emploi des auxiliaires. On y classe les verbes en parfaits et imparfaits, selon qu'ils expriment un fait actuel ou un fait habituel. Dans les verbes, le futur antérieur fait défaut et les futurs simples ont souvent besoin de verbes auxiliaires. Toutes ces règles, et surtout un grand nombre d'exceptions que comportent les déclinaisons et les conjugaisons, rendent l'étude de la langue polonaise difficile, même aux autres peuples slaves. La versification polonaise a adopté la rime. Des tentatives infructueuses ont été faites pour la remplacer par le vers métrique. La règle générale de la prosodie est de placer une longue sur la pénultième des mots.

Le polonais s'écrit avec l'alphabet latin auquel on a ajouté les voyelles *a* et *e*, marquées d'une cédille, pour figurer les sons *in* et *en;* le *v* est représenté par *w* allemand; l'*l* barrée sert à rendre une articulation gutturale qui se rapproche assez de notre *r;* il y a enfin des réunions de doubles consonnes, *cz*, *dz*, *rz*, *sc*, et de la quadruple consonne *szcz*. L'orthographe est réglée sur la prononciation.

Il a été donné des *Grammaires* de la langue polonaise par Roter (Breslau, 1616, in-18), Mesgnien ou Meninski (Dantzig, 1649, in-8), Malczewski (1696), Kopczinski (1807, in-8), Bronikowski (Paris 1848), etc. Pour les *Dictionnaires*, on cite ceux de Cnapius ou Knapski (Cracovie, 1643), de Trotz (Leipzig, 1799-1803, 4 vol. in-8; Breslau, 4° édit., 1832, 3 vol. in-4), de Linde (Varsovie, 1807-14, 6 vol. in-4), de Litvinski (Ibid., 1815, 2 vol in-8), de Schmidt (Leipzig, in-16), etc.

Cf. Malczewski : *Idée générale de la langue polonaise* (Riga, 1687, allem.); — Kaulfus : *Tableau de l'esprit de la langue polonaise* (Halle, 1804); — Mecherzynski : *Histoire de la langue latine en Pologne* (Cracovie, 1832, in-8, en polonais); — Szreniawa : *Traité des étymologies de la langue polonaise* (Lemberg, 1848, 2 vol. in-8); — P.-A. Lavrosky : *Remarques sur des particularités de l'ancienne langue polonaise* (in-8).

POLONAISE (LITTÉRATURE). Cette littérature est la plus importante des littératures slaves, mais en même temps celle qui a le moins d'originalité. Latine de religion, classique d'éducation, elle a cherché ses modèles dans les littératures de Rome et de la Grèce. Son histoire peut se diviser en trois grandes époques, qui sont, selon la définition ingénieuse de M. Christ. Ostrowski : celle des *moines*, embrassant une période de plus de quatre siècles. depuis Martin Gallus (1110), premier chroniqueur latin, jusqu'à Stanislas Orzechowski (1543), historien et publiciste; celle des *chevaliers*, commençant à Jean Kochanowski (1550) et finissant à Julien Niemcewicz (1800), et celle du *peuple*, préparée par Woroniz et Brodzinski (1800-1820), glorieusement continuée par Adam Mickiewicz et Bogdan Zaleski (1824-1830). Antérieurement à ces trois périodes on ne retrouve que des débris d'une littérature populaire, rares spécimens recueillis avec soin, tels sont : une complainte sur l'infortune Ludgarda, un chant de bienvenue à Casimir le Moine, etc.

Dès l'introduction du christianisme en Pologne, au X^e siècle, le clergé composa dans la langue du peuple des chants religieux ; quelques-uns de ces chants sont les monuments les plus anciens de la littérature polonaise. On a une hymne à la *Vierge mère de Dieu*, le Bogarodzica (voy. ce mot), que saint Adalbert, archevêque de Gesne, son auteur, transmit par testament à Boleslas le Grand. La langue de cette œuvre est assez formée pour qu'après plus de huit siècles elle soit encore aisément comprise en Pologne. Les travaux des moines aux XI^e, XII^e, $XIII^e$ et XIV^e siècles firent connaître aux Polonais tout ce que l'on possédait alors des lettres latines, et l'enseignement de celles-ci eut une influence profonde sur l'esprit et sur la forme des œuvres polonaises. Au $XIII^e$ siècle, il y a déjà quelques chroniqueurs : Boguphal, Martin le Polonais, Baczko, Mathieu Cholewa, Kadlubec. En 1364, Casimir le Grand fonda l'université de Cracovie, la première établie dans le nord de l'Europe. Le XV^e siècle a donné peu d'écrivains. Après l'historien Jean Dlugosz on trouverait à peine quelques noms à citer. Vers le milieu de ce siècle, l'abandon de la langue latine par les diètes et le développement du régime représentatif donnèrent à l'idiome national une rapide extension, aux lettres une physionomie nouvelle, et préparèrent l'avénement du grand siècle littéraire de la Pologne, qui est le XVI^e siècle.

Le règne des deux Sigismond fut pour ce pays ce que le règne de Louis XIV devait être pour la France. Cette époque brille du plus vif éclat, elle a de grands poëtes, d'excellents prosateurs ; des voix éloquentes retentirent dans les diètes et les œuvres qu'elle a produites sont restées, pour les écrivains modernes de la Pologne, des modèles d'une langue pure, élégante et harmonieuse. La période des chevaliers y a son point de départ et se continue jusqu'à la fin du siècle dernier. Au XVI^e siècle appartiennent les poëtes Kochanowski, Grochawki, Janitius, Szymonowicz, les historiens Karnkowski, Cromer, Strikowski, Bielski, les philosophes ou théologiens Gornicki, Skarga, Herburt, etc.

Après cette période brillante il y a un affaissement de l'esprit littéraire, jusqu'à la période de renaissance qui commence avec le XIX^e siècle. Néanmoins le $XVII^e$ siècle donne encore des poëtes, comme Opalinski, le satirique, et Kochawski, estimé pour ses odes ; au $XVIII^e$ on compte Konnarski, auteur d'excellents ouvrages pédagogiques, Naruscewiez, historien et poëte lyrique, Bogulawki, auteur dramatique, et encore les poëtes Rzewuski, Krasicki, Trembecki ; dans des genres littéraires divers, Stanislas Potocki, Czartoryski, M^{lle} Kowalska, enfin Niemcewicz, génie universel.

Notre siècle est marqué dans la littérature polonaise par une renaissance des études philologiques et littéraires, dont la plupart ont pour objet la Pologne elle-même et qui sont comme une protestation contre l'effacement de ce pays de la carte de l'Europe. Il est signalé aussi par l'abandon de l'imitation classique et par les tentatives multiples plus ou moins heureuses pour rattacher les productions du génie national aux œuvres les plus anciennes, à la poésie populaire surtout, et revenir en quelque sorte au point de départ, tout en profitant des modèles fournis par les grands littérateurs modernes du continent. Parmi les érudits, il faut citer Fr. Dmochowski, Thadée Czacki, Kollontay, Bentkowski, Félinski ; parmi les poëtes, les romanciers, etc., Karpinski, Bernatowich, sans compter des auteurs tout à fait contemporains, tels que Mickiewicz, Slowacki, Ostrowski, Alexandre et Léonard Chodzko, Michel Czaykowski, Narbutt, Bogdan Zaleski.

Cf. Bentkowski : *Historya literatury Polskiey* (Varsovie, 1814, 2 vol. in-8) ; — Bogulawski : *Histoire du théâtre polonais*, t. I de ses *Œuvres* (1815) ; — Orchowski : *Choix de poésies polonaises*, précédé d'un *Discours sur la poésie de cette nation* (Gœttingue, 1816-17, 2 vol. in-8) ; — *Janociana, sive clarorum Poloniæ auctorum*, etc. (Varsovie, 1819, 4 vol. in-8) ; — Joach. Lelewell : *Observations sur la bibliographie ancienne de la Pologne* (Ibid., 1814, in-8) ; — W. Chledowski : *le Galicien, hist. de la littérat. en Galicie* (Lemberg, 1830, 2 vol. in-8) ; — L. Chodzko : *la Pologne historique et littéraire* (Paris, 1834-47, 3 vol. gr. in-8) ; — *Hist. de la prose polonaise* en tête d'une *Nouvelle anthologie* (Nowe Wypisy polskie ; Lissa, 1838, 2 vol. in-8) ; — Ad. Mickiewicz : *Cours de littérature slave*, 1re année (Paris, 1843, in-18) ; — pour l'époque actuelle : *Dictionn. univ. des contemporains.*

POLONUS. — Voyez MARTIN LE POLONAIS.

POLUS, Πῶλος, acteur grec du V^e siècle avant J.-C. Il naquit à Sunium et résida à Athènes. Son maître fut Archias de Thurium. Il excellait dans l'expression des douleurs tragiques. On rapporte qu'un jour, pour rendre avec plus de conviction les plaintes d'Electre sur les cendres d'Oreste, il porta en scène l'urne où étaient renfermées les cendres de son propre fils qui venait de mourir. On dit encore qu'à l'âge de soixante-dix ans il joua quatre jours de suite dans huit tragédies. Le prix de ses représentations paraît s'être élevé à un talent par jour, ou environ 5,560 francs.

POLYBE, Πολύβιος, historien grec, né vers 204 avant J.-C., à Mégalopolis en Arcadie, mort vers 122. Fils de Lycortas, l'ami de Philopœmen, il fut élevé dans l'amour de la liberté grecque et dans la haine du parti démocratique soutenu par la Macédoine. Forcé de choisir entre cette puissance et Rome dans la guerre de Perse, il se décida pour Rome, malgré les craintes que lui inspirait l'ambition de cette république. Commandant de la cavalerie de la ligue achéenne, il chercha à reformer l'alliance de la ligue avec l'Egypte. Sa tentative, qui échoua, le fit passer pour un ennemi des Romains. Porté sur la liste des suspects après la bataille de Pydna, il se trouva au nombre des mille Achéens qui furent déportés en Italie ; son exil dura près de dix-sept ans. Des familles illustres, en particulier celle des Scipions, lui témoignèrent beaucoup de bienveillance. Scipion Emilien voulut être son élève et devint son ami. De retour en Grèce, vers l'an 150, il vit avec tristesse les Achéens provoquer Rome, dont il avait pu apprécier la supériorité et la puissance. Pour n'avoir pas à combattre dans l'une ou l'autre armée, il s'éloigna et alla rejoindre Scipion Emilien qui assiégeait Carthage. Après la destruction de Corinthe et l'asservissement définitif de la Grèce, il fut le principal médiateur entre les vainqueurs et les vaincus, s'attacha à calmer les haines, à tempérer les vengeances, et à faire établir des institutions qui rendissent plus douce la domination romaine. Il mourut à Mégalopolis. Les Grecs lui élevèrent des statues.

Le séjour prolongé de Polybe à Rome, l'étude des archives romaines, les voyages qu'il fit en Gaule, en Espagne, en Égypte, lui permirent de composer l'histoire des conquêtes de Rome depuis la seconde guerre punique jusqu'à la fin de la liberté grecque (218-146 avant J.-C.). Le but qu'il se proposa, fut surtout de faire comprendre à ses concitoyens par quelle politique un petit peuple du Latium, si longtemps inconnu des Grecs, avait fini par commander au monde. Il n'intitula pas son ouvrage Ἱστορία, mais Πραγματεία. C'est que l'historien, selon lui, ne doit pas être seulement un narrateur exact, véridique, impartial ; il doit, à propos du spectacle des choses humaines, faire un traité de politique et de morale, ce que Polybe appelle une *pragmatie*, il doit tendre à instruire le lecteur par une attentive analyse des faits, de leurs causes et de leurs conséquences ; il doit préparer à l'homme d'État des conseils précis, de sûres directions pour la conduite des affaires. Cette méthode, cette science *pragmatique*, dont

Polybe semble se croire l'inventeur, se trouvait déjà dans l'œuvre de Thucydide, où l'explication des faits tient sa place à côté du récit; chez Polybe elle devient l'objet principal de l'histoire. On l'a regardé comme un ancêtre de Machiavel. Il lui ressemble aussi par une indifférence apparente pour les principes de la morale et de la religion. Il ne place pas les affaires humaines sous la direction providentielle de la divinité, mais dans les mains capricieuses de la Fortune. Sa morale paraît être souvent la morale du succès, et il se résigne à l'humiliation de la Grèce, qu'il fut cependant l'un des derniers à honorer par ses talents et ses vertus. A part ce point de vue philosophique, on admire chez Polybe l'exactitude, l'impartialité, le savoir, la justesse du coup d'œil. Il a une profonde expérience des hommes et des choses, il connaît les secrets de toutes les affaires de cette mémorable époque. Mieux que les historiens latins, il pénètre au fond de la politique de Rome, saisit l'esprit de ses institutions et la force de son organisation militaire. Partout la raison s'exprime dans son ouvrage; jamais il ne déclame. Bossuet dans son meilleur chapitre du *Discours sur l'histoire universelle*, Montesquieu dans les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, lui ont emprunté des idées vraies et fécondes, et souvent n'ont fait que le traduire. Toutefois la critique littéraire a beaucoup à reprendre chez Polybe. Il est froid et prolixe. Son style manque d'énergie et de mouvement. Sa langue n'est point classique : il a des termes et des tournures insolites; il abuse avec affectation des expressions techniques empruntées au vocabulaire péripatéticien. Cette absence d'art et de forme empêche de le placer sur le même rang que les grands historiens de l'antiquité.

La *Pragmatie* de Polybe, que nous désignons sous le titre d'*Histoire générale*, comprenait quarante livres. Il nous reste les cinq premiers et des fragments considérables de la plupart des autres : fragments dus à Strabon, aux extraits de Constantin Porphyrogénète et aux découvertes d'Angelo Maï. Les deux premiers livres forment une introduction qui résume les événements jusqu'à la deuxième guerre punique; le troisième va jusqu'à la bataille de Cannes; le quatrième expose la situation des royaumes entre lesquels se partagea l'empire d'Alexandre; le cinquième se termine à l'époque où l'indépendance grecque commence à se trouver en face de l'ambition romaine. Parmi les fragments nous citerons, dans le VI[e] livre, la constitution de Rome et celle de Carthage; dans le X[e], les portraits de Scipion et de Philopœmen; dans le XVIII[e], la comparaison de la légion avec la phalange; dans le XXXI[e], la description d'une fête donnée par Antiochus Epiphane; dans le XXXII[e], les éloges de Paul Emile et de Scipion Emilien; dans le XXXIV[e], des passages relatifs à la géographie. — Il ne nous reste rien des autres ouvrages de Polybe, qui étaient une *Vie de Philopœmen*, une *Tactique*, une *Histoire de la guerre de Numance*, un traité *De l'habitation sous l'équateur*.

Les cinq premiers livres de Polybe parurent d'abord dans une version latine de N. Perotti (Rome, 1473, in-fol.). La première partie, imprimée dans un texte grec, est celle qui a rapport à l'armée romaine (Venise, 1529, in-4). On publia ensuite quelques fragments, jusqu'à l'époque où Casaubon donna son excellente édition, comprenant les livres complets, les fragments découverts et une nouvelle traduction latine (Paris, 1609, in-fol.). Il écrivit sur l'ouvrage un *Commentaire* qui ne fut publié qu'après sa mort (Paris, 1617, in-8). Le texte donné par Casaubon fut reproduit par Gronovius, avec des fragments nouveaux, et des notes dues à Casaubon ou à Gronovius lui-même (Amsterdam, 1670, 3 vol. in-8). Cette édition fut réimprimée par Ernesti (Leipzig, 1763-1764, 3 vol. in-8). Les éditions précédentes furent surpassées par celle de Schweighaeuser, dont les trois derniers volumes contiennent un *Commentaire*, un *Index* historique et géographique, et un *Lexicon Polybianum* tout à fait indispensable à ceux qui veulent faire une étude sérieuse du texte (Leipzig, 1789-1795, 8 vol. in-8), réimprimé sans le *Commentaire*, mais avec le *Lexicon* (Oxford, 1823, 5 vol. in-8). L'édition d'Imm. Bekker contient les fragments découverts par A. Maï (Berlin, 1844, 2 vol. in-8). — Polybe a été traduit en français par dom Thuillier (Amsterdam, 1759, 7 vol. in-4) avec le remarquable commentaire militaire de Folard et par Bouchot (Paris, 1847, 3 vol. in-12) avec tous les fragments reliés par des sommaires.

Cf. Lucas : *Ueber Polybius* (Kœnigsberg, 1827) ; — Bourgon : *Polybe considéré comme historien romain*, thèse (Strasbourg, 1829, in-8) ; — Nitzsch : *Polybius* (Kiel, 1842) ; — De Vries : *De Historia Polybii pragmatica* (Leyde, 1843, in-8) ; — Daunou : *Cours d'études historiques*, t. XII (Paris, 1842-46, 20 vol. in-8) ; — Fustel de Coulanges : *Polybe, ou la Grèce conquise*, thèse (Paris, 1858, in-8).

POLYBE de Cos, Πόλυβος, médecin du v[e] siècle avant J.-C. Gendre et disciple d'Hippocrate, il fut, avec Thessalus et Dracon, ses beaux-frères, un des fondateurs de l'ancienne école des médecins dogmatistes. On lui attribue divers traités de la collection hippocratique; entre autres ceux *sur la Nature de l'homme* et *sur l'Hygiène*.

Cf. Littré : *Œuvres* d'Hippocrate, t. I, p. 345.

POLYCLÈTE DE LARISSE, Πολύκλειτος, historien grec du IV[e] siècle avant J.-C. Quelques fragments de son histoire d'Alexandre le Grand ont été insérés par C. Muller dans les *Scriptores rerum Alexandri Magni*, et publiés aussi dans la Collection grecque de Didot.

Cf. C. Muller : *Notice sur Polyclète*, dans son édit.

POLYCRATE, Πολυκράτης, sophiste grec du IV[e] siècle avant J.-C. Denys d'Halicarnasse le nomme parmi les meilleurs orateurs de son temps. On cite de lui une *Accusation contre Socrate*, une *Apologie de Busiris*, etc., qui sont perdues. D'après Sprengel, il serait l'auteur du *Panégyrique d'Hélène*, attribué à Gorgias.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

POLYCRATICUS, ouvrage de Jean de Salisbury (voy. ce nom).

POLYEN, Πολύαινος, écrivain grec du II[e] siècle après J.-C., né en Macédoine. Il eut de la réputation à Rome comme orateur. On a de lui les *Stratagèmes* ou Ruses de guerre (Στρατηγήματα). Cet ouvrage est divisé en huit livres, dont les six premiers contiennent les stratagèmes des généraux grecs les plus célèbres, le septième ceux des barbares, et le huitième ceux des Romains. Quelques parties des sixième et septième livres sont perdues. Le style de Polyen est clair et assez naturel; mais son récit n'a qu'un intérêt anecdotique, sans critique ni autorité. Connus d'abord par la version latine de Justus Vulteius (Bâle, 1549, in-8), les *Stratagèmes* furent publiés dans le texte grec par Casaubon (Lyon, 1589, in-12), par P. Maasvicius (Leyde, 1690, in-8), par S. Mursinna (Berlin, 1756, in-12), par Coray (Paris, 1809, in-8). Ils ont été traduits en français par dom Lobineau (1739, 2 vol. in-12; 1770, 3 vol. in-12).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V ; — Kronbiegel : *De dictionis P. virtutibus et vitiis* (Leipzig, 1770, in-4).

POLYEUCTE, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom).

POLYHISTOR (Alexander Cornelius, dit), écrivain grec du I[er] siècle avant J.-C. Il était né à Milet ou en Phrygie. Fait esclave pendant la

guerre de Mithridate, il fut affranchi de Cornelius Lentulus. Il périt à Laurentum, dans un incendie, vers l'an 75. Il était disciple de Cratès et avait justifié son surnom par la variété et le nombre de ses écrits. Les anciens en citent 42; il ne nous reste que des fragments d'une *Histoire des peuples orientaux* et d'un *Traité sur les Juifs*, conservés par Plutarque, Pline, Athénée, Suidas et Eusèbe. On les trouve dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de C. Müller, t. III.

Cf. Vossius : *De historicis græcis*; — Rauch : *De Alexandri Polyhistoris vita atque scriptis* (Heidelberg, 1845, in-8); — P.-M. Cruice : *De Flavii Josephi... fide et auctoritate*, thèse (Paris, 1844, in-8).

POLYHISTOR, ouvrage de Solin (voy. ce nom).

POLYIDE, Πολύϊδος, poëte dithyrambique grec qui vivait vers l'année 400 avant J.-C. Il eut une égale réputation comme poëte et musicien. On lui a attribué la tragédie d'*Iphigénie*, dont Aristote cite des vers dans sa *Poétique*.

Cf. Welcker : *les Tragiques grecs*, p. 1013.

POLYNÉSIENNES (LANGUES). Langues océaniennes, que l'on divise en polynésiennes orientales et polynésiennes occidentales. Dans le premier groupe se trouvent le *nouveau-zélandais*, le *tongo*, le *taïtien*, l'idiome des îles *Marquises*, de *Sandwich*, de *Fiji* ou *Viti*, etc. Le groupe polynésien occidental comprend le *chamorre*, parlé en plusieurs dialectes dans l'archipel des Mariannes, l'*eap*, parlé dans l'archipel des Carolines, dans le groupe d'Eap, l'*uléa* et l'*oualan* dans les groupes d'îles de ce nom, du même archipel, le *radak*, particulier à l'archipel des Mulgraves, et quelques autres moins importants. Tous se rattachent plus ou moins directement aux langues malaises (voy. ce mot).

POLYPTOTE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

POLYPTYQUE, POUILLÉ, nom donné à des registres pliés en plusieurs parties (en grec, πολυπτυχὸς, de πολυς, nombreux, et πτυχὸς, pli), sur lesquels les anciens inscrivaient les impôts et charges publiques, et à l'aide desquels se faisait le recensement de la population. Outre les polyptyques publics, il y eut ceux des particuliers et ceux des communautés où s'enregistraient les redevances, corvées et autres charges des vassaux. Selon Grégoire le Grand, ceux de l'église romaine contenaient en outre un précis de ses chartes. Par les altérations du bas-latin (*politicum*, *poleticum*, *pulegium*, *puletum*), le mot *polyptyque* s'est changé en celui de *pouillé*, désignant spécialement les registres des revenus et bénéfices des abbayes et des églises. Ces registres sont des sources intéressantes de documents pour la paléographie et l'histoire. On cite, entre autres, le *Polyptyque de l'abbé Irminon*, ou dénombrement des manses, serfs et revenus de l'abbaye de Saint-Germain, sous le règne de Charlemagne, édité par Guérard (Paris, 1836-44, 3 vol in-4), ainsi que le *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Remi de Reims*, du milieu du IXe siècle (1853, in-4).

Cf. *Prolégomènes* du *Polyptyque de Saint-Irminon*.

POLYSYNDÉTON. — Voyez FIGURES DE MOTS.

POLYSYNODIE, ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre (voy. ce nom).

POLYSYNTHÉTIQUES (LANGUES), qui portent au plus haut degré le caractère d'agglutination. Telles sont la plupart des langues des anciennes peuplades américaines; tel est le groenlandais. Dans ces langues on trouve des mots de vingt, trente et quarante lettres, qui expriment d'un coup les idées que nous rendons par une dizaine de mots ou par trois ou quatre propositions avec leurs compléments. En outre les verbes ont des formes d'une incroyable multiplicité. Ainsi, non contente de marquer les trois personnes du sujet, la conjugaison a des désinences différentes suivant la nature du régime. Le verbe manger, par exemple, subira autant de modifications qu'il y a de sortes d'aliments, sans compter les formes distinctes de verbes répondant au rapport de possession entre le régime et le sujet.

Cf. Max Müller : *la Science du langage*; — Alf. Maury : *la Terre et l'homme*.

POLYXÈNE, tragédie de Billard, de Lafosse, de Legouvé, d'Aignan (voy. ces noms).

POLYZÈLE, Πολύζηλος, poëte comique grec, de la fin du Ve siècle avant J.-C. Il appartient à la dernière période de l'ancienne comédie. Suidas mentionne les titres suivants de ses pièces : *Niptra; Dématyndareos; Naissance de Bacchus; Naissance des Muses; Naissance d'Aphrodite*. Il en reste quelques fragments, insérés dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

POMÉRANIEN (IDIOME), formé par altération de la langue polonaise (voy. ce nom).

* **POMEY** (François-Antoine), humaniste français, né le 9 décembre 1619 à Pernes, dans le Comtat-Venaissin, mort le 10 novembre 1673. Membre de la Société de Jésus, il professa les humanités et la rhétorique, puis devint préfet des études à Lyon. On cite de lui, entre autres ouvrages utiles : *Pantheum mythicum* (Lyon, 1559, in-12), traduit en français sous ce titre : *Histoire des anciennes divinités du paganisme* (Paris, 1715, in-12); *Libitina, seu de funeribus apud Romanos*, etc. (Lyon, 1659, in-12); *Pomariolum floridioris latinitatis* (Avignon, 1661, in-12), abrégé du *Dictionnaire* de Robert Estienne; *Dictionnaire royal des langues française et latine* (Lyon, 1664, in-4); *Indiculus universalis* (Ibid., 1667, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

POMFRET (John), poëte anglais, né en 1667, mort en 1703. Il entra dans les ordres et fut recteur de Malden. Il publia en 1699 un volume contenant des *Odes pindariques* à la manière de Cowley, et un poëme, *le Choix*, où se trouve développé le thème de l'*aurea mediocritas*, et qui fut assez longtemps populaire.

Cf. Johnson : *Lives of english poets*.

POMMEREUL (François-René-Jean, baron DE), publiciste français, né le 12 décembre 1745 à Fougères, mort le 5 janvier 1823. Général de division et conseiller d'État, il fut nommé en 1811 directeur général de l'imprimerie et de la librairie. On a de lui : *Histoire de l'île de Corse* (Berne, 1779, 2 vol. in-8); *Recherches sur l'origine de l'esclavage religieux et politique du peuple en France* (Londres, 1781, in-8); *Vues générales sur l'Italie* (Paris, 1796, in-8); *Campagnes du général Bonaparte en Italie* (Paris, 1797, in-8); etc. Il a traduit quelques ouvrages de l'italien et collaboré à l'*Art de vérifier les dates*, à l'*Encyclopédie méthodique*, etc. Sylvain Maréchal a placé le baron de Pommereul dans son *Dictionnaire des Athées*.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

POMPADOUR (Jeanne-Antoinette POISSON, marquise DE), née à Paris le 29 décembre 1721, morte à Versailles le 15 avril 1764. La célèbre maîtresse de Louis XV a eu un rôle dans l'histoire des lettres et du goût au XVIIIe siècle. Elle a donné son nom, dans les arts, à un style que caractérise la recherche du joli. Elle protégeait les gens de lettres et les penseurs. Voltaire lui a dédié *Tancrède*. Elle s'était fait un théâtre qui eut la primeur de plusieurs pièces. Elle imprima de ses mains une édition de *Rodogune*, qui fut tirée à 20 exemplaires (1760). Elle cultivait surtout la gravure, et le Cabinet des estampes possède un recueil de

63 feuilles exécutées par elle. On a publié sous son nom des *Mémoires* et *Lettres* apocryphes.

Cf. Campardon : *Mme de Pompadour et la cour de Louis XV* (Paris, 1867, in-8); — Ad. Jullien : *Histoire du théâtre de Mme de Pompadour* (Ibid., 1874, in-8); — J. Soury : *Portraits de femmes* (Ibid., 1875, in-18); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II.

POMPÉE (Trogue). — Voyez TROGUE-POMPÉE.

POMPÉE, ou LA MORT DE POMPÉE, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom).

POMPEI (Girolamo), littérateur italien, né à Vérone le 18 avril 1731, mort à Naples le 4 février 1788. Auteur de tragédies (*Ipermestra, Callirhoe, Tamira;* Vérone, 1769 et 1789), de poésies pastorales (*Canzoni pastorali con alcuni idilli di Teocrito et di Mosco;* Vérone, 1764, in-8), il est surtout connu par ses traductions du latin et du grec : *Raccolta greca* (Vérone, 1781); *Eroidi d'Ovidio Nasone* (Bassano, 1785, in-8); *le Vite degli uomini illustri di Plutarco* (Vérone, Naples et Rome, 1772, 1784, 1798, 4 volumes, in-4).

Cf. H. Pindemonte, dans le *Journal de Pise*, t. LXX.

POMPÉI ET HERCULANUM. L'exhumation d'anciennes cités ensevelies toutes vivantes sous les laves n'intéresse pas seulement l'histoire de l'art gréco-romain, par les monuments qu'elle met à découvert, ou l'archéologie, par tous les objets usuels qu'elle rend au jour; elle n'est point indifférente à la philologie ou même à l'histoire littéraire, grâce aux inscriptions recueillies et aux manuscrits retrouvés, si imparfaite qu'en soit encore la lecture. — Le romancier anglais Bulwer-Lytton a publié *les Derniers jours de Pompéi* (1834, 3 vol.). Méry et M. Hadot ont écrit un libretto d'*Herculanum*, grand opéra dont M. Fél David a composé la musique (1859).

Cf. C. Rosini : *Herculanensium voluminum quæ supersunt tomi X* (Naples, 1793-1855, 10 vol. in-fol.); — Chr.-Th. de Murr : *De Papyris seu voluminibus græcis herculanensibus commentatio* (Strasbourg, 1804, in-8); — J. Hayter : *A Report upon the herculaneum manuscripts* (Londres, 1811, in-4); — F. Mazois : *les Ruines de Pompéi* (Paris, 1815-38, 4 vol. in-fol.); — G. Castrucci : *Tesoro letterario di Ercolano* (Naples, 1855, in-4, fig.); — Fiorelli : *Monumenta epigraphica pompeiana ad fidem archetyporum expressa* (Naples, 1855, Pars prima, in-fol.); — Garucci : *Inscriptions gravées au trait sur les murs de Pompéi* (Paris, 1856, in-4); — Marc-Monnier : *Pompéi et les Pompéiens* (Ibid., 1864, in-18); — Ch.-J. Brunet : *Manuel du Libraire*, 5e édit., t. VI, nos 29 321 à 29 349.

POMPIGNAN (Jean-Jacques LE FRANC, marquis DE), poëte français, né le 10 août 1709 à Montauban, mort le 1er novembre 1784. Il fut élève du P. Porrée, au collége Louis-le-Grand, devint avocat général, puis premier président à la cour des aides de sa ville natale. Les succès qu'il avait obtenus dans les lettres, dès l'âge de vingt-deux ans, le firent renoncer à la magistrature. Il vint à Paris, se présenta à l'Académie française, et y fut reçu à l'unanimité en 1759. Son discours de réception, empreint de sentiments religieux, dénotait en même temps une grande vanité. Il y attaquait vivement le parti philosophique, surtout Voltaire et D'Alembert. Voltaire blâma vivement cette harangue d'introduction dans une compagnie d'hommes de lettres, tournée en satire contre les gens de lettres. Pompignan répondit par un Mémoire adressé au roi, dans lequel on lisait ces lignes : « Il faut que tout l'univers sache que le roi s'est occupé de mon discours, non comme d'une nouveauté passagère, mais comme d'une production digne de l'attention particulière des souverains. » Voltaire répliqua par les *Car :* « Ne donnez point de mémoires au roi, *car* il ne les lira pas. Ne soyez point délateur, *car* c'est un vilain métier. Ne faites point le grand seigneur, *car* vous êtes d'une bonne bourgeoisie. N'insultez point les gens de lettres, *car* ils vous diront des vérités, etc. » La querelle continua avec les *Pour*, les *Qui*, les *Quoi*, les *Ah!* les *Oh!* Morellet écrivit les *Si* et les *Pourquoi*. Diderot, Marmontel et plusieurs autres prirent part à cette guerre épigrammatique. On fit encore venir de Ferney des satires en vers, comme *la Vanité* et *le Pauvre diable*. Tout Paris répéta ces vers de *la Vanité :*

> César n'a point d'asile où son ombre repose,
> Et l'ami Pompignan pense être quelque chose.

Le poëte poursuivi par des attaques si spirituelles et si redoublées ne put résister, il se retira dans ses terres, en Languedoc.

Pompignan se distinguait cependant par un talent sérieux et par des connaissances littéraires peu communes à son époque. Il avait étudié l'hébreu, afin de mieux sentir les poëmes sacrés qu'il voulait imiter. Il avait fait la première traduction française du théâtre d'Eschyle. Il avait donné au Théâtre-Français une tragédie intitulée *Didon* (1734), pour laquelle il avait beaucoup emprunté à Virgile et à Métastase, mais où le caractère énergique d'Iarbe était entièrement de son invention. Poëte très-inégal, souvent terne ou emphatique, ses *Épîtres morales*, ses *Poésies familières* et la plupart de ses *Odes* méritent l'oubli dans lequel elles sont tombées; mais ses *Cantiques sacrés* offrent des qualités et un sentiment de la Bible qui les recommandent encore aujourd'hui, malgré le vers de Voltaire, resté attaché à leur souvenir :

> *Sacrés* ils sont, car personne n'y touche.

Toutefois Pompignan ne s'éleva à la grande poésie que dans une seule ode, celle *sur la Mort de J.-B. Rousseau*, dont les deux plus belles strophes sont dans toutes les mémoires. « Le début, dit La Harpe, est beau comme l'antique, beau comme Horace et Pindare. » La poésie française n'a rien de plus populaire que ces dix vers :

> Le Nil a vu sur ses rivages
> De noirs habitants des déserts
> Insulter par leurs cris sauvages
> L'astre éclatant de l'univers.
> Cris impuissants! fureurs bizarres!
> Tandis que ces monstres barbares
> Poussaient d'insolentes clameurs,
> Le dieu, poursuivant sa carrière,
> Versait des torrents de lumière
> Sur ses obscurs blasphémateurs.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ces belles strophes, perdues dans la foule des pièces faibles, n'ont été signalées à l'attention que plus de vingt ans après avoir été imprimées. C'est La Harpe qui les distingua par hasard, les admira et les fit admirer de Voltaire lui-même, puis de tout le public lettré. Il avait substitué dans la précédente strophe les mots *cris impuissants* à ceux de *crime impuissant* qui lui semblaient une « expression très-vicieuse ». L'abbé Maury, successeur de Pompignan à l'Académie, demandait « que pour tout éloge on gravât cette strophe sur sa tombe ».

Les ouvrages de Le Franc de Pompignan ont paru dans l'ordre suivant : *Didon*, tragédie (Paris, 1734, in-8); *les Adieux de Mars*, comédie en vers libres (Paris, 1735, in-12); *le Triomphe de l'Harmonie*, opéra (Paris, 1737, in-4); *Essai critique de l'état de la république des lettres* (Paris, 1744, in-8); *Voyage de Languedoc et de Provence* (Amsterdam [Paris], 1746, in-12), badinage mêlé de prose et de vers; *Dissertation sur les biens nobles* (Paris, 1749, 2 vol. in-8); *Léandre et Héro*, opéra (1750, in-4); *Poésies sacrées sur divers sujets* (Paris, 1751, in-12, plusieurs fois réimpr.); *Lettre à M Racine* (fils) *sur les spectacles* (Paris, 1755, in-12); *Mémoire présenté au roi* (Paris, 1760, in-4); *Éloge historique du duc de Bourgogne* (Paris, 1761, in-8); *Tragédies d'Eschyle*, traduites en français (Paris. 1770, in-8); *Discours*

philosophiques tirés des Livres saints, avec des Odes chrétiennes et philosophiques (Paris, 1771, in-12); *Mélanges de traductions de différents ouvrages grecs, latins et anglais* (Paris, 1779, in-8); traduction des *Géorgiques de Virgile* (Paris, 1784, in-8); etc. Les *Œuvres complètes de Pompignan* (Paris, 1784, 6 vol. in-8) ne contiennent pas tous les ouvrages que nous venons de citer. On a publié ses *Œuvres choisies* (Paris, 1800, 1813, 1822, 2 vol. in-12).

Cf. Grimm : *Correspondance ;* — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle ;* — Barère : *Éloge de Le Franc de Pompignan* (Paris, 1785, in-8).

POMPIGNAN (Jean-Georges LE FRANC DE), théologien français, frère du précédent, né le 22 février 1715 à Montauban, mort le 30 décembre 1790. Évêque du Puy en 1742 et archevêque de Vienne en 1774, il fut député aux états généraux de 1789, président de l'Assemblée nationale et ministre d'État. On a de lui : *Oraison funèbre de la Dauphine* (Paris, 1747, in-4); *l'Incrédulité convaincue par les Prophètes* (1759, 3 vol. in-12); *Oraison funèbre de la reine Marie Leczinska* (1768, in-4); *la Religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même* (1772, in-12); *Lettres à un évêque sur plusieurs points de morale et de discipline* (1802, 2 vol. in-8), ouvrage posthume.

Cf. L'abbé Emery : *Notice*, en tête des *Lettres*.

POMPONAZZI (Pietro), en français POMPONACE, en latin *Pomponatius*, médecin et philosophe italien, né à Mantoue en 1462, mort à Bologne en 1524 ou 1526. Il prit ses grades à l'université de Padoue, si célèbre par ses médecins et ses philosophes, et y professa lui-même la philosophie, ainsi qu'à Ferrare et à Bologne. Au moment où les doctrines péripatéticiennes commençaient à perdre du terrain en Italie, il en essaya une restauration qui le fit accuser d'impiété et d'athéisme. Son principal ouvrage, *De Immortalitate animæ* (Bologne, 1516, in-8; Tübingue, 1791, in-8), fut brûlé à Venise par la main du bourreau. Il y soutenait que, si la révélation impose le dogme de l'immortalité de l'âme, Aristote et la raison s'accordent à le repousser. On a encore de lui un traité *De Incantationibus* (Bâle, 1556, in-8), mis également à l'index, et quelques opuscules de philosophie, de médecine et d'histoire naturelle. Ses œuvres complètes ont été réunies (*Opera omnia philosophica*; Venise, 1525-1567, in-fol.).

Cf. Bayle : *Dictionn. historique;* — Niceron : *Mémoires*, t. XXV ; — *Vie de Pomponace*, dans l'édit. de 1791.

POMPONIUS DE BOLOGNE (Lucius), auteur comique latin, florissait en 91 avant J.-C. Il est regardé comme ayant écrit le premier, avec Novius, les Atellanes, qui jusque-là étaient improvisées. Il fut très-célèbre en ce genre, et les grammairiens romains le citent fréquemment. Les fragments de ses pièces ont été recueillis par Bothe, dans les *Poetæ scenici latini*.

Cf. Munk : *De L. Pomponio Bononiensi* (Glogau, 1827, in-8); — Maurice Meyer : *Des Atellanes*, thèse (Dijon, 1842, in-8).

POMPONIUS (Sextus), jurisconsulte romain du IIe siècle après J.-C. Le Digeste contient 585 extraits de ses livres. Pagenstecher les a édités séparément (Hanau, 1723; Lemgo, 1750, in-4).

Cf. Grotius : *Vitæ jurisconsultorum ;* — Osann : *Pomponii de Origine juris fragmentum* (Giessen, 1848, in-8).

POMPONIUS LÆTUS (Julius), philologue et historien italien, né à Amendotara (Calabre) en 1425, mort en 1497. Professeur de rhétorique à Rome, il fonda une académie qui fut supprimée par Paul II, sous la fausse accusation de conspiration contre l'Église. Pomponius demeura plusieurs années en prison; mais Paul III et ses successeurs le dédommagèrent des rigueurs dont il avait été l'objet, en l'appelant à l'une des chaires du Collége Romain. Pomponius est aussi célèbre par son érudition que par sa bizarrerie. On a de lui plusieurs ouvrages écrits en un latin d'une extrême pureté, parmi lesquels on remarque : *De Magistratibus, sacerdotiis et legibus Romanorum* (Rome, 1515, in-4) ; *De Romanæ urbis antiquitate libellus* (Ibid., 1515, in-4); *Compendium historiæ romanæ ab interitu Gordiani usque ad Justinum III* (Venise, 1498 et 1500, in-4); *De Arte grammatica* (Ibid., in-4), etc. Il a aussi donné des commentaires sur Virgile, Quintilien et Columelle et publié des éditions de Varron.

Cf. M.-A. Sabellicus : *Vita Pomponii Læti* (Strasbourg, 1510, in-4) ; — Tiraboschi : *Storia della letter. italiana.*

PONA (Francesco), médecin et littérateur italien, né à Vérone en 1594. Il était neveu du botaniste Jean Pona. L'Université de Padoue le compta parmi ses plus jeunes docteurs et parmi ses plus féconds écrivains. Il fut historiographe de l'empereur Ferdinand III. On compte de lui jusqu'à cent douze ouvrages, tant littéraires que scientifiques, parmi lesquels Scipion Maffei en trouve deux seulement qui méritent un souvenir : une tragédie, *Cleopatra* (Venise, 1635, in-12), et surtout un dialogue piquant et ingénieux entre l'auteur et sa lampe : *la Lucerna di Eureta Misoscolo* (Vérone, Venise et Paris, 1622, 1627).

Cf. Maffei : *Verona illustrata ;* — Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XLI.

PONCELIN (l'abbé Jean-Charles), littérateur français, né le 15 mai 1746 à Dissais (Poitou), mort le 1er novembre 1828. Il prit les ordres avant la Révolution. En 1789, il se montra partisan des idées nouvelles, et fonda le *Journal de l'Assemblée nationale*, qui s'appella ensuite le *Courrier républicain*. Après la Terreur, il rédigea la *Gazette française*, avec Fiévée, et fit une violente opposition au gouvernement républicain. Libraire à Paris en même temps que journaliste, il a donné quelques bonnes éditions, entre autres les *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples* (1783, 4 vol. in-fol.). On cite de lui quelques compilations historiques, notamment : *Choix d'anecdotes anciennes et modernes* (Paris, 1803, 5 vol. in-18).

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains.*

PONCE-PILATE, ouvrage de Lavater (voy. ce nom).

PONCET DE LA GRAVE (Guillaume), littérateur français, né le 30 novembre 1725 à Carcassonne, mort vers 1803. Avocat au parlement de Paris, il devint procureur général au siége de l'amirauté de France et censeur royal pour les ouvrages de jurisprudence maritime. Son meilleur ouvrage, fait sur l'ordre du gouvernement, a pour titre : *Précis historique de la marine royale de France* (Paris, 1780, 2 vol. in-12). On a encore de lui : *Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de France* (Paris, 1788-1790, 2 vol. in-4 et 4 vol. in-12), histoire des maisons et châteaux de nos rois; *Histoire des descentes faites en Angleterre et en France* (Paris, 1799, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PONCY DE NEUFVILLE (l'abbé Jean-Baptiste), poëte français, né en 1698, mort le 27 juin 1737. Il est auteur d'une tragédie de *Judith*, représentée à Saint-Cyr en 1726, d'une autre tragédie, *Damoclès*, de poésies couronnées aux Jeux floraux, etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE), poëte français, né à Abbeville le 3 mai 1792, mort le 22 janvier 1870. Passionné de bonne heure pour le poëme de Lucrèce, il passa dix années à en écrire une traduction en vers, qui fit toute sa célébrité. Il fut élu membre de l'Académie française en 1830, et devint, en

1846, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Outre la traduction du poëme *De la nature des choses*, en vers (1823, 2 vol. in-8; nouv. édit. 1866, gr. in-8) et en prose (1829, 2 vol. in-8), il a encore traduit en vers les *Métamorphoses* d'Ovide, sous le titre d'*Amours mythologiques* (1827, in-18), en prose *le Paradis perdu* de Milton (1838, in-8, plus. édit.) et *l'Énéide* (1846, in-8), puis publié un certain nombre d'*Épîtres* et de poésies de circonstance. [*Dict. des contempor.*, les quatre prem. édit.].

Cf. X. Marmier : *Discours de réception à l'Acad.*

PONINSKI (Antoine Slodzin), poëte polonais du XVIII^e siècle, mort en 1742. Il était référendaire du royaume et palatin de Posnanie. On a de lui : *Augustissimus hymenœus*, poëme latin sur le mariage d'Auguste III (Dresde, 1720); *Opera heroica* (1739, in-4); *Sarmatides*, satires (1741, in-4).

PONS DE VERDUN (Robert), poëte français, né en 1749 à Verdun, mort le 16 mai 1844. Avocat au parlement de Paris, il fut député de la Meuse à la Convention. Avocat général à la Cour de cassation, de 1801 à la chute de l'empire, il fut exilé en 1816 et resta en Belgique jusqu'en 1819. Avant la Révolution il avait publié dans l'*Almanach des Muses* des pièces de vers gracieuses et spirituelles, contes et épigrammes, qu'il réunit à d'autres poésies, sous le titre de *Mes loisirs* (Paris, 1778, 1807, in-12). Il donna un autre recueil poétique, *la Filleule et le Parrain* (1836, in-8), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

PONSAN (Guillaume DE), littérateur français, né en 1682 à Toulouse, où il est mort en 1774. Il a laissé une estimable *Histoire de l'Académie des Jeux floraux* (Toulouse, 1764), in-12).

PONSARD (François), poëte dramatique français, né à Vienne (Isère) le 1^{er} juin 1814, mort à Passy-Paris le 13 juillet 1867. Fils d'un avoué et destiné au barreau, mais attiré par la poésie, il débuta par la traduction en vers de *Manfred*, de Byron (1837), puis sous l'influence de la réaction que les succès de M^{lle} Rachel au Théâtre-Français produisaient en faveur de la tragédie classique, il écrivit une tragédie de *Lucrèce*, que son compatriote Ch. Reynaud porta à Paris et parvint après diverses vicissitudes à faire recevoir à l'Odéon. La représentation, qui eut lieu le 22 avril 1843, fut un événement et parut créer une nouvelle école en face du romantisme, dont le chef, M. V. Hugo, produisait à la même époque, sans succès, sa dernière pièce, *les Burgraves*. Le sujet simple et antique, les caractères nettement tracés, une facture de vers parfois cornélienne, dissimulaient en effet les tendances d'un romantisme hésitant et marquaient en apparence un retour vers la manière des maîtres du XVII^e siècle. Très-applaudie au théâtre, la nouvelle tragédie fut couronnée par l'Académie française.

Fr. Ponsard, que l'on a appelé souvent avec dédain le chef de « l'école du bon sens », n'était pas plus un chef d'école qu'un successeur de Corneille et de Racine. C'était un poëte consciencieux et indépendant, ayant foi dans son art et en lui-même, et dont le talent puisait sa force dans l'honnêteté, l'amour du vrai et la noblesse du caractère. On voudrait dans ses compositions dramatiques plus de mouvement et de vie, dans son style une force plus soutenue; il n'en sut pas moins se faire une place entre les maîtres du passé et les maîtres nouveaux, par l'alliance du goût avec le sentiment de la vie moderne. Les œuvres dramatiques qui suivirent *Lucrèce* concourent à justifier cette appréciation. Sans s'étourdir d'un premier succès, il rentra dans son pays natal et écrivit à loisir, dans la retraite, une tragédie plus moderne, *Agnès de Méranie* (Odéon, 1846), belle étude historique sur la société du moyen âge, mais qui n'eut pas à la scène tout le succès dont elle était digne. Une autre étude plus vivante, *Charlotte Corday*, drame en cinq actes, jouée au Théâtre-Français en 1850, réussit aussi moins à la représentation qu'à la lecture; mais c'était l'effet naturel des revirements accomplis dans la politique contemporaine pendant le travail du poëte : ce grand et beau drame, inspiré des *Girondins* de Lamartine et des événements récents, n'en était pas moins remarquable par la fidélité des peintures, la noblesse des idées et le mâle langage. En même temps Ponsard donnait une petite comédie en un acte, *Horace et Lydie*, inspiration gracieuse du poëte latin, son auteur favori. Il remontait à une antiquité plus haute en publiant le poëme d'*Homère* (1852, in-18), et en tirait une médiocre tragédie archéologique, *Ulysse*, avec prologue, épilogue et chœurs.

Quoique l'Empire lui eût donné la place de bibliothécaire du Sénat, à laquelle il renonça pour mettre à l'abri de tout soupçon son indépendance, la fureur de spéculation déchaînée sous ce régime lui inspira une comédie satirique, *l'Honneur et l'Argent*, en cinq actes. Refusée par la Comédie-Française, qui devait la reprendre dix ans plus tard, cette pièce fut jouée à l'Odéon et fut un des plus grands succès de l'auteur et de l'époque (1853); elle ne manquait ni de grâce ni de charme, mais elle fut surtout le triomphe d'une enthousiaste et sympathique honnêteté. Ponsard fut alors élu membre de l'Académie française. Une autre comédie en cinq actes, dans le même ordre d'idées, *la Bourse* (1856), sans avoir la même vogue, dut à l'à-propos des peintures un favorable accueil. Le poëte échoua plus tard avec une trilogie dramatique, en prose et en vers, *Ce qui plaît aux femmes* (Variétés, 1860), peinture des misères sociales et de la corruption qui les exploite, bizarrement encadrée dans une féerie. Déjà gravement atteint par la maladie, Ponsard s'efforça de revenir à l'inspiration révolutionnaire dans un drame en cinq actes, *le Lion amoureux* (Théâtre-Français, 1866), tableau minutieusement fidèle des mœurs et de l'état politique de la France sous le Directoire, et où l'impartialité l'emportait sur l'intérêt dramatique. Enfin, presque mourant, il put voir porter à la scène une dernière œuvre, ou plutôt une ébauche, le drame en trois actes de *Galilée* (mars 1867, même théâtre), que la censure avait arrêté longtemps, et qui était moins un ouvrage dramatique qu'un très-éloquent plaidoyer en faveur de la liberté de la science. Il a été donné une édition de ses *Œuvres* (1866 et suiv.). [*Dict. des Contemp.*, les quatre 1^{res} édit.]

Cf. A. Dufai : *Agnès de Méranie et les drames de V. Hugo*, études comparées (Paris, 1847, in-8) ; — G. Planche, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1^{er} janvier 1847, 1^{er} avril 1850, 1^{er} juillet 1852, 1^{er} juin 1856) ; — Arm. de Pontmartin : même *Revue* (1^{er} avril 1850), et *Causeries du samedi* ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, t. III, V, IX et X ; — Ed. Thierry : *F. Ponsard*, discours pour l'inauguration de la statue (1870, in-8) ; — J. Janin : *Ponsard* (1872, in-16, portr.).

PONSON DU TERRAIL (Pierre-Alexis, vicomte DE), romancier français, né à Monmaur, près de Grenoble, le 8 juillet 1829, mort à Bordeaux en janvier 1871. L'un des romanciers les plus féconds, il s'est montré l'infatigable pourvoyeur de la presse périodique, et l'on a remarqué qu'il menait de front jusqu'à cinq romans-feuilletons dans cinq journaux différents, attendant de lui au jour le jour chacun leur copie. Capable d'écrire avec goût des récits de peu d'étendue et d'y encadrer des études de mœurs et de caractères, il fut conduit, pour répondre à une vogue lucrative, à entreprendre à l'improviste et à dérouler au hasard d'interminables suites d'aven-

tures héroïques ou criminelles, qui pouvaient s'allonger ou se restreindre à volonté, selon le degré de la faveur et de la curiosité publiques. Le modèle de ce triste genre littéraire est dans *les Drames de Paris*, composés d'abord pour *la Patrie* et dont une des suites élastiques, *les Exploits de Rocambole* (3 vol.), se continua pour de nouveaux journaux par *la Résurrection de Rocambole* (5 vol,), *le Dernier mot de Rocambole* (5 vol.), et enfin *la Vérité sur Rocambole* (1 vol.). Le fameux héros fut en outre porté à la scène, en un drame en cinq actes (Ambigu, 1864), par le romancier, en collaboration avec M. Anicet Bourgeois.

De cette foule de romans qui ont fourni aux catalogues de la librairie parisienne jusqu'à soixante-treize volumes en deux années (1859-60), il nous suffit de citer encore : *la Tour des Gerfauts* (4 vol. in-8) ; *la Belle Provençale* 6 vol. in-8) ; *les Bohémiens de Paris* (7 vol. in-8) et *les Bohémiens de Londres* (4 vol. in-8) ; *les Gandins, mystères du demi-monde* (6 vol. in-8) ; puis, comme plus courts récits : *la Veuve de Sologne* (1865, in-18) ; *le Chambrion* (1866, in-18) ; *le Grillon du Moulin* (in-18) ; *les Héros de la vie privée* (in-18). [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

PONT DE VEYLE (Antoine DE FERRIOL, comte DE), auteur dramatique français, né le 1er octobre 1697, mort le 3 septembre 1774. Neveu de M^{me} de Tencin et frère aîné du comte d'Argental, il se fit remarquer par son goût et son talent pour les chansons et les petits vers. Maurepas l'appela en 1740 à l'intendance générale des classes de la marine. Répandu dans le monde des lettres et dans les salons à la mode, il y brillait par l'esprit, et quoique connu par son égoïsme, il eut avec M^{me} du Deffand une liaison qui dura plus de cinquante ans. Il formait avec d'Argental et Thiriot le triumvirat auquel Voltaire confiait l'examen de ses ouvrages avant leur publication.

Pont de Veyle donna au théâtre *le Fat puni*, comédie en un acte, en prose (1738, in-8), tirée du *Gascon puni*, conte de La Fontaine. On lui attribue deux comédies en prose jouées sans nom d'auteur : *le Complaisant*, en cinq actes (1733, in-8), pièce froide et sans intrigue, et *la Somnambule*, en un acte (1739, in-8), pièce agréable qui paraît avoir été faite en collaboration avec Sallé et le comte de Caylus. Pont de Veyle passe pour avoir participé aux *Mémoires du comte de Comminges* et au *Siége de Calais* de sa tante, M^{me} de Tencin. Le *Catalogue* de sa bibliothèque (1774, in-8) comprend deux parties, dont la première détaille 1569 articles de théâtre qui furent vendus ensemble au duc d'Orléans, et qui, après avoir passé au comte de Valence, arrivèrent à de Soleinne.

Cf. *Nécrologe des hommes célèbres de France* ; — La Harpe : *Cours de littér.*; Barbier : *Dictionn. des anonymes.*

PONTANO (Jean-Jovien), dit PONTANUS, poëte et historien italien, né en 1426 dans l'Ombrie, mort en 1503. Il s'établit à Naples, devint secrétaire de Ferdinand I^{er}, précepteur de son fils Alphonse, enfin premier ministre du roi et de ses successeurs, Alphonse II et Ferdinand II. Il trahit ce dernier et livra Naples à Charles VIII. Pontanus, à qui ses ouvrages ont fait la réputation de l'écrivain latin le plus fécond et le plus élégant du XV^{e} siècle, a fondé l'Académie napolitaine. Il découvrit les écrits de Donat et de Rh. Palémon.

On a de lui : *De Obedientia; de Principe; De Fortitudine; De Liberalitate; Belli quod Ferdinandus cum Joanne Andegavensi duce gessit lib. VI* (ce dernier ouvrage est l'histoire des guerres de Ferdinand I^{er} avec Jean d'Anjou); des Poésies latines. Ses *Œuvres* ont été réunies (Naples, 1505-12, 6 vol. in-fol.; Bâle, 1556, 4 vol. in-8).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana* ; — Suard : *Variétés littéraires.*

PONTANUS (Pierre DA PONTE, en latin), philologue flamand, né dans la seconde moitié du XV^{e} siècle, à Bruges, d'où lui vient son nom (Bruges, *Brugge*, en flamand signifie pont), mort en 1529. Aveugle dès l'enfance, il ne s'en livra pas avec moins d'ardeur à l'étude. Il vint à Paris vers 1500, s'y maria et y professa pendant environ trente ans les humanités. On cite de lui : *Grammaticæ artis isagoge* (Paris, 1514, 1528-29, 2 part in-4), *Liber figurarum* (Ibid., 1524, in-4), plusieurs poëmes et recueils de poésies latines.

Cf. Foppens : *Bibliotheca belgica* ; — Paquot : *Mémoires d'histoire littéraire*, t. VI.

PONTANUS (Jacques), érudit bohémien, né à Brux en 1542, mort à Augsbourg en 1626. Il entra chez les Jésuites et professa dans divers colléges. Outre des traductions du grec en latin, il a publié : *Progymnasmata puræ latinitatis* (Ingolstadt, 1588-96, 4 vol. in-8; plus. édit.) ; *Floridorum libri VIII seu sacra carmina* (Augsbourg, 1595, in-12) ; des *Commentaires* sur *Virgile* (Ibid., 1599 ; Lyon, 1604, in-fol.), les *Tristes* d'Ovide (Ingolstadt, 1610, in-fol.), les *Métamorphoses* (Anvers. 1618), etc.

PONTANUS (Jean-Isaac), historien et érudit hollandais, né à Elseneur le 21 janvier 1571, mort à Harderwick le 6 octobre 1639. Il fut professeur de philosophie et d'histoire dans cette dernière ville. Il eut le titre d'historiographe du roi de Danemark et des États de Gueldre. On lui doit : *Analectorum libri III* (Rostock, 1599, in-4), commentaires critiques sur Plaute, Apulée Sénèque, etc. ; *Itinerarium Galliæ narbonensis* (Leyde, 1606, in-12) ; *Historia urbis et rerum amstelodamensium* (Amsterdam 1611, in-fol.) ; *Originum francicarum libri VI* (Harderwick, 1616, in-4) ; *Rerum danicarum historia* (Amsterdam, 1631, in-fol.) ; *Poemata* (Ibid., 1634, in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXII ; — Chauffepié : *Dictionnaire historique.*

PONTCHARTRAIN (Louis PHÉLYPEAUX, seigneur DE), mémorialiste français, secrétaire d'État, né en 1569 à Blois, mort en 1621. Il a écrit des *Mémoires* exacts et intéressants sur la régence de Marie de Médicis (1610-1620), et un *Journal* des conférences de Loudun (1616), publié à La Haye (1720, 2 vol. in-8). Ses *Mémoires* ont été imprimés dans la collection Michaud-Poujoulat, t. XIX.

PONTIQUES (LETTRES), ouvrage d'Ovide (voy. ce nom).

PONTIS (Louis DE), mémorialiste français, né vers 1583. Gentilhomme provençal, officier des gardes de Louis XIII, il se retira après cinquante ans de service à Port-Royal, où il dicta à un de ses amis, Thomas du Fossé, l'histoire de sa vie. Ses *Mémoires* (1597-1652), écrits avec simplicité et abandon, sont d'une diction pure et facile. M^{me} de Sévigné, lors de leur publication (1676, 2 vol. in-12), écrivait en parlant de Pontis : « Il conte sa vie et le temps de Louis XIII avec tant de vérité, de naïveté et de bon sens, que je ne puis m'en tirer. » Cette lecture a conservé son attrait. La meilleure édition des *Mémoires* de Pontis est celle de 1715. Le texte en a été reproduit dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. XXXI et XXXII, 2^{e} série, et Michaud-Poujoulat, t. XX.

Cf. La *Notice* de cette dernière collection.

PONTUS DE THYARD. — Voyez THYARD.

POOT (Hubert), poëte hollandais, né près de Delft le 29 janvier 1689, mort à Delft le 31 décembre 1733. Fils d'un pauvre cultivateur, il se livra longtemps aux travaux des champs, tout en composant des vers d'instinct et par vocation. Il se perfectionna par la lecture de Vondel et de Hooft. Son premier recueil parut sous le titre de *Poésies mêlées* (Mengeldichten, Rotterdam, in-4). La pureté du style, la noblesse des idées l'ont fait mettre au rang des

meilleurs poëtes flamands. On a réuni ses *Œuvres* (Delft, 1726, 1735, 3 vol. in-4, fig.).

Cf. Paquot : *Mémoires d'histoire littéraire*, t. V.

POPE (Alexandre). célèbre poëte anglais, né à Londres le 22 mai 1688, mort à Twickenham le 30 mai 1744. Ses parents, qui étaient catholiques, le confièrent à un prêtre de cette communion; Pope apprit de lui le latin, et plus tard, sous d'autres maîtres, un peu de grec, le français et un peu d'italien. Il lisait alors avec passion, surtout les poëtes: Homère traduit par Ogilby, Ovide traduit par Sandys, Waller, Spenser et Dryden, et il s'essayait déjà à les imiter. Ces années d'études et de bonheur lui coûtèrent, dit-on, la santé. Il était né avec une constitution d'une incroyable faiblesse et il resta débile toute sa vie. Son biographe Johnson, le peignant homme fait, nous le représente extrêmement petit, un peu difforme avec une figure qui n'était pas déplaisante, des yeux vifs et animés. Chargé de flanelle, soutenu par un corset, il était incapable de s'habiller et de se déshabiller, de se mettre au lit ou de se lever seul. Mais une âme de feu habitait ce corps frêle. Jamais poëte n'entra dans la carrière d'un pas plus rapide et plus ferme. Dès ses débuts, vers l'âge de vingt ans, il brilla par la netteté de style et la décision de jugement. *La Forêt de Windsor* avec ses belles descriptions, *la Boucle de cheveux enlevée*, avec sa spirituelle élégance, sa malicieuse imagination, la *Lettre d'Héloïse à Abélard*, avec sa passion mélancolique, le mirent sans hésitation en possession de la renommée. Il sut la faire tourner dans l'intérêt de sa fortune. Une traduction d'Homère qu'il entreprit lui rapporta plus de 200,000 francs, sur lesquels il s'acheta à Twickenham, en 1715, une maison agréable. Là, à côté de son père et de sa mère pour qui il était un fils excellent, éloigné des tracas de Londres, dans une belle campagne, occupé de ses treilles et de son quinconce, de sa grotte et de son jardin, il aurait pu vivre tranquille, s'il ne s'était jeté à plaisir dans toutes sortes de querelles. On le voit se brouiller avec Lady Montagu, avec Addison, enfin engager, dans son épopée satirique, la *Dunciade*, une guerre générale contre une foule d'auteurs, victimes peu dignes de son esprit irritable et cruel. Aussi, jugeant de son caractère par son esprit, on l'a représenté comme une nature fausse, perfide et méchante; c'était une âme chagrine, ardente dans un corps malade, avec cet égoïsme impatient particulier aux personnes infirmes. Aimant l'argent, pour l'indépendance qu'il donne, et l'indépendance pour elle-même, il ne sollicita, ni n'accepta jamais les faveurs du gouvernement et fut très-réservé avec les grands qui le recherchaient. Soupçonneux, et croyant facilement aux mauvais sentiments, il se montrait bienveillant et dévoué avec les personnes dont il était sûr. Il eut pour amis Swift, Garth, Arbuthnot, Gay, le comte d'Oxford, le comte de Peterborough, lord Bolingbroke. Avec ce dernier, il se confirma dans ses opinions de tory et inclina vers celles de libre penseur. Son dernier grand ouvrage, l'*Essai sur l'homme*, sans rompre avec le christianisme, touche à la religion naturelle. Ce fut dans cette croyance qu'il s'éteignit doucement à l'âge de cinquante-six ans, en pleine possession de la gloire et léguant à l'avenir un nom qui n'est inférieur qu'à celui de deux ou trois poëtes de son pays.

Reprenons en détail la suite de ses ouvrages. Après ses *Pastorales, le Printemps, l'Été, l'Automne, l'Hiver*, publiées dans le *Miscellany* de Tonson (Londres 1709), il donna l'*Essai sur la critique* (Essay on criticism; 1711), où, pour montrer comment on apprend à juger les œuvres poétiques, il ne fait que mettre en vers anglais les préceptes d'Aristote, Horace, Quintilien, Vida, Boileau, avec beaucoup de talent, mais fort peu d'originalité. Puis vint *la Boucle de cheveux enlevée* (The Rape of the lock, 1711), spirituel et charmant poëme, composé sur un petit événement de société. Lord Petre avait coupé une boucle de cheveux de Mrs Arabella Fermor; cet acte de galanterie familière déplut à la dame, et il en résulta une brouille entre les deux familles. Sous sa première forme, *la Boucle enlevée* ne contenait que deux chants, mais dans une nouvelle édition (1714) Pope développa cette agréable production, en y introduisant un merveilleux emprunté au roman français du *Comte de Gabalis*. Toute cette mythologie de Rose-Croix, sylphes, gnomes, Ariel, Momentilla, Crispissa, Umbriel, est d'une grâce aérienne et moqueuse, nulle part Pope n'a été plus poëte. *La Forêt de Windsor* (the Windsor Forest, 1713) est un poëme descriptif dont il avait écrit une partie à l'âge de seize ans et qui contient de fraîches et brillantes peintures de la nature; *le Temple de la Renommée* (Temple of Fame, 1715) est imité de Chaucer.

Sous le titre d'*Œuvres poétiques* (Poetical Works, 1717), Pope donna ses deux productions les plus passionnées et les plus touchantes: l'*Élégie à la mémoire d'une dame malheureuse* et l'*Épître d'Héloïse à Abélard*. La première a pour sujet le suicide d'une jeune dame. La seconde est surtout célèbre; bien que les beautés en aient un peu vieilli, on subit encore le charme de cette versification brillante et mélodieuse, et l'on admire l'art avec lequel le poëte a mêlé les descriptions du monastère et du paysage à l'expression des sentiments d'Héloïse. C'est de Pope que date cette manière d'associer la nature et la passion dans une sorte de sympathie mélancolique; c'est à lui aussi que remonte l'usage ou l'abus de la religion ou plutôt de la religiosité dans l'amour.

La traduction de l'*Iliade* d'Homère (Londres, 1715-1720, 6 vol. in-4), exécutée rapidement et dans un système de versification qui n'est pas le mieux adapté à l'œuvre originale, est connue pour être très-infidèle; on est allé jusqu'à prétendre qu'elle est un contre-sens perpétuel; il suffisait de dire que Pope a donné une *Iliade* à sa façon plutôt qu'à celle d'Homère; mais enfin cet ouvrage, admirablement versifié, trouve beaucoup de lecteurs, et n'a pas été surpassé. La traduction de l'*Odyssée*, qui suivit (1725, 5 vol. in-4), n'est de Pope que pour les douze premiers livres; il fit traduire les douze autres par Broeme et Fenton. Son édition de *Shakespeare* (1725, 6 vol. in-4), avec une remarquable préface, surpassa les précédentes, sans être bonne, et fut le point de départ d'éditions meilleures. Les *Mélanges* (Miscellanies, 1727, 1728, 3 vol.), publiés de concert avec son ami Swift, sont composés de pièces diverses des deux auteurs.

La *Dunciade* (the Dunciad, 1re édit. 1928; 2e édit. très-augmentée, 1729; IVe chant, 1742) est une épopée satirique. La Stupidité (Dulness), déesse de la littérature, fille du Chaos et de la Nuit éternelle, souveraine des auteurs affamés, veut instituer un roi des sots (dunces); elle choisit Théobald, un éditeur de Shakespeare, qui, dans la dernière édition, fut remplacé par Colley Cibber; le nouveau roi célèbre son avénement par des jeux à la manière antique, dans lesquels on voit figurer des libraires qui courent après un poëte, des critiques qui se disputent, des écrivains qui se battent. Il y a bien de la verve, de l'esprit et même de l'invention dans le détail de ces luttes; mais c'était faire un triste usage de la poésie que de l'employer contre de malheureux auteurs, trop médiocres pour mériter même l'immortalité du ridicule. Dans son quatrième chant, Pope a pris un plus vaste essor et son apothéose finale de la Stupidité termine admirablement cette œuvre déplaisante, mais puissante et originale.

Le poëme moral, l'*Essai sur l'homme* (Essay on

man, 1733, 1734), se compose de quatre épîtres adressées à lord Bolingbroke. Le poëte considère l'homme en lui-même, dans ses rapports avec la société, et par rapport au bonheur; la doctrine qu'il expose et qu'il devait à Bolingbroke est l'optimisme, tempéré par la croyance déiste et un reste de foi catholique : il soutient que tout ce qui existe est bien (*Whatever is, is right*), parce que tout a sa raison d'être dans le plan du monde. Citons, pour finir, les *Imitations d'Horace* (1735-1739), recueil de satires et d'épîtres morales, et les *Lettres* (1737), collection intéressante, qui s'est beaucoup grossie depuis, où l'on trouve trop de travail et d'apprêt, un peu de la manière de Balzac et de Voiture, mais qui, malgré ses défauts, se fait lire avec plaisir.

La réputation de Pope était immense en son temps, à l'étranger comme dans son pays, et ses ouvrages furent tous traduits en français. Outre les versions en prose, il s'en fit des traductions en vers dont quelques-unes excellentes. Du Resnel traduisit l'*Essai sur la critique*, Du Resnel, Delille, Fontanes traduisirent l'*Essai sur l'homme*, Colardeau imita l'*Épître à Héloïse*, Palisot la *Dunciade*. La première édition authentique des *Œuvres complètes* de Pope fut publiée par son ami Warburton, qui y joignit un long commentaire (Londres, 1751-60, 9 vol. in-8). Parmi les suivantes, les principales sont celle de William Lisle Bowles (Londres, 1806, 10 vol. in-8), qui donna lieu tardivement à une polémique très-animée où lord Byron se montra le plus ardent défenseur de Pope, et celle de Roscoe (Londres, 1824, 9 vol. in-8).

Cf. Samuel Johnson : *Lives of the english poets*; — Spence : *Anecdotes*; — Thackeray : *The english humorists*; — Carruthers : *Life of Alex. Pope* (Londres, 1857); — De Quincey : *Pope*, dans le XV^e vol. des *Œuvres* de T. de Quincey (1863); — H. Taine : *Hist. de la littérature anglaise*, liv. III, ch. VII.

POPMA (Ausone DE), jurisconsulte et philologue hollandais, né à Alst (Frise) en 1563, mort en 1613. Entre autres travaux d'érudition, on lui doit : *De Usu antiquæ locutionis* (Leyde, 1606, in-8); *De Differentiis verborum* (Marbourg, 1635, in-8; nombr. édit.), l'un des premiers bons traités des synonymes latins; des commentaires sur Varron, Caton, Velleius Paterculus, Cicéron, etc. — Un de ses frères, Tite de POPMA, a aussi donné des commentaires estimés.

Cf. D. Richter : *Vita Ausonii a Popma* (1746, in-4).

POPOLOUQUE (LE). Langue de l'Amérique centrale, de la région mexicaine. Elle est parlée dans les états d'Oaxaca et de Chiapa par les indigènes Popolouques. Cette langue, sous le rapport lexicographique et grammatical, a de nombreuses ressemblances avec les autres idiomes mexicains. On parle aussi au Guatemala, dans l'état de San-Salvador, une langue appelée popolouque, assez différente. Il a été donné une *grammaire* et un *dictionnaire* de la langue popolouque par Toral.

Cf. Ludewig : *The literat. of american languages*.

POPULARITÉ (LA), comédie de Casimir Delavigne (voy. ce nom).

PORCACCHI (Tomaso), philologue et littérateur italien, né à Castiglione-Aretino, en Toscane, vers 1520, mort à Venise en 1585. Établi dans cette ville en 1559, il détermina l'imprimeur Gabriel Giolito à publier la collection complète des historiens grecs et latins, la dirigea, surveilla l'excellente version italienne qui l'accompagne, et traduisit personnellement Dictys de Crète, Darès, Justin, Quinte-Curce et Pomponius Méla. Il donna ensuite des réimpressions d'un grand nombre d'ouvrages italiens modernes. Quelques-uns de ses propres ouvrages méritent aussi d'être cités. Ce sont : *Lettere di tredeci uomini illustri raccolte* (Venise, 1565, in-8); *Paralelli ed esempli simili* (Ibid., 1566, in-4); *la Nobilità della città di Como* (Ibid., 1569, in-4); *le Isole le più famose del mondo* (Ibid., 1572-1604, in-folio avec planches); *Funerali antichi di diversi popoli e nazioni* (Ibid., 1574, in-4 avec des planches très-estimées), et surtout le commencement d'un grand travail dont il n'a donné qu'un volume, *les Causes des guerres anciennes* (le Cagioni delle guerre antiche, Ibid., 1566, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV.

PORCHAT (Jean-Jacques), littérateur suisse, né à Crête, près de Genève, le 20 mai 1800, mort en mars 1864. Professeur de droit à l'université de Lausanne, il a publié des poésies, surtout des recueils de *Fables* (1826, in-18; 1837, in-18; 1854, in-18); des livres pour la jeunesse; des traductions, etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois *prem. édit.*]

PORCHERON (Dom David-Placide), érudit français, né en 1652 à Châteauroux, mort en 1694. Bénédictin de Saint-Maur, il fut bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et travailla au catalogue des manuscrits de la Bibliothèque du roi. Il publia, avec de savantes annotations, la *Géographie* de l'anonyme de Ravenne (Paris, 1688, in-8). Il donna aussi : *Maximes pour l'éducation d'un jeune seigneur, avec la traduction des instructions de l'empereur Basile le Macédonien pour son fils Léon le Philosophe* (1690, in-12); on ne sait s'il est l'auteur des *Maximes*, ou s'il les a publiées d'après un texte inconnu.

Cf. Le Cerf de La Viéville : *Bibliothèque historique des Bénédictins de Saint-Maur*.

PORÉE (le P. Charles), humaniste français, né le 14 septembre 1675 à Caen, mort le 11 janvier 1741. Il entra dans la Société de Jésus en 1692 et fut appelé en 1708 à la chaire de rhétorique du collége Louis-le-Grand, où il enseigna jusqu'à la fin de sa vie. Il excellait à gagner l'affection de ses élèves « Rien n'effacera de mon cœur, écrivait Voltaire, la mémoire du P. Porée, qui est également chère a tous ceux qui ont étudié sous lui. Jamais homme ne rendit l'étude et la vertu plus aimables. Les heures de ses leçons étaient pour nous des heures délicieuses, et j'aurais voulu qu'il eût été établi dans Paris, comme dans Athènes, qu'on pût assister à tout âge à de telles leçons : je serais revenu souvent les entendre. » Selon la coutume déjà établie dans les colléges des jésuites, le P. Porée animait son enseignement par des plaidoyers que faisaient les élèves et par des représentations dramatiques dont ils étaient les acteurs Il composa à cet effet des tragédies et des comédies latines. Les tragédies ont pour sujets : *Brutus; le Martyre de sainte Herménigilde; la Mort de l'empereur Maurice; Sennacherib; Sephebus, fils d'Abbas, roi de Perse; le Martyre d'Agapitus*. Elles sont en cinq actes, sauf les deux dernières qui n'en ont que trois; celles-ci sont accompagnées d'intermèdes en vers français, dont Campra avait fait la musique Les comédies, au nombre de quatre, dirigées contre le jeu, l'oisiveté, la faiblesse des parents envers leurs enfants, les vains plaisirs du monde, sont en prose et précédées de prologues en vers français. Toutes ces pièces sont intéressantes, avec des situations pathétiques ou de bons traits comiques. Le style est d'un latiniste ingénieux et habile et d'un parfait rhétoricien, sans égaler la pureté et l'élégance de celui du P. Jouvency. Ses *Harangues latines* (Paris, 1735, 2 vol. in-12, 1747, 3 vol. in-12) comprennent six harangues sacrées, douze discours prononcés dans diverses occasions. Outre les *Tragédies latines* seules (Paris, 1745, in-12), on a les *Fabulæ dramaticæ* réunies ensemble (Paris, 1749, 1761, in-12).

PORÉE (l'abbé Charles-Gabriel), littérateur français, frère du précédent, né en 1685 à Caen, mort le 17 juin 1770. Après avoir été quelque temps bibliothécaire de Fénelon, il exerça le ministère jusqu'en 1741, puis se retira dans sa ville natale. Son plus intéressant écrit est une critique spirituelle des mœurs du clergé au XVIIIe siècle, sous ce titre : *Histoire de don Ranuccio d'Alétès, histoire véritable* (Venise [Rouen] 1736, 1738, 2 vol. in-12), réimprimée en 1758, avec une clef des noms propres. M. de Rougemont la publia de nouveau en 1810, sans donner le nom du véritable auteur, et en changeant le titre ainsi : *Raphaël d'Aguilar ou les Moines portugais*. On a encore de Gabriel Porée : *la Mandarinade ou Histoire du mandarinat de M. l'abbé de Saint-Martin, abbé de Mithou*, etc. (La Haye, 1735-1739, 3 parties, in-12); *Lettres sur la sépulture dans les églises* (Paris, 1743, in-12), etc. Il a rédigé, de 1740 à 1744, avec divers collaborateurs, les *Nouvelles littéraires*.

Cf. Le P. Griffet : *Vie de Charles Porée*, dans l'édition des *Tragédies latines* de 1745 ; — G. Mancel : *Notice sur Charles Porée*, dans les *Poëtes normands* (Caen, 1845, in-8) ; — Alleaume : *Notice sur les deux frères Porée*, dans les *Mémoires* de l'Académie de Caen (1855) ; — Julien Travers : *Note biographique sur Gabriel Porée*, dans le même recueil.

PORPHYRE, Πορφύριος, philosophe alexandrin, né en 233 après J.-C., à Tyr ou à Batanea, en Syrie, d'une famille tyrienne, mort à Rome vers 305. Son véritable nom était *Melech*, qui en phénicien signifie roi. Il eut pour premier maître Origène (probablement le disciple d'Ammonius Saccas et non le docteur de l'Église); puis il étudia le platonisme à Athènes, sous Longin. Il devint, à Rome, l'élève et l'ami de Plotin, qui le chargea de revoir ses ouvrages, et après la mort duquel il se trouva à la tête de l'école néo-platonicienne. Il passa presque toute la fin de sa vie en Sicile. Commentateur plutôt qu'initiateur en philosophie, il développa les doctrines de Plotin dans un style élégant et limpide. « Porphyre, dit M. Vacherot, portait dans les matières philosophiques un esprit excellent, et dans les questions de littérature et d'érudition un goût exquis et une critique aussi solide qu'élevée. Si l'on ajoute à cela une activité prodigieuse de travail, une ardeur infatigable pour la polémique, un rare génie d'organisation et de direction, on comprendra comment il devint le grand athlète de son parti dans la lutte de la philosophie et du christianisme... On sent partout dans le Syrien Porphyre un élève des Muses grecques... Tous les caractères de l'esprit grec, la rigueur, la méthode et la subtilité de la pensée, la clarté et l'élégance de la forme se révèlent dans ses œuvres. »

Porphyre réunit, corrigea et publia, sous le titre d'*Ennéades*, les écrits de Plotin (voy. ce nom). Des cinquante ou soixante ouvrages qu'il composa lui-même, les suivants seuls nous sont parvenus : *Vie de Pythagore*, Πυθαγόρου βίος, fragment d'une *Histoire des philosophes* : elle a été éditée par Rittershuys (Amsterdam, 1707, in-4); *Vie de Plotin*, Περὶ Πλωτίνου βίον, dans le *Plotin* de Creuzer, t. Ier (Oxford, 1835, 3 vol. in-4); *sur l'Abstinence*, Περὶ ἀποχῆς τῶν ἐμψύχων (Rome, 1630, in-8; Utrecht, 1769, in-4); *Épître à Anebon l'Égyptien*, relative aux anges et aux démons, Πρὸς Ἀνεβῶ τὸν Αἰγύπτιον, dans le *Pœmander* (Venise, 1483, in-fol.), et dans le *Jamblique* de Gale (Oxford, 1678, in-fol.); *Principes concernant les intelligibles*, Πρὸς τὰ νοητὰ ἀφορμαί, résumé des *Ennéades*, dans le *Plotin* de Creuzer (1835); *Questions homériques*, Ὁμηρικὰ ζητήματα, imprimées à Rome (1517), avec les deux écrits suivants : *sur l'Antre des Nymphes dans l'Odyssée*, Περὶ τοῦ ἐν Ὀδυσσείᾳ τῶν Νυμφῶν ἄντρου, et *sur le Styx*, Περὶ Στυγός; *Introduction à l'Organon d'Aristote*, Εἰσαγωγή, en tête de toutes les éditions complètes d'Aristote; *Exercice par demandes et par réponses sur les catégories* (Venise, 1566, in-fol.); *sur la Prosodie*, dans les *Analecta* de Villoison; *Lettre à Marcella*, sa femme, découverte par A. Maï (Milan, 1816, in-8); *Scholies sur l'Iliade*, dans les *Analecta* de Villoison; un fragment fort remarquable de son traité *Contre les chrétiens*, dans les œuvres de saint Jérôme. Les œuvres de Porphyre n'ont pas été réunies.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V; — Holstenius : *De Vita et scriptis Porphyrii*; — V. Parisot : *E majore volumine excerpta cui inscriptio est : De Porphyrio tria tmemata*, thèse (Paris, 1844, in-8) ; — Vacherot : *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*.

PORPHYRIUS (Publilius Optatianus), poëte latin du IVe siècle après J.-C., fut préfet de Rome, en 329 et en 333. Ses poëmes, par la recherche des difficultés puériles, sont dignes d'une époque de décadence. Outre un *Panégyrique de Constantin* (dans les *Poemata veterum* de Pithou; Paris, 1590, in-12) et cinq *Épigrammes* (dans l'*Anthologie*), on a de lui trois pièces en vers figuratifs : un *Autel*, une *Syrinx*, un *Orgue* : la forme de ces objets est à peu près représentée par le nombre croissant ou décroissant des lettres qui entrent dans les vers. — Voy. FIGURATIVES (Poésies).

Cf. Wernsdorf, Lemaire : *Poetæ latini minores*.

PORSON (Richard), critique classique anglais, né en 1759, mort en 1808. Il acheva avec éclat ses études à l'université de Cambridge, se priva des bénéfices dont elle disposait, en refusant d'entrer dans les ordres, et vécut des travaux faits pour les libraires, de la modique rétribution de sa sinécure de professeur de langue grecque au collége de la Trinité, et aussi à l'aide d'une souscription faite par ses amis. Malheureusement, il avait contracté des habitudes d'intempérance qui abrégèrent ses jours. Il n'a donné que bien peu de travaux qui répondent à l'étendue de son savoir et à la puissance de ses facultés. Son édition de quatre pièces d'Euripide : *Hecuba, Orestes, Phœnissæ, Medea* (Londres, 1797-1801), fit époque dans la critique grecque, surtout pour la métrique; mais c'est la seule qu'il ait publiée, car il ne fit que revoir celle d'Eschyle (Glasgow, 1795). Après sa mort, on donna, sous le titre d'*Adversaria, notæ*, etc. (Cambridge, 1812, in-8), ses notes et corrections sur les poëtes grecs, et on recueillit ses divers articles de critique : *Tracts and miscellaneous criticisms* (Londres, 1815, in-4). Ses *Lettres à Travis* sur un passage de saint Jean, publiées en 1790, sont un modèle de critique appliquée à l'Écriture sainte.

Cf. Watson : *the Life of R. Porson* (Londres, 1861).

PORT-ROYAL, communauté de femmes, célèbre par l'influence morale et littéraire que ses directeurs exercèrent, au XVIIe siècle, sur la société française. Fondée en 1204, près de Chevreuse, à six lieues de Paris, par Mathilde de Garlande, épouse de Mathieu Ier de Montmorency, à l'occasion du retour de la quatrième croisade, elle fut d'abord soumise à la règle de saint Benoît, puis à celle de Cîteaux; elle eut beaucoup à souffrir des guerres des Anglais et des guerres de religion, et elle était tombée dans un grand relâchement, lorsqu'elle fut réformée, en 1608, par la mère Angélique Arnauld. En 1626, l'insuffisance et l'insalubrité de l'ancien établissement le firent transférer à Paris, au faubourg Saint-Jacques. L'abbaye, qui comptait alors quatre-vingts religieuses, fut remise sous la surveillance de l'archevêque de Paris, à la demande de l'abbesse elle-même, qui renonçait ainsi à des priviléges conférés par les papes à ses

devancières. Reprenant une fondation de la duchesse de Longueville, la communauté se voua particulièrement à l'adoration perpétuelle de l'Eucharistie et ses religieuses prirent le nom de Filles du Saint-Sacrement. L'abbé de Saint-Cyran en devint le directeur à la suite de l'approbation donnée par lui à un écrit mystique d'Agnès Arnauld, sœur de la mère Angélique : *le Chapelet du Saint-Sacrement*, objet d'une polémique entre les théologiens. En même temps qu'il les dirigeait avec une grande autorité, il rouvrit l'ancien monastère de Chevreuse, qui se distingua par le nom de Port-Royal des Champs. Il y réunit un certain nombre de solitaires, qui laissèrent un nom dans les luttes et dans les affaires littéraires du temps; c'étaient les deux frères de la mère Angélique, Arnauld d'Andilly et Antoine ou le grand Arnauld; puis ses neveux Antoine Lemaistre, Sacy, Séricourt, enfin des hommes d'étude et de piété, tels Nicole, Lancelot, Nicolas Fontaine, Tillemont, etc.

Port-Royal s'occupa d'éducation avec un soin et un succès particuliers. La communauté de Paris élevait les filles des familles les plus distinguées de la noblesse et de la cour, et les jésuites trouvaient en elle, sur ce terrain, une concurrence qui ne fut pas étrangère aux querelles suscitées sous d'autres prétextes. La solitude de Port-Royal des Champs produisait, de son côté, les ouvrages les plus sérieux de pédagogie et d'instruction. On lui doit les estimables traités de la *Grammaire générale* et de la *Logique*, les *Racines grecques*, une *Méthode grecque*, une *Méthode latine*, un traité de *Géométrie*, etc. La pensée dominante de ces ouvrages était que les diverses connaissances humaines, les sciences elles-mêmes, sont moins un but qu'un moyen et doivent tendre à ouvrir et développer l'esprit, qui reste toujours supérieur à ces objets d'occupation et presque de divertissement. La seule étude digne de l'homme est celle de la religion, et son seul soin, celui de son perfectionnement et du salut.

Cette réunion d'hommes distingués qui réalisent, au XVII^e siècle, le double type du lettré et du savant chrétien, avait subi profondément l'influence de Descartes et épousé jusque dans leurs exagérations toutes celles de ses doctrines qui paraissaient le mieux servir leur fervent spiritualisme. Tout ce qui est emporté dans le grand mouvement cartésien se rapproche à son tour de ce foyer; la petite école des gassendistes seule s'en écarte. Ils eurent cette action sérieuse sur le siècle non-seulement par leur enseignement, mais aussi par leurs relations avec les grands écrivains. Presque tous ressentirent l'influence de Messieurs de Port-Royal; quelques-uns l'acceptèrent avec enthousiasme. Corneille, dont le *Polyeucte* est inspiré de leur doctrine sur la grâce, trouva chez eux des censures bien différentes de celles de l'hôtel de Rambouillet; Boileau fut en constante communion d'esprit avec eux; Racine, leur élève, un instant brouillé avec ses maîtres, leur revint, et leur approbation vengea *Phèdre* des injustices des cabales; M^{me} de Sévigné faisait ses délices de l'austère morale de Nicole; Bossuet eut avec Arnauld plus d'affinités qu'il n'en pouvait avouer. Quant à Pascal, il jeta sur l'histoire de la communauté tout l'éclat de son génie : les *Provinciales* sont un brillant épisode de l'époque de ses persécutions.

Lorsque, au milieu des accusations de jansénisme portées contre leurs chefs, les religieuses se virent dénoncées comme ayant perdu, sous l'influence d'un semi-protestantisme, la foi à l'Eucharistie qui était l'objet de leurs pieuses pratiques, Port-Royal ne fut pas seulement défendu par l'éloquence indignée de Pascal, mais par des manifestations extraordinaires, dont le miracle de la Sainte-Épine (voy. PASCAL) fut le point de départ et ceux du diacre Pâris le triste dernier mot.

En 1669, la communauté de Paris et celle des Champs furent séparées par ordre de la cour, et les abbesses de Paris furent nommées par le roi. Elles n'en restèrent pas moins attachées aux doctrines de leurs anciens directeurs et, par leur refus de signer le *Formulaire*, soutinrent jusqu'au bout la résistance aux bulles pontificales lancées contre le jansénisme. L'archevêque de Paris, de Péréfixe, disait d'elles qu'elles étaient « pures comme des anges, orgueilleuses comme des démons. » En 1708, Louis XIV obtint de Clément IX une bulle de suppression du monastère et la fit exécuter, l'année suivante, par la dispersion des religieuses. Pour effacer jusqu'aux traces du foyer de cette indépendance, il fit raser, en 1710, les bâtiments de Port-Royal des Champs, et, la haine exagérant les ordres donnés, on convertit l'emplacement de la chapelle en marais, et l'on arracha les morts du cimetière pour les livrer aux plus odieuses profanations. L'esprit de Port-Royal se dégageant de l'esprit de sectaires qui avait fini par l'envahir et l'altérer, survécut jusqu'au commencement de ce siècle, dans quelques hommes d'une intelligence élevée et d'un caractère ferme, convaincus que la foi religieuse n'est pas nécessairement condamnée à l'excès de la subordination. Son histoire, qui ne réveillait plus que de rares et pieux souvenirs au moment où Sainte-Beuve entreprenait de l'écrire, est redevenue depuis l'objet d'une fervente curiosité littéraire.

Cf. Racine : *Histoire de Port-Royal ; — Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal* (Utrecht, 1742, 3 vol.) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal* (1840-46, 5 vol. in-8 ; nouv. édit., 1860, 5 vol. in-8 et in-18) ; — V. Cousin : *Des Pensées de Pascal* (1842, in-8), *Jacqueline Pascal* (1842, in-18), etc. ; — Jacquinet : *Des Prédicateurs du XVII^e siècle avant Bossuet*, thèse (Paris, 1863, in-8) ; — Gaillardin : *Histoire du règne de Louis XIV ;* — les études particulières sur Arnauld, Nicole, Pascal, etc.

PORTA (Giambattista DELLA), célèbre physicien et auteur dramatique italien, né à Naples vers 1540, mort le 4 février 1615. Il voyagea en Italie, en France et en Espagne, voua sa vie aux sciences, et fonda, pour favoriser leur progrès, plusieurs académies. Il est plus connu aujourd'hui par son invention de la chambre obscure que par ses pièces de théâtre, quoique ses comédies, imitées en partie de Plaute et de Térence, mais très-bien appropriées à la scène italienne, aient été, hors de la comédie improvisée, au rang des meilleures de son temps. Elles sont au nombre de quatorze, dont les principales sont : *l'Emportée, la Cinthia, les Frères rivaux, la Sœur* et *le Maure*. Porta est aussi auteur d'une tragi-comédie et de deux tragédies peu estimées. Ses *Œuvres dramatiques* ont été réunies (Naples, 1726, 4 vol. in-12). Parmi ses autres écrits, consacrés surtout à la physique, nous remarquons : *Magiæ naturalis libri XX* (Ibid. 1589, in-fol.), dont les quatre premiers livres ont été traduits en français (Lyon, 1630, in-12); *De Furtivis litterarum notis* (Naples, 1563, in-4), traité sur les écritures secrètes; *De Humana physiognomonica. libri IV* (Sorrente, 1586, in-fol.); *Pneumaticorum libri III* (Naples, 1601, in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XLIII ; — G.-H. Duchesne : *Notice sur la vie et les ouvrages de J.-B. Porta* (Paris, 1801, in-8) ; — Colangelo : *Vita di G.-B. Porta* (Naples, 1818, in-8).

PORTALIS (Jean-Etienne-Marie), orateur et jurisconsulte français, né le 1^{er} avril 1745 au Bausset (Var), mort le 25 août 1807. Élevé par les Oratoriens de Marseille, il faisait son droit à Aix quand il publia deux écrits où se montrait déjà tout son caractère : *les Préjugés* (1762, in-12) et *Observations sur l'Emile* (1763, in-12). Reçu avocat en 1765, il fit révolution au parlement

d'Aix par la simplicité de son éloquence, contrastant avec l'emphase ordinaire des orateurs de la Provence. On remarqua beaucoup la consultation qu'il rédigea en 1770 sur la validité des mariages des protestants. En 1781 il soutint la cause de la comtesse de Mirabeau, demandant la séparation de corps et de biens contre Mirabeau, lequel plaidait en personne, et opposa un merveilleux sang-froid à la fougue de son adversaire. Dans les premières années de la Révolution, il se tint à l'écart. Nommé membre du Conseil des Anciens en 1795, il y montra cette facilité et cette élégance de parole dont Napoléon disait plus tard : « Portalis serait l'orateur le plus fleuri et le plus éloquent, s'il savait s'arrêter. » Au 18 fructidor il fut proscrit et échappa à la transportation par l'exil. Le premier consul l'appela à préparer le Code civil, le nomma conseiller d'Etat et directeur des affaires ecclésiastiques, avec la mission de réorganiser les cultes. Son rôle dans l'œuvre du Concordat ne fut pas moins important que sa participation au Code civil. Son *Discours préliminaire* du projet de Code civil et les *Exposés des motifs* de plusieurs titres, unissent à la science un style clair et pur. En 1803 il fut nommé membre de l'Institut (classe de langue et littérature françaises). Son principal ouvrage est intitulé : *De l'Usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le* XVIII^e *siècle* (Paris, 1820, 2 vol. in-8), traité où l'on trouve de l'impartialité, des traits fins et délicats, mais sans originalité. Le petit-fils de Portalis a publié ses *Discours, rapports et travaux inédits sur le Code civil* (Paris, 1844, in-8), et ses *Discours, rapports et travaux inédits sur le Concordat et sur diverses questions de droit public* (Paris 1845, in-8). — Son fils, Joseph-Marie, comte PORTALIS, né le 19 février 1778, mort le 4 août 1856, premier président de la Cour de cassation de 1829 à 1852, fut membre de l'Académie des sciences morales.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V ; — L. Lallement : *Éloge de Portalis* (Paris, 1861, in-8) ; — R. Lavollée : *Portalis, sa vie et ses œuvres* (Ibid., 1869, in-8).

PORTE-SAINT-MARTIN (THÉATRE DE LA), l'un des théâtres de Paris. Cette scène, l'une des plus grandes du boulevard, fut édifiée très-rapidement en 1781, sous la direction d'Alexandre Lenoir, pour servir à la troupe de l'Opéra, dont la salle venait d'être incendiée. Elle contint 1,800 places. L'inauguration eut lieu le 27 octobre de la même année. Ce théâtre, après avoir remplacé l'Opéra jusqu'au 8 thermidor an II, fut fermé pendant plusieurs années et rouvrit le 30 septembre 1802. On y donna alors des pièces à grand spectacle et des ballets. Supprimé par le décret impérial de 1807, il fut en 1808 consacré aû Jeux gymniques. Son privilége portait les plus gênantes restrictions : il ne pouvait pas y avoir plus de deux acteurs parlant sur la scène; les autres devaient se borner à des rôles muets. Ce spectacle, peu attrayant, fut bientôt abandonné. Le 26 décembre 1814, un nouveau privilége ayant été accordé à ce théâtre, il prit le nom qu'il porte aujourd'hui et inaugura le mélodrame : *la Pie voleuse, Mandrin, les Petites Danaïdes, Trente ans ou la vie d'un joueur*, sont les succès les plus marquants de cette période. Frédéric Lemaître, Bocage, Potier, M^lle Georges, M^me Dorval, firent concevoir pour cette scène des espérances qui bientôt se réalisèrent et le théâtre de la Porte-Saint-Martin, avec ces acteurs de talent, put aborder des genres élevés, le drame, la tragédie même, et prit une réelle importance littéraire. Elle fut maintenue, sous la direction du célèbre Harel, par d'autres artistes dramatiques qui se réunirent aux anciens ou les remplacèrent, Ligier, Prévost, Mélingue, etc. On représenta à ce théâtre *Marino Faliero, Antony, Richard Darlington, la Tour de Nesle, Marie Tudor, Lucrèce Borgia*, la plupart des grandes œuvres de la rénovation romantique. La Porte-Saint-Martin a été fermée cinq ou six fois pour cause de faillite, notamment en 1840, en 1851 et en 1868. La féerie de la *Biche au bois, le Fils de la nuit, la Belle Gabrielle, les Chevaliers du brouillard*, drames, sont les succès qu'il a obtenus sous les dernières directions. *L'Orestie*, de M. Alexandre Dumas (janvier 1856), *Faustine*, de M. Bouillet (1864), *Nos Ancêtres*, d'Amédée Rolland (1868), sont à peu près les seules tentatives littéraires qui se soient produites, depuis plusieurs années, sur une scène qui avait même renoncé au drame pour les féeries et les pièces à spectacle. Détruit dans les incendies de mai 1871 et reconstruit sur le même emplacement, il n'a pas repris son importance littéraire, mais il a trouvé, peu après, dans une pièce géographique à grands décors et aux multiples tableaux, *le Tour du monde* (1874-75), tirée des livres de M. J. Verne, un type nouveau de spectacle et l'un des plus longs succès que puisse produire le renouvellement incessant de la population flottante de Paris.

PORTER (Anna-Maria et Jane), femmes auteurs anglaises, la première née en 1781, morte en 1832, la seconde née en 1776, morte en 1850. Irlandaises d'origine et élevées en Écosse, les deux sœurs écrivirent des romans qui furent très-populaires en leur temps. Anna débuta dès l'âge de douze ans, et ses ouvrages ne forment pas moins de cinquante volumes; mais si l'on excepte peut-être son *Don Sébastien*, ils sont oubliés aujourd'hui. Jane est l'auteur de *Thaddée de Varsovie* (1803), roman d'un vrai mérite, des *Chefs écossais* (1810), roman historique, et du *Journal de sir Edward Seaward*, récit dans le genre de Defoe.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

PORTIER DES CHARTREUX (LE), roman de Gervaise de Latouche (voy. ce nom).

PORTO (Luigi DA), conteur italien du XVI^e siècle. Il est auteur de récits tragiques, notamment de l'histoire de *Roméo et Juliette*, développée depuis par le conteur Bandello et mise à la scène par Shakespeare. On les trouve dans les *Novellieri italiani* de G. Zirardini (Paris, 1847, gr. in-8).

PORTRAIT DU PEINTRE (LE), comédie de Boursault (voy. ce nom).

PORTRAITS, titre de recueils d'études biographiques et critiques. — *Portraits littéraires, Nouveaux portraits littéraires, Portraits contemporains*, etc., ouvrages de Gustave Planche, de Sainte-Beuve (voy. ces noms).

PORTUGAISE (LANGUE). Comme l'espagnol, le portugais dérive de ce latin vulgaire, militaire et rustique, qui a été la source de toutes les langues romanes. Cette origine resta particulièrement marquée dans le dialecte galicien, qui fut jusqu'au XIII^e siècle employé également par les poëtes portugais et castillans. Les langues castillane et portugaise se séparèrent à la fois par le vocabulaire et la grammaire. La première, grâce à l'établissement des musulmans, se mélangea de plus de mots arabes; le portugais dut à la cour du fondateur de la monarchie, Henri de Bourgogne, l'introduction d'un plus grand nombre de mots français. La prononciation et l'orthographe modifièrent les noms communs aux deux idiomes. Le portugais eut des intonations nasales inconnues au castillan. Il adoucit d'autre part les intonations gutturales et surtout tourna au vocalisme; non-seulement il mouilla et amollit les voyelles ou les consonnes, mais il supprima même ces dernières (*Afonso* pour *Alfonso, dor* pour *dolor; pai, mai*, pour *padre* et *madre*), et représenta, suivant le mot expressif de Sismondi, du « castillan désossé », c'est-à-dire le plus doux, mais aussi le plus mou des idiomes romans.

Sous le rapport grammatical, le portugais, qui a l'article, les auxiliaires et tout l'appareil analytique des langues néo-latines, présente un trait particulier : il donne à l'infinitif même du verbe des flexions personnelles. On remarque en outre qu'il a conservé le superlatif, calqué sur le latin. On distingue plusieurs dialectes, dont les plus remarquables sont ceux des provinces de Beira et de Minho. Le portugais a été répandu par le commerce et la colonisation dans une grande partie des Indes orientales, de l'Afrique occidentale et de l'Amérique méridionale. Il est la langue officielle de l'empire du Brésil.

Des *Grammaires portugaises* ont été données, en portugais, par J. de Barros (Lisbonne, 1540, in-4), par Pereira (Ibid., 1672, in-8), par Jose de Figueira (Ibid., 1799), par Moraes Silva (Ibid., 1806, in-8), par Lobado (Ibid., 1814, in-4), par Soraes Barboza (Ibid., 2e édit., 1830), par Constancio (Paris, 1831, in-12), etc.; en français, par Siret (Paris, 1800, in-8), par Hamonière (Ibid., 1820, in-12), par Fonseca (1838, in-12), etc.; en allemand, par Pinheiro de Souza (Leipzig, 1850). Comme *Dictionnaires portugais*, on cite ceux de Pereira (Lisbonne, 1670, in-fol.), du P. Bluteau (Coïmbre, 1712-28, 10 vol. in-fol.), de Jose da Fonseca (Lisbonne, 1772, in-4), de Moraes Silva (Ibid., 1789, 2 vol. in-4; nouv. édit., 1846, 2 vol. petit in-fol.), de l'Académie de Lisbonne (Ibid., 1793, in-fol., t. I), arrêté dès la première lettre, de C. Luzitano (Ibid., 1794, 2 vol. in-4), de S. Constancio (Paris, 7e édit., 1858, in-4); puis, pour les Français, ceux de Marquez (Lisbonne, 1756, 2 vol. in-fol.), de Da Costa et Sa (Ibid., 1794, in-fol.), de Da Cunha (Ibid., 1811 in-4), de Constancio (Paris, 1830, 2 vol. in-16) et de Fonseca et Rouquette (1841, 2 vol. in-18); pour les Allemands, de W. da Fonseca (Leipzig, 2e édit., 1856, 2 vol.).

Cf. Nuñez de Liao : *Ortographia da lingoa portugueza* (Lisbonne, 1576, in-4), et *Origem da lingoa portugueza* (Ibid., 1606, in-4) ; — Franco Barreto : *Ortographia da lingua portugueza* (Ibid., 1676, in-4) ; — J. de Souza : *Vestigios da lingua arabica em Portugal* (Ibid., 1789, pet. in-4) ; — Santa-Rosa de Viterbeo : *Elucidario das palavras, termos e frazes que em Portugal antiguamente se usardo*, etc. (Ibid., 1788-99, 2 part. pet. in-fol.) ; — *Introduction* au tome I du *Dictionnaire* de l'Académie de Lisbonne (Ibid., 1793, in-fol.) ; — Fr. de Santo-Luiz : *Glosario das palavras e frazes da lingua francesa que se tem introduzida na locuzao portugueza moderna* (Ibid., 1827), et *Ensaio sobre alguns synonymos da lingua portugueza* (1828, 2 vol.) ; — Diez : *Grammatik der romanischen Sprachen* (Bonn, 1856-60, 3 vol. in-8) ; — les divers ouvrages généraux sur les langues romanes.

PORTUGAISE (LITTÉRATURE). Un critique a comparé avec assez de justesse le Portugal littéraire à une de ces îles dont les navigateurs ont vu les côtes, mais dont on ignore les productions intérieures. Bouterwek et Simonde de Sismondi sont les premiers, parmi les historiens littéraires modernes, qui se soient hasardés sur cette terre inconnue. Cette indifférence prolongée s'explique difficilement. Les Portugais l'ont eux-mêmes justifiée, en ne créant pas chez eux la critique, et en n'écrivant pas l'histoire de leur littérature. Ils se plaignent d'être eux-mêmes réduits à consulter les étrangers, pour apprendre ce que valent les philosophes, les historiens, les orateurs, les poëtes qu'ils ont produits en si grand nombre. Le peu d'empressement que l'on a apporté à l'étude de la littérature portugaise, vient peut-être de ce que cette littérature n'est point originale. En effet, de tout temps (si l'on en excepte quelques tentatives récentes) elle a visé à l'imitation respectueuse des anciens. Tout poëte portugais s'est senti heureux de se voir décerner le surnom de Virgile, ou de Théocrite ou d'Horace portugais. Les auteurs des grands poëmes ont adopté un merveilleux bizarre, assemblage de la mythologie grecque et des croyances du christianisme. Ils calquent servilement les procédés à l'aide desquels les littératures anciennes font intervenir les dieux dans la destinée des hommes. En second lieu, leurs compositions ne sont pas sorties d'un cercle relativement étroit : les découvertes dans le nouveau monde, les guerres contre les Maures sur le sol de la Péninsule et en Afrique, la bataille d'Alcacer-Kébir ont fourni à tous les poëtes épiques leurs sujets. Les malheurs d'Inez de Castro, le naufrage de Sepulveda, le doublement du cap de Bonne-Espérance en deviennent les épisodes obligés. La fable de Polyphème et de Galatée a défrayé pendant deux siècles la poésie pastorale. Cette poésie pastorale elle-même, qui pourrait à la rigueur donner une physionomie particulière à la littérature portugaise, invariablement cultivée par tous les poëtes, leur enlève tout caractère individuel. Quant à la comédie nationale, elle est conçue dans un esprit étroit; elle n'a qu'un intérêt tout local et tellement particulier au temps qui la vit se produire, qu'elle ne saurait trouver des succès en dehors de ses frontières et de son époque.

Les plus anciennes productions littéraires du Portugal sont des chansons amoureuses, analogues à celles des troubadours provençaux, et de petits poëmes légendaires dont la poésie populaire de la Péninsule offre particulièrement les modèles. Les *cancionieros* nous les ont conservés; mais ces sortes d'ouvrages, manuscrits ou imprimés, sont devenus extrêmement rares. Le roi Diniz fut au XIIIe siècle l'émule et le protecteur de ces poëtes On voit au XVe siècle se multiplier les chroniqueurs : Lopes, Garcia de Rezende, Azurara, Ruy de Pina. Au XVIe siècle était réservé l'épanouissement le plus complet de la littérature portugaise : c'est son grand siècle. Il commence avec le règne de don Manoel et s'étend jusqu'à l'asservissement du Portugal par l'Espagne. Les noms des écrivains se présentent en grand nombre : les poëtes lyriques, Bernardim Ribeiro, Christoval Falçam, Diogo Bernardès, Andrade Caminha, Alvares do Oriente, Rodriguez Lobo, Manuel de Veiga; les poëtes épiques : Camoens, Corte-Real, Mauzinho-Quebedo, Pereira de Castro, Francisco de Sá e Menezes, dona Lacerda, Miguel de Sylveira; les poëtes dramatiques : Sá e Miranda, Antonio Ferreira, Gil Vicente; les historiens ou chroniqueurs : Osorio, Jean de Barros, Diogo de Canto, Albuquerque, Damian de Goes, Castanheda, L.-A. de Resende; les moralistes : Heitor Pinto, Amador Arraiz; le romancier Francisco Moraes, etc.

A cette période brillante succède celle de décadence générale qui suit le désastre d'Alcacer-Kébir (1580) ; c'est le temps que les Portugais, soumis à l'Espagne, appellent *la captivité*. Parmi les écrivains qui se distinguent dans la première moitié du XVIIe siècle, sont les historiens Frey Luiz de Souza, Bernardo de Brito, Freire de Andrade, Antonio Boccaro, Duarte Nunez de Lião, J. de Lucena, A.-M. de Vasconcellos; les poëtes Mascarenhas, Barbosa-Bacellar, Paiva de Andrade, et la religieuse Violante; le P. Vieira, orateur, le P. Macedo, historiographe. La révolution de 1640 qui délivra le Portugal du joug de l'Espagne, vit naître une nouvelle ère pour la littérature portugaise. Une renaissance est tentée, mais les efforts de l'Académie d'histoire, créée par Jean V, et plus tard de l'Académie des Arcades (1756), donnent de faibles résultats. Les poëtes Antonio Garcão, Diniz da Cruz e Sylva, Domingo do Reis Quita, le comte d'Eryceyra, sont à la tête du mouvement littéraire; Dom Francisco Lobo, Barbosa-Machado, se distinguent parmi de nombreux encyclopédistes. L'Académie des sciences rechercha et publia les anciennes chroniques;

elle entreprit aussi la publication d'un grand *Dictionnaire de la langue*, dont le premier volume seul parut, et conduisit avec plus de persévérance la publication d'une collection de *Mémoires* scientifiques et littéraires qui sont estimés. Au seuil du XIXe siècle se présentent les poëtes Barbosa du Bocage et Francisco Manoel do Nascimento.

Cf. Barbosa : *Bibliotheca lusitana* (Lisbonne, 1741-52, 4 vol. in-fol.) ; — le chevalier d'Oliveyra : *Mémoires historiques, politiques et littéraires concernant le Portugal, avec la Bibliothèque des historiens et des écrivains de ces états* (La Haye, 1743, 2 vol. petit in-8) ; — l'abbé Andrés : *Origine dei progressi dello stato attuale d'ogni litteratura* (Parme, 1782, 7 vol. in-4) ; — *Catalogue des auteurs portugais*, en tête du *Dictionnaire de l'Académie de Lisbonne* (1793) ; — Bouterwek : *Histoire de la poésie et de l'éloquence chez les peuples modernes*, en allemand (1801-1819, 12 vol. in-8) ; — Robert Southey : *Notice sur la poésie portugaise* ; — Sismondi : *Des littératures du midi* (Paris, 1813, 4 vol. in-8), t. III et IV ; — Ferdinand Denis : *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal* (Paris, 1826, in-18) ; — Adrien Balbi : *Statistique du Portugal* (Paris, 1834, 2 vol. in-8), t. II ; — Dr Bellermann : *Die Alten Liederbücher der Portugiesen* (Berlin, 1840, in-4) ; — Francisco Freire de Carvalho : *Primeiro Ensaio sobre a historia litteraria de Portugal* (Lisbonne, 1845, in-12) ; — José Maria da Costa e Silva : *Ensaio biographico-critico sobre os melhores poetas portuguezes* (Lisbonne, 1850-56, 10 vol. in-8) ; — Ferd. Wolf : *Studien zur Geschichte der spanischen und portugiesischen Nationalliteratur* (Berlin, 1859, in-8) ; — J.-F. Da Sylva : *Diccionario bibliographico* (Lisbonne, 1858-62, 7 vol.).

PORTUS (Francesco), philologue italien, né à Candie en 1511, mort à Genève le 5 juin 1581. Il enseigna le grec, à Modène, à Ferrare et à Genève. On a de lui des notes sur Aphthonius, Hermogènes et Longin, sur Pindare et les autres lyriques grecs, sur l'*Anthologie*, sur Xénophon, sur Thucydide; des traductions latines des *Hymnes* et des *Lettres* de Synesius, des *Odes* de saint Grégoire de Nazianze, etc. — Son fils, Æmilius PORTUS, né à Ferrare le 13 août 1550, mort vers 1610 à Heidelberg, occupait une chaire de grec à l'Académie de cette ville. On a de lui : *Oratio de variarum linguarum usu* (1601, in-4); *Dictionarium ionicum græco-latinum* (Francfort, 1603, in-8); *Dictionarium doricum græco-latinum* (Ferrare, 1604), etc.; des traductions latines de Thucydide, de Denys d'Halicarnasse, des *Commentaires* de Proclus sur Platon, du *Lexique* de Suidas; des éditions corrigées de la *Rhétorique* d'Aristote, de l'*Iliade*, d'Euripide, de Pindare, etc.

Cf. Senebier : *Hist. littér. de Genève*, t. II ; — Moller : *Cimbria litterata*, t. II.

POSIDIPPE, Ποσείδιππος, poëte comique grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Cassandrée en Macédoine. Il résida à Athènes et fut célèbre dans la nouvelle comédie. On trouve ce qui nous reste de lui dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke. — Un autre poëte grec du même siècle est l'auteur de vingt-deux épigrammes recueillies dans l'*Anthologie*. Athénée cite sous le même nom deux ouvrages qui paraissent être des poëmes épiques : Αἰθιοπία et Ἀσωπία.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II et IV.

POSIDONIUS LE RHODIEN, Ποσειδώνιος, philosophe grec, né vers 135 avant J.-C. à Apamée, en Syrie, mort en 50. Après avoir suivi à Athènes l'enseignement de Panætius, il voyagea dans diverses contrées de l'Europe, puis alla ouvrir une école à Rhodes, devint citoyen et l'un des premiers magistrats de cette cité. Cicéron, qui fut au nombre de ses disciples en 76, a reproduit une partie de ses doctrines dans ses traités *De Natura deorum*, *de Fato* et *De Officiis*. Il appartenait à l'école stoïcienne, mais il en tempérait les doctrines par un certain éclectisme. Son savoir s'étendait hors de la dialectique et de la morale, à l'astronomie, à la météorologie, à la physique et à l'histoire. Posidonius écrivit de nombreux ouvrages, *sur les Dieux*, *sur le Destin*, *sur les Héros et les Génies*, *sur le Monde*, *sur le Devoir*, *sur les Passions*, *sur les Vertus*, etc., et une *Histoire*, comprenant au moins cinquante livres, sur les successeurs d'Alexandre. Les fragments qui nous restent de ses écrits ont été réunis par James Bake, sous ce titre : *Posidonii Rhodii reliquiæ; accedit Wyttenbachii annotatio* (Leyde, 1810, in-8). Les fragments historiques font partie des *Historicorum græcorum fragmenta* de la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III ; — Bake : *Posidonii Rhodii doctrinæ reliquiæ* (Leyde, 1810, in-8).

POSIDONIUS D'OLBIOPOLIS, Ποσειδώνιος, écrivain grec d'une époque inconnue. On l'a regardé comme l'auteur d'une continuation, en 52 livres, de l'*Histoire* de Polybe, que Suidas rapporte faussement à Posidonius d'Alexandrie. On lui attribue encore : *Histoire attique*, en quatre livres ; *libyenne*, en onze livres ; *sur l'Océan*; etc. Quelques fragments de cet auteur sont insérés dans la collection Didot.

POSITIVE (PHILOSOPHIE) et POSITIVISME. — Voy. Aug. COMTE.

POSSELT (Ernest-Louis), historien allemand, né à Durtach (Bade) en 1763, mort à Heidelberg le 11 juin 1804. Il étudia à Gœttingue le droit et les sciences politiques, et se rendit familière la connaissance du français et de l'anglais. Reçu docteur en droit à Strasbourg, il se fit avocat à Bade, devint en 1784 professeur d'histoire à Carlsruhe, puis entra dans l'administration à Rastatt. Il fut très-lié avec le général Moreau

Parmi ses nombreux ouvrages, écrits avec talent, et qui sont le fruit de recherches personnelles, nous citerons : *Histoire des Allemands* (Geschichte des Deutschen; Leipzig, 1789-1790, 2 vol.), continuée par Pœlitz (Ibid., 1805 et 1819, t. III et IV); *Portefeuille d'Histoire moderne* (Histor. Taschenbuch für die neueste Geschichte; Gœttingue, 1792-1800); *Bellum populi gallici adversus Hungariæ Borussiæque reges* (Ibid., 1793), récit des événements de 1792 ; les histoires particulières de *Charles XII* (Carlsruhe, 1791), de *Gustave III* (Ibid., 1793); une série d'ouvrages sur notre histoire contemporaine, l'*Histoire du Procès de Louis XVI* (2 vol.); un *Dictionnaire de la Révolution française* (Nuremberg, 1802); recueil de notices biographiques, etc. Il rédigea les *Annales de l'Europe* (Europaische Annalen) depuis 1795, et commença en 1798 la *Gazette générale* (Allgemeine Zeitung).

Cf. Gehres : *Lebensbeschreibung Posselts* (Mannheim, 1827, 2 vol.).

POSSEVINO (Antonio), en français POSSEVIN, négociateur et historien italien, né à Mantoue en 1534, mort à Ferrare le 26 février 1611. Il entra secrètement chez les Jésuites et, avec le titre de commandeur de Fossan, remplit pour eux auprès de diverses cours des missions très-délicates. Il contribua puissamment à étendre leur influence en France, surtout dans le midi, fut recteur des colléges d'Avignon et de Lyon, puis fut chargé par le Saint-Siége de négociations religieuses et politiques très-importantes en Suède, en Pologne, en Russie, et fit conclure la paix entre ces deux puissances (1582). Retiré à Padoue en 1586, il prêcha, acquit de l'autorité comme théologien et écrivit des ouvrages considérables, entre autres : *Moscovia, seu de Rebus moscovitis* (Vilna, 1586, in-8; Cologne, 1587, in-fol., plus. édit. augm.); *Bibliotheca selecta de ratione studiorum* (Rome, 1593, 2 vol. in-fol.), sorte d'encyclopédie critique; *Apparatus Sacer* (Venise, 1603-6, 3 vol. in-fol.; Cologne, 1607, 2 vol. in-fol.), vaste catalogue

bibliographique, contenant environ 8,000 écrivains. — Son frère, Giambattista POSSEVINO, et deux de ses neveux, Giambattista et Antonio, quelquefois confondus avec lui, ont laissé quelques écrits d'histoire et de morale.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXII; — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie* ; — Alegambe : *Biblioth. scriptorum Societatis Jesu.*

POSTEL (Guillaume), érudit français, né le 28 mai 1505 ou 1510 à Dolerie, près de Barenton (Manche), mort le 6 septembre 1581. Pauvre et orphelin, il se fit à treize ans maître d'école dans un village près de Pontoise, puis vint à Paris et entra comme domestique au collége de Sainte-Barbe. Il apprit seul l'hébreu, le grec et l'espagnol. Il s'attacha ensuite à l'envoyé de France en Turquie, apprit l'arabe dans ce pays et en rapporta des manuscrits précieux. Il fut nommé par François I^er^, en 1539, professeur de mathématiques et de langues orientales au Collége royal. La disgrâce du chancelier Poyet, qui était son bienfaiteur, lui fit perdre sa place. Il quitta alors la France, alla à Vienne, à Rome, à Venise, à Genève, à Bâle, mena une vie très-agitée et passa pour fou et visionnaire. Il prétendait pouvoir expliquer par la raison les dogmes et les mystères du christianisme, et rêvait la réunion de toutes les religions en une seule. Ces idées faillirent lui coûter la vie; mais il y mêla des visions si extravagantes que ses supérieurs ecclésiastiques conclurent simplement à la folie. Il reprit quelque temps sa chaire au Collége royal, puis passa ses dix-huit dernières années au monastère de Saint-Martin-des-Champs, où l'on allait encore admirer son intelligence et son savoir.

Nous citerons, parmi ses nombreux ouvrages : *Linguarum duodecim characteribus differentium alphabetum, introductio ac legendi methodus* (Paris, 1538, in-4), essai, le premier peut-être, de grammaire comparée; *De Originibus, seu de hebraicæ linguæ et gentis antiquitate atque variarum linguarum affinitate* (Ibid., 1538, in-4); *Grammatica arabica* (Paris, s. d., in-4); *Syriæ descriptio* (Ibid., 1540, in-8); *De Orbis terrarum concordia libri IV* (Bâle, 1544, in-8), où se trouve développée l'idée de l'auteur sur l'union de toutes les religions; *Histoire mémorable des expéditions faites par les Gauloys ou Françoys* (Paris, 1552, in-16); *Description des Gaules* (Ibid., 1553, in-fol.); *les très-merveilleuses Victoires des femmes du Nouveau-Monde* (Ibid., 1553, in-16), le plus curieux des livres mystiques de Postel.

Cf. Goujet : *Mémoires sur le Collége royal* ; — Niceron : *Mémoires*, t. VIII ; — le P. Desbillons : *Éclaircissements nouveaux sur la vie et les ouvrages de Guill. Postel* (Liége, 1773, in-8).

POSTEL (Christian-Henri), poëte allemand, né à Fribourg, dans le Hanovre, le 11 octobre 1658, mort à Hambourg le 23 mars 1705. Il exerça la profession d'avocat à Hambourg. Comme poëte, il se rattache à la seconde école silésienne et imite les poëtes italiens à la manière de Hoffmannswaldau et de Lohenstein. Il soutint leur système en décadence dans des luttes très-vives contre Wernicke. Il a composé plus de vingt-cinq opéras, empruntés en partie au théâtre français, *Sainte-Eugénie, Caïn et Abel, Bajazet, Ariane, Iphigénie*, etc., puis un fragment imité ou traduit d'Homère, *l'Astucieuse Junon* (die Listige Juno, Hambourg, 1700); et enfin un poëme épique : *le Grand Witikind* (Der Grosse Wittekind, Hambourg, 1724), que la mort l'empêcha d'achever.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II.

POTAMON, Ποτάμων, philosophe grec des II^e^ et III^e^ siècles après J.-C. Fondateur de l'éclectisme alexandrin, il avait écrit un *Commentaire sur le Timée* et un Traité des éléments, Στοιχειώσις. Il ne reste de lui qu'un fragment conservé par Diogène Laerce.

Cf. Glœckner : *De Potamonis Alexandrini philosophia* (Leipzig, 1745, in-4).

POTHIER (Robert-Joseph), jurisconsulte français, né le 9 janvier 1699 à Orléans, mort le 2 mars 1772. Fils d'un conseiller au présidial d'Orléans, il occupa lui-même cette charge en 1720, et fut nommé professeur de droit à l'Université de la même ville en 1749. Professeur et magistrat dévoué, il ajoutait à ses leçons des conférences tenues dans sa maison, et des exercices publics où il décernait des médailles, et ne refusait à personne ses précieuses consultations. Ses écrits, qui sont nombreux, unissent à une science profonde du droit la méthode, la justesse du raisonnement et la clarté du style. Le jurisconsulte s'y présente doublé d'un moraliste. Toute question y prend deux aspects, celui du *for extérieur* et celui du *for intérieur*. Son œuvre la plus considérable est la publication du Digeste, sous ce titre : *Pandectæ justinianæ in novum ordinem digestæ* (Paris et Chartres, 1748-1752, 3 vol in-fol.; Lyon, 1782, 3 vol. in-fol.), réimpr. avec traduction française par Bréard-Neuville (Paris, 1818-1824, 24 vol. in-8). Après avoir rétabli les textes altérés, Pothier mit de l'ordre dans le chaos de cette vaste collection; il rangea chaque matière sous un titre spécial, relia les textes par des phrases intercalaires, et éclaircit par de savantes notes les décisions contradictoires. Sa classification fut adoptée dans tous les pays. Sans mentionner ici les traités sur les diverses parties du droit français, qui ont servi beaucoup à la rédaction de nos codes actuels, nous indiquerons seulement les éditions de ses *Œuvres complètes*, dont la première fut imprimée à Orléans (1773-1779, 10 vol. in-4, ou 34 vol. in-12). Les suivantes sont celles de Bernardi et Hutteau (Paris, 1806-1810, 28 vol. in-8), de Siffrein (Ibid., 1820-1824, 20 vol in-8), de Berville (Ibid., 1821 et suiv., 26 vol. in-8), de Dupin aîné (Ibid., 1823-1825, 11 vol. in-8), de Bugnet (Ibid , 1845-1848, 11 vol. in-8).

Cf. Dupin : *Dissertation sur la vie et les ouvrages de Pothier* (Paris, 1827, in-12) ; — Frémont : *Recherches histor. et biogr. sur Pothier* (Orléans, 1859, in-8).

POTIER (Charles-Gabriel), acteur français, né le 23 octobre 1774 à Paris, mort le 20 mai 1838. Il appartenait, à ce que l'on croit, à la famille de robe des Potier de Novion, dont un membre, président au Parlement en 1645, remplaça Patru à l'Académie française. Ses débuts eurent lieu aux Délassements-Comiques, puis aux Victoires-Nationales (rue du Bac). Après avoir joué quelque temps en province, il parut pour la première fois, en mai 1809, aux Variétés, que dirigeait alors Brunet. Dans les premiers jours il eut peu de succès; mais bientôt quelques rôles, principalement celui du père Fumeron dans *l'Intrigue de carrefour*, lui permirent de montrer le naturel et l'originalité qui caractérisèrent son talent dans l'emploi des comiques de vaudeville. *Le ci-devant jeune homme* le mit en pleine renommée (1812). En 1818, il quitta les Variétés pour la Porte-Saint-Martin, et retourna aux Variétés en 1826. Sa santé l'obligea de se retirer le 11 avril 1827, et il ne reparut plus qu'à des intervalles irréguliers sur diverses scènes. Potier a créé d'une façon originale un grand nombre de rôles, entre autres : *le Bourgmestre de Saardam, le Tailleur de Jean-Jacques, Riquet à la Houpe*, le père Sournois des *Petites Danaïdes, l'Homme de soixante ans, le Centenaire, le Beneficiaire*, etc.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris*; — L. Lurine : *Voyage dans le passé* (1860, in-18) ; — A. Jal : *Dictionnaire critique.*

POTOÇKI (le comte Stanislas KOTSKA), littérateur polonais, né à Varsovie en 1757, mort en 1821. Frère du grand maréchal de Lithuanie du même nom, il joua un rôle dans les affaires publiques. Alexandre l'appela au ministère de l'instruction publique. Il a fondé une société pour l'étude et le perfectionnement de la langue de son pays et publié divers écrits sur les beaux-arts et la rhétorique, entre autres : *De l'éloquence et du style* (4 vol.), ainsi qu'une traduction des ouvrages d'esthétique de Winckelmann.

POTOÇKI (le comte Jean), savant historien polonais, né en 1759, mort à Pikow, dans l'Ukraine, en 1815. Appelé en Russie par Catherine, qui l'adjoignit à l'ambassade du comte Golofkin, il visita plusieurs parties de l'Asie, puis de l'Europe et de l'Afrique. Il a écrit en français de nombreux volumes de voyages et d'histoire sur la *Turquie et l'Egypte* (Paris, 1788, in-12), sur la *Sarmatie* (Breslau, 1789, in-4; Varsovie, 2 vol. in-8), *le Maroc* (Varsovie, 1792, in-4), *les Anciens peuples de Russie* (Saint-Pétersbourg, 1802, in-4), *les Anciennes provinces* (Ibid., 1805) in-4), *les Peuples slaves* (Varsovie, 1793, in-4), *les Steppes d'Astrakhan et du Caucase* (Paris, 1830, 2 vol. in-8). Plusieurs de ses écrits ont été publiés par les soins de Klaproth, que le comte avait associé à quelques-uns de ses travaux. On lui a attribué un roman espagnol en deux suites : *les Gibets de los ermanos* (Paris, 1813, 4 vol. in-12).

POTTER (Jean), savant prélat anglais, né à Wakefield en 1674, mort à Lambetz le 10 octobre 1747. Il fut professeur de théologie à Oxford et en même temps évêque de cette ville, puis archevêque de Canterbury. D'une remarquable érudition, il donna, outre des *Œuvres théologiques* (Theolog. works; Oxford, 1753, 3 vol. in-8), des éditions de *Lycophron* (Ibid., 1697, in-fol.), de *Saint Clément d'Alexandrie* (Ibid., 1697, in-fol.; 1715, 2 vol. in-fol.) et surtout un important recueil rédigé en anglais, *Archeologia græca* (Ibid , 1698-99, 2 vol. in-8), très-souvent réimprimé, et traduit en latin (Leyde, 1702; Venise 1733-34), puis en allemand (1775-78).

Cf. Wood : *Athenæ oxonienses* ; — Chalmers : *General biographical dictionary*.

POTTER (Louis-Joseph-Antoine DE), homme politique et écrivain belge, né à Bruges le 26 avril 1786, mort le 22 juillet 1859. L'un des chefs du parti des libéraux en Belgique, il a fait paraître de nombreux écrits et brochures sur les événements et les questions politiques, entre autres, *Révolution belge de* 1828 *à* 1839 (1839, 2 vol. in-18). Il a aussi publié des ouvrages considérables sur la religion, ses dogmes et son histoire, examinés au point de vue de la libre pensée, notamment : *Histoire philosophique et critique du christianisme et des églises chrétiennes* (1836-37, 8 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les deux prem. édit.]

Cf. Von Meenen : *Procès contre L. de Potter*, etc. (Bruxelles, 1830, 2 vol. in-8).

POTTIER (André-Ariodant), érudit français, né à Paris le 2 novembre 1799, mort à Rouen en 1867. Conservateur de la bibliothèque de Rouen et directeur du musée des antiquités, il est auteur d'intéressants travaux sur la Normandie. [*Dict. des Contemp.*, troisième et quatrième édit.]

POUCHKINE (Alexandre, comte), célèbre poëte russe, né à Pskof le 26 mai 1799, mort à Saint-Pétersbourg le 12 février 1837. Il manifesta de bonne heure une ardente et poétique imagination. Il était attaché au collége des affaires étrangères, lorsque, au milieu de la dissipation même de la jeunesse, il composa son premier ouvrage, l'un des premiers bons poëmes de son pays : *Rousban et Ludmila* (1819). Envoyé par disgrâce en Bessarabie, il y écrivit *le Prisonnier du Caucase, la Fontaine de Bakhchisaray, les Bohemiens*, et commença *Onéguine*, qu'il acheva dix ans plus tard. L'empereur Nicolas, à peine monté sur le trône, voulut voir le poëte, l'apprécia et le mit, par sa faveur, à l'abri des tracasseries de l'administration. Pouchkine publia, de 1827 à 1831, *les Frères brigands, le Comte Nouline, Poltava*, l'un de ses meilleurs poëmes, beaucoup de pièces détachées, des récits romanesques, des essais dramatiques : *Mozart et Saglieri, une Scène de Faust, le Chevalier avare, le Convive Pierre*, et surtout *Boris Godounoff*, tragédie en prose mêlée de vers.

En 1831, Pouchkine se maria, et ayant succédé à Karamsim comme historiographe, il se livra tout entier à sa nouvelle charge. Il publia, en 1835, un remarquable travail historique, *la Révolte de Pougatcheff*, et prépara une *Histoire de Pierre le Grand*. Sur ces entrefaites, il fut provoqué en duel par son beau-frère, Georges d'Anthès, devenu depuis sénateur français sous le nom de baron Heeckeren, et fut blessé mortellement. Le deuil public que causa sa perte, attesta sa popularité. Imitateur à la fois de Byron, de Parny et d'André Chénier, il traita, sous des influences étrangères combinées avec ses inspirations personnelles, des sujets nationaux, et représenta pour la Russie le romantisme du commencement de ce siècle. Ses *Œuvres* ont été plusieurs fois réunies (Saint-Pétersbourg, 1837 ; nouv. édit. 1855-57, 7 vol. in-8, portr. et fig.). H. Dupont a publié en français ses *Œuvres choisies* (Paris, 1846, 2 vol. in-8). Ses *Poëmes dramatiques* ont été traduits par Iwan Tourgueneff et L. Viardot (Ibid., 1862, in-18), puis par un anonyme (Ibid., 1858, in-18). Divers poëmes et quelques nouvelles ont été traduits séparément par Eug. de Porry, le prince Galitzin, le comte Eug. de Lonlay, L. Viardot.

Cf. N. Annenkof : *Notice*, en tête de la 2e édition des *Œuvres* (1855-57) ; — Articles dans la *Revue des Deux-Mondes* par Ch. Baudier (1er août 1837), Ch. de Saint-Julien (1er octobre 1847), P. Mérimée (1er juillet 1849).

POUGENS (Marie-Charles-Joseph DE), littérateur français, né le 15 août 1755, mort le 19 décembre 1833. Fils naturel du prince de Conti et élevé avec soin, il fut destiné à la diplomatie et envoyé à Rome sous la direction du cardinal de Bernis; mais à l'âge de vingt-quatre ans il perdit la vue. Il n'en continua pas moins de se livrer à l'étude des lettres. Sous la Révolution il fonda à Paris une maison de librairie. En 1799, il entra à l'Institut.

On a de lui : *Récréations de philosophie et de morale* (Yverdun, 1784, in-12); *Trésor des origines et Dictionnaire grammatical de la langue française* (Paris, 1819, in-4); *les Quatre âges* (Ibid., 1819, in-18), poëme traduit en plusieurs langues; *Archéologie française, ou vocabulaire des mots anciens tombés en désuétude* (Ibid., 1824-25, 2 vol. in-8) ; *Lettres philosophiques* (1826, in-12) ; *Contes et poésies fugitives* (1828, in-18), etc. Ses *Mémoires et Souvenirs* ont été achevés et publiés par L. de Brayer de Saint-Léon (Paris, 1834, in-8).

Cf. Silvestre de Sacy : *Notice sur la vie et les travaux du chevalier de Pougens* (1836, in-8).

POULLE (l'abbé Nicolas-Louis), prédicateur français, né le 18 février 1703 à Avignon, mort le 8 novembre 1781. S'étant fait remarquer dans sa ville natale par son talent pour la chaire, il vint à Paris, où, après avoir prêché avec succès dans plusieurs églises, il eut le titre de prédicateur ordinaire du roi. Sa parole, qui se distinguait par l'éclat et le style figuré, était gâtée par l'affectation, la recherche, l'emploi peu mesuré de tous les moyens de la rhétorique. On a imprimé ses *Sermons* (Paris, 1778, 1781, 1818, 1821, 2 vol, in-12). Les plus remarquables sont ceux *sur la Foi, sur la parole de Dieu, sur le service de Dieu*, et principalement le *Panégyrique de saint Louis*. La *Bibliothèque des ora-*

teurs chrétiens contient un volume d'*Œuvres choisies* de l'abbé Poulle (1828, in-18).

Cf. Sainte-Croix : *Eloge* (Avignon, 1783, in-8).

POUQUEVILLE (François-Charles-Hugues-Laurent), littérateur français, né le 4 novembre 1770 au Merlerault (Orne), mort le 28 décembre 1838. Élève du célèbre médecin Antoine Dubois, il l'accompagna en Égypte ; au retour il fut pris par un corsaire qui le conduisit en Grèce et en Turquie, et fut retenu près de deux ans prisonnier. Rentré en France, il se fit recevoir docteur, puis partit comme consul à Janina. Sous la Restauration, il fut consul à Patras, mais peu de temps. Il plaida avec constance la cause des Grecs. En 1827, il entra à l'Académie des inscriptions.

Parmi ses écrits, qui se distinguent par l'exactitude et par un style élégant, mais un peu trop oratoire, nous citerons : *Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie* (Paris, 1805, 3 vol. in-8) ; *Voyage en Grèce* (Ibid., 1820, 1822, 5 vol. in-8, 1826, 6 vol, in-8), où il a réuni à ses propres observations celles des voyageurs qui l'avaient précédé ; *Histoire de la régénération de la Grèce* (Ibid., 1825, 4 vol. in-8); *Histoire et description de la Grèce*, dans l'*Univers pittoresque* (1835, in-8) ; des *Mémoires* dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions;* des articles dans divers journaux de 1821 à 1830.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

POUR (LE) ET LE CONTRE, ouvrage périodique de l'abbé Prevost d'Exiles (voy. ce nom).

POURCHOT (Edme), philosophe français, né le 7 septembre 1651 à Poilly (Bourgogne), mort le 22 juin 1734. Élève du collége des Grassins, il y fut nommé professeur de philosophie en 1677. Il occupa sept fois la place de recteur de l'Université de Paris, et en resta syndic pendant quarante ans. Il légua ce qu'il possédait à la Sorbonne, pour y fonder une chaire de grec. Estimé des hommes les plus éminents, il fut lié avec Mabillon, Boileau et Racine. Ses opinions philosophiques, qui n'étaient autres que celles de Descartes, furent déférées au Parlement comme dangereuses. C'est à ce propos que Boileau rédigea l'arrêt burlesque, traitant de factieux « les Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes et Pourchotistes ». On a de Pourchot des *Institutiones philosophicæ* (Paris, 1695, in-4). Cet ouvrage eut quatre éditions ; la plus estimée est celle de Martin (Ibid., 1733, 9 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

POUSCHTOU. — Voyez AFGHANE (Langue).

POWNALL (Thomas), publiciste et archéologue anglais, né à Lincoln en 1722, mort à Bath le 25 février 1805. Il concilia l'administration et la politique avec l'étude, et publia entre autres ouvrages : *Administration of british colonies* (Londres, 1774, 2 vol. in-8, 5e édit.) ; *Treatise on the study of antiquities* (Ibid., 1782, in-8); *Notices and descriptions of antiquities of the Provincia romana of Gaul* (Ibid., 1787, in-4).

Cf. Chalmers : *General biogr. dictionary.*

PRACRIT (LE), langue populaire de l'Inde, dérivée du sanscrit, ou pour mieux dire, qui est une altération du sanscrit : son nom même signifie : *inférieure, imparfaite.* Le prâcrit a tenu peu de place dans la période de la littérature classique ou brahmanique, où il n'apparaît qu'accidentellement dans les drames, un siècle avant notre ère, comme langage des classes inférieures. Au contraire, dans la littérature bouddhique, qui s'adresse au peuple et tend aussi bien à une réforme politique qu'à une réforme religieuse, le prâcrit s'est trouvé élevé au rang d'une langue littéraire. Quelques linguistes ont cru y voir les restes des anciens idiomes parlés dans la péninsule avant la conquête aryenne et l'ont rattaché aux langues dravidiennes. Il a été publié des *grammaires* spéciales du prâcrit par Christ. Lassen (*Institutiones linguæ pracriticæ*, Bonn, 1836, gr. in-8), et par Ed. Byles Cowell (*the Prakrit grammar of Vararuchi;* Hertford, 1854, gr. in-8).

Cf. Colebrooke : *On the sanscrit and pracrit languages*, et *On sanscrit and pracrit poetry*, dans les *Recherches asiatiques*, t. VII et X ; — Hœfer : *De Prakrita dialecto libri II* (Berlin, 1836, in-8) ; — Delius : *Radices pracriticæ* (Bonn, 1839, in-8), supplém. à l'ouvrage de Lassen.

PRADEL (Pierre-Marie-Michel-Eugène COURTRAY DE), poëte français, né à Paris en 1787, mort à Bruxelles en septembre 1857. Il s'est fait une véritable célébrité par son talent d'improvisation, parcourant toute la France, la Belgique et une partie de l'Europe, donnant des séances publiques, et obtenant partout le plus vif succès par ses bouts-rimés et ses impromptus, dont quelques-uns étaient d'assez longue haleine. Il a publié plusieurs recueils de *Séances*, *Improvisations*, *Adieux*, etc. (1838-1849), *Poésies* (Chartres, 1840), etc. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

PRADES (l'abbé Jean-Martin DE), théologien français, né en 1720 à Castelsarrazin, mort en 1782 à Glogau. Lié avec les philosophes, il écrivit plusieurs articles dans l'*Encyclopédie*. La thèse qu'il soutint pour le doctorat, en 1751, l'exposa aux poursuites du Parlement et l'obligea de quitter la France. Réfugié en Hollande, il y publia son *Apologie* (1752, in-8) ; de là, recommandé par Voltaire, qui l'appelait *frère Gaillard*, il passa en Prusse, où il fut nommé lecteur du roi. On a de lui l'*Abrégé de l'histoire ecclésiastique de Fleury* (Berne [Berlin], 1767, 2 vol. in-8), avec une préface écrite par Frédéric II.

Cf. *Correspondance* de Grimm, de Voltaire, etc.

PRADON (Nicolas), poëte tragique français, né en 1632 à Rouen, mort en 1698. Il débuta en 1674 par la tragédie de *Pyrame et Thisbé*, qui eut du succès. Introduit à l'hôtel de Nevers et à l'hôtel de Bouillon par Mme Deshoulières, il composa, sur les conseils de ses protecteurs, une pièce que l'on pût opposer à celle dont on savait que Racine s'occupait et qui avait Phèdre pour sujet. Ainsi naquit la tragédie de *Phèdre et Hippolyte*, qui fut jouée en janvier 1677 au théâtre Guénégaud, tandis que *Phèdre* était donnée à l'hôtel de Bourgogne. La duchesse de Bouillon loua pour les six premières représentations les loges des deux théâtres, et tandis qu'elle laissait vides celles de l'hôtel de Bourgogne, elle envoyait des spectateurs de son choix au théâtre Guénégaud. La pièce de Pradon fut ainsi vivement applaudie, tandis que la tragédie de Racine était représentée dans le désert; mais le vrai public étant venu à son tour, le succès de *Phèdre et Hippolyte* fut bientôt épuisé. Cette querelle fit beaucoup de bruit et donna naissance, entre le duc de Nevers et les amis de Racine, à la fameuse affaire des Sonnets (voy. ce mot). On prête à Racine ce mot : « Toute la différence qu'il y a entre Pradon et moi, c'est que je sais écrire. » Bayle semble l'avoir pris à la lettre, quand il dit : « Pour avoir une *Phèdre* parfaite, il faut le plan de Pradon et les vers de Racine. » En réalité, le plan de Pradon ne vaut pas mieux que ses vers. Ainsi, dans sa pièce, Phèdre n'est point encore la femme de Thésée; elle ne lui est engagée que par une promesse. La *Phèdre* de Pradon a été reprise à Paris, à titre de curiosité, aux matinées littéraires de l'artiste Ballande (1872).

Le meilleur ouvrage de l'auteur est *Régulus* (1688). Il y a de l'intérêt, et la diction s'y élève parfois plus qu'on ne s'y attendait de la part d'un poëte si dénigré. Non contents de lui refuser le talent, ses ennemis lui ont attribué une rare ignorance. Il aurait confondu la géographie avec

la chronologie, et, suivant Boileau (Épître X), pris pour « termes de chimie » les figures de rhétorique. Sa tragédie de *la Troade* (1679) lui attira cette épigramme de Racine :

Quand j'ai vu de Pradon la pièce détestable,
Admirant du destin le caprice fatal,
Pour te perdre, ai-je dit, Ilion déplorable,
Pallas a toujours un cheval.

La tragédie de *Germanicus* (1694) fut accueillie par cette autre épigramme du même poëte :

Que je plains le destin du grand Germanicus!
Quel fut le prix de ses rares vertus?
Persécuté par le cruel Tibère,
Empoisonné par le traître Pison,
Il ne lui restait plus, pour dernière misère,
Que d'être chanté par Pradon.

A propos de la tragédie de *Scipion l'Africain* (1697), J.-B. Rousseau écrivit à son tour :

Au nom de Dieu, Pradon, pourquoi ce grand courroux,
Qui contre Despréaux exhale tant d'injures?
Il m'a berné, me direz-vous ;
Je veux le diffamer chez les races futures.
Hé, croyez-moi, laissez d'inutiles projets.
Quand vous réussiriez à ternir sa mémoire,
Vous n'avanceriez rien pour votre propre gloire,
Et *le Grand Scipion* sera toujours mauvais.

Les autres tragédies de Pradon sont : *Tamerlan ou la mort de Bajazet* (1676); *Statira* (1679). Il a composé quelques poésies légères, dont on a retenu ce quatrain, adressé à Mlle Catherine Bernard, l'amie de Fontenelle :

Vous n'écrivez que pour écrire ;
C'est pour vous un amusement :
Moi, qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

Il publia aussi contre Boileau : *le Triomphe de Pradon* (1684, in-12) ; *Nouvelles remarques sur les ouvrages du sieur D**** (1685, in-12); *le Satirique français expirant* (1689) ; puis contre Racine, une comédie intitulée : *le Jugement d'Apollon sur la Phèdre des anciens.*

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XLIII ; — La Harpe : *Cours de littérature* ; — Deltour : *les Ennemis de Racine.*

PRADT (l'abbé Dominique DUFOUR DE), publiciste français, né le 23 avril 1759 à Allanches, en Auvergne, mort le 18 mars 1837. Reçu docteur en théologie en 1786, il fut député aux états généraux, s'y fit remarquer parmi les défenseurs des anciens principes, puis émigra. Rentré à Paris sous le Consulat, il devint aumônier de Napoléon et évêque de Poitiers en 1805. Ses services dans les négociations de Bayonne, qui amenèrent l'invasion française dans la Péninsule, lui valurent l'archevêché de Malines et le titre de baron. Nommé ambassadeur à Varsovie en 1812, il commença à se tourner contre l'Empire près de crouler. Dans un écrit publié en 1815, il traitait Napoléon de Jupiter-Scapin. Sous Louis XVIII, il se jeta dans l'opposition libérale, la soutint de ses écrits, fut élu député en 1827 et siégea au côté gauche. Sous la monarchie de 1830 il montra d'autres opinions et combattit surtout la liberté de la presse.

D'un esprit vif et brillant, l'abbé de Pradt mit dans ses pamphlets une verve satirique, une abondance de saillies et d'images ingénieuses qui en expliquent le succès, malgré la versatilité des opinions de l'auteur et la prolixité ordinaire du style. On cite de lui : *la Prusse et sa neutralité* (1800, in-8) ; *les Trois Ages des colonies* (Paris, 1801, 3 vol, in-8) ; *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie* (Ibid., 1815, in-8); *Mémoires historiques sur la révolution d'Espagne* (Ibid., 1816, in-8) ; *des Colonies et de la révolution actuelle de l'Amérique* (Ibid., 1817, 2 vol. in-8); *les Quatre Concordats* (Ibid., 1818-1820, 3 vol. in-8); *l'Europe après le congrès d'Aix-la-Chapelle* (Ibid., 1819, in-8); *du Jésuitisme ancien et moderne* (Ibid., 1825, in-8); *la France, l'émigration et les colonies* (Ibid., 1826, 2 vol, 18); *de la Presse et du Journalisme* (Ibid., 1832, in-8); *de l'Esprit actuel du clergé français* (Ibid., 1834, in-8); etc. On lui a attribué le fameux factum anonyme, intitulé *l'Antidote au congrès de Rastadt* (Hambourg, 1798, in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle et portative des contemporains* ; — Quérard : *la France littéraire.*

PRÆDUIM RUSTICUM, poëme latin du P. Vanière (voy. ce nom).

PRAGMATIE (LA), l'un des titres de l'*Histoire générale* de Polybe ; — PRAGMATIQUE, un des genres de l'histoire (voy. ces mots).

PRAIRIE (LA), ouvrage de J. Moschus ; — roman de J.-F. Cooper (voy. ces noms).

PRAM (Christian-Henriksen), poëte danois, né à Guldbrandsdalen (Norvége) le 4 septembre 1756, mort à Saint-Thomas (Antilles) le 5 novembre 1821. Au milieu d'emplois administratifs, il cultiva les lettres et publia avec Rahbek *la Minerve*, où il inséra des essais en prose et des vers très-remarqués. On cite surtout de lui une sorte de poëme épique, tiré des légendes scandinaves et traité à la manière de Wieland, *Stærkodder* (1785); puis deux drames : *Damon et Pythias* et *Frugel et Frode.*

PRATILLI (Francesco-Maria), antiquaire italien, né à Capoue en 1689, mort à Naples le 29 novembre 1763. Il fut chanoine dans sa ville natale. Entre autres travaux attestant son érudition, on cite : *Della via Appia riconosciuta et descritta* (Naples, 1745, in-12, cartes et pl.), et une édition, avec documents nouveaux, de l'*Historia principum longobardorum* de Pellegrini (Ibid., 1749-54, 5 vol. in-4).

PRATINAS, Πρατίνας, poëte grec du Ve siècle avant J.-C., né à Phlionte. Il passe pour avoir le premier séparé de la tragédie le chœur des satyres et écrit pour eux ces pièces spéciales qu'on appela drames satyriques. Il fut dans ce genre le rival d'Eschyle. On le range aussi parmi les poëtes lyriques. Il cultiva avec succès l'hyporchème et le dithyrambe. Quelques fragments de ses chants ont été conservés, et se trouvent dans la *Bibliothèque grecque* de Didot, à la suite d'*Euripide.*

Cf. Kayser : *Historia critica tragicorum græcorum.*

PRATISAKHIAS, traités grammaticaux sur les *Védas* (voy. ce mot).

PRAXILLA, Πράξιλλα, femme poëte grecque du Ve siècle avant J.-C., née à Sicyone. Elle excella dans les scolies et composa aussi des dithyrambes. Ce qui reste de ses poésies a été inséré dans les *Fragmenta lyricorum græcorum* de Bergk.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

PRAY (Georges), historien hongrois, né à Presbourg en 1724, mort à Pesth en 1801. Il entra chez les Jésuites, professa dans divers colléges et après la suppression de l'ordre fut bibliothécaire de Bude et historiographe de Hongrie. Il a laissé en latin de nombreux travaux sur les *Annales des Huns* (Vienne, 1761, in-fol.; 1774, in-fol.) et sur l'*Histoire des rois de Hongrie* (Ibid., 1764-70, 5 vol. in-fol.; 1776-79, 2 vol. in-fol.; 1801, 3 vol. in-8); un recueil bibliographique : *Index librorum rariorum bibliothecæ budensis* (Bude, 1778-1781, 2 parties in-8), etc.

PRÉ AUX CLERCS (LE), livret d'opéra de Planard (voy. ce nom).

PRÉAMBULE (du latin *præ*, devant, et *ambulare*, aller), sorte d'exorde placé en tête d'un écrit. Les anciens l'appelèrent aussi proëme, *proœmium* (du grec πρὸ, devant, et οἶμος, chemin). Le préambule diffère de la préface en ce qu'il est plus intimement lié au sujet, et n'a pas pour but l'apologie du travail de l'auteur. Le préambule est un éclaircissement préliminaire plus ou moins utile ;

il donne un avant-goût de l'ouvrage, en marque le caractère et la portée, ou résume les événements accomplis antérieurement au récit. Il doit être court et net. On cite parmi les modèles de préambules ceux des *Dialogues de Platon* et ceux des ouvrages didactiques de Cicéron, le début des *Histoires* de Tacite, celui de la *Vie d'Agricola*, ceux de *l'Histoire naturelle* de Pline, des *Vies* de Plutarque, etc. Dans les grandes compositions poétiques, des préambules placés au début des divers chants coupent le récit et y introduisent de la variété. L'usage en remonte aux anciens aëdes ou rhapsodes grecs, qui faisaient précéder du prélude, spécialement appelé *prooemium*, leurs récitations épiques. L'Arioste, dans son *Roland furieux*, a excellé dans ces exordes répétés. Au nombre des préambules littéraires, mentionnons les entrées en matière si ingénieuses de la plupart des contes de La Fontaine et de beaucoup de ses fables, notamment le début de la fable complexe du livre X, exposant la philosophie de Descartes.

On appelle encore préambule l'exposé préliminaire des motifs qui ont guidé les législateurs dans la rédaction d'une constitution, d'une loi, etc. Le code donné aux Locriens par Zaleucus, philosophe du VIIe siècle avant notre ère, était précédé d'un préambule moral que Diodore et Stobée nous ont conservé. La Loi salique de Dagobert nous est parvenue dans plusieurs manuscrits avec un préambule : c'est un éloge de la libre nation franque, qui se termine par une invocation au Christ. La Constitution que se donnèrent les États-Unis en se déclarant indépendants, contient un préambule qui a été imité dans nos Constitutions de 1791 et 1793 par la fameuse *Déclaration des droits de l'homme*. La Charte de 1814, la Constitution de 1848, ont aussi leurs préambules.

PRÉCAUTIONS ORATOIRES. — Voy. EXORDE.

PRÉCEPTEURS (LES), comédie posthume de Fabre d'Églantine (voy. ce nom).

PRÉCIEUSES (LES). — Voy. RAMBOUILLET (Hôtel de); — LES PRÉCIEUSES RIDICULES, comédie de Molière (voy. ce nom).

PRÉCISION. — Voy. STYLE.

PRÉDICATION. — Voy. CHAIRE.

PRÉFACE (du latin *prœ*, avant, et *fari*, parler), discours placé en tête d'un livre, pour en faire connaître les vues ou le plan, prévenir des objections ou répondre à des critiques. Rarement un écrivain résiste au plaisir d'y faire son apologie, et quelquefois il se peint mieux, à son insu, en une page ou deux, que par le livre tout entier. Les lecteurs superficiels ne lisent pas d'ordinaire les préfaces, mais les gens sérieux s'y arrêtent et prennent acte des engagements de l'auteur. Les critiques pressés les lisent aussi ou même ne lisent qu'elles, et souvent cinquante comptes rendus bibliographiques des journaux ne sont que des variations du programme ou de l'apologie placés au frontispice de l'ouvrage. C'est une chose si délicate et parfois si périlleuse de se présenter soi-même au public, que plusieurs font écrire ou signer leur préface par un écrivain sympathique et faisant autorité. Voltaire, après avoir parlé des dédicaces, ajoute : « Les préfaces sont un autre écueil. Le *moi* est haïssable, disait Pascal. Parlez de vous le moins que vous pourrez, car vous devez savoir que l'amour-propre du lecteur est aussi grand que le vôtre. Il ne vous pardonnera jamais de vouloir le condamner à vous estimer. C'est à votre livre à parler pour lui. » Beaucoup d'auteurs, croyant masquer le *moi*, prodiguent le majestueux pluriel *nous*, ou l'indéterminé *on*, dans des phrases où le sentiment personnel éclate; il y aurait souvent plus de vraie modestie dans l'emploi simple et naturel de la première personne.

Les Italiens appellent la préface *la salsa del libro*, la sauce du livre. De Marville dit que, si elle est bien assaisonnée, elle sert à donner de l'appétit, et qu'elle dispose à dévorer l'ouvrage. Les anciens mettaient des préfaces en tête de leurs livres. Les Grecs les faisaient simples et courtes, comme on peut en juger par celles d'Hérodote et de Thucydide. Les Latins composaient volontiers d'avance des préfaces pouvant s'adapter indifféremment, à n'importe quel ouvrage. Les premiers chapitres de la *Conjuration de Catalina* et de la *Guerre de Jugurtha*, par Salluste, sont des morceaux de ce genre. Cicéron paraît avoir souvent suivi cette méthode. Les *Préfaces casquées* (prologi galeati), pour employer l'expression de saint Jérôme, ont été de tout temps fort communes dans les livres de controverse, où la moitié du travail de l'auteur consiste à répliquer à ses adversaires ou à prévenir leurs attaques. On cite des préfaces bizarres, comme celle de Scudéry, écrite pour les poésies de Théophile et à la fin de laquelle il appelle en duel ceux qui ne seront pas contents des vers de son ami. Celles qui forment le début même de l'ouvrage prennent le nom de préambules (voy. ce mot). Les préfaces les plus intéressantes sont sans contredit celles des pièces de théâtre, par la raison que leurs auteurs y ont la liberté de s'expliquer sur des points dont leur œuvre ne comporte pas le développement. Les préfaces de Corneille, toutes celles de Racine et particulièrement celles de *Britannicus* et d'*Iphigénie*, celle placée par Molière en tête du *Tartuffe*, celles de l'*Œdipe* et de la *Mérope* de Voltaire, celles de Beaumarchais, de nos jours les préfaces de *Cromwell*, de *Marino Faliero*, des *Lionnes pauvres*, celles enfin ajoutées récemment à son *Théâtre* par M. Alexandre Dumas fils, donnent la mesure de ce que la préface peut offrir de commodité à un auteur dramatique pour entrer en communication d'idées avec le public. On cite comme des préfaces achevées le *Discours* préliminaire de l'*Encyclopédie* par D'Alembert, et la préface de la 5e édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1835) par Villemain. Il en est une, celle de *Dix ans d'études historiques* d'Augustin Thierry, où le retour de l'auteur sur lui-même produit la plus émouvante éloquence (voy. DÉDICACE).

PRÉJUGÉ A LA MODE (LE), pièce de La Chaussée (voy. ce nom).

PRÉLIMINAIRES, PRÉLUDES, PRODROMES, PROLÉGOMÈNES, PROLUSIONES, synonymes d'*Introduction*, de *Préambule* (voy. ces mots). Ils sont employés quelquefois comme titre d'ouvrages qui en précèdent ou en appellent d'autres, surtout en matière de philosophie, d'exégèse et de philologie.

PRÉMARAY (Jules-Martial REGNAULT DE), littérateur français, né à Pont-d'Armes (Loire-Inférieure) le 11 juin 1819, mort le 11 juin 1868. Rédacteur littéraire de *la Patrie*, il en devint, après 1848, rédacteur en chef. Il a publié quelques poésies et donné au théâtre des vaudevilles et des drames. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

PRÉMARE (Le P. Joseph-Henri), sinologue français, né vers 1670, en Normandie, mort vers 1735 à Pékin. Membre de la Société de Jésus, il partit comme missionnaire pour la Chine en 1698 et y resta jusqu'à la fin de sa vie. Il pénétra très-avant dans la connaissance de la langue et de la littérature chinoises.

On lui doit : traduction du *Tchao chi Kou-eul*, l'Orphelin de la maison de Tchao, drame dont Voltaire a reproduit quelques situations dans son *Orphelin de la Chine; Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont parle le Chou-King et sur la mythologie chinoise*, imprimées en tête de la traduction du *Chou-King* par le P. Gaubil (Paris, 1770, in-4); *Notitia linguæ sinicæ* (Malacca, 1831,

in-8); quelques *Lettres*, etc. La Bibliothèque nationale a de lui trois volumes de manuscrits.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

PRÉMONTVAL (André-Pierre LE GUAY, dit), savant et littérateur français, né le 16 février 1716 à Charenton, près Paris, mort le 2 septembre 1764. Son goût pour les mathématiques le brouilla avec sa famille, qui le destinait à la théologie ou au barreau. Sous le nom de Prémontval, il quitta la maison paternelle, puis la France, se fit protestant en Suisse, passa en Hollande et enfin à Berlin, où il établit une maison d'éducation et fut reçu membre de l'Académie. Son esprit caustique et paradoxal, sa vanité irritable, ses prétentions de puriste lui attirèrent toutes sortes de querelles et d'ennuis. Il censura vivement le style des Français réfugiés à Berlin, dans un recueil périodique intitulé : *Préservatif contre la corruption de la langue française en Allemagne* (Berlin, 1759, 2 vol. in-8). Il mourut, dit-on, du chagrin d'avoir vu donner à un autre la chaire d'éloquence fondée par Frédéric II à l'École militaire.

Les principaux écrits de Prémontval sont : *Esprit de Fontenelle* (Paris, 1743, in-12), son meilleur ouvrage; des *Mémoires* (La Haye, 1749, in-8); *Pensées sur la liberté* (1750, in-8); *le Diogène de D'Alembert, ou Pensées libres sur l'homme* (Berlin, 1754, 2 vol. in-8); *Vues philosophiques* (Ibid., 1757-1758, 2 vol. in-8), etc. Il avait ébauché un *Alphabet des pensées humaines*, sorte d'imitation des *Catégories* d'Aristote.

Cf. Formey : *Eloge*, dans les *Mémoires* de l'Acad. de Berlin, t. V; — Weiss : *Hist. des protestants réfugiés*; — Haag frères : *la France protestante.*

PREM-SAGAR (LE), c'est-à-dire *Océan de l'amour*, ouvrage hindoui, écrit en prose, le plus souvent rimée et entremêlée de vers nombreux appartenant à une rédaction plus ancienne. Il a pour base le dixième chapitre de *Bhagavat-Purana*. Krischna s'y montre le héros d'une série d'aventures variées, sans lien rigoureux entre elles, mais dont son action constante fait l'unité. Même après le *Harivansa* et le *Vichnou-Pourana*, qui ont traité les mêmes légendes, le *Prem-Sâgar* offre encore de l'intérêt. M. Garcin de Tassy en a donné l'analyse substantielle avec de nombreux extraits : *le Barattement du lait, les Vaches, le Chalumeau de Krischna, le Sacrifice Râjsu, Description des saisons, Intérieur du gynécée de Krischna*, etc.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1837-43, 2 vol. in-8).

PRESBYTÈRE (LE), roman de Topffer (voy. ce nom).

PRESCOTT (William-Hickling), célèbre historien américain, né à Salem (Massachusetts) le 4 mai 1796, mort à New-York le 1er février 1859. Ayant achevé ses études à Boston, il se destinait au barreau, lorsqu'il perdit presque complétement la vue. Après s'être fait soigner deux ans sans succès par les oculistes de l'Europe, il rentra en Amérique, se voua aux études historiques, et, malgré les obstacles que lui opposait son infirmité, il acquit une connaissance approfondie des documents originaux et des sources jusque-là inexplorées de l'histoire de l'Amérique et de celle de l'Espagne dans ses rapports avec le nouveau monde. Il débuta par une *Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*, qui parut simultanément à Boston et à Londres (History of the reign of F., etc. 1838, 3 vol.; 5e édit. 1849) et eut des deux côtés de l'Atlantique un égal succès. Il donna ensuite, avec la même richesse de matériaux et une puissance plus grande de mise en œuvre et de peinture : l'*Histoire de la conquête du Mexique*, avec un *tableau préliminaire de l'ancienne civilisation mexicaine* (History of the conquest, etc.; Boston, 1843, 3 vol. in-8), qui reçut en Amérique et dans toute l'Europe un accueil encore plus favorable, quoique la chaleur de l'historien ait fait douter de son impartialité. Traduite dans diverses langues, elle le fut en français par Am. Pichot (1846, 3 vol. in-8); elle fit nommer l'auteur membre de plusieurs sociétés savantes et correspondant de l'Institut de France. Elle reçut bientôt pour pendant l'*Histoire de la conquête du Pérou*, précédée d'un *Tableau de la civilisation des Incas* (History of the conquest of Peru; Boston, 1847, 3 vol.), qui se recommandait par les mêmes mérites. Une *Histoire de Philippe II* (Ibid., 1855 et suiv.) vint compléter les travaux de Prescott sur l'Espagne et ses rapports avec l'Amérique. On cite encore des recueils non moins estimables de *Mélanges* (Biographical and critical Miscellanies; Londres, 1843, in-8) et d'*Essais* (Critical Essays; ibid., 1852, in-8). Une édition française complète des *Œuvres* de Prescott a été entreprise à Bruxelles (1860 et suiv., gr. in-8); elle a compris successivement les ouvrages que nous venons de citer, traduits par H. Poret, G. Renson et P. Ithier. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

Cf. Am. Pichot : *Notice biographique sur Prescott*, en tête de la traduction de l'*Histoire de la conquête du Mexique* (2e édit., 1864).

PRESLES (Raoul DE), traducteur français, né vers 1314 à Paris, où il est mort le 10 novembre 1383. Avocat du roi, puis maître des requêtes, il fit, d'après l'ordre de Charles V, la traduction de la *Cité de Dieu* de saint Augustin (Abbeville, 1486, 2 vol. in-fol.). On lui a attribué le *Songe du Vergier*, dont il a seulement écrit un abrégé, sous le titre de : *Traité de la puissance ecclésiastique et séculière*. On lui a aussi attribué la première traduction française de la Bible, qui paraît être de Nicole Oresme.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

PRÉSOMPTUEUX (LE), comédie de Fabre d'Églantine (voy. ce nom).

PRESSE et HISTOIRE DE LA PRESSE — Voyez JOURNAL.

PRESSE (LA). Ce journal est signalé par la révolution qu'il vint accomplir dans la presse française par l'extrême bon marché auquel il réduisit l'abonnement. Tandis que les divers journaux de Paris se payaient de 80 à 120 francs par an, *la Presse* fut fondée au prix de 40 francs par M. Émile de Girardin, le 1er juillet 1836. L'entreprenant publiciste avait déjà obtenu de merveilleux effets de l'abaissement de prix pour la presse périodique non politique, en publiant, en 1831, le recueil mensuel, le *Journal des connaissances utiles*, à 4 francs par an. Ce journal, au bout de quelques mois, se tirait à 130,000 exemplaires, et était à la fois une fortune et une grande influence. Le prix de l'abonnement de *la Presse* était inférieur au prix de revient; mais le fondateur comptait, pour combler la différence, sur le produit des annonces, qui serait en raison du nombre des abonnés. Il s'agissait de créer, au prix de grands sacrifices, une publicité dont l'exploitation commerciale non-seulement compenserait les pertes du journal, mais constituerait ses bénéfices. L'événement justifia le système. Tandis que plusieurs journaux vivaient avec quelques milliers d'abonnés, *la Presse* en compta 10,000 dès les premiers mois, et au bout de deux ans près de 40,000. Les attaques les plus violentes furent dirigées contre le nouveau venu par toutes les anciennes feuilles, forcées de modifier à leur tour, souvent au prix de la ruine, leurs conditions de publicité. Le *Journal des Débats* seul maintint son prix de 80 francs. *La Presse* étant un organe de politique conservatrice, l'opposition

libérale s'était créé, dans les mêmes conditions, un organe rival, *le Siècle*, qui n'eut pas moins de prospérité. Au milieu des luttes acharnées qu'il avait provoquées, M. de Girardin eut avec le rédacteur du *National*, Armand Carrel, un duel d'une funeste notoriété.

Le succès de *la Presse* n'était pas dû seulement au bon marché de l'abonnement, mais aussi au talent de la rédaction et aux séductions du roman-feuilleton. Les rédacteurs de cette première époque furent, autour de M. de Girardin, Balzac, Eugène Sue, Frédéric Soulié, Alexandre Dumas, Victor Hugo, E. Scribe, A. Esquiros, G. Planche, Th. Gautier, Méry, Gozlan, A. Royer, P. Lacroix, J. Sandeau, de Custine, etc., sans oublier Delphine Gay, devenue M[me] de Girardin. *La Presse*, qui personnifia pendant vingt ans l'esprit politique, à la fois mobile et absolu, de son fondateur, eut devant les ministères et les gouvernements qui se succédèrent, les attitudes les plus diverses, mais toujours les plus décidées. Après avoir soutenu, puis combattu le ministère Guizot, elle prêcha la confiance sous la République, contre laquelle elle se tourna bientôt. Supprimée par le général Cavaignac le 23 juin 1848, elle reparut, le 5 août suivant, pour faire une guerre acharnée au général et propager ardemment la candidature du prince Louis-Napoléon à la présidence de la République. M. de Girardin, qui tourna à plusieurs reprises son journal contre l'Empire, continua de le diriger et d'y collaborer avec une infatigable ardeur jusqu'en 1857. Il s'en retira, sans cesser d'y conserver, pendant dix ans encore, une assez grande influence. Il eut pour successeurs, comme propriétaires, les banquiers Millaud (1857), Solar (1859), et Mirès (1861), et comme rédacteurs en chef, MM. Nefftzer, Guéroult, Peyrat et Cucheval-Clarigny. Parmi les écrivains de la dernière période, nous citerons MM. Arsène Houssaye, un instant directeur de la partie littéraire, Paul de Saint-Victor, longtemps chargé du feuilleton dramatique, L. Figuier, de la partie scientifique, Darimon et Eug. Paignon, de la partie économique, etc. Une dernière transformation de *la Presse* en a fait, sous la direction de M. Débrousse, avec M. Marius Topin pour rédacteur politique principal, un organe républicain modéré (1875).

Cf. A. Sirven : *Journaux et journalistes* (1866, in-18) ; — Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique française* (1866, gr. in-8) ; — les *Notices* biographiques sur M. Em. de Girardin.

PRÉTÉRITION, PRÉTERMISSION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

PRETI (Girolamo), poëte italien, né en 1582 dans le Bolonais, mort en 1626 à Barcelone. Il fut secrétaire du cardinal Fr. Barberini. L'un des plus serviles imitateurs de Marini, il a renchéri sur le faux goût du maître, dans son idylle de *Salmacis* (Milan, 1619, in-8). Ses *Poésies* ont été réunies (1666, in-12).

PRÊTRE AMIS (LE), poëme populaire allemand. — Voyez STRICKER (LE).

PREUSS (Jean-David-Erdmann), historien allemand, né à Landsberg le 15 avril 1785, mort en février 1868. Il est auteur d'une série de volumineux ouvrages sur *Frédéric le Grand*, sa vie, son règne, ses écrits, ses relations, etc. (Berlin, 1832-39, 15 vol.), et a donné par catégories des éditions de toutes ses *Œuvres* (1846-55, 24 vol.). [*Dict. des contemp.*, les trois prem. édit.]

PREUVES ORATOIRES. Cicéron définit la *preuve* en rhétorique « une raison probable qu'on propose pour se faire croire ». C'est par les preuves que l'orateur arrive à convaincre ; elles sont donc la partie essentielle du discours. Au fond de toute preuve oratoire on trouvera toujours la matière d'un argument philosophique ; mais par la forme, la disposition, quelquefois même la conclusion, elle en diffère beaucoup. Le logicien établit ses propositions d'une manière méthodique, simple, précise ; l'orateur les ordonne suivant l'intérêt de sa cause, les étale, les développe et les enrichit d'ornements. Le logicien finit toujours par la conclusion qu'il a démontré être renfermée dans sa majeure et dans sa mineure ; l'orateur commence quelquefois par la conclusion, pour venir ensuite à la seconde proposition et finir par la première. Le logicien ne conclut que ce qu'il a établi ; l'orateur conclut même ce qui n'était pas en question. Qu'on voie, par exemple, la manière dont concluent souvent les orateurs de l'antiquité dans la défense d'un général d'armée accusé soit de violences, soit de malversations, soit de quelque autre délit : après avoir exposé les services rendus par leur client, ils ne se contentaient pas de conclure : « Vous résoudrez-vous à priver la république d'un homme qui lui est si nécessaire ? » Dépassant ce qui était en question, il leur arrivait d'ajouter : « La fortune, qui l'a épargné tant de fois dans le péril, ne l'aurait-elle garanti de la mort que pour le faire servir de victime à ses ennemis personnels ? »

Un coup d'œil rapide jeté sur les divers arguments que la rhétorique emprunte à la logique, fera mieux comprendre la manière dont elle les met en œuvre.

SYLLOGISME. Comme l'orateur cherche plutôt à persuader qu'à démontrer, il use rarement du syllogisme complet. Là même où il emploie cette sorte d'argument, il est bien loin de le présenter dans la même forme que le logicien. Cicéron, par exemple, veut prouver que César, en pardonnant à Marcellus qui avait pris les armes contre lui, est digne des plus grands éloges. Au lieu de dire simplement, comme ferait le logicien : « La clémence est une vertu si rare qu'elle mérite les plus grands éloges ; or César possède cette vertu ; donc César mérite les plus grands éloges, » il prend chacune de ces propositions séparément, et sans s'astreindre à l'ordre établi entre elles, il les développe et les amplifie tour à tour, voilant l'argument sous l'appareil de l'éloquence. Il prodigue les louanges aux actions guerrières de César ; puis les comparant avec la clémence qu'il a fait éclater, il met celle-ci au-dessus de la gloire militaire.

ENTHYMÈME. Aristote appelle l'enthymème « le syllogisme des orateurs ». Cette sorte d'argument, qui supprime l'une des prémisses, donne en effet au discours plus de vivacité, plus de nerf, plus d'éloquence. Quintilien en cite pour exemple ce vers, le seul qui nous soit resté de la *Médée* d'Ovide ;

> Servare potui, perdere an possim rogas !

On l'a traduit par cet autre vers :

> Je l'ai pu conserver, et ne pourrais le perdre !

Ici, comme pour tous les enthymèmes, rien n'est plus facile que de rétablir le syllogisme dont la majeure sous-entendue est : « celui qui peut conserver peut perdre. » Car on sait que l'enthymème est un syllogisme parfait dans l'esprit, imparfait dans l'expression. Quand le tribun Canuleius veut prouver qu'un plébéien peut être élevé au consulat, puisqu'on a nommé consuls des étrangers, même des esclaves, il n'argumente pas dans la forme du syllogisme ; dans ses raisonnements abrégés les preuves se pressent incomplètes et tumultueuses : « On a donné le souverain pouvoir à des étrangers ; on en éloigne des citoyens ! On y a admis des esclaves ; on n'y admettra pas des hommes aussi libres que vous ! » Quelquefois l'enthymème renferme le raisonnement en une proposition :

> Mortel ! ne garde pas une haine immortelle.

ÉPICHÉRÈME. Cet argument, qui forme un syllogisme dont la majeure ou la mineure, et quelquefois l'une et l'autre, sont accompagnées d'explications, de preuves qui les amplifient et les soutiennent, convient fort bien à l'art oratoire. Les exemples qu'on en donne généralement, même dans la logique, sont empruntés à la rhétorique. Tel est celui-ci : « Il est permis de tuer quiconque nous tend des embûches pour nous ôter la vie à nous-mêmes : la loi naturelle, le droit des gens, les exemples le prouvent. Or Clodius a dressé des embûches à Milon : ses armes, ses soldats, ses manœuvres le démontrent. Donc il a été permis à Milon de tuer Clodius. » C'est à cet épichérème que toute l'argumentation du *Pro Milone* se ramène. Zénon comparait le syllogisme à la main fermée, et l'épichérème à la main ouverte.

DILEMME. Par cet argument l'orateur divise les raisons que l'adversaire peut avoir pour se défendre, et oppose à chacune d'elles une réponse qui paraîtra sans réplique; il ouvre une alternative qui tourne de tout côté contre lui. Tel est, dans *Athalie*, l'argument de Mathan pour justifier le meurtre du jeune Eliacin :

> A d'illustres parents s'il doit son origine,
> La splendeur de son sort doit hâter sa ruine ;
> Dans le vulgaire obscur si le sort l'a placé,
> Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé?

On répond à un dilemme en le rétorquant, c'est-à-dire en retournant sa double conclusion contre celui qui l'emploie. Il y avait chez les anciens un exemple fameux de dilemme rétorqué. Un disciple du rhéteur Protagoras était convenu avec lui de ne le payer qu'après avoir gagné sa première cause. L'enseignement terminé, il refuse le prix réclamé par son maître. Celui-ci le cite devant les juges, et pour tout plaidoyer, propose ce dilemme : « Quelle que soit l'issue du jugement, vous me payerez; car ou vous gagnerez ou vous perdrez votre cause : si vous la perdez, vous me payerez en vertu de la sentence qui vous condamnera; si vous la gagnez, vous me payerez en vertu de la convention faite entre nous. » Le disciple répondit par un autre dilemme : « Quelle que soit l'issue de ce jugement, je ne vous payerai point; car ou je perdrai ou je gagnerai ma cause : si je la gagne, je ne vous payerai point en vertu de la sentence qui sera rendue; si je la perds, je ne vous payerai point non plus en vertu de la convention faite entre nous. » On rapporte que les juges ne purent donner tort ni au maître, ni au disciple. Cet argument à deux tranchants, et pour ainsi dire à deux pointes, était appelé dans l'école argument cornu.

SORITE. Ce genre d'argument qui enchaîne entre eux plusieurs syllogismes, de telle sorte que l'attribut de la majeure devienne le sujet de la mineure, et l'attribut de la mineure le sujet de la proposition suivante, mais qui en même temps abrége tous les syllogismes dont il est composé, est particulièrement propre aux sciences mathématiques. Il peut cependant se rencontrer dans le discours oratoire. En voici un exemple, tiré de l'*Art de penser* : « Les avares sont pleins de désirs; ceux qui sont pleins de désirs manquent de beaucoup de choses, parce qu'il est impossible qu'ils satisfassent tous leurs désirs; ceux qui manquent de ce qu'ils désirent sont misérables; donc les avares sont misérables. »

Il y a d'autres arguments qui appartiennent plus spécialement à la rhétorique : ce sont l'analogie, l'exemple et l'argument personnel.

ANALOGIE. Quand d'une ressemblance partielle on conclut à une ressemblance totale, et que l'on fait ainsi une induction imparfaite, l'on prouve par analogie, c'est-à-dire par ressemblance. Cette espèce d'argument, qui souvent, dans le fond, n'a pas une grande rigueur, peut, dans tout le domaine des lettres, être maniée fort librement et produire des effets remarquables.

EXEMPLE ou PARADIGME. L'analogie a une application particulière dans un autre argument, l'exemple ou paradigme, par lequel on établit entre le fait que l'on veut prouver et ceux auxquels on le compare, des rapports de similitude. Ces rapports peuvent consister dans la supériorité ou l'infériorité d'un objet sur l'autre, dans la parité entre eux, ou dans la contrariété entre l'un et l'autre. De là les quatre arguments : *du plus au moins, du moins au plus, d'égal à égal, du contraire au contraire*. On trouve à peu près les divers degrés d'analogie que comporte l'exemple dans ce passage de la *Bérénice* de Racine, où le confident de Titus emploie cet argument pour le détourner d'épouser la reine.

> Jules, qui le premier soumit Rome à ses armes,
> Qui fit taire les lois dans le bruit des alarmes,
> Brûla pour Cléopâtre, et, sans se déclarer,
> Seule dans l'Orient la laissa soupirer.
> Antoine, qui l'aima jusqu'à l'idolâtrie,
> Oublia dans son sein sa gloire et sa patrie,
> Sans oser toutefois se nommer son époux.
> Depuis ce temps, seigneur, Caligula, Néron,
> Monstres dont à regret je cite ici le nom,
> Et qui ne conservant que la figure d'homme,
> Foulèrent à leurs pieds toutes les lois de Rome,
> Ont craint cette loi seule, et n'ont point à nos yeux
> Allumé le flambeau d'un hymen odieux.

ARGUMENT PERSONNEL. Cet argument, qu'on appelle *ad hominem*, et qui est essentiellement oratoire, consiste à mettre l'adversaire en contradiction avec lui-même, à retourner contre lui ses propres paroles ou ses actions. C'est ainsi que, dans *Corneille*, Auguste, reprochant à Cinna le complot qu'il a tramé contre lui, lui rappelle le langage qu'il tenait naguère comme panégyriste du pouvoir monarchique :

> Si j'ai bien entendu tantôt ta politique,
> Son salut désormais dépend d'un souverain
> Qui, pour tout conserver, tienne tout en sa main.

Pour compléter les indications relatives aux preuves oratoires, il reste à noter certaines expressions par lesquelles on les trouve fréquemment caractérisées. On dit d'une preuve qu'elle est : *intrinsèque* ou *naturelle*, quand elle est tirée du fond même du sujet ou des circonstances qui en dépendent; — *extrinsèque* ou *artificielle*, quand elle est prise hors du sujet ou des circonstances qui dépendent du sujet; — *péremptoire*, quand elle produit l'évidence; — *probante*, quand elle peut être contestée, quoiqu'elle démontre la vérité; — *probable*, quand elle amène la plus grande probabilité, mais non la certitude; — *hypothétique*, quand elle a une hypothèse pour base; — *spécieuse*, quand elle a l'apparence de la vérité, mais qu'elle n'en a que l'apparence; — *sophistique*, quand elle est fausse et employée avec l'intention de tromper

Les anciennes rhétoriques faisaient une étude approfondie des preuves oratoires et des sources dans lesquelles on devait les puiser. Elles donnaient à ces sources le nom de *Lieux communs*.

Cf. Port-Royal : *Logique, ou Art de penser ;* — les divers *Cours* et *Traités de rhétorique*.

PRÉVAL (Claude-Antoine-Hippolyte, vicomte DE), général et écrivain militaire français, né à Salins (Jura) le 6 novembre 1776, mort à Paris le 19 janvier 1853. On cite de lui de nombreux et estimables écrits d'organisation et de tactique et quelques mémoires d'un intérêt historique.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains ;* — Quérard : *la France littéraire*.

PRÉVILLE (Pierre-Louis DU BUS, dit), comédien français, né le 19 septembre 1721 à Paris, mort le 18 décembre 1799 à Beauvais. Après avoir

joué quelque temps en province, il parut en 1743 sur la scène de la foire Saint-Laurent, puis alla diriger le théâtre de Lyon. Il débuta à la Comédie-Française le 20 septembre 1752, et prit sa retraite le 11 mars 1786. Son triomphe était La Rissole du *Mercure galant;* il excellait aussi dans *Turcaret*, dans le *Bourru bienfaisant* et dans *Figaro*. Il avait un extérieur agréable, le visage rond et riant, la taille moyenne; sa voix était claire, et le grasseyement qui l'embarrassait, loin de nuire au comique de la diction, y ajoutait un charme particulier. On vantait son habileté à couper le vers, à en faire sentir le nombre, sans peser sur les syllabes. Il fut un de ceux qui ont le plus approché de la perfection dans l'art dramatique, et Garrick, son ami, l'appelait l'enfant gâté de la nature. Les *Mémoires de Préville* (Paris, 1813, in-8) ont été rédigés, d'après ses notes par Cahaisse, qui a signé K. S. — Sa femme, née Madeleine-Michelle-Angélique DROUIN (1731-1794), tint avec distinction, au Théâtre-Français, l'emploi des mères nobles; elle se retira en même temps que son mari.

Cf. H. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français ;* — Dazincourt : *Notice sur Préville* (Paris, 1800) ; — A. Jal : *Dictionnaire critique.*

PREVOST (Jean), poëte français, né dans la Marche, mort en 1622. Il était avocat et eut pour amis les frères de Sainte-Marthe. On a de lui : *Apothéose de Henri IV*, poëme en trois livres; *le Bocage;* poésies diverses; quatre tragédies, avec chœurs : *Œdipe; Hercule sur le mont Œta; Clotilde; Turnus* (Poitiers, 1614, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV.

PREVOST D'EXILES (l'abbé Antoine-François), romancier français, né le 1er avril 1697 à Hesdin (Artois), mort le 23 novembre 1763. Il fit ses études au collége des Jésuites de sa ville natale, vint refaire sa rhétorique au collége d'Harcourt, et commença son noviciat dans la Société de Jésus, ayant à peine seize ans. Bientôt rebuté des pratiques religieuses, il se tourna vers la carrière des armes, s'enrôla comme volontaire. Les exigences de la discipline calmèrent cette ardeur, et il reprit l'habit de novice. Ses supérieurs lui prodiguèrent les caresses; mais, emporté de nouveau par son imagination inconstante et son tempérament passionné, il quitta encore le couvent pour l'armée. Son existence fut, durant plusieurs années, celle du plaisir et des folles passions. La trahison d'une maîtresse le désenchanta du monde; il se crut décidément la vocation religieuse, et entra chez les Bénédictins de Saint-Maur, où il fit profession en 1720, puis reçut la prêtrise. Il enseigna la théologie à l'abbaye du Bec, les humanités à Saint-Germer, et prêcha un carême à Évreux avec succès. Appelé ensuite à partager les travaux érudits de sa congrégation à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il eut la plus grande part à un volume de la *Gallia christiana.* Cependant l'amour du monde se réveillait en lui, et il écrivait clandestinement dans sa cellule des compositions romanesques. Ne se sentant plus le courage de continuer à vivre sous la règle austère de Saint-Maur, il demanda à passer sous la règle plus douce de Cluny. N'ayant pu y parvenir, il s'enfuit du cloître et gagna la Hollande en 1727. De là il se rendit en Angleterre, avec une jeune personne de La Haye, qu'il refusa d'épouser pour éviter l'éclat qu'aurait causé la rupture solennelle de ses vœux. Dans ces deux pays il vécut de sa plume. La protection du prince de Conti lui permit de revoir la France en 1734, et d'y rentrer avec l'habit ecclésiastique séculier et le titre d'aumônier du prince. Dans ses dernières années, il se retira près de Chantilly et y reprit les exercices de la vie religieuse. Frappé d'apoplexie dans la campagne, il fut transporté par des paysans au village voisin; la justice ayant ordonné l'autopsie, le malheureux, qui n'était pas mort, fut tué par cette opération.

Peu d'écrivains ont eu une fécondité égale à celle de l'abbé Prevost; il a produit près de deux cents volumes. Son grand défaut est de ne savoir ni borner son plan, ni régler sa marche, souvent abandonnée au hasard. On sent, malgré son étonnante facilité, qu'il accumule des feuilles pour les libraires. « Il s'est toujours pris pour un ouvrier, a dit Gustave Planche, et, s'il lui est arrivé de faire œuvre d'artiste, ç'a été comme à son insu et presque par hasard. » Cette œuvre est *l'Histoire du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut* (Paris, 1733, in-12), roman qui a été si souvent réimprimé sous le titre de *Manon Lescaut*. On s'est étonné qu'on pût se laisser si fortement émouvoir par les aventures d'une fille entretenue et d'un chevalier d'industrie, de ces deux êtres si peu dignes, qui, s'étant pris de passion l'un pour l'autre à première vue, cherchent à échapper à l'indigence, l'un en friponnant au jeu, l'autre en faisant commerce de ses attraits. L'intérêt qu'ils inspirent dès le début, et qui à la fin est porté au plus haut degré, vient de ce que la passion et l'accent de la vérité dominent le lecteur, malgré les fautes du chevalier, malgré l'ignominie de son amante, élevée au-dessus de ses misérables compagnes par le prestige de la beauté et d'un sentiment sincère. On a publié plusieurs fois une *Suite de Manon Lescaut*, qui est attribuée à Laclos ou à M.-M. Rey. Cette héroïne a été portée au théâtre par Gosse (1820), par MM. Th. Barrière et Marc Fournier (1851). Les éditions particulières de Manon Lescaut se sont multipliées jusqu'à nos jours. Parmi les récentes, il faut citer, outre deux réimpressions elzéviriennes (1867, 1870), celle de M. de Montaiglon, avec une *Préface* de M. Alex. Dumas, qui fit beaucoup de bruit (1875, in-4 et in-8, fig.).

Parmi les autres ouvrages de l'abbé Prevost, où la rapidité et l'imprévu de la composition se font sentir et gâtent les qualités naturelles de l'écrivain, nous citerons : *Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde* (Paris, 1728-32, 8 vol. in-12), en partie autobiographiques; la sombre et dramatique *Histoire de M. Cleveland, fils naturel de Cromwell, ou le Philosophe anglais* (Utrecht [Paris], 1732-39, 8 vol. in-12); *le Pour et le Contre, ouvrage périodique d'un goût nouveau* (Paris, 1733-40, 20 vol. in-12), recueil sans ordre de jugements littéraires, de récits, d'anecdotes et de traductions; *le Doyen de Killerine, histoire morale* (Paris, 1735, 6 vol. in-12), supérieur par les caractères et l'intrigue aux autres romans de l'auteur; *Histoire de Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre* (Amsterdam [Paris], 1740, 2 vol. in-12); *Histoire d'une Grecque moderne* (Paris, 1741, 2 vol. in-12); *Campagnes philosophiques, ou les Mémoires de M. de Montcal* (Amsterdam [Paris], 4 parties in-12); *Mémoires pour servir à l'histoire de Malte, ou Histoire de la jeunesse du commandeur de **** (Paris, 1741, 2 vol. in-12); *Histoire de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre* (Paris, 1742, 2 vol. in-12); *Mémoires d'un honnête homme* (Amsterdam [Paris], 1745, in-12); *Histoire générale des voyages* (Paris, 1745-70, 21 vol. in-4), recueil qui a été abrégé et mis dans un ordre meilleur par La Harpe (1780, 23 vol. in-8); *Manuel lexique* (Paris, 1750, 2 vol. in-8); *le Monde moral, ou Mémoires pour servir à l'histoire du cœur humain* (Genève [Paris], 1760, 2 vol. in-12); *Mémoires pour servir à l'histoire de la vertu* (Cologne [Paris], 1762, 4 vol. in-12); *Contes, aventures*,

et faits singuliers (Paris, 1764, 2 vol. in-12); *Lettres de Mentor à un jeune seigneur* (Londres [Paris], 1764, in-12). Il a, en outre, traduit *Paméla* (1742), *Clarisse Harlowe* (1751), *Grandisson* de Richardson (1775); *l'Histoire de Cicéron*, par Middleton (1744-1749), les *Lettres familières de Cicéron* (1745), etc. Ses *Œuvres choisies* ont été publiées avec celles de Le Sage (Paris, 1783 et suiv., 54 vol. in-8; 1810-16, 55 vol. in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Gust. Planche, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1[er] novembre 1838) ; — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIII[e] siècle ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX, *Portraits littéraires*, t. I, et *Notice*, en tête de l'édition Charpentier de *Manon Lescaut ;* — Jules Janin : *Notice*, en tête de l'édit. de 1838, in-8 ;—A. de Montaiglon : *Notice bibliographique*, en tête de l'édit. de 1875 ;—Harisse : *Histoire du chevalier Desgrieux*, etc., *Bibliographie et Notes pour servir à l'histoire du livre* (Paris, 1875 in-8).

PREVOST (Pierre), littérateur et philosophe genevois, né le 3 mars 1751, mort le 8 avril 1839. Fils d'un pasteur distingué, il étudia la théologie, puis le droit, fut reçu avocat en 1773, et accepta une place d'instituteur en Hollande. Il vint ensuite à Paris, où il eut pour élève Benjamin Delessert. En 1780, Frédéric II l'appela à la chaire de philosophie du Collége des nobles, et le nomma membre de l'Académie de Berlin. De retour à Genève en 1784, il y occupa les chaires de littérature, de philosophie et de physique générale jusqu'en 1810. Il fut correspondant de l'Institut.

On a de lui, à part des écrits relatifs à l'économie politique et à la physique : *Des Signes envisagés relativement à leur influence sur la formation des idées* (Paris, 1800, in-8), et *Essais de philosophie* (Genève, 1804, 2 vol. in-8), ouvrages remarqués pour la rigueur de la dialectique et la précision; puis des *Mémoires* dans les recueils académiques. Il a traduit : les *Tragédies* d'Euripide (Paris, 1782-96, 4 vol. in-12), les *Essais* d'Adam Smith (1797, 2 vol. in-8), le *Cours de rhétorique* de Blair (1808, 4 vol. in-8), les *Éléments de philosophie* de Dugald Stewart (1808, 2 vol. in-8), l'*Essai sur le principe de la population* de Malthus (1809, 3 vol. in-8).

Cf. *Bibliothèque de Genève* (année 1839).

PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole), littérateur français, né à Paris le 8 août 1829, mort à New-York le 11 juillet 1870. Il était fils de M[me] Prévost-Paradol, de la Comédie-Française. Lauréat du concours général, brillant élève de l'Ecole normale, il était professeur de littérature française à la faculté d'Aix, à vingt-six ans, lorsqu'il fut enlevé à l'enseignement par le journalisme. Il fut un des principaux rédacteurs du *Journal des Débats*, qu'il ne quitta, en 1860, que pour quelques mois, pendant lesquels il fut attaché à *la Presse;* il écrivait en même temps au *Courrier du dimanche*, que sa collaboration fit supprimer. Champion des doctrines parlementaires et de la monarchie constitutionnelle, il était, par ses allusions fines et mordantes, l'adversaire le plus désagréable du gouvernement impérial. Sous le ministère Ollivier, inaugurant l'essai de l'Empire libéral, il accepta le poste de ministre aux États-Unis, où bientôt il se donna la mort, sous le coup de la nouvelle de la déclaration de la guerre entre la France et l'Allemagne. Plusieurs fois lauréat de l'Institut, il avait été élu membre de l'Académie française, en remplacement d'Ampère, le 7 avril 1865, à l'âge de 35 ans.

Prévost-Paradol, enfant gâté du monde académique, a publié un certain nombre de livres plus remarquables par la distinction et la délicatesse du style que par la fermeté de l'esprit et la portée des idées : *Revue de l'histoire universelle* (1854, gr. in-8; nouv. édit., 2 vol. in-18); *Du Rôle de la famille dans l'éducation* (1857, in-8); *Essais de politique et de littérature* (1859, 1862, 1864, 1866, 4 séries); *Études sur les moralistes français* (1864, in-18); *la France nouvelle* (1868, in-18); sans compter des écrits et brochures d'actualité, dont l'une, *les Anciens partis* (1860, in-8), fit condamner l'auteur à un mois de prison. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

Cf. Eug. Despois : *Prévost-Paradol*, dans la *Revue politique et littéraire*, t. IX; — Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. I.

PRIAMEL, genre de poésie allemande populaire du XII[e] au XVI[e] siècle. Il appartient pour le fond à la poésie gnomique, pour la forme à l'épigramme, et se compose de maximes de même ordre, groupées en quelques vers rimés, avec une observation satirique pour trait final.

Ein junge Maid ohn Lieb,
Und ein grosser Jahrmarkt ohn Dieb,
Und ein alter Jud ohne Gut,
Und ein junger Manns ohne Mut,
Und ein alte scheur ohn Mäus,
Und ein alter Peltz ohn Läus,
Und ein alter Bock ohne Bart :
Das ist alter Widernatürlich Art

(Une jeune fille sans amour, — Une grande foire sans voleurs, — Un vieux Juif sans or, — Un jeune homme sans cœur, — Une vieille grange sans souris, — Une vieille peau sans vermine, — Un vieux bouc sans barbe : — Tout cela est contre nature.) Le mot de priamel paraît venir de *præambulum*. Rosenblut et Folz ont réussi dans ce genre, cultivé par beaucoup d'auteurs inconnus.

Cf. Eschenburg : *Denkmaeler* (p. 394 et suiv.).

PRIAPEA, PRIAPÉE, nom général de recueils de poésies licencieuses; — livre satirique de Nicolo Franco (voy. ce nom).

PRIAPÉEN (VERS). — Voy. DACTYLIQUES (Vers), TROCHAÏQUE et HEXAMÈTRE (différentes espèces).

PRICE (Richard), publiciste et philosophe anglais, né à Tynton (Galles) le 23 février 1723, mort à Londres le 19 mars 1791. Il fut ministre de l'église dissidente. Il s'acquit une popularité extraordinaire par un ouvrage sur les *Assurances* (Londres, 1769, in-8; 1803, 2 vol. in-8), et par ses *Observations on civil liberty and the justice and policy of war with America* (Ibid., 1776, nombr. édit.). Comme philosophe, on cite de lui un livre obscur intitulé : *Review of the principal questions and difficulties in morals* (Ibid., 1758, 1787, in-8), et des dissertations sur *la Providence*, sur *la Nature et la dignité de l'âme*, etc. Plusieurs ont été traduites en français.

Cf. Morgan : *Memoirs of the life of R. Price* (Londres, 1815, in-8); — Quérard : *la France littéraire*.

PRIDEAUX (Humphrey), érudit anglais, né à Padstow (Cornouailles) le 3 mai 1648, mort à Norwich le 1[er] novembre 1724. Il fut professeur d'hébreu à Oxford et doyen à Norwich. On lui doit une édition, avec de savants commentaires, des *Marbres de Paros* (Marmora oxoniensia; Oxford, 1676, in-fol.); une *Vie de l'imposteur Mahomet* (the true Nature of imposture... of Mah.; Londres, 1697, in-8, plus. édit.), traduite en français par D. de Larroque (Paris, 1699, in-12); une très-importante *Histoire des Juifs et de leurs voisins, d'après l'Ancien et le Nouveau Testament* (the Old and New Test. connected in the history of the Jews, etc.; Londres, 1716-18, 6 vol. in-8; nouv. édit., 1720, 2 vol. in-fol.), traduite en français (Amsterdam, 1722, 5 vol. in-12; plus. édit.; Paris, 1742, 6 vol. in-12).

Cf. *Life of H. Prideaux* (Londres, 1748, in-8); — Quérard : *la France littéraire*.

PRIESTLEY (Joseph), célèbre savant et écrivain anglais, né près de Leeds en 1733, mort à Northumberland, dans la Pensylvanie en 1804. On

sait qu'il découvrit l'oxygène en même temps que Lavoisier. Chrétien convaincu, mais inclinant vers ce qu'on a appelé l'unitarisme, il souleva contre lui tous les théologiens orthodoxes de son pays, sans attacher son nom à une doctrine durable; écrivain des plus féconds, aucun de ses ouvrages qui forment près de 80 volumes, n'a exercé une action durable. En 1791, sa maison de Birmingham fut pillée et incendiée par la populace, et il crut prudent, en 1794, d'aller vivre en Amérique. Dans nombre de ses livres ceux qui touchent de plus près à la littérature sont : la *Théorie du langage* (1762-68, 2 p. in-8); *les Principes de l'éloquence et de la critique* (1777), et son *Histoire générale de l'Église chrétienne* (1802, 4 vol. in-8)

Cf. *Memoirs of J. Priestley, written by himself* (Londres, 1806-1807, 2 vol. in-8) ; — Cuvier : *Eloge de Priestley.*

PRIEZAC (Daniel DE), littérateur français, né en 1590 dans le Limousin, mort en 1662. Professeur de droit à Bordeaux, puis conseiller d'État, il entra à l'Académie française en 1639. Il écrivait avec élégance en latin et en français. On a de lui : *Discours politiques, composés sur la Politique d'Aristote* (Paris, 1652-1654, in-4); *Miscellaneorum libri II* (Paris, 1658, in-4); *le Chemin de la gloire* (1660, in-12), etc. — Son fils, Salomon DE PRIEZAC, a laissé : *Histoire des éléphants* (Paris, 1650, in-12); *Poésies* (1650, in-12); etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII.

PRINCE (Thomas), historien américain, né à Sandwich, dans le Massachussetts, en 1687, mort en 1758. Il fut ministre à Boston. Il avait recueilli un grand nombre de documents sur l'histoire de la Nouvelle-Angleterre, mais il eut le tort, en les mettant en œuvre, de vouloir remonter jusqu'au commencement du monde. Sa *Chronological history of New England, in the forms of annals* (1736-55, 2 vol. in-12), ne va que jusqu'en 1633.

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature.*

PRINCE (LE), ouvrages de Machiavel, de G. Frachetta, de Balzac; — DU PRINCE ET DES LETTRES, ouvrage d'Alfieri; — LE PRINCE CONSTANT, drame de Calderon; — LE PRINCE JALOUX, comédie de Molière (voy. ces noms).

PRINCESSE DE BABYLONE (LA), roman de Voltaire; — LA PRINCESSE DE CLÈVES, roman de Mme de La Fayette et tragédie de Nath. Lee; — LA PRINCESSE D'ÉLIDE, comédie de Molière (voy. ces noms)

PRINCIPES (LES), titre d'ouvrages, entre autres : *Principes de philosophie*, de Descartes; *Principes de littérature*, de Batteux; *Principes d'une science nouvelle*, de Vico (voy. ces noms).

PRINTEMPS (LE), poëme d'Ew.-Chr. de Kleist; — LE PRINTEMPS D'UN PROSCRIT, poëme de Jos. Michaud (voy. ces noms).

PRIOR (Matthieu), poëte et diplomate anglais, né en 1664, mort en 1721. D'une famille d'obscurs artisans, il n'en reçut pas moins une bonne éducation et, grâce aux libéralités du comte de Dorset, il put achever ses études à Cambridge, où il se lia avec Montagu, qui fut depuis premier ministre. Les deux étudiants parodièrent sous ce titre : *le Rat de ville et le Rat des champs*, le poëme de Dryden, *la Biche et la Panthère* : badinage poétique et politique qui ne fut pas sans influence sur leur fortune. Peu après la révolution de 1688, Prior, nommé secrétaire d'ambassade, accompagna le duc de Portland à la cour de France et y reçut un excellent accueil. Boileau, dont il avait parodié avec esprit l'*Ode sur la prise de Namur*, ne lui montra point de rancune. A son retour, il entra au Parlement et fut nommé sous-secrétaire d'Etat; puis il rompit avec les whigs, s'attacha aux tories et, pendant la courte administration de Bolingbroke et d'Oxford, il eut l'ambassade de Paris. Après la mort de la reine Anne, il fut rappelé, arrêté, et subit une détention de plus de deux ans, qui le laissa sans autre ressource que sa poésie. Ses amis lui vinrent en aide par une souscription de 4,000 l. s. (100,000 fr.), qui fut doublée par Oxford.

Prior est de tous les Anglais celui qui rappelle le plus les poëtes français du XVIIe siècle : il tient de La Fontaine, dans le conte; de Chaulieu, dans la poésie amoureuse. Le souffle et le sérieux ne lui manquent pas, comme on le voit par son poëme de *Salomon;* mais son talent brille surtout dans ses petites pièces lyriques, qui ont parfois une élégance digne d'Horace. Ses poésies ont été traduites en français par l'abbé Yart. Prior avait publié par souscription une édition de ses *Œuvres* en 1718; une édition plus complète parut à Londres (1733, 3 vol. in-8).

Cf. Johnson : *Lives of the english poets.*

PRISCIEN, *Priscianus*, grammairien latin du Ve siècle après J.-C., né probablement à Césarée. On croit qu'il était chrétien. Son principal ouvrage a pour titre : *Commentariorum grammaticorum libri XVIII* (Venise, 1470, 1472, 1476, in-fol. et 1527, in-4; Florence, 1525, in-4). L'auteur fait un usage intelligent des écrits de ses prédécesseurs, surtout de ceux d'Apollonius Dyscole et d'Hérodien. Connaissant le grec aussi bien que le latin, il compare souvent les deux langues. Ce traité fut jusqu'au XVe siècle le principal guide pour étudier le latin, et l'abrégé qu'en donna Raban Maur en étendit l'usage. Il est précieux pour nous par le grand nombre de citations d'auteurs anciens dont il ne nous reste rien autre.

On a encore de Priscien : *De duodecim versibus Æneidos principalibus*, livre d'école où sont expliqués au point de vue grammatical les premiers vers de tous les chants de l'Enéide; *de Accentibus; de Ponderibus et mensuris; de Terentii metris; de Declinationibus nominum*, traduction des Προγυμνάσματα d'Hermogène; *de Laude imperatoris Anastasii*, poëme en hexamètres; *de Sideribus*, poëme; une traduction de *Denys Périégète*. Enfin, on lui attribue les sommaires en acrostiches des comédies de Plaute. Les *Œuvres completes* de Priscien ont été publiées par Krehl (Leipzig, 1819-1820, 2 vol. in-8) Corpet a traduit en français le *de Ponderibus* et le *de Laude imp. Anastasii*, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke (1845, in-8)

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina.*

PRISE D'ORANGE (LA), septième branche de la geste de *Guillaume au Court Nez* (voy. ce nom).

PRISE DE PAMPELUNE (LA), chanson de geste en langue française fortement italianisée, composée en vers alexandrins par un poëte italien du XIIIe siècle, qui est probablement Nicolas de Padoue. Cette chanson ne correspond à aucun poëme français connu. Néanmoins on en a fait la huitième branche de la geste de Pépin. — La *Prise de Pampelune*, si elle est de Nicolas de Padoue, se présente comme un fragment de la deuxième partie de la *Conquête de l'Espagne* de ce poëte. Le long siége de Pampelune forme le sujet du poëme. Ce qu'il offre de plus caractéristique, comme indication de son origine italienne, c'est la participation à la guerre d'Espagne, de Didier, roi des Lombards, qui, poussé par la haine de son peuple contre les Tudesques, fait de ceux-ci un grand carnage. — La *Prise de Pampelune* a été publiée par M. Mussafia dans les *Altfranzœsische Gedichte aus venezianischen Handschriften* (Vienne, 1864, in-8).

Cf. G. Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (1865, in-8); — L. Gauthier : *les Epopées françaises*, t. II.

PRISON D'ÉDIMBOURG (LA), roman de Walter Scott; opéra de Planard; — MES PRISONS, ouvrage

de S. Pellico; — LES PRISONNIERS DU CAUCASE, ouvrage de X. de Maistre (voy. ces noms).

PRIVILÈGE, permission d'imprimer un livre. — Voyez CENSURE.

PROÆRESIUS, Προαιρέσιος, rhéteur grec, né en Arménie vers 276, mort vers 363. Il étudia à Antioche sous le rhéteur Ulpien et enseigna à Athènes, où il acquit une grande réputation. Ses plus illustres disciples furent saint Basile et saint Grégoire de Nazianze. Quand l'empereur Julien promulgua le décret interdisant l'enseignement à tous ceux qui pratiquaient la religion chrétienne, Proæresius fut formellement excepté; mais il voulut suivre la fortune de ses confrères et quitta momentanément sa chaire. Durant un séjour qu'il fit à Rome on lui éleva une statue portant cette inscription : « La reine des cités au prince de l'éloquence. »

Cf. Eunape : *Vies des philosophes et des rhéteurs*; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI.

PROBUS (Valerius), grammairien latin, du IIe siècle après J.-C. Il écrivit un commentaire sur Virgile, souvent cité par Servius; mais les scholies sur les *Géorgiques* et les *Bucoliques*, que nous avons sous son nom, sont d'une époque postérieure. On lui attribue encore : les *Vies* dites de Cornelius Nepos; *Vita Persii Flacci*, rapportée à Suétone, et quelques écrits de grammaire.

Cf. Jahn : *Prolegomena* de son édition de Perse (Leipzig, 1843, in-8); — Heyne : *De antiquis Virgilii interpretibus*, dans son édition de *Virgile*.

PROCÉLEUSMATIQUE, ou PROCÉLEUMATIQUE, vers grec et latin, basé sur le pied de quatre syllabes brèves, nommé procéleusmatique à cause de son emploi dans les chants par lesquels les rameurs s'excitaient au travail (πρό, κέλευσμα). Héphestion ne mentionne chez les Grecs que le *procéleusmatique tétramètre catalectique* : c'est aussi le seul que l'on trouve chez les Latins :

Animula | miserula | properiter | obiit. (Sep. Serenus.)

Mais on voit chez Euripide deux *procéleusmatiques tétramètres acatalectiques*.

Cf. Les divers *Traités de prosodie grecque et latine*.

PROCÈS DE BELIAL (LE), roman de J. Ancarano (voy. ce nom).

PROCHAZKA (Franz-Faustin), écrivain bohême, né à Neupaka en 1749, mort à Prague en 1809. Il entra en 1767 chez les Barnabites, et, à la suppression de cet ordre en Bohême (1788), devint professeur, puis directeur du gymnase de Prague. Ses compatriotes lui doivent une traduction en langue vulgaire du *Nouveau Testament* (1786); une édition de la *Bible*; une réimpression de la *Chronique* de Bunzlauer; *Commentarius de secularibus artium liberalium in Moravia fatis* (1782); un recueil de *Mélanges de littérature bohême* (Prague, 1784, in-8).

Cf. Kopitar : *Kleinere Schriften* (Vienne, 1857), t. I.

PROCLAMATION, discours adressé par un général à ses soldats ou aux populations chez lesquelles il porte la guerre. Autrefois les chefs d'armée faisaient de vive voix une rapide allocution à leurs troupes dans les moments critiques ou solennels. Thucydide, Polybe, Tite-Live, Tacite nous ont conservé, en les embellissant, il est vrai, des exemples admirables de ces courtes harangues. Miltiade, Thémistocle, Alcibiade et Alexandre, Annibal, César, Scipion et tant d'autres savaient par quelques paroles fortes et ardentes exalter le courage de leurs troupes et exciter leur enthousiasme. Des monuments de l'antiquité attestent encore que les généraux avaient l'habitude de faire de ces sortes de discours. Sur la colonne trajane, l'empereur, debout, parle à ses bataillons réunis autour de lui; un grand nombre de médailles de Néron, de Galba, de Septime Sévère, représentent ces empereurs haranguant leurs soldats. Aujourd'hui que les armées occupent un immense espace, leurs chefs sont forcés de remplacer les harangues par des proclamations écrites ou « ordres du jour », lus à la tête de chaque bataillon.

Les allocutions militaires, orales ou écrites, varient suivant les lieux, les époques et les motifs de la guerre. A Athènes, à Sparte, à Rome, on parlait au nom de la patrie et de l'honneur; Alexandre promettait les dépouilles de l'Asie; Mahomet, Gustave-Adolphe, Cromwell, invoquaient le Dieu des armées, dont les envahisseurs n'ont pas cessé, jusqu'en ces derniers temps, de se proclamer les apôtres; Guillaume Tell et ses compagnons couraient à la victoire aux cris enthousiastes d'indépendance et de liberté. En France il a suffi souvent aux généraux de faire appel au patriotisme et au courage des soldats pour leur faire braver la mort. Henri IV eut le secret de ces harangues vives et courtes, animées de quelques mots saillants qui vont droit au but et électrisent. A Ivry, ses historiens lui prêtent ces paroles célèbres : « Mes compagnons, si vous courez aujourd'hui ma fortune, je cours aussi la vôtre. Je veux vaincre ou mourir avec vous. Gardez bien vos rangs, je vous prie. Si la chaleur du combat vous les fait quitter, pensez aussitôt au ralliement, c'est le gain de la bataille. Et si vous perdez vos enseignes, cornettes et guidons, ne perdez point de vue mon panache blanc : vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire. » Ce sont là des harangues faites ou refaites et polies après coup. Mérimée, dans une *Préface* des *Œuvres* de Stendhal, donne des échantillons de « harangues vraies », où les mots les plus grossiers, les jurons jaillissent, comme de source, de l'exaltation et de l'ivresse du combat.

On a vu comment la harangue militaire à la plume, l'ordre du jour, a trouvé ses modèles dans les proclamations de Napoléon Ier (voy. ce nom). Il n'en adressait pas seulement à ses soldats avant la bataille, comme celles que nous avons rappelées, mais aussi après la victoire, par exemple après Austerlitz : « Soldats, dit-il avec le tour personnel et théâtral qu'il a imprimé au genre, je suis content de vous! Vous avez décoré vos aigles d'une gloire immortelle.... Rentrés dans vos foyers, il vous suffira de dire : « J'étais à Austerlitz, » pour qu'on vous réponde : « Voilà un brave ! » — On donne encore le nom de proclamations aux allocutions adressées sous forme d'affiches, par un chef d'État à ses sujets, par un administrateur à ses administrés, dans une circonstance solennelle, ou par un général d'armée à la nation dont il envahit le territoire.

Cf. H. Taine : *Essai sur Tite-Live* (1854, in-18).

PROCLUS, Πρόκλος, philosophe néo-platonicien, né en 412 après J.-C., à Byzance, d'une famille lycienne, mort en 485. Après avoir étudié à Alexandrie, il apprit la philosophie d'Aristote sous Olympiodore, dans sa ville natale. Il eut ensuite à Athènes pour maîtres platoniciens Plutarque, fils de Nestorius, et Syrianus. Il succéda à ce dernier dans la direction de l'école d'Athènes : de là lui vint le surnom de Διάδοχος, *le successeur*. La fille de Plutarque, prêtresse d'Eleusis, l'initia aux mystères théurgiques. L'enseignement de Proclus, qui eut un grand succès, dura près de trente-cinq ans; il dut pourtant se retirer en Syrie pendant une année pour échapper aux suites de dénonciations faites contre lui auprès des empereurs chrétiens. On lui attribuait des prodiges et des miracles, dont le récit a été fait par son disciple Marinus

Héritier des théories de Plotin, Proclus les a soumises en apparence à plus de rigueur dialec-

tique, à plus de méthode, sans renoncer à l'exaltation extatique qui subordonne la raison et nous enlève la liberté. Il est le dernier des grands philosophes grecs, par la large compréhension de son esprit. « Proclus fut, dit M. Vacherot, plus qu'aucun autre philosophe de cette époque, pénétré de l'esprit alexandrin, de cet esprit qui aspire à tout comprendre, tout expliquer, tout concilier. Toute la philosophie alexandrine d'abord, et en outre toute la science du passé viennent se résumer dans ce système, qu'on pourrait définir avec raison la synthèse universelle des nombreux éléments de la sagesse antique, élaborée sous l'influence du platonisme. Proclus s'appelait le pontife de toutes les religions; il aurait pu ajouter : et le philosophe de toutes les écoles. »

Il fut en même temps un prosateur remarquable et un véritable poëte. Il n'a rien dans ses écrits qui rappelle le désordre et l'incorrection de ceux de Plotin; il se rapproche de l'élégance facile de Longin et de Porphyre. Comme poëte, il a laissé des hymnes pleins de verve et d'inspiration. Ces hymnes sont au nombre de cinq. Deux sont moins importants : ce sont ceux qu'il adresse *à Vénus* et *à Hécate;* mais les hymnes *au Soleil, à Minerve, aux Muses,* sont d'une grande élévation, par la forme aussi bien que par la pensée. Le poëte s'empare avec une vigueur magistrale des traditions anciennes pour les adapter à sa philosophie.

Les autres ouvrages de Proclus qui nous sont parvenus sont : *Institution théologique,* Στοιχέιωσις θεολογική ; *Commentaires sur le* Premier Alcibiade, *sur le* Parménide, *sur le* Timée, *sur le* Cratyle, *de Platon; Commentaire sur les* Œuvres et Jours *d'Hésiode; Chrestomathie grammaticale,* Χρηστομάθεια γραμματική; *sur la théologie de Platon,* Εἰς τὴν Πλάτωνος Θεολογίαν, en six livres; *sur la Providence et le Destin,* traité dont le texte grec a été perdu et qui ne nous est connu que par une traduction latine de Guillaume de Morbeka (XIII^e siècle); il en est de même des deux suivants : *Decem dubitationes circa Providentiam ; De Malorum substantia.* On a encore de Proclus des traités scientifiques, notamment un traité *Sur la sphère.* Une partie des ouvrages de Proclus a été éditée par Victor Cousin, avec version latine (Paris, 1820-1827, 6 vol. in-8), et par Kreuzer (Francfort, 1821-1825, 4 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca,* t. IX ; — A. Berger : *Proclus : exposition de sa doctrine* (Paris, 1840, in-8) ; — Jules Simon : *Histoire de l'école d'Alexandrie* (Paris, 1845, 2 vol. in-8), et du *Commentaire de Proclus sur le Timée,* thèse, 1839, in-8 ; — Vacherot : *Histoire critique de l'école d'Alexandrie* (Ibid., 1846-51, 3 vol. in-8).

PROCLUS (saint), écrivain grec, du V^e siècle. Il fut nommé en 434 patriarche de Constantinople. Ses écrits, diffus, pleins d'antithèses et d'ornements de rhéteur, sont des Épîtres, des Homélies, etc. (Rome, 1630, in-4), insérées dans la *Bibliothèque des Pères,* et traduites par Fontaine, à la suite de *Clément d'Alexandrie* (Paris 1696, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca,* t. IX.

PROCOPE, Προκόπιος, historien byzantin, né à Césarée, en Palestine, dans le commencement du VI^e siècle, mort vers 565. D'abord avocat et professeur d'éloquence à Constantinople, il fut choisi pour secrétaire par Bélisaire, qu'il suivit dans ses campagnes en Asie, en Afrique et en Italie. De retour à Constantinople, il reçut le titre d'illustre, fut créé sénateur, et nommé en 562 préfet de la ville. On ne sait s'il était chrétien ou païen. Suivant Gibbon, Procope a écrit successivement l'histoire, le panégyrique et la satire de son temps. Comme historien il a une grande valeur. On reconnaît qu'il a été témoin des événements, qu'il les a vus d'une position assez élevée pour ne rien ignorer, et qu'il les retrace avec un esprit réfléchi. Si la crainte du despotisme l'empêche de tout dire, du moins il ne va pas contre la vérité. Aucun autre n'a écrit aussi bien, ni avec une aussi grande connaissance des faits, sur le règne si rempli de Justinien. Quoique son style ne soit pas exempt du mauvais goût de l'époque, il est formé sur les modèles classiques, souvent élégant, généralement pittoresque et plein de vigueur. Ses *Histoires,* Ἱστορίαι, sont divisées en huit livres : deux sur la guerre contre les Perses, de 408 à 553; deux sur la guerre contre les Vandales, de 395 à 545; trois sur la guerre contre les Goths, et un supplément sur divers sujets. Agathias continua ces *Histoires* jusqu'en 559.

Dans un autre ouvrage, intitulé Κτίσματα, *de Ædificiis,* Procope fait la description des édifices bâtis ou restaurés sous Justinien. Ce livre est intéressant; mais les flatteries trop nombreuses à l'adresse de l'empereur en font, comme dit Gibbon, un panégyrique exagéré. Dans un troisième ouvrage, intitulé Ἀνέκδοτα, *Histoire secrète,* il fait la satire de la cour de Constantinople; il dévoile les actes tyranniques de Justinien, les débauches de l'impératrice Théodora et les faiblesses de Bélisaire. L'attribution de ce livre à Procope a été mise en doute, parce que ses contemporains n'en font pas mention, et aussi parce qu'il se concilie difficilement avec la gravité d'un historien et d'un homme d'Etat. Cependant les premiers écrivains qui en parlent, notamment Suidas, le donnent positivement comme étant de Procope et ajoutent qu'il resta longtemps caché avant d'être mis en circulation. Montesquieu et Gibbon ne doutent pas de son authenticité. Quant à la vérité générale du tableau présenté par l'*Histoire secrète,* on ne peut non plus la nier, malgré l'amertume et l'exagération qui se montrent dans les détails.

Le texte grec du traité *des Edifices* fut d'abord publié à Bâle (1531, in-fol.), celui des *Histoires* à Augsbourg (1607, in-fol.), celui de l'*Histoire secrète* à Lyon (1623, in-fol.), avec une traduction latine d'Alemanni; mais les *Histoires* étaient déjà connues depuis longtemps par la traduction latine qu'en avait faite Leonardo Bruno d'Arezzo (Foligno, 1470, in-fol.), et qu'il avait présentée comme un ouvrage original. Les *Œuvres* complètes de Procope ont été publiées dans la collection byzantine du Louvre, par Cl. Maltret, avec traduction latine (Paris, 1662-1663, 2 vol. in-fol.), et par Dindorf dans la Byzantine de Bonn (1833-1838, 3 vol. in-8). J.-C. Orelli a donné une bonne édition de l'*Histoire secrète* (Leipzig, 1827, in-8). Martin Fumée a traduit en français les *Histoires* et le traité *des Edifices* (Paris, 1587, in-fol.). Le président Cousin a inséré une traduction des *Histoires* et de l'*Histoire secrète* dans son *Histoire de Constantinople.* Isambert a donné le texte et la traduction française de l'*Histoire secrète,* avec un ample commentaire (Paris, 1856, 2 parties in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca,* t. VII ; — Lamothe le Vayer : *Jugements sur les historiens grecs.*

PROCOPE (CAFÉ). — Voyez CABARETS ET CAFÉS LITTÉRAIRES.

PROCOPE DE GAZA, théologien grec du VI^e siècle. On a de lui : *Commentaire sur Isaïe* (Paris, 1580, in-fol.) ; *Scholies sur les Rois et sur les Paralipomènes* (Leyde, 1620, in-4). Il est aussi l'auteur d'une *Explication des Proverbes de Salomon,* dont la Bibliothèque nationale a un manuscrit.

Cf. Cave : *Scriptorum eccles. historia litteraria.*

PROCOPE-COUTEAU (Michel COLTELLI, dit), littérateur et médecin français, né en 1684 à Paris, mort le 21 décembre 1753. Fils du Sicilien qui fonda à Paris le café Procope, il se lia avec les gens de lettres; il fut recherché dans le monde pour son esprit. On a représenté de lui *Arlequin*

balourd (1719) et l'*Assemblée des comédiens* (1724). Il collabora aussi à des pièces de Romagnesi, La Grange et Guyot de Merville. Il avait été reçu docteur en 1708, et il écrivit sur la médecine.

Cf. De Léris : *Dictionnaire des théâtres.*

PRODICUS, Πρόδικος, sophiste grec, né à Iulis dans l'île de Céos, florissait vers la fin du v^e siècle avant J.-C. Disciple de Protagoras, il obtint par son éloquence l'admiration de ses concitoyens, qui l'envoyèrent plusieurs fois à Athènes pour y défendre leurs intérêts. Il se fit aussi dans cette dernière ville une grande réputation, et eut pour auditeurs Socrate, Euripide, Théramène et Isocrate. Bientôt il changea son enseignement public en métier, proportionnant la qualité de ses leçons au salaire. On lui fait honneur d'avoir imaginé le bel apologue d'Hercule adolescent, sollicité par la Vertu et la Volupté, et se donnant à la première pour devenir immortel. Toute l'antiquité a connu cet apologue : Xénophon l'a développé dans le deuxième livre de ses *Mémorables;* Lucien l'a reproduit; la peinture l'a représenté, et les Latins l'ont repris sous le titre d'*Hercules ad bivium*. Prodicus écrivit un traité sur la *Rhétorique*, un autre sur les *Synonymes* et fit une classificatien des *Lieux communs*. Rien ne nous est resté de ses ouvrages. Il fut ridiculisé par Aristophane dans les *Nuées* et dans les *Oiseaux*. Il fut condamné à boire la ciguë par suite d'une accusation d'athéisme.

Cf. Platon : *le Ménon, le Cratyle, le Grand Hippias ;* — Philostrate : *Vies des sophistes ;* — Bœttiger : *Hercules in bivio* (Leipzig, 1829, in-8).

PRODROME. — Voyez PRÉLIMINAIRES.

PROÈME, PROŒMIUM. — Voyez PRÉAMBULE.

PROER, PRŒRESIUS. — Voyez PRÆRESIUS.

PROGYMNASMATA, ouvrage d'Apthonius (voy. ce nom).

PROISY D'EPPES (César, comte DE), littérateur français, né en 1788 à Eppes (Aisne), mort le 14 octobre 1836. Outre divers autres ouvrages en vers et en prose, il a écrit : *Vergy ou l'Interrègne depuis* 1792 *jusqu'à* 1814, poëme en douze chants (Paris, 1814, in-8) ; *Dictionnaire des girouettes, ou nos Contemporains peints d'après eux-mêmes, par une société de girouettes* (Paris, 1815, in-8), suite de portraits satiriques dont toute la malice consiste à opposer les hommes politiques à eux-mêmes en mettant en regard leurs actes et discours de différentes époques.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PROJET D'UNE DIME ROYALE, ouvrage de Vauban (voy. ce nom).

PROLÉGOMÈNES. — Voyez PRÉLIMINAIRES.

PROLEPSE ou OCCUPATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

PROLIXITÉ, défaut du style (voy. ce mot).

PROLOGUE (du grec πρὸ, avant, et λόγος, discours), première scène d'une œuvre dramatique, faisant office de préface, d'introduction ou de préambule, et exposant divers points essentiels à connaître pour l'intelligence de la pièce. Tels étaient du moins le sens du mot et le but de la chose, chez les anciens et dans plusieurs littératures modernes, à l'origine du théâtre. C'était tantôt un des personnages de la pièce qui venait en indiquer d'avance ou même en détailler le sujet, tantôt le poëte qui introduisait sur la scène, pour l'instruction du peuple, un Dieu ou un personnage fantastique, dont l'apparition se faisait à l'aide d'une machine. Cette curieuse apparition, qu'Euripide, chez les Grecs, mit un des premiers en usage, s'est renouvelée souvent depuis. Les poëtes dramatiques latins, devant un auditoire formé de gens venus de toutes les parties du monde, sentirent encore davantage la nécessité du prologue. Ils le faisaient réciter souvent par un personnage étranger à l'action, qui prenait même le nom de Prologue. Lorsque l'acteur-prologue avait apaisé l'assemblée tumultueuse par quelque bonne plaisanterie et obtenu le silence, il débitait son discours d'introduction.

Les prologues de Plaute témoignent, par leur longueur même, de ce qu'il fallait d'insistance pour donner à son public une idée de l'action qui allait s'engager et lui permettre ainsi d'en suivre la marche. « Quand la pièce est un peu embrouillée, dit M. C. Martha, qu'il peut y avoir confusion à cause de certains déguisements, il faut voir comment l'acteur-prologue met en garde contre des erreurs possibles. » Dans la comédie d'*Amphitryon*, par exemple, où Jupiter emprunte la figure du mari d'Alcmène, où Mercure prend celle de Sosie, jamais les Romains n'auraient pu débrouiller l'intrigue ni reconnaître les personnages à leurs discours, si l'acteur ne leur avait donné une recette facile pour les distinguer : « Pour que vous ne me confondiez pas avec Sosie, dit Mercure, ni Jupiter avec Amphitryon, remarquez bien ceci : Je porterai toujours à mon chapeau ce petit plumet, et Jupiter portera sous le sien un cordon d'or ; Amphitryon n'en portera pas. » — Térence donna à ses prologues une tournure apologétique qui les fait ressembler à des parabases de la vieille comédie athénienne. Le prologue qui pouvait mettre directement l'auteur dramatique en rapport avec le public, servait parfois à présenter une réfutation des critiques que la pièce précédente avait provoquées, ou encore sollicitait l'indulgence pour l'œuvre nouvelle.

Au moyen âge le prologue prend, dans les mystères, la forme dévote d'une homélie ou d'une prière. Celui d'une moralité jouée dans les premières années du XVI^e siècle expose comment l'auteur, ayant été transporté tout à coup aux portes de l'enfer, y a surpris une conversation entre Satan et Lucifer roulant sur les moyens à employer pour la tentation des hommes; et il annonce que sa pièce n'a d'autre objet que de dévoiler les artifices de Satan. Un peu plus tard, au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, en guise de prologue, on utilisa les talents facétieux et la tournure grotesque de Gros-Guillaume, de Gautier-Garguille, de Bruscambille et de Turlupin, pour mettre les spectateurs de belle humeur. Les Anglais ont eu des prologues qui se jouaient le rideau baissé et offraient l'apologie de l'auteur. Molière, dans son *Amphitryon*, renouvela le prologue antique. Il en mit un aussi au *Malade imaginaire*. L'*Esther* de Racine est précédée d'un prologue, mis dans la bouche d'un personnage allégorique, la Piété, et qui nous montre l'auteur plus attentif à flatter Louis XIV qu'à donner sur sa tragédie des éclaircissements, d'ailleurs superflus. Au même temps, c'est surtout dans les opéras que les prologues sont de mise. Quinault et les autres poëtes les font aussi servir à la louange du grand roi. Au XVIII^e siècle, diverses pièces du répertoire du Théâtre-Italien et des petits théâtres reçurent également des prologues, qui prirent un caractère particulier de vivacité et de comique; c'était souvent une scène entre un comédien et le poëte dramatique, ou entre le directeur, sur le théâtre, et un spectateur dans la salle, etc. Les Allemands citent comme des modèles les prologues de *Wallenstein* et de *Faust*.

De nos jours, le prologue se présente surtout comme un moyen de faire connaître dramatiquement, et non par forme de récit, des faits antérieurs au temps où s'accomplira l'action principale de la pièce. Ce prologue, qui constitue comme un acte rétrospectif, offre l'avantage de laisser au drame, dans une certaine mesure, l'unité de temps. On peut citer, parmi de récents prologues,

celui de *Richard Darlington*, intitulé *la Maison du Docteur;* celui de *la Closerie des Genêts*, qui porte aussi un titre : *les Courses de la Marche;* celui du *Fils naturel*, etc. Dans le sens antique, le prologue est une forme naïve de l'exposition, cette partie si difficile de l'art dramatique (voy. EXPOSITION).

En dehors du théâtre, on a donné le nom de *prologue* à des discours préliminaires en vers ou en prose, à des débuts et aux invocations de poëmes, aux fables de La Fontaine servant d'avant-propos à chacun de ses livres, aux chapitres-préfaces des divisions de *Gargantua* et de *Pantagruel*, au préambule de la Loi salique, etc.

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature.*

PROLOGUE (ACTEUR-). — Voyez PROLOGUE.

PROLUSIONES. — Voyez PRÉLIMINAIRES.

PROMÉTHÉE, sujet d'une trilogie tragique d'Eschyle et de tragédies ou poëmes de Gœthe, de Herder, de Shelley; — PROMÉTHÉE OU LE CAUCASE, dialogue de Lucien (voy. ces noms).

PROMPSAULT (l'abbé Jean-Henri-Romain), théologien et érudit français, né à Montélimar le 7 avril 1798, mort à Bollène (Vaucluse) le 7 janvier 1858. Outre des livres de théologie, dirigés contre l'ultramontanisme, entre autres : *Du Siége du pouvoir ecclésiastique dans l'Eglise de J.-C.* (1854), il a publié plusieurs ouvrages de philologie latine et française. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

PROMPTUAIRE, synonyme d'abrégé (voy. ce mot).

PRONE, instruction religieuse prononcée dans l'église catholique, chaque dimanche, à la messe. Elle consiste dans l'explication de l'Évangile ou de l'Épître du jour. La simplicité et la familiarité du prône l'ont fait assimiler à l'homélie, dont il diffère cependant en plus d'un point. On cite surtout les *Prônes pour tous les dimanches de l'année*, par Joseph Chevassu (1753, 4 vol. in-12); les *Prônes réduits en pratique pour les dimanches et les fêtes de l'année*, par Jean Billot (1785, 5 vol. in-12); les *Prônes ou Instructions familières* de J.-D. Cochin, formant trois séries (1786-87, 4 vol. in-12; 1787, in-12; 1806, 2 vol. in-12).

PRONONCIATION, partie de la déclamation et de l'action oratoire (voy. ces mots). — Pour le rapport de l'orthographe avec la prononciation, voyez NÉOGRAPHE.

PRONOSTICS (LES), poëme d'Aratus (voy. ce nom).

PROPERCE, *Sextus Aurelius Propertius*, poëte latin, né en Ombrie, probablement à Mevania, vers 51, mort vers 15 avant J.-C. Ses ancêtres paraissent avoir reçu du Sénat romain le titre de chevaliers. Son père ne fut pas, comme l'ont dit quelques auteurs, mis à mort, mais il perdit ses biens dans les proscriptions d'Octave et d'Antoine. Destiné au barreau, il y renonça pour mener une vie de plaisirs et se livrer à la poésie. Encore jeune quand il publia ses premiers vers, il attira l'attention de Mécène et fut au nombre de ses protégés. Il connut Virgile, fut lié d'amitié avec Gallus, Tibulle et Ovide. Jamais dans ses œuvres il ne parle d'Horace, qui de son côté ne fait aucune mention de lui. « Une chose qui lui est particulière parmi les poëtes érotiques, dit La Harpe, c'est qu'il est le seul qui n'ait célébré qu'une maîtresse. Il répète souvent à Cynthie qu'elle seule sera à jamais l'objet de ses chants; et il lui a tenu parole. » La Harpe montre ensuite longuement que cette Cynthie, d'après le portrait que le poëte en fait, méritait peu cette fidélité, et que la vie du poëte fut un perpétuel tourment. Ses vers amoureux offrent en effet une alternative de louanges et d'injures, de brouilles et de raccommodements, de révoltes et de soumissions. Cynthie n'est pas un personnage fictif; son nom seul est imaginaire. Elle s'appelait Hortia, et était fille d'Hortius, qui eut quelque réputation comme poëte. Elle-même cultiva la poésie et la musique; mais, par sa conduite, elle fut presque confondue avec les courtisanes. Properce lui survécut seulement de quelques années.

Le recueil des *Élégies* de Properce se compose de quatre livres, dont les trois premiers sont relatifs à ses amours et à sa vie privée; le quatrième, distingué par le titre de *Carmina*, se rapporte en grande partie aux légendes et à l'histoire de Rome. Le défaut capital de Properce est le manque de naturel. Muret, dans un excellent parallèle entre lui et Tibulle, s'est exprimé ainsi : « Illum (Tibullum) judices simplicius scripsisse quæ cogitaret; hunc (Propertium) diligentius cogitasse quod scriberet. In illo plus naturæ, in hoc plus curæ atque industriæ perspicias. » Properce prend à tâche d'imiter l'érudition, l'on pourrait dire le pédantisme, des poëtes alexandrins. Son ambition paraît être de devenir le Callimaque romain : tant il déploie, au milieu des accents de son amour, un luxe de souvenirs mythologiques et d'érudition archéologique. Il emprunte aussi les expressions, les tours, les formes de construction de ses modèles grecs; son système d'imitation paraît jusque dans la façon dont il moule le pentamètre latin sur le pentamètre grec. Où il montre le mieux ses qualités personnelles, c'est dans les pièces relatives à Rome et aux antiques légendes de son histoire. Son mètre, qui reste toujours le vers élégiaque, prend une grandeur, une virilité, une élévation, que le même mètre n'acquiert jamais chez aucun autre poëte. La vieille race latine s'y retrouve avec sa simplicité et sa vigueur.

Properce fut imprimé d'abord en 1472 (in-fol., sans indication de lieu). Le texte, qu'on avait tiré d'un manuscrit unique trouvé au milieu du XVe siècle, était très-corrompu. Il fut amélioré par les travaux successifs de Béroalde, de J. Scaliger, de Muret, de Passerat, etc. Les éditions les plus estimées sont celles de Broukhusius (Amsterdam, 1702, in-4), de Barthius (Leipzig, 1778, in-8), de Burmann (Utrecht, 1780, in-4), de Kuinoel (Leipzig, 1804, 2 vol. in-8), de Lachmann (Ibid., 1816, in-8), de la *Bibliothèque Lemaire* (Paris, 1832, in-8), de Hertzberg (Halle, 1844-1845, 4 vol. in-8), de Paley (Londres, 1853, in-8). Les traductions françaises sont celles de Delongchamps (1772), de La Houssaye (1785), de Saint-Amand (1819), de Mollevaut, en vers (1821), de Genouille, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1834), de Denne-Baron, dans la *Collection Nisard* (1839). On a aussi un choix des élégies, en vers, par Denne-Baron. Plusieurs belles poésies d'André Chénier sont des imitations de Properce.

Cf. M.-A. Muret : *Commentaire sur Properce*, dans ses *Œuvres* (1789, 4 vol. in-8); — Hertzberg : *Commentaire de son édition*; — La Harpe : *Cours de littérature*; — Merivale : *Histoire des Romains sous l'empire* (en anglais); — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

PROPHÈTES. C'est le nom donné en général à tous les auteurs des livres canoniques de la Bible; mais il y a eu aussi des prophètes qui n'ont pas écrit et qui sont surtout connus par la sainteté de leur vie ou leurs miracles. *Les Prophètes* (Nabibs) des livres de l'Ancien Testament se divisent en deux groupes : quatre grands prophètes et douze petits. Les grands sont : Isaïe, Jérémie (auquel on ajoute Baruch, son disciple et son secrétaire), Ezéchiel et Daniel. Les petits prophètes sont : Osée, Joël, Amos, Abdias, Michée, Jonas, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie (voy. ces noms). On les appelle parfois les prophètes nouveaux, pour les distinguer de Josué, des Juges, de Samuel et des Rois, que l'on considère comme les anciens prophètes

Les seize prophètes, grands ou petits, parurent dans les trois siècles qui s'écoulèrent depuis le règne d'Osias jusqu'à la reconstruction du temple et de la ville de Jérusalem. Leurs prédictions portent sur les destinées de Jérusalem, la captivité, la naissance du Messie; leur style, suivant l'époque et les influences subies, offre une assez grande variété. Il y eut aussi quelques prophétesses, comme Marie, la sœur de Moïse, Débora, auteur d'un cantique céleste, et Hodba, contemporaine du roi Josias. L'histoire sainte fait mention d'un grand nombre de faux prophètes qui pouvaient quelquefois dire la vérité, mais qui étaient inspirés par Baal et non par le vrai Dieu.

Cf. Moïse Alschech : *Commentaires sur les grands prophètes* (Venise, 1620; Francfort-sur-le-Mein, 1719, in-fol.), et *Commentaires sur les petits prophètes* (Iéna, 1720); — P.-F. Ackermann : *Prophetæ minores perpetua annotatione illustrati* (Vienne, 1830, in-8); — E. Renan : *Histoire des langues sémitiques.*

PROPHÉTIE (LA) DE CAZOTTE. — Voy. CAZOTTE et LA HARPE; — LES PROPHÉTIES DE MERLIN. — Voy. MYRDHINN.

PROPIAC (Catherine-Joseph-Ferdinand GIRARD, chevalier DE), littérateur français, né en 1759 à Dijon, mort le 31 octobre 1823. Il s'occupa d'abord de musique et composa des opéras comiques, puis se tourna vers les lettres et devint archiviste de la préfecture de la Seine. On a de lui des compilations très-superficielles : *le Plutarque français* (1813, 2 vol. in-12); *Beautés de l'histoire de la Suisse* (1817, in-12); *le Plutarque des Demoiselles, ou Abrégé des vies des femmes illustres* (1821, 2 vol. in-12); *Beautés historiques, politiques et critiques de la ville de Paris* (1821, 2 vol. in-12); quelques traductions de l'allemand, etc

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PROPOSITION. C'est le nom qu'on donne, dans la rhétorique, à la seconde partie du discours oratoire. Elle vient immédiatement après l'exorde et a pour but d'exposer nettement le sujet. Quand il n'y a qu'un point à prouver, la proposition est dite *simple;* quand il y en a plusieurs, elle est dite *composée* et donne lieu à la *Division* (voy. ce mot).

Cf. Les divers *Cours* et *Traités de rhétorique.*

PROPRIÉTÉ, qualité du style (voy. ce mot).

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE et ARTISTIQUE. Entre le propriétaire littéraire ou artistique et la propriété matérielle, on a fait tour à tour trop et trop peu de distinction. Aujourd'hui on tend à assimiler entièrement l'une à l'autre et à conférer à l'auteur ou à l'artiste, sur son œuvre intellectuelle, poëme, roman, livre d'histoire ou de morale, ouvrage de musique ou de dessin, les mêmes droits de possession, de jouissance ou de transmission que la législation a reconnus au propriétaire foncier sur son champ, au producteur, au commerçant sur les fruits des échanges ou de l'industrie Il y aurait beaucoup à dire sur cette assimilation absolue qui part d'un sentiment de justice, mais qui ne tient pas assez de compte des conditions particulières où la création artistique ou littéraire se produit, des intérêts et des droits qu'elle fait naître, dans la société, à côté des droits ou des intérêts de l'auteur. Sans doute il est triste que l'homme qui procure à ses semblables les jouissances les plus élevées et les plus délicates vive dans la gêne et même dans la mendicité; il est injuste que des œuvres de génie créent à perpétuité, pour une légion d'intermédiaires, une source d'exploitation fructueuse, tandis que la famille de l'auteur n'a souvent d'autre héritage que sa glorieuse indigence. Mais le remède à cet état de choses, qui tient à des causes plus profondes et plus générales qu'on ne semble le croire, n'est pas dans la constitution de la propriété littéraire même, avec reconnaissance solennelle de sa perpétuité C'est souvent une propriété de mince valeur, à son début, qu'un ouvrage destiné à une splendeur immortelle. Racine céda le manuscrit d'Andromaque pour 200 francs. Méconnu du public, sifflé par les cabales, censuré par les académies, un chef-d'œuvre ne représente pas pour l'auteur le prix d'un habit propre ou d'un morceau de pain. Il peut même s'imposer déjà à l'admiration publique sans laisser pressentir un patrimoine. On dit que Boileau ne vendit pas 600 francs son manuscrit du Lutrin. Milton toucha 5 livres sterling pour la publication de son poëme, fruit de dix ans de travail, et après plusieurs éditions écoulées, sa veuve céda pour 8 livres tous ses droits à venir sur l'ouvrage. Tant il y a peu de commune mesure entre le mérite d'une œuvre, le génie ou le labeur qu'elle représente et sa valeur vénale, et par suite son importance comme propriété. C'est donc sans se faire d'illusions qu'il faut réclamer au nom de la justice, pour l'artiste et le littérateur, des droits particulièrement profitables à ceux qui font des lettres ou de l'art un métier, et qui importent plus à l'industrie et au commerce qu'aux savants labeurs et aux inspirations du génie.

Ajouterons-nous que les considérations métaphysiques, souvent trop absolues, invoquées par les théoriciens de l'économie politique en faveur de la propriété ordinaire, ne s'appliquent pas sans restriction à la propriété littéraire et artistique; que le public a bien, lui aussi, un droit sur des œuvres qui ne sont pas sorties toutes d'une pièce de l'inspiration individuelle, mais qui résument une longue suite de pensées et d'efforts, dans lesquelles une génération entière se reconnaît et qu'elle s'approprie, dans une certaine mesure, par la popularité qu'elle leur donne; que le *jus utendi et abutendi* des jurisconsultes, plus ou moins contestable pour certaines formes de la propriété matérielle, le devient tout à fait quand il s'agit de ces belles ou utiles productions de l'intelligence, une fois qu'elles sont entrées dans le domaine public par l'admiration acquise, les services rendus, l'action exercée; qu'il serait monstrueux enfin de reconnaître, soit à l'auteur, soit à ses héritiers ou à ses ayants cause, le droit de retirer de la circulation, pour les mutiler ou les anéantir, des œuvres comme le *Théâtre* profane de Racine, les *Mémoires* de Saint-Simon, la *Correspondance* de Voltaire, le *Génie du Christianisme*, les *Chansons* de Béranger ou le poëme de *Jocelyn!* — Hors des points généraux de droit et d'économie politique, la propriété intellectuelle a ses questions particulières qui donnent lieu à une sorte de « littérature légale », comme disait Nodier; elle peut être l'objet de plusieurs espèces d'atteintes : du vol matériel, la contrefaçon; du vol littéraire, le plagiat, enfin d'une sorte d'expropriation légitime, l'imitation (voy. ces mots).

Cf. Ch. Nodier : *Questions de littérature légale* (Paris, 1812, in-8); — Beuchot : *Réflexions sur les lois concernant la propriété littéraire* (Ibid., 1817, in-8); — Auger : *Observations sur la nature de la propriété littéraire* (Ibid., 1826, in-4); — Pinard et Lévesque : *Traité de la propriété littéraire et industrielle* (1835, in-8); — Renouard : *Traité des droits d'auteur dans la littérature, les sciences et les beaux-arts* (1838, 2 vol. in-8); — Géraud : *Essai sur les livres* (1838, in-8); — Jobard : *De la propriété intellectuelle* (Bruxelles, 1851, in-8), et *Organisation de la propriété intellectuelle* (Ibid., 1857, 2 vol. in-8); — Ambr.-F. Didot : *Note sur la propriété littéraire et la répression des contrefaçons* (Paris, 1851, in-8); — Breulier : *Du Droit de perpétuité de la propriété intellectuelle* (Ibid., 1854, in-8); — Calmels : *De la Propriété et de la contrefaçon des œuvres de l'intelligence* (1856, in-8); — G. de Champagnac : *Etude sur la propriété littéraire et artistique* (in-18); — Osc. Commettant : *la Propriété intellectuelle au point de vue de la morale et du progrès* (1857, in-18; 3e édit., 1862); — Delalain : *Législation française et belge de la propriété littéraire*

et artistique (1858, in-8), et *Nouvelle législation des droits de propriété littéraire*, etc. (1868, in-18); — Laboulaye : *Études sur la propriété littéraire en France et en Angleterre* (1858, in-8), et avec Guiffrey : *la Propriété littéraire au XVIII^e siècle* (1860, in-8); — F. Herold : *Sur la perpétuité de la propriété littéraire* (1862, in-8); — Gastambide : *Historique et théorie de la propriété des auteurs* (1862, in-8); — Proudhon : *les Majorats littéraires* (1863, in-18); — Le Barrois d'Orgeval : *la Propriété littéraire en France et à l'étranger, son histoire, sa législation, suivies des conventions internationales conclues jusqu'à ce jour*, etc. (1868, in-8); — Omer Lainé : *le Manuscrit d'un inconnu (la Proprété littéraire en 1789)*, dans *la Mosaïque*, t. I (1873).

PROSCENIUM. — Voyez THÉATRES.

PROSE. Le langage humain a deux formes pour l'expression de la pensée. L'unę, étrangère à tout calcul du nombre ou de la mesure des syllabes, est la forme même de la conversation, celle qui sert aux échanges journaliers d'idées dans la vie commune; on l'appelle la *prose*, c'est-à-dire langage direct (*prorsa oratio*), que chacun emploie sans s'en rendre compte, « sans le savoir, » comme M. Jourdain dans Molière. L'autre forme est soumise à des lois particulières de rhythme, suivant lesquelles les sons de la voix se mesurent ou se comptent, marquant la régularité des cadences par leur marche même ou leur retour; elle prend le nom de *vers*, c'est-à-dire langage détourné (*versus, vertere*), ou même de poésie, parce qu'elle suit naturellement le mouvement de pensée et de sentiment que ce dernier mot représente.

Si l'on se reporte par l'imagination à la formation du langage, il est clair que, dans l'histoire de ses applications aux besoins de la vie, la prose a dû précéder la poésie : on a produit la parole avant de la mesurer; mais si l'on remonte à l'origine de l'histoire littéraire, on trouve la poésie partout et toujours antérieure à la prose. Aussitôt que l'homme a voulu donner à sa pensée une expression forte et vive, capable de frapper l'imagination ou de se fixer dans la mémoire, non-seulement l'idée a pris d'elle-même, par l'image et le mouvement, le caractère poétique, mais le rhythme s'est imposé spontanément à la parole. « La pensée pressée aux pieds nombreux de la poésie, dit Montaigne, élance mon âme d'une plus vive secousse. » Le rhythme fut en outre une condition du souvenir et de la tradition orale avant l'invention de l'écriture. Grâce à la cadence, l'oreille vint au secours de l'esprit, et le vers fut employé pour confier à la mémoire les inspirations de la religion, les spéculations de la philosophie, les témoignages de l'histoire, les leçons de l'expérience. Mais lorsque la pensée eut dans l'écriture un dépositaire fidèle, l'homme lui confia, sous la forme même du langage ordinaire, tous les faits, toutes les idées qui ne prenaient pas de leur nature le tour poétique : alors la prose naquit; elle fut une des formes du style littéraire, elle eut sa valeur propre, ses qualités : la simplicité, la clarté, le naturel, la souplesse; au besoin, l'élévation, l'éclat et le mouvement, et, sans aller jusqu'au rhythme, la cadence et l'harmonie. Le domaine littéraire se divisa, et tandis que la poésie gardait, comme genres principaux, le chant lyrique, l'épopée et le drame, la prose, sans compter les genres secondaires, s'appropria l'éloquence, la philosophie et l'histoire (voy. LITTÉRATURE).

Il y eut plus tard des empiétements d'un domaine sur l'autre. Le plus considérable consiste dans ce qu'on appelle la prose poétique, qui met en œuvre sans le secours du vers les ornements, les tours, les inventions de style et de pensée dont le vers semble le compagnon naturel et obligé; mais, malgré les beautés du *Télémaque*, comme malgré la vogue du *Génie du Christianisme*, les œuvres de ce genre hybride ne constituent que des fantaisies éphémères ou de brillantes exceptions. Un fait curieux est la facilité avec laquelle certains écrivains en prose admettent dans la libre trame de leur style des lignes mesurées, des vers tout faits, sans sortir du ton et des conditions de leur genre. Ainsi, l'on remarque dans les récits historiques de Tacite un certain nombre d'hexamètres régulièrement construits. Les prosateurs italiens abondent en vers blancs; on les compte par centaines dans le *Décaméron* de Boccace. Chez nous, Molière a semé tant de vers dans quelques-unes de ses pièces en prose qu'on en a conclu que le temps lui avait manqué pour en achever la versification. Ces vers isolés, qui à la rigueur n'en sont pas, du moins dans notre langue où il n'y a point de vers sans rime, ne vont pas jusqu'à dénaturer la prose, mais ils y introduisent, avec un rhythme incomplet, un élément particulier d'harmonie (voy. RHYTHME).

Cf. Les divers *Cours* et *Traités de rhétorique;* — Chateaubriand : *Préface des Martyrs.*

PROSE, hymne d'église. — Voy. HYMNE.

PROSE FIORENTINE, nom d'un volumineux recueil de ces morceaux oratoires dont les membres de l'Académie de la Crusca faisaient le délice de leurs réunions. C'était un vain étalage de mots: « On louait, dit M. Perrens, le premier jour d'août, la salade, le concombre, l'hypochondrie; on recherchait qui était antérieur de la poule ou de l'œuf... Jamais on n'a consacré à une plus étrange éloquence un plus singulier et plus vain monument. »

Cf. Perrens : *Hist. de la littérat. italienne.*

PROSODIE. — Voyez, sous les noms des principales langues anciennes et modernes (ALLEMANDE, ESPAGNOLE, FRANÇAISE, GRECQUE, etc.), les articles consacrés à leur système de versification. — Voyez aussi les mots PIED, QUANTITÉ, VERS, etc.

PROSOPOGRAPHIE, PROSOPOPÉE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

PROSPER TYRO, poëte latin du IV^e siècle, né dans la Gaule, peut-être en Aquitaine. Il est l'auteur d'un poëme attribué longtemps à saint Prosper, et qui est intitulé : *Poema conjugis ad uxorem.* On lui a attribué une *Chronique* de 379 à 455, qui paraît être un abrégé de celle de saint Prosper. Elle a été publiée dans les recueils de Pithou, de Duchesne et du P. Labbe.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. II.

PROSPER (saint), théologien, chroniqueur et poëte latin, né en 403, dans l'Aquitaine, mort vers 465. Il s'unit avec Hilaire de Syracuse pour la défense des doctrines de saint Augustin. Ses écrits théologiques dont l'authenticité n'est pas douteuse sont les suivants: *Epistola ad Augustinum de reliquiis pelagianæ hæreseos in Gallia; Epistola ad Rufinum de gratia et libero arbitrio; Pro Augustino responsiones; De gratia Dei et libero arbitrio liber; Psalmorum a C. usque ad CL expositio; Sententiarum ex operibus S. Augustini delibatarum liber unus.* Plusieurs autres écrits théologiques lui sont encore attribués, avec ou sans fondement.

Parmi les poésies de saint Prosper figure au premier rang un poëme en quatre parties, intitulé *Carmen de ingratis;* l'auteur entend par « ingrats » les hommes qui ne reconnaissent pas la grâce divine. Ce poëme, en hexamètres, brille moins par le mérite littéraire que par le zèle du catholique. Ses autres poésies sont : *Ex sententiis S. Augustini epigrammatum liberunus; In obtrectatorem S. Augustini epigramma; Epitaphium Nestorianæ et Pelagianæ hæreseon; Uxorem hortatur ut se totam Deo dedicet*, stances élégiaques. Il n'est pas certain que ces opuscules soient tous de saint Prosper, et qu'il n'en faille point attribuer à Prosper Tyro. Nous avons encore sous son nom deux chroniques : *Chronicon consulare* et *Chronicon imperiale.* Elles vont l'une et l'autre de l'année 379 à l'année 455. La

première, qui s'étend davantage sur l'histoire de l'Église et sur les Pélagiens, est disposée par consulats, tandis que la seconde est disposée par règnes d'empereur. Les différences qu'on y aperçoit relativement aux matières religieuses, ne permettent pas de penser qu'elles soient du même auteur. Entre les éditions de saint Prosper, on donne la préférence à celle de Maugeant et Lebrun (Paris, 1711, in-fol.) et à celle de Foggini (Rome, 1752, in-fol.). Le Maistre de Saci a traduit le *Carmen de ingratis* en vers français (Paris, 1646, in-4).

Cf. Joseph Antelme : *De Veris operibus SS. Patrum Leonis Magni et Prosperi Aquitani Dissertationes criticæ* (Paris, 1689, in-4) ; — *Histoire littéraire de la France*, t. II ; — Dom Ceillier : *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. XIV.

PROSTHÈSE. — Voyez MÉTAPLASME.

PROTAGONISTE. — Voyez ACTEUR.

PROTAGORAS, Πρωταγόρας, sophiste grec du v^e siècle, né à Abdère. Lecteur public ou, selon d'autres, portefaix, il eut pour maître Démocrite, et enseigna d'abord la grammaire dans les environs de sa ville natale. S'étant rendu à Athènes, il y excita l'admiration par la facilité de sa parole et la nouveauté de ses doctrines. Il parcourut ensuite la Grèce, séjourna dans l'Italie méridionale et la Sicile, donnant partout des preuves de son éloquence et formant des élèves dont chacun, dit-on, lui payait cent mines. De retour à Athènes, il fut accusé d'impiété, banni, et ses livres furent brûlés sur la place publique. Son principe que l'homme est la mesure de toutes choses, et que les choses ne sont que ce qu'elles paraissent à chacun de nous, le conduisait à nier la distinction du bien et du mal, de la vérité et de l'erreur, et à soutenir également le pour et le contre, par la subtilité dialectique et des arguments captieux. Nous ne possédons que les titres de ses ouvrages, qui avaient pour sujets les dieux, la morale, la dialectique, la physique.

Cf. Platon : *le Théétète et le Protagoras* ; — Philostrate : *Vies des sophistes* ; — Weber : *Quæstiones Protagoreæ* (Marbourg, 1850, in-4).

PROTASE, ÉPITASE et CATASTASE, termes par lesquels les critiques anciens exprimaient la division d'une œuvre dramatique en trois parties répondant à ce que nous appelons exposition, nœud et dénoûment. Dans la protase (en grec πρότασις, proposition), le sujet s'annonce et commence à se développer. C'est à peu près notre premier acte, car la division du drame en Grèce n'était pas marquée par une distribution matérielle, comme chez nous. Dans la protase figuraient quelquefois des personnages chargés d'exposer le sujet, et qui ne reparaissaient plus dans la pièce. On les appelait personnages protatiques. L'épitase (ἐπίτασις, tension) renfermait le développement de l'action et nouait l'intrigue; ce qui se fait d'ordinaire, pour les modernes, dans l'acte ou les actes du milieu. La catastase (κατάστασις, constitution) était le but où tendait l'épitase et où l'action développée venait s'achever, pour constituer le drame, comme dans notre acte final. Mais on sent que ces termes marquaient des périodes dramatiques beaucoup moins précises que notre division en actes.

Le mot *protase* avait pour les rhéteurs d'autres acceptions, qui s'expliquent par son étymologie (προ-τείνω, tendre en avant). Il signifiait, outre la proposition, c'est-à-dire l'exposition du sujet, dans le discours ou dans le drame, les prémisses d'un argument et la première partie d'une période.

PROUDHON (Pierre-Joseph), publiciste français, né à Besançon le 15 juillet 1809, mort à Paris-Passy le 26 janvier 1865. Fils d'un tonnelier pauvre et chargé de famille, il suivit gratuitement les cours du collège de sa ville natale, puis se fit ouvrier imprimeur, commença de fortes études de philologie et d'histoire religieuse, que l'Académie de Besançon encouragea en lui accordant pour trois ans une pension de 1500 fr. Venu à Paris, il écrivit pour les concours de cette Académie deux mémoires, l'un sur *la Célébration du dimanche* (1840, in-18), l'autre en réponse à cette question : *Qu'est-ce que la propriété?* (même année, nouvelle édit., 1848, 2 vol. in-18). Ce second mémoire, qui fut alors à peine remarqué, est de tous les écrits de Proudhon celui qui devait soulever le plus de critiques, sérieuses ou plaisantes; il est consacré au développement de cette façon d'axiome, placé en tête : « la propriété, c'est le vol, » qui avait déjà servi d'étiquette à effet pour le premier ouvrage de Brissot, et dont l'auteur dit pompeusement qu'il « ne se prononce pas deux mots comme celui-là dans un siècle ». Il faillit être l'objet de poursuites judiciaires, qui furent arrêtées par une appréciation indulgente de l'économiste Blanqui. Un autre mémoire, *Avertissement aux propriétaires* (1842, in-18), fit traduire l'auteur devant la cour d'assises de Besançon; il fut acquitté. Ayant pris à Lyon la direction d'une entreprise industrielle, il continua ses études de philosophie et d'économie sociale, et publia deux de ses principales productions : *De la Création de l'ordre dans l'humanité* (1843, in-18) et *Système des contradictions économiques* (1846, 2 vol. in-8, nombreuses édit.), où il bat en brèche, en les opposant les uns aux autres, les réformateurs utopistes, aussi bien que les économistes de l'école anglaise. Il commençait la publication de la *Solution du problème social* (1848, in-8, 2 livr.), lorsque éclata la révolution de Février, qui devait donner un si grand retentissement à ses idées et à son nom

Rédacteur en chef du journal *le Représentant du peuple*, Proudhon attira promptement l'attention par ses articles fougueux et violents, et, aux élections complémentaires du 4 juin, il fut élu, à Paris, membre de l'Assemblée constituante. Sans pouvoir acquérir une influence de tribune, il se fit remarquer par des propositions d'un radicalisme social et politique qui firent de lui l'épouvantail des classes bourgeoises. Le journal lui était un terrain plus favorable. *Le Représentant du peuple* ayant été supprimé, il fonda tour à tour *le Peuple*, *la Voix du peuple* et *le Peuple de* 1850, qui furent accablés de condamnations et supprimés tous les trois Les amendes étaient payées par les souscriptions empressées d'un parti qui voyait en lui la personnification de la révolution sociale. Dans ces diverses feuilles, Proudhon, avec sa fougue de tempérament et son style à la fois magistral et excessif, se plaisait à réduire à néant toutes les réputations révolutionnaires et à convaincre tous les réformateurs socialistes d'impuissance. Les doctrines philosophiques et les institutions religieuses n'étaient pas moins atteintes par les violences de sa critique et de ses négations. Mais sa puissance d'esprit, si remarquable qu'elle fût, n'allait pas sans charlatanisme, et ses formules les plus hardies n'étaient souvent que des coups d'éclat calculés pour tourner violemment l'attention publique sur l'écrivain. Privé de ses journaux par des condamnations accumulées, tour à tour enfermé ou échappant à la prison par l'exil, Proudhon poursuivit ses polémiques ou exposa ses idées personnelles dans une foule de brochures et de livres, dont voici les principaux : *Idées révolutionnaires* (1849, in-18); *les Confessions d'un révolutionnaire* (1849, in-18); *Gratuité du crédit* (1850); *la Révolution sociale démontrée par le coup d'État* (1852, in-18, six édit.); *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église* (1858, 3 vol. in-18), ouvrage ironiquement dédié à l'archevêque

de Besançon et qui valut à l'auteur une condamnation à 4,000 fr. d'amende et trois ans de prison; *la Guerre et la paix*, principe et constitution du droit des gens (1861, 2 vol. in-18); *les Démocrates assermentés et réfractaires* (1863, in-18); *les Majorats littéraires*, contre un projet de loi de propriété littéraire (1863, in-18); *du Principe fédératif* (1863, in-18); *les Évangiles annotés* (1865, in-18), ouvrage posthume, qui attira à son éditeur, M. Lacroix, une condamnation à un an de prison. Celui-ci a entrepris la publication des *Œuvres complètes*, comprenant une *Correspondance* qui a excité un vif intérêt. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

Cf. Sainte-Beuve : *Proudhon, sa vie et sa correspondance* (Paris, 1872, in-18); — Baudrillart : *P.-J. Proudhon*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er février 1873); — J. Assezat : *Sainte-Beuve et Proudhon*, dans la *Revue politique et littéraire*, t. XII.

PROVENÇALE (LANGUE), ou LANGUE D'OC, l'une des langues néo-latines. C'était proprement le dialecte roman qui se formait dans le midi de la France, de la Loire à la Méditerranée, des Pyrénées aux Alpes, au moment où, dans le nord, la langue romane devenait la langue d'oïl. La particule *oc*, venue du démonstratif latin *hoc*, signifiait *oui*, comme *oil* dans le roman du nord, comme *si* dans le roman italien, qui s'appelait pour cela la langue de *si*. Hors de la France, on entendait la langue d'oc en Aragon, en Catalogne et en Italie jusqu'à Venise. Il y eut même un moment où le provençal eut, par la poésie des troubadours, une sorte d'universalité. Les dialectes de la langue d'oc, qu'on a appelée aussi langue *limousine*, paraissent avoir été nombreux. Celui de Toulouse passait pour le plus harmonieux. Longtemps avant l'an 1100, la nouvelle langue était formée. Son perfectionnement commença par la poésie, et il y eut dans le midi de la France un idiome poétique élégant et même raffiné bien avant que la prose fût cultivée. Il connut les formes pittoresques, les ornements, les hardiesses; il devint une langue harmonieuse, douce, elliptique, rapide et concise, à laquelle la rime semble pour ainsi dire naturelle. Le plus ancien monument de la langue provençale est le fragment d'un poëme sur *Boëce* (voy. ce nom). Un autre monument primitif est *la Nobla Leyczon* des Vaudois (voy. NOBLE LEÇON), que l'on croit être de l'an 1100. A mesure que la France se constitue, la langue d'oc tombe en désuétude. François Ier rendit obligatoire, en 1525, l'emploi de la langue française dans les actes publics. A partir de ce moment, le provençal perd complétement la qualité de langue. Réduit à ses formes et à ses tournures les moins savantes, il s'est maintenu jusqu'à nos jours. Mais ce n'est plus qu'un patois, parlé dans tout le midi avec des différences qui constituent le languedocien, le gascon, le limousin, l'auvergnat, le dauphinois, le savoisien. Quant au patois parlé en Provence par le peuple, il est actuellement plus rapproché du français que ne le sont les patois du Languedoc et de la Gascogne.

Cf. Lacurne de Sainte-Palaye : *Copies* et *Glossaire*, en manuscrit à la Biblioth. nationale et à celle de l'Arsenal; — Raynouard : *Grammaire romane ou Grammaire de la langue des troubadours* (Paris, 1816, in-8), et *Lexique roman* (1836-43, 6 vol. in-8); — Mary Lafon : *Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le midi de la France* (Paris, 1842, in-18); — Guessard : *Grammaires romanes inédites* (Ibid., 1840, in-8); — Honnorat : *Dictionnaire provençal-français* (Digne, 1846-47, 3 vol. in-4); — Fr. Diez : *Etymologischen Wœrterbuch der romanischen Sprachen* (Augsbourg, 2e édit., 1853, in-8), et *Grammatik des rom. Sprachen* (Bonn, 2e édit., 1856-60, 3 vol. in-8); — P. Meyer : *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français*, avec *Glossaire* (Paris, 1875, in-8).

PROVENÇALE (LITTÉRATURE). Ce nom désigne les productions littéraires de toutes les provinces de la France au sud de la Loire, qui ont eu pendant plusieurs siècles la langue d'oc ou provençale pour langue commune. Au XIIe et au XIIIe siècle, cette littérature a eu une grande importance par les troubadours. On s'est plu à exagérer la valeur littéraire de ces derniers. D'autre part on leur a contesté tout mérite. La vérité est qu'il y a eu, dans l'existence de cette littérature, une ère particulière pour l'esprit humain. La poésie des troubadours est toute « à fleur d'âme », selon l'expression de Villemain; elle plaît, comme les accents d'une belle voix, indépendamment des pensées et des sentiments qu'elle exprime. Chez eux, une grande science a construit les paroles, nuancé les tons, varié l'harmonie et joué avec le mètre. Malheureusement la licence et la grossièreté se mêlent assez souvent à leur vivacité native et à leur imagination capricieuse. Les sujets et les idées de la poésie des troubadours sont peu variés, mais les combinaisons rhythmiques sont infinies. Leur poésie amoureuse est de beaucoup supérieure à la poésie satirique, mais celle-ci a pour nous un intérêt historique qui ajoute à sa valeur réelle. Les formes de leurs compositions sont nombreuses : les *chansons*, les *aubades*, les *sérénades*, les *sixtines*, les *sonts*, qui devinrent plus tard les sonnets, les *planhs* (plaintes), la *ballade*, la *danse* et la *ronde*, chants destinés à être accompagnés de danses, les *tensons*, les *sirventes* (voy. ces divers mots). Ces pièces étaient divisées en couplets.

Il y avait aussi des compositions qui n'offraient pas cette disposition rhythmique : c'étaient les *pastourelles*, les *nouvelles* et les *romans* ou *cansos*. Les poésies de cette classe, composées en tirades monorimes et déclamées en manière de récitatif, étaient appelées *proses*. Les provençaux ont dû écrire dans ce genre un grand nombre d'œuvres dont il nous est resté quelques échantillons : *Gérard de Roussillon*, *Fierabras*, *Geoffroy et Brunissende*, *Lancelot du Lac*, le *Roman de Flamenca* (voy. ces noms). Si l'on en croit Fauriel, il faudrait y ajouter, comme leur appartenant aussi, *Renaud de Montauban*, *Aucassin et Nicolette*, *Flore et Blanchefleur*, *Pierre de Provence* et quelques autres œuvres d'imagination. Nous avons encore une sorte de chronique rimée sur la *Croisade contre les Albigeois*, et enfin un essai de prose, en attachant à ce mot son sens moderne, *le Philoména* (voy. ces mots). On connaît en outre l'existence de quelques traités théologiques écrits à propos des dissidences des Vaudois, et que la Bibliothèque de Cambridge a possédés.

Quand les troubadours disparaissent, on peut dire que la littérature provençale cesse d'exister. Désormais les écrivains du Midi se confondent avec ceux de la France entière. En ce qui concerne plus particulièrement la Provence, il a été fait quelques tentatives pour prolonger la durée de la langue et de la poésie. De temps en temps on a pu distinguer, parmi les rimeurs obstinés, quelque véritable poëte, comme au XVIIe siècle, Nicolas Saboly, auteur de noëls. Il s'est formé, il y a quelques années, un groupe de poëtes, MM. Roumanille, Mistral, Aubanel, qui ont ramené l'attention sur la poésie provençale. Mais, malgré le bruit de fêtes locales ou internationales, malgré le mérite même de quelques-unes de leurs œuvres, ce sont des tentatives condamnées à demeurer stériles : la langue française est devenue l'instrument que tout écrivain de nos provinces doit employer, s'il ne veut rester à l'état de curiosité littéraire. La langue et la littérature provençales n'en sont pas moins l'objet d'études d'un grand intérêt, et l'on conçoit que des chaires leur soient consacrées dans les universités allemandes, aussi bien qu'à l'Ecole des chartes de Paris.

Cf. L'abbé Millot : *Histoire littéraire des troubadours*

(Paris, 1784, 3 vol. in-12); — S. de Sismondi: *Histoire des littératures du midi de l'Europe* (1813, 4 vol. in-8); — Raynouard: *Choix des poésies originales des troubadours* (Paris, 1817, 6 vol. in-8); — Guill. de Schlegel: *Observations sur la langue et la littérature provençales* (Ibid., 1818, in-8); — de Rochegude: *le Parnasse occitanien, ou Choix de poésies originales des troubadours* (Toulouse, 1819, in-8); — Villemain: *Tableau de la littérature au moyen âge* (Paris, 1828, 2 vol. in-8; nouv. édit., 1844); — Galvani: *Sulla Poesia de' Trovatori* (Modène 1829, in-8); — Fr. Diez: *die Poesie der Troubadours* (Zwickau, 1827, in-8), traduit de l'allem. par le baron F. de Roisin (Lille et Paris, 1845, in-8), et *Leben und Werke der Troubadours* (Zwickau, 1829, in-8); — Fauriel: *Histoire de la poésie provençale* (Paris, 1846, 3 vol. in-8); — C.-A.-F. Mahn: *die Werke der Troubadours in provenzalischer Sprache* (Berlin, 1846, 1855-57, t. I-V, in-8); — D. Manuel Mila y Fontanals: *De los Trobadores en España, estudio di lengua y poesia provenzal* (Lisbonne, 1861, pet. in-4); — L. de Lincel: *Des Troubadours aux Félibres* (Aix, 1862, in-12); — Saint-René Taillandier: *Poésie provençale, la Fête internationale de Saint-Rémi*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 novembre 1868) et *les Destinées de la nouvelle poésie provençale* (même recueil, 1er décembre 1875).

PROVERBES. Ces oracles banals de ce qu'on a appelé la sagesse des nations, ne laissent pas d'avoir un assez grand intérêt littéraire et philosophique, soit par la place qu'ils ont prise dans les œuvres de beaucoup d'écrivains anciens et modernes, soit par le nombre des études bibliographiques et biographiques dont ils ont été l'objet, soit par la trace qu'ils conservent de l'ancien langage ou par le témoignage qu'ils rendent du développement spontané des idées et des sentiments humains dans les classes populaires. Les proverbes ont reçu beaucoup de noms, tous significatifs. Celui de *proverbes* indique, dans son étymologie latine, de brèves formules destinées à tenir lieu de tout un discours (*pro verbo*). Les deux autres noms latins de *sentences* et d'*adages* marquent le sens (*sententia, sensus*) dont les proverbes sont remplis, ou leur valeur comme règles d'action (*ad agendum*). Les Grecs les appelaient aussi des sentences (γνῶμη) et en avaient fait tout un genre de poésie, la poésie gnomique (voy. ce mot). Un autre nom qu'ils leur donnaient, celui de *parémies* (de παρὰ et οἶμος, en chemin), rappelle l'usage de les graver sur les bornes des chemins, sur les socles des Hermès, sur les monuments, pour les rendre sans cesse présents à l'esprit. C'est de là que nos érudits ont tiré le mot de *parémiologique* appliqué à l'étude des proverbes. Salomon les appelait la voix de la sagesse, et quatre livres de l'Ancien Testament, les *Proverbes*, la *Sagesse*, les deux *Ecclésiastes*, en sont formés.

La place que les proverbes prirent, en dehors du genre gnomique, chez les écrivains de l'antiquité, est indiquée par l'importance des recueils qui ont été extraits de leurs œuvres. Les philosophes, avant et après Socrate, les tenaient en grand honneur et les invoquaient comme des autorités. Suivant Plutarque, qui en a semé ses traités de morale, ils remontaient, comme les mystères, aux leçons des premiers sages, aux oracles mêmes des dieux. Les poëtes, au théâtre surtout, les employèrent comme les traits les plus propres à frapper l'esprit de la foule. Les orateurs, par une raison semblable, se gardèrent de les dédaigner, et les rhéteurs ne manquèrent pas eux-mêmes de leur en recommander l'usage. L'esprit pratique des Romains s'en accommoda particulièrement. Caton l'Ancien, Jules César, Cicéron, Horace, Sénèque, etc., fournirent aux grammairiens des premiers temps de l'empire, Zénobius, Diogénien, etc., la matière d'amples recueils. Un choix de ces proverbes mis en distiques et attribués à Caton devint un des livres les plus populaires de l'Europe au moyen âge. Celle-ci d'ailleurs eut les siens qui furent mis en œuvre dans toutes les langues et patois et dans tous les genres littéraires: chansons de geste, romans de chevalerie, contes, fabliaux, chroniques, satires, écrits de morale. Au XVIe siècle, les érudits se prirent d'une sorte de passion pour les études parémiologiques. On recueillit, à grand renfort de recherches, les proverbes et sentences de tous les temps, de tous les peuples. Les *Adages* d'Érasme, regardés comme son œuvre capitale, avec leurs éditions in-folio successivement augmentées et leurs abrégés populaires, prouvent l'importance et la vogue de ces travaux de compilation, où il eut pour rivaux les meilleurs esprits de son temps. La réaction vint de l'abus. Rabelais contribua à faire tomber les proverbes en discrédit lorsqu'il en fit, comme des autres matières d'érudition, un emploi burlesque; mais le coup mortel leur fut porté par Cervantès, qui couvrit la sagesse populaire de Sancho d'un éternel ridicule. La spirituelle *Comédie des Proverbes* du comte de Cramail, au commencement du XVIIe siècle, eut moins de retentissement en Europe, mais peut-être un effet plus sûr en France. Les proverbes, atteints par la satire, furent proscrits par les critiques et les grammairiens, et exclus du dictionnaire de l'Académie française. Les écrivains de bon ton n'osèrent plus s'en servir. Racine nous rappelle ce discrédit et y ajoute par le flux de proverbes qu'il fait débiter à son maître Petit-Jean. Quelques esprits indépendants n'acceptèrent pas cette condamnation. Molière ne manque pas de tirer des proverbes des observations comiques et des leçons; Mme de Sévigné y trouve, pour son style si personnel et si français, un élément de plus de vivacité et de franchise; La Fontaine surtout brode ses récits les plus charmants sur ces préceptes d'une morale moins élevée que précise, moins généreuse que vraie. Les proverbes ne sont pas revenus toutefois à leur ancienne faveur philosophique ou littéraire et ils ne sont plus aujourd'hui qu'un sujet très-intéressant de curiosité et de recherches philologiques.

Nous pouvons à peine donner ici une idée des recueils de proverbes qui ont été faits d'après les auteurs des divers temps et des divers pays. Nous nous bornerons à citer, pour les auteurs grecs et latins, outre les *Adages* d'Érasme: *Polydori Vergilii proverbiorum libellus* (Venise, 1498, in-4), l'un des premiers recueils imprimés; *Florilegium ethico-politicum* de J. Gruter (Francfort, 1610, 3 vol. in-8); *Adagia ex Zenobio, Diogeniano, etc., edita* (Anvers, 1612, in-4); le *Corpus parœmiographorum*, de Leutsch et Schneidewin (Gœttingue, 1839-51, 2 vol. gr. in-8); puis, pour la langue française: les *Dictionnaires de proverbes* par Jos. Panckoucke (Paris, 1740, in-12) et par P.-M. Quitard (Ibid., 1842, in-8); la *Fleur des proverbes*, par Gratet-Duplessis (Ibid., 1851, in-32); *Quelque six mille proverbes et aphorismes usuels empruntés à notre âge et aux siècles derniers*, par le P. Ch. Cahier (Le Mans et Paris, 1856, in-12) et le *Livre des proverbes français*, par M. Leroux de Lincy (2e édit. augm., Paris, 1859, en 2 vol. gr. in-18), sans compter les recueils spéciaux de Proverbes provençaux, basques, béarnais, bretons, témoins vivaces des anciens idiomes locaux. De nombreux et intéressants recueils de proverbes ont été également publiés, du XVIe siècle à nos jours, pour les langues italienne, espagnole, portugaise, anglaise, allemande, danoise, suédoise, etc., et spécialement pour l'Orient: *Proverbiorum arabicorum centuriæ II*, par Erpenius (Leyde, 1623, in-8); *Orientalina*, par Galland (Paris, 1708, in-12); *Anthologia sententiarum arabicarum*, par Schultens (Ibid., 1772, in-4); *Arabum proverbia*, par Freytag (Bonn, 1838-43, 3 vol. in-8), etc.; d'où nous sont venues, au moyen âge, une foule de maximes et

de leçons qui ont formé peut-être la partie la plus délicate de la sagesse populaire européenne.

Cf. Ulr.-A. Rohde : *De Veterum poetarum sapientia gnomica* (Hanau, 1800, pet. in-8) ; — M.-C. de Méry : *Histoire générale des proverbes, adages, sentences*, etc. (Paris, 1828, 3 vol. in-8) ; — Gratet-Duplessis : *Bibliographie parémiologique* (Ibid., 1847, in-8) ; — F. Denis : *Essai sur la philosophie de Sancho Pança*, en tête de la 1re édition du *Livre des proverbes* de Leroux de Lincy (Ibid., 1842, 2 vol. in-18) ; — Leroux de Lincy : *Bibliographie complète de la matière*, dans la 2e édit. du même ouvrage (Ibid., 1859, 2 vol. gr. in-18) ; — P.-M. Quitard : *Etudes historiques, littéraires et morales sur les proverbes français* (Ibid., 1860, in-8) ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire* (5e édit.), t. VI, nos 18431 à 18523.

PROVERBES DRAMATIQUES, nom donné à de petits ouvrages dramatiques qui primitivement consistaient en quelques scènes tendant à prouver la vérité d'un proverbe. En dehors de ce sens étymologique et précis, qui ne remonte chez nous qu'au XVIIe siècle, les proverbes comprennent toutes les pièces sans prétention qui ont, non pas un seul acte, mais une seule scène, et ne comptent guère que deux personnages dans une situation unique. Les proverbes sont les opérettes de la littérature. L'analyse des sentiments valant par le détail, la grâce et le raffinement dans le dialogue, les qualités ou les défauts mêmes d'une spirituelle conversation, d'un marivaudage sensible, font la fortune de ces petites comédies de salon, qu'on appelle aussi comédies *de paravent*, pour marquer la simplicité, sinon l'absence, du décor.

Ce genre n'est point absolument moderne, et les idylles (εἰδύλλιον) des Grecs, ainsi que les *mimes*, dans leurs représentations de la vie de tous les jours, ne sont pas loin de ressembler à nos proverbes d'aujourd'hui. En France, sous Louis XIII, un des divertissements de la société élégante était de « jouer aux proverbes » : on mettait en action, à l'aide de quelques dialogues, un dicton bien connu, et les interprètes avaient réussi quand une de ces formules de la sagesse populaire se dégageait sensiblement pour l'esprit des auditeurs des petites scènes qu'elle avait inspirées et dont elle devenait la conclusion morale. Mme de Maintenon écrivit pour les demoiselles de Saint-Cyr une quarantaine de proverbes, imprimés pour la première fois en 1829. Dans la dernière scène de chacun d'eux, une phrase amène le proverbe sur lequel toute la composition est fondée. Au XVIIIe siècle, le goût très-vif de ces courtes et simples représentations dramatiques s'était généralisé dans les classes cultivées : il se trouvait plus aisé à satisfaire, pour des artistes improvisés, que le goût non moins vif, à cette époque, de la comédie de salon. Un ou deux paravents limitaient la scène et suppléaient aux coulisses et aux décors, et le dialogue était abandonné aux bonnes fortunes de l'inspiration. Cependant quelques écrivains eurent la pensée de composer avec art des actes de ce genre, et le proverbe prit rang parmi les œuvres du théâtre.

Sans parler du chansonnier Collé, qui fit pour les spectacles particuliers du duc d'Orléans *la Vérité dans le vin*, on eut les proverbes de Carmontelle, études charmantes sur la vie bourgeoise, abondantes et pleines de feu; on cite entre autres : *le Mari absent*, ou « Abondance de bien ne nuit pas » ; *le Poulet*, ou « les Battus payent l'amende » ; *le Maître des ballets*, ou « Selon les gens l'encens » ; *les deux Anglais*, ou « Il ne faut pas jeter le manche après la cognée » ; l'*Après-dînée*, ou « un Clou chasse l'autre » ; *le Valet de chambre et le Paysan*, etc. Une madame Durand fit aussi des proverbes, et le *Mercure de France* de la fin du XVIIIe siècle est rempli de ces sortes de compositions. Dans la première moitié de notre siècle, Gosse donna des proverbes médiocres (Paris, 1819, 2 vol. in-8), beaucoup trop loués par le parti libéral. Michel-Théodore Leclercq peignit, comme Carmontelle, la bourgeoisie. Il a été le législateur du nouveau genre et il a donné des modèles et des préceptes. « Il y a dans un proverbe, fait-il dire à un personnage de *la Manie des proverbes*, un accord de mille petits riens qui concourent cependant à l'effet de l'ensemble, etc. » Leclercq, aussi fécond que Carmontelle, a quelque chose de plus étudié. Son travail est patient; il a le soin du détail, l'art d'amener chaque mot; il est spirituel, fin et correct. Plus près de nous, avec M. Henri Monnier, le proverbe a quitté le salon et est descendu dans la rue; les *Scènes populaires* sont des croquis pleins d'entrain et de vérité. L'auteur a créé, en réaliste, des types qui vivront : Jean Hiroux, Mme Pochet, surtout le solennel M. Prud'homme. Dans ses proverbes, Alfred de Musset est tout entier à l'amour, qui remplit tous ses tableaux. *A quoi rêvent les jeunes filles, Un Caprice, Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, etc., nous montrent un esprit léger, railleur, mélancolique, uni à la galanterie délicate parfois jusqu'à l'afféterie. Les proverbes de M. Octave Feuillet ont eu aussi beaucoup de succès. Ils développent d'ordinaire quelque révolution du cœur ou de l'esprit, comme dans *la Crise* et *le Village*. L'auteur est doucement sentimental, mesuré, délicat, raffiné même, soigneux du dialogue, et tout à fait dans le ton, comme peintre de la vie du monde. Mais le nom de proverbe est bien modeste pour toutes ces œuvres, qui sont d'importantes variétés modernes de la comédie.

Cf. Émile Chasles : *Etudes sur les proverbes dramatiques*, dans l'*Athenæum français* (1854).

PROVINCIAL (CYCLE), groupe nombreux de chansons de geste, d'un caractère provincial et qui se refusent à entrer dans les trois autres groupes entre lesquels se partagent ces poëmes sous le nom de cycles (voy. CHANSONS DE GESTE). Ces Gestes sont : la GESTE DES LORRAINS : *Hervis de Metz; Garin le Lohérain; Girbert de Metz; Anséis fils de Girbert* (voy. LOHÉRAINS); — les GESTES DU NORD, *Raoul de Cambrai; Gormond et Isembard* (voy. ces noms); — la GESTE BOURGUIGNONNE : *Girart de Roussillon; Aubery le Bourgoing* (voy. ces noms); la GESTE DE BLAIVES : *Amis et Amise; Jourdain de Blaives* (voy. ces noms); — la GESTE DE SAINTE-GILLES : *Élie de Saint-Gilles; Aiol et Mirabel* (voy. ces noms).

PROVINCIALES (LETTRES), ouvrage de Pascal (voy. ce nom).

PROVOST (Jean-Baptiste-François), comédien français, né le 29 janvier 1798, mort à Paris le 24 décembre 1865. Il n'entra à la Comédie-Française qu'en 1835, après avoir joué assez longtemps non-seulement à l'Odéon, mais même à la Porte-Saint-Martin, où il remplit d'importants emplois dans le drame et le mélodrame. Cependant il montra aussitôt, dans la comédie sérieuse, autant de vérité que de bon ton. Il créa avec succès plusieurs grands rôles de père noble et eut une remarquable supériorité dans le nouveau répertoire d'Émile Augier : *les Effrontés, le Fils de Giboyer*, etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

PROYART (l'abbé Liévain-Bonaventure), historien français, né vers 1743 à Arras, où il est mort le 22 mars 1808. Principal du collége du Puy, ses opinions royalistes le forcèrent d'émigrer ; il rentra en France après le Concordat, fut enfermé à Bicêtre pour son histoire de Louis XVI, et mourut quelques jours après avoir recouvré sa liberté. Ses premiers ouvrages valent mieux que les derniers par le soin de la composition et du style. Nous citerons parmi les plus fréquemment

réimprimés : *l'Écolier vertueux* (Paris, 1772, in-18); *Histoire de Loango, Kakongo et autres royaumes d'Afrique* (1776, in-12), rédigée sur les notes de deux missionnaires; *Vie du Dauphin, père de Louis XVI* (1777, 2 vol. in-12); *Histoire de Stanislas, roi de Pologne* (1782, 2 vol. in-12); *le Modèle des jeunes gens dans la vie de Claude Le Pelletier de Sousi* (1789, in-18); *Vie de Marie Leczinska, reine de France* (Bruxelles, 1794, in-12); *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle* (Paris, 1808, 5 vol. in-8). On a publié les *Œuvres complètes* de l'abbé Proyart (Paris, 1819, 17 vol. in-12).

Cf. *Vie de l'abbé Proyart*, en tête des *Œuvres*.

PRUDENCE, *Aurelius Prudentius Clemens*, poëte latin, né en Espagne en 348, mort après 405. Elevé dans la religion chrétienne, tout ce qu'on sait de sa vie, c'est que, d'abord avocat, puis gouverneur civil et criminel dans deux villes importantes, il eut à la cour de l'empereur un emploi élevé, et qu'avançant en âge, il quitta les honneurs et les plaisirs du monde pour se livrer entièrement aux exercices de la piété. Les opinions sur les mérites, de sa poésie sont assez diverses. Le premier qui ait cultivé la poésie chrétienne, son style est loin d'être correct; il emploie fréquemment des mots barbares ou des expressions classiques dans un sens barbare, et méconnaît souvent les lois de la prosodie. Il n'est pas cependant sans imagination et sans élégance et il a quelquefois du goût et de l'esprit.

On a de lui : *Præfatio*, préface contenant une courte autobiographie et un catalogue des ouvrages de l'auteur; *Cathemerinon*, recueil d'hymnes, dont six doivent se dire à six moments du jour; *Apotheosis*, poëme sur la Trinité; *Hamartigenia*, poëme sur l'origine du péché; *Psychomachia*, poëme sur le triomphe des vertus contre les vices; *contra Symmachum libri II*, poëme contre les arguments de Symmaque pour faire relever l'autel de la Victoire; *Peristephanon*, recueil de quatorze hymnes en l'honneur de divers saints; *Diptychon*, composé de quarante-huit stances relatives à des événements ou à des personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Les principales éditions de *Prudence* sont celles de Hanau (1613, in-8); d'Amsterdam (1667, in-12), avec des notes de Nic-Hensius; de Paris, dans la collection *ad usum Delphini* (1687, in-4), avec des notes du P. Chamillard; de Cologne, dans la collection *Variorum* (1701, in-8); de Halle (1703, in-8), avec des notes de Ch. Cellarius; de Parme (1789, 2 vol. in-8). Les plus récentes et les plus estimées sont celles de F. Obbarius (Tubingue, 1845, in-8) et de Dressel (Leipzig, 1860, in-8).

Cf. Delavigne : *De Lyrica apud Prudentium poesi* (1840, in-8); — l'abbé Baylo : *Etude sur Prudence* (1860, in-8).

PRUDENCE (saint), théologien, né en Espagne, mort à Troyes en 861. Il vint jeune en France et fut élu évêque de Troyes. Ses écrits théologiques et ses lettres ont été publiés soit dans la *Bibliothèque des Pères*, soit dans le *Spicilegium solesmense* de dom Pitra, t. III (1856, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. V.

PRUDHOMME (Louis-Marie), publiciste français, né en 1752 à Lyon, mort le 20 avril 1830 à Paris. Il était en 1789 relieur à Paris, et se mit à écrire des pamphlets révolutionnaires, dont quelques-uns, entre autres les *Litanies du tiers état*, se vendirent en grand nombre dans les carrefours. Le 12 juillet de la même année, il donna le premier numéro des *Révolutions de Paris*, avec cette épigraphe : « Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux. Levons-nous! » Ce journal, qui se publiait une fois par semaine, avec la collaboration de Sylvain Maréchal, Fabre d'Eglantine, Chaumette, etc., dura jusqu'au 24 février 1794 (17 vol. in-8). Prudhomme passa ensuite aux idées royalistes. En 1799, il devint imprimeur-libraire.

Parmi ses ouvrages, tous médiocrement écrits, nous mentionnerons : *les Crimes des reines de France jusqu'à la mort de Marie-Antoinette* (Paris, 1793, in-8); *Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la révolution française* (Ibid., 1796-97, 6 vol. in-8), augmentée et remaniée sous le titre d'*Histoire des révolutions de France* (1824-25, 12 vol. in-12), ouvrage de passion contre-révolutionnaire et sans esprit critique; *Dictionnaire universel, géographique, statistique, historique et politique de la France* (1804, 5 vol., in-4). Prudhomme a édité un *Répertoire universel, historique, biographique, des femmes célèbres mortes ou vivantes*, par une société de gens de lettres (Paris, 1826-1827, 4 vol. in-8), et donné une réimpression du *Dictionnaire* de Chaudon (Paris, 1810-11, 20 vol. in-8, 1200 portraits).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

PRUSSIEN (idiome) ou PRUCZE, nommé aussi *Borussien* ou *vieux Prussien*. Cette langue, qui appartenait à la branche lettique des langues slaves, a été parlée autrefois en onze dialectes très-différents par les peuplades formant la puissante nation des Pruczi, qui occupaient le pays situé entre la Vistule et le Prégel. Elle s'est éteinte sous la domination des margraves de Brandebourg; il n'en reste que de rares monuments, dont le plus important est une traduction du catéchisme de Luther, imprimée en 1561. La langue prucze se distingue des autres idiomes lettiques par la prédominance de l'allemand sur le slave, surtout dans les déclinaisons et les formes des participes. Elle a deux articles; le nombre des cas, limité à six, est plus restreint que dans le lithuanien. Sa syntaxe ressemble beaucoup à celle de l'allemand

Cf. Vater : *la Langue des anciens Prussiens*, en allem. (Brunswick, 1821); — Nesselmann : *la Langue des anciens Prussiens*, en allemand (Berlin, 1845).

PRUTZ (Robert-Ernest), littérateur allemand, né à Stettin le 30 mai 1816, mort dans cette ville en juin 1872. Ses relations avec les chefs du parti démocratique ont ajouté à la notoriété acquise par sa fécondité littéraire. On cite de lui des recueils de *Poésies*, des *Œuvres dramatiques*, des romans, un certain nombre de volumes d'histoire littéraire : *le Journalisme allemand* (Hanovre, 1845), *le Théâtre allemand* (Berlin, 1847), *la Littérature allemande contemporaine* (Leipzig, 1847), etc., enfin des *Mélanges* et *Causeries politiques*. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. éditions.]

PSALMANAZAR (Georges), pseudonyme d'un aventurier, auteur d'une célèbre supercherie littéraire, et dont on ignore le vrai nom. Né en Provence en 1679, il est mort à Londres le 3 mai 1763. Il fit ses classes chez les jésuites et commença chez les dominicains l'étude de la théologie, puis mena une vie de désordre et d'aventures en France, dans les Flandres et en Angleterre. Se faisant passer pour un Japonais, il publia en anglais une *Description de l'île de Formose* (Londres, 1704, in-4), véritable roman géographique, qui, longtemps pris au sérieux, fut traduit en allemand et en français (Amsterdam, 1705, in-12, fig.; plus. édit.; Paris, 1737, in-12). Il donna aussi des traductions d'ouvrages anglicans dans la prétendue langue formosane. Au milieu des discussions auxquelles cette audacieuse fabrication donna lieu, Psalmanazar, à l'âge de trente-deux ans, conçut des sentiments sincères de piété chrétienne et consacra le reste de sa vie au repentir et à de sérieuses études. Il composa plusieurs écrits ano-

nymes, entre autres un assez remarquable *Essai sur les miracles par un laïc* (Essay on miracles, etc., 1793, in-8), et fut le principal collaborateur de l'*Histoire universelle*, publiée à partir de 1730, et traduite en français (1742-92, 45 vol. in-4). Il a laissé de curieux *Mémoires* (Londres, 1764, in-8).

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary.*

PSAUME (Etienne), bibliographe français, né en 1769 à Commercy, mort en 1828. Il fut libraire à Nancy, avocat, journaliste, et enfin correcteur d'imprimerie à Paris. C'était un homme de beaucoup de savoir, et l'on a de lui un *Dictionnaire bibliographique, ou Nouveau manuel du libraire et de l'amateur de livres* (Paris, 1824, 2 vol. in-8), précédé d'un *Essai sur la bibliographie.*

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

PSAUMES (de ψάλλω, jouer de la harpe), nom sous lequel on désigne spécialement les chants religieux ou nationaux des Hébreux, contenus dans l'*Ancien Testament*. Les *Psaumes de David* sont au nombre de 150 et forment un recueil nommé *Psautier*. Mais tous ne peuvent être attribués à David. Saint Jérôme en a indiqué quelques-uns comme étant de Moïse, particulièrement le 90^e, qui porte son nom. Les 72^e et 127^e sont mis sous le nom de Salomon. D'autres semblent être de divers lévites, Asaph, Heman, Ethan. Les psaumes qui portent le nom des enfants de Coré (ps. 119-134) sont dits *graduels*, parce que, suivant dom Calmet, ils furent chantés par les Juifs au retour de la captivité, en montant les degrés de la colline de Sion. Les psaumes dont l'attribution reste à David s'élèvent à peine à 71. Sept d'entre eux sont appelés *Psaumes de la pénitence* (les ps. 6, 31, 37, 50, 101, 129 et 142); ce sont pour ainsi dire des actes de contrition. Ils ont été plus souvent que les autres paraphrasés par les poëtes, depuis l'Arétin jusqu'à Corneille, soit par simple piété, soit par expiation.

Les psaumes sont caractérisés par une grande noblesse de style, une brièveté sublime, par la douceur et la résignation dans l'expression de la douleur. On leur a reproché de fréquentes répétitions des mêmes idées, des mêmes sentiments, des mêmes tours. David, en particulier, attache un si grand prix à la loi de Dieu, qu'elle semble lui tenir lieu de tout, et il reproduit sans cesse son acte de foi et de soumission : « Les superbes ont agi envers moi avec injustice, mais je ne me suis point écarté de votre loi ; — l'iniquité des superbes s'est multipliée sur moi, et moi j'occupai tout mon cœur à méditer vos ordonnances ; — les pécheurs m'ont attendu pour me perdre, mais vous m'avez donné l'intelligence de vos décrets. » Voltaire a appelé irrévérencieusement « une chanson de corps de garde » le 67^e psaume : *Exsurgat Deus*, composé par David lorsqu'il fit transporter l'arche sur la montagne de Sion, où le temple devait être bâti. Les faits anciens de l'histoire biblique se trouvent rapportés dans plusieurs psaumes et en marquent la date. Les meilleures de ces compositions, à la fois nationales et pieuses, datent de l'époque florissante de la littérature hébraïque, c'est-à-dire des IX^e, VIII^e et VII^e siècles avant J.-C. — Les psaumes, dans les Livres saints, ne se confondent pas avec les cantiques (voy. ce mot).

Cf. Moïse Alschech : *Commentaires sur les Psaumes* (Venise, 1605, in-4 ; Iéna, 1721, in-fol.) ; — Bossuet : *Dissertation sur les psaumes* ; — La Harpe : *Des Psaumes et des prophéties considérés comme ouvrages de poésie*, dans le *Cours de littérature* ; — Reuss : *la Bible*, traduction nouvelle avec *Commentaires*, 5^e partie : *Poésie lyrique, le Psautier, les Lamentations* (Paris, 1875, in-8) ; — Alb. Réville : *le Psautier juif*, d'après la traduction précédente, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er novembre 1875) ; — les divers ouvrages cités au mot CANTIQUE.

PSELLUS (Michel-Constantin), Ψέλλος, écrivain byzantin, né en 1020 à Constantinople, mort vers 1110. Il fit ses études à Athènes et excella en théologie, en jurisprudence, en philosophie, en rhétorique et en histoire, aussi bien qu'en physique et en mathématiques. Il fut en grande faveur auprès de l'impératrice Théodora et des empereurs Michel le Stratiotique, Isaac Comnène et Constantin Ducas. On lui donnait le titre de Prince des philosophes, Φιλοσόφων ὕπατος. Ses nombreux écrits, tant en prose qu'en vers, se distinguent par une éloquence et un goût dignes d'une meilleure époque. La plupart sont restés inédits. Parmi ceux qui ont été imprimés, on cite principalement : *Dialogue sur l'opération des démons* (Paris, 1615, in-8) ; *les Quatre sciences mathématiques* (Venise, 1532, in-8, et Bâle, 1556, in-8) ; *Paraphrase du cantique des cantiques*, éditée avec d'autres ouvrages sur le même sujet, par J. Meursius (Leyde, 1617, in-4) ; *des Vices et des Vertus*, en vers iambiques (Bâle, 1544, in-8) ; *des Propriétés des minéraux* (Toulouse, 1615, in-8) ; *Poésies diverses*, publiées par Boissonnade (1838, in-8). — On a attribué plusieurs des écrits du précédent auteur à Michel PSELLUS, né à Andros, qui vécut au IX^e siècle.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X.

PSEUDOLUS, *le Trompeur*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

PSEUDONYMES. Quelques écrivains anciens et un grand nombre d'auteurs modernes ont publié leurs ouvrages sous un autre nom que leur nom véritable ; le mot pseudonyme (de ψευδὴς, faux, et ὄνομα, nom) sert également à qualifier et ces auteurs et leurs ouvrages. On peut reconnaître une grande variété de faux noms et de motifs déterminant à y recourir ; mais une distinction générale nous semble devoir être établie tout d'abord. Tantôt le nom d'emprunt, dont on signe ses ouvrages, est aussi celui que l'on porte habituellement dans le monde, au lieu et place de son propre nom ; tantôt il ne sert qu'à signer ses livres, et l'on garde son nom de famille pour tous les actes ordinaires de la vie. Bibliographiquement parlant, il n'y a de pseudonyme que dans ce second cas, c'est-à-dire emploi d'un faux nom, d'un nom de plume, comme on dit quelquefois, qui trompe ou qui du moins n'éclaire pas le lecteur sur la personne de l'auteur, et qui offre au bibliographe une énigme à résoudre, un mystère à pénétrer. Dans le premier cas, la signature du livre vous fait directement trouver l'auteur dans l'homme public ou privé que vous connaissez sous le même nom. Mais, si l'on restreignait les pseudonymes à ceux qui mettent un voile entre le lecteur et la personne de l'auteur, on en diminuerait singulièrement le nombre, et les dictionnaires de pseudonymes, ramenés à l'intérêt bibliographique ainsi entendu, devraient réduire de beaucoup leur format. La catégorie la plus nombreuse des pseudonymes, en effet, est celle des noms d'emprunt qui suivent l'écrivain dans la vie, dans son rôle historique, s'il en a un, et autour desquels se groupent tous les faits de sa biographie.

Le plus souvent les changements de noms ont pour cause un sentiment de vanité, qui n'est pas particulier à la race des auteurs : on veut déguiser un nom trivial, malsonnant ou d'allure trop modeste, et on l'échange contre un nom distingué, euphonique, aristocratique. Soit par manie de vilain qui se fait gentillâtre, soit par calcul d'ambitieux sur la sottise des autres, une foule d'écrivains français s'empressent, comme dit Charles Nodier, « d'abdiquer parenté et patronymie, pour aller plus harmonieusement à la gloire. » Parmi ceux qui ont eu ce travers ou cette habileté, on peut citer des esprits de haute valeur, comme Voltaire et Beaumarchais, qui ont cru ces noms

de guerre plus faciles à illustrer que leurs vulgaires patronymiques *Arouet* ou *Caron*. On conçoit plus facilement encore que, pour arriver à la notabilité de la plume et à l'influence du talent, on croie devoir abandonner des noms plus ou moins désagréables : ainsi le P. Annat renonce à celui de *Canard*, dont il garde le sens sous forme latine (*anas*), le trop fécond auteur dramatique Beaunoir, à celui de *Robineau*, dont les mauvaises langues faisaient robinet, le poëte jésuite Commire à celui de *Commère*, les comédiens Daucourt et Molé à ceux de *Carton* et de *Molet*, Sénancour à celui de *Pivert*, Tournefort à celui de *Pitton*, etc. Quelquefois on tient à cacher sa nationalité ou sa religion, comme l'écrivain israélite Louis Bœrne, qui se nommait Lob Baruch. Souvent on a pour nom un simple prénom, on veut s'en donner un qui ait un air plus patronymique : le spirituel Chamfort s'appelait *Nicolas*, les acteurs Montfleury, *Jacob*, le librettiste de Jouy, *Etienne*. On échappe aussi par des noms d'emprunt à l'inconvénient des nombreux homonymes que donnent certains noms de famille à ceux qui les portent.

Il y a ensuite, à défaut de raisons, la mode, qui est à certains moments la plus forte des raisons. Au XVIe siècle, par exemple, tous les savants donnent à leur nom patronymique une forme grecque ou latine sous laquelle la forme originelle disparaît : Mélanchthon est la traduction grecque de *Schwartzerd* (Terre-Noire); Capnion, de *Reuchlin* (Fumée) ; Xylander, de *Holtzmann* (Homme de bois); Erasme (Aimable), de *Désiré*, etc. Silvius est de même la traduction latine de *Dubois;* Regis et Regius, de *Leroy;* Crucimanus, de *Lacroix du Maine;* Pontanus est celle du français *Dupont*, de l'italien *da Ponte* ou du flamand *van Brugge;* Albinus, de l'allemand *Weiss*. Le plus grand nombre se bornent à donner au radical national une désinence antique, sans tenir compte du sens : Gruter ou Gruytère devient *Gruterus;* Schopp, *Scioppius;* van Erpen, *Erpenius;* Cauvin, *Calvinus;* Petau, *Petavius;* Owen, *Audoenus*, etc. C'est le beau temps des savants en *us*. Mais sont-ce bien là des pseudonymes? Ce sont à peine des déguisements, ce ne sont pas des masques. Il en est de même des noms d'académie. Les membres de l'école du palais de Charlemagne, les arcadiens de Rome, les bergers de la Pegnitz en Allemagne, les beaux esprits des ruelles et hôtels littéraires du XVIIe siècle, se plurent à s'affubler de noms empruntés aux lettres antiques, à la mythologie, à la vie pastorale, au monde des fleurs, aux souvenirs des romans. Ce n'étaient pas de faux noms, mais des surnoms; par une puérile et inoffensive manie, on voulait parer la personne, non la cacher : Alcuin subsistait dans *Flaccus*, Crescimbeni dans *Alphesibeus*, Herdegen dans *Amarante*, la marquise de Rambouillet dans *Arthénice*, Mlle de Scudéri dans *Sapho*.

Quelques mots sur les diverses manières de forger les pseudonymes nous fourniront l'occasion d'en rencontrer encore quelques-uns d'intéressants. Souvent, par une sorte d'attachement au nom de famille que l'on croit devoir cacher, on se borne à l'altérer par l'addition, la suppression ou le changement d'une ou plusieurs lettres. C'est ainsi que nous avons vu se former les pseudonymes du P. Commire, du comédien Molé, etc.; de même encore l'acteur et auteur Baron a modifié son nom de famille, *Boyron*, et Mlle Gaussin celui de *Gaussem;* le poëte lyrique allemand N. Lenau a abrégé le sien, qui était *Niemlsch de Sthrelenau;* Malte-Conrad *Bruun* est devenu Malte-Brun. Mais le procédé favori de transformation du nom patronymique en pseudonyme est l'anagramme, qui peut porter sur le nom, ou sur le prénom, ou sur l'un et l'autre à la fois; il donne, par exemple : d'Aceilly pour *de Cailly*, le comte d'Alsinoys pour *Nicolas Denisot*, Beaunoir pour *Robineau*, Alcofribas Nasier pour *François Rabelais*, Lemaistre de Saci pour *Isaac Lemaistre*, Schelandre pour *D'Ancheres*, Telliamed pour *de Maillet*, etc. Beaucoup de pseudonymes s'obtiennent en ajoutant au nom patronymique le nom d'un autre membre de la famille, ou celui du lieu de naissance, ou un surnom, ou un prénom qui en demeure inséparable. Souvent, dans ce cas, les éléments du nom composite se relient par une préposition qui tend, en France, à devenir une particule nobiliaire, ou par un autre préfixe agréable à l'oreille, comme *Saint* dans Saint-Marc Girardin, qui est pour *Marc Girardin*. Rien de plus fréquent, au frontispice des livres, que la simple addition de la particule à des noms de famille qui ne la connaissaient pas. Quelquefois on n'a qu'à la détacher d'un nom qui la contenait sans la mettre en relief. C'est ce que fit, entre mille, M. de la Harpe, dont le nom patronymique était *Delharpe*, écrit, par euphonie sans doute, sur son acte de baptême: *Delaharpe*. Mais ce sont là des supercheries aussi communes dans le monde que dans les lettres. Il est plus rare de voir altérer son nom en le démocratisant, comme *F. Robert de La Mennais*, qui signa Lamennais la plupart de ses ouvrages.

Le pseudonyme complet, celui qui consiste dans l'adoption d'un nom d'auteur entièrement différent du nom de la personne, s'obtient aussi par divers procédés. Tantôt c'est le prénom qui se substitue au nom patronymique; tantôt c'est le nom maternel ou un nom d'alliance ; souvent c'est celui du pays natal ou de tout autre lieu. Quelquefois il est tiré d'une circonstance, d'un incident biographique, et alors c'est moins un faux nom qu'un surnom, comme celui de du Cerceau, donné à l'architecte Androuet, à cause de l'enseigne qui pendait à sa maison. D'autres fois, par un faux à double effet, non-seulement l'auteur soustrait son nom, mais il prend celui d'un autre écrivain à qui il fait imputer son propre ouvrage : c'est par ce procédé, assez familier au XVIIIe siècle, que le baron d'Holbach mit sous le nom de l'honnête *Mirabaud* son fameux *Système de la nature*. Il y a ensuite tous les pseudonymes de fantaisie que le journalisme politique et littéraire a mis à la mode et qui permettent à l'homme public ou à l'homme du monde de renier l'homme de lettres, et à celui-ci de fournir articles sur articles à la même feuille ou à des feuilles rivales, sans paraître se prodiguer ou se contredire. Les uns sont effacés et modestes à plaisir, les autres prétentieux et retentissants, avec force titres et qualités. Parmi les pseudonymes de fantaisie, une curiosité particulière s'attache aux noms de femmes pris par des hommes, et réciproquement. Ce jeu de masques a produit parfois de jolies mystifications. Au siècle dernier, un poëte de Bretagne, n'ayant pu faire insérer au *Mercure de France* des vers signés de son nom, en envoya sous celui de *Mlle Malcrais de la Vigne :* ils eurent beaucoup de succès et lui valurent par correspondance, des déclarations d'amour. Voltaire même lui adressa en vers ses félicitations de confrère. L'auteur, Desforges-Maillard, mit bas son masque, et eut alors contre lui tous ceux dont le goût avait été fourvoyé par la galanterie. Il est bien plus ordinaire aux femmes de prendre des noms d'homme, comme Mme Emile de Girardin celui de *Vicomte de Launay* ou Mme Aurore Dudevant celui de *George Sand*. On sait que ce dernier pseudonyme est formé d'une moitié du nom du premier collaborateur de notre illustre romancière, M. Jules Sandeau. Il y a des pseudonymes de collaboration qui marquent, par l'union des noms, celle du travail des auteurs: tel est celui de *Dinaux*, composé des deux finales des noms de Baudin et Goubaux; tel est encore celui d'*Erckmann-Chatrian*, maintenant les deux noms entiers de deux hommes de lettres sous une

sorte de raison sociale. Mais ne touchons pas au domaine des pseudonymes contemporains, qui ont le privilége d'exciter une vive curiosité, sans qu'on puisse dire quelle place et quel intérêt ils garderont dans l'histoire littéraire.

Cf. Outre les ouvrages cités à l'article ANONYMES : Quérard : *les Supercheries littéraires dévoilées* et *les Ecrivains pseudonymes*, formant les t. XI et XII de *la France littéraire*; — Phil. Chasles : *les Pseudonymes anglais au XVIII^e siècle*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1^er juin 1844); — De Manne fils : 3^e édit. du *Nouveau dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (Lyon, 1868, in-8); — Ch. Joliet : *les Pseudonymes du jour* (Paris, 1867, in-18); — Georges d'Heilly : *Dictionnaire des pseudonymes* (Ibid., 2^e édit., 1869, gr. in-18); — Vapereau : *Dictionnaire des contemporains* (Ibid., 1858, gr. in-8 à 2 col.; 4^e édit., 1870); — Franklin : *les Pseudonymes du moyen âge* (Ibid., 1875, in-8).

PSYCHÉ, récit d'Apulée, roman de La Fontaine, tragédie-ballet de P. Corneille et de Molière (voy. ces noms).

PSYCHOANNYCHIE, traité de Calvin (voy. ce nom).

PSYCHOLOGIE. — Voyez PHILOSOPHIE.

PTOLÉMÉE (Claude), Πτολεμαῖος Κλαύδιος, astronome grec, dont les travaux se placent vers le milieu du II^e siècle après J.-C. Né, à ce que l'on croit, à Ptolémaïs dans la Thébaïde, il vécut à Canobe près d'Alexandrie. Presque tous ses ouvrages appartiennent à la science astronomique, dont il réunit les matériaux épars chez les autres savants grecs. Nous n'avons ici qu'à en donner les titres : *Composition mathématique*, Μαθηματικὴ σύνταξις, ouvrage plus connu sous le nom d'*Almageste*, et qui comprend le *Système de Ptolémée;* il a été édité par Halma, avec traduction française (Paris, 1813-1816, 2 vol. in-4); *Tetrabiblon*, Τετράβιβλος σύνταξις, traité d'astrologie, édité avec version latine par Mélanchthon (Bâle, 1553, in-8); *Canon des règnes*, Κανὼν βασιλείων, table chronologique des rois assyriens, mèdes, perses, grecs et romains depuis Nabonassar jusqu'à Antonin le Pieux (édition de Halma, Paris, 1819, in-4); *Apparitions des fixes*, Φάσεις ἀπλανῶν ἀστέρων, sorte de calendrier où l'indication du lever et du coucher des étoiles est accompagnée de prédictions météorologiques (impr. avec l'ouvrage précédent); *Sur les hypothèses des planètes*, Περὶ ὑποθεσέων τῶν πλανομένων, résumé d'une partie de l'*Almageste* (édition de Halma, Paris 1820 in-4); *les Harmoniques*, Ἁρμονικῶν βιβλία, théorie mathématique des sons employés dans la musique grecque (édition grecque-latine de Wallis, Oxford, 1682, in-4); *Sur le criterium et la faculté dirigeante*, traité philosophique où se trouvent combinées les doctrines d'Aristote, des stoïciens, d'Hippocrate et de Platon (édition grecque-latine d'Ismaël Bouillaud; Paris, 1663, in-4); *sur l'Analemme* et *sur le Planisphère*, traités dont le texte grec n'existe pas, mais dont nous avons des traductions latines d'après l'arabe (Rome, 1558 et 1562, in-4); *Géographie*, Γεωγραφικὴ ὑφήγησις, exposé intéressant des connaissances des Grecs sur la géographie mathématique, édité par Erasme (Bâle, 1533, in-4), réimprimé plusieurs fois, notamment par Nobbe (Leipzig, 1843-45, 3 vol. in-18).

Cf. Montucla : *Histoire des mathématiques;* — Fabricius : *Bibliotheca græca;* — Hoffmann : *Lexicon bibliographicum scriptorum græcorum;* — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

PUBITSKA (François), historien bohême, né à Kommothau en 1722, mort à Prague en 1807. Il était jésuite et professa dans divers colléges de l'Ordre, puis, après la suppression de la Société de Jésus, il fit partie de l'université de Prague et devint historiographe de la couronne. On a de lui : *Series chronologica rerum slavo-bohemicarum, ab Slavorum in Bohemian adventu ad nostra tempora* (Prague, 1768, in-4); *Histoire chronologique de Bohême* (Chronologische Geschichte Böhmens; Prague, 1770-84, 6 vol. in-4); *De Antiquissimis sedibus Slavorum* (Leipzig, 1771, in-4); *De Venedis, Vinidis itemque de Enetis* (Olmutz, 1772, et Leipzig, 1773, in-4).

Cf. Luca : *Gelehrtes Œstreich*, t. I.

PUBLIUS SYRUS, poëte latin, né en Syrie vers l'an 104 avant J.-C., mort en 41. Esclave, puis affranchi, il écrivit des mimes avec beaucoup de succès et l'emporta même dans ce genre de composition dramatique sur le chevalier Labérius. Il nous est parvenu un recueil de *Sentences* extraites de ses pièces et analogues, pour la forme et le sens, à celles qu'on trouve dans les comédies d'un genre plus sérieux. Imprimées à la suite de Sénèque et de Phèdre, elles ont été publiées séparément par Érasme (Bâle, 1502; Strasbourg, 1516, in-4), par F. Morel (Paris, 1611, in-8), par Orelli (Leipzig, 1822, in-8, 1824, in-8), par Levasseur (Paris, 1811, in-8; 1825, in-12), et traduites en français par ce dernier, puis par Chenu dans la bibliothèque Panckoucke (1835). Elles ont été mises en vers français, avec les *Distiques* de Caton, par Paon de Saint-Simon (Ibid., 1799, in-12).

Cf. Bothe : *Poetarum latinorum fragmenta*, t. II; — Quérard : *la France littéraire*.

PUCE (LA), poëme héroï-comique allemand de Fischart; — LA PUCE DE MADAME DES ROCHES, recueil de poésies. — Voyez DES ROCHES (M^mes).

PUCELLE D'ORLÉANS (LA). — Voyez JEANNE D'ARC.

PUFENDORF (Samuel, baron DE), célèbre publiciste et historien allemand, né à Floehe, près de Chemnitz (Saxe), le 8 janvier 1632, mort à Berlin le 26 octobre 1694. Fils d'un pasteur de village, il étudia aux universités de Leipzig, d'Iéna, obtint un emploi auprès de l'ambassadeur de Suède en Danemark, et, la guerre ayant éclaté entre les deux pays, fut emprisonné avec la famille de son maître. Pendant cette captivité il se livra à l'étude de Grotius et de Hobbes, médita à loisir sur les rapports de la force et du droit et composa son premier ouvrage. Il occupa ensuite à Heidelberg la première chaire de droit de la nature et des gens établie en Europe, et plus tard une chaire de même titre à Lund, en Suède. Il fut appelé à Berlin par l'électeur de Brandebourg, qui le nomma conseiller intime et le fit son historiographe. Le roi de Suède Charles XI lui conféra le titre de baron.

La plupart des ouvrages de Pufendorf sont écrits en latin. Il appartient pourtant à l'histoire littéraire de l'Allemagne par la rédaction de son *Introduction à l'histoire des principaux Etats de l'Europe* (Einleitung zur Geschichte der Vornehmsten Staaten Europa; Francfort, 1682, in-8, plusieurs éditions), qui fut d'ailleurs traduite en latin (Ibid., 1688) et en français (Amsterdam, 1724, 7 vol. in-12), et aussi par la *Description historique et politique de la domination du pape* (Histor. und polit. Beschreibung der geistlschen Monarchie des Pabstes; Hambourg, 1619, in-12), traduite en latin (Francfort, 1688, in-8). Dans la science du droit naturel, Pufendorf se place entre Grotius et Hobbes; il s'affranchit des idées théologiques et relève de la philosophie. Il fait dériver le droit et le devoir du principe même de la sociabilité humaine; mais il subordonne l'obligation morale au fait de la promulgation de la loi. Il n'a pas l'élévation d'idées, ni la générosité de sentiments de Grotius, et son style s'en ressent par la froideur et la sécheresse. Ses principaux ouvrages de droit sont : *Elementa Jurisprudentiæ universalis* (La Haye, 1660; Iéna, 1669, in-8), publiée par l'auteur au sortir de sa prison, et surtout *De Jure naturæ gentium* (Lund, 1672 in-4; Francfort, 1684, etc., in-4; Amsterdam'

1715, in-4), son œuvre capitale, traduite dans les diverses langues, notamment en français par Barbeyrac (Amsterdam, 1706, 2 vol. in-4) et attaquée ou défendue dans de nombreux opuscules. Sous le titre d'*Eris Scandica* (Francfort, 1686, in-4), l'auteur a retracé, au point de vue de son apologie, ces diverses controverses, et sous celui-ci : *De Officiis hominis et civis juxta legem naturalem* (Lund, 1673; Leyde, 1769, 2 vol. in-8), il a donné de ses principales idées un résumé aussi souvent réimprimé que son grand ouvrage et traduit également en français par Barbeyrac (Amsterdam, 1707, in-8). Comme historien, Pufendorf a publié en latin : *De Rebus gestis Frederici Wilhelmi Electoris Brandeburgici* (Berlin, 1695, in-fol., et 1733), ouvrage devenu très-rare et détruit, dit-on, par la cour de Berlin; *De Rebus à Carolo Gustavo Suœciæ Rege gestis* (Nuremberg, 1696, 2 vol. in-fol.), traduit en français (Ibid., 1698, 2 vol. in-fol.); *De Rebus gestis Frederici III Electoris postea Regis* (Berlin, 1784), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVIII; — Chr. Wahlin : *Commentarii de Vita academica... S. Pufendorf* (Lund, 1781, in-8); — Jenisch : *Vita Pufendorfii* (*Mémoires de l'Académie de Stockholm*, 1802).

PUGET (Antoine DU), sieur DE SAINT-MARC, annaliste français, mort en 1625. Gentilhomme de Provence et maréchal de camp, il a écrit des *Mémoires concernant les troubles de religion dans le Midi de la France* depuis l'année 1561 jusques et y compris 1596. Cette narration des événements militaires dans lesquels il a figuré est écrite à la troisième personne, dans un style d'une froide austérité. Elle a été publiée pour la première fois dans la collection Michaud-Poujoulat, t. VI, par les soins de Champollion-Figeac.

PUIBUSQUE (Adolphe-Louis DE), littérateur français, né à Paris le 7 mars 1801, mort le 31 mai 1863. On cite de lui, outre des poésies académiques et quelques livres de législation usuelle, une *Histoire comparée des littératures espagnole et française* (1843, 2 vol. in-8), couronnée par l'Académie française. [*Dict. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

PUJOULX (Jean-Baptiste), littérateur français, né en 1762, mort en 1821. Outre divers écrits en vers et en prose, il a composé des pièces de théâtre dont quelques-unes eurent du succès : *le Souper de famille*, comédie en deux actes (1788); *Mirabeau à son lit de mort*, comédie en un acte (1791); *les Modernes enrichis*, comédie en trois actes, en vers (1798). On peut citer encore de lui : *Paris à la fin du XVIII*e *siècle* (1800, in-8), et *Louis XVI peint par lui-même* (1817, in-8), ouvrage qui reposait sur une correspondance sans authenticité.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

PULCHÉRIE, pièce de P. Corneille (voy. ce nom).

PULCI (Bernardo), poëte italien du XVe siècle, né à Florence, et l'aîné des frères de ce nom. Il fut en faveur auprès des Médicis. Il donna la première traduction en vers italiens des *Eglogues* de Virgile (Florence, 1481); un poëme sur la *Passion du Christ*; des *Eglogues* (Florence, 1494), etc.

PULCI (Luca), frère puîné du précédent, poëte italien du XVe siècle. Il vécut comme ses frères à la cour de Laurent de Médicis. Ses ouvrages sont tombés dans l'oubli; ils consistent d'abord en *Stances* consacrées au triomphe de ce dernier dans un tournoi célèbre, chanté aussi par Politien; en un poëme pastoral et mythologique, en rimes octaves et en quatre parties : le *Driadeo d'amore*, et en un roman poétique en sept chants : le *Ciriffo Calvaneo*, qui tient assez de place dans les histoires littéraires italiennes. Le sujet est tiré d'un ancien manuscrit intitulé, *Liber pauperis prudentis*. C'est le récit des aventures des deux enfants de deux femmes abandonnées, dont l'une, la mère de Ciriflo, était fille d'un roi d'Épire. Le poëme resta inachevé et Bernardo Giambullari, chargé par Laurent de Médicis de le finir, y ajouta trois chants. La première édition, de Venise, comprit les dix chants. Dans les réimpressions suivantes on s'est borné aux sept de Pulci. On a encore du même seize *Épîtres*, en tercets, de Lucrèce à Laure, d Iarbe à Didon, de Déidamie à Achille, d'Hercule à Iole, d'Egiste à Clytemnestre, d'Hersilie à Romulus, de Cornélie au grand Pompée, etc.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*.

PULCI (Luigi), poëte italien, né à Florence le 3 décembre 1431, mort vers 1487. Le dernier et le plus célèbre des trois frères, il vécut dans une grande intimité avec Laurent de Médicis, et ce fut sur l'invitation de la mère de celui-ci qu'il écrivit l'ouvrage auquel il doit sa célébrité : *Morgante Maggiore*. Cette œuvre, sur laquelle les jugements les plus opposés ont été portés, est un poëme en vingt-huit chants, en rimes octaves, où se mêlent le sérieux et le comique, mais dans lequel domine une ironie perpétuelle; c'est une parodie du roman poétique tel qu'on le concevait alors, et Pulci, dont la naïveté de certains passages pieux a dérouté la critique, a voulu, à n'en pas douter, faire pour le roman italien en vers ce que Cervantès accomplit plus tard, avec plus de génie, pour les romans de chevalerie en prose. — Morgante le Grand est un géant vaincu par Roland, et qui devient l'associé de ses exploits. Il est à la fois l'écuyer et le bouffon de celui-ci, une sorte de Sancho Pança, prenant par sa gloutonnerie les proportions d'un Gargantua, de plus, fourbe et fripon. Il ne figure du reste dans la composition de Pulci qu'au second rang : Renaud, Astolphe, les fils Aymon, ont les honneurs du récit, dont le fond est l'expédition de Charlemagne contre les Sarrasins. Vers la fin du poëme, l'auteur, entraîné par son sujet, abandonne l'ironie et la satire, et il trouve des accents pathétiques pour raconter la lutte héroïque de Roncevaux et la mort de Roland (ch. XVII).

Par sa manière, Pulci a inauguré le poëme héroï-comique dont il fournit le premier modèle, et dont Berni fixa plus tard les lois. Pour le fond, l'œuvre a paru venir de sources françaises. Suivant Ranke, outre les emprunts faits au *Chevalier au Lion* et aux *Quatre fils Aymon*, Pulci a tiré de la *Chanson de Roland* tout l'épisode de la mort du héros, ce morceau capital qui n'a pas cessé, depuis l'époque de la première publication, d'être réimprimé séparément sous la forme d'un livre populaire. Les Toscans goûtent particulièrement dans le poëme de Pulci l'emploi de l'ancien et pur idiome florentin. — La première édition de *Morgante Maggiore* (Venise, 1481) fut suivie de quatre autres en moins de vingt ans. Parmi les plus récentes, nous citerons l'édition de Paris (1768, 3 vol. in-12) et celle de Florence (1860, 2 vol. in-18), avec notes philologiques de Pietro Sermolli. Lord Byron a donné, dans le *Liberal*, une spirituelle traduction du poëme de Pulci, qu'il aimait et dont il imita parfois la manière dans son *Don Juan*.

On a encore de lui, entre autres poésies, une suite de sonnets d'un style souvent grossier et même cynique, ayant pour sujet une feinte querelle avec le perruquier-poëte Burchiello, imaginée pour le divertissement de la cour florentine; cette querelle prit un tel ton, que l'Inquisition intervint, et Pulci dut écrire par pénitence une *Confession à la Vierge* en tercets, plus orthodoxe que poétique.

Cf. Ranke : *Vorlesungen über die italianische Poesie*; — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*; — Etienne : *Hist. de la littér. ital.* (Paris, 1875, in-18).

PULGAR (Hernando DEL), historien espagnol, né à Pulgar, près de Tolède, vers 1435, mort vers 1490. Élevé à la cour, il fut le secrétaire de Henri IV

et d'Isabelle la Catholique, et écrivit plusieurs relations des événements de son temps. On a de lui : *Cronica de los señores reyes catolicos don Fernando y doña Ysabel de Castilla y de Aragon*, composition historique d'une valeur médiocre, mais rédigée en un castillan d'une remarquable pureté : elle fut imprimée d'abord dans une traduction latine d'Antonio de Lebrixa (Grenade, 1550, in-fol.), puis dans le texte original (Saragosse, 1567, in-fol.); *les Hommes illustres de la Castille* (Claros varones de C.); *les Exploits de Gonzalo de Cordoue* (Algunas de las hazanas y sumas virtudes, etc.; Séville, 1527); des *Lettres* (Zamor, 1543), auxquelles ses relations avec des personnages illustres du temps donnent de l'intérêt.

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature*.

PULPITUM. — Voyez THÉATRES.

PUNCH, polichinelle anglais et titre de Journal. — Voyez POLICHINELLE

PUNICA, poëme de Silius Italicus (voy. ce nom).

PUPAZZI, sorte de marionnettes représentant la caricature politique. — Voyez MARIONNETTES.

PURÂNAS, POURANAS, mot sanscrit qui signifie *antiquités* et qui désigne une classe de poëmes qui semblent avoir été composés pour l'enseignement des castes inférieures, auxquelles la lecture des Védas est interdite. Ils sont postérieurs de plusieurs siècles aux épopées classiques telles que le *Mahabharata* ou le *Ramayana*, et d'une époque relativement récente. Les récits qu'ils contiennent remontent aux temps fabuleux et légendaires de l'Inde, ou sont tirés de l'histoire nationale antérieure au bouddhisme. Les doctrines qui y sont développées prouvent l'âge moderne de leur composition; elles se rapportent au culte et aux incarnations de Vichnou et de Civa, c'est-à-dire aux deux moins anciennes religions de l'Inde.

Il avait été écrit, au siècle des grandes épopées, des poëmes nommés pourânas, mais ils n'existent plus. Peut-être ont-ils servi de base aux pourânas actuels. On compte dix-huit grands pourânas ou *Mahâpourânas*. Les principaux sont : le *Bhâgavata purâna*, attribué à Vôpadêva, le *Vichnou purâna*, le *Mâtsya purâna*, l'*Agneyâ purâna*, le *Mârkandêya purâna*, le *Padma purâna*, le *Brahmâ purâna*. Ces dix-huit recueils composent un ensemble de 1 600 000 vers. Les pourânas sont l'œuvre des *Soûtas* qui formaient une caste de l'Inde, écuyers à la guerre et bardes dans les loisirs de la paix. Ces poëmes ont été traduits du sanscrit dans plusieurs des idiomes modernes de la Péninsule. On en possède en Europe la plus grande partie en manuscrit. Quelques textes ont été imprimés, d'autres traduits. Le *Bhâghavata purâna* a été publié avec scolies à Calcutta (1830) et à Bombay (1839). Eugène Burnouf l'a traduit en français (Paris, 1840 et années suivantes, 3 vol. in-fol.). H. Wilson a donné une traduction anglaise du *Vichnou purâna*. L'introduction de cet ouvrage contient une analyse précieuse des autres purânas (Londres, 1865; t. VI, des *Works*).

Cf. Nève : *les Pourânas*, études sur les derniers monuments de la littérature sanscrite (Paris, 1852).

PURBI. — Voyez HINDOUÏE (Langue).

PURCHAS (Samuel), écrivain anglais, né dans le comté d'Essex en 1577, mort vers 1628. Il fut le chapelain de l'archevêque Abbot. Il rassembla de nombreux documents, qu'il mit en œuvre avec une certaine originalité de pensée et de style. Ses deux principaux ouvrages sont : *le Pèlerinage de Purchas*, ou Relations du monde et des religions observées dans tous les temps et lieux découverts depuis la création (Purchas, his Pilgrimage, etc.; Londres, 1613, 1614, 1617, 1626, in-fol.), et *les Pèlerins de Purchas*, contenant une histoire des voyages sur terre et sur mer (Purchas, his Pilgrims, etc. Londres, 1625, 4 vol. in-fol.). Ils continuent la collection d'Hakluyt, mais sur un plan plus étendu; quatre volumes portent le titre de *Hakluytus posthumus*.

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*.

PURE (l'abbé Michel DE), littérateur français, né en 1634 à Lyon, mort en 1680. Fils du prévôt des marchands de sa ville natale, il avait pris les ordres et vivait paisiblement et sans éclat, en cultivant les lettres, lorsque Boileau, croyant qu'il avait composé ou colporté un pamphlet contre lui, le voua à l'immortalité par ses *Satires* (II, VI et IX). L'abbé, attaqué d'une façon grossière et jusque dans ses défauts extérieurs, ne répondit pas.

Outre une malheureuse tragédie d'*Ostorius* (Paris, 1659, in-12), on a de lui : *Vita Alphonsi Ludovici Plessæi Richelii* (Paris, 1653, in-12); *la Précieuse ou le Mystère de la ruelle* (Ibid., 1656, 4 vol. in-11); *Idée des spectacles anciens et nouveaux* (1668, in-12); *Vie du maréchal de Gassion* (1673, 3 vol. in-12). Il a traduit *Quintilien* (1663, 2 vol. in-4); *l'Histoire des Indes orientales*, de Maffei (1665, in-4); *l'Histoire africaine de la division de l'empire des Arabes*, de Birago (1666, in-12); la *Vie de Léon X*, de Paul Jove (1675, in-12).

Cf. *Œuvres de Boileau*, édition Brossette; — De Léris : *Dictionn. des théâtres*; — Quérard : *la France littéraire*.

PURETÉ, PURISME. — Voyez STYLE.

PUTTER (Jean-Étienne), jurisconsulte et historien allemand, né à Iserlohn le 25 juin 1725, mort à Gœttingue le 25 septembre 1807. Professeur et doyen de la Faculté de droit de cette dernière ville, il a publié, à part de nombreux écrits sur la jurisprudence et son histoire : *Manuel de l'histoire de l'empire d'Allemagne* (Vollstaendiges Handbuch der deutschen Reichshistorie; Gœttingue, 1762, 2 vol. in-8); *Essai d'une histoire des savants de l'université de Gœttingue* (Versuch einer Gelehrtengeschichte der Univ. zu G.; Ibid.; 1765-88, 2 vol. in-8); *Bibliographie du droit public allemand* (Literatur des deutschen Staatsrechts, Ibid., 1776-83, 3 vol. in-8), etc.

Cf. *Putters Selbstbiographie* (Gœttingue, 1798, in-8).

PUY DE PALINOD. — Voyez PALINOD.

PUYLAURENS (Guillaume DE), chroniqueur français, mort en 1295. Il fut chapelain du comte Raymond VII de Toulouse. Son *Histoire de la guerre des Albigeois*, écrite en latin, est pleine de détails originaux. Publiée incomplétement par Catel dans l'*Histoire des comtes de Toulouse* (1623), elle a été insérée en entier par dom Brial dans le *Recueil des historiens de France*, t. XIX, et traduite dans la *Collection* Guizot.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

PUYSÉGUR (Jacques DE CHASTENET, vicomte DE), mémorialiste français, né vers 1600, mort en 1682. Il fit la guerre sous Louis XIII et, dans les premières années de Louis XIV, il se retira lieutenant général. Ses *Mémoires* (Paris et Amsterdam, 1690, 2 vol. in-16), qui vont de 1617 à 1658, sont médiocrement écrits, mais d'une rare indépendance. Petitot les a compris dans sa *Collection*. — Son fils, Jacques-François DE CHASTENET, marquis DE PUYSÉGUR, né en 1656, mort en 1743, maréchal de France en 1734, a laissé un ouvrage très-estimé : l'*Art de la guerre* (Paris, 1748, in-fol. et in-4). — Le fils de celui-ci, Jacques-François-Maxime DE CHASTENET, marquis DE PUYSÉGUR, lieutenant général en 1759, est l'auteur de deux écrits politiques remarquables par la hardiesse des idées : *Discussion intéressante sur la prétention du clergé d'être le premier ordre d'un État* (Paris, 1767, in-8), et *Du droit du souverain sur les biens du clergé et des moines* (Ibid., 1770, in-8). On a encore de lui : *Analyse et abrégé du spectacle de la nature*, de Pluche (Reims, 1772, in-12); *État*

actuel de l'art et de la science militaires à la Chine (Londres [Paris], 1773, in-12). — Le neveu du précédent, Armand-Marie-Jacques DE CHASTENET, marquis DE PUYSÉGUR, savant et littérateur, né le 1er mars 1751 à Paris, mort le 1er août 1825, s'est fait un nom dans l'histoire du magnétisme, sur lequel il a écrit divers ouvrages, entre autres : *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal* (Paris, 1788, in-8), et *Recherches, expériences et observations physiologiques sur l'homme en état de somnambulisme* (Paris, 1813, in-8). Il s'est aussi occupé de théâtre et a fait représenter trois pièces : *la Journée des dupes* (1789) ; *l'Intérieur d'un ménage républicain* (1794) ; *le Juge bienfaisant* (1799).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Chaudon et Delandine : *Dictionnaire histor. universel* ; — Courcelles : *Dictionnaire des généraux français* ; — Quérard : *la France littéraire.*

PYGMÉES (COMBAT DES) ET DES GRUES, poëme latin d'Addison (voy. ce nom).

PYLADE, *Pylades*, acteur-pantomime du temps d'Auguste, né en Cilicie. Comme Bathylle, son rival, il joua la pantomine avec une rare perfection. Il excellait dans le tragique. Le peuple se divisa en deux partis, l'un pour lui, l'autre pour Bathylle. Il en résulta des querelles où le sang coula, et Auguste exila Pylade de Rome ; mais il le rappela bientôt, cédant aux réclamations du peuple.

Cf. Right : *Dictionn. des antiquités*, art. *Pantomime.*

PYRA (Jacques-Emmanuel), critique et poëte allemand, né à Cottbus en 1715, mort à Berlin en 1744. Il était recteur du gymnase de cette ville. Il se jeta avec beaucoup de vivacité dans la lutte de l'école suisse contre l'école saxonne et lança contre Gottsched un pamphlet intitulé : *Preuve que la secte de Gottsched corrompt le goût* (Erweis dass die gottsch. Secte den Geschmack verderbe ; Hambourg et Leipzig, 1743). Il fut un des plus ardents adversaires de la rime dans le vers allemand. Quelques poésies écrites avec goût, sentiment, imagination, et qui font regretter sa fin prématurée, ont été recueillies par son ami Lange avec les siennes, sous le titre de *Chants d'amitié de Tircis et Damon* (Tircis und Damon's freundschaftliche Lieder ; Zurich, 1745) ; c'était Bodmer qui avait substitué ces noms pastoraux aux noms des auteurs, qui reparurent en tête de la seconde édition (Halle, 1749). On a appelé Pyra « le Pindare allemand ». On cite de lui une épopée allégorique et didactique, *le Temple de la vraie poésie* (der Tempel der wahren Dichtkunst, 1737).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II.

PYRAME ET THISBÉ, poëme de Gongora, de Montemayor ; tragédie de Théophile de Viau (voy. ces noms).

PYRAMUS (Denys), poëte français du XIIIe siècle. Son nom est découvert depuis peu, et l'on ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'il vécut à la cour de Henri III, roi d'Angleterre. Le roman dont il est l'auteur a pour titre *Parthenopeus de Blois.* La fée Melior a fait promettre à son amant Parthenopeus, descendant d'un prince troyen et neveu du roi Clovis, de ne point chercher à voir son visage. Le jeune homme, après une année de bonheur, suivie de fabuleuses aventures, cédant au désir de connaître les traits de sa maîtresse, viole son serment, et rompt le charme sous lequel ils vivaient tous deux ; mais après des traverses ils sont de nouveau réunis. Ce poëme a de la grâce, de l'élégance, de la sensibilité, et quelquefois de la couleur, comme la description du printemps qui commence par ces vers :

> Li solaus se torne al serain
> Et s'enbielist et soir et main ;
> Li ciels est clers, li airs est purs.
> Adiés s'en vait li tans oscurs.
> L'ore est et soef et serie :
> La terre esmuet de mort à vie ;
> L'erbe verdoie et la flors nest,
> Vie et verdors ces bos revest.
> L'aloëte cante d'amor,
> Si estrine l'aube del jor...

(Le soleil se tourne au serein Et s'embellit soir et matin ; Le ciel est clair, l'air est pur ; Enfin s'en va le temps obscur. Le vent est doux et caressant, La terre s'émeut de mort à vie ; L'herbe verdoie et la fleur naît, Vie et verdeur revêtent ces bois. L'alouette chante d'amour, Elle étrenne l'aube du jour). Le roman de *Parthenopeus de Blois* a été publié comme l'œuvre d'un trouvère anonyme, par Crapelet (Paris, 1834, 2 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII ; — Louis Moland, dans les *Poëtes français* de Crépet.

PYRARD (François), voyageur français, né à Laval vers 1575, mort en 1621. La relation de ses aventures, intitulée : *Discours du voyage des Français aux Indes orientales* (Paris, 1611, in-8), est un récit des plus intéressants, qui respire la sincérité, et d'un style simple, clair, agréable. Jérôme Bignon en a donné une édition, augmentée et suivie d'un *Vocabulaire de la langue maldive* (Paris, 1615, 2 vol. in-8).

Cf. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine.*

PYRKER DE FELSŒ-CŒR (Jean-Ladislas), poëte allemand, né le 2 novembre 1772 à Langk (Hongrie), mort à Vienne le 5 décembre 1847. Il entra dans l'ordre de Cîteaux, devint prieur, puis évêque de Zips, patriarche de Venise et archevêque d'Erlau. Il a donné, dans le genre héroïque, des poëmes remarqués : *la Tunisiade* et *Rodolphe de Habsbourg*, puis les *Perles de l'histoire sacrée* (Perlen der heiligen Vorzeit), des *Scènes de la vie de Jésus* (Bilder aus dem Leben J.) ; des drames historiques, des poëmes lyriques et lyrico-épiques. On a réuni ses *Œuvres* (Werke, Stuttgart et Tubingue, 1832 et suiv., 3 vol.)

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. III.

PYRRHIQUE, pied de la versification grecque et latine. — Voyez PIED.

PYRRHON, Πύῤῥων, philosophe grec du IVe siècle avant J.-C., né à Élis, dans le Péloponèse. Disciple d'Anaxarque, il suivit avec lui l'expédition d'Alexandre le Grand et eut, dit-on, des relations avec les mages et les gymnosophistes de l'Inde. A son retour, il fut élu grand-prêtre par ses concitoyens. C'est là tout ce que l'on sait de positif sur sa vie, devenue un objet de fables légendaires. Quoiqu'il n'ait rien écrit, il a laissé une trace profonde dans l'histoire de l'esprit humain, comme fondateur de l'école pyrrhonienne, ou doctrine du scepticisme, qui, se tenant aussi loin de la négation que de l'affirmation, consiste à s'abstenir de juger (ἐπέχειν). La suspension absolue du jugement (ἐποχή) repose sur dix arguments, connus dans l'antiquité sous le nom de δέκα τρόποι ou τόποι τῆς ἐποχῆς. Ces arguments, en général tirés de la relativité de la connaissance, sont attribués par Plutarque à Pyrrhon, et par d'autres à son disciple Timon.

Cf. Crousaz : *Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* (La Haye, 1733, in-fol.) ; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Emile Saisset, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques.*

PYTHAGORE, Πυθαγόρας, philosophe grec, né, selon l'opinion la plus accréditée, à Samos vers 569 avant J.-C., mort en 470. Les renseignements contradictoires que les anciens nous ont laissés sur les premiers temps de sa vie le montrent ayant pour maître Phérécyde de Syros, puis allant compléter son éducation philosophique soit en Orient, soit en Égypte, soit en Crète auprès d'Epiménide. De retour à Samos, il essaya, à ce que l'on croit,

d'y fonder une école, mais ne tarda pas à quitter sa patrie et alla résider dans la Grande-Grèce. Son influence dans cette contrée fut très-grande sur les mœurs, les croyances et la politique. Un certain nombre de villes prirent pour législateurs ses disciples, qui y introduisirent, ou y conservèrent, en l'améliorant, le gouvernement aristocratique. Ce n'est pas le lieu de pénétrer dans les doctrines, si difficiles à élucider, que Pythagore enseignait dans son école ou son *Institut;* des formules d'initiation, un langage symbolique, en faisaient un véritable mystère. On sait que le silence, le secret, était une des premières conditions de l'initié et combien la parole du maître était respectée, obéie. Lorsque les partis démocratiques et les tyrans coalisés dans l'Italie méridionale attaquèrent par la violence l'association pythagoricienne, ceux des disciples de l'Institut qui échappèrent à la mort allèrent porter en Grèce leur enseignement. Ils s'y unirent étroitement avec les orphiques, c'est-à-dire avec les philosophes et théologiens mystiques qui prétendaient faire remonter leurs doctrines à Orphée. Pendant tout le V[e] siècle, les deux écoles restèrent confondues, et les écrits orphiques et pythagoriciens fort difficiles à distinguer les uns des autres. Ainsi le poëme orphique intitulé *la Légende sacrée*, Ἱερὸς λόγος, est attribué à Pythagore lui-même par Stobée. C'était, selon Suidas, une épopée composée de vingt-quatre chants. Les fragments qui nous en restent nous permettent d'en entrevoir les doctrines, en général toutes pythagoriciennes. Le poëme débute par cette invocation : « Salut, nombre fameux, générateur des dieux et des hommes! »

On a remarqué que rien ne se prêtait mieux à revêtir les couleurs de la poésie que les doctrines morales prêchées dans la Grande-Grèce par le réformateur de Samos. Ses rêveries mêmes sur la nature de l'âme et sur ses destinées, et cette théorie des nombres qui faisait de l'univers une grande harmonie, étaient aussi de riches matières pour le talent des poëtes. Le petit poëme moral qui nous est parvenu sous le titre de *Vers dorés*, Χρυσᾶ ἔπη, a été attribué à Pythagore; il n'est pas de lui, mais probablement de l'un de ses disciples, de Lysis suivant plusieurs. L'auteur n'en est pas moins poëte que philosophe, et le style vaut les idées : une belle simplicité dans la forme s'allie à l'honnêteté du précepte. Les *Vers dorés* ont été publiés par Needham, avec le commentaire d'Hiéroclès (Cambridge, 1709, in-8), et par Orelli, dans les *Opera veterum Græcorum sententiosa et moralia* (Leipzig, 1819-21, 2 vol. in-8).

Cf. Dacier : *la Vie de Pythagore, les Symboles*, etc. (Paris, 1706, 2 vol. in-12); — Schrader : *Dissertatio de Pythagora* (Leipzig, 1808, in-8); — Ritter : *Geschichte der pythagor. Philosophie* (Hambourg, 1826, in-8); — Beckmann : *De Pythagoricorum reliquiis* (Berlin, 1850, in-8); — Rœth : *Geschichte unserer abendlaendichen Philosophie* (1858, 2 vol. in-8; nouv. édit. 1862); — Chaignet : *Pythagore et la philosophie pythagoricienne* (Paris, 1873, 2 vol. in-8); — F. Hœfer, dans la *Nouv. Biographie générale*.

PYTHÉAS (Πυθέας), voyageur grec du IV[e] siècle avant J.-C., né à Marseille. Il écrivit deux ouvrages que les anciens citent souvent, et dont il ne nous reste que des fragments : Περὶ τοῦ Ὠκεανοῦ et Γῆς περίοδος. Ces ouvrages contenaient le récit de découvertes faites dans deux voyages de circumnavigation, dont l'un avait conduit l'auteur jusqu'à Thulé, que l'on croit reconnaître dans les îles Shetland, et l'autre dans la Baltique. Strabon et Polybe rejetèrent les récits de Pythéas comme mensongers; Dicéarque, Eratosthène, Hipparque, les ont admis. Les modernes ont pu reconnaître la véracité de l'ancien voyageur. Les fragments de Pythéas ont été réunis par Arwedson (Upsal, 1824, in-8) et par Schmeckel (Mersebourg, 1848, in-4).

Cf. Bougainville : *Éclaircissements sur la vie et les ouvrages de Pythéas*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XIX; — Lelewel : *Pythéas de Marseille et la géographie de son temps* (Paris, 1837, in-8).

PYTHIQUES, odes de Pindare (voy. ce nom).

Q

QUADRIGARIUS (Quintus-Claudius), historien romain du II[e] siècle avant J.-C. Son ouvrage, cité sous le titre d'*Annales*, commençait après la destruction de Rome par les Gaulois, et s'étendait probablement jusqu'à la mort de Sylla. D'après les citations fréquentes qu'en fait Aulu-Gelle, on voit qu'il était très-estimé, que son style ne manquait pas d'élégance, et qu'il s'attachait à des détails minutieux. On s'étonne que Cicéron ne l'ait pas mentionné. Les fragments de Quadrigarius se trouvent à la suite du *Salluste* d'Havercamp (Amsterdam, 1742, 2 vol. in-4).

Cf. Giesebrecht : *Ueber Cl. Q.* (Prenzlau, 1831, in-4).

QUADRILOQUE INVECTIF (LE), dialogue d'Al. Chartier (voy. ce nom).

QUADRIO (François-Xavier), littérateur italien, né en 1695 à Ponte (Valteline), mort en 1756. Il eut une vie très-agitée, dont le principe fut un engagement contracté sans vocation chez les Jésuites piémontais, et rompu sans autorisation. L'hospitalité de la Suisse, l'amitié, en France, du cardinal de Tencin et de Voltaire adoucirent son exil, auquel la bienveillance du tolérant Benoît XIV mit un terme. Il a laissé un grand ouvrage de biographie et de critique : *Della Storia et della Ragione d'ogni Poesia* (Venise et Milan 1736-59, 7 volumes, in-4), travail vraiment remarquable, auquel il avait préludé par un essai abrégé : *Della Poesia italiana* (Venise, 1734) publié sous le pseudonyme de Maria Andrucci. On cite encore de lui une *Histoire critique et historique de la Valteline* (Milan, 1755-56, 3 volumes).

Cf. *Préface* autobiographique de l'*Hist. de la Valteline*.

QUADRIVIUM. — Voyez ARTS LIBÉRAUX.

QUANDT (Jean-Dieudonné DE), esthéticien allemand, né à Leipzig le 9 avril 1787, mort le 18 juin 1859. Il est auteur de *Leçons d'esthétique* (Vortraege ueber Æsth. Leipzig, 1844), d'un *Manuel de l'histoire de l'art*, etc. (Leitfaden; 1852), d'un remarquable *Catalogue* de sa propre collection d'estampes (Verzeichniss meiner Kupferstichsammlung (1853), et de diverses études artistiques. [*Dict. des Contemp.*, 1[re] et 2[e] édit.]

QUANTITÉ. En prosodie, ce mot signifie la mesure des syllabes, c'est-à-dire le plus ou moins de durée que l'on met à les prononcer. On appelle brèves les syllabes qui se prononcent plus rapidement, longues, celles qui se prononcent plus

lentement. La quantité a pour élément de mesure celle même de la syllabe brève, et l'on appelle celle-ci le temps. Une longue vaut deux brèves ou deux temps. Ainsi, dans les commencements de la versification grecque, on écrivait ε long par εε, ο long par οο. Plus tard, on imagina l'η et l'ω. Il en fut de même en latin pour *a* long, que l'on écrivit *aa*. Les Français, au moyen âge, écrivirent *aage* le mot qui est devenu *âge*, *roolle* le mot qui est devenu *rôle*, etc. Outre les syllabes brèves et longues, il y avait, chez les Grecs et les Latins, les communes, que le poëte pouvait, à volonté faire longues ou brèves.

Les anciens établirent pour la quantité des règles généralement fixes, minutieuses, et qui subirent peu de variations. Sans entrer dans un détail d'exposition, qui ne convient qu'à un traité de prosodie, il nous suffira de noter les règles générales, qui, sauf de rares exceptions, furent les mêmes en Grèce et à Rome. La syllabe était longue quand elle était suivie, dans le même mot, de deux consonnes ou d'une lettre double; quand elle était suivie de deux consonnes, dont l'une se trouvait à la fin d'un mot et l'autre au commencement du mot suivant; quand elle était une diphthongue; quand elle était formée de deux syllabes par contraction. La syllabe était brève quand elle était suivie d'une voyelle dans le même mot. Suivie d'une seule consonne, elle pouvait être longue ou brève, suivant les circonstances, comme *a* bref dans *pater* et long dans *mater*. Cela dépendait sans doute surtout de l'origine, de l'étymologie. Chaque syllabe, étant longue ou brève par nature, conservait cette quantité tant qu'elle ne la perdait point par suite de sa position. Lorsqu'une brève devenait ainsi longue accidentellement, les anciens ne s'astreignaient pas à marquer cet allongement dans la conversation, ni dans la lecture des ouvrages en prose.

Dans la langue française, il s'en faut de beaucoup que la quantité soit aussi bien fixée. C'est le plus souvent l'usage qui sert de guide. Il est toutefois quelques règles sur lesquelles le doute n'existe pas : ainsi l'on peut affirmer la longueur des voyelles surmontées d'un accent circonflexe qui indique généralement une contraction, celle des diphthongues ou doubles voyelles, celle des voyelles simples suivies immédiatement d'un *e* muet, ou des syllabes masculines que termine la lettre *s*. Pour les voyelles suivies de consonnes, il n'y a rien de fixe, si ce n'est que la voyelle précédant une consonne redoublée est généralement brève : ce qui est juste l'inverse de ce qui se passe en grec ou en latin. Il faut ajouter que l'accent tonique modifie la quantité des syllabes d'une manière sensible; ainsi la dernière syllabe d'un adjectif qui serait longue à la fin du vers ou d'un membre de phrase, deviendra brève devant un mot plus important pour l'esprit et pour l'oreille. Du reste on ne saurait trop remarquer l'action de l'accent tonique sur la quantité dans les langues modernes. C'est le principe même du rhythme dans celles qui comportent la versification métrique, comme la langue allemande; c'est par elle que les syllabes se mesurent au lieu de simplement se compter, et que les longues et les brèves se distribuent en pieds et les pieds en mètres. C'est par elle encore que, dans les systèmes de vers qui comptent les syllabes et ne les mesurent pas, on échappe à la monotonie du nombre marqué par la monotonie des coupes, et que, dans un rhythme uniforme on peut jeter encore de la variété et de l'harmonie. — Voyez Mètre, Pied, Rhythme et les articles consacrés à la versification des principales langues.

Cf. Les divers *Traités* et *Cours* de prosodie ancienne et moderne, spécialement : l'abbé d'Olivet : *Traité de prosodie française;* — Demandre : *Dictionnaire de l'élocution française* (Paris, 1769, 2 vol. in-8; nouv. édit., 1802).

QUARANTE VIZIRS (les), contes de Sadé (voy. ce nom).

Quarles (Francis), poëte anglais, né dans le comté d'Essex en 1592, mort à Londres en 1644. Il fut le secrétaire de l'archevêque Usher. Ses poésies, d'une originalité bizarre de pensée et de style, sont : *Une fête pour les vers* (Feast for wormes; Londres, 1620); l'*Histoire d'Esther*, 1621; *Job militant*, 1624; *Poëmes religieux* (Divine poems, 1630); *Argalus et Parthenia*, 1631; *Fantaisies religieuses* (Divine fancies, 1633), etc., et surtout ses *Emblèmes*, 1635, in-8), avec des figures de Marshall et de Simpson : livre étrange, longtemps populaire, et devenu une curiosité; il s'en est fait une belle édition à Londres en 1861.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

QUATRAIN. — Voyez Stance.

QUATRE DAMES (le Livre des), poëme d'Alain Chartier (voy. ce nom).

QUATRE FILS AIMON (les), chanson de geste du xiii[e] siècle, composée de deux parties ou chansons distinctes : *Renaud de Montauban* et *Maugis d'Aigremont*. Elles forment, celle-ci la 9[e], celle-là la 11[e] et dernière branche de la geste de Doon de Mayence (voy. ces mots). Les quatre fils d'Aimon (en langue romane : fils Aimon) étaient Renaud, Alard, Richard et Guichard. Ils étaient neveux de Girart de Roussillon. Maugis est le cousin des quatre frères.

Les fils d'un puissant vassal, poursuivis par le ressentiment du roi de France, et forcés de chercher pendant plus de sept ans un refuge dans les profondeurs mystérieuses de la forêt des Ardennes, tel est le sujet du roman. Le cheval Bayard, présent de Charlemagne et qui, selon la déclaration du poëte, était fée, la fameuse épée Flamberge ou Froberge, les souvenirs populaires laissés par les quatre fils d'Aimon et leur cousin Maugis ont été l'objet de nombreuses compositions, traductions et imitations en vers et en prose. Plusieurs trouvères inconnus ont écrit les différentes parties de cette longue geste. La Bibliothèque nationale possède un manuscrit de *Renaud de Montauban* et un de *Maugis d'Aigremont*. La plus ancienne édition française des *Quatre fils Aimon* est du xv[e] siècle (sans date, in-folio gothique) : les exemplaires en sont fort rares. Autres éditions : Lyon, 1493, 1495, 1497; Paris, 1506, Thomas Deguernier; 1521, V[e] de Michel le Noir; sans date (xvi[e] siècle) Alain Lotrian, in-4.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

QUATRE MÉTAMORPHOSES (les), poëmes de Népomucène Lemercier; — les Quatre P., ouvrage de J. Heywood; — les Quatre parties du jour a la mer, poëme en prose de P.-V. Malouet; — les Quatre règnes, poëme de Fr. Frezzi (voy. ces noms).

Quatremère de Quincy (Antoine-Chrysostome), archéologue français, né le 21 octobre 1755 à Paris, mort le 28 décembre 1849. Élève du collége Louis-le-Grand et destiné au barreau, il sentit de bonne heure un goût très-vif pour l'étude des œuvres de l'architecture, de la sculpture et de la peinture, et surtout de l'art antique. Il abandonna le droit et alla voyager en Italie. La Révolution interrompit ses études d'artiste. Il fut député à l'Assemblée législative, puis fit partie du Conseil des Cinq-Cents. Nommé membre de l'Institut en 1804, il devint intendant des arts et monuments en 1816, et professeur d'archéologie en 1818. Ses ouvrages, d'un style languissant et diffus, sont savants, profonds, remarquables par la justesse des vues et la sagacité de la critique.

Nous citerons : *Dictionnaire d'architecture*,

dans l'*Encyclopédie méthodique* (1788 et suiv.), réimprimé à part (1795-1825, 3 vol. in-4); *Considérations sur les arts du dessin en France* (1790, in-8); *De l'Architecture égyptienne comparée à l'architecture grecque* (1803, in-4); *le Jupiter Olympien, ou l'Art de la sculpture antique en or et en ivoire* (1814, in-fol.), contenant l'histoire de cet art et de ses procédés; *Lettres écrites de Londres à Rome sur les marbres d'Elgin* (1815, in-8); *Essai sur la nature, le but et les moyens de l'imitation dans les beaux-arts* (1823, in-8); *Histoire de la vie et des ouvrages de Raphael* (1824, in-8); *Monuments et ouvrages d'art antique restitués d'après les descriptions des écrivains grecs et latins* (1826-1828, 2 vol. pet. in-fol.); *Histoire de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes, du onzième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième* (1830, 2 vol. in-4); *Notices historiques, lues à l'Académie des Beaux-Arts* (1834-1837, 2 vol. in-8); *Histoire de la vie et des ouvrages de Michel-Ange* (1835). Plusieurs de ces volumes sont enrichis de planches. Il a fourni en outre des dissertations au *Journal des Savants* et aux *Mémoires* de l'Institut.

QUATREMÈRE-DISJONVAL (Denis-Bernard), frère aîné du précédent, né en 1734, mort en 1830. Occupé de chimie et d'industrie, il se singularisa par des idées bizarres. Ainsi il prétendait démontrer que toutes les inventions humaines étaient nées du besoin d'eau, et que ce besoin avait produit le développement des facultés intellectuelles de l'homme; que les signes de la première écriture, l'écriture hiéroglyphique, n'étaient que la reproduction des lignes formées par les machines à tirer l'eau; que les diverses langues avaient d'abord imité le cri des animaux demandant de l'eau et le bruit des instruments au moyen desquels l'homme se la procure, etc. Il commença à ce sujet, au collége des Irlandais à Paris, des leçons dont il écrivit le programme sous ce titre : *Cours d'idéologie démontrée* (Paris, 1803, in-4). — Sa femme a publié deux romans : *Épreuves de l'amour et de la vertu* (1797, 2 vol. in-18); *le Père Emmanuel* (1805, 2 vol. in-12).

Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains*; — Quérard : *la France littéraire*.

QUATREMÈRE DE ROISSY (Jean-Nicolas), littérateur français, né le 3 juillet 1754 à Paris, mort en 1834. Il était, avant la Révolution, conseiller au Châtelet. On a de lui : *Londres pittoresque* (1819, in-18); *Mme de La Vallière* (1823, in-18); *Histoire de Ninon de Lenclos* (1824, in-18); *Histoire d'Agnès Sorel et de Mme de Châteauroux* (1825, in-18).

QUATREMÈRE (Étienne-Marc), orientaliste français, né à Paris le 12 juillet 1782, mort dans cette ville le 18 septembre 1857. Élève de Silvestre de Sacy, il devint professeur au Collége de France et à l'Ecole des langues orientales vivantes. Il fut élu, en 1815, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il s'était fait une riche bibliothèque d'ouvrages et de manuscrits orientaux, qui a été acquise par le roi de Bavière. On lui doit de nombreux et remarquables travaux d'érudition sur les langues, l'histoire et les monuments de diverses contrées orientales. La plupart sont des mémoires insérés dans les recueils de l'Académie et de diverses sociétés spéciales. Nous citerons : *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Egypte* (1808) in-8), travail encore important malgré les progrès ultérieurs de la philologie égyptienne; *Histoire des sultans mamloucks de l'Égypte*, traduite de l'arabe, de Takin Eddin Ahmed-Makrizi, avec notes (1837-41, 2 vol. in-4); *Chrestomathie en turc oriental*, avec traduction et notes (1842, in-8), et *Mélanges d'histoire et de philologie orientale* (1861, in-8, av. portr.). [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.].

Cf. B. Saint-Hilaire : *Notice* en tête des *Mélanges*.

QUEBEDO (Vasco-Mauzinho) DE CASTELLO-BRANCO, poëte portugais du XVIIe siècle, né à Sétubal. Il est auteur d'*Alphonse l'Africain* (1601, in-8), poëme en douze chants, incorrect, mais énergique, dont le sujet est un mélange d'événements historiques et de merveilleux chrétien.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'hist. littér. de Portugal*.

QUELEN (Hyacinthe-Louis, comte DE), prélat français, né le 8 octobre 1778 à Paris, mort le 31 décembre 1839. Secrétaire du cardinal Fesch, coadjuteur, puis archevêque de Paris en 1821, pair de France en 1822, il entra à l'Académie française en 1824, et reconnut, dans son discours de réception, que son admission était un hommage rendu à la foi et qu'il ne la devait à aucun titre littéraire. Ses sentiments en faveur des Jésuites et son attachement à la branche aînée des Bourbons furent le prétexte du sac du palais archiépiscopal en 1831. C'est sous son administration que Ravignan et Lacordaire commencèrent à prêcher dans l'église Notre-Dame. On a réuni ses *Mandements*, ses *Lettres pastorales* et ses *Oraisons funèbres* de Louis XVI et du duc de Berry (1840, 2 vol. in-4) : son style ne manque pas d'élégance.

Cf. G. Sarrut et Saint-Edme : *Biographie des hommes du jour*, t. III; — Henrion : *Vie et travaux apostoliques de Mgr de Quelen* (Paris, 1840, in-8); — J.-B. d'Exauvillez : *Vie de Mgr de Quelen* (1840, 2 vol. in-8, portr.).

QUÉRARD (Joseph-Marie), bibliographe français, né à Rennes le 25 décembre 1797, mort à Paris le 3 décembre 1865. Entré dans le commerce de la librairie, il se mit à réunir les matériaux de son premier travail bibliographique qui est resté le mieux composé et le plus utile de ses ouvrages : *la France littéraire*, dictionnaire bibliographique pour les XVIIIe et XIXe siècles (1826-1839, 10 vol. in-8). Il entreprit bientôt de lui donner pour suite *la Littérature française contemporaine* (1842-46, tomes I et II, in-8), ouvrage exécuté avec une telle disproportion, que ses éditeurs le contraignirent judiciairement à l'abandonner, et il fut continué par A. Maury, Louandre et Bourquelot (1846-57, tomes III-VI); l'auteur dépossédé a signalé avec une clairvoyance jalouse les fautes de ses continuateurs sous ce titre : *Omissions et bévues du livre intitulé la Littérature contemporaine*, etc. (1848, in-8). Il essaya encore plus tard de compléter lui-même sa *France littéraire* par un ou deux volumes d'*Additions* et notices sur les *Auteurs pseudonymes et anonymes* (1854-64, tomes XI et XII), travail qu'une absence de plus en plus grande de proportion et de plan le força de laisser inachevé. Quérard, dont l'incontestable savoir bibliographique a été souvent égaré par une malveillance notoire, s'est fait une spécialité de la recherche des pseudonymes et des anonymes; son principal travail dans cet ordre d'idées est *les Supercheries littéraires dévoilées*, galerie des auteurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires, et des éditions infidèles pendant les quatre derniers siècles, etc. (1846-54, 5 vol. in-8). Il en a été entrepris une seconde édition, refondue et augmentée (1865, tome I, in-8). On cite encore plusieurs monographies bibliographiques, sur *Voltaire* (1842), *La Mennais* (1849), *les Robespierre* (1863), sur lui-même (*Un Martyr de la bibliographie*, 1857), etc.; ce sont des extraits de ses ouvrages précédents. Il a publié un journal de bibliographie qu'il nomma *le Quérard* (1855-56, 2 vol.) [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions].

QUERBEUF (Le P. Yves-Mathurin-Marie DE) ou QUERBOEUF, littérateur français, né le 13 janvier

1726 à Landerneau, mort vers 1799 en Allemagne. Il entra dans la Société de Jésus et professa la rhétorique. En 1792 il émigra. Il a publié : *Principes de Bossuet et de Fénelon sur la souveraineté* (Paris, 1791, in-8), ouvrage réimprimé sous le titre de *Politique du vieux temps* (Paris, 1797, in-8) ; *Histoire des instructions les plus mémorables, tirées des Livres saints* (Paris, 1792, in-8) ; etc. Il a édité les *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères* (1780-1783, 26 vol. in-12), les *Œuvres de Fénelon* (1787-1792, 9 vol. in-4, non terminé), les *Observations sur le Contrat social* par le P. Berthier, une *Suite* (1789, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

QUERELLES LITTÉRAIRES. On a dit la gent littéraire très-irascible : *genus irritabile vatum*. Il est vrai que les discussions entre lettrés ont souvent dégénéré en disputes dans lesquelles les adversaires se sont prodigué toutes les violences de langage. On pourrait remarquer que les savants, les médecins et autres confrères de profession n'ont pas des relations plus pacifiques. Parfois l'amour de la science et de la vérité est au fond de ces querelles. Mais trop souvent elles naissent, comme celle de Trissotin et de Vadius, de sentiments mesquins et ne sont que l'expression de la jalousie de métier. Il faut peu de chose pour produire une querelle interminable. Il suffit qu'un auteur critiqué soit soutenu par des amis pour que la division se mette dans la république des lettres. Mais on ne doit donner le nom de querelles littéraires qu'à des démêlés qui intéressent des groupes entiers de personnes et dans lesquels un certain intérêt littéraire est en jeu : hors de là il n'y a que des querelles entre auteurs. Elle peuvent, dans certains temps, devenir atroces. Grégoire de Tours raconte comment Astériole et Secondin, qui avaient un grand crédit auprès de Théodebert Ier, en vinrent aux mains, et comment Secondin ayant poussé l'acharnement jusqu'à mettre à mort son rival, fut ensuite obligé de se tuer pour se dérober à la vengeance du fils d'Astériole. Voilà une querelle digne d'auteurs rivaux du siècle des Brunehaut et des Frédégonde.

Passons sur une grande querelle, moins littéraire que philosophique, celle des *Universaux*, qui, avec les débats des *Réalistes* et des *Nominaux*, remplit tout le moyen âge. Au XVe siècle, nous voyons les érudits de la renaissance italienne troubler le monde par le bruit de leurs désaccords. Georges de Trébizonde et le cardinal Bessarion, tous deux Grecs, ouvrirent un démêlé fameux au sujet de Platon, que préconisait l'esprit moderne, contre Aristote, soutenu par la scolastique vieillissante. Marsile Ficin, président de l'Académie platonicienne, Poggio Bracciolini, Francesco Filelfo, étaient les plus belliqueux des lettrés de l'époque. Ils se prirent de lutte avec tous. Filelfo et Timothée disputèrent sur la valeur d'une syllabe grecque. Le premier paria cent écus. Le second offrit de perdre sa barbe et fut vaincu et rasé. Entre Filelfo et Poggio la guerre de plume fut acharnée. Les érudits du temps se traitaient de bouc puant, de monstre cornu, de scélérat, de parricide, pour des erreurs de détail ou des points d'histoire douteux, à savoir par exemple si Lucius et Aruns étaient fils ou petits-fils de Tarquin. Georges de Trébizonde, exaspéré un jour des sarcasmes du Pogge, y répondit par des soufflets, et les deux savants en vinrent à mesurer la force de leurs poings. Le philologue Denis Lambin se battit aussi à coups de poing avec Manuce pour l'orthographe du mot *consumptus*. C'était passer la borne des querelles. Au XVIe siècle, certains humanistes, qui comptaient parmi eux J.-C. Scaliger, reçurent le nom de *Cicéroniens*, parce qu'ils préconisaient exclusivement les œuvres de Cicéron. Erasme, dans son *Ciceronianus*, essaya de faire rentrer cet enthousiasme dans des limites raisonnables. « Scaliger, dit Bayle, cria là-dessus au meurtre, au parricide, au triple parricide. Il jeta toutes sortes d'ordures sur la tête d'Erasme ; il l'appela cent fois ivrogne. » Un écrivain allemand, Henri d'Eppendorf, porta plainte devant les magistrats de Bâle contre ce même Erasme, provocateur à son tour, et qui l'avait injurié. Erasme, pour réparer ses torts, dut donner aux pauvres trois cents ducats. L'histoire littéraire compte encore les vifs démêlés de P.-H. Pareus, grammairien allemand, avec Gruter, au sujet des travaux du premier sur Plaute ; ceux de Mazzoni et de Patrizi, philosophes italiens du XVIe siècle, à propos du poëte grec Sosita ; ceux de l'Arétin, qui furent nombreux. La *Jérusalem délivrée*, surfaite par Camillo Pellegrino, ami du Tasse, provoqua contre ce dernier un flot de libelles et de satires. Le Tasse en appela à l'Académie de la Crusca, mais cette docte compagnie n'intervint dans le débat que pour l'animer et se rangea parmi les adversaires les plus intraitables du Tasse.

Il y a eu des cabales célèbres qui se formèrent évidemment pour des riens ; telles furent, au XVIIe siècle, celles des Jobelins et des Uraniens, qui firent tant de bruit pour deux sonnets, et dans lesquelles intervint Corneille (voy. JOBELINS). Une autre guerre de sonnets non moins retentissante fut celle qui éclata à propos de *Phèdre*, entre le duc de Nevers, Racine et Boileau, et qui produisit tant de sonnets satiriques sur les mêmes rimes. Elle garda le nom de l'affaire des Sonnets (voy. ce mot). Mais au premier rang des débats littéraires qui ont un fond sérieux, malgré les malentendus qui les éternisèrent, il faut citer la fameuse querelle des Anciens et des Modernes (voy. ces mots), qui prend tant de place dans l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV, et dont nos modernes discussions sur le romantisme ne furent que le lointain contre-coup. La question de l'originalité de *Gil Blas* prit, au XVIIIe siècle, les proportions d'une querelle internationale. Les critiques espagnols, entre autres le P. Isla et Llorente, la niaient ; en France, excepté Voltaire qui s'y trompa, tout le monde l'admettait. Citons encore, au commencement de notre siècle, les démêlés célèbres de Paul-Louis Courier et Ciampdei au sujet du manuscrit de Longus, conservé à la bibliothèque de Florence. La querelle des classiques et des romantiques, que nous indiquions tout à l'heure comme se rattachant à celle des anciens et des modernes, a été chez nous la dernière des querelles littéraires. On ne semble pas d'humeur à renouveler de notre temps des luttes semblables. On l'a vu par la facilité laissée, dans ces dernières années, aux réalistes d'exposer librement leurs principes, sans rencontrer autre chose qu'une opposition raisonnée parmi les critiques de profession.

Cf. L'abbé Iraill : *Querelles littéraires* (Paris, 1761). — Aublet de Maubuy : *Histoire des démêlés littéraires* (Ibid., 1779) ; — D'Israeli : *Curiosities of literature* ; — Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires* (Paris, 1853, in-18) ; — H. Rigault : *Histoire de la querelle des anciens et des modernes* (Ibid., 1856, in-8) ; — Ch. Nisard : *les Gladiateurs de la République des lettres aux XVe XVIe et XVIIe siècles* (Ibid., 1860, 2 vol. in-8).

QUERINI (Girolamo), en religion *Angelo-Maria*, érudit et littérateur italien, né à Venise le 30 mars 1680, mort à Brescia le 6 janvier 1759. Il fit ses études chez les Jésuites de Brescia, mais entra par goût chez les Bénédictins. Il voyagea beaucoup pour étudier et réunir des documents, passa trois ans à Paris (1711-14), et, non moins renommé par

l'amabilité de son caractère que par son savoir, se lia avec beaucoup d'écrivains. Voltaire trouvait qu'il unissait « la grâce de Jésus-Christ avec les Trois Grâces d'Homère ». Il fut membre de l'Académie des inscriptions et des principales académies d'Europe. Nous citerons de lui : *Primordia Corcyræ* (Lecce, 1725, in-4; *Appendix*, Rome, 1742, in-4); *Specimen litteraturæ brixianæ* (Brescia, 1739, 2 parties in-4); *Pauli II vita* (Rome, 1740, in-4); des éditions, entre autres celle des *Œuvres de Saint-Ephrem* (1732-46, 6 vol. in-fol.).

Cf. Breithaupt : *Geschichte des Card. Querini* (Francfort, 1752, in-8); — Lebeau : *Eloge*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, t. XXVII.

QUERLON (Anne-Gabriel MEUSNIER DE), littérateur français, né le 15 avril 1702 à Nantes, mort le 12 avril 1780. Il eut, de 1752 à 1776, le privilége des *Affiches de province*, dont il fit un recueil littéraire qui eut du succès. En même temps il collaborait à la *Gazette de France*, au *Journal économique* et au *Journal étranger*. On a de lui : *Psaphion ou la Courtisane de Smyrne*, roman (Londres [Paris], 1748, in-12); *le Roman du jour* (Ibid., 1754, 2 vol. in-12); *Mémoires de M de***, pour servir à l'histoire du* XVII*e siècle* (Amsterdam [Paris], 1759, 2 vol. in-12); *Journal historique de la campagne de Dantzig en* 1734 (Ibid., 1761, in-12); etc. Il a édité, avec des notes, *Lucrèce* (1744, in-12); *Phèdre* (1748, in-12); *Anacréon* (1754, in-12); *l'Anthologie française*, de Monet (1765, 3 vol. in-8), etc. Il a donné, avec Surgy, la *Continuation de l'Histoire des voyages*, de l'abbé Prévost (3 vol.).

Cf. *Nécrologe des hommes célèbres* (1781); — Quérard : *la France littéraire*.

QUESNAY (François), économiste et médecin français, né le 4 juin 1694 à Mérey, près Montfort-l'Amaury, mort le 16 décembre 1774 à Versailles. Élevé à la campagne, il ne commença à apprendre à lire qu'à l'âge de dix ans. Il s'instruisit presque seul dans le latin, le grec, la philosophie et les mathématiques, fut reçu maître en chirurgie en 1718 et s'établit à Mantes. En 1737, La Peyronie le nomma secrétaire perpétuel de son Académie de chirurgie. En 1744, Quesnay prit le grade de docteur; il devint ensuite associé de la Faculté de Paris et premier médecin ordinaire de Louis XV. Ce roi, qui l'appelait *le Penseur*, l'anoblit et lui donna pour armes trois fleurs de pensée, avec cette devise : « Propter cogitationem mentis. »

L'un des créateurs de l'économie politique, il lui donna le nom qui avait été employé un siècle et demi plus tôt par Montchrétien (voy. ce nom), et que son disciple, Dupont de Nemours, changea en celui de physiocratie, ou gouvernement de la nature des choses : d'où le nom de physiocrates désignant les économistes de son école. Il exposa son système dans un écrit dont la forme est aride et le style parfois obscur : le *Tableau économique*, suivi de *Maximes* et de *Notes* (Versailles, 1758, in-8). « Dans cet ouvrage, l'Alcoran des économistes, dit La Harpe, l'auteur se propose de substituer dans toute l'administration intérieure du royaume, relative aux impositions et au commerce, des principes universels et constants de calcul et d'intérêt général à l'action du gouvernement, et une liberté indéfinie à la variation arbitraire des règlements. » Le *Tableau économique*, tiré à un très-petit nombre d'exemplaires et devenu introuvable, a été réédité par Dupont de Nemours, sous le titre de *Physiocratie* (Paris, 1768, in-8), puis compris dans la *Collection des économistes* de Guillaumin, t. II (Paris, 1846). Quesnay a publié plusieurs ouvrages de médecine, parmi lesquels nous citerons *l'Histoire de la chirurgie en France* (Paris, 1744, 1 vol. in-4 et 2 vol. in-12), dont le style a été, dit-on, retouché par Desfontaines. Il a collaboré à l'*Encyclopédie*.

Cf. Réveillé-Parise, dans le *Moniteur universel* (nov. 1848); — Blanqui : *Histoire de l'économie politique*.

QUESNEL (Pasquier), théologien et controversiste français, né le 14 juillet 1634 à Paris, mort le 2 décembre 1719 à Amsterdam. Élève de la Sorbonne, il entra dans l'Oratoire et devint premier directeur de cette congrégation à Paris. Convaincu de professer les opinions jansénistes, il fut obligé de se retirer à Orléans, en 1681, puis de fuir à Bruxelles, en 1685. Après la mort d'Arnauld (1694), il devint le chef du parti et mit une grande activité à en propager les doctrines. Arrêté en 1703 par ordre du roi d'Espagne Philippe V, il parvint à s'échapper de prison et s'enfuit en Hollande.

Il a laissé un nombre extraordinaire d'écrits, surtout de *Mémoires*, d'*Opuscules* et de *Pièces polémiques;* on trouve dans tous du talent, de la vigueur et quelquefois de l'onction. Le plus important de ses ouvrages et celui qui lui attira le plus de persécutions a pour titre : *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* (Paris, 1671, 1 vol. in-12, et Bruxelles, 1693, 4 vol. in-4). Nous citerons parmi les autres: *la Discipline de l'Eglise, tirée du Nouveau Testament et de quelques anciens conciles* (Lyon, 1689, 2 vol. in-4); *Histoire abrégée de la vie d'Antoine Arnauld* (Liége, 1699, 2 vol. in-12); *la Souveraineté des rois défendue* contre Leydecker (Paris, 1704, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II-V.

QUESNES OU COÈNES DE BÉTHUNE (le comte), guerrier et poëte, né vers le milieu du XII*e* siècle, mort vers 1224. D'une famille illustre, il fut un des ancêtres de Sully. Il fit deux fois le voyage de la Terre Sainte et se signala à l'assaut de Constantinople. Il fit sur la croisade des chansons qui ont de l'esprit et de la finesse. M. P. Paris en a publié sept dans le *Romancero français* (1833, in-12).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII.

QUÉTIF (le P. Jacques), érudit français, né le 6 août 1618, à Paris, mort le 2 mars 1698. Dominicain et bibliothécaire du couvent de la rue Saint-Honoré à Paris, il consacra sa vie à l'étude. Il acquit en bibliographie des connaissances peu communes à son époque. Son excellent ouvrage, *Scriptores ordinis Prœdicatorum recensiti* (Paris, 1719-1721, 2 vol. in-fol.), a été publié et achevé, sur ses notes, par le P. Échard. Il a édité la *Somme* de saint Thomas (Paris, 1657, 5 vol. in-fol.), les *Canons du concile de Trente* (1666, in-12), la *Vie de Savonarole* par Pic de la Mirandole (1674, 3 vol. in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIV.

QUEUES-ROUGES. — Voyez PITRE.

QUEVEDO Y VILLEGAS (Francisco-Gomez DE), célèbre écrivain espagnol, né à Madrid le 26 septembre 1580, mort à Villanueva de los Infantes, le 8 septembre 1645. Orphelin de bonne heure et abandonné sans direction à des influences du monde et de la cour qui le poussèrent à une vie dissipée et sans règle, il avait cependant, grâce à sa facilité d'esprit, acquis une précoce érudition. Dès l'âge de quinze ans, il avait reçu le grade de bachelier en théologie à l'université d'Alcala, et il apprit non-seulement les langues classiques anciennes, mais les principales langues modernes de l'Europe, puis, sous les auspices du P. Mariana, l'hébreu et l'arabe, ainsi que le droit civil et le droit canon, la médecine, les mathématiques, la science politique, etc. Un duel, qui n'était pas son premier, mais dans lequel il tua son adversaire, personnage de distinction, le força de fuir. Il trouva un asile en Sicile auprès du duc d'Ossuna, qui le chargea de différentes missions diplomatiques.

Il était rentré en grâce à la cour lorsque la chute de son protecteur entraîna la sienne (1620); il subit trois années d'emprisonnement et d'exil. Après la mort de Philippe III, il mit son talent d'écrivain au service du favori de Philippe IV, le duc d'Olivarès, qui, pour se le mieux attacher, lui offrit les fonctions de ministre, puis celles d'ambassadeur à Gênes; Quevedo, guéri de l'ambition par ses premières disgrâces, refusa. Vers cette époque, les dames de la cour se vengèrent d'une satire contre le mariage en mariant le poëte à une femme qui ne paraît pas l'avoir rendu heureux. Quelque temps après, en 1639, des vers satiriques trouvés sous la serviette du roi lui ayant été attribués, Quevedo devint pour le ministre l'objet d'une haine implacable; il fut arrêté, la nuit, et jeté, sans forme de procès, dans un cachot souterrain, ruisselant d'humidité, et y resta deux ans, ne recevant quelques vêtements et un peu de nourriture que par charité. Il avait enfin été remis en liberté, sa santé et sa fortune perdues, lorsqu'on eut la preuve que les vers incriminés n'étaient pas de lui.

Quevedo s'exerça dans beaucoup de genres, depuis la théologie et la métaphysique jusqu'à la nouvelle picaresque, et il excella surtout dans la satire. Doué d'une merveilleuse facilité, il avait écrit un très-grand nombre d'ouvrages, mais pendant son dernier emprisonnement le gouvernement s'empara de ses papiers, et l'on pense que beaucoup furent détournés ou détruits. Ensuite l'Inquisition, à laquelle il soumit ses écrits en mourant, n'en rendit, assure-t-on, que la vingtième partie. La plupart de ses poésies n'ont pas paru sous son nom; il en a été publié par lui-même un recueil sous le pseudonyme du bachelier Francisco de la Torre. Un autre recueil fut édité trois ans après la mort du poëte par les soins de son ami Gonzalez de Salas (1648); plus tard son neveu donna une édition du reste sous ce titre : *le Parnasse espagnol, divisé en deux cimes, avec les neuf muses castillanes* (1670). Les *Poésies de Quevedo* furent enfin réunies par Jose Velasquez (Madrid, 1753, in-4). Il en a été réimprimé un *Choix* avec quelques-unes de Gongora (Paris, 1821, in-12).

Ses ouvrages en prose se partagent en deux genres, le genre sérieux et le genre satirique. Au premier appartiennent un *Traité de la Providence, la politique de Dieu et gouvernement du Christ*, traité adressé à Philippe IV et remarquable par l'élévation morale des principes de gouvernement; la *Vie de Marcus Brutus*, inspirée de Plutarque; des traductions espagnoles d'Epictète, de Phocylide, de Sénèque, d'Anacréon, etc. Dans le genre satirique, se rangent d'abord *les Visions* (los Suenos), comprenant, entre autres fantaisies poussées souvent au burlesque : *le Songe des têtes de mort, ou le Jugement dernier, la Possession de l'Alguazil* (el Alguacil alguacilado), *les Écuries de Pluton, les Coulisses du monde*, etc. : ce recueil, plein de verve et de piquante vérité, a été traduit en français par l'abbé Berault-Bercastel, sous le titre de *Voyages récréatifs du chevalier Quevedo* (Paris, 1756, in-12), et par M. L..., sous celui de *Visions* (Ibid., 1812, in-12). Vient ensuite l'important roman picaresque, *la Vie de Taccano Pablos de Buscon*, l'une des meilleures productions du genre en Espagne, où l'on trouve plus de sens encore que de malice et un art qui en a fait comparer certaines parties à des chapitres de *Don Quichotte;* il a été traduit en français plusieurs fois, notamment par Rétif de la Bretonne et d'Hermilly sous ce titre : *le Fin Matois ou Histoire du Grand Taquin* (Madrid et Paris, 1776, 3 vol. in-12), et par Germond de Lavigne, sous celui de *Don Pablo de Ségovie* (Paris, 1843, in-8). Il faut citer en outre : les vingt-deux *Lettres du chevalier de la Tenaille*, ingénieuse satire sur l'avarice, jointe à la première des deux traductions précédentes; *le Livre de toutes les choses et de beaucoup d'autres*, dirigé contre le pédantisme des faux savants; *la Fortune raisonnable* (la Fortuna con seso y la Hora de todos), charmant apologue satirique représentant, comme réparation des injustices de la fortune, par l'ordre de Jupiter, le médecin devenu bourreau, l'apothicaire empoisonné par ses drogues, le faiseur de mariage marié à la femme destinée à son client, les inquisiteurs brûlés vifs, etc. On a remarqué que, comme écrivain, surtout comme poëte, Quevedo commença par faire une guerre très-vive aux subtilités prétentieuses de l'école de Gongora, puis que son esprit ingénieux et porté à la recherche se laissa entraîner aux brillants défauts, chers à ses contemporains. Il a été donné en outre un recueil considérable de ses *Œuvres burlesques* (Obras jocosas, Paris, 1821-24, 4 vol. in-18), une édition générale de ses *Œuvres*, par Guerra y Orbe (Madrid, 1856, 3 vol, in-8).

Cf. L'abbé don Pablo Ant. de Tarsia : *Vida de don Fr. de Quevedo* (Madrid, 1663); — Jose Velasquez : *Introduction* à son édition des *Poésies du bachelier Fr. de la Torre* (1753); — Guerra y Orbe : *Introduction* à celle des *Œuvres*; — P. de Gayangos et Ern. Vedia : *Additions* et *Notes* de leur traduction de l'*Histoire de la littérat. espagnole* par Ticknor, t. II; — Quérard : *la France littéraire*

QUICHUA (LE) ou PÉRUVIEN, langue autrefois parlée ou du moins comprise par toutes les races indigènes de l'empire des Incas. Elle est confinée aujourd'hui dans de plus étroites limites. On y distingue cinq dialectes principaux. Le *cuzcucano*, qui est usité dans le nord du haut Pérou et à Cuzco, est le plus pur et le plus important, celui choisi comme base d'études par les grammairiens et les lexicographes qui se sont occupés de la langue péruvienne, et celui auquel les traducteurs d'ouvrages espagnols ont donné la préférence. Viennent ensuite le *lamano* ou *lamista*, particulier à Truxillo, remarquable par l'absence de la lettre gutturale *k*, remplacée par le *g* et le *z*, et par le changement de l'*o* en *u* et de l'*e* en *i;* le *quitena*, de la ville et des environs de Quito, qui s'éloigne beaucoup du langage de Cuzco par sa rudesse et ses nombreux emprunts aux langues étrangères; le *chinchaisuyo*, en usage à Lima, et le *calchaqui*, parlé dans le Tucuman. Les sons correspondant aux *b, d, f, g, l* et *v* de l'alphabet latin manquent au quichua. La position des accents et une juste proportion entre les consonnes et les voyelles rendent cette langue harmonieuse, malgré quelques articulations gutturales, et très-propre à la poésie et à l'art oratoire. On a prétendu même qu'elle surpassait tous les idiomes dans l'expression des sentiments tendres. La déclinaison distingue trois cas par flexion et deux par préposition. La conjugaison est très-riche en modes et en temps. Aucun verbe n'est irrégulier, pas même le verbe substantif. La syntaxe suit un système fixe : le verbe est toujours placé à la fin de la phrase, et les prépositions précèdent toujours leurs compléments. De tous les idiomes péruviens, le *quichua* est celui qui a eu la littérature la plus formée. L'imperfection du système graphique des Quippos (voy. ce mot) s'est opposée à son développement, et c'est oralement que se sont transmis des chants populaires, des poëmes héroïques et moraux, des esquisses de chroniques en vers et même des compositions dramatiques. Il a été publié un certain nombre de grammaires et de vocabulaires de la langue quichua ou quichée, notamment par Domingo de San-Thomas (Valladolid, 1560, in-8; Lima, 1586), par Diego de Torres Rubio (Séville, 1603; Lima, 1754), par

Alonzo de Huerta (Lima, 1616, in-4), par Gonçalez Holguin (Reyes, 1608), par J.-J. Tschudi (Vienne, 1853, in-8), par l'abbé Brasseur de Bourbourg (Paris, 1862, gr. in-8, pl.).

Cf. H.-E. Ludewig : *the Literatur of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

QUIÉTISME (LE) et ouvrages sur le quiétisme. — Voyez FÉNELON, BOSSUET, Mme GUYON, etc.

QUILLET (Claude), poëte latin moderne, né en 1602 à Chinon, mort en 1661 à Paris. Après avoir pratiqué quelque temps la médecine, il prit l'habit ecclésiastique. On n'a de lui qu'un poëme, intitulé : *Callipædia, seu de pulchræ prolis habendæ ratione poema didacticon* (Leyde, 1655, in-4; Paris, 1656, in-8; Londres, 1708, in-8, édit. la plus estimée); publié sous l'anagramme de *Calvidius Letus*, il a été traduit en prose française par Monthenault d'Egly (Paris, 1749, in-8), et par Caillau (Bordeaux, 1799, in-12), en vers par Lancelin de Laval (Paris, 1774, in-12), en anglais par N. Rowe, etc. On y trouve, malgré la frivolité du fond et les incorrections de la forme, une certaine harmonie et des peintures heureuses qui en expliquent, en partie, le succès. Quillet avait laissé à Ménage un poëme en l'honneur d'*Henri IV*, avec 500 écus pour le faire imprimer; on ignore ce qu'il est devenu.

Cf. Bayle : *Dictionn. historique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXVIII ; — Coupé : *Soirées littéraires*, t. XI.

QUINAULT (Philippe), poëte dramatique français, né le 3 juin 1635 à Paris, mort le 26 novembre 1688. Il était fils d'un boulanger. Tristan l'Hermite le prit en affection et lui donna la même éducation qu'à son propre fils. Il n'avait que dix-huit ans lorsqu'on joua à l'hôtel de Bourgogne sa première comédie, *les Rivales*, en cinq actes (1653). Tristan la lut, comme de lui, aux acteurs, qui lui en offrirent cent écus. Quand ils connurent l'âge de l'auteur, ils retirèrent leur proposition, mais ils consentirent à accorder le neuvième de la recette, tous frais déduits. Ce fut l'origine de la « part d'auteur ». La pièce réussit, et Quinault donna l'année suivante deux comédies et une tragi-comédie. Cependant, guidé par l'esprit de prudence dont il ne se départit jamais, il jugea sage de n'être pas réduit aux bénéfices hasardeux de la carrière dramatique, et étudia le droit, de façon à pouvoir se donner le titre d'avocat au parlement, lors de son mariage, en 1660, avec une riche veuve. La dot de sa femme lui servit à acheter une charge d'auditeur à la Cour des comptes. Le succès de la tragédie d'*Agrippa ou le faux Tibérinus* (1660), et surtout celui de la tragédie d'*Astrate* (1663), ainsi que de la comédie intitulée *la Mère coquette* (1665), établirent sa réputation. Le roi lui fit une pension de deux mille livres. L'Académie française l'admit en 1670. Il devint aussi membre de l'Académie des inscriptions en 1674.

C'est seulement en 1671 que Quinault débuta dans le genre qui devait l'illustrer, par les intermèdes de *Psyché*. A partir de cette époque jusqu'en 1686, il fut le collaborateur de Lully dans l'opéra. Ce dernier lui payait quatre mille livres pour chaque pièce. Il disait que Quinault était « le seul qui pût l'accommoder, et qui sût aussi bien varier les mesures et les rimes dans la poésie, qu'il savait lui-même varier les tours et les cadences en musique. » Ce qui veut dire sans doute que le poëte sut plier ses vers aux caprices du musicien et les transformer suivant les besoins de la mélodie. C'est à quoi La Fontaine faisait allusion, lorsque, s'étant décidé à écrire un opéra pour Lully, il dit de ce dernier : « Bref, il *m'enquinauda*. » Après la mort de Lully (1687), Quinault, pris de scrupules religieux, renonça au théâtre et se livra à la composition d'un poëme intitulé *l'Hérésie détruite*, qu'il n'eut pas le temps d'achever, et qui commençait par ces vers :

> Je n'ai que trop chanté les jeux et les amours ;
> Sur un ton plus sublime il faut nous faire entendre :
> Je vous dis adieu, muse tendre,
> Et vous dis adieu pour toujours.

Quand Boileau lança ses traits contre Quinault, celui-ci n'avait fait encore aucun de ses opéras. C'est à l'auteur tragique que s'adresse le fameux vers de la deuxième satire :

> La raison dit Virgile, et la rime Quinault.

En le répétant dans la satire du *Repas ridicule*, qui est de 1665, Boileau se moque de l'*Astrate*. L'*Astrate* est en effet une mauvaise tragédie, dont le plus grand défaut n'est pas cet *anneau royal* que raille le satirique et qui est seulement un incident inutile, mais la faiblesse des caractères et la langueur du dialogue. Si l'on fait attention que c'est pourtant la meilleure tragédie de l'auteur et qu'elle eut un succès extraordinaire, on ne s'étonnera pas de voir Boileau le ridiculiser comme poëte tragique. Quant à ses comédies, elles furent aussi d'une grande faiblesse jusqu'à la *Mère coquette*, qui, sans s'élever beaucoup, offre des détails agréables, une touche naturelle, et qui s'est soutenue longtemps au théâtre. Nous savons du reste que Boileau, dans la préface de plusieurs éditions de ses œuvres (1683, 1694), est revenu sur ses attaques en disant : « J'étais fort jeune quand j'écrivis contre M. Quinault, et il n'avait fait aucun des ouvrages qui lui ont fait depuis une juste réputation. » Nous savons aussi, par une lettre écrite à Racine en 1687, qu'il le mettait au rang de ceux dont il estimait le plus le cœur et l'esprit. Ce n'est donc plus à Quinault, mais à l'opéra, genre peu goûté de Boileau, que se rapportent, en 1693, les sévérités de la dixième satire contre

> . . . ces lieux communs de morale lubrique,
> Que Lully réchauffa des sons de sa musique.

De tous les poëtes qui ont composé des opéras, sans en excepter Métastase, Quinault est peut-être celui dont le génie fut le mieux doué pour ce genre. Vauvenargues s'est trompé en disant que Lully avait donné à sa musique un caractère supérieur à la poésie de Quinault, et que le seul mérite de celui-ci était d'avoir fourni les situations. La musique de Lully n'est plus supportable, et les pièces de Quinault restent les modèles d'un genre. « Quinault n'a sans doute, dit La Harpe, ni cette audace heureuse des figures, ni cette éloquence de passion, ni cette harmonie savante et variée, ni cette connaissance profonde de tous les effets du rhythme et de tous les secrets de la langue poétique : ce sont là les beautés du premier ordre, et non-seulement elles ne lui étaient pas nécessaires, mais, s'il les avait eues, il n'eût point fait d'opéra, car il n'aurait rien laissé à faire au musicien; mais il a souvent une élégance facile et un tour nombreux; son expression est aussi pure et aussi juste que sa pensée est claire et ingénieuse. Ses vers coulants, ses phrases arrondies, ont l'agrément qui naît d'une tournure aisée et d'un mélange continuel d'esprit et de sentiment. Il n'est pas du nombre des écrivains qui ont ajouté à la richesse et à l'énergie de notre langue; il est un de ceux qui ont le mieux fait voir combien on pouvait la rendre souple et flexible. » Ajoutons que si les vers de Quinault sont toujours harmonieux, il en a beaucoup de faibles et de prosaïques, et que s'il trouve des situations dramatiques, il ne fait guère que les effleurer.

Le premier de ses opéras, *les Fêtes de l'Amour et de Bacchus* (1672), n'est qu'un mélange de fadeur et de bouffonnerie. *Cadmus* (1674), la première pièce qu'on ait appelée *tragédie lyrique*,

est une mauvaise comédie mythologique. Dans *Alceste* (1674) et dans *Thésée* (1675), l'intrigue est déjà supérieure, le vers plus soigné; mais des scènes d'un comique froid et déplacé, des galanteries de soubrettes, y viennent tout gâter. Cette disparate ne se présenta plus dans les œuvres suivantes. *Atys* (1676), celui des opéras de l'auteur que préférait Mme de Maintenon, est en effet celui où l'amour est le plus intéressant et le dénoûment le plus tragique. Dans l'opéra d'*Isis* (1677), où la plupart des détails ont beaucoup d'agrément, les deux derniers actes languissent par l'uniformité d'une situation trop prolongée. *Proserpine* (1680) est un des poëmes de Quinault les mieux coupés. C'est aussi celui où il s'est le plus élevé dans sa versification. Voltaire en cite avec admiration les vers suivants :

Ces superbes géants, armés contre les dieux,
Ne nous donnent plus d'épouvante.
Ils sont ensevelis sous la masse pesante
Des monts qu'ils entassaient pour attaquer les cieux ;
J'ai vu tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brûlante.
Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux
Les restes enflammés de sa rage mourante.
Jupiter est victorieux,
Et tout cède à l'effort de sa main foudroyante.

Le Triomphe de l'Amour (1681), ballet fait pour la cour, est disposé de manière à adresser des compliments en vers aux princes et aux dames. Dans *Persée* (1682) on cite, comme le morceau le plus énergique, le monologue de Méduse :

J'ai perdu la beauté qui me rendit si vaine...

Phaéton (1683) est une des œuvres les moins intéressantes de l'auteur. Le plan et les détails d'*Amadis* (1684) sont ingénieux et attachants. *Roland* (1685), dont le sujet est puisé dans l'Arioste, tiendrait le premier rang parmi les œuvres de Quinault, s'il n'avait fait *Armide* (1686), dont il emprunta le sujet au Tasse. Ce dernier poëme, par l'intérêt des situations, par la beauté des sentiments, par l'élégance continue du style, peut être regardé comme le chef-d'œuvre de l'opéra. *Le Temple de la Paix* (1686) n'a pas d'autre mérite que d'être un ballet assez bien disposé. Nous n'avons pas cité : *l'Amant indiscret ou le Maître étourdi*, comédie (1654), qui a des rapports avec *l'Étourdi* de Molière; *la Comédie sans comédie* (1654), qui renferme une pastorale, une comédie, une tragédie et une tragi-comédie; *la Généreuse ingratitude*, tragi-comédie (1654); *la Mort de Cyrus*, tragédie (1656); *le Mariage de Cambyse*, tragi-comédie (1656); *Stratonice*, tragi-comédie (1657); *les Coups de l'Amour et de la Fortune*, tragi-comédie (1657); *Amalasonte*, tragédie (1658); *le Feint Alcibiade*, tragi-comédie (1658); *le Fantôme amoureux*, comédie (1659); *Bellérophon*, tragédie (1665); *Pausanias*, tragédie (1666). Les *Œuvres* de Quinault ont été réunies (Paris, 1739, 1778, 5 vol. in-12). On a publié ses *Œuvres choisies* (Paris, 1842, 2 vol. in-8).

Cf. *Vie de Quinault*, en tête des *Œuvres* (édit. 1739); — G.-A. Crapelet : *Notice sur la vie et les ouvrages de Quinault*, suivie de *Pièces relatives à l'établissement de l'Opéra* (Paris, 1824, in-8); — frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français ;* — d'Olivet : *Histoire de l'Académie française ;* — La Harpe : *Cours de littérature ;* — A. Jal : *Dictionn. historique.*

QUINAULT-DUFRESNE (Abraham-Alexis QUINAULT, dit), acteur français, frère cadet du précédent, né en 1693, mort en 1767. Reçu à la Comédie-Française le 27 juin 1713, il la quitta le 19 mars 1741. Un extérieur séduisant, une voix sympathique, une distinction parfaite, lui valurent d'éclatants succès; il eut surtout le mérite d'avoir combattu le mauvais goût et l'enflure qui régnaient au théâtre, et d'y ramener la diction pure et naturelle de Baron. Il tenait en même temps les grands rôles de la tragédie et de la comédie. On remarque, parmi ses créations, *Œdipe*, de Voltaire (1718), Don Pèdre d'*Ignès de Castro* (1724), Orosmane de *Zaïre* (1732), Zamore d'*Alzire* (1736), Euphémon de *l'Enfant prodigue* (1738), et *le Glorieux*, de Destouches (1732), dont il fit un chef-d'œuvre de vérité d'autant plus parfait que son propre orgueil, orgueil démesuré disent les contemporains, avait servi de modèle à l'auteur. Si l'on en croit Mlle Clairon, il fut dans tous ses rôles plus éblouissant que profond. — Son frère, Jean-Baptiste QUINAULT, dit *l'aîné*, mort en 1744, fit partie de la Comédie-Française de 1712 à 1734. La création du marquis de *l'École des Bourgeois* est le seul souvenir qu'il y ait laissé. — Ils eurent trois sœurs qui furent actrices au Théâtre-Français; nous devons mentionner à part la suivante.

QUINAULT (Jeanne-Françoise), dite *la cadette*, actrice française, sœur des précédents, née vers 1700, morte en 1783. Elle débuta à la Comédie-Française en 1716 et quitta le théâtre en 1741. Piquante, spirituelle et franchement gaie, son véritable emploi fut celui des soubrettes ; mais, douée d'un talent flexible, elle se fit applaudir dans les grandes coquettes et joua avec originalité des caricatures. La finesse de son goût, la sûreté de son jugement, les agréments de son caractère, lui acquirent l'estime et l'amitié des hommes les plus spirituels du siècle. Voltaire lui dut le sujet de *l'Enfant prodigue;* c'est d'après ses conseils que La Chaussée composa *le Préjugé à la mode*, et que Piron aborda le Théâtre-Français. Chaque semaine, elle réunissait à sa table des convives aimables et distingués, écrivains et gens du monde, Diderot, D'Alembert, J.-J. Rousseau, Duclos, le marquis d'Argenson, de Maurepas, le comte de Caylus, etc. C'est de cette société, devenue célèbre sous le nom de *Société du bout du banc*, que sortirent les *Étrennes de la Saint-Jean*, le *Recueil de ces Messieurs* et autres ouvrages (voy. Caylus). On trouve dans les *Œuvres inédites de Piron* (Paris, 1825, in-8) quelques lettres de Mlle Quinault; elles sont d'une grâce exquise. Bachaumont assure qu'elle laissa des manuscrits entre les mains de D'Alembert; mais il n'en a rien été publié.

Cf. Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français ;* — Lemazurier : *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français ;* — La Harpe : *Cours de littérature.*

QUINCY (Charles SÉVIN, marquis DE), écrivain militaire français, né en 1666 près de Meaux, mort en 1736. Son *Histoire militaire du règne de Louis le Grand* (Paris, 1726, 7 tomes en 8 vol. in-4, cartes et pl.), pleine de grands détails sur les opérations de la guerre, est accompagnée d'un *Traité de pratiques et de maximes de l'art militaire*, qui a été imprimé séparément, sous le titre d'*Art de la guerre* (La Haye, 1728, 2 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* — Voltaire : *Siècle de Louis XIV.*

QUINET (Edgar), écrivain et homme politique français, né à Bourg le 17 février 1803, mort à Versailles le 27 mars 1875. De fortes études, complétées par un séjour en Allemagne et par des voyages, lui firent unir une grande érudition littéraire à une brillante imagination. Professeur de littérature étrangère à la Faculté de Lyon en 1839, et de langues et de littérature de l'Europe méridionale au Collège de France en 1842, il excita chez la jeunesse une sympathie passionnée et s'unit avec Michelet pour combattre l'ultramontanisme renaissant. Après les révolutions de 1848 et de 1870, il fut élu représentant à l'Assemblée nationale et fut un des irréconciliables adversaires de la réaction politique et religieuse. Il passa tout le temps de l'Empire en exil.

Parmi ses nombreux ouvrages qui ont beaucoup contribué, par l'éclat et la chaleur du style, à popu-

lariser les recherches savantes sur les origines littéraires, historiques et religieuses de l'Europe moderne, nous citerons, sans compter son active collaboration à la *Revue des Deux-Mondes* et des brochures politiques de circonstance : la traduction des *Idées sur la philosophie de l'histoire*, de Herder (Paris, 1827, 3 vol. in-8); *De la Grèce moderne et de ses rapports avec l'antiquité* (1830, in-8); *Ahasvérus*, « histoire du monde et de Dieu et du doute dans le monde » (1833, in-8); *Napoléon* et *Prométhée*, poëmes (1836, in-8; 1838, in-8); *Allemagne et Italie*, recueil d'études (1839, 2 vol. in-8); *l'Epopée indienne* et *De Indiæ poeseos origine*, thèses de doctorat (Strasbourg, 1839, in-8); *le Génie des religions* (Paris, 1842, in-8); *les Jésuites*, avec Michelet (1843, in-8; nombr. édit.); *Mes vacances en Espagne* (1846. in-8); *Révolutions d'Italie* (1848, in-8); *les Esclaves*, poëme dramatique (Bruxelles, 1853, in-18); *Fondation de la république des Provinces-Unies* (Ibid., 1854, in-18); *Merlin l'enchanteur* (1860, 2 vol. in-8); *le Livre de l'exilé* (1875, avec portr.), ouvrage posthume. On a réuni ses *Œuvres complètes* (1856-59, 10 vol. in-8 et in-18). — Il a paru sous le nom de Mme Quinet des *Mémoires d'exil* (1868, in-8). [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. P. Bataillard : *l'Œuvre philosophique et sociale de M. Edg. Quinet* (Paris, 1846. in-8) ; — Ch.-L. Chassin : *Edgar Quinet, sa vie et son œuvre* (Ibid., 1859, in-8) ; — *Table générale* de la *Revue des Deux-Mondes* (1875, in-8).

QUINTANA (don Manuel-Joseph), poëte espagnol, né à Madrid le 11 avril 1772, mort le 11 mars 1857. Subissant les vicissitudes de la politique de son pays, il fut tour à tour appelé aux fonctions publiques, jeté en prison, banni et enfin honoré par tous les partis comme une gloire nationale. Après un volume de *Poésies* (Madrid, 1802) comprenant des odes très-louées, il donna avec succès des tragédies : *le Duc de Viseo* (1801), *Pélage* (1805), etc. On lui doit une remarquable série de *Vies des Espagnols célèbres* (Vidas de, etc.; 1807-1834, 3 vol. in-8), traduites en partie en français par Laffon Saint-Marc (1843, in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

QUINTE-CURCE, *Quintus Curtius Rufus*, historien latin. Sa vie est tout à fait inconnue, et l'on ne sait rien de positif sur l'époque où il a vécu. Quelques critiques ont même cru que Quinte-Curce était un pseudonyme, et que son ouvrage avait été composé par un écrivain du moyen âge; mais cette opinion eut contre elle des manuscrits très-anciens qui existent de l'ouvrage; Jean de Salisbury, mort en 1182, les connaissait. Selon F.-A. Wolf, l'historien Quinte-Curce serait le même que le rhéteur Q. Curtius Rufus, mentionné par Suétone dans le *De claris rhetoribus*. On oppose à cette hypothèse que Quintilien ne le nomme pas parmi les historiens morts avant son temps. Niebuhr le place sous Septime-Sévère, d'autres sous Vespasien, d'autres sous Constantin. Le style même et la langue de l'ouvrage sont d'un faible secours pour décider la question. On ne peut y voir qu'une imitation de Tite-Live, avec des phrases poétiques et des ornements artificiels, tels que les employaient les rhéteurs. Les critiques modernes inclinent, en général, à faire vivre Quinte-Curce dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère. Dans tous les cas, on ne peut le placer avant ce siècle, ni après le quatrième.

Nous avons de lui une *Histoire d'Alexandre le Grand, roi de Macédoine*. Elle comprenait dix livres. Les deux premiers sont perdus. Il y a une lacune à la fin du cinquième, au commencement du sixième, et deux autres dans le dixième. C'est un roman historique, plutôt qu'une histoire, et la partialité pour le héros y est constante. Quelles que soient les sources où il a puisé, il n'y a cherché que les moyens de montrer son talent de rhéteur. Les descriptions, les amplifications, les harangues pompeuses y abondent. La chronologie et la géographie, la tactique, sont traitées avec une négligence ou une ignorance singulière. Mais l'ouvrage est très-intéressant comme récit dramatique; les personnages y sont vivants, les peintures animées, les descriptions brillantes. L'ensemble offre, par ces qualités et par celles du style, une lecture des plus agréables. Freinsheimius a comblé les lacunes du texte par des suppléments habilement modelés sur le style de Quinte-Curce, comme il l'a fait pour Tite-Live.

Le texte de l'*Histoire d'Alexandre*, qui a subi des interpolations dans les manuscrits, est très-différent dans beaucoup d'éditions. Il fut publié d'abord par Vindelin de Spire à Venise, sans date, en 1470 ou 1471. Les principales éditions sont celles d'Erasme (Bâle, 1507, in-8), d'Elzevier (Leyde, 1633, pet. in-12), de Freinsheimius (Strasbourg, 1670, in-4), de Letellier, *ad usum Delphini* (Paris, 1678, in-4), de Cellarius, avec des suppléments par l'éditeur (Leipzig, 1686, in-8), de Snakenburg (Delft et Leyde, 1724, in-4), de Cunze (Helmstædt, 1795-1802, 3 vol. in-8), de Schmieder (Gœttingue, 1804, 2 vol. in-8), de Zumpt (Berlin, 1826 et Brunswick, 1849), de Mützell (Berlin, 1841, 2 vol. in-8). Parmi les traductions françaises, on cite celles de Vaugelas (1646), de Beauzée (1781), d'Aug. et Alph. Trognon, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1808-1829).

Cf. Sainte-Croix : *Examen critique des historiens d'Alexandre* ; — Buttmann : *Ueber das Leben des Geschichtschreibers Q. Curtius Rufus* (Berlin, 1820) ; — Foss : *Quæstiones curtianæ* (Altenbourg, 1852).

QUINTILIEN, *Marcus Fabius Quintilianus*, rhéteur latin, né vers 40 après J.-C., à Calagurris (Calahorra), en Espagne, mort vers 120. Il étudia dans sa jeunesse à Rome, sous Domitius Afer et sous le grammairien Palémon. Il retourna ensuite en Espagne, d'où il revint avec Galba. Il débuta alors au barreau et y acquit une très-grande réputation. Ses succès comme professeur d'éloquence furent encore plus considérables. Il occupa une des chaires publiques fondées par Vespasien aux frais du trésor et reçut un traitement de cent mille sesterces (25,000 francs). Pline le Jeune et Adrien furent au nombre de ses auditeurs. Après avoir enseigné pendant vingt ans, et combattu surtout l'influence de Sénèque, il quitta sa chaire pour vivre dans la retraite. L'empereur Domitien lui confia l'éducation des fils de sa nièce. Adrien étant monté sur le trône l'entoura de faveurs et lui donna les ornements consulaires.

L'ouvrage qui a fait la réputation de Quintilien est un cours complet de rhétorique en douze livres, intitulé *De Institutione oratoria libri XII*, ou quelquefois *Institutiones oratoriæ*. Ce traité est dédié à Marcellus Victorius, ami de l'auteur et orateur renommé. Quintilien le composa durant sa retraite, sur les prières de ses amis. Il le publia avec une lettre adressée au libraire Tryphon, dans laquelle il dit « qu'il cède à ses instances et à l'impatience du public, sans avoir eu le temps de revoir le style ». Le premier livre s'occupe de la grammaire, le préliminaire obligé d'une vraie rhétorique. Les cinq livres suivants sont consacrés à l'invention et à la disposition oratoires. Le huitième, le neuvième, le dixième et le onzième traitent de la composition des figures du discours et de l'élocution en général. Le douzième présente une suite de conseils à l'orateur déjà formé par la rhétorique, sur le caractère et les mœurs qui lui conviennent, sur les principes qui doivent le guider dans le choix, la préparation et la conduite de ses causes, sur le genre de style qu'il doit adop-

ter selon les circonstances, sur les études qu'il doit faire, sur l'âge auquel il doit commencer à plaider, sur la nécessité de quitter le barreau avant que son talent oratoire décline.

Le dixième livre s'ouvre par un chapitre d'un intérêt particulier au point de vue littéraire. Sous le prétexte d'indiquer les lectures propres à former le style de l'orateur, Quintilien donne un catalogue des classiques grecs et romains, en joignant à chaque nom un jugement plus ou moins développé. Plusieurs de ces jugements sont remarquables par la précision et la vérité. D'autres montrent que l'auteur n'avait pas assez pénétré dans les œuvres dont il parle. Par exemple, s'il s'agit des Grecs, il les classe suivant le canon alexandrin, avec des phrases vagues et sans portée; s'il s'agit des Latins, il les range au hasard, mêlant ensemble Lucrèce et Macer, Catulle et Bibaculus, sans les caractériser avec plus de netteté. Il adresse d'insignes flatteries à Domitien sur ses talents littéraires : « Qui pourrait mieux chanter les guerres que celui qui les fait si bien? Quel est celui qu'écouteraient de plus près les déesses qui président aux études? A qui la divinité familière de Minerve révélerait-elle davantage ses secrets? Les siècles futurs le diront plus complétement que nous! Car aujourd'hui cette gloire disparaît dans l'éclat éblouissant de toutes ses autres vertus. Toutefois, César, nous les prêtres du culte des lettres, tu permettras bien que nous ne passions point un tel fait sous silence, et que nous attestions du moins, en termes de Virgile, que pour toi le lierre rampe à travers les lauriers de la victoire. » Malgré les erreurs et les faiblesses qu'il contient, ce n'en est pas moins l'un des chapitres de critique littéraire les plus précieux que nous ait légués l'antiquité latine.

Prise dans son entier, l'*Institution oratoire* est l'œuvre d'un habile écrivain, d'un maître expérimenté, d'un homme de talent, d'esprit et de goût; mais ce n'est en définitive que le résumé des idées émises par des écrivains antérieurs, particulièrement des traités oratoires de Cicéron. Plein de détails, très-utile dans la pratique, il ne suffit pourtant pas à justifier la réputation extrême de l'auteur, que l'enseignement classique a paru trop souvent mettre au niveau des génies créateurs et originaux. Une partie de cette réputation s'explique par la situation particulière de Quintilien qui, avocat éminent, professeur illustre, mettait entre les mains des disciples dont il était admiré un manuel bien fait et facile à consulter. Chez les modernes, quand Le Pogge eut découvert le manuscrit de l'*Institution oratoire* (1417), cet ouvrage redevint le livre de toutes les écoles, comme celui d'un maître infaillible et d'un écrivain sans défaut. La Harpe le jugea avec plus d'enthousiasme que les traités oratoires de Cicéron lui-même. Puis quelques critiques le déprécièrent outre mesure, méconnaissant en lui l'homme qui non-seulement sait penser, comme dit M. Pierron, mais qui sait revêtir sa pensée des formes les plus heureuses, l'écrivain le plus maître de son style, l'un des plus savants artistes en fait de prose.

On a, sous le nom de Quintilien, un recueil de 163 *Déclamations*, dont 19 seulement sont entières. L'authenticité en est douteuse, et l'on peut croire qu'elles sont l'œuvre de ses élèves. La langue n'en est pas mauvaise, et quelques passages ont de l'éclat et de l'énergie; mais ils sont en général moins brillants et moins vigoureux que les fragments donnés par Sénèque. Deux autres ouvrages composés par Quintilien ne nous sont point parvenus : l'*Art de la rhétorique* et les *Causes de la corruption de l'éloquence*. Juste-Lipse a prétendu que ce dernier ouvrage n'était autre que le *Dialogue des orateurs;* et d'après lui, ce dialogue a été longtemps attribué à Quintilien, dont il ne rappelle ni les idées, ni le style. Aujourd'hui on l'attribue plus volontiers à Tacite.

L'édition *princeps* de l'*Institution oratoire* fut imprimée à Rome (1470, in-fol.). Il en fut donné encore au moins huit éditions au XV^e^ siècle, entre autres celle de Trévise qui contient 90 *Déclamations* (1482, in-fol.). Tadeo Ugoleto publia 136 *Déclamations* (Parme, 1494, in-fol.). P. Pithou édita 9 *Déclamations* dans un recueil intitulé : *Ex Calpurnio Flacco excerpta rhetorum minorum* (Paris, 1580, in-8). Parmi les éditions complètes de *Quintilien*, les plus estimées sont celles de Burmann (Leyde, 1720, 2 vol. in-4), de J.-M. Gesner (Gœttingue, 1738, in-4), de Spalding et de Zumpt (Leipzig, 1798-1829, 6 vol. in-8), de la *Bibliothèque Lemaire* (Paris, 1821-1825, 7 vol. in-8). L'*Institution oratoire* a été traduite en français par l'abbé de Pure (Paris, 1663, 2 vol. in-4), par l'abbé Gédoyn (Paris, 1718, in-4, souvent réimpr. en 4 ou 6 vol. in-12), par C.-V. Ouizille, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1829-1833, 6 vol. in-8), par Baudet, dans la *Collection Nisard*. Les *Déclamations* ont été traduites par Du Theil (Paris, 1658, in-8).

Cf. Hummel : *Quintiliani vita* (Gœttingue. 1843, in-4); — Rudiger : *De Quintiliano pedagogo* (Freiberg, 1850, in-4) ; — D. Nisard : *Etudes de critique ;* — A. Pierron : *Histoire de la littérature latine ;* — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

QUINTILLA. — Voyez ESPAGNOLE (Versification).

QUINTUS DE SMYRNE, Κόϊντος Σμυρναίος, poëte grec, né à Smyrne ou près de cette ville, vécut très-probablement à la fin du IV^e^ siècle après J.-C. Il est l'auteur d'un poëme épique en quatorze chants, intitulé *Continuation d'Homère* (Τὰ μεθ' Ὁμήρου, ou Παραλειπόμενα Ὁμήρῳ). C'est la suite des événements relatifs à la guerre de Troie, depuis la mort d'Hector jusqu'au retour des Grecs. Au début du poëme, Penthésilée vient au secours des Troyens abattus par la perte d'Hector. Il se continue par les exploits de Memnon, la mort d'Achille et celle d'Ajax. Le fils d'Achille, Néoptolème, vient ensuite venger son père. Il est bientôt suivi de Philoctète. Comme au deuxième livre de l'*Enéide*, le cheval de bois, rempli de guerriers grecs, est amené vers la ville; Laocoon périt avec ses fils sous l'étreinte des serpents. Enfin, Troie est prise, Polyxène sacrifiée sur le tombeau d'Achille; les Grecs s'embarquent, et Ajax, fils d'Oïlée, périt dans les flots. La matière de ce poëme est, on le voit, empruntée aux anciens poëtes cycliques. Sans mérite sous le rapport de l'invention, il est composé avec peu d'art et n'offre qu'un petit nombre de passages heureux, qui tranchent sur le reste par des sentiments délicats. Le style est une imitation de celui d'Homère, réalisée avec goût, et l'élégance en est sans recherche ni enflure; mais le tout est monotone et froid.

Le manuscrit de la *Continuation d'Homère* fut découvert en Calabre par le cardinal Bessarion, ce qui fit donner à l'auteur le nom de Quintus de Calabre (*Calaber*). Publié d'abord par Alde (Venise, 1504 ou 1505), il fut réédité avec de nombreuses corrections, par Rhodomann (1604). Le texte fut encore amélioré par Tychsen (Deux-Ponts, 1807), par Lehrs, dans la *Bibliothèque* Didot (1840), et par Kœchly (Leipzig, 1850, in-8, 1853, in-12). La seule traduction française, faite par Tourlet (1800), est loin d'être exacte.

Cf. Tychsen : *Commentarius de Quinti Smyrnæi Paralipomenis Homeri* (Gœttingue, 1783, in-8), et *Ueber Namen, Vaterland, Zeitalter*, etc., *des Quintus Calaber* (Ibid., 1783, in-8) ; — Kœchly : *Prolégomènes* de son édition.

QUINTUS FABIUS, pièce de J.-B. Legouvé (voy. ce nom).

QUINZANO Giovanni-Francesco CONTI, dit), et

Quintianus, poëte latin et fécond écrivain italien, né en 1484 à Quinzano, dans le Brescian, mort en 1557. Il enseigna la jurisprudence à Padoue et vint en France, où il fut professeur du duc d'Angoulême, depuis François I^er^. Il occupa plus tard une chaire de belles-lettres à Padoue, puis à Pavie, et reçut à Milan le laurier des poëtes de la main de Louis XII de France. Il est auteur de *Poésies* latines en divers genres, de dissertations littéraires et philologiques et d'un *Supplément* à l'histoire de *Quinte-Curce* (Venise, 1537). Sa versification facile l'avait fait surnommer *Stoa*, c'est-à-dire Portique des Muses.

Cf. L. Cozzando : *Vie de Quinzano* (Brescia, 1694) ; — Nember : *Mémoires anecdotiques et critiques sur la vie et les écrits de Quinzano* (Ibid., 1777, in-8).

QUINZE JOIES (LES) DE MARIAGE, ouvrage d'A. de La Sale (voy. ce nom).

QUIPPOS ou QUIPPUS. On désignait sous ce nom, chez les anciens Péruviens, un système graphique consistant en un assemblage de cordelettes teintes en différentes couleurs et chargées de nœuds affectant des positions diverses. Les Chiliens et les Mexicains aussi ont fait usage de quippos. Cette méthode imparfaite de fixer la pensée fut d'abord employée pour les comptes commerciaux; puis son application s'étendit aux documents d'administration, et elle servit ensuite à transmettre les principaux faits historiques. La quippographie était un art, une étude, et les archivistes chargés d'interpréter et de composer ces documents étaient appelés *quippu camayoc*.

Cf. Kinsborough et Aglio : *Antiquities of Mexico*, t. IV; — S. Severus : *Quipografia* (Quipola et Londres, 1827).

QUITA (Domingo DO REIS), poëte portugais, né à Lisbonne en 1728, mort en 1770. Placé dès son enfance chez un barbier, il gagna par son industrie une petite fortune qu'il perdit dans le tremblement de terre de Lisbonne. Après un premier recueil de vers intitulé : *Essais d'un moine des Açores*, il écrivit des sonnets, des odes, un grand nombre d'idylles et, en collaboration avec Pedegache, cinq tragédies, dont la meilleure est *Inez de Castro*. Il a de la sensibilité, et sa versification est élégante et facile. On a réuni ses *Œuvres* (Lisbonne, 1781, 2 vol. in-8).

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'hist. littér. de Portugal*.

QUITTA, sorte de quatrain de la prosodie hindoustanie, composé, non pas de quatre vers, mais de quatre hémistiches, dont les deux derniers seuls riment ensemble. Le quitta est fréquemment employé dans les compositions en prose mêlées de vers. Il peut former des strophes que l'on nomme *quitta band*.

QUOTIDIENNE (LA). Ce journal, qui fut l'un des organes les plus importants de l'opinion royaliste en France, eut une existence très-agitée par suite de son opposition absolue aux principes des révolutions qu'elle traversa. Elle fut fondée sous ce titre : *Quotidienne ou Nouvelle gazette universelle*, par une société de gens de lettres, le 22 septembre 1792, c'est-à-dire au moment où s'ouvrait la Convention nationale. Proscrite en octobre 1793, elle reparut sous le titre de *Tableau de Paris*, puis recouvra en 1795 son nom, qu'elle fut forcée d'échanger à tout instant contre des titres destinés à dissimuler sa résurrection. Après s'être appelée de nouveau *Tableau de Paris*. puis *Bulletin politique de Paris* et *Feuille du jour*, elle reprit encore une fois son nom de *Quotidienne* en 1796. Au milieu de ces disparitions et de ces retours, elle fut supprimée par le Consulat, en nivôse an VIII. A la chute de l'Empire, la *Quotidienne* reparaît sous son premier nom, qu'elle abandonne encore par prudence durant les Cent-Jours, mais auquel elle revient à la seconde Restauration. Ce fut alors l'époque de sa plus grande influence. Fidèle à la royauté légitime après la révolution de 1830, elle vécut presque jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, et succomba en février 1847, à la concurrence de la presse politique mise à bon marché par l'exploitation de l'annonce. Elle se fondit avec la *France* et l'*Echo français*, dans l'*Union monarchique*, devenue depuis simplement l'*Union*. La *Quotidienne* faisait une large place à l'élément littéraire, en le maintenant toujours dans sa ligne politique et religieuse. Elle eut, dès 1797, comme annexe, un feuilleton de littérature et de spectacles. Elle compta parmi ses principaux rédacteurs Michaud, de Fontanes, La Harpe, Fiévée, Berchoux, Nodier, Laurentie, Poujoulat, Paulin Paris, Jules Janin, Capefigue, etc.

Cf. Eug. Hatin : *Histoire de la presse*, t. VIII, et *Bibliographie de la presse périodique*.

R

RABAN (Louis-François), romancier français, né à Damville (Eure) le 14 décembre 1795, mort à Paris en mars 1870. Il est auteur, sous son nom ou sous divers pseudonymes (*comte Fœlix, comte de Barins, sir Paul Robert*, etc.), de pamphlets politiques, de compilations biographiques et historiques, et de plus de cinquante romans de titres et de sujets scabreux, dont plusieurs lui ont attiré des poursuites correctionnelles [*Dict. des contemp.*, les deux premières édit.].

RABAN MAUR, *Rabanus Maurus* ou *Magnentius*, célèbre prélat et théologien saxon, né près de Mayence vers 786, mort à Winfelbourg, près de la même ville, le 4 février 856. On ne sait guère d'où lui vient son surnom de *Maurus*, et celui de *Magnentius* a subi bien des variantes. Il acheva ses études sous Alcuin, à Saint-Martin de Tours, où il professa, puis il ouvrit à Fulde une école qui devint bientôt célèbre. Archevêque de Mayence en 847, sa réputation et son caractère lui donnèrent une grande influence sur les événements de son temps. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, dont une partie est perdue. Son rôle a été d'initier la Germanie aux connaissances du monde romain; subtil autant que savant, il est un précurseur de la scholastique. On a de lui des *Commentaires sur l'Écriture Sainte*, un traité *de l'Institution des clercs*, un traité *de Universo*, des *Homélies*, des *Poésies*, entre autres le *Veni Creator*, une *Grammaire*, un livre d'*Etymologies*, etc. Depuis que ses *Œuvres* ont été réunies (Cologne, 1627, 6 vol. in-fol.), on a retrouvé divers opuscules.

Cf. Tritenheim : *De Scriptoribus ecclesiasticis*; — Buddée : *De Vita ac doctrina R. M.* (Iéna, 1724) ; — Schwartz : *De Rabano Mauro, primo Germaniæ præceptore* (Heidel-

berg, 1811, in-4); — V. Cousin : *Fragments philos.*, t. III; — B. Hauréau : *Philosophie scholastique*, t. I.

RABAUT SAINT-ÉTIENNE (Jean-Paul), orateur et écrivain français, né en 1743 à Nîmes, mort à Paris, sur l'échafaud, le 5 décembre 1793. Il exerça de bonne heure avec éclat le ministère de pasteur protestant, et se fit un nom dans les lettres qu'il avait étudiées sous la direction de Court de Gébelin. Elu député aux États généraux, il y arriva précédé d'une grande réputation d'éloquence. Son rôle à la tribune fut en effet très-actif pendant l'année 1789; mais les années suivantes il fut dépassé par des hommes plus hardis et plus passionnés. Calme, réfléchi, onctueux, il trouva cependant quelquefois des accents chaleureux, comme au début du procès de Louis XVI, lorsqu'il s'écria : « Quant à moi, je suis las de ma portion de despotisme; je suis fatigué, harcelé, bourrelé de la tyrannie que j'exerce pour ma part. » Il fut enveloppé dans la proscription des Girondins.

On a de Rabaut Saint-Étienne, outre des écrits politiques : *Triomphe de l'intolérance* (Londres, 1779, in-8), réimprimé sous ce titre, *le Vieux Cévenol* (Londres, 1784, in-8; Paris, 1820, 1826, in-18), tableau fidèle, sous les apparences d'un roman, de l'état des protestants en France depuis la révocation de l'édit de Nantes; *Lettres à M. Bailly sur l'histoire primitive de la Grèce* (Paris, 1787, in-8, et 1820, 1827, in-18), d'après les données de Court de Gébelin; *Almanach historique de la Révolution française* (Ibid., 1791, in-8), réimprimé plusieurs fois sous ce titre : *Précis historique de la Révolution française*, ouvrage intéressant, exact, et d'un style ferme, continué par Lacretelle jeune. On a publié à part ses *Discours et Opinions* (Ibid., 1827, 2 vol., in-18).

Cf. Boissy d'Anglas : *Notice*, en tête de l'édit. des *Discours*; — Michel Nicolas : *Biographie du Gard*.

RABBE (Alphonse), littérateur français, né en 1786 à Riez (Provence), mort le 1er janvier 1830 à Paris. D'un naturel ardent et impatient, il tenta sans persistance plusieurs voies pour arriver à la fortune, fut avocat à Aix, journaliste à Marseille, royaliste en Provence et libéral à Paris. Ses insuccès et une cruelle maladie lui causèrent une aigreur qui se révèle dans tous ses écrits sous l'éclat et la fermeté du style. La passion et le parti pris se font surtout sentir dans ses articles de la *Biographie universelle et portative des Contemporains*, qu'il publia avec Boisjolin et Sainte-Preuve (Paris, 1824, 4 vol. in-8, très-petit texte; Supplément 1834, t. V). On retrouve les mêmes défauts dans ses ouvrages historiques : *Résumé de l'histoire d'Espagne* (1823); *Résumé de l'histoire de Russie* (1825); *Histoire d'Alexandre Ier, empereur de Russie* (1826, 2 vol. in-8). Ces livres superficiels, où l'imagination joue un rôle plus grand que l'érudition, sont bien loin de justifier les vers de Victor Hugo :

> . . . O Rabbe, ô mon ami,
> Sévère historien dans la tombe endormi.

Cf. *Biogr. univ. et portat. des contemp*, Supplément.

RABELAIS (François), célèbre écrivain français, né vers 1495 à Chinon, en Touraine, ou dans le voisinage de cette ville, mort probablement à Paris vers 1553. Une grande incertitude règne, comme on le voit, sur les dates et les circonstances de la vie de Rabelais. Son père, qui possédait auprès de Chinon une métairie où l'enfant serait né, exerçait dans la ville, suivant les uns, la profession d'apothicaire, et, suivant les autres, tenait un cabaret ou une auberge à l'enseigne de *la Lamproie* : ce dernier détail, ainsi que beaucoup d'autres, ont été complaisamment acceptés par ceux qui aiment à mettre la vie d'un auteur en harmonie avec le caractère de ses ouvrages. Le jeune Rabelais fut mis en pension dans une abbaye voisine au village de Seully, puis envoyé au couvent de la Baumette, près d'Angers, sinon même à l'université de cette ville. Il connut alors Geoffroy d'Estissac et les frères du Bellay, en qui il retrouva plus tard des protecteurs. Il entra ensuite, par la volonté de sa famille, dit-on, chez les Cordeliers de Fontenay-le-Comte, en Poitou, où, suivant Colletet, « on faisait vœu d'ignorance encore plus que de religion. » Il y fit son noviciat, y prit les ordres y compris la prêtrise. Il n'y resta pas moins de quinze années, mal vu de ses compagnons ignares et grossiers, à cause de son ardeur même pour l'étude, et nourrissant au milieu d'eux les deux sentiments qui dominèrent sa vie, l'amour des lettres et la haine des moines. Il embrassa dès lors toutes les études dont la Renaissance avait ramené le goût, joignant à la culture de l'antiquité grecque et latine celle des littératures modernes et des auteurs populaires de notre langue nationale. La haine et la persécution que cette passion de savoir déchaîna contre Rabelais furent peut-être encore attisées par les tours malicieux que, suivant la tradition, il jouait aux autres moines, jusqu'au milieu de leurs offices. La découverte de livres grecs dans sa cellule fut le prétexte de rigueurs dont on a exagéré la mesure. Mis au secret avec un complice de sa passion pour la science, Pierre Amy, ils s'échappèrent tous deux du couvent et trouvèrent un asile chez des amis des lettres avec lesquels ils entretenaient une correspondance savante. Ceux-ci n'eurent pas besoin toutefois d'aller les arracher, avec le concours du lieutenant général, à l'ombre mortelle des oubliettes. Grâce aux mêmes protecteurs, Rabelais obtint du pape Clément VII l'autorisation de passer de l'ordre des Cordeliers dans celui de Saint-Benoît et entra à l'abbaye de Maillerais. Il ne put s'y tenir et, quittant le couvent, il prit sans autorisation l'habit de prêtre séculier et se mit à courir le monde, en exerçant à la fois la médecine et le ministère ecclésiastique. Cette fugue ne lui fit pas de tort, dans le moment, auprès de ses amis, et l'évêque même du diocèse, Geoffroy d'Estissac, lui donna l'hospitalité dans son château de Ligugé dont il avait fait un rendez-vous de savants et de beaux esprits, plus ou moins suspects ou convaincus de libertinage, c'est-à-dire de liberté de penser. Rabelais dut y rencontrer Clément Marot, Hugues Salel, Bonaventure Des Perriers et même Calvin : un amour commun du grec le rapprocha de ce dernier, dont il doit plus tard réprouver l'intolérance et le fanatisme et qui le traitera alors de « chien dégorgeant des blasphèmes ». A cette époque se rapportent les meilleurs souvenirs de l'écrivain qui a pris peut-être dans les réunions de Ligugé le type de l'heureuse abbaye de Thélème.

Après une période très-incertaine pendant laquelle Rabelais paraît avoir fréquenté plusieurs universités, notamment celle de Paris, on le retrouve à la fin de 1530 prenant ses inscriptions à la Faculté de médecine de Montpellier, étudiant de trente-cinq ans, accepté aussitôt comme un des plus savants maîtres. Il y laissa de durables souvenirs, et une robe légendaire a été jusqu'ici conservée comme une relique de lui. Reçu bachelier, il fit des cours sur les *Aphorismes* d'Hippocrate et l'*Ars Parva* de Galien, portant dans l'explication d'un texte altéré par l'ignorance un savoir philologique tout nouveau. Ne dédaignant aucun exercice littéraire, il jouait des moralités avec ce que l'université avait de plus distingué, et il figura, dit-on, dans la farce de *Pathelin* et *la Femme morte*. Rabelais ne prit le titre de docteur que plus tard (1537) et n'en exerça pas moins la mé-

decine; il fut même, pendant dix-huit mois, médecin du grand Hôtel-Dieu de Lyon (1532-1534). Dans cette ville, où il fit, avant Vesale, des démonstrations anatomiques sur le cadavre, il se lia avec tout ce qu'il y avait de lettré ou de savant, étendit encore le cercle de ses études, et se familiarisa de plus en plus avec toutes les œuvres de la nouvelle littérature italienne et de l'ancienne littérature française. Il cultivait en même temps l'archéologie, la jurisprudence, les sciences, et accumulait les trésors d'un savoir encyclopédique. Ami du savant et téméraire Etienne Dolet qui avait établi une imprimerie à Lyon, il donna des soins à plusieurs des bonnes éditions qui sortirent des différentes presses de cette ville, et attacha particulièrement son nom à celle d'Hippocrate et de Galien (1532). Il est difficile de placer au milieu de cette existence sérieuse et de travail les aventures joyeuses et les scènes bouffonnes dont la tradition veut qu'il ait été le héros, avant de les mettre en œuvre, avec toute l'exubérance de son érudition, dans ses impérissables satires.

Au moment de les aborder, il entreprenait de publier une série de *Calendriers* (1533-1550) destinés à éclairer le peuple, tout en le maintenant dans la foi et la morale chrétiennes. Ces sortes d'ouvrages populaires n'étaient pas jugés indignes des plus savants hommes du temps. Il nous reste, comme échantillon du genre, des almanachs de Rabelais pour 1533 et 1535, « calculés sur le méridional de la noble cité de Lyon et sur le climat du royaume de France, » ainsi qu'un opuscule de *Pantagrueline pronostication*. Les premiers étaient signés du nom de « maître François Rabelais, docteur en médecine, etc. » Le dernier porte le pseudonyme de « maistre Alcofribas, architriclin dudit Pantagruel », que l'auteur était en train d'immortaliser.

Rabelais était en effet entré dès l'année 1532 dans une voie nouvelle. Le docteur en médecine, le savant, le jurisconsulte, l'érudit, le philologue, le polyglotte, s'était fait conteur; l'homme de toutes ces belles et séduisantes nouveautés de la Renaissance retournait, en apparence et pour la forme, aux fabliaux des âges précédents. Par dépit, dit-on, du médiocre accueil fait à une de ses publications scientifiques, et sur les plaintes de l'imprimeur qui l'avait mal vendue, il voulut jeter au public dédaigneux des livres sérieux un écrit d'allure frivole qui « passerait par toutes les mains et ferait proclamer le nom de l'auteur par toutes les bouches, même dans les pays étrangers ». Il ne s'était point trompé. Il écrivit d'improvisation et fit imprimer à la hâte une *Chronique gargantuine*, dont « il fut vendu plus d'exemplaires en deux mois qu'il n'était acheté de Bibles en neuf ans ». Il faut se garder de confondre avec le *Gargantua*, tel que nous le lisons aujourd'hui, ce début ou ce prélude de l'œuvre rabelaisienne. Il règne sur ce point, du reste, quelque obscurité. Il existe, il est vrai, de l'année 1532, une publication ayant pour titre : *les grandes et inestimables Croniques du grant et enorme geant Gargantua, contenant sa genealogie, la grandeur et force de son corps, aussi les merveilleux faictz darmes quil fist pour le roy Artus, come verrez cy apres*, imprimé nouvellement (Lyon, 1532, petit in-4). L'ouvrage n'est pas signé et les exemplaires en sont devenus fort rares. On hésite à rapporter à Rabelais cette compilation populaire peu digne de son génie et très-différente de l'histoire qu'il doit faire plus tard à son Gargantua. On croit plutôt que la première chronique gargantuine de Rabelais fut la première partie de son *Pantagruel* même. Profitant de la vogue attachée au nom et à la famille de Gargantua, il aurait pris pour héros son fils et lui aurait créé une légende, que sa verve originale rendit du premier coup aussi populaire que celle du père. Puis, rougissant de voir son « spirituel » Pantagruel continuer une élucubration insipide, il aurait voulu refaire le Gargantua dans un « livre seigneurial », digne de l'œuvre entière. Il donna celui-ci sous son pseudonyme anagrammatique, entre deux des livres de *Pantagruel*, qui n'en est logiquement que la suite. Le premier livre de *Pantagruel*, qui deviendra le second de l'œuvre générale, parut sous ce titre : *Pantagruel. Les horribles et epouvantables faictz et prouesses du tres renommé Pantagruel, roy des Dipsodes, filz du grand geant Gargantua*, composé par maistre Alcofribas Nasier. La première édition, qui ne porte pas de date, est de 1533, et l'ouvrage fut réimprimé plusieurs fois à Lyon la même année.

Rabelais, en déguisant ses nom et prénom sous l'anagramme, avait conscience du danger que devaient déchaîner contre lui les hardiesses, d'abord contenues, qu'il laissait tout à coup échapper; cependant le succès qu'il obtint mit l'auteur en relief sans le compromettre encore, et Jean du Bellay envoyé à Rome par François I^{er}, pour tenter une réconciliation entre le Pape et le roi d'Angleterre Henri III, emmena Rabelais avec lui, en qualité de médecin. Un séjour de six mois dans la ville pontificale ne fit qu'exciter davantage la verve de Rabelais en lui fournissant de nouveaux éléments de satire. Il eut soin toutefois d'obtenir du pape des lettres qui régularisaient sa situation de moine sorti sans autorisation de son couvent, et lui permettaient de continuer l'exercice de la médecine et de posséder des bénéfices. Le cardinal du Bellay lui donna une prébende dans l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. A son retour, Rabelais fit ou refit la première partie de son œuvre et la publia sous ce titre : *Gargantua. La Vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel*, jadis composée par l'Abstracteur de quintessence, livre plein de pantagruelisme (Lyon, 1535, in-24). Cette édition, comme l'ancienne chronique, est sans nom d'auteur; mais les éditions suivantes portent la première partie du pseudonyme de l'auteur : *Alcofribas;* quelques-unes donnent son nom en toutes lettres avec son titre de docteur en médecine.

La publication des suites de *Gargantua* et de *Pantagruel* est signalée par des alternatives de danger et de sécurité. Le troisième livre parut, en 1545, sous ce titre : *Tiers livre des faictz et dictz héroïques du noble Pantagruel* par M. François Rabelais, docteur en médecine (Paris, in-8). Il était imprimé avec approbation et privilége du roi François I^{er}. Ce passe-port était nécessaire au lendemain du supplice de Dolet et des persécutions contre Des Perriers et Marot, et il fallut de puissantes protections pour l'obtenir. L'effet de ce « tiers livre » fut considérable. Après les bouffonneries et les trivialités mêlées aux fantaisies, Rabelais passait aux dissertations philosophiques, et, au milieu d'éclats de rire, traitait, pour ainsi dire *ex professo*, les plus grandes questions religieuses, morales et sociales. Le clergé s'adressa en vain au roi pour faire retirer le privilége; François I^{er} laissa circuler un livre dont il goûtait lui-même les bouffonnes inspirations. Après sa sa mort, les poursuites contre Rabelais devinrent inquiétantes; abandonné de la nouvelle cour, il dut se cacher et se réfugia à Metz, où il vécut, d'une manière précaire, des secours que lui faisait passer le cardinal du Bellay. Il alla ensuite rejoindre une fois encore son protecteur à Rome. Quelques flatteries à l'adresse de Diane de Poitiers, introduites par lui dans le programme d'une *sciomachie* ou combat simulé, célébrée à l'ambassade romaine à l'occasion de la naissance d'un fils de

Henri II (1548), le firent rentrer en faveur à la cour et lui valurent sa nomination à la cure de Meudon, où il fut installé le 8 janvier 1551. Il exerça ses fonctions jusqu'à la dernière année de sa vie avec une régularité et une gravité attestées par de sérieux témoignages. Il était alors en relations suivies et les plus honorables avec le duc et la duchesse de Guise, ses paroissiens du château de Meudon. Une brouille qui survint entre lui et un autre commensal de ses illustres amphitryons, le poëte Ronsard, lui causa des tracasseries et des troubles intimes, au moment même où la publication de son quatrième livre (*le Quart livre des faictz et dictz héroïques du bon Pantagruel*, etc., Paris, 1552, 2 éditions) renouvelait les orages contre lui. La Sorbonne obtint du Parlement la suppression de l'ouvrage, par arrêt du 1er mars 1552; mais les protecteurs de Rabelais ayant obtenu du roi que le procès restât pendant devant lui, l'interdiction du livre fut sans effet. Il eut la même vogue que les précédents. Rabelais en avait écrit un cinquième avec la même hardiesse de pensée et d'exécution, mais il hésitait à le mettre au jour lorsque sa mort arriva. Il ne parut que quelques années plus tard, dans les mêmes conditions que les deux parties précédentes (*Cinquième et dernier livre des faictz et dictz héroïques*, etc. Paris, 1564).

Le lieu et la date de la mort de Rabelais sont également incertains. On l'a fait mourir dans les divers pays qu'il avait plusieurs fois visités, à Lyon, à Saint-Ay, près d'Orléans, à Chinon, à Meudon, enfin à Paris. En faveur de Meudon, l'on cite l'inscription suivante qu'on lisait autrefois à la porte du presbytère :

Cordiger et medicus, dein rector, et intus obivi :
Si nomen quæris, te mea scripta docent.

On croit aujourd'hui que Rabelais, inquiet des suites que pouvait avoir sa dernière publication, aurait de lui-même quitté sa cure et serait venu à Paris; il y serait mort dans une maison de la rue des Jardins, au quartier Saint-Paul. Quant à la date de l'événement, que l'on rapporte à l'année 1553 et même au 9 avril de cette année, quelques-uns la reculent jusqu'en l'année 1559. Les détails de sa fin sont aussi l'objet de versions contradictoires. Suivant quelques-uns, il aurait soutenu devant la mort son rôle de libre penseur et de bouffon, et aurait dit comme dernières paroles : « Je vais chercher un grand peut-être, » et enfin dans un éclat de rire : « Tirez le rideau, la farce est jouée. » Suivant d'autres, au contraire, Rabelais aurait eu une fin chrétienne et édifiante. Avec des hommes d'un nom et d'un génie aussi populaires, il est assez difficile de dire jusqu'à quel point la réalité est altérée par la légende.

Les renseignements que l'on peut tirer des contemporains sur la vie, le caractère et les mœurs de Rabelais, nous le représentent comme un homme doué d'aimables et sérieuses qualités, très-goûté et très-estimé de toutes les personnes avec lesquelles il eut des relations. Un commentateur des *Aphorismes* d'Hippocrate, Pierre Boulenger, l'ayant appelé « le premier des diseurs de bagatelles », prévoit qu'il « sera une énigme pour la postérité », et ajoute : « Quiconque a vécu de son temps savait à quoi s'en tenir sur ce railleur connu de tous et aimé de tous. Peut-être voudra-t-on voir en lui un bouffon, un farceur... Non, non, ce ne fut point un bouffon ni un charlatan, mais un homme qui, grâce à la pénétration extraordinaire de son esprit, saisissait le côté ridicule des choses humaines..., un Démocrite, qui se riait des vaines terreurs et des espérances du vulgaire et des grands..., mais qui n'avait pas son égal en science et en éloquence, lorsque, laissant la raillerie, il abordait les choses sérieuses. » Plusieurs contemporains de Rabelais vantent en lui le don de la parole. Il en aurait fait preuve, comme prédicateur, comme professeur et même, à Rome, comme diplomate. On louait aussi le charme de sa conversation, tour à tour sérieuse et enjouée, et qui le faisait rechercher des gens du plus haut monde. Le cardinal du Bellay, qui lui fut si dévoué, l'appelait « un homme de toutes les heures ». Sa verve joyeuse, ordinairement contenue, n'éclatait, dit-on, que dans les réunions peu nombreuses et tout intimes. Un détail jusqu'ici ignoré a été retrouvé par M. Rathery dans des poésies inédites de J. Boyssonné, conservées à Toulouse : c'est que Rabelais, pendant son séjour à Lyon, eut un fils qu'il nomma Théodule, et qui mourut très-jeune. Outre l'épitaphe suivante :

Lugdunum patria, at pater est Rabelæsus : utrumque
Qui nescit, nescit maxima in orbe duo,

ce poëte consacre à l'enfant des élégies d'un caractère très-religieux, où le père est représenté comme « un personnage savant et versé dans tous les arts qui conviennent à un homme bon, pieux et honnête ».

Le livre de Rabelais, qu'il soit ou non l'image de sa vie, est considéré avec justice comme le rêve de l'épopée en délire, comme l'orgie de la raison et du génie. C'est suivant Sainte-Beuve, « une œuvre inouïe, mêlée de science et d'obscénité, de comique, d'éloquence, de haute fantaisie, qui rappelle tout sans être comparable à rien, qui vous saisit et vous déconcerte, vous enivre et vous dégoûte, et dont on peut, après s'y être beaucoup plu et l'avoir beaucoup admiré, se demander sérieusement si on l'a compris. » On s'est épuisé, à propos de Rabelais, en comparaisons et en parallèles; parmi les anciens, il rappelle surtout Aristophane par la fécondité, la fougue et la licence; comparé aux modernes, il est notre Shakespeare dans le comique, avec plus de liberté et non moins de puissance. Il a tout le savoir d'Erasme ou de Pic de la Mirandole, la culture philosophique de Marsile Ficin, l'imagination d'Arioste, la grâce naturelle de Boccace, et à lui seul plus de verve railleuse et bouffonne que toute l'école bernesque. Il porte dans la critique de la société entière le même bon sens que Cervantès dans celle d'une seule institution. Également atteint de l'esprit novateur et de la curiosité universelle de son siècle, il est, par la portée des idées enveloppées à plaisir dans une forme grossière, l'un des principaux précurseurs de la philosophie et de la science modernes. De là les sentiments confus et mêlés qu'on éprouve pour l'homme et pour le livre, et que La Bruyère a résumés en quelques lignes célèbres. Après avoir reproché à Rabelais et à Marot « d'avoir semé l'ordure dans leurs écrits », en remarquant que « tous deux avaient assez de génie et de naturel pour pouvoir s'en passer », il ajoute : « Rabelais surtout est incompréhensible; son livre est une énigme, quoi qu'on veuille dire, inexplicable. C'est une chimère, c'est le visage d'une belle femme avec des pieds et une queue de serpent ou de quelque autre bête plus difforme; c'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse et d'une sale corruption. Où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille; où il est bon, il va jusques à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats. »

Il est superflu et à peu près impossible de donner une analyse de l'œuvre de Rabelais. Prise par le dehors, ce n'est qu'une histoire de géants, dont le cadre, sans cesse élargi ou brisé par les caprices de l'imagination, s'ouvre à des peintures satiriques pleines de verve et à des digressions philo-

sophiques d'un sens plus ou moins caché. D'inépuisables descriptions de choses gigantesques autour du berceau du jeune Gargantua, l'exposition de tout un système idéal d'éducation physique, intellectuelle et morale à propos de son enfance et de sa jeunesse, puis des aventures extraordinaires, des combats héroï-comiques dans d'énormes proportions, enfin, pour récompenser un moine qui a pris une grande part à la victoire, la fondation d'une abbaye modèle, l'abbaye de Thélème, suivant des règles inconnues jusque-là, mais qui réalisent les plus beaux rêves de Rabelais : voilà l'économie, en somme régulière et simple, du *Gargantua*. — *Pantagruel* offre une suite moins ordonnée. Pantagruel est le fils de Gargantua, enfant géant comme son père ; il s'élève, il devient homme, il règne, il fait des guerres, remporte des victoires ; il entreprend des courses sans fin ni trêve à la recherche de l'oracle de la Dive Bouteille ; il s'embarque et s'ouvre ainsi un champ nouveau d'aventures et d'exploits ; il voit toutes sortes de pays, d'hommes et de mœurs ; il essuie des tempêtes ; il fait sur terre et sur mer les plus étranges rencontres, mais il trouve partout, sous les conditions les plus fantastiques, la société et les institutions de son siècle et l'homme de tous les temps. L'un de ses compagnons, le sens malicieux de Panurge, représente à ses côtés la réalité dans le rêve, comme à côté de don Quichotte Sancho Pança figure la vie commune dans son contraste avec la folie chevaleresque.

Rabelais nous prévient lui-même que cette débauche d'imagination a un but et un sens sérieux. Il veut que le lecteur de son livre imite le chien auquel on jette un os, et qui cherche à le rompre pour en prendre la moelle, « cet aliment élabouré a perfection de nature, » et il dit : « A l'exemple d'iceluy, vous convient estre sages pour fleurer, sentir et estimer ces livres de haute gresse, legiers au porchaz (poursuite) et hardis à la rencontre ; puis, par curieuse leçon et méditation fréquente, rompre l'os et sugcer la substantifique moelle, c'est-à-dire ce que j'entends par ces symboles pythagoriques, avec espoir certain d'être faits escors (adroits) et preux à ladite lecture ; car en icelle bien autre goust trouverez, et doctrine plus absconse, laquelle vous révélera de tres hauts sacrements et mystères horrifiques, tant en ce qui concerne notre religion que aussi l'estat politique et vie économique. » C'est donc bien la société elle-même et sous son triple aspect politique, économique et religieux, que Rabelais entend mettre en scène et livrer à la raillerie. L'historien de Thou a parfaitement exprimé ce dessein des livres pantagruéliques : « *Scriptum edidit ingeniosissimum quo vitæ regnique cunctos ordines, quasi in scenam sub fictis nominibus, produxit et populo deridendos propinavit.* » Il y a peu d'intérêt et beaucoup d'incertitude à poursuivre dans le détail l'explication de l'œuvre de Rabelais considérée comme l'image de la société de son temps. Il peint les ordres, les classes, les institutions plutôt que les individus ; s'il emprunte les traits de ces derniers, c'est pour les fondre dans des types d'une vérité générale. Aussi ceux qui ont cherché à donner des clefs des énigmes pantagruéliques n ont rencontré qu'un petit nombre d'assimilations acceptables. Les géants représentent, en général, la royauté : Gargantua, Francois I[er] ; Grangousier, Louis XII, Pantagruel, Henri II ; le roi Pétaud, Henri VIII ; Pichrocole, le souverain de Piémont. Frère Jean des Entomeures serait le portrait, un peu flatté, du cardinal de Lorraine. Quant à Panurge, en qui l'on voit le cardinal d'Amboise, il personnifie le tiers état en général, avec son bon sens et sa couardise. L'île Sonnante désigne sans équivoque l'église romaine ; l'île de Ruach, la cour ; les papimanes, les papistes ; les papefigues, les réformés ; les Frédons, les Jésuites ; les Chats fourrés, la justice ; l'oracle de la bouteille, la vérité. En dehors de ces figures et symboles, d'un sens plus ou moins clair, il y a quelques noms propres de contemporains écrits en toutes lettres et d'autres assez légèrement modifiés pour être reconnus, comme Rondibilis (Guillaume Rondelet), Putherbe (Puits-Herbaut), Her Trippa (Corneille Agrippa). Rabelais, en somme, se préoccupait assez peu de cacher ses sentiments à l'égard de ses amis ou de ses ennemis, et ce n'est pas la peine de se mettre l'esprit à la torture pour deviner quelques allusions dans un livre tout de franche satire.

Sur le mérite et le rôle de l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*, comme écrivain, il n'y a qu'un sentiment : il est au premier rang des créateurs de la langue française. Profondément imbu de l'antiquité grecque et latine, initié à toutes les doctrines et à toutes les recherches de la science, versé dans la connaissance des langues et des littératures étrangères, il eut l'heureuse idée de ne vouloir d'autre instrument que le franc et pur idiome national, pour mettre en œuvre toutes les ressources de cette immense érudition, au service de ses arrière-pensées et de ses rêves de philosophe. Et cet idiome, il sut le trouver ou plutôt le rendre capable de répondre non-seulement au libre déploiement d'une verve et d'une imagination sans frein, mais aux délicatesses du sentiment et à la noblesse de la pensée. Non content de se servir du français et de le faire en maître, il couvre d'un ridicule ineffaçable les pédants qui latinisaient la langue vulgaire, comme ce Limousin que Pantagruel rencontre à l'une des portes de « l'alme et inclyte Lutèce », contrefaisant galamment la langue des Parisiens. « Qu'est-ce que veut dire ce fol ? dit Pantagruel ; je crois qu'il nous forge ici quelque langue diabolique... » « Ce galant, lui répond-on, ne fait qu'écorcher le latin et cuide pindariser, et lui semble bien qu'il est quelque grand orateur en français, parce qu'il dédaigne l'usance commune de parler. » Quelle charmante satire contre Ronsard et l'école de la soi-disant illustration du langage français ! Rabelais sait donner à la langue commune une foule d'expressions qui lui manquent et dont sa fougueuse imagination a besoin, mais il les tire de ses sources naturelles, et surtout les adapte à son génie. Aussi elles ne passent pas avec une mode pédantesque ; elles entrent, même les plus hardies et les plus neuves, dans l'usage commun, et on les retrouve, fraîches et vives, sous la plume de Montaigne, de Pascal, de La Fontaine, de Racine et de Voltaire. Pourquoi faut-il que cette langue de Rabelais, si animée, si pittoresque, toujours si claire, au besoin même si noble, tourne si facilement à l'obscénité, pour y déployer encore toute l'exubérance aristophanesque qui lui est propre ? Il n'y a pas à justifier cette constante impudeur des idées et de l'image ; on peut tout au plus chercher dans quelle mesure elle vient du système ou du tempérament. On a remarqué que la licence même des propos de Rabelais, comme la folie simulée de ses inventions pantagruéliques, permettait à ses amis de la cour ou du haut clergé de détourner de sa tête, sous prétexte d'ivresse folâtre et de joyeuse intempérance, les rigueurs qui avaient atteint, autour de lui, des tentatives moins audacieuses de libre-pensée ou de satire. On peut ajouter aussi que les vieux fabliaux, où l'auteur de l'épopée gargantuine allait retremper son génie et la langue, ne connaissaient guère la pudeur, et que ce transfuge du couvent avait pu voir plus d'une fois, dans les édifices religieux eux-mêmes, sculptées sur le bois et la pierre, les grossièretés et les obscénités si familières à ses imaginations et à sa

plume. On ne s'étonne pas moins de les trouver dans un auteur qui a porté si haut la passion des lettres, le culte de l'intelligence, qui, cachant un sage sous le bouffon, a offert à un siècle fanatique et barbare le rêve de la tolérance et de l'humanité, qui, devançant de trois siècles notre pédagogie, a su exprimer de larges idées sur l'éducation, qui a mis dans la bouche de ses rois géants de si nobles discours sur la paix, de si belles lettres sur le progrès des sciences, de si éloquentes prières, qui, au dernier chapitre de son livre, pour parler dignement de Dieu, va prendre, comme son bien, chez un Grec inconnu, une admirable image qu'il lègue à Pascal : « Cette sphère intellectuelle, de laquelle en tous lieux est le centre, et n'a en lieu aucun circonférence, que nous appelons Dieu. »

Outre les livres de *Gargantua* et de *Pantagruel*, il n'a guère été conservé de Rabelais que la *Pantagrueline pronostication*, les *Almanachs*, la *Sciomachie*, dont nous avons parlé, puis deux épîtres en vers français, quelques vers latins et un très-petit nombre de lettres. Après les éditions données du vivant de l'auteur, il s'en fit de nombreuses encore pendant tout le XVIe siècle. Parmi celles qui ont été publiées plus près de nous, nous citerons l'édition *variorum*, de Didot, avec les remarques des anciens écrivains sur Rabelais, et un nouveau commentaire historique et philologique par Esmangart et Éloi Johanneau (1823-1826, 9 vol. in-8, inach., 12 dessins de Devéria); celle de Paul Lacroix (bibliophile Jacob), avec notice (1825-1827, 5 vol. in-32), refondue dans la collection Charpentier (1840, in-18, plus. réimp.); celle de Louis Barré (1854, gr. in-8, deux col. avec illustrations de Doré, et in-18, avec notice, glossaire); celle de MM. Burgaud des Marets et Rathery (1857, 2 vol. in-18, 2e édit., 1870-73); une édition de luxe (2 vol. gr. in-fol., avec grands dessins, de Doré); l'édition de MM. A. de Montaiglon et L. Lacour (1868, 3 vol. in-8); la belle édition archaïque, de M. Marty-Laveaux (1872, 3 vol., pet. in-8). D'importantes traductions ont été faites à l'étranger. On cite, en Angleterre, celle de Th. Urchaud (the Works of R.; Londres, 1653, 2 vol. in-8; 1807, 4 vol. petit in-8), comme un modèle du genre. En Allemagne, il existe l'imitation célèbre de J. Fischart (voy. ce nom), un des maîtres de la satire : publiée peu de temps après l'achèvement de l'œuvre originale (1re édition, datée 1575), elle eut de nombreuses éditions au XVIe siècle. Plusieurs traductions ordinaires en allemand ont été faites depuis comme dans les principales autres langues de l'Europe.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVII ; — Kühnholtz : *Notice historique. bibliographique et critique sur François Rabelais* (Montpellier, 1727, in-12) ; — Ginguené : *De l'Autorité de Rabelais dans la révolution présente, ou Institutions royales*, etc., *tirées de* Gargantua (1791, in-8) ; — Eug. Noël : *Légendes françaises, Rabelais* (1850, in-18) ; — J.-Ch Brunet : *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des livres du roman satirique de Rabelais* (1852, in-8), et *Manuel du libraire* (1863, 5e édit., t. IV) ; — Sainte-Beuve : *Tableau historique de la poésie française au XVIe siècle* (1828, in-8), et *Causeries du lundi*, t. III ; — Alfr. Mayrargues : *Rabelais, étude sur le XVIe siècle* (1868, in-18) ; — Ch. Nisard : *Histoire des livres populaires*, t. I ; — Scherer, dans *le Temps* (29 novembre 1868) ; — Gaidoz, dans la *Revue archéologique*, t. XVIII, 9e année ; — Paul Lacroix, L. Barré, Burgaud des Marets, Rathery, etc. : *Notices* et *Introductions* aux éditions citées plus haut ; — Alb. Réville : *Rabelais, sa vie et ses œuvres*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 octobre 1872).

RABENER (Gottlieb-Wilhelm), écrivain satirique allemand, né à Wachau, près de Leipzig, le 17 septembre 1714, mort dans cette ville le 22 mars 1771. Il se lia, à l'Université de Leipzig, avec Gartner, Gellert, etc., collabora aux *Récréations* de Schwabe (voy. ce nom), et plus tard au *Recueil* de Brême. C'est là que parurent la plupart de ses œuvres. Comme auteur satirique, il a surtout attaqué les manies et les travers passagers de son temps, et a choisi de préférence ses types de la sottise humaine dans la classe moyenne. Il fut très-goûté de ses contemporains, qui n'ont pas craint de le comparer à La Bruyère. Klopstock célèbre sa justice et propose de placer son image à côté de celle d'Horace. Les satires de Rabener sont en prose, à l'exception d'une seule. Elles ont été réunies par lui-même, sous le titre *Recueil d'écrits satiriques* (Sammlung satirischer Schriften; Leipzig, 1751, tom. I-III), dont les *Lettres satiriques* (Satirische Briefe; Ibid., 1757) forment le complément. Il en a été donné une traduction française sous le titre de *Satires* et sous le nom de Boispréaux (Paris, 1754, 2 vol. in-12). Rabener avait aussi préparé un recueil de *Lettres amicales* (Freundschaftliche Briefe; Leipzig, 1772), publiées par Weise. On cite encore de lui quelques écrits littéraires ou moraux, réunis aux précédents, dans l'édition générale de ses *Œuvres* (Leipzig, 1777, 6 vol.; Stuttgart, 1840, 4 vol.).

Cf. Weise : *Notice*, en tête de son édit. des *Lettres* ; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur*.

RABIRIUS (Caius), poëte latin du siècle d'Auguste. On lit dans Velleius Paterculus : « Parmi les génies de notre âge brillent Virgile et Rabirius » Quintilien se contente de dire : « Rabirius et Pedo ne sont pas indignes d'être connus. » Il ne nous reste de lui qu'un fragment de poëme épique, relatif à la bataille d'Actium, qui a été trouvé dans les fouilles d'Herculanum. Il a été imprimé dans les *Volumina Herculanensia*, t. II (Naples, 1809), et publié séparément par Kreyssig, sous ce titre : *Carminis latini de Bello actiaco sive alexandrino fragmenta* (Schneeberg, 1814, in-4). Montanari en a donné une traduction italienne (Forli, 1830, in-4). Un vers cité par Fulgence Planciade, dans son traité *De Prisco sermone*, a été l'occasion d'un grand nombre d'écrits sur la question de savoir si Rabirius ne devait pas être rangé parmi les poëtes satiriques.

Cf. Casaubon : *Dissertation sur la poésie satirique* ; — Weichert : *De Pedone et Rabirio poetis*.

RABUTIN (François DE), historien français, mort en 1582. De la famille illustre qui donna naissance au comte de Bussy-Rabutin, il fut gouverneur de Noyers, en Bourgogne. On a de lui : *Commentaires des guerres entre Henri II et Charles-Quint* (Paris, 1555, in-4, 1558, 2 vol. in-8), écrits avec impartialité et sans prétention, mais non sans valeur littéraire.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Papillon : *Biblioth. histor. des auteurs de Bourgogne*.

RACAN (Honorat DE BUEIL, marquis DE), poëte français, né en 1589 à la Roche-Racan (Touraine), mort en 1670. D'abord page de la chambre du roi, il prit du service et fit plusieurs campagnes sous Louis XIII. Puis, porté vers les douceurs du repos et de la vie retirée, il consulta sur le choix d'un état Malherbe, son ami et son maître. Celui-ci lui répondit par l'apologue du *Meunier, son fils et l'âne*, comme le rappelle La Fontaine :

> Autrefois à Racan Malherbe l'a conté.

Les deux poëtes fréquentèrent l'hôtel de Rambouillet, et ce sont eux qui trouvèrent la célèbre anagramme de la marquise, *Arthénice* (Catherine). En 1628, Racan se maria; il perdit Malherbe la même année et alla vivre dans ses terres, « loin de la multitude. » Cependant on le nomma membre de l'Académie française dès la fondation (1635), et il y fit lire un *Discours contre les sciences*, qu'il avait écrit dans sa propre cause, car il ne savait pas assez de latin pour retenir son *confiteor*. Il ne revint à Paris qu'en 1651, et les changements survenus dans les hommes et les

choses le jetèrent dans un complet désarroi. Tallemant a tracé de lui un portrait grotesque : « Hors ses vers, il semble qu'il n'ait pas le sens commun. Il a la mine d'un fermier, il bégaye et n'a jamais pu prononcer son nom; car, par malheur, l'*r* et le *c* sont les deux lettres qu'il prononce le plus mal. »

Disciple de Malherbe, Racan n'atteignit pas à la correction de son maître, qui s'en plaint en ces termes : « Il ne travaille pas assez ses vers. Le plus souvent, pour s'aider d'une bonne pensée, il prend de trop grandes licences. C'est un hérétique en poésie. » L'œuvre de Racan la plus célébrée par ses contemporains est le poëme dramatique des *Bergeries*, insipide pastorale où des bergers de convention alternent, dans des rimes sans fin, les fadeurs, les pensées fausses et les sentiments quintessenciés. Vient ensuite la traduction des *Psaumes*, où l'on découvre avec peine de loin en loin quelques beautés. Mais ce n'est pas à ces longs ouvrages que Racan doit un juste renom, c'est à quelques *Stances* douces, simples, presque familières, sur la brièveté de la vie, sur les charmes de la paix et du foyer domestique :

> Bussy, notre printemps s'en va presque expiré ;
> Il est temps de jouir du repos assuré
> Où l'âge nous convie.
> . . . .
> Tircis, il faut penser à faire la retraite.
> La course de nos jours est plus qu'à demi faite,
> L'âge insensiblement nous conduit à la mort.
> Nous avons assez vu sur la mer de ce monde
> Errer au gré des flots notre nef vagabonde ;
> Il est temps de jouir des délices du port...

« Ces vers, dit Sainte-Beuve, se déroulent avec ampleur et mollesse. » Ils charment et émeuvent par un amour vrai de la nature, par un sentiment profond de la fragilité humaine, par une mélancolie sereine et élevée Outre les *Bergeries*, la traduction des *Psaumes* et les *Stances*, on a encore de Racan : des *Poésies chrétiennes*, des *Odes sacrées*, des *Mémoires* sur la vie de Malherbe. Ses *Œuvres* ont été réunies dans deux éditions (Paris, 1724, 2 vol. in-8; 1857, 2 vol. in-12).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi ;* — Antoine de Latour, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er mars 1835).

RACHEL (Joachim), poëte satirique allemand, né à Lunden, dans le Holstein, le 28 février 1618, mort à Schleswig le 3 mai 1669. Il fut recteur des collèges de Heyde, de Norden et de Schleswig. Il étudia beaucoup les anciens, porta dans la satire plus de gravité que ses prédécesseurs, et traita, le premier, ce genre en haut-allemand. Son style est correct et pur, et son vers a de l'harmonie; on lui reproche la prolixité et des tableaux licencieux. Ses *Satires allemandes* (Deutsche satirische Gedichte; Francfort, 1664; édit. augm., Oldenbourg, 1677, Londres, 1686; Altona, édit. Schrœder, 1828) traitent de la femme poétique ou des sept péchés capitaux du sexe féminin, de la bonne femme de ménage, de l'éducation des enfants, de la prière, de l'amitié, du poëte, etc.

Cf. Schrœder : *Notice, Remarques* et *Glossaire* de son édition ; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II.

RACHEL (Élisa-Rachel FÉLIX, dite), célèbre tragédienne française, née à Munf, en Suisse, le 28 février 1820, morte au Cannet, près de Toulon, le 3 janvier 1858. D'une très-humble famille juive, elle avait chanté dans les cafés et dans les rues avant d étudier la musique dans l'école de Choron, qui ne lui reconnut pas de dispositions musicales. Elle s'essaya dans la tragédie, au petit théâtre Molière, fut remarquée par le directeur du Théâtre-Français, Jouslin de la Salle, qui la fit entrer au Conservatoire. Elle débuta au Gymnase, dans *la Vendéenne* (24 avril 1837), puis obtint, non sans peine, de se produire aux Français, dans le rôle de Camille des *Horaces* (12 juin 1838). Le critique J. Janin devina son avenir et, par ses éloges, donna le signal d'un enthousiasme universel. Mlle Rachel parut successivement dans la plupart des rôles du répertoire classique, et tira la tragédie de l'ombre et de l'abandon où la réforme romantique l'avait reléguée. Emilie dans *Cinna*, Hermione dans *Andromaque*, Monime dans *Mithridate*, Roxane dans *Bajazet*, Pauline dans *Polyeucte*, enfin et surtout *Phèdre* furent ses principaux triomphes. Elles se produisit aussi dans quelques ouvrages du répertoire plus récent: *Virginie, Jeanne d'Arc, Marie Stuart, Angelo, Mlle de Belle-Isle*, etc.; puis créa plusieurs rôles de pièces écrites exprès pour elle : *Judith, Cléopatre* et *Lady Tartufe*, de Mme de Girardin, la *Lucrèce* de Ponsard, reprise à l'Odéon, et surtout *Adrienne Lecouvreur* de Legouvé et de Scribe. Pendant les congés que lui accordait la Comédie-Française et que les exigences pécuniaires de l'artiste rendirent de plus en plus longs, elle parcourait toute la France et les principales villes de l'Europe; enfin, en 1855, après de longs et éclatants démêlés avec l'administration de son théâtre, elle organisa une grande expédition dramatique en Amérique. Elle n'y eut qu'un médiocre succès, quoiqu'elle joignît à l'attrait de la tragédie celui de la déclamation chantée de *la Marseillaise*, qui lui avait valu, en 1848, les plus bruyantes ovations. Sa santé, déjà gravement altérée, s'y épuisa tout à fait, et ni le séjour du Caire, ni le soleil du midi de la France ne purent la rétablir. Le talent de Mlle Rachel frappait par deux caractères : la sobriété et la profondeur. Sa démarche, ses poses, ses gestes, sa voix, tout concourait à produire, avec une étonnante simplicité de moyens, les plus puissants effets. Le jeu de sa physionomie était particulièrement remarquable. Elle rendait surtout les passions susceptibles d'une concentration violente; la jalousie et la haine formaient le fond de tous ses plus beaux rôles et, interprétées par elle, agissaient moins par ce qu'elle exprimait que par ce qu'elle laissait deviner de souffrances ou de colère. Une circonstance remarquable fut la rapidité avec laquelle elle arriva à la plénitude de son talent, allant, du premier coup et comme d'instinct, à un point qu'elle ne pouvait dépasser, et s'exposant au reproche de demeurer stationnaire et monotone dans la perfection. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

Cf. L. Beauvallet : *Rachel et le Nouveau Monde* (Paris, 1856, in-18) ; — J. Janin : *Rachel et la tragédie* (Ibid., 1859, gr. in-8, avec 10 photogr.) ; — Legouvé : *Conférences parisiennes.*

RACINE (Jean), illustre poëte dramatique français, né à la Ferté-Milon le 20 décembre 1639, mort à Paris le 26 avril 1699. D'une famille bourgeoise dont plusieurs membres exercèrent successivement la charge de contrôleur des greniers à sel, il devint orphelin dès l'âge de quatre ans et, après quelques années d'une enfance assez triste, passée dans la maison de son grand-père maternel, il fut placé au collège de Beauvais. A l'âge de seize ans, sa grand-mère et sa tante, religieuses de Port-Royal, le firent entrer dans l'école dirigée par les savants solitaires réunis autour d'Arnauld. Le jeune Racine, sous ses habiles maîtres, fit de rapides progrès dans toutes les parties de ses études, particulièrement dans celle du grec, qu'il avait à peine abordée jusque-là. Il arriva promptement à lire sans peine les textes les plus difficiles, et se passionna pour les auteurs dramatiques et les autres écrivains qui répondaient le mieux à son ardente sensibilité. Il apprenait par cœur non-seulement les œuvres de Sophocle et d'Euripide, mais même d'obscurs romans, comme celui des *Amours de Théagène et de Charyclée* d'Héliodore, « espèce d'*Estelle et Némorin*

d'un Florian grec, » dit Sainte-Beuve. Le bon Lancelot lui arrachait inutilement le texte, gravé d'un bout à l'autre dans sa mémoire. Il fit dès cette époque quelques essais de poésies pieuses, outre des traductions d'hymnes d'église qui n'eurent pas l'approbation de M. de Saci. Racine resta trois ans à Port-Royal, puis vint achever ses humanités et faire sa logique au collége d'Harcourt.

Sur les conseils de ses austères et savants directeurs, sa famille le poussait vers le barreau ou les ordres. Sans goût pour l'une ou l'autre carrière, il se sentait également attiré vers les plaisirs de la vie mondaine et les occupations littéraires. Une ode intitulée *la Nymphe de la Seine*, écrite en 1660, à l'occasion du mariage du roi, fut remarquée de Chapelain et valut à l'auteur une pension de 600 livres. Présenté à Colbert et mis en évidence, Racine ébaucha pour les comédiens du Marais une tragédie qu'il n'acheva pas et dont on ne connaît pas le titre. Ses goûts et ses succès mondains alarmèrent sa tante, la sœur Agnès, et les solitaires de Port-Royal, et pour l'arracher à la frivolité du monde et aux dangers du métier de poëte, sa famille l'envoya à Uzès auprès d'un de ses oncles, chanoine régulier, qui promettait de lui laisser un bénéfice. Il reste vingt-trois lettres écrites d'Uzès par Racine à quelques parents ou amis, notamment à La Fontaine, qu'il avait connu dès son entrée dans le monde; elles nous montrent la vie du jeune poëte dans cette solitude qu'il appelle sa captivité de Babylone, et la lutte de son caractère et de son génie contre une vocation forcée. Il se défend autant qu'il peut de « profaner la maison d'un bénéficier » par ses actes et ses discours ou même par des réminiscences trop profanes, et il tâche de prendre les sentiments qui conviennent à son avenir. Il devait partager son temps entre les offices ou les affaires de son oncle, les devoirs de société d'une petite ville et l'étude de la théologie; mais parfois une tragédie grecque ou un roman italien se glissait dans les feuillets de *la Somme* de saint Thomas, et l'esprit se laissait emporter au souvenir de la vie de Paris et aux aspirations littéraires. A la fin le mauvais état des affaires de son oncle, amené par des procès qui du moins familiarisèrent le futur auteur des *Plaideurs* avec la chicane, fit évanouir l'espérance du bénéfice promis, et permit à Racine de reprendre sa liberté et de revenir à Paris pour y suivre sa véritable vocation.

Il publia d'abord, à l'occasion de l'établissement des trois Académies, une seconde ode, *la Renommée aux Muses*, qui ramena sur lui l'attention du public et pour laquelle le roi lui fit payer une gratification de 600 livres, afin de lui « donner le moyen de continuer son application aux belles-lettres ». Ce second succès eut surtout l'avantage pour Racine de le mettre en relation avec Molière et Boileau. Son amitié avec ce dernier ne fit que croître; il trouva en lui un guide pour ses travaux, un appui dans ses combats, une consolation dans ses découragements; il lui voua et lui garda jusqu'à la mort une extrême tendresse. Molière, avec lequel il se brouilla bientôt, éclaira ses débuts par d'utiles conseils. Il lui fit jeter au feu une tragédie de *Théagène et Chariclée*, tirée du roman grec objet de ses premières émotions, et lui indiqua un sujet plus théâtral, celui de *la Thébaïde ou les Frères ennemis*, ou du moins, si Racine y avait déjà songé à Uzès, Molière l'aida à en tracer le plan et à dégager une action simple et claire de cette monstrueuse catastrophe, développée par le talent déclamateur de Stace en un long et froid poëme. Pour le style et le détail de la composition dramatique, Racine s'attacha à suivre les traces de Corneille et y réussit dans la mesure qu'on pouvait attendre de l'inexpérience et du talent. *La Thébaïde* fut jouée par la troupe de Molière, en 1664, et eut un certain succès. Les sentiments violents que le sujet comportait conduisaient d'eux-mêmes à ce langage forcé dont le théâtre offrait trop d'exemples, mais qui, dans le premier essai de Racine, se distingue déjà par le don de l'harmonie. Quelques emprunts faits, pour la représentation, à l'*Antigone* de Rotrou, mais qui ne furent pas reproduits dans la pièce imprimée, furent l'occasion d'une accusation de plagiat que les ennemis du poëte s'acharneront à reproduire contre tous ses chefs-d'œuvre.

Racine donna dès l'année suivante sa seconde tragédie, *Alexandre le Grand* (4 décembre 1665), où l'on retrouve encore l'imitation de Corneille. A l'héroïsme fanfaron du vainqueur de Darius se mêle une galanterie romanesque, dans une œuvre où l'auteur s'imagine avoir suivi très-fidèlement l'histoire. On y trouverait à louer quelques traits du dialogue, l'agencement de plusieurs scènes et l'habileté de la versification. La pièce, dédiée au roi et honorée de son suffrage, fut plus applaudie du public qu'elle ne méritait et excita des jalousies prématurées contre le jeune auteur; elle tourna particulièrement contre lui les amis et admirateurs de Corneille qui avait condamné les essais dramatiques de son futur rival. La représentation d'*Alexandre* brouilla en outre Racine avec Molière. La tragédie, jouée d'abord par la troupe de ce dernier, au Palais-Royal, lui fut tout à coup, après quelques représentations, retirée par le poëte, mécontent des acteurs, et portée aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne; en même temps la meilleure actrice du théâtre de Molière, la Duparc, le quittait pour suivre la pièce et l'auteur sur la scène rivale. Molière fut naturellement blessé du procédé, et il en résulta entre les deux poëtes un refroidissement qui dura toujours, sans toutefois les empêcher de se rendre réciproquement justice dans les grands débats que soulevèrent leurs œuvres.

Une rupture non moins fâcheuse pour Racine fut celle avec Port-Royal. Sa famille et ses anciens maîtres, consternés de le voir suivre la carrière du théâtre, se montrèrent peut-être trop irrités de l'inutilité de leurs efforts pour l'en détourner. Racine se sentit personnellement blessé de la condamnation générale portée par Nicole contre les auteurs dramatiques, dans une discussion où son nom n'était pas en cause. Il feignit de prendre pour lui le titre « d'empoisonneur public », donné par l'austère moraliste au poëte dramatique, et il se mit à écrire contre les solitaires de Port-Royal des lettres vives et mordantes qui, par le tour et le ton, rappellent les *Provinciales*. L'amertume de sa parole, la raillerie impitoyable, de cruelles indiscrétions d'un ancien ami qui connaît les faiblesses intimes et les divulgue pour les besoins de sa cause, font plus d'honneur à l'esprit de Racine qu'à son cœur, et ont fait dire avec raison à Sainte Beuve que « Racine, le tendre Racine. aurait eu peu de chose à faire pour être méchant. » Heureusement pour lui, le sincère et honnête Boileau l'arrêta dès la seconde lettre, vrai modèle d'ingratitude et de spirituelle malice, qu'il se fera pardonner plus tard par un plus éclatant repentir.

Loin de songer à renoncer au théâtre, Racine s'y plaçait tout d'un coup au premier rang avec *Andromaque* (novembre 1667), chef-d'œuvre qui inaugure une série de chefs-d'œuvre. Son génie y éclatait sous son jour propre. Laissant de côté l'emphase héroïque et la subtilité raisonneuse de l'école de Corneille, il donne la principale place à la passion et fait naître l'intérêt des émotions de toute nature que ses libres élans ou ses luttes douloureuses peuvent exciter. Les plus tendres et les plus violents des sentiments humains, toutes les formes de l'amour, sont déjà dans *Andromaque:* la sensibilité s'y épanche tout entière et a tour à tour les accents, sympathiques ou terribles, de la douleur,

du désespoir, de la fureur. La pièce eut un immense succès; « *Andromaque*, dit Perrault, fit autant de bruit à peu près que *le Cid*. » C'est en effet *le Cid* de Racine, c'est-à-dire à la fois le coup d'essai et le coup de maître d'un art dramatique tout nouveau. Au milieu de ce retentissement se produisirent d'assez vives censures, que Boileau par ses conseils, s'empressait de faire tourner au profit de son ami, mais dont celui-ci, trop sensible à la critique, se vengeait par de mordantes épigrammes. A propos d'*Andromaque*, il traita le maréchal de Créqui et le comte d'Olonne comme il traitera le duc de Nevers à propos de *Phèdre;* il répond à des injustices littéraires par de sanglantes allusions aux mœurs et à la famille de ses détracteurs.

La vraisemblance est peu dans cette pièce,
Si l'on en croit et d'Olonne et Créqui :
Créqui dit que Pyrrhus aime trop sa maîtresse,
D'Olonne qu'Andromaque aime trop son mari.

Cette épigramme trouvait son commentaire dans les chroniques malignes ou scandaleuses du temps, qui représentaient Créqui comme peu susceptible de trop aimer les femmes, et d'Olonne comme n'étant pas trop aimé de la sienne. De pareils traits créaient au poëte des inimitiés inapaisables. Une parodie, *la Folle querelle*, de Subligny, se produisit avec succès au théâtre de Molière.

L'heureuse souplesse du génie de Racine se manifeste ensuite par un caprice, un « amusement », qui révèle en lui une incroyable aptitude pour la comédie. *Les Plaideurs* (1668), imitation libre des *Guêpes* d'Aristophane, conservent dans un cadre essentiellement moderne toute la verve aristophanesque. L'histoire anecdotique nous présente les amis du poëte collaborant à cette pièce, dans une réunion joyeuse, et lui en fournissant au moins les matériaux; Racine les mit en œuvre en quelques jours, et, les combinant avec ses propres souvenirs, il en fit un modèle d'esprit français, de gaieté, de fine satire, de franche et libre allure. *Les Plaideurs*, mis à la scène, furent mal reçus du public, et retirés devant les sifflets à la seconde représentation. La pièce ne parut ni assez régulière ni intéressante, et les matières du Palais furent jugées indignes de « divertir les gens de cour ». Mais *les Plaideurs* ayant été joués à Versailles, « le roi, dit Louis Racine, ne crut pas déshonorer sa gravité ni son goût par de grands éclats de rire. » Dès lors la comédie, reprise à l'hôtel de Bourgogne, eut un vif et long succès. C'est encore, pour le théâtre classique de nos jours, une des pièces les plus gaies du répertoire.

Racine, revenant aux œuvres sérieuses, donne *Britannicus* (décembre 1669). Cette peinture de la cour impériale de Rome, inspirée par l'historien qu'il appelle lui-même « le plus grand peintre de l'antiquité », est un des plus remarquables produits du génie classique. « C'est, dit l'auteur, celle de mes tragédies que j'ai le plus travaillée ». Voltaire l'appelle « la pièce des connaisseurs ». La politique et l'histoire y tiennent juste la place que comporte une œuvre de poésie, et s'associent à une analyse de l'esprit humain sagace et profonde. L'auteur, au lieu de suivre Néron dans sa carrière de débauches et de fureurs, le prend à son premier pas dans le crime et le montre frémissant, mais encore contenu, sous la main de Burrhus et sous le poids des souvenirs d'une éducation vertueuse. La scène où Narcisse fait en quelque sorte le siége de l'âme de son maître (IV, IV), est comme le point central de la pièce qui reste une des plus belles images de la lutte entre le génie du bien et le génie du mal. *Britannicus* est la meilleure mise en œuvre de ce qu'on appellerait aujourd'hui un moment psychologique. Tant de profondeur ne fut pas d'abord compris. Les cabales et les critiques égarèrent le goût du public, peu familier avec ces savantes beautés. Le roi les sentit doublement. Il les applaudit d'abord, puis s'appliquant à lui-même l'allusion faite à l'habitude du jeune Néron de « se donner en spectacle aux Romains », il renonça dès lors à paraître dans les ballets.

Un succès officiel en quelque sorte fut obtenu par la pièce suivante, *Bérénice* (21 novembre 1670), dont le sujet fut, on le sait, indiqué ou plutôt imposé en même temps à Corneille et à Racine, à l'insu l'un de l'autre, par Henriette d'Angleterre. Ce n'est plus pour nous qu'une élégie historique, le tableau d'un amour malheureux, immolé par l'empereur Titus aux nécessités d'une haute situation; c'était, pour les contemporains, une allégorie transparente des sentiments inspirés par Louis XIV à la princesse même qui les faisait porter sur la scène. Sur un tel sujet, dépourvu d'action et d'intérêt dramatique, mais favorable aux effusions amoureuses, Racine devait avoir tout l'avantage sur Corneille, sans pouvoir tirer toutefois d'une donnée élégiaque une œuvre tragique. Titus a quelque peine à échapper au ridicule dans sa résistance aux empressements de Bérénice, et le mot plaisant de Chapelle : « Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie. » est le fond des critiques nombreuses et des parodies mêmes qui se produisirent. C'est dans *Bérénice* que Racine donne pour la première fois un rôle à créer à la Champmeslé, qui avait remplacé déjà la Duparc dans la vie du poëte, comme dans l'interprétation de ses œuvres.

Racine aborde dans *Bajazet* (4 ou 5 janvier 1672) une action contemporaine. C'est une tragique aventure de sérail, dont les héros lui paraissent emprunter à l'éloignement du pays et à la différence des mœurs ce prestige que donne aux autres personnages dramatiques l'éloignement du temps. Une savante exposition, le caractère politique du grand vizir, les ardeurs passionnées de la sultane, l'intérêt sympathique pour ses deux victimes, la terreur du dénoûment, que M[me] de Sévigné appelle une « tuerie », valurent à *Bajazet* un succès de représentation que n'affaiblirent point les critiques suggérées par une froide lecture et exploitées par le journalisme littéraire naissant, dans le *Mercure galant*. *Bajazet* a donné lieu à un rapprochement singulier. M. P. Mesnard (*Journal des Débats*, 13 août 1874) a remarqué que le sujet avait fourni une nouvelle à Segrais, sous le titre de *Floridon*, dans les *Divertissements de la princesse Aurélie*. L'analogie va parfois si loin, qu'on dirait la prose de Segrais mise en rimes par Racine. Elle s'explique sans doute, par une source commune : le récit de l'aventure du sérail fait au conteur et au poëte tragique.

Dans *Mithridate* (janvier 1673), Racine essaye avec bonheur d'associer à l'émotion pathétique qui fait sa force ordinaire l'admiration pour la noblesse du caractère ou la grandeur de l'esprit. Monime est une des héroïnes les plus parfaites et les plus aimables, et Mithridate se montre, dans sa haine infatigable contre les Romains, l'égal de toute la grandeur donnée à ces derniers par Corneille. Et, pour que la nature et l'histoire ne perdent rien de leur vérité ni de leurs droits à cette hauteur politique, le poëte ne craint pas de faire descendre son héros à des ruses qui font rire dans l'*Avare*, mais qui dans *Mithridate* nous pénètrent de terreur. C'est une des œuvres de Racine qui eurent le plus complet succès auprès du public et offrirent le moins de prise à la critique, toujours en éveil contre lui.

Iphigénie, représentée à Versailles (18 août 1674), puis à l'hôtel de Bourgogne (janvier 1675), reçut le même accueil au théâtre, mais renouvela l'acharnement des adversaires du poëte. Essayant

déjà contre *Iphigénie* la manœuvre de Pradon contre *Phèdre*, un poëte inconnu, Leclerc, aidé de Coras, l'auteur du *Jonas*, écrivit à la hâte une autre *Iphigénie*, à l'aide d'emprunts faits à une ancienne pièce de Rotrou et de réminiscences raciniennes. Cette pitoyable contrefaçon se produisit au théâtre de l'hôtel Guénégaud, sans faire une sérieuse concurrence à l'*Iphigénie* de Racine. Celle-ci, que Voltaire proclame « le chef-d'œuvre de la scène tragique », est une des conceptions les plus pures et les plus idéales du théâtre classique, remarquable surtout par une sensibilité pénétrante et une parfaite exécution.

Une création plus hardie, *Phèdre* (1er janvier 1677), fut le signal d'une recrudescence de violence contre Racine et de véritables combats où, malheureusement pour l'art, la victoire resta à ses ennemis. On connaît l'accueil fait à une pièce qui, sans être la première pour la composition, offre le plus beau de tous les rôles connus, des scènes incomparables et des beautés morales d'un ordre tout nouveau. On sait avec quelle audace la cabale, conduite par Mme Deshoulières, le duc de Nevers et la duchesse de Bouillon, soutint contre la *Phèdre* de Racine l'indigne élucubration d'un rival. On avait loué, pour les six premières représentations, toutes les places des deux théâtres de l'hôtel de Bourgogne et de l'hôtel Guénégaud, et on les remplit de spectateurs choisis pour applaudir ou siffler par mot d'ordre. L'intrigue réussit à faire tomber la bonne tragédie sans assurer un succès durable à la mauvaise. La lutte se continua, en s'envenimant, par des écrits en vers et en prose, et donna lieu à l'affaire dite des *Sonnets*. On trouvera ailleurs ces fameux sonnets, dont le premier, attribué au duc de Nevers :

> Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante et blême,

fournit tour à tour ses rimes à une suite de réponses et de répliques en même forme (voy. SONNETS [Affaire des]). La critique littéraire y dégénère en diffamation et en menaces de coups de bâton. A milieu de ce déchaînement, les reproches adressés à la tragédie de *Phèdre* firent plus de bruit que les éloges du petit nombre des bons juges. On méconnut ou l'on feignit d'oublier les grandes qualités de composition et de style qui mettaient Racine hors de toute comparaison avec Pradon. Mais on s'éleva, au nom de la morale, contre cette irrésistible entraînement d'une passion coupable, expliqué, chez les Grecs, par la volonté supérieure des Dieux, et, dans la pièce moderne, par une sorte de fatalité intérieure qu'une savante analyse allait chercher dans les profondeurs de l'âme humaine. Et cependant, Arnauld, si sévère contre les spectacles, avait déclaré la tragédie « innocente ». Boileau, de son côté, dans son admirable épître à Racine, à propos de ce grand échec, se plaît à rappeler :

> la douleur vertueuse
> De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse.

Et depuis, toute la critique s'est accordée à considérer, avec Chateaubriand, Phèdre comme une « héroïne chrétienne ». On a plus de peine à justifier la tendresse langoureuse prêtée par le poëte au farouche Hippolyte. Racine, dit-on, n'aurait fait Hippolyte amoureux que pour s'assurer le suffrage des « petits maîtres ». Il est clair que son but a été d'attiser la passion de Phèdre par la jalousie dont il tire de si grands effets :

> Œnone, qui l'eût cru ? j'avais une rivale !

Le parallèle de la Phèdre de Racine avec celle de Pradon n'est qu'un objet de curiosité ; mais la comparaison de l'œuvre avec l'*Hippolyte* d'Euripide ou celui de Sénèque est une étude d'un haut intérêt littéraire ; elle fait comprendre comment Racine, sur un sujet antique, est resté moderne, et a tenu compte, dans l'art, de toutes les révolutions qui transforment les mœurs, les religions et les sociétés, sans modifier essentiellement l'homme lui-même.

Découragé par la violence et l'injustice de la critique, Racine se sentait, d'autre part, repris avec une grande puissance par l'influence de son éducation chrétienne. Sa conscience, alarmée de toutes les condamnations de l'Église contre le théâtre, lui reprochait également ses plaisirs d'homme du monde et ses succès d'artiste comme des crimes. Pour expier les uns et les autres, il résolut de se faire chartreux. On le détourna avec peine de ce dessein qui ne convenait guère à cette nature ardente et inquiète, et son directeur lui conseilla de rester dans le monde et d'en éviter les dangers, en se mariant avec une femme honnête et pieuse. Il épousa la fille d'un trésorier du bureau des finances d'Amiens, et trouva en elle la personne la plus propre à lui faire oublier la gloire par son entière indifférence pour les œuvres de son mari. Il s'était, en outre, réconcilié avec Arnauld et Nicole, et avait retrouvé auprès des solitaires de Port-Royal un aliment sérieux à ses sentiments chrétiens. Le commerce de Boileau restait sa seule jouissance littéraire. Nommé, peu après son mariage, historiographe du roi, il avait voué à Louis XIV une passion composée de respect et de dévouement, un véritable culte. Il fréquentait la cour autant que l'exigeaient les devoirs de sa charge ; il accompagnait le roi dans les voyages dont il devait faire la relation, mais il évitait avec soin tout retour aux souvenirs du théâtre. Il y fut ramené pourtant par un hasard qui nous valut, après douze années de silence, deux pièces tirées de la Bible, que sa piété pouvait avouer et où l'art retrouvait son compte. On sait qu'*Esther* (1689) et *Athalie* (1691) furent composées à la prière de Mme de Maintenon pour les demoiselles de Saint-Cyr, auxquelles elle trouvait inconvenant de faire jouer des tragédies profanes. C'est pour ces jeunes actrices de pensionnat et leur public restreint, quoique choisi, que Racine écrivit deux œuvres, dont l'une est un modèle de grâce et dont l'autre est une des plus larges, des plus hautes conceptions de l'art dramatique moderne.

Esther fut jouée le 26 janvier 1689. Ce « divertissement d'enfants », comme l'appelle Racine lui-même, devint, suivant Mme de Lafayette, « l'affaire la plus sérieuse de la cour. » La pièce ne plut pas seulement par la grâce, la douceur, l'élégance, mais par des qualités plus hautes, et fut accueillie comme une sorte de renouvellement du génie dramatique de l'auteur. Mme de Sévigné écrivait le 28 janvier : « Racine s'est surpassé ; il aime Dieu comme il aimait ses maîtresses ; il est pour les choses saintes comme il était pour les profanes. La Sainte-Ecriture est suivie exactement dans cette pièce : tout y est beau, tout y est grand, tout y est traité avec dignité. » L'innovation des chœurs et de la musique, ou plutôt le retour à un élément dramatique abandonné après quelques tentatives malheureuses, fit le plus grand plaisir. « Les chants tirés des Psaumes ou de la Sagesse, et mis dans le sujet, » dit encore Mme de Sévigné, loin de distraire de l'impression générale, y concouraient et augmentaient « cette fidélité de l'histoire sainte qui donne du respect ».

Cette puissance de l'art chrétien, renaissant dans *Esther*, atteint son apogée dans *Athalie* (1691). *Athalie*, que Boileau appelle « le chef-d'œuvre de Racine », et Voltaire « le chef-d'œuvre de l'esprit humain », est à la fois ce qu'il s'est produit de plus achevé et de plus grand sur notre théâtre ; elle réunit la simplicité et la force de la conception, l'intérêt

de l'intrigue, la netteté et la vigueur des caractères, la vérité saisissante de la couleur locale, la majesté du spectacle et la variété des effets de scène, la magnificence, l'énergie, la hardiesse des réminiscences bibliques, et par-dessus tout une exquise et merveilleuse perfection du style Malheureusement, l'apparition d'*Athalie* eut lieu dans des circonstances si difficiles qu'on a pu croire à une chute primitive de l'ouvrage et à une disgrâce de l'auteur. La pièce ne fut pas jouée, en représentation publique, par les jeunes filles de Saint-Cyr, mais seulement dans la chambre de Mme de Maintenon, devant le roi qui, suivant Boileau, « témoigna être ravi et enchanté. » Elle fut encore représentée plusieurs fois à la cour pour les princes et les princesses, avec un éclat et un succès dont le *Mercure galant* s'est fait l'écho. Il n'est donc pas exact, malgré les oppositions peu connues qui la privèrent, à l'origine, d'une plus grande publicité, qu'elle ait été mal accueillie par le roi ou par Mme de Maintenon, à cause des allusions ou des leçons qu'elle pouvait offrir. Justement appréciée par les amis et les protecteurs de Racine, mais tenue dans l'ombre, la pièce fut, en somme, peu goûtée ou même tout à fait méconnue de la société du temps. Lorsqu'elle parut imprimée, elle fut traitée par la critique d'œuvre enfantine; on la déclara insipide et froide, on chansonna l'auteur à propos du titre de gentilhomme ordinaire, dont le roi avait récompensé le poëte :

> Racine, de ton *Athalie*
> Le public fait bien peu de cas.
> Ta famille en est anoblie,
> Mais ton nom ne le sera pas.

On prétendit que Racine avait regretté de l'avoir écrite. Ce n'était pas de son œuvre qu'il rougissait, comme poëte ; c'était de son retour au théâtre, même sur des sujets sacrés, qu'il se repentait, comme chrétien. Il rentra dans le silence pour n'en plus sortir, s'enfermant dans les devoirs de la religion et de la famille, tout entier à l'instruction et à l'éducation de ses enfants, fuyant de plus en plus la gloire mondaine et ne cherchant à épancher sa sensibilité que dans l'amour divin. Ses derniers jours furent attristés et sa vie même fut abrégée, assure-t-on, par une disgrâce de cour. A la demande de Mme de Maintenon, il avait composé sur les misères du peuple un mémoire qu'elle laissa voir au roi, sans lui cacher le nom de l'auteur; Louis XIV, qui avait souffert, sans en prendre ombrage, les relations toujours plus intimes de Racine avec les dissidents de Port-Royal, lui sut mauvais gré de se trouver, au sujet des maux de son peuple, dans les mêmes idées que Fénelon et Vauban. Il le fit sentir par quelques duretés de parole dont Racine fut profondément atteint, et que Mme de Maintenon s'efforça en vain d'adoucir. A la fin de 1698, il fut pris d'une fièvre qu'on ne put arrêter et au milieu de laquelle survint un abcès au foie qui l'emporta. Par son testament il demanda comme une grâce d'être enterré à Port-Royal. Il y fut porté de suite avec la permission du roi. Ses restes ont été transportés à Saint-Etienne-du-Mont, en 1711, au moment de la destruction de l'abbaye et de la profanation de son cimetière.

L'appréciation générale du génie et du rôle de Racine, comme auteur dramatique, doit sortir de l'analyse même de ses ouvrages. Le trait essentiel de l'histoire de son théâtre est d'avoir fixé d'une façon définitive la théorie et la pratique de l'art classique français. Corneille en avait déjà dégagé le type dans quelques chefs-d'œuvre, mais sans avoir la conscience ferme et nette de la révolution accomplie par son génie et à laquelle il se montra si souvent infidèle. Suivant ce type, la tragédie détache et isole du milieu des complications de l'activité et des passions humaines une action unique et une passion dominante, pour en offrir en spectacle le développement complet. Tout ce qui tend à distraire de cet objet principal d'étude et d'intérêt est écarté; tout ce qui prend place à côté s'y subordonne. La variété des éléments qui plaît tant aux auteurs de drames n'est admise par le poëte classique qu'autant qu'elle converge vers l'unité de l'œuvre. Et cette unité dont les anciens n'avaient donné que la formule générale :

> Denique sit quodvis simplex duntaxat et unum,

les modernes, depuis Corneille, l'imposent par des règles spéciales, non-seulement à l'action, mais au temps et au lieu où elle s'accomplit. Racine est entré dans ces règles dès ses débuts, et il ne s'en est jamais écarté. Ce que la passion et l'action perdent en variété et en étendue dans l'œuvre classique, elles doivent le gagner en puissance et en profondeur. C'est ce qui arrive avec l'auteur de *Britannicus* et de *Phèdre*. Jamais l'âme humaine n'a été plus savamment disséquée par la poésie, et la passion plus fortement éclairée dans ses derniers replis. L'écueil de ce genre est l'abstraction, et le danger, la froideur. Racine a échappé à l'une et à l'autre par cette puissance de sensibilité qui éclate dans sa vie et s'épanche dans son œuvre. Sous les traits de ses héros on retrouve l'homme lui-même, dans toute la vérité générale de l'analyse philosophique, mais en même temps avec toute la vie et l'émotion qui s'attachent aux situations passionnées. Dirons-nous que la connaissance des sources originales, où il va puiser directement les sujets d'une autre époque lui permet de conserver à l'action et aux personnages toute la vérité relative que comportait l'indifférence de ses contemporains pour l'histoire ? C'est l'homme de tous les temps que Racine excelle à peindre, à faire vivre, penser, aimer, souffrir ; mais s'il en modifie la forme générale suivant les conditions de temps ou de lieu, c'est moins pour l'adapter aux idées du passé qu'à celles du présent. *Athalie* est de toutes ses pièces celle qui offre le plus de couleur historique, parce que, grâce à la communauté des origines religieuses, l'esprit des juifs est resté voisin de celui des chrétiens, et que le sentiment de l'infini, de l'éternel, qui remplit l'œuvre, sort, pour les uns et les autres, des mêmes livres.

En se soumettant à des règles sévères, qui furent une entrave pour Corneille, Racine s'est tellement assimilé le genre qu'elles gouvernent, qu'il les suit sans effort, et comme les conditions naturelles et spontanées de l'art. Chez lui les grandes et rares qualités de l'écrivain tiennent intimement aux lois de la composition générale. Le plan se déroule de lui-même et va, comme par une pente, des grandes lignes aux moindres traits; l'ensemble est inséparable des détails, la forme découle du fond; le vers, qui semble tout, n'est rien. Une tragédie conçue est aux trois quarts faite : « je n'ai plus, disait Racine, que les vers à faire. » Son style, si vanté, a précisément pour caractère cette parfaite harmonie de la forme et du fond, ce rapport constant des idées et de l'expression; il est l'épanchement même du sentiment, l'accent de la passion. Admirablement souple, facile, coulant, au besoin vigoureux et éclatant, il offre parfois, il est vrai, des périphrases dans lesquelles on a voulu voir un procédé factice d'élégance racinienne, mais d'ordinaire la simplicité domine; une foule de vers ne sont que des lignes de prose, si conformes au sentiment et à la situation que plus d'ornement serait déplacé.

On a fait plus de tort à Racine par les qualités exclusives qu'on lui a prêtées que par la critique de ses défauts. On a trop vanté en lui, avec l'élégance de l'écrivain, la tendresse du poëte; Mme de Sévigné, dans ses moments de sévérité, lui recon-

naissait encore « quelque douceur ». On l'a surnommé le *tendre Racine*. Le tendre Racine ! qui a peint tour à tour le désespoir d'Oreste, les furies d'Hermione, l'ambition d'Agrippine, la scélératesse de Narcisse, l'esprit politique de Mithridate, la passion altière de Roxane, l'égarement de Phèdre, le fanatisme dominateur de Joad, etc. ! Que de héros et d'héroïnes, dont la fadeur et la tendresse sont les moindres défauts ! Voltaire a dit que Racine manquait de variété. L'énumération précédente de quelques-uns de ses types répond à ce reproche, qu'on s'étonne de trouver sous la plume d'un auteur dont le théâtre présente, sous des noms divers, si peu de diversité. Racine n'a pas même de monotonie dans la peinture d'une passion unique, l'amour, qu'il a personnifiée sous tant de formes et d'aspects.

C'est un lieu commun en littérature que le parallèle de Racine et de Corneille. On a beaucoup répété, à leur sujet, depuis La Bruyère, ce qui avait été dit des deux premiers poëtes tragiques de la Grèce, que l'un représentait les hommes tels qu'ils doivent être, et l'autre, tels qu'ils sont. Il est certain que le théâtre de Corneille, en inspirant l'admiration pour des héros qui immolent la passion au devoir, contient l'enseignement le plus élevé ; mais Racine, en s'attachant à la réalité de la passion, la maintient dans des régions assez idéales pour ne pas abaisser l'art dont il sait tirer des émotions plus pénétrantes et plus variées. La différence est moins grande entre les principes de nos deux poëtes classiques qu'entre les effets produits par l'un et l'autre. Chez Corneille l'idée ou le sentiment éclate en traits brillants, en éclairs de génie, qui étonnent, et, comme dit Mme de Sévigné, qui « enlèvent ». Soudains, inattendus, ils nous font sortir de nous-mêmes et nous récrier d'admiration ; chez Racine, les traits de génie, moins faciles à détacher de la perfection égale et soutenue à laquelle ils concourent, sont intimes, concentrés, profonds. Il émeut et il effraye, il serre l'âme plus qu'il ne la dilate, il agit sur elle, moins par ce qu'il exprime que par ce qu'il laisse deviner. Tout le sublime de Corneille jaillit dans le « Qu'il mourût ! » du vieil Horace ; tout celui de Racine se condense en quelque sorte dans le « Sortez ! » de Roxane. Racine ferait presque parler le silence. Et cependant il sait faire éclater la passion dans toute sa violence ; les anathèmes de Joad contre Mathan égalent en emportement les imprécations de Camille. Grâce à la diversité des effets produits et des moyens employés par ces deux grands poëtes, la préférence à donner à l'un ou à l'autre est et sera toujours une affaire de disposition d'esprit ou de tempérament, sans que la critique puisse décider entre eux, d'une façon définitive, la question oiseuse de suprématie.

En dehors du théâtre, les œuvres poétiques de Racine comprennent quelques *Odes*, des *Cantiques spirituels*, traduits ou imités de l'Écriture sainte, et des *Epigrammes*, genre dans lequel il excellait et portait cet esprit amer et mordant qui contribua à lui faire tant d'ennemis. Il a écrit en prose l'*Histoire de Port-Royal*, des *Lettres familieres*, des *Discours académiques*, etc., recueillis dans les éditions complètes de ses *Œuvres*. Des *Études littéraires et morales de J. Racine* ont été publiées par le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt, d'après des manuscrits originaux (Paris, 1855, in-8). Son *Théâtre* et ses *Œuvres poétiques* ont eu de nombreuses éditions, parmi lesquelles on cite celles de l'abbé d'Olivet (Amsterdam, 1743 ; Paris, 1750, 3 vol. in-8), de Luneau de Boisjermain, ou de Blin de Sinmore (1768, 7 vol. in-8), de Le Barbier (1796, 4 vol. gr. in-8), celle dite du Louvre (1801-1805, 3 vol. gr. in-fol.), magnifique merveille typographique, avec dessins de Gérard, Girodet, etc., celles de Petitot (1807, 5 vol. in-8), de Geoffroy, avec commentaire (1808, 7 vol. in-8), de Bodoni (Parme, 1813, 3 vol.), etc. Parmi les éditions des *Œuvres complètes*, nous citerons celles de Charles Nodier (1820, 8 vol. in-18), d'Aimé Martin (même année, 6 vol. in-8, avec grav.), de Tissot (1826-27, 5 vol. in-8), d'Auger (1827, 2 vol. in-8), enfin celle de M. P. Mesnard, dans la Collection des grands écrivains (1865 et suiv., 8 vol. in-8, plus la *Musique des chœurs* et *Album*). M. Emile Picot, auteur d'une récente *Bibliographie cornélienne*, prépare une *Bibliographie racinienne* (1876).

Cf. Louis Racine : *Mémoires* ; — D'Olivet, D'Alembert, P. Mesnard : *Histoire de l'Académie française* ; — La Harpe et Villemain : *Cours de littérature* ; — G. Schlegel et Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, passim ; — les *Notices* et *Commentaires* des diverses éditions citées ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. V, et *Portraits littéraires* ; — Deltour : *les Ennemis de Racine au XVIIe siècle* (1859, in-8) ; — H. Taine : *Nouveaux essais de critique* (1865, in-18) ; — l'abbé Adr. de la Roque : *Lettres inédites de Jean et de Louis Racine* (1862, in-8) ; — A. Jal : *Dictionn. critique* ; — Eug. Despois : *le Théâtre sous Louis XIV* (1874, in-18).

RACINE (Louis), poëte français, fils du précédent, né le 6 novembre 1692 à Paris, mort le 29 janvier 1763. Il n'avait que sept ans lorsqu'il perdit son père. Confié aux soins de Rollin, il fit ses classes au collége de Beauvais, étudia ensuite le droit et fut reçu avocat ; mais ne se sentant point de goût pour cette profession, il prit l'habit ecclésiastique et entra comme pensionnaire dans la congrégation de l'Oratoire. C'est alors qu'il composa le premier de ses ouvrages, le poëme de *la Grâce*, inspiré des opinions jansénistes qu'il tenait de toute son éducation. Le chancelier Daguesseau fut un de ses protecteurs. Reçu en 1719 à l'Académie des inscriptions, il se présenta à l'Académie française, mais le cardinal de Fleury s'opposa à son élection, à cause des querelles suscitées par le poëme de *la Grâce*. En 1722, il partit pour Marseille, avec l'emploi d'inspecteur général des fermes du roi en Provence. Il fut ensuite directeur des fermes à Salins, à Lyon, à Moulins, et se maria dans cette dernière ville. En 1732, il alla résider à Soissons, comme directeur des gabelles. Après avoir passé vingt-quatre ans dans ces divers emplois, il prit sa retraite en 1746, avec l'intention de se livrer entièrement aux lettres. Quatre ans après avoir publié son œuvre principale, le poëme de *la Religion*, en 1750, il se présenta de nouveau à l'Académie française et fut encore écarté par suite de sa réputation de janséniste. La mort de son fils unique, qui périt à Cadix, victime de l'inondation causée par le tremblement de terre de 1755, le plongea dans la retraite et la dévotion.

On rapporte que Boileau dit un jour à Louis Racine, alors fort jeune : « Il faut que vous soyez bien hardi pour oser faire des vers avec le nom que vous portez ! Ce n'est pas que je regarde comme impossible que vous deveniez un jour capable d'en faire de bons ; mais je me méfie de ce qui est sans exemple, et depuis que le monde est monde on n'a pas vu de grand poëte fils d'un grand poëte. » S'il ne tint pas compte de cet avis, ce fut sans se faire illusion sur la distance qui le séparait de son père. Une modestie sincère le porta à se faire peindre tenant les œuvres de son père et le doigt sur ce vers de Phèdre :

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père...

Louis Racine, sans être un homme de génie, a été un écrivain d'un talent réel et distingué, un versificateur de bon goût. La Harpe dit avec raison que si le poëme de *la Religion* « n'est pas un ouvrage du premier ordre, c'est un des meilleurs du second ». Le début,

La raison dans mes vers conduit l'homme à la foi,

montre bien qu'il s'agit d'une poétique démonstration. L'auteur n'a pas vu ni voulu voir, de la religion, les côtés qui frappent l'imagination et peuvent fournir la matière d'une véritable épopée. Il prouve plus qu'il ne s'empare de l'âme; il s'est trop enfermé dans la partie didactique; mais il y excelle et y porte la variété des mouvements, l'art des transitions, l'agrément concilié avec la pureté des principes, un style clair, correct, souvent élégant, enfin tout ce que la versification peut donner dans l'absence de la poésie.

Le poëme de *la Religion* (Paris, 1742, in-12) est en six chants. Il a eu un très-grand nombre d'éditions, et a été traduit en vers anglais, allemands, italiens et latins. Le poëme de *la Grâce*, en quatre chants (Paris, 1720, in-8), publié plus de vingt ans avant le précédent, lui est de beaucoup inférieur. Il a été imprimé souvent à la suite de *la Religion*. Les autres œuvres de Louis Racine sont : *Ode sur l'harmonie* (Paris, 1736, in-8), où l'on a dit que l'auteur avait tenté d'unir l'exemple au précepte; *Epître à M. de Valincour; Ode sur la paix* (Soissons, 1736, in-8); *Réflexions sur la poésie* (Paris, 1747, 2 vol. in-12), dont Lemercier a loué la justesse, la netteté et la précision; *Mémoires sur la vie de Jean Racine* (Lausanne [Paris], 1747, 2 vol. in-12), biographie intéressante et écrite avec plus de charme que d'exactitude, et suivie d'une *Correspondance* entre Boileau et Racine, qui offre des lacunes et des altérations; *Remarques sur les tragédies de Jean Racine, suivies d'un traité sur la poésie dramatique ancienne et moderne* (Paris, 1752, 2 vol. in-12), ouvrage superficiel; la traduction en prose du *Paradis perdu* de Milton (Ibid., 1755, 3 vol. in-12), en général accompagnée des notes d'Addison et suivie d'un *Discours sur le poëme épique*. Un volume publié sous le nom de Louis Racine, avec le titre de *Poésies fugitives* (1784, in-12), a été désavoué par sa veuve et ses amis. La meilleure édition de ses *Œuvres complètes* est celle de Lenormant (Paris, 1808, 6 vol. in-8), contenant, outre les ouvrages ci-dessus, des *Odes sacrées*, des *Epîtres* et des *Lettres*.

Cf Lebeau : *Eloge*, dans l'édit. des *Œuvres complètes*; — *Nécrologe des hommes célèbres de France*; — La Harpe : *Cours de littérature*; — Lemercier : *Cours analytique de littérature*; — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIII[e] siècle*.

RACINE (l'abbé Bonaventure), historien ecclésiastique français, né le 25 novembre 1708 à Chauny, près de Noyon, mort le 15 mai 1755. Il était de la famille des précédents. Directeur des collèges de Rabastens et de Lunel, puis professeur au collège d'Harcourt, il perdit ces places à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*. Il trouva un asile auprès de l'évêque d'Auxerre, M. de Caylus, qui lui conféra la prêtrise et lui donna un canonicat. On lui doit un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* (Paris, 1748-56, 14 vol. in-12), d'un style animé, parfois déclamatoire, et qui tourne à l'apologie du jansénisme. Il en a été donné une *suite* (Paris, 1762, 2 vol. in-12).

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique*.

RADBOD (saint), écrivain latin, né en Frise, mort le 29 novembre 918. D'une illustre naissance, il devint évêque d'Utrecht. On a de lui : un fragment de *Chronique*, inséré dans l'*Historia veterum episcoporum Ultrajectinæ urbis* de Guillaume Heda; des *Homélies*, dans le recueil des Bollandistes, etc.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VI.

RADCLIFFE (Anne WARD, dame), romancière anglaise, née à Londres le 9 juillet 1764, morte dans la même ville le 7 février 1823. Mariée, en 1787, au directeur et propriétaire du journal hebdomadaire l'*English Chronicle*, elle commença en 1789 une série de romans qui la placèrent rapidement au rang des auteurs les plus célèbres de son pays. Sa carrière littéraire fut aussi courte que brillante. Elle s'arrêta en plein succès, et ne publia rien à partir de 1797. Douée de sensibilité et d'imagination, elle eut l'idée de demander l'intérêt du roman à un enchaînement de circonstances émouvantes, mystérieuses, terribles, qui s'emparent de la curiosité et la tiennent constamment en éveil, jusqu'au moment où elle se trouve à la fois satisfaite et déçue par une explication finale qui fait disparaître le merveilleux en le rapportant à des causes naturelles. Cet appel direct à la curiosité et les prestiges employés pour l'exciter auraient quelque chose d'assez vulgaire, si l'auteur ne subissait le sentiment qu'elle veut inspirer par l'action du romantique et du merveilleux et si cette passion sincère, animant ses personnages, revêtant ses paysages de teintes sombres et enveloppant toutes ses compositions d'une sorte de clair-obscur attrayant, ne leur donnait une certaine poésie. Voici la liste de ses romans : *les Châteaux d'Athlin et Dunbayne* (the Castles of Athlin and Dunbayne, 1789); *le Roman sicilien* (the Sicilian romance, 1790); *le Roman de la Forêt* (the Romance of the forest, 1791), dont l'action se passe dans le midi de la France; *les Mystères d'Udolphe* (the Mysteries of Udolpho, 1794), le chef-d'œuvre de l'auteur et du genre, offrant comme le précédent le tableau des infortunes d'une jeune fille poursuivie par un bandit, avec des scènes et des situations terribles, des péripéties imprévues, des revenants, spectres, esprits du ciel ou de l'enfer, etc., et par-dessus tout cela, une conclusion satisfaisante; l'*Italien* (1797). On a en outre de mistress Radcliffe : *Journey made through Holland* (Londres, 1795, in-8); *Gaston de Blondeville*, roman posthume, suivi de *Poésies* (Ibid., 1826, 4 vol. in-8). Tous ses romans ont été traduits en français.

Cf. Walter Scott : *Miscellaneous prose works*; — Dunlop : *History of fiction*; — Shaw : *History of English Literature*.

RADET (Jean-Baptiste), auteur dramatique français, né le 20 janvier 1752 à Dijon, mort le 17 mars 1830. Il s'occupa d'abord de peinture, bien qu'il fût privé de la main droite. Ayant donné de petites pièces au théâtre d'Audinot et au Théâtre-Italien, il écrivit ensuite pour le Vaudeville, soit seul, soit en collaboration. Il fut un des fondateurs des Dîners du Vaudeville. L'esprit, le naturel et des couplets assez bien faits distinguent ses œuvres. L'une d'entre elles, *la Chaste Suzanne*, qu'il composa avec Barré et Desfontaines, produisit quelques troubles en 1793. On y vit une allusion au procès de Marie-Antoinette, et un grand tumulte éclata dans la salle lorsque Daniel dit aux deux vieillards : « Vous êtes ses accusateurs, vous ne pouvez pas être ses juges! » Les auteurs furent arrêtés. Il donna avec les mêmes collaborateurs le très-agréable vaudeville de *Lantara*. Nous citerons parmi ses autres œuvres : *la Bonne aubaine* (1793); *Honorine, ou la Femme difficile à vivre* (1795); *Pauline, ou la Fille naturelle* (1796); *C'est l'un ou l'autre* (1799); *la Tragédie au Vaudeville* (1801), pièce de circonstance qui lui valut une pension de 4000 francs; *Garrick* (1805); *les Deux Edmond* (1811); *Gaspard l'avisé* (1811); *la Maison en loterie*, avec Picard (1820), qui eut un grand succès et fut souvent reprise; etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*; — Quérard : *la France littéraire*.

RADONVILLIERS (l'abbé Claude-François LYSARDE DE), littérateur français, né en 1709 à Decize (Nivernais), mort le 10 avril 1789. Élève du P. Porée, il entra dans la Société de Jésus e

professa la rhétorique. Ayant quitté l'habit religieux, il fut secrétaire d'ambassade à Rome et devint sous-précepteur des enfants de France. Il entra à l'Académie française en 1763. Ses *Œuvres*, publiées par Noël (Paris, 1807, 3 vol. in-8), contiennent une traduction de *Cornelius Nepos* et un *Traité sur la manière d'apprendre les langues*.

Cf. *Éloge*, en tête de l'édit. de ses *Œuvres*.

RADZIWILL (Nicolas VII Christophe), prince polonais surnommé «l'Orphelin », né en 1549, mort en 1616. On a de lui une très-curieuse relation d'un voyage à Jérusalem : *Hierosolymitana peregrinatio* (Cracovie, 1578, in-4 ; Breslau, 1847).

Cf. Kotlubay : *Hist. des Radziwill* (Vilna, 1857).

RAFFENEL (Claude-Denis), historien français, né vers 1797, dans le Jura, mort en 1827. Il fut consul dans le Levant et combattit dans la guerre de l'indépendance hellénique, où il fut tué à Athènes. On a de lui : *Histoire des Grecs modernes* (Paris, 1824, in-12); *Histoire des événements de la Grèce depuis les premiers troubles jusqu'à ce jour* (1822, 1825, 3 vol. in-8); *Résumé de l'histoire du Bas Empire* (1826, in-18). Il fonda à Smyrne l'*Observateur oriental*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

RAFN (Charles-Christian), érudit danois, né à Brahesborg (Fionie) en 1795, mort le 24 octobre 1864. On lui doit d'importants travaux sur les anciennes poésies et légendes scandinaves, et un curieux ouvrage sur les relations de l'Europe du Nord avec l'Amérique du X^e au XIV^e siècle, sous le titre d'*Antiquitates americanæ* (Copenhague, 1837, in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. éditions.]

RAGHIB (Mohammed), homme d'État et écrivain turc, né en 1702, mort en 1763. Il gouverna plusieurs villes, et devint grand vizir sous Osman III. On le surnomma le sultan des poëtes. Il protégea les lettres et fonda à Constantinople une bibliothèque qui porta son nom. Il est auteur de nombreux écrits et d'un Divan inspiré d'un esprit philosophique supérieur aux idées de son temps. Son meilleur ouvrage est *le Vaisseau des connaissances*. M. Servan de Sugny a traduit de lui deux poésies : *les Choses suffisantes* et *Réflexions philosophiques*.

Cf. Servan de Sugny : *la Muse ottomane*.

RAGON (Félix), historien français, né à Avallon le 24 novembre 1795, mort à Orchaize, près de Blois, en août 1872. Professeur d'histoire à Paris, puis inspecteur, il a publié, outre des *Abrégés* et *Précis* pour les classes, une *Histoire générale des temps modernes* (1843, 3 vol. in-8; 6^e édit. augm, 1825). [*Dict. des Contemp.* les quatre premières *éditions.*]

RAGUENEAU (François ou Cyprien), pâtissier-poëte et acteur français, mort en 1654. Sa boutique, située à Paris, dans la rue Saint-Honoré, était fréquentée par quelques auteurs : il se mit lui-même à rimer, négligea son métier, s'endetta, fut mis en prison, et, d'autre part, ne trouva pas un libraire qui voulût publier ses œuvres. Il alla chercher fortune en province, et s'engagea, pour jouer les utilités, dans la troupe de Molière qui parcourait alors le Languedoc. Sa fille épousa le comédien La Grange. Il ne reste de ses vers qu'un sonnet placé en tête des *Chevilles* de maître Adam. Tout en accordant au poëte-menuisier que « le rouleau le cède à la varlope », il conclut ainsi :

> Tu souffriras pourtant que je me flatte un peu :
> Avecque plus de bruit tu travailles sans doute ;
> Mais pour moi je travaille avecque plus de feu.

Cf. Dassoucy : *Aventures d'Italie*, ch. XII ; — *Registre de Lagrange* ; — P. Lacroix : *la Jeunesse de Molière*.

RAGUENET (l'abbé François), littérateur français, né vers 1660 à Rouen, mort en 1722. Précepteur des neveux du cardinal de Bouillon, il accompagna ce prélat à Rome et reçut le titre de citoyen romain. Il y apprit à donner à la musique italienne sur la musique française une préférence qui souleva de violentes attaques contre lui. Il remporta, en 1687, le prix d'éloquence à l'Académie française pour un *Discours sur le mérite et l'utilité du martyre*. On a en outre de lui : *Histoire d'Olivier Cromwell* (Paris, 1691, in-4), avec d'intéressantes pièces justificatives; *Syroès et Mirame* (Ibid., 1692, 2 vol. in-12), mauvais roman; *les Monuments de Rome* (1700, in-12); *Parallèle des Italiens et des Français en ce qui regarde la musique et l'opéra* (1702, in-12); *Histoire du vicomte de Turenne* (1738, 2 vol. in-12, souvent réimpr.), etc.

Cf Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Frère : *le Bibliographe normand*.

RAHBECK (Knud-Lyne), littérateur danois, né à Copenhague le 18 décembre 1760, mort en 1830. Déjà connu par de remarquables articles de critique dramatique, il fut professeur d'esthétique à l'université de Copenhague, puis dirigea le théâtre, où il introduisit les innovations qui lui furent suggérées par ses études dramatiques et par ses voyages en Allemagne et à Paris. Il déploya une grande activité dans divers genres et exerça surtout une sérieuse influence comme critique. « Comme poëte, il n'eut, suivant M. Marmier, qu'un talent de second ordre, mais un talent aimable et enjoué. » Plusieurs de ses écrits ont été traduits en allemand. Nous citerons entre beaucoup d'autres : *le Jeune Darby*, comédie (1780); *Lettres d'un vieux comédien* (Copenhague, 1782), recueil de ses premiers articles; *Essais en prose* (Ibid., 1785-1806, 8 vol.), contenant des contes et nouvelles; *Dramaturgie* (Ibid., 1788-94, 3 vol.); *Essais poétiques* (Ibid., 1794-1802, 2 parties); *Études sur L. Holberg* (Ibid., 1815-16, 2 parties). Rahbeck a collaboré avec Nyerup à l'*Histoire de la poésie danoise;* avec le même et Abrahamson, au *Choix de poésies danoises au moyen âge* (1812-14, 5 vol.). Il a traduit en danois le *Théâtre de Diderot*, des *Drames de Schiller*, le *Wilhelm Meister* de Gœthe, etc. Il a édité les œuvres de divers auteurs : Samsoe, Holberg, Heiberg, etc.

Cf. Nyerup : *Almingdeligt Literatur Lexikon* ; — X. Marmier : *Essai sur la littérature scandinave*.

RAIMBERT DE PARIS, trouvère du XIII^e siècle. On lui doit la principale chanson de geste sur Ogier : *Ogier de Danemarche*. C'est un poëme en douze chants, qui forme la quatrième branche de la geste de Doon (voy. ce nom). Ogier, fils de Gaufrey, est un des plus fameux héros du cycle carlovingien. Son fils Beaudouin ayant été tué à l'issue d'une partie d'échecs par Charlot, fils de l'empereur, Ogier a juré d'en tirer vengeance. Trahi par Didier, roi des Lombards, chez lequel il s'était retiré, il est assiégé pendant sept ans par Charlemagne dans le château de Castelfort sur le Rhône. L'empereur, attaqué par les Sarrasins, est réduit à implorer l'aide d'Ogier. Celui-ci exige qu'on lui livre Charlot et il s'apprête à lui trancher la tête, ainsi qu'il en a fait le serment, quand intervient saint Michel. Ogier bat les ennemis de l'empereur, épouse la fille d'Angart, roi d'Angleterre, et reçoit en don le comté de Hainaut et le duché de Brabant. — *La Chevalerie Ogier de Dunmarche* a été publiée par M. J. Barrois (Paris, 1842).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

RAIMONDI (Jean-Baptiste), orientaliste italien, né à Crémone vers 1540, mort vers 1610. À de profondes connaissances classiques, théologiques et scientifiques, un long séjour en Asie lui permit de joindre des études spéciales qui lui firent confier la direction de la typographie orientale fondée par Ferdinand de Médicis, sous les auspices du pape Grégoire XIII. Il donna ses soins à l'impression de

plusieurs publications en arabe : les *Évangiles* (1591), *Avicenne* (1593), *Euclide* (1594), etc. On lui doit, en outre, une *Grammaire arabe* et une *Grammaire syriaque*.

RAIMUND (Ferdinand), auteur dramatique allemand, né à Vienne le 1er juin 1790, mort le 6 septembre 1836. Il s'enfuit d'apprentissage pour suivre le théâtre, fit partie de plusieurs troupes, entra, en 1817, au théâtre de Léopoldstadt à Vienne, et en prit la direction en 1821. Plus tard, il fit des tournées d'artistes. Mordu par un chien qu'il croyait enragé, il se donna la mort. Il a écrit des pièces populaires, en relevant ce genre par son imagination et sa joyeuse humeur. On cite de lui : *la Jeune fille étrangère* (das Maedchen aus der Fremde) *ou le Paysan millionnaire; le roi des Alpes* (der Alpenkœnig) *ou le Misanthrope; le Prodigue*, etc. On a publié ses *Œuvres* (Werke, Vienne, 4 vol.)

Cf. *Raimunds Leben*, en tête des *Œuvres*.

RAINOUART, 14e branche de la geste de *Guillaume au Court Nez* (voy. ces mots).

RAINSSANT (Pierre), numismate français, né vers 1640 à Reims, mort le 7 juin 1689. Garde des médailles du roi, il fut un des premiers membres de l'Académie des inscriptions et publia : *Dissertation sur l'origine des fleurs de lys* (Paris, 1678, in-4); *Dissertation sur douze médailles des jeux séculaires de l'empereur Domitien* (Versailles, 1684, in-4). On lui a attribué *l'Explication des tableaux de la galerie de Versailles* (1687, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

RAISONNEMENT. — Voyez PREUVES ORATOIRES.

RAISONNEUR, personnage de théâtre. C'est celui qui représente dans la comédie, en opposition avec les ridicules ou les entraînements de la passion, la raison, le bon sens, la morale. Tel est, par excellence, le personnage de Cléante dans *Tartuffe*. Il parle le langage de la modération, distingue la dévotion de l'hypocrisie, la sincérité de l'artifice, la vérité de l'apparence, la fausse monnaie de la bonne; il rappelle les hommes à la juste mesure et les avertit de ne pas gâter les plus nobles choses en les outrant. Aussi se fait-il appeler ironiquement par Orgon un docteur révéré, un oracle, un Caton. Comme tous les raisonneurs, il se permet la tirade; il en fait du moins une très-belle sur les vrais ou faux dévots, comparés aux vrais et aux faux braves. Ces tirades sont le côté brillant de l'emploi, d'ordinaire assez sacrifié au point de vue de l'intrigue. On peut croire, en général, que le raisonneur est l'interprète de la pensée personnelle du poëte, et que, par un lointain souvenir de l'antique parabase (voy. ce mot), il exprime directement la moralité de la pièce. Cela n'est pas toujours exact. Ainsi le raisonneur du *Misanthrope*, le bienveillant Philinte, paraît moins traduire les sentiments intimes de Molière que le sévère Alceste, en qui l'on s'accorde à reconnaître la personnification même du caractère de l'auteur.

RAISSON (Horace-Napoléon), littérateur français, né le 24 août 1798, à Paris, mort le 9 juin 1854. Il est auteur de nombreux écrits, d'un style élégant, mais superficiels : *Histoire impartiale des Jésuites* (Paris, 1824, in-18); *Code gourmand, manuel complet de gastronomie*, avec Romieu (Ibid., 1827, in-18, plus. édit.); *Histoire de la guerre d'Espagne en* 1823 (1827, in-18); *Histoire populaire de Napoléon et de la grande armée* (1829-30, 10 vol. in-18); *Histoire populaire de la Révolution française* (1830, 8 vol. in-18); *Histoire populaire de la garde nationale de Paris* (1832, in-8); *Histoire de la police de Paris* (1843, in-8); plusieurs romans, etc. Il fonda *le Sténographe* (1831-32) et collabora à la *Gazette des Tribunaux*, etc.

Cf Quérard : *la France littéraire*; — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine*.

RAÏTCH, écrivain serbe, né à Karlovitz en 1726, mort en 1801, en Hongrie. Il entra dans les ordres et enseigna la théologie dans sa ville natale. Il fut créé archimandrite. Ayant puisé dans les couvents voisins du mont Athos des documents précieux pour l'histoire de son pays, il adopta la langue nationale, pour rédiger une *Histoire des Slaves méridionaux et des Serbes en particulier* (Vienne, 1794-95, 4 vol. in-8), ouvrage remarquable qui a trouvé d'habiles continuateurs. Il a écrit en outre une tragédie sur le czar Ouroch, et des poésies qui ont été réunies après sa mort sous ce titre : *Zwetnik* (le Bouquet, 1802).

RALEIGH (sir Walter), homme politique et écrivain anglais, né à Hayes (Devonshire) en 1552, mort à Londres, sur l'échafaud, le 29 octobre 1618. Ce brillant favori d'Élisabeth fut aussi un vaillant soldat et un historien éminent. C'est dans sa captivité qu'il composa, avec le secours de quelques littérateurs et érudits de ses amis, tels que Jonson, Burrel, une *Histoire du monde* (History of the world) qui va jusqu'à la chute de l'empire de Macédoine, vers 170 avant J.-C., et qui est également remarquable par la justesse des vues et la vigueur ornée du style. L'Angleterre n'avait pas encore d'œuvre historique de cette valeur (Londres, 1614, in-fol; 1730, 2 vol. in-fol.). Raleigh, au retour de son premier voyage en Guyane, avait publié un récit de sa découverte, où l'on regrette de trouver beaucoup de détails fabuleux : *Discovery of the large, rich and beautiful Empire of Guiana* (Ibid., 1596, in-4). Vivant dans la société des meilleurs poëtes de son temps, il composa lui-même des vers, qui ont été recueillis par Brydges (*Poems*, 1813). La meilleure édition de ses œuvres est celle d'Oxford (1829, 8 vol. in-8).

Cf. De Thou : *Histoire*, t. I; — Tytler : *Life of Raleigh* (Londres, 1853, in-8); — Macvey Napier : *Lord Bacon and sir W. Raleigh* (Cambridge, 1853, in-8).

RAMAYANA, grande épopée de l'Inde ancienne, composée dans sa forme actuelle par Valmiki. Devenue aussi populaire que les immenses compilations épiques du *Mahâbhârata*, la connaissance du nom et de la personnalité de l'auteur n'empêche pas la plus grande obscurité de régner sur l'époque où elle fut rédigée. On a fait remonter l'existence de Valmiki jusqu'au XVe siècle avant notre ère, parce qu'il se dit lui-même contemporain des événements qu'il célèbre; mais cette antiquité a paru fabuleuse, et par un excès contraire, quelques critiques font vivre l'auteur du *Ramayana* seulement vers le IXe ou Xe siècle après Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit, et à part cette incertitude de vingt à vingt-cinq siècles, cette vaste composition épique a pu être comparée à une sorte d'*Odyssée* orientale qui se terminait en *Iliade*, et où les *Métamorphoses* d'Ovide trouvent aussi leur équivalent.

Le *Ramayana* est composé de 24 000 slokas ou distiques, et divisé en sept livres, ou *Khandâs* : le *Premier chant* (Adikhânda); le *Livre d'Ayodhya* (Ayodhyâkhânda); le *Chant de la forêt* (Aranyâkhânda); le *Chant de la grotte de Kishkindhya* (Kishkindhyâkhânda; le *Livre de beauté* (Soundarakhânda); le *Chant du combat* (Youddhakhânda) : enfin le *Chant du lever du soleil* (Abhyoudayâkhânda) ou *Chant final* (Outtarakhânda). Le sujet est la conquête aryenne de l'Hindoustan dans sa dernière période, et le récit repose sur le fait réel de l'expédition de Rama au sud de l'Inde (à Ceylan), remontant au XIIIe ou au XIVe siècle avant l'ère chrétienne; mais ce fond historique

disparaît sous une foule d'allégories. Les acteurs sont des personnifications de situations ou d'événements qui, malgré les longueurs, se groupent autour d'une certaine unité. Tout se rapporte à ce thème : Rama, le héros divin, écrasant les Râkchasas et détruisant leur cité de Lankâ, afin de leur reprendre son épouse, la chaste Sita, que le roi Ravana lui a ravie.

Le poëme commence par des invocations à Brâhma, à Saravasti, déesse de la poésie, à Rama et à Vâlmiki lui-même, c'est-à-dire au héros et au poëte. Après une récapitulation des événements qui vont se dérouler, sorte de préface intercalée dans l'œuvre, se trouve la description du pays de Kausala et de la somptueuse cité d'Ayodhya (l'Aoude moderne), sa capitale. Là règne le roi Daçaratha, âgé de neuf mille ans. Malgré ses trois cent cinquante femmes, il en est encore à désirer d'avoir un fils. Les dieux auxquels il offre le fameux sacrifice du cheval lui en donnent quatre. Rama est l'un d'eux. Il est la septième incarnation de Wichnou, seconde personne de la Trinité, envoyée sur la terre par Brâhma pour punir les Râkchasas ou vampires, anthropophages à peau noire de Ceylan, et le monstre Ravana, leur roi. Dès son jeune âge, Rama est désigné à son père par le vieil ermite Viçwâmitra comme l'exterminateur de cette race maudite. Rama, type d'une perfection digne de son origine divine, épouse Sitâ, née miraculeusement d'un sillon de la terre, et admirable par ses vertus et sa beauté. Le jour où Rama doit être déclaré *youvâ-radja* (jeune prince), l'une des femmes de son père, Kékéyi, le fait exiler par celui-ci pour quatorze années, et s'efforce de lui substituer Bhârata, le fils qu'elle a eu du roi. Rama se résigne. Daçaratha meurt de chagrin de la violence qui lui est faite par Kékéyi. Bhârata refuse de prendre sur le trône la place qui appartient à Rama. Dans les forêts sauvages, où il erre avec sa femme Sitâ, Rama apprend la mort de son père, mais il veut achever son exil et ses sandales royales tiennent seules sa place à Ayodhyâ

Alors entre en scène Ravana, le tyran de Lanka (Ceylan), géant aux dix têtes et aux vingt bras. Il apprend par une ogresse, sa sœur, dont Rama a repoussé l'amour, l'existence de la belle Sitâ, et forme le projet de l'enlever. Grâce à de merveilleux stratagèmes, il éloigne son époux d'elle pendant quelques instants, l'enlève malgré sa résistance sur un char aérien et la transporte dans son sérail de Lanka, où il la place sous la garde d'ogresses d'un aspect effrayant, ayant un seul œil ou trois yeux, des têtes de crocodile, de sanglier, d'âne, de léopard ou d'éléphant. Ravana, malgré ses séductions et ses menaces, ne peut triompher de la vertu de sa captive. Rama parvient à découvrir le ravisseur de sa femme et le lieu où il la retient. Il réunit les ours et les singes fantastiques doués de la parole, nés des rapports des dieux avec des femelles d'animaux monstrueux, et qui sont les sujets du roi Sougriva, qui a embrassé sa querelle. Les auxiliaires de Rama accourent par milliers. Parmi eux se trouvent aussi les vautours gigantesques Sampâti et Djatâyouch. Sur la mer qui sépare Ceylan du continent, Rama jette un pont. Les quadrumanes amoncellent là des montagnes et des forêts entières. L'armée effectue son passage. Il dure un mois. Elle arrive sous les murs de Lanka, du haut desquels Ravana se fait faire le dénombrement des troupes qui la composent et l'histoire des chefs. Les assiégeants veulent prendre la ville par escalade : l'attaque est hardie, la résistance est désespérée. Alors commence une longue suite de combats dans lesquels toute la stratégie barbare et toutes les ressources de la magie sont employées. Rama utilise les aptitudes particulières de ses alliés, les ours et les singes, et parmi ces derniers, celles du singe Hanoûmat, fils illégitime du vent, et qui n'a qu'à s'enfler pour traverser les airs. L'aigle divin Garouda lui est aussi un précieux auxiliaire. Ravana lance en avant des ânes sauvages, des chevaux de guerre, des éléphants, puis le géant difforme Koumbhakarna qui dévore ses adversaires. Quand celui-ci est tué par Rama, il écrase en tombant deux mille singes. Enfin Rama et Ravana en viennent aux mains, après s'être provoqués et injuriés. Ravana s'est construit un char solidement cuirassé. Comme Rama est à pied, Indra, à la demande de tous les génies, lui prête son char divin. Le duel suprême s'engage. Rama accable de ses flèches son adversaire. Il lui tranche ses dix têtes qui renaissent jusqu'à cent fois. Le combat dure sept jours, et ce n'est qu'au moyen d'un trait donné par Brâhma que Rama blesse mortellement le monstre.

Le dernier chant du *Ramayana* est consacré à la délivrance de Sitâ, rendue aisée par la mort de Ravana et la paix qui l'a suivie. Rama ayant conçu quelque soupçon sur la fidélité de sa femme, Sitâ offre de passer par l'épreuve du bûcher et traverse impunément les flammes. Les dieux découvrent à Rama son origine divine et le poëme semble achevé par la rentrée triomphale du vainqueur à Ayodhyâ. Néanmoins il y a une suite. Sitâ est de nouveau bannie, et cette fois par Rama. C'est dans la solitude qu'elle enfante deux fils, Koucî et Lâva, qui sont instruits par Tâlmîki. Ils vont réciter à la cour du roi le poëme même qui raconte les exploits de Rama, et sont reconnus par leur père, qui leur rend leurs droits et son affection. Au bout d'un règne de onze mille ans, Rama, glorieusement transfiguré, remonte au ciel, ayant fini sa mission providentielle, terrassé les démons et sauvé l'humanité.

On a reproché au *Ramayana* un luxe superflu d'amplifications, de fréquentes redites, l'abus du merveilleux. Ces défauts sont compensés par de grandes qualités : la constante pureté de la morale, la fécondité d'imagination, le pathétique qui respire dans une foule de situations. Il y a des morceaux très-poétiques, tels que l'invention du *sloka*, la descente du ciel de la rivière Gangâ, la description de la brillante cité d'Ayodhyâ, la naissance miraculeuse de Rama, son mariage avec Sitâ, son duel mystérieux avec Paraçourama, autre lui-même, son exil dans les bois, ses austérités, ses luttes contre une foule de monstres infernaux, la mort du roi Daçaratha, le rapt de Sitâ par Ravana, les combats terribles qui en sont la suite, l'héroïsme de Sitâ dans l'épreuve du feu, le triomphe et l'apothéose de Rama.

Le texte du *Ramayana* n'a été fixé par l'écriture que longtemps après sa composition. La transcription se fit en divers endroits et à des époques différentes. On possède jusqu'ici quatre textes, dont le plus complet est celui de Ganda ou de Bengale. Ces textes se rapportent en général pour les faits et les idées, mais ils varient beaucoup entre eux pour l'arrangement et pour les expressions. La rédaction primitive du poëme a subi des interpolations, principalement au premier et au dernier chant et dans tous les endroits où le héros Rama est représenté comme une incarnation du dieu Wichnou. Le Ramayana, dit Michelet dans *la Bible de l'humanité*, « n'a nullement subi les épurations, les corrections que les poëmes homériques reçoivent du plus critique des peuples ; il n'a pas eu ses Aristarques. On le voit aux répétitions : certains motifs y reviennent deux, trois fois ou davantage ; on le voit aux additions manifestement successives... Tout cela n'est pas raccordé avec l'industrie occidentale. » Et pourtant, à part ces interpolations, aisées à reconnaître, le poëme offre cette unité de langue et de doctrine qui caractérise

l'œuvre d'un seul homme, ou tout au moins d'un même temps, et qui manque au *Mahâbhârata*. Le *Ramayana* est postérieur à ce dernier poëme, comme l'indique, entre autres preuves, le caractère allégorique des personnages, témoignant d'un développement plus avancé des doctrines panthéistiques de l'Inde. Il n'est fait dans le *Ramayana* aucune allusion au bouddhisme, d'où l'on a conclu que la composition en est antérieure au VI^e siècle avant J.-C. La lecture du *Ramayana* a été longtemps dans l'Inde un acte de piété; mais elle est interdite aux castes inférieures, auxquelles sont réservés les *Pouranas* (voy. ce mot). Suivant les légendes, lorsque le poëme fut composé, Brama lui-même en fut ravi. Les dieux, les génies, tous les êtres, des oiseaux jusqu'aux serpents, les hommes et les saints richis s'écriaient : « Oh! le doux poëme, qu'on voudrait toujours entendre! Oh! le chant délicieux! » Le *Ramayana* était attesté dans les serments comme un livre saint.

Dans notre siècle, le *Ramayana* a été l'objet de sérieux travaux. De 1806 à 1810, deux chants ont été publiés avec une traduction anglaise par W. Carey et Joshua Marshman (Serampour, 3 vol. in-4). Diverses parties du texte ont eu pour éditeurs, de 1826 à 1838, J.-L. Burnouf, Guillaume Schlegel, Chézy, Loiseleur-Deslongschamps, le baron d'Eckstein, M. Jacquet. Enfin H. Fauche a le premier donné une traduction française complète (Paris, 1854-58, 9 vol. in-12), tandis que M. Corresio publiait de son côté la totalité du texte avec traduction italienne (Ibid., 1858, 10 vol. in-8).

Cf. Les *Introductions* et *Préfaces* des éditions et traductions européennes; — Langlois : *Monuments littéraires de l'Inde* (Paris, 1827, in-8); — Weber : *Histoire de la littérature indienne*, traduite de l'allemand par Sadous (Ibid., 1859, in-8); — Eichhoff : *Poésie héroïque des Indiens comparée à l'épopée grecque et romaine* (Ibid., 1860, in-8); — *Journal des savants* (années 1844, 1859, 1860); — Philibert Soupé : *les Poëtes de l'Inde ancienne*, dans la *Revue contemporaine* (15 et 30 juin 1866).

RAMBAUD DE VACHÈRES ou DE VAQUEIRAS, troubadour du XIII^e siècle, né dans le Comtat-Venaissin. C'est un des types les plus complets des chevaliers poëtes; il fut le frère d'armes du marquis de Montferrat et prit part aux expéditions lointaines d'Orient. Nous avons de lui vingt-huit pièces, dont quelques-unes sont très-remarquables : par exemple, un petit poëme intitulé *le Char* (el Carros), en l'honneur de sa maîtresse, la comtesse Béatrix, sœur du marquis de Montferrat. On y trouve du mouvement, des images hardies, avec des stances pleines d'un sentiment délicat et tendre

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX; — Raynouard : *Choix de poésies des troubadours*.

RAMBOUILLET (HÔTEL DE). L'influence exercée par cet hôtel sur le goût et la langue au XVII^e siècle lui donne une place importante dans notre histoire littéraire. Il était situé dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre, rue fort courte, occupant l'espace compris aujourd'hui entre le Palais-Royal et le Carrousel. Catherine de Vivonne-Pisani apporta par son mariage, en 1600, cet hôtel à Charles d'Angennes, qui était alors vidame du Mans, et qui devint en 1611, par la mort de son père, marquis de Rambouillet. On l'appelait avant ce mariage l'hôtel Pisani. L'éducation distinguée que Catherine de Vivonne avait reçue de sa mère, dame de l'aristocratie romaine, et la délicatesse de son goût naturel lui firent prendre en aversion la corruption des mœurs et la grossièreté du langage qui régnaient à la cour. Dès l'âge de vingt ans, en 1608, elle cessa d'aller aux assemblées du Louvre et commença à recevoir chez elle une société choisie. Ce fut l'origine des réunions de l'hôtel de Rambouillet, qui furent d'abord peu remarquées. Vers 1624, elles avaient acquis un éclat et une influence qu'elles gardèrent jusqu'en 1645. A partir de cette époque, jusqu'en 1665, où elles cessèrent, l'hôtel fut peu à peu abandonné pour d'autres cercles qui s'étaient formés à son imitation, et qui en reproduisaient maladroitement l'esprit et les ingénieuses subtilités.

La marquise de Rambouillet, qui à la beauté, à la grâce, à l'affabilité, aux qualités d'une maîtresse de maison accomplie, joignait une imagination inventive, s'occupa de rendre son intérieur agréable non-seulement par le charme de la conversation et la sûreté de son commerce, mais aussi par d'heureuses modifications dans l'architecture des appartements. « M^me de Rambouillet, dit Tallemant des Réaux, est une personne habile en toutes choses. Elle fut elle-même l'architecte de son hôtel. C'est d'elle qu'on a appris à mettre les escaliers à côté pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers, et à faire des portes et des fenêtres hautes et larges, et vis-à-vis les unes des autres; c'est la première qui s'est avisée de faire peindre une chambre d'autre couleur que de rouge et de tanné, et c'est ce qui a donné à sa grande chambre le nom de *la chambre bleue*. » Sauval dit que cette chambre était « d'un ameublement de velours bleu rehaussé d'or et d'argent ». C'était le lieu où la marquise recevait ses visites. Les fenêtres sans appui descendaient jusqu'au parterre, et permettaient de jouir sans obstacle de l'air et de la vue du jardin. La maîtresse de la maison se plaisait à inventer des surprises pour l'agrément de ses amis. Ainsi, elle fit construire, peindre et meubler, sans que personne s'en aperçût, un cabinet avec trois grandes fenêtres, à trois faces différentes, donnant d'un côté sur le jardin de l'hôtel, d'un autre sur le jardin des Quinze-Vingts, et du troisième sur celui de l'hôtel de Chevreuse. Un soir, un simple mouvement de tapisserie livra, comme par enchantement, ce beau réduit à l'admiration des habitués. Chapelain, quelques jours après, y fit attacher secrètement un rouleau de vélin, où était cette ode où Zyrphée, reine d'Argennes, dit qu'elle a fait cette loge « pour mettre Arthénice à couvert de l'injure des ans. »

L'hôtel de Rambouillet fut fréquenté d'abord, sans parler de quelques grands seigneurs, par Gombauld, Malherbe, Vaugelas et Racan. Puis vinrent Voiture, Balzac, Chapelain et Segrais. Sous le ministère de Richelieu, l'hôtel resta étranger à la politique; on allait s'y délasser des intrigues de la cour, et en même temps s'y soustraire à la protection et aux prétentions littéraires du cardinal. Lui-même pourtant y avait paru avant d'être ministre, et y avait soutenu, dit-on, une thèse d'amour. Le temps de son pouvoir fut l'époque la plus brillante de l'hôtel de Rambouillet. On y voit alors, entre autres personnages de la haute société, le duc d'Enghien, la duchesse de Longueville et le marquis de La Salle, depuis duc de Montausier, et parmi les gens de lettres, Costar, Sarrazin, Conrart, Patru, Mairet, Godeau, Colletet, Ménage, Bautru, Maleville, Desmarets, Huet, Rotrou, Pierre Corneille, etc. Ceux qui avaient été en quelque sorte les fondateurs des réunions, surtout Malherbe et Voiture, ne cessèrent d'y venir jusqu'à leur mort et d'y être respectueusement écoutés. On y soutint *le Cid* contre le jugement de l'Académie, mais on y condamna le christianisme dramatique de *Polyeucte*. On y admira la *Méthode* de Descartes. « Un soir, dit Tallemant, que M. Arnauld y avait mené le petit Bossuet de Dijon, aujourd'hui l'abbé Bossuet, qui a de la réputation pour la chaire, pour donner à M^me la marquise de Rambouillet le divertissement de le voir prêcher, car il a *prêchotté* dès l'âge de douze ans, Voiture dit : « Je n'ai jamais vu prêcher de si bonne heure ni si tard. » Plusieurs femmes distinguées apportaient à l'hôtel leur esprit, leur distinction et leur

grâce : la marquise de Sablé. Madeleine de Scudéry, Mlle Paulet, qu'on appela « la lionne de l'hôtel de Rambouillet », la présidente Aubry, Mlle de Coligny, qui devint Mme de la Suze, etc. Dans la dernière période de l'hôtel, alors que sa splendeur déclinait, on y voit encore Scarron, Saint-Evremond, Benserade, le duc de La Rochefoucauld, Mme de La Fayette et Mme de Sévigné. Ouvert pendant plus d'un demi-siècle, ce salon avait été fréquenté par l'élite de la société et par plusieurs générations de nos meilleurs écrivains.

L'influence de l'hôtel de Rambouillet sur les mœurs et la littérature fut très-considérable. On y entreprit de ramener les idées chevaleresques et le règne de la galanterie. On y travailla à épurer la langue, à la débarrasser des grossièretés, à l'enrichir de tournures élégantes, d'ingénieuses alliances de mots, à modifier le style dans le sens de la délicatesse et de la politesse. L'hôtel fut ainsi un important auxiliaire de l'Académie française. L'égalité qui s'y établit entre les écrivains de talent et les grands seigneurs, et qui mit en contact les deux aristocraties de l'intelligence et de la naissance, produisit aussi des effets qu'il est facile de reconnaître au XVIIe siècle, non-seulement dans l'art, alors nouveau, de la conversation, mais dans un grand nombre d'écrits, d'élégants badinages, qui formèrent une branche spéciale de notre littérature. Cependant cette assemblée de beaux-esprits ne pouvait pas échapper à son écueil, qui était le précieux. Elle y était d'autant plus entraînée qu'elle avait et répandait le goût des lettres italiennes et espagnoles. Il est vrai que le mot précieux s'entendit d'abord dans un bon sens, et qu'on l'appliqua au langage pur et poli, à ce qu'on appelait « le style galant ». Mais, de cette réunion d'intelligences cultivées, cherchant toujours en tout la délicatesse et le raffinement, il devait sortir à la longue, par la force même des choses, bien des recherches et des subtilités. Les auteurs qui lisaient leurs œuvres devant de tels juges ne pouvaient manquer de tourner à la prétention et à la manière, pour obtenir les applaudissements qui se donnaient surtout aux pensées ingénieuses et aux fines nuances. Les *Romans* de Mlle de Scudéry et ses *Conversations* sont un reflet de l'esprit qui domina bientôt à l'hôtel de Rambouillet. Il suffit de se rappeler que Balzac et Voiture en furent les héros: celui-ci le héros badin et galant, celui-là le héros sérieux, le juge solennel. Plusieurs discussions littéraires puériles, comme il y en eut tant dans la première moitié du XVIIe siècle, partirent de là. Telles furent la guerre contre la particule *car*, attaquée par Gomberville et sur laquelle Voiture a écrit une lettre à la marquise, les polémiques sur la prééminence de *muscadin* ou de *muscardin*, les luttes entre les partisans des deux *Belles Matineuses* et entre les Jobelins et les Uraniens, à propos des sonnets de Voiture et de Benserade (voy. JOBELINS). Le goût des tours de force poétiques, comme les acrostiches et les bouts-rimés, s'introduisit de bonne heure à l'hôtel et y régna jusqu'à la fin. On trouve encore dans les surnoms que se donnèrent les principaux habitués un signe des dispositions prétentieuses auxquelles ils obéissaient. Outre le nom d'*Arthénice*, que portait la marquise de Rambouillet, et qui était l'anagramme gracieuse du nom de Catherine, trouvée par Malherbe et Racan, elle avait reçu les surnoms de *Roselinde*, de *Rolandre* et de *Sestiane*. Sa fille, la célèbre Julie, à qui le duc de Montausier offrit la *Guirlande de Julie* (voy. ces mots), avait le surnom de *Ménalide*. Montausier s'appelait *Ménalidès*, Mlle de Scudéry, *Sapho*, Voiture, *Valère*, Balzac, *Bélisandre*, Chapelain, *Chrysante*, Mme de La Suze, *Doralise*, Conrart, *Cléoxène*. Scudéry, *Sarraïde*, la Calprenède, *Calpurnius*, Sarrazin, *Sésostris*. Les surnoms étaient en général empruntés à des romans de l'époque.

Il faut toutefois se garder de confondre dans le même ridicule l'hôtel de Rambouillet avec les salons qui voulurent l'imiter, surtout avec les ruelles où le genre précieux, par une exagération maladroite, s'attira justement les traits de la satire et les rires de la comédie. Ce ne sont point les précieuses de l'hôtel de Rambouillet que Molière mit en scène; Ménage rapporte que tous les habitués de l'hôtel, la marquise en tête, assistèrent à la première représentation des *Précieuses ridicules* (1659), et que la pièce obtint un applaudissement général. Molière lui-même, dans la préface des *Femmes savantes*, crut devoir s'expliquer à ce sujet, et il se défendit hautement de toute allusion injurieuse à des personnes dont il respectait le caractère et l'esprit. Si l'on se rappelle que Mme de Sévigné s'honorait du nom de précieuse, on ne mettra pas en doute la sincérité des protestations de Molière. Il faut aujourd'hui, pour juger l'hôtel de Rambouillet, songer au grand nombre de prosateurs et de poëtes éminents du siècle qui en sont sortis et de personnages les plus distingués qui l'ont fréquenté, et sans se borner à tourner en ridicule des défauts nés de qualités exagérées, voir dans quelle mesure ses réunions ont concouru à la formation de la société polie, à l'épuration de la langue et du goût, à la direction et au développement de notre génie littéraire.

Cf. Somaize : *Dictionnaire des Précieuses ;* — Rœderer : *Mémoires pour servir à l'histoire de la société polie en France pendant le XVIIe siècle ;* — Victor Cousin : *Jeunesse de Mme de Longueville ; Mme de Sablé ; De la Société française au XVIIe siècle d'après* le Grand Cyrus ; — Ch. Livet : *Précieux et précieuses* (1859, in-8).

RAM-CHARAN, poëte et philosophe hindoustani, né en 1719, mort en 1798. Fondateur de la secte des Ram-Sanéki ou *Amis de Dieu*, répandue dans l'ouest de l'Inde, il a composé un nombre considérable de *Sabd* ou hymnes; on ne l'évalue pas à moins de trente-six mille. Il est vrai que ces pièces sont de cinq à onze vers. Ecrites en hindî mélangé de mots persans et arabes, elles renferment des citations sanscrites et panjabies.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

RAMLER (Karl-Wilhelm), poëte, critique et traducteur allemand, né à Colberg (Poméramie) le 25 février 1725, mort le 11 avril 1798. Il étudia la médecine à Halle, puis alla à Berlin où il fut précepteur chez la sœur de Gleim et, bientôt après, professeur à l'Ecole des cadets. Ses vers en l'honneur de Frédéric le Grand et de Frédéric-Guillaume II lui valurent les faveurs de la cour. Nommé membre de l'Académie en 1786, il devint directeur du théâtre royal. Il s'est acquis dans l'ode la réputation d'un habile et harmonieux imitateur d'Horace ; on vantait surtout la pureté et la correction de son style et sa science de la langue allemande. Lessing, Nicolaï, Gœtz, Weisse, avaient une telle confiance dans son goût qu'ils lui faisaient reviser leurs écrits, et il s'acquitta plusieurs fois de cette tâche en grammairien qui fait la guerre à l'originalité.

Ses poésies lyriques, odes et cantates, roulant souvent sur des sujets insignifiants, ont paru en plusieurs recueils et ont été réunies par Gœckingk, sous le titre d'*Œuvres poétiques* (Poet. Werke; Berlin, 1800-1801, 2 vol.). Ses traductions d'*Horace*, de *Martial*, de *Catulle*, d'*Anacréon*, publiées séparément, ont été plusieurs fois réimprimées. Un choix de ses *Poésies lyriques* a été traduit en français par Lacault (Berlin, 1777, in-8). On cite de Ramler, comme ouvrages de critique : *les Personnages allégoriques de la sculpture* (Allegorische Personen zum Gebrauch der bildenden Künstler; Berlin, 1788, in-4, avec gravures);

Abrégé de Mythologie (Kurzgefasste Mythologie; Ibid., 1790, 2 vol. in-8, avec grav., nomb. éditions); la traduction des *Beaux-Arts réduits à un même principe* de Le Batteux, avec exemples empruntés aux poëtes allemands (Leipzig, 1758); *Bulletins critiques du monde lettré* (Kritische Nachrichte aus dem Reiche der Gelehrsamkeit; Ibid, 1750-1751), publiés avec Sulze, etc. Il a édité divers recueils de poésies choisies.

Cf. Heinsius : *Biographische Skizze Ramlers* (Berlin, 1798); — H. Kurz : *Geschichte der deutch. Literatur*, t. II.

RAMNUSIO (Giambattista), historien italien, né à Venise en 1485, mort à Padoue en 1557. Il fut membre du Conseil des Dix. Il a laissé, entre autres ouvrages, un important recueil : *Raccoltà delle navigazioni e viaggi* (Venise, 1550-66, t. I-III, in-fol.), dont la *Description de l'Afrique, de l'Asie et du Nouveau-Monde*, par Temporal (Lyon, 1556, 2 vol. in-fol.), est la traduction.

RAMON (*El doctor*), poëte dramatique espagnol du XVI[e] siècle. Cervantès loue ses *précieux travaux*. Ses ouvrages, « *les plus nombreux après ceux du grand Lope de Vega,* » se sont perdus.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura.*

RAMPALLE, poëte français, né probablement en Provence, mort vers 1660. Il est auteur d'idylles à la manière italienne, très-louées par Colletet, mais dont le discrédit est attesté par ce vers de Boileau (*Art poétiq.*, ch. IV) :

On ne lit guère plus Rampalle et Mesnardière.

Outre ses *Idylles* (Paris, 1648, in-4 et in-12), il a laissé des *Discours académiques* (Ibid., 1647, in-8), et des traductions du latin, de l'espagnol et de l'italien. On lui attribue deux tragédies : *Bélinde* (1630), *Sainte-Dorothée* (1658).

Cf. Brossette : *Notes* de l'édition de Boileau ; — Goujet : *Bibliothèque française.*

RAMSAY (André-Michel, chevalier DE), littérateur français, d'origine écossaise, né à Ayr le 9 janvier 1686, mort à Saint-Germain-en-Laye le 6 mai 1743. Il étudia les mathématiques et la théologie, se sentit détacher de la religion anglicane, et après des vicissitudes d'idées qui l'emportèrent jusqu'au scepticisme complet, se laissa gagner au catholicisme. L'action de Fénelon sur lui acheva sa conversion. Il s'était alors établi en France : il fut gouverneur du duc de Château-Thierry, du prince de Turenne et des fils du prétendant Jacques III. Il retourna en Angleterre et fut reçu docteur de l'université d'Oxford, malgré sa qualité de catholique, sur la recommandation de son titre « d'élève du grand Fénelon ».

Les ouvrages de Ramsay, interprète pieux, mais indépendant, d'un tel maître, sont écrits presque tous en français avec une pureté étonnante chez un étranger. Nous citerons : *Discours sur la poésie épique*, en tête d'une édition de *Télémaque* (Paris, 1717, in-12; souv. réimpr.); *Essai philosophique sur le gouvernement civil selon les principes de Fénelon* (Londres, 1721, in-12), imprimé d'abord sous le titre d'*Essai de politique* (La Haye [1719], 2 vol. in-12), le principal ouvrage de l'auteur; une très-intéressante *Histoire de la vie et des ouvrages de Fénelon* (Ibid., 1723, in-12, nombr. édit.); *les Voyages de Cyrus* (Londres et Paris, 1727, 2 vol. in-8; nombr. édit.), ouvrage d'éducation inspiré du *Télémaque*, et qui a servi de modèle à l'abbé Barthélemy; *Histoire de Turenne de* 1643 *à* 1647 (Paris, 1735, 2 vol. in-4, cartes), etc. On a du chevalier quelques ouvrages anglais, publiés sans son assentiment : *Poems* (Edimbourg, 1738, in-4); *Philosophical principles of natural and revealed Religion*, etc. (Glasgow, 1749, 2 vol. in-4), etc. On lui doit des éditions de plusieurs des ouvrages de Fénelon.

Cf. Beausset : *Hist. de Fénelon ;* — *Biogr. britannica.*

RAMSAY (Allan), poëte anglais, né en 1686 à Leadhills (Lanark), mort à Édimbourg le 7 janvier 1758. Élevé dans des conditions difficiles, il fut d'abord apprenti chez un perruquier, se fit ensuite libraire, acquit quelque fortune et essaya de fonder un théâtre. Il est dans la poésie écossaise le précurseur de Burns. On vante la pureté et la simplicité pittoresque de sa diction, la vérité de ses peintures de mœurs et sa verve humoristique qui n'exclut pas la sensibilité. Son plus célèbre ouvrage est un drame pastoral, *le Gentil berger* (the Gentle shepherd, 1725), l'un des chefs-d'œuvre du genre. Le sujet, romanesque et assez banal, est l'amour d'un jeune homme et d'une jeune fille, élevés dans une humble condition, qui se trouvent être l'un et l'autre de noble naissance; il est relevé par de charmants tableaux champêtres et par des scènes d'amour sans fadeur et sans affectation. On doit ensuite à Allan Ramsay la continuation du poëme de *Christ's Kirk* du roi Jacques. Il a composé aussi, comme Burns, beaucoup de chansons, dont quelques-unes sont restées populaires en Écosse. Il a édité, en y mêlant ses propres poésies : *les Mélanges pour la table à thé* (the Tea-table miscellany, 1724, 4 vol.), recueil de chansons, et *les Rameaux toujours verts* (the Ever green, 1724, 2 vol.), collection de poëmes écossais écrits avant 1600; il a inséré parmi ces derniers celui de la *Vision*, l'un de ses meilleurs ouvrages. Il existe une bonne édition des *Œuvres* de Ramsay (1800, 2 vol. in-8).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english Literature.*

RAMSAY (David), historien américain, né en Pennsylvanie le 2 avril 1749, mort à Charleston le 8 mai 1815. Il exerça la médecine à Charleston et se montra admirable de dévouement et de patriotisme. Il mourut assassiné par un fou dans un hospice. Il a écrit plusieurs ouvrages historiques, dont les suivants ont été traduits en français : *History of the revolution in South Carolina* (Charleston, 1785, 2 vol. in-8; traduction franç., 1787); *Life of Washington* (Ibid., 1801, in-8; trad. fr. 1819).

RAMUS (Pierre), ou LA RAMÉE, philosophe et humaniste français, né en 1515, à Cuth (Vermandois), mort le 26 août 1572 à Paris. Fils d'un laboureur, il vint très-jeune à Paris, s'attacha comme domestique à un écolier du collége de Navarre, et passa les nuits à étudier. Reçu maître ès arts à vingt et un ans, il ouvrit des cours publics sur l'éloquence et la philosophie; mais les hardies nouveautés qu'il introduisit dans son enseignement le firent supprimer. Il fut nommé en 1545 principal du collége de Presles, et en 1551 professeur d'éloquence et de philosophie au Collége Royal; dans ces deux places il fut constamment en butte aux colères de l'Université, à cause de ses attaques contre Aristote. Il s'attira de plus dangereuses persécutions en embrassant la réforme en 1561, et tantôt forcé de fuir Paris, tantôt admis à y rentrer, par suite des traités de paix, il fut massacré le troisième jour de la Saint-Barthélemy.

Comme philosophe, Ramus a la gloire d'avoir adopté la raison pour *criterium* suprême, et d'avoir entrepris le premier en France de soustraire les procédés de la déduction aux subtilités scolastiques qui en étouffaient le libre jeu; il a donné des définitions claires, des divisions naturelles et simplifié les règles du syllogisme. Sa guerre contre Aristote commença avec ses exagérations, dès son examen pour la maîtrise ès arts; sa thèse avait pour titre : « Que tout ce qu'a dit Aristote n'est que fausseté. » Il la continua dans les *Aristotelicæ animadversiones* (Paris, 1543, in-8), dans le *Pro philosophica disciplina* (Paris, 1551, in-8), et dans la *Dialectique* (Paris, 1555, in-4), le plus

important ouvrage écrit en français, sur la philosophie, avant Descartes. Comme humaniste, il a publié : *Rhetoricæ distinctiones* (Paris, 1549, in-8); *Ciceronianus* (Paris, 1557, in-8), vie de Cicéron; *Grammaticæ libri IV* (Paris, 1559, in-8); *Rudimenta grammaticæ* (Paris, 1559, in-8); *Scholæ grammaticæ* (Paris, 1559, in-8), recueil de critiques contre les grammairiens, au sujet de l'orthographe et de la prononciation, dans lequel il adopte les lettres J et V comme distinctes des lettres I et U; *Grammatica græca* (Paris, 1560, in-8); *Grammaire française* (Paris, 1562, in-8), l'un des premiers essais de néographisme (voy. ce mot). Esprit aussi vaste que pénétrant, Ramus avait étudié les mathématiques, la physique, la médecine, le droit, la théologie, et publié divers ouvrages sur toutes ces sciences.

Cf. Bayle : *Dictionn. historique*; — Niceron : *Mémoires*, t. XIII et XX; — Waddington : *Ramus, sa vie, ses écrits et ses opinions*, thèse (Paris, 1855, in-8); — Haag frères : *la France protestante*; — *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

RANCÉ (Armand-Jean LE BOUTHILLIER DE), réformateur de la Trappe, né le 9 janvier 1626 à Paris, mort le 27 octobre 1700 à Soligny-la-Trappe, près Mortagne. D'une ancienne famille, qui s'était illustrée dans les armes et la magistrature, il fut d'abord destiné à l'ordre de Malte, puis à l'église. Tonsuré en 1635, il ne reçut la prêtrise qu'en 1651, et mena une vie mondaine et désordonnée jusqu'à l'époque où il prit l'habit des trappistes (1663). On ignore le motif de sa conversion et de sa retraite, qu'on a cherché à expliquer par une anecdote sinistre sur la mort de Mme de Montbazon. D'une intelligence remarquable, l'abbé de Rancé avait dès l'âge de treize ans publié une édition d'*Anacréon* (Paris, 1639, in-8), avec de bons commentaires et une épître en grec, dédiée au cardinal de Richelieu. Ses autres ouvrages, d'un style pur, élégant, noble, mais prolixe, sont relatifs à la vie religieuse. Celui qui fit le plus de bruit est le *Traité de la sainteté et des devoirs de la vie monastique* (Paris, 1683, in-4 ou 2 vol. in-12). Il y soutenait que les religieux, pour mourir au monde, devaient s'interdire même l'étude. Cette doctrine, qui s'attaquait surtout aux bénédictins, souleva de leur part une vive polémique. Citons ensuite : *Relations de la vie et de la mort de quelques religieux de l'abbaye de la Trappe* (Paris, 1696, 4 vol. in-12, et 1755, 5 vol. in-12); *Lettres de piété écrites à différentes personnes* (1701-1702, 2 vol. in-12); *Lettres* recueillies par B. Gonod (Clermont, 1846, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Le Nain de Tillemont : *Vie de Rancé* (1712, 2 vol. in-12); — d'Exauvillez : *Histoire de l'abbé de Rancé* (1842, in-18; nouv. édit., 1868); — Chateaubriand : *Vie de Rancé* (1844, in-8); — Sainte-Beuve : *Port-Royal* et *Portraits contemporains*; — l'abbé Dubois : *Histoire de l'abbé de Rancé et de sa réforme*, etc. (Dijon, 1866, 2 vol in-8).

RANTZAU (Henri, comte DE), homme d'État et savant danois, né le 11 mars 1526, mort le 1er janvier 1598. Fils d'un célèbre général, il est surtout connu par son goût pour les arts et les lettres, et la protection que sa richesse et son influence lui permirent de leur donner dans son pays. Il a laissé lui-même d'assez nombreux écrits, entre autres : *Historia belli dithmarsici* (Bâle, 1550; Strasbourg, 1574, in-8); *Catalogus imperatorum, regum ac principum qui artem astrologicam amarunt* (Anvers, 1580, in-8); *Horoscopographia* (Strasbourg, 1585, in-4), science des choses invisibles; *Epigrammata et carmina varia* (Leipzig, 1585. in-4).

Cf. Moller : *Cimbria litterata*, t. I, et III.

RAOUL DE CAEN, historien français du XIIe siècle. Il suivit Tancrède en Palestine, lors de la première croisade et écrivit tant en vers qu'en prose les *Faits et gestes du prince Tancrède pendant l'expédition de Jérusalem*. Cette relation, publiée dans le recueil de Bongars, ainsi que par D. Martène et par Muratori, a été insérée dans la *Collection Guizot*, t. XXIII.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. X

RAOUL DE HOUDANC, trouvère picard, du commencement du XIIIe siècle. Il est auteur de *Méraugis de Portlesguez* poëme d'aventures, dont l'intérêt ne répond pas à sa réputation auprès de ses contemporains. M. Ad. Keller en a publié le début dans son *Romvart* (Mannheim, 1844, in-8) On a attribué à Raoul, mais sans preuve suffisante, le roman de *Guillaume de Dôle* (voy. ce nom). On cite encore de lui le poëme des *Aesles* (Ailes) *de courtoisie*, dont un manuscrit est à la bibliothèque nationale; *la Voie* ou *le Songe d'enfer*, et *la Voie du Paradis*, poëmes allégoriques et satiriques, publiés par A. Jubinal, dans ses *Mystères inédits* (Paris, 1837, 2 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII et XXII.

RAOUL DE CAMBRAI, chanson de geste du cycle provincial qu'il convient de placer à côté de la *Chanson de Roland* pour l'intérêt sérieux, le caractère franchement féodal et la largeur de l'inspiration. Cette chanson eut, comme tant d'autres sans doute, une rédaction primitive dont on a la trace. Bertolais, trouvère de Laon, du Xe siècle, contemporain et témoin oculaire des événements qu'il raconte, en a transmis les éléments au trouvère inconnu qui l'a remaniée au XIIe ou au XIIIe siècle, et qui la donne comme « extraite des Pairs du Vermandois ». Elle a pour sujet les incidents de la guerre acharnée que se firent au Xe siècle Raoul, fils de Taillefer de Cambrai, et les fils d'Herbert de Vermandois. Raoul, à la mort du fameux Herbert, obtient du roi Louis d'Outremer (943) le fief du Vermandois en dédommagement du comté de Cambrai dont il avait été déshérité. Mais Herbert avait laissé quatre fils. Ibert de Ribemont, l'un d'eux, a un bâtard nommé Bernier, ami dévoué de Raoul, autrefois son écuyer, et qui est devenu son frère d'armes. L'intérêt du poëme se porte tout entier sur Raoul, beau, jeune, brave, avec toutes les violences d'un âge barbare, et sur Bernier, adroit à tous les exercices, humble sans complaisance, courageux sans témérité. Le jeune vassal veut se détacher du seigneur emporté et orgueilleux envers lequel il est engagé par le fait de l'adoption militaire. Raoul veut mener son vassal au pillage et à la guerre contre les parents mêmes du loyal jeune homme, qui, malgré les offenses répétées de son suzerain envers lui, ne peut se décider à forfaire à l'honneur féodal. Quand, après de longues hésitations, il a fait taire tous ses scrupules et rompu ses liens, fort de son droit et de l'opinion, il en vient à provoquer son seigneur et ancien frère d'armes. Un épisode saisissant est l'incendie du monastère d'Origni. Marsent, mère de Bernier, y périt et son fils assiste impuissant à sa mort :

Sur sa poitrine vit ardoir son psautier.

Le violent Raoul a réuni dix mille Français et Picards qui bientôt se heurtent contre les onze mille guerriers de Flandre, d'Artois, du Vermandois et de Champagne, sous les ordres des fils d'Herbert. Bernier est avec ces derniers. Le récit de la bataille est un des plus complets et des plus variés que présentent les chansons de geste. C'est une suite de défis et de combats singuliers, dans le ton de la poésie homérique. Ils peuvent donner une idée exacte de la façon de combattre dans la première période du moyen âge. Raoul rencontre Bernier et l'accable d'injures. Le duel devient

inévitable. Après une lutte assez courte, Raoul est mortellement frappé. Le reste de l'œuvre est rempli par plusieurs combats sous les murs de Saint-Quentin et la réconciliation de Bernier avec l'oncle de Raoul, Gérin, dont il épouse la fille; elle se termine par la mort de Bernier, tué traîtreusement par Gérin. — Ce poëme est d'environ 7500 vers, rimés en général d'une façon régulière. On n'en connaît qu'un seul manuscrit, provenant de la librairie du roi Charles le Sage et appartenant à la Bibliothèque nationale. Il doit être du commencement du XIIIe siècle. *Li Romans de Raoul de Cambrai* a été publié par M. Edw. Le Glay (Paris, 1840).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII; — Sainte-Beuve : *Introduction aux Poëtes français* de M. Crépet (Paris, 1861, 4 vol. in-8).

RAOUL-ROCHETTE (Désiré-Raoul ROCHETTE, dit), archéologue français, né le 9 mars 1790 à Saint-Amand (Cher), mort le 3 juillet 1854. Il fit ses études à Bourges, fut nommé en 1810 professeur au lycée impérial, épousa la fille du sculpteur Houdon, fréquenta le monde, manifesta des opinions qui lui valurent la faveur du gouvernement de la Restauration, devint en 1815 suppléant de Guizot dans la chaire d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, et fut appelé en 1816, par ordonnance royale, à l'Académie des inscriptions. Conservateur des médailles et des antiques à la bibliothèque, après Millin, en 1818, censeur en 1820, il devint professeur d'archéologie en 1826 et fit partie en 1828 de l'expédition scientifique en Morée. Élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1838, il en fut secrétaire perpétuel à partir de l'année suivante. Il était aussi membre de la Société asiatique et correspondant d'un grand nombre d'académies étrangères. Il devait une partie de ses succès à la faveur. Cependant, plusieurs années avant d'entrer à l'Académie des inscriptions, il en avait reçu un prix pour l'*Histoire critique des colonies grecques*, qu'il publia un peu plus tard avec des développements (1815, 4 vol. in-8). Profitant des critiques auxquelles il avait été en butte, il se fortifia dans l'étude de l'antiquité. Sa parole claire et pittoresque et l'emploi ingénieux de l'érudition firent de lui un des professeurs les plus goûtés.

On a de Raoul-Rochette, entre autres écrits : *Lettres sur la Suisse* (1820-22, 3 vol. in-8); *Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien, publiées et expliquées* (1822, in-8); *Histoire de la révolution helvétique de 1793 à 1803* (1823, 3 vol. in-8); *Monuments inédits d'antiquité figurée grecque, étrusque et romaine* (1828, in-fol.); *Pompéi, choix d'édifices inédits; maison du poëte tragique* (1828-1830, in-fol.); *Cours d'archéologie*, de l'auteur (1828-35, in-8), traduit en anglais par Westropp, sous le titre de *Lectures on ancient art* (1854); *Peintures antiques inédites* (1836, in-4); *Tableau des catacombes de Rome* (1837, in-12); *Sur les antiquités chrétiennes des catacombes* (1839, in-4); *Lettres archéologiques sur la peinture des Grecs* (1840, in-8); *Mémoires de numismatique et d'antiquité* (1840, in-4); *Choix de peintures de Pompéi* (1844-48, 5 livraisons in-fol.); *Rapport sur le résultat de la découverte faite près des ruines de l'ancienne Ninive* (1845, in-4); des *Mémoires* et *Notices* dans les *Recueils* de l'Académie des inscriptions et de celle des beaux-arts; des articles dans le *Journal des savants*, la *Revue des Deux-Mondes*, etc. On lui doit en outre une édition du *Théâtre des Grecs*, du P. Brumoy (1820-25, 16 vol. in-8), une traduction avec annotations de l'*Histoire de l'Italie avant les Romains*, de Micali (1824, 4 vol. in-8).

Cf. *Encyclopédie des gens du monde*; — Quérard : *la France littéraire*; — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine*.

RAPIN (Nicolas), poëte français, né vers 1540 à Fontenay-le-Comte, mort le 15 février 1608 à Poitiers. Sa réputation commença en 1579, lors du tournoi littéraire auquel donna lieu la *Puce de Mlle Des Roches* (voy. ce nom); il la chanta en vers latins et fut déclaré vainqueur. Achille de Harlay ramena le poëte à Paris et lui fit donner la charge de grand prévôt de la connétablie. Rapin demeura fidèle au roi Henri III, et pendant la Ligue il dut fuir avec sa femme et ses neuf enfants,

Conjuge cum cara, pignoribusque novem.

Il eut une grande part à la *Satire Ménippée* : on lui attribue les harangues de l'archevêque de Lyon, de Roze, d'Engoulevent et une grande partie des vers intercalés dans la satire. Après le triomphe définitif du roi, Rapin quitta sa charge et se retira à Fontenay, où il passa ses derniers jours dans une heureuse médiocrité, voué au culte des Muses :

Et moi je vis de mon petit domaine,
A peu de train, sans pension du roi,
Faisant des vers et ne me donnant peine
De ce qu'on dit de moi.

Les *Œuvres latines et françoises* de Nicolas Rapin (Paris, 1610, in-4) se divisent en trois parties : la première comprend des épigrammes, des élégies et d'autres poésies latines; la seconde, les traductions en vers des *Sept psaumes de la pénitence* et de plusieurs morceaux d'Horace; la troisième, les traductions françaises du *Pro Marcello* de Cicéron et de la *Préface* écrite par le président de Thou en tête de son *Histoire*. Les pièces latines sont d'une bonne langue, gracieuses, spirituelles et d'un tour aisé. Les poésies françaises, remarquables par la fermeté, manquent de mouvement et de couleur; elles sentent l'érudition et le travail, et l'auteur y a vainement tenté, comme Baïf, d'introduire chez nous les mètres anciens, *les vers mesurés et non rimés*.

Cf. Bayle : *Dictionn. historique*; — Dreux du Radier : *Bibliothèque littéraire du Poitou*; — Ch. Labitte : *Notice* de son édit. de la *Ménippée*.

RAPIN (le P. René), poëte latin, critique et théologien français, né en 1621 à Tours, mort le 27 octobre 1687. Membre de la Société de Jésus, il enseigna les belles-lettres pendant neuf ans et donna le reste de sa vie à la composition de nombreux ouvrages, tour à tour religieux et purement littéraires, ce qui a fait dire à l'abbé de La Chambre qu'il servait Dieu et le monde par semestre. La plus justement renommée de ses productions poétiques est le poëme des Jardins, *Hortorum libri IV* (Paris, 1665, in-4), réimprimé avec d'heureuses corrections (1666, in-12), et souvent réédité, notamment par Brotier (1780, in-12). Ce poëme a été traduit deux fois en vers anglais (Londres, 1673, in-8; Cambridge, 1706, in-8). Il a été traduit en vers français par Gazon-Dourxigné (1773, in-12), et par Voiron et Gabiot (1782, 1803, in-8). Il pèche par l'ensemble, mais il vaut par l'agrément des détails, et surtout par la pureté, l'élégance de la latinité. La mythologie y tient trop de place et parfois les divinités païennes se mêlent à des légendes chrétiennes. Fort supérieur aux autres poésies de l'auteur, il lui donne un rang éminent parmi les poëtes latins modernes.

Ses écrits en prose française annoncent, suivant Daunou, une riche littérature et un talent d'écrire peu commun avant 1687, bien que l'élégance et même la correction n'en soient pas assez constantes. On estime principalement ses *Réflexions sur l'usage de l'éloquence* (1672, in-12), et ses *Réflexions sur la Poétique d'Aristote et sur les ouvrages des poëtes anciens et modernes* (1674, in-12). Le P. Rapin s'attache à Cicéron, à Quintilien et surtout à Aristote, qu'il regarde comme « la nature mise en méthode »; mais il

ne laisse pas de mêler aux règles consacrées une certaine largeur de vues. Dans les écrits où il a comparé entre eux divers écrivains de l'antiquité, il montre ce penchant au bel esprit, ce goût pour la grâce et l'élégance, aux dépens de la simplicité et de la grandeur, qui caractérisent tant d'œuvres littéraires de la Compagnie de Jésus. L'art et le soin de la forme y sont préférés à l'originalité, Cicéron à Démosthène, Virgile à Homère. Voici les titres de cette série d'études comparatives : *Discours académique sur la comparaison entre Virgile et Homère* (1668, in-4); *Observations sur les poëmes d'Horace et de Virgile* (1669, in-12); *Discours sur la comparaison de Démosthène et de Cicéron* (1670, in-12); *Comparaison de Platon et d'Aristote* (1671, in-12); *Comparaison de Thucydide et de Tite-Live* (1681, in-12).

Outre les ouvrages cités, on a encore du P. Rapin : *Trophœum famæ, eminenti cardinali Mazarino*, poëme (1657, in-fol.); *De Nova doctrina dissertatio, seu Evangelium Jansenistarum* (1658, in-8); *Eclogæ sacræ et Dissertatio de carmine pastorali* (1659, in-4), idylles qui commencèrent la réputation de l'auteur; *Pacis triumphalia, carmen* (1660, in-fol.); *Pax Themidis cum Musis, carmen* (1660, in-fol.); *l'Esprit du christianisme* (1672, in-12); *Christus patiens, carmen* (1674, in-8); *Réflexions sur la philosophie ancienne et moderne* (1676, in-12); *Instruction pour l'histoire* (1677, in-12); *la Foi des derniers siècles* (1679, in-12); *les Artifices des hérétiques* (Paris, 1681, in-12); *Du grand et du sublime dans les mœurs et dans les différentes conditions des hommes* (1686, in-12); etc. Les *Œuvres poétiques* du P. Rapin ont été réunies plusieurs fois (Paris, 1681, 2 vol. in-12, 1723, 3 vol. in-12; Venise, 1734, in-12); il en est de même de ses autres écrits (Amsterdam, 1693, 2 vol. in-12, 1709-1710, 3e vol. in-12; La Haye, 1725, 3 vol. in-12). M. L. Aubineau a publié, d'après un manuscrit autographe, ses *Mémoires sur l'Eglise et la Société* (Paris, 1865, 3 vol. in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXII; — Baillet : *Jugements des savants*; — l'abbé Vissac : *De la Poésie latine au siècle de Louis XIV* (1862, in-8); — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I-IV.

RAPIN (Paul DE), sieur DE THOYRAS, historien français, neveu de Pellisson, né le 25 mars 1661 à Castres, mort le 16 mai 1725 en Hollande. Forcé par la révocation de l'édit de Nantes de quitter la France, il passa en Angleterre, où il devint gouverneur du duc de Portland. « L'Angleterre lui fut longtemps redevable, dit Voltaire, de la seule bonne histoire complète qu'on eût faite de ce royaume et de la seule impartiale d'un pays où l'on n'écrivait que par esprit de parti. » D'autres critiques accusent l'auteur d'avoir décrié la France pour venger ses injures personnelles. Son ouvrage est exact, méthodique, appuyé sur de bons documents, d'un style clair et assez rapide. L'*Histoire d'Angleterre*, qui parut à La Haye (1724, 8 vol. in-4), fut souvent réimprimée; elle fut traduite en anglais par Nicolas Tyndal (Londres, 1725-31, 15 vol. in-8). Lefebvre de Saint-Marc en a donné la meilleure édition (La Haye [Paris], 1749 et suiv., 16 vol. in-4). On a encore de Rapin une excellente *Dissertation sur les wighs et les torys* (La Haye, 1717, in-12).

Cf. Chauffepié : *Dictionn. historique*; — Haag frères : *la France protestante*.

RAPPORTÉS (VERS), vers en distique, où chaque mot du second vers se rapporte et est lié par le sens au mot correspondant du premier. Le latin se prête particulièrement à cet exercice. Un auteur anonyme a fait parler Virgile sur ses propres ouvrages comme il suit :

> Pastor, arator, eques, pavi, colui, superavi
> Capras, rus, hostes, fronde, ligone, manu.

En français, l'épitaphe suivante de Marot a été faite par Jodelle :

> Quercy, la cour, le Piémont, l'univers,
> Me fit, me tint, m'enterra, me connut;
> Quercy mon los, la cour tout mon temps eut,
> Piémont mes os, et l'univers mes vers.

Les deux premiers vers de cette épitaphe sont seuls strictement rapportés mot à mot et à la manière latine; les deux derniers n'ont qu'un rapport général de paraphrase.

Cf. Ludovic Lalanne : *Curiosités littéraires*.

RAPPRESENTAZIONI, nom des plus anciennes pièces du théâtre italien. Elles datent des XIVe et XVe siècles. Empruntant d'ordinaire leurs sujets à l'histoire sacrée, elles rappellent surtout nos mystères. Telles sont : *Abraham et Isaac* et *Saint-Jean* de Feo-Belcari; *Barlaam* et *Josaphat* d'Ant. Pulci; *Saint-Jean* et *Saint-Paul* de Laurent de Médicis. Parfois elles s'inspiraient des mœurs et ressemblaient à nos farces et moralités. Dans cette classe se rangent la *Rappresentazione di Stella*, et celle de *Biagio contadino*. Un moindre penchant pour le grotesque que chez nos dramaturges du moyen âge et une certaine intention d'imiter les modèles de l'antiquité caractérisent les rappresentazioni. La bibliothèque du palais Pitti à Florence possède un nombre considérable de drames de ce genre primitif, qui du reste fit bientôt place aux tragédies et aux comédies régulières. La comédie improvisée qui partageait avec les rappresentazioni la faveur populaire, acheva, en se développant, de les faire oublier.

Cf. Guidici-Emiliano : *Storia della letteratura italiana* (Florence, 1850, 2 vol. in-18); — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Paris, 1867, in-18).

RASCHE (Jean-Christophe), numismate allemand, né près d'Eisenach en 1733, mort à Unter-Massfeld le 21 avril 1805. Il était pasteur. On cite de lui plusieurs écrits de morale, d'histoire et de littérature, mais surtout d'importants ouvrages de numismatique : *Lexicon abruptionum quæ in numismatibus Romanorum occurrunt* (Nuremberg, 1777, in-8; *la Connaissance des médailles antiques* (die Kenntniss antiker Münzen (Ibid., 1778-79, 3 part. in-8); *Lexicon universæ rei nummariæ* (Leipsig, 1785-94, 6 vol. in-8).

RASCHID-EDDIN, ou FADHL-ALLAH, célèbre historien persan du XIIIe siècle, né à Hamadan, ville de l'ancienne Médie. Il était d'origine juive et exerçait la médecine. Il gagna la faveur des princes mongols qui régnaient en Perse, et devint vizir du sultan Ghazan-Khan, et après lui de son fils Oldjaïtou. Il a écrit une sorte de Somme théologique musulmane, intitulée : *Madjmou-arraschidiah* (la Collection de Raschid). La Bibliothèque nationale en possède un exemplaire. Raschid-Eddin doit surtout sa réputation à un grand ouvrage historique, le *Djami-al-Tewarikh*, c'est-à-dire Collection des annales, qui porte aussi le titre de *Tarikh-moubarek-Ghazany*, ou Histoire auguste de Ghazan. Ce livre est divisé en trois parties, subdivisées elles-mêmes en sections et en chapitres. La première partie traite des nombreuses tribus turques et mongoles et renferme aussi l'histoire de Djenghiz-Khan et de sa famille. Pour les khans mongols de la Perse, l'historien descend jusqu'à Ghazan, son protecteur. La deuxième partie contient l'histoire des religions et des dynasties depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'an 1300, chez les peuples de la Chine, de la Tartarie, du Cachemire, de l'Inde, et chez les Israélites, les Ismaéliens et les Franks, dénomination qui s'étend à toutes les races du continent européen. La troisième partie ou *Dsil* (frange, appendice) est une géographie générale. L'œuvre de Raschid, véritable encyclopédie historique pour laquelle l'auteur

a consulté des documents qui ne sont point en nos mains, a été traduite en partie en français par Etienne Quatremère, sous le titre d'*Histoire des Mongols de la Perse* (Paris, 1836, pet. in-fol.). La Bibliothèque nationale possède deux manuscrits du livre de Raschid.

Cf. Quatremère : *Mémoire sur la vie de Raschid*, dans la traduction indiquée ci-dessus.

RASK (Ramus-Christian), savant philologue danois, né en Fionie le 22 novembre 1787, mort à Copenhague le 14 novembre 1832. Doué d'une merveilleuse aptitude pour l'étude des langues, il apprit de bonne heure l'islandais et se livra à d'actives recherches sur les littératures du Nord. Il obtint en 1812 un emploi à la bibliothèque de l'université de Copenhague, puis fit des voyages en Norvége, en Irlande, et plus tard en Russie, en Géorgie, en Perse et dans toute l'Inde anglaise, étudiant partout les langues et les littératures, recueillant les manuscrits les plus précieux. Rentré à Copenhague en 1823, il fut nommé professeur d'histoire littéraire, puis des langues orientales et conservateur en chef de la bibliothèque de l'Université. Il était membre des académies de Copenhague et de Saint-Pétersbourg, de la Société asiatique de Calcutta, etc.

Ses ouvrages, dont les principaux ont été traduits en anglais et en allemand, et qui témoignent d'un véritable génie pour les langues, ont contribué à la fois à la création de la grammaire comparée et au progrès des études orientales; nous citerons : *Règles de la langue islandaise ou ancienne langue du Nord* (Copenhague, 1808, in-12), contenant aussi la versification islandaise; *Grammaire anglo-saxonne* (Stockholm, 1817, in-8); *Recherches sur les origines de la langue islandaise* (Copenhague, 1818, in-8); l'édition critique des deux monuments de mythologie scandinave, dont il avait donné dix ans auparavant la traduction avec Nyerup; *Snorra Edda* (Stockholm, 1818, in-8), et *Edda Sœmunder* (Ibid. 1818, in-8); *Specimina litteraturæ islandicæ* (Ibid., 1819, in-8); *Réforme scientifique de l'orthographe danoise* (Copenhague, 1826), tentative de néographisme absolu qui créa à son auteur bien des difficultés; *Ancienne chronologie égyptienne* (Ibid., 1827); *Ancienne chronologie hébraïque* (Ibid., 1828); *Grammaire de la langue acra* (Ibid., 1828); *Grammaire danoise* (Ibid., 1830); *Grammaire laponne raisonnée* (Ibid., 1832), sans compter plusieurs éditions et traductions d'ouvrages orientaux. Rask a donné en outre un grand nombre de mémoires, tels que celui sur *l'Antiquité et l'authenticité du Zend-Avesta;* ils ont été réunis sous le titre de *Samlede Afhandlinger* (Copenhague, 1834-38).

Cf. Petersen : *Vie de Rask*, en tête des *Samlede Afhandlinger ;* — P.-L. Mœller : *R.-K. Rask*, en vers (Copenhague, 1837, in-8) ; — Erslew : *Forfatter lexicon*.

RASPE (Rodolphe-Eric), archéologue et minéralogiste allemand, né à Hanovre en 1737, mort en 1794. Employé à la bibliothèque de Cassel, et professeur d'archéologie, puis conservateur du musée d'antiquités, il fut accusé de soustractions faites au préjudice de cette collection et arrêté. Il parvint à s'évader et se réfugia en Angleterre, où il donna des leçons et fut employé aux mines de Cornouailles. A part ses ouvrages spéciaux de minéralogie, écrits en anglais, il a publié dans cette même langue un *Essai sur la peinture à l'huile* (Essay of oil-painting; Londres, 1781, in-4), et surtout un important *Catalogue descriptif d'une collection générale de pierres gravées, anciennes et modernes*, etc. (a Descriptive catalogue of a general collection, etc.; Londres, 1791, 2 vol. in-4), écrits également en français par l'auteur. On lui doit une édition des *Œuvres philosophiques, latines et françaises de Leibniz* (Amsterdam, et Leipzig, 1765, in-4), et divers mémoires historiques. On le considère comme l'auteur d'un livre devenu très-populaire : les *Voyages merveilleux du baron de Munchausen* (voy. ce nom).

RASPONI (Donna Felicia), religieuse italienne, née à Ravenne en 1523, morte en 1579. D'une famille noble, elle fut l'une des femmes les plus savantes de son temps et elle a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite encore : *Della Cognizione de Dio* (Bologne, 1570), et *Dialogo dell' eccellenza dello stato monacale* (Bologne, 1572).

RAU (Christian), en latin *Ravius*, orientaliste allemand, né à Berlin le 25 janvier 1613, mort à Francfort-sur-l'Oder le 21 juin 1677. Après avoir étudié dans les plus célèbres universités d'Allemagne, d'Angleterre et de Hollande, il voyagea longtemps en Orient et en rapporta plus de 2000 manuscrits. Il fut successivement professeur à Utrecht, à Londres, à Oxford, à Kiel et à Francfort. L'un des plus savants hommes de son temps, il a laissé, entre autres écrits : *Specimen lexici arabico-persici-latini* (Leyde, 1645); *Spolium Orientis, seu Catalogus CCCC manuscriptorum orientalium*, etc.). Kiel, 1669, in-4); *Chronologia infaillibilis biblica* (Upsal, 1669, in-fol.); une *Grammaire générale pour l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le samaritain et l'éthiopien*, en anglais (Londres, 1648, in-8); des *Lettres* à Vossius, à Cocceius, etc. On lui doit la traduction latine d'une partie du *Coran*, avec texte arabe (Amsterdam, 1646, in-4) et celle des livres V, VI et VII des *Sections coniques* d'Apollonius de Perge, d'après une version arabe (Kiel, 1665, in-8). — On cite trois autres orientalistes du même nom : Jean Eberhard RAU, né à Allenbach en 1695, mort en 1770, membre de l'Académie de Berlin; son fils, Sebald RAU, né à Herborn en 1724. mort vers 1810, et son petit-fils, Sebald-Foulques-Jean RAU, né à Utrecht en 1763, mort à Leyde le 11 décembre 1807.

Cf. Chauffepié : *Dictionn. historique ;* — Mœller : *Cimbria litterata*, t. II.

RAUCOURT (Françoise CLAIRIEN ou SAUCEROTTE, dite), actrice française, née en 1753, morte en 1815. Elle parut pour la première fois sur le Théâtre-Français le 23 septembre 1772, après avoir reçu les leçons de Brizard. Des applaudissements enthousiastes l'accueillirent dans Didon, Émilie et Monime; mais la jalousie de ses rivales, la légèreté de ses mœurs, la négligence qu'elle mit dans son jeu, lui attirèrent bientôt des affronts si cruels qu'elle disparut en 1776. Elle revint cependant en 1779 et fit des progrès marqués. M^lle^ Raucourt n'avait pas de sensibilité; sa diction, juste, manquait de nuances; sa voix était âpre jusqu'à la dureté; mais elle joignait à l'énergie une distinction et une noblesse que relevait une grande beauté. On joua, sous son nom, le 1^er^ juillet 1782, un drame intitulé *Henriette*, qui ne réussit pas, et que La Harpe attribue à Monvel ou à du Rosoy.

Cf. Grimm, La Harpe : *Correspondance*.

RAULIN (Jean), prédicateur français, né en 1443 à Toul, mort le 6 février 1514 à Paris. Il était docteur en théologie et moine de Cluny. Ses sermons, qui eurent un grand succès, sont méthodiques, mais secs et sans développements, bien qu'entremêlés de citations fréquentes, d'apologues et d'historiettes. Ainsi, l'on y trouve la fable des *Animaux malades de la peste*, et un conte dont Rabelais a profité, celui de la veuve qui a dessein d'épouser son valet. Le curé qu'elle consulte lui répond alternativement : « Mariez-vous, ne vous mariez pas, » et finit par lui

conseiller d'écouter la voix des cloches. La femme les entend qui disent : « Prends ton valet, prends ton valet. » Mais bientôt elle se repent de son nouveau mariage, et les cloches tintent alors : « Ne le prends pas, ne le prends pas. » Les *Œuvres* de Jean Raulin (Anvers, 1612, 6 vol. in-4) contiennent des *Lettres*, un *Commentaire* sur Aristote, et ses *Sermons* en latin, qui avaient paru en 1542 (Paris, 2 vol. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XI.

RAUMER (Frédéric-Louis-Georges DE), célèbre historien allemand, né à Wœrlitz, près de Dessau, le 14 mai 1781, mort le 15 juin 1873. Professeur à Breslau, puis à Berlin, membre de l'Académie de cette ville, député au Parlement de Francfort en 1848, chargé de missions politiques ou littéraires à l'étranger, il mérita sa popularité par l'indépendance de son caractère et le talent et la science de ses ouvrages. Parmi ses travaux historiques il faut citer à part l'*Histoire des Hohenstaufen et de leur temps* (Geschichte der H. und ihrer Zeit; Leipzig, 1823-25, 6 vol.; 3e édit., 1857-58), dont le succès fut augmenté par la faveur générale dont le moyen âge devint dès lors l'objet; puis l'*Histoire de l'Europe depuis la fin du XVe siècle* (Gesch. Europas seit dem Ende, etc.; 1832-1858, tom. I-X). Les voyages de Raumer ont donné lieu à une série d'écrits intéressants, généralement, en forme de lettres, sur *Paris et la France* (1831, 2 séries, 4 vol.), *l'Angleterre* (1836-41, 3 vol.), *les États-Unis d'Amérique* (1845, 2 vol.) etc. — On cite encore des *Lettres archéologiques* (Antiquarische Briefe; 1851), des *Mélanges* (Vermischte Schriften, 1852-54, 3 vol.); un *Manuel d'histoire littéraire* (Handbuch zur Gesch. der Lit.; 1864-66, 4 vol.), etc. [*Dict. des Contemp.*, 1re-4e édit.]

RAUPACH (Ernest-Benjamin-Salomon), auteur dramatique allemand, né à Straupitz, près de Liegnitz, le 21 mai 1784, mort le 18 mai 1852. Il étudia la théologie à Halle, alla, comme précepteur particulier, en Russie, devint en 1816 professeur de philosophie à Saint-Pétersbourg, puis professeur de littérature allemande et conseiller de cour. Il revint en Allemagne en 1822. D'une extrême fécondité, il a produit, dans tous les genres dramatiques, des œuvres remarquables, malgré de choquantes inégalités. L'une de ses meilleures tragédies est *Isidor et Olga* (1826). Ne craignant pas de lutter avec Shakespeare, Calderon et Gœthe, il écrivit les *Hohenstaufen*, suite de seize pièces ; puis *la Fille de l'air*, *la Mort du Tasse*, etc. Il s'est exercé avec peu de succès dans la comédie. Ses œuvres dramatiques ne forment pas moins de 22 volumes en deux recueils : *Pièces du genre sérieux* (Dramat. Werke ernster Gattung; Hambourg, 1835-44, 18 vol.) et *Pièces comiques* (Komische Gattung; Ibid., 1826-35, 4 vol.)

Cf. Pauline Raupach : *Biograph. Skizze* (Berlin, 1854).

RAVENNE (L'ANONYME DE), géographe latin du moyen âge, sur lequel on manque tout à fait de renseignements. Le bénédictin dom Percheron a publié, avec notes et commentaires, sous le titre de *Anonymi Ravennatis de Geographia libri V* (Paris, 1688, in-8), le manuscrit de cet auteur découvert à Ravenne.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*, article PORCHERON ; — Alfred Jacobs : *De Gallia ab Anonymo Ravennate descripta*, thèse (Paris, 1858, in-8).

RAVENNE (Jean MALPAGHINO DE), humaniste italien, né vers 1350 près de Ravenne, mort vers 1420. Disciple de Pétrarque et l'un des restaurateurs des lettres en Italie, il enseigna à Bellune, à Udine et à Florence. — On l'a confondu avec un autre Jean DE RAVENNE, chancelier à la cour de Ferrare en 1399, qui a écrit : *Historia Ragusii; Historia familiæ Carrariensis; Apologia Joannis Ravennatensis*, etc., dont les manuscrits sont au Vatican, à Paris et à Oxford.

Cf. Guinani : *Scrittori Ravennati*.

RAVIGNAN (le P. Gustave-François-Xavier DE-LACROIX DE), prédicateur français, né à Bayonne le 2 décembre 1795, mort à Paris le 26 février 1858. Il avait débuté au barreau de Paris avec succès et était devenu substitut près le tribunal civil, lorsqu'il donna sa démission en 1822, pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice. Il passa ensuite dans l'ordre des Jésuites, fut employé à l'enseignement, puis à la prédication. Il succéda à l'abbé Lacordaire dans la chaire de Notre-Dame de Paris et s'y fit goûter par des qualités toutes différentes : la logique, la méthode, l'élégante sobriété de la parole et de l'action. Ses prédications ont été imprimées, soit séparément, soit en recueils sous le titre de *Conférences* (1859, 4 vol. in-8) et d'*Entretiens spirituels* (1859, in-18; suite, 1863, in-18). On cite de lui plusieurs ouvrages de théologie, de philosophie et d'édification, et une brochure qui fit une vive sensation; *De l'Existence de l'Institut des Jésuites* (1844, in-8; 7e édit. augm. 1855). [*Dict. des Contemp.* prem. et deux. édit.]

RAVISIUS TEXTOR. — Voyez TIXIER DE RAVISI.

RAVLENGHIEN (François), en latin *Raphelengius*, imprimeur et érudit belge, né le 27 février 1539 à Lannoy, près de Lille, mort le 20 juillet 1597 à Leyde. Après avoir étudié les langues savantes en Allemagne, en France et en Angleterre, il enseigna quelque temps le grec à l'université de Cambridge ; puis il retourna dans les Pays-Bas, et entra comme correcteur chez Christophe Plantin, dont il épousa la fille aînée en 1565. Il dirigea l'imprimerie de son beau-père à Anvers et à Leyde, et enseigna l'hébreu à l'université de cette dernière ville.

Ses éditions, moins élégantes que celles de Plantin, ne sont pas moins correctes; elles portent la même marque typographique. Il a publié le *Nouveau Testament syriaque*, en caractères hébraïques (Anvers, 1575, in-4). Il a écrit des commentaires sur la Bible et des traités sur l'hébreu, insérés dans la *Polyglotte* d'Anvers, et il a donné un *Lexique arabe* (Leyde, 1599, in-8 et 1613, in-4), qui est tiré en grande partie du *Thesaurus arabicus* de Scaliger. — Son fils *François*, souvent confondu avec lui, a laissé : *Elogia carmine elegiaco in imagines quinquaginta doctorum virorum* (Anvers, 1587, in-fol.) ; *Notæ et castigationes in L. Annæi Senecæ tragœdias* (Leyde, 1621, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVI.

RAWLINSON (Richard), littérateur anglais, né à Londres en 1690, mort le 6 avril 1755. Il encouragea les lettres, fut un des généreux bienfaiteurs de l'université d'Oxford, réunit de riches collections d'objets d'art et de livres. A part des matériaux pour la continuation des *Athenæ oxonienses* et de *l'History of Oxford* de Wood, il a laissé *the English topographer* (Londres, 1720, in-8); *New Method of studying history* (Ibid., 1728, 2 vol. in-8), etc. — Son frère aîné, Thomas RAWLINSON, né à Londres en 1681, mort en 1725, s'est fait connaître par sa passion de bibliophile et la richesse de ses collections.

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*.

RAY DE SAINT-GENIEZ (Jacques-Marie), écrivain militaire français, né en 1712 à Saint-Geniez, mort le 15 mars 1777. Il fit comme capitaine d'infanterie les guerres d'Italie et d'Allemagne. A part ses écrits techniques, nous citerons : *Histoire militaire du règne de Louis le Juste* (Paris, 1755, 2 vol. in-12) ; *Histoire militaire du règne de Louis le Grand* (1755, 3 vol. in-12); *Stratagèmes de guerre des Français* (1769, 6 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

RAYMOND D'AGILES, historien français du XI[e] siècle. Chanoine du Puy, il partit pour la première croisade avec son évêque, Adhémar de Monteil. Son récit de cette expédition, *Historia Francorum qui ceperunt Hierusalem*, contient des renseignements précieux, qui ont été mis à profit par Guillaume de Tyr. Il a été inséré dans les *Gesta Dei per Francos*, et traduit dans la *Collection* Guizot, t. XXI.

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

RAYNAL (l'abbé Guillaume-Thomas-François), publiciste français, né le 12 avril 1713 à Saint-Geniez dans le Rouergue, mort le 6 mars 1796. Élevé chez les Jésuites de Pézenas, il resta d'abord dans cette ville après avoir reçu la prêtrise. L'ambition le conduisit à Paris, où, quittant la Société de Jésus il se fit attacher comme desservant à la paroisse de Saint-Sulpice. Un « assent dé tous les diables », dit-il lui-même, nuisit au succès de ses prédications. Des actes de simonie le firent expulser de Saint-Sulpice. Abandonnant le ministère ecclésiastique, il forma le projet de vivre de sa plume. La mode étant aux ouvrages d'anecdotes historiques, il publia des compilations de ce genre, puis entra à la rédaction du *Mercure*, et le dirigea pendant l'absence de La Bruère qui en avait le privilége. En relations par là même avec la société littéraire, et surtout avec le parti philosophique, il fréquenta les réunions qui se tenaient chez M[me] Geoffrin, chez d'Holbach et chez Helvétius.

A cette époque, il mit à exécution une idée importante, celle de faire l'histoire des entreprises européennes dans l'Inde orientale et dans le Nouveau-Monde, en montrant l'influence des grandes découvertes géographiques sur la civilisation. Il publia son ouvrage, sans nom d'auteur, sous ce titre remarquable : *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* (Nantes, 1780, 4 vol. in-8). Après avoir parlé des Portugais et de leurs colonies en Orient, l'auteur faisait l'histoire des établissements fondés par les Anglais et les Français, puis par les Espagnols et les Hollandais, dans la même contrée. Il passait ensuite aux conquêtes des Européens dans l'Amérique, faisait ressortir les atrocités de la traite des nègres sur les côtes de Guinée, et présentait le tableau des colonies anglaises et françaises dans l'Amérique septentrionale. A ce tableau il faisait succéder une série de dissertations déclamatoires sur la religion, la politique, la guerre, le commerce, la philosophie morale, les belles-lettres, etc. Cet ouvrage eut un immense succès. Il s'en fit plus de vingt éditions en France, et plus de cinquante contrefaçons à l'étranger. On en donna des abrégés : on publia un *Esprit de Raynal* et un *Raynal de la jeunesse*. L'*Histoire philosophique* soulevait les questions qui préoccupaient le XVIII[e] siècle, à la veille de la Révolution, et les agitait avec une violence déclamatoire, quelquefois éloquente ; mais la manière dont le livre avait été fait devait l'empêcher de rester. Raynal, dont l'esprit manquait de mesure et de méthode, ne s'était astreint à aucune règle. Il avait joint à son propre récit des articles fournis par ses amis et même des morceaux empruntés à des écrits déjà imprimés, sans se mettre en peine de fondre ensemble ni même de souder ces matériaux divers. Ainsi, pour ce qui regarde le commerce, il inséra des mémoires du fermier général Paulze, des comtes d'Aranda et de Souza ; pour les idées philosophiques, il eut recours à Diderot, à Pechmeja, à d'Holbach, à Naigeon, etc. Suivant Grimm, les meilleurs passages sont textuellement de Diderot, qui aurait écrit un tiers de l'ouvrage. Le dix-neuvième livre, qui résume les doctrines et en tire les conclusions, était de Deleyre. A part ce mélange d'écrivains et de styles, l'*Histoire philosophique* ne nous présente plus que des renseignements vieillis et inexacts, noyés dans des descriptions prétentieuses, des digressions sans fin et des déclamations contre le despotisme et la religion, applaudies alors pour leur hardiesse. Aux exagérations de la violence se mêlaient celles de la sensibilité à propos du « spectacle enchanteur des empires fondés sur la vertu ».

La philanthropie pompeuse de l'abbé Raynal a été jugée sévèrement par Turgot, dans une lettre adressée à Morellet : « Il est tantôt rigoriste comme Richardson, tantôt immoral comme Helvétius, tantôt enthousiaste des vertus douces et tendres, tantôt de la débauche, tantôt du courage féroce ; traitant l'esclavage d'abominable, et voulant des esclaves ; déraisonnant en physique, déraisonnnant en métaphysique et souvent en politique. Il ne résulte rien de son livre, sinon que l'auteur est un homme de beaucoup d'esprit, très-instruit, mais qui n'a aucune idée arrêtée, et qui se laisse emporter par l'enthousiasme d'un jeune rhéteur. Il semble avoir pris à tâche de soutenir tous les paradoxes qui se sont présentés à lui dans ses lectures et dans ses rêves. »

En 1780, Raynal donna une nouvelle édition de son *Histoire philosophiques des deux Indes* (Genève, 5 vol. in-4 ou 16 vol. in-8). Il y mit son nom et la laissa orner de son portrait, dans une attitude théâtrale, et au bas cette inscription : « Au défenseur de l'humanité, de la vérité, de la liberté ! » Et cependant les contemporains sont d'accord pour dépeindre l'abbé Raynal comme un fort bon homme, malgré sa vanité et son désir immodéré de la réputation. Cette édition ne se distinguait, du reste, que par des traits plus hardis et des tirades plus violentes. On alarma facilement la religion de Louis XVI, qui déféra le livre au Parlement. Par suite de l'arrêt prononcé, il fut brûlé le 29 mai 1781, et l'auteur, décrété de prise de corps, se vit forcé de quitter la Franee. Il passa la plus grande partie de son exil en Prusse. En 1787, il obtint la permission de rentrer en France, à la condition qu'il ne viendrait pas à Paris. Nommé député aux États généraux par la ville de Marseille, il refusa. Le 15 août 1790, l'Assemblée nationale, sur la proposition de Malouet, rendit un décret par lequel le roi était prié de supprimer la condamnation de Raynal. Celui-ci ne tarda pas à venir à Paris ; mais il y arriva avec des opinions très-monarchiques, et il en adressa l'expression à l'Assemblée, au grand scandale des orateurs et des publicistes qui avaient pris en partie dans son ouvrage le ton de leurs pompeuses et violentes déclamations. Peu de temps avant sa mort, Raynal fut nommé membre de l'Institut pour la classe d'histoire, mais il mourut avant d'y prendre séance.

Parmi les éditions de l'*Histoire philosophique des Indes*, nous signalerons celle de Peuchet (Paris, 1820, 10 vol. in-8). Les autres ouvrages de Raynal sont les suivants : *Histoire du stathoudérat* (La Haye, 1748, in-12) ; *Histoire du Parlement d'Angleterre* (Londres, 1748, in-12) ; *Anecdotes littéraires* (Paris, 1750, 10 vol. in-12) ; *Anecdotes historiques, militaires et politiques de l'Europe* (Amsterdam, 1753, 3 vol. in-12), ouvrage réimprimé avec des additions sous le titre de *Mémoires politiques de l'Europe* (1754, 3 vol. in-12) ; *Divorce de Henri VIII* (Paris, 1763, in-12) ; *Tableau et révolutions des colonies anglaises* (1781, 2 vol. in-12). Peuchet a publié, comme ouvrage posthume, l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans l'Afrique septentrionale* (Paris, 1826, 2 vol. in-8).

Cf. Grimm : *Correspondance* ; — Jay : *Notice sur Raynal*, en tête de l'édition de 1820 ; — Malouet : *Mémoires* ; — Quérard : *la France littéraire.*

RAYNAUD (Théophile RAINAUDO, dit), savant jésuite italien, né à Sospello (comté de Nice) le 15 novembre 1583, mort à Lyon le 31 octobre 1653. Sa vie, qui fut longue, est remplie de vicissitudes et de démêlés avec le pouvoir civil et l'autorité religieuse. Il a laissé de nombreux ouvrages, compilations théologiques, dissertations de morale, essais de satires, etc. ; nous citerons seulement : *Heteroclita spiritualia* (Grenoble, 1646, in-4), *Erotemata de malis ac bonis libris deque justa aut injusta eorumdem confixione* (Lyon, 1650, in-4), réflexions hardies et curieuses sur la censure, et un traité diffus sur *les Eunuques* (Dijon, 1655, in-4). Il a donné la volumineuse collection de ses *Œuvres* (Lyon, 1665, 19 vol. in-fol., t. XX, 1669).

Cf. Bayle, Moréri : *Dictionn. historique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXVI : — Collombet : *les Historiens du Lyonnais* ; — de Backer : *Biblioth. de la Comp. de Jésus.*

RAYNOUARD (François-Just-Marie), poëte et philologue français, né à Brignoles (Var) le 8 septembre 1761, mort le 27 octobre 1836. Élève du petit séminaire d'Aix et de l'École de droit de la même ville, il fut attaché d'abord au barreau de Draguignan. En 1791, il devint député suppléant à l'Assemblée législative, et fut emprisonné pendant la Terreur à l'Abbaye. C'est là qu'il conçut sa tragédie de *Caton d'Utique*. En 1803, il remporta le prix de poésie décerné par l'Institut, et obtint en 1805 un triomphe éclatant au Théâtre-Français, avec la tragédie des *Templiers*. Membre de l'Académie française en 1807, de l'Académie des inscriptions en 1815, il succéda, en 1817, à Suard comme secrétaire perpétuel de l'Académie française, et occupa cette place jusqu'en 1826, époque où il donna sa démission. De 1806 à la fin de l'Empire, il fit partie du Corps législatif.

Ce fut vers l'âge de quarante ans que Raynouard se mit à rechercher sérieusement la gloire des lettres, et il l'acquit dans deux genres différents : plus brillante, mais moins méritée et moins solide, au théâtre ; plus réelle et plus durable dans l'étude des langues. Sa première tragédie, *Caton d'Utique*, qu'il fit imprimer à un petit nombre d'exemplaires (Paris, 1794, in-8), n'avait été qu'une tentative d'opposition à la tyrannie du jour. Cette pièce, en trois actes, est, d'après Sainte-Beuve, « dans ce genre roide, rude, tendu et emphatique, qui rappelle parfois le ton et le tic, mais non le génie de Corneille. » Le succès extraordinaire des *Templiers*, dont il est assez difficile, à la lecture, de comprendre les causes, tint d'abord à ce que le sujet, en rompant la longue et monotone production des tragédies antiques et mythologiques, sembla créer le drame historique national. Il tint aussi à quelques vers remarquables par la forme simple et précise et la force de l'idée Tel est celui de la reine Jeanne, sur les aveux arrachés aux Templiers :

La torture interroge, et la douleur répond.

Mais le style, en général déclamatoire et vague, si l'on en excepte le beau récit du supplice, manque de variété et de vérité. Les personnages ne parlent point le langage de leur époque. Au fond, la pièce est une longue plaidoirie en faveur des Templiers. « L'auteur, dit Napoléon 1er (*Mémoires* de M. de Bausset), oubliant que le véritable objet d'une tragédie était d'émouvoir et de toucher, s'est trop occupé d'avoir une opinion sur un fait qui sera toujours enveloppé de ténèbres... Il a voulu représenter le grand-maître comme un modèle de perfection idéale, et cette perfection idéale sur le théâtre est toujours froide et sans intérêt. » Le rôle seul du jeune Marigni offre de la chaleur et du pathétique ; mais, amoureux sans qu'on connaisse l'objet de son amour, il ne peut produire une bien vive émotion, et l'éclat qu'il eut à la scène vint surtout du jeu de Talma.

Raynouard fit représenter en 1810, mais sans succès, une autre tragdie nationale, *les États de Blois* (Paris, 1814, in-8), et il cessa de tenter la fortune théâtrale. Quelques pièces de vers, assez prosaïques, complètent son œuvre poétique : *Socrate dans le temple d'Aglaure*, qui obtint le prix de l'Institut (Paris, 1803, in-4) ; *Camoëns*, ode (Paris, 1819, in-8) ; *le Dévouement de Malesherbes*, ode (Paris, 1822, in-8). On trouve, dans chaque strophe, la recherche du trait final, ce que l'auteur appelait « le coup de fouet ». Lorsque quelqu'un lui représentait la faiblesse des autres vers : « Eh ! mon ami, répondait-il, si je les faisais plus forts, le dernier vers ne paraîtrait pas si beau. »

Passant du théâtre à la recherche des origines de la langue française, Raynouard y porta trop d'imagination et d'esprit de système. Enfant de la Provence, il admit trop facilement que l'idiome provençal s'était formé et parlé, du VIe au IXe siècle, par toute la France, qu'il avait été l'intermédiaire entre le latin et les langues postérieures, et que le vieux français, l'espagnol, l'italien, le portugais, dérivaient tous du provençal. A part cette base imaginaire, ses travaux d'érudition n'en ont pas moins été d'un grand secours pour l'étude même de la langue provençale et pour l'appréciation du génie des troubadours et la connaissance de leurs œuvres. Ses publications sur cette matière sont les suivantes : *Éléments de la grammaire romane* (Paris, 1816, in-8) ; *Choix de poésies originales des troubadours* (Paris, 1816-1821, 6 vol. in-8) ; *Fragments d'un poëme en vers romans sur Boëce, d'après un manuscrit du XIe siècle* (Paris, 1817, in-8) ; *des Troubadours et des cours d'amour* (Paris, 1817, in-8) ; *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des troubadours* (Paris, 1821, in-8) ; *Observations philologiques sur le roman de Rou* (Rouen, 1829, in-8) ; *Influence de la langue romane* (Paris, 1835, in-8) ; *Lexique roman, ou Dictionnaire de la langue des troubadours* (Paris, 1838-1844, 6 vol. in-8). On a encore de Raynouard : *Monuments historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple* (Paris, 1813, in-8) ; *Histoire du droit municipal en France sous la domination romaine et sous les trois dynasties* (Paris, 1829, 2 vol. in-8) ; des articles dans le *Journal des Savants*.

Cf. Ch. Labitte, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er février 1837) ; — Mignet : *Discours de réception à l'Académie française*, et *Notices et portraits* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V.

RAZZI (Silvano), en religion *fra Girolamo*, littérateur italien, né à Marradi en 1527, mort à Florence en 1611. Il entra chez les Camaldules et consacra ses loisirs à la poésie et au théâtre. On a de lui un drame, *la Cieca* (l'Aveugle) ; des comédies, *la Balia* (le Pouvoir), *la Costanza* ; des tragédies : *la Gismonda, il Tancredi* ; des *Vies d'hommes illustres* (Florence, 1580) et des opuscules de piété. — Son frère, Serafino RAZZI, né en 1531, mort en 1613, religieux dominicain, est l'auteur d'un grand nombre d'écrits théologiques qui furent estimés dans leur temps.

RÉAL (Pierre-François, comte), homme politique et publiciste français, né le 28 mars 1757 à Chatou, mort le 7 mai 1834 à Paris. Accusateur public depuis le 10 août jusqu'à la chute de Danton, historiographe de la République sous le Directoire, il fut conseiller d'État sous l'Empire, et préfet de police pendant les Cent-Jours. Outre des écrits politiques, tels qu'un *Essai sur les journées du 13 et du 14 vendémiaire* (Paris, an IV), il avait

rédigé des *Mémoires* étendus : de hauts personnages obtinrent la cession du manuscrit pour un demi-million. Des fragments échappés à cette vente ont été publiés sous le titre d'*Indiscrétions* (Paris, 1835, 2 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

REALI DI FRANCIA (LI), vaste compilation italienne formée de traductions et reproductions plus ou moins altérées des poëmes français des XIIe et XIIIe siècles. Les plus anciens manuscrits datent du milieu du XIVe siècle. L'antagonisme des Mayençais et de la maison de Clermont, qui représente ici la famille de Garin de Montglane dans les trois grandes gestes françaises, est le fond des *Reali*. Les principaux livres qu'ils contiennent sont les suivants : 1° et 2° *Beuve d'Hanstone* et *Berte au grand pied*, l'un et l'autre sur les sujets des chansons françaises de mêmes noms; 3° *Mainet*, jeunesse de Charlemagne; 4° *Berte et Milon*, histoire du père et de la mère de Roland; 5° *Aspromont*, même sujet que la chanson française; 6° *Girard de Fratte*, ayant de l'analogie avec *Girart de Roussillon* ou *de Vienne;* 7° *Ogier le Danois*, même sujet que les chansons françaises sur Ogier; 8° *les Quatre Fils Aymon*, même sujet que la chanson française; 9° *l'Espagne*, version en prose du poëme de Nicolas de Padoue; 10° *la Seconde Espagne*, reproduisant notre *Anséis de Carthage;* 11° *les Narbonnais*, lutte héroïque des fils d'Aimeri de Narbonne, en faveur de Charlemagne, contre les prétentions de la maison de Mayence. — La première édition des *Reali* parut à Modène dès 1491 (in-fol. goth.). De nombreuses éditions se sont succédé depuis. La meilleure est celle de Gamba (Venise, 1821, in-8).

Cf. Ranke, dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin (1837) ; — Gaston Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (Paris, 1865, in-8) ; — L. Etienne : *Histoire de la littérature italienne* (Ibid., 1875, in-18).

RÉALISME. — Voyez ART et DESCRIPTION.

REBOLLEDO (Bernardino, comte DE), officier et poëte espagnol, né à Léon en 1597, mort à Madrid en 1676. Après de brillants services militaires, il fut nommé ambassadeur en Danemark, et c'est là qu'il composa la plupart des poésies formant les recueils suivants : *Ocios* (Anvers, 1650, in-12) ; *Selvas militares y politicas* (Cologne, 1652, in-8) ; *Selvas danicas* (Copenhague, 1655, in-4), tableau rimé de l'histoire et de la géographie danoises; *Selvas sagradas* (Ibid., 1657, in-4), paraphrases des *Psaumes*, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Anvers, 1660, 3 vol. in-4; Madrid, 1778, 4 vol. in-8).

Cf. *Notice*, en tête de l'édition de 1778 ; — S. de Sismondi : *Hist. de la littérature du midi*, t. IV ; — Ticknor : *History of spanish literature*, t. II et III.

REBOUL (Guillaume), libelliste français, né vers 1560 à Nîmes, mort le 25 septembre 1611. Tour à tour protestant et catholique, il écrivit contre les réformés et contre le pape des pamphlets violents. Il fut condamné à mort à Rome et exécuté. On cite de lui : *Salmoné* (Lyon, 1596, in-12), contre les ministres protestants; *Second Salmoné* (Lyon, 1597, in-12); la *Cabale des réformez* (Montpellier, 1597, in-8); *l'Anti-Huguenot* (1598, in-18); *Plaidoyers contre les ministres* (Lyon, 1604, in-8); etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

REBOUL (Jean), poëte français, né à Nîmes le 23 janvier 1796, mort dans la même ville le 1er juin 1864. Exerçant dans sa ville natale, la profession de boulanger, il consacra ses loisirs à l'étude, et se mit à composer des vers qui lui firent une grande notoriété. En 1828, son élégie, d'une si gracieuse mélancolie, *l'Ange et l'enfant*, fut publiée par *la Quotidienne;* Lamartine, en lui dédiant une de ses *Harmonies* (*le Génie dans l'obscurité*), mit le sceau à sa réputation. Son premier recueil de *Poésies* (1836) eut cinq éditions. Reboul se livra dès lors tout entier à la littérature, publia de nouveaux recueils (*Poésies nouvelles*, 1846; *les Traditionnelles*, 1857; *Dernières poésies*, 1865), et écrivit des tragédies, entre autres *le Martyre de Vivia*, mystère en trois actes (Odéon, 1850). En 1848, il fut élu représentant, comme candidat du parti légitimiste de son département. [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

REBOULET (Simon), historien français, né le 9 juin 1687 à Avignon, mort le 27 février 1752. Il entra chez les Jésuites, en sortit après quatre ans et se fit avocat. On a de lui : *Histoire de la congrégation des Filles de l'Enfance de J.-C.* (Amsterdam [Avignon], 1734, 2 vol. in-12), condamnée au feu comme diffamatoire; une très-médiocre *Histoire du règne de Louis XIV* (Avignon, 1742-44, 3 vol. in-4, ou 9 vol. in-12); *Histoire de Clément XI, pape* (Avignon, 1752, 2 vol. in-4), supprimée à la requête du roi de Sardaigne. Il a publié, avec le P. Lecomte, les *Mémoires de Claude, comte de Forbin* (Avignon, 1730, 2 vol. in-12).

Cf. D'Artigny : *Mémoires de littérature ;* — Quérard : *la France littéraire.*

RÉBUS, sorte d'écriture hiéroglyphique et de jeu d'esprit. C'est l'expression figurée d'une pensée à l'aide des images des choses combinées avec quelques mots, syllabes, lettres, chiffres ou notes de musique. Lorsque le dessin est l'unique ou le principal élément de représentation de l'idée, on a le *rébus illustré*, et c'est la forme sous laquelle il a subsisté jusqu'à nos jours, soit sur quelques articles du commerce : éventails, écrans, assiettes, enveloppes de bonbons, etc., soit à la dernière page des journaux à illustrations. Grâce à ces derniers, le rébus a survécu au logogriphe et à la charade, comme exercice de subtilité d'esprit. Quelquefois il consiste dans la simple juxtaposition de lettres dont l'épellation, par une sorte de calembour, fait entendre certains mots : A, B, C, D, *Abbé, cédez.* Souvent le mystère tient à la disposition même des syllabes ou des mots, placés les uns *sur* les autres, ou *sous* les autres, ou *entre* les autres, et il suffit d'exprimer la préposition pour avoir le sens. Voici l'exemple classique de cette forme :

Pir	Vent	Venir
Un	Vient	D'un;

c'est-à-dire Un *sous* Pir, Vient *sous* Vent, D'un *sous* Venir, ou « Un soupir vient souvent d'un souvenir. »

Le rébus vient de loin et a eu ses beaux jours. Réduit à des dessins plus ou moins grossiers et formant ce qu'on a appelé « l'écriture *in rebus* », il a dû être le premier système graphique des peuplades sauvages et constituer ce que certains savants de nos jours ont recherché parmi celles de l'Amérique, sous le nom de pictographie. Chez nous, les rébus ont été en grande vogue à la fin du moyen âge, surtout dans la France du Nord. Ils fournirent à la langue du blason les armes parlantes; ils figurèrent dans les emblèmes des tournois, sur les enseignes des marchands, sur certaines monnaies, dans les épitaphes, au frontispice des livres. Ils furent le langage de la satire et le voile transparent de ses impudences. Suivant Ménage, les clercs de Picardie composaient, chaque année, au carnaval, des pièces satiriques où l'on figurait ce qu'on ne pouvait dire; elles roulaient sur les divers événements du moment : *de rebus quæ geruntur;* et c'est de là que serait venu le mot. La Picardie était du reste la terre classique du rébus. La Bibliothèque

nationale possède des manuscrits de *Rébus de Picardie illuminés*, qui datent de la fin du XV[e] siècle. Le seigneur des Accords (Et. Tabourot) consacre tout un chapitre de ses *Bigarrures* aux rébus de ce pays, restés les types du genre, comme l'indiquent encore ces vers de Marot :

> Car, en rebus de Picardie,
> Une faux, une estrille, un veau,
> Cela fait : Estrille Fauveau.

L'engouement de certaines époques pour les ébus a déchaîné contre eux beaucoup de colères. Rabelais les traitait « d'homonymies ineptes, fades, rustiques et barbares ». Ménage les appelle « des équivoques de la peinture à la parole ». On a prétendu que leur nom latin, dans les satires picardes, *de Rebus*, serait justement traduit dans la langue populaire par *des rebuts*, et qu'ils ne sont que les rebuts de l'esprit. Ce sont de bien gros mots contre de simples amusements que la mode emporte comme elle les amène.

Cf. Et. Tabourot : *les Bigarrures du S. des Accords.*

RÉCAMIER (Jeanne-Françoise-Julie-Adélaïde BERNARD, M[me]), dame française, célèbre par ses relations littéraires, née le 4 décembre 1777, à Lyon, morte le 11 mai 1849. Fille d'un employé supérieur des postes, elle épousa à quinze ans le banquier Jules Récamier, qui en avait quarante-deux. On la voit, au début du Consulat, célèbre à Paris par sa beauté et son élégance, entourée, admirée, aimée, avec le don et le besoin de plaire, elle garde une réputation intacte. D'une coquetterie qu'on a appelée angélique, elle sait, par sa bonté, son tact, sa patience, transformer en amitié durable les plus impérieuses passions. Telle nous la retrouvons dans tout le cours de sa vie, à l'hôtel Necker, dans l'éclat de sa jeunesse, à Lyon, à Coppet, près de son amie M[me] de Staël, dans les rangs de l'opposition sous l'Empire ; enfin, lorsqu'elle eut perdu sa fortune, dans son salon de l'Abbaye-aux-Bois. Partout la même souveraineté. Elle a pour adorateurs les plus illustres parmi les contemporains : Lucien Bonaparte, Bernadotte, Mathieu et Adrien de Montmorency, le prince Auguste de Prusse, Ballanche, Benjamin Constant, Chateaubriand. Le salon de l'Abbaye-aux-Bois est resté célèbre entre ceux de la même époque : « Le salon de M[me] Récamier, dit Sainte-Beuve, était bien autre chose encore, mais il était aussi, à le prendre surtout dans les dernières années, un centre et un foyer littéraire... M. de Chateaubriand était l'orgueil de ce salon, mais elle en était l'âme... Elle avait au plus haut degré non cet esprit qui songe à briller pour lui-même, mais celui qui sent et met en valeur l'esprit des autres. Elle écrivait peu ; elle avait pris de bonne heure cette habitude d'écrire le moins possible ; mais ce peu était bien et d'un tour parfait. En causant, elle avait aussi le tour net et juste, l'expression à point. Dans ses souvenirs elle choisissait de préférence un trait fin, un mot aimable ou gai, une situation piquante et négligeait le reste ; elle se souvenait avec goût. Elle écoutait avec séduction, ne laissant rien passer de ce qui était bien dans vos paroles sans témoigner qu'elle le sentît. Elle questionnait avec intérêt et était tout entière à la réponse. Rien qu'à son sourire et à ses silences, on était intéressé à lui trouver de l'esprit en la quittant. » On a publié . *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de M[me] Récamier* (3[e] édition, Paris, 1860, 2 vol. in-8).

Cf. Chateaubriand : *Mémoires d'outre-tombe*, t. VIII-X ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I, et *Chateaubriand et son groupe*, etc. ; — E. Scherer : *Etudes sur M[me] Récamier et sa société*, dans le journal *le Temps* (1873).

RÉCAPITULATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

RECEVEUR (l'abbé François-Joseph-Xavier), théologien français, né le 30 avril 1800 à Longeville (Doubs), mort le 7 mai 1854. Chef de bureau du secrétariat au ministère de l'instruction publique sous M. de Frayssinous, il devint professeur à la Faculté de théologie de Paris. Parmi ses ouvrages, peu remarquables au point de vue littéraire, mais estimés du clergé pour les doctrines, nous citerons : *Recherches philosophiques sur le fondement de la certitude* (Paris, 1821, in-12) ; *Accord de la foi avec la raison* (1830, in-12) ; *Essai sur la nature de l'âme, l'origine des idées*, etc. (1834, in-8) ; *Histoire de l'Église* (Paris, 1840-1847, 8 vol. in-8).

RECHERCHE DE LA VÉRITÉ (LA), ouvrage du P. Malebranche (voy. ce nom).

RÉCITATIONS. — Voyez LECTURES PUBLIQUES.

RECKE (Elisabeth-Charlotte-Constance de MEDEM, baronne DE), femme de lettres allemande, née le 20 mai 1754 au château de Schœnbourg, en Courlande, morte à Dresde le 13 avril 1833. Fille d'un comte de l'Empire, et privée de bonne heure de sa mère, elle fut mariée en 1771, divorça six ans plus tard, perdit sa fille unique et un frère qui avait dirigé ses études. Frappée de ces malheurs, elle se jeta dans la foi au surnaturel, se mit en relation avec Cagliostro en 1799, et crut entrer par son intermédiaire, en commerce avec les morts. Plus tard son mysticisme s'éclaira au contact de divers hommes célèbres, Struensée, Spalding, Nicolaï, Bürger, les Stolberg, Bode, le poëte Tiedge, etc. Ce dernier ne la quitta plus jusqu'à sa mort. Elle fit avec lui un assez long séjour en Italie et revint en 1818 se fixer à Dresde, où elle eut une sorte de cour littéraire autour d'elle. Depuis son divorce, M[me] de Recke n'était plus connue que sous le simple nom d'*Elisa*.

Son livre le plus répandu est *Cagliostro démasqué* (Der entlarvte C. ; Berlin, 1787), qui parut avec une préface de Nicolaï, et qui, traduite en russe par l'ordre de Catherine II, valut à l'auteur un gracieux accueil à Saint-Pétersbourg et l'usufruit du domaine de Pfalzgrave en Courlande. Ses autres écrits sont : *Prières et cantiques* (Gebete und Lieder ; Leipzig, 1783), publiés par Hiller ; *Vie de Néander* (Leben N.'s ; Berlin, 1804) ; *Poésies* (Gedichte ; Halle, 1806), publiées par Tiedge ; *Prières et méditations religieuses* (Gebete und relig. Betrachtungem ; Berlin, 1826) ; *Chants spirituels, prières et méditations*, recueillis par Tiedge (Geitliche Lieder, Gebete, etc. ; Leipzig, 1833).

Cf. Eberhard : *Vie de Tiedge et d'Elisa* (Blicke in T.'s und Elisa's Leben ; Berlin, 1844).

RECLUS DE MOLIENS (LE), pseudonyme d'un poëte satirique et moraliste du XII[e] siècle, sur la vie duquel on ne peut rien conjecturer, si ce n'est qu'il était religieux. Ducange le fait vivre sous Henri II d'Angleterre, qui régna de 1154 à 1189. Deux ouvrages de lui nous ont été conservés : le *Miserere* ou *li Romans du Reuclus de Moliens, de bons exemples de moralités seur tous estats et tout le siècle*, puis le *Romans de Charité*. Ces deux poëmes sont en vers de huit syllabes, divisés par strophes de douze vers. Le premier contient 275 strophes, le second 215. Ils ont une verve et une originalité rares au XII[e] siècle. On en trouve les manuscrits à la Bibliothèque nationale.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIV.

RECOGNITIONS. — Voyez CLÉMENTINES.

RECONNAISSANCE. Ce mot désigne, dans les ouvrages dramatiques, les poëmes narratifs et les romans, une des sortes de péripéties les plus ordinaires. D'après les divisions consacrées, la reconnaissance peut être simple ou double ou mixte, selon qu'un personnage se reconnaît lui-même ou en reconnaît un autre, ou que deux personnages se reconnaissent réciproquement, ou que l'un d'eux,

après avoir reconnu l'autre, attend pour se révéler à lui. La reconnaissance ne s'applique pas seulement aux personnes, mais aussi aux choses, lorsqu'il s'agit par exemple de faire cesser une erreur, un jugement injuste, par une révélation qui déplace subitement l'intérêt ou la sympathie. La reconnaissance se fait tantôt à l'aide de signes matériels, comme une empreinte sur le corps, un portrait, une lettre, et autres moyens extérieurs d'un emploi facile et vulgaire ; tantôt, elle vient, par un effet psychologique, de la vivacité accidentelle des souvenirs et de la violence des impressions, et c'est alors qu'elle produit les plus admirables beautés. Ulysse, chez Alcinoüs, ne peut, au récit de ses travaux passés retenir ses larmes et est reconnu à son émotion. Oreste, sur le point d'être immolé par sa sœur Iphigénie, devenue prêtresse de Diane, en Tauride, croyant qu'elle a été elle-même sacrifiée à la même déesse, s'émeut de cette ressemblance de destinée, et ses douloureuses réflexions suffisent à le faire reconnaître.

Toutes les œuvres littéraires comportent les moyens d'effet qui s'obtiennent par la reconnaissance : l'épopée aussi bien que le drame, le poëme héroï-comique aussi bien que le genre héroïque, la comédie et le vaudeville aussi bien que l'opéra ou la tragédie. C'est dans cette dernière pourtant que la reconnaissance a pris le plus de place. « L'agnition, dit Corneille, est un grand ornement dans les tragédies. » Elle est surtout une ressource pour la péripétie finale, ou catastrophe amenant le dénoûment. Il nous suffit de renvoyer, pour les exemples classiques de reconnaissance, aux sujets traditionnels, légués par les Grecs aux tragiques de tous les pays : *Œdipe, Electre, Oreste, Iphigénie. Hippolyte, Antigone*, etc.; Parmi les sujets plus modernes : *Heraclius, Athalie, Zaïre*, etc., doivent à la reconnaissance leur dénoûment ou leurs situations pathétiques. Le théâtre comique a usé plus largement encore de ce procédé. Plaute et Térence ont souvent fait rouler tout l'intérêt sur des erreurs ou des substitutions de personnes qui se terminent par une reconnaissance. Molière a suivi leur exemple dans plusieurs de ses pièces, où la peinture des mœurs le préoccupe plus que l'art de nouer et dénouer une intrigue. La comédie larmoyante du siècle dernier, et le drame, dans celui-ci, n'ont pas manqué d'exploiter ce moyen naturel et facile d'émotion et, par l'abus qu'ils en ont fait, ont réussi à le discréditer.

Cf. Aristote : *Poétique*, ch. X, XIII et XV (*Différentes sortes de reconnaissances*) ; — Marmontel : *Éléments de littérature*.

RECONNUE (LA), comédie de Belleau (voy. ce nom).

RÉCRÉATIONS (LES) DE LA RAISON ET DE L'ESPRIT, célèbre recueil littéraire allemand, fondé par Schwabe ; — RÉCRÉATIONS PHILOLOGIQUES, ouvrage de Génin (voy. ces noms).

RÉCRIMINATION. — Voyez ANTANAGOGE.

RECUEILLEMENTS POÉTIQUES, poésies de Lamartine (voy. ce nom).

REDEN (Frédéric-Guillaume-Otton-Louis, baron DE), célèbre statisticien allemand, né le 11 février 1804, mort à Vienne le 12 décembre 1857. Plusieurs de ses nombreux ouvrages, les plus importants dans leur ordre spécial et technique, offrent un intérêt général par les documents historiques et même par les appréciations qu'ils contiennent. [*Dict. des Contemp*, 1re et 2e édit.]

REDI (Francesco), célèbre naturaliste italien, poëte et philosophe, né à Arezzo en 1626, mort en 1697. Il fut médecin de Ferdinand II et de Cosme III, ducs de Toscane. A part des ouvrages d'entomologie, il a produit des dithyrambes, des sonnets, des traités philosophiques, etc. Son poëme de *Bacchus en Toscane* témoigne d'un art délicat et eut du succès : le dieu de l'ivresse, arrêté sur les collines étrusques, se fait verser par Ariane des divers crus du pays, et discourt, en buvant, sur les sciences et la littérature, en n'oubliant pas de classer les vins selon leur valeur. Les *Œuvres complètes* de Fr. Redi ont été publiées (Venise, 1712, et Naples, 1741-42, 6 vol. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. III et X ; — Tiraboschi : *Storia della letteratura ital.*, t. VIII.

REDONDILLA. — Voyez ESPAGNOLE (Versification).

REDOUBLEMENT. — Voyez FIGURES DE MOTS.

REES (Abraham), savant anglais, né près de Montgomery en 1743, mort le 9 juin 1825. Il enseigna les sciences mathématiques et naturelles et fut membre de la Société royale de Londres. Après avoir collaboré à plusieurs travaux encyclopédiques, il publia le très-estimable recueil qui porte son nom : *Rees' New cyclopaedia, or universal Dictionary of arts, sciences and litterature* (Londres, 1802-20, 45 vol. in-4).

Cf. Rabbe, etc. : *Biogr. univ. des contemporains.*

RÉFLEXIONS, titre d'ouvrages. — RÉFLEXIONS OU SENTENCES ET MAXIMES MORALES, recueil de La Rochefoucauld (voy. ce nom).

REFRAIN (anciennement *refrat*, du latin *refractus*, chant réfléchi, répété), répétition d'un ou plusieurs vers ou d'un ou plusieurs mots, dans le cours et surtout à la fin des diverses parties d'une pièce de poésie lyrique. Le refrain était soumis à des règles fixes et plus ou moins compliquées dans les nombreuses compositions poétiques, d'un tour gracieux et savant, si chères au moyen âge et à la Renaissance, soit en France, soit à l'étranger, notamment dans les rondeaux, triolets, ballades, virelais, rétroances, etc. (voy. ces mots). L'emploi en est plus libre et plus varié dans la chanson. Tantôt, et c'est là le sens propre du mot, le refrain fait partie du couplet et le termine par les mêmes vers ou les mêmes mots diversement ramenés. Tantôt il forme comme un couplet à part, et d'un rhythme particulier, régulièrement intercalé entre les autres couplets. Dans ce cas, il reçoit le nom de *reprise*, qui s'applique aussi à la répétition successive de certains vers de la ballade ou du rondeau. Souvent il consiste dans le retour de certains flonflons et mots pittoresques ou joyeux, comme *Biribi, la Faridondaine, Landerirette, Rantanplan* ou *Tra la la.* Ordinairement, le refrain se bisse en chantant, quand il ne se répète pas trois ou quatre fois et davantage. Souvent il se chante en chœur, comme dans les chants patriotiques. Il s'accompagne, dans les rondes, de mouvements de danse circulaire ou de gestes imitatifs. Le refrain est un des traits essentiels de la chanson moderne. C'est par lui, lorsque celle-ci s'élève au ton lyrique, qu'elle se distingue encore de l'ode. Sans le refrain, certaines compositions de Béranger, comme *les Fous, le Violon brisé*, etc., sortiraient du domaine de la chanson.

L'antiquité grecque et latine n'a pas ignoré le refrain. Nous ne connaissons pas assez les chansons populaires de la Grèce et de Rome pour savoir au juste quelle place il y tenait. Nous en trouvons pourtant la trace, en Grèce, dans quelques chansons de métier, dans les chansons de noce, etc. (voy. CHANSON). Les chœurs des tragédies et des comédies antiques nous offrent des exemples du retour de vers lyriques analogues au refrain. Quelques poëmes, des épithalames et des idylles, ramènent périodiquement les mêmes vers qui les divisent en couplets. Tel est par exemple l'idylle de Bion sur la mort d'Adonis. Le refrain est aussi de mise chez nous dans les stances lyriques et dans les chœurs introduits au théâtre : témoin les stances du *Cid* et de *Polyeucte* et les

chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*. Le refrain s'emploie enfin comme moyen d'effet dans des pièces lyriques destinées ou non à être chantées.

RÉFUTATION, partie du discours dans laquelle l'orateur a pour but de répondre aux arguments de son adversaire. Suivant Cicéron, elle ne se sépare point de la confirmation, et elle a reçu en conséquence le nom de *confirmation indirecte*. Toutefois les rhéteurs en font une partie distincte; mais ils ne précisent pas la place qu'elle doit occuper. C'est qu'en effet, si elle peut être mêlée à la confirmation, elle peut aussi la précéder ou la suivre. Elle peut se placer dans la narration et jusque dans l'exorde, quand l'orateur veut avant tout dissiper les préventions élevées dans l'esprit des auditeurs par les arguments de l'adversaire. Sa place la plus habituelle est pourtant à la fin de la confirmation.

On distingue plusieurs moyens de réfutation : ceux qui forment une véritable réponse aux preuves adverses, et ceux qui les affaiblissent sans y répondre réellement. Voici ces moyens, par ordre alphabétique :

L'*Antiparastase* (en grec ἀντιπαράστασις, argumentation contraire) : c'est la plus décisive des réfutations; elle soutient que, dans la supposition même de l'adversaire, et si l'on était l'auteur du fait incriminé, on aurait encore raison.

La *Compensation*, qui oppose une action digne d'éloges à celle qui est blâmée.

La *Confutation*, qui verse le ridicule sur les preuves de l'adversaire.

La *Distinction*, qui sépare le droit du fait ou le fait du droit, le principe des conséquences ou les conséquences du principe.

L'*Évasion*, qui élude la réponse et détourne l'attention de l'auditeur.

L'*Hypophore* (en grec ὑποφορά, objection, allégation), exposant les motifs attribués à l'adversaire, pour expliquer ses actes, ses prétentions : l'orateur y répondait immédiatement par l'*anthypophore* (ἀντί, ὑποφορά).

La *Négation*, par laquelle l'orateur, certain de son droit et de l'esprit des juges, nie le fait sans restrictions.

La *Récrimination*, qui, sans prouver rien en faveur de la cause, reproche à l'adversaire des faits analogues à ceux qu'il incrimine.

On donne quelquefois à la partie du discours oratoire appelée réfutation le nom de *réplique;* mais il vaut mieux réserver ce mot à une espèce particulière de discours qui n'est d'un bout à l'autre qu'une réfutation.

Cf. Les divers *Cours* et *Traités de rhétorique*.

REGANHAC (Geraud VALET DE), poëte français, né en 1719 à Pern, près Cahors, mort en 1784. Ami de Le Franc de Pompignan, il cultiva la poésie lyrique et fut couronné quatre fois à l'académie des Jeux floraux. On a de lui : *Études lyriques d'après Horace* (Villefranche, 1775, in-8); *Traduction des odes d'Horace, avec observations critiques, poésies lyriques*, etc. (Paris, 1781, 2 vol. in-12), recueil qui contient les odes de l'auteur.

Cf. *Journal des savants* (année 1782).

REGENBOGEN (Barthel), maître chanteur allemand des XIIIe et XIVe siècles. Forgeron à Mayence, il fut, comme chanteur, le rival de Frauenlob (voy. ce nom), dont il combattit les tendances mystiques et théologiques et contre lequel il soutint des luttes célèbres.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. I.

REGINON, chroniqueur, mort en 915 à Trèves. Abbé de Prum, il abdiqua cette dignité en 899. Sa *Chronique*, divisée en deux livres, commence à la naissance de Jésus-Christ; le second livre, qui va de 741 à 908, rapporte beaucoup de faits intéressants. Elle a été continuée jusqu'en 967. La première édition est de 1518 (Strasbourg, in-fol.). On a encore de lui un recueil de canons, imprimé sous ce titre : *Libri duo de disciplina ecclesiasticæ veterum, præsertim Germanorum* (Helmstædt, 1659, in-4), et par Baluze, sous celui-ci : *De Disciplinis ecclesiasticis et religione christiana* (Paris, 1671, in-4; Leipzig, 1840, in-8). Jean de Tritenheim attribue à Reginon des *Sermons*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VI.

RÉGIS (Pierre-Sylvain LEROY, dit), philosophe français, né en 1632 à Salvetat de Blanquefort, dans l'Agénois, mort le 11 janvier 1707. Élevé chez les Jésuites de Cahors, il étudia la théologie à Paris, mais l'abandonna bientôt pour la philosophie, et devint un zélé sectateur de la doctrine cartésienne; il l'enseigna à Toulouse, à Montpellier, à Paris, où il continua les conférences de son maître Rohault. Sa parole éloquente et la clarté de son exposition donnèrent à ses leçons un succès éclatant. La persécution qui s'était élevée contre la philosophie de Descartes ne tarda pas à les interrompre. On a de Régis : *Cours entier de philosophie* (Paris, 1690, 4 vol. in-4); *Réponse au livre* (de Huet) *qui a pour titre* Censura philosophiæ cartesianæ (1691, in-12); *Réponse aux réflexions critiques de M. Duhamel sur le système cartésien* (1692, in-12); *l'Usage de la raison et de la foi, ou l'Accord de la raison et de la foi* (Paris, 1704, in-4), etc. — Il ne faut pas confondre Régis avec Henri LEROY ou DUROY, dit *Regius*, philosophe hollandais, né à Utrecht en 1598, mort en 1679, professeur de médecine, d'abord partisan, puis adversaire des doctrines cartésiennes, auteur de plusieurs ouvrages de physiologie et de philosophie, écrits en latin.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. VI; — Fontenelle : *Eloge de Régis*; — Fr. Bouillier : *Histoire de la philosophie cartésienne* (1867, 2e édit., 2 vol. in-18).

RÉGIS (Jean-Baptiste), missionnaire français en Chine, né vers 1665 à Istres (Provence), mort en 1737. Chargé, en 1708, par l'empereur Khang-Hi, de dresser avec d'autres missionnaires jésuites la carte générale de la Chine, il eut terminé en 1715 ce vaste travail. Il écrivit en même temps sur les pays qu'il visitait d'intéressantes observations que le P. Duhalde a utilisées, et traduisit en latin l'*Y-King*, le plus ancien et le plus obscur des livres classiques chinois : traduction publiée par J. Mohl (Stuttgart, 1834-1839, 2 vol. in-8).

Cf. Le P. Duhalde : *Description de la Chine*; — Achard : *Dictionnaire de la Provence*.

REGISTRE DE PAROISSE, ouvrage de Crabbe (voy. ce nom).

REGNARD (Jean-François), poëte comique français, né en février 1655 à Paris, mort le 4 septembre 1709. Né de riches marchands qui habitaient sous les piliers des Halles, il fut élevé avec soin; mais il paraît avoir montré dès le collége un caractère indépendant et un goût des plaisirs qui l'entraînèrent bientôt dans une vie romanesque et vagabonde. Ayant perdu son père à l'âge de vingt ans, et se trouvant maître d'une fortune assez considérable, il résolut de voyager et alla d'abord en Italie, où il commença à satisfaire la passion pour le jeu qu'il garda toute sa vie. A Bologne il devint amoureux d'une dame provençale, et s'embarqua avec elle et son mari pour la France. Le navire fut pris par des corsaires barbaresques, et les passagers furent vendus à Alger comme esclaves (1678). Racheté après deux ans de captivité, ainsi que son valet de chambre et la belle Provençale, moyennant 12000 livres qu'envoya sa famille, il revint en France, et le bruit s'étant répandu que le mari de sa maîtresse était mort, il se préparait à l'épouser. C'était une fausse

nouvelle, et Regnard, pour se distraire de sa malheureuse passion, se mit à voyager de nouveau (1681). Il visita la Flandre, la Hollande, le Danemark, la Suède et la Laponie. Dans cette dernière contrée, où il eut pour compagnons de voyage deux gentilshommes français, il inscrivit sur le haut de la montagne Metavara ces quatre vers :

Gallia nos genuit, vidit nos Africa, Gangem
Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem ;
Casibus et variis acti terraque marique,
Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis.

Il alla ensuite en Pologne, en Turquie, en Hongrie et revint en France par l'Allemagne, à la fin de 1682 ou de 1683. Ayant acheté une charge de trésorier de France, il resta à Paris, où sa maison, située rue Richelieu, devint un séjour recherché par les amis du plaisir et de la bonne chère, et par les gens d'esprit, que charmaient la verve spirituelle de leur hôte et le récit de ses voyages. On y voyait fréquemment aussi des grands seigneurs, entre autres Condé et le prince de Conti. Regnard décrit cette maison et ses plaisirs dans une de ses *Épîtres*, imitée d'Horace. Il passait la belle saison au château de Grillon, qu'il avait acheté près de Dourdan, et où il composa une grande partie de ses ouvrages. Il y recevait aussi joyeuse compagnie, joignant aux plaisirs de la table ceux de la chasse. Il y mourut d'indigestion.

Regnard fut, après Molière, le premier comique français. Il avait trente-trois ans lorsqu'il commença à écrire pour le Théâtre-Italien ; il en avait trente-neuf quand il fit jouer sa première pièce au Théâtre-Français, et quarante et un quand il donna *le Joueur*, pièce dans laquelle parut renaître la bonne comédie, morte depuis vingt-trois ans avec Molière. Ce qui distingue ses œuvres, c'est la gaieté, la verve, la facilité, un fonds inépuisable de saillies et de traits plaisants. Il a rarement la profondeur de l'observation et la conception forte des caractères ; mais s'il ne fait pas souvent penser, il fait toujours rire. Il saisit admirablement les ridicules et les peint vivement ; il excelle à nouer et à dénouer l'intrigue, et ne laisse jamais languir l'action. Son style a des négligences, des incorrections, même des fautes de versification ; mais ces défauts sont rachetés par le naturel, la franchise et l'entrain du dialogue, par la souplesse et l'aisance du vers. On a dit qu'il tirait ses expressions du vrai fonds de la langue. On lui a reproché une indifférence morale, un scepticisme épicurien qui lui fait envisager le vice sans indignation, pourvu qu'il soit gai et spirituel ; en peignant les mœurs de la fin du XVII^e siècle, la passion du jeu, l'hypocrisie, il a laissé au public le soin de tirer lui-même les conséquences morales des vices qu'il met en scène. Au point de vue de l'art, on lui reproche sa tendance à exagérer la plaisanterie, à tourner le comique à la bouffonnerie, non-seulement dans ses farces du Théâtre-Italien, mais aussi dans quelques-unes de ses pièces du Théâtre-Français. Ce qui a fait dire à Joubert d'une façon sentencieuse et trop absolue : « Regnard est plaisant comme le valet, et Molière comique comme le maître. » Voltaire a dit mieux : « Qui ne se plaît point aux comédies de Regnard, n'est point digne d'admirer Molière. »

Celle des pièces de Regnard qui la première lui donna un haut rang sur la scène française, et qui passe généralement pour son chef-d'œuvre, est *le Joueur*, comédie en cinq actes, en vers, représentée le 19 décembre 1696. Elle est à proprement parler sa seule comédie de caractère. Le principal personnage est peint d'après nature. Il y a une grande vérité dans les variations de son amour, selon qu'il est plus ou moins heureux au jeu ; dans l'éloge passionné qu'il fait de celui-ci, quand il a gagné ; dans ses fureurs mêlées de souvenirs amoureux quand il a perdu. Peu de scènes au théâtre sont aussi naturelles et aussi gaies que la scène entre Valère et son valet lui lisant le chapitre de Sénèque *du Mépris des richesses*. Dufresny, qui avait été l'ami de Regnard, l'accusa de lui avoir dérobé le sujet et le fond de cette comédie, et pour le prouver il publia l'œuvre qu'il disait lui avoir communiquée, *le Chevalier joueur*, en prose. Il ne pouvait mieux faire pour compromettre sa cause. Toutefois il eut ses partisans, qui prétendirent que Regnard, pour hâter la représentation du *Joueur*, en avait fait versifier une grande partie par Gacon. Celui-ci, qui n'était pour rien dans l'ouvrage, composa sur cette dispute une spirituelle épigramme, qui conclut ainsi :

Regnard le fit en vers, et de Rivière en prose ;
Ainsi, pour dire au vrai la chose,
Chacun vola son compagnon.
Mais quiconque aujourd'hui voit l'un et l'autre ouvrage
Dit que Regnard a l'avantage
D'avoir été le bon larron.

Le 2 décembre 1697, Regnard fit représenter *le Distrait*, en cinq actes, en vers. Cette comédie tomba dans sa nouveauté ; mais reprise trente ans plus tard, elle réussit et resta au répertoire. Elle met en scène le Ménalque de La Bruyère. Le *Distrait*, comme Ménalque, oublie qu'il est marié au moment même où il vient d'obtenir la main de celle qu'il aime. On a dit que ce n'est pas là un caractère, une habitude morale, mais un défaut d'esprit, un vice d'organisation peu propre à être porté au théâtre, parce qu'il ne paraît pas susceptible de développements. Mais la pièce se sauve par les traits plaisants et les incidents comiques. — *Démocrite*, en cinq actes, en vers, joué le 12 janvier 1700, est un ouvrage froid par le fond même du sujet, qui met en scène le philosophe Démocrite amoureux de sa pupille. Cependant quelques situations heureuses l'ont maintenu longtemps au théâtre. — *Le Retour imprévu*, en un acte, en prose, joué le 11 février 1700, est une pièce d'une grande gaieté, quoique fondée entièrement sur les mensonges d'un valet ; le comique, qui y est très-naturel, n'y devient jamais bas. — *Les Folies amoureuses*, trois actes, en vers, furent jouées le 15 février 1704, avec un divertissement intitulé *le Mariage de la Folie*. On joue encore la pièce, dont la gaieté va jusqu'à la bouffonnerie des canevas italiens ; mais on n'y ajoute plus le divertissement. — *Les Ménechmes ou les Jumeaux*, en cinq actes, en vers, furent joués le 4 décembre 1705. L'auteur a repris avec beaucoup de succès le sujet traité par Plaute, et a tiré de la ressemblance des deux frères une foule de situations très-divertissantes. — *Le Légataire universel*, en cinq actes, en vers, joué le 9 février 1708, est placé par des critiques au-dessus de toutes les pièces de Regnard, même du *Joueur* ; c'est du moins celle où la véritable nature de son talent se montre le mieux dans tout son jour, et c'est peut-être le chef-d'œuvre de cette gaieté comique qui se borne à faire rire. Il n'y a rien de plus plaisant au théâtre que le testament de Crispin. D'un bout à l'autre la verve et l'entrain se soutiennent.

Les autres pièces que Regnard a données au Théâtre-Français, sont : *Attendez-moi sous l'orme*, un acte en prose (19 mai 1694), comédie que les frères Parfait ont attribuée à Dufresny, par erreur, celle de Dufresny, qui porte le même titre, ayant été représentée au Théâtre-Italien ; *la Sérénade*, un acte en prose (3 juillet 1694) ; *le Bal*, un acte en vers, joué d'abord sous le titre du *Bourgeois de Falaise* (14 juin 1696) ; *la Critique du Légataire universel*, un acte en prose (19 février 1708). Ses pièces au Théâtre-Italien sont : *le Divorce*, trois actes en prose (17 mars 1688) ; *la Descente d'Arlequin aux enfers*, scènes en prose (5 mars 1689) ;

l'Homme à bonnes fortunes, trois actes en prose (10 janvier 1690); *la Critique de l'Homme à bonnes fortunes*, un acte en prose (1er mars 1690); *les Filles errantes*, scènes en prose (24 août 1690); *la Coquette ou l'Académie des dames*, trois actes en prose (17 janvier 1691); *les Chinois*, quatre actes en prose, avec Dufresny (13 décembre 1692): *la Baguette de Vulcain*, un acte en prose et vers mêlés, avec le même (10 janvier 1693); *la Naissance d'Amadis*, un acte en prose et vers (10 février 1694); *la Foire Saint-Germain*, trois actes en prose, avec Dufresny (26 décembre 1695); *la Suite de la Foire Saint-Germain ou les Momies d'Egypte*, un acte prose et vers (19 mars 1696). Regnard a de plus fait représenter en 1699, à l'Académie royale de musique, *le Carnaval de Venise*, ballet en trois actes, avec prologue. Il a laissé en manuscrit : *les Souhaits*, un acte en vers libres; *les Vendanges ou le Bailli d'Asnières*, un acte en vers, représenté sans succès au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 15 mars 1823; *Sapor*, mauvaise tragédie.

Regnard, outre son Théâtre, a écrit des *Épîtres*, des *Satires*, des *Poésies diverses*, ses *Voyages* et un Roman. Ses *Épîtres* et ses *Satires*, où abondent les imitations des anciens, ont les défauts d'une versification négligée, incorrecte, souvent prosaïque; mais il s'y trouve des vers heureux, des morceaux faciles et agréables. Dans une *Epître à Quinault*, il avait parlé de Boileau avec éloge. Plus tard, il se brouilla avec ce dernier et fit en 1693 une *Satire contre les maris*, en réponse à la *Satire contre les femmes*. En 1695, Boileau, dans son épître *A mes vers*, le plaça parmi les mauvais écrivains :

A Sanlecque, à Regnard, à Bellocq comparé.

Regnard se vengea par une violente satire, intitulée *le Tombeau de M. Boileau-Despréaux*, où il supposait que celui-ci était mort de chagrin à cause de l'insuccès de ses derniers ouvrages. On réconcilia les deux adversaires. Regnard dédia à Boileau ses *Ménechmes* (1706) et Boileau modifia ainsi les vers de son épître :

A Pinchêne, à Linière, à Perrin comparé.

Parmi les relations de voyages écrites par Regnard, le *Voyage de Laponie* est le plus curieux. Les autres, *Voyage de Flandre et de Hollande*, *Voyage de Danemark*, *Voyage de Suède*, *Voyage de Pologne*, *Voyage d'Allemagne*, sont peu intéressants. On a encore de lui un *Voyage en Normandie*, en prose mêlée de vers, et un *Voyage à Chaumont*, sous forme de chanson. Il a fait sur son voyage en Italie et sa captivité à Alger un roman intitulé *la Provençale*, monté sur un ton héroïque, suivant la mode encore régnante, mais d'un style médiocre et souvent incorrect. On doit remarquer que Regnard ne fit point partie de l'Académie française. La première édition complète de ses *Œuvres* fut publiée en 1731 (Paris, 5 vol. in-12). Parmi les éditions plus récentes, on distingue celle de Garnier (Ibid., 1820, 6 vol. in-8), réimprimée par Crapelet (Ibid., 1822, 6 vol. in-8); celle de Didot aîné (Ibid., 1820, 4 vol. in-8); celle d'A. Michiels (Ibid., 1854, 2 vol. gr. in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — Beoffara : *Recherches sur Regnard*, dans l'édition de 1822, t. VI; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII; — A. Michiels : *Essai sur le talent de Regnard et sur le talent comique en général*, dans l'édition de 1854, t. I; — Gilbert : *Eloge de Regnard*, couronné par l'Académie française en 1858, et dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er septembre 1859); — J.-J. Weiss, dans la *Revue de l'instruction publique* (février 1859).

REGNAUD DE SAINT-JEAN-D'ANGELY (Michel-Louis-Etienne, comte), homme politique et publiciste français, né en 1762 à Saint-Fargeau, mort le 11 mars 1819 à Paris. Député aux États généraux par le tiers état du pays d'Aunis, il fonda le *Journal de Versailles*, puis soutint, dans le *Journal de Paris* et *l'Ami des Patriotes*, les idées libérales monarchiques. En 1796, il alla à l'armée d'Italie, comme administrateur des hôpitaux, et s'attacha à la fortune de Bonaparte. Conseiller d'Etat après le 18 brumaire, procureur général près la haute cour impériale en 1804, secrétaire d'État de la famille impériale en 1807 et comte de l'Empire en 1808, il fut exilé en 1816, ne put revenir en France qu'en 1819, et mourut la nuit même de son retour. Il avait été nommé membre de l'Académie française en 1803, sans avoir produit aucun ouvrage littéraire, et ne prononça même pas de discours pour sa réception. Cependant il ne manquait ni du talent de parler ni de celui d'écrire, comme le prouvent ses *Discours* et ses *Rapports*, les uns et les autres fort remarquables.

Cf. Thibaudeau : *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

REGNAULT-WARIN (Jean-Baptiste-Joseph-Innocent-Philadelphe), littérateur français, né le 25 décembre 1771 à Bar-le-Duc, mort le 4 novembre 1844. Il a laissé de nombreux volumes d'histoire politique et de souvenirs littéraires, entre autres: *Eloge de Mirabeau* (Paris, 1791, in-8); *Vie de Pétion* (Bar-le-Duc, 1796, in-12); *Loisirs littéraires* (Paris, 1804, in-12); *Esprit de Mme de Staël* (1818, 2 vol. in-8); *Mémoires et correspondances de l'impératrice Joséphine* (Paris, 1819, 2 vol. in-8), ouvrage désavoué par le prince Eugène; *les Carbonari ou le Livre de sang* (1820, 2 vol. in-12); *Essai sur la monarchie de Napoléon* (Paris, 1820, 2 vol. in-8); *Mémoires pour servir à la vie du général La Fayette* (Paris, 1824, 2 vol. in-8); *Mémoires historiques et critiques sur Talma* (Paris, 1827, in-8); puis un grand nombre de romans, dont plusieurs furent saisis par la police : *le Cimetière de la Madeleine* (1800, 4 vol. in-12); *les Prisonniers du Temple* (1802, 3 vol. in-12); *le Paquebot de Calais à Douvres* (1802, in-12), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains* — Quérard : *la France littéraire*.

REGNAULT (Elias-Georges-Soulange-Oliva), historien français, né à Londres le 22 avril 1801, mort à Paris le 4 janvier 1868. Avocat à Paris et déjà connu par ses opinions politiques avancées, il a publié d'assez nombreux ouvrages historiques : *Histoire d'Angleterre depuis son origine* (1846, 2 vol. in-18); *Histoire de Napoléon* (1846-47, 4 vol. in-18); *Histoire du Gouvernement provisoire* (1849, in-8); *Histoire de huit ans* [1840-48] (1851-52, 3 vol. in-8), faisant suite à *l'Histoire de dix ans*, de Louis Blanc; *Histoire des Principautés danubiennes* (1855, in-8), etc.; puis des écrits de circonstance, des traductions, etc [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

RÉGNIER (Mathurin), poëte satirique français, né le 21 décembre 1573 à Chartres, mort le 22 octobre 1613. Neveu du poëte Desportes, il montra fort jeune un penchant pour la poésie, que son père, échevin de Chartres, combattit, dans la crainte qu'il n'eût ni le talent de son oncle, ni la fortune à laquelle celui-ci avait été conduit par ses vers. La vocation poétique de Régnier fut plus forte que les avertissements paternels. On le mit dans les ordres, afin qu'il pût arriver un jour à la possession de quelqu'un des riches bénéfices de Desportes. Bientôt, désireux de quitter sa ville natale et de n'être plus sous la dépendance de sa famille, il s'attacha au cardinal de Joyeuse, qu'il suivit en 1593 dans son ambassade à Rome. Il y passa près de huit ans et revint en France sans avoir avancé sa fortune. Une nouvelle tentative qu'il fit quelques années après, en accompagnant Philippe de Béthune, notre nouvel ambassadeur à Rome, ne réussit pas mieux. Peut-être doit-on attribuer ces in-

succès à ce qu'il a dit de son caractère, dans sa troisième satire :

> Il faut trop de sçavoir et de civilité,
> Et, si j'ose en parler, trop de subtilité.
> Ce n'est pas mon humeur : je suis mélancolique,
> Je ne suis point entrant, ma façon est rustique...
> Je n'ay point tant d'esprit pour tant de menterie.
> Je ne puis m'adonner à la cageollerie,
> Selon les accidents, les humeurs ou les jours,
> Changer, comme d'habit, tous les mois, de discours.

Régnier quitta Rome pour la seconde fois en 1605; il y avait du moins appris à connaître les auteurs italiens, qu'il imita ensuite dans ses poésies. A la mort de Desportes, en 1606, il hérita d'une pension de deux mille livres sur l'abbaye de Vaux-de-Cernay, et en 1609 il obtint un canonicat de la cathédrale de Chartres. Ses revenus lui permirent alors de mener avec insouciance une vie où il mêlait le plaisir ou même la débauche à la poésie; il y portait d'autant plus de liberté que, dans la carrière ecclésiastique, il n'avait pas dépassé les ordres mineurs. Ses excès altérèrent sa santé; le repentir s'empara de lui; il composa des poésies religieuses et exprima ses remords dans des stances qui furent raillées des contemporains, mais qui n'en renferment pas moins de très-bons vers. Toutefois, si l'on en croit Tallemant des Réaux, son repentir ne tint pas jusqu'au bout. Étant allé à Rouen se mettre entre les mains d'un empirique, et se croyant guéri, il serait mort à la suite d'une débauche de vin d'Espagne, faite avec ce médecin.

Régnier est au nombre des rares écrivains du XVI^e^ siècle qui ont trouvé grâce devant le XVII^e^. Boileau qui, dans *l'Art poétique* (ch. II, 168), le loue d'être un disciple ingénieux des anciens et trouve à « son vieux style des grâces nouvelles », dit en outre, dans ses *Réflexions sur Longin* : « Le célèbre Régnier est le poëte français qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes. » Sur ce point nos romantiques modernes se sont montrés d'accord avec Boileau, et l'ont même dépassé par des louanges qui sont parfois à côté de la vérité. Alfred de Musset, dans sa fantaisie sur *la Paresse*, dit avec enthousiasme :

> L'esprit mâle et hautain dont la sobre pensée
> Fut dans ces rudes vers librement cadencée
> (Otez votre chapeau), c'est Mathurin Régnier,
> De l'immortel Molière immortel devancier ;
> Qui ploya notre langue, et dans sa cire molle
> Sut pétrir et dresser la romaine hyperbole...

Sans avoir cette puissance, enflée par le lyrisme du poëte, le Régnier véritable garde encore de belles et rares qualités. Observateur fin et sagace, il excelle à saisir et à peindre le ridicule; il est plein d'énergie, de verve et de franchise; il est original en imitant les poëtes latins ou italiens; il offre des portraits admirables et un grand nombre de beaux vers. Mais les négligences, les incorrections, les grossièretés, les obscurités se mêlent souvent à ce qu'on admire le plus chez lui. Le manque de moralité se complique du manque de goût. Au point de vue de la langue, Régnier est très-curieux à étudier; il aime à employer les expressions et les tournures nouvelles, et cette recherche frappe d'autant plus qu'il a un air d'abandon qui ne sent pas le travail. Il s'est vanté d'avoir naturalisé la satire en France :

> Or, c'est un grand chemin jadis assez frayé,
> Qui des rimeurs françois ne fut onc essayé.

Cette prétention n'est rien moins que justifiée. Sans remonter aux fabliaux, aux sirventes, aux blasons, on trouve chez des poëtes antérieurs plus d'une pièce satirique, témoin les *Omonymes, satire des mœurs corrompues de ce siècle*, d'Antoine Du Verdier. Les deux meilleures pièces de Régnier sont celle qui attaque l'hypocrisie, sous le nom de *Macette*, et celle qui est adressée *à M. Rapin*, contre Malherbe. Cette dernière est la seule de ses satires qui soit personnelle Elle lui fut inspirée par les sarcasmes de Malherbe contre les *Psaumes* de son oncle Desportes, et son antipathie pour des réformes pédantesques soutient souvent son langage à une grande hauteur. Les *Œuvres* de Régnier comprennent des *Satires*, des *Epîtres*, des *Élégies*, des *Poésies diverses*, des *Poésies spirituelles*, des *Epigrammes*, des *Sonnets*. Les éditeurs n'ont pas tous adopté la même classification, en sorte que le nombre des pièces rangées sous chacun de ces titres n'est pas toujours le même. Parmi les nombreuses éditions qui en ont été faites, on cite principalement celles de Brossette (Amsterdam, 1729, in-12), de Lenglet-Dufresnoy (Londres, 1733, in-4), de Cazin (Paris, 1780, 2 vol. in-18), de Didot (Paris, 1808, in-18), de Viollet-le-Duc, avec une *Histoire de la satire en France* (Paris, 1822, in-8), de la *Bibliothéque elzévirienne* (Ibid., 1853, in-16; 2^e^ édit., 1869), de P. Poitevin (1860, in-12), d'Édouard de Barthélemy (1862, in-12), contenant trente-deux pièces inédites, mais d'une authenticité fort douteuse, de Louis Lacour (1867, in-8), et d'E. Courbet (1869, in-12). M. Ferd. Dugué a donné un drame en vers intitulé *Mathurin Régnier* (1853).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV ; — Brossette : *Avertissement* de son édition ; — Viollet-le-Duc : *Discours préliminaire* de son édition ; — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVI^e^ siècle ;* — Demogeot : *Tableau de la littérature française au XVII^e^ siècle avant Corneille ;* — James de Rothschild : *Essai sur les satires de Mathurin Régnier* (Paris, 1863, in-8) ; — Ch. Lenient : *la Satire en France au XVI^e^ siècle* (1866, in-8).

REGNIER-DESMARAIS (l'abbé François-Séraphin), grammairien et littérateur français, né le 13 août 1632 à Paris, mort le 6 septembre 1713. Après avoir fait ses humanités chez les chanoines de Sainte-Geneviève à Nanterre, et sa philosophie au collége de Montaigu, il entra dans la maison du comte de Lillebonne, puis dans celle du duc de Créqui, dont il fut secrétaire d'ambassade à Rome. La langue et la poésie italiennes lui devinrent si familières, que l'on donna comme de Pétrarque un *canzone* de sa composition. Ce succès lui ouvrit l'Académie de la Crusca, en 1667. De retour en France, il reçut du roi le prieuré de Grandmont et entra dans les ordres. Reçu à l'Académie française en 1670, il en devint secrétaire perpétuel en 1684. C'est lui qui rédigea les réponses aux factums de Furetière. Il eut une grande part à la rédaction du *Dictionnaire* et fut chargé de la *Grammaire française*, dont l'Académie avait décidé la publication. Dans cette tâche, il fit preuve de connaissances variées, d'un esprit méthodique, d'un travail consciencieux, sans égaler la *Grammaire* de Port-Royal Sa ténacité dans la discussion l'avait fait surnommer *l'abbé Pertinax*.

On a de lui : *Traité de la Grammaire françoise* (Paris, 1705, in-4; 1706, in-12); *Histoire des démêlés de la cour de France avec celle de Rome au sujet de l'affaire des Corses* (Paris, 1707, in-4). *Poésies françoises, italiennes, espagnoles et latines* (Lyon, 1707-8, 2 vol. in-12). Les *Poésies françoises*, réimprimées à part (La Haye, 1716, 2 vol. in-12), sont très-médiocres. Regnier-Desmarais a traduit en français : *Pratique de la perfection chrétienne*, de Rodriguez (Paris, 1676, 3 vol. in-4) ; *Premier livre de l'Iliade*, en vers (1700, in-8); *Traité de la Divination*, de Cicéron (1720, in-12); *Entretiens sur les biens et les maux*, du même (1721, in-12). Il a traduit en italien les *Poésies d'Anacréon* (Paris, 1693, in-8). Il a laissé des *Mémoires* sur

sa vie, publiés dans les *Mémoires de littérature* de Sallengre, t. Ier.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. V; — D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*, t. III.

REGNIER-DESTOURBET (Hippolyte-François), littérateur français, né en 1804 à Langres, mort le 3 septembre 1832. Il se fit recevoir avocat et montra dans plusieurs ouvrages un talent qui doit faire regretter sa fin prématurée. Nous citerons : *Histoire du clergé de France pendant la Révolution* (Paris, 1828-29, 3 vol. in-12); *les Septembriseurs* (1829, in-8), scènes historiques sous une forme dramatique; *Mémoires de Mme de Pompadour* (Paris, 1830, 2 vol. in-8), ouvrage apocryphe, revu par Amédée Pichot; *Manuel populaire de la méthode Jacotot* (Paris, 1831, in-8); *la Mort des Girondins*, scènes historiques (Paris, 1832, in-8), sans compter plusieurs romans, notamment, sous le pseudonyme de « l'abbé Tiberge » : *Louisa ou les douleurs d'une fille de joie* (réimprimé en 1866, in-18). Il a fait représenter au Théâtre-Français, en 1831, *Charlotte Corday*, drame en cinq actes, en prose. Il avait donné, en 1830, à la Porte-Saint-Martin, *Napoléon, ou Schœnbrunn et Sainte-Hélène*, drame, avec M. Dupeuty.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

RÉGULUS, tragédie de Pradon (voy. ce nom).

REICHENAU (GLOSES DE). — Voyez GLOSES.

REID (Thomas), philosophe anglais, né à Strachan en 1709, mort le 7 octobre 1796. Il succéda à Adam Smith comme professeur de philosophie morale à Glasgow. L'un des fondateurs de l'École écossaise, ses ouvrages philosophiques ont, pour la littérature, une valeur réelle, par l'originalité, la finesse des analyses intellectuelles. Les principaux sont : *Recherches sur l'esprit humain* (Inquiry into the human mind, 1764), dirigé contre le système idéaliste et le scepticisme de Hume; *Essais sur les facultés intellectuelles* (Ess. on the intellectual powers, 1785); *Essais sur la puissance active de l'esprit humain* (Ess. on the active power of the human mind, 1788). Les *Œuvres* de Reid ont été traduites en français par Jouffroy et Ad. Garnier (Paris, 1825-1835, 6 vol in-8).

Cf. Dugald-Stewart : *Notice sur Reid*, en tête de l'édition de ses *Œuvres* (Edimbourg, 1803, 4 vol. in-8) ; — Ad. Garnier : *Critique de la philosophie de Th. Reid*, thèse (Paris, 1840, in-8).

REIFFENBERG (Frédéric-Auguste-Ferdinand-Thomas, baron DE), littérateur belge, né le 14 novembre 1795, à Mons, mort le 18 avril 1850. Il fut d'abord militaire et se trouva comme lieutenant d'infanterie à Waterloo. Professenr à l'Athénée d'Anvers en 1818, puis à celui de Bruxelles, il devint en 1822 professeur de philosophie à l'université de Louvain. En 1823, il fut élu membre de l'Académie de Bruxelles. En 1837, il obtint la place de conservateur de la bibliothèque royale de Belgique. Son érudition était étendue, son esprit sagace, mais la publication qu'il fit sous son nom, dans les *Mémoires de l'Académie*, de travaux empruntés aux manuscrits de S.-P. Ernst, lui attira de violentes et longues attaques.

On a du baron de Reiffenberg : *Archives philologiques* (Bruxelles, 1825-26, 2 vol. in-8); *Archives pour l'histoire civile et littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1827-28, 2 vol. in-8); *Nouvelles archives historiques des Pays-Bas* (Bruxelles, 1829-32, 2 vol. in-8); *Histoire de l'ordre de la Toison d'or* (Ibid., 1830, in-4); *Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique* (Ibid., 1840-50, 11 vol. in-18), etc. Il a édité l'*Histoire des troubles des Pays-Bas*, par Vandervynckt (1822, 3 vol. in-8); les *Mémoires de Jacques Du Clercq* (1823, 4 vol. in-8); la *Chronique* de Philippe Mouskes (1836, 2 vol. in-4); etc. Il a fondé le *Bulletin du bibliophile belge*, et a collaboré à de nombreux recueils.

Cf. Quérard : *la France littéraire*, et les *Supercheries littéraires*.

REIMARUS (Hermann-Samuel), philologue, philosophe et naturaliste allemand, né à Hambourg le 22 décembre 1694, mort dans cette ville le 1er mars 1765. Il y professa la philosophie, l'hébreu et les mathématiques. Il parcourut la Hollande, l'Angleterre, et fut le collaborateur et le gendre du savant J.-Alb. Fabricius. Il était membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg et des plus savantes académies de l'Allemagne. Outre une excellente édition de *Dion Cassius* (Hambourg, 1750, 2 vol. in-fol.), on cite de lui : *Primitiæ Wismariensia* Wismar, 1723, in-4), recueil d'opuscules; *De Vita et scriptis J. Alb. Fabricii* (Hambourg, 1737, in-8); *Observations sur l'instinct des animaux* (Betrachtungen über die Kunsttriebe der Thiere; Ibid., 1762, 2 vol. in-12); les *Fragments d'un Inconnu, tirés de la bibliothèque de Wolfenbuttel* (Wolf. Fragmente eines Unbekannten), dirigés contre l'origine et le caractère surnaturels du christianisme et qui firent la plus vive sensation : ils furent publiés par Wieland, dans les *Mémoires d'histoire et de littérature de la bibliothèque de Wolfenbuttel*

Cf. J.-G. Büsch : *Monumentum officii et pietatis memoriæ immortali H.-S. Reimari*, etc. (Hambourg, 1767, in-fol.).

REIMMANN (Jacques-Frédéric), bibliographe allemand, né à Groningue le 22 janvier 1668, mort à Hildesheim le 1er février 1743. Il exerça l'enseignement et les fonctions ecclésiastiques. Extrêmement laborieux, il a publié de nombreux ouvrages bibliographiques et philosophiques, parmi lesquels nous devons citer : *De Fatis genealogici studii apud Hebrœos, Grœcos, Romanos, Germanos* (Halberstadt, 1694, in-4); *Essai d'introduction à l'histoire littéraire en général et de l'Allemagne en particulier* (Versuch einer Einleitung in die Historia literaria, etc.; Halle, 1703-13, 6 vol. in-8); *Essai d'une critique du Dictionnaire historique de Bayle* (Vers. einer Critik über das *Dict.*, etc.; Ibid., 1711, in-8); *Historia universalis atheismi et atheorum* (Hildesheim, 1728, in-8); *Historia literaria Babylonicorum et Sinensium* (Brunswick, 1741, in-8). Il a laissé son *Autobiographie*, éditée par F.-H. Theune (Eigene Lebensbeschreibung, Ibid., 1745, in-8).

Cf. Theune : *Notes* de la *Lebensbeschreibung*.

REINAUD Joseph-Toussaint), orientaliste français, né à Lambesc (Bouches-du-Rhône) le 4 décembre 1795, mort à Paris le 15 mai 1867. Élève de Silvestre de Sacy, professeur d'arabe à l'école des langues orientales vivantes, conservateur à la Bibliothèque nationale, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1832, en remplacement de Chézy. Outre un grand nombre de dissertations et de traductions insérées dans le *Journal asiatique*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, etc., on cite de lui : *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et la Chine, au IXe siècle*, texte arabe et traduction (1845, 2 vol. in-18); *Géographie d'Aboulféda*, traduction de l'arabe, avec une *Introduction générale à la géographie des Orientaux* (1848-52, 2 vol. in-4), etc [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

REINE DES FÉES (LA) poëme de Spenser; — LA REINE INDIENNE et LA REINE VIERGE, tragédies de Dryden; — LA REINE MAB, poëme fantastique de Shelley (voy. ces noms); — LA REINE SIBILE — Voyez MACAIRE.

REINECCIUS (Reiner REINECKE, dit), historien allemand, né à Paderborn le 15 mai 1541, mort à Helmstaedt le 26 avril 1595. Il était professeur à l'université de cette dernière ville. Il est un des premiers dont les ouvrages historiques furent le

fruit de recherches originales ; nous citerons entre autres : *Syntagma de familiis quæ in monarchiis tribus prioribus rerum politæ sunt*, etc. (Bâle, 1574, 3 vol, in-fol.), histoire primitive des Chaldéens, des Assyriens et des Égyptiens, réimprimée à Helmstædt, sous le titre d'*Historia Julia* (1594, 3 vol. in-fol.), rappelant le nom de l'académie de cette ville ; *Methodus legendi cognoscendique historias* (Francfort, 1580, in-fol. ; plus. fois réimp.) ; *Historia orientalis Christianorum, Saracenorum, Turcarum*, etc. (Ibid., 1595, in-fol.). — Un théologien et philologue du même nom, Christian REINECCIUS, né à Grossmühlingen en 1668, mort à Weissenfels le 18 octobre 1752, a laissé des travaux estimés sur la langue hébraïque, des commentaires sur la Bible, une traduction en quatre langues de l'*Ancien Testament* (Leipzig, 1713, in-fol.) etc.

Cf. Fr.-D. Haeberlin : *De R. Reineccii meritis in omnem historiam*, etc. (Helmstaedt, 1746, in-4).

REINECKE FUCHS. — Voyez RENART (Romans de).

REINESIUS (Thomas), érudit allemand, né à Gotha le 13 décembre 1587, mort à Leipzig le 17 janvier 1667. Il exerça la médecine à Altenbourg et à Leipzig. Écrivain médiocre, mais renommé pour son savoir et sa sagacité, il reçut une pension de Louis XIV. On cite de lui : *De Diis syris, sive de Numinibus commentitiis in Veteri Testamento memoratis* (Leipzig, 1623, in-4) ; *Historoumena linguæ punicæ* (Altenbourg, 1637, in-4) ; *Syntagma inscriptionum antiquarum* (Leipzig, 1682, 2 vol. in-fol.), complétant le recueil de Gruter ; des *Lettres* à divers, de nombreuses dissertations, etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*.

REINHARD (François-Volkmar), théologien et prédicateur allemand, né à Vohenstrauss, dans le Palatinat, le 12 mars 1753, mort à Dresde le 6 septembre 1812. Il étudia la théologie à Wittemberg et l'enseigna ensuite dans cette ville. Appelé à Dresde, comme premier prédicateur de la cour, il y fut nommé conseiller ecclésiastique. Ses *Sermons* sont très-nombreux et empreints d'un sentiment chrétien qui donnait à sa parole une grande puissance d'émotion. Ils ont été réunis plusieurs fois (Predigten ; Wittemberg, 1786-93, 2 vol. in-8 ; Sulzbach, 1796-1813, 37 vol. in-8 ; nouv. édit. Ibid., 1831-37, 40 vol. in-8). Parmi ses ouvrages théologiques conçus dans un esprit élevé, on remarque : *Essai sur le plan formé par le fondateur de la religion chretienne pour le bonheur de l'humanité* (Versuch über den Plan den der Stifter, etc. ; Wittemberg, 1781, in-8 nombreuses éditions), traduit en français (Dresde, 1799, in-8) ; *Système de la morale chrétienne* (System der christl. Moral ; Ibid., 1788-1815. 5 vol. in-8). Citons encore une autobiographie intéressante : *Confessions relatives aux sermons de Reinhard* (Gestaendnisse, etc. ; Sulzbach, 1810), ouvrage traduit en français par Monod (Genève, 1816. in-8).

Cf. Monod : *Notice*, en tête de sa traduction.

REINHOLD (Karl-Leonhard), philosophe allemand, né à Vienne le 26 octobre 1758, mort à Kiel le 10 avril 1825. Il fut novice chez les Jésuites, puis fit profession chez les Barnabites, et enseigna la philosophie dans leur collége de Vienne, et plus tard à l'université de Kiel. Il vécut dans la société littéraire de Weimar et épousa la fille de Wieland. Ses nombreux ouvrages présentent une suite de variations philosophiques répondant à celles de la pensée allemande jusqu'à Schelling ; nous citerons seulement : *Des Beautés du poëme épique* (Ueber die Schœnheiten eines epischen Gedichts ; Iéna, 1789, in-8).

Cf. Chr.-R. Reinhold : *C.-L. Reinhold's Leben und Wirken* (Iéna, 1825. in-8) ; — *Dict. des sciences philos.*

REINMAR DE HAGENAU, surnommé *l'Ancien*, minnesinger allemand du XIIIe siècle. Originaire de Suisse, il vécut à la cour de Léopold VII, duc d'Autriche, et accompagna ce prince à la croisade en 1217. Il se fit remarquer dans la guerre poétique de Wartbourg (voy. ce nom). On croit qu'il mourut en 1270. On n'a de lui que des chants d'amour, qui surpassent ceux de son maître, Henri de Veldeke. Il a de la sensibilité, un choix heureux d'expressions, de la fécondité et de la mesure. Walther von der Vogelweide lui a consacré une belle élégie.

Cf. H. Kurz : *Geschite der deutsch. Lit.* t. I.

REINMAR DE ZWETER, minnesinger allemand du XIIIe siècle, mort vers 1270. Né sur les bords du Rhin, il fut élevé en Autriche. Après avoir séjourné en Bohême, il revint dans les campagnes rhénanes, visitant les châteaux et payant l'hospitalité avec ses chants. Outre deux longs poëmes perdus, il a écrit des maximes ayant trait aux événements du temps, et sa poésie est pleine d'allusions politiques ou religieuses. Il traitait les chants d'amour de futilités. Quelques critiques veulent à tort voir en Reinmar de Zweter et Reinmar l'Ancien un seul et même poëte.

Cf. Hüppe : *De Reimaro de Zweter* (Coesfeld, 1861).

REISKE (Jean-Jacques), célèbre philologue allemand, né à Zœrbig (Saxe) le 25 décembre 1716, mort à Leipzig le 14 août 1774. Il fit ses études à Halle et à Leipzig, au milieu d'une gêne qui pesa sur lui toute sa vie. Pour satisfaire sa passion pour l'étude de l'arabe, il se rendit à Leyde, à pied et sans ressources. Il occupa ensuite à Leipzig les chaires de philosophie et d'arabe, puis les fonctions de recteur de l'École Saint-Nicolas. Ses modestes appointements étaient toujours dévorés d'avance par ses savantes, mais peu lucratives publications. En 1764, il épousa Ernestine-Christine Müller, qui devint la collaboratrice de ses travaux. Reiske unissait à la vaste et solide érudition en faveur dans les universités allemandes une grande sagacité et l'esprit de critique de l'école philologique anglaise.

On cite de lui : *De Principibus muhamedanis qui aut ab eruditione aut ab amore litterarum claruerunt* (Leipzig, 1747, in-4) ; *De Arabum epocha vetutissima* (Ibid., 1747, in-4) ; *Animadversiones ad Sophoclem* (Ibid., 1753, in-8), *ad Euripidem et Aristophanem* (Ibid., 1754, in-8) ; *ad Græcos auctores* (Ibid., 1757-67, 5 vol. in-8) ; plusieurs dissertations particulières sur Zenobius, Libanius, Actanius, etc. ; la traduction en allemand du *Poëme de Thograï*, avec un *Essai sur la poésie arabe* (Friedrichstadt, 1756, in-4), d'un *Choix de poésies arabes* (Proben der arab. Dichtkunst ; Leipzig, 1762, in-4), des *Discours de Démosthène et d'Eschine* (Ibid., 1761, in-8), etc. On lui doit surtout de savantes éditions d'auteurs arabes ou grecs, avec scholies, traduction latine, notes, etc., notamment : *Haririi Consessus* (Leipzig, 1737, in-4) ; *Taraphæ Moallakah* (Leyde, 1742, in-4) ; *Constantini Porphyrogeneti libri II de Cærimoniis* (Leipzig, 1751-54, 2 part. in-fol.) ; *Anthologia græca* (Ibid., 1754, in-8) ; *Albufedæ Annales muslemici* (Ibid., 1754. in-4) ; *Oratorum græcorum corpus* (Ibid., 1770-75, 12 vol. in-8) ; *Dionysii Halicarnassensis opera omnia* (Ibid., 1774-77, 6 vol. in-8) ; *Plutarchi opera omnia* (Ibid., 1774-79, 12 vol. in-8). Il a laissé son *Autobiographie* (Eigene Lebensbeschreibung ; (Ibid., 1783, in-8). On a aussi publié sa *Correspondance* avec Moses Mendelssohn et Lessing (Berlin, 1789). — Sa femme, née en 1735, morte en 1798, outre les soins donnés aux publications de son mari, a produit quelques travaux personnels, entre autres *Hellas* (Mittau, 1778, 2 vol. in-8), traduction d'extraits grecs.

Cf. S.-Fr.-N. Morus : *De Vita J.-J. Reiskii* (Leipzig, 1778, in-8) ; — Harless : *De Vitis philologorum*, t. IV ; — *Gallerie edler deutschen Frauenzimmer*, t. II.

REITZ ou REIZ (Friedrich-Wolfgang), en latin *Reitzius*, philologue allemand, né à Windsheim (Franconie) le 2 septembre 1733, mort à Leipzig le 2 février 1790. Il occupa à l'université de cette ville les chaires de philosophie, de grec et de latin et de poésie. Ses travaux se recommandent par le savoir et un soin minutieux; on cite : *De Temporibus et modis verbi græci et latini* (Leipzig, 1766); *De Prosodiæ græcæ accentus inclinatione* (Ibid., 1791); *Leçons sur les antiquités romaines* (Vorlesungen über rœmische Alterthümer (Ibid., 1796), etc.; puis de bonnes éditions de la *Rhétorique* et de la *Poétique* d'Aristote, du *Rudens* de Plaute, de *Perse*, etc.

Cf. Hermann : *Erinnerungen an Reiz*, dans les *Mémoires* de la Société philologique de Dresde (année 1816).

RELAND (Adrien), orientaliste hollandais, né à Ryp le 17 juillet 1676, mort à Utrecht le 5 février 1718. Il occupa à Harderwick et à Utrecht les chaires de philosophie, de langues orientales et d'antiquités ecclésiastiques. Il joignait à un grand savoir un esprit délicat et distingué. Malgré sa mort prématurée, il a laissé de remarquables travaux : *Analecta rabbinica* (Utrecht, 1702, in-8); *De Religione mohammedica libri II* (Ibid., 1705, in-8), traduit dans diverses langues : en français par D. Durand (La Haye, 1721, in-8); *Antiquitates sacræ veterum Hebræorum* (Utrecht, 1708, in-8, plus. édit.); *Palestina ex veteribus monumentis illustrata* (Ibid., 1714, 2 vol. in-4), etc.

Cf. J. Serrurier : *Oratio funebris* (Utrecht, 1718, in-4); — Niceron : *Mémoires*, t. I et X.

RELIGION (LA), poëme de Louis Racine; — LA RELIGION VENGÉE, poëme de Bernis; — DE LA RELIGION, considérée dans ses sources, ses formes, etc., ouvrage de Benj. Constant (voy. ces noms).

RELIURE. — Voyez LIVRE.

REMARQUES SUR LA LANGUE FRANÇAISE, ouvrage de Vaugelas (voy. ce nom).

REMEDIA AMORIS, poëme d'Ovide (voy. ce nom)

REMER (Jules-Auguste), historien allemand, né à Brunswick en 1736, mort dans cette ville le 26 août 1803. Professeur d'histoire et de statistique à Brunswick et à Helmstaedt, il a publié, outre de judicieux *Manuels historiques* et des *Tableaux d'histoire générale* (Tabellarische Uebersicht der allgem. Geschichte (Brunswick, 1781, 1804, in-fol.); *Archives de l'Amérique* (Amerikanisches Archiv; 1777-78, 3 vol. in-8); *Essai d'une histoire des constitutions de la France* (Versuch einer Gesch. der franzœs. Constitutionen; Helmstaedt, 1795), etc.

REMI (Abraham RAVAUD, dit) ou *Remmius*, poëte latin moderne, né en 1600 à Remi, près Beauvais, mort en 1646. Il était professeur d'éloquence au Collége royal. Il unissait, comme poëte latin, la verve à la pureté du style. On cite spécialement un poëme en quatre livres, *la Bourbonide*, sur les guerres de Louis XIII. Il a réuni ses *Poésies* (*Poemata;* Paris, 1645, in-12).

Cf. Goujet : *Histoire du Collége royal.*

RÉMINISCENCES. Le plagiat, qui n'est qu'un vol, et l'imitation, qui se justifie par le désir d'égaler ou de surpasser ses devanciers, ne sont pas les seules formes d'emprunts littéraires. Il y en a de plus ou moins inconscients, que nous pouvons appeler, en poésie comme en musique, des réminiscences. On peut en distinguer de deux sortes : tantôt on rencontre, en écrivant, une idée, un sentiment, une forme de style, que l'on se souvient d'avoir vus employés ailleurs, sans pouvoir en retrouver la source; tantôt l'on n'a pas même conscience de l'œuvre incomplète de la mémoire, et l'on croit produire de son propre fonds ce qui n'est qu'un souvenir. Il faut se défier des réminiscences, dont la multiplicité, chez un auteur pauvre d'imagination, ne fait que mieux ressortir l'indigence des idées personnelles. On connaît l'ingénieuse critique faite par un homme d'esprit d'une tragédie plus riche de souvenirs que d'invention : tandis que l'auteur lui en donnait lecture, il se découvrait sans cesse ou se levait pour faire la révérence. « Il faut bien être poli, dit-il enfin, et saluer les gens de sa connaissance, quand ils passent. »

Nous ne parlons ici que des réminiscences inconscientes et involontaires. Aucun écrivain n'est à l'abri de ces jeux, on pourrait dire de ces méchants tours de la mémoire. Nous avons dit ailleurs comment Racan crut un jour avoir fait un excellent quatrain, qui, à son grand étonnement, se trouvait être le premier du recueil de quatrains de P. Mathieu (voy. ce nom). La belle stance de Corneille, dans *Polyeucte*, sur la fortune :

> Et comme elle a l'éclat du verre,
> Elle en a la fragilité,

est tirée littéralement d'une *Ode à Richelieu* faite, quinze ans auparavant, par Godeau, et Corneille, informé de la rencontre, ne retrouvait pas plus que Racan, dans ses souvenirs, la moindre trace d'une ancienne lecture. Ces deux vers ronflants de Boileau sur Condé (*Épître IV*, v. 133-4) :

> Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles,
> Force les escadrons et gagne les batailles,

sont, à deux mots près, la reproduction d'une rodomontade de Matamore, dans *l'Illusion comique* de Corneille (Acte II, sc. II, v. 223-4). Un fait plus étrange est celui d'une même réminiscence venue en même temps à trois auteurs différents. D'après Ménage, Chapelain, Arnauld d'Andilly et Furetière auraient fait tous les trois le vers suivant :

> D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre,

qui n'appartenait à aucun d'eux, mais qui leur venait en droite ligne des *Stances* de Malherbe.

On relève particulièrement des réminiscences ou rencontres de cette nature chez Racine, à qui « les vers à faire » coûtaient trop peu pour qu'on puisse y voir des emprunts volontaires de détail aux dépens d'auteurs oubliés ou inconnus. Ainsi, dans *Phèdre*, non content d'avoir retenu quelque chose de l'intrigue de *l'Innocent malheureux* de Fr. Grenailles, il reproduit des traits de dialogue de l'*Hippolyte ou le Garçon insensible* de Gabriel Gilbert. Il fait dire à Hippolyte :

> Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez,
> Quels amis me plaindront quand vous m'abandonnez ?

et répondre par Thésée :

> Va chercher des amis dont l'estime funeste
> Honore l'adultère, applaudisse à l'inceste ;
> Des traîtres, des ingrats, sans honneur et sans foi,
> Dignes de protéger un méchant tel que toi.

Gilbert leur avait fait dire :

> HIPPOLYTE.
> Si je suis exilé pour un crime si noir,
> Hélas ! qui des mortels voudra me recevoir ?...
> THÉSÉE.
> Va chez les scélérats, les ennemis des cieux,
> Chez ces monstres cruels, assassins de leurs mères ;
> Ceux qui se sont souillés d'incestes, d'adultères :
> Ceux-là te recevront...

Dans la même pièce, Phèdre dit (Act. II, sc. V) :

> Qu'un soin bien différent me trouble et me dévore !

Marie de Calages avait écrit, dix-sept ans auparavant, dans une *Judith :*

> Qu'un soin bien différent l'agite et le dévore !

Des rencontres qui ressemblent plus encore à des souvenirs, se font voir entre l'éclatant chef-

d'œuvre d'*Athalie* et l'obscur *Triomphe de la Ligue*, de R.-J. Nérée. Ce beau vers :

> Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte,

ne semble-t-il pas un écho fidèle de celui-ci :

> Je ne crains que mon Dieu, lui tout seul je redoute ?

Et cette admirable expression de pieuse confiance en la Providence :

> Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin ?
> Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
> Et sa bonté s'étend sur toute la nature,

n'est-elle pas, trait pour trait, dans la langue un peu vieillie de Nérée :

> — Las ! nos petits enfants en auraient bien besoing !
> — Dieu nous les a donnés, Dieu en aura le soing.
> — Les pourrions-nous laisser en si grande misère ?
> — Celuy n'est délaissé qui a Dieu pour son père ;
> Il ouvre à tous la main, il nourrit les corbeaux,
> Il donne la viande aux jeunes passereaux...
> Tout vit de sa bonté.

Ici les ressemblances se trouvent si précises que les commentateurs de Racine ont cru devoir le disculper du reproche d'avoir copié mot à mot un ouvrage oublié, ou de s'en être involontairement trop souvenu, et au lieu d'une imitation ou d'une réminiscence, ils ont vu une rencontre naturelle dans une impression commune produite par l'analogie des sujets et l'identité des sources d'inspiration. Sans rien devoir peut-être à Nérée, Racine a pu traduire après lui et appliquer à une situation dramatique semblable le même passage d'un psaume : *Qui dat jumentis escam ipsorum, et pullis corvorum invocantibus eum.*

Il faut convenir que les effets de l'analogie de sujets (voy. ces mots) et de la similitude d'idées sont bien propres à expliquer beaucoup de rencontres et à diminuer par suite le nombre des réminiscences. Quand Delille dit :

> Que la nuit paraît longue à la douleur qui veille,

il est à peu près certain qu'il se souvenait, sans le savoir, du vers de Saurin :

> *Qu'une* nuit paraît longue à la douleur qui veille !

Mais quand il dit du visiteur égaré dans les catacombes :

> Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence,

il est bien peu probable qu'il ait retrouvé dans un coin obscurci de sa mémoire cet ancien vers de Théophile :

> On n'oit que le silence, on ne voit rien que l'ombre.

Ces rapprochements sont piquants pour la curiosité érudite, mais ne rendent compte de rien.

Quelquefois pourtant les ressemblances vont si loin qu'on hésite, pour les expliquer, entre un tour de force de mémoire inconsciente et un vulgaire plagiat. Tel est le cas étonnant de Voltaire, qui, trop riche de son fonds pour être tenté de voler, a tiré d'un très-agréable sonnet de Maynard une dizaine de petits vers bien marqués au coin de son esprit. Voici d'abord le sonnet :

> Par vos humeurs l'Etat est gouverné ;
> Vos seuls avis font le calme et l'orage,
> Et vous riez de me voir confiné
> Loin de la cour, dans mon petit village.
>
> Cléomédon, mes désirs sont contents ;
> Je trouve beau le désert où j'habite,
> Et connais bien qu'il faut céder au temps,
> Fuir le grand monde et devenir ermite.
>
> Je suis heureux de vieillir sans emploi,
> De me cacher, de vivre tout à moi,
> D'avoir dompté la crainte et l'espérance ;
>
> Et, si le ciel, qui me traite si bien,
> Avait pitié de vous et de la France,
> Votre bonheur serait égal au mien.

Voici maintenant les dix vers, où nous soulignons les quelques légers changements :

> Par *votre* humeur le *monde* est gouverné ;
> Vos *volontés* font le calme et l'orage.
> Vous *vous* riez de me voir confiné,
> Loin de la cour, *au fond* de mon village;
> *Mais n'est-ce rien que* d'*être* tout à *soi*,
> *D'être sans soins*, de vieillir sans emploi,
> D'avoir dompté la crainte et l'espérance?
> *Ah !* si le ciel, qui me traite si bien,
> Avait pitié de vous et de la France,
> Votre bonheur serait égal au mien.

Rencontre ou réminiscence, imitation ou plagiat, chacun se prononcera suivant l'opinion qu'il se fait de la loyauté littéraire de Voltaire, ou selon sa foi dans les merveilles du hasard et les caprices de la mémoire humaine. Pour nous, il est temps de conclure : nous croyons qu'en matière d'art et de poésie, il n'y a pas de génération spontanée, et que, de même que l'originalité est inséparable de l'imitation (voy. ce mot), l'invention elle-même doit beaucoup à la mémoire. « La meilleure partie du génie, disait Gœthe, se compose de souvenirs. »

Cf. Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires ;* — les *Notes* des *Œuvres complètes* de Corneille, Racine, Boileau, etc., dans la Collection des grands écrivains.

RÉMOND (Florimond DE), historien français, né vers 1540 à Agen, mort en 1602 à Bordeaux. Après avoir quitté le catholicisme pour la réforme, il revint à la religion catholique et acheta une charge de conseiller au parlement de Bordeaux. Esprit faible et talent médiocre, il écrivit des ouvrages passionnés contre les protestants qui se vengèrent en attaquant sa bonne foi et son savoir par ce dicton : « Ræmundus judicat sine conscientia, libros scribit sine scientia. » Son principal ouvrage est l'*Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle* (Paris, 1605, in-4, plusieurs fois réimprimé), très-mauvaise, suivant Bayle, mais qui « est devenue une fontaine publique pour quantité d'autres écrivains ». Claude Malingre en a donné une continuation (Paris, 1624). On remarque encore parmi ses écrits : *Erreur populaire de la papesse Jeanne* (Bordeaux, 1588, in-8, plus. fois réimpr.); l'*Anti-Christ* (Lyon, 1597, in-4), en faveur du pape, etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*, avec les *Remarques* de Joly.

RÉMOND DE SAINT-MARC (Toussaint), littérateur français, né en 1682 à Paris, où il est mort le 29 octobre 1757. Fils d'un fermier général, il cultiva les lettres et la société des beaux-esprits. Il a laissé plusieurs ouvrages médiocres et d'un style maniéré : *Nouveaux dialogues des dieux* (Paris, 1711, in-12); *la Sagesse* (Ibid., 1712, in-12), poëme épicurien qui a été attribué à La Fare; *Réflexions sur la poésie, suivies de lettres sur la décadence du goût en France* (La Haye, 1733, in-12); *Réflexions sur l'opéra* (Ibid., 1741, in-12), etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (La Haye, 1742, 3 vol. in-12; Amsterdam, 1750, 5 vol. in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles littér.*

RÉMUSAT (Claire-Élisabeth-Jeanne GRAVIER DE VERGENNES, comtesse DE), femme auteur française, née le 5 janvier 1780 à Paris, morte le 16 décembre 1821. Petite nièce du comte de Vergennes, ministre sous Louis XVI, elle brilla d'abord dans le salon de sa mère, puis chez Mme d'Houdetot, sous le nom de Clary. Dame du palais de Joséphine, pendant que son mari était premier chambellan de Napoléon, elle eut elle-même un salon recherché par le monde lettré et élégant. Elle composa des romans qu'elle ne publia pas, et un ouvrage remarquable qui fut imprimé après sa mort, sous ce titre : *Essai sur l'éducation des femmes* (Paris, 1824, in-8; 1842, in-12). L'influence

de la femme dans la société moderne y est établie, comme l'a remarqué Sainte-Beuve, sur l'accord de la morale, du sérieux et de la grâce. Ce livre a été couronné par l'Académie française en 1825.

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits de femmes.*

RÉMUSAT (Jean-Pierre-Abel), orientaliste français, né le 5 septembre 1788 à Paris, mort le 4 juin 1832. Fils d'un chirurgien, il fut élevé par son père et destiné à la médecine. Tout en étudiant cette science, il sentait un goût irrésistible pour la linguistique, et se trouvait porté spécialement vers la langue chinoise par la fréquentation de l'abbé de Tersan, qui lui mit entre les mains son herbier chinois et des livres. Silvestre de Sacy encouragea aussi ses travaux. Privé des secours les plus essentiels, il se fit lui-même son dictionnaire, et put mettre au jour un ouvrage relatif aux caractères chinois, à l'art de les lire et de les écrire, sous ce titre : *Essai sur la langue et la littérature chinoises* (Paris, 1811, in-8). Il inséra ensuite dans le *Magasin encyclopédique* (octobre 1811) une *Étude des langues étrangères chez les Chinois*. La thèse qu'il soutint, en 1813, pour le doctorat en médecine, le ramenait au même sujet; elle était intitulée : *De Signis morborum quæ e lingua sumuntur, præsertim apud Sinenses*. Appelé la même année par le service militaire dont il avait été exempté en 1808, il fut nommé chirurgien aide-major dans un hôpital de Paris. Une chaire de chinois fut créée pour lui au Collège de France en novembre 1814, et il ouvrit son cours au mois de janvier 1815. La même année, il fut admis à l'Académie des Inscriptions. En 1818 il devint rédacteur du *Journal des savants*, en 1824 conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque royale, et peu après membre de la commission de surveillance pour l'impression des manuscrits orientaux à l'Imprimerie royale. En 1822 il avait fondé, avec Silvestre de Sacy, de Chézy et Saint-Martin, la Société asiatique, dont il fut président en 1829.

Tous les travaux d'Abel Rémusat se concentrèrent sur les langues chinoise, thibétaine et tartare-mantchoue. « C'était pour lui, a dit Walkenaer, un moyen et non un but. L'étude comparée des différents dialectes du globe était à ses yeux celle des facultés intellectuelles de l'homme. La théorie des grammaires le conduisait à la théorie des arts et des sciences chez tous les peuples. Dans une foule de traités, de dissertations, d'analyses critiques, de traductions, il a, relativement aux nations qu'il s'était proposé de faire connaître, tout embrassé. Croyances religieuses, systèmes philosophiques, histoire naturelle, géographie, révolutions et origines des peuples, affinité des langues, biographie, littérature, mœurs, habitudes, coutumes, il a traité de tout avec une égale supériorité, toujours avec clarté, souvent avec profondeur, quelquefois avec finesse et même avec une gaieté malicieuse... Il écrivait avec pureté, avec élégance. » En faisant la part de l'exagération dans cet éloge, on doit reconnaître du moins que Rémusat étendit beaucoup nos connaissances sur les langues, la littérature, la civilisation de l'extrême Orient, qu'il contribua spécialement à nous initier au bouddhisme, et qu'il répandit le goût de ces études et en provoqua le progrès.

Aux écrits cités plus haut il faut ajouter : *Considérations sur la nature monosyllabique attribuée communément à la langue chinoise* (dans les *Mines de l'Orient*, t. III, 1812); *Programme du cours de langue et de littérature chinoises et de tartare-mantchou* (Paris, 1815, in-8; l'*Invariable milieu*, traduit du chinois (1817); *Mémoire sur les livres chinois de la Bibliothèque du roi* (dans les *Annales encyclopédiques* (1817) ; *Recherches sur les langues tartares* (1820, t. I, in-4); *Eléments de la grammaire chinoise* (1822, in-8), ouvrage qui forme, avec le précédent, le principal titre de l'auteur : *Lettre sur l'état et les progrès de la littérature chinoise en Europe* (1822, in-8); *Mémoire sur plusieurs questions relatives à la géographie de l'Asie centrale* (1825, in-4); *Mélanges asiatiques ou Choix de morceaux critiques et de mémoires* (1825, 2 vol. in-8); *Sur les Signes figuratifs qui ont formé la base des caractères les plus anciens* (dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, 1827); *Nouveaux mélanges* (1828, 2 vol. in-8); *Observations sur l'histoire des Mongols orientaux* (1832, in-8); *Histoire du bouddhisme* (1836, in-8); *Mélanges posthumes d'histoire et de littérature orientales* (1843, in-8); puis des *Dissertations* dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, des articles dans le *Journal des savants*, le *Magasin encyclopédique* et autres recueils français ou étrangers. Il a traduit, en outre, du chinois, le *Livre des récompenses et des peines* (1816), la *Description du Camboge au XIII[e] siècle*, 1819), le roman *Iu-kiao-li, ou les Deux cousines* (1826, 4 vol. in-12).

Cf. Silvestre de Sacy : *Éloge d'Abel Rémusat ;* — Ampère, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 novembre 1832 ; 1[er] et 15 novembre 1833) ; — *Journal asiatique* (1832) ; — Quérard : *la France littéraire.*

RÉMUSAT (Charles-François-Marie, comte DE), homme politique et écrivain français, né à Paris le 14 mars 1797, mort à Paris le 6 juin 1875. Au milieu d'une longue et honorable carrière politique, il se livra à des travaux littéraires et philosophiques qui le firent élire membre de l'Académie des sciences morales en 1842 et de l'Académie française en 1846. Parmi ses ouvrages qui, en philosophie, le rattachent à l'école éclectique, et qui ont paru, en grande partie, sous forme d'articles, dans la *Revue française*, la *Revue des Deux-Mondes* et autres recueils, nous citerons : *Essais de philosophie* (Paris, 1842, 2 vol. in-8); *Abélard* (Ibid., 1845, 2 vol. in-8); *Saint Anselme de Cantorbéry* (1854, in-8); *l'Angleterre au XVIII[e] siècle* (1856, in-8; 1865, 2 vol. in-18); *Channing, sa vie et ses œuvres* (1861, 2[e] édit. augm., in-18). [*Diction. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. Ch. Lévêque, dans la *Revue politique et littér.* (10 juillet 1875); — P. Duvergier de Hauranne, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 novembre 1875).

RENAISSANCE, période de l'histoire littéraire des principales nations européennes. — Voyez ALLEMANDE, ANGLAISE, FRANÇAISE, ITALIENNE, etc. (Littérature).

Cf. A part les ouvrages spéciaux mentionnés à ces divers articles, J.-G. Pichhorn : *Geschichte der Cultur und Literatur des neuern Europa* (Gœttingue, 1797-1813, 3 vol. in-8), faisant partie de la *Geschichte der Künste und Wissenschaften seit der Wiederherstellung derselben*, etc. (55 vol. in-8) ; — Sismondo de Sismondi : *De la Littérature du midi de l'Europe* (Paris, 1813 ; 3[e] édit., 1829, 4 vol. in-8) ; — H. Hallam : *Introduction à l'histoire littéraire de l'Europe du XV[e] au XVIII[e] siècle* (Londres, 1837-39, 4 vol. in-8 ; traduit en français, Paris, 1839-40, 4 vol. in-8).

RENART (LES ROMANS DU OU DE), cycle de poëmes satiriques qui furent composés en France, en Allemagne, en Flandre, et dont la partie française appartient au XIII[e] et au XIV[e] siècle. Ils sont la parodie et la satire de la société féodale. Deux personnages principaux y occupent la scène : le goupil (*vulpes*), surnommé *Renart*, le loup, surnommé *Isengrin*. Renart, coureur d'aventures, tour à tour chevalier, moine, médecin, artisan, ménestrel, représente la malice, la ruse, la débauche, l'hypocrisie, le triomphe de l'esprit immoral. Isengrin, toujours mystifié et battu, est le type de la force brutale et inepte. Autour de ces deux héros se groupe le reste du monde féodal : le roi *Noble*, le lion; *Brun*, l'ours, et *Beaucent*, le sanglier, conseillers du roi; l'archiprêtre *Bernart*,

l'âne; le bon sire *Belin*, le mouton, etc. Cette vaste composition est, selon l'expression d'Ampère, « ce que la littérature française a produit de plus achevé, comme art, au moyen âge. » Elle forme le prélude de cette parodie railleuse dont l'Arioste devait s'emparer au XVI[e] siècle, pour se jouer des grands coups de lance et des héros fabuleux. Sainte-Beuve caractérise ainsi Renart, le principal personnage: « C'est un assemblage de bien des types et des personnages qui ont couru depuis sous d'autres noms. Nous connaissons Figaro, Gil Blas, Tartuffe, Panurge; nous connaissons l'esprit qui circule dans la farce de Patelin et dans les débauches de Villon. Faut-il, à côté de ces noms littéraires, en prononcer un tout moderne et qui n'est qu'ignoble, celui de Robert-Macaire? Eh bien! le *Roman du Renart* nous rend tour à tour ces divers types... Lorsque Gœthe s'est amusé à versifier à la moderne le roman allemand du *Renart*, il n'a fait, à bien des égards, que varier une des formes de son Méphistophélès. »

Plusieurs critiques ont voulu rattacher le sujet des romans de *Renart* à un fait historique. Selon M. Mone, renouvelant une conjecture d'Eckhart, il faudrait voir dans le *Renart* une histoire déguisée de la Basse-Lorraine à la fin du IX[e] siècle, et des démêlés qui s'élevèrent à cette époque entre le fils de l'empereur Arnulfe, Zwentibold, roi de Lorraine, et son ministre Reginarius, issu comme lui du sang de Charlemagne. Dans cette hypothèse, Isengrin serait le souverain trahi. D'autres voient dans le *Renart* l'histoire d'un évêque de Laon, massacré à cause de ses vexations par les habitants, qui l'avaient surnommé Isengrin.

D'un autre côté, Jacob Grimm, revendiquant pour l'Allemagne la paternité du *Renart*, le prétend tiré de fables germaniques qui remonteraient à l'époque où les tribus franques passèrent le Rhin pour envahir les terres romaines. Fauriel, au contraire, n'hésite pas à déclarer que le Renart allemand, tel qu'il est connu, doit être considéré, au fond et dans son ensemble, comme l'imitation expresse d'un original français qui n'existe plus. Il rappelle que des troubadours du XII[e] siècle parlent de Renart et d'Isengrin, et affirme qu'antérieurement à ce siècle on ne trouve nulle part le moindre document attestant l'existence de la fable de Renart sous une forme et dans une langue quelconque. Il fait remarquer, en effet, que, dans le *Renart* allemand, la plupart des noms sont français, comme ceux du coq, Chantecler, de la poule, Pinte, de l'ours, Brun, etc., ou calqués sur les formes françaises, comme celui du repaire de Renart, *Uebelloch*, traduction évidente de *Malpertuis*. Il semblerait donc que les rédacteurs allemands nous ont emprunté à la fois et les aventures et les qualifications des acteurs et des lieux. M. P. Paris donne au *Renart* une origine flamande. Ph. Chasles s'est borné à établir qu'il appartenait au nord de l'Europe, et il en trouve la raison dans l'analyse des caractères individuels: travail auquel est resté complétement étranger le Midi, patrie des types génériques. En définitive, les hypothèses et les controverses n'ont pu encore trancher ces questions d'origine et d'antériorité.

Les trois grands poëmes latin, allemand et français, *Reinardus Vulpes*, *Reinecke Fuchs* et le *Roman de Renart*, comme les poëmes chevaleresques et comme les épopées primitives, sont probablement les produits non d'une création individuelle, mais d'un travail successif, collectif. Ainsi que l'expose Rothe, des traditions, des anecdotes, vraies ou fictives, ont passé de main en main; les récits ont été recueillis, arrangés, embellis ou défigurés. Les fables dont se compose le cycle tout entier ont marché ainsi des formes simples de l'apologue à des formes épiques de plus en plus développées, et à la naïveté s'est substitué un remarquable raffinement d'idées.

Avant tous les autres se présente, au XII[e] siècle, le poëme latin, *Reinardus Vulpes*. Écrit en vers élégiaques, il comprend une douzaine de fables dans lesquelles le Renard s'introduit, mais ne joue qu'un rôle secondaire. Il contient 6596 vers. Nous le trouvons précédé par le *Pœnitentiarius*, ou les animaux malades de la peste, par l'*Isengrinus* ou le renard médecin, le renard et le bouc dans le puits, le loup devenu moine, berger et pêcheur d'anguilles. De ce dernier poëme, nous n'avons qu'un fragment de 688 vers, faisant partie d'une composition considérable; c'est l'œuvre d'un certain Nivard, antérieure de quarante ou cinquante ans au *Reinardus*.

Le *Reinecke Fuchs* est le plus moderne des poëmes sur Renart et date de la fin du XV[e] siècle. Il fut précédé par deux poëmes flamands : l'un *Reinaert de Vos* (Reinaert le renard) attribué à un minnesinger du XII[e] siècle, Henri de Glichesoere ou Gleichsare, l'autre le Reinaert de Wilhem d'Utenhove. Les originaux flamands étaient oubliés, lorsque enfin parut le *Reinecke Fuchs*, version en bas-saxon qui est restée le texte connu aujourd'hui en Allemagne (Lübech, 1498, in-4; Rostock, 1517, souvent réimprimé). Cette composition est attribuée généralement à Henri d'Alkmaer et par quelques-uns à Baumann (voy. ces noms). Elle est composée de sept fables, faisant ensemble 2270 vers. Ces fables, plus simples et plus concises que celle du *Renart* français, sont liées entre elles et la juxtaposition des divers récits présente une sorte d'unité, grâce à laquelle le poëme n'a subi aucune altération. On sait que le *Reinecke Fuchs* a été traduit en haut-allemand par Gœthe, qui en a ainsi ranimé la popularité. Cette traduction est en vers hexamètres. De plus récentes ont été publiées en petits vers iambiques et rimés, pareils à ceux de l'original, par Soltau (Berlin, 1803, Brunswick 1823) et par Simrock (Francfort, 1845-52).

Entre le *Reinardus Vulpes* et le *Reinecke Fuchs* se place notre *Roman de Renart*, sur lequel il convient de nous arrêter. Il embrasse deux parties distinctes : 1° le cycle primitif, écrit de la fin du XII[e] à la fin du XIII[e] siècle; 2° deux suites considérables, *Renart le nouvel* et *Renart le contrefait*, qui appartiennent au XIV[e] siècle. Le cycle primitif se compose de trente à quarante branches ou *gabets* (badinages, plaisanteries), qui comprennent environ trente-quatre mille vers. Ces branches ne se rattachent pas l'une à l'autre de façon à former un ensemble logique. Elles se répètent, se confondent, se contredisent et parfois s'enchevêtrent d'une manière inextricable. Elles varient extrêmement en étendue : il y en a qui n'ont pas cent vers, d'autres qui en ont plusieurs mille. Parmi les nombreux poëtes qui travaillèrent à cette œuvre, nous n'en connaissons que deux : Pierre ou Perrot de Saint-Cloud et Richard de Lison. Pierre de Saint-Cloud, qui est l'auteur des deux premières branches, a été souvent regardé comme le créateur de la fiction tout entière. Il déclare avoir travaillé d'après un livre intitulé *Aucupre*.

La première branche, composée de 748 vers, nous fait assister à la naissance de Renart et d'Isengrin. Adam et Ève, exilés du paradis terrestre, essayent de se distraire; ils frappent la mer d'une baguette et en font sortir à chaque coup une espèce animale utile ou nuisible. C'est ainsi que sont créés Renart et Isengrin. Ils épousent deux sœurs, le premier Hermeline et le second Hersent. Les couples vivent d'abord en paix; mais Renart ne tarde pas à tout gâter par ses vices; il noue avec Hersent une liaison criminelle. Quelques autres méfaits du même personnage allument la

guerre. La première rencontre hostile a lieu dans un champ de fèves. Renart est mis en fuite et poursuivi par Isengrin et Hersent; mais celle-ci ne cherche qu'une occasion de joindre son amant. Cette feinte lui réussit et à l'entrée de Malpertuis, le terrier de Renart, a lieu une scène de l'obscénité la plus grotesque. Voilà l'origine de la querelle et le sujet de la première branche.

Dans les branches suivantes se développe, avec les caractères des héros, la parodie du monde féodal. Isengrin porte sa cause à la cour du Lion; mais celui-ci, importuné par le débat que soulève cette plainte, ordonne aux adversaires de s'embrasser et de faire la paix. Cette façon brusque de terminer l'histoire « de la grant fornication que Renart fist envers dame la Love », a déplu à un des trouvères anonymes, qui a refait la partie du jugement sur un plan plus large. Au plaid tenu par le Lion se trouve une réunion nombreuse. Renart seul y manque : tous ses amis et ses ennemis sont là pour le défendre ou l'attaquer. Isengrin expose ses griefs, mais le Lion l'engage à se désister, en prenant la chose sur un ton de légèreté qui aura longtemps son écho dans les mœurs françaises :

Isengrin, lessiez ce ester;
Vous n'i porriez rien conquester
A ramentevoir votre honte.
Musart sont li roi et li conte
Et cil qui tiennent les grans cors
Deviennent cous, hui est li jors,
Onques de si petit domage
Ne vi ge faire si grant rage
Tele est cele ovre, a escient,
Que li parlers n'i vaut noient.

Avec ces dispositions du roi, Renart se tirerait d'affaire, si le coq Chantecler ne venait demander vengeance contre Renart, qui a traîtreusement égorgé une poule. Pour le coup, le Lion est irrité. Il se met à « soupirer » et « à braire » de telle manière que ses conseillers, Brun l'ours, et Beaucent le sanglier, en sont effrayés. Le lièvre Coarz en gardera deux jours la fièvre. Le Lion promet de punir Renart. Il le mande; mais celui-ci se débarrasse adroitement des messagers, l'un après l'autre. Brun et le chat Tibert reviennent tous les deux dans un piteux état.' Enfin Renart se rend sur la sommation qu'il reçoit, écrite de la propre main du roi, mais il craint tant le sort qui l'attend, qu'il se confesse en chemin à son cousin Grimbert le blaireau, qui l'absout

'Moitié romanz, moitié latin.

Renart est condamné à être pendu. Il demande sa grâce, offrant de prendre la croix et d'aller outre-mer guerroyer contre les infidèles. Le Lion y consent. Renart, au lieu de partir pour la croisade, se retire dans son château. Il y est assiégé par le roi et pris; mais il échappe de nouveau au gibet; le Lion furieux le met hors la loi.

Il y a dans le *Renart* plusieurs exemples de la liberté avec laquelle les auteurs ont traité d'anciennes fables, entre autres celle du Corbeau et du Renard, dont ils ont fait, selon Fauriel, une « miniature épique ». Ils ont fait aussi de larges emprunts aux fables orientales que les croisades avaient répandues en Europe, et maître Renart lui-même rappelle à certains égards les fameux Calilah et Dimnah (voy. ces mots) des apologues persans. Les auteurs ne se bornèrent pas à des remaniements et composèrent bien des fables nouvelles. Les suivantes sont remarquables : *Renart dans le puits des moines.* Il sort du puits en y faisant descendre par ruse un loup assez simple pour lui faire contre-poids. C'est le sujet d'un des chefs-d'œuvre de La Fontaine; *Renard jongleur :* tombé dans la cuve d'un teinturier et rendu méconnaissable, il assiste en qualité de jongleur aux secondes noces de sa femme, qui le croit mort; *la Vengeance de Drouineau* (le moineau) : Renart qui a excité contre lui Drouineau, dont il a mangé les petits après avoir promis de les guérir du haut mal, est fort maltraité par le chien Morout que Drouineau a trouvé mourant sur un fumier, qu'il a sauvé à force de soins et dont il s'est fait un vengeur; *Renart mangeant son confesseur :* Renart, après une nuit passée à ravager un poulailler, se trouve, le matin venu, sur une meule de foin entourée d'eau, et en danger d'être pris; Hubert l'escoufle (le milan) vient à passer par là. Il offre à Renart des consolations que celui-ci accepte. Renart entreprend sa confession; mais l'idée lui vient de manger son confesseur; il feint une grande douleur de ses péchés :

« Ha, las! fait Renart, je me muir. »

Le milan s'avance avec défiance et échappe à la première tentative que fait Renart pour s'emparer de lui; mais à l'aide de nouvelles ruses Renart l'atteint et le déchire à belles dents. Mentionnons encore : *le Laboureur, le Bœuf et l'Ours; le Duel de Renart et d'Isengrin; Renart couronné*, attribué sans fondement par Méon à Marie de France. Il faut citer aussi pour mémoire *Renart le bestourné*, composition sans valeur de Rutebeuf.

Les poëmes du XIVe siècle se rattachant au *Roman de Renart* n'ont pas la naïveté du cycle primitif; on y voit percer « outrageusement l'allégorie et la satire tout intentionnelle », dit Sainte-Beuve. Telle est la branche de *Renart le novel*, par Jakemars Giélée, qui compte plus de huit mille vers. Le langage y est grave, le ton et les mœurs y sont chevaleresques. Les animaux qui y jouent un rôle sortent presque constamment de leur naturel pour parler et agir à la manière des hommes. Ils portent cuirasse et haubert, sont montés sur leurs destriers. Ils parlent comme des chevaliers et des dames. Il n'y a presque plus de trace de l'apologue, et le fabliau est remplacé par le poëme chevaleresque.—Une autre branche récente, *Renart le contrefait* (le renouvelé), est une immense compilation qui présente un total de plus de cinquante mille vers. Renart n'est plus ici qu'un prétexte à toutes sortes de dissertations et d'anecdotes qui n'ont de valeur que pour l'histoire des mœurs et des idées de la première moitié du XIVe siècle. Enfin à l'extrême limite du même siècle, Eustache Deschamps a clos, par une dernière branche de près de trois mille vers, l'immense cycle du *Renart*.

Les anciennes éditions du *Roman du Renart* français offrent des variantes de titres, comme celles-ci : *le Livre de maistre Regnard et de dame Hersant*, « livre plaisant et facétieux contenant maintz propos et subtiles passages couvers et cellez pour montrer les conditions et meurs de plusieurs étatz et offices, etc. » (Paris, s. d., pet. in-4 goth.); *le Docteur en malice, maistre Regnard*, « démonstrant les ruses et cautelles qu'il use envers les personnes, etc. » (Rouen, 1550, in-16); *le Renard ou le Procès des bêtes* (Bruxelles, 1739, in-8). Une très-ancienne et très-rare traduction anglaise, *the Historye of Reynart the Foxe* a été imprimée par W. Caxton (Londres, 1481, in-fol.). Parmi les éditions récentes nous citerons : *les Romans du Renart*, publiés par Méon (Paris, 1826, 4 vol. in-8), et auxquels un supplément a été donné par M. Chabaille (1835, in-8); *Isengrimus*, par M. Mone (Stuttgart, 1832); *Reinhart Fuchs*, par Jacob Grimm (Berlin, 1834, in-8), contenant le poëme latin de *Reinardus;* le *Roman du Renart*, d'après un texte flamand du XIIe siècle, publié par J.-F. Willems, traduit par M. Delepierre (Bruxelles, 1837, in-8); *les Aventures de*

maître Renart et d'Isengrin son compère, mises en nouveau langage par Paulin Paris (Paris, 1861, in-12).

Cf. *Préfaces* et *Notices* des principales éditions ; — Raynouard : *Journal des savants*, années 1826, p. 334 ; 1827, p. 604 ; et 1834, p. 405 ; — A. Rothe : *les Romans du Renart examinés, analysés et comparés* (Paris, 1845, in-8) ; — Fauriel : *Notice*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII ; — W.-J.-A. Jonckbloet : *Etude sur le Renart* (1863, in-8) ; — L. Moland : *les Romans de Renart*, dans *les Poëtes français* d'Eug. Crépet, t. I ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VIII ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

RENAUD DE MONTAUBAN, héros de chanson de geste. — Voyez QUATRE FILS AYMON (Les); — RINALDO DA MONTE ALBANO (Innamoramento di), poëme de G. Forti (voy. ce nom).

RENAUDOT (Théophraste), médecin et journaliste français, né en 1584 à Loudun, mort le 25 octobre 1653 à Paris. S'étant fait recevoir docteur à Montpellier, il vint s'établir à Paris en 1612 et y obtint le titre de médecin du roi. D'un esprit actif et entreprenant, il s'insinua dans la faveur du cardinal de Richelieu, qui lui accorda, entre autres priviléges, celui d'un bureau d'annonces, et celui du premier journal français, la *Gazette de France* (voy. ces mots). Il prit, en 1635, la continuation du *Mercure français;* mais, au lieu d'y publier les pièces historiques originales, ainsi qu'on le faisait avant lui, il se contenta d'en donner des analyses et des extraits. Le métier de gazetier valut à Th. Renaudot de violentes attaques, si l'on en juge par le titre suivant d'un des pamphlets publiés contre lui : *le Nez pourri de T. Renaudot, grand gazetier de France, et espion de Mazarin*, « appelé dans les chroniques *Nebulo hebdomadarius de patria diabolorum*, avec sa Vie infâme et bouquine » (s. l. s. d. in-4; très-rare). Du reste, son talent comme écrivain ne s'élève pas au-dessus du médiocre dans les ouvrages suivants que nous avons de lui : *Abrégé de la vie du prince de Condé*, (Paris, 1647, in-4); *Vie du maréchal de Gassion* (1647, in-4); *Vie de Michel Mazarin, cardinal de Sainte-Cécile* (1648, in-4). — Ses deux fils, Isaac et Eusèbe RENAUDOT, tous deux médecins, eurent le privilége de la *Gazette* et la continuèrent. Le dernier mourut en 1679, le premier en 1680.

Cf. E. Hatin : *Histoire de la presse ;* — F. Roubaud : *Etudes historiques sur le XVII^e siècle, Th. Renaudot*, etc. (Paris, 1856, in-12 ; 30 exempl.) ; — A. Sirven : *Journaux et journalistes, la Gazette de France* (Ibid., 1866) in-12) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi* (art. *Gui Patin*), t. VIII; — A. Jal : *Dictionnaire critique*.

RENAUDOT (l'abbé Eusèbe), érudit français, petit-fils du précédent, né à Paris le 20 juillet 1646, mort dans cette ville le 1er septembre 1720. Fils d'Eusèbe, il était l'aîné de quatorze enfants, et fut élevé chez les Jésuites. Il appartint quelque temps à l'Oratoire, puis vécut dans le monde et à la cour. Passionné pour l'étude de la théologie, de l'histoire ecclésiastique et des langues orientales, il recueillit laborieusement des matériaux sans rien publier avant l'âge de soixante-deux ans. Il n'en eut pas moins la réputation d'un des esprits les plus érudits et les plus judicieux de son temps et fut élu membre de l'Académie française dès 1689 et de celle des inscriptions en 1691. Il dirigeait depuis 1680 la *Gazette de France*.

On a de l'abbé Renaudot : *Defense de la Perpétuité de la foi* (d'Ant. Arnauld) *contre les calomnies*, etc. (Paris, 1708, in-8); *la Perpétuité de la foi de l'Eglise sur les sacrements*, etc. (Ibid., 1713, 2 vol. in-4); *Historia patriarcharum Alexandrinorum jacobitarum* (Ibid., 1713, in-4); *Liturgiarum orientalium collectio* (Ibid., 1715-16, 2 vol. in-4); *Anciennes relations des Indes et de la Chine*, etc. (Ibid., 1718, in-8); *Jugement sur le Dictionnaire de M. Bayle*, publié, contre le gré de l'auteur, par Jurieu (Rotterdam, 1697, in-4); des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, et d'intéressants manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XII et XX ; — de Boze : *Hist. de l'Acad. des inscript. ;* — Maury : *l'Ancienne Acad des Inscr.*

RENAULD DE BEAUJEU, poëte du XIII^e siècle. Il est auteur d'un roman de la Table-Ronde, *le Bel Inconnu*, composé de 6000 vers de huit syllabes. Le sujet est la délivrance de la fille de Gringars, roi de Galles, par un chevalier qui lui-même ne sait pas son nom. La blonde Esmérée, changée en Guivre ou couleuvre par un sorcier, est gardée dans un palais enchanté par deux chevaliers et mille jongleurs. Quand son libérateur détruit le charme qui l'enveloppe, elle redevient une belle jeune fille et offre sa main et son royaume au chevalier, qui se trouve être, sous le nom de Giglain, fils de Gorain et de la fée aux Blanches Mains. Cette composition a joui d'une grande vogue au moyen âge. On ne la connaissait depuis longtemps que par des traductions, quand M. Hippeau en a découvert dans la bibliothèque du duc d'Aumale à Twickenham le manuscrit original. Il en a donné le texte avec version anglaise sous ce titre : *Li Biaus Desconnus* (Paris, 1860, petit in-8).

Cf. Hippeau : *Notice*, dans son édition.

RENAUT (JEAN) ou RENAX, trouvère normand de la fin du XII^e siècle et de la première partie du XIII^e. Il est vraisemblablement l'auteur de la seconde version du *Chevalier au Cygne* (voy. ce nom). On a aussi de Renaut le *Lai d'Ignaurès* et le *Lai de l'Ombre et de l'Anneau*. — Ignaurès est un brave et beau chevalier breton, amant favorisé de douze dames qui demeurent avec leurs maris dans le château d'Ariel. Il chante à ravir et les

Femmes l'apielent lousignol.

Mais les maris s'unissent pour lui faire expier le multiple amour dont il est l'objet. Ils le mutilent et servent, dans un banquet, aux douze amoureuses les restes de leur bien-aimé. Celles-ci découvrent l'affreuse vérité et se laissent mourir de faim. Le *Lai d'Ignaurès* a été publié par MM. Monmerqué et Fr. Michel (Paris, 1832, in-8).

Le *Lai de l'Ombre et de l'Anneau* est moins dramatique. Une dame rigoureuse refuse au chevalier qu'elle aime et dont elle est aimée son anneau dont il s'est emparé par ruse en le remplaçant par un autre. Le chevalier déclare qu'il va en faire présent à l'objet qu'il aime le plus après sa dame, et il mène celle-ci vers un puits où elle voit sa propre image. Charmée de la tendresse de son amant, la dame ne résiste plus, et donne au chevalier l'anneau et tout son amour. Deux manuscrits de ce lai sont à la Bibliothèque nationale. Legrand d'Aussy en a donné un extrait dans le Ier vol. de son recueil de *Fabliaux* (Paris, 1779-1781, 4 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII.

RENÉ D'ANJOU, dit le *Bon Roi René*, duc d'Anjou, de Lorraine et de Bar, comte de Provence et de Piémont, roi de Naples, Sicile et Jérusalem, héritier du royaume d'Aragon, etc., né à Angers le 16 janvier 1409, mort à Aix en Provence le 10 juillet 1480. Ce prince, qui posséda tant de domaines et eut droit à plusieurs couronnes, et qui, dit-on, aurait voulu vendre tous ses titres et fiefs contre une rente viagère, mit les plaisirs des arts et des lettres au-dessus de l'ambition. Il cultiva la peinture avec goût et avec succès; il encouragea les artistes et les lettrés et partagea lui-même leurs travaux. On lui a rapporté une foule de tableaux, de sculptures et surtout de dessins et enluminures de livres d'heures

du XV^e^ siècle, sans pouvoir justifier cette attribution. Ses ouvrages littéraires, conservés par de nombreux manuscrits et qui ont eu des éditions particulières, devenues très-rares, ont été réunis par le comte de Quatrebarbes, sous le titre d'*Œuvres complètes du roi René* (Angers et Paris, 1845-46, 4 vol. gr. in-4). Ils se composent d'un traité pieux, le *Mortifiement de vaine plaisance*, de deux romans allégoriques, en prose et vers : *le Livre du Cœur d'amour épris* et *l'Abusé en court;* du *Livre des Tournois*, publié avec luxe par Champollion-Figeac (Paris, 1826-27, gr. in-fol., dessins coloriés), et de *Poésies diverses.*

Cf. De Villeneuve-Bargemont : *Précis historique sur la vie de René d'Anjou* (Marseille, 1819, in-8), et *Histoire de René d'Anjou, roi de Naples*, etc. (Paris, 1825, 3 vol. in-8); — Champollion-Figeac : *Notices*, dans l'édit. du *Livre des Tournois ;* — J. Renouvier : *les Peintres et enlumineurs du roi René* (Montpellier, 1837, in-4) ; — de Quatrebarbes : *Biographie* et *Notices*, dans l'édit. des *Œuvres ;* — A. Lecoy de La Marche : *le Roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires* (Paris, 1875) ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, 5^e^ édit., sous les titres des ouvrages.

RENÉE (Lambert-Amédée), littérateur français, né à Caen le 8 mai 1808 mort à Marseille le 9 novembre 1859. Député au Corps législatif, pour le Calvados, il devint en 1857 rédacteur en chef du *Constitutionnel* et du *Pays*. Il a publié plusieurs volumes historiques, notamment les *Nièces de Mazarin* (1856, 2 vol. in-8), et *M^me^ de Montmorency*, mœurs et caractères du XVIII^e^ siècle (même année in-8), ainsi que quelques traductions. [*Dict. des Contemp.* les deux prem. édit.]

RENIER. 17^e^ branche de la geste de *Guillaume au Court Nez* (voy. ces mots).

RENNELL (James), savant géographe anglais, né à Chudleigh (Devonshire) le 3 novembre 1742, mort à Londres le 29 mars 1830. Il servit longtemps comme ingénieur dans les Indes. Il était membre de la Société royale de Londres et associé de l'Institut. A part ses excellents travaux géographiques sur l'Inde, nous devons citer, comme intéressant particulièrement l'érudition littéraire : *the Geographical system of Herodotus examined and explained* (Londres, 1800, in-4 ; 1830, 2 vol. in-8) ; *Observations on the topography of the plain of Troy* (Ibid., 1814, in-4); *Illustrations chiefly geographical of the history of the expedition of the younger Cyrus*, etc. (Ibid., 1816, in-4).

Cf. Walckenaer : *Eloge du major R.* (Paris, 1842, in-4).

RENNER (Gaspard-Frédéric), poëte allemand, né à Munden (Hanovre) en 1692, mort à Brême en 1772. Il était devenu prévôt de cette ville. Très-versé dans le bas-saxon, il composa des vers dans ce dialecte, tantôt sous l'anonyme, tantôt sous le pseudonyme de Franz-Henri Sparre. Il publia, sous ce dernier nom, une sorte d'épopée ancienne, *Henninck de Han* (1732), qui était à la fois une imitation et la continuation du *Reineke Voss*, et que la préface rapportait au commencement du XVI^e^ siècle. La supercherie eut du succès ; Bodmer et Eschenburg eux-mêmes s'y laissèrent prendre. Le poëme eut plusieurs éditions, avec gravures, et il en parut une traduction libre en allemand moderne (Brême, 1813). Ce ne fut qu'au commencement de ce siècle qu'on découvrit la date et le nom du véritable auteur.

Cf. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II.

RENNER (DER), *le Coureur*, poëme allemand. — Voyez HUGUES DE TRIMBERG.

RENNEVILLE (René-Auguste-Constantin DE), littérateur français, né vers 1650 à Caen, mort en 1723 dans la Hesse. Ayant embrassé la religion réformée, il passa en Hollande (1699), puis sur les conseils de Chamillart revint à Versailles en 1702, fut mis à la Bastille et subit les plus rudes traitements. Il ne fut rendu à la liberté qu'en 1713, avec ordre de quitter la France. Il s'est fait une réputation européenne par l'*Inquisition française ou Histoire de la Bastille* (Amsterdam, 1715, 2 vol. in-12, 1724, 5 vol. in-12, très-augm.), ouvrage mal écrit, mais dont les révélations excitèrent à un très-haut point la curiosité ; on le traduisit en anglais, en hollandais et en allemand. On a du même : *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie hollandaise des Indes* (Amst., 1702, 5 vol. in-12 ; 1730, 10 vol. in-12) ; *les Psaumes paraphrasés et sonnets* (La Haye, 1714, in-8), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante ;* — Frère : *Bibliographie normande.*

RENNEVILLE (Sophie DE SENNETERRE, dame DE), femme auteur française, née en 1772 à Caen, morte le 15 octobre 1822. Elle réussit à écrire pour la jeunesse des ouvrages intéressants et moraux : *Lettres d'Octavie, jeune pensionnaire à la maison de Saint-Clair* (Paris, 1806, in-12); *Stanislas, roi de Pologne* (1808, 1813, 3 vol. in-12) ; *Galerie des femmes vertueuses* (1808, 1817, in-12); *Contes à ma petite fille et à mon petit garçon* (1811, in-12, plus. fois réimpr.); *le Précepteur des enfants* (1818, in-12, souvent réimpr.); *Contes pour les enfants* (1820, in-18); *Mythologie des demoiselles* (1821, 2 vol. in-18); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

RENOMMIST (DER), *le Ferrailleur*, poëme héroï-comique de Zachariæ (voy. ce nom).

RENOU (Antoine), peintre et littérateur français, né en 1731 à Paris, mort en 1806. Élève distingué de Vien, il devint secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture. Il avait fait de bonnes études littéraires et il cultiva les lettres. Une discussion avec Lemierre, dans laquelle il soutenait qu'un tableau était plus difficile à faire qu'une tragédie, l'engagea à composer une tragédie, *Térée et Philomèle* (1773), qui du reste n'eut pas de succès. Il traduisit la *Jérusalem délivrée*, et, sous le titre de *l'Art de peindre* (Paris, 1789, in-8), le *De Arte graphica* de Dufresnoy. On lui a attribué plusieurs critiques des salons de peinture.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

RENOUARD (Nicolas), littérateur français du XVII^e^ siècle. Il fut historiographe sous Louis XIII. Il donna avec un grand succès la traduction des *Métamorphoses d'Ovide* (Paris, 1615, in-fol.)

Cf. Goujet : *Bibliothèque française.*

RENOUARD (Antoine-Auguste), libraire et bibliographe français, né le 21 septembre 1765 à Paris, mort le 15 décembre 1853 à Saint-Valery-sur-Somme. Il publia de 1792 à 1824 des éditions élégantes et correctes d'auteurs latins et français; elles portent au frontispice une ancre surmontée d'un coq. Parmi ses œuvres bibliographiques on remarque : *Annales de l'imprimerie des Alde ou Histoire des trois Manuce et de leurs éditions* (Paris, 1803-12, 3 vol. in-8; 1826, 3 vol. in-8; 1834, in-8 à 2 col.); *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* (1819, 4 vol in-8), description de sa propre bibliothèque; *Annales de l'imprimerie des Estienne* (1837-1838, 2 part. in-8); *Catalogue d'une précieuse collection de livres, manuscrits*, etc., *composant la bibliothèque de M. A.-A. R.* (Paris, 1853, in-8). Il a traduit, sous le voile de l'anonyme, l'*Epicurien* de Thomas More (Paris, 1827, in-12).

Cf. *Notice*, dans le *Journal de la librairie* (6 janvier 1854) ; — Quérard : *la France littéraire.*

RENOULT (Jean-Baptiste), controversiste français, né vers 1664, mort au commencement du XVIII^e^ siècle. Ayant embrassé la religion réformée, il passa en Angleterre, où il devint pasteur. On a de lui : *Vrai tableau du papisme* (Londres, 1698, in-8); *Antiquité et la perpétuité de la religion*

protestante (Amsterdam, 1703, in-8); *Histoire des variations de l'Eglise gallicane* (1703), in-12, etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

RENOUVIER (Jules), archéologue français, né à Montpellier le 13 décembre 1804, mort dans la même ville le 23 janvier 1860. Ancien saint-simonien, il se jeta avec ardeur dans la politique et fut représentant de l'Hérault à la Constituante de 1848. Il a publié d'intéressantes monographies sur les églises des provinces du Midi et leurs architectes (Montpellier, 1835-44, in-4 et in-8), et sur l'histoire de la gravure (Ibid., 1853, in-4). [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

RÉNOVATION (LA) DE L'ITALIE (*Il Rinnovamento*), ouvrage de V. Gioberti (voy. ce nom).

RÉPERCUSSION, synonyme d'*Antanaclase*. — Voyez FIGURES DE MOTS.

RÉPERTOIRE, terme de théâtre. C'est l'ensemble des œuvres dramatiques qui se jouent ou peuvent se jouer sur chaque théâtre et en forment comme le fonds particulier. On dit qu'une pièce est restée au répertoire quand, après les représentations qu'elle a eues dans sa nouveauté, elle est de temps en temps remise à la scène. Un artiste qui n'est pas admis encore à créer les rôles dans les pièces nouvelles joue, dit-on, le répertoire; ce qui n'empêche pas les premiers sujets de continuer de s'y exercer. On distingue le répertoire ancien, le répertoire moderne, le répertoire classique; les pièces le plus habituellement reprises composent le répertoire courant. Le théâtre de Paris qui a le répertoire le plus riche et le plus nombreux est, sans comparaison, la Comédie-Française : indépendamment des œuvres qui s'écrivent pour elle, elle a le privilége de prendre aux autres théâtres les pièces qui lui conviennent et de les faire entrer dans son propre répertoire. La maison de Molière applique ainsi la maxime de son patron : « Prendre son bien où on le trouve. »

RÉPERTOIRE, terme de bibliographie. Le mot répertoire, en langage bibliographique, désigne des publications méthodiques, rangeant les matières dont elles contiennent l'inventaire dans un ordre qui les rend faciles à retrouver (*reperire, repertorium*). C'est à peu près un synonyme de table et de catalogue, qui s'applique particulièrement aux ouvrages de jurisprudence et de législation. Il existe un *Répertoire de la littérature ancienne et moderne*, formé par la compilation alphabétique du *Lycée* de La Harpe, des *Éléments* de Marmontel, d'un choix d'articles de Rollin, Voltaire, Batteux, etc. (1824-1825, 31 vol. in-8).

RÉPÉTITION. — Voyez FIGURES DE MOTS.

REPORTER. — Voyez JOURNALISME.

REPRÉSENTANT (LE) DU PEUPLE, journal de P.-J. Proudhon (voy. ce nom).

REPRISE, terme de théâtre. On entend par là la mise à la scène d'une pièce plus ou moins ancienne qui n'a plus été jouée depuis un certain temps. Il y a des reprises qui, soit à cause des circonstances, soit pour l'œuvre elle-même, soit pour l'acteur qui doit y paraître, ont autant d'importance que des créations. Un théâtre comme la Comédie-Française est tenu d'en organiser de temps en temps quelques-unes, soit du répertoire classique, soit du répertoire moderne, avec soin et solennité. La reprise est la pierre de touche des pièces vraiment durables. A part l'intérêt de l'à-propos et l'habileté de la mise en scène, il faut qu'une œuvre de théâtre soit vivante et forte pour se passer du prestige de la nouveauté.

REPRISE, terme de prosodie. — Voyez REFRAIN.

RÉPUBLIQUE (LA), ouvrage de Platon, de Cicéron, de J. Bodin; — la RÉPUBLIQUE LITTÉRAIRE, ouvrage de Saavedra Fajardo (voy. ces noms).

REQUENO Y VIVES (Vicente), archéologue espagnol, né à Calatraho (Aragon) en 1743, mort à Tivoli le 11 février 1811. Membre de la Société de Jésus, il passa, lors de son expulsion, en Italie, rentra plus tard en Espagne et devint membre de l'Académie d'Aragon et conservateur de son musée de médailles. On a de lui : d'intéressants *Essais* sur l'histoire et les procédés de la peinture (Venise, 1784, in-4; Paris, 1787, 2 vol. in-8), ainsi que de l'art musical (Parme, 1798, 2 vol. in-8) chez les anciens; un *Catalogue* des médailles du musée de l'Académie d'Aragon, etc.

REQUÊTE BURLESQUE, écrit de Fr. Bernier; — REQUÊTE DES DICTIONNAIRES, satire de Ménage (voy. ces noms).

REQUIER (Jean-Baptiste), littérateur français, né en 1715, à Pignans (Provence), mort en 1799. Il fut chargé par le gouvernement français de traduire les *Mémoires secrets* de Vittorio Siri (1767-85) 24 vol. in-12), dont il avait déjà traduit le *Mercure* (1755, 18 vol. in-12). On a encore de lui : *Recueil de tout ce qui a été publié sur la ville d'Herculane* (Paris, 1757, in-12); *Vie de Peiresc* (Paris, 1770, in-12); les traductions de *l'Esprit des lois romaines* de Gravina (1776, 3 vol. in-12), des *Hiéroglyphes* d'Horapollo (1779, in-12), etc.

Cf. Achard : *Dictionnaire de la Provence.*

RESENDE (Garcia DE), écrivain portugais du XVe siècle. Historiographe du royaume, il est auteur de la *Vie de Don João Ier*, suivie de celle de quelques autres princes (Evora, 1554; Lisbonne, 1596, 1607, 1622, in-fol.), livre très-estimé; de *Miscellanias*, puis d'un *Cancioneiro Geral* (1516, in-fol.), recueil de chants populaires.

RESENDE (Lucien-André DE), dominicain portugais, né à Evora en 1498, mort en 1573. Il est auteur de poésies latines et d'ouvrages d'érudition, entre autres : *Deliciæ Lusitanorum* et *De Antiquitatibus Lusitaniæ*. Ses *Œuvres* ont été réunies (Cologne, 1600, 2 vol. in-8).

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'hist. littér. de Portugal.*

RESENIUS (Pierre), jurisconsulte et érudit danois, né à Copenhague le 17 juillet 1625, mort dans cette ville le 1er août 1688. Il visita la France, l'Espagne et l'Italie, fut reçu docteur en droit à Padoue, et devint professeur à l'université de Copenhague. A part ses travaux sur le droit et son histoire, on lui doit une édition en islandais, danois et latin des *Edda Islandorum* (Copenhague, 1665, in-4); *Inscriptiones havnienses, latinæ, danicæ et germanicæ* (Ibid., 1668, in-4); le *Catalogue de sa bibliothèque* qu'il légua à l'Académie de Copenhague (1685, in-4).

Cf. *Notice autobiographique*, en tête du *Catalogue* cité; — Niceron : *Mémoires*, t. XXVI, — Nyerup : *Allmindeligt Literatur-Lexicon.*

RESNEL (Jean-François DU BELLAY, sieur DU), littérateur français, né le 29 juin 1692 à Rouen, mort le 25 février 1761 à Paris. Chanoine de Boulogne-sur-Mer, puis de Saint-Jacques-de-l'Hôpital et censeur royal, il fut admis à l'Académie des inscriptions, en remplacement de l'abbé Pâris, et entra à l'Académie française en 1742. Il a traduit en vers l'*Essai sur la critique* de Pope (Paris, 1730, in-12), et l'*Essai sur l'homme*, qu'il réunit au précédent sous ce titre : *les Principes de la morale et du goût* (Paris, 1737, in-8). Voltaire a collaboré à ces traductions, qui ont plus d'élégance et de grâce que de fidélité. Il a donné en outre des articles dans le *Journal des savants* et le *Recueil* de l'Académie des inscriptions.

Cf. Guilbert : *Mémoires biograph. de la Seine-Infér.*

RESSÉGUIER (Clément-Ignace, chevalier DE), littérateur français, né en 1724 à Toulouse, mort en 1797. Des actions d'éclat lui méritèrent le grade de général des galères de l'ordre de Malte; mais son penchant à la satire lui valut plusieurs fois la

Bastille; il fut même enfermé au château d'If, pour une épigramme contre Mme de Pompadour. Il a traduit deux traités de Cicéron : *De l'Amitié* (1776) et *De la Vieillesse* (1780). Il avait écrit le *Voyage d'Amathonte*, prose et vers (1750, in-8), ouvrage qui fut aussitôt supprimé.

RESSÉGUIER (Jules comte DE), littérateur français, petit-neveu du précédent, né à Toulouse en 1789, mort à Sauveterre le 7 septembre 1862. Collaborateur des premiers recueils romantiques et mainteneur des Jeux floraux, il a publié deux volumes de *Poésies* (1828, in-8; 1838, in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

Cf. *Biographie toulousaine*; — Quérard : *la France littéraire*; — Honoré Bonhomme, dans la *Revue britannique* (juin 1875).

RESTAUT (Pierre), grammairien français, né en 1696 à Beauvais, mort le 14 février 1764 à Paris. D'abord précepteur de quelques fils de famille, il étudia les lois, et obtint en 1740 une charge d'avocat aux conseils du roi. Il se fit une grande réputation comme grammairien en publiant les *Principes généraux et raisonnés de la Grammaire française, avec des observations sur l'orthographe, les accents, la ponctuation et la prononciation* (Paris, 1730, in-12; 1731, in-12, avec un *Traité de versification;* très-nombr. édit.), ouvrage élémentaire que l'Université adopta. On lui a reproché la fusion de la syntaxe avec les premiers éléments, le système de demandes et de réponses avec ses inutiles longueurs, la forme des déclinaisons latines appliquée aux noms français, quelques règles erronées, l'emploi des démonstrations métaphysiques. L'auteur en a fait un *Abrégé* (1732, in-12), qui eut aussi beaucoup de succès, malgré son excessive concision. On lui doit encore : une *Vraie méthode pour enseigner à lire* (1759, in-12); la traduction de *la Monarchie des Solipses* (1721, in-12), satire contre les Jésuites, etc. Il a travaillé à l'édition de 1748 du *Dictionnaire de Trévoux* et revu la quatrième édition du *Traité de l'orthographe française* de Charles Leroy (Poitiers, 1752, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. I.

RESTIF ou RÉTIF DE LA BRETONNE (Nicolas-Edme), romancier français, né le 22 novembre 1734 à Sacy, près d'Auxerre, mort le 3 février 1806. Fils d'un laboureur, il entra comme apprenti chez un imprimeur d'Auxerre, après avoir reçu quelque instruction, et vint bientôt à Paris, où il fut ouvrier typographe à l'Imprimerie royale. Doué d'une imagination vive et souvent extravagante, d'un esprit observateur, et en même temps esclave d'un tempérament qui le portait à une vie de désordres sans frein, il étudia de près les mœurs populaires et les reproduisit avec cynisme jusque dans les plus honteux détails. Il répondait à ceux qui lui en faisaient un reproche, qu'il écrivait des livres de médecine morale, que les principes en étaient honnêtes, et qu'il ne pouvait peindre des mœurs pures puisque le siècle avait des mœurs corrompues. Toutefois il trouva des tableaux riants et aimables, des accents émus et allant au cœur, des dialogues naïfs et vrais sans grossièreté, des pages attendrissantes ou énergiques, quoique son style soit couramment d'une grande platitude et souvent incorrect. Sa fécondité fut extraordinaire, et son succès très-grand. A une époque où tant d'œuvres fadement libertines remplissaient les boudoirs et les salons, une partie du public se prit de passion pour des romans qui portaient le cachet de la vérité et de la franchise. Restif se vit un grand homme, et dans sa vanité se crut supérieur à Voltaire. Admirateur des idées de Rousseau, dont il estimait du reste assez peu le talent, il voulut, à son exemple, émettre des projets de réforme sociale, et montra dans ce qu'il écrivit sur le gouvernement, sur l'éducation, sur les femmes, le théâtre, etc., de la singularité et de la bizarrerie, mais aussi de la hardiesse, de l'originalité, quelquefois de la justesse. On regarde comme son chef-d'œuvre le roman intitulé *le Paysan perverti, ou les Dangers de la ville* (Paris, 1775, 1776, 4 vol. in-12); il réunit au plus haut degré les qualités et les défauts de l'auteur et paraît être l'œuvre d'un homme de génie en délire. Lavater, après l'avoir lu, appela Restif « le Richardson français », surnom moins juste que celui de « Rousseau des halles », qui lui fut donné vers la même époque.

Nous citerons ensuite : *la Famille vertueuse* (Paris, 1767, 4 vol. in-12); *Lucile, ou le Progrès de la vertu* (1768, in-18); *le Pied de Fanchette* (1769, 3 vol. in-12); *la Fille naturelle* (1769, 2 vol. in-12); *le Pornographe* (Londres, 1769, in-8); *le Mimographe* (Amsterdam, 1770, in-8), ouvrage relatif à un plan de réforme pour le théâtre; *le Marquis de T...* (Londres, 1771, 4 vol. in-12); *Adèle* (1772, 5 vol. in-12); *la Femme dans les trois états de fille, d'épouse et de mère* (Londres, 1773, 3 vol. in-12); *le Ménage parisien* (Paris, 1773, 2 vol. in-12); *les Nouveaux Mémoires d'un homme de qualité* (1774, 2 vol. in-12); *l'École des pères* (1776, 3 vol. in-8); *les Gynographes, ou Idées de deux honnêtes femmes sur un projet de règlement pour mettre les femmes à leur place* (1777, in-8); *le Quadragénaire* (1777, 2 vol. in-12); *le Nouvel Abélard, ou Lettres de deux amants qui ne se sont jamais vus* (1778, 4 vol. in-12); *la Vie de mon père* (1779, 2 vol. in-12), un des meilleurs ouvrages de l'auteur, peut-être le seul moral; *la Malédiction paternelle* (1780, 3 vol. in-12); *les Contemporaines, ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent* (1780-85, 42 vol. in-12) : il a été fait par M. Assézat un extrait des plus caractéristiques de ces nouvelles pour l'étude des mœurs à la fin du XVIIIe siècle (1875, in-16); *l'Andrographe, ou Idées pour opérer une réforme générale des mœurs* (1782, in-8); *la Dernière aventure d'un homme de quarante-cinq ans* (1783, in-12); *la Prévention nationale, action adaptée à la scène* (1784, 3 vol. in-12); *la Paysanne pervertie* (1784, 4 vol. in-12); *les Veillées du Marais, ou Histoire du prince Oribeau et de la princesse Oribelle* (1785, 2 vol. in-12), réimpr. sous le titre de *l'Instituteur d'un prince royal* (1791, 4 vol. in-12); *les Françaises* (1786, 4 vol. in-12); *les Parisiennes* (1787, 4 vol. in-12); *les Nuits de Paris, ou le Spectateur nocturne* (1788-1794, 8 vol. in-12), ouvrage curieux et plein de renseignements; *la Femme infidèle* (1788, 4 vol. in-12); *Ingénue Saxancour, ou la Femme séparée* (1789, 3 vol. in-12); *le Thesmographe, ou Idées pour opérer une réforme générale des lois* (1789, in-8); *Monument du costume physique et moral de la fin du XVIIIe siècle* (Neuwied, 1789, in-fol.); *le Palais-Royal* (Paris, 1790, 3 vol. in-12); *l'Année des dames nationales, ou Histoire jour par jour d'une femme de France* (1791-94, 12 vol. in-12); *le Drame de la vie, contenant un homme tout entier, pièce en treize actes d'ombres et en dix pièces régulières* (1793, 5 vol. in-12); *Monsieur Nicolas, ou le Cœur humain dévoilé* (1794-97, 16 vol. in-12), sorte de mémoires où quelques pages heureuses contrastent avec le ton général de grossièreté cynique; *la Philosophie de M. Nicolas* (1796, 3 vol. in-12); etc. Restif a encore publié, sous le titre de *Théâtre* (1793, 5 vol. in-12), une série de pièces qui n'ont pas été représentées.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains*; — Charles Monselet : *Rétif de La Bretonne* (Paris, 1853, in-12); — F. Boissin : *Restif de la Br.* (Ibid., 1875, in-8); — P. Lacroix : *Bibliographie et iconographie de*

tous les ouvrages de Restif de la Br., avec sa *Vie*, par Cubières-Palmézeaux (Ibid., 1875, in-8, portr.).

RÉTICENCE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

RETOUR IMPRÉVU (LE), comédie de Regnard (voy. ce nom).

RÉTRACTATIONS, ouvrage de saint Augustin (voy. ce nom).

RETRAITE, titre de recueils d'instructions religieuses faisant partie des exercices de piété auxquels les prêtres, les religieux ou les fidèles consacrent le temps des retraites. Bourdaloue a laissé : *Retraite spirituelle à l'usage des communautés*, et La Chétardie : *Retraite pour les ordinands*.

RÉTROANSE, ou RÈTROENCE, pièce de vers à refrain de la littérature provençale. Elle était ordinairement composée de cinq couplets, tous à rimes différentes. Les trouvères empruntèrent ce genre de composition aux troubadours et l'appelèrent *Retroenge* ou *Rotruenge*.

RÉTROGRADES (VERS) ou PALINDROMES (de πάλιν et δρόμος, marche en arrière), ou CANCRINS (de *cancer*, écrevisse), vers qui présentent à la fois la même mesure et le même sens, soit qu'on les lise dans l'ordre naturel des lettres, soit qu'on les remonte de la fin au commencement. Il faut pour cela que les deux moitiés se composent des mêmes lettres en ordre inverse. C'est le *nec plus ultra* de la difficulté vaincue, et les langues à flexions comportent seules cette savante puérilité. Sidoine Apollinaire, qui donne la définition précédente, cite comme exemple ce vers, dont il ne désigne pas l'auteur :

> Roma, tibi subito motibus ibit amor.

Il ajoute qu'on appelle aussi vers rétrogrades ceux qui conservent la même mesure en reprenant, non pas chaque lettre, mais chaque mot du dernier au premier. Tel est le distique suivant, attribué à Politien, dans lequel Abel et Caïn parlent de leurs sacrifices :

> ABEL.
> Sacrum pingue dabo, non macrum sacrificabo.
> CAÏN.
> Sacrificabo macrum, non dabo pingue sacrum.

Ici le vers, lu en rétrogradant, au lieu de la même mesure et du même sens, fournit un nouveau rhythme et une idée contraire. Il forme à lui seul, sous ses deux aspects, un distique complet. D'autres fois, le distique est tout formé, et, en se retournant mot à mot, conserve son rhythme. Tel est celui que Sidoine Apollinaire se vante d'avoir fait sur un ruisseau grossi par un orage :

> Præcipiti modo quod decurrit tramite flumen,
> Tempore consumptum jam cito deficiet.

Lu en rétrogradant, il devient :

> Deficiet cito jam consumptum tempore, flumen
> Tramite decurrit quod modo præcipiti.

L'invention des vers rétrogrades est attribuée à Sotadès, poëte grec du III[e] siècle avant J.-C. Il existe pourtant peu de vers rétrogrades en grec. Ils sont nombreux en latin et furent surtout composés au moyen âge. On fit alors des pièces en ce genre ayant jusqu'à huit vers, en distiques qui pouvaient se lire à rebours avec un sens différent. Parfois un vers édifiant, grâce à cet artifice, recélait un blasphème. Un mauvais hexamètre faisait dire au catholique :

> Patrum dicta probo, nec sacris belligerabo.

Le protestant répétait sous forme de pentamètre :

> Belligerabo sacris, nec probo dicta patrum.

Malgré la difficulté des vers de cette nature dans la langue française, un poëte du XIII[e] siècle, Baudoin de Condé, a fait une chanson dont chaque couplet, composé de trois vers, peut se lire en rétrogradant. Les deux premiers vers riment ensemble, les derniers riment d'une stance à l'autre. Voici un des tercets :

> Amours est vie glorieuse,
> Tenir fait ordre gracieuse,
> Maintenir veult courtoises mours.

Il se retourne ainsi :

> Mours courtoises veult maintenir,
> Gracieuse ordre fait tenir,
> Glorieuse vie est amours.

Un poëte du XV[e] siècle, Jean Meschinot, a été plus loin : il a écrit une *Oraison* de huit lignes, à laquelle il a joint cet avis : « Elle se peut dire par huit ou seize vers, tant en rétrogradant que aultrement, tellement qu'elle se peut lire en trente-deux manières différentes et plus, et à chacune y aura sens et rime. »

Cf. Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires*; — L. Quicherat : *Traité de versification française*; appendice, p. 471-4.

RETZ (Jean-François-Paul DE GONDI, cardinal DE), né en 1614 à Montmirail, mort à Paris le 24 août 1679. D'une famille illustre qui avait donné à Paris deux évêques et son premier archevêque, il fut destiné malgré lui à l'Église, avec « l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers ». Ses duels et ses galanteries ne purent le tirer de la profession qu'on lui imposait. Il eut en vain des aventures connues avec M[lle] de Scepeaux, M[me] de la Meilleraye, M[me] de Guéméné, etc., on le ramenait toujours à la théologie. Il s'en consolait avec Plutarque et Salluste, ses auteurs favoris. Il publiait la *Conjuration de Fiesque*, ouvrage plein d'opinions hardies, qui fit dire à Richelieu : « Voilà un dangereux esprit. » Amoureux en tout du succès et de la popularité, il chercha à se faire admirer dans la chaire, et se créa des partisans par une distribution habile d'aumônes. Nommé coadjuteur de son oncle à l'archevêché de Paris, et sacré archevêque à vingt-neuf ans, son esprit ambitieux, entreprenant, sans conviction, trouva dans la guerre civile de la Fronde le théâtre qui lui convenait. Il excitait le peuple, les chefs de parti, les membres du parlement, encourageait l'audace des prédicateurs et des pamphlétaires. Il paraissait être l'âme de tout, sans avoir, en définitive, une influence qui répondît à tant d'agitation. Après de nouvelles aventures, des alternatives de faveur et de disgrâce, des intrigues à Paris, à Rome, des courses depuis l'Italie jusqu'à la Hollande, il finit sa vie orageuse dans la retraite, la charité et l'édification, laissant l'idée de l'homme le plus aimable et d'un parfait ami.

Les *Mémoires*, qu'il écrivit en grande partie dans les années où il vécut retiré du monde, sont l'image de sa vie et un des monuments de la prose française. « Retz, dit Sainte-Beuve, appartient à cette grande et forte génération d'avant Louis XIV, dont étaient plus ou moins, à quelques années près, La Rochefoucauld, Molière, Pascal lui-même, génération que le régime de Richelieu avait trouvée trop jeune pour la réduire, qui se releva ou se leva le lendemain de la mort du ministre, et se signala dans la pensée et dans le langage (quand l'action lui fit défaut) par un jet libre et hardi, dont se déshabituèrent trop les hommes distingués sortis du long régime de Louis XIV. Cela est si vrai quant à la pensée et à la langue, que, lorsque les *Mémoires* de Retz parurent, une des raisons qu'alléguèrent ou que bégayèrent contre leur authenticité quelques esprits méticuleux, c'était la langue même de ces admirables *Mémoires*, cette touche vive, familière, supérieure et négligée qui atteste une main de maître et qui choquait ceux qu'elle ne ravissait pas... Le style de Retz est de la plus belle langue;

il est plein de feu, et l'esprit des choses y circule... L'expression y est gaie volontiers, pittoresque en courant, toujours dans le génie français, pleine d'imagination cependant et quelquefois de magnificence. » Voltaire a dit plus brièvement des *Mémoires* du cardinal : « Ils sont écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. »

Le second livre est celui qui nous le montre le plus à son avantage, dans tous les agréments de ses peintures. Les quatre premières années de la régence d'Anne d'Autriche, si calmes et si faciles, suivies d'un mécontentement subit et d'un souffle de tempête, sans cause apparente, sont décrites d'une manière exacte, profonde, et qui parfois rappelle Tacite : témoin la peinture du mouvement imprévu commencé dans le Parlement. « Aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. L'on chercha, en s'éveillant, comme à tâtons, les lois : on ne les trouva plus ; l'on s'effara, l'on cria; on se les demanda; et, dans cette agitation, les questions que leurs explications firent naître, d'obscures qu'elles étaient et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques; et de là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. Le peuple entra dans le sanctuaire : il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. » Là où Retz excelle comme écrivain, c'est dans les portraits. Après les grandes considérations qui précèdent et qui servent de préambule, après une belle conversation politique avec le prince de Condé, après les admirables scènes de comédie des premiers jours des Barricades, il trace une suite de dix-sept portraits, qui sont autant de chefs-d'œuvre, par la vie, l'éclat, la finesse et la ressemblance. Tels sont ceux de la reine, de Gaston duc d'Orléans, du prince de Condé, de Turenne, de La Rochefoucauld, de M^{me} de Longueville, du prince de Conti, de M^{me} de Chevreuse, de M^{me} de Montbazon et de Mathieu Molé.

Les *Mémoires* du cardinal de Retz eurent au siècle dernier et dans le nôtre un certain nombre d'éditions (Nancy, 1717, 3 vol. in-8 et 4 vol. in-12; Lyon, 1718, 3 vol. in-12; Amsterdam, 1719, 4 vol. in-12; Paris, 1828, 3 vol. in-8). Géruzez les a publiés d'après le manuscrit original conservé à la Bibliothèque nationale de Paris (Paris, 1844, 2 vol. in-12). L'édition de Champollion-Figeac (Paris, 1859, 4 vol. in-18) est aussi fort estimée, surtout à cause des pamphlets attribués à Retz, qu'elle renferme. Ils sont publiés dans la collection des grands écrivains, sous la direction de M. Ad. Régnier, par Alph. Feillet et M. J. Gourdault (8 vol. in-8, et *Album*). Ils font partie des diverses collections de *Mémoires sur l'histoire de France*. Le recueil des *Sermons* du cardinal existe à la Bibliothèque nationale.

Cf. *Notices*, dans les principales éditions ; — Voltaire : *Siècle de Louis XIV* ; — Victor Cousin : *la Société française au XVII^e siècle* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V ; — Musset-Pathay : *Recherches historiques sur le cardinal de Retz* (Paris, 1807, in-8) ; — Léonce Curnier : *le Cardinal de Retz et son temps* (Ibid., 1863, 2 vol. in-8). — Marius Topin : *le Cardinal de Retz, son génie et ses écrits* (Ibid., 1872, in-18) ; — Gazier : *les Dernières années du cardinal de Retz*, thèse (1876, in-8).

REUCHLIN (Jean), sous forme grecque, *Capnio*, *Capnion* (fumée), érudit allemand, né à Pforzheim le 28 décembre 1455, mort à Stuttgart le 30 juin 1522. Il étudia à Tubingue, à Leyde, à Paris et à Rome, exerça quelque temps la profession d'avocat, enseigna le grec à Orléans et à Poitiers, puis devint secrétaire du duc de Wurtemberg, Eberhard I^{er}, qui l'emmena en Italie. Il y fut accueilli par Sixte IV et par Laurent de Médicis, et s'y lia avec les lettrés et les savants. Rentré en Allemagne, il remplit diverses fonctions publiques, mais devint l'objet de poursuites à cause de ses opinions en faveur du judaïsme et de ses travaux cabalistiques. Léon X le sauva des mains de l'inquisition de Cologne. Reuchlin a beaucoup contribué à la restauration des lettres en Allemagne. Il était d'une extrême érudition et l'un des hommes de son temps les plus familiers avec le grec et l'hébreu. C'est lui qui introduisit dans les collèges l'usage de jouer des pièces latines.

Parmi ses ouvrages, on cite : *Breviloquus, id est Dictionnarium singulas voces latinas breviter explicans* (Bâle, 1478) ; *Micropædia, seu grammatica græca* (Orléans, 1478) ; *Scenica progymnasmata* (Strasbourg, 1487, nombreuses éditions), curieuse imitation de la farce de maître Patelin; *De Verbo mirifico* (1^{re} édition, sans lieu ni date; Spire, 1494, in-fol.) ; *De arte cabalistica* (Spire, 1494, in-fol.) ; *Lettre allemande sur l'état misérable des Juifs* (Tütsch Missive an, etc., 1505); *Liber congestorum de arte prædicandi* (Pforzheim, 1504, in-4) ; *Rudimenta hebraica, Dictionnarium hebraicum* (Pforzheim, 1506) ; *Sergius seu capitis caput* (Ibid., 1507), comédie dirigée contre le chancelier Holtzinger; *De Accentibus et orthographia linguæ hebraicæ* (Haguenau, 1518, in-fol. ; et Bade, 1518, in-8); diverses *Réponses* à des pamphlets et accusations, entre autres : *Miroir oculaire*, défense contre les mensonges du juif baptisé Pfefferkorn (Augenspiegel, etc., Tubingue, 1511, in-4) ; la traduction des *Sept Psaumes de la pénitence* (Ibid., 1512, in-8); celle de quelques ouvrages grecs : *Apologie de Socrate* par Xénophon, *Dialogues* de Lucien, etc.

Cf. Meyerhoff : *Reuchlin und seine Zeit* (Berlin, 1836); — Ern. Grégoire : *Nouvelle Biographie générale*.

RÉVEIL-MATIN (LE) DES FRANÇAIS ET DE LEURS VOISINS. — Voyez BARNAND.

RÉVOLTE (LA) DE PISE, drame de L.-Ph. Hahn ; — LA RÉVOLTE D'ISLAM, poëme allégorique de Shelley ; — LES RÉVOLTÉS DU PARNASSE, comédie de Scip. Errico (voyez ces noms).

RÉVOLUTIONS (LES) DE PARIS, journal fondé par L.-M. Prudhomme (voy. ce nom).

REVUE, recueil périodique. La revue se distingue du journal non-seulement parce qu'elle paraît en général à des intervalles moins rapprochés et dans un format qui tient davantage du livre, mais surtout par la manière plus approfondie et plus savante dont elle traite les questions du moment, soit politiques, soit littéraires. Comme le journal, elle s'attache à ce qu'on appelle l'actualité, mais à une actualité moins instantanée, moins fugitive Les sujets qu'elle *passe en revue* doivent offrir un intérêt d'une certaine permanence, tandis que le journal note au passage les moindres événements, à leur jour et à leur heure. Le mode de publicité de la revue et celui du journal peuvent se rapprocher; dans les époques d'activité fébrile et d'études hâtives, la revue abrégera les intervalles de sa périodicité : nous avons vu d'assez importantes revues se faire hebdomadaires et même paraître plusieurs fois par semaine. Au contraire, dans les temps de curiosité plus patiente, le journal ne paraissait qu'une fois par semaine ou même par mois, sans cesser d'être un journal, par sa façon de reprendre les événements au jour le jour.

Du besoin même de « remédier aux inconvénients résultant de la hâte avec laquelle se faisaient les gazettes hebdomadaires », est née la première pensée de fonder un recueil mensuel, qui reprît après les autres les événements et les questions, pour en préciser et en assurer le souvenir. Telle est du moins celle qui est formellement exprimée par les fondateurs du *Monthly Recorder* de Londres, en 1681 Ce recueil, qui aurait dû être à cet

égard la première revue ayant conscience de son but, ne fut cependant qu'une sorte de gazette mensuelle et eut peu de durée. Sous ce même rapport on peut considérer comme une véritable revue le *Journal des savants* (voy. ce nom), qui se publiait depuis le 5 janvier 1665, et que Voltaire a proclamé le « père de tous les ouvrages de ce genre, dont l'Europe est remplie ». Ce journal fut en effet le type de beaucoup d'autres publications analogues, françaises ou étrangères, entre autres : le *Mercure historique et politique* (1680-1782), publié à Parme, puis à La Haye; les *Nouvelles de la république des lettres*, de Bayle (1684-1718); la *Bibliothèque universelle* de J. Leclerc (1686-1693, 1703-1727); l'*Histoire des ouvrages des savants*, par Basnage de Beauval (1687-1709); *le Journal de Trévoux* (voy. ce mot); l'*Année littéraire* de Fréron (1754-1790), etc ; puis, dans les langues étrangères, les *Philosophical transactions* de la Société royale de Londres (1665), fondés la même année que le *Journal des savants* et sur le même plan, les *Acta eruditorum* (Leipzig, 1682-1776); le *Giornale de litterati*, la *Bibliotheca volante*, etc. Tous ces recueils, dont quelques-uns ont une grande importance, littéraire ou historique, représentent, les uns une œuvre de critique individuelle, les autres les travaux collectifs d'une société de lettrés ou de savants, dont ils sont les comptes rendus, les annales; ils ne répondent qu'imparfaitement à l'idée que nous nous faisons d'une revue.

Ce n'est vraiment qu'au commencement de ce siècle que cette idée s'est complétement réalisée par la fondation de la *Revue d'Edimbourg* (Edinburgh Review) en octobre 1802. Le mot *review* existait déjà dans l'histoire des périodiques anglais, où nous trouvons un *Monthly Review* en 1749, et un *Critical Review* en 1756; mais avec la *Revue d'Edimbourg* ce genre de publication prend l'importance d'une institution politique et littéraire. Elle fut fondée par Sidney Smith, avec le concours de Jeffrey, de Brougham, de Horner, de Thomas Brown, Murray, et autres jeunes écrivains pleins d'ardeur, de talent et d'un grand avenir. Elle eut pour éditeur Constable. Elle devait s'inspirer du libéralisme agressif du parti whig. Le premier numéro produisit un grand effet, auquel ne fut pas étranger l'incognito mystérieux des collaborateurs, qui se firent une loi de l'anonyme. Les livraisons se succédèrent seulement de trois mois en trois mois, et la longueur des intervalles ne nuisit en rien à l'influence de la publication. Elle fut dirigée par Jeffrey jusqu'en 1829. Pendant cette première période Brougham y écrivit constamment. Dès cette époque elle avait déjà pour collaborateur l'illustre Macaulay. Restée fidèle aux principes libéraux, la *Revue d'Edimbourg* a contribué à leur triomphe, dans la lutte entre whigs et tories, et plus tard à leur application dans les institutions réformées de l'Angleterre.

L'influence conquise au profit du parti whig par la *Revue d'Edimbourg* engagea le parti tory à fonder, en 1809, un recueil rival pour la défense des idées conservatrices; ce fut la *Revue trimestrielle* (Quarterly Review. Appuyée par le ministre Canning, elle eut pour directeur jusqu'en 1826 le poëte satirique Gifford, puis jusqu'en 1854 Lockhart, gendre de W. Scott. L'illustre romancier, qui s'était brouillé avec la *Revue d'Edimbourg*, fut lui-même un des premiers rédacteurs de la *Revue trimestrielle*. Le recueil tory eut un succès au moins égal à celui du recueil whig, sans toutefois obtenir, en défendant les intérêts aristocratiques, la popularité sympathique qui va de préférence aux idées libérales. La littérature resta toujours dans ces deux grands organes périodiques représentée avec la même autorité et le même talent. D'autres revues moins importantes suivirent celles-là, entre autres : la *Foreign Review*, la *London Review*, la *Westminster Review*, la *Weekly Review*, etc. Nous ne parlons pas ici de ces innombrables périodiques anglais connus sous le nom de *Magazines*, qui, sans prétention d'élaborer les questions, sont des recueils de lecture pour la famille, l'atelier, les différentes classes sociales.

En France, le genre de publications périodiques qui doit son influence à l'étude approfondie des sujets à l'ordre du jour eut peine à s'acclimater. On peut considérer comme une revue, dans la période révolutionnaire, *la Décade philosophique* fondée, et en grande partie rédigée depuis le 10 floréal an II, par Ginguené. Il était secondé par une « société de républicains » devenue en l'an V « une société de gens de lettres ». On remarquait, dans le nombre, J.-B. Say, Amaury Duval, Lebreton, Andrieux, etc., qui y publièrent des articles estimés de philosophie, d'économie politique, de critique littéraire et de satire morale. Sous l'empire, le 10 vendémiaire an XIII, *la Décade* changea son titre en celui de *Revue philosophique;* mais comme elle passait pour le dernier asile de l'opposition, elle dut cesser de paraître en 1807. Sa collection comprend 54 volumes in-8, avec figures et musique.

A la chute de l'Empire, une plus grande liberté ne fut pas très-favorable aux revues, qui tournèrent elles-mêmes au journal par la vivacité et la légèreté des allures, par le goût des polémiques personnelles, par la recherche de l'actualité, par l'improvisation présomptueuse des solutions. Deux choses surtout, dans les périodiques anglais, répugnaient à notre tempérament : le secret bien gardé de l'anonyme et la longueur des intervalles d'une publication trimestrielle. Aussi, pendant toute la Restauration, nos revues ne sont pas autre chose que des gazettes non quotidiennes et des machines de guerre. Ce double caractère se retrouve dans *la Minerve française* et *le Conservateur*, dans *le Globe* et le *Figaro* (voy. ces noms). Il faut mentionner à cette époque la *Revue encyclopédique*, consacrée depuis 1819 à l'analyse raisonnée des œuvres littéraires, scientifiques et artistiques, et qui compta parmi ses rédacteurs des hommes de lettres distingués. Dirigée d'abord par Jullien de Paris, puis par H. Carnot et P. Leroux, elle tourna, après 1830, aux opinions saint-simoniennes, et cessa de paraître en 1833. Elle comprenait alors 60 volumes sans compter 2 vol. de tables. On a essayé plus tard de la ressusciter (1846-1848). A défaut de recueils français pouvant lutter avec ceux de l'Angleterre, plusieurs écrivains imaginent d'en composer un avec un « choix d'articles extraits des meilleurs écrits périodiques de la Grande-Bretagne et de l'Amérique ». Ce fut la *Revue britannique*, fondée en juillet 1825, et qui a subsisté, dirigée depuis 1840 par M. Amédée Pichot. Formant 6 volumes par an, elle ne comprend pas aujourd'hui moins de 300 volumes.

Une tentative plus originale est faite en janvier 1828, par les célèbres fondateurs de la *Revue française*, Guizot, de Rémusat, de Broglie, qui semblent rappeler par la notoriété et le talent mis au service des idées libérales les créateurs de la *Revue d'Edimbourg*. Pour marquer le calme sérieux succédant à la passion politique, ils avaient pris cette épigraphe :

Et quod nunc ratio est impetus ante fuit.

Demandant à ses lecteurs quelque chose de la patience anglaise, la *Revue française* paraissait tous les deux mois par livraisons de 300 pages. Elle ne survécut pas à la victoire de ses principes et cessa de paraître en septembre 1830. La collection comprend 16 vol. in-8.

Enfin, à côté de la *Revue française*, apparaissent

deux recueils qui ont une durée assez longue et des destinées assez brillantes ou assez agitées pour mériter qu'on leur donne une place à part dans cette histoire : ce sont *la Revue de Paris* et *la Revue des Deux-Mondes* (voy. ces mots), fondées toutes deux en 1829. La première resta plus vive et plus agressive, plus accessible aux jeunes écrivains, et donna, pendant la principale période de son existence, à la critique, à la littérature, à l'art, le pas sur la politique. La seconde prit et conserva des allures plus graves, s'ouvrit de préférence aux écrivains connus, aux talents éprouvés, aux hommes d'Etat, aux professeurs, et fit alterner la littérature avec la politique, l'économie sociale et la philosophie. Ce partage des rôles fut surtout marqué à l'époque où les deux revues se trouvèrent dans les mains du même propriétaire.

Sous la monarchie de Juillet nous ne rencontrons pas d'autres grands recueils littéraires, philosophiques ou politiques qui aient de l'influence et de la durée. Un groupe de libéraux, J. Laffitte, Dupont (de l'Eure), Odilon Barrot, Ch. Comte, Cormenin, Nep. Lemercier, etc., s'efforce de ranimer un grand souvenir politique et littéraire, en lançant *la Nouvelle Minerve* (1835-1838, 12 vol. in-8). En novembre 1841, trois écrivains connus, Pierre Leroux, George Sand et Louis Viardot prennent prétexte des timidités de la *Revue des Deux-Mondes* pour fonder *la Revue indépendante*, consacrée à la littérature, à la philosophie et à la politique, inspirées par la démocratie et le socialisme; elle exista jusqu'au 24 février 1848, et disparut le jour même de la victoire de son parti : ses rédacteurs se jetèrent dès lors tout entiers dans la politique militante de la presse quotidienne. La collection de cette revue forme 39 volumes grand in-8. Comme satellites de la *Revue indépendante*, on pourrait citer la *Revue du progrès* de M. Louis Blanc (1839-1842, in-8), et la *Revue sociale* par Pierre Leroux (1845-1847). Dans les derniers jours de la monarchie, une fraction libérale de l'université essaie de reprendre l'œuvre du *Globe* en fondant, sous la direction de M. Jules Simon et Am. Jacques, *la Liberté de penser* (décembre 1847; novembre 1851, 8 vol. grand in-8). A un tout autre ordre d'idées appartient le *Correspondant*, où la littérature et les arts, comme la philosophie et la politique, sont traités du point de vue catholique. Ce recueil, rédigé par Montalembert, M. de Falloux et leurs amis, a subsisté depuis et vu grandir, aux époques qui ont suivi, sa publicité et son influence. Une première série du *Correspondant*, de 1843 à 1855, comprend 36 vol. in-8; depuis il forme trois volumes par an.

La révolution de 1848, qui fit sortir de terre tant de journaux, ne produisit aucune revue littéraire ou politique méritant d'être signalée. Après le coup d'Etat de décembre 1851, le pouvoir discrétionnaire auquel la presse quotidienne fut soumise rendit de la faveur aux revues, qui échappaient, en partie, au contrôle et aux rigueurs du régime nouveau. Les anciens recueils eurent plus de lecteurs : c'est l'époque de la grande prospérité de la *Revue des Deux-Mondes;* de nouveaux se fondèrent ou se transformèrent rapidement : la *Revue de Paris*, ressuscitée en octobre 1851, passa sous une série de rédacteurs différents, de la littérature à la politique d'opposition, et se vit en janvier 1858 violemment supprimée à la suite de l'attentat d'Orsini. Le gouvernement voulut de son côté avoir une grande revue pour se défendre : la *Revue contemporaine*, fondée en 1852, par le comte de Belval, comme organe du parti de la fusion royaliste, fut acquise et subventionnée par le ministère de l'instruction publique en 1856, et devint, sous la direction de M. de Calonne, une sorte de chaire de littérature d'État; elle eut la collaboration, parfois un peu forcée, de toutes les plumes officielles. En 1859, le patronage et les subventions du ministère passèrent à la *Revue européenne*, fondée sous la direction de M. Aug. Lacaussade, mais qui ne se soutint que jusqu'à la fin de 1861. La *Revue contemporaine*, qui avait vécu, dans l'intervalle, de ses propres forces, reprit d'abord son rang officiel à la mort de sa rivale. Depuis elle pencha plus d'une fois vers l'opposition, et jusqu'aux événements de 1870 resta auprès du public lettré la seule concurrence sérieuse de la *Revue des Deux-Mondes.* Comme cette dernière, la *Revue contemporaine* forma tous les deux mois un volume d'environ 1000 pages.

Nous pouvons à peine mentionner, même en nous restreignant à la France, les autres essais de publications périodiques, dont plusieurs furent plus estimables que prospères, notamment : la *Revue de l'Instruction publique*, qui subsista depuis 1842 jusqu'en 1870, et qui faisait honneur à l'esprit littéraire de l'Université; l'*Athenæum français* (1852-1856, 5 vol. in-4), organe très-précieux de critique bibliographique, réuni depuis à la *Revue contemporaine;* la *Correspondance littéraire* (1856 et suiv., in-4), continuant, au point de vue libéral, sous la direction de M. Lud. Lalanne, l'œuvre utile du recueil précédent; une double *Revue française* (1855-1859, 1861-1866), dont l'expansion était entravée par l'interdiction des sujets d'économie politique et sociale; une *Revue germanique* (1858), aux graves allures, devenant la *Revue moderne* (1865); une quatrième ou cinquième *Revue de Paris* (1864), qui n'est pas encore la dernière du titre; une *Revue nationale*, politique et littéraire, faisant suite au *Magasin de librairie* (1860-1866); une *Revue libérale*, politique, dirigée par M. Mille Noé (1867); la *Philosophie positive* (juillet 1867), sous la direction du savant M. Littré; la *Morale indépendante* (1865), organe de la séparation de la philosophie pratique et de la religion; *le Polybiblion ou Revue de bibliographie universelle* (1867 et suiv.), reprenant, au point de vue catholique, l'ancienne tâche littéraire de l'*Athenæum* et de la *Correspondance; la Vie parisienne* (1863 et suiv.), organe des mœurs élégantes, de satire délicate et d'ingénieuse fantaisie; la *Revue des cours publics*, devenue la *Revue politique et littéraire*, et restée depuis les événements de 1870 l'un des principaux organes périodiques de science et de littérature, etc. Il n'entre pas dans notre plan de donner place ici aux recueils exclusivement consacrés aux recherches spéciales de la science, de l'érudition, des arts, de l'industrie, de l'économie politique, de l'histoire, de la géographie et des voyages, ainsi qu'aux comptes rendus et annales des sociétés savantes, officielles ou libres, dont les travaux, plus ou moins importants pour le progrès des sciences, sont trop élevés ou trop techniques pour être offerts au public auquel s'adressent les revues.

Cf. Eug. Hatin : *Bibliographie historique et critique de la presse française* (1866, gr. in-8) ; — la *Bibliographie de la France* et les *Catalogues annuels* de la librairie française et étrangère.

REVUES, pièces de circonstance, jouées d'ordinaire vers la fin de l'année, toutes pleines d'allusions à des événements récents. On y personnifie les faits et les choses de l'année écoulée, en tirant tant bien que mal, de leur association fortuite, le motif d'une intrigue à laquelle le public est habitué à ne demander ni vraisemblance ni intérêt. Le caractère de ces sortes de pièces est d'être « *sans queue ni tête* », comme ne craignit pas de s'intituler une de celles qui ont le mieux réussi (Variétés, 1859). Leur titre est d'ordinaire, d'une tapageuse excentricité.

L'origine de ces compositions dramatiques est incertaine. On sait toutefois qu'en 1741 Valois

d'Orville fit jouer sur le théâtre des marionnettes de Bienfait, situé dans l'enclos de la foire Saint-Germain, une parodie de *la Chercheuse d'esprit* de Favart, sous le titre de *Polichinelle distributeur d'esprit*, et cette petite pièce n'offrit pas seulement, comme de coutume, la critique d'une seule œuvre, mais une sorte de revue piquante des divers ouvrages joués dans la saison. On combine parfois au théâtre les éléments des pièces-revues avec ceux des féeries.

REYBAUD (Joseph-Charles), littérateur français, né à Marseille le 10 janvier 1801, mort à Ville-d'Avray en octobre 1864. Ancien rédacteur en chef du *Constitutionnel*, il devint agent du Brésil en 1852. A part des articles de journaux, il a publié un livre intéressant et des documents sur *le Brésil* (1856 et 1858). — Sa femme, Henriette-Etiennette-Fanny ARNAUD, dame Charles REYBAUD, née à Aix le 13 décembre 1802, morte le 1er janvier 1871, a écrit, avec soin et distinction, un assez grand nombre de romans de mœurs et d'histoire, dont plusieurs ont reçu bon accueil dans la *Revue des Deux-Mondes*. Nous rappellerons : *Valdepeiras* (1839), *Thérésa* (1840), *le Moine de Chaalis* (1843), *les Anciens couvents de Paris*, comprenant *le Cadet de Colobrières* (1848, 2 vol.), et *Clémentine et Felise* (1850, 4 vol.); *Mlle de Malepeire* (1854), *Misé Brun* (1858), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

REYNAUD (Jean-Ernest), philosophe français, né à Lyon en 1806, mort le 28 juin 1863. Ancien élève de l'École polytechnique, il embrassa avec ardeur les doctrines saint-simoniennes, et collabora à tous les journaux de la secte. En 1848 il fut nommé, par le ministre provisoire de l'instruction publique, président d'un Comité des hautes études qui fit quelque bruit, et élu représentant de la Moselle à la Constituante. Il a été, à partir de 1836, le collaborateur de Pierre Leroux pour l'*Encyclopédie nouvelle*, vaste et savant recueil de philosophie et de sciences indépendantes, qui resta inachevé; il a publié à part, sous le titre de *Considérations sur l'esprit de la Gaule* (1847, in-8; nouv. édit., 1864), l'article *Druidisme*, dont les doctrines sur l'influence de la race celtique firent école. Il a résumé ses idées à la fois positivistes et mystiques dans un livre très-remarqué : *Terre et Ciel* (1854, in-8; 4e édit., 1864). [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

REYNIER (Jean-Louis-Antoine), naturaliste et érudit, né à Lausanne le 25 juillet 1762, mort le 17 décembre 1824. D'une famille protestante du Dauphiné qui s'était réfugiée en Suisse, il vint s'établir dans le Nivernais. En 1798, il alla rejoindre son frère, général à l'armée d'Égypte, et y devint directeur général des finances. Il fut administrateur des Calabres et, sous Murat, directeur des postes. Outre des écrits sur l'histoire naturelle et la physique, il a publié : *Considérations sur les anciens habitants de l'Egypte* (Paris, 1804, in-8); *Sur les Sphinx* (Ibid., 1805, in-8); *De l'Égypte sous la domination des Romains* (1807, in-8); puis une collection estimée d'ouvrages sur *l'Économie publique et rurale des Celtes, des Germains, et d'autres peuples du nord et du centre de l'Europe* (Genève, 1818, in-8), *des Perses et des Phéniciens* (Ibid., 1819, in-8), *des Arabes et des Juifs* (1820, in-8), *des Égyptiens et des Carthaginois* (1823, in-8), *des Grecs* (1825, in-8). — Son frère, Jean-Louis-Ebenezer, comte REYNIER, né le 14 janvier 1771 à Lausanne, mort à Paris le 27 février 1814, général de brigade à vingt-quatre ans (1795) et qui fit les plus rudes campagnes de la République et de l'Empire, a publié : *Idées sur le système militaire qui convient à la République française* (Paris, 1798, in-8); *De l'Égypte après la bataille d'Héliopolis, et considérations générales sur l'organisation physique et politique de ce pays* (Ibid., 1802, in-8) : cet écrit, qui fut saisi à cause des attaques de l'auteur contre Menou, a été réimprimé sous le titre de *Mémoires du comte Reynier* (Paris, 1827, in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante*; — Thiers : *Histoire du Consulat*; — Quérard : *la France littéraire*.

REYRAC (François-Philippe DE LAURENS DE), littérateur français né le 29 juillet 1734, en Limousin, mort le 21 décembre 1781 à Orléans. Malgré quelques succès dans la prédication, son naturel timide le fit renoncer à la chaire, et il devint prieur-curé de Saint-Maclou d'Orléans. L'Académie des inscriptions l'admit au nombre de ses associés correspondants. Il eut, de son vivant, une grande réputation comme prosateur poétique; l'élégance artificielle et pompeuse de son style fit même placer à côté du *Télémaque* et du *Temple de Gnide* son ouvrage principal, l'*Hymne au soleil* (Orléans, 1777, in-12; Paris, 1783, in-8), traduit en vers latins par Mestivier (Orléans, 1778, 1782, in-8) et en vers français, par Offroi (Paris, 1823, in-12). On a encore de lui : *Odes sacrées* (1757, in-12); *Lettres sur l'éloquence de la chaire* (1759, in-12); *Discours sur la poésie des Hébreux* (1760, in-12); *Charmes de la vie privée* (Paris, 1761, in-12); *Poésies tirées des saintes Écritures*, 1770, in-8). On a imprimé ses *Œuvres choisies* (1796, 1799, in-8).

Cf. L.-P. Bérenger : *Eloge de l'abbé de Reyrac* (Paris, 1783, in-8).

REYRE (l'abbé Joseph), prédicateur et littérateur français, né le 25 avril 1735 à Eyguières (Provence), mort le 4 février 1812. Élève des Jésuites, il entra dans leur ordre et professa dans leurs colléges, prêcha en Provence et en Languedoc, et acquit le surnom de « petit Massillon ». Il prêcha à Notre-Dame de Paris le carême de 1788. Il a publié ses sermons sous les titres suivants : *Prônes nouveaux* (Paris, 1809, 2 vol. in-12); *Petit Carême* (Lyon, 1809, 2 vol. in-12); *Supplément aux Prônes et au Petit Carême* (Ibid., 1811, in-12); ces trois recueils ont été réunis sous le titre d'*Année pastorale* (Lyon, 1813, 5 vol. in-12, plusieurs fois réimpr.). L'abbé Reyre est pourtant plus connu par ses nombreux ouvrages pour la jeunesse, dont quelques-uns se réimpriment encore. Les principaux sont : *l'Ami des enfants* (Lyon, 1765, in-12), qui porte le titre de *Mentor des enfants*, dans les éditions postérieures; *l'Ecole des jeunes demoiselles* (1786, 2 vol. in-12); *Anecdotes chrétiennes* (1801, in-12); *le Fabuliste des enfants et des adolescents* (Paris, 1803, in-12), leçons de morale rimées.

Cf. Barjavel : *Biographie du Vaucluse*; — Quérard : *la France littéraire*.

REZZONICO (Antonio-Giuseppe), comte DELLA TORRE, littérateur italien, né à Côme en 1709, mort à Parme en 1785. D'une famille illustre qui comptait, à la même époque, le pape Clément XIII parmi ses membres, il suivit la carrière militaire, et fut gouverneur de la citadelle de Parme. Passionné pour la culture des lettres, il a publié une *Réfutation des anecdotes racontées sur la jeunesse du pape Innocent XI*, en latin (Côme, 1742, in-fol.), et surtout des *Disquisitiones plinianæ* (Côme, 1763-67, 2 vol. in-fol.), estimable ouvrage d'érudition; puis de médiocres poésies anacréontiques et divers essais académiques. — Un de ses parents, Aurelio REZZONICO, né en 1723, mort en 1777, entré chez les Jésuites de Côme, eut une réputation d'éloquence.

Cf. G.-B. Giovio : *Della Vita de G. R.* (Côme, 1802).

RHADAMISTE ET ZÉNOBIE, tragédie de Crébillon (voy. ce nom).

RHAPSODES, poëtes et récitateurs grecs, qui

succédèrent aux aèdes (voy. ce mot). Ils en apprirent les secrets de la récitation cadencée et l'accompagnement musical ainsi que les règles de la versification. A l'origine, ils paraissent avoir récité leurs propres compositions, et c'est dans ce sens qu'Homère a été mis au nombre des rhapsodes. Mais ensuite ils récitèrent surtout des poëmes dont ils n'étaient pas les auteurs, et se bornèrent à composer de courts préludes ou quelques vers destinés à relier, à coudre ensemble, les morceaux qu'ils débitaient. De là vient leur nom, que Pindare a expliqué par ces mots : ῥαπτῶν ἐπέων ἀοιδοί (*chantres de vers cousus*). Ils se faisaient entendre dans les banquets, dans les fêtes, dans les concours de poésie et de musique. C'étaient surtout les poëmes d'Homère qu'ils répétaient ainsi dans les diverses villes de la Grèce. Le plus souvent sans doute ils n'en disaient que des fragments; mais il n'est pas impossible qu'ils aient récité le tout en une même journée, dans de grandes fêtes nationales; car, suivant la remarque d'Ottfried Müller, les Grecs écoutaient plus tard dans une seule fête neuf tragédies, trois drames satyriques, et trois comédies.

Les plus célèbres des rhapsodes grecs furent les Homérides, qui venaient de l'île de Chios et qui rattachaient leur origine à Homère. De nombreux passages interpolés s'introduisirent à la longue dans les poëmes qu'ils récitaient. D'après le témoignage de Diogène Laërce, Solon, en vue de ramener l'*Iliade* et l'*Odyssée* à la pureté primitive, prescrivit aux rhapsodes qui figuraient à la fête des grandes Panathénées de suivre un certain ordre, qu'il avait déterminé et qu'il croyait conforme au plan du poëte. Lorsqu'on tenta pour la première fois de transcrire les poëmes homériques, les rhapsodes, qui en avaient été jusque là les détenteurs, répugnèrent à se dessaisir d'un privilége auquel ils devaient toute leur importance. Cette transcription, en effet, surtout après le travail accompli par les diascévastes sous la direction de Pisistrate, causa le discrédit des rhapsodes, qui, au IVe siècle avant J.-C., n'étaient plus regardés que comme de vulgaires récitateurs.

Cf. Meisling : *De Aoidois atque rhapsodis* (Helsingfors, 1809); les ouvrages cités à l'art. HOMÈRE.

RHAPSODOMANCIE. — Voyez SORTS.

RHENANUS (Beatus), philologue allemand, né à Schelestadt en 1485, mort à Strasbourg le 20 mai 1547. Son père, qui avait été boucher, lui laissa une grande fortune qu'il consacra à ses propres travaux et à l'encouragement des lettres. Il se fit correcteur chez H. Estienne à Paris et chez Amerbach à Bâle. Lié avec Érasme, il fut lui-même un des hommes les plus savants de son temps et des plus modestes. Outre des éditions soigneusement corrigées et annotées de *Tertullien*, d'*Eusèbe*, de *Tacite*, de *Tite-Live*, de *Pline*, de *Sénèque*, d'*Origène*, d'*Érasme*, etc., on a de lui : *Biographie J. Geileri* (Strasbourg, 1850, in-4), *Rerum germanicarum libri III* (Bâle, 1531, in-fol.), *Illyrici desoriptio* (Paris, 1602), etc.

Cf. Sturm : *Vita Rhenani*, en tête des *Rerum germanicarum libri*; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXVIII.

RHÉSUS, tragédie d'Euripide (voy. ce nom).

RHÉTEURS. On nomme ainsi les écrivains qui ont traité de la rhétorique, de ses diverses parties et des questions qui s'y rapportent (voy. ci-dessous). Quoique ce nom s'applique plus particulièrement aux écrivains anciens, on l'emploie aussi pour les modernes, et les bibliographes partagent les rhéteurs en quatre groupes : rhéteurs grecs; rhéteurs latins anciens et rhéteurs modernes ayant écrit en latin; rhéteurs modernes français ou étrangers, écrivant dans les langues européennes; rhéteurs orientaux. A part les écrits particuliers de rhétorique que nous citons plus loin, nous mentionnerons ici les collections suivantes : *Rhetores græci* (Venise, 1508, 2 vol. in-fol.); même titre (Stuttgart, 1832-36, 9 vol. in-8); *Rhetores latini antiqui* (Paris, 1599, in-4); *Bibliotheca rhetorum*, de G.-F. Le Jay (Ibid., 1725, 2 vol. in-4); *die Rhetorik der Araber, nach den wichtigsten Quellen*, etc., par A.-E. Mehren (Copenhague, 1853, in-8).

Cf. B. Gibert : *Jugements des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique* (Paris, 1713, 3 vol. in-12); — Belin de Ballu : *Hist. critique de l'éloquence, contenant la vie des orateurs, rhéteurs, sophistes*, etc. (Ibid., 1813, 2 vol. in-8).

RHÉTIEN (IDIOME). — Voyez ROMANCHE.

RHÉTORIQUE (du grec ἐρῶ, ῥέω, parler, dire; ῥήτωρ, orateur). Il y a eu des discussions assez oiseuses sur la définition même de la rhétorique et sur son utilité. Qu'on la définisse avec Aristote : « la faculté de découvrir tous les moyens possibles de persuader sur quelque point que ce soit, » ou avec Quintilien, « l'art de bien dire, » en ajoutant avec lui que « cette définition comprend d'un mot toutes les qualités et en même temps les mœurs mêmes de l'orateur, puisqu'il lui est impossible de bien dire, s'il n'est homme de bien, » il y a lieu de remarquer que la rhétorique n'est pas l'art lui-même, mais la théorie de l'art, c'est-à-dire l'ensemble des règles qu'il doit suivre pour atteindre à son but. Elle est à la faculté de persuader ce que la logique est à celle de découvrir la vérité; elle est, en deux mots, la théorie de l'éloquence.

Et cette théorie n'a rien d'arbitraire. A la fois empirique et philosophique, elle se fonde, d'une part, sur l'observation des pratiques suivies par ceux qui ont le talent naturel ou acquis de persuader les autres hommes et, d'autre part, sur l'étude des facultés et des sentiments qu'il s'agit de contenir ou de diriger par la parole. Descartes, qui avait autant de dédain pour les méthodes en général que de confiance dans la sienne en particulier, a lancé cet arrêt contre la rhétorique et l'art poétique tout ensemble (*Discours de la méthode*, 1re partie) : « J'estimais fort l'éloquence et j'étais amoureux de la poésie; mais je pensais que l'une et l'autre étaient des dons de l'esprit plutôt que des fruits de l'étude. Ceux qui ont le raisonnement le plus fort et qui digèrent le mieux leurs pensées afin de les rendre claires et intelligibles, peuvent toujours le mieux persuader ce qu'ils proposent, encore qu'ils ne parlassent que bas-breton, et qu'ils n'eussent jamais appris de rhétorique, et ceux qui ont les inventions les plus agréables et qui les savent exprimer avec le plus d'ornement et de douceur, ne laisseraient pas d'être les meilleurs poëtes, encore que l'art poétique leur fût inconnu. » Arrêt trop général pour être pris au sérieux. Ce paradoxe, cette boutade contre l'étude des règles à suivre dans la poésie ou l'éloquence atteindrait également, dans l'ordre intellectuel, la logique et toutes ses méthodes, dans l'ordre esthétique, la théorie et les règles de tous les arts.

La rhétorique a plus de portée qu'on ne lui en reconnaît généralement. Ses préceptes relatifs à l'éloquence ne s'appliquent pas seulement au discours, mais à toute œuvre littéraire; elle est la théorie de l'art même de la composition. Elle nous enseigne, en effet, et de temps immémorial, à considérer dans la préparation du discours trois parties : l'*Invention*, la *Disposition* et l'*Élocution*. C'est la marche à suivre dans l'élaboration d'un ouvrage quelconque : poëme ou sonnet, tragédie, comédie ou satire, dissertation de philosophie ou d'histoire, ou simple lettre. Les faits ou les idées, l'ordre ou le plan, la mise en œuvre ou le style,

tout est là, et dans la suite naturelle, et l'on ne voit pas, en dehors de ces trois points, sur quel objet sérieux pourraient porter, dans un autre art que celui de la parole, les règles de la théorie, les conseils de l'expérience ou les exemples des maîtres. Dans l'art de parler, il y a un quatrième point à considérer : c'est, après le triple travail de la composition, le débit du discours; de là une quatrième partie de la rhétorique, l'*Action*.

Il est superflu de suivre ici les quatre parties de la rhétorique dans des détails que l'on trouvera partout. L'Invention, dans la recherche des moyens propres à persuader, nous enseigne à plaire par les mœurs, à convaincre par les arguments, qu'elle distribue en lieux communs, à toucher par les passions. La Disposition présente en leur place naturelle : l'exorde, c'est-à-dire l'introduction où les mœurs oratoires ont déjà tout leur effet, et à laquelle se rattachent la proposition, la division et la narration; la confirmation, avec toutes les ressources de l'amplification appliquée au développement des arguments ou à la réfutation des sophismes; enfin la péroraison ou conclusion, soutenue par l'effort du pathétique. L'Elocution considère le style dans ses traits généraux et dans ses éléments particuliers. De là la classique distinction du style simple, du style tempéré, du style élevé; de là l'étude du sublime, et des différences essentielles de la poésie et de la prose. Les éléments mêmes du style sont les mots et les propositions, considérés dans leurs rapports naturels ou dans d'artificielles combinaisons : de là l'étude des figures de mots et des figures de pensées, et celle des tours de phrase et des périodes. L'Action traite de la voix et du geste, ces deux interprètes de la pensée oratoire, puis de la mémoire, son auxiliaire indispensable. Tel est le cadre ouvert à la rhétorique par les maîtres de l'éloquence grecque et latine, et qu'ils ont rempli, à l'aide d'une langue technique, avec une précision minutieuse (voy. les articles consacrés aux diverses parties et questions ci-dessus énumérées).

Cf. Platon : *Gorgias;* — Aristote : *la Rhétorique;* — Cicéron : *Orator, De Oratore, De Claris oratoribus, Rhetoricorum libri;* — Quintilien : *Institutiones oratoriæ;* — le dialogue *De Oratoribus*, attribué à Taute; — Longin : *Traité du sublime;* — Fénelon : *Dialogues sur l'éloquence* et *Lettre à l'Académie;* — Rollin : *Traité des études;* — Voltaire : *Dictionnaire philosophique*, et recueil d'extraits sous le titre de *Rhétorique de Voltaire;* — Crévier : *Rhétorique française;* — l'abbé Batteux : *Principes de littérature;* — Marmontel : *Eléments de littérature;* — Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire;* — Mayous y Siscar : *Retorica* (Valence, nouv. édit., 1786, 2 vol. in-8); — Blair : *Lectures on rhetoric and belles-lettres*, plus. fois trad. en français; — G. Campbell : *the Philosophy of rhetoric* (Londres, 1801, 2 vol. in-8, plus édit.); — l'abbé A. Henry : *Histoire de l'éloquence, avec des jugements critiques et des extraits* (Paris, 1856-58, 6 vol. in-8); — *Traités* et *Cours de rhétorique* élémentaires de B. Lamy, Gaillard, Amar, V. Leclerc, Filon, Pellissier, etc.

RHIANUS (Ῥιανός), poëte grec du IIIe siècle avant J.-C., né en Crète. Il eut un rang distingué dans l'école d'Alexandrie par ses compositions épiques tirées de la mythologie ou de l'histoire : Ἡράκλεια (sur Hercule); Ἀχαϊκά (sur les Achéens); Ἠλιακά (sur les Eléens); Θεσσαλικά (sur les Thessaliens); Μεσσηνιακά (sur les Messéniens). Nous n'avons de ces ouvrages que de courts fragments. Il écrivit aussi des épigrammes érotiques, dont dix nous ont été conservées. On le voit souvent cité dans les *Scolies* sur Homère comme un des commentateurs de ce poëte. N. Saal a publié : *Rhiani quæ supersunt* (Bonn, 1831, in-8). On trouve aussi ces fragments dans les *Analecta alexandrina* de Meineke (Berlin, 1843, in-8).

Cf Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I; — Siebelis : *Disputatio de Rhiano, ejusque carminum fragmentis* (Bude, 1829, in-4).

RHIGAS, Ῥήγας, poëte grec moderne, né vers 1760 à Velestina, en Thessalie (ancienne Phères), mort en 1798. Après avoir servi en Valachie l'hospodar Nicolas Mavrojéni, il passa à Vienne, où il fonda une imprimerie grecque, rédigea un journal, publia divers ouvrages et surtout de célèbres poésies patriotiques. En même temps il exerçait une active influence sur l'émigration grecque, à l'aide de la Société des amis. La Porte demanda son extradition à l'Autriche, l'obtint, et le pacha de Belgrade, craignant les tentatives faites pour le délivrer, le fit noyer dans le Danube. Le nom de Rhigas est resté attaché à ses *Hymnes et Chansons* (Ἄσματα), qui répandirent l'enthousiasme patriotique et lui méritèrent le titre de *Tyrtée de la Grèce moderne*. On les a publiés en 1814 (Iassy, in-12). Ils sont écrits en grec vulgaire, comme ses autres ouvrages et sa traduction du *Voyage d'Anacharsis*, faite avec Vendotis.

Cf. Pouqueville : *Histoire de la régénération de la Grèce* (Paris, 1824, 4 vol. in-8); — comte de Marcellus : *Chants du peuple en Grèce* (Ibid., 1851, 2 vol. in-8).

RHOPALIQUE (VERS et PÉRIODE). On appelait ainsi un vers grec ou latin formé d'une suite de mots dont chacun a une syllabe de plus que le mot précédent, et une période dont les membres comprennent une suite d'incises de plus en plus longues. Cet accroissement soutenu des mots semblait représenter aux anciens la massue, Ῥόπαλον, qui va grossissant depuis le petit bout jusqu'au bout opposé. Le vers rhopalique commençait par un monosyllabe et finissait par un mot de cinq syllabes : ce qui, dans la poésie latine, n'était pas d'un heureux effet. Aussi trouve-t-on difficilement dans les bons auteurs des vers absolument conformes à ce type, qui n'est qu'un puéril artifice. En voici pourtant un de Lucrèce qui, involontairement sans doute, s'en rapproche le plus possible :

> Sunt igitur solida primordia simplicitate.

Pour en trouver de faits exprès, il faut descendre jusqu'à Ausone :

> Spes Deus æternæ stationis conciliator,
> Si castis precibus veniales invigilemus.

Les vrais poëtes savent marquer l'accroissement de l'idée ou de l'image par d'autres moyens que la forme rhopalique, témoin ce vers spondaïque de Virgile :

> Cara deûm soboles, magnum Jovis incrementum,

ou ce vers hypermètre du même poëte :

> Et magnos membrorum artus, magna ossa lacertosque
> Exuit.

De même les véritables orateurs savent produire des effets d'harmonie croissante, des *rinforzandos*, en quelque sorte, sans que les membres de leurs périodes figurent tant bien que mal l'apparence d'une massue. On ne se représente guère Bossuet s'exerçant à ce jeu, à ce calcul de syllabes, quoiqu'il ait fait de la prose rhopalique, sans le savoir, avec les incises de la première période de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre : « Celui qui règne dans les cieux (huit syllabes) et de qui relèvent tous les empires (onze syllabes), à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance (dix-neuf syllabes), etc. »

Cf. Les divers *Cours* et *Traités de rhétorique*.

RHINGULPH (LE BARDE). — Voy. KRETSCHMANN.

RHINTHON (Ῥίνθων), poëte dramatique syracusain, du IIIe siècle avant J.-C. Il est placé par Suidas à la tête des auteurs de ce drame burlesque nommé par les Grecs tragédie gaie, hilaro-tragédie (voy. ce nom). Il ne nous reste que les titres suivants de ses pièces : *Amphitryon, Hercule, Iphigénie en Aulide, Iphigénie en Tauride, Oreste, Télèphe*.

Cf. Fabricius : *Bibliothèque grecque*, t. II.

RHODES (Alexandre DE), missionnaire français en Orient, né en 1591 à Avignon, mort en 1660 en Perse. Il entra dans la Société de Jésus et resta de 1623 à 1646 en Chine, d'où un décret le bannit. De retour en France, il partit en 1648 pour la Perse. On a de lui, entre autres ouvrages : *Dictionnaire annamite, portugais et latin* (Rome, 1651, in-4); *Sommaire des divers voyages et missions apostoliques du P. A. de Rhodes à la Chine*, etc. (Paris, 1653, in-8).

Cf. Sotwel : *Bibliothèque de la Société de Jésus.*

RHODOMANN (Laurent), helléniste allemand, né à Saxswerfen le 5 août 1546, mort à Wittenberg le 8 janvier 1606. Pasteur et professeur, il occupa les chaires de grec et d'histoire à Iéna et à Wittenberg. Il cultiva la poésie latine et la grecque et excella dans cette dernière. Il a donné en vers grecs, avec la traduction latine : *Lutherus* (Urselles, 1579, in-8); *Ilfelda hercynica* (Leipzig, 1579, in-8); *Theologiæ christianæ tyrocinia* (Ibid., 1596, in-8), etc., sans compter des éditions grecques : *Anonymi poetæ græci* (Ibid., 1588, in-8); *Diodore de Sicile* (Hanau, 1604, 2 vol. in-fol.), etc.

Cf. Lange : *Vita Rhodomanni* (Lubeck, 1841); — Niceron : *Mémoires*, t. XLII.

RHYTHME. Sur le rhythme, dont l'étymologie grecque (ῥυθμὸς, rattaché à, ῥεῖν, couler) ne nous apprend rien, les anciens rhéteurs ont gardé le silence ou nous ont livré des définitions vagues, obscures, bizarres : ce qui a lieu d'étonner de la part d'un peuple si familier avec l'analyse et eu égard à la merveilleuse organisation musicale dont témoigne la versification grecque et latine. Aristote se borne, dans la *Rhétorique*, à dire que « la prose doit être nombreuse, mais non avoir la mesure, sans quoi elle deviendrait poëme; » il n'explique pas ce qu'il entend par cette mesure, condition essentielle de la forme poétique. Cicéron et les critiques latins parlent souvent du nombre, de l'harmonie, de la cadence chez les orateurs et chez les poëtes, mais ils n'en analysent pas les éléments. Un écrivain grec peu connu, Aristide Quintilien, après avoir étudié avec quelque précision les combinaisons musicales des syllabes longues et brèves dans la formation des pieds, c'est-à-dire du mètre, nous laisse pour explication du rhythme ce bel axiome : « Le rhythme est le mâle, la mélodie n'est que la femelle. » Suidas nous en a transmis un autre qui ne vaut guère mieux : « Le rhythme est père du mètre. » Saint Augustin, dans son *De Musica*, œuvre de jeunesse, ramène à propos du rhythme toutes ces rêveries; d'autres ont dit : ces niaiseries arithmétiques des platonistes et des pythagoriciens dont il est moins facile de percer les obscurités que de révérer les profondeurs. Quant à la rhétorique moderne, elle a généralement confondu dans une vague admiration le rhythme avec l'harmonie, dont il n'est qu'un élément.

Pour la poésie, comme pour la musique, le rhythme, que M. Ch. Levêque définit, au point de vue de l'esthétique, « l'ordre dans le temps ou la mesure, » est la distribution d'un certain temps en une suite d'intervalles réguliers, marquée périodiquement par le son. Peu importe la nature du son qui remplit ce rôle : mots de la langue ordinaire, mesurés ou comptés, membres ou parties successives d'un air, d'une mélodie, refrain d'une chanson, notes des instruments d'accompagnement, bruit des pieds ou des mains, mouvements sonores de la marche ou d'une ronde, le rhythme consiste dans la régularité et la périodicité de ce partage de la durée qui répond aux exigences de l'oreille.

Suivant la constitution des langues, la poésie a deux manières de marquer le rhythme, soit en mesurant les syllabes, soit en les comptant. De là deux systemes de versification; car la versification n'est que le langage ordinaire rhythmé, et chaque vers est un fragment de rhythme. Si le vers est fondé sur la mesure, ou, comme on dit, métrique, il marque le temps et ses divisions par un agencement régulier de syllabes longues ou brèves, dont on considère seulement la valeur et non le nombre (voy. PIED) ; deux vers seront égaux s'ils remplissent le même temps avec des sons en nombre inégal, mais de valeur équivalente. Ainsi, dans le système métrique des Grecs et des Latins, le vers hexamètre peut varier de treize à dix-sept syllabes, pour l'œil ou les doigts qui les comptent, sans cesser d'être, pour l'oreille, d'une égale et même longueur. Ces deux vers de Virgile :

> Irim | de cæ | lo mi | sit Sa | turnia | Juno,

et

> Quadrupe | dante pu | trem soni | tu quatit | ungula |
> [campum,

mesurent et remplissent la même durée.

Il n'en est pas de même dans le système de versification qui est devenu le nôtre, après les tâtonnements du moyen âge et les essais de rhythmes de la versification latine de la décadence. Dans ce système qui compte les syllabes sans les mesurer, le même temps n'est plus également rempli et partagé par un nombre déterminé de syllabes d'inégale valeur, et l'on est conduit à marquer les divisions du rhythme par le retour d'un même son, et ses subdivisions par des repos et des coupures : de là la rime, avec la césure et l'hémistiche. La rime, si étrangère à la prosodie grecque ou latine, et qui forme dans les vers mesurés de quelques langues modernes une superfétation de rhythme, est tout à fait indispensable à notre versification sans mesure, où la succession libre et fortuite des longues et des brèves produit, en guise de pieds, les divisions les plus imprévues. Prenons, par exemple, ces vers fameux :

> Oui, je viens, | dans son temple, | adorer | l'Éternel; |
> Je viens, | suivant l'usage antique | et solennel, |
> Célébrer | avec vous | la fameu | se journée, |
> Où, | sur le mont Sina, | la loi nous fut donnée. |

De ces quatre vers ou fragments de rhythme, deux, le premier et le troisième, se décomposent assez naturellement en quatre pieds de deux brèves et une longue chacun, c'est-à-dire en quatre anapestes, et ils mettent en relief le type virtuel de notre alexandrin, le dimètre anapestique des anciens. Quant aux deux autres, ils viennent se résoudre en groupes très-différents de mots, sortes de pieds innommés, flottant entre le monosyllabe ou l'iambe et quatre, cinq et six syllabes. Dans cette division insuffisante du temps par le nombre des sons non mesurés, formant le vers moderne, la rime a été appelée à marquer le rhythme par le retour du son : tel a été son rôle à l'origine, et de là est venu son nom : rime et rhythme sont synonymes en français jusqu'au XVIe siècle, et l'un et l'autre synonymes de vers. Cl. Marot dit en effet dans le *Temple de Cupido :*

> Ovidius, maistre Alain Charretier,
> Pétrarque aussi, le Romant de la Rose,
> Sont les Messelz, Bréviaire et Psautier,
> Qu'en ce saint temple on list, en *rhythme* et prose.

Lorsque le vers comprend un trop grand nombre de syllabes pour que l'oreille puisse facilement les compter d'une rime à l'autre, on le coupe en deux groupes par la césure (voy. ce mot). De même que les anciens fondaient sur leur principe de la mesure des syllabes non-seulement le rhythme continu d'une suite de vers de même espèce, mais le rhythme varié à l'infini de leurs mètres lyriques, nous avons fondé sur notre principe de la rime, outre le rhythme de nos vers d'égale longueur, celui des groupes de vers les plus variés, et sans

avoir à notre service la savante structure musicale de la mesure antique, nous avons trouvé pour nos couplets, stances et strophes des combinaisons qui ne manquent ni de variété, ni d'harmonie.

Ajoutons, pour bien marquer le rapport à la fois et la différence entre le rhythme et l'harmonie, que l'un peut aller sans l'autre et que le premier nuit à la seconde, s'il est trop marqué. Rien de plus harmonieux, avec des qualités diverses, que la prose de Bossuet ou de Fénelon, prose cadencée d'instinct sinon par calcul, tour à tour sonore ou caressante, et qui, sans la périodicité du rhythme, non contente de satisfaire l'esprit par le sens, l'œil par l'image, flatte sans cesse l'oreille par le choix et l'heureuse succession des sons. D'un autre côté, rien de mieux mesuré, dans leur dureté proverbiale, que les vers de Chapelain, ces vers « martelés », comme on dit, c'est-à-dire rhythmés à coup de marteau sur une enclume. Voltaire, avec toute sa facilité, est conduit à des exagérations de rhythme par une merveilleuse qualité de son esprit, la précision, qui devient un défaut pour l'oreille. De longues parties de *la Henriade* offrent une suite de distiques, découpés en hémistiches et dont le rhythme est frappé, toutes les quatre secondes, par la rime comme par le battant d'une cloche. Vingt ou trente vers de huit syllabes de suite, avec césure au milieu, comme ceux-ci :

> Le masque tom | be, l'homme reste, |
> Et le héros | s'évanouit, |

seraient insupportables à force de mesure, si beaux qu'ils fussent. Mais même dans ces vers d'étroites limites un vrai poëte échappe à la monotonie par l'heureuse distribution des coupes et des syllabes accentuées. Dans la strophe la plus régulière, comme dans les premiers alexandrins d'*Athalie*, cités plus haut, le rhythme, marqué d'un trait léger, mais sûr, ne distingue le vers de la prose qu'en ajoutant à l'harmonie et au mouvement de cette dernière, un ordre presque insensible, une règle sans contrainte, qui sont un charme de plus.

Cf. L'abbé A. Scoppa : *les Vrais principes de la versification* (Paris, 1811-14, 3 vol. in-8), t. III; — A.-J.-H. Vincent : *Mémoires sur la musique et la poésie des Grecs*, et *sur la musique et la versification du moyen âge*, dans divers recueils, notamment dans les *Notices et extraits des manuscrits* publiés par l'Acad. des inscript. et dans *le Correspondant* (année 1854-1855); — B. Jullien : *Thèses sur quelques points des sciences dans l'antiquité* (1857, in-8), et *Thèses supplémentaires de métrique et de musique anciennes* (1861, in-8); — H. Helmholtz : *Théorie physiologique de la musique*, traduit de l'allem. (1868, in-8); — Ch. Lévêque : *la Science du beau*, 3ᵉ partie, ch. v (nouv. édit., 1872, 2 vol. in-8).

RIANCEY (Henri-Léon CAMUSAT DE), publiciste français, né à Paris le 24 octobre 1816, mort le 5 mars 1870. Collaborateur des feuilles religieuses et légitimistes, rédacteur en chef de *l'Union*, il fut représentant de la Sarthe à la Législative, de 1849 à 1851. Outre divers écrits de polémique politique et religieuse, il a publié presque au sortir du collége, avec son plus jeune frère, une *Histoire du monde, depuis la création jusqu'à nos jours* (1838-41, 4 vol. in-8; nouv. édit. 1863-68, t. I-IX, in-8). [*Dict. des Contemp.*, 2ᵉ-4ᵉ édit.]

RIBADENEIRA (Pedro), hagiographe espagnol, né à Tolède en 1527, mort en 1611. A l'âge de treize ans il fut admis par Ignace de Loyola dans sa compagnie nouvellement fondée, et fut chargé longtemps de la propager en France, dans les Flandres et en Espagne. On a de lui : *Vida de San Ignacio* (Madrid, 1570, in-8), dont il a été fait, avec de notables variantes, de nombreuses éditions et que Ribadeneira a mise en latin (Anvers, 1588, in-8); *Vidas de Diego Lainez, Alfonso Salmeron y Francisco de Borgia* (Madrid, 1592, in-8), traduites en latin par André Scott (Anvers, 1598, in-8); une histoire du *Schisme d'Angleterre* (*De la Scisma de I.* Valence, 1588, in-8); une réfutation du *Prince* de Machiavel, sous ce titre : *Tradado de la religion y virtudes que debe tenir el principe cristiano para gobernar sus Estados* (Madrid, 1595, 1601; Anvers, 1597), ouvrage traduit en latin, en français et en italien; *Fleur des Vies des saints* (Ibid., 1599; 1610, 2 vol. in-fol.); *Bibliothèque des écrivains jésuites* (Lyon, 1609), etc.

Cf. N. Antonio : *Nova bibliotheca hispana.*

RIBAUDS. — Voy. CLERCS-RIBAUDS.

RIBEIRO (Bernardim), poëte et romancier portugais du XVIᵉ siècle, né à Torraõ, mort en 1520. Il fut gentilhomme-page du roi Don Manoel. Créateur du genre pastoral dans son pays, il a laissé cinq églogues écrites en *redondilhas* d'une couleur locale et d'un sentiment tendre et gracieux; elles comprennent deux parties : une exposition en récit ou dialogue, et un chant. Nous avons encore de Ribeiro un roman en prose, moitié pastoral, moitié chevaleresque, *Menina e Moça* (l'Innocente jeune fille). Le poëte qui passe pour avoir été aimé de dona Béatrix, fille du roi, peint un amour non partagé, en lui donnant pour cadre la cour de Manoel. Le récit se perd dans un dédale d'intrigues entremêlées de nouvelles. Ce n'en est pas moins le plus ancien modèle de bonne prose portugaise. Ribeiro a été appelé « le poëte des doux souvenirs ». On l'a aussi nommé, on ne sait trop pourquoi, « l'Ennius de Camoens. » L'*Histoire de Menina e Moça* a souvent été réimprimée (Lisbonne, 1559, in-8; nouv. édit., 1852).

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'hist. littér. de Portugal*; — Peireira da Silva : *la Littérature portugaise.*

RIBOUTTÉ (Charles-Henri), chansonnier français, né le 10 octobre 1708 à Commercy, mort en 1740. Il fut contrôleur des rentes. On lui doit plusieurs chansons, entre autres celle intitulée les *Souhaits*, dont le premier couplet est resté l'objet d'un souvenir populaire :

> *Que ne suis-je la fougère*
> *Où, sur le soir d'un beau jour,*
> *Se repose ma bergère*
> *Sous la garde de l'Amour!*
> *Que ne suis-je le zéphire*
> *Qui rafraîchit ses appas,*
> *L'air que sa bouche respire,*
> *La fleur qui naît sous ses pas!*

Cf. Du Mersan : *Chansons populaires de la France.*

RIBOUTTÉ (François-Louis), auteur dramatique français, né en 1770 à Lyon, mort en 1834. Il fut quelque temps agent de change, puis écrivit pour le théâtre et fit représenter quatre comédies en cinq actes, en vers : *l'Assemblée de famille* (1808); *le Ministre anglais* (1812); *l'Amour et l'ambition* (1822); *le Spéculateur ou l'École de la jeunesse* (1826) : pièces très-médiocres, dont la première réussit, grâce, dit-on, à l'argent répandu par l'auteur. On fit contre Geoffroy, qui en rendit un compte favorable, l'épigramme suivante :

> Geoffroy, rempli de complaisance,
> A porté jusqu'aux cieux le nom de Riboutté;
> C'est avec ingénuité
> Signer publiquement une bonne quittance.

Cf. H. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français.*

RICARD (Dominique), helléniste et traducteur français, né le 23 mars 1741 à Toulouse, mort le 28 janvier 1803 à Paris. Il embrassa l'état ecclésiastique, enseigna l'éloquence à Auxerre, puis vint à Paris, où il fit l'éducation du fils du président Meslay. Il se présenta sans succès, en 1785, à l'Académie des Inscriptions. La traduction des *Œuvres* de Plutarque occupa presque toute sa vie. Il les interpréta sur des textes plus corrects et avec plus de souci de l'exactitude ou de la vérité historique que ne l'avaient fait ses prédécesseurs, Amyot, Tallemant et Dacier. Sa version est claire, facile, agréable à lire, et justement estimée. Il y

a joint des notes d'une sérieuse érudition et d'une saine critique. Il donna successivement les *Œuvres morales* de Plutarque (Paris, 1783-95, 17 vol. in-12) et les *Vies des hommes illustres* (Paris, 1788-1803, 12 vol. in-12); l'une et l'autre traduction ont été souvent réimprimées.

On cite encore de l'abbé Ricard : *Sur les Prophéties de Mlle Labrousse* (1789, in-8); *Journal de la religion et du culte catholique* (Paris, 1795, 12 nos, in-8); *la Sphère* (Paris, 1796, in-8), en huit chants, contenant quelques descriptions heureuses sur un sujet trop technique, avec de nombreuses négligences de style. Il a laissé en manuscrit des traductions d'Aristote, de Démosthène, de Sophocle et de Cicéron.

Cf. *Notice*, en tête des *Vies de Plutarque* (Paris, 1849, 2 vol. in-8) ; — *Biographie toulousaine*.

RICARDO (David), économiste anglais, né à Londres le 19 avril 1772, mort à Gatcomb-Park (Gloucester) le 11 septembre 1823. Fils d'un riche commerçant israélite hollandais, il embrassa plus tard la foi anglicane. Il fut membre de la Chambre des communes en 1819. De ses ouvrages économiques, qui ont tous un caractère théorique et spécial, nous mentionnerons seulement : *Principes de l'économie politique et de l'impôt* (Principles of polit. economy, etc.; Londres, 1817), traduit en français par F.-S. Constancio, avec *Notes* de J.-B. Say (Paris, 1819, 2 vol. in-8).

Cf. *Notice*, en tête de la traduct. des *Principes*.

RICAUT (sir Paul), historien anglais, né à Londres vers 1628, mort dans cette ville le 16 décembre 1700. Attaché à des missions diplomatiques, il voyagea dans diverses parties de la Turquie et acquit une connaissance approfondie des mœurs et des affaires ottomanes. On lui doit : *the Present state of the ottoman empire* (Londres, 1669, in-fol.), l'un des premiers bons livres sur cette matière, traduit plusieurs fois en français (Paris et Amsterdam, 1670, in-4 et in-12; Rouen, 1777, 2 vol. in-12); une double *Histoire des Turcs*, de 1623 à 1677 et de 1679 à 1699 (Londres, 1680, in-fol. et 1700, in-fol.), réunie, dans des traductions françaises, au premier ouvrage, sous le titre d'*Histoire de l'Empire ottoman* (La Haye, 1709, 6 vol. in-12), etc.; puis quelques traductions, entre autres, de l'espagnol, de Gracian et de Garcilaso de la Vega.

RICCIARDETTO, suite de *l'Orlando furioso*, par Forteguerri (voy. ce nom).

RICCIOLI (Giambattista), savant italien, né à Ferrare le 17 avril 1598, mort à Bologne le 25 juin 1571. Il entra chez les Jésuites, par reconnaissance d'une guérison attribuée à l'invocation de saint Ignace de Loyola. A part ses écrits astronomiques, dans l'un desquels il réfute, par ordre et contre son gré, le système de Copernic, nous avons seulement à citer de lui : *Chronologia reformata* (Bologne, 1669, 3 vol. in-fol.).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. ital.*, VIII.

RICCOBONI (Louis), littérateur italien, né à Modène en 1674, mort à Paris en 1753. Il fut longtemps comédien et connu au théâtre sous le nom de *Lelio*, par lequel on désignait l'emploi des amoureux. Fort jeune encore, il se mit à la tête d'une troupe nomade et donna des traductions de Molière. Le peu de goût de ses compatriotes pour la haute comédie lui fit chercher fortune à Paris, où il partagea les succès de Dominique, et devint directeur de la Comédie-Italienne. Il y joua plusieurs pièces composées dans sa jeunesse et dont le recueil parut sous le titre de *Nouveau Théâtre italien* (Paris, 1728, 2 vol. in-12). A la demande du duc de Parme, il retourna en Italie vers 1729; mais, deux ans après, la mort de son protecteur, jointe à des scrupules religieux que l'on voit poindre dans son livre de *la Réformation du Théâtre* (Paris, 1743), le déterminèrent à revenir à Paris et à renoncer à l'art dramatique.

On a de Louis Riccoboni une traduction en vers d'*Andromaque*, des traductions en prose de *Britannicus* et de *Manlius;* un poëme *Dell' Arte representativa* (Londres et Paris, 1728, in-8); une importante *Histoire du Théâtre italien depuis la décadence de la comédie latine* (Paris, 1728-31, 2 vol. in-8); des *Observations sur la comédie et sur le génie de Molière* (Paris, 1736, in-12); *Pensées sur la déclamation* (1737, in-8); *Réflexions et Critiques sur les différents théâtres de l'Europe* (1738, in-8), etc. — Sa femme, Hélène-Virginie BALLETTI, née à Ferrare en 1686, morte à Paris en 1771, renonça également au théâtre, où elle s'était fait connaître sous le nom de *Flaminia*, et cultiva les lettres avec assez de succès pour être admise dans les principales Académies d'Italie. Ses pièces, *le Naufrage*, *Abdilly*, etc., sont oubliées. On cite une *Lettre critique* sur la traduction de la *Jérusalem délivrée*, par Mirabaud.

RICCOBONI (Antoine-François), fils des précédents, littérateur français, né à Mantoue en 1707, mort à Paris en 1772. Il quitta aussi le théâtre, mais non par scrupule religieux, et cultiva les lettres, qu'il quitta pour la chimie. Outre plusieurs pièces de vers, une *Satire sur le goût*, le *Conte sans R*, et quelques autres poésies fugitives, on a de lui un grand nombre de comédies, dont la meilleure, *les Caquets*, en trois actes en prose, traduite ou imitée de Goldoni, a été reprise avec succès au théâtre Louvois en 1802. Nous citerons parmi les autres : *les Comédiens esclaves* (1726); *les Amusements à la mode* (1732); *le Conte de Fée* (1735); *le Prétendu* (1760); *les Amants de village* (1764), qui se distinguent toutes par un tour d'esprit agréable et aisé. Il a laissé un traité *sur l'Art du Théâtre* (Paris, 1750, in-8).

RICCOBONI (Marie-Jeanne LABORAS DE MÉZIÈRES, dame), femme du précédent, actrice et auteur, née à Paris en 1714, morte en 1792. Délaissée par son mari, elle chercha des consolations dans les lettres et y trouva des succès. Actrice par nécessité, elle fut médiocre au théâtre, mais elle écrivit des romans auxquels applaudit toute la société littéraire du XVIIIe siècle. Lorsque parurent ses premières œuvres, l'*Histoire du marquis de Cressy* (1758) et les *Lettres de Julie Catesby* (1759), Palissot, dans sa *Dunciade*, refusa d'en faire honneur à une femme, et voulut voir là quelque supercherie. Mme Riccoboni donna successivement les *Lettres de miss Fanny Butler*, où l'on crut reconnaître l'histoire de ses propres chagrins; *Ernestine*, où l'on puisa le sujet d'un drame lyrique du même nom, joué aux Italiens en 1777; *Amélie*, traduction libre et abrégée du roman de Fielding; la suite de la *Marianne* de Marivaux; *Histoire de miss Jenny Level* (1764); *Lettres d'Adélaïde de Dammartin à M. le comte de Rancé* (1766); *Lettres d'Elisabeth-Sophie de Vallière à Louise-Hortense de Canteleu* (1772); *Lettres de milord Rivers à sir Charles Cardignan*, le dernier ouvrage et l'un des meilleurs de Mme Riccoboni.

La Harpe, qui regardait *Ernestine* comme son « diamant », vante ses idées fines, la délicatesse et la vérité de ses peintures, l'élégance et la précision de son style. On doit reconnaître qu'elle n'a manqué ni de grâce ni de goût, dans un genre que la mode condamne à des transformations continuelles. Avec la réputation, elle n'avait pas trouvé la fortune. Une petite pension que lui faisait la cour lui ayant été supprimée par la Révolution, l'aimable écrivain qui avait fait verser tant de douces larmes, l'amie de Grimm et de Diderot, dont le nom avait eu sa popularité, mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans dans un état

voisin de l'indigence. La plus belle édition de ses *Œuvres complètes* est celle de 1818 (Paris, 6 vol. in-8). On estime aussi celles de 1786 (8 vol. in-8) et de 1826 (9 vol. in-18).

Cf. La Harpe : *Cours de littér.*; — Voisenon : *Portraits littéraires.*

RICCOBONI (Antonio), en latin *Ricobonus*, littérateur italien, né en 1541 à Rovigo, mort à Padoue en 1599. Il occupa à trente ans avec succès la chaire de belles-lettres à l'Université de cette dernière ville. On a de lui une *Histoire de l'Université de Padoue* (Paris, 1592, in-4); une *Rhétorique* (1595, in-8); des *Commentaires* sur les *Discours* de Cicéron, sur les historiens anciens, sur la *Poétique* et la *Morale* d'Aristote (in-4).

RICHARD LE PÈLERIN, trouvère des XI^e et XII^e siècles, probablement né en Picardie. Il suivit à la première croisade (1095) le duc de Flandre, et assista au siége d'Antioche en 1097. Il a composé le plus ancien poëme de ce cycle de la croisade : *la Chanson d'Antioche*, en tirades monorimes, dans le dialecte du Nord. C'est une sorte de chronique des événements qui, selon Geruzez, « surpasse en fidélité historique les chroniques latines de Tudebod, de Robert le Moine et même de Guillaume de Tyr. » Graindor de Douai, trouvère du XIII^e siècle, en a donné une version remaniée que M. P. Paris a publiée avec un fragment de ce qui reste de l'œuvre de Richard (Paris, 1848, in-8), et que la marquise de Saint-Aulaire a traduite (Paris, 1862, in-12).

RICHARD DE FOURNIVAL. — Voyez FOURNIVAL.

RICHARD I^{er}, CŒUR DE LION, né à Oxford en septembre 1157, mort au château de Chalus (Limousin), le 10 avril 1199. Ce prince a été rangé tour à tour parmi les troubadours et parmi les trouvères. Seigneur feudataire de l'Anjou, il avait appris le provençal dans la société des meilleurs troubadours de son temps, qui fréquentaient sa cour de Poitiers. Il existe de lui deux sirventes qui offrent plus d'intérêt historique que de poésie. Richard chante du fond de sa prison et se plaint de ses vassaux, de ses amis qui l'abandonnent et du roi de France qui profite de sa captivité pour envahir ses domaines. Ces deux pièces sont en provençal, largement mêlé de français.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

RICHARD DE SAINT-VICTOR, écrivain mystique, né en Écosse, mort vers 1173 à Paris. Il fut prieur du couvent de Saint-Victor à Paris. Ses *Œuvres* (Paris, 1650, in-fol.) montrent, d'après Daunou, un sentiment élevé, une fougue généreuse, des idées originales, une sensibilité vraie.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIII.

RICHARD DE BURY, prélat et bibliophile anglais, né à Bury-Saint-Edmond en 1287, mort à Auckland le 14 avril 1345. D'une famille noble, il fut le précepteur d'Edouard III, se montra très-dévoué à son élève, en reçut de riches bénéfices, fut nommé évêque de Durham, chancelier et grand trésorier du royaume. Savant et passionné pour les lettres, il se fit une précieuse bibliothèque et composa lui-même en latin un des premiers et des plus curieux traités de bibliographie, le *Philobiblion* (Cologne, 1473, in-4; Spire, 1483; Paris, 1500, etc.) : il a été traduit en anglais par Inglis (Londres, 1832) et en français par M. Hip. Cocheris (Paris, 1857, in-8).

Cf. Cocheris : *Introduction* à sa traduction.

RICHARD DE CIRENCESTER, chroniqueur anglais, né à Cirencester vers 1330, mort à Londres vers 1400. Il entra chez les Bénédictins de Westminster, d'où son surnom de *Moine de Westminster*. D'un savoir rare à son époque, il a laissé un précieux traité intitulé *De Situ Britanniæ*, découvert et publié à Copenhague par C.-J. Bertram (1757, in-8), et réédité avec version anglaise et commentaire, sous ce titre : *the Description of Britain* (Londres, 1809, in-8). On lui attribue plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres *Historia ab Hengisto ad annum* 1348.

Cf. Hatchard : *Notice*, en tête de l'édit. de 1809.

RICHARD (Jean), sermonnaire français, né en 1638 à Verdun, mort le 24 février 1719 à Paris. Quoique laïc, il s'occupa exclusivement d'œuvres relatives à l'éloquence de la chaire, et s'y montra solide théologien, mais écrivain médiocre. On cite : *Discours moraux en forme de sermons et prônes* Paris, 1681-1697, 12 vol. in-12) : *Idées et desseins de sermons sur les mystères* (Paris, 1693, in-8); *Éloges historiques des saints* (Paris, 1695, 4 vol. in-12); *la Science universelle de la chaire, ou Dictionnaire moral* (Paris, 1700-12, 5 vol. in-8), plus. édit.), répertoire utile aux prédicateurs, etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

RICHARD (René), historien français, né le 23 juin 1654 à Saumur, mort le 21 août 1727 à Paris. Prêtre et membre de l'Oratoire, il enseigna la rhétorique et exerça la prédication pendant plusieurs années; puis il devint historiographe de France et censeur royal. Parmi ses ouvrages, dont les contradictions ont fait du bruit, on cite : *Histoire de la vie du P. Joseph du Tremblay* (Paris, 1702, in-12), qui est un panégyrique; *le véritable P. Joseph* (Saint-Jean de Maurienne [Rouen], 1704, in-12), satire du même personnage; *Parallèle du cardinal de Ximénès et du cardinal de Richelieu* (Trévoux, 1704, in-12); *Parallèle de Richelieu et de Mazarin* (Paris, 1704, in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

RICHARD (Charles-Louis), théologien et publiciste français, né en 1711 à Blainville-sur-l'Eau (Lorraine), mort le 16 août 1794 à Mons. Il se fit Dominicain. Connu par l'ardeur de ses attaques contre les philosophes et la révolution, il émigra, fut surpris à Mons par la seconde invasion des Français, et fusillé pour avoir fait paraître le *Parallele des Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ avec les Français qui ont exécuté leur roi* (Mons, 1794, in-8). Il a laissé deux ouvrages utiles : *Bibliothèque sacrée ou Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques* (Paris, 1760, 6 vol. in-fol.), réimprimé avec des additions (Paris, 1821-1827, 29 vol. in-8); *Analyse des conciles généraux et particuliers* (Paris, 1772-1777, 5 vol. in-4).

Cf. *Notice*, en tête de la nouv. édit. de sa *Bibliothèque.*

RICHARD II, tragédie de Shakespeare; — RICHARD III, tragédie du même et de Chr.-Fr. Weise (voy. ces noms).

RICHARDOT (François), prédicateur et théologien français, né en 1507 à Morey-Ville-Église (Franche-Comté), mort à Arras le 26 juillet 1574. Il fut évêque de cette dernière ville et obtint de Philippe II la création de l'université de Douai, où il occupa lui-même une chaire. L'un des premiers orateurs du XVI^e siècle, il eut une élévation et un goût rares à cette époque. Nous citerons : *Oraisons funèbres* de Charles-Quint, de Marie de Hongrie, de Marie, reine d'Angleterre (Anvers, 1558, in-fol.); *Quatre sermons* (Louvain, 1567, in-8); *Oraisons funèbres* d'Elisabeth de France, de don Carlos, de Henri II (Anvers, 1569, in-8); *Six sermons* (Ibid., 1573, in-8); *Discours* recueillis et publiés après sa mort (Douai, 1608, in-4).

Cf. Stapleton : *Oraison funèbre de Richardot*; — Valère André : *Bibliotheca belgica*; — *Gallia christiana.*

RICHARDSON (Samuel), célèbre romancier anglais, né en 1689 dans le comté de Derby, mort le 4 juillet 1761 à Londres. Fils d'un menuisier, placé comme apprenti chez un imprimeur, il s'éleva par le travail et la bonne conduite à la consi-

dération et à la fortune. Il devint imprimeur de la Chambre des communes, maître de sa corporation, imprimeur du roi. Ses dernières années se passèrent dans une agréable retraite, au milieu d'un cercle d'admiratrices dévouées, qui l'entouraient de soins et entretenaient son principal défaut, la vanité. Il avait cinquante ans lorsque, à la demande de plusieurs libraires, il se mit à écrire un recueil de lettres morales; à mesure qu'il poussait son travail, une idée dramatique s'y joignait et il en résulta *Paméla ou la Vertu récompensée* (Londres, 1740, 2 vol.). C'est l'histoire d'une humble et honnête jeune fille placée en condition chez un riche propriétaire, qui, après avoir vainement tenté de la séduire, finit par l'épouser. La forme adoptée par l'auteur est celle de lettres écrites par les personnages eux-mêmes, au plus fort de leurs passions, de leurs épreuves, de leurs dangers, avec tous les inconvénients de cette manière artificielle, ses invraisemblances, ses longueurs, et aussi avec cet avantage que le lecteur se trouve placé en rapport immédiat avec les personnages, qu'il vit dans leur intimité, connaît jusqu'à leurs plus secrètes pensées.

Le succès de *Paméla* durait encore lorsque huit ans plus tard Richardson publia son second et son meilleur roman, *Clarisse Harlowe* (Ibid., 1748, 7 vol. vol. in-8). Une jeune fille de l'âme la plus pure et la plus ferme, d'un esprit distingué et fier, pressée, exaspérée par les incessantes persécutions de sa famille qui veut lui faire épouser un homme qu'elle n'aime pas, circonvenue, enveloppée par les trames d'un brillant homme du monde dont elle ne se défie pas assez, s'enfuit de la maison paternelle; dès lors, sans autre appui qu'elle-même, elle soutient une lutte désespérée contre celui qu'elle aime au fond du cœur, en détestant ses vices, et si elle succombe, ce n'est pas à sa propre faiblesse, c'est à un crime du séducteur. Ces deux personnages de Clarisse et de Lovelace sont admirables, et la lutte qui s'engage entre eux est des plus pathétiques. Clarisse Harlowe a été portée plusieurs fois à la scène, notamment par Lessing, dans *Miss Sara Sampson*, et chez nous par Nép. Lemercier.

Le troisième roman de Richardson, *Histoire de sir Charles Grandison* (Ibid., 1753, 8 vol. in-8), nous offre l'idéal d'un gentilhomme vertueux, comme *Clarisse* nous offrait l'idéal d'un élégant scélérat; malheureusement le type est monotone et vulgaire : l'auteur ne connaissait pas assez le grand monde, et les peintures qu'il en veut faire, dès qu'elles ne sont plus animées par les passions, deviennent fausses et plates. Le génie de l'auteur ne se retrouve que dans l'épisode de Clémentine, cette jeune Italienne devenue folle parce qu'elle ne peut pas épouser le gentilhomme protestant qu'elle aime.

Le succès de Richardson, grand en Angleterre, fut encore plus grand en France. Rousseau imita le romancier anglais, Diderot le loua dans une sorte de panégyrique dithyrambique, dont on a retenu ces quelques lignes : « On m'interroge sur ma santé, sur ma fortune, sur mes parents, sur mes amis. O mes amis! Paméla, Clarisse et Grandison sont trois grands drames! » La forme de l'éloge est bizarre, le fond en est vrai. Richardson a un génie éminemment tragique; son domaine, c'est la passion, et l'on conçoit qu'ils aient été facilement transportés à la scène. Ils ont été traduits en français par l'abbé Prévost, Letourneur, Monod, Barré. M. J. Janin a donné une réduction de *Clarisse Harlowe* (Paris, 1846, 2 vol.).

Cf. Diderot : *Eloge de Richardson* (Lyon, 1762, in-12); — Mrs Barbauld : *Life and correspondence of Samuel Richardson* (Londres, 1804, 6 vol. in-8), traduit en français par Leuliette (Paris, 1808, in-8); — W. Scott, *Biographie des romanciers célèbres*; Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, XXVIIe leçon; — Ph. Chasles : *Etudes sur le XVIIIe siècle en Angleterre*, t. I; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littér. dramatique*, t. I; — H. Taine : *Histoire de la littérat. anglaise*, liv. III, ch. VI.

RICHELET (César-Pierre), grammairien français, né en 1631 à Cheminon-la-Ville (Champagne), mort le 23 novembre 1698 à Paris. Reçu avocat au parlement de Paris, il rechercha la société de Perrot d'Ablancourt et de Patru, se fortifia dans les langues anciennes, apprit l'italien et l'espagnol, et s'appliqua surtout à connaître les origines de notre langue. Il est l'auteur du premier vocabulaire français fait sur un plan méthodique; il le publia sous ce titre : *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise, ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes, avec les termes les plus communs des arts et des sciences : le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue françoise* (Genève, 1680, 1 vol. in-4). Cette première édition est pleine de traits satiriques contre Amelot de La Houssaie, Furetière, Varillas et autres; il s'en fit plusieurs contrefaçons à l'étranger. Richelet publia d'autres éditions expurgées et augmentées. Parmi celles qui parurent après sa mort, on distingue celles de Pierre Aubert (Lyon, 1728, 3 vol. in-fol.) et de Goujet (Ibid., 1759-63, 3 vol. in-fol.). Plus tard, on se contenta d'en donner des abrégés, comme celui de Gattel (Paris, 1842, 2 vol. in-8).

On a encore de Richelet : *la Versification françoise, ou l'Art de bien faire et tourner les vers* (Paris, 1671, in-12); *Commencements de la langue françoise, ou Grammaire tirée de l'usage et des bons auteurs* (Ibid., 1694, in-12); *Connaissance des genres françois* (Ibid., 1694, in-12). Il est aussi l'auteur de quelques traductions, d'une compilation intitulée : *les plus belles Lettres des meilleurs auteurs françois* (Lyon, 1689, in-12; Paris, 1698, 2 vol. in-12), et l'éditeur du *Nouveau Dictionnaire des rimes* (Paris, 1667, in-12), qu'on lui a attribué, mais qui est de Fr. d'Ablancourt.

Cf. Baillet : *Jugements des savants*; — Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Ch. Nodier : *Examen critique des Dictionnaires de la langue française*.

RICHELIEU (Armand-Jean DU PLESSIS, cardinal et duc DE), né le 5 septembre 1585 à Paris, mort le 4 décembre 1642. Cet illustre homme d'État a laissé un nom dans l'histoire de la littérature surtout par la fondation de l'Académie française (voy. ce mot), qui, grâce à sa protection, d'une réunion d'hommes privés devint une institution publique. Sans doute le cardinal ne prévit pas, en établissant cette compagnie, surtout en vue de régler la langue, quelle serait un jour la portée de son œuvre. Peut-être eut-il pour objet principal de tenir sous sa main les hommes de lettres et leurs travaux, ou même d'augmenter le nombre de ses flatteurs. Nous n'ignorons pas en effet qu'il unit à la largeur des vues et à la hauteur du caractère une vanité mesquine en ce qui touchait à la littérature. S'il aima les lettres, s'il les protégea, il voulut aussi compter parmi les écrivains et ambitionna d'être rangé au nombre des bons auteurs dramatiques.

Afin d'atteindre plus sûrement son but et de régulariser, suivant ses propres goûts, les conceptions scéniques, comme il régularisait l'administration de l'État, il prit à sa solde Boisrobert, L'Estoile, Colletet, Rotrou et Corneille. Ces poëtes constituèrent ce qu'on appela la Société des cinq auteurs. Ils travaillaient sur les plans que leur fournissait le cardinal, et mettaient ainsi en vers.

des tragédies, des comédies, des tragi-comédies et des pastorales. De ces auteurs, le moins docile était Corneille, qui, par le succès du *Cid* (1636), blessa tellement le cardinal que celui-ci en déféra le jugement à l'Académie française et en obtint la condamnation. Lui-même, dit-on, corrigea et annota la sentence rédigée par Chapelain. Dans le Palais-Cardinal qu'avait fait construire Richelieu, il avait placé une belle salle de spectacle. C'est là qu'étaient représentées les pièces composées sous son influence. Il se livrait pour ces représentations à des dépenses inouïes, et attendait, avec les angoisses d'un simple auteur, le jugement du parterre. « Il se sentait, dit Pellisson, transporté hors de lui-même lorsqu'on l'applaudissait. Tantôt il se levait debout, tantôt il se montrait à l'assemblée en avançant hors de la loge la moitié du corps, ou il imposait silence pour faire entendre des endroits encore plus beaux. » L'œuvre à la représentation de laquelle il donna le plus de soins fut la tragédie de *Mirame* (1639). « Elle fut représentée devant le roi et la reine, dit l'abbé de Marolles, avec des machines qui faisaient lever le soleil et la lune, et paraître la mer dans l'éloignement, chargée de vaisseaux. On n'y entrait que par billets, et ces billets n'étaient donnés qu'à ceux qui se trouvaient marqués sur le mémoire de Son Éminence, chacun selon son rang, son ordre et sa profession... Mgr de Valençay, lors évêque de Chartres, parut en habit court sur la fin de l'action, et descendit de dessus le théâtre pour présenter la collation à la reine, ayant à sa suite plusieurs officiers qui portaient vingt bassins de vases dorés, chargés de citrons doux et de confitures; ensuite de quoi les toiles du théâtre s'ouvrirent pour faire paraître une grande salle où se tint le bal. » Outre la tragédie de *Mirame*, les pièces que l'on croit appartenir plus directement à Richelieu sont : la *Grande Pastorale, les Thuileries, l'Aveugle de Smyrne*.

A part ses faiblesses et sa vanité d'auteur dramatique, Richelieu s'efforça de protéger efficacement les lettres et montra à des hommes, du reste peu distingués, une déférence toute particulière par cela seul qu'ils étaient écrivains. Ainsi, il avait introduit dans son intimité Gombault, Desmarets, Colletet, Boisrobert, et lorsqu'il causait familièrement avec eux, qu'il livrait ses manuscrits à leurs ratures, il exigeait qu'ils demeurassent assis et couverts. On sait aussi qu'il prit un grand intérêt à la *Gazette de France*, dont le premier numéro fut publié le 30 mai 1631, et fut le début du journalisme en France. Il y insérait des articles entiers, et y faisait imprimer ce qu'il avait intérêt à faire connaître à l'Europe. C'était un moyen de gouvernement. Il fut encore utile aux lettres en fondant l'Imprimerie royale, qu'il établit en 1640. Enfin, il voulut concourir à l'instruction de la jeunesse en créant le collége du Plessis.

Les écrits laissés par le cardinal de Richelieu sont d'un esprit supérieur et d'un écrivain exercé; on y a repris quelque affectation littéraire qui semble mal convenir aux œuvres d'un homme d'État. L'authenticité des ouvrages qu'il a laissés a donné lieu à de nombreuses discussions. Il n'y a pas de doute pour les deux suivants : *Principaux points de la foy deffendus contre l'escrit adressé au roy par les quatre ministres de Charenton* (Paris, 1617, in-8); *Instruction du chrétien* (Ibid., 1621, in-8). Presque tous les critiques lui attribuent aussi *la Perfection du chrétien* (Paris, 1646, in-4), et *la Méthode la plus facile et assurée de convertir ceux qui sont séparés de l'Église* (Paris, 1651, in-fol.). *Le Testament politique du cardinal de Richelieu* (1764) a été regardé par Voltaire comme apocryphe; mais Foncemagne en a démontré l'authenticité. On y trouve cette phrase qui indique jusqu'à quel point l'auteur entendait porter la diffusion des lettres et la protection qu'il leur accordait : « Si les lettres étaient profanées à toutes sortes d'esprits, on verrait plus de gens capables de former des doutes que de les résoudre, et beaucoup seraient plus propres à s'opposer aux vérités qu'à les défendre. » Quant aux *Mémoires* de Richelieu, les avis sont partagés. *L'Histoire de la Mère et du Fils*, c'est-à-dire l'histoire de Marie de Médicis et de Louis XIII, à partir de 1610 jusqu'à 1624, a été souvent attribuée à Mézeray. Elle forme en quelque sorte le prologue des *Mémoires*, qui vont de 1624 à 1638, et qui furent publiés pour la première fois dans la collection Petitot. Ceux qui ne les croient pas de la main même du cardinal ne contestent pas cependant qu'ils furent écrits sous ses yeux par un ou plusieurs confidents de sa politique. Le doute est le même sur le *Journal de M. le cardinal de Richelieu durant le grand orage de la cour en 1630 et 1631, tiré des Mémoires de sa main* (Amsterdam, 1664). M. Avenel a publié dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France* les *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu* (Paris, 1853-56, 5 vol. in-4), recueil d'un grand intérêt.

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française ;* — abbé de Marolles : *Mémoires* (1656, in-fol.) ; — Aubery : *Histoire du cardinal de Richelieu* (Paris, 1660, in-fol.) ; — A. Jay : *Histoire du ministère de Richelieu* (Paris, 1815, 2 vol. in-8) ; — Bazin : *Histoire de France sous Louis XIII* (1835-36, 8 vol. in-8) ; — J. Caillet : *l'Administration en France sous Richelieu* (1861, 2 vol. in-8) ; — Capefigue : *le Cardinal de Richelieu* (1864, in-8) ; — Marius Topin : *Louis XIII et Richelieu, avec Lettres inédites* (1876, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII ; — S. de Sismondi, H. Martin, Michelet, etc. : *Histoire de France.*

RICHELIEU (Louis-François-Armand DU PLESSIS, duc DE), maréchal de France, né le 13 mars 1696 à Paris, mort le 8 août 1788. Ce grand seigneur, qui eut à un si haut degré les vices et les qualités du XVIIIe siècle, était tout entier à ses plaisirs, lorsqu'il fut reçu à l'Académie française à l'âge de vingt-quatre ans. Son discours de réception, dont on conserve le manuscrit, écrit de sa main, est plein des fautes d'orthographe les plus grossières. Lord Chesterfield, faisant allusion à la fois à son avarice et à son ignorance, disait que c'était un gentilhomme d'un savoir purement métallique, « *metallic learning.* » Les *Mémoires du maréchal de Richelieu* (Paris, 1790, 4 vol. in-8) ont été composés par l'abbé Soulavie (voy. ce nom). — Son petit-fils, Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie DE VIGNEROD DU PLESSIS, duc DE RICHELIEU, l'un des premiers ministres de la Restauration, fut aussi membre de l'Académie française, où il entra par ordonnance royale, en 1816, à la place d'A.-V. Arnault.

Cf. Les *Mémoires* et *Correspondances* du temps ; — les diverses *Histoires* de la Régence, de Louis XV, etc.

RICHER, chroniqueur français, mort au commencement du XIe siècle. Il était moine de Saint-Remi de Reims et l'un des disciples favoris de Gerbert. Sa chronique, *Richeri historiarum IV libri*, dont on ne connaissait l'existence que par un passage de Trithème, fut découverte en 1833 dans la bibliothèque de Bamberg. Il en a été donné trois éditions (Hanovre, 1839, in-8; Paris, 1845, 2 vol. in-8; Reims, 1855, in-8, avec traduction, notes et cartes). Elle contient des détails tout particuliers sur les invasions normandes, et fait surtout comprendre les raisons nationales de l'avénement de la race capétienne.

Cf. Guérard, dans le *Journal des savants* (août 1846).

RICHER (Edmond), théologien français, né en 1559, mort en 1631. Syndic de l'université de Paris, il s'appliqua à la garantir contre les usur-

pations des Jésuites, qu'il regardait comme le fléau de l'église gallicane; il fut obligé d'abandonner sa position, après la publication de son ouvrage, *De Ecclesiastica et politica potestate* (Paris, 1611; Cologne, 1702, in-4). Il est aussi l'auteur de quelques écrits sur la grammaire et d'une bonne *Apologie* de Gerson (Leyde, 1676, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, XXVII.

RICHER (Henri), littérateur français, né en 1685 à Longueil, près de Caux, mort le 12 mars 1748 à Paris. Après avoir été reçu avocat au parlement de Rouen, il se rendit à Paris, où il s'occupa uniquement de travaux littéraires. Titon du Tillet, son ami, l'a placé dans le *Parnasse français*. Outre de froides traductions en vers des *Églogues* de Virgile (Paris, 1717, 1736, in-12) et des huit premières *Héroïdes* d'Ovide (Ibid., 1723, in-12), on cite de lui douze livres de *Fables en vers* (Paris, 1729-1744, 2 vol. in-12 et 1748, 1 vol. in-12), d'un style simple, clair, facile, mais d'une invention et d'un intérêt médiocres; *Sabinus et Eponine*, tragédie représentée sept fois (1735), traduite en hollandais et jouée avec succès à Amsterdam; *Coriolan*, tragédie non représentée (Paris, 1745, in-8); *la Vie de Mécénas*, (Ibid., 1746, in-12), traduction libre de Meibomius.

Cf. *Vie de Richer*, en tête des *Fables* (édit. de 1748).

RICHER (François), jurisconsulte français, né en 1718 à Avranches mort en 1790 à Paris. Avocat au Parlement, il a laissé, à part des ouvrages théoriques, un recueil de *Causes célèbres, curieuses et intéressantes de toutes les cours souveraines du royaume de* 1773 *à* 1780 (Amsterdam [Paris], 22 vol. in-12). Il a édité les *Œuvres de Montesquieu* (Amst., 1758, 3 vol. in-4), etc.

Cf. Sabatier : *les Trois siècles de la littér. française*.

RICHER (Adrien), historien français, né en 1720 à Avranches, mort en 1798 à Paris. Il a publié de nombreux ouvrages, compilations, utiles, parmi lesquelles nous citerons : la continuation de l'*Histoire moderne des Chinois et des Japonais* de Fr.-M. de Marsy, à partir du tome XIII (Paris, 1754-78, 30 vol. in-12): *Vies des hommes illustres depuis la chute de l'Empire romain* (1756, 2 vol. in-12); *Essai sur les grands événements par les petites causes* (1758-59, 2 vol. in-12); *Théâtre du monde* (1775, 2 vol. in-8); *Vies des plus célèbres marins* (Paris, 1780-89, 13 vol. in-12); *Vies des surintendants des finances et contrôleurs généraux* (1791, 3 vol. in-12).

Cf. Frère : *Bibliographie normande*.

RICHER (Edouard), littérateur français, né le 12 juin 1792 à Noirmoutiers, mort le 31 janvier 1834 à Nantes. Élève du prytanée militaire de Saint-Cyr, puis de l'École polytechnique, il n'accepta pas d'emploi, passa quelques années à Nantes, puis alla vivre dans la solitude, près de la rivière d'Erdre. Il y composa *la Nouvelle Jérusalem* (Nantes et Paris, 1832-36, 8 vol. in-8), ouvrage enthousiaste et mystique, imité de Swedenborg, où l'auteur prétend établir par la raison et par le christianisme l'union harmonieuse du monde des corps avec celui des esprits.

Cf. Piet : *Mémoires sur la vie et les ouvrages d'Edouard Richer* (Nantes, 1836, in-8).

RICHER D'AUBE (François), jurisconsulte français, né en 1686 à Rouen, mort à Paris en 1752. Il était neveu de Fontenelle, à la mode de Bretagne. Intendant à Caen, puis à Soissons, il était connu pour son humeur colère : de là ce trait de Rulhière dans son poëme des *Disputes* :

> Auriez-vous par hasard connu feu monsieur d'Aube,
> Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube ?

On a de lui : *Essai sur les principes du droit et de la morale* (Paris, 1743, in-4), ouvrage médiocre, d'où l'auteur prétendait que Montesquieu avait tiré une partie de l'*Esprit des lois*.

Cf. Trublet : *Mémoires sur la vie de Fontenelle*.

RICHIS, ou sages par excellence. C'est le nom que portaient dans l'Inde antique de pieux solitaires qui cultivaient la poésie héroïque. Ils racontaient, en s'accompagnant de la vina, les exploits des dieux et des guerriers. Les grandes luttes qui eurent lieu dans le nord de l'Inde entre les familles des Coravas et des Pandavas furent le sujet principal de leurs chants épiques. Le plus célèbre richi est Vyâsa, le compilateur, l'auteur supposé du *Mahâbhârata*.

RICHTER (Jean-Paul-Frédéric), dit communément *Jean-Paul*, célèbre écrivain humoristique allemand, né à Vunsiedel, près de Baireuth, le 21 mars 1763, mort à Baireuth le 14 novembre 1825. Fils d'un pauvre protestant, il étudia la théologie à Leipzig, mais la nécessité le conduisit à demander des ressources à sa plume. Ses premiers travaux lui réussirent peu et il retourna auprès de sa mère, qui vivait elle-même dans une misère profonde. Il fut précepteur dans plusieurs villes, vécut à Weimar, à Berlin, à Cobourg, puis s'étant marié, se fixa à Baireuth. Il obtint, en 1809, du prince primat Dalberg, avec le titre de conseiller de légation, une pension de 1000 florins, qui lui fut continuée par Maximilien, roi de Bavière. Les honneurs dès lors ne lui manquèrent pas; il reçut le diplôme de docteur de l'Académie de Heidelberg et fut élu, en 1820, membre de celle de Munich. Il avait perdu la vue au commencement de 1825, lorsque la douleur de la mort de son fils unique hâta la fin de ses jours. Une statue, exécutée par Schwanthaler, lui a été élevée à Baireuth par ordre du roi Louis.

Jean-Paul est considéré par les Allemands comme un de leurs premiers écrivains et comme l'un des plus originaux. Personne ne s'est abandonné davantage à sa fantaisie, à sa causticité, et n'a plus cherché les effets de style singuliers, inattendus, bizarres. C'est une suite de saillies, de soubresauts, une excentricité continue et de parti pris. Il a toutes les qualités et toutes les défauts de la manière humoristique transportée chez une nation sérieuse et sentimentale. Son esprit, réel et vraiment mordant, ne jaillit pas de source; on y sent la réflexion et la recherche, une prétention à l'originalité qui gâte l'originalité naturelle. Dans ce style, tout en effets et en traits, il y en a un grand nombre de bien trouvés et qui portent juste, et l'habitude des rapprochements imprévus en amène souvent de très-ingénieux. Mais le soin du détail a trop occupé l'auteur, et ses admirateurs conviennent que ses livres de longue haleine pèchent par l'ensemble et ne témoignent d'aucun art de la composition. Il importe de remarquer que le grand humoriste allemand a toujours mis les singularités de son style au service d'idées philosophiques. Il n'est pas seulement philosophe dans son livre spécial d'esthétique; il l'est et veut l'être dans chacun de ses écrits, et se propose de défendre partout « la triple foi, qui réunit, dit-il, presque tous les peuples : la foi en Dieu, dans la morale et dans l'immortalité de l'âme. » En parlant d'un récit de songe ou vision qui a été traduit par M^me de Staël, il décrit ainsi l'effet religieux que produisaient sur lui-même ses conceptions les plus fantastiques : « Le but de cette fiction en excusera la hardiesse. Si mon cœur était jamais assez malheureux, assez desséché pour que les sentiments qui affirment l'existence d'un Dieu y fussent anéantis, je relirais ces pages. J'en serais ébranlé profondément et j'y retrouverais mon salut et ma foi. » Plusieurs de ses romans ont pour but précis la démonstration de la vie future ou la réfutation de l'athéisme.

Richter semble avoir pris en Angleterre deux maîtres : Sterne pour la forme, Pope pour la moralité. Voici, dans leur suite chronologique, les principaux ouvrages de Jean-Paul : *Procès groenlandais* (Groenlaendische Processe; Berlin, 1783-85, 2 vol.), premier essai de satire humoristique, où l'imitation de Hippel se fait sentir autant que celle des satiriques anglais; *Extrait des papiers du diable* (Auswahl aus des Teufels Papieren; Gera, 1788), tentative de même nature; *la Loge invisible* (die unsichtbare Loge; Berlin, 1793, 2 vol.), fragment d'un roman inachevé, tout en saillies et en digressions; *Hesperus ou les Quarante-cinq courriers de la poste aux chiens* (Ibid., 1794, 4 vol.), contenant de remarquables esquisses de femmes; *Récréations biographiques sous le crâne d'une géante* (Biographische Belustigungen unter der Gehirnschale einer Riesin; Ibid., 1796); *Quintus Fixlein* (Baireuth, 1796); *Fleurs, fruits et épines* (Blumen-Frucht und Dornenstücke; Ibid., 1796-97, 4 vol.); *la Vallée de Campan ou De l'Immortalité de l'âme* (Campanerthal, oder über, etc.; Leipzig, 1798), où l'auteur développe, avec une grande puissance d'imagination, l'argument tiré des aspirations inassouvies de l'homme : cet ouvrage lui valut l'amitié de Herder; *Titan* (Berlin, 1800-1803, 4 vol.), l'un de ses grands ouvrages les plus achevés sous le rapport de la forme, et considéré par l'auteur lui-même comme l'expression la plus haute de ses conceptions : il a été traduit en français par M. Philarète Chasles (Paris, 1835, 4 vol. in-8); *Années d'école d'un rustre* (Flegeljahre; Tubingue, 1804); *Levana ou Théorie de l'éducation* (L. oder Erziehungslehre; Brunswick, 1807); *Voyage du docteur Katzenberger à Bade* (D. Katzenbergers Badereise; Heidelberg, 1809, 2 vol.); *Voyage de l'aumônier Schmelze à Flütz* (der Feldpredigers Sch. Reise nach Fl.; Tubingue, 1809); *la Comète ou Nicolas Markgraf* (der Komet, oder, etc.; Berlin, 1820-23); *Selina ou De l'Immortalité de l'âme* (S. oder, etc., Stuttgart, 1727). Il faut citer à part comme ouvrage dogmatique important, l'*Introduction à l'esthétique* (Vorschule, der Aesthetik; Hambourg, 1804, 3 vol.), traduite en français par MM. Alex. Büchner et Léon Dumont, sous le titre de *Poétique de Jean-Paul Richter, ou Introduction*, etc. (Paris, 1862, 2 vol. in-8) : c'est en effet un traité complet sur la poésie, considérée par l'auteur comme un élément littéraire par excellence, sur sa nature même et sur ses différentes formes. On a encore de Jean-Paul plusieurs *Sermons* (Predigten), touchant aux questions politiques; un recueil de *Petits écrits* (Kleine Schriften; Leipzig, 1801-1816, 2 vol.), contenant quelques-unes de ses compositions les plus originales. Il a été fait de son vivant, mais sans sa participation, sous le titre de l'*Esprit de Jean-Paul*, une *Chrestomathie des principaux passages de ses écrits* (J.-P. Richter's Geist, oder Chrest.; Leipzig, 1801-1816, 4 vol.). Il a paru plusieurs éditions de ses *Œuvres complètes* (Saemmtliche Werke, 1826-38, 65 vol.; 1840-42, 33 vol. in-8).

Cf. Spazier : *J.-P. Richter, ein philosophischer Commentar zu dessen Werke* (Leipzig, 1823, 5 vol.); — Mme de Staël : *De l'Allemagne* (2e partie, ch. XXVIII); — Phil. Chasles : *Etudes sur l'Allemagne ancienne et moderne;* — A. Büchner et L. Dumont : *Etude préliminaire*, dans leur traduction de la *Poétique*.

RICHTER (Charles-Frédéric), orientaliste allemand, né à Freyberg en 1773, mort à Schneeberg le 1 septembre 1806. Il était pasteur dans cette dernière ville, après avoir professé la philosophie à Leipzig. On lui doit, à part quelques travaux d'exégèse biblique, deux essais d'histoire, l'un en latin, l'autre en allemand, sur *les Anciens Perses* (Leipzig, 1795, in-4), et sur *les Dynasties des Arsacides et des Sassanides* (Ibid. 1802, in-8).

RIDOLFI (Carlo), peintre et biographe italien, né en 1602 à Lonigo, dans le Vicentien, mort à Venise en 1660. Plus connu comme peintre que comme écrivain, il a cependant laissé des écrits très-estimés : *Vie de Jacques Robusti, dit le Tintoret* (Venise, 1642, in-4); *Vie de Charles Gagliari, fils de Paul Veronese* (Ibid., 1646, in-4), et surtout un savant recueil intitulé : *Maraviglia dell'arte, ovvero delle vite di pittori Veneti* (1648, 2 vol. in-4).

RIEGO Y NUNEZ (Rafael DEL), général espagnol, né à Oviedo le 24 octobre 1785, mort à Madrid, au gibet, le 7 novembre 1823. Héros et victimes des guerres civiles, il appartient à l'histoire des chants populaires de son pays par l'*Hymne de Riego* et le *Tragala*, qui lui ont survécu.

Cf. Miguel Riego : *Memoirs of the life of Riego* (Londres, 1823, in-8); — Mahul : *Annuaire nécrol.*, 1824.

RIENZI, drame de G. Drouineau (voy. ce nom).

RIG-VÊDA. — Voy. VÊDA.

RIGAULT (Nicolas), érudit français, né en 1577 à Paris, mort en 1654 à Toul. Il fut l'ami de Scévole de Sainte-Marthe et le protégé du président de Thou . En 1614 il succéda à Casaubon comme garde de la bibliothèque du roi, dont il mit en ordre les manuscrits; à la fin de sa vie, il fut nommé intendant de la province de Toul. On lui doit : *Continuation de l'Histoire de de Thou*, comprenant les années 1607 à 1610; *Funus parasiticum* (Paris, 1601, in-4), satire ingénieuse; des éditions annotées de *Phèdre* (1599, in-12), de *Martial* (1601, in-4), etc., deux collections : *Accipitrariæ rei scriptores* (Paris, 1612, in-4); *Rei agrariæ scriptores* (Ibid., 1613, in-4), etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique.*

RIGAULT (Ange-Hippolyte), littérateur français, né à Saint-Germain-en-Laye le 2 juillet 1821, mort à Evreux le 21 décembre 1858. Élève de l'École normale, précepteur du comte d'Eu, professeur dans divers colléges, et suppléant de la chaire d'éloquence latine au Collége de France, il fut forcé, en 1857, d'opter entre l'enseignement et la collaboration au *Journal des Débats*, où son esprit fin et délicat était très-goûté. On a publié de lui un volume de *Conversations littéraires et morales* (1859, in-18), et réuni ses *Œuvres complètes* (même année, 4 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les deux prem. éditions.]

Cf. Saint-Marc Girardin : *Notice*, en tête des *Œuvres;* — Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. I.

RIGOLEY DE JUVIGNY (Jean-Antoine), littérateur français, né en Bourgogne, mort le 21 février 1788 à Paris. Avocat au barreau de cette ville, il défendit le violon Travenol, accusé d'avoir distribué des pamphlets contre Voltaire. Le succès de sa plaidoirie l'enrôla dans le parti opposé aux philosophes. Pour rabaisser leur chef, il appelait Piron le plus grand poëte du siècle. Cette conduite lui attira, d'un côté, des louanges exagérées et de l'autre de trop vives critiques. Esprit médiocre, il avait du savoir, comme le prouve son édition des *Bibliothèques françaises* de La Croix du Maine et de Duverdier, *avec des remarques historiques et littéraires* (Paris, 1772, 6 vol. in-4), quoique ces *Remarques* soient toutes tirées de La Monnoye, de Niceron, de Goujet, du président Bouhier et de Falconet. Il a donné aussi des éditions des *Œuvres choisies* de La Monnoye (1769, 3 vol. in-12), et des *Œuvres* de Piron (1776, 7 vol. in-8), l'une et l'autre très-défectueuses et faites sans goût. On cite en outre : *De la Décadence des lettres et des mœurs* (Paris, 1787, in-4 et in-8), et autres *factums* contre les philosophes.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature;* — Rivarol : *Petit almanach de nos grands hommes.*

RIGORD, chroniqueur français, mort en 1207

Il était moine de l'abbaye de Saint-Denis, et devint chronographe en titre de Philippe II, que le premier il appela Philippe Auguste. Son ouvrage, en latin, comprend les vingt-huit premières années du règne de ce roi, et a été continué par Guillaume le Breton; il est médiocrement écrit, mais très-détaillé. Publié par Pithou, dans les *Historiæ Francorum scriptores*, par A. Duchesne, dans les *Scriptores Francorum coœtanei*, t. V, et par Brial, dans le *Recueil des historiens de France*, t. XVII, il a été traduit dans la collection Guizot.

Cf. Sainte-Palaye : *Mémoire sur la vie de Rigord*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. VIII.

RIGUEURS DU CLOITRE (LES), poëme lyrique de Fiévée (voy. ce nom).

RIME, retour du même son à la fin de deux ou plusieurs vers.

I. *Théorie et Histoire.* — Nous avons déjà dit le rôle et la nécessité de la rime dans un système de versification qui, au lieu de mesurer les syllabes, comme faisaient les Grecs et les Latins, se borne, comme nous le faisons, à les compter : c'est elle alors, et elle seule, qui marque le rhythme (voy. ce mot), et c'est de là que lui vient son nom, soit qu'on le dérive directement d'une origine grecque ou latine (ῥυθμὸς, *rhythmus*), soit que, par une étymologie plus complète, on le fasse arriver dans les langues romanes par un intermédiaire germanique ou celtique (haut-allemand et ancien irlandais, *rîm*). D'où que vienne le mot, il est puéril et superflu d'aller chercher l'origine de la chose, soit dans l'imitation du phénomène physique de l'écho, soit dans une lointaine importation de l'Orient. La rime, la consonnance, est le plus simple et peut-être le plus naturel des moyens propres à porter une régularité périodique dans ces arrangements de sons qui plaisent instinctivement à l'oreille humaine et qui, en se perfectionnant, deviennent des vers.

Il n'est pas sûr que les peuples dont la langue plus musicale comporte les rhythmes si riches et si variés de la prosodie métrique n'aient pas commencé par la rime, mais on voit clairement, par l'exemple des Latins, comment ils peuvent finir par elle. La rime est rentrée ou restée dans la versification latine par le vers léonin (voy. ce mot), où elle paraît constituer, chez les meilleurs poëtes, un effet très-goûté d'harmonie, avant d'être l'objet d'une puérile recherche pour les versificateurs de la décadence. Elle s'associe ensuite aux rhythmes métriques dans les chants populaires latins des barbares et dans les hymnes de l'Église, faisant double emploi avec eux, avant de les remplacer tout à fait. Dans celles des langues modernes qui, grâce à l'effet musical de l'accent, ont pu reprendre quelques-uns des pieds métriques des anciens, la rime s'est, en général, maintenue et a marqué le rhythme conjointement avec la mesure.

II. *Des diverses sortes de rimes.* — On trouvera dans les moindres traités de prosodie française les notions essentielles sur la rime et les conditions élémentaires de son emploi. Nous croyons pouvoir y renvoyer sans entrer ici dans aucun développement sur la distinction des rimes *masculines* et *féminines* et les règles modernes de leur succession en rimes *plates* ou *suivies*, ou de leur entremêlement en rimes *croisées* et *mêlées;* sur les rimes *riches* et *suffisantes;* sur les rimes *défectueuses* ou *vicieuses;* sur quelques *licences d'orthographe* autorisées pour la rime; sur les *rimes pour l'œil*, autrefois si employées, et les *rimes pour l'oreille*, seules admises aujourd'hui, etc. Nous nous bornerons à consigner quelques souvenirs qui offrent un intérêt de curiosité sur d'anciens effets de rimes, tombés, pour la plupart, en désuétude.

RIME REDOUBLÉE. — Nous avons dit, à propos des vers monorimes (voy. ce mot), que nos premiers grands poëmes nationaux, les chansons de geste, étaient écrits en tirades d'une seule et même rime qu'on appelait des *laisses*. Quelquefois ces tirades se terminaient par un vers de mesure plus petite, comme pour annoncer le changement de rime. Cette répétition prolongée du même son final semblait nécessaire à des oreilles naïves pour mieux marquer le rhythme dans une versification imparfaite. Plus tard les vers monorimes ne furent plus qu'un jeu d'esprit, comme « le Château d'If » de Lefranc de Pompignan. La rime *redoublée* n'est pas autre chose; mais elle roule sur deux syllabes finales, l'une masculine, l'autre féminine, et les alterne ou les mêle à perte d'haleine, suivant les règles ordinaires. La Fontaine en offre d'heureux exemples; mais Chapelle et Chaulieu, après Richelet, s'y exercèrent à outrance, et méritèrent que l'auteur du *Temple du goût* leur reprochât leur passion

> Pour ces syllabes enfilées,
> Qui, chez Richelet étalées,
> Quelquefois sans invention,
> Disent avec profusion
> Des riens en rimes redoublées.

Du reste Voltaire s'est montré lui-même très-habile dans ce jeu de rimes, où le cardinal de Bernis et tant d'autres poëtes épicuriens excellèrent à leur tour.

RIME ANNEXÉE, FRATRISÉE OU FRATERNISÉE, ENCHAÎNÉE. — Ici le jeu va aux dernières limites de la puérilité, et le XVI^e siècle s'y adonne avec fureur. La rime *annexée* reprend au commencement du second vers la dernière ou les dernières syllabes du premier et ainsi de suite. La rime *fratrisée* reprend le mot entier. Un rondeau de Jean Marot commence ainsi :

> Par trop aimer mon pauvre cœur lamente;
> *Mente* qui veut, touchant moi je dis voir (vrai).
> *Voir* on le peut; car pour or ni avoir,
> *Avoir* ne puis que douleur véhémente.

Pour fratriser les vers, on ne reculait pas devant d'affreux jeux de mots; témoin ceux-ci :

> Malheureux est qui récuse science,
> *Si en ce* croit excuser son mesfait :
> *Mais fait* heureux la suivre en diligence :
> *Diligent ce* sera nommé parfait.

Sans répéter exactement le son des syllabes finales, on pouvait se borner à en reprendre le sens au commencement du vers suivant. C'était alors simplement la *rime enchaînée*. Ainsi Marot :

> Dieu des amants, de mort me garde;
> Me gardant donne-moi bonheur;
> En me le donnant prends ta darde;
> En la prenant, navre son cœur, etc.

RIME EN ÉCHO, COURONNÉE, EMPÉRIÈRE. — Quand la syllabe finale répétée forme un vers entier, la rime est dite *en écho;* elle est dite *couronnée*, si le son final répété compte deux fois dans le même vers (voy. ÉCHO). Si le son est répété trois fois, la rime couronnée est dite *empérière*, parce qu'elle a, disait-on, triple couronne. C'est, dans ce dernier cas, l'écho qui devient ricochet :

> Benins lecteurs, très-diligens gens, gents,
> Prenez en gré mes imparfaits faits, faits...
> Qu'es-tu qu'une immonde, monde, onde?

C'est le divorce complet de la rime et de la raison.

RIME ÉQUIVOQUE OU ÉQUIVOQUÉE. — On peut la définir la rime en calembour. C'est le triomphe du XV^e siècle. Jean Meschinot, Jean Molinet, Guillaume Cretin,

> Ce bon Cretin au vers équivoqué,

comme dit Marot, se disputent le premier rang

dans cet assaut contre le bon sens. On lit dans Meschinot :

> Combien que vous nommez vilains
> Ceux qui votre vie soutiennent,
> Le bon homme n'est pas *vil, ains*
> Ses faits en vertu se maintiennent.
> Ceux qui à bonté la *main tiennent,*
> Plus qu'autres, desservant louange :
> On ne peut faire d'un *loup ange.*

Cretin a des pièces entières dans le goût de cet extrait :

> Grands et petits, sautereaux, sauterelles,
> Ont du plaisir et liesse abondance.
> On chante, on rit ; qui le corps *a bon, danse ;*
> Et pour montrer qu'il ne leur chaille mie
> Des maux passés, l'un prend sa *chalemie,*
> L'autre un tabour, l'autre une cornemuse :
> Celui n'y a qui en son *cor ne muse.*
> Quoique leur chant ne rende méchant son,
> Ce nonobstant Pan dessus *met chanson,*
> Et lors jouant de sa flûte à sept cannes,
> Leur montre bien qu'en cet art ne sont *qu'ânes.*

Les deux Marot s'amusent à ces sottises, dont Rabelais fait la parodie. En voyant Clément occupé à faire accorder *rimailleurs* avec *rime ailleurs, rimassez* avec *rime assez, ma rimaille* avec *marri, maille*, etc., on ne peut s'empêcher de se dire : étrange préparation de la poésie française à la traduction des Psaumes!

RIME BATELÉE, BRISÉE, RENFORCÉE. — La rime *batelée*, parodiée aussi par Rabelais, répète le son final du vers à la césure du vers suivant. Telle est la ballade de Marot :

> Quand Neptunus, puissant Dieu de la mer,
> Cessa d'*armer* carraques et galées,
> Les Gallicans bien le durent amer
> Et *réclamer* ses grans ondes salées.

La rime *renforcée* ou *brisée* fait rimer les césures entre elles; en renforçant le rhythme, elle brise le vers et le dédouble. Ces deux vers de Meschinot :

> En la sainte *Ecriture* avons ample sermon
> De la *judicature* au sage Salomon,

cessent d'être des alexandrins pour devenir quatre vers de six syllabes. Il y a dans Voltaire un agréable exemple de rime renforcée ou brisée; c'est le quatrain de *Zadig :*

> Par les plus grands forfaits — j'ai vu troubler la terre;
> Sur le trône affermi, — le roi sait tout dompter.
> Dans la publique paix, — l'amour seul fait la guerre.
> C'est le seul ennemi — qui soit à redouter.

Les premiers hémistiches, séparés des derniers, font un quatrain à part, et alors un impromptu galant, par la rupture de la tablette qui le porte, se change en crime d'État.

RIME LÉONIME, RIME DE GORET. — Il ne s'agit ici que de définitions de mots. La rime *léonime* signifiait la rime riche, la consonnance pleine ou prolongée (*Denis, fenis* [phénix]*; sanetat, vanetat*); la rime de goret était la rime imparfaite, la simple assonance (*pampre, antre; plâtre, gâte*). Le nom de léonime, venu évidemment par corruption, des anciens vers léonins, avait été donné, disait-on, à la plus belle des rimes, parce que le lion est la plus belle des bêtes; la pauvre rime de goret devait sans doute le sien à une raison contraire. Consonnant et *léonime* marchent toujours de front dans les dits et fabliaux :

> Chrestiens se veut entremettre,
> Sans niens ôter, sans rien mettre,
> De conter un conte par rime
> Ou *consonant* ou *léonime.*

Il y avait encore aux XV^e et XVI^e siècles d'autres rimes qualifiées, comme la rime *senée*, c'est-à-dire *sensée* (ingénieuse), et qui consistait à n'admettre dans un vers que des mots commençant par la même lettre; tels sont ces vers de Marot :

> Triste, transi, tout terni, tout tremblant
> Sombre, songeant, sans sûre soutenance...

Mais ces exercices, soi-disant sensés, intéressent moins la rime que la structure même du vers ou du poëme qui prennent alors la qualification de *lettrisés* (voy. ce mot). Il en est de même des diverses sortes de rimes dites *rétrogrades* (voy. ce mot) et autres ingénieuses puérilités de composition poétique, rattachées au nom même de la rime. C'est qu'à cette époque, ainsi que nous l'avons remarqué, ce nom, dont l'orthographe se confondait avec celle de rhythme, était synonyme de vers. Tant on sentait d'instinct, et malgré les efforts des novateurs pour créer le vers métrique français, que le rhythme marqué par la rime était notre seul système possible de versification.

Cf. Tabourot : *les Bigarrures et les Touches du Seigneur des Accords ;* — Pasquier : *les Recherches de la France*, t. I ; — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie au XVI^e siècle ;* — Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires ;* — L. Quicherat : *Traité de versification française, Notes* de l'*Appendice* (2^e édit., 1850, in-8); — F. de Gramont : *les Vers français et leur prosodie* (Paris, 1876, in-18).

RINALDI (Odoric), historien italien, né à Trévise en 1595, mort à Turin en 1671. Entré en 1618 chez les Oratoriens, il consacra cinquante-trois années à la continuation des *Annales ecclésiastiques* de Baronius. Il en écrivit pour sa part neuf volumes, avec la collaboration de Bzovius. Il en donna lui-même un *Abrégé* (1669, in-fol. et 1670, 3 vol. in-4). Meilleur écrivain que Baronius, il a autant de savoir, mais moins de méthode.

RINGWALDT (Bartholomé), poëte allemand, né à Francfort-sur-l'Oder en 1530, mort en 1598. Il fut ministre et prédicateur à Langfeld. On a de lui des *Poésies religieuses* (Geistliche Lieder), qui n'ont ni la chaleur ni la force des chants d'église de Luther, et des poëmes didactiques chrétiens qui obtinrent une certaine popularité. Les deux principaux sont : *la Voix de la vérité* (die Lauter Warheit; s. l. s. d. [Erfurt, 1585], nombr. édit.), où l'auteur expose les devoirs de l'homme du monde et du prêtre dans la guerre, et *Avertissement chrétien du pieux Eckart* (Christlich Warnung des trewen Eckarts; Francfort, 1508; plus. édit.), contenant, d'après un poëme plus ancien, une vision très-détaillée de l'enfer et du ciel. Citons encore un drame moral et allégorique, sous le titre de *Speculum mundi* (Ibid., 1590).

Cf. Hoffmann de Fallersleben : *B. Ringwaldt und B. Schmolck* (Berlin, 1823).

RINUCCINI (Ottavio), poëte italien, né à Florence en 1562, mort en 1621. Il est regardé comme un des créateurs du drame lyrique avant Métastase. Après de brillants succès poétiques à Florence, il suivit en France Marie de Médicis, et devint gentilhomme de la chambre d'Henri IV. On cite, parmi ses drames les plus renommés, *Daphné, Eurydice*, jouée à Paris en 1600, et où figure le premier essai de déclamation notée ou récitatif, enfin *Ariane à Naxos* (1608, in-4), mis en musique par Peri, Corsi et Caccini, et dont le monologue fut longtemps cité comme un chef-d'œuvre. Rinuccini a laissé un grand nombre de pièces fugitives, d'un sentiment gracieux et d'un travail délicat, des chansons, des odes et des lettres. On a réuni ses *Poésies complètes* (Florence, 1622, in-8). *Daphné* et *Eurydice* ont été rééditées (Ibid., 1810, in-4).

Cf. Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie*, t. VI.

RIOJA (Francisco DE), poëte espagnol, né à Séville en 1600, mort à Madrid le 28 août 1659. Il fut bibliothécaire et chroniqueur du roi Philippe IV, entra plus tard dans les ordres et devint inquisiteur. Ses poésies, peu nombreuses, mais fort remarquables, n'ont été publiées qu'à la fin

du XVIII[e] siècle, dans la collection de Sedano y Fernandez. Elles avaient de la grâce, sans être entachées de gongorisme. Ce sont des sonnets, et, sous le titre de *Silvas*, les pièces élégiaques suivantes : *à la Richesse, à la Pauvreté, au Printemps, à la Rose* et *aux Ruines d'Italica*. La dernière, que l'on a cru pouvoir rapporter à un autre auteur, est une ode d'une poésie élevée où l'auteur évoque les souvenirs de la cité qui fut la patrie de Trajan, d'Adrien et de Théodose le Grand. On cite encore de Rioja une *Epître à Fabio* sur la fragilité de la faveur des grands.

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature* ; — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littér. espagnole et franç.*

RIPAULT (Louis-Madeleine), littérateur français, né le 29 octobre 1775 à Orléans, mort le 12 juillet 1823. Membre de la commission scientifique d'Egypte, il fit partie de l'Institut du Caire et fut bibliothécaire particulier de Bonaparte, place que ses opinions républicaines lui firent abandonner en 1804. On estime sa *Description abrégée des monuments de la haute Egypte* (Paris, 1800, in-8). Il a publié en outre : *Une Journée de Paris* (Orléans, 1797, in-12); *Marc-Aurèle, ou Histoire philosophique de l'empereur Marc-Antonin* (Paris, 1820, 1830, 4 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

RIQUIER (Guiraut), de Narbonne, un des derniers troubadours du XIII[e] siècle. Il s'exerça dans tous les genres, et réussit surtout dans les pastourelles. Son recueil est composé de 90 pièces, la plupart galantes. Il a écrit avec moins de succès des vers à la Vierge, et des conseils aux princes dont il avait fréquenté les cours. On cite de lui une curieuse supplication adressée au roi de Castille Alphonse X, au nom des jongleurs musiciens, qui demandent à être distingués des jongleurs montreurs d'animaux savants.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XX ; — Raynouard : *Choix de poésies des troubadours* ; — Fauriel : *Hist. de la poésie provençale*, t. II ; — Aubry-Vitet : *Guiraut Riquier et les derniers temps de la poésie provençale*, thèse à l'Ecole des chartes (1869).

RISBECK (Gaspard), littérateur allemand, né à Hœchst, près de Mayence, vers 1750, mort à Aarau (Suisse) le 10 février 1786. Il quitta le droit par goût pour la littérature et les voyages. Son principal ouvrage, à la fois spirituel et hardi, est un recueil de *Lettres d'un voyageur français sur l'Allemagne* (Zurich, 1783, 2 vol. in-8), traduites en français (Paris, 1788, 3 vol. in-8). Il a dirigé le *Journal de Zurich* et diverses publications.

Cf. Hirsching : *Histor. literarisches Handbuch.*

RIST (Jean), poëte allemand, né à Pinneberg, dans le Holstein, le 8 mars 1607, mort à Hambourg le 8 août 1667. Il fut pasteur à Wedel-sur-l'Elbe, conseiller ecclésiastique et comte palatin de l'empire. Poëte lauréat, il composa un nombre considérable de poésies religieuses, dont il forma plusieurs recueils : *Chants célestes* (Himmliche Lieder; Lunébourg, 1644), comprenant des pièces spéciales pour les différentes positions de la vie; *Méditations sur la passion* (Passionsandachten; Hambourg, 1648); *Paradis musical de l'âme* (Musikal. Seelenparadies; Lunébourg, 1659-62, 2 vol.), etc.; puis des poëmes profanes : *l'Allemagne désirant la paix* (das friedewunschende Teutschland, 1647), et *l'Allemagne heureuse de la paix* (das friedejauchzende T.; 1653) : essais de drames allégoriques; *le Parnasse allemand* (der teutsch Parnassus, 1652), etc.; des drames, notamment *Wallenstein* (1647); des idylles.

Cf. W. Müller : *Bibliothek der deutschen Dichter d. XVII[en]*, t. VIII ; — Gervinus : *Deutsche Literaturgeschichte*, t. III.

RITTER (Charles), célèbre géographe allemand, né à Quedinbourg le 7 août 1779, mort le 29 septembre 1859. Il a été élu membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1855. Il renouvela l'étude de la géographie par la variété des aspects scientifiques et philosophiques sous lesquels il considéra la nature et ses relations avec l'homme. De ses nombreux ouvrages nous citerons celui qui marque le mieux cet esprit : *la Géographie dans son rapport avec la nature et l'histoire de l'homme* (die Erdkunde im Verhaeltniss zur Natur und Geschichte des Menschen (Berlin, 1817 18, 2 vol., nouv. édit. refondue, 1822-59) ; *Afrique*, t. I, II ; *Asie*, t. III, XIX. Une traduction française partielle en a été donnée par Buret et Desor sous le titre de *Géographie générale comparée* (1836, 3 vol. in-8). [*Dict. des contemp.*, les deux prem. édit.]

Cf. *Notices sur Ritter*, par Kramer (Halle, 1864, t. II), et par Gage (Londres, 1867).

RITTER (Henri), philosophe allemand, né à Zerbst en 1791, mort à Gœttingue le 3 février 1869. Esprit éclectique, il s'est spécialement occupé de l'histoire de la philosophie et a publié d'importants ouvrages dont nous citerons les traductions françaises : *Histoire de la philosophie ancienne*, traduite par S. Tissot (1836-37, 4 vol. in-8) ; *Histoire de la philosophie chrétienne*, traduite par J. Trullard (1843-44, 2 vol. in-8). [*Dict. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

RITTERHUYS (Conrad), en latin *Ritterhusius*, jurisconsulte et érudit allemand. Professeur de droi à l'université d'Alfort; il était très-versé dans la connaissance de l'antiquité grecque et latine. On lui doit des éditions et commentaires très-estimés de *Phèdre*, de *Pétrone*, d'*Oppien*, de *Boëce*, de *Porphyre*, etc., puis divers travaux littéraires : *Amores clarissimorum poetarum elogiis celebrati* (Altorf, 1593, in-8); *As falidicus* (Amberg, 1604, in-8), traduction en vers des petits prophètes, dont la moitié par de Thou, etc. — Son fils, Nicolas RITTERHUYS, né à Altorf en 1597, mort le 25 août 1670 dans cette ville, où il fut aussi professeur de droit, a laissé quelques travaux historiques, entre autres : *Genealogiæ imperatorum, regum, ducum*, etc. (Tubingue, 1674, in-fol.).

Cf. Georges Ritterhuys : *Vita Conradi R.* (Nuremberg, 1623, in-8).

RIVAIL (Aymar DU), jurisconsulte et historien français, né à Saint-Marcellin (Dauphiné) vers 1490, mort à Grenoble vers 1555. Il fut conseiller au parlement de cette ville. Nous avons à citer de lui une des premières histoires du Dauphiné sous ce titre : *De Allobrogibus libri IX*, édité par Jacquier de Terrebasse (Paris, 1845, in-8).

Cf. Rochas : *Biographie du Dauphiné*, II.

RIVALES (LES), comédie de Quinault, jouée sous le nom de Tristan l'Hermite ; — LES RIVAUX D'EUX-MÊMES, comédie de Pigault-Lebrun (voy. ces noms).

RIVAROL (Antoine), écrivain français, né le 26 juin 1753 à Bagnols (Languedoc), mort le 13 avril 1801. Son grand-père était Italien, et selon lui de noble origine. Son père, qui avait seize enfants, tenait l'auberge des *Trois Pigeons :*

> C'est dans Bagnols que j'ai vu la lumière,
> Au cabaret où feu mon pauvre père
> A juste prix faisait noce et festin,

lui a fait dire M.-J. Chénier dans une satire. Ses études terminées, grâce à la bienveillance de l'évêque d'Uzès, il porta d'abord le petit collet, puis fut précepteur à Lyon, sous le nom de Longchamp. Venu à Paris vers 1780, il s'appela le chevalier de Parcieux, s'autorisant de la parenté de sa grand' mère avec le savant de ce nom. « Une figure aimable, dit Sainte-Beuve, une tournure élégante, un port de tête assuré, soutenu d'une facilité rare

d'élocution, d'une originalité fine et d'une urbanité piquante, lui valurent la faveur des salons... Rivarol semblait ne mener qu'une vie frivole, et il était au fond sérieux et appliqué. Il se livrait à la société le jour et il travaillait la nuit. Sa facilité de parole et d'improvisation ne l'empêchait pas de creuser solitairement sa pensée. Il étudiait les langues, il réfléchissait sur les principes et les instruments de nos connaissances, il visait à la gloire du style. Quand il se désignait sa place parmi les écrivains du jour, il portait son regard aux premiers rangs. Il avait de l'ambition sous un air de paresse. »

Son premier écrit fut dirigé contre *les Jardins* de Delille, sous ce titre : *Lettre du président de... à M. le comte de...* (1782) : sa critique parut alors excessive. L'Académie de Berlin ayant proposé pour sujet de prix la réponse à ces questions: *Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle? — Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative? — Est-il à présumer qu'elle la conserve?* Rivarol obtint le prix. Son *Discours sur l'universalité de la langue française* (1784), avec de l'éclat et de l'élévation, offre des aperçus justes et fins, des images heureuses. Il insistait sur la qualité essentielle de notre langue, la clarté, et prêtant à la langue ce qui appartenait alors à l'esprit français, il ajoutait : « Dégagée de tous les protocoles que la bassesse invente pour la vanité et la faiblesse pour le pouvoir, elle en est plus faite pour la conversation, lien des hommes et charme de tous les âges, et puisqu'il faut le dire, elle est de toutes les langues la seule qui ait une probité attachée à son génie. Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine. » Rivarol publia aussi en 1784 la traduction de l'*Enfer* de Dante. Ce fut surtout pour lui un exercice de style. Il ne pouvait pas penser à cette époque à rendre l'original avec ses hardiesses que l'on regardait comme intraduisibles; il cherchait à les éluder, à les faire sentir par des équivalents de sa façon, sans méconnaître le génie du grand poëte, dont il disait : « Quand il est beau, rien ne lui est comparable. Son vers se tient debout par la seule force du substantif et du verbe, sans le secours d'une seule épithète. »

En 1788 parut le *Petit Almanach de nos grands hommes*, satire sous forme d'éloge des écrivains éphémères et sans talent faite par Rivarol et Champcenetz. Le livre avait pour épigraphe : *Diis ignotis*. Il créa aux auteurs de nombreux ennemis, d'autant plus qu'il contenait des noms alors inconnus, mais qui étaient destinés à la réputation. Ainsi, Andrieux et Ginguené s'y trouvent. M.-J. Chénier, qui y était aussi mentionné, répliqua par une satire virulente. Rivarol s'en vengea cruellement à son tour en l'appelant plus tard « le frère d'Abel Chénier ». Dans deux *Lettres à M. Necker*, publiées la même année en réponse aux deux ouvrages de celui-ci sur l'*Importance des opinions religieuses* et sur *la Morale*, le critique professait un épicuréisme élevé, et soutenait la possibilité d'une morale indépendante de tout culte et de toute religion.

Dès le début de la Révolution, Rivarol se rangea dans le parti de la cour. Le *Journal politique et national* que publiait l'abbé Sabatier de Castres devint sa tribune. Il y écrivit, à partir du 12 juillet 1789, un examen détaillé des événements et des actes de l'Assemblée nationale. Le recueil de ces articles a été publié plus tard sous le titre de *Mémoires*, et inséré dans les collections de mémoires relatifs à la Révolution française. On y voit un vigoureux écrivain politique, justifiant jusqu'à un certain point l'enthousiasme de Burke, qui, en 1791, l'appelait « le Tacite de la Révolution ». Il prit aussi une grande part aux *Actes des Apôtres*, et y attaqua par l'esprit et l'ironie les principes et les hommes. Le 10 juin 1792, il émigra et résida d'abord à Bruxelles, où il publia une *Lettre au duc de Brunswick*, une *Lettre à la noblesse française*, et la *Vie politique et privée du général La Fayette*, dont il rappelait ironiquement le sommeil au 6 octobre, en lui donnant le nom de « général Morphée ». Il passa le reste de sa vie d'abord à Londres, puis à Hambourg, où il fit paraître en 1797 le *Discours préliminaire* d'un dictionnaire de la langue française, dont il avait depuis longtemps formé le projet, ensuite à Berlin, où il représenta le futur roi Louis XVIII. Séparé de sa femme, il avait auprès de lui, dans son exil, une jeune personne nommée Manette, qui ne savait pas lire et à qui il adressa cette pièce de vers presque monorimes, chef-d'œuvre de grâce et d'esprit, se terminant ainsi :

> Ah ! conservez-moi bien tous ces jolis zéros
> Dont votre tête se compose.
> Si jamais quelqu'un vous instruit,
> Tout mon bonheur sera détruit
> Sans que vous y gagniez grand'chose.
> Ayez toujours pour moi du goût comme un bon fruit,
> Et de l'esprit comme une rose.

Rivarol s'est jugé lui-même en définissant le talent : « un art mêlé d'enthousiasme. » Il faut ajouter qu'il rechercha trop l'éclat et l'effet dans l'expression. Brillant par l'improvisation dans les salons et les cercles, lançant l'épigramme, émettant les aperçus ingénieux, avec une verve étincelante, mais aussi d'un ton tranchant et avec fatuité, il garde ce défaut dans ses écrits. Le désir et l'habitude de briller lui firent dissiper son existence sans chercher à exercer une action durable et sérieuse. Il est resté le type de l'esprit français de son temps, dans tout l'éclat de ses mérites et de ses défauts. Il fut aussi l'un des hommes qui ont eu le goût le plus vif et le plus pénétrant, et l'un des juges littéraires éminents de la fin du dernier siècle. Ses *Œuvres* ont été réunies par Chênedollé et Fayolle (Paris, 1805, 5 vol. in-8). Les mêmes ont donné un *Esprit de Rivarol* (1808, 2 vol. in-12). Un *Dictionnaire de la langue française*, dont il n'est pas l'auteur, a été publié en 1828, sous le nom de Rivarol. M. de Lescure a édité ses *Œuvres choisies* (Paris, 1862 in-18).

Cf. Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII[e] siècle;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V ; — Lefevre-Deumier : *Célébrités d'autrefois ;* — De Lescure : *Notice*, en tête de son édition ; — L. Curnier : *Rivarol, sa vie et ses ouvrages* (1858).

RIVAUDEAU (André DE), poëte français, né vers 1540 à Fontenay (Poitou), mort en 1580. Il était fils de Robert Ribaudeau, valet de chambre de Henri II. Il fut imitateur de Ronsard et de la pléiade On a de lui un recueil de *Poésies*, suivies de la tragédie d'*Aman*, avec chœurs à la manière grecque, représentée en 1561 à Poitiers (Poitiers, 1566, in-4; Paris, 1859, in-18) et une traduction de la *Doctrine d'Epictète* (Poitiers, 1567, in-4).

Cf. Dreux du Radier : *Histoire littéraire du Poitou*.

RIVAULT (David), sieur DE FLEURANCE, littérateur français, né vers 1571 à Laval, mort en 1616 à Tours. Gentilhomme de la chambre du roi en 1603, il devint, en 1612, précepteur de Louis XIII; un acte de brusquerie envers le chien de son royal élève lui fit perdre sa position et quitter la cour. Il était lié avec Casaubon et Scaliger. On cite parmi ses écrits : *les Estats, esquels il est discouru du prince, du noble et du tiers état* (Lyon, 1596, in-12); *Discours du point d'honneur* (Paris, 1599, in-12); *l'Art d'embellir, tiré du sens de ce sacré paradoxe: La sagesse de la personne embellit sa face* (Paris, 1608, in-12); *le Dessein d'une Académie et de l'introduction d'icelle en la cour* (Paris, 1612, in-8).

Il est aussi l'auteur de quelques opuscules attribués à Louis XIII, jeune.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVII.

RIVE (l'abbé Jean-Joseph), bibliographe français, né le 19 mai 1730 à Apt, mort le 20 octobre 1791 à Marseille. D'abord curé dans le diocèse d'Arles, il vint à Paris en 1767, et le duc de La Vallière lui confia la direction de sa bibliothèque. Doué d'une excellente mémoire, il avait toutes les qualités d'un connaisseur de livres, d'un *bibliognoste*, comme il disait de lui-même, sans posséder l'érudition d'un bibliographe. Son style est incorrect, bizarre, déclamatoire, farci de néologismes. Ses nombreux ouvrages, qu'il faisait tirer à un très-petit nombre d'exemplaires, sont devenus fort rares. Nous citerons : *Recueil de costumes, avec des explications historiques* (Paris, 1779, 11 cahiers in-fol.) ; *Eclaircissements sur les cartes à jouer* (Paris, 1780, in-8), son meilleur écrit, bien qu'il attribue l'invention des cartes aux Espagnols, erreur réfutée par Dupuy, dans le *Journal des savants* (août, 1780) ; *Chasse aux bibliographes et antiquaires mal advisés* (Londres [Aix], 1788-1789, 2 vol. in-8), pamphlet injurieux contre ses confrères ; *Chronique littéraire des ouvrages imprimés et manuscrits de l'abbé Rive* (Eleuthéropolis [Aix], 1790, in-8).

Cf. Achard : *Catalogue des livres de l'abbé Rive* (Marseille, 1793, in-8) ; — Barjavel : *Biographie du Vaucluse.*

RIVET DE LA GRANGE (Dom Antoine), érudit français, né le 30 octobre 1683 à Confolens, en Poitou, mort le 7 février 1749. Il entra en 1704 chez les Bénédictins, et résida successivement aux abbayes de Marmoutiers, près Tours, de Saint-Florent de Saumur, de Saint-Cyprien de Poitiers, enfin de Saint-Vincent du Mans. Ses supérieurs le reléguèrent, en 1719, dans cette dernière, à cause de ses relations avec les jansénistes et de ses opinions contre la bulle *Unigenitus*. Il y vécut trente ans, et c'est là qu'il écrivit, aidé par quelques-uns de ses confrères, les neuf premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France..., par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* (Paris, 1733-50, t. I à IX, in-4). Il y inséra ces discours généraux sur la littérature de chaque siècle qui, selon Daunou, « représentent, d'une manière aussi fidèle que méthodique, l'état des études, des institutions, des sectes, des traditions ou doctrines, et des principaux genres de composition. » Il y fit preuve, même sur des personnages sans importance, de recherches profondes et d'une constante exactitude. Il poussa son travail jusqu'aux premières années du XII^e siècle. Dom Clémencet l'a continué et a donné les tomes X et XI (1756-1759) ; le tome XII est dû à dom Clément. Depuis 1814, une commission de l'Institut poursuit cette belle publication. Dom Rivet a, en outre, terminé le *Nécrologe de Port-Royal* (Amsterdam, 1723, in-4), et mis la dernière main à la *Bibliothèque chartraine* de dom Liron (Paris, 1729, in-4). Il avait tracé le plan d'une *Bibliothèque des auteurs du Poitou* ; c'est ce plan qu'a suivi Dreux du Radier.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — *Notice*, en tête du t. IX de l'*Histoire littéraire de la France.*

ROB-ROY, roman de Walter Scott (voy. ce nom).

ROBBE (Jacques), littérateur français, né en 1643 à Soissons, mort en 1721. Il donna en 1682 au Théâtre-Français une comédie en cinq actes en vers, intitulée *la Rapinière ou l'Intéressé* (Paris, 1683), qui fut jouée dix-huit fois de suite, malgré les financiers qu'elle attaquait. On cite en outre : *Trictractus*, poëme latin (1710, in-4), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

ROBBÉ DE BEAUVESET (Pierre-Honoré), poëte français, né en 1712 à Vendôme, mort le 8 novembre 1792 à Saint-Germain-en-Laye. Fils d'un marchand gantier, il fit ses études chez les Oratoriens. Dès sa jeunesse, il cultiva la poésie érotique, puis se tourna aux productions licencieuses et obscènes, qui firent sa fortune. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, lui donna une pension de 1200 livres, à la condition qu'il ne publierait pas certains vers. Louis XV lui accorda en 1768, « pour des considérations particulières, » une gratification annuelle et un logement au château de Saint-Germain. M^{me} du Barry l'invitait à souper, pour entendre ses pièces ordurières ; la duchesse d'Olonne, qui se donnait le même plaisir, le récompensa en lui léguant 15 000 livres. Robbé de Beauveset, qui avait plus de facilité que de goût, a laissé *le Débauché converti* (1736, in-12), satire honteuse, qui fut attribuée à Piron et à Grécourt ; *Odes nouvelles* (Paris, 1749, in-12) ; *Satire sur le goût* (1752, in-8) ; *mon Odyssée, ou journal de mon retour en Saintonge*, poëme en quatre chants (Paris, 1760, in-12, fig.) ; *Satire au comte de...* (1776, in-8), dirigée à la fois contre les philosophes et leurs adversaires ; huit chants d'un poëme inachevé, *la France libre* (Paris, 1791, in-8) ; *les Victimes du despotisme épiscopal* (Paris, 1792, in-8), en six chants, au sujet de persécutions exercées contre des religieuses d'Orléans qui n'avaient pas voulu accepter la bulle *Unigenitus* ; *Œuvres badines* (Londres [Paris], 1801, 2 vol. in-8), recueil posthume contenant des épîtres, des satires, des épigrammes et 59 contes, presque tous obscènes ; *Lettres au dessinateur Desfriches pendant le procès de Damiens*, éditées par M. G. d'Heilly (Paris, 1875).

Cf. Bachaumont : *Mémoires* ; — Rabbe, etc. : *Biogr. univ. des contemporains* ; — G. d'Heilly : *Etude*, en tête des *Lettres.*

ROBERT II, *le Pieux*, roi de France, né à Orléans en 971, mort au château de Melun le 20 juillet 1031. Il appartient à l'histoire de la littérature et de la musique religieuse par la composition des paroles et airs de plusieurs proses d'église, notamment : *Adsit nobis gratia* et *O constantia martyrum*, que sa femme, la reine Constance, prit pour un chant en son honneur.

Cf. Collections des *Chroniques* et *Mémoires* relatifs à l'histoire de France.

ROBERT DE REIMS, historien français, né vers 1055, mort en 1122. Il fut abbé de Saint-Remi de Reims. Ayant suivi la croisade, il en écrivit l'histoire depuis le concile de Clermont (1095) jusqu'à la prise de Jérusalem (1099). Malgré le mélange de merveilleux, c'est une source d'utiles renseignements. Publiée d'abord vers 1470 (Francfort, in-4), l'*Historia Hierosolimitana libris VIII explicata*, a été réimprimée en 1533 (Bâle, in-fol.), et dans les *Gesta Dei* de Bongars.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. IX.

ROBERT D'ORBENT, nom présumé de l'auteur de FLORE ET BLANCHEFLEUR (voy. ces mots).

ROBERT D'AUXERRE, chroniqueur français, mort en 1212. Lecteur à la cathédrale d'Auxerre et chargé des archives, puis moine du couvent de Prémontré de Saint-Marien, il a laissé une remarquable chronique générale du monde : *Chronologia seriem temporum et historiam rerum continens, ab orbis origine ad annum* 1212, publiée avec continuation jusqu'en 1223 (Troyes (1608, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII.

ROBERT DE BLOIS, trouvère du XIII^e siècle. Il fut le protégé de Thibaut, comte de Champagne. On a de lui le poëme de *Beaudous*, sorte de roman d'éducation, rattaché aux légendes chevaleresques et entrecoupé de trois *Sermons*, d'un conte mythologique qui rappelle Ovide, *Floris et Lyriopée*, et d'un manuel du bon ton de l'époque, *le Chastiement des dames*. Cette composition, qui

dans sa bizarrerie a de la grâce, compte plus de 10,000 vers. Le manuscrit de *Beaudous* est à la Bibliothèque nationale. On a du même poëte quelques chansons légères.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX et XXII.

ROBERT, surnommé GROSSE-TESTE en anglais *Great-Head*, évêque de Lincoln, né en 1175, mort en 1253. Il fut le maître de Roger Bacon et un des hommes les plus instruits de son temps. Ses principaux ouvrages, restés en grande partie inédits, appartiennent à la théologie, à la philosophie et non à la littérature. Ses vers latins et français sont aujourd'hui perdus ou oubliés; mais on lit avec intérêt le recueil de ses *Lettres*, publié par Ch. Luard (Roberti Grosse teste episcopi quondam Lincolniensis epistolæ, Londres, 1861).

Cf. *Préface* de Luard; — Morley : *English writers before Chaucer.*

ROBERT DE GLOUCESTER, poëte anglais du XIIIe siècle. Son principal ouvrage, qui l'a fait surnommer « l'Ennius » de son pays, est une *Chronique* d'Angleterre, en vers, depuis l'âge légendaire de Brutus jusqu'à la fin du règne d'Henri III. Elle a été publiée par Hearne (Oxford, 1724, 2 vol. in-8; Londres, 1810). Deux courts poëmes du même auteur sur le *Martyre de saint Thomas Becket* et la *Vie de saint Brandan* ont été publiés en 1845.

Cf. Morley : *the English writers before Chaucer.*

ROBERT DE SORBON, théologien français, né le 9 octobre 1201 à Sorbon, près de Rethel, mort le 15 août 1274 à Paris. Il fit ses études à Paris, grâce aux aumônes de la charité publique, et fut reçu docteur. Devenu chanoine de Cambrai et confesseur de Louis IX, il fonda une société d'ecclésiastiques séculiers qui, vivant en commun et pourvus des choses nécessaires à la vie, n'étaient occupés qu'à donner des leçons gratuites. La reine Blanche, régente pendant la croisade (1250), leur donna une maison dans la rue Coupe-Gueule, devant le palais des Thermes. Le collége de la Sorbonne fut ainsi fondé en 1253. Il contenait des boursiers et des non-boursiers, qui apprenaient la théologie, et outre les élèves, des docteurs qui s'appliquaient particulièrement à la solution des cas de conscience. A côté de ce collége, Robert de Sorbon en établit un autre en 1271, où étaient enseignées les humanités et la philosophie. Ce dernier cessa d'exister en 1635, lorsque Richelieu le fit démolir pour élever l'église actuelle de la Sorbonne. Le collége théologique de la Sorbonne subsista jusqu'en 1790, avec la même organisation, et fut célèbre à la fois par la science et les intrigues de ses docteurs, leurs querelles théologiques et politiques, leur zèle contre la réforme et le jansénisme. On l'appela « le concile subsistant des Gaules ». Quant aux ouvrages de Robert, exclusivement théologiques, peu profonds et grossièrement écrits, on cite *De Conscientia*, *de Confessione*, *Iter Paradisi*, etc.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

ROBERT (Claude), écrivain ecclésiastique français, né en 1637 à Châlon-sur-Saône. Il fut grand vicaire de Châlon-sur-Saône. Il est le premier auteur du *Gallia christiana* (Paris, 1626, in-fol.), histoire de tous les diocèses de France, qu'il mit trente ans à composer, en joignant à ses propres recherches les travaux déjà faits par Aubert, Le Mire, Jacques Severt et Jean Chenu. Scévole et Louis de Sainte-Marthe donnèrent une seconde édition très-augmentée (Paris, 1656, 4 vol. in-fol.) de cet ouvrage, repris dans de plus grandes proportions encore par les Bénédictins.

Cf. Papillon : *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*

ROBERT DE VAUGONDY (Gilles et Didier), père et fils, géographes français, nés, le premier en 1688, le second en 1723; morts, le premier en 1766, le second en 1786. A part leurs travaux spéciaux, qui sont surtout des *atlas*, nous avons à citer du second un *Essai sur l'histoire de la géographie* (Paris, 1755, in-12). — Un autre géographe français, François ROBERT, né en 1737, mort en 1819, a publié : *Géographie universelle à l'usage des colléges* (Paris, 1767, 2 vol. in-12, souvent réimpr.), avec des vers techniques, et *Voyage dans les treize cantons suisses* (Paris, 1789, 2 vol. in-8), écrit dans un style ampoulé, etc.

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique universel*; — Quérard : *la France littéraire.*

ROBERT (Antoinette-Henriette-Clémence), romancière française, née à Mâcon le 6 décembre 1797, morte le 1er décembre 1872. Elle s'est fait une notoriété par ses romans historiques composés avec habileté, qui, avant d'être publiés en volumes, parurent pour la plupart en feuilleton dans les grands journaux politiques ou les recueils populaires illustrés. On cite à part *les Quatre Sergents de la Rochelle* (1849, in-4; nouv. édit., 1862, in-18). [*Dict. des contemp.*, les quatre premières édit.]

ROBERT LE DIABLE, roman d'aventures du XIIIe siècle. Une duchesse de Normandie, affligée de stérilité, a invoqué en vain Dieu, la Vierge et les saints; elle s'adresse au diable et devient mère. Le fils qu'elle met au monde y apporte des vices qui décèlent son origine infernale. Ses crimes le rendent l'objet d'une répulsion générale. Dans son isolement il se repent, va à Rome et sauve plusieurs fois cette ville assiégée par les païens. Robert repousse, par humilité, la main de la fille de l'empereur; il refuse aussi de retourner en Normandie régner sur ses sujets. Retiré dans un ermitage, il y meurt en odeur de sainteté. On a voulu voir dans Robert le Diable Robert Courte-Heuse, fils de Guillaume le Conquérant. MM. Trébutien et Littré ont combattu cette opinion.

La légende de *Robert le Diable* existe en prose dans les *Croniques de Normandie* (Rouen, 1558), œuvre du XIIIe siècle. Elle s'est répandue, grâce à des traductions, en Allemagne, en Angleterre et en Espagne. En 1496 a été imprimée à Paris la *Vie du terrible Robert le Diable*. Un *Miracle de Nostre Dame de Robert le Dyable*, édité par M. Deville, a paru à Rouen en 1836. Le roman en vers, dont il est ici question, a été publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par M. Trébutien (Paris, 1837, in-4).

Cf. Ed. du Méril : *De la Légende de Robert le Diable*, dans la *Revue contemporaine* (15 juin 1854), et *Études sur quelques points d'archéologie et d'hist. littéraire* (1862, in-8); — *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

ROBERT-MACAIRE, mélodrame de B. Antier (voy. ce nom).

ROBERTI (Giambattista), littérateur italien, né à Bassano en 1719, mort dans cette ville en 1786. Il entra dans l'ordre des Jésuites, professa la philosophie à Bologne avec un immense succès. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *Orazione in lode dell'arti del disegno; Duo discorsi sopra le fasce de'bambini; Del leggere libri di metafisica; Della probità naturale; Sopra l'umanità del secolo XVIII; Sopra il predicare contro gli spiriti forti; Discorso intorno all'apologo*, etc., et surtout *Lezioni sulla fine del mondo*, et *Dell'amore verso la patria* : sortes de harangues philosophiques dont les idées souvent élevées et les sentiments généreux sont étouffés sous les fleurs et les ornements de la diction. Il a été publié plusieurs éditions de ses *Œuvres* (Bassano, 1791, 15 vol. in-18).

Cf. *Notice*, en tête de l'édition citée.

ROBERSTON (le Dr William), célèbre historien écossais, né à Borthwick (Edimbourg) en 1721, mort le 11 juin 1793. Il entra dans les ordres, se

distingua par son éloquence et fut le chef du parti modéré dans l'Eglise d'Ecosse. Il devint chapelain du roi, principal de l'université d'Edimbourg, historiographe d'Ecosse. Par son impartialité qui n'exclut pas la chaleur, par l'animation de ses récits, par son style harmonieux et élégant bien qu'un peu apprêté, il se plaça au premier rang des historiens de son temps; mais il ne poussa pas assez loin ses recherches, et ses ouvrages n'ont plus guère qu'un intérêt littéraire. On a de lui : *Histoire d'Écosse pendant les règnes de la reine Marie et du roi Jacques VI jusqu'à son avénement au trône d'Angleterre* (History of Scotland during; etc.; 1759, 2 vol. in-4), traduite en français par Basset de la Chapelle, par Blavet, par Campenon ; *Histoire de Charles-Quint, avec une Esquisse de l'état politique et social de l'Europe au temps de son avénement* (History of Charles V, etc.; 1769. 3 vol. in-4), traduite en français par Suard; *Histoire d'Amérique* (History of America, 1777, 2 vol. in-4), traduite en français par Eidous, Suard, Morellet; *Recherches historiques sur la connaissance que les anciens eurent de l'Inde* (Hist. disq. concerning the knowledge wich the ancients, etc., 1791). Les *Œuvres complètes* de Robertson ont été traduites en français (Paris, 1837, 2 vol. gr. in-8).

Cf. Dugald Stewart : *Account of the life and writings of W. Robertson* (Londres, 1801, in-8), traduite en français par Imbert (Paris, 1806, in-8) ; — Suard : *Notice sur la vie et les écrits du Dr Robertson* (Ibid., in-8) ; — Chambers : *Cyclopaedia of English literature.*

ROBESPIERRE (Maximilien-Marie-Isidore), célèbre homme d'État révolutionnaire et orateur français, né à Arras le 6 mai 1758, mort à Paris le 28 juillet 1794 (10 thermidor an II). Le terrible dictateur de la Convention, l'inspirateur du club des Jacobins, l'implacable directeur du Comité de salut public, appartient à l'histoire littéraire et à la bibliographie par quelques écrits et surtout par ses discours. Fils d'un avocat au conseil d'Artois qui, pour des motifs peu connus, abandonna sa famille et son pays, il commença ses études au collége d'Arras; puis, grâce à de pieuses relations avec quelques riches personnages du clergé, il fut envoyé, comme boursier, au collége Louis-le-Grand, où il eut pour condisciples deux de ses futurs collègues à la Convention, Camille Desmoulins et Fréron. Ecolier intelligent, surtout laborieux et régulier, il eut des succès de collége qui le recommandèrent à ses compatriotes, lorsque, après avoir fait son droit, il alla s'établir à Arras comme avocat. Il eut à lutter contre un état de gêne et presque de misère, et ses premiers succès au barreau lui apportèrent plus de réputation que de richesse. On a conservé quelques-uns de ses discours de cette époque, entre autres ses *Plaidoyers pour le sieur Vissery de Bois-Valé appelant d'un jugement des échevins de Saint-Omer, qui avait ordonné la destruction d'un paratonnerre élevé sur sa maison* (1783, in-8). Sur un sujet, qui prêtait aux digressions, l'avocat poursuit avec indignation « l'ignorance, les préjugés et les passions qui forment une ligue redoutable contre les hommes de génie pour punir les services qu'ils rendent à leurs semblables.» On a relevé dans ces plaidoyers l'éloge déclamatoire du roi que Robespierre devait envoyer à la mort. Louis XVI est, pour le jeune avocat, « une tête chère et sacrée... les délices et la gloire de la France. » Robespierre consacrait les loisirs que lui laissait sa profession aux lettres, à la poésie. Il était membre de l'Académie d'Arras, et faisait aussi partie d'une société littéraire et bachique où les beaux esprits de la ville et les officiers de la garnison assaisonnaient les plaisirs de la table de pièces de vers et de chansons. Robespierre en faisait lui-même de médiocres, à en juger par celle qui figure dans ses *Œuvres;* mais il excellait à les chanter d'une voix pénétrante et sentimentale, ce qui faisait dire à un de ses confrères :

> Ah! redoublez d'attention,
> J'entends la voix de Robespierre :
> Ce jeune émule d'Amphion
> Attendrirait une panthère.

En même temps, le futur dictateur concourait pour des prix académiques. En 1784, il obtint un de ceux proposés par la Société royale de Metz sur cette triple question: « 1° Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit un coupable? — 2° Cette opinion est-elle plus nuisible qu'utile? — 3° Dans le cas où l'on se déciderait pour l'affirmative, quels seraient les moyens de parer aux inconvénients qui en résultent? » Le *Discours couronné par la Société royale de Metz* nous a été conservé (1785, in-8). Robespierre, qui se prononce pour l'affirmative, emprunte plusieurs de ses idées à Montesquieu, mais il se montre pour la forme l'imitateur de Jean-Jacques Rousseau. Un sentiment assez vif de la justice sociale inspire toutefois son éloquence un peu déclamatoire. Son heureux concurrent, Lacretelle aîné, qui avait remporté le premier prix, rendit compte du discours de son rival dans le *Mercure de France ;* il fait remarquer que « l'auteur, voué à la profession d'avocat, qui convient si bien à un aussi bon esprit,.. n'a jamais vécu à Paris où le commerce des lettres développe le talent et perfectionne le goût. » La même année, Robespierre envoyait au concours de l'académie d'Amiens un *Éloge de Gresset*, pour lequel il n'obtint qu'une mention honorable. Son discours, qui fut aussi imprimé (1785, in-8; 1868, in-8), « respire, dit Quérard, les plus sages principes, l'amour du roi et des institutions monarchiques et religieuses. » Il est écrit avec emphase et a toute la banalité des discours académiques du temps. Voltaire y est particulièrement maltraité, et Jean-Jacques Rousseau exalté pour avoir mis son génie au service de la religion et de la vertu.

Le premier travail de Robespierre sur les questions politiques du moment fut un *Mémoire* sur la nécessité de réformer les états d'Artois (1788), où il combat avec vigueur un ordre de choses qui donnait, dans les élections, une prépondérance absolue au clergé et à la noblesse. L'année suivante, il était élu l'un des seize représentants de sa province aux Etats généraux. Il devait cet honneur à l'estime de ses compatriotes pour ses talents de littérateur et d'avocat, sa vie intègre, modeste, et ses opinions hautement monarchiques et libérales. Une fois entré dans la vie politique, où son rôle devait être si considérable et si différent des promesses de son passé, sa parole fut le principal instrument de sa fortune et de sa puissance. Ses débuts furent laborieux et habilement ménagés. Il n'abordait la tribune qu'avec une grande timidité et dans les moments qui pouvaient lui être le plus favorables. Ses discours étaient toujours très-travaillés et empreints d'une éloquence déclamatoire. Il se rattachait à Jean-Jacques Rousseau par les procédés du style, aussi bien que par les théories sociales et politiques. Il avait les mouvements oratoires de la passion sans la chaleur de la passion véritable, et sa parole n'avait rien de sympathique. Quant aux idées démocratiques si avancées dont il poursuivait la réalisation, il ne les dégageait pas volontiers à la tribune d'un certain nuage; mais on sentait, malgré son embarras calculé à les exprimer, la volonté de tout sacrifier à leur application. On tirerait difficilement de la suite de ses discours un système arrêté de politique. Il tend plus haut ou plus loin que l'organisation du pouvoir en France sous telle ou telle forme; il poursuit la régénération du pays, il veut, sans trop le définir, le règne de la vertu, et ren-

verse sans pitié tout ce qui s'oppose à son avénement, hommes, classes, institutions. Sa constante tactique est de dénoncer tous ses ennemis comme des agents de trahison ou de corruption, et tout son prestige est dans sa réputation d'intégrité et son surnom d'Incorruptible.

Les discours de Robespierre à l'Assemblée constituante sont déjà beaucoup plus nombreux qu'on ne pense, et quelques-uns sont importants. Il prit pour la première fois la parole avant la réunion des ordres, à l'occasion d'une invitation adressée aux communes par l'archevêque d'Aix, d'envoyer quelques députés auprès du clergé, pour conférer de l'extrême misère du peuple. C'était un moyen détourné d'amener la réunion du tiers dans des conditions inférieures. Robespierre déjoua le calcul, sans laisser au clergé l'honneur d'un dévouement exclusif aux intérêts populaires. On a compté qu'il parut à la tribune une trentaine de fois dans les six mois de 1789, et qu'il fit plus de quatre-vingts discours dans l'année 1790 et plus de soixante de janvier à octobre 1791. Dans cette période on a particulièrement remarqué celui qu'il prononça, le 30 mai 1791, pour l'abolition de la peine de mort, et qui, inspiré d'un sentiment philanthropique alors sincère, fait un si grand contraste avec les sanglantes pratiques de la Terreur. Robespierre ne fit pas partie de l'Assemblée législative, dont s'étaient exclus eux-mêmes les membres de l'Assemblée précédente par un acte de désintéressement inconsidéré. Il en profita pour établir son influence au club des Jacobins. C'était le milieu où s'exerçait de préférence sa parole déclamatoire. Là il n'avait pas de contradicteurs comme à l'Assemblée. Il y échappait aux exigences d'une discussion précise dont il n'avait ni le goût ni le talent. Là son caractère soupçonneux et sa fureur d'accuser trouvaient de l'écho ; l'austérité de sa vie lui assurait auprès des classes pauvres et jalouses un ascendant particulier et lui donnait des séides enthousiastes. Il y dénonçait chaque jour d'effroyables complots, dans lesquels il impliquait tous ceux qui lui étaient hostiles ou suspects. Il y parlait de ses propres périls, autant que de ceux de la patrie, montrait « mille poignards aiguisés contre lui », faisait le sacrifice de sa vie à la vérité, à la justice, à la liberté, à son trop grand amour du peuple. Cette éloquence larmoyante et meurtrière, comme le remarque M. L. Joubert, ce cruel mélange de peur et de colère, de lamentation et de dénonciation, manquait rarement son effet, et parfois l'auditoire jurait solennellement de mourir plutôt que de laisser porter la main sur un tel patriote.

A la Convention, son rôle comme orateur grandit avec son action sur les événements. Tantôt il y soutient de terribles luttes, tantôt il y exerce une domination qui ne rencontre plus d'adversaires. C'est dans cette seconde situation que son éloquence étudiée, emphatique et toute de mouvements oratoires de convention, arrive à son plus grand effet, et l'on en a le principal spécimen dans son discours du 18 floréal (7 mai 1794) en l'honneur de l'Être suprême : c'est le triomphe de l'imitation de J.-J. Rousseau. Mais lorsque l'Assemblée est soulevée contre lui par la voix de ses accusateurs, comme elle le fut, peu de jours après sa réunion, par Rebecqui, Barbaroux, Louvet, qui dénonçaient sa tyrannie, Robespierre se défend, suivant son usage, en chargeant ses adversaires d'insinuations, ou de calomnies qui les désignent comme suspects de haute trahison aux vengeances populaires. Qu'il lutte contre les royalistes ou les girondins, contre les dantonistes ou les hébertistes, il se fait sans cesse une arme de son incorruptible vertu contre les intrigants et les pervers, et l'Assemblée finit par applaudir à la pureté de ses intentions et de ses actes, alors même qu'il vient défendre sa terrible loi du 22 prairial, qui réorganise le tribunal révolutionnaire et livre ses ennemis, ses collègues mêmes à sa justice sommaire, sans garantie, sans témoins, sans défenseurs. Cette autorité de Robespierre devant l'Assemblée n'est pas celle de sa parole, qui est presque toujours embarrassée, diffuse, froide ou animée d'une chaleur factice, avec son hypocrisie de vertu qui ne trompe personne et sa fausse sensibilité qui ne réveille dans les âmes aucun écho. La force lui vient du dehors, du club où il règne, de la multitude dont il a les meneurs dans sa main, de la menace permanente d'insurrection qu'il fait planer sur ses collègues, de la Terreur enfin à laquelle l'Assemblée est soumise aussi bien que toute la France. Le caractère de cette situation s'accuse surtout dans la crise qui y met fin. Le 9 thermidor est le dénoûment d'une dernière lutte oratoire où l'on voit, comme dans toutes les autres, Robespierre accusé se faire accusateur et demander contre ses ennemis des armes nouvelles, puis courir aux Jacobins, y faire décider une insurrection qui cette fois avorte et le laisse impuissant et désarçonné devant une assemblée sortie enfin de l'excès de la servilité et de la peur.

Les *Discours* de Robespierre, dont les principaux furent tirés à part à l'origine, sont réunis dans les éditions de ses *Œuvres*, données par Laponneraye (1832, 2 vol. in-8 ; 1840-42, 3 vol. in-8). On cite de lui un journal, *le Défenseur de la Constitution*, et les *Lettres à ses commettants* (1792-93, in-8). — La vie et la mort de Robespierre ont été mises à la scène par Coleridge, Serieys, etc. (voy. ces noms).

Cf. Edme-Bon Courtois : *Examen des papiers trouvés chez Robespierre*, rapport officiel (Impr. nat., an III, in-8) ; — Charlotte de Robespierre : *Mémoires sur ses deux frères* (1794, in-8), reproduits dans les *Mémoires de tous* (t. IV, 1835) ; — Laponneraye : *Notice historique*, dans l'édition des *Œuvres* ; — G.-H. Lewes : *Life of M. Robespierre* (London, 1839, in-8) ; — Tissot : *Histoire de Robespierre* (1844, 2 vol. in-8) ; — Hamel : *Histoire de Robespierre* (1865 et suiv., 4 vol. in-8) ; — les diverses *Histoires de la Révolution française*.

ROBIN ET MARION, pastorale d'Adam de la Halle (voy. ce nom).

ROBIN HOOD. — Voyez BALLADES ANGLAISES.

Cf. Barry : *le Cycle populaire de Robin-Hood* (Paris, 1832, in-8) ; — Aug. Thierry : *Hist. de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, t. IV, liv. XI ; — Étienne : *Robin-Hood et les ballades*, etc., dans la *Revue des Deux-Mondes* (octobre 1854).

ROBINET (Jean-Baptiste-René), philosophe et littérateur français, né le 23 juin 1735 à Rennes, mort le 24 janvier 1820. Entré d'abord chez les Jésuites, il passa ensuite dans le camp des philosophes. Son premier ouvrage, intitulé *De la Nature* (Amsterdam, 1761, in-4), fit du bruit et fut attribué à Diderot, à Helvétius, même à Voltaire. Il est d'une hardiesse bizarre, qu'on retrouve dans les *Considérations philosophiques sur la graduation naturelle des formes de l'être* (Ibid., 1768, in-8) et le *Parallèle de la condition et des facultés de l'homme avec la condition et les facultés des autres animaux* (Bouillon, 1769, in-12). On cite du même auteur, qui devint, en 1778, censeur royal, la publication frauduleuse de *Lettres secrètes de Voltaire* (Genève [Amsterdam], 1765 in-8) ; des compilations de librairie : *Grammaire française, extraite des meilleurs grammairiens* (1762, in-8) ; *Recueil philosophique* (1769 in-12) ; *Analyse raisonnée de Bayle* (1770, 4 vol. in-12) ; *les Vertus*, réflexions en vers (1814, 2 vol. in-12) ; etc.

Cf. Damiron : *Mémoires pour servir à l'hist. de la philos. au XVIII^e siècle* ; — Mahul : *Annuaire nécrologique*.

ROBINSON (Marie DARBY, mistress), comédienne et authoress anglaise, née en 1758, morte à Bristol en 1800. Mariée à quinze ans à un avocat, elle

le ruina par ses dissipations, puis, pour échapper à la pauvreté, entra au théâtre, où elle eut autant de réputation par sa beauté que par son talent. Elle fut la maîtresse du prince de Galles, le futur roi George IV, puis de Fox. Elle se mit en même temps à écrire, et produisit d'abord des *Poésies* (1775, 2 vol. in-8), ensuite des romans, dont quelques-uns eurent un très-grand succès. Les suivants ont été traduits dans notre langue (1798-1809): *la Veuve*, qui eut plus de cinq éditions (traduct. franç. Paris, 3 vol. in-12); *Angélina* (traduct. franç. Ibid., 3 vol. in-12); *Hubert de Sevrac* (3 vol. in-12); *Martha* (3 vol. in-12); *Vincenza* (3 vol. in-12). Elle a laissé des *Mémoires* (traduct. franç., Paris, 1802, in-8, portr.).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ROBINSON (rév. Edouard), orientaliste américain, né à Southington (Connecticut) en 1794, mort le 27 janvier 1864. Ministre ecclésiastique et professeur au séminaire théologique de New-York, il était venu en Europe pour étudier les langues orientales, et avait épousé, en secondes noces, la fille du professeur allemand Jacobi, connue, sous le pseudonyme de *Talvi*, par des travaux littéraires et philologiques distingués. Il visita aussi, à deux reprises, les Lieux-Saints, dans l'intérêt de ses travaux. Nous citerons : *Recherches bibliques en Palestine, au Sinaï et dans l'Arabie Pétrée* (Biblical Researches in Palestina, etc.; New-York, 1841, 2 vol. in-8), ouvrage couronné par la Société royale de Londres, et *Dernières recherches en Palestine* (Further Researches, etc. 1854). [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. éditions.]

ROBINSON CRUSOÉ, ouvrage de Daniel Defoe; — Principales imitations: ROBINSON LE JEUNE, par J. H. Campe; — ROBINSON SUISSE, par J.-R. Wyss, traduit de l'allemand par M[me] de Montolieu; — SEUL! par Saintine (voy. ces noms).

Cf. Hettner : *Robinson und die Robinsonaden* (Berlin, 1854); — F. Denis et V. Chauvin : *Les Vrais Robinsons* (Paris, 1862, gr. in-8); — Reynald : *Robinion Crusoé*, dans la *Revue des cours littéraire*, t. III.

ROBORTELLO (Francisco), philologue italien, né en 1516 à Udine, d'une famille noble, et mort à Padoue en 1567. Professeur de belles-lettres à Lucques, à Pise, à Venise, à Bologne et à Padoue, il fut un de ces intraitables savants italiens du XVI[e] siècle, qui poussèrent le zèle de la science jusqu'au fanatisme. Il se fit des querelles avec tous les philosophes de son temps, avec Erasme, Paul Manuce, Muret, Henri Estienne, et engagea avec Sigonius un débat si injurieux que le sénat de Venise intervint pour y mettre un terme. On raconte qu'il s'interrompit au milieu de l'éloge funèbre de Charles-Quint qu'on lui avait imposé, prétextant un manque subit de mémoire. On a de cet homme original plusieurs ouvrages estimés : *De Historica facultate* (Florence, 1548, in-8); *De Vita et victu populi romani sub imperatoribus Cæs. Augustis* (Bologne, 1559, in-folio), et surtout de bonnes éditions grecques, notamment celles de la *Poétique* d'Aristote, des *Tragédies* d'Eschyle, de la *Tactique* d'Elien, avec traduction latine, du *Traité du Sublime* de Longin.

ROCABERTI (Jean-Thomas DE), prélat et théologien espagnol, né à Peselada (Catalogne) le 4 mars 1627, mort à Madrid le 13 juin 1699. Il entra chez les Dominicains, fut élu général en 1670, puis nommé par Charles II archevêque de Valence et vice-roi de la province. Il fut grand inquisiteur de la foi. Outre des écrits de théologie, il a publié en faveur du pouvoir et de l'infaillibilité des papes: *De Romani Pontificis auctoritate* (Valence, 1691-94, 3 vol, in-folio), ouvrage condamné par le parlement de Paris, et *Bibliotheca pontificia maxima* (Rome, 1695-99, 21 vol. in-folio).

Cf. Echard : *Scriptores ordinis Prædicator*, t. II.

ROCCA (Angelo), philologue italien, né en 1545 à Rocca-Contrata, mort à Rome en 1620. De l'ordre des Augustins, il fut conservateur de l'imprimerie du Vatican et évêque de Tagaste *in partibus*. Il est connu comme fondateur de la *Bibliothèque Angélique* de Rome, à laquelle il fournit lui-même quarante et un ouvrages, réunis sous le titre : *A. Roccæ opera omnia* (Rome, 1719 2 vol. in-fol.); on y distingue les *Osservazioni intorno alle bellezze della lingua latina* (Venise, 1576, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXI.

ROCHA PITTA, historien brésilien, né à Bahia en 1660, mort en 1738. Il a écrit, à l'aide de documents laborieusement réunis, une importante *Historia da America Portugueza*, publiée en 1730.

Cf. F. Wolf : *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863, in-8).

ROCHAMBEAU (Jean-Baptiste-Donatien DE VIMEUR, comte DE), maréchal de France, né en 1725, mort en 1807. Il a laissé des *Mémoires* écrits avec la négligence et l'abandon d'une simple conversation; ils ont été édités par Luce de Lancival (Paris, 1809, in-8).

Cf. Luce de Lancival : *Préface* des *Mémoires.*

ROCHE (Achille), publiciste français, né le 15 mars 1801 à Paris, mort le 14 janvier 1834. Il fut secrétaire de Benjamin Constant. Après avoir écrit dans plusieurs journaux de Paris, il rédigea à Moulins *le Patriote de l'Allier*. On cite de lui : *Histoire de la Révolution française* (Paris, 1825, in-12); *le Fanatisme, extrait des mémoires d'un ligueur* (Paris, 1827, 4 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ROCHECHOUART (Guillaume DE), seigneur DE JARS, BREVIANDE ET LA FAYE, mémorialiste français, premier maître d'hôtel du roi Charles IX, né en 1497, mort en 1568. Ses *Mémoires*, concis et rapides, utiles à consulter pour les cinq règnes sous lesquels a servi l'auteur, ont été insérés dans les collections Petitot-Monmerqué, t. XXXII, 1[re] série, et Michaud-Poujoulat, t. VIII.

ROCHECHOUART-MORTEMART (Marie-Madeleine-Gabrielle DE), née en 1645, morte le 15 août 1704, abbesse de Fontevrault. Sœur de M[me] de Montespan, elle possédait, avec l'esprit traditionnel des Mortemart, la connaissance des langues anciennes et de la philosophie. Elle eut une grande part à la traduction du *Banquet* de Platon, qui parut avec ce titre : *Traduit au tiers par feu M. Racine, et le reste par madame**** (Paris, 1732, in-12). On aussi publié d'elle, dans le *Recueil de divers écrits* (Bruxelles, 1736, in-12) : *Question sur la politesse, résolue par madame l'abbesse de F...*

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — V. Cousin : *M[me] de Sablé* ; — P. Clément : *Une Abbesse de Fontevrault au XIX[e] siècle* (Paris, 1869, in-8).

ROCHEFORT (Guillaume DUBOIS DE), littérateur français, né en 1731 à Lyon, mort le 25 juillet 1788 à Paris. D'abord receveur général des fermes à Cette (1750), il vint habiter Paris (1762), entra à l'Académie des inscriptions en 1767, et en 1785 à la rédaction du *Journal des savants*.

Les premiers ouvrages de Rochefort furent des traductions en vers de l'*Iliade* (Paris, 1765, in-8 ; 1766-70, 4 vol. in-8) et de l'*Odyssée* (1777, 2 vol. in-8). Palissot y trouve « du naturel, de la sensibilité, de la grâce même, avec une facilité dangereuse et qui dégénère trop fréquemment en mollesse. » La Harpe, plus sévère, déclare Rochefort capable de commenter savamment les anciens, mais non d'en sentir les beautés, et trouve ses vers faciles, plats et froids. On cite ensuite : *Pensées diverses contre le système des matérialistes* (Paris, 1771, in-12); *Histoire critique des opinions et des systèmes sur le bonheur* (1779, in-8); *Poëme sur la mort de l'impératrice-reine* (Ibid.,

1780, in-4); les tragédies d'*Ulysse* (1781) et d'*Electre* (1782), et la comédie des *Deux Frères* (1786), qui n'eurent point de succès; une élégante *Traduction en prose du théâtre de Sophocle*, avec des remarques estimées (Paris, 1788, 2 vol. in-8).

Cf. Dacier : *Éloge de Rochefort*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XLVII; — Ginguené, dans *le Mercure* (août 1788).

ROCHEFORT-LUÇAY (Claude-Louis-Marie, marquis DE), dit *Edmond Rochefort*, vaudevilliste français, né à Evaux (Creuse) en 1790, mort en 1870. Il a pris rang parmi nos féconds et spirituels vaudevillistes, soit par quelques ouvrages personnels, comme les *Boucles d'oreilles*, en un acte (1831), *le Bouffon d'Aigues-Mortes*, en un acte (1836), *le Comédien de salon*, en un acte (1836), *Scipion ou le Beau-père*, en trois actes (1837), soit par une collaboration active avec des auteurs en vogue : Antier, Carmouche, Dartois, Dumanoir, Langlé, Maillard, P. Siraudin, Varin, etc. — Son fils, le comte, aujourd'hui marquis Victor-Henry de ROCHEFORT-LUÇAY, né en 1830, connu sous le simple nom d'*Henri Rochefort*, comme rédacteur du *Figaro*, du fameux pamphlet périodique *la Lanterne*, du journal *la Marseillaise*, puis comme l'un des chefs des mouvements politiques de Paris pendant le siége et la Commune (1870-1871), est lui-même auteur d'un grand nombre de vaudevilles, de fantaisies littéraires et de pamphlets politiques. [*Dict. des contemp.*, 3e et 4e édit.]

Cf. Quérard : *la France littéraire*; — F. Bourquelot; la *Littérature franç. contemporaine*, t. VI.

ROCHELLE (Joseph-Henri FLACON, dit), littérateur français, né en 1781 à Paris, mort le 27 mai 1834. Fils naturel d'un procureur au parlement, il fut avocat au conseil du roi et à la cour de cassation. On a de lui quelques pièces de théâtre sous le pseudonyme de *Philidor R.*, des écrits de jurisprudence sous celui de Rochelle, et surtout comme singularité littéraire : *le Code civil mis en vers*, avec le texte en regard (Paris, 1805, in-18).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

ROCHEMORE ou ROCHEMAURE (Jacques DE), littérateur français, né à Lunel, mort à Nîmes en 1571. D'une ancienne famille du Languedoc, il fut lieutenant au présidial de Nîmes. On lui doit deux traductions de l'espagnol : *le Favori de Court* (Lyon, 1556, in-8); *les Quatre derniers livres des Propos amoureux* (Ibid., 1556, in-16). — Un lettré du dernier siècle, ROCHEMORE (Jean-Baptiste-Louis-Timoléon, marquis DE), de la même famille, né en 1695, mort en 1740, n'a rien fait imprimer, mais a obtenu par ses pièces de vers l'éloge des contemporains. Gresset l'appelle dans une épître :

> Aimable successeur d'Horace,
> De Tibulle, d'Anacréon...

Cf. Ménard : *Histoire de Nîmes*; — Grimm : *Correspondance*, t. II.

ROCHESTER (John WILMOT, comte DE), poëte anglais, né en 1647, mort en 1680. Gai et spirituel débauché de la cour de Charles II, il avouait que pendant cinq ans il était resté ivre; il mourut à trente-trois ans, usé par les excès et repentant. Il composa quelques satires à l'imitation de Boileau, et des poésies légères qui ne manquent ni de grâce ni d'esprit, mais qui n'ont pas moins de licence. Il existe plusieurs éditions de ses *Poésies* (Londres, 1771, 1821, 2 vol. in-12).

Cf. Burnet : *Rem. passages of the life and death of John earl of R.* (Londres, 1681); — Johnson : *Lives of english poets*; — Chambers : *Cyclop. of english Liter.*

ROCHETTE (Raoul). — Voyez RAOUL-ROCHETTE.

ROCHON (Alexis-Marie), né à Brest le 21 février 1741, mort à Paris le 5 avril 1817, savant et voyageur français. Il a publié, outre un grand nombre d'opuscules spéciaux, un *Voyage à Madagascar et aux Indes orientales* (Paris, 1791, in-8, plusieurs fois réimpr.; 1803, 3 vol. in-8), d'un sérieux intérêt scientifique.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

ROCHON DE CHABANNES (Marc-Antoine-Jacques), auteur dramatique français, né le 17 janvier 1730 à Paris, où il est mort le 15 mai 1800. Fils d'un procureur au parlement, il se livra de bonne heure à la littérature dramatique, écrivit pour le théâtre de la Foire, puis donna en 1762 au Théâtre-Français une comédie en un acte, en vers, intitulée *Heureusement*, remarquée pour l'esprit du dialogue et la vérité des caractères. Il fit représenter sur la même scène, en 1763, *la Manie des arts*, agréable pièce à tiroirs; en 1768, *Hylas et Sylvie*, pastorale, et *les Valets maîtres de la maison*, farce de carnaval; en 1774, *les Amants généreux*, heureuse imitation de *Minna de Barnhelm*, par Lessing, en 1779, *l'Amour français;* en 1784, *le Jaloux*, comédie en cinq actes, en vers, que le talent de Molé et celui de Mlle Raucourt sauvèrent d'une chute complète. Depuis cette époque il ne travailla plus que pour l'Opéra, où il avait déjà donné en 1780 *le Seigneur bienfaisant*, joué plus de cent fois, grâce aux décors et aux ballets; il y fit représenter en 1787 *Alcindor*, féerie; en 1789, *les Prétendus*, que soutinrent longtemps de bonnes scènes de comédie; en 1790, *le Portrait*. Rochon de Chabannes entendait les effets du théâtre : son style était incorrect, surtout en vers, mais spirituel et facile. Il a réuni son *Théâtre, suivi de quelques pièces fugitives* (Paris, 1775-86, 2 vol. in-8).

Cf. La Harpe : *Correspondance* et *Cours de littérature*.

ROCOLES (Jean-Baptiste DE), historien français né en 1620 à Béziers, mort en 1696 à Toulouse. Il fut aumônier du roi et chanoine de la collégiale de Saint-Benoît de Paris. D'une rare versatilité, il embrassa et abjura plusieurs fois le protestantisme. Il avait de l'érudition et une grande facilité, mais peu d'esprit critique et de jugement. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Introduction générale à l'histoire* (Paris, 1662, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimpr.), dont Bayle fait l'éloge; *Introduction générale à l'histoire sainte* (Paris, 1672, 2 vol. in-12); *Abrégé de l'histoire d'Allemagne* (La Haye, 1679, in-12), une traduction libre du *Nucleus historiæ germanicæ*, de Gaspar Sagittarius; *Histoire générale du calvinisme* (Amsterdam, 1683, in-12), en opposition à celle du P. Maimbourg; *les Imposteurs insignes* (Amst., 1683, in-12), revue historique des hommes qui ont usurpé le titre d'empereur, de roi ou de prince, traduite en allemand par Pauli (Halle; 1760, in-8), et par Agricola (Halle, 1761, in-8); *Ziska, le redoutable aveugle*, etc. (Leyde, 1685, in-12).

Cf. Pauli : *Notice*, en tête de sa traduct. des *Imposteurs*; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique*; — Haag frères : *la France protestante*.

RODELLA (Giambattista), littérateur et biographe italien, né en 1724 près de Brescia, mort dans cette ville en 1794. Il embrassa l'état ecclésiastique et publia sous des noms supposés un certain nombre d'opuscules, entre autres : *Éloges des dames brescianes* (1783, in-8), des *Sonnets*, des *Epîtres*, etc. Il fut le plus laborieux collaborateur du biographe Mazzuchelli (voy. ce nom), et publia, pour compléter ses *Scrittori d'Italia*, 4 volumes in-fol. de *Notices biographiques*. Il a écrit de plus : *Vita, costumi e scritti di Mazzuchelli* (Brescia, 1766, in-8).

Cf. Gussago : *Elogio storico* (Padoue, 1804, in-8).

RODOGUNE, tragédies de P. Corneille, de G. Gilbert (voy. ces noms).

RODOLPHE D'EMS, RUDOLF VON EMS, poëte allemand, né à Hohen-Ems, en Suisse, vers la fin du XIIe siècle, mort en 1254 en Italie, où il avait

sans doute accompagné l'empereur Conrad IV. Poëte fécond et plus savant que les autres minnesingers, il connaissait le latin et le grec. Il soutint l'éclat de la poésie épique dans la décadence de la littérature chevaleresque, et prit pour modèle Gottfried de Strasbourg. Il en a l'élévation et la moralité; il s'attache à peindre les sentiments et l'âme même des personnages qu'il met en scène. Les critiques allemands sont très-partagés sur la valeur poétique de ses ouvrages.

Rodolphe d'Ems avait écrit un certain nombre de grandes compositions, dont les cinq suivantes ont été à peu près complétement conservées: *Barlaam et Josaphat*, légende épique, ayant pour objet la glorification de la foi chrétienne, et traitée d'après une traduction latine du poëme grec de Jean de Damas. Ce poëme, écrit de 1220 à 1223, et qui n'a pas moins de 16,000 vers, a été très-répandu au moyen âge par de nombreux manuscrits; il a été édité par Köpke (Berlin, 1818) et par Fr. Pfeiffer (Leipzig, 1843); — *le Bon Gérard*, légende historique sur le pieux empereur Othon, imitée aussi du latin, et où les principaux personnages sont dessinés avec vigueur. Ce poëme, composé vers 1229, comprend 6,928 vers; il a été édité par Haupt (Leipzig, 1840), et traduit en allemand moderne par Lersch (Berlin, 1847) et par Simrock (Francfort, 1847); — *Guillaume d'Orléans* (Wilhelm von Orlens), poëme chevaleresque ayant pour héros un prince de Brabant, aïeul de Godefroi de Bouillon, qui gagne dans les tournois et à la guerre la fille du roi d'Angleterre et son royaume. On croit y voir une légende romanesque de Guillaume le Conquérant. Ce poëme a été composé d'après un original français. Il en a été imprimé des fragments, ainsi qu'un abrégé en vers, composé au XV^e siècle (Augsbourg, 1491); — *Alexandre*, grande épopée, en dix chants et environ 50,000 vers. Le fond, tiré de Quinte-Curce, est grossi de tous les souvenirs transmis par l'histoire et par la légende. Il y perce un certain sentiment de critique historique qui nuit à la poésie; il n'en reste que six chants, dont le manuscrit unique est à Vienne. Il en a été publié un long fragment par von der Hagen (*Minnesinger*, tome IV); — *Histoire Universelle* (Weltchronik), entreprise vers 1250 à la demande de Conrad IV: elle suit particulièrement le récit de la Bible, complété à l'aide des auteurs latins. Cette chronique en vers, interrompue par la mort de l'auteur, s'arrête à Salomon. Plusieurs écrivains, entre autres Henri de Munich, l'ont continuée jusqu'à Charlemagne et profondément remaniée. Dans cet état, elle a été éditée par Schutze sous ce titre: *les Livres historiques de l'Ancien Testament* (Hambourg, 1779-1781). Des fragments du poëme primitif ont été publiés d'après les manuscrits, surtout par Willmar (Marbourg, 1839, in-4). — Parmi les ouvrages perdus de Rodolphe on mentionne la légende de *Saint Eustache*, une épopée de *la Guerre de Troie* et des poésies lyriques. Les *Lieder* parvenus sous son nom sont d'un auteur homonyme, Rodolphe l'Ecrivain (*der Schreiber*), qu'on a confondu à tort avec Rodolphe d'Ems.

Cf. Liebrecht : *Jahrbuch für roman. Liter.*; — Willmar : ouvrage cité ; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur*, t. I.

RODRIGUE, LE DERNIER DES GOTHS, épopée de Southey (voy. ce nom).

RODRIGUEZ ou SANCHEZ DE ARAVALA, en latin *Rodericus Sancius*, savant prélat espagnol, né en 1404 à Santa Maria di Nieva, près Ségovie, mort à Rome en 1470. Il fut gouverneur du château Saint-Ange, évêque de plusieurs villes. On a de lui un *Speculum vitæ humanæ* (Rome 1468, in-4), sorte de revue des diverses classes de la société, qui a été traduite en français par Macho (Lyon, 1477) et par Farget (1849, in-folio); puis quelques écrits historiques et politiques, entre autres: *Compendiosa historia Hispaniæ* (Rome 1470, in-4).

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire* (Rodericus).

RODRIGUEZ (le P. Alonso), écrivain ascétique espagnol, né à Valladolid en 1526, mort en 1616. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et devint recteur du collége de Monterey en Galice. Sa *Pratique de la perfection chrétienne*, monument remarquable d'ascétisme, a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe. On en a en français deux traductions : l'une attribuée aux religieux de Port-Royal, l'autre par Régnier-Desmarais (Paris 1688, 3 vol. in-4).

RODRIGUEZ (le P. Joao), philologue portugais, né près de Lisbonne en 1459, mort en 1633. Entré chez les Jésuites, il fut envoyé au Japon, où il résida longtemps et acquit une connaissance approfondie de la langue. On lui doit une des premières grammaires japonaises: *Arte da lingoa da Japan* (Nangasaki, 1604, petit in-4), livre rare et recherché, ainsi que l'*Abrégé* qui en fut fait (Arte breve, 1620, in-4). Il en a été donné une traduction française par C. Landresse, avec notes d'Abel Rémusat (Paris, 1825, in-8). On a encore du P. J. Rodriguez des recueils de lettres (Anvers, 1611; Rome, 1615, in-12).

Cf. Pagès : *Bibliographie japonaise* (Paris, 1859, in-4); — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

RŒDERER (Pierre-Louis, comte), publiciste et littérateur français, né le 15 février 1754 à Metz, mort le 17 décembre 1835. Au milieu de sa carrière publique, il fut nommé professeur d'économie politique aux écoles centrales et membre de l'Institut en 1796. La Restauration lui enleva ce titre, que lui rendit le gouvernement de 1830. Après le 18 brumaire, il avait reçu, avec le rang de conseiller d'Etat, la direction de l'esprit public, comprenant les théâtres et l'enseignement. On peut dire de Rœderer comme publiciste ce que Mallet du Parc a dit de lui comme homme politique : « Il a serpenté avec succès au travers des orages et des partis, se réservant toujours des expédients, quel que fût l'événement. » Cette appréciation s'applique à ses divers écrits sous la Révolution : la *Chronique de cinquante jours*, contenant ce qui s'est passé du 20 juin au 10 août, et sa conduite envers le roi et envers le peuple; ses articles du *Journal de Paris* et du *Journal d'économie publique, de morale et de politique*, recueil qu'il fonda lui-même en août 1796; *Adresse aux Parisiens*, justifiant d'avance le 18 brumaire; *la Première et la deuxième année du consulat de Bonaparte; l'Esprit de la Révolution de* 1789, etc. Dans tous ces écrits, le style est vigoureux, mais pesant et obscur, et justifie le vers de Chénier :

Je lisais Rœderer et bâillais en silence.

Le véritable titre littéraire de Rœderer est son *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie en France* (Paris, 1835, in-8), ouvrage composé avec élégance et finesse, où l'auteur fait remonter jusqu'à la cour de Louis XII et à Anne de Bretagne le modèle de la politesse française, imité plus tard par l'hôtel de Rambouillet et puis par la cour de Versailles, sous les auspices de M^me de Maintenon. On cite encore ses *Comédies historiques* (1827-30, 3 vol. in-8), faible imitation des *Tragédies historiques* du président Hénault, où il mit en scène l'histoire de France, de Louis XII à Louis XIII. Les *Œuvres* de Rœderer ont été réunies (Paris, 1853-59, 8 vol. in-8) par le baron Antoine-Marie RŒDERER, son fils, auteur lui-même de quelques essais littéraires.

Cf. Mignet : *Notices historiques*, t. I ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VIII.

ROGER DE WENDOWER, moine de Saint-Albans,

chroniqueur anglais, mort en 1237. Il écrivit; sous le titre de *Flores historiarum*, une histoire du monde, en deux livres, et qui va de la création à la 19e année de Henri III; pour le passé, ce n'est qu'un compilateur, mais pour le dernier demi-siècle il est original, impartial, vraiment historien. Matthieu Paris l'a copié. Les *Flores historiarum* ont été publiés par H. O. Coxe (Londres, 1841-44, 5 vol.); la partie du 2e livre relative à l'Angleterre a été traduite en anglais par M. Giles.

Cf. Morley : *English writers before Chaucer.*

ROGER DE HOVEDEN et HOWDEN, chroniqueur anglais du XIIIe siècle. Il fut attaché comme Gautier Map à la maison de Henri II. Ses *Annales*, rédigées en latin d'après divers chroniqueurs, ont été publiées dans les *Rerum anglicarum scriptores*, de Savile (Francfort, 1601), et traduites en anglais par Riley (1853, 2 vol.).

Cf. T. Wright : *Biog. britannica, anglo-norman period.*

ROGER DE COLLERYE, dit *Roger Bontemps*, poëte français, mort à Auxerre, après 1536. Prêtre et secrétaire de l'évêque à Auxerre depuis près de quarante ans, il sollicita vainement en 1530 une petite cure. D'un naturel fort gai et justifiant son surnom, il devisait avec quelques lettrés ses amis, faisait des vers pleins de belle humeur et de verve, et présidait la société des *Fous.*

Or qui m'aymera, si me suyve,
Je suis *Bon Temps*, vous le voyez.

Mais souvent *Plate Bource* et *Faulte d'Argent* font de lui le *Povre infortuné :*

Par ce temps cher mon corps est consumé,
J'ay peu mangé, encore moins humé ;
Et si je suis d'estre en ce monde las,
La cause y est : *faim* me tient en ses lacs...
D'un tel ennuy que je souffre et endure,
Fleur, femme, fruyt, ne plaisante verdure
Ne me scauroient nullement resjouyr,
Faulte d'argent me fait esvanouyr.

On a comparé Roger de Collerye à Villon pour le ton vrai, la naïveté, la sincérité, l'allure toute française de ses poésies, dans une époque de littérature ambitieuse et pédantesque. Ses *Œuvres* (Paris, 1536, pet. in-8) ont été réimprimés dans la collection Janet (1855, in-12).

Cf. L'abbé Lebeuf : *Réveil de Roger-Bontemps*, dans ses *Dissertations* (1843) ; — Ch. d'Héricault : *Introduction* à l'édition de 1855.

ROGER (Jean-François), auteur dramatique français, né le 17 avril 1776 à Langres, mort le 1er mars 1842. Il quitta le droit pour la littérature dramatique et se fit un nom par de jolies comédies. Membre du Corps législatif en 1807, il fut conseiller de l'université en 1809, secrétaire général des postes et deux fois député sous la Restauration. Il entra à l'Académie française en 1817. Ses pièces, conduites avec art, bien dialoguées et d'une gaieté aimable, manquent de force comique et de style. Son meilleur ouvrage, l'*Avocat*, en trois actes, représenté en 1806, est imité de Goldoni. Les situations en sont heureuses et les caractères bien suivis. Les autres pièces sont : l'*Epreuve délicate*, en un acte (1798); *la Dupe de soi-même* en trois actes (1799) ; *le Valet de deux maîtres*, opéra comique en un acte (1800) ; *Caroline ou le Tableau*, en un acte (1800); *la Revanche*, trois actes en prose, avec Creuzé de Lesser (1809) ; *le Billet de loterie*, opéra comique en un acte (1811) ; *le Magicien sans magie*, opéra comique (1811); *l'Amant et le Mari*, avec Jouy (1820). Roger a écrit, en dehors du théâtre, *Vie publique et militaire du prince Henri de Prusse* (Paris, 1809, in-8). Il a collaboré au *Journal général* et à la *Biographie universelle*, et traduit le *Cours de poésie sacrée* de Lowth (Paris, 1812, in-8). Il a publié ses *Œuvres diverses* (Paris, 1835, 2 vol. in-8), en faisant précéder ses pièces de préfaces spirituelles, où l'on trouve des anecdotes de l'époque agréablement racontées.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains* ; — Patin : *Discours de réception* à l'Acad. franç.

ROGERS (Samuel), poëte anglais, né le 30 juillet 1762 près de Londres, mort dans cette ville le 18 décembre 1855. Fils d'un banquier et jouissant d'une grande fortune, il suivit de bonne heure son goût pour la poésie et se lia avec les écrivains célèbres du temps, Sheridan, Byron, Th. Moore, etc. Il s'était fait une galerie de tableaux, l'une des plus belles de l'Angleterre. Il débuta par quelques *Odes et poëmes* (1786, in-8), dans la manière de Gray, puis publia le poëme les *Plaisirs de la mémoire* (Pleasures of the memory, 1792, in-4), dont on loue beaucoup la grâce et la noblesse, et qui eut plus de vingt éditions. Il a donné depuis : *Christophe Colomb*, 1812), fragment d'épopée; *la Vie humaine* (Human life, 1819) ; l'*Italie* (1823), etc. Ses *Plaisirs de la mémoire* ont été traduits en français, avec une *Notice* sur l'auteur (1857, in-18). [*Dict. des Contemp.*, les deux prem. édit.]

Cf. *Recollections of the table talk of S. Rogers* (Londres, 1856) ; — *Revue d'Edimbourg* (juillet 1856).

ROGNIAT (Joseph, vicomte), général français et écrivain militaire, né à Saint-Priest (Isère) le 9 novembre 1776, mort à Paris le 8 mai 1840. Il a laissé, entre autres ouvrages estimés : *Relation des siéges de Saragosse et de Tortose* (Paris, 1814, in-4), et *Considérations sur l'art de la guerre* (Paris, 1816, in-8). Napoléon, dont il blâmait quelques opérations, le réfuta dans des *Notes critiques*, d'une certaine amertume, qui amenèrent une *Réponse* non moins vive de l'auteur (1823).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains.*

ROHAN (Henri Ier, duc DE), mémorialiste et écrivain militaire français, né le 25 août 1579 en Bretagne, mort le 13 avril 1638 dans le canton de Berne. Élevé avec soin par sa mère, Catherine de Parthenay-Larchevêque, femme d'un haut caractère, il fut fermement attaché à la religion réformée. Dans les différentes prises d'armes des protestants en France, il fit preuve d'une science militaire qui le fit choisir, en 1632, par le cardinal de Richelieu pour diriger la guerre de la Valteline. Voltaire l'a célébré ainsi :

Avec tous les talents le ciel l'avait fait naître ;
Il agit en héros, en sage il écrivit,
Il fut même un grand homme en combattant son maître,
Et plus grand lorsqu'il le servit.

On a du duc de Rohan : *le Parfait capitaine* (Paris, 1636, in-4), abrégé des *Commentaires* de César, avec des réflexions sur les applications modernes de la tactique des anciens; *De l'Intérêt des princes et États de la chrétienté* (Ibid., 1638, in-4); de remarquables *Mémoires sur les choses qui se sont passées en France depuis la mort de Henri le Grand jusqu'au mois de juin* 1629 (Amsterdam, 1644, in-16, 1661, 2 vol. in-12); *Voyage fait en Italie, en Allemagne*, etc. (1646, in-12); *Mémoires et Lettres sur la guerre de la Valteline* (Genève [Paris], 1758, 3 vol. in-12). — Sa sœur, Anne DE ROHAN, née en 1584, morte en 1646, très-versée dans les langues anciennes et dans l'hébreu, a composé des *Stances sur la mort de Henri IV*, qui ont de la grâce et de la sensibilité ; D'Aubigné, qui en cite une partie dans son *Histoire*, dit de cette princesse que « son esprit est trié dans les délices du ciel ».

Cf. Le Vassor : *Histoire de Louis XIII;* — Haag frères : *la France protestante.*

ROHAN (Marie-Éléonore DE), de la famille des précédents, née en 1628, morte en 1681. Fille d'Hercule de Rohan-Guéménée, elle embrassa la vie religieuse, fut abbesse de la Trinité de Caen,

puis de Malnoue, près Paris, et dirigea le couvent des bénédictines de la rue du Cherche-Midi. Elle a écrit : *Morale du sage et Paraphrase des psaumes de la pénitence* (Paris, 1667, in-12; plus édit.). On a publié : *Poésies d'Anne de Rohan-Soubise et Lettres d'Éléonore de Rohan-Montbazon à divers membres de la société précieuse* (Ibid., 1862, in-18).

Cf. Huet : *Origines de Caen; — Introduction* et *Notes* des *Poésies* et *Lettres*, etc.

ROHAN (Armand-Gaston-Maximilien, cardinal DE), théologien français, né le 26 juin 1674 à Paris, mort le 19 juillet 1749. Évêque de Strasbourg en 1704, cardinal en 1712, grand aumônier en 1713, il fut un des chefs du parti moliniste. C'est lui qui sacra Dubois comme archevêque de Cambrai. Reçu à l'Académie française le 30 janvier 1704 sans avoir rien publié, il fut aussi membre honoraire de l'Académie des inscriptions. — Son petit neveu, Armand DE ROHAN, cardinal DE SOUBISE, né le 1er décembre 1717 à Paris, mort le 28 juin 1756, lui succéda sur le siége épiscopal de Strasbourg, et fut aussi membre de l'Académie française (30 décembre 1741), sans autre titre que d'être docteur de Sorbonne.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

ROHAN (Louis-René-Édouard, prince et cardinal DE), né le 25 septembre 1734 à Paris, mort le 17 février 1803. Ce prélat, de mœurs légères, le héros si vaniteux et si crédule de l'*Affaire du collier*, fut reçu membre de l'Académie française en 1761, sans avoir aucun titre littéraire.

ROHAULT (Jacques), physicien et philosophe français, né en 1620, mort en 1675. Accusé de nier dans ses ouvrages de physique la transsubstantiation, il écrivit pour se justifier les *Entretiens sur la philosophie* (Paris, 1671, 1675, in-12), où il exposa, dit Voltaire, avec clarté et méthode, la philosophie de Descartes. — Son frère, Claude ROHAULT, né vers 1600 à Amiens, curé dans le diocèse de Noyon, est auteur d'un *Recueil de poésies pieuses et morales* (Paris, 1674, in-12), où l'on trouve, selon Goujet, plus de piété que de poésie.

Cf. Clerselier : *Préface* des *Œuvres posthumes* de Rohault (Paris, 1682, in-4) ; — Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII.

ROHRBACHER (l'abbé François-René), historien ecclésiastique français, né à Langatte (Meurthe) le 27 septembre 1789, mort à Nancy le 17 janvier 1856, missionnaire diocésain. Il devint directeur du grand séminaire de Nancy. Outre un certain nombre d'écrits de propagande catholique et d'édification, il a publié, d'après les principes mêmes de Bossuet, une grande *Histoire universelle de l'Église catholique* (1842-1848, 29 vol. in-8; 4e édit., 1865-67, 16 vol. gr. in-8, *Atlas historique*). [*Dict. des contemp.*, les deux prem. édit.]

ROI BLANC (LE), *Weisse Künig*, ouvrage de l'empereur Maximilien Ier; — le ROI LEAR, drame de Shakespeare, de Ducis; — le ROI ROTHER, ancien poëme allemand du *Livre des Héros* (voy. ces noms).

ROIS (LE LIVRE DES). Quatre livres de la *Bible* portent ce titre. Les Grecs les appellent *Livres des règnes*. Dans les bibles hébraïques les deux premiers ont le nom de *Samuel* et les deux autres celui des *Rois*. Le premier livre contient l'histoire de cent ans, de la naissance de Samuel à la mort de Saül; le second, le règne de David; le troisième, celui de Salomon et des rois de Juda jusqu'à la mort de Josaphat et comprend cent vingt-six ans; le quatrième livre embrasse deux cent vingt-sept années, à partir de la mort de Josaphat. L'authenticité des livres des *Rois* n'est ni douteuse, ni contestée. M. Leroux de Lincy a publié *les Quatre livres des rois en français du XIIe siècle* (Paris, 1842, in-4).

Cf Outre les ouvrages cités à l'article BIBLE, J.-Rodolphe a Corduba : *Catena proonima versionum, glossematum SS. Patrum, veterum et neotericorum interpretum... in quatuor libros Regum* (Lyon, 1652, t. 1, in-fol.).

ROJAS (Fernando DE), écrivain espagnol du XVIe siècle, né Montalvan, près de Tolède. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il était jurisconsulte; mais son nom est resté attaché à une œuvre très-populaire : *Celestina, tragi-comedia de Calisto y Melibea*. Il se donne lui-même, non pour l'auteur, mais pour le continuateur de cette sorte de roman, en forme de drame, dont le premier acte avait paru à Medina del Campo en 1499. Il est vrai qu'il déclare avoir ajouté à cet acte vingt actes nouveaux, et il y a lieu de croire que la supposition d'un auteur primitif, Rodrigo Cotta ou Juan de Mena, avait pour objet de détourner de Rojas le fort des accusations auxquelles devait donner lieu l'immoralité de l'ouvrage. En voici le sujet : Calisto aime Melibea, qui appartient comme lui à une famille riche, et qu'il pourrait simplement demander en mariage. Il préfère recourir à une vieille femme, une proxénète, Celestina, qui, par ses conjurations et surtout en corrompant les domestiques, parvient à lui livrer la jeune fille. Puis les aventures tragiques se multiplient. Celestina est assassinée par les domestiques de Calisto, avec lesquels elle refuse de partager le prix de ses infamies. Calisto lui-même, poursuivi par des spadassins qui veulent venger la vieille entremetteuse, tombe d'une échelle et meurt sur le coup. Melibea, de désespoir, se précipite d'une terrasse sous les yeux de sa famille en larmes. Cette étrange et lamentable histoire est mise en œuvre avec une rare puissance et une grande habileté d'exécution. On y trouve une profonde connaissance du cœur humain, des caractères fortement tracés, de belles descriptions, un dialogue vif, un style clair, incisif et qui n'a pas vieilli. Par toutes ces qualités Rojas a devancé Cervantès. Son œuvre a surtout contre elle l'immoralité du sujet et du plan, les peintures lascives, l'étalage complaisant de la honte et du vice dans certaines classes de la société. Suivant une boutade de grammairien, le nom de l'héroïne ne devrait pas être Celestina, mais *Scelestina* (Alejo Venegas : *Tratado de Ortografia*).

Malgré de sévères et justes poursuites, le succès de *Celestina* fut très-grand : vingt-huit éditions espagnoles, dont Moratin a donné la liste, furent publiées pendant le XVIe siècle. Les premières, presque introuvables, sont de 1499, 1500 et 1501 (Burgos, Séville, in-4, goth.). Dès 1527, une traduction française de cet ouvrage paraissait à Lyon, et deux ans plus tard à Paris. En 1578, Jacques de Lavardin « transporta la Célestine en familier français », à l'usage de la jeunesse de son temps, « qui faisait merveille de se jeter sur l'amour et le professait à l'ouvert. » Une traduction récente a été donnée par M. Germond De Lavigne (Paris, 1843, 1 vol. in-12). Dès les premières années de sa publication l'ouvrage eut aussi deux traductions italiennes et une en allemand, sans compter, sous le titre de *Pornoboscodidascalos*, une traduction latine par le docteur Barthius, qui qualifie le livre de *divin* (Francfort, 1624). Il eut ensuite des continuations et des imitations. Feliciano de Silva publia : la *Segunda Celestina* (Venise, 1536); Domingo de Gaztelu et Gaspar Gomez, de Tolède, ont donné, l'un la *seconde*, l'autre la *troisième comédie* de la *Célestine*. Manuel de Urrea et Juan Sedeño mirent en vers la tragi-comédie de Rojas.

Cf. Moratin : *Origenes*, etc.; — Ticknor : *History of spanish literature*; — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littérat. franç. et espagnole*; — Germond de Lavigne : *Notice*, dans sa traduction; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire* (5e édit.), au mot *Celestina*.

ROJAS Y ZORILLA (Francisco), poëte dramatique espagnol, né à Tolède en 1601. Il prit l'habit de Saint-Jacques en 1641. Opposé à Calderon par une école ou coterie du temps, il pouvait, dans une certaine mesure, soutenir la lutte par le soin du style, la gaieté comique et surtout par la vigueur avec laquelle il traçait et soutenait les caractères. On a vingt-quatre de ses comédies, réunies de 1640 à 1645 (nouv. édit., Madrid, 1680). Son œuvre capitale, *Del rey abajo ninguno ó Garcia del Castañar*, dont l'action se passe du temps d'Alfonso XI, nous offre dans Garcia la jalousie aux prises avec les sentiments héroïques; elle est restée une des meilleures du théâtre classique espagnol. On cite ensuite: *le Bourreau le plus impropre* (El mas impropio verdugo); *Il n'y a pas d'ami pour un ami* (No hay amigo para amigo); *Ce que sont les femmes* (Lo que son las mugeres); *Les aspics de Cléopatre* (Los aspides de Cleopatra); *l'Intrigue entre les sots* (Entre bobos anda el juego), l'une des pièces espagnoles les plus spirituelles: *Pérsiles y Sigismunda*, tirée du roman de Cervantès; *Se marier pour se venger* (Casarse por vengarse), mise en un charmant récit par l'auteur de *Gil Blas* (livre IV, ch. IV), etc. Plusieurs des pièces de Rojas sont passées sur notre théâtre. Thomas Corneille lui doit sa comédie de *Beltran del Cigarral*, Rotrou son *Venceslas;* Scarron est aussi son tributaire pour *Jodelet*, et Lesage pour *le Traître puni*.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura ;* — Martinez de la Rosa : *Apendices del Arte Poetica*, dans l'édition de ses *Œuvres* (Paris, 1827), t. II; — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littérat. franç. et espagnole.*

ROLAND DE LA PLATIÈRE (Jean-Marie), homme politique français, né en 1734, mort en 1793. Le célèbre ministre girondin, qui occupe en littérature comme en politique moins de place que sa femme, a publié, outre quelques ouvrages relatifs aux arts et métiers, des *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte* (Amsterdam, 1782, 6 vol. in-12), remarquables par l'utilité des vues et des renseignements, mais sans valeur littéraire.

ROLAND (Marie-Jeanne, familièrement *Manon* PHLIPON, dame), femme du précédent, née à Paris le 17 mars 1754, morte le 9 novembre 1793. Fille d'un graveur, elle reçut une éducation soignée et montra, avec une grande précocité d'intelligence, de singulières alternatives de raison et d'imagination. Passionnée pour la lecture et entraînée tour à tour au mysticisme et à la science, elle étudia les mathématiques, les ouvrages de philosophie et de théologie. Elle avait trouvé dans ces derniers plus de raisons de douter que de croire, lorsque la lecture de Jean-Jacques Rousseau vint donner une ardeur et une direction nouvelles à son imagination. Aussi remarquable par sa beauté et sa grâce que par son esprit, et ayant perdu sa mère à dix-neuf ans, elle passa plusieurs années dans l'obscurité de la vie domestique, dévouée à son père et s'efforçant en vain de le détourner des désordres et des fautes qui amenèrent sa ruine; ce fut en partie pour le sauver qu'à l'âge de vingt-cinq ans elle épousa Roland, d'un âge disproportionné au sien, mais dont elle avait appris à estimer le caractère (4 février 1788). Elle exerça sur son mari une influence docilement acceptée. Après quelques années consacrées aux devoirs et aux soins de la vie domestique, elle se jeta ardemment, et son mari avec elle, dans le mouvement politique de la révolution naissante; non contente de suivre les événements avec un intérêt passionné, elle y prit une part active, excitant et soutenant son mari, groupant autour d'elle et de lui, dans leur modeste hôtel de la rue Guénégaud, les hommes distingués qui furent plus tard l'élite du parti girondin, fondant des journaux républicains, y écrivant elle-même, enfin s'associant à tous les travaux de Roland, devenu ministre en 1792. Elle est, en particulier, l'auteur de la fameuse lettre adressée au roi le 10 juin par le ministre de l'intérieur sur la marche à suivre pour regagner la confiance publique. Mme Roland eut personnellement sa part de responsabilité devant l'Assemblée nationale elle-même, et, le 7 décembre, elle dut se présenter à la barre de la Convention, à propos d'une absurde imputation, celle de correspondre avec le ministère anglais. Elle se justifia avec beaucoup de vigueur et d'éloquence. L'année suivante, elle refusa de se soustraire par la fuite à des périls plus pressants et fut arrêtée le 2 juin. Retenue en prison pendant cinq mois, elle les employa à écrire ses *Mémoires*. Traduite le 8 novembre devant le tribunal révolutionnaire, elle se défendit avec dignité et monta le lendemain à l'échafaud, avec calme et courage, en rendant un dernier hommage à la liberté.

Mme Roland appartient à l'histoire littéraire par ses *Mémoires*, sa *Correspondance* et quelques écrits. Les *Mémoires* intéressent à la fois par le sujet et par la vivacité émue du style. Elle se peint elle-même, au milieu de cette mêlée ardente d'intérêts et de sentiments passionnés, dans sa vie intime qui touche au roman et dans sa vie publique, qui est un chapitre d'histoire. Portée par goût et par habitude à réfléchir sur elle-même et à observer les autres, elle se rend compte de tous ses mouvements intérieurs et peint les hommes par les impressions qu'ils excitent en elle. C'est une suite et comme un mélange d'analyses psychologiques et de portraits. Les luttes morales et secrètes de la passion et du devoir trouvent une place jusqu'au milieu des tempêtes bruyantes et sanglantes de cette terrible époque. L'auteur aime à se peindre, et sur le premier plan, avec une sincérité naïve, mais avec un peu de l'emphase de sentiment et de langage propre à son siècle. Les *Mémoires* de Mme Roland avaient été publiés par Bosc, dès l'an IV, sous ce titre: *Appel à l'impartiale postérité par la citoyenne Roland*, etc., ou Recueil des écrits qu'elle a rédigés pendant sa détention aux prisons de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie (4 parties in-8). Depuis, les *Mémoires* formèrent les deux premiers volumes de l'édition des *Œuvres*, donnée l'an VIII (3 vol. in-8). Ils ont été l'objet de deux publications plus récentes, contrôlées sur les papiers de la famille, par M. Dauban (1864, in-8) et par M. P. Faugère (même année, 2 vol. in-18). Sa *Correspondance* comprend *Lettres autographes de Mme Roland adressées à Bancal des Issarts*, publiées par Mme Henriette Bancal des Issarts (1835, in-8), et la *Correspondance de Mme Roland avec les demoiselles Cannet* (1841, 2 vol. in-8). L'édition générale des *Œuvres*, donnée en l'an VIII, contenait, outre les Mémoires, des *Œuvres de loisirs et réflexions diverses* et quelques *Voyages*.

Cf. Les *Notices et Introductions* des *Mémoires* et *Correspondance* de Mme Roland; — Fr. Schlosser : *Mme de Staël et Mme Roland* (Francfort, 1830, in-8); — Ch. A. Dauban : *Etude sur Mme Roland et son temps* (1864, in-8). — Ch. de Mazade : *Deux femmes de la Révolution* (1866, in-18); — Lamartine : *Histoire des Girondins ;* — Thiers, Louis Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution française.*

ROLAND ou ROTLAND, en latin *Rutlandus, Hrolandus*, en italien *Roorlando, Rolando, Orlando*, type poétique dont l'imagination des trouvères a fait la personnification de l'idéal chevaleresque. C'est un exemple frappant de la distance qu'il peut y avoir entre la réalité historique d'un personnage et son évolution légendaire. La plus ancienne mention qui soit faite de Roland se trouve dans la *Vita Caroli Magni* par Eginhard, qui, en parlant de la déroute d'une partie de l'armée des Francs à Roncevaux, dit : « Eggihard... et Roland, préfet de la Marche de Bretagne (*Britannici limitis præ-*

fectus), périrent dans ce combat avec un grand nombre d'autres. » Et cette mention, qui donne au Roland historique si peu d'importance, ne se trouve pas dans tous les manuscrits de la *Vie de Charlemagne*. Le Roland de la poésie est une création toute « française », se rattachant étroitement à la légende carlovingienne, en dehors de l'esprit « provincial ». Les trouvères ont fait de lui un neveu de Charlemagne, un fils de sa sœur Berthe et de Milon d'Anglante, baron qui s'était fait aimer de cette princesse à l'insu de l'empereur. C'est dans l'exil que naquit Roland. Il devient vite un chevalier accompli, doué d'une bravoure et d'une énergie extraordinaires. Dans son extrême jeunesse, il combat les Huns, puis les Bretons; il fait ensuite, au galop de son cheval, la conquête de la Syrie, de la Palestine, etc. Il ne lui manquait plus, pour couronner ses exploits, que de recevoir l'investiture de l'Espagne, selon la promesse que lui avait faite Charlemagne, en lui donnant pour femme la belle Aude. C'est quand l'Espagne est soumise et la paix assurée que Roland périt à Roncevaux par la trahison de Ganelon, sous l'effort de 400,000 Sarrasins.

Les hauts faits de Roland, associés à ceux d'Olivier, de Renaud et d'autres pairs de Charlemagne, fourniront le sujet de plusieurs chansons guerrières. La *Chanson de Roland* (voy. ci-dessous), nommée aussi *Chanson de Roncevaux*, est la plus largement inspirée de ces compositions poétiques, entre lesquelles *Girard de Viane* donne aussi à la figure de Roland le plus brillant éclat. Roland conserve le premier rang parmi les héros des chansons de geste du cycle carlovingien, et il leur a survécu longtemps dans l'imagination française. Mairet en fait le sujet d'une assez pitoyable tragi-comédie, au moment où va paraître *le Cid* (1635). Quinault et Lully, un demi-siècle plus tard, lui rendent la brillante popularité de l'opéra (1682), à laquelle, dans le siècle suivant, Panard fait succéder celle de la parodie (Théâtre-Italien, 1744). Nous avons pu voir nous-mêmes, après l'heureuse tentative lyrique du *Roland à Roncevaux*, de M. Mermet (Opéra, 1864), un dernier effet de la vitalité de la légende nationale dans le succès d'actualité de la *Fille de Roland* de M. de Bornier (Théâtre-Français, 1875).

Elle a autant d'éclat à l'étranger; les Allemands, qui nous empruntent toutes les traditions héroïques de nos chansons de geste, ne manquent pas de nous prendre de toutes pièces celle de Roland. Dès le XII^e siècle, Conrad le Prêtre traduit mot à mot un premier poëme français que, dans le siècle suivant, le Stricker remanie et développe d'après de nouvelles sources françaises. Tout près de nous, le romantique Fréd. de Schlegel fait encore de la légende de Roland le sujet d'un long poëme aux formes archaïques. Les Anglais ont eux-mêmes une tragédie de *Roland furieux*, par Robert Greene. Mais notre héros a surtout séduit les Italiens, qui lui ont donné une large place dans leur littérature, comme on peut en juger par *li Reali di Francia*, par *la Spagna*, poëme de Sosteno di Zanobi, *Il Morgante Maggiore* de L. Pulci, le *Mambriano* de Cieco di Ferrara, l'*Orlando innamorato* de Boyardo, celui de Berni, l'*Orlando furioso* de l'Arioste, l'*Orlandino* de Folengo, le *Ricciardetto* de Forteguerri, etc. (voy. ces noms).

Cf Delécluze : *Roland et la chevalerie* (Paris, 1845, 2 vol. in-8); — G. Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (Ibid., 1866, in-8); — L. Gautier : *Introduction* de son édition de *la Chanson de Roland*; — Ch. Magnin : *Roland ou la chevalerie*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juin 1846).

ROLAND (CHANSON DE), ou DE RONCEVAUX, ou encore LES DOUZE PAIRS, chanson de geste, douzième branche de la geste de Pépin. C'est l'un des plus anciens poëmes héroïques français du moyen âge, et le plus remarquable de tous. Il se distingue des autres en ce que le caractère épique y est permanent et non accidentel : c'est vraiment une épopée et, selon l'expression de M. Vitet, « de taille à porter ce grand nom. » Il a toute les qualités du genre épique : unité d'action, concision, exposition simple d'un sujet national, exécution grandiose. Les beaux vers y sont nombreux, le style est uni, grave, imposant, d'une chaleur pénétrante.

Nous possédons de cette chanson un texte du XII^e siècle, qui n'est pas le thème primitif. La première mention d'une chanson de Roland se trouve dans le *Roman de Rou*, par Robert Wace, qui nous montre, avant la bataille d'Hastings (1066), un jongleur normand animant ainsi les soldats de Guillaume le Conquérant :

> Taillefer, qui moult bien cantoit,
> Sur un cheval qui tost aloit,
> Devant aus s'en aloit cantant
> De Karlemaine et de Rollant,
> Et d'Olivier et des vassaux
> Qui morurent à Rainscevaus.

Peut-être ne s'agit-il pas plus expressément, dans ces vers, d'une chanson sur Roland que d'une chanson sur Olivier ou Charlemagne. On a supposé avec vraisemblance que cette citation se rapportait moins à la chanson de geste que nous avons qu'à une cantilène, et la critique moderne a fait pendant longtemps de vaines recherches pour retrouver la *Cantilena Rolandi*, chantée par Taillefer.

La *Chanson de Roland*, suivant le sort des anciennes compositions poétiques, a subi des remaniements nombreux. Ainsi de 4000 vers dont elle se composait, elle a été portée à 10,000 vers. Son auteur principal n'est pas suffisamment désigné. Un seul manuscrit, celui d'Oxford, se termine par ce vers

> Ci falt la geste que Turoldus declinet.

(Ici finit la chanson que Turold récite.) On s'en est autorisé pour attribuer cette œuvre à un certain Turold ou Théroulde qui n'a jamais été nommé, ni en vers ni en prose, par ses contemporains, tandis que les noms de la plupart des trouvères se trouvent fréquemment cités par les autres poëtes du temps ou par les copistes. Au surplus « décliner » peut n'avoir ici d'autre sens que celui de répéter ou de reproduire.

Le poëme a pour sujet l'expédition de Charlemagne en Espagne et la défaite éprouvée en 778 par l'arrière-garde de son armée, lors du retour. Il se divise en cinq chants. Au début, Charlemagne a conquis l'Espagne entière,

> Fors Saragoce an chef d'une montaigne :
> Là est Marsilles.

L'empereur désigne, d'après le conseil de Roland, le Mayençais Guene ou Ganelon pour aller traiter de la paix dans cette ville. Dans le second chant, Marsille feint de se soumettre. Ganelon combine avec lui la destruction des troupes commandées par Roland. L'armée reprend le chemin des Pyrénées. L'arrière-garde, composée de vingt mille combattants, est assaillie par les Sarrasins et sans doute par les Vascons, leurs auxiliaires; mais le poëte jette un voile sur la trahison de ceux-ci et laisse au fait le caractère d'une lutte de religions et de races. Roland consent trop tard à avertir l'empereur de sa situation en sonnant du cor. Au troisième chant, Roland reste seul debout au milieu du champ de carnage; Génin, Gérer, Gauthier, Béranger, Atuin, le vieux Gérard de Roussillon, Anséis, l'archevêque Turpin, Olivier, sont tombés autour de lui. Les sons des clairons de Charlemagne répondent enfin aux appels de Roland. Mais la mort gagne celui-ci : sa poitrine s'est brisée dans le suprême effort qu'il a fait pour se faire entendre de l'empereur. Il veut rompre son épée, « Duran-

dal la louée, » pour que les païens ne s'en emparent pas. Il en frappe en vain les rochers, la trempe de l'arme résiste. Alors Roland s'étend sur l'herbe, cache sous lui son épée, tourne le visage du côté de l'ennemi et meurt. Le quatrième chant raconte la vengeance que tire Charlemagne. Un nouveau combat plus terrible s'engage à Roncevaux. Baligan, sultan de Babylone, accouru d'Afrique au secours de Marsille, est vaincu et frappé mortellement de la main même de Charlemagne,

Et Baligans adonceques s'aperçoit
Que il a tort et Karlemaine a droit.

Conclusion qui rappelle les « jugements de Dieu ». Le cinquième chant est consacré à la mort de la belle Aude, fiancée de Roland, et au châtiment de Ganelon.

La *Chanson de Roland*, « si grandiose dans sa rudesse, dit Sainte-Beuve, si héroïque de souffle, si impériale et nationale..., si sincèrement magnanime par elle-même, et à laquelle il n'a manqué qu'un digne metteur en œuvre, un meilleur Turold, » a pour principales parties : le départ de Ganelon et ses adieux à sa famille, sa trahison, la mort de Turpin, l'amitié fraternelle d'Olivier et de Roland, après avoir été de si terribles adversaires, les derniers instants de ces deux héros, les regrets de Charlemagne, le supplice du traître vassal. Ne pouvant reproduire ici, de ces épisodes, un fragment assez long pour en représenter le poétique mouvement, nous citerons au moins quelques vers de la mort commune d'Olivier et de Roland, comme échantillon de la langue et du style, qui admettent d'ailleurs d'assez nombreuses variantes.

Rollanz s'en turnet, le camp vait recercier ;
De suz un pin, de lez un eglentier,
Sun cumpaignum ad truvet Olivier,
Contre sun piz estreit l'ad enbraciet.
Si cum il poet al arcevesque en vient.
Sur un escut l'ad as altres culchiet,
E l'arcevesques l'ad asolt et seigniet.
Idunc agreget li doels e la pitiet.
Ço dit Rollanz : « Bels cumpainz Oliviers,
Vus fustes filz al bon cunte Renier
Ki tint la marche tresqu'al val de Rivier.
Pur hantes fraindre, pur escuz pécéier
E pur osbercs derumpre ed esmailier,
E pur produmes tenir e cunseillier
E pur glutuns veintre e esmaier,
En nule tere n'out meillur chevalier ! »
Li quens Rollanz, quant il veit morz ses pers
E Olivier qu'il tant poeit amer,
Tendrur en out cumencet à plurer,
En sun visage fut mult desculurez.
Si grant doel out que mais ne pout ester :
Voeillet o nun a tere chiet pasmez.
Dist l'arcevesques : « Tant mare fustes, ber ! »

(Roland s'éloigne, il parcourt de nouveau le champ ; — Sous un pin, près d'un églantier, — Il a trouvé son compagnon Olivier, — Contre sa poitrine il l'a étroitement pressé. — Comme il peut, il revient aussi vers l'archevêque. — Sur un écu, il a couché Olivier auprès des autres, — Et l'archevêque les a absous et bénis. — Alors s'augmente le deuil et la pitié. — Roland dit : « Beau compagnon Olivier, — Vous étiez fils du bon comte Renier — Qui tint la marche jusqu'au val de Rivier. — Pour briser les lances, pour mettre en pièces les boucliers, — Pour rompre et démailler un haubert, — Et pour conseiller les gens de bien, — Et pour vaincre et abattre les traîtres, — En nulle terre il n'y eut meilleur chevalier ! » — Le comte Roland, quand il vit morts ses pairs — Et Olivier qu'il aimait tant, — Fut attendri ; il commença à pleurer, — Son visage perdit toute sa couleur. — Il eut si grande douleur qu'il ne put rester debout ; — Qu'il veuille ou non, à terre il tombe pâmé. — L'archevêque dit : « Pour votre malheur, vous fûtes preux ! »)

Le manuscrit le plus précieux de la Chanson de Roland est celui de la Bibliothèque bodléienne d'Oxford. Un manuscrit du XIII^e^ siècle ayant appartenu à la bibliothèque particulière de Louis XVI, puis à M. Bourdillon, et enfin à la Bibliothèque de Châteauroux, est aussi d'une grande valeur. Il contient 8330 vers (plus du double du manuscrit d'Oxford). La Bibliothèque nationale en possède une bonne copie, ainsi qu'un autre manuscrit. D'autres textes se trouvent à la Bibliothèque publique de Lyon, à Trinity-College de Cambridge, à la Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, etc. Voici les principales éditions : *la Chanson de Roland ou de Roncevaux du XII^e^ siècle*, publiée pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque bodléienne (Paris, 1837, in-8 ; nouv. édit. 1869) ; *le Poëme de Roncevaux*, traduit du roman en français par J. L. Bourdillon (Dijon, 1840, in-12) ; *Roncisvals*, mis en lumière par le même (Paris, 1841 in-12) ; *la Chanson de Roland, poëme de Théroulde*, publié par Génin (Ibid., 1850, in-8) ; puis l'édition de Th. Müller (Gœttingue, 1851 et 1863) et celles de M. Léon Gautier (Tours, 1872, 2 vol. in-8, fig., et 1875, in-8).

Cf. Edg. Quinet : *Rapport sur les épopées françaises du XII^e^ siècle* (Paris, 1831, in-8) ; — H. Monnier : *Dissertation sur le Roman de Roncevaux* (Ibid., 1832, in-8) ; — Fauriel : *De l'Origine de l'épopée chevaleresque du moyen âge* (Ibid., 1832, in-8), extrait de la *Revue des Deux-Mondes* ; — L. Vitet : *la Chanson de Roland*, dans le même recueil (1^er^ juin 1852) ; — Sainte-Beuve : *Introduction* au recueil d'Eug. Crépet : *les Poëtes français*, et *Revue contemporaine* (30 novembre 1858) ; — les *Notices* de l'*Histoire littéraire de la France*, t. XIII, XVIII et XXII ; — *Journal des savants*, art. de Raynouard, année 1836, p. 83, et de Magnin, années 1852, p. 541 et 706, 1853, p. 163 ; — les *Introductions* des éditions citées.

ROLE, terme de théâtre. Ce mot désigne la partie d'une œuvre dramatique que doit jouer chaque acteur. Il vient du nom même de la copie manuscrite qui en est faite en feuillets ou *rôles* (en latin *rotuli*, rouleaux), comme on appelle, en procédure, les doubles pages d'écriture. La copie séparée d'un rôle contient non-seulement les paroles, mais toutes les indications nécessaires au jeu de l'acteur et aux mouvements de la scène. « Créer un rôle », c'est pour un acteur le jouer le premier dans une pièce nouvelle. C'est pour lui une occasion toute spéciale de faire paraître l'originalité de son talent. « Composer un rôle », se dit du travail qui consiste à se pénétrer du personnage qu'on représente, à en reproduire, s'il est historique, la tenue, la démarche, le geste, les costumes, l'accent, toute la physionomie, et, s'il est de fantaisie, à le réaliser dans une sorte d'image vivante. C'est ce qu'on appelle, en argot de coulisses, « entrer dans la peau du personnage. » Les vrais artistes ont fait les plus grands efforts pour arriver à ce résultat, et quelques-uns, avant de paraître sur la scène dans leur rôle, l'ont tenu longtemps chez eux et pour eux-mêmes, vivant sous les costumes de l'époque, s'entourant des portraits historiques pour se modeler à leur ressemblance.

Il y a, dans certaines pièces, des rôles qui dominent toute l'œuvre et auxquels les autres semblent être sacrifiés. Il faut les blâmer, s'ils ont été écrits par pure complaisance pour un acteur qu'on veut faire briller aux dépens des autres, et sans profit pour l'œuvre littéraire. Mais ces grands rôles peuvent répondre à l'inspiration même d'une haute conception dramatique, comme le rôle de Phèdre, qui est à lui seul toute la pièce. Les acteurs médiocres et ambitieux ne regardent comme de « bons rôles » (le mot est consacré) que ceux qui sont très-longs. Mais un artiste supérieur sait tirer de grands effets des rôles les plus courts. On appelle « bouts de rôle » ceux qui consistent en quelques paroles. Les rôles des acteurs qui paraissent sur la scène sans rien dire, pour rece-

voir un ordre ou l'exécuter, se nomment « rôles muets ». — Le mot rôle est aussi devenu synonyme d'emploi et désigne alors, soit le rang d'un acteur dans la troupe dont il fait partie (premiers rôles, deuxièmes et troisièmes rôles), soit le caractère habituel des personnages qu'il représente (amoureux, pères nobles, raisonneur, etc.). — Voy. ACTEUR et PERSONNAGES DE THÉATRE.

ROLEWINCK (Werner), savant chartreux allemand, né à Laer (Westphalie) en 1425, mort à Cologne en 1502. Il a écrit un certain nombre d'ouvrages, dont le principal, intitulé *Fasciculus temporum* (Cologne, 1474-79, in-folio), très souvent réimprimé à la fin du XV^e siècle, et traduit dans les diverses langues, a été le manuel d'histoire universelle de ce temps. Les traductions françaises, assez nombreuses elles-mêmes, ont pour titres: *le Petit fardelet des temps* (Lyon, 1483, in-fol. goth. fig.), *les Fleurs et manières des temps passés*, etc. (Genève, 1495, in-fol. goth.); *Fasciculus temporum en françois* ou *Fardelet historical* (Ibid., même année, in-fol. goth. fig.; Paris, 1505, in-fol.).

Cf. Clément : *Biblioth. curieuse*, VIII ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, au mot *Fasciculus*.

ROLLA, poëme d'A. de Musset (voy. ce nom).

ROLLAND D'ERCEVILLE (Barthélemi-Gabriel), magistrat et publiciste français, né en 1734, mort à Paris sur l'échafaud, le 20 avril 1794. Membre du parlement de Paris, il devint président de la chambre des enquêtes, se montra l'un des plus ardents adversaires des jésuites, et fut, après leur expulsion, un des magistrats qui prirent la direction de l'instruction publique. On a de lui: *Lettres d'un magistrat à Morenas, sur la constitution* Unigenitus (1754, in-12); *Lettre à l'abbé Velly sur les t. III et IV de son* Histoire de *France* (1756, in-12); *Plan d'études* (1770, in-4), remanié sous le titre de *Plan d'éducation* (1784, in-4), et où l'on trouve la première idée de l'Université de France; *Compte rendu des papiers trouvés chez les jésuites* (1770, in-4); de curieuses *Recherches sur les prérogatives des dames chez les Gaulois*, etc. (1787, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

ROLLAND (Amédée), littérateur français, né à Paris en février 1819, mort dans cette ville le 26 juillet 1868. Collaborateur de plusieurs journaux littéraires, il a publié deux volumes de vers qui furent remarqués: *Au fond du verre* (1854, in-18) et *le Poëme de la mort* (1866, gr. in-8), et plusieurs romans. Il a donné au théâtre: *le Marchand malgré lui*, comédie en cinq actes et en vers, avec J. Du Boys (Odéon, 1858); *l'Usurier de Village*, drame en cinq actes, avec Ch. Bataille (Ibid., 1859): ces deux pièces avec succès; un *Parvenu*, comédie en cinq actes et en vers (Ibid. même année); *le Mariage de Vadé*, comédie en trois actes et en vers (Ibid., 1862); *Nos Ancêtres*, pièce patriotique en cinq actes et en vers (Porte-Saint-Martin, 1868), etc. [*Dict. des Contemp.*, 4^e édit.]

ROLLE DE HAMPOLE (Richard), poëte anglais, mort en 1349. Moine du prieuré de Hampole, à quatre milles de Doncaster, il s'occupa à populariser les Saintes Ecritures dans le dialecte du Northumberland Il versifia les psaumes et des portions du *Livre de Job*, et écrivit en anglais un poëme intitulé *l'Aiguillon de la conscience* (the Pricke of conscience), en sept livres et près de dix mille vers, traitant de la vie de l'homme, de l'instabilité du monde, de la mort, du jugement dernier, etc. Ce poëme a été publié par Richard Morris (Londres, 1863). G. Perry a donné plusieurs *Traités en prose* de Rolle de Hampole (Londres, 1866).

Cf. Morris : *Introduction* de son édition.

ROLLE (Pierre-Nicolas), littérateur français, né le 17 juillet 1770 à Châtillon-sur-Seine, mort le 14 août 1855. Élève élu de la première École normale en 1794, substitut du directeur de l'École polytechnique, il fut ensuite envoyé comme administrateur dans la Côte-d'Or, et en 1810 nommé conservateur de la bibliothèque de la ville de Paris. Il a laissé un ouvrage qui, d'après Daunou, jette une vive lumière sur toutes les parties accessibles des anciennes superstitions: *Recherches sur le culte de Bacchus considéré comme force reproductive de la nature* (Paris, 1824, 3 vol. in-8). On cite en outre : *Histoire des religions de la Grèce* (Châtillon-sur-Seine, 1829, in-8), inachevée, et des articles dans divers recueils.

Cf. P. Bailly, dans la *Nouv. biographie générale*.

ROLLENHAGEN (Georges), célèbre poëte allemand, né le 22 avril 1542 à Bernau, dans le Brandebourg, mort à Magdebourg le 18 mai 1609. Il étudia la théologie à Wittenberg, fut chargé de l'enseignement ou de l'administration dans diverses écoles, et devint un des prédicateurs les plus goûtés de Magdebourg. Doué d'une grande facilité, il écrivit des journaux en vers sur les événements de 1588 et 1589: *le Messager boiteux* (Hinkender Bote) et *le Courrier* (der Postreiter). Il s'était essayé aussi au théâtre, où il avait donné *la Vie et la Foi d'Abraham* (Abrahams Leben, etc.; Magdebourg, 1569). Mais son œuvre principale est un grand poëme héroï-comique et didactique, inspiré de la *Batrachomyomachie* homérique; il est intitulé: *Frœschmeuseler, ou les Merveilleuses cours des grenouilles et des rats* (Fr., oder Froesch and Meuse, wunderbare Hotfhaltunge. Ibid., 1595).

Ce poëme, divisé en trois livres, n'a pas moins de dix mille vers, et est regardé comme un pendant de notre romam de *Renart* (voy. ce nom). Dans le premier livre, sous l'emblème d'actions attribuées aux rats, aux souris, aux chats, aux grenouilles et aux renards, l'auteur peint les mœurs des hommes et les événements de leur vie domestique. Le second livre met en scène le gouvernement temporel et spirituel des peuples, sous l'image des conseils d'État ou de guerre, tenus par les bêtes. Le troisième est la peinture de l'état militaire dans une épopée guerrière dont les grenouilles et les souris sont les héros et les victimes. Les faits sont liés par un fil léger. A la suite de longs entretiens, le roi des grenouilles emporte sur son dos le fils du roi des souris, pour lui montrer courtoisement son aquatique empire. Il laisse, sans le vouloir, le pauvre prince se noyer. De là la guerre, après les délibérations solennelles des deux partis. Les combats sont décrits à la manière épique des Grecs. Les souris finissent par avoir le dessus; mais Dieu intervient, qui envoie les écrevisses au secours des grenouilles, et les souris sont repoussées. On reproche au *Frœschmeuseler* sa longueur même, le désordre de la composition, l'enchevêtrement des scènes et des épisodes; mais il n'en est pas moins intéressant par l'art avec lequel les caractères sont tracés et les descriptions traitées, par la fantaisie enjouée qui y règne, la connaissance du monde et des hommes, la peinture fidèle des mœurs de l'époque. Aussi le poëme de Rollenhagen resta-t-il très-populaire pendant tout le XVII^e siècle, et de nos jours il a été souvent remanié, notamment par Lappe (Stralsund, 1816), par Schwab (Tubingue, 1819), par R. Benedix (Wesel, 1841). — Son fils, Gabriel ROLLENHAGEN, né en 1583, a aussi écrit quelques ouvrages accueillis avec faveur : *Voyages indiens dans l'air, l'eau, la terre, l'enfer et le paradis*, en quatre livres (Vier Bücher indianischer Reysen durch die Luft, etc.; Magdebourg, 1603, plus. éditions); un volume de poésies latines, *Juvenilia*

(Ibid., 1606); une comédie, *Amantes amentes* (Ibid., 1614). On l'a souvent confondu avec son père.

Cf. Lutcke : *Leben des G. R.* (Berlin, 1846-47, 2 vol.).

ROLLET (Marie-François-Louis GAND-LEBLANC, connu sous le nom de Bailli DU), auteur dramatique français, né en 1716 à Normanville (Normandie), mort le 2 août 1786. Attaché d'ambassade à Vienne, il s'y lia avec Gluck et fit pour lui les poëmes d'*Iphigénie en Aulide* (1774) et d'*Alceste* (1776). Il fit aussi pour Salieri celui des *Danaïdes* (1784). On cite de lui une *Lettre sur les drames-opéras* (Paris, 1776, in-8). Il a donné au Théâtre-Français une comédie en cinq actes en vers, les *Effets du caractère*, qui n'eut pas de succès.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ROLLI (Paolo-Antonio), poëte et littérateur italien, né en 1687 à Todi en Ombrie, mort à Rome en 1767. Il fut longtemps professeur particulier en Angleterre. Il cultiva à la fois la poésie et la critique. Son recueil de *Rime* eut du succès (Londres, 1717, in-4; Venise, 1753, 3 vol. in-8). Il traduisit en vers italiens le *Paradis perdu* de Milton (Londres, 1735, in-folio), les *Ruines de l'ancienne Rome* d'Overbeck (Ibid., 1739, in-8), les *Odes* d'Anacréon (1739, in-8), les *Bucoliques* de Virgile (1742, in-8), etc. Il publia un bon *Examen de l'Essai sur la poésie épique de Voltaire* (Londres, 1728, in-8), traduit en français par l'abbé Antonini (Paris, 1728, in-12), et enfin donna des éditions estimées de divers ouvrages italiens.

ROLLIN (Charles), humaniste et historien français, né le 30 janvier 1661 à Paris, mort le 14 septembre 1741. Fils d'un coutelier, il fut lui-même destiné d'abord à cette profession; mais un religieux remarqua ses heureuses dispositions et lui obtint une bourse au collége des Dix-Huit, dont les élèves suivaient les cours du collége du Plessis. Il fit de brillantes études, puis suivit le cours de théologie et prit la tonsure, mais sans entrer dans les ordres. Hersan, qui avait été son professeur, voulut qu'il lui succédât dans la chaire de seconde au collége du Plessis, en 1683, puis dans la chaire de rhétorique au même collége, en 1687, et dans la chaire d'éloquence latine au collége Royal, en 1688. Nommé recteur de l'Université en octobre 1694, il fut continué dans cette dignité deux années de suite. En 1696 il devint principal du collége de Beauvais, et entra à l'Académie des inscriptions en 1701. Ses relations avec les jansénistes et son opposition à la bulle *Unigenitus* lui firent donner l'ordre, en 1712, de quitter son collége. Lorsque le régent fonda en 1719 l'instruction gratuite dans l'Université de Paris, et qu'il consacra une partie des revenus des postes au traitement et à la retraite des professeurs, Rollin fut chargé de faire un discours de remercîment. Sa harangue, qui eut un grand succès, exposait le plan que suivait l'Université pour l'instruction de la jeunesse; on le pria de reprendre et d'étendre cette partie de son discours. Ce fut la cause et l'origine du *Traité des études*. Vers la fin de la même année, on le nomma de nouveau recteur; mais bientôt un discours qu'il prononça lors de la procession de l'Université fut accusé de jansénisme, et l'autorité fit défense de le maintenir dans le rectorat. Rollin employa sa retraite à la composition des ouvrages qui ont fait vivre son nom. Il avait cinquante-neuf ans lorsqu'il commença le *Traité des études*. C'est à soixante-sept qu'il entreprit son *Histoire ancienne*, et à soixante-seize l'*Histoire romaine*. Nous voyons par une lettre que lui adressa, le 31 janvier 1732, le cardinal de Fleury, qu'il se mêla aux scènes ridicules du cimetière Saint-Médard; il avait connu en effet et estimé beaucoup le diacre Pâris. On le soupçonna de prêter quelque cave de sa maison pour l'impression des *Nouvelles ecclésiastiques*, journal que la police recherchait, et on fit perquisition chez lui. Au fond, c'était toujours son opposition à la bulle *Unigenitus* que l'on poursuivait. Il était « appelant et réappelant ». Dans la grande assemblée de la Faculté des arts du 11 mai 1739, où l'Université, amenée à se rétracter, accepta la bulle, il s'avança au milieu de la salle, à la tête de quatre anciens, et protesta comme doyen de la nation de France. Cette manifestation le fit exclure des assemblées de l'Université. Son attitude religieuse l'empêcha d'être membre de l'Académie française.

Hors de la question janséniste, on ne voit plus chez Rollin, avec sa nature simple, austère et ingénue, avec ses ouvrages aimables et sensés, que le type et le modèle du professeur à l'époque de transition entre l'enseignement scolastique et l'enseignement moderne. Le *Traité des études* (Paris, 1726-1731, 4 vol. in-12) se compose de réflexions préliminaires et de huit livres. L'auteur y expose « la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur ». Il y passe en revue les langues, la poésie, la rhétorique, l'éloquence, l'histoire, la philosophie, la direction à donner aux classes et aux colléges. Ses préceptes paraissent aujourd'hui d'une vérité presque banale; ils étaient alors en grande partie des nouveautés, que Port-Royal seul avait déjà fait entendre. Demander que l'enseignement se servît de méthodes écrites en français, que l'étude de la langue française devînt l'objet même de l'éducation de la jeunesse et n'en fût pas seulement l'auxiliaire, que l'histoire nationale fût enseignée en même temps que les histoires de l'antiquité, c'était demander une révolution dans l'Université. En même temps, et c'est ce qui nous rend son livre encore précieux, Rollin aux belles pensées et aux beaux exemples, qu'il empruntait aux anciens, mêlait son propre esprit et son âme, un bons sens et une bonté qui ont toujours leur charme. Il est assez souvent long, surabondant et il n'a guère à produire, en matière de goût, que des généralités incontestables; mais il a le don de faire sentir le vrai et le beau. Voltaire l'a proclamé « le premier de son corps, qui ait écrit en français avec pureté et noblesse ». Il dit aussi dans le *Temple du goût :*

> Non loin de là, Rollin dictait
> Quelques leçons à la jeunesse ;
> Et, quoique en robe, on l'écoutait.

De nos jours, Villemain regardait le *Traité des études* comme un des livres les mieux écrits de notre langue, après les livres de génie. D'Aguesseau disait aussi à l'auteur, en le félicitant sur son ouvrage : « Vous parlez le français comme si c'était votre langue naturelle. » C'est que Rollin était réellement du *pays latin*, et que, selon ses propres paroles, il avait soixante ans quand il s'avisa d'écrire en français. Les Histoires de Rollin, l'*Histoire ancienne* (Paris, 1730-1738, 12 vol. in-12), et l'*Histoire romaine* (Paris, 1738 et suiv., 9 vol. in-12), où il n'a voulu être qu'un traducteur, qu'un compilateur d'Hérodote, de Xénophon, de Tite-Live, montrent un véritable talent de mise en œuvre, de l'ampleur, de la facilité, du naturel, de l'intérêt et de l'enchaînement; il ne faut y chercher ni la discussion, ni la critique : ce sont proprement des livres pour la jeunesse. Montesquieu les a loués en ces termes : « Un honnête homme a, par ses ouvrages d'histoire, enchanté le public. C'est le cœur qui parle au cœur; on sent une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu; c'est l'abeille de la France. »

On a encore de Rollin une édition des *Institutions oratoires* de Quintilien (Paris, 1715, 2 vol. in-12), dont il a retranché les longueurs, et qu'il

a éclairées par des sommaires raisonnés, ainsi que par d'excellentes notes; des *Opuscules* (Paris, 1771, 2 vol. in-12), recueil de lettres, harangues latines, vers latins, etc. Ses *Œuvres completes* ont été publiées par Guizot (Paris, 1821-27, 30 vol. in-8), et par Letronne, avec des observations et des éclaircissements historiques (Ibid., 1821-27, 30 vol. in-8 et atlas in-4).

Cf. Fr. Bellanger : *Essais de critique sur les écrits de M. Rollin...* (Amsterdam, 1740, in-12) ; — Guéneau de Mussy : *Notice*, dans son édition du *Traité des études* (1805, 4 vol. in-12) ; — Berville : *Eloge de Rollin* (1818, in-4) ; — H. Patin : *Vie de Rollin*, dans ses *Mélanges de littérature* (1840, in-8) ; — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIII[e] siècle* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI ; — Godefroy : *Hist. de la littérature franç.*, prosateurs, t. III.

ROMAGNESI (Jean-Antoine), acteur et auteur dramatique français, d'origine italienne, né à Namur en 1690, mort à Fontainebleau le 11 mai 1742. Il parut à Paris sur le théâtre de la Foire, débuta sans succès à la Comédie-Française, puis joua près de vingt ans au Théâtre-Italien, et réussit surtout dans les rôles de Suisse, d'Allemand et d'ivrogne. Il a beaucoup écrit, seul ou en collaboration, notamment des parodies, bouffonneries et arlequinades. On a réuni quelques-unes de ses *Œuvres* (Paris, nouv. édit. 1772, 2 vol. in-8). — Un sculpteur de talent et un compositeur célèbre par ses romances, qui vécurent jusqu'en ces derniers temps, étaient ses petits-neveux.

Cf. A. de Léris : *Dictionnaire des théâtres* ; — Quérard : *la France littéraire*.

ROMAGNOSI (Jean-Dominique-Grégoire-Joseph), célèbre jurisconsulte italien, né à Salso-Maggiore le 11 décembre 1761, mort à Milan le 8 juin 1835. Professeur de droit à Parme, à Pavie, à Milan, il eut une ardente passion pour l'étude, et fut à plusieurs reprises persécuté par l'Autriche à cause de son patriotisme. De ses écrits spéciaux, qui eurent une grande influence en Italie, nous citerons seulement : *Genesi del diritto penale* (Pavie, 1791, in-4; Florence, 1832, 3 vol. in-8), et *Introduzione allo studio del diritto publico universale* (Milan, 1836, 2 vol. in-16). Ses *Œuvres* ont été réunies (Florence, 1832 et suiv., 19 vol. in-8; Milan, 1836-45, 15 vol. in-8).

Cf. Cantù : *Vita di Romagnosi* (Milan, 1835, in-8) ; — Tipaldo : *Biografia degli Ital. ill.*, t. V, X.

ROMAINE (Littérature). — Voyez Latine.

ROMAÏQUE (Langue), nom donné par les Turcs à la langue grecque (voy. ce mot).

ROMAN, genre littéraire. Le roman, dont le nom vient de la langue où s'écrivirent, au moyen âge, ces grandes compositions en vers ou en prose dans lesquelles la fiction tenait tant de place, désigne, dans toutes les littératures modernes, des ouvrages en prose consacrés au récit d'événements plus ou moins fictifs, à la peinture des sentiments et du caractère de leurs acteurs supposés, des mœurs de leur temps, ainsi qu'à la description des lieux qui sont censés en être le théâtre. S'ils ont peu d'étendue, ces sortes de récits prennent le nom de *nouvelles*.

I. *Objet et importance du roman, ses rapports avec l'épopée, le théâtre, l'histoire.* — Le domaine du roman est immense. Il est plus vaste même que celui de l'histoire, puisque toute réalité fournie par celle-ci peut devenir l'objet du travail de l'imagination et fournir des éléments aux combinaisons innombrables de ses caprices. Il n'y a point de genre, en littérature, à côté duquel le roman ne puisse se placer, en lui empruntant ses moyens d'action. On peut mettre et l'on a mis en roman l'épopée avec son merveilleux, la tragédie ou le drame avec leurs terreurs, la comédie avec sa gaieté ou ses satires, le poëme didactique avec ses enseignements, l'idylle avec ses gracieux tableaux, la philosophie avec sa morale, la religion avec ses dogmes, la politique avec ses passions, la science avec ses découvertes et ses systèmes, et par-dessus tout l'histoire, à tous les degrés, depuis les menues anecdotes de la chronique jusqu'aux amplifications populaires de la légende. Il est donc difficile de compter les divisions possibles du roman. A côté de celles qui viennent des objets il y a celles qui tiennent à la manière de les traiter. Que le roman soit héroïque, tragique, satirique, esthétique, pédagogique, politique, social, religieux, pastoral, historique, fantastique, etc., il peut se rattacher à divers types, suivant le relief donné à tel ou tel élément par la mise en œuvre. On distingue ainsi le roman d'aventures, le roman d'intrigue, le roman de mœurs, le roman de passion, le roman intime, le roman descriptif, le roman allégorique, le roman poétique, idéaliste, le roman trivial, réaliste, etc. Pour prendre des exemples, la *Cyropédie* et le *Télémaque* sont, par leur objet, deux romans pédagogiques; ils diffèrent autant l'un de l'autre par le caractère et les procédés d'exécution que l'un et l'autre de l'*Emile*, de J.-J. Rousseau. Le *Roman comique* de Scarron et *Wilhelm Meister* de Gœthe ont tous deux pour objet la vie de théâtre, mais ils se ressemblent aussi peu que leurs auteurs eux-mêmes et les époques pour lesquelles ils ont été faits.

Avec cette variété d'objets et l'importance de quelques-uns, avec cette diversité de caractères répondant à toutes les dispositions d'esprit, à tous les besoins du temps, on conçoit la place que le roman a prise dans nos littératures. S'il a eu ses détracteurs, il a eu ses panégyristes. « Il faut le dire, messieurs, s'écriait Villemain, dans sa chaire de la Sorbonne : le roman éloquent, le roman passionné, le roman moral et vertueux est le poëme épique des nations modernes. » Le critique ajoute que, chez les anciens, « le roman profondément moral, le roman qui prend l'âme et la suit dans toutes ses conditions, qui laisse à chaque condition son intérêt, sa passion, son langage, le roman qui est un immense drame, n'existait pas. » Ce développement moderne du roman s'explique sans doute par l'éloignement dédaigneux que la délicatesse du goût classique nous avait inspiré, dans les genres littéraires élevés, pour nos mœurs et nos idées, pour les faits et les sentiments contemporains. La haute poésie, le théâtre s'enfermant dans l'imitation de la belle antiquité et ne nous parlant pas de nous-mêmes, de notre temps, de notre vie, de nos intérêts, la popularité s'attacha à ces ouvrages d'un caractère moins grave, dont les auteurs ne croyaient pas déroger en prenant leurs contemporains pour modèles et en offrant à la société, sous le voile transparent de la fiction, une image fidèle d'elle-même. Il ne faut pas oublier que la littérature des Grecs était plus vivante que la nôtre, que leur poésie épique et lyrique, leur tragédie, leur comédie, étaient liées à leur histoire, à leur religion, à leurs affaires, à leurs plaisirs publics. S'ils n'ont pas, comme nous, cherché à mettre l'épopée et le drame dans le roman, c'est qu'ils trouvaient ce que nous demandons au roman dans l'épopée et le drame.

Il y a bien des points par lesquels le roman touche au théâtre, et l'un et l'autre donnent lieu à des questions communes. L'une des plus graves est celle de la moralité. Elle se pose, pour tous les deux, dans les mêmes termes et se résout de même. L'auteur d'un mauvais roman et celui d'un drame immoral sont à coup sûr responsables de l'influence corruptrice qu'ils exercent, mais il faut voir aussi celle que la société exerce sur eux et qu'ils lui renvoient multipliée par le talent. La moralité générale du roman à une époque, comme

celle du théâtre, est moins une cause qu'un effet. Les efforts d'un écrivain pour aller contre un courant auquel tout cède n'en sont que plus honorables, et rien n'est plus beau que l'œuvre d'imagination entreprise pour corriger les mœurs, éclairer les esprits, fortifier les âmes, et qui y réussit; mais la pureté d'intention ne suffit pas à cette tâche, il y faut le talent. Le roman tient encore moins de la chaire que la comédie ou le drame; il n'a pas à prêcher la vertu, il faut qu'il l'inspire; il n'a pas besoin, suivant la convention des dénoûments moraux, de la faire sortir heureuse et triomphante des luttes où il l'engage : il suffit qu'elle demeure aimable et sympathique dans ses diverses fortunes, sans cesser d'être naturelle. La fiction la plus morale n'a d'action que par l'intérêt, l'émotion, la vérité des peintures (voy. MORALITÉ LITTÉRAIRE).

Les questions d'esthétique ne s'éclairent pas moins par le rapprochement du roman et du théâtre. L'une des principales règles de l'un et de l'autre est de donner aux divers personnages une grande variété de physionomie, de caractère, de sentiments, de langage. L'auteur devra se garder avec soin de laisser se refléter sa propre image sous les traits de chacun de ses héros. C'est le défaut ordinaire d'écrivains qui ont une manière de style ou un tour d'esprit trop marqué. Tous leurs personnages pensent, sentent, écrivent comme eux, avec une même pompe ou une même désinvolture, avec les mêmes prétentions ou les mêmes raffinements. Dans le récit, comme dans la mise en scène, rien n'est plus contraire à la vérité et à l'intérêt dramatique que cette multiplication monotone d'une seule et même personnalité.

La comparaison du roman avec l'histoire a aussi donné lieu à des remarques intéressantes. Sous le rapport de la morale, on n'a pas craint d'accorder l'avantage au roman. Voltaire a soutenu ce paradoxe en vers et en prose. « La *Cyropédie* de Xénophon, dit-il dans le *Pyrrhonisme de l'histoire* (ch. XIII), est un roman; mais les fables qui enseignent la vertu valent mieux que des histoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits. » Il dit dans une *Epître :*

L'histoire dit ce qu'on a fait,
Un bon roman ce qu'il faut faire.

Pourquoi, en effet, tandis que l'histoire peint forcément les hommes tels qu'ils sont, le roman ne les peindrait-il pas tels qu'ils doivent être? A une condition toutefois : c'est que les fictions édifiantes ou consolantes du roman ne se mêleront pas aux témoignages de l'histoire pour les altérer et fausser les leçons, tristes ou sévères, qu'ils contiennent. L'imagination a le droit de prendre dans tous les temps les éléments de la vie individuelle, domestique ou sociale, et de les combiner à son gré pour en faire un spectacle qui amuse ou repose, qui rassérène et réconforte; mais il ne faut pas que la fiction cesse d'être la fiction et aspire à se confondre, dans la croyance du lecteur, avec la réalité, et à se substituer à elle. C'est à ce résultat qu'arrive toujours plus ou moins le roman historique, le plus illégitime, devant la raison, de tous les genres de romans, malgré les chefs-d'œuvre de Walter Scott et tous les triomphes littéraires de son école. Alexandre Dumas disait assez brutalement que le roman a le droit de violer l'histoire, pourvu qu'il fasse vivre les bâtards qu'il lui donne. C'est par là précisément que s'aggrave son tort. Il faut espérer au contraire que lorsqu'une génération ou deux se seront laissé abuser par une antiquité, un moyen âge, une histoire moderne de fantaisie, la vérité historique reprendra son cours, écartant de son passage les préjugés populaires ou les erreurs d'une science incomplète, incarnés dans des œuvres d'art ou d'imagination. Une importance relative ne s'en rattache pas moins à tout grand roman historique qui réussit. Sous les couleurs qu'il donne au passé, il peint naïvement et au vif le présent. Par la manière dont les grands romans du moyen âge défigurent successivement Enée ou Alexandre et transfigurent Charlemagne ou Mahomet, ils rendent témoignage des siècles qui les font et les refont; ils reflètent leur foi, leur ignorance, leurs idées, leurs préjugés, leurs mœurs, l'âme et l'esprit de leurs institutions. Au XVII[e] siècle même, l'immense succès de *Polexandre*, de *Cléopâtre*, d'*Artamène* et de *Clélie*, ces grands travestissements de l'histoire ancienne, nous fait mieux connaître les contemporains de Corneille et de Racine que l'accueil douteux fait à quelques-unes des œuvres les plus durables de ces hommes de génie, et ce n'est pas sans raison que des écrivains curieux, comme V. Cousin, vont recueillir dans le roman, en quelque sorte par réflexion, des lumières que l'étude directe du grand siècle ne leur aurait pas données.

II. *Aperçu historique.* — Nous n'avons pas la prétention de faire ici l'histoire du roman, histoire à certaines époques si féconde et si remplie. Il nous suffit de grouper quelques noms d'auteurs et titres d'œuvres qui ont une notice ou une analyse, en leur lieu et place, dans ce dictionnaire.

ANTIQUITÉ GRECQUE ET ROMAINE. — Grâce à la liberté avec laquelle les Grecs représentaient dans toutes les œuvres littéraires, poëmes ou pièces de théâtre, leurs idées, leurs mœurs, les intérêts nationaux, politiques, moraux, tous les faits de leur histoire, les fictions romanesques ne devaient pas prendre chez eux, du moins à l'origine, un grand développement. Aussi se réduisent-elles longtemps aux fables ésopiennes, faible écho de la sagesse orientale, et à quelques apologues mythologiques et philosophiques, comme celui de Prodicus sur *Hercule entre le Vice et la Vertu.* Platon, dont le *Timée*, le *Protagoras*, le *Phédon*, nous attestent le goût pour les mythes, avait ouvert à l'imagination philosophique une voie plus large dans l'*Atlantide*. Son disciple Xénophon créa le roman d'éducation dans la *Cyropédie*. C'est à peu près toute la part du roman dans la période attique. Dès cette époque pourtant, les narrations fabuleuses des historiens, Hérodote, Ctésius, Théopompe, etc., avaient flatté l'amour du merveilleux qui, après s'être complu dans les obscures annales de l'Egypte, s'attacha à l'histoire primitive de toutes les nations et de la Grèce elle-même, et dénatura jusqu'aux faits contemporains. La vie d'Alexandre, par exemple, ne trouva pas moins de romanciers que d'historiens. Le roman, il est vrai, était alors créé : il avait son siége à Alexandrie. Dans cette seconde période, qu'on appelle l'époque alexandrine, il se glisse partout. Outre l'histoire et la biographie des hommes célèbres, il transforme la religion nationale; on remanie en prose les anciennes épopées, les poëmes cycliques : la mythologie est refondue, avec les récits héroïques qui y sont mêlés; on refait la guerre de Troie. Les voyages des Phéniciens ont donné un autre branle à l'imagination : on crée la géographie avec des fables; des expéditions et des découvertes de fantaisie sont l'objet de relations minutieuses de la part des écrivains alexandrins. Une troisième et plus féconde période s'ouvre pour le roman grec : c'est celle de l'époque romaine. L'amour du merveilleux et l'influence de l'esprit sophistique se font sentir également dans la littérature profane vieillie, et dans les lettres chrétiennes naissantes. Lucien nous apprend comment de son temps on altère l'histoire grecque; Josèphe, Paul Orose, Eusèbe, les hagiographes, ne transfigurent pas moins celle des Juifs et de la primitive Église.

Il y a en philosophie, sous les Antonins, une recrudescence de mythes; chaque secte a les siens : les néo-platoniciens, les gnostiques, les stoïciens eux-mêmes. La fable de *Psyché* est un échantillon d'un genre de fiction qui était loin d'être toujours aussi gracieux et aussi pur; le *Tableau de la vie humaine*, attribué à Cébès, est une traduction allégorique des doctrines du Portique. Evhéméristes et anti-évhéméristes ébranlent et soutiennent le polythéisme par des fables; Plutarque se place au premier rang de ses défenseurs avec l'*Ogygie*, et Lucien à la tête de ses plus dangereux adversaires, avec l'*Icaroménippe*, la *Mort de Pérégrinus* et surtout le *Banquet des Lapithes*. L'empereur Julien a aussi manié, dans des lettres, des contes, des dialogues, l'allégorie cynique et antichrétienne. Mais l'imagination romanesque se donne surtout carrière dans les biographies fabuleuses des philosophes célèbres; après les légendes merveilleuses recueillies sur les Sept Sages, sur les Pythagoriciens, sur Diogène, il faut citer la *Vie de Pythagore* par Porphyre et Jamblique, la *Vie d'Apollonius de Tyane* par Philostrate, toute farcie de miracles, les vies de *Plotin*, de *Proclus*, etc., par Porphyre, Marinus, Eunape, Damascius, etc. Les chrétiens ne se font pas faute d'opposer des romans aux romans; ils greffent sur les *Evangiles* et les *Actes des apôtres* une foule de livres apocryphes. Hermas, Palladius, Synésius, écrivent des fictions orthodoxes : le *Pasteur*, les *Brachmanes*, le *Récit égyptien*, etc., sans compter les édifiantes merveilles de la *Légende dorée*. Le dernier âge de la littérature alexandrine ramène le roman mythologique et voit naître tardivement le roman d'amour. On prélude par des vies fabuleuses d'Homère, de Virgile, à un nouveau remaniement des légendes de leurs poëmes; les romans se multiplient sur la guerre de Troie, dont le faux Darès et le faux Dictys refont l'histoire, et plusieurs de ces romans retournent à la forme épique, qu'ils légueront aux romanciers lettrés du moyen âge. Le roman d'amour et d'aventures est sorti des *Fables milésiennes*, qui ont une origine et un caractère ionien incontestable, et qui, par l'intermédiaire de l'Asie Mineure, étaient peut-être venues de l'Orient. Lucius de Patras, Lucien, en représentent le type, transporté à Rome par Apulée. Ce sont des récits érotiques, souvent plus obscènes qu'amoureux, et dont plusieurs sont devenus des fabliaux du moyen âge et des contes ou nouvelles de la Renaissance. Ce sont aussi des tableaux où la passion n'est pas sans grâce, comme l'*Eubéenne* de Dion, les *Amours de Théagène et Chariclée*, de l'évêque Héliodore, si goûtés de Racine, l'idylle licencieuse et raffinée de *Daphnis et Chloé* de Longus, ramenée dans le français d'Amyot à une naïveté exquise. Ajoutons que plusieurs des romans érotiques de la dernière époque grecque affectent la forme épistolaire, si familière au roman moderne (voy. LETTRES).

Il n'y a pas à s'arrêter au roman chez les Romains. Le seul écrit latin qui représente vraiment ce genre, l'*Ane d'or* d'Apulée, n'est qu'une traduction d'une fiction grecque; d'autres, qu'on essaye d'y ramener, comme les *Ménippées* de Varron, le *Satyricon* de Pétrone, l'*Apocolokyntose* de Senèque, appartiennent exclusivement à la satire; l'*Histoire* de Quinte-Curce, justement qualifiée de roman, n'est qu'une compilation de fables alexandrines. Il faut descendre à la fin du v^e^ siècle pour trouver un roman latin, plus barbare encore que romain, dans les *Noces de la Philologie et de Mercure*, du Carthaginois Martianus Capella : bizarre encyclopédie en prose mêlée de vers, qui mérite d'être mentionnée parce qu'elle est devenue, pour le moyen âge, tout un arsenal de notions scientifiques et d'allégories.

MOYEN AGE. — Le roman, inspiré à la fois des souvenirs de l'antiquité et des traditions nationales, domine et remplit toute la littérature européenne du XII^e^ au XVI^e^ siècle. Il prend chez nous son nom, celui qu'il a conservé chez les divers peuples. Le mot *roman* désigne en effet toutes ces compositions du moyen âge participant de l'histoire et de la légende, de l'enseignement moral et de la satire, qui s'écrivaient, soit en vers, soit en prose, non pas dans la langue savante du temps, le latin des écoles ou de l'Eglise, mais dans la langue populaire du midi, le roman, d'où elles passaient ensuite, par traduction ou imitation, dans les divers idiomes de l'Europe. C'est à peine si les chansons de geste, sous leur première forme épique, échappent à cette dénomination, qui s'applique, dès le XIII^e^ siècle, aux récits chevaleresques, dignes encore par leur caractère héroïque du nom d'épopées nationales. On appelle romans non-seulement les ouvrages qui traitent, suivant les traditions des cours, des matières de France et de Bretagne, mais ceux qui reprennent, suivant les caprices de l'imagination moderne, les réminiscences poétiques de l'antiquité; avec les cycles romanesques de *Charlemagne et de ses pairs*, d'*Arthur* ou de *la Table-Ronde*, on eut le *Roman de Troie*, le *Roman d'Alexandre*, le *Roman de Thèbes*, le *Roman de Jason*, le *Roman d'Edippus*, etc. Les fables de l'Orient se mêlèrent, dans l'imagination chevaleresque, à celles du Nord; les génies et les fées, les géants et les enchanteurs jetèrent dans le merveilleux et les aventures sans fin les récits populaires de *Lancelot*, de *Perceval*, de *Giron*, de *Tristan*, de *Doon*, des *Fils Aymon*, de *Garin de Montglane*, de *Fier à bras*, de *Huon de Bordeaux*, de *Flore et Blanchefleur* de *Robin, Hood*, et cent autres qui passent, sous des formes plus ou moins modifiées, d'un peuple à l'autre, ou qui même, comme les *Amadis*, semblent, à de longs intervalles, renaître de leurs cendres. Les événements contemporains eux-mêmes s'accommodèrent de la fiction, dans les chroniques rimées, et l'on vit tourner en poétiques romans les relations des guerres religieuses et des croisades. Les grandes satires allégoriques qui font le tour de l'Europe, en s'adaptant à l'esprit et aux institutions de chaque pays, prennent aussi le titre et le cadre des romans : on dit le *Roman de Renart*, comme on dira plus tard le *Roman de la Rose*. C'est également sous la forme du roman, dans les immortels *Gargantua* et *Pantagruel*, que se produit, au milieu de fictions extravagantes, le premier et grand appel de l'esprit moderne à la tolérance et à la raison.

L'Italie trouve dans des raccourcis de romans, les contes et nouvelles du *Décaméron*, une heureuse veine littéraire que nos meilleurs auteurs reprendront avec moins de verve et de licence, mais avec une grâce plus raffinée. Pendant ce temps, l'Espagne subit, par un dernier retour des *Amadis*, une recrudescence de folie chevaleresque qui provoque, comme glorieuse revanche du bon sens, l'immortel chef-d'œuvre de Cervantès. L'auteur de *Don Quichotte*, dit H. Patin, « fit pour le roman ce qu'avait fait Socrate pour la philosophie, il le ramena sur la terre. » Il nous semble que ce rôle avait été déjà bien rempli chez nous par Rabelais. L'Allemagne, que l'on représente comme étrangère à cette transformation du roman et comme fidèle aux fictions chevaleresques jusqu'à l'apparition de *Werther*, avait eu ses tentatives d'affranchissement. Au milieu des pamphlets que la Réforme avait fait éclore, Hans Sachs avait approprié l'œuvre rabelaisienne à l'esprit de sa nation et de son temps, et Georges Rollenhagen, dans les *Merveilleuses cours des Grenouilles et des rats*, avait renouvelé l'allégorie satirique, sociale et religieuse.

Du reste, la parodie s'était déjà attaquée, dans l'*Eulenspiegel*, à la mode des romans d'aventures sans la tuer, et un fait contemporain devenait encore, dans le poëme populaire de *Teuerdank*, le prétexte d'une légende de chevalerie.

TEMPS MODERNES. — Sans garder le premier rang que le moyen âge lui avait donné, dans la poésie comme dans la prose, le roman a conservé depuis le XVIIe siècle une grande importance et est arrivé souvent à la plus haute popularité littéraire. Il étonne surtout par la variété de ses transformations suivant les périodes et les pays; aucun autre genre ne pourrait mieux servir à faire l'histoire des variations de l'esprit et du goût public. En France, où nous le suivrons particulièrement, le roman, sous l'influence des pastorales italiennes, tourne aux bergeries et, par le raffinement et les langueurs, s'assure de longs succès, contre lesquels les parodies de Ch. Sorel ne peuvent rien; l'*Astrée* en marque l'apogée. Les préciosités de l'Hôtel de Rambouillet ne sont pas pour ramener le roman à la nature. L'*Ariane* de Desmarets, le *Polexandre* de Gomberville, le *Grand Cyrus* et la *Clélie* de Mlle de Scudéry, le *Cassandre*, le *Faramond* et la *Cléopatre* de La Calprenède, et tant d'autres volumineuses élucubrations de galanterie héroïque, ravissent la belle société du temps, en lui offrant, sous prétexte d'histoire, la peinture quintessenciée d'elle-même. Sur ce fonds, uniformément précieux, se détachent, dans leur grâce plus naturelle, la *Zaïde* et la *Princesse de Clèves* de Mme de La Fayette, dans sa franche et bouffonne gaieté le *Roman comique* de Scarron, et, dans sa sincérité un peu brutale, le *Roman bourgeois* de Furetière. L'antiquité, d'Homère à Apulée, peut se reconnaître dans les *Amours de Psyché* de La Fontaine, et dans l'épopée romanesque de Fénelon.

Le XVIIIe siècle, qui doit porter dans le roman, comme dans tous les genres, la passion de la philosophie militante, commence par créer le roman de mœurs avec Lesage, qui, sous la livrée espagnole de *Gil Blas*, fait voir une originalité toute française. Voltaire, dans une dizaine de charmants récits, *Zadig, Candide, Micromégas, l'Ingénu, la Princesse de Babylone*, etc., se fait de la fiction une arme légère et pénétrante; Diderot, de son côté, dans *Jacques le fataliste, la Religieuse, le Neveu de Rameau*, développe ses prétentieux paradoxes avec sa fantaisie brillante et sa verve endiablée; Marmontel manie lourdement les grands sujets historiques dans son *Bélisaire* et *les Incas*, et traite assez agréablement ses *Contes moraux*, moraux par le titre. J.-J. Rousseau prête à la passion, à la raison, au sophisme, la même ardeur éloquente et contagieuse. L'abbé Prévost, au milieu de volumineuses relations dignes de l'oubli, écrit, sans y penser, dans *Manon Lescaut*, un de ces courts récits qui séduisent toute la postérité. Mme de Tencin, dans *le Comte de Comminges*, donne un pendant à la *Princesse de Cleves*, et trouve des émules en d'autres femmes, comme Mlle de la Force et Mme d'Aulnoy. Crébillon fils, avec le *Sopha*, les *Egarements*, les *Amours de Zeokinisul* (Louis XV), etc., Laclos, avec les *Liaisons dangereuses*, Louvet, avec *Faublas*, Restif de la Bretonne lui-même, avec son intarissable flux de médisances contemporaines, ne laissent guère d'autre souvenir que celui de l'immoralité : immoralité dont le marquis de Sade marque l'extrême et honteuse limite. Par un heureux contraste, Bernardin de Saint-Pierre reprend, dans *Paul et Virginie*, le roman idyllique affadi par Florian et le relève par un immortel chef-d'œuvre.

Le XIXe siècle ne déploie pas dans le roman moins d'ardeur, ni une moins grande variété. Mme de Staël, dans *Delphine* et *Corinne*, joint à la raison passionnée de Rousseau une mélancolie rêveuse et son enthousiasme de femme et d'artiste. Chateaubriand fait partager à sa poétique romantique et religieuse la popularité des fictions sentimentales d'*Atala*, de *René*, des *Martyrs*. Fiévée se fait un renom de conteur avec les quelques pages de *la Dot de Suzette*. Mme Cottin, avec *Malvina, Mathilde, Elisabeth*, Mme de Souza, avec *Adèle de Sénanges*, la baronne de Krudener, avec *Valérie*, Mme de Duras, avec *Ourika* et *Édouard*, obtiennent toutes les faveurs de la mode et méritent l'attention des lettrés. Pigault-Lebrun et Ducray-Duminil exploitent avec habileté et succès deux mines fécondes, l'un les mauvaises mœurs du monde réel, l'autre les sombres terreurs imaginaires. V. Ducange porte dans *Valentine* et dans vingt autres grands récits, avec les passions du parti libéral, le mouvement dramatique auquel l'ont habitué ses succès du théâtre. L'*Adolphe* de Benjamin Constant reste un modèle de l'analyse des impressions personnelles. Puis vient la légion des romanciers encore vivants, ou pour lesquels la postérité a commencé à peine : Alfred de Vigny, avec *Cinq-Mars*, ce bel échantillon du roman historique français; Alexandre Dumas père, qui, après avoir refait hardiment l'histoire, éblouit le lecteur par la fécondité des inventions des *Trois-Mousquetaires* et de *Monte-Cristo;* Frédéric Soulié, avec les *Mémoires du Diable*, et tout ce que le récit comporte de combinaisons dramatiques; Balzac, avec la *Comédie humaine*, faisant tourner à un puissant ensemble la plus minutieuse analyse; Eugène Sue, qui, après le roman maritime français, inaugure, dans les *Mystères de Paris* et le *Juif-Errant*, le roman-feuilleton socialiste; M. Victor Hugo, qui a créé l'archéologie romantique dans *Notre-Dame de Paris*, dont les incohérentes métamorphoses des *Misérables* et des *Travailleurs de la mer* n'ont pas effacé le souvenir; Lamartine, qui, avant d'essayer aussi du roman en prose, a donné, dans *Jocelyn*, le modèle du roman en vers, à la fois vivant et idéal; Paul de Kock, qui maintient, avec une trivialité naturelle, les traditions de la gaieté gauloise; G. de Beaumont, qui peint au vif, dans *Marie*, les effets de l'esclavage en Amérique; Sainte-Beuve, qui invente dans *Volupté* le réalisme de l'analyse physiologique; Beyle, qui satisfait à la fois par l'observation des mœurs contemporaines les amis du paradoxe et les sceptiques; Théophile Gautier, qui, dans *Mademoiselle de Maupin, le Capitaine Fracasse*, etc., pousse la théorie de l'art pour l'art au luxe de la forme et au cynisme de l'idée; G. Sand, qui, dans *Valentine, Jacques, Mauprat, Lélia, Spiridion, la Mare au Diable, la Petite Fadette, Consuelo, le Marquis de Villemer, Elle et Lui, Mademoiselle de la Quintinie*, etc., parcourt avec une égale supériorité la gamme entière du roman moderne; enfin, sans pouvoir préciser davantage, Ch. Nodier, Ch. de Bernard, Mme de Girardin, Pr. Mérimée, J. Sandeau, Méry, L. Reybaud, Octave Feuillet, Aug. Maquet, Alph. Karr, Am. Achard, Edm. About, Paul Féval, Ponson du Terrail, L. Ulbach, G. Aimard, Erckmann-Chatrian, J. Verne, les frères de Goncourt, Flaubert, Feydeau, Belot, et tant d'autres heureux conteurs que le roman a conduits, de nos jours, par le feuilleton ou le livre, à l'Académie, à la popularité, à la fortune.

L'espace nous manque pour suivre le roman dans les temps modernes à l'étranger, où son histoire se lie presque constamment à celle du roman français, par l'influence exercée ou subie. Nous nous bornerons, avec regret, à mentionner, — pour l'Angleterre : Swift, dont le *Gulliver* semble le raccourci de notre œuvre rabelaisienne; Defoe, dont le *Robinson* a doté tous les peuples d'une nouvelle branche de littérature populaire; Fielding, qui, dans *Tom Jones*, couronne ses essais humoristiques

par une œuvre d'observation profonde; Richardson avec les grands effets pathétiques de *Pamela*, *Clarisse Harlowe* et *Grandison;* Goldsmith, avec les douces et honnêtes figures du *Vicaire de Wakefield*, Anne de Radcliffe, avec ses terribles mystères; Walter Scott, avec son art merveilleux d'animer l'histoire nationale par la légende; puis, de nos jours, l'exact et minutieux observateur des mœurs anglaises, Ch. Dickens, les féconds et inventifs Thackeray, D'Israëli, Bulwer-Lytton; — pour l'Amérique : Cooper, le grand peintre de la vie indienne; Edgar Poë, avec ses fiévreuses hallucinations; Mrs Beecher Stowe, avec son terrible plaidoyer en action contre l'esclavage; — pour l'Allemagne : après les récits populaires et guerriers de l'*Aventureux Simplicissimus*, par Grimmelshausen, l'épopée burlesque anonyme du *Baron de Munchausen;* puis les gracieuses fantaisies de Wieland; les deux œuvres inégales et inégalement populaires de l'universel Gœthe : *Werther* et *Wilhelm Meister;* les fantastiques terreurs d'Hoffmann; les peintures humoristiques de Jean-Paul; les agréables caprices de Chamisso; les inventions dramatiques de Kotzebue et les récits moralisateurs de La Fontaine; — pour l'Italie: les plaintes patriotiques d'Ugo Foscolo, dans *Jacopo Ortis;* les pages de résignation éloquente des *Prisons* de Silvio Pellico; le touchant tableau des *Fiancés* de Manzoni; les fières études d'histoire et de mœurs nationales du chevalier d'Azeglio; — pour la Belgique, les heureuses restitutions flamandes d'Henri Conscience.

Descendre aux innombrables volumes ou feuilletons du roman contemporain, à l'étranger c'est nous exposer à prendre, de loin, le bruit intéressé qui se fait autour d'un nom, pour une popularité légitime. Le spectacle de la production française nous suffit, de reste, pour conclure que le roman moderne offre au talent une merveilleuse variété de ressources et d'éléments de succès, qu'il comporte, dans le même temps ou à de courts intervalles, tous les tons, comme toutes les formes, l'expression de tous les sentiments et de toutes les idées; que, par suite, laissant à l'écrivain l'entière responsabilité de son choix, il peut servir tous les intérêts, les plus généreux comme les plus vils, plaider pour ou contre toutes les causes philosophiques, religieuses, sociales, ou, sans s'asservir à aucune, ne reconnaître d'autre culte que celui de l'art et de la vérité. — Voyez, pour les littératures orientales: arabe, chinoise, japonaise, etc., les articles consacrés à l'histoire littéraire des divers pays.

Indépendamment des éditions particulières, souvent très-nombreuses, des romans anciens ou modernes, français ou étrangers, il a été publié un certain nombre de collections, entre autres: *les Romans grecs* (Paris, 1822, et suiv. 12 vol. in-16, collect. non terminée); *Erotici scriptores*, revisés par G.-A. Hirschig (Ibid. 1856, gr. in-8, 2 col.); *les Romans grecs*, traductions françaises par Zévort (Ibid., 1856, 2 vol in-12); *Bibliothèque bleue* (Ibid., 1775, gr. in-8), dont une nouvelle publication par M. Alfr. Delvau (Ibid., 1859-60, 3 vol. gr. in-8, fig.); *Corps d'extraits de romans de chevalerie*, par de Tressan (Ibid. 1782, 4 vol. in-12); les *Romans des douze pairs de France*, édités par M. P. Paris (Ibid., 1836-48, 12 vol. in-8, fig.); la grande collection des *Anciens poëtes de la France*, sous la direction de M. Guessard (Ibid., 1862-66, t. I-IX, in-18); *Contes populaires des anciens Bretons*, par Th. de La Villemarqué (Ibid., 1842, 2 vol, in-8); *Amadis de Gaule* (Lyon, 1575, 22 vol. in-16, et 3 vol. in-8); *Bibliothèque universelle des romans* (Paris, 1775-89, 224 tom. en 112 vol. in-12); *Nouvelle bibliothèque des romans* (Ibid., 56 vol. in-12); *Novelliero italiano* (Venise, 1754, 4 vol. in-8; Londres, 1791, 26 vol. in-8); *Early english prose romances*, par J.-W. Thom (Ibid., 1828, 3 vol. pet. in-8; nouv. édit. 1858); *Bibliothèque choisie de contes nouveaux*, en partie traduits de l'arabe et du persan (Paris, 1786-99, 9 vol. in-18); *Tales of the East, comprising the most popular romance of oriental origin*, par H. Weber (Edimbourg, 1812, 3 vol. in-8); *Bibliothèque des meilleurs romans étrangers* (Paris, 1860 et suiv., environ 180 vol. in-18).

Cf. Fancan : *le Tombeau des romans*, « où il est discouru pour et contre » (Paris, 1626, in-8); — Huet : *Traité sur l'origine des romans* (Ibid., 1711, in-12); — Gordon de Percel [Lenglet du Fresnoy] : *De l'Usage des romans*, avec une *Bibliothèque des romans* (Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12), et l'*Histoire justifiée contre les romans* (Ibid., 1735, in-12); — P. Henrion : *Istoria critica e ragionata sull' origine, ecc.. di tutte l'istorie e romanzi di cavalleria*, etc. (Florence, 1794, in-8); — M^me de Staël : *Essai sur les fictions;* — Dutens : *Tables généalogiques des héros de romans*, avec *Catalogue* des principaux ouvrages, etc. (Londres, 1796, in-4); — J. Dunlop : *the History of fiction... from the earliest greek romances to the present age* (Edimbourg, 1816, 3 vol. pet. in-8); — Pigoreau : *Petite bibliographie bibliographico-romancière* (Paris, 1821, in-8); — Gaetano Melzi : *Bibliografia dei romanzi e poemi cavallereschi italiani* (Milan, 2e édit., 1838, in-8); — Wolff : *Allgemeine Geschichte des romans* (Iéna, 1841; nouv. édit., 1850); — Eichendorf : *der Deutsche Roman im XVIIIen Jahrhundert* (Leipzig, 1851); — H. Patin : *Eloge de Lesage;* — Villemain : *Essai sur les romans grecs;* — de Salvandy : *Préface d'Alonzo;* — Barret : *Amadis et de son influence* (Paris, 1853, in-8); — J.-W. Thoms : *Introduction bibliographique et historique* de la collection *Early english prose romances;* — A. Chassang : *Histoire du roman... dans l'antiquité grecque et latine* (Ibid., 1862, in-8); — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins* (Ibid., 1862, in-18); — Alfr. Nettement : *le Roman contemporain* (Ibid., 1864, in-8); — B. Jullien : *Thèses de littérature* (Ibid., 1856, in-8); — V. Fournel : *la Littérature indépendante* (Ibid., 1862, in-18); — Léon Gautier : *les Epopées françaises;* — *Histoire littéraire de la France;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique;* — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire* (5e édit.), t. VI, col. 925 à 958.

ROMANCE, petite pièce de poésie divisée en couplets et destinée à être chantée. La romance, qui est devenue une variété de la chanson, s'en distingue par plusieurs conditions. Au lieu d'être écrite, comme la plupart des couplets du chansonnier, sur des airs connus, elle se chante sur une mélodie spécialement écrite pour ses paroles. Aussi le musicien tient-il plus de place dans la romance que le poëte. Les romances modernes ont fait une réputation populaire à un certain nombre de compositeurs. Blangini, Plantade, Romagnesi, de Beauplan, Hippolyte Monpou, Masini, Panseron, Clapisson, Grisar, Bérat, Théodore Labarre, M^mes Duchambge, Loïsa Puget, etc., et ceux qui les chantaient savaient à peine le nom des auteurs associés à celles de leurs inspirations qui ont eu le plus de vogue. Quelques romances ont dû d'ailleurs tout leur succès à la musique; car parfois les plus belles mélodies ont été accouplées à des paroles insignifiantes ou ridicules. Un des plus féconds librettistes de romances fut M. E. Barateau, qui, après en avoir fait imprimer plus de 3000, en avait encore 800 en portefeuille Il faut aussi mentionner M. Gust. Lemoine, parolier ordinaire de la musicienne très-populaire, M^lle Loïsa Puget, que plus tard il a épousée. Souvent le compositeur prend pour texte de ses mélodies des pièces de vers connues, par exemple une fantaisie d'Alfr. de Musset, une ode de M. V. Hugo. Un des caractères de la poésie de romance est de faire une place excessive au sentiment, ou plutôt à la sentimentalité. La fadeur, la langueur, une religiosité de salon, sont ses écueils. Quelques œuvres de ce genre cependant se sont fait remarquer par une ingénieuse délicatesse. Le

genre n'exclut pas non plus la passion et le mouvement dramatiques; il se prête aussi au fantastique légendaire, à toutes les émotions et à tous les effets poétiques de la ballade et du lied (voy. ces mots.)

La romance a des origines littéraires distinguées. On en voit les premiers modèles dans quelques lais des XII^e et XIII^e siècles. Les amoureuses et mélancoliques poésies du châtelain de Coucy, de la dame du Faël, d'Adam de la Halle, ont plus de rapport avec la romance qu'avec tout autre genre des chansons. Après le règne des troubadours et des trouvères, la romance fut mise à l'écart par les chansons politiques que les événements faisaient éclore. Les compositeurs du XVII^e siècle, Lully en tête, écrivirent des mélodies célèbres, mais sur des paroles oubliées. La romance retrouva une nouvelle faveur au XVIII^e siècle, en tournant à la pastorale. C'est le temps de ces airs si populaires : *Que ne suis-je la fougère! Je l'ai planté, je l'ai vu naître, Ma tendre musette, Il pleut, il pleut bergère, Plaisir d'amour*, etc. Au commencement de ce siècle, la romance plaintive et amoureuse succède aux chants révolutionnaires; on cite alors *les Hirondelles*, *Pauvre Jacques, Pauvre Lise*, *les Bords de la Loire*, *Fleuve du Tage*, *Combien j'ai douce souvenance*, et tant d'autres réminiscences factices des troubadours. Plus tard viendront, dans les romances de Schubert, les lieder allemands affublés de misérables traductions françaises, comme pour nous rappeler que la romance appartient plus à l'histoire de la musique qu'à celle de la littérature.

Cf. Ch. Nisard : *Des Chansons populaires chez les anciens et chez les Français* (Paris, 1866, 2 vol. in-8).

ROMANCE, ancien nom général des poëmes composés dans les langues romanes ou *romances*. Ce mot que, dans ce sens, on fait quelquefois masculin, a été restreint plus tard aux chants populaires de l'Espagne relatifs aux faits et aux héros de son histoire nationale et dont la réunion a formé le romancero (voy. ci-dessous).

Cf. F. Wolff : *Des Romances espagnols* (Vienne, 1847, en allem.).

ROMANCERO. Ce mot désigne en espagnol celui qui fait ou chante des romances. Il signifie ensuite et surtout un recueil de ces anciens chants, analogue au *cancionero*, avec cette différence que celui-ci est formé d'œuvres de poëtes de profession, tandis que le romancero est consacré à la poésie populaire anonyme, dont il tend à devenir la collection complète. Tel est aujourd'hui, ou peu s'en faut, le *Romancero* publié par don Agustin Duran (Madrid, 1849-51, 2 vol. in-8). Les romances, qui peuvent se classer de plusieurs manières, y sont rangés selon la date présumée de leur composition, date souvent difficile à préciser par suite des remaniements que les chants populaires ont d'eux-mêmes subis et des imitations habiles qui en ont été faites par des poëtes relativement modernes, tels que Lope de Vega, Quevedo, Cervantès. — Une division naturelle et suivie par la plupart des éditeurs est fondée sur la nature du sujet de ces petits poëmes. On peut distinguer en effet : les romances chevaleresques, tirés des livres de chevalerie; les romances historiques, qui se rapportent aux annales de l'Espagne; les romances mauresques, en partie chevaleresques, en partie historiques; les romances lyriques, prenant les tons divers de l'élégie, de la pastorale et de la satire; les romances mythologiques, offrant une transformation à demi chrétienne et espagnole des héros païens et grecs; enfin les romances bibliques, les moins nombreux.

Les chants populaires du *romancero* forment un ensemble qui ne manque point d'unité, et, sans pouvoir constituer une épopée régulière, ils fournissent une ample matière épique. On a appelé cette œuvre, une dans son esprit et diverse dans sa forme, une « Iliade sans Homère ». Suivant Ch. Nodier, c'est « le grand poëme du moyen âge ». Villemain l'appelle « une suite d'annales retenues par l'imagination populaire ». Corneille avait dit d'une manière non moins expressive : « Ces sortes de petits poëmes sont comme les originaux décousus de leurs anciennes histoires. »

Le *romancero* a largement fourni à l'inspiration de la poésie espagnole et européenne, au théâtre surtout. Il est l'expression la plus complète du génie du moyen âge dans le Midi chrétien, particulièrement excité dans ce long duel des deux civilisations visigothe et andalouse dont l'Espagne fut le théâtre et comme le champ clos. Chez nous, après avoir inspiré des œuvres classiques comme *le Cid*, il a apporté à la période romantique un élément de puissance et de vie.

La formation du *romancero* a son histoire. L'Espagne avait presque oublié ce trésor littéraire, quand les travaux de la critique étrangère lui en rappelèrent toute la valeur. C'est en Allemagne qu'il fut d'abord l'objet de profondes études. Au XVIII^e siècle, Herder par ses éloges et par ses traductions, défectueuses pourtant, avait attiré l'attention sur ces productions de la muse populaire. En 1815, Jacob Grimm publiait à Vienne une collection de romances espagnols : *Silva de Romances viejos;* Ch.-B. Depping en donnait une autre à Altenbourg en 1817; puis Bohl de Faber à Hambourg en 1821. Alors seulement l'Espagne se réveillait, et don Ag. Duran faisait paraître, en 1822, la première édition du recueil qu'il a depuis tant amélioré. Une nouvelle édition allemande a été donnée par L. Heyse et Geibel (Spanisches Liederbuch, 1852). La France a deux traductions du *romancero espagnol*, l'une par M. Damas-Hinard, l'autre par M. Ferd. Denis (4 vol. in-8); l'Italie en a des versions poétiques par Giovanni Berchet (*Vecchie romanze espagnole*), et par Pietro Monti (*Romanze storiche e moresche*, Milan, 1850); l'Angleterre et l'Amérique ont aussi leurs interprètes de cette œuvre d'inspiration originale et puissante qui a reçu aujourd'hui une complète divulgation.

Cf. Damas-Hinard : *Introduction* et *Notes* de sa traduction du *Romancero general* (Paris, 1844, 2 vol. in-18); — Ch. Magnin : *la Chevalerie en Espagne et le Romancero*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er août 1847).

ROMANCHE (IDIOME) ou ROUMANCHE, dit aussi *rhétien* ou *rhéto-romain*. Cet idiome, qui appartient au groupe des langues romanes ou néo-latines, est parlé dans le canton suisse des Grisons et comprend deux dialectes : le *rumonique*, usité à Coire et dans la vallée supérieure du Rhin jusqu'à ses sources, et le *ladinique* sur les deux rives de l'Inn. Formé à la suite de l'occupation du pays par les Romains, il a conservé un certain nombre d'anciennes racines celtiques et une quantité notable de mots d'origine tudesque. Math. Conradi a donné une *Grammaire* (Zurich, 1820, in-8, en allem.) et un *Dictionnaire* de la langue romanche (Ibid., 1828, 2 vol. in-16).

ROMANE (LANGUE) et ROMANCE, langue formée par l'altération du latin chez les peuples soumis à la domination romaine. Dès les premiers temps de la conquête de Jules César, les peuples de la Gaule transportèrent dans la langue qu'on introduisait chez eux le génie de la langue celtique. Tandis que les gens instruits parlaient et écrivaient un latin correct, le peuple créait insensiblement un idiome corrompu. Longtemps a prévalu l'opinion, que la corruption de la langue latine avait été produite par la conquête germanique. Ce

n'est qu'après une formation assez avancée de la nouvelle langue, au contact du celte, du grec, du basque ou ibérien, de l'arabe même, que les langues germaniques ont à leur tour exercé une influence sur le roman. Le latin s'est altéré d'abord par la suppression des désinences des cas, que remplacèrent des prépositions et les articles; par la simplification des verbes, en substituant aux inflexions variées du passif l'emploi des verbes auxiliaires; par la création de règles commodes et ingénieuses, que l'érudition moderne a laborieusement retrouvées, et que Raynouard a réunies, dès 1816, dans sa *Grammaire romane.* On suit du reste aisément les progrès de cette transformation du latin. Dès le IV^e siècle, on rencontre des gallicismes chez les auteurs latins des Gaules. Au VI^e, ces tournures sont très-multipliées, comme on peut en juger par Grégoire de Tours, et elles deviennent de plus en plus fréquentes dans les diplômes et autres manuscrits latins des siècles suivants. A partir de 813, plusieurs conciles enjoignent au clergé de s'adresser au peuple en langue vulgaire dans les instructions religieuses. Au X^e siècle, l'Eglise est obligée de tolérer l'introduction de cette langue dans les offices et les chants, en la restreignant, il est vrai, à l'usage des fidèles. Vers le milieu de ce siècle la langue vulgaire avait fait tant de progrès, qu'en 948 Aymon, évêque de Verdun, crut devoir l'employer pour le discours d'ouverture du concile de Mouzon, au lieu et place du latin, qui avait cessé d'être compris. Les plus anciens monuments de la langue romane ordinairement cités sont le *Serment* de Louis le Germanique et celui de l'armée de Charles le Chauve, de l'an 842. On a découvert depuis des fragments antérieurs, tels que les *Gloses de Reichenau.* Après viennent le *Poëme de Boëce,* la *Noble leçon des Vaudois,* le *Chant de Louis,* la *Cantilène de sainte Eulalie,* etc. (voy. ces divers mots).

Raynouard a pensé que la langue romane, telle qu'elle existe dans les documents des époques reculées, était commune au nord et au midi de la France et même à tous les pays qu'il a appelés l'Europe latine. De cet idiome seraient, selon lui, sortis le français, l'italien, l'espagnol et le portugais. Cette opinion a été combattue avec succès par Fauriel, d'après lequel il fut admis que chaque langue néo-latine s'est formée indépendamment des autres, avec le concours d'éléments divers. Le roman parlé dans le nord de la France s'est appelé langue d'oïl à partir du XI^e siècle, et le roman du Midi a été désigné par le nom de langue d'oc ou provençale (voy. ces mots).

L'étude de la langue romane a été dans ce siècle l'objet d'une grande faveur. Toute une pléiade d'érudits, tant à l'étranger qu'en France, ont consacré à son histoire et à sa constitution les plus sérieux travaux et en ont rendu au jour les divers monuments. Il en a été donné des *Grammaires* simples ou comparées par Raynouard (Paris, 1817, 1821), par Diez (Bonn, 1836-42), etc., et des *Glossaires* ou *Lexiques* par Roquefort (Paris, 1808, 3 vol. in-8), par les mêmes Raynouard (Ibid., 1836-44, 6 vol. in-8) et Diez (Bonn, 1853), etc. Parmi les collections de documents romans, on peut citer, après le *Choix de poésies originales des troubadours,* de Raynouard (Paris, 1816-24, 6 vol. in-8), les *Elnonensia,* de J.-S. Willems (Gand, 2^e édit., 1845, in-8); les *Romanische inedita* de L. Heyse (Berlin, 1856); le *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français,* de M. P. Meyer (1^{re} partie, gr. in-8). Les langues romanes ont leurs périodiques : un recueil trimestriel, *Romania,* publié par MM. P. Meyer et G. Paris, la *Revue des langues romanes,* publiée, depuis 1870, par la Société pour l'étude des langues romanes. Elles ont des chaires non-seulement à l'Ecole des chartes de Paris, mais dans un certain nombre d'universités à l'étranger.

Cf. Planta : *Histoire des langues romanes* (Coire, 1776); — Raynouard : *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des troubadours* (Paris, 1821); — Gust. Fallot : *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française au XIII^e siècle* (Ibid., 1839); — Bruce-White : *Histoire des langues romanes et de leur littérature... jusqu'au XIV^e siècle* (Paris, 1841, 3 vol. in-8); — Diez : *Introduction à la grammaire des langues romanes,* traduit de l'allem. par G. Paris (Ibid., 1863, in-8); — Ch. Aubertin : *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge* (Ibid., 1876, t. 1, in-8); — *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.*

ROMANELLI (l'abbé Dominique), archéologue italien, né dans les Abruzzes en 1756, mort à Naples en 1819. On lui doit d'importants travaux sur l'archéologie de l'Italie méridionale : *Scoverte patrie di città distrutte,* etc. (Naples, 1805, 2 volumes, in-8); *Viagge a Pompei* (1811, in-18); *Antica topografia istorica del regno di Napoli* (1815, 3 vol. in-4); un *Guide de Naples,* une *Description de l'île de Capri,* etc.

ROMANO-SLAVE (LANGUE). — Voyez ROUMAINE.

ROMANTISME. Ce mot, qui a fait tant de bruit, depuis quelque cent ans, dans les diverses littératures européennes, a deux sens différents, l'un assez précis, l'autre plus vague, et dont la confusion a été une source de malentendus et d'obscurités. Dans l'histoire de la littérature allemande, le romantisme fut, à la fin du siècle dernier, un retour systématique aux formes et aux idées de la poésie et de l'art du moyen âge, qui eurent l'une et l'autre leur origine dans le roman. Tieck et les deux frères Schlegel furent les chefs de cette tentative mesquine, propre à arrêter le mouvement d'expansion imprimé à la pensée et à la poésie allemandes par Wieland et Lessing et dont les grandes œuvres de Gœthe, de Schiller et de Herder attestaient la fécondité. Mais l'illusion de Tieck et de l'un des Schlegel ne persista pas; tandis que Frédéric allait jusqu'à se faire catholique par enthousiasme pour l'art du moyen âge, Guillaume et Tieck revinrent, dans leur critique et dans leurs œuvres, à une esthétique plus large. — Voyez ALLEMANDE (Littérature), 6^e *période.*

Sans épouser les exagérations d'une école aussi exclusive, M^{me} de Staël en révéla à la France l'existence, le nom et les prétentions. Elle ne distingua pas assez nettement ces dernières de celles d'une école française qui avait déjà son chef, son programme et, au théâtre du moins, ses œuvres : nous voulons parler de l'école de Diderot, qui, sans avoir encore un nom définitif, se distinguait par sa vive opposition contre les règles consacrées par l'exemple des auteurs classiques. Le nom de romantiques vint à propos pour désigner les écrivains qui, laissant de côté les sujets et les modèles grecs ou latins pour de plus récents, spécialement pour ceux du moyen âge, avaient surtout pour caractère de s'affranchir des lois établies par notre littérature du XVII^e siècle sur l'autorité plus ou moins bien comprise de l'antiquité. Avec ses théories et ses drames, si bien accueillis en Allemagne par Lessing et plus tard par Bouterweck, sans se rattacher davantage pour cela au romantisme allemand, Diderot était, par son insurrection contre les règles et les modèles classiques, le vrai précurseur du romantisme français. Aussi est-ce à lui que les juges les plus sévères de ce dernier font remonter la responsabilité de ses écarts. « Le *Père de famille,* dit F. Génin, a été le père d'une famille déplorable.... Ce qu'on a appelé l'*Art romantique,* avec son faste de vérité à tout prix, n'était qu'un réchauffé des vieux systèmes de Diderot. C'est là qu'on trou-

verait les meilleurs arguments pour démontrer l'excellence des trilogies modernes les plus indigestes et les plus arrogamment absurdes. »

Le romantisme français, malgré les théories sur lesquelles on essaya de l'étayer, fut, sous la Restauration, moins un principe qu'une machine de guerre, moins une affirmation de règles nouvelles que la négation de toutes les règles et traditions du passé. Il fut l'effort d'une cabale jalouse de conquérir à tout prix le succès contre une cabale non moins ardente à en conserver le monopole. Il devint dès lors le sujet d'une de ces grandes querelles littéraires, sous lesquelles il n'y a souvent que des disputes de mots. Il parut se confondre avec des systèmes dont il empruntait les formules, comme le réalisme, lorsqu'il soutenait, par exemple, que tout ce qui est dans la nature est dans l'art. Il se fit prêter aussi des extravagances, comme celle-ci : « Le beau, c'est le laid. » Il eut des enfants perdus qui se portèrent à toutes les violences contre les chefs-d'œuvre consacrés et ne craignirent pas de taxer d'idiotisme le génie trop raisonnable de leurs classiques auteurs. Les règles auxquelles ceux-ci obéissaient furent enveloppées dans un commun anathème, sans songer que, s'il en est d'artificielles et d'arbitraires, il en est aussi qui reposent non-seulement sur la pratique des maîtres, mais encore sur la nature des choses. Parfois on se bornait à substituer un procédé à un autre, comme lorsque l'on remplaçait, au théâtre, l'usage commode des confidents par l'artifice non moins invraisemblable des monologues. On fit surtout la guerre à la règle des trois unités, établie d'une manière si absolue par Boileau, en s'autorisant contre elle de l'exemple de Shakespeare. On prenait au sérieux, pour le tourner contre les divers législateurs du Parnasse, cet ancien trait d'esprit du prince de Condé : « Je pardonne à M. d'Aubignac d'avoir suivi les règles d'Aristote, mais je ne pardonne pas aux règles d'Aristote d'avoir fait faire une mauvaise tragédie à M. d'Aubignac. » On s'efforça de rencontrer des beautés en dehors des règles, et l'on y réussit parfois, à défaut d'ordre, par des excès de vigueur. On se plut à rapprocher, à confondre tous les tons, tous les genres. L'on abusa, dans la pensée et dans les mots, des effets de l'antithèse et du contraste. La guerre aux règles se fit voir dans les petites choses et jusque dans la partie technique de la poésie; on s'ingénia à briser le vers et à en réunir les fragments en dehors de toutes les lois de l'hémistiche et de la césure. On pratiqua l'enjambement, on affecta de ne plus faire sentir la rime à l'oreille.

Pendant que ces fanfaronnades de liberté ou de licence des enfants terribles du système soulevaient les colères officielles de l'Académie française et les protestations sincères de quelques bons esprits, des écrivains romantiques heureusement doués imposaient leurs œuvres à l'attention publique par des parties admirables qui témoignaient en faveur de leur talent, sinon du système. Le théâtre, le roman, la poésie lyrique, étaient transformés par la hardiesse des conceptions, la puissance des effets, la science du rhythme, le sentiment de l'harmonie. Un auteur encore vivant, M. Victor Hugo, était partout à la tête de ce mouvement de rénovation littéraire. Autour de lui se pressait, sous le nom de *cénacle*, une sorte de pléiade romantique, dans laquelle on remarqua Sainte-Beuve, Emile et Antony Deschamps, Th. Gautier, etc. Ils poussaient leur chef au combat, et le dépassaient par l'exagération de la théorie et des œuvres. Ces jeunes révolutionnaires, dont la *Muse française* contenait les manifestes et dont le talent consistait en un perpétuel effort, semblaient avoir pris pour devise ce mot de Voltaire à propos de drames barbares, mais pleins de hardiesse, de mouvement et de vie : « L'extravagant vaut mieux que le plat. »

Cf. Mme de Staël : *De l'Allemagne;* — Benj. Constant : *Préface* de *Wallenstein ;* — Auger : *Discours sur le romantisme*, prononcé à l'Acad. française le 24 avril 1824 ; — V. Hugo : *Préface* des *Orientales*, édit. 1824 ; — Viennet : *Epître aux muses sur les romantiques ;* — Alex. Duval : *De la littérature dramatique* (1833, in-8) ; — Martine : *Examen des tragiques anciens et modernes*, dans lequel le système classique et le système romantique sont jugés et comparés (Genève, 1834, 3 vol. in-8) ; — Alfr. Michiels : *Histoire des idées littéraires en France au XIXe siècle* (Paris, 1842, 2 vol. in-8) ; — Ch. Asselineau : *Bibliographie romantique* (Ibid., 2e édit., 1872, gr. in-8) ; — B. Jullien : *Thèses de critique ;* — Th. Gautier : *Histoire du romantisme* (1872, in-18) ; — Sainte-Beuve : *Qu'est-ce qu'un classique ?* dans les *Causeries du lundi*, t. III; — Demogeot : *Hist. de la littérature française*.

ROME GALANTE, ouvrage du chevalier de Mailly; — ROME SAUVÉE, tragédie de Voltaire et de Bettinelli; — ROME SOUTERRAINE, ouvrage d'archéologie d'Ant. Bosio, et roman de Ch. Didier (voy. ces noms).

ROMÉO ET JULIETTE, tragédie de Shakespeare, imitée par Ducis, Soulié, etc.; poëme lyrique de J.-M. Monvel (voy. ces noms).

ROMIEU (Auguste), administrateur et littérateur français, né à Paris le 17 octobre 1800, mort le 20 novembre 1855. Après une jeunesse dissipée et bruyante, pendant laquelle il écrivit des vaudevilles en collaboration (1822-1834) et des bluettes littéraires, il devint préfet du gouvernement de Louis-Philippe, à Périgueux et à Tours. Après le coup d'État il fut nommé directeur général des Beaux-Arts et inspecteur général des bibliothèques. Il publia à cette époque deux livres qui firen beaucoup de bruit : *l'Ère des Césars* (1850, in-18) et *le Spectre rouge* (1851, in-18). [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

ROMIGUIÈRES (Jean-Dominique-Joseph-Louis), avocat français, né le 19 août 1775 à Toulouse, mort le 26 juillet 1847 à Paris. Poursuivi, en 1797, comme rédacteur de l'*Anti-Terroriste*, il se cacha, ne reparut qu'après le 18 brumaire et débuta au barreau de Toulouse en 1803. Il combattit, en 1814, comme colonel d'une légion urbaine, sous le maréchal Soult, et il fut élu député à la Chambre de 1815. Avocat du parti libéral à Toulouse sous la Restauration, il devint, après 1830, procureur général près la cour de cette ville, conseiller à la cour de cassation et pair de France. Orateur brillant et fougueux, on cite, parmi ses principaux discours, la défense de Bastide dans l'affaire Fualdès, et celle d'Armand Carrel dans le procès des réfugiés espagnols. Il prit une dernière fois la parole pour défendre Teste, son ancien ami.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

ROMILLY (sir Samuel), célèbre avocat et publiciste anglais, né à Londres le 1er mars 1857, mort dans la même ville le 2 novembre 1818. Il était d'une famille protestante française chassée par la révocation de l'édit de Nantes et qui a donné aussi plusieurs hommes distingués à la Suisse. Il visita les divers pays de l'Europe, vint souvent à Paris, où il se lia avec Et. Dumont, Mercier, Mirabeau, Barnave, Maury, etc. Il suivit avec intérêt la marche de la Révolution. Avocat d'un grand renom, gagnant, dit-on, jusqu'à 400,000 fr. par an, il fut, sous le ministère de Fox et de lord Grenville (1806), solicitor général, puis membre de la Chambre des communes, où il soutint avec éclat les diverses propositions de réforme politique et sociale. C'est lui que Napoléon, en 1815, chargea de soutenir ses plaintes contre les mauvais traitements du gouvernement anglais à son égard. Il se donna la mort par douleur de la perte de sa femme. Sir Sam. Romilly n'a publié lui-même que des écrits

de circonstance: une émouvante *Lettre sur la maison de Bicêtre*, traduite par Mirabeau; des *Pensées sur l'influence probable de la Révolution française sur la Grande-Bretagne* (1789); de très-importantes *Observations sur les lois criminelles de l'Angleterre* (1810, plus. édit.). Il a laissé des *Mémoires*, publiés par ses fils (the Life of sir S. R., written by himself; Londres, 3e édit. 1842, 2 vol. in-8). On a réuni ses *Discours* (1820, 2 vol. in-8).

Cf. B. Constant : *Éloge de sir S. Romilly* (Paris, 1819, in-8 ; — Etienne Dumont : *Souvenirs*, p. 24.

ROMPCROISSANT (Jean DOUET DE), publiciste français, né en 1587. Il a laissé, outre plusieurs opuscules sur des objets d'utilité publique: *Proposition d'une écriture universelle, admirable pour ses effets* (Paris, 1627, in-8), le premier ouvrage publié sur cette matière; l'*Oracle français* (ibid., 1651, in-4), recueil d'anagrammes.

Cf. Marolles : *Dénombrement des auteurs.*

RONCEVAUX (CHANSON DE). — Voyez ROLAND.

RONDE, sorte de chanson dont les couplets se chantent en chœur, et dont le refrain se répète en tournant en cercle. Cet amusement poétique et musical remonte très-haut. Certaines chansons de la Grèce, entre autres des chansons de métier et des chansons de noces, paraissent avoir été des rondes véritables. Certaines nénies d'enfants (*puerorum nenia*), dont parle Horace, avaient peut-être le même caractère. La ronde existe chez tous les peuples modernes; elle fleurit surtout en France. Les mères et les gouvernantes en apprennent aux enfants de très-nombreuses, dont quelques-unes nous conservent, avec plus ou moins d'altération, de très-anciennes poésies populaires. On chante de nos jours, dans l'ouest de la France, des rondes qui n'ont subi aucun changement depuis le temps de Mme de Sévigné, qui les écoutait avec plaisir. Il est presque inutile de citer les rondes encore en vogue: *Nous n'irons plus au bois, La Boulangère, Il était une bergère, Giroflé, girofla, La Tour prends garde, Ah! mon beau château!, Guilleri, La Mère Bontemps, Le Pont d'Avignon, Savez-vous planter les choux?, La Marguerite, Meunier tu dors, La Vieille*, etc. Dans quelques-unes de ces rondes, la danse se complique d'effets pittoresques et de gestes imitatifs. Plusieurs ont fourni, à diverses époques, des cadres et des airs à des chansons historiques. Quelques-unes, sous des formes vives et amusantes, font passer des observations de mœurs, des traits satiriques ou des leçons.

On appelai spécialement *Ronde*, pendant le moyen âge, une poésie des troubadours, qui, sans être à refrain, offrait cependant, de deux en deux couplets, un vers répété: c'était le dernier vers d'un couplet qui commençait le couplet suivant. Lorsque l'ordre des rimes était inverse dans les deux couplets successifs, la ronde s'appelait *enchaînée*. Ce genre de poésie était susceptible, suivant la mode du temps, de complications qui en multipliaient les difficultés.

Cf. Ch. Nisard : *Des Chansons populaires chez les anciens et chez les Français* (Paris, 2 vol. in-8).

RONDEAU, anciennement RONDEL, petite pièce de vers particulière à la poésie française et dont la forme a varié suivant les époques. Au XIVe siècle, il se compose, sans distinction de stances ou couplets, de huit vers seulement, dont le premier est répété au milieu et les deux premiers repris à la fin. Tel est le rondeau de G. de Machault :

> Blanche com lys, plus que rose vermeille,
> Resplendissant com rubis d'oriant,
> En remirant vos biauté non pareille,
> Blanche com lys, plus que rose vermeille,
> Suy si ravis que mes cuers toudis veille
> Afin que serve à loy de fin amant,
> Blanche com lys, plus que rose vermeille,
> Resplendissant com rubis d'oriant.

Dès ce temps et surtout au XVe siècle, le rondeau se fixe et prend un rhythme plus marqué. Il consiste essentiellement en trois groupes de vers ou couplets, dont le second et le troisième se terminent, en guise de refrain, par la répétition du premier ou des deux premiers vers de la pièce. Le premier groupe est toujours un quatrain, le second est un tercet ou un quatrain, et le troisième couplet compte cinq ou six vers, suivant que l'on répète, en le terminant, un ou deux vers du commencement. Le nombre total des vers variera ainsi de douze à quatorze. La pièce entière roule sur deux rimes. Les plus jolis rondeaux du XVe siècle sont ceux de Charles d'Orléans. Le suivant est resserré dans les plus étroites limites :

> Le Tems a laissié son manteau
> De vent, de froidure et de pluye,
> Et s'est vestu de broderye
> De soleil riant, cler et beau.
>
> Il n'y a beste ne oiseau
> Qu'en son jargon ne chante ou crye :
> Le Temps a laissié son manteau.
>
> Rivière, fontaine et ruisseau
> Portent en livrée jolye
> Goultes d'argent d'orfaverie ;
> Chascun s'abille de nouveau,
> Le Temps a laissié son manteau.

Pour simplifier la définition du rondeau, on a dit qu'il se composait de deux couplets de quatre vers et d'un refrain répété trois fois, au commencement, au milieu et à la fin. Le ramener à cette disposition, c'est en briser le rhythme.

On obtient un *rondeau redoublé* en ajoutant deux couplets, composés comme le second et le troisième : ce qui donne deux quatrains et deux sixains, par la répétition des deux premiers vers de la pièce. Ces divers couplets roulent sur les mêmes rimes. Charles d'Orléans en donne aussi un agréable exemple, dans le rondeau qui commence par ces deux vers, ramenés cinq fois comme refrain:

> Rendez compte, vieillesse,
> Du temps mal despendu.

Une autre forme du rondeau redoublé consiste en cinq quatrains dont les quatre derniers ont successivement pour refrain chacun des vers du premier. Le rondeau redoublé, surtout dans cette dernière forme, peut être, comme la ballade, accompagné d'un envoi formant un quatrain supplémentaire.

Au XVIe siècle, le rondeau prit encore une autre forme, employée avec la précédente, puis adoptée définitivement au XVIIe siècle. Cette forme, d'une harmonie moins savante, consiste en treize vers roulant sur deux rimes, et divisés en trois groupes: le premier et le dernier de cinq vers, et le groupe intermédiaire de trois. Après le second et le troisième, on répète, en dehors des vers, en vedette, et sans faire rimer, le commencement du premier vers. Voiture, qui a excellé dans ces futilités littéraires, donne, dans le rondeau suivant, l'exemple et la règle du genre :

> Ma foi, c'est fait de moi, car Isabeau
> M'a conjuré de lui faire un rondeau.
> Cela me met en une peine extrême.
> Quoi ! treize vers, huit en eau, cinq en ême
> Je lui ferais aussitôt un bateau.
>
> En voilà cinq pourtant en un monceau.
> Faisons-en sept en invoquant Brodeau,
> Et puis mettons, par quelque stratagème :
> Ma foi, c'est fait.
>
> Si je pouvais encor de mon cerveau
> Tirer cinq vers, l'ouvrage serait beau ;
> Mais cependant je suis dedans l'onzième,
> Et ci je crois que je fais le douzième ;
> En voilà treize ajustés au niveau.
> Ma foi, c'est fait.

Un des rondeaux les plus célèbres dans cette

seconde forme, à la même époque, est celui qui a pour refrain : *A la Fontaine*, et qui est attribué à Chapelle. Il est dirigé contre Benserade, qui avait eu la singulière idée de mettre en rondeaux les *Métamorphoses* d'Ovide. On mentionne encore au XVII^e siècle les rondeaux d'Adam Billaut : *Pour te guérir*, et ceux d'Hamilton : *Que de beaux yeux !* et *Mal à propos*, ce dernier « contre la mode des rondeaux ».

Ce n'est qu'au rondeau du siècle précédent qu'on peut appliquer le jugement de Boileau :

> Tout poëme est brillant de sa propre beauté :
> Le rondeau, né gaulois, a la naïveté.

De celui-là on trouve les échantillons les plus remarquables, après ceux de Charles d'Orléans, dans les œuvres d'Henri Baude (*le Cœur la suyt*), de Roger de Collerye (*A rondeler; En faict d'amours; Triste j'en suis*), de Clément Marot (*Au bon vieulx temps*), etc. M. Edwin Tross a publié : *Cent cinq rondeaulx d'amour*, d'après un manuscrit du commencement du XVI^e siècle (Paris, 1863, pet. in-8, fac-simile).

C'est au rondeau que nous rattacherons, par analogie, un rhythme emprunté à la poésie malaise par notre école romantique. Il s'appelle le *pantoum*, et consiste en un nombre indéterminé de stances de quatre vers à rimes entrecroisées, où, par un mouvement particulier de la pensée, le second et le quatrième vers de chaque stance passent dans la suivante pour en former le premier et le troisième vers. M. Victor Hugo a reproduit dans les notes des *Orientales* la traduction en prose d'un pantoum malais dont Th. Gautier a donné ensuite une imitation en vers. M. Ch. Asselineau a repris ce genre de poëme, dont les stances suivantes suffiront à faire sentir le tour et le charme :

> Au mois où renaissent les feuilles
> Les oiselets chantent en chœur.
> O mon âme, tu te recueilles,
> Pleine d'un souvenir vainqueur.
>
> *Les oiselets chantent en chœur :*
> La saison d'hiver est passée.
> *Pleine d'un souvenir vainqueur,*
> Au loin s'envole ma pensée.
>
> *La saison d'hiver est passée ;*
> Tout brille et s'égaie à la fois.
> *Au loin s'envole ma pensée*
> Vers une maison près des bois.
>
> *Tout brille et s'égaie à la fois ;*
> Les fleurs ont annoncé la fête...

Par une ressemblance particulière avec notre ancien rondeau, le pantoum ramène comme dernier vers celui qui commence la pièce.

Cf. E. Crépet : *les Poëtes français* (t. I et II ; 1861 in-8) ; — P. Gaudin : *Du rondeau, du triolet, du sonnet* (Paris, 1870, in 18) ; — F. de Gramont : *les Vers français et leur prosodie* (Ibid., 1876, in-18).

RONDET (Laurent-Étienne), érudit français, né le 6 mai 1717 à Paris, où il est mort le 1^{er} avril 1785. Disciple de Rollin, il fut d'une rare persistance dans le travail, mais il eut plus d'érudition que d'esprit critique. Il édita seul, ou en société, plusieurs ouvrages importants, entre autres la *Bible* de Vence ou d'Avignon (1748-50, 14 vol. in-4, et 1767-73, 17 vol. in-4). Il rédigea les *Tables* de plusieurs recueils, principalement celle de l'*Histoire des auteurs sacrés* de dom Cellier (1783, 2 vol. in-4), regardée comme un chef-d'œuvre. Il donna aussi des dissertations sur l'Écriture, des écrits ascétiques et des *Réflexions sur le désastre de Lisbonne* (1726-57, 3 part. in-22).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

RONSARD (Pierre DE), poëte français, né le 11 septembre 1524, au château de la Poissonnière (Vendômois), mort le 27 décembre 1585. Il appartenait à une famille d'origine hongroise ou bulgare. Son père, maître d'hôtel du roi, lui donna d'abord un précepteur, puis le mit, à neuf ans, au collége de Navarre ; mais Ronsard ne put en supporter la discipline. Il en sortit après six mois, devint page du dauphin, puis du duc d'Orléans. A treize ans, il fut attaché à la maison de Jacques V, qu'il suivit en Écosse, et resta pendant trois années dans ce pays ou en Angleterre. De retour en France, il fut pris pour secrétaire par Lazare de Baïf, ambassadeur à la diète de Spire. Il accompagna ensuite Langey du Bellay en Piémont. C'est à la suite de ce dernier voyage qu'il fut atteint, à dix-huit ans, d'une surdité que les contemporains appelèrent « bienheureuse », parce qu'elle le força de quitter la carrière diplomatique et le détermina à se vouer aux Muses. Il savait alors l'anglais, l'allemand et l'italien, mais très-peu les langues et les littératures anciennes. Désireux de s'initier à cette connaissance, il renonça aux plaisirs de la jeunesse pour s'enfermer au collége de Coqueret, où pendant sept années il étudia sous Jean Daurat et Adrien Turnèbe.

De cette longue fréquentation des poëtes grecs et latins naquit en lui le dessein de réformer la langue et la poésie française, de les régénérer et de les enrichir, en les modelant sur l'antique, en les retrempant aux sources de Pindare et d'Horace. Ses amis et condisciples, Antoine de Baïf, Remi Belleau, Antoine Muret, puis Joachim du Bellay, embrassèrent ses idées. Selon la pittoresque expression de Du Verdier, on vit « une troupe de poëtes s'élancer de l'école de Jean Daurat, comme du cheval troyen ». Du Bellay publia la *Défense et illustration de la langue françoise* (1549), qui fut le manifeste de la pléiade naissante. Ronsard en resta le chef. Il fit représenter au collége une traduction du *Plutus* d'Aristophane, puis mit au jour la première partie de ses sonnets, sous le titre d'*Amours*, et quatre livres d'*Odes* (Paris, 1550, in-8). Ces poésies soulevèrent contre lui l'école de Marot et tous ceux qui jugèrent le génie national, l'esprit railleur, naïf, bonhomme, de la Gaule et de la France, menacés par les tours et les mots latins ou grecs, par l'emphase du lyrisme, par l'excès des figures et de la couleur. Rabelais paraît avoir été du nombre des adversaires du poëte. D'un autre côté, les admirateurs ne manquèrent pas à Ronsard. La cour se déclara pour lui; des hommes éminents, comme le chancelier de l'Hôpital, écrivirent à sa louange; l'Académie des Jeux floraux lui décerna une statue de Minerve en argent massif et le proclama « Prince des poëtes ». Sa gloire s'accrut et s'étendit; la plupart de ses ennemis revinrent de leur hostilité; les pensions et les faveurs joignirent le bien-être à l'enivrement de ce triomphe rapide. Il ne s'arrêtait pas dans la carrière qu'il avait ouverte avec tant d'enthousiasme et de succès. Il publiait le cinquième livre des *Odes*, réuni à une nouvelle édition des *Amours* (Paris, 1552, in-8), la troisième édition des *Amours*, enrichie d'un commentaire de Muret, où celui-ci faisait le parallèle de l'auteur avec les poëtes anciens dont il se déclarait l'imitateur (Ibid., 1553); deux livres d'*Hymnes* (Ibid., 1555-1556, in-8), la suite des *Amours* (Ibid., 1556, in-8); enfin il réunissait ses *Œuvres* (1560, 4 vol. in-16).

L'année même où Ronsard donnait au public la collection des poésies qu'il avait composées pendant dix ans, Charles IX, son grand admirateur et son plus généreux protecteur, montait sur le trône. Les bienfaits qu'il devait à Henri II et à François II furent dépassés par ceux du nouveau roi. Il y répondit en prenant la défense du trône et du catholicisme contre les calvinistes, dans le *Discours des misères de ce temps* et les *Remontrances au peuple de France*. Les pamphlets et les

outrages ne lui furent pas épargnés par ceux qu'il attaquait. La plus curieuse de ces accusations est celle d'avoir sacrifié un bouc à Bacchus, par allusion à une fête donnée à Étienne Jodelle, en l'honneur de ses succès au théâtre. La faveur du roi pour son poëte grandit encore lorsqu'il eut publié les quatre premiers chants de *la Franciade* (1572), poëme épique sur les origines de la nation française, qui devait avoir vingt-quatre chants, comme les poëmes homériques, mais qui ne fut pas continué. Ce poëme, imitation des épopées classiques, n'empruntait rien à nos grands poëmes nationaux, à nos chansons de geste, ignorées du XVI[e] siècle. A la mort de Charles IX, Ronsard se retira dans une des abbayes que lui avait données ce roi. Il n'y fut pas oublié. Sa gloire restait éclatante et entretenue par les éloges des lettrés, surtout des six poëtes, ses amis, qui formaient avec lui la Pléiade. Henri III lui témoigna son admiration; la reine d'Angleterre, Élisabeth, lui envoya de magnifiques diamants, et Marie Stuart captive lui fit don d'un buffet qui valait deux mille écus. Il passa ses dernières années à revoir ses œuvres, et, glacé par l'âge, substitua plus d'une fois à des traits hardis des vers plus pâles et plus faibles, comme on peut le voir dans la dernière édition qu'il en a donnée (Paris, 1584, in-4), et dans la première édition posthume qu'en publia Claude Binet (Ibid., 1587, 10 vol. in-12).

L'enthousiasme que Ronsard excita chez ses contemporains fut sans doute exagéré; mais le discrédit dans lequel il tomba au XVII[e] siècle ne fut pas moins injuste. Malherbe le premier, avec sa recherche froide et sévère de l'ordre et de la correction, poussa les attaques contre Ronsard jusqu'au mépris. Un jour, devant Racan, il en ratura tous les vers, pour montrer qu'il les condamnait sans exception. En dépit de ces sévérités, quelques esprits distingués continuèrent d'apprécier le génie de Ronsard ou son œuvre. Balzac dit de lui : « Ce n'est pas un poëte bien entier, c'est le commencement et la matière d'un poëte. » Fénelon jugea ainsi sa réforme : « Il n'avait pas tort de tenter quelque voie nouvelle pour enrichir notre langue, pour dénouer notre versification naissante. » Mais Boileau le représenta, dans l'*Art poétique*, brouillant tout pour faire un art à sa mode, et l'accabla de cet arrêt :

> ...Sa muse, en français parlant grec et latin,
> Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
> Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.

Tout le monde accepta la parole du maître, et, dès le commencement du XVIII[e] siècle, La Monnoye pouvait dire qu'il n'y avait plus personne qui eût lu les œuvres de Ronsard. Ce poëte tomba dans un oubli complet jusqu'à l'époque où les romantiques le revendiquèrent pour un de leurs ancêtres et où Sainte-Beuve le réhabilita (1828). Il y eut sans doute encore de l'exagération dans l'enthousiasme de la nouvelle école pour le chef de la Pléiade, mais il est facile aujourd'hui de marquer sa place, en se défendant à la fois des ardeurs et des passions du *Cénacle* et des dédains de Malherbe et de Boileau. Le dessein de Ronsard et de Du Bellay fut d'enrichir la langue française et de vivifier sa littérature, en puisant, au profit de l'une et de l'autre, dans le trésor des langues et des littératures antiques. Si le résultat n'a pas été à la hauteur du programme, il ne faut méconnaître ni la grandeur des difficultés ni celle des efforts. « En échouant manifestement sur bien des points, dit avec raison Sainte-Beuve, ils avaient réussi sur d'autres beaucoup plus qu'on n'a daigné s'en souvenir. Traducteurs libres et imitateurs des anciens, ils n'ont pas été surpassés dans quelques parties de cette œuvre : ils avaient trempé la langue poétique, en avaient coloré la diction, en avaient assoupli la marche, relevé le ton et multiplié les développements. Il est à déplorer que ces qualités acquises et conquises par tant d'efforts n'aient pu se transmettre insensiblement par voie de tradition et d'hérédité, qu'il y ait eu bientôt après perte, interruption, ruine, et qu'il ait fallu bien plus tard, de nos jours, un autre effort et une exhumation tout artificielle pour les retrouver et y revenir en étendant la main par-dessus deux siècles. »

Les défauts de Ronsard sont d'autant plus fortement marqués qu'il était plus sincère et plus confiant dans son projet, et qu'il le poursuivait avec plus d'ardeur. Ce n'est point par manque de goût, mais par suite d'un dessein préconçu, non indigne d'un talent élevé, que ses œuvres offrent tant d'emphase, un si grand luxe d'images, tant de mots nouveaux fabriqués avec des mots tirés des langues antiques, tant d'inversions et de désinences qui changent le caractère et troublent la physionomie de la langue française. Ses qualités ne sont pas moins manifestes. Il a le mouvement lyrique, non pas artificiel, mais naturel et convaincu, dont on ne retrouvera plus d'exemple en France que dans notre siècle. Il y joint un admirable sentiment de l'art du versificateur et de la métrique. Il a créé les rhythmes divers de l'ode française, en reproduisant ou plutôt en appropriant les rhythmes grecs et latins à notre langue. Ses recueils sont, en ce point, d'une richesse extrême; plusieurs de ses coupes, de ses strophes, avec leurs effets harmoniques, ont été imitées par les poëtes modernes. Il nous a donné l'ode, comme l'hymne et l'épithalame. C'est lui, en outre, qui a décrété la suppression de l'hiatus et l'entrelacement régulier des rimes masculines et féminines, sans toutefois bannir absolument des combinaisons plus libres. Il fut un merveilleux artiste en poésie, et souvent il trouva des expressions où l'éclat s'unit à la noblesse des pensées. Il est curieux qu'avec ses prétentions au genre sublime, il ait surtout réussi dans le gracieux. S'il a été téméraire dans la poésie lyrique et épique, il a traité d'une main savante et fine un grand nombre d'odelettes et de sonnets. On l'accusa avec raison de tarir par son système la veine charmante et naïve de nos vieux poëtes, et il arrive que c'est dans les pièces qui brillent par le charme et la naïveté qu'il a laissé d'impérissables modèles. On trouvera dans tous les recueils littéraires d'aujourd'hui cette ravissante odelette :

> Mignonne, allons voir si la rose
> Qui, ce matin, avait déclose
> Sa robe de pourpre au soleil,
> N'a point perdu, cette vesprée,
> Les plis de sa robe pourprée
> Et son teint au vôtre pareil.

On y trouvera aussi ce mémorable sonnet, si touchant et d'une forme si pure, dont une chanson de Béranger a reproduit le sentiment :

> Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
> Assise auprès du feu, devisant et filant,
> Direz, chantant mes vers et vous esmerveillant :
> « Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle. »

Ronsard offre un plus grand nombre qu'on ne croit de pièces toujours dignes d'être admirées. Il en est, parmi les plus remarquables, qui ont de larges et fiers accents, comme l'*Élégie contre les bûcherons de la forest de Gastine*, ou comme ce sonnet qui unit l'expression discrète d'un sentiment vrai à l'ampleur du langage :

> Je fuy les grands chemins frayez du populaire,
> Et les villes où sont les peuples amassez ;
> Les rochers, les forets, desjà sçavent assez
> Quelle trempe a ma vie estrange et solitaire.
>
> Si ne suis-je si seul, qu'Amour, mon secrétaire,
> N'accompagne mes pieds débiles et cassez,

Qu'il ne conte mes maux et presens et passez,
A ceste voix sans corps qui rien ne sçauroit taire.
Souvent, plein de discours, pour flatter mon esmoy,
Je m'arreste, et je dy : Se pourroit-il bien faire
Qu'elle pensast, parlast, ou se souvinst de moy?
Qu'à sa pitié mon mal commençast à déplaire?
Encor que je me trompe, abusé du contraire,
Pour me faire plaisir, Hélène, je le croy.

Il faudrait, pour initier le lecteur à la poésie de Ronsard, mettre sous ses yeux les rhythmes qu'il a employés, créés ou rajeunis. Contentons-nous, en renvoyant aux œuvres du poëte, de donner un échantillon d'un mètre gracieux, traité avec un soin et un bonheur particuliers.

Bel aubespin florissant,
Verdissant
Le long de ce beau rivage,
Tu es vestu, jusqu'au bas,
Des longs bras
D'une lambrunche sauvage.

Deux camps de rouges fourmis
Se sont mis
En garnison sous ta souche;
Dans les pertuis de ton tronc,
Tout du long,
Les avettes ont leur couche.

Le chantre rossignolet,
Nouvelet,
Courtisant sa bien-aimée,
Pour ses amours alléger,
Vient loger
Tous les ans en ta ramée.

Sur ta cyme, il fait son ny
Tout uny,
De mousse et de fine soye,
Où ses petits escloront,
Qui seront
De mes mains la douce proye.

Or, vy, gentil aubespin,
Vy sans fin,
Vy sans que jamais tonnerre,
Ou la coignée, ou les vents,
Ou les temps,
Te puissent ruer par terre.

Ronsard s'est exercé dans tous les genres de poésie, sauf la poésie dramatique, et ses pièces de vers sont très-nombreuses. Aux titres généraux que nous en avons donnés, il faut ajouter : *le Bocage royal*, recueil à la louange des rois et princes contemporains; les *Mascarades, combats et cartels faits à Paris et au carnaval de Fontainebleau;* les *Gaietés;* les *Epitaphes*, les *Eglogues* où, comme l'a dit Boileau, Toinon remplace Philis, et Pierrot Lycidas. Outre les éditions que nous avons citées, nous indiquerons celle de Richelet (Paris, 1623, 2 vol. in-fol.), avec commentaires, et celle qui la suivit (Paris, 1629-30, 10 tomes en 5 vol. in-12). Sainte-Beuve, dans un 2e volume de son *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, où il réhabilitait Ronsard, donna un choix de ses poésies (Paris, 1828, in-8). M. Paul Lacroix a publié les *Œuvres choisies de Ronsard*, avec des notes explicatives (Paris, 1840, in-18). M. Blanchemain a publié ses *Œuvres inédites* (Ibid., 1855, in-18), et a entrepris, dans la Bibliothèque elzévirienne, une édition de ses *Œuvres complètes* (8 vol. in-16). Il a encore été donné des éditions d'*Œuvres choisies*, par M. Noël (Ibid., 1862, 2 vol. in-18), et par M. L. Becq de Fouquières (Ibid., 1873, in-18, av. *Notes* et *Index*).

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, et *Causeries du lundi*, t. XII; — E. Gandar : *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare* (Metz, 1854, in-8); — Ach. de Rochambeau : *la Famille de Ronsard, recherches généalogiques, historiques et littéraires* (Paris, 1869, in-12, avec *Atlas*); — *Préfaces* et *Notes* des dernières éditions.

RONSIN (Charles-Philippe), auteur dramatique français, né en 1752 à Soissons, mort le 24 mars 1794 à Paris, sur l'échafaud. Il se fit connaître par quelques succès au théâtre, avant d'être un des orateurs écoutés des clubs et le général révolutionnaire qui fit, en 1793, une campagne déplorable dans la Vendée. On a de lui six tragédies et deux comédies. *La Ligue des fanatiques et des tyrans*, jouée au théâtre Molière en 1791 (Paris, 1791, in-8), et *Arétophile*, au théâtre Louvois en 1792 (Ibid., 1793, in-8), furent accueillies par de bruyants applaudissements, et les comptes rendus du *Moniteur* en firent un grand éloge.

Cf. *Moniteur universel* (1791 et 1792).

ROQUEFORT (Jean-Baptiste-Bonaventure DE), et ROQUEFORT-FLAMERICOURT, érudit français, né le 15 octobre 1777 à Mons (Belgique), mort le 17 juin 1834. Collaborateur de Millin et de Ginguené, il acquit auprès d'eux la connaissance de notre ancienne langue, sur laquelle il publia des écrits remarquables. En 1809, il entra à l'Académie celtique. Plusieurs sociétés savantes de France ou de l'étranger l'accueillirent aussi parmi leurs membres; mais le désordre de sa vie privée l'empêcha d'être admis à l'Académie des inscriptions. Il devint fou, après avoir failli être jeté dans la Seine, au milieu d'une des émeutes que le choléra de 1832 causa à Paris.

On a de Roquefort: *Glossaire de la langue romane* (Paris, 1808, 2 vol. in-8), avec un *Supplément* (1820, in-8), ouvrage comprenant les mots usités en France du XIe au XVIIe siècle; *Essai sur la poésie française au* XIIe *et au* XIIIe *siècle* (Ibid., 1814, in-8), mémoire couronné par l'Institut, où l'auteur regarde la langue d'*oïl* comme indépendante de la langue d'*oc; Vues pittoresques des salles du Musée des monuments français* (Ibid., 1818-21, in-fol.); *Dictionnaire historique et descriptif des monuments de Paris* (Ibid., 1826, in-8); *Dictionnaire étymologique de la langue française, où les mots sont classés par familles* (Ibid., 1829, 2 vol. in-8); des *Mémoires* dans le *Recueil* de la Société des antiquaires et des articles dans divers recueils. Il a rédigé les *Voyages* d'Ali-Bey (1814, 3 vol. in-8), puis édité, souvent avec d'intéressantes notices : *Histoire de la vie privée des Français*, par Legrand d'Aussy, en y ajoutant des *Notes* (1815, 3 vol. in-8); *Poésies* de Marie de France (1820, 2 vol. in-8); *Système de la nature* du baron d'Holbach (1820, 2 vol. in-8); *Dictionnaire des prédicateurs*, par l'abbé de La P... (1823, in-8), auquel il a joint un *Essai historique sur l'éloquence de la chaire; Des Sépultures nationales*, par Legrand d'Aussy (1824, in-8), etc.

Cf. G.-F. de Martonne : *Notice*, dans le *Recueil* de la Société des antiquaires, t. XXVII.

ROQUELAURE (Gaston-Jean-Baptiste, marquis, puis duc DE), né en 1617, mort le 10 mars 1683. Ce personnage, dont le nom est resté populaire, et dont la tradition a fait une sorte de bouffon de la cour sous Louis XIV, était fils d'un maréchal de France et fut le père d'un autre maréchal. Il mourut gouverneur de la Guienne. L'esprit facétieux des Roquelaure était de famille, comme l'esprit fin des Mortemart. On cite des mots plaisants et adroits du premier maréchal, et Saint-Simon représente le second comme « un plaisant de profession qui, à force de bas comique, en disait quelquefois d'assez bonnes et jusque sur soi-même. » C'est au nom du duc Gaston-Jean-Baptiste que ce rôle est resté attaché, et c'est à lui qu'on rapporte le recueil d'*Aventures divertissantes du duc de Roquelaure* (Cologne, 1727), quoique l'éditeur, n'osant les attribuer à celui qui vivait encore, les ait attribuées au père. « Ce livre, a dit un critique, a eu sa place dans la *Bibliothèque bleue*, pendant longtemps la seule bibliothèque du peuple; et le personnage dont il portait le nom est arrivé jusqu'à nous, avec son grand

cordon, avec sa clef de maître de la garde-robe et son portrait enlaidi à plaisir, comme une sorte d'Ésope grand seigneur, que la malice des bourgeois aimait à se représenter fustigeant de sa verve grotesque les vices et les grandeurs de la cour. »

Cf. *Menagiana*; — Moréri : *Grand dictionn. historique*.

ROQUELAURE (Jean-Armand DE BESSUEJOULS, comte DE), prélat français, né en 1721 à Roquelaure, dans le diocèse de Rodez, mort le 23 avril 1818. Il n'est pas de la famille du précédent. Évêque de Senlis (1754), puis archevêque de Malines (1802), il avait été reçu à l'Académie française le 4 mars 1771, et y reprit sa place en 1803. On a de lui des *Mandements*, des *Lettres* et les *Oraisons funèbres* de la reine d'Espagne (Paris, 1761, in-4) et de Louis XV (Ibid., 1774, in-4).

ROQUEPLAN (Louis-Victor-Nestor), littérateur français, né à Malemort (Bouches-du-Rhône) en 1804, mort à Paris le 24 avril 1870. Il se fit un nom vers la fin de la Restauration par son active collaboration à divers journaux littéraires, surtout au *Figaro*, dont il partagea la rédaction en chef avec H. de Latouche. Il a été successivement directeur du théâtre des Variétés (1840), de l'Opéra (1847), de l'Opéra-Comique (1857) et du Châtelet (1869). On cite de lui une très-spirituelle publication anonyme, les *Nouvelles à la main*, et deux volumes de fantaisies littéraires : *Regain de la vie parisienne* (1853), et *les Coulisses de l'Opéra* (1855). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

ROQUETTE (Gabriel DE), prélat et prédicateur français, né en 1623 à Toulouse, mort en 1707 à Autun. D'après ses contemporains, il ne dut qu'à ses intrigues d'atteindre aux dignités ecclésiastiques. Il devint, en 1666, évêque d'Autun. On a cru que, par ses dehors affectés de dévotion, il fournit à Molière le type de *Tartuffe*. On a dit aussi qu'il ne composait pas lui-même ses sermons; de là l'épigramme très-connue, attribuée à Boileau :

> On dit que l'abbé Roquette
> Prêche les sermons d'autrui;
> Moi qui sais qu'il les achète,
> Je soutiens qu'ils sont à lui.

Il nous reste, sous son nom, l'*Oraison funèbre d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti* (Paris, 1674, in-4), qui, d'après Goujet, fut écrite par Nicole. — Son neveu, l'abbé Henri-Emmanuel DE ROQUETTE, mort le 4 mars 1725, eut une réputation de vertu et d'éloquence et fut reçu à l'Académie française en 1720. On ne cite de lui qu'une oraison funèbre de Jacques II (1702).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*; — Dangeau : *Mémoires*; — D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*.

RORARIO (l'abbé Girolamo), philosophe italien, né à Pordenone, dans le Frioul, en 1485, mort dans la même ville en 1556. Il étudia le droit, puis la théologie. Il s'est fait l'ingénieux défenseur de l'âme des bêtes dans deux écrits : *Oratio pro muribus* (Coire, 1548) et *Quod animalia bruta sæpe ratione utantur melius homine* (Paris, 1648, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*.

ROSA (Salvator), célèbre peintre italien, poëte, né à l'Arenella, près Naples, en 1615, mort en 1673. Durant son séjour à Rome et à la cour du grand-duc de Toscane, il composa et joua de petites pièces comiques; il écrivit en outre diverses poésies lyriques, dont il fit la musique; enfin des satires. Les principales de ces dernières sont la *Guerre*, l'*Envie*, *Babylone*, la *Peinture*, la *Poésie*, la *Musique*. Le peintre y a mis, malgré l'étalage de l'érudition, la même énergie et la même verve d'exécution que dans ses tableaux. Ces *Satires*, plusieurs fois imprimées (Amsterdam, 1719, in-8; Florence, 1770), ont été réunies avec ses *Odes* et ses *Lettres* dans la collection-diamant de Barbera (Florence, 1860, in-32). Le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt a donné une imitation en vers de *la Guerre*, à la suite des *Satires de Perse et de Sulpicia* (Paris, 2e édit., 1857, in-8).

Cf. Lady Montague : *Life of Salv. Rosa* (Londres, 1824, 2 vol. in-8); — La Rochefoucauld-Liancourt : *Notice*, en tête de l'ouvrage cité.

ROSCELIN, philosophe français du XIe siècle. L'un des plus audacieux et des plus habiles nominalistes de son temps, il fut un des maîtres d'Abélard. Il ne reste de lui qu'une invective violente contre Abélard, publiée par Cousin dans les *Œuvres* de ce dernier (t. II, *Appendix*).

Cf. B. Hauréau : *De la Philosophie scolastique*, t. I.

ROSCIUS (Quintus), acteur romain, né à Solonium, près de Lanuvium (Sabine), mort vers 62 avant J.-C. Comme son contemporain Esope, il jouit de l'amitié de Cicéron qui en parle avec les plus grands éloges: Esope était plus tragique; Roscius, plus instruit.

> Quæ gravis Æsopus, quæ doctus Roscius egit,

dit Horace (*Épître II*). Roscius acquit une grande fortune, que Pline évalue à cinquante millions de sesterces. L'année 68 avant J.-C., Cicéron prononça pour lui un plaidoyer qui nous a été conservé, et qu'il ne faut pas confondre avec celui plus connu, *Pro Roscio Amerino*; il s'agissait de 50,000 sesterces que lui réclamait un certain Fannius Chærea. Macrobe dit que Cicéron, dans sa jeunesse, reçut des leçons de Roscius, et que ce dernier écrivit un livre dans lequel il comparait l'art théâtral et l'art oratoire.

Cf. Fraguier : *Vie de l'acteur Q. Roscius*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. IV.

ROSCOE (William), historien anglais, né près de Liverpool en 1753, mort dans cette ville en 1831. Il exerça jusqu'à l'âge de quarante-trois ans la profession d'*attorney*, qu'il quitta après y avoir fait une belle fortune, pour se livrer entièrement aux lettres. En 1805, la ville de Liverpool l'envoya à la Chambre des communes, où il réclama l'émancipation des catholiques et l'abolition de l'esclavage. La faillite de son banquier, en 1816, lui enleva presque toute sa fortune : il dut vendre sa bibliothèque, ses collections, et trouva des consolations dans l'étude. Deux ouvrages ont fondé sa réputation : la *Vie de Laurent de Médicis, surnommé le Magnifique* (the Life of Lorenzo de Medici; Londres, 1706, 2 vol. in-4), traduite en français par Thurot (Paris, 1799-1800, 2 vol. in-8), et la *Vie et Pontifical de Léon X* (the Life and Pontificate of Leon X; Londres, 1805, 4 vol. in-4), traduits par P.-F. Henry (Paris, 1808-16, 4 vol. in-8). Roscoe a un style facile, agréable ; il traite avec goût et esprit les questions d'art et de littérature, mais se montre moins compétent pour les questions de politique et de religion.

Cf. Henry Roscoe : *the Life of William Roscoe* (Londres, 1833, 2 vol. in-8); — W. Irving : *Sketch-book*.

ROSCOMMON (Wentworth DILLON, quatrième comte DE), poëte anglais, né en Irlande vers 1633, mort à Londres le 17 janvier 1684. Chassé par la révolution, il acheva ses études à Caen, voyagea en Italie et rentra en Angleterre lors du rétablissement des Stuarts. Capitaine d'une compagnie des gardes et écuyer de la duchesse d'York, il passa une partie de sa vie dans la dissipation avant de se faire un nom comme poëte. Il fut lié avec Dryden, et Pope le regarde comme le seul écrivain moral du règne de Charles II. Ses écrits, réunis avec ceux du comte de Rochester (Londres,

1680, in-4), comprennent, avec plusieurs petits poëmes d'une élégante correction, un *Essai sur la traduction poétique* et une traduction de *l'Art poétique* d'Horace.

Cf. Chambers : *Encyclopaedia of english Literature.*

ROSE (Toussaint), secrétaire de Louis XIV, membre de l'Académie française, né en 1611, mort le 6 janvier 1701 à Paris. D'abord secrétaire du cardinal de Retz, puis de Mazarin, il devint l'un des quatre secrétaires du cabinet de Louis XIV; mais il eut seul la plume, c'est-à-dire qu'il était chargé de contrefaire l'écriture même du roi. « Il n'est pas possible, dit Saint-Simon, de faire parler un grand roi avec plus de dignité que faisait Rose, ni plus convenablement à chacun, ni sur chaque matière;... et pour le caractère, il était si semblable à celui du roi, qu'il ne s'y trouvait pas la moindre différence. » Aussi a-t-on regardé comme de la main de Louis XIV plusieurs lettres écrites par son secrétaire. Rose devint président de la Chambre des comptes en 1661. Ayant obtenu, en 1667, que l'Académie française pût, comme les cours souveraines, haranguer le roi dans les occasions solennelles, il fut admis, par reconnaissance, au nombre de ses membres, en 1675.

Cf. D'Alembert : *Histoire de l'Académie française.*

ROSE (l'abbé Jean-Baptiste), littérateur français, né en 1714 à Quingey (Franche-Comté), mort le 12 août 1805. Il prêta serment à la constitution civile du clergé et fut porté pour 1,500 livres sur la liste des secours accordés par la Convention. Il a écrit sur la philosophie, la théologie, l'histoire et les mathématiques. On a de lui: *Traité élémentaire de morale* (Besançon, 1767, 2 vol. in-12); *la Morale évangélique comparée à celle des différentes sectes de religion et de philosophie* (Ibid., 1772, 2 vol. in-12); *Mémoire sur les états généraux et provinciaux des Francs et des Bourguignons* (Ibid., 1788, in-8); *l'Esprit des Pères* (Ibid., 1790, 1823, 3 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ROSE (ROMAN DE LA), composition allégorique commencée, au XIII^e^ siècle, par Guillaume de Lorris et achevée, au siècle suivant, par Jean de Meung (voy. ces noms). Cette œuvre a une très-grande importance dans notre histoire littéraire, et elle a exercé jusqu'à la fin du moyen âge une influence évidente sur tous les genres de compositions: poésies, pamphlets, sermons, traités moraux ou politiques. Elle a mis en honneur la forme allégorique, qui pendant longtemps domina partout.

Le Roman de la Rose se compose de 22,000 vers de huit syllabes, dont 4,000 seulement sont de G. de Lorris. Ils forment une première partie très-tranchée, qui est purement poétique, délicate et naïve. Le poëte raconte un songe qu'il eut dans la vingtième année de son âge. Il voit dans un verger une rose qu'il lui est interdit de cueillir. Cette rose est la femme aimée que l'on ne peut obtenir qu'après mille épreuves. Vingt abstractions personnifiées, telles que *Danger* (résistance), Dame *Chasteté*, *Male-Bouche* (Médisance), *Honte*, *Jalousie*, *Peur*, *Avarice*, défendent la fleur. Le héros du poëme a pour auxiliaires *Bel-Accueil*, *Doux-Regard*, *Pitié*, *Franchise*. C'est dame *Oiseuse* (Oisiveté) qui lui ouvre le jardin de *Déduit* (Plaisir) où il demeure extasié devant des rosiers chargés de roses, emblèmes de la beauté virginale. Il trouve là *Amour* avec tout son cortége, *Joliveté*, *Courtoisie*, *Franchise*, *Jeunesse*. Le dieu expose comment on doit se conduire pour être heureux dans son empire: L'amant se gardera de sentiments bas, il ne sera pas médisant; il sera gracieux, courtois; il ne prononcera pas de paroles inconvenantes:

> Jà por nommer vilaine chose
> Ne doit ta bouche estre desclose.
> Je ne tiens pas à courtois homme
> Qui orde chose et laide nomme.

Ce sont ensuite des recommandations sur les habits:

> Belle robe et biau garnement
> Amendent les gens durement,
> Et si, dois ta robe baillier
> A tel qui sache bien taillier
> Et face bien seans les pointes
> Et les manches joignans et cointes (*élégantes*).

Le poëte n'oublie pas les cadeaux, imitant en cela Ovide, qui revient fréquemment sur la nécessité de donner beaucoup et souvent à sa maîtresse. La grâce fait place à une certaine vigueur dans la description des figures sculptées sur les murs extérieurs de la maison de *Déduit:* la Félonie, la Vilonie, l'Envie. Voici comment est terminé le portrait de cette dernière :

> Ele ne regardoit noient
> Fors de travers en borgnoiant.
> Ele avoit un mavès usage,
> Qu'ele ne pooit ou visage
> Regarder riens de plain en plain;
> Ains clooit un oel par desdain ;
> Qu'ele fondoit d'ire et ardoit,
> Quant aucuns qu'ele regardoit
> Estoit ou preus, ou biaus, ou gens,
> Ou amés, ou loés des gens.

Le poëme de Guillaume de Lorris était une sorte d'*Art d'aimer*. Jean de Meung, s'emparant du cadre de la composition, pour y ajouter 18 000 vers, substitua à la délicatesse et à l'élégance première une érudition confuse, une verve brutale et cynique. Il en a fait à la fois une encyclopédie du temps et une satire perpétuelle. Guillaume s'était arrêté au milieu d'une plainte amoureuse, après ces deux vers :

> Et si l'ai je perdu, espoir,
> A poi que ne m'en desespoir...

Jean de Meung reprend, sans solution :

> Desespoir ? las ! je non ferai,
> Jà ne m'en desespererai ;
> Car s'esperance m'erst faillans,
> Je ne seroie pas vaillans.
> En li me doi reconforter...

Le ton va changer, on le pressent, et bientôt plus rien n'étonne:

> Preude femme, par saint Denis !
> Il en est mains que de fenis (*phenix*)...
> Toutes estes, serés ou fustes
> De fait ou de volenté putes...

Ces vers sont mis dans la bouche d'un jaloux, mais, dans le dialogue de Jean de Meung, chacun des interlocuteurs tient à l'égard des femmes à peu près le même langage :

> Ce ne di je pas por les bonnes
> Dont encor n'ai nules trovées
> Tant les aie bien esprovées.

Jean de Meung entremêle ses dissertations d'invectives contre les nobles et le clergé. Il raconte la mort de Virginie, les aventures d'Agrippine, de Néron, d'Hécube et de Crésus. Il cite Socrate, Héraclite, Diogène. Ses personnages allégoriques sont dame *Raison* dont il fait une prolixe discoureuse, *Faux-Semblant* (Hypocrisie), *Nature* et son prêtre *Génius*, la *Philosophie*, la *Scolastique*, l'*Alchimie*. Il fait montre de son savoir en astronomie, en histoire naturelle, en physique. Il émet aussi des opinions politiques hardies pour un poëte du XIV^e^ siècle. On a souvent cité ces vers sur l'élection du premier roi, choisi par les hommes pour préserver leurs biens, leur honneur, leur vie :

> Ung grant vilain entre eus eslurent,
> Le plus ossu de quanque furent,
> Le plus corsu et le greignor,
> Si le firent prince et seignor.

Il semble que le *Contre-un* de La Boétie se ré-

sume d'avance dans cette exposition des rapports naturels entre le roi et ses sujets :

Vraiment siens ne sont ils mie,
Tant ait il sor eus seignorie;
Seignorie? Non, mes servise,
Qu'il les doit tenir en franchise.
Ains est lor; car quant il vodront,
Leur aïdes au roi todront;
Et li roi tous seus demorra,
Si tost cum li pueple vorra;
Car lor bontés ne lor proesces,
Lor cors, lor forces, lor sagesces
Ne sunt pas siens, ne riens n'i a;
Nature bien les li nia.

Le dialogue suivant entre Faux-Semblant et l'Amour n'est pas indigne de la bonne comédie; il aura son écho dans La Fontaine, Régnier et Molière :

AMOUR.
Tu sembles estre uns sains hermites.
FAUX-SEMBLANT.
C'est voirs, mès je sui ypocrites.
AMOUR.
Tu vas preeschant astenance.
FAUX-SEMBLANT.
Voire, voir, mès j'emple ma panse
De bons morsiaux et de bons vins
Tiex come il afiert à devins.
AMOUR.
Tu vas preeschant povreté.
FAUX-SEMBLANT.
Voir, mès riches sui à planté.

Jean de Meung ne traite pas mieux les moines mendiants. Il dit avec le peuple :

La robe ne fait pas le moine.

Le *Roman de la Rose*, qui ne trouva pas de critiques avant le XV^e^ siècle, fut alors vivement attaqué par Christine de Pisan et Jean Gerson. Mais ces attaques n'eurent aucun succès auprès des contemporains. Encore faut-il remarquer que Gerson rend hommage à l'érudition de Jean de Meung, érudition telle « qu'il n'est personne, dit-il, qui puisse lui être comparé dans la langue française ».

Au commencement du XVI^e^ siècle parurent plusieurs éditions d'une imitation du Roman de la Rose avec ce titre en vers :

Ci est le romant de la Rose
Moralisé cler et net,
Translaté de ryme en prose
Par votre humble Molinet.

Jean Molinet s'est efforcé de ramener à un sens mystique et moral les vers des auteurs du poëme allégorique de la Rose. Il est difficile de s'expliquer aujourd'hui la vogue dont a joui son livre.

Les copies manuscrites du *Roman de la Rose* sont innombrables. Il y en a soixante-sept exemplaires à la seule Bibliothèque nationale. Trois éditions, les plus anciennes de ce roman, en caractères gothiques, sont du XV^e^ siècle, sans indication d'année. Deux ont été imprimées à Lyon, la troisième à Paris. Viennent ensuite les belles éditions de Vérard, exécutées durant les dix dernières années du même siècle. Près de nous, il faut citer l'édition de Méon (Paris, 1813, 4 vol. in-8) et celle de M. Francisque Michel (Paris, 1864, 2 vol. in-18). — Parmi les traductions ou imitations qui ont été faites, à l'étranger, de cette œuvre française, il ne faut pas oublier le *Roman de la Rose* en anglais, de Chaucer, ni la *Confessio amantis* de Gower (voy. ce nom).

Cf. Massiau : *Histoire de la poésie française du IX^e^ au XV^e^ siècle* (Paris, 1739, in-12); — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII; — Raynouard : *Journal des savants*, année 1816, p. 67; — les diverses *Histoires de la littérature française*.

ROSELLINI (Ippolito), antiquaire italien, né à Pise en 1800, mort dans cette ville le 4 juin 1843. Il fut professeur de langues orientales et d'archéologie à l'Université de Pise. Ses relations avec Champollion lui inspirèrent le goût des études égyptiennes. En 1828 le grand-duc le chargea de diriger en Egypte une expédition scientifique conjointement avec celle conduite par le savant français. Il publia, avec son concours, le grand et bel ouvrage intitulé : *I Monumenti del Egitto e della Nubia, interpretati ed illustrati* (Florence, 1832-40, 10 vol. in-fol.). On lui doit en outre quelques dissertations archéologiques et philologiques.

Cf. Bardelli : *Biogr. del Ipp. R.* (Florence, 1842, in-8).

ROSEMONDE, tragédie de Ruccellaï et d'Alfieri; poëme lyrique d'Addison ; ouvrage de Zesen (voy. ces noms).

ROSENBLÜT (Jean), poëte allemand du XV^e^ siècle. On l'a surnommé *Schnepperer* ou *Schwaetzer*, c'est-à-dire mauvaise langue et bavard. C'était un maître chanteur de Nuremberg. Noble et poëte, il était reçu dans les cours, mais il vécut surtout dans sa ville natale et prit part aux guerres contre les princes voisins et aux campagnes contre les Hussites. Ecrivain fécond, il a composé de nombreux contes, vifs et légers, à la manière italienne, des récits épiques sur les événements contemporains, des chants lyriques et des priamels (voy. ce mot). Il a surtout marqué sa trace au théâtre. Il est le premier qui ne se soit pas borné à la mise en scène des mystères, mais il a traité tour à tour les sujets les plus divers, les empruntant aux mœurs populaires, à l'histoire et aux romans de chevalerie. Gottsched l'a appelé « le Thespis de la scène germanique ». Il n'a pourtant guère laissé que des pièces de carnaval (Fastnachtsspiele), mais ce sont les premières qui nous soient parvenues avec le nom de leur auteur. Elles mettent en scène les paysans, les nobles, les évêques, les cardinaux, le pape, les souverains. Celle qui eut le plus de vogue, le *Carnaval du Turc* (des Türken Vasnachtspil), offre quelques traits de bon comique au milieu de plaisanteries grossières et volontiers licencieuses.

Cf. Keller : *Fastnachtsspiele aus dem XV^en^ Jahrhunr* (Stuttgart, 1853, 3 vol.); — Haupt : *Altdeutsche Blaetted* (Leipzig, 1836, t. I).

ROSENMÜLLER (Ernest-Frédéric-Charles), théologien et orientaliste allemand, né à Hessberg le 10 décembre 1768, mort à Leipzig le 17 septembre 1835. Fils d'un savant théologien, Jean-Georges (né en 1736, mort en 1815), auteur de nombreuses publications spéciales de dogmatique et d'exégèse, il joignit à des travaux de même nature des études de langues et de littérature orientales qu'il professa à l'université de Leipzig. On cite de lui : *Manuel de bibliographie, de critique et d'exégèse biblique* (Handbuch für die Literatur der bibl. Kritik, etc., Gœttingue, 1797-1800, 4 vol. in-8); *l'Orient ancien et moderne* (das alte und neue Morgenland; Leipzig, 1818-20, 6 vol. in-8); *Manuel des antiquités bibliques* (Handbuch der bibl. Alterthumskunde (Ibid., 1823-31, 4 vol. in-8); *Analecta arabica* (Ibid., 1825-26, 2 vol. in-4); etc.

ROSETTE (INSCRIPTION DE). Cette inscription, justement célèbre dans l'histoire du déchiffrement des anciennes écritures égyptiennes, fut trouvée dans la ville de Rosette, en 1799, pendant l'expédition française d'Egypte. Le bloc de granit sur lequel elle était gravée, et qui fut appelé pierre de Rosette, a été transporté à Londres. L'inscription est en trois textes superposés: deux en égyptien, dont l'un en caractères hiéroglyphiques et l'autre en écriture démotique ou populaire, et le troisième en grec. Elle contient, sous ces trois formes, un même décret rendu par les prêtres de Memphis en l'honneur de Ptolémée V Epiphane. C'est par la comparaison de ces deux textes que Champollion parvint à découvrir la clef des hiéroglyphes. L'inscription de Rosette, dont un autre exemplaire a été trouvé en 1844, par M. Lepsius, dans l'île

de Philé, a été publiée, avec un commentaire de Letronne, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de Didot (Paris, 1848, in-8).

Cf. Schlichtegroll : *Ueber die bei Rosette in Ægypten gefundene dreifache Inschrift* (Munich, 1818, in-4) ; — De Saulcy : *Analyse grammaticale du texte démotique du traité de Rosette* (Paris, 1845, in-4) ; — Chabas : *l'Inscription hiéroglyphique de Rosette, analysée et comparée à la version grecque* (Ibid., 1867, in-8, pl.).

ROSIÈRES (François DE), généalogiste français, né en 1534 à Bar-le-Duc, mort en 1607 à Toul. Protégé des princes lorrains, il écrivit, dans l'intérêt de leurs desseins sur la couronne de France, le fameux *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum* (Paris, 1580, in-fol.), où il faisait remonter en ligne directe la maison de Lorraine à Charlemagne. Le parlement de Paris supprima le livre et fit enfermer l'auteur à la Bastille.

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque lorraine*.

ROSIN, *Rosinus*. — Voyez ROSZFELD.

ROSINI (Giovanni), littérateur italien, né à Lucignano (Toscane) le 24 juin 1776, mort le 16 mai 1855. Professeur à Pise pendant plus de cinquante ans, il s'est fait connaître par des études de critique littéraire, des poésies, notamment à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, les *Nozze di Giove e di Latona* (1810) ; un drame, *Torquato Tasso* (1835) ; des romans historiques : *Louisa Strozzi* (1833, 4 vol.), *Ugolin et les Gibelins* (1843, 3 vol.) ; une *Histoire de la peinture italienne* (Pise, 1838, 4 vol. ; 2e édit., 1850), etc. [*Dict. des Contemp.*, les deux prem. édit.]

ROSMINI (Carlo DE), biographe et historien italien, né à Rovereto en 1758, mort à Milan en 1827. On a de lui : *Storia di Milano* (Milan, 1820, 4 vol. in-4) ; diverses études biographiques ou littéraires sur *Ovide* (Ferrare, 1789 ; Rovereto, 1795 ; Milan, 1821, in-8) ; *Sénèque le philosophe* (Rovereto, 1793, in-8) ; *Cl. Baroni* (Ibid., 1798, in-8) ; *Guarino de Vérone* (Brescia, 1805-6, 3 vol. in-8) ; *Filelfo* (Milan, 1808, 3 vol. in-8) ; le célèbre général *J. J. Trivulce* (Ibid., 1815, 2 vol. in-4), etc.

ROSMINI-SERBATI (Antonio), philosophe italien, né à Rovereto (Tyrol) en 1797, mort à Stressa en 1855. Entré dans les ordres, il se distingua par son dévouement au saint-siége et à la personne de Pie IX, dont il fut ministre de l'instruction publique en 1848, et qu'il suivit à Gaëte. Il fonda deux ordres nouveaux : l'Institut de la Charité et les Sœurs de la Providence. Ses nombreux écrits, par l'élévation de la pensée et la vigueur du style, lui donnèrent un rang élevé dans la littérature philosophique de son temps. Adversaire de Gioberti et de Lamennais, qu'il entreprit vainement de faire revenir sur ses pas, il se proposait de ramener les savants à la foi et les catholiques à la science, en subordonnant étroitement celle-ci à la première. On cite principalement : *Essai sur la félicité ; De l'Éducation ; Essai sur la Providence ; Principes de la science moderne ; Histoire comparative des systèmes ; Philosophie de la politique ; Philosophie du droit ; Rénovation de la philosophie ; Théodicée ; Psychologie ; Logique ; etc.*

Cf. Vincenzo Gioberti : *Degli Errori filosofici di A. Rosmini-Serbati* (Bruxelles, 1843-44, 3 vol. in-8 ; Capolago, 1846, 5 vol. in-12).

ROSS (John), célèbre voyageur anglais, né à Balsarroch (Wigton) le 24 juin 1777, mort le 30 août 1856. Ses intéressantes relations de ses deux expéditions polaires ont été traduites en français par Defauconpret : *Voyage vers le pôle arctique* (Paris, 1819, in-8) et *Relation du second voyage fait à la recherche d'un passage au pôle N.-O* (Ibid., 1835, 2 vol. in-8). [*Dictionn. des Contemp.*, les deux premières édit.]

ROSSET (François DE), littérateur français, né vers 1570, en Provence. Ses œuvres les plus connues sont : *les Douze beautés de Phyllis et autres œuvres poétiques* (Paris, 1614, in-8), que Goujet appelle un fatras de stances et de sonnets amoureux ; *Histoires tragiques de notre temps* (Lyon, 1621 et 1701, in-8). Il donna des traductions de *Roland le furieux* (Paris, 1623, in-4) ; de *Don Quichotte* (1618) ; de *Roland l'amoureux*, etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XV.

ROSSET (Pierre-Fulcrand DE), poëte français, né en 1708 à Montpellier, mort le 18 avril 1788 à Paris. Il était conseiller à la cour des aides de sa ville natale. On a de lui *l'Agriculture*, poëme didactique qui parut d'abord en six chants (Paris, 1774, in-4 et 1777, in-12), puis en neuf (Paris, 1782, in-4), ouvrage d'une versification correcte, mais froid et monotone. Il a écrit des hymnes pour les propres des saints : *Hymni novi* (Paris, 1784, in-12).

ROSSI (Girolamo), en latin *Rubeus* ou *de Rubeis*, historien et médecin, né à Ravenne en 1539, mort en 1607. On a de lui : *Historiarum Ravenarum libri X* (Venise, 1572, in-fol. et dans le tome VII des *Antiq. Italiæ* de Burmann) ; *Vita Nicolai papæ IV* (Pise, 1761, in-8), etc.

ROSSI (Bastiano DE), critique italien du XVIe siècle. Il fut un des fondateurs de l'Académie de la Crusca, où il eut le surnom de *l'Inferigno* (le Pain bis), et provoqua les sévérités de critique de cette compagnie savante contre la *Jérusalem délivrée*. On cite de lui : *Lettera nella quale si ragione di T. Tasso* (Florence, 1585, in-8).

ROSSI (Giovanni-Vittore), ou, sous un surnom gréco-latin, *Janus Nicius Erythræus*, biographe et philologue italien, né à Rome en 1577, mort en 1647. Ses ouvrages, écrits en bon latin, ont peu de critique. Les principaux sont : *Pinacotheca imaginum illustrium virorum* (Cologne, 1643, in-8) ; *Orationes* (Rome, 1603, in-8) ; *Eudemiæ libri VIII* (Leyde ou Amsterdam, 1637, in-12), satire contre la cour de Rome, etc.

ROSSI (Giovanni Gherardo DE), littérateur et antiquaire italien, né à Rome en 1754, mort en 1827. Il est estimé comme auteur d'un recueil de *Fables* (Favole ; Verceil, 1798, in-16), et de *Comédies* (Commedie ; Rome, 1790, 4 vol.), dont une, *le Courtisan amoureux*, a été traduite en français dans la collection des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers. Ses autres ouvrages sont des études sur les artistes et sur les beaux-arts : *Vita di Giov. Pickler* (Rome, 1792, in-8), traduite en français (1792) ; *Vita di Ant. Cavallucci da Sermonetto pittore* (Venise, 1796, in-8) ; *Dell' Influenza della religione sulle belle arti* (Rome, 1801, in-8) ; *Lettere pittoriche sul Campo-Santo di Pisa* (Ibid., 1810, in-4, fig.) ; *Vita di Angelica Kaufmann* (Florence, 1810, in-8) ; *Vasi greci denominati etruschi scetti nella collezione del duca di Blacas d'Aulps* (Rome, 1823, in-4), etc.

ROSSI (comte Pellegrino), homme politique et économiste français, d'origine italienne, né à Carrare le 13 juillet 1787, mort à Rome le 15 novembre 1848. Avocat et professeur de droit à Bologne, il dut quitter son pays en 1815, à cause de son attachement au parti français. Il s'établit à Genève, où il professa le droit avec éclat, reçut le droit de bourgeoisie, entra au Conseil et fut député du canton à la Diète. Il y publia les *Annales de législation et d'économie politique* (1819-21). Appelé à la chaire d'économie politique du Collége de France en 1833, il se fit naturaliser Français, fut nommé professeur de droit constitutionnel à l'École de droit, membre de l'Académie des sciences morales (1836), pair de France (1839), ambassadeur à Rome (1845), etc. A la suite des révolutions de 1848 en France et en Italie, il accepta, au mois de septembre, de diriger le ministère constitu-

tionnel du pape, et, quelques semaines plus tard, il tombait sous le fer d'un assassin.

Ecrivain et professeur, Rossi unissait une forme brillante à l'élévation des idées. Outre d'importants articles de revue, on a de lui : *Traité du droit pénal* (1829, 3 vol.; 2e édit., Paris, 2 vol. in-8); *Cours de droit constitutionnel* (Ibid., 1835-36, 2 vol. in-8); *Cours d'économie politique* (Ibid., 1839-41, 2 vol. in-8 ; nouv. édit., 1854, 2 vol. in-8) ; *Mélanges d'économie politique, d'histoire et de philosophie* (Ibid., 1857, 2 vol. in-8). Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par A. Porée, sous les auspices du gouvernement italien (Paris, 1857, t. I-II, in-8).

Cf. Huber-Saladin : *M. Rossi en Suisse, de 1816 à 1833* (Paris, 1840, in-8) ; — Jos. Garnier : *Notice sur la vie et les travaux de M. Rossi* (Ibid., 1849, in-8), et en tête de l'édit. des *Œuvres* ; — Mignet : *Notice historique* (1849, in-8) ; — Bourquelot : *la Littérat. franç. contemporaine.*

ROST (Jean-Christophe), poëte allemand, né à Leipzig le 7 avril 1717, mort en 1765. Passionné pour la philosophie et les beaux-arts, il s'attacha d'abord à l'école de Gottsched, dont il devint l'un des plus ardents adversaires. Il s'est fait un nom par la vivacité de ses satires contre toute l'école saxonne. On cite particulièrement dans ce genre *le Prélude* (das Vorspiel, Dresde, 1742), sorte de satire épique en cinq chants, et *l'Épître du Diable* (Epistel des Teufels ; Ibid., 1754). Il composa en outre des pastorales, comme *l'Apprentissage de l'amour* (die Gelehrnte Liebe ; Ibid., 1742), dont la grâce est égalée par la licence. Bodmer, l'admirateur de Rost, appelle ces poésies des « chants impurs ». On cite encore de lui un recueil de *Lettres* (Briefe ; Francfort et Leipzig, 1766). Ses *Poëmes divers*, publiés après sa mort par Dyck (Vermischte Gedichte ; Leipzig, 1769), en contiennent qu'il n'avait pas consenti à livrer au public.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur.*

ROSWEIDE (Héribert), savant hagiographe hollandais, né à Utrecht le 22 janvier 1569, mort à Anvers le 4 octobre 1629. Entré chez les Jésuites, il enseigna quelque temps à Douai et à Anvers, puis obtint de se livrer exclusivement à des travaux d'histoire ecclésiastique. Parmi ses écrits, fruit de laborieuses recherches, nous citerons : *Fasti sanctorum quorum vitæ manuscriptæ in Belgio* (Anvers, 1607, in-8), ouvrage qui a fourni le plan de celui des Bollandistes ; *Notationes in vetus martyrologium romanum* (Ibid., 1613, in-fol.) ; *Vitæ Patrum* (Ibid., 1615, in-fol., plus. édit.), traduit en plusieurs langues ; *Vindiciæ Kempenses* (Ibid., 1617-21, in-12), réfutation des prétentions des Bénédictins au sujet de *l'Imitation.* Il a donné, entre autres éditions, celle des *Œuvres de saint Paulin* (Ibid., 1621, in-8).

Cf. Foppens : *Bibliotheca belgica* ; — de Baecker : *les Écrivains de la Soc. de Jésus.*

ROSZFELD (Jean), en latin *Rosinus*, érudit allemand, né à Eisenach en 1551, mort à Naumbourg le 7 octobre 1626. Il exerça le ministère évangélique et la prédication. Il mourut de la peste, laissant une belle bibliothèque qui fut vendue par ses créanciers. De ses publications nous citerons : *Antiquitatum romanarum corpus absolutissimum* (Bâle, 1583 ; Lyon, 1585, in-fol.), ouvrage assez élémentaire, souvent réimprimé.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII.

ROTA (Bernardino), poëte italien, né à Naples en 1509, mort en 1575. Il s'est rendu célèbre par ses églogues marines (*piscatorie*), où la grâce dégénère souvent en afféterie. On a aussi de lui des *canzoni* et des sonnets amoureux, dans la manière de Pétrarque. Mazio a donné une édition de ses *Œuvres* (Naples, 1726, 2 vol. in-8).

ROTHELIN (Charles d'Orléans, abbé de), érudit français, né le 5 août 1691 à Paris, où il est mort le 17 juillet 1744. Il suivit à Rome, en 1724, le cardinal de Polignac, comme conclaviste. Lié avec les savants et renommé pour ses connaissances dans les langues et l'antiquité, il entra à l'Académie française en 1728, et à l'Académie des inscriptions en 1732, comme membre honoraire. Il s'appliqua à l'étude et à la recherche des médailles ; son riche médaillier passa à la bibliothèque de l'Escurial. Le cardinal de Polignac, en mourant, lui confia la révision de *l'Anti-Lucrèce*, travail qu'il accomplit avec soin ; mais il mourut lui-même avant de pouvoir mettre au jour l'ouvrage, qui fut publié par Lebeau. On n'a de l'abbé de Rothelin qu'un opuscule : *Observations et détails sur la Collection des grands et petits voyages* (Paris, 1742, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

ROTROU (Jean), poëte dramatique français, né le 21 août 1609 à Dreux, mort le 28 juin 1650. Il avait à peine dix-neuf ans lorsqu'il fit représenter sa pièce : *l'Hypocondriaque, ou le Mort amoureux*, tragi-comédie en cinq actes (1628). Il fut avec l'Etoile, Boisrobert, Colletet, Pierre Corneille, l'un des cinq collaborateurs du cardinal de Richelieu, et on lui attribue particulièrement, dans le *Théâtre des cinq auteurs*, *la Comédie des Tuileries* et la tragi-comédie intitulée *l'Aveugle de Smyrne*, qui furent représentées l'une et l'autre en 1638. Bien qu'il eût trois ans de moins que Corneille, celui-ci se plaisait à l'appeler « son père ». Sans doute Rotrou avait débuté avant lui, et cherché le premier, dans une langue non fixée encore, la fermeté et la précision ; mais Corneille fut en réalité le maître de Rotrou, car *le Cid* date de 1636, et les pièces de Rotrou dignes d'être citées lui sont postérieures d'au moins dix ans : *Saint-Genest* est de 1646, *Venceslas* de 1647, *Cosroës* de 1649. Rotrou fut le seul auteur dramatique contemporain qui prît la défense du *Cid* ; il témoigna des regrets que lui inspiraient les attaques contre cette œuvre, dans un écrit intitulé : *l'Inconnu et véritable ami de MM. de Scudéry et Corneille* (1637, in-8). Déjà après *la Veuve* de Corneille, qui fut jouée en 1633, il lui avait adressé une épître où il s'avouait vaincu :

> Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal,
> Par la confession de ton propre rival.

Rotrou, qui ne vécut que quarante ans, produisit un grand nombre d'ouvrages, bien qu'il ait perdu une partie de sa vie dans les plaisirs et surtout dans le jeu, et qu'ensuite il ait été occupé par ses fonctions de lieutenant particulier et civil au bailliage de Dreux. Il travailla donc avec précipitation. Sa mort fut causée par un acte de dévouement. Il était à Paris, lorsqu'il apprit qu'une maladie épidémique ravageait la ville de Dreux ; il se hâta de s'y rendre et fut emporté peu de jours après par le fléau. Rotrou ne fit point partie de l'Académie française ; cette compagnie proposa, en 1811, sa *Mort* comme sujet du prix de poésie. Le prix fut donné à Millevoye. Sa statue a été solennellement inaugurée à Dreux le 30 juin 1867, avec le concours du Théâtre-Français et de l'Académie française.

Venceslas, tragédie en cinq actes, est le chef-d'œuvre de Rotrou. Le sujet en est tiré d'une pièce de l'Espagnol Francesco de Rojas, intitulée : *On ne peut être père et roi.* Les situations sont amenées à la manière espagnole, par des méprises souvent invraisemblables ; mais le fond est vraiment tragique. Le roi de Pologne, Venceslas, élève à sa cour Cassandre, fille d'un souverain allié de son royaume ; elle est aimée de Ladislas, fils aîné de Venceslas, et en même temps du fils puîné de ce roi, l'Infant de Pologne. Elle aime ce dernier et

consent à l'épouser en secret. L'Infant, dans la crainte de son père, engage le duc de Courlande, ministre et favori, à paraître aspirer à la main de Cassandre. La jalousie emporte l'impétueux Ladislas, qui, trompé par l'obscurité de la nuit, tue son frère en croyant frapper le duc de Courlande. Cédant aux prières du duc et à la volonté du peuple, Venceslas pardonne à Ladislas et lui résigne sa couronne. Les principaux personnages de cette œuvre sont bien dessinés. Le style, malgré les inégalités et les fautes, qui tiennent de l'époque plus que de l'auteur, a souvent tout le feu de la passion. Les critiques du XVIIIe siècle ont pensé qu'il serait bien de débarrasser *Venceslas* de quelques détails vicieux, de quelques longueurs et des vers trop vieillis; c'est ce dont se chargea malencontreusement Marmontel, qui enleva ainsi à l'œuvre son caractère originel. — La tragédie de *Saint-Genest*, moins belle que la précédente, offre un grand intérêt à l'étude littéraire par le mélange des éléments comique et tragique. On sait que cette pièce a pour sujet la conversion d'un acteur, qui est frappé de la grâce au moment où il représente devant le peuple et la cour le martyre d'un chrétien. Dans tout ce qui précède cet événement le familier domine : Genest s'occupe longuement des particularités de sa profession; le second acte est un naïf tableau de l'intérieur des comédiens. Quand Genest se déclare chrétien et ajoute à son rôle tout ce que lui suggère l'ardeur de sa foi naissante, l'auteur représente d'une manière comique l'embarras de ses camarades, qui manquent leur réplique et en appellent au souffleur. Enfin la pièce s'élève et reste dans les hauteurs de la tragédie, de façon à se rapprocher quelquefois de *Polyeucte*. — Dans la tragédie de *Cosroës*, ce qu'on remarque particulièrement, c'est l'exposition, l'une des plus renommées qui soient au théâtre.

Parmi les autres pièces de Rotrou, quelques-unes sont imitées des tragiques grecs et de Plaute; mais le plus grand nombre a le caractère du drame espagnol et romanesque, des intrigues surchargées d'incidents, des effets de scène violents, des situations heurtées, des péripéties sanglantes. Elles sont toutes en cinq actes, en vers. En voici les titres : *la Bague de l'oubli*, comédie (1628); *Cléagenor et Doristée*, tragi-comédie (1630); *la Diane*, comédie (1630); *les Occasions perdues*, tragi-comédie (1631); *l'Heureuse constance*, tragi-comédie (1631); *les Ménechmes*, comédie (1632); *l'Hercule mourant*, tragédie (1632); *la Célimène*, comédie (1633); *l'Heureux Naufrage*, tragi-comédie (1634); *la Céliane*, tragi-comédie (1634); *la Belle Alphrede*, comédie (1634); *la Pèlerine amoureuse*, tragi-comédie (1634); *le Filandre*, comédie (1635); *Agésilan de Colchos*, tragi-comédie (1635); *l'Innocente Infidélité*, tragi-comédie (1635); *Clorinde*, comédie (1636); *les Sosies*, comédie (1636); *les Deux Pucelles*, tragi-comédie (1636); *Amélie*, tragi-comédie (1637); *Laure persécutée*, tragi-comédie (1637); *Antigone*, tragédie (1638); *les Captifs ou les Esclaves*, comédie (1638); *Crisante*, tragédie (1639); *Iphigénie en Aulide*, tragi-comédie (1640); *Clarice ou l'Amour constant*, comédie (1641); *Bélisaire*, tragi-comédie (1643); *Célie ou le vice-roi de Naples*, tragi-comédie (1645); *la Sœur*, comédie (1645); *Don Bernard de Gabrère*, tragi-comédie (1647); *Don Lope de Cardone*, tragi-comédie (1650); *Florimonde*, comédie (1655). Quelques écrivains attribuent à Rotrou : *Lisimène*, *la Thébaïde*, *don Alvare de Lune*, *Florante ou les dédains amoureux*, et *l'Illustre Amazone*. Les *Œuvres* de Rotrou ont été éditées par Viollet-Le Duc, avec des notices historiques et littéraires en tête des pièces (Paris, 1820-22, 5 vol. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVI; — frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*; — La Harpe : *Cours de littérature*; — Guizot : *Biographie de Rotrou*; — Ambr.-F. Didot, dans la *Nouvelle Biographie générale*; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, XXIe leçon; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I; — *Compte rendu de l'inauguration de la statue de Rotrou à Dreux* (Dreux, 1869, in-8).

ROTTECK (Charles-Wenceslas DE), publiciste et historien allemand, né à Fribourg en Brisgau, le 18 juillet 1775, mort le 26 novembre 1840. Professeur d'histoire à l'Université de Fribourg, puis de droit et d'économie politique, il fut membre de la Chambre des députés du grand-duché de Bade et acquit par la politique la plus grande popularité. Parmi ses écrits, nous citerons une *Histoire universelle* (Allgemeine Geschichte; Fribourg, 1813-27, 9 vol. in-8), qui, malgré tant de travaux plus originaux dans le même cadre, eut un succès attesté par douze éditions. Il en a été donné une traduction française abrégée par J. Gunzer (Paris, 1833-36, 4 vol. in-8). On a réuni ses *Petits écrits historiques et politiques* (Sammlung kleiner Schriften; 1829-30, 3 vol.).

Cf. *Conversations-Lexikon*, 11e édit. (1867); — Quérard : *la France littéraire*.

ROTULI. — Voy. ROULEAUX DES MORTS.

ROU (LE ROMAN DE), poëme de R. Wace (voy. ce nom).

ROUBAUD (l'abbé Pierre-Joseph-André), littérateur français, né en 1730 à Avignon, mort le 20 septembre 1791 à Paris. Plein d'ardeur pour les travaux littéraires et économiques, il donna de nombreux articles dans divers recueils du temps, et fit une telle guerre aux abus administratifs qu'il fut exilé en Normandie pendant l'année 1775. Il a publié : *le Politique indien, ou Considérations sur les colonies des Indes occidentales* (Paris, 1768, in-8); *Récréations économiques* (Paris, 1775, in-8), réfutation des *Dialogues* de l'abbé Galiani; *Histoire générale de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique* (Paris, 1770-75, 5 vol. in-4, ou 15 vol. in-12), ouvrage estimé; *Nouveaux Synonymes français* (Paris, 1785-1796, 4 vol. in-8), ouvrage couronné par l'Académie française, qui témoigne d'une connaissance sérieuse de la langue française, et mérite d'être encore consulté.

Cf. Barjavel : *Biographie du Vaucluse*.

ROUCHER (Jean-Antoine), poëte français, né le 22 février 1745 à Montpellier, mort le 25 juillet 1794 à Paris. Il écrivit d'abord quelques pièces de vers dans les recueils du temps. Un poëme intitulé *la France et l'Autriche au temple de l'Hymen*, composé à l'occasion du mariage de Louis XVI, lui valut la protection de Turgot et une place de receveur des gabelles à Montfort-l'Amaury. Dans cette situation modeste, il donna libre carrière à son goût enthousiaste pour la poésie. La Révolution, dont il avait salué les principes, fit de lui une de ses victimes. Arrêté le 11 octobre 1793, il fut détenu d'abord à Sainte-Pélagie, puis à Saint-Lazare. La veille de sa mort, il fit faire son portrait par Leroy et écrivit au-dessous ces vers d'une tendresse touchante :

A MA FEMME, A MES AMIS, A MES ENFANTS.

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage;
Quand un savant crayon dessinait cette image,
J'attendais l'échafaud et je pensais à vous.

Il se trouva sur la fatale charrette avec André Chénier. On raconte que les deux poëtes récitèrent le long de la route la première scène d'*Andromaque*.

Les Mois de Roucher, poëme didactique en douze chants (Paris, 1779, 2 vol. in-4), dont les fragments manuscrits avaient provoqué des louanges exagérées, ne trouvèrent que des détracteurs après l'impression.

Le voilà donc, ce poëme baroque!
Vanté six ans, il est mort en un jour,

écrivit Masson de Morvilliers. Rivarol l'appela « le plus beau naufrage poétique du siècle ». La Harpe fit une critique justifiée de l'abus des dissertations scientifiques, des déclamations, et surtout de la monotonie du plan, qui ramène pour chaque mois une succession uniforme de tableaux ; mais il méconnut la verve poétique, la couleur, la fraîcheur et la grâce de certains passages.

On a encore de Roucher une traduction de *la Richesse des nations* par Adam Smith (Paris, 1790, 4 vol. in-8). Les lettres qu'il écrivit de sa prison à sa famille et à ses amis, et parmi lesquelles on remarque celles à sa fille, furent publiées sous ce titre : *Consolations de ma captivité, ou Correspondance de Roucher* (Paris, 1797, 2 parties, in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

ROUGÉ (Olivier-Charles-Émile-Emmanuel, vicomte DE), égyptologue français, né à Paris le 11 avril 1811, mort à Bois-Dauphin (Sarthe) vers le 1er janvier 1873. Rédacteur de la *Revue archéologique*, conservateur du musée égyptien du Louvre, professeur au Collége de France, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1853. Ses mémoires sur des inscriptions et des textes hiéroglyphiques ont, dans cette spécialité d'études, une importance capitale [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

ROUGE (LE) ET LE NOIR, roman de H. Beyle (voy. ce nom).

ROUGET DE LISLE (Claude-Joseph), poëte français, né le 10 mai 1760 à Lons-le-Saulnier, mort à Choisy-le-Roi le 26 juin 1836. Officier dans le génie militaire au début de la Révolution, il ne tarda pas à devenir capitaine. Étant à Strasbourg, au mois d'avril 1792, à la suite d'un dîner chez le maire, où la conversation sur les événements politiques avait exalté les convives, il composa en une nuit les paroles et la musique de l'hymne national connu sous le nom de *la Marseillaise*. Cet hymne fut publié sous le titre de *Chant de l'armée du Rhin*. Comme il fut adopté surtout d'abord par les bataillons marseillais et par les bandes armées que Barbaroux amena à Paris peu avant le 10 août, le peuple l'appela *l'Hymne des Marseillais*, puis simplement *la Marseillaise*. Ce chant, tel que Rouget de Lisle l'avait composé, ne comprenait que six stances ; la septième, celle des enfants, est de Dubois : elle fut ajoutée à l'occasion de la fête civique du 14 octobre 1792. Peu de mois après, Rouget de Lisle fut destitué à cause de son opposition à l'événement du 10 août, puis emprisonné jusqu'au 9 thermidor. Il vécut longtemps à Paris dans un état de fortune très médiocre ; sous le gouvernement de Juillet, une pension du roi et des allocations assurèrent le repos de ses dernières années.

Outre *la Marseillaise*, il a composé le *Chant de Roland à Roncevaux*, en mai 1792, le *Chant du 9 thermidor*, le *Chant de guerre de l'armée d'Égypte*, *le Chant du combat*, après le 18 brumaire. Ces divers morceaux font partie du recueil intitulé : *Cinquante chants français, paroles de divers auteurs, mis en musique par Rouget de Lisle* (Paris, 1825, gr. in-4). On a encore de lui : *Essais en vers et en prose* (Ibid., 1796, in-8) ; *Adélaïde et Monville*, anecdote (Ibid., 1797, in-8) ; *l'École des mères*, comédie jouée en 1798 au théâtre Feydeau ; *la Matinée*, idylle (Paris, 1811, in-8) ; *Macbeth*, tragédie lyrique, musique de Chelard, jouée à l'Opéra en 1827 ; des *Romances*, quelques fables de Kriloff, traduites en vers (1825), des *Souvenirs de Quiberon*, dans les *Mémoires de tous* (1834).

Cf. Poisle-Desgranges : *Rouget de Lisle et la Marseillaise* (Paris, 1864, in-16) ; — Fétis : *Biographie universelle des musiciens ;* — Quérard : *la France littéraire*.

ROUJOUX (Prudence-Guillaume, baron DE), littérateur français, né le 6 juillet 1779 à Landerneau, mort à Paris le 7 octobre 1836. Élève de l'École polytechnique, il fut attaché pendant deux ans à l'état-major du gouverneur de la Guadeloupe, devint ensuite sous-préfet de Dôle, puis de Saint-Pol préfet du Ter, en Catalogne, sous l'Empire, préfet des Pyrénées-Orientales pendant les Cent-Jours, s'occupa de journalisme et de littérature sous la Restauration, et fut préfet du Lot après la révolution de Juillet.

On a de lui : *Essai d'une histoire des révolutions arrivées dans les sciences et les beaux-arts* (Paris, 1811, 3 vol. in-8), médiocre compilation ; une romanesque *Histoire des rois et ducs de Bretagne* (Ibid., 1828-29, 4 vol. in-8) ; *Histoire pittoresque de l'Angleterre et de ses possessions dans les Indes* (Ibid., 1834-36, 3 vol. in-8). Il a traduit *l'Histoire d'Angleterre* de Lingard (Ibid., 1825-31, 14 vol. in-8), et *l'Histoire d'Irlande* de Thomas Moore (Lyon, 1836, in-8). Il avait fondé, en 1816, le *Journal général de France*, réuni plus tard au *Censeur*.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

ROULEAUX DES MORTS, *Rotuli*, nom donné au moyen âge à une sorte de billet de faire part, qui devint peu à peu l'une des formes de l'oraison funèbre chrétienne. Les moines s'envoyaient ces rouleaux d'un couvent à l'autre pour s'annoncer la mort de leurs frères. Au début, le nom seul du défunt était inscrit sur le parchemin roulé autour d'un cylindre (d'où le nom de *rotulus*), avec la recommandation aux fidèles de prier pour son âme. Avec le temps, la banale formule se changea en de longs panégyriques ou oraisons funèbres, dont l'intérêt littéraire ne doit pas être méconnu, à côté de l'importance paléographique et historique de ces singuliers documents.

On a distingué trois espèces de rouleaux des morts : les rouleaux *perpétuels*, *annuels* et *individuels*. Les premiers portaient les noms de tous les frères ou bienfaiteurs d'une abbaye ; ces noms étaient lus, chaque année une fois, devant les fidèles assemblés. Les seconds étaient ceux que les églises associées s'envoyaient annuellement pour se transmettre les noms de leurs morts : dès le VIIIe siècle ils furent en usage. Les rouleaux individuels sont les plus importants. Ils étaient portés, après la mort de chaque frère, dans les communautés auxquelles on en voulait faire part. Si le mort avait eu quelque célébrité, on composait sur lui un long éloge, où ses vertus étaient exaltées avec l'appareil pompeux de toutes les figures de rhétorique, et un singulier mélange de christianisme et de mythologie. C'étaient toujours la même disposition d'idées et le même arrangement des parties du discours. Après un brillant exorde venait l'histoire de la vie et l'exposition des vertus du défunt ; mais, quelque parfait qu'il eût été, il était resté homme, partant sujet aux faiblesses humaines. C'était la péroraison, et cette réflexion conduisait à demander en sa faveur les prières des fidèles.

Les rouleaux individuels datent du IXe siècle. Ils étaient confiés à des messagers qui les suspendaient à leur cou et les portaient de monastère en monastère. Chaque couvent faisait écrire sur le rouleau le nombre de prières qu'on adressait au ciel pour le défunt. Mais bientôt aussi les moines voulurent envoyer à leurs confrères des paroles de condoléance ; quelques beaux esprits firent même des vers en l'honneur du mort, et ce fut à qui inscrirait sur l'album funèbre la pièce la plus originale. Voici la traduction d'une de ces sortes d'élégies inspirée par la mort de saint Bruno : « Je rends grâce à Dieu de ce que votre abbé avait autant de vertus que peut en énumérer la langue. Aussi le

poids du rouleau a-t-il meurtri la peau de celui qui le porte. Son cou ne peut plus soutenir ce rôle où sont inscrits tant et de si grandes choses. N'y voit-on pas en effet la cour du maître du tonnerre, le soleil avec la lune, les révolutions des étoiles, la lumière, le ciel, l'air, la terre, la mer, le Tartare, des torrents de soufre et des tourbillons d'une noire et fétide fumée? Quelle région du royaume de Pluton n'a-t-on rattachée au sort de Bruno? Ample était la surface du parchemin, et maintenant à peine y reste-t-il un petit coin en blanc. C'est qu'il contient et le sort et le destin, et l'ensemble de toutes les créatures, et le Créateur avec sa glorieuse éternité sans mesure dans le temps. »

Quelquefois les panégyristes se permettaient des jeux de mots. A la mort de saint Vital, le rapport de son nom avec le mot *vita* produisit un assaut d'esprit dans lequel un moine d'Orléans, sans peut-être avoir la palme, se distingua par ces distiques :

> Dum vixit, vita vixit Vitalis honesta,
> Nunc possit vita vivere perpetua.
> Non facit hæc vita vitalem, sed moribundum ;
> Vitalem faciat vita perennis eum.

Les réponses insérées sur les rouleaux prenaient le nom de *titres*. Elles étaient en général fort médiocres, et souvent incorrectes; quand elles étaient versifiées, elles étaient presque toujours en vers léonins ou en vers rimant deux à deux.

Quoique très-peu de rouleaux soient parvenus jusqu'à nous, ils ont été jusqu'au XIVe siècle d'un usage si fréquent, qu'un poëte du temps, Baudri de Bourgeil, dans un accès de mélancolie, s'écriait : « Que le courrier ne vienne pas si souvent. Ainsi répétées, ses paroles sont trop redoutables. Restez en vie, prélats à la mort desquels il se promène. C'est ainsi que toujours le rouleau nous apprend un nouveau trépas. Qu'il se tienne donc loin de nos couvents où il apporte toujours la mort, toujours la tristesse. » Les plus complets qui aient été trouvés sont ceux qui concernent saint Bruno, Mathilde, abbesse de Caen, et saint Vital, fondateur du couvent de Sauvigny. On compte 178 *titres* écrits sur le rouleau de saint Bruno; on en lit 250 sur celui de l'abbesse Mathilde, qui a plus de 17 aunes de long. Mais celui de saint Vital est le plus important. Des 206 réponses fournies au panégyrique du couvent dont Vital était le fondateur, beaucoup sont en vers. Un certain nombre nous montrent que la langue latine était peu cultivée au XIIe siècle, dans les couvents de femmes. Parmi les réponses sorties de ces derniers, il se trouve pourtant une pièce de vers, correcte et même élégante, composée par une religieuse du couvent d'Argenteuil, ce qui a fait supposer à M. Léop. Delisle que cette poésie avait dû être écrite de la main même d'Héloïse, retirée en effet à cette époque dans ce couvent.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. IX et XXIV ; — L.-V. Delisle : *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 2e série, vol. III, p. 371.

ROULIER (LE), ouvrage de Wordsworth (voy. ce nom).

ROUMANE (LANGUE et LITTÉRATURE) ou ROUMAINE. L'une des langues néo-latines : elle est parlée par les Moldo-Valaques, mélange des races latine, slave et grecque. Le fond de cette langue est le latin, importé dans les provinces danubiennes par les colons romains établis en Dacie et en Thrace, sous Trajan. De là le nom qui lui est aussi donné de *daco-romane*. On l'appelle encore *romano-slave*, à cause de ses affinités slaves. Enfin le grand nombre de terminaisons en *or* lui a valu d'être parfois nommé *langue d'or*. On distingue dans le rouman quatre dialectes : le *roumanique* ou *valaque* propre, particulier à la Valachie : c'est le dialecte le plus pur; le *moldave* ou *moldaveni*, parlé en Moldavie et dans la Bessarabie; l'*ardialen* ou *valaque hongrois*, usité en Transylvanie et en Hongrie; et le *zinzar*, parlé dans ce dernier pays par les Macédo-Valaques ou Zinzares

La langue roumane est très-curieuse à étudier pour l'étymologie comparée. Sa grammaire offre les particularités suivantes : L'article se place après le substantif et ne forme avec lui qu'un seul mot. Le pluriel des noms diffère sensiblement de leur singulier. Comme l'italien, l'espagnol et le portugais, elle a beaucoup d'augmentatifs et de diminutifs. Elle exprime les degrés de comparaison selon les procédés de la langue française. Sa conjugaison est plus complexe que celle d'aucun autre idiome de la même famille et a moins d'analogie avec celle-ci qu'avec celle des langues slaves. L'emploi des auxiliaires y est fréquent, non-seulement pour la formation du passé, mais pour celle du futur. Le rouman était autrefois écrit avec l'alphabet cyrillique (voy. ce mot), qui actuellement est abandonné de plus en plus pour l'alphabet latin. Un alphabet mixte est aussi en usage; enfin, des écrivains, partisans d'une réforme qui consiste à ramener l'écriture à l'ancienne prononciation de la langue, ont créé un troisième alphabet qui est étymologique, et pour lequel on se sert de caractères latins chargés d'accents.

Parmi les grammaires et dictionnaires de la langue roumane, on cite : de Klein et Schinkay, *Elementa linguæ daco-romanæ* (Vienne, 1780, in-8); de J. Molnar, *Deutsch-Walachische Grammatik* (Ibid., 1788, in-8) et *Deutsch-Walachische Sprachlehre* (Hermannstadt, 1810, in-8); de J. Alexi, *Grammatica daco-romana* (Vienne, 1826, in 8); de Jean Rob, *Dictionnaire latin, roumain et hongrois* (Klausenburg, 1830, 3 vol.) ; d'A. Clemens, *Walachische Sprachlehre* (Hermannstadt, 1836, in-8); de P. Poyenar, Fr. Aaron et G. Hill, *Dictionnaire français-valaque* (Bucharest, 1840, 2 vol. in-8); de J.-A. Vaillant, *Grammaire roumane à l'usage des Français* (Ibid., 1840, in-8); de Baritz et Munteau, *Dictionnaire allemand et roumain* (Kronstadt, 1853-54, 2 vol. gr. in-8); de Schoimul, *Deutsh-Walachische Grammatik* (Vienne, 1855).

La littérature, dans la Moldo-Valachie, ne date que de l'émancipation nationale et politique, c'est-à-dire de l'époque contemporaine. Avant la rivalité de l'Eglise latine et de l'Église grecque dans ce pays au XVe siècle, les couvents catholiques étaient des centres littéraires actifs. Mais, dans sa victoire, le clergé byzantin ne connut aucune mesure : il poursuivit partout l'Eglise rivale et s'attaqua même aux monuments écrits de la nation. Les diplômes, les chartes, tous les livres écrits en latin périrent dans le sac des annales roumaines, et, comme pour mettre une barrière de plus entre l'Occident et l'Orient, l'alphabet cyrillique fut substitué aux caractères latins. Sous le despotisme des Phanariotes, les lettres roumanes restent plongées dans une somnolence de plusieurs siècles. Cependant la muse populaire n'était point complétement muette; le poëte Alexandri a réuni laborieusement et traduit en français les *Ballades et chants de la Roumanie* (Paris, 1855, in-8), seule manifestation intellectuelle du passé des provinces danubiennes. Grâce à cette initiation, on peut se faire une idée de la poésie des anciens Moldo-Valaques. Elle consistait en ballades célébrant les hauts faits des princes et des héros Groué Grozovan, Bogdan, Constantin Brankovano, et les exploits des brigands Mihou, Codrean et Boujour; puis en *doïnas*, tour à tour amoureuses ou patriotiques, et en *horas*, chansons légères, qui tirent leur nom de la danse, *chora*, dont elles s'accompagnent. Enfin, au commencement de ce siècle, de jeunes écrivains, parmi lesquels se distinguait Vacaresco, publièrent de petits poëmes qui réveillèrent le sentiment national. Georges Lazar fit à Bucharest des cours publics en langue roumane. Jean

Héliade, son disciple, tenta de réformer la langue en éliminant les éléments étrangers; il créa aussi la presse périodique dans les principautés. En 1841, sous l'impulsion de la rénovation littéraire et politique, furent fondées des publications d'une certaine importance : le *Magasin historique* à Bucharest, rédigé par le savant Balcesco, et le *Progrès* à Jassy, qui compta parmi ses principaux collaborateurs Jean Ghika, Michel Cogalniceano et Alexandri. A ces noms il convient d'ajouter ceux de MM. Bolintineano, Rosetti, Voïnesco, N. Balcescu, T. Lauriani, etc., qui, grâce à leurs relations avec Paris, donnèrent à la Roumanie de nos jours une littérature où l'influence française se combine avec les traditions nationales.

Cf. J.-A. Vaillant : *la Roumanie, ou Histoire, langue, littérature... des peuples de la langue d'Or, Ardaliens, Valaques et Moldaves* (Paris, 1845, in-8) ; — Ubicini : *Introduction* du recueil cité de *Ballades et chants* d'Alexandri ; — Henry Stanley : *Rouman anthology or Selection of rouman poetry ancient and modern* (Londres, 1856, in-8).

ROUSKI, nom de la langue russe (voy. ce mot).

ROUSSEAU (Jean-Baptiste), poète français, né le 6 avril 1670 à Paris, mort le 17 mars 1741 à Bruxelles. Fils d'un cordonnier qui avait acquis une petite fortune, il fut élevé avec soin et fit de bonnes études chez les jésuites. Les témoignages contemporains le représentent comme rougissant de sa naissance et refusant publiquement de reconnaître son père. C'est alors que, suivant une légende malveillante et puérile, il aurait pris le nom de Verniettes, dans lequel on retrouva par anagramme : *tu te renies*. On lui reproche d'avoir uni la vanité et l'égoïsme au désir de la gloire, et de n'avoir pas reculé devant l'immoralité des moyens pour se faire un nom et se gagner des protecteurs. Au temps où Louis XIV vieilli et morose laissait M^me de Maintenon donner le ton à la cour et imposer même aux arts le cachet de sa dévotion, Rousseau, comprenant que la poésie sacrée seule pouvait réussir à Versailles, entreprit l'imitation d'un psaume, fit tomber habilement son œuvre dans les mains du maréchal de Noailles, et se vit appelé à composer des odes religieuses pour l'édification du duc de Bourgogne. Il se dédommageait de cette piété de commande en faisant secrètement des épigrammes obscènes pour le grand-prieur de Vendôme et pour la société du Temple, dans laquelle il avait été introduit par La Fare et Chaulieu. S'il composait sans religion des poésies religieuses, on a dit que de même il limait sans libertinage ses licencieuses épigrammes, qu'il appelait les *Gloria Patri* de ses psaumes. Suivant une satire, il était « Pétrone à la ville, et David à la cour ». Malgré ce manque de convictions, l'habileté qu'il avait montrée dès le début dans la versification, et la souplesse avec laquelle il imitait les maîtres, lui avaient valu de précieux encouragements. Boileau lui prodiguait ses conseils et le regardait comme le seul poète appelé à continuer la bonne école. Le baron de Breteuil et le maréchal de Tallard étaient ses protecteurs. Le dernier l'emmena en 1697 dans son ambassade de Londres. Rousseau fit dans cette ville la connaissance de Saint-Evremond. A son retour, il fut accueilli par le directeur des finances, Rouillé du Coudray, qui se fit son Mécène. Un emploi de directeur des fermes lui fut offert en 1708; il se vante, dans une épître à Chaulieu, de l'avoir refusé comme peu compatible avec la dignité et l'indépendance de l'homme de lettres. Recherché par les gens du monde et jouissant d'une réputation littéraire, il paraissait avoir devant lui une existence heureuse, quand l'aigreur de son caractère vint ruiner cet avenir.

Ses insuccès au théâtre furent l'occasion de son malheur. Il avait donné d'abord en 1694 *le Café*, comédie en un acte, en prose, qui n'eut pas de succès. Il fit représenter ensuite *le Flatteur* (1696), comédie en cinq actes, en prose, qu'il mit en vers; elle réussit passablement au début, mais tomba à la reprise. Les opéras de *Jason* (1696) et de *Vénus et Adonis* (1697) furent mal accueillis, ainsi que *le Capricieux*, comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1700. Rousseau, qui s'était fait beaucoup d'ennemis par son penchant à la satire, les accusa d'avoir préparé par des cabales la chute de ses pièces. Son irritation se tourna surtout contre les habitués du café de la veuve Laurent, situé rue Dauphine, où se réunissaient La Motte, Danchet, Saurin, Crébillon, Boindin et autres lettrés, qui, par suite des défauts de son caractère, lui faisaient peu d'accueil. Des vers satiriques à l'adresse de Danchet furent jetés sous les tables du café; ils étaient sur l'air des couplets de l'opéra d'*Hésione*, que Danchet venait de faire jouer avec un grand succès. On reconnut facilement qu'ils étaient de Rousseau, et comme ils furent suivis à plusieurs reprises de vers de même goût, la veuve Laurent le pria de ne plus revenir chez elle. Alors les couplets arrivèrent par la poste de Versailles, où demeurait Rousseau. On finit par en avertir la police, et les envois cessèrent. En 1710, Rousseau, qui était membre de l'Académie des inscriptions depuis 1701, se présenta en même temps que La Motte à l'Académie française, où deux places étaient vacantes. Il échoua et La Motte fut reçu. Aussitôt les couplets recommencèrent, avec plus de fiel que jamais. Il fut encore accusé d'en être l'auteur, et l'un des habitués du café, La Faye, capitaine aux gardes, lui donna une correction publique. Tous deux portèrent plainte devant les tribunaux, Rousseau contre les voies de fait dont il avait été victime, La Faye contre les diffamations de Rousseau. Celui-ci retira sa plainte et obtint par là le désistement de son accusateur. Mais, pour mieux prouver qu'il n'était pas l'auteur des derniers couplets, il en accusa Joseph Saurin, qui fut arrêté. Celui-ci démontra que les témoins produits contre lui avaient été subornés, et un arrêt du Parlement en date du 27 mars 1711 le déchargea de l'accusation, en condamnant Rousseau à lui payer quatre mille livres de dommages et intérêts. Un autre arrêt du 7 avril 1712 déclara Rousseau convaincu d'avoir composé et distribué des vers impurs et diffamatoires et le bannit à perpétuité du royaume. Il avait quitté la France plusieurs mois auparavant. La question de savoir s'il fut le véritable auteur des derniers couplets n'a pas été éclaircie. D'après leur facture, Auger pense qu'il faudrait en accuser « quelque méchant obscur, ami du scandale et du trouble ». Les vers sont, en effet, détestables, mais leurs fautes de prosodie, qu'un écolier ne commettrait pas, ne donnent-elles pas à penser au contraire qu'ils sont l'œuvre d'un versificateur trop jaloux de dissimuler son expérience? Il faut rappeler, à la décharge de Rousseau, que le baron de Breteuil lui ayant obtenu en 1717 des lettres de rappel, il refusa sa grâce et demanda de nouveaux juges : ce qui ne put lui être accordé.

En sortant de France, il s'était rendu en Suisse, auprès de notre ambassadeur, le comte du Luc. Celui-ci l'emmena au congrès de Bade, où il trouva dans le prince Eugène un nouveau protecteur. Après avoir passé trois ans à Vienne auprès de ce prince, il alla résider à Bruxelles, où divers grands seigneurs lui prodiguèrent leurs bienfaits. Voltaire l'y rencontra en 1722; une inimitié profonde résulta de cette rencontre. Rousseau prétendit que, dans une promenade en carrosse, « le petit coquin d'Arouet l'avait tellement indigné par la licence de ses propos et par la lecture d'une ode impie, qu'il avait dû le menacer de des-

cendre et de le laisser seul. » Ce zèle pour la morale et la religion ne trouva que des incrédules. En 1737, fatigué de l'exil, il sollicita son rappel, et de puissants personnages lui ayant écrit de venir en attendant à Paris, il s'y rendit vers la fin de 1738 et y resta incognito quelques mois, sous le nom de Richer. Les démarches faites en sa faveur n'ayant pas réussi, il reprit le chemin de Bruxelles, en février 1739. Voici le portrait qu'en traçait Piron à cette époque : « C'est un consommé de Panurge et de la Rancune. Il ne dit de bien de personne.. Malgré la pesanteur et la caducité visible où l'a jeté son apoplexie, il porte une perruque à cadenettes très-coquette, et qui jure parfaitement avec un visage détruit et une tête qui grouille... Il fait ardemment sa cour aux jésuites et vit en sage écolier avec eux. Il est aussi inconséquent qu'un sot. » Le même Piron, qui chercha par ses prévenances à rendre moins douloureuses les dernières années de la vie de Rousseau, lui composa cette épitaphe :

Ci-gît l'illustre et malheureux Rousseau :
Le Brabant fut sa tombe et Paris son berceau.
Voici l'abrégé de sa vie,
Qui fut trop longue de moitié :
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

L'histoire de la réputation poétique de J.-B. Rousseau n'a pas été moins singulière que celle de sa vie. Il fut pour ses contemporains et resta pour le XVIII^e siècle « le prince de nos poëtes lyriques ». Les critiques, qui obéissaient aux préoccupations ou aux rancunes du parti dévot contre Voltaire et les philosophes, allèrent jusqu'à lui donner le nom de « grand ». Notre temps au contraire qui, d'après les œuvres d'André Chénier, de Lamartine, de Victor Hugo, d'Alfred de Musset, s'est fait une autre idée de la poésie lyrique, n'a gardé pour Rousseau qu'une estime fort médiocre, et même s'est laissé entraîner au delà de l'équité dans cette voie de réaction. Rousseau a, sous le double rapport de la versification et de la langue, des qualités incontestables. Il a appris à l'école de Boileau la science de la rime, de la césure et du rhythme variés, l'harmonie des vers, la pureté et les délicatesses de l'expression. Il mérite tous les éloges de la critique qui ne voit, de la poésie lyrique, que le côté artificiel et extérieur. « C'est peut-être, dit La Harpe, de nos poëtes, celui qui a le plus travaillé pour l'oreille, et c'est la preuve qu'il avait une aptitude naturelle pour le genre de poésie que l'oreille juge avec d'autant plus de sévérité qu'elle en attend plus de plaisir. Quoique les pensées soient partout un mérite essentiel, elles le sont dans une ode moins que partout ailleurs, parce que l'harmonie peut plus aisément en tenir lieu. » Mais si l'on entrevoit seulement les vraies conditions intimes du lyrisme, on sent, comme le faisait déjà Vauvenargues, que les odes de Rousseau, avec leur mécanisme parfait, manquent d'émotion et de vérité. Souvent des pensées fausses se cachent sous des mouvements de convention, et l'emploi ou plutôt l'abus de la mythologie mêle une grande froideur à tout son éclat. Il faut ajouter que, dans sa science du rhythme et du style, le poëte a des défaillances. Si les *Odes* sentent l'effort et n'ont pas le coup d'aile, l'impulsion spontanée, les imitations des *Psaumes*, avec des accents qui ne sont pas indignes du modèle, manquent de sincérité et d'onction. Les *Cantates*, dans un genre dont on lui attribue l'invention, se soutiennent mieux par la seule richesse de la forme, et plusieurs de ces petits tableaux lyriques présentent les exemples les plus parfaits de variété rhythmique et d'harmonie. Les *Épîtres* n'ont pas l'abandon qui fait le charme du genre; l'imitation de la forme de Marot, antipathique à une nature chagrine, au lieu d'être aimable comme chez le modèle, devient pénible et tourmentée. Dans ses *Allégories*, écrites avec le même procédé de style, la fiction est souvent commune ou invraisemblable, et la versification monotone; La Harpe les déclare mortellement ennuyeuses. La supériorité de Rousseau, que le XVIII^e siècle vit où elle n'était pas, est surtout dans son talent pour l'épigramme. Là il était servi par ses instincts et ses facultés. S'il fit des psaumes et des odes par calcul et par circonstance, il composa des *Epigrammes* par goût et par vocation. Satires condensées, ou tableaux de mœurs, elles sont nettes, fermes, incisives, vont juste où elles veulent aller, avec une liberté d'allure, une variété de tours, un naturel dans la licence de l'idée ou la crudité du langage, qui les rendent égales aux meilleures productions du genre chez les anciens et les modernes.

Outre les œuvres citées, Rousseau composa les comédies suivantes, qui ne furent pas représentées : *l'Hypocondre, la Dupe de lui-même, la Ceinture magique, la Mandragore, les Aïeux chimériques*. Il publia lui-même deux éditions de ses *Œuvres* (Soleure, 1712, in-12; Londres, 1723, 2 vol. in-4). On cite principalement, parmi les éditions suivantes, celle de 1743 (Paris, 4 vol. in-12), celle de 1795 (Paris, 4 vol. in-8) et celle de 1820, publiée par Amar (Paris, 5 vol. in-8). Ses *Lettres sur différents sujets de littérature* ont été publiées en 1750 (Lyon, 3 vol. in-12), dans le *Portefeuille de J.-B. Rousseau* (1751, 2 vol. in-12), avec plusieurs pièces qui ne sont pas de lui. M. Eug. Manuel a donné une édition des *Œuvres lyriques* (Paris, 1852, in-12), avec un intéressant commentaire littéraire et philologique. On a attribué à Rousseau un recueil intitulé *Pièces dramatiques restituées* (Amsterdam, 1733, in-12), et comprenant *le Cid, Don Japhet d'Arménie, Marianne* de Tristan l'Hermite et *le Florentin* de La Fontaine.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Vauvenargues : *Réflexions critiques sur quelques poëtes ;* — Seguy : *Notice* en tête de l'édition de 1743 ; — Auger : *Essai biographique et critique sur J.-B. Rousseau ;* — Amar : *Nouvel essai sur la vie et les écrits de J.-B. Rousseau*, en tête de l'édition de 1820 ; — Eug. Manuel : *Notice*, en tête de son édit. ; — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires ;* — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII^e siècle*, 2^e leçon.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), célèbre philosophe et écrivain français, né à Genève le 28 juin 1712, mort à Ermenonville, près de Paris, le 2 juillet 1778. Sa famille, originaire de France, avait été forcée de quitter Paris au XVI^e siècle pour avoir embrassé la religion réformée. Son père était horloger ; sa mère mourut en lui donnant le jour. Élevé dans la maison paternelle avec plus de tendresse que d'intelligence, il lut avec une extrême passion tour à tour les romans du XVII^e siècle et les *Vies* de Plutarque, concevant un égal enthousiasme pour les chimères et pour l'héroïsme. Il avait dix ans, lorsque son père, à la suite d'une querelle avec un officier, dut s'expatrier, et il fut placé à Bossey, près de Genève, chez le pasteur Lambercier; là, dans un milieu d'idées et d'affections plus conformes à son âge, il prit le sentiment de la nature et de la vie des champs. A la suite d'une punition injuste qui l'exaspéra, il fut renvoyé à Genève, chez son oncle Bernard, ingénieur. Il y resta trois ans. Placé d'abord chez un greffier, il fut jugé incapable de toute autre profession qu'un état manuel, et fut mis en apprentissage chez un graveur, homme violent et grossier, qui le traita avec brutalité. Il s'efforçait en vain de tromper le sentiment de cette situation par la lecture et l'imagination. Il se sentait entraîné vers des vices dont la bassesse humiliait cet esprit naguère si exalté. « Jamais, dit-il, César plus précoce ne devint plus promptement Laridon. » Il prit enfin le parti de s'y soustraire par la fuite (mars 1728), et fut recueilli par M^me de Warens,

jeune veuve protestante nouvellement convertie, qui devint dès lors sa bienfaitrice. Il fut envoyé à Turin dans un hospice de catéchumènes pour abjurer le protestantisme, avec la perspective de s'assurer par là une situation meilleure. Les promesses ne sont pas tenues, et pour lui recommence la vie errante, avec des humiliations et des fautes que l'on ne connaît que par son témoignage, et qu'il crut sans doute expier en les confessant. Après diverses aventures, il entre chez la comtesse de Vercellis, comme laquais, et est renvoyé pour le vol d'un ruban, aggravé d'une dénonciation calomnieuse contre une jeune servante. Il passe au service du comte de Gouvon, écuyer de la reine de Sardaigne, et se distingue d'abord des autres domestiques en profitant des bonnes leçons de l'abbé Gaime; il allait devenir secrétaire du fils du comte, l'abbé de Gouvon, lorsqu'il se fit congédier par suite de son engouement pour un jeune vaurien génevois avec lequel il se remet à courir la campagne, en montrant comme curiosité une fontaine intermittente. Il retourne, en vagabondant, à Annecy, où Mme de Warens lui donne asile jusqu'à ce qu'une circonstance heureuse le fasse entrer au séminaire de cette ville, où un jeune prêtre, nommé Gâtier, prend soin de son instruction. Les abbés Gaime et Gâtier ont fourni, suivant Rousseau, les principaux traits de la figure du vicaire savoyard. Renvoyé à sa protectrice comme « n'étant pas même bon pour être prêtre », il avait conçu un goût passionné pour la musique et, malheureusement aussi, pour un aventurier musicien qui l'entraîne à toutes sortes de sottises. Audacieux et timide tout ensemble, il n'avait pas vingt ans qu'il avait déjà ébauché plusieurs romans en action sans dénoûment, perdu par extravagance les ressources offertes par des rencontres bizarres, et poussé jusqu'à Paris un voyage d'aventures sans résultat.

Mme de Warens, qu'il alla retrouver à Chambéry, lui ayant procuré un emploi dans les bureaux du cadastre, il le quitta pour se mettre à enseigner la musique qu'il savait à peine, et réussit à se faire comme professeur une certaine situation. L'étrange femme qui mettait tout en système, ses vertus et ses défaillances, et qui l'avait traité jusque-là comme un fils, redoubla pour lui de soins et de tendresse; elle lui fit reprendre toute son éducation, le soutenant dans les études qui le rebutaient le plus, comme le latin, lisant avec lui les grands écrivains et les philosophes, de préférence ceux de Port-Royal et de l'Oratoire, enfin se donnant toute à cette œuvre de dévouement à la fois et de faiblesse dont Jean-Jacques devait divulguer tous les mystères. Il passa près de huit ans de cette existence heureuse, féconde en études, en rêves et en émotions, dont la solitude des Charmettes, près de Chambéry, fut surtout le poétique théâtre. Une maladie dangereuse, produite par l'excès du travail et par l'inquiétude que lui donnait l'état des affaires de sa bienfaitrice, fut suivie pour Rousseau d'accès d'hypocondrie profonde, compliqués d'une excessive dévotion. Conduit à lire des livres de médecine et se croyant atteint de toutes les maladies qui y étaient décrites, il alla passer deux mois à Montpellier et fut guéri de ses vapeurs, non par la médecine, mais par une aventure galante. Quand il revint aux Charmettes, il ne trouva plus auprès de Mme de Warens qu'une situation inacceptable, dont il aurait bien dû épargner l'ignominie à sa mémoire, et s'éloigna bientôt pour entrer comme précepteur chez le grand prévôt de Mably, le frère de l'écrivain de ce nom. Il consacra une année à l'éducation de ses deux élèves avec moins de succès que de zèle, résistant mal aux tentations de son ancienne vie de laquais, puis essaya de rentrer aux Charmettes; mais les mêmes hontes dont il ne voulait être ni le témoin ni l'associé les lui firent quitter une seconde fois, pour venir à Paris chercher la fortune à l'aide d'un système de notation musicale chiffrée, dont il était l'inventeur et duquel il attendait une révolution en musique. Il avait alors vingt-neuf ans (1741).

Accueilli par Réaumur et par Fontenelle, Jean-Jacques Rousseau présenta à l'Académie des sciences un mémoire sur sa découverte, fut admis à le lire dans la séance du 22 août 1742 et vit son système condamné. Tombé dans une grande gêne et empêché par la maladie de trouver un emploi, il composa dans sa convalescence l'opéra des *Muses galantes*, puis obtint, par l'entremise de Mme Dupin, une place de secrétaire auprès de M. de Montaigu, ambassadeur à Venise. Il la garda dix-huit mois, malgré les violences et les avanies dont cet homme brutal et avare payait son zèle. Revenu en France plus indigent qu'il n'en était parti, il parvint à faire représenter les *Muses galantes* chez le fermier général La Popelinière, et put croire un instant qu'il serait joué à Versailles. Son seul profit fut d'entrer en relation avec Grimm, Diderot, d'Holbach, Mme d'Epinay, et autres notabilités des salons littéraires. Dès cette époque, il connut à son hôtel une jeune ouvrière, Thérèse Levasseur, dont il s'éprit et qu'il associa à sa vie; il l'épousa seulement vingt-cinq ans plus tard. Il en eut cinq enfants qu'il mit à l'hôpital. Pour les deux premiers, il prit ce parti sur le conseil de la mère de Thérèse, et eu égard à la misère présente, il s'y « détermina, dit-il, gaillardement et sans scrupule ». Pour les trois autres, il se paya lui-même de mots, et de sophismes comme ceux-ci : « Il est sûr que c'est la crainte d'une destinée pour mes enfants mille fois pire et presque inévitable par toute autre voie, qui m'a le plus déterminé. Hors d'état de les élever moi-même, il aurait fallu, dans ma situation, les laisser élever par leur mère qui les aurait gâtés, et par sa famille qui en aurait fait des monstres. » Tristes excuses de la part de l'auteur de l'*Emile!* Il dit ailleurs que l'abandon de ses enfants fut un des remords de toute sa vie. La tyrannie basse et tracassière exercée sur lui par la mère de Thérèse fut le châtiment de cette funeste liaison. Rousseau n'avait, en ce moment, d'autres ressources que celles qu'il trouvait à copier de la musique. Mme Dupin et son beau-fils, de Francueil, le prirent pour secrétaire commun au prix de huit cents francs par an, et l'emmenèrent, pendant l'été de 1747, à leur château de Chenonceaux, où il écrivit sa comédie de l'*Engagement téméraire*. Ses relations de plus en plus intimes avec Diderot lui firent confier les articles de musique de l'*Encyclopédie*. Un jour qu'il allait visiter son ami, emprisonné à Vincennes pour sa *Lettre sur les aveugles*, il lut par hasard, dans le *Mercure*, l'annonce du concours ouvert par l'Académie de Dijon sur cette question : « Si le rétablissement des sciences et des lettres a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs. » Ce fut une illumination soudaine. « Je vis un autre univers et je devins un autre homme. » Sur-le-champ, il écrivit au crayon la fameuse prosopopée de Fabricius. Il arrivait tout d'un coup à la pleine conscience de toutes les idées exagérées ou exclusives qui avaient jusque-là fermenté en lui à l'état de sentiments. Au nom de la nature, il se déclarait contre la société elle-même, contre les sciences et les arts et la civilisation tout entière. Obéissant à un instinct de révolte longtemps comprimé contre les idées reçues et les règles établies, il s'abandonnait à l'empire d'un sentiment personnel et passionné, en prenant pour guide cette lueur de vérité qui est au fond du paradoxe.

Le discours de Jean-Jacques Rousseau fut couronné par l'Académie de Dijon, et ce succès l'engagea d'une façon définitive dans une lutte en règle contre la civilisation qu'il accusait de tous les vices

des hommes et de ses propres lâchetés. Le fermier général Dupin lui offrit alors chez lui les fonctions lucratives de caissier. Il refusa, peut-être par conscience de son inaptitude, et résolut de rompre avec le monde et toutes les habitudes extérieures de la société mondaine, déclarant qu'il n'exercerait plus d'autre métier que celui de copiste, et se soumettant, malgré les violentes récriminations de la famille de Thérèse, à une systématique austérité. Les observations de ses amis contre les résolutions bizarres de cette misanthropie de parti pris, où l'on ne vit que de l'orgueil, et où l'hypocondrie, la névrose avait une grande part, lui parurent l'effet d'un système universel d'hostilités contre sa personne; il y répondit par un sentiment de défiance universelle, et de là le malheur de sa vie : malheur qui ne fera que grandir en même temps que sa gloire.

Rousseau avait trente-huit ans lorsque son premier *Discours* le fit sortir de son obscurité. Il dut d'abord à ce succès littéraire un triomphe musical. Le roi voulut entendre le *Devin du village*, qui eut, à Versailles et à Paris, un succès d'enthousiasme. Le philosophe en profita pour marquer encore l'austérité de ses nouveaux principes; il affecta d'assister en tenue négligée à la représentation de la cour et voulut rester copiste de musique. Il se jeta alors, avec Grimm, dans la fameuse querelle entre les partisans de Rameau et de la musique italienne et se déclara pour cette dernière, dans sa *Lettre sur la musique française* (1753, in-8), qui accrut sa réputation en excitant contre lui d'incroyables fureurs. La même année sa comédie de *Narcisse ou l'Amant de lui-même*, en un acte et en prose, rebutée jusque-là par les comédiens, était jouée au Théâtre-Français et lui valait un échec.

L'auteur allait se relever avec éclat, par son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (Amsterdam, 1755, in-8). S'attaquant de nouveau à la société, il mettait à nu les vices de sa constitution et leurs conséquences. Il combattait avec la même ardeur la noblesse, la royauté de droit divin et les prétendues convenances sociales. Il s'en prenait aux fondements mêmes de toutes les institutions, en rapportant tout le mal à la propriété. « Le premier, dit-il, qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne! » Opposant, pour la seconde fois, la nature à la civilisation, Rousseau prétendait que celle-ci rend l'homme malheureux et coupable, tandis que le sauvage, l'homme primitif, est bon, libre et heureux. « Vous donnez envie de marcher à quatre pattes, » disait Voltaire à l'auteur. Et, malgré cette ironie, le siècle allait prendre de Rousseau, sauf à le fausser et l'exagérer encore, le sentiment de cette nature à laquelle il s'efforçait de ramener tous ses systèmes.

On peut considérer comme un plaidoyer de plus contre la civilisation sa *Lettre à D'Alembert contre les spectacles*, à propos de l'article *Genève* dans l'*Encyclopédie* (Amsterdam, 1758, in-8). C'est en quelque sorte le pendant du manifeste de Bossuet contre le théâtre. Il est curieux de voir non-seulement un auteur d'opéras et de comédies lancer un décret de proscription contre les représentations dramatiques, mais encore l'écrivain, qui a porté la passion à l'excès dans tous les genres littéraires, s'élever contre celui où la passion a le plus naturellement sa place. De cette lettre contre les spectacles Rousseau fait une étude de critique dramatique. Il y rend compte particulièrement du théâtre de Voltaire et discute chacune de ses pièces, dont le mérite littéraire rend les séductions de la scène plus dangereuses. A cette époque il en était encore aux polémiques courtoises avec Voltaire, qu'il prenait à partie dans ses *Lettres sur son poëme de la loi naturelle et sur le désastre de Lisbonne* (Leipzig, 1759-1764). Peu à peu il s'aigrit contre lui et ne le distingue de ses innombrables persécuteurs de la « coterie holbachienne » que pour l'accuser de former avec D'Alembert et Hume un triumvirat contre sa personne.

Etabli par M^{me} d'Epinay à l'Ermitage, sur la lisière de la forêt de Montmorency (avril 1756), partagé entre de charmantes rêveries dans une belle solitude, les ennuis quotidiens d'un intérieur vulgaire, les craintes chimériques d'inimitiés encore assez inoffensives, des infirmités précoces et l'enchantement d'une passion attardée qui lui avait envahi la tête, le cœur et les sens, Jean-Jacques Rousseau composa le roman de *Julie ou la Nouvelle Héloïse* (Amsterdam, 1760, 6 vol. in-12), ouvrage qui mit le sceau à sa popularité d'écrivain. Ce n'était pas seulement une histoire d'amour, très-simple de composition et très-sobre d'incidents, mais où la sensibilité s'épanche en flots d'éloquence et parfois de déclamation; c'était, dans la pensée de Rousseau, un moyen de réformation sociale, une satire, une leçon, un modèle offert à ses contemporains. « J'ai vu les mœurs de mon temps, dit-il, et j'ai publié ces lettres; que n'ai-je vécu dans un siècle où je dusse les jeter au feu! » Singulier ouvrage de moralisation dont l'auteur, avec son exagération ordinaire, dit que « celle qui en osera lire une seule page est une fille perdue, » et qui, toujours suivant l'auteur, « doit déplaire aux dévots, aux libertins, aux philosophes, choquer les femmes galantes et scandaliser les honnêtes femmes. » Malgré des sentiments hors de la nature, également guindés dans la passion et dans la vertu, malgré la tension ou l'emphase du style, la *Nouvelle Héloïse* a pris place parmi les œuvres les plus populaires des temps modernes, et son héroïne parmi les créations impérissables de la fiction littéraire. La supériorité et l'originalité de l'auteur éclatent dans le paysage, où il porte une vérité, une poésie inconnues jusque-là.

L'intimité passionnée de Jean-Jacques Rousseau avec M^{me} d'Houdetot l'avait brouillé avec M^{me} d'Epinay et, par contre-coup, avec le poëte Saint-Lambert et Diderot; il l'était déjà avec le jaloux et vindicatif Grimm, et, à en juger par les correspondances du temps, il commençait à être poursuivi de haines véritables, provoquées par ses succès et par son humeur fantasque et ombrageuse. M^{me} d'Épinay l'avait brusquement renvoyé de l'Ermitage. Il s'était retiré à Montlouis sous Montmorency, n'acceptant que d'une façon provisoire l'hospitalité du maréchal de Luxembourg. Malgré sa haine contre l'aristocratie, il se voyait recherché par elle. Par amitié pour le maréchal, le directeur de la librairie, de Malesherbes, lui témoignait de l'intérêt et favorisait la publication et la circulation de ses livres. Il lui offrit de collaborer au *Journal des savants*: ce que Rousseau refusa, comme une sorte d'esclavage auquel il préférait son métier de copiste. Ce fut dans ces conditions qu'il publia coup sur coup les deux livres qui achèvent de marquer sa place, dans son siècle, comme politique et philosophe, et dans l'histoire littéraire, comme écrivain : *Du Contrat social ou Principes du droit politique* (Amsterdam, 1762, in-12) et *Émile ou de l'Éducation* (Amsterdam, La Haye, Paris, même année, 4 vol. in-12 et in-8).

Le *Contrat social* n'est que le développement et la mise en système des idées du *Discours sur l'inégalité des conditions.* « L'homme est né libre, et partout il est dans lès fers. » Voilà le principe et le fait qui servent de point de départ. La servitude de l'homme, né dans la liberté et pour la liberté, vient de la société, qu'il s'agit de constituer de manière à conserver le plus possible de l'indépendance primitive. Rousseau croit y arriver par l'organisation de la souveraineté nationale, dont il trouve moyen de faire un instrument de despotisme plus oppressif que les législations les plus tyranniques de l'antiquité. Au rebours de Montesquieu, qui contrôle sans cesse les principes par les faits, il part de principes absolus et en déduit les conséquences avec une rigueur géométrique, ne tenant compte ni de l'histoire, ni de l'expérience, ni de l'économie politique. Ilimagine, par la seule force de la méditation, une machine simple et puissante, dont il combine les rouages, sans préoccupation de la nature, des facultés et des aspirations des êtres qu'elle doit entraîner dans ses mouvements. Jamais la liberté n'eut moins de place que dans cette prétendue restauration de la liberté naturelle. L'Etat est tout, l'individu n'est rien qu'un élément soumis, corps et âme, à l'inflexible justice et à la sagesse infaillible du peuple. Celui-ci fait la morale et la religion comme il fait les lois. Celui qui ne croit pas aux dogmes décrétés par le législateur doit être banni de l'Etat; celui qui, les ayant reconnus, cesse d'y croire sera puni de mort, car rien ne doit rompre l'unité sociale. Si l'*Esprit des lois* a inspiré le grand mouvement d'affranchissement qui aboutit, avec la Constituante, à la déclaration des droits de l'homme, le *Contrat social* est le préambule de la politique absolutiste de la Convention. Il donne la théorie, Robespierre se chargera de la pratique. L'influence de ce livre ou plutôt de l'esprit qu'il représente, et qui avait de profondes racines dans le monde moderne, a fait dévier la Révolution française et retardé pour de longues années l'avénement des idées et des institutions de liberté. Le style, contenu par la méthode, est d'une netteté, d'une rigueur, d'une précision mathématique. Dégagé, par exception, des entraînements oratoires familiers à l'auteur, il a quelque chose d'inflexible et d'impassible comme la pensée, et ne comporte d'autre mouvement que celui de la déduction logique. Jean-Jacques Rousseau a subi, pour la forme plus que pour le fond, l'influence de Montesquieu. Ajoutons que le *Contrat social* n'était qu'un extrait d'un ouvrage beaucoup plus vaste, les *Institutions politiques*, que l'auteur eut longtemps sur le chantier et détruisit, n'ayant pas le loisir de l'achever.

L'*Emile* est le monument le plus complet de la philosophie de Rousseau. Sous prétexte d'éducation, il reprend à leur origine même les principes de la religion et de la morale, et les suit dans toutes leurs applications à la vie humaine et à la société. L'idée mère est celle que ses précédents ouvrages nous ont déjà fait connaître : c'est que l'homme est naturellement bon et que la société le déprave. « Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses; tout dégénère entre les mains de l'homme. » Tels sont les premiers mots du livre. L'éducation ordinaire est l'instrument de cette dépravation; elle substitue nos préjugés et nos vices acquis à la rectitude originelle de la nature. La seule bonne éducation est « l'éducation négative », qui ne donne pas les vertus, mais prévient les vices, qui n'apprend pas la vérité, mais préserve de l'erreur. « Il faut s'écarter de la grande route et garantir l'arbrisseau naissant du choc des opinions humaines : former de bonne heure une enceinte autour de l'âme de l'enfant, poser une barrière. » Toute influence étrangère étant écartée ou paralysée, il faut laisser l'enfant grandir et se développer dans sa liberté naturelle. Isolé et livré à lui-même, il inventera successivement les sciences, les arts, la religion et la morale. Il apprendra à connaître le monde, il trouvera Dieu. « Etrange et merveilleux spectacle, dit M. Demogeot, que celui d'un homme qui, dans ses orgueilleuses espérances, repoussant toute la tradition, prétend refaire chaque jour l'œuvre des siècles et donner à l'individu toute la force de l'humanité. » Cet isolement de la société et de ses traditions, des progrès que celles-ci résument, ou des erreurs qu'elles transmettent, est une chimère que le précepteur d'Emile abandonne presque constamment dans la pratique. Préoccupé de l'enseignement que chaque incident de la vie peut contenir, sa prévoyance assidue dispose autour de l'élève tous les incidents, toutes les rencontres, pour en faire sortir une notion scientifique ou une leçon morale; il n'est lui-même qu'un instrument de transmission des influences sociales : seulement il les transmet à point voulu et dans une mesure savamment calculée pour les convenances du système. Il ajourne, par exemple, jusqu'à dix-huit ans le moment d'ouvrir l'intelligence aux idées religieuses. Emile n'a pas encore entendu prononcer le nom de Dieu, quand le précepteur le conduit, aux premiers rayons du jour, sur les plus belles cimes des Alpes, pour qu'il puise la révélation de l'être divin dans les magnificences de la nature. Tout le système religieux qu'une telle éducation comporte se résume dans les admirables pages de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, où l'affirmation de la loi naturelle est tempérée par un pompeux éloge de l'Évangile. Dans le cadre du système le plus artificiel qui se puisse imaginer, se développent tour à tour, avec une égale éloquence, les paradoxes les plus étranges et les observations les plus utiles et les plus sensées. On se sent partout en présence d'un penseur et d'un écrivain qui propage les idées moins par la vérité que par le sentiment, et s'adresse moins à la raison qu'à la passion.

Ce fut la passion qui répondit, et si le livre fit d'ardents prosélytes, il suscita de violents persécuteurs. On a remarqué ce contraste. Les précédents ouvrages de Jean-Jacques Rousseau, qui blessaient ouvertement la morale, ébranlaient les gouvernements, sapaient les bases mêmes de la société, avaient paru sans scandale; l'*Emile*, avec ses appels éloquents aux vertus de la famille et ses protestations au nom du sentiment contre l'athéisme et le matérialisme du siècle, souleva des tempêtes. Vers le milieu de juin 1762, le Parlement de Paris ne se borna pas à censurer le livre et à le condamner au feu, il lança un décret de prise de corps contre l'auteur, à qui le maréchal de Luxembourg fournit les moyens de fuir. Les mêmes condamnations furent portées à Genève contre l'ouvrage et contre l'écrivain, avant même qu'un seul exemplaire de l'*Emile* y fût arrivé. Rousseau trouva une retraite à Motiers-Travers, dans le canton de Neuchatel, dont le gouverneur, le maréchal George Keith, le reçut avec bonté. Il s'y fit un autre ami, Du Peyron, qui lui rendit dans la suite les plus grands services. Les intrigues et les haines le chassèrent bientôt de cet asile. On souleva la population, qui faillit le lapider. Il obtint du sénat de Berne la permission de passer dans l'île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne, et reçut, deux mois après, l'ordre d'en sortir. Il fut sur le point de se rendre dans l'île de Corse, pour laquelle Paoli lui avait demandé de rédiger un projet de constitution, puis il se mit en route pour Berlin. Sur les instances de l'historien Hume, il revint sur ses pas pour aller s'établir en Angleterre. Il s'arrêta en passant à Paris, où sa présence fut tolérée quelques semaines, et partit pour Londres au mois

de janvier 1766. Installé dans un village du Staffordshire, il y fut encore l'objet d'attaques dans lesquelles son esprit soupçonneux crut voir la main même de Hume, complice de ses ennemis. Aussi, quinze mois après (mai 1767), il revenait en France sous la protection du prince de Conti, en prenant le faux nom de Renou. Enfin, se sentant toujours entouré de persécutions et de haines, que ses précautions ne pouvaient tromper, il résolut de les braver, reprit son nom et rentra à Paris. Au commencement de l'année 1768, le marquis de Girardin lui offrit, dans sa terre d'Ermenonville, une retraite où, quelques mois plus tard, il mourut presque subitement. On prétendit qu'il s'était tué lui-même d'un coup de pistolet, mais aucun témoignage direct ne confirme l'hypothèse d'un suicide, démentie d'ailleurs par les circonstances de l'inhumation. Il mourait plein de jours, s'il est vrai, comme il le dit lui-même, que « l'homme qui a le plus vécu n'est pas celui qui a le plus compté d'années, mais celui qui a le plus senti la vie. » Au mois d'octobre 1794, ses cendres furent solennellement transférées d'Ermenonville au Panthéon, d'où l'on affirme qu'elles ont été clandestinement enlevées aux premiers jours de la Restauration.

Au milieu des derniers orages de cette destinée errante, des persécutions réelles, des terreurs et des soupçons qui les aggravaient, Jean-Jacques Rousseau avait publié encore un certain nombre d'écrits. Plusieurs sont consacrés à la défense de ses idées et de ses ouvrages, notamment sa *Lettre à l'archevêque de Paris*, Christophe de Beaumont (1763, in-8), réponse hautaine à de violentes injures; les *Lettres écrites de la montagne* (Amsterdam, 1764, 2 tomes in-12), provoquées par les *Lettres écrites de la campagne*, du procureur général génevois J.-R. Tronchin, et véritable monument d'une polémique où les philosophes et les théologiens prirent une part ardente. Rousseau écrivait et publiait encore de nouveaux essais littéraires, tels que : *De l'Imitation théâtrale* (Amsterdam, 1764, in-12); un mélodrame, *Pygmalion*, mis en vers par Berquin; un discours sur *la Vertu la plus nécessaire aux héros* (Amsterdam, 1769, in-8); plusieurs suites de *Lettres*. Il réunissait ses articles sur la musique et éditait son *Dictionnaire de musique* (Genève, 1767), dont l'auteur d'un *Dictionnaire de musique* plus moderne, Castil Blaze, a dit beaucoup de mal, en lui empruntant toutefois des centaines d'articles. Rousseau composait en outre de nombreux ouvrages qui ne furent publiés qu'après sa mort : *le Lévite d'Ephraïm*, poëme en prose en quatre chants, dont le sujet horrible est traité avec grâce et simplicité, et l'un des ouvrages que l'auteur chérissait le plus, peut-être parce qu'il l'avait écrit dans ses plus mauvaises heures; *Emile et Sophie ou les Solitaires*, suite de l'*Emile*, destinée à montrer l'élève de l'éducation philosophique aux prises avec les difficultés et les douleurs de la vie; les *Considérations sur le gouvernement de Pologne* : et, pour finir, le plus étonnant de ses ouvrages, *les Confessions*, complétées par *les Rêveries du promeneur solitaire*, sorte de journal de ses pensées pendant ses dernières années.

Les *Confessions*, qui restent la principale source des études biographiques sur Rousseau, sont le récit de sa vie entière, suivie à travers toutes ses relations sociales ou littéraires, jusque dans le détail des incidents les plus minimes. C'est pourtant moins encore l'histoire des faits que de ses sentiments et de ses pensées. L'auteur met à nu toute son âme et tourne contre lui-même une véritable fureur d'analyse. Dans des accès de sincérité ou de cynisme il avoue, il détaille ses faiblesses, ses fautes, ses hontes ; en se confessant lui-même, il fait la confession des autres, et son génie d'écrivain voue à d'éternels souvenirs les défaillances, les turpitudes mêmes des personnes qu'il a trouvées sur son passage, et qui ont eu le malheur de le trop aimer. L'historien génevois Sennebier regrette que les amis de Rousseau n'aient pas supprimé ses *Confessions*, le plus dangereux de ses livres comme le plus séduisant : dangereux surtout contre lui-même, puisque les faits qu'on reproche le plus à sa mémoire ne sont connus de la postérité que par son propre témoignage. Les *Confessions*, écrites en deux parties, dont la seconde, suivant l'intention de l'auteur, ne devait paraître qu'en l'année 1800, furent données au public avec les *Rêveries*, trois ans après sa mort, et rapidement complétées (Genève, 1782, 4 vol. in 8; Paris, 1790, 7 vol. in-8 et in-12; 1798, 4 vol. in-12).

Rousseau est, avec Voltaire, l'une des deux figures qui dominent le XVIII^e siècle et semblent le partager. Il n'est guère d'écrivains qui aient exercé une action plus puissante, plus étendue et plus diverse ; car son influence est aussi mêlée de bien et de mal que sa vie elle-même et ses ouvrages. Il est superflu de revenir sur les contradictions entre l'homme et l'écrivain, et, dans l'écrivain, entre les sentiments et les idées, le but et les moyens, les théories et la mise en œuvre : elles ressortent suffisamment des résumés et des analyses qui précèdent. Rousseau diffère de la plupart des philosophes de son siècle, qui ne virent jamais en lui qu'un allié suspect, souvent un ennemi; tandis que ceux-ci sont tout entiers à l'ardente tâche de battre en brèche la religion du passé et de détruire l'ordre politique et social qui repose sur elle, il éprouve le besoin de reconstruire, au milieu des ruines déjà faites, une société nouvelle où l'homme régénéré soit à la fois meilleur et plus heureux. L'enthousiasme de la vertu et l'ardent désir de faire par elle le bonheur de ses semblables, tel qu'il le conçoit, l'animent, le conduisent et l'égarent. Il demande à des systèmes de politique et de philosophie sociale la réalisation de ses rêves de moraliste et de philanthrope; il a foi dans les créations de sa raison et de son imagination, et son amour du bien suffit à justifier à ses yeux ses étranges paradoxes sur l'état de nature, ses théories décevantes en faveur d'une égalité chimérique ou mal comprise, et les nouvelles révélations de sa sensibilité religieuse. Au service de ses idées qui, outre la part de vérité qui leur est propre, répondent à certains entraînements de notre caractère national, il apporte la magie d'un style d'un genre nouveau, une éloquence toute de mouvement et de passion, savante et émue, pompeuse et colorée, d'une puissance irrésistible. Au sentiment presque inconnu jusque-là des beautés de la nature, il joint le don de l'observation et de l'analyse psychologique; il a ce quelque chose d'intime et de douloureux, si différent de la sérénité des précédents âges littéraires, et qui faisait pressentir la littérature à la fois plus pittoresque, plus réfléchie et plus orageuse des différentes nations modernes. Aussi Rousseau est-il le maître et le précurseur de Bernardin de Saint-Pierre, de Byron, de Gœthe, de M^{me} de Staël, de Chateaubriand, de Lamennais, de Lamartine, de George Sand, etc., sans compter les philosophes, les écrivains ou les orateurs qui, appartenant à des écoles différentes, témoignent encore de l'influence du philosophe de Genève, en combattant ses idées dans les formes mêmes qu'il a créées pour les répandre.

Les principaux ouvrages de Rousseau ont eu de nombreuses éditions séparées, dont quelques-unes exécutées avec un grand luxe. On a réuni quelques-unes de ses œuvres par catégories, notamment ses œuvres politiques (1792, 4 vol. in-18); on a aussi formé un nombre considérable d'*Extraits*, de *Morceaux choisis*, de *Pensées et Maximes*, *Frag-*

ments, Esprit et Véritable esprit, etc. Les éditions de ses *Œuvres complètes* sont aussi très-nombreuses; plusieurs ont été données pendant sa vie, comprenant successivement les écrits nouveaux, à Neuchâtel, à Amsterdam, à Bruxelles, à Londres, à Paris, sous des rubriques étrangères. Parmi celles données après sa mort, il faut citer celle de 1782 (Genève et Paris, 35 vol. in-8), par Du Peyron, qui lui donnait pour supplément les *Œuvres posthumes* (1782-1783, 12 vol. in-8); celle de 1817, par Villenave et Depping (8 vol. in-8); celles de 1818-1820 (20 vol. in-12) et de 1823-1826 (23 vol. in-8), avec les *Notices* et *Notes* de Musset-Pathay; celle de 1820-1824 (21 vol. in-8); celle de 1824-1828, par Auguis (27 vol. in-8), et celle de 1856-1858, de Ch. Lahure (8 vol. in-18), avec *Table analytique*. Depuis les recueils d'*Œuvres posthumes* réunies aux éditions générales, il a été donné un volume de *Correspondance inédite*, par L. Bosscha (1858, in-8), et plus récemment un autre volume d'*Œuvres et correspondance inédites*, par Streckeisen-Moultou (1861, in-8).

Cf. La Harpe, dans le *Mercure de France* (5 octobre 1778); — Sennebier : *Histoire littéraire de Genève* (1786, 3 vol. in-8); — Mme de Staël : *Lettre sur le caractère et les ouvrages de J.-J. Rousseau* (Paris, 1788, in-12; 1709, in-8); — Bernardin de Saint-Pierre : *Essai sur J.-J. Rousseau*, dans ses *Œuvres*, t. XII; — Musset-Pathay : *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* (1821, 2 vol. in-8), réimprimée dans l'édition de 1823; — Barbier : *Notice sur les principaux écrits relatifs à la personne et aux écrits de J.-J. Rousseau* (1824, in-8), insérée dans plusieurs éditions des *Œuvres complètes* et dans la *France littéraire* de Quérard; — lord Brougham : *Voltaire and Rousseau* (1845, in-8); — G.-H. Morin : *Essai sur la vie et le caractère de J.-J. Rousseau* (1851, in-8); — A. de Bougy : *les Résidences de Jean-Jacques* (Paris, 1853, in-18); — Saint-Albin Berville : *Notice sur J.-J. Rousseau* (Ibid., 1859, in-8); — Ars. Houssaye : *les Charmettes*, J.-J. Rousseau et Mme de Warens (Ibid., 1863, in-8); — Streckeisen-Moultou : *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis* (Ibid., 1865, 2 vol. in-8); — Gidel : *Discours sur J.-J. Rousseau*, couronné par l'Académie française en 1868; — Saint-Marc Girardin : *J.-J. Rousseau, sa vie et ses œuvres*, études publiées dans la *Revue des Deux-Mondes* (1852-1856), et réunies par M. Bersot, avec une *Introduction* (1874, 2 vol.); — E. Bersot : *Etudes sur le XVIIIe siècle* (1855, t. II); — J. Barni : *Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle* (1865-66, 2 vol. in-12); — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, leçons XXIII et XXIV; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II et III.

ROUSSEAU (Pierre), auteur dramatique français, né le 19 août 1716 à Toulouse, mort le 10 novembre 1785. Il se donna le ridicule de prendre le nom de Rousseau de Toulouse, « pour se distinguer de Rousseau de Genève. » Il collabora avec Favart à la *Coquette sans le savoir* (1744), donna au Théâtre-Italien *l'Esprit du jour*, qui eut du succès, et au Théâtre-Français *les Méprises* (même année). En 1756 il fonda le *Journal encyclopédique*, qui compta parmi ses rédacteurs Voltaire, Chamfort, l'abbé Prévost, etc. On a encore de lui : *le Faux Pas*, roman (1755, in-12); *Histoire des Grecs ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu* (1758, 3 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ROUSSEAU (Jean-Baptiste-Louis-Jacques), orientaliste français, né en 1780 sur le coche d'Auxerre, mort en 1831 à Tripoli. Fils d'un de nos plus savants consuls dans le Levant, il fut lui-même consul à Bassorah en 1805, consul général à Alep et près la régence de Tripoli (1808). On lui doit de savants ouvrages : *Description du pachalik de Bagdad* (Paris, 1809, in-8); *Mélanges d'histoire et de littérature orientale* (Ibid., 1817, in-8); *Mémoire sur les Wahabis, les Nosaïris et les Ismaëlis* (Ibid., 1818, in-8); *Notice historique sur la Perse ancienne et moderne* (Marseille, 1818, in-8), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

ROUSSEL (Guillaume), érudit français, né en 1658 à Conches (Normandie), mort le 5 octobre 1717 à Argenteuil, près Paris. Il entra chez les Bénédictins de Saint-Maur. Il a laissé une traduction trop libre, mais savamment annotée des *Lettres de saint Jérôme* (Paris, 1704, 3 vol. in-8; 1743, 4 vol. in-12); *Memoriæ Mabillonii epitaphium* (Reims, 1708, in-4), etc.

Cf Tassin : *Hist. littér. de la congrégation de S.-Maur.*

ROUSSEL (Pierre-Joseph-Alexis), littérateur français, né en 1759 à Épinal, mort le 10 juin 1815. D'abord avocat à Épinal, puis commis principal de la chancellerie de la Légion d'honneur, il eut la bonne fortune de recueillir une partie des papiers trouvés dans l'armoire de fer, qui lui servirent à composer plusieurs de ses ouvrages. On a de lui : *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les regnes de Louis XV et de Louis XVI* (Paris, 1793, 1802, 2 vol. in-8); *Correspondance amoureuse de Fabre d'Eglantine* (Ibid., 1796, 3 vol. in-12); *le Château des Tuileries, ou Récit de ce qui s'est passé dans l'intérieur de ce palais depuis sa construction jusqu'au* 18 *Brumaire* (Ibid., 1802, 2 vol. in-8); *Correspondance secrète de plusieurs grands personnages illustres à la fin du XVIIIe siècle* (Ibid., 1802, in-8); *Annales du crime et de l'innocence, ou Choix de causes célèbres* (Ibid., 1813, 20 vol. in-12); *Histoire secrète du Tribunal révolutionnaire* (Ibid., 1815, 1830, 2 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ROUSSET DE MISSY (Jean), littérateur français, né le 26 août 1686 à Laon, mort en 1762 à Amsterdam. Elevé dans la religion réformée, il s'enfuit en Hollande. Ayant concouru, comme publiciste, à établir le stathoudérat du prince d'Orange, il en reçut les titres de conseiller extraordinaire et d'historiographe. Une instruction superficielle et une regrettable précipitation se remarquent dans ses ouvrages, plusieurs fois réimprimés : *Histoire publique et secrète de la cour de Madrid depuis Philippe V* (Cologne, 1719, in-12); *Histoire du cardinal Alberoni* (La Haye, 1719, in-12), qu'il donna comme traduite de l'espagnol et qui eut beaucoup de succès; *Mémoires du règne de Pierre le Grand* (Ibid., 1725-26, 4 vol. in-12); *Mémoires du règne de Catherine* (Ibid., 1728, in-12); *Recueil historique d'actes, négociations, mémoires et traités depuis la paix d'Utrecht jusqu'au second congrès de Cambrai* (Ibid., 1728-55, 23 vol. in-12), utile compilation; *les Intérêts présents et les prétentions des puissances de l'Europe* (Ibid., 1733-35, 4 vol. in-4), etc. Il fonda plusieurs recueils périodiques

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

ROVERE (BONARELLI DELLA). — Voy. BONARELLI.

ROWE (Nicolas), poëte anglais, né à Little-Beckford (Bedford) en 1673, mort à Londres le 6 décembre 1718. Il quitta le barreau, qui lui promettait des succès, pour le théâtre, qui ne lui fut pas moins favorable. Il a donné une suite de tragédies, qui furent, en général, très-applaudies pour l'intérêt des situations, la noblesse des sentiments, la grâce et l'harmonie du style. Les principales sont : *la Belle-Mère ambitieuse* (the Ambitious stepmother, 1700), *Tamerlan* (1702), *la Belle Pénitente* (Fair penitent, 1703), où se trouvent les premiers types de Clarisse et de Lovelace; *Ulysse* (1706), *Jane Shore* ou « le Triomphe de la fidélité à la patrie et à la royauté » (1713), *Jane Gray* (1715). *La Belle Pénitente* et *Jane Shore* ont été traduites ou imitées en français, tant en vers qu'en prose, chacune cinq ou six fois; la dernière l'a été notamment par Andrieux (*Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, 1822). N. Rowe, qui eut quelques protecteurs à la cour et fut nommé, à l'avénement de George Ier, poëte lauréat et inspecteur de la douane de Londres, a donné en outre une comédie médiocre, *the Biter*,

la traduction de la *Pharsale* (1728, in-fol.), celle de la *Callipédie* de Quillet, insérée dans ses *Mélanges* (Miscellaneous Works; Londres, 8e édit., 1733, in-12), une édition de *Shakespeare* (1709).

Cf. G. Sewell : *Notice*, en tête des *Mélanges ;* — Johnson : *Notice*, dans les *Lives of poets*, reproduite en tête d'une traduct. franç. de *Jane Shore* (Paris, 1824, in-8) ; — Baker : *Biogr. dramatica ;* — Quérard : *la France littéraire*.

ROWE (Elisabeth SINGER, Mrs), femme poëte anglaise, née à Ilchester (Somerset) le 11 septembre 1674, morte à Frome (même comté) le 20 février 1737. Fille d'un pasteur, elle montra un talent poétique précoce, auquel se joignaient les agréments de la beauté et une grande distinction d'esprit. Elle épousa, à l'âge de trente-six ans seulement, un littérateur, Thomas Rowe, qui mourut d'une affection de poitrine cinq ans plus tard, laissant une intéressante continuation des *Vies* de Plutarque. Les principaux écrits de Mrs Rowe sont : *l'Amitié dans la mort* (Friendship in death ; Londres, 1728, in-8) ; *Lettres morales et amusantes* (Letters morals and entertaining; Ibid., 1729-33, 3 part. in-8) : ces deux ouvrages traduits en français (Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12); *l'Histoire de Joseph*, poëme (the Hist. of J.; Ibid., 1736); *Mélanges* édités par Isaac Watts (Miscellaneous Works ; Ibid., 1739, 2 vol. in-8). Les *Vies des hommes illustres omises par Plutarque* ont été traduites en français par F. Bellenger (1734, in-4 et 2 vol. in-12) et réunies aux *Vies* de Plutarque par Dacier.

Cf. Chauffepié : *Dictionnaire historique*.

ROWLEY (William), poëte dramatique anglais de la première moitié du XVIIe siècle. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il fut acteur. Baker cite de lui neuf pièces en collaboration, dont une pièce, *la Sorcière d'Edmonton*, a été attribuée à Shakespeare; cinq dont on n'a que les titres; enfin les cinq suivantes qui lui appartiendraient en propre et qui méritent un souvenir : *Une Nouvelle Merveille: une Femme qui ne se fâche jamais* (A new wonder, a woman never vext), comédie, 1632; *Tout est perdu par la luxure* (All's lost by lust), tragédie, 1633; *le Mariage à minuit* (Match at midnight), comédie, 1633; *Un Cordonnier est un Monsieur* (A shoemaker's a gentleman), comédie, 1638 ; *la Naissance de Merlin* (Birth of Merlin), tragi-comédie, 1662.

Cf. Baker : *Biographia dramatica ;* — Lamb : *Specimens of dramatic poets of the time of Elizabeth.*

ROWLEY. — Voy. CHATTERTON.

ROY (Pierre-Charles), poëte français, né en 1683 à Paris, mort le 23 octobre 1764. Il est connu surtout par de nombreuses épigrammes, qui lui valurent bien des désagréments. Celle qu'il fit au sujet de l'élection du comte de Clermont à l'Académie française est restée célèbre, surtout à cause des coups de bâton que le nouvel académicien lui fit distribuer et dont le poëte faillit mourir. Cette épigramme n'était qu'une variation de plus sur le rôle du zéro relativement au nombre de quarante que l'élection académique doit compléter :

> Trente-neuf joints avec zéro,
> Si j'entends bien mon numéro,
> N'ont jamais pu faire quarante ;.
> D'où je conclus, troupe savante,
> Qu'ayant à vos côtés admis
> Clermont, cette masse pesante,
> Ce digne cousin de Louis,
> La place est encore vacante.

Il paraît que ce mordant satiriste ne brillait guère dans la conversation. Fontenelle a dit de lui : « C'est l'homme d'esprit le plus bête que j'aie connu. » A part ses épigrammes, il a laissé des églogues, des odes et autres poésies médiocres réunies sous le titre d'*Œuvres diverses* (Paris, 1727, 2 vol. in-8). Il a donné au Théâtre-Français *les Captifs*, comédie en trois actes, en vers (1724), et au Théâtre-Italien *les Anonymes*, comédie en un acte, en prose (1724). Il a aussi composé un grand nombre d'opéras, d'intermèdes et ballets, entre autres : *Philomèle* (1705), *Callirhoé* (1712), les *Eléments* (1725).

Cf. *Nécrologe des hommes illustres de France.*

ROYAUMONT, pseudonyme de Nicolas Fontaine et de Lemaistre de Sacy (voy. ces noms).

ROYER-COLLARD (Pierre-Paul), homme d'Etat, orateur et philosophe français, né à Sompuis (Marne) le 21 juin 1763, mort à Châteauvieux, près Saint-Aignan (Loir-et-Cher), le 4 septembre 1845. Elevé à la campagne, au sein d'une famille janséniste, il reprit ses études au collége de Saint-Omer, sous la direction de son oncle, l'abbé Collard. Avocat au barreau de Paris, il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution et fut secrétaire du premier conseil communal. Il se tint à l'écart pendant la Terreur et rentra dans la vie politique, comme député de la Marne au conseil des Cinq-Cents, en 1797. Après le 18 fructidor, exclu de cette assemblée où il avait courageusement défendu les émigrés et les proscrits, il devint membre d'un conseil secret de Louis XVIII et prit part en cette qualité à des négociations entamées avec le premier consul. Sous l'Empire, laissant la politique, il fut nommé, en 1811, professeur d'histoire de la philosophie moderne à la Sorbonne et à l'Ecole normale. Il prit pour guide de son enseignement la doctrine de l'école écossaise, qu'il exposa avec beaucoup de clarté et d'autorité et qui lui servit à combattre les théories des sensualistes sur la perception, devenues le centre de toute la métaphysique condillacienne. Maître de Cousin, Jouffroy, Damiron, c'est lui qui tourna la philosophie universitaire vers la psychologie expérimentale. A la première Restauration il fut nommé directeur de l'imprimerie et de la librairie, et à la seconde conseiller d'Etat et président du conseil royal de l'Université. Il fut en outre élu député par son département et siégea à la fameuse Chambre introuvable. Dès lors se dessine le rôle politique de Royer-Collard, qui, adversaire intrépide de tous les excès et de toutes les violences, s'efforce de défendre également l'ordre et la liberté contre les coups d'Etat et la Révolution. Il fut le conseiller et souvent l'inspirateur du ministère Decazes, jusqu'au moment où l'élection de l'abbé Grégoire et l'assassinat du duc de Berry déterminèrent un mouvement de réaction qu'il refusa de suivre. Pendant les dix dernières années de la Restauration il donne l'appui de sa parole et de son influence au parti libéral. Il faut rappeler ses discours contre la loi électorale de 1817, contre l'expulsion du député Manuel, contre la loi de septennalité, surtout contre les lois sur le sacrilége et la nouvelle loi de la presse, appelée par antiphrase « loi d'amour ». L'éloquence de Royer-Collard, au service de la cause libérale, lui assura une telle popularité, qu'il fut élu député à la fin de 1827 par sept colléges électoraux à la fois. La même année il était reçu membre de l'Académie française. Il devint président de la Chambre des députés. Après la révolution de 1830, qu'il avait prévue et que, selon lui, il eût été facile de prévenir par des réformes, il fit encore partie de la Chambre pendant douze années, mais il y prit plus rarement la parole, tantôt contre la Révolution, qui lui inspirait des terreurs de plus en plus vives, tantôt en faveur de la liberté, dont il voulait le triomphe par des voies régulières. Il soutint contre la majorité le principe impopulaire de l'hérédité de la pairie, et dans un discours sur la tombe de Casimir Périer, il loua surtout le ministre de ses efforts pour comprimer la Révolution.

Mais il combattit avec un grand éclat les lois restrictives de septembre, et sa dernière campagne fut encore pour la liberté de la presse.

L'éloquence de Royer-Collard, qui fut une des gloires de la tribune parlementaire, se rapporte à ses théories politiques et à la nature toute dialectique de son esprit. Chef de l'école dite doctrinaire, il rattachait les questions particulières aux principes généraux qui les dominent, aux droits éternels, imprescriptibles, soit des citoyens, soit des sociétés, en maintenant en présence les unes des autres les traditions respectées de l'autorité monarchique et les aspirations légitimes de l'esprit moderne. Sa parole était grave et austère comme une doctrine, toujours calme, toute de raisonnement et de raison, trouvant sa force dans la dialectique appliquée aux principes, sans mouvements brusques, sans passion, mais non sans grandeur ou sans puissance, et s'emparant parfois des âmes par la noblesse et l'élévation des idées. Son discours contre l'expulsion de Manuel, avec sa théorie du *coup d'Etat*, terme corrélatif de l'*insurrection*, est une merveille de froide raison devant une assemblée en délire; celui contre les lois de septembre emporte la politique à des hauteurs qu'elle semble ne pas connaître. Quelques lignes suffiront pour donner le ton de tout le discours : « Oui, messieurs, le mal est grand, il est infini; loin de moi de triompher à le décrire ! Mais est-il d'hier? Est-il d'avant-hier ou de trois ans, comme on semble le croire? Est-il tout entier dans la licence de la presse? Enhardi par l'âge, je dirai ce que je pense, ce que j'ai vu. Il y a, messieurs, une grande école d'immoralité ouverte depuis cinquante ans, dont les enseignements, bien plus puissants que les journaux, retentissent aujourd'hui dans le monde entier. Cette école, ce sont les événements qui se sont accomplis presque sans relâche sous nos yeux. Repassez-les : le 6 octobre, le 10 août, le 21 janvier, le 31 mai, le 18 fructidor, le 18 brumaire. Que voyons-nous dans cette suite de révolutions? La victoire de la force sur l'ordre établi, quel qu'il fût, et, à l'appui, des doctrines pour la légitimer. Nous avons obéi aux dominations imposées par la force, nous avons reçu, célébré tour à tour les doctrines contraires qui les mettaient en honneur. » Les discours de Royer-Collard, publiés soit séparément, soit dans les organes officiels, ont été en partie reproduits par de Barante, sous ce titre : *Vie politique de M. Royer-Collard, ses discours et ses écrits* (1861, 2 vol. in-8). Quelques leçons de philosophie de la Sorbonne et des fragments historiques et théoriques ont été réunis par Th. Jouffroy à sa traduction des *Œuvres de Th. Reid* (1828-1836, t. III et IV).

Cf. De Barante : ouvrage cité ; — De Rémusat : *Discours de réception à l'Acad. franç.* ; — Adr. Philippe : *Royer-Collard, sa vie publique, sa vie privée*, etc. (Paris, 1857, gr. in-8) ; — L. Vingtain : *Vie publique de R.-C.*, avec *Préface* du duc de Broglie (Lyon, 1858, in-18) ; — De Cormenin : *Etudes sur les orateurs parlementaires* ;— G. Vapereau : *Année littéraire*, t. IV, année 1862, p. 343-360.

ROYOU (Jacques-Corentin), littérateur français, né à Quimper, mort en 1828 à Paris. Pendant la Révolution il collabora avec son frère aîné, l'abbé Royou, à plusieurs journaux royalistes, notamment à l'*Ami du roi*, qui fut supprimé en même temps que l'*Ami du peuple* (4 mai 1792). Au 18 fructidor, il fut déporté à l'île de Ré. Sous l'Empire, il plaida au barreau de Paris, et sous la Restauration il devint censeur dramatique. On lui doit d'utiles résumés historiques : *Histoire ancienne* (Paris, 1802, 4 vol. in-8); *Histoire romaine* (Ibid., 1806, 4 vol. in-8) ; *Histoire des empereurs romains* (Ibid., 1808, 4 vol. in-8) ; *Histoire du Bas-Empire* (Ibid., 1813, 4 vol. in-8) ; *Histoire de France* (Ibid., 1819, 6 vol. in-8), où il attaque les doctrines ultramontaines. Il est aussi l'auteur de deux tragédies, qui eurent une chute bruyante : *Phocion* (Théâtre-Français, 1817), *la Mort de César* (Odéon, 1825), et d'une comédie en un acte, en vers : *le Frondeur* (Théâtre-Français, 1819), qui eut quelque succès.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

RUBENS (Albert), antiquaire flamand, fils de l'illustre peintre, né à Anvers le 5 juin 1614, mort dans la même ville le 1er octobre 1657. Secrétaire d'Etat à Bruxelles, il s'occupa de numismatique et d'archéologie, et laissa un *Commentaire* sur les médailles d'empereurs romains du cabinet du duc de Croy-Arschot, publié par son ami Gevaert (Anvers, 1654, in-fol.) ; *De Re vestiaria veterum*, édité par Grævius (Ibid., 1665, in-4), et quelques dissertations insérées par le même savant, dans son *Thesaurus antiquitatum romanarum*, t. XI.

Cf. Foppens : *Bibliotheca belgica*.

RUBIS ou **RUBYS** (Claude DE), historien français, né en 1533 à Lyon, où il est mort en 1613. Il fut procureur général de la communauté de cette ville. On lui doit l'*Histoire véritable de Lyon* (Lyon, 1604, in-fol.), source de précieux renseignements.

Cf. Pernetti : *les Lyonnais dignes de mémoire*.

RUBRUQUIS. — Voy. RUYSBROEK.

RUCCELLAÏ (Bernardo), *Oricellarius*, historien et homme d'État italien, né à Florence en 1449, mort en 1514. Allié aux Médicis, il fut chargé de diverses ambassades. Il protégeait les membres de la nouvelle académie platonicienne, qu'il réunissait dans ses superbes jardins, dits encore aujourd'hui *Orti Oricellarii*. On a de lui : *De Urbe Roma*, *De Bello italico*, *De Magistratibus romanis*.

RUCCELLAÏ (Giovanni), poëte et auteur dramatique, fils du précédent, né à Florence en 1475, mort en 1525. Cousin germain de Léon X, il devint nonce en France, protonotaire apostolique, et, sous Clément VII, gouverneur du château Saint-Ange. Son poëme didactique sur *les Abeilles* (le Api), d'environ 1500 vers *sciolti*, a de l'harmonie et de la grâce; il a été traduit en français par Pingeron (1770) et par Crignon (1786). Ruccellaï, à l'exemple du Trissin, son ami, a écrit une tragédie historique, *Rosmunda* (1525, in-8). C'est le récit, d'après Paul Diacre, de Rosemonde faisant assassiner Alboin, roi des Lombards, son mari, qui l'avait forcée de boire dans le crâne de son père. Le poëte a craint de reproduire les mœurs du moyen âge et tourne à l'imitation de l'*Antigone* de Sophocle et de l'*Hécube* d'Euripide. Il a conservé la disposition scénique grecque et les chœurs. Cette tragédie est écrite en vers *sciolti*, ainsi que celle d'*Oreste* (1723), tout à fait conforme aux modèles antiques pour le caractère comme pour la conduite de l'action. Ruccellaï parut un maître de la scène à ses contemporains, quoique ses ouvrages, écrits avec élégance, manquent des qualités dramatiques. Ses *Œuvres* ont été réunies (Padoue, 1772, in-8).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana* ; — Louis Riccoboni : *Histoire du théâtre italien* ; — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie* ; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, 25e leçon.

RUCHAT (Abraham), théologien et littérateur suisse, né vers 1680, mort le 29 septembre 1750. Ministre de la religion réformée, il fut professeur de belles-lettres, puis de théologie, à l'académie de Lausanne. Il a publié : *Grammatica hebraica* (Leyde, 1707, in-8) ; *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du pays de Vaud* (Berne, 1707, in-8; Lausanne, 1842, in-8) ; *les Délices de la Suisse* (Leyde, 1714, 4 vol. in-12), plusieurs fois réimpr. ; *Histoire de la réformation de la Suisse de 1516 à 1556* (Genève, 1727-40, 6 vol. in-12), ouvrage estimé, etc.; en manuscrit, une *Histoire générale de la Suisse jusqu'en* 1516, à la bibliothèque de Berne.

Cf. Rousset : *Eloge* dans le *Journal helvétique* (1751).

RUCKERT (Frédéric), poëte et orientaliste allemand, né à Schweinfurth (Bavière) le 16 mai 1789, mort le 31 janvier 1866. Après une période d'existence et d'études indépendantes, il fut professeur aux universités d'Erlangen et de Berlin. Ses poésies, très-goûtées pour l'habileté de la facture, la verve et la grâce de l'imagination, ont été tour à tour inspirées par le patriotisme et par les légendes de l'Orient. Celles de son premier recueil (Deutsche Gedichte, Heidelberg, 1814), qu'il publia sous le pseudonyme de *Freimund Reinmar*, c'est-à-dire « le poëte à la bouche libre », respirent la haine de l'étranger; elles comprennent les *Sonnets cuirassés* (Geharnischte Sonnette). Vinrent ensuite : *la Couronne du Temps* (Krantz der Zeit; Stuttgart, 1817); *les Roses orientales* (Estliche Rosen; Leipzig, 1822); *Contes et récits d'Orient* (Stuttgart, 1837, 2 vol.), etc.; puis une comédie politique, *Napoléon*, et quelques drames sans valeur. Il a donné, d'autre part, des traductions de l'arabe : *Métamorphoses d'Abou Saïd* (Stuttgart, 1826, 2 vol., plus. édit.); *Hamasa ou les Anciennes Chansons populaires* (Ibid., 1846, 2 vol.) [*Dict. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. Beyer : *R.'s Leben und Dichtungen* (Cobourg, 1866).

RUDBECK (Olaus), naturaliste et philologue suédois, né à Upsal le 15 mars 1660, mort dans cette ville en 1740. Fils d'un célèbre anatomiste, il professa lui-même la médecine et cultiva spécialement l'histoire naturelle. Il y joignit la philologie, et on lui doit : *Thesauri linguarum Asiæ et Europæ harmonici prodromus* (Upsal, s. d., in-4), inséré dans la *Bibliotheca hebraica* de Wolf, t. II.

RUDDIMAN (Thomas), grammairien anglais, né à Raggel (Écosse) en 1674, mort à Édimbourg le 19 janvier 1757. Il eut pendant cinquante ans dans cette ville une place de bibliothécaire des avocats, qu'il céda à David Hume. On lui doit des *Eléments de grammaire latine* (Rudiments of the latin tongue; Édimbourg, 1714, in-12, nouv. édit.), très-longtemps usités dans les écoles; un travail plus complet : *Grammaticæ latinæ institutiones* (Ibid., 1725-32, 2 vol.); puis diverses éditions, entre autres celle de Tite-Live (1751, 4 vol. in-12).

Cf. Chalmers : *Life of Th. Ruddiman* (1794, in-8).

RUEDA (Lope DE), poëte dramatique espagnol du XVIe siècle, né à Séville, mort à Cordoue. Après avoir été batteur d'or, il s'enrôla dans une troupe d'acteurs de campagne dont il devint le chef, puis il exploita avec succès les principales villes de l'Espagne. Appelé par le roi Philippe II, il fut, dit Antonio Perez, « le charme et l'adoration de la cour. » On l'enterra avec honneur dans le chœur de la cathédrale de Cordoue. Dans l'état élémentaire et grossier du théâtre de son temps, Rueda remplissait les rôles des quatre personnages populaires de ses intermèdes comiques : la négresse, le rufian, le niais et le basque. Il composait pour sa troupe les petites pièces que comportait alors le théâtre profane. Ses *Œuvres*, publiées par son ami Juan de Timoneda (Valence, 1567, in-8), comprennent : quatre comédies, notamment les *Tromperies* (los Engaños), tiré d'une nouvelle de l'Italien Bandello, et *Eufemia;* sept *pasos* en prose, entre autres les *Olives* (las Aceitunas), deux *colloques*, dont un en vers : les *Gages de l'amour* (las Prendas del amor). On lui attribue l'invention des *introitos* ou prologues, et la division des actes en *jornadas*.

Cf. Moratin : *Origenes del teatro español;* — Ant. de Latour : *Etudes sur l'Espagne;* — Ticknor : *History of spanish Literature.*

RUELLES. — Voy. RAMBOUILLET (Hôtel de) et SALONS LITTÉRAIRES.

RUFFI (Antoine DE), historien français, né à Marseille en 1607, mort en 1689. Magistrat dans sa ville natale, il s'occupa spécialement de son histoire et publia : *Histoire de la ville de Marseille*, 1642, in-fol.), ouvrage assez estimé; *Histoire des comtes de Provence* (Aix, 1655, in-fol., avec portrait), etc. — Son fils, Louis-Antoine DE RUFFI, né à Marseille le 31 décembre 1657, mort dans cette ville le 26 mars 1724, a donné une seconde édition de l'*Histoire de Marseille* par son père (Marseille, 1696, 2 parties in-fol.), fourni des notes à la *Bibliothèque historique* du P. Lelong et publié des *Dissertations critiques et historiques sur l'origine des comtes de Provence* (Marseille, 1712, in-4) et une curieuse *Histoire de saint Louis*, évêque de Toulouse (Avignon, 1714, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

RUFIEN HEUREUX (LE), drame de Cervantès (voy. ce nom).

RUFIN (Tyrannius ou Turannius, et Toranus Rufinus), écrivain ecclésiastique latin, né vers 345 à Concordia, en Vénétie, mort en 410. Élevé dans un monastère d'Aquilée, il s'y lia avec saint Jérôme, son condisciple. En 372, il partit pour l'Orient, et fonda, en 377, un couvent sur la montagne des Oliviers. Vers 390, il fut ordonné prêtre. Peu d'années après, il eut, au sujet d'Origène, des discussions théologiques avec saint Jérôme, dans lesquelles ce dernier se montra très-violent. Il vint à Rome en 407, puis se retira en Sicile.

Outre quelques écrits polémiques, on a de Rufin : *Historia eremitica, seu vitæ Patrum* (Nuremberg, 1478, in-fol.), réimprimée plusieurs fois, notamment par Rosweyde (Anvers, 1615, 1628, in-fol.), et traduite en français par Arnaud d'Andilly (1668, 3 vol. in fol.); *Historiæ Ecclesiæ libri II*, continuation de l'histoire d'Eusèbe jusqu'en 395. Mais le titre principal de Rufin est d'avoir fait connaître à l'Eglise latine les écrits des Pères de l'Eglise d'Orient. Il les traduisit dans un style clair et plus élégant que fidèle. Ses principales traductions sont : *Basilii Magni homiliæ VIII; Gregorii Nazianzeni opuscula X; De Principiis*, περὶ ἀρχῶν, d'Origène; l'*Histoire* d'Eusèbe. Elles se trouvent dans les éditions des auteurs originaux.

Cf. Fontanini : *Historia litteraria Aquilejensis.*

RUFINUS, Ῥουφῖνος, poëte grec de l'époque byzantine, dont l'*Anthologie grecque* contient trente-huit épigrammes érotiques.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

RUFUS (Marcus Cœlius), orateur romain, né à Puteoli en 82 avant J.-C., mort en 48. Il eut une jeunesse débauchée et une vie politique sans principes, passant, suivant son intérêt ou ses passions, de Catilina à Cicéron, de César à Pompée. Son éloquence, d'après Cicéron, était brillante et noble, pleine surtout d'agrément et d'urbanité. Nous avons de lui dix-sept *Lettres*, qu'il adressa à Cicéron, proconsul en Cilicie. D'un style vif et franc, elles sont une intéressante chronique politique de Rome, mêlée de malice et de médisance.

Cf. Suringer : *Cœlii Rufi et Tullii Ciceronis epistolæ mutuæ* (Leyde, 1846, in-8); — Orelli : *Onamasticon Tullianum.*

RUFUS D'ÉPHÈSE, Ῥοῦφος, médecin grec qui, d'après la plupart des commentateurs, vivait sous le règne de Trajan. Il nous reste de lui un traité d'anatomie et quelques autres opuscules. Nous savons par Galien qu'il avait écrit un poëme en quatre chants sur *les Plantes*, mais ce poëme est perdu. Haller et Fabricius ont voulu en voir un fragment dans les vers anonymes insérés dans le *Dioscoride* des Alde (1518, in-4). Les *Œuvres* de Rufus ont été publiées par J. Goupil (Paris, 1554, in-8), par Clinch (Londres, 1726, in-4), par Matthæi (Moscou, 1806, in-8). Henri Estienne en a donné une traduction latine dans ses *Artis medicæ principes* (1567, in-fol.) M. Littré et Daremberg ont pu-

blié deux écrits de médecine, jusqu'alors inédits, qu'ils attribuent à Rufus (Paris, 1844, 1846).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

RUFUS FESTUS ou SEXTUS RUFUS, historien latin du IV^e^ siècle après J.-C. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Breviarium de victoriis et provinciis Populi Romani*, abrégé, en vingt-huit chapitres très-courts, de l'histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Jovien. Imprimé pour la première fois vers 1472 (Naples, in-4), il a été réimprimé plusieurs fois, soit à part, soit avec d'autres historiens. Il a été édité avec soin par R. Mecenate (Rome, 1819, in-8), et traduit en français par M. Dubois, dans la *Bibliothèque* Panckoucke (1843, in-8). On a, sous le nom de Sextus Rufus, un ouvrage sans importance, intitulé *De Regionibus urbis Romæ*, et qui est sans doute d'un autre auteur. Grævius l'a inséré dans son *Thesaurus antiquitatum romanarum*, et G. Münnich l'a publié séparément (Hanovre, 1815, in-8).

Cf. D.-G. Moller : *De Sexto Rufo* (Altdorf, 1687, in-4).

RUHNKENIUS (David RUHNEKEN, dit), célèbre philologue hollandais d'origine allemande, né à Stolpe (Poméranie) le 2 janvier 1723, mort à Leyde le 14 mai 1798. Il fit ses études à Kœnigsberg, où il fut le condisciple de Kant, et à Wittemberg, puis alla suivre les leçons de Hemsterhuys à Leyde, cultivant à la fois les langues et les littératures classiques, l'archéologie et les arts, particulièrement la musique et le dessin. Après avoir suppléé, de 1757 à 1761, Hemsterhuys dans sa chaire de grec, il succéda à Oudendorp dans celle d'éloquence et d'histoire, et fut en outre bibliothécaire de l'Académie. A un grand savoir, fruit d'immenses lectures et de la plus heureuse mémoire, Ruhnkenius joignait une rare pénétration, un sens critique élevé, un talent de généralisation. Il écrivait le latin avec une remarquable pureté.

Ses principaux travaux sont : *De Galla Placidia Augusta*, thèse (Wittemberg, 1743, in-8); *Epistolæ criticæ*, traitant des hymnes homériques, d'Hésiode, de Callimaque et d'Appollonius de Rhodes (Leyde, 1749-51, 2 part. in-8); *De Græcia artium et doctrinarum inventrice* (Ibid., 1757, in-4); *Elogium Hemsterhusii* (Ibid., 1768, in-8; plus. édit.), cité comme le modèle éloquent du genre; *De Vita et scriptis Longini* (Ibid., 1776, in-4) : ces divers écrits réunis avec d'autres sous le titre d'*Opuscula varii argumenti* (Londres, 1807, in-8; Leyde, 1823, 2 vol. in-8) ; une série d'*Orationes, Dissertationes* et *Epistolæ* (nouv. édit., 1828, t. I-II, in-8); *Epistolæ mutuæ Ruhnkenii et Walckenarii* (Flessingue, 1832, in-8). On doit à Ruhnkenius, comme éditeur : *Timæi Lexicon* (1755, in-8), *le Premier Alcibiade* de Platon (Amsterdam, 1766, in-8) et surtout *Scholia in Platonem* (Leyde, 1800, in-8); puis *Velleius Paterculus* (1779, 2 vol. in-8); *Homeri Hymnus ad Cererem* (1780, in-8), édition *princeps*; *Mureti opera* (1789, 4 vol. in-8), etc.

Cf. Wyttenbach : *Vita Ruhnkenii* (Leyde, 1799; plus. édit.), réimprimé avec l'*Elogium Hemsterhusii* (Leyde et Amsterdam, 1824, in-8) ; — Rink : *T. Hemsterhuis und D. Ruhnken, ein biogr. Abriss* (Kœnigsberg, 1801).

RUINART (Thierri), érudit français, né le 10 juin 1657 à Reims, mort le 27 septembre 1709 à Hautvillers (Champagne). Il entra chez les Bénédictins de Saint-Maur et travailla sous la direction de Mabillon. Ses principaux ouvrages sont : *Acta primorum martyrum sincera et selecta* (Paris, 1689, in-4; Augsbourg, 1802, 3 vol. in-8), recueil inspiré d'un véritable esprit critique ; *Ecclesia Parisiensis vindicata de antiquis regum Francorum diplomatibus* (Paris, 1706, in-12); *Abrégé de la vie de Mabillon* (Paris, 1709, in-12). Il a donné une excellente édition de Grégoire de Tours et de Frédégaire (Paris, 1699, in-fol.), et il a eu part aux *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*.

Cf. Dom Tassin : *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*.

RULE BRITANNIA, chant national anglais. — Voyez CHANTS NATIONAUX.

RULHIÈRE (Claude-Carloman DE), historien et poëte français, né en 1735 à Bondy, près Paris, mort le 30 janvier 1791 à Paris. Après avoir terminé ses études au collége Louis-le-Grand, il entra dans les gendarmes de la garde, fit la campagne de Hanovre et devint aide de camp du maréchal de Richelieu. C'est alors qu'il composa son *Discours sur les disputes*, spirituel poëme que Voltaire inséra dans le *Dictionnaire philosophique*. En 1760, il suivit, comme secrétaire d'ambassade, le baron de Breteuil à Saint-Pétersbourg. Nommé, en 1771, écrivain politique du ministère des affaires étrangères, avec 6,000 livres de pension, il alla visiter l'Allemagne et la Pologne, avec le dessein de retracer les troubles et le démembrement de cette république. En 1787, il fut admis à l'Académie française, sur la renommée de son talent et de son savoir, quoiqu'il n'eût rien fait imprimer. Les ouvrages historiques qu'il donna ensuite reçurent un grand accueil. « Il sait, dit Chénier, coordonner habilement toutes les parties d'un vaste ensemble. Dans les meilleures parties, il approche quelquefois de Thucydide. » Il porta en outre dans l'histoire une extrême honnêteté. Comme poëte, il a le vers net, franc, familier de l'épître et de la satire. Il excella dans les pièces courtes, les contes et surtout les épigrammes. Il y montra, sous une forme achevée, un esprit, une malice, qui lui faisaient défaut dans la société, où, suivant La Harpe, « il était même lourd et important. »

On a de lui : en poésie, outre le *Discours des disputes* et une suite de pièces fugitives : *les Jeux de mains*, poëme en trois chants (Paris, 1808, in-8) ; en histoire : *Eclaircissements sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*, etc. (1788, 2 vol. in-8); *Anecdotes sur la révolution de Russie en 1762* (Paris, 1797, in-8), ouvrage que l'auteur lut avant l'impression dans plusieurs sociétés, et qu'il refusa de détruire malgré les menaces et les offres d'argent de l'impératrice Catherine, mais qu'il consentit à ne mettre au jour qu'après la mort de cette dernière; *Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république*, publiée par Daunou (Paris, 1807, 4 vol. in-8; 1863, 3 vol. in-18), l'ouvrage capital de l'auteur, quoique resté inachevé : les onze premiers livres sont complets, des fragments des livres XII et XIII vont jusqu'en 1770. Auguis a publié les *Œuvres* de Rulhière (Paris, 1819, 6 vol. in-8), et Dallonville ses *Œuvres poétiques* (1800, in-8).

Cf. Daunou, Dallonville, Auguis : *Notice*, en tête de leurs éditions ; — La Harpe : *Correspondance littéraire*.

RUNE, RUNO, RUNOIA. — Voy. KALEVALA.

RUSCELLI (Girolamo), érudit italien, né à Viterbe vers 1515, mort à Venise en 1566. Il était devenu correcteur d'imprimerie dans cette ville. Il a fondé à Rome l'académie *dello Sdegno*. Parmi ses écrits philologiques et littéraires, nous citerons : *Vocabolario di tutte le voci usate dal Boccacio* (Venise, 1552, in-4) ; *le Imprese illustri* (Ibid., 1566, in-4) ; *Del Modo di comporre in versi, con un Rimario* (Ibid., 1559, in-8, plus. édit.); *Commentari della lingua italiana lib. VII* (Ibid., 1576, in-4). Il a édité des ouvrages de Boccace, de Pétrarque, de Vittoria Colonna, etc.

RUSH (Benjamin), médecin américain, né près de Philadelphie le 24 décembre 1745, mort dans cette ville le 19 avril 1813. L'un des célèbres praticiens de son pays, il a publié, outre de nombreux écrits spéciaux de médecine relevés par des

idées philosophiques et des paradoxes : *Medical inquiries and observations* (Philadelphie, 1788-98, 5 vol. in-8; plus. édit.); un recueil d'*Essays literary, moral and philosophical* (Ibid., 1798, in-8) et *Traité des maladies de l'esprit* (Treatise upon the diseases of the mind; ibid., 1812, in-8).

Cf. Ramsay : *Eulogium and life of B. Rush* (1813); — *New american Cyclopaedia*.

RUSHWORTH (John), mémorialiste anglais, né dans le Northumberland vers 1607, mort à Londres le 12 mai 1690. Mêlé, comme clerc des communes, puis comme député de Berwick, aux événements d'une époque très-agitée, il les consigna avec un soin minutieux dans une relation aussi intéressante qu'utile : *Historical collections of private passages of state, weigthy matters in law and remarkable proceedings in parliament* (Londres, 1659-1701, 8 vol. in-fol.)

Cf. Wood : *Athenæ oxonienses*, II; — Chalmers : *General biographical Dictionary*.

RUSSE (LANGUE), l'une des langues slaves de la branche orientale. Elle appartient à la grande famille indo-européenne. Le russe ou *rouski* comprend plusieurs dialectes, assez peu différents entre eux pour ne pas rompre l'homogénéité de la langue de l'empire. Ce sont : celui de la Grande-Russie, *veliki rouski*, parlé très-purement à Moscou, et qui est devenu la langue officielle et littéraire; celui de la Petite-Russie, *malo rouski*, *russniaque* ou *petit-russien*, particulier à l'Ukraine, et qui, distingué du précédent par des nuances de sens ou de prononciation, se rapproche beaucoup, d'autre part, de la langue polonaise; puis celui de la Russie-Blanche, dont l'usage s'étend à la plus grande partie des gouvernements de Volhynie et de Podolie, dans quelques provinces de la Pologne, et les deux tiers de la Galicie; le *sousdalien*, parlé dans le gouvernement de Vladimir; enfin le dialecte d'*Olonetz*, mêlé de mots finnois.

De la fin du X^e^ siècle jusqu'au règne de Pierre le Grand il y eut deux langues, l'une vulgaire et l'autre écrite. Celle-ci, qui était le slavon, adopté pour la liturgie par les fondateurs du culte gréco-slave, fut longtemps à se fixer. Sous Pierre le Grand s'opéra une scission complète entre la langue ecclésiastique et la langue vulgaire, qui dès cette époque devint une langue cultivée, destinée à être l'instrument d'une nouvelle littérature. Elle eut néanmoins des intermittences de faveur et d'abandon. Le français fut à la mode à la cour de Catherine II, au point d'arrêter la langue et les lettres nationales dans leur développement. Même après cette impératrice les Russes ne songèrent pas à relever leur langue de sa déchéance, et le français continua de suffire seul pour arriver aux emplois publics. Cet état de choses persista jusqu'à la Révolution française et aux événements de 1812 et des années suivantes. Le russe bénéficia de la haine portée à la France.

Cette langue est riche en vocables, douce, sonore, abondante en tours variés. Elle renferme un élément grec qui s'y est introduit par le culte; des mots scandinaves, traces de l'immigration des Varègues en Russie; un contingent d'expressions imposées par les Mongols, avec leur domination; enfin des termes que l'industrie et les arts ont empruntés à partir du XVII^e^ siècle à l'allemand, à l'anglais, au hollandais et au français. La langue russe possède de son propre fonds un grand nombre de racines. Elle a le privilége de former avec une extrême facilité des mots composés, des augmentatifs et des diminutifs. Elle a trois genres, qui se distinguent par des flexions bien caractérisées, mais seulement deux nombres. L'article défini manque, de même que dans les autres idiomes slaves La déclinaison des noms se fait par le moyen de désinences et offre une grande complication de règles et d'exceptions. Il y a sept cas. Les déclinaisons ont, suivant certains grammairiens, quatre paradigmes, quatre-vingt-dix selon d'autres. Pour la conjugaison on compte treize paradigmes, non compris les verbes irréguliers et défectifs. Le verbe est susceptible de recevoir, au moyen de flexions particulières, les sens inchoatif, itératif, etc. Les modes conditionnel et subjonctif n'existent pas dans le verbe. Ils sont suppléés par l'emploi des particules. Les conjonctions sont limitées à un nombre restreint.

La syntaxe de la langue russe a pour caractère la simplicité. Malgré la richesse des flexions et toute la diversité de tours et de constructions que la multitude des cas de déclinaison favorise, les écrivains modernes ont une tendance à bannir l'inversion de leur style. L'alphabet russe est composé de trente-quatre lettres, empruntées à l'alphabet slavon. Pierre le Grand l'a pour ainsi dire créé par l'exclusion de neuf caractères et la simplification de forme de ceux qui ont été conservés. A la fin du XVII^e^ siècle, Elias Kopievitsch donna une forme plus cursive à l'écriture.

La langue russe n'est pas le seul idiome usité dans l'empire des tzars. On a évalué à plus de trente le nombre de ceux qui y ont aussi cours. Outre plusieurs branches de la famille slave, telles que le polonais, on y parle, au nord, le lithuanien et le letton, divers idiomes finnois, l'esthonien, le finlandais et le lapon; en Asie, les langues des tribus caucasiennes et celles des hordes tartares; l'allemand et le grec sont les idiomes ordinaires d'une partie de la population de l'ouest et du sud-ouest. Enfin, dans les grandes villes, le français est encore la langue de la bonne compagnie.

Parmi les grammaires de la langue russe, on cite : *Grammatica russica et manuductio ad linguam slavonicam*, de H.-W. Ludolf (Oxford, 1696, in-4); *Grammaire russe*, de Lomonosoff (1755); *Eléments de la langue russe* de Charpentier (Saint-Pétersbourg, 1768, in-12); *Grammaire de l'Académie impériale* (Ibid., 1802); *Eléments raisonnés de la langue russe*, de Maudru (1802, 2 vol. in-8); *Theoretisch-praktische russische Sprachlehre*, d'A.-W. Tappe (Saint-Pétersbourg, et Riga, 1810); *Praktische Grammatik der russichen Sprache* (Leipzig, 1815, in-8), et *Russisches Lesebuch*, de J.-S. Vater (Ibid., 1815, in-8); d'autres *Grammaires* russes en allemand, de Heim (Riga, 1816) et de Puchmayer (Saint-Pétersbourg, 1821); une *Grammaire russe*, en français, de Hammonière (Paris, 1817); une *Grammaire russe* de N. Gretsch (Saint-Pétersbourg, 1823), traduite du russe en français par Reiff (Ibid., 1828), etc. Citons aussi une *Grammaire* spéciale *du Russniaque*, par Leivicki (Przemysl, 1833, en allem.). Les principaux dictionnaires sont le *Dictionnaire de l'Académie impériale* (Saint-Pétersbourg, 1789-96, 6 vol. in-4); le *Dictionnaire russe-français-allemand*, de Heym (Leipzig, 3 vol. in-8); le *Dictionnaire français-russe et russe-français* de Reiff (Paris, nouv. édit., 1859); les *Dictionnaires parallèles des langues russe, française, allemande, anglaise*, du même (Saint-Pétersbourg et Leipzig, 1855, 2 vol.); le *Nouveau Dictionnaire portatif russe-français et français-russe*, de Schmidt (Leipzig, 1842).

Cf. Balbi : *Coup d'œil sur l'hist. de la langue slave*, dans l'*Introduction* à l'*Atlas historique*; — Lemontey : *Essai sur la littérature et la langue russes*, t. V de ses *Œuvres* (Paris, 1823); — Constantin : *Essai sur l'affinité de la langue russe avec la langue grecque*, texte grec et traduct. russe en regard (Saint-Pétersbourg, 1828, 3 vol. in-8); — N. Gretsch : *Introduction à l'enseignement de la langue russe* (1832).

RUSSE (LITTÉRATURE). Cette littérature, peu connue dans l'Europe occidentale, si l'on excepte toute-

fois l'Allemagne, a été longtemps vassale de ses aînées du continent, et n'existe réellement avec quelque originalité que depuis le commencement de ce siècle. Il y a trois périodes dans son histoire : 1° les origines, avant même la formation d'une langue littéraire; 2° la formation d'une littérature d'emprunt, sous l'influence de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Italie ; 3° la réaction contre l'imitation étrangère à l'aide des ressources du génie national.

Avant le règne de Vladimir le Grand, ou le Saint (980-1015), toutes les tribus errantes sur les bords des deux Dvina, du Dniéper, du Don, du Dniester et du Volga étaient dans la plus complète barbarie. Mais ce prince, en les soumettant et en embrassant le christianisme, poliça les mœurs, ouvrit des écoles dont il confia la direction à des moines grecs, et donna la première impulsion aux lettres. Vers le milieu du IX^e siècle, deux missionnaires, Cyrille et Méthode, donnent au slavon l'alphabet qui porte le nom du premier. Ils traduisirent en dialecte servien les *Actes des Apôtres*, les *Psaumes* et des livres de liturgie, conservant des textes grecs tous les mots dont le slavon ne leur offrait pas l'équivalent. Ainsi s'est formée la *langue slave ecclésiastique*. C'est à cette époque qu'il faut remonter pour trouver les plus anciens monuments littéraires : ce sont les *ballades* de Vladimir et de ses paladins, le *Chant sur l'expédition d'Igor*, les *Lois* d'Yaroslaf, la *Chronique* de Nestor, l'*Evangile* d'Ostromir, l'*Instruction à ses enfants* du prince Vladimir Wsiévolodowitch Monomaque (1125), l'*Histoire* de l'invasion de l'impie Mamaï à la tête de ses Tartares Agars, par le prêtre Sophronii.

Le règne de Vladimir fut suivi de plusieurs siècles de barbarie. Les dissensions intestines et l'invasion des Mongols au XIII^e siècle eurent les résultats les plus fâcheux pour la civilisation moscovite. Les lettres se réfugièrent dans les couvents, et les seuls ouvrages qu'on puisse mentionner sont : des exhortations spirituelles des métropolitains Cyrille (1281), Cyprien (1406), Photius (1410) et Grégoire Samblak (1419); la *Légende de Petchersky*, biographies de quelques abbés de Kief, écrites par Simon, évêque de Sonzdal et de Valdimir, et par Polycarpe, abbé de Kievo-Petchersky; la *Chronique russe* jusqu'à l'an 1535, par George, moine du couvent de la Trinité; *les Livres des degrés*, où recueil des anciennes chroniques jusqu'au règne du tzar Féodor Ivanovitch, rédigées par les métropolitains Cyrille et Makaraii.

A l'expulsion des Tartares, la littérature se ranima. Le tzar Ivan III créa des écoles sur divers points de l'empire, et fonda la première imprimerie en 1553. En 1644 le tzar Alexis Mikhaïlowitch fit imprimer un recueil des lois russes, et une académie fut fondée à Moscou. La langue ecclésiastique fut fixée par des textes imprimés. Quant à l'idiome russe, il se dégagea de la langue de l'Eglise et constitua, par un mélange sensible avec le polonais, un dialecte mixte, connu sous le nom de *petit-russien*, qui domina dans la littérature jusqu'à la fin du XVII^e siècle. A cette époque parurent les premiers essais de l'art dramatique. C'étaient des scènes tirées de l'Ecriture sainte. Siméon de Polotsk, ancien précepteur du tzar Féodor, et auteur d'une traduction du *Psautier* en vers syllabiques, fit jouer dans les appartements de la tzarine Sophie Alexeievna ses pièces de *Nabuchodonosor* et de l'*Enfant prodigue*, auxquelles succéda bientôt, comme tentative d'un autre ordre, *le Médecin malgré lui* de Molière.

Trois souverains russes ont beaucoup fait pour imprimer un mouvement littéraire à leur empire : Pierre le Grand, Elisabeth I^{re} et Catherine II. Pierre fonda dans diverses villes de nombreux colléges, des écoles militaires, des séminaires, et donna le plan d'une académie des sciences, qui fut, après sa mort, établie en 1725. Mais, malgré l'initiative de l'empereur, peu d'écrivains se produisirent sous son règne. On ne peut guère citer que les poëtes Antiochus, Kantémir, Trédiakofski et l'historien Catistchef, écrivains oubliés aujourd'hui. Sous son règne, le premier livre en langue russe, sorte d'histoire universelle, fut imprimé par Tessing, à Amsterdam (1689). En 1705 fut imprimée à Moscou la première gazette russe. Elisabeth I^{re} compléta les vues et créations de son prédécesseur pour la diffusion des lumières. C'est à sa protection que les Russes doivent Lomonossof, le Malherbe du nord, et le poëte tragique Soumarokoff. Sous son règne furent fondés à Saint-Pétersbourg et à Moscou les premiers théâtres. Mais, sur les traces de la France, la littérature dramatique entra particulièrement dans la voie de l'imitation de l'antiquité, et traita, suivant les règles dites classiques de notre théâtre, soit les sujets grecs, soit les modernes. Catherine II, écrivain elle-même, protégea activement les littérateurs qui se produisaient autour d'elle : le poëte lyrique Derjavine, le poëte épique Khéraskof, le fabuliste Khemnitser, Von Vizine, poëte comique, Bogdanovitch, poëte romantique, les historiens Stscherbatof, Boltine et Golikof. Elle fonda, en 1783, une académie pour le perfectionnement de l'idiome national, dont la princesse Daschkoff fut la directrice.

La troisième période de la littérature russe a son point de départ marqué vers le commencement de ce siècle. Les guerres de la Russie contre la France firent proscrire la langue française, en si grande faveur jusque-là, et la littérature entra dans un mouvement de réaction qui, s'accélérant de plus en plus, fut bientôt poussé à ses extrêmes limites. Aujourd'hui elle a trouvé dans le génie national des ressources infinies, trop longtemps dédaignées. L'historien Karamsine, les poëtes Joukovski, Pouschkine et Lermontoff, le romancier et poëte comique Gogol, sont les plus grands noms qu'on puisse citer parmi les précurseurs de la nouvelle école. Au nombre des écrivains d'un esprit moins hardi qui se sont plus ou moins dégagés de l'influence des littératures européennes, il faut placer au premier rang Dmitrieff et Kriloff pour leurs fables, Ozéroff pour ses tragédies, Batiouschkoff pour ses élégies et ses épîtres, Griboïedoff pour ses comédies, l'historien Bolkhovitinoff, etc.

La littérature russe est entrée sans retour dans sa voie propre, par le roman contemporain, et avec Boulgarine, MM. Zagoskine, Nicolas Poléwoï Weltman, Nestor, Koukolink, Dahl, plus connu sous son pseudonyme du Cosaque Luganski, Ivan Tourguéneff, Dostoieffski, Alexandre Hertzen, le prince Odoeffski, Pavloff, etc. Le drame n'existe pas chez les Russes, ou se réduit à la traduction de Shakespeare; mais ils ont le sentiment et le vers tragiques; la tournure de leur esprit les porte à la comédie, comme à la satire et à l'épigramme. Ils possèdent des chansons d'une ravissante mélancolie ou d'une très-franche gaieté. Ils excellent dans l'ode, et leurs poëtes modernes ont réussi dans la poésie romantique, en s'attachant à Byron et à l'école anglaise. Plusieurs de leurs fabulistes ont une grande réputation. Il y a dans la poésie russe de l'harmonie, un cachet de grandeur particulier et un reflet de la richesse de fantaisie de la poésie orientale, tempérée par la froide raison des peuples du Nord. Les ouvrages en prose sont écrits dans un style dont l'emphase est le défaut. Toutefois, depuis Karamsine, ce défaut alla diminuant. Les historiens ne se sont guère occupés que des annales de leur pays. La Russie a peu de philosophes. Mais depuis 1830 elle a eu beaucoup de romanciers, dont plusieurs ont déployé une fécondité prodigieuse, et porté dans la peinture des mœurs

nationales ou des sentiments humains la subtilité de l'analyse et une fine ironie.

Cf. Goetze : *Vladimir Ier et sa Table Ronde* (Leipzig, 1819); — Nic. Gretsch : *Essai d'une histoire de la littérature russe* (1819-24, 4 vol.); — le prince Certeleff : *Collection d'anciennes poésies russes* (Saint-Pétersbourg, 1822, 2 vol.); — Lemontey : *Essai sur la littérature et la langue russes*; — John Bowring : *Russian Anthology*, choix de poésies trad. en vers anglais (Londres, 2 vol.); — *Sto russkirch literatoroff* (Cent écrivains russes), publiés par le libraire Smirdine (Saint-Pétersbourg, 1839 et suiv., 10 vol. in-4, portraits); — Jordan : *Geschichte der russichen Literatur* (Leipzig, 1846); — Tardif de Mello : *Histoire intellectuelle de l'empire de Russie* (Paris, 1854, gr. in-8); — Filonow : *Russische Chrestomathie* (Saint-Pétersbourg, 1863); — Courrière : *Histoire de la littérature contemporaine en Russie* (Paris, 1874); — *Conversations-Lexikon*, 11e édit. (Leipzig, 1867); — *Revue des cours littéraires*, t. III et V, et *Revue politique et littér.*, t. VII et XIII.

RUSSELL (William), historien anglais, né en Écosse en 1741, mort le 25 décembre 1793. Commis de librairie, puis correcteur d'imprimerie, il débuta sans succès par des essais littéraires et des poésies, avant d'aborder l'histoire, où il se fit un nom distingué. Il a publié : *History of America* (Londres, 1777-79, in-8); *History of modern Europe* (Ibid., 1779-84, 5 vol. in-8; souv. réimprimé : 1851, 1857, 4 vol. in-8), son meilleur ouvrage, traduit en français par Bonneville (Genève, 1789, 2 vol. in-8); *History of ancient Europe* (1793, t. I-II, inachevé; nouv. édit., 1815, 3 vol. in-8).

Cf. Irvine : *Life of W. Russell* (1801, in-12).

RUSSNIAQUE (LANGUE). —Voyez RUSSE (LANGUE).

RUTEBEUF, trouvère du XIIIe siècle. Nous ne savons de sa vie que ce que nous apprennent ses œuvres. Il était né en Champagne et habitait Paris, où il se créait des ressources en composant des fabliaux pour les festins, des légendes pieuses pour les couvents, des oraisons funèbres pour les grands seigneurs, des facéties pour les charlatans. Paresseux et joueur, il fut aux prises avec la pauvreté, et il a peint son dénûment dans plusieurs de ses pièces. On a conjecturé qu'il finit ses jours dans un cloître, vers l'année 1286.

L'œuvre de Rutebeuf mérite d'être étudiée comme l'expression de notre poésie au temps de saint Louis. L'auteur ne brille pas par la grâce, et il n'y visait pas, faisant lui-même ce jeu de mots sur son nom :

> Rutebuef rudement oevre,
> Qui est dit de rude et de buef.

Mais il est énergique, original et plein de verve. Il conte avec agrément dans le fabliau; il a de la chaleur et de l'élévation dans les pièces sur les croisades; il est surtout à l'aise dans la satire; ses traits atteignent au vif toutes les classes de la société, les princes, les barons, les bourgeois, même les vilains, et surtout les ordres religieux et les papes. On l'a comparé à Villon, dont il se distingue surtout par l'absence de l'accent mélancolique; ses plaintes mêmes présentent une pointe de raillerie, comme on le voit dans ces vers, déjà presque français, sur les amis qui l'ont délaissé :

> Que sont mi ami devenu
> Que j'avoie si près tenu
> Et tant amé?
> Je cuit li vens les a osté;
> L'amor est morte.
> Ce sont ami que vens emporte
> Et il ventait devant ma porte.

Rutebeuf a le sentiment du rhythme; il s'astreint à des règles prosodiques et cherche des effets d'harmonie inconnus à ses contemporains; dans le débat du croisé et du décroisé, *la Desputizons dou croizié et dou descroizié*, il alterne presque toujours les rimes masculines et les rimes féminines, suivant une règle qui ne s'établira que trois cents ans plus tard. Ses *Œuvres complètes*, qui se composent de cinquante-six pièces dont un drame, *le Miracle de Théophile*, ont été publiées par A. Jubinal (Paris, 1839, 2 vol. in-8).

Cf. Chabaille, dans le *Journal des savants*, année 1839, et dans la *Nouvelle biographie générale*; — *Histoire littéraire de la France*, t. XX; — L. Moland, dans *les Poëtes français* d'Eug. Crépet.

RUTGERS (Jean), érudit hollandais, né à Dordrecht le 28 août 1589, mort à La Haye le 26 octobre 1625. Après avoir suivi les leçons de Vossius, de Scaliger, de Heinsius, il passa quelque temps à Paris chez l'helléniste Morel, se fit recevoir licencié en droit à Orléans, puis avocat à La Haye. Bientôt il suivit l'ambassadeur de Suède, fut nommé conseiller d'État dans ce pays et s'attacha à Gustave-Adolphe, qui lui confia diverses missions en Europe et l'anoblit pour ses services. Il mourut à trente-six ans, ayant produit, au milieu de ses fonctions publiques, des travaux qui lui donnent un rang très-distingué parmi les savants et les lettrés de son temps.

On a de lui : *Variarum lectionum libri VI* (Leyde, 1618, in-4), concernant des auteurs latins et grecs; *Poemata*, publiés avec les vers de son neveu, Nicolas Heinsius (Ibid., 1653, in-12); *Lectiones venusinæ*, insérées dans l'*Horace* de Burmann (Utrecht, 1699, in-12); *Glossarium græcum*, se rapportant aux *Halieutiques* d'Oppien (Wittemberg, 1729, in-8). Il a écrit une notice autobiographique : *J. Rutgersii vita ab ipso conscripta* (Leyde, 1646, in-4).

Cf. La *Notice* autobiographique citée; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXII.

RUTH (LIVRE DE), livre de l'Ancien Testament, placé dans les Bibles catholiques après le *Livre des Juges*, comme en étant la suite. Les Juifs, selon saint Jérôme, le joignaient au livre des *Juges*, parce que l'histoire qu'il contient arriva au temps des Juges d'Israël. Ruth, femme moabite et belle-fille de Noémi, suivit cette dernière à Bethléem et, par sa tendresse filiale, toucha Booz, dans le champ duquel elle était venue glaner. On a attribué à Samuel le livre de Ruth. Cet écrit biblique, qui par la grâce et la sensibilité a mérité d'être l'objet de traductions ou imitations poétiques, telles que, chez nous, l'églogue de *Ruth* par Florian, a été commenté par Jean Lemercier (Paris, 1564, in-4), François Feu-Ardent (Paris, 1582, in-8, et Anvers, 1585), Gaspard Sanctius (Lyon, 1628, in-fol.), et Jean Drusius (Amsterdam, 1632, in-4), etc. Il a été l'objet d'éditions de grand luxe, comme celle illustrée par M. Bida (Paris, 1875, in-4).

RUTILIUS LUPUS, rhéteur latin du Ier siècle avant J.-C. Il est l'auteur d'un traité de rhétorique en deux livres : *De Figuris sententiarum et elocutionis*, très-élégamment écrit et renfermant un grand nombre de citations, de discours grecs qui sont perdus. On le regarde comme une imitation d'un traité de Gorgias d'Athènes. Imprimé d'abord par Zoppini (Venise, 1519, in-8), puis par Henri Estienne (Paris, 1530), il a été réédité avec beaucoup de soin par Ruhneken (Leyde, 1768, in-8) et par Frotscher (Leipzig, 1831, in-8).

Cf. Ruhneken : *Préface* de son édition.

RUTILIUS NUMATIANUS (Claudius), poëte latin du Ve siècle après J.-C., né dans la Gaule. Il vécut longtemps à Rome et y fut préfet de la ville vers 414. Après son retour en Gaule, il écrivit, sous le titre d'*Itinerarium de reditu suo*, un poëme élégiaque en distiques. Nous en avons le premier livre, qui comprend 644 vers, et une petite partie du second. Ce poëme, malgré des néologismes et autres signes de décadence littéraire, est supérieur, comme couleur poétique et comme pureté de style, à la plupart des productions du même temps. On y remarque surtout le passage où il cé-

lèbre Rome et le sénat romain, et où se trouvent ces belles pensées :

Fecisti patriam diversis gentibus unam.
Urbem fecisti quod prius orbis erat.

L'*Itinerarium*, imprimé d'abord en 1520 (Bologne, in-4), a été réédité par Kappius (Erlangen, 1786), par Gruber (Nuremberg, 1804), par Zumpt (Berlin, 1840), etc., et traduit en français par M. E. Despois (Bibliothèque Panckoucke, 1843, in-8).

Cf. Roux : *De R. N. Itinerario*, thèse (Paris, 1841, in-8).

RUYSBROEK (Guillaume DE), dit RUBRUQUIS, missionnaire flamand du XIII[e] siècle, né dans le Brabant vers 1220. Pendant l'expédition de saint Louis, il fut chargé par ce prince d'aller prêcher la foi chez les Tartares. Il a rédigé en latin une curieuse relation de son aventureux voyage, qui est en même temps précieuse par les renseignements d'histoire et de géographie ; elle a été traduite en partie en anglais par Hakluit, dans les *Principal navigations* (London, 1598, 3 vol. in-fol.), et plus complétement par Purchas dans les *Pilgrims* (1626, 4 vol. in-fol.), puis en français par Bergeron, dans les *Voyages en Asie* (1634, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

RYER (DU). — Voyez DU RYER. — Voyez aussi ANSÉIS DE CARTHAGE.

RYMER (Thomas), historien anglais, né vers 1646, mort à Londres le 14 décembre 1713. Fils d'un magistrat républicain que la réaction royaliste fit exécuter, il quitta le barreau pour les lettres, écrivit des pièces de théâtre médiocres, des traductions, des essais de critique, entre autres une *Revue du théâtre au XVII[e] siècle* (a View of the tragedies of the last age ; London, 1678, in-8), et une *Vie de Hobbes* (Life of Thom. H. ; 1681, in-8). Nommé historiographe royal sous Guillaume III, aux appointements de 5,000 livres, il fut chargé de classer les archives de la Tour de Londres et d'en publier un choix. De là l'importante collection à laquelle on a donné le nom d'*Actes de Rymer*, et qui a pour titre : *Fœdera, conventiones, litteræ et cujuscumque generis acta publica inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges*, etc. (Londres, 1704-16, 17 vol. in-fol.), continuée par Saunderson (1726-35, t. XVIII-XX), et, malgré ses dimensions, plusieurs fois réimprimée (Ibid., 1727-35, 20 vol. in-fol. ; La Haye, 1739-45, 10 vol. in-fol. ; Londres, 1816-40, t. I-III). Il a été fait en français par Rapin-Thoyras, pour la Bibliothèque choisie de Leclerc, un *Extrait des Actes de Rymer* (Amsterdam, 1828, in-4), traduit ensuite en anglais par Whately (1731, 4 vol. in-8).

Cf. Chalmers : *Collection of treaties* ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

RYSWICK (Théodore DE), poëte flamand, né à Anvers le 8 juillet 1811, mort dans cette ville le 7 mai 1849. Il servit comme volontaire en 1830, puis devint secrétaire du mont-de-piété de sa ville natale. Il mourut fou. Il avait publié de nombreuses poésies, où l'élévation de la pensée est gâtée par une haine fanatique contre l'influence de la France. On cite : *Eppenstein*, composition épique (Anvers, 1840) ; *Antigonus* (Ibid., 1841) ; des *Ballades* (Ibid., 1843) ; *Politieke Refereine* (Ibid., 1844) ; *Chants populaires* (Volksliedjes, Ibid., 1846). De 1843 à 1848, il avait publié un Annuaire littéraire : *Muzenalbum*. On a réuni ses *Œuvres* (Anvers, 1849-50, 4 vol.).

RZEWUSKI (Wenceslas), homme politique et écrivain polonais, né en 1705. Il fut hetman ou grand général de Pologne, sous Stanislas-Auguste, en 1752. Il a composé deux tragédies, tirées de l'histoire nationale : *Wladislas à Warna* et *Zolkewiscki* ; deux comédies en vers : *le Fâcheux* et *le Capricieux* ; une *Histoire de l'anarchie de Pologne* ; sept *Discours* sur la religion ; un *Cours de rhétorique* ; un nouvel *Art poétique*, etc.

S

SAA DE MENEZÈS (Francisco DE), poëte portugais, né à Porto, où il est mort en 1664. Neveu de Saa de Miranda, il passa dans un cloître les vingt dernières années de sa vie. Il est auteur d'un poëme en neuf chants, *Malaca conquise* (Malaca conquistada ; Lisbonne, 1634, in-16), dont Alphonse d'Albuquerque est le principal héros. Des épisodes amoureux s'y mêlent, au hasard, à de nombreuses descriptions de batailles. On vante l'exactitude des tableaux, la couleur locale, mais on accuse l'incorrection du style. Saa de Menezès a osé s'affranchir des fictions mythologiques et emprunter son merveilleux à la foi chrétienne.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'hist. littér. de Portugal.*

SAA DE MIRANDA (Francisco DE), poëte portugais, né à Coïmbre le 27 octobre 1495, mort le 15 mars 1558. D'une famille noble et riche, il fut d'abord professeur de droit dans sa ville natale. Après avoir visité l'Espagne, l'Italie et la Sicile, il vécut à la cour de Lisbonne, en faveur auprès de Jean III, mais mal vu des courtisans. Aimant à la fois la poésie et la philosophie et versé dans les lettres grecques et latines ainsi que dans les littératures italienne et espagnole, il introduisit dans la versification une infinité de combinaisons métriques. Il fit de l'hendécasyllabe le principal instrument de la poésie portugaise. Il s'appliqua aussi au perfectionnement de la langue et substitua à la peinture des rêveries amoureuses l'expression de sentiments généraux et d'idées philosophiques. Il est considéré comme le législateur du Parnasse portugais et le chef de l'école classique. Le premier dans son pays il a écrit des épîtres, ou *cartas*, à l'imitation d'Horace, son auteur favori. On a aussi de lui des sonnets, des églogues se rapprochant tour à tour des *canzoni* italiennes, des odes latines et même de la poésie épique ; des hymnes à la Vierge, des *cancaoes* populaires, dont on loue la délicatesse, la fraîcheur, l'exquise sensibilité. Il a écrit deux comédies, en prose, imitées de l'italien : *les Etrangers* (os Estrangeiros) et *les Villalpandios* (nom de soldats espagnols qui y ont un rôle). Saa de Miranda a donné aussi en langue castillane un grand nombre de poésies pastorales, qui sont peut-être ses meilleures productions. Ses *Œuvres* ont été souvent réimprimées (Lisbonne, 1595, 1614, 1677, 1684, 2 vol. in-8).

Cf. Ant. das Nevas Pereira : *Sa' de Miranda*, dans le VIII[e] volume des *Mémoires de l'Académie royale portugaise* (1793) ; — S. de Sismondi : *De la Littérature du midi*, t. III ; — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

SAAD-EDDIN (MOHAMMED), historien turc, né en 1536, mort à Constantinople le 2 octobre 1599. Nommé par Sélim II précepteur (kodja) de son fils Mourad, il eut, sous ce dernier et sous Mahomet III, une grande influence et atteignit à la dignité de moufti. On lui doit, sous le titre de *Couronne des histoires* (Tadj-al-Towarik), une histoire générale des sultans ottomans de 1299 à 1520, dont le manuscrit est dans les principales bibliothèques et a été en grande partie traduit en italien par Vincent Bratiutti (*Cronaca degli Ottomani*; Vienne et Madrid, 1646-52, 2 part. in-4); puis une histoire anecdotique de *Sélim Ier* (Selim-Nameh).

Cf. *Notice*, dans le *Journal asiatique* (janvier 1824); — Hammer : *Geschichte der osmanischen Dichtkunst*, t. III.

SAAS (Jean), érudit français, né à Saint-Pierre de Franqueville le 4 février 1703, mort à Rouen le 10 février 1774. Chanoine dans cette dernière ville, il a publié, entre autres écrits intéressant l'histoire de la Normandie : *Notice des manuscrits de la cathédrale de Rouen* (Rouen, 1746, in-12).

Cf. Ed. Frère : *Manuel du bibliographe normand.*

SAAVEDRA FAJARDO (Diego, comte DE), diplomate et écrivain espagnol, né à Algezares (Murcie) le 6 mai 1584, mort à Madrid le 24 août 1648. Il entra dans les ordres, fut envoyé à Rome en 1606 et chargé, pendant trente ans, de missions en Italie, en Suède, en Allemagne. L'un des écrivains les plus élégants et les plus spirituels de son pays, il a joui de son temps d'une vogue européenne. Ses principaux ouvrages sont : *les Entreprises politiques* ou *Idée d'un prince chrétien* (Idea de un principe politico christiano representada in cien empresas; Munster, 1640, in-4, fig.), ouvrage mis en latin par l'auteur (Bruxelles, 1640, in-4), traduit en français (Amsterdam, 1669, 2 vol. in-12) et dans diverses autres langues. C'est un recueil de maximes politiques exprimant les vertus et qualités d'un prince parfait, entremêlées de traits et d'anecdotes qui en sont la mise en pratique et qui sont empruntées, avec plus d'érudition parfois que de justesse, à toute l'histoire profane et sacrée : *Republica litteraria* (Alcala, 1670, in-8; plus. édit., traduct. franç., Lausanne, 1770, in-12), revue allégorique et critique des principales œuvres littéraires de l'Espagne et des pays étrangers; *Corona gotica, castellana y austriaca politicamente illustrada* (Munster, 1646, in-4), ouvrage historique rédigé avec précipitation et laissé inachevé par l'auteur : il a été continué depuis 716 jusqu'en 1379 par A. Nunez de Castro (Madrid, 1670-78, 3 vol. in-4). Il a été donné plusieurs éditions des *Obras politicas y historicas* de Saavedra (Anvers, 1677-78, 4 part. in-fol.; Madrid, 1789-90, 11 vol. in-8; 1853, gr. in-8 à 2 col.).

Cf. Gr. Mayans : *Oratio en la alacauza de las obras de D. Saavedra* (Valence, 1725, in-4); — Capmany : *Teatro historico de la elocuencia española.*

SABADINO DEGLI ARIENTI (Giovanni), conteur italien, né à Bologne vers 1450, mort vers 1506. Pendant vingt ans il fut secrétaire du comte Andrea Bentivoglio et entra ensuite dans la maison du duc de Ferrare, Hercule. Il composa, pour distraire le comte Bentivoglio, un recueil de nouvelles, licencieuses pour la plupart et d'un faible mérite littéraire. Elles parurent sous ce titre latin : *Facetiarum porretanarum opus* (Bologne, 1483, in-fol. très-rare) et ont été réimprimées sous celui de *Settanta Novelle delle le Porrettane* (Venise, 1484, in-fol.; 1504, 1531, in-8; Vérone, 1540, in-8). On en trouve une partie dans les *Novellieri Italiani* de G. Zirardini (Paris, 1847, gr. in-8). Sabadino a laissé en manuscrit quelques ouvrages poétiques, une *Vie d'Anne Sforza*, etc.

SABATIER (Antoine), dit *Sabatier de Castres*, littérateur français, né le 13 avril 1742 à Castres, mort le 15 juin 1817 à Paris. Il s'enfuit du séminaire de sa ville natale, n'étant que tonsuré, garda le titre d'abbé, passa quelques années à Toulouse et vint en 1766 à Paris, où il se mit d'abord du parti des philosophes. Il s'enrôla ensuite parmi les défenseurs de la religion, fut accueilli à la cour et toucha quatre pensions à la fois. Après la prise de la Bastille, il émigra. Sous la Restauration, il reçut du gouvernement un secours annuel de 2,000 francs. Il mourut chez les sœurs de Charité.

Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages: *Quarts d'heure d'un joyeux solitaire* (Paris, 1766, in-12), poésies libertines et très-médiocres, qu'il désavoua plus tard; *Betsi ou les bizarreries du destin* (Paris, 1769, 2 vol. in-12), roman écrit avec élégance, qui eut quatre éditions; *les Trois siècles de la littérature française, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François Ier jusqu'en 1772* (1772, 1774, 3 vol. in-8, et 1779, 1781, 1801, 4 vol. in-12), répertoire qu'il faut consulter avec prudence, à cause des entraînements où la passion contre Voltaire et les philosophes jette l'auteur ; *les Siècles païens, ou Dictionnaire mythologique, héroïque, politique, littéraire et géographique de l'antiquité* (1784, 9 vol. in-12), utile compilation; *le Véritable Esprit de J.-J. Rousseau* (Metz et Paris, 1804, 3 vol. in-8), recueil des passages de Rousseau qui sont favorables à la religion et à la monarchie. Sabatier a publié le *Dictionnaire des passions, des vertus et des vices* de Sticotti (Paris, 1769, 2 vol. in-8), et il a rajeuni la traduction des *Contes* de Boccace par Antoine Le Maçon (Paris, 1779, 10 vol. in-18, souvent réimpr.).

Cf. La Harpe : *Correspondance ;* — Nayral : *Biographie castraise.*

SABBATHIER (François), compilateur français, né en 1735 à Condom, mort le 11 mars 1807. Après avoir professé, pendant seize ans, la troisième au collége de Châlons-sur-Marne, il tenta de faire fortune en fondant une papeterie, mais se ruina complétement, et passa le reste de sa vie dans la retraite et l'étude. On a de lui : *Essai sur l'origine de la puissance temporelle des papes* (La Haye [Châlons], 1764, in-12), mémoire qui fut couronné par l'Académie de Berlin; *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins* (Châlons, 1766-1815, 37 vol. in-8), rédigé d'après les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions et les ouvrages allemands; *Mœurs, coutumes et usages des anciens peuples* (Ibid., 1770, in-4); *Recueil de dissertations sur divers sujets de l'Histoire de France* (Ibid., 1770, in-12); *Exercices du corps chez les anciens* (Paris, 1772, 2 vol. in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires.*

SABELLICO (Marc-Antonio Coccio) ou SABELLICUS, historien, né à Vicovaro, dans la campagne de Rome, en 1436, mort à Venise le 18 avril 1506. Professeur d'éloquence à Venise, puis à Udine, il a publié : *Historia rerum venetarum* (Venise, 1487, in-fol.); quelques autres ouvrages de poésie et de philosophie, et des commentaires sur Tite-Live, Horace, Valère-Maxime, Pline le Naturaliste, Florus et Justin.

SABINE (LANGUE), l'un des idiomes de l'ancienne Italie. C'est, selon Malte-Brun, un des principaux rameaux de la langue osque. Varron affirme que, bien que voisins du Latium, les Sabins conservèrent l'usage de leur langue jusqu'au Ier siècle de notre ère.

Cf. Henoch : *De Lingua sabina* (Altona, 1837); — Effuschke : *Monumenti di lingua osca e sabellica* (1856).

SABINUS (Aulus), poëte latin, mort vers l'an 15 de l'ère chrétienne. Il était ami d'Ovide, qui parle d'un poëme de lui intitulé *Trœzen*, d'un autre inachevé, sous le titre d'*Opus dierum*, et de six épîtres en réponse à ses propres *Héroïdes*. On

en a imprimé trois à la suite de quelques éditions d'*Ovide;* mais elles ne paraissent pas authentiques et on les attribue à Angelus Sabinus, humaniste du XV^e siècle.

Cf. Glaeser : *Der Dichter Sabinus*, dans le *Rheinisches Museum* (1842).

SABINUS (Massurius), jurisconsulte romain du premier siècle après J.-C. Disciple de Capito, il développa ses doctrines avec tant d'autorité, que ceux qui les adoptèrent prirent le nom de Sabiniens. Le Digeste cite de lui : *Libri tres juris civilis; Libri memoralium; Fasti; Libri ad Vitellium; Commentarii de indigenis; Responsa.*

Cf. Arntzen : *Dissertatio de M. S.* (Utrecht, 1768, in-4).

SABLÉ (Madeleine DE SOUVRÉ, marquise DE), née en 1598, morte en 1678. Cette femme d'esprit, l'une des plus brillantes de son temps, l'amie et presque la collaboratrice de La Rochefoucauld, a écrit, comme celui-ci, un livre de *Maximes*, qui fut publié l'année de sa mort (Paris, 1678, in-12; nouv. édit., 1870, in-8).

Cf. V. Cousin : *Madame de Sablé* (Paris, 1855, in-8); — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. V.

SABLIER (Charles), littérateur français, né en 1693 à Paris, mort le 10 mars 1786. On cite de lui une compilation bien faite : *Variétés sérieuses et amusantes* (Amsterdam et Paris, 1764, 2 vol. in-12, 1769, 4 vol. in-12), et un ouvrage d'érudition composé avec méthode : *Essai sur les langues en général et sur la langue française en particulier* (1777, 1781, in-8). Il a édité les *Œuvres* de La Chaussée, dont il était l'ami, et qui donna sous son nom la première représentation du *Préjugé à la mode.*

Cf. Chaudon : *Dictionnaire historique.*

SABLIÈRE (DE LA). — Voy. LA SABLIÈRE.

SABOLY (Nicolas), poète provençal, né à Monteau, près de Carpentras, le 16 janvier 1614, mort dans cette ville le 3 juillet 1675. Il fut prieur d'une chapelle de la cathédrale de Carpentras. Il composa, pour les prieurés et abbayes un grand nombre de *Noëls provençaux*, qui sont restés populaires. Son centenaire a été célébré à Avignon le 1^{er} août 1875. On a imprimé plusieurs fois son *Recueil* (Avignon, 1669, in-12; 1763, in-12; 1856, in-4, av. musique).

Cf. Les *Journaux* d'Avignon (août 1875).

SACCHETTI (Franco), poëte et conteur italien, né à Florence vers 1335, mort vers 1402. On croit qu'il s'occupait de commerce. Il parvint au Conseil des Huit et fut ensuite successivement podestat de diverses cités de la République. Contemporain et ami de Boccace, il écrivit, à l'imitation de ce dernier, un recueil de trois cents Nouvelles, que les Italiens mettent immédiatement au-dessous du Décaméron pour l'intérêt et le style. La Crusca le tient pour un modèle de la langue. Sacchetti ne donne point de cadre à ses récits, comme Boccace, Ser Giovanni et les autres nouvellistes. C'est lui-même qui a la parole. Il est plus bref et moins libre que le grand conteur florentin, dont il n'a ni l'esprit ni le relief; mais il s'attache à la couleur locale. Les nouvelles de Franco Sacchetti, réduites à 268, n'ont été imprimées qu'en 1724 (Naples [Florence], 2 vol. in-8). Elles ont pris place dans la collection-diamant de Barbera (Florence, 2 vol. in-32). On a encore de Sacchetti des poésies amoureuses écrites pour une Laure « qu'il n'a pas su rendre célèbre », et un poëme comique, *la Battaglia delle vecchi e delle fanciuolle*, imprimé ou réimprimé en 1819. Ottavio Gigli a publié de Fr. Sacchetti, *I Sermoni, le Lettere ed altri scritti* (Ibid., 1850, in-18).

SACHS (Hans), célèbre poëte allemand, né à Nuremberg le 5 novembre 1494, mort le 25 janvier 1576. C'est le poëte le plus fécond de son époque et peut-être de tous les siècles. Ayant appris l'état de cordonnier, il parcourut l'Allemagne, puis revint dans sa ville natale et vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans, alliant la poésie au travail. A vingt ans il avait déjà beaucoup écrit, mais son génie ne s'épanouit pleinement que dans l'intervalle des années 1520 à 1558. Pendant cette période, il n'écrivit pas moins de 6,048 pièces de vers, le plus grand nombre dans le goût des meistersingers du temps, puis 56 tragédies, 68 comédies, 62 pièces de carnaval, 210 narrations bibliques et discours sacrés, 150 psaumes, 480 contes et pièces fugitives et 286 fables et facéties; en tout 7,362 productions.

Hans Sachs, d'un esprit souple et vaste, embrassa tous les événements de son époque, religieux, politiques et littéraires. Il poétisa l'histoire des Allemands, recueillit les traditions et les vieilles légendes, donna aux vers une forme nouvelle, et fut un des créateurs de la poésie allemande. Entouré de respect et comblé d'honneurs pendant sa vie, il tomba en discrédit presque aussitôt après sa mort, surtout auprès des classes élevées. Au XVII^e siècle, ses œuvres étaient tournées en ridicule; on considérait l'auteur comme un bouffon, et il fallut la grande voix de Wieland et de Gœthe pour retirer le poëte de l'oubli et lui rendre sa place dans l'histoire littéraire. Sans être tout à fait dégagé des préjugés de son temps, Hans Sachs lutta contre la grossièreté de ses contemporains. Il comprenait lui-même que ses productions étaient trop nombreuses pour être toutes bonnes, et il avait défendu d'imprimer ses quatre mille chansons. Ses œuvres dramatiques sont ce qu'il a laissé de plus médiocre : il n'y a ni plan, ni intérêt, ni action, ni vraisemblance; tous les personnages, rapprochés par d'incroyables anachronismes, y tiennent le même langage. Ses pièces de carnaval (Fastnachtsspiele) ont seules quelque valeur; elles se rapprochent de la comédie et font une peinture burlesque des mœurs d'alors; l'une des meilleures est celle intitulée : *Comment le diable épousa une vieille femme.* Dans ses contes, tour à tour tirés de la Bible, de l'histoire profane, de Boccace et autres auteurs, Sachs est à la fois naïf, comique et spirituel, et ses plaisanteries ont beaucoup de verve. Il a aussi composé des discours en vers et des fables mythologiques. L'un des partisans zélés de la réforme, il écrivit en faveur de l'œuvre de Luther un poëme satirique, le *Rossignol de Wittemberg*, qui fit beaucoup de bruit, une oraison funèbre du réformateur et de violents pamphlets contre le papisme.

Les manuscrits de Hans Sachs, en partie écrits de sa propre main, sont conservés dans les bibliothèques de Zwickau, de Dresde, de Leipzig, etc. Un premier recueil de 789 de ses compositions, imprimé en 1558 à Nuremberg, a été édité par Georges Willer à Augsbourg : il forme trois volumes in-folio, qui furent réimprimés séparément plusieurs fois. Une seconde édition de ce recueil, augmentée de 580 pièces, a été publiée par Joachim Lochner, après la mort du poëte (1570-1579, 5 vol.); elle est plus complète que celle de Kempten, venue après (1612-1617, 5 vol.). Depuis Gœthe, il a été donné différentes éditions des *Œuvres choisies* de Sachs (Weimar, 1778; Nuremberg, 1781; Gotha, 1821, avec grav.; Nuremberg, 1816-1824, 3 vol. avec traduction en allemand moderne). Wackernagel a publié les chants religieux de H. Sachs dans ses *Chants d'église allemands* (Stuttgart, 1851).

Cf. Gœthe et Wieland : *Hans Sachs, Erklaerung eines alten Holzschnittes*, etc., dans le *Mercure allemand* (année 1776); — Ranisch : *Lebensbeschreibung H. S.* (Altenberg, 1763); — Furchau : *Hans Sachs*, roman histo-

rique (Leipzig, 1820, 2 vol.) ; — J.-L. Hoffmann : *H. Sachs, sein Leben und Wirken, nach seinen Dichtungen* (Nuremberg, 1847, in-8) ; — Tieck : *Deutsches Theater*, etc.

SACKVILLE (Thomas), lord BUCKHURTS, puis COMTE DE DORSET, homme d'État et poëte anglais, né en 1536, mort en 1608. Il fut, sous Elisabeth, haut trésorier. Ayant conçu le projet d'une sorte de chronique légendaire et poétique, où les plus illustres personnages de l'histoire d'Angleterre devaient figurer pour l'instruction du présent, il en confia l'exécution à Richard Baldwin et à George Ferrers. La première édition parut en 1559, sous le titre de *Miroir des magistrats* (Mirrour for magistrates). Sackville fournit à la seconde, publiée en 1563, une *Introduction* et la *Plainte de Buckingham*, d'une vigoureuse poésie. Le *Miroir* fut continué et jouit pendant plus de cinquante ans d'une grande popularité. On dut à Sackville la première tragédie anglaise, *Gerdobuc*, jouée par les membres de l'Inner Temple, devant la reine Élisabeth, le 18 janvier 1562 : le sujet, tiré de la légende des anciens rois bretons, et semblable à celui d'*Etéocle et Polynice*, était traité dans le genre de Sénèque. La pièce est en vers blancs et divisée en cinq actes, dont les trois premiers avaient été écrits par Thomas Norton.

Cf. Warton : *History of english poetry* ; — Payne Collier : *History of early eng. dramatic. literat.*

SACOUNTALA, SAKOUNTALA, drame de Kalidâça (voy. ce nom).

SACY (LE MAISTRE DE) ou DE SACI. — Voy. LE MAISTRE DE SACI.

SACY (Louis DE), avocat et littérateur français, né en 1654 à Paris, où il est mort le 26 octobre 1727. Avocat distingué au parlement de Paris, il y plaida un grand nombre de causes, mais avec un désintéressement, une délicate probité qui l'empêchèrent de s'enrichir. Ses travaux littéraires le firent entrer à l'Académie française en 1704. Une amitié touchante l'unissait à Mme de Lambert. Il a laissé la traduction plus élégante qu'exacte des *Lettres* de Pline le Jeune (Paris, 1699-1701, in-12) et celle du *Panégyrique de Trajan* (1709, in-12); *Traité de l'amitié* (1703, in-12); *Traité de la gloire* (1715, in-12) ; *Recueil de mémoires, factums et harangues* (1724, 2 vol. in-4), etc. On a réuni ses *Œuvres* (Paris, 1808, 4 vol. in-8).

Cf. D'Alembert : *Histoire de l'Académie française;* — Adry : *Notice*, en tête de l'édit. des *Œuvres*.

SACY (Antoine-Isaac, baron SILVESTRE DE), orientaliste français, né le 21 septembre 1758 à Paris, mort le 21 février 1838. Ayant perdu à l'âge de sept ans son père, qui était notaire à Paris, il reçut, sous les yeux de sa mère, une éducation religieuse et une forte instruction. Il apprit d'abord l'hébreu, puis le syriaque, le samaritain, le chaldéen, l'arabe, le persan et le turc, ainsi que l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand. Il poussa surtout très-loin la connaissance de l'arabe et du persan. L'Académie des inscriptions l'accueillit, en 1785, comme membre libre. Il lut dans cette compagnie plusieurs mémoires remarquables et en devint membre titulaire en 1792. Nommé en 1795 professeur d'arabe à l'école des langues orientales, il reprit la même année la rédaction du *Journal des savants* avec quelques autres érudits. Professeur de persan au Collége de France en 1806, il fut député au Corps législatif en 1808 et créé baron en 1813. Il devint administrateur du Collége de France en 1822. Le gouvernement de Juillet l'appela en 1832 à la Chambre des pairs, le nomma inspecteur des types orientaux de l'imprimerie royale et conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale. En 1833 il devint secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions. Il avait été l'un des fondateurs de la Société asiatique en 1822, et en avait été nommé président.

L'étude des langues orientales, non-seulement en France, mais en Europe, a reçu de Silvestre de Sacy une vive impulsion, par son enseignement, par son influence et par ses ouvrages. Parmi ces derniers nous citerons : *Annales des Sassanides*, traduites du persan de Mirkhond (Paris, 1793, in-4) ; *Principes de grammaire générale mis à la portée des enfants* (1799, in-12, plus. fois réimpr.); *la Colombe messagère*, trad. de l'arabe, de Sabbagh (1805, in-8); *Chrestomathie arabe* (1806, 3 vol. in-8); *Grammaire arabe* (1810, 2 vol. in-8); *Relation de l'Egypte*, traduite de l'arabe, d'Abd-Allatif (1810, in-4); *Calila et Dimna, ou Fables de Bidpaï*, traduit de l'arabe (1816, in-4); *Pend Nameh*, traduit du persan de Ferid-Eddin-Attar (1819, in-8); *Mémoires d'histoire et de littérature orientales* (1818, in-4); *Testament de Louis XVI*, en arabe (1820, in-18); *les Séances de Hariri*, en arabe (1822, in-fol.); *Discours, opinions et rapports sur divers sujets de législation, d'instruction publique et de littérature* (1824, in-8); *Nouveau Testament*, en arabe et en syriaque (1828, 2 vol. in-4) ; *Exposé de la religion des Druses* (1838, 2 vol. in-8) ; une suite de *Notices* sur Sainte-Croix (1809, in-8), La Porte du Theil (1816), Champollion jeune (1833), Chézy (1835); des *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions ; des articles dans le *Magasin encyclopédique*, le *Journal des savants*, le *Journal asiatique*, le *Moniteur universel*, la *Revue des Deux-Mondes*, etc. — Son fils, Samuel-Ustazade SILVESTRE DE SACY, né le 17 octobre 1801, est devenu directeur du *Journal des Débats*, administrateur de la bibliothèque Mazarine, sénateur et membre de l'Académie française.

Cf. Daunou : *Eloge de Silvestre de Sacy* (Paris, 1839, in-8) ; — Alfred Maury, dans le *Moniteur universel*, année 1853, p. 637, et l'*Ancienne Acad. des inscriptions.*

SADE (Jacques-François-Paul-Aldonce, abbé DE), littérateur français, né en 1705 à Avignon, mort le 31 décembre 1778. Il fut vicaire général à Toulouse, puis à Narbonne. Il s'est fait un nom par un ouvrage qui représente exactement la société du XIVe siècle, et qui a pour titre : *Mémoires pour la vie de François Pétrarque, tirés de ses œuvres et des auteurs contemporains*, etc. (Amsterdam [Avignon], 1764-67, 3 vol. in-4).

Cf. Barjavel : *Dictionnaire historique de Vaucluse.*

SADE (Donatien-Alphonse-François, marquis DE), neveu du précédent, né le 2 juin 1740 à Paris, mort le 2 décembre 1814 à l'hospice de Charenton. Il s'est acquis une déplorable célébrité par les désordres de sa vie qui, sous l'ancien régime, le mirent plusieurs fois aux prises avec la justice et, après une condamnation à mort, le firent jeter à la Bastille, ainsi que par des livres monstrueusement obscènes, signalés comme la honte de son temps, et qui semblent témoigner d'une véritable monomanie. Le premier consul fit enfermer l'auteur comme fou incurable et dangereux (5 mars 1801). Ces livres, dont l'obscénité s'aggravait par des dessins, avaient pour titre : *Justine ou les Malheurs de la vertu* (Hollande, 1791, 2 vol. in-8); *la Philosophie dans le boudoir* (1793, 2 vol. in-18); *Juliette* (1798, 6 vol. in-18); *les Crimes de l'amour* (1800, 4 vol. in-12), etc. Le marquis de Sade a fait jouer un drame en trois actes et en prose : *Oxtiern ou les Malheurs du libertinage* (Versailles, 13 décembre 1799), et fait recevoir au Théâtre-Français deux comédies : *Misanthrope par amour* et l'*Homme dangereux ou le Suborneur*, qui n'ont été ni jouées ni imprimées.

Cf. Bachaumont : *Mémoires secrets*, t. VI ; — J. Janin, dans la *Revue de Paris* (1834) ; — Quérard : *la France littéraire.*

SADÉ (le scheick), écrivain turc du XVe siècle. Il fut chargé de l'éducation du fils de Mahomet Ier,

Amurat II. Il est auteur du célèbre ouvrage intitulé *les Quarante Vizirs*, contes turcs, dont le cadre a beaucoup d'analogie avec celui du roman des *Sept Sages*. La seconde femme d'un roi de Perse, ayant conçu une passion pour le fils de son mari, est repoussée et même battue par celui qu'elle voulait séduire. Elle accuse le jeune prince d'avoir voulu lui faire violence et le roi ordonne son supplice. Les vizirs, au nombre de quarante, exhortent leur souverain à ne pas se hâter et font chacun à leur tour un récit sur la malice des femmes. La sultane, de son côté, apporte des preuves à l'appui du danger de la clémence. Pétis de la Croix a traduit une partie de ce recueil, sous ce titre : *Histoire de la Sultane de Perse et des vizirs, contes turcs* (Paris, 1707, in-12). M. Belletête en a fait un choix en langue turque, sous le titre de *Contes turcs, extraits du roman intitulé « les Quarante Vizirs »* (Ibid., 1812, in-4).

SADI (Moslehedin), célèbre poëte persan, né à Chiraz en 1193 de notre ère, mort en 1291. Il passa la plus grande partie de sa vie à voyager. Il parcourut l'Asie Mineure, l'Egypte et l'Inde, menant l'existence d'un derviche. Il fit quatorze fois le pèlerinage de la Mecque. Fait prisonnier par les Francs, en Syrie, il travailla aux fortifications de Tripoli. Il fut racheté par un marchand d'Alep, qui lui donna sa fille en mariage. Sâdi avait acquis un savoir très-étendu; outre les langues orientales, il connaissait le latin et avait beaucoup lu les ouvrages de Sénèque. Sa réputation comme poëte repose surtout sur deux ouvrages : *le Gulistan* et *le Bostan*. Le *Gulistan* ou *l'Empire des roses* est un recueil, en prose et en vers, de préceptes de morale et de politique, de règles de conduite et de traits d'esprit, de sentences philosophiques, mêlées d'anecdotes piquantes racontées avec un talent particulier. Imprimé à Calcutta, ainsi que les autres œuvres de Sâdi (*the Persian and arabic works of Sadee*, 1791-96, 2 vol. in-fol.), il a été publié dans la même ville (1806, in-4) avec une trad. anglaise de Fr. Gladwin (édit. nouvelle, Londres, 1808 et 1809, 2 vol. in-8). Il a été traduit en latin par Gentius (Amsterdam, 1651, in-fol.); en français par Du Ryer (Paris, 1634), d'Aligre (1704, in-12), Gandin (1791, in-8), Semelet (1834). — Le *Bostan* ou *le Jardin*, poëme divisé en dix livres, diffère peu par le plan de l'ouvrage précédent, mais le poëte s'y livre davantage à son penchant pour le mysticisme. Il n'a pas été imprimé en entier. Sylvestre de Sacy en a donné divers extraits avec traduction française dans les notes de son édition du *Pend-Naméh* de Férid-eddin Attar (Paris, 1819, in-8). Il existe une traduction allemande du *Bostan*, publiée à Hambourg (1696, in-fol.), à la suite de la quatrième édition des voyages d'Olearius. On rapporte ensuite à Sâdi le *Pend-naméh* ou *Livre des conseils*, composé à l'imitation de l'ouvrage du même titre cité ci-dessus. Il en a été donné une traduction anglaise (Calcutta, 1788, in-8; Londres, 1801, in-4). L'édition persane de Calcutta (1791-95) contient, outre les ouvrages précédents, des idylles, des élégies et de nombreuses pièces en divers genres.

Cf. Langlès : *Notice historique*, dans le *Magasin encyclopédique*, 1796, t. II; — De Hammer : *Geschichte der schœnen Redekünste Persiens*.

SADOLET (Jacopo SADOLETO, en français), célèbre prélat et érudit italien, né à Modène le 14 juillet 1477, mort à Rome le 18 octobre 1547. Secrétaire des brefs des papes Léon X et Clément VII, nommé évêque de Carpentras en 1517, cardinal en 1536, il se recommanda par des vertus bien rares de son temps : la pureté des mœurs, la modestie, la douceur et la tolérance, unies à la sincérité de la foi. Partisan de la réforme de l'Eglise par l'Eglise elle-même, il combattit à la fois le protestantisme et les abus contre lesquels celui-ci s'était soulevé. Comme écrivain, il eut l'élégante correction des cicéroniens, sans affectation ni recherche, la clarté du style et l'élévation des idées.

Ses principaux ouvrages sont : *De Liberis recte instituendis* (Paris et Venise, 1533, in-8; souv. réimpr.), remarquable traité d'éducation, traduit en français par Charpenne (Paris, 1855, in-8); *In Pauli epistolam ad Romanos* (Venise, 1536, in-8); *Hortensius, sive De laudibus philosophiæ* (Lyon, 1538, in-4); *Epistola ad Senatum populumque Genevensem* (Strasbourg, 1539, in-8), traduit du français avec une *Réponse* de Calvin (Genève, 1540; nouv. édit., 1860, in-8); *Poemata* (Leipzig, 1548, in-8), comprenant, entre autres choses remarquables, le poëme de *Curtius* et un fragment sur *le Groupe de Laocoon; Philosophicæ consolationes et meditationes in adversis* (Francfort, 1577, in-8); une suite de *Lettres* (*Epistolarum libri XVII*; Lyon, 1550, in-8; Lyon, 1564, in-8, plus. édit.; Rome, 1759-67, 5 vol. in-8), dont les plus intéressantes adressées à Erasme. Les *Œuvres* de Sadolet ont été réunies (Vérone, 1737-38, 4 vol. in-4). — Son neveu, Paul SADOLET, né à Modène en 1508, mort à Carpentras le 26 février 1572, évêque de cette ville depuis 1541, secrétaire des brefs de Paul III, a laissé aussi des *Lettres* et d'élégantes *Poésies latines*, imprimées à la suite du recueil des *Lettres* de son oncle.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVIII; — Fiordibello : *Vita Sadoleti*, réimpr. en tête du *De Liberis instituendis* (édit. 1855); — Perrin : *De J. Sadoleto, disquisitio historica* (Lyon, 1847, in-8); — A. Joly : *Etude sur Sadolet* (Caen, 1857, in-8); — Tiraboschi : *Biblioteca modenense*, t. IV.

SAEMUND SIGFUSSON, surnommé *Innfrodi* (le savant), prêtre et poëte islandais, né vers 1057, et mort en 1132. Son père, Sigfus, un des chefs les plus puissants de l'Islande méridionale, s'était fait ordonner prêtre pour unir le pouvoir spirituel à l'autorité judiciaire : il lui succéda. Saemund avait étudié la théologie en France et en Allemagne. On a sous son nom une *Histoire de Norvége*. On lui doit surtout la réunion en corps d'ouvrage de la partie des anciens chants mythologiques et héroïques de l'Islande formant l'*Edda poétique* ou *Ancienne Edda*. Le *Chant du Soleil* (Solar ljod), qui termine la première partie du recueil, passe pour être de sa composition. — Voyez EDDAS.

SAGAS, récits poétiques scandinaves, composés par les scaldes et en partie recueillis dans l'*Edda* (voy. ce mot); — anciens monuments de poésie anglo-saxonne. — Voy. BEOWULF.

SAGES (LES SEPT). Ce nom fut donné chez les Grecs à sept personnages du VI^e^ siècle avant J.-C., dont la vie entière, l'enseignement, les écrits furent consacrés à l'étude de l'homme et à l'amélioration des mœurs ou des lois de leurs concitoyens. Ce furent : Thalès de Milet, Pittacus de Mitylène, Bias de Priène, Cléobule de Lindos, Myson de Khen, Chilon de Lacédémone et Solon d'Athènes (voy. les principaux de ces noms). Parmi eux, les uns étaient physiciens et médecins, les autres furent législateurs; presque tous étaient poëtes, et l'on citait de la plupart non-seulement des vers didactiques, mais des poésies élégiaques et lyriques. Leur renom toutefois reposait surtout sur les maximes de sagesse pratique qu'on leur attribuait, comme celle-ci, de Myson, adoptée ensuite par Socrate : « Connais-toi toi-même, » ou celle-ci de Cléobule : « De la mesure en tout, » si conforme au génie grec, ou cette autre de Bias, d'une prudence injurieuse pour l'amitié : φιλεῖν ὡς μισήσοντας. Budé a réuni et commenté ces dictons et maximes. — Les Sept Sages de la Grèce sont restés pour tout le moyen âge les types de l'expérience ancienne et moderne. On leur a prêté même les maximes et les apologues de la sagesse orientale, comme on en peut juger par le *Roman des*

Sept Sages ou des *Sept Conseillers*, connu aussi sous le titre de *Dolopathos* (voy. ce mot).

Cf. Plutarque : *le Banquet des Sept Sages*; — Diogène Laërce : *Vie des philosophes*; — Budé : *Dicta illustriora septem Græciæ sapientium explicata* (Halle, 1699); — Isaac de Larrey : *Histoire des Sept Sages de la Grèce* (Rotterdam, 1713-16, 2 vol. in-8, plus. édit.); — Muller : *History of the Lit. of ancient Greece*, t. I; — Bernhardy : *Geschichte der griech. Literatur*, t. I.

SAGESSE (LIVRE DE LA), un des livres de la Bible rapportés à Salomon. Comme il paraît être d'une époque postérieure, on l'a attribué à Zorobabel, à Philon l'Ancien, ou à l'un des Septante. Le texte grec que l'on possède passe pour le texte original, et par le style il révèle un esprit distingué, versé dans l'éloquence et dans la philosophie grecque. L'ouvrage contient l'éloge de la véritable sagesse, et invite tous les hommes, les rois surtout, à la pratiquer. Bossuet a donné un commentaire du texte latin d'après la version italique de nos Bibles.

SAGESSE (TRAITÉ DE LA), ouvrage de Charron (voy. ce nom).

SAGITTARIUS. — Voy. SCHUTZE (G.).

SAGREDO (Giovanni), homme d'État et historien italien, né à Venise vers 1616. Il fut ambassadeur auprès de Cromwell et de Louis XIV, puis provéditeur général des mers du Levant. Il a laissé d'intéressants *Memorie istoriche de monarchi ottomani* (Venise, 1677, in-4), traduits en français (Paris, 1724-32, in-12), et, en manuscrit, un *Traité de l'État et du gouvernement de Venise*, dont le sénat défendit l'impression.

SAHAGUN (Bernardino DE), missionnaire franciscain espagnol du XVI^e siècle, mort à Mexico en 1590. Un long séjour au Mexique lui permit de rédiger sur l'état antérieur de ce pays une très-importante relation, qui a été seulement mise au jour en 1830, par lord Kingsborough, et insérée dans les *Antiquités mexicaines* (Londres, t. VI).

SAHIR, roman de F.-M. de Klinger (voy. ce nom).

SAÏDIQUE (DIALECTE). — Voyez COPTE.

SAINCTES (Claude DE), théologien français, né en 1525 dans le Perche, mort en 1591. Il assista au concile de Trente et fut nommé évêque d'Évreux en 1575. Ardent ligueur, il fut condamné à une prison perpétuelle. On a de lui : *Déclaration d'aucuns athéismes de la doctrine de Calvin et Bèze*, etc. (Paris, 1567, in-8); *Traité de l'ancien naturel des François en la religion chrétienne* (Ibid., 1567, in-8), etc.

Cf. L.-E. Dupin : *Nouv. bibl. des auteurs ecclés.*

SAINÈTE ou SAYNÈTE, petite pièce bouffonne du théâtre espagnol. Ce fut d'abord une sorte d'intermède, qui s'appela, en effet, *entremese*. Le mot espagnol *sainete*, qui signifie morceau délicat (proprement : petit morceau de graisse), exprime combien le genre fut goûté. Parmi les auteurs qui ont excellé dans ce genre, on cite, au XVII^e siècle, Quinones de Benavente, puis les auteurs contemporains Ramon de la Cruz et Gonzalès de Castillo. M. A. de Latour a traduit en français les *Saynètes de Ramon de la Cruz* (Paris, 1865, in-18).

Cf. A. de Latour : *Introduction* à sa traduction.

SAINT-AIGNAN (François-Honorat DE BEAUVILLIERS, duc DE), membre de l'Académie française, né en 1607, mort le 16 juin 1687. Fait duc et pair par Louis XIV à la suite de plusieurs campagnes, il entra à l'Académie en 1663. On n'a de lui que quelques pièces de vers dans le *Mercure*. — Son fils, Paul, duc DE BEAUVILLIERS, né en 1648, mort en 1714, célèbre par ses vertus, fut l'ami de Fénelon et le gouverneur du duc de Bourgogne. — Un autre duc de SAINT-AIGNAN, Paul-Hippolyte, né le 51 novembre 1688, mort le 22 janvier 1776, reçu membre de l'Académie en 1727, est auteur d'un opuscule intitulé *Amusements littéraires*.

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française*; — T. Tastet : *Hist. des quarante fauteuils de l'Acad. franç.*

SAINT-ALBIN (Alexandre-Charles-Omer ROUSSELIN-CORBEAU, dit DE), publiciste français, né en 1773, mort le 15 juin 1847 à Paris. Ami de Camille Desmoulins et partisan de la faction Danton, il fut emprisonné peu avant le 9 thermidor. Il devint secrétaire général du ministère de la guerre en 1798 et du ministère de l'intérieur en 1815. De 1816 à 1838 il se consacra à la rédaction du *Constitutionnel*, qu'il avait concouru à fonder. On a de lui : *Vie de Lazare Hoche* (Paris, 1798, 2 vol. in-8); *Notice sur le général Marbot* (1800, in-8); des romances, des épigrammes, une entre autres, très-connue, contre Rapinat. — Son fils, M. Hortensius de SAINT-ALBIN, magistrat, ancien député, né en 1805, est auteur de poésies lyriques et de plusieurs ouvrages.

Cf. Quérard : *la France littéraire*, art. ROUSSELIN.

SAINT-ALEXIS, poëme de Conrad de Wurtzbourg (voy. ce nom).

SAINT-ALLAIS (Nicolas VITON, dit DE), généalogiste et littérateur français, né en 1773 à Langres, mort en 1842 à Paris. Fils d'un épicier, il s'anoblit, à l'époque de la Restauration, pour donner plus de relief au cabinet héraldique qu'il avait fondé. Malgré les accusations de chantage auxquelles ils donnèrent lieu, ses ouvrages sont pleins de faits et prouvent un véritable savoir. Nous citerons : *la France militaire sous les quatre dynasties* (Paris, 1812, 2 vol. in-18), où il donne la suite des événements et des officiers supérieurs; *la France législative, ministérielle, judiciaire et administrative sous les quatre dynasties* (Ibid., 1813, 4 vol. in-18), nomenclature des ministres, des magistrats, des intendants, etc.; *Nobiliaire universel de France* (Ibid., 1814-1841, 21 vol. in-8), en grande partie une reproduction des anciens nobiliaires; *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France* (Ibid., 1816, 3 vol. in-8), son livre le plus utile. Il a rendu le service de réimprimer l'*Art de vérifier les dates*, avec les corrections de Dom Clément (1^{re} et 2^e part., Paris, 1818-20, 6 vol. in-4 et 23 in-8), édit. achevée par Fortia d'Urban.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

SAINT-AMANT (Marc-Antoine GÉRARD, sieur DE), poëte français, né en 1594 à Rouen, mort le 29 décembre 1661. Fils d'un marin qui commanda pendant vingt-deux ans une escadre anglaise, il n'apprit pas les langues anciennes; mais, par une curiosité naturelle, il forma son intelligence dans la société de quelques hommes instruits et, dans ses voyages, apprit l'espagnol, l'italien et l'anglais. Il fut lié avec le duc de Retz, le maréchal de Créqui et le comte d'Harcourt, qu'il accompagna dans ses expéditions et ses ambassades. C'est près de ce dernier qu'il se lia d'une amitié restée fameuse avec Faret, secrétaire des commandements du comte. Nommé par la reine de Pologne, Marie de Gonzague, gentilhomme de sa maison, il alla résider deux ans à Varsovie. Il passa ses dernières années dans un calme modeste et même, si l'on en croit Boileau (*Satire I*), dans une grande gêne; mais, durant sa jeunesse et son âge mûr, il hanta les cabarets avec de joyeux compagnons, et c'est dans le vin, la bonne chère et le bruit qu'il écrivait ses pièces bachiques, comme *les Cabarets*, *la Chambre du débauché*, *la Crevaille*, *le Fromage*, *la Vigne*, *les Goinfres*, d'une verve si joyeuse et d'un style si haut en couleur. D'un autre côté, Saint-Amant eut ses entrées à l'Hôtel de Rambouillet, sous le nom de Sapurnius, et il s'efforçait de les mériter par d'ingénieuses délicatesses. Il fut membre de l'Académie française dès sa création.

Il justifiait cette distinction par des odes, des sonnets, voire même par son *Moïse sauvé* (1653, in-4), longue idylle héroïque, citée à tort comme une épopée, et que Boileau a si vivement attaquée dans son *Art poétique*. Le combat de Moïse et de l'Egyptien, le bain de la princesse Rermuth, la comparaison de la couleuvre et de l'oiseau, etc., sont des morceaux remarquables.

Outre ce poëme et ses *Œuvres poétiques* (Paris, 1629-1643-1649, 3 parties in-4), Saint-Amant a publié : *Rome ridicule*, petit poëme burlesque (1643, in-4); *Stances sur la grossesse de la reine de Pologne* (1650, in-4); *Stances à M. Corneille sur son Imitation de Jésus-Christ* (1656, in-4) ; *la Génération* (1658, in-4). Une édition complète de ses *Œuvres* a été donnée par M. Livet dans la Bibliothèque elzévirienne (Paris, 1855, 2 vol. in-16).

Cf. Théophile Gautier : *les Grotesques* (1843, in-18) ; — Livet : *Préface* de son édition ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XII.

SAINT-AMOUR (Guillaume DE). — Voyez GUILLAUME DE SAINT-AMOUR.

SAINT-AMOUR (Louis GORIN DE), théologien français, né le 27 octobre 1619 à Paris, mort le 15 novembre 1687 à Saint-Denis. Reçu, en 1644, docteur en Sorbonne, il se distingua par son savoir et par la vigueur de son argumentation. L'un des docteurs envoyés auprès du pape par les évêques français pour expliquer le vrai sens des propositions de Jansénius, il publia le *Journal de ce qui s'est passé à Rome touchant les cinq propositions, depuis* 1646 *jusqu'en* 1653 (Paris, 1662, in-fol.), livre qui fut brûlé par la main du bourreau en 1684, et qui paraît avoir été rédigé sur les notes de Saint-Amour par Arnauld et de Sacy.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

SAINT-ANGE (Ange-François FARIAU, dit DE), poëte français, né le 13 octobre 1747, à Blois, mort le 8 décembre 1810. Une traduction en vers de quelques morceaux d'Ovide, insérée au *Mercure* en 1771, lui valut les éloges de Voltaire et de La Harpe, et la protection de Turgot, qui lui donna un emploi au contrôle général. Sous la Révolution, il fut nommé professeur de grammaire générale et de belles-lettres à l'école centrale de la rue Saint-Antoine, depuis lycée Charlemagne. En 1809, il eut la chaire d'éloquence latine à la Sorbonne, et fut admis, en 1810, à l'Académie française.

Saint-Ange s'appliqua surtout à traduire les œuvres d'Ovide, et donna les *Métamorphoses*, livres I-VI (Paris, 1778-89, in-8, 1801, 2 vol. in-8; 1803, 4 vol. in-12: 1808, 4 vol in-8); *les Fastes* (Paris, 1804, 2 vol. in-8); *l'Art d'aimer* (Paris, 1807, in-12); *le Remède d'amour* (Paris, 1811, in-12). Ces traductions, trop louées par les contemporains, ne sont que des paraphrases faciles et élégantes auxquelles manquent l'éclat et la force, et signalées en outre pour les plagiats : on a compté jusqu'à quinze cents vers empruntés à Thomas Corneille. Saint-Ange publia encore : *Commencement de l'Iliade, en vers* (Paris, 1776, in-8); *l'Ecole des pères*, comédie en vers (Ibid., 1782, in-8); *Mélanges de poésie* (Ibid., 1802, in-12); des traductions de l'anglais. On a réuni ses *Œuvres* (Ibid., 1823-24, 9 vol. in-12).

Cf. *Notice*, en tête des *Œuvres complètes;* — Ch. Brainne : *les Hommes illustres de l'Orléanais*.

SAINT-AUBIN (Jean DE), littérateur français, né en 1587 dans le Bourbonnais, mort le 18 octobre 1660 à Lyon. Il appartenait à la Société de Jésus. On a de lui : *Paraphrase de l'Ecclésiaste* (Lyon, 1658, in-12), en vers assez élégants; *Histoire de la ville de Lyon* (Lyon, 1666, in-fol.).

Cf. Colonia : *Histoire littéraire de Lyon*, t. II.

SAINT-BRISSON (Sidoine-Charles-François SÉGUIER, marquis DE), littérateur français, né le 4 novembre 1738, mort le 20 avril 1773. S'étant pris d'enthousiasme pour l'*Emile*, il résolut de quitter l'armée pour apprendre l'état de menuisier, et confia ce projet à J.-J. Rousseau, qui lui écrivit une belle lettre pour le détourner de cette « folie ». Il n'y persista pas, mais publia quelques écrits pour soutenir les principes du philosophe : *Ariste, ou les Charmes de l'honnêteté* (Paris, 1764, in-12); *Lettre à Philopémen, ou Réflexions sur le régime des pauvres* (Ibid., 1764, in-12); *Traité des droits du génie* (Carlsruhe, 1769, in-8).

J.-J. Rousseau : *Confessions*, l. XII; — Quérard : *la France littéraire*.

SAINT-BRISSON (Nicolas-Maximilien-Sidoine SÉGUIER, marquis DE), littérateur français, fils du précédent, né le 7 décembre 1773 à Beauvais, mort le 22 mai 1854. Il émigra à dix-sept ans et fit partie de l'armée de Condé. Sous la Restauration, il fut préfet dans divers départements. En 1832, il fut nommé membre libre de l'Académie des inscriptions. Il a publié : *De l'Emploi des conjonctions dans la langue grecque* (Paris, 1814, in-8); *Sur le Fragment de Longin contenu dans la Rhétorique d'Apsines* (1838, in-8); *la Philosophie du langage d'après Aristote* (1838, in-8); *Essai sur le polythéisme* (1840, 2 vol. in-12); des *Mémoires* dans le *Journal des savants*, le *Journal asiatique*, etc. Il a traduit la *Préparation évangélique* d'Eusèbe (1846, 2 vol. in-8).

Cf. Bourquelot : *la France littéraire contemporaine*.

SAINT-CLOST (PERROS DE), ou PIERRE DE SAINT-CLOUD, trouvère du XIII[e] siècle, l'un des auteurs supposés du principal texte français du *Roman de Renart* (voy. ce mot).

SAINT-CONSTANT (FERRY DE). — Voyez FERRY.

SAINT-CYRAN (Jean DUVERGIER DE HAURANNE, abbé DE), théologien français, né en 1581 à Bayonne, mort le 11 octobre 1643. Elève en théologie de l'université de Louvain, où il se lia d'une étroite amitié avec Jansenius, son condisciple, il reçut de l'évêque de Poitiers l'abbaye de Saint-Cyran. L'austérité de ses mœurs, la rigueur de ses doctrines, la nouveauté de ses opinions théologiques lui ayant attiré de nombreux adhérents, notamment les religieuses de Port-Royal; il eut contre lui une partie du clergé, surtout les jésuites, et engagea avec eux une polémique célèbre. Emprisonné, en 1638, par ordre de Richelieu, il ne recouvra sa liberté qu'à la mort du cardinal.

Des écrits de Saint-Cyran, qui sont lourds et diffus, nous citerons : *Question royale et sa décision* (Paris, 1609, in-12), « c'est-à-dire en quelle mesure le sujet est tenu de conserver la vie du prince aux dépens de la sienne; » *la Somme des fautes et faussetés contenues en la somme théologique du P. Garasse* (1626, in-4), suivi de deux autres ouvrages contre les erreurs et l'ignorance du même père; *Petrus Aurelius* (1631, 1641, 1646, in-fol.), défense de la hiérarchie ecclésiastique; *Lettres touchant les dispositions à la prêtrise* (Paris, 1647, in-12, souvent réimpr.); *l'Aumône chrétienne* (Paris, 1651, 2 vol. in-12); *la Vie de la Sainte-Vierge* (1664, in-12); des *Lettres spirituelles*.

Cf. Cl. Lancelot : *Mémoires touchant la vie de M. de Saint-Cyran* (Cologne [Utrecht], 1738, 2 vol. in-12); — Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I, II et III.

SAINT-EDME (Edme-Théodore BOURG, dit), littérateur français, né le 31 octobre 1785 à Paris, mort le 26 mars 1852. Il fut, sous l'Empire, secrétaire du maréchal Berthier, et écrivit, sous la Restauration, pour soutenir les idées impériales ou les principes républicains. Il resta parmi les écrivains libéraux après la révolution de 1830. Il n'obtint aucune récompense de la République en 1848, ni du parti napoléonien après le 10 décembre, tomba dans une mélancolie profonde et se suicida.

On a de lui : *De l'Empereur et du comte de Lille* (Paris, 1815, in-8); *Napoléon considéré comme général, premier consul, empereur, prisonnier à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène* (1821, in-8); *Constitution et organisation des carbonari* (1821, in-8); *Dictionnaire analytique et raisonné de l'histoire de France* (1823, in-8); *Dictionnaire de la pénalité dans toutes les parties du monde connu* (1824, 4 vol. in-8); *Paris et ses environs* (1828-38, 2 vol. in-8); *Biographie des lieutenants généraux, ministres, etc., de la police en France* (1829, in-8); *Amours et galanteries des rois de France* (1830, 2 vol. in-8); *Répertoire général des causes célèbres* (1834-37, 17 vol. in-8); *Biographie des hommes du jour*, avec Sarrut (Paris, 1835-1842, 12 part. gr. in-8), ouvrage d'une éclatante partialité en faveur des ambitions napoléoniennes; *Procès du prince Napoléon-Louis* (1840, 2 part. in-8). Il a en outre rédigé les *Mémoires du duc de Normandie, fils de Louis XVI* (Paris, 1831, in-8), d'après les notes du prétendu baron de Richemont.

Cf. Quérard : *la France littéraire;* — Bourquelot : *la Littérat. franç. contemporaine.*

SAINT-ELME (Ida), dite *la Contemporaine*, fameuse aventurière, morte en 1845. Sans nous arrêter aux détails mal connus de sa vie romanesque et déréglée, nous indiquerons les ouvrages publiés sous son nom. Le plus important a pour titre : *Mémoires d'une contemporaine ou Souvenirs d'une femme sur les principaux personnages de la République, du Consulat et de l'Empire*, etc. (Paris, 1827 et suiv., 8 vol. in-8). On y voit la Contemporaine en relations galantes successivement avec un grand nombre d'hommes célèbres, Pichegru, Moreau, Ney, Napoléon I[er], Talleyrand, etc. : ce qui lui fit donner le nom de « Veuve de la grande armée ». Ida Saint-Elme avait peut-être fourni quelques notes pour cet ouvrage, mais il avait été évidemment rédigé par spéculation de librairie, par divers littérateurs, au premier rang desquels Quérard nomme Charles Nodier. Les autres ouvrages publiés sous le nom de la Contemporaine sont : *les Soirées d'automne* (Paris, 1827, 2 vol. in-12); *la Contemporaine en Égypte* (1839, 6 vol. in-8); *Mille et une causeries* (1833, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Vicomte de Touchebœuf-Clermont : *Mille et unième calomnie de la Contemporaine* (Paris, 1834, in-8); — Quérard : *la France littéraire.*

SAINT-ÉVREMOND (Charles DE MARGUETEL DE SAINT-DENIS, seigneur DE), écrivain français, né le 1[er] avril 1613 à Saint-Denis-le-Guast, près de Coutances, mort le 29 septembre 1703. Élevé chez les Jésuites, au collège de Clermont à Paris, il commença son droit à Caen, puis suivit avec distinction la carrière des armes. Sa bravoure le signala à Rocroy, à Fribourg, à Nordlingen et dans les campagnes d'Allemagne et des Flandres. En même temps il cultivait les lettres avec un esprit de raillerie et de satire. Il formait des relations avec des hommes de marque, avec Turenne, Créqui, d'Olonne, Clérembault, et ne négligeait pas le plaisir, vers lequel le portait sa nature épicurienne. Des railleries sur Condé lui firent perdre sa lieutenance en 1648. La Fronde lui donna l'occasion de montrer à la fois son courage et son esprit. Il resta fidèle à la cause royale et composa un spirituel pamphlet : *la Retraite de M. de Longueville en Normandie*. En 1652, il fut nommé maréchal de camp. Recherché alors dans la société comme le type de ce qu'on appelait le « galant homme et l'homme honnête », charmant les salons par sa vive causerie et les ruelles par ses madrigaux, tenant le premier rôle chez Ninon de Lenclos, faisant figure aux soupers des gourmets lettrés, il menait une vie entièrement conforme à ses goûts, lorsqu'il tomba dans la disgrâce du roi. La saisie d'une lettre où Saint-Évremond faisait la critique du traité des Pyrénées, et qui était adressée au maréchal de Créqui, n'a pas paru suffire pour expliquer une si longue irritation contre lui; Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, l'attribue à une cause secrète, restée inconnue. Quoi qu'il en soit, Saint-Évremond quitta la France vers la fin de 1661, passa par la Hollande et se rendit en Angleterre. Le roi Charles II l'accueillit avec bienveillance et lui fit une pension de trois cents livres sterling. Quand la duchesse de Mazarin s'établit à Londres, il se fit son chancelier, l'aida à constituer le salon célèbre où se réunirent les écrivains de l'Angleterre, et en devint l'un des principaux personnages. Il fréquentait, en outre, avec Dryden, Temple, Swift, le café littéraire de Will, sans interrompre ses relations avec ses amis de France, qui ne lui laissaient rien ignorer des intérêts et des affaires de l'esprit. De l'un et de l'autre côté de la Manche, on en appelait à son goût dans les questions délicates. Les nombreuses démarches tentées pour faire cesser son exil n'aboutirent qu'après 1688; mais, à cette époque, son grand âge, les habitudes prises, les faveurs de Guillaume III, son affection pour la duchesse de Mazarin ne lui permirent pas d'accepter la grâce si longtemps attendue. Il mourut à Londres et eut l'honneur d'une sépulture à Westminster.

Un trait particulier de la physionomie littéraire de Saint-Évremond est de représenter au XVII[e] siècle le critique de profession, tel qu'on le trouve établi dès le siècle suivant. Dans ses dissertations, généralement courtes, il ouvre des aperçus souvent justes, toujours ingénieux. A la délicatesse, à la sagacité, à la finesse de la raison, il unit la mesure, sans cesser de juger librement d'après ses opinions personnelles. Dans la querelle des anciens et des modernes, c'est lui qui émit les idées les plus justes : « Il faut convenir, dit-il, que la *Poétique* d'Aristote est un excellent ouvrage; cependant il n'y a rien d'assez parfait pour régler toutes les nations et tous les siècles... Si Homère vivait présentement, il ferait des poëmes admirables, accommodés au siècle où il écrirait. Ses poëmes seront toujours des chefs-d'œuvre, non pas en tout des modèles. Ils formeront notre jugement et le jugement réglera la disposition des choses présentes. » Il eut pourtant ses erreurs, soit par préjugés, soit par goût du paradoxe; sa sympathie pour le temps de Louis XIII et de la Fronde lui fait voir un chef-d'œuvre dans la *Sophonisbe* de Mairet ou dans l'*Attila* de Corneille, tandis qu'il montre peu d'estime pour le théâtre de Racine. Son style, en prose, qui a formé celui d'Hamilton, semble annoncer celui de Voltaire. Ses vers, en général sans éclat, ont parfois de la grâce, témoin ce quatrain sur Ninon :

> L'indulgente et sage nature
> A formé l'âme de Ninon
> De la volupté d'Epicure
> Et de la vertu de Caton.

Saint-Évremond refusa longtemps de faire imprimer ses ouvrages. Ils circulèrent manuscrits, et leur rareté ajouta au succès. On en fit, sans son consentement, des éditions peu exactes. Celle de Barbin (1668, in-12) s'enleva si rapidement qu'on se mit à imprimer sous son nom beaucoup de pièces qui n'étaient pas de lui. Enfin il se décida à préparer avec Des Maizeaux une édition que celui-ci publia après sa mort, sous ce titre : *les Véritables œuvres de M. de Saint-Évremond, publiées sur les manuscrits de l'auteur* (Londres, 1705, 3 vol. in-4; 1708, 7 vol. in-12; Amsterdam, 1726, 7 vol. in-12; Paris, 1740, 10 vol. in-12; 1753, 12 vol. in-12). Elle contient : *la Comédie des académistes*, satire dialoguée, composée en 1644 contre l'Académie française; *la Comédie des opéras*, où l'auteur raille le nouveau genre de spectacle introduit en France

par Mazarin; *Réflexions sur les divers génies du peuple romain*, ouvrage que de bons juges ne regardent pas comme indigne d'être rapproché de celui de Montesquieu ; *Réflexions sur la tragédie ancienne et moderne; Sur les Poëmes des anciens; Observations sur Plutarque, Salluste, Tacite*, etc.; *Lettres*, écrits remarquables par la finesse et l'élégance, ou par la portée philosophique; la plaisante *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le père Canaye*, que Sainte-Beuve a appelée « la dix-neuvième provinciale », et qui a été souvent attribuée à Charleval, etc. Les *Œuvres choisies* ou *mêlées* de Saint-Évremond ont été publiées par Desessarts (1804, in-12), par M. Hippeau (1852, in-18), par M. Ch. Giraud (1865, 3 vol. in 12). La *Conversation du maréchal d'Hocquincourt* a été réimprimée à part par L. Lacour (1865, in-32). Deleyre a publié l'*Esprit de Saint-Évremond* (1761, in-12). Le *Saint-Evremoniana* (Paris, 1701, in-12), ouvrage de Cotolendi, n'a aucune valeur.

Cf. Des Maizeaux : *Vie de Saint-Evremond*, en tête de son édition ; — Hippeau, L. Lacour, Ch. Giraud : *Notices*, dans leurs éditions ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV ; — V. Fournel : *la Critique au XVII^e siècle*, dans *la Littérature indépendante* (Paris, 1862, in-12) ; — Gilbert et Gidel : *Eloge de Saint-Evremond* (1866) ; — Merlet : *Saint-Evremond, étude histor., morale et littéraire* (1869, in-12) ; — Fr. Pastrello : *Etude sur Saint-Evremond et son influence* (Trieste, 1875).

SAINT-FOIX (Germain-François POULLAIN DE), littérateur français, né le 5 février 1698 à Rennes, mort le 25 août 1776. Il servit jusqu'à trente-six ans dans les mousquetaires, puis acheta la maîtrise des eaux et forêts à Rennes, et enfin vint à Paris pour cultiver librement le théâtre et les lettres. D'un caractère querelleur, il est resté aussi célèbre par ses duels que par ses écrits. Cependant ses ouvrages sont en général fins et agréables; ses comédies, malgré l'uniformité de la forme et de l'intrigue, sont spirituelles et gracieuses, et sorties, dit Voisenon, d'un « encrier qui répand de l'eau de rose ». Saint-Foix a fait jouer au Théâtre-Français : *Pandore* (1721); *l'Oracle* (1740), qui s'est soutenu assez longtemps; *Deucalion et Pyrrha* (1741); *l'Ile sauvage* (1743); *les Grâces* (1744); *Julie* (1746); *Egérie* (1747); *la Colonie* (1749); *le Rival supposé* (1749); *les Hommes* (1753); *le Financier* (1761). Il a donné au Théâtre-Italien : *le Sylphe* (1743); *les Veuves turques* (1747); *les Métaphores* (1748), etc. La plupart de ces pièces ont été réunies par l'auteur sous le titre de *Théâtre* (Paris, 1748, 2 vol. in-12; 1772, 4 vol. in-12).

Il a publié en outre : *Lettres d'une Turque à Paris* (Amsterdam, 1730, in-12), ouvrage imité des *Lettres persanes*, réédité sous le titre de *Lettres de Nedim Koggia* (Ibid., 1732, in-12), puis sous celui de *Lettres turques* (Ibid., 1760, in-12); *Essais historiques sur Paris* (Londres [Paris], 1754-1757, 5 vol. in-12, plusieurs fois réimpr.); *Origine de la maison de France* (1761, in-12); *Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit* (Paris, 1767 et suiv., 3 part. in-12); *Lettres au sujet de l'homme au masque de fer* (Amsterdam [Paris], 1768, in-12). On a publié les *Œuvres complètes* de Saint-Foix (Paris, 1778, 6 vol. in-8 ou in-12).

Cf. Al.-J. Ducoudray : *Eloge historique de M. de Saint-Foix* (Paris, 1776, in-12) ; — *Nécrologe des hommes célèbres de France*.

SAINT-GALL (LE MOINE DE). — Voyez GALL.

SAINT-GELAIS (Octavien DE), poëte français, né en 1466 à Cognac, mort en 1502. Il reçut une brillante éducation au collége de Sainte-Barbe à Paris et devint évêque d'Angoulême en 1494. Outre de lourdes et pénibles traductions en vers des *Epîtres* d'Ovide et de l'*Énéide*, il a laissé, sous le titre de *la Chasse ou le Départ d'Amour* (1509, in-fol.), un recueil de poésies détachées, rondeaux, ballades, etc., puis *le Séjour d'honneur* (1524, in-4), poëme en vers mélangés de prose, inspiré du *Roman de la Rose*. Les inventions poétiques d'Octavien de Saint-Gelais ne sont, conformément au goût du siècle, que de froides et ennuyeuses allégories, avec quelques détails gracieux et un certain accent mélancolique. — Un de ses frères, Charles DE SAINT-GELAIS, a publié *les Chroniques de Judas Machabeus, translatées du latin en françois* (Paris, 1514, in-fol.); *la Politique de la chose publique* (Paris, 1522, in-8). — Son oncle, Jean DE SAINT-GELAIS, pris ordinairement pour son frère, a occupé un rang distingué à la cour et dans les armées de Louis XII. Il a laissé une *Chronique* qui va de 1270 à 1510, et passe pour très-exacte ; elle a été publiée par Th. Godefroy (Paris, 1622, in-4).

Cf. Eus. Castaigne : *Notice littéraire* sur les Saint-Gelais (Angoulême, 1836, in-18).

SAINT-GELAIS (Mellin DE), poëte français, neveu ou, suivant d'autres, fils naturel du précédent, né en 1491 à Angoulême, mort en 1558. Il fut aumônier du dauphin fils de François I^{er}, et garde de la bibliothèque de Fontainebleau. Les écrits contemporains, qui nous le montrent en même temps musicien, médecin, astronome et orateur, et souvent homme de plaisir, sont unanimes à le louer comme poëte. Un peu plus tard, Etienne Pasquier se borne à dire : « Il produisait, dit-il, de petites fleurs et non fruits d'aucune durée; c'estoient des mignardises qui couroient de fois à autres par les mains des courtisans et dames de la cour. » Mellin de Saint-Gelais eut un vrai mérite, celui de lutter pour défendre la langue française contre l'invasion du grec provoquée par la Pléiade. Mais, en combattant le pindarisme de Ronsard, il fut entraîné par la nature efféminée de son esprit à imiter la mollesse prétentieuse de la poésie italienne; il importa en France, avec le madrigal, tous les abus du *pétrarquisme*, une élégance maniérée, une grâce affectée, une délicatesse subtile. Il a laissé pourtant, outre force vers amoureux, quelques bonnes épigrammes. On a une édition estimée des *Poésies* de Mellin de Saint-Gelais (Paris, 1719, in-12). Il avait donné une traduction de la *Sophonisbe* du Trissin, qui fut représentée à Blois en 1559, et commencé une imitation de l'*Histoire de Genièvre* d'Arioste, qui fut terminée et publiée par Baïf (1572).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI ; — Niceron *Mémoires*, t. V et X ; — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie franç. au XVI^e siècle;* — E. Castaigne : *Notice sur les Saint-Gelais* (Angoulême) ; — P. Blanchemain : *Mellin de Saint-Gelais* (Paris, 1873, in-8).

SAINT-GENEST, tragédie de Rotrou (voy. ce nom).

SAINT-GÉRAN, *ou la Nouvelle langue*, ouvrage de Cadet-Gassicourt (voy. ce nom).

SAINT-GERMAIN (Claude-Louis, comte DE), général français, ministre de la guerre, né le 15 avril 1707, mort à Paris le 15 janvier 1778. Ses *Mémoires* ont été publiés par l'abbé de La Montagne (Amsterdam, 1779, in-8 et in-12). On a aussi sa *Correspondance particulière avec M. Pâris-Duverney* (Londres [Paris], 1789, 2 vol. in-8).

Cf. Baron de Wimpfen : *Commentaires des Mémoires du comte de S.-G.* (Londres, 1780, in-8; 1781, 2 vol. in-12) ; — de Grimoard : *Vie du comte de S.-G.*, en tête de la *Correspondance*.

SAINT-GILLES (N. DE L'ENFANT, chevalier DE), poëte français, mort en 1709. Après avoir servi dans les mousquetaires, il quitta le service et se fit capucin. Il est un de ceux qui ont le plus approché de La Fontaine dans le conte. L'une de ses pièces, *le Contrat*, a été attribuée au fabuliste. On a recueilli ses œuvres sous le titre de la *Muse mousquetaire* (Paris, 1709, in-12).

Cf. Titon du Tillet : *Parnasse français*.

SAINT-GRAAL (ROMAN DU), première branche d'une composition en prose du XIIe siècle, connue sous le nom de *Livre du Saint-Graal* ou *de la Table Ronde* et qui contient, outre ce premier roman, celui de *Merlin* et celui de *Lancelot* avec toutes ses divisions. Le Roman du *Saint-Graal*, ainsi que celui de Merlin, a été rédigé par Robert de Borron et Gasse le Blond. Il a pour sujet la première période de l'histoire si merveilleuse de la coupe qui servit au Sauveur pendant la Cène de la Pâque, et dans laquelle ensuite le fidèle Joseph d'Arimathie recueillit son sang au pied de la croix. Les mots de Saint-Graal paraissent simplement synonymes de vase saint, *san greal*, quoique le mot *greal* ne soit guère employé en dehors de cette acception légendaire, et que l'étymologie en soit obscure et incertaine. Suivant les traditions postérieures, ce n'est pas le vase même que la dénomination de Saint-Graal rappelle, mais le sang auguste, le sang royal, *sang real*, qu'il a reçu.

Quoi qu'il en soit, le vase est par lui-même d'un prix miraculeux. Il est fait d'une seule pierre précieuse apportée du ciel par les anges, et il ne peut être gardé que par des anges ou par des hommes d'une angélique pureté. Joseph, qui en est le premier dépositaire, est persécuté par les Juifs et retenu en prison pendant quarante années. Vespasien, lors de la prise de Jérusalem, le délivre; mais c'est son fils, Josèphe, ordonné prêtre et évêque par un ange, qui, à partir de ce moment, est chargé de la garde du vase précieux. Avec ses parents chrétiens et quelques autres fidèles, il s'est dirigé vers l'Euphrate, dans la région de Sarras, berceau des Sarrasins; il convertit les Arabes à l'Evangile, et leur roi, baptisé sous le nom de Mordrain, fait construire pour le graal un magnifique palais. Mais ce saint talisman doit être transporté en Europe. Josèphe et ses compagnons quittent l'Asie à l'aide d'un radeau d'un genre singulier : c'est sur la chemise de l'évêque, miraculeusement agrandie, que les porteurs du graal abordent au rivage de la Grande-Bretagne. Aussitôt ils entreprennent leur œuvre apostolique. Ils convertissent rapidement les peuples de la grande et de la petite Bretagne, placent le saint vase dans le château de Corbenic (*de corpore benedicto*) et s'allient aux rois du pays. Dans leur œuvre de propagande chrétienne et de conquête, les chevaliers du Saint-Graal, malgré tous les miracles accomplis en leur faveur, ont besoin de recourir à l'assistance du roi Mordrain, dont la vie s'est prolongée pendant trois cents années. — La Bibliothèque nationale possède un manuscrit du XIIIe siècle contenant un bon texte du *Roman du Saint-Graal*. Un abrégé en vers du même siècle a été édité par MM. Fr. Michel et G. Brunet (Bordeaux, 1841, in-12). Une publication plus complète a été entreprise par M. E. Hucher, sous ce titre : *le Saint Graal ou le Joseph d'Arimathie, 1re branche des romans de la Table Ronde* (Paris, 1875, t. I, in-18).

Cf. Raynouard : *Journ. des savants*, année 1833, p. 513 ; — H. de La Villemarqué : *les Romans de la Table Ronde et les contes des anciens Bretons* (nouv. édit., 1861, in-8) ; — L. Moland : *les Origines littéraires de la France* (1862, in-18) ; — P. Paris : *les Romans de la Table Ronde*, mis en nouveau langage et accompagnés de *Recherches sur l'origine*, etc. (1868, 2 vol. in-18).

SAINT-HYACINTHE (Hyacinthe CORDONNIER, dit), littérateur français, né le 24 septembre 1684 à Orléans, mort en 1746 à Genecken, près de Breda. Il fit ses études à Troyes, où il fut connu sous le nom de Bel-Air. Officier de cavalerie sous celui de chevalier de Thémiseul, il fut fait prisonnier à Hochstedt. Des intrigues, des passions, des aventures le conduisirent dans divers pays ou l'en firent sortir. En Angleterre, il embrassa la religion réformée Ses querelles continuelles avec Voltaire le forcèrent de quitter Paris et de retourner en Hollande.

Le premier écrit de Saint-Hyacinthe et qui fit sa réputation fut *le Chef-d'œuvre d'un inconnu* (La Haye, 1714, in-8, réimpr. plusieurs fois), qu'il donna sous le pseudonyme du *Docteur Chrysostomus Mathanasius* : c'est le commentaire en deux cents pages d'une chanson en quarante vers. Un grand étalage de pédantisme, une profusion de remarques et de citations en font la plaisante satire de la manie de l'érudition alors en faveur. Citons ensuite : *Lettres à madame Dacier sur son livre* Des Causes de la corruption du goût (Ibid., 1715, in-12); *Lettres critiques sur la Henriade* (Londres, 1728, in-8); *Lettre à un ami touchant le progrès du déisme en Angleterre* (Amsterdam, 1732, in-12); etc. Il concourut à la fondation du *Journal littéraire* de La Haye (1713), et y collabora ainsi qu'à *l'Europe savante*.

Cf. *Mémoires* et *Correspondances* du temps ; — Leschevin : *Notice*, dans l'édition de 1806 du *Chef-d'œuvre* ; — Haag frères : *la France protestante*.

SAINT-JUST (Louis-Antoine DE), célèbre révolutionnaire français, littérateur, né le 25 août 1767 à Decize, dans le Nivernais, mort le 28 juillet 1794. Après avoir fait ses études chez les Oratoriens de Soissons, et commencé son cours de droit à Reims, il revint vivre dans sa famille, qui habitait le village de Blérancourt, près de Noyon, et se livra entièrement à la littérature. Il composa *Organt*, poëme satirique en vingt chants, évidemment inspiré du souvenir de *la Pucelle* de Voltaire ; c'est en vers faciles, souvent médiocres, un mélange de fadeurs amoureuses, de railleries et de crudités, d'allégories et de descriptions. Il y a quelquefois de l'esprit, une vivacité dans les détails rappelant plus ou moins Voltaire; témoin les vers suivants :

> Je veux bâtir une belle chimère;
> Cela m'amuse et remplit mon loisir.
> Pour un moment, je suis roi de la terre;
> Tremble, méchant, ton bonheur va finir!
> Humbles vertus, approchez de mon trône;
> Le front levé, marchez auprès de moi ;
> Faible orphelin, partage ma couronne...
> Mais, à ce mot, mon erreur m'abandonne ;
> L'orphelin pleure; ah! je ne suis pas roi!

Organt fut imprimé en 1789 (2 vol. in-12), à Paris, sous cette rubrique : au Vatican. Il fut réimprimé, probablement sans la participation de l'auteur, sous ce titre . *Mes Passe-temps, ou le Nouvel Organt, par un député à la Convention nationale* (Paris, 1792, 2 vol. in-12). Dans les deux éditions, la préface consiste en ce vers :

> J'ai vingt ans; j'ai mal fait; je pourrai faire mieux.

Dès ce temps, Saint-Just se préoccupait de politique. Le 19 août 1790, il écrivait à Robespierre : « Je ne vous connais pas; mais vous êtes un grand homme. Vous n'êtes pas seulement le député d'une province, vous êtes celui de l'humanité et de la République. » En 1791, il publiait l'*Esprit de la révolution et de la constitution de la France* (Paris, 182 pages in-8), où l'on trouve des tendances en général modérées, et où l'auteur, dans le style comme dans l'idée, se montre disciple de Montesquieu plutôt que de Jean-Jacques. Elu député à la Convention le 2 septembre 1792, Saint-Just prit pour la première fois la parole le 13 novembre, à l'occasion du procès de Louis XVI. Ce début fut éclatant, et le lendemain l'orateur était populaire. Dans ce premier discours se trouve le passage si connu : « Juger un roi comme un citoyen! Ce mot étonnera la postérité froide. Juger, c'est appliquer la loi. Une loi est un rapport de justice. Quel rapport de justice y a-t-il donc entre l'humanité et les rois?... On ne peut régner innocemment... » Il faut se représenter Saint-Just à la tribune, avec son air impassible et compassé, prononçant d'une

voix naturellement âpre, quelquefois adoucie à dessein, ces phrases brèves, concises, tranchantes et hautaines, qui lui faisaient dire par Collot-d'Herbois : « Tu n'es qu'une boîte à apophthegmes. » Sa prose oratoire est habilement relevée par de rares images, par des comparaisons sobres, mais peu neuves. Tribun systématique, impassible, ses discours, avec ses expressions condensées, ont l'apparence de la profondeur. On a publié, après sa mort, ses *Fragments sur les institutions républicaines* (Paris, 1800, in-12, 1831, in-8), et ses *Œuvres politiques* (1833-34, in-8).

Cf. Ch. Nodier : *Notice*, en tête des *Fragments* (édit. 1831) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V ; — Cuvillier-Fleury : *Etudes révolutionnaires, Saint-Just et la Terreur* (Paris, 1851, 2 vol. in-12) ; — E. Hamel : *Histoire de Saint-Just* (Ibid., 1859, in-8).

SAINT-LAMBERT (Jean-François DE), poëte français, né le 26 décembre 1716 à Nancy, mort le 9 février 1803 à Paris. D'une famille noble, mais pauvre, il fut élevé chez les Jésuites de Pont-à-Mousson, entra au service du roi Stanislas, devint exempt de ses gardes, puis grand maître de sa garde-robe et se fit aimer par son esprit à la cour de Lunéville. La marquise du Châtelet éprouva pour lui une vive passion que termina une mort prématurée. Saint-Lambert se rendit alors à Paris, prit du service dans les armées françaises, et, après avoir fait la campagne de 1756 en Hanovre, renonça au métier des armes pour se livrer entièrement à la poésie. Bientôt lié avec les encyclopédistes, il fréquenta assidûment les réunions de Mme Geoffrin et les dîners de Mlle Quinault, acquit une réputation supérieure à son talent, et prit le titre de marquis. Il venait à peine de donner au public le poëme des *Saisons*, lorsqu'il entra à l'Académie française en 1770. Bien qu'il eût, comme dit Grimm, beaucoup de sécheresse, avec un ton dédaigneux, il fut recherché et adulé, jouit d'une grande influence à l'Académie et domina dans les salons de Mme Necker. Pendant la Révolution et jusqu'à sa mort, il vécut retiré à Eaubonne près de Mme d'Houdetot, à laquelle l'attachait une affection qui ne se démentit pas pendant près de cinquante ans, et qui le fit appeler « le Sage d'Eaubonne ».

C'est au poëme des *Saisons* (Paris, 1769, in-8 et in-12 ; 1782, in-18 ; 1795, 2 vol. in-18 ; 1822, in-8) que le nom de Saint-Lambert est resté attaché. Parcourant en quatre chants le cercle de l'année, décrivant tour à tour les divers phénomènes de la nature, mêlant aux descriptions des préceptes et des pensées philosophiques, ce poëme excita l'enthousiasme presque unanime des encyclopédistes. « C'est le seul ouvrage de notre siècle qui passera à la postérité, » écrivit Voltaire. Cependant Grimm et Diderot signalèrent le défaut de verve et d'invention, la froideur du style, le retour fréquent des épithètes et des exclamations parasites. Mme du Deffand écrivait à Walpole : « Ce Saint-Lambert est un esprit froid, fade et faux; il croit regorger d'idées, et c'est la stérilité même; sans les oiseaux, les ruisseaux, les ormeaux et leurs rameaux, il aurait bien peu de chose à dire. » Et Walpole répondait en traitant le poëme d'Arcadie encyclopédique et d'éléments de la physique rimés. La postérité a donné raison à ces sévérités, en oubliant le poëme des *Saisons*, malgré l'éclat de quelques morceaux descriptifs.

Saint-Lambert a plus complétement réussi dans ses *Poésies fugitives* (1759, in-8; 1826, in-32), où l'on trouve du naturel, de la grâce, un tour d'esprit élégant et fin. On cite, en outre, de lui : *Essai sur le luxe* (Paris, 1764, in-12); *le Matin et le Soir* (1764), agréables poésies; *Sara Th....*, nouvelle (Ibid., 1765, in-8); *Abenaki et Ziméo*, contes en prose (Ibid., 1769, in-8); *les Deux Amis, conte iroquois* (1770, in-8); *Fables orientales*, en prose (Paris, 1772, in-12); *Mémoires sur la vie de Bolingbroke* (1796, in-8); *Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel* (Ibid., 1798, 3 vol. in-8), ouvrage d'après lequel les vices et les vertus ne sont que des choses de convention, et qui n'en fut pas moins désigné en 1810, par l'Institut, comme digne du grand prix de morale; *Œuvres philosophiques* (Ibid., 1801, 5 vol. in-8); des articles dans l'*Encyclopédie*.

Cf. *Correspondance* de Grimm ; — *Lettres* de Mme du Deffand ; — Th. de Puymaigre : *Poëtes et romanciers de la Lorraine* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI ; — Quérard : *la France littéraire*.

SAINT-LÉON, roman de Godwin (voy. ce nom).

SAINT-LOUIS, poëme épique du P. Lemoyne; tragédie de Nép. Lemercier (voy. ces noms).

SAINT-MARC (Charles-Hugues LE FEBVRE DE), littérateur français), né le 22 juin 1698 à Paris, où il est mort le 20 novembre 1769. Il quitta le service pour faire des éducations particulières, puis se consacra tout entier à des travaux littéraires. Savant, laborieux et pauvre, il a publié : *Supplément* au nécrologe de Port-Royal, avec l'abbé Goujet (1735, in-4); *Vie de Pavillon, évêque d'Aleth* (Saint-Mihiel, 1738, 3 vol. in-8); *Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie*, de 476 à 1220 (Paris, 1761-70, 6 vol. in-8), etc. Il a fait jouer à l'Opéra un ballet : *le Pouvoir de l'amour*, (Ibid., 1743, in-4). Il a édité, avec des notes en général estimées : *les Mémoires de Feuquières* (1734, 3 vol. in-12); *l'Histoire d'Angleterre*, de Rapin-Thoyras (1745-1750, 16 vol. in-4); les *Œuvres* de Boileau (1747, 5 vol. in-8), dont il se montra le critique sévère et souvent injuste; les *Œuvres* de Pavillon (1747, 2 vol. in-12), de Chaulieu (1749, 2 vol. in-12); *le Médecin des pauvres*, de Hecquet (1749); le *Voyage de Chapelle et Bachaumont* (1754); les *Poésies* de Malherbe (1757), Lalanne, Saint-Pavin, Charleval (1759).

Cf. *Nécrologe des hommes célèbres* (1770).

SAINT-MARC GIRARDIN (Marc GIRARDIN, dit), écrivain et homme politique français, né à Paris le 12 février 1801, mort à Morsang-sur-Seine le 11 avril 1873. Il fit d'abord son droit et fut reçu avocat, puis il se présenta avec succès à l'agrégation des lettres en 1823, et obtint trois prix aux concours de l'Académie française, pour l'*Éloge de Lesage* (1822), l'*Éloge de Bossuet* (1827), et le *Tableau de la littérature française au XVIe siècle* (1828). Ses opinions libérales entravant sa carrière comme professeur, il se fit journaliste, à la suite du succès d'un article anonyme envoyé aux *Débats*. La révolution de Juillet lui fit une fortune rapide : il devint successivement suppléant de M. Guizot dans sa chaire d'histoire, puis professeur de poésie française à la Sorbonne (1842). Il était en outre nommé maître des requêtes au conseil d'Etat, et élu député de Saint-Yrieix, à partir de 1834. Membre du conseil supérieur de l'instruction publique depuis 1837, il y fut spécialement chargé de la direction de l'enseignement de l'histoire. En 1844, il fut élu membre de l'Académie française, en remplacement de Campenon. Écarté de la politique par la révolution de 1848, et privé de son influence officielle sous l'empire, il devint vers la fin de ce dernier régime, comme rédacteur des *Débats* et comme orateur des conférences publiques, l'un des chefs de l'opposition libérale et parlementaire dans le monde littéraire et académique; mais le retour de la république avec les événements de septembre 1870 le rejeta dans la réaction : élu représentant de la Haute-Vienne à l'Assemblée nationale, il se plaça au premier rang du parti conservateur et monarchique.

Le rôle littéraire de Saint-Marc Girardin fut surtout dans son enseignement à la Faculté des

lettres, et dans sa collaboration au *Journal des Débats* et à la *Revue des Deux-Mondes*. Malgré ses fonctions politiques, il occupa personnellement sa chaire pendant environ vingt-cinq ans, et ses principaux livres sont formés de ses études de revue ou de ses leçons, travaillées à nouveau pour l'impression. Il fut un des hommes qui ont porté dans l'Université quelque chose du mouvement de la vie contemporaine. Il ne craignait pas de toucher dans son cours, comme dans ses livres, aux questions littéraires, morales ou même politiques, qui avaient le plus vif intérêt d'actualité. Il éclairait le passé par des rapprochements ou des contrastes avec le présent. Libéral ou modéré en littérature, comme il le fut longtemps en politique, il admirait Bossuet, goûtait Voltaire et comprenait Victor Hugo. Il aimait particulièrement la clarté, le bon sens, la mesure. Par la sûreté de son goût, par la finesse de ses aperçus, par beaucoup d'esprit, piquant et facile, par de malignes allusions, et aussi par un appel aux idées morales, il exerçait sur la jeunesse des écoles une grande autorité. Nous devons citer: *Rapport sur l'instruction intermédiaire en Allemagne* (1835-38, 2 part. in-8), résultat d'une mission officielle ; *Cours de littérature dramatique ou de l'usage des passions dans le drame* (1843 et suiv., 5 vol., 7e édit., 1860, 4 vol.), son principal ouvrage, modèle d'analyse psychologique et de critique littéraire comparée; *Souvenirs de voyages et d'études* (1852-53, 2 vol. in-18); *Souvenirs et réflexions politiques d'un journaliste* (1859, in-8); *La Fontaine et les fabulistes* (1867, 2 vol. in-8), ayant pour pendant l'étude complète insérée dans la *Revue des Deux-Mondes* sur *J.-J. Rousseau, sa vie et ses œuvres*, imprimée après sa mort, avec une *Introduction* de M. E. Bersot (1875, 2 vol. in-18), etc. ; puis un certain nombre de brochures d'actualité politique, de *Discours, Rapports, Notices*, etc. [*Dict. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. Clément de Ris : *Portraits à la plume* (Paris, 1853, in-18) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I; — Mézières : *Disc. de réception à l'Acad. franç.*; — Ch. Lenient, dans la *Revue politique et littér.*, t. XI.

SAINT-MARTIN (l'abbé Michel DE), littérateur français, né le 1er mars 1614 à Saint-Lô, mort le 14 novembre 1687. Recteur de l'Université de Caen, sa crédulité l'exposa aux mystifications; il alla jusqu'à accepter, dans une cérémonie publique, le titre et le bonnet de mandarin de Siam. L'abbé Porée a écrit à ce sujet : *la Mandarinade, ou Histoire comique du mandarinat de M. l'abbé de Saint-Martin* (La Haye, 1738, 3 vol. in-12). On a de lui quelques écrits : *le Gouvernement de Rome* (Caen, 1652, in-8); *Relation d'un voyage fait en Flandres, Brabant*, etc. (Ibid., 1667, in-12).

Cf. Edouard Frère : *le Bibliographe normand*.

SAINT-MARTIN (Louis-Claude DE), dit *le Philosophe inconnu*, né le 18 janvier 1743 à Amboise, mort le 13 octobre 1803. Élevé au collège de Pontlevoy, il quitta le droit pour les armes. Se trouvant en garnison à Bordeaux, il y fréquenta l'école secrète de Martinez Pasqualis, où l'on s'occupait d'opérations théurgiques; plus tard il adopta l'illuminisme de Jacob Bœhm. En 1771 il sortit du service militaire et ne s'occupa plus que d'études théosophiques. Nommé à l'Ecole normale en 1794, il y attaqua le matérialisme de Garat.

Les ouvrages de Saint-Martin sont enveloppés d'une obscurité volontaire. Celui où il a le plus complétement exposé sa doctrine, qui flotte entre le dogme du verbe chrétien et la théorie du démiurge des alexandrins, a pour titre : *Des Erreurs et de la vérité, ou les Hommes rappelés au principe universel de la science, par un phil... inc...* (Édimbourg [Lyon], 1775, 2 part. in-8). Dans un autre ouvrage, le *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers* (Édimbourg [Lyon], 2 parties in-8), l'auteur a tenté de faire connaître l'ensemble des forces qui unissent Dieu à l'homme, et l'homme à la nature; malgré des réticences nombreuses, qui en rendent l'intelligence difficile, on y trouve beaucoup d'aperçus ingénieux. Il a publié un poëme allégorique, souvent grotesque, bizarre, incompréhensible, sous le titre suivant : *le Crocodile, ou la guerre du bien et du mal, arrivée sous le règne de Louis XV, poëme épico-magique en cent deux chants, par un Amateur de choses cachées* (Paris, 1799, in-8). Un mémoire de métaphysique s'y trouve intercalé, qui traite d'une façon magistrale, et dans un sens opposé à la philosophie de Condillac, la question mise au concours par l'Institut : *Quelle est l'influence des signes sur la formation des idées?* Ses autres ouvrages sont : *l'Homme de désir* (Lyon, 1790, in-8), recueil d'élévations et de prières; *Ecce homo* (Paris, 1792, in-8), contre le merveilleux d'un ordre inférieur; tel que le somnambulisme; *le Nouvel Homme* (Ibid., 1792, in-8); *Lettre à un ami sur la Révolution française* (1796, in-8); *Éclair sur l'association humaine* (1797, in-8); *l'Esprit des choses* (1800, 2 vol. in-8); *le Cimetière d'Amboise*, en vers (1801, in-8); *le Ministère de l'homme-esprit* (1802, in-8); *Œuvres posthumes* (Tours, 1807, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Gence : *Notice biographique* (Paris, 1824, in-8) ; — Caro : *Essai sur la vie et la doctrine de Saint-Martin*, thèse (Ibid., 1850, in-12) ; — Matter : *Saint-Martin et ses écrits* (Ibid., 1862, in-8); — Ad. Franck : *la Philosophie mystique en France à la fin du XVIIIe siècle* (Ibid., 1866, in-18).

SAINT-MARTIN (Antoine-Jean), orientaliste français, né le 17 janvier 1791 à Paris, mort le 16 juillet 1832. Fils d'un marchand tailleur, et longtemps commis chez son père, il se montra néanmoins passionné dès sa jeunesse pour les langues orientales, et se distingua par un esprit prompt, mais aventureux. En 1810 il fut admis à l'Académie celtique, et en 1820 à l'Académie des inscriptions. En 1822 il s'unit à Rémusat et de Chézy pour fonder la Société asiatique. Traité avec faveur par le gouvernement de la Restauration, qui le nomma conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal et inspecteur de l'Imprimerie Royale, il défendit à outrance les idées absolues dans l'*Universel*, journal qu'il fonda au commencement de 1829. La révolution de Juillet lui fit perdre sa place à l'Arsenal. Ses travaux d'érudition ont mêlé à des vues justes des erreurs, fruit naturel d'études hâtives, de connaissances plus étendues que solides et d'un caractère impatient et passionné.

On a de Saint-Martin : *Notice sur l'Égypte sous les Pharaons* (Paris, 1811, in-8); *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie* (1818, 2 vol. in-8); *Recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre, ou Examen critique de l'ouvrage de M. Champollion-Figeac, intitulé* Annales des Lagides (1820, in-8); *Notice sur le zodiaque de Denderah* (1822, in-8); *Traité sur le Calendrier* (1827, in-8); *Fragments d'une histoire des Arsacides* (1850, 2 vol. in-8); des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions; des articles dans le *Journal des savants*, le *Journal asiatique* et la *Biographie universelle*. Il a traduit de l'arménien un *Choix de fables*, de Vartan (1825, in-8), et l'*Histoire d'Arménie*, du patriarche Jean VI (1841, in-8). Il a donné les treize premiers volumes d'une édition rectifiée et annotée de l'*Histoire du Bas-Empire*, de Le Beau (1824 et suiv., in-8).

Cf. *Biographie universelle*; — S. de Sacy : *Notice*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions.

SAINT-PAUL (François-Paul BARLETTE DE), grammairien français, né le 8 février 1734 à Paris,

mort le 13 octobre 1809. Dans le cours d'une vie agitée, et en remplissant diverses fonctions, il travailla avec persévérance à une encyclopédie méthodique d'enseignement, dont il ne put, faute de ressources, publier qu'un volume, relatif à la grammaire et à l'orthographe, sous le titre d'*Encyclopédie élémentaire* (Paris, 1788, in-4). On a encore de lui : *Essai sur une introduction générale et raisonnée à l'étude des langues* (Ibid., 1756, in-12); *Moyen de se préserver des erreurs de l'usage dans l'instruction de la jeunesse* (Bruxelles, 1781, in-4); *Vues relatives au but et aux moyens de l'instruction du peuple* (Paris, 1793, in-4), etc.

SAINT-PAVIN (Denis SANGUIN DE), poëte français, né vers 1600 à Paris, mort le 8 avril 1670. Parent du chancelier Séguier, il fut pourvu de l'abbaye de Livry, où il vécut dans un épicuréisme que célèbrent ses vers. Atteint par la goutte, il conversait avec des amis aimables, correspondait avec Mme de Sévigné, et engageait contre Boileau une guerre de traits où il fut au moins son égal pour la vivacité. La plus connue de ses épigrammes, qui n'était évidemment pas dirigée contre Boileau, est la suivante :

Tircis fait cent vers en une heure ;
Je vais moins vite, et n'ai pas tort.
Les siens mourront avant qu'il meure,
Les miens vivront après ma mort.

Les poésies de Saint-Pavin, qui avaient été imprimées en partie dans les recueils de Sercy (1665) et de Barbin (1692), ont été éditées avec celles de Charleval, par Lefebvre de Saint-Marc (Amsterdam [Paris], 1759, in-12). M. P. Paris en a donné le *Recueil complet* (Paris, 1861, in-8).

Cf. Fontenelle : *Notice*, dans le recueil de Barbin.

SAINT-PIERRE (Charles-Irénée CASTEL, abbé DE), publiciste français, né le 18 février 1658 à Saint-Pierre-Eglise, près de Barfleur (Normandie), mort le 29 avril 1743. Son père était bailli du Cotentin. Il fit ses études chez les Jésuites de Caen et entra dans les ordres. Venu à Paris, il fréquenta la maison de Mme de Lafayette, puis celle de la marquise de Lambert, et se lia avec Segrais, Nicole, Malebranche, Vertot, Fontenelle. En 1695, il fut admis à l'Académie française. En 1702, il devint premier aumônier de la duchesse d'Orléans, qui lui fit donner l'abbaye de Tiron. Au mois d'avril 1718, il publia son *Discours sur la Polysynodie* (Amsterdam, in-4), où, tout en louant les conseils établis par le régent, il donnait un plan de constitution pour la France et jugeait avec sévérité le gouvernement de Louis XIV. Le cardinal de Polignac dénonça une telle hardiesse à l'Académie, d'où l'abbé de Saint-Pierre, sans même être entendu, fut exclu le 5 mai 1718 ; vingt-trois académiciens votèrent contre lui. De 1724 à 1731, il put émettre librement ses idées dans le club de l'Entresol, qui se tenait à la place Vendôme, dans un hôtel appartenant au président Hénault. Ces idées, que Dubois appelait « les rêves d'un homme de bien », et que beaucoup de contemporains regardèrent comme des utopies ridicules, sont exposées dans les ouvrages suivants : *le Projet de paix perpétuelle* (Utrecht, 1713, 3 vol. in-12); *Discours sur le sujet des conférences futures de l'Académie française* (Paris, 1714, in-4); *Mémoire pour perfectionner la police contre les duels* (1715, in-4); *Mémoire pour l'établissement d'une taille proportionnelle* (1717, in-4); *Mémoire sur les pauvres mendiants* (1724, in-8); *Mémoire pour diminuer le nombre des procès* (1725, in-8); *Projet pour perfectionner l'éducation* (1728, in-12); *Projet pour perfectionner l'orthographe des langues de l'Europe* (1730, in-8). Ils ont été réunis sous le titre d'*Ouvrages de politique et de morale* (Rotterdam, 1738-1741, 18 vol. in-12).

Cf. Goumy : *Etude sur la vie et les écrits de l'abbé de Saint-Pierre*, thèse (Paris, 1859, in-8); — Molinari : *l'Abbé de Saint-Pierre* (Ibid., 1861, in-8); — P. Albert : *la Littérature française au XVIIIe siècle* (1874, in-18).

SAINT-PIERRE (Jacques-Henri-Bernardin DE), écrivain français, né au Havre le 19 janvier 1737, mort à Eragny-sur-Oise le 21 janvier 1814. Il révéla dès l'enfance un esprit rêveur à la fois et aventureux, goûtant les charmes de la nature, désireux de l'inconnu, un caractère inquiet, irritable, facilement rebuté par les difficultés et les devoirs. Après avoir appris chez un curé, à Caen, les éléments des langues anciennes, il lut avidement *Robinson Crusoé*, et demanda à voyager sur la mer. Un de ses oncles, capitaine de navire, qui allait à la Martinique, le prit à son bord ; les fatigues de la navigation et le service des manœuvres auquel on l'astreignit firent bientôt tomber ses illusions. Ramené au Havre et dégoûté de la vie maritime, il fut mis au collége chez les Jésuites de Caen; il s'exalta à la pensée d'aller au loin convertir les peuples barbares; son père calma cet enthousiasme en l'envoyant faire sa philosophie au collége de Rouen. Il entra ensuite à l'Ecole des ponts et chaussées, d'où il passa dans le corps de jeunes ingénieurs que le ministre de la guerre avait établi à Versailles. Envoyé en cette qualité à l'armée qui était à Dusseldorf, sa susceptibilité et son insubordination le firent destituer. Il retourna au Havre, où son père s'était remarié. Ne pouvant s'accorder avec sa belle-mère, il vint à Paris en 1760, presque sans ressources. L'année suivante il demanda à être envoyé comme ingénieur à l'île de Malte, que menaçaient les Turcs, et l'obtint; mais, la guerre n'ayant pas lieu, il rentra à Paris avec l'intention d'enseigner les mathématiques, ne trouva pas d'élèves et, pour échapper à la misère, proposa au ministre de la marine d'aller lever le plan des côtes d'Angleterre. Sa proposition resta sans réponse. Il résolut de tenter la fortune à l'étranger, et, ayant emprunté quelque argent, il partit pour la Hollande, et de là se rendit à Saint-Pétersbourg, plein d'espoir dans la bienveillance connue de l'impératrice Catherine pour les Français. Pourvu d'une sous-lieutenance dans le corps du génie, il ne parvint pas à faire agréer au gouvernement le projet d'une Compagnie pour la découverte d'un passage aux Indes par la Russie. Il passa en Pologne pour soutenir la cause de Radzivil contre Poniatowski; mais il rencontra à Varsovie la belle princesse Marie Miesnik, et conçut pour elle une passion dont les « fureurs » le firent congédier au bout de quelques mois. Il partit pour Dresde avec l'intention de se mettre au service de la Saxe, puis, à la suite de l'aventure galante la plus romanesque qui se puisse concevoir, se rendit à Berlin, où il ne put se fixer, et rentra en France en novembre 1766.

Sans ressources, chargé de dettes, solliciteur partout éconduit, il fut alors sur le point d'échanger sa vie aventureuse contre celle d'écrivain. Il se retire à Ville-d'Avray, y loue une chambre chez le curé, met en ordre ses observations et ses souvenirs de voyage, rédige des Mémoires sur la Hollande, la Russie, la Pologne, la Saxe, la Prusse, tourne son esprit systématique vers des spéculations hasardeuses. « J'ai recueilli, écrit-il, sur le mouvement de la terre des observations, et j'en ai formé un système si hardi, si neuf et si spécieux, que je n'ose le communiquer à personne... Je m'accroche à tout, et laisse flotter çà et là des fils, comme l'araignée, jusqu'à ce que je puisse ourdir ma toile. » Ces projets littéraires furent encore retardés. Il sollicita et obtint un brevet de capitaine-ingénieur pour l'île de France, et partit en 1768. Il y resta trois ans. Revenu à Paris en juin 1771, il se mit à fréquenter la Société des gens de lettres. D'Alembert le présenta dans le salon de

Mlle de Lespinasse ; mais il y réussit mal et se trouva en général déplacé dans le monde des encyclopédistes. Il se lia plus étroitement avec Jean-Jacques Rousseau, grâce à d'intimes analogies. Ils allaient se promener ensemble à la campagne et s'y entretenaient longuement sur la nature et l'âme humaine. Bernardin cherchait à adoucir la noire mélancolie du philosophe et en était atteint lui-même. Dans le préambule de l'*Arcadie*, il se peint cherchant la solitude. « A la vue de quelque promeneur dans mon voisinage, dit-il, je me sentais tout agité, je m'éloignais... En vain j'appelais la raison à mon secours, ma raison ne pouvait rien contre un mal qui lui ôtait ses propres forces. » Cependant il avait publié en 1773 son *Voyage à l'Ile de France*, et il préparait la publication de ses *Etudes de la nature*. Il passa tout l'hiver de 1783 à 1784 à recopier cet ouvrage, à y ajouter, à y retrancher. « L'ours, disait-il, ne lèche pas son petit avec plus de soin. Je crains, à la fin, d'enlever le museau au mien à force de le lécher; je n'y veux plus toucher davantage. » Après la publication des *Etudes*, l'auteur, inconnu, rebuté et indigent la veille, passa en quelques jours à l'état de grand homme et de favori de l'opinion. Tout ce qui sortait de sa plume était assuré du succès; des pages comme celles de ***Paul et Virginie*** devaient mettre le comble à sa popularité. En 1792, à l'âge de cinquante-cinq ans, il épousa Mlle Félicité Didot, qui n'en avait que vingt-deux. La même année, il fut nommé intendant du Jardin des plantes. Cette place fut supprimée en 1793. Appelé vers la fin de 1794 à professer la morale à l'École normale, il ne parut que deux ou trois fois dans sa chaire et, malgré les applaudissements, reconnut qu'il n'avait pas le talent de la parole. En 1795, il fut nommé membre de l'Institut, dans la classe de langue et de littérature. Il y eut souvent des discussions vives et pleines d'aigreur avec ceux de ses collègues qu'il appelait les athées, Naigeon, Volney, Morellet, Cabanis. Ayant perdu sa première femme, il épousa, en 1800, Mlle Désirée de Pelleport, jeune et jolie personne qui calma ses dernières années. Il mourut dans sa campagne d'Eragny, sur les bords de l'Oise. De son premier mariage, il eut deux enfants : *Paul*, mort jeune, et *Virginie*, mariée au général de Gazan. Sa seconde femme se remaria à Aimé Martin.

On a remarqué chez Bernardin de Saint-Pierre une différence profonde entre l'écrivain et l'homme : celui-ci irascible, morose et tracassier; celui-là si doux, si calme, si tendre. De la jeunesse à la fin de sa vie, il rêva une sorte de république idéale, dont tous les habitants seraient unis par une mutuelle bienveillance, et les moindres froissements de la vie irritaient sa nerveuse susceptibilité; ce monde d'ordre et d'harmonie, cette espèce d'Eden ou d'âge d'or, qu'il s'obstinait à imposer à la nature, personne n'était moins propre à le réaliser. A la fin et en désespoir de cause, il renonça à la poursuite de ses projets lointains, et, au lieu de vouloir exécuter les choses, il s'avisa de les décrire. « L'utopiste à bout de voie, dit Sainte-Beuve, saisit la plume et devint un peintre. Ces harmonies qu'il ne pouvait réaliser sur la terre, dans l'ordre politique et civil, il les demanda à l'étude de la nature, et il raconta avec consolation et délices ce qu'il en entrevoyait : « Toutes mes » idées ne sont que des ombres de la nature, re- » cueillies par une autre ombre. » Mais à ces ombres son pinceau mêlait la suavité et la lumière: c'est assez pour sa gloire. » Le premier livre qu'il publia fut le *Voyage à l'île de France, à l'île Bourbon, au cap de Bonne-Espérance, par un officier du roi* (Amsterdam et Paris, 1773, 2 vol. in-8). Dans ce récit, sous forme de lettres à un ami, on saisit déjà les principales lignes de son talent. Dans *l'Arcadie* (Angers, 1781, in-18), sorte de poëme en prose, il décrit ensuite la république idéale qu'il rêvait. Dans les *Etudes de la nature* (Paris, 1784, 3 vol. in-12), Bernardin de Saint-Pierre, suivant ses propres paroles, avait eu d'abord l'idée d'écrire une histoire générale de la nature; mais, renonçant à un plan trop vaste, il s'était borné à en rassembler quelques portions. La première partie est dirigée contre les athées, dont il fait des partisans du désordre et du hasard; il leur oppose l'ordre et l'harmonie de la nature, où il trouve d'admirables thèmes pour son talent. Vers la dixième étude, il commence plus directement l'exposition de ses vues et des harmonies telles qu'il les conçoit: le jeu des contrastes, des consonnances et des reflets en toutes choses. La dernière partie de l'ouvrage est surtout relative à la société, à ses maux et aux remèdes qu'on y peut apporter. D'un bout à l'autre, l'auteur substitue à la science le sentiment, l'éloquence, le charme des tableaux. Là est son grand mérite et son originalité. Avec tous ses défauts de raisonnement, avec sa manie des systèmes, et malgré un peu trop de mollesse dans la touche, il est profondément vrai comme peintre de la nature. Cet admirable talent qu'il manifeste à un si haut degré après Buffon et J.-J. Rousseau, et avant Chateaubriand, éclate avec toute sa pureté surtout dans *Paul et Virginie* (Paris, 1787, in-12). Ce chef-d'œuvre, « dont on aurait peine à trouver le pendant dans une autre littérature », nous représente la puissante nature des Tropiques dans ses traits originaux. Sur ce fond d'un paysage si neuf et si grand, se détachent les deux plus gracieuses créations de figures adolescentes, et la passion humaine y est peinte dans toute sa fleur et dans toute sa flamme. « Presque tout, dit encore Sainte-Beuve, est parfait, simple, décent et touchant, modéré et enchanteur. Les images se fondent dans le récit et en couronnent discrètement chaque portion, sans se dresser avec effort et sans vouloir se faire admirer... Ce qui distingue à jamais cette pastorale gracieuse, c'est qu'elle est vraie, d'une réalité humaine et sensible. Aux grâces et aux jeux de l'enfance ne succède point une adolescence idéale et fabuleuse. Nous sommes dans la passion, et ce charmant petit livre que Fontanes mettait un peu trop banalement entre *Télémaque* et la *Mort d'Abel*, je le classerai, moi, entre *Daphnis et Chloé* et cet immortel quatrième livre en l'honneur de Didon. Un génie tout virgilien y respire. » Le manuscrit de *Paul et Virginie*, lu dans le salon de Mme Necker, devant Buffon, Thomas, etc., n'eut aucun succès; à peine imprimé, il fut apprécié comme il le méritait. L'auteur n'est pas moins parfait, avec moins de passion et plus d'esprit, dans *la Chaumière indienne* (Paris, 1790, in-8), qui, dans sa grâce et sa fraîcheur, est un paradoxe, une boutade contre la science. Les *Harmonies de la nature* (Paris, 1796, 3 vol. in-8) offrent encore de très-beaux tableaux, mais en même temps toutes les exagérations de la manière de l'auteur. C'est ce qui a fait dire à Joubert : « Il y a dans le style de Bernardin de Saint-Pierre un prisme qui lasse les yeux. Quand on l'a lu longtemps, on est charmé de voir la verdure et les arbres moins colorés dans la campagne qu'ils ne le sont dans ses écrits. Ses *Harmonies* nous font aimer les dissonances qu'il bannissait du monde et qu'on y trouve à chaque pas. »

Les autres écrits de Bernardin de Saint-Pierre sont : *Vœux d'un solitaire* (Paris, 1789, in-12), tendant à concilier les principes nouveaux avec les idées anciennes; *Mémoire sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin national des plantes* (Ibid., 1792, in-12); *De la Nature de la morale* (1798, in-12); *Voyage en Silésie* (1807, in-12); *la Mort de Socrate*, drame, précédé d'un

Essai sur les journaux (1808, in-18); *le Café de Surate*, charmant conte satirique, imprimé d'ordinaire avec la *Chaumière indienne; Essai sur J.-J. Rousseau* et *Récits de voyage*. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Aimé Martin (Paris, 1813-20, 12 vol. in-8), édition plusieurs fois reproduite sous divers formats. Le même éditeur a publié aussi la *Correspondance* de Bernardin de Saint-Pierre (1826, 4 vol. in-8), ses *Œuvres posthumes* (1833-1836, 2 vol. in-8), et ses *Romans, contes, opuscules* (1834, 2 vol. in-18).

Cf. Patin : *Eloge de Bernardin de Saint-Pierre* (Paris, 1816, in-8) ; — Aimé Martin : *Notice*, en tête de l'édit. des *Œuvres*, et *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre* (Ibid., 1826, in-8) ; — Lemontey : *Mélanges littéraires* ; — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIII^e siècle* ; — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires* et *Causeries du lundi*, t. VI; — Prévost-Paradol : *Eloge de Bernardin de Saint-Pierre* (Paris, 1852, in-8).

SAINT-PREST (Jean-Yves DE), historien français, mort le 1er janvier 1720. Conseiller au grand Conseil, il fut choisi par M. de Torcy comme directeur de la nouvelle Académie politique. On trouve des documents précieux dans son *Histoire des traités de paix et négociations, de la paix de Vervins à celle de Nimègue* (Amsterdam, 1725, 2 vol. in-fol.).

SAINT-PRIEST (Alexis GUIGNARD, comte DE), historien français, né le 23 avril 1805 à Saint-Pétersbourg, mort le 29 septembre 1851. Fils d'un émigré et d'une princesse russe, il fut élevé au collége d'Odessa, et vint en France à dix-sept ans. Sous le gouvernement de Juillet, il occupa plusieurs postes diplomatiques. En 1849, il fut élu membre de l'Académie française. Ses ouvrages historiques, que recommande une érudition consciencieuse, sont : *Histoire de la royauté, considérée dans ses origines*, etc. (Paris, 1842, 2 vol. in-8); *Histoire de la chute des jésuites au XVIIIe siècle* (1844, in-8 et in-18); *Histoire de la conquête de Naples par Charles d'Anjou* (1847-48, 4 vol. in-8), ouvrage supérieur aux précédents par l'unité de composition; *Etudes diplomatiques et littéraires* (1850, 2 vol. in-8), recueil d'articles publiés dans la *Revue française* et la *Revue des Deux-Mondes*. On a encore du même : *les Ruines françaises*, suivies du *Voyageur à la Trappe, essais poétiques* (1823, in-8); *Athénaïs, ou le Souvenir d'une femme*, comédie en un acte, en prose (1826, in-8) ; *l'Espagne* (Paris, 1830, in-8), etc.

Cf. De Barante : *Etudes historiques et biograph.*, t. I.

SAINT-RÉAL (l'abbé César VICHARD DE), historien français, né en 1639 à Chambéry, où il est mort en 1692. Fils d'un conseiller au Sénat de Chambéry, il vint à seize ans à Paris, acheva ses études chez les Jésuites, prit l'habit ecclésiastique et le titre d'abbé, mais n'eut jamais de bénéfice. Le succès de ses ouvrages lui gagna la faveur du duc de Savoie, Charles-Emmanuel II, qui le chargea d'écrire l'histoire de son aïeul, Charles-Emmanuel Ier, travail dont il n'est rien resté. La duchesse de Mazarin goûta son esprit, en fit son lecteur et le décida à la suivre en Angleterre, où il brilla quelque temps dans son salon à côté de Saint-Evremond. Il quitta Londres pour reprendre sa vie de travail, soit dans sa patrie, soit à Paris où le duc de Savoie lui confia diverses missions.

Formé à l'école de Varillas, qui se faisait un mérite d'embellir l'histoire et de corriger par son imagination la sécheresse des événements, Saint-Réal composa moins de véritables histoires que des romans historiques; mais l'élégance de son style, le talent avec lequel il sut, à l'imitation de Salluste, donner une physionomie à ses personnages et jeter dans une narration vive et rapide des réflexions qui occupent le lecteur sans trop le distraire du récit, l'ont placé au premier rang de ceux qui ont dramatisé l'histoire et ont contribué à accréditer le genre des Nouvelles historiques qui fut longtemps à la mode au XVIIe siècle. Son chef-d'œuvre, *la Conjuration de Venise*, qui a été très-souvent réimprimé, parut pour la première fois sous ce titre : *Conjuration des Espagnols contre la république de Venise* (Paris, 1674, in-12). L'action est bien composée, les personnages sont vigoureusement dessinés: mais beaucoup de passages sentent le rhéteur. Aussi les drames nombreux qui ont été tirés de cette œuvre sont-ils tout pleins d'emphase et de déclamation. Quant au fond du récit, sur lequel on a longtemps discuté, il a été démontré par Ranke qu'il faut y voir simplement la conspiration du corsaire français Jacques Pierre et du duc d'Ossuna, formée dans le dessein de tenter un coup de main contre Venise. Les autres ouvrages de Saint-Réal sont : *De l'Usage de l'histoire* (Paris, 1671, in-12), ensemble de sept discours formant une sorte de traité de l'art de rendre l'histoire agréable, par l'union de la morale et des anecdotes; *Don Carlos*, nouvelle historique (Amsterdam [Paris], 1673, in-12), récit sobre et pathétique, qui a été mis à la scène par Schiller; *Vie de Jésus-Christ* (Paris, 1678, in-4), avec sa curieuse dédicace à Louis XIV qui débute ainsi : « Sire, voici le seul modèle qu'il reste à vous proposer; » *Eclaircissements sur le discours de Zachée à Jésus-Christ* (Ibid., 1682, in-12); *Césarion* (1684, in-12), recueil d'entretiens d'une érudition spirituelle; un médiocre *Discours sur la valeur* (1688, in-12) ; un essai très-faible : *De la Critique* (1691, in-12). Saint-Réal a en outre traduit les deux premiers livres des *Lettres de Cicéron à Atticus*, avec une recherche pédante de l'exactitude. On a publié ses *Œuvres complètes* (Amsterdam, 1740, 6 vol. in-12; Paris, 1745, 3 vol. in-4). L'édition de l'abbé Pérau (Paris, 1757, 8 vol. in-12) contient beaucoup de morceaux qui ne sont pas de Saint-Réal, et que les libraires, après sa mort, donnèrent sous son nom, à cause du succès qui s'attachait à ses écrits. Pour restituer à leurs véritables auteurs les plus importants de ces morceaux, la *Lettre contre la traduction de l'Histoire du concile de Trente* est de Richard Simon; la *Vie d'Octavie*, de Villefore; les *Fragments sur Lépide et sur Auguste, la Conjuration des Gracques, les Affaires de Marius et de Sylla*, du marquis de La Bastie; la traduction de deux *Discours de Xénophon*, de l'abbé Desfontaines; *Epicharis* est d'un auteur inconnu. On a édité les *Œuvres choisies* de Saint-Réal (1783, 4 vol. in-24; 1804, 2 vol. in-12; 1826, 2 vol. in-32).

Cf. Bayle : *Dictionn. historiq.* ; — Niceron : *Mémoires*, t. II ; — Voltaire : *Siècle de Louis XIV* ; — La Harpe : *Cours de littérature* ; — Sayous : *Histoire de la littérature française à l'étranger*.

SAINT-SIMON (Louis de ROUVRAY, duc DE), célèbre mémorialiste français, né à Versailles dans la nuit du 15 au 16 janvier 1675, mort à Paris le 2 mars 1755. Il fut tenu sur les fonts de baptême par Louis XIV et Marie-Thérèse, dans la chapelle du château de Versailles, deux ans et demi après sa naissance, dont le lieu était resté ignoré jusqu'en ces derniers temps. Fils du lieutenant-général Claude de Saint-Simon, gouverneur de Blaye, et de sa seconde femme, Charlotte de l'Aubespine, son éducation fut dirigée avec soin par sa mère ; outre une connaissance assez approfondie du latin, il acquit celle de l'allemand et se livra avec passion à la lecture de l'histoire. Il entra dans la carrière militaire, assista au siége de Namur, se distingua à Neerwinden et fit la campagne du Rhin sous le maréchal de Lorges, dont il épousa la fille, Gabrielle de Durfort, en 1695. Il était mestre de camp dans un régiment de cavalerie; irrité de n'avoir pu dépasser ce grade, lorsque de plus jeunes que lui étaient promus à un grade supé-

rieur, il donna sa démission en 1702. Il avait vingt-sept ans; il tourna dès lors son activité et son ardeur passionnées vers les affaires de la cour, se mêlant à toutes les questions de personnes et surtout aux débats de préséance qui agitaient la noblesse autour de Louis XIV. Sans pouvoir parvenir à aucune importante fonction officielle, il avait une réelle influence dans les diverses cabales dont nul mieux que lui ne connaissait les ressorts et dont il était parfois le premier instigateur. Il fut intimement lié avec l'abbé de Rancé, auquel il soumit, dès l'origine, son projet d'écrire au jour le jour l'histoire de son temps, et il allait souvent passer des semaines entières à la Trappe, pour trouver auprès de lui une direction à sa ferveur religieuse. Le trait saillant de son caractère était l'entêtement de la qualité. Toute sa vie et une grande partie de ses *Mémoires* sont consacrées à défendre les ducs et pairs et leurs prérogatives héréditaires contre les empiétements soit des roturiers parvenus, commis ou ministres, soit de la magistrature, soit même des princes du sang, surtout des bâtards du roi. Tenu à l'écart et vu d'un œil sévère par Louis XIV, qui lui reprochait de ne pas savoir « tenir sa langue », il gagna l'affection du duc de Bourgogne par l'intermédiaire des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et il paraissait destiné à prendre une grande situation sous ce jeune prince, après la mort duquel il trouva un nouvel appui dans le duc d'Orléans. Il contribua beaucoup à faire casser les dispositions du testament de Louis XIV en faveur du duc du Maine, et à faire choisir Philippe pour régent. Membre lui-même du conseil de régence, il pressa à outrance la réalisation de ses rêves en faveur des droits et prérogatives de la noblesse, et la satisfaction de ses haines contre les princes légitimés et contre le Parlement. En 1721, il fut envoyé comme ambassadeur à Madrid, pour négocier le mariage de l'Infante avec le jeune roi Louis XV. Son séjour en Espagne, où il obtint la grandesse pour sa propre famille, lui fut une occasion d'étudier les origines de la noblesse du pays et d'en contester la pureté. A son retour, il rompit tout à fait avec le duc d'Orléans et le cardinal Dubois, avec lesquels son caractère absolu et impétueux et la rigidité de ses principes l'avaient brouillé plusieurs fois. Rentré dans la retraite, il mit la dernière main à ses *Mémoires*, qui avaient été l'occupation de toutes les heures de loisir de sa vie.

Les *Mémoires* de Saint-Simon, dont la rédaction définitive se place probablement entre les années 1740 et 1746, avaient été longuement préparés, non-seulement par la consignation dans des notes journalières des impressions du duc sur les faits accomplis sous ses yeux pendant les vingt-cinq dernières années du règne de Louis XIV, mais aussi par une lecture assidue des ouvrages du temps dont il faisait des extraits, et particulièrement du *Journal* de Dangeau; il avait fait faire de ce dernier une grande copie manuscrite sur laquelle étaient portées par lui-même ou par des secrétaires des additions considérables. Cette précieuse copie, qui se compose de 36 vol. in-folio, et qui est comme une première forme des *Mémoires*, est conservée au ministère des affaires étrangères, et présente avec le texte connu des analogies et des différences également intéressantes. Le seul rapprochement prouve que, malgré leur forme abrupte et le dédain affecté du grand seigneur pour le métier d'écrivain, les *Mémoires* ont été l'objet d'un grand travail d'arrangement et de composition littéraire. On cite, parmi les secrétaires de Saint-Simon, Fosse de Boismartin, qui, après avoir été associé à l'expédition de ses diverses affaires, eut, dans la rédaction ou dans le remaniement de ses notes, une part de collaboration qu'il est difficile de déterminer.

On ne saurait mettre trop haut l'importance et le prix des *Mémoires* de Saint-Simon, comme monument historique et comme monument littéraire. « Saint-Simon, dit Sainte-Beuve, est le plus grand peintre de son siècle, de ce siècle de Louis XIV dans son entier épanouissement. Jusqu'à lui on ne se doutait pas de tout ce que pouvaient fournir d'intérêt, de vie, de drame navrant et sans cesse renouvelé, les événements, les scènes de la cour, les mariages, les morts, les revirements soudains, ou même le train habituel de chaque jour, les déceptions ou les espérances se reflétant sur des physionomies innombrables, dont pas une ne se ressemble, les flux et reflux d'ambitions contraires animant plus ou moins visiblement tous ces personnages, ou les groupes ou *pelotons* qu'ils formaient entre eux dans la grande galerie de Versailles : pêle-mêle apparent, mais qui désormais, grâce à lui, n'est plus confus, et qui nous livre ses combinaisons et ses contrastes. Jusqu'à Saint-Simon, on n'avait que des aperçus et des esquisses légères de tout cela; le premier il a donné, avec l'infinité des détails, une impression vaste des ensembles. Si quelqu'un a rendu possible de repeupler en idée Versailles, et de le repeupler sans ennui, c'est lui... Au sortir de sa lecture, lorsqu'on ouvre un livre d'histoire ou même de mémoires, on court risque de trouver tout maigre et pâle, et pauvre : toute époque qui n'a pas eu son Saint-Simon paraît comme déserte et muette, et décolorée; elle a je ne sais quoi d'inhabité; on sent et l'on regrette tout ce qui y manque et tout ce qui ne s'en est point transmis. Les peintres de cette sorte sont rares, et il n'y a même eu jusqu'ici, à ce degré de verve et d'ampleur, qu'un Saint-Simon. »

On trouve, dans les *Mémoires*, avant tout des portraits, et ils sont tracés de main de maître, donnant toujours au premier plan le trait essentiel, celui qui accentue la physionomie et la fixe dans la mémoire. Ils s'encadrent dans des tableaux complets de la société, dans d'immenses récits historiques ou dans d'interminables débats sur les questions d'étiquette et de rang, si sérieuses pour l'auteur. Qu'il peigne, qu'il raconte, ou qu'il discute, l'écrivain est, dans les *Mémoires*, ce qu'a été l'homme dans la vie, impétueux, âpre, tout d'une pièce, et, comme disait le duc d'Orléans, « d'une suite enragée. » Son inspiration ordinaire est la rancune, la haine, souvent une généreuse indignation. Il poursuit d'un implacable mépris les gens « en qui le servile surnage toujours », et, malgré ce que des entraînements passionnés ont de suspect, « ce n'est pas une très-bonne marque pour un homme, dit finement Sainte-Beuve, d'être très-maltraité et défiguré par Saint-Simon. » Ce fut une mauvaise fortune pour Louis XIV et la monarchie absolue d'avoir eu, sans le savoir, un tel historiographe, un tel satirique attaché à ses flancs. Saint-Simon est à la fois le Tacite et le Juvénal du grand règne. Il y a en lui du misanthrope, et, comme dans l'Alceste de Molière, du courroux contre le vice autant que d'amertume de se voir méconnu. On retrouvera sa manière et son caractère au plus haut point dans deux scènes capitales appelées justement de « grandes fresques historiques » : celle de la mort de Monseigneur et du bouleversement d'intérêts et d'espérances qui s'opère à vue d'œil cette nuit-là, dans tout ce peuple de princes et de courtisans; puis celle du lit de justice au Parlement, sous la régence, pour la dégradation des bâtards, le plus beau jour de la vie de Saint-Simon, et où il savoure à longs traits sa vengeance, dépassant même la mesure de l'art dans une sorte de férocité. Au point de vue spécial de la forme, le style de Saint-Simon est souvent d'une correc-

tion imparfaite; la phrase, d'une construction sans équilibre, est surchargée, enchevêtrée, avec des suspensions et des reprises bizarres. Des mots d'origines très-diverses offrent des accouplements inattendus; c'est bien, suivant l'expression de Châteaubriand, un grand seigneur qui « écrit à la diable pour l'immortalité ». Mais, au milieu de cette langue si éloignée de la régularité et du fini des œuvres littéraires du grand siècle, circule un souffle, une puissance, une passion indomptables. « Tout y fourmille de vie, » comme dit Buffon en parlant de la nature.

On n'a connu que très-tard Saint-Simon dans son vrai caractère d'écrivain posthume. La publicité ne commence guère pour les *Mémoires* qu'à la fin du règne de Louis XVI. Après en avoir extrait des anecdotes et des morceaux, on en prépara, en 1788, un premier abrégé en six volumes, réduits à trois par la censure. On trouve alors que c'est assez si ce n'est trop, et la marquise de Créquy, Mme du Deffant, toute la société lettrée, ne tolèrent ce livre « mal écrit » et ces portraits « mal faits » qu'en raison des précieux détails qu'ils offrent sur la cour de Louis XIV. L'intérêt de ces détails conduisit à donner à cette première édition, en 1789, quatre volumes de supplément. Deux ans plus tard, il parut une nouvelle édition avec additions et notes (Strasbourg, 1791). Après quelques autres publications plus ou moins tronquées, il parut, en 1829, une première édition prétendue complète et authentique des *Mémoires du duc de Saint-Simon*, publiés sur le manuscrit original de l'auteur (1829-30, 21 vol. in-8, dont un de table). Elle eut un grand succès de curiosité et de lecture, et fut reproduite en 1842 (40 vol. in-12). Toutefois elle était loin de répondre, pour l'exactitude, au programme des éditeurs, et le premier texte imprimé suivant une collation sévère des manuscrits originaux ne date que de 1856; il fut donné par M. Chéruel (1856, 20 vol. in-8 et in-18); le nombre et l'importance des rectifications et restitutions faites d'après le manuscrit firent considérer cette publication comme l'édition *princeps* elle-même des *Mémoires*. Elle a été reprise plus récemment, avec un soin plus minutieux encore, par M. Chéruel et Ad. Regnier fils (1872 et suiv., 20 vol. in-18, avec éclaircissements et notes).

Cf. Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi* et *Introduction* à l'édition Chéruel ; — Eug. Poitou et Lefèvre de Pontalis : *Eloge de Saint-Simon ;* — V. Tremblay : *Biographie du duc de Saint-Simon* (Beauvais, 1850, in-8) ; — H. Taine : *Essais de critique et d'histoire* (1858, in-18) ; — Chéruel : *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV* (1865, in-8); — Arm. Baschet : *le Duc de Saint-Simon, son cabinet et historique de ses* Mémoires, *d'après des documents inédits* (1874, in-8).

SAINT-SIMON (Maximilien-Henri, marquis DE), littérateur français, né en 1720, mort en 1799. De la famille du duc, qui s'était chargé de l'éducation et de la fortune de son père, il servit, puis se retira en Hollande, où il s'occupa de botanique et de littérature. On a de lui, outre une monographie des Jacinthes (Amsterdam, 1768, in-4, pl.) : *Histoire de la guerre des Alpes, ou Campagne de 1744* (Ibid., 1769, in-fol.); *Histoire de la guerre des Bataves et des Romains* (Ibid., 1770, in-fol.); *Mémoires* (Londres, 1788, in-8); *Essai sur le despotisme et les révolutions de la Russie* (1794, in-4). Il a traduit l'*Homme*, de Pope (Harlem, 1771, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

SAINT-SIMON (Claude-Henri, comte DE), philosophe français, neveu du précédent, né le 17 octobre 1760 à Paris, mort le 19 mai 1825. Ses adeptes ont cherché à ramener sa vie entière à la poursuite d'un but unique : la réorganisation sociale; mais on le voit, jusqu'à l'âge de trente-six ans, tournant son esprit inquiet, son imagination ardente, par des voies diverses, à la recherche de la gloire et de la fortune. Après avoir servi en Amérique, il va tenter des entreprises industrielles en Espagne; puis, au milieu du mouvement et de la fièvre de la Révolution, il est tout occupé de spéculations sur les biens nationaux. Mais, après 1796, sa vie change entièrement : il recommence ses études et, avec le secours des meilleurs maîtres de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole de médecine, se met à apprendre les mathématiques et la double science des corps bruts et des corps organisés. Après s'être séparé par un divorce de Mlle de Champgrand (depuis Mme de Bawr), qu'il avait épousée en 1801, il va proposer à Mme de Staël de l'épouser, afin que l'union de la femme et de l'homme les plus extraordinaires du monde produisît un enfant plus extraordinaire encore. Il résidait à Genève depuis quelque temps, lorsqu'il y publia son premier ouvrage, intitulé : *Lettre d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803, in-12) : il y demandait que le pouvoir temporel fût entre les mains des propriétaires, le pouvoir spirituel entre les mains des savants, et que tout le monde fût appelé à élire les grands chefs de l'humanité. En 1807, il mit au jour l'*Introduction aux travaux scientifiques du dix-neuvieme siècle* (Paris, in-8), ouvrage où il propose comme remède aux troubles de la société une sorte de magistrature intellectuelle devant présider aux destinées des nations, en même temps qu'une réforme scientifique, résumée dans un arbre encyclopédique nouveau. Les *Lettres au Bureau des longitudes* (Ibid., 1808, in-4) ne sont que l'abrégé du livre précédent. Vient ensuite *le Prospectus d'une nouvelle Encyclopédie* (Ibid., 1810, in-8), où il prétend présenter les connaissances humaines dans l'ordre même de leur filiation.

A la Restauration, au moment du congrès de Vienne, Saint-Simon écrivit, avec Augustin Thierry devenu son plus intime disciple, *la Réorganisation de la société européenne* (Paris, 1814, in-8), où il cherchait à démontrer que le système politique de l'Europe n'avait eu de base solide qu'au moyen âge, alors que la religion catholique formait le lien universel; que le rôle de cette religion étant terminé, il était nécessaire d'établir un parlement européen chargé de juger les différends entre les nations rivales; qu'il fallait commencer cette réorganisation par l'union de la France et de l'Angleterre. Il donna une suite à cet ouvrage dans l'*Opinion sur les mesures à prendre contre la coalition de 1815* (Ibid., 1815, in-8), qu'il fit encore avec Augustin Thierry. Celui-ci, qui prit alors le titre de « fils adoptif de Saint-Simon », écrivit en grande partie le premier volume de l'*Industrie ou Discussions politiques, morales et philosophiques* (Ibid., 1817-1818, 4 vol. in-8); mais il cessa cette collaboration au début du second volume et fut remplacé par Auguste Comte. En 1819, Saint-Simon publia sa fameuse brochure intitulée : *Parabole*, où il disait que, si la France venait à perdre subitement ses trois mille premiers savants, artistes et artisans, il lui faudrait au moins une génération pour réparer ce malheur, mais que si elle perdait en un même jour Monsieur, frère du roi, les ducs et duchesses d'Angoulême, de Berri, d'Orléans, les grands officiers de la couronne, les ministres d'Etat, les évêques, les préfets, les juges, les employés des ministères, et de plus les dix mille propriétaires les plus riches, cette perte, toute affligeante qu'elle fût, ne causerait aucun mal à l'Etat, par la raison qu'il serait très-facile de remplir les places devenues vacantes. Il fut traduit devant la cour d'assises et acquitté. Cependant il était depuis longtemps en proie à la

misère; sa situation devint telle, qu'il voulut se tuer et se tira à la tête un coup de pistolet chargé de sept chevrotines. Il ne mourut pas, mais resta défiguré et privé d'un œil. Il termina sa vie par la publication du *Nouveau Christianisme* (Ibid., 1825, in-8), son œuvre capitale pour l'exposition de sa doctrine. Selon lui, le christianisme, tel que l'enseignent les prêtres catholiques ou les ministres protestants, n'étant plus d'accord avec nos mœurs et nos besoins, on doit lui substituer un christianisme nouveau dirigeant toutes les forces sociales vers l'amélioration morale et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, et ayant pour prêtres les hommes les plus capables d'y contribuer par leurs travaux.

Tels sont les principaux ouvrages de Saint-Simon, ceux où ses disciples ont puisé leurs principes, et qui, après avoir réuni les saint-simoniens en une secte religieuse, les ont soutenus dans les sociétés d'affaires où ils ont fini par exercer leurs forces et leurs capacités. La forme de ces ouvrages n'aurait rien qui la distinguât de celle des autres ouvrages économiques s'il ne s'y mêlait, par moments, l'exaltation du théosophe. Ainsi l'auteur raconte qu'au fort de la Révolution, pendant une nuit de sa détention au Luxembourg, Charlemagne, dont il croyait descendre, d'après les prétentions du duc de Saint-Simon, lui était apparu et lui avait prédit, en l'appelant son fils, que ses succès comme philosophe égaleraient ceux du monarque comme militaire et comme politique.

Saint-Simon a encore publié : *Profession de foi au sujet de l'invasion du territoire français par Napoléon Bonaparte* (Paris, 1815, in-8); *Quelques idées soumises à l'assemblée générale d'instruction primaire* (1815, in-8); le *Politique* (1819, 2 vol. in-8); l'*Organisateur* (1819-1820, in-8); *Lettre aux jurés* (1820, in-8); *Considérations sur les mesures à prendre pour terminer la Révolution* (1820, in-8); *Trois Lettres à MM. les cultivateurs, fabricants, négociants*, etc. (1820, in-8); *Six Lettres sur les Bourbons* (1820, in-8); *Du Système industriel* (1821, in-8); *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles* (1821-25, in-8); *Des Bourbons et des Stuarts* (1822, in-8); *Catéchisme des industriels* (1824, in-8). Plusieurs ouvrages laissés manuscrits, entre autres un *Mémoire sur la science de l'homme*, ont été insérés dans ses *Œuvres choisies* (Bruxelles, 1859, 3 vol. in-12). Une édition complète des *Œuvres de Saint-Simon*, commencée par Olinde Rodrigues, est restée inachevée (Paris, 1832, t. I et II, in-8). Arlès-Dufour, Arthur Enfantin, H. Fournel, Ad. Guéroult, Laurent de l'Ardèche, etc., ont entrepris la publication des *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin* (Paris, 1865-70, t. I-VIII, in-8).

Cf. H. Fournel : *Bibliographie saint-simonienne de 1802 au 31 décembre 1832* (Paris, 1833, in-8) ; — M. Chevalier et Barraut : *Procès des saint-simoniens devant la cour d'assises* (Ibid., 1832, in-8) ; — Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. X ; — Louis Reybaud : *Etudes sur les réformateurs modernes* ; — Villenave : *Histoire du saint-simonisme* (1847, in-8) ; — Hubbard : *Saint-Simon, sa vie et ses travaux* (1857, in-18) ; — *Notice*, en tête des *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*.

SAINT-SORLIN (DE). — Voy. DESMARETS.

SAINTE-AULAIRE (François-Joseph DE BEAUPOIL, marquis DE), poëte français, né en 1643 dans le Limousin, mort le 17 décembre 1742 à Paris. Après avoir suivi la carrière des armes et obtenu le grade de lieutenant-général, il vint se fixer à Paris, où il fréquenta les salons littéraires. On l'y remarqua bientôt pour les grâces et le piquant de sa conversation. Il fut surtout assidu chez Mme de Lambert et à la cour de la duchesse du Maine. Celle-ci, qui l'appelait d'ordinaire son *Berger*, lui ayant donné un jour le titre d'Apollon, Sainte-Aulaire, dans un jeu de salon, lui adressa ce madrigal si connu :

> La divinité qui s'amuse
> A me demander mon secret,
> Si j'étais Apollon ne serait point ma muse ;
> Elle serait Thétis et le jour finirait.

Ce sont des petits vers de ce genre qui, à plus de soixante ans, le firent élire membre de l'Académie française à la presque unanimité, malgré l'opposition de Boileau (1706). Voltaire a dit dans le *Temple du goût :*

> L'aisé, le tendre Sainte-Aulaire,
> Plus vieux encor qu'Anacréon,
> Avait une voix plus légère...

Les vers du galant académicien sont restés disséminés dans les recueils du temps.

Cf. D'Alembert : *Hist. des membres de l'Acad. française.*

SAINTE-AULAIRE (Louis-Clair DE BEAUPOIL, comte DE), littérateur français, né le 9 avril 1778 à Saint-Méard-de-Dromme (Périgord), mort le 12 novembre 1854. Ancien élève de l'Ecole des ponts et chaussées et de l'Ecole polytechnique, chambellan et préfet de Napoléon Ier, monarchiste libéral dans les deux chambres de la Restauration, ambassadeur à Rome, à Vienne et à Londres sous le gouvernement de Juillet, il fut élu membre de l'Académie française le 7 janvier 1841. Son principal ouvrage est une *Histoire de la Fronde* (Paris, 1827, 3 vol. in-8), écrite avec une élégance académique, et où, par un paradoxe qui fut très-goûté, il regarde la Fronde comme une première tentative de monarchie constitutionnelle. Il a donné en outre, dans la collection des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* (Paris, 1823, in-8), des traductions assez exactes du *Faust* de Gœthe, de l'*Emilia Galotti* de Lessing, de l'*Expiation* de Müllner. Il a laissé des *Mémoires* encore inédits.

Cf. De Barante : *Notice sur le comte de Sainte-Aulaire* (Paris, 1856, in-8).

SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), célèbre critique et poëte français, né à Boulogne-sur-Mer le 23 décembre 1804, mort à Paris le 13 octobre 1869. Dirigé par sa mère, originaire d'Angleterre et femme d'un esprit distingué, il avait terminé, à quatorze ans, dans une institution de Boulogne, ses humanités, qu'il vint refaire avec le plus brillant succès au collége Charlemagne. Malgré son penchant pour la poésie, il choisit la carrière de la médecine et se livra à l'étude de l'anatomie. Mais la contradiction de ses travaux avec ses goûts naturels, ses relations littéraires et les circonstances le ramenèrent à la poésie, et il fut, autour de M. V. Hugo, un des membres du cénacle romantique. Son premier essai fut le *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle* (1828, édition augmentée, 1843, in-18), entrepris à l'occasion d'un concours de l'Académie française, et regardé comme un des meilleurs morceaux d'histoire littéraire et de critique de l'époque. Il donna ensuite, sous le pseudonyme de *Joseph Delorme*, avec la *Vie* du prétendu auteur, un premier recueil de *Poésies*, qu'il fit suivre des *Consolations* et des *Pensées d'août* (1829-30, nouv. édit., 1840, in-12). Cette poésie, où l'anatomie de soi-même était portée à un excès qui fit appeler l'auteur « un Werther carabin », tenait précisément son originalité du talent d'analyse intérieure, marqué d'une certaine teinte de mysticisme chrétien.

Après la révolution de juillet 1830, les aspirations inquiètes de Sainte-Beuve le jetèrent un instant du romantisme dans le saint-simonisme; collaborateur de Pierre Leroux au *Globe*, il sacrifiait la théorie de « l'art pur » à celle de « l'art rayonnant le sentiment de l'humanité progressive ». Il avait aussi écrit au *National* en 1831, avec Arm.

Carrel. Un peu plus tard, cherchant toujours « quelque grande âme à épouser », il subit profondément l'influence de Lamennais, sans parvenir à apaiser ses luttes intérieures. Celles-ci se résument dans une œuvre étrange, *Volupté* (1834, in-8; 5e édit., corrigée, 1861, in-18), sorte de « roman de la chair et de l'esprit », tableau complaisant des faiblesses de l'un et des révoltes de l'autre, véritable étude de pathologie morale, excitant plus de curiosité que d'intérêt. Vers cette époque, heureusement, il fut attaché à la *Revue des Deux-Mondes*, où il continua la galerie de portraits qu'il avait inaugurée, dès 1829, dans la *Revue de Paris*. Il rentrait dans sa véritable voie, et s'affermissait dans cette manière supérieure de peindre, à propos des œuvres littéraires, les hommes, leur vie et leur temps.

En 1837, Sainte-Beuve alla faire à Lausanne un cours public sur Port-Royal; ce fut le point de départ de son importante histoire de cette pieuse et savante société, autour de laquelle il appelle, pour les étudier et les peindre à plaisir, toutes les grandes figures littéraires de deux siècles. Cet ouvrage, qu'il mit vingt ans à compléter (*Port-Royal*, 1840-60, 5 vol. in-8, et 8 vol. in-18; 2e édit., 1860, avec *Table alphabétique*), est peut-être la monographie littéraire la plus approfondie de notre langue, et l'auteur sait pénétrer en véritable historien dans les idées et les sentiments des hommes et des œuvres. Un autre cours public, fait à Liége en 1848, a aussi donné lieu à un ouvrage d'ensemble : *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire* (1860, 2 vol. in-8; nouv. édit., 2 vol. in-18). En 1840, Sainte-Beuve avait été nommé bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, et en 1845 élu membre de l'Académie française, en remplacement de Casimir Delavigne. Après le coup d'État du 2 décembre il fut nommé professeur de poésie latine au Collége de France, mais les bruyantes hostilités de la jeunesse, provoquées par ses attaches politiques, l'empêchèrent de faire son cours. De 1857 à 1861, il fut maître de conférences à l'Ecole Normale. En 1865, ses liaisons avec deux membres de la famille impériale, plus encore que sa grande notoriété littéraire, le firent entrer au sénat. Il avait inauguré, dès 1850, dans le *Constitutionnel*, ses brillantes « Causeries du lundi », qu'il continua plus tard dans le *Moniteur officiel* et enfin dans le *Temps*, ne trouvant plus de place dans les organes officiels et officieux pour l'indépendance croissante de sa pensée. Il fut, sur sa demande, enterré sans cérémonie religieuse.

Sainte-Beuve, dont le style, autrefois bizarre et tourmenté à l'excès, est devenu et est resté ingénieux, imprévu, piquant, s'est fait une place à part dans la critique, par sa souplesse et son esprit de pénétration universelle, par la manière habile et intéressante dont il mêle la biographie anecdotique à la critique, et par une délicatesse d'analyse qui semble tenir des procédés de l'anatomie. Il nous reste à citer : *Poésies complètes* (nouv. édit., 1863, 2 vol. in-8); *Critiques et portraits littéraires* (1832-39, 5 vol. in-8); *Portraits littéraires* (1844, 2 vol. in-18); *Portraits contemporains* (1846, 2 vol. in-8); *Causeries du lundi* (1851-62, 15 vol. avec une *Table générale*), et *Nouveaux lundis* (1863-68, tomes I-X, in-18) : de cette collection, que l'on complète aujourd'hui par une série de *Premiers lundis*, sont tirées la *Galerie* et la *Nouvelle galerie de Femmes célèbres* (1859, gr. in-8, et 1863, gr. in-8). Un certain nombre de *Notices* ont été imprimées séparément, ainsi qu'un grand nombre de *Préfaces, Introductions* et *Notices littéraires*, en tête d'éditions diverses. On a publié un recueil posthume de *Lettres à la princesse* (1873, in-18). [*Dict. des contemp.*, les quatre prem. éditions.]

Cf. Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. IX; — G. Planche : *Portraits littéraires*, t. I; — Levallois : *Sainte-Beuve, l'œuvre du poëte* (1872, in-18); — vicomte d'Haussonville : *Ch.-A. Sainte-Beuve, sa vie et ses œuvres* (1875, in-18); — Gaston Boissier : *Sainte-Beuve*, dans la *Revue politique et littér.*, t. VII; — Eug. Despois : même recueil, t. VIII.

SAINTE-CROIX (Guillaume-Emmanuel-Joseph, GUILHEM DE CLERMONT-LODÈVE, baron DE), érudit français, né le 5 janvier 1746 à Mormoiron, dans le Comtat-Venaissin, mort le 11 mars 1809. D'abord capitaine dans les grenadiers de France, il quitta le service en 1770 et résida à Avignon, où il se livra entièrement à l'étude. Après avoir remporté trois prix à l'Académie des inscriptions, il en fut nommé associé libre en 1777. Lors des scènes qui désolèrent le Comtat en 1791, il s'enfuit à Paris. En 1803 il devint membre de la troisième classe de l'Institut.

Comme écrivain, Sainte-Croix a de la noblesse, mais de la prolixité. Comme savant, il occupe un rang fort honorable, par la rectitude toute française de son esprit plutôt que par une minutieuse érudition. Son ouvrage le plus important est l'*Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand*, sujet du concours de 1772, où il avait obtenu le prix. Il le publia d'abord en 1775 (Paris, in-8), puis le remania et l'augmenta de façon à en faire un livre nouveau (Paris, 1804, in-4). On a encore de lui : *Esour-Vedam*, avec une *Introduction* et *Notes* (Yverdon, 1778, 2 vol. in-12); *De l'État et du sort des colonies des anciens peuples* (Philadelphie [Paris], 1779, in-8); *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre* (Yverdon, 1783, 2 vol. in-12); *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples* (Paris, 1784, in-8), réimprimé sous le titre de *Recherches historiques sur les mystères du paganisme* (Ibid., 1817, 2 vol. in-8); *Des anciens gouvernements fédératifs et de la législation de la Crète* (Ibid., 1798, in-8), etc. Il a édité quelques ouvrages, entre autres les *Œuvres diverses* de l'abbé Barthélemy (Ibid., 1798, 2 vol. in-8).

Cf. Boissonade, dans le *Journal de l'Empire*, 6 avril 1809; — A. Maury : *l'Ancienne Acad. des inscript.*

SAINTE EULALIE (CANTILÈNE DE), le plus ancien monument de poésie romane. C'est jusqu'ici le seul échantillon du genre auquel il appartient, comme de la langue poétique du Xe siècle. Pour l'histoire de cette dernière, ce document a autant d'importance que les serments de Louis le Germanique, en 842, pour l'histoire de la prose. Découvert, avec d'autres pièces, par Hoffmann de Fallersleben, en 1837, dans la bibliothèque de Valenciennes, il a été publié, avec une traduction et des remarques, par J.-F. Willems, dans ses *Elnonensia* (Gand, 2e édit., 1845, in-8). Quant au genre même de la cantilène (voy. ce mot), celle en l'honneur de sainte Eulalie ne nous le montre pas sous son caractère primitif et le plus remarquable, celui de chanson guerrière et nationale, premier thème des chansons de geste, mais sous un aspect exclusivement religieux. Voici le texte de ce petit poëme, tel qu'il a été reproduit dans les *Épopées françaises* de M. L. Gautier, d'après un *fac simile* publié par M. de Chevalet :

Buona pulcella fut Eulalia ;
Bel avret corps, bellezour anima.
Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la faire diavle servir.

Elle n'out eskoltet les mals conselliers,
Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel,
Ne por or ned argent ne paramenz,
Por manatce regiel ne preiemen;
Ne ule cose non la pouret omque pleier
La polle sempre non amast lo Deo menestier.

Et por o fut presentede Maximiien
Chi rex eret à cels dis sovre pagiens.

Et li enortet dont lei nonque chielt
Qued elle fuiet lo nom christien.

Ell ent a dunet la suon element;
Melz sostendreiet les empedementz
Qu'elle perdesse sa virginited;
Por o s' furet morte a grand honestet.

Enz en l' fou la getterent, c'om arde tost.
Elle colpes non avret, per o no s' coist.
A ezo no s' voldret concreidre li rex pagiens;
Ad une spede li roveret tolir lo chief.

La domnizelle celle kose non contredist;
Volt lo seule lazsier, si ruovet Krist;
In figure de colomb volat à ciel.

Tuit oram que por nos degnet preier
Qued avuisset de nos Christus mercit.
Post la mort et à lui nos laist venir
Par souue clementia.

(Eulalie fut une bonne jeune fille; Elle avait beau corps, plus belle âme. Voulurent la vaincre les ennemis de Dieu, Voulurent lui faire servir le diable. — Elle n'eût écouté les mauvais conseillers, Pour renier Dieu qui demeure là-haut au ciel, Ni pour or, ni argent, ni parures, Ni par menace de roi, ni prière. Nulle chose ne put jamais la plier, L'enfant, à ce qu'elle n'aimât pas le service de Dieu. — Et pour cela fut présentée à Maximien, Qui était roi en ces jours sur les païens. Et il l'exhorte à ce dont elle ne se soucie pas, A quitter le nom chrétien. — Elle en a donné sa vie. Elle supporterait plutôt les tourments Que de perdre sa virginité. Pour cela elle mourut à grande honnêteté. — Ils la jetèrent dans le feu, pour qu'elle brûlât aussitôt. Elle n'avait aucun péché; pour cela elle ne brûla pas. Mais le roi païen ne voulut pas se convertir; Il ordonna de lui trancher la tête avec une épée. — La demoiselle n'y contredit pas. Elle veut quitter le siècle, si le Christ l'ordonne. Sous la figure d'une colombe elle vole au ciel. — Tous nous prions qu'elle daigne prier pour nous, Afin que Christ ait de nous merci Après la mort, et nous laisse venir à lui Par sa clémence.)

Rien ne montre mieux que le texte de ce récit naïf les premières lois de la transformation du latin dans l'ancien français, tant de la langue provençale que de la langue d'oïl (voy. ces mots).

Cf. A. de Chevallet : *Essai philologique sur la formation de la langue française* (1853-58, 3 vol.); — L. Gautier : *Epopées françaises ;* — Eug. Crépet : *les Poëtes français*, t. I.

SAINTE-MARTHE (Charles DE), poëte français, né à Fontevrault, en Poitou, mort en 1555. Fils d'un médecin ordinaire de François I^{er}, il se fit recevoir docteur en droit. Soupçonné de pencher vers la Réforme, il fut emprisonné pendant deux ans et ne recouvra la liberté qu'en feignant la folie. Marguerite de Valois l'accueillit à Alençon et lui donna les titres de lieutenant criminel et maître de requêtes. On a de lui : *Poésie française, divisée en trois livres* (Lyon, 1540, in-12); *In obitum Margaritæ, Navarrorum regina, oratio funebris* (Paris, 1550, in-4), etc.

SAINTE-MARTHE (Gaucher, dit *Scévole* I^{er} DE), poëte français, neveu du précédent, né le 2 février 1536 à Loudun, mort le 29 mars 1623. Il fut, en 1571, contrôleur général des finances du Poitou, en 1579 maire et capitaine de Poitiers. En 1588, il siégea aux états de Blois. Pendant la Ligue, il fut du parti des politiques, dévoué à Henri IV. C'est lui-même qui traduisit en latin, par *Scævola*, son prénom de Gaucher. Ses poésies françaises sont aimables et faciles. Ses poésies latines excitèrent l'enthousiasme des contemporains, surtout de Ronsard et de Pasquier. Elégantes et correctes, rappelant tantôt Horace, tantôt Lucain, elles conservèrent longtemps une juste réputation. Nous citerons : *Œuvres* (Paris, 1569, in-8; 1579, in-4), recueil de vers français ; *Poemata* (Ibid., 1575, in-8, plusieurs fois réimpr.); *Pædotrophiæ, sive De puerorum educatione libri III* (Ibid., 1580, in-12, souvent réimpr.), poëme très-remarquable ; *Gallorum doctrina illustrium Elogia* (Poitiers, 1598, in-8, souvent réimpr.), ouvrage paraphrasé en français par G. Colletet (Paris, 1644, in-4). On a réuni ses *Opera latina et gallica* (Ibid., 1633, in-4).

SAINTE-MARTHE (Abel I^{er} DE), poëte, fils aîné du précédent, né en 1566 à Loudun, mort en 1652. Il fut avocat au parlement de Paris, conseiller d'Etat en 1621 et garde de la bibliothèque du palais de Fontainebleau en 1627. On a de lui : *Opuscula varia* (Poitiers, 1645, in-8), recueil de poésies latines inférieures à celles de son père; des *Plaidoyers* (Paris, 1693, in-4), où s'étale tout le luxe de citations pédantesques de l'époque.

SAINTE-MARTHE (Scévole II et Louis DE), historiens, fils jumeaux de Scévole I^{er}, nés le 20 décembre 1571 à Loudun, morts, Scévole le 7 septembre 1650, Louis le 29 avril 1656. Tous deux avocats au parlement de Paris, ils donnèrent presque toute leur vie à des travaux historiques, qui leur valurent d'être nommés, en 1620, historiographes de France et conseillers du roi. Le plus important est le *Gallia Christiana* (Paris, 1656, 4 vol. in-fol.), histoire du clergé français, déjà tentée avant eux par Claude Robert et reprise plus tard par un membre de la famille. L'assemblée générale du clergé indemnisa les frères Sainte-Marthe par un don de 6,000 livres, à la condition de supprimer l'éloge de l'abbé de Saint-Cyran. Ils ont donné en outre : *Histoire généalogique de la maison de France* (Paris, 1619, in-4; 1628, 2 vol. in-fol.); *Histoire généalogique de la maison de Beauvau* (Ibid., 1626, in-fol.); une édition des *Epitres* de Rabelais, avec des *Observations* (Ibid., 1651, in-8).

SAINTE-MARTHE (Scévole III DE), fils de Scévole II, né en 1618 à Paris, mort le 9 août 1690. Il participa aux travaux de son père et fut, comme lui, historiographe de France et conseiller du roi. Il a laissé : *Table généalogique de la maison de France* (Paris, 1649, in-fol.); *État de la cour des rois de l'Europe* (Ibid., 1670, 3 vol., et 1680, 4 vol. in-12); l'*Europe vivante ou l'Etat des rois et princes souverains* (Ibid., 1685, in-12), etc.

SAINTE-MARTHE (Abel-Louis DE), frère du précédent, né en 1620 à Paris, mort le 7 avril 1697. Membre de l'Oratoire, il en fut supérieur général en 1672; mais, devenu suspect de jansénisme, il fut obligé de donner sa démission en 1696. Outre la part qu'il eut à l'édition du *Gallia Christiana*, donnée par Denis de Sainte-Marthe, il composa quelques poésies latines.

SAINTE-MARTHE (Claude DE), auteur ascétique de la famille des précédents, né en 1620 à Paris, mort le 11 octobre 1690. Directeur des religieuses de Port-Royal-des-Champs, il a laissé : *Défense des religieuses de Port-Royal et de leurs directeurs* (Paris, 1667, in-4); *Traités de piété* (1702, 2 vol. in-12); *Lettres de piété et de morale* (1709, 2 vol. in-12).

SAINTE-MARTHE (Denis DE), neveu du précédent, né le 24 mars 1650 à Paris, mort le 30 mars 1725. Il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, dont il fut élu supérieur général en 1720. Avec l'aide d'Abel-Louis et d'autres membres de sa famille, il refondit le *Gallia Christiana* et en commença l'édition tout à fait nouvelle (Paris, 1715-28, 4 vol. in-fol.) qui fut continuée par les bénédictins. On lui doit en outre : *Vie de Cassiodore* (Ibid., 1694, in-12); *Histoire de saint Grégoire le Grand* (Ibid., 1697, in-4); des écrits de controverse, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. VIII; — Dreux du Radier : *Bibliothèque du Poitou*, t. V; — Léon Feugère : *Etude sur Scévole de Sainte-Marthe* (Paris, 1853, in-12).

SAINTE-PALAYE (Jean-Baptiste de LA CURNE DE), érudit français, né à Auxerre le 6 juin 1697, mort à Paris le 1er mars 1781. D'une santé délicate, il ne commença qu'à l'âge de quinze ans ses études classiques, mais il se livra avec tant d'ardeur et de succès aux recherches érudites, qu'à vingt-sept ans il était reçu membre de l'Académie des inscriptions. A part une année passée auprès du roi Stanislas, comme chargé de la correspondance de la cour de France avec ce prince, il s'occupa presque exclusivement, jusqu'au delà de sa quatre-vingtième année, de l'étude et du dépouillement des manuscrits relatifs à l'histoire de la langue et des institutions françaises. Il recueillit dans nos divers dépôts littéraires, ainsi qu'en Italie, plus de 4,000 notices de manuscrits et des copies des documents les plus précieux.

Ses publications, qui ne donnent pas la mesure d'un tel travail, comprennent : *Lettre à M. de Bachaumont sur le bon goût dans les arts et dans les lettres* (1751, in-12) ; une édition d'un fabliau, *les Amours du bon vieux temps, Aucassin et Nicolette* (Vaucluse [Paris], 1756, in-12), et surtout un recueil de *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, considérée comme un établissement politique et militaire (Paris, 1759-81, 3 vol. in-12, nouv. édit., 1826, 2 vol. in-8, pl.). Il faut y joindre une série d'excellents et précieux *Mémoires*, insérés dans le recueil de l'Académie des inscriptions (t. VII, X, XIII, XIV, XV, XVII, XX, XXIV). La Curne de Sainte-Palaye laissait en outre une centaine de volumes in-folio de manuscrits, que se partagent la Bibliothèque nationale et celle de l'Arsenal ; ils contenaient les matériaux d'un *Glossaire français*, dont il publia lui-même le *Projet* (1756, in-4) et dont il confia l'exécution à Georges-Jean Mouchet : de cet important ouvrage, rédigé en dix ou douze volumes in-folio, il ne fut imprimé de son vivant qu'une partie du tome Ier. L'impression vient d'en être reprise (Paris, 1875).

Cf. Dupuy : *Eloge*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions ; — Ch. Nodier : *Introduction* des *Mémoires*, édit. 1826 ; — Brunet : *Manuel du libraire* ; — Quérard : *la France littéraire*.

SAINTINE (Joseph-Xavier BONIFACE, dit), romancier et auteur dramatique français, né à Paris le 10 juillet 1798, mort dans cette ville le 21 janvier 1865. Plusieurs fois lauréat de l'Académie française, il débuta néanmoins par un volume de *Poésies, odes et épîtres* (1823), où le romantisme se mêlait aux inspirations classiques. Il écrivit dès lors pour le théâtre, et, sous son prénom de Xavier, donna en collaboration avec Scribe, Duvert, Ancelot, Carmouche, etc., près de deux cents vaudevilles, dont quelques-uns eurent un grand succès de gaieté (*Julien ou Vingt-cinq ans d'entr'acte*, 1823 ; *l'Ours et le Pacha*, 1827 ; *les Cabinets particuliers*, 1832, etc.). Mais sa réputation fut surtout due au petit volume de *Picciola* (1836, in-8), histoire sentimentale d'une fleur et d'un prisonnier, réimprimée plus de quarante fois, dans tous les formats, et traduite dans toutes les langues. Il a publié d'autres romans ou livres de fantaisie, agréablement écrits : *Jonathan le Visionnaire* (1825, 2 vol.) ; *le Mutilé* (1834, in-8) ; les *Récits de la Tourelle* (1844, 2 vol.) ; les *Trois reines* (1853, 2 vol.) ; *Seul !* (1857, in-18), histoire réelle d'un Robinson ; *le Chemin des écoliers* (1862) ; *la Seconde Vie* (1864, in-8), puis une *Histoire des guerres d'Italie* (1826-28, 2 vol. in-18). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

SAINTRÉ (HYSTOIRE... DU PETIT JEHAN DE), ouvrage d'Antoine de la Salle (voy. ce nom).

SAISONS (LES), poëme de Saint-Lambert, de Léonard, de J. Thomson (voy. ces noms).

SAISSET (Émile-Édouard), philosophe français, né à Montpellier le 16 mars 1814, mort à Paris le 27 décembre 1863. Élève de l'École normale, maître de conférences à cette école, professeur à la Sorbonne, il a publié, outre des articles de revue, réunis en partie sous le titre de *Mélanges* (1859, in-8), une savante thèse sur *Œnésidème* (1840, in-8), un *Essai de philosophie religieuse* (1860, in-8), etc. On lui doit la première traduction française de *Spinoza* (1843, 2 vol. in-18). [*Dict. des Contemp.*, les trois premières éditions.]

SALABERRY (Charles-Marie d'IRUMBERRY, comte DE), littérateur français, né en 1766 à Paris, mort le 7 juillet 1847. Il servit dans les armées de l'émigration, puis se signala par son exaltation royaliste dans la Chambre des députés sous la Restauration, comme dans la presse. On a de lui : *Voyage à Constantinople, en Italie et aux îles de l'Archipel* (Paris, 1799, in-8) ; *Histoire de l'empire ottoman jusqu'en* 1792 (1813, 4 vol. in-8) ; *Essai sur la Valachie et la Moldavie* (1821, in-8).

SALADE (LA), ouvrage d'Antoine de La Salle (voy. ce nom)

SALAS BARBADILLO. — Voy. BARBADILLO.

SALAZAR Y TORRES (Augustin DE), poëte espagnol, né à Soria, en Castille, en 1642. D'une des premières familles de ce pays, il vécut à l'armée et à la cour, et connut Calderon. Ses *Poésies*, réunies sous le titre de *Cythara de Apolo, poesias divinas y humanas*, etc. (Madrid, 1694, 2 parties), ont été remarquées pour l'exagération de la manière de Gongora. Il a écrit pour le théâtre, entre autres pièces : *la Seconde Célestine*, suite de la tragédie-comédie de F. de Rojas.

SALEL (Hugues), poëte français, né vers 1504 dans le Querci, mort en 1533. François Ier, sur l'ordre duquel il entreprit la traduction de l'*Iliade*, le nomma son maître d'hôtel et lui donna l'abbaye de Saint-Chéron. Il a laissé, sous le titre d'*Œuvres* (Paris, 1539, in-12), des poésies médiocres, parmi lesquelles on distingue l'*Eglogue marine* et les *Onze premiers livres de l'Iliade* (1555, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. IV et XII.

SALES (François DE), prélat et écrivain français, né au château de Sales, près d'Annecy, le 21 juin 1567, mort à Lyon le 28 novembre 1622. D'une famille noble de Savoie, il commença ses études au collège d'Annecy, et vint, dès l'âge de quatorze ans, les continuer à Paris chez les Jésuites. Il alla ensuite à Padoue suivre les cours de l'école de droit, et malgré son goût pour les études théologiques et la carrière ecclésiastique, cédant aux vœux de sa famille, il rentra dans son pays et devint avocat à Chambéry. Il y refusa deux fois la dignité de sénateur et obtint enfin de son père, en 1595, la permission d'entrer dans les ordres. Il se fit aussitôt remarquer comme prédicateur, et fit des missions chez les protestants du Chablais. Chargé d'entreprendre la conversion du successeur de Calvin à Genève, le célèbre Bèze, il eut avec lui des conférences qui n'aboutirent point. En 1602, il vint à Paris, prêcha avec succès devant la cour et fut nommé la même année à l'évêché de Genève, dont il était déjà coadjuteur. Le siége avait été transféré à Annecy, où François eut dès lors sa résidence. Il était tellement attaché à ce pays, qui était le sien, qu'il ne voulut plus le quitter pour les positions plus brillantes qui lui furent offertes. Il refusa notamment le titre de coadjuteur du premier cardinal de Retz, avec future succession au siége de Paris. Sa réputation était répandue chaque jour davantage par ses vertus, ses prédications et ses écrits. Son principal ouvrage, l'*Introduction à la vie dévote*, publiée en 1608, eut de son vivant près de quarante éditions, dont un certain nombre à l'insu de l'auteur. Il fonda à Annecy et dans diverses

villes plusieurs abbayes, et au premier rang l'ordre de la Visitation, à la tête duquel il mit Mme de Chantal, la célèbre collaboratrice des œuvres qui répondaient le mieux à la bonté gracieuse et indulgente du prélat. Sous leur direction, disait-on, les religieuses avaient trouvé le secret d'aller en paradis par un chemin semé de roses sans épines. Dans les controverses religieuses du temps, François de Sales prit parti pour les jésuites contre les jansénistes; il repoussait les rigoureuses doctrines de la prédestination. Venu à Paris en 1608, à l'occasion du projet de mariage du duc de Savoie avec Christine de France, il se vit l'objet du plus grand empressement et fit en une foule de lieux les prédications les plus goûtées. Fatigué des travaux de l'épiscopat, il se préparait à achever sa vie dans la retraite, quand il mourut, en passant à Lyon, des suites d'une apoplexie. Il fut canonisé par Alexandre VIII, en 1665.

Les écrits de François de Sales, si goûtés en France dans leur texte original, et à l'étranger dans une foule de traductions, se recommandent par toutes les gracieuses qualités de son caractère et leurs aimables exagérations. Ils ont une place à part dans la langue française. « Saint François de Sales, au delà de nos frontières, dit Gerusez, lui donne l'onction et la douceur de son âme, l'aimable coloris des fleurs de ses montagnes, le gazouillement des oiseaux de ses bois; il en fait le charme des cœurs, des yeux et des oreilles; il l'assouplit et il ne la régente pas. » Le naïf auteur a cependant conscience, plus qu'on ne le croit, du tour aimable qu'il veut donner à la dévotion, et la *Préface* de son *Introduction à la vie dévote* montre avec quel soin il travaille à enrubanner la piété et la parer de fleurs. Il se compare lui-même à la bouquetière Glycera, qui « savait si proprement diversifier la disposition et le mélange des fleurs, qu'avec les mêmes fleurs elle faisait une grande variété de bouquets. » Puis, après avoir rappelé l'opinion commune « que nul homme ne doit prétendre à la palme de la piété chrétienne, tandis qu'il vit emmi la presse des affaires temporelles », voici en quels termes, laborieusement fleuris, il la combat : « Et je leur montre que, comme les mères-perles vivent emmi la mer sans prendre aucune goutte d'eau marine, et que vers les îles Chélidoines il y a des fontaines d'eau bien douce au milieu de la mer et que les pyraustes volent dedans les flammes sans brûler leurs ailes; ainsi peut une âme vigoureuse et constante vivre au monde sans recevoir aucune humeur mondaine, trouver des sources d'une douce piété au milieu des ondes amères de ce siècle, et voler entre les flammes des convoitises terrestres sans brûler les ailes des sacrés désirs de la vie dévote. » C'est là un exemple de ces excès continuels de festons et de fleurs, qu'il confesse lui-même et qu'il appelle des *surcroissances*. Il essaye de s'en justifier, à sa manière, par des comparaisons, et, comme dit Sainte-Beuve, par une *surcroissance*. Il avait fondé à Annecy, en 1607, une académie où la culture forcée des fleurs littéraires était indiquée, et par son nom, et par ses symboles : c'était l'académie florimontane, avec un oranger en fleurs pour emblème, et la devise latine : *Flores fructusque perennes*.

Outre l'*Introduction à la vie dévote*, très-fréquemment rééditée jusqu'à nos jours, on possède de saint François de Sales : *Traité de l'amour de Dieu* (1616), qui n'eut guère moins de réputation, et était qualifié « d'écrit angélique »; puis des *Sermons*, des *Controverses*, des *Entretiens spirituels*, des *Lettres* et divers opuscules qui sont plus ou moins réimprimés pour les besoins de la vie dévote. On les trouvera méthodiquement classés dans l'édition de ses *Œuvres complètes* (1821 et suiv., 16 vol. in-8). L'évêque de Belley, Pierre Camus, a publié l'*Esprit de Saint François de Sales*, que l'on trouve aussi dans cette édition et qui compte de nombreuses réimpressions.

Cf. Philibert de la Bonneville : *Vie du bienheureux François de Sales* (Lyon, 1623, plus. édit.); — Nicolas Talon : *Vie de saint François de Sales* (Paris, 1650, in-4; souv. réimpr., nouv édit., Lyon, 1837, in-18); — l'abbé de Marsollier : *Vie de saint François de Sales* (Paris, 1700, 2 vol. souv. réimpr.); — B.-J.-N. Pfeiffer : *der Heilige Franz von Sales, nach seinen und seiner Zeitgenossen Schriften* (Augsbourg, 1820, in-8); — Dauphine : *S. Fr. de Sales et son temps* (Paris, 1870, in-8); — A. Sayous : *Histoire de la littérature française à l'étranger* (1853, 2 vol. in-8); — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I, et *Causeries du lundi*, t. VII.

SALES (DELISLE DE). — Voy. DELISLE DE SALES.

SALFI (François), littérateur italien, né à Cosenza en 1759, mort à Passy en 1832. Professeur d'histoire, de philosophie et de droit public à Milan, il vécut en France après 1815. Il a donné quelques tragédies italiennes : *Conradin*, *Médée*, *Saül*, etc. ; puis plusieurs ouvrages français : *Résumé de l'Histoire de la littérature italienne;* une *Continuation de l'Histoire littéraire d'Italie* de Ginguené (Paris, 1834-5, t. XI-VXI), etc.

Cf. A. Renzi : *Vie politique et littéraire de F. Salfi* (Paris, 1834); — Quérard : *la France littéraire*.

SALGUES (Jacques-Barthélemy), littérateur français, né en 1760 à Sens, mort en 1830. Il fonda sous le Directoire le *Journal des spectacles* et écrivit dans la suite un grand nombre d'ouvrages médiocres, entre autres : *Des Erreurs et des préjugés répandus dans la société* (Paris, 1810, in-8; 1818, 3 vol. in-8); *De Paris, des mœurs, de la littérature et de la philosophie* (1813, in-8); *De la Littérature des Hébreux* (1825, in-8).

SALIENS (CHANTS), hymnes que chantaient à Rome les prêtres saliens, lorsqu'ils portaient en procession dans la rue les boucliers sacrés, « vêtus d'une tunique de pourpre, comme le dit Plutarque, avec de larges baudriers d'airain, un casque d'airain sur la tête, et faisant retentir les boucliers en les frappant du plat de leurs courtes épées. » Les fragments qui nous ont été transmis par Varron et d'autres auteurs, ne présentent aucun sens et n'ont pu être coupés et scandés en vers par les érudits, quoiqu'on y sente un certain rhythme. Nous savons, du reste, que les Romains des siècles lettrés étaient sur ces chants dans la même ignorance. Varron, Cicéron, Horace ne savaient les scander ni y attacher un sens certain. On ignore même à quelle divinité ils s'adressaient et s'ils étaient en l'honneur de tous les dieux ou en l'honneur d'une divinité particulière. On peut affirmer seulement qu'ils remontent aux premières institutions religieuses de Rome, et qu'ils forment, après le *Chant des Arvals*, le plus ancien monument de la langue latine; car ils paraissent être un peu postérieurs à ce dernier hymne. Les *Chants saliens* sont désignés chez les Latins par le mot *Axamenta*.

Cf. Ch. Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste*, lettre XXXI, t. II; — Th. Mommsen : *Rœmische Geschichte*.

SALISBURY (JEAN DE). — Voyez JEAN.

SALLENGRE (Albert-Henri DE), littérateur français, né en 1694 à La Haye, mort le 27 juillet 1733. D'une famille protestante française réfugiée en Hollande, il fut commissaire de finance des états généraux. La Société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres. Ses ouvrages, écrits avec goût et qui témoignent d'une sérieuse érudition, sont : *Éloge de l'ivresse* (La Haye, 1714, in-12), badinage spirituel, souvent réimprimé; *Histoire de Pierre de Montmaur* (Ibid., 1715, 2 vol. in-8); *Mémoires de littérature* (Ibid., 1715, 2 vol. in-8), intéressant recueil continué par Desmolets; *Novus Thesaurus antiquitatum roma-*

narum (Ibid., 1716, 3 vol. in-fol.); *Essai d'une histoire des Provinces-Unies pour l'année* 1621 (Ibid , 1728, in-4), etc. Il a donné une édition des *Poésies* de La Monnaye (Ibid., 1716, in-8); traduit de l'anglais l'*État présent de l'Église romaine*, de R. Steele (1716, in-8); collaboré au *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. X.

SALLIER (Claude), philologue français, né le 4 avril 1685 à Saulieu (Bourgogne), mort le 9 juin 1761 à Paris. Après avoir reçu les ordres, il se fixa à Paris, où il se livra à l'étude des langues. Reçu en 1715 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il fut nommé en 1719 professeur de langue hébraïque au Collége de France, en 1721 garde des manuscrits de la Bibliothèque du roi, et en 1729 membre de l'Académie française. Il a publié, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, un grand nombre de dissertations, entre autres sur les tragédies de Sophocle et d'Eschyle, sur des écrits de Plutarque, sur des passages de Platon, Longin, Cicéron, etc., et des traductions d'auteurs grecs. Il a rédigé six volumes du *Catalogue de la bibliothèque royale* (1739-1753, in-fol.), comprenant les belles-lettres et la théologie. Il a fait connaître les poésies de Charles d'Orléans, édité, avec Melot l'*Histoire de saint Louis* par Joinville (1761, in-fol.), etc.

SALLO (Denis DE), littérateur français, né en 1626 à Paris, où il est mort le 14 mai 1669. Il entra au parlement en 1652, et s'y fit remarquer par la sûreté de son jugement. En même temps il s'appliquait à de nombreux travaux d'érudition littéraire avec une ardeur qui détruisit sa santé. C'est lui qui, sous le pseudonyme du sieur de Hédouville, fonda, en janvier 1665, le *Journal des Savants* (voy. ce mot).

SALLUSTE (Caius Sallustius Crispus), célèbre historien romain, né à Amsternum, dans le pays des Sabins, en 86 avant J.-C., mort à Rome en 34. D'une famille plébéienne parvenue à l'aisance, il reçut une éducation soignée qui développa en lui l'ambition, sans étouffer les passions et les vices. Il se jeta avec une ardeur extrême dans le parti populaire, puis s'attacha à la fortune de César. Il s'unit avec Clodius contre Milon qui, l'ayant surpris en adultère avec Fausta, l'en avait rudement châtié; il fut aussi l'ennemi de Cicéron et épousa, dit-on, Terentia, répudiée par celui-ci. Il fut expulsé du sénat par les censeurs Appius Pulcher et Pison pour ses mauvaises mœurs, et sans doute aussi à cause de ses opinions démagogiques. Après avoir servi César dans la guerre civile, il le suivit en Afrique, et, après la soumission de la Numidie, il y fut laissé comme proconsul. Il y commit des exactions qui ont été peut-être exagérées par ses adversaires; accusé de concussion par toute une province, à laquelle il n'avait laissé, disait-on, que ce qu'il ne pouvait emporter, il fut absous par César. La vérité est qu'il était parti ruiné pour la Numidie et qu'il en avait rapporté une opulence plus que royale. Retiré dans sa splendide villa, au milieu des jardins qui gardèrent son nom (*horti sallustiani*), il consacra ses dix dernières années à des travaux historiques qui devaient presque effacer les mauvais souvenirs de sa vie, non-seulement par l'éclat du talent, mais par l'austérité des œuvres.

Salluste fut le premier à Rome qui porta dans l'histoire l'art de la composition littéraire. Au lieu de présenter les faits dans l'ordre simple des dates, il en fit un tableau animé, dramatique, avec les portraits des hommes, la description des lieux, des mœurs et de l'état social, l'étude des causes, intérêts ou passions, qui les expliquent. En créant le genre, au jugement des Romains, il y prit le premier rang.

Crispus romana primus in historia,

dit Martial (XIV, 191). Quintilien met Salluste sur la même ligne que Tite-Live, et, les comparant comme « deux esprits différents, mais de même ordre », il juge qu'il faut les diverses perfections du second pour balancer l'immortelle concision du premier (*Inst. orat.*, X, 1). La brièveté de Salluste est, en effet, le trait saillant de son style; elle diffère de la concision de Tacite; l'une est plus rapide et toute dans les faits, l'autre plus profonde et dans les sentiments et les idées. Salluste a sur Tacite l'avantage d'écrire dans une langue meilleure, la langue d'une époque qu'aucune recherche n'a encore altérée; mais il en fait un emploi artificiel, archaïque; il cherche dans les formes du passé une marque extérieure d'austérité; il croit penser et sentir comme Caton, en empruntant à Caton son vieil idiome. Il n'a jamais cette émotion concentrée et éloquente que produisent, même dans une langue effleurée par la décadence, la haine du crime ou le mépris de la lâcheté. Les discours, dans Salluste, sont le triomphe de son art et de son artifice. De ces hors-d'œuvre, imités des Grecs, il a fait des modèles de l'éloquence serrée, concise, à laquelle le latin se prête si bien. C'est là qu'il pousse le plus loin l'imitation de Thucydide et le pastiche de Caton.

Nous n'avons de Salluste que deux ouvrages de peu d'étendue : *la Conjuration de Catilina* (De Conjuratione Catilinæ) et *la Guerre de Jugurtha* (De Bello jugurthino). Le premier paraît avoir été écrit dans les loisirs forcés que lui fit, au milieu même des agitations de sa vie, son expulsion du sénat, et l'on croit y reconnaître particulièrement ce qu'il y avait de contraint et de faux dans les déclamations contre la corruption des mœurs publiques et privées, de la part d'un homme qui en portait en lui-même toutes les flétrissures. La *Guerre de Jugurtha*, qui appartient à la période de la retraite définitive et qui ne met pas en jeu les mêmes passions, est d'un homme plus sûr de lui-même et plus maître de sa méthode. Il avait écrit une œuvre plus importante, cinq livres d'une *Histoire générale de Rome* (Historiarum libri V), embrassant la période qui suit la mort de Sylla. Les fragments de cette histoire, fréquemment cités par Aulu-Gelle, en font vivement regretter la perte. On a, en outre, sous le nom de Salluste deux *Lettres sur le gouvernement de la République* (Epistolæ de Re Publica ordinanda), dont l'authenticité n'est rien moins que prouvée, et une *Declamatio in Ciceronem*, qui est évidemment apocryphe, et l'œuvre d'un rhéteur, comme la *Declamatio in Sallustium*, attribuée à Cicéron.

Les éditions de *Salluste* ont été très-nombreuses depuis l'édition princeps (Rome, 1470, in-fol.); nous citerons celles d'Elzévir (Amsterdam, 1634), de Coste (Leipzig, 1724, in-4), de Barbou (Paris, 1744, 1761), de Havercamp (La Haye, 1742, 2 vol. in-4), de Kuhnhardt (Leipzig, 1809, 2 vol. in-8), d'O.-M. Müller (Zullichau, 1821, in-8), de Gerlach (Bâle, 1823-31, 3 vol. in-4), de Burnouf, dans la *Bibliothèque* de Lemaire (1821, in-8), de Frotscher (Leipzig, 1825, in-8), de Kritz (Ibid., 1828-34, 2 vol. in-8), d'Orelli (Zurich, 1840), celle de M. G. Boissier, en préparation dans la collection de classiques latins publiée par L. Hachette. Les principales traductions françaises sont celles de Dureau de la Malle et Mollevaut (1808), de Durozoir, dans la collection Panckoucke (1833-35, 2 vol. in-8), de Charpentier (1856), de Parisot (1837-38, 2 vol. in-18), de Gomont (1855, 2 vol. in-8), de Mon-

court (1855, in-8). Salluste a été traduit en italien par Alfieri, en anglais par H. Stewart et A. Murcy, en allemand par Schlütter, Woltmann, Ernesti, Dietsch, etc.

Cf. D.-W. Moller : *De C. Sallustio* (Altdorf, 1684, in-4) ; — Briegleb : *De Brevitate Sallustii* (Cobourg, 1774, in-4), et *De Ingenio philosophico S.* (Ibid., 1779) ; — Ch. de Brosses : *Hist. de la république romaine dans le cours du VIIe siècle par Salluste* (Dijon, 1777, 4 vol. in-4) ; — Nast : *De Virtutibus historiæ Sallustii* (Stuttgart, 1785, in-4) ; — Müller : *C. Sallustius* (1817, in-8) ; — Lœbell : *Zur Beurtheilung des C. Sallustius* (Breslau, 1818, in-8) ; — Frotscher, *Index editionum* et *Index versionum*, dans son édition de 1825 ; — Gerlach : *Études sur Salluste* (Bruxelles, 1847, in-8).

SALLUSTE ou SALUSTE, Σαλούστιος, philosophe grec du IVe siècle après J.-C. Il fut l'ami de Julien et son collègue dans le consulat. On lui attribue le traité néo-platonicien Περὶ θεῶν καὶ κόσμου, édité avec la version latine d'Allatius et des notes de Holstenius, par Gabr. Naudé (Rome, 1638) et par Orelli (Zurich, 1821). Il a été traduit en français par Formey (Berlin, 1748, in-8), en anglais par Th. Taylor, etc. — On a rapporté ce même Traité à un autre philosophe du nom de Salluste, né à Emèse, en Syrie, et qui fut le disciple de Proclus.

Cf. Schœll : *Geschichte der griech. Literatur*, t. III.

SALMAN ET MOROLT, et SALOMON ET MOROLF, anciens poëmes allemands ayant pour héros des personnages légendaires dont les aventures ont varié avec les noms. Le texte primitif de ces deux poëmes, que l'on range parmi les récits épiques, est perdu, et l'on n'a de l'un et de l'autre qu'une version remaniée au XIIe siècle. L'un semble être l'œuvre d'un chanteur ambulant, l'autre a été traduit du latin. Le premier offre des traces curieuses de la poésie primitive, et, sous une forme rude, des conceptions, des peintures originales. Le roi de Jérusalem, Salman ou Salomon, résiste, avec le secours de son conseiller Morolt, aux attaques du roi Pharaon, qui est fait prisonnier; mais sa femme se laisse séduire par ce prince et s'enfuit avec lui. Morolt la poursuit au prix de grands dangers, l'atteint et la ramène, après avoir tiré le roi des mains de ses ennemis. La reine se fait enlever une seconde fois; Morolt la découvre encore, l'arrache à son amant et, de retour à Jérusalem, la livre au supplice. — Le second poëme, d'un caractère plus effacé, est surtout consacré à peindre Morolt, qui est un simple paysan : une grande partie est employée en dialogues entre lui et Salomon. Deux siècles plus tard, les entretiens de *Salomon et Markolf*, traduits en prose vulgaire, eurent une nouvelle popularité. Markolf représentait le bon sens de l'ignorant aux prises avec le pédantisme de l'école. *Salman und Morolt* et *Salmon und Morolf* ont été publiés par von der Hagen dans ses *Poëmes du moyen âge* (Gedichte des Mittelalters, tom. I).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutsch. Literat.*, t. I.

SALM-DYCK (Constance-Marie DE THÉIS, princesse DE), femme auteur française, née le 7 septembre 1767 à Nantes, morte le 13 avril 1845. Ayant reçu une instruction distinguée, elle se fit connaître d'abord par des pièces de vers insérées dans l'*Almanach des Muses* et dans d'autres recueils; une romance d'elle, *Bouton de Rose*, se chanta longtemps. Mariée avec Pipelet de Leury, chirurgien distingué, elle divorça et épousa en 1803 le prince de Salm-Dyck. Elle composa pour le théâtre *Sapho*, opéra dont Martini fit la musique et qui obtint un grand succès (1794); puis *Camille*, drame en vers, qui ne réussit pas (1800). Elle lut au Lycée plusieurs *Éloges* en prose, entre autres ceux de *Lalande* et de *Sedaine*. Elle publia des *Poésies* (1811, 1814, in-8; 1825, 2 vol. in-18), parmi lesquelles on remarque des *Épîtres;* un roman assez médiocre : *Vingt-quatre heures d'une femme sensible* (1824, in-8); des *Pensées* (Aix-la-Chapelle, 1829, in-12), recueil estimable, réédité par Pongerville (1846, in-8). Mme de Salm, que la supériorité de son jugement sur son imagination fit appeler « la Muse de la raison » et « le Boileau des femmes », a réuni ses *Œuvres complètes* avec une notice personnelle sur sa vie littéraire (Paris, 1842, 4 vol. in-8).

Cf. L.-M. de F... : *Notice sur la vie et les travaux littéraires de Mme la princesse de Salm-Dyck* (Paris, 1843, in-8); — De Pongerville : *Préface* de son édition des *Pensées*.

SALMON (Jean), surnommé MAIGRET, *Macrinus*, poëte latin moderne, né en 1490 à Loudun, mort en 1557. Élevé à Paris par les soins de l'archevêque de Bourges, il fit partie de la maison de ce prélat, puis fut précepteur des fils du duc de Savoie et l'un des valets de chambre de François Ier. Parmi les nombreux poëtes latins du seizième siècle, il se distingua dans l'ode et reçut le titre « d'Horace français ». Il saisit en effet le tour du vers latin, le rhythme de la strophe avec autant de facilité que d'élégance. Il a laissé : *Carminum libri IV* (Paris, 1530, in-8) ; *Lyricorum libri II et Epithalamiorum I* (Ibid., 1531, in-8); *Hymnorum libri VI* (Ibid., 1537, in-8); *Odarum libri VI* (Ibid., 1537, in-8); *Odarum libri III* (Ibid., 1546, in-8); *Epigrammatum libri II* (Poitiers, 1548, in-8), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXI.

SALOMON, troisième roi des Hébreux, né en 1016, mort en 976 avant J.-C., regardé comme l'auteur de divers ouvrages compris dans la Bible. Celle-ci donne comme étant de lui : le *Cantique des Cantiques*, l'*Ecclésiaste* et le *Livre des Proverbes*. On lui a attribué en outre le *Livre de la Sagesse*, les Psaumes LXXII et CXXVII et une prière dans le IIIe livre des *Rois*. Bossuet évalue à vingt mille le nombre de « pièces de poésie » composées par Salomon. Le *Livre des Proverbes* est le seul des ouvrages précédents que la critique moderne rapporte à ce roi, sauf les deux derniers chapitres, qui sont d'une époque plus ancienne. Selon Bossuet, Salomon a précédé tous ceux qui ont écrit des proverbes. Le recueil de sentences et de paraboles qui lui est attribué est plutôt un ouvrage moral que religieux. M. Renan pense qu'il fut en partie compilé par l'ordre d'Ezéchias, environ 250 ans après Salomon.

Cf. L'abbé de Choisy : *Vie de Salomon* (Paris, 1687, in-12), panégyrique allégorique de Louis XIV ; — J. Serpilius : *Gedanken über des Kœnigs Salomo Leben und Schriften* (Ratisbonne, 1715, in-8); — J.-L. Ewald : *Salomo* (Géra, 1800), et *Die poetischen Bücher des alten Bundes;* — plus les ouvrages cités aux art. *Cantique des Cantiques*, *Ecclésiaste*, etc.

SALOMON (François-Henri), littérateur français, né le 4 octobre 1620 à Bordeaux, mort le 2 mars 1670. Il n'avait publié qu'un *Discours à Grotius sur l'Histoire du cardinal de Bentivoglio* (Paris, 1640, in-8), et composé des vers latins fort médiocres, dit-on, lorsqu'il se présenta à l'Académie française et fut élu, le 21 novembre 1644; il avait pour concurrent Pierre Corneille, qui fut écarté comme résidant en province. Peu après, Salomon allait à Bordeaux avec la charge de président à mortier. Il y fit paraître un livre de jurisprudence.

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française ;* — Vigneul-Marville : *Mélanges*, t. III.

SALOMON ET MOROLF. — Voyez SALMAN.

SALONS LITTÉRAIRES. Il y eut en France, aux XVIIe et XVIIIe siècles, et encore au commencement du XIXe, des réunions assez nombreuses d'esprits d'élite ou de personnes tenant à la « société polie », que l'on doit regarder comme des centres, des foyers littéraires, et qu'il est indispensable de

connaître pour saisir dans ses détails et ses nuances l'histoire de notre littérature. Ces réunions, auxquelles présidèrent presque toujours des femmes distinguées par l'esprit, le goût et le tact, peuvent être comprises sous la dénomination générale de Salons littéraires. Là s'est développée l'habitude de la conversation; là est née la causerie, qui fut si longtemps un agrément particulier de la société française. On s'y entretenait des belles choses en général, et surtout des choses de l'esprit. La première réunion de ce genre fut celle du célèbre Hôtel de Rambouillet (voy. ce mot), qui exerça, dans la première moitié du XVII^e siéle, une influence si considérable sur les mœurs et la littérature. C'est à 1608 qu'en remonte la formation, et elle dura jusqu'à la mort d'Arthénice, en 1659. La réunion de Conrart, d'où est sortie l'Académie française, ne date que de 1629. Ce ne fut qu'au bout de quelques années, et malgré certaines résistances, que, grâce à Boisrobert et à Chapelain, une réunion littéraire privée devint, sous la protection de Richelieu, un corps officiel (voy. ACADÉMIE).

D'autres réunions moins fameuses, mais poutant dignes d'être citées, existèrent au XVII^e siècle, sans compter les *ruelles*, *réduits* et *alcôves*, où les précieux et les précieuses tentèrent une imitation maladroite de l'Hôtel de Rambouillet. Sous Louis XIII, nous trouvons le salon de M^{me} Des Loges, que ses admirateurs appelaient *la dixième muse*, et dont Conrart a dit : « Elle a été honorée, visitée et régalée de toutes les personnes les plus considérables, sans en excepter les plus grands princes et les princesses les plus illustres... Toutes les muses semblaient résider sous sa protection ou lui rendre hommage, et sa maison était une académie d'ordinaire. » Balzac, Malherbe, Beautru, fréquentèrent surtout cette maison; parmi les grands personnages qui témoignèrent leur estime à M^{me} Des Loges, on remarque le roi de Suède, le duc d'Orléans et le duc de Weimar. — Le salon de M^{lle} de Scudéry prit de l'importance vers le milieu du siècle. Les troubles des deux Frondes ayant dispersé en grande partie les habitués de l'Hôtel de Rambouillet, M^{lle} de Scudéry le reforma dans sa maison de la rue de Beauce, au Marais. Là vinrent Chapelain, Conrart, Pellisson, Ménage, Sarrasin, Ysarn, Godeau, le duc de Montausier, M^{mes} de La Suze, de Sablé, de Sévigné, Cornuel, Arragonais, etc. Les réunions avaient lieu le samedi. On y tenait des conversations galantes et raffinées; on y lisait de petites pièces de vers; on y discutait les mérites et les défauts des ouvrages parus récemment; on y commentait longuement, et souvent avec une pointe de faux esprit, les choses de moindre valeur et de moindre importance. Durant ces conversations les dames travaillaient aux ajustements de deux poupées qu'on nommait la grande et la petite Pandore, et qui étaient destinées à servir de modèles à la mode. Chacun des habitués eut un surnom, tiré presque toujours des romans : Conrart s'appelait *Théodamas;* Pellisson, *Acanthe;* Sarrasin, *Polyandre;* Godeau, *le Mage de Sidon;* M^{me} Arragonais, *la princesse Philoxène;* etc. M^{lle} de Scudéry était *Sapho*. Le plus fameux des *samedis* fut celui qu'on appela la « journée des madrigaux » (20 décembre 1653). Conrart avait offert, ce jour-là, à la maîtresse de la maison un cachet en cristal avec un madrigal d'envoi; elle répondit par un autre madrigal, et les personnes présentes, se piquant d'émulation, improvisèrent à leur tour toute une série de madrigaux. C'est à une autre réunion du samedi que fut faite la *Carte de Tendre*, transportée ensuite par M^{lle} de Scudéry dans le roman de *Clélie*.

Vers la même époque, il y eut une réunion littéraire chez l'abbé d'Aubignac, qui sollicita pour sa réunion le titre d'Académie royale, et écrivit à ce sujet un *Discours au roi sur l'établissement d'une seconde Académie dans la ville de Paris* (1664). Le dauphin, protecteur de l'abbé, appuyait ses visées ambitieuses; mais le roi ni les ministres ne s'en occupèrent. Une autre réunion, bien plus intéressante, est celle qui se tenait chez M^{me} de Sablé, quand elle se fut retirée au haut du faubourg Saint-Jacques pour habiter un appartement dépendant du monastère de Port-Royal. « Dans cette demi-retraite, dit Sainte-Beuve, qui avait un jour sur le couvent et une porte encore entr'ouverte sur le monde, cette ancienne amie de M. de La Rochefoucauld, toujours active de pensée, et s'intéressant à tout, continua de réunir autour d'elle, jusqu'à l'année 1678, où elle mourut, les noms les plus distingués et les plus divers : d'anciens amis restés fidèles, qui venaient de bien loin, de la ville ou de la cour, pour la visiter; des demi-solitaires, gens du monde comme elle, dont l'esprit n'avait fait que s'embellir et s'aiguiser dans la retraite; des solitaires de profession, qu'elle arrachait par moments, à force d'obsession gracieuse, à leur vœu de silence. » Nous rappellerons aussi le salon de Ninon de Lenclos dans sa vieillesse, quand au cercle de ses admirateurs vinrent se joindre des femmes du monde et de la cour, comme M^{mes} de La Sablière, de Bouillon, de Coulanges, Cornuel, etc., quand M^{me} de Maintenon lui écrivait : « Continuez à donner de bons conseils à mon frère; il a bien besoin des leçons de *Léontium;* » le salon de M^{me} de Maintenon, à l'époque où elle était la femme de Scarron; enfin, les salons des hôtels d'Albret et de Richelieu, où se donnaient rendez-vous toutes les personnes de distinction, et où brillaient M^{mes} de Sévigné, de La Fayette et de Coulanges.

Dès le commencement du XVIII^e siècle, nous trouvons le salon de la duchesse du Maine ouvert dans son château de Sceaux. Elle en fit, suivant la remarque d'un écrivain, le temple des galanteries délicates et des gracieuses frivolités; c'était un piquant contraste avec ce château de Versailles où s'éteignaient les années moroses de Louis XIV à son déclin. Malezieu et l'abbé Genest présidaient aux divertissements littéraires que la duchesse offrait à ses habitués; les plus fidèles d'entre eux composaient l'ordre de la Mouche à miel, que des courtisans spirituels avaient imaginé en son honneur. Parmi les gens d'esprit que l'on voyait aux fêtes de Sceaux, se distinguaient, au premier rang, Fontenelle, Lamothe-Houdart et Chaulieu. La femme de chambre de la duchesse, M^{lle} Delaunay, depuis M^{me} de Staal, se fit bientôt remarquer et joua son rôle dans cette aimable société. Dans le même temps, un salon plus grave, et fréquenté en partie par les mêmes écrivains, existait à Paris : celui de la marquise de Lambert, qui s'ouvrit en 1710 et ne se ferma qu'en 1733. Elle recevait chaque mardi. « C'était, dit Fontenelle, la seule maison qui fût préservée de la maladie épidémique du jeu, la seule où l'on se trouvait pour se parler raisonnablement les uns les autres, avec esprit et selon l'occasion. » On y voyait surtout, avec Fontenelle et Lamothe, l'abbé Mongault, le géomètre Mairan, l'abbé de Bragelonne et le président Hénault. C'est aux mardis de la marquise de Lambert que furent discutées, avant d'être livrées au public, les questions relatives à la supériorité des modernes sur les anciens, à l'inutilité des vers pour la poésie, à l'absurdité des personnifications mythologiques, aux entraves que des règles sans autre valeur que leur antiquité apportaient au libre jeu de l'intelligence : questions dont les critiques de l'époque firent le sujet de tant de polémiques. Le salon de l'hôtel de Sully, qui s'ouvrit également dans cette première partie du XVIII^e siècle,

n'est pas moins digne d'attention par la manière dont il fut tenu et par les personnages qui s'y réunirent. « L'esprit, la naissance, le bon goût, les talents, dit Fr. Barrière, s'y donnaient rendez-vous. Jamais, à ce qu'il paraîtrait, société ne fut ni mieux choisie, ni plus variée; le savoir s'y montrait sans pédantisme, et la liberté qu'autorisaient les mœurs y paraissait tempérée par les bienséances. » Les habitués de cet hôtel furent Chaulieu, Fontenelle, Caumartin, le comte d'Argenson, le président Hénault, puis Voltaire, Ramsay, etc., et M^mes de Villars, de Flamarens, de Gontaut. Nous ne parlerons que pour mémoire de la société de l'*Entresol*, qui ne fut pas un salon, mais une réunion savante, et, par anticipation, une sorte d'Académie des sciences morales et politiques.

Parmi les nombreux salons littéraires qui furent ouverts à Paris au milieu du XVIIIe siècle, il faut citer d'abord celui de Mme Du Deffand (voy. ce nom). La rare et solide raison qu'elle apportait dans les causeries et discussions auxquelles elle présidait était ainsi encouragée par Voltaire : « Ce qui est beau et lumineux est votre élément; ne craignez pas de faire la disserteuse, ne rougissez point de joindre aux grâces de votre personne la force de votre esprit. » La société qui se rassemblait chez elle fut diminuée tout d'un coup par sa brouille et sa rupture avec Mlle de Lespinasse. Celle-ci entraîna avec elle la plupart des écrivains, et surtout les encyclopédistes, D'Alembert en tête. Le duc de Choiseul lui fit donner une pension sur sa cassette; Mme Geoffrin lui fit de son côté une pension de 3,000 francs, et Mme de Luxembourg lui meubla un appartement rue Bellechasse. Les contemporains sont pleins d'éloges sur le tact parfait avec lequel elle sut tenir son salon. Trente à quarante personnes se réunissaient le soir chez elle, seulement pour causer, car elle avait un revenu trop modique pour leur donner à souper. Elle dirigeait la conversation avec un art admirable, de façon à ce que chacun eût son tour et son rôle; et cependant, à part les amis de D'Alembert, son cercle n'était pas composé de personnes liées les unes avec les autres. Comme on l'a remarqué, Mme Du Deffand représentait le siècle avant Jean-Jacques Rousseau, avant l'exaltation romanesque, et Mlle de Lespinasse le siècle après l'invasion du roman en toutes choses. Le salon de Mme Geoffrin eut moins de portée littéraire; il fut celui d'une bienfaitrice usant noblement de sa fortune, rassemblant chez elle ceux auxquels elle venait en aide, mais gardant, sous une apparence de douceur, des façons d'agir despotiques, comme pour rappeler le bien qu'elle avait fait. Elle voulut éviter l'imprévu dans la causerie, en mettant toujours en présence les mêmes personnes, et divisa les habitués de son salon en trois catégories. Les personnes de la haute noblesse et les étrangers de distinction étaient admis le soir; ils pouvaient rester au souper, qui était très-simple. Le dîner était au contraire somptueux, et c'était à dîner qu'elle recevait ses autres invités : le lundi, les artistes, peintres, sculpteurs, architectes; le mercredi, les gens de lettres et les savants. Dans cette dernière catégorie on distinguait surtout Diderot, D'Alembert, de Mairan, Marmontel, Raynal, Saint-Lambert, Thomas, d'Holbach, de Caylus, etc.

A côté de ces trois salons du XVIIIe siècle il faut encore remarquer ceux de Mme d'Épinay, de Mlle Quinaut et de Mme Doublet de Persan. Le salon de Mme d'Epinay fut restreint à un petit cercle de littérateurs et de philosophes, où l'on voyait Grimm, Diderot et d'Holbach. Les réunions qui se tenaient chez Mlle Quinault, dite *la Cadette*, comprenaient un grand nombre d'habitués. Actrice distinguée de la Comédie-Française, elle était fort répandue dans le monde littéraire. Parmi ses habitués on distinguait D'Alembert, Diderot, Duclos, J.-J. Rousseau, Destouches, Marivaux, etc. C'était ce qu'on appelait la *Société du bout du banc*. La conversation avait lieu surtout à table, au souper. Au milieu de la table était une écritoire; chacun des convives s'en servait tour à tour pour écrire un impromptu. De là sont sortis les recueils publiés sous les titres de *Recueil de ces Messieurs* et d'*Etrennes de la Saint-Jean*. Ces productions légères n'étaient que la moindre partie de ce qui occupait la Société du bout du banc. La philosophie tenait dans ses repas une large place, et l'on y émettait les idées les plus hardies sur les questions religieuses ou politiques. Le salon de Mme Doublet de Persan ressemblait, par la situation qu'il occupait, à ceux de Mme de Sablé et de Mme Du Deffand; il se trouvait dans un appartement extérieur du couvent des Filles-Saint-Thomas, dont Mme Doublet ne franchit pas le seuil une fois en l'espace de quarante ans. La réunion qui se tenait chez elle, et d'où sortirent les *Nouvelles à la main* et une grande partie des *Mémoires secrets* de Bachaumont, avait reçu le nom de Paroisse (voy. ce mot). Nous citerons encore le salon de la marquise de Turpin, où se trouvaient Favart, Voisenon et Boufflers, et où l'on fonda l'ordre de la *Table ronde*, qui produisit le petit recueil intitulé *la Journée de l'amour*. Il ne faut pas oublier non plus le salon du baron d'Holbach, « le premier maître d'hôtel de la philosophie, » chez qui se réunissaient Diderot, d'Alembert, Helvétius, Marmontel, Raynal, Grimm, l'abbé Galiani, etc. On peut dire que l'*Encyclopédie* naquit dans cette réunion, appelée par J.-J. Rousseau, devenu misanthrope, le « club holbachique », et dont Morellet a écrit: « On y disait des choses à faire cent fois tomber le tonnerre sur la maison, s'il tombait pour cela. » Enfin, à la veille de la Révolution, qui fit disparaître toutes les réunions de ce genre, on trouve encore le salon de Mme Necker, où Mme de Staël, alors enfant prodige, s'entretenait avec Grimm, Thomas, Raynal, Gibbon, Marmontel; et le salon de Mme Helvétius, si connu sous le nom de *Société d'Auteuil*, et qui rassemblait Condillac, d'Holbach, Turgot, Chamfort, Cabanis, Morellet, Destutt de Tracy, etc.

Quand les agitations politiques furent calmées et que la vie de société put renaître, on ne tarda pas à voir s'ouvrir des salons où l'on essaya de renouer les traditions de la conversation et de la causerie. L'un des premiers ouverts fut celui de Mme de Staël, où, avec Benjamin Constant, vinrent fréquemment Lanjuinais, Boissy-d'Anglas, Cabanis, Garat, Daunou, de Tracy, M.-J. Chénier. Il y avait aussi les cercles philosophiques et littéraires de Mme Suard, de Mme d'Houdetot, de l'abbé Morellet, dans lesquels dominaient les gens de lettres et les philosophes, continuateurs directs du XVIIIe siècle; puis les salons du monde, comme ceux de Mme de la Briche, de Mme de Pastoret, de Mme de Vergennes, où se distinguait sa fille, Mme de Rémusat. Mais il n'en exista pas, à cette époque, de plus intéressant au point de vue exclusivement littéraire que celui de Mme de Beaumont, rue Neuve-du-Luxembourg. « De ce côté, a dit un critique, se trouvaient alors la jeunesse, le sentiment nouveau et l'avenir. » Les habitués étaient Chateaubriand, Joubert, Fontanes, Molé, Pasquier, Chênedollé, Guénaud de Mussy, Mme de Vintimille; beaucoup d'autres ne venaient qu'en passant, attirés par l'accueil empressé fait à la réputation et au talent. Ce salon qui, dans un autre temps, aurait pu avoir de l'influence, ne subsista que de 1800 à 1803. Les traditions en furent reprises un peu plus tard par Mme de Vintimille, qui reçut les mêmes personnes, et quelques autres partageant les opinions nouvelles.

Les derniers des salons littéraires dignes de ce nom ont été ceux de Mme Récamier et de Mme de Girardin (voy. ces noms). De nos jours, la politique, la fièvre des affaires, les besoins croissants de la vie n'ont plus laissé de loisirs pour les réunions aimables dont le premier intérêt était celui des choses de l'esprit. Au commencement du siècle, l'anglomanie s'est efforcée d'y substituer, sous le nom de *raouts*, d'aristocratiques cohues où la morgue et le flegme britanniques se complaisaient dans un silencieux tournoiement. « Vous vous amusez, disait aux Anglais une célèbre artiste, Mme Vigée-Lebrun à propos de ces réunions à la fois taciturnes et tumultueuses, vous vous amusez comme nous nous ennuierions à Paris. » Ce n'était pas sous cette influence ni dans ce milieu que le goût et l'art de la conversation pouvaient renaître, avec toutes les délicatesses littéraires de l'esprit français.

Cf. Les *Mémoires* du président Hénault, de Bachaumont, de Marmontel, de Grimm, etc. ; — Rœderer : *Mémoires pour servir à l'histoire de la société polie en France* (Paris, 1835, in-8) ; — Mme Sophie Gay : *les Salons célèbres* (Ibid., 1857, 2 vol. in-8) ; — V. Cousin : *la Société française au XVIIe siècle, d'après le Grand Cyrus* (Ibid., 1858, 2 vol. in-8) ; — Colombey : *Ruelles, salons et cabarets* (Ibid., 1858, in-16) ; — Livet : *Précieux et Précieuses* (Ibid., 1859, in-8) ; — Villemain : *Souvenirs contemporains*, t. Ier ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, articles sur Mmes d'Epinay, Geoffrin, Récamier, Schwetchine, etc.

SALT (Henry), voyageur anglais, né à Lichfield (Stafford) vers 1785, mort en Egypte le 30 août 1837. Consul en Egypte, il a publié un intéressant *Voyage en Abyssinie* (Account of a Voyage to Abyssinia, etc.; Londres, 1814, gr. in-8), traduit en français (Paris, 2 vol. in-8, atlas), et un *Essai sur le système phonétique et hiéroglyphique d'Young et de Champollion* (Londres, 1825, in-8), traduit par L. Devère (Paris, 1827, gr. in-8). On cite aussi comme curiosité bibliographique : *Egypt, a descriptive poem* (Alexandrie, 1824, in-8, à 50 exempl.).

Cf. J.-J. Hall : *the Life and correspondence of H. Salt* (Londres, 1854, 2 vol. in-8).

SALTIMBANQUES (LES), comédie de Dumersan (voy. ce nom).

SALUTATO (Lin COLLUCCIO, Pierio), érudit et poëte latin italien, né à Valdinievole (Toscane) en 1330, mort en 1406. Il fut chancelier de Florence. Il a écrit en vers et en prose, et ses contemporains virent en lui à la fois un Cicéron et un Virgile. On a de lui des lettres et des poésies latines d'un style très-pur.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

SALVADOR (Joseph), historien français, né à Montpellier en 1796, d'une famille israélite espagnole, mort vers le 1er avril 1873. Reçu docteur en médecine dans sa ville natale, il se voua aux études d'histoire religieuse et publia, entre autres ouvrages qui firent sensation : *Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu* (Paris, 1828, 3 vol. in-8 ; plus. édit.); *Jésus-Christ et sa doctrine* (1838, 2 vol. in-8; 1864, in-18). [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

SALVANDY (Narcisse-Achille, comte DE), homme d'État et publiciste français, né à Condom le 11 juin 1795, mort le 15 décembre 1856. Journaliste, député, ministre, il a écrit un grand nombre de brochures politiques et d'articles, avec un luxe de prose poétique qui imitait et exagérait la manière de Chateaubriand, dont il était, disait-on, « le clair de lune. » Il a composé dans le même genre un roman qui eut de la vogue : *Don Alonzo ou l'Espagne* (1824; 7e édit., 1857, 2 vol. in-8), et une *Histoire du roi Jean Sobieski et du royaume de Pologne* (1827 ; 5e édit., 1855, 2 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

Cf. De Loménie : *Galerie des contemp. illustr.*, t. X.

SALVERTE (Anne-Joseph-Eusèbe BACONNIÈRE), littérateur français, né le 18 juillet 1771 à Paris, mort le 27 octobre 1839. Il eut, comme député, un rang distingué dans le parti libéral. Il entra à l'Académie des inscriptions en 1830. Ses écrits, qui joignent à un fond sérieux le soin de la forme, embrassent des sujets très-variés. Nous citerons : *les Journées des 12 et 13 germinal an III* (Paris, 1805, in-8) ; *les Premiers Jours de prairial* (même année, in-8) ; *Epitres de Salluste à César* (1798, in-8) ; *Romans et poésies érotiques* (1798, in-8) ; *le Droit des Nations*, ode (1799, in-8) ; *Éloge de Diderot* (1801, in-8) ; *Tableau littéraire de la France au XVIIIe siècle* (1809, in-8) ; *De la Civilisation depuis les premiers temps historiques* (1813, in-8) ; *Phédosie*, tragédie (1813, in-8) ; *Horace et l'empereur Auguste* (1823, in-8) ; *Essai historique et philosophique sur les noms de peuples et de lieux* (1824, 2 vol. in-8) ; *des Sciences occultes* (1829, 2 vol. in-8 ; 1862, in-8) ; *Essais de traductions* (1838, in-8), sans compter des articles dans divers recueils.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des Contemporains.*

SALVIATI (Léonardo), critique italien, né à Florence en 1540, mort en 1589. Il était allié aux Médicis. Il prit une part active à la constitution définitive de l'Académie de la Crusca (1587) et y adopta le nom de l'*Infarinato*. Il donna le signal des censures prodiguées au Tasse. Il montrait pour Boccace une préférence qu'il soutint contre l'Eglise même ; il accepta toutefois un compromis d'où sortit un *Décameron* expurgé. Il a écrit : *Avertissements sur la langue du Décaméron*, ouvrage pédant et ennuyeux, malgré son élégance académique, et où il discute très-longuement la question de savoir si les lettres de l'alphabet sont mâles, femelles ou hermaphrodites. Il est auteur de deux comédies, dont la moins faible est l'*Écrevisse* (Il Granchio), et de quatorze *Discours* (Florence, 1576, in-4). C'est en grande partie sur son initiative que la Crusca entreprit le dictionnaire de la langue italienne.

Cf. Perrens : *Histoire de la littérature italienne.*

SALVIEN, *Salvianus*, écrivain ecclésiastique latin, né vers 390 à Trèves ou à Cologne, mort vers 490 à Marseille. Il épousa une païenne, qu'il convertit au christianisme. Il se retira pendant six ans au monastère de Lérins, puis alla résider à Marseille, où il fut ordonné prêtre. Son savoir et son talent, universellement reconnus, lui méritèrent le titre de « Maître des évêques ». Il nous reste de ses écrits : *Adversus avaritiam libri IV; De gubernatione Dei et de justo Dei præsentique judicio libri VIII*, traité fort remarquable sur le but providentiel de l'invasion des barbares, et neuf *Lettres* adressées à des amis, sur des sujets familiers. Ses *Œuvres*, réunies par Crassicanus (Bâle, 1530, in-8), ont été souvent réimprimées. La meilleure édition est celle de Baluze (Paris, 1663, in-8). Elles ont été traduites en français par le P. Bonnet (1700, 2 vol. in-12), le P. Mareuil (1734), et par Grégoire et Collombet (1834).

Cf. C. Bousquet : *Notice sur Salvien* (1848) ; — Giraud : *De Salviano* (1849) ; — L. Méry : *Etudes sur Salvien*, thèse (Montpellier, 1849, in-8) ; — J. Bonnet : *De Salviani libro ad gubernationem Dei pertinente* (1851).

SALZMANN (Christian-Gothilff), pédagogue allemand, né à Sommerda le 1er juin 1744, mort le 31 octobre 1811. Pasteur, professeur et directeur d'une maison d'éducation qui fut célèbre, il fit avec succès l'application de quelques-unes des idées de J.-J. Rousseau et de Basedow. A part des *Discours* et divers écrits pédagogiques, il a

publié plusieurs romans, entre autres : *Karl de Kerlsberg ou De la Misère humaine* (Leipzig, 1783-86, 6 vol.).

Cf. *Kurze Lebensgeschichte C.-G. S's* (Leipzig, 1827, in-8); — *Conversations-Lexicon* (11e édit.).

SAM SLICK, pseudonyme de Haliburton (voy. ce nom).

SAMANIEGO (Félix-Maria), poëte espagnol, né à la Guardia (province de Rioja), le 12 octobre 1754, mort au même lieu le 11 août 1801. Il a écrit, pour l'éducation populaire, des *Fables* (Madrid, 1781-84, 2 parties) qui, publiées vers le même temps que celles d'Yriarte, amenèrent des débats de priorité et de supériorité entre les deux poëtes. Elles ont été réimprimées plusieurs fois (Ibid., 1804, 3 vol. in-8; 1814, in-8).

SAMARITAIN (IDIOME). Les Samaritains actuels font usage, comme langue vulgaire, de l'arabe. Mais lorsque, après la conquête du royaume d'Israël par les Assyriens, les colons cuthéens, envoyés dans la Judée par les rois de Ninive, se furent mêlés avec les Hébreux, il se forma en Palestine, dans le pays de Samarie, un idiome participant du chaldéen, de l'hébreu et du syriaque, mais différant cependant de ces trois idiomes par ses formes grammaticales et des acceptions particulières de mots qui lui sont communs avec ceux-ci. Cette langue s'est conservée dans des livres de liturgie, des chants religieux et une traduction du Pentateuque, à l'usage de familles syriennes d'origine samaritaine. On a cru que l'alphabet samaritain, dépourvu de signes représentatifs des voyelles, est celui qui était en usage chez les Juifs avant la captivité.

Cf. Chr. Cellarius : *Horæ samaritanæ*, extraits du *Pentateuque* samaritain, avec traduct. latine, vocabulaire et grammaire (Francfort et Iéna, 1705, pet. in-4); — Gesenius : *De Pentateuchi Samaritanorum origine* (Halle, 1815, in-4); — Winer : *De Versione Pentateuchi samaritana* (Leipzig, 1817, in-8); — Uhlemann : *Institutiones linguæ samaritanæ* (Ibid., 1837, in-8).

SAMA-VÉDA. — Voyez VÉDAS.

SAMBUCUS (Jean), érudit hongrois, né à Tyrnau en 1531, mort à Vienne en 1584. Il fréquenta les universités d'Allemagne et de France, visita l'Italie, les Pays-Bas et l'Autriche, recueillant pendant vingt-deux ans un grand nombre de manuscrits d'anciens auteurs. L'empereur Maximilien II le nomma historiographe de la maison de Habsbourg. Après sa mort, ses collections de manuscrits, de médailles et de livres furent placées à la Bibliothèque de Vienne. On a de lui : *Epistolarum conscribendarum methodus* (Bâle, 1552, in-8); *Imperatorum aliquot romanorum vitæ* (Strasbourg, 1552); *Emblemata poetica* (Anvers, 1564, in-8, nombr. édit.), traduit en français (Anvers, 1567, in-16); *Tabula geographica Hungariæ* (Vienne, 1566, in-fol.); *Icones veterum aliquot et recentium medicorum philosophorumque cum eorum elogiis* (Anvers, 1574, in-fol.; plus. édit. av. portraits); *Apotelesmata* (Francfort, 1577, in-8); *Carmina ethica* (Padoue, in-8). Il a aussi donné des éditions très-estimées de Plaute, Végèce, Pétrone, Diogène de Laerte, Eunape, Aristénète, Hésychius, Héphestion, des lettres des Pères de l'Église, de Bessarion, de Chrysoloras, etc.

Cf. Teissier : *Éloges*, t. II; — Czeittinger : *Hungaria litterata*.

SAMMONICUS (Quintus Serenus), nom sous lequel nous est venu un poëme latin de 1115 vers hexamètres, très-prosaïques, renfermant des préceptes de médecine, des notions d'histoire naturelle, et en même temps beaucoup de fables puériles. Il est intitulé : *De Medicina præcepta saluberrima* (Venise, 1488, in-4). Les deux meilleures éditions sont celle de Burmann, dans ses *Poetæ latini minores*, t. II (Leyde, 1731), et celle d'Ackermann (Leipzig, 1786, in-8). — On distingue deux Quintus Serenus Sammonicus. Le plus ancien fut massacré en 212, par ordre de Caracalla, comme ayant été ami de Géta; l'autre, qui était probablement le fils du précédent, fut le précepteur de Gordien le jeune. C'est au premier qu'on attribue le poëme *De Medicina*.

Cf. Reuss : *Lectiones sammonicæ* (Wurtzbourg, 1837).

SAMNITE (LANGUE). — Voyez OSQUES.

SAMOYÈDE ou KHASSOVO, une des langues ouralo-altaïques. Elle est parlée par une nation nomade très-ancienne, dont une partie vit au centre de l'Asie, et l'autre au nord de l'Europe, depuis le détroit de Wygats jusqu'à la mer Blanche. Il y a dans le samoyède un certain nombre de dialectes d'une grande rudesse et encore assez mal connus : le *yurak*, le *taugi*, l'*yenissei*, l'*ostrak*, le *kamassin*, etc. Les peuplades qui les parlent se servent d'une espèce d'écriture qui consiste en un certain nombre de signes taillés sur des morceaux de bois. Il a été publié une *Grammaire de la langue samoyède*, par Castren (Saint-Pétersbourg, 1854, in-8, en allem.).

Cf. Adrien Balbi : *Atlas ethnographique*; — Castren : *Nouvelles annales des voyages*, Ve série.

SAMSON (Joseph-Isidore), comédien français, né à Saint-Denis près Paris le 2 juillet 1793, mort à Paris-Auteuil le 30 mars 1871. Sorti du Conservatoire, en 1814, avec le prix de comédie, il joua en province et à Paris sur divers théâtres, avant de s'attacher définitivement, en 1832, au Théâtre-Français, où il avait été appelé cinq ans plus tôt et qu'il avait quitté. Il y prit et conserva un des premiers rangs, et son répertoire ne compta pas moins de 250 rôles. Il porta dans la comédie classique un art consommé, et fit valoir ses créations dans les pièces modernes par un talent incisif et mordant. On cite parmi ces dernières : Olivier le Daim, dans *Louis XI*; Bertrand, dans *Bertrand et Raton*; le pair de France, dans *la Camaraderie*; Maître André, dans *le Chandelier*; Tamponnet, dans *Gabrielle*; et surtout le marquis, dans *les Effrontés* et *le Fils de Giboyer*. Ses succès n'avaient cessé de croître lorsque l'artiste prit sa retraite (avril 1863) avec le plus grand éclat. Il fut décoré de la Légion d'honneur l'année suivante. Samson, qui eut, en outre, beaucoup de réputation et d'influence comme professeur au Conservatoire, a aussi écrit, non sans succès, quelques pièces : *la Fête de Molière*, *la Belle-Mère et le Gendre*, *la Famille Poisson*, *la Dot de ma fille*, etc. (1839-54), et publié *l'Art théâtral* (1855, 2 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

Cf. Legouvé : *Conférences parisiennes* (Paris, 1874, in-18).

SAMSON AGONISTE, drame de Milton (voy. ce nom).

SAMUEL, prophète hébreu de la tribu de Lévi, né vers 1150 avant J.-C. Il fut élu juge après la ruine de la maison d'Elie, et mourut dans un âge avancé. On lui attribue le livre des *Juges*, celui de *Ruth* et le premier des *Rois*. Le second livre des *Rois*, qui porte aussi son nom, relate des faits arrivés longtemps après sa mort. Samuel n'a même pu écrire dans son entier le livre premier, puisque sa mort y est consignée au chapitre XXV.

Cf. D. Calmet : *Commentaire sur le Livre des Rois*; — Ortlob : *De Samuele judice et propheta* (Leipzig, 1714, in-4); — Volney : *Hist. de Samuel* (Paris, 1820, in-8).

SANADON (le P. Noël-Etienne), poëte latin moderne, né le 16 février 1676 à Rouen, mort le 21 septembre 1733. Il appartenait à la Compagnie de Jésus. Professeur de rhétorique à Caen et au collége Louis-le-Grand, puis préfet des études à Tours, il devint en 1728 précepteur du prince de

Conti. Une latinité pure, une versification élégante supplée, dans ses poésies, à l'invention et à l'imagination. Il a publié : *Nicanor moriens*, poëme (Caen, 1698, in-8); *Odæ* (Caen, 1702, in-8); *Cunæ regales* (Paris, 1707, in-8); *Laudatio funebris Ludovici delphini* (Ibid., 1712, in-12); *Ad religionem* (Ibid., 1715, in-12), etc. Il a traduit le *Pervigilium Veneris* (Paris, 1728, in-12) et les *Poésies d'Horace* (Ibid., 1728, 2 vol. in-4).

Cf. Vissac : *De la Poésie latine sous Louis XIV* (Paris, 1862, in-8).

SANCHEZ (Francisco), en latin *Sanctius brocensis*, grammairien espagnol, né à Las Brozas (Estramadure) en 1523, mort à Salamanque le 17 janvier 1601. Professeur de grec et de rhétorique dans cette ville, il excellait dans l'enseignement par son esprit d'ordre et de clarté. Il fut un des plus érudits de son temps et écrivait le latin avec une élégante pureté. On a de lui : *De Arte dicendi* (Salamanque, 1556, in-8, nombr. édit.); *Veræ brevesque grammaticæ latinæ institutiones* (Lyon, 1562, in-8; souv. réimp.); *Grammatices græcæ compendium* (Anvers, 1581, in-8); *De Auctoribus interpretandis* (Ibid., 1581, in-8); *Minerva seu de causis linguæ latinæ* (Salamanque, 1587, in-8), le plus souvent réimprimé de ses ouvrages, et avec des notes des plus savants commentateurs (Leipzig, 1804, 2 vol. in-8). Les *Œuvres* de Fr. Sanchez, à qui l'on doit en outre plusieurs éditions d'anciens auteurs, ont été réunies par G. Mayans (Genève, 1766, 4 vol. in-8).

Cf. N. Antonio : *Bibliotheca hispana nova.*

SANCHEZ (Thomas), célèbre casuiste espagnol, né à Cordoue en 1550, mort à Grenade le 19 mai 1610. Il entra chez les Jésuites à seize ans, devint directeur du noviciat de Grenade et mena, assure-tion, une vie très-chaste. Son traité *De Matrimonio* (Gênes, 1592, in-fol., souv. réimpr.; édit. de Martin Nutius; Anvers, 1607, t. I-III, in-fol., plus. édit. abrégées), où tous les raffinements de la luxure sont minutieusement décrits, mérite une mention pour la place qu'il tient dans les débats du XVII^e et du XVIII^e siècle au sujet de la morale des jésuites. On a réuni ses *Œuvres complètes* (Venise, 1740, 7 vol. in-fol.).

Cf. *Elogium R. P. Th. Sanchez*, en tête des diverses éditions du *De Matrimonio* ; — Alegambe et Sotwel : *Bibliotheca scriptor. Soc. Jesu.*

SANCHEZ (Miguel), écrivain dramatique espagnol de la fin du XVI^e siècle. Malgré sa renommée attestée par son surnom de Divin, *el Divine*, ses comédies se sont presque toutes perdues. On a de lui : *la Garde soigneuse* (la Guarda cuidadosa), écrite avec soin et ne manquant ni de régularité ni de force.

Cf. Don Alberto Lista : *Lecciones de literatura española* (Madrid, 1836, in-8).

SANCHEZ (Thomas-Antonio), érudit espagnol, né à Burgos en 1732, mort à Madrid en 1798. Bibliothécaire des rois Charles III et Charles IV, il a laissé, outre des travaux de critique et des éditions estimées, une très-intéressante *Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV* (Madrid, 1779-90, 4 vol. in-8; Paris, 1842, gr. in-8 à 2 col.), contenant le *Poëme du Cid*.

SANCHEZ DE ARAVALA. — Voyez RODRIGUEZ.

SANCHONIATON, historien phénicien, dont l'existence a été mise en doute, mais qui paraît avoir réellement vécu au III^e ou au II^e siècle avant J.-C. Selon les travaux récents de la critique allemande, résumés par M. Ern. Renan, il peut être regardé comme très-probable qu'un écrivain de la Phénicie composa, vers le II^e siècle avant notre ère, une *Histoire phénicienne*, comprenant le recueil des traditions mythologiques et cosmogoniques de la contrée où il écrivait. La date de cette histoire semble fixée par les traces d'hellénisme qui s'y trouvent. Quant au nom de Sanchoniaton, il est impossible d'affirmer s'il appartint à l'auteur lui-même, ou si ce dernier, pour donner plus d'autorité à son ouvrage, l'a publié sous le nom d'un Phénicien qui aurait vécu à une époque reculée. Quoi qu'il en soit, ce qui nous reste de cet ouvrage est tout ce qui a subsisté de la littérature d'un pays qui nous a donné l'écriture alphabétique. La destruction des autres monuments littéraires fut le résultat de la conquête de l'Asie occidentale par la Grèce. Philon de Byblos, au premier siècle après J.-C., traduisit en grec l'*Histoire* de Sanchoniaton. Il a passé à tort pour l'avoir composée. Porphyre usa de cet ouvrage pour attaquer les écrits de Moïse. Eusèbe, de son côté, s'en servit pour combattre Porphyre et le paganisme. Les fragments qui nous en sont parvenus par Eusèbe présentent des cosmogonies diverses qui, dans l'ouvrage entier, étaient réunies par des transitions. L'auteur, après être descendu du Dieu suprême ou des principes cosmiques jusqu'à l'homme, remontait plusieurs fois à ces principes et revenait plus ou moins avant dans l'histoire de la Phénicie.

Les fragments de Sanchoniaton ont été réunis par Orelli (Leipzig, 1826, in-8). Court de Gébelin les a traduits en français, sous le titre d'*Allégories orientales* (Paris, 1773, in-4). Un manuscrit trouvé, en 1835, dans un couvent de Portugal, regardé comme le texte complet de la traduction faite par Phylon de Byblos et publié comme tel (Brême, 1837, in-8), a été reconnu apocryphe.

Cf. Movers : *Die Phœnizier* ; — Roth : *Zur Literatur des Sanchoniaton* (1841) ; — Guigniaut : *Sur Sanchoniaton*, dans la *Revue de philologie* (1847) ; — A. Matter : *De la Cosmogonie de Sanchoniaton* (1849, in-8) ; — E. Renan, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, et dans la *Nouv. Biographie générale.*

SANCROFT (William), prélat anglais, né à Fresingfield (Suffolk) le 30 janvier 1616, mort au même lieu le 24 novembre 1693. Archevêque de Cantorbery, il se signala par des luttes avec le pouvoir civil. On a de lui : *Modern policies and practices* (Londres, in-12), traité de politique, dirigé contre Cromwell ; trois *Sermons* (Ibid., 1703, in-8), un recueil de *Familiar letters* (1757, in-8), et surtout une quantité considérable de manuscrits d'où l'on a tiré deux volumes de *Miscellaneous Tracts relating to the history of England* (1781, in-8).

Cf. W. Dogly : *Life of W. Sancroft* (Londres, 1821, 2 vol. in-8).

SAND (Christophe VON DEN), en latin *Sandius*, théologien allemand, né à Kœnigsberg le 12 octobre 1644, mort à Amsterdam le 30 novembre 1680. Poursuivi pour ses idées sociniennes, il passa en Hollande où il se fit correcteur d'imprimerie. De ses écrits, qui soulevèrent de nombreuses polémiques, nous citerons seulement : *Nucleus historiæ ecclesiasticæ* (Cosmopolis [Amsterdam], 1668, in-12; plus. édit.).

Cf. Paquot : *Mémoires*, t. III.

SANDOVAL (Prudencio DE), chroniqueur espagnol, né à Valladolid en 1560, mort à Pampelune le 17 mars 1621. De l'ordre de Saint-Benoît, il fut évêque de Pampelune. Il a composé, à l'aide de nombreux documents civils et religieux, une *Histoire de la vie et des exploits de l'empereur Charles-Quint*, qui fut publiée de 1604 à 1606. Malgré la diffusion du récit et un esprit de flatterie qui se manifeste tantôt par de graves omissions, tantôt par des inventions fantastiques, l'ouvrage est précieux sur certains points par ses détails étendus et précis. Sandoval a écrit en outre une *Histoire des rois de Castille et de Léon, depuis 1037 jusqu'en* 1134 (Pampelune, 1615, in-folio), et

la continuation de la *Chronique* d'Ambrosio de Moralès (Ibid., 1615, in-folio).

Cf. Ticknor : *History of span. Literature*, t. III.

SANDRART (Joachim DE), peintre et écrivain allemand, né à Francfort le 12 mai 1606, mort à Nuremberg le 14 octobre 1683. Ses tableaux, qui ont été très-loués de son temps, sont plus oubliés que ses publications, dont la principale et la plus utile a pour titre : l'*Academia della architectura, scoltura e pittura, oder Deutsche Academie*, etc. (Nuremberg, 1675-79, 4 vol. in-fol., 200 port.); elle a été abrégée en latin, sous le titre d'*Academia nobilissimæ artis pictoriæ* (1683, in-fol.). On cite en outre : *Iconologia Deorum* (Ibid., 1680, in-fol., fig.) ; *Romæ antiquæ et novæ theatrum* (Ibid., 1684, in-fol., fig.); *Romanorum fontinalia* (Ibid., 1685, in-fol., fig.).

Cf. *Notice* autobiographique, en tête de l'édit. latine de l'*Academia* ; — Nagler : *Künster-Lexikon*.

SANDRAS DE COURTILZ (Gatien), littérateur français, né en 1644 à Montargis, mort le 6 mai 1712. Ayant quitté le service militaire, il passa en Hollande pour y publier des ouvrages contre le gouvernement français. Revenu en France, il ne tarda pas à être emprisonné à la Bastille, où il resta neuf ans, à cause d'un écrit scandaleux, intitulé *les Annales de Paris*. Ses ouvrages, qu'il présentait comme historiques, ne témoignent, pour la plupart, que d'une imagination féconde, mais très-mal réglée. Il en a donné plusieurs sous le pseudonyme de *Montfort*. Nous citerons : *les Intrigues amoureuses de la France* (1684, in-12); *la Vie du vicomte de Turenne* (Cologne, 1685, in-12); *Histoire de la guerre de Hollande* (La Haye, 1689, in-12); *Testament politique de J.-B. Colbert* (Ibid., 1694, in-12) ; *Mémoires de M. d'Artagnan* (Cologne [La Haye], 1700, 3 vol. in-12), mis à profit par Alexandre Dumas pour son roman des *Mousquetaires ; Mémoires du marquis de Montbrun* (Amsterdam, 1702, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II et XX.

SANDWICH (LANGUE), parlée par les habitants de l'archipel de ce nom. Une des particularités de cette langue est de n'avoir que deux pronoms personnels. Elle a deux particules pour déterminer le temps de l'action, l'une pour le futur, l'autre pour le passé. Son alphabet se compose de douze lettres, et les mots se terminent tous par une voyelle. Il existe en cette langue une histoire de l'archipel, sous ce titre : *Ka moolelo Havai*, écrite par des insulaires instruits par des missionnaires américains, et dont M. Jules Rémy a publié une reproduction accompagnée d'une traduction (Paris, 1862, in-8). Ce curieux essai littéraire, qui, avec quelques chansons, compose toute la littérature sandwich, fut imprimé, en 1838, à Lahaina.

Cf. Chamisso : *Ueber die hawaische Sprache* (Leipzig, 1837, in-4) ; — L. Andrews : *Grammar of the hawaian language* (Honolulu, 1854, in-8) ; — Bishop Ewa : *Manual of conversation in hawaian and english* (Honolulu, 1854, in-16).

SANDYS (George), voyageur et poëte anglais, né à Bishopthorpe en 1577, mort à Boxley (Kent) en mars 1643. Il était fils de l'archevêque d'York. Son principal ouvrage est une *Relation d'un voyage commencé en* 1610, *en quatre livres contenant une description de l'empire turc d'Egypte, de la Terre sainte, des parties éloignées de l'Italie et des îles adjacentes* (A Relation of a journey begun anno, etc. ; Londres, 1615, in-fol., plus. édit.). Il a donné une traduction en vers des *Métamorphoses d'Ovide* (Ibid., 1632), une *Paraphrase des psaumes* (Ibid , 1636, in-8), etc.

Cf. Todd : *Notice*, en tête des *Selections from S.'s metrical Paraphrases* (Londres, 1837, in-8).

SANKA. — Voyez AMAROU.

SANLECQUE (Jacques DE), imprimeur français, né vers 1554 à Chaulnes (Boulonnais), mort en 1648 à Paris. Il fit son apprentissage dans l'atelier de G. Lebé, et se distingua surtout par la gravure des caractères de musique ainsi que des caractères syriaque, samaritain, chaldaïque et arabe, employés pour la *Bible polyglotte* de Lejay. — Son fils, Jacques II DE SANLECQUE, né en 1613 à Paris, où il est mort en 1660, fut son collaborateur, et laissa à son tour l'imprimerie à un de ses fils. On vante sa science dans les langues.

SANLECQUE (Louis DE), poëte français, fils et petit-fils des précédents, né en 1652 à Paris, mort le 14 juillet 1714 à Garnay, près de Dreux. Chanoine régulier de Sainte-Geneviève, il enseigna les humanités au collége de Nanterre, et commença à s'y faire une réputation par des pièces de vers latines et françaises. Se jetant ensuite dans la mêlée littéraire, il s'attacha au parti du duc de Nevers, soutint la *Phèdre* de Pradon, et lança contre Racine et Boileau des épigrammes dont il n'eut pas à se louer. Il s'attira ensuite de nouveaux désagréments par ses satires contre les gens d'église, entre autres *Contre les directeurs* et *Contre les évêques*. On cite aussi un ingénieux *Poëme contre les mauvais gestes* des prédicateurs. Il finit par se retirer dans son prieuré de Garnay, près de Dreux, et y mena une vie d'abnégation et de charité. Ses poésies, qui, malgré leur médiocrité générale, offrent quelques traits heureux, ont été réunies (Harlem [Lyon], 1696, in-8 ; [Trévoux] 1726, in-8 ; Paris, 1742, in-12).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique* ; — Quérard : *la France littéraire*.

SANNAZAR (Jacques), Jacopo SANNAZARO, poëte latin et italien, né en 1458 à Naples, où il mourut en 1530. Il dut toute sa fortune à la faveur des rois de Naples. Après la chute des princes aragonais, il accompagna Frédéric III en France et ne retourna en Italie qu'après avoir fermé les yeux à son protecteur. Son principal ouvrage est l'*Arcadia*, en prose mêlée de vers. Il le commença dans sa jeunesse et le publia en 1504 à Naples. Il en avait été donné à Venise, en 1502, contre l'intention de l'auteur, une édition fautive. Une mince intrigue relie douze scènes pastorales, dont chacune commence par un petit récit en prose, et se termine en vers par une églogue. Le poëte y raconte les exploits de sa famille, espagnole d'origine, les honneurs dont elle a joui à Naples. Il y a peu d'invention, mais l'exécution est gracieuse et naïve. Tiraboschi a vanté « l'élégance du style, la propriété et le choix des expressions », sans omettre « la nouveauté et l'originalité ». L'*Arcadie*, qui eut au XVI[e] siècle environ soixante éditions, a été traduite en français par J. Martin (Paris, 1544, in-8), et par Pecquet (Ibid., 1737, in-12).

Des œuvres latines de Sannazar, la principale est le poëme *De Partu Virginis*, en trois chants. Paul Jove et Girardi en ont signalé les imperfections; mais les deux Scaliger et, de nos jours, Saint-Marc Girardin ont jugé favorablement cette composition, dont les défauts tiennent plus au temps qu'à l'écrivain. Le *De Partu Virginis* a été traduit en vers italiens par Jean Giolito de Ferrari (Vérone, 1732, in-4) et par Casarege (Florence, 1740, in-8), et en français, en prose par Guillaume Colletet (Paris, 1645, in-12). Six *Eglogæ*, modèles d'élégance et d'harmonie, ont valu à Sannazar le surnom de Virgile chrétien. Elles parurent sous le nom académique d'Actius Sincerus et ont été imprimées avec trois livres d'*Elégies* latines, trois livres d'*Epigrammes* et le poëme *De Morte Christi* (Naples, 1526, pet. in-fol.). Citons enfin les *Rimes* italiennes, contenant des *Sonetti*, où sont exprimés des sentiments patriotiques, des

Canzoni, etc. (Naples, 1530, in-4; Venise, 1534, in-8, et Padoue, 1753, in-4).

Cf. Crispo : *Vita di Sannazaro ;* — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana ;* — Saint-Marc Girardin : *Tableau de la littérature française au XVI*[e] *siècle.*

SANNIONES, ZANNI. — Voy. VALETS BOUFFONS.

SANSCRIT, langue littéraire, philosophique et religieuse de l'Inde. C'est un des idiomes de la famille des langues indo-européennes (voy. ce mot); il en est le frère aîné, et celui de tous qui se rapproche le plus de leur souche commune, la langue supposée de l'antique Arye. Le sanscrit a eu son état primitif dans la langue védique. Il a cessé d'être un idiome vulgaire au III[e] siècle de notre ère, et a été alors remplacé dans ce rôle par le prâcrit, et depuis par les idiomes modernes de l'Inde (voy. INDIENNES [langues]). Le sanscrit est de nos jours étudié et même écrit par les Brahmanes et par les Indiens les plus instruits des autres classes de la société. Le nom même de cette langue signifie *parfait*. Il lui a été donné en même temps que l'on donnait celui de prâcrit, c'est-à-dire *inférieur* ou *imparfait*, à l'ancien idiome vulgaire dans lequel certains linguistes ont vu les restes de la langue existant dans la Péninsule avant l'arrivée de la race brahmanique, mais dont l'opinion la plus accréditée fait une corruption du sanscrit.

Les racines de la langue sanscrite sont monosyllabiques. Les voyelles contribuent à la formation des radicaux, contrairement à ce qui a lieu dans les langues sémitiques. Ces racines s'élèvent au nombre de 1,700 suivant certains calculs, à celui de 2,000 suivant d'autres. La grammaire, sans être très-simple, est plus régulière que celles des divers idiomes de la même famille : le grec, le latin, l'allemand, etc. Elle a du reste avec ces grammaires une analogie tout aussi marquée que l'analogie que l'on observe dans leurs radicaux. C'est ainsi que le sanscrit offre, par l'*a* privatif, les augments et les redoublements du grec, les créments du latin. Comme ces deux langues, il a trois genres; comme le grec, trois nombres. Sa déclinaison présente huit cas, ceux du latin, plus le locatif et l'instrumental. Ces cas se réduisent à trois au nombre duel. L'adjectif prend, comme le nom, les flexions des cas. La conjugaison a trois voix, six modes et six temps. Parmi les temps on compte à l'indicatif trois présents et deux futurs. Les autres modes, le subjonctif ou optatif, l'impératif, le précatif, le conditionnel et l'infinitif, n'ont chacun qu'un seul temps, le présent. A l'actif, les verbes réguliers ont un nombre de conjugaisons qui, selon les écrivains, varie de sept à quatorze. Le passif n'a qu'une seule forme, mais il faut y rattacher, comme conjugaisons dérivées, celles des verbes causatifs, fréquentatifs et désidératifs. Il y a en sanscrit une grande abondance de particules. Les prépositions sont néanmoins souvent remplacées par de simples flexions des noms.

Le sanscrit a la plus complète liberté de construction. Sa prose en reçoit une extrême variété dans les tours de phrases. Les formes de versification sont nombreuses. Elles semblent avoir pour base le vers de huit syllabes, qui entre surtout dans la composition du double distique ou *sloca*, le mètre spécial de la poésie héroïque, inventé par l'auteur même du *Ramayana*.

L'alphabet propre à la langue sanscrite n'est pas, sous sa forme actuelle, d'une antiquité qui réponde à celle de la langue. Il ne s'est fixé qu'entre le V[e] et le X[e] siècle de notre ère. Il porte le nom de *dévânagari*, c'est-à-dire écriture des dieux. Il se compose d'environ cinquante caractères, dont trois ou quatre à peu près inusités: quatorze voyelles et diphthongues, trente-quatre consonnes et deux signes accessoires exprimant la nasalité et l'aspiration finales. Les lettres se tracent comme les nôtres, de gauche à droite. Les mots ne sont point séparés entre eux ; il n'existe pas de ponctuation. L'orthographe suit avec fidélité la prononciation. Pour représenter les articulations composées, les consonnes se combinent en groupes, dont on compte plusieurs centaines.

Les premiers Européens qui se sont occupés du sanscrit lui ont donné les noms de *hanscret* et de *sanscredam*, auxquels le mot *sanscrit* a été définitivement substitué : c'est le terme employé de préférence par les Hindous eux-mêmes On appelle aussi le sanscrit *nagrou* et *grantham*, qui signifient que c'est par excellence la langue écrite, la langue des livres. Lorsque, à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, sur les traces de notre trop oublié compatriote le P. Cœurdoux, le Christophe Colomb d'un nouveau monde philologique, on se mit à étudier le sanscrit, on s'imagina tout d'abord que cette langue était la langue mère dont on avait tant parlé parmi les philosophes. Depuis, l'opinion a prévalu que le sanscrit et une quarantaine d'idiomes européens ou asiatiques, les uns vivants, les autres tombés en désuétude, sont des langues sœurs, ayant une même origine. Toutefois la question de la priorité sur le sanscrit d'une langue à peu près inconnue, ayant été parlée à l'occident de l'Inde, et qui serait celle des Aryas, est loin d'être définitivement résolue.

Pânini est considéré comme le législateu tional de la langue sanscrite. Sa grammaire (*soutra vitri*) est un livre d'une grande valeur, souvent enrichi de commentaires dans l'Inde. On remarque, parmi les ouvrages indigènes traitant de cette langue, le curieux vocabulaire en vers d'Amara-Sinha, contemporain de Kalidasa. Il a été publié par Loiseleur-Deslongchamps (Paris, 1837, in-8). On cite ensuite de nombreux traités de rhétorique, de poétique, de métrique, etc. Une prosodie, *Stroutabhoda*, attribuée à Kalidasa lui-même, a été traduite en français par M. Lancereau (Ibid., 1855, in-8). Les études des Européens sur le sanscrit ont produit des ouvrages de lexicographie et de grammaire, qu'il nous importe davantage de rappeler. Des *Grammaires* ont été données en latin par Paulin de Saint-Barthélemy (Rome, 1790, in-4), Othmar Franck (Würzbourg, 1823), Fr. Bopp (Berlin, 1817 et 1832); — en anglais, par H. Lebedeff (Londres, 1801), Colebrooke (Calcutta, 1805), W. Carey (Serampore, 1806), Wilkins (Londres, 1808), Forster (Calcutta, 1812), Wilson (Londres, 1815, 1841 et 1847), W. Yates (Calcutta, 1820), W. Price (Londres, 1828); Monier Williams (Londres, 1846); — en français, par Desgranges (Paris, 1845-48, 2 vol. in-18), Fr. Baudry (Ibid., 1853, in-18), Em. Burnouf et Leupol (Nancy, 1860); — en allemand, par Fr. Bopp (Vienne, 1847), Boller (Vienne, 1847), Th. Benfey (Leipzig, 1852-54, 2 vol.).

Des *Dictionnaires* ont été publiés en latin par Bopp (Berlin, 1828-30); — en anglais, par S. Rousseau (Londres, 1802), Wilson (Calcutta, 1819, 1832, in-4), Yates (Calcutta, 1820, in-4), Haughton (Londres, 1833), Monier Williams (Ibid., 1851), Th. Benfey (Londres, 1866, in-8); — en français, par Em. Burnouf et Leupol (Nancy, 1863 et années suivantes). Il faut aussi mentionner à part les ouvrages sur les *Conjugaisons* et les *Racines sanscrites*, par Wilkins (Londres, 1815, in-4), C. A. Holmboë (Christiania, 1846), le docteur Hoefer (Berlin, 1840), A. Kühn (Ibid., 1837), F. Rosen (Berlin, 1827, in-18), Westergaard (Bonn, 1841, in-18). Il y a quelques dialectes du sanscrit qui ont eux-mêmes, comme l'*Orissa* ou *Oriya*, leurs grammaires et leurs dictionnaires. — Il existe des chaires de sanscrit dans plusieurs grandes universités européennes. A Paris, outre celle du Collége de France, occupée d'abord par Eugène Burnouf, et depuis 1862

par M. Ed. Foucaux, il en a été fondé une à l'Ecole pratique des hautes études.

Cf. Colebrooke : *On the sanscrit and pracrit languages*, dans les *Recherches asiatiques*, t. VII, et *On sanscrit and pracrit poetry*, dans le même recueil, t. X ; — Fr. Bopp : *Ueber das Conjugations system der Sanscritsprache* (Francfort, 1816, in-4), *Ausfuhrliches Lehrgebaeude der S.* (Berlin, 1827, in-4), et *Grammaire comparée ;* — Othmar Franck : *Chrestomathia sanskrita* (Munich, 1820-22, in-4) ; — Eug. Burnouf : *Sur la Langue et la littérature sanscrites*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er février 1833) ; — Ballhorn : *Alphabete orientalischer und occident. Sprachen* (Leipzig, nombr. édit.) ; — Ad. Régnier : *Études sur l'idiome des Védas et les origines de la langue sanscrite* (Paris, 1855, in-4) ; — A. Weber : *Indische Skizzen* (Berlin, 1857) ; — A. Pictet : *les Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs* (Paris, 1859-63, 2 vol. in-8) ; — Fr. Spiegel : *Erân* (Berlin, 1863) ; — voy. aussi les indications bibliographiques concernant les langues indo-européennes.

SANSCRITE (LITTÉRATURE). On désigne sous ce nom la période de la littérature de l'Inde dont la langue sanscrite a été l'organe. Son point de départ est placé par la critique moderne à l'époque même où les Védas et d'autres livres philosophiques et religieux se sont produits, en fixant la langue védique. Aujourd'hui encore, la langue sanscrite, en restant la langue littéraire de l'Inde, suffit pour rendre accessibles à la classe instruite du pays des monuments primitifs d'une littérature qui remonte à plus de trois mille ans. Les œuvres qu'elle a produites dans cette longue suite de siècles ont dû être innombrables, si on en juge par la quantité de celles qui sont entre nos mains, soit imprimées, soit manuscrites. L'inspiration religieuse qui domine la première période a fait donner le nom de littérature brahmanique aux œuvres dont la composition a eu lieu parallèlement aux œuvres Védiques. Vient ensuite la littérature Bouddhique, dont la belle époque va du XVe siècle avant l'ère chrétienne au VIe siècle avant la même ère ; c'est à partir de l'avénement même de Bouddha que la littérature sanscrite prend le plus de vigueur et d'éclat. Mais il reste difficile de fixer la date de composition des ouvrages, et la critique flotte entre dix siècles, n'ayant pour s'éclairer que l'examen des doctrines dont la succession dans l'Inde présente, il est vrai, une chronologie assez sûre.

Dans la littérature sanscrite, les genres sont peu variés ; ils comprennent : la poésie lyrique, la poésie épique, le drame, la poésie romantique et légère, l'apologue, les traités de philosophie, de législation civile et de grammaire.

La poésie lyrique est la première en date. Elle a fourni d'abord l'hymne, puis l'ode. Le genre épique a ensuite acquis d'immenses développements. Il a produit des poëmes d'une étendue exceptionnelle comme le *Mahâbhârata* et le *Ramayana*, œuvres de Vyasa et de Valmiki ; les *Pouranas*, les *Mahacavyas*, etc. Le drame n'a qu'une forme, sans la distinction entre la tragédie et la comédie. C'est un composé, d'un ordre peu élevé, de ce que nous appelons le mélodrame et la féerie. La prose et les vers y alternent d'ordinaire. Les hommes s'expriment en sanscrit, les femmes en prâcrit ; les acteurs secondaires usent volontiers des termes propres aux pays dont ils sont originaires. A une époque très-reculée, les représentations théâtrales faisaient partie du cérémonial, à la cour des souverains de l'Inde, et la poétique de l'art dramatique n'a que trop été réglée sur les exigences d'un divertissement royal. L'action des pièces se développe longuement, les personnages sont nombreux, la mise en scène habile et faite pour le plaisir des yeux. Le drame indien comporte des chœurs qui n'y tiennent qu'une place secondaire. Assez dédaigneux des incidents de la vie commune, il s'inspire de préférence des traditions héroïques du *Mahâbhârata* et du *Ramayana*, de l'histoire merveilleuse des métamorphoses de Krichna et même des légendes religieuses des *Védas*. Quelquefois le drame est purement métaphysique : les idées sont revêtues d'un corps, vivent et agissent ; tel est le *Lever de la lune de l'intelligence*, de Krichna-Misra. On connaît en Europe une quarantaine de productions du théâtre indien et l'on nomme les auteurs de quelques-unes : Bhâsaka et Sômilli, dont l'époque est incertaine, antérieurs toutefois à Kalidasa qui les cite, le prince Soudraka, Krichna-Misra, Bhava Bhouti, Srî Harscha Dêva, Visakha Datta, enfin Kâlidasa, le plus grand de tous. La poésie romantique, amoureuse, et les autres genres légers ont, en général, un style affecté et un caractère sensualiste qui dégénère facilement en licence. Ces genres ne remontent pas plus haut que les premiers temps de notre ère. Ils ont été cultivés avec succès par Kalidasa, Jayadêva, Amarou, etc. La fable et le conte, formes essentiellement orientales, sont représentés par les apologues de Bidpaï ou Vichnou-Sarma, auteur supposé du *Pantchatantra*, par le *Hitopadeça*, abrégé de ce dernier ouvrage, et par les *Avadanas*. On a savamment discuté, mais sans résultat, sur la question de savoir si la fable indienne a pris pour modèle la fable grecque, ou si celle-ci est venue d'Asie avec Ésope.

Les ouvrages moraux et philosophiques, les traités de législation, forment une branche très-importante de cette littérature. Ce sont, dans l'ordre de composition, les *Brâhmanas*, les *Sûtras*, les *Upanichads*, commentaires ou compléments dogmatiques des Védas. Ils se lient étroitement à la littérature védique. Les plus anciens *sûtras* ont pour auteur Kapila, créateur du système philosophique dit *Sânkhya*. Après lui Patandjali, et Yalnavalkya appliquèrent à la vie pratique la doctrine de *Yôga ;* Jaimini et Badarayana enseignèrent les doctrines contenues dans les *Mimânsâ-Sûtras*. Quant aux *sûtrâs* de logique, ils comptent parmi leurs plus célèbres auteurs Kanâda et Gotama. Les lois dans l'Inde se rattachent à l'enseignement philosophique, comme cet enseignement à la foi brahmanique, qui est l'âme de toute la littérature sanscrite. Les plus célèbres lois constituent les divers recueils mis sous le nom de Manou, et elles ont provoqué, sous le nom de *Dharmaçastras*, de volumineux commentaires. La grammaire, envisagée ici comme branche de la littérature, a donné lieu à de nombreux travaux. Nous avons déjà dit, à propos de langue, que Pânini en est considéré comme le plus ancien législateur et le plus autorisé. Nous avons signalé aussi le précieux vocabulaire composé, vers le Ier siècle avant J.-C., par Amara-Pingha, ainsi que les nombreux traités de rhétorique et de versification, dont l'un est sous le nom de Kalidasa.

Cf. Alex. Hamilton et L. Langlès : *Catalogue des manuscrits sanscrits de la bibliothèque du roi* (Paris, 1807, in-8) ; — Ward : *Aperçu de l'histoire de la littérature et de la mythologie des Indiens* (Serampour, 1818, 2 vol. in-4) ; — Langlois : *Monuments littéraires de l'Inde*, ou *Mélanges de littérature sanscrite* (Paris, 1827, in-8) ; — *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, traduits du sanscrit en anglais, par H. Hayman Wilson (Calcutta, 1827, 3 vol. in-8), et de l'anglais en français par Langlois (Paris, 1828, 2 vol. in-8) ; — Pauthier : *Essai sur la philosophie des Indous* (Paris, 1833, in-8) ; — A. Mazure : *Essai sur la langue et la philosophie des Indiens* (Paris, 1837) ; — Loiseleur-Deslongchamps : *Essai sur les fables indiennes* (Paris, 1838, in-8) ; — Dr Haeberlin : *Kavya-Sangraha, a sanscrit anthology* (Calcutta, 1847, in-8) ; — Gildemeister : *Bibliothecæ sanscritæ specimen*, catalogue des ouvrages sanscrits imprimés (Bonn, 1847) ; — Weber : *Indische Skizzen* (1850-51), et *Histoire de la littérature sanscrite*, trad. par M. Sadous (Paris, 1859, in-8) ; —

Lassen : *Anthologia sanscritica* (Bonn, 1838, in-8) ; — Fr. Baudry : *Etude sur les Védas* (Paris, 1855, in-8) ; — Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Paris et Grenoble, 1856, in-12) ; — Max Muller : *Histoire de l'ancienne littérature sanscrite* (1860) ; — F.-G. Eichhoff : *Poésie héroïque des Indiens comparée à l'épopée grecque et romaine* (Paris, 1860, in-8) ; — Monier Williams : *Indian epic poetry* (Londres, 1863) ; — F. Nève : *les Pouranas, Etudes sur les derniers monuments de la littér. sanscrite* (Paris, 1855, in-8) ; *Calidasa, ou la Poésie sanscrite dans les raffinements de sa culture* (Ibid., 1864, in-8) ; et *Du Beau littéraire dans les œuvres du génie indien* (Bruxelles, 1865, in-8) ; — Em. Burnouf : *Essai sur le Veda, Introduction à la connaissance de l'Inde* (Nancy et Paris, 1863, in-8).

SANSON (Nicolas), géographe français, né en 1600 à Abbeville, mort en 1667 à Paris. Il fut présenté en 1627 à Richelieu, qui le nomma géographe du roi et ingénieur en Picardie. Ses cartes, malgré les erreurs inévitables de son temps, sont supérieures à celles de ses devanciers. Les dissertations qu'il y a jointes sont écrites en latin pur, même élégant. On cite : *Galliæ antiquæ descriptio geographica* (1627, in-fol.) ; *Græciæ antiquæ descriptio geographica* (1636, in fol.) ; l'*Empire romain* (1637, in-fol.) ; la *France* (1644, in-fol.) ; l'*Angleterre*, l'*Espagne*, l'*Italie* et l'*Allemagne* (1644, in-fol.) ; le *Cours du Rhin* (1646, in-fol.) ; l'*Asie* (1652, in-fol.) ; *Index geographicus* (1653, in-12) ; *Geographia sacra* (1653, in-fol.) ; l'*Afrique* (1654, in-4). — Ses deux fils, Nicolas et Guillaume, ont laissé aussi quelques travaux géographiques. — Un de ses parents, Jacques SANSON, né en 1596 à Abbeville, mort en 1665 à Charenton, directeur de plusieurs maisons de novices des Carmes, a publié : *Histoire ecclésiastique de la ville d'Abbeville* (Paris, 1646, in-4) ; *Histoire généalogique des comtes de Ponthieu et des mayeurs d'Abbeville* (Ibid., 1657, in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

SANSOVINO (Francisco TATTI, dit), littérateur italien, né à Monte-Sansovino en 1521, mort en 1586. Il vécut à Venise, fut correcteur d'imprimerie, puis imprimeur. Ses ouvrages, qui dépassent le nombre de cinquante, comprennent : *Lettere sopra'l Decamerone* (s. l., 1542, in-18) ; *Del Governo de' regni e delle republiche antiche e moderne* (Venise, 1546, 1561, 1578, in-4), traduit en français ; *Delle cose notabile que sono in Venetia* (Ibid., 1561, in-8), réimprimé avec additions de Daglioni (1603, in-4) et de Ziotti (1655, in-12) ; une traduction en latin des *Institutes* de Justinien (1552), des *Annales* de Nicétas, etc. ; un choix de Satires de différents auteurs (1560, in-8) et un choix de *Cent nouvelles* (1561, in-8, souvent réimprimé).

SANTA-CLARA. — Voy. ABRAHAM A SANTA-CLARA.

SANTA-MARIA (Alonso DE), auteur espagnol, mort en 1435. D'une famille d'origine juive, il fut évêque de Carthagène, d'où lui vient le surnom de *Cartagena*. On a de lui : *le Livre de prières* (el Oracional), écrit à l'intention de son ami Perez de Guzman (Murcie, 1487) ; *les Préceptes des gentilshommes* (el Doctrinal de Caballeros, Burgos, 1487) et des traductions espagnoles de quelques traités de Sénèque. On lui a attribué à tort des poésies légères du *Cancionero general*.

Cf. Amador : *Histoire des Juifs d'Espagne ;* — Ticknor : *History of spanish Literature*, t. I.

SANTAREM (Manoel François DE BARROS Y SOUZA, vicomte DE), homme d'État et historien portugais, né à Lisbonne le 18 novembre 1790, mort à Paris le 17 janvier 1856. Il écrivit à la fois en portugais et en français. Ses ouvrages les plus importants sont les suivants : *Priorite des découvertes des Portugais* (Prioridade dos descobrimendos portuguezes, Paris, 1841, in-8). *Tableau élémentaire des relations politiques et diplomatiques au Portugal* (Quadro elementar das relacaves politicas e diplomaticas de Portugal, 1842-1854, 15 vol. in-8) ; puis, en français, divers mémoires archéologiques et un *Essai sur l'histoire de la Cosmographie et de la Cartographie pendant le moyen âge* (1849-52, 3 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les deux prem. édit.]

SANTEUL (Jean DE), prononcé *Santeuil*, en latin *Santolius*, célèbre poète latin moderne, né à Paris le 12 mai 1630, mort à Dijon le 5 août 1697. Il fit ses études aux collèges Sainte-Barbe et Louis-le-Grand, entra chez les chanoines réguliers de Saint-Victor et reçut seulement le sous-diaconat. Son talent pour la poésie latine le fit accueillir par les plus grands personnages et lui valut, avec une véritable popularité, des pensions du roi et de la ville de Paris dont il illustrait les monuments de ses distiques. Il faisait aussi des inscriptions et des dithyrambes pour d'autres villes et des provinces qui lui envoyaient de riches présents. On lui demandait, pour des particuliers, des épitaphes qu'on lui payait six louis. Une inscription qu'il fit en l'honneur d'Arnauld pour Port-Royal lui attira des démêlés assez vifs avec les Jésuites. Homme d'esprit, aimable, original et un peu bizarre, sa société était très-recherchée. Saint-Simon et La Bruyère nous ont tracé son portrait, le dernier sous le nom de Théodas. Emmené par le duc de Bourbon aux Etats de Bourgogne, il mourut à la suite d'un repas, dans d'atroces douleurs. Saint-Simon raconte que le duc l'avait étourdiment empoisonné, en faisant jeter dans son vin du tabac d'Espagne pour exciter sa gaieté et ses saillies.

Santeul composa quelques poèmes profanes, comme *Pomona in agro Versaliensi*, dédié à la Quintinie et dont Bossuet le força de faire amende honorable. Il cultiva même l'épigramme, en y portant moins de trait que de bon sens. Mais son triomphe fut dans la poésie lyrique religieuse. A la demande d'une commission chargée par l'archevêque Harlay de la réforme du bréviaire, il composa de nouvelles hymnes d'église qui furent extrêmement goûtées pour le tour élégant, l'éclat des images, la noblesse des idées, mais auxquelles on reprocha plus tard un peu d'emphase, de la recherche, des agréments mondains, et, dans une latinité un peu moderne, une imitation trop sensible des anciens poëtes profanes. Elles furent supprimées, dans ces derniers temps, par le retour de toutes les églises à la liturgie romaine. Santeul avait fourni beaucoup d'hymnes spéciales à l'abbaye de Cluny et à diverses églises de France. Les *Hymnes* de Santeul ont eu plusieurs éditions (Paris, 1685, 1694, 1698, in-12 ; édit. générale, 1723, in-8 et in-12), et elles ont été traduites en français. Ses autres poésies ont paru sous le titre d'*Opera poetica* (1694, in-8). Il y a deux éditions de ses *Œuvres complètes* (Opera omnia ; 1698, 1729, 9 vol. in-12). Il a été publié par Dinouart un *Santoliana* (Paris, 1764, in-12). — Son frère, Claude DE SANTEUL, né le 3 février 1628, mort le 29 septembre 1684, pensionnaire du séminaire de Saint-Magloire, écrivit aussi plusieurs hymnes, insérées dans les *Œuvres* de son frère.

Cf. *Vie et bons mots de Santeul* (Cologne, 1735, 2 vol. in-12) ; — Moréri : *Grand Dictionnaire historique ;* — Montalant-Bougleux : *Santeul, ou la Poésie latine sous Louis XIV ;* — l'abbé Vissac : *la Poésie latine au siècle de Louis XIV* (1862, in-8) ; — Gazier : *De Santolii hymnis*, thèse (1876, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XII.

SANTILLANA (Don Iñigo Lopez DE MENDOZA, marquis DE), poète espagnol, né à Carrion de los Condes en 1398, mort à Guadalajara en 1458.

D'une famille qui se rattachait au Cid et a laissé des souvenirs héroïques dans le *Romancero*, il fut à la fois un des premiers seigneurs et des principaux poëtes de la cour de Jean II. Il fut le disciple et l'ami du marquis de Villena, président de l'Académie poétique de Barcelone, et s'inspira des troubadours italiens et provençaux. Il dit lui-même que « le savoir n'émousse pas le fer de la lance et ne fait pas plier l'épée dans la main du chevalier ». Mais il gâta à plaisir son style par la recherche et l'affectation scolastiques. On cite de lui un poëme sur *les Quatre Ages du monde*, où une revue de l'histoire universelle aboutit à l'apothéose de Jean II ; un poëme didactique, *le Manuel des favoris* (el Doctrinal de Privados) ; un recueil de maximes de morale et de politique : *Centiloquio;* de nombreuses chansons et pièces lyriques ; enfin un essai de drame, retrouvé par Martinez de la Rosa, *la Comedieta de Ponza*, à propos de la bataille de ce nom. Ses *Œuvres* ont été réunies par Amador de los Rios (Madrid, 1852, in-4).

Cf. Ticknor : *History of spanish. Litér.*, t. I.

SANUTO (Marino), dit *Torsello* ou *l'Ancien*, chroniqueur vénitien du commencement du XIVe siècle. A la suite de plusieurs voyages en Orient, il rédigea, vers 1306, soit pour exciter à une nouvelle croisade, soit pour servir des intérêts politiques, son *Liber secretorum fidelium super Terræ Sanctæ recuperatione*, inséré dans les *Gesta Dei per Francos* de Bongars, t. II. — Un autre Vénitien de la même famille, Marino SANUTO, dit *le Jeune*, né en 1466, mort en 1535, a laissé entre autres écrits historiques : *Vitæ ducum venetorum ab origine urbis et Chronicon Venetorum*, insérés dans les *Rerum italicarum Scriptores* de Muratori (t. XXII et XXIV).

Cf. Postansque : *De Marino Sanuto* (Montpellier, 1856, in-8) ; — Tiraboschi : *Storia della letteratura ital.*, t. V et VI ; — Saint-Marc Girardin, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er mai 1864).

SAPHIQUE (VERS et STROPHE). Dans sa forme grecque, le vers saphique, dont le trochée est la base, est, en termes de prosodie, un trochaïque trimètre brachycatalectique (voy. TROCHAÏQUE), c'est-à-dire plus simplement un vers de cinq pieds et demi, comprenant trois trochées, deux iambes et une syllabe longue. Catulle nous offre, en latin, le type exact de ce vers, modifié plus tard par Horace.

> Seu Sa | cas sa | gitti | feros | que Par | thos...
> Oti | um, Ca | tulle, | tibi | moles | tum est.

En réunissant trois vers saphiques et un adonique, formé d'un dactyle et d'un spondée, on obtient la strophe à laquelle Sapho a donné son nom, l'une des plus agréables à l'oreille de la prosodie grecque et latine. On en retrouve les règles primitives dans les deux seules odes que le temps nous ait conservées de l'illustre poëtesse. En voici un échantillon :

> Ποικιλόθρον', ἀθάνατ' Ἀφροδίτα,
> Παῖ Διὸς, δολοπλόκε, λίσσομαί σε
> Μή μ' ἄσαισι, μηδ' ἀνίαισι δαμνα,
> Πότνια, θῦμον.

Le vers saphique reçut, chez les Latins, deux modifications sérieuses : d'abord le trochée du second pied fut remplacé par un spondée ; puis une césure penthémimère fut introduite et amena une autre manière de scander le vers, en le partageant dans les cinq pieds suivants : trochée, spondée, dactyle, deux trochées. Ce rhythme est très-marqué dans Horace :

> Jam sa | tis ter | *ris* nivis | atque | diræ
> Grandi | nis mi | *sit* Pater | et ru | bente
> Dexte | ra sa | *cras* jacu | latus | arces
> Terruit | urbem.

La force de la césure devient telle chez Horace, qu'elle peut allonger une syllabe brève :

> Angulus *ridet*, ubi non Hymetto
> Mella decedunt.

Assez souvent le troisième saphique et l'adonique sont en connexion si étroite qu'on a pu les considérer comme formant ensemble un seul et même vers de sept pieds. On trouve dans Sapho :

> Ὀππάτεσσι δ' οὐδεν ὄρημ', επιῤῥομ-
> βεῦσι δ' ἀκουαί.

Horace établit ainsi la même continuité :

> Labitur ripa, Jove non probante, u-
> xorius amnis.
> Grosphe, non gemmis, neque purpura ve-
> nale nec auro.
> Romulæ genti date remque prolem*que*
> Et decus omne.

D'autres fois, en ne pratiquant pas l'élision entre le troisième saphique et l'adonique :

> Nec Jubæ tellus generat, leonum
> Arida nutrix,

le même poëte traite ces deux vers comme parfaitement distincts.

Cf. Les divers *Cours* et *Traités de versification grecque et latine.*

SAPHIR (Maurice), écrivain humoristique allemand, né à Pesth en 1794, mort à Baden en septembre 1858. Israélite de naissance, il embrassa le protestantisme en 1832. Il fonda à Berlin, à Munich et à Vienne, divers journaux satiriques et, poussant la raillerie à l'excès, se fit une réputation d'écrivain spirituel et mordant. On cite de lui : deux recueils d'*Écrits divers* (Gesammelte Schriften ; Stuttgart, 1832, 4 vol.; Munich, 1832, 3 vol.) ; *Bêtises, portraits et charges* (Dumme Briefe, Bilder, etc., 1837) ; *Bibliothèque humoristique des dames* (Hum. Damenbibliothek ; Vienne, 1838-41, 6 vol.), etc. [*Dict. des Contemp.*, les deux prem. édit.]

SAPHO, et mieux SAPPHO, Σαπφώ (en dialecte éolien, Ψάπφα), célèbre poëtesse grecque du VIe siècle avant J.-C. On ne sait rien d'elle, si ce n'est que son père s'appelait Scamandronyme, qu'elle avait un frère nommé Charoxus, qu'elle habitait Mitylène, dans l'île de Lesbos, où sans doute elle était née, qu'elle en fut bannie pour une cause inconnue, vers l'an 600, et se réfugia en Sicile, mais qu'elle revint finir ses jours dans sa ville natale. Quant à son amour pour Phaon et son suicide au cap de Leucade, ainsi que son mariage avec Cercolas ou Cercylas, et diverses aventures grossières ou équivoques, il faut les rapporter à des légendes qui ont pris naissance beaucoup plus tard dans les inventions des poëtes comiques athéniens. Pour expliquer les incohérences naturelles de la tradition et de la fantaisie, on a supposé gratuitement l'existence de deux femmes de même nom, l'une courtisane vulgaire, l'autre l'auteur des chants qui inspirèrent tant d'admiration à toute la Grèce.

Les poésies de Sapho n'avaient pas seulement la passion de l'amour pour objet, et ne la ramenaient pas toujours à l'entraînement des sens, comme cela se voit dans les principaux fragments qui nous sont venus sous son nom. On sait que Platon l'appelait la dixième muse, et Stobée (XXIX, 58) raconte que le grave Solon, ayant entendu réciter ses vers, jura de les apprendre par cœur avant de mourir. Sapho célébrait avec autant de grâce que d'éclat les joies du mariage, les événements de la famille. Ses épithalames étaient des chefs-d'œuvre. D'après Suidas, ses poëmes lyriques formaient neuf livres, et elle avait en outre composé des élégies, des épigrammes, des iambes, des monodies. Toutes ces poésies étaient écrites dans le dialecte éolien. Elle les chantait

sur un mode musical qui leur était approprié, en s'accompagnant de la harpe. Elle avait créé ou adopté un vers qui porte son nom et qui est resté dans la prosodie grecque et latine (voy. l'art. SAPHIQUE); mais elle employait bien d'autres rhythmes, si l'on en juge par les mètres variés de ses fragments. Ceux-ci, réunis d'abord à la suite d'*Anacréon*, dans l'édition d'H. Estienne (1554), puis insérés dans les *Carmina novem illustrium fœminarum* de Julius Ursinis (Anvers, 1568, in-8) et de J.-Ch.-W. Volger (Leipzig, 1810, in-8), ont été édités séparément par A. Mœbius (Hanovre, 1815, in-8) et par Neue (Berlin, 1824, in-4). On les trouve aussi dans les *Poetæ minores græci* de Gaisfort, la *Delectas poeseos Græcorum* de Schneidewin, les *Poetæ lyrici græci* de Bergk, etc. — Il existe une comédie anglaise de *Sapho et Phaon* par Lyly, un roman italien des *Aventures de Sapho* par Verri, un drame de *Sapho* par Mme de Staël.

Cf. Welcker : *Sappho von einem herrschenden Vorurtheil befreit* (Gœttingue, 1816), et *Kleine Schriften*, t. II; — Roch : *Alcaeus und Sappho* (Berlin, 1862) ; — Schœne : *Untersuchungen über das Leben der Sappho* (Leipzig, 1867) ; — Smith : *Diction. of greek and roman biogr.*

SAPIENCE, comédie de Hroswitha (voy. ce nom).

SAPIENTIAUX (LIVRES). On nomme ainsi, du mot latin *sapientia*, certains livres de la Bible renfermant des leçons de sagesse et de morale : tels sont les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des Cantiques* et le livre de *Jésus*, fils de Sirach (voy. ces mots).

SARBIEVSKI (Matthias-Casimir), en latin *Sarbievius*, poëte latin moderne, né à Masovie en 1595, mort à Varsovie le 2 avril 1640. Il professa la rhétorique, la philosophie et la théologie à Vilna. Dans un voyage à Rome (1623), il fut chargé par Urbain VIII de corriger les hymnes du nouveau bréviaire romain. Très-renommé comme poëte latin, il a plus d'enthousiasme lyrique que de correction et de goût. Parmi ses poésies, le recueil intitulé : *Lyricorum libri III, Epigrammatum liber I* (Cologne, 1625, in-12), a été très-souvent réimprimé, et plusieurs pièces en ont été traduites en allemand et en français.

Cf. Coupé : *Soirées littéraires*, t. XIV ; — G. Langbein : *De Sarbievii vita* (Dresde, 1753, in-8).

SARDANAPALE, drame de Byron (voy. ce nom).

SARPI (Pietro), en religion *Fra Paolo*, célèbre historien italien, né à Venise le 14 août 1552, mort dans cette ville le 15 janvier 1623. Il fut procureur général de l'ordre des Servites (1585), où il était entré en 1572. Il défendit la république de Venise contre les prétentions du pape Paul V, qu'il combattit par des pamphlets pleins de vigueur. Ses adversaires tentèrent, dit-on, de l'assassiner. Son principal ouvrage, l'*Histoire du Concile de Trente*, est un curieux tableau de la cour de Rome à l'époque de la Réformation. Le livre est plus remarquable par la hardiesse que par le talent de l'écrivain, car les faits sont exposés avec peu d'ordre et le style manque de propriété et de netteté. Publié à Londres en 1619, il fut traduit dans la plupart des langues de l'Europe; en français, par Le Courayer (1736, 2 vol. in-fol.). Le cardinal Pallavicino a écrit, pour le réfuter, une *Histoire* du même concile. On a de Fra Paolo, qui montre dans ses ouvrages un véritable savoir encyclopédique, un *Traité des bénéfices* ou des droits, revenus et priviléges de l'ordre ecclésiastique en matière séculière, supérieur pour la forme à son *Histoire du Concile*. Parmi ses autres écrits, l'*Histoire de l'Interdit* (Venise, 1606, in-4) a été traduite en français par Amelot de la Houssaye, dans son *Histoire du gouvernement de Venise*, et ses *Opinions sur le gouvernement de la république* (Venise, 1681) par de Marsy, sous ce titre : *le Prince de Fra Paolo* (Berlin, 1751, in-12). La plus complète édition de ses *Œuvres* a été imprimée à Naples (1790, 24 vol. in-8).

Cf. Griselini : *Memorie spettanti alla vita di Sarpi* (Lausanne, 1760), réimprimé sous le titre de *Del Genio di Fra Paolo* (Venise, 1785, 2 vol. in-4) ; — Bianchi Giovini : *Biografia di Fra Paolo* (Zurich, 1836, 2 vol. in-8), traduit en français (Bruxelles, 1863, 2 vol. in-12) ; — Münch : *Fra Paolo* (Carlsruhe, 1838, in-8).

SARRASIN (Jean) ou SARRAZIN, trouvère du XIIIe siècle, auteur supposé du *Roman de Ham*. — Voyez HAM.

SARRASIN (Jean-Pierre), chroniqueur français. Chambellan de Louis IX et son compagnon en Egypte, il a écrit, sous le titre de *Lettres à Nicolas Arrode*, une relation enthousiaste de la première croisade de saint Louis, contenant beaucoup de détails sur la prise de Damiette et la bataille de Mansourah. Elle a été imprimée dans la collection Michaud Poujoulat, t. I.

SARRASIN (Jean-François), écrivain et poëte français, né en 1605 à Hermanville, près de Caen, mort en 1654 à Pézenas. Protégé par le secrétaire d'Etat de Chavigny, puis par la princesse Sophie, fille du roi de Bohême, il devint secrétaire des commandements du prince de Conti, dont il amusa la maison par ses bons mots et ses bouffonneries. « Il faisait, dit Segrais, tout ce qu'il voulait de son esprit. » Il mourut, à ce que l'on croit, frappé par le prince de Conti, dans un moment de colère, d'un coup de pincette à la tempe. Rival de Voiture, il eut, comme poëte de société, de la verve, sans incorrection, un tour agréable et des effets piquants. Sa prose est supérieure à ses vers : la *Relation du siége de Dunkerque* (1649) et la *Conspiration de Wallenstein*, reproduites dans les *Petits Classiques* de Nodier (1825), sont, d'après V. Cousin, au nombre des meilleures pages d'histoire écrites en français au XVIIe siècle. On a encore de lui : *Pompe funèbre de Voiture; Dulot vaincu ou la Défaite des bouts-rimés;* des sonnets, des odes, des églogues, etc.; le *Discours de la tragédie*, l'*Apologie de la morale d'Épicure*. Il y a plusieurs éditions de ses *Œuvres* (Paris, 1656, 1658, in-4; 1675, 2 vol. in-12; Caen, 1824, in-8). Ses *Œuvres choisies* ont été publiées par Ch. Nodier (Paris, 1826, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. VI ; — Ch. Nodier : *Notice*, dans son édition ; — Victor Cousin : *la Société française au XVIIe siècle*, t. I.

SARRASINS (LES) CHASSÉS DE FRANCE, poëme épique de Carel de Sainte-Garde (voy. ce nom).

SASSI (Giuseppe-Antonio), en latin *Saxius*, érudit italien, né à Milan le 28 février 1675, mort dans cette ville le 21 avril 1751. Il fut directeur du Collége Ambroisien et conservateur de la bibliothèque. A part son concours aux grands recueils de Muratori et d'Argellati, il a publié des ouvrages qui intéressent l'histoire de son pays : *De Studiis litterariis Mediolanensium antiquis et novis* (Milan, 1729, in-8); *Archiepiscoporum mediolan. series historico-chronologica* (Ibid., 1755, 3 vol. in-4), etc., contenant une *Notice* sur l'auteur.

Cf. Argellati : *Bibliotheca mediolanensis*.

SATIRE, genre de composition littéraire, ordinairement en vers, quelquefois en prose mêlée de vers, ayant pour objet la censure des vices, des passions déréglées, des sottises et ridicules des hommes, et dont le nom, longtemps orthographié *satyre*, peut être rattaché par l'histoire littéraire soit aux anciens drames satiriques des Grecs, soit aux compositions mêlées, farcies, *saturæ*, des premiers temps de Rome.

I. *Objet et divisions de la satire*. — Tout ce qui révolte la conscience, heurte le bon sens, blesse le goût, est du domaine de la satire. On

distingue, suivant les objets auxquels elle s'attache, la satire morale ou religieuse, la satire politique, la satire littéraire. Tantôt elle flétrit les mauvaises mœurs, combat la superstition, dénonce le fanatisme ou l'hypocrisie; tantôt elle s'attaque aux abus du pouvoir, aux calculs égoïstes de l'ambition, aux fureurs aveugles des partis; tantôt enfin elle s'enferme dans la critique des ouvrages de l'esprit et poursuit de ses railleries l'impuissance vaniteuse de la médiocrité ou les aberrations du talent. Envisagée dans ses procédés et ses formes de langage, la satire est générale ou personnelle: générale, elle considère l'homme en lui-même et fait le procès à la nature imparfaite et faillible d'où découlent nos passions, nos erreurs et nos travers, à la société qui les développe, au temps qui les favorise; personnelle, elle prend à partie les individus dans lesquels les vices de l'humanité ou les travers du jour se manifestent avec le plus d'éclat; elle les signale, par leur nom ou par des traits particuliers, à l'indignation ou au rire des contemporains. Ajoutons que, générale ou personnelle, la satire peut être directe ou détournée: directe, elle met sous nos yeux l'humanité, la société, l'individu, dans la réalité même des faits qui appellent ses censures; détournée, elle nous fait entrevoir le monde humain sous le voile transparent de l'allégorie, et ne dirige contre les particuliers que les traits légers de l'allusion.

La satire morale et la satire politique seront à volonté générales ou personnelles, suivant le tempérament de l'écrivain, selon que domine en lui le philosophe ou l'homme d'action; mais la satire littéraire ne peut guère être autre chose que personnelle : on ne fait pas la critique d'un mauvais ouvrage sans en désigner l'auteur. Attaquer le *Jonas* ou la *Pucelle*, c'était nommer Coras et Chapelain, et Voltaire a tort de reprocher à Boileau d'avoir « fait rire aux dépens de dix ou douze gens de lettres », fût-il vrai qu'il eût « fait mourir de chagrin deux hommes qui ne l'avaient jamais offensé ». En matière morale ou politique, la satire personnelle s'appelle aujourd'hui diffamation. Livrer aux lecteurs le nom ou le signalement de l'intrigant, du faux dévot, de l'homme public ou privé corrupteur ou corrompu, c'est s'exposer aux rigueurs de la loi; mais le poëte diffamateur sera absous, s'il est honnête, par la conscience publique, et s'il a vraiment le talent de la satire, par les suffrages de la postérité.

II. *Aperçu historique.* — L'histoire de la poésie satirique remonte très-haut et s'étend très-loin, surtout si, au lieu de la restreindre à ces compositions qui, sous le nom même de satires, lui servent particulièrement de cadre, on veut suivre dans les divers genres littéraires les manifestations de l'esprit de censure et du talent de médire. Il nous suffira de rassembler ici quelques noms propres comme points de repère de cette intéressante histoire dont on trouvera les éléments épars dans les articles consacrés à ces mêmes noms.

GRÈCE. — On considère ordinairement les Grecs comme n'ayant pas porté à un haut degré le genre satirique. Il est difficile d'admettre qu'un peuple doué d'un sentiment si exquis de l'harmonie en toutes choses n'ait pas poursuivi d'un rire vengeur tout ce qui s'écartait de l'ordre, de la régularité, de la mesure, dans les affaires publiques, dans l'art ou la conduite de la vie. Faut-il croire que, par un effet de ce même sentiment, le ridicule manquât et, avec lui, la matière de la satire? ou ne vaut-il pas mieux reconnaître que les traces de ce genre de poésie n'ont pas été recueillies avec assez de soin, et que les monuments qui en restent prouvent un développement dont on a mal étudié la suite? En dehors des auteurs, peu nombreux, il est vrai, de satires proprement dites, on trouve, en Grèce, un poëme satirique assez populaire pour avoir été rapporté à Homère, le *Margitès* ou le Sot, dans lequel Aristote voit la source même de la comédie, comme on voit celle de la tragédie dans l'*Odyssée* et l'*Iliade*. Si l'on considère la parodie comme une des formes de la satire, les Grecs la faisaient aussi remonter jusqu'à Homère avec la *Batrachomyomachie*. A l'origine de la poésie lyrique, un siècle avant Pindare, la satire grecque a un représentant singulièrement illustre Archiloque, dont la gloire balançait celle d'Homère, et qui avait, comme celui-ci, ses rhapsodes. Ses fragments, dans leur style éclatant, énergique, nous frappent par l'élévation morale et religieuse, sans laisser apprécier cette rage satirique proverbiale qui lui fit inventer l'iambe et qui, dit-on, forçait ses ennemis à se donner la mort. Dans le même temps, la satire morale et générale était cultivée par Simonide d'Amorgos, célèbre par ses attaques contre les femmes. Elle eut sans doute une assez grande place au siècle suivant, dans la poésie gnomique, avec Théognis et Phocylide de Milet, qui ne devaient pas enseigner la vertu et la sagesse sans faire leur procès au vice et à la folie. Malheureusement, nous n'avons sur toute cette école de poëtes moralistes que de courts fragments et d'insuffisants souvenirs.

Où le génie satirique des Grecs éclate, c'est au théâtre; il s'y exerce sur tous les objets et dans toutes les formes que la satire comporte. Non-seulement il crée, à côté de la tragédie, cette scène bouffonne des fêtes de Bacchus que le génie romain retrouvera, avec ses satyres grossiers, insolents et moqueurs; mais il ne s'y arrête pas, il en fait sortir, avec la comédie régulière, une satire en action qui a tous les droits et toutes les audaces. Un théâtre comme celui d'Aristophane, c'est, dans la démocratique Athènes, la censure universelle; tout relève d'elle : l'Etat, la religion la science, les mœurs, les idées, les faits, les choses et les hommes. Ces derniers sont personnellement mis en cause, sous leur propre nom et sous le masque qui reproduit leurs traits; leur procès s'instruit en forme, le dialogue est une plaidoirie, la parabase un réquisitoire; les adversaires du poëte sont livrés à la risée et quelquefois à la justice du peuple. N'est-ce pas là l'objet et le rôle de la satire? Celle-ci ne saurait avoir plus de tons; des personnalités injurieuses de l'ancienne comédie, elle passe, avec la comédie moyenne et la nouvelle, aux allusions malignes, et enfin aux peintures générales des vices et des travers humains.

Nous retrouvons en Grèce la satire proprement dite, comme genre indépendant, au Ier siècle avant l'ère chrétienne, avec Ménippe qui lui rend un tel cachet d'originalité qu'une des formes du genre, celle qui mêle les vers et la prose, prendra dans la littérature romaine le nom de Ménippée et le conservera dans l'Europe moderne. Mais, par une sorte de fatalité qui semble peser sur l'histoire de la satire, il ne reste rien de Ménippe que le souvenir, avec quelques fragments, non de lui, mais de ses imitateurs. La satire passe tout à fait de la poésie à la prose, sans avoir moins de finesse ni une verve moins mordante, avec les dialogues et les romans de Lucien qui ont leur écho dans les satires et pamphlets philosophiques de l'empereur Julien, au milieu des luttes d'idées et d'écrits qui signalent l'agonie de l'ancien monde.

ROME. — Les Romains revendiquent la satire comme un genre indigène et national. *Satira quidem tota nostra est*, dit Quintilien (*Instit. or.* X, 1). Horace va plus loin et dit que, dans la satire, Ennius ne doit rien aux Grecs qui ne la connaissaient pas : *Græcis intacti carminis auctor* (*Sat.* I, X, v. 66). En rabattant de cette exagération, on doit convenir que c'est le genre où les latins ont

montré le plus d'originalité. On le trouve à toutes les périodes de leur histoire littéraire, depuis l'origine jusqu'à la décadence. C'est par la satire que la langue romaine commence, c'est par elle qu'elle finit. Il semble qu'elle soit dans le sang des populations du Latium : Horace parle de l'âpreté italique, *italum acetum;* elle est dans les mœurs, elle est dans les institutions, et elle s'y montre acharnée et grossière. Elle est et elle restera dans les chants des soldats qui suivent le char de triomphe de leur général. Suétone nous représente encore l'armée de César associant, dans ses refrains, aux exploits de la guerre des Gaules les turpitudes du séjour chez Nicomède. Dans diverses solennités, on accordait aux femmes et aux esclaves le droit d'insulter et de médire. Les brocards des fêtes de la moisson et des vendanges sont devenus les chants fescennins et, en se dialoguant, les atellanes. Le même nom de *satires* (en vieux latin, *satura*, mélange, plat composé de divers aliments) désigne ces premiers mélanges de paroles railleuses appartenant aux divers patois populaires, avec le chant, les danses, les pantomimes : mélanges analogues à ceux qui se produiront au moyen âge sous le nom de *farces, farcitures, paroles farcies.* La satire et le théâtre eurent à Rome les mêmes origines populaires et se confondirent dans leur primitive grossièreté. Nævius perfectionne l'une et l'autre en prenant pour modèle l'ancienne comédie grecque; mais la hardiesse avec laquelle il attaque les Métellus et les Scipions lui coûte la liberté et presque la vie, et Plaute et Térence ramènent prudemment la satire au théâtre dans les limites où la loi l'avait enfermée pour la nouvelle comédie athénienne. Elle se donnait carrière à la tribune et dans les tribunaux, où Caton, Sulpicius Galba, Lælius, Scipion Emilien, Carbon, les Gracques, etc., faisaient de « l'âpreté italique » l'élément naturel d'une éloquence que la culture grecque n'avait pas encore polie.

La satire se fait enfin genre littéraire à part avec le poëte Ennius, qui la dégage de la forme dramatique, en lui laissant, par le mélange des vers, ce caractère de pot-pourri que son nom rappelle. Pacuvius, neveu d'Ennius, suit ses traces. Lucilius, regardé par Quintilien comme le véritable père de la satire romaine, lui donne sa forme définitive, en lui appropriant l'hexamètre. Il la consacre surtout à la critique des mœurs et alterne les attaques personnelles avec les généralités philosophiques. Son exemple est d'abord peu suivi. Le génie satirique des Romains se déploie à la tribune dans les violences des luttes civiles; il se tait au théâtre, où les histrions et les gladiateurs font tort aux poëtes; il se retrouve dans les ménippées varroniennes, où il mêle, dans un dernier jour de liberté, la censure des actes politiques aux observations générales de l'étude de l'homme. Sous Auguste, la satire, bannie de l'éloquence qui tourne au panégyrique et du théâtre livré à la faveur de la muette pantomime, se fait causerie littéraire et morale avec Horace. Peut-être se voile-t-elle sous l'allégorie dans Phèdre; mais elle se retrempe dans le stoïcisme et reprend une nouvelle audace. Faisant écho aux protestations de Pœtus Thraseas et d'Helvidius Priscus et aux sévérités de Tacite, elle inspire à Sénèque la burlesque apothéose de Claude; elle transforme, dans Martial, l'ancienne épigramme grecque, en mêlant des traits de censure à la licence de ses raccourcis de tableaux; elle s'arrête complaisamment, avec Pétrone, à la peinture trop fidèle des obscénités du temps; elle répand la chaleur des convictions honnêtes dans les obscurités systématiques de Perse; enfin, après une suite d'efforts dont les fragments de Turnus, de Sulpicia ne nous donnent qu'une imparfaite idée, elle ramasse dans les vertueuses hyperboles de Juvénal tout ce que le vers latin comporte de véhémence oratoire. La satire ne se tait point dans la Rome chrétienne. Les Pères de l'église latine ne se bornent pas à écrire des apologies de la foi, ils lancent contre les païens, contre les hérétiques, contre les philosophes, des diatribes, *disputationes*, qui ont souvent toute l'âpreté des pamphlets. Tels sont les écrits de saint Irénée, d'Arnobe, de Lactance, de saint Hilaire de Poitiers, de Prudence, l'adversaire de Symmaque, de saint Jérôme, Salvien, etc. La poésie est représentée dans ces luttes de doctrines et d'intérêts moraux, du côté des chrétiens, par Commodien, saint Cyprien, Marius Victor, saint Prosper d'Aquitaine, Claudien Mamert, saint Paulin de Nole; du côté des païens, par Ausone, Claudien, Rutilius Numatianus, etc. Enfin, le nom et le caractère extérieur de la satire sont rappelés par Martianus Capella, dont le *Satyricon* (c'est le titre donné par Grotius à cette célèbre compilation) est, par la forme, une ménippée où les vers et la prose se mêlent, et, pour le fond, une farcissure (*satura*) de toutes les connaissances du temps.

MOYEN AGE ET TEMPS MODERNES. — Dans les littératures modernes, la satire est surtout représentée avec originalité par la France, et c'est de là le plus souvent qu'elle est passée dans toute l'Europe par des imitations plus ou moins fidèles et des adaptations plus ou moins ingénieuses. Pendant tout le moyen âge nous exerçons dans une large mesure cet esprit frondeur qui est un trait national et qui, à ce qu'il paraît, nous porte à voir et à blâmer les abus plutôt qu'à les faire cesser, puisque nous avons toujours à déployer contre eux la même verve agressive et railleuse. Du XII^e au XVI^e siècle, la poésie française a plusieurs genres importants, spécialement consacrés à la satire. Ce sont d'abord les sirventes : ils en ont tous les tons, surtout celui de la violence injurieuse. Le troubadour y attaque de front ses ennemis, et ce sont souvent de grands personnages, des seigneurs puissants, des prélats, des rois. Il peint aussi la société dans ses traits généraux, et n'épargne aucun de ses ordres; l'Église est l'objet privilégié de ses censures. Pierre Cardinal, par exemple, au XIII^e siècle, s'élève contre les vices du clergé avec une hardiesse et une fougue qui font de loin pressentir Luther. Des monuments particuliers de la satire dans le même temps, ce sont les Bibles, et au premier rang la *Bible-Guyot*, cette peinture « voire et droiturière » d'un « siècle puant et orrible ». Les prêtres, les moines, le pape luimême ont encore ici la meilleure part dans les attaques du poëte. La satire a sa place, et souvent la première, dans le chant royal; elle s'insinue dans le fabliau, se cache dans l'apologue, se mêle aux enseignements des bestiaires et du castoiement; elle est l'âme des longs poëmes allégoriques : le roman de *Renart* surtout, avec ses transformations de siècle en siècle et de pays en pays, est comme l'épopée vivante de la satire; celui de la *Rose*, commencé sous l'inspiration de la galanterie chevaleresque, tourne, entre les mains de son continuateur, à la peinture satirique de la société féodale, et livre les nobles, le roi même et surtout le clergé à toutes les hardiesses de la pensée et du langage.

Sans rechercher l'invective poétique ou éloquente partout où elle se produit avant le XVI^e siècle, et jusque dans le docte et correct Alain Chartier, nous ne classerons même pas parmi les satiriques le sincère et naïf Villon, plus enclin, dans ses alternatives de cynisme et de mélancolie, à se peindre lui-même qu'à censurer son siècle. Mais un vrai satirique, c'est, quelques années plus tard, Pierre Gringoire; il l'est, dans ses écrits, par ses « Jeux, Fantaisies, Ditz et Propos de Mère

Sotte ou du Prince des sots; » il l'est au théâtre, où il ramène, dans la farce, quelque chose de la comédie aristophanesque. Il le serait surtout par les *Contre-ditz de Songe-creux,* si l'on n'attribuait pas de préférence à Jehan de Pontalais ce remarquable essai de ménippée où les vers et la prose luttent de franchise et de rudesse pour attaquer, dans tous les rangs de la société, dans ceux de la noblesse surtout, les ridicules, les vices et les injustices.

> Qui n'a pillé, bruslé et ars,
> Qui n'a forcé les damoiselles,
> Qui n'a robé de toutes pars
> Beufz, pourceaulx, robes et vaisselles,
> Qui n'a desrobé les cotelles
> Des povres gens et mis au bas :
> Il n'est point des nobles estatz.

On sent que nous sommes au XVI[e] siècle, qui est vraiment le siècle de la satire. Que sont en France les merveilleuses histoires de Gargantua et de Pantagruel, sinon une satire sans fond et sans rives? Elle déborde sur l'Allemagne, grâce aux inspirations si originales de Fischart, que l'imitation rabelaisienne met au-dessus d'Ulrich de Hutten et de tous les pamphlétaires germaniques. D'autre part, l'admirable roman satirique de Cervantes porte à la société chevaleresque en Espagne des coups qui retentirent dans toute l'Europe; mais c'est au souffle de la révolution religieuse que la poésie satirique allume toutes ses ardeurs. Si Clément Marot, touché par la Réforme, s'était trop attardé dans son aimable badinage pour aller jamais au delà de l'épigramme railleuse, la foi huguenote s'est suscité dans Agrippa d'Aubigné un soldat poëte qui dépasse en âpreté et en véhémence tous les Juvénals du monde, et qui serait resté le premier des satiriques s'il avait eu à son service une langue plus fixe, ou s'il n'avait pas enfermé dans un long poëme d'un intérêt médiocre ses invectives indignées et éloquentes. D'Aubigné n'est que l'écho poétique des violences de sentiment et de langage que la prose de Luther et des théologiens a déchaînées sur toute l'Europe; mais l'esprit railleur de la Fronde s'est plu à donner, sur un ton moins tragique, toute sa mesure dans un célèbre pamphlet collectif, la *Ménippée :* plus il faisait ses armes légères, plus il les rendait invincibles.

A partir du XVII[e] siècle, le genre satirique a chez nous ses représentants classiques, qui sont loin, comme on voit, de l'avoir inauguré et qui tiennent dans son histoire générale une place qu'il ne faut ni exagérer, ni amoindrir. Sans mettre ici en ligne des satiriques oubliés, exhumés par la curiosité littéraire, il nous suffira de nommer Mathurin Regnier, trop relevé peut-être d'un discrédit excessif; Boileau, trop déchu d'une excessive admiration; Lagrange-Chancel, immortalisé par la haine et la calomnie; Gilbert, si bien inspiré à deux reprises par ses ressentiments littéraires; les deux Chénier, qui ont l'un après l'autre la double éloquence du courage et de la vengeance. De tels noms rappellent des œuvres et un rôle qui n'ont point d'analogues en Europe. Les satiriques allemands Liscow et Rabener écrivent en prose; Gryphius, que la satire a rendu populaire, l'enferme dans la comédie; le célèbre écrivain satirique espagnol, Quevedo, et les humoristes anglais, Swift à leur tête, n'ont pas dégagé la satire, comme genre à part, du conte et des autres formes littéraires. Chez nous et de notre temps, Barthélemy, Méry, Aug. Barbier ont encore dû à la muse satirique leur jour de popularité européenne. La satire, qui n'a pas abdiqué ses droits au théâtre depuis Molière jusqu'à nous, et que, de nos jours, Béranger a encore tenue si haut dans la chanson, paraît cependant avoir moins d'importance dans la poésie moderne que dans celle du moyen âge et de la renaissance. C'est qu'en dehors des genres poétiques qui lui servaient de cadres, elle s'est donné carrière, aussi bien en France qu'à l'étranger, dans une foule d'ouvrages en prose : livres de polémique philosophique ou religieuse, recueils de réflexions et d'études morales, essais de critique littéraire, contes, romans, lettres fictives, écrits de fantaisie, mémoires, factums, pamphlets, articles de revues et de journaux : toutes productions fugitives comme les questions et les intérêts qui les suscitent, lorsque leurs auteurs ne sont pas des Pascal, des La Bruyère, des Voltaire, des Montesquieu, des Diderot, des Beaumarchais, des Rivarol, des Camille Desmoulins ou des Paul-Louis Courier. — (Voyez les noms d'auteurs, d'œuvres et de genres mentionnés dans cet article.)

Cf. L'abbé Bautain : *De la Satire,* thèse de doctorat (Paris, 1816, in-4); — Viollet-Le Duc : *Histoire de la satire en France,* en tête des *Œuvres* de Mathurin Regnier (Paris, 1822, in-8; nouv. édit., 1853, in-16); — Ch. Lenient : *la Satire en France au moyen âge* (Ibid., 1859, in-18), et *la Satire en France ou la Littérature militante au XVI[e] siècle* (Ibid., 1866, in-8).

SATURNALES (LES), SATURNE-SOLON, dialogues de Lucien; — SATURNALIORUM CONVIVIORUM LIBRI VII, dialogue de Macrobe (voy. ces noms).

SATURNIEN (VERS). — Voyez IAMBIQUE.

Cf. Dunzer : *De Versu quem vocant Saturnino* (Bonn, 1838, in-8).

SATYRICON (LE), ouvrage de Pétrone; — titre donné à la compilation de Martianus Capella (voy. ces noms).

SATYRIQUE (DRAME), composition dramatique de l'ancien théâtre grec, qui paraît avoir conservé les caractères des premières tentatives dramatiques dont s'éloignèrent la tragédie et la comédie, en prenant une forme arrêtée. Le drame satyrique, en effet, avec ses personnages de convention, types grotesques de silènes ventrus, de satyres à la tête de bouc, de Pans aux pieds de chèvre, apparaissait dans toutes sortes d'états. La scène représentant un site champêtre, avec des arbres, des rochers, une grotte pour décors, et le sujet de l'action tiré souvent d'un incident de la vie des divinités fabuleuses des bois et des champs, rappellent les grands jeux dionysiaques, où des bacchantes, demi-hommes, demi-bêtes, composaient les chœurs et exécutaient les danses vives et gaies connues sous la dénomination générale de *sicinnis.* La présence obligée dans les chœurs de silènes et de satyres valut à ces compositions leur nom de *satyrique,* qui n'a pas de rapport direct avec celui que reçut la satire des latins. Les satyres du drame, barbus et entièrement velus, s'appelaient Papposilènes (vieux Silènes). On nommait aussi ces drames des *poésies satyriques,* et plus simplement des *satyres.* Horace les qualifie d'*agrestes satyros,* par allusion à leur origine, et de *risores satyros,* pour rappeler leur objet principal, qui était de dissiper par le rire les impressions d'horreur ou de tristesse causées par la tragédie; car les drames satyriques grecs se jouaient à la fin d'une représentation, comme dans le théâtre latin les exodes.

Au temps d'Eschyle, le drame satyrique se constitua régulièrement, comme genre intermédiaire entre la tragédie et la comédie. La fable, sérieuse et pathétique dans quelques-unes de ses parties, gaie, bouffonne et libre dans d'autres, comporta un dénoûment comique. L'allégorie et la parodie entrèrent dans la constitution du genre. Le vers trimètre y fut adopté. Ce vers, tel qu'il nous est connu par le *Cyclope* d'Euripide, diffère très-peu du vers tragique et comique. Les proportions du drame furent peu étendues : le *Cyclope* n'a que 709 vers. La sicinnis demeura la danse attitrée de ces pièces. On eut pour les jouer des masques, comme on en avait pour la tragédie et la comédie.

Dans les dernières époques du polythéisme, les Pans furent introduits parmi les personnages habituels du drame satyrique, et il s'établit une confusion entre ces divinités champêtres, redoutées des voyageurs et des bergers, et les compagnons et suivants de Bacchus. Le poëte tragique prenait souvent le soin de joindre lui-même la pièce divertissante à son œuvre sérieuse et grave. Il advint même que la plupart des tétralogies comprirent un drame satyrique, qui le plus souvent avait un lien avec la trilogie, dont il devenait, dans un autre ton, le complément.

L'origine du drame satyrique nous reporte à Thespis, comme celle de la tragédie, puisque ces genres prirent naissance de la même façon, au milieu des fêtes de Bacchus. Mais, pour trouver des qualités littéraires au drame satyrique, il faut arriver au temps où ce spectacle passa des campagnes sur le théâtre des cités. C'est, selon quelques anciens auteurs, Arion qui le premier plaça des satyres dans les chœurs dithyrambiques. Pratinas de Phlionte avait introduit cette innovation dans l'Attique et composé, dit-on, trente-deux drames satyriques. Aristias son fils, Chœrile et Eschyle donnèrent au genre une importance réelle. Ce dernier poëte en écrivit cinq, qui, d'après le témoignage des anciens, ne furent égalés ni par ceux de Sophocle, qui en fit sept ou huit, ni par ceux d'Euripide, qui en composa cinq. On nomme encore, parmi les écrivains qui n'ont pas dédaigné de s'occuper de ces drames inférieurs, Xénoclès, Philoclès et Morsimus cités par Aristophane, un certain Achæus, Astydamas le fils, Jophon et même le philosophe Platon, qui brûla ses drames, aussi bien que ses tragédies, sans les faire représenter. C'est surtout d'après le *Cyclope* d'Euripide (voy. ce nom), le seul drame satyrique qui nous soit parvenu, qu'on peut se faire une idée du genre. M. Autran en a donné une heureuse traduction en vers français (Paris, 1863, in-8).

Cf. Isaac Casaubon : *De Satyrica græcorum poesi et romana satyra* (1600) ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs* (Paris, 1841-43, 3 vol. in-8).

SAUCOUR (LA BATAILLE DE), cantilène héroïque. —Voyez LOUIS (Chant de).

SAUDA (Mirza Muhammad Rafi), célèbre poëte hindoustani, né à Delhi, mort à Lakhnau en 1780. Surnommé le prince des poëtes de l'Hindoustan, les Anglais l'ont appelé le Juvénal de l'Inde. Il a excellé en effet dans la satire. Ses compositions se font remarquer par la hardiesse des figures, l'originalité des pensées, le charme du style. Son *diwan* renferme, outre des satires, des cacîdas, des gazels, des masnawis, des mukammas, des rubaïs, et a les proportions d'un recueil d'œuvres complètes ou *Kulliyât*. On en a donné un choix assez incorrect sous le titre de *Intikhâb-i Kulliyat-i Sauda* (Calcutta, 1810, in-4). La bibliothèque de Sirâj Uddaula à Haïderâbâd possède un recueil d'élégies de Sauda, intitulé *Marâcî-i Mirza Rafi*.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

SAUDADES, sortes d'élégies portugaises. Elles expriment la plainte et les idées amoureuses. Leur nom signifie : ardent désir. Les saudades d'Antonio Barbosa-Bacellar ont eu une grande vogue au XVII^e siècle.

SAÜL, tragédies de J. de La Taille, de Du Ryer, de Nadal, de Millevoye, d'Alfieri (voy. ces noms).

SAULNIER (Sébastien-Louis), publiciste français, né à Nancy le 29 janvier 1790, mort à Orléans le 23 octobre 1835. Fils d'un secrétaire général de la police, il fut préfet pendant les Cent-Jours et après 1830. Il était correspondant de l'Académie des sciences morales. A part quelques brochures, il se fit remarquer par une excellente collaboration à plusieurs recueils, tels que la *Bibliothèque historique*, la *Minerve* et surtout la *Revue britannique*, dont il fut le fondateur et dont il garda la direction jusqu'à sa mort.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

SAUMAISE (Claude DE), en latin *Salmasius*, érudit français, né le 15 avril 1588 à Semur, mort le 6 septembre 1658. Élevé avec soin par son père, qui fut lui-même poëte et érudit, il eut dès l'enfance entre les mains les œuvres des Latins et des Grecs. Il étudia la philosophie à Paris, où il fut pris en amitié par Casaubon. Ayant embrassé le protestantisme, il passa la plus grande partie de sa vie hors de France, étudia le droit à Heidelberg, approfondit les langues classiques et s'appliqua en même temps à connaître l'hébreu et d'autres langues orientales. Cependant il se fit recevoir avocat au parlement de Dijon en 1609, mais ne put, comme protestant, succéder à son père dans la charge de conseiller. Les curateurs de l'Académie de Leyde lui ayant offert, en 1631, la chaire qu'avaient occupée Juste-Lipse et Joseph Scaliger, il l'accepta et y acquit la plus grande réputation. Richelieu et Mazarin essayèrent en vain de le ramener en France. Il avait, disait-il, l'esprit trop libre pour son pays. Christine de Suède, qui usa envers lui d'aimables flatteries, ne réussit à le garder qu'un an à Stockholm. Il préférait toujours Leyde, où il inspirait une admiration extrême. « Notre Académie, disaient les curateurs, ne peut pas plus se passer de Saumaise que le monde ne peut se passer de soleil. » Les érudits Casaubon, Gronovius, Vossius, Grotius, le comblaient de louanges. On l'appelait « le Varron de son siècle, le Prince des doctes, etc. » De tels éloges excitèrent son orgueil. Ses contradicteurs, Heinsius, le P. Petau, le trouvèrent armé non-seulement de science et de raisons, mais aussi des susceptibilités d'amour-propre et des grossières injures en usage dans la polémique de l'époque. L'amour de la vérité surnageait pourtant dans ses emportements. « Quant à ce qui est de mes opinions, dit-il dans une de ses lettres, elles ne me tiennent jamais. Je leur fais prou l'amour à toutes et n'en épouse pas une : tellement qu'il m'est toujours libre de m'en séparer quand je veux, et je le veux toutes et quantes fois je trouve un meilleur parti ailleurs. » Saumaise ne fut pas toujours heureux, notamment dans sa polémique avec Milton au sujet de Charles I^{er} et du peuple anglais. Ses ouvrages n'ont pas toute la perfection que ferait supposer une si haute réputation. Composés, en général, avec une grande rapidité, ils manquent souvent de méthode et sont écrits avec négligence ; ils contiennent des trésors d'érudition, et ils ont fait du nom de l'auteur le synonyme de critique savant et sagace.

On cite principalement son édition des *Historiæ Augustæ scriptores*, avec notes (Paris, 1620, in-fol.), ses *Exercitationes Plinianæ* (1629, 2 vol. in-fol.), ses éditions de *Florus* (1609), de *Lucius Ampelius* (1638), d'*Achille Tatius* (1640). On a ensuite : *De Suburbicariis regionibus* (Paris, 1619, in-8) ; *De Usuris* (Leyde, 1638, in-8) ; *De Episcopis et presbyteris* (Ibid., 1641, in-8) ; *De Hellenistica commentarius, pertractans origines et dialectos linguæ græcæ* (Ibid., 1643, in-12) ; *De Cæsarie virorum et mulierum* (Ibid., 1644, in-12) ; *De Coma dialogus* (Ibid., 1645, in-12) ; *De Primatu papæ* (Ibid., 1645, in-4) ; *Defensio regia pro Carolo I* (1649, in-24, plusieurs fois réimpr.) ; *Epistolæ* (Leyde, 1656, in-4) ; *De Re militari Romanorum* (Ibid., 1657, in-4) ; *Ad Miltonem responsio* (Londres, 1660, in-12), etc. Saumaise a laissé un

grand nombre de manuscrits, dont quelques-uns se trouvent à la Bibliothèque nationale.

Cf. Arnd Josua : *Exercitatio de erroribus C. Salmasii in theologia* (Wittembourg, 1651, in-4) ; — Moréri : *Grand Dictionnaire historique* ; — Papillon : *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* ; — Haag frères : *la France protestante*.

SAURIN (Élie), théologien protestant français, né le 28 août 1639 à Usseaux (Dauphiné), mort en 1703. Il était pasteur à Embrun lorsque, ayant refusé de se découvrir devant un prêtre catholique qui portait le viatique, il fut condamné au bannissement perpétuel. Il se réfugia en Hollande, où il eut de vives discussions théologiques avec Jurieu. Les contemporains estimaient beaucoup la justesse de son esprit. On a de lui : *Examen de la théologie de Jurieu* (La Haye, 1694, 2 vol. in-8) ; *Défense de la véritable doctrine de l'Eglise réformée sur le principe de la foi* (Utrecht, 1697, in-8) ; *Réflexions sur les droits de la conscience* (Ibid., 1697, in-8) ; *Traité de l'amour de Dieu* (Ibid., 1701, 2 vol. in-8) ; *Traité de l'amour du prochain* (Ibid., 1704. in-8). — Son frère, Joseph SAURIN, savant géomètre, né le 1er septembre 1659 à Courthezon (Venaissin), mort le 17 novembre 1737, est célèbre par la part qu'il eut dans une affaire littéraire et judiciaire qui fit beaucoup de bruit. Ami de la Motte, Danchet, Boindin, etc., et habitué du café de la veuve Laurent, il fut accusé par J.-B. Rousseau d'être l'auteur des couplets qui firent condamner ce dernier à l'exil. Arrêté le 24 septembre 1710, Saurin prouva par une requête au lieutenant criminel, suivie d'un *factum* contre Rousseau, que les témoins avaient été subornés. Une sentence rendue par le Châtelet le 12 décembre 1710, et confirmée par un arrêt du parlement du 27 mars 1711, lui donna une décharge définitive, et Rousseau fut condamné à lui payer quatre mille livres de dommages et intérêts. Il faut dire qu'avant d'être accusé par le poëte, Saurin avait montré une aigreur et une haine qui contribuèrent à envenimer les esprits.

Cf. Haag frères : *la France protestante* ; — les diverses *Notices* sur la vie de J.-B. Rousseau.

SAURIN (Bernard-Joseph), poëte dramatique français, fils de Joseph, né à Paris en 1706, mort dans cette ville le 16 novembre 1781. Il étudia le droit, fut reçu avocat au parlement et plaida avec succès ; mais la société de gens de lettres que recevait son père lui avait donné le goût du théâtre, et il s'y livra aussitôt qu'il put se passer des ressources que lui procurait le barreau. C'est Helvétius qui le mit à même de suivre son penchant, en lui faisant une pension de trois mille livres. Il avait trente-sept ans lorsqu'il débuta par *les Trois Rivaux*, comédie en cinq actes, en vers (1743). Cette pièce ne réussit pas, non plus qu'*Aménophis*, tragédie (1752). Loin de se décourager, il travailla avec ardeur et composa la tragédie de *Spartacus*, qui, jouée en 1760, eut un plein succès et qui, dès l'année suivante, avec l'appui de Voltaire et de Saint-Lambert, ses amis, lui ouvrit l'Académie française.

Dans *Spartacus*, Saurin a suivi le caractère de son esprit naturellement philosophique plutôt que les convenances du théâtre et les données de l'histoire. Il a dit dans sa préface : « Je voulais tracer le portrait d'un grand homme, tel que j'en conçois l'idée ; d'un homme qui joignît aux qualités brillantes des héros la justice et l'humanité ; d'un homme, en un mot, qui fût grand pour le bien des hommes et non pour leur malheur. » De là le plus grand tort de la pièce. Spartacus est un héros philosophe, sans autre passion que l'amour de l'humanité, ni autre ambition que celle d'affranchir les peuples de la tyrannie des Romains ; tout son rôle est une suite de maximes de philanthropie et d'exemples de vertu. L'intrigue, aussi froide que vicieuse, n'amène que des incidents isolés, indépendants les uns des autres. L'admiration pour le principal personnage soutient seule la tragédie, dont Voltaire a trop loué les traits énergiques en disant qu'ils étaient dignes de Corneille. Le style de Saurin, en général, est d'un homme qui a commencé tard à faire des vers ; souvent l'expression y est gênée et manque de nombre et d'élégance.

Après *Spartacus*, la tragédie de *Blanche et Guiscard* (1763), imitée de Thompson, eut aussi du succès. La situation en est théâtrale : une femme mariée à l'homme qu'elle n'aime pas, parce qu'elle s'est crue trahie par celui qu'elle aimait, reconnaît la fidélité de son amant à l'instant même où elle vient de se donner à un autre. L'auteur a su trouver des scènes touchantes, des traits de sentiment, des vers heureux.

Une autre pièce de Saurin qui réussit mieux encore fut *Beverley* (1768), drame en cinq actes, en vers libres, imité du *George Barnwell* de Lillo. Ce drame ou, comme on l'appelait alors, cette tragédie bourgeoise, offre le tableau des funestes effets de la passion du jeu. Tandis que Regnard n'en avait considéré que les folies et les ridicules, l'auteur de *Beverley* montre la ruine et le désespoir qu'elle amène dans la famille. C'est un ouvrage estimable, mais dont quelques scènes vont au delà de la vérité. Le jeu de l'acteur Molé contribua beaucoup à la vogue qu'il obtint. Saurin a encore fait jouer deux petites comédies agréables : *les Mœurs du temps*, en un acte, en prose (1761), et l'*Anglomanie*, en un acte, en vers libres (1772).

Il a publié, en outre : *Mirza et Fatmé*, conte indien (Paris, 1764, in-12) ; *Epîtres sur la Vieillesse et sur la Vérité*, suivies de *Pièces fugitives* et du *Mariage de Julie*, comédie en un acte, en prose, non représentée (1772, in-8) ; *Epîtres d'Héloïse à Abailard, imitées de Pope* (1774, in-8) ; des *Chansons*, agréablement tournées, dans les recueils du temps. On lui a attribué : *Sophie de Francourt*, roman (1769, in-8) ; *Eloge d'Helvétius* (1774, in-8). Il ne faut pas oublier que Saurin est l'auteur du vers qui fut placé au-dessous du buste de Molière, dans l'Académie française :

> Rien ne manque à sa gloire ; il manquait à la nôtre.

Outre son *Théâtre* (Paris, 1773, in-8), on a publié ses *Œuvres complètes* (Ibid., 1783, 2 vol. in-8), et ses *Œuvres choisies* (1812, in-18).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature* ; — *Notice*, en tête des *Œuvres choisies* ; — Quérard : *la France littéraire*.

SAURIN (Jacques), prédicateur protestant français, de la famille des précédents, né le 6 janvier 1677 à Nîmes, mort le 30 décembre 1730. Après la révocation de l'édit de Nantes, il fut amené par son père à Genève. Pasteur de l'église wallonne à Londres, puis ministre extraordinaire des nobles à La Haye pendant vingt-cinq ans, il atteignit dans la chaire évangélique à la plus haute réputation. Le cardinal Maury l'a jugé ainsi : « Saurin n'est presque jamais un grand écrivain. Il le serait toujours sans l'impatience et la facilité abondante qui font déborder sa parole et ne lui laissent pas le temps de serrer le sens dans la phrase. Il est sujet aux négligences, aux expressions surannées, enfin à la gaucherie du style réfugié. En revanche, il a des coups de burin d'un bonheur admirable ; il a le mot lumineux et inattendu ; avec lui on se sent tout à coup secoué et terrassé, avant d'avoir prévu l'attaque. Nul orateur sacré n'a plus de ces traits imprévus. »

On a de Saurin : *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte* (La Haye, 1708-32, 9 vol. in-8 ; 1749, 12 vol. in-8 ; Lausanne, 1759-61, 12 vol. in-

8; Paris, 1829-35, 9 vol. in-8); *Discours sur les événements les plus mémorables du Vieux et du Nouveau Testament* (Amsterdam, 1720-28, 2 vol. in-fol.), ouvrage connu sous le nom de *Bible de Saurin*, et continué jusqu'à six volumes par Beausobre et Roques; *Abrégé de la théologie et de la morale chrétiennes, en forme de catéchisme* (Ibid., 1722, in-8); *Etat du christianisme en France* (La Haye, 1725, in-8; La Rochelle, 1846, in-8). Les *Œuvres choisies* de Saurin ont été publiées par Chenevière (Genève, 1824, 4 vol. in-8), et les *Sermons choisis* par Weiss (Paris, 1854, in-12). On a tiré de ses écrits : *l'Esprit de Saurin*, par J.-F. Durand (Lausanne, 1767, 2 vol. in-12); *Extraits de la morale de Saurin*, par l'abbé Gauchat (Paris, 1769, 5 vol. in-12).

Cf. Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire;* — Haag frères : *la France protestante;* — Berthault : *Saurin et la prédication protestante jusqu'à la fin du règne de Louis XIV*, thèse (Paris, 1876).

SAUSSAY (André DU), théologien français, né en 1589 à Paris, mort en 1675 à Toul. Il fut grand vicaire de Paris, puis évêque de Toul. Ses ouvrages marquent, suivant Niceron, plus d'érudition et de lecture que de jugement et de critique. Les principaux sont : *Généalogie des hérétiques sacramentaires* (Paris, 1614, in-8); *Martyrologium gallicanum* (Ibid., 1638, 2 vol. in-fol.) *Libri* De scriptoribus ecclesiasticis *Bellarmini continuatio* (Toul, 1665, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XI.

SAUSSURE (NECKER DE). — Voyez NECKER.

SAUVAGES DE LA CROIX (l'abbé Pierre-Augustin BOISSIER DE), philologue français, né à Alais le 28 août 1710, mort dans cette ville le 19 décembre 1795. Frère du savant médecin et botaniste, il s'occupa lui-même de sciences naturelles et aussi de linguistique. Nous devons citer son *Dictionnaire languedocien-français* (Nîmes, 1753, in-8, plus. édit.; Alais, 1821, 2 vol. in-8).

Cf. D'Hombre-Firmas : *Notice*, en tête du *Dictionnaire*, édit. 1821; — Quérard : *la France littéraire.*

SAUVAL (Henri), historien français, né vers 1620 à Paris, mort vers 1669. Avocat au parlement, il négligea le barreau pour étudier les archives de Paris. Son érudition était fort étendue, mais son style ampoulé et chargé de figures extravagantes. Boileau le traite ainsi sous le nom de Sofal (satire VII):

> Faut-il d'un sot parfait montrer l'original?
> Ma plume au bout du vers trouve d'abord Sofal.

On a de lui : *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris* (Paris, 1724, 3 vol. in-fol.), ouvrage dont le premier volume, d'après Lenglet-Dufresnoy, est bon, le second médiocre, le troisième détestable.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique;* — Le Roux de Lincy : *Henri de Sauval, historien de Paris*, dans le *Bulletin du bibliophile* (année 1862).

SAUVÉ (J.-B.). — Voyez LA NOUE.

SAVAGE (Richard), poëte anglais, né à Londres le 10 janvier 1697, mort à Bristol le 31 juillet 1743. Il est connu par ses efforts pour se faire passer pour le fils adultérin de la comtesse Macclesfield, par son vagabondage et ses désordres. Tour à tour pensionné par la cour, emprisonné et même condamné à mort, il écrivit des poésies d'un sentiment énergique et personnel, telles que *le Vagabond, le Bâtard*, et des pièces de théâtre. On a recueilli ses *Œuvres* (Londres, 1775, 2 vol. in-12).

Cf. S. Johnson : *Life of Rich. S.* (Londres, 1744, in-8).

SAVANTS (JOURNAL DES). Fondé le 5 janvier 1665, c'est le premier recueil régulier de la presse périodique littéraire. Jusque-là il n'avait été imprimé que des feuilles de comptes rendus de réunions d'écrivains ou de savants, sans régularité ni suite. Mézeray obtint, un peu avant 1665, un privilége pour l'établissement d'un journal littéraire; mais il n'en profita pas, et cette création fut due à Denis de Sallo, conseiller au parlement de Paris. Le *Journal des savants*, dont le dessein était de « faire savoir ce qui se passe de nouveau dans la république des lettres », devait contenir : 1° le catalogue exact et au besoin l'examen des principaux livres imprimés en Europe; 2° des notices et éloges sur les écrivains célèbres qui viendraient à mourir; 3° le compte rendu des expériences de physique et de chimie, des découvertes mathématiques et des inventions mécaniques; 4° les décisions principales des tribunaux séculiers et ecclésiastiques de la France et des pays étrangers.

Le *Journal des savants*, composé d'une feuille et demie in-4, parut une fois par semaine, de temps en temps avec un supplément, jusqu'en 1724; mais ce genre de publicité parut témoigner d'une précipitation que les sujets des lettres et des sciences ne comportent pas, et le journal devint mensuel. De Sallo ne l'avait pas publié sous son nom, mais sous le pseudonyme du sieur d'Hédouville. Il n'échappa pas aux animosités et aux cabales contre lesquelles il voulait se mettre en garde. Les jugements du nouveau tribunal irritèrent les gens de lettres; les opinions gallicanes des rédacteurs portèrent ombrage aux jésuites, qui firent interdire à Sallo, au bout de trois mois, la continuation de son journal. Colbert le fit reprendre, le 4 janvier 1666, par l'abbé Gallois, qui le dirigea neuf ans et eut pour successeurs, dans la rédaction en chef, l'abbé de La Roque (1675) et le président Cousin (1686). Depuis 1701, le *Journal des savants*, acquis pour l'Etat par le chancelier de Pontchartrain, fut rédigé par une compagnie de savants nommés par le chancelier et qui durent tenir des conférences sur toutes les matières du journal. Ce recueil subsista sans trouble jusqu'à la Révolution. En 1791 il essaya, en se donnant plus de mouvement et en se mêlant à la politique, de se mettre au niveau des circonstances, sans y réussir. Il cessa de paraître en novembre 1792. Des tentatives inutiles pour le ressusciter furent faites sous le Directoire et ce ne fut qu'en 1816, le 1er septembre, qu'il reparut. Il fut replacé sous le patronage du gouvernement, et la présidence en fut rendue au chancelier ou garde des sceaux, qui la retint dans ses attributions jusqu'au 24 mai 1857. A cette époque un décret impérial transféra le *Journal des savants* au ministère de l'instruction publique, auquel il est revenu, en 1870, après avoir été rattaché pendant quelques mois aux services du nouveau ministère des lettres, sciences et beaux-arts.

L'organisation du *Journal des savants* ressemble beaucoup à celle d'une académie. Les membres, recrutés par l'élection, mais nommés par le ministre, tiennent des réunions régulières et se divisent en *assistants* et en *auteurs*. Des écrivains étrangers à la Société peuvent être chargés d'articles sur des ouvrages désignés par le bureau. Les membres les plus distingués de l'Institut ont souvent fourni au *Journal des savants* des mémoires qui, plus ou moins remaniés, sont devenus d'importants ouvrages. On cite parmi les rédacteurs de l'ancien recueil : Dupuy, Sainte-Croix, Lalande, La Place, Daubenton, etc., sans compter des mémoires insérés en passant par Leibniz, Malebranche, Bernoulli, Voltaire, etc. Dans sa seconde période, le *Journal des savants* a eu pour collaborateurs principaux Raynouard, Daunou, E. Burnouf, A. Rémusat, Letronne, Raoul-Rochette, de Sacy, Quatremère, V. Cousin, Vitet, etc. Le nombre des volumes de la collection ancienne du *Journal des savants* varie suivant le mode de reliure, à cause des irrégularités de la publication à l'origine. Le chiffre officiellement adopté est de 129 volumes;

les *Tables* en comptent dix. La collection nouvelle forme régulièrement, depuis 1816, un volume par année. — Il a été donné par M. Cocheris une importante *Table méthodique et analytique du Journal des savants* (1860, in-4).

Cf. H. Cocheris : *Notice historique* en tête de la *Table*.

SAVARON (Jean), historien français, né en 1550 à Clermont-Ferrand, où il est mort en 1622. Lieutenant général de la sénéchaussée d'Auvergne, il fut élu député du tiers état pour les Etats généraux de 1614, et soutint vivement les droits de cet ordre. Il a laissé quelques ouvrages curieux : *Origine de Clermont* (Clermont, 1607, in-8); *Traité contre les masques* (Paris, 1608, in-8); *Traité contre les duels* (Paris, 1610, in-8); *Traité de la souveraineté du roi et de son royaume* (Paris, 1615, in-8), dirigé contre la suprématie attribuée aux papes; *Chronologie des états généraux* (Paris, 1615, in-8), qui fait remonter jusqu'à Pharamond la représentation nationale.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVII.

SAVARY (Nicolas), voyageur français, né en 1750 à Vitré, mort en 1788. Après avoir résidé en Egypte et en Grèce, il publia sur ces pays deux ouvrages intéressants et bien écrits : *Lettres sur l'Egypte* (1788-89, 3 vol. in-8) et *Lettres sur la Grèce* (1788, in-8). On a encore de lui une traduction du *Coran; Vie de Mahomet* (1783, 2 vol. in-8); *Morale de Mahomet* (1784, in-12; *Grammaire de la langue arabe*, publiée par Langlès (1813, in-4). — Son frère, Julien SAVARY, a publié : *Guerres des Vendéens et des Chouans contre la République* (1824, 6 vol. in-8).

SAVARY (Anne-Jean-Marie-René), duc DE ROVIGO, général et homme politique français, né à Marcy (Ardennes) le 26 avril 1774, mort à Paris le 2 juin 1833. Ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon* (Paris, 1828, 8 vol. in-8), dont un *Extrait concernant la catastrophe de M. le duc d'Enghien* (1823, in-8) avait déjà soulevé de longues polémiques, ont donné lieu aussi à de vives discussions. On les a attribués à diverses plumes, quoiqu'il déclare en être seul l'auteur.

Cf. Rabbe : *Biographie univ. des contemp.*; — Boulliot : *Biogr. ardennaise*; — Quérard : *la France littéraire*.

SAVERIEN (Alexandre), mathématicien et littérateur français, né en 1720 à Arles, mort le 28 mai 1805 à Paris. Il était ingénieur de marine. Outre des ouvrages sur les sciences et sur l'art naval, il a publié : *Histoire des philosophes modernes* (Paris, 1760-73, 4 vol. in-4); *Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences* (Paris, 1776-78, 4 vol. in-8); *Histoire des philosophes anciens* (Paris, 1770, 2 vol. in-12).

Cf. Achard : *Dictionnaire de la Provence*.

SAVIGNY (Christophe DE), érudit français, né vers 1530 dans le Rethelois, mort en 1608. Il a publié des *Tableaux accomplis de tous les arts libéraux* (Paris, 1587, 1619, in-fol.), que l'on a comparés à l'*Arbre encyclopédique* de Bacon. Mais c'est moins un essai d'encyclopédie des connaissances humaines qu'une simple juxtaposition des sciences de l'époque, avec leurs divisions.

Cf. Boulliot : *Biographie ardennaise*.

SAVIGNY (Frédéric-Charles DE), célèbre jurisconsulte allemand, né à Francfort-sur le-Mein le 21 février 1779, mort le 25 octobre 1861. A part ses ouvrages spéciaux sur le droit ancien et moderne, qui ont fait de lui un des chefs de l'école historique et qui sont traduits en français, nous citerons l'écrit qui résume ses vues générales : *De la Mission de notre temps dans la jurisprudence et la législation* (Vom Beruf unserer Zeit, für, etc.; Berlin, 1814, plus édit.). [*Dictionn. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

Cf. Ed. Laboulaye : *Essai sur la vie et les doctrines de Fr.-Ch. de Savigny* (Paris, 1842, in-8); — O. Lorenz : *Catalogue de la librairie française*.

SAVILE (Sir Henry), savant anglais, né à Bradley (York) le 30 novembre 1549, mort à Eton le 19 février 1622. A part ses travaux de mathématicien, on lui doit d'utiles publications d'histoire et d'érudition : *Rerum anglicarum scriptores post Bedam præcipui* (Londres, 1596, in-fol.); un *Essai sur la tactique romaine* (View of certain military matters (Ibid., 1598, in-fol.), traduit en latin (Heidelberg, 1601, in-8); la traduction anglaise des *Histoires* de Tacite, et surtout une magnifique édition des *Œuvres de saint Jean Chrysostome* (Eton, 1613, 8 vol. in-fol.).

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*.

SAVIOLI (Lodovico-Vittorio), poëte et historien italien, né en 1729 à Bologne, mort en 1804. Il fut membre du Corps législatif à Milan après l'occupation française, puis professeur à l'université de Bologne. On a de lui : *Gli Amori* (1795, in-4), poëme assez gracieux, malgré l'abus de la mythologie grecque, et *Annali Bolognesi* (Bassano, 1784, 2 vol. in-4), ouvrage conduit jusqu'aux premières années du XIII[e] siècle.

SAVONAROLE (Jérôme), célèbre prédicateur dominicain et écrivain italien, né à Ferrare en 1452, brûlé comme hérétique le 23 mai 1498. Il était petit-fils du médecin Jean-Michel, auteur d'ouvrages très-savants pour son époque. Sa vie est toute dans la lutte qu'il soutint, par son éloquence et l'exemple de ses mœurs austères, contre les Médicis et les vices de l'aristocratie florentine. A la chute de cette famille, Savonarole, qui n'avait pas pris de part directe à la révolution qui l'expulsa du pouvoir, eut assez d'autorité pour gouverner la république de Florence pendant trois ans, du fond de sa cellule ou du haut de sa chaire, sans exercer aucune magistrature. Quand l'appui de Charles VIII, qui était retourné en France, lui eut manqué, les partisans des Médicis et les moines dont il stigmatisait les désordres lui firent perdre sa popularité et réussirent à convaincre d'hérésie le rigide défenseur de la foi et de l'intégrité catholique.

Les écrits de Savonarole, qui intéressent surtout le théologien, tendent tous à montrer que le christianisme peut se suffire à lui-même, que tout auxiliaire, philosophie, poésie, éloquence, ne saurait que lui être funeste et le corrompre, et que, réduite à sa simplicité, la religion de Jésus assure largement la paix et la liberté de l'âme. Le principal est le *Triomphe de la Croix* (1492, in-fol., en latin); il a été traduit en français par l'abbé Alix (Paris, 1855, in-12). On cite encore : *Traité sur le gouvernement de Florence; Abrégé des révélations*, relation des visions de l'auteur; *De la Simplicité chrétienne;* un traité *de la Vérité prophétique*, etc. Les œuvres de J. Savonarole ont été réunies (Lyon, 1633-40, 6 vol. in-8). Comme orateur chrétien, l'austère dominicain tenta de réformer l'éloquence en supprimant tout ornement. Il parlait avec feu, s'animant au point de pleurer, de rire, de se mettre à genoux, de menacer du geste; il manquait souvent de mesure et d'élévation, et dédaignait surtout l'élégance. Les Allemands doivent au poëte Lenau un essai épique sur *Savonarole* (Stuttgart, 1837).

Cf. F.-T. Perrens : *Jérôme Savonarole, sa vie, ses prédications, ses écrits* (Paris, 1853, 2 vol. in-8; édit. abrégée, 1856, in-18); — Pasquale Villari : *Storia di Savonarola* (Florence, 1859, 2 vol.); — l'abbé Alix : *Introduction* à la traduction du *Triomphe de la croix*.

SAVOT (Louis), médecin et antiquaire français, né en 1569 à Saulieu (Bourgogne), mort en 1640

à Paris. Il a laissé, outre des écrits sur la médecine : *l'Architecture française des bâtiments particuliers* (Paris, 1624, in-8), rééditée avec des notes de Blondel (1673); *Discours sur les médailles antiques* (Paris, 1627, in-4), etc.

Cf. *Notice*, en tête de son édit. de *l'Architecture*; — Renauldin : *Médecins numismates*.

SAVOYSIADE (LA), poëme d'Honoré d'Urfé (voy. ce nom.)

SAX (Christophe), en latin *Saxius*, bibliographe allemand, né à Oppendorf (Saxe) en 1714, mort en 1806. Il fut professeur d'antiquités et d'éloquence à l'université d'Utrecht, dont il devint recteur. On lui doit le plus utile répertoire d'histoire littéraire et de bibliographie, sous ce titre : *Onomasticon litterarium, sive Nomenclator historico-criticus præstantissimorum scriptorum ab orbe condito... digestus* (Utrecht, 2ᵉ édit., 1775-1803, 8 vol. in-8). Il existe un *Abrégé* (Epitome) des deux premiers volumes (Ibid., 1792, in-8).

Cf. *Notice autobiographique*, dans l'*Onomasticon*, t. VII.

SAXE (Hermann-Maurice, comte DE), maréchal de France, né le 28 octobre 1696 à Gotzlar (Saxe), mort le 30 novembre 1750 à Chambord. Élève du chevalier de Folard, il était encore simple maréchal de camp, qu'il étonnait son maître par l'originalité de ses vues. Il écrivit, avant les célèbres victoires de Fontenoy, Raucoux et Saufeld, *Mes Rêveries* (Paris, 1757, 5 vol. in-4), ouvrage où il se peint avec son amour de la guerre, ses idées hardies et souvent téméraires, sa vive préoccupation du bien-être des soldats. On lui offrit de l'admettre à l'Académie française; il répondit par un billet ainsi orthographié : « Ils veule me fere de la cademie; sela m'iret come une bage à un chas. » Ses relations avec Mᵐᵉˢ Favart et Adrienne Lecouvreur tiennent une certaine place dans l'histoire anecdotique de la comédie française. Grimoard a publié : *Lettres et Mémoires choisis dans les papiers du maréchal de Saxe* (Paris, 1794, 5 vol. in-8). — Le Théâtre-Français a représenté, en 1869, un drame en vers et en cinq actes, *Maurice de Saxe*, par MM. J. Amigues et Marcellin-Desboutin.

Cf. Thomas : *Eloge*, couronné par l'Acad. française; — Sahuguet d'Espagnac : *Histoire du maréchal de Saxe* (Paris, 1773, 2 vol. in-12; 1776, 3 vol. in-4); — Ch. de Weber : *Moritz, Graf von Saxen,... nach archivalischen Quellen* (Leipzig, 1863); — Saint-René Tallandier : *Maurice de Saxe* (Paris, 1865, 2 vol. in-8).

SAXIUS. — Voyez SASSI et SAX.

SAXO, surnommé *Grammaticus*, historien danois du XIIᵉ siècle, mort vers 1204. Son nom de famille était Lange. Il entra dans les ordres et devint secrétaire de l'archevêque de Lund, Absalon, qui le chargea, conjointement avec Aggeson, d'écrire l'histoire de la nation danoise. Le travail de Saxo est resté un des monuments les plus curieux de son temps; il s'appuie, pour les origines, sur les traditions populaires et les chants des scaldes, et reproduit fidèlement la physionomie des mœurs et coutumes scandinaves en conservant une foule d'anciennes et précieuses poésies nationales; mais il n'observe, même pour les époques plus rapprochées, ni ordre ni chronologie, et a aussi peu de valeur historique qu'il a d'importance littéraire. L'*Histoire* de Saxo, écrite dans un style fleuri et recherché, fut publiée par Badius Ascensius, sous ce titre : *Danorum regum heroumque historiæ stilo eleganti*, etc. (Paris, 1514, pet. in-fol.) et plusieurs fois réimprimée (Bâle, 1534; Francfort, 1576; Soroe, 1644, in-fol.; Leipzig, 1771, in-4); une édition critique a été donnée par P.-E. Müller et Velschow (Copenhague, 1839-58, 2 vol. gr. in-8). Outre une vieille version populaire danoise par Vedel (Ibid., 1575, in-fol.; nouv. édit. 1845-51), il en a été donné une traduction moderne par Grundtwig (Ibid., 1818-1822, 2 vol. in-8).

Cf. Reimer : *De Vita Saxonis grammatici* (Haelmstedt, 1762, in-4); — Dahlmann : *Forschungen auf dem Gebiete der Geschichte*, t. I (Altona, 1822); — P.-T. Müller : *Kritische Untersuchungen der Sagengeschichte Daenmarks und Norwegens* (Copenhague, 1823).

SAXON (IDIOME), nom de l'ancien bas allemand. — Voyez ALLEMANDE (Langue).

SAXONS (LA CHANSON DES). — Voyez J. BODEL.

SAY (Jean-Baptiste), économiste français, né le 5 janvier 1767 à Lyon, mort le 15 novembre 1832. Avant la Révolution il fit insérer quelques pièces de vers dans l'*Almanach des Muses*, puis collabora au *Courrier de Provence*, sous la direction de Mirabeau. En avril 1794, il fonda avec Ginguené et Chamfort la *Décade philosophique, littéraire et politique*, dont il garda la direction jusqu'en 1800. Appelé alors au tribunat, il en fut exclu à cause de son opposition à l'établissement de l'Empire et se tourna tout entier vers l'industrie et l'économie politique. Il professa ses théories à l'Athénée en 1815; il occupa en 1819, au Conservatoire des arts et métiers, une chaire créée pour lui sous le nom d'*Economie industrielle*, puis, en 1831, la chaire nouvelle d'économie politique au Collége de France. Il propagea les idées de Quesnay et d'Adam Smith, et s'occupa surtout de la « distribution des richesses », ne mettant pas de limite à l'axiome : « Laissez faire, laissez passer. » Dans ses leçons, comme dans ses ouvrages, il apporta une méthode remarquable et une merveilleuse clarté.

On a de lui : *Traité d'économie politique* (Paris, 1803, 2 vol. in-8); *De l'Angleterre et des Anglais* (Ibid., 1812, in-8); *Catéchisme d'économie politique* (Ibid., 1815, in-12); *Petit volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société* (Ibid., 1818, in-18; nouv. édit., 1859, petit in-18), où l'on trouve d'excellentes appréciations morales, historiques et même littéraires; *Lettres à Malthus* (Ibid., 1820, in-8); *Cours complet d'économie politique* (Paris, 1828-30, 6 vol. in-8); *Epitome des principes fondamentaux de l'économie politique* (Ibid., 1831, in-8); *Mélanges et correspondance* (Ibid., 1833, in-8).

Cf. Blanqui : *Notice sur J.-B. Say*, dans le *Recueil* de l'Académie des sciences morales et politiques; — Charles Comte : *Préface* des *Mélanges*.

SAYOUS (Pierre-André), littérateur français, né à Genève le 9 novembre 1808, d'une famille de réfugiés protestants, mort à Paris le 22 février 1870. Professeur à Genève, il vint à Paris et fut employé au ministère des cultes. Nous avons de lui : *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation* (Paris, 1841, 2 vol. in-8); *Histoire de la littérature française à l'étranger* (1853, 2 vol. in-8), et le *Dix-huitième siècle à l'étranger* (1861, 2 vol. in-8) : ces deux ouvrages couronnés par l'Académie française. [*Dict. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

SCALDES (en islandais *Skalld*). On appelle ainsi les anciens poëtes scandinaves, auteurs des chants héroïques et mythologiques en partie réunis dans les *Eddas*, et des récits légendaires connus sous le nom de *Sagas*. La vie des scaldes avait de l'analogie avec celle de nos troubadours et de nos trouvères, ou des minnesingers allemands. Attachés à des princes, ils résidaient à leur cour et les suivaient dans les combats. On a recueilli beaucoup de fragments de leurs poésies, mais aucune d'elles ne nous est parvenue dans sa forme complète et originale. Il existe à Upsal un catalogue manuscrit du XIIIᵉ siècle des plus célèbres scaldes norvégiens et islandais, sous le titre de *Skalldatal*. Il a été publié par Mœbius dans le *Catalogus librorum islandicorum* (Leipzig, 1856).

Cf. X. Marmier : *Langue et littérature islandaises*, etc.

SCALIGER (Jules-César), médecin et philologue italien, né le 23 avril 1484, probablement à Padoue, mort à Agen le 21 octobre 1558. Il fut amené dans cette dernière ville par Antoine de La Rovese, qui en avait été nommé évêque et dont il était le médecin. Il s'y maria, y exerça son art et chercha la réputation par les travaux littéraires. Vaniteux, jaloux et violent, il s'attaqua à des érudits en renom et accabla particulièrement Érasme d'injures à propos de son spirituel dialogue : *Ciceronianus*.

A part ses traductions de l'*Histoire des animaux* d'Aristote (Toulouse, 1619, in-fol.), du *Livre des Insomnies* d'Hippocrate (Lyon, 1538, in-8) et les éditions annotées du *Traité des plantes* de Théophraste (Genève, 1566, in-fol.) et de celui d'Aristote (Paris, 1556, in-4), ses principaux écrits sont : *Adversus D. Erasmum oratio* (Paris, 1531, in-8); *De Causis linguæ latinæ libri XIII* (Lyon, 1540, in-4), ouvrage ingénieux et paradoxal, son principal titre comme grammairien; la réfutation du *De Subtilitate* de Cardan (Paris, 1557, in-4, souv. réimp.); *Poetices libri VII* (Lyon, 1561, in-fol.), livre de beaucoup d'érudition, mais d'une critique étroite; des poésies latines médiocres : *Poemata* (Genève, 1574, in-8), et des lettres intéressantes pour la connaissance des mœurs littéraires du temps : *Epistolæ* (Leyde, 1600, in-8).

Cf. J.-J. Scaliger : *De Vetustate et splendore gentis Scaligeræ et Vita J.-C. Scaligeri* (Leyde, 1594, in-4); — Niceron : *Mémoires*, t. XXIII; — Ch. Nisard : *les Gladiateurs de la république des lettres*.

SCALIGER (Joseph-Juste), célèbre philologue français, fils du précédent, né à Agen le 4 août 1540, mort à Leyde le 21 janvier 1609. Il était le dixième de quinze enfants. Placé au collége de Bordeaux, sous la direction de Muret, jusqu'à quatorze ans, il poursuivit ses études auprès de son père, qui lui rendit la langue latine aussi familière que sa propre langue. Il vint étudier ensuite à Paris le grec, l'hébreu, l'arabe, le persan ainsi que les principales langues de l'Europe. La lecture assidue de la Bible lui donna en outre une connaissance approfondie de l'antiquité sacrée. A vingt-deux ans il embrassa le protestantisme. Lié avec le seigneur de la Rocheposay, il visita avec lui les principales villes d'Italie et résida de longues années dans ses terres du Poitou et de la Touraine, où il rédigea la plupart de ses ouvrages. Il voyagea aussi en Angleterre et en Écosse et prit part, comme volontaire, en 1566, à la seconde guerre de religion qui désola ce pays. A la suite de la Saint-Barthélemy il se réfugia à Genève, où il refusa une chaire de philosophie. Il avait repoussé d'autres offres honorables lorsque, sur les sollicitations réitérées des curateurs de l'Université de Leyde, il accepta d'y remplacer Juste-Lipse. Il y fut reçu avec toutes sortes d'honneurs. Sans être astreint à des cours réguliers, il y eut la plus grande influence sur la direction des études et fut le maître et le guide d'une nouvelle école d'érudits de divers pays : Grotius, Meursius, D. Heinsius, Dousa, Saumaise, etc. De mœurs très-pures, d'un caractère désintéressé et loyal, voué au travail, il avait excité contre lui-même les mêmes inimitiés que son père, en sacrifiant à la même vanité, et dans son livre *De Vetustate et splendore gentis Scaligeræ* (Leyde, 1594, in-4), il faisait remonter sa famille aux fondateurs de Venise et de Vérone. Les jésuites, jaloux de son immense réputation littéraire, l'attaquèrent sans mesure dans son caractère et ses mœurs, et lancèrent contre lui les odieuses diatribes de Scioppius, qui attristèrent et peut-être abrégèrent sa vie.

On doit à Joseph-Juste Scaliger, chez qui la hardiesse des conjectures égalait la sûreté de l'érudition, des commentaires et des éditions du *De Lingua latina* de Varron (Paris, 1565, in-8; 1573, in-8), de l'*Alexandra* de Lycophron (Bâle, 1566, in-4), des *Virgilii Catalecta* (Lyon, 1573, in-8), des *Ausonianæ lectiones* (Ibid., 1574, in-12), du *De Verborum significatione* de Festus (Paris, 1576, in-8), des *Poésies* de Catulle, Tibulle et Properce (Ibid., 1577, in-8), des *Astronomica* de Manilius (Ibid., 1579, in-8), des *Sententiæ* de Publius Syrus et des *Distiques* de Caton (Leyde, 1598, in-8); des *Œuvres* d'Apulée (Ibid., 1600, in-12); des *Epigrammes* de Martial (Paris, 1607, in-8), etc. Ses principaux écrits sont : *De Emendatione temporum* (Paris, 1583, in-fol.), la première esquisse d'une histoire générale de l'humanité; *Epistola ad Naudinum* (Genève, 1578, in-8), spirituel pamphlet contre un médecin de Paris qui avait raillé sa coopération à une édition d'Hippocrate; *Cyclomatrica Elementa* (Leyde, 1594, in-fol.), recherche de la quadrature du cercle; *Opuscula diversa* (Paris, 1605, in-8, et 1610, in-4); *Thesaurus temporum* (Leyde, 1606, in-fol.), magnifique travail d'érudition aboutissant à la restitution presque totale du livre Ier de la *Chronique* d'Eusèbe; *Confutatio fabulæ Burdonum* (Ibid., 1608, in-12), réplique aux réfutations de son écrit sur l'antiquité et la splendeur de la famille; *Poemata omnia* (Ibid., 1615, in-12); une collection d'*Epistolæ* (Ibid., 1627, in-8). Il a été publié un double recueil de *Scaligerana* (Groningue [Saumur], 1669, in-8; La Haye, 1666, in-8; ensemble, Amsterdam, 1695, in-8; 1740, in-8), dont les récits suspects ont beaucoup contribué à donner une fausse idée du caractère de l'illustre savant.

Cf. D. Heinsius : *Orationes*; — Niceron : *Mémoires*, t. XXIII; — Bernays : *J.-J. Scaliger* (Berlin, 1855, in-8); — Ch. Nisard : *le Triumvirat littéraire au XVIe siècle* (Paris, 1852, in-8); — Haag frères : *la France protestante*.

SCANDALEUSE (CHRONIQUE), second titre de la chronique de Jean de Troyes (voy. ce nom).

SCANDINAVE (LITTÉRATURE) — Voyez EDDAS et DANOISE, NORVÉGIENNE, SUÉDOISE (Littérature).

SCANDINAVES (LANGUES). On appelle ainsi les langues parlées dans la presqu'île scandinave et dans les pays et les îles qui en dépendent, c'est-à-dire le danois, le norvégien, le suédois, l'islandais. On les a réunies sous les noms génériques de normannique, norrène, de langue du nord, ou encore de langue islandaise. Cette dernière désignation vient de ce que c'est dans l'Islande que la langue des anciens monuments mythologiques et poétiques des peuples scandinaves s'est le mieux conservée, quoiqu'elle y ait été introduite après l'époque où ces monuments furent composés.

Les idiomes scandinaves ont, en général, une parenté étroite avec le gothique. La ressemblance se marque souvent, dans les radicaux de même signification, par l'identité des consonnes. Les voyelles, en général, diffèrent et tendent à donner à la langue plus de douceur, sans lui ôter la sonorité. Avec d'assez fortes aspirations, ils n'ont ni les âpres gutturales de l'allemand, ni les nombreuses sifflantes de l'anglais. La grammaire se rapporte à la grammaire germanique, mais avec moins de complications. Les noms et les adjectifs se déclinent selon deux ou trois cas, en prenant une *s* au génitif; ils ont les trois genres. Dans la conjugaison des verbes, le futur se forme, comme pour les langues germaniques, au moyen d'auxiliaires; mais la voix passive a, comme en latin et en grec, ses inflexions particulières, qui appartiennent aussi à une classe de verbes déponents. Un trait particulier est que l'article défini se place à la fin du substantif et fait corps avec lui; ainsi, tandis que l'on dit : *en mand*, un homme, on dira : *manden*, l'homme. Dans les idiomes scandinaves, les mots composés se construisent avec la même facilité qu'en allemand, et grâce à la quantité prosodique

déterminée des syllabes, la versification admet indifféremment le rhythme métrique et la rime. On distinguait, dans l'ancien islandais, plusieurs dialectes, séparés par des nuances de prononciation qui devinrent plus tard des différences d'orthographe; l'un d'eux, celui auquel se rattache plus particulièrement le norvégien populaire, avait conservé, sans presque les altérer, un grand nombre de formes du sanscrit.

C'est à partir du XIVe siècle que les idiomes scandinaves se séparèrent par des modifications plus ou moins profondes, qui vinrent surtout de l'influence des langues étrangères, particulièrement de l'allemand. L'invasion de ce dernier dans le danois et le norvégien se fit graduellement, jusqu'au moment de la réformation religieuse, qui la précipita. Depuis, l'allemand a pris racine dans la partie méridionale du Slesvig, où s'était parlée si longtemps la langue primitive du nord. Gagnant de proche en proche, il modifia largement le vocabulaire danois, sans atteindre d'une manière profonde le génie de la langue, qui resta fidèle à ses conditions grammaticales et continua d'adoucir la rudesse gutturale des vocables teutoniques. Le français eût aussi sa part dans la transformation de la langue danoise, surtout par l'action de la littérature. Le célèbre auteur dramatique Holberg seconda activement par son théâtre l'influence française; mais plus près de nous, Œhlenschlaeger s'est efforcé de ramener la langue et la littérature danoises à leur originalité nationale. Comme langue écrite, le norvégien ne diffère pas sensiblement du danois : c'est l'effet de la longue union politique des deux pays; mais comme idiome parlé et populaire, il est resté beaucoup plus voisin de l'islandais primitif, et aujourd'hui encore les anciens livres scandinaves sont assez facilement compris des habitants de la Norvége. Le suédois, tout en gardant aussi les caractères grammaticaux de la langue norrène, se laissa également, par suite de diverses circonstances historiques, envahir par l'allemand. On appela suédo-gothique celui de ses dialectes qui s'en rapprocha le plus.

D'assez nombreux ouvrages de grammaire et de lexicographie ont été publiés sur les idiomes scandinaves. Nous citerons ici : — Pour l'islandais ou langue du nord et les langues du groupe en général : *Grammaticæ islandicæ rudimenta*, par Runolph Jona (Copenhague, 1651, in-4); *Grammaire islandaise*, par L.-Ch. Müller (Ibid., 1837, in-8); *Grammar of the icelandic or old norse tongue*, traduit du suédois d'Erasme Rask, par G. Webbe Dasent (Londres, 1843, in-8); *Lexicon islandicum*, par Gudmund Andrea (Copenhague, 1683, in-4); *Index linguæ veteris scytho-scandicæ seu gothicæ*, par Ol. Verelius (Upsal, 1691, in-fol.); *Linguarum veterum septentrionalium thesaurus*, par G. Hickesius (Oxford, 1703, 2 vol. in-fol.); *Lexicon islandico-latino-danicum*, par Björn Haldorsön (Ibid., 1814, 2 part. in-4); *Runen-Sprach-Schatz, oder Wœrterbuch über die aeltesten Denkmale Skandinaviens*, par U.-W. Dieterich (Leipzig, 1844, in-8) ; *Lexicon poeticum antiquæ linguæ septentrionalis*, par Sv. Egilsson (Copenhague, 1854-56, t. I, gr. in-8); — Pour le danois : *Grammatica danica*, par Eric Pontoppidan (Copenhague, 1668, in-8); *Grammaire danoise*, par N.-B. Lange (Ibid., 1787, 2 vol. in-8, édit. augm. en allem., 1801); *Principes généraux de la langue danoise*, par Matth. Hagerup (Ibid., 1797, in-8); *Principes de la langue danoise*, par G. Schramm (Ibid., 1839, in-8); *Dictionnaire danois-français et français-danois*, par J. van Aphelen (Ibid., 1780, 3 vol. in-4); même ouvrage, par Primon (Ibid., 1808-9, 2 vol. in-8); *Dansk ordbog udgiven under videnskabernes selskabs Bestyrelse*, par Mœller, Viborg, Thorlacius et Müller, sous les auspices de la Société des sciences (Ibid., 1793-1848, t. I-VI, in-4); *Dansk Dialekt-lexicon*, par C. Molbech (Ibid., 1841, in-8), indépendamment d'un *Dictionnaire* ordinaire de la langue par le même (1833, 2 vol. gr. in-8); — Pour le norvégien : *Glossarium norvegicum, germanicum et latinum*, par Eric Pontoppidan (Berga, 1749, in-12); — Pour le suédois : *Grammatica germano-svetica*, par Suenon Tiliander (Stockholm, 1691, in-12); *Grammatica suecana* (Ibid., 1696, in-8); *Schwedische Grammatik*, par Sahlstedt (Lubeck et Leipzig, 1796, in-12); *Ausführliche schwedische Grammatik*, par U.-W. Dietrich (Stockholm, 1848, in-8); *Grammaire suédoise*, par Rydquist (Ibid., 1852, en suédois); *Dictionarium latino-sueco-germanicum*, par J. Peter (Linköping, 1640, in-fol.); une série de *Dictionnaires français-suédois*, par Möller (Stockholm, 1754, in-4), par J. Biorkegren (Ibid., 1795, 3 vol. in-4), par Abr. Sahlstedt (Ibid., même année, 4 vol. in-8), par Eric Nordforss (Ibid., 1805, 2 vol. in-8), par C. Delen (Ibid., 1814; 1819, 2 vol. in-8).

Cf. Sperling : *De Danicæ linguæ antiqua gloria inter septentrionales* (Copenhague, 1694, in-4) ; — J.-H. Schlegel : *Des Qualités et des défauts de la langue danoise* (Ibid., 1763, in-8) ; — N.-M. Petersen : *Det danske, norske og svenske sprog historie* (Ibid., 1829-30, 2 vol.) ; — Rask : *Samlede tildels forhen utrikte Afhandlinger* (Ibid., 1834, 3 vol. in-12) ; — X. Marmier : *Langue et littérature islandaises* (Paris, 1838, in-3) ; — Chr.-A. Hölmboë : *Sanskrit og old norsk* (Christiania, 1846, in-4 ; 1848, in-8 ; Vienne, 1852, in-4) ; — A. Geffroy : *Histoire des Etats scandinaves* (Paris, 1851, in-18) ; — A. Bougeault : *Histoire des littératures allemande, scandinave, finnoise*, etc. (Paris, 1876, in-8) ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, 5e édit., t. VI, nos 11 271 à 11 298.

SCAPIN, personnage de comédie. L'un des types principaux du valet bouffon de la comédie française, il est comme le trait d'union, dans cet emploi, entre nos farces du XVIIe siècle et la comédie italienne improvisée. Il apparaît pour la première fois sur notre théâtre dans les *Fourberies* de Molière, qui encourut par là l'injuste et fameux reproche de Boileau :

> Dans ce sac ridicule où Scapin l'enveloppe,
> Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*.

En Italie, Scapin, *Scapino*, se rattachait au personnage de Brighella, mais avec un caractère légèrement amendé. Vêtu d'abord d'amples habits, coiffé d'un chapeau à plume, portant le masque et la barbe, il abandonna le masque en passant sur le théâtre français et adopta le pantalon, la veste et le manteau blancs galonnés ou rayés de vert. Le caractère et le costume de Scapin ont été transmis à Mascarille, à Gros-René, à la Violette et à Sganarelle. On a remarqué que le valet bouffon, devenu français, s'est montré dévoué, et que s'il gronde, c'est pour corriger son maître. M. Théod. de Banville a mis en scène le Scapin de Molière dans une comédie en vers, *les Fourberies de Nérine* (Vaudeville, 1864), et l'a représenté dupe à son tour d'une maligne soubrette.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (1859, gr. in-8).

SCAPULA (Jean), philologue allemand du XVIe siècle. Employé par Henri Estienne à la correction de son *Thesaurus linguæ græcæ*, il en fit paraître, sous le titre de *Lexicon græco-latinum* (Bâle, 1579, in-fol.), un abrégé qui a été souvent réimprimé (édit. Elzévir, Leyde, 1652, in-fol. ; Oxford, 1820, in-fol.), au détriment de l'ouvrage original. Il a publié en outre : *Primogeniæ voces, seu radices linguæ græcæ* (Paris, 1612, in-8).

Cf. J.-A. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X.

SCARAMOUCHE, personnage de l'ancienne comédie italienne, dont le nom *Scaramuccio* (escarmouche) signifie petit batailleur. Son type primitif, originaire de Naples, se rapproche du Capitan. Comme celui-ci il est vantard, fanfaron et peu-

reux, et il finit toujours par fuir ou être battu. Tout de noir vêtu, à la mode espagnole, et porteur d'une longue rapière, il s'annonce comme étant pour le moins prince ou duc, mais il remplit au besoin des rôles plus modestes. Scaramouche prit en effet, sous le nom de Pasquariello, l'emploi d'un valet gourmand et ivrogne, doué d'une agilité de gymnaste, puis devint, sous celui de Pasquino, un serviteur intrigant, menteur et bel esprit; enfin, il subit sur la scène française une troisième métamorphose, celle de Crispin. Il existe des *Scaramucciana* ou bons mots du personnage. — Les scaramouches ont été joués en France, avec un grand succès, par le célèbre Napolitain Tiberio Fiurelli ou Fiorelli, né en 1618, mort en 1696, venu à Paris, sous Louis XIII, dans la troupe italienne. Goldoni tint cet emploi dans la troupe des *Fedeli*, et Giuseppe Tortoretti s'y fit connaître en 1685 dans la variété de Pasquariello.

Cf. Angelo Constantini : *Vie de Scaramouche* (Paris, 1698) ; — Maurice Sand : *Masques et bouffons* (Paris, 1859, 2 vol. gr. in-8) ; — A. Jal : *Dictionn. critique*, au mot FIORELLI.

SCARRON (Paul), célèbre poëte burlesque et romancier français, né en 1610 à Paris, mort en octobre 1660. Fils d'un conseiller au parlement, qui s'était remarié, il eut avec sa belle-mère des luttes à la suite desquelles il prit le petit collet. Sa vie fut toute de plaisirs jusque vers 1638, époque où, dans des circonstances restées obscures, il devint la victime d'une infirmité qui le cloua pour toujours, comme un cul-de-jatte, sur une chaise basse, ainsi que le représente le frontispice d'un de ses livres. Voici son portrait peint par lui-même : « J'ai eu la taille bien faite, quoique petite ; ma maladie l'a raccourcie d'un bon pied ; ma tête est un peu grosse pour ma taille... Mes jambes et mes cuisses ont fait premièrement un angle obtus, puis un angle droit, et enfin un angle aigu ; mes cuisses et mon corps en font un autre, et ma tête se penchant sur mon estomac, je ne ressemble pas mal à un Z. J'ai les bras raccourcis aussi bien que les jambes, et les doigts aussi bien que les bras : enfin, je suis un abrégé de la misère humaine... J'ai toujours été un peu colère, un peu gourmand et un peu paresseux... Je ne hais personne : Dieu veuille qu'on me traite de même !... Je me réjouis en compagnie, et suis content quand je suis seul. Quant à mes maux, on ne peut les supporter plus patiemment. » Scarron, frustré de l'héritage paternel par sa belle-mère, chercha des ressources dans la poésie, dans les dédicaces et dans son titre d'abbé. Il obtint en 1643 un bénéfice au Mans, où il résida jusqu'en 1646. Déjà il recevait une pension du cardinal Mazarin, et une autre de la reine, dont il se disait le « malade en titre d'office ». Le cardinal ayant mal accueilli la dédicace de son *Typhon* (1644), il fut un des poëtes de la Fronde et l'un des plus mordants, et perdit du coup ses deux pensions. Il en trouva bientôt une autre de 1 600 livres, qui lui fut accordée par Fouquet. En même temps il tirait d'assez bons revenus de son « marquisat de Quinet » : c'est ainsi qu'il appelait le produit de ses livres publiés par le libraire de ce nom. Le manque d'ordre et d'économie rendant ces ressources insuffisantes, il adressait de toutes parts des requêtes et sollicitait des gratifications, toujours sur le ton de la bonne humeur et de la plaisanterie. Se moquant lui-même de ses dédicaces, il en adressa une un jour à la chienne de sa sœur, qui devenait, dans l'*erratum*, sa chienne de sœur.

La maison de Scarron était le rendez-vous d'un grand nombre d'écrivains, Boisrobert, Segrais, Sarasin, Ménage, Pellisson, Marigny, etc., et de grands personnages, comme le maréchal d'Albret, le duc de Vivonne, le comte de Villarceaux, Grammont, la Sablière, etc. Les dames qui y paraissaient le plus fréquemment étaient Mlle de Scudéri, Mme Deshoulières, Ninon de Lenclos; mais on voyait aussi Mmes de Sévigné, de La Sablière, de Lesdiguières, de la Suze. Des conversations spirituelles, des repas joyeux, animaient et égayaient ces réunions. La baronne de Neuillant, qui était la voisine de Scarron, amena chez lui, en 1652, sa pupille, Françoise d'Aubigné ; il offrit à cette jeune fille de seize ans de l'épouser, afin de l'enlever à sa situation précaire, à l'avarice de sa tutrice et à la perspective du couvent. La jeune fille consentit. Il lui reconnut, dans le contrat, « deux grands yeux fort mutins, un très-beau corsage, une paire de belles mains et beaucoup d'esprit. » Le notaire ayant demandé quel douaire il assurait : « L'immortalité, répondit le poëte; le nom des femmes des rois meurt avec elles, celui de la femme de Scarron vivra éternellement. » Ainsi se maria avec Scarron celle qui devait être la femme de Louis XIV. Pendant les huit années que vécut encore le poëte, elle charma son intérieur ; les réunions gagnèrent en bienséance et furent par là même plus recherchées de la bonne compagnie. Quand, près de mourir, il se vit entouré de ses parents et de ses amis en larmes, il leur dit : « Je ne vous ferai jamais autant pleurer que je vous ai fait rire. » Il avait composé lui-même son épitaphe :

> Celuy qui cy maintenant dort
> Fit plus de pitié que d'envie,
> Et souffrit mille fois la mort
> Avant que de perdre la vie.
> Passant, ne fais icy de bruit,
> Et garde bien qu'il ne s'éveille,
> Car voicy la première nuit
> Que le pauvre Scarron sommeille.

Nommer Scarron, c'est nommer le burlesque (voy. ce mot). Il en est le type et le classique. Ce genre de comique ne s'était encore présenté qu'accidentellement dans les œuvres de quelques poëtes, lorsque parut le *Virgile travesti* (Paris, 1648-53, in-4). Le succès en fut tel, que la littérature se jeta avec passion dans la nouvelle voie :

> On ne vit plus en vers que pointes triviales ;
> Le Parnasse parla le langage des halles.

Ainsi s'exprime Boileau (*Art poétique*, ch. I). Cette mode dura près de vingt ans. Mais, si le *Virgile travesti* est rempli de plaisanteries peu délicates, triviales et prolongées jusqu'à la satiété, on ne peut nier aussi qu'il n'ait beaucoup de verve, d'esprit, des traits en même temps naïfs et comiques. En outre, sous le relief agressif du burlesque se trouve une véritable critique littéraire de l'*Énéide*. On sait que Racine se plaisait à lire le *Virgile travesti*, et que Boileau le lui reprochait. Guizot a fait ressortir les qualités de cette œuvre, qui scandalise « les faibles ». Eug. Geruzez dit que Scarron est naïf dans son affectation, délicat sous sa grossièreté d'emprunt, et il ajoute : « C'est par des traits de critique ingénieuse, par le rapport constant de la caricature au modèle, par le sel, la vivacité et le naturel de la plaisanterie, que Scarron a désarmé le rigorisme des gens de goût.

Une autre œuvre restée plus vivante, c'est le *Roman comique* (Paris, 1651, 2 vol. in-8), le plus important et le meilleur de tous les romans comiques et familiers du dix-septième siècle, et le chef-d'œuvre de l'auteur. Le sujet lui permettait d'être en même temps vrai et burlesque, de se livrer à son penchant pour la bouffonnerie sans sortir de la nature. Dans ce récit des aventures d'une troupe de comédiens nomades, les types et les caractères abondent : Ragotin, le petit bourgeois hargneux, bel esprit et esprit fort; La Rancune, le fripon

misanthrope, enflé de vanité et d'envie; la Rappinière, rieur méchant et coquin pendable; le poëte Roquebrune, avec ses prétentions de « mâchelaurier », etc. Quelques passages offrent du sentiment et de l'émotion, comme l'histoire du Destin et les plaintes de la Caverne sur l'enlèvement de sa fille Angélique. Le style est d'une rapidité singulière, et marque d'un mot caractéristique les hommes et les choses. On a pensé que la troupe comique mise en scène par Scarron pourrait bien être celle de Molière, et certains rapprochements paraissent concorder avec cette opinion. Quelques critiques ont vu l'original du roman comique dans un ouvrage d'Augustin Rojas de Villandrado, *el Viage entretenido*, qui parut en 1603, et qui n'a pas été traduit en français. Si Scarron le connaissait, son imitation a été si libre qu'elle n'enlève rien à sa personnalité. Il en avait été de même pour l'*Eneide travestita* de l'Italien J.-B. Lalli, qui, publiée en 1633, avait pu lui fournir l'idée de travestir Virgile. Dans le *Roman comique* se trouvent intercalées quatre nouvelles traduites librement ou imitées de l'espagnol. Comme le Virgile travesti, le *Roman comique* n'était pas achevé; ils ont eu l'un et l'autre plusieurs continuateurs.

Les autres œuvres de Scarron sont: *le Typhon ou la Gigantomachie* (1644), poëme bouffon en cinq chants, que Boileau laisse « admirer » à « la province »; *la Baronade ou la Baronéide*, satire; *Léandre et Héro*, ode burlesque; *la Relation du combat des Parques et des poëtes sur la mort de Voiture; Nouvelles tragi-comiques*, dont l'une, *les Hypocrites*, a fourni une belle scène au *Tartuffe* de Molière; dont une autre, *la Précaution inutile*, a été imitée par Sedaine dans *la Gageure imprévue; Jodelet ou le maître valet*, comédie en cinq actes, en vers (1645), qui mit à la mode un type de plus; *les Boutades du Capitan Matamore et ses comédies* (1646-47), comprenant des stances, odes, élégies, etc., et le *Mariage de Matamore* sur la seule rime en *ment; les Trois Dorothées ou Jodelet souffleté*, comédie en cinq actes, en vers (1646); *l'Héritier ridicule*, comédie en cinq actes, en vers (1649); *Don Japhet d'Arménie*, comédie en cinq actes, en vers (1653), la meilleure des pièces de l'auteur; *l'Ecolier de Salamanque*, tragi-comédie en cinq actes, en vers (1654), où fut mis en scène pour la première fois le personnage de Crispin, qui devait faire une si grande fortune; *le Gardien de soi-même*, comédie en cinq actes, en vers (1655); *le Marquis ridicule*, comédie en cinq actes, en vers (1656); *la Fausse apparence* et *le Prince corsaire*, deux pièces non représentées et imprimées en 1662; *Fragment de comédies* (1668). Scarron écrivit, en outre, une *Gazette burlesque*, et publia des *Poésies diverses*, épîtres, sonnets, madrigaux, chansons, satires (1643-1651, in-4). On lui attribue *la Mazarinade* (1649), l'un des plus célèbres pamphlets de la Fronde. Ses *Œuvres* ont été éditées plusieurs fois, notamment par Bruzen de La Martinière (Amsterdam, 1737, 10 vol. in-12). M Fournel a publié *le Roman comique* (Paris, 1857, 2 vol. in-16) et le *Virgile travesti* (Paris, 1858, in-18). Cousin d'Avallon a composé un *Scarroniana* (Paris, 1801, in-18).

Cf. Bruzen de La Martinière : *Notice*, en tête de son édition; — Guizot : *Corneille et son temps*; — Geruzez : *Essais d'histoire littéraire*; — V. Fournel : *la Littérature indépendante* (1862, in-12).

SCAURUS (Marcus Æmilius), homme d'État et orateur romain, né en 162, mort en 89 avant J.-C. « Avide de pouvoirs, d'honneurs, de richesses, dit Salluste, mais habile à cacher ses vices, » il fut édile curule, deux fois consul et censeur. Il se signala par sa vénalité dans la guerre contre Iugurtha. Cicéron le place parmi les orateurs stoïques, parce qu'il parlait avec gravité et sans chaleur. Nous avons des fragments de ses discours dans les *Oratorum romanorum fragmenta* de Meyer. Il avait écrit des mémoires sur sa vie; on en trouve des passages dans les *Vitæ et fragmenta historicorum romanorum* de Krause.

SCAZON (VERS). — Voyez IAMBIQUE.

SCEAU, SIGILLOGRAPHIE et SPHRAGISTIQUE.—Voyez PALÉOGRAPHIE.

SCÈNE (en grec, σκηνή, tente, lieu couvert), partie du théâtre où jouent les acteurs (voy. THÉATRES). — Ce mot signifie, en outre, les divisions d'un acte marquées par l'entrée ou la sortie d'un ou de plusieurs personnages. On dit d'un auteur qu'il a l'*entente de la scène*, quand il sait distribuer la composition dramatique de manière à tirer de ses divisions mêmes le plus grand effet et à ranimer l'intérêt par chaque changement de scène présenté aux spectateurs.

On appelle *mise en scène* l'ensemble de toutes les dispositions relatives à l'action, aux mouvements isolés ou concertés des acteurs, aux incidents qui doivent se produire autour d'eux, aux meubles, objets accessoires, etc. La mise en scène, réglant les moindres détails, a pour effet d'assurer le jeu de chaque acteur et l'harmonie générale de l'exécution. On n'arrive à ce résultat qu'au prix de beaucoup d'habileté et d'expérience, par de nombreuses répétitions et la confiance mutuelle que donne aux acteurs l'habitude de jouer ensemble.

Cf. Lud. Celler : *les Décors, les costumes et la mise en scène au XVII*e *siècle* (Paris, 1868, in-12); — Th. Moynet : *l'Envers du théâtre* (Ibid., 1873, in-18).

SCÉPHRUS, σκέφρος, chant de deuil des premiers siècles de la Grèce, dont parle Pausanias (VIII, 53-1), et qui était analogue au linus et à l'ialémus. Ce nom venait du jeune Argien Scéphros, aimé d'Apollon, et dont la jalousie de ses proches avait causé la mort prématurée.

SCÈVE (Maurice), poëte français, né à Lyon, où il est mort en 1564. Il fut conseiller échevin. Lettré et savant, il se place entre Marot et Ronsard, et ses poésies, qui ne manquent pas de grâce, ont plus de subtilité que d'éclat. On a de lui : *Arion* (Lyon, 1536, in-8), églogue sur la mort du dauphin français; *Délie, object de la plus haulte vertu* (Lyon, 1544, in-8, nouv. édit., 1862, in-8), recueil de dizains en l'honneur de sa maîtresse; *la Saulsaye* (Lyon, 1547, in-8; nouv. édit.; Aix, 1829, in-8), élégante églogue; *le Microcosme ou Petit monde* (Lyon, 1652, in-4), poëme en trois chants sur la création, le paradis perdu, le triomphe de l'Evangile; les *Blasons du front, du sourcil*, etc., insérés dans le recueil de *Blasons*, de Méon (1809, in-8).

Cf. Goujet : *Biblioth. franç.*, t. XI; — Sainte-Beuve : *Tableau de la littér. franç. au XVI*e *siècle*.

SCÉVOLE, tragédie de Du Ryer (voy. ce nom).

SCHAFARIK (Paul-Joseph), écrivain slave, né à Kobeljarowo (Hongrie) le 13 janvier 1795, mort à Prague le 26 juin 1861. Bibliothécaire de l'Université, il a publié d'importants ouvrages sur la langue et la littérature slaves : *Histoire de la langue et de la littérature slaves* (Geschichte der slaw. Sprache; Bude, 1826); *les Anciens Monuments de la langue bohémienne* (die aeltesten Dankmaeler der bœhm. Sprache; Prague, 1840), etc. [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

SCHANNAT (Jean-Frédéric), historien belge, né à Luxembourg le 23 juillet 1683, mort à Heidelberg le 6 mars 1739. Il étudia le droit à Louvain et fut avocat à Malines avant d'entrer dans les ordres. Il s'est livré à des recherches historiques d'un intérêt local ou spécial, et a publié en français, en latin ou en allemand : *Histoire du comte de Mansfeld* (Luxembourg, 1707, in-12); *Vindemiæ litterariæ* (Fuld et Leipzig, 1723-24, 2 vol. in-fol.,

fig.); *Historiæ fuldensis* (Wurtzbourg, 1729, in-fol.); *Histoire abrégée de la maison palatine* (Francfort, 2ᵉ édit., 1740, in-12); *Concilia Germaniæ* (Cologne, 1769-90, 11 vol. in-fol.), collection continuée par J. Hartzheim et H. Schœll, etc.

Cf. *Éloge de Schannat*, en tête de l'*Histoire de la maison palatine*.

SCHAO YONG. — Voyez CHAO.

SCHEFER (Léopold), poëte allemand, né à Muskau le 30 juillet 1784, mort le 13 février 1862. Il voyagea dans toute l'Europe et une partie de l'Orient. Cité comme l'un des principaux poëtes lyriques de l'Allemagne moderne, il s'est inspiré de la philosophie panthéiste et mystique, dont l'expression la plus complète est dans son *Bréviaire du laïque* (Laienbrevier; Berlin, 1834, 9ᵉ édit., 1852). Il a donné des *Poésies* (Gedichte; Berlin, 1811-1847), des *Mélanges lyriques* (1828), *le Coran de l'amour* (1854), etc.; puis quelques œuvres dramatiques, des nouvelles et romans, etc. On a publié ses *Œuvres choisies* (Ausgwaehlte Werke; Berlin, 1857 et suiv.). [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

SCHEFFER (Jean), érudit suédois, né à Strasbourg en 1621, mort en 1679. Il devint professeur d'éloquence, de politique et de droit à l'Université d'Upsal. Outre des éditions annotées d'ouvrages anciens et des dissertations séparées sur la marine, l'art militaire, les moyens de transport dans l'antiquité, il a donné les ouvrages suivants : *Upsalia* (Upsal, 1666, petit. in-8), recherches sur la religion, les mœurs, les usages de la Suède; *Lapponia* (Francfort, 1673, in-4, fig.), traduit en français sous le titre d'*Histoire de la Laponie* (Paris, 1678, in-4, fig.); *Suecia litterata* (Stockholm, 1680, in-8).

SCHEFFLER (Jean), dit *Angelus Silesius*, poëte et théologien allemand, né à Breslau en 1624, mort le 9 juillet 1669. D'abord médecin, il se convertit au catholicisme, entra en 1661 dans l'ordre des Minimes, et fut chambellan et conseiller de l'évêque-prince de Breslau. Porté à l'exaltation, il avait beaucoup étudié J. Bœhme et les mystiques de l'Allemagne. Son principal ouvrage est un recueil de sentences mises en distiques ou en pièces de vers très-courtes, exprimées avec noblesse et concision; il a pour titre : *le Pèlerin chérubinique* (der Cherubinische Wandersmann, Glatz, 1665; Aschersleben, 1863). Scheffler a publié, en outre, soit sous le pseudonyme d'*Angelus*, nom d'un moine espagnol du XVIᵉ siècle, soit sous son propre nom, d'autres volumes de poésie : *Sainte joie de l'âme ou Chants religieux et pastoraux* (Heilige Seelenlust, etc., Breslau, 1657; Manheim, 1838; Stuttgart, édit. illustrée, 1845); *Vue spirituelle des quatre dernières choses* (Sinnliche Betrachtung der vier lessten Dinge; Schweidnitz, 1675), poëme mystique et descriptif sur la Mort, le Jugement, l'Enfer et le Paradis; enfin des écrits polémiques d'une grande véhémence contre les protestants.

Cf. Patricius Wjthman : *Angelus Silesius als Convertite, als mysticher Dichter und Polemiker* (Augsbourg, 1842); — Schrader : *Angelus Silesius* (Halle, 1853); — Ahrendts : *Introduction* à l'édition du *Cherubinische Wandersman* (1863).

SCHEID (Jacob), en latin *Scheidius*, philologue hollandais, né à Arnheim en 1742, mort en 1795. Professeur à Harderwik et à Leyde, il unit à l'étude des langues classiques celle des langues orientales et publia, d'après le *Lexique* de Golius, un *Glossarium arabico-latinum* (Leyde, 1769; 2ᵉ édit., 1787, in-4). On cite, en outre, des éléments de *Grammaire arabe* (Ibid., 1779, in-4) et *Opuscula de ratione studii* (1786-92, 3 parties in-8).

SCHÉKHAFSKOI (le prince), écrivain dramatique russe, né en 1777. Il fut conseiller d'Etat. Doué d'une grande fécondité, il a donné à la scène russe de nombreux ouvrages, entre autres : *Débora*, tragédie; *Aristophane*, *les Eaux de Lipetsk*, *Si cela ne vous va pas*, *Faites le sourd*, *Kakadou*, comédie en vers; *le Nouveau Sterne*, *la Querelle*, comédie en prose; *la Poste amoureuse*, *Jean Soussanine*, opéras; *les Paysans*, *le Cosaque poëte*, *Lomonossof*, vaudevilles. Il a traduit, en outre : *l'Orphelin de la Chine*, *Abufar*, etc. On cite aussi un poëme comique : *les Pelisses enlevées*, et quelques satires.

Cf. N. Gretsch : *Manuel de l'hist. de la litt. russe.*

SCHELANDRE (J. DE). — Voy. D'ANCHÈRES.

SCHELHORN (Jean-Georges), bibliographe allemand, né le 8 décembre 1694 à Memmingen, où il est mort le 31 mars 1773. Pasteur dans sa ville natale, correcteur et bibliothécaire de l'Académie, il recueillit avec ardeur une foule de renseignements littéraires, consignés dans ses deux principaux ouvrages : *Amœnitates litterariæ* (Francfort et Leipzig, 1725-31, 7 vol. in-8), et *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ et litterariæ* (Ibid., 1737-46, 4 vol. pet. in-8). Il a donné, en outre, plusieurs ouvrages d'histoire spéciale ou locale, un certain nombre de *Vies*, et des dissertations insérées dans divers recueils.

SCHELLING (Frédéric-Guillaume-Joseph DE), célèbre philosophe allemand, né à Leonberg (Wurtemberg) le 27 janvier 1775, mort aux bains de Ragatz (Suisse) le 20 août 1854. Il étudia, à Tubingue, où il eut Hegel pour condisciple, à Iéna, où il suivit les leçons de Fichte, à Leipzig et dans diverses autres universités, non-seulement la philosophie et la théologie, mais aussi les mathématiques et les sciences naturelles; il prit même le grade de docteur en médecine. Ses premiers écrits le firent remarquer par plusieurs écrivains éminents, notamment par Gœthe et Schiller. Dès l'âge de vingt-trois ans, il professa à l'université d'Iéna avec un grand succès. Il enseigna, avec un éclat croissant, à Wurtzbourg, à Munich, à Erlangen, à Landshut, à Berlin. Ses leçons et ses livres attiraient sur lui l'attention de l'Allemagne et de l'Europe. En Bavière particulièrement, il fut comblé d'honneurs : il y fut nommé président de l'Académie des sciences, conservateur général des collections publiques, conseiller intime, et anobli par le roi. L'Académie des sciences morales de Paris l'élut membre associé. Ce fut sur l'invitation du roi de Prusse qu'il alla occuper à Berlin, en 1841, la chaire occupée avant lui par Fichte, l'un de ses maîtres, et par Hegel, le plus redoutable de ses rivaux.

Nous n'avons rien à dire ici du système général de Schelling, qui, sous le nom de philosophie de l'absolu ou de l'identité, prétendait résoudre et concilier, dans un panthéisme idéaliste, les apparentes contradictions du moi et du non-moi, du fini et de l'infini, du subjectif et de l'objectif, puis suivre cette conciliation dans le monde de la matière et de l'esprit, à travers toutes les manifestations de la vie, de la science, de l'art, de la religion et de l'histoire. Nous n'avons à voir, dans le philosophe, que l'écrivain et tout au plus ses principes d'esthétique. Son style répondait à la grandeur des objets et à l'ambition de la pensée par l'éclat quelquefois, d'autres fois par l'obscurité ou l'emphase; souvent il affectait l'apparence d'une langue scientifique par l'enchaînement laborieux des démonstrations et l'emploi de formules d'algèbre (A=A); alternant les analyses ou les constructions métaphysiques avec les tableaux de la nature ou de la vie morale, il était tour à tour traînant et animé, rebutant et poétique. La poésie semblait pourtant l'élément naturel de l'auteur, et l'on a dit qu'il pouvait être à sa volonté le plus philosophe entre les poëtes ou le plus poëte en-

tre les philosophes. Quant à ses doctrines esthétiques, elles soumettaient tous les arts à l'influence de l'idéalisme et ramenaient le beau à l'expression d'éléments intellectuels et de sentiments humains. Le penseur trouvait entre les diverses formes de l'art des rapports ingénieux ou profonds, et l'écrivain les rendait d'une façon pittoresque. C'est ainsi que les divers ordres des colonnes grecques lui représentaient le rhythme, la mélodie, l'harmonie, et il appelait l'architecture « une musique congelée ». Les idées d'esthétique de Schelling sont spécialement exposées dans la VI[e] partie de *l'Idéalisme transcendental* (1800), traduit en français par Grimblot (Paris, 1843, in-8), dans les *Leçons sur la méthode des études académiques* (1803), le plus clair des écrits de l'auteur et le plus populaire, dans le *Discours sur les arts plastiques d'après leur rapport avec la nature* (1807), et dans celui sur *Dante sous le rapport philosophique* (même année) : ces trois ouvrages traduits par Ch. Bénard, sous le titre d'*Écrits philosophiques de Schelling* (1847, in-8), enfin dans le traité posthume de *la Philosophie de l'art* (Stuttgart, 1858).

Considérés dans leur ensemble, les ouvrages de Schelling ont été rapportés à trois développements ou transformations de son système, et en même temps à trois périodes chronologiques : jusqu'en 1800, philosophie de la nature ; de 1800 à 1809, philosophie de l'esprit ; de 1809 à 1815, et surtout dans les écrits posthumes, philosophie religieuse. De 1815 à sa mort, Schelling n'avait rien publié que son *Jugement sur la philosophie de M. Cousin* (1834), où, critiquant également la méthode psychologique et l'hégélianisme, il annonçait une nouvelle phase de son système. Parmi les divers ouvrages de ces trois périodes, outre ceux déjà cités, nous rappellerons : *Idées sur la philosophie de la nature* (1797) ; *De l'Ame du monde* (1798) ; *Esquisse d'un système de la philosophie de la nature* (1799) ; *Bruno, dialogue sur le principe divin et le principe naturel des choses* (1802), traduit en français par Husson (1845, in-8) ; *Philosophie et religion* (1804) ; *Aphorismes* (1806) ; *Recherches philosophiques sur l'essence de la liberté humaine* (1809) ; *Monument élevé aux choses divines* (1812) ; *Sur les Divinités de Samothrace* (1815). Les ouvrages posthumes, consacrés spécialement à l'exposition du système religieux de l'auteur, comprennent surtout la *Philosophie de la mythologie*, et la *Philosophie de la révélation dans ses rapports avec la philosophie positive* ; ils forment la 2[e] partie de ses *Œuvres complètes*, publiées par ses deux fils (Stuttgart et Augsbourg, 1856-61, 14 vol. in-8). On a aussi fait paraître la *Correspondance philosophique de Fichte et de Schelling* (Ibid., 1856).

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. X ; — Matter : *Schelling et sa philosophie de la nature* (Paris, 1842, in-8) ; — *Ueber Schelling und Hegel*, adressé à Pierre Leroux, anonyme (Kœnigsberg, 1843, in-8) ; — De Rémusat : *De la Philosophie allemande* (Paris, 1845, in-8) ; — J. Willm : *Histoire de la philosophie allemande* (Ibid., 1846 et suiv., 4 vol. in-8).

SCHÈME (en grec σχῆμα, vêtement), ancien terme de rhétorique, synonyme de figure (voy. ce mot).

SCHENKEL (Lambert-Thomas), grammairien hollandais, né à Bois-le-Duc le 7 mars 1547, mort en Allemagne vers 1630. Il fut recteur de l'école publique de Malines en 1576. A part un certain nombre d'ouvrages élémentaires, notamment une *Méthode pour apprendre le latin en six mois* (Methodus, etc. ; Strasbourg, 1619, in-12), il s'est fait un nom par ses constants efforts pour répandre dans toute l'Europe des procédés mnémoniques qu'il a résumés sous le titre de *De Memoria libri II* (Douai, 1593, in-8) ; cet ouvrage, réimprimé sous celui de *Gazophylacium artis memoriæ* (Strasbourg, 1610, in-12 ; plus. édit.), a été traduit en français sous ceux de *Traité de la mémoire* (Douai, 1593, in-12) et de *Magasin des sciences* (Paris, 1623, in-12).

Cf. Paquot : *Mémoires d'histoire littéraire*, t. XV.

SCHENKENDORF (Gottlob-Ferdinand-Maximilien-Gottfried DE), poëte lyrique allemand, né à Tilsitt le 11 décembre 1783, mort le 11 décembre 1817. Il prit part, comme volontaire, à la campagne de 1813, devint, après la paix, conseiller du gouvernement à Coblentz, mais mourut presque aussitôt. Ses chants nationaux et guerriers le placent à côté de Th. Kœrner et Arndt, avec lesquels il forme une sorte de trinité patriotique ; mais chez lui l'ardeur belliqueuse est tempérée par une tendance religieuse et mystique. L'Allemagne du moyen âge est son idéal, même dans ses chants nationaux, comme *la Chanson des fleuves allemands*, *la Chanson du Rhin*, etc. Il a été fait une édition générale de ses *Poésies* (Saemmtliche Gedichte ; Berlin, 1857).

Cf. De Hagen : *Shenkendorf's Leben und Schriften* (Berlin, 1862).

SCHERNBERG (Théodorich), poëte dramatique allemand du XV[e] siècle. Prêtre et « diseur de messes » à Mulhouse, il composa des drames religieux qui marquent les premiers progrès du théâtre allemand, pour le style, la suite de l'action et l'invention des caractères. On cite avec éloge son *Beau spectacle de dame Jutte* (Ein schön spil on Frau Jutten), composé en 1480. C'est l'histoire populaire de la papesse Jeanne, relevée par toute la mise en scène d'un *mystère*. L'héroïne, vouée à l'enfer par Satan, vient à Paris, déguisée en homme, étudier la théologie avec son amant. Tous deux sont reçus docteurs, puis vont à Rome et y sont nommés cardinaux. Plus tard, elle est élue pape, sous le nom de Jean. Quand on découvre que c'est une femme et qu'elle est enceinte, le Christ irrité la condamne à la mort et au feu éternel ; mais, sur les instantes prières de Marie et de saint Nicolas, il permet à l'archange Michel d'aller arracher son âme à Satan et de la conduire au ciel. Ce drame, monument littéraire très-important, a été édité par Jérôme Tilesius (Eisleben, 1565) et reproduit dans divers recueils.

Cf. Keller : *Fastnachtsspiele*, p. 900.

SCHEYB (François-Christophe DE), érudit et poëte allemand, né à Thiengen (Haute-Souabe) en 1704, mort en 1777. Il était conseiller aulique d'Autriche. On lui doit une très-belle édition annotée de la *Table de Peutinger* (Vienne, 1753, in-fol.). On cite de lui un poëme en douze chants sur Marie-Thérèse : *la Théréside* (Ibid., 1747, in-4).

SCHICKARD (Guillaume), orientaliste allemand, né à Herrenberg, près de Tubingue, le 22 avril 1592, mort dans cette dernière ville le 23 octobre 1635. Professeur d'hébreu à Tubingue, puis inspecteur des écoles de Stuttgart ; il a laissé de nombreux écrits, notamment : *Horologium hebræum* (Tubingue, 1623, in-12 ; nombr. édit.) ; *Jus regium Hebræorum* (Strasbourg, 1625, in-4) ; *Purim sive bacchanalia Judæorum* (Tubingue, 1634, in-12) ; *Exercitationes hebraicæ* (Ibid., 1655, in-4), sans compter plusieurs ouvrages astronomiques.

Cf. Speidel : *Vita Schickardi*, en tête de l'*Horologium* (édit. 1731, in-8) ; — Schnurrer : *Schickard's Leben* (Ulm, 1792, in-8).

SCHILLER (Jean-Christophe-Frédéric DE), illustre poëte et écrivain allemand, né le 10 novembre 1759 à Marbach, mort à Weimar le 9 mai 1805. D'une famille d'artisans, son père, après avoir été apprenti chez un chirurgien barbier, était devenu chirurgien militaire ou plutôt barbier de campagne

dans un régiment bavarois. Ayant épousé la fille d'un aubergiste de Morbach, il résida dans cette ville quelques années, puis, pour soutenir sa famille, reprit du service dans les troupes du duc de Wurtemberg. Le jeune Schiller reçut sa première éducation de sa mère, qui aimait et, dit-on, cultivait la poésie. Son enfance se passa, rêveuse et déjà exaltée, dans la vallée mélancolique du village de Lorch, pleine des souvenirs des Hohenstaufen. Il suivit les cours de l'école latine de Ludwigsbourg, où son père était venu se fixer, puis fut envoyé, en 1773, à l'école de Charles près de Stuttgart, fondée par le duc de Wurtemberg. Il y fut reçu gratuitement, comme fils d'officier, à la condition qu'il se consacrerait entièrement à la maison ducale. Cette condition lui devint une cause d'ennuis et d'embarras. Destiné d'abord à la théologie par ses parents, il dut étudier la médecine et se préparer à la carrière de chirurgien militaire, au milieu d'une discipline inintelligente et rigoureuse, contre laquelle son esprit indépendant se révolta. Ses premiers vers respirent la haine de l'arbitraire et l'horreur du joug social. Ils sont bien le prélude des *Brigands*, qu'il conçut et écrivit d'ailleurs à l'académie de Charles, dans les loisirs de l'infirmerie. La lecture de Rousseau, de Shakespeare et des premiers écrits de Gœthe développa en lui les idées révolutionnaires et exalta sa sensibilité.

Cependant, en 1780, après avoir remporté quatre prix et passé ses thèses, Schiller fut attaché à un régiment de grenadiers, comme chirurgien. Avec un traitement de 18 florins (environ 40 francs) par mois, il se vit condamné à vivre, à Stuttgart, dans une gêne extrême, partageant avec un ancien camarade une chambre à peine meublée, dans la même maison qu'une femme très-vulgaire, qu'il idéalisa et célébra sous le nom de Laure. La poésie était le premier souci du jeune chirurgien. Ne trouvant pas d'éditeur à Stuttgart et à Mannheim pour ses *Brigands*, il les fit imprimer à ses frais, à l'aide d'un emprunt qu'il eut beaucoup de peine à rembourser (Francfort et Leipzig, 1780). Il refondit ensuite son drame, sur les indications du libraire Schwann et du baron de Dalberg, intendant du théâtre électoral, et on le représenta à Mannheim, le 13 janvier 1782. Ce fut un succès foudroyant. L'auteur passa tout d'un coup de l'obscurité la plus profonde à la plus éclatante popularité. Il ne passa pas de la pauvreté à la richesse. Après quelques représentations signalées par la violence de l'enthousiasme, la pièce fut interdite par la police. Le succès de lecture qu'elle continua à obtenir inquiéta le gouvernement, et Schiller, qui venait de fonder un recueil de poésies lyriques sous le titre d'*Anthologie pour l'an* 1782, reçut du duc de Wurtemberg l'ordre de lui soumettre tout ce qui sortirait de sa plume. Il s'échappa de Stuttgart en fugitif, avec l'aide et en compagnie de son ami Streicher, qui partagea et consola depuis sa vie de misère.

Schiller se réfugia d'abord à Mannheim, où il lut aux acteurs du théâtre sa tragédie de *Fiesque*, qui fut trouvée très-médiocre. La crainte d'une demande d'extradition l'éloigna de cette ville; il se rendit à pied à Francfort, où aucun libraire ne voulut lui payer vingt-cinq florins un assez long poëme, *le Démon Amour*, perdu depuis. Il passa à Mayence, puis revint dans le voisinage de Mannheim, où il fit imprimer son drame de *Fiesque*. Il fut arraché, pour quelques mois, à sa vie errante et pauvre par la bienveillante hospitalité de M^{me} de Wolzogen, puis s'engagea comme poëte de théâtre dans la troupe de Mannheim. Il vit reprendre les *Brigands* avec leur premier succès, puis donna *Fiesque* (11 janvier 1784), après des remaniements qui ne le firent pas mieux goûter du public. La pièce d'*Intrigue et amour* (15 avril) fut au contraire très-applaudie. Le refus d'un congé qu'il voulait consacrer au travail décida Schiller à donner sa démission. Il se trouva de nouveau sans ressources. Il entreprit, au milieu de beaucoup d'obstacles, de fonder une revue littéraire et esthétique, *la Thalie rhénane*. Heureusement pour lui, dans les derniers jours de 1784, le duc de Weimar, Charles-Auguste, à qui il avait été présenté, lui conféra le titre de conseiller, qui releva sa situation aux yeux du monde. Les sympathies de quelques femmes lui rendirent le courage; il se remit au travail et acheva *Don Carlos*, qui ne parut qu'en 1787, et publia dans *la Thalie rhénane* des morceaux de critique, des traductions et diverses poésies.

Au mois d'août 1787, Schiller alla se fixer à Weimar. Il eut quelque peine à se faire accepter dans cette société brillante, mais timorée, que la verve incendiaire de l'auteur des *Brigands* avait mise en alarme. Schiller témoigna de la sérénité rendue à son âme en se plongeant dans l'étude approfondie de la philosophie de Kant et de l'histoire nationale. Le 20 février 1790, il épousa une jeune fille enthousiaste et capable de le comprendre, Charlotte de Langefeld. La même année il était nommé professeur d'histoire à Iéna. Outre son cours officiel il faisait un cours privé pour ajouter à ses médiocres ressources. Il écrivait en même temps son *Histoire de la guerre de trente ans*. L'excès de travail ruina sa santé, et dès le commencement de 1791 se déclara la maladie de poitrine, malgré laquelle il vécut quinze ans encore d'une vie si active et si féconde. En 1792, la Convention française, dans sa séance du 20 août, comprit l'auteur de la tragédie républicaine de *Fiesque* dans le décret qui proclamait citoyens français dix-sept étrangers, « amis de la liberté et de la fraternité universelle. » Son nom fut diversement dénaturé par les recueils officiels du temps, et c'est sous celui de « Monsieur Gille, publiciste allemand, en Allemagne », que son diplôme lui fut adressé. On le conserve à la bibliothèque publique de Weimar.

La réputation de Schiller comme poëte, critique et historien grandissait, ses relations se multipliaient dans le monde des lettres et dans celui de la cour, lorsque la publication du recueil des *Heures* amena entre lui et Gœthe un rapprochement si important pour le développement du génie de l'un et de l'autre et pour les destinées intellectuelles de l'Allemagne. Ces deux hommes, auxquels la diversité des talents et des caractères avait inspiré d'abord un éloignement réciproque, se comprirent, s'estimèrent et conclurent une étroite amitié. Ils se soutinrent l'un l'autre et s'élevèrent ensemble à leur plus haut point de perfection. Si Gœthe reconnaissait devoir ses meilleures inspirations à Schiller, celui-ci rapportait à l'influence de son ami ses plus belles œuvres. Ils firent ensemble, après le recueil des *Heures*, celui des *Xénies* (1796), épigrammes mordantes contre les doctrines et les écrits des adversaires de la rénovation poétique par eux entreprise. Schiller donnait en même temps dans l'*Almanach des Muses* ses plus nobles poésies lyriques et ses plus célèbres ballades; il écrivait ses meilleurs essais de philosophie et d'esthétique, et surtout il donnait au théâtre, de 1799 à 1804, ses principaux chefs-d'œuvre : la trilogie de *Wallenstein*, *Marie Stuart*, *la Pucelle d'Orléans*, *la Fiancée de Messine*, enfin le monument immortel de la scène allemande : *Guillaume Tell*.

Le poëte était revenu à Weimar depuis les derniers jours de 1799. Il fut anobli par François II d'Autriche, le 17 septembre 1802. Ses travaux excessifs, ses veilles et ses préoccupations de père de famille achevèrent de ruiner sa santé chance-

lante. Après plusieurs crises inquiétantes, la maladie implacable contre laquelle il luttait empira dans les premiers jours de mai 1805, et se compliqua d'une fièvre ardente. Il expira le 9 mai, à six heures du soir. Il était dans toute la maturité de l'âge et dans toute la force de son génie. Sa mort fut un deuil public à Weimar, et toute l'Allemagne, qui associe Schiller et Gœthe dans une admiration égale, quoique différente, rendit les plus grands honneurs à sa mémoire. Son corps fut exhumé en 1826 et transporté dans le caveau de la famille grand-ducale. En 1859, le centième anniversaire de la naissance de Schiller a été célébré par tous les Allemands, dans leur pays et à l'étranger, comme une fête patriotique.

Le nom de Schiller est resté un des plus grands noms de la littérature allemande, et surtout un des plus sympathiques. Il personnifie l'enthousiasme qui a été si longtemps le trait dominant du caractère de nos voisins en littérature, et qui explique la prédominance séculaire du genre lyrique parmi eux. Et cet enthousiasme, s'épurant de jour en jour, s'est attaché à des objets toujours plus nobles et plus élevés. On sent éclater et grandir en Schiller la passion du bien et du beau, rapprochés l'un de l'autre dans une indissoluble unité. L'art est pour lui une religion et une morale; la perfection des œuvres humaines est une manifestation de Dieu et rapproche à la fois de lui celui qui la réalise et ceux qui la comprennent. De là, chez Schiller, le double progrès, parallèle et simultané, de la moralité et du génie. « Il fut, dit M. Ad. Regnier, dans sa *Vie de Schiller*, du bien petit nombre de ceux que la gloire rend meilleurs... Plus il s'avance dans la carrière et grandit en talent, plus il devient exigeant envers lui-même. Sa tâche l'absorbe, son génie, c'est lui tout entier; il se donne sans rien retenir. Dans cette nature, aussi dévouée que puissante, aussi libérale que riche, pas de divorce entre l'homme et le poëte : il appartient à la poésie et aux nobles fins qu'il lui assigne, de toute son âme, de tout son cœur, de toutes ses forces et sans que le moi, la vanité, l'ambition, le bien-être fasse ses réserves. Ce qui achève la sympathie..., c'est qu'il avait lu de bonne heure l'austère sentence qui condamne l'homme à la peine, qu'il fut malheureux et souffrant. Nul dans les poëtes des derniers temps n'a été plus que lui peut-être transfiguré par la gloire; mais, sous l'auréole même, une douce mélancolie tempère son visage, et ceux-là surtout qui pleurent s'écrient à sa vue : Il fut nôtre ! »

Nous ne reprendrons pas ici le parallèle obligé entre Gœthe et Schiller, représentant aux yeux de leurs compatriotes, celui-ci l'idéal et le subjectif, celui-là l'objectif et le réel, et tous deux, dans leur puissante originalité, modifiant le caractère allemand par une dose inégale de ce cosmopolitisme de raison et de sentiment, propre à l'école philosophique française du XVIIIe siècle. Il faut reconnaître que Schiller a eu plus d'une fois les défauts de ses qualités, l'exaltation sentimentale, de l'emphase dans les mots, du vague dans les idées; mais ces traits, qui étaient ceux de son époque et de son pays, s'effacent dans les œuvres de son âge mûr, pour ne laisser paraître que la noblesse de la pensée, la chaleur du sentiment et l'éclat du style.

Quoique Schiller n'ait pas eu le génie universel de Gœthe, il s'est appliqué cependant à des genres assez différents pour que l'on soit obligé de classer ses œuvres en plusieurs groupes pour mieux les étudier. Les Allemands mettent au premier rang ses poésies lyriques, moins connues à l'étranger que ses œuvres de théâtre, à cause de la difficulté de faire passer dans une traduction les beautés de la forme rhythmique. Dans cette suite de poésies, que nous appellerions « détachées ou diverses », on voit se marquer avec un parallélisme parfait le développement du génie de Schiller et l'évolution morale de sa vie. Aussi les éditions allemandes ont-elles le soin de les présenter dans l'ordre chronologique, en les rapportant à trois périodes : la jeunesse orageuse, l'âge de transition et l'époque de la maturité. Dans les poésies de la première période, inférieures à tous les égards, se trouvent les stances *à Laure*, la très-peu poétique voisine de Stuttgart, et l'*Elégie sur la mort d'un jeune homme*. Dans la seconde période on remarque *les Dieux de la Grèce* (1788), qui ont fait accuser l'auteur de paganisme et suscité maintes réfutations; puis les *Artistes*, expression magistrale d'une théorie du beau moins exclusive (1789), et ce fameux *Hymne à la joie* (1785), devenu en Allemagne un « chant favori d'union et de confraternité », et splendidement traduit en musique par Beethoven. Les pièces lyriques de la troisième période sont de beaucoup les plus nombreuses et les plus belles; elles comprennent les plus célèbres ballades ou récits lyriques. Ce sont, à partir de 1797 : l'*Anneau de Polycrate* (1797), *les Grues d'Ibycus*, *Héro et Léandre*, *la Caution*, *le Plongeur* (1797), cette merveille d'harmonie pittoresque, *le Chevalier Toggenbourg*, *le Combat contre le dragon*, *le Partage de la terre*, *le Chant de la Cloche*, d'un sentiment si profond, d'un rhythme si savant, d'une langue si belle, et qui a été l'objet de tant de traductions et d'imitations dans toute l'Europe; *les Plaintes de Cérès*, etc.; puis un assez grand nombre de dithyrambes, d'hymnes, de paraboles, de leçons de morale, de simples distiques, enfermant une grande idée ou un beau sentiment, d'épigrammes, morales ou littéraires, sans compter la part de Schiller dans les *Xénies*.

Les œuvres dramatiques de Schiller peuvent aussi se diviser d'après les périodes de sa vie et les phases d'état moral ou de situation sociale qui y correspondent. Reprenons-les dans l'ordre chronologique. Les *Brigands*, drame en cinq actes, ouvrent la marche. Nous avons dit plus haut les circonstances de la publication et de la représentation (13 janvier 1782); cette pièce, expression de l'effervescence révolutionnaire de la jeunesse de Schiller, a reçu de lui plusieurs variantes et modifications et a été de sa part l'objet d'une *critique* développée dans le *Répertoire de littérature de Wurtemberg* (1782). L'affiche du spectacle était accompagnée d'une proclamation au public, destinée à expliquer et à faire accepter « cette peinture d'une grande âme égarée, pourvue de tous les dons qui peuvent rendre excellent, et avec tous ces dons... perdue. » — *La Conjuration de Fiesque à Gênes*, tragédie républicaine, en cinq actes, fut, comme la précédente, publiée avant d'être jouée et « retravaillée » par l'auteur pour la scène. Un avertissement explicatif du poëte au public, beaucoup plus long que celui des *Brigands*, fut aussi placardé dans les rues de Mannheim, pour la première représentation (17 janvier 1784). Dans le remaniement de *Fiesque*, Schiller tempère les tendances révolutionnaires et fait servir la vertu républicaine à triompher de l'ambition et à préparer l'achèvement des idées de liberté. — *Intrigue et Amour*, « tragédie bourgeoise, » en cinq actes, annoncée d'abord sous le titre de *Louise Miller*, fut jouée à Mannheim, trois mois plus tard (15 avril 1784); cette pièce présente, comme les précédentes, une passion exaltée et une éloquence déclamatoire qui trahit l'influence de Jean-Jacques Rousseau; mais elle attache, même à la lecture, par l'intérêt romanesque : ce qui explique comment elle a été si souvent traduite et imitée. Il en existe une dizaine de versions ou de contrefaçons françaises. La vogue obtenue par les traductions

italiennes fut aussi très-grande, longtemps avant que M. Verdi en eût tiré un opéra.

Don Carlos, infant d'Espagne, « poëme dramatique » en cinq actes, marque un grand progrès dans la carrière de Schiller : « C'est, dit M. Regnier, une brillante limite qui sépare deux époques, deux manières. » Il fut composé très-lentement, publié par parties, et à mesure qu'il se complétait, avec des remaniements profonds de ce qui avait déjà paru; il existe cinq versions notablement diverses de la première moitié, et trois de la seconde. Il fut d'abord écrit en prose et probablement joué sous cette première forme, à Leipzig, à Berlin et à Dresde, en 1785. Schiller le refondit en vers iambiques, l'acheva en 1786 et le publia en entier l'année suivante. La rédaction définitive n'est venue pourtant que dans les *Œuvres complètes* en 1804. *Don Carlos* n'a pas été écrit pour la scène; la longueur des actes est excessive; le premier seul, suivant la remarque de Wieland, contient plus de vers que la plus grande pièce de Sophocle. Schiller réclame pour la forme dramatique une plus grande liberté que celle qui est compatible avec les nécessités de la représentation. « Ce qui importe au poëte, dit-il, c'est d'atteindre le plus grand effet qu'il puisse imaginer. Si cet effet est possible dans les limites du genre, la perfection relative et la perfection absolue sont une seule et même chose; mais s'il fallait sacrifier l'une des deux à l'autre, le sacrifice moindre et qu'il faudrait faire serait celui des règles du genre. » Malgré la richesse excessive des développements, *Don Carlos* n'offre déjà plus cette verve immodérée d'idées ou de passion, et cette exubérance de style des pièces en prose. La forme métrique a mis pour la première fois un frein salutaire à la pensée et à l'imagination de l'auteur. Le style a de l'élégance et de la grâce dans la force, de la précision dans la dignité, une harmonie inconnue jusque-là. La vérité historique ne paraît pas moins sacrifiée que les règles scéniques aux développements de la conception idéale. Il est vrai que des témoignages postérieurs ont modifié l'opinion des modernes sur la vie et le caractère du petit-fils de Charles-Quint. Mais l'œuvre du poëte n'est pas responsable des variations de l'histoire; il lui suffit de rendre ses personnages très-vivants et d'inspirer pour eux l'aversion ou la sympathie, suivant les idées qu'ils représentent aux yeux des contemporains. Avec l'auteur de *Don Carlos*, la sympathie ne s'attache qu'aux personnifications, authentiques ou non, de la raison et de la liberté.

Wallenstein, qui ouvre la belle période de la carrière dramatique de Schiller, est une trilogie. Les trois parties de ce « poëme dramatique », qui touche à l'épopée, sont *le Camp de Wallenstein*, *les Piccolomini* et *la Mort de Wallenstein*. Le sujet est pris à l'histoire de la guerre de Trente Ans, dont Schiller fit une étude approfondie pendant tant d'années. Ce fut seulement sur les conseils et aux instantes prières de Gœthe qu'il disposa les tableaux de cette grande composition en drames successifs, adaptés aux exigences de la représentation. La première partie, *le Camp*, fut jouée sur le théâtre de Weimar, le 12 octobre 1798; la seconde, *les Piccolomini*, le 30 janvier 1799; et la troisième, *la Mort de Wallenstein*, le 20 avril suivant. Le succès ne fit que croître de drame en drame et se renouvela sur les principaux théâtres allemands. Les trois parties de *Wallenstein* sont, à proprement parler, trois pièces; la première et la dernière forment surtout chacune un tout complet. Ensemble elles représentent une époque d'agitation et de trouble sous ses divers aspects et dans des hommes qui la personnifient. *Le Camp* fait voir les effets de la guerre sur la masse du peuple et de l'armée. *Les Piccolomini* déroulent les causes politiques qui sèment le dissentiment entre les chefs; *la Mort de Wallenstein* met en scène les résultats de l'enthousiasme et de l'envie excités ensemble par une grande réputation, sinon par un grand mérite. L'œuvre entière ne manque pas de variété dans une unité puissante. La couleur locale et le pittoresque s'y déploient sans exagération; la vérité historique est maintenue dans une sage mesure, sans que la poésie ni la passion perdent leurs droits. Le héros principal, Wallenstein, n'est ni surfait ni amoindri; il offre un mélange de qualités et de défauts très-humain, et qui explique, par une sorte de fatalité naturelle, après les succès de sa vie, la catastrophe qui la termine. Il y a dans l'œuvre des parties lyriques, voire même des rôles entiers ayant ce caractère, comme ceux de Max et de Thécla. Ce furent les plus goûtés et les plus applaudis. Schiller se réjouit beaucoup de ce résultat et le considère comme un hommage à la poésie proprement dite, dont le genre lyrique lui paraît, même dans le drame, la véritable expression. La trilogie de *Wallenstein* a été réduite en une tragédie française par Benjamin Constant.

Marie Stuart, tragédie en cinq actes, représentée à Weimar le 14 juin 1800, « est, suivant M[me] de Staël, de toutes les tragédies allemandes, la plus pathétique et la mieux conçue. » C'est aussi, de toutes les pièces de Schiller, celle qu'on connaît le mieux en France. Outre les traductions qui en ont été faites, elle a été adaptée à notre scène par une habile imitation du poëte Lebrun. Les figures de Marie et d'Elisabeth nous sont devenues familières, ainsi que les grandes scènes qui les mettent en relief et en contraste. L'auteur n'avait pas encore poussé à ce point l'observation et la peinture des caractères et l'art de les développer par l'action même. — La *Pucelle d'Orléans*, jouée à Leipzig à la fin de 1801, et à Berlin le 1[er] janvier 1802, est qualifiée de tragédie romantique. Elle fut montée, dans cette dernière ville, par Iffeland, l'ami dévoué de Schiller, avec une pompe vraiment royale. Plus de huit cents personnes y figuraient, et la musique, les décors, les costumes excitèrent un enthousiasme qui affligeait le poëte. « Tout cet éclat, disait-il, distrait le spectateur, le détourne de mon poëme et l'y rend insensible. » Le sujet, à la fois historique et surnaturel, appelait l'élément lyrique et l'élément religieux : Schiller les mit en œuvre avec sa prédilection ordinaire et en tira des beautés poétiques qui ont le mérite d'être à leur place. On lui reproche d'avoir fait Jeanne amoureuse et de la faire mourir sur le champ de bataille : double atteinte portée à l'histoire. — *La Fiancée de Messine ou les Frères ennemis*, jouée à Weimar le 19 mars 1803, est une « tragédie avec chœurs »; elle fut très-remarquée pour cette innovation renouvelée des Grecs. Schiller raconte ainsi son impression : « Je puis dire qu'en voyant jouer *la Fiancée* j'ai eu pour la première fois l'idée d'une vraie tragédie. Le chœur unissait admirablement le tout, et un suprême et terrible sérieux régnait dans toute l'action. Gœthe a éprouvé le même effet; il pense que le succès de ce drame a inauguré pour le théâtre une tendance plus élevée. » Cette impression était inexacte; malgré l'habileté savante de l'imitation et le soin extrême du style, *la Fiancée de Messine* est une œuvre artificielle et d'une froideur que ne suffisent pas à animer les chœurs, les plus beaux morceaux lyriques peut-être de la langue allemande.

Guillaume Tell, drame en cinq actes, joué à Weimar le 17 mars 1804, est l'œuvre de Schiller la mieux faite pour la scène, sans être, à la lecture, la moins belle par la poésie. « *Tell* produit, dit-il, au théâtre un plus grand effet que mes autres pièces, et la représentation m'a causé

une grande joie. Je sens que je deviens maître du genre théâtral. » Toute l'œuvre « est animée, dit M. Regnier, du souffle puissant de l'inspiration, qui vivifie l'ensemble aussi bien que les parties. L'auteur a embrassé, adopté son sujet, non-seulement de toutes les forces de son esprit, mais encore de tout son cœur, non plus avec cette passion fougueuse, convulsive, ce délire de la tête et des nerfs qui, à son début, l'entraînait comme malgré lui... Dans aucun de ses drames Schiller n'est moins violent et plus fort, moins excessif et plus grand, plus sûr et plus maître de lui. » *Guillaume Tell* est à la fois admirable par la beauté des détails et par l'unité de l'action et de l'émotion. La nature des Alpes est peinte dans toute sa grandeur pittoresque, et les habitants dans leur mâle et noble simplicité. Aux figures sympathiques du drame se mêle sans cesse un être moral invisible, la Suisse elle-même, inspirant un intérêt soutenu et animé; et, comme dit M^me^ de Staël, « l'unité d'action, dans cette tragédie, tient à l'art d'avoir fait de la nation même un personnage dramatique. » Une chose digne de remarque, c'est que pour produire cette expression si vivante, cet écho harmonieux de la nature helvétique, Schiller n'avait jamais vu la Suisse. Il la connut et l'étudia dans les entretiens de Gœthe qui, après l'avoir visitée trois fois, avait songé un instant à tirer de la légende de Tell une épopée, puis dans les livres du chroniqueur Tschudi et de l'historien Jean de Müller.

Guillaume Tell fut la dernière comme la plus belle création de Schiller. Quand la mort le saisit, il travaillait encore à un nouveau drame, *Demetrius*, dont le sujet était tiré de l'histoire de Russie. D'après l'ébauche et les fragments assez considérables exécutés, on a jugé que *Demetrius* eût peut-être été supérieur à *Guillaume Tell*. Gœthe songea à achever l'œuvre de son ami, mais il n'en eut pas la force ou le courage. Pour compléter la liste des essais dramatiques de Schiller, il nous faut citer *l'Hommage des arts* (1804), un fragment de tragédie, *le Misanthrope*, etc., et surtout des traductions : l'*Iphigénie en Aulide* et des scènes des *Phéniciennes* d'Euripide (1780), *Macbeth* de Shakespeare, *Turandot* de Gozzi (1801), *Médiocre et rampant* et *Encore des Menechmes* de Picard, sous des titres modifiés (1803); enfin *Phèdre* de Racine (1804-1805).

Comme prosateur, Schiller a laissé d'importants ouvrages historiques : l'*Histoire de la révolte des Pays-Bas* (Leipzig, 1788), en quatre livres, avec un *Supplément;* l'*Histoire de la guerre de Trente Ans* (Ibid., 1791-1793, insérée dans le *Calendrier historique des dames;* 1802, 2 vol.), son œuvre principale, longuement préparée et puisée à des sources que, suivant l'usage du temps, il s'abstient de citer; ce livre, rendu classique par la beauté du récit, a beaucoup contribué à populariser les études historiques ; *Histoire des troubles qui précédèrent en France le règne de Henri IV;* puis un certain nombre de mémoires et opuscules critiques, entre autres le discours sur cette question : *Qu'est-ce que l'histoire universelle et pourquoi l'étudie-t-on* (1789); *la Mission de Moïse* (1790); les leçons sur *la Législation de Lycurgue et de Solon* (1791).

Parmi ses écrits de philosophie, de rhétorique et de critique littéraire, qui rattachent, en général, Schiller aux principes de l'esthétique kantienne, il faut mentionner les douze *Lettres sur don Carlos* (1788); *Sur la grâce et la dignité* (1793); vingt-six *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme* (1795); *De la Poésie naïve et sentimentale* (même année); *Du Sublime* (1796), etc. Il faut enfin mettre à part la *Correspondance* de Schiller, comprenant jusqu'à ce jour : *Lettres à Kœrner* (Berlin, 1847, 4 vol.) ; *Lettres à Guillaume de Humboldt* (Stuttgart, 1850); *Lettres à Gœthe* (Ibid., 1828-1829, 6 vol.; 1856, 2 vol.), etc. — Les principales éditions allemandes des *Œuvres de Schiller* étaient celles de Stuttgart et Tubingue (1812-1815, 2 vol.; 1847, 12 vol., avec divers *suppléments*), avant celle de Leipzig (1867 et suiv.). La plupart des ouvrages de Schiller ont été traduits en français, le théâtre notamment par de Barante (Paris, 1821, 6 vol. in-8; 1844, gr. in-8). Une traduction complète des *Œuvres* a été donnée par M. Ad. Regnier (Paris, 1859-1861, 8 vol. in-8).

Cf. M^me^ de Staël : *l'Allemagne;* — Regnier : *Vie de Schiller*, en tête de la traduction des *Œuvres;* — G. de Humboldt : *Marche et développement du génie de Schiller*, dans le volume des *Lettres* cité plus haut ; — Carlyle : *Life of Schiller* (Londres, 1825), ouvrage traduit en allemand (Francfort, 1830), avec une *Introduction* par Gœthe ; — Hoffmeister : *Schillers Leben, Geister-entwickelung*, etc. (Stuttgart, 1838-42, 5 vol. in-8); — G.-B. Schwab : *Schillers Leben* (Ibid., 1840) ; — Pallenke : *Schillers Leben und Werke* (Berlin, 1858, 2 vol., 4^e^ édit., 1862) ; — P. Trœmel : *Schiller-Bibliothek. Verzeichniss*, etc. (Leipzig, 1865) ; — Wurzbach : *Das Schiller-Buch* (Vienne, 1859, in-4), à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du poëte ; — Phil. Chasles *Études sur l'Allemagne au XIX^e^ siècle;* — Bossert *Gœthe et Schiller* (Paris, 1873, in-8) ; — puis les *Histoires de la littérature allemande* de Gervinus, Jul. Schmidt, H. Kurz, etc.

SCHILLING (Frédéric-Gustave), romancier allemand, né à Dresde le 25 novembre 1766, mort dans la même ville le 30 juin 1839. Officier d'artillerie jusqu'en 1809, il assista à plusieurs batailles et fut fait prisonnier à Iéna. Il a écrit une soixantaine de romans, dont le premier, *la Femme comme elle est*, remonte à 1800. Ils attestent une imagination facile, et les meilleurs se font remarquer par la verve comique. Ils ont été recueillis (Dresde, 1810-27, 1^re^ série, 50 vol.; 2^e^ série, 44 vol.; nouv. édit., 1828-39, 80 vol.). On cite aussi de lui un drame, *Élisa Kolmar* (1783), avec *Préface* de Meissner.

Cf. *Conversations-Lexikon*, 11^e^ édit.

SCHIRACH (Gottlob-Bénédict DE), littérateur allemand, né à Tiefenfurth (Lusace) en 1743, mort le 7 décembre 1804. Il professa dix ans (1769-79) la philosophie à l'université de Helmstaedt. On cite de lui : *Ephemerides litterariæ helmstadienses* (Helmstaedt, 1770-73, 5 vol.), recueil de critique allemande ; *Biographies des Allemands* (Biogr. der Deutsche; Halle, 1771-74, 6 vol.); une traduction allemande des *Vies de Plutarque* (Berlin, 1776-80, 8 vol.), etc. Il fonda, en 1780, le *Journal politique* d'Altona.

Cf. *Conversations-Lexicon*, 11^e^ édit.

SCHLEGEL (Jean-Élie), poëte dramatique allemand, né à Meissen (Saxe) le 28 janvier 1718, mort à Soroë le 13 août 1749. Il étudia le droit à Leipzig, suivit comme secrétaire l'ambassadeur de Saxe à Copenhague et fut nommé en 1748 professeur d'histoire à l'Académie de Soroë. Il mourut l'année suivante d'excès de travail. L'un des membres de l'école saxonne fondée par Gottsched, et l'un des collaborateurs des *Récréations* de Schwabe, il a marqué sa place au théâtre par des imitations de l'antiquité ou de la France et s'est surtout inspiré de Racine. Ses principales tragédies sont : *Hécube*, *Iphigénie en Tauride*, *les Troyennes*, *Hermann* et *Canut;* elles sont bien conduites et écrites dans un style noble et harmonieux, mais le ton en est sentencieux et trop souvent déclamatoire. Ses comédies ont plus de valeur : les premières n'ont pas d'originalité, mais celles qui vinrent plus tard, *le Bon Conseil* (der gute Rath), *la Beauté muette* (die stumme Schœnheit)

le Triomphe des bonnes femmes (der Triumph der guten Frauen) montrent un talent plus sûr de lui. Lessing déclarait, vingt ans plus tard, que la dernière de ces pièces était encore la meilleure des comédies allemandes; il regrettait seulement que l'auteur eût mis en scène les mœurs françaises et non celles de son pays. J.-E. Schlegel a aussi réussi dans la poésie lyrique, l'épître, le conte, etc. Outre le recueil de ses *Œuvres dramatiques* (Theatralische Werke; Copenhague, 1747, in-8), une édition de ses *Œuvres complètes* (Saemmtliche Verke ; Ibid., 1761-70, 5 vol.) a été publiée par son frère Henri Schlegel.

Cf. Henri Schlegel : *Leben von meinem Bruder* (Copenhague, 1776).

SCHLEGEL (Jean-Adolphe), poëte et prédicateur allemand, frère du précédent, né à Meissen le 18 septembre 1721, mort à Hanovre le 16 septembre 1793. Il étudia la théologie à Leipzig, fut professeur de théologie dans plusieurs villes, puis pasteur à Hanovre et plus tard surintendant ecclésiastique. Affilié avec son frère aux sociétés littéraires de l'École saxonne, il collabora aux *Récréations* de Schwabe et au recueil de Brême. Il composa d'assez nombreuses poésies lyriques, des chants religieux qui ont eu une grande réputation, puis un poëme didactique, *le Mécontent*, des fables, des contes, etc. Ses poésies, publiées en recueils séparés, ont été en partie réunies sous le titre de *Poëmes divers* (Vermischte Gedichte ; Hanovre, 1787-89, 2 vol.). J.-A. Schlegel s'est fait une réputation solide comme prédicateur. On cite deux recueils de *Sermons* (Sammlung einiger Predigten ; Leipzig, 1754-64, 3 vol. in-8 et 1778-86, 4 vol. in-8), plus une suite de *Sermons sur la passion* (Predigten über die Leidensgeschichte J.-C.; Ibid., 1773-74, 3 vol. in-8). Il a traduit et annoté le traité de Le Batteux : *Les Beaux-Arts réduits à un même principe*. — Il est le père des deux célèbres frères Guillaume et Frédéric de Schlegel.

SCHLEGEL (Jean-Henri), historien allemand, frère des précédents, né à Meissen le 24 novembre 1724, mort le 18 octobre 1780 à Copenhague. Il étudia l'histoire littéraire et le droit à Leipzig. Comme son frère Jean-Elie, il alla à Copenhague, où il fut secrétaire de la chancellerie, professeur d'histoire, bibliothécaire du roi et conseiller de justice. On a de lui : *Histoire des rois de Danemark de la maison d'Oldembourg* (Geschichte der Kœnige Von D., etc.; Copenhague, 1777, 2 vol. in-fol.), dont la première partie a été traduite en français (Amsterdam, 1776, in-4) ; *Mélanges d'histoire, de numismatique et de langue danoises* (Sammlungen zur daenischen Geschichte, etc.; Copenhague, 1771-76, 2 vol. in-8) ; des essais de poésie en vers iambiques imités de l'anglais, des traductions des tragédies de Thomson et d'Young, etc.

SCHLEGEL (Auguste-Guillaume DE), célèbre critique et écrivain allemand, né à Hanovre le 8 septembre 1767, mort à Bonn le 12 mai 1845. L'aîné des deux Schlegel, comme nous disons en France, il était fils de Jean-Adolphe, le second des trois précédents. Il fit ses premières études dans la maison paternelle et posséda de bonne heure la connaissance de notre langue et de notre littérature. Il alla étudier la philologie à Gœttingue, où il eut pour maître Heyne. Une dissertation latine sur *la Géographie d'Homère* (1787) couronnée par la Société de philologie et un *Index* pour l'édition de Virgile de son maître furent les premiers fruits de son érudition. L'école romantique se formait alors en Allemagne, avec sa préférence systématique donnée aux traditions chevaleresques et chrétiennes du moyen âge sur l'art grec et sa réaction à outrance contre la littérature française dont l'imitation servile avait maintenu jusque-là la littérature allemande dans la plus triste médiocrité ; G. Schlegel fit partie, avec son frère Frédéric, du groupe brillant de jeunes poëtes voués à la défense de cette double cause. C'est alors qu'il se lia avec Voss et Burger et, sous leur influence, cultiva lui-même la poésie ; il inséra des vers remarqués dans l'*Almanach des Muses* et le *Lycée des Beaux-Arts*. Il passa ensuite trois ans en Hollande comme précepteur des fils d'un banquier d'Amsterdam. En 1797, il fut forcé par la conquête française de rentrer en Allemagne et s'établit à Iéna, où il fut nommé professeur. Le voisinage de la cour de Weimar lui permit de connaître les écrivains célèbres qu'elle réunissait : Wieland, Herder, Novalis, Gœthe, Tieck, Schiller, etc. Il fonda avec son frère Frédéric et Louis Tieck l'*Athenæum*, qui devint l'organe très-influent du romantisme, modifié et élargi dès lors par le cosmopolitisme littéraire de Gœthe. A cette époque il commençait ses admirables traductions des poëtes étrangers, qui contribuèrent, avec celles de Voss, à faire des grandes œuvres de tous les temps et de tous les pays comme autant de monuments de la langue allemande.

En 1802, Guillaume Schlegel passa à Berlin, où il fit des cours et poursuivit ses travaux philologiques et littéraires. Il fit la connaissance de M^{me} de Staël, qui fut moins frappée de son savoir que de l'élévation de son talent et qui lui confia l'éducation de ses enfants. Il sacrifia sa position pour la suivre ; il vécut dans l'intimité de cette femme illustre jusqu'à sa mort et connut auprès d'elle Benjamin Constant, de Barante, les Montmorency, M^{me} Récamier, Sismondi, Fauriel, etc. Il vint avec elle à Paris, l'accompagna dans ses divers exils à travers l'Europe. Il s'associa à sa haine contre Napoléon et écrivit, de 1812 à 1813, des pamphlets en français qui eurent du retentissement (*Du Système continental ; Tableau de l'Empire français en* 1813). Accueilli avec empressement par Bernadotte, il fut attaché au prince royal de Suède comme secrétaire, et rédigea, dit-on, ses proclamations. Il fut anobli et décoré de plusieurs ordres pour services rendus aux alliés. A la Restauration, il rentra à Paris avec M^{me} de Staël, que la mort lui enleva bientôt (1817). Il perdait en elle une amie dévouée et un soutien puissant contre les adversaires et les jaloux qu'il s'était faits dans notre pays. Avant d'en sortir, il édita, avec le duc de Broglie et Aug. de Staël, le beau livre posthume de son amie sur la *Révolution française*. On a exagéré beaucoup la participation de Schlegel aux ouvrages de M^{me} de Staël : il suffit de dire qu'il eut une très-grande influence sur la direction de sa pensée.

Rentré en Allemagne, G. Schlegel fut nommé professeur d'histoire de l'art et de la littérature à l'université de Bonn, où il eut pour confrères les célèbres Niebuhr, Arndt, Welcker, Lassen, Nake, etc. Il reprit ses études et s'occupa de la langue et de la littérature provençales, du sanscrit et des langues de l'Inde, dont il avait étudié les éléments en France. Il fut chargé de fonder une imprimerie sanscrite à Bonn et revint à Paris pour faire graver des caractères. Il fonda la Bibliothèque indienne, traduisit en latin le *Baghavad-gita* et des fragments du *Ramayana*. Il échangea des correspondances, soutint des polémiques avec divers savants de l'Europe, publia des articles importants sur les questions controversées dans les journaux allemands et français, notamment dans le *Journal des Débats* (1833-1834) et dans la *Revue des Deux-Mondes* (1836), et ne cessa, jusqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans, de chercher et de produire, servi jusqu'au dernier moment par la vigueur du corps et de l'esprit. Il s'était marié deux fois. Sa première femme, fille du professeur

Michaëlis, mourut en 1802. Son second mariage avec la fille du conseiller ecclésiastique Paulus fut rompu par le divorce. Il avait été sur le point d'être entraîné au catholicisme, comme son frère, par ses idées sur la littérature et l'art chrétiens ; mais il se raffermit dans la foi protestante, qu'il ne pardonnait pas à son frère d'avoir abandonnée. Il s'était fait beaucoup d'ennemis par les formes acerbes de ses discussions. Il avait dans ses opinions une confiance absolue et pour son talent d'écrivain une admiration naïve. Son malheur a été de s'attacher à trop d'objets d'études. L'ambition de l'universalité des connaissances, excitée par la pénétration de son génie, l'a conduit à disséminer ses forces, et dans cette longue carrière il n'a produit que des essais et planté des jalons, comme il le disait lui-même avant de mourir, en avouant qu'il avait « beaucoup entrepris et achevé peu de choses ». Ces essais n'en sont pas moins lumineux, et ces jalons utiles. G. Schlegel a laissé partout une trace brillante, comme poëte original ou traducteur, comme critique, comme philologue, comme orientaliste. Il a coopéré puissamment à la rénovation littéraire de l'Allemagne ; il a exercé une inflence durable en France, où la critique littéraire et artistique, soit dans le romantisme soit chez les éclectiques, a longtemps vécu et vit même encore sur ses idées.

L'ouvrage le plus connu de G. Schlegel en Europe est son *Cours de littérature dramatique* (Vorlesungen über dramatische Kunst und Literatur; 1809, 3 vol.). Professé à Vienne, en 1808, avec un succès auquel la haine de la France impériale ne fut pas étrangère, il a été répandu chez nous par plusieurs traductions, dont la principale est due à Mme Necker de Saussure (1814, 3 vol. in-8). L'auteur étudie successivement les théâtres grec, latin, italien, français, anglais, espagnol et allemand. Trois de ces théâtres seulement lui paraissent originaux : le théâtre grec classique, et les deux théâtres romantiques, l'espagnol et l'anglais. Les théâtres latin, italien et français dérivent exclusivement du grec ; le théâtre allemand naît, avec Gœthe et Schiller, de l'influence anglaise et espagnole. Schlegel est d'une sévérité outrée pour le théâtre français. Son injustice pour Molière est proverbiale ; il ne lui voit de succès que dans « le comique burlesque » et de talent que pour « la farce ». Son admiration pour Shakespeare va jusqu'au fanatisme. « C'est d'un bout à l'autre, dit M. de Loménie, un hymne perpétuel. » Les Espagnols ont leur part de cet enthousiasme romantique. Ces exagérations n'excluent pas des aperçus justes et féconds, un solide savoir et le sens philosophique des rapports de la littérature et des arts avec la civilisation. Les idées de l'auteur sur notre théâtre avaient déjà été exprimées dans une brochure écrite en français sous ce titre : *Comparaison entre la Phèdre de Racine et celle d'Euripide* (Paris, 1807) et n'avaient pas passé chez nous sans scandale. Un autre cours non moins important est celui que G. Schlegel alla faire à Berlin, en 1827, sur l'histoire des Beaux-Arts et qui a été traduit en français sous le titre de : *Leçons sur l'histoire et la théorie des Beaux-Arts* (Paris, 1831) ; il est annoncé comme le préambule d'un traité complet d'esthétique que l'auteur n'a pas exécuté. Comme travaux de critique, citons encore le recueil des principaux articles de l'*Athenæum* sous ce titre : *Charackteristiken und Kritiken* (1801), et celui d'articles de beaucoup postérieurs : *Essais littéraires et historiques* (Bonn, 1842).

Les traductions allemandes de G. Schlegel, que ses compatriotes considèrent comme la partie la plus durable de ses travaux, comprennent les *Œuvres de Shakespeare* (Berlin, 1797-1810, 11 vol.), complétées plus tard par Tieck ; celles de *Calderon* (Ibid., 1803-1809, 2 vol.), plus des fragments de Dante, de Pétrarque et de différents auteurs sous le titre de *Bouquets de poésies italiennes, espagnoles et portugaises* (Blumenstraeusse der ital., span. und port. Poesie ; Ibid., 1804). Ses poésies personnelles, remarquables par le soin de la forme, la correction, l'harmonie, se composent de sonnets, de chansons et pièces lyriques suivant des rhythmes italiens, de satires moins spirituelles que méchantes contre le poëte Kotzebue (*l'Arc de Triomphe, le Voyage de Kotzebue*), d'épigrammes inoffensives contre Schiller, et surtout d'une tragédie à la manière antique, *Ion*, en cinq actes, imitée de la pièce d'Euripide du même nom (1803). G. Schlegel s'est aussi exercé dans le roman ; *Arion, Pygmalion*, font moins d'honneur à son imagination inventive qu'à son talent d'écrivain. Citons encore ses principaux essais de philologie : *Observations sur la langue et la littérature provençales* (Paris, 1818) ; *Réflexions sur les langues asiatiques*, adressées à Mackintosh (1832, ibid.) ; *Essai sur l'origine des Indous* (Ibid., 1834) ; trois mémoires écrits en français. Les *Œuvres complètes* de G. de Schlegel ont été publiées par Ed. Bœckingk (Leipzig, 1846-47, 12 vol.) ; le même éditeur a réuni ses ouvrages écrits en français (Ibid., 1846, 3 vol.).

Cf. Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle* ; — de Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. IV ; — J. Schmidt : *Geschichte der Romantik* (Leipzig, 1850, 2 vol.) ; — les diverses histoires de la littérature allemande.

SCHLEGEL (Charles-Guillaume-Frédéric DE), célèbre écrivain et orientaliste allemand, frère du précédent, né à Hanovre le 10 mars 1772, mort à Dresde le 12 janvier 1829. Il fut élevé à la campagne auprès d'un oncle qui était pasteur, puis destiné au commerce et mis chez un banquier à Leipzig. Ayant obtenu de suivre son goût pour les lettres, il étudia, à l'université de cette ville, puis à celle de Gœttingue, la philologie, l'histoire et la philosophie. Cependant il s'était livré avec ardeur à la lecture des auteurs grecs et avait conçu pour l'art classique une passion qui se démentit bientôt, mais dont témoignent ses premiers écrits (1793-1794). Après avoir collaboré à plusieurs publications, le *Mois* (Monatschrift) de Berlin, le *Lycée des Beaux-Arts*, etc., il fonda avec son frère Guillaume l'*Athenæum*, où il défendit pendant quatre ans les principes et les prétentions du romantisme. Il écrivait à cette même époque ses principaux ouvrages historiques, et entreprenait avec Schleiermacher la traduction de Platon (1797-1798). Sa passion pour la fille de Mendelssohn, Mme Veit, troubla cette vie laborieuse. Cette femme, âgée de près de trente ans et mère de plusieurs enfants, divorça pour épouser Fr. Schlegel. Celui-ci dut s'éloigner de Berlin à la suite de cette union qui fit scandale, et dont il avait commencé à tirer un roman plein de paradoxes et de passion, qu'il n'osa pas achever (*Lucinde ou la Maudite*, Berlin, 1799). Retiré à Iéna, où il fit des cours particuliers, et se tournant vers la poésie, il publia le poëme d'*Hercule Musagète* (1801) et sa tragédie antique d'*Alarcos*, imitée d'Eschyle (1802), et qui ne fut jouée qu'une fois. La même année, il se convertissait au catholicisme, à Cologne, avec sa femme. Cet acte, qui était comme la consécration pratique de ses idées sur l'art chrétien du moyen âge, fit sensation et tourna beaucoup de ses amis contre lui. Peu après il quitta l'Allemagne et vint à Paris, où, tout en donnant des leçons, il étudia les langues du midi et surtout le sanscrit, dont il importa le premier la connaissance en Allemagne. Sa femme trouva chez nous des succès de salon ; elle réunissait une so-

ciété distinguée, et elle contribua a répandre en France le goût de la littérature allemande. Fr. Schlegel, nommé secrétaire aulique en 1808, suivit l'archiduc Charles à son quartier général, et fut employé à la rédaction de ses proclamations contre la France. Il composa en outre des poésies belliqueuses et patriotiques. Ses écrits contre Napoléon et les Français lui valurent, comme à son frère, des titres de noblesse, et, après la chute de l'empereur, une place de conseiller d'ambassade à Francfort, puis à Rome; mais, lassé bientôt de la vie publique, il retourna à Vienne pour se livrer exclusivement à ses études. Ses livres de cette époque portent l'empreinte d'un mysticisme exalté qui va jusqu'à l'illuminisme. Il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie.

Frédéric Schlegel l'emportait sur son frère par le talent poétique et par les facultés de l'invention, et il ne lui était pas inférieur en savoir; mais il resta bien loin de lui pour la logique et la raison. Porté au mysticisme et amoureux de l'excentricité, il passa par tous les extrêmes et défendit avec la même ardeur l'art grec et l'art gothique, la sensualité passionnée et l'austère spiritualisme ayant le catholicisme pour idéal. Il fut, comme son frère, poëte, romancier, philologue, critique, historien, philosophe, et il a laissé plus d'ouvrages que lui, avec des connaissances plus nouvelles et des vues plus originales sur chaque chose: ce qui l'a empêché d'égaler la réputation de Guillaume, c'est son infériorité sous le rapport du style. « C'est, dit M. de Loménie, un écrivain lourd, pâteux et embrouillé; il n'a rien de cette exposition brillante, claire, animée, pittoresque qui distingue si éminemment son frère. » On trouve dans ses poésies lyriques la profondeur des impressions et l'originalité d'une imagination qui se perd trop souvent dans le vague et dans les nuages. On estime particulièrement ses *Sonnets patriotiques* qui l'ont fait surnommer, avant Kœrner, « le Tyrtée de l'Allemagne. » Son poëme épique de *Roland*, en quinze chants, est une œuvre curieuse comme reproduction de formes archaïques, que l'étrangeté ne sauve pas de la monotonie. Sa tragédie d'*Alarcos*, où se mêlent les effets antiques et modernes, atteste l'effort impuissant et la recherche stérile. Son roman inachevé de *Lucinde*, qui fit tant de bruit, satisfait encore moins l'art que la morale.

Ses meilleurs ouvrages en prose sont ses deux premiers grands écrits historiques : *les Grecs et les Romains* (die Griechen und Rœmer; Hambourg, 1797) et *Histoire de la poésie des Grecs et des Romains* (Geschichte der poesie der Griechen und Rœmer) ; ce dernier ouvrage n'est guère qu'une introduction politique à une histoire littéraire que l'auteur n'a pas abordée. Le principal fruit des études orientales de Frédéric Schlegel est son *Essai sur la langue et la philosophie des Indiens* (Ueber die Sprache und die Weisheit der Indier ; Heidelberg, 1808), où, suivant M. Max Müller, l'auteur, qui a plus d'imagination que de science, porte une remarquable puissance de divination; malheureusement l'auteur s'y laisse emporter par des idées préconçues et le besoin de faire triompher ses thèses de philosophie religieuse. Il en est de même de son *Histoire de la littérature ancienne et nouvelle* (Geschichte der alten und neuen Literatur ; Vienne, 1812 et suiv.), le meilleur pourtant de ses ouvrages d'histoire littéraire, ainsi que de sa *Philosophie de l'histoire* (Philosophie der Geschichte ; Ibid., 1829, 2 vol.), où le point de vue mystique du moyen âge est toujours considéré comme éclairant et expliquant seul la marche de l'humanité. La plupart des ouvrages qui précèdent et plusieurs que nous ne pouvons citer ont été traduits en français, soit à Genève, soit à Paris, par Cherbulliez, Duckett, l'abbé Lechat, etc. Frédéric Schlegel a en outre écrit de nombreux articles dans les journaux allemands et une traduction de *Corinne* de M^{me} de Staël (Berlin, 1807, 4 vol.). Il avait publié lui-même ses *Œuvres* (Saemmtliche Werke; Vienne, 1821-25, 10 vol. in-8), dont il a été fait une édition plus complète (Ibid., 1845-46 ; 15 vol. in-8).

Sa femme, Dorothée MENDELSSONN DE SCHLEGEL, née à Berlin en 1770, morte à Francfort en 1839, a donné sur le manuscrit même de Mme de Staël une traduction de l'*Allemagne*, qui parut avant le texte original; puis un roman, le *Florentin* (Leipzig, 1801, in-12), et des articles dans l'*Europe*, journal fondé par son mari pour défendre ses idées religieuses.

Cf. Outre les ouvrages cités à l'art. précédent : Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains;* — Brühl : *Geschichte der katolischen Literatur Deutschlands.*

SCHLEIERMACHER (Frédéric-Daniel-Ernest), philologue et théologien allemand, né à Breslau le 21 novembre 1768, mort à Berlin le 12 février 1834. Élevé au séminaire des Herrnhutes à Barby, il étudia la théologie à Halle et devint prédicateur à la Charité de Berlin. Il s'y fit une grande réputation comme orateur ecclésiastique et fut appelé à prêcher dans plusieurs villes, notamment à Halle, où il fut en même temps professeur de théologie et de philosophie à l'Université. Il revint à Berlin en 1807, fut nommé en 1809 pasteur à la Trinité, et en 1811 membre de l'Académie. Il fut un de ceux qui travaillèrent au réveil du sentiment national pendant l'occupation française.

Schleiermacher a une très-grande réputation en Allemagne et même à l'étranger, comme théologien et comme philologue. C'est peut-être, à part les écrivains de premier ordre, celui sur lequel ses compatriotes ont écrit le plus d'études critiques et biographiques. Ses *Sermons* lui donnent une grande place dans l'éloquence ecclésiastique protestante. Parmi ses écrits théologiques, ses *Discours sur la religion* (Reden über die Relig.; 1799) doivent être remarqués pour leur influence sur la marche de la critique religieuse en Allemagne. Comme philosophe, il s'est occupé avec succès de morale et d'esthétique. On lui doit une *Traduction* de Platon (Berlin, 1804-28, t. I-VI) qui, bien qu'inachevée, reste un des monuments de l'érudition allemande. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en trois séries (Berlin, 1834 et suiv., 32 vol.).

Cf. *Aus Schleiermacher's Leben in Briefen* (Berlin, 1858, 2 vol.) ; — Elisa Maier : *Fr. S.'s Lichtstrahlen aus seinen Briefen*, etc. (Leipzig, 1863) ; — Kittlitz : *S.'s Bildungsgang* (Leipzig, 1867) ; — *Conversations-Lexikon* (*11e édit.*, 1868).

SCHLICHTEGROLL (Adolphe-Henri-Frédéric DE), littérateur allemand, né à Waltershausen (Gotha) le 8 décembre 1765, mort à Munich le 4 décembre 1822. D'abord professeur à Gotha, il passa à Munich, où il devint conservateur de la Bibliothèque royale et président de l'Académie. Outre quelques mémoires d'archéologie et d'épigraphie, on lui doit quinze années du *Nécrologe allemand* (Nekrolog der Deutschen; Gotha, 1791-1801, 22 vol. in-8; 2e partie, 1802-6, 5 vol.), suite de notices utiles, quoique trop louangeuses.

Cf. De Weiller : *S.'s Leben* (Munich, 1823, in-8).

SCHLŒZER (Auguste-Louis DE), historien allemand, né à Jagstadt le 5 juillet 1735, mort le 9 septembre 1809. Il étudia à Wittemberg et à Gœttingue la théologie, les langues orientales et plus tard la médecine. En 1765, il fut appelé à l'Académie de Saint-Pétersbourg, où il occupa la chaire de philosophie. Il revint professer l'histoire et la politique à Gœttingue. L'empereur de

Russie l'anoblit en 1804. Parmi ses nombreux travaux historiques on cite : *Histoire générale du Nord* (Allgemeine nordische Geschichte ; Halle, 1772, 2 vol.) ; *Introduction à l'histoire universelle* (Vorbereitung zur Weltgeschichte ; Gœttingue, 1790) ; *Précis d'histoire universelle* (Weltgeschichte in Auszuge, etc. ; Ibid., 1792-1801, 2 vol.) ; divers écrits spéciaux sur l'histoire, la statistique, la numismatique, la situation commerciale ou industrielle de la Russie et de la Pologne, etc. ; sans compter une importante *Correspondance* (Briefwechsel ; Goettingue, 1776-82) et les *Tables politiques* (Staataanzesgen ; Ibid., 1782-93, 18 vol.).

Cf. Christian de Schlœzer : *Œffentliches und privat-Leben von Schl.* (Leipzig, 1828, 2 vol.) ; — Bock : *Schlœzer* (Hanovre, 1844).

SCHLOSSER (Frédéric-Christophe), historien allemand, né à Jever le 17 novembre 1776, mort le 22 septembre 1861. Il devint, en 1812, professeur et bibliothécaire à Francfort, puis professeur d'histoire à Heidelberg, conseiller de cour et conseiller intime. Il a traité l'histoire générale d'un point de vue libéral et élevé dans les ouvrages suivants : *Histoire universelle en un récit suivi* (Weltgeschichte in, etc. ; Francfort, 1817-41, 8 vol.), *Histoire de l'antiquité et de sa culture* (Geschichte der alten Welt, etc. ; Ibid., 1826-34, 9 vol.) ; *Histoire du XVIII^e et du XIX^e siècle jusqu'à la chute de l'Empire français* (Gesch. des XVIII^e and XIX^e Jahrhunderte bis, etc. ; Heidelberg, 1836, 4 vol. ; plus. édit. augm.) ; *Histoire universelle à l'usage du peuple allemand* (Weltgeschichte für das deutsche Volk ; Francfort, 1844, 18 vol.).

SCHMAUSS (Jean-Jacques), historien et jurisconsulte allemand, né à Landau le 10 mars 1690, mort à Gœttingue le 8 avril 1757. Savant magistrat, il fut professeur d'histoire et de droit aux universités de Gœttingue et de Halle. Scholl l'appelle le créateur de la science politique en Allemagne. Parmi ses ouvrages historiques, nous citerons : *Cabinet historique, politique et héroïque* (Histor. Staats-und Helden-Cabinet ; Halle, 1718-21, 3 part. in-8), recueil de notices ; *Précis de l'histoire de l'Empire* (Kurzer Begriff der Reichshistorie ; Leipzig, 1720, in-8 ; plus. édit.), ouvrage estimé ; *Introduction à la science politique* (Einleitung zu der Staatswissenschaft ; Ibid., 1741-47, 2 vol. in-8).

SCHMID (Conrad-Arnold), poëte allemand, né à Lunebourg le 23 février 1716, mort le 11 novembre 1789. Il étudia à Gœttingue et à Leipzig et devint professeur de littérature à Brunswick. Partisan des principes de Gottsched, il collabora aux *Récréations* de Schwabe, puis au *recueil de Brême*. Il se distingua dans la poésie lyrique et composa des chants religieux, particulièrement *sur la Naissance du Sauveur* (Lieder auf die Geburt des Erlœsers ; Lunebourg, 1761). On cite de lui des *Idylles* et un poëme épique : *la Jeunesse et les visions de saint Blaise* (Des heiligen Blasius Jugendgeschichte, etc. ; Berlin, 1786).

SCHMID (Christophe DE), dit le *Chanoine Schmid*, moraliste allemand, né à Dinkesbühl le 15 août 1768, mort à Augsbourg le 3 septembre 1854. Il avait obtenu un canonicat dans cette ville, en 1827, après s'être occupé d'enseignement et d'éducation. Il a composé plusieurs livres élémentaires, entre autres l'*Histoire sainte de l'enfance* (Biblische Geschichte für Kinder) ; mais il se fit une réputation européenne en écrivant une série de récits moraux et intéressants pour le jeune âge, tels que les *Œufs de Pâques*, la *Veille de Noël*, *Geneviève*, *Rose de Tannebourg*, qui ont été cent fois réimprimés et traduits dans toutes les langues. Il en a été donné des éditions générales en allemand (Augsbourg, 1840-46, 24 vol. petit in-18 ; nouv. édit., 1860) et en français (Ibid., 1843-44, 3 vol. in-8 ; Nancy, 1844, in-8 ; Paris, 1845, 42 vol. in-18). Une traduction, par A. Cerfbeer de Medelsheim, a été illustrée par Gavarni (1842, 2 vol. in-8). Le chanoine Schmid avait commencé son *Autobiographie*, qui fut achevée par Werfer (Erinnerungen aus meinem Leben ; Augsbourg, 1853-57, 4 vol.).

Cf. *Conversations-Lexikon*, 11^e édit.

SCHMIDT (Jacques-Frédéric), poëte allemand, né à Blasienzell, près de Gotha, en 1730, mort à Gotha en 1796. Il exerçait le ministère évangélique. Il s'est fait un nom à part dans le genre des bergeries et des idylles, en substituant aux bergers grecs ou de fantaisie les patriarches et autres personnages de la Bible. Le langage figuré de l'Orient et le caractère biblique sont bien conservés. Ces poésies pastorales, écrites en hexamètres à la manière de Klopstock et mêlées de quelques récits en prose, sont intitulées : *Tableaux et impressions poétiques tirés de l'Écriture sainte* (Poetische Gemaelde und Empfindungen aus, etc ; Altona, 1759).

SCHMIDT (Michel-Ignace), historien allemand, né à Arnstein (Bavière) le 30 janvier 1736, mort à Vienne le 1^{er} novembre 1794. Élevé au séminaire catholique de Wurtzbourg, il remplit des fonctions ecclésiastiques dans cette ville et y fut professeur de l'histoire de l'Empire. On considère comme un des premiers bons travaux historiques du dernier siècle son *Histoire des Allemands jusqu'en* 1544 (Geschichte der Deutschen bis auf das Jahr 1544), qui parut en deux séries : *Histoire ancienne* (Aeltere Geschichte ; Ulm, 1778-85, 5 vol. in-8 ; Vienne, 1783-93, 8 vol.) et *Histoire récente* (Neuere Geschichte ; Ulm, 1785-1808, 17 vol.). L'auteur avait puisé aux sources originales, ordonné avec soin son sujet, mêlé aux faits les renseignements sur les mœurs de chaque époque, jugé avec impartialité, et écrit avec clarté, simplicité et intérêt. La première série de cet ouvrage a été traduite en français par Th. de Leveaux (1784 et suiv., 9 vol. in-8). Une seconde a été achevée par Milbiller, sur les matériaux laissés par l'auteur, et il en a été publié une *Suite* par Dresch (Ulm, 1824-1830, 5 vol. ou tomes XXIII-XXVII). On cite, en outre, de M.-I. Schmidt une *Histoire de l'amour-propre* (Geschichte des Selbstgefühls ; Leipzig, 1772).

Cf. Oberthür : *Lebensgeschichte M.-J. Schmidts* (Hanovre, 1803, in-8).

SCHMIDT (Gaspard), publiciste allemand, né à Baireuth (Bavière) le 25 octobre 1806, mort à Berlin le 26 juin 1856. Connu sous le pseudonyme de *Max Hirner*, il a publié : *le Moi individuel* (der Einzige, etc. ; Leipzig, 1845), cité comme le dernier mot du subjectivisme allemand ; une *Histoire de la réaction* (Geschichte der R. ; Ibid., 1852, 2 vol.), etc. [*Dict. des Contemp.*, les deux prem. édit.]

SCHNEIDER (Jean-Gottlob), célèbre philologue et naturaliste allemand, né à Collmen, près de Warzen (Saxe), le 18 janvier 1750, mort à Breslau le 12 janvier 1822. Fils d'un pauvre maçon, il fut élevé par les soins d'un oncle, suivit à Leipzig les leçons de Reiske et de Reiz, et après quelques années d'une situation précaire devint en 1776 professeur de langues anciennes et d'éloquence à Francfort-sur-l'Oder. En 1816 il alla occuper la même chaire à Breslau, où il fut en outre premier bibliothécaire. Il cultiva avec une égale ardeur l'histoire naturelle et l'érudition, et peu de savants, au rapport de Cuvier, ont poussé aussi loin l'une et l'autre.

Entre autres travaux de philologie, écrits souvent avec une précipitation qui nuit à la méthode sans rien ôter à l'autorité du savoir, nous

citerons : *Essai sur Pindare* (Versuch über P.'s Leben und Schriften; Strasbourg, 1774, in-8); *Analecta critica* (Francfort, 1777, in-8); un excellent *Dictionnaire critique grec-allemand* (Zullichau, 1797-8, 2 vol. in-8), abrégé plus tard par Pr. Passow; *De Originibus tragœdiæ græcæ* (Breslau, 1818). De ses nombreux écrits d'histoire naturelle, dont les principaux sont relatifs à l'ichthyologie, plusieurs appartiennent encore à l'érudition, comme les *Mélanges littéraires d'histoire naturelle tirés des anciens auteurs* (Literarische Beitraege zu der Naturgeschichte, aus, etc.; Leipzig, 1788, in-8), et *Eclogæ physicæ... ex scriptoribus præcipue græcis excerptæ* (Iéna, 1801, 2 vol. in-8). On doit en outre à Schneider un assez grand nombre d'éditions très-savantes, entre autres : les *Halieutiques* et les *Cynégétiques* d'Oppien (Francfort, 1776, in-8); les *Animaux* d'Elien (Leipzig, 1784, 2 vol. in-8); les *Alexipharmaca*, de Nicander (Halle, 1792, in-8; avec les *Theriaca*, 1816); *Scriptores rei rusticæ latini* (Leipzig, 1794-97, 4 vol. in-8); les *Caractères de Théophraste* (Iéna, 1799, in-8); les *Argonautiques* (Ibid., 1803, in-8); le *De Architectura*, de Vitruve (Leipzig, 1807-8, 4 vol. in-8); la *Politique d'Aristote* (Francfort, 1809, 2 vol. in-8), et surtout son *Histoire des animaux* (Leipzig, 1811, 4 vol. in-8), le chef-d'œuvre de l'érudition de l'auteur; les *Œuvres* de Xénophon (Ibid., 1815, 6 vol. in-8).

Cf. Les divers recueils de bibliographie germanique; — Cuvier : *Histoire des sciences naturelles.*

SCHNEIDER (Charles-Ernest-Christophe), philologue allemand, né à Wiehe le 16 novembre 1786, mort le 16 mai 1856. Directeur du séminaire philologique de Leipzig, il a donné d'excellentes éditions et traductions d'ouvrages de Platon, de Cicéron, de Sénèque, etc., notamment de *la République* (Leipzig, 1830-33, 3 vol.), le tome II de l'édition Didot des *Œuvres de Platon* (1846-53), etc. [*Dict. des contemp.*, 1re et 2e édit.]

SCHNEIDEWIN (Frédéric-Guillaume), célèbre philologue allemand, né à Helmstaedt (Brunswick) le 6 juin 1810, mort le 11 janvier 1856. Professeur à l'université de Gœttingue et codirecteur du séminaire philologique, il fonda l'une des plus importantes revues d'érudition, *Philologus*, à laquelle il fournit, ainsi qu'à divers autres recueils, de très-savants mémoires, réimprimés à part. Il a donné des éditions critiques d'Ibycus, de Simonide, d'Eustathe, de Pindare, de Cicéron, d'Ovide, de Martial, etc.; un *Commentaire de Sophocle* (Soph. erklaert; Berlin, 3e édit., 1854). [*Dict. des contemp.*, les deux premières éditions.]

SCHŒFFER DE GERNSHEIM (Pierre), appelé aussi *Opilio*. — Voyez GUTENBERG et IMPRIMERIE.

Cf. Helbig : *Notice sur P. Schœffer le fils* (Bruxelles, 1848, in-8); — A.-Firmin Didot, dans la *Nouvelle biographie générale.*

SCHŒLL (Maximilien-Samson-Frédéric), littérateur et historien allemand, né dans le duché de Saarbrück le 8 mai 1766, mort à Paris le 6 août 1833. Envoyé à Strasbourg, d'où son père était originaire, il y suivit les cours de l'Université sous la direction de Koch, y fit son droit et, après avoir voyagé comme précepteur, revint au commencement de la Révolution et y exerça les fonctions de procureur de la commune. Il donna sa démission après l'exécution de Louis XVI et se réfugia à Bâle, où il connut plusieurs écrivains éminents de l'Allemagne et où il fonda une imprimerie. En 1803 il vint à Paris et établit en société avec Levrault une librairie qui, après avoir mis au jour de grandes publications, comme le *Voyage en Amérique* de Humboldt, fut ruinée par les événements de 1814. Schœll obtint alors un emploi dans le cabinet du roi de Prusse, puis fut attaché à l'ambassade de Paris, où il ne cessa guère de résider et de se livrer à des travaux qui honorèrent son nom dans notre pays.

On lui doit plusieurs ouvrages d'histoire littéraire, dont quelques-uns ont une sécheresse bibliographique rachetée par l'exactitude et la précision : *Répertoire de littérature ancienne;* Paris, 1808, 2 vol. in-8), catalogue raisonné de publications classiques; *Histoire abrégée de littérature grecque jusqu'à la prise de Constantinople* (Ibid., 1813, 2 vol. in-8); *Histoire abrégée de la littérature romaine* (Ibid., 1815, 4 vol. in-8); *Histoire de la littérature grecque profane depuis son origine*, etc. (Ibid., 1823-25, 8 vol. in-8), développement de son abrégé de la même histoire, ouvrage d'une autorité aujourd'hui contestée. Parmi ses nombreux travaux historiques nous citerons : *Précis de la Révolution française* (Ibid., 1809, in-8); *Recueil de pièces officielles*, etc., sur les événements des dernières années (Ibid., 1814-16, 9 vol. in-8) et sur le congrès de Vienne (1816-18, 6 vol. in-8); *Histoire abrégée des traités de paix depuis la paix de Westphalie* (Ibid., 1817-18, 15 vol. in-8), et surtout le *Cours d'histoire des Etats européens jusqu'en* 1789 (Ibid., 1830-34, 46 vol. in-8), ouvrage rédigé dans un esprit élevé et avec impartialité et exactitude. Il a édité, en le refondant, le *Tableau des révolutions de l'Europe* de Koch (Ibid., 1823, 3 vol. in-8).

Cf. Pihan de la Forest : *Essai sur la vie et les ouvrages de Schœll* (Paris, 1834, in-8); — Quérard : *la France littéraire.*

SCHŒNING (Gérard), historien et érudit danois, né dans le district de Lofoden (Norvége) le 2 mai 1722, mort à Copenhague le 18 juillet 1780. Il fut recteur de l'école de Drontheim, professeur d'histoire et d'éloquence à Soroë, et conservateur des archives à Copenhague. Il était membre de l'Académie royale. On lui doit un certain nombre de dissertations et d'ouvrages sur les pays et les peuples du Nord, entre autres une *Histoire de la Norvége* (Norges-Riges historie; Soroë, 1771-81, t. I-II, in-4), ouvrage malheureusement inachevé.

Cf. Suhm : *Notice*, en tête du t. III de l'*Histoire de Norvége.*

SCHŒPFLIN (Jean-Daniel), historien français, né à Sulzbourg (margraviat de Bade) le 8 septembre 1694, mort à Strasbourg le 7 août 1771. Il acheva ses études à Strasbourg, sous la direction de Kuhn, et y obtint bientôt, comme professeur d'histoire, de tels succès que les offres les plus brillantes lui furent faites pour l'attirer à l'étranger. Il les refusa, et à part des voyages d'études dans les diverses parties de l'Europe, il ne quitta point sa ville d'adoption, à laquelle il légua ses riches collections et sa bibliothèque. En 1740 il avait été nommé historiographe de Louis XV. Il était membre associé de l'Académie des inscriptions et de la Société royale de Londres.

Parmi ses ouvrages, composés avec beaucoup de conscience et écrits en un latin pur et élégant, nous citerons : *Alsatia illustrata* (1751-61, 2 vol. in-fol., fig.), ouvrage important qui a été traduit en français (Mulhouse, 1849-53, 5 vol. in-8); *Alsatia diplomatica* (Manheim, 1772-75, 2 vol. in-fol.), complément du précédent; *Vindiciæ celticæ* (Strasbourg, 1754, in-4), ouvrage traduit et réfuté par Pelloutier, dans son *Histoire des Celtes* (t. I); *Vindiciæ typographicæ* (Ibid., 1760, in-4), travail curieux, mais en plusieurs points très-discutable, sur l'histoire de l'imprimerie; *Historia zæringo-badensis* (Carlsruhe, 1763-66, 7 vol. in-4), en collaboration avec de Koch; sans compter de nombreuses dissertations réunies en partie sous le titre de *Commentationes historicæ et criticæ* (Bâle,

1741, in-4). On lui doit une édition des *Alsaticarum rerum scriptores* (Ibid., 1768, in-fol.).

Cf. Fr.-D. Ring : *Vita J.-D. Schœpflini* (Carlsruhe, 1764, in-8) ; — Lebeau : *Eloge*, dans le *Recueil* de l'Acad. des inscript., t. XXXVIII ; — Quérard : *la France littér.*

SCHOLASTICA HISTORIA, LA BIBLE HISTORIÉE, ouvrage de Comestor (voy. ce nom).

SCHOLE-MASTER, ouvrage de R. Ascham (voy. ce nom).

SCHOLIE, SCHOLIASTE. On appelle en général scholies les notes de grammaire ou de critique servant à l'intelligence des auteurs classiques. Leur nom semble venir de l'emploi qui en est fait dans les écoles. Suivant quelques philologues, le mot désigne spécialement les notes apposées sur les anciens manuscrits par leurs possesseurs, comme fruit d'une étude prolongée à loisir (σχολή, loisir, étude, école). Il ne faut pas confondre ce mot, que l'on a tort aujourd'hui d'écrire sans *h*, avec celui de *scolie*, nom d'une sorte de chanson grecque (σκόλιον). On appelle scholiastes les auteurs de scholies, et il y en a de célèbres, comme Eustathe, Tzetzès, Didyme, Moschopoulos, etc. Voltaire qualifie M. et Mme Dacier de scholiastes très-utiles, en leur cherchant querelle sur plusieurs points.

Cf. Voltaire : *Dictionnaire philosophique.*

SCHOOLCRAFT (Henry-Roowe), voyageur et philologue américain, né dans le comté d'Albany le 28 mars 1793, mort à Washington le 10 décembre 1864. Il a fait de grands voyages d'exploration dans les Etats et territoires du Sud, et eut la mission officielle d'étudier les races indiennes des frontières, au milieu desquelles il résida près de vingt années (1812-1842). Non-seulement il a rédigé de très-intéressantes relations de ses voyages : *Scenes and adventures in the semi-alpine region of the Ozark mountains of Missouri and Arkansas* (1820, nouv. édit., 1852, in-8) ; *Narrative journal of travels from Detroit to the sources of Mississipi river* (1821) ; *Narrative of an expedition to Istaka lake* (New-York, 1834, in-8), etc., mais il a publié les études philologiques et ethnographiques les plus importantes sur les races indiennes : *Algic researches* (Ibid., 2 vol. in-18) ; *Notes or the Iroquois* (Albany, 1846-1847, in-8) ; *Onesta, on the Red Race in America* (New-York, 1845 et suiv., in-8) ; *Personal memoirs of a residence of thirty years with the India tribes of the american frontiers* (Philadelphie, in-8) ; enfin et surtout son œuvre capitale, *Ethnological researches respecting red man in America* (1852, 5 vol. gr. in-4), comprenant, d'après les études et les observations les plus patientes, l'histoire, la statistique, l'état social, physiologique, moral, de races jusque-là mal connues. Quelques pages seulement de Schoolcraft sur la langue indienne ont été traduites en français et préconisées par Du Ponceau à l'Institut. [*Dict. des contemp.*, les trois premières édit.]

SCHOON (Cornelius VAN), en latin *Schonæus*, humaniste et poëte hollandais, né à Gouda vers 1540, mort à Harlem le 23 novembre 1611. Il fut vingt-cinq ans recteur de l'école latine de Harlem. Outre un recueil de poésies latines, *Carminum libellus* (Anvers, 1570, in-8), on cite de lui avec beaucoup d'éloge dix-sept comédies sacrées, publiées séparément, puis réunies sous le titre un peu plus ambitieux de *Terentius christianus* (Cologne, 1614, in-8, souv. réimp.).

Cf. Paquot : *Mémoires d'histoire littéraire*, t. II.

SCHOPENHAUER (Arthur), philosophe allemand, né à Dantzig le 22 février 1788, mort le 21 septembre 1860. Il vécut alternativement en Allemagne et en Italie. Repoussant les systèmes sortis de l'école de Kant, il en imagina un qui a beaucoup de rapport avec celui du philosophe français Maine de Biran, et qui échappait aux négations ou aux doutes du criticisme par l'affirmation de la volonté du moi et des volontés objectives. Les ouvrages de Schopenhauer, nombreux et d'apparence toute technique, après être restés à peu près inaperçus, ont été signalés après sa mort, par le docteur Frauenstaedt, comme l'œuvre non-seulement d'un penseur original, mais d'un grand écrivain. [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

Cf. Frauenstaedt, *Lettres sur la philosophie de Schopenhauer* (Leipzig, 1854) ; — Foucher de Careil : *Hegel et Schopenhauer* (Paris, 1862, in-8) ; — Challemel-Lacour : *Un bouddhiste contemporain*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mars 1870) ; — Th. Ribot : *la Philosophie de Schopenhauer* (Ibid., 1874, in-18).

SCHOTT (André), érudit belge, né à Anvers le 12 septembre 1552, mort dans cette ville le 23 janvier 1629. Il étudia à Louvain, y professa la rhétorique, passa en France, où il se lia avec plusieurs savants, puis en Espagne, où il obtint une chaire de grec à Madrid, et de rhétorique, de grec et d'histoire à Saragosse. Il entra chez les Jésuites en 1586, enseigna la théologie à Gandia, la rhétorique à Rome, et revint enfin à Anvers. On cite de lui un très-grand nombre d'ouvrages, entre autres : *Vitæ comparatæ Aristotelis ac Demosthenis* (Augsbourg, 1603, in-4) ; *Hispania illustrata* (Francfort, 1603-8, 4 vol. in-fol.), collection estimée d'ouvrages concernant toutes les Espagnes ; *Hispaniæ Bibliotheca* (Ibid., 1608, in-4), recueil anonyme d'une authenticité douteuse ; *Adagia Græcorum* (Anvers, 1612, in-4) ; *Tabulæ rei nummariæ Romanorum Græcorumque*, etc. (Ibid., 1605, in-8) ; *Selecta variorum commentaria in orationes Ciceronis* (Cologne, 1621, 3 vol. in-8) ; des éditions annotées de Cornelius Nepos, Paul Orose, Sénèque, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVI ; — Alegambe : *Bibliotheca scriptor. Soc. Jesu* ; — Baguet : *Notice*, dans les *Mémoires* de l'Acad. royale de Belgique.

SCHOTTEL (Justus-Georges) ou *Schottelius*, grammairien et poëte allemand, né à Eimbeck (Hanovre) en 1612, mort en 1676. Il était conseiller au consistoire et à la cour de Wolfenbuttel, et fut le maître du duc Ant. Ulrich de Brunswick. Il est un des hommes de son siècle qui ait le mieux connu le génie propre de la langue allemande et protesté contre la vogue des littératures étrangères. Son principal ouvrage est un *Traité détaillé de la langue allemande* (Ausführliche Arbeit von der deutschen Hauptsprache ; Brunswick, 1663, 3 vol.), le travail le plus complet qui eût été fait jusqu'alors, et qui fit longtemps autorité. Il en avait été fait un abrégé à l'usage des écoles (Ibid., 1676). Schottel avait publié en outre une *Grammaire allemande* (Ibid., 1641) et autres ouvrages élémentaires, plusieurs fois réimprimés. On cite aussi de lui un *Traité de morale* (Ethische Sitten ; Wolfenbuttel, 1669), des poésies lyriques et des élégies. Il était de la Société des *Fructifiants*.

SCHOUVALOF (André, comte DE), littérateur russe, né en 1727, mort en 1789. Fils du feld-maréchal favori d'Élisabeth, il hérita du crédit ainsi que de la fortune de son père, et employa l'un et l'autre en ami des lettres. L'un des Russes qui possédèrent le mieux la langue française, il vécut longtemps à Paris dans la société des écrivains et fut auprès d'eux l'intermédiaire de l'impératrice Catherine. Il maniait avec une parfaite aisance le vers français, comme le prouve son *Épître* à Ninon, qu'on attribua à *Voltaire*. Il fut particulièrement en correspondance littéraire avec La Harpe. — Son fils, Paul DE SCHOUVALOF, aide de camp d'Alexandre Ier, chargé d'accompagner Napoléon à l'île d'Elbe, a laissé des *Mémoires*.

Cf. Voltaire, La Harpe, Grimm : *Correspondance* et *Mémoires*.

SCHREVELIUS (Cornelius SCHREVEL, dit), philologue hollandais, né à Harlem en 1615, mort à Leyde le 11 septembre 1664. Fils et élève de Thierry Schrevel, qui fut recteur des collèges de Harlem et de Leyde et a publié quelques travaux d'humaniste et d'historien, il le remplaça en 1642 à la tête du second de ces collèges. Son nom est attaché à une compilation plus utile que savante, le *Lexicon manuale græco-latinum et latino-græcum* (Leyde, 1654, in-8 ; très-souv. réimpr.). On lui doit en outre, dans les éditions *Variorum*, celles d'Homère, Hésiode, Hésèchius, Térence, Cicéron, Virgile, Horace, Ovide, Lucain, Juvénal, Martial, Claudien, etc. (1648-63, in-4).

Cf. Paquot : *Mémoires... d'histoire littéraire*, t. XVI.

SCHROECK (Jean-Mathias), historien allemand, né à Vienne le 26 juillet 1733, mort à Wittemberg le 2 août 1808. Il occupa les chaires de poésie et d'histoire dans cette dernière ville. Il a laissé des travaux biographiques et historiques que recommandent à la fois la véracité et le soin du style : *Vies de savants célèbres* (Lebensbeschreibungen berühmter Gelehrten ; Francfort et Leipzig, 1767-69, 3 vol.); *Biographie générale* (Allgemeine Biographie ; Ibid., 1767-92, 8 vol.) ; *Histoire de l'Eglise* (Kirchengeschichte ; Ibid., 1768-1803, 34 vol.), continuée par Tzschirner (Ibid., 1804-12, 10 vol.) ; *Histoire universelle à l'usage de la jeunesse* (Allgemeine Weltgeschichte; Ibid., 1775-84, 4 vol.), excellent résumé d'histoire générale, qui a été souvent réimprimé et traduit en français (Leipzig, 1784-91, 6 vol. in-8).

Cf. Tzschirner : *Schroeckhs Leben* (Leipzig, 1802, in-8).

SCHRŒDER (Frédéric-Louis), célèbre acteur et auteur dramatique allemand, né à Schwerin le 3 novembre 1744, mort le 3 septembre 1816. Il perdit de bonne heure son père qui était organiste, et sa mère s'étant remariée, lorsqu'il avait à peine cinq ans, avec l'acteur Ackermann, l'abandonna à Kœnigsberg, où un savetier le recueillit et lui fit apprendre son état. Le danseur de corde Stuart lui donna quelque instruction, et sa mère l'ayant retrouvé le plaça en Suisse, dans une maison de commerce. Le jeune Schrœder se fit renvoyer par son patron et alla s'engager à Soleure comme acteur et danseur de corde. Il débuta dès lors comme auteur dramatique par la traduction d'une pièce française. Après avoir parcouru plusieurs années l'Allemagne, il put se fixer à Hambourg, dans la troupe organisée par Ackermann et réussit à la fois comme maître de ballets et comme acteur comique. Son beau-père étant mort en 1771, il prit avec sa mère la direction du théâtre de Hambourg, qui lui dut de longues années de prospérité et d'éclat littéraire. Il contribua beaucoup par ses traductions à populariser Skakespeare en Allemagne. D'une autre part, il avait abordé lui-même les rôles tragiques et avait acquis la réputation du premier tragédien de son temps. En 1781 il fut appelé au théâtre de Vienne par un brillant engagement ; mais il se hâta de revenir à celui de Hambourg, dont il garda la direction jusqu'en 1798. Il se retira alors dans un petit domaine des environs pour se livrer tout entier à ses travaux littéraires. En 1814 il se laissa remettre à la tête de son théâtre qui était en pleine décadence et s'y ruina. Les pièces de Schrœder se distinguent par l'entente de la scène, l'exactitude de l'observation, la moralité et le soin du style. Plusieurs ne sont que des imitations ou des traductions libres de pièces anglaises. Elles ont été réunies par Bülow, sous le titre d'*Œuvres dramatiques* (S's. dramat. Werke; Berlin, 1841, 4 vol.).

Cf. F.-L.-W. Meyer : *Fr.-L. Schrœder, ein Beitrag zur Kunde des Menschen und Künstlers* (Hambourg, 1810, 2 vol.) ; — Brunter : *Fr.-L. Schrœder, ein Künstler- und Lebendild* (Leipzig, 1862).

SCHUBART (Christian-Frédéric-Daniel), poëte et musicien allemand, né à Obersontheim (Souabe) le 26 mars 1739, mort le 10 octobre 1791. Il étudia la théologie à Erlangen, fut précepteur et organiste dans différentes villes. Il mena une existence vagabonde et désordonnée, se fit remarquer partout par ses talents de poëte, de musicien, de déclamateur, s'attira des ennemis non-seulement par le scandale de sa vie, mais aussi par ses vives sorties sur les affaires de l'Etat et de l'Eglise. En 1777, il fut arrêté pour avoir annoncé faussement la mort de Marie-Thérèse et emprisonné au fort de Hohenasperg, où il resta dix ans. Mis en liberté à la demande de Frédéric qu'il avait célébré dans une de ses odes, il fut nommé maître de chapelle et poëte de la cour et du théâtre.

Schubart, qui se rattacha d'abord comme poëte lyrique à l'école de Klopstock, est resté original par la fougue de son imagination, son ardeur passionnée, la richesse de sa langue. Ses odes et ses hymnes sont ses meilleurs ouvrages. On cite comme les plus remarquables : le *Juif-Errant*, le *Caveau des prières*, l'*Ode à Frédéric*. On a réuni ses *Poésies* (Gedichte ; Francfort, 1802, 2 vol.) et publié une édition générale de ses *Œuvres* (Schriften ; Stuttgart, 1839-40, 8 vol.). La verve de Schubart comme polémiste et critique s'était surtout laissé voir dans sa *Chronique allemande* (Deutsche Chronik ; Augsbourg et Ulm, 1774-78, 8 vol.), l'une des premières feuilles vraiment populaires de son pays. On cite aussi ses *Idées sur l'esthétique de la musique* (Ideen zur Æstetik der Tonkunst; Vienne, 1806), publiées par son fils. — Celui-ci, Louis SCHUBART, né à Geislingen en 1766, mort en 1812, conseiller de légation prussien, a publié, outre les ouvrages posthumes de son père, une imitation de l'*Othello* de Shakespeare (Leipzig, 1802) et des *Poëmes d'Ossian* (Vienne, 1808, 2 vol.), et laissé des *Mélanges* (Vermischte Schriften ; Zurich, 1812, 2 vol.) qui ne manquent pas d'originalité.

Cf. *Leben und Gesinnungen von ihm sebst*, etc. (Stuttgart, 1791-96, 2 vol.) ; — Dr Fr. Strauss : *Schubart's Leben in seinen Briefen* (Berlin, 1849, 2 vol.).

SCHULTENS (Albert), orientaliste hollandais, né à Groningue en 1686, mort à Leyde le 26 janvier 1750. Il quitta le ministère évangélique pour l'étude des langues orientales, surtout l'hébreu et l'arabe, qu'il apprit presque seul. Il les enseigna lui-même à Franeker et à Leyde, où il fut en outre conservateur des manuscrits orientaux de la bibliothèque du séminaire. Ses travaux, malgré quelques observations hasardées mêlées à de légitimes hardiesses, attestent une solide érudition. Les principaux sont : *Origines hebrææ ex Arabiæ penetralibus revocatæ* (Franeker, 1724-38, 2 vol. in-4); *Institutiones ad fundamenta linguæ hebraicæ* (Leyde, 1737, in-4); *Commentarius in librum Job, cum nova versione* (Ibid., 1737, 2 vol. in-4); *Monumenta vetustiora Arabiæ* (Ibid., 1740, in-4); *Proverbia Salomonis, cum versione integra et commentario* (Ibid., 1748, in-4). — Son fils et son petit-fils ont aussi professé à Leyde les langues orientales et laissé quelques travaux.

SCHULTET (N...), poëte allemand, né à Bunzlau, mort à Breslau vers 1642, sur les bancs mêmes de l'Université. Son nom a été tiré de l'oubli par Lessing, qui l'appelle « le plus digne élève de la muse d'Opitz », et a donné une nouvelle édition de ses *Poésies* (Brunswick, 1771, in-8). On cite comme son chef-d'œuvre le *Chant de triomphe sur la résurrection du Christ* (Breslau, 1642, in-4).

Cf. Heinsius : *Histoire de la littérature allemande*.

SCHULZE (Ernest-Conrad-Fr.), poëte allemand,

né à Celle le 22 mars 1789, mort au même lieu le 26 juin 1817. Il étudia à Gœttingue. Il a traité la poésie héroïque dans le genre Wieland, avec une grande souplesse de forme, et un style pur et harmonieux. On cite : *Psyché*, récit grec ; *Cécile*, poëme romantique ; *la Rose enchantée*, poëme en octaves. On a réuni ses *Œuvres* (Werke, Leipzig, 1819-20, 4 vol.).

Cf. Marggraf : *E. Schulze* (Leipzig, 1855).

SCHUMMEL (Jean-Gl.), romancier allemand, né à Seitendorf (Silésie) en 1748, mort en 1813. Il débuta par des *Impressions de voyage à travers l'Allemagne* (Empfindsame Reisen durch Deutschland ; Wittemberg, 1770-72, 3 part.), imitation du genre humoristique de Sterne ; puis il donna avec succès des romans satiriques, dont le plus goûté fut *la Barbe pointue*, histoire tragi-comique à l'usage du siècle des pédagogues (Spitzbart, eine comisch-tragische Geschichte, etc. ; Leipzig, 1779) : c'était une mordante critique des innovations pédagogiques alors si florissantes de Basedow (voy. ce nom).

SCHUPP (Jean-Balthasar) ou *Schuppius*, écrivain satirique allemand, né à Giessen en 1610, mort le 26 octobre 1661. Professeur d'histoire à Marbourg, puis pasteur à Hambourg, il eut des relations avec toutes les classes de la société et acquit une grande connaissance du monde. On a de lui, outre des *Sermons* et des écrits d'édification, une suite de récits historiques, de contes et d'allégories peignant les mœurs du temps. Les principaux sont : *Salomon* ou le miroir des souverains, *le Précepteur allemand*, *l'Ami dans le besoin*, *le Lucien allemand*, etc. Comme Moscherosch, auquel on le compare ordinairement, Schupp se moqua surtout des nouveautés introduites, à l'imitation des étrangers, dans les coutumes et dans la langue allemande et fit une rude guerre au néologisme et au pédantisme. Ses *Ecrits*, nombreux, mais peu étendus, ont été réunis par son fils (Hanau, 1663, nombr. édit.).

Cf. Wachler : *Vermischte Schriften* (Leipzig, 1855) ; — Vial : *Alex. Balth. Schuppius, ein Vorlaüfer Speners* (Mayence, 1857) ; — Bloch : *J.-B. Schuppius* (Berlin, 1862-63).

SCHURMANN (Anne-Marie DE), célèbre savante néerlandaise, née à Cologne le 5 novembre 1607, morte à Wiewert (Frise) le 5 mai 1678. D'une noble famille protestante, elle suivit ses frères aux universités de Franeker et d'Utrecht, apprit les langues classiques et orientales et acquit, au dire des contemporains, un savoir universel, auquel elle joignit les talents du dessin, de la peinture, de la gravure, de la sculpture, comme celui de la poésie. On ne manqua pas de lui donner le surnom de « Sapho », et elle fut en relation avec les plus grands savants et la plupart des hommes distingués de son temps. Elle finit par le mysticisme, suivit Labadie dans ses courses, et mourut dans le dénûment, après avoir donné tout son bien à une communauté de piétistes.

Parmi ses écrits, qui ne répondent pas à un si grand renom, on remarque : *De Ingenii muliebris ad doctrinam et meliores litteras aptitudine* (Leyde, 1641, in-8), traduit en français par Guill. Colletet (Paris, 1646, in-8), sorte de plaidoyer de l'auteur dans sa propre cause ; *Opuscula hebræa, græca, latina* (Leyde, 1648, pet. in-12 ; Utrecht, 1652, in-8 ; Leipzig, 1794, in-4) ; Εὐκληρία (Altona, 1673, in-8), écrit consacré à la défense des idées de Labadie, et qui fut le point de départ d'une polémique où l'auteur tint sa partie jusqu'à ses derniers moments.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII ; — Paquot : *Mémoires d'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XVIII.

SCHUTZ (Christian-Gottfried), philologue et critique allemand, né à Duderstadt le 19 mai 1747, mort le 7 mai 1832. Il fut professeur de poésie et d'éloquence à Iéna et à Halle. A part une collaboration active à la *Gazette générale de littérature* et à la *Gazette littéraire de Halle*, il a publié de remarquables *Leçons sur le génie et les écrits de Lessing* (Ueber L.'s Genie und Schriften ; Halle, 1782) ; *Doctrina particularum latinæ linguæ* (Leipzig, 1784) ; un recueil d'*Opuscula philologica et philosophica* (Halle, 1830). On lui doit des éditions d'*Eschyle* (Ibid., 1782-94, 3 vol. ; 1808-22, 5 vol.), de *Cicéron* (Leipzig, 1814-20, 20 vol.), d'*Aristophane* (Ibid., 1821, t. I-II). — Son fils, Frédéric-Karl-Julius SCHUTZ, né en 1779, mort en 1844, professeur de philosophie à Halle, a donné plusieurs ouvrages historiques sur la Révolution française ; *la Philosophie de Gœthe* (G.'s Philosophie ; Hambourg, 1825-27, 7 vol.), etc.

Cf. Schutz fils : *Chr.-G. Schutz, Darstellung seines Lebens, Characters und Verdienstes* (Halle, 1834, 2 vol.) ; — *Conversations-Lexikon*.

SCHUTZE (Gaspar), en latin *Sagittarius*, historien allemand, né à Lunébourg en 1643, mort à Iéna en 1694. Professeur d'histoire dans cette dernière ville et historiographe des ducs de Saxe, il a laissé : *De Præcipuis scriptoribus historiæ germanicæ* (Iéna, 1675) ; *Nucleus historiæ germanicæ* (Ibid., 1682, in-12), traduit en français par Rocolos ; *Introductio in historiam ecclesiasticam* (1694, in-4). — La même famille a donné quelques autres savants à l'Allemagne.

SCHWAB (Gustave-Benjamin), poëte allemand, né à Stuttgart le 19 juin 1792, mort dans cette ville le 3 novembre 1850. Son père, Jean-Christophe Schwab, né en 1743, mort en 1821, connu par son zèle pour la défense de la philosophie leibnizienne, se recommande à notre curiosité par un mémoire *sur les Causes de l'universalité de la langue française* (en allemand, 1795, traduit par Robelot ; Paris, 1803, in-8), qui partagea un prix de l'Académie de Berlin avec Rivarol. Le fils, professeur à Stuttgart, conseiller des études supérieures et membre du consistoire évangélique, fut lié avec Gœthe, Novalis, Tieck et Guillaume Schlegel et devint, à côté d'Uhland, l'un des principaux poëtes de l'école souabe. Il collabora aux divers recueils poétiques du temps, tels que l'*Almanach des Muses*, et y publia, dans un style harmonieux, des ballades, des rhapsodies, des *lieder* et autres pièces réunies en volume : *Poésies*, (Gedichte ; Stuttgart, 1828-29, 2 vol. ; nouveau choix, 1838). On cite aussi de lui une *Vie de Schiller* (Schiller's Leben ; ibid., 1840), et un choix de *Légendes de l'antiquité classique* (Die schœnsten Sagen, etc. ; ibid., 1838-1840, 2 vol.). Il a traduit en allemand les *Méditations* de Lamartine (Ibid., 1826).

Cf. K. Klüpfel : *G. Schwab, sein Leben and Wirken* (Leipzig, 1858).

SCHWABE (Joachim), critique et poëte allemand, né à Magdebourg en 1714, mort à Leipzig en 1784. Professeur dans cette dernière ville, il fut un des champions les plus ardents de l'école saxonne et fonda, sous les auspices de Gottsched, *les Récréations de la raison et de l'esprit* (Belustigungen des Verstandes und des Witzes, 1741-45), auxquelles collaborèrent, groupés en une sorte de pléiade, les plus connus des partisans de Gottsched, entre autres Kestner, Gellert, Rabener, Zacharie, Kleist, Kramer, etc. Ce recueil fut remplacé plus tard par le *Recueil de Brême* (Bremer Beitraege ; 1745-1748, 6 vol.). Schwabe se vit en butte aux attaques et aux satires de l'école suisse. Comme application de ses idées en faveur de l'imitation française, il a donné une traduction de *Zaïre* de Voltaire.

SCHWARTZ (Sibylla), jeune fille poëte allemande, née à Greifswald en 1621, morte en 1638, à l'âge de dix-sept ans. On ne sait presque rien de son existence si courte. Ses poésies, tour à tour exaltées et dénigrées, unissent une rare maturité de l'esprit à la naïveté du sentiment. On a recueilli d'elle des *Sonnets*, une pastorale, *Faunus*, une *Histoire de Daphné*, en prose mêlée de vers, et un essai de drame, *Suzanne* (Gedichte, etc.; Dantzig, 1650, 2 vol.).

SCHWARTZ (Christian-Gottlieb), érudit allemand, né à Leissnig (Misnie) le 4 septembre 1675, mort à Altorf le 24 février 1751. Il fut pendant environ quarante ans professeur d'éloquence, de poésie et de morale dans cette ville. Très-versé dans la bibliographie, il a laissé de curieux travaux, entre autres : *De Ornamentis librorum apud veteres usitatis* (Leipzig, Altorf, 1705-17, 4 part. in-4); *De Varia supellectile rei librariæ veterum* (Ibid., 1725, in-4); *Primaria quædam documenta de origine typographiæ* (1740, in-4).

SCHWEIGHAEUSER (Jean), philologue français, né à Strasbourg le 26 juin 1742, mort dans cette ville le 19 janvier 1830. Fils d'un pasteur, il préféra à la théologie l'étude approfondie des langues classiques et orientales. Il fut chargé d'enseigner tour à tour les unes et les autres à l'université de Strasbourg et à l'école centrale du Bas-Rhin. Sous l'Empire il devint professeur de littérature grecque et doyen de la nouvelle faculté des lettres, et conservateur de la bibliothèque. En 1821 il fut élu membre libre de l'Académie des inscriptions; en 1826, la Société royale de Londres lui décerna deux grandes médailles.

L'un des hommes qui ont le plus honoré l'Alsace par leur vie studieuse et leur savoir, il a donné des éditions très-estimées d'*Appien* (Leipzig, 1785, 3 vol. in-8), de *Polybe* (Ibid., 1789-95, 9 vol. in-8), d'*Epictète* (Ibid., 1798, in-12), d'*Athénée* (Strasbourg, 1801-7, 14 vol. in-8), des *Lettres de Sénèque* (Ibid., 1809, 2 vol. in-8), d'*Hérodote* (Ibid., 1816, 6 vol. in-8), avec un remarquable *Lexicon herodoteum* (Ibid., 1824, 2 vol. in-8). Ses autres travaux comprennent : *Sophoclis* Electra *et Euripidis* Andromache (Ibid., 1789, in-8); *Sophoclis* Œdipus *et Euripidis* Orestes, (même année); *Opuscula academica* (Ibid., 1806, in-8), etc.

Cf. Cuvier : *Eloge de Schw.* (Strasbourg, 1830, in-8); — Haag frères : *la France protestante*.

SCIENCE DE LA LÉGISLATION (LA), ouvrage de Gaet. Filangieri; — LA SCIENCE NOUVELLE, ouvrage de Vico; — LA SCIENCE UNIVERSELLE, poëme encyclopédique de Jean Magnon (voy. ces noms).

SCIENCES (LA CRITIQUE DANS LES). — Voyez CRITIQUE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES (ACADÉMIE DES). Cette société savante intéresse l'histoire littéraire non-seulement par l'objet spécial d'une de ses classes, l'histoire, mais par la portée générale de ses diverses études et par le talent avec lequel les écrivains philosophes ou publicistes en ont souvent exposé les résultats. L'Académie des sciences morales et politiques, établie en 1794 comme une des classes de l'Institut, fut supprimée par Bonaparte, premier consul, en haine des idéologues, par le décret du 23 janvier 1803. Elle fut rétablie par ordonnance royale du 26 octobre 1832, sous le ministère Guizot, recueillit tous les survivants de l'ancienne et se compléta, au nombre de trente membres, par la voie de l'élection. Un décret impérial du 14 avril 1855, sous prétexte d'y introduire une section de politique, administration et finances, porta ce nombre à quarante, en nommant d'office les dix membres nouveaux. Un autre décret impérial, en date du 9 mai 1866, supprima cette première section et répartit les membres de l'Académie dans les cinq sections suivantes : 1. Philosophie; 2. Morale; 3. Législation, droit public et jurisprudence; 4. Economie politique et Finances, Statistique; 5. Histoire générale et philosophique. L'Académie des sciences morales et politiques a des membres libres, des associés étrangers et des correspondants. Elle publie, outre le compte rendu de ses travaux, un recueil de *Mémoires de savants étrangers*. Elle ouvre des concours et décerne des prix.

Cf. *Annuaire de l'Institut de France*; — Fernand Papillon : *Hist. de l'Acad. des sciences morales*, dans la *Revue politiq. et littér.*, t. X.

SCIOLTI (VERS), vers blancs ou non rimés, dans la versification italienne. (Voy. ces mots.)

SCIOPPIUS (Gaspard SCHOPP, dit), célèbre érudit et libelliste allemand, né à Neumark (Palatinat) le 27 mai 1576, mort à Padoue le 19 novembre 1649. D'une ancienne famille tombée dans l'adversité, il dut à la libéralité de l'électeur palatin de pouvoir étudier les lettres classiques et le droit, et se montra très-habile dans la poésie latine et la critique philologique. Il visita une partie de l'Europe; en 1598, il abjura à Rome le protestantisme, et s'attira, par son zèle à défendre le saint-siége, des honneurs et des faveurs qui ne suffirent pas toutefois à son ambition. Dès cette époque commence cette série de libelles violents, injurieux, grossiers, souvent obscènes, qu'il ne cesse d'écrire, d'une plume venimeuse et jalouse, contre tout ce qui avait de son temps de la considération et de la puissance : il attaque tour à tour avec le même fiel les protestants d'Allemagne, Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, dont l'ambassadeur, lord Digby, le fit bâtonner; les Jésuites, les cardinaux, les papes, qu'il avait impudemment flattés, et l'Eglise même. Il eut avec ses confrères en érudition des querelles fameuses. Joseph Scaliger fut surtout en butte à ses injures. Il ne traitait pas mieux les anciens et, dans sa présomption de latiniste consommé, ne craignait pas d'accuser Cicéron d'incongruités et de barbarismes. Il ne loua constamment que lui-même, et il écrivit de nombreux éloges de ses talents et de ses vertus. La haine, le mépris général dont il était l'objet, sans ralentir sa rage d'injurier et de médire, l'engagèrent à recourir à de nombreux pseudonymes : *Nicodemus Nacer*, *Aspasius Crosippus*, *Renatus Verdæus*, *Mariangelus a Fano Benedicti*, etc.

Les écrits de Scioppius, dont on a trop vanté le mérite littéraire, sont, malgré sa connaissance profonde de la langue latine, pleins de négligences et d'incorrections et, malgré sa verve bilieuse, d'une prolixité toute germanique. Ils dépassent le nombre de cent; nous nous bornerons à citer : *Verisimilium libri IV, in quibus multa veterum scriptorum loca emendantur* (Nuremberg, 1596, in-8); *Suspectarum lectionum libri V* (Ibid., 1597, in-8); *De Arte critica* (Ibid., même année, in-8); *Elementa philosophiæ stoicæ moralis* (Mayence, 1606, in-8); *Scaliger hypobolymæus* (Ibid., 1607, in-4); *Observationes linguæ latinæ* (Francfort, 1609, in-8); *Collyrium regium* (1611, in-8); *Alexipharmacum regium* (Mayence, 1612, in-4); *Scorpiacum, novum adversus protestantium hæreses remedium* (Ibid., 1612, in-4); *Legatus latro* (Ingolstadt, 1615, in-12), contre lord Digby; *Corona regia* (1615, in-12); *Elogia Scioppiana* (Pavie, 1617, in-4); *Classicum belli sacri* (Ibid., 1619, in-4), recommandant aux princes l'entière extermination des hérétiques; *Pædia politices* (Rome, 1623, in-4); *Grammatica philosophica* (Milan, 1628, in-8; souv. réimpr.), l'un des meilleurs ouvrages de l'auteur; *Paradoxa litteraria* (Ibid., 1628, in-8); *Actio perduellionis in jesuitas* (1632, in-4); *Flagellum jesuiticum* (même année, in-4); *Arcana Societatis Jesu* (1635, in-8), trois

des vingt pamphlets contre la même compagnie; *De Scholarum et studiorum ratione* (Padoue, 1636, in-12); *De Pædia humanarum ac divinarum litterarum* (même année, in-12); *Infamia Famiani*, avec une dissertation *de Stylo historico* (1658, in-12). On doit en outre à Scioppius des éditions de *Varron*, *Symmaque*, *Sanchez*, *Minerva*, etc., des notes sur *Apulée*, *Phèdre*, etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXV; — Ch. Nisard : *les Gladiateurs de la république des lettres*.

SCIPION, *Publius Cornelius Scipio*, fils aîné du premier *Africain*, vécut au IIe siècle avant J.-C. Empêché par sa mauvaise santé de prendre part aux affaires publiques, il se livra à l'étude, et suivit dans ses travaux littéraires les tendances de son père, qui, l'un des premiers à Rome, avait montré le goût des lettres grecques. Il écrivit en grec un ouvrage historique dont on ignore le sujet. Cicéron en a fait l'éloge au point de vue du style. Il a de même loué les petits discours, *Oratiunculæ*, que Scipion avait écrits en latin.

SCIPION EMILIEN, *Publius Cornelius Scipio Æmilianus*, surnommé *le second Africain*, né en 185 avant J.-C., mort en 129. Fils de Paul-Emile, il fut adopté par le fils aîné du premier *Africain* (voy. le précédent). Les faits principaux de sa vie sont la prise de Carthage, la prise de Numance, et sa vive opposition aux lois agraires présentées par les Gracques. Il passait à la campagne, dans l'étude, le temps de ses loisirs, avec son ami Lælius. Élève de Polybe et du philosophe stoïcien Panætius, il avait le goût des lettres grecques et cherchait à introduire la politesse attique dans la littérature latine. Les contemporains dirent même qu'il avait travaillé, ainsi que Lælius, aux pièces de Térence, qui vécut dans leur intimité. Le poëte satirique Lucilius fut aussi leur ami.

L'éloquence de Scipion Emilien était énergique, franche, hautaine. « Silence ! vous que l'Italie ne reconnaît pas pour ses fils, » disait-il à la foule des affranchis, murmurant parce qu'il approuvait la mort de Tiberius Gracchus; et il ajoutait : « Croyez-vous m'effrayer parce que vous n'avez plus les fers aux mains, vous que j'ai amenés à Rome enchaînés ? » Sa parole n'était pas moins vive contre l'abaissement des mœurs patriciennes. Les fragments de ses discours ont été réunis par Meyer dans les *Oratorum Romanorum fragmenta*.

Cf. Gerlach : *Vie de P.-C. Scipion Emilien*, en allemand (Bâle, 1839, in-8); — Orelli : *Onomasticon Tullianum*; — Ellendt : *Historia eloquentiæ romanæ usque ad Cæsares*, en tête du recueil de Meyer.

SCOLIE, chanson grecque. — Voyez CHANSON.

SCOP, ancien poëte anglo-saxon. — Voyez ANGLAISE (Littérature).

SCOPPA (l'abbé Antonio), grammairien italien, né à Messine en 1762, mort à Naples le 15 octobre 1817. D'abord professeur de langue française à Rome, il vint à Paris, fut attaché à l'université impériale et chargé, en 1810, avec Cuvier et Delambre, de l'inspection des écoles d'Italie. Plus tard il fut directeur de l'enseignement mutuel à Naples. Entre autres ouvrages de grammaire et de prosodie, il faut citer : *les Vrais Principes de la versification, développés par un examen comparatif entre la langue italienne et la langue française* (Paris, 1811-14, 3 vol. in-8; pl. de musique), où il soutient la prééminence de la langue et de la poésie française; un extrait, sous le titre de *Beautés poétiques de toutes les langues considérées sous le rapport de l'accent et du rhythme* (in-8), a été couronné par l'Institut en 1815.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

SCOTT (Jean), dit *Érigène* (Jean), célèbre philosophe du IXe siècle. Il était de race celtique et probablement de la branche gaélique ou irlandaise, quoiqu'il ait été aussi revendiqué par la branche cymrique ou galloise. Continuateur du néoplatonisme éclectique d'Alexandrie, préparateur du réalisme de la scolastique, il tient une place importante dans cette dernière. Son principal traité de philosophie est intitulé : *De la Division de la nature*. Sachant le grec à une époque où on ne le savait plus que dans quelques couvents d'Irlande, il traduisit en latin les *Œuvres de saint Denys l'Aréopagite*. Il composa plusieurs pièces de vers latins. Ses *Œuvres* se trouvent dans la collection des Pères de l'abbé Migne.

Cf. Saint-René-Taillandier : *Scot Erigène et la philosophie scolastique*, thèse (Paris, 1843, in-8); — Théodore Christlieb : *Leben und Lehre des John Scotus Erigena* (Gotha, 1860); — Hauréau : *De la Philosophie scolastique* (Paris, 1850, 2 vol. in-8).

SCOTT (Sir Walter), célèbre poëte et romancier anglais, né à Edimbourg le 15 août 1771, mort à Abbotsford le 21 septembre 1832. Fils d'un écrivain du sceau, il devint, à l'âge de quinze ans, le clerc de son père. Une longue maladie, dont l'un des effets fut de le rendre boiteux pour la vie, ayant obligé ses parents à l'envoyer à la campagne, il s'y était adonné à lire toute sorte de livres, surtout des romans et des poésies. Il n'avait que treize ans lorsque les *Reliques* de Percy qu'il dévora lui révélèrent le moyen âge chevaleresque. Ses libres lectures firent à peu près toute son instruction, car il profita peu du collége et ne montra qu'un goût médiocre pour les études classiques; mais il apprit assez de français, d'allemand, d'italien et d'anglais, pour pouvoir lire les auteurs de ces différents pays; ce fut assez pour nourrir son fonds d'imagination et son talent naturel de conteur. Du reste la vocation qui le poussait vers les lettres ne se manifestait pas impérieusement. Il se fit recevoir avocat en 1792, se maria en 1797 avec Charlotte Charpentier, d'origine française et qui lui apporta quelque fortune, obtint en 1799 la place de sheriff du comté de Selkirk, qui valait 300 liv. (7,500 fr.) par an, y ajouta en 1806 celle de clerc de la cour de session qui en valait 1,300 (32,500), ce qui, joint au produit de ses poëmes qui commençaient à paraître avec un grand succès et plus tard au produit bien plus considérable de ses romans, aurait dû lui assurer une des existences les plus aisées, les plus indépendantes dont ait jamais joui un écrivain; mais il gardait dans la vie réelle quelque chose de son imagination de romancier. Il avait rêvé une grande propriété, un château qu'il bâtirait comme « un roman de pierre et de mortier », et où il recevrait ses hôtes avec la magnificence hospitalité des seigneurs du vieux temps. Il se donna en effet tout cela sur les bords de la Twead, près de Melrose, dans une lande qui prit le nom bientôt célèbre d'Abbotsford; le château rêvé s'éleva et les hôtes y affluèrent. Mais ses amples revenus avaient été dépassés. En acquisitions de terrain, améliorations, constructions, Abbotsford avait coûté 61,000 liv. st. (1,525,000 fr.). Pour subvenir à ces dépenses il s'associa secrètement avec un imprimeur-éditeur, James Ballantyne, et plus tard s'engagea dans les affaires d'un autre éditeur, Constable. La faillite de celui-ci à la fin de 1825 amena celle de la maison Ballantyne et Ce en janvier 1826, et Scott se trouva débiteur de 117,000 liv. s. (2,925,000 fr.). Il ne se laissa pas abattre par ce désastre et, au lieu d'implorer des souscriptions publiques qui ne lui auraient pas manqué, il ne demanda à ses créanciers que du temps, et résolut de devoir sa libération à son travail seul. Jamais résolution plus noble ne fut plus noblement tenue. En quatre ans il réalisa pour ses créanciers 70,000 liv. s.

(1,750,000 fr.), et la propriété littéraire de ses œuvres représentait bien au delà du restant de la dette. Mais il mourut à la peine. Frappé deux fois d'apoplexie (février 1830, avril 1831), il alla sur les côtes de la Méditerranée et en Italie, pour recouvrer la santé; mais chez lui le corps et l'esprit étaient mortellement atteints. On le ramena paralysé à Abbotsford, où il mourut au bout de quelques mois. Conservateur en politique, il avait contribué à la fondation du *Quarterly Review*. George IV lui avait donné, en 1820, le titre de baronnet.

Walter Scott débuta par des traductions de l'allemand : la *Lénore* et le *Chasseur sauvage* de Burger (1796), le *Gœtz de Berlichingen* de Gœthe (1799). Il publia ensuite : *Chants populaires de la frontière écossaise* (Minstrelsy of the scottish border; 1802-1803, 3 vol.) : les deux premiers vol. contiennent une quarantaine de chants que Walter Scott avait recueillis parmi les populations de la frontière, longtemps en lutte avec leurs voisins; les morceaux de prose qui servent de commentaire aux poëmes annonçaient le futur romancier; le 3ᵉ vol. renferme des imitations des vieux poëtes populaires par Walter Scott et ses amis; *Sir Tristram*, poëme du XIIIᵉ siècle de Thomas de Ercildonne, publié avec beaucoup de savoir et de goût; *le Chant du dernier ménestrel* (The lay of the last minstrel, 1805), roman en vers, imité des poëmes du moyen âge, et dont le sujet est emprunté à la lutte de l'Ecosse contre l'Angleterre au XVIᵉ siècle; c'est un récit excellent et qui abonde en caractères bien tracés; *Marmion* (1808), épopée chevaleresque sur la bataille de Flodden Field; *la Dame du lac* (the Lady of the lake, 1810), épopée romantique, qui a moins de grandeur et plus de charme que la précédente. Les autres poëmes de Walter Scott : *la Vision de don Roderik* (1811); *Rokeby*; *la Noce de Tiermain* (1813); *le Lord des Isles* (1814), *la Bataille de Waterloo* (1815); *Harold l'intrépide* (1817), sont notablement inférieurs. Les meilleurs mêmes, par leur caractère purement narratif et objectif, ne pouvaient pas exercer sur le public une attraction aussi forte que la poésie ardemment personnelle de Byron. Walter Scott abandonna à propos un champ épuisé pour s'ouvrir une carrière nouvelle où il ne trouva pas de supérieur, ni même d'égal.

La série de ses romans commença par *Waverley* (1814), récit de l'insurrection jacobite de 1745, où l'histoire et la fiction se mêlent sans invraisemblance, et où l'on remarque déjà son génie pour peindre les caractères et les mœurs, plutôt que son habileté à construire une histoire. Ensuite vinrent : *Guy Mannering* (1816), récit de la vie domestique, dont les incohérences et les faiblesses sont pleinement rachetées par ces personnages admirablement tracés de Dominie Sampson, de Dandy Dimmont, de Pleydell, de Hatteraick, et surtout de la vieille bohémienne Meg Merrilies; *l'Antiquaire* (1816), le chef-d'œuvre de Walter Scott dans le genre du roman domestique, incomparable pour le génie avec lequel sont rendues les mœurs des classes inférieures en Ecosse, et pour le caractère de l'antiquaire Oldbuck : une veine abondante de comique se mêle au pathétique et le fait ressortir; *les Contes de mon hôte*, 1ʳᵉ série, contenant *le Nain noir* (Black Dwarf) et le *Vieillard des tombeaux* (Old Mortality, 1816). *Waverley* avait paru sans nom d'auteur et les deux romans suivants sous le nom de *l'Auteur de Waverley;* Walter Scott, pour dérouter la curiosité ou pour s'en amuser, donna les *Contes de mon hôte* comme l'œuvre de M. Peter Pattieson, aide-maître d'école à Gandercleuch, publiée après sa mort par son supérieur Jedediah Cleishbotham. On devina vite que les *Contes de mon hôte* étaient de « l'Auteur de *Waverley* » et que « l'Auteur de *Waverley* » était « l'auteur de *Marmion* ». Cependant Walter Scott ne reconnut publiquement la paternité de ses romans qu'en 1826. *Le Nain noir* n'a qu'une valeur secondaire, mais *Old Mortality* tient dans la série historique la même place que *l'Antiquaire* dans les romans de la vie privée. On ne pouvait pas faire revivre avec plus de génie et de fidélité les *covenanters* du XVIIᵉ siècle et les deux fanatismes qui ensanglantaient alors l'Ecosse. *Rob Roy* (1818), avec des incohérences et des invraisemblances, est la peinture animée des mœurs primitives et féroces chez les populations celtiques des Highlands. Une seconde série des *Contes de mon hôte* contient *la Prison d'Edimbourg* (the Heart of Mid-Lothian, 1818), histoire d'une honnête et noble fille de fermier qui va chercher à Londres la grâce de sa sœur condamnée à mort pour infanticide, le plus émouvant et, après *l'Antiquaire*, le plus parfait des romans domestiques de Walter Scott. Dans la troisième série on trouve *la Fiancée de Lamermoor* et *la Légende de Montrose* (1819). Le premier est une tragédie sévère, d'un pathétique irrésistible; le second, sans aucune prétention à la grande peinture historique, est un des récits les plus animés qu'ait écrits l'auteur. *Ivanhoë* (1820), splendide tableau de l'Angleterre à la fin du XIIᵉ siècle, présente, dans un contraste saisissant, les deux nations encore ennemies réunies sur le même sol. Richard Cœur de Lion est heureusement peint, et Rebecca est le plus beau caractère de femme qu'ait tracé le romancier.

Ivanhoë termine la période ascendante du talent de Walter Scott; dans les suivants, avec plus ou moins d'inégalités et des traces de précipitation et de lassitude, on reconnait toujours le maître du genre. Nous ne pouvons qu'énumérer ces œuvres, où le naturel et la vraisemblance vont encore si loin, qu'on a appelé plusieurs d'entre elles des romans plus vrais que l'histoire. En voici les titres : *le Monastère, l'Abbé* (1820); *Kenilworth, le Pirate* (1821); *les Aventures de Nigel* (1822); — *Peveril du Peak, Quentin Durward, les Eaux de Saint-Ronan* (1823); *Redgauntlet* (1824); — *Contes des croisades : le Fiancé, le Talisman* (1825); *Woodstock* (1826); 1ʳᵉ série des *Chroniques de la Canongate*, contenant trois contes : *les Deux Marchands de bestiaux, la Veuve Highlandaise, la Fille du chirurgien* (1828); 2ᵉ série : *la Jolie Fille de Perth, Anne de Geierstein* (1829); 4ᵉ série des *Contes de mon hôte : le Comte Robert de Paris* et le *Château dangereux* (1831).

Cette incomparable série de romans est loin de représenter, avec les poëmes déjà cités, toute l'activité littéraire de Sir Walter Scott; il faut y joindre des éditions de Dryden (1808), de Swift (1814), des articles dans la *Revue d'Edimbourg* et dans le *Quarterly Review*, des *Notices sur les romanciers célèbres* écrites pour la *Novelist's Library*, et traduites en français (1825, 4 vol. in-12); les *Lettres de Paul* (1815), espèce de chronique des événements des Cent-Jours, qui, par la sévérité des appréciations, souleva en France de vives susceptibilités; *la Vie de Napoléon* (1827, 9 vol. in-8), ouvrage écrit trop rapidement, mais qui n'est pas aussi partial qu'on l'a prétendu; *les Récits d'un grand-père sur l'histoire d'Ecosse* (Tales of a grand-father, 1828); *Histoire d'Écosse* (1830, 2 vol. in-8); *Lettres sur la démonologie et la sorcellerie* (1830). Une édition des *Romans*, commencée par Walter Scott lui-même (1829-34, 48 vol. in-12), a été reproduite dans divers formats et toujours avec succès. Il en a été de même des poëmes. Le public est resté fidèle à son romancier de prédilection, et avec raison, car jamais œuvres de fiction ne furent plus morales et

plus saines, plus dignes de servir à l'instruction et à l'amusement de toutes les classes. Si l'on excepte quelques ouvrages divers recueillis dans 4 vol. de *Mélanges*, toutes les œuvres de Walter Scott ont été traduites en français. La traduction française la plus complète et la plus répandue est celle de Defauconpret, plusieurs fois réimprimée. On cite aussi celles d'Albert de Montémont et de Léon de Wailly.

Cf. *Notices*, en tête des traductions françaises ; — Leigh Ritchie : *Walter Scott et les Ecossais*, traduit en français (Paris, 1835, in-8) ; — Washington Irving : *W. Scott et lord Byron*, trad. en français (1835, in-8) ; — Lockhart : *Memoirs of the life of sir Walter Scott* (1837-39, 9 vol. in-8) ; — Am. Pichot : *Essai sur la vie et les ouvrages de W. Scott*, en tête de sa traduct. des *Œuvres poétiques ;* — Phil. Chasles : *Études sur les mœurs et la littérature de l'Angleterre au XIX^e siècle;* H. Taine : *Hist. de la littér. angl.*, liv. IV, ch. I ; — Shaw : *History of the english literature ;* — Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

SCOTTI (Giulio, dit comte Clément), jésuite italien, né à Plaisance en 1602, mort à Padoue le 9 octobre 1669. Entré dans la Société de Jésus, il professa la philosophie dans quelques collèges et éprouva des tribulations à la suite desquelles il sortit de l'ordre. Il obtint à Padoue des chaires que l'influence de ses anciens supérieurs lui fit perdre. Il publia contre eux un livre satirique qui a occupé les bibliographes : *la Monarchie des Solipses* (Lucii Cornelii Europæi Monarchia Solipsorum ad L. Allatium; Venise, 1645, in-12) : le nom de *Solipses* est destiné à caractériser la tactique égoïste et intéressée de l'ordre. Ce livre a été réimprimé plusieurs fois sous le nom du P. Inchofer, mais on admet que Scotti en est le véritable auteur. Il a été traduit en diverses langues; la traduction française par Restaut (Amsterdam, 1721-1754, in-12) a été rééditée par le baron d'Hénin de Cuvillers (Paris, 1824, 2 part. in-8).

Cf. J.-Gottl. Kneschke : *De Auctoritate libelli de Monarchia Solipsorum* (Zittau, 1812) ; — Hénin de Cuvillers : *Discours préliminaire* et *Notes* de son édit.

SCRIBE (Augustin-Eugène), célèbre auteur dramatique français, né à Paris le 24 décembre 1791, mort dans cette ville le 20 février 1861. Fils d'un marchand de soieries, il fut élevé au collège Sainte-Barbe, qui suivait les classes du lycée Napoléon, puis fit son droit. Cédant à son goût passionné pour le théâtre, dès l'âge de dix-huit ans il se mit à composer, avec ses amis Germain Delavigne, Henri Dupin, Delestre-Poirson, etc., des pièces qui passaient inaperçues : *les Dervis* (1811), *l'Auberge ou les Brigands sans le savoir* (1812), *Thibault, comte de Champagne* (1813), *le Bachelier de Salamanque*, *la Pompe funèbre* (1815), et autres comédies et vaudevilles, que l'étudiant de l'école de droit ne signait pas encore de son nom. En 1816, *une Nuit de la garde nationale*, en collaboration avec Delestre-Poirson, réussit enfin et inaugura la brillante et féconde série de succès que Scribe allait compter, surtout pendant la durée de la Restauration, sur toutes les scènes de genre de Paris. Il ne se passait pas de mois et, dans certaines saisons, pas de semaine qui ne fussent signalés par quelqu'une de ces faciles et heureuses créations qui, applaudies à Paris, faisaient aussitôt le tour du monde. Nous ne pouvons mentionner ici, avec les indications du genre et du théâtre, du nombre des actes, des noms des collaborateurs, ces pièces qui se comptent par centaines, et dont la liste, dès 1836, occupait trente-six colonnes de la *France littéraire*. On a calculé plus tard que le nombre en était presque égal à celui des jours de l'année, et l'on remarquait que l'auteur avait eu l'attention de trouver des titres dont les initiales reproduisaient sans lacune l'alphabet entier. Nous nous bornerons à marquer par quelques titres les catégories ou les périodes.

De 1816 à 1820, avant la création du Gymnase, Scribe donne sur divers théâtres: *Flore et Zéphyre; Encore un Pourceaugnac*, ou plus tard *le Nouveau Pourceaugnac*, *le Solliciteur* (1817), ce type de la comédie-vaudeville, tant prisé du critique allemand Schlegel ; *la Fête du mari*, *une Visite à Bedlam*, *les Deux Précepteurs*, etc., etc. En 1820, le Gymnase ou Théâtre de Madame est créé sous le patronage de la duchesse de Berry et sous la direction de Delestre-Poirson; Scribe en devient le pourvoyeur et lui fournit environ 150 pièces, parmi lesquelles se placent ses meilleures et les mieux accueillies. Nous citerons : *Michel et Christine*, *la Demoiselle à marier*, *l'Héritière*, *le Diplomate*, *les Premières Amours*, *la Marraine*, *Simple Histoire*, *la Chanoinesse*, *les Malheurs d'un amant heureux*, *le Mariage enfantin*, *le Colonel*, *l'Amour platonique*, *Frontin mari-garçon*, *la Veuve du Malabar*, *la Loge du portier*, *le Baiser au porteur*, *le Plus beau jour de la vie*, *le Mariage d'inclination*, *le Mariage de raison*, *le Confident*, *une Faute*, etc. (1821-1830). Ces pièces composent une collection spéciale, *le Répertoire du Théâtre de Madame*.

Après 1830, Scribe parut négliger le genre du vaudeville, dont il donnera pourtant encore des échantillons (*la Loi salique*, 1845; *la Protégée sans le savoir*, 1846; *la Femme qui se jette par la fenêtre; les Filles du docteur*, 1849; *Héloïse et Abélard*, 1850, etc.), et il tenta la gloire plus sérieuse de la comédie. Il avait déjà donné au Théâtre-Français quelques pièces du Gymnase dépourvues de couplets : *Valérie* (1822) et *le Mariage d'argent* (1827); il veut s'essayer à la haute comédie et fait jouer en 1833 une pièce politique, *Bertrand et Raton ou l'Art de conspirer*. Vinrent ensuite au même théâtre : *la Passion secrète*, *l'Ambitieux* (1834); *la Camaraderie ou la Courte échelle* (1837), la plus applaudie de ses inoffensives satires contre le régime de Juillet; *le Fils de Cromwell ou une Restauration*, un des rares échecs de l'auteur; *une Chaîne* (1841), *le Verre d'eau* 1842), *Adrienne Lecouvreur* (1849), écrite pour M^{lle} Rachel; *les Contes de la reine de Navarre*, *Bataille de dames :* ces trois pièces avec M. Legouvé; *Mon Etoile* (1853), *la Czarine* (1855), qui échoua malgré M^{lle} Rachel; *Feu Lionel* (1858), avec M. Potron; *les Doigts de fée*, avec M. Legouvé (1858); *Rêves d'amour* (1859), avec M. Biéville, sans compter sur d'autres scènes *les Trois Maupin* (Gymnase, 1858), *la Fille de trente ans* (Vaudeville, 1859), et *la Frileuse*, ouvrage posthume, produit sous le pseudonyme de Debercsy (1861). Le succès de Scribe sur notre première scène le fit élire membre de l'Académie française en 1834, en remplacement d'Arnault.

Il est un genre où pendant près de quarante ans le célèbre vaudevilliste n'eut pas de rival, c'est le drame lyrique ou libretto d'opéra. Il desservit toutes nos scènes lyriques à la fois, et eut sa part dans tous les grands succès mélodiques des Boïeldieu, des Auber, des Meyerbeer, des Halévy, des Adam, des Verdi, etc. C'est lui qui a écrit *la Neige* (1823), *la Dame blanche* (1825), *la Muette* (1828), *Fra Diavolo* (1830), *Robert le Diable* (1831), *la Juive* (1835), *les Huguenots* (1836), *l'Ambassadrice* (1837), *le Domino noir* (1841), *le Prophète* (1849), *l'Étoile du nord* (1854), *les Vêpres siciliennes* (1855), *l'Africaine* (1865), et une foule de livrets d'opéras, offerts, de saison en saison, par les compositeurs en vogue à l'avidité du public. Pour ces poëmes lyriques, comme pour les vaudevilles, Scribe pratiqua en grand la collaboration littéraire. Il eut ses associés ordinaires et ses coopérateurs de passage. L'un apportait l'idée, un autre le plan, celui-ci un dialogue, celui-là des couplets; les plus exercés

partageaient avec le maître le travail de l'ensemble. Celui-ci, avec sa facilité et sa puissance de travail, revoyait l'œuvre, la retouchait, la refondait au besoin; enfin il signait, en mettant loyalement sur l'affiche le nom du principal collaborateur à côté du sien. Les noms le plus souvent associés à celui de Scribe sont ceux de Mélesville [J. Duveyrier], G. Delavigne, H. Dupin, Brazier, Carmouche, Bayard, Xavier [Saintine], Saint-Georges, Leuven, M. Masson, Vanderburch, Varner, Ch. Duveyrier, etc.

Le mérite littéraire des productions dramatiques de Scribe, qui lui ont valu avec la popularité une énorme fortune, a été très-discuté. La critique s'est montrée parfois sévère ou dédaigneuse pour cette exploitation en grand, cette sorte de mise en coupe réglée du domaine dramatique; on a jugé que les œuvres se ressentaient de la rapidité du travail: le style, vif et léger, manquait de nerf et de correction; l'observation des mœurs était superficielle : ni analyse des passions, ni développement des caractères, disait-on, mais seulement une suite d'incidents enchaînés au gré de l'imagination. Au moins dut-on reconnaître dans la disposition même de ces incidents, dans l'art de les mêler et de les démêler à propos, de nouer et de dénouer l'intrigue, une habileté naturelle et un savoir-faire sans exemple jusque-là. Il ne faut pas oublier, pour expliquer le long succès de Scribe auprès de la moyenne bourgeoisie, la nature des sujets choisis et leur conformité avec le goût public. Comme le dit Villemain, il avait « heureusement saisi l'esprit de son siècle et fait le genre de comédie dont il s'accommodait le mieux et qui lui ressemblait le plus ».

Scribe s'est aussi essayé dans le roman, mais sans y trouver un succès extraordinaire. Il publia d'abord de courts récits : *Carlo Broschi, la Maîtresse anonyme, Judith, le Roi de carreau, Maurice*, etc. (1840-1845), réunis plus tard sous les titres d'*Historiettes* (1856, in-18) et de *Nouvelles* (1856, in-18); puis il aborda les grands romans-feuilletons ou de cabinet de lecture : *Piquillo Alliaga* (1847, 11 vol. in-8; 1857, 3 vol. in-18); *le Filleul d'Amadis* (1858, 3 vol. in-8); *les Yeux de ma tante* (1859, 6 vol. in-8); *Fleurette la bouquetière* (1861, 6 vol.). A part la réimpression des pièces de Scribe dans les divers répertoires et magasins dramatiques, il a été donné successivement plusieurs éditions de ses *Œuvres* (1827 et suiv., 10 vol. in-8; 1833-37, 20 vol. in-8, illustrés par Johannot, Gavarni, etc.; 1840-42, 5 vol. gr. in-8, avec grav.; 1853, 16 vol. in-4, illustrés), de son *Théâtre* (1856-59, 10 vol. in-18), et de ses *Œuvres choisies* (1845, 6 vol. in-18). [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

Cf. de Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. III; — Eug. de Mirecourt : *Scribe;* — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires;* — Oct. Feuillet : *Discours de réception à l'Acad. franç.* (26 mars 1863). — Quérard : *la France littéraire;* — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine;* — Legouvé : *Eugène Scribe, Conférences des matinées littéraires* (1874, in-8).

SCUDÉRY (Georges DE), poëte français, né en 1601 au Havre, mort le 14 mai 1667 à Paris. Il quitta l'armée pour les lettres à l'âge de trente ans. En 1643 il fut nommé par Richelieu gouverneur du fort de Notre-Dame de la Garde. En 1650 il entra à l'Académie française. Vaniteux et fanfaron, il ne cessait de vanter sa noblesse, ses exploits militaires, ses talents d'écrivain. Il donna le signal de la guerre contre *le Cid* et se crut de beaucoup supérieur à Corneille. Le mauvais goût de ses productions dramatiques, qui n'attestent que sa fécondité, n'empêcha pas leur succès momentané auprès du public, et Boileau a pu dire :

> Bienheureux Scudéri, dont la fertile plume
> Peut tous les mois sans peine enfanter un volume,
> Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants,
> Semblent être formés en dépit du bon sens;
> Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
> Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire.

Les pièces de Scudéry, données sous le nom de tragi-comédies, sont : *Lygdamon et Lydias* (1629), *le Trompeur puni* (1631), *le Vassal généreux* (1632), *la Comédie des comédiens* (1634), *Orante* (1635), *le Prince déguisé* (1635), *le Fils supposé* (1636), *la Mort de César* (1636), *Didon* (1637), *l'Amant libéral* (1638), *l'Amour tyrannique* (1638), qu'il crut naïvement bien supérieur au *Cid*, *Eudoxe* (1639), *Andromire* (1641), *Ibrahim ou l'illustre Bassa* (1642), *Arminius* (1643), *Axiane* (1643). Il a en outre publié : *le Temple*, poëme (Paris, 1633, in-fol.); *Observations sur le Cid* (1637, in-8), auxquelles se rattache la *Lettre à l'illustre Académie* sur *le Cid*, qui provoqua diverses réponses et répliques; *le Cabinet de M. de Scudéry* (1646, in-4); *Discours politique des rois* (1648, in-4); *Poésies diverses* (1649, in-4), contenant les meilleurs morceaux de l'auteur; *Alaric ou Rome vaincue* (1654, in-fol.; 1656, in-12), poëme remarquable par l'emphase et le mauvais goût. Plusieurs romans de sa sœur (voy. l'article suivant) parurent sous son nom, mais il y eut peu de part.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. V; — Parfaict frères : *Histoire du Théâtre-Français;* — V. Cousin : *la Société française au XVII[e] siècle;* — Th. Gautier : *les Grotesques.*

SCUDÉRY (Madeleine DE), femme auteur française, sœur du précédent, née en 1607 au Havre, morte le 2 juin 1701. Orpheline à l'âge de six ans, elle fut élevée avec soin par un oncle, après la mort duquel elle vint à Paris chez son frère. On l'apprécia d'abord à l'hôtel de Rambouillet, où elle fut bientôt admise. Quand la Fronde eut dispersé la société de la marquise, elle réunit chez elle, le samedi, des personnes distinguées par l'esprit ou le talent : M[me] Cornuel, M[me] de Sablé, M[me] de Sévigné, Chapelain, Pellisson, Conrart, Ménage, etc. Les conversations étaient galantes et raffinées, comme il convenait dans une maison qui avait recueilli l'héritage du salon bleu des précieuses. On commentait les ouvrages nouveaux, on discutait sur une pièce de vers. Conrart nous a conservé le détail d'une de ces assemblées, qui se tint le 20 décembre 1753. Il avait offert à M[lle] de Scudéry un cachet de cristal, accompagné d'un madrigal; elle y répondit par un autre madrigal, et chacun des assistants les imita. On appela cette journée « la journée des madrigaux ». M[lle] de Scudéry était si hautement estimée qu'on lui donnait les noms de « Nouvelle Sapho » et de « Dixième Muse ». En 1671 elle remporta le premier prix d'éloquence qu'ait décerné l'Académie française, pour un discours intitulé *De la Gloire*. Fort pénétrée de sa valeur, elle montrait cependant une grande modestie dans son langage; sûre dans ses amitiés, elle se défendit des tendresses de l'amour. Pellisson fut celui pour qui elle eut le plus d'attachement. Elle vécut près de cent ans et garda jusqu'à ses derniers jours toute son intelligence.

Après avoir commencé par collaborer aux ouvrages de son frère, M[lle] de Scudéry publia une partie de ses propres œuvres sous le nom de ce dernier. Deux romans d'elle surtout ont obtenu les suffrages du temps et transmis son nom à la postérité : *Artamène ou le Grand Cyrus* (Paris, 1649-1653, 10 vol. in-8) et *Clélie, histoire romaine* (Ibid., 1656, 10 vol. in-8). Ce ne sont pas, comme on a pu le croire, des romans historiques, mais des romans de mœurs contemporaines sous des noms antiques. L'auteur ne déguise ses personnages en Perses et en Romains que pour introduire sous ce déguisement des portraits, des sentences, des dissertations subtiles sur les règles de « la politesse »,

et même des controverses sur des questions d'un haut intérêt social. Dans le septième volume du *Grand Cyrus* on trouve toute une galerie des habitués de l'Hôtel de Rambouillet. Pour les contemporains, le grand Cyrus était le grand Condé, et Artamène le duc d'Enghien. L'intérêt du roman repose sur les infortunes de Mandane, dont Cyrus est amoureux. Elle est enlevée cinq fois par cinq princes qui sont envers elle d'un respect admirable, son honneur sort intact de toutes ces épreuves, et Cyrus finit par l'épouser. « Voilà, dit Minos dans *les Héros de roman* de Boileau, une beauté qui a passé par bien des mains ! » Un nombre immense de personnages secondaires ajoutent des épisodes sans fin à cette action principale, et l'auteur déroule son intrigue avec une lenteur extrême, au milieu des incidents, sans prendre garde aux longueurs et aux répétitions, sans rien sacrifier des dialogues et des monologues pour hâter le dénoûment. La surabondance, les détails inutiles, la prolixité, la monotonie sont les défauts les plus réels de M[lle] de Scudéry. La subtilité, le précieux, le maniérisme que l'on reproche le plus ordinairement à ses œuvres sont indiscutables, mais ils recouvrent souvent des peintures fidèles du cœur humain, des pages fines et délicates et, ce qui séduisait par-dessus tout la société choisie de l'époque, des sentiments héroïques. A part quelques esprits sévères, comme Bossuet et les solitaires de Port-Royal, les personnages les plus distingués professaient pour ses œuvres une véritable admiration. Le duc de Montausier, le savant Huet, Camus, évêque de Belley, M[me] de Sévigné, La Fontaine, Fléchier, Massillon, etc., ne dissimulaient pas le plaisir qu'ils y trouvaient et l'estime qu'ils en faisaient. Boileau lui-même, dans la préface de ses *Héros de roman*, avoue n'avoir pas eu le courage de publier cette satire du vivant de « Sapho ». Ce qui le choquait surtout, c'était la contradiction entre les caractères, les actes, les paroles et les noms des héros ou le lieu de la scène.

Cette contradiction, volontaire ou non, déjà frappante dans le *Grand Cyrus*, devenait insupportable dans *Clélie*. Au milieu des événements si connus de l'histoire la plus héroïque et la plus tragique, Brutus était transformé en parfait galant, en « dameret », et Lucrèce tenait un bureau d'esprit, ainsi que les précieuses du dix-septième siècle. La *Carte de Tendre*, qui avait été d'abord un jeu de société chez l'auteur, se trouve transportée dans la *Clélie*, et ajoute encore au ridicule. Dans *Ibrahim ou l'Illustre Bassa* (1641, 4 vol. in-8), la couleur locale est un peu plus respectée, malgré le peu d'analogie qui existe entre le style de l'auteur, sa mollesse, sa fadeur habituelles et les mœurs barbares, les caractères vigoureux qu'elle avait à peindre. On a encore de M[lle] de Scudéry : *Amahide ou l'Esclave reine* (Paris, 1660, 8 vol. in-8) ; *les Femmes illustres ou les Harangues héroïques* 1665, in-12) ; *Mathilde d'Aguilar, histoire espagnole*, 1669, in-8) ; *Célanire ou la Promenade de Versailles* (1669, in-8) ; *Discours de la gloire* (1671, in-12) ; *Conversations sur divers sujets* (1681, 2 vol. in-12) et *Conversations nouvelles* (1680, 2 vol. in-12) ; *Conversations morales* (1686, 2 vol. in-12) ; *Nouvelles conversations morales* (1688, 2 vol. in-12) ; *Entretiens de morale* (1692, 2 vol. in-12). M[lle] de Scudéry a encore laissé des *Fables*, des *Poésies légères*, qui ont été publiées dans les recueils du temps et dont quelques-unes sont gracieusement tournées ; des *Lettres*, d'un style aisé et naturel, qui n'ont pas été réunies.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XV ; — Victor Cousin : *la Société française au XVII[e] siècle d'après* le Grand Cyrus, t. II ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV ; — V. Fournel : *Du Roman chevaleresque*, dans la *Littérature indépendante* (1862, in-18).

SCUDO (Paul), littérateur français, né à Venise le 6 juin 1806, mort en octobre 1864. Ayant obtenu une notoriété subite comme musicien par le succès d'une simple romance (*le Fil de la Vierge*), il s'occupa de critique et de littérature musicales. Outre une chronique dans la *Revue des Deux-Mondes*, empreinte généralement d'une grande sévérité, il a écrit : *Critique et littérature musicales* (1850-59, 2 séries in-18) ; *le Chevalier Sarti* (1857, in-18), roman d'esthétique musicale ; *l'Année musicale* (1859-61, 3 vol. in-18), etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

SCYLAX (Σκύλαξ), géographe grec du V[e] siècle avant J.-C. Chargé par Darius, fils d'Hystaspe, d'explorer l'embouchure de l'Indus, il alla jusqu'à la mer Rouge. Nous avons sous son nom une description fort sommaire et très-sèche des côtes de la Méditerranée, de la Propontide, du Pont-Euxin et des Palus-Méotides. Elle est intitulée : Περίπλοος τῆς θάλασσης οἰκουμένης Εὐρώπης καί Ἀσίας καὶ Λιβύης. Cet ouvrage, qui n'est certainement pas du Scylax auquel il est attribué, date du IV[e] siècle avant J.-C. Il a été publié dans les recueils des *Petits Géographes* d'Hœschell (Augsbourg, 1600, in-8), de Vossius (Amsterdam, 1639, in-4), d'Hudson (Oxford, 1698), de Weigel (Leipzig, 1807), de Gail (1826), de C. Müller dans la collection Didot (1855). Il a été aussi édité par Klausen, avec les fragments d'Hécatée (Berlin, 1831, in-8) et séparément par B. Fabricius (Dresde, 1848, in-8).

Cf. Sainte-Croix, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XLII ; — Letronne, dans le *Journal des savants* (1826).

SCYLITZÈS (Jean), Σκυλίτζης, surnommé *Curopalate*, historien byzantin, mort vers la fin du XI[e] siècle. Il eut à la cour de Constantinople les charges de grand chambellan, de capitaine des gardes et de curopalate ou gouverneur du palais. Son ouvrage, Σύνοψις ἱστορίας, l'un des plus importants de la collection byzantine, s'étend de 811 à 1081. Cedrenus l'a plagié dans son livre qui porte le même titre. L'on n'a imprimé dans les collections byzantines du Louvre et de Venise que la dernière partie du livre, celle qui va de 1057 à 1180. La collection de Bonn contient l'histoire de Scylitzès, éditée par Bekker sur un manuscrit fautif. J.-B. Gabius l'a traduite en latin, sauf quelques lacunes (Venise, 1570, in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

SCYMNUS (Σκύμνος), de Chio, géographe grec d'une époque inconnue. Il écrivit en prose un *Periegesis*, qui ne nous est point parvenu. Un autre *Periegesis*, composé d'environ 1,000 vers iambiques, lui a été attribué faussement. Ce poëme a été publié, sous le nom de Marcien d'Héraclée, par Hœschel (Augsbourg, 1600, in-8), puis par Morell (Paris, 1606, in-8). Il fut réédité et attribué à Scymnus de Chio par Hudson et par Gail, dans les *Petits géographes grecs*, par C. Müller dans la collection Didot, par B. Fabricius (Leipzig, 1846). Meincke en a donné aussi une bonne édition (Berlin, 1846).

Cf. Letronne : *Scymnus et Dicéarque* (Paris, 1840).

SCYTHIQUES (LANGUES), dénomination donnée quelquefois aux langues ouralo-altaïques (voy. ce mot).

SEAU ENLEVÉ (LE), *Secchia rapita*, poëme héroï-comique de Tassoni (voy. ce nom).

SEBALDUS NOTHANKER (MAÎTRE), roman philosophique de Nicolaï (voy. ce nom).

SEBONDE (Raymond DE SABUNDE ou), philosophe espagnol du XV[e] siècle, né à Barcelone, mort en 1432. Il professait la médecine à Toulouse vers 1430. Il est auteur d'une *Theologia naturalis* (Deventer, 1487, in-fol., nombr. édit.), célèbre par la

traduction qu'en fit Montaigne (Paris, 1569, in-8), et surtout par la compromettante apologie qu'il lui consacra dans ses *Essais* (voy. MONTAIGNE). Il en existe deux abrégés, sous les titres de *De Natura hominis* (Cologne, 1501, in-4, traduct. franç.; Paris, 1566, in-8, et Arras, 1600, in-16) et d'*Oculus fidei*, celui-ci par Comenius (Amsterdam, 1661, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionn. historique*; — J. Holberg : *De Theologia naturali R. de Sebonde* (1846, in-8); — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II; — Compayré : *R. de Sebonde*, thèse (1872, in-8).

SECCHIA RAPITA. — Voyez SEAU ENLEVÉ.

SECOUSSE (Denis-François), historien français, né le 8 janvier 1691 à Paris, où il est mort le 15 mars 1754. Ses travaux sur les antiquités grecques, romaines et françaises le firent admettre, en 1722, à l'Académie des inscriptions. En 1728, d'Aguesseau le chargea de continuer le recueil des *Ordonnances* commencé par Laurière. Il mourut aveugle. On a de lui, outre les *Ordonnances des rois de France* (t. II à IX), avec des préfaces très-estimées : *Mémoires de Condé* (1743, 5 vol. in-4); *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles II, roi de Navarre* (Paris, 1755-58, 2 vol. in-4); de nombreuses dissertations dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*.

Cf. J.-P. Bougainville : *Eloge de Secousse*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions.

SECRET (LE), comédie de Fr.-B. Hoffman (voy. ce nom).

SÉCULAIRE (POËME), *Carmen sæculare*, nom donné par les Romains à des pièces composées pour les jeux séculaires. Nous avons dans les œuvres d'Horace un poëme séculaire qui lui fut commandé par Auguste pour le septième centenaire de Rome.

Cf. Ch. Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste*, t. II, lettre LVII.

SEDAINE (Michel-Jean), auteur dramatique français, né le 4 juillet 1719 à Paris, mort le 17 mai 1797. Fils d'un architecte sans fortune, il avait à peine reçu l'instruction la plus élémentaire quand il se trouva, par la mort de son père, le seul soutien de sa famille, et fut obligé de se faire maçon pour gagner le pain de chaque jour. Il a mis plus tard en vers le chagrin qu'il éprouvait de se voir astreint à un métier manuel, tandis qu'il aspirait à la vie littéraire. Il employait tous ses loisirs à la lecture. L'architecte sous les ordres duquel il travaillait, touché de cet amour de l'étude, le reçut au nombre de ses élèves, et plus tard se l'associa. Sedaine, plus tard, éleva le petit-fils de cet architecte, qui devint le peintre David. Il débuta dans les lettres par de petites pièces de vers, dont une, l'*Épître à mon habit*, est restée célèbre, et publia en 1752 un *Recueil de pièces fugitives* (in-12), qu'il compléta dans une seconde édition (1760, 2 vol. in-12). Il y mit une *Préface*, d'une bonhomie fine et piquante, qui caractérise à la fois l'homme et le poëte. On y trouve, avec des fables, des pastorales et des cantates assez médiocres, des dialogues pleins de naturel et de vérité, des couplets vifs et sans apprêt, des ariettes naïves ou gaies, des épîtres philosophiques à l'allure négligée, des bouffonneries-vaudevilles, comme la *Tentation de saint Antoine*, qui ont leur originalité. Sedaine avait donc déjà tenté divers genres quand il aborda le théâtre, qui était sa véritable vocation. Les succès qu'il obtint à l'Opéra-Comique et au Théâtre-Français finirent par lui ouvrir les portes de l'Académie française, où il entra en 1786.

Comme auteur dramatique, il se distingue par un caractère bien marqué d'individualité. Il ne doit presque rien à l'imitation. Un jour qu'il s'était élevé, dans une séance académique, contre les plagiaires, Voltaire le rencontrant, lui cria de loin : « Ah! monsieur Sedaine, c'est vous qui ne volez rien à personne. » — « Je n'en suis pas plus riche, » répondit Sedaine un peu confus. Le mot de Voltaire était vrai. Malgré son ignorance des finesses de la langue, malgré ses incorrections, Sedaine a un mérite durable, celui d'être naïvement lui-même, d'avoir un talent tout personnel et de ne rien emprunter qu'à la nature. Souvent le public, habitué à des œuvres raffinées, commençait par témoigner du dédain et de la mauvaise humeur; mais l'intérêt croissant et bien ménagé de ses pièces, la justesse du dialogue, la vérité des sentiments, la clarté et le pathétique des situations, finissaient par vaincre toutes les résistances et par emporter le succès. C'est pour l'Opéra-Comique qu'il travailla d'abord, et il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à créer le genre dramatique si éminemment français dont ce théâtre fut dès lors en possession. A la Comédie-Française Sedaine donna seulement deux pièces : *le Philosophe sans le savoir*, comédie en cinq actes, en prose, jouée le 2 décembre 1765, et *la Gageure imprévue*, comédie en un acte, en prose, jouée en 1768. L'une et l'autre sont restées au répertoire. La seconde, tirée d'un conte de Scarron, est encore au nombre de nos plus agréables proverbes dramatiques. *Le Philosophe sans le savoir* est plutôt un drame qu'une comédie. Lorsque Diderot, dont l'auteur avait suivi la voie, entendit la lecture de cette pièce avant qu'elle ne fût représentée, il se jeta enthousiasmé dans les bras de Sedaine, en s'écriant : « Mon ami, si tu n'étais pas si vieux, je te donnerais la main de ma fille. » Une philosophie sympathique et sans prétention règne dans l'œuvre de Sedaine. L'intrigue en est attachante, tout en conservant une rare simplicité. L'amour candide de Victorine, le péril de celui qu'elle aime et le dévouement du vieux commis Antoine forment un de ces spectacles qui touchent et élèvent l'âme. M^me^ Sand a donné une suite au *Philosophe sans le savoir*, sous le titre de *Mariage de Victorine* (1851).

Les autres pièces de Sedaine sont les opéras comiques suivants : *le Diable à quatre* (1756); *Blaise le savetier* (1759); *l'Huître et les Plaideurs* (1759); *les Troqueurs dupés* (1760); *le Jardinier et son seigneur* (1761); *On ne s'avise jamais de tout* (1761); *le Roi et le Fermier* (1762); *Rose et Colas* (1764); *les Sabots* (1768); *le Déserteur* (1769); *Félix ou l'Enfant trouvé* (1777); *Aucassin et Nicolette* (1780); *Richard Cœur de Lion* (1784); *le Faucon* (1792). Outre ces pièces, dont Philidor, Monsigny et Grétry firent la musique, Sedaine donna au Théâtre-Italien *Anacréon*, comédie en un acte (1756) et à l'Académie royale de musique les opéras d'*Aline reine de Golconde*, (1766), d'*Amphitryon* (1788), de *Guillaume Tell* (1791). On a en outre de lui : *le Vaudeville*, poëme didactique en quatre chants (Paris, 1756, in-8). Ses *Œuvres choisies* ont été éditées plusieurs fois, notamment avec une notice d'Auger (Paris, 1813, 3 vol. in-8).

Cf. Ducis : *Vie de Sedaine*; — La Harpe : *Cours de littérature*; — M^me^ de Salm : *Eloge de Sedaine* (1797, in-8).

SEDENO (Juan), poëte espagnol du XVI^e^ siècle, né à Arévalo, province d'Avila. Il suivit la carrière des armes et fit les guerres d'Italie. Il a traduit *la Jérusalem délivrée*, mis en vers les vingt derniers chants de *Celestina*, publié sous le titre de *Somme des hommes illustres* (la Suma de varones ilustres; Arévalo, 1551, Toledo, 1590, in-fol.) un recueil alphabétique assez précieux de 200 biographies, etc.

Cf. Germond de Lavigne : traduction de *la Célestine*.

SEDIGITUS (*Volcatius* ou *Vulcatius*), grammai-

rien latin du IIe siècle avant J.-C. Il avait écrit un ouvrage intitulé *De Poetis*. Aulu-Gelle en a conservé un fragment de seize vers iambiques trimètres, dans lequel sont énumérés, par ordre de mérite, les principaux comiques latins. Dans ce Canon les dix premières places sont ainsi distribuées : Cæcilius, Statius, Plaute, Nævius, Licinius, Attilius, Térence, Turpilius, Trabea, Luscius, Ennius. Les critiques se sont élevés contre ce classement, si peu d'accord avec le jugement de la postérité; il est probable que le grammairien exprimait la pensée de son temps. On a de Sedigitus deux autres fragments fort courts.

Cf. Ludwig : *Ueber den Canon des Vulcatius Sedigitus* (1842, in-4) ; — Burmann : *Anthologia latina*, t. II.

SEDLEY (Sir Charles), poëte anglais, né en 1639, mort en 1701. Il fut un des plus brillants courtisans de Charles II et rivalisa avec les Buckingham, les Rochester, en désordre et en esprit. La fin de sa vie est relevée par son opposition aux mesures arbitraires de Jacques II et la part qu'il prit à la révolution de 1688. On a de lui deux comédies : *le Jardin des mûriers* et *Bellamira*, et des poésies légères d'un tour élégant et d'une grâce facile. Ses *Œuvres* (1702, 2 vol. in-12) ont eu plusieurs éditions.

Cf. Ellis : *Specimens of english poets*.

SÉDUCTEUR (LE), comédie du marquis de Bièvre ; — LE SÉDUCTEUR AMOUREUX, comédie de Longchamps ; — LE SÉDUCTEUR DE SÉVILLE, comédie de Tellez (voy. ces noms).

SEDULIUS (Caius Cœlius), poëte latin du Ve siècle. Il est désigné comme prêtre par Isidore de Séville et par Honoré d'Autun. Il reste de lui deux hymnes, un centon virgilien, *De Verbi incarnatione*, et un poëme en vers hexamètres, *Carmen paschale, id est de Christi miraculis*, qui est également marqué par l'imitation constante et mécanique de Virgile et par l'affectation propre à son temps. Le *Carmen paschale*, dont Sedulius a donné lui-même une version en prose, a été publié par Badius Ascensius (Paris, s. d., in-fol. goth.), et réimprimé plusieurs fois (Leipzig, 1499, in-4; Milan, 1501, in-8; Louvain, 1761, in-4; Rome, 1794, in-4).

Cf. J.-J. Ampère, dans la *Revue des Deux-Mondes* (septembre 1837).

SEDWICK (Miss Catherine-Maria), femme de lettres américaine, née à Stockbridge (Massachusetts) en 1790, morte le 31 juillet 1867. Elle est auteur de romans remarqués pour le soin des peintures et la moralité : *le Roman de la nouvelle Angleterre* (New-York, 1822); *Redwood* (1824); *Clarence* (1830); *le Pauvre riche et le Riche pauvre* (1836), etc. La plupart ont été traduits en Europe. On cite encore *les Lettres étrangères* (Letters from abroad, etc. ; 1840, 2 vol.). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

SEGNERI (Paolo), prédicateur italien, né à Nettumo le 21 mars 1624, mort à Rome le 9 novembre 1694. Membre de la compagnie de Jésus, il professa l'éloquence et contribua à réformer la pratique de la chaire tombée dans la déclamation et la bouffonnerie. On a de lui, outre un *Carême* (il Quaresimale ; Florence, 1679, in-fol.), un certain nombre d'écrits religieux, dont plusieurs ont été traduits en français. On a réuni ses *Œuvres* (Opere; Venise, 1712, 4 vol. in-4; Milan, 1837-38, 3 vol. gr. in-8).

Cf. G. Massei : *Vita del P. Segneri* (Venise, 1717, in-12); — Niceron : *Mémoires*, t. I ; — *Dell' eloquenzia del P. Segneri* (Venise, 1845, in-8).

SEGNI (Bernardo), historien italien, né à Florence en 1499, mort en 1559. Il fut consul de l'Académie de la Crusca. Ennemi des Médicis, ses *Storie Fiorentine*, de 1527 à 1555, où il les traite avec rigueur, ne parurent qu'après sa mort. Les Médicis n'en permettant pas l'impression, c'est à Fribourg qu'elles furent publiées. Cet ouvrage, dont le récit est clair et le style sobre, élégant, parfois passionné, a été réimprimé à Palerme (1778, 2 vol. in-4). On a encore de B. Segni : *Trattato de governi* (Florence, 1549, in-4); des traductions italiennes d'Aristote, de Sophocle, etc.

Cf. Cavalcanti : *Vita del Segni*, en tête des *Storia* ; — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. VIII.

SEGRAIS (Jean REGNAULD DE), poëte français, né le 22 août 1624 à Caen, où il est mort le 25 mars 1701. Adonné à la poésie, à vingt ans il avait composé une tragédie sur la *Mort d'Hippolyte*. Le comte de Fiesque, charmé de son esprit, le fit entrer, comme gentilhomme ordinaire et secrétaire des commandements, chez mademoiselle de Montpensier (1647). Cet état de demi-domesticité ne fut pas sans désagrément pour le poëte ; mais il eut l'avantage de se former au ton de la belle société, d'entrer à l'Hôtel de Rambouillet et de travailler avec quelque loisir. Il lui fallut aussi revoir la prose de Mademoiselle, effacer des *Portraits*, les *mais*, les *car* et les *parce que*, retoucher la *Relation de l'Ile imaginaire* et de la *Princesse de Paphlagonie*, deux ouvrages qu'il publia sous son propre nom en 1659. Il fut admis, en 1662, à l'Académie française. En 1671 il fut disgracié par Mademoiselle pour avoir tenté de s'opposer à son mariage, et entra chez Mme de Lafayette. Il trouva de nouveaux amis, MM. de La Rochefoucauld et de Pomponne, Mmes de Sévigné et de Thianges ; il participa à la composition de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves*, qui parurent aussi sous le nom de Segrais. Il quitta Paris en 1676 pour aller vivre à Caen dans le repos. Il reconstitua l'académie de sa ville natale et fut premier échevin, de 1683 à 1686. On recherchait sa société, car il conserva jusqu'à la fin un remarquable talent de conversation. Le principal titre de Segrais, ce sont ses églogues; par elles il est devenu classique, et l'on a regardé *Timarette* et *Amire* comme de petits chefs-d'œuvre. « Tout le monde convient, dit Baillet, qu'il a bien pris le caractère de l'églogue et qu'il a su attraper ce point de la simplicité et de la pudeur, que les anciens avaient su exprimer... Les pensées y sont ingénues, la diction y est pure et sans affectation, les vers y sont coulants. Ce sont des manières tout unies et des discours tout naturels. Enfin on juge qu'il est très-difficile de bien écrire en ce genre, avec plus de douceur, de tendresse et de sentiment. » On a de Segrais : *Athis*, poëme pastoral (s. d., in-8) ; *Bérénice*, roman (Paris, 1648-51, 4 vol. in-8); *Nouvelles françaises ou les Divertissements de la princesse Aurélie* (Ibid., 1656-57, 2 vol. in-8), où l'on a retrouvé le sujet tout développé de *Bajazet* de Racine; *Poésies diverses* (Ibid., 1658, in-4; Caen, 1823, in-8), contenant, avec les églogues, des élégies, des épîtres, etc. ; *le Tolédan ou Histoire romanesque de don Juan d'Autriche* (Paris, 1659, 5 vol. in-8) ; la traduction en vers de l'*Enéide* (Ibid., 1668-81, 2 vol. in-4) et des *Géorgiques* (1712, 2 vol. in-8). Galland a publié un *Segraisiana* (La Haye [Paris], 1721, 2 vol. in-12), que certaines hardiesses ont fait supprimer.

Cf. La Monnoye : *Préface* du *Segraisiana* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XVI et XX ; — Baillet : *Jugements des savants* ; — Brédif : *Segrais, sa vie et ses œuvres*, thèse (Paris, 1863, in-8).

SEGUIDILLA. — Voyez ESPAGNOLE (Versification).

SÉGUIER (Pierre), magistrat français, né le 28 mai 1588 à Paris, mort le 28 janvier 1672. Président à mortier en 1624, garde des sceaux en 1633, et chancelier de France en 1635, plein de zèle pour ses fonctions et de dévouement au pouvoir, il fut, d'après les témoignages contemporains, l'un des hommes les plus éloquents de son siècle. « Sa

parole, dit Mascaron, était facile, claire, énergique et grave, et portait le caractère de son esprit et de sa dignité. » Mais ce qui lui donne une place dans l'histoire des lettres, c'est surtout la protection qu'il leur accorda, et le rôle qu'il joua dans la création et l'établissement de l'Académie française. Après avoir travaillé, de concert avec Richelieu, aux règlements de cette compagnie, il signa le 2 janvier 1635 les lettres patentes de la fondation, et demanda à être inscrit sur le tableau des académiciens. Après la mort de Richelieu il accepta le protectorat (9 décembre 1642), et se fit aussitôt remplacer comme académicien. La compagnie, qui n'avait pas eu jusqu'alors de siége fixe, s'assembla dans son hôtel, rue de Grenelle Saint-Honoré. Le protectorat de Séguier ne cessa qu'à sa mort. Il contribua aussi à la création du comité des inscriptions et belles-lettres. Possesseur d'une belle bibliothèque, il la légua à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Le *Diaire ou Journal du voyage du chancelier Séguier en Normandie, après la sédition des nu-pieds* (de 1639 à 1640), a été publié par Floquet (Rouen, 1842, in-8).

Cf. Mascaron, de Béthune, de La Chambre, Ch. Laisné, etc. : *Oraison funèbre du chancelier Séguier ;* — Barère de Vieuzac : *Eloges académiques* (Paris, 1806, in-8) ; — Sapey : *Discours de rentrée en 1860 ;* — R. Kerviler : *le Chancelier P. Séguier, second protecteur*, etc. (Paris, 1874, in-8).

SÉGUIER (Antoine-Louis), magistrat français, né le 1er décembre 1726 à Paris, mort le 26 janvier 1792. Il appartenait à la même famille que le précédent. Nommé avocat général au parlement de Paris en 1755 et élu membre de l'Académie française en 1757, il montra contre les encyclopédistes une rigueur qui tourna contre lui toute la république des lettres. Quand l'article *Autorité* eut paru dans l'*Encyclopédie*, il déféra l'ouvrage au parlement en 1759, et lança en 1770 un réquisitoire resté fameux, dans lequel il demandait la condamnation de sept ouvrages philosophiques. Quelques jours après, Thomas s'éleva dans l'Académie contre « ces hommes en place qui, par amour-propre ayant désiré d'être admis dans le sein de l'Académie, la trahissent ensuite en calomniant les lettres et leurs sectateurs. » Les épigrammes et les pointes poursuivirent l'avocat général. On fit avec *Antonius Seguierus* l'anagramme suivante : *Novus Jesuita niger*. On répéta ce quatrain, dont on ne sut pas bien l'auteur :

> Entre Séguier et Fréron,
> Jésus disait à sa mère :
> « Enseignez-moi donc, ma chère,
> Lequel est le bon larron. »

Tout ce bruit ne modifia pas la conduite de l'avocat général, bien qu'il eût jugé à propos d'aller visiter Voltaire à Ferney. On le voit encore, en 1780, requérir contre l'*Histoire philosophique des Indes* de Raynal. Séguier soutint l'un des premiers les droits de la propriété littéraire : en 1779, devant les chambres assemblées, il s'exprima en ces termes : « Le droit qu'a un auteur de faire imprimer et réimprimer est aussi sacré dans son principe qu'illimité dans sa durée, et ses héritiers, jusqu'à la dernière génération, doivent jouir du fruit de ses veilles et de la production de son génie. » Parmi ses mercuriales on signale particulièrement celle de 1770 sur l'*Amour des lettres* et celle de 1774 sur l'*Amour de la gloire*. — Il laissait deux fils : le baron Antoine-Jean-Matthieu Séguier, né le 21 septembre 1768 à Paris, mort le 3 août 1848, créé baron en 1808, premier président de la cour impériale de Paris sous l'empire et les deux monarchies suivantes, pair de France, célèbre à la fois par ses flatteries envers le pouvoir et ses saillies spirituelles; puis Armand-Louis-Maurice SÉGUIER, né le 3 mars 1770 à Paris, mort le 14 mai 1831, consul à Pondichéry, à Trieste, etc., auteur de *la Naissance de la mode*, poëme (Paris, 1819, in-8).

Cf. Portalis : *Eloge d'A.-L. Séguier* (Paris, 1806, in-8); — Grimm : *Correspondance*.

SÉGUR (Louis-Philippe, comte DE), historien français, né le 10 décembre 1753, mort le 27 août 1830. Sous-lieutenant en 1769, colonel en 1776, il fréquentait alors les cercles brillants et spirituels, recherchait les poëtes et les philosophes, était du salon de Mme Geoffrin, avait lui-même des succès poétiques. En 1782 il alla combattre en Amérique sous les ordres de La Fayette. Nommé en 1784 ambassadeur en Russie, il fut admis dans l'intimité de l'impératrice Catherine II, et composa des comédies et des tragédies pour le théâtre de son palais de l'Hermitage. A la suite d'échecs diplomatiques à Rome et en Prusse, il vécut dans la retraite jusqu'au Consulat. Député au Corps législatif, conseiller d'Etat en 1801, grand maître des cérémonies en 1804, comte de l'Empire en 1810, sénateur en 1813, pair en 1819, il avait été admis à l'Académie française en 1803.

Ses ouvrages historiques, écrits avec élégance et clarté, mais avec prolixité, ont été accueillis avec faveur. Tels sont : *Tableau historique et politique de l'Europe, de* 1766 *à* 1796 (Paris, 1801, 3 vol. in-8), réimprimé sous le titre de *Décade historique* (1828); *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI* (1801, 3 vol. in-8); *Abrégé de l'histoire universelle* (1817 et suiv., 44 vol. in-18; 1823 et suiv., 50 vol. in-18, 8e édition, 1847-48, 6 vol. in-12); *Histoire de France* jusqu'à la mort de Louis XI (1824-30, 9 vol. in-8). Nous citerons parmi ses autres écrits : *Pensées politiques* (Paris, 1795, in-8); *Théâtre de l'Hermitage* (1798, 2 vol. in-8); *Contes, fables, chansons et vers* (1801, in-8); *Galerie morale et politique* (1817-23, 3 vol. in-8); *les Quatre Ages de la vie* (1819, in-8); *Romances et chansons* (1819, in-8); d'intéressants *Mémoires, souvenirs et anecdotes* (1824, in-8); *Recueil de famille* (Paris, 1826, in-8), mélange de poésies, de petites comédies, de notices diverses; sans compter des articles dans *le Publiciste, les Archives littéraires de l'Europe, le Mercure, la Revue encyclopédique*, etc. Le comte de Ségur a édité ses *Œuvres complètes* (1824-30, 34 vol. in-8). — Son fils, Philippe-Paul, comte DE SÉGUR, né à Paris le 4 novembre 1780, mort le 25 février 1873, général de brigade dans l'expédition de Russie, est auteur d'une *Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée en* 1812 (1824, 2 vol. in-8, plus. édit.), qui lui valut d'être élu membre de l'Académie française le 25 mars 1830.

Cf. Viennet : *Discours de réception à l'Académie française ;* — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1843) ; — Saint-René Taillandier : *le Général Philippe de Ségur, sa vie et son temps* (Paris, 1875, in-18).

SÉGUR (Joseph-Alexandre-Pierre, vicomte DE), littérateur français, frère du précédent, né en 1756 à Paris, mort le 27 juillet 1805. Nommé maréchal de camp en 1788, il quitta le service au commencement de la Révolution. Spirituel et aimable, il réussit dans le roman, la comédie, la chanson, et fut un convive assidu des dîners du Vaudeville. Parmi ses *Chansons* on remarqua beaucoup le *Déluge* et le *Voyage de l'Amour et du Temps*. Au théâtre il a donné plusieurs pièces en vers : *Rosalinde et Floricourt*, deux actes (1790); *le Fou par amour*, un acte (1791); *le Retour d'un mari*, un acte (1792); *Saint-Elmont et Verseuil*, cinq actes (1797); l'*Amant arbitre*, un acte (1799); des opéras, de petites pièces au Vaudeville et au théâtre Montansier.

On a encore de lui : *Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et*

Mme de M... [Maintenon] (Paris, 1789, in-8), souv. réimpr., roman par lettres qui eut beaucoup de succès; *la Femme jalouse* (1790, in-8); *Ma prison depuis le 23 vendémiaire jusqu'au 10 thermidor* (1795, in-8); *les Femmes, leurs mœurs, leurs passions, leur influence*, etc. (Paris, 1803, 3 vol. in-12, plus. fois réimpr.), etc. Le vicomte de Ségur publia sous le titre de *Comédies, chansons et proverbes* (1802, in-8) un choix de ses écrits, qui fut remanié, sous le titre d'*Œuvres diverses* (1819, in-8). Il fut l'éditeur des *Mémoires du baron de Besenval*, qui, malgré les suppressions pratiquées, firent quelque scandale (Paris, 1805, 4 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

SEGURA (Juan-Lorenzo DE), poëte espagnol du XIIIe siècle, appelé aussi *Astorga*, du nom du village où il est né. Il est l'auteur d'un *Alejandro*, poëme héroïque d'environ 10 000 vers en *coplas* ou quatrains. C'est, à l'imitation de Berceo, le même amalgame de souvenirs et de légendes incohérentes que le poëme latin de Gaultier de Châtillon, l'*Alexandreis*, et le poëme français de Lambert li Cors; il reste l'un des plus curieux monuments de l'antique poésie espagnole.

SEGUY (Joseph), prédicateur français, né en 1689 à Rodez, mort en 1761 à Meaux. Ses succès dans la chaire le firent admettre en 1736 à l'Académie française, où il avait déjà obtenu le prix de poésie en 1732. On a de lui : *Panégyrique des saints* (1736, 2 vol. in-12); *Discours académiques et poésies* (1736, in-12); *Sermons pour le carême* (1744, 2 vol. in-12); *Nouvel essai de poésies* (1756, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. II.

SEISSEL ou SEYSSEL (Claude DE), historien français, né vers 1450 à Aix, en Savoie, mort le 31 mai 1520. D'abord professeur de droit à Turin, il devint maître des requêtes et conseiller d'Etat en France. Il fut aussi ambassadeur près le roi d'Angleterre, puis évêque de Marseille et archevêque de Turin. Écrivain judicieux, il se fit remarquer par la facilité avec laquelle il mania un des premiers la prose française. On a de lui : *les Louanges du roi Louis XII* (Paris, 1508, in-4), réimpr. sous le titre d'*Histoire singulière du roy Louis XII* (1558, in-8); *la Victoire de Louis XII contre les Vénitiens*, poëme (1510, in-4); *la Grande monarchie de France* (1519, in-8); *la Loi salique des Français* (Paris, s. d., in-8). Il a traduit : *Thucydide* (1527); la *Cyropédie* (1529); *Diodore de Sicile* (1530); *Appien* (1544); *Eusèbe et ses continuateurs* (1553-54); *Justin* (1559).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIV.

SÉJAN, tragédie de Ben Jonson, de J. Magnon (voy. ces noms).

SELDEN (John), érudit et publiciste anglais, né à Sabington (Sussex) le 16 décembre 1584, mort à Londres le 30 novembre 1654. Élève distingué de l'Université d'Oxford, il était versé dans les langues classiques et l'hébreu. Son premier ouvrage fut un *Traité sur les titres d'honneur* (A Treatite on titles of honour, 1614), qui fait autorité pour l'histoire de l'aristocratie anglaise. De ses écrits sur les antiquités bibliques, les plus importants ont pour objet les divinités païennes nommées dans l'Ancien Testament (*De Diis syris*, 1617), et les marbres d'Arundel (*Marmora Arundelliana*, 1629). Publiciste national, il a écrit une *Histoire des dîmes* (A History of Tithes, 1618), qui est une attaque indirecte contre des priviléges oppressifs, et répondu par son traité latin *la Mer fermée* (Mare clausum, 1635) au *Mare liberum* de Grotius. Il fut nommé conservateur des archives de la Tour. Sa riche bibliothèque s'ajouta, après sa mort, à la bibliothèque bodleienne à Oxford. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Wilkins (Londres, 1720, 3 vol. in-fol.). Un très-intéressant recuei a été fait par son secrétaire, sous le titre de *Propos de table* (Table talk., Londres, 1689, in-4).

Cf. *Vie de Selden*, en tête de l'édit. de Wilkins; — Johnson, *Memoirs of the life and time of J. Selden* (Londres, 1812, in-8).

SELECTÆ EX PROFANIS. — Voyez HEUZET.

SELIS (Nicolas-Joseph), littérateur français, né le 27 avril 1737 à Paris, où il est mort le 9 février 1802. Professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand, puis à l'école centrale du Panthéon, il remplaça, en 1796, Delille dans la chaire de poésie latine au Collége de France. Il avait été nommé membre de l'Institut en 1795. Écrivain élégant, poëte facile, il a publié : *l'Armée romaine sauvée par les prières de la légion fulminante*, poëme (Paris, 1760, in-12); *Epîtres en vers sur différents sujets* (Ibid., 1776, in-8); une *Relation de la maladie, de la confession et de la mort de Voltaire* (Genève, 1781, in-12); une traduction en prose des *Satires de Perse* (Paris, 1776, in-8).

SE-MA-KOUANG, SE MA TCHING, etc. — Voyez SSE-MA-KOUANG.

SEMIRAMIS, tragédie de Gilbert (1646), de Desfontaines (1647), de Mme de Gomez (1716), de Crébillon (1717), de Voltaire (1748) (voy. ces noms).

SÉMITIQUES (LANGUES), famille de langues comprenant l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, le phénicien, l'arabe, et selon quelques-uns l'éthiopien. Ces langues, qui correspondent à une division traditionnelle du genre humain, sont parlées par trente millions d'hommes : arabes, populations syriennes de la Turquie d'Asie, populations sémitiques de l'Abyssinie et de l'Afrique orientale, Juifs. La dénomination de langues sémitiques, due à Eichhorn, a remplacé celle usitée jusque-là de *langues orientales*, mais elle n'est point rigoureuse. Les Phéniciens et plusieurs tribus arabes usant d'idiomes sémitiques étaient, d'après la Genèse, issus de Cham, tandis que les peuples donnés par le même livre comme ayant Sem pour ancêtre, tels que les Elamites ou Perses, parlaient une langue qui n'était pas sémitique. Leibniz a proposé la dénomination de *langues arabiques*, qui a l'inconvénient de désigner le tout par une de ses parties. M. Renan et quelques philologues préféraient celle de *syro-arabes*.

Les idiomes sémitiques apparaissent dès la plus haute antiquité divisés en dialectes ayant chacun sa physionomie distincte. Ces dialectes, sans différences profondes, ne sont pas sortis les uns des autres. Ils sont d'une égale ancienneté et se sont produits parallèlement. On peut admettre qu'ils tirent leur origine commune d'une langue aujourd'hui évanouie, ayant contenu en germe les procédés développés dans les diverses branches. Dans une première époque du développement des langues sémitiques, désignée sous le nom de période hébraïque, les branches thérachite (hébreu) et chananéenne (phénicien) dominent. L'hébreu est l'expression du génie sémitique à son premier âge et joue un rôle analogue à celui du sanscrit dans la race indo-européenne. Vers le VIe siècle avant notre ère commence la période araméenne. Elle comprend l'araméen employé par les Juifs, c'est-à-dire le chaldéen biblique, targumique et talmudique; le syro-chaldaïque; le samaritain; puis l'araméisme païen, représenté par le nabatéen et le sabéen; enfin l'araméisme chrétien, représenté par le syriaque. Cette période s'étend jusqu'au VIIe siècle après J.-C., et fait place à la période arabe, dans laquelle on distingue la branche méridionale, joktanide ou sabéenne (himyarithe, éthiopien), et la branche ismaélite ou maaddique (arabe). Cette période, qui part du siècle de l'hégire, se continue jusqu'à nous. En d'autres termes, on peut classer les langues sémitiques en trois

familles : celle du nord ou araméenne, celle du milieu ou chananéenne, celle du sud ou arabe. Ce sont trois dialectes représentant à leur tour l'esprit sémitique dans ses traits essentiels.

Les langues sémitiques offrent plusieurs caractères distinctifs. Ce sont des langues à racines verbales trilittères; le petit nombre de racines qui se rencontrent en hébreu, en syriaque et en arabe, *ne sont pas des racines réelles*. Ces langues créent leurs formes grammaticales par composition et par des modifications internes de racines. Les consonnes seules s'écrivent; elles sont la structure rigoureuse du mot. Les voyelles, considérées comme secondaires, ne s'écrivent pas ou ne sont indiquées que par des signes accessoires. Le verbe est réduit à un petit nombre de temps. Les langues sémitiques sont des langues essentiellement analytiques. Dans leurs phrases précises, le terme serre de près l'idée, sans compter sur l'aide des développements du discours. Elles se prêtent peu aux idées abstraites et spéculatives; elles excellent à raconter avec précision et à rendre rapidement des sensations poétiques. La simplicité de leur organisme les rend impropres aux spéculations rationnelles. Elles ont un caractère physique et sensuel, ne peuvent fournir de longues périodes, de grandes constructions, et sont plus poétiques qu'oratoires; elles manquent de ce que nous appelons le style. Le verset est la coupe naturelle du discours. Aussi, de même que la philosophie appartient à l'Inde et aux langues qui en sont originaires, « le psaume et la prophétie, dit M. Renan, la sagesse s'expliquant en énigmes et en symboles, l'hymne pur, le livre révélé, sont le partage de la race théocratique des Sémites : peuple de Dieu et peuple des religions. » Par une conséquence du langage, la morale et le dogme, dans la Bible ou le Coran, se revêtent d'images corporelles.

On a recherché si les langues sémitiques et les langues aryennes ont eu une unité primitive. Entre les deux systèmes grammaticaux, les différences sont radicales. Un fait remarquable, c'est que, tandis que les langues indo-européennes sont allées en se multipliant, jouant chacune à leur tour le rôle de langue-mère, les idiomes sémitiques se sont réduits peu à peu, par leur tendance vers l'unité, à une seule langue, l'arabe. Autre remarque : tandis que la plupart des langues, obscures et compliquées à l'origine, n'arrivent qu'à la longue à la simplicité, les langues sémitiques partent d'une simplicité extrême et s'enrichissent incessamment.

Dès le XVII^e siècle les langues sémitiques ont eu, grâce aux travaux de Hottinger, Louis de Dieu, Castell, J.-S. Vater, Meninski, etc., des grammaires et des dictionnaires comparés. — L'antiquité a fait gratuitement honneur aux Phéniciens de l'invention de l'alphabet sémitique. Plusieurs philologues, Hug, Seyffarth, Olshausen, Lenormant, le font venir des hiéroglyphes de l'Egypte, et l'on a remarqué en effet des ressemblances de nom et de forme entre certains caractères sémitiques et les signes égyptiens. D'autres ont pensé que cet alphabet était redevable aux caractères cunéiformes de l'Assyrie. Quelques-uns, M. Renan entre autres, concilient les deux hypothèses.

Cf. Postel : *De Originibus seu de hebraicæ linguæ antiquitate et variarum linguarum affinitate* (Paris, 1538, in-4), et *Linguarum duodecim... alphabetum* (Ibid., même année) ; — L. de Dieu : *Grammatica linguarum orientalium* (Leyde, 1628, in-4) ; — J.-H. Hottinger : *Etymologicum orientale* (Francfort, 1661, in-4) ; — Edm. Castell : *Lexicon heptaglotton* (Londres, 1669, 2 vol. in-fol.) ; — Ign. Weitenauer : *Hierolexicon linguarum orientalium* (Augsbourg, 1759, pet. in-8) ; — Sam.-Fr.-G. Wahl : *Allgemeine Geschichte der morgenlaendischen Sprachen* (Leipzig, 1784, in-8) ; — Klaproth : *Asia polyglotta* (Paris, 1823, in-4, atlas) ; — G. Wimmerstedt : *De Conformatione linguarum semiticarum partes tres* (Lund, 1823, in-8) ; — A.-G. Schlegel : *Réflexions sur l'étude des langues asiatiques* (Bonn, 1827, in-8) ; — Ernest Renan : *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques* (1855, in-8) ; — Ad. Franck : *les Langues sémitiques*, dans les *Séances et travaux* de l'Acad. des sciences mor. et pol., t. LIV, et *Etudes orientales* (1861, in-8) ; — L. de Rosny : *Aperçu général des langues sémitiques et de leur histoire* (Paris, 1856, in-8) ; — l'abbé Leguest : *Etudes sur la formation des racines sémitiques* (1858, in-8) ; — Max Müller : *la Science du langage*, traduction française par G. Harris et G. Perrot (Paris, 1864, in-8).

SEMLER (Jean-Salomon), théologien allemand, né à Saalfeld le 18 décembre 1721, mort à Halle le 14 mars 1791. Professeur de théologie dans cette dernière ville, il s'est fait un nom par divers ouvrages d'exégèse, qui tendent à dépouiller du surnaturel les dogmes chrétiens; tels sont : *Essai de démonologie biblique* (Versuch einer bibl. Dæm., Halle, 1776, in-8); *Essai de précis substantiel de l'histoire de l'Eglise* (Vers. eines fruchtbaren Auszugs der Kirchengeschichte (Ibid., 1778, 3 vol. in-8). Il a laissé une *Autobiographie* (Ibid., 1781-82, 2 vol. in-8).

Cf. H. Schmit : *Theologie S.'s* (Nordlingen, 1858, in-8).

SEMPRONIUS GUNDIBERT, roman critique de Nicolaï (voy. ce nom).

SENAC DE MEILHAN (Gabriel), littérateur français, né en 1736 à Paris, mort le 5 avril 1803. Après avoir été intendant en Provence et dans le Hainaut, il fut, en 1776, intendant général de la guerre. Il émigra en 1790, résida en Russie, où l'impératrice Catherine II lui fit bon accueil, puis à Hambourg et à Vienne. Il s'était fait une place dans la société lettrée de son temps par son esprit et ses ouvrages. Nous citerons de lui : *Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse palatine* (Paris, 1786, in-8), ouvrage intéressant et d'une très-agréable lecture, qu'il s'efforça vainement de faire passer pour authentique; *Considérations sur l'esprit et les mœurs* (1787, 1789, in-8), où l'on trouve plus d'esprit que de profondeur, et une grande liberté d'appréciations; *Des Principes et des causes de la Révolution* (1790, in-8); *Du Gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution* (1795, in-8), étude très-intéressante sur le XVIII^e siècle; l'*Émigré*, roman (1797, 4 vol. in-8). On a publié les *Œuvres choisies* de Senac de Meilhan (Paris, 1862, in-18). Il avait laissé des manuscrits qui ont servi au duc de Lévis pour ses *Portraits et caractères du XVIII^e siècle* (1813, in-8).

Cf. Duc de Lévis : *Notice*, en tête des *Portraits* ; — L. Legrand : *Senac de Meilhan et l'intendance du Hainaut*, etc. (Paris, 1868, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. X.

SENANCOUR (Étienne PIVERT DE), écrivain français, né à Paris en novembre 1770, mort à Saint-Cloud en janvier 1846. Enfant maladif et mélancolique, il s'éprit de bonne heure d'admiration pour J.-J. Rousseau et d'amour pour la solitude. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, qu'il avait en aversion, il prit la fuite, passa en Suisse, trouva un asile dans une famille noble du canton de Fribourg et épousa une jeune fille qu'il croyait aimer et qu'il perdit après quelques années d'une union médiocrement heureuse. Cependant, ruiné par la Révolution et atteint d'infirmités précoces, il rentra à Paris pour vivre de sa plume, et après les ouvrages qui lui firent une si grande réputation et qui sont l'écho de ses sentiments personnels et des tristesses de sa vie, il se vit forcé d'exécuter divers travaux de librairie. Deux pensions lui furent faites sous le règne de Louis-Philippe.

Les deux principaux ouvrages de Senancour sont *Obermann* (Paris, 1804, 2 vol. in-8 ; nombr. réimpressions in-8 et in-12), et *de l'Amour consi-*

déré dans les lois réelles et dans les formes sociales de l'union des deux sexes (Ibid., 1805, in-8 ; 1833, in-18 ; 1834, 2 vol. in-8). Le premier, en forme de lettres, est un livre d'une composition étrange et d'une tristesse non moins vague que profonde. L'auteur s'était représenté lui-même dans son héros, « qui ne sait ce qu'il est, ce qu'il aime, ce qu'il veut, qui gémit sans cause, qui désire sans objet, et qui ne voit rien sinon qu'il n'est pas à sa place, enfin qui se traîne dans le vide et dans un désordre infini d'ennuis. » Des traits d'une véritable originalité et des observations d'une certaine profondeur se mêlent, sans beaucoup d'art, à des idées bizarres et à des sentiments hors de nature. L'ouvrage, dont le style rappelait à la fois J.-J. Rousseau, M^me de Staël et Châteaubriand, sans cesser d'être personnel, produisit une vive sensation. Le traité de l'*Amour* n'excita pas moins d'enthousiasme, tout en soulevant les plus violentes protestations. C'est l'étude philosophique, et poussée aux dernières limites de l'analyse, de cette passion, des faits sociaux qui s'y rapportent, des circonstances morales, physiologiques, historiques qui la modifient. L'auteur mêle encore une fois à des observations neuves et originales de hardis paradoxes, qu'il soutient avec une grande vivacité d'argumentation et dans une forme pittoresque souvent heureuse.

Parmi ses autres écrits, plus ou moins remaniés dans leurs éditions ultérieures, il faut citer : *Rêveries sur la nature primitive de l'homme* (Paris, 1798-99, in-8) ; deux *Lettres... sur Bonaparte, Châteaubriand*, etc. (Ibid., 1814, in-8) ; *Observations sur le* Génie du christianisme *et les écrits de M. de B.* [de Bonald] (1826, in-8), ouvrage proscrit par la censure ; *Libres Méditations d'un solitaire inconnu* (1819, in-8), sorte de profession de foi de déiste et presque de théosophe ; *Résumé de l'histoire des traditions morales et religieuses chez tous les peuples* (1825, in-18), pour lequel l'auteur fut poursuivi, condamné en police correctionnelle, puis acquitté par la cour royale (22 janvier 1828) ; *Isabelle* (1833, in-8), roman bizarre, sans intérêt, complément médiocre d'*Obermann*.

Cf. Sainte-Beuve : *Préface de l'édition d'Obermann* (1833), et *Portraits contemporains*, t. I ; — G. Sand : *Préface* d'éditions du même ouvrage (1847, in-12 ; 1863) ; — Quérard : *la France littéraire.*

SENARIUS (VERS). — Voy. IAMBIQUE.

SENAULT (Jean-François), prédicateur français, né en 1601 à Anvers, mort en 1672 à Paris. Fils d'un commis greffier au parlement de Paris, il entra en 1618 à l'Oratoire, dont il devint supérieur général en 1662. Il exerça pendant quarante ans, par sa prédication, une heureuse influence sur l'éloquence de la chaire en France. Ses sermons n'ont pas été imprimés, sauf les deux *Harangues funèbres de Louis XIII et de Marie de Médicis* (Paris, 1643-44, in-4), et un recueil de *Panégyriques des saints* (1655-1658, 3 vol. in-4), etc. On a en outre de lui : *Paraphrases sur Job* (Paris, 1637, in-8) ; *De l'Usage des passions* (1641, in-4) ; l'*Homme criminel* (Paris, 1644, in-4) ; l'*Homme chrétien* (Paris, 1648, in-4) ; etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Ad.-Ch.-Gh. Mathieu : *Biographie. belge, J.-F. Senault* (s. l. [Mons], s. d., in-8).

SENEBIER (Jean), naturaliste et littérateur suisse, né le 6 mai 1742 à Genève, où il est mort le 22 juillet 1809. D'une famille de protestants français réfugiés, il fut pasteur et bibliothécaire à Genève. Il fut l'ami de Ch. Bonnet et joignit à un esprit exact et méthodique la largeur philosophique des idées. A part ses ouvrages scientifiques parmi lesquels on distingue, pour la fécondité des vues, l'*Essai sur l'art d'observer et de faire des expériences* (Genève, 1775, 2 vol. in-8), nous avons à citer : *Éloge historique d'Albert de Haller* (Ibid., 1778, in-8) ; un excellent *Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la bibliothèque de Genève* (Ibid., 1779, in-8) ; une estimable *Histoire littéraire de Genève* (Ibid., 1786, 3 vol. in-8) ; *Mémoire sur la vie de H.-B. de Saussure* (Ibid., 1801, in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante ;* — P.-J. Maunoir : *Eloge historique de J.-S.* (Genève, 1810, in-8).

SENECÉ (Antoine Bauderon DE), poëte français, né le 27 octobre 1643 à Mâcon, mort le 1^er janvier 1737. Elevé chez les Jésuites, il faisait ses premiers vers, lorsque à la suite d'un duel il dut quitter la France et alla en Savoie, puis en Espagne. De retour à Paris, il acheta la charge de premier valet de chambre de la reine Marie-Thérèse, auprès de laquelle il eut pendant vingt ans une existence douce et heureuse. Il eut ensuite à traverser une période de gêne. Ses vers, qui reflètent les diverses phases de sa vie, plaisent par le naturel, le tour facile et l'enjouement. On cite : *Lettre de Clément Marot, touchant ce qui s'est passé à l'arrivée de Lulli aux Champs-Élysées* (Paris, 1688, in-12) ; *Nouvelles en vers* (1695, in-12) ; *Satires nouvelles* (1695, in-12) ; *Épigrammes et pièces mêlées* (1717, in-12) ; *Paraphrase des Psaumes de David* (Mâcon, 1722, in-4). Les *Œuvres diverses* de Senecé ont été éditées par Auger (Paris, 1805-6, in-12), et ses *Œuvres choisies* dans la *Collection des petits classiques français* (Paris, 1826, in-16). E. Chasles et P.-A. Cap ont publié ses *Œuvres posthumes* et ses *Œuvres choisies* (Paris, 1856, in-16).

Cf. *Préfaces* et *Notices* dans les édit. des *Œuvres diverses* et *choisies ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XII.

SÉNÈQUE (Marcus Annæus SENECA), rhéteur latin, né à Cordoue, en Espagne, vers 61 avant J.-C., mort vers 30 après J.-C. Il alla professer à Rome la rhétorique et fut très-goûté pour les qualités et les défauts brillants de son genre d'éloquence. Doué d'une mémoire prodigieuse, il pouvait, dit-on, répéter dans leur ordre deux mille noms prononcés une seule fois devant lui. Il était de l'ordre équestre et possédait une fortune considérable. On a de lui deux recueils incomplets de déclamations ou exercices d'école : *Controversiarum libri X*, et *Suasoriarum liber*. Plusieurs des livres du premier recueil ne sont qu'à l'état de fragments ; le second est accompagné de très-intéressantes préfaces. Les sujets traités ne sont que des lieux communs, sans valeur littéraire, mais les détails qui les développent fournissent de très-curieuses révélations sur la société et les mœurs du temps. Ces deux ouvrages, édités par Schott (Heidelberg, 1603, in-8), par les Elzeviers (1672, in-8) et par N. Bouillet (Paris, 1831, in-8), sont ordinairement joints aux *Œuvres* de Sénèque le Philosophe. Ils forment le tome VI de l'édition Lemaire. Les *Controversiæ* ont été traduites en français par Lesfargues (Paris, 1639, in-4 ; 1669, 2 vol. in-18).

Cf. Juste-Lipse : *De vero* Controversiarum *auctore ;* — *Notes* et *Notices* des édit. citées.

SÉNÈQUE (Lucius Annæus SENECA), célèbre philosophe et écrivain latin, fils du précédent, né à Cordoue vers l'an 2 après J.-C., mort à Rome en 65. Il vint à Rome tout enfant. Il était d'une santé très-délicate et montra autant d'ardeur pour l'étude que de précocité. Formé à l'éloquence par son père, il sacrifia de bonne heure au goût des faux brillants et de la recherche ; mais, attiré surtout par la philosophie, il se laissa tellement gagner aux doctrines pythagoriciennes qu'il s'abstint pendant un certain temps de se nourrir de la chair des animaux, et lorsqu'il se relâcha, par

prudence, de cette rigueur qui pouvait l'exposer aux prescriptions décrétées par Tibère contre diverses sectes étrangères, il avait contracté des habitudes de sobriété et d'austérité auxquelles il resta fidèle au milieu de son excessive opulence. Il suivait avec éclat le barreau, et ses succès excitèrent la jalousie de Caligula, qui, non content de décrier son éloquence plus brillante que solide en l'appelant « du sable sans chaux », aurait, dit-on, fait mourir l'orateur, s'il n'avait compté sur la phthisie pour le débarrasser d'un rival. Sénèque se tourna alors tout entier vers la philosophie et, l'embrassant dans toutes ses branches, aborda l'étude de la nature conjointement avec les questions morales. On en peut juger non-seulement par les livres que nous avons de lui, mais par les titres et les fragments de ceux qui sont perdus. Au commencement du règne de Claude, il fut exilé en Corse. On ignore le vrai motif de cette rigueur, que l'on a rattachée au bannissement de Julie, fille de Germanicus, accusée d'adultère par Messaline. Cet exil dura huit ans. Sénèque le supporta d'abord avec une dignité dont témoignent les pages de la *Consolation à Helvia*, où il s'efforce de démontrer à sa mère, avec un mélange de subtilité et de grandeur, que l'exil et les autres maux n'existent pas pour le sage. Mais, deux ans plus tard, un autre écrit, la *Consolation à Polybe*, nous montre le philosophe s'humiliant devant le favori de Claude et prodiguant à son maître les éloges les plus immérités et de honteuses flatteries. L'opposition qui éclate entre ces deux écrits a conduit à douter de l'authenticité du second, qui, outre la bassesse de l'attitude, présente d'ailleurs une contradiction non moins flagrante avec tous les livres sortis de la main de Sénèque; mais l'examen littéraire de la *Consolation à Polybe* y fait reconnaître les qualités propres à l'écrivain, avec un peu plus d'ampleur cicéronienne. Dans tous les cas, le philosophe se serait abaissé sans profit : son exil se prolongea encore cinq ans. Il en avait quarante-huit lorsqu'il fut rappelé à Rome par Agrippine, qui venait d'épouser Claude et qui, en s'attachant Sénèque, pensait faire servir à ses projets ambitieux sa réputation d'écrivain et le prestige de sa vertu : elle le fit nommer préteur et le chargea de l'éducation du jeune Néron.

La situation du philosophe au milieu des intrigues, des passions, des vices, des hontes et des crimes d'une pareille cour, fut des plus difficiles. La part qu'il eut dans les événements de la fin du règne de Claude et d'une partie de celui de Néron, comme conseiller, comme ministre, ou simplement comme témoin, lui a valu les sévérités de l'histoire, mais avec le complet bénéfice des circonstances atténuantes. Ses ennemis lui ont reproché avec trop de dureté l'insuccès définitif de son habileté et les efforts impuissants de sa vertu. Tacite, qui le met si souvent en scène, est plus juste; malgré les termes équivoques qui semblent l'associer, sinon au meurtre d'Agrippine, du moins à l'apologie officielle de cet attentat (*Annal.*, XIV, VII et XI), il ne cesse pas de le considérer, avec Burrhus, comme un des chefs du parti du bien. La vraie, la glorieuse influence de Sénèque se marque par l'heureuse contrainte imposée aux mauvais instincts de son élève dans les conditions les plus propres à les surexciter. « Le règne d'aucun prince, dit Trajan, n'égala les cinq premières années de Néron. » Lorsqu'il fut bien démontré qu'il ne pouvait plus rien contre ce naturel féroce, entraîné au crime par sa propre corruption, par le vertige du pouvoir et l'enivrement de la flatterie, Sénèque voulut quitter la cour et rendre les immenses richesses qu'il avait reçues malgré lui et qui n'avaient jamais entamé son indépendance de sage. Néron le retint dans la même apparence de faveur et dans sa splendeur forcée, en butte à des haines croissantes et à de continuelles accusations; il essaya de le faire périr par le poison, comme il avait, dit-on, fait périr Burrhus. La sobriété du philosophe déjoua ce projet. Enfin la conspiration de Pison fournit un prétexte contre lui. On avait attribué aux conjurés, dit Tacite (*Annal.*, XV, LXV), la pensée de donner l'empire à Sénèque, comme à l'homme qui en était vraiment digne par sa vie irréprochable et l'éclat de ses vertus. Ayant reçu de Néron l'ordre de mourir, il se fit ouvrir les veines et montra dans les circonstances tragiques qui compliquèrent son agonie un courage, une douceur, une élévation de sentiment et d'idées qui mettent sa fin au niveau, sinon au-dessus de celle de Socrate. Le récit qui en est fait par Tacite (*Annal.*, XV, LXII) rappelle par plusieurs traits les pages du *Phédon*.

D'après les principaux écrits qui nous restent de lui, Sénèque paraît ramener volontiers toute la philosophie à la morale et celle-ci aux règles pratiques de la conduite de la vie. Il admettait cependant la division des études en trois branches : logique, physique et morale, et n'excluait pas les questions spéculatives; mais, à part une curiosité naturelle étendue aux divers objets des connaissances de son temps, il ne se préoccupait pas de réduire celles-ci en système ni de relier la morale d'application à des principes absolus. Attaché de préférence aux doctrines stoïciennes, il les associait, dans un mobile éclectisme, à toutes celles des écoles grecques qui lui paraissaient plus ou moins compatibles avec la liberté et la vertu. Il revendique souvent, dans ses *Lettres*, son indépendance d'opinion en des termes qui rappellent le *Nullius addictus jurare in verba magistri* d'Horace. « Nous ne sommes pas sous un roi. J'admire les stoïciens par-dessus tous les autres; mais dans toutes les choses il y a à admirer; Platon, Epicure, disent souvent la vérité. Tout ce qui est vrai m'appartient. » Il s'empare ainsi de tout ce que la philosophie morale et religieuse a trouvé de meilleur avant lui, de plus humain, et, par le tour de sentiment et d'imagination qui lui est propre, il donne aux inspirations de la conscience antique un certain air moderne et presque chrétien. Tertullien, saint Augustin, saint Jérôme, etc., reconnaissent en lui comme un des leurs : *Seneca sæpe noster*, dit le premier. Comme observateur du cœur humain et, pour ainsi dire, comme directeur des âmes, il est le précurseur de nos prédicateurs et de nos moralistes. « Je ne crois pas, dit Joseph de Maistre (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, IX), que dans les livres de piété on trouve, pour le choix d'un directeur, de meilleurs conseils que ceux qu'on peut lire dans Sénèque. Il y a telles de ses lettres que Bourdaloue et Massillon auraient pu réciter en chaire, avec quelques légers changements. » C'est ce qui a fait imaginer, par une suite d'hypothèses purement gratuites, des relations avec saint Paul, sans réfléchir que le philosophe avait écrit ses principaux ouvrages longtemps avant l'époque où l'on place la venue de l'Apôtre à Rome.

Aux vérités morales qu'il a recueillies de toutes parts et qu'il a tant à cœur de propager, Sénèque s'efforce de donner autant de force que de charme, et de là, à une époque où la rhétorique remplace l'éloquence, deux caractères de l'écrivain : l'exagération des effets et les séductions artificielles du style. C'est à dessein qu'il fait du sage du Portique moins un idéal qu'une chimère et qu'il peint l'homme plus grand que nature : c'est pour mieux nous enlever à nos petitesses. « Il faut, dit-il, demander à l'homme plus qu'il ne faut, pour en obtenir tout ce qu'il faut : l'hyper-

bole n'exagère qu'afin d'atteindre à la vérité par le mensonge (*De Benef.*, VII, XXIII). » On a beaucoup reproché à Sénèque, à la suite de Quintilien (*Instit. orat.*, X, II), la corruption de son style, les défauts séduisants (*dulcibus vitiis*) dont il abonde, ses faux brillants, sa complaisance excessive pour ses propres pensées et les formes nouvelles qu'il leur donne ; mais, outre que ces défauts de diction sont moins les siens que ceux de son temps, il faut remarquer que souvent il sait s'en garantir et qu'il donne alors à l'idée une simplicité noble et forte, à l'image une rare vigueur, au sentiment un accent sympathique et profond. Quant à la conscience qu'il a de sa valeur comme écrivain et qu'il exprime lui-même ainsi : « Habebo apud posteros gratiam, possum mecum duratura nomina educere (*Epist.*, XX), » il faut convenir qu'elle est justifiée par tant de maximes, de traits, de simples mots, dans lesquels il s'est survécu. Peu d'écrivains ont eu une plus grande influence littéraire, aucun n'a laissé une trace plus marquée dans la mémoire, on pourrait dire dans la conscience humaine.

Voici les écrits de Sénèque qui nous sont parvenus, à peu près dans l'ordre où ils ont été produits : *De Ira, Consolatio ad Helviam, Consolatio ad Polybium, Consolatio ad Marciam, De Providentia; De Constantia sapientis, De Otio sapientis, De Tranquillitate animi, De Clementia, De Vita beata, De Brevitate vitæ, De Beneficiis; Epistolæ ad Lucilium*, au nombre de 124; *Quæstionum naturalium libri VII.* Il faut y joindre, sous son titre grec Ἀποκολοκύντωσις, l'apothéose burlesque de Claude, qui lui est généralement attribuée et par laquelle il aurait fait expier à son héros les adulations en pure perte de la *Consolation à Polybe*. La prétendue *Correspondance avec saint Paul* est manifestement apocryphe ; les huit lettres attribuées à Sénèque qu'elle comprend ne sont ni de son style ni, à trois siècles près, de la langue de son temps. D'autre part, on a perdu divers ouvrages dont on a les titres : un traité *De Terræ motu*, ceux *De Matrimonio* et *De superstitione*, cités par saint Augustin; une *Historia* citée par Lactance, des *Dialogi* que mentionne Quintilien, des traités *De Amicitia* et *De Vita patris* dont Niebuhr a retrouvé des fragments. Sénèque avait composé en outre des *Plaidoyers*, et, suivant Quintilien et Tacite, beaucoup de *Poésies*.

Il faut mettre à part, entre les œuvres de Sénèque ou qui lui sont rapportées, ses *Tragédies*, au nombre de dix, et dont voici les titres : *Hercules furens, Thyestes, Thebais* ou *Phenissæ, Hippolytus, Œdipus, Troades, Medea, Agamemnon, Hercules Œtæus, Octavia.* Quoique plusieurs auteurs latins, entre autres Quintilien, citent ces pièces comme étant du philosophe et que le goût de celui-ci pour la poésie nous soit connu, Juste-Lipse ne lui en attribue qu'une seule avec certitude, celle de *Médée*. Suivant quelques critiques, si elles ne sont pas toutes de lui, elles sont au moins de sa famille et composent une sorte de *senecanum opus*. A part *Octavie*, qui met en scène un fait tout contemporain et qui ne paraît pas de la même main que les autres, ces diverses pièces ont des sujets tirés de la mythologie et de l'histoire héroïque de la Grèce et traités déjà par les grands tragiques de ce pays. Elles sont en vers iambiques trimètres ou *senarii*, avec des chœurs en anapestes et divers autres mètres. Ecrites évidemment pour la récitation ou la lecture et non pour la représentation, elles se distinguent par la subtilité des pensées et la recherche des effets de style plutôt que par le développement dramatique de l'action et des passions. Plusieurs cependant, comme *Hippolyte, Œdipe*, par les modifications apportées aux thèmes antiques et par les imitations qu'elles ont à leur tour inspirées, donnent lieu à de très-intéressantes études de littérature comparée ; elles ont été comme le trait d'union entre le théâtre grec et les théâtres classiques modernes. C'est de Sénèque, à beaucoup d'égards, que relève particulièrement la tragédie française.

L'édition *princeps* des *Œuvres de Sénèque* est celle de Naples (1475, in-fol.). Elles ont été souvent réimprimées, notamment par Erasme (Bâle, 1515, 1529, in-fol.), Muret (Rome, 1585, in-fol.), Juste-Lipse (Amsterdam, 1628, in-12 ; 1637, 3 vol. in-12) : cette dernière édition est devenue la base de celles de Schott (Leyde, 1640, 3 vol. pet. in-12), de Gronovius (Amsterdam, 1672, 3 vol. in-8), dans la collection des *Variorum* de N. Bouillet (Paris, 1827-32, 6 vol. in-8), dans la collection Lemaire, enfin de Fickert (Leipzig, 1842-45, 3 vol. in-8). On a plusieurs fois réuni les *Œuvres morales* ou *philosophiques* et souvent publié à part les divers traités. Les *Œuvres* de Sénèque ont été traduites en français par « Maistre Laurens, de premier fait » (Paris, s. d. [1500-1503], pet. in-fol. goth.), par La Grange (Ibid., 1778, 6 vol. in-12 ; 1795, 6 et 7 vol. in-8 ; 1819, 13 vol. in-12), par Ch. Du Rozoir et divers, dans la Bibliothèque Panckoucke (Ibid., 1832 et suiv., 8 vol. in-8), par Elias Regnault, et autres, dans la collection Nisard (1838, gr. in-8), par J. Baillard (Ibid., 1860, 2 vol. in-18). Elles ont été traduites en anglais par Th. Lodge (Londres, 1614, in-fol., plus. édit.), en allemand par J.-M. Moser et A. Pauly (Stuttgart, 1828-36, 15 part. in-12). Les traités particuliers ont eu aussi de nombreuses versions dans toutes les langues ; on a surtout donné au XVI^e^ siècle des recueils d'extraits avec traduction en regard, sous les titres de *Proverbes de Sénèque* (s. l. n. d., in-4 goth.), de *Motz dorez* (Paris, 1527, pet. in-8 goth.; s. d., in-4 goth.), d'*Authoritez, sentences et singuliers enseignements du grand censeur, poëte, orateur et philosophe moral Sénèque* (Ibid., 1534, pet. in-8, ronde), etc. Plus tard on a imprimé et réimprimé l'*Esprit de Sénèque* (Ibid., 1723-25, 2 part. in-8), les *Pensées de Sénèque* (Ibid., 1752, 2 vol. in-12), la *Morale de Sénèque extraite de ses œuvres* (Ibid., 1782, 3 vol. in-8), etc. — Les *Tragédies*, jointes d'ordinaire aux *Œuvres complètes*, ont eu aussi un assez grand nombre d'éditions spéciales, entre autres celles données par la Société bipontine (Deux-Ponts, 1785, in-8) et, avec tous les commentaires et dissertations, par J. Pierrot (Paris, 1828-32, 3 vol. in-8). Elles ont été traduites en français par « Maistre Pierre Grosnet » (Ibid., 1534, in-8), L. Coupé (Ibid., 1795, 2 vol. in-8), J.-B. Levée (Ibid., 1822, 3 vol. in-8), E. Greslou, dans la collection Panckoucke (Ibid., 1833-34, 3 vol. in-8) ; nouv. édit., 1863, in-18), par Desforges et Th. Savalète, dans la collection Nisard. Elles ont été aussi traduites en italien par L. Dolce (Venise, 1560, in-12), et Hector Nini, en vers blancs (Ibid., 1622, in-8), en anglais par divers (Londres, 1581, in-4 ; plus. édit.) et par Edw. Scherburne, en vers (Ibid., 1702, in-8), en allemand par Swoboda (Vienne, 1821-25, 3 vol. in-8). — La *Mort de Sénèque* a été portée au théâtre par Tristan l'Hermite.

Cf. Tacite, Quintilien : ouvrages cités ; — Suétone : *Caligula* et *Néron* ; — Erasme, Juste-Lipse, André Schott, etc. : *Notes* et *Commentaires* de leurs éditions, reproduits dans celles de Bouillet et de Fickert ; — Diderot : *Essai sur la vie de Sénèque,... sur les écrits*, etc. (Paris, 1779, in-12, plus. édit.) ; — Naigeon : *Discours préliminaire* de *la Morale de Sénèque, extraite*, etc. ; — C. de Rosmini : *Della vita di L.-A. Seneca* (Roveredo, 1793, in-8) ; — Ch. du Rozoir : *Notice*, dans la traduction Panckoucke ; — Vernier, comte de Montorient : *Abrégé analytique de la vie et des ouvrages de Sénèque* (Paris, 1812, in-8) ; — Reinhardt : *De Senecæ vita et scriptis* (Iéna, 1817, in-8) ; — J. Simon, dans *la Liberté de penser* (décembre

1848 et janvier 1849) ; — Am. Fleury : *Sénèque et saint Paul* (Paris, 1853, 2 vol. in-8) ; — Villemain : *Rapport à l'Académie française* (1854) ; — C. Martha : *De la Morale dans les Lettres de Sénèque* (Strasbourg, 1854, in-8), et *les Moralistes de l'Empire romain* (Paris, 1864, in-8) ; — Ch. Aubertin : *Etude critique sur les rapports supposés entre Sénèque et saint Paul*, thèse (Ibid., 1857, in-8) ; — G. Boissier : *le Christianisme et la morale de Sénèque*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er mars 1871) ; — Havet : *l'Apocolocyntose de Sénèque*, dans la *Revue politiq. et littér.*, t. XIII ; — Baehr : *Geschichte der rœmischen Literatur*, t. I.

SENNERT (André), orientaliste allemand, né à Wittemberg en 1606, mort dans cette ville le 22 décembre 1689. Il professa l'hébreu pendant cinquante ans dans sa ville natale. Il a publié en latin des *Grammaires hébraïque, chaldéenne et syriaque, arabe, rabbinique* (Wittemberg, 1637-66, in-4) ; *Hypotyposis harmonica linguarum orientalium* (Ibid., 1665. in-4) ; *Exercitationes philologicæ XXI* (Ibid., 1675-81, 3 vol. in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII.

SENTENCE. — Voyez GNOMIQUES (Poëtes) et PROVERBES.

SENTIMENT ESTHÉTIQUE. — Voyez BEAU.

SEPMAINE (LA), poëme de Du Bartas (voy. ce nom).

SEPT CONSEILLERS (LE LIVRE DES), ou ROMAN DES SEPT SAGES. — Voyez DOLOPATHOS.

SEPT CONTRE THÈBES (LES), tragédie d'Eschyle (voy. ce nom).

SEPT SAGES (LES). — Voyez SAGES.

SEPTAIN. — Voyez STANCE.

SEPTANTE (VERSION DES), traduction grecque de l'Ancien Testament, faite par le sanhédrin juif d'Égypte, qui se composait de 73 membres. On a dit, en nombre rond, septante. On a cru longtemps, sur la foi d'une tradition très-répandue, que ce travail fut exécuté sous le règne de Ptolémée II Philadelphe (285-247 av. J.-C.) et par ordre de celui-ci. Il semble au contraire certain qu'une traduction du *Pentateuque* existait déjà sous Ptolémée Ier Soter, qui vivait de 360 à 283 av J.-C. Les autres livres furent traduits successivement. La version dite des Septante dut être entreprise pour répondre aux besoins de la synagogue des Juifs hellénistes. Cette version existe encore, mais le texte en est extrêmement fautif. On en a trois éditions principales . celle d'Alcala, dans la *Bible Polyglotte* de Ximénès (1514-17) ; celle d'Alde (1518, in-folio) ; et celle de Rome ou du Vatican, faite par ordre de Sixte-Quint (1590, in-folio).

Cf. Isaac Vossius : *De LXX interpretibus eorumque translatione et chronologia* (La Haye, 1631, in-4).

SEPTCHÈNES (N... LECLERC DE), littérateur français, né à Paris, mort en 1788 à Plombières. Fils d'un premier commis des finances, il devint secrétaire du cabinet de Louis XVI. D'une santé délicate, il mourut jeune, victime de son ardeur au travail. On a de lui un estimable *Essai sur la religion des anciens Grecs* (Lausanne, 1787, 2 vol. in-8). Il avait commencé la traduction de l'*Histoire de l'empire romain* de Gibbon (Paris, 1777, 3 vol. in-8), traduction fidèle et purement écrite, qui fut attribuée à Louis XVI. Il prépara l'édition des *Œuvres de Fréret* (1796, 20 vol. in-12).

Cf. Lalande : *Journal des savants* (décembre 1788).

SEPTÉNAIRE (VERS). — Voyez IAMBIQUE et TROCHAÏQUE.

SEPTIMIUS (Quintus), traducteur de *la Guerre de Troie* de Dictys de Crète (voy. ce nom).

SEPTIMIUS SERENUS. — Voyez SERENUS.

SEPULVEDA (Jean GINEZ DE), historien espagnol, né près de Cordoue vers 1490, mort près de la même ville en 1573. D'une famille noble, mais pauvre, il entra dans les ordres et alla étudier à Rome la théologie et les langues classiques sous des maîtres célèbres. En 1536, il fut nommé par Charles-Quint historiographe et précepteur de son fils. Il prit une part ardente aux débats relatifs aux droits de l'Espagne sur les Indes et les Indiens, et soutint contre Las Cases que le gouvernement avait le devoir d'exterminer ou de réduire en esclavage tous les infidèles. Ses écrits historiques, qui, par le soin de la composition et du style, lui ont valu le surnom de « Tite-Live espagnol », comprennent : *Rerum gestarum Ægidii Albornotii cardinalis libri III* (Rome, 1521, in-fol., plus. édit. et traduct.) ; *De Rebus gestis Caroli V* ; *De Rebus Hispanorum gestis ad novum orbem Mexicumque*, et *De Rebus gestis Philippi II*, publiés plus tard dans l'édition générale de ses *Œuvres*, donnée par l'Académie d'histoire (Madrid, 1780, 4 vol. in-4). On cite en outre *Democrates primus* (Rome, 1535, in-8), apologie au point de vue chrétien de l'état militaire ; *Democrates secundus, seu de justis belli causis*, autre apologie de la guerre, restée manuscrite ; *Epistolarum libri VII* (Salamanque, 1557, in-8) ; des traductions d'ouvrages d'Aristote, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIII ; — Ticknor : *History of spanish literature*, t. I.

SEQUESTER (Vibius), géographe latin du Ve ou du VIe siècle. Il a laissé un dictionnaire géographique divisé en sept parties : *Flumina*, *Fontes*, *Nemora*, *Paludes*, *Montes*, *Gentes*. Cet opuscule, imprimé dès 1505 (Rome, in-4), et plusieurs fois depuis, a été réédité avec beaucoup de soin par Oberlin (Strasbourg, 1778, in-8). Baudet l'a traduit dans la Bibliothèque Panckoucke (1843, in-8).

Cf. Oberlin : *Commentaires* de son édition.

SERAN DE LA TOUR (l'abbé), littérateur français du dix-huitième siècle. Il est l'auteur de compilations utiles et estimées : *Histoire de Scipion l'Africain* (Paris, 1738, in-12) ; *Histoire d'Épaminondas* (1739, in-12) ; *Histoire de Philippe, roi de Macédoine* (1740, in-12) ; *Amusements de la raison* (1747, 2 vol. in-12) ; *Histoire de Catilina* (Amsterdam [Paris], 1749, in-12) ; *l'Art de sentir et de juger en matière de goût* (1762, 2 vol. in-12) ; *Histoire du tribunal de Rome* (1774, 2 vol. in-8) ; etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

SERASSI (Pier-Antonio), biographe italien, né à Bergame le 17 février 1721, mort à Rome le 19 février 1791. Il professa les belles-lettres dans sa ville natale, puis devint secrétaire de plusieurs cardinaux. On a de lui un grand nombre de *Vies* ou *Études critiques* qui abondent en aperçus ingénieux et surtout en documents littéraires. Les principales sont : *Vita Basilii Zanchi* (Bergame, 1747, in-8) ; *Vita di Angelo Poliziano* (Ibid., 1747, in-8) ; *Vita di Bernardo Cappello* (Ibid, 1748, in-8) ; *Vita di Dante* (1752, in-12) ; *Vita del Petrarca* (1753, in-12) ; *Vita di Pietro Bembo* (1753, in-8) ; *Vita del conte Baldassare Castiglione* (1766, in-4) ; *Dissertazione sopra Prudente grammatico* (Parme, 1787, in-8) ; *Jacopo Mazzoni* (Rome, 1790, in-4). Ses écrits sur le Tasse et son père forment une série particulière : *Patria di Bernardo Tasso e di Torquato* (Bergame, 1742, in-8) ; *Vita di Bernardo Tasso* (1749, 2 vol. in-12) ; *Vita di Torquato Tasso* (Rome, 1785, in-4 ; Bergame, 1790, 2 vol. in-4). On lui doit de nombreuses éditions des classiques italiens.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Ital. illustri*, t. X.

SERBE (LANGUE) ou SERVIENNE, l'une des langues slaves et la principale du groupe illyrien. Elle est parlée dans la Serbie, la Dalmatie, une partie de la Croatie et de la Bohême, par une population de 4 millions d'hommes. Elle a eu jadis une plus grande extension. Des monuments curieux marquent l'état de cette langue aux IXe, XIIe, XIIIe et

XIV^e siècles. A partir de la fin de ce dernier, lorsque la nation serbe, un moment si grande sous Lazare, eût été vaincue dans les plaines de Kossovo (1389), sa langue perdit de son importance. Le serbe a plus d'analogie avec le russe qu'avec le polonais et le bohême. Sous l'influence des langues italienne et grecque, la prédominance des voyelles lui a donné une douceur, une harmonie qu'on ne retrouve point dans les autres idiomes slaves. Le turc a aussi introduit quelques-uns de ses éléments. Les Serbes de Dalmatie parlent un dialecte qu'ils appellent *illuski* et qui prend sur les côtes de l'Adriatique le nom de *ragusien*. Il a servi pour la rédaction de livres ecclésiastiques et à la composition de poésies populaires qui appartiennent à toute la race slave.

Le serbe est riche en augmentatifs et en diminutifs obtenus par flexions; il forme de même ses comparatifs et ses superlatifs. Ses systèmes de déclinaison et de conjugaison sont complets. La construction ressemble beaucoup à celle du latin. La prononciation ne diffère presque pas de l'orthographe, grâce à la richesse des alphabets employés : ce sont l'alphabet latin, avec addition d'accents, et l'alphabet cyrillique. Le premier est employé par les Serbes catholiques, tandis que les Serbes du rite grec se tiennent à l'alphabet cyrillique, qui est aussi celui de leurs livres de liturgie. — Des *Grammaires* de la langue serbe ont été rédigées par Wuk Stephanovitch (Vienne, 1815), par Berlic (Agram, 1842), par Babukic et Frœlich (Vienne, 1844, 1854), etc. On doit des *Dictionnaires* au même Wuk Stephanovitch (Vienne, 1818, 1854), à Richter et Ballemann (Ibid., 1839-40, 2 vol.), à Monzouranic et Ouzarevitch (Agram, 1842), etc.

Cf. J. Grimm : *Introduction* à la traduct. allemande de la *Grammaire* de Wuk Stephanovitch (Berlin, 1824); — P.-J. Schafarik : *Choix de lectures serbes, ou Examen historique et critique du dialecte serbe* (Pesth, 1833, en allem.); — Milan Vidakovitch : *Courte introduction à l'examen philologique de la langue serbe* (Ibid., 1838, in-8, en serbe); — Maikow : *Historia serbskago jazyka* (Moscou, 1857).

SERBE (LITTÉRATURE). Le serbe, le plus riche et le plus pur de tous les idiomes slaves, offre, à partir du IX^e siècle, des travaux de linguistique, et au XIII^e siècle des œuvres littéraires. Toutefois celles-ci sont écrites dans une langue qui, sous le nom de langue eclésiastique ou ancien slave, est aujourd'hui exclusivement réservée à la liturgie. On a, outre des livres ascétiques, quelques compositions historiques. Le tsar Etienne (1195-1228) écrivit la vie de son père Etienne Nemanja; Dométian, moine de Chiljendav, a donné les *Vies* de saint Sava, frère du tsar Etienne, et de saint Simon; l'archevêque Daniel a laissé une *Chronique* de la Serbie de 1276 à 1336. Après la défaite de la nationalité serbe à Kossovo et son asservissement par les Turcs, s'éteignit toute littérature. Les ouvrages existants furent brûlés ou se perdirent ; mais la langue nationale, proscrite des villes, subsista chez les montagnards. Alors prit naissance et se développa une poésie populaire qui a peu de fécondité ou de puissance, mais qui accuse néanmoins un art instinctif de composition. Ses œuvres sont remarquables par une clarté continue, sans trivialité, mais sans ornements poétiques, sans images, et l'extrême simplicité en est à peine relevée par une épithète pittoresque. Dans cette poésie toute en action, le sentiment national domine. La littérature poétique, transmise oralement par les guslars, renferme quelques compositions importantes par leurs proportions, telles que *le Mariage de Maxime Tchu-noyévicht*, *Marko Kraliévicht*, *la Bataille de Kossovo* (voy. ces mots). Les autres poésies de genres bien définis sont héroïques ou amoureuses. Wuk Stéphanovitch Karad chitch en a formé un recueil (Berlin, 1824-33), dont la plus grande partie a été traduite en allemand par M^me Talvi (Volkslieder der Serben; Leipzig, 1835, 2 vol. in-8), et en partie en français par M^me E. Voïart (*Chants populaires des Serviens*, 1834, 2 vol.). Des chants serbes ont été également publiés en allemand par Kapper (Leipzig, 1852) et en anglais par sir J. Bowring. Les contes appartiennent encore à cette littérature populaire. Wuk Stéphanovitch en a réuni une cinquantaine (*Sirbske narodne pripovietcke*; Vienne, 1854). L'une des dernières productions du serbe ecclésiastique est l'*Histoire de la Serbie* de G. Brankovitch, écrite vers la fin du XVII^e siècle. L'*Histoire des Slaves* de Raïtch, publiée en 1794, marque l'abandon de l'ancien slave pour la véritable langue nationale, replacée au rang de langue littéraire. Quelques écrivains modernes, entre autres Davidovitch, rédacteur de la *Gazette serbe* (1814-1822), et surtout Wuk Stéphanovitch, se sont efforcés de la maintenir, et on a pu constater vers le milieu de notre siècle un mouvement intellectuel assez actif, indiqué dans les *Annuaires serbes* de Spiridion Jovitsch (publiés à Vienne), de Nikolic et Vozarovic (Belgrade), et de Pavlovic (Pesth). Les traductions du grec, du latin, de l'italien et de l'allemand tiennent la principale place dans les livres serbes modernes.

Cf. Outre les recueils littéraires ci-dessus mentionnés, Cyprien Robert : *les Quatre Littératures slaves*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 décembre 1852); — V. de Mars : *les Poëtes serbes*, dans la même revue (15 février 1854); — P.-J. Schafarik : *Geschichte der südslawischen Literatur* (Vienne, 1863-64); — L. Léger : *le Mouvement intellectuel en Serbie*, dans la *Revue des Cours littér.*, t. V.

SÉRÉNADE, chant du soir, composition familière aux troubadours. Elle avait pour règle de ramener à la fin de chaque couplet le mot provençal *sera*, soir, comme l'aubade, dont elle était le pendant, ramenait celui d'*alba*, aube du jour.

SERENUS (Aulus Septimius), poëte latin du I^er siècle après J.-C. On ne sait rien de sa vie. L'ouvrage de lui qui est le plus souvent mentionné a pour titre : *Opuscula ruralia*. Un autre, intitulé *Falisca*, et qui n'est peut-être qu'une partie du précédent, contient la description d'une ferme que l'auteur possédait dans le pays des Falisques; il est dans un mètre particulier, que l'on a appelé *falisque* [Voy. DACTYLIQUES (Vers)]. Wernsdorf, qui a inséré les rares fragments de ce poëte dans ses *Poetæ latini minores*, t. II, a essayé de prouver que le *Moretum*, inséré parmi les œuvres de Virgile, devait être attribué à Septimius Serenus.

Cf. Wernsdorf : *Notice*, dans les *Poetæ minores*.

SERIEYS (Antoine), littérateur français, né en 1755 à Pont-de-Cyran (Rouergue), mort le 7 août 1829 à Paris. Quittant successivement les diverses places que lui procurèrent ses protecteurs, il se créa des ressources en publiant un grand nombre d'ouvrages faits à la hâte. Tels sont, entre beaucoup d'autres : *les Décades républicaines, ou Histoire abrégée de la république française* (Paris, 1795, 7 vol. in-18); *Mémoires pour servir à l'histoire secrète de la révolution* (1798, 2 vol. in-8); *Anecdotes inédites de la fin du dix-huitième siècle* (1801, in-8, plus. édit.) ; *Tablettes chronologiques de l'histoire ancienne et moderne* (1803, in-12); *Éléments de l'histoire des Gaules* (1804, in-12); *Dictionnaire généalogique et critique de l'Écriture sainte* (1804, in-8); *Epigrammes anecdotiques inédites* (1813, in-12); *Fouché, sa vie privée et politique* (1816, in-12); *Vie de Murat* (1816, in-8); *le Règne de Louis XVII* (1817, in-8), etc. Serieys a rédigé le dernier volume du *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques* de Sabbathier

(Châlons, t. XXXVII, 1815, in-8). Il a aussi fait des ouvrages en vers sans aucune valeur : *l'Amour et Psyché*, poëme en six chants (Paris, 1789, in-12) ; *les Révolutions de France, ou la Liberté*, poëme en dix chants (1790, in-8) ; *la Mort de Robespierre*, tragédie (1801, in-8) ; *Napoléon au salon*, poëme en neuf chants (1811, in-18), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

SERIMAN (Zacharie), littérateur italien, né à Venise en 1708, mort en 1784. Il est l'auteur d'une satire humoristique : *Viaggi di Enrico Wanton* (Venise [Berne], 1764, 4 vol. in-8), heureuse imitation du *Gulliver* de Swift, et de plusieurs opuscules du même genre ; *Almanacchi ad uso de' pedanti* (Venise, 1767 et 1783) ; *I medici a le medicine* (Ibid., 1769, in-8), etc. On lui doit une traduction de l'*Histoire de la République de Venise* de Laugier (Ibid., 1767-69, 12 vol. in-8).

SERIZAY (Jacques DE), littérateur français, né vers 1590 à Paris, mort en 1653. Ami des lettres, il faisait partie, dès 1630, des réunions de Conrart, et il fut au nombre des premiers membres de l'Académie française, dont il fut directeur pendant les quatre premières années (1635-1638). Il affectait de grands raffinements au sujet de la langue ; aussi l'appelait-on « le délicat Serizay ». Il a travaillé au *Dictionnaire* de l'Académie. On lui attribue quelques pièces de vers insérées dans le recueil de Sercy, sans nom d'auteur.

Cf. Livet : *Histoire de l'Académie française.*

SERMENT (LE) DE LOUIS LE GERMANIQUE, l'un des plus anciens monuments authentiques de la langue romane. Il s'agit du serment que Louis le Germanique prêta, au mois de mars 842, à son frère Charles le Chauve, et qui est accompagné de celui que les soldats de Charles prêtèrent en retour à Louis le Germanique. Les formules nous en ont été conservées par l'historien Nithard. Les voici avec leur traduction :

SERMENT DE LOUIS.

Pro Deo amur et pro christian poplo, et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et potir me dunat, si salvara jeo cist meon fratre Karlo, et in adjudha et in cadhuna cosa, si com om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karlo in damno sit.	Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien, et notre commun salut, de ce jour en avant, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je sauverai mon frère Charles ici présent, et lui serai en aide en chaque chose, ainsi qu'un homme selon la justice doit sauver son frère, en tout ce qu'il ferait de la même manière pour moi, et je ne ferai avec Lothaire aucun accord qui, par ma volonté, porterait dommage à mon frère Charles ici présent.

DÉCLARATION DE L'ARMÉE DE CHARLES.

Si Lodhuwigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus, meos sendra, de suo part non la stanit, si jo returnar non lint pois, ne jo ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Loduwig nun li juer.	Si Louis tient le serment qu'il fait à son frère Charles, et que Charles, mon seigneur, de son côté, ne le tienne pas, si je ne l'en puis détourner, ni moi, ni aucun [de ceux] que j'en pourrai détourner, ne lui donneront aucune aide contre Louis.

On peut faire sur ces textes de prose barbare les mêmes remarques que sur le texte poétique de la cantilène de Sainte-Eulalie (voy. ce nom). Il est surtout notable qu'il n'y a pas un seul mot d'allemand dans ce roman, entendu et parlé par les sujets franks des premiers successeurs de Charlemagne. Il semble ensuite que cette langue, qui a si promptement expulsé l'élément germanique, tienne un certain milieu entre les deux grands dialectes qui doivent un peu plus tard se partager la France. L'unité politique avait sans doute maintenu jusque-là l'uniformité de l'idiome vulgaire, dont la division s'accomplira sans retard dans le morcellement du gouvernement national.

Cf. Nithard : *Chronique*, dans les *Historiæ Francorum scriptores* de Duchesne, t. II ; — Bonamy : *Explication du serment*, etc., dans les *Mémoires* de l'Académie des inscript., t. X ; — Roquefort : *Glossaire de la langue romane*, t. II ; — les diverses *Histoires* et *Chrestomathies de la littérature française.*

SERMON, SERMONNAIRE, SERMOLOGE. Le sermon est le principal genre de discours appartenant à l'éloquence de la chaire. On en reconnaît deux sortes : le *sermon de morale* et le *sermon de mystère*, selon que le sujet est une vérité morale ou un point de dogme. Le sermon se distingue du prône et de l'homélie par l'importance de ses proportions, la science de sa composition, la régularité de ses parties. Il débute par un texte sacré qui le domine tout entier et dont il n'est pour ainsi dire que le développement. Il a, d'après le type classique, un exorde, une proposition, une division, une confirmation en deux ou plusieurs points, une conclusion ou péroraison, en un mot toutes les parties d'un discours en règle, détachées et très-marquées. Le nombre des points est ordinairement de deux, mais rien n'empêche d'en admettre davantage. Il est de tradition que les sermons de la Passion en aient trois.

Les règles du sermon en particulier, comme de l'éloquence de la chaire en général, ont été développées par saint Augustin dans le *De Doctrina christiana*, par Fénelon dans les *Dialogues sur l'éloquence*, par Blair dans son *Cours de rhétorique*, par le cardinal Maury dans l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, etc. Ces auteurs ne sont pas unanimes à recommander l'extrême régularité de plan à laquelle le sermon a l'habitude de s'astreindre. Fénelon, en particulier, s'élève contre l'usage des divisions raffinées, subtiles et savantes ; il va même jusqu'à blâmer la division elle-même : il trouve qu'elle dessèche et gêne le discours, le coupe en deux ou trois parties, interrompant l'action et l'effet qu'elle doit produire. « Il n'y a plus, dit-il, d'unité véritable ; ce sont deux ou trois discours différents qui ne sont unis que par une liaison arbitraire. »

Le mot *Sermonnaire*, qui sert quelquefois à désigner le prédicateur, signifie plus généralement tout recueil de sermons. « Ce sermonnaire, dit Massillon, en parlant de la collection des œuvres du P. Lejeune, est un excellent répertoire pour un prédicateur, et j'en ai profité. » On employait anciennement le mot de *Sermologe* pour désigner le recueil spécial de sermons dont on donnait lecture aux fidèles à certaines fêtes : ces sermons avaient été composés par des papes, des pères de l'Église, des saints ou leur étaient attribués.

Cf. Les divers ouvrages indiqués à l'article CHAIRE (Éloquence de la), et, pour les publications de sermonnaires, J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, nos 1408 à 1510.

SEROUX D'AGINCOURT (Jean-Baptiste-Louis-Georges), archéologue français, né le 5 avril 1730 à Beauvais, mort le 24 septembre 1814. Fermier général jusqu'en 1777, et possédant une grande fortune, il étudia les restes de l'art antique, surtout à Rome. Il résolut de continuer les travaux de Winckelmann, et, après plus de trente ans de préparation, il commença la publication d'un précieux ouvrage intitulé : *Histoire de l'art par les monuments, depuis sa décadence au IVe siècle jusqu'à son renouvellement au XVIe* (Paris, 1809-23, 6 vol. in-fol., avec *Tables analytiques* et 325 pl.). On cite en outre : *Recueil de fragments de sculpture antique, en terre cuite* (1814, in-4, 37 pl.)

SERRES (Olivier DE), seigneur DU PRADEL, agronome et écrivain français, né vers 1539 à Villeneuve-de-Berg (Vivarais), où il est mort le

2 juillet 1619. Fils d'un protestant et diacre de l'église de Berg, il ne prit point de part aux agitations qui ensanglantèrent sa province, et se renferma dans la culture de son domaine. Il seconda efficacement Henri IV pour l'introduction de la sériciculture en France. Il a consigné les résultats de quarante ans de pratique et de recherches dans un ouvrage célèbre : *le Théâtre d'agriculture* (Paris, 1600, in-fol.), réimprimé un grand nombre de fois, notamment par la Société d'agriculture de Paris (1804, 2 vol. in-4, fig.). « Le sujet, dit François de Neufchâteau, en est bien saisi ; l'ordonnance en est simple et grande ; quant au langage de l'auteur, on voit qu'il avait fait d'excellentes études, et que les formes de son style sont celles des auteurs classiques. Il jette dans ce moule des notions si justes, des idées si précises et des conceptions si nettes qu'une sorte de charme est encore attachée à sa manière de les rendre. » On a remarqué qu'Olivier de Serres est un des rares écrivains français chez lesquels, avant Descartes, le style soit parfaitement adapté au sujet, et que son œuvre, placée par la date entre les *Essais* de Montaigne et l'*Introduction à la vie dévote* de François de Sales, peut encore tenir ce rang par ses qualités. On y trouve, malgré d'assez fréquents latinismes, un emploi opportun d'expressions nouvelles, de l'ampleur, de la netteté et du naturel.

Cf. J.-A. Dorthès, Fr. de Neufchâteau : *Eloge histor. d'Olivier de S.* (Montpellier, Paris, 1790, in-8) ; — J.-B. Huzard : *Notice bibliographique sur le Théâtre d'agriculture* (Paris, 1806, in-4) ; — Haag frères : *la France protestante* ; — Demogeot : *Tableau de la littér. franç. au XVII^e^ siècle*, t. I.

SERRES (Jean DE), en latin *Serranus*, historien et théologien français, frère du précédent, né vers 1540 à Villeneuve-de-Berg, mort le 31 mai 1598 à Genève. Il fut ministre de l'église évangélique à Montélimar, puis à Orange ; mais sa modération lui ayant aliéné ses coreligionnaires, il se retira à Genève. Henri IV le nomma, en 1597, historiographe de France. On a de lui : *Commentarii de statu religionis et reipublicæ in regno Galliæ* (Genève, 1571-77, 5 vol. in-8), ouvrage important auquel De Thou a fait plusieurs emprunts ; *Recueil des choses mémorables advenues en France sous le règne de Henri II, François II, Charles IX et Henri III* (1595, in-8) ; *Inventaire général de l'histoire de France* (Paris, 1597, in-16, souvent réimpr.), etc. Il a traduit en latin les *Œuvres de Platon* (1578, 3 vol. in-fol.).

Cf. Senebier : *Histoire littéraire de Genève.*

SERTORIUS, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom).

SERVAN (Antoine-Joseph-Michel), orateur et publiciste français, né le 3 novembre 1737 à Romans, mort le 4 novembre 1807. Il fut avocat général au parlement de Grenoble, de 1764 à 1772. Son talent oratoire et la largeur de ses idées lui valurent une réputation brillante, surtout dans le parti philosophique. Aujourd'hui ses discours nous paraissent froids, d'une élégance trop cherchée et trop pleine des ornements d'une rhétorique convenue. Les principaux sont : *Sur les Avantages de la philosophie* (1764) ; *Sur l'Administration de la justice criminelle* (1766) ; *Pour un protestant* (1767) ; *Sur les Mœurs* (1769). On a en outre de lui : *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau* (Paris, 1783, in-12) ; *Essai sur la formation des assemblées nationales, provinciales et municipales* (1789, in-8) ; plusieurs *Adresses* (même année), etc. Les *Œuvres choisies* de Servan (Paris, 1823-1825, 3 vol. in-8) ont été publiées par De Pontet, ainsi qu'un *Choix d'œuvres inédites* (1825, 2 vol. in-8). — Son frère, Joseph SERVAN, né à Romans le 14 février 1741, mort le 10 mai 1808, maréchal de camp et ministre de la guerre en 1792, collaborateur de l'*Encyclopédie*, a publié : *le Soldat citoyen* (Paris, 1781, in-8) ; *Projet d'une constitution pour l'armée des Français* (1789, in-8) ; *Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie* (1805, 7 vol. in-8) ; *Tableau historique de la guerre de la révolution de France* (1807, in-4), continué en 2 vol. par Grimoard.

Cf. *Notice* en tête des *Œuvres choisies* de Mich. Servan ; — Quérard : *la France littéraire.*

SERVAN DE SUGNY (Pierre-Marie-François), littérateur français, né le 4 novembre 1796 à Lyon, mort par suicide, près d'Orléans, le 12 octobre 1831. Il fut avocat dans sa ville natale. Poëte d'un talent facile, outre des traductions en vers de Théocrite et de Catulle, il a publié : *la Famille grecque*, poëme (Paris, 1824, in-18) ; *Clovis à Tolbiac*, poëme (1830, in-8) ; *le Réveil de la liberté*, ode (1831, in-8) ; *Satires contemporaines et mélanges* (1832, in-8) ; *la Chaumière d'Oullins* (1830, in-8) ; *le Neveu du chanoine* (1831, 4 vol. in-12) ; *le Suicide* (1802, in-8), etc.

Cf. A. de Boissieu : *Eloge de S. de S.* (Lyon, 1832, in-8).

SERVENTOIS. — Voyez SIRVENTE.

SERVET (Michel), philosophe et controversiste protestant, né à Villanueva (Aragon) en 1509, brûlé à Genève le 27 octobre 1553. Célèbre surtout comme victime de l'intolérance religieuse au sein même de la Réforme, il joignait au savoir de son temps une grande audace de pensée. Il avait étudié la médecine et le droit avant de se jeter dans les querelles théologiques. Son livre *De Trinitatis erroribus* (Haguenau, 1531, in-8 ; Nuremberg, 1791, in-8), suivi de *Dialogues* sur le même sujet (1532, in-8), fit un éclat qui fut encore surpassé par celui de la *Christianismi restitutio* (Ibid. [Vienne en Dauphiné], 1553, in-8 ; nouv. édit., 1790, in-8), où il tente le premier une sorte de déduction rationnelle des dogmes : il ne reste que deux exemplaires de l'édition primitive, l'un à la Bibliothèque nationale de Paris, l'autre à celle de Vienne ; le premier, qui a été placé sur le bûcher de l'auteur, porte sur quelques pages la trace des flammes. Servet a donné une édition de la *Géographie* de Ptolémée (Lyon, 1535, in-fol., fig.).

Cf. Em. Saisset : *Mélanges d'histoire, de morale et de critique* (Paris, 1859, in-12), et dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 févr. et 1^er^ mars 1848) ; — Œttinger : *Bibliographie biographique.*

SERVICE DES DAMES (LE), *Frauendiest*, poëme chevaleresque de Lichtenstein (voy. ce nom).

SERVIEN (Abel), marquis DE SABLÉ, diplomate français, né en 1593 à Grenoble, mort le 17 février 1659. Disgracié en 1636 par Richelieu, il revint aux affaires sous Mazarin et fut l'un des négociateurs des traités de Westphalie. Il entra à l'Académie française dès sa création. De cet habile diplomate, que son caractère hautain et violent fit appeler « l'ange exterminateur de la paix », on a des *Lettres* publiées avec celles de d'Avaux (Cologne, 1650, in-4), et divers écrits dans les recueils du temps.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique* ; — J. Cotin, J. Biroat : *Oraison funèbre de Servien* (1698, in-4).

SERVIEZ (Jacques ROERGAS DE), historien français, né en 1679 près de Castres, mort à Paris le 18 janvier 1727. Il a publié deux ouvrages inachevés, qui se distinguent par des recherches personnelles : *les Femmes des douze premiers Césars* (Paris, 1718, in-12, plus. fois réimpr.), et *les Hommes illustres du Languedoc* (Béziers, 1723, in-12) ; *le Caprice*, roman (Genève, 1724, in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*, t. VI.

SERVIN (Antoine-Nicolas), jurisconsulte et historien français, né en 1746 à Dieppe, mort en 1811. Avocat au parlement de Rouen, il a laissé,

outre des ouvrages de jurisprudence, une *Histoire de la ville de Rouen* (1775, 2 vol. in-12).

Cf. Edouard Frère : *Bibliographie normande.*

SERVIN (Louis), magistrat français, né vers 1555 dans le Vendômois, mort le 19 mars 1626. Avocat général au parlement de Paris sous Henri IV et Louis XIII, il montra beaucoup de zèle pour les prérogatives du trône, les intérêts de l'Etat et les droits de l'Eglise gallicane. Il mourut de l'émotion que lui causa la colère de Louis XIII à la suite de remontrances qu'il avait faites contre les édits bursaux. Ses discours sont embarrassés, selon l'usage du temps, par une érudition inutile. On a de lui : *Vindiciæ secundum libertatem ecclesiæ gallicanæ* (Tours, 1590, in-8); *Actions notables et plaidoyers* (Paris, 1603, 1620, in-8); *Pro libertate reipublicæ Venetorum* (Ibid., 1606, in-4); *Remontrance sur le livre de Bellarmin*, de Summo Pontifice (Ibid., 1610, in-4).

Cf. Le *Tombeau de L. Servin* (Paris, 1626, in-8); — J. Grangier : *Oratio funebris in laudem Servini* (Paris, 1626, in-4); — Moréri : *Grand Dictionnaire historique.*

SERVITUDE VOLONTAIRE (DISCOURS DE LA), ouvrage de La Boétie (voy. ce nom).

SERVIUS MAURUS HONORATUS, grammairien latin du IVe siècle. Il est l'auteur d'un *Commentaire sur Virgile*, fait d'après les travaux d'un grand nombre d'annotateurs plus anciens. Cet ouvrage, bien que gravement altéré dans les manuscrits du moyen âge, reste pour nous un des plus importants parmi les écrits des scholiastes latins. On y trouve beaucoup de citations d'auteurs perdus et de précieuses indications sur l'histoire, les monuments et la mythologie de l'antiquité. Imprimé dans beaucoup d'éditions de Virgile et avec de nombreuses corrections, dans celles de Robert Estienne (Paris, 1532, in-fol.) et de Burmann (Amsterdam, 1746, 4 vol. in-4), il a été donné séparément par Lion (Gœttingue, 1825, 2 vol. in-8). On a du même grammairien : *In secundam Donati editionem interpretatio; De Ratione ultimarum syllabarum; Ars de centum metris.* Ces opuscules ont été insérés dans les *Grammatici latini* de Putsch.

Cf. Burmann : *Préface* de son édition de *Virgile*; — E. Teuber : *Dissertatio de M. S. Honorati grammatici vita et commentariis* (Breslau, 1843, in-8).

SÉSOSTRIS, tragédie de Longepierre (voy. ce nom).

SESTINA, SESTINE, forme de la versification italienne. C'est rigoureusement une sorte de chanson composée de six stances, dont chacune est formée de six vers, ordinairement hendécasyllabes. Les rimes reviennent dans un ordre déterminé, comme dans le rondeau. La sestina ainsi réglée avait beaucoup de ressemblance avec la *sextine* ou *sixtine* des troubadours, qui, par l'agencement sextuple des rimes dans les six couplets et leur répétition dans l'envoi, était, suivant Ginguené, la plus recherchée des formes provençales. La sextine a été reprise, au XVIe siècle, par Pontus de Thyard et quelques habiles versificateurs de la même école. — On appelle aussi sestine la simple strophe de six vers, qui sert dans le genre héroï-comique, dans la satire, dans l'épigramme. *La Secchia rapita*, de Tassoni, est écrite en sestines.

Cf. Raynouard : *Choix des poésies des troubadours*; — F. de Gramont : *les Vers français et leur prosodie* (Paris, 1876, in-18).

SEUME (Jean-Gottfried), poëte allemand, né à Poserne, près de Weissenfels, le 29 janvier 1763, mort à Tœplitz le 13 juin 1810. Sa vie est pleine d'aventures qui font de lui, entre autres choses, un étudiant en théologie, un soldat de l'Angleterre au Canada, un professeur et traducteur, un officier de grenadiers russes, un correcteur d'imprimerie, un infatigable voyageur, etc. Il a composé des *Poésies lyriques* (Gedichte; Leipzig, 1801), empreintes d'une vive passion pour la liberté, la patrie et l'humanité. On cite aussi de lui un drame, *Miltiade* (1808). Mais il est surtout connu par ses récits de voyages, tels que *Promenade à Syracuse* (Spaziergang nach Syrakus; Brunswick, 1802, 3 vol., plus. éditions), et *Mon été de l'année 1805* (Mein Sommer in Iahr 1805; Hambourg, 1806). Il avait commencé son autobiographie, *Ma Vie* (Mein Leben; Leipzig, 1813), terminée par Clodius. Les *Œuvres complètes* (Saemmtliche Werke; Ibid., 1826-27, 12 vol.) ont été rééditées en un format compacte par Ad. Wagner (Ibid., 1835, 1 vol.).

Cf. H. Dœring : *Lebenumrisse von... J.-G. Seume*, etc. (Quedlimbourg, 1840, in-18).

SEVELINGES (Charles-Louis DE), littérateur français, né en 1767 à Amiens, mort en 1831. Il émigra pour s'enrôler dans l'armée de Condé. Rentré en France sous le Consulat, il s'occupa de travaux littéraires et fut l'un des premiers collaborateurs de la *Biographie universelle* de Michaud. A part ses articles marqués de l'exagération royaliste qui caractérisait ce recueil, il a publié : *Histoire de la captivité de Louis XVI* (Paris, 1817, in-8); *la Contemporaine en miniature*, ou abrégé critique de ses mémoires (Ibid., 1828, in-8); *le Duc de Rovigo en miniature* (1828, in-8), etc. Il a édité les *Mémoires secrets et correspondance inédite du cardinal Dubois* (1814, 2 vol. in-8); les *Mémoires de la maison de Condé* (1820, 2 vol. in-8). Il a traduit l'*Histoire de la guerre de l'indépendance américaine* de Botta (1812-13, 4 vol. in-8), *Werther* de Gœthe, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

SEVERUS (Cornelius), poëte latin du Ier siècle après J.-C. Ovide lui a adressé une de ses *Epîtres*. Versificateur plutôt que poëte, selon Quintilien, il fit un poëme intitulé *Bellum siculum*, dont un passage sur la mort de Cicéron a été conservé par Sénèque. On l'a regardé comme l'auteur du poëme de l'*Etna*, longtemps attribué à Virgile ou à Lucilius le Jeune. Ses fragments ont été insérés dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, et dans la Bibliothèque de Lemaire.

SÉVIGNÉ (Marie DE RABUTIN-CHANTAL, marquise DE), illustre épistolière française, née à Paris le 6 février 1626, morte à Grignan (Drôme) le 18 avril 1696. Fille unique de Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de Marie de Coulanges, elle connut à peine son père, tué en combattant les Anglais dans l'île de Ré, en juillet 1627, et perdit sa mère à l'âge de six ans. Elle fut sous la tutelle de son aïeul maternel jusqu'à l'âge de dix ans, puis de son oncle l'abbé de Coulanges, qui justifia par ses soins dévoués le titre de « bien bon » qu'elle ne cessa de lui donner. Il l'éleva à Livry, dont il possédait la belle abbaye, et lui procura une instruction rare chez les femmes; il lui fit enseigner par Ménage le français, le latin, l'italien, l'espagnol, puis les leçons de Chapelain complétèrent son éducation littéraire. La fréquentation de la cour d'Anne d'Autriche développa en elle la grâce et l'élégance, et mit en relief sa beauté, moins remarquable par la régularité que par une éclatante fraîcheur. A dix-huit ans elle épousa le marquis Henri de Sévigné, d'une très-ancienne noblesse militaire de Bretagne, et maréchal de camp (1er août 1644). Cette union mal assortie ne fut pas heureuse. Le marquis, homme de plaisir, dissipateur de sa fortune et de celle de sa femme, l'emmena dans sa terre des Rochers, près de Vitré, et lui fit passer dans ce désert deux années d'une existence solitaire et morne; puis ils vinrent à Paris; il la délaissa publiquement pour des maîtresses, ne répondant à l'affection qu'elle avait pour lui que par des brusqueries et de la

mauvaise humeur. Pour exprimer la différence des sentiments qui présidaient à leurs relations mutuelles, on disait que son mari l'estimait et ne l'aimait point, tandis qu'elle l'aimait sans l'estimer. Le marquis de Sévigné mourut victime d'une rivalité suscitée par sa passion pour Mme de Gondran; il fut tué en duel par le chevalier d'Albret, autre soupirant de cette dame, sept ans après son mariage (5 février 1651). Il laissait deux enfants : une fille qui devint Mme de Grignan, et un fils, Charles de Sévigné, qui suivit la carrière militaire et se mêla au monde des lettres, surtout du théâtre, par ses relations et ses intrigues.

Mme de Sévigné se consacra tout entière à l'éducation de ses enfants, surtout de sa fille, qui devint pour elle l'objet d'une sorte de culte et d'adoration perpétuelle. Arnauld d'Andilly la traitait à ce propos de « jolie païenne, qui faisait de sa fille une idole dans son cœur ». Son extase devant les perfections de son enfant, ses louanges enthousiastes prodiguées à son esprit et surtout à sa beauté, devaient porter celle qui en était l'objet à un égoïsme dont la mère eut plus d'une fois à souffrir, et la jeter dans un culte extravagant d'elle-même et de ses propres attraits. Sous le rapport des études, Mme de Sévigné mit elle-même sa fille dans une voie où elle la vit aller plus loin qu'elle n'aurait voulu; elle lui transmit d'abord ses propres connaissances, notamment celle du latin; elle lisait Tacite avec elle et lui en expliquait les beautés. Elle l'initia aux questions sérieuses de la théologie et de la philosophie; elle lui fit exposer par l'abbé de La Mousse la métaphysique de Descartes, pour laquelle la jeune « précieuse » prit un goût, une passion extraordinaire; et plus tard la philosophie, le cartésianisme, fut entre les deux femmes la cause de plus d'un douloureux froissement. Mme de Sévigné produisit sa fille à la cour dès l'âge de seize ans et s'enivra des succès de sa beauté, vantée à l'envi par les connaisseurs et célébrée par les poëtes. Pour elle, sa propre beauté n'avait cessé de lui attirer des hommages qui pouvaient être dangereux pour une jeune veuve dans une cour de mœurs aussi légères. Sa réputation d'honnêteté resta intacte, malgré les attentions ou les poursuites dont elle fut l'objet de la part de hauts personnages, Turenne, le prince de Conti, Fouquet, sans compter le chevalier de Méré, Du Lude et même le pauvre Ménage, dont elle eut à pardonner les indiscrètes déclarations. Bussy-Rabutin lui-même, son compromettant cousin, qui lui garda une injuste rancune de ses rigueurs, remarque qu'elle fut peut-être la seule femme du royaume qui sut conserver pour amis ceux qu'elle avait éconduits comme soupirants. Elle était d'ailleurs très-ferme et très-fidèle dans ses amitiés; elle le prouva par ses sentiments envers Fouquet, dont la chute et le procès ont inspiré ses lettres à Pomponne, les plus émues et les plus éloquentes qu'elle ait écrites. Engagée dans la Fronde, elle montra de l'attachement pour ses anciens chefs dans leur adversité même, et le cardinal de Retz eut particulièrement en elle un ami, un défenseur dévoué. Il faut signaler à part ses relations avec les solitaires de Port-Royal pour lesquels elle avait une sorte d'affection filiale, à la fois respectueuse et passionnée. Son goût pour les choses de l'esprit et les œuvres littéraires lui faisait rechercher la société des écrivains de son temps. Elle connut et apprécia les plus célèbres de la première période du grand siècle, ceux surtout qui brillaient par la noblesse des idées, l'originalité de la langue ou la sûreté du goût. Ses liaisons sérieuses ne l'empêchaient pas de se donner au monde de la cour et d'y tenir son rang, comme si elle n'avait vécu que pour lui; elle en suivait les affaires, les intrigues, les menées; elle en recueillait les commérages, dont elle faisait, pêle-mêle avec les choses d'un plus haut intérêt, un des aliments de son inépuisable correspondance.

La passion de Mme de Sévigné pour le commerce épistolaire date du mariage de sa fille avec le comte de Grignan, qui, nommé la même année (29 novembre 1669) lieutenant général au gouvernement de la Provence, emmena sa femme avec lui. Pour tromper la douleur de cette subite séparation, Mme de Sévigné voulut se rendre présente auprès de cette fille idolâtrée, en reprenant avec elle, sous forme de lettres, une sorte de conversation à distance, dans laquelle elle pût continuer d'épancher son esprit et son cœur. Dans les intervalles, souvent très-longs, qui s'écoulaient entre les visites de Mme de Grignan ou ses propres voyages en Provence, Mme de Sévigné vivait alternativement à Paris, dans son hôtel Carnavalet, encore tout plein du souvenir de sa fille, et dans sa terre des Rochers, où elle s'occupait de régler elle-même ses comptes avec ses fermiers et de réparer par une sage administration les suites des prodigalités de son mari et de son fils. Celui-ci, marié à la fille d'un conseiller de Bretagne, ne lui donna pas de postérité. Mme de Grignan eut un fils qui rétablit l'opulence de la famille par une mésalliance, et une fille élevée par sa grand' mère, et qui devint la marquise de Simiane. Mme de Sévigné, après avoir soigné sa fille dans une maladie dangereuse, avec un dévouement qui avait altéré sa santé, mourut à soixante-dix ans de la petite vérole. Elle unit jusqu'au dernier moment la tendresse maternelle et les sentiments chrétiens. Saint-Simon mentionne sa mort en ces termes : « Mme de Sévigné, si aimable et de si excellente compagnie, mourut quelque temps après à Grignan, chez sa fille, qui était son idole et qui le méritait médiocrement... Cette femme, par son aisance, ses grâces naturelles, la douceur de son esprit, en donnait par sa conversation à qui n'en avait pas, extrêmement bonne d'ailleurs, et savait extrêmement de toutes choses, sans vouloir jamais paraître savoir rien. »

La correspondance de Mme de Sévigné est à la fois un des grands monuments littéraires du XVIIe siècle, et un des documents historiques les plus précieux. Sous ce dernier rapport, elle est le tableau vivant de la société aristocratique à laquelle appartenait l'auteur. L'expansion des sentiments de tendresse et d'admiration d'une mère, si inépuisable qu'elle soit, ne pouvait suffire à alimenter cette longue conversation écrite de près de trente années. D'autres objets s'y mêlent naturellement et en foule; ce sont tous ceux qui auraient trouvé place dans le laisser-aller d'une véritable causerie : les occupations et les soucis du jour, les visites, les cérémonies, les grands et les petits événements, les mariages, les naissances, les morts, les prises de voile, les sermons, les pièces de théâtre, les livres, les querelles de salon, les conflits de cour, les cabales littéraires, les grandes controverses philosophiques ou religieuses. Une telle correspondance est aussi instructive et n'a pas moins d'intérêt que des mémoires ; elle a plus de prix peut-être, car si les tableaux et les récits qui la composent ont pu être tracés à leur heure en vue d'un effet calculé, l'ensemble échappe à la volonté de l'auteur, et l'impression générale répond à la suite même des événements, sans pouvoir être le résultat d'un arrangement littéraire. Mme de Sévigné se montre à nous, dans son œuvre, comme un témoin de son siècle, témoin sensible et ému, voyant les choses avec les yeux et les idées de son temps, trouvant naturel ce qui nous semble à distance le plus étrange, ou se passionnant sur les sujets qui nous laissent le plus froids. Avec sa vivacité d'impression elle met sous les yeux de la

postérité, comme sous ceux de sa fille, toutes les grandeurs et toutes les mesquineries de son époque, des traits importants d'histoire au milieu des riens brillants d'une société frivole et pompeuse. Ce précieux commérage se relève encore par des qualités de style qui le rendent immortel. Ce qui frappe tout d'abord, c'est la vivacité naturelle, la spontanéité, l'abandon aux impressions du moment, la préoccupation de rendre sa pensée tout entière dans son exubérance passionnée : écrivain de race, elle manie avec liberté et souplesse une langue qui n'a pas encore acquis sa fixité classique; elle en épuise le lexique et au besoin elle l'enrichit, et quand l'expression manque, elle la forge; elle crée surtout de nouveaux tours. Elle n'a pas seulement la grâce féminine, elle a le naturel, la verve et parfois la crudité, la gaillardise de l'époque de la Fronde. Jamais la pruderie n'aura de prise sur elle; le bel esprit a pu la tenter un moment sous l'influence de l'Hôtel de Rambouillet, où elle s'est vue attirée, accueillie, choyée; elle a sacrifié parfois à la préciosité, comme lorsqu'elle dit à Bussy : « Je suis un peu fâchée que vous n'aimiez pas les madrigaux. Ne sont-ils pas les maris des épigrammes? Ce sont de si jolis ménages quand ils sont bons! » Elle a même quelques images prolongées en allégories, dans le goût du *Grand Cyrus;* mais elle s'élève bientôt elle-même contre la recherche et la quintessence, contre le « tortillonné et le délicat »; elle préférerait « se jeter dans la grossièreté; » elle proclame que le naturel seul compose un style parfait, qu'elle n'en veut pas d'autre, et que c'est un bon signe pour ses lectrices de s'accommoder de ses négligences.

M^{me} de Sévigné, qui croit ne s'inspirer que de son sens naturel et du monde, a puisé à toutes les sources élevées et fécondes, familières aux grands esprits de son siècle. Elle n'a cessé d'étendre et de fortifier l'instruction que ses premiers maîtres lui avaient donnée. Elle lisait Tacite et Quintilien, Virgile et le Tasse, « dans toute la majesté du latin et de l'italien. » Dévouée d'esprit et de cœur à Port-Royal, elle n'en goûtait pas moins les écrivains que Port-Royal proscrivait : elle relisait Montaigne en admirant Pascal. Les moralistes les plus austères faisaient ses délices, les *Essais de morale* de Nicole étaient son aliment quotidien ; les in-folios de théologie ne lui faisaient pas peur : elle dévorait les volumineux traités de saint Augustin à la campagne, pendant les jours de pluie. Aucune des profondes discussions de morale et de dogme ne lui était étrangère, et elle raisonne pertinemment métaphysique et religion, entre une médisance de cour et une anecdote. Jamais on n'a vu un pareil mélange de frivolité mondaine et de solidité d'esprit, plus de force dans plus de grâce.

Les *Lettres* de M^{me} de Sévigné n'étaient pas sans doute composées pour la postérité; c'est pour sa fille qu'elle prétend écrire, et elle le fait comme elle le dit, « à bride abattue, » ou encore en laissant à sa plume « la bride sur le cou ». Elle « ne veut pas se tuer à écrire pour les autres », ni « s'enivrer d'écriture ». Elle espère que sa fille ne fera pas imprimer ses lettres, mais les éloges que celle-ci lui donne, en la comparant à Voiture et à Nicole, lui font craindre de les voir publier par la trahison d'un ami. Et, de fait, ses lettres passèrent bientôt de main en main, et devinrent l'objet de la curiosité la plus empressée. Quelques-unes eurent, sous des noms particuliers, une notoriété spéciale. Il y avait la lettre du *Cheval*, celle des *Foins* ou de la *Prairie*, celle du *Chien*, etc. M^{me} de Sévigné n'ignorait pas le colportage qui s'en faisait dans le monde. « Vos lettres, lui écrivait M^{me} de Coulanges, font tout le bruit qu'elles méritent... ; il est certain qu'elles sont délicieuses, et vous êtes comme vos lettres. » Cette faveur et cette publicité devaient engager M^{me} de Sévigné à apporter de plus en plus de soin littéraire à ses causeries écrites si recherchées par une société amoureuse du bel-esprit et du bon style.

Les *Lettres de Madame de Sévigné* continuèrent de circuler manuscrites longtemps après sa mort. Quelques-unes furent imprimées dans les *Mémoires* et la *Correspondance* de Bussy-Rabutin, publiés par sa fille (1696 et 1697). Un premier recueil en fut fait en 1726 (La Haye et Rouen, 2 vol. in-12); il ne contenait que les *Lettres à M^{me} de Grignan*. Un recueil plus complet des mêmes *Lettres* fut donné par le chevalier Perrin, avec le concours de M^{me} de Simiane, la fille de M^{me} de Grignan (1734, 4 vol. in-12; 1738, 6 vol. in-12; 1754, 8 vol. in-12). Il parut ensuite d'autres recueils particuliers, comme celui des *Lettres à M. de Pomponne sur le procès de Fouquet* (Amsterdam [Paris], 1756, in-12), ou des recueils d'ensemble de plus en plus complets. Parmi les éditions générales, il faut citer celle de l'abbé B. de Vauxcelles (1801, 10 vol. in-12), celle de Phil. Grouvelle (1806, 8 vol. in-8 et 11 vol. in-12, plusieurs fois réimprimée), celle de Monmerqué et Saint-Surin (1818-19, 10 vol. in-8, avec grav.), contenant de nombreuses lettres inédites, d'importantes études philologiques et littéraires, et des documents accessoires; celle de Gault de Saint-Germain (1822 et suiv., 12 vol. in-8, avec fig. plus tirages de luxe); celle de Campenon (1822, 12 vol. in-8), de Ch. Nodier (1835, 2 vol. gr. in-8); enfin l'importante et définitive édition de la collection des Grands Écrivains de la France, dirigée par M. Ad. Regnier, édition faite d'après celle de Monmerqué et revisée entièrement sur les manuscrits (1862-67, 14 vol. in-8), avec *Notice biographique* de M. P. Mesnard, une *Table alphabétique* (tome XII) et un *Lexique* par Sommer (tomes XII et XIV).

Cf. *Notices biographiques, littéraires et bibliographiques* des principales éditions citées; — les *Eloges de M^{me} de Sévigné*, par Sabatier (1777, in-12), par M^{me} de Brisson (1778, in-12), par M^{me} Tastu (1840), par M^{me} Achille Comte (même année), et par M. C. Caboche (même année, in-8); — Bussy-Rabutin : *Mémoires* et *Correspondance* (nouv. édit., 1857, 2 vol. in-12, et 1858-59, 5 vol. in-18); — Mirabeau : *M^{me} de Sévigné*, dans la *Revue rétrospective*, 1re série, t. I; — C. Girault : *Détails historiques sur les ancêtres, le lieu de la naissance*, etc., *de M^{me} de Sévigné* (1819, in-12); — *M^{me} de Sévigné and her contemporaries* (Londres, 1841, 2 vol. in-8); — Walckenaer : *Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal*, etc. (1842-48, 4 vol. in-12); — Aubenas : *Histoire de M^{me} de Sévigné, de sa famille*, etc. (1842, in-8); — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I-V, *passim*, et *Portraits de femmes, Causeries du lundi*, t. I; — L. Veuillot : *Çà et là*, t. II.

SÉVIGNÉ (Charles, marquis DE), fils de la précédente, né au château des Rochers en mars 1647, mort à Paris le 27 mars 1713. Il suivit la carrière militaire, et y renonça pour mener à Paris une vie de dissipation et de faiblesses, qu'il couronna par une dévotion extrême. Il fut un des amants de la Champmeslé et de Ninon de Lenclos qui, au rapport de M^{me} de Sévigné, disait de lui : « C'est une âme de bouillie, un corps de papier mouillé, un cœur de citrouille fricassé dans la neige. » Les *Lettres* de sa mère expriment les tourments qu'il lui causa. Il prit part à quelques débats littéraires du temps et échangea avec Dacier des écrits publiés sous le titre de : *Dissertation critique sur l'*Art poétique *d'Horace* (1698, in-12). Quelques *Lettres* de lui ont été insérées par Grouvelle dans son édition des *Lettres de M^{me} de Sévigné*.

SEVIN (François), philologue français, né en 1682 à Villeneuve-le-Roi, mort le 12 septembre

1741 à Paris. Après avoir pris les ordres, il fut secrétaire de l'abbé Bignon, et entra, en 1711, comme élève à l'Académie des inscriptions, dont il devint pensionnaire en 1728. Peu après, il fut envoyé à Constantinople avec l'abbé Fourmont afin d'y rechercher des manuscrits. Il en rapporta plus de six cents. Nommé en 1737 garde des manuscrits de la bibliothèque du roi, il rédigea avec Fourmont et Melot le *Catalogue* des manuscrits grecs et orientaux. Les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* contiennent un grand nombre de dissertations de Sevin, entre autres sur les histoires d'Assyrie, de Lydie, de Carie, etc., sur Hésiode, Anacréon, Tyrtée, Hécatée de Milet, Nicolas de Damas, etc. Le livre intitulé *Lettres sur Constantinople de l'abbé Sevin au comte de Caylus* (Paris, 1802, in-8) ne contient que quatre lettres de lui.

Cf. Gros de Boze, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. VI.

SEXTINE, SIXTINE. — Voyez SESTINA.

SEXTUS EMPIRICUS, Σέξτος Ἐμπειρικός, philosophe grec du IIe ou du IIIe siècle après J.-C. De l'école des médecins empiriques, comme l'indique son surnom, il professait en philosophie le scepticisme. Comme écrivain, ce fut un simple compilateur. Il nous reste de lui deux ouvrages : les *Hypotyposes pyrrhoniennes*, Πυῤῥώνειαι Ὑποτυπώσεις, en trois livres ; *Contre les mathématiciens*, Πρὸς τοὺς μαθηματικούς, en onze livres. Malgré l'absence d'esprit critique et l'insuffisante érudition de Sextus, ces deux ouvrages sont précieux pour l'histoire de la philosophie, par les documents qu'ils nous ont conservés sur divers systèmes. Le second surtout est mal composé; l'un et l'autre sont remarquables par la clarté du style.

Henri Estienne donna d'abord une traduction latine des *Hypotyposes* (Paris, 1562, in-8), puis Gentien Hervet donna celle des livres *Contre les mathématiciens* (Anvers, 1569, in-fol.). Le texte grec ne fut publié qu'en 1621, avec les traductions ci-dessus (Paris et Genève, 1621, in-fol.). La seconde édition est de Fabricius, qui l'accompagna aussi des mêmes traductions soigneusement revues (Leipzig, 1718, in-fol.). Une nouvelle édition a été publiée par Bekker (Berlin, 1842, in-8). Les *Hypotyposes* ont été traduites en français par Huart (Amsterdam, 1725, in-12).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Ph. Le Bas : *Scepticæ philosophiæ secundum Sexti Empirici Pyrrhonias hypotyposes expositio* (Paris, 1829, in-4) ; — C. Jourdain : *Sextus Empiricus et la philosophie scholastique* (Ibid., 1858, in-8) ; — Em. Saisset, dans le *Dict. des sciences philosophiques*.

SÈZE (Raymond, comte DE), et DESÈZE, avocat français, né le 26 septembre 1748 à Bordeaux, mort le 2 mai 1828. D'abord attaché au barreau de sa ville natale, il vint à Paris en 1784, et Target, qui prenait sa retraite, lui confia la cause des filles d'Helvétius, au sujet de leur héritage paternel. C'est lui qui présenta, en 1789, la défense du baron de Besenval devant le Châtelet. Choisi par Louis XVI pour son défenseur, sur le conseil de Malesherbes, il lut son discours au Temple, le 25 décembre 1792, en présence du roi, de Malesherbes et de Tronchet. Quelques passages, jugés trop violents ou trop émus, furent supprimés. Le lendemain, de Sèze prononça cette défense devant la Convention. On y trouve des accents d'une véritable grandeur, comme cette parole restée célèbre : « Je cherche parmi vous des juges, et je n'y vois que des accusateurs. » Au mois d'octobre 1793, de Sèze fut arrêté et resta prisonnier jusqu'après thermidor. Il vécut dans la retraite jusqu'à la Restauration. Nommé alors premier président à la Cour de cassation et pair de France, il entra à l'Académie française le 23 mai 1816. Il fut créé comte en 1817. Outre sa *Défense du roi Louis XVI* (Paris, 1792, in-8), plusieurs *Plaidoyers* et *Requêtes*, et des *Discours* académiques, on cite de lui un *Essai sur les maximes et sur les lois fondamentales de la monarchie française* (Paris, 1789, in-8).

Cf. De Barante : *Discours de réception à l'Académie française* ; — Chateaubriand : *Eloge du comte de Sèze* (Paris, in-18) ; — Quérard : *la France littéraire* (article DESÈZE).

SFONDRATI (Francesco), prélat italien, jurisconsulte et poëte, né à Crémone le 25 octobre 1493, mort dans cette ville le 31 juillet 1550. Il professa le droit dans plusieurs villes, fut en faveur auprès de plusieurs princes, eut part à d'importantes négociations, entra dans l'Eglise à l'âge de cinquante ans, et fut fait cardinal deux ans après (1544). Son poëme latin *De Raptu Helenæ*, en trois livres (Venise, 1559, in-4), a été réimprimé dans plusieurs recueils. — Un de ses fils devint pape sous le nom de Grégoire XIV. — A la même famille appartient le cardinal Celestino SFONDRATI, né à Milan en 1644, mort à Rome en 1696, auteur d'ouvrages combattus, comme non orthodoxes, par Bossuet et d'autres prélats français.

Cf. Argelati : *Biblioth. scriptorum mediolanensium*.

SGANARELLE, comédie de Molière (voy. ce nom).

SGRICCI (Tomaso), fécond improvisateur italien, né en 1788 à Castiglione-Fiorentino (Toscane), mort en 1836. Il acquit une prompte réputation dans un pays où l'improvisation était déjà si florissante, par son extrême facilité et son talent. Il vint à Paris en 1824 et s'y produisit avec succès. Il excellait dans le genre tragique et n'a pas improvisé moins de vingt tragédies en cinq actes. On en a recueilli trois : *Hector*, la *Mort de Charles Ier* et la *Chute de Missolonghi*. Sgricci obtint aussi de grands applaudissements dans *Bianca Capello*, la *Mort de Marie Stuart*, etc. On cite de lui un recueil de *Canzoni*.

SHADWELL (Thomas), poëte dramatique anglais, né en 1640, mort en 1692. Successeur de Dryden dans la dignité de poëte lauréat, après la révolution de 1688 il fut cruellement en butte aux satires de ce poëte. Il fit dix-sept comédies, entre autres : *les Amants chagrins, les Eaux d'Epsom, Timon le Misanthrope, la Véritable vieille*, qui ne se sont pas maintenues malgré un talent comique assez original et l'exactitude des peintures, il est vrai, grossières. On cite une assez remarquable tragédie, *Psyché*. Les *Œuvres* de Th. Shadwell ont été recueillies (Londres, 1720, 4 vol. in-12).

Cf. Baker : *Biographia dramatica* ; — W. Scott : *Vie de Dryden*.

SHAFTESBURY (Anthony ASHLEY-COOPER, troisième comte DE), né à Londres en 1671, mort à Naples en 1713. Membre de la Chambre des communes, puis de la Chambre des lords, il s'occupa moins de politique que de philosophie morale et de littérature. Il vécut beaucoup sur le continent et connut particulièrement, en Hollande, Bayle et Leclerc. Il finit ses jours à Naples. Comme philosophe, il a gardé quelque importance et a inspiré Hutcheson, Reid, Stewart, Brown. Il plaît par l'harmonieuse élégance de son style tout platonicien. On a de lui : *Lettre sur l'Enthousiasme* (1708) ; *Moralistes, le Sens commun* (1709); *Soliloque ou Avis à un auteur* (1710). Ses ouvrages ont été réunis sous ce titre : *Characteristics of men, manners, opinions and times* (1713, 3 vol. in-8). Il en existe plusieurs traductions françaises; la plus complète est celle de Pascal (Amsterdan, 1780, 3 vol. in-8).

Cf. Chauffepié : *Supplément au Dictionnaire* de Bayle.

SHAH NAMEH, épopée persane. — Voyez FERDOUCY.

SHAKESPEARE (William), illustre poëte dramatique anglais, né en avril 1564 à Stratford-sur-Avon, mort dans la même ville le 23 avril 1616. Son nom se trouve orthographié de huit ou neuf manières différentes; mais il n'est pas douteux que la forme *Shakespeare*, la plus complète, ne soit aussi la plus correcte, bien que la forme abrégée *Shakespere* et *Shakspere* fût la plus usitée dans son comté natal, et que lui-même signât habituellement *Shakspere*. Il fut baptisé le 26 avril 1564; la plupart de ses biographes se sont autorisés de cette date pour le faire naître le 23 avril, afin d'établir une concordance exacte entre la date de sa naissance et celle de sa mort. Son père, qui fut alderman, puis bailifl (premier magistrat) de Stratford, était un propriétaire assez riche, et sa mère, Mary Arden, appartenait à une des familles les plus considérables du comté de Warwick; mais, quoique dans l'aisance, ses parents exploitaient leurs propriétés eux-mêmes, et la tradition qui nous représente Shakespeare dans son enfance associé à des travaux rustiques, à l'élève et à l'abatage des bestiaux n'est pas sans vraisemblance. Il reçut néanmoins une assez bonne instruction à l'école de Stratford. Du latin, un peu de grec, composaient, avec l'anglais, son savoir auquel il ajouta plus tard le français, l'italien et peut-être l'espagnol. On pense qu'au sortir de l'école, vers seize ans, il entra chez un attorney; les travaux d'un bureau lui convenaient mieux sans doute que ceux d'une exploitation rurale; mais ils étaient peu lucratifs, et le futur poëte se trouvait dans la nécessité de gagner sa vie. Son père, tombé dans la gêne, ne pouvait guère lui venir en aide: lui-même, marié à moins de dix-neuf ans (novembre 1582) avec une femme, Anne Hathaway, plus âgée que lui de huit ans, père dès le mois de mai 1583 (le mariage n'avait fait que régulariser une liaison un peu plus ancienne), eut à faire face aux charges de la famille; il lui naquit encore deux jumeaux, un fils et une fille, en février 1585. Sa position dans sa ville natale devenait tout à fait insuffisante. Il se décida à partir pour Londres, où il connaissait plusieurs acteurs qui étaient de la ville ou du comté de Stratford.

Shakespeare arriva à Londres en 1586, à vingt-deux ans, et dès 1589 il était un des copropriétaires du théâtre de Blackfriars. S'il avait si vite réussi à se créer une position avantageuse, ce n'était pas par son talent d'acteur, qui semble avoir été assez ordinaire, c'était par son talent d'écrivain. N'étant pas encore mis à même de produire des œuvres originales, il s'employait à remanier, à refaire les œuvres des autres. Puis Shakespeare était bon et loyal, facile à vivre: ses camarades le prirent promptement en affection, et en vinrent peu à peu à lui faire une des premières places dans leur société. A partir de 1590, il fut le directeur littéraire de Blackfriars, dont Richard Burbadge, autre Stratfordien, fut le grand acteur. A eux deux ils allaient donner à la scène anglaise un éclat incomparable.

Pendant près de vingt ans, Shakespeare entretint de ses œuvres les deux théâtres que possédait sa troupe, celui de Blackfriars et celui du Globe. La gloire lui vint avec la fortune. D'illustres amitiés, dont la plus précieuse fut celle du comte de Southampton, étendirent sur lui leur patronage. Mais le grand poëte possédait une âme calme et forte, exempte de vanité. Il ne désirait qu'une honorable indépendance: quand il l'eut acquise, quand il eut assuré le bien-être de son père, de sa mère, de ses enfants, il quitta le théâtre et revint vivre tranquillement à Stratford. En 1604, il cessa de paraître sur la scène; en 1611, il donna la *Tempête*, que l'on croit sa dernière pièce et, comme le héros de ce drame, il brisa sa baguette magique. On a fait le compte exact de sa fortune; elle n'allait pas à moins de 400 ou 500 l. s. de revenu annuel: ce qui était une grosse somme pour le temps, plus de 30,000 fr. de rente d'aujourd'hui. Il avait successivement perdu son père, sa mère, ses frères, son fils Hamnet, mais il lui restait sa fille aînée, sa chère Suzanne, mariée en 1607 à John Hall, médecin, sa seconde fille Judith qu'il maria en 1616, et sa femme qui ne paraît pas avoir tenu une grande place dans sa vie. La gloire littéraire le touchait si peu qu'il ne chercha pas même à recueillir ses pièces. Il mourut dans un âge peu avancé. Sa descendance s'éteignit en moins d'un siècle; son nom ne devait vivre que par ses ouvrages.

On s'étonne que la biographie d'un tel homme présente tant de lacunes; mais un poëte n'était pas alors un personnage assez important pour qu'on notât ses faits et gestes. Aussi, quand les contemporains parlent si peu de lui, ceux qui plus tard en ont voulu parler nous en disent plus qu'ils n'en savent. Il s'est formé toute une légende autour de cette grande figure. De ce Shakespeare, garçon boucher, fréquentant mauvaise compagnie, braconnant dans le parc de sir Thomas Lucy de Charlecote, près de Stratford, poursuivi pour ce fait, se vengeant des poursuites par une ballade injurieuse contre le gentilhomme, et forcé, pour se soustraire à sa colère, de se sauver à Londres, où il gagne d'abord sa vie en gardant les chevaux des spectateurs à la porte du théâtre, jusqu'à ce que les acteurs, frappés de sa bonne humeur et de son esprit, le fassent monter sur la scène; de ce Shakespeare de la légende et du roman, nous n'avons rien dit, parce qu'il n'existe pas la moindre preuve à l'appui de ces traditions, et qu'elles sont même en contradiction avec les rares témoignages authentiques. Quelques autres détails sur sa vie de Londres doivent être accueillis avec réserve. Ses mœurs, dans sa situation de poëte-comédien, ne furent sans doute pas toujours régulières; mais il ne faut pas exagérer les quelques inductions fâcheuses tirées de ses sonnets, bien qu'en somme ces poésies intimes nous laissent une impression pénible. On l'y voit amoureux d'une femme sans beauté et indigne de lui. Dans cette triste liaison il eut pour rival heureux son plus cher ami, Southampton probablement, sans que l'infidélité de la dame le détachât d'elle, sans que le tort de l'ami altérât le tendre attachement qu'il lui avait voué. Cette facilité de mœurs appartient à la période de sa jeunesse. Plus tard, à mesure que l'âge vint avec la gloire et la fortune, son existence se fit plus digne, plus calme, bien que le fond d'humeur facile restât toujours. On trouve à ce sujet cette réflexion dans les *Célébrités* de Fuller: « Nombreux, dit-il, furent les combats d'esprit entre lui et Ben Jonson, lesquels deux je compare à un grand galion d'Espagne et à un vaisseau de guerre anglais. Maître Jonson, comme le premier, était bâti bien plus haut en savoir: solide, mais lent dans ses manœuvres; Shakespeare, comme le vaisseau de guerre anglais, moindre en masse, mais plus léger à la manœuvre, pouvait tourner avec tous les temps, virer de bord et prendre avantage de tous les vents, par la vivacité de son esprit et de son imagination. » On doute que Shakespeare ait jamais posé devant un peintre. Les portraits qui nous restent de lui doivent avoir été faits de souvenir; le buste placé sur son tombeau, dans l'église de la Trinité, à Stratford, sept ans après sa mort, paraît offrir son image la plus authentique; il faut aussi tenir compte du portrait gravé de Martin Droeshout, en tête de l'édition *princeps*: il a en sa faveur le témoignage de Ben Jonson.

Les ouvrages de Shakespeare sont nombreux; nous allons les énumérer et les analyser rapidement, en commençant par ceux qui n'appartiennent pas au théâtre. *Vénus et Adonis* (Venus and Adonis; Londres, 1593, pet. in-4; réimp. huit fois jusqu'en 1636), et *le Rapt de Lucrèce* (Rape of Lucrece; Ibid., 1594, pet. in-4, réimp. six fois jusqu'en 1655), dédiés l'un et l'autre au comte de Southampton, et qui ont été composés huit ou neuf ans avant leur publication, peuvent être regardés comme les premiers ouvrages du poëte; ils appartiennent à ce genre élégiaque, pastoral et descriptif que Surrey, Wyatt et Philippe Sidney avaient mis à la mode, et rappellent, avec plus d'ardeur sensuelle, la manière de Spenser. *Le Pèlerin passionné* (the Passionate Pilgrime; Londres, 1599, in 16) est un recueil de petits poëmes que le libraire Jaggard publia sous le nom de Shakespeare, et qui évidemment ne lui appartiennent pas tous. Les *Sonnets de Shakespeare* (Shakespeare's Sonnets, never before imprinted; Londres, 1609, in-4; édit. unique, reproduite en fac-simile en 1862, les *Poëmes* et *Sonnets* ensemble; 1709, in 8, plus. édit.) sont aussi un recueil publié sans la participation de l'auteur. Les 126 premiers s'adressent à un ami, les 28 derniers à une femme mariée, que le poëte aimait et qui n'était pas plus fidèle à son amant qu'à son mari; dans la première partie, le sentiment est plus passionné; on y remarque de beaux vers sur la mauvaise fortune du poëte « qui le force à gagner sa vie par un métier public: son nom a reçu une flétrissure, le scandale a gravé sa marque sur son front. »

Shakespeare n'a point, comme on l'a dit quelquefois, créé le drame anglais. Il a fait ce qu'on faisait avant lui, mais mieux : il améliora en maître. Le drame avait débuté en Angleterre, comme chez nous, par les *mystères* du moyen âge; à la Renaissance il se modifia par une certaine imitation des anciens, de Sénèque surtout; mais il resta libre dans sa forme, qui ne s'asservit pas aux unités de temps et de lieu, et dans le choix des sujets, qui s'étendit sur toute l'histoire, ancienne, moderne, contemporaine, et sur le vaste cycle des romans et nouvelles de l'époque antérieure. Les représentations théâtrales étaient extrêmement goûtées du public. Les auteurs, rivalisant entre eux, perfectionnèrent et enrichirent le genre dramatique : Marlowe le fit avec génie; Kyd avec un talent sombre et violent; Greene avec imagination, Peele avec habileté; Shakespeare, venant après eux, suivit d'abord leurs traces; puis son originalité se dégagea peu à peu. Ce progrès nous apparaîtrait plus nettement si nous pouvions classer avec certitude ses pièces par ordre chronologique; mais les rares renseignements sur ce point permettent tout au plus d'arriver aux approximations de la liste suivante.

Titus Andronicus, tragédie dans le genre de Marlowe et de Kyd. C'est un tissu d'invraisemblables horreurs. Shakespeare n'a pas pu imaginer cette pièce, mais il la remania assez fortement pour que ses contemporains la lui aient attribuée, et l'aient même placée au nombre de ses chefs-d'œuvre. L'œuvre originale, d'un auteur inconnu, paraît remonter à 1584 ou 1585; le remaniement de Shakespeare est au plus tard de 1594, année où, d'après Langbaine, il en fut publié une édition. Cette tragédie parut ou reparut, en 1600-1611, in-4, sous ce titre : *the Most lamentable romaine tragedie of Titus Andronicus*. — *Périclès*, drame emprunté à la traduction des *Gesta Romanorum* de Laurent Twine. La principale situation nous montre une honnête jeune fille, Marina, jetée dans un lieu de débauche. On ne saurait rien imaginer de plus choquant. La pièce du reste est faible; on pense que Shakespeare ne fit qu'arranger une œuvre plus ancienne : ce qui n'empêcha pas de la donner sous son nom avec ce titre emphatique : *the Late and much admired play called Pericles prince of Tyre* (Londres, 1609, in-4; 1611, 1619, 1638, 1635, in-4). — *Henri VI*, en trois parties, drame historique fondé sur la *Chronique* de Hall. La première partie est consacrée aux luttes des Anglais contre les Français; Shakespeare n'y a contribué que pour quelques scènes, parmi lesquelles ne figurent pas celles où Jeanne d'Arc est si odieusement travestie. Quant aux deux autres parties, sur les malheurs de la maison de Lancastre et l'avénement de la maison d'York, il n'a fait que remanier deux pièces attribuées à Robert Greene et publiées séparément : *the First part of the contention betwixt the two famous houses of Yorke and Lancaster* (Ibid., 1594, in-4); *the True tragedie of Richard duke of Yorke* (Ibid., 1595, 1600, in-4). — *La Méchante apprivoisée* (the Taming of the shrew), comédie : remaniement d'une pièce qui fut imprimée en 1594 et qui avait été jouée quelques années auparavant. Des deux intrigues qui la composent, sans compter l'incident comique où elle est encadrée, l'une est empruntée aux *Suppositi* de l'Arioste. — La *Comédie des erreurs* (Comedy of errors), fondée sur une pièce jouée en 1576 et aujourd'hui perdue. Le sujet est à peu près celui des *Ménechmes* de Plaute, avec cette différence que l'auteur anglais a doublé l'invraisemblance de la pièce latine en supposant deux couples de jumeaux.

Jusqu'ici, c'est-à-dire jusque vers 1590, nous n'avons trouvé que des remaniements, des arrangements; nous arrivons maintenant aux pièces originales. *Les deux Gentilshommes de Vérone* (the Two gentlemen of Verona), drame romanesque, une des rares pièces de Shakespeare dont on ignore la source, et qui pourrait bien être toute de son invention. L'ensemble en est assez négligé, mais elle contient des scènes charmantes. — *Peines d'amour perdues* (A Pleasant conceited comedie called Love's labors lost; Londres, 1598, in-4), comédie jouée vers 1591. C'est une pièce sans intrigue et, malgré la netteté des esquisses de caractères, assez ennuyeuse; on y voit un roi de Navarre qui s'est voué à trois ans d'études et de retraite, et une princesse de France essayant vainement de le faire manquer à sa résolution. Le style, imitation et parodie de celui des *euphuistes*, abonde en concettis. — *Tout est bien qui finit bien* (All's well that ends well), drame romanesque, emprunté soit au *Palais du plaisir* de Painter, soit au *Décaméron* de Boccace. Une jeune fille, Hélène, épouse un jeune homme malgré lui et conquiert son amour à force de dévouement. — *Roméo et Juliette* (An Excellent conceited tragedie of Romeo and Juliet; Londres, 1597, in-4, réimp. avec des correct. et des additions, 1599, 1607, 1609, in-4; elle avait été jouée vers 1592), tragédie dont le sujet remonte à une nouvelle de Bandello traduite en français par Pierre Boistuau, mais que Shakespeare paraît avoir emprunté plus directement à un poëme d'Arthur Brooke. Roméo et Juliette, destinés à être les victimes expiatoires des haines de leur famille, s'aiment du premier moment avec un dévouement absolu auquel aucune joie terrestre ne suffirait, et qui se trouve plus fort que les terreurs de la mort. C'est une délicieuse et touchante histoire d'amour; de toutes les œuvres du poëte, c'est non la plus admirée, mais la plus aimée. — *Le Songe d'une nuit d'été* (A Midsummer night's dream; Ibid., 1600, in-4, jouée vers 1594), ravissante fantaisie dont le cadre est pris à Chaucer, et où l'antiquité et la féerie, les héros chevaleresques, les humbles artisans, se mêlent dans le plus poétique et le plus charmant des rêves. — *Le Marchand de Venise* (the Excellent history of

the Merchant of Venice; Ibid., 1600, in-4), joué vers 1594, pièce fondée sur deux récits des *Gesta Romanorum* et qui offre la plus heureuse combinaison de tragique, de romanesque et de comique; le juif Shylock, qui fait le centre de l'action, est une des plus étonnantes créations du poëte. Les trois dernières œuvres peuvent être regardées comme la splendide expansion de sa jeunesse.

Ses *Histoires* ou drames historiques montrent une autre face de son talent. *Le Roi Jean* (the Troublesome raigne of John, King of England; Londres, 1591, in-4, sans nom d'auteur; Ibid., 1611 avec les initiales W. Sh., et 1622 avec le nom entier). On croit que le texte imprimé n'est pas celui de Shakespeare. La pièce se recommande pourtant par le touchant épisode d'Arthur. — *Richard II* (the Tragedie of King Richard the Second; Ibid., 1597, 1598, in-4; réimp. avec des additions; Londres, 1608, 1615, in-4), sorte de chronique dialoguée sur la déposition et la mort de Richard II, la révolte et l'avénement de Bolingbroke (Henri IV), chef de la maison de Lancastre. — *Henri IV*, en deux parties (the History of Henry the Fourth;.... 1re partie, Ibid., 1598, in-4; 2e partie, 1600, in-4). Le fougueux caractère du prince de Galles (depuis Henri V) et surtout la verve prodigieuse, la colossale bonne humeur de son joyeux compagnon, sir John Falstaff, donnent beaucoup d'animation à cette pièce.—*Henri V* (the Chronicle history of Henry the Fifth; Ibid., 1600, 1602, 1608, in-4), suite du drame précédent, offre moins de comique, mais plus de lyrique: c'est comme un chant de triomphe sur la bataille d'Azincourt. — *Richard III* (the Tragedy of King Richard the Third; Ibid., 1597, in-4), ayant pour sujet la ruine de la maison d'York, qui avait elle-même détruit la maison de Lancastre. Ce qui saisit dans cette pièce, un peu décousue, c'est le personnage de Richard, rusé et cruel, brave et cynique, trouvant dans l'excès même de sa perversité une sorte de grandeur.

L'histoire fait place au roman et les chroniques aux jeux de l'imagination dans une suite d'ouvrages de cette belle et féconde période. *Les Joyeuses femmes de Windsor* (A Most pleasant and excellent conceited comedy of syr John Falstaff, and the Merry wiwes of Windsor; Londres, 1602, 1619, in-4), comédie assez amusante, mais prosaïque, où reparaît Falstaff, vieilli, alourdi, tombé en décadence. — *Comme il vous plaira* (As you like it), comédie romanesque, tirée de la *Rosalynd* de Lodge, et où l'on remarque, à côté des charmantes figures de Rosalinde et de Célia, Jacques, contemplateur morose, misanthrope railleur qui se donne si curieusement le spectacle de la folie humaine. — *Beaucoup de bruit pour rien* (Much adoe about nothing; Ibid., 1600, in-4), comédie tirée d'une nouvelle de Bandello; il s'agit d'un accès de jalousie mal fondée, qui brouille pour un instant deux fiancés. — *La Nuit des rois* (Twelfth night), comédie romanesque, qui vient encore d'une nouvelle de Bandello. L'intrigue n'est pas neuve, mais, comme toujours, chez Shakespeare elle est relevée par la variété des caractères. — *Mesure pour mesure* (Measure for measure), drame sévère emprunté à *Promos et Cassandra*, pièce de Whetstone, publiée en 1578. On y trouve un remarquable type d'hypocrite, le juge Angelo. — *Othello* (the Tragedy of Othello, the Moore of Venice; Londres, 1622, in-4), une des plus célèbres tragédies de Shakespeare. Il en a pris le sujet dans une nouvelle de Giraldi Cinthio, mais la forte construction de la pièce et l'incomparable développement des caractères (Othello, Desdemona, Jago) lui appartiennent entièrement. — *Hamlet* (the Tragicall historie of Hamlet, prince of Denmarke; Ibid., 1603, in-4; la même, *étendue presque au double suivant la vraie et parfaite copie;* 1604, 1605, 1609, 1611, in-4). Le sujet remonte au chroniqueur danois Saxo Grammaticus, mais il est pris directement à une nouvelle française de Belleforest, traduite en anglais. On connaît deux versions de cette tragédie, et probablement il en existait une troisième plus ancienne (1587-88 ou 89) qui serait une des premières pièces de Shakespeare. Il semble que le personnage d'Hamlet lui plaisait particulièrement, et en le remaniant à plusieurs reprises il finit par en faire la figure la plus remarquable du drame moderne. — *Le Roi Lear* (True chronicle history of the life and death of King Lear and his three daughters; Ibid., 1608, in-4). Cette tragédie, tirée de la *Chronique* de Holinshed, est, comme peinture variée, émouvante, terrible de la nature humaine, peut-être sans égale dans l'œuvre de Shakespeare. — *Macbeth*, tragédie tirée aussi de Holinshed, est d'une intensité de terreur qui rappelle les drames d'Eschyle. Le poëte n'a rien tracé de plus vigoureux que ses personnages de Macbeth et de Lady Macbeth.

Ces quatre dernières pièces marquent la plus grande force du génie dramatique de Shakespeare, entre 1600 et 1607. Après cette époque il ne baisse pas, mais il s'apaise; il garde autant de grandeur et d'éclat, mais il n'a plus le même feu. *Cymbeline*, ce drame romanesque et pastoral, tiré à la fois de la *Chronique* de Holinshed et du *Décaméron* de Boccace, nous charme surtout par le personnage d'Imogène, la plus parfaite figure de femme qu'ait tracée l'auteur. — *Troïlus et Cressida* (the Famous historie of Troylus and Cresseid; Londres, 1609, in-4), pièce assez amusante, dont le sujet est pris dans Chaucer qui l'avait pris dans Boccace; c'est Homère traduit ou travesti en roman héroï-comique du moyen âge. — *Timon*, mise en scène d'un Athénien trop généreux qui, après avoir follement prodigué sa fortune à ses amis, exaspéré de leur ingratitude, devient un misanthrope farouche. — *Jules César, Antoine et Cléopâtre, Coriolan:* trois tragédies antiques empruntées à Plutarque que Shakespeare lisait dans la traduction de North; le poëte suit de près l'historien très-dramatique lui-même, mais il l'anime encore et donne une vie étonnante à ces personnages anciens. — *La Tempête*, comédie fantastique, où le sérieux de la passion relève les enchantements de la magie; avec la délicieuse figure de jeune fille, Miranda, contraste un monstre des plus originaux, Caliban.—*Le Conte d'hiver* (Winter's Tale), drame romanesque emprunté au *Pandosto* de Robert Greene, plein d'invraisemblance, de pathétique et de poésie; — *Henri VIII*, pièce historique de circonstance, assez négligée, mais qui ne manque ni d'intérêt ni d'éclat; on pense que Shakespeare n'en traça que l'ébauche et quelques scènes, et qu'il laissa à Fletcher le soin de la terminer. Pendant qu'on jouait cette dernière pièce du grand poëte, le 29 juin 1613, le théâtre du Globe prit feu et fut entièrement brûlé.

Outre ces trente-six pièces, on en connaît six autres publiées du vivant de Shakespeare, soit avec son nom, soit avec ses initiales: *la lamentable tragédie de Locrine; la Puritaine ou la Veuve de Watling Street*, comédie; *la Vraie Chronique historique de la vie et de la mort de Thomas lord Cromwell; la première partie de la vie de sir John Oldcastle, lord Cobham; le Prodigue de Londres; une Tragédie dans le Yorkshire.* Il faut y ajouter sept autres pièces publiées sous son nom, après sa mort, ou qu'on lui attribue sur certains indices: *les Deux Nobles Parents* (avec Beaumont et Fletcher); *la Naissance de Merlin* (avec Rowley); *le Joyeux Diable d'Edmonton*, comédie; *la très-plaisante comédie de Mucédorus; la plaisante*

comédie de la belle Emma; le Règne du roi Édouard III, pièce historique anonyme; *la lamentable et vraie tragédie de M. Arden de Feversham.* On a donc, à côté du théâtre consacré contenant lui-même quatre ou cinq pièces qui ne sont que des remaniements, un théâtre apocryphe ou à demi authentique, composé de treize pièces dont une seule, du reste, *les Deux Nobles Parents*, a une vraie importance littéraire. *La Tragédie du Yorkshire* et l'*Arden de Feversham* sont aussi des œuvres remarquables.

La gloire de Shakespeare, déjà grande de son temps, n'a fait que grandir depuis, excepté une sorte d'interruption, d'ailleurs bien moins sensible qu'on ne l'a dit, dans la seconde moitié du XVIIe siècle. A partir du milieu du XVIIIe siècle, elle se répand hors de l'Angleterre avec une force toujours croissante. La France donna l'exemple de l'enthousiasme par la préface de Letourneur; l'Allemagne, judicieusement admiratrice avec Lessing, ne mit plus de bornes à son engouement avec Schlegel et son école, et la critique anglaise, ne voulant pas se laisser surpasser par les étrangers, monta jusqu'à l'apothéose avec l'école de Coleridge. Non-seulement les nations se disputent à qui l'admirera le plus, mais les professions les plus diverses le revendiquent, les croyances ennemies veulent chacune qu'il ait été des leurs: le jurisconsulte le trouve très-versé dans la jurisprudence; le marin déclare qu'il entend admirablement la manœuvre d'un vaisseau; l'écrivain ecclésiastique s'étonne de ses connaissances théologiques; le catholique le tire à lui parce qu'il n'insulte jamais le catholicisme, et le protestant prouve, la Bible à la main, qu'un homme qui connaissait si bien la Bible devait être bon protestant. On remplirait des pages avec l'énumération des traités particuliers composés sur chacun des côtés multiples de son âme et de son génie : âme la plus universelle, la plus capable de tout comprendre, génie le plus puissant, le plus capable de tout exprimer! Au milieu de cette adoration, dont le jubilé, célébré le 23 avril 1864, a marqué pour ainsi dire l'apogée, on a quelque peine à placer une réserve. Il faut dire cependant que les pièces de Shakespeare, si vraies, si vivantes, si morales même et si saines dans l'ensemble, ne sont pas toujours bien construites, qu'elles pèchent assez souvent et comme à plaisir contre la vraisemblance, que son style enfin, flottant entre une concision énergique et l'amplification, participe largement aux deux défauts de la poésie de son temps, la recherche et la grossièreté.

Sept ans après la mort de Shakespeare, deux de ses camarades de théâtre, John Heminge et Henry Condell, désignés dans son testament, publièrent le premier recueil de ses pièces sous ce titre : *M. William Shakespeare's Comedies, Histories and Tragedies. Published according to the true originall copies* (Londres, 1623, in-fol.). Les deux éditeurs donnaient trente-cinq pièces (toutes celles, moins *Périclès*, formant le théâtre authentique) : 17 avaient déjà paru dans le format in-4, mais plus ou moins défigurées; ils prétendent les donner « parfaites dans leurs membres » ; les dix-huit pièces inédites sont, assurent-ils, « absolument comme il les avait conçues, et d'après des manuscrits presque sans rature. » Malgré les prétendus soins de Heminge et de Condell, leur édition est extrêmement incorrecte et défectueuse; mais enfin, comme les manuscrits sont perdus, c'est elle seule qui sert de base aux autres éditions; elle est devenue fort rare : un exemplaire en a été payé, en 1864, 17 802 fr. La 2e édition (Londres, 1632, in-fol.), faite probablement sans le secours des manuscrits et non moins fautive que la première, sert pourtant à la corriger, parce qu'elle ne l'est pas aux mêmes endroits. La 3e édition (Ibid., 1664, in-fol.) reproduit le texte des deux précédentes, mais elle ajoute sept pièces nouvelles, notamment *Périclès*. Une 4e édition (Ibid., 1685, in-fol.) est une réimpression de la 3e. Ces quatre éditions constituent la première période, la période originale du texte de Shakespeare. Viennent ensuite les critiques qui s'efforcent de corriger le texte, d'en expliquer les difficultés. Les éditions de Shakespeare sont au nombre environ de trois cents, parmi lesquelles nous citerons : celles de Rowe (Londres, 1709, 7 vol. in-8); de Pope (1725, 6 vol. in-4); de Théobald (1733, 7 vol. in-8); de Hanmer (Oxford, 1744-46, 6 vol. in-4); de Warburton (Londres, 1747, 8 vol. in-8); de Blair (Edimbourg, 1753, 8 vol. in-12); de Samuel Johnson (Londres, 1765, 8 vol. in-8); de Steevens (1766, 4 vol. in-4, et 1793, 15 vol. in-8); de Capell (1767-68, 10 vol. in-8); de Steevens et Johnson (1773, 10 vol. in-8); de Malane (1790, 10 vol. in-8; 1821, 21 vol. in-8); de Charles Knight (1838-43, 8 vol. in-8); de J. Payne Collier (1841-44, 8 vol. in-8), qu'il ne faut pas confondre avec sa 2e édition (1853, 8 vol. in-8), fondée sur un exemplaire de l'édition de 1632, couvert d'innombrables corrections d'une origine inconnue et partant sans autorité suffisante; de Singer (1856, 10 vol. in-12); de Halliwell (1851-53, 4 vol. in-8); de Dyce (1857, 6 vol. in-8); de Staunton (1858-60, 3 vol. gr. in-8); de MM. Clark, Glover et Wright (Cambridge et Londres, 1863-67, 9 vol. in-8), dont le texte, regardé comme définitif, a été reproduit dans une édition populaire dite du Globe, en un seul volume.

Shakespeare a depuis un siècle trouvé de nombreux traducteurs en Europe. La traduction de Letourneur (Paris, 1776-83, 20 vol. in-8), revue et corrigée par MM. Guizot et Pichot (Ibid., 1821, 13 vol. in-8), a joui en France d'une grande autorité, qui a diminué néanmoins devant les traductions plus fidèles de Benjamin Laroche (Ibid., 1841-43, 7 vol. in-12), de F. V. Hugo (1859-1862, 12 vol. in-8), de M. Ém. Montégut (1867 et suiv., 4 vol. gr. in-8 et in-18). En Allemagne, la traduction la plus célèbre est celle d'Aug. Schlegel et Tieck (Berlin, 1797-1811, 11 vol. in-8). Les *Poëmes et Sonnets* ont été traduits en vers français par E. Lafond (Paris, 1856, in-8) ; les *Sonnets*, en prose, par F.-V. Hugo (1857).

Cf. Les *Préfaces* et *Notices* des principales éditions, surtout de celle de Johnson, ainsi que des traductions françaises ; — Wheler : *Life of Shakespeare* (1806) ; — F. Douce : *Illustrations of Shak.* (1807) ; — W. Hazlitt : *Characters of Sh.'s plays* (1817) ; — Drake : *Shak. and his times* (1817) ; — Beyle : *Racine et Shakespeare* (Paris, 1823, in-8) ; — P. Dupont : *Essai sur Sh., analyse raisonnée de toutes les pièces* (Ibid., 1828, 2 vol. in-8) ; — J.-P. Collier : *Sh.'s library* (1843) ; — Halliwell : *Life of Shak.* (1847) ; — S. Coleridge : *Notes and lectures on Shak.* (1849) ; — Gervinus : *Shakespeare* (1849-50) ; — Villemain : *Nouveaux Mélanges ;* — Guizot : *Shakespeare et son temps ;* — Phil. Chasles : *Etude sur Shak.* (1832); — S. Neil : *Critical biography of Shak. ;* — Ingleby : *a Complete view of the Shak. controversy* (1861) ; — Fullom : *Hist. of Shak.* (1862) ; — Beausire : *De Summi apud Britannos poetæ tragædiis e Plutarcho ductis*, thèse (Paris, 1855, in-8) ; — A. Lacroix : *Hist. de l'influence de Sh. sur le théâtre français* (Bruxelles, 1856, gr. in-8); — Alfr. Mézières : *Shakespeare, ses œuvres et ses critiques* (Paris, 1861, in-8), et *Prédécesseurs et contemporains de Shakespeare* (Ibid., 1864, in-8) ; — Victor Hugo : *William Shakespeare* (Ibid., 1864, in-8); — Alex. Büchner : *les Comédies de Shakespeare*, thèse (Caen, 1865, in-8) ; — Taine : *Hist. de la littérature anglaise*, l. II, ch. IV ; — *Shakespeariana, Catalogue of Books pamphlets, etc., relating to Sh.* (Londres, 1827, in-18) ; — Lowndes : *Bibliographer's Manual*, édit. Bohn.

SHEFFIELD (John), duc de BUCKINGHAM, né en 1649, mort en 1721. On cite de ce grand seigneur, favori de la reine Anne, des *Essais sur la satire*.

la Poésie (Essay on satire, on poetry) qui contribuèrent à établir en Angleterre l'influence du goût français.

Cf. S. Johnson : *Lives of the english poets.*

SHELLEY (Percy Bysshe), célèbre poëte anglais, né à Field Place (Sussex) le 4 août 1792, mort dans le golfe de la Spezzia, le 8 juillet 1822. Il était fils et héritier d'un riche baronnet. Timide, sensible, passionné pour la justice, il eut beaucoup à souffrir, à l'école d'Eton, des habitudes brutales de ses camarades. Les mauvais traitements surexcitèrent en lui l'esprit de révolte contre les institutions politiques et religieuses; la lecture des philosophes français du XVIIIe siècle l'enhardit dans ces idées. A dix-sept ans il publia, sous le nom de Margaret Nicholson, une folle qui avait tenté de tuer Georges III, un volume de vers contre la royauté. Sa coopération à la thèse de Hogg, qui devait être son biographe, *sur la Nécessité de l'athéisme*, le fit renvoyer de l'Université. Il acheva de désoler sa famille en enlevant une jeune fille, Henriette Westbrook, fille d'un cafetier, et alla se marier à Edimbourg (août 1811). Pendant deux ans, le jeune couple mena une vie tout à fait errante. En 1814, Shelley devint amoureux de la fille du réformateur Godwin et partit avec elle pour le continent, abandonnant sa femme et ses deux enfants Deux ans après, en décembre 1816, Henriette se noyait volontairement dans la Serpentine, et avant la fin du mois Shelley épousait Marie Godwin. Les juges lui refusèrent la garde de ses enfants. Indigné contre la cour, mal vu de l'opinion et d'ailleurs pourvu d'un revenu de 25 000 francs que lui faisait son père, il quitta pour toujours l'Angleterre en 1818 et alla vivre en Italie. Il était fort lié avec Byron, qui, d'accord avec lui sur beaucoup de points, le trouvait trop romantique, ainsi qu'avec Leigh Hunt, qui était venu fonder le journal *le Libéral*. Retiré près du golfe de la Spezzia, il périt dans une promenade en mer. Son corps fut brûlé sur le rivage, selon les rites funéraires antiques, en présence de lord Byron, de Leigh Hunt et de Trelawney. Ses cendres furent déposées dans le cimetière des protestants à Rome, à côté de celles du poëte Keats.

Shelley, de son vivant, fit plus de bruit qu'il n'obtint de gloire. Depuis on est allé jusqu'à le proclamer le premier poëte de son temps. D'une ardente imagination, il s'est laissé emporter par elle, et dans ses œuvres de jeunesse il pèche par la surabondance et la confusion; avec l'âge sa fougue se réglait; quelques-unes de ses poésies lyriques, écrites en Italie, *l'Alouette, le Nuage*, etc., sont d'une grande perfection, et sa terrible tragédie des *Cenci* est le chef-d'œuvre du drame en Angleterre depuis le XVIIe siècle. La mort l'arrêta en plein progrès de son talent, en même temps qu'il revenait au spiritualisme sous une forme panthéistique. Ses ouvrages sont : *la Reine Mab* (Queen Mab; Londres, 1813, in-8), poëme fantastique plein de belles descriptions et de déclamations irréligieuses, sur lesquelles renchérissent encore les notes, qui développent la thèse *sur la Nécessité de l'athéisme; Alastor ou l'Esprit de la solitude* (1816), où le poëte peint un jeune homme sensible, généreux, d'une imagination ardente, qui, après avoir cru que la contemplation solitaire de l'univers lui suffisait, s'aperçoit qu'il a besoin d'une âme sœur de la sienne, la cherche en vain et meurt de désappointement. Ce poëme est dans le genre narratif le chef-d'œuvre de Shelley. — *La Révolte d'Islam* (1818), autre poëme allégorique et irréligieux, monotone et confus dans son ensemble, admirable dans certains passages, tels que la dédicace *à Marie* (Mrs Shelley). Le poëme avait d'abord été imprimé sous le titre de *Laon et Cythna*, et contenait des attaques encore plus vives contre le christianisme; cette première version fut détruite par Shelley; — *Prométhée délivré* (Prometheus unbound), sorte de conclusion du *Prométhée* d'Eschyle, avec des traits vigoureux et brillants dignes du vieux poëte athénien, mais faisant l'effet d'éclairs qui sillonnent le chaos et le brouillard; — *Rosalinde et Hélène*, plaidoyer poétique contre le mariage; — les *Cenci*, tragédie sur cette jeune Béatrice Cenci, exécutée comme complice d'un parricide, et qui allégua pour sa défense l'outrage dont elle avait été l'objet de la part de l'effroyable scélérat qu'elle avait pour père : sujet répulsif, que Shelley a traité avec une puissance qui rappelle Shakespeare. Ces poëmes et quelques autres de moindre importance parurent dans le recueil des *Poésies posthumes* de son mari, que publia Mrs Shelley (Londres, 1824, in-8). Elle donna plus tard une édition des *Œuvres poétiques* (1839, 4 vol. in-12), et ses *Œuvres en prose et lettres* (1840, 2 vol. in-8). Enfin, d'après ses papiers, on a fait paraître les *Souvenirs de Shelley* (Shelley Memorials ; 1859, in-12), et les *Reliques de Shelley* (Relics of Shelley ; 1862, in-12).

Cf. Medwin : *Life of Shelley* (1847) ; — Hoog : *Life of Shelley* (1859); — Middleton : *Shelley and his works* (1858) ; — E. Forgues : *Percy Bisshe Shelley*, dans la *Rev. des Deux-Mondes* (15 janvier 1848) ; — Ed. de Guerle : *Byron, Shelley et la littérature anglaise*, dans le même recueil (1er janv. 1859); — Phil. Chasles : *Etudes sur les mœurs et la littérature en Angleterre au XIXe siècle.*

SHELLEY (Marie), femme du précédent, née en 1798, morte le 1er février 1851. Fille de Godwin et de Marie Wollstonecraft, elle hérita de leur génie comme de leurs idées, et une instruction classique et scientifique des plus soignées fortifia ses dons naturels. La faute qui l'attacha au sort de Shelley fut au moins rachetée par un tendre et constant dévouement. A l'âge de dix-huit ans elle composa son roman de *Frankenstein*, qui parut en 1817. Un jour qu'elle lisait avec Byron des contes fantastiques allemands, l'idée leur vint à tous deux d'écrire quelque chose dans le même genre; Byron n'alla pas au delà du commencement de son *Vampire*, mais Mrs Shelley produisit une des œuvres modernes les plus dramatiques. Elle suppose qu'un jeune savant devient capable d'infuser le principe de la vie dans une sorte de statue, puis qu'il est frappé d'horreur devant le monstre qu'il a créé et dont il ne peut plus se débarrasser. Après la mort de son mari, Mrs Shelley, reprenant ses travaux littéraires, produisit plusieurs romans remarquables par la pureté du style et par une espèce de noblesse sentimentale : *Valperga, le Dernier Homme, Lodore, les Aventures de Perkin Waerbeck*, etc. Elle publia les *Œuvres* de son mari

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english Liter.*

SHENSTONE (William), poëte anglais, né à Leasowes, dans le Shropshire, en 1714, mort le 11 février 1763. Sorti de l'Université d'Oxford, il se fit rapidement une réputation comme poëte, puis se ruina par les embellissements coûteux qu'il fit au domaine paternel et tomba dans une tristesse misanthropique qui abrégea ses jours. Son ami Dodsley recueillit ses œuvres (Londres, 1764, 3 vol. in-8), comprenant ses *Poésies*, des *Essais* en prose et ses *Lettres*. Ses *Poésies* gardent seules un intérêt durable; on y remarque d'abord la *Maîtresse d'école*, peinture descriptive d'une grande vérité et d'une grande finesse, et la *Ballade pastorale*, qui, avec ses personnages de convention, est restée un modèle d'élégance.

Cf. Johnson : *Lives of the english poets ;* — Rich. Graves : *Recollection of some particulars in the life of the late W. Shenstone* (Londres, 1788, in-8).

SHERIDAN (Thomas), comédien et littérateur anglais, né à Quilca en 1721, mort à Margate le 11 août 1788. Il se voua à l'étude et à la propagation des principes de la déclamation, et à cet effet se fit acteur. Malgré sa médiocrité, on essaya de faire de lui le rival de Garrick. Il dirigea huit ans le théâtre de Dublin. On a de lui un *Traité de la prononciation anglaise*, traduit en français (Paris, 1803, in-8); un bon *Dictionnaire anglais* (Londres, 1780, 2 vol. in-4, plus. édit.); une remarquable *Vie de J. Swift* (Life of J. S.; Ibid., 1784, in-8), etc. — Sa femme, Frances CHAMBERLAINE, mistress SHERIDAN, née en Irlande en 1724, morte à Blois le 17 septembre 1766, a publié avec un grand succès deux romans qui ont été traduits en français : les *Mémoires de Sidney Biddulph* (Memoirs of, etc.; Londres, 1761, 6 vol. in-8), et *History of Noutjahad* (Ibid., 1767, in-12); de ce dernier Mme de Genlis a tiré *le Règne d'un jour*. Mistress Sheridan a écrit aussi deux comédies : *la Découverte* et *la Dupe*.

Cf. *Life of Th. Sheridan*, en tête de la 4e édit. de son *Dictionnaire* (1790); — Alice Lefanu : *Life and writings of Mrs F. Sheridan* (Londres, 1824, in-8).

SHERIDAN (Richard Brinsley-Butler), célèbre auteur dramatique et orateur anglais, fils des précédents, né à Dublin le 30 octobre 1751, mort à Londres le 7 juillet. Il eut une vie assez aventureuse. A peine majeur, il enleva une jeune cantatrice, miss Linley, et la conduisit en France, où il l'épousa secrètement. Ce mariage, le besoin de se créer des ressources, le décidèrent à tenter la carrière d'auteur dramatique. Le 17 janvier 1775, il fit jouer à Covent-Garden sa comédie des *Rivaux*, qui n'avait pas dû lui coûter beaucoup de frais d'invention, car les principaux caractères, le capitaine Absolute et Mrs Malapsop, sont copiés dans le *Humphry Clinker* de Smollett, mais où l'on trouve, sinon de l'esprit délicat, du moins une verve amusante. La même année, il donna le *Jour de Saint-Patrick* et la *Duègne*, opéra comique qui eut soixante-quinze représentations. En 1776 il devint directeur du théâtre de Drury-Lane, et en 1777 il donna, après le *Voyage à Scarborough*, remaniement du *Relapse* de Vanbrugh, sa comédie de *l'Ecole du scandale* (the School for scandal), son chef-d'œuvre et un des chefs-d'œuvre du théâtre moderne. Il est vrai que les caractères de Charles et Joseph Surface sont des copies évidentes du Tom Jones et du Bilfil de Fielding, mais ce sont des copies originales, vivement adaptées à la scène ; la pièce est ingénieusement construite, le dialogue étincelle d'un esprit qui témoigne d'autant d'art que de naturel. Après cette œuvre remarquable Sheridan fit encore jouer un petit opéra, *le Camp*, et en 1779 une spirituelle comédie, *le Critique ou la Répétition d'une tragédie*, dont le principal personnage, sir Fretful Plagiary, est excellent; puis à l'âge de vingt-huit ans il cessa de produire; la politique et la vie du grand monde l'absorbèrent.

Du reste de son existence, qui n'appartient plus aux lettres, nous dirons simplement que, entré dans la Chambre des communes sous les auspices de Fox, confident familier du prince de Galles, il prit bientôt par son talent oratoire une des premières places dans le parti whig, combattant l'influence croissante de la Russie, et défendant contre les haines de Burke la Révolution française. Aucune situation politique ne paraissait au-dessus de sa capacité; mais le désordre de sa vie privée lui fit du tort : d'ailleurs la longue défaveur que subit son parti ne lui permit d'arriver au pouvoir, avec Fox et Grenville, qu'en 1806, bien tard et pour bien peu de temps. Il termina sa vie dans la gêne et l'abandon. L'aristocratie whig, qui vers la fin l'avait fort négligé, lui fit de splendides funérailles. Il fut placé à Westminster, entre Garrick, dont il avait été l'ami, et Cumberland, son adversaire.

Les *Œuvres dramatiques* de Sheridan, dont la dernière représentée fut une adaptation à la scène anglaise du *Pizarre* et de *Misanthropie et Repentir* de Kotzebue (1798), ont été recueillies avec quelques pièces de vers, par Thomas Moore (Londres, 1821, 2 vol. in-8). Ses *Discours* avaient déjà paru (1816, 5 vol. in-8). Son *École du scandale* (ou *de la Médisance*) a été traduite plusieurs fois en français. Son *Théâtre complet* l'a été par Benjamin Laroche (Paris, 1841, in-8).

Cf. Thomas Moore : *Memoirs of Sheridan* (1825, in-4), traduit en français par Parisot (Paris, 1826, 2 vol.); — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle* (leçons LIV et LV); — Leigh-Hunt : *Notice biographique*, en tête d'une édit. de son *Théâtre* (1840, in-12); — *Sheridan and his time*, by an Octogenarian (Londres, 1859, 2 vol. in-8); — H. Taine : *Hist. de la littérat. anglaise*, liv. III, ch. I.

SHIRLEY (James), poëte dramatique anglais, né à Londres en 1596, mort dans la même ville en 1666. Destiné au ministère ecclésiastique, l'ordination lui fut refusée à cause d'une large tache qu'il avait sur la joue gauche. Il quitta le protestantisme pour l'église romaine, et vécut en tenant une école et en écrivant pour le théâtre. Après plusieurs traverses l'incendie de Londres (1666) le mit sans asile. Dernier représentant de la grande période dramatique d'Elisabeth et de Jacques Ier, il n'a ni l'imagination emportée, ni la passion, ni la verve originale de ses prédécesseurs, mais sa langue est plus pure et plus claire; ses pièces sont d'une élégance facile et d'un agrément animé. Il n'en composa pas moins de trente-neuf, à peu près d'égale et moyenne valeur, entre autres : *l'Oiseau en cage* (the Bird in cage, 1633); *la Dame de plaisir* (the Lady of pleasure, 1637); *le Joueur* (the Gamester, 1637); *les Frères* (the Brothers, 1652); *les Sœurs* (the Sisters, 1652). Shirley publia en 1646 des *Poésies* qui ont de l'élégance. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de A. Dyce (Londres, 1833, 6 vol. in-8).

Cf. *Notice*, en tête de l'édit. de Dyce; — Baker : *Biographia dramatica*.

SIAMOISE (LANGUE) ou THAÏ. Cette langue est parlée par la population dominante du royaume de Siam et par celle qui, sous différentes dénominations, occupe le bassin de la rivière de Siam, le royaume de Laos et la partie méridionale de la province de Yunnan. C'est une langue monosyllabique, excepté dans les termes de provenance étrangère. On y compte cinq tons qui donnent aux mêmes mots des significations différentes. Il y a dans le siamois plusieurs dialectes : le *siamois propre*, le *thaï-j'haï* particulier au peuple de ce nom établi dans la partie supérieure du bassin de la rivière de Siam; le *laos*, usité dans la province de Laos. Les sons correspondant aux lettres *r* et *l* figurés dans le thaï manquent au laos. Il y a encore les dialectes de *pé-y* et de *pa-pe*, parlés dans les provinces ainsi nommées, voisines du Laos; enfin le *siouanlo*, parlé dans le royaume de Siam par les Thaï. Plusieurs de ces dialectes se rapprochent du chinois, et la grammaire a de nombreux rapports avec celle des idiomes de l'Indo-Chine. Plusieurs alphabets sont en usage pour les différents dialectes; il y en a trois pour le siouanlo, un pour le laos et deux pour le *pé-y*. L'alphabet du siamois propre est le plus usité de tous; il est dérivé de l'alphabet sanscrit nommé devanagari, et se compose de 44 consonnes et 20 voyelles, demi-voyelles ou diphthongues. Il a été donné des *Grammaires* du siamois par Low (Calcutta, 1829, in-4, en anglais), par Mgr Pallegoix (Bangkok, 1850, en latin). Il a été pu-

blié un *Dictionnaire siamois* en caractères latins par la mission catholique (1850).

Cf. L. de Rosny : *Observations sur la langue siamoise et sur son écriture* (Paris, 1855, in-8), extrait du *Journal asiatique*.

SIBBERN (Frédéric-Christian), philosophe et publiciste danois, né à Copenhague le 18 juillet 1785, mort dans cette ville en décembre 1872. Professeur de philosophie à l'Université de Copenhague, membre de l'Académie des sciences de cette ville depuis 1816, il s'est acquis une grande influence par son enseignement et ses ouvrages. Sa philosophie fut empruntée à l'origine aux systèmes allemands, spécialement à celui de Schelling, dont il a modifié les idées par une inspiration profondément chrétienne, mais dont il a transporté dans la langue danoise la bizarre terminologie. Nous citerons : *Nature et essence spirituelle de l'homme, ou Psychologie* (1819-28, 2 vol. ; plus. édit.) ; *Éléments de logique* (1822, 2ᵉ édit., 1835) ; *De l'Amour* (1829) ; *la Poésie et l'Art* (1834-53, 2 parties) ; *Cosmologie spéculative et théologie* (1846) ; *Morale stoïcienne et épicurienne* (1853) ; *De l'Humanité* (1857), sans compter les écrits relatifs aux questions et aux événements politiques. [*Dict. des contemp.*, 1ʳᵉ et 2ᵉ édit.]

SIBILET (Thomas), littérateur français, né vers 1512 à Paris, où il est mort le 28 novembre 1589. Il est l'auteur d'un assez curieux *Art poétique françois* (Paris, 1548-55, in-12), rédigé d'après les principes de Marot. Son *Iphigénie d'Euripide, tournée du grec en françois* (Ibid., 1549, in-8), est moins une traduction qu'un cadre d'exemples de tous les rhythmes alors en usage.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. III.

SIBYLLINES (FEUILLES] DU MAGE DU NORD, recueil d'écrits de G.-G. Hamann (voy. ce nom).

SICARD (l'abbé Roch-Ambroise CUCURRON), instituteur des sourds-muets, né le 20 septembre 1742 au Fousseret (Haute-Garonne), mort le 10 mai 1822. Il fit ses études à Toulouse et entra dans les ordres. Après avoir dirigé à Bordeaux une école de sourds-muets suivant la méthode de l'abbé de l'Épée, il succéda en 1790 à ce dernier dans la direction de l'établissement de Paris. A la fin de 1794, il fut nommé professeur de grammaire générale à l'École Normale, et y obtint par son talent d'analyse et sa parole facile un grand succès. Dès la création de l'Institut il en fit partie, et lors de sa réorganisation fut au nombre des membres de l'Académie française.

Le principal mérite de Sicard, comme instituteur des sourds-muets, est d'avoir tenté, et souvent avec succès, d'initier ces déshérités de la nature aux notions métaphysiques. Outre les ouvrages spéciaux (mémoires, catéchismes, manuels, cours) qu'il écrivit en leur faveur, nous avons à citer ici : *Éléments de grammaire générale, appliquée à la langue française* (Paris, 1799, 2 vol. in-8) ; *Relation historique sur les journées des 2 et 3 septembre* (Paris, 1806, in-8) ; *Rapport lu à l'Institut sur le* Génie du Christianisme, *de Châteaubriand* (Paris, 1811, in-8). Il a publié, avec l'abbé Jauffret, les dix-huit premiers numéros des *Annales religieuses* (1796), et traduit *l'Homme et ses facultés*, de Hartley (1802, 2 vol. in-8).

Cf. Frayssinous : *Discours de réception à l'Académie française* ; — Quérard : *la France littéraire*.

SICARD (François), écrivain militaire français, né à Thionville le 6 juillet 1787, mort en mars 1860. Employé de l'administration de la guerre et collaborateur des journaux de sa spécialité, il a publié une *Histoire des institutions militaires des Français* (1830-31, 4 vol. in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

SICHOUANA ou BETJOUANE, l'un des idiomes cafres (voy. ce mot).

Cf. Casalis : *Étude sur la langue sichouana* (Paris, 1841, in-8).

SICILIENNE (COMÉDIE). — Voyez DORIENNE.

SIDDONS (Sarah KEMBLE, Mistress), célèbre tragédienne anglaise, née à Brecon (Galles) le 14 juillet 1755, morte à Londres le 8 juillet 1831. Fille de comédiens de province et sœur de l'acteur J. Kemble, elle épousa très-jeune un comédien et se voua au théâtre. A vingt ans elle fut appelée à jouer à Covent-Garden auprès de Garrick, eut peu de succès, reprit ses études, joua dans plusieurs villes et reparut à Londres avec beaucoup d'éclat. Elle avait de grands dons naturels et fut surnommée « la Reine de la tragédie ». Selon Byron, elle représentait l'idéal. Elle excellait dans les rôles de Shakespeare. J. Boaden a publié ses *Mémoires* (Londres, 1832, 2 vol. in-8).

Cf. Th. Campbell : *Life of Mrs Siddons* (Londres, 1834, 2 vol. in-8).

SIDI-KHALIL-IBN-ISBAK, jurisconsulte arabe du XIVᵉ siècle de notre ère. Il est auteur du *Moukhtaçar*, précis de législation musulmane selon le rite Malekita, qui est celui des Arabes de l'Algérie. L'ouvrage est divisé en deux parties : l'une comprenant la jurisprudence religieuse, l'autre la jurisprudence civile ; il n'expose pas les dogmes, mais il en déroule toute l'application. Il a été publié par les soins de la Société asiatique (Paris, Impr. impér., 1855, in-8), et traduit en français par M. Perron, avec *Table analytique* (Ibid., 1848-54, 6 vol. gr. in-8).

SIDNEY (sir Philippe), homme politique et écrivain anglais, né en 1554 à Penhurst (Kent), mort à Arnheim en 1586. Ce brillant seigneur, doué de talents naturels et d'un caractère chevaleresque, qui n'eut qu'à paraître à la cour pour en être l'ornement, qu'Élisabeth nommait, dit-on, le « joyau de son siècle », que les Polonais voulurent élire roi, et qui tomba, à trente-deux ans, en combattant pour l'indépendance des Pays-Bas, fut un de ceux qui donnèrent à la noblesse anglaise l'exemple de l'amour des lettres. Il leur consacrait tout le temps que lui laissaient la politique et la guerre. Ce fut dans un moment de disgrâce que, retiré chez sa sœur, la comtesse de Pembroke, il écrivit son principal ouvrage, le roman poétique *l'Arcadie de la comtesse de Pembroke* (the Comtess of Pembroke's Arcadie ; Londres, 1590, in-4), dont le style recherché et les mœurs de convention fournirent, dans son temps, un idéal de sentiment et d'élégance, comme l'*Astrée* de D'Urfé le fit un peu plus tard chez nous ; ce roman fut traduit en français par Baudouin (Paris, 1624, 3 vol. in-12). Sidney rédigea aussi contre les attaques des puritains une juste *Défense de la poésie* (1595). Les poésies qu'il composa lui-même, surtout ses sonnets (Astrophel and Stella ; 1591, in-4), consacrés à la belle Pénélope Devereux, se ressentent de l'affectation italienne. On a publié sa *Correspondance privée et diplomatique* (Letters and Memorials of State ; Londres, 1746, 2 vol. in-8). Une élégante édition de l'*Arcadie* avec des notes par Friswell a paru en 1867.

Cf. F. Greville : *Memoirs of the life of Ph. Sidney* (1652, in-8) ; — St.-Ad. Pears : *Correspondence of sir P. Sidney and Hubert Languet* (Londres, 1845, in-8) ; — Bourne : *Mem. of sir Ph. Sidney* (1862, in-8).

SIDNEY (Algernon), écrivain politique anglais, fils du comte de Leicester, né en 1621, mort sur l'échafaud le 16 décembre 1683. Ce célèbre représentant du républicanisme en Angleterre, qui n'admettait pas plus le pouvoir révolutionnaire de Cromwell que l'autorité traditionnelle des rois, appartient aux lettres par ses fameux *Discours sur*

le gouvernement (Londres, 1698, in-fol., souv. réimpr.). Il y réfute les doctrines serviles de Filmer sur le pouvoir patriarcal des rois, absolu comme celui du père de famille et supérieur à toutes les lois écrites. Cet ouvrage a été traduit en français par A. Samson (La Haye, 1602, 3 vol. in-8). On a, en outre, quelques *Lettres*.

Cf. Meadley : *Life of Algernon Sidney* (1813, in-8) ; — *State trials*, t. IX ; — Macaulay : *Hist. of England*, t. I.

SIDNEY, drame de Gresset, tragédie de Fesler (voy. ces noms).

SIDOINE APOLLINAIRE (Caius Sollius Sidonius Apollinaris), écrivain latin, né le 5 novembre 430 ou 431 à Lyon, mort le 21 août 488. Fils d'un préfet du prétoire dans les Gaules, il reçut une éducation soignée et se fit remarquer par des talents précoces. Son beau-père Avitus étant devenu empereur, il le suivit à Rome et fut nommé sénateur et préfet de la ville. Sous le règne de Sévère III, il vécut retiré en Auvergne. Anthemius l'appela près de lui, le nomma chef du sénat et préfet de Rome. Élu évêque de Clermont en 471, il abandonna ses dignités, se sépara de sa femme, prit les ordres, et se consacra aux intérêts de son diocèse, qui fut bientôt conquis par les Visigoths.

On a de Sidoine des poëmes, dont les principaux sont les panégyriques composés en l'honneur des divers empereurs qu'il servit, et un recueil de 147 lettres, divisées en neuf livres et mêlées de quelques morceaux de poésie. Ces écrits offrent une grande subtilité de pensée, un style affecté et métaphorique à l'excès. Malgré leur obscurité, ils annoncent un esprit pénétrant et vigoureux. En vers, il paraît avoir pris pour modèle Claudien, auquel il est resté inférieur ; en prose, il marche sur les traces de Pline le Jeune et de Symmaque. Sous le rapport de la langue, ses vers sont de beaucoup supérieurs à sa prose, qui abonde en barbarismes, sans doute parce qu'elle se rapproche plus du langage vulgaire ; mais ses lettres sont très-intéressantes pour les mœurs et les événements contemporains. L'édition *princeps* des *Œuvres* de Sidoine fut donnée par J.-B. Pius (Milan, 1498, in-fol.). On les a réimprimées plusieurs fois. La meilleure édition est celle de Sirmond (Paris, 1614, in-8). Elles ont été traduites en français, d'abord incomplétement, par Sauvigny (1787, 2 vol. in-8), puis par Grégoire et Collombet (Lyon, 1836, 3 vol. in-8).

Cf. Germain : *Essai historique et littéraire sur Sidoine Apollinaire* (Paris [Montpellier], 1840, in-8) ; — J.-J. Ampère : *Sidoine Apollinaire*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juin 1839) ; — *Hist. littéraire de la France*, t. I ; — M. Fertig : *C. S. Ap. Sidonius und seine Zeit, nach seinen Werken* (Wurzbourg, 1845-48, 3 part. in-4) ; — Chatelain : *Etude sur Sidoine Apollinaire*, couronnée par l'Acad. des Inscript. en 1875.

SIÈCLE (LE). Ce journal fut fondé par Armand Dutacq, le même jour que *la Presse*, le 1er juillet 1836, et d'après les idées économiques préconisées depuis cinq années par M. Emile de Girardin. Tandis que le journal de celui-ci excitait de la part des anciens journaux les plus vives attaques contre le principe de l'abaissement du prix d'abonnement au-dessous du prix de revient, *le Siècle* se fit sa place sans soulever les mêmes haines. Organe de l'opposition constitutionnelle et parlementaire, il paraissait sous les auspices des députés libéraux les plus populaires, et s'adressait à la petite bourgeoisie et à la partie des classes laborieuses possédée du besoin de s'élever ou de s'instruire. Il se signalait par ses luttes contre les abus de l'influence cléricale. On a comparé son rôle sous la monarchie de Juillet à celui du *Constitutionnel* sous la Restauration. Son succès ne fut pas moins grand que celui de *la Presse;* son tirage s'éleva rapidement à environ 30,000 exemplaires, à une époque où ce chiffre était énorme pour un journal quotidien. Sous l'Empire, *le Siècle*, devenu un organe d'opposition républicaine, tira à plus de cinquante mille. Il a eu pour directeurs ou rédacteurs en chef : Hercule Guillemot, Chambolle, Louis Perrée, Havin ; à la mort de celui-ci, il fut dirigé par un comité de ses principaux écrivains. Plus récemment, il a été placé sous la direction d'un *leader* du parti républicain à l'Assemblée, M. Jules Simon. Il a eu pour rédacteurs principaux : MM. Emile de La Bédollière, Léon Plée, Louis Jourdan, L. Desnoyers, chargé de la direction littéraire ; Eugène Guinot, célèbre comme chroniqueur sous le pseudonyme de *Pierre Durand*, Henri Martin, Edmond Texier, Taxile Delord, Aug. Luchet, Eug. d'Auriac, de Biéville, feuilletoniste dramatique, Hip. Lucas, Eugène Ténot, Ch. Floquet, etc.

Cf. Alfred Sirven : *Journaux et journalistes : le Siècle* (1866, in-18).

SIÈCLE DE LOUIS XIV (LE), ouvrage de Voltaire ; — LE SIÈCLE D'OR, roman pastoral de Balbuena (voy. ces noms).

SIÉGE D'ATHÈNES (LE), titre d'un second manuscrit d'*Athis et Prophilias;* — LE SIÉGE DE BARBASTRE, ET BEUVE DE COMARCHIS, 8e branche de la geste de *Guillaume au court nez* (voy. ces mots) ; — LE SIÉGE DE BOURGES, poëme de Luigi Alamanni ; — LE SIÉGE DE BRÉDA, pièce de Calderon ; — LE SIÉGE DE CALAIS, tragédie de de Belloy, et nouvelle de Mme de Tencin ; — LE SIÉGE DE CORINTHE, poëme de Byron (voy. ces noms).

SIÉGE D'ORLÉANS (LE MYSTÈRE DU), remarquable spécimen de notre art dramatique et particulièrement du drame national au XVe siècle. Ce mystère, composé vers 1439, a été attribué à Jean de Mâcon. Il n'a pas moins de 20,529 vers. Il a été représenté à Orléans pour la première fois le 8 mai 1439, aux fêtes anniversaires de la délivrance de cette ville par Jeanne d'Arc. MM. Guessard et de Certain l'ont publié dans la collection des *Documents inédits de l'Histoire de France* (Paris, 1862, in-4).

Cf. *Examen critique du* Mystère du siége d'Orléans, par M. Vallet [de Viriville], dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 5e série, t. V ; — Tivier : *Siége d'Orléans, mystère*, etc., thèse pour le doctorat (1868, in-8).

SIETE PARTIDAS, encyclopédie juridique espagnole du règne d'Alphonse X (voy. ce mot).

SIEYÈS (l'abbé Emmanuel-Joseph, comte), homme politique et publiciste français, né le 3 mai 1748 à Fréjus, mort le 20 juin 1836. Il commença ses études chez les Jésuites de sa ville natale, les continua chez les Doctrinaires de Draguignan, et fut envoyé au séminaire de Saint-Sulpice. Il reçut la prêtrise, et fut attaché, en 1775, comme chanoine à M. de Subersac, évêque de Tréguier, qu'il suivit en 1780 dans son nouveau diocèse de Chartres, où il devint vicaire-général. Evitant les occasions de se produire, il se renfermait dans le travail, portant ses études sur les diverses branches des connaissances humaines : métaphysique, économie politique, langues, mathématiques, musique. Il ne dédaignait que l'histoire. Juger de ce qui se passe par ce qui s'est passé, c'était, selon lui, « juger du connu par l'inconnu ». Rêvant une politique idéale, il fondait l'art social qu'il croyait avoir découvert exclusivement sur la philosophie, et n'en prétendait pas moins s'éloigner des principes de J.-J. Rousseau que de la méthode de Montesquieu. Il voulait tout réformer, à commencer par la langue. « Nos langues, écrivait-il, sont plus savantes que nos idées, c'est-à-dire annoncent des idées, des connaissances qui n'existent pas. » Notre langue oratoire, en particulier, lui paraissait trop apprêtée. « La langue ne devant être que le serviteur des idées ne peut point vouloir repré-

senter à la place de son maître. Pourquoi donc ces longues dissertations sur l'harmonie, sur la période et sur toutes les qualités du style? » Sieyès se sentait lui-même dépourvu des facultés oratoires; sec et obscur à la tribune, il fatiguait les auditeurs par ses affirmations hautaines et absolues, par ses définitions métaphysiques. Cependant il exerça au début de la Révolution une influence prépondérante. Préparé par la méditation au rôle de publiciste, il mit au jour, dans l'intervalle qui s'écoula entre la dissolution de l'Assemblée des notables et la réunion de l'Assemblée constituante, trois écrits dont l'effet fut immense: *Essai sur les privilèges* (1788, in-8); *Vues sur les moyens d'exécution dont les représentants de la France pourront disposer* (1789, in-8), et *Qu'est-ce que le Tiers Etat?* (1789, in-8): le dernier, réimprimé coup sur coup, se répandit à plus de 30,000 exemplaires. Mirabeau s'écria : « Il y a donc un homme en France! » et il écrivait à l'auteur : « Mon maître, car vous l'êtes, même malgré vous! » M^me^ de Staël disait de son côté : « Les écrits et les opinions de l'abbé formeront une nouvelle ère en politique, comme ceux de Newton en physique.

Laissant de côté la vie politique de l'abbé Sieyès, nous rappellerons seulement que, député aux Etats généraux par le tiers état de Paris, il trancha par un mot heureux et nouveau le grand conflit soulevé par la scission des deux ordres avec le tiers, en suggérant aux représentants de celui-ci la dénomination d'Assemblée nationale. C'était annuler du coup les privilèges. A la Convention, il vota la mort du roi, avec ou sans la fameuse formule : « la mort sans phrase, » qu'on paraît cependant lui avoir prêtée gratuitement. Il marque, du reste, toutes les phases de la Révolution par des mots célèbres. Au milieu des passions et des intrigues sanglantes, il dit : « Ils veulent être libres et ils ne savent pas être justes! » Il efface son rôle sous la Terreur, en le résumant par ce mot : « J'ai vécu. » A la fin du Directoire, il s'écrie, lui, l'homme de l'idée : « Il me faut une épée. » Collègue de Bonaparte dans le Consulat, il n'entrava point ses projets monarchiques et accepta de Napoléon une place au sénat, une dotation, le titre de comte, la croix de grand officier de la Légion d'honneur. Dès la création de l'Institut, il en fit partie comme membre de la classe des sciences morales et politiques, et quand Napoléon supprima cette classe, il passa dans celle de langue et de littérature, qui redevint l'Académie française. Il en fut exclu en 1815, comme régicide. Exilé pendant toute la Restauration, il rentra en France en 1830, et fut réintégré dans l'Académie des sciences morales lors de sa réorganisation.

Nous devons encore citer du célèbre publiciste: *Quelques idées de constitution applicables à la ville de Paris* (1789, in-8); *Préliminaires de la constitution française, suivis d'une reconnaissance et exposition des droits de l'homme et du citoyen* (1789, in-8); *Observations sur les biens ecclésiastiques* (1790, in-8); *Aperçu d'une nouvelle organisation de la justice et de la police en France* (1790, in-8); plusieurs *Observations*, *Opinions*, *Projets* et *Rapports*, entre autres celui sur un *Nouvel Etablissement d'instruction publique*, présenté à la Convention par Lakanal. Il a été entrepris une *Collection des écrits de Sieyès* (1796, in-8) qui n'a pas été achevée. Ce qui en a paru fut traduit en allemand par Œlsner (Paris, 1796, in-8), avec une *Notice sur la vie de Sieyès*, que plusieurs biographes attribuent à ce traducteur, mais que d'autres regardent comme étant de Sieyès lui-même. Il reste de Sieyès un certain nombre de *Lettres*, *Etudes* et *Notes* manuscrites.

Cf. Boulay de la Meurthe : *Théorie constitutionnelle de Sieyès* (1836, in-8); — Mignet : *Notices et Portraits*; — Edmond de Beauverger : *Etude sur Sieyès* (1851, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V; — Quérard : *la France littéraire*.

SIGAUD-LAFOND (Joseph-Aignan), physicien et moraliste français, né le 5 janvier 1730 à Bourges, mort le 26 janvier 1810. De ses ouvrages scientifiques, nous n'avons à rappeler ici que son *Dictionnaire des merveilles de la nature* (Paris, 1781, 2 vol. in-8); mais nous devons citer dans un autre cadre : *l'Ecole du bonheur ou Tableau des vertus sociales* (Paris, 1782, in-12); *la Religion défendue contre l'incrédulité du siècle* (Ibid., 1785, 6 vol. in-12); *l'Economie de la Providence dans l'établissement de la religion* (1787, 2 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

SIGEBERT DE GEMBLOURS ou GEMBLOUX, chroniqueur, né vers 1030 dans la Belgique wallonne, mort en 1112. Elevé dans le couvent des Bénédictins de Gemblours, il y vint finir sa vie, après avoir professé pendant plusieurs années à Metz. L'un des bons écrivains latins d'un siècle barbare, érudit et judicieux, il a laissé une *Chronique* précieuse pour la chronologie des légendes, publiée sous le titre de *Chronicon ab anno* 381 *ad annum* 1111 (Paris, 1513, in-4; Anvers, 1608, in-4). On a de lui plusieurs *Vies* de Saints.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. IX; — S. Hirsch : *Commentatio historico-litteraria de Sig. monachi Gimblacensis vita et scriptis* (Berlin, 1840, in-8).

SIGÉE (Louise), en latin *Aloysia Sigea*, femme savante portugaise, morte le 13 octobre 1560 à Burgos. Fille d'un Français établi en Portugal, elle fut élevée à la cour et reçut une instruction extraordinaire; elle sut le latin, le grec, l'hébreu, le syriaque et l'arabe. Elle fut l'institutrice de Marie, fille de Jean III, et la suivit en Espagne, où elle se maria. Son savoir, qu'égalait la pureté de ses mœurs, lui valut le surnom de Minerve de son temps. Elle a laissé en manuscrit des *Epitres*, des *Poésies* latines et un dialogue *De Differentia vitæ rusticæ et urbanæ*. Le nom d'*Aloysia Sigea* a été attaché d'une manière déplorable à un livre obscène du XVII^e^ siècle, dont l'avocat Chorier (voy. ce nom) passe pour être l'auteur.

Cf. Ant. Péricaud : *Pétrarque et Pétrone. Louise Sigée et Nicolas Chorier* (Lyon, 1862, in-8).

SIGLES. — Voyez ABRÉVIATIONS.

SIGNORELLI (Pietro Napoli), littérateur italien, né à Naples en 1731, mort en 1815. Après un assez long séjour en Espagne, où il fit jouer un drame, *Rachel*, et publia un tableau de l'état des sciences et de la littérature en Espagne (Madrid, 1780, in-8), il revint dans son pays et fut nommé en 1784 secrétaire de l'Académie de Naples. Passionné pour la Révolution française, il prit part au mouvement napolitain de 1799, fut proscrit et se réfugia à Milan, où il devint professeur de littérature dramatique, puis à Bologne, où on lui donna une chaire de diplomatie et d'histoire. Il rentra à Naples en 1806 et vécut dans la retraite. On a de lui des *Satires* (Gênes, 1774, in-8); *Faustina*, comédie en cinq actes, en vers (Naples, 1779, in-8); d'assez importants travaux de critique: *Vicende della coltura delle due Sicilie* (Ibid., 1784, 5 vol. in-8; *Suppléments*, 1791, 2 vol. in-8); *Prolusione alla cattedra di poesia rappresentativa* (Ibid., 1801, in-8); *Elementi di critica diplomatica, con istoria preliminare* (1805, 4 vol. in-8).

Cf. Avellino : *Elogio storico* (Naples, 1815, in-4).

SIGONIO (Carlo), en latin *Sigonius*, célèbre érudit italien, né à Modène en 1524, mort près de cette ville le 12 août 1584. Il étudia les langues, la médecine et la philosophie, puis professa les belles-lettres avec beaucoup d'éclat dans sa ville natale, à Venise, à Padoue, à Bologne, et acquit

par ses travaux une véritable popularité nationale. Il eut avec plusieurs savants, particulièrement avec le fougueux Robortello, de violents démêlés. Une supercherie littéraire tourna mal pour lui : il avait composé un *De Consolatione*, qu'il donnait comme étant de Cicéron ; la fraude fut découverte et, malgré ses dénégations obstinées, prouvée par Riccoboni, son élève, et Juste-Lipse. On a dit qu'il en mourut de confusion et de douleur.

Sigonio, d'un commun accord, poussa à un degré admirable la puissance du travail et la pénétration d'esprit appliquées à la connaissance de l'antiquité. Nul n'a porté, suivant Ginguené, des lumières plus sûres dans ces ténèbres. Celles qu'il répandit sur l'obscure histoire des Lombards ne sont pas moins remarquables. Nous citerons parmi ses travaux : *Regum, consulum, dictatorum, ac censorum romanorum fasti, una cum actis triumphorum* (Modène, 1550, in-fol.; Venise, 1566); *De Nominibus Romanorum* (Venise, 1553, in-fol.); *De antiquo jure civium romanorum,... Italiæ.... provinciarum* (Ibid., 1560, in-fol., édit. de Franck; Halle, 1728, in-fol.); *De Republica Atheniensium... et Lacedemoniorum temporibus* (Bologne, 1564, in-4); *De Vita... P. Scipionis Æmiliani* (Ibid., 1569, in-4); *De Regno Italiæ libri XX* (Venise, nouv. édit., 1580, in-fol.); *De Occidentali imperio libri XX* (Bologne, 1577, in-fol.); *Historiarum bononiensium libri VI* (Ibid., 1578, in-fol.); *De Republica Hebræorum* (Ibid., 1582, in-4); puis des scholies et commentaires sur *Cicéron, Tite-Live;* une édition de ce dernier. Les *Œuvres* de Sigonio ont été réunies par Argellati, avec *Notes* de Muratori (Milan, 1732-37, 6 vol. gr. in-fol.).

Cf. Muratori : *Vita C. Sigonii*, en tête des *Œuvres ;* — Baillet : *Jugements des savants;* — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie*, t. VII ; — J.-Ph. Krebs : *Sigonius, einer der grœssten Humanisten*, etc. (Francfort, 1840, in-8).

SIGRAIS (Claude-Guillaume BOURDON DE), érudit français, né en 1715 près de Lons-le-Saunier, mort en 1791. Capitaine de cavalerie, il faisait de l'érudition un passe-temps. L'Académie des inscriptions l'admit au nombre de ses membres en 1752. Il avait étudié à fond l'organisation militaire des Romains. Il a publié : *Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois* (Paris, 1774, in-12);... *des Germains* (1781, in-12);... *des Francs et des Français* (1786, in-12); une traduction de *Végèce* (1743, in-12); des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions; etc.

Cf. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions.*

SIGUENZA (Jose DE), historien espagnol, né à Siguenza vers 1545, mort à l'Escurial en 1606. Entré dans la carrière militaire, il prit l'habit de saint Jérôme à la suite d'une grave maladie, et se signala par son savoir et son éloquence, très-goûtée de Philippe II. En butte à la jalousie, il se vit poursuivi comme favorable au luthéranisme et subit un emprisonnement de près d'une année, puis fut réintégré dans ses charges. Il devint supérieur de son ordre. Il a écrit une remarquable histoire de cet ordre : *Historia de la orden de San Geronimo* (Madrid, 1600-1605, 2 vol. in-4), ainsi que celle de son fondateur : *Vida de san Geronimo* (Ibid., 1595, in-4).

Cf. De Puibusque : *Hist. comparée des littératures espagnole et française*, t. I.

SILHON (Jean DE), littérateur français, né vers la fin du seizième siècle à Sos, près d'Auch, mort en 1667. L'un des secrétaires de Richelieu et plus tard de Mazarin, il fut un des premiers membres de l'Académie française. Chapelain a fait l'éloge de son style et Bayle a loué la solidité de ses ouvrages, où la critique moderne ne trouve guère que des lieux communs. Nous citerons : *les Deux Vérités, l'une de Dieu et de la Providence, l'autre de l'immortalité de l'âme* (Paris, 1626, in-8); *le Ministre d'Etat, avec le véritable usage de la politique* (1631-34); *De l'Immortalité de l'âme* (1634, in-4); *De la Certitude des connaissances humaines* (1661, in-4); etc.

Cf. Chapelain : *Mélanges ; — Hist. de l'Acad. française.*

SILHOUETTE (Etienne DE), publiciste français, né le 5 juillet 1709 à Limoges, mort le 20 janvier 1767. Nommé contrôleur général des finances en 1759 par le crédit de M[me] de Pompadour, on sait qu'après quelques mois d'une popularité éphémère il tomba, ne laissant pour souvenir que le nom de « portraits à la Silhouette » donné aux traits légers et fugitifs indiquant le profil. Avant son entrée au ministère, quelques écrits lui avaient fait une certaine réputation. Nous citerons : *Idée générale du gouvernement et de la morale des Chinois* (Paris, 1729, in-4); *Lettres sur les transactions politiques du règne d'Elisabeth* (Amsterdam [Londres], 1736, in-12); *Voyage de France, d'Espagne, du Portugal et d'Italie en* 1729 (1770, 2 vol. in-8, ou 4 vol. in-12). Il avait traduit les *Essais* de Pope (1737, in-12), des *Mélanges de littérature et de philosophie* du même (Londres, 1742, 2 vol. in-12), des *Dissertations* de Bolingbroke (Ibid., 1739, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire ; — Testament politique de M. de Silhouette* (Paris, 1773, in-12).

SILIUS ITALICUS, poëte latin, né vers 25 après J.-C., mort vers l'année 100. On ignore d'où lui vint le surnom d'*Italicus*. Dès sa jeunesse il s'appliqua à l'éloquence et à la poésie, prenant pour modèles Cicéron et Virgile. Ses plaidoiries lui firent une grande réputation. Il fut élevé au consulat l'année où périt Néron (68), et fut dans la faveur de Vitellius. Après avoir gouverné l'Asie en qualité de proconsul, il quitta les affaires publiques, et vécut occupé des lettres, dans ses riches maisons de campagne, surtout dans celle de Cicéron près de Puteoli, et dans celle de Virgile près de Naples, qu'il avait l'une et l'autre achetées. A l'âge de soixante-quinze ans, pour échapper aux souffrances d'une maladie incurable, il se laissa mourir de faim. On lui a reproché d'avoir joué le rôle d'accusateur.

L'ouvrage de Silius Italicus est un poëme en dix-sept livres, intitulé *Punica*. C'est une narration des événements de la seconde guerre punique depuis la prise de Sagonte jusqu'au triomphe de Scipion l'Africain. La matière en est prise chez Tite-Live et Polybe. Il peut intéresser au point de vue de la mythologie, de l'histoire et de la situation géographique des différents peuples d'Italie, de Sicile, d'Espagne et d'Afrique; mais comme poésie, à part quelques passages assez heureux, il manque souvent de goût, d'invention, de chaleur et d'éclat. Ses contemporains le jugeaient déjà sévèrement, et Pline le Jeune a dit de Silius : *Scribebat carmina majori cura quam industria.* Martial, il est vrai, flatteur du pouvoir et de la fortune, l'appelle *Castalidum decus sororum.* Le poëme de Silius Italicus, retrouvé par le Pogge à l'abbaye de Saint-Gall, a été publié d'abord en 1471 (Rome, in-fol.). Parmi les éditions suivantes on recommande celles de Drakenbork (Utrecht, 1717, in-4), d'Ernesti (Leipzig, 1791-1792, 2 vol. in-8), de Ruperti (Gœttingue, 1795-1798, 2 vol. in-8), des collections Lemaire et Panckoucke. *La Guerre punique* a été traduite en français par Lefèvre de Villebrune (Paris, 1781, in-8), par Corbet et Dubois dans la collection Panckoucke (1836-1838, 3 vol. in-8).

Cf. Chr. Cellarius : *Dissertatio de S. It. poeta consulari* (Bâle, 1712, in-8); — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

SILLERY (Fabio BRULART DE), littérateur fran-

çais, né le 25 octobre 1655 en Touraine, mort le 20 novembre 1714 à Paris. Arrière-petit-fils du chancelier du même nom, il fut évêque d'Avranches, puis de Soissons. Reçu membre honoraire de l'Académie des inscriptions en 1701, il entra à l'Académie française en 1705. « Il avait, dit Saint-Simon, beaucoup d'esprit et du savoir, mais l'un et l'autre fort désagréables par un air de hauteur, de mépris, de transcendance. » Son plus important écrit a pour titre : *Réflexions sur l'éloquence* (Paris, 1700, in-12).

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française.*

SILLES (les), poésies de Timon (voy. ce nom).

SILVA (Feliciano DE), écrivain espagnol qui florissait vers 1530. Il est l'auteur anonyme de deux romans de chevalerie : *Lisuarte de Grèce* et *Amadis de Grèce.* Le succès l'engagea à en donner sous son nom un troisième : *Don Florisel de Niquee* (Valladolid, 1532). Cet ouvrage, dont Cervantès cite, au chapitre 1er de *Don Quichotte*, quelques lignes ridicules, forme le neuvième livre des *Amadis;* il a été traduit en français par Gilles Boileau et Claude Colet (Paris, 1553, in-fol.). Silva est encore auteur d'une *Seconde Comédie de Célestine* (la Segunda Comedia de Celestina; 1530, plus. édit.), dans laquelle l'héroïne de Rojas sort du tombeau pour reprendre sa vie éhontée.

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature*, t. I ; — Eugène Baret : *De l'Amadis de Gaule*, etc.

SILVA. — Voyez ESPAGNOLE (Versification).

SILVES (LES) ou SYLVES, poésies de Stace (voy. ce nom).

SILVESTRE II. — Voyez GERBERT.

SILVESTRE DE SACY. — Voyez SACY.

SIMÉON LE MÉTAPHRASTE, Συμεὼν ὁ Μεταφραστής, hagiographe byzantin du Xe siècle, né à Constantinople. Il fut protosecrétaire de l'empereur Léon VI, logothète et président du conseil privé. Il paraphrasa des *Vies des saints* qui existaient éparses dans les archives des monastères ou des églises, et de là vient son surnom de *Métaphraste.* Le style de ces biographies est bon pour l'époque, mais les faits y sont souvent altérés. On attribue au Métaphraste 539 vies de saints; Fabricius croit que, de ce nombre, 122 seulement lui appartiennent. Il en a été publié plusieurs par le moine Agapius, sous le titre de *Liber dictus Paraclitus* (Venise, 1541, in-4), et par les Bollandistes dans les *Acta sanctorum.* On a aussi de lui des *Epîtres*, publiées par Leo Allatius; deux poëmes politiques, dans les *Poetæ græci veteres* de Lectius (Genève, 1614, in-fol.); des *Hymnes*, etc. On lui a attribué des *Annales* qui vont de 813 à 963.

Cf. L. Allatius : *Diatriba de Simeonibus ;* — Oudin : *De Scriptoribus Ecclesiæ antiquis* (Leipzig, 1722, 3 vol. in-fol.).

SIMÉON DE **DURHAM**, chroniqueur anglais du XIIe siècle. Il fut professeur de mathématiques à Oxford. Il a rédigé, d'après des chroniques antérieures, une *Historia de gestis regum anglorum*, insérée dans le recueil de Twysden (Londres, 1652, in-fol.).

SIMÉON (Joseph-Jérôme, comte), homme d'État français, né le 30 septembre 1749 à Aix, en Provence, mort le 19 janvier 1842. Membre du conseil des Cinq-Cents, puis du Tribunat, conseiller d'État, ministre de l'intérieur (1821), pair de France, il entra à l'Académie des sciences morales en 1832. Il a publié : *Éloge de Henri IV* (Aix, 1769, in-8); *Choix de discours et d'opinions* (Paris, 1824, in-8); *Sur l'Omnipotence du jury* (1829, in-8). — Son fils, le comte Henri SIMÉON, né à Paris le 16 octobre 1803, mort en avril 1874; préfet, député, sénateur, administrateur de grandes sociétés industrielles, a laissé une traduction en vers d'Horace, éditée avec luxe (Paris, 1873, 2 vol. in-8).

Cf. Mignet : *Notices et Portraits*, t. II.

SIMÉON-CHAUMIER (Pierre-Siméon CHAUMIER, dit), littérateur français, né à Nantes le 25 avril 1806, mort en septembre 1860. Il est auteur de plusieurs romans, entre autres *l'Évêque d'Autun* (1838, 2 vol. in-8), étude sur le moyen âge; de poésies romantiques (1840-41), d'un poëme héroïque sur *Napoléon III* (1854), etc. [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

SIMEONI (Gabriele), littérateur italien, né à Florence en 1509, mort à Turin en 1570. Présenté à Léon X comme un enfant prodige, il ne trouva dans les lettres ni la fortune ni le repos. Il vint en France avec l'ambassade florentine et reçut quelques faveurs de François Ier. On cite de lui : *Emblèmes et Devises*, en français et en italien (Lyon et Paris, 1559, in-4); quelques écrits historiques, tels que *Commentari sopra la tetrarchia di Milano, di Mantova e di Ferrara* (Venise, 1546, in-8); un ouvrage descriptif sur *la Limagne d'Auvergne*, traduit en français par Chapuis (Lyon, 1561, in-4); les *Métamorphoses d'Ovide*, mises en épigrammes (Lyon, 1559-84, in-8, fig.); des *Stanze* pour une édition illustrée de la Bible (Lyon, 1565, 1577, in-8, etc.).

Cf. J.-B. Mencke : *Dissertatio de vita et scriptis G. Simeonis* (Leipzig, 1727, in-4) ; — Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie*, t. IX.

SIMIANE (Pauline ADHEMER DE MONTEIL DE GRIGNAN, marquise DE), petite-fille de Mme de Sévigné, née à Paris le 16 août 1674, morte à Aix le 2 juillet 1737. Mariée au marquis de Simiane, qui succéda au marquis de Grignan comme lieutenant général de Provence, elle fut dame de compagnie de la duchesse d'Orléans. La seconde moitié de sa vie, troublée par des revers et des procès, se passa dans la retraite. C'est à elle qu'on doit la publication de la *Correspondance* de sa grand'mère, d'où elle retrancha, par une malheureuse délicatesse, les lettres de sa mère. On a d'elle-même, outre quelques pièces de vers, des *Lettres* publiées par La Harpe (Paris, 1773, in-12), et jointes par Grouvelle à celles de Mme de Sévigné.

Cf. Le chevalier de Perrin : *Notice sur Mme de Simiane*, dans l'édit. de Grouvelle ; — *Notes* et *Notices* des éditions de Mme de Sévigné.

SIMILITUDE D'IDÉES. — Voyez ANALOGIE DE SUJETS et RÉMINISCENCES.

SIMMIAS (Σιμμίας) de Rhodes, poëte grec, qui vécut sous Ptolémée Lagide, vers 324 avant J.-C. L'*Anthologie* contient neuf pièces qui lui sont attribuées : six épigrammes et trois petits poëmes figuratifs, *les Ailes, l'Œuf* et *la Hache.* Il avait composé en outre quatre livres de *Poésies diverses*, dont il ne reste que treize vers insérés dans les *Analecta* de Brunck. On cite de lui trois livres de *Gloses*, qui sont perdus.

Cf. Boissonnade, dans le *Journal de l'Empire*, nov. 1807.

SIMON BEN JOCHAI, célèbre rabbin juif du IIe siècle après J.-C. Il eut une grande réputation comme thaumaturge. C'est un des fondateurs de la Cabale. Le *Talmud* a recueilli un grand nombre de décisions de lui, mais on lui a attribué à tort l'obscur et bizarre commentaire cabalistique du *Pentateuque*, intitulé *Zohar*, c'est-à-dire la lumière (Mantoue, 1560, 3 vol. in-4).

Cf. A. Franck : *la Kabbale* (Paris, 1853, in-8).

SIMON (Richard), hébraïsant français, né le 13 mai 1638 à Dieppe, où il est mort le 11 avril 1712. Membre de l'Oratoire, il enseigna la philosophie à Juilly, puis dressa le catalogue des livres orientaux que contenait la bibliothèque de sa congrégation à Paris. Bientôt, poursuivi par les théologiens, surtout par Bossuet, pour la nouveauté et

l'audace de ses opinions, il fut obligé de quitter l'Oratoire. Son ouvrage le plus connu est l'*Histoire critique du Vieux Testament*. Ne s'arrêtant point aux idées consacrées, il se servait de l'histoire et de la philologie pour remonter à l'origine des Livres saints, et donnait avec une hardiesse étonnante le premier exemple de l'exégèse. Sa conclusion était que le *Pentateuque* n'avait point pour auteur Moïse, mais une réunion de scribes au temps d'Esdras. La première édition de l'ouvrage (Paris, 1678, in-4) fut entièrement anéantie par le lieutenant de police, à la sollicitation de Bossuet; il fut réimprimé en Hollande (Amsterdam, 1680, et Rotterdam, 1685, in-4). Un autre livre de Richard Simon fut aussi condamné comme attentatoire à la doctrine des Pères : c'est l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament* (Rotterdam, 1692, in-4).

On a encore du même auteur : *Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques*, sous le nom de Jérôme Acosta (Francfort [Rotterdam], 1684, 2 vol. in-12); *Histoire critique de la créance et des coutumes des nations du Levant*, sous l'anagramme de Monis (Amsterdam, 1684, in-12); *Novorum Bibliorum polyglottorum synopsis*, sous le nom d'Origène (Utrecht, 1684, in-8); *Dispositiones criticæ de variis Bibliorum editionibus* (Londres, 1684, in-4); *De l'Inspiration des livres sacrés* (Rotterdam, 1687, in-4); *la Créance de l'église orientale sur la transsubstantiation* (Paris, 1687, in-12); *Histoire critique du texte du Nouveau Testament* (Rotterdam, 1689, in-4); *Histoire critique des versions du Nouveau Testament* (Ibid., 1690, in-4); *Nouvelles Observations sur le texte et les versions du Nouveau Testament* (Paris, 1695, in-4); *Nouveau Testament traduit en français, avec des remarques littérales et critiques* (Trévoux, 1702, in-8). Richard Simon a réuni les pièces relatives aux discussions qu'il eut à soutenir dans ses *Lettres choisies* (Amsterdam, 1700, 1705, 3 vol. in-12; et 1730, 4 vol. in-12), et dans sa *Bibliothèque critique* donnée sous le nom de Saint-Jore (Ibid., 1708-10, 4 vol. in-12). — Un autre Richard SIMON, prêtre du Dauphiné, mort à Lyon en 1693, a publié un *Grand Dictionnaire de la Bible* (1693, in-fol.; plus. édit., 1717, 2 vol.), ouvrage utile avant celui de dom Calmet.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique*; — Trochon : *Richard Simon et la critique biblique* (Rouen, 1848, in-8); — Ern. Renan : *Préface* de l'*Histoire critique des livres de l'Ancien Testament*, par A. Ruenen (Paris, 1866, t. I, in-8).

SIMON (Jean-François), antiquaire français, né en 1654 à Paris, mort le 10 décembre 1719. Il fit ses études aux collèges de Navarre et du Plessis et fut reçu docteur en droit canon. Son habileté à composer des inscriptions et des devises le fit entrer à l'Académie des inscriptions en 1705. Le recueil de cette Académie contient de lui neuf *Mémoires*.

Cf. Alf. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions*.

SIMON (Edouard-Thomas), littérateur français, né le 16 octobre 1740 à Troyes, mort le 4 avril 1818. Bibliothécaire des conseils des Anciens et des Cinq-Cents, puis du Tribunat, il devint en 1810 professeur d'éloquence latine à Besançon. Parmi ses nombreux écrits nous citerons : *Journal de Troyes* (Troyes, 1782-1789, in-4); *Choix de poésies traduites du grec, du latin et de l'italien* (Paris, 1786, 2 vol. in-18); *Mutius ou Rome libre*, tragédie (Ibid., 1802, in-16); *l'Orphelin de la forêt Noire*, roman (1812, 4 vol. in-12); *Saint Louis*, poëme en huit chants (1816, in-8); la traduction des *Épigrammes* de Martial (1819, 3 vol. in-8). On lui doit en outre, entre autres compilations, *les Muses provinciales* (Paris, 1788, in-12), recueil des meilleures poésies de la province.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

SIMON DE POUILLE, chanson de geste du cycle carlovingien, seizième branche de la geste de Pépin. Ce poëme, d'un auteur inconnu de la fin du XIIIe siècle, est dépourvu de mérite et d'intérêt. Le théâtre des événements est en Syrie, en Egypte et en Perse; les héros sont Simon de Pouille, Thierry d'Ardenne, et parmi les païens Sinados, qui reçoit le baptême et contribue à préserver les chrétiens des dangers qu'ils couraient dans leur ambassade en Perse. *Simon de Pouille* est en manuscrit à la Bibliothèque nationale.

Cf. Fr. Michel : *Préface* de la chanson du *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*.

SIMONETTA (Giovanni), historien italien, né en Calabre vers 1420, mort à Milan en 1491. Frère de l'éminent et malheureux ministre des Sforza, Cecco Simonetta, il mourut lui-même en prison. Il a laissé un important ouvrage historique : *De Rebus gestis Francisci Sfortiæ libri XXXI* (Milan, 1480 et 1486, in-fol.), écrit dans un latin un peu barbare et deux fois traduit en italien (Ibid., 1490, in-fol.; Venise, 1543, in-8). — Son neveu, Bonifacio SIMONNETTA, abbé de Saint-Etienne del Como, a publié : *De Persecutionibus christianæ fidei et romanorum pontificum* (Milan, 1492, in-fol.), traduit en français par Melin de Saint-Gelais.

Cf. Argellati : *Biblioth. scriptor. mediolanensium*, t. II.

SIMONIDE, Σιμωνίδης, d'Amorgos, poëte grec du VIIe siècle avant J.-C. Il était né à Samos et conduisit une colonie dans l'île d'Amorgos, où il s'établit. Il nous reste de lui quelques fragments de poésie gnomonique en vers hexamètres et un poëme en vers iambiques sur les femmes. Ce poëme, l'un des restes les plus importants du vieux dialecte ionien, offre une donnée originale. L'auteur suppose que chaque femme vient d'un animal que rappellent ses défauts ou ses qualités. On a longtemps confondu ce poëte avec Simonide de Céos, et réuni les fragments qui restent de l'un et de l'autre. Welcker a publié séparément ce qui appartient à Simonide d'Amorgos (Bonn, 1835, in-8).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

SIMONIDE de Céos, poëte lyrique grec, né en 556 avant J.-C., dans l'île de Céos, mort en 467 à Syracuse. Invité par les fils de Pisistrate à se rendre à Athènes, il y passa quelques années et se lia avec Anacréon. Après la mort d'Hipparque, il alla chercher auprès des nobles thessaliens la récompense de ses chants. C'est l'un d'entre eux, Scopas, qui, vainqueur dans la course des chars, ne voulut payer que la moitié de l'ode faite par Simonide en son honneur, parce que le poëte avait joint à ses louanges celles de Castor et Pollux. On sait comment ces deux demi-dieux lui payèrent leur part en le faisant sortir de la salle du festin, qui allait s'écrouler. Cette légende n'est pas la seule que l'antiquité ait admise sur Simonide. On connaît aussi celle que raconte Phèdre : le navire sur lequel il se trouvait ayant fait naufrage, seul de tous les naufragés il ne voulut rien emporter de ce qui lui appartenait; les autres furent noyés sous leur fardeau ou pillés par les voleurs; lui seul fut sauvé.

Peu satisfait de son séjour en Thessalie, il retourna à Athènes, où il fut bien accueilli malgré ses liaisons avec les Pisistratides. On lui reproche d'avoir alors composé une inscription pour le monument des meurtriers d'Hipparque. Ses nouveaux protecteurs furent Pausanias et Thémistocle. Il chanta en vers magnifiques les victoires de Marathon et des Thermopyles, puis celles de Salamine et de Platée. Appelé à Syracuse par Hiéron, il vécut à la cour de ce prince en même temps qu'Eschyle et Pindare, et y reçut les plus grands honneurs.

Sa mort fut un deuil public. Voici son épitaphe : « Cinquante-six fois, ô Simonide, tu as remporté des victoires et des trépieds. Tu meurs dans la plaine de Sicile. A Céos tu laisses ta mémoire, à toute la postérité des Grecs le souvenir de ton âme bien ordonnée. » Selon Platon, et d'après ce que nous savons de sa vie, Simonide eut le tort de chanter les louanges de plusieurs tyrans pour payer les faveurs qu'il en recevait. Cependant il célébra également la liberté, et son nom resta longtemps populaire.

Simonide est appelé par les anciens le doux poëte; il excella en effet dans l'expression des sentiments pathétiques. Son élégie sur *Danaé*, qui nous est parvenue, reste comme un modèle de tendresse et de sentiment. Mais son génie, d'une admirable richesse, embrassa les sujets divers de la poésie épique : les hymnes, les chants de victoire, les éloges, les chansons à boire, etc. Sans atteindre à l'éclat, à l'élévation de Pindare, il toucha souvent au sublime et parla une langue dont l'élégance ne fut pas surpassée. Saint Jérôme ne croit pas pouvoir mieux louer David que de l'appeler le Simonide des chrétiens (*David Simonides noster*). Une tradition révoquée en doute par des critiques lui attribua l'invention des lettres η, ω, ξ, ψ, et de la mnémonique. On dit aussi qu'il ajouta une huitième corde à la lyre. — Les fragments de Simonide, qui avaient été insérés par Brunck dans ses *Analecta*, et par Jacobs dans son *Anthologia græca*, ont été édités avec d'excellents commentaires par Schneidewin (Brunswick, 1835, in-8). M. Bergk en a aussi donné un excellent texte dans ses *Poetæ lyrici græci*.

Cf. A.-J. Lagus : *Programma academicum, Simonidis quæ supersunt* (Abo, 1796, in-4) ; — Richter : *Simonides von Keos* (1836, in-4) ; — Schneidewin : *De Vita et carminibus Simonidis*, dans son édition ; — Ottfried Müller, Al. Pierron, etc. : *Hist de la littérature grecque*.

SIMONNIN (Antoine-Jean-Baptiste), auteur dramatique français, né à Paris le 11 janvier 1780, mort dans cette ville le 14 mai 1856. Il a donné, seul ou en collaboration, sur les différentes scènes de genre, plus de deux cents vaudevilles, parodies ou fantaisies, et publié un recueil de *Chansons sacrées et profanes* (1856, in-18). [*Dict. des Contemp.*, les deux prem. édit.]

SIMPLE (STYLE). — Voyez STYLE.

SIMPLE HISTOIRE, roman anglais de Mme Elisabeth Inchbald (voy. ce nom).

SIMPLICISSIMUS (L'AVENTUREUX), roman populaire allemand. — Voyez GRIMMELSHAUSEN.

SIMPLICIUS, Σιμπλίκιος, philosophe grec du VIe siècle après J.-C. Disciple d Ammonius et de Damascius, il fut un des derniers représentants de l'école d'Alexandrie. On lui doit d'utiles *Commentaires* sur divers traités d'Aristote : *les Catégories* (Venise, 1499, in-fol., plus. édit.) ; *la Physique* (Ibid., 1526, in-fol.) ; le *De Cœlo* (Ibid., 1526, in-fol.) ; le *De Anima* (Ibid., 1527, in-fol.) ; sur le *Manuel* d'Epictète (Ibid., 1528, in-4). La plupart ont été traduits en latin.

Cf. J.-G. Buhle : *Dissertatio de Simplicii vita, ingenio et meritis* (Gœttingue, 1816, in-4) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

SINDHI (LE), l'un des principaux dialectes provinciaux de l'Inde dérivés du sanscrit. Il est parlé sur les rives de l'Indus, depuis le Wuch jusqu'à l'embouchure du fleuve. Il se distingue en sindhi et sud-sindhi. Ce dernier emploie pour l'écriture les caractères arabes auxquels il a été ajouté quelques signes représentant des sons particuliers au sindhi. Il en a été publié une *Grammaire* par Wathen (Bombay, 1836) et un *Dictionnaire* par Stack (Ibid., 1849).

SINED, anagramme de l'écrivain allemand J.-M.-K. Denis (voy. ce nom).

SINGHAÇAN-BATTICI, *le Trône enchanté*, ouvrage poétique de la littérature hindouie, dont le rajah Bikrmajit ou Vikramaditya, qui vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne, est le héros. Cette composition est imitée du poëme sanscrit *Wikrama tcharitran*. M. Garcin de Tassy en a donné l'analyse dans son *Histoire de la littérature hindouie* (Paris, 1837-43, 2 vol. in-8).

Cf. Roth : *Journal asiatique*, septembre et octobre 1845.

SINGLIN (Antoine), prédicateur français, né à Paris, mort le 17 avril 1664. D'abord confesseur des religieuses de Port-Royal, il devint ensuite supérieur de Port-Royal des Champs et de Port-Royal de Paris. Il avait une éloquence naturelle et touchante. Pascal, dit-on, l'estimait tellement qu'il ne faisait point paraître un ouvrage sans le lui soumettre. On a de lui : *Instructions chrétiennes* (Paris, 1671, 5 vol. in-8; 1730, 12 vol. in-12).

Cf. Cl. Goujet : *Vie de M. Singlin* (Utrecht [Paris], 1736, in-12) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I, II et IV.

SINGULARITÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, ouvrage de dom J. Liron (voy. ce nom).

SINTENIS (Christian-Frédéric), théologien et romancier allemand, né à Zerbst (Anhalt-Dessau) en 1750, mort dans la même ville le 31 janvier 1820. Fils d'un dignitaire ecclésiastique, il fut lui-même prédicateur et pasteur, ainsi que professeur de théologie et de métaphysique au gymnase général d'Anhalt. Il a écrit plus de cinquante ouvrages théologiques, moraux ou pédagogiques, recueils de sermons, livres d'édification et romans ; on cite parmi ces derniers, qui appartiennent au genre sentimental et ont tous un but moral et religieux : l'*Heureuse Soirée de Hallo* (Hallo's glucklicher Abend ; Leipzig, 1783, 2 vol.) ; l'*Heureuse Matinée de Théodore* (Th.'s glucklicher Morgen ; Berlin, 1785) ; l'*Histoire de Fleming* (Fl.'s Geschichte ; Leipzig, 1789-1792, 3 parties), traitant de Dieu et de l'immortalité de l'âme ; *Elie Klaperose* (1789), etc. Comme théologien, il fut un des premiers en Allemagne qui s'efforcèrent de concilier la foi avec le rationalisme, et plusieurs membres de sa famille se distinguèrent dans le même sens. — Son frère aîné, Ch.-Henri SINTENIS (1744-1816), savant humaniste, a également écrit de nombreux livres pour le peuple. — Un autre frère, Jos.-Ch.-Sigismond SINTENIS (1752-1824), prédicateur et pasteur, a publié aussi des romans moraux. — Un fils de ce dernier, Guill.-Franç. SINTENIS, aussi pasteur et prédicateur, a fait surtout du bruit par son zèle rationaliste.

Cf. *Conversations-Lexikon*, 11e édit. (1868).

SIOUX (LE), langue indigène de l'Amérique septentrionale, de la région Missouri-Colombienne. Le *dacota*, l'*osage* et l'*assiniboin* se rattachent à cette langue. Les idiomes sioux sont âpres, chargés de sons gutturaux et sifflants. Selon les philologues anglais et américains, ils ont entre eux le caractère de dialectes. Leurs oppositions les plus sensibles portent sur le matériel des mots. Plusieurs essais de vocabulaire sioux, avec des notions grammaticales, ont été insérés dans des relations anglaises sur l'Amérique du Nord.

Cf. H.-E. Ludwig : *the Literat. of americ. aboriginal languages*.

SIRAT-EL-MODJAHIDIN, roman arabe. — Voyez DELHEMEH.

SIRET (Louis-Pierre), grammairien français, né en 1745 à Évreux, mort en 1797. Il a publié des traités élémentaires, clairs et méthodiques de *Langue anglaise* (Paris, 1773, in-8, très-souvent réimpr.), de *Langue italienne* (1797, in-8), de *Langue portugaise* (1798, in-8).

Cf. A. de Cournaud : *Précis de la vie du citoyen Siret* (Paris, 1799, in-8).

SIREY (Marie-Jeanne-Catherine-Joséphine DE

LASTEYRIE DU SAILLANT, M[me]), née le 25 novembre 1776 au Bignon (Loiret), morte le 27 septembre 1843. Nièce de Mirabeau, elle épousa un jurisconsulte distingué auquel on doit un important répertoire d'arrêts. Elle écrivit d'agréables et utiles ouvrages d'éducation, tels que *Conseils d'une grand'mère aux jeunes femmes* (Angers, 1838, in-12); deux romans de mœurs : *Marie de Courtenay* (Paris, 1818, in-12) et *Louise et Cecile* (1822, 2 vol. in-12) et collabora à divers recueils.

SIRI (Vittorio), historien italien, né à Parme en 1608, mort en 1685. Il était de l'ordre de Saint-Benoît et devint, par la protection de Richelieu et de Mazarin, aumônier et historiographe de Louis XIV. Il a laissé : *Il Mercurio*, overo istoria de correnti tempi (1644-82, 15 vol. in-4), puis de très-curieux *Mémoires secrets* de 1601 à 1640 (Memorie recondite; Rome et Paris, 1676-79, 8 vol. in-4), d'où l'on a tiré en partie les *Anecdotes du ministère du cardinal de Richelieu* (1717, 2 vol. in-12) et les *Anecdotes du ministère du comte d'Olivarès* (1722, in-12).

SIRMOND (Jacques), érudit français, né le 12 octobre 1559 à Riom, mort le 7 octobre 1651 à Paris. Il entra chez les Jésuites, professa les humanités et la rhétorique à Paris, fut appelé en 1590 à Rome, comme secrétaire du général de l'ordre, Claude Aquaviva, revint en France en 1608, et fut nommé confesseur de Louis XIII en 1637. Très-savant, judicieux, méthodique, il a mis au jour et commenté plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de l'Eglise, ceux d'Ennodius (1611, in-8), de Sidoine Apollinaire (1614, in-8), d'Eugène de Tolède (1619, in-8), d'Idace (1619, in-8), d'Anastase le Bibliothécaire (1620, in-8), etc. Il a publié les *Concilia antiqua Galliæ* (Paris, 1629, 3 vol. in-fol.). Ses *Œuvres* ont été recueillies par le P. Jacques de La Baune (*Opera Varia;* Paris, 1696, 5 vol. in-fol.).

SIRMOND (Jean), littérateur français, neveu du précédent, né vers 1589 à Riom, mort en 1649. Le zèle avec lequel il réfuta, à la demande de Richelieu, les pamphlets de l'abbé de Saint-Germain, lui valut la protection du cardinal et son entrée à l'Académie française, dès 1634. On a de lui : *Discours au roi sur l'excellence de ses vertus* (Paris, 1624, in-8); *la Lettre déchiffrée* (1631, in-8); *Vie du cardinal d'Amboise* (1631, in-8); le *Coup d'État de Louis XIII* (1631, in-8); etc. — Son frère Antoine SIRMOND, né en 1591, mort en 1643, jésuite, a publié quelques ouvrages, entre autres *le Prédicateur* (Paris, 1638, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVII; — les *Histoires de l'Académie française*; — Moréri : *Grand Dictionnaire historique*; — P. Colomiès : *Vie du R. P. J. Sirmond* (La Rochelle, 1671, in-12).

SIROUZÉ (LE), l'un des livres du *Zend-Avesta* (voy. ce mot).

SIRVENTE, sorte de satire très en faveur dans la poésie provençale des XII[e] et XIII[e] siècles. C'est le premier genre à distinguer dans cette poésie. Ces satires étaient ordinairement divisées en couplets et destinées à être chantées comme les autres poëmes. Elles s'attaquent aux princes, à la noblesse, au clergé, au saint-siége lui-même, en général aux personnes, aux événements, aux mœurs. Les sirventes de Pierre Cardinal peignent avec une énergie effrayante la corruption, l'orgueil et la cupidité des prêtres de l'époque. Quelques pièces de ce genre ont acquis l'importance de véritables manifestes politiques; c'étaient, comme les a qualifiées Villemain, « les pièces diplomatiques du temps. » Répandus dans les châteaux, ils annonçaient aux seigneurs les guerres imminentes, les griefs respectifs des partis; ils poussaient à la croisade, secondant ainsi puissamment les prédications religieuses, et devenaient de véritables chants de guerre, comme les sirventes de Bertrand de Born (voy. ce nom). Le principal mérite de ces compositions, dans lesquelles il y a plus de violence que d'énergie, est de nous initier aux idées et aux coutumes de l'époque qui les a produites. Il faut toutefois se mettre en garde contre les exagérations que des ressentiments personnels ont pu y introduire. Les trouvères, en empruntant aux troubadours ce genre de composition, l'ont appelé *serventois*. Les sirventes n'étaient pas toujours satiriques; ils comportaient tous les sujets qui n'appartenaient pas aux chansons d'amour.

Cf. Raynouard : *Choix des poésies des troubadours* (Paris, 1816-21, 6 vol. in-8); — Villemain : *Littérature du moyen âge*, t. I; — E. Baret : *Espagne et Provence* (Paris, 1857, in-8).

SISENNA (L. Cornelius), historien romain, mort en 67 avant J.-C. Il fut préteur en 78. L'histoire de son temps, qu'il avait écrite, est perdue, sauf quelques passages cités par les grammairiens. Cicéron, qui en faisait plus d'estime que des autres annalistes, lui reproche de l'obscurité. Sisenna avait aussi composé un *Commentaire sur Plaute* et traduit d'Aristide les *Contes milésiaques*.

Cf. Krause : *Vitæ et fragmenta historicorum romanorum* (Berlin, 1833, in-8); — C.-L. Roth : *Vita L.-C. Sis. historici romani* (Bâle, 1834, in-4).

SISMONDI (Jean-Charles-Léonard SIMONDE DE), célèbre historien et économiste, né à Genève le 9 mai 1773, mort dans la même ville le 25 juin 1842. Il était d'une famille originaire d'Italie, qui s'établit en Dauphiné au XV[e] siècle, et qui se réfugia à Genève après la révocation de l'édit de Nantes. Destiné au commerce et placé chez un banquier de Lyon, il passa bientôt en Angleterre et y fit un séjour de dix-huit mois, qui eut sur le reste de sa vie une grande influence. Il s'initia par des études et des observations aux institutions, aux lois et aux mœurs constitutionnelles. Pendant les cinq années suivantes il habita l'Italie, occupé d'agriculture, d'histoire et d'économie politique. Après son retour à Genève, en 1800, il publia ses premiers ouvrages, dans lesquels il suivait les idées économiques d'Adam Smith et combattait les physiocrates. Admis dans la société de M[mes] Necker et de Staël, il se lia avec Benjamin Constant et connut un grand nombre de personnages distingués, entre autres Cuvier et Saussure. Ayant refusé la chaire d'économie politique à Vilna, il accepta la place de secrétaire de la chambre du commerce du département du Léman, fit en 1811 et 1812 un cours de littérature à Genève. C'est en 1813 qu'il vint pour la première fois à Paris. Son caractère aimable, son talent pour la conversation et ses opinions libérales le firent rechercher, ainsi que sa réputation de savant et d'écrivain. En 1815, il donna au *Moniteur* une série d'articles en faveur de l'*Acte additionnel*, et les réunit en un volume sous le titre d'*Examen de la Constitution française* (Paris, 1815, in-8). Ils attirèrent l'attention de l'empereur, qui manda Sismondi et s'entretint longuement avec lui. Attristé des actes qui suivirent la Restauration, il rentra à Genève, où il soutint jusqu'à son dernier jour le parti de la liberté, tout en combattant le radicalisme. Il fut nommé, en 1833, membre associé de l'Académie des sciences morales.

« Sismondi a été, selon M. Mignet, l'un des hommes qui ont le plus honoré les lettres par la grandeur de leurs travaux et la dignité de leur vie. Personne plus que lui n'a pris au sérieux les devoirs de l'esprit. Aimable dans ses rapports privés, dévoué en amitié, indulgent pour les autres, austère pour lui-même, d'une activité infatigable, d'une sincérité entière, il a au plus haut degré l'amour de la justice et la passion du bien. » Son ouvrage capital est l'*Histoire des*

Français, à laquelle il commença à travailler en 1818, et qui l'occupa jusqu'à la fin de sa vie. L'ouvrage complet forme trente et un volumes in-8. Il publia lui-même les vingt-neuf premiers (Paris, 1821, 1842); le trentième (1844) est de M. Amédée Renée. Le trente et unième (1844) comprend la *Table générale*. L'esprit dans lequel cette histoire a été écrite a fait appeler l'auteur « le grand historien libéral ». C'est le premier livre de ce genre qui remonte, chez nous, aux sources originales, qui tienne compte des faits économiques, et où l'histoire de la nation prenne plus de place que celle des souverains. La science historique de l'auteur est très-grande, quoique Daunou lui ait reproché d'avoir négligé les travaux de l'érudition contemporaine et de n'avoir pas consulté les histoires provinciales. Des sentiments généreux, l'amour de la liberté, de l'humanité et du progrès dominent cet ouvrage où, par réaction, l'on a cru pouvoir reprendre une hostilité contre la royauté et le clergé, qui met trop en évidence le protestant et le républicain. Le style en est la partie la plus faible : il est froid, diffus, négligé et plein d'idiotismes qui sentent la Suisse française. Sismondi a donné lui-même un résumé de cette grande œuvre, sous le titre de *Précis de l'histoire des Français* (Paris, 1839, 2 vol. in-8). Il a laissé un autre ouvrage important, l'*Histoire des républiques italiennes* (t. I à IV, Zurich, 1807-8; t. V à XVI, Paris, 1809-18, in-8), où Mignet signale « un vaste savoir, un noble esprit, un talent vigoureux, assez d'art et beaucoup d'éloquence ».

On a en outre de Sismondi : *Tableau de l'agriculture toscane* (Genève, 1801, in-8); *Traité de la richesse commerciale* (Ibid., 1803, 2 vol. in-8); *De la Vie et des écrits de P.-H. Mallet* (Ibid., 1807, in-8); *De la Littérature du midi de l'Europe* (Paris, 1813, 1819, 1829, 4 vol. in-8), reproduction du cours professé par l'auteur à Genève, où l'on trouve des détails intéressants, mais fort incomplets en ce qui regarde l'Espagne; *Considérations sur Genève dans ses rapports avec l'Angleterre et les États protestants* (Londres, 1814, in-8); *Sur les Lois éventuelles* (Genève, 1814, in-8); *De l'Intérêt de la France à l'égard de la traite des nègres* (Ibid., 1814, in-8); *Nouveaux Principes d'économie politique* (Paris, 1819, 2 vol. in-8), ouvrage dans lequel, effrayé par la crise financière de l'Angleterre, il manque à ses anciens principes économiques et se déclare pour la protection; *Julia Severa ou l'an 492* (Paris, 1822, 3 vol. in-12), roman historique offrant le tableau des mœurs de la Gaule à l'époque de Clovis; *Considérations sur la guerre actuelle des Grecs et sur ses historiens* (Ibid., 1825, in-8); *Revue des progrès des opinions religieuses* (Ibid., 1826, in-8); *Histoire de la renaissance de la liberté en Italie, de ses progrès et de sa chute* (Ibid., 1832, 2 vol. in-8); *Des Espérances et des besoins de l'Italie* (Ibid., 1832, in-8); *Histoire de la chute de l'Empire romain et du déclin de la civilisation, de l'an 250 à l'an 1000* (Ibid., 1835, 2 vol. in-8); *Études sur les constitutions des peuples libres* (Ibid., 1836, in-8); *Études des sciences sociales* (Ibid., 1836-38, 3 vol. in-8), sans compter des articles dans divers recueils. M^lle^ Montgolfier a publié des *Fragments de son journal* et sa *Correspondance avec M^lle^ de Sainte-Aulaire* (Paris, 1863, in-8). M. Saint-René Taillandier a fait connaître de lui d'intéressantes *Lettres inédites*, adressées à la comtesse d'Albany (Ibid., 1864, in-8).

Cf. Mignet : *Notices et Portraits*, t. II; — L. Bossi: *Necrologia di J.-C.-L. Sim. de Sism.* (Florence, 1842, in-8); — de Loménie : *Galerie des contemporains illustres*; — Daunou, dans le *Journal des savants* (1822); — Saint-René Taillandier : *Confidences d'une âme libérale*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (janvier 1862), et *Introduction* aux *Lettres inédites*.

SIXAIN, SIZAIN. — Voyez SESTINA et STANCE.

SKARGA POWESKI (Pierre), prédicateur polonais, né à Grodziec en 1536, mort en 1612. Membre de la société de Jésus, il prêcha pendant vingt-cinq ans à la cour de Sigismond III; ses *Sermons* (Leipzig, 1843, 6 vol. in-8) sont cités comme des modèles de style; ils ont été traduits en latin (Cracovie, 1691). On a aussi de lui une *Vie des saints* (Zywety Swietich) dont il a été fait plus de vingt éditions.

SKELTON (John), poëte satirique anglais, mort en 1529. Il était dans les ordres, mais d'après certains récits, peut-être légendaires, sa vie fut loin d'être régulière. Comme Rabelais, à l'emploi intempérant du langage populaire il joignait un grand savoir. Erasme l'a appelé « l'honneur et la lumière des lettres anglaises ». Ses virulentes attaques contre Wolsey provoquèrent la colère du prélat, et pour y échapper il se réfugia dans le sanctuaire de l'abbaye de Westminster, où il resta jusqu'à sa mort. Skelton rappelle moins Rabelais que certains poëtes français antérieurs. Quand il vise au sérieux, au ton soutenu, il est allégorique, pédant et ennuyeux; mais quand il puise à plein dans la langue populaire il y trouve une étonnante vigueur d'expression. Ses vers sont très-courts et le rapprochement de ses rimes redoublées produit un effet bizarre; ses satires, semées des détails les plus grossiers, s'adressent surtout au clergé. La principale est le *Livre de Colin Clout*, dirigé contre Wolsey; son *Éléonore Rummynge*, où il décrit une tavernière et ses chalands, est remarquable par la copieuse et pittoresque originalité du langage; mais on trouve plus d'invention et d'agrément dans son *Livre du moineau* (Book of the sparrow), complainte sur la mort du moineau apprivoisé d'une jeune nonne; le poëte imagine une cérémonie funèbre, faite par les oiseaux, et parodiée du culte catholique. Le premier recueil des ouvrages de Skelton fut formé par Thomas Marsche, en 1568. Une bonne édition récente a été donnée par M. A. Dyce (1843, 2 vol. in-8).

Cf. Warton : *History of english poetry*; — Disraeli : *Amenities of literature*; — Shaw : *History of english literature*.

SLAVES (LANGUES), groupe de langues appartenant à la famille indo-européenne. Ces langues sont parlées par les peuples de la race slave : Russes, Polonais, Bohêmes, Silésiens, Slovaques, Illyriens, Croates, Dalmates, Serbes, Bulgares, Monténégrins, qui forment ensemble plus du quart de la population de l'Europe et tiennent le premier rang après la race latine.

On adopte pour le classement des langues slaves, dont les principales ont leur article à part dans ce *Dictionnaire*, trois divisions répondant aux Slaves de l'est, du centre et de l'ouest. Il y a pour les Slaves de l'est le *slavon* ou ancien *esclavon*, dont l'usage est actuellement limité aux livres ecclésiastiques, le *russe* et ses dialectes, le *serbe* et le *croate* avec leurs subdivisions. Aux Slaves du centre appartiennent le *courlandais*, le *letton*, le *lithuanien*, sans compter le vieux prussien ou *borussien*. Les langues slaves de l'ouest sont : le *polonais*, le *bohême* ou tchèque et le *venède*.

Toutes ces langues portent la marque de leur parenté incontestable avec la langue dans laquelle ont été écrits les *Védas*. Cette dérivation est surtout indiquée par les étymologies, les déclinaisons, les nombres cardinaux et les conjugaisons des verbes auxiliaires. La plupart de ces langues sont aussi anciennes que leurs sœurs, les langues sanscrites, zende, grecque et latine. Celle de toutes dont l'ancienneté et la marque originaire s'aperçoivent le plus visiblement est le lithuanien, où beaucoup de mots reproduisent l'idiome védique presque pur et ont la forme et le sens de mots sanscrits. Le

lithuanien est aussi celle des langues slaves qui a servi de lien entre le groupe auquel il appartient et les langues germaniques, en donnant naissance au vieux prussien, lequel s'est fusionné avec l'allemand ou *deutsch*, autrefois *thiudisk*. C'est encore par le lithuanien qu'ont été introduites dans ces dernières langues les sifflantes, *s*, *z* (ts) et les triples et quadruples consonnes *sch* et *tsch* qui n'existaient pas dans la langue des Goths au temps d'Ulfilas, ni dans l'ancien scandinave.

Les idiomes slaves ont entre eux une étroite affinité, et ils sont assez aisément compris par les Slaves des diverses nationalités. Ils ont les mêmes traits généraux : abondance de racines, richesse de mots, nombreuse variété de sons, doux ou éclatants. Les règles de leurs grammaires sont à peu près identiques : point d'article défini; communément sept cas dans la déclinaison des substantifs, et par suite un emploi très-restreint des prépositions; trois genres pour le substantif, conjugaison des verbes sans pronoms, etc.

Les alphabets en usage pour l'écriture de ces idiomes sont divers. Il y a l'alphabet latin, avec addition de quelques signes diacritiques, employé par les Polonais, les Lithuaniens, les Bohêmes et les Serbes; l'alphabet grec réformé, adopté par les Russes; le glagolitique et le cyrillique, qui seraient limités à la liturgie, si les Serbes ne se servaient du cyrillique modifié concurremment avec l'alphabet latin. Cette diversité d'alphabets répond moins à des raisons de linguistique et de littérature qu'à des dissidences religieuses et politiques : les Croates et une grande partie des Dalmates et des Bosniaques, comme catholiques romains, ont adopté l'alphabet latin. Il en est de même des Polonais. Les Serbes se tiennent à l'alphabet cyrillique qui est, comme le russe, une modification du grec. Toute tentative de réforme dans les alphabets slaves a pris un caractère de propagande.

Cf. Fortunat Durich : *Bibliotheca slavica* (Vienne, 1795, in-8) ; — Schafarik : *Geschichte der slawischen Sprache und Literatur nach allen Mundarten* (Bude, 1826) ; — Iconomor : *Essai sur l'affinité des langues slavo-russe et grecque* (Petersbourg, 1828, 3 vol. in-8) ; — J. Wenzig : *Slavische Volkslieder* (Halle, 1830, in-12) ; — Th. Bernd : *die Verwandtschaft der germanen und slavischen Sprachen mit einander* (Bonn, 1832, in-8) ; — J. Dobrowski : *Entwurf zu einem Etymologicon der slawischen Sprachen* (Prague, 1833, in-8) ; — G. Dankowski : *Matris sclavicæ filia erudita, seu Grammatica cunctarum sclavicar. et græcarum dialectorum*, etc. (Presbourg, 1836, 2 vol. in-8);— Eichhoff : *Histoire de la langue et de la littérature des Slaves* (Paris, 1839) ; — J.-J. Hanusch : *die Wissenschaft des slavisches Mythus, nach Quellen bearbeitet* (Lemberg, 1842, in-8) ; — St. Kaulfulss : *die Slaven in die aeltesten Zeiten* (Berlin, 1843, in-8) ; — J. Kollar : *Ueber die literar. Welchselseitigkeit zwischen der verschiedenen Staemmen und Mundarten der Slavischen Nation* (Leipzig, 1844, in-8) ; — Mrs Robinson : *Historical view of slavic languages* (New-York, 1850) ; — Miklosich : *Vergleichende Grammatik der slawischen Sprachen* (Vienne, 1852-56), t. I et III ; — Mickiewicz : *Cours de littérature slave* (Paris, 1861 et suiv.) ; — Lepsius : *Standard alphabet* (Londres et Berlin, 1863, in-8) ; — Chodzko : *Contes des paysans et des prêtres slaves traduits en français et rapprochés de leur source indienne* (Paris, 1864, in-18), et *la Littérature sacrée chez les Slaves* (Ibid., 1865, in-8) ; — Fr. Bopp : *Grammaire comparée*, traduite de l'allem. par M. Bréal (Paris, 1867 et suiv.) ; — L. Léger : *Chants héroïques et chants populaires des Slaves de Bohéme* (Ibid., 1866, in-18), *le Monde slave* (Ibid., 1873, in-18), et *Etudes slaves, voyages et littérature* (Ibid., 1875, in-18).

SLAVON ou SLAVE ANCIEN, nommé aussi *sclavon*, *slave ecclésiastique* et *langue cyrillique*. C'est le plus ancien des idiomes slaves; il n'est plus usité aujourd'hui et n'est conservé que dans la liturgie des nations slaves de la religion grecque. C'est dans cette langue que furent traduites du grec les Écritures saintes. Le russe, qui s'est séparé du slave ancien, surtout à partir du XVI^e siècle, peut n'être considéré que comme une variété, un des dialectes de cet idiome.

Les apôtres Cyrille et Méthode, auteurs de la traduction des livres d'église au IX^e siècle, dans leur version presque littérale, imprimèrent au slavon toutes les propriétés de la langue grecque dans la composition et la disposition des mots, dans les tournures de phrases et jusque dans quelques formes grammaticales; ils conservèrent dans leur texte les mots grecs dont ils ne trouvèrent pas les équivalents dans le slavon. C'est ainsi que la langue grecque exerça une grande influence sur la formation de l'ancien slave et par suite du russe et des idiomes des Slaves du sud. Mais la base de l'ancien slave est une langue dont le caractère nous est inconnu, dont nous n'avons aucun monument écrit, et qui se rattache, comme celle des Grecs, des Latins et des Germains, à la souche aryenne, commune aux langues indo-européennes. Aussi retrouve-t-on dans le slavon, en grande partie, la symétrie et les désinences sonores de la langue sanscrite.

Voici quelques caractères grammaticaux du slavon. Il n'a point d'article, sa déclinaison a sept cas : ceux du latin, plus le locatif; elle a trois genres et trois nombres. Le verbe offre cette particularité remarquable de pouvoir, au moyen de certaines additions dans le corps même du radical, exprimer dans leurs gradations les plus délicates les modes, les temps et les différentes conditions de l'action, son actualité, sa fréquence, son étendue. Des préfixes et des affixes contribuent à l'abondance du langage et donnent au style la précision et la concision. L'ancien alphabet slavon avait plus de quarante lettres et correspondait, comme celui du sanscrit, à tous les sons de la voix humaine. On adopta ensuite l'alphabet cyrillique encore usité aujourd'hui pour les ouvrages liturgiques chez les Slaves du rit grec, mais la forme du caractère subit diverses modifications. Parmi les travaux les plus récents de grammaire ou de lexicologie, nous citerons : *Grammatica linguæ ecclesiasticæ slavicæ*, par Joannovics (Vienne, 1851, in-8) et *Lexicon linguæ slabonicæ veteris dialecti* par F.-R. Miklosich (Ibid., 1850, in-4).

Cf. Adrien Balbi : *Atlas ethnographique* (1826, in-fol.); — Dobrowski : *Institutiones linguæ slavicæ dialecti veteris* (Vienne, 1822 ; 2^e édit., Ibid., 1852, in-8) ; — F.-R. Miklosich : *Radices linguæ slavicæ veteris* (Leipzig, 1845 ; Vienne, 1850), et *Vergleichende Grammatik der slavischen Sprache* (Vienne, 1852-56, vol. I et III, in-8) ; — Aug. Schleicher : *die Formenlehre der Kirchenslawischen Sprache* (Bonn, 1852, in-8) ; — Chodzko : *Grammaire paléoslave et textes* (Paris, 1869, in-8).

SLEIDAN (Jean PHILIPPON, dit) ou *Sleidanus*, célèbre historien allemand, né en 1506 à Schleide, près de Bonn, mort à Strasbourg le 31 octobre 1556. Il étudia successivement à Liége, à Cologne, à Louvain, à Paris et à Orléans, où il passa trois années et prit ses grades à la faculté de droit. Il devint interprète de François I^{er}, mais en 1542 la rigueur des édits rendus contre les protestants le força de quitter la France : il fut nommé professeur d'histoire à Strasbourg, puis choisi comme négociateur et historiographe par les confédérés protestants d'Allemagne. Il remplit plusieurs missions diplomatiques et assista au concile de Trente. On a prétendu qu'il fut empoisonné.

Sleidan n'a écrit qu'en latin, mais avec beaucoup de clarté et d'élégance, et ses ouvrages historiques lui ont fait une réputation considérable. Ils eurent de très-nombreuses éditions et furent traduits à plusieurs reprises dans diverses langues. On l'avait surnommé le « Thucydide d'Allemagne ». Quoiqu'on l'ait accusé de partialité en faveur des protestants, De Thou a loué « sa fidélité et son exactitude ». Son principal ouvrage est intitulé : *De Statu religionis et reipublicæ Carolo Quinto*

Cæsare commentarii (Strasbourg, 1555, 1559, in-fol.; Francfort, 1785-86, 3 vol. in-8) : c'est l'histoire politique de la Réforme, divisée en vingt-cinq livres et presque toute composée d'extraits des actes publics et des pièces originales conservées dans les archives de Strasbourg. La seconde édition contient un livre de plus et une apologie de l'auteur, écrite par lui-même; mais elle est conforme à la première et n'a pas subi, comme on l'a prétendu, des modifications inspirées par l'esprit de parti. Cet ouvrage, traduit en allemand jusqu'à quatre fois, puis en italien et en anglais, l'a été aussi plusieurs fois en français, notamment par Le Courayer, sous le titre d'*Histoire de la Réformation* (La Haye, 1767-1769, 3 vol. in-8). Il en a été fait des continuations et un abrégé en latin (*Epitome commentariorum Sleidani;* Genève, 1506, in-8), traduit aussi dans plusieurs langues.

Le second grand ouvrage historique de Sleidan est une Revue universelle des anciens empires des Babyloniens, des Perses, des Grecs et des Romains, sous ce titre : *De Quatuor summis imperiis libri III* (Strasbourg, 1566, in-8). On compte environ soixante éditions, avec commentaires et suppléments, de cet ouvrage, qui a été aussi traduit en français par Le Prevost (Genève, 1567, in-8), puis résumé par Ant. Teissier, sous ce titre : *Abrégé de l'histoire des quatre monarchies du monde* (Berlin, 1710, in-12), et par Hornot sous celui-ci : *Abrégé chronologique de l'histoire universelle depuis les premiers empires du monde jusqu'à l'année* 1725 (Amsterdam et Paris, 1757, in-12). On cite encore de cet auteur un abrégé de Froissart : *Frossardus in brevem historiarum memorabilium epitomen contractus* (Paris, 1537, plus. fois réimpr.); deux traductions libres de Comines : *Philippi Cominæi de gestis Lud. XI* (Strasbourg, 1545, in-4); *Ejusdem commentariorum de bello neapolitano libri V* (Ibid., 1548); des discours, *Orationes* (Ibid., 1544, in-4), qui justifient sa réputation d'orateur; un recueil d'*Opuscula* (Hanovre, 1608, in-8), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, etc. (1727 et suiv.); — les frères Haag : *La France protestante;* — *Vermischte Anmerkungen über J. Sleidan* (Nuremberg, 1780, in-8); — Th. Paur : *Commentatio de J. Sleidano* (Breslau, 1842, in-4).

SLOKA, mètre héroïque de la poésie indienne. — Voyez RAMAYANA et SANSCRIT.

SLOVAQUE (LANGUE), parlée par les Slaves du nord de la Hongrie. Bien qu'elle soit regardée comme un dialecte du bohême, elle comprend elle-même plusieurs dialectes : le *slovaque de Moravie;* le *slovaque de Silésie*, mélange de polonais et d'allemand; le *slovaque de Hongrie*. Cet idiome, qui a fourni son contingent aux littératures populaires des Slaves, n'a eu qu'un faible rôle comme langue écrite; au siècle dernier une traduction de la Bible a été faite en slovaque par Bel et Krman, et un journal fut publié par Stéphan Leschka. Plus près de nous, on compte quelques écrivains qui se sont efforcés d'élever le slovaque à un rang littéraire, comme le chanoine Georges Palkovitch par ses traductions bibliques, ou comme Plachy, Holly, Tablitsch et quelques autres par leurs poésies. Ant. Bernolak a donné une *Grammaire slovaque* (traduct. allem., Ofen, 1817, in-8) et un *Lexique slovaque* (Ibid., 1825-27, 6 vol. in-8).

Cf. Fr. Truka : *Proverbes des Slovaques de Moravie et de Hongrie* (Brunn, 1831, in-12); — J. Kollar : *Chants populaires slovaques* (1834, 2 vol.).

SLOVÈNE (IDIOME). — Voyez WENDE.

SMART (Christopher), poëte anglais né en 1722, mort en 1771. De ce malheureux que ses désordres conduisirent à la misère et à la folie, on cite, comme une curiosité de la littérature anglaise, une ode religieuse : *Chanson à David*, écrite avec une clef sur les murs de sa cellule.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*

SMETIUS (Jean SMET VAN DER KETTEN, dit), érudit et numismate hollandais, né dans la Gueldre vers 1585, mort à Nimègue le 30 mai 1651. Il reçut dans cette ville le droit de bourgeoisie et y fut à la fois pasteur et professeur de philosophie. Il s'était formé un très-riche cabinet de médailles, qu'il a décrit dans le *Thesaurus antiquarius smetianus* (Amsterdam, 1658, in-12), réimprimé par son fils sous le titre d'*Antiquitates noviomagenses* (Nimègue, 1678, in-4, pl.)

SMIL DE PARDUBIC, poëte tchèque, né vers 1350, mort en 1403. D'une famille illustre de Bohême, il devint chancelier des États du royaume. On a de lui plusieurs poëmes, entre autres *le Nouveau Conseil*, composé vers 1378. Ce sont des dialogues entre le lion et quarante-quatre autres animaux. Les conseils que ceux-ci donnent à leur souverain s'adressent au jeune roi Wenceslas qui venait de succéder à son père Charles IV. Ce poëme politique qui, par le sujet et l'exécution, ressemble aux compositions satiriques du moyen âge, se distingue par un mélange de fermeté et d'élégance et par la finesse des allusions. Trois autres poëmes moins importants sont attribués à Smil de Pardubic : *le Conseil paternel, la Lutte de l'eau et du feu, l'Écuyer et le Clerc*, ainsi qu'un recueil considérable de dictons et de proverbes. Ses œuvres ont été imprimées en langue tchèque dans le recueil intitulé *Vybor z literatury céske* (Prague, 1845). — Ses *Poëmes* ont été traduits en allemand par Wenzig (Der Newe Rath des Herrn Smil, etc.; Ibid., 1855, 2 vol. in-8).

SMITH (Adam), philosophe et économiste écossais, né le 5 juin 1723 à Kirkaldy, dans le comté de Fife, mort le 8 juillet 1790 à Édimbourg. Il fut professeur de philosophie morale à l'Université de Glasgow. Sa *Théorie des sentiments moraux* (The Theory of moral sentiments, to which is added a Dissertation of the origin of languages; Glasgow, 1759, 2 vol. in-8), traité peu profond, mais ingénieux, fondant toute la morale sur le sentiment de la sympathie, a été plusieurs fois traduite en français, notamment par M^me^ de Condorcet (Paris, 1798, 1820, 2 vol. in-8). Ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (An Inquiry on the nature and causes of the wealth of nations; Londres, 1776, 2 vol. in-8) sont une œuvre d'une grande valeur, qu'on regarde comme la base de l'économie politique moderne; il en existe plusieurs traductions françaises, entre autres celle de Germain Garnier (Paris, 1802, 5 vol. in-8). Dugald-Stewart a donné une édition des *Œuvres complètes* de Smith (Edimbourg, 1812, 5 vol. in-8).

Cf. Dugald-Stewart : *Biographical Memoirs of Ad. Smith*, etc. (Edimbourg, 1811, in-4).

SMITH (Charlotte TURNER, mistress), romancière et poëte anglaise, née à Londres le 4 mai 1749, morte à Telford le 28 octobre 1806. Après avoir reçu une brillante éducation qui mit en relief la précocité de son esprit, elle épousa, à seize ans, un commerçant qui, par ses spéculations et ses dissipations, se ruina et la ruina. Après une union de vingt-trois ans fort troublée, mais qui ne lui avait pas donné moins de douze enfants, elle se sépara de son mari à l'amiable en 1788, et pourvut à l'entretien de sa nombreuse famille par ses travaux littéraires. Elle publia en quelques années (1788-98) une douzaine de romans : *Emmeline, Ethelinde, Célestine, Desmond, le Vieux Manoir anglais, les Courses vagabondes de Warwick, le Banni, Montalbert, Marchmont, le Jeune Philosophe*, etc., ouvrages également bien accueillis en

leur temps, également oubliés aujourd'hui ; Walter Scott, qui les avait lus avec plaisir, signale *le Vieux manoir anglais* comme le chef-d'œuvre de mistress Smith. Cette dame se fit aussi une réputation de poëte par ses *Sonnets élégiaques* (1784, in-4), un poëme descriptif, *Beachy head* (Beachy head, and other poems, 1807, in-8), etc.

Cf. W. Scott : *Notice*, dans les *British Novelists.*

SMITH (Sydney), moraliste et écrivain politique anglais, né à Woodford en 1771, mort à Londres le 22 février 1845. Occupant une place distinguée dans l'Eglise et dans les lettres anglaises, il fut, avec Jeffrey, Murray, Brougham, un des fondateurs de la *Revue d'Edimbourg*, en 1802. Ses articles et ses sermons furent également remarqués pour leur libéralisme et leur verve. On l'a considéré comme un Swift décent et bienveillant. Ses *Ecrits* et ses *Sermons* ont été recueillis (Londres, 1842, 5 vol. in-8). Sa fille, lady Holland, a publié sa *Biographie* et sa *Correspondance* (1855, 2 vol. in-8).

Cf. *Edinburgh Review*, juillet 1855 ; — Guizot : *Mémoires*, t. V.

SMOLLETT (Tobias-George), romancier et historien anglais, né à Dalquhurn (Ecosse) en 1721, mort près de Livourne le 21 octobre 1771. Elevé avec assez de soin, mais dépourvu de fortune, il s'engagea comme chirurgien à bord d'un vaisseau en 1741 et passa plusieurs années en mer. S'étant fait un riche fonds d'observations, il se jeta dans la carrière littéraire, et pendant vingt-cinq ans il écrivit des ouvrages de toute sorte, poésies, romans, histoire, articles de journaux. Son caractère impétueux l'entraîna à changer plus d'une fois d'opinion ; on le vit défendre lord Bute et l'attaquer. Epuisé par le travail, il alla demander en vain la santé au climat de l'Italie.

Comme poëte, Smollett donna quelques satires énergiques : *Avis* (1746), *Reproche* (1747), *Alceste*, etc. Il a été fait un recueil de ses *Poésies* (Poems and plays, 1784), où l'on remarque son *Ode à l'indépendance* et les *Larmes de l'Ecosse*, au sujet des cruautés commises par les vainqueurs après l'insurrection de 1745. Mais il est surtout connu par ses romans. Ayant pris Le Sage pour modèle, il a gardé un esprit bien anglais, avec une sorte de verve brutale et de gaieté bruyante. Ses plans sont peu réguliers, mais ses caractères ont du relief et ses récits de l'intérêt. Il excelle à peindre les marins. Son premier ouvrage fut *Roderick Random* (1748), qui est peut-être resté son chef-d'œuvre. Puis vinrent : *Peregrine Pickle* (1751) ; *les Aventures de Ferdinand comte Fathom* (1754), le mieux construit et le plus dramatique de ses romans ; une traduction de *Don Quichotte* (1755), qui exagère le côté grotesque de l'original ; *Sir Lancelot Greaves* (1762), faible imitation de *Don Quichotte ; Expédition de Humphrey Clinker* (1771), roman sans intrigue, mais remarquable par la variété des caractères et la piquante finesse des observations. Ces cinq romans ont été traduits en français. Comme historien, Smollett a montré du talent dans le récit, mais sans recherches profondes, ni impartialité. Son *Histoire complète d'Angleterre, depuis la descente de Jules César jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle* (1748, 1758, 4 vol. in-4), continuée ensuite jusqu'en 1765, et dont la partie qui va de la révolution de 1688 à la mort de George II s'imprime ordinairement à la suite de Hume, à titre de complément, a été traduite en français par Targe (1759-68, 24 vol. in-12). On cite encore : *les Aventures d'un atome* (1769), pamphlet politique sous forme de fiction, et un volume très-maussade de *Voyages en France et en Italie* (1766). Un choix des *Œuvres* de Smollett a paru à Londres (1797, 8 vol. in-8).

Cf. Anderson : *Life of T. Smollett* (1803, in-8) ; — Walter Scott : *Biogr. memoirs of eminent novelists* ; — H. Taine : *Hist. de la littérat. anglaise*, liv. III, ch. I.

SNORRO STURLESON, célèbre annaliste norvégien, né en Islande en 1178, mort assassiné en 1241. Il passa sa jeunesse dans la maison de John Loptsson, petit-fils de Saemund Sigfusson, l'auteur de l'*Edda poétique*. Il parvint aux plus hautes magistratures de l'Islande. Très-versé dans la connaissance des traditions historiques et religieuses de son pays, il excellait à les mettre en œuvre selon l'art des skaldes. Son principal ouvrage est le *Heimskringla* (Orbis mundi), auquel on a ajouté comme appendice les chants historiques des skaldes contemporains. C'est la chronique, en partie fabuleuse, des anciens rois de la Norvége ; son titre vient du mot qui commence l'ouvrage. Peringskiold l'a traduit en suédois et en danois (Stockholm, 1697, in-fol.). On a aussi une traduction danoise, par Pierre Clausson, revisée par Gruntdvig (Copenhague, 1818-22, 3 vol. in-4). Le *Heimskringla* a été traduit en allemand, en partie par Wachter (Leipzig, 1835, 2 vol. in-8), et en entier par Moknike (Stralsund, 1837). Il l'a été aussi en anglais (Londres, 1844, 3 vol. in-8).

Snorro est aussi l'auteur de la *Nouvelle Edda* ou *Edda* en prose, ou du moins le principal des divers rédacteurs de cet ouvrage d'une successive élaboration (voy. EDDAS). On lui attribue, et avec de fortes probabilités, la composition de la partie de la *Skallda*, appelée *Kanningar* ou *Skalldskaparmal*, ainsi que du *Hattalykill*, chants à la louange du roi Hakon et du iarl Skuli. Ces deux ouvrages ont été publiés par Rask dans un recueil intitulé *Snorra-Edda Asamt skaldu* (Stockholm, 1818). Les compatriotes de Snorro lui durent aussi un grand nombre de *Fraedibaekur* ou traités scientifiques.

Cf. J.-J. Rothstein : *Dissertatio de Snorrone Sturlæ filio ejusque scriptis* (Lund, 1804, in-8) ; — Wachter : *Préliminaires* de sa traduction ; — Ampère : *Littérature et voyages.*

SOANEN (Jean), théologien et prédicateur français, né le 6 janvier 1647 à Riom, mort le 25 décembre 1740. Membre de l'Oratoire, il professa les humanités et la rhétorique, puis montra dans la chaire une éloquence qui mérita les éloges de Fénelon. Evêque de Senez en 1695, il fut au nombre des appelants contre la bulle *Unigenitus*, et passa les treize dernières années de sa vie exilé à l'abbaye de la Chaise-Dieu. On a de lui : un recueil de *Sermons* (Paris, 1761, 2 vol. in-12) et des *Lettres* (Paris, 1750, 2 vol. in-4, ou 8 vol. in-12).

Cf. J.-B. Gauthier : *Vie de Soanen*, en tête des *Lettres.*

SOAVE (Francesco), littérateur italien, né à Lugano le 10 juin 1743, mort à Pavie le 17 janvier 1806. Il occupa plusieurs chaires à Parme, à Milan, à Modène, à Pavie. Dévoué à la cause de l'instruction et de l'éducation nationale, il publia divers travaux de grammaire, de rhétorique, d'enseignement philosophique, etc., ainsi que des traductions. Un ouvrage plus personnel, son recueil de *Novelle morali*, qui a eu de nombreuses éditions italiennes, a été traduit en français par Ed.-Th. Simon (Paris, 1790, in-12 ; 1803, 2 vol. in-12) et par M^{me} Colet (1844, in-18).

Cf. *Vita di Fr. Soave* (Milan, 1815, in-12).

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES. — Voyez ACADÉMIE.

SOCIN (Lelio SOZZINI, en français), célèbre hérésiarque italien, né à Sienne en 1525, mort à Zurich le 16 mai 1562. Fils d'un jurisconsulte distingué, il étudia d'abord le droit, puis la théologie, et, pour mieux interpréter les textes sacrés, apprit l'hébreu et le grec. Ses études le rendant suspect, il quitta l'Italie et erra dans toute l'Europe avant de se fixer en Suisse. Plus tard, il reçut un bon accueil en Pologne. Il en était venu, en

s'appuyant sur l'Ecriture, à nier la divinité de Jésus et les principaux dogmes chrétiens dont il expliquait l'introduction dans l'Eglise par l'influence de la philosophie d'Alexandrie. A part ses rares écrits théologiques, réunis avec quelques-uns de ceux de son neveu, sous le titre de *Fausti et Lelii Socini Tractatus theologici* (Eleutheropolis [Hollande], 1654, in-16), nous citerons son *Dialogus inter Calvinum et Vaticanum* (s. l., 1612, in-8), dirigé contre l'intolérance commune aux catholiques et aux calvinistes.

Son neveu, Fausto SOZZINI, né aussi à Sienne le 5 décembre 1539, mort au village de Luclavie (Bologne) le 3 mars 1604, non moins fameux comme hérésiarque, reprit et soutint plus ouvertement toutes les négations de son oncle et constitua le socinianisme. Sa vie fut toute de lutte et de proscription. Il avait écrit un *Traité contre les athées*, qu'il regardait comme capital et qui fut détruit dans le pillage de sa maison et de sa bibliothèque par la populace de Cracovie. Ses écrits, entre lesquels on remarque la *Christianæ religionis brevissima institutio*, comme la source des divers catéchismes sociniens, forment les deux premiers tomes de la *Bibliotheca fratrum polonorum* (Irenopolis [Amsterdam], 1656, 8 vol. in-fol.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique* ; — Sam. Przypcopius : *Vita Fausti Socini* (s. l., 1634, in-4 ; plus. édit.) ; — J. Toulmin : *Memoirs of the life, character, sentiments and writings of F. Socinus* (Londres, 1778, in-8) ; — H. Amphoux : *Essai sur la doctrine socinienne* (Strasbourg, 1850, in-8).

SOCRATE (Σωκράτης), célèbre philosophe grec, né à Athènes, dans la IVe année de la 77e olympiade (469 ou 468 avant J.-C.), mort en 400 ou 401. Bien qu'il n'ait laissé aucun ouvrage et qu'il n'ait rien écrit, son influence fut trop grande sur le développement intellectuel de ses contemporains et des siècles postérieurs, par son enseignement personnel, et par les écoles qui s'y rattachèrent, pour qu'il ne tienne pas une place dans l'histoire littéraire de l'humanité. Son père était sculpteur, sa mère sage-femme, tous deux de condition libre. Il apprit et pratiqua d'abord l'état de son père. Il étudia aussi la musique, l'astronomie et les mathématiques. Pour ce qui est de la philosophie, on ne peut douter, par l'objet même de ses autres études, qu'il ne se soit tourné quelque temps vers ces philosophes qu'Aristote appelle « physiciens », et qu'il ait même paru se mêler à ces sophistes dont il devait être plus tard l'adversaire déclaré. Ainsi s'explique le personnage qu'Aristophane lui fait jouer dans *les Nuées*, personnage incompréhensible quand on le met en face du Socrate définitif, de ce Socrate dont la postérité a si justement consacré le souvenir. Le Socrate des *Nuées* personnifie les « physiciens et les sophistes ». Il faut se rappeler qu'Aristophane donna sa comédie vingt-quatre ans avant le procès du philosophe, et que, dans cet intervalle, celui-ci exposa la doctrine et joua le rôle qui ont fait sa célébrité et qui en même temps amenèrent sa condamnation. On a dit qu'en devenant par la suite tout le contraire du personnage qui avait été représenté sous son nom, il resta au moins le même en un point, son incrédulité à l'égard des dieux d'Athènes; mais on peut voir, dans son *Apologie*, que la croyance à un dieu suprême ne l'empêchait pas de sacrifier aux divinités dont le culte faisait partie des lois de la république, quel que fût à ce sujet le fond de sa pensée. Cependant les ennemis que se fit Socrate, par sa franchise, son ironie et la nouveauté de ses doctrines, reprirent au dernier moment contre lui les accusations qui, énoncées d'abord au théâtre, s'étaient répandues parmi le peuple et n'avaient fait que s'aggraver au lieu de s'affaiblir avec le temps. Voici le texte de l'acte d'accusation, tel que le donne Diogène Laërce (II, 40) : « Mélitus, fils de Mélitus, du bourg de Pithos, accuse par serment Socrate, fils de Sophronisque, du bourg d'Alopèce. Socrate est coupable en ce qu'il ne reconnaît pas les dieux de la république, et met à leur place des extravagances démoniaques; il est coupable en ce qu'il corrompt les jeunes gens. Peine, la mort. »

Socrate se présenta au tribunal des héliastes, entouré de ses disciples ; il refusa de laisser prononcer le discours que Lysias avait préparé pour sa défense, et il se défendit lui-même, suivant les paroles de Cicéron : « non comme un accusé, comme un coupable, comme un suppliant, mais comme le maître et le juge de ses propres juges. » S'il y eut dans ses paroles le ton d'ironie, de fierté et même de jactance, que lui prêtent Platon et Xénophon dans leurs *Apologies*, on ne peut douter qu'il n'ait blessé les juges et contribué lui-même à sa propre condamnation. « Si donc il me faut déclarer ce que je mérite, lui fait dire Platon, en bonne justice, je le déclare, c'est d'être nourri au Prytanée. » Le calme et la sérénité qu'il garda dans sa prison, durant les trente jours qu'il attendit la mort, furent admirables. Il conversait avec sa famille et avec ses amis, d'un esprit aussi libre que si rien n'eût été changé dans le cours ordinaire de sa vie. Il occupait ses loisirs à la poésie, composait un hymne en l'honneur d'Apollon et traduisait en vers les fables d'Esope. Après le retour de la galère qui conduisait à Délos la théorie athénienne, il but la ciguë, et la postérité n'a pas démenti ses disciples déclarant qu'en ce jour était mort « le plus sage et le plus juste de tous les hommes ».

Nous ne pouvons suivre ici Socrate dans les doctrines modestes et sûres d'une philosophie qui ramenait l'homme sur terre et en lui-même, ni dans les ingénieuses méthodes d'où il prétendait les faire sortir. Ces dernières consistaient en deux procédés de conversation qui exigeaient de sa part beaucoup de souplesse d'esprit, de finesse et de subtilité : c'étaient l'ironie et la maïeutique. L'ironie, par un habile système d'interrogations, amenait l'interlocuteur à douter de lui-même et des autorités sur lesquelles reposaient ses idées, ses préjugés, à savoir, en un mot, qu'il ne savait rien ; la maïeutique, art d'accoucher les esprits, enseignait à découvrir en soi-même les idées justes et vraies, à les faire sortir de son esprit où elles étaient jusqu'alors cachées, sans qu'on en eût conscience. C'est dans les *Mémorables* de Xénophon, et surtout dans les *Dialogues* de Platon, qu'on voit se développer les procédés de l'enseignement socratique. On y aperçoit cette élégante simplicité et cette grâce de paroles qui exerçaient une si grande séduction, et qui s'unissaient souvent à une raillerie empreinte de bonhomie en apparence, et parfois dans le fond très-mordante. On a de la peine cependant à comprendre que Socrate ait pu exciter l'enthousiasme dont Alcibiade, dans le *Banquet* de Platon, parle en ces termes : « Que l'on t'entende ou toi-même ou seulement quelqu'un qui répète tes discours, si pauvre orateur que soit celui qui les répète, tous les auditeurs, hommes, femmes ou adolescents en sont saisis ou transportés... Pour moi, mes amis, en l'écoutant, je sens palpiter mon cœur plus fortement que si j'étais animé de la manie dansante des corybantes ; ses paroles font couler mes larmes, et j'en vois un grand nombre d'autres ressentir les mêmes émotions. »

A n'envisager Socrate qu'au point de vue littéraire, il y a lieu de remarquer la manière dont il considérait le beau. Il l'identifiait avec le bien, et c'était là une conception éminemment grecque.

Dans la Grèce, en effet, le culte du beau se liait en même temps à la religion et à la morale; les idées de beau et de bon s'unissaient pour former le type de l'homme accompli (καλὸς κἀγαθὸς). Mais le respect pour le beau moral n'empêchait pas l'admiration pour le beau physique. Ainsi s'expliquent les entretiens de Socrate avec Aspasie; ainsi s'explique ce fait si étrange pour nous, qu'il ait enseigné à la courtisane Théodota les moyens de plaire. L'idée du beau revient souvent dans les conversations que lui ont prêtées ses disciples, sans se séparer jamais du sentiment de la vie et des choses qui tiennent à la réalité, sans jamais faire l'objet d'une abstraction, sans donner lieu, comme chez les modernes, à une théorie de pure spéculation. Il recommandait aux artistes de chercher surtout l'expression dans leurs œuvres.

Sous le titre de *Socratis, Antisthenis et aliorum Socraticorum epistolæ* (Paris, 1637, in-4), Léon Allacci a publié, avec de prétendues lettres d'Antisthène et d'autres philosophes socratiques, sept lettres apocryphes de Socrate, dans lesquelles il est facile de relever des anachronismes, et qui par leur style déclamatoire s'approprient bien mal au caractère du philosophe dont elles portent le nom. Elles paraissent être l'œuvre d'un rhéteur. Elles ont été insérées dans la *Collectio epistolarum græcarum* d'Orelli.

Cf. Xénophon : *les Mémorables de Socrate, Apologie et Banquet;* — Platon : *Apologie, Phédon*, les principaux *Dialogues;* — Cicéron : *Académiques, Tusculanes* et autres écrits philosophiques ; — Diogène Laërce : *Vies des philosophes*, II, 5, 40 ; — Plutarque : *Du Génie de Socrate;* — Menzius : *Dissertatio de Socratis methodo docendi* (Leipzig, 1740) ; — Fréret : *Observations sur les causes et sur quelques circonstances de la condamnation de Socrate*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XLVII, p. 209 ; — C.-F. Hermann : *De Socratis magistris et disciplina juvenili* (Marbourg, 1837) ; — C. Rossel : *De Philosophia Socratis* (Gœttingue, 1837) ; — Lélut : *Du Démon de Socrate* (Paris, 1836, 1856) ; — Duméril : *Aristophane et Socrate*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juillet 1846) ; — Ad. Garnier : *Histoire de la morale : second mémoire, Socrate* (Paris, 1855) ; — Denis : *Histoire des théories et des idées morales dans l'antiquité* (Ibid., 1856), t. I ; — P. Janet : *Histoire de la philosophie morale* (Ibid., 1860), t. I ; — A. Chaignet : *la Vie de Socrate* (Ibid., 1869, in-18) ; — Grote : *History of Greece;* — les *Histoires de la philosophie ancienne*.

SOCRATE, dit *le Scholastique*, historien ecclésiastique grec, né vers 379 à Constantinople, mort vers 440. Son surnom lui vient de sa profession d'avocat.Son *Histoire*, Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία, divisée en sept livres, va de 306 à 439. Elle est écrite avec clarté, et si impartiale que les critiques n'ont pu démêler s'il était orthodoxe, ou arien, ou de quelque autre secte. Imprimée d'abord par Robert Estienne, avec *Sozomène, Théodoret*, etc. (Paris, 1544, in-fol.), elle a été publiée depuis plusieurs fois. La meilleure édition grecque-latine est celle d'Henri de Valois (Paris, 1668, in-fol.). La dernière édition grecque est celle d'Oxford (1844, in-8). Elle a été traduite en latin par Musculus (Bâle, 1549, in-fol.), et en français par le président Cousin, avec les *Histoires* d'Eusèbe, Sozomène, etc. (Paris, 1675-1676, 4 vol. in-4).

Cf. Henri de Valois : *De Vita et scriptis Socratis;* — F.-A. Holzhausen : *Commentatio de fontibus quibus Socrates, Sozomenus... usi sunt* (Gœttingue, 1825, in-4).

SOCRATE CHRÉTIEN (LE), ouvrage de Balzac. — LE SOCRATE ANTIQUE, ouvrage de J.-G. Hirzel; — LA MORT DE SOCRATE, poëme de Lamartine (voy. ces noms).

SOIRÉES LITTÉRAIRES, recueil de l'abbé Coupé; — LES SOIRÉES DE SAINT-PÉTERSBOURG, ouvrage de J. de Maistre (voy. ces noms).

SOLDAT FANFARON (LE), *Miles gloriosus*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

SOLGER (Charles-Guillaume-Ferdinand), philosophe et critique allemand, né à Schwedt (Brandebourg) le 28 novembre 1780, mort à Berlin le 20 octobre 1819. Il suivit les leçons de Schelling, connut, à Iéna et à Weimar, Schiller, Gœthe et plusieurs auteurs célèbres et devint professeur de philosophie et d'esthétique à Berlin, puis à Francfort. Il composa d'abord une traduction métrique allemande de *Sophocle* (Berlin, 1808, 2 vol.; nouv. édit., 1824), véritable tour de force de fidélité matérielle. Comme esthéticien, il va de Vinckelmann à Schelling et professe une sorte de platonisme qui met la réalité de la beauté en Dieu. On cite parmi ses ouvrages, qui affectent de préférence la forme du dialogue : *Erwin*, entretiens sur le beau et l'art (Ibid., 1815, 2 vol.), et *Entretiens philosophiques* (Phil. Gespraeche; Ibid., 1817). Ses *Écrits posthumes et Correspondance* (Nachgelassene Schriften, etc.; Leipzig, 1826, 2 vol.) ont été publiés par Fr. de Raumer, et ses *Leçons d'esthétique* par Heyde (Vorlesungen; Berlin, 1829).

Cf. *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

SOLIGNAC (Pierre-Joseph DE LA PIMPIE, chevalier DE), littérateur français, né en 1687 à Montpellier, mort le 28 février 1773 à Nancy. Secrétaire du roi Stanislas, il fut le principal fondateur de l'Académie de Nancy. Ses écrits unissent à l'érudition le soin du style. Nous citerons : *Récréations littéraires* (Paris, 1725, in-8); *Lettres sur l'histoire du roi de Pologne* (Nancy, 1741, in-12) ; *Histoire générale de Pologne* (Paris, 1750 et suiv., t. I-VI, in-12); *Abrégé* (1762, in-12).

Cf. Edme Ferlet : *Eloge du chev. de Solignac* (Paris et Londres, 1774, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire*.

SOLILOQUES, ouvrage de saint Augustin (voy. ce nom).

SOLIMAN, tragédies de Bonarelli della Rovere, de Mairet (voy. ces noms).

SOLINUS (Caius Julius), compilateur latin du IIIe siècle après J.-C. Sous le titre de *Polyhistor*, il a laissé un abrégé de géographie, emprunté en grande partie à Pline l'Ancien, dont on l'a surnommé *le Singe*. Cet ouvrage, beaucoup étudié au moyen âge, a été publié par Janson (Venise, 1473, in-4), et plusieurs fois réimprimé, notamment par Saumaise, en tête de ses *Exercitationes Plinianæ* (Paris, 1629, 2 vol. in-fol.). Il a été traduit en français par Agnant, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke (1847, in-8). Il reste encore de Solinus un fragment d'un poëme intitulé *Pontica :* Burmann l'a inséré dans son *Anthologie*, et Wernsdorf dans ses *Poetæ latini minores*.

Cf. Moller : *De Solino* (Altorf, 1693, in-4).

SOLIS (Antonio de), célèbre historien espagnol, né à Alcala de Hénarès le 16 juillet 1610, mort à Madrid le 19 avril 1686. Il eut de bonne heure un goût très-vif pour la littérature, et à seize ans il fit jouer non sans succès une comédie intitulée : *Amour et obligation* (Amor y obligacion). Il étudia le droit et la théologie à Salamanque, devint le protégé du comte de Oropesa, qui l'emmena comme secrétaire dans sa vice-royauté de Naples. Il fut plus tard employé dans le secrétariat d'État et pourvu, en 1666, de la charge lucrative d'historiographe des Indes ou Cronista major. Ses succès de théâtre contribuèrent à la faveur dont il jouit à la cour de Philippe IV. Enfin à l'âge de cinquante-sept ans il entra dans les ordres et renonça à toute espèce de composition dramatique, même aux autos sacramentales. Il acquit une plus haute réputation par son *Histoire de la conquête, de la population et des progrès de l'Amérique septentrionale, connue sous le nom de Nouvelle-Espagne* (Historia de la conquista, poblacion y progresos de la America septentrional, etc.; Madrid, 1684, in-fol., avec une *Suite*, par Ignacio

de Salazar y Blarte; Cordoue, 1743, nombr. édit.). Cette histoire, que quelques écrivains ont appelée un poëme et d'autres un roman, est écrite par un homme d'une grande imagination, avec une exubérance poétique que le genre historique ne comporte pas et avec ce luxe et cette recherche de style qui étaient alors à la mode en Espagne. L'auteur met en outre dans la bouche des Mexicains des discours qui n'ont aucun rapport avec leur civilisation et leurs mœurs. Le soin tout moderne de la forme et l'élégance toute castillane de l'œuvre l'ont fait accepter comme nationale.

On a encore de Solis des *Lettres familières* (Cartas familiares), publiées par Mayans y Siscar, et qui, non moins remarquables par le style, intéressent par les détails sur les personnages de l'époque. Parmi ses ouvrages dramatiques, où le naturel ne disparaît pas entièrement sous les ornements obligés de l'*estilo culto*, on compte neuf comédies, entre autres : *Triunfos de amor y fortuna, Un bobo hace ciento* (Un sot en fait cent), *Euridice y Orfeo, el Amor al uso, la Gitanilla de Madrid*, empruntée aux *Nouvelles* de Cervantès. Son *Théâtre* a été imprimé à Madrid (1714, in-8). Il a été fait un recueil de ses *Poésies diverses* (Varies poesias, sagradas y profanas; Ibid., 1692, in-4). Ses *Œuvres* ont été reproduites dans la *Biblioteca de Autores españoles* de Rivadeneyra. L'*Histoire de la conquête du Mexique* a été traduite en français par La Guette (1691, in-4), puis par M. Toulza (Paris, 1868, 3 vol. in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IX et X ; — Ticknor : *History of spanish Liter.*, t. II et III ; — A. de Puibusque : *Histoire comparée des littér. franç. et espagn.*

SOLITAIRE (LE), roman du vicomte d'Arlincourt (voy. ce nom).

SOLITUDE (LA), ouvrage du chevalier de Zimmermann (voy. ce nom).

SOLON, Σόλων, législateur d'Athènes, né vers 638 avant J.-C., mort vers 558. Il appartenait à une des plus illustres familles de la république, qui faisait remonter son origine à Codrus. Poëte et philosophe en même temps qu'homme d'Etat, d'importants écrits se lièrent à sa vie politique. Lorsque après quelques voyages il revint à Athènes, c'est par la poésie qu'il entreprit de ramener ses concitoyens de leur décision désespérée au sujet de Salamine. Malgré le décret de mort porté contre l'auteur de toute proposition contraire, monté sur la pierre des proclamations et feignant la folie, il chanta une élégie de sa composition qui commençait ainsi : « Je suis venu en héros de la regrettable Salamine; c'est un chant, ce sont des vers que je vous apporte au lieu de discours. » Ce poëme, dont il nous reste fort peu de chose, et que Plutarque dit d'une grande beauté, se composait de cent vers et avait pour titre *Salamine*. Le passage suivant produisit surtout une grande impression : « Que ne suis-je né à Pophlégandros ou à Licinos, au lieu d'être Athénien! Que ne puis-je changer de patrie! Car partout cette parole retentira parmi les hommes : Celui que vous voyez c'est un homme de l'Attique, un de ceux qui ont lâchement abandonné Salamine! » Il terminait par ces deux vers : « Allons à Salamine, allons reconquérir cette île désirable et nous délivrer du poids de la honte! » La jeunesse athénienne répéta ce cri avec enthousiasme; le décret fut révoqué, la guerre déclarée et Salamine reprise par Solon lui-même.

Une autre élégie de Solon, que Démosthène nous a conservée presque entière, se rapporte à l'anarchie qui désolait alors Athènes. Il oppose, avec une haute raison et un sentiment profond, les biens qui naissent des sages institutions aux malheurs que produit l'anarchie. Ses conseils furent écoutés : les Athéniens le nommèrent archonte et lui confièrent le soin de réformer les lois et d'établir un gouvernement régulier. On lui offrit même la tyrannie, qu'il refusa. Il consigna plus tard dans un poëme les railleries qui lui furent prodiguées à ce sujet : « Solon n'a été ni un vrai sage, ni un homme de sens : les biens que lui donnait la divinité, lui-même n'a pas voulu les recevoir. Le poisson pris, il a regardé tout ébahi et n'a point retiré le grand filet. Il a perdu la raison, il ne se connaît plus. Autrement, pour posséder en maître tant de trésors, pour régner sur Athènes un seul jour, il eut consenti à être ensuite écorché vif et à voir sa race périr tout entière. » La constitution même de Solon donne lieu à des souvenirs littéraires. On a dit que son intention fut d'abord de rédiger ses lois en vers hexamètres; Plutarque cite ces deux premiers vers du préambule, d'une authenticité fort douteuse : « Je prie d'abord le roi Jupiter, fils de Saturne, d'accorder à ces lois bonne chance et gloire. » Ce qui est certain, c'est qu'il composa des élégies destinées à faire valoir son œuvre. « J'ai donné au peuple, disait-il, le pouvoir qui suffisait, sans rien retrancher à ses honneurs, sans y rien mettre de trop. Quant aux puissants, aux hommes fiers de leur opulence, je ne leur ai point permis l'injustice. J'ai armé chaque parti d'un solide bouclier; je n'ai pas permis à l'un de vaincre l'autre injustement. »

Lorsque Solon, ayant fait jurer aux Athéniens de respecter ses lois pendant dix ans, s'éloigna d'Athènes, il alla en Egypte, où il s'entretint de philosophie avec les plus savants parmi les prêtres, puis dans l'île de Chypre, où le roi Philocyprus devint son ami et bâtit sur ses conseils une ville à laquelle il donna le nom de Soles. Hérodote le fait ensuite voyager en Lydie et lui prête avec le roi Crésus un entretien resté fameux, mais que dément la chronologie. Rentré à Athènes, où il se vit impuissant contre la tyrannie de Pisistrate, la philosophie et la poésie occupèrent seules ses dernières années. « Je vieillis en apprenant toujours davantage, » a-t-il dit dans un vers célèbre.

Solon n'écrivit pas seulement des poëmes relatifs aux affaires publiques. Nous possédons de lui dans son entier une belle élégie morale contre l'ambition criminelle des hommes. Il mit en vers des maximes philosophiques. Il traita aussi des sujets légers, comme le montre ce passage : « Ce que j'aime aujourd'hui ce sont les dons de Cypris, de Bacchus et des Muses; c'est là ce qui fait le bonheur des mortels. » Enfin il commença un poëme sur l'Atlantide, dont il avait emprunté le sujet aux prêtres de l'Egypte. Toutes ses poésies n'étaient pas en vers élégiaques. Il usa aussi du vers trochaïque et de l'iambe. Les fragments qui nous restent de lui et qui révèlent, avec une intelligence étendue et vigoureuse, un véritable talent de poëte, ont été publiés dans les recueils des Gnomiques, comme ceux de Brunck et de Boissonade, et dans les *Poetæ lyrici græci* de Bergk. Ils ont été aussi édités séparément par N. Bach (Bonn, 1825, in-8). — Suivant Diogène Laërce, Solon, pour empêcher les rhapsodes d'altérer le plan de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, leur prescrivit de suivre dans la récitation de ces poëmes l'ordre primitif qu'il rétablit. La correspondance de Solon avec Périandre, Pisistrate, Epiménide et Crésus, que nous a léguée le même Diogène, est sans contredit apocryphe.

Cf. Plutarque : *Vie de Solon;* — Abbing : *Specimen litterarium de Solonis laudibus poeticis* (Trêves, 1825) ; — Kleine : *Quæstiones de Solonis vita et fragmentis* (Crefeld, 1832, in-4) ; — Vœmel : *De Ætate Solonis et Crœsi* (Francfort, 1832) ; — Grote : *History of Greece*, ch. XI.

SOMAIZE (Antoine BEAUDEAU, sieur DE), littérateur français du XVIIe siècle. Il fréquentait les sociétés des précieuses, qui avaient succédé à l'hôtel de Rambouillet, et qui excitèrent les attaques de

Molière par leur affectation insupportable. Il prit leur défense et publia coup sur coup *le Grand Dictionnaire des Prétieuses ou la Clef de la langue des ruelles* (Paris, 1660, in-12; *les Véritables Prétieuses*, comédie en prose (Ibid., 1660, in-12); *le Procez des précieuses, en vers burlesques*, comédie (Ibid., 1660, in-12); *le Grand Dictionnaire des précieuses, historique, poétique, géographique, cosmographique, chronologique et armoirique* (1661, 2 vol. in-8), ouvrages mal écrits, mais qui nous font connaître l'origine et les auteurs d'un grand nombre d'expressions ou de tournures restées dans la langue. Somaize, quoique ennemi de Molière qu'il appelle Mascarille, mit en vers *les Précieuses ridicules* (Paris, 1660, in-12), sous le prétexte qu'il s'y trouve « de bien bonnes choses volées par Mascarille à l'abbé de Pure ». M. Ch.-L. Livet a réédité le *Grand Dictionnaire des précieuses*, avec une *Clef historique et anecdotique* (Paris, 1856, 2 vol. in-16).

Cf. Ch.-L. Livet : *Préface* de son édition.

SOMAL (Sukias DE), savant arménien, né à Constantinople en 1776, mort en 1846. Abbé général des Mékhitaristes de Saint-Lazare (1824), il a publié, outre divers ouvrages classiques de sa nation, un *Tableau historique de la littérature arménienne* (Venise, 1829, in-8, en ital.).

SOMAULI (LE), un des idiomes africains de la région centrale. Parlé par le peuple de ce nom, le somauli, comme le copte et le berbère, a subi fortement l'influence des langues sémitiques, qui se fait surtout sentir dans le pronom et dans les terminaisons des verbes. Les pronoms sont tantôt séparés, tantôt en préfixe. L'article se place en suffixe. Les prépositions servent à former une sorte de déclinaison. Les genres se distinguent, mais sans être attachés d'une manière fixe aux objets inanimés.

Cf. Rigby, dans les *Transactions* de la Société géographique (Bombay, 1850).

SOMERS (Jean), baron D'EVESHAM, légiste et publiciste anglais, né à Worcester le 4 mars 1650, mort à Londres le 26 avril 1716. Tout en se préparant par de longues et fortes études à son école de jurisconsulte et d'homme d'État, il publia de bonne heure quelques écrits d'histoire et de politique et des essais littéraires, entre autres un poëme satirique contre Dryden : *Dryden's satire to his muse* (1682). Plus tard, il fut un protecteur éclairé des lettres et de l'érudition. Il a réuni sous le titre de *Somers' Tracts* (1748, 16 vol. in-4) un choix de documents qui ont été réédités par Walter Scott (1809, 13 vol. in-4). Il laissait en outre plus de soixante volumes de manuscrits qui, déposés à Lincoln's Inn, périrent dans un incendie en 1752.

Cf. Chauffepié : *Dictionn. historique* ; — H. Maddock : *Account of the life and writings of lord Chancellor Somers* (Londres, 1812, in-4) ; — Campbell : *Lives of the lords chancellors*, t. IV.

SOMERVILLE (William), poëte anglais, né en 1692 à Editone (comté de Warwick), mort au même lieu le 19 juillet 1742. Ami des plaisirs bruyants de la campagne, il a laissé un poëme de la *Chasse* (1735), qui se réimprime encore.

Cf. Johnson : *Lives of the english poets*.

SOMMAIRE, un des synonymes d'abrégé et d'analyse (voy. ces mots). C'est proprement l'exposé succinct et préliminaire du sujet d'un chapitre, d'un traité, d'un ouvrage. Autrefois on ne se bornait pas à placer le sommaire d'un livre ou d'un chapitre en tête de l'un ou de l'autre, on en distribuait tout le détail en marge, alinéa par alinéa. Quelques rares auteurs modernes suivent encore cette méthode, qui indique chez un écrivain le besoin de se rendre à soi-même et de rendre au lecteur un compte précis de l'ordre suivi et du chemin parcouru.

SOMME, titre d'ouvrage réservé presque exclusivement aux matières de théologie. Ce mot (en latin *summa*) signifie la réunion, sous une forme abrégée, de toutes les parties d'une science, d'une doctrine. L'ouvrage le plus connu sous ce titre est celui de saint Thomas d'Aquin : *Summa theologica*. Nous rappellerons aussi la *Summa theologica* de saint Bonaventure ; la *Summa de defensione fidei conscripta*, par Suarez ; la *Summa constitutionum Summorum Pontificum et rerum in Ecclesia romana gestarum*, par le P. Mathieu; la *Summa omnium conciliorum et pontificum*, par B. Carranzam ; *la Somme des péchés et le remède d'iceux*, par le P. Benedicti. — On a employé le mot *Summula* pour désigner un résumé fort bref du même genre : *Summula theologica*, par Faber ; *Summula casuum conscientiæ*, par Pierre de Saint-Joseph. — On a donné aussi le titre de *Somme* à des ouvrages de droit.

SOMMER (Jean-Edouard-Albert), humaniste et philologue français, né à Nancy le 6 avril 1822, mort en 1866. Il quitta l'enseignement pour s'occuper de publications pour les classes. On lui doit des éditions annotées, des traductions, notamment celle des *Comédies de Plaute* (1864, 2 vol. in-18), et surtout le *Lexique de la langue de Mme de Sévigné* (1867, 2 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

SONGE (LE) OU LE COQ, dialogue de Lucien ; — LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, pièce de Shakespeare ; — LE SONGE DU VERGIER, pamphlet attribué à Ch.-J. Louviers et à Ph. de Maizières ; — LE SONGE DU VIEIL PÈLERIN, ouvrage de Ph. de Maizières (voy. ces noms).

SONNENBERG (François-Antoine-Joseph-Ignace-Marie baron DE), poëte épique allemand, né à Munster le 5 septembre 1779, mort à Iéna le 22 novembre 1805. Emule ambitieux de Klopstock, il publia à vingt-deux ans une première esquisse d'une épopée, *la Fin du Monde* (das Weltende ; Vienne, 1801), qui demeura l'idée fixe de toute sa vie. Après avoir étudié le droit et fait plusieurs voyages, il se retira auprès d'Iéna, sacrifiant tout, jusqu'au temps du sommeil et des repas, à son travail poétique. Ses facultés ne résistèrent pas à cette tension excessive : il se donna la mort en se précipitant d'une fenêtre. Il laissait un second poëme : *Donatoa*, tableau de la destruction universelle, composé aussi dans le genre de Klopstock, mais avec plus d'obscurité et d'enflure. Gruber a publié ce poëme (Rudolstatt, 1806, 2 vol.), ainsi qu'un recueil de *Poésies* (Gedichte ; Ibid., 1808).

Cf. Gruber : *Notice*, en tête de l'édit. de *Donatoa*.

SONNET, petite pièce de vers composée de deux quatrains et de deux tercets, les deux quatrains roulant sur deux mêmes rimes et les deux tercets sur des rimes différentes. On a beaucoup exagéré les difficultés rhythmiques du sonnet, qui, suivant Boileau, aurait été inventé par Phœbus, pour « pousser à bout tous les rimeurs français ». Il y avait au moyen âge des compositions d'un agencement prosodique autrement compliqué, comme le chant royal, la ballade, surtout la ballade redoublée, le rondeau, le virelai, etc. Entre autres règles particulières indépendantes du rhythme, on imposa au sonnet celle de ne pas répéter deux fois le même mot. On sourit aujourd'hui en songeant à l'importance donnée à cette petite pièce de vers qui « vaut seul un long poëme », à la condition d'être « sans défaut » : heureux phénix encore à trouver !

L'origine du sonnet paraît être très-ancienne ; elle remonte au temps des trouvères, qui en ont peut-être emprunté la forme à la poésie arabe. On

en trouve des exemples en Sicile dès le XIII^e siècle. Cependant Pétrarque passe pour être l'inventeur du sonnet; la vérité est qu'il l'a mis à la mode en Italie et dans les diverses littératures où s'exerça son influence. La faveur du genre subsista longtemps dans son pays, car on voit encore au XVIII^e siècle un poëte italien, Degli Azzi, mettre en sonnets la *Genèse*. Cette forme de poésie fut importée ou, si l'on veut, ramenée chez nous, au XVI^e siècle, par l'école de Ronsard. Mellin de Saint-Gelais, Joachim du Bellay, Pontus de Thyard, traduisent ou imitent les sonnets italiens, et s'attachent à en relever la fin par un trait brillant qui rappelle les concetti si goûtés de nos voisins. Le sonnet fait dès lors grande figure dans la poésie française. Sous Louis XIII et sous Louis XIV, il est l'objet d'un engouement qui explique les exagérations de Boileau. Un sonnet devient un événement littéraire; il est tantôt un sujet de guerre, tantôt une arme de polémique, souvent l'un et l'autre à la fois. Les factions des Uranistes et des Jobelins (voy. ces noms) partagent la ville et la cour pour deux sonnets qui en inspirent une foule d'autres. Molière proteste contre les prétentions des faiseurs de sonnets en les mettant deux fois en scène, dans *le Misanthrope* et dans *les Femmes savantes*. C'est à coup de sonnets que l'on se bat pour et contre la *Phèdre* de Racine (voy. l'article suivant).

Les auteurs de sonnets à cette époque sont Voiture, Benserade, Colletet, Desbarreaux, Gombaut, Maynard, Malleville, Hesnault, La Monnoye, sans compter les poëtes qui ont commis des sonnets en passant et par occasion, comme Corneille lui-même. Le chef-d'œuvre de l'époque et l'expression la plus haute de ses sentiments est un sonnet que l'on reproduit partout sans en connaître certainement l'auteur, et qui est attribué à Desbarreaux. Nous l'avons déjà cité sous le nom de ce poëte (voy DESBARREAUX).

Au XVIII^e siècle, la vogue du sonnet tomba entièrement. L'école romantique ne manqua pas de réhabiliter cette forme si chère aux poëtes de la pléiade. On remarqua, bien qu'assez mauvais, un sonnet de Sainte-Beuve en l'honneur du sonnet :

> Ne ris point du sonnet, ô critique moqueur.
> Par amour autrefois en fit le grand Shakespeare;
> C'est sur ce luth heureux que Pétrarque soupire,
> Et que Le Tasse aux fers soulage un peu son cœur.
>
> Camoëns de son exil abrége la longueur;
> Car il chante en sonnets l'amour et son empire.
> Dante aime cette fleur de myrte et la respire.
> Et la mêle au cyprès qui ceint son front vainqueur.
>
> Spencer, s'en revenant de l'île des féeries,
> Exhale en longs sonnets ses tristesses chéries;
> Milton, chantant les siens, ranimait son regard.
>
> Moi je veux rajeunir le doux sonnet en France.
> Du Bellay le premier l'apporta de Florence,
> Et l'on en sait plus d'un de notre vieux Ronsard.

La résurrection du sonnet fut complète : il n'est pas d'exercice poétique que notre siècle ait plus pratiqué et où il ait mieux réussi. Quelques auteurs ont écrit des sonnets isolés qui, comme celui d'Arvers (voy. ce nom), sont des chefs-d'œuvre et sont restés dans beaucoup de mémoires. D'autres n'ont pas craint d'en produire avec assez de continuité pour en former des recueils. On cite, en tête de ces derniers, M. Joséphin Soulary, auteur des *Sonnets humouristiques*. Nous lui emprunterons, comme exemple du sonnet moderne, celui qu'il intitule *Rêves ambitieux* et où l'on trouve, avec un travail peut-être excessif de ciselure littéraire, la délicatesse du sentiment :

> Si j'avais un arpent de sol, mont, val ou plaine,
> Avec un filet d'eau, torrent, source ou ruisseau,
> J'y planterais un arbre, olivier, saule ou frêne,
> J'y bâtirais un toit, chaume, tuile ou roseau.
>
> Sur mon arbre, un doux nid, gramen, duvet ou laine,
> Retiendrait un chanteur, pinson, merle ou moineau;
> Sous mon toit, un doux lit, hamac, natte ou berceau,
> Retiendrait une enfant, blonde, brune ou châtaine.
>
> Je ne veux qu'un arpent; pour le mesurer mieux,
> Je dirais à l'enfant, la plus belle à mes yeux :
> « Tiens-toi debout devant le soleil qui se lève ;
>
> Aussi loin que ton ombre ira sur le gazon,
> Aussi loin je m'en vais tracer mon horizon :
> Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve. »

Comme marque de la faveur soutenue dont le genre est redevenu l'objet, il faut mentionner la belle publication des *Sonnets et Eaux-fortes*, de l'éditeur A. Lemerre (1869, in-4), à laquelle plus de quarante poëtes vivants ont concouru.

On a soumis le sonnet à quelques règles accessoires qui n'ont rien d'absolu ou qui sont tombées en désuétude. On a dit qu'il devait être composé de grands vers : il en a été beaucoup composé en vers de huit et de dix syllabes; il en existe même, au moins un, en vers monosyllabiques (voy. ce mot), attribué à J. de Resseguier. Généralement les stances du sonnet sont en vers égaux. On trouve pourtant, même au XVII^e siècle, des exemples de vers mêlés. On recommande aussi de donner à chacun des quatrains et des tercets un sens complet; mais plus d'un auteur a réuni les quatrains dans une phrase périodique et marqué à peine par une légère suspension du sens la distinction des deux tercets. Quelquefois le sonnet s'allonge au delà de la mesure régulière et se surcharge de complications de surcroît. Ainsi les Italiens, dans le genre burlesque, ajoutent au sonnet plusieurs vers qu'ils appellent sa queue : *sonetto colla coda*. En France, on a produit sous le titre de sonnets *estrambots* des sonnets qui ont trois tercets. Les virtuoses du genre ont imaginé un sonnet redoublé contenant quatre quatrains et quatre tercets, et pour comble de difficulté, ils font rouler les vingt-huit vers dont il se compose sur les deux mêmes rimes. En revanche, un poëte du XVI^e siècle, P. Delaudun, a imaginé des demi-sonnets, composés d'un quatrain et d'un tercet : produits puérils du besoin d'innover.

Cf. Asselineau : *Histoire du sonnet*, pour servir à l'hist. de la poésie franç. (Paris; 1855, in-16); — Alfr. Delvau : *les Sonneurs de sonnets* (Ibid., 1867, in-32); — Gaudin : *Histoire du sonnet, du rondeau*, etc. (Ibid. 1870); — — Louis de Veyrières : *Monographie du sonnet, sonnettistes anciens et modernes* (1869, 2 vol. in-18); — F. de Gramont : *les Vers français et leur prosodie* (1876, in-18).

SONNETS (AFFAIRE DES). On appela de ce nom, au XVII^e siècle, un échange de sonnets auquel donna lieu la cabale contre la *Phèdre* de Racine, entre les ennemis et les amis du poëte. On attribua au duc de Nevers celui qui ouvrit le feu. C'était une maligne et spirituelle analyse, aussi exacte qu'une parodie peut l'être. Le premier tercet, à propos duquel la lutte prit le plus de vivacité, n'était pas seulement une plaisanterie assez peu délicate contre une actrice petite, grosse et blonde, M^{lle} d'Ennebaut, c'était surtout une allusion au reproche adressé à Racine d'avoir fait Hippolyte amoureux sans raison ni vraisemblance. Voici la pièce :

> Dans un fauteuil doré, Phèdre, tremblante et blême,
> Dit des vers où d'abord personne n'entend rien.
> Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien
> Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.
>
> Hippolyte la hait presque autant qu'elle l'aime;
> Rien ne change son cœur et son chaste maintien.
> Sa nourrice l'accuse, elle s'en punit bien.
> Thésée est pour son fils d'une rigueur extrême.
>
> Une grosse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds,
> N'est là que pour montrer deux énormes t.....,
> Que, malgré sa froideur, Hippolyte idolâtre.
>
> Il meurt enfin, traîné par ses coursiers ingrats,
> Et Phèdre, après avoir pris de la mort-aux-rats,
> Vient, en se confessant, mourir sur le théâtre.

Que le duc de Nevers fût ou non l'auteur de cette méchanceté versifiée, c'est contre lui que les amis de Boileau et de Racine, sinon, comme on le crut, Boileau et Racine eux-mêmes, dirigèrent leur réponse, sous la forme d'un sonnet ayant les mêmes rimes. Nevers, sous le nom de Damon, n'y était pas seulement raillé de ses prétentions ou de son mauvais goût littéraire; il était attaqué dans sa vie aventureuse et galante et accusé de mœurs incestueuses. Voici en quels termes :

Dans un palais doré, Damon, jaloux et blême,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien :
Il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni chrétien,
Et souvent, pour rimer, il s'enferme lui-même.

La muse, par malheur, le hait autant qu'il l'aime.
Il a d'un franc poëte et l'air et le maintien;
Il veut juger de tout et n'en juge pas bien.
Il a pour le phébus une tendresse extrême.

Une sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,
Va, dans toutes les cours, promener ses t.....,
Dont, malgré son pays, Damon est idolâtre.

Il se tue à rimer pour des lecteurs ingrats.
L'*Enéide*, à son goût, est de la mort-aux-rats,
Et, selon lui, Pradon est le roi du théâtre.

Cette réponse, assez plate, malgré la violence des personnalités injurieuses, fut désavouée dès lors par Racine et Boileau qui en nommèrent plus tard les auteurs : le comte de Fiesque, les marquis d'Effiat, de Guilleragues, de Manicamp; elle leur attira néanmoins, de la part du duc de Nevers, une vive et hautaine réplique, dont il est facile d'excuser les conclusions menaçantes. C'est un troisième sonnet, toujours sur les mêmes rimes.

Racine et Despréaux, l'air triste et le teint blême,
Viennent demander grâce et ne confessent rien;
Il faut leur pardonner, parce qu'on est chrétien,
Mais on sait ce qu'on doit au public, à soi-même.

Damon, dans l'intérêt de cette sœur qu'il aime,
Doit de ces scélérats châtier le maintien;
Car il serait blâmé de tous les gens de bien,
S'il ne punissait pas leur insolence extrême.

. . . .

Vous en serez punis, satiriques ingrats,
Non pas, en trahison, d'un sou de mort-aux-rats,
Mais de coups de bâton donnés en plein théâtre.

On dit que des menaces il fut passé aux faits, et l'on raconta, toujours sur les mêmes rimes, la mésaventure de l'ami de Racine.

Dans un coin de Paris, Boileau tremblant et blême,
Fut hier bien frotté, quoiqu'il n'en dise rien, etc.

« L'affaire des sonnets » devenait une affaire de bouts-rimés. Elle prit fin par l'intervention du grand Condé, qui déclara hautement mettre les deux poëtes menacés sous sa protection.

Cf. Bussy-Rabutin : *Correspondance*, t. II; — Brossette : *Notes* de son édit. de Boileau, sur l'*Epître VII*; — Moréri : *Grand dictionn. historique*; — F. Deltour : *les Ennemis de Racine* (Paris, 1859, in-8).

SONNETS CUIRASSÉS, recueil de Rückert; — SONETTI LUSSURIOSI, de l'Arétin (voy. ces noms).

SONNINI DE MANONCOURT (Charles-Nicolas-Sigisbert), voyageur et naturaliste français, né à Lunéville le 1er février 1751, mort à Paris le 9 mai 1812. Au milieu d'une vie errante et agitée, il a publié de nombreux écrits d'histoire naturelle, d'économie agricole et politique et des voyages, notamment : *Voyage dans la haute et dans la basse Égypte* (Paris, 1799, 3 vol. in-8, atlas), et *Voyage en Grèce et en Turquie* (Ibid., 1801, 2 vol. in-8, atlas). Il a réédité, avec des additions, le *Voyage aux Indes orientales et à la Chine* de Pierre Sonnerat (Ibid., 1782, 2 vol. in-4, et 3 vol. in-8; 140 pl.). Il a donné la première édition complète des *Œuvres de Buffon* (Ibid., 1798-1807, 127 vol. in-8).

Cf. Thiebaut et Berneaud : *Eloge historique de S.* (Paris, 1812, in-8).

SOPHA (LE), roman de Crébillon (voy. ce nom).

SOPHISMES ÉCONOMIQUES, ouvrage de Fr. Bastiat (voy. ce nom).

SOPHISTES. Ce nom, chez les anciens Grecs, désigna d'abord, d'une manière générale, les premiers savants, les sages ou maîtres de la sagesse; puis l'abus que plusieurs firent du raisonnement et de la parole lui donna une acception restreinte et défavorable. Il s'appliqua à une classe d'hommes instruits, habiles et hardis, qui faisaient métier de tout savoir et de tout enseigner, particulièrement l'art de soutenir le pour et le contre sur toutes les questions, de plaider toutes les causes, bonnes ou mauvaises, de faire triompher à volonté le vrai ou le faux, le juste ou l'injuste, ou du moins ce qui passe pour tel; car ils niaient qu'il y eût une différence entre le bien et le mal, et que l'homme pût discerner la vérité de l'erreur. Ce qui caractérisait en effet les sophistes, c'était, en philosophie, le scepticisme ou plutôt un esprit de négation universelle; en rhétorique, l'emploi des arguments captieux que leur nom même rappelle, et des faux brillants qui séduisent les beaux esprits. Les principaux sophistes furent Gorgias et Protagoras, rendus si célèbres par les réfutations de Platon. Socrate est mis par Aristophane au premier rang des sophistes dont il fut l'infatigable adversaire. On cite en outre : Métrodore de Chio, Prodicus, Hippias, Diagoras l'athée, Anaxarque, Euthydème, Critias, etc.

Cf. Platon : *Gorgias*, *Théétète*, *le Sophiste*, etc.; — Aristote : *les Réfutations des sophistes*; — Philostrate : *Vitæ sophistarum*; — L. Cressolius : *Theatrum veterum rhetorum,... sophistarum, de eorum disciplina ac discendi docendique ratione* (Paris, 1620, in-8); — Kriegk : *De Sophistarum eloquentia* (Iéna, 1707, in-4); — Belin de Ballu : *Histoire critique de l'éloquence* (Paris, 1813, 2 vol. in-8).

SOPHOCLE (Σοφοκλῆς), illustre poëte tragique grec, né à Colone, dème de l'Attique, vers l'an 496 ou 495 av. J.-C. (Ire année de la 71e olymp.), mort en 406 ou 405 (IIIe année de la 93e olymp.). Suivant les uns, son père, nommé Sophile, était un simple artisan forgeron; suivant d'autres, il appartenait à une famille aristocratique d'Eupatrides. Il reçut d'ailleurs une éducation libérale et se distingua parmi ses camarades de manière à être choisi pour conduire le chœur des adolescents dans la cérémonie du péan qui fut chanté à Salamine, autour du trophée élevé en l'honneur de la victoire des Grecs devant cette île (480). Il avait pour la poésie un talent précoce qu'il exerça d'abord avec succès dans le genre lyrique. Il osa se présenter au concours dramatique, vers l'âge de vingt-huit ans, avec Eschyle pour adversaire (468 av. J.-C.), et il remporta le prix. Les juges ordinaires du concours n'ayant osé prononcer en faveur du jeune rival d'Eschyle, la décision fut laissée à Cimon et aux autres généraux qui rentraient à Athènes avec lui, ramenant les restes de Thésée. On ne connaît pas les pièces qui valurent à Sophocle ce glorieux succès : elles étaient au nombre de quatre, suivant l'usage, et l'une d'elles avait pour titre *Triptolème*. Cette victoire n'amena pas, comme on l'a dit, la retraite d'Eschyle, qui ne s'établit en Sicile que dix ans plus tard, et après avoir donné l'*Orestie*; mais elle conquit à Sophocle la première place, à côté de lui, dans la faveur des Athéniens. D'autres succès l'y maintinrent; il triompha jusqu'à vingt fois dans les concours, et lorsqu'il n'obtint pas le premier rang, il eut toujours le second, jamais le troisième. Après la représentation de l'*Antigone* (440), sa popularité fut telle qu'on le nomma l'un des stratéges chargés de conduire avec Périclès la flotte contre Samos. On dit, d'après Suidas, qu'il montra peu de talents militaires, et qu'en l'absence de Périclès il se fit battre par le philosophe Mélissus,

général des Samiens. Ce fait est très-douteux, et Sophocle fut depuis appelé aux mêmes fonctions de stratége, ainsi qu'à d'autres charges publiques, notamment à la suite de la désastreuse expédition de Syracuse (413). Il prit part à l'établissement du pouvoir des Quatre-Cents et à son renversement (411). La considération et l'estime suivirent Sophocle dans toute sa longue carrière, remplie jusqu'au bout de travaux et de triomphes. Il vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans, sans presque ressentir, grâce à une organisation heureuse et à la sagesse de sa conduite, les atteintes de la vieillesse. On raconte qu'il eut, dans ses dernières années, des démêlés assez obscurs avec un fils, qui demandait son interdiction, et que, pour convaincre les juges de l'intégrité de ses facultés, il se borna à leur réciter quelques passages de son *Œdipe à Colone* qu'il était en train de composer et qui ne fut joué qu'après sa mort. Cette anecdote est très-suspecte : ce qui n'est pas douteux, c'est la merveilleuse poésie répandue dans le chef-d'œuvre de l'illustre vieillard.

Sophocle avait composé plus de cent pièces de théâtre, quelques-uns disent cent trente. Elles comprenaient des tragédies et des drames satiriques. On ne peut dire quelle était la proportion de ces derniers, car l'usage des tétralogies commençait à être abandonné dans les concours dramatiques. On a conjecturé, non sans incertitude, d'après les fragments recueillis, que Sophocle avait dû écrire seulement dix-huit tétralogies, représentant, avec les dix-huit drames satiriques de rigueur, soixante-douze pièces. Les quarante ou cinquante autres, complétant son théâtre, auraient été des œuvres isolées ou indépendantes. Il ne nous a été conservé que sept tragédies et quelques fragments sans importance des autres pièces. Les sept tragédies appartiennent à la seconde moitié ou même à la fin de sa carrière, et plusieurs d'entre elles étaient comptées par les anciens au nombre de ses chefs-d'œuvre. La première en date, *Antigone*, jouée en l'année 440, lorsque l'auteur avait déjà plus de cinquante ans, était la trente-deuxième qu'il faisait représenter. Nous avons dit que la dernière, *Œdipe à Colone*, fut une œuvre posthume; elle fut jouée en 401. Les cinq autres prennent, dans l'intervalle, l'ordre suivant : *Électre, les Trachiniennes, Œdipe roi* (vers 430), *Ajax*, *Philoctète*, couronné en 409. On doit remarquer qu'aucune de ces pièces n'a de lien avec les autres, et si trois d'entre elles, *Antigone* et les deux *Œdipe* se rapprochent par les sujets, écrites et représentées à des époques différentes, elles n'ont rien de l'unité de l'antique trilogie.

Antigone nous offre, avec le type de l'héroïsme sympathique et malheureux, un enseignement qui ressort de tout le théâtre de Sophocle, celui des conséquences fatales de l'insolence dans le bonheur, châtié tour à tour par la nature ou par les dieux. Créon, tyran de Thèbes, abusant de la puissance, a défendu de donner la sépulture à Polynice; Antigone, bravant un ordre cruel, rend les derniers devoirs funéraires à son frère. C'est le dernier trait de son admirable dévouement pour une famille maudite : « Je suis née, dit-elle, pour partager l'amour et non la haine. » Créon la condamne à être ensevelie vivante. Son fils Hémon, qui aime Antigone, implore en vain sa grâce, et se tue lui-même auprès d'elle. La femme de Créon ne veut pas survivre à son fils, et le tyran, après avoir méconnu les droits de la famille, atteint à son tour dans ses affections, est en proie lui-même au désespoir. *Antigone* n'est qu'un chapitre de cette sinistre légende de la *Thébaïde*, déjà mise au théâtre par Eschyle, et qui doit l'être successivement par Sénèque, par Garnier, par Rotrou, par Racine, par Alfieri, sans compter Stace qui l'a développée en épopée.

Électre appartient à une légende non moins féconde, à celle de l'*Orestie*, et a le même sujet que les *Choéphores* d'Eschyle, savoir : le meurtre de Clytemnestre et d'Egisthe par Oreste, vengeant celui d'Agamemnon, c'est-à-dire le châtiment de l'assassin et de l'adultère par le parricide. Mais tandis que, dans Eschyle, Oreste avait le principal rôle, Sophocle le donne à sa sœur Électre. Il n'est que le bras, elle est l'âme. En elle naît et grandit la pensée, la passion de la vengeance. Une autre différence capitale est que l'Oreste d'Eschyle est poussé fatalement à son crime expiateur par une volonté supérieure et étrangère à l'homme, tandis que la fureur vengeresse d'Électre se forme et se développe suivant les lois mêmes des mobiles humains. Son horreur pour une mère dont elle ne peut et ne veut plus être la fille, exaspérant tous ses sentiments, prépare et explique ses farouches résolutions, et la tendresse de son affection pour son frère associe la grâce touchante de la femme aux sombres pensées de justice sanguinaire dont elle le fait l'instrument. Le sujet d'*Électre*, traité également par Euripide, sera repris, avec des modifications plus ou moins profondes, par Crébillon, Voltaire, Longepierre, Ducis, Guillard, Rochefort, Soumet, Alfieri, etc.

Les *Trachiniennes*, qui prennent leur nom de la ville de Trachine, dont les jeunes filles forment le chœur, ont pour objet la mort d'Hercule et mettent en scène les douleurs de l'amour jaloux. La passion de Déjanire qui, dans un accès, a fait revêtir la tunique empoisonnée à celui qu'elle n'a pas cessé d'aimer, remplit la pièce et domine les tortures du demi-dieu. La mort d'Hercule est devenue le sujet de deux tragédies de Sénèque et de Rotrou.

Œdipe roi, que l'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de Sophocle et du théâtre grec, offre le spectacle le plus pathétique et le plus complet. C'est le plus terrible exemple de la fragilité du bonheur humain que l'imagination antique ait fourni à la légende religieuse et aux leçons des sages. Œdipe est précipité du comble de la prospérité dans la plus lamentable misère, mais l'art de Sophocle consiste à faire que cette chute, si rapide qu'elle soit, n'en soit pas moins calculée dans ses degrés, et qu'à chacun d'eux la douleur de la victime s'accroisse et avec elle la pitié et la terreur des témoins. Au milieu de cette grandeur souveraine dont Œdipe est comme enveloppé, dans la première scène, qui est restée le modèle des expositions en action, on sent se glisser le pressentiment du malheur; puis la lumière se fait peu à peu, lumière importune que le malheureux repousse, mais qui l'envahit et lui apporte, avec la certitude, la honte et le désespoir Accablé par la démonstration de son parricide involontaire et de son inceste inconscient, il s'arrache les yeux pour ne plus voir les témoins de ses crimes et fuit, misérable et sanglant, loin de cette ville qu'il a autrefois sauvée et sur laquelle sa présence attire aujourd'hui la colère céleste. La confiance présomptueuse du roi au sein de la fortune et le caractère irréfléchi de la reine Jocaste marquent, de la part de Sophocle, l'intention d'expliquer, au moins en partie, par des faiblesses humaines, d'aussi invraisemblables malheurs et d'atténuer l'impression de terreur religieuse qu'un pareil acharnement du destin était fait pour inspirer. Un détail curieux à noter, c'est que l'*Œdipe roi* n'obtint pas le premier prix au concours dramatique : il fut accordé à un drame inconnu d'un neveu d'Eschyle, Philoclès, renommé seulement pour la médiocrité de ses œuvres. *Œdipe roi* a donné à Sophocle pour imitateurs : Sénèque, P. Corneille, Voltaire et J.-M. Chénier.

Ajax nous montre plus clairement l'orgueil humain puni par les dieux ou par un effet des lois morales que les dieux personnifient. Humilié et furieux d'avoir vu les armes d'Achille décernées à un autre que lui, il a juré de se venger des Grecs; mais, privé tout à coup de la raison par Minerve, il égorge de vils troupeaux, les prenant pour ses ennemis. Rendu à lui-même, le sentiment de la honte de ses actes ne lui permet pas de supporter la vie; mais alors qu'il se l'arrache, il en sent tout le prix, et il a des regrets touchants et poétiques pour la lumière du jour qu'il abandonne. *Ajax* n'a guère inspiré chez nous qu'une mauvaise imitation, celle de Poinsinet de Sivry.

Dans le *Philoctète*, œuvre du poëte octogénaire, on ne trouve guère que des sentiments tout humains, mis en œuvre avec une profonde connaissance de l'âme; mais ils amènent un tel conflit entre les caractères des deux personnages en présence, qu'une intervention des dieux est nécessaire pour y mettre un terme et dénouer le drame. Philoctète, irrité contre les Grecs, refuse de quitter l'île où ils l'ont abandonné, malgré tous les efforts d'Ulysse pour le ramener à l'armée que son retour seul doit rendre victorieuse. Ses souffrances physiques, ses tortures morales, ses luttes avec lui-même, sans parler du salut de la Grèce attaché à ses résolutions, font d'un simple dialogue sans incident ni péripétie le plus émouvant des spectacles. Le *Philoctète* n'a été remis au théâtre moderne que par de froids imitateurs, Chateaubrun, La Harpe, etc.; mais les poétiques beautés en ont été heureusement transportées par Fénelon dans la prose du *Télémaque* (liv. XII).

Œdipe à Colone est la suite et le complément d'*Œdipe roi*, tout en formant une œuvre séparée et distincte. C'est la réhabilitation d'un coupable malgré lui par le malheur courageusement accepté. Œdipe est réconcilié avec les dieux, qui, après l'avoir écrasé dans sa force, le relèvent dans sa faiblesse et le font sortir de la vie par une mort mystérieuse et enveloppée d'une auguste sérénité. Il y a dans cette tragédie aussi peu d'action que dans celles d'Eschyle, et une profonde impression religieuse la remplit. Elle est en outre un hymne en l'honneur de l'Attique, de son admirable sol et de ses habitants, dignes d'une éternelle prospérité par leur respect envers la majesté du malheur. Imitée chez nous par Ducis et M.-J. Chénier, mise en opéra par Guillard, cette pièce, si chère aux Athéniens, a légué aux modernes le type de la piété filiale sous la touchante figure d'Antigone.

Par ce petit nombre d'œuvres, Sophocle, justifiant les appréciations des anciens, représente la perfection même du genre dramatique; il a les qualités du génie grec dans l'art : la puissance, la grâce; il en a surtout l'harmonie. Tous les éléments d'émotion et de plaisir propres au théâtre se réunissent dans ses œuvres : la terreur, la pitié, le charme du spectacle, et ils y restent dans un équilibre complet, une parfaite mesure. Placé entre le vieil Eschyle dont il a été le concurrent heureux, et Euripide dont il a vu toutes les tentatives novatrices, il n'a gardé de la tradition antique, ou n'a pris des réformes contemporaines que ce qui répondait à son idéal. Plus humain que le premier, mais plus religieux que le second, il a su faire sa place à la nature morale de l'homme à côté de la volonté divine, et associer, sinon substituer à la fatalité extérieure les lois intimes de nos idées et de nos passions. Dans ces conditions, la lutte entre l'homme et sa destinée, rendue plus égale, a plus d'intérêt, mais non moins de grandeur, car ce que l'action divine perd de terrain, la liberté morale le gagne. L'art a trouvé son profit à cette transformation : le drame de Sophocle est devenu plus animé, plus vivant, plus sympathique; ses personnages sont plus près de nous, et nous nous identifions mieux à leurs sentiments et à leurs efforts.

Sophocle a aussi apporté à la forme dramatique son contingent d'innovations particulières; il a ajouté à la variété des effets en augmentant le nombre des acteurs; il a donné aux personnages féminins plus d'importance et a même concentré parfois tout l'intérêt sur eux. Il a modifié le rôle du chœur, en lui laissant moins de part dans l'action et en lui donnant surtout pour tâche d'exprimer au sujet des personnages mis en scène ou de leurs actes, les sentiments que le poëte veut successivement inspirer aux spectateurs. On lui attribue aussi l'invention des peintures de décors, dans le dessein d'ajouter l'illusion de la réalité matérielle à la vérité de la vie morale.

Pour le style, Sophocle s'est arrêté à cette juste limite qui sépare la poésie de la prose, et où elle semble cesser d'être la langue des dieux sans être encore celle des hommes. Sa diction reste à une égale distance de celle d'Eschyle et d'Euripide. S'il n'a plus, comme le remarque M. Pierron, les impétueux élans du dithyrambe, les tours extraordinaires, les mots volumineux, il persiste à employer les termes grecs dans le sens étymologique bien plus que dans leur acception vulgaire; aussi n'est-il guère moins difficile à lire qu'Eschyle même, excepté dans quelques récits où il semble avoir voulu rivaliser avec Euripide de facilité et d'abondance oratoire. Ses chœurs sont particulièrement signalés à notre admiration : écrits dans la forme savante de toute l'ancienne poésie lyrique, ils mêlent au pathétique une grâce et une douceur ineffables. Plusieurs sont des odes qui, détachées de leur cadre dramatique, figureraient avec honneur à côté des chefs-d'œuvre de Pindare et de Simonide. On remarque aussi le soin délicat avec lequel le poëte choisit les mètres les plus propres à rendre les sentiments que le chœur est chargé d'exprimer. Le surnom d'abeille attique donné à Sophocle marque la prédilection que les Athéniens lui avaient vouée entre les trois tragiques chers à toute la Grèce.

L'édition *princeps* des tragédies de Sophocle a été donnée par Alde (Venise, 1502, in-8). Parmi les nombreuses éditions qui suivirent, on remarque celles d'Henri Estienne (1568, gr. in-4), très-souvent reproduite pendant deux siècles; de Brunck (Strasbourg, 1786, 2 vol. in-4), qui a servi de modèle aux éditions plus modernes; de Musgrave (Oxford, 1800, 2 vol. in-8); d'Erfurdt (Leipzig, 1802-1825, 7 vol. in-8); de Bothe (Ibid., 1806, 2 vol. in-8, et 1827-28); de G. Hermann (Ibid., 1809-1825, 7 vol. in-8); de Schneider (Weimar, 1823-30, 10 vol. in-8); de Dindorf (Leipzig, 1830, in-8; Oxford, 1832-1836, 1849, etc., 2 vol.); d'Ahrens (Paris, 1842, gr. in-8, avec traduction latine de Benlœw); de Winder (Gotha et Erfurt, 1831-1846, 2 vol. in-8; nouv. édit., Londres, 1855; Leipzig, 1864); d'Ed. Tournier (1867, gr. in-8). Les tragédies séparées ont été, en outre, l'objet d'éditions spéciales, surtout en Allemagne: on cite l'*Antigone* de Bœckh (Berlin, 1843); l'*Ajax* de Lobeck (Ibid., 3e édit., 1866); l'*Electre* de Zahn (Bonn, 1861); l'*Œdipe à Colone* de Meineke (Berlin, 1863), etc., sans compter les innombrables éditions à l'usage des classes des divers pays. Les *Scholies* de Sophocle ont été publiées à part et avec un grand soin par Dindorf (Oxford, 1852, 2 part., in-8).

Les traductions sont nombreuses dans plusieurs langues. Les principales traductions françaises complètes sont celles de Rochefort (1788, 2 vol. in-8), d'Artaud (1827, 3 vol. in-18; 6e édit., 1862, in-18), de V. Faguet, en vers (1849, 2 vol. in-18), de Th. Guiard, aussi en vers (1852, in-8), de Talbot

(1862, in-18). Parmi les traductions de pièces isolées, on doit une mention à part à la traduction littérale en vers de *l'Œdipe roi*, de Jules Lacroix, portée à la scène du Théâtre-Français (18 sept. 1858). — Nous citerons ensuite parmi les traductions étrangères, pour l'Allemagne : celles de Solger (Berlin, 1808, nouv. édit., 1824, 2 vol. in-8), de Donner (Heidelberg, 1838, in-8; 5^e édit., 1863), et de W. Jordan (Berlin, 1862, 2 vol. in-8); — pour l'Angleterre, celles de Th. Francklin (Londres, 1758, in-8, 3^e édit. 1788), de Rob. Potter (Ibid., 1788, plus. édit.), de Dale (Ibid., 1824, 2 vol. in-8); — pour l'Italie : celles en vers de Fel. Bellotti (Milan, 1813, 2 vol. in-8), et de Massimiliano Angelelli (Bologne, 1823-24, 2 vol. in-4). — Les anciens mentionnent plusieurs auteurs du nom de Sophocle, notamment SOPHOCLE *le Jeune*, petit-fils de l'illustre écrivain. Il fit lui-même un assez grand nombre de pièces et fut couronné une dizaine de fois; mais il ne nous est rien parvenu de ses ouvrages.

Cf. Les *Notices, Introductions* et *Commentaires* des principales éditions, notamment de celles de Dindorf; — Lessing : *Leben des Sophocles* (Berlin, 1790, in-8); — Schmidt : *De Notione fati in Sophoclis tragœdiis expressa* (Leipzig, 1821); — Michelet : *De Sophoclei ingenii principio* (Berlin, 1830, in-4); — F. Schultz : *Commentatio de vita Sophoclis poetæ* (Berlin, 1836); — Ellendt : *Lexicon Sophocleum* (Kœnigsberg, 1834-35, 2 vol. in-8); — Fr.-G. Welcker : *Die Griechischen Tragœdien mit Rücksicht*, etc. (Bonn, 1839, 3 vol.); — Schœll : *Sophocles sein Leben und Wirken* (Francfort, 1842); — Otfried Müller, Alex. Pierron, etc. : *Histoire de la littérature grecque;* — Patin : *Etude sur les tragiques grecs*, t. II.

SOPHONIE, SOPHONIAS, le neuvième des petits prophètes hébreux. Il vécut sous Josias (639-609 av. J.-C.). Sa prophétie, en trois chapitres, d'un style simple quoique véhément, se rapporte à la colère du Seigneur sur Jérusalem, à la captivité de Babylone, à la destruction des Assyriens, à l'établissement de la loi nouvelle. On a considéré Sophonias comme un abréviateur de Jérémie.

Cf. Les divers *Commentaires* sur les petits prophètes.

SOPHONISBE, sujet de tragédie. Les aventures de cette reine numide, que son mari Massinissa sauva de l'esclavage des Romains à l'aide du poison, ont été souvent portées à la scène : en France par Montchrestien (1596), Mairet (1628), P. Corneille (1663), Voltaire (1774); en Italie, où le sujet s'est tout d'abord naturalisé, par Galeotto del Carreto, le Trissin (1515), Alfieri (vers 1785); en Angleterre, par Marston (1606), N. Lee (1676), J. Thomson (1730) (voy. ces divers noms).

Cf. Clément, de Dijon : *Examen des Sophonisbes de Mairet, de Corneille et de Voltaire*, dans le *Tableau annuel de la littérat.*, t. II (1801, in-8).

SOPHRON, Σώφρων, écrivain grec du v^e siècle avant J.-C., né à Syracuse. Il fut le principal auteur et peut-être l'inventeur des pièces dramatiques nommées *mimes*. Plusieurs de ses ouvrages, admirés de Platon, furent imités par Théocrite. Il écrivait le vieux dorien, mêlé d'idiotismes siciliens. Les fragments qui restent de lui, et dans lesquels on ne trouve aucun mètre connu, ont été recueillis par Blomfield dans le *Classical journal* (1811), par Ahrens dans le *De Dialecto dorica*, et dans le *Museum criticum* publié à Cambridge (t. II, 1826).

Cf. Grysar : *De S. mimographo* (Cologne, 1838, in-4).

SORABE (LANGUE), appelée aussi *venède* ou *wenden*, idiome slave parlé dans un tiers environ de la Haute-Lusace, depuis Lobau jusqu'à Lüben. Elle était, avant le XIV^e siècle, parlée par les Sorabes. Elle est partagée en deux dialectes, dont l'un, le plus pur, celui de la Haute-Lusace, est parlé principalement à Bautzen; celui de la Basse-Lusace a son centre à Cottbus. Le sorabe a emprunté à l'allemand beaucoup de mots, l'article et quelques particularités grammaticales inconnues aux purs idiomes slaves. Il a été fait plusieurs *Grammaires* du dialecte de Bautzen ou Budissen, dont il a été donné un *Dictionnaire* par Curt-Bose (Wendisch deutsches Handwœrterbuch, nach dem oberlansitzer Dialecte; Grimma, 1840, in-8). On a aussi publié des *Chants populaires* et des *Prières* dans l'un et l'autre dialecte.

SORBIÈRE (Samuel), philosophe français, né le 17 septembre 1615 près d'Uzès, mort le 9 avril 1670. Il exerça d'abord la médecine. Ayant quitté en 1653 le protestantisme pour la religion catholique, il sut se faire donner un assez grand nombre de bénéfices et obtenir le titre d'historiographe du roi. Il était gassendiste et se mêlait aux querelles philosophiques, surtout pour les envenimer. On a de lui : *Lettres et discours sur diverses matières curieuses* (Paris, 1660, in-4); *De Vita et moribus Petri Gassendi* (Londres, 1662, in-12); *Relation d'un voyage fait en Angleterre* (Paris, 1664, in-12), etc. Il a traduit *l'Utopie* de Thomas Morus (Amsterdam, 1643, in-12), et le *De Cive* de Hobbes (Ibid., 1649, in-8). F. Graverol a publié un *Sorberiana* (Toulouse, 1691, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IV et X.

SORBONNE. — Voyez ROBERT DE SORBON.

SORDELLO, poëte du XIII^e siècle, né dans le Mantouan. Il s'est fait un nom parmi les troubadours provençaux, dont il avait adopté la langue à l'imitation de quelques italiens de son temps. Les trente pièces qu'on a de lui sont de genres très-variés et représentent dans un tour piquant l'ironie, la satire, aussi bien que la galanterie. Parmi ses sirventes, on remarque celui sur le traité de paix entre Louis IX et le comte de Toulouse, par lequel ce dernier renonçait à la plus grande partie de ses Etats. Un autre, plein de hardiesse et d'énergie, est dirigé contre l'abus des richesses, la perte de la foi, la corruption des mœurs, l'abandon des plaisirs de l'esprit. Une complainte sur la mort de Blacas est demeurée célèbre; elle est déjà empreinte d'un mauvais goût qui fit école : le poëte demande que le cœur de ce chevalier soit partagé entre les princes qui manquent de cœur.

Sordello, comme la plupart des troubadours, avait deux manières : celle dite des *paroles faciles* et celle des *compositions de maître*. Il a, dans le premier genre, des chansons d'une gracieuse élégance. Dante, aux VI^e et VII^e chants du *Purgatoire*, et dans son traité *Della Volgare Eloquenza*, place très-haut un Sordello qui, selon les apparences, n'est point le troubadour : celui-ci n'était ni un seigneur, ni un grand capitaine, ni un podestat de Mantoue, comme on l'a cru, mais, selon Emeric David, un pauvre chevalier au-dessus de sa condition par son esprit et son caractère.

Cf. *Sordello* (Crémone, 1783, in-8); — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX; — Raynouard : *Choix des poésies des troubadours ;* — Villemain : *Tableau de la littérature au moyen âge*, leçon VI.

SOREL (Charles), sieur DE SOUVIGNY, littérateur français, né vers 1597 à Paris, où il est mort le 8 mars 1674. Il eut le titre d'historiographe de France. Ses œuvres sont de deux sortes, les unes érudites, les autres satiriques; mais son véritable talent est dans la satire et la raillerie. Il a le don de l'observation et saisit le ridicule; il a le trait vif, la bonne humeur sans laisser d'être un médiocre écrivain.

Ses principaux ouvrages sont : *la Vraye histoire comique de Francion* (Paris, 1622, in-8, souvent réimpr., en 1858, in-16), roman picaresque, où dans le cadre d'une aventure plaisante il peint les mœurs du temps, raille les vers langoureux et la littérature prétentieuse; sa langue va jusqu'à la plus cynique licence; *le Berger extravagant* (Paris, 1627,

3 vol. in-8), imité de *Don Quichotte* et dirigé contre les longs romans de l'époque; *la Science universelle* (Paris, 1635-1644, 4 vol. in-12); *Histoire de la monarchie française* (Paris, 1636, 2 vol. in-8); *Relation de ce qui s'est passé au royaume de Sophie depuis les troubles excités par la rhétorique et l'éloquence* (Paris, 1659, in-12); *Histoire de la monarchie française sous le règne de Louis XIV* (Paris, 1662, 2 vol. in-12); *Bibliothèque française* (Paris, 1664, 1667, in-12), ouvrage utile, etc.

Cf. Demogeot : *Tableau de la littérature française au XVII[e] siècle* (Paris, 1859, t. I, in-8).

SORTS, SORTES HOMERICÆ, VIRGILIANÆ. Ce fut, dès la plus haute antiquité, un usage de chercher la révélation de l'avenir dans les vers des poëtes, que l'on regardait d'ailleurs comme inspirés par la divinité. L'importance de cette sorte de divination est prouvée par les fraudes mêmes auxquelles elle donnait lieu. Ainsi Hérodote (livre VII, ch. VI) parle d'un devin célèbre, Onomacrite, chassé d'Athènes par Hipparque, pour avoir inséré parmi les vers de Musée des vers de sa façon qu'il donnait pour des oracles. Homère, et plus tard Virgile, furent les poëtes consultés de préférence. Sous le coup d'un doute, d'une inquiétude, on ouvrait au hasard l'*Iliade* ou l'*Enéide*, et l'on prétendait trouver dans le vers sur lequel on tombait la réponse de l'oracle à la question posée. C'étaient là les sorts homériques et virgiliens. Ces derniers avaient annoncé aux empereurs Adrien et Alexandre Sévère les destinées qui les attendaient; Rabelais, dans *Pantagruel* (liv. III, ch. X), rappelle ces exemples avec un sérieux comique : « Apportez-moi les œuvres de Virgile, et par trois fois avec l'ongle les ouvrants, explorerons, par les vers du nombre entre nous convenu, le sort futur de notre mariage... Aussi par sorts virgilianes ont été cognues anciennement et prévues choses insignes et cas de grande importance, voire jusques à obtenir l'empire romain. » Cette divination par les poëtes s'appela *rhapsodomancie*, ῥαψῳδομαντεία.

Les chrétiens ne laissèrent pas de la pratiquer, seulement ils y joignirent la divination par les Saints Livres, la Bible, les Evangiles. Ce furent les *sortes sanctorum*. Ils y apportèrent, d'après les historiens contemporains, une solennité religieuse, s'y préparant par le jeûne, les veilles et la prière. Les sorts virgiliens ne furent pas abandonnés pour cela, et l'on raconte que Charles I[er], visitant la bibliothèque d'Oxford avec lord Fakland, voulut les consulter et obtint des réponses qui offraient une coïncidence étrange avec sa situation et les malheurs qui lui étaient réservés.

Cf. Ducange : *Glossarium*, au mot SORTES; — l'abbé Du Resnel : *Recherches historiques sur les sorts*, etc., dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript., t. XIX; — Disraeli : *Amenities of literature*, t. II; — Lud. Lalanne : *Curiosités des traditions, des mœurs*, etc.; — Alfr. Maury : *De la Magie et de l'astrologie au moyen âge*.

SOSIGÈNE, Σοσιγένης, philosophe grec du I[er] siècle avant J.-C. Péripatéticien, il avait écrit, outre d'importants traités de physique et surtout d'astronomie, un *Essai sur les catégories*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

SOTADÈS, Σωτάδης, poëte grec du III[e] siècle avant J.-C., né à Maronée, en Thrace. Il vécut à Alexandrie et y composa des ouvrages licencieux, si connus sous le titre de Σωτάδεια ἄσματα et de Ἰωνικοί λόγοι, que le nom de « poëmes sotadiques » fut donné dès lors aux œuvres licencieuses. Le vers dont il se servait, appelé aussi vers sotadique, est un grand ionien tétramètre brachycatalectique. On attribue à Sotadès l'invention des vers rétrogrades qui peuvent se lire à rebours. Ce poëte périt misérablement : ayant écrit de violentes satires contre Ptolémée Philadelphe, il fut enfermé dans un coffre de plomb et précipité dans la mer. Nous n'avons de lui que quelques vers.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

SOTIE, SOTTIE, espèce de farce ou satire dramatique, qui appartient au premier âge de la comédie française. Elle fut mise en honneur par de joyeux compagnons qui formaient ces confréries de plaisirs connues sous le nom de Basochiens, d'Enfants Sans Souci, de Mère Folle, de Mère Sotte, etc. Elle se distingua des plus anciennes compositions, farces ou moralités, par de grossières personnalités et un langage frondeur d'une hardiesse extrême. Pierre Gringoire, au commencement du XVI[e] siècle, est l'auteur des soties les plus connues : le *Jeu du prince Sot et de Mère Sotte*, et les *Fantaisies de Mère Sotte*, dirigées l'une et l'autre contre le pape Jules II, à l'occasion de ses démêlés avec Louis XII. Sont encore célèbres : *le Vieux Monde* et *le Nouveau Monde*. Cette dernière composition, attribuée à Jean Bouchet, poëte du XVI[e] siècle, est aussi une protestation contre les prétentions de la papauté. Les rois, qui trouvaient parfois leur intérêt dans ces représentations populaires, les défendaient contre les gens d'église et d'épée et surtout contre les gens de robe, qui se plaignaient de la violence des attaques dont ils étaient l'objet. Charles VII enleva aux confréries leurs immunités. Louis XII les leur rendit, mais sous François I[er] la censure royale ruina ce genre dramatique, cher au moyen âge, et dont les mœurs nouvelles demandaient une transformation (voy. BASOCHE et GRINGOIRE). Les soties imprimées ou manuscrites sont d'une grande rareté.

Cf. Les diverses *Histoires de la littérat. française*.

SOUBRETTE, personnage de comédie appartenant surtout à la comédie italienne et à la comédie française. Dans la première, la soubrette a acquis une grande importance pour la conduite de l'action par la hardiesse de son caractère et son esprit d'intrigue. Sur la scène française, elle joint à ces qualités agissantes celle d'être un peu « forte en gueule », comme dit Molière. Dorine, dans *Tartufe*, est le type le plus complet de l'emploi. Les Espagnols ont placé dans leur théâtre, auprès des jeunes femmes et des filles, la duègne, qui n'est autre chose qu'une soubrette dont l'âge mûr semble offrir plus de garanties.

SOUCHAY (Jean-Baptiste), littérateur français, né en 1688 à Saint-Amand, dans le Vendômois, mort le 15 août 1746 à Paris. Il entra dans les ordres, fut admis à l'Académie des inscriptions en 1726, et nommé en 1732 professeur d'éloquence au collége royal. Le recueil de l'Académie des inscriptions contient de lui des discours assez estimés sur l'*Epithalame*, l'*Elégie*, *les Hymnes grecs*, etc. Il a donné de bonnes éditions d'*Ausone* (1730, in-4), de *Pellisson* (1735, 3 vol. in-8), de *Boileau* (1735, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Goujet : *Mémoires sur le Collége royal*.

SOU-CHÉ, célèbre historien chinois du XI[e] siècle de notre ère, né à Me-tcheou, ville du Sse-tchouan, mort en 1101. Attiré à la cour, il présenta à l'empereur Chen-tsoung un mémoire sur les défauts du gouvernement, ce qui lui valut, de la part du premier ministre, un exil déguisé sous le prétexte de missions de surveillance sur les lettrés des diverses provinces. Il fut ensuite gouverneur du Hang-tcheou. Nommé en 1702 historiographe de l'empire et décoré ensuite du titre de « grand maître de la doctrine », il partit pour l'exil une seconde fois sous la régence qui suivit le règne de Chen-tsoung, et fut privé de toutes ses dignités. Tout entier dès lors à l'étude, il termina le commentaire que son père avait commencé sur le *Yi-King*, l'un des livres sacrés. Sou-ché a écrit aussi une explication du *Chou-King*; l'*Histoire des pre-*

miers empereurs de la dynastie des Soung, ainsi qu'un grand nombre de pièces de vers insérées dans des recueils littéraires chinois.

SOUDRAKA, prince et poëte indien du IIe siècle avant notre ère. On a de lui l'une des meilleures compositions du théâtre indien, *le Chariot d'enfants* (Mritchchakati), drame en dix actes, remarquable par la peinture des caractères et la régularité du plan. Il a pour sujet la passion ardente d'un brahmane pauvre et marié pour une courtisane jeune, belle et riche. Le *Mritchchakati* a été imprimé avec un commentaire explicatif des passages en langue pracrite (Calcutta, 1829, in-8). Wilson l'a compris dans ses *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, traduits de l'original sanscrit en anglais, recueil traduit de l'anglais en français par Langlois (Paris, 1828, 2 vol. in-8). Stenzler a publié une nouvelle édition du drame de Soudraka (Bonn, 1847). Méry et Gérard de Nerval en ont donné une traduction libre en cinq actes et en vers, représentée à l'Odéon en 1851.

Cf. Abel Rémusat : *le Théâtre indien*, dans le *Journal des savants* (juin et août 1830) ; — Philibert Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-12).

SOULAVIE (Jean-Louis GIRAUD), littérateur français, né en 1752 à Largentière (Ardèche), mort en 1813 à Paris. Vicaire général du diocèse de Châlons avant la Révolution, il se maria en 1792 et se lia avec le parti de la Montagne. Compilateur infatigable, il a produit beaucoup de livres curieux par les documents qu'ils réunissent, mais prolixes et mal écrits. Tels sont : *Histoire, cérémonial et droits des états généraux de France*, avec le duc de Luynes (Paris, 1789, 2 vol. in-8); *Mémoires du maréchal de Richelieu* (Londres et Paris, 1790-91, 9 vol. in-8); *Mémoires historiques et diplomatiques de Barthélemy* (Paris, 1799, in-8), avec un *Supplément* (1800, in-8); *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI* (Ibid., 1802, 6 vol. in-8); *Histoire de la décadence de la monarchie française* (Ibid., 1803, 3 vol. in-8); *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV* (Paris, 1809, 2 vol. in-8), etc.

Cf. De Montigny : *les plus illustres Victimes vengées, ou Réfutation des paradoxes de M. Soulavie* (Paris, 1802, in-12); — Quérard : *la France littéraire ;* — Feuillet de Conches : *Causeries d'un curieux*, t. II.

SOULIÉ (Mechior-Frédéric), auteur dramatique et romancier français, né le 23 décembre 1800 à Foix, mort le 23 septembre 1847. Fils d'un adjudant général qui, après avoir quitté le service, entra dans l'administration des droits réunis, il fit ses études à Nantes et à Poitiers, puis vint à Paris suivre le cours de droit. Exclu de la Faculté de Paris et envoyé à celle de Rennes à cause de ses opinions politiques, il ne tarda pas à rejoindre son père et travailla quelque temps dans les bureaux de l'administration. Mais le goût de la vie littéraire le ramena à Paris; il y publia d'abord un recueil de vers intitulé *les Amours françaises* (1824, in-18), puis se tourna vers le théâtre, et en même temps, pour se procurer des ressources, dirigea près du Jardin des Plantes une scierie mécanique. Le 10 juin 1828, il fit représenter avec beaucoup de succès à l'Odéon *Roméo et Juliette*, tragédie en cinq actes, imitée de Shakespeare; *Christine à Fontainebleau*, drame en vers, qu'il donna au même théâtre le 13 octobre 1829, eut au contraire une chute complète. Harel, alors directeur de l'Odéon, fit suivre cette pièce de la *Christine* d'Alexandre Dumas, qui était l'ami de Soulié; celui-ci, loin de se montrer blessé, distribua cinquante places de parterre à ses scieurs de long pour aller applaudir son ami là même où il venait d'être sifflé. Toutefois le désir même du succès et le besoin de trouver dans les lettres la fortune que ne lui avait pas donnée l'industrie le décidèrent à écrire surtout en vue de plaire au public, et il produisit un grand nombre d'ouvrages dans lesquels il avait conscience de gâter les plus belles qualités littéraires par la fièvre de l'imagination et la hâte du travail.

Parmi les œuvres dramatiques de Soulié, les plus remarquables sont, outre *Roméo et Juliette*, le drame de *Clotilde*, représenté au Théâtre-Français en 1832, et le drame de *la Closerie des genêts*, joué à la Porte-Saint-Martin en 1846. Le dernier a été repris fréquemment avec un succès mérité. Il a fait représenter encore : *Une Nuit du duc de Montfort* (1830); *Nobles et Bourgeois*, avec Cavé (1831); *la Famille de Lusigny*, avec Bossange (1831); *l'Homme à la blouse* (1833); *le roi de Sicile* (1833); *une Aventure sous Charles IX*, avec Badon (1834); *les Deux Reines*, opéra comique, avec Arnould (1835); *Diane de Chivry* (1839); *le Fils de la folle* (1839); *le Proscrit*, avec Debay (1839); *l'Ouvrier* (1840); *Gaetan il Mammone* (1842); *les Amants de Murcie* (1844); *les Talismans* (1845); *les Etudiants* (1845); *Hortense de Blengie*, représentée après sa mort par les soins d'Antony Béraud.

Deux des romans de Frédéric Soulié, dans deux genres différents, méritent d'être cités à part : *le Lion amoureux* et les *Mémoires du diable*. Le premier (1839) est une étude psychologique lentement travaillée et écrite avec soin. Dans les *Mémoires du diable* (1837-38, 8 vol. in-8), c'est par la force de l'invention, le mouvement dramatique, la singularité des situations, les couleurs vives et heurtées du style, qu'il séduisit le public. Il commença ainsi la série des longs récits à émotions violentes, que les journaux publièrent en feuilletons. Ses autres romans sont : *les Deux Cadavres* (1832, 2 vol. in-8); *le Port de Créteil* (1833, 2 vol. in-8); *le Magnétisme* (1834, 2 vol. in-8); *le Vicomte de Béziers* (1834, 2 vol. in-8); *le Comte de Toulouse* (1835, 2 vol. in-8); *le Conseiller d'Etat* (1835, 2 vol. in-8); *Sathaniel* (1836, 2 vol. in-8); *l'Homme de lettres* (1838, 2 vol. in-8); *Six mois de correspondance* (1839, 2 vol. in-8); *le Maître d'école* (1839, 2 vol. in-8); *un Rêve d'amour* (1840, in-8); *la Chambrière* (1840, in-8); *Confession générale* (1840-46, 6 vol. in-8); *les Quatre Sœurs* (1841, 2 vol. in-8); *Si Jeunesse savait et si vieillesse pouvait* (1841-45, 6 vol. in-8); *Eulalie Pontois* (1842, 2 vol. in-8); *Marguerite* (1842, 2 vol. in-8); *les Prétendus* (1843, 2 vol. in-8); *le Château de Walstein* (1844, 2 vol. in-8); *Au jour le jour* (1844, 4 vol. in-8); *les Drames inconnus* (1846, 2 vol. in-8); *les Aventures d'un cadet de famille* (1846, 3 vol. in-18); *la Comtesse de Monrion* (1846-47, 4 vol. in-8); *Huit jours au château* (1847, in-8); *Saturnin Fichet* (1847-48, 6 vol. in-8). On a en outre de Soulié : *Contes pour les enfants* (1835, 2 vol. in-18); *Deux séjours, Province et Paris*, (1836, 2 vol. in-8); *Un été à Meudon* (1836, 2 vol. in-8). Fr. Soulié a donné aussi des articles dans la *Revue de Paris, l'Artiste, la Mode, le Musée des familles, le Livre des Cent et Un*, etc.

Cf. *Notice autobiographique*, dans *la Presse* du 27 septembre 1847 ; — *Notice nécrologique sur Fr. Soulié*, par V. Hugo, A. Dumas, J. Janin, etc. (Paris, 1847, in-8) ; — Champion : *Fr. Soulié, sa vie et ses ouvrages* (Paris, 1847, in-12).

SOULT (Nicolas-Jean-de-Dieu), duc DE DALMATIE, maréchal de France, né à Saint-Amans-la-Bastide (Tarn), le 29 mars 1769, mort au même lieu le 26 novembre 1851. L'intérêt qu'il prit aux arts se montra dans sa magnifique collection de tableaux, apportée d'Espagne et dont la vente après sa mort produisit un million et demi. Il a laissé d'importants *Mémoires* dont la 1re partie, publiée par son fils, contient l'*Histoire des guerres de la Révolution* (Paris, 1854, 3 vol. in-8).

Cf. Alex. Sallé : *Vie politique du maréchal Soult* (Pa-

ris, 1834, in-8) ; — Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. I ; — G. Sarrut et Saint-Edme : *Biographie des hommes du jour*, t. I.

SOUMAROKOF (Alexandre), poëte russe, né à Moscou en 1718, mort en 1777. Il fut conseiller d'Etat et le premier directeur du Théâtre-National. C'est le plus ancien auteur tragique russe. Il a écrit neuf tragédies, dans lesquelles il n'a fait que donner des noms varègues ou slaves aux héros de Corneille et de Racine. Voici les titres de ces pièces : *Koref, Hamlet, Sinéous et Trouvor, Artistona, Sémire, Yaropolk et Démiza, le Faux Dmitri, Wonischeslaf, Mstislaf;* les trois dernières se sont conservées au théâtre. Soumarokof est aussi auteur d'une douzaine de comédies qui furent peu goûtées, malgré une certaine originalité : *la Mère rivale, la Querelle entre le mari et la femme, le Corruptible, Trissotin*, etc. L'influence des mœurs françaises en Russie est volontiers ridiculisée par le poëte. Un drame, *le Solitaire*, quelques opéras, six livres de contes allégoriques et fables, des poésies diverses, complètent l'œuvre poétique du poëte favori de Catherine, qui a laissé aussi en prose des *Essais* historiques, satiriques, moraux et des *Dialogues des morts*. Mais ces divers ouvrages ont vieilli, et les compatriotes de Soumarokof honorent surtout en lui un des créateurs de leur littérature. Ses *Œuvres* ont été réunies (Moscou, 1787, 10 vol. in-8 ; plus. édit.).

Cf. Dmitrierski : *Eloge de Soumarokof* (Saint-Pétersbourg, 1808, in-8, en russe) ; — Tardif de Mello : *Histoire intellectuelle de l'empire de Russie* (Paris, 1854, gr. in-8).

SOUMET (Alexandre), poëte français, né le 8 février 1788 à Castelnaudary, mort le 30 mars 1845. Après s'être préparé sans succès à l'Ecole polytechnique, il se livra à la poésie, pour laquelle il avait montré dès l'enfance une vocation naturelle. Il débuta par des pièces destinées aux concours des jeux floraux, et y remporta de nombreuses couronnes. Il vint à Paris en 1808, célébra Napoléon, et fut nommé auditeur au Conseil d'Etat en 1810. La touchante élégie de la *Pauvre Fille*, en 1814, rendit son nom populaire. En 1815, l'Académie française lui accorda deux prix pour deux poëmes : *la Découverte de la vaccine*, et *les Derniers Moments de Bayard*. Il chanta ensuite le gouvernement de la Restauration et fut nommé bibliothécaire du roi à Saint-Cloud. Après la révolution de Juillet, ses vers en l'honneur de la famille d'Orléans lui valurent la place de bibliothécaire à Compiègne. Partisan du mouvement romantique, il publia des poésies dans *la Muse française*, mais resta en dehors des bruyantes polémiques. En 1824, il entra à l'Académie française.

C'est au théâtre et dans l'épopée que Soumet tenta de développer ses facultés poétiques. Dans l'un et l'autre genre il montra un talent remarquable, sans se placer parmi les poëtes de premier ordre. Ses tragédies semblent osciller entre les aspirations du romantisme et la tradition classique. Elles mettent également en œuvre les souvenirs respectés de l'antiquité et les parties de l'histoire moderne patronnées par la mode. Son théâtre n'offre ni combinaisons neuves, ni idées fortes ; son style a de l'éclat, de la sonorité, de la couleur, mais aussi de l'emphase. Soumet fit jouer d'abord deux tragédies en deux jours, le 7 et le 9 novembre 1822 : *Clytemnestre* au Théâtre-Français, *Saül* à l'Odéon. Ce furent deux succès très-brillants. On eut ensuite de lui : *Cléopatre* (1824) ; *Jeanne d'Arc* (1825), qui, après avoir été vivement applaudie, fut plusieurs fois reprise avec succès ; *Pharamond*, opéra avec Ancelot et Guiraud (1825) ; *le Siége de Corinthe*, opéra (1826) ; *Emilia*, drame imité du roman de *Kenilworth* (1827) ; *Élisabeth de France* (1828) ; *une Fête de Néron*, avec Belmontet (1829), sorte de suite romantique de la tragédie classique de *Britannicus*, et qui compte parmi les heureuses hardiesses du temps ; *Norma* (1831) ; *le Gladiateur*, tragédie, et *le Chêne du roi*, comédie, en collaboration avec sa fille, représentées l'une et l'autre le même soir au Théâtre-Français (24 avril 1841) ; *Jane Grey*, tragédie, avec sa fille (1844) ; *David*, opéra (1846). Il faut ajouter encore *le Secret de la confession*, tragédie, et *Monseigneur se marie*, comédie.

Dans l'épopée Soumet offre à peu près les mêmes qualités et les mêmes lacunes. Sa *Divine Épopée* (Paris, 1840, 2 vol. in-4 ; 1841, in-18), par une influence visible de la *Divine Comédie* du Dante, affecte une apparence de grandeur et des rêveries mystiques, qui surprennent et séduisent à première vue, pour ne laisser voir souvent que l'impuissance et le vide dissimulés sous un langage ambitieux. Ce poëme, en douze chants, a pour sujet la rédemption de l'enfer par le Christ. « Ce n'est qu'un rêve, dit l'auteur ; je ne m'en prosterne pas moins devant l'autorité du dogme. » L'épopée de *Jeanne d'Arc*, en trois parties (Paris, 1845, in-8), a seulement des parties estimables. Il faut citer ensuite : *le Fanatisme*, poëme (Paris, 1808, in-8) ; *l'Incrédulité*, poëme (Paris, 1810, in-8) ; *les Embellissements de Paris* (Paris, 1812, in-8) ; *les Scrupules littéraires de M^me de Staël, ou Réflexions sur le livre de l'Allemagne* (Paris, 1814, in-8) ; *Oraison funèbre de Louis XVI* (Toulouse, 1817, in-8) ; des articles dans le *Livre des Cent et un*, etc.

Cf. Vitet : *Discours de réception à l'Académie française* ; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains* ; — de Voisins-Lavernière : *Eloge d'A. Soumet* (Paris, 1846, in-8) ; — Th. Gautier : *la Divine Épopée*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er avril 1841) ; — Quérard : *la France littéraire*.

SOUPER JOYEUX (LE), poésie de B. de Alcazar ; — LE SOUPER DE TRIMALCION, fragment de Pétrone (voy. ces noms).

SOUPERS DE MOMUS. — Voyez CAVEAU.

SORITE. — Voyez PREUVES ORATOIRES.

SOTADÉEN, SOTADIQUE (VERS). — Voyez IONIQUE.

SOUQUE (Joseph-François), auteur dramatique français, né en 1767, mort en 1820. Il fut député au Corps législatif. Sous le pseudonyme de Saint-Georges, il fit représenter deux comédies en cinq actes, en prose, spirituellement écrites et qui eurent du succès : *le Chevalier de Canolle*, épisode de la Fronde (1816), et *Orgueil et Vanité* (1819).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*, année 1820).

SOURCES MINÉRALES (LES), poëme didactique de V.-G. Neubeck. (voy. ce nom).

SOURD (LE), comédie de P.-J.-B. Desforges (voy. ce nom).

SOURDIS (Henri d'ESCOUBLEAU DE), mémorialiste français, né en 1593, mort le 18 juin 1645. Évêque de Maillezais en 1623, archevêque de Bordeaux en 1629, ce prélat, qui se distingua dans diverses expéditions comme homme de guerre, a laissé une *Correspondance*, éditée par Eugène Sue (Paris, 1839, 3 vol. in-4) et qui fait partie des *Mémoires inédits de l'histoire de France*.

Cf. D. de La Barbe : *Oraison funèbre de H. de Sourdis* (Paris, 1646, in-4).

SOUTHERNE (Thomas), poëte dramatique anglais, né à Dublin en 1659, mort en 1746. Il servit quelque temps dans l'armée de Jacques II. A une époque où le drame anglais, perdant sa vigueur native, tourne à la déclamation sentimentale, il est, avec Otway, le poëte tragique qui résiste le mieux à cette décadence. Ses deux principales tragédies sont *Oroonoko ou l'Esclave royal* (1696), et *Isabella ou le Fatal mariage* (1694). On a recueilli ses *Œuvres* (1735, 2 vol. in-12).

Cf. Baker : *Biographia dramatica*.

SOUTHEY (Robert), poëte, historien et critique anglais, né à Bristol le 12 août 1774, mort le 21 mars 1843. Peu d'écrivains anglais eurent une carrière plus laborieuse et mieux remplie. Sans fortune, les opinions démocratiques et unitairiennes qu'il avait embrassées avant l'âge de vingt ans lui interdisaient les fonctions ecclésiastiques et les emplois du gouvernement; il se mit à composer des poëmes qui ne lui donnaient pas de quoi vivre, et il accepta une place de clerc dans la factorerie anglaise de Lisbonne. Il revint bientôt et, un mariage ayant accru ses besoins, il se livra aux travaux littéraires avec une nouvelle ardeur. Il se retira à Greta Hall, près des lacs de Cumberland, qu'habita aussi quelque temps son beau-frère Coleridge, et non loin de son ami Wordsworth. Ces rapports d'amitié et de voisinage entre les trois poëtes les ont fait réunir sous le nom de *poëtes lakistes*, bien qu'ils diffèrent extrêmement par le talent. Pour sa part, quoique Southey ait composé quatre ou cinq grandes épopées, c'est moins un vrai poëte qu'un très-habile versificateur, ayant la facilité féconde de l'imagination, mais non la force créatrice du génie.

Son talent a les mêmes limites en prose. Dans l'histoire et la critique, il a certainement une grande distinction de pensée et surtout de style, mais sans un caractère supérieur d'originalité ni d'invention. Il n'en fut pas moins un des premiers littérateurs de ce siècle. Il reçut, en 1801, une pension qui fut portée plus tard à 300 l. s. et le titre de poëte lauréat en 1813. La manière sincère mais indiscrète dont il se mit à soutenir les opinions conservatrices et l'orthodoxie anglicane contrastait trop avec les utopies républicaines et philosophiques de sa jeunesse pour ne pas donner prise à ses adversaires, les poëtes libéraux. Byron surtout fut impitoyable, avec ses railleries et ses invectives, qui furent quelquefois de justes représailles. Vers la fin, l'esprit de l'écrivain, fatigué par une production excessive, s'affaissa tout à fait; il lisait encore, ou du moins, pendant quatre ans encore, il touchait et maniait sans cesse ses chers livres, mais l'intelligence s'était enfuie. Son fils Ch.-Cuthbert Southey a publié sa *Vie et Correspondance* en 6 volumes, auxquels on a ajouté depuis quatre volumes de ses lettres choisies; c'est là qu'il faut chercher R. Southey, plus peut-être que dans ses ouvrages, dont quelques-uns, comme son admirable *Vie de Nelson* et de charmantes petites pièces de vers ou ballades, ont seuls obtenu un succès populaire. La liste qui suit donnera une idée de sa prodigieuse activité littéraire.

Œuvres poétiques. *Poésies* (Poems), en collaboration avec son ami Lowell (Londres, 1794, in-8); *Wat Tyler*, drame révolutionnaire, écrit vers 1793, imprimé sans l'aveu de l'auteur en 1817; *Jeanne d'Arc* (Joan of Arc), poëme épique composé en 1793 (1795, nouv. édit. remaniée, 1798); *Thalaba le destructeur* (Thalaba the destroyer; 1801), poëme sur un sujet arabe, contenant de belles descriptions avec un fantastique incohérent; *Contes en vers* (Metrical tales; 1805): *Madoc* (1805), poëme épique fondé sur la fiction d'un prince gallois découvrant l'Amérique au XII[e] siècle et conquérant le Mexique; *la Malédiction de Kehama* (the Curse of Kehama; 1810), poëme tiré de la mythologie des Hindous; *Rodrigue le dernier des Goths* (Roderick, the Last of the Goths; 1814), épopée dont le cadre au moins est historique et qui est plus intéressante que ces grandioses et confuses évocations des mythologies des Arabes, des Américains et des Hindous : le poëte suppose que Rodrigue a survécu à sa défaite, et que sous l'habit d'un ermite il assiste aux premières victoires de Pélage qui préparent la délivrance de l'Espagne; ce poëme a été traduit plusieurs fois en français; *la Vision du jugement* (the Vision of judgement; 1821, in-4), sorte d'apothéose du roi George III, écrite en hexamètres, qui par la bizarrerie du rhythme et l'exagération des flatteries provoqua beaucoup de critiques et une riposte triomphante de Byron. Les *Œuvres poétiques* de Southey furent réunies par lui-même (Londres, 1837-38, 10 vol. in-12; plus. édit.).

Œuvres historiques et Mélanges : *Histoire du Brésil* (History of Brazil; 1810-19, 3 vol. in-4); *Histoire de la guerre de la Péninsule* (History of the peninsular war; 1823-32, 3 vol. in-4); *Histoire chronologique des Indes occidentales* (Chronological History of the West Indies; 1827, 3 vol. in-8); *Vie de Nelson* (Life of Nelson; 1813, très-souv. réimp.); *Vie de Wesley* (Life of Wesley; 1824, 2 vol. in-8); *les Commandants maritimes anglais* (British naval commanders; 1833-37, 4 vol. in-12); *Les écrits pendant un court séjour en Espagne et en Portugal* (Letters written during a short residence, etc.; Bristol, 1797, in-8); *Lettres d'Angleterre*, sous le pseudonyme de don Espriella (Letters from England; Londres, 1807, 3 vol. in-12); *Spécimens des derniers poëtes anglais*, avec des notices préliminaires (Ibid., 1807, 3 vol. in-8); *Omniana* (1812, 2 vol.); *Livre de l'Église* (Book of the church; 1824, 2 vol.); *Vindiciæ Ecclesiæ anglicanæ* (1826); *Sir Thomas More, ou Entretien sur les progrès et l'avenir de la société* (Thomas More, or Colloquies, etc.; 1829, 2 vol); *Choix des anciens poëtes anglais* (1831); *Essais de morale et de politique* (1832); *le Docteur* (the Doctor; 1834-35, 5 vol. in-8; tom. VI et VII posthumes), vaste résumé, dans le cadre d'une fiction, des lectures de l'auteur : ouvrage qui, suivant des critiques, rappelle Sterne, Rabelais, Montaigne, Burton, et par la longue expérience littéraire dont il témoigne mérite de vivre plus que bien des productions personnelles. Outre les éditions qu'il a données de plusieurs auteurs anglais, Southey a traduit de l'espagnol et du portugais *Amadis de Gaule* (1803); *Palmeirim d'Angleterre* (1807); *la Chronique du Cid* (1808). Enfin les extraits de ses innombrables lectures ont été rassemblés sous le titre de *Southey's Commonplace Book* (1849-51, 4 vol. gr. in-8). L'un des collaborateurs les plus assidus du *Quarterly Review*, il écrivit dans divers autres recueils.

Cf. Southey : *Life and correspondence of Robert Southey*, ouvrage cité; — C.-T. Browne : *Life of Robert Southey* (1854, in-8); — *Selections from the Letters of Robert Southey* (1856, 4 vol. in-8).

SOUTHWELL (Robert), poëte anglais né de parents catholiques, en 1560, à Saint-Faith, dans le Norfolk, mis à mort à Londres en 1595. Élevé au collége de Douai et à Rome où il entra dans la Société de Jésus, il revint en Angleterre comme missionnaire, fut découvert, arrêté et, après un emprisonnement de plusieurs années, condamné à la potence. Cette victime de l'intolérance anglicane a laissé de touchantes poésies religieuses, en partie composées dans la prison; elles parurent en divers recueils : *la Plainte de saint Pierre* (Saint Peter's complaint, with other poems; Londres, 1593, in-8); *le Triomphe sur la mort* (the Triumph over Death, 1595); *les Larmes funèbres de Marie Madeleine* (Mary Magdelen's funeral tears, 1609). Les *Poëmes* de Southwell ont été réimprimés en 1818.

Cf. Ellis : *Specimens of english poets*; — Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*

SOUVESTRE (Émile), littérateur français, né le 15 avril 1806 à Morlaix, mort le 5 juillet 1854. D'une famille de marins bretons, il céda de bonne heure à une vocation littéraire que les devoirs et les nécessités de la vie entravèrent plus d'une fois. Venu à Paris, il avait composé un drame en vers,

le Siége de Missolonghi, reçu au Théâtre-Français, mais dont la censure ne permit pas la représentation, lorsqu'il se vit forcé d'entrer à Nantes chez un libraire, en qualité de commis (1828). Quelques articles, qu'il publia dans les *Revues* des départements de l'Ouest, le firent remarquer, et il fut chargé de diriger une maison d'éducation. Il alla ensuite à Brest, où il dirigea le journal *le Finistère*, et professa la rhétorique au collége. Après avoir occupé la même chaire à Mulhouse, il revint à Paris en 1836. En 1848, il fut nommé professeur de style administratif à la nouvelle Ecole d'administration. La même année il fit aux ouvriers, dans la salle du Conservatoire de musique, des lectures du soir dont le succès fut remarqué.

Les écrits de Souvestre se distinguent surtout par l'enseignement moral. Ce fut son but constant et un besoin de sa nature. Ils tiennent en quelque sorte de la prédication; ils ont un style simple, de la grâce dans le sentiment, quelque chose d'affectueux. Dans ses ouvrages relatifs à la Bretagne, quelques tableaux de mœurs et des morceaux de paysages sont d'un écrivain distingué. L'Académie française couronna, en 1851, son ouvrage intitulé : *Un Philosophe sous les toits*, surtout pour le mérite de la moralité. C'est particulièrement celui des diverses productions d'Émile Souvestre, études de mœurs, récits historiques ou romans : *l'Echelle des femmes* (1835, 2 vol. in-8); *les Derniers Bretons* (1835-1837, 4 vol. in-8); *le Finistère en* 1836 (1836, in-4); *Riche et pauvre* (1836, 2 vol. in-8); *Mémoires d'un sans-culotte bas-breton* (1840, 3 vol. in-12); *Pierre et Jean* (1842, 2 vol. in-8); *le Foyer breton* (1844, in-8); *les Réprouvés et les Élus* (1845, 4 vol. in-8); *le Monde tel qu'il sera* (1846, in-8); *le Sceptre de roseau* (1852, 3 vol. in-8); *le Roi du monde* (1852, 2 vol. in-8); *le Mémorial de famille* (1854, in-12); *Causeries historiques et littéraires* (1854, 2 vol. in-12); etc. Souvestre a donné au théâtre des drames et des vaudevilles, qui eurent peu de succès, si l'on en excepte *l'Oncle Baptiste* (1842), et *le Mousse* (1846), qui réussirent surtout par le talent de l'acteur Bouffé. — Sa femme, née Nanine PAPOT, a publié quelques romans : *Antonio Giovanni* (1836, 2 vol. in-12); *Un Premier mensonge* (1844, in-12), etc.

Cf. Bourquelot : *la Littérature française contemporaine ;* — Charton, dans le *Magasin pittoresque* (1854).

SOUZA (Frey Luiz DE), historien portugais, né à Santarem vers 1560, mort en 1632. Fait prisonnier en Afrique avec Cervantes, on raconte qu'à son retour il epousa une femme dont le premier mari, qu'on croyait mort, reparut tout à coup. Il s'enferma alors dans le couvent de Benifica, près de Lisbonne. Il y écrivit les *Annales de Dom João III*, qui sont perdues, la continuation de la *Vie de Frey Bartholomeu dos martyres*, archevêque de Braga, commencée par Luiz de Caregas (Viana, 1619, in-fol.; Lisbonne, 1763-85, 2 vol. in-8; traduct. franç., Paris, 1674, in-4), et une *Histoire de l'ordre de Saint-Dominique* (Hist. de San-Domingos; Benifica, 1623, t. I; Lisbonne, 1662-78, 3 vol. in-fol.). Ces ouvrages, très-loués des Portugais pour la pureté et l'élégance du style, manquent de simplicité et de critique. Les meilleurs de Souza ont fourni à Almeida-Garrett le sujet d'un drame.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'hist. littér. de Portugal.*

SOUZA (Adélaïde-Marie-Emilie FILLEUL, comtesse DE FLAHAUT, puis marquise DE), femme auteur française, épouse de Souza-Bothello, née le 14 mai 1761 à Paris, morte le 16 avril 1836. Orpheline dès ses premières années et élevée au couvent, elle épousa, fort jeune encore, le comte de Flahaut, qui avait cinquante-sept ans. A la suite des massacres de septembre elle émigra, et son mari périt sur l'échafaud en 1793. Elle séjourna en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, à Hambourg, rentra en France sous le Consulat, et épousa le marquis de Souza en 1802. Ceux qui la connurent trouvaient en elle, selon Sainte-Beuve, « une convenance suprême, un tour d'expression net et défini, un arrangement de pensées ingénieux et simple, du trait sans prétention. » Par son talent, ses goûts, son esprit, elle se rattachait au XVIII^e^ siècle, dont la peinture fait le fond même de ses meilleurs romans. « Ces jolis romans, dit M.-J. Chénier, n'offrent pas, il est vrai, le développement des grandes passions, ni l'étude approfondie des travers de l'espèce humaine; on est sûr au moins d'y trouver partout des aperçus très-fins sur la société, des tableaux vrais et bien terminés, un style orné avec mesure, la correction d'un bon livre et l'aisance d'une conversation fleurie..., l'esprit qui ne dit rien de vulgaire, et le goût qui ne dit rien de trop. » Le premier de ses ouvrages, *Adèle de Sénanges* (Londres, 1794, in-8), se déroule entre trois personnages, une jeune fille qui sort du couvent, un beau lord élégant et sentimental, un très-vieux mari, bon et jamais ridicule; des causeries, des scènes de parc et de jardin, la gaîté, les caprices et l'aimable sensibilité d'Adèle remplissent le livre; la situation, fort difficile, est menée jusqu'à la fin en même temps avec aisance et noblesse, sans rien qui soit indélicat; pas un mot ne rompt l'harmonie. *Charles et Marie* (1801, in-12) est un petit roman dans le genre de miss Burney, gracieux et touchant, avec les paysages, les mœurs et les ridicules de l'Angleterre : H. Patin le préfère à tous les écrits de l'auteur. Dans *Eugène de Rothelin*, 1808, 2 vol. in-12), que des critiques mettent au-dessus d'*Adèle de Sénanges*, la donnée est moins personnelle, le cadre plus vulgaire; mais l'observation du monde est plus approfondie, la composition plus puissante, l'art plus accompli, la peinture moins jeune et d'une touche moins primesautière. *Eugénie et Mathilde* (1811) offre un tableau frappant de la nature du Nord, des rivages de Hollande, des rades de la Baltique, avec une action qui représente les sentiments, les tristesses et les joies des émigrés. On cite encore : *Emilie et Adolphe* (1799, 3 vol. in-12); *Mademoiselle de Tournon* (1820, 2 vol. in-12); *la Comtesse de Fargy* (1823, in-12); *la Duchesse de Guise* (1831, in-8). M^me^ de Souza a publié ses *Œuvres complètes*, après les avoir revues et corrigées (Paris, 1821-1822, 6 vol. in-8 ou 12 vol. in-12). On a aussi ses *Œuvres choisies* dans la *Bibliothèque-Charpentier* (Paris, 1840, 1845, in-12).

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits de femmes*, et dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1834); — Patin : *Mélanges de littérature* (1840, in-8); — Casimir Bonjour, dans le *Journal des Débats*, 19 avril 1836.

SOZOMÈNE (Hermias), Σωζόμενος, historien ecclésiastique grec, né en Palestine, mort en 443. Il fut avocat à Constantinople; son *Histoire*, divisée en neuf livres, va de 323 à 439. Elle embrasse à peu près la même période que celle de son contemporain Socrate le Scholastique, qu'il paraît avoir mise à profit. Moins impartial que ce dernier, il écrit avec plus de pureté, et se rapproche du style attique. *L'Histoire ecclésiastique* de Sozomène a été publiée d'abord par Robert Estienne avec celles de Socrate, Théodoret, etc. (Paris, 1544, in-fol.). La meilleure édition est celle d'Henri de Valois, grecque-latine (Ibid., 1668, in-fol.). Le président Cousin l'a traduite en français avec les *Histoires* d'Eusèbe, Socrate, etc. (Ibid., 1675-76, 4 vol. in-4). On mentionne de Sozomène un ouvrage perdu : *Abrégé d'histoire ecclésiastique* depuis la mort de J.-C. jusqu'en 324.

Cf. Henri de Valois : *De Vita et scriptis Socratis et Sozomeni ;* — Holzhauzen : *De Fontibus quibus Socrates, Sozomenes*, etc. (Gœttingue, 1825, in-4).

SOZZINI (Lelio et Fausto). — Voyez SOCIN.

SPALDING (Jean-Joachim), prédicateur et moraliste allemand, né à Triebsees (Poméranie) le 1er novembre 1714, mort le 26 mars 1804. Il devint, en 1764, membre du Consistoire général et pasteur de Saint-Nicolas de Berlin. Outre ses recueils de *Sermons* (Berlin, 1765, 2 vol.; 1768-84, 2 vol.), devenus classiques, il a écrit : *la Destination de l'homme* (die Bestimmung des Menschen; Greifswald, 1748, souv. réimp.) ; *Pensées sur l'importance des sentiments chrétiens* (Gedanken über den Werth der Gefühle in dem Christenthum; Leipzig, 1761), etc. Il a laissé une *Autobiographie*, publiée par son fils (Lebensbeschreibung; Halle, 1804). — Celui-ci, Georges-Louis SPALDING, philologue distingué, né en 1762, mort à Berlin le 7 juin 1811, membre de l'Académie, a donné, outre une savante dissertation latine *sur les Philosophes de Mégare* (Halle, 1792), une célèbre édition de *Quintilien* (Leipzig, 1798-1816, 4 vol. in-8).

SPANHEIM (Ezéchiel), érudit et numismate suisse, né à Genève le 7 décembre 1629, mort à Londres le 7 novembre 1710. Fils d'un savant et actif théologien, il devint professeur d'éloquence dans sa ville natale et fut chargé de diverses missions diplomatiques. Parmi ses écrits, on cite avec grande estime : *Dissertationes de usu et præstantia numismatum antiquorum* (Rome, 1664, in-4; Paris, 1671, in-4; Londres, 1706, et Amsterdam, 1717, 2 vol. in-fol.). — Son frère, Frédéric SPANHEIM, né en 1632, mort en 1701, théologien, professeur d'histoire sacrée à Leyde, a publié divers travaux d'histoire ecclésiastique, entre autres *De Papa fœmina inter Leonem IV et Benedictum III* (Leyde, 1691, in-8), traduit en français par Lenfant, sous le titre d'*Histoire de la papesse Jeanne* (Cologne [Amsterdam], 1694, in-12; édit. augm., La Haye, 1720, 2 vol. in-12). Ses *Œuvres* ont été réunies (Leyde, 1701-3, 3 vol. in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II et XXIX ; — Chauffepié : *Nouveau Dictionnaire historique*.

SPARRE (Franz-Henri). — Voyez RENNER.

SPARTACUS, tragédie de Saurin (voy. ce nom).

SPARTIEN (Ælius Spartianus), historien latin du IVe siècle après J.-C. Il est un des six auteurs de l'*Histoire Auguste* (voy. ce nom). Son ouvrage, qui remontait à Jules César, est perdu, et l'on n'a de lui que les notices d'Adrien, d'Ælius Verus, de Didius Julianus, de Septime Sévère, de Pescennius Niger, de Caracalla et de Geta. Elles sont médiocrement écrites et très-sèches, mais précieuses à cause de la rareté des autres documents. Saumaise identifie Spartien avec Lampride.

Cf. D.-W. Moller : *De Ælio Spartiano* (Altdorf, 1687, in-4).

SPECTACLE DE LA NATURE (LE), ouvrage de l'abbé Pluche (voy. ce nom).

SPECTACLES, représentations dramatiques. — Voyez ACTEUR, COMÉDIE, THÉATRES, etc.

SPECTATEUR (LE). — Voyez ADDISON.

SPECULUM, titre d'ouvrages. — Voyez MIROIR.

SPEE DE LANGENFELD (Frédéric), poëte allemand, né en 1591 à Keiserswerth, près de Düsseldorf, mort le 7 août 1635. Il entra dans l'ordre des Jésuites à Cologne, en 1610, et se distingua par son zèle pour l'abolition des procès de sorcellerie. Ses poésies lyriques sont d'une langue abondante, sonore et d'une inspiration religieuse profonde. Son principal recueil, dont le titre pourrait se traduire à peu près ainsi : *Rossignol contre rossignol* (Truss-Nachtigal; Cologne, 1649; Berlin, 1817), annonce le dessein de lutter de douceur et d'harmonie dans la langue allemande avec les langues anciennes. On cite aussi de lui un volume de paraboles sous forme de dialogues, le *Livre d'or de la vertu* (Guldenes Tugenbuch ; Cologne, 1649), et un remarquable écrit contre les procès de sorcellerie : *Causæ criminales sive Liber de processu contra sagas*.

Cf. La *Préface* du *Truss-Nachtigal*; — Alb. Werfer : *Leben des P.-F. Spee* (Schaffhouse, 1853, in-8).

SPELMAN (sir Henry), érudit et légiste anglais, né à Congham, près de Lynn (Norfolk), en 1562, mort à Londres le 24 octobre 1641. Entre autres travaux, on lui doit deux importantes collections: *Glossarium archæologicum* (Londres, 1re partie, 1626, in-fol.; 2e partie, publiée par Dugdale, 1664, in-fol.) et *Concilia, decreta, leges Ecclesiæ Angliæ* (Ibid., 1639, t. I, in-fol.; le tome II, par Dugdale, 1664). Ses *Œuvres anglaises* ont été réunies par Edm. Gibson, 1695, in-fol.).

Cf. Gibson : *Life of sir H. Sp.*, en tête de son édit.

SPENER (Philippe-Jacques), théologien et écrivain allemand, né à Ribeauvillé (Alsace) le 13 janvier 1635, mort à Berlin le 5 février 1705. Prédicateur renommé et fondateur de la secte piétiste, il a écrit de nombreux ouvrages en langue allemande, pour en propager les principes et les sentiments, la plupart plusieurs fois réimprimés : *le Sacerdoce spirituel* (das geistliche Priesterthum ; Francfort, 1677, in-12); *Nécessité du christianisme pratique* (des Thaetigen Christenthums Nothwendigkeit; Ibid., 1679, in-4); *Plaintes sur la corruption du christianisme* (Klagen über das verborbene Christ.; Ibid., 1684); *la Foi évangélique* (Evang. Glaubenslehre; Ibid., 1688, in-4); *la Véritable Histoire du piétisme* (Wahrhafte Erzaehlung dessen was wegen des sogenannten P., etc.; Ibid., 1697, in-12); *Histoire des Renaissants* (Hist. der Wiedergeborenen; Ibid., 1698, 3 vol. in-8); *Œuvres spirituelles* (Geistreiche Schriften; Ibid., 1699, in-4); *Considérations théologiques* (Theol. Bedenken; Halle, 1700 et suiv., 5 vol. in-4); *Opuscules spirituels* (Kleine geistl. Schriften; Leipzig, 1741, 2 vol. in-4); *Pia desideria* (Francfort, 1675, in-12; très-nombr. édit.), etc. De ses prédications piétistes, qui ont renouvelé l'éloquence religieuse en Allemagne, on a recueilli : *Oraisons funèbres chrétiennes* (Christ. Leichenpredigten; Francfort, 1677-1707, 13 vol. in-4), et *Sermons de pénitence* (Busspredigten; ibid., 1678-1710, 3 vol. in-4). Il avait aussi composé en latin des traités d'histoire et d'art héraldique : *Tabulæ chronologicæ* (Stuttgart, 1660, in-8); *Sylloge genealogico-historica* (Francfort, 1665, in-8); *Commentarius in insignia domus Saxonicæ* (Ibid., 1668, in-8); *Theatrum nobilitatis Europæ* (Ibid., 1668-1678, 2 vol. in-fol.).

Cf. *Der spenerschen Schriften Kern* (Suttgart, 1714, in-4) ; — Hossbach : *Spener und seine Zeit* (Berlin, 1828, 2 vol.) ; — Haag frères : *la France protestante*.

SPENSER (Edmond), célèbre poëte anglais, né à Londres en 1552 ou 1553, mort à Westminster le 16 janvier 1599. Il fut élevé au collége de Pembroke, à Cambridge, et n'ayant pu obtenir une place d'agrégé dans ce collége, il se rendit en 1576 dans le nord de l'Angleterre, peut-être comme précepteur chez quelque seigneur. Il avait débuté comme poëte, dès 1569, par des traductions de Du Bellay et de Pétrarque dans le *Theatre for voluptuous worldlings*, de John van de Nordt; il composa au sortir de l'Université son *Calendrier du berger* (the Sephard's calendrar; 1579), poëme élégiaque et pastoral, destiné à célébrer à la manière de Pétrarque une certaine Rosalinde, dont il était amoureux; il le dédia à Philippe Sidney, son protecteur. En 1580, il accompagna lord Grey de Wilton, vice-roi d'Irlande, en qualité de secrétaire, et obtint en 1586 un don de 3,028 acres de terres confisquées. Il s'établit dans le manoir de Kilcolman, qui faisait partie de cette concession. C'était sur les bords de la Mulla, un domaine très-pitto-

resque, mais d'un produit presque nul. Là il travailla à son grand poëme de la *Reine des fées*, commencé depuis plusieurs années; il en acheva la première partie, qu'il dédia à la reine Elisabeth en 1590. Il reçut une pension de 50 livres sterl. Chassé en octobre 1598 par la terrible insurrection de Tyrone, il vit sa maison pillée et brûlée; il parvint, avec sa femme et deux de ses enfants, à s'échapper, mais un troisième périt dans les flammes. Le poëte, dépouillé de tout et désespéré, se réfugia à Londres et y mourut au bout de quelques mois, dans une maison garnie de King Street (Westminster), et presque de faim, si l'on s'en rapporte à des traditions qu'il ne faudrait pas prendre à la lettre. Le comte d'Essex vint à son secours et, après avoir pourvu aux nécessités de ses derniers jours, il lui fit faire, à ses frais, des funérailles dans l'abbaye de Westminster, où Spenser repose près de Chaucer et où la comtesse de Dorret fit élever, en 1620, son monument.

Spenser, comme Chaucer, dont il reproduit souvent le langage suranné, imita les Français et les Italiens; comme lui, il dut à ces derniers quelques-unes de ses plus heureuses inspirations, mais, tout en les suivant encore de plus près, il resta aussi original que le vieux Chaucer, aussi profondément Anglais. Pétrarque, l'Arioste et le Tasse furent ses maîtres; Surrey et Philippe Sidney, ses précurseurs. Sa qualité dominante est l'imagination, une imagination haute et pure, nourrie des idées platoniciennes, se plaisant trop dans les abstractions, mais assez puissante pour leur donner la vie, assez riche pour les revêtir d'une forme splendide; son principal défaut, c'est la surabondance; c'est un Ovide platonicien et chrétien. Son plus important ouvrage est la *Reine des Fées* (Faery Queen), poëme qui, dans son état actuel, forme 72 chants, et qui devait avoir des proportions encore plus vastes. L'auteur nous apprend, dans une curieuse lettre à Raleigh, qu'il a entrepris de représenter dans une suite d'allégorie toutes les qualités morales qui font le chevalier accompli; ces qualités sont au nombre de douze : à chacune il doit consacrer un livre composé de douze chants. Pour donner un lien et un intérêt dramatique à cette succession de tableaux allégoriques, il emprunta la légende bretonne d'Arthur. On saisit mal l'unité de composition de l'œuvre, et l'on ne comprend pas ce qu'aurait été le douzième livre, résumé et coordination de tous les autres. Il n'en acheva que six livres et deux chants du septième; c'est du moins tout ce qui en subsiste. Les trois premiers parurent à Londres en janvier 1589; les quatrième, cinquième et sixième en 1596.

Le héros du premier livre est le chevalier de la Croix-Rouge, personnifiant la Sainteté; le héros du deuxième livre est sir Guyon ou la Tempérance; dans le troisième on a Britomartis, dame Chevalier (lady Knight) ou la Chasteté; dans le quatrième, Cambel et Triamond ou l'Amitié; dans le cinquième Artegal ou la Justice; dans le sixième, sir Caledore ou la Courtoisie. Ces héros représentent des attributs moraux, et en même temps des personnages contemporains; ainsi la *Reine des Fées*, *Gloriana*, c'est Elisabeth : mais comme elle ne devait avoir de rôle que dans le douzième livre, le poëte la personnifie en attendant dans la chasseresse Belphœbé. Les aventures qu'il leur prête sont également la représentation d'événements du temps. Le chevalier de la Croix-Rouge, séparé d'Una par les enchantements d'Archimagus, exposé aux séductions de Duessa, et sortant victorieux de l'épreuve, c'est l'Angleterre chrétienne échappant aux impurs enchantements de la superstition papale, pour s'attacher à la vraie religion. Le dessein de la *Reine des Fées* est donc triple ; sous la trame des événements empruntés aux légendes du moyen âge, on trouve une allégorie générale ou morale : la peinture des combats de l'âme contre les passions, et, sous celle-ci, l'allégorie particulière ou historique : la représentation d'événements et de personnages contemporains. Cette conception est ingénieuse, mais bien artificielle. Quoique Spenser ait surmonté en partie par sa merveilleuse imagination, par l'harmonieuse richesse de son style, la froideur et l'ennui inhérents à l'allégorie, on a regretté quelquefois qu'il n'ait pas accepté simplement les légendes de la Table Ronde, pour les traiter à la manière d'Homère ou du Tasse. Son poëme eût été d'une lecture plus intéressante, avec moins d'originalité peut-être et de portée. La forme de versification, qui est l'octave italienne modifiée, a été imitée par Byron.

Outre le *Calendrier du berger* et la *Reine des Fées*, on a de Spenser : *le Retour de Colin Clout* (Colin Clout's come home again); *le Conte de la mère Hubert* (Mother Hubbarde's tale); *les Larmes des muses* (Tears of the Muses); *le Cousin de Virgile* (Virgil's Gnat); *les Visions de Pétrarque* (Petrarch's Visions); *les Visions de Du Belley* (Bellaye's Visions, 1591); *Daphnaida* (1592), élégie sur la mort de Douglas Howard; *Astrophel*, élégie pastorale sur la mort de sir Philippe Sidney; *Amours et Épithalame* (Amoretti, Epithalamium; 1595), qui se rapportent à son mariage; d'autres poésies de moins d'étendue ou d'importance, et un petit écrit en prose: *Vue de l'état de l'Irlande*, qui ne fut publié qu'en 1633. Par suite, sans doute, du caractère allégorique de sa *Reine des Fées*, Spenser n'a pas été traduit en français; mais en Angleterre on compte une quarantaine d'éditions de ses *Œuvres* (1609, in-fol.; 1679, in-fol.; 1805, 8 vol. in-8, édit. de Todd; 1861, 5 vol. in-8, édit. de J. Payne Collier).

Cf. J. Aikin : *Life of Edm. Spenser*, trad. en françai (Paris, 1818, in-8); — Warton : *Observations on Spenser's Fairy Queen* (1807, 2 vol. in-8); — G. Craik : *Spenser and his poetry* (1845, 3 vol. in-8); — P. Collier : *Vie de Spenser*, en tête de son édit.; — Hallam : *Introd. to the Literature of Europe*; — I. Willis : *De Lingua spenseriana ejusque fontibus* (Bonn, 1848, in-8); — Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, liv. III, ch. VI.

SPERONI (SPERONE), surnommé *Degli Alvarotti*, auteur dramatique et littérateur italien, né à Padoue le 12 avril 1500, mort dans cette ville le 3 juin 1588. Pie IV et Grégoire XIII lui accordèrent leur protection. Il reçut de ses contemporains les surnoms d'Homère, de Démosthène et de Platon. Ses ouvrages consistent en dialogues, en harangues, en lettres et en une tragédie, la *Canace*, qui fut accueillie avec enthousiasme. Cette pièce, jouée en 1597, est tirée des *Héroïdes* d'Ovide. Le style en est élégant, harmonieux, recherché, mais la conception d'une bizarrerie sauvage et digne du théâtre italien au XVI^e^ siècle. L'on y voit, entre autres étrangetés, une mère incestueuse mettre au monde deux jumeaux et les donner en pâture aux chiens. Les dialogues de Speroni sur *la Discorde*, d'après Lucien, sur *la Vie active et la vie contemplative*, selon la philosophie platonicienne, peuvent rivaliser avec ceux du Tasse et de Balthasar Castiglione. Ils sont remarquables par un style pur et la gravité de la pensée. Les harangues valent moins. Leur éloquence est verbeuse et raffinée. Les *Œuvres* de Sperone Speroni ont été réunies (Venise, 1740, 5 vol. in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIX; — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie*, t. VI et VII.

SPEUSIPPE, Σπεύσιππος, philosophe grec du IV^e^ siècle avant J.-C., né à Athènes. Neveu de Platon, il lui succéda comme chef de l'Académie. Il avait écrit des traités sous forme de dialogues, sur *le Plaisir*, *la Richesse*, *la Justice*, *le Gouver-*

nement, la Législation, les Genres et les espèces. Ils sont entièrement perdus.

Cf. Fischer : *De Speusippi Vita* (Rastadt, 1845, in-8) ; — F. Ravaisson : *Speusippi de primis rerum principiis*, thèse (Paris, 1838, in-8).

SPHRAGISTIQUE. — Voyez PALÉOGRAPHIE.

SPICILÉGE, SPICILEGIUM (c'est-à-dire *gerbe*), titre de collections et recueils. Il y a un *Spicilége de littérature ancienne et moderne*, de l'abbé Coupé, et surtout, sous le titre de *Spicilegium*, une collection de documents d'histoire ecclésiastique, composée par d'Achery (voy. ces noms). — Une collection a été entreprise de nos jours sous celui de *Spicilegium solesmense*, par dom J.-B. Pitra (Paris, 1852-60, t. I-V, gr. in-8).

SPIEKER (Chrétien-Guillaume), historien religieux allemand, né à Brandebourg le 7 avril 1780, mort en 1858. Aumônier protestant de l'armée prussienne en 1813, il a publié ses *Sermons et discours prononcés pendant la guerre* (Predigten und Reden in Felde gehalten; Berlin, 1815). On lui doit, outre divers livres d'édification, une série d'ouvrages sur l'histoire de la réforme en Allemagne (1818-53). [*Dict. des contemp.*, 1re et 2e édition.]

SPIESS (Christian-Henri), romancier allemand, né à Freiberg (Saxe) en 1755, mort le 17 août 1799. Il fut quelque temps acteur et écrivit pour le théâtre avant de montrer dans le roman une fécondité inépuisable. On cite comme se réimprimant encore la *Souricière* (Maeusefallen und Hechelnkraemer); le *Vieux partout et nulle part* (Alter überall und nirgends); les *Douze filles endormies;* les *Chevaliers du Lion*, etc.

SPINELLI (Matteo), chroniqueur italien, né en 1230 à Grovinazzo, près Bari, mort à la bataille de Tagliacozzo en 1268. Il a laissé, sous le titre de *Giornali*, une sorte de chronique écrite dans le dialecte napolitain et qui est regardée comme un intéressant document littéraire, quoique les altérations des copistes en aient presque annulé la valeur historique. Muratori l'a insérée dans les *Rerum italicarum scriptores*, t. VII.

SPINOZA (Baruch ou *Benoît* DE), célèbre philosophe hollandais, né à Amsterdam le 24 novembre 1632, mort à La Haye le 23 février 1677. D'une famille de Juifs espagnols enrichis par le commerce, il reçut une forte éducation hébraïque, mais s'attira de bonne heure les colères des rabbins en secouant leur orthodoxie. Excommunié et chassé par la synagogue, il abjura le judaïsme sans vouloir se faire ni catholique ni protestant et eut toutes les sectes à la fois contre lui. Il prit pour maître le médecin Van den Ende, qui fut exilé pour cause d'athéisme et pendu en France comme conspirateur. La lecture de Descartes le tourna tout entier vers la philosophie; il adopta avec ardeur la règle cartésienne de ne recevoir pour vrai que ce qui est évident de soi-même ou rigoureusement démontré, et entreprit de soumettre toutes ses opinions à un contrôle sévère, mais sans les réserves faites par Descartes en faveur de la religion. Ses coreligionnaires redoublèrent leurs persécutions contre lui et il n'échappa que par miracle à une tentative d'assassinat. Il quitta Amsterdam et vécut caché dans le voisinage de Leyde et de La Haye, puis se retira dans cette dernière ville. Forcé de travailler de ses mains pour gagner sa vie, il avait acquis de l'habileté dans l'art de tailler et de polir les verres de lunettes. D'une extrême faiblesse de santé et atteint de bonne heure de phthisie, il vivait avec une sobriété d'anachorète. Il refusa des dons et héritages qui lui furent offerts et laissa à ses sœurs sa part de la succession paternelle. Il ne voulut pas d'une pension que le prince de Condé, lorsqu'il vint à Utrecht en 1673, lui fit offrir de la part de Louis XIV, à la condition de dédier au roi l'un de ses ouvrages. L'électeur palatin lui fit aussi proposer par le docteur Fabricius une chaire de philosophie à Heidelberg, en lui promettant « la plus ample liberté de philosopher » ; Spinoza ne l'accepta pas, sous prétexte que l'enseignement nuirait à ses propres études, mais au fond parce qu'il ne croyait pas possible d'exprimer ses idées philosophiques sans choquer la religion. Il mourut à quarante-cinq ans, dans sa volontaire et laborieuse pauvreté : on vendit ses meubles pour payer sa sépulture.

Spinoza n'en avait pas moins acquis par ses ouvrages une immense réputation, qui devait grandir encore et livrer tour à tour son nom à toutes les fureurs de l'insulte et à tout l'enthousiasme de l'apothéose. Ces ouvrages sont tous écrits en latin, et les plus importants dans une forme rendue à plaisir inaccessible par l'appareil mathématique qu'ils affectent et les syllogismes dont ils se hérissent. Le premier écrit de Spinoza, comme pour marquer sa parenté intellectuelle avec Descartes, est une exposition, sous forme géométrique, des *Principes* de son maître : *Renati Descartes Principiorum philosophiæ pars I et II more geometrico demonstratæ* (1663, in-8). On sait que Descartes avait eu lui-même le projet de réduire toute sa philosophie sous la forme syllogistique. Spinoza appliqua tout l'appareil de la méthode géométrique à ses propres idées, et c'est à travers une suite d'axiomes, de définitions de théorèmes, de scolies et de corollaires que se développe tout son système panthéiste dans son ouvrage capital : *Ethica more geometrico demonstrata.* Cet ouvrage, divisé en cinq parties, traite par l'enchaînement successif de ses proportions et démonstrations, *de Dieu, de l'Ame, des Passions, de l'Esclavage* et *de la Liberté.* Il ne parut qu'après la mort de l'auteur, par les soins de ses amis L. Meyer et J. Jellis (*Opera posthuma*, 1677, in-4). De son vivant Spinoza avait publié, outre son livre sur Descartes, une première œuvre personnelle, son *Tractatus theologico-politicus* (Hambourg [Amsterdam], 1670, in-4), où il prétendait appliquer la liberté de penser aux questions politiques ou religieuses, dans l'intérêt même de l'Etat et de l'Eglise; mais ce livre avait soulevé trop d'orages contre l'auteur pour permettre à ses autres écrits autre chose qu'une circulation clandestine.

Nous n'avons pas à exposer ici le système de Spinoza, que l'on a si longtemps confondu avec l'athéisme, et qui est au contraire la manifestation moderne la plus absolue du panthéisme. Ce fut la première de ces deux interprétations de sa doctrine qui fit vouer Spinoza à l'exécration par tout le XVIIe siècle. « On se mit à le représenter, dit M. Nourrisson, sous une figure grimaçante et livide, les cheveux enroulés de serpents comme ceux des Euménides, et au bas de ces ridicules portraits on inscrivit ces mots d'opprobre : « Spinoza juif et athée. » Bayle l'appelle un « athée de système »; Leibniz, « l'auteur subtil, mais profane, d'une détestable doctrine. » Malebranche qualifie cette même doctrine « d'épouvantable et ridicule chimère ». Dans ses sermons, le doux Massillon va jusqu'à traiter Spinoza de *monstre* et se laisse emporter contre lui aux plus brûlantes invectives. Fénelon réfute spécialement l'athéisme de Spinoza, contre lequel toute l'orthodoxie du siècle de Louis XIV jette sa pierre ou lance la foudre. Voltaire maintient au XVIIIe siècle sa réputation d'athée et le représente, dans *les Systèmes*, venant tenir au bon Dieu ce langage :

> Pardonnez-moi, dit-il, en lui parlant tout bas,
> Mais je pense entre nous que vous n'existez pas :
> Je crois l'avoir prouvé par mes mathématiques.

Il le réfute d'ailleurs, comme tous les philosophes déistes de son temps, qui ne veulent pas rester

sur ce point en arrière des théologiens. Il fut longtemps de mode de combattre l'athéisme de Spinoza, même dans les cercles où l'on ne savait de lui que son nom; Fontenelle raconte que le savant Boerhaave, à Leyde même, ayant demandé à l'un de ses réfutateurs s'il avait lu cet écrivain, passait le lendemain pour spinoziste. C'est que, pendant tout un siècle, on parlait beaucoup plus de Spinoza que l'on ne se donnait la peine de le lire. Les Allemands, à la fin du XVIII^e siècle, changèrent tout cela. « On lit l'*Ethique* avec passion, dit Emile Saisset; on croit y découvrir un monde nouveau, des horizons inconnus à nos pères, et le Dieu de Spinoza, que le XVII^e siècle avait brisé comme une idole, devient le Dieu de Lessing, de Gœthe, de Novalis. Ce penseur inoffensif, que Malebranche appelait un *misérable*, Scheiermacher le révère et l'invoque à l'égal d'un saint. Cet « athée de système » a paru aux yeux de l'Allemagne moderne le plus religieux des hommes. Ivre de Dieu, comme dit Novalis, il a vu le monde au travers d'un épais nuage, et l'homme n'a été, pour ses yeux troublés, qu'un mode fugitif de l'être en soi. Ce système, enfin, si choquant et si monstrueux, « cette épouvantable chimère, » Jacobi y voit le dernier mot du rationalisme, Schelling le pressentiment de la philosophie véritable. »

Il va sans dire que cet enthousiasme moderne est aussi excessif que les anciennes colères. Le spinozisme a son explication naturelle dans l'histoire de l'esprit humain et est une suite logique de l'évolution cartésienne. Leibniz avait déjà vu que le disciple n'a fait que développer quelques semences de la philosophie du maître, et que le spinozisme, à le bien prendre, n'est qu'un cartésianisme excessif, *cartesianismus exageratus*. Le panthéisme de Spinoza sort des mêmes erreurs de principes ou de méthode que la vision en Dieu de Malebranche; le pieux oratorien et le juif libre penseur sont, comme le dit Sainte-Beuve, « deux frères jumeaux, issus également de Descartes, mais deux jumeaux ennemis. » L'aversion de Malebranche pour les doctrines de Spinoza n'est peut-être que la colère inconsciente de les voir sortir des mêmes sources que la sienne. Voltaire entrevoyait cette union intime, lorsque, après avoir dirigé contre le prétendu athéisme de Spinoza ses plaisanteries originales et des arguments de convention, il se demandait : « Par quelle fatalité le système de Malebranche paraît-il retomber dans celui de Spinoza, comme deux vagues qui semblent se combattre dans une tempête, et le moment d'après s'unissent l'une dans l'autre ? » Tous ces écarts métaphysiques, jusqu'à ceux de Berkeley, qui en arrive à considérer les objets extérieurs comme un « raffinement philosophique », viennent de ce que Descartes, s'enfermant dans le monde de la pensée, a trop séparé la matière du moi, qui ne peut plus la ressaisir que par des tours de force de logique.

Le système général de Spinoza, sorti tout d'une pièce, avec ses conséquences contraires à la conscience et au bon sens, de définitions à la fois incomplètes et exclusives, et défendu, pour ainsi dire, contre la curiosité du vulgaire par son appareil de déduction si laborieux et compliqué, n'aurait pas suffi pour donner une pareille popularité à l'écrivain et exciter, après de si promptes colères, ce tardif enthousiasme. Ce qui explique ce double mouvement, c'est la hardiesse avec laquelle Spinoza professe des idées et des sentiments de liberté que les réformateurs de la philosophie et de la science s'efforçaient de cacher ou de contenir. Tout le *Tractatus theologico-politicus* est un plaidoyer, un manifeste en faveur de la liberté de penser, de parler ou d'écrire et de toutes ses conséquences politiques. On peut en juger par la conclusion écrite avec une franchise et une fermeté qui feraient honneur à un publiciste de nos jours. « Nous avons montré, enfin, que non-seulement cette liberté peut se concilier avec la tranquillité de l'Etat, avec la piété, avec les droits du souverain, mais encore qu'elle est nécessaire à la conservation de tous ces grands objets. Là, en effet, où l'on s'efforce de la ravir aux hommes, là où l'on fait le procès aux opinions dissidentes et non aux individus, qui seuls peuvent faillir, là ce sont les honnêtes gens dont le supplice est donné en exemple, et ces supplices sont considérés comme de vrais martyres, qui enflamment la colère des gens de bien et excitent en eux des sentiments de pitié, sinon de vengeance, au lieu de porter la frayeur dans leur âme. Alors les saines pratiques et la bonne foi se corrompent, la flatterie et la perfidie sont encouragées, les ennemis des victimes triomphent en voyant le pouvoir faire de telles concessions à leur fureur, et par là se constituer sectateur de la doctrine dont ils se donnent pour interprètes. Qu'arrive-t-il enfin? Que ces hommes usurpent toute autorité et ne craignent pas de se déclarer immédiatement élus par Dieu, de proclamer divins leurs décrets et simplement humains ceux qui émanent du gouvernement, afin de les soumettre aux décrets divins, c'est-à-dire à leurs propres décrets. Or, qui ne sait combien cet excès est contraire au bien de l'Etat? C'est pourquoi je conclus... qu'il n'y a rien de plus sûr pour l'Etat que de renfermer la religion et la piété tout entière dans l'exercice de la charité et de l'équité, de restreindre l'autorité du souverain, aussi bien en ce qui concerne les choses sacrées que les profanes, aux actes seuls et de permettre du reste à chacun de penser librement et d'exprimer librement sa pensée. » Voilà, dans Spinoza, des idées et un langage qui dépassent la hardiesse et la portée du *Contre un* de La Boétie, et ne pouvaient laisser personne indifférent dans le grand débat soulevé au nom de la liberté, entre l'ancienne société et le monde moderne. Ajoutons que, par d'heureuses inconséquences, l'auteur d'un système métaphysique qui, logiquement, dépouille les individus de toute activité libre, de toute initiative, rouvrait à l'homme, dans la morale, de beaux et larges horizons : il l'invitait à tendre à la perfection, en enrichissant son âme d'idées éternelles, et à s'assurer l'immortalité dont il ne fait pas une conséquence essentielle de notre nature, mais le partage des âmes d'élite qui se seront attachées aux choses impérissables.

Outre les trois ouvrages principaux de Spinoza, que nous avons cités, on a ceux qui faisaient partie des *Opera posthuma*, publiés en 1777, savoir : *Tractatus publicus*, variante du *Traité théologico-politique; Tractatus de emendatione intellectus*, inachevé; 74 lettres (*Epistolæ*); un *Compendium grammatices linguæ hebreæ*. On cite aussi quelques écrits perdus : un *Traité de l'arc-en-ciel*, une traduction en hollandais du *Pentateuque*, une *Apologie de son abdication de la religion juive* (Apologia para justificar se de su abdicacion de la synagoga, 1757). Il a été donné trois éditions des *Œuvres de Spinoza*, celle de Paulus (Iéna, 1802-1803, 2 vol. gr. in-8), celle de Gfrœrer (Stuttgart, 1830, in-8), et celle de Bruder (1842, 2 vol. in-18; 1861, 3 vol. in-8). Le *Tractatus theologico-politicus*, réimprimé plusieurs fois sans noms de lieu ni d'imprimeur, et même sous de faux titres, a été traduit en français dès l'année 1678 par un médecin, sous trois titres différents : *la Clef du sanctuaire* (Leyde, petit in-12); *Traité des cérémonies superstitieuses des Juifs* (Amsterdam, même format), et *Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matières les plus importantes au salut, tant public que particulier* (Cologne, même format); il a été traduit en anglais en 1862. Une première

traduction française complète des *Œuvres de Spinoza* a été donnée par Em. Saisset (1842, 2 vol. in-18) ; une plus récente par M. G. Prat (1863 et suiv., in-12), et une traduction allemande par B. Auerbach (Stuttgart, 1841).

Cf. Colerus : *la Vie de B. de Spinoza*, tirée des écrits de ce fameux philosophe et du témoignage, etc. (Amsterdam, 1706, in-8) ; — Lucas : *la Vie et l'esprit de Spinoza* (Amsterdam, 1719, in-8) ; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Herder : *Gott ! einige Gespraeche über Sp.* (1787) ; — Jacobi : *Briefe über die Lehre des Spinoza* (Leipzig, 1786, in-8) ; — Th. Jouffroy : *Cours de droit naturel* (1834), t. I ; — Sigwart : *Der Spinozismus* (1839, in-8) ; — Orelli : *Spinoza's Leben und Lehre* (Aarau, 1843, in-8) ; — A. Saintes : *Hist. de la vie et des ouvrages de Spinoza* (Paris, 1844, 4 vol. in-8) ; — Foucher de Careil : *Introduction* d'une *Réfutation inédite de Spinoza par Leibniz* (Ibid., 1854, in-8), et *Leibniz, Descartes et Spinoza* (Ibid., 1863. in-8) ; — Nourrisson : *Spinoza et le naturalisme contemporain* (Paris, 1866, in-18) ; — Em. Saisset : *Introduction* de son édition, et *Dictionnaire des sciences philosophiques ;* — Damiron : *Mémoires de l'Académie des sciences morales*, t. IV ; — Cousin : *Fragments de philosophie moderne*, etc.

SPITTLER (Louis-Timothée, baron DE), historien allemand, né à Stuttgart le 10 novembre 1752, mort le 11 mars 1810. Il étudia, à Tubingue et à Gœttingue, la théologie, qu'il professa dans ces deux villes. Appelé ensuite aux plus hautes fonctions de l'enseignement et de l'administration publique, il fut fait baron en 1806. Il a donné de nombreux ouvrages d'histoire ecclésiastique et politique témoignant de plus de savoir et d'expérience que de talent de style : *Histoire du Wurtemberg* (Geschichte W.'s ; Gœttingue, 1783) ; *Histoire du Hanovre* (Gesch. des Furstenthums H. ; Ibid., 1786) ; *Esquisse d'une histoire des Etats européens* (Entwurf der Gesch. der Eur. Staaten ; Berlin, 1793, 2 vol., plus. édit.) ; *Histoire de la Révolution danoise de* 1660 (Gesch. der daen. Rev. ; ibid., 1796) ; *Abrégé de l'histoire de l'église chrétienne* (Grundriss der Geschichte der Chr. Kirche ; Gœttingue, 1806 ; 5e édit., 1813) ; plus deux ouvrages posthumes : *Leçons sur l'histoire de la Papauté* (Vorlesungen über die Geschichte des Papstthums ; Hambourg, 1824 et suiv.), complétées par Paulus (Heidelberg, 1826), et l'*Histoire des Croisades* (Gesch. der Hreuzzüge, etc., Hambourg, 1827-1828). Spittler a publié en outre avec Meiners le *Magasin historique de Gœttingue*. K. Waechter, son gendre, a donné une édition générale de ses *Œuvres* (Werke ; Stuttgart, 1827-1837, 15 vol.).

Cf. Planck : *Ueber Spittler als Historiker* (Gœttingue, 1811).

SPOHN (Frédéric-Auguste-Guillaume), philologue allemand, né à Dortmund le 16 mai 1792, mort à Leipzig le 17 janvier 1824. Il était fils d'un professeur de théologie, auteur de quelques travaux d'exégèse et de philologie biblique. Professeur de littérature ancienne à l'université de Leipzig, il a écrit des dissertations estimées sur Homère, Théocrite, et spécialement sur l'interprétation des hiéroglyphes selon un système contraire à celui de Champollion. Nous citerons : *De Lingua et litteris veterum Ægyptiorum*, avec *Grammaire* et *Glossaire égyptiens* (Leipzig, 1825-31, 2 part. in-4).

Cf. Seyffarth : *Vie de Sp.*, en tête de l'ouvrage ci-dessus.

SPOLVERINI (le marquis Giambattista), poëte italien, né à Vérone en 1695, mort en 1763. Habile administrateur, il s'est montré poëte élégant dans un poëme didactique en vers blancs sur la culture du riz, *le Coltivazione del riso*, auquel il travailla vingt ans (Venise, 1758, in-4, fig., pl. édit. ; Parme, 1810, in-8).

Cf. Ipp. Pindemonte : *Notice* de l'édition de 1810.

SPON (Jacob), antiquaire français, né en 1647 à Lyon, mort le 25 décembre 1685 à Vevey. Fils d'un médecin, il se fit recevoir docteur, mais s'appliqua surtout avec ardeur à l'étude des antiquités. Il visita l'Italie, la Grèce, l'Asie Mineure, rapporta de ses voyages un grand nombre d'inscriptions, et devint un de nos premiers épigraphistes. Protestant, il fut forcé de quitter la France après la révocation de l'édit de Nantes.

On a de lui : *Recherches des antiquités et des curiosités de Lyon* (Lyon, 1673, in-12 ; plus. fois réimpr., nouv. édit., 1858, in-8) ; *Relation de l'état présent de la ville d'Athènes* (Ibid., 1674, in-12) ; *Ignotorum atque obscurorum quorumdam deorum aræ* (Ibid., 1676, in-12) ; *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant* (Ibid., 1678, 3 vol. in-12, souvent réimpr.) ; *Histoire de la république de Genève* (Ibid., 1680, 2 vol. in-12) ; *Lettre au Père La Chaise sur l'antiquité de la religion* [réformée] (Lausanne, 1681, in-12) ; *Recherches curieuses d'antiquités* (Lyon, 1683, in-4) ; *Miscellanea eruditæ antiquitatis* (Ibid., 1685, in-fol.) ; etc.

Cf. Monfalcon : *Notice*, en tête des *Recherches* sur Lyon (1858, in-8).

SPONDAÏQUE (VERS). — Voyez HEXAMÈTRE.

SPONDE (Jean DE), en latin *Spondanus*, érudit français, né en 1557 à Mauléon, mort le 18 mars 1595 à Bordeaux. Élevé par la reine Jeanne d'Albret, dont son père était secrétaire, il fut nommé lieutenant-général en la sénéchaussée de La Rochelle par Henri IV et abjura le calvinisme peu après ce roi. Il a traduit en latin : *Homère* (Bâle, 1583, in-fol.) ; *Hésiode* (La Rochelle, 1592, in-8) ; la *Logique* d'Aristote (Bâle, 1591, in-8). — Son frère, Henri DE SPONDE, né en 1568 à Mauléon, mort le 18 mai 1643 à Toulouse, avocat distingué et maître des requêtes, abjura aussi le calvinisme, reçut la prêtrise en 1606 et fut nommé évêque de Pamiers en 1626. On a de lui : *les Cimetières sacrés* (Bordeaux, 1596, in-12), ouvrage qu'il traduisit en latin (Paris, 1638, in-4) ; *Annales sacri a mundi creatione usque ad ejusdem redemptionem* (1637, in-fol.) ; un *Abrégé* (1612, in-fol.) et surtout la *Continuation* (1639, 2 vol. in-fol. souv. réimpr.) des *Annales* de Baronius.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XI et XX.

SPOTSWOOD (John), prélat écossais, né à Mid-Calder (Edimbourg) en 1565, mort à Londres le 26 novembre 1639. C'est le fils d'un des réformateurs de l'Ecosse. Les protestants citent avec estime son *History of the church of Scotland*, dédiée à Charles Ier (Londres, 1655, in-fol.).

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*.

SPRAT (Thomas), prélat et historien anglais, né à Tallaton (Devonshire) en 1636, mort à Bromley (Kent) le 30 mai 1713. D'une inconsistance de caractère et d'une mobilité d'opinions qui servirent sa fortune, il se piquait d'écrire avec élégance le latin et l'anglais. On cite de lui : *la Peste d'Athènes*, poëme (the Plague of Athens ; Londres, 1859, in-4) ; une *Histoire de la Société royale*, dont il était membre (History of royal Soc. ; Ibid., 1667, in-4), traduite en français (Genève, 1669, in-8) ; *Histoire de la conspiration de Rye-House* (Ibid., 1685, in-8), etc.

Cf. *Life and writings of Th. Spr.* (Londres, 1715, in-8).

SPRENGEL (Mathieu-Chrétien), historien allemand, né à Rostock le 24 août 1746, mort à Halle le 7 janvier 1803. Professeur à l'université de cette dernière ville, il a écrit un certain nombre d'ouvrages estimés de vulgarisation historique : *Histoire des principales découvertes géographiques* (Geschichte der wichtigsten geogr. Entdeckungen ; Halle, 1782, in-8) ; *Histoire des Mahrattes* pendant la dernière guerre contre les Anglais (Gesch. der Maratten, etc. ; Ibid., 1786, in-8) ; *Histoire des révolutions de l'Inde de* 1756 à 1783

(Gesch. der ind. Staatsveraenderungen; Leipzig, 1788, 2 vol. in-8), etc. Il a publié avec J.-R. Forster, son beau père, deux suites de *Mélanges géographiques et ethnographiques* (Beitraege zur Laender- und Vœlkerkunde; Ibid., 1781-90, 14 vol. in-8; 1790-94, 13 vol. in-8). — Il était l'oncle du célèbre naturaliste du même nom.

SPRUCHSPRECHER, mot à mot, diseurs de proverbes, sorte de poëtes improvisateurs allemands des XVI^e et XVII^e siècles. Ils se rattachent, avec les poëtes d'armes (Wappendichter), aux meistersingers et poëtes de corporations. Ils étaient à la suite et aux gages, soit de riches particuliers, soit des magistrats des villes, et étaient chargés de louer leurs maîtres, dans les fêtes et les banquets, et d'amuser leurs hôtes. Ils se partageaient cette tâche avec les poëtes de batte ou bouffons (Pritschenmeister) et avaient, comme ceux-ci, un costume qui rappelait leur rôle burlesque. Les principaux Spruchsprechers furent Wolhelm Weber de Nuremberg et Ulrich Wiry ou Wirri d'Aarau.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutsch. Lit.*, t. I.

SPURINNA (Vestritius), poëte latin d'une époque incertaine, mais postérieur à Jésus-Christ. On a sous son nom des fragments d'odes publiés par C. Barth, dans ses *Venatici et bucolici latini* (Hanovre, 1613, in-8). Quoique Pline mentionne le général romain Vestritius Spurinna, comme ayant composé des poésies lyriques, on peut regarder ces fragments comme l'œuvre d'un chrétien, appartenant par son style obscur à la basse latinité. Ils ont été insérés dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, et publiés, avec un commentaire, par Maurice Axt (Francfort, 1840, in-8).

Cf. Wernsdorf : *Dissertation*, dans son édition.

SPURZHEIM (Jean-Gaspard), médecin allemand, né à Longewich, près de Trèves, le 31 décembre 1776, mort à Boston le 10 novembre 1832. Collaborateur de Gall et son successeur comme chef de son école, c'est lui qui a donné à la phrénologie son nom. A part des ouvrages spéciaux d'anatomie cérébrale, nous citerons parmi ses écrits, rédigés ou traduits tour à tour en allemand, en français et en anglais : *Observations sur la phrénologie ou la Connaissance de l'homme moral et intellectuel fondée sur les fonctions du système nerveux* (Paris, 1810, in-8); *Observations on the diseased manifestations of the mind, or insanity* (Londres, 1817, in-8, fig.); *Essai philosophique sur la nature morale et intellectuelle de l'homme* (Paris, 1820, in-8); *a View of the elementary principles of education* (Edimbourg, 1821; Paris, en français, 1822, in-8); *Phrenology* (Londres, 1825, in-8); *Sketch of the natural laws of man* (Edimbourg, 1828, in-12).

Cf. A. Carmichael : *Life and philosophy of F. Spurheim* (Londres, 1833, in-8; Boston, in-12); — Bénard : *Dissertation sur la théorie des forces fondamentales dans le système de Spurzheim*, thèse (Paris, 1836, in-8); — Flourens : *Examen de la phrénologie.*

SRI HARSCHA DÊVA. — Voy. HARSCHA DÊVA.

SSE-CHOU (LES), livres de Confucius; — SSE-KI, ouvrages historiques de Sse-ma-thsian (voy. ces noms).

SSE-MA-KOUANG, célèbre historien chinois, né dans le district de Hia, province de Chen-si, vers l'an 1018 de J.-C., mort vers 1086. Il était fils d'un ministre de l'empereur Ying-tsoung et fut gouverneur de Thing-tchéou, puis premier censeur public et secrétaire historiographe du palais, enfin président de l'académie des *Han-lin.* Dans ces diverses fonctions, il se fit louer pour sa sagesse, ses lumières, son parfait désintéressement. Dans sa vieillesse, il devint gouverneur du jeune empereur, successeur de Chin-tsoung et son ministre principal. Consacrant tous ses loisirs à de vastes travaux historiques, Ssé-ma-kouang composa un essai, en huit livres, sur le plan de la célèbre chronique de l'historien Tso-kiéou-ming, contemporain de Confucius, chronique qui repose elle-même sur les sommaires formant le *Tchoun-tsiéou*, ou *histoire des divers royaumes*, que Confucius a continué jusqu'à son temps. Sur les instances de l'empereur, Ssé-ma-kouang reprit son œuvre et l'agrandit, en y introduisant le récit et l'appréciation des actes des princes. Il compulsa, avec un sens critique, tout ce qui avait été écrit avant lui, ramenant toutes les traditions à une seule série de faits disposés chronologiquement. Ssé-ma-kouang donna à son livre le titre de *Tseu-tchi-thoung-kian*, c'est-à-dire Miroir universel, à l'usage de ceux qui gouvernent. Les annales commencent au règne de Weï-liei-wang, de la dynastie des Tcheou, et sont conduites jusqu'aux cinq dynasties qui avaient précédé l'établissement de celle sous laquelle il vivait, embrassant ainsi un espace de 1362 ans. Le *Thoung-kian* a été continué par divers écrivains, et complété, notamment pour ce qui concerne les temps anciens, par Lieou-iu, ami et collaborateur de Ssé-ma-kouang. On a fait des extraits et des abrégés de ce grand ouvrage, et Tchou-hi, au XIII^e siècle, l'a pris pour base de son résumé chronologique. Dans sa forme originale, le *Tseu-tchi-thoung-kian* contenait 394 livres de texte, 30 livres de tables, et 30 autres livres de commentaires. Cet important ouvrage a été traduit en français par le P. Mailla (Paris, 1777-83, 12 vol. in-4). On cite encore du même auteur le recueil *Kouwen-youan*, recueil de morceaux choisis d'histoire de la Chine et de politique.

Cf. Le P. Mailla : *Préface* de sa traduction; — le P. Amiot : *Mémoires concernant les Chinois*, t. X; — Abel Rémusat : *Nouveaux mélanges asiatiques.*

SSE-MA-TCHING, historien chinois de la fin du VI^e siècle et du commencement du VII^e siècle de notre ère, né dans le pays de Ho-neï. Il est l'un des nombreux continuateurs de l'histoire de Ssé-ma-thsian (voy. ce nom). Son travail comprend une assez courte chronique intitulée *San-hoang-pen-ki*, traitant des trois souverains à moitié fabuleux appelés San-hoang; des Mémoires, en trente livres, connus sous le titre de *Sou-yin;* des *Préfaces* et d'autres morceaux insérés dans les éditions ordinaires des *Sse-ki.*

SSE-MA-THAN, historien chinois du II^e siècle avant J.-C. Descendant d'une famille qui avait fourni des historiographes à la dynastie des Tcheou, il fut lui-même nommé *taï-sse-ling*, ou principal historiographe, par l'empereur Wou-ti, de la dynastie des Han. Il mit en ordre les chroniques écrites par Confucius, les Commentaires de Tso-khieou-ming, contemporain de ce dernier, et les discours historiques du même, faisant suite au *Chou-king.*

SSE-MA-THSIAN, célèbre historien chinois, né à Loug-men vers l'an 145 avant J.-C. Il fut chargé de diriger une expédition militaire, puis succéda à son père comme historiographe. Surnommé par les sinologues « l'Hérodote de la Chine », il fonda par ses travaux la science historique dans son pays. Il mit en œuvre les matériaux amassés par lui jusque-là, dans ses voyages d'observation au sud et au nord de l'empire, et composa le grand ouvrage appelé le *Sse-ki*, ou Mémoires historiques, auquel il doit sa célébrité. Ce livre contient l'histoire de la Chine depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque de l'auteur. Sse-ma-thsian se servit de tout ce qui restait des livres classiques du temple des ancêtres concernant la dynastie des Tcheou, des mémoires secrets de la *Maison de Pierre* et du *Coffre d'Or*, et des registres appelés Ju-pan, formés de minces feuilles

de jaspe. Il mit en outre à profit le *Liu-ling* pour la connaissance des lois, la *Tactique* de Han-sin pour ce qui concerne les affaires militaires, le *Tchang-tching* de Tchang-tsang pour ce qui est relatif aux sciences et aux lettres, et étudia dans le *Li-hi* de Chou-sun-thoung les cérémonies et les anciens usages. Les *Sse-ki* sont divisés en 230 livres formant cinq parties consacrées chacune à la vie des souverains et des hommes remarquables dans l'administration, à l'histoire des arts, des sciences et des institutions, aux annales étrangères, enfin à la géographie. On ne connaît pas d'autre ouvrage de Sse-ma-thsian. La Bibliothèque nationale de Paris possède plusieurs exemplaires des *Sse-ki*. Ce recueil a été continué après la mort de Sse-ma-thsian par l'ordre des diverses dynasties impériales et conduit jusqu'à l'an 1643 de notre ère. On l'a intitulé, avec ses compléments, *Nian-koul-sse* (les vingt-deux histoires). Il en existe un exemplaire complet à la bibliothèque de Munich.

Cf. Le P. Amiot : *Mémoires concernant les Chinois*, t. II et III; — Abel Rémusat : *Nouveaux Mélanges*.

STAAL (Marguerite-Jeanne CORDIER, M^lle^ DELAUNAY, baronne DE), écrivain français, née le 30 août 1684 à Paris, morte le 16 juin 1750. Elle était fille d'un pauvre peintre nommé Cordier, qui s'expatria pour un motif inconnu. Sa mère lui fit porter le nom de Delaunay, qui était le sien. Élevée dans un couvent, elle unit à son éducation religieuse l'étude de la philosophie, de la géométrie et la lecture des romans. Dès cette époque, elle répondait aux madrigaux qui lui étaient adressés. La duchesse de La Ferté, dont sa sœur aînée était la femme de chambre, après l'avoir accueillie comme une merveille, la présenta au grand ordonnateur des fêtes de Sceaux, Malezieu, qui la plaça dans la maison de la duchesse du Maine. Elle y crut entrer comme sous-gouvernante, et fut très-étonnée de s'y trouver femme de chambre, en butte aux dédains de la duchesse et de sa cour et aux jalousies des gens de service. Elle saisit toutes les occasions de montrer son esprit et ses talents, afin de remonter à la place qu'ils méritaient. A la suite d'une lettre ingénieuse écrite à Fontenelle, la duchesse du Maine fit d'elle sa lectrice et son secrétaire, mais sans lui enlever le titre de femme de chambre. On lui permit de concourir aux divertissements des *grandes nuits*, et elle composa pour ces fêtes des intermèdes et deux comédies, l'une intitulée *l'Engouement*, et l'autre *la Mode*, toutes les deux en trois actes, en prose. La dernière fut jouée plus tard, mais sans succès, au Théâtre-Italien, sous le titre des *Ridicules du jour*. Dès lors M^lle^ Delaunay se vit très-recherchée : M^me^ du Deffand avait pour son esprit une estime particulière ; elle était des mardis de M^me^ de Lambert, des soupers de Dacier et de ceux du Temple. Chaulieu, aveugle et presque octogénaire, se déclarait son adorateur, et lui offrait en vers galants son amitié passionnée. Ces succès irritaient la duchesse du Maine, qui lui rappelait durement qu'elle l'avait prise pour la servir et non pour « faire académie ». La conspiration de Cellamare, dans laquelle son dévouement à la duchesse la compromit, vint rompre, pour M^lle^ Delaunay, cette existence où le plaisir d'être adulée compensait le despotisme capricieux de sa maîtresse. Elle resta deux ans prisonnière à la Bastille. Elle y eut deux adorateurs : un prisonnier, le chevalier de Mesnil, et un lieutenant du roi attaché à la garde du château, M. de Maisonrouge. Pourtant, si l'on en croit le portrait qu'elle a tracé d'elle-même, les charmes extérieurs lui manquaient : « Launay est de moyenne taille, maigre, sèche et désagréable. » Il est vrai que, par une sorte de vanité singulière, elle paraît avoir voulu s'enlaidir. Au sortir de prison, elle retourna près de la duchesse du Maine. Dacier, alors veuf, lui proposa de l'épouser; la duchesse, craignant d'en être séparée, refusa de consentir à cette alliance et la maria, en 1735, au baron de Staal, officier des gardes suisses, dont le duc du Maine était colonel général. Elle avait atteint l'âge de cinquante et un ans. La duchesse la fit alors asseoir à sa table et la fit monter dans ses carrosses, mais ne se montra pas moins exigeante. L'esclavage de M^me^ de Staal ne se termina qu'avec sa vie.

On trouve tout le détail de cette intéressante existence dans les Mémoires laissés par celle qui en fut l'héroïne et dans lesquels l'art de l'observation et l'ironie fine s'unissent à une mélancolie cachée sous une apparence de sécheresse et de plaisanterie philosophique. Le style, par le tour, la justesse et la netteté, est des plus remarquables ; Grimm a dit qu'à part la prose de Voltaire il n'en connaissait pas de plus agréable. Sainte-Beuve, après avoir fait ressortir la sincérité frappante de ces *Mémoires*, ajoute que M^me^ de Staal est une des premières élèves de La Bruyère, et qu'en « cet art enjoué de raconter, » elle est « classique ». Les *Mémoires de M^me^ de Staal* furent imprimés d'abord en 1755 (Londres [Paris], 4 vol. in-12), avec ses *Comédies* et une partie de ses *Lettres*. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies (Paris, 1821, 2 vol. in-8).

Cf. Grimm : *Correspondance ;* — Sainte-Beuve : *Derniers Portraits littéraires*.

STACE, *Publius Papinius Statius*, poëte latin né vers 61 après J.-C., à Naples, mort en 96. Fils d'un grammairien poëte qui fut précepteur de Domitien, il fut élevé par son père et habitué dès l'enfance au métier de courtisan. Il se fit une réputation précoce par une brillante facilité pour la poésie, en même temps que par ses flatteries il gagnait la protection de l'empereur. Il fut couronné plusieurs fois aux jeux Albains, mais, vaincu aux jeux Capitolins, il se retira à Naples avec sa femme Claudia. Juvénal (*Sat. VII*) le représente, dans ses dernières années, comme accablé par la pauvreté et même souffrant la faim : ce qui paraît exagéré. Il peint aussi l'enthousiasme produit dans la société romaine par les lectures que Stace faisait de ses vers. Ce poëte, suivant une tradition, serait mort d'un coup de stylet que lui aurait porté dans un moment de colère l'empereur Domitien. Quelques auteurs, entre autres Dante, ont cru, sans motif, qu'il était chrétien.

Nous n'avons pas sa tragédie d'*Agave*, dont parle Juvénal ; mais il nous reste sa *Thébaïde*, ses *Silves* et son *Achilléide*. — La *Thébaïde* (Thebais), poëme épique en douze chants, a pour sujet la guerre des sept chefs contre Thèbes, terminée par la mort d'Étéocle et de Polynice. Ce poëme, auquel l'auteur consacra dix ans, lui valut une renommée que ne dépassèrent pas les ouvrages suivants, bien que les critiques en général y trouvent un talent plus complétement développé. — Les *Silves* ou *Sylves* (Silvæ, Sylvæ) sont un recueil de trente-deux poëmes de circonstance, divisés en cinq livres. Chaque livre est précédé d'une dédicace en prose adressée à un ami. Le vers employé est en général l'hexamètre ; dans quatre pièces on trouve le phalécien hendécasyllabique, dans une la strophe alcaïque, et dans une autre la strophe saphique. — L'*Achilléide* (Achilleis) est un poëme épique où l'auteur avait dessein d'exposer l'histoire complète des exploits d'Achille ; mais il n'en fit que les deux premiers chants et s'arrêta au départ de Scyros. Sans déployer beaucoup de puissance et de grandeur poétique, Stace est souvent admirable par la richesse de l'imagination, la douceur des sentiments, le

talent du style. On remarque dans ses œuvres la beauté des descriptions, la grâce des images, la propriété des termes, et une tendresse un peu féminine. Les caractères énergiques ne lui conviennent pas. Quelquefois il vise trop à l'effet, et blesse le bon goût en exagérant l'éclat et les couleurs. Chez les modernes il a eu principalement le Tasse pour imitateur.

Les poëmes de Stace ont été plusieurs fois publiés séparément. La première édition des œuvres complètes, dont on connaisse la date, est de 1483 (Venise, in-fol.). On distingue ensuite celles de Gronovius (Amsterdam, 1653, in-24), de Barth (Zeitz, 1664, 4 vol. in-4), de la Collection Lemaire (Paris, 1827, 2 vol. in-8), des collections Panckoucke et Nisard. Les deux premiers chants de la *Thébaïde* ont été traduits en vers français par Pierre Corneille, mais cette traduction est introuvable. Les *Sylves* ont été traduits en vers français par Delatour (Paris, 1803, in-8). L'*Achilléide* a été imitée en vers français par A. de Cournand (Ibid., 1800, in-12), et par Luce de Lancival, sous le titre d'*Achille à Scyros* (Ibid., 1805, in-8). Ses œuvres complètes ont été traduites en prose par l'abbé de Marolles (Ibid., 1658, 3 vol. in-8), par Cormiliolle (Ibid., 1783-1802, 5 vol. in-12), et d'une façon bien supérieure par Rinn, Achaintre et Bouteville, dans la bibliothèque Panckoucke (1829-32, 4 vol. in-8) ; par Guiard, Arnould et Wartel dans la collection Nisard (1842, in-8).

Cf. J.-M. Lachmann : *Programma... ad defendendum et emendandum P.-P. Statium* (Cobourg, 1774, in-4) ; — l'abbé Danglard : *De Stace et surtout de ses Silves*, thèse (Paris, 1865, in-8) ; — Barth, Gronovius, etc. : *Commentaires* et *Notes* de leurs éditions.

STAËL-HOLSTEIN (Anne-Louise-Germaine NECKER, baronne DE), illustre femme auteur française, née à Paris le 22 avril 1766, morte dans cette ville le 14 juillet 1817. Fille unique du célèbre ministre des finances de Louis XVI, elle fut élevée dans la maison paternelle sous la double influence d'une mère protestante d'un rigorisme excessif et des écrivains philosophes qui fréquentaient ses salons, tels que Thomas, Marmontel, Grimm, l'abbé Raynal. Initiée dès l'enfance aux plus graves matières, Montesquieu était un de ses auteurs favoris, et à l'âge de quinze ans elle présentait à son père une suite d'extraits de *l'Esprit des lois*, accompagnés de ses réflexions personnelles. A la même époque, elle adressait au ministre, au sujet de son fameux *Compte rendu*, une longue lettre anonyme où elle se décelait par le tour personnel des idées et du style. Elle avait conçu pour son père une admiration exaltée qui tenait de la passion et du culte. La fatigue résultant d'une tension excessive de son esprit la fit envoyer à la campagne, où elle lut les livres de J.-J. Rousseau et de Richardson avec des émotions indescriptibles. En 1786, elle épousa le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède à Paris : ce mariage, où les convenances de religion furent plus consultées que les sentiments, ne fut pas très-heureux ; après avoir eu trois enfants, elle se sépara de son mari (1796), et ne se rapprocha de lui que pour le soigner dans sa dernière maladie (1802). Lorsque Mme de Staël fut présentée à la cour, où elle était précédée par une réputation extraordinaire d'esprit, elle y reçut un froid accueil et n'excita que les moqueries des courtisans par un manquement à l'étiquette et des négligences de toilette. Sur l'extérieur de sa personne et son genre de beauté, qui ont leur part dans l'admiration ou les antipathies des contemporains, nous citons cette appréciation de Mme Necker de Saussure : « Mme de Staël avait de la grâce dans tous ses mouvements. Sa figure, sans satisfaire entièrement les regards, les attirait d'abord et les retenait ensuite. Il s'y développait subitement une sorte de beauté, si on peut dire, intellectuelle. Le génie éclatait tout à coup dans ses yeux, qui étaient d'une rare magnificence. Sa taille un peu forte, ses poses bien dessinées, donnaient une grande énergie, un singulier aplomb à ses discours. Il y avait quelque chose de dramatique en elle ; et même sa toilette, quoique exempte de toute exagération, tenait à l'idée du pittoresque plus qu'à celle de la mode. »

Dès l'année de son mariage, Mme de Staël avait fait paraître, sans nom d'auteur, une pièce en trois actes, *Sophie ou les Sentiments secrets* (Paris, 1786, in-8). Elle composa vers le même temps une médiocre tragédie en cinq actes et en vers, *Jane Gray*, qu'elle n'imprima que plusieurs années après (Ibid., 1790, in-8). Le premier écrit qu'elle donna sous son nom fut les *Lettres sur les écrits et le caractère de J.-J. Rousseau* (Ibid., 1788, in-12), sorte de panégyrique où une reconnaissance toute filiale ne laisse pas de place à la critique. Puis les questions mises à l'ordre du jour par la Révolution l'occupèrent tout entière. Passionnée pour la liberté et enthousiaste de la constitution anglaise, elle s'associa ardemment aux idées de réforme ; mais, sans rien abandonner de ses principes, elle s'opposa avec courage aux abus et aux crimes commis en leur nom. Elle comprit une des premières le danger de Louis XVI et de sa famille et lui proposa vainement un plan d'évasion. Le 2 septembre, au moment même des massacres, elle sortit de Paris, non sans peine ni sans quelque danger. Bouleversée par le supplice du roi, elle écrivit en faveur de Marie-Antoinette ses éloquentes *Réflexions sur le procès de la reine, par une femme* (s. l., août 1793, in-8), où, suivant son expression, elle « mesure la chute et souffre de tous ses degrés ». Un peu plus tard, elle s'honorait aux yeux de l'Europe par ses *Réflexions sur la paix, adressées à M. Pitt et aux Français* (Genève, 1795, in-8), que Fox citait avec éloge dans le Parlement. Enfin, après avoir réuni sous le titre de *Morceaux détachés* (Lausanne, 1795, in-8 ; Leipzig, 1796) des pages de jeunesse, entre autres l'*Essai sur les fictions* et l'*Épître au malheur*, elle marquait d'une façon plus décisive l'originalité de son esprit ingénieux et puissant et l'indépendance toute philosophique de sa pensée, dans son livre, resté incomplet, *de l'Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (Lausanne, 1796, in-8 et 2 vol. in-12 ; plus. fois réimp.).

Cependant Mme de Staël devenait le centre d'un mouvement sérieux d'opinion et même d'action politique. Elle était l'âme d'un parti constitutionnel. Elle avait fait rentrer en France et admettre aux affaires étrangères Talleyrand ; elle formait et dirigeait Benjamin Constant ; elle pressentait les projets de Bonaparte, combattait la politique du 18 brumaire, et repoussait une alliance au prix de laquelle on lui offrait la restitution des deux millions dus à son père par le Trésor. Dès ce moment, et pendant toute la durée du Consulat et de l'Empire, sa vie ne fut plus qu'une suite de persécutions et d'exils. La haine du chef du pouvoir contre les idées et surtout contre l'indépendance d'esprit que Mme de Staël représentait eut parfois un caractère d'acharnement personnel qu'on a tenté d'expliquer par des anecdotes suspectes. Tour à tour réfugiée à Coppet, où elle eut sa petite cour, à Genève, à Weimar, internée ou tolérée aux environs de Versailles, puis de Blois, bannie de France « dans les trois jours », poursuivie de ville en ville par la police ou la diplomatie impériale, frappée dans ses amis, le comte de Montmorency et Mme Récamier, exilés eux-mêmes pour

l'avoir reçue ou avoir été reçus par elle, elle fuit à Vienne, à Moscou, à Saint-Pétersbourg, à Stockholm, en Angleterre. C'est au milieu de cette vie errante et de ces épreuves qu'elle produisit ses plus beaux ouvrages, accueillis avec admiration et enthousiasme dans toute l'Europe.

C'est d'abord un livre qui paraît avoir créé en France une branche de la philosophie de l'histoire, sous ce titre : *De la Littérature considérée dans ses rapports avec l'état moral et politique des nations* (Paris, an VIII, 2 vol. in-8; plus. édit.). Le principe de tout l'ouvrage est celui de la perfectibilité, entrevu d'une manière générale par le XVIIIe siècle et appliqué pour la première fois peut-être à la littérature. « Le style, dit Palissot, si l'on en excepte un petit nombre de traits où la recherche se fait sentir et nuit à la clarté, est toujours proportionné à la grandeur des objets que l'auteur traite. » Il n'est point de livre, suivant le même critique, dont on puisse extraire autant de pensées détachées dignes d'un souvenir. Il fut, comme tous les principaux écrits de l'auteur, traduit dans les diverses langues. Chateaubriand en fit la critique dans le *Mercure* (t. III), sous forme de *Lettre à M. de Fontanes*.

Ce sont ensuite deux romans, marqués à un rare degré d'une empreinte personnelle, et qui mirent le sceau à sa popularité : *Delphine* (Genève, 1802, 4 vol. in-12 ; nombr. édit., 3 vol. in-8; 6 vol. in-12; 1 vol. in-18) et *Corinne ou l'Italie* (Paris, 1807, 3 vol. in-12; 2 vol. in-8; 2 vol. in-18 ; 4 vol. in-18 ; 1 vol. in-8 et in-18). Chénier a dit du second : « Ce roman offre beaucoup d'idées fines ou profondes, mais on ne saurait admettre le principe qui lui sert de base. *Corinne* a moins de défauts que *Delphine*, plus de beautés et des beautés d'un plus grand ordre. » Ce fut bientôt un lieu commun de dire que Mme de Staël avait voulu se peindre dans *Delphine* et dans *Corinne*, ici dans une transfiguration idéale, là dans la réalité même de sa jeunesse ; mais on lui reprocha de n'avoir pas réussi à représenter les pays, soit l'Italie dans le personnage de Corinne, soit l'Angleterre dans Oswald et Lucile, soit la France dans Mme d'Orbigny et le comte d'Erfeuil. Un des panégyristes de Mme de Staël a repris heureusement cette appréciation : « Il n'y a qu'un héros, dit M. Baudrillart, dans ses romans, et ce héros c'est elle-même. Delphine, c'est elle; la pensée qui lui est chère y est partout marquée, celle du bonheur possible seulement dans le mariage, incomplet et brisé tôt ou tard dans les unions illégitimes. Corinne, c'est elle encore, avec plus d'idéal, mais moins idéalisée peut-être qu'exagérée; c'est elle écrivain, poëte, causeur admirable, mais femme non moins animée d'amour que de génie, sérieuse et gaie, sensible aux spectacles variés du monde extérieur, à tout ce qui peut attirer, charmer, amuser, captiver le regard, mais plus sensible encore à l'émotion des cœurs... Ce qui vaut le mieux, c'est ce qui vient d'elle. Il faut l'avouer en effet : cette mise en scène brillante des monuments et des lieux laisse parfois à désirer plus de simplicité, plus de souplesse dans les lignes, plus de grâce dans les contours. Cette pompe et ce théâtral qui s'étalent dans les débuts éblouissent plus qu'ils ne touchent. On sent là... les qualités de la peinture du temps de l'Empire, mais aussi quelques-uns de ses défauts saillants. Corinne couronnée au Capitole peut appartenir à Gros ou à Gérard, non à Raphaël. » *Delphine* donna lieu à deux contre-parties : *Delphinette ou le Mépris de l'opinion*, par J.-B. Dubois (Paris, an XII, 3 vol. in-12), et l'*Anti-Delphine*, par Mstrs. Byron (Londres, 1806; 2 vol. in-12). Une critique de *Corinne* fut publiée dans le *Moniteur*, qui fut attribuée à l'empereur lui-même.

La personnalité philosophique et littéraire de Mme de Staël s'affirma avec plus d'autorité, sinon avec autant d'éclat, dans son livre *De l'Allemagne* (Paris, 1810, 3 vol. in-8 et in-12, édit. supprimée; Londres, 1813, 3 vol. in-8; Genève, 1814, 3 vol. in-12; Paris, 1814, 3 vol. in-8; autres édit. 2, 3 et 4 vol. in-8 et in-12, et 1 vol. in-18), dont la publication fut un des épisodes les plus caractéristiques de l'histoire de la censure (voy. ce mot) : l'édition faite sous le contrôle de l'autorité et avec les expurgations demandées, tirée à 10,000 exemplaires, fut saisie chez l'éditeur et anéantie. La cause de cette rigueur, ainsi que de l'ordre brutal de départ immédiat signifié à l'auteur, n'était autre que le silence gardé par elle à l'égard de l'empereur. « Votre ouvrage n'est point français, » lui écrivait le duc de Rovigo, en se vantant d'en avoir lui-même arrêté la publication, et en ajoutant à la dureté de ses ordres cette aimable ironie : « Il m'a paru que l'air de ce pays-ci ne vous convenait point, et nous n'en sommes pas encore réduits à chercher des modèles dans les peuples que vous admirez. » C'était, en effet, le trait particulier et original du livre *De l'Allemagne* de faire comprendre pour la première fois à la France une littérature, un art, une philosophie, un caractère national, que nous avait rendus inaccessibles jusque-là non pas précisément, comme on se plaît à le dire, la barrière du Rhin, mais la différence profonde des langues, de l'histoire et du génie des deux peuples. L'Allemagne qu'elle nous présentait, c'était celle de Weimar, cette Athènes germanique, c'est-à-dire l'Allemagne de Gœthe, de Schiller, de Wieland, de Tieck, etc., que Mme de Staël avait personnellement connus, celle de tous les écrivains qui, depuis Klopstock, avaient travaillé à s'affranchir de l'imitation et de la contrefaçon étrangère. Guillaume Schlegel, son ami et le précepteur de ses enfants, avait sans doute contribué à initier l'auteur à la connaissance d'un monde au fond si peu français, mais rien n'autorise à lui faire l'honneur d'une collaboration active à une œuvre si française par l'exécution. Malgré des inexactitudes de fait et de jugement, on a pu dire que ce livre était toute une révélation. Il a gardé longtemps ce caractère, et une foule d'études littéraires, philosophiques, politiques sur l'Allemagne et les Allemands n'ont fait souvent que reprendre, fortifier et quelquefois obscurcir les traits de cette première et lumineuse esquisse. Ce fut aussi une révolution. Quelque distance qu'il y ait du romantisme allemand au romantisme français, le premier ne devait pas être inutile à l'éclosion du second, et nos réformateurs n'eurent parfois qu'à tourner les chapitres de l'*Allemagne* en manifestes. Dans tous les cas, en nous ouvrant de nouveaux horizons, l'auteur contribuait plus que personne à cet agrandissement, à cette indépendance de l'esprit, propre à la littérature du XIXe siècle. Il faut ajouter que par la profondeur et la finesse des vues, la vigueur des traits, l'appropriation des ouvrages aux idées, la maturité enfin d'un style où l'habitude de la recherche, de l'ingénieux et de l'effet ne se marque plus que par un surcroît de pénétration et de force, l'*Allemagne* est restée le plus beau livre de Mme de Staël et le plus remarquable sans doute qui soit sorti de la plume d'une femme.

L'illustre exilée, toujours assez française pour préférer « le ruisseau de la rue du Bac » aux plus belles vallées de la Suisse ou de l'Allemagne, fut ramenée en France par la déchéance de l'empereur. Éloignée de nouveau par les Cent-Jours, elle rentra à Paris avec la seconde Restauration; mais ses forces s'étaient épuisées dans une existence si éprouvée et si laborieuse. Elle alla vaine-

ment en demander le rétablissement au climat de l'Italie et revint mourir à Paris (14 juillet 1817). Ses restes furent transportés à Coppet. Elle laissait encore deux ouvrages, à divers égards très-remarquables : *Dix années d'exil* (Paris, 1821, in-8 et in-12), journal autobiographique dont le titre dit assez l'objet et qui forme, à un point de vue particulier, un des chapitres les plus instructifs de l'histoire impériale; puis et surtout : *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française* (Ibid., 1818, 3 vol. in-8 ; plus. édit.), ouvrage préféré par quelques critiques à l'*Allemagne* même, et l'un de nos meilleurs livres d'histoire politique : l'auteur, témoin ému des faits et juge impartial des hommes, y subordonne ses sentiments à ses principes avec une rare fermeté d'esprit.

Nous devons mentionner encore de Mme de Staël : *Vie privée de M. Necker*, en tête de l'édition des *Manuscrits* de son père (1804) ; *Réflexions sur le suicide* (Paris, 1813, in-8) ; *Zulma et trois nouvelles* (Ibid., 1813, in-8); *Essais dramatiques* (Ibid., 1821, in-8), contenant sept pièces en prose, dont trois drames, notamment *Sapho*, en cinq actes. Les *Œuvres complètes de Mme de Staël*, réunies par son fils (Paris, 1820-21, 17 vol. in-8 et in-12), ont eu une réimpression (Ibid., 1830, 2 vol. gr. in-8), suivie des *Œuvres inédites* (1836, même format. t. III). Sa *Correspondance* n'a pas été recueillie. Cousin, d'Avallon, a publié un *Staeliana*, contenant quelques écrits inédits (Paris, 1828, in-8). — Mme de Staël avait eu de son mariage avec le baron de Staël-Holstein trois enfants, dont l'aîné, le baron Auguste-Louis de STAEL-HOLSTEIN, né le 31 août 1790, mort prématurément le 19 novembre 1827, a donné l'édition des *Œuvres* de sa mère, et laissé quelques écrits réunis, sous le titre d'*Œuvres diverses* (Paris, 1829, 3 vol. in-8), par sa sœur, la duchesse de Broglie. — Celle-ci, femme d'une grande distinction, et dont quelques opuscules ont circulé sous le manteau, n'a publié qu'une assez importante *Notice* sur son frère en tête de l'édition de ses *Œuvres*. — Mme de Staël s'était remariée, en 1812, mais secrètement et sans prendre son nom, à un officier de hussards, Alb.-J.-Michel de Rocca, très-gravement blessé dans la guerre d'Espagne, sur laquelle il a laissé un *Mémoire* (Londres et Paris, 1814, in-8).

Cf. Les *Mémoires* du temps ; — Mme Necker de Saussure : *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël* (Paris, 1820, in-8), dans les deux éditions des *Œuvres* ; — Chénier : *Tableau de la littérature française* ; — Mme H. Allart : *Lettres sur les ouvrages de Mme de Staël* (Paris, 1824, in-8) ; — Fr.-Chr. Schlosser : *Mme de Staël et Mme Roland*, parallèle, traduit de l'allemand (Francfort, 1830, in-8) ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle* ; — Spazier, dans la *Revue du Nord*, t. I (mars 1835) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi, Portraits littéraires, Portraits de femmes* et *Nouveaux lundis*, t. II ; — Baudrillart : *Eloge de Mme de Staël* (Paris, 1850, in-4) ; — Maria Norris : *Life and times of Mme de Staël* (Londres, 1853, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire*.

STAEUDLIN (Charles-Frédéric), théologien et historien allemand, né à Stuttgart le 25 juillet 1761, mort à Gœttingue le 5 juillet 1826. Professeur de théologie dans cette dernière ville, et l'un des chefs du rationalisme allemand, il a laissé de nombreux écrits sur l'histoire de la théologie et de la morale, plus une *Bibliographie historique de l'histoire ecclésiastique* (Geschichte und Literatur der Kirchengeschichte; Hanovre, 1827).

Cf. *Conversations-Lexikon* (11e édition, 1868).

STAGNELIUS (Eric-Jean), poëte suédois, né dans l'île d'Œland le 14 octobre 1793, mort le 23 avril 1823. Fils d'un ministre qui devint évêque de Calmar, il étudia à Lund, à Upsala et à Stockholm, s'enferma dans les livres et l'étude, fuyant le monde, ruinant sa santé par ses excès, puis trompant ses douleurs par l'ivresse. Il mourut à trente ans. Stagnelius avait pris rang parmi les créateurs de la nouvelle littérature nationale suédoise par son imagination brillante et sa mélodieuse versification. On cite de lui un poëme épique, *Wladimir le Grand*; d'autres poésies très-goûtées, *les Lis de Saron, les Bacchantes*; des essais dramatiques, *les Martyrs, la Tour du chevalier*, etc. Ses *Œuvres*, dont un recueil a été donné après sa mort par Lorenzo Hammarskœld (Samlade Skrifter; Stockholm, 1824, 3 vol. in-8; 1851-52, 3 vol. in-16), ont été traduites en allemand par Kannegiesser (Leipzig, 1851, 6 vol.).

Cf. Hammarskœld : *E.-J. St.* (Stockholm, 1823, in-8).

STAMPA (Gaspara), en français ESTAMPES, femme poëte italienne, née à Padoue vers 1524, morte à Venise vers 1554. Elle chantait ses vers et mérita le surnom de « Sapho de son temps ». Elle mourut à l'âge de trente ans de la douleur de se voir abandonnée par le comte Collalto de Trévise, auquel elle avait voué son amour et son génie. Ses *Rime* ont été publiées par sa sœur Cassandra (Venise, 1554, in-8; 1738, in-8).

Cf. Landi : *Cataloghi*, l. VI ; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. VII.

STANCE (du latin *stare*, s'arrêter; en italien *stanza*, repos), groupe de vers formant un sens complet ou suivi d'un repos, et présentant, pour le nombre des vers, leur mesure et le mélange des rimes, une combinaison qui se reproduit plusieurs fois de suite dans une pièce lyrique. Le nom des différentes stances vient du nombre de vers qui les composent. La plus courte est de trois vers (car le distique n'est pas considéré comme une stance) et s'appelle *tercet;* la plus longue est de douze vers et s'appelle *douzain*. Au delà de ce nombre le retour de la combinaison rhythmique ne serait plus assez sensible. Les stances de nombres intermédiaires ont les noms plus ou moins usités de *quatrain*, de *quintil* ou *quintain*, de *sixain*, de *septain*, de *huitain* ou *octave*, de *neuvain*, de *dizain* et de *onzain*. Quelques-unes méritent d'être distinguées, comme le sixain, à cause des complications rhythmiques qu'il a admises (voy. SESTINA), ou à cause de l'emploi fréquent qui en a été fait dans certaines littératures, comme le tercet ou l'octave, formes si heureusement adoptées par les poëtes italiens.

Les stances peuvent être, à la volonté du poëte, composées de vers d'égale mesure ou de mesures différentes ; les rimes peuvent être croisées ou plates, ou diversement entremêlées, pour produire tous les effets rhythmiques autorisés par les règles générales de la prosodie. Leur seule règle spéciale est de ramener la combinaison une fois adoptée dans une suite de groupes de vers. Le repos marqué pour le sens à la fin de chaque stance peut n'être qu'une légère suspension dans le développement de l'idée. Les stances reçoivent, suivant les genres de poésie, des appellations particulières. Elles s'appellent *couplets* dans la chanson et *strophes* dans l'ode (voy. ces mots). On donne le nom de *stances* à la pièce même de vers qu'elles composent. On dit les stances de Malherbe, les stances du *Cid*, etc.

Cf. Les divers *Traités de prosodie française*.

STANISLAS Ier LESCZINSKI, roi de Pologne, duc de Bar et Lorraine, né à Léopol le 20 octobre 1677, mort à Lunéville le 23 février 1766. Il appartient à l'histoire des lettres par la protection qu'il leur donna dans son duché de Lorraine. Il fonda des colléges à Lunéville et à Nancy, dans cette dernière ville une bibliothèque et une société royale des sciences et des lettres qui eut ses concours académiques : elle lui décerna le nom de « Bienfaisant »,

que l'histoire lui a gardé. Le roi Stanislas fut en correspondance avec Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Boufflers, etc. Il avait traduit la Bible en vers polonais. Il a laissé des écrits français, entre autres *l'Incrédulité combattue par le simple bon sens* (Nancy, 1760, in-8). Ils ont été réunis sous le titre d'*Œuvres du philosophe bienfaisant* (Paris, 1769, 4 vol. in-12). M^lle de Saint-Ouen a publié ses *Œuvres choisies* (Ibid., 1825, in-8).

Cf. J.-H. Marchand, l'abbé Maury, Bombart : *Eloge du feu roi Stanislas* (Paris, 1766) ; — Aubert : *Vie de Stanislas* (Nancy, 1769, in-8) ; — Proyart : *Stanislas I^er* (Lyon, 1784, 2 vol. in-8) ; — Constance Raczinska, J. Radolinski, etc. : *Matériaux pour servir à l'histoire du roi Stanislas I^er* (Posen, 1841, in-12).

STANLEY (sir Thomas), philologue et poëte anglais, né en 1624, mort en 1678. On a de lui une édition d'Eschyle (Londres, 1664, in-fol.), qui a longtemps fait autorité ; une *Histoire de la philosophie* (History of philosophy ; Londres, 1655-60, 3 vol. in-fol.), plusieurs fois réimprimée, traduite en flamand et en latin par Alcarius (1702-1711), mais tout à fait négligée aujourd'hui pour des ouvrages où l'on trouve plus de recherches et surtout plus de critique. Il publia dans sa jeunesse un recueil de poésies en partie originales, en partie traduites (Poems and translations ; Londres, 1649, 1651, 2 vol. in-8 ; 1814-15, 2 vol. in-12), remarquables, suivant les critiques anglais, dans une époque de mauvais goût et de recherche.

Cf. E. Brydges : *Notice*, en tête de l'édit. de 1814-15.

STAPFER (Philippe-Albert), littérateur suisse, fils du précédent, né en 1766 à Berne, mort en 1840. D'abord pasteur et professeur à l'Institut politique de sa ville natale, puis ministre des arts, des sciences et du culte de la république helvétique, et peu après représentant de la république helvétique près du gouvernement français, il se fit estimer en France par son caractère, son érudition et ses talents littéraires. Il s'occupa surtout d'une collaboration active à la *Biographie universelle*, à laquelle il fournit des articles importants sur les philosophes. Il a laissé en outre, sans parler d'un ouvrage en latin sur *la République morale* (1797), des morceaux de critique, des controverses, des discours, des études relatives à l'histoire. Ces écrits ont été réunis sous le titre de *Mélanges philosophiques, littéraires, historiques et religieux* (Paris, 1844, 2 vol. in-8).

Cf. A. Vinet : *Notice*, en tête des *Mélanges*.

STASINUS, poëte grec du VIII^e siècle ou du VII^e siècle avant J.-C., né dans l'île de Cypre. Une tradition, sans doute fabuleuse, le faisait gendre d'Homère. On lui attribue les *Vers cypriaques* qui racontaient la naissance d'Hélène et d'Achille et formaient, en onze livres au moins, une introduction à l'*Iliade*. Les fragments qui en restent ont été publiés à la suite d'Homère (édit. Didot).

Cf. Heurichsen : *De Carminibus cypriis* (1828, in-8).

STASSART (Goswin-Joseph-Augustin, baron DE), littérateur belge, né le 2 septembre 1780 à Malines, mort le 10 octobre 1854. Administrateur distingué de l'empire français, député à la seconde chambre neerlandaise, sénateur belge après 1830, il était membre de l'Académie royale de Belgique, qui lui doit le legs de sa bibliothèque et la fondation d'un prix triennal pour l'encouragement des recherches historiques. L'Académie des sciences morales et politiques de France, dont il était correspondant, lui doit l'un de ses prix. Parmi ses écrits, qui sont d'un homme de goût, nous citerons : *Bagatelles littéraires* (Bruxelles, 1800, in-32), rééditées sous le titre de *Bagatelles sentimentales* (Ibid., 1802, in-18) ; *Pensées de Circé, chienne célèbre* (Paris, 1814, in-18) ; *Fables* (Bruxelles, 1818, in-12, nombr. édit.), recueil moins remarquable par les qualités poétiques que par les réflexions philosophiques et morales, ou par les allusions politiques ; puis des articles dans un grand nombre de recueils. M. Dupont-Delporte a édité ses *Œuvres complètes* (Paris, 1855, in-8).

Cf. Dupont-Delporte : *Notice*, en tête des *Œuvres*.

STATIUS (Achille). — Voyez ESTAÇO.

STAUNTON (sir George-Léonard), diplomate anglais, né à Cargio le 17 avril 1737, mort à Londres le 14 février 1801. Avant d'être nommé lui-même plénipotentiaire en Chine, il avait accompagné lord Macartney dans son ambassade, dont il publia une importante *Relation* (Authentic account ; Londres, 1797, 2 vol. in-4, fig.), traduite deux fois en français sous le titre de *Voyage en Chine et en Tartarie* (Paris, 1798 et 1804, 4 vol. in-8, fig. ; 1804, 7 vol. in-18, fig.). — Son fils, sir G. Thomas STAUNTON, né à Salisbury le 26 mai 1781, mort à Londres le 10 août 1859, représentant de la Compagnie des Indes à Canton, s'est fait connaître comme sinologue par des travaux, entre autres *le Code pénal chinois* (Londres, 1810, 2 vol. in-8), traduit en français par Renouard de Sainte-Croix (Paris, 1812).

Cf. G.-Th. Staunton : *Memoirs of the life and family of the late sir G.-L. St. baronet* (Londres, 1823, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire*.

STAY (Benedetto), poëte latin moderne, né à Raguse en 1714, mort à Rome le 25 février 1801. Il professa l'éloquence et l'histoire au collége de la Sapience et devint prélat camérier. Très-habile dans l'adaptation des formes poétiques latines aux idées scientifiques modernes, il a exposé la doctrine de Descartes dans les *Philosophiæ versibus traditæ libri VI* (Venise, 1744, in-8), et celle de Newton dans les *Philosophiæ recentioris libri X* (Rome, 1655-92, 3 vol. in-8).

STEELE (sir Richard), publiciste et auteur dramatique anglais, né à Dublin en 1671, mort à Llangunnor, près de Caermathen, le 1^er septembre 1729. Il entra au service, se fit aimer de ses camarades par son caractère franc, généreux, sa bonne humeur, son esprit. Il était capitaine et n'avait que trente-deux ans, lorsque des succès obtenus au théâtre le décidèrent à quitter l'armée pour la carrière littéraire. Son camarade de collége Addison lui fit donner le privilége de la *Gazette de la cour*, qu'il garda tant que les whigs furent au pouvoir. Quand les tories prirent l'ascendant, Steele fit à ce parti une opposition de plus en plus vive dans les journaux qu'il fonda successivement de 1709 à 1713, sous les titres de *Tatler*, *Spectator*, *Guardian*, *Englishman*. Addison fut son principal collaborateur ; mais Steele, sans avoir la finesse de style de son ami et sa gracieuse imagination, le surpassait en invention et l'égalait en pathétique. Porté par les whigs à la Chambre des communes, d'où il fut expulsé par les tories, il détruisit lui-même sa fortune politique par ses habitudes de désordre et de prodigalité. Fatigué des agitations de sa vie, vieilli avant l'âge, il se retira dans le pays de Galles, où il mourut pauvre et oublié. Outre ses travaux de journaliste et de reviewer, on cite de lui plusieurs comédies : l'*Enterrement ou le Deuil à la mode* (the Funeral or Grief à la mode, 1702) ; *le Tendre mari* (the Tender husband, 1703) ; l'*Amant menteur* (the Lying lover, 1704) ; *les Vrais amoureux* (the Conscious lover, 1722), qui passent pour son chef-d'œuvre. Son *Théâtre* a été recueilli par Tonson (1755), et sa *Correspondance* par Nichols (Londres, 1787, 1809, 2 vol. in-8). Un choix de ses articles ou *Essais de morale* se trouve dans le recueil des *British Essayists*, t. I.

Cf. Baker : *Biographia dramatica* ; — Forster : *Sir Richard Steele*, dans ses *Essais* ; — H.-B. Montgomery

Memoirs of life and writings of sir Richard Steele (1865).

STEEVENS (George), critique anglais, né à Stepney le 10 mai 1736, mort à Hampstead le 22 janvier 1800. Collaborateur autorisé de plusieurs recueils périodiques, il est surtout connu par ses éditions personnelles de *Shakespeare* (Londres, 1766, 4 vol. in-8; 1793, 15 vol. in-8), et par sa collaboration à celle de Johnson (1773, 10 vol. in-8; plus. fois réimprim.).

STEINHŒWEL (Henri), écrivain allemand du XV^e siècle. Il exerçait la médecine à Ulm. Il traduisit, comme Nicolas de Wyle, un certain nombre d'ouvrages légers écrits en italien ou en latin, et qui hâtèrent la réaction contre la littérature chevaleresque, entre autres : *les Nobles Dames* (von der Erlychten Frowen; Ulm, sans date, in-fol.), puis le *Décameron* de Boccace; quelques *Contes* du Poggio; *les Fables d'Esope*, avec la vie fabuleuse de l'auteur, d'après un texte latin, qui fait d'Esope un contemporain du bouffon Eulenspiegel (1^re édit., s. d., in-fol.; Augsbourg, 1487).

STENDHAL. — Voyez BEYLE.

STÉNOGRAPHIE. L'art de reproduire la parole par des abréviations assez rapides pour la suivre n'intéresse l'histoire littéraire que par l'emploi qui a été fait de ces signes pour la transcription des manuscrits. C'est en effet ce qui a eu lieu pour les notes tironiennes, qui, après avoir servi chez les anciens aux mêmes usages que la sténographie chez nous, ont été appliquées par les copistes comme procédés d'abréviation (voy. ce mot).

Cf. Jomard : *Comparaison des différentes méthodes tachygraphiques et sténographiques* (1831, in-8) ; — Scott de Martinville : *Histoire de la sténographie* (1849, in-8).

STENTERELLO, personnage de théâtre. Figurant à la scène italienne sous le nom de *caratterista*, c'est-à-dire rôle caractéristique, tranché, il est le plus souvent inutile à l'action de la pièce, drame ou comédie, et il vient comme un hors-d'œuvre divertissant. Le stenterello, bouffon naïf et, à son insu, spirituel et malicieux, appartient à la même famille que nos Jeannot et nos Jocrisse. Les Florentins regardent comme le créateur de ce personnage l'acteur del Buono, très-populaire sur leur théâtre à la fin du siècle passé. A Bologne, Stenterello est toujours valet et tire ses meilleurs effets de la façon négligée dont il porte sa livrée. A Milan, au Théâtre Fiando, le stenterello, sous le nom de Girolamo, figure comme paysan bavard, poltron et surtout gourmand. A Turin et à Gênes, le même personnage se produit sous le nom de Gianduja. A Naples, Altavilla, acteur et auteur contemporain, soutint, en se servant du dialecte napolitain, la réputation du stenterello, au théâtre de San Carlino.

Cf. M. Sand : *Masques et bouffons* (1859, 2 vol. in-8).

STEPHENS (Alexandre), historien anglais, né à Elgin en 1757, mort à Chelsea le 24 février 1821. On cite de lui, entre autres écrits : *History of the wars of the french Revolution* (Londres, 1803, 2 vol. in-4), et les cinq premiers volumes de l'excellent recueil : *Annual Biography and Obituary* (1817-21, t. I-V), continué depuis.

STERNBERG (Alexandre), baron D'UNGERN, romancier allemand, né en Esthonie le 22 avril 1806, mort le 24 août 1868. L'un des conteurs les plus féconds et les plus élégants de son pays, il a donné une foule d'écrits périodiques, des *Contes* et *Nouvelles* dont il a été fait plusieurs recueils (Novellen; Stuttgart, 1832-34, 5 vol.; Erzaehlungen und Nov.; Dessau, 1844, 4 vol., etc.). Il a publié des récits de plus longue haleine, appartenant à l'histoire, à l'imagination, à la politique, et que l'esprit aristocratique et réactionnaire ne préserve pas toujours de l'immoralité : *les Blasés* (die Zerrissenen; Stuttgart, 1832); *Lessing; Molière* (Ibid., 1834); *Alfred* (1841); *le Missionnaire* (1842); *Iéna et Leipzig* (1844); *les Royalistes* (1848); *l'Election de l'Empereur* (1850); *le Gil Blas allemand* (1852); *la Maison silencieuse* (1854); *Dorothée de Courlande* (1861), etc. On cite aussi une *Physiologie de la société*, résumé de maximes épicuriennes; des *Portraits d'artistes* (Künstlerbilder, 1861) et un volumineux recueil de *Souvenirs* (Erinnerungen; 1855-60, 6 vol.) [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.].

STERNE (Laurence), romancier anglais, né le 24 novembre 1713 à Clonmel, en Irlande, où son père, lieutenant dans l'armée, était en garnison, mort à Londres le 18 mars 1768. Il était arrière-petit-fils de Richard Sterne, archevêque d'York. On l'éleva pour l'Eglise. Son oncle, qui cumulait beaucoup de bénéfices, lui donna celui de Sutton, auquel s'ajoutèrent plus tard une prébende à York, la cure de Stillington et celle de Coxwold. Il passa une vingtaine d'années à Sutton, lisant, peignant, jouant du violon, chassant et se querellant avec les curés voisins. Vaniteux, capricieux, égoïste, cachant la dureté du cœur sous la prétention à la sensibilité, il fut un mauvais ami, un mauvais mari, et surtout un mauvais prêtre; mais sous ce curé aux mœurs trop faciles il y avait un profond observateur de la nature humaine et un écrivain de génie. Son *Tristram Shandy*, dont il publia les deux premiers volumes en 1759, devait attacher à son nom plus de sympathie que sa vie n'en mérite. Recherché des grands dont, suivant Garrick, « l'encens lui tournait la tête, tandis que leurs ragoûts gâtaient son estomac, » il noua deux ou trois liaisons sentimentales et immorales, fit deux voyages en France, en rapporta au lieu de la santé *qu'il y était allé chercher, un livre exquis*, et finit par mourir seul, loin des siens, dans une chambre d'auberge, abandonné à des soins mercenaires.

Sterne n'a fait à vrai dire qu'un ouvrage, *Tristram Shandy*, car le *Voyage sentimental* en est comme un épisode. Ce roman qui, dans l'édition originale, forme 9 vol. in-12, publiés les premiers en décembre 1759, les suivants de 1761 à 1767, n'est pas achevé; on dirait même qu'il n'est pas commencé, puisque le héros ne fait guère que de naître au IX^e volume. Mais l'on aurait tort de demander à *Tristram Shandy* quelque chose comme une fable, une intrigue, un sujet suivi; le caractère de l'œuvre est de se passer de ce qui semble indispensable à un roman. Le narrateur, sous le double personnage du héros nominal du récit et de Yorick, le prêtre de paroisse; qui est l'auteur lui-même, veut nous donner les préliminaires fort ordinaires de son histoire; mais en y regardant de près et comme au microscope, il aperçoit tant de menus détails curieux à observer, tant de figures qui sous la loupe prennent un relief étrange, et il trouve tant de plaisir à laisser sa pensée s'exercer sur ce qu'il voit, qu'il s'y arrête indéfiniment. Cette manière n'était pas absolument nouvelle, puisque c'est celle de Rabelais dans *Pantagruel*, mais Sterne se l'est rendue propre par l'espèce de sentimentalité nerveuse qu'il y introduit, et plus encore par la puissance étonnante avec laquelle il fait vivre ses personnages. Shandy l'aîné, l'oncle Toby avec le caporal Trim, le docteur Slop, Yorick, la veuve Wadman, Suzanne, forment un groupe incomparable d'originaux dignes de Shakespeare et de Cervantès. Là tout lui appartient; au contraire, dans les réflexions, remarques, exemples, dont il orne et surcharge la trame de son livre, il emprunte de tous côtés. Chez son ami John Hall Stevenson, un bon vivant, riche, licencieux et un peu poëte, il avait trouvé une foule de vieux livres français où il butina à pleines mains; il pilla surtout son compatriote Burton, l'original auteur de

l'*Anatomie de la mélancolie*. Ce ne sont pourtant pas ces plagiats qui lui font le plus de tort; on lui reproche à plus juste titre l'affectation et l'indécence, qui rendent pénibles ou rebutantes tant de pages de *Tristram Shandy*. Ce roman a été traduit plusieurs fois en français; la meilleure traduction est celle de M. Léon de Wailly (1842, in-18).

Sterne, déjà célèbre par un roman très-libre, publia trois volumes de *Sermons* (Londres, 1760-66); le fond en est sérieux, avec une forme bizarre, affectée. Comme l'a dit Gray, « on voit souvent l'auteur sur la lisière du rire et prêt à jeter sa perruque à la face de l'auditoire. » Ces sermons ont été traduits en partie en français par La Baume (Paris, 1786, in-12). — L'année même de sa mort, Sterne donna le *Voyage sentimental* (the sentimental Journey; Londres, 1767-68, 2 part. in-12), qui contient les impressions d'une excursion qu'il avait faite en France en 1765; on retrouve dans ce petit livre ses défauts et ses rares qualités. En visitant un pays étranger, il eut le mérite de se dépouiller des préjugés nationaux alors si vivaces; il donna un des premiers l'exemple de la littérature cosmopolite. Le *Voyage sentimental* a été souvent traduit en français, et notamment par Léon de Wailly (1841, in-18). La fille de Sterne, Lydie, publia ses *Lettres à ses amis*, précédées d'une notice biographique par lui-même (Letters to his friends; Londres, 1775, 3 vol. in-12). Il faut y ajouter les *Lettres à Eliza* (Ibid., 1776). Cette Eliza, Mme Draper, l'objet de la dernière passion de Sterne, acquit, grâce à lui, une grande célébrité dans le public français; les lettres qu'il lui adressa furent traduites, imitées, copiées, et enflammèrent les imaginations comme les *Lettres de la Nouvelle Héloïse*. L'engouement pour Sterne fut peut-être moindre en Angleterre qu'en France, et il s'est d'ailleurs fort refroidi. Il existe plusieurs éditions de ses *Œuvres complètes*, dont la moins mauvaise est celle de Londres (1781, 10 vol. in-8).

Cf. Walter Scott : *Notice sur Sterne*, dans les *Eminent Novelists*; — Ferriar : *Illustrations of Sterne's Writings* (Londres, 1798, in-8); — Thackeray : *les Humoristes anglais du XVIIIe siècle* (1851, in-8); — Fitz-Gerald : *Life of Sterne* (Ibid., 1864, 2 vol. in-8); — H. Taine : *Hist. de la littér. anglaise*, t. III, ch. VI; — Em. Montégut : *L. Sterne*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juin 1865).

STÉSICHORE, Στησίχορος, poëte lyrique grec, né vers 632, mort vers 552 avant J.-C. Sa patrie était Himère, en Sicile, ou Metaurus, dans l'Italie méridionale. Son nom véritable était, paraît-il, Tisias; il fut appelé Stésichore, c'est-à-dire régulateur du chœur, parce qu'il inventa la poésie chorique, la strophe; l'antistrophe et l'épode, nommées par les anciens les trois choses de Stésichore. On ne sait rien sur sa vie que des fables. Ainsi, l'on raconte qu'ayant attribué, dans un poëme, la guerre de Troie à la passion d'Hélène pour Pâris, il perdit la vue par la vengeance de Castor et Pollux, et qu'il la recouvra après avoir composé un nouveau poëme, d'après lequel Hélène n'était jamais allée à Troie. Quoiqu'on l'ait représenté comme l'ami de Phalaris, c'est pour détourner ses compatriotes de recourir à ce tyran qu'il fit l'apologue du cheval devenu l'esclave de l'homme, pour avoir imploré son secours contre le cerf.

Successeur d'Alcman, Stésichore fut avec lui un des premiers maîtres de la poésie lyrique dorienne. Il prit ses sujets dans les épopées d'Homère et d'Hésiode, et par l'invention du chœur fit de ses poëmes de véritables épopées lyriques. Nous en connaissons les titres suivants : *Géryon, Scylla, Cycnus, Cerbère, la Destruction de Troie, les Retours des héros, l'Histoire d'Oreste*. Il composa en outre des épithalames, des hymnes, des élégies, des éloges, des apologues, etc. Les fragments qui nous restent de lui ont été insérés dans des éditions de *Pindare*, et publiés séparément par Suchfort (Gœttingue, 1771, in-4), et par Kleine (Berlin, 1828, in-8).

Cf. Kleine : *De Stesichori vita et poesi*, dans son édition; — Fr. de Beaumont : *Memoria sopra Xanto, Aristossene et Stesicoro* (Palerme, 1835, in-8); — Ottfr. Muller : *Hist. de la littérature de l'ancienne Grèce*.

STEWART (Dugald), philosophe écossais, né à Edimbourg en 1753, mort dans la même ville en 1828. Il fut professeur de philosophie morale à l'Université de Glasgow. Ses ouvrages, remarquables par la justesse des idées, la clarté de l'exposition, l'élégance du style, tiennent de la littérature autant que de la métaphysique. On cite : *Éléments de la philosophie de l'esprit humain* (Elements of the philosophy of the human mind; 1792-1814-1827; 3 vol.), traduits en français par Peisse et Ricard; *Esquisse de philosophie morale* (Outlines of moral philosophy; 1793, in-8), traduite par Jouffroy; *Vies d'Adam Smith, de Robertson, de Reid* (Biographical memoirs, 1811); *Essais de philosophie* (Philosophical essays; 1810), trad. par Huret; *Discours préliminaire* au *Supplément* de l'*Encyclopédie britannique*, sur les progrès des sciences métaphysiques, morales, politiques depuis la Renaissance (Preliminary dissertation, etc.; 1816-21, 2 part.), traduit par Buchon; *Examen des facultés actives et morales de l'homme* (View of the active and moral powers of man; 1828, 2 vol.), traduit en français par L. Simon. Une belle édition des *Œuvres* de Dugald Stewart a été publiée par Hamilton (Edimbourg, 1854-56, 9 vol. in-8).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

STICHUS, comédie de Plaute (voy. ce nom).

STIERNHIELM (Georges), poëte et érudit suédois, né en 1598, mort en 1672. Conseiller militaire et directeur du collége d'antiquités à Stockholm, son savoir presque universel le mit en crédit auprès de Christine. Il était associé de la Société royale de Londres. On cite de lui un recueil de *Poésies* (Upsal, 1653), comprenant particulièrement un poëme moral sur Hercule : *Hercules Bivius* (Stockholm, 1727, in-4); puis dans l'ordre philologique : *Magog arameo-gothicus, sive Origines vocabulorum in linguis pene omnibus ex lingua suetica veteri* (Upsal, in-4), et divers travaux sur l'ancien idiome suédois gothique.

Cf. Gasnerus : *Notice sur St.* (Stockholm, 1676, in-8).

STIGLIANI (Tommaseo), poëte italien, né à Matera (Basilicate) en 1545, mort à Rome en 1625. Il eut des querelles retentissantes avec Aprosio, Davila, Marini, etc. Parmi ses ouvrages on cite : *Rime* (Venise, 1601, in-6; plus. édit. corrigées); *il Mondo nuovo* (Rome, 1627, in-12), poëme en vingt chants, porté plus tard à trente-quatre; *Dell' Occhiale, opera defensiva* (Venise, 1627, in-12, inachevé).

Cf. Tiraboschi : *Storia della lett. ital.*, t. VIII.

STILLING (Jean-Henri JUNG, dit), écrivain allemand, né à Grund (Nassau) le 12 septembre 1740, mort à Carlsruhe le 2 avril 1817. D'une famille très-pauvre, il fut d'abord tailleur, puis maître d'école, et dut revenir à son premier métier; il se mit à l'âge de trente ans à étudier la médecine à Strasbourg, où il fut lié avec Gœthe. Il s'établit comme médecin à Elberfeld et se distingua par son habileté dans l'opération de la cataracte. Des études d'un autre ordre le firent nommer professeur d'économie politique à Kaiserslautern, à Heidelberg, à Marbourg, à Carlsruhe. Il devint conseiller privé du duché de Bade. D'une piété mystique, il crut au commerce de l'homme avec les esprits et eut Mme de Krudner pour élève.

Son premier livre et le plus intéressant est une

relation autobiographique intitulée : *Années de jeunesse et voyages de Henri Stilling* (H. Stilling's Jugend, Jünglingsjare, Wanderschaft; Berlin, 1777-1778, 3 vol.); il le fit suivre de la *Vie privée de H. Stilling* (H. St's haeusliches Leben; Ibid., 1789), réunit les deux ouvrages sous le titre de *Vie de Henri Stilling, histoire véritable* (H. St's Leben, eine wahre Geschichte; Ibid., 1806, 5 vol.) et leur donna enfin pour conclusion la *Vieillesse de H. Stilling* (H. St's Alter; Heidelberg, 1817), éditée par son petit-fils. On cite en outre de lui des écrits d'économie politique qui ne sont pas sans valeur pour le temps; et surtout une suite d'ouvrages mystiques, romans ou livres didactiques, tels que *le Mal du pays* (Heimweh; 1794, 4 vol.) qui eut un très-grand succès; *Théobald ou les Illuminés* (Th. oder di Schwaermer; Leipzig, 1797, plus. édit.); *Théorie de la connaissance des esprits* (Th. der Geisterkunde; Nuremberg, 1808), suivie d'une *Apologie* (Ibid., 1809); *Scènes du monde des esprits* (Scenen aus dem Geisterreiche). Les *Œuvres complètes* avec l'*Histoire de sa vie* ont eu plusieurs éditions (Stuttgart, 1835-39, 14 vol.; 1841-43, et 1843-44, 12 vol.).

Cf. Gœthe : *Aus meinem Leben*, t. II; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur*, t. III.

STILLINGFLEET (Édouard), savant controversiste anglais, né à Cranburn (Dorset) le 17 avril 1635, mort à Westminster le 27 mars 1699. Il fut évêque de Worcester. A part ses écrits de polémique, nous avons à citer : *Origines britannicæ, or Antiquities of british Churches* (Londres, 1685, in-fol.). — Son petit-fils, Benjamin STILLINGFLEET, né en 1702, mort à Londres le 15 décembre 1771, connu comme naturaliste par son zèle pour la propagation de la méthode de Linné, a laissé aussi divers écrits littéraires, dont il a été publié un *Choix* par W. Coxe, avec une *Notice* (Londres, 1811, in-8).

STILON, *Ælius Præconinus Stilo*, grammairien latin du Ier siècle avant J.-C. Il fut un des maîtres de Varron et de Cicéron. Il peut être regardé, avec Servius Claudius, comme ayant fondé l'étude de la grammaire à Rome. Ses ouvrages jouirent d'une grande célébrité. Quelques écrivains modernes lui ont attribué sans fondement la *Rhétorique à Herennius*.

Cf. Van Heusde : *Dissertatio de Ælio Stilone Ciceronis*, contenant ses *Fragments* (Trèves, 1839).

STILPON, Στίλπων, philosophe grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Mégare. L'un des chefs de l'école qui prit le nom de cette ville, il eut une grande réputation de sagesse. Il professa particulièrement l'impassibilité ou l'*apathie*. Suivant Diogène Laerce (II, 12), il avait écrit neuf *Dialogues*, qui sont perdus.

Cf. Spalding : *Vindiciæ philosophorum megaricorum*; — Mallet : *Hist. de l'École de Mégare*.

STOBÉE (Jean), Ἰωάννης ὁ Στοβαῖος, compilateur grec du IVe ou du Ve siècle, né probablement à Stobes en Macédoine. On ne sait rien de sa vie, mais nous lui devons un recueil très-important d'extraits d'anciens auteurs grecs. Des quatre livres dont il se composait, les deux premiers, sous le titre d'*Eclogues*, Ἐκλογαί, contenaient des passages d'auteurs anciens, relatifs à la physique, à la dialectique, à l'éthique; les deux seconds, intitulés *Anthologie*, Ἀνθολόγιον, et connus maintenant sous les noms de *Florilegium* ou de *Sermones*, concernaient la morale pratique, la politique et l'économique. L'ouvrage renfermait des citations d'environ 500 écrivains grecs. Il ne nous est point parvenu tout à fait complet, et la disposition originale n'en a pas été entièrement conservée, les copistes ayant réuni les deux derniers livres en un seul. L'intérêt de cette compilation est d'autant plus grand, que le temps a détruit un grand nombre des œuvres qui y sont citées. Les deux parties ont été publiées séparément : d'abord le *Florilegium* (Venise, 1535, in-4; Zurich, 1545-1559, in-fol.; Bâle, 1549, in-fol.), et plus récemment par Gaisford (Oxford, 1822, 4 vol. in-8), puis par Meineke (Leipzig, 1855-56, 3 vol. in-12). Les *Eclogues* ont été imprimées pour la première fois par Canter (Anvers, 1575, in-fol.). L'édition la plus estimée est celle de Heeren (Gœttingue, 1792-1801, 4 vol. in-8). Il y a une édition des *Eclogues* et du *Florilegium* réunis (Genève, 1609, in-fol.).

Cf. Bering : *Remarques critiques sur Stobée* (Bruxelles, 1833, in-8); — Halm : *Lectiones stobenses* (Heidelberg, 1842).

STOÏCISME, doctrine de philosophie fondée par Zénon de Cittium, développée en divers sens par Chrysippe, Panœtius, Posidonius, Cicéron, Sénèque, Epictète, Marc-Aurèle, etc., et qui a inspiré, entre autres poëtes, Horace, Juvénal, Perse, Lucain (voy. ces noms).

Cf. Outre les travaux biographiques et critiques sur ces divers écrivains, D. Heinsius : *De Philosophia stoica* (Leyde, 1627, in-4); — Juste-Lipse : *Manuductio ad stoicam philosophiam* (Anvers, 1604, in-4); — Quevedo : *Doctrina stoica* (Bruxelles, 1671, in-4); — Tiedemann : *System der stoïschen Philosophie* (Leipzig, 1776, 3 vol. in-8); — Le Huerou : *Stoica nec non epicurea de Deo et homine doctrina*, thèse (Paris, 1838, in-8); — Ravaisson : *Mémoire sur les stoïciens*, dans le *Recueil* de l'Acad. des Inscript. (1850); — Robiou : *De l'Influence du stoïcisme à l'époque des Flaviens et des Antonins*, thèse (Ibid., 1852, in-8); — Ferraz : *De Stoica disciplina apud poetas romanos*, thèse (Ibid., 1862, in-8); — Martha : *les Moralistes sous l'empire romain* (Ibid., 1864, in-8); — les diverses *Histoires de la philosophie*.

STOLBERG (Christian, comte DE), poëte allemand, né à Hambourg, le 15 octobre 1748, mort le 18 janvier 1821. Il étudia avec son frère Léopold à Gœttingue et ils firent partie tous les deux de la société poétique du Hainbund. Bailli dans le Holstein, il épousa la comtesse Louise Reventlow qu'il a chantée dans ses vers, et se retira, en 1800, dans son domaine de Windebye, dans le Slesvig. Doué de qualités moins énergiques et moins brillantes que son frère, il a produit des odes, des élégies, des *Chants patriotiques* et des *Tragédies avec chœurs*, faites pour la lecture plutôt que pour la scène: ces poésies font partie de l'édition générale des *Œuvres des frères Stolberg* (Werke der Brüder St.; Hambourg, 1821-26, 22 vol.). On lui doit d'estimables traductions en vers de divers *Poëmes grecs* (Gedichte aus dem Griechischen; ibid., 1782) et surtout celle des *Tragédies de Sophocle* en iambes, avec les chœurs en strophes (Leipzig, 1787, 2 vol.).

STOLBERG (Frédéric-Léopold, comte DE), célèbre poëte et écrivain allemand, frère du précédent, né au village de Braucstedt, dans le Holstein, le 7 novembre 1750, mort le 6 décembre 1819. Il fut élevé avec son frère à Gœttingue et, dans le Hainbund dont il était membre, il représentait avec ardeur l'idée de la liberté. Il cultiva avec lui la poésie d'une manière presque exclusive jusqu'en 1777, époque où il fut envoyé à Copenhague, comme ministre plénipotentiaire du prince-évêque de Lubeck. Il fut plus tard envoyé du Danemark à Berlin, puis président du gouvernement de la principauté épiscopale d'Eutin. Il épousa Eléonore-Agnès de Witzleben, qu'il a souvent chantée et qui mourut en 1788, et l'année suivante la comtesse Sophie de Redern. Il fit dans divers pays des voyages dont il a publié un récit intéressant : *Voyage en Allemagne, en Suisse, en Italie et en Sicile* (Reise durch Deutschland, die Schweitz, etc.; Kœnigsberg et Leipzig, 1794, 4 vol.). En 1800, il se retira à Munster

et se convertit, avec toute sa famille, au catholicisme : cette conversion donna lieu à de vives polémiques, le comte de Stolberg s'étant montré dévoué luthérien dans ses précédents écrits.

Les poésies de Frédéric-Léopold de Stolberg comprennent, outre les *Chants patriotiques* et les *Tragédies avec chœurs*, composés conjointement avec son frère, des odes, des chansons, des élégies, des romances, des satires et des drames. On y trouve du mouvement, du feu, de la passion, un amour ardent de la liberté, du fanatisme politique. Il prend tous les tons et toutes les formes lyriques depuis le chant d'amour jusqu'au dithyrambe et à l'invective poétique. Ses *Iambes* (Iamben; Leipzig, 1784) sont des tableaux satiriques jusqu'à la violence, des mœurs et de la politique du temps. Son roman *l'Ile* (die Insel, 1788) est la peinture d'un état moral et social idéal. Après sa conversion, il écrivit une grande *Histoire de la religion chrétienne* (Geschichte der Relig. J.-C.; Hambourg, 1811-18, 15 vol.; avec *Table*, 1824), ouvrage continué par Fr. de Kerz et Brischar (Mayence, 1825-53, tomes XVIII-XLVIII). On lui doit d'importantes traductions, celles de l'*Iliade*, des *Dialogues choisis de Platon*, de quatre *Tragédies d'Eschyle*, des *Poëmes d'Ossian*. Ses œuvres remplissent la plus grande partie de l'édition générale des *Œuvres* des deux frères.

Cf. Voss : *Fr-L. Stolbergs Abfertigung der Schmachschrift* (Hambourg, 1820); — Nicolovius : *Fr.-L. zu Stolberg* (Mayence, 1846); — Menge : *L. Stolberg und seine Zeit* (Gotha, 1862, 2 vol.).

STORCH (Henri-Frédéric DE), économiste russe, né à Riga en 1766, mort en 1835. Conseiller d'État, il fut membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, à laquelle il a fourni de nombreux *Mémoires*. Parmi ses ouvrages, écrits ou traduits en français, on cite : *Principes généraux des belles-lettres* (Saint-Pétersbourg, 1789, in-8) ; *Tableau historique et statistique de l'empire de Russie à la fin du* XVIII*e siècle* (Bâle et Paris, 1801, t. I-II, in-8) ; *Cours d'économie politique* (Saint-Pétersb., 1815, 6 vol. in-8; Paris, édit. annotée par J.-B. Say, 1823, 4 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

STORY (Joseph), jurisconsulte américain, né dans le Massachussetts en 1779, mort en 1845. Il débuta par un poëme sur le *Pouvoir de la solitude* (1804), dont il se moquait plus tard. Il donna encore, comme écrit littéraire, des *Mélanges* (1835). Le plus connu de ses ouvrages de droit est un *Commentaire sur la constitution des Etats-Unis* (1832, 3 vol.), traduit en français par Odent (Paris, 1843, 2 vol. in-8).

Cf. W. Story : *Life and letters of J. Story* (New-York, 1851) ; — Griswold : *Prose writers of America*.

STOW (John), célèbre antiquaire anglais, né à Londres vers 1525, mort en 1605. Fils d'un tailleur, il exerça le métier de son père ; mais un goût irrésistible le portait vers l'étude des antiquités de son pays. Au prix de beaucoup d'efforts et de privations il rassembla les matériaux de ses grands ouvrages et eut beaucoup de peine à les publier. A l'âge de soixante-dix-huit ans, il fut réduit à solliciter du roi Jacques Ier la permission de demander l'aumône dans les églises, et cette patente de mendiant fut tout ce qu'il obtint du souverain. On a de lui : *Sommaire des chroniques d'Angleterre* (Summary of the chronicles of England; Londres, 1561, in-16 goth. ; édit. presque introuvable) ; *Tableau des villes de Londres et de Westminster* (Surrey of the cities of L. and W.; ibid., 1598, in-4) : Strype en donna une édition fort augmentée (1720, 1 vol. in-fol.) ; *Fleurs des histoires* ou *Annales d'Angleterre* (1600, in-4), extrait d'un grand travail sur l'histoire anglaise auquel Stow avait consacré quarante ans, mais qui ne trouva pas d'éditeur et qui s'est perdu.

Cf. Strype : *Notice*, en tête du *Tableau de Londres*.

STOWE (Harriet BEECHER, mistress), célèbre romancière américaine, née à Lichtfield (Connecticut) le 15 juin 1814, morte en mars 1872. Fille d'un pasteur presbytérien, dont la famille a fourni au protestantisme en Amérique toute une suite de ministres et d'apologistes distingués, elle s'était vouée à l'enseignement, lorsqu'elle épousa le professeur de théologie Calvin Stowe. Après des excursions et des séjours dans diverses parties des États, elle débuta dans les lettres par un volume de récits et nouvelles, *Fleurs de mai* (Mayflowers, 1849), auquel le bruit fait par son second ouvrage assura un succès rétrospectif. Celui-ci fut formé par la réunion d'esquisses et de scènes de la vie des esclaves, qu'elle avait insérées dans un journal abolitioniste de Washington; il eut pour titre *la Case de l'oncle Tom* (Uncle Tom's cabin; Boston, 1852, 2 vol. in-12). Aucun livre peut-être n'eut un succès aussi rapide. Il en fut tiré en Amérique, 305,000 exemplaires la première année; il fut traduit dans les diverses langues et plusieurs fois dans chacune : on ne compta pas moins de dix traductions différentes en français. Une telle émotion s'expliquait, aux États-Unis, par l'intérêt, la gravité de la question de l'esclavage, que l'auteur abordait et tranchait, au nom du sentiment et de l'humanité, sans égard aux institutions. Partout ailleurs on ne vit qu'un généreux plaidoyer, écrit avec le cœur, en faveur d'une noble cause, et la critique ne s'arrêta même pas à discuter les défauts de l'œuvre, la faiblesse du plan général à travers ces tableaux pathétiques et éloquents. Mistress Stowe publia, peu après, *la Clef de la case de l'Oncle Tom* (a Key to Uncle Tom's Cabin; Boston, in-12), pour prouver que ses récits étaient empruntés tout entiers à la réalité. Cette *Clef* fut traduite en français, ainsi que les divers autres ouvrages de l'auteur. Parmi ces derniers on cite : *Souvenirs agréables de l'étranger* (Boston et Londres, 1854, 2 vol. in-18), à la suite d'un voyage de Mistress Stowe en Europe; *Dred* (Ibid., 1856), nouvelle satire en action contre l'esclavage; *la Fiancée du ministre* (1860, in-18); *la Perle de l'île d'Orr* (1862, in-18), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

STRABON, Στράβων, géographe grec, né vers 66 avant J.-C., à Amasée en Cappadoce, mort vers 24 après J.-C. Il étudia la grammaire et la rhétorique sous Tyrannion et sous Aristodème de Carie, la philosophie sous le péripatéticien Xénarque de Séleucie. Nous voyons par ses écrits qu'il ne persévéra pas dans la doctrine d'Aristote et qu'il passa au stoïcisme. Il ne paraît pas avoir eu en mathématiques et en astronomie des connaissances aussi étendues que d'autres savants de son temps; mais il connut bien la littérature, l'histoire, la mythologie, les traditions des différents peuples. Nous possédons de lui un grand ouvrage : *Géographie en XVII livres* (Γεογραφικῶν βίβλοι ιζ'). Les deux premiers forment une introduction où l'auteur établit l'importance des connaissances géographiques, et considère Homère comme le plus ancien des géographes. Le troisième livre décrit l'Ibérie; le quatrième, la Gaule, la Bretagne, l'Irlande, les Alpes; le cinquième et le sixième, l'Italie, la Sicile, la Sardaigne et la Corse; le septième, la Germanie, la Dacie, la Scythie, l'Illyrie, la Pannonie, la Dalmatie, la Thrace et l'Epire orientales; le huitième, le neuvième et le dixième livres décrivent la Grèce et les îles qui en dépendent. Le onzième livre commence à traiter de l'Asie. La partie de ce

continent qui est en deçà du Taurus comprend jusqu'à la fin du quatorzième livre, et l'auteur s'étend avec complaisance sur l'Asie Mineure, sa patrie. Dans le quinzième et le seizième livre il parle des pays situés au delà du Taurus. Le dix-septième se rapporte à l'Egypte, à l'Ethiopie, à l'Abyssinie et à la Libye. Les nombreux voyages que fit Strabon lui ont permis de parler souvent d'après ses propres observations. Pour le reste, il prend comme guides les écrivains antérieurs qu'il avait étudiés en Asie, à Rome et à Alexandrie. On lui a reproché avec raison, dans le choix de ses sources, une partialité nuisible à l'exactitude, surtout sa préférence aveugle pour Homère et son injustice contre Hérodote. Les meilleures parties de son livre regardent l'Asie Mineure, la Grèce, l'Italie et l'Espagne; les plus faibles sont la Bretagne, l'Irlande, le nord de la Germanie et de la Scythie, l'Asie orientale, et l'Afrique, sauf l'Égypte. Dans l'ensemble, il ajoute aux connaissances des anciens celles qui résultaient des récentes conquêtes faites par les Romains. Il nous manque une partie du septième livre, relative à la Macédoine et à la Thrace occidentale.

Les qualités et les défauts de la *Géographie* ont été ainsi appréciés par Guigniaut : « Ce livre n'est point une liste interminable de noms, de positions, de mesures, telles que celles qu'avaient données plusieurs des géographes antérieurs, telles qu'on les retrouve plus tard chez Pline et Ptolémée. Ce n'est point non plus un abrégé calculé surtout pour l'effet pittoresque, comme celui de Pomponius Mela. Ce n'est ni un squelette, ni une esquisse de la géographie : c'est un corps plein de sève et de vie, un tableau grandiose, animé, largement conçu, savamment exécuté, de la terre habitée, des pays et des hommes; où les particularités remarquables de la nature et des lieux, où l'histoire, les mœurs, les institutions des peuples trouvent place; où leur origine et leurs traditions, leurs migrations et leurs établissements sont recherchés et rapportés; où de temps en temps de judicieuses réflexions, des digressions curieuses, des anecdotes piquantes, viennent interrompre la monotonie des descriptions et sauver la fatigue des détails. Quant à son style, il est habituellement simple et clair, digne et soutenu, selon les sujets; quelquefois il s'élève au ton de l'histoire dans les récits et les tableaux; dans les controverses qui remplissent en partie les deux premiers livres, il devient concis, difficile, obscur; dans certaines digressions, où le géographe, littérateur autant que philosophe, se complaît, comme quand il parle d'Homère, il monte jusqu'à l'éloquence... »

La *Géographie* de Strabon n'est pas citée par les Latins; les Grecs n'en parlèrent qu'à partir du troisième siècle, et d'abord rarement. Elle ne se répandit qu'à l'époque byzantine. On en fit de nombreuses copies, très-fautives, si l'on en juge par celles que nous possédons. Un auteur inconnu en donna, au dixième siècle, un *Epitome* qui a été reproduit plusieurs fois à la suite du texte. L'édition *princeps* fut publiée par Alde (Venise, 1516, in-fol.). On estime, parmi les éditions suivantes, celle d'Isaac Casaubon, qui améliora considérablement le texte (Genève, 1587, in-fol.; Paris, 1620, in-fol.), celles d'Almeloveen (Amsterdam, 1707, 2 vol. in-fol.), de Sibienkees et Tzschuke (Leipzig, 1796-1818, 7 vol. in-8), celle de Th. Falconer (Oxford, 1807, 2 vol. in-fol.), celle de Coray (Paris, 1815-19, 5 vol. in-4), de Kramer (Berlin, 1814-52, 3 vol. in-8), de Müller et Dubner (Paris, 1853-57, 2 vol. gr. in-8). Il existe de la *Géographie* une célèbre traduction française, entreprise sur l'ordre de Napoléon Ier et exécutée par La Porte du Theil, Letronne, Coray et Gosselin (Ibid., 1805-19, 5 vol. in-4). — Plutarque et Josèphe citent de Strabon des *Mémoires historiques* (Ἱστορικὰ ὑπομνήματα), ouvage perdu, dont la *Géographie* formait le complément.

Cf. Tyrwhitt : *Conjecturæ in Strabonem* (Oxford, 1783, in-8); — Hennicke : *De Strabonis geographiæ fide, ex fontibus*, etc. (Gœttingue, 1791, in-8); — A.-H.-L. Heeren : *Commentationes II de fontibus Geographicorum Strabonis* (Ibid., 1823, in-4); — Meinecke : *Vindiciæ Strabonianæ* (Berlin, 1852, in-8); — *Notes* et *Commentaires* de la traduction française; — Guigniaut, dans l'*Encyclopédie des gens du monde* ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

STRADA (Famien), historien italien, né à Rome en 1572, mort en 1649. Entré chez les Jésuites, il enseigna les belles-lettres au Collége Romain. Il est auteur d'un bon ouvrage historique : *De Bello Belgico decades II*, 1555-1590 (Rome, 1632-47, 2 vol. in-fol.), traduit en français par du Ryer (Paris, 1652, 2 vol. in-8).

STRAPAROLA (Gian-Francesco), conteur italien, né à Caravaggio, vers la fin du XVe siècle, mort après 1557. On ne connaît de lui que ses œuvres. Elles consistent en un recueil intitulé *Sonetti, strombotti, epistole e capitoli* (Venise, in-8), d'une rareté extrême, et en nouvelles connues sous le nom de *Nuits facétieuses* (Piacevoli Notte; Venise, 1re partie, 1550, 1551, 1555; 2e partie, 1553, 1554, 1557, in-8; les deux parties réunies, 1557, 2 vol. in-8, plus. édit.). Le succès de ces nouvelles, au nombre de 73, fut dû en grande partie à la bizarrerie et à la licence. Les sujets en ont été utilisés par divers conteurs italiens et même par des écrivains français, Perrault, Mme d'Aulnoy. Molière semble avoir tiré de la quatrième nuit le sujet de l'*Ecole des femmes*. Straparola lui-même avait puisé à des sources connues : les *Gesta Romanorum*, les *Novellæ et Fabulæ*, de Morlini; le *Décaméron*, les contes de Franco Sacchetti et les Fabliaux du moyen âge. Les *Nouvelles* de Straparole ont été traduites en français : la 1re partie par Jean Louveau (Lyon, 1560, in-8); la seconde par Pierre de Larivey (Paris, 1573, in-8). Les deux parties ont paru réunies (Paris, 1580, 2 vol. in-16). Elles ont été réimprimées dans la *Bibliothèque elzévirienne* (Ibid., 1857, 2 vol. in-12). Dix-huit nouvelles, des moins licencieuses, ont été traduites en allemand par Schmidt, avec une étude sur ce genre d'écrits (Berlin, 1817, in-8).

Cf. Jannet : *Préface* de l'édition elzevirienne.

STRATON, de Sardes, poëte grec du IIe siècle après J.-C. On a sous son nom Μοῦσα παιδικὴ, recueil de 258 épigrammes érotiques, la plupart très-licencieuses, dont 96 de lui et le reste pris aux *Anthologies*. Chr. Klotz a publié : *Stratonis aliorumque poetarum epigrammata* (Altenbourg, 1764, petit in-8).

STRICKER (LE), poëte allemand du XIIIe siècle. Il paraît avoir vécu vers 1240, en Autriche. Ecrivain fécond et ingénieux, il traita avec succès le conte, la fable, le récit satirique et la chanson de geste. Ses *Contes*, dont il a rarement inventé les sujets, sont empruntés soit à des sources étrangères, françaises surtout, soit à des légendes populaires. Ils brillent par l'esprit et la malice. Ses *Fables* et *Paraboles* sont traitées dans la manière large et abondante des récits épiques. Le livre le plus caractéristique du Stricker est *le Prêtre Amis* (der Pfaffe Amis). C'est un recueil de contes qui mettent sans cesse en contraste le grossier bon sens du peuple avec les raffinements de l'éducation, et font du prêtre un type de l'habileté voisine de la friponnerie. Amis, prêtre riche et libéral, est soumis par la malveillance de son évêque à toute sorte d'épreuves dont il sort avec bonheur. Mais, ayant perdu sa fortune par sa libéralité, il court

le monde pour la refaire, et s'enrichit de nouveau par ses tours d'adresse et son effronté charlatanisme. Plusieurs des anecdotes du *Prêtre Amis* sont passées dans l'*Eulenspiegel* (voy. ce mot). Les personnages et le lieu de la scène décèlent parfois une origine anglaise.

On a encore du Stricker de grands récits épiques. Le premier et le plus important est un poëme sur *Charlemagne*, simple remaniement du *Chant de Roland*, de Conrad le Prêtre (voy. ce nom). Le récit, modifié d'après les chansons de geste plus récentes, s'étend surtout sur l'enfance et la jeunesse de Charlemagne. Un second poëme du même genre est *Daniel de Blumenthal*, imité d'un poëme français qui se rattache à la légende d'Arthur. Les grands essais de poésie épique du Stricker ont moins de valeur que ses récits du genre anecdotique. Ses *Petits poëmes* (Kleinere Gedichte), publiés par Hahn (Quendlinbourg, 1839), ont été insérés dans de nombreux recueils; le *Prêtre Amis* a été imprimé dans la collection de Benecke (Gœttingue, 1832, 2 vol.). Son poëme sur *Charlemagne* a été édité par Bartsch (Quendlinbourg, 1857). Il a été aussi publié des fragments de ses autres chants épiques.

Cf. Kurz : *Leitfaden zur Geschichte der deutschen Lit.* (Leipzig, 2e édit., 1865).

STRINHOLM (Auders-Magnus), historien suédois, né à Uméa le 25 novembre 1786, mort le 17 janvier 1862. On cite de lui une *Histoire de la Suède sous les Wasa* (Stockholm, 1819-1824, t. I-III, in-8), inachevée, et surtout une importante *Histoire du peuple suédois depuis son origine* (Ibid., 1834-1854, t. I-V, édit. abrégée 1858, 2 vol.). [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

STROMATES (LES), ouvrages de saint Clément d'Alexandrie (voy. ce nom).

STROPHE. Ce mot, qui désigne généralement les divisions de l'ode, eut longtemps chez les Grecs une signification spéciale, conforme à son étymologie. Strophe, de στρέφειν, tourner, marquait l'évolution accomplie par le chœur autour de l'autel, en chantant une partie du poëme religieux qui constituait l'ode primitive. Ce mouvement, ce tour se faisait de droite à gauche. Une évolution inverse s'exécutait pendant que l'on chantait une seconde partie, et celle-ci s'appelait, pour marquer ce retour, *antistrophe* (ἀντί, στρέφειν). Une troisième partie se chantait pendant le repos du chœur et s'appelait *épode* (ἐπί, ᾠδή). L'ensemble des trois parties composait une *période*. La strophe et l'antistrophe avaient le même nombre de vers, le même rhythme, et se chantaient sur le même air. L'épode avait un nombre de vers moindre et se chantait sur un air différent.

Ces évolutions chorégraphiques, communes aux chants lyriques du culte et aux chœurs de la tragédie, furent abandonnées plus tard dans l'exécution des chants lyriques ordinaires, qui n'en conservèrent pas moins, comme ceux de Pindare, les noms des divisions qui les rappelaient. Un certain nombre d'odes, surtout celles du genre badin et léger, s'affranchirent de toute division. Lorsque Ronsard introduisit en France l'ode pindarique, il voulut conserver « les modes du tour, du retour et du repos ». Mais cette imitation complète des anciens usages grecs n'eut pas de suite (voy. ODE).

Dans l'ode française, comme dans l'ode latine, les strophes ne sont autre chose que des stances, c'est-à-dire des groupes de vers d'un nombre et d'un rhythme déterminés. Presque toutes les sortes de stances peuvent être prises pour strophes de l'ode, surtout si, au lieu de se borner au genre héroïque on considère la poésie lyrique dans toutes ses variétés. L'ode amoureuse, élégiaque ou badine admet le simple rhythme du quatrain, formé de vers égaux, grands ou petits, avec rimes simplement croisées ou alternativement séparées et réunies. Lamartine a donné souvent à cette forme beaucoup d'harmonie :

> En vain le jour succède au jour,
> Ils glissent sans laisser de trace ;
> Dans mon âme rien ne l'efface,
> O dernier songe de l'amour !

On obtient une forme plus solennelle avec trois grands vers terminés par un vers plus petit. Tel est, dans le même auteur, le rhythme du *Lac*. Malherbe a cherché à lui donner toute la pompe lyrique dans l'ode à Louis XIII :

> Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête :
> Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion
> Porter le dernier coup à la dernière tête
> De la rébellion.

Une variété aussi très-connue de la strophe de quatre vers résulte de l'alternance de deux grands vers et de deux petits. Les stances du même Malherbe à Du Perrier en sont restées le modèle.

Des combinaisons plus riches distinguent la strophe de six vers, soit par l'agencement des rimes, soit par la variété de la mesure. Nous citerons entre autres le sixain roulant sur deux rimes, d'un des chants lyriques de *Jocelyn :*

> D'où venez-vous, brises nouvelles,
> Pleines de vie et de parfums si doux ?
> Qui de ces monts, palpitants comme nous,
> Faites jaillir, au seul vent de vos ailes,
> Feuilles et fleurs comme des étincelles !
> Ces ailes d'or, où les embaumez-vous ?

Mais le sixain lyrique par excellence, c'est celui qui se décompose en deux groupes, chacun de deux grands vers à rimes féminines et d'un plus petit à rime masculine, ou *vice versa*. C'est la strophe de l'ode fameuse de J.-B. Rousseau *au comte du Luc;* c'est celle de l'ode, plus belle encore, de Lamartine sur *le Désespoir;* c'est celle de la merveilleuse élégie d'André Chénier, *la Jeune Captive*, etc. : modèles qu'il est superflu de citer.

Une belle variété du sixain est celle qui, le faisant rouler sur trois rimes, jette un petit vers avant le dernier pour donner plus d'ampleur à celui-ci. Telles sont les célèbres strophes de Thomas sur *le Temps :*

> O Temps, suspends ton vol, respecte ma jeunesse ;
> Que ma mère, longtemps témoin de ma tendresse,
> Reçoive mes tributs de respect et d'amour.
> Et vous, Gloire, Vertu, déesses immortelles,
> Que vos brillantes ailes
> Sur mes cheveux blanchis se reposent un jour.

Les strophes de huit et de dix vers sont susceptibles encore d'une plus grande variété. Les recueils de nos auteurs lyriques contiennent des exemples de combinaisons déterminées par le caprice du poëte, sous l'empire des lois générales de l'harmonie. Mais il faut donner une place à part à la strophe héroïque proprement dite, et qu'on pourrait nommer l'alcaïque française; c'est celle de dix vers égaux, ordinairement de huit syllabes, se décomposant en trois groupes, un quatrain et deux tercets ; les deux derniers ramènent une rime masculine commune sous deux rimes féminines différentes. C'est un chef-d'œuvre de coupe savante et d'harmonieuse ampleur. Malherbe a employé cette strophe dans ses odes les plus pompeuses, comme celle à propos de l'attentat sur Henri IV :

> Que direz-vous, races futures ? etc.

C'est celle de l'ode classique, de Lefranc de Pompignan, sur la mort de J.-B. Rousseau :

> Le Nil a vu sur ses rivages, etc.

C'est celle de l'ode de Malfilâtre sur le système du monde :

> L'homme a dit : les cieux m'environnent, etc.

C'est celle enfin de l'ode de Lamartine sur la naissance du duc de Bordeaux :

> Versez du sang, frappez encore :
> Plus vous retranchez ces rameaux,
> Plus l'arbre sacré voit éclore
> Des rejetons toujours nouveaux !
> Est-ce un Dieu qui trompe le crime ?
> Toujours d'une auguste victime
> Le sang est fertile en vengeur !
> Toujours, échappé d'Athalie,
> Quelque enfant que le fer oublie
> Grandit à l'ombre du Seigneur.

Une règle classique veut que l'ode se compose entièrement de strophes égales et de même disposition rhythmique ; une école plus indépendante permet aux poëtes lyriques de réunir dans une même ode des strophes de rhythmes différents. M. Victor Hugo, dans ses *Odes et ballades*, s'est donné cette juste licence. Le mélange de strophes de diverses mesures est admis sans difficulté dans les poëmes lyriques d'une certaine étendue, tels que les cantates, les dithyrambes, etc. Lamartine a offert un remarquable exemple de la succession de rhythmes divers dans sa méditation sur *la Poésie sacrée*. Une rhétorique sévère ordonne aussi aux poëtes de terminer le sens à chaque strophe. Sans doute nous ne pouvons réclamer en français la liberté de l'ode latine, qui pratiquait entre deux strophes l'enjambement et le rejet ; mais il est très-permis de tenir la pensée suspendue d'une strophe à l'autre : l'ample développement d'une idée ou d'une image dans plusieurs strophes de suite peut être au contraire une source de beauté.

Cf. Les divers *Cours* et *Traités de versification*.

STROZZI (Pallas), érudit et homme d'Etat italien, né à Florence en 1372, mort à Padoue le 8 mai 1462. Il consacra sa fortune à propager les études classiques et à acquérir des manuscrits d'ouvrages anciens. Il en fit venir de très-précieux de Constantinople et entretint chez lui un grand nombre de copistes. Placé en 1428 à la tête de l'Université de Florence, il en accrut la prospérité. Côme de Médicis, auquel il portait ombrage, le fit exiler en 1435. Il se retira à Padoue. C'est par lui que l'on est entré en possession de l'*Almageste* de Ptolémée, des *Vies* de Plutarque, des œuvres de Platon et de la *Politique* d'Aristote.

Plusieurs poëtes italiens ont porté le même nom. Tito-Vespasiano STROZZI, né en 1422 à Ferrare, où il fut président du conseil des Douze, mort en 1501, se fit remarquer comme poëte latin par la facilité et l'élégance. Ses *Poésies* ont été publiées par Alde Manuce (Venise, 1513, in-8), avec celles de son fils, Hercule STROZZI, né à Ferrare en 1471, assassiné en 1508, poëte latin cemme son père et de plus de talent. — Giulio STROZZI, mort en 1636, a écrit un poëme intitulé *Venezia edificata*. — Niccolo STROZZI, mort en 1654, est auteur de deux tragédies : *David, de Trébizonde* et *Conrad;* d'idylles, de sonnets, etc.

Cf. Aug. Trucchi : *P. Strozzii vita* (Parme, 1802, in-4) ; — Tiraboschi : *Storia della letteratura ital.*, t. VI ; — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie*, t. III.

STRUTT (Joseph), artiste et antiquaire anglais, né à Springfield le 27 octobre 1749, mort à Londres le 16 octobre 1802. Habile graveur, le goût des médailles le conduisit aux études historiques. On lui doit entre autres écrits : *Horda Augel Cynnam*, ou tableau des mœurs, usages, armes, vêtements des habitants de l'Angleterre depuis l'arrivée des Saxons (Londres, 1774-76, 3 vol. in-4, fig.) ; *Chronicle of England* (Ibid., 1777-78, t. I-II, inachevé) ; un bon *Dictionnaire biographique des graveurs* (Ibid., 1785-86, 2 vol. in-4, fig.) ; *Tableau des costumes du peuple anglais depuis les Saxons* (Complete view of the dress, etc. ; Ibid., 1795-99, 2 vol. gr. in-8, pl. : le tome I[er] traduit en français, Paris, 1791, 2 vol. in-4, fig.).

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*.

STRUVE (Burkhard-Gotthelf), bibliographe allemand, né à Weimar le 26 mars 1671, mort à Iéna le 28 mai 1738. Fils d'un savant jurisconsulte, après des études très-diverses il professa l'histoire à Iéna. Il a publié de très-nombreux ouvrages d'histoire et surtout de bibliographie, parmi lesquels nous citerons : *Introductio in notitiam rei litterariæ et usum bibliothecarum* (Iéna, 1704, 2 vol. in-8, plus. édit.), refondue par J.-F. Juglot, sous le titre de *Bibliotheca historiæ litterariæ selecta* (Ibid., 1754-63, 3 vol. in-8) ; *Bibliotheca philosophica* (Ibid., 1704, in-8, plus. édit.) ; *Selecta bibliotheca historica* (1705, in-8 ; 1756, 2 vol. in-8) ; *Bibliotheca librorum rariorum* (1719, in-4).

Cf. J.-E. Hausman : *Janus Gruterus in B.-G. Struvio resuscitatus* (Iéna, 1708, in-4) ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire* (5[e] édit.).

STRYPE (John), érudit anglais, né à Stepney en 1643, mort à Hakney en 1737. Il fut pendant soixante-six ans pasteur d'une petite paroisse. Occupé presque uniquement de la période de la Réforme en Angleterre, il rassembla une immense quantité de documents originaux qui assurent à ses ouvrages, d'ailleurs écrits avec peu d'ordre et de critique, une autorité durable. Les principaux sont : *Annales de la Réforme* (Annals of the Reformation and establishment of religion ; Londres, 1709-31, 4 vol. in-fol.) ; une édition très-augmentée du *Tableau de Londres*, de Stow ; *Mémoires ecclésiastiques* (Eccles. Memorials ; ibid., 1721, 3 vol. in-fol.) ; les *Vies* de plusieurs prélats, etc.

Cf. *General Index to the histor. and biogr. works of J. Strype* (Oxford, 1828, 2 vol. in-8) ; — Chalmers : *General biographical dictionary*.

STUART (James), antiquaire anglais, né à Londres en 1713, mort dans cette ville le 2 février 1788. Artiste et lettré, il visita l'Italie et la Grèce avec le peintre N. Revett, et en rapporta les matériaux d'un bel et important ouvrage, dont la seconde partie ne fut publiée qu'après sa mort : *Antiquities of Athens* (Londres, 1782-90, t. I-II ; 1794-1815, t. III-IV, gr. in-fol.). Il a été traduit en français par Feuillet (Paris, 1808-24, 4 vol. in-fol., 191 pl.).

Cf. *Notice*, en tête du t. IV des *Antiquities*.

STUART (Gilbert), historien anglais, né à Edimbourg en 1742, mort aux environs de cette ville le 13 août 1786. Il eut une vie de journaliste et d'homme de lettres orageuse, et qui lui fit beaucoup d'ennemis. Parmi ses écrits historiques, en général passionnés, on remarque : *Tableau de la Société européenne dans son passage de la barbarie à la civilisation* (View of soc. in Europe, etc. ; Edimbourg, 1668, in-4), traduit en français par Boulard (Paris, 1789, 2 vol. in-8) ; *Histoire de la réforme religieuse en Écosse* (Londres, 1780, in-4) et *Histoire d'Ecosse de la réforme à la mort de Marie Stuart* (Ibid., 1782, 2 vol. in-18).

STUART (CHARLES) ou *le Régicide*, tragédie de Gryphius (voy. ce nom). — STUART (MARIE). — Voy MARIE STUART.

STURM (Jean), en latin *Sturmius*, érudit allemand, né à Schleiden, près de Cologne, le 1[er] octobre 1507, mort à Norheim, près de Strasbourg, le 3 mars 1589. Il fut un des propagateurs de la réforme et l'un des premiers humanistes de son temps ; sa vie fut très-troublée par les querelles religieuses et politiques, et son savoir lui valut les noms de « Platon, d'Aristote et de Cicéron de l'Allemagne ». Nous citerons parmi ses ouvrages : *De Litterarum ludis recte aperiendis* (Strasbourg, 1538, in-4), sorte de traité des études qui fut très-goûté ; *De amissa dicendi ratione* (Ibid., 1538,

in-4); *De Imitatione oratoria* (Ibid., 1574, in-8); *De Universa ratione elocutionis rhetorica* (Ibid., 1576, in-8). Il a édité les *Œuvres* de Galien, de Cicéron, des traités d'Aristote, d'Hermogène, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIX; — Haag frères : *la France protestante*.

STURZ (Helfrich-Pierre), littérateur allemand, né à Darmstadt le 16 février 1736, mort à Brême le 12 novembre 1779. Secrétaire du comte Bernstorff à Copenhague, et attaché sous son ministère aux affaires étrangères, il connut dans sa maison Klopstock et consacra ses loisirs à la poésie et à la littérature. Devenu conseiller d'ambassade de Christian VII, il eut à remplir des missions en Angleterre et en France. Lors de la chute de Struensée (1772), il fut arrêté, puis bientôt remis en liberté et pourvu d'une pension modique. On cite de lui deux ouvrages intéressants, pleins de mouvement, empreints du sentiment artistique et d'un excellent style : *Souvenirs de la vie du comte Jean-Hartwig Ernest de Bernstorff* (Erinnerungen aus dem Leben, etc., 1777), et *Lettres d'un voyageur* (Briefe eines Reisenden, etc., 1777), puis des études critiques sur *Klopstock*, *Sam. Foote*, *Pitt*, etc. Il y a une édition de ses *Œuvres* (Schriften; Leipzig, 1779-1782, 2 vol.).

STURZ (Frédéric-Guillaume), philologue allemand, né à Erbisdorf, près de Freiberg, le 14 mai 1762. Il étudia la théologie avec la philologie, fut professeur d'éloquence à Géra et recteur à Grimma. Il a donné des éditions soignées de l'*Hymne à Jupiter*, de Cléanthes (Leipzig, 1785), des fragments d'*Hellanicus* (Ibid., 1787), de *Phérécide* (Ibid., 1789), d'*Empédocle* (Ibid., 1805, 2 parties), de l'*Etymologicum Græcæ linguæ Gudianum* (Ibid., 1818), de l'*Etymologicum Orionis* (Ibid., 1820); puis une édition de *Dion Cassius* (Ibid., 1824-25, 8 vol.), ainsi qu'un *Lexique de Xénophon* (Ibid., 1801-1804, 4 vol.); enfin un recueil d'*Opuscula* (Ibid., 1828).

STYLE (du grec στύλος, poinçon, stylet). Après avoir désigné chez les anciens l'instrument même dont ils se servaient pour écrire, le mot *style* en est venu à signifier le caractère de la diction, c'est-à-dire de l'expression écrite ou parlée de la pensée. C'est ainsi que chez nous le mot *plume* a désigné, après l'instrument employé au même usage, le caractère propre de l'écrivain : on dit une plume ferme, hardie, souple, brillante.

I. *Du style en général*. — On a remarqué il y a longtemps déjà que le style est modifié par un certain nombre d'influences, ainsi énumérées par Marmontel : « le génie de la langue, les qualités de l'esprit et de l'âme de l'écrivain, le genre dans lequel il s'exerce, le sujet qu'il traite, les mœurs ou la situation du personnage qu'il fait parler ou de celui qu'il revêt lui-même, enfin la nature des choses qu'il exprime. » A ces causes de la diversité de style, les critiques modernes, en ajoutent quelques autres qui s'y rattachent en partie : c'est d'abord le génie national, manifesté dans le génie même de la langue; ce sont ensuite, à côté des qualités de l'esprit et de l'âme, les dispositions physiques ou physiologiques de l'écrivain, tenant au tempérament, à la santé, au régime, au climat.

Représentant toutes les influences sous lesquelles se développe l'individualité, le style, à ce point de vue, devient la représentation et la mesure de l'individualité elle-même. C'est l'acception favorite donnée aujourd'hui au mot style, et c'est dans ce sens qu'on a traduit, en l'altérant même dans sa forme, le mot de Buffon : « Le style, c'est l'homme. » Nous avons dit ailleurs comment Buffon (voy. ce nom), faisant consister le style dans « l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées », n'avait pas en vue cette étroite dépendance entre le style et le caractère individuel. En disant, en manière de conclusion, « que le style est DE l'homme même, » il voulait simplement dire que le plan et l'ordre des pensées sont l'œuvre propre de l'écrivain et lui appartiennent, tandis que les pensées peuvent n'être pas de lui ou peuvent lui être enlevées. La formule de Buffon, avec sa légère modification, a été prise pour la devise d'une théorie individualiste à laquelle il n'avait pas songé, mais qui n'en a pas moins sa part de vérité; car en définitive le style n'est pas la représentation des idées et des choses, mais des impressions très-diverses que les idées et les choses font sur nos âmes.

La marque de la personnalité dans le style est, de nos jours, fort goûtée; c'est en elle, suivant la critique moderne, que l'originalité réside en grande partie; à défaut de l'individualité, une excentricité plus ou moins factice passe pour du talent. Les anciens n'aimaient pas cette mise en relief de la personne; elle se trahit chez les grands écrivains, mais sans affectation et sans qu'ils en aient conscience. On sait que Port-Royal faisait au *moi* une guerre acharnée, et que Pascal résumait leurs idées par ce mot : « Le moi est haïssable, » mais chez celui-ci, le sentiment personnel, combattu par l'humilité chrétienne, prenait d'éclatantes revanches. « Il est injuste qu'on s'attache à moi, s'écriait-il; je tromperais ceux à qui j'en ferais naître le désir; car je ne suis la fin de personne et n'ai pas de quoi les satisfaire. Ne suis-je pas prêt à mourir? » Les pieux éditeurs des *Pensées* remplacèrent partout le *je* par *nous*, imposant à l'auteur la pratique de ses principes, et donnant un curieux exemple d'éloignement pour la trop forte personnalité du style.

II. *Des qualités du style*. — Les rhétoriques, traitant du style, en étudient les qualités, qui sont de deux sortes : générales ou particulières. Les premières sont nécessaires, essentielles, quels que soient les genres et les circonstances; les secondes varient selon les sujets et les écrivains. Les qualités essentielles, à la rigueur, se réduisent à deux : la correction et la clarté. Quand on se sert d'une langue, il faut en respecter la grammaire, et de quelque langue qu'on se serve, on n'écrit que pour se faire entendre, alors même que, selon la maxime diplomatique, on veut faire entendre le contraire de sa pensée. A la correction se rattache la pureté, qui n'est qu'une correction exquise et qui a pour exagération le purisme, consistant dans un choix de mots d'un usage en quelque sorte aristocratique. A la clarté se rapporte la précision, sans laquelle l'incertitude du sens des mots rend la pensée elle-même incertaine. D'autres qualités qu'on appelle encore générales, le naturel, la convenance, l'harmonie, etc., sont d'un grand prix, sans être d'une nécessité aussi absolue.

Les qualités particulières sont beaucoup plus nombreuses; indiquées par la nature du sujet traité, par celle des personnes à qui on s'adresse, par toutes les circonstances de temps ou de lieu, elles dépendent en outre du caractère de l'écrivain, et c'est par elles que le style manifeste cette empreinte personnelle que le mot rappelle à l'esprit. Les principales des qualités particulières sont l'énergie, la concision, la profondeur, l'éclat, la noblesse, la délicatesse, la grâce, l'élégance, etc. Il nous suffit d'énumérer ces qualités sans insister sur leur importance et leurs effets particuliers, et pour donner une idée de la valeur que le style, en général, peut ajouter à la pensée, nous nous bornerons à reproduire les réflexions suivantes de J.-B. Say; on pourrait varier à plaisir les exemples à l'appui.

« On entend dire quelquefois que le talent du style n'est que celui du verbiage, que l'essentiel est le fond des idées. Cela paraît vrai, cela paraît

incontestable, et cela est faux. Un événement est tout autre, selon qu'il vous est transmis par un homme d'esprit ou par un sot, par un égoïste ou par une âme sensible : ils en ont eux-mêmes été diversement affectés; ils ont vu dans le même fait deux choses différentes. C'est pour cela qu'avec le même fond tel auteur paraît ridicule, ou bien fait bâiller, ou bien révolte, et que tel autre intéresse, charme, attire. C'est Pradon, c'est Racine. Qu'un écrivain vulgaire vous dise : « Aux yeux des courtisans, une grande fortune compense la bassesse » de l'extraction, l'absence de toute éducation et » de toute délicatesse. » C'est fort bien; voilà une idée commune revêtue d'une livrée commune. Mettez-la entre les mains d'un grand écrivain, il en fera ressortir la vérité, la gravera dans votre mémoire, fera sourire votre malice et couvrira de honte ceux qui seraient tentés d'encenser trop effrontément la fortune; enfin, il vous dira : « Si le » financier manque son coup, les courtisans disent » de lui : C'est un bourgeois, un malotru; s'il » réussit, ils lui demandent sa fille. » (La Bruyère.)

On trouve dans toutes les rhétoriques la division traditionnelle de trois sortes de styles : le style *simple*, le style *tempéré* et le style *sublime*. Il y a sans doute quelque vérité dans les détails donnés avec tant de complaisance sur le caractère et l'emploi de ces trois genres de style ; le tort a été de les séparer par des barrières artificielles et de les soumettre à des règles arbitraires ou superflues; mais on a cessé d'attacher de l'importance aux rigorismes de rhétorique dont ils ont été l'objet. D'autres ont considéré à part le style *fleuri*, le style *figuré*, etc., et ont donné les règles spéciales de ces sortes de style. De nos jours, changeant les noms, nous avons eu le style *pittoresque*, le style *oriental*, etc. : divisions flottantes comme le sujet même, dont on s'évertue en vain à ramener les mobiles éléments dans les cadres fixes d'une classification.

Cf. Pascal : *Pensées*, 1re partie ; — La Bruyère : *les Caractères*, chap. *des Ouvrages de l'esprit;* — Fénelon : *Dialogue sur l'éloquence* et *Lettre à l'Académie franç.;* — Voltaire : *Dictionnaire philosophique;* — Buffon : *Discours à l'Académie française ;* — Marmontel : *Eléments de littérature ;* — Vauvenargues : *Pensées et caractères littéraires ;* — Joubert : *Pensées ;* — Blair : *Leçons de rhétorique et de belles-lettres ;* — les divers *Cours* et *Traités de rhétorique*.

STYRIEN (DIALECTE). — Voyez WENDE.

SUARD (Jean-Baptiste-Antoine), littérateur français, né le 16 janvier 1733 à Besançon, mort le 20 juillet 1817. Fils du secrétaire de l'Université à Besançon, il vint à Paris vers l'âge de vingt ans et fut aussitôt admis dans la société de Mme Geoffrin. En 1754 il commença à publier avec l'abbé Arnaud, l'abbé Prévost et l'avocat Gerbier, le *Journal étranger*, recueil contenant des extraits et des critiques d'ouvrages. Il le continua avec l'abbé Arnaud, sous le même titre, jusqu'en 1764, puis deux ans encore sous celui de *Gazette littéraire de l'Europe*. A partir de 1762, il rédigea la *Gazette de France*, dont le duc de Choiseul avait donné la direction à Arnaud. Celui-ci ayant perdu son privilége en 1771, Suard, par le crédit de D'Alembert, obtint une pension de deux mille cinq cents livres. Elu membre de l'Académie française en 1772, comme successeur de Duclos, il vit son élection annulée sous le prétexte qu'il était collaborateur de l'*Encyclopédie*, où il n'avait rien écrit, mais en réalité parce qu'il devait son élection au parti de D'Alembert, contre lequel la coterie académique de Richelieu avait auprès de Louis XV l'appui de la Du Barry. Il fut élu de nouveau en 1774, avec l'assentiment du roi, et obtint la même année la charge de censeur des pièces de théâtre, qu'il occupa jusqu'en 1790. Le *Mariage de Figaro*, qui fut soumis à son examen, l'effraya pour le pouvoir, mais triompha de ses résistances. Lorsque la Révolution éclata, Suard, sans attaquer de face les idées nouvelles, écrivit dans le journal monarchique des *Indépendants*. Il vécut pendant la Terreur dans une profonde retraite près de Paris. Condorcet alla chercher un asile chez lui, mais trouva fermée la porte donnant sur la campagne, qu'on lui avait promis de laisser ouverte : circonstance fatale qui fut diversement expliquée. Sous le Directoire, Suard écrivit dans la feuille royaliste les *Nouvelles politiques*. Proscrit au 18 fructidor, il se réfugia à Coppet, puis à Anspach. De retour à Paris après le 18 brumaire, il rédigea *le Publiciste*, qui ne cessa de paraître qu'en 1810. Le 20 février 1803 il fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie française. A la Restauration, il sollicita la censure des théâtres, mais n'obtint que le titre de censeur honoraire. D'après une pièce publiée dans la *Revue rétrospective*, sous le titre de *Dénonciation contre l'organisation de l'Institut et le personnel de l'Académie française*, il aurait pris une part active aux éliminations que subit alors l'Institut.

Suard dut à son talent de conversation une bonne partie de sa renommée; cependant ses articles de critique littéraire eurent auprès de ses contemporains une importance que les *Mémoires* de Garat nous font connaître avec les exagérations de l'amitié. Il n'en reste aujourd'hui qu'un souvenir en général peu favorable. L'ironie et la finesse furent ses principales, sinon ses seules qualités. Outre sa collaboration aux recueils périodiques cités plus haut, ainsi qu'aux *Archives littéraires de l'Europe* et au *Journal de Paris*, il a publié : *Lettre écrite de l'autre monde*, par l'A. D. F. (abbé Desfontaines, à F. (Fréron) (1754, in-8); *Lettres critiques*, avec Deleyre (Amsterdam, 1758, in-12), contre les *Mémoires de Trévoux* et le *Journal des savants; Variétés littéraires ou recueils de pièces, tant originales que traduites*, avec l'abbé Arnaud (Paris, 1778, 4 vol. in-12) ; *Discours impartial sur les affaires actuelles de la librairie* (1777, in-8) ; *Lettres de l'anonyme de Vaugirard sur Gluck et Piccini*, en faveur de ce dernier ; *Mélanges de littérature* (Paris, 1803-1805, 5 vol. in-8); *De la Liberté de la presse* (Paris, 1814, in-8), etc. Suard a traduit aussi avec fidélité et élégance plusieurs ouvrages anglais : l'*Histoire de Charles-Quint*, par Robertson (1771, 2 vol. in-4); l'*Histoire de l'Amérique*, par le même (1778, 2 vol. in-4); les *Voyages de Cook*, avec Desmeunier (1785, 18 vol. in-8), etc. Il a édité un *Choix des anciens Mercure* (1757-1764, 108 vol. in-12), et la troisième partie de la *Correspondance* de Grimm (1813, 5 vol. in-8).

SUARD (Mlle PANCKOUCKE, Mme), femme du précédent, née en 1750 à Lille, morte en 1830. Elle était sœur de l'imprimeur Panckoucke. Lorsqu'elle eut épousé Suard, vers 1775, son salon devint l'un des plus spirituels et des mieux fréquentés de Paris. Il fut particulièrement le rendez-vous des encyclopédistes. Elle a écrit elle-même : *Lettres d'un jeune lord à une religieuse italienne, imitées de l'anglais* (Paris, 1788, in-12); *Soirées d'hiver d'une femme retirée à la campagne* (Orléans [Paris], 1789, in-12); *Lettres de Mme Suard à son mari* (Dampierre, 1802, in-4); *Mme de Maintenon peinte par elle-même* (Paris, 1810, in-8); *Essai de Mémoires sur M. Suard* (Paris, 1820, in-12).

Cf. Garat : *Mémoires historiques sur Suard* (Paris, 1820, 2 vol. in-8) ; — Pérennès : *Eloge de Suard* (Besançon, 1841, in-8) ; — Ch. Nisard : *Mémoires et Correspondance littéraire sur Suard* (Paris, 1859, in-18) ; — Quérard : *la France littéraire*.

SUARÈS (Francisco), savant théologien espagnol, né à Grenade le 5 janvier 1548, mort à Lisbonne le 25 septembre 1617. Il entra très-jeune chez les Jésuites et professa la philosophie et la théologie

dans divers colléges. Il prit une grande part aux fameuses querelles du temps sur la Grèce, et soutint le congruisme, modification de la doctrine de Molina. Parmi ses écrits, qui joignent au savoir théologique l'esprit de méthode, mais dont la prolixité est le défaut, on remarque un *Traité des lois* en dix livres, et la *Defensio catholicæ fidei contra anglicanæ sectæ errores* (Coimbre, 1613, in-fol., plus. édit.), qui souleva des orages tant en France qu'en Angleterre, et fut l'objet des plus sévères condamnations. Ses *Œuvres* ont été réunies (Mayence, et Lyon, 1630 et suiv., 23 vol. in-fol.; Venise, 1740; Paris, 1859, 26 vol. gr. in-8). Il en a été fait un *Abrégé* par le P. Noel (Genève, 1732, 2 vol. in-fol.).

Cf. Deschamps : *Vita Fr. Suaresii* (Perpignan, 1671, in-4) ; — Allegambe : *Biblioth. Societatis Jesu.*

SUARÈS (Joseph-Marie), antiquaire français, né le 5 juillet 1599 à Avignon, mort le 7 décembre 1677. Evêque de Vaison en 1633, il se retira à Rome en 1666 et devint vicaire de Saint-Pierre et garde de la bibliothèque Vaticane. On a de lui : *Notitia basilicarum* (Rome, 1637, in-fol.); *De Vestibus litteratis sive quibus nomina intexta sunt* (Vaison, 1652, in-4); *Prænestes antiqua* (Rome, 1655, in-4); *De Nummis antiquis* (Ibid., 1658, in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXII.

SUBJECTION, synonyme d'*Occupation*. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

SUBLIGNY (N.....), littérateur français du XVIII^e siècle. Avocat au parlement de Paris, et non comédien, comme le dit Louis Racine, il a laissé un souvenir comme ennemi de l'auteur d'*Andromaque*, en dirigeant contre cette tragédie une pièce critique en trois actes et en prose, la *Folle Querelle*, qui fut jouée sur le théâtre de Molière avec beaucoup de succès (18 mai 1668). Il a donné quelques autres comédies, oubliées malgré les éloges des coteries. On lui a attribué la traduction des *Lettres portugaises* de Marianne Alcaforada.

Cf. L. Deltour : *les Ennemis de Racine*, 1re partie, IV, 2e partie, II.

SUBLIME. — Voyez BEAU et STYLE. — TRAITÉ DU SUBLIME. — Voyez LONGIN.

SUBORNEUR (LE), comédies d'E. Billard, du marquis de Sade (voy. ces noms).

SUCHET (Louis-Gabriel), duc d'Albuféra, maréchal de France, né le 2 mars 1770 à Lyon, mort le 3 janvier 1826. Il a écrit sur la guerre d'Espagne, de 1808 à 1814, des *Mémoires* (Paris, 1829, 2 vol. in-8) très-estimés pour le fond des choses et d'un style remarquable par la sobriété.

Cf. Bolo : *Eloge de S.* (Lyon, 1853, in-8) ; — Barrault-Roullon : *le Maréchal S.*, etc. (Paris, 1854, in-8).

SUCKAU (William DE), grammairien et traducteur français, né à Riga (Russie) en 1798, mort à Aix en Provence, en 1866. Il fut professeur du duc de Bordeaux. Connu par de nombreux livres pour l'enseignement de l'allemand, notamment un *Dictionnaire allemand-français et français-allemand* (1846, 2 vol. fort in-12), il a donné plusieurs traductions d'ouvrages littéraires ou historiques. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

SUE (Joseph-Marie, dit *Eugène*), célèbre romancier français, né à Paris le 10 décembre 1804, mort à Annecy le 3 août 1859. Fils d'un chirurgien en chef de la garde impériale, il fut le filleul de l'impératrice Joséphine. Il étudia la médecine et prit part, comme chirurgien militaire, à la campagne d'Espagne, en 1823, et assista plus tard à la bataille de Navarin (1828). L'année suivante son père mourut, lui laissant une fortune considérable, qu'il devait doubler lui-même par une heureuse et infatigable production littéraire. Conduit à la politique active par la propagande révolutionnaire, il fut élu représentant de la Seine à l'Assemblée législative en avril 1850, et siégea à la Montagne. Expulsé de France après le coup d'État du 2 décembre, il se retira en Savoie. Ces événements ralentirent à peine le cours de ses énormes publications.

Après avoir collaboré à quelques vaudevilles, Eug. Sue avait trouvé une première fois sa voie dans le roman maritime, genre encore peu exploité en France, et écrit coup sur coup : *Kernock le pirate* (1830, in-8), *Plick et Plock*, *Atar-Gull* (1831, in-8), *la Salamandre* (1832, 2 vol. in-8), *la Coucaratcha* (1832-34, 4 vol. in-8), *la Vigie de Koat-Ven* (1833, 4 vol. in-8), ouvrages que l'auteur inconnu dut faire imprimer à ses frais, mais qui bientôt, grâce à la vivacité des tableaux de la vie maritime, lui firent une première popularité Toutefois son *Histoire de la marine française* (1835-1837, 5 vol. in-8) et son *Histoire de la marine militaire chez tous les peuples* (1841, in-12) accusèrent son insuffisance comme historien. Il retrouvait le succès dans le roman, avec *Cécile* (1835, in-8), *Latréaumont* (1837, in-8), *le Marquis de Létorières* (1839, in-8), *Jean Cavalier ou les Fanatiques des Cévennes* (1840, 4 vol. in-8), etc. Tout à coup les tendances aristocratiques et toutes byroniennes de l'écrivain firent place à une ardeur de néophyte pour les utopies sociales et politiques des réformateurs modernes, et, sans s'interdire les tableaux de mœurs les plus risqués, il se consacra surtout à l'exposition des plaies populaires et de leurs remèdes. Alors parurent : *Mathilde ou Mémoires d'une jeune femme* (1841, 6 vol. in-8) ; *les Mystères de Paris* (1842, 10 vol. in-8), sorte d'odyssée socialiste de la misère et du vice ; *le Juif-Errant* (1844-45, 10 vol. in-8) : ouvrages publiés en feuilleton par la *Presse*, les *Débats* et le *Constitutionnel*, qui se les disputaient à des prix fabuleux et leur donnaient un incroyable retentissement. Vinrent ensuite : *le Morne au diable* (1842, 2 vol. in-8) ; *Martin l'enfant trouvé* (1847, 12 vol. in-8) ; *les Sept péchés capitaux* (1847-49, 16 vol. in-8), suite de sept actions distinctes mettant en scène quelques principes de la théorie sociale de Fourier ; *les Mystères du peuple ou Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges* (1849-57, 16 vol. in-8), ouvrage condamné par la cour d'assises de Paris comme immoral et séditieux et réimprimé à Bruxelles (1865, 12 vol. in-8) ; *les Misères des enfants trouvés* (1851, 4 vol. in-8) ; *la Famille Jouffroy* (1854, 7 vol. in-8), *le Diable médecin* (1855-57, 7 vol. in-8), publié en cinq suites distinctes ; *les Secrets de l'Oreiller* (1858, 7 vol. in-8), etc. Ces romans qui, dans les éditions premières destinées aux cabinets de lecture, forment des centaines de volumes, ont été réimprimés en format plus compacte, et particulièrement en livraisons populaires in-4, illustrées. Ils ont été aussi presque tous traduits à l'étranger. Eug. Sue en a transporté plusieurs à la scène, sous forme de drames à grand spectacle, entre autres : *Latréaumont* (1842) et *les Mystères de Paris* (1843), avec Goubaux ; *Mathilde* (1842), avec F. Pyat ; *le Morne au diable* (1848), *le Juif-Errant* (1849), etc. [*Dict. des Contemp.*, les deux prem. édit.]

Cf. G. Planche, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er janvier 1838) ; — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, dans la même *Revue* (15 sept. 1840) ; — P. Limayrac : même *Revue* (1er janvier 1844).

SUÉDOISE (LANGUE). — Voyez SCANDINAVES (Langues).

SUÉDOISE (LITTÉRATURE). La Suède n'a pas de développement littéraire particulier avant le XV^e siècle. A l'origine, elle trouve sa poésie et sa mythologie dans ces récits et chants scandinaves

qui se conservèrent en Islande sous la forme la plus rapprochée de leur état primitif et qui furent en partie recueillis dans les *Eddas*. Elle s'appropria, en les modifiant sous l'influence du christianisme et d'une civilisation plus douce, ces légendes héroïques appelées *Folkvisor*, d'un caractère à la fois épique et grossier, et d'un rhythme étroitement lié par la répétition des rimes à des mélodies populaires. Les *Folkvisor* suédois ont été recueillis avec soin par l'érudition moderne. Du XIV^e siècle à la Réformation, les monuments de la littérature ou plutôt de la langue sont des traductions des livres de la Bible, d'ouvrages théologiques étrangers, des textes et des gloses de législation locale, des chroniques, des légendes de saints, des imitations ou traductions libres des romans de chevalerie. En 1476, la fondation de l'université d'Upsal fournit un premier centre à ce mouvement d'études.

La Réforme, qui devait donner, dans tout le Nord, une si vive impulsion intellectuelle, eut pour apôtres, en Suède, les deux Olaüs et Laurentius Petri, disciples de Mélanchthon et qui résument en quelque sorte la littérature de leur époque, comme rénovateurs de la langue, chroniqueurs et poëtes. On doit particulièrement à Laurentius une traduction populaire de la Bible (1526 et suiv.), qui contribua, comme partout, à fixer la langue et à l'enrichir; à Olaüs des essais de drames bibliques, entre autres une comédie de *Tobie* (1550) ; à tous les deux des récits remarquables d'histoire nationale. Jean Messenius et son fils entreprirent ensuite de mettre toute l'histoire de Suède en tragédies et en comédies; mais, outre des productions dramatiques médiocres, le père a laissé un intéressant ouvrage historique en prose latine : *Scandia illustrata*. L'histoire est, du reste, le genre où réussissent le mieux les écrivains suédois ; parmi eux l'on cite, au XVI^e siècle, les frères Johannes et Olaüs Magnus, qui donnent en latin, l'un l'*Histoire des rois des Goths et des Suédois*, l'autre l'*Histoire des nations septentrionales*.

Le XVII^e siècle, sans avoir de noms éclatants, nous offre une assez grande activité littéraire. L'université d'Upsal est réformée par Gustave-Adolphe ; celle de Lund est fondée sous Christine, et de nombreux gymnases sont ouverts. Les grands personnages, Oxenstiern à leur tête, jouent le rôle de Mécènes, encouragent les arts et protégent les lettres. Quelques-uns se font eux-mêmes écrivains. Christine favorise ce mouvement en créant des musées, des bibliothèques, en attirant à sa cour de savants philologues, comme Grotius, Meinborn, Vossius, Saumaise, Heinsius, Naudé, Bochart, Freinshemius; elle donne asile à Descartes, dont la philosophie obtient beaucoup d'adhérents et fait échec, dans les universités, aux doctrines péripatéticiennes. La science, l'archéologie, l'érudition, le droit font toutefois plus de progrès que la littérature proprement dite, et l'histoire que la poésie. L'un des principaux noms de cette période est celui du savant Olaüs Rudbeck, qui, à part ses travaux d'histoire naturelle, d'anatomie et de médecine, a tracé dans l'*Atlantica* (Upsal, 1675-98, 3 vol. in-fol.), avec le savoir d'un antiquaire, d'un érudit et l'imagination d'un patriote, un tableau enthousiaste des destinées fabuleuses de son pays. C'est en Suède que Pufendorf, professeur à l'université de Lund, a donné *le Droit de la nature et des nations* (Lund, 1672, in-4). La poésie revendique à peine, outre le poëme d'*Hercule* de Stiernhielm, quelques chants héroïques et religieux, et des ballets écrits pour la cour. L'essor scientifique se continue au XVIII^e siècle; la Suède compte des naturalistes, des mathématiciens, des chimistes, des médecins et des voyageurs éminents ; l'Académie des sciences de Stockholm, fondée en 1739, devient un des grands foyers de la science européenne. La littérature tend à s'associer à ce mouvement, en laissant encore les premiers rangs à la philologie, à l'érudition, à l'histoire. Dans celle-ci, Olaüs Dalin se montre surtout écrivain ; au titre d'historien national, il joint ceux de critique et de poëte : son *Argus*, inspiré du *Spectateur* anglais, exerce une sérieuse influence, et son poëme sur *la Liberté de la Suède* est la plus remarquable de toutes ses tentatives poétiques, qui ont du moins pour résultat d'épurer le goût et la langue, sous l'influence acceptée des modèles français. On doit à Gyllendorf des fables, des odes, et un poëme épique (*Toget œfver Belt*) ; puis à son ami le comte Creutz un poëme pastoral lyrique, *Atis et Camille*, accueilli avec enthousiasme. Kellgren et Gustave III écrivent des drames historiques, et Hallman d'estimables comédies. Le même Kellgren se fait aussi un nom comme poëte lyrique et satirique, et Oxenstiern par des essais épiques et par une remarquable traduction de Milton. La philosophie, contenue par l'orthodoxie théologique, s'échappe dans le mysticisme avec Svedenborg, qui est contraint de faire imprimer ses livres séraphiques à l'étranger. Des sociétés littéraires se forment, qui comptent parmi leurs membres des femmes distinguées, comme Hedvige-Charlotte Nordenflycht, et d'où sortira l'Académie royale des belles-lettres, histoire et antiquités.

Avec le XIX^e siècle se manifeste la réaction contre le goût français. Le signal en est donné par la société littéraire fondée à Upsal, en 1807, par Atterborn sous le nom d'*Aurora ;* ses membres fondent plusieurs recueils, inspirés des principes de la critique philosophique et esthétique allemande, entre autres le *Phosphoros*, qui leur fait donner le nom de *Phosphoristes*. A leur école, aussi bien qu'à l'école académique, s'en oppose une troisième, l'école gothique, dont le chef, E.-G. Geijer, est auteur d'une remarquable *Histoire de la Suède*. A cette époque d'efforts et de tentatives nationales appartiennent, avec Atterbom lui-même, poëte et prosateur également distingué, l'archevêque Wallin, orateur sacré et poëte idyllique ; l'évêque Tegner, P.-H. Ling Aug. Afzelius, le populaire metteur en œuvre des traditions suédoises ; les poëtes de Beskow, Nikander, Stagnelius, Vitalis, le finlandais J.-L. Runeberg, qui réussissent dans la poésie lyrique et s'essayent dans le drame. Plus près de nous, le roman est cultivé avec succès, particulièrement par des femmes : M^{mes} Frederika Bremer, Emilie Carlen et Knorring. La Suède soutient en outre sa réputation dans les sciences ; elle compte enfin, comme aux époques précédentes, des historiens distingués ; tels sont après Geijer : MM. Strinnholm, A. Frixell, Holmberg, Wieselgren, Carlsson, Malmström, Nilsson, Säve, etc., spécialement adonnés à l'étude des événements et des monuments nationaux.

Cf. Geijer et Afzelius : *Svenska Folkvisor* (Stockholm, 1814-16, 2 vol.) ; — Ardwison : *Svenska Fornsonger* (Ibid., 1834-48, 3 vol.) ; — Hammarsköld : *Svenska Viterheten* (Ibid., nouv. édit., 1833) ; — Palmblad : *Svenskt biographiskt Lexicon* (Upsal, 1835-57, 23 vol.), continué par Wieselgren (Orebro, 1857-64, t. I-V) ; — X. Marmier : *Histoire de la littérature en Danemark et en Suède* (Paris, 1839, in-8) ; — Lenström : *Svenska poesiens historia* (Stockholm, 1839, 2 vol.), et *Sveriges literatur och Konst historia* (Upsal, 1841) ; — Wieselgren : *Sveriges skona literatur* (Stockholm, 1846-1849, 5 vol) ; — Atterbom : *Svenska siare och skalder* (Ibid., 1841-51, t. I-VI) ; — Sturzenbecher : *die Neuere schwedische Literatur* (Leipzig, 1850) ; — A. Geffroy : *Notice* et *Extraits des manuscrits concernant l'histoire de la France ou la littérature dans les archives de la Suède* (Paris, 1855) ; — Léouzon-Leduc : *Histoire littéraire du Nord* (Ibid , 1850,

in-8). l *les Poëmes nationaux de Suède moderne* (Ibid., 1867, in-18).

SUÉTONE, *Caius Suetonius Tranquillus*, biographe latin, né vers 70 après J.-C. On ne sait ni l'année précise, ni le lieu de sa naissance, et l'on ne connaît quelques détails sur sa vie que par les *Lettres* de son ami Pline le Jeune. On voit dans une de ces lettres que Suétone étant jeune homme tenta la carrière d'avocat; dans une autre, qu'il menait une vie calme et studieuse; dans une troisième, qu'il n'ambitionnait pas les emplois publics, puisque, ayant obtenu, par l'entremise de Pline, le grade de tribun, il le fit transférer à un de ses parents. Dans une lettre adressée à Trajan, Pline fait à cet empereur l'éloge de Suétone, qu'il représente comme le plus intègre et le plus savant des Romains; il le prie de lui accorder les priviléges dont jouissaient les citoyens pères de trois enfants, quoiqu'il n'en eût aucun de son mariage, ce qui, selon les lois, le privait du droit d'hérédité. Trajan accorda la demande de Pline. Suétone devint « maître des épîtres », c'est-à-dire secrétaire de l'empereur Adrien. Cette situation lui permit de consulter un grand nombre de documents relatifs à la vie des souverains de Rome depuis Auguste. Il perdit sa place et fut disgracié, en même temps que plusieurs autres courtisans, pour s'être conduit d'une façon trop familière et peu respectueuse à l'égard de Sabine, femme de l'empereur.

Le principal ouvrage de Suétone a pour titre : *Vitæ duodecim Cæsarum*. Ces vies de Suétone n'affectent pas la forme de l'histoire; elles sont anecdotiques, et dans le genre des mémoires. Il ne suit ni ordre chronologique ni méthode; il rapporte avec une extrême impassibilité les actions bonnes et mauvaises. Il ne frappe pas l'imagination; mais, dans sa froide impartialité, il instruit avec exactitude. Ses autorités sont les écrits des empereurs eux-mêmes et ceux de leurs affranchis, des lettres, des discours, des testaments. Il puise aussi ses renseignements dans les documents publics, les sénatus-consultes, les fastes, les inscriptions, les actes du sénat et du peuple. En outre, il consulte les historiens grecs et latins, et l'on remarque qu'il emploie quelquefois les mêmes expressions que Tacite. Son style est bref, précis, sans recherche d'ornements, parfois obscur. Il a prodigué les anecdotes scandaleuses sur les Césars; mais on sait qu'elles abondent à cette époque, et s'il n'a pas cru devoir en supprimer, c'est pour rester véridique. Toutefois sa véracité a été mise en doute par quelques modernes. Linguet a été jusqu'à dire qu'il suffit de voir un fait rapporté par Suétone pour qu'on soit dispensé d'y croire. Cette opinion a été combattue par des critiques plus compétents, entre autres par Krause.

Suétone écrivit plusieurs autres ouvrages, dont voici la liste : *De Ludis Græcorum; De Spectaculis et certaminibus Romanorum; De Anno romano; De Notis; De Ciceronis Republica; De Nominibus propriis et de generibus vestium; De Vocibus mali ominis; De Roma ejusque institutis et moribus; Stemma illustrium Romanorum; De Regibus; De Institutione officiorum; De Rebus variis; De Illustribus grammaticis; De Claris rhetoribus; Vita Terentii, Horatii, Persii, Lucani, Juvenalis, Plinii Majoris*. De tous ces ouvrages, il nous reste à peine quelques fragments. La première édition de *Suétone* a été publiée par Campani (Rome, 1470, in-fol.). Elle fut reproduite quatorze fois jusqu'à la fin du quinzième siècle. Les éditions furent aussi très-nombreuses dans les siècles suivants. On distingue celles d'Erasme (Paris, 1527, in-8), de Robert Estienne (Ibid., 1543, in-8), de Grævius (Utrecht, 1572, in-4), de Burmann (Amsterdam, 1736, 2 vol. in-4), d'Oudendorp (Leyde, 1751, 2 vol. in-8), de Wolf (Leipzig, 1782, 4 vol. in-8), de Baumgarten-Crusius (Leipzig, 1816, 3 vol. in-8), de Hase, dans la collection Lemaire (Paris, 1828, 2 vol. in-8), enfin l'édition de Leipzig, augmentée de fragments (1860, in-8). Les *Vies des douze Césars* ont été traduites un grand nombre de fois en français, notamment par la Harpe (1770), Delisle de Sales (1771), Lévesque (1807), de Golbery (1832-1833), Baudement (1846), Pessonneaux (1856).

Cf Moller : *De Suetonio Tranquillo* (Altdorf, 1685, in-4) ; — Almeida : *In Suetonium commentationes* (La Haye, 1727, in-4) ; — Poret : *Examen littéraire des* Douze Césars *de Suétone*, thèse (Paris, 1819, in-4) ; — Schweiger : *De Fontibus atque auctoritate vitarum XII imperatorum Suetonii* (Gœttingue, 1830, in-4) ; — Krause : *De Suetonii fontibus et auctoritate* (Berlin, 1831, in-8).

SUGER (l'abbé), célèbre ministre d'État français, né vers 1083, mort en 1152, abbé de Saint-Denis, ministre de Louis VI et régent sous Louis VII, pendant la deuxième croisade (1147-1150). Il a écrit une *Vie de Louis le Gros* (Vita Ludovici VI et regum Franciæ), où il passe volontiers sous silence les événements dans lesquels les princes ont montré de l'incapacité politique ou d'autres défauts. Elle a été insérée dans la collection Duchesne et traduite dans la collection Guizot. On cite aussi quelques écrits sur le gouvernement de l'abbaye de Saint-Denis : *De Rebus in sua administratione gestis*. Ses *Œuvres* ont été réunies par Lecoy de Lamarche (1868, in-8).

Cf. J.-D. Garat, M.-J. Hérault de Séchelles, J.-Ch. Jumel : *Eloge de Suger* (Paris, 1779, in-8) ; — A. Huguenin : *Etude sur l'abbé Suger*, thèse (Ibid., 1855, in-8) — F. Combes : *l'Abbé Suger* (1853, in-8) ; — Nettement : *Suger, sa vie et son temps* (nouv. édit., 1868, in-8).

SUHM (Pierre-Frédéric DE), célèbre historien danois, né à Copenhague le 18 octobre 1728, mort dans cette ville le 7 septembre 1798. Après avoir rempli plusieurs fonctions, entre autres celles de conseiller d'État à Drontheim, il devint historiographe du roi. Il s'était formé une riche bibliothèque, qu'il ouvrait à tous et qu'il céda à l'État. Ses travaux, qui lui valurent une grande considération, forment un ensemble important; nous citerons : *Essai d'une réforme de l'ancienne histoire danoise et norvégienne* (Copenhague, 1757, in-4); *Esquisse d'une histoire des origines des peuples du Nord* (Ibid., 1769-70, 2 vol. in-4); *Essai sur l'état présent des sciences, des lettres et des arts en Danemark et en Norvége* (Ibid., 1771, in-8, en français); *Histoire des émigrations du Nord* (Ibid., 1772-73, 2 vol. in-4); *Histoire critique du Danemark à l'époque païenne* (Ibid., 1774-81, 4 vol. in-4); enfin *Histoire du Danemark* (Ibid., 1782 et suiv., 14 vol. in-4). Il a fourni en outre à divers recueils beaucoup de *Mémoires* en partie réunis sous le titre de *Samlede Skrifter* (Ibid., 1788-99, 15 vol. in-8). Il a écrit en outre des *Idylles*, des *Dialogues imités de Lucien* (Ibid., 1748, in-8), etc. Il a fait imprimer à ses frais les *Annales Albufedæ*, et quelques importantes publications. Il a été donné par Nyerup un *Suhmiana* (Ibid., 1799, in-8).

Cf. Nyerup : *Udsigt over Levnets og Skrifter af Suhm* (Copenhague, 1798, in-8), et *Litteraturlexikon*.

SUIDAS, Σουΐδας, compilateur grec. On conjecture qu'il vivait au onzième siècle; mais on ne sait rien de sa vie. On ignore même s'il est l'auteur de l'ouvrage que nous avons sous son nom, ou s'il n'a fait que le remanier et l'augmenter. Cet ouvrage est un *Lexique*, disposé généralement en ordre alphabétique et comprenant en même temps des termes du langage, des noms d'hommes et des noms de choses, avec des extraits des écrivains grecs. Exécuté sur un plan

mal conçu, ce *Lexique* est incomplet et très-inégal. Quelques articles sont très-développés, d'autres tout à fait courts, et un assez grand nombre erronés. Malgré ces défauts, l'ouvrage de Suidas est précieux pour bien des renseignements, et pour des passages d'auteurs aujourd'hui perdus. Publié d'abord par Demetrius Chalcondyle (Milan, 1499, in-fol.), puis par Alde (1514, in-fol.), il fut plusieurs fois réimprimé. Des éditions avec commentaires ont été données par Ludolf Kuster, avec la version latine de Wolf revue par Portus (Cambridge, 1705, 3 vol. in-fol.), et plus tard par Gaisford (Oxford, 1834, 3 vol. in-fol.), édition reproduite avec des améliorations par Bernhardy (Halle, 1834-1852, 2 vol. in-4). Le texte grec publié par Bekker (Berlin, 1854, in-8) se distingue par la correction.

Cf. L. Kuster : *Dissertation* dans son édition ; — C.-G. Muller : *De Suida* (Leipzig, 1790, in-8).

SUIVANTE (LA), comédie de P. Corneille (voy. ce nom).

SULLY (Maximilien DE BÉTHUNE, baron DE ROSNY, duc DE), né le 13 décembre 1560 à Rosny, près de Mantes, mort le 22 décembre 1641. Ce célèbre ministre de Henri IV a laissé les *Mémoires des sages et royales œconomies d'Estat de Henry le Grand.* C'est, malgré le manque d'ordre et la lourdeur du style, un ensemble de documents et de détails très-précieux pour l'histoire de Henri IV et pour celle de Sully lui-même, à qui ses secrétaires sont censés raconter les détails de sa propre vie. Les deux premiers volumes ont été publiés par Sully (1634, in-fol.); les deux suivants par Le Laboureur (1662, in-fol.). On en fit une édition complète à Trévoux, sous la rubrique d'Amsterdam (1723, 15 vol. in-12). L'abbé de l'Ecluse les publia ensuite, en arrangeant le style à la moderne et en changeant l'ordre des matières (Londres [Paris], 1745, 3 vol. in-4 et 8 vol. in-12, souvent réimpr.). Les collections de Petitot et de Michaud donnent le texte et l'ordre de l'original.

Cf. Thomas : *Eloge de Sully* (Paris, 1763, in-12) ; — Ch.-A. Sewrin : *les Amis de Henri IV* (Ibid., 1805, 3 vol. in-12). — Poirson : *Histoire de Henri IV ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi,* t. VIII.

SULPICE SÉVÈRE, *Sulpicius Severus*, historien ecclésiastique latin, né en Aquitaine vers 363, mort vers 410. D'une noble famille, il fut élevé avec soin et se distingua comme avocat. Sa femme étant morte, il se retira du monde vers 392, s'attacha à saint Martin de Tours et entra dans les ordres. Il eut de son vivant une grande réputation qui persista durant tout le moyen âge. Aujourd'hui même qu'on juge plus sévèrement ses erreurs historiques, on reconnaît l'élégante pureté de son style qui lui a valu le surnom de « Salluste chrétien ». Nous avons de lui : *Historia sacra*, abrégé d'histoire sacrée depuis la création jusqu'à l'année 400, et particulièrement intéressante pour le quatrième siècle; *Vita sancti Martini Turonensis; Dialogi duo*, relatifs aux discussions sur Origène; *Epistolæ*. On imprima d'abord l'*Histoire sacrée* et la *Vie de saint Martin* (Milan, 1480, et Venise, 1502, in-4), puis, l'*Histoire sacrée* seule (Bâle, 1556, in-8, plus. fois réimpr.). On réunit ensuite ses *Œuvres* (Bâle, 1556, in-16; Leyde, 1635, 1643, in-12; Amsterdam, 1665, in-8), dont la meilleure édition est celle de Jérôme de Prato (Vérone, 1741-1754, 2 vol. in-4). Elles ont été traduites par Herbert, dans la Bibliothèque Panckoucke (1847, 2 vol. in-8).

Cf. D.-W. Moller : *Disputatio de S. Sulpicio* (Altdorf, 1686, in-4) ; — *Histoire littéraire de la France,* t. II.

SULPICIA, femme poëte romaine, du Iᵉʳ siècle après J.-C. Elle est citée par Martial, Ausone et Sidoine Apollinaire, qui parlent de poésies gracieuses adressées par elle à son mari. On lui attribue, avec assez de probabilité, une satire contre l'édit de Domitien qui bannissait les philosophes. Cette pièce, sans mérite littéraire, avait été insérée à tort dans les *Œuvres* d'Ausone. Elle a été traduite en vers français par C. Monnard (1816, in-8), en prose par M. Perreau, dans la Bibliothèque latine-française de Panckoucke, par Courtaud dans la collection Nisard, par le marquis de La Rochefoucault-Liancourt (2ᵉ édit., 1857), enfin par Eug. Despois dans ses *Satiriques latins* (1864, in-8).

Cf. Wernsdorf: *Poetæ latini minores*, t. III;— Schlæger, *Sulpitiæ eclogæ* (Mittau, 1846, in-8).

SULPICIUS RUFUS (Publius), orateur romain, né en 124 avant J.-C. Tribun du peuple en 88, il fut un des plus violents partisans de Marius. Cicéron, qui fait de lui un des interlocuteurs du *De Oratore*, en parle avec la plus haute admiration. « Sulpicius, dit-il, fut de tous les orateurs que j'ai entendus le plus noble et pour ainsi parler le plus tragique. Sa voix était puissante et en même temps douce et claire; ses gestes et ses mouvements étaient gracieux, et néanmoins n'avaient rien de théâtral; sa diction rapide et abondante n'avait ni redondance ni longueur. » Sulpicius n'a pas laissé de discours écrits; quelques-uns furent répandus après sa mort par P. Canutius.

Cf. Rob. Schneider : *Quæstionum de Servio Sulpicio Rufo specimina II* (Leipzig, 1834, in-8) ; — Ellendt : *Historia eloquentiæ romanæ*, en tête des *Oratorum romanorum fragmenta* de Meyer.

SULZER (Jean-Georges), philosophe allemand, né à Winterthur le 16 octobre 1720, mort le 25 février 1779. Il étudia la théologie à Zurich, fut vicaire, puis précepteur à Magdebourg, devint en 1747 professeur de mathématiques à Berlin, et trois ans plus tard membre de l'Académie. Son principal ouvrage est *Théorie générale des beaux-arts* (Allgemeine Theorie der schœnen Künste; Leipzig, 1771-74, 2 vol., nouvelle édition, 1792-94, 4 vol.), livre d'une certaine importance historique et dont la valeur a été deux fois renouvelée par les *Suppléments littéraires* de Blankenburg (Zusaetze; Ibid., 1796-98), et par les *Appendices* de Dyk et Schutz (Nachtraege, etc.; Ibid., 1792-1808, 8 vol.). On cite encore de lui : *Considérations morales sur les œuvres de la nature* (Moralische Betrachtungen über die Werke der Natur; Berlin, 1741, in-8); *Exercices pour développer l'attention et la réflexion* (Vorübungen zur Erweckung der Aufmerksamkeit, etc.; Nuremberg, 1768, 3 vol., 3ᵉ édit., 1750-1782, 4 vol.); une *Autobiographie* éditée par Mersan et Nicolaï (Sebstbiographie; Berlin, 1809).

Cf. Hirzel : *Ueber Sulzer* (Zurich, 1774, 2 vol. in-8).

SUMBAVA-TIMORIENNES (LANGUES). Ce groupe d'idiomes de la famille malaise comprend les quatre suivants : le *bima*, usité chez les naturels de la partie orientale de l'île Sumbava et de la partie occidentale de l'île Florès, idiome le plus poli de tout le groupe et qui montre une grande affinité avec le macassar; le *sumbava*, parlé dans la partie occidentale de l'île de ce nom; le *timouri*, parlé dans l'île Timore; le *sawu*, particulier aux naturels de l'île Sawu. Les Hollandais ont traduit et imprimé dans ce dernier quelques livres de religion. Ces divers idiomes, qui paraissent avoir eu leur alphabet, ont adopté les caractères bugis et malais. Le groupe sumbava-timorien comprend encore l'*ende*, de l'île Ende ou Florès; l'*ombay*, de l'île de ce nom, et le *rotti*, propre aux insulaires de Rotti.

SUPERCHERIES LITTÉRAIRES. — Voyez APOCRYPHES (écrivains et livres) et PSEUDONYMES.

SUPPLIANTES (LES), tragédies d'Eschyle et d'Euripide (voy. ces noms).

SUPPOSITION D'AUTEURS.—Voyez APOCRYPHES.

SURÉNA, tragédie de Corneille (voy. ce nom).

SURIUS (Laurent), hagiographe allemand, né à Lubeck en 1522, mort à Cologne le 23 mai 1578. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il entra en 1542 chez les Chartreux de Cologne et s'y livra à des travaux de compilation dont le plus important est : *Vitæ sanctorum ab Aloysio Lipomanno olim conscriptæ* (Cologne, 1570 et suiv., 6 vol. in-fol., plus. édit.); il en existe deux abrégés (Anvers, 1591, in-8; Cologne, 1616, in-8). L'emploi un peu trop libre que l'auteur fit des documents dont il disposait a donné lieu à beaucoup de critiques. On cite en outre de lui : *Commentarius brevis rerum in orbe gestarum ab anno* 1500 (Louvain, 1566, in-8, avec *Supplément;* Cologne, 1602, in-8), ouvrage plus digne, suivant Peucer, d'un bouffon que d'un historien, traduit en français par Estourneau (Paris, 1571, in-fol.), et continué par divers auteurs; une collection assez médiocre des *Conciles* (Cologne, 1567, 4 vol. in-fol.); des traductions, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVIII.

SURREY (Henry HOWARD, comte DE), poëte anglais, né vers 1517, mort sur l'échafaud le 21 janvier 1547. Issu d'une des plus grandes familles d'Angleterre, dans sa brillante carrière, terminée à trente ans par une mort tragique, il exerça une grande influence sur la littérature anglaise. Élève et imitateur des Italiens, surtout de Pétrarque, il assouplit la poésie et mérita d'être le maître de Sidney et de Spenser. Il a laissé des chansons, des sonnets, composés en l'honneur d'une belle Géraldine, dont le vrai nom est inconnu, une traduction du second livre de l'*Énéide*, où le vers blanc anglais est employé pour la première fois. Publiées dans les *Miscellanies* de Tottel (1557), ces poésies ont été souvent réimprimées; une récente et élégante édition en a été donnée par R. Bell (1854, in-12).

Cf. Disraeli : *Amenities of literature ;* — Nott et Bell : *Notes histor. et critiq.* des édit de 1815 et 1854 ; — Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, liv. II, ch. II.

SURVILLE (Marguerite-Éléonore-Clotilde DE VALLON-CHALYS, dame DE), nom d'une dame française qui aurait été l'auteur de gracieuses poésies. Sa vie ne nous est connue que par Vanderbourg, le premier éditeur de ses poésies. Elle serait née en 1405, au château de Vallon, dans le bas Vivarais, et serait morte dans un âge très-avancé, vers la fin du XV^e siècle. Elle aurait épousé, en 1421, un jeune chevalier nommé Bérenger de Surville. La jalousie que son talent aurait inspirée à Alain Chartier serait la cause de l'oubli dans lequel restèrent ses productions poétiques. Vanderbourg dit avoir trouvé ces détails dans des *Mémoires* composés par Clotilde de Surville elle-même et restés inconnus dans sa famille jusqu'au jour où ils furent transcrits par le marquis Joseph-Etienne de Surville. Celui-ci, né en 1755, dans le Vivarais, servit comme capitaine en Corse et en Amérique, émigra en Allemagne au commencement de la Révolution, et, revenu en France avec une mission du comte de Provence, pour tenter un soulèvement dans le Midi, fut arrêté au Puy, jugé par une commission militaire et condamné à mort en 1798. On trouva dans ses papiers des poésies médiocres qui n'ont pas été publiées. Ce sont ses héritiers qui auraient remis à Vanderbourg le manuscrit, qu'il mit au jour sous le titre de *Poésies de Clotilde de Surville* (Paris, 1803, in-8), recueil d'élégies, de contes, d'épîtres et de morceaux lyriques. Les recherches faites depuis par A. Macé ne permettent guère de mettre en doute la bonne foi de l'éditeur. Cependant d'excellentes raisons empêchent de reporter dans leur forme actuelle ces poésies au XV^e siècle. La langue n'en est souvent qu'une imitation, assez bien réussie, mais évidente du langage de cette époque. En outre, plusieurs pièces paraissent imitées de divers poëtes modernes, comme celle intitulée *les Trois plaids d'or*, qui rappelle *les Trois manieres* de Voltaire. En outre, dans divers passages on trouve des idées et des sentiments de notre temps. Cette dernière observation s'applique encore davantage à un second recueil, qui fut publié par Charles Nodier et de Roujoux, sous le titre de *Poésies inédites de Clotilde de Surville* (Paris, 1826, in-8). Ce volume a été promptement rejeté comme apocryphe. Ce qui dénonce le premier recueil même comme un pastiche du XV^e siècle, aux yeux de Daunou, Villemain et Sainte-Beuve, c'est la trop grande perfection avec laquelle l'imitation a été exécutée. Quelle que soit la main qui les ait écrites ou simplement remaniées, les poésies attribuées à Clotilde de Surville n'en sont pas moins une œuvre charmante et distinguée.

Cf. Villemain : *Tableau de la littérature au moyen âge ;* — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er novembre 1841) ; — A. Macé : *Un procès d'histoire littéraire, les Poésies de Cl. de Surville* (Paris, 1871) ; — Vaschalde : *Clotilde de S. et ses poésies* (Valence, 1873, in-8).

SURVILLE (Laure DE BALZAC, dame), femme de lettres française, née en 1800, morte le 5 janvier 1871. Sœur du célèbre romancier, elle a publié, outre une notice sur son frère (*Balzac, sa vie et ses œuvres d'après sa correspondance*, 1858, in-8), quelques gracieux « contes des familles » : *le Compagnon du foyer* (1854, in-18), et *la Fée aux nuages ou la reine Mab* (1854, in-18). [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

SUSARION, Σουσαρίων, poëte comique grec du VI^e siècle avant J.-C., né à Tripodiscus, dans la Mégaride. Il s'établit en Attique, à Icaria, village fameux par la célébration des fêtes de Bacchus ; c'est lui qui transporta chez les Athéniens la comédie mégarienne, en la modifiant, c'est-à-dire en substituant aux lazzis d'une bouffonnerie improvisée un dialogue composé d'avance et versifié. Il n'est rien resté de ses pièces, qui probablement n'étaient pas écrites.

Cf. Meineke : *Histoire critique de la comédie grecque.*

SUSO (Henri DE BERG, dit), en allemand *der Seuse*, appelé aussi *frère Henri-Amand* et *Jean de Sousaube*, écrivain mystique allemand, né à Ueberlingen, près de Constance, le 21 mars 1300, mort à Ulm le 25 janvier 1366. Fils d'un homme de guerre, il prit le nom de sa mère (Siuse ou de Sews), qui lui avait inspiré une tendre et fervente piété. Dès l'âge de treize ans il entra chez les Dominicains, dont il fut élu prieur à dix-huit On sait peu de chose de son influence comme prédicateur, mais ses écrits, où le mysticisme emprunte volontiers le langage de la passion de l'amour, ne furent pas moins populaires que l'*Imitation*. Le principal est l'*Horologium sapientiæ æternæ* (Paris, 1479, in-4; Venise, 1492, in-4), traduit en français et répandu sous le titre de *L'orloge de sapience* (Paris. s. d. [vers 1480], petit in-fol. goth.; plus. édit. incunables, 1482, 1499, avec fig. sur bois). Des traductions ultérieures portaient les titres de *Dialogue de la sagesse avec son disciple* (Paris, 1684, in-12), et d'*Office de la sagesse éternelle*. Les *Œuvres* d'Henri de Suso, réunies de bonne heure (Augsbourg, 1482, in-fol., nomb. fig.), ont été en partie traduites de l'allemand par Surius (Cologne, 1555, in-8, plus. édit.)

Cf. Elisabeth Stæglin : *Notice*, en tête de la traduction de Surius ; — Gœrres : *Introduction sur la vie et les écrits du B. H. Suso*, traduite de l'allemand, en tête de *la Sagesse éternelle* (Paris, 1840, in-8) ; — Chavin de Malan : *la Vie et les Lettres du bienheureux H. Suso* (Ibid., 1842, in-12).

SUSPENSION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

SUTRAS, SOUTRAS, traités de philosophie en langue sanscrite, qui sont surtout des commentaires des *Védas*, et ils font suite à ceux appelés *Brahmanas*. Les plus anciens *Sûtras* eurent pour auteur Kapila (voy. ce nom). On distingue ensuite les *Mimânsa-Sûtras* de Jaimini et de Bâdarâyana, et le *Brâhma-Sûtra*. La logique est représentée en sanscrit par une longue suite d'ouvrages appelés aussi *Sûtras*.

SUZE (comtesse DE LA). — Voyez LA SUZE.

SWEDENBORG (Emmanuel SVEDBERG DE), célèbre savant et théosophe suédois, né à Stockholm le 29 janvier 1688, mort à Londres le 29 mars 1772. Fils d'un dignitaire de l'église suédoise, il fut élevé dans des sentiments pieux. Quelques volumes de jeunesse : *De Senecæ et P. Syri sententiis* (Upsal, 1709, in-4); *Ludus heliconius* (Skara, 1714, in-8); *Camœna borea*, Greifswald (1715, in-8), le montrent s'occupant de recherches érudites et de poésie. Avant de se croire initié à la connaissance des choses morales et célestes par les visions de l'illuminisme, il cultiva avec ardeur et succès les sciences naturelles, surtout la minéralogie. Les services qu'il rendit dans cette sphère par ses voyages d'exploration et ses travaux lui valurent d'être anobli et nommé membre de l'Académie royale des sciences d'Upsal. Ses visions ont produit moins une philosophie qu'une religion qui a eu ses adhérents en Suède, en Pologne, en Russie, en Angleterre, en Hollande, aux États-Unis d'Amérique, avec des associations organisées, comme la Société swedenborgienne de Londres, fondée en 1783, et de zélés propagateurs qui lui ont dévoué leur fortune et leur vie.

Nous n'avons pas à mentionner ici les nombreux ouvrages scientifiques de Swedenborg; parmi ses livres, plus nombreux encore, consacrés à ses doctrines de théosophe et de voyant, nous citerons : *De Cultu et amore Dei* (Londres, 1745, 2 parties in-4); *Arcana cœlestia* (Ibid., 1749-56, 8 vol. in-4), ouvrage pour lequel il a fait un *Index verborum et nominum* (Ibid., 1815, in-4); *De Cœlo et inferno ex auditis et visis* (Ibid., 1758, in-4), résultat de treize ans de commerce familier avec les anges; *De Nova Hierosolyma* (Ibid., 1758, in-4); *Sapientia angelica*, en deux parties (Amsterdam, 1763 et 1764, in-4); *Apocalypsis revelata* (Ibid., 1766, in-4), et *Apocalypsis explicata* (Londres, 1785-89, 4 vol. in-4); *Deliciæ sapientiæ de amore conjugali*, etc. (Amsterdam, 1768, in-4); *De Commercio animæ et corporis* (Londres, 1769, in-4); *Vera christiana religio seu Universalis theologia novæ Ecclesiæ* (Amsterdam, 1771, in-4). Presque tous ces écrits ont été traduits séparément en français, quelques-uns plusieurs fois. Ils ont été ensuite réunis à grands frais dans des traductions générales, par J.-P. Moët (Paris, 1819, 24 vol. in-8), et par Le Boys des Guays (Saint-Amand, 1842-63, 28 vol. in-8 et 21 vol. in-18). Ils l'ont été en allemand par Tafel et Hofacker. M. Le Boys des Guays a donné en outre un *Index général des passages de la divine parole citée et expliquée dans les ouvrages théologiens d'Em. Swedenborg* (Paris, 1859, in-8), puis un *Index méthodique ou Table alphabétique et analytique de ce qui est contenu dans les Arcanes célestes*, etc. (Ibid., 1864-65, vol. in-8). G. Sand a exposé les doctrines de Swedenborg dans son roman de *Consuelo;* Balzac s'en est inspiré dans *Séraphita*.

Cf. Sandel : *Eloge* prononcé dans l'Académie de Stockholm (7 octobre 1772); — J. Clowes : *Letters on the writings of Sw.* (Londres, 1799, in-8); — Gœrres : *Emm. Sw.* (Spire, 1827, in-8); — Tafel : *Emm. Sw. und seine Gegner* (Tubingue, 1834, 1842, in-8); — de Beaumont-Vassy : *Sw. ou Stockholm en* 1766 (Paris, 1842, in-8); — Edwin Hood : *Sw., a Biography and exposition* (Londres, 1854, in-8); — Ed. Richer et Le Boys de Guays : *Mélanges concernant la Nouvelle Jérusalem* (Paris, 1861, 4 vol. in-18); — Matter : *Emm. de Sw., sa vie, ses écrits et sa doctrine* (Ibid., 1863, in-8); — Quérard : *la France littéraire;* — O. Lorenz : *Catalogue général de la librairie française.*

SWETCHINE (Sophie SOYMONOF, dame), née à Moscou le 22 novembre 1782, morte à Paris le 10 septembre 1857. Mariée à dix-sept ans au général Swetchine, elle connut à Saint-Pétersbourg la société française de l'émigration. Elle s'établit à Paris en 1808 et tint chez elle pendant près de quarante ans un salon, qui fut à la fois un cénacle et une chapelle, et dont l'influence religieuse et littéraire, longtemps modeste et comme clandestine, fut constatée à l'occasion de la mort de Mme Swetchine par l'excessif retentissement que toute la critique française donna à ses ouvrages posthumes. Ayant pris l'habitude, dès l'âge de dix-neuf ans, de confier au papier ses réflexions sur toutes choses, elle laissait en manuscrit la matière de plus de quarante volumes. L'un de ses confidents intimes, M. de Falloux, en tira un premier recueil de *Pensées, morceaux choisis, traités divers*, publiés sous ce titre : *Madame de Swetchine, sa vie et ses œuvres* (1854, 2 vol. in-8). Il a été donné depuis : *Lettres de Mme Swetchine* (1861, 2 vol. in-8); *Mme Swetchine, journal de sa conversion, méditation et prière* (1863, in-8); *Correspondance du P. Lacordaire et de Mme Swetchine* (1864, in-8); *Nouvelles lettres de Mme de Swetchine*, publiées par le marquis de La Grange (1875, in-8).

Cf. De Falloux : *Mme de Swetchine*, etc.; — Ern. Naville : *Mme de Swetchine* (Genève, 1853); — Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. I.

SWIFT (Jonathan), célèbre publiciste et romancier irlandais, né à Dublin le 30 novembre 1667, mort dans la même ville le 19 octobre 1745. Enfant posthume d'un père presque indigent, il dut son éducation à la charité de quelques parents. Après avoir été l'élève négligent du collège de la Trinité, ce fut aussi par une sorte de charité qu'il obtint le grade de bachelier. Tout le début de sa vie était fait pour humilier et irriter son orgueil naturel. Il devint le secrétaire de sir William Temple, diplomate habile, qui avait la réputation d'un grand homme d'Etat, bon écrivain, mais vaniteux et pédant. Traité presque comme un domestique, maigrement rétribué, il se sépara de son patron en 1692, puis dut solliciter humblement la faveur de revenir. Temple mourut en 1699, et Swift, se voyant sans aucune position à trente-deux ans, suivit lord Berkeley en Irlande, en qualité de chapelain. Il dut à ce seigneur quelques petits bénéfices qui formaient un revenu de 200 liv. sterl. (5,000 fr.); il était économe, et cette somme lui assurait l'indépendance. Pour satisfaire son ambition, il se lança dans la politique et prit d'abord parti avec les wighs; dans ses voyages en Angleterre il fréquenta Addison, Steele, lord Halifax; mais bientôt, trouvant que ses amis ne faisaient rien pour lui, il se tourna du côté des torys, leur apportant, pour balancer l'influence d'Addison, des qualités de polémiste sans égales. La terrible guerre qu'il fit aux wighs, par ses pamphlets et son journal *l'Examiner*, lui donna dans le parti contraire une importance que les premiers hommes de l'Etat, Harley, Bolingbroke et les plus grands seigneurs reconnurent avec force prévenances, flatteries, caresses ; mais ils ne purent ou ne voulurent faire accorder à ses instances un évêché qui l'aurait mis de pair avec les lords du royaume. La reine Anne, sous le prétexte que, dans ses écrits au moins, Swift n'avait jamais montré les deux vertus chrétiennes de la décence et de la charité, refusa obstinément. Les ministres lui donnèrent l'honorable et lucrative place de doyen de Saint-Patrick, à Dublin. Le but de sa vie était manqué. La querelle de

Harley et de Bolingbroke, la mort de la reine, le triomphe des whigs achevèrent de ruiner ses espérances Il revint en Irlande au milieu des cris d'exécration de ses ennemis victorieux. La vie domestique lui réservait aussi de dures épreuves. Il avait connu, dans la maison de Temple, Esther Johnson, qui passait pour la fille de l'intendant du vieux diplomate, mais qui probablement était la fille naturelle de Temple lui-même. Celui-ci lui laissa en mourant 1,000 liv. sterl. La jeune fille alla s'établir avec une amie plus âgée en Irlande, près d'une des cures de Swift, à Laracor. Elle figure dans sa correspondance et ses vers sous le nom de Stella. Ce fut seulement vers 1716, après seize ans d'attente, qu'elle obtint d'être liée à lui par un mariage qu'il voulut secret et dont on a même contesté la réalité. Or, dans le même temps, il acceptait et encourageait l'amour d'une autre jeune fille, Esther Vanhomrig, dite Vanessa, qu'il avait connue à Londres en 1713, et qui vint aussi s'établir en Irlande. C'était une situation étrange et pénible que celle de Stella et de Vanessa, se disputant le cœur de *Cadenus* (Decanus, le doyen), ce vieux politique déçu, exaspéré, un peu maniaque déjà, qui savourait orgueilleusement leur amour sans être capable d'y répondre. Cet imbroglio domestique finit mal. Vanessa découvrit les droits de Stella et mourut le cœur brisé en 1723; Stella, de son côté, voyant qu'elle avait eu une rivale, tomba dans une maladie de langueur, et sa mort, qui eut lieu le 28 janvier 1728, laissa Swift dans la solitude et la misanthropie. Vainement les *Lettres d'un drapier* (1724) l'avaient rendu l'idole du peuple irlandais, et les *Voyages de Gulliver* (1726) lui donnaient la première place parmi les prosateurs anglais de son temps, il s'enfonça de plus en plus dans son chagrin farouche; il se sentait envahi par la démence, et sa seule manière de résister à la folie était de rester silencieux; dans les trois dernières années de sa vie il dit à peine quelques mots; dans la dernière il ne parla plus. Les quelques amis qui lui restaient, Pope, Bolingbroke, vivaient loin de lui. Il mourut seul.

Le talent de Swift allait de pair avec son caractère. Original, puissant, mais sans grâce et sans délicatesse, il fut le maître de l'invective féroce, de l'ironie impitoyable froidement calculée, lancée avec une force irrésistible. Poëte ou prosateur, il s'attaqua à la réalité abjecte pour en faire jaillir ce qu'elle a de plus flétrissant, de plus souillé. Il dévasta l'humanité au lieu de l'éclairer. Souffrant lui-même du tour funeste de son esprit, il y eut au fond de sa furieuse indignation un sentiment passionné de la justice. Sa bouffonnerie même est tragique. Coleridge a dit de lui que c'était un Rabelais à sec (*Anima Rabelæsi habitans in sicco*); Thakeray l'a comparé aux ruines d'un palais incendié. C'est surtout comme prosateur que Swift s'est placé au premier rang. Correct, clair et énergique, s'il n'a pas la grâce d'Addison, il a plus de force; s'il ne l'égale pas dans l'essai moral, peut-être même dans la polémique quotidienne, il a plus de portée dans le pamphlet et dans la satire générale.

De ses écrits en prose, les plus connus sont les *Lettres d'un drapier* et les *Voyages de Gulliver*. Dans les premières (Drapier's Letters; Dublin, 1724, in-8), lettres célèbres, publiées sous le voile de l'anonyme, ainsi que ses autres pamphlets, Swift attaque la patente royale qui accordait à un certain Wood de frapper de la monnaie de cuivre pour l'Irlande. La monnaie, malgré l'attestation de Newton, semble n'avoir pas été de bon aloi; d'ailleurs c'était à l'Irlande elle-même à pourvoir à ses besoins en ce genre. Swift crut à une fourberie et la dénonça avec une si redoutable éloquence, que le ministère dut reculer après des menaces impuissantes contre l'auteur et des rigueurs inutiles contre l'imprimeur. L'Irlande frémit d'enthousiasme; elle avait trouvé son tribun.

Les *Voyages de Gulliver* (Travels into several remote nations of the world; Londres, 1726-27, 2 vol. in-8), qui comptent tant de traductions françaises depuis celle de l'abbé Desfontaines (Paris, 1727, 2 vol. in-12), composent un roman rempli d'allusions à des faits contemporains, mais qui offre en même temps une satire générale de l'humanité; la satire seule nous intéresse aujourd'hui. L'auteur adopte le caractère d'un chirurgien de marine qui raconte les singulières aventures qui lui sont arrivées dans ses voyages; il a d'abord abordé à Lilliput, dans un pays dont les habitants ont six pouces de haut; il est ensuite allé à Brobdingnag, contrée peuplée d'énormes géants; un troisième voyage l'a conduit dans l'île volante de Laputa, habitée par des philosophes et des astronomes; à Glubbdubbnb, puis à Luggnagg, où il rencontre les plus misérables des êtres, des hommes immortels; dans un quatrième voyage enfin, il arrive dans le pays des Houhynhnms, chevaux raisonnables, civilisés, vivant non loin des plus laides, des plus sales et des plus déraisonnables brutes du monde, les Yahoos ou hommes; c'est là le dernier mot de cette satire, qui n'est pas gaie, ou ne l'est qu'à la surface, et qui avilit à plaisir l'humanité. Aussi malgré le prodigieux esprit de l'auteur, et grâce à ce tour précis d'imagination qui fait illusion et donne aux allégories l'apparence de la réalité, c'est par le cadre plutôt que par le fond que le livre est devenu populaire.

Parmi ses autres écrits en prose nous citerons: *Discours sur les querelles des nobles et du peuple à Athènes et à Rome* (1701), publié lorsqu'il était encore whig et défendait les chefs de ce parti, Somers, Halifax, Portland; *la Bataille des livres*, pamphlet littéraire, où, sous prétexte de défendre les opinions de son patron Temple, il déverse le ridicule sur le premier philologue de l'Angleterre, Bentley; *le Conte d'un tonneau* (Tale of a tube), traduit plusieurs fois en français, conte allégorique qui semble destiné à défendre l'église anglicane contre les catholiques et les calvinistes, mais qui contient tant d'indécences et d'incongruités, qu'on a peine à le croire l'ouvrage d'un chrétien sérieux; *Argument contre la destruction du Christianisme* (1708), chef-d'œuvre d'ironie hautaine et qui se signale encore par l'irrévérence; *la Conduite des alliés* (1712), le meilleur de ses pamphlets politiques, tout en faveur de la paix avec la France; *l'Esprit public des wighs* (1714), dernière charge sur un ennemi qui semble vaincu qui pourrait bien ressaisir la victoire; *l'Histoire des quatre dernières années de la reine Anne*, écrite vers ce temps, et qui ne parut qu'après la mort de l'auteur; *Une modeste proposition pour empêcher les enfants des pauvres d'être une charge à leurs parents ou à leur pays* (Dublin, 1729) : l'auteur propose de vendre les enfants d'un an comme viande de boucherie et de les manger; le but de cette cruelle ironie est de soulever l'indignation contre le gouvernement anglais qui opprime la population irlandaise et la condamne à la misère; *les Directions pour les serviteurs*, composées longtemps avant et publiées en 1745, écrit d'une ironie aussi forte quoique moins révoltante : il y conseille aux serviteurs de se faire voleurs de grand chemin.

Les vers de Swift, qui auraient suffi à le distinguer, si ses pamphlets et son roman ne l'avaient mis hors ligne, ne sont que sa prose découpée en lignes égales, que terminent des rimes exactes; même verve morne, même réalité cruelle, même cynisme triste; mais pas la moindre imagination poétique : ses vers à Vanessa et à Stella nous font bien comprendre comment il répondit si mal à leur amour, mais non pas comment il exerça sur

ces deux femmes une telle fascination. Parmi ses autres pièces, qui méritent toutes d'être lues, on peut citer sa *Description d'un jour de pluie à Londres;* sa parodie de *Philémon et Baucis*, sa *Grande question débattue*, et surtout ses *Vers sur sa propre mort*, lugubre et spirituelle plaisanterie, qui est peut-être son chef-d'œuvre. Dryden avait prédit à Swift qu'il ne serait jamais un poëte, mais il est douteux qu'aucun poëte de ce temps, pas même Dryden, eut pu composer une telle pièce.

Les *Œuvres poétiques* de Swift parurent à Londres (1736, in-12). Les meilleures éditions des *Œuvres complètes* sont celles de Nichols (Londres, 1808, 19 vol. in-8) et de Walter Scott (Edimbourg, 1824, 19 vol. in-8); on y ajoute deux volumes d'œuvres inédites (Londres, 1848, 2 vol. in-8). Léon de Wailly a mis en scène Jonathan Swift dans son roman de *Stella et Vanessa*, d'où M. Ulbach a tiré un drame en cinq actes, *le Doyen de Saint-Patrick* (Odéon, 1863).

Cf. T. Sheridan : *Life of J. Swift* (Londres, 1784, in-8) ; — Craufurd : *Essai historiq. sur J. Swift et son influence sur le gouvernement de la Grande-Bretagne* (Paris, 1808, in-8) ; — Johnson : *Lives of the english poets ;* — Walter Scott : *Memoirs of Jon. Swift ;* — Thackeray : *the English humorists ;* — Prévost-Paradol : *De Decani Jonathan Swift vita et scriptis*, thèse (Paris, 1855, in-8), et *Mémoire sur la vie et les œuvres politiques et religieuses de J. Swift*, dans le *Recueil* de l'Acad. des sciences morales (avril 1846) ; — Fr.-S. Jeffrey : *Swift and Samuel Richardson* (Londres, 1853, in-8) ; — Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, liv. III, ch. v; — Shaw : *History of english literature.*

SYLBURG (Frédéric), en latin *Sylburgius*, érudit allemand, né à Watterau (Hesse) en 1536, mort à Heidelberg le 16 février 1596. Fils d'un paysan, il parvint malgré les obstacles à apprendre les langues classiques et l'hébreu, tout en dirigeant quelques écoles; puis il fut chargé par les imprimeurs Wechel, à Francfort, et Commolin, à Heidelberg, de surveiller leurs collections d'écrivains grecs. Par la correction des textes, le soin de la traduction latine et le choix des commentaires, il rendit aux lettres anciennes des services que les érudits du temps reconnaissent avec enthousiasme. On lui doit d'excellentes éditions de *Pausanias*, d'*Aristote*, de *Denys d'Halicarnasse*, de *Clément d'Alexandrie, saint Justin*, etc. Il a en outre refondu, d'après la méthode de Ramus, une *Grammatica græca* (1580, in-4), et collaboré activement au *Thesaurus* d'Henri Estienne.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — J.-G. Jung : *Lebensbeschreibung F. S.'s* (Francfort, 1745, in-8).

SYLLA, tragédie de Jouy (voy. ce nom).

SYLLEPSE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

SYLLOGISME. — Voyez PREUVES ORATOIRES.

SYLVANIRE (LA), pastorale dramatique d'Honoré d'Urfé (voy. ce nom).

SYLVES (LES) ou SILVES, poëmes de Stace (voy. ce nom).

SYMMAQUE, *Quintus Aurelius Symmachus*, orateur romain, né vers 340 à Rome mort en 409 ou 410. D'une famille qui occupa les plus hautes places dans les derniers siècles de l'empire, fils d'un consul et préfet de Rome, à qui une statue fut érigée en 376, il devint lui-même préfet de Rome en 384 et consul en 391. Élevé avec soin dans le culte des traditions nationales et du paganisme, il avait été, dès 365, agrégé au collége des grands pontifes, et il défendit par ses actes et ses écrits, contre les envahissements de la doctrine chrétienne, la vieille religion qui avait perdu l'appui des empereurs. Lorsque Gratien, après avoir confisqué les domaines et les revenus des temples, enleva de la salle du sénat la statue et l'autel de la Victoire, Symmaque fit partie de la députation que la majorité du sénat envoya à Milan pour réclamer contre ce sacrilége, et fut chargé de porter la parole. L'empereur ne voulut pas recevoir cette députation. Dans une seconde tentative faite auprès de Valentinien II, Symmaque prononça le discours patriotique, sincère et éloquent que nous possédons, sans pouvoir contrebalancer l'influence dominante de saint Ambroise. Une allusion au même sujet, sous le règne de Théodose, dans son éloge de cet empereur, le fit disgracier. A cette persistance en faveur d'une religion en ruines se joignait une intégrité dont les contemporains font l'éloge.

Le style de Symmaque est soigneusement travaillé. Pline le Jeune est son modèle, et avec l'affectation de cet auteur il a les défauts de goût et de langage propres à la fin du IVe siècle. Il s'en affranchit pourtant dans son discours pour l'autel de la Victoire. Outre ce morceau, nous avons de Symmaque un grand nombre de *Lettres* et de *Rapports* adressés aux empereurs, dont le recueil, fort intéressant pour l'histoire de l'époque, a été édité plusieurs fois (Strasbourg, 1510, in-4; Paris, 1604, in-4; Leyde, 1653, in-12, etc.). A. Maï a découvert dans la bibliothèque Ambrosienne et dans celle du Vatican des fragments d'autres *Discours* (Milan, 1815, in-8; Rome, 1823, in-8). Ils ont tous le caractère de panégyriques et le style orné et artificiel du genre.

Cf. Heyne : *Censura ingenii et morum Symmachi* (Gœttingue, 1801) ; — Eug. Morin : *Etude sur la vie et les écrits de Symmaque*, thèse (Paris, 1847, in-8) ; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle* (Ibid., nouv. édit., 1865, in-8).

SYMPLOQUE, synonyme de *Complexion*. — Voyez FIGURES DE MOTS.

SYMPOSIAQUES (LES), dialogues de Plutarque (voy. ce nom).

SYNALÈPHE (Συναλοιφή, de σύν et ἀλείφειν, joindre), terme ancien de rhétorique ou plutôt de grammaire. Il désigne la réunion, la fusion de deux syllabes en une seule, soit par élision, soit par crase, synérèse ou toute autre sorte de métaplasme (voy. ce mot).

SYNATHROÏSME, synonyme d'*Accumulation*. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

SYNCELLE (Georges LE). — Voyez GEORGES.

SYNCOPE. — Voyez MÉTAPLASME.

SYNECDOCHE, SYNECDOQUE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

SYNÉRÈSE. — Voyez MÉTAPLASME.

SYNÉSIUS, Συνέσιος, écrivain grec, né à Cyrène (Afrique) vers 365 après J.-C., mort vers 415. D'une ancienne famille qui prétendait remonter aux Héraclides, il professait le paganisme. L'amour de la science l'avait attaché à la savante Hypatie dont il suivit les leçons et avec laquelle il ne cessa de correspondre. Il visita ensuite Athènes et la Grèce. Une mission dont il fut chargé par les habitants de la Cyrénaïque auprès de l'empereur le retint plusieurs années à Constantinople, où il finit par obtenir justice pour ses compatriotes et recevoir lui-même des honneurs. C'est là qu'il écrivit son roman philosophique, *l'Egyptien ou de la Providence* (Αἰγύπτιος ἢ περὶ προνοίας). De retour dans son pays (399), il contribua par sa bravoure à le défendre contre les barbares, et vécut moitié en gentilhomme campagnard, moitié en philosophe. Il composa alors le poëme des *Cynégétiques*, qui est perdu, et son opuscule badin, l'*Eloge de la calvitie*, Φαλάκρας ἐγκώμιον). Peu après, il retournait à Alexandrie, où l'archevêque Théophile lui faisait épouser une chrétienne. Les ouvrages qu'il écrivit ensuite, *Dion* et le *Traité des songes* (Περὶ ἐνυπνίων λόγος), prouvent qu'il n'était pas chrétien. Il ne l'était pas encore quand le peuple, par reconnaissance pour ses services, l'élut évêque de Ptolémaïs. Ses *Lettres* le montrent demandant formellement à garder, dans cette dignité, sa femme et

ses opinions philosophiques. On ne sait s'il abandonna jamais ces dernières, tant les réminiscences néoplatoniciennes se mêlent encore aux conceptions théologiques dans ses écrits. La perte successive de ses enfants et les soucis de l'épiscopat finirent par le détourner des occupations littéraires.

Il nous reste encore à citer de Synésius, à la fois poëte et philosophe, rêveur et homme d'action : ses *Lettres*, au nombre de 156, très-précieuses pour l'histoire de sa vie et celle de son temps; dix *Hymnes* (Ὕμνοι), où l'image poétique passe avant l'expression orthodoxe; un discours très-travaillé *sur la Royauté* (Περὶ βασιλείας); une double *Catastase* (Κατάστασις) ; deux courtes *Homélies*. Ad. Turnèbe a donné les *Opuscula Synesii* (Paris, 1553, in-fol.), et D. Petau ses *Opera omnia*, avec traduction latine (Ibid., 1612. in-fol.). Les *Hymnes*, les *Lettres*, le *Traité des Songes*, et l'*Eloge de la calvitie* ont eu des éditions particulières et plusieurs traductions françaises.

Cf. Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle*; — Klausen : *De Synesio philosopho* (Copenhague, 1831, in-8); — B. Kolbe : *Der Bischof S. von Cyrene, als Physiker und Astronom beurtheilt* (Berlin, 1850, in-8) ; — Druon : *Etude sur la vie et les œuvres de Synésius*, thèse (Paris, 1859, in-8).

SYNONYMES (du grec σὺν et ὄνομα), terme de grammaire et de rhétorique, désignant deux ou plusieurs mots différents par la forme, mais qui ont le même sens ou un sens assez rapproché pour qu'ils puissent être employés indifféremment l'un pour l'autre. En prenant les choses à la rigueur, il n'y a point, ou du moins il ne devrait pas y avoir de synonymes dans une langue bien faite ; et de fait, il y en a d'autant moins, pour celui qui parle sa langue, qu'il la connaît mieux. Une foule de mots qui, au premier abord, paraissent synonymes, ne le sont pas, parce que, appliqués aux mêmes objets, ils les présentent sous des nuances différentes. Aussi Guizot proposait-il une autre définition des synonymes et les appelle « des mots dont le sens a de grands rapports et des différences légères, mais réelles ». L'identité de sens se rencontre pourtant dans le cas où deux mots sont venus d'origine différente, l'un de la langue populaire, l'autre d'une langue étrangère et savante. Tels sont *presqu'île* et *péninsule*, *avant-dernier* et *pénultième*, *supposition* et *hypothèse*, *chemin de fer* et *railway*. Encore, le plus souvent, arrive-t-il que l'emploi des deux termes se limite, avec le temps, à certains cas particuliers, comme *pénultieme*, qui, après avoir été au XVII^e siècle aussi général qu'*avant-dernier*, n'a plus guère d'acception qu'en philologie.

Les synonymes ou mots qualifiés tels se divisent en deux grandes classes, selon qu'ils ont le même radical ou des radicaux différents.

1^{re} classe : *Synonymes de même radical.* — Tous les mots qui ne diffèrent que par une modification grammaticale, un préfixe ou suffixe, une terminaison, rentrent dans cette première classe. Tels sont : *Volonté* et *vouloir*, *usage* et *user*, *production* et *produit*, *peindre* et *dépeindre*, *contenir* et *retenir*, *salut* et *salutation*, *ombre* et *ombrage*, *bigoterie* et *bigotisme*. Elle contient aussi des expressions synonymes formées d'un même mot employé dans des circonstances grammaticales différentes ; ainsi le singulier et le pluriel . *vivacité*, *vivacités*, *air* et *airs;* le masculin et le féminin : *un couple* et *une couple*, *un foudre* et *la foudre;* l'absence ou la présence de l'article : *avoir peine*, *pitié*, *horreur*, etc., ou avoir *de la peine*, *de la pitié*, *de l'horreur;* la forme neutre ou réfléchie : *passer* ou *se passer*, *mourir* ou *se mourir*, etc. Toutes ces simples modifications de conjugaison ou de syntaxe changent le sens comme le font les préfixes ou les terminaisons des mots. Les synonymes de cette classe s'appellent *grammaticaux*. Ils ont cela de remarquable que la diversité des nuances du sens exprimé est soumise à des lois régulières. Chaque préfixe ou suffixe, chaque terminaison, chacune des circonstances grammaticales que nous venons d'énumérer, marque une nuance générale dont les différents mots soumis à ces conditions fournissent des exemples particuliers. Ainsi, pour ne prendre que le changement de terminaison, il entraînera des modifications analogues dans *réforme* et *réformation*, *acte* et *action*, *salut* et *salutation*, *don* et *donation*, etc.; dans *arme* et *armure*, *seing* et *signature*, etc. ; dans *nue* et *nuage*, *ombre* et *ombrage*, *herbe* et *herbage*, etc. L'étude des synonymes grammaticaux met sous nos yeux la loi et le fait, la règle et l'exemple; elle rapproche d'innombrables cas particuliers sous un petit nombre de principes, et fait merveilleusement comprendre le génie de la langue.

2^e classe : *Synonymes à radicaux différents.* — Ce sont ceux qui sont venus dans notre langue de plusieurs origines à la fois pour désigner une même idée ou ses nuances diverses. Tels sont les mots : *paresse*, *négligence* et *nonchalance; travail* et *occupation; peuple*, *nation* et *race; humeur*, *bouderie* et *fâcherie; garantie* et *caution*, etc. On les appelle synonymes *étymologiques*. Le sens particulier de chacun de ces mots n'est pas lié à des règles générales; en déterminer les nuances est l'affaire du goût, d'un jugement délicat éclairé par l'étude des bons écrivains. Toutefois il arrive souvent que l'origine étymologique des synonymes a décidé du sens, maintenu ensuite par la bonne tradition, et, dans ce cas, une sorte de détermination scientifique se combine avec l'autorité des auteurs. B. Lafaye donne d'intéressants exemples de cette rencontre. Prenant les mots *carnage*, *boucherie*, *massacre* et *tuerie*, qui signifient également meurtre et mise à mort d'un certain nombre d'hommes à la fois, il en marque ainsi les différences par l'étymologie : « *Carnage*, du latin *caro*, *carnis*, chair, exprime proprement l'action de faire *chair*, de tailler en pièces, en morceaux, de répandre le sang. C'est un terme énergique qui montre à l'œuvre, qui peint la destruction de la vie, furieuse, *acharnée*. — *Boucherie*, action de tuer comme un *boucher*, ou comme dans une *boucherie*, suppose des hommes sans défense réunis en un même lieu, espèce de troupeau qui est sous la main et qu'on n'a qu'à égorger. — *Massacre*, action de tuer en *masse*, donne à entendre qu'on n'épargne personne, qu'on immole tout le monde, pêle-mêle, indistinctement, et à ce mot s'attache l'idée d'un grand nombre, d'un amas, d'une multitude de gens. — *Tuerie* est un mot à part; il ne se dit que dans le style familier, et à cause de sa terminaison qui est familière, et parce qu'il a été formé de *tuer*, le plus commun des verbes qui signifient *donner la mort*. » Il se trouve ici que ces distinctions philologiques sont parfaitement consacrées par une foule d'exemples tirés de nos grands écrivains. La connaissance des nuances des synonymes, et des causes d'où elles dérivent, des autorités qui les sanctionnent, est la première condition de la connaissance approfondie d'une langue ; c'est elle qui donne au style une rare et exquise qualité : la précision.

De tous temps, les grammairiens, les rhéteurs et les philosophes se sont beaucoup occupés de la synonymie. Chez les Grecs, après le sophiste Prodicus, le philosophe Chrysippe avait écrit un livre sur cette matière. Nous possédons un *Traité des synonymes* en grec par Ammonius; il a été traduit en français par A. Pillon (1824). On trouve

chez beaucoup d'auteurs latins, Varron, Cicéron, Sénèque, Quintilien, etc., un certain nombre de réflexions judicieuses sur les synonymes de leur langue; mais ces synonymes n'ont été l'objet de traités réguliers que pour les grammairiens modernes. Il faut citer les *Synonymes latins* de Gardin Dumesnil (1777, in-18), plusieurs fois réédités et remaniés; le *Traité des synonymes de la langue latine* de Barrault (1853, in-8). Pour la langue française, on remarque le *Traité des synonymes* de Girard (1736), qui a servi de base à tant d'autres travaux, notamment aux *Dictionnaires* de Beauzée, Roubaud et Guizot. Mais il faut mettre à part, comme définitifs, les travaux de B. Lafaye : *Synonymes français ou Traité des synonymes grammaticaux à radicaux identiques* (1841, in-8) et *Dictionnaire des synonymes de la langue française* (1858, gr. in-8; *Supplément*, 1865, gr. in-8).

Cf. Les ouvrages cités dans le précédent paragraphe; — Sommer : *Quomodo tradi possit synonymorum græcorum doctrina*, thèse (Dijon, 1847, in-8).

SYNOPTIQUES (LES). — Voyez ÉVANGILES.

SYNTHÉTIQUES (LANGUES). — Voyez LANGUE.

SYPHILIS (LA), poëme latin de Jér. Fracastor, traduit par Barthélemy (voy. ces noms).

SYRIADE (LA) poëme de P. DEGLI ANGELI (voy. ce nom).

SYRIANUS, Συριανὸς, philosophe et scholiaste grec du v^e siècle après J.-C., né à Alexandrie. Il fut le maître vénéré de Proclus, et ils passent pour avoir travaillé en commun à quelques ouvrages. On a de lui un *Commentaire sur la métaphysique d'Aristote*, publié avec version latine par H. Bagolini (Venise, 1558, in-4), et un autre sur les Στάσεις d'Hermogène, inséré dans les *Rhetores* d'Alde, t. II, et de Watz, t. IV.

Cf. Vacherot : *Hist. de l'Ecole d'Alexandrie*, t. III.

SYRIAQUE (LANGUE). L'une des langues sémitiques de la branche araméenne; elle est d'une très-ancienne formation. Assemani et Quatremère ont établi qu'elle resta la langue vulgaire de la Palestine jusqu'à une époque assez avancée de l'ère chrétienne. Profondément modifiée par l'adjonction d'éléments persans, grecs, latins et arabes, elle céda ensuite ce rôle à l'arabe. Le syriaque a eu plusieurs dialectes, dont les principaux sont le *sabéen*, le *nabathéen* et le *palmyrien*. Actuellement il n'existe plus qu'à l'état de langue ecclésiastique chez les Maronites, ce qui lui fait donner le nom de maronite chez les Jacobites et les Nestoriens. On a prétendu néanmoins qu'il était encore parlé par les Nosaïris du Liban. Très-rapproché de l'hébreu par la forme et la signification des mots, il a de plus grandes analogies avec le chaldéen, autre idiome de la branche araméenne, par le mécanisme des temps composés, l'addition de la terminaison emphatique, la complication des particules, les locutions pléonastiques. La langue que l'on parlait en Judée au temps de Jésus, celle dont il se servit pour ses enseignements, était un idiome mixte, participant du syriaque et du chaldéen : les orientalistes l'appellent *syro-chaldéen* et *syro-chaldaïque*.

Il y a plusieurs alphabets de la langue syriaque : le *sabéen*, qui fait entrer les voyelles dans le corps de l'écriture; le *peschito*, l'*estranghelo* et le *nestorien*, qui indiquent les voyelles par des additions placées au-dessus ou au-dessous des consonnes. — Il a été publié des *grammaires* syriaques par Caninius (Paris, 1554), Amira (Rome, 1596, in-4), J.-D. Michaelis (Gœttingue, 1772, et Halle, 1784), J.-G. Hase (Halle, 1787), Hoffmann (Ibid., 1827, in-4); des *Lexiques* et *Glossaires*, par E. Castell (Gœttingue, 1788, 2 vol. in-4), Kirsch et Bernstein (Leipzig, 1834), Oberleitner (Vienne, 1836), Rœdiger (Halle, 1838), Thleman (Berlin, 2^e édit., 1857, petit in-4), etc. Des *Chrestomathies* accompagnent plusieurs de ces ouvrages.

Cf. Wallon : *Dissertatio de lingua syriaca*, dans les *Prolégomènes* de la *Bible polyglotte* (Londres, 1657); — Ern. Renan : *Hist. et système comparé des langues sémitiques* (Paris, 1855; nouv. édit., 1863).

SYRIAQUE (LITTÉRATURE). La primauté littéraire des Syriens sur les Arabes, attestée par les historiens musulmans, Ibn-Khaldoun entre autres, se trouve confirmée par les travaux scientifiques modernes; mais le principal intérêt de cette littérature vient de ce qu'elle se rattache aux origines littéraires du christianisme. On a lieu de supposer que les rédactions grecques des Évangiles ont été précédées d'un protévangile écrit en syro-chaldaïque, la langue de Jésus et de ses disciples. M. Renan a constaté que le style du *Nouveau Testament* et en particulier des *Lettres* de saint Paul, est à demi syriaque par le tour. La Syrie a été, en outre, pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, le centre d'un mouvement littéraire assez actif. Le syriaque ou araméen ecclésiastique, enseigné dans les écoles d'Edesse et de Nisibe, et qui est resté jusqu'à nos jours la langue sacrée de quelques chrétientés d'Orient, a possédé des versions de presque tous les docteurs de l'Église grecque, orthodoxes ou hérétiques. Les écrivains syriens prirent aussi une part des plus actives aux controverses de la théologie, et de nombreux textes intéressants pour l'histoire de l'établissement du christianisme ont été rendus à la critique exégétique par les manuscrits syriaques. C'est ainsi que l'on a des indications sur des livres grecs et persans perdus aujourd'hui. Outre les ouvrages de controverse, on a en syriaque une traduction de la Bible, désignée sous le nom de *peschito* (fidèle), qui date de la fin du II^e siècle; elle a été imprimée en 1575, et réimprimée à Londres en 1823. On a aussi de Philoxène, évêque d'Hiéropolis au VI^e siècle, une version du *Nouveau Testament*, moins l'*Apocalypse*, faite en 508 et revue en 616, par Thomas de Charkel. Bardesane, hérésiarque du II^e siècle, est auteur de divers écrits en prose et en vers, et l'on trouve de lui dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe un fragment remarquable sur le destin; saint Ephrem, diacre d'Edesse en 379, a composé en syriaque ou en grec de nombreux ouvrages contre les hérésies de Bardesane, de Marcion et des manichéens, puis des *Commentaires sur l'Ecriture* et des *poésies sacrées* en syriaque. Ses œuvres ne forment pas moins de 6 vol. in-fol. (1736). Théophile d'Edesse fit en 770 une traduction des poëmes d'Homère; Grégoire Aboul-Faradj (Bar Hebræus), chrétien jacobite et évêque d'Alep, en 1286, a écrit une *Histoire universelle*, traduite en latin sous le titre de *Specimen historiæ Arabum* (Oxford, 1663, réimprimée à Paris en 1805). On lui doit deux grammaires syriaques, dont l'une en vers.

Au commencement du XVIII^e siècle, Clément XI fit faire à la bibliothèque du Vatican une collection de manuscrits syriaques. Depuis, le Muséum britannique s'est enrichi de la bibliothèque tout entière du couvent de Santa Maria Deipara, acquise à Nitria (Haute-Egypte). On a publié, parmi les manuscrits du Muséum britannique, sept lettres très-curieuses de saint Ignace de Césarée (Oxford, 1708, in-8, et 1709, in-4), traduites en français, par P. Legras (1717), et la *Théophanie* d'Eusèbe, évêque de Césarée, au IV^e siècle. La littérature grecque profane peut avoir beaucoup à glaner dans cette collection.

Cf. Assemani : *Bibliotheca orientalis* (Rome, 1719-28, 4 vol. in-fol.); — Rosen : *Catalogus codicum manuscriptorum syriacorum* (Londres, 1838); — Wenrich : *De auctorum græcorum versionibus et commentariis syriacis*

(Leipzig, 1842); — Cureton : *Spicilegium syriacum* (Londres, 1855); — E. Renan : *Histoire des langues sémitiques*, et *Catalogue des manuscrits syriaques de la Bibliothèque impériale* (en exécution); — *Journal asiatique* (avril 1852).

SYRIÈNE (LE), idiome finnois, parlé par les Syriens, entre la Dwina septentrionale et le Mezen. C'est un des plus anciens du groupe, et l'on y retrouve les formes primitives du finlandais. Beaucoup de mots russes s'y sont néanmoins introduits. Il a été donné des *Grammaires* de cet idiome par A. Herof (Zyrianskaïa grammatica; Saint-Pétersbourg, 1813, petit in-8), M.-A. Castren (Elementa grammatices syrjaenæ; Helsingfors, 1844, in-8), Fr.-J. Wiedmann (Versuch einer Grammatick der syrjanischen Sprache; Revel, 1847, in-8).

Cf. Castren : *De nominum Declinatione in lingua syriena* (Helsingfors, 1844).

SYRINX (LA). — Voyez FIGURATIVES (Poésies) et THEOCRITE.

SYRUS (Publius). — Voyez PUBLIUS SYRUS.

SYSTÈME DE LA NATURE (LE), ouvrage du baron d'Holbach; — LE SYSTÈME UNIVERSEL, ouvrage d'Azaïs (voy. ces noms).

SYSTOLE, terme de prosodie, opposé à diastole (voy. ce mot).

T

TABARAUD (Mathieu-Mathurin), controversiste français, né en 1744 à Limoges, mort le 9 janvier 1832. Élève des Oratoriens, il enseigna les belles-lettres et la théologie à Nantes, à Arles et à Lyon, devint supérieur de la maison de l'Oratoire à Limoges. Il émigra en Angleterre en 1792, rentra en France en 1802, et fut nommé censeur en 1811. Il fut un des derniers jansénistes.

On a de lui : *Traité historique et critique de l'élection des évêques* (Paris, 1792, 2 vol. in-8); *De la Nécessité d'une religion d'État* (Ibid., 1803, in-8); *De la Philosophie de la Henriade* (1805, in-8); *Histoire critique du philosophisme anglais* (1806, 2 vol. in-8); *Du Pape et des jésuites* (1814, in-8); *Du Divorce de Napoléon avec Joséphine* (1815, in-8); *Histoire de Pierre de Bérulle* (1817, 2 vol. in-8); *Histoire critique de l'assemblée de 1682* (1826, in-8); *Essai historique et critique sur l'état des jésuites en France* (1828, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

TABARI (ABOU-DJAFAR-MOHAMMED-BEN-DJERIR), historien arabe, né dans le Tabaristan, mort en 932. Il est auteur d'un livre fort estimé des Orientaux et intitulé *Kamel* (parfait). Ce sont des annales qui vont des temps les plus reculés à l'an 924 de notre ère; intéressantes pour l'histoire de la conquête de la Perse par les Arabes et de l'avénement des Abassides, elles s'appuient sur des autorités laborieusement recueillies. M. Zotenberg a été chargé par la Société asiatique de Londres (1866) de reprendre l'édition du texte persan de cet ouvrage.

TABARIN, célèbre farceur français, mort en 1634. On ne sait rien de sa naissance ni de ses premières années. Il est probable qu'il avait couru la province avec le charlatan Mondor, lorsqu'il vint s'établir, en 1618, sur la place Dauphine à Paris. Son théâtre n'était qu'une estrade surmontée d'une tapisserie. On y voyait d'ordinaire cinq personnages, Mondor, Tabarin, un joueur de viole, un joueur de rebec et un valet qui présentait les fioles au charlatan. Dans les jours de représentation extraordinaire, la troupe s'augmentait d'une femme et d'un ou deux pitres. Tabarin, avec son épée de bois, sa barbe en trident de Neptune, son hoqueton de toile verte et jaune, et son manteau de serge, attirait la foule et la retenait par un feu roulant de quolibets débités du ton et avec les gestes les plus divertissants. Il eut une vogue prodigieuse, fit fortune et se retira en 1630 dans ses domaines. On a publié, de son vivant, le *Recueil général des œuvres de Tabarin* (Paris, 1622, in-12), où l'on remarque, au milieu des farces et des parades, un essai de comédie, les *Amours de Tabarin et d'Isabelle*. Il a été donné de récentes éditions des *Œuvres*, par MM. Veinaut (1858, 2 vol. in-16), et G. d'Armonville (même année, in-12).

Cf. Leber : *Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur* (1835, 1856, in-16); — Veinaut : *Introduction* et *Bibliographie tabarinique*, dans son édition.

TABLE DES MATIÈRES. C'est ordinairement la simple réunion des sommaires des chapitres (voy. SOMMAIRE). — Les Tables alphabétique et analytique ont pris le nom d'*Index* (voy. ce mot).

TABLE DE PEUTINGER, ou Théodosienne. — Voyez PEUTINGER.

TABLE RONDE (ROMANS DE LA). — Voyez ARTUS (Cycle d').

Cf. P. Paris : *les Romans de la Table Ronde*, mis en nouveau langage, etc. (Paris, 1868-72, t. I-III, in-18).

TABLEAU, titre d'ouvrages. — LE TABLEAU, ouvrage de Cébès; — TABLEAU DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XVI^e..., AU XVIII^e SIÈCLE, ouvrages de Saint-Marc Girardin, Villemain, Barante; — TABLEAU DE PARIS, ouvrage de L.-S. Mercier; — TABLEAUX DE PARIS, ouvrage de L. Bœrne (voy. ces noms).

TABLEAU, terme de théâtre. C'est le nom donné à certaines divisions d'une pièce, qui ne suspendent pas l'action comme le font les actes et entr'actes. Elles sont marquées par un changement à vue de lieu et de décoration. L'affiche d'un drame à grand spectacle ne manque pas d'indiquer, avec ou sans illustration, le nombre et souvent le titre des tableaux qu'il comprend.

TABLES EUGUBINES. — Voyez OMBRIEN.

TABLETTES (LES) DE LA VIE ET DE LA MORT, ouvrage de Pierre Mathieu (voy. ce nom).

TABOUROT (Étienne), dit le *seigneur des Accords*, poëte français, né en 1549 à Dijon, où il est mort en 1590. Il était encore élève au collége de Bourgogne à Paris, lorsqu'il fit *la Coupe* et *la Marmite*, pièces où la mesure variée des vers figurait l'objet décrit; à dix-sept ans il publiait son premier recueil. Son talent précoce s'exerça principalement sur des tours de force poétiques en faveur à son époque : acrostiches, anagrammes, échos, rébus, vers léonins, monosyllabiques, rapportés, lettrisés, etc. A part ces jeux de patience, il fit des poésies d'un esprit ingénieux, des épigrammes bien tournées, des pièces d'une gaieté rabelaisienne et même quel-

ques stances graves. Tabourot mourut dans les fonctions de juge en la baronnie de Verdun. Il était noble et avait pour devise « à tous accords ». Ces mots, mis au bas d'un sonnet, furent pris pour un nom d'auteur qui lui resta.

On a de lui : *Synathrisie, ou Recueil confus* (Dijon, 1566 ou 1567, in-4) ; *les Bigarrures* (Paris, 1572, in-8), recueil de pièces diverses, gaies, bizarres et curieuses, qu'il composa pour « se chatouiller lui-même afin de se faire rire le premier, et puis après les autres » ; *les Touches ou Épigrammes* (Ibid., 1585, in-8) ; *les Apophthegmes du sieur Gaulard; les Escraignes dijonnoises.* Tous ces ouvrages ont été publiés ensemble (1614, plus. édit.). Tabourot a édité, en le refondant et l'augmentant, le *Dictionnaire des rimes françaises* de Jehan Le Fèvre (Paris, 1588, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*, art. *Accords;* — Abel Jeandet, dans les *Poëtes français* d'Eug. Crépet.

TACHE (LA), poëme de W. Cowper (voy. ce nom).

TACHYGRAPHIE. — Voyez TIRONIENNES (Notes).

TACITE (Caïus Cornelius Tacitus), célèbre historien latin, né vers l'an 50 après J.-C., mort vers 130. On ne calcule que par approximation la date de sa naissance et celle de sa mort. On ne sait d'ailleurs que très-peu de chose sur sa vie privée et sa carrière publique. La ville d'Interamna (Terni) se vantait de lui avoir donné le jour. On l'a supposé fils de Cornelius Tacitus, qui fut, sous Vespasien, procurateur de la Gaule belgique, et cette circonstance expliquerait la sûreté des renseignements qu'il a pu recueillir sur la Germanie et les mœurs de ses habitants. Il est probable qu'il appartenait à une riche famille, vu les charges et dépenses qu'entraînaient les honneurs auxquels il fut appelé. Il fut en effet questeur sous Vespasien, édile sous Titus, préteur sous Domitien, et consul en 97 sous Nerva. On a cru, sans preuves, qu'il avait suivi la carrière des armes et qu'il avait puisé dans la pratique même la précision avec laquelle il parle des choses militaires; mais ce n'est qu'une induction qu'aucun témoignage ne confirme. Un glorieux général pourtant, Agricola, lui donna sa fille, sur qui reposaient de hautes espérances (*egregiæ tum spei filiam*). On ignore de quel avenir les promesses de cette union furent suivies : ce qu'on sait, c'est que, plus de deux siècles plus tard, l'empereur Tacite prétendait descendre de l'historien. On ignore également si Tacite eut à souffrir sous les règnes dont il devait flétrir à jamais les crimes et les hontes; mais on voit que ses honneurs vont croissant sous la tyrannie de Domitien. A la suite de sa préture, il fut éloigné de Rome pendant plusieurs années : on a cru à un exil; mais la dignité dont il venait d'être revêtu doit plutôt faire supposer un commandement provincial. Tacite fut intimement lié avec Pline le Jeune, dont les lettres contiennent moins de renseignements sur son ami que de témoignages d'affectueuse admiration.

Les œuvres dans lesquelles nous pouvons retrouver le génie de Tacite sont les suivantes : *la Vie d'Agricola*, écrite vers l'année 98, le plus beau modèle de biographie ou d'éloge historique que l'antiquité nous ait légué : les qualités morales et littéraires de l'auteur qui se condenseront dans ses autres ouvrages s'y déploient avec une ampleur oratoire; les *Mœurs des Germains*, qui datent de la même époque : tableau merveilleux de précision et d'exactitude, malgré l'intention marquée de faire tourner la peinture des vertus primitives d'un peuple sauvage à la satire des vices d'une civilisation raffinée et corrompue; les *Histoires*, récit divisé en vingt livres, des événements contemporains compris dans un intervalle de vingt-huit ans, depuis Galba jusqu'à la mort de Domitien : nous ne possédons que les quatre premiers livres et le commencement du 5e; les *Annales*, récit des événements immédiatement antérieurs à ceux du précédent : divisé en seize livres, il va de la mort d'Auguste à celle de Néron; nous en avons les quatre premiers, la seconde moitié du 5e, le 6e, les livres 11e à 15e et le 16e incomplétement. On range parmi les ouvrages de Tacite le *Dialogue des orateurs ou des Causes de la corruption de l'éloquence*, qui lui revient plutôt qu'à Pline le Jeune et à Quintilien auxquels on l'a aussi attribué : c'était un ouvrage de sa jeunesse, et l'exubérance poétique qu'on y remarque n'a rien d'étonnant dans les débuts d'un écrivain qui plus tard a volontiers retenu la poésie dans la concision. Il ne faut parler que pour mémoire des plaidoyers qu'on rapportait à Tacite et dont il ne nous est rien parvenu, d'un *Liber Facetiarum* dont on ne connaît que le titre et une citation de moins de deux lignes, enfin des poésies entièrement perdues.

Les livres authentiques de Tacite suffisent pour reconnaître cette gravité, cette austérité morale, cette noblesse, cette majesté auguste que Pline admirait dans son ami. Tacite représente, dans l'histoire de son temps, la conscience même du genre humain, et les arrêts qu'il a rendus en son nom sont restés ceux de la postérité. Témoin le plus souvent des faits qu'il rapporte, il en est surtout le juge, et jamais le moraliste, le philosophe n'abdique dans l'historien. On lui a reproché un peu à la légère des sentiments et des dispositions qui s'expliquent par son éducation et par le spectacle des affaires contemporaines : un certain penchant au mépris ou à la négation des dieux, une misanthropie prête à s'en prendre à la nature humaine des vices des souverains et des bassesses des peuples. Son style a du mouvement, de la force, de la couleur, parfois l'éclat de la poésie; son trait particulier est la concision avec des effets d'énergie et de profondeur qui imposent au lecteur plus d'efforts qu'ils ne semblent en avoir coûté à l'écrivain. Familiers et comme naturels à son génie, ils justifient ce mot de Montesquieu : « Tacite abrége tout parce qu'il voit tout. » Au point de vue du style, cette poursuite de l'effet, si heureuse qu'elle soit toujours, n'en est pas moins un signe de décadence. Elle n'est pas la seule. On relève, dans la latinité de ce puissant contemporain de Sénèque et de Pline le Jeune, des innovations de mots ou de tournures qui ne constituent aucun progrès et qui ne trahissent que le besoin de changement, des locutions vicieuses, des irrégularités grammaticales de parti pris; mais ces défauts n'atteignent encore que le dehors, le matériel même de la langue, et ne compromettent ni l'enchaînement logique des idées, ni la justesse des traits ou la vérité des tableaux, ni les mouvements naturels d'une pathétique éloquence.

L'édition *princeps* de Tacite, comprenant en tout onze livres retrouvés des *Histoires* et des *Annales* avec la *Germanie* et le *Dialogue sur l'éloquence*, a été donnée par Vindelin de Spire (Venise, s. d. [vers 1470], in-fol.). La *Vie d'Agricola* figure bientôt dans les éditions suivantes (Milan, 1475, 1480, in-fol.), qui se complètent autant que possible dans celles du XVIe siècle. Les Alde, les Elzevier en ont donné plusieurs de très-recherchées. Parmi les éditions les plus utiles pour l'étude du texte, nous citerons : celle *ad usum Delphini* (Paris, 1682-87, 4 vol. in-4), celles d'Ernesti (Leipzig, 1752, 2 vol. in-8), de G. Brotier (Paris, 1771, 4 vol. gr. in-8; 1776, 7 vol. in-12, avec des *Suppléments* pour combler les lacunes), d'Oberlin (Leipzig, 1801, 2 vol. in-8), reproduite par Naudet dans la Bibliothèque Le-

maire, avec des *Index* (Paris, 1820, 6 vol. in-8) et réimprimée par F. de Calonne (Ibid., 5 vol. pet. in-8), d'Emm. Bekker (Leipzig, 1831, 2 vol. in-8), de Ruperti (Hanovre, 1832-39, 4 vol. in-8), d'Orelli (Zurich, 1846-48, 2 vol. gr. in-8), de Fr. Ritter (Cambridge, 1846, 4 vol. in-8). Mentionnons une édition spéciale et de luxe des *Annales* (Parme, 1795, 3 vol. in-fol.). Il a été publié une *Iconographie de Tacite* (Paris, 1830, in-fol., 10 cahiers). — Les traductions générales des *Œuvres* de Tacite sont très-nombreuses dans toutes les langues. On a remarqué successivement, en français, celles de Perrot d'Ablancourt (Amsterdam, 1663, 3 vol. pet. in-12), de La Bletterie et Dotteville (Paris, 1779, 7 vol. in-8), de Dureau de la Malle (Ibid., 1790, 3 vol. in-8; 4e édit., 1827, 6 vol. in-8, avec les *Suppléments* de Brotier, trad. par Noël), reproduite dans la collection Nisard (Ibid., 1839, gr. in-8), de J.-L. Burnouf (Ibid., 1829-33, 6 vol. in-8; nouv. édit., 1858, gr. in-18), de Panckoucke, dans sa collection (Ibid., 1830-38, 7 vol. in-8), de Ch. Louandre (Ibid., 1858, 2 vol. gr. in-18). On cite avec estime en Italie la traduction de Davanzati (Florence, 1637, in-fol. souv. réimpr.), en Angleterre, celle de Th. Gordon (Londres, 1728-31, 2 vol. in-fol., plus. édit.), en Allemagne, celles de K.-F. Bahrdt (Leipzig, 1807, 2 vol. in-8), de Woltmann (Berlin, 1811-16, 6 vol. in-8), de Bœtticher (Ibid., 1831-34, 4 vol. in-8), de Gutmann (Stuttgart, 1829-40, 10 vol. in-16), etc.

Cf. *Notices* des principales éditions et traductions; — V. Malvezzi : *Discorsi sopra C. Tacito* (Venise, 1622, in-4); — Bayle : *Dictionnaire historique;* — Lambecius : *Collectanea ad Taciti vitam* (Hambourg, 1724, in-8); — Meicrotto : *De Fontibus quos Tacitus in tradendis rebus ante se gestis videatur secutus* (Berlin, 1795); — P. Pramberg : *De Vita et scriptis C. Taciti* (Lund, 1805, in-8); — Théry : *Tacite*, thèse (Paris, 1819, in-4); — Maillet-Lacoste : *Parallèle de Tacite et de Cicéron* (Ibid., 1826, in-8); — G. Bœtticher : *Lexicon taciteum, sive De Stilo C.-C. Taciti, præmissis de T. Vita, scriptis... prolegomenis* (Berlin, 1830, in-8; 1834, in-8); — A. Dupré : *Dialogum de Oratoribus... Tacito adjudicandum esse*, thèse (Rennes, 1849, in-8); — Dubois-Guchan : *Tacite et son siècle*, t. II (Paris, 1861, 2 vol. in-8); — A. Geffroy : *Rome et les barbares*, étude sur *la Germanie* de Tacite (Ibid., 1874, in-8); — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

TACONNET (Toussaint-Gaspard), acteur et auteur comique français, né le 4 juillet 1730 à Paris, mort le 29 décembre 1774. Il était menuisier lorsqu'il débuta au théâtre de la Foire, d'où il passa chez Nicolet. Remarquable par le naturel dans les rôles d'ouvrier, surtout dans les savetiers ivrognes, les plus habiles comédiens, comme Préville, allaient l'entendre et l'étudier. Les pièces qu'il fit jouer sur les petits théâtres sont au nombre de quatre-vingt-trois, parmi lesquelles on cite une parodie de l'*Ecossais*, de Voltaire, intitulée *la Petite écosseuse* (1760), et une tragédie bouffonne, la *Mort du bœuf gras* (1767). Elles ont de la gaieté, mais point de style et peu d'invention.

Il a donné, en outre, parfois sous le pseudonyme de « l'*Auteur ambulant* » : *Jérôme à Fanchonnette, héroïde* (Paris, 1759, in-8); *Almanach chantant ou Soirées amusantes* (Ibid., 1761, in-32); *Mémoires d'une frivolité* (1761, in-12); l'*Ami de tout le monde, almanach en vaudeville* (1762, in-32). Plusieurs auteurs comiques ont pris *Taconnet* pour sujet de vaudevilles.

Cf. J.-B. Artaud : *Taconnet, mémoires historiques*, etc. (Amsterdam [Paris], 1775, in-12); — Brazier : *Hist. des petits théâtres de Paris;* — A. Jal : *Dict. critique.*

TAGALE (LANGUE). — Voyez PHILIPPINAISE.

TAGÉTIQUES (LIVRES) ou ACHÉRONTIENS. — Voyez ETRUSQUE (Langue et littérature).

TAHITIEN, langue de la Polynésie, de la famille malaise (voy. ce mot). Il passe pour être le plus doux des idiomes polynésiens. Les voyelles y alternent régulièrement avec les consonnes et jamais deux consonnes ne se suivent. Les articulations correspondantes aux lettres *c, g, k, s, d*, de l'alphabet latin manquent dans le tahitien. On remarque le nombre duel dans la déclinaison. Plusieurs grammaires tahitiennes ont été rédigées en anglais ou en français. L'abbé Boniface Mosblech a donné un *Vocabulaire océanien français et français-océanien* (Paris, 1843, in-12); il en a été aussi dressé un par G. de Humboldt, qui a été publié par Ed. Buschmann (Berlin, 1843, in-8). On doit à ce dernier un recueil de *Textes marquésans et taïtiens* (Ibid., 1833, in-8).

Cf. Ed. Buschmann : *Aperçu de la langue des îles Marquises et de la langue tahitienne*, en tête du *Vocabulaire* de G. de Humboldt; — J.-B. Gaussin : *Du Dialecte de Tahiti, de celui des îles Marquises et en général de la langue polynésienne* (Paris, 1853, in-8).

TAHUREAU (Jacques), poëte français, né en 1527, dans le Maine, mort en 1555. Il était de la famille de Du Guesclin. Il quitta la carrière militaire pour se livrer aux lettres. Admirateur de Ronsard et de la Pléiade, il fit surtout des vers anonymes qui ne manquent ni de grâce ni de vérité, mais où parfois il « pétrarquise trop mignardement ». Outre un recueil de *Poésies* (Poitiers, 1554 et Paris, 1574, in-8), il a écrit en prose : *Oraison au roi, de la grandeur de son règne et de l'excellence de la langue française* (Paris, 1555, in-4); *les Dialogues non moins profitables que facétieux* (Ibid., 1562, in-8, souvent réimprimé).

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVIe siècle.*

TAILHIÉ (l'abbé Jacques), historien français, né vers 1700 à Villeneuve-d'Agen, mort en 1778. Élève de Rollin, il imita sa manière et son style. Il composa une *Histoire de Louis XII* (Paris, 1755, 3 vol. in-12), et fit un *Abrégé chronologique de l'histoire de la Société de Jésus* (Ibid., 1759, in-12). On apprécia surtout ses résumés des deux grandes histoires de son maître : *Abrégé de l'histoire romaine* (Paris, 1755, 4 vol. in-12); *Abrégé de l'histoire ancienne* (Lausanne, 1774, 5 vol. in-12).

TAILLE (J. DE LA). — Voyez LA TAILLE.

TAILLEPIED (Noël), historien français, né en 1540 dans la Normandie, mort en 1589 à Angers. Il fut cordelier, puis capucin, et docteur en théologie. Esprit crédule, il a laissé des ouvrages curieux, pour la plupart, par l'étrangeté des fables qu'ils admettent : *Vies de Luther, de Carlostadt et de P. Martyr* (Paris, 1577, in-8); *Histoire de l'Etat et république des Druides, Eubages, Saranides, Bardes*, etc. (Ibid., 1585, in-8); *Recueil des antiquités et singularites de la ville de Rouen* (Rouen, 1587, in-8); *Traité de l'apparition des esprits, fantômes*, etc. (Paris, 1602, in-12).

Cf Moréri : *Grand dictionnaire historique;* — Frère : *Bibliographe normand.*

TAINBO CHUAILGNE, ancien poëme gaélique. — Voyez GAÉLIQUE.

TALBERT (l'abbé François-Xavier), littérateur et prédicateur français, né à Besançon en 1725, mort à Lemberg (Gallicie) le 4 juin 1803. Successivement chanoine dans sa ville natale, grand vicaire de Lescar, prieur du Mont-aux-Malades, près de Rouen, il fut emprisonné pour ses attaques contre les membres du Parlement. Le roi Stanislas l'accueillit avec faveur à Lunéville. Ses *Sermons* et surtout ses *Eloges historiques*, quoique médiocres, lui firent une réputation. Parmi ces derniers figurent ceux de *Montaigne*, du *cardinal d'Amboise*, de *L'Hôpital*, de *Bossuet*, de *Massillon*, de *Louis XV*, de *Philippe d'Orléans*, couronnés dans les concours académiques de Besançon, Dijon, Rouen et Toulouse. Il faut citer à part son *Discours, qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon sur cette question : Quelle est la source de l'inégalité parmi*

les hommes, etc. (1753), discours par lequel l'abbé Talbert l'emporta sur J.-J. Rousseau. Il eut aussi des poëmes couronnés. Parmi ceux qui lui attirèrent des poursuites, on cite *Langronet aux enfers* (1760, in-12), satire contre un conseiller de Besançon.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

TALENT. Ce mot désigne en littérature, comme dans les arts, une aptitude particulière, une capacité, une habileté donnée par la nature ou acquise par le travail. Le talent diffère en quelques points du génie (voy. ce mot), dont il est comme le premier degré ; mais il ne faut pas pousser trop loin entre eux le contraste. Le talent doit moins à la nature que le génie et plus au travail : mais le travail ne le créera pas là où la nature n'en a pas mis le germe, et les plus beaux talents naturels s'éteignent ou s'amoindrissent faute de culture. On associe ordinairement le talent et le goût plus volontiers que le goût et le génie. Le goût peut marcher de pair avec l'un et l'autre et se séparer également de tous les deux. S'il y a un génie inculte et grossier dans sa puissance, il y a des talents bizarres et forcés dans leur raffinement. Sous l'influence de la mode, qui a plus de prise sur lui que sur le génie, le talent se consume souvent en puérils efforts à la poursuite du bel esprit, et se fait d'autant plus applaudir qu'il s'éloigne davantage de la nature et du sens commun. Il y a autant de sortes de talents que de genres littéraires, et beaucoup d'écrivains n'en ont qu'un, celui du genre dans lequel ils doivent avoir la modestie de s'enfermer. D'autres, au contraire, doués d'un esprit souple et flexible, traitent avec un même bonheur les sujets les plus différents et acquièrent par un multiple travail un rang distingué dans plusieurs genres. C'est un tort assez commun de vouloir qu'un auteur s'enferme à tout jamais dans le genre où il a eu ses premiers succès et de soumettre la littérature, comme l'industrie, à la loi de la division du travail et de la spécialité. Le talent ne perd pas nécessairement en profondeur ce qu'il gagne en étendue, et lorsqu'il se concentre sur un des points qu'il embrasse tour à tour, on reconnaît qu'il a puisé à des sources diverses plus de force et plus de lumières.

TALIESIN, barde cymrique du VIe siècle. La célébrité légendaire qu'il possédait au XIIe siècle ne jette point de lumière sur sa vie réelle. Les fables écartées, on sait qu'il fut attaché comme barde à Urien qui, dans le nord de la Grande-Bretagne, au sud de la Clyde, soutenait une lutte vaillante contre les Angles. Après la mort d'Urien, il devint le barde de son fils Owain ; et quand celui-ci eut succombé à son tour avec ses trois frères, Taliesin n'eut plus, comme Aneurin et Llywarch Hen, qu'à se lamenter sur le sort des Cymris. Dans sa vieillesse, il connut saint David, qui le convertit au christianisme.

Parmi les poëmes qui nous restent sous son nom, il faut d'abord écarter les chants mythologiques (Mabinogi), composés six siècles plus tard, ainsi que diverses pièces apocryphes. Les poëmes qu'on peut regarder comme authentiques ont subi des remaniements ultérieurs, mais ils se rapportent, par le fond, aux événements et aux hommes du VIe siècle, et les présentent sous un aspect qui n'est pas encore celui que la légende leur a donné. Ils sont consacrés à la louange d'Urien et de son fils Owain. Un des plus remarquables est sur la bataille d'Argoed, livrée en 570. Les poëmes de Taliesin, publiés dans l'*Archéologie* d'Owen Jones, ont été traduits en français par W. Nash. Le *Roman de Taliesin*, fiction cymrique du XIIe siècle, dont le début est des plus étranges, figure dans le *Mabinogion* de lady Guest.

Cf. H. de la Villemarqué : *les Bardes bretons du VIe siècle* (édit. de 1860) ; — W. Nash : *Taliesin or the Bards and druids of Britain* (Londres, 1858).

TALLEMANT DES RÉAUX (Gédéon), écrivain français, né à La Rochelle le 7 novembre 1619, mort à Paris le 10 novembre 1692. Spirituel, lettré, ayant le talent de la conversation, écrivant avec facilité en vers et en prose, il brilla à l'hôtel de Rambouillet et collabora à la *Guirlande de Julie*. Conrart, Perrot d'Ablancourt, Maucroix, Patru, Rapin étaient ses amis. C'est pour eux et pour son propre plaisir qu'il rédigea ses *Historiettes*. Ne les destinant pas à la publicité, il entre dans les plus intimes détails, recherche les anecdotes scandaleuses et les raconte avec toute la crudité de sa verve gauloise. « Curieux comme on ne l'est pas, disait Sainte-Beuve, à l'affût de tout ce qui se dit et se fait à l'entour, dans le dernier détail de tous les incidents et de tous les commérages de société, il en tient registre, non pas tant registre de noirceurs que de drôleries et de gaietés. Il écrit ce qu'il sait par plaisir de l'écrire, avec le sel de sa langue, qui est une bonne langue, et en y joignant son jugement, qui est naturel et fin. Tel quel et ainsi fait, il est en son genre impayable et incomparable... Il ne ment pas, mais il médit avec délices et à cœur joie. » Les *Historiettes* ont été publiées pour la première fois par Monmerqué et Taschereau (Paris, 1833-35, 6 vol. in-8, nouv. édit. ; 1840, 10 vol. in-12 ; 1854-60, 9 vol. in-8). Cette dernière édition, plus complète que les précédentes, est conforme à l'original, sauf la suppression de quelques passages d'une crudité trop cynique. Tallemant renvoie souvent, dans ses *Historiettes*, à ses *Mémoires sur la régence* d'Anne d'Autriche : on ne les a pas retrouvés.

Cf. Monmerqué : *Notice*, dans l'édition de 1854-60, t. VIII ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi.*

TALLEMANT (François), littérateur français, frère du précédent, né en 1620 près de Jonzac, mort le 6 mai 1693 à Paris. Il entra dans les ordres et devint, en 1669, aumônier du roi. En 1651 il fut admis à l'Académie française. On a de lui une traduction très-médiocre des *Vies* de Plutarque (Paris, 1663-65, 8 vol. in-12), qui le fit appeler par Boileau (épître VII) :

> ... le sec traducteur du français d'Amyot ;

et une traduction de la première partie de l'*Histoire de Venise*, de Nani (Paris, 1679-1680, 4 vol. in-12). — Paul TALLEMANT, né le 18 juin 1642 à Paris, où il est mort le 30 juillet 1712, embrassa l'état ecclésiastique et cultiva les lettres. Il entra, en 1666, à l'Académie française, et en 1673 à celle des médailles, où il exerça les fonctions de secrétaire de 1694 à 1706. On a de lui : *Voyage de l'île d'amour* (Paris, 1663, in-12), allégorie en vers ; *Eloge de Pierre Séguier* (Ibid., 1672, in-4) ; *Eloge de Charles Perrault* (1704, in-4), etc. Il fut l'éditeur des *Remarques et décisions de l'Académie française* (Paris, 1698, in-12), et de l'*Histoire de Louis XIV par les médailles* (1702, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XII et XXII.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (Charles-Maurice DE), prince de Bénévent, célèbre diplomate français, né à Paris le 13 février 1754, mort à Paris le 17 mai 1838. L'ancien évêque d'Autun, le député de la Constituante, le ministre influent de trois ou quatre régimes, n'a droit ici qu'à une mention comme publiciste, quoiqu'il ait été élu, plutôt comme politique que comme écrivain, membre de l'Académie des sciences morales, en 1832. Ses principaux écrits remontent à l'époque révolutionnaire et se composent de *Propositions*, *Motions*, *Opinions*, *Éclaircissements*, *Discours* et *Rapports*, publiés à la date des événements qu'ils concernent. Plusieurs, comme la *Motion de M. l'évêque d'Autun sur les mandats impératifs* (7 juillet 1789)

ou celui *sur les Biens ecclésiastiques* (10 octobre 1789), ont été réimprimés en 1723 (in-8). Son ouvrage le plus étendu fut un *Rapport sur l'instruction publique*, fait au nom du comité de constitution à l'Assemblée nationale, et imprimé par l'ordre de celle-ci (1791, in-4, et in-8); Chénier « rend hommage » à ce travail en le qualifiant de « monument de gloire littéraire, élevé par M. Talleyrand, ouvrage ou tous les charmes du style embellissent toutes les idées philosophiques ». Mais on sut que ce remarquable rapport était l'œuvre de l'abbé Desrenaudes, ancien vicaire général de l'évêque d'Autun, depuis membre du Tribunat et fonctionnaire de l'Université impériale. Puis, récemment, l'illustre diplomate écrivit l'*Eloge du comte Reinhart*, son prédécesseur à l'Académie des sciences morales et politiques (1838, in-8). Son ouvrage capital doit être les *Mémoires* qu'il a laissés, pour paraître trente ans après sa mort, et dont la publication est encore retardée par les précautions auxquelles il l'a soumise. On s'accorde à attendre de ces révélations d'outre-tombe des renseignements d'un haut intérêt historique, malgré tout ce que les habitudes de dissimulation diplomatique de l'auteur peuvent inspirer de défiance. Il a été publié, en 1838, de prétendus *Extraits des mémoires du prince Talleyrand-Périgord*, par la comtesse O... de C... [le baron Lamothe-Langon] (2 vol. in-8).

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. VII ; — Mignet : *Notices et portraits ;* — Am. Pichot : *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand* (Paris, 1870, in-18) ; — Quérard : *la France littéraire.*

TALMA (François-Joseph), tragédien français, né le 15 janvier 1763 à Paris, mort le 19 octobre 1826. Son père, qui de valet de chambre était devenu dentiste, lui fit commencer ses études, puis l'emmena à Londres, où il s'était établi. Le jeune Talma y étudia quelque temps la chirurgie dans les hôpitaux, et commença à jouer la comédie sur un théâtre de société établi par des Français résidant en Angleterre. Il revint bientôt à Paris chez un de ses oncles, dentiste, rue Mauconseil; mais les succès que lui avaient valus à Londres ses dispositions pour la scène, le poussèrent à suivre au Conservatoire les cours de Molé, de Fleury et de Dugazon; il fut admis, le 13 juillet 1786, dans la classe de ce dernier. Le 21 novembre 1787, il débuta à la Comédie-Française par le rôle de Séïde dans *Mahomet;* le 1er avril 1789, il fut reçu sociétaire pour les troisièmes rôles. On le fit d'abord jouer rarement; il consacra ses loisirs à l'étude de l'histoire et des antiquités, et surtout à l'étude du costume, pour lequel il résolut d'accomplir la réforme entreprise par Lekain et Mlle Clairon. Chargé du petit rôle de Proculus dans la tragédie de *Brutus*, il reproduisit exactement le costume romain; ses camarades le trouvèrent ridicule, et Mlle Contat dit, en se moquant, qu'il avait l'air d'une statue antique; le parterre n'en jugea guère mieux au début; mais le coup était porté, et les vêtements grotesques conservés par la routine ne tardèrent pas à disparaître. La Révolution, dont il adopta les principes avec enthousiasme, ayant brisé les règlements de la Comédie-Française, lui permit bientôt d'occuper la place qu'il méritait. Marie-Joseph Chénier, à la suite de querelles fort vives avec les comédiens qui refusaient de jouer sa tragédie de *Charles IX*, en confia le principal rôle à Talma. Celui-ci y remporta un succès éclatant (4 novembre 1789). Son amour-propre naturel s'en accrut de telle sorte, qu'il se rendit insupportable à une partie de ses camarades, et que, par un arrêté, ils le suspendirent trois mois de ses fonctions. Un factum fut publié, contenant l'*Exposé de la conduite et des torts du sieur Talma envers les comédiens français* (Paris, 1790, in-8). Peu après parurent deux réponses à ce factum, l'une intitulée : *Réponse de Fr. Talma au Mémoire de la Comédie-Française* (Ibid., 1790, in-8); l'autre, *Réflexions de M. Talma et Pièces justificatives sur un fait qui concerne le théâtre de la Nation* (Ibid., 1790, in-8). Quelques comédiens, entre autres Dugazon et Mme Vestris, prirent le parti de Talma, et, se séparant du reste de la troupe, allèrent fonder avec lui le «Théâtre-Français de la rue de Richelieu », qui s'ouvrit le 1er avril 1791, et fut appelé l'année suivante Théâtre de la République. Talma y créa, le 3 octobre 1791, le rôle d'Abdelazis, dans *Abdelazis et Zuléma;* le 26 novembre 1792, celui d'Othello, dans *le Maure de Venise;* le 3 février 1794, celui de Néron, dans *Epicharis et Néron*. Il se vit en butte, après le 9 thermidor, à beaucoup d'attaques et de calomnies. On l'accusa d'avoir usé de ses relations avec des hommes influents pour faire persécuter ses anciens camarades. Mlle Contat et La Rive protestèrent contre cette allégation; mais les partisans de la réaction thermidorienne s'unirent à ses adversaires, et le 21 mars 1795, comme il était en scène, on voulut le contraindre à faire amende honorable. Il répondit avec véhémence, et s'écria, en rappelant ses liaisons avec les Girondins : « Tous mes amis sont morts sur l'échafaud ! » Le public commença à s'apaiser après ces paroles; toutefois le calme ne revint tout à fait que lorsque l'acteur eut consenti à chanter le *Réveil du peuple*. Talma put reprendre ensuite, sans encombre, le cours de ses travaux; il créa, dès le 12 avril suivant, l'un de ses rôles les plus applaudis, celui de Pharan dans la tragédie d'*Abufar*. Sous le Consulat et sous l'Empire, il fut spécialement protégé par Napoléon, qui avait eu avec lui des rapports familiers alors qu'il était officier d'artillerie, et qui le traita toujours avec une sorte d'intimité. Il en profita pour faire reprendre les œuvres classiques dans le sens de ses études sur la vérité scénique et sur la couleur locale. Son crédit et son importance ne diminuèrent pas sous la Restauration.

Nous citerons encore, parmi les rôles qu'il créa : Egisthe d'*Agamemnon* (25 avril 1797); Marigny des *Templiers* (24 mai 1805); Leicester de *Marie Stuart* (6 mars 1820); *Sylla* (27 décembre 1821); Oreste de *Clytemnestre* (5 novembre 1822); *Léonidas* (26 novembre 1825); *Charles VI* (6 mars 1826), sept mois avant sa mort. Les principaux rôles qu'il reprit sont : *Manlius*, de Lafosse ; Achille d'*Iphigénie en Aulide ; Œdipe*, de Voltaire ; Auguste de *Cinna;* Oreste d'*Andromaque;* Joad d'*Athalie;* Néron de *Britannicus; Hamlet* de Ducis. Il avait, suivant la coutume de l'ancien Théâtre-Français, joué la comédie en même temps que la tragédie jusqu'en 1796, mais avec peu de succès A la fin de sa carrière, il eut le désir de se montrer de nouveau dans ce genre, et le 6 décembre 1823 il créa avec un talent supérieur le rôle de Danville dans *l'Ecole des Vieillards*. Talma donna souvent des représentations dans les principales villes de province; en 1817, il joua dans deux soirées à Londres et y produisit un grand effet. Il avait succédé, en 1809, à Dazincourt comme professeur au Conservatoire; mais, s'il eut de l'influence sur l'art scénique par ses conseils et surtout par son exemple, il n'y a pas eu de tragédien qui ait été réellement son élève.

Dans un intéressant opuscule, intitulé *Réflexions sur Lekain et sur l'art théâtral* (1825, in-8 ; 1875, pet. in-12), Talma a résumé ses idées sur les effets de l'art dramatique et retracé, sans le vouloir peut-être, l'histoire du développement de son propre talent. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il fut le fruit assez laborieux du temps et de l'étude. L'éminent artiste ne s'éleva définitivement au-dessus de ses émules que vers le milieu de sa carrière.

Dans les premiers temps il avait une mélopée traînante, une diction gutturale et monotone. Pendant bien des années encore, on trouva à reprendre dans son débit : il abusait de l'artifice qui consiste à dire rapidement des tirades et à se faire entendre à peine, pour surprendre ensuite par des éclats de voix, au moment où l'on veut produire de l'effet, marquer la passion et la fureur. Mais il corrigea plus tard ces défauts et atteignit, suivant les contemporains, à une perfection d'autant plus admirable qu'il poussait jusqu'au génie l'intelligence des œuvres dont il était l'interprète.

Voici quelques lignes du jugement de Mme de Staël. « Il me semble que Talma peut être cité comme un modèle de hardiesse et de mesure, de naturel et de dignité. Il possède tous les secrets des arts divers; ses attitudes rappellent les belles statues de l'antiquité ; son vêtement, sans qu'il y pense, est drapé dans tous ses mouvements, comme s'il avait eu le temps de l'arranger dans le plus parfait repos. L'expression de son visage, celle de son regard, doivent être l'étude de tous les peintres. Quelquefois il arrive les yeux à demi ouverts, et tout à coup le sentiment en fait jaillir des rayons de lumière qui semblent éclairer toute la scène. Le son de sa voix ébranle dès qu'il parle, avant que le sens même des paroles qu'il prononce ait excité l'émotion... D'autres ont besoin de temps pour émouvoir, et font bien d'en prendre; mais il y a dans la voix de cet homme je ne sais quelle magie qui, dès les premiers accents, réveille toute la sympathie du cœur. » — La femme de Talma, Mlle Charlotte VANHOVE, née le 10 septembre 1771 à La Haye, morte le 11 avril 1860, qu'il épousa le 26 juin 1802, débuta au Théâtre-Français en 1785, et prit sa retraite en 1811.

Cf. E. Duval : *Précis historique sur Talma* (Paris, 1826, in-8) ; — P.-Fr. Tissot : *Souvenirs historiques sur Talma* (Ibid., 1826, in-8) ; — Moreau : *Mémoires historiques et littéraires sur Talma* (Ibid., 1827, in-8) ; — Népomucène Lemercier : *Notice biographique sur Talma* (Ibid., 1827, in-8) ; — Mme de Staël : *De l'Allemagne*, ch. XVII ; — E. de Manne : *Galerie historique des comédiens de la troupe de Talma* (Lyon, 1866, in-8, portr.) ; — Samson : *Lekain, Talma, Mlle Rachel*, dans la *Revue des Cours littéraires*, t. III ; — A. Jal : *Dictionn. critique*.

TALMUD et LANGUE TALMUDIQUE. Le *Talmud*, mot qui signifie *discipline*, est un recueil de traditions des Juifs et de commentaires sur leurs lois civiles et religieuses, formant, pour eux, comme le complément de la Bible. Il y a deux Talmuds : celui de Jérusalem et celui de Babylone. Le premier, compilé par le rabbin Jochanan, de la tribu de Joseph (Jochanan ben Eliezer) pour les Juifs qui vivaient dans la terre d'Israël, fut achevé vers l'an 230 de notre ère; sa rédaction définitive est du IVe siècle. Il est peu intelligible, et les croyants lui préfèrent le Talmud de Babylone. Celui-ci, écrit pour les Juifs de Babylone, n'a été fixé qu'au Ve siècle de notre ère. L'un et l'autre sont dans l'idiome chaldéen, mélangé de tous les dialectes parlés par les Juifs aux différentes époques de leur histoire. Ce langage barbare, dont les formes grammaticales échappent à toutes les analogies, justifie le nom de *langue artificielle* qui a été donné à la langue du Talmud.

Le *Talmud de Babylone* est divisé en deux parties : la *Mischna* (seconde loi), dont la meilleure rédaction est celle de Juda le Saint, rabbin du IIe siècle, et la *Gemara* (définition), sorte de glose ou commentaire, commencée par le rabbin Asser (Ve siècle). La forme du Talmud n'a aucune valeur littéraire; le style, tantôt prolixe à l'excès, tantôt d'une brièveté désespérante, manque d'harmonie, de règle et de mesure; mais cette compilation bizarre, où tant de précieux renseignements sont mêlés à la plus insignifiante scolastique, offre l'explication de détails matériels de l'Ancien et du Nouveau Testament et principalement des Evangiles. — Il y a deux célèbres classes de docteurs qui admettent ou repoussent le Talmud : les *Talmudistes* ou *Rabbinistes*, qui le prennent pour base de leur enseignement, et les *Caraïtes*, qui s'en tiennent à la lettre de la Bible. Le *Talmud*, qui a été imprimé à Venise en 1520 (12 vol. in-fol.) et réimprimé à Amsterdam en 1744, a donné lieu à de vastes ouvrages de critique, écrits en latin par Hightfoot, Schoettgen, Jean Buxtorf et Otho.

Cf. Emm. Deutsch : *le Talmud, traduit par Théoph. Baudenas* (Paris, 1869, in-8).

TALON (Omer), avocat général au parlement de Paris, né vers 1595 à Saint-Quentin, mort en 1652. Il est auteur de *Mémoires* estimés, qui vont de 1630 à 1652, et jettent une grande lumière sur les troubles de la Fronde. Il s'y montre attaché à la monarchie et dévoué aux droits du peuple. Jurisconsulte éclairé, son style est d'une éloquence simple et grave, et parfois la pensée hardie. « Les souverains, disait-il un jour à la mère de Louis XIV dans une harangue, pensent que les peuples sont faits pour les rois, et non pas les rois pour les peuples. » Les *Œuvres choisies* (*Plaidoyers et Discours*) d'Omer Talon et de son fils Denis, qui succéda à la charge de son père, ont été publiées en 1821 (6 vol. in-8). Les *Mémoires* ont été compris dans les collections Petitot-Monmerqué, t. LX à LXIII (2e série) et Michaud-Poujoulat, t. XXX.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique ; — Eloge* d'Omer et de Denis Talon, en tête de leurs *Œuvres*.

TAMANAQUE. — Voyez CARAÏBE.

TAMERLAN (LE GRAND), tragédie de J Magnon, de Marlowe (voy. ce nom).

TAMOULE (LANGUE) ou MALABAR, une des langues de l'Inde, de la famille des langues dravidiennes (voy. ce mot). Elle est parlée le long de la côte de Coromandel, du pays d'Orissa au cap Comorin. Cette langue, bien que mêlée de beaucoup de mots hindous, n'a aucun lien de parenté avec les idiomes d'origine sanscrite. Elle paraît être elle-même la souche des langues dravidiennes. Le dialecte *malabar* est un rameau occidental du tamoul. On étend parfois ce nom à la langue tamoule tout entière. L'alphabet tamoul, qui comprend dix voyelles et dix-huit consonnes, remonte au VIIIe ou au IXe siècle et paraît avoir été dérivé à cette époque de l'ancienne écriture sémitique. Il a été publié des *Grammaires tamoules*, en latin, par B. Ziegenbald (Halle, 1716, pet. in-4) ; en français, par Rob. Anderson (Londres, 1821, in-4); et un *Dictionnaire tamoul-français* par Blin (Paris, 1831, in-8). Benj. Balington a édité, avec traduction anglaise et vocabulaire, *the Adventures of the Gooroo Paramartan, a tale in the tamul language* (Londres, 1822, in-4).

Cf. Caldwell : *Comparative grammar of the Dravidian languages* (Londres, 1856; nouv. édit., 1875) ; — Burnell . *Elements of south-indian paleography* (Mangalore, 1875, in-4, pl.).

TANCRÈDE, tragédie de Voltaire; — TANCRÈDE ET SIGISMOND, tragédie de J. Thomson (voy. ces noms).

TANHAEUSER, minnesinger du XIIIe siècle. Noble et chevalier, il se fit un nom parmi les poëtes, vécut dans les cours d'Allemagne, suivit une croisade et voyagea en Italie sous le pontificat d'Urbain IV (1264-1268). Il connaissait le français et prit les troubadours pour modèles. Il avait dissipé son bien dans les plaisirs : ce qui donna lieu à la légende rattachée à son nom (voy. l'art. suiv.). Ses *Poésies* ont été publiées dans les *Minnesingers* de Von der Hagen (Leipzig, 1838) et dans le *Journal de l'antiquité allemande*, de Haupt (Leipzig, 1828).

TANHAEUSER (LA LÉGENDE DE). Le héros est le chevalier Tanhaeuser, sans doute le minnesinger

de ce nom. Dans ses excursions, il avait rencontré la montagne de « dame Vénus », le Vénusberg, séjour magique de voluptés qu'on ne pouvait goûter sans damner son âme. Après s'y être enivré de plaisirs, il avait senti se réveiller sa conscience, et, sous l'invocation de la vierge Marie, il était parti, en pèlerin, pour Rome, afin d'y confesser et expier ses fautes. Il rencontre le Pape qui, tenant un bâton à la main, lui déclare que ses péchés ne lui seront pas pardonnés, à moins que ce bâton ne reverdisse. Désespéré, le chevalier s'éloigne et retourne au Vénusberg. Trois jours après, le bâton du Pape se couvre de feuilles. Le Pape envoie des messagers à la recherche de Tanhaeuser dans toutes les contrées du monde, mais on ne put retrouver sa trace. La légende du Tanhaeuser et les autres légendes relatives au Vénusberg attestent, dans tous leurs détails, le souvenir populaire de l'ancien paganisme germanique et la fusion, si lente à s'accomplir, entre les traditions des peuples du Nord et les idées chrétiennes. Elles ont été l'objet en Allemagne de savantes études et de diverses compositions littéraires artistiques. Tieck a fait de celle du Tanhaeuser un poëme, et M. Richard Wagner un libretto d'opéra.

Cf. Graesse : *die Sage von Tanhaeuser* (Dresde et Leipzig, 1846) ; — Zander : *die Tanhaeusersage, und der Minnesinger Tanhaeuser* (1859).

TANSILLO (Luigi), poëte italien, né à Venosa vers 1510, mort en 1568. Il passa une partie de sa vie dans les camps et devint juge à Gaëte. Son *Vendangeur* (Il Vendemmiatore ; Naples, 1534, in-4), traduit en français par Mercier, sous le titre de *Jardin d'amour* (Paris, 1798, in-12), est un poëme d'un caractère licencieux, qui fit mettre ses écrits à l'index. L'auteur rentra en grâce avec une composition dévote : *les Larmes de saint Pierre* (le Lagrime di S. Pietro ; Vicho, 1585, in-4), poëme en treize chants ou *plaintes* (pianto), et 911 octaves, imité du chef-d'œuvre du Tasse. Malherbe en a traduit librement, sous le même titre, un certain nombre de strophes, extraites des 1er, 2^e et 5^e chants. La manière de l'Arioste fut ensuite imitée par Tansillo dans deux courts poëmes : *la Propriété champêtre* (Il Podere ; Turin, 1768, in-12), où des descriptions de la vie agricole se mêlent à des entretiens moraux et à des préceptes d'économie rurale ; et *la Nourrice* (la Balia ; Verceil, 1767, in-4), où le poëte fait un devoir aux mères d'allaiter leurs enfants. Tansillo a écrit des comédies, mais en suivant de trop près les traces de l'Arétin. Il est aussi auteur d'un drame, *Eglé*, représenté en 1529, l'un des premiers essais du genre pastoral au XVI^e siècle, en Italie. D'un esprit libre et vif, Tansillo s'est montré hardi dans ses conceptions, et son style est pur et harmonieux.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

TANZAI ET NÉADARMÉ, roman de Crébillon (voy. ce nom).

TARAFA. — Voyez THARAFA.

TARARE, opéra de Beaumarchais (voy. ce nom).

TARDIEU (Jules-Romain), libraire et littérateur français, né à Rouen le 28 janvier 1805, mort à Paris le 20 juillet 1868. Il a écrit, sous le pseudonyme de *G.-T. Saint-Germain*, une dizaine de récits et légendes plusieurs fois réimprimés : *Pour une épingle* (1856, in-18 ; 10^e édit., 1862) ; *Mignon* (1857, in-18) ; *les Roses de Noël* (1860, in-18), etc. [*Dict. des Contemp.*, les 2^e, 3^e et 4^e édit.]

TARGE (Jean-Baptiste), historien français, né en 1714 à Orléans, mort en 1788. Il fut professeur à l'Ecole militaire, lors de la création de cet établissement. Il a traduit l'*Histoire d'Angleterre* de Smollett (Paris, 1759, 19 vol. in-12), et en a donné la continuation depuis le traité d'Aix-la-Chapelle jusqu'en 1763 (1768, 3 vol. in-12). Il a traduit aussi l'*Histoire d'Angleterre* de Barrow (1771-73, 10 vol. in-12), et publié en outre : *Histoire de l'Avénement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne* (1772, 6 vol. in-12) ; *Histoire générale d'Italie depuis la décadence de l'Empire romain* (1774-75, 4 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

TARGET (Gui-Jean-Baptiste), avocat français, né le 6 décembre 1733 à Paris, mort le 9 septembre 1806. Reçu avocat au parlement en 1752, il se fit par ses consultations et ses plaidoiries une grande réputation. L'une de ses principales causes fut le procès de Cazotte contre les Jésuites. Il écrivit contre le chancelier Maupeou un opuscule polémique fort remarqué : *Lettre d'un homme à un autre homme sur l'extinction de l'ancien parlement et la création du nouveau* (1771, in-12). Il contribua à faire rendre aux protestants les droits civils par un éloquent *Mémoire sur l'état des protestants en France* (Paris, 1787, in-8). L'Académie française le reçut au nombre de ses membres en 1785. Député aux états généraux en 1789, il prit une part active aux travaux de l'assemblée, mais n'eut pas de succès à la tribune. Quoiqu'il fût du parti opposé à la cour, Louis XVI le désigna pour être un de ses défenseurs. Il refusa cette mission à cause du mauvais état de sa santé, mais il publia des *Observations sur le procès de Louis XVI* (1792, in-8), résumé écrit dans des raisons qui s'opposaient, selon lui, à la condamnation du roi. Après avoir été président de l'un des tribunaux civils de Paris, il devint en 1798 juge au tribunal de cassation. Target a laissé en outre : *Cahiers du tiers état de la ville de Paris* (1789, in-8) ; *Esprit des cahiers présentés aux états généraux* (1789, 2 vol. in-8) ; etc. Plusieurs de ses plaidoyers ont été imprimés dans les *Annales du barreau français*, t. III, et dans le *Barreau français*, t. VII.

Cf. Muraire : *Eloge de Target* (Paris, 1807, in-8) ; — Pinard : *le Barreau de Paris.*

TARGUM ou THARGUM, au pluriel TARGUMIM. Ce mot, qui en chaldéen signifie interprétation, désigne les paraphrases en langue chaldaïque qui furent faites de l'Ancien Testament, après le retour de la captivité de Babylone, pour venir en aide à l'ignorance des Juifs qui avaient oublié l'hébreu. On cite comme le plus ancien *Targum* authentique celui du rabbin Onkelos, contemporain de J.-C. et des Apôtres, sur le *Pentateuque*. Le chaldéen en est très-pur. Il a été imprimé dès la fin du XV^e siècle (Bologne, 1482) et plusieurs fois réédité. Le *Targum* de Jonathan ben Uziel sur les livres des *Prophètes*, c'est-à-dire de Josué, de Samuel, des Rois, d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel et des douze petits prophètes, doit être postérieur, vu la corruption de la langue ; mais l'imagination et la foi en ont entouré l'origine de légendes merveilleuses : pendant que l'auteur l'écrivait, pour que rien ne le détournât de son œuvre, tout oiseau qui venait voler au-dessus de sa tête, toute mouche qui se posait sur son papier, étaient consumés par le feu du ciel, sans que le papier ni l'écrivain en reçussent aucune atteinte. Ce targum, imprimé pour la première fois en 1494, a été reproduit, comme le précédent, dans plusieurs polyglottes. La meilleure édition en a été faite par Buxtorf (Bâle, 1720). Il est d'autres *Targumim* de rédaction plus récente, insérés aussi dans les polyglottes. J. Lévy a donné un *Lexique chaldaïque des targumim* (Chaldaisches Wœrterbuch über die T. ; Leipzig, 1866-68).

Cf. G.-B. Winer : *Chaldaisches Lesebuch aus den Targumim*, etc. (Leipzig, 1825, in-8), et *Grammatik des biblischen und targumischen Chaldaismus* (Ibid., 1842.

in-8) ; — J.-H. Petermann : *De Duabus Pentateuchi paraphrasibus chaldaicis* (Berlin, 1820, in-4).

TARNOW (Fanny), romancière allemande, née à Gustrow le 17 décembre 1783, morte le 4 juillet 1862. Elle a écrit, en général dans un sentiment triste, de nombreux romans de mœurs, dont les meilleurs ont été réunis sous les titres de *Choix des écrits de Fanny Tarnow* (Auswahl, etc.; Leipzig, 1830, 15 vol.) et de *Recueil des contes* (Gesammelte Erzaehlungen ; Ibid., 1840-42, 4 vol.). [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

TARTARE (LE), poëme satirique de l'abbé Casti (voy. ce nom)

TARTARES (LANGUES) ou MONGOLES. Sous cette dénomination on entend quelquefois toutes les langues ouralo-altaïques. Le nom de Mongol, particulier d'abord à l'une des premières petites nations qui se réunirent sous la bannière de Tchin-gis-Khan, s'est peu à peu étendu à toutes les peuplades de même origine qui suivirent ce chef : aux Olets, aux Ortos, aux Naïmans, etc. On désigne plus spécialement sous le nom de langues mongoles ou tartares un groupe comprenant le *mongol*, le *mantchou*, le *turc*, le *kalmouk*, le *bouriate* (voy. ces mots), etc.

Cf. Abel Rémusat : *Recherches sur les langues tartares* (Paris, 1820, in-4) ; — W. Schott : *Versuch über die tartarischen Sprachen* (Berlin, 1836, in-4).

TARTERON (le P. J.), traducteur français, né à Paris en 1645, mort dans cette ville en 1729. Il professa chez les Jésuites les humanités et la rhétorique. Il a donné des traductions de *Juvénal et Perse* (1689) et d'*Horace* (1700) qui, bien que médiocres, ont été plusieurs fois réimprimées.

TARTUFFE, comédie de Molière ; — LE TARTUFFE DE MŒURS, comédie de L.-C. Chéron : — TARTUFFE CHEZ MOLIÈRE, comédie de Gérard de Nerval ; — LADY TARTUFFE, comédie de Mme de Girardin (voy. ces noms).

TASCHEREAU (Jules-Antoine), littérateur et homme politique français, né à Tours le 19 décembre 1801, mort le 10 septembre 1874. Journaliste de l'opposition avancée sous la Restauration, et député libéral sous la monarchie de Juillet, il se rallia, après 1848, à la politique bonapartiste et fut nommé, après le coup d'État de 1851, administrateur, puis directeur général de la Bibliothèque nationale. A part des articles politiques d'une grande aigreur, ses travaux littéraires sont une *Histoire de la vie et des écrits de Molière* (Paris, 1825, in-8 ; 3e édit., 1844, in-18), et une *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille* (Ibid., 1829, in-8 ; 2e édit., 1855, in-16). Il a été l'éditeur de la *Revue rétrospective* (1833-37, 20 vol. in-8 ; 1848, 1 vol. in-4). Comme directeur de la Bibliothèque nationale, il a présidé à la lente élaboration des *Catalogues*. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

TASSE (LE). — Voyez TASSO (Torquato).

TASSIN (René-Prosper), érudit français, né le 17 novembre 1697 à Lonlay (Maine), mort en 1777 à Paris. Il fit profession chez les Bénédictins et consacra sa vie à de savants travaux. Il commença avec dom Toustain, et acheva seul, le *Nouveau traité de diplomatique* (Paris, 1750-65, 6 vol. in-4), ouvrage très-érudit sur les chartes et les diplômes, complétant le *De Re diplomatica* de Mabillon ; il écrivit aussi l'estimable *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur* (Paris et Bruxelles, 1770, in-4). La Bibliothèque nationale possède des manuscrits de dom Tassin.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine.*

TASSO (Bernardo), poëte italien, né à Bergame en 1493, mort en 1569. D'une antique et noble famille, il fut au service de Ferrante Sanseverino, prince de Salerne, et des ducs d'Urbin et de Mantoue ; ce dernier le nomma gouverneur d'Ostiglia. Père de l'immortel Torquato Tasso, dont la célébrité devait éclipser la sienne, il s'était acquis lui-même un assez grand renom littéraire, en composant, d'après l'original espagnol, un *Amadis de Gaule* (Amadigi di Francia), poëme en 100 chants et 57,000 vers. Il l'écrivit en partie à la cour de Henri II, d'après la légende chevaleresque et romanesque que la cour de François Ier avait adoptée. Il y ajouta deux personnages : Alidor, frère d'Oriane, et Miranda, sœur d'Amadis. Il y introduisit à la louange de la maison de France des traits et des épisodes que, plus tard, il retourna à l'adresse de Philippe II. Cette vaste composition, qui fut placée à côté du *Roland furieux* de l'Arioste, et même mise au-dessus par quelques-uns, ne méritait ni cet honneur, ni le profond oubli où elle tomba ensuite. Le talent n'y manque pas ; le style en est souple et élégant, la versification soignée, l'ensemble bien disposé, avec des parties brillantes ; mais elle manque d'intérêt et de passion. L'*Amadigi di Francia* a été plusieurs fois réimprimé (1559, 1560, in-4 ; 1775, 4 vol. in-12). B. Tasso est encore auteur d'un poëme de *Floridant*, d'*Eglogues*, d'*Odes*, d'*Elégies*, témoignant d'un esprit aimable et d'un talent facile.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana ;* — S. de Sismondi : *De la Littérature du midi de l'Europe.*

TASSO (Torquato), en français LE TASSE, célèbre poëte italien, fils du précédent, né à Sorrente le 11 mars 1544, mort à Rome le 25 avril 1595. Il fit ses études à Naples, chez les Jésuites, puis à Rome et à Bergame. Malgré ses dispositions héréditaires et précoces pour la poésie, à l'âge de seize ans il fut envoyé par son père à l'université de Padoue pour y étudier le droit. Au bout d'un an, il y avait composé et publiait un poëme chevaleresque en douze chants, *Rinaldo* (1562), qui lui faisait tout d'un coup une renommée à côté de celle de son père. Ce poëme, dont le héros, Renaud, fils d'Aymon et cousin de Roland, se signale par son amour pour la belle Clarisse et par les exploits entrepris pour vaincre les obstacles qui le séparent d'elle, était au fond une simple imitation de l'Arioste. Le jeune poëte fut appelé à l'université de Bologne, où il joignit aux exercices littéraires des études de théologie et de philosophie. Il alla les continuer, avec son ami Scipion de Gonzague, à Padoue. Là, tournant sa pensée vers l'épopée, il écrivit trois *Discours sur le poëme héroïque* et conçut le sujet et le plan de sa *Jérusalem délivrée ;* il en écrivit même, sous le titre de *Godefroi*, une première ébauche en trois chants, dont on conserve le manuscrit au Vatican. Il fut alors conduit à la cour de Ferrare (octobre 1565) par le cardinal Louis d'Este, frère du duc Alphonse II. Il y reçut le plus flatteur accueil et y mena pendant dix ans, à quelques nuages près, une vie toute de fêtes, de plaisirs et d'amours. Auprès du duc, ses deux sœurs, Lucrezia et Léonora d'Este, l'honorèrent de leur affection, et le poëte conçut pour elles une double passion, vive sans doute, mais, selon les témoignages les plus sérieux, constamment respectueuse et platonique. C'est parmi les femmes réunies dans cette brillante cour, et qui ne le tenaient pas toutes à la même distance, qu'il trouvait les modèles de ces séduisantes beautés dont il émaillait son poëme. En janvier 1571, il suivit en France le cardinal Louis d'Este, chargé par le pape Pie V d'une mission auprès de Charles IX. Il fut bien accueilli à la cour et fêté par Ronsard et toute la Pléiade. Mais il se brouilla avec son protecteur, à l'occasion, dit-on, des projets de la cour contre les protestants que le cardinal, par politique, conseillait de ménager et dont le poëte, dans l'ardeur

de son zèle catholique, réclamait l'extermination. Renvoyé sans ressources, ce fut, dit-on, à l'aide de quelques aumônes qu'il put regagner son pays. Rentré à Florence en mai 1572, et rendu à son existence douce et brillante, il écrivit sa fameuse pastorale d'*Aminte* (Aminta, favola boscareccia; Venise, 1581, pet. in-8), qui fut représentée à la cour, au printemps de l'année suivante, avec le plus grand éclat, et qui est restée l'un des ouvrages les plus admirés de ce genre si cher aux Italiens.

L'achèvement de la *Jérusalem délivrée*, au milieu du redoublement d'honneurs qui suivit le triomphe, fut le signal de cruelles épreuves dont le détail a sans doute été aggravé par la légende et dont les causes ne sont pas faciles à démêler. Sur la demande même du poëte, désireux d'être en règle avec l'orthodoxie, son œuvre, impatiemment attendue, et déjà connue et admirée dans plusieurs de ses parties, fut communiquée à une sorte de commission de censure réunie à Rome, et soumise à une critique à la fois théologique et littéraire. De singulières exigences se produisirent. On voulait que l'auteur se proposât « d'avoir pour lecteurs, non les gens du monde, mais les religieux et les nonnes ». On conçoit quelles mutilations c'était imposer à un poëme d'histoire développé en roman d'amour par le mélange constant d'éléments profanes et sacrés. Le poëte résista et céda tour à tour, sacrifiant certaines parties pour en sauver d'autres, et s'efforçant de calmer aux dépens de l'art les alarmes de la foi. Peu à peu l'inquiétude l'envahit tout entier, et la crainte d'encourir les censures de l'Église devint une idée fixe qu'aucune assurance des inquisiteurs eux-mêmes ne peut plus dissiper. Ces luttes d'un auteur contre les sévérités de ses juges, outre ses propres scrupules de chrétien, ont paru être la principale cause de cette folie qn'on a expliquée le plus souvent par des amours malheureuses et des conflits personnels avec le duc de Ferrare. A la suite d'actes de violence, auxquels l'avaient porté peut-être de malveillantes provocations, le malheureux poëte fut saisi par l'ordre d'Alphonse II, enfermé dans une maison de fous et abandonné à des traitements qui l'exaspérèrent jusqu'à la fureur. Il y resta plus de sept ans et deux mois. Il était sans doute revenu depuis longtemps au calme et était l'objet de moindres rigueurs, car il reçut quelques visites, entre autres celle de Montaigne, qui raconte le « piteux état » où il l'a trouvé (*Essais*, l. II, ch. XIII).

C'est pendant cette réclusion que son poëme, après avoir eu depuis plusieurs années une circulation clandestine, fut ouvertement publié, d'après des copies incomplètes et fautives, sous le double titre d'*Il Goffredo* et de *Gerusalemme liberata* (Venise, 1580, in-4; 6e édit., Parme, 1581, in-4). Il se répandit alors dans toutes les parties de l'Italie et dans l'Europe, malgré les ineptes critiques et les hypocrites dénonciations de l'Académie de la Crusca. L'œuvre, d'ailleurs, plus catholique que chrétienne et plus chevaleresque encore que catholique, était, par le sujet et par l'exécution, merveilleusement appropriée aux idées et au goût du temps. L'action, d'une popularité européenne, était à la fois pleine de grandeur et d'intérêt romanesque; le plan avait de l'unité, la marche était régulière et soutenue, les épisodes variés, les personnages vivants, les descriptions d'une rare exactitude, le merveilleux au niveau de la foi du temps; les idées étaient élevées, la passion éloquente; tous les sentiments parlaient tour à tour le plus harmonieux langage. L'œuvre enfin n'offrait, comme épopée, que des défauts que les contemporains de l'auteur ne pouvaient songer à lui reprocher, et, sous le rapport du style, un excès d'éclat qu'ils ne pouvaient qu'applaudir.

Remis en liberté grâce à de hautes interventions, le Tasse, malgré l'affaissement physique et moral où il était réduit, publia encore quelques ouvrages : la tragédie de *Torrismondo;* un recueil de *Rime* (Brescia, 1592-93, 2 vol. in-8); le poëme des *Larmes de la Vierge* (Rome, 1593, in-4) et surtout une seconde épopée en 24 chants, la *Jérusalem reconquise* (Gerusalemme conquistata; Rome, 1593, in-4) : triste pendant de la première, sous le rapport de l'intérêt poétique, mais destinée à lui servir de correctif à l'égard de l'orthodoxie et de la vérité historique. Le pape Clément VIII manda à Rome l'auteur de poésies si populaires, pour y recevoir le laurier poétique et les honneurs du triomphe au Capitole; mais, au milieu des prévenances dont il est comblé et avant la cérémonie du couronnement, il est saisi par une fièvre à laquelle ne peut résister sa constitution affaiblie, et il va mourir au couvent de Saint-Onuphre, en témoignant plus de joie d'être délivré d'une vie de souffrances que de regrets d'en perdre les tardives compensations.

Les ouvrages du Tasse, que nous n'avons pu citer tous ici, ont été assez souvent réunis en édition générale, notamment par Foppa (Rome, 1666, 3 vol. in-4), Bottari (Florence, 1724, 6 vol. in-fol.), et surtout par Rosini (Pise, 1821-32, 33 vol. in-8). Il a été donné une bonne édition des *Œuvres choisies* (Opere scelte; Milan, 1823-25, 5 vol. in-8). Les principaux écrits, fréquemment réimprimés à Paris dans le texte italien, ont été aussi très-souvent traduits en français. La *Jérusalem délivrée* particulièrement l'a été maintes fois, dès le XVIe siècle, tant en vers qu'en prose; la plus célèbre traduction en vers est celle de Baour-Lormian (Paris, 1796, in-8 et 2 vol. in-4; nouv. édit. corrigée, 1819, 3 vol. in-8); les plus estimées en prose sont celles de Mirabaud (Paris, 1724, 2 vol. in-12), de Le Brun (Ibid., 1774, 2 vol. gr. in-8), d'Aug. Desplaces (Ibid., 1841; 6e édit., 1861, in-18). Plusieurs de ces traductions ont été imprimées avec luxe et enrichies de dessins. Le même poëme a été également traduit, quoique moins souvent, en anglais, en allemand, en espagnol, en grec moderne, etc. La pastorale de l'*Aminte* compte aussi beaucoup de traductions françaises en vers et en prose, soit détachées, soit réunies à *la Jérusalem délivrée*. Nous avons eu de bonne heure des versions du poëme de *Renaud* (Paris, 1620, pet. in-8, etc.), et de la tragédie de *Torrismond* (Ibid., 1636, in-4); on n'en cite pas de la *Jérusalem reconquise*.

Cf. *Notices* et *Préfaces* des principales éditions et traductions; — G.-B. Manzo : *Compendio della vita di T. Tasso* (Naples, 1619, in-4, plus. édit.); — J.-A. de Charnes : *Vie du Tasse* (Paris, 1690, in-12); — Napione : *Sopra la Scienza militare del Tasso* (Turin, 1777, in-8); — P.-A. Serassi : *Vita del T. Tasso* (Rome, 1785, 2 vol. in-4); — J. Black : *Life of T. Tasso, with on account of his writings* (Edimbourg, 1810, 2 vol. in-4); — G. Compagnoni : *Viglie di Tasso e Memorie storiche* (Milan, 1810, in-12), traduit plusieurs fois en français (Paris, 1800, in-8; 1804, in-12, etc.); — Stef. Giacomazzi : *Dialoghi sopra gli amore, la prigiona, le malattie e il genio di T. Tasso* (Brescia, 1827, in-12); — G. Rosini : *Saggio sugli amori di T. Tasso e sulle cause della sua prigiona* (Pise, 1832, in-8); — K. Streckfuss : *T. Tasso's Leben* (Berlin, 1840, in-8); — Capponi : *Sulla causa finora ignota delle sventure di Tasso* (Florence, 1840-46, 2 vol. in-8); — R.-H. Wilde : *History of the madness and imprisonment of T. Tasso* (New-York, 1842, 2 vol. in-8); — P. Vimercati-Sozzi : *Illustrazione su varii argomenti relativi a T. Tasso* (Bergame, 1844, in-8); — R. Milman : *Life of T. Tasso* (Londres, 1850, 2 vol. in-8); — Cibrario : *Degli amori e delle prigione di Tasso* (Turin, 1862, in-8); — de Grisy : *De T. Tassi poemate quod inscribitur* Gerusalemme conquistata *quid sit sentiendum*, thèse (Paris, 1868, in-8); — Ginguené : *Hist. litté-*

raire de l'Italie; — Villemain : *Cours de littérature; —* Lamartine : *Cours familier de littérature; —* Quérard : *la France littéraire;* — Perrens, Etienne, etc. : *Histoire de la littérature italienne; —* J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

TASSONI (Alessandro), poëte italien, né à Modène en 1565, mort en 1635. Il fut secrétaire du cardinal Ascanio Colonna, puis du duc de Savoie, qu'il seconda dans sa prise d'armes contre l'Espagne en écrivant des philippiques. François Ier, duc de Modène, l'appela ensuite auprès de lui et le créa conseiller. Tassoni avait écrit à la cour de Savoie les *Funérailles de la monarchie d'Espagne* et autres opuscules politiques, prudemment désavoués ensuite. Il est encore auteur de *Pensées* (Pensieri), ouvrage bizarre et paradoxal, où il émet sur l'influence des sciences et des lettres les idées développées plus tard avec plus d'éclat par J.-J. Rousseau. On trouve une certaine force de critique dans ses *Etudes* sur Pétrarque (Considerazioni, 1609), écrites avec une légèreté de ton qui parut choquante, eu égard à l'admiration universelle dont le poëte qu'il attaque était l'objet.

Le principal ouvrage de Tassoni, celui par lequel il a renouvelé l'épopée héroï-comique, est le poëme en douze chants du *Seau enlevé* (la Secchia rapita, 1622). Il y raconte, en parodiant la pompe de la poésie héroïque, la guerre ridicule qui éclata au XIIIe siècle entre les Modénais et les Bolonais au sujet d'un seau de puits que les premiers conservaient dans le clocher de leur cathédrale. C'est une excellente satire littéraire, où l'on a eu le tort de chercher des intentions d'un ordre plus élevé. Les procédés du style à la mode, l'abus de la métaphore, l'emploi déplacé des fables mythologiques sont raillés finement; le comique est de bon aloi, ingénieux, sans fiel, rarement trivial; la langue est correcte et le style élégant. Perrault, qui a traduit le *Seau enlevé* en français (Paris, 1678, 2 vol. in-12), en a fait une apologie excessive, à laquelle Voltaire a répondu en refusant tout mérite à une œuvre dont les défauts naissent surtout du désir chez le poëte de porter un coup définitif à un genre dont il n'a vu que les abus. Une question de priorité littéraire s'éleva entre Tassoni et sir Bracciolini, dont l'*Olympe bafoué* poursuivait le même objet. La conclusion du débat fut que Tassoni avait écrit son poëme le premier et l'avait mis en circulation par des copies manuscrites, tandis que Bracciolini avait le premier fait imprimer le sien. Au fond l'emploi du style burlesque dans un pareil dessein remontait à Berni et à Pulci.

Cf. S. de Sismondi : *Histoire de la littérature du midi de l'Europe; —* Walcker : *Mémoires d'Alexandre Tassoni; —* F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne.*

TATIEN, Τατιανός, écrivain chrétien du IIe siècle, né en Assyrie. Élevé dans la religion païenne, il paraît avoir enseigné la rhétorique ou la philosophie. Après de nombreux voyages et une ardente recherche de la vérité, il alla à Rome et embrassa le christianisme. Il fut le disciple de saint Justin, et dirigea son école après sa mort. Étant retourné en Asie, il adopta des doctrines hérétiques se rapprochant du gnosticisme, et dont les sectateurs prirent le nom de *Tatiens.*

D'après Eusèbe, il avait beaucoup écrit; mais, à part quelques titres et de courts fragments cités par les Pères, il ne nous reste de lui qu'un *Discours aux Grecs*, πρὸς Ἕλληνας, ayant pour objet de démontrer aux Grecs qu'ils ne doivent pas mépriser les opinions des étrangers, qu'ils tiennent d'eux leurs usages et leurs connaissances. Publié d'abord avec une version latine de C. Gesner (Zurich, 1546, in-fol.), il a été réédité dans les bibliothèques des Pères et séparément par M. Otto, avec les fragments du même auteur, dans le *Corpus apologetarum christianorum*, t. VI (1851). On en trouve une traduction française dans les *Pères de l'Eglise*, de Genoude (1837-1843). Parmi les ouvrages perdus de Tatien se trouvait une *Harmonie des quatre Evangiles* ou *Diatessaron* (Διὰ τεσσάρων), que l'on a confondue soit avec une autre *Harmonie des Evangiles*, traduite en latin sur un manuscrit grec par Victor de Capoue, insérée dans les grandes collections patrologiques, et qui est d'Ammonius Saccas, soit avec un abrégé des enseignements du Christ, connu sous le titre d'*Harmonie évangélique.*

Cf. Smith : *Dict. of greek and rom. biography; —* Freppel : *les Apologistes chrétiens au IIe siècle* (1860, in-8).

TATISTCHEF (Basile), historien russe, né en 1686, mort en 1750. Il fut du nombre des jeunes gens envoyés par Pierre Ier à l'étranger pour y étudier les sciences, et devint directeur des mines de la Sibérie, conseiller privé et gouverneur d'Astrakan. Il avait entrepris une *Histoire de Russie* depuis les temps les plus reculés, ouvrage d'une grande valeur historique, où il recueillait les chroniques russes et les commentait à l'aide des auteurs allemands, polonais et latins, et des documents fournis par les archives de Kazan et d'Astrakan. Ce travail, interrompu par la mort de l'auteur, s'arrête au règne d'Ivan le Terrible (1533). Il fut publié, sur l'ordre de Catherine II, par son historiographe Muller (Moscou et Saint-Pétersbourg, 1769-84, 4 vol. in-4, t. V, 1848). On doit au même écrivain un *Dictionnaire historique, politique et civil de la Russie*, qui s'arrête à la lettre L (Saint-Pétersbourg, 1793); des *Remarques sur le droit russe* (Moscou, 1768 et 1786), un *Atlas* de la Sibérie (1745).

Cf. N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

TATLER (THE), *le Babillard*, journal connu par la collaboration d'Addison (voy. ce nom).

TAULER (Jean), prédicateur et écrivain mystique allemand, né à Strasbourg en 1290, mort dans cette ville en 1361. D'une famille riche, il entra chez les Dominicains, vint étudier à Paris, où, par réaction contre la théologie scolastique, il se jeta dans le mysticisme et cultiva les auteurs anciens et modernes qui avaient suivi la même tendance. Il fit partie de l'association des *Amis de Dieu*, qui demandaient pour le peuple, négligé par le clergé, un culte plus simple et la prédication en langue vulgaire. Il se lia intimement avec le chef vaudois Nicolas de Bâle, brûlé plus tard comme hérétique à Vienne en Dauphiné. Il montra un dévouement admirable dans la peste de Hambourg, en 1348. On a surnommé Tauler « le docteur illuminé ». Sans se séparer de l'Eglise, il prêcha la réforme des mœurs et du culte, avec une éloquence populaire qui prépara l'œuvre de Luther, dont il fut le précurseur par sa double influence sur la langue et sur les doctrines morales et religieuses. Il donna à la prose allemande de la souplesse et du mouvement, et la rendit propre à exprimer les idées morales et abstraites. Ses *Sermons* furent répandus par de très-nombreux manuscrits, conservés précieusement dans les principales bibliothèques d'Allemagne; quand ils furent imprimés ils subirent de grandes altérations, soit de langue, soit de doctrine (Leipzig, 1498, in-4; Augsbourg, 1508, in-fol.; Bâle, 1521, in-fol.; Cologne, 1543, in-fol.; Hambourg, 1621, in-fol., etc.). On a de bonnes éditions en allemand moderne (Francfort, 1825, 3 vol. in-8; Berlin, 1841, in-8).

Le principal de ses ouvrages authentiques est une *Imitation de la vie pauvre du Christ* (Von der Nachfolgung das armen Lebens Chr.; Francfort, 1621, in-8; 1670, in-12), exposé complet du mysticisme chrétien, tel que Tauler l'a conçu en s'efforçant de le défendre du panthéisme et du fata-

lisme. Cet ouvrage a été traduit en italien (Venise, 1584, in-12), en français par Loménie de Brienne (Paris, 1665, in-4), etc. Une des éditions récentes de l'*Imitation*, faite par Sclosser (Francfort, 1853, in-8), contient un dictionnaire des idées de Tauler. *Lexicon taulerianum*. On peut encore citer de lui : *Prophéties sur les nombreux fléaux et hérésies* (Prophecien von vil Plagen, etc.), et *Trois petits traités* (Drie kurtze Materien). Ses *Lettres spirituelles* sont en grande partie apocryphes. Ses *Divinæ institutiones*, souvent réimprimées et traduites dans diverses langues, sont une compilation formée d'extraits de ses autres écrits. Une édition des *Œuvres de J. Tauler* a été donnée à Cologne en 1543, et plusieurs fois réimprimée depuis (1619, 1690, etc.); il en a été fait une traduction latine peu exacte. La meilleure des éditions en allemand moderne est celle de Kasseder (Francfort, 1822-24; Lucerne, 1823, 2 vol. in-8).

Cf. Oberlin : *De Tauleri dictione* (Strasbourg, 1776, in-4); — Arnd : *Historia Tauleri* (Lunebourg, 1689, in-8); — Ch. Schmidt : *Johannes Tauler* (Hambourg, 1841, in-8).

TAUTOGRAMMES (VERS), dont tous les mots commencent par la même lettre. — Voyez LETTRISÉS (Vers).

TAUTOLOGIE (du grec ταὐτὸ et λέγειν, dire la même chose), figure de rhétorique qui consiste à répéter de suite une même idée sous deux ou plusieurs formes, pour la rendre plus saisissante à l'esprit. C'est ainsi que Cicéron dit de Catilina : *Obiit, excessit, evasit, erupit*. Longin emploie la même figure quand il définit le sublime, « ce qui fait qu'un ouvrage enlève, ravit, transporte. » Quand les mots répètent l'idée avec une nuance de plus en plus forte, la tautologie se confond avec la gradation. Mais comme elle consiste surtout à varier les mots qui rendent une même pensée, on l'appelle quelquefois synonymie. Les orateurs et les poëtes cultivent volontiers cette figure, qui donne de l'ampleur à la forme. « Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation continuelle, » dit Massillon, qui a beaucoup usé et abusé de la tautologie. Tournée en habitude, elle devient un véritable défaut de style. Dans ce sens, les anciens lui donnaient le nom particulier de périssologie (περισσός, superflu). La tautologie s'appelait encore *battologie*, soit du nom d'un certain *Battas*, roi des Cyrénéens, qui était bègue, et par suite de cette infirmité répétait souvent les mêmes mots, soit de celui d'un mauvais poëte *Battus*, trop ami des longueurs et de la redondance (voy. AMPLIFICATION).

TAVANNES (Guillaume DE SAULX, seigneur DE), mémorialiste français, né en 1553, mort en 1633. Fils aîné du maréchal Gaspard de Saulx-Tavannes, il fut attaché, comme son père, à la cause royale et maintint la Bourgogne sous la dépendance de Henri III pendant la Ligue. Il se déclara pour Henri IV dès 1589 et se distingua à Fontaine-Française. Il a laissé d'excellents *Mémoires historiques des choses advenues en France et guerres civiles* depuis l'année 1560 jusqu'en 1596 (Paris, 1625), réimprimés dans les collections Petitot-Monmerqué, t. XXIII à XXV, 1re série, et Michaud-Poujoulat, t. VIII. — Son frère, Jean de SAULX, vicomte DE TAVANNES, né en 1555, mort en 1630, suivit le duc d'Anjou (Henri III) en Pologne. Il a écrit des *Mémoires* ou plutôt une *Vie du maréchal de Tavannes*, livre intéressant, malgré de nombreuses digressions. Imprimé à Lyon (1675, in-fol.), il a été inséré dans la Collection Michaud-Poujoulat, t. VIII.

TAVERNIER (Jean-Baptiste), voyageur français né en 1605 à Paris, mort en 1686 à Moscou. Après avoir visité la plus grande partie de l'Europe, il fit six voyages dans les Indes, où il amassa une grande fortune. Les *Voyages de Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes* (Paris, 1679, 3 vol. in-8), souvent réimprimés, traduits dans diverses langues, ont été rédigés en partie d'après ses récits par Chappuzeau et La Chapelle. Voltaire a dit que Tavernier parle plus en marchand qu'en philosophe.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

TAYLOR (Jeremy), célèbre théologien et prédicateur anglais, né à Cambridge en 1613, mort à Lisburn en 1667. Distingué par l'archevêque Land, qui le pourvut d'une cure, son air noble et gracieux, son éloquence fleurie charmèrent la cour de Charles Ier. Il resta fidèle à la cause de la royauté et de l'église anglicane pendant la révolution, fut révoqué et plusieurs fois emprisonné. Après le retour des Stuarts en 1660, il reçut l'évêché de Down et Connor en Irlande. Coleridge l'a nommé le plus éloquent des théologiens. « Si j'avais dit le plus éloquent des hommes, ajoute-t-il, Cicéron me le pardonnerait et Démosthène ferait un signe d'assentiment. » « Écrivain de genre, dit M. Taine, poëte en prose, doué d'imagination comme Spenser et comme Shakespeare, Jeremy Taylor, par la pente de son esprit comme par les événements de sa vie, était destiné à présenter aux yeux l'alliance de la Renaissance et de la Réforme, et à transporter dans la chaire le style orné de la cour. » Ses principaux ouvrages sont : *Apologie pour les formes établies du culte* (Apology for fixed and set forms ofs worship, 1644); *la Liberté de professer sa religion* (Liberty of prophesying; 1647); *Règle et pratique d'une vie sainte; Règle et pratique d'une mort sainte* (On the Rule and exercise of holy living; of holy dying, 1651); *le Grand Modèle de sainteté ou la vie du Christ* (the great exemplar of sanctity, etc., 1653). Les *Œuvres complètes* de Taylor, quoique volumineuses, ont été souvent réimprimées; les meilleures éditions sont celles de l'évêque Heber (Londres, 1820-22, 15 vol. in-8) et de Eden et Taylor (1847-54).

Cf. Reginald Heber : *Life of Taylor* (1824); — Willmolt : *Bishop Taylor* (1845); — Hallam : *Introduction to the literature of Europe;* — Taine : *Histoire de la littérature anglaise*. t. II.

TAZKIRA, c'est-à-dire mémorial et biographie, nom que portent de nombreux ouvrages hindoustanis et persans. Ils sont formés par la réunion de notices sur des poëtes, accompagnées de citations de leurs ouvrages. Lorsque l'auteur d'un Tazkira est poëte lui-même, l'usage veut qu'il se consacre une notice.

TCHAKHATÉEN, langue du groupe des langues tartares et de la famille turque. Elle est parlée par les Tchakhatéens, habitants turcs du Tchakhataï ou Kharism, qui, pour l'écrire, ont fait longtemps usage de l'alphabet ouigour, et se servent actuellement de l'arabe. Leur littérature, peu connue, possède quelques ouvrages importants : l'*Histoire des Tartares*, par Aboulgazi Bahadour, sultan de Kharism, et l'*Histoire du Miradj* ou de l'ascension fabuleuse de Mahomet. On pourrait peut-être regarder comme un sous-dialecte du tchakhatéen l'idiome que parlent les Ousbecks et les Arals ou Konrats.

TCHAMITCHIAN (le P. Michel), historien arménien, né en 1738, mort en 1823. L'un des mekhitaristes de Venise les plus distingués, il est auteur d'une *Histoire universelle d'Arménie*, dans laquelle il a résumé les travaux de tous les historiens de ce pays jusqu'en 1784 (Venise, 1784-86, 3 vol. in-4). On lui doit aussi une *Grammaire arménienne* (Ibid., 1779, gr. in-8); des *Commentaires sur les Psaumes* (Ibid., 1816-1823, 10 vol. in-8), etc. — Son frère aîné, le P. Jacques TCHAMITCHIAN, s'est appliqué à l'astronomie et à la chro-

nologie. Il a fondé l'*Almanach arménien*, qui se publie à Venise depuis 1751.

TCHANG-KIEN, célèbre poëte chinois du VII[e] siècle de notre ère. Il obtint le titre de docteur sous le règne de Ming-hoang-ti. Il était sectateur de Lao-tseu. « Entré dans le *tao* (la raison suprême), dit un de ses commentateurs, ses vues furent profondes et ses aspirations mystérieuses : l'élévation de ses pensées atteste la pureté de son cœur. » M. d'Hervey Saint-Denis a traduit en français quelques pièces de lui : *Une Nuit dans la montagne, le Tombeau de Tchao-Kiun, le Lever du soleil, Au Couvent du mont Pso-Chan.*

Cf. Marquis d'Hervey Saint-Denis : *Poésies de l'époque des Thang* (Paris, 1862, in-8).

TCHANG-TSI, poëte chinois du IX[e] siècle, originaire de Ou-Kiang, dans le Kiang-nân. D'une famille illustre, il acquit comme lettré une grande réputation ; il fut attaché aux archives de l'empire, puis professeur au collége impérial, dont il devint président. Il excellait à faire des vers destinés à être chantés. Ses pièces se distinguent par le soin et le travail des rimes.

Cf. Marquis d'Hervé Saint-Denis : même ouvrage.

TCHÈQUE (LANGUE). — Voyez BOHÊME.

TCHÉREMISSE, idiome de la famille ouralo-altaïque (voy. ces mots). Il est parlé par les Tchérémisses sur les bords du Volga et de ses affluents, et à la gauche de ce fleuve, dans les gouvernements de Viatka, Perm, Kasan, Simbirsk et Orenbourg. Cette langue a deux déclinaisons, avec six cas; les pronoms ont une déclinaison différente. Le tchérémisse exprime le comparatif par l'addition de la particule *rak*, et le superlatif en lui préposant la particule *pesch*. La conjugaison a trois temps : le présent, l'imparfait et le plus-que-parfait. Le futur se forme en ajoutant un adverbe au présent. Elle a quatre modes : l'infinitif, le passif, le neutre et le *causal*, et chaque mode a une terminaison particulière, lorsque le sens est négatif. Les prépositions s'ajoutent à la fin des mots qu'elles régissent.

Cf. Adrien Bâlbi : *Atlas ethnographique* (Paris, 1825, in-fol.) ; — Castrén : *Elementa grammatices tcheremissæ* (Kuopios, 1845, in-8) ; — Wiedemann : *Essai sur la grammaire de la langue tchérémisse.*

TCHERKESSE (LANGUE). — Voyez CIRCASSIENNE.

TCHOUDE (LANGUE). — Voyez FINNOISE.

TCHOUTCHI (IDIOME)) parlé par les Tchoutchis qui habitent le Kamtchatka et l'Amérique russe. Il se rattache à la langue des Eskimaux. Les dialectes sont nombreux et fort différents entre eux. On en compte quatre pour l'Amérique. En Asie, les plus connus sont : celui des environs du cap Tchoutchi et celui qui est parlé sur le littoral du golfe d'Anadyr, par les Aïwanski.

TCHOUVACHE, idiome de la famille ouralo-altaïque (voy. ces mots). Il est parlé par les Tchouvaches, qui habitent, dans la Russie d'Europe, les gouvernements d'Orenbourg, Perm, Simbirsk, Viatka et Kasan, mêlés aux Tchérémisses. Cette langue n'a ni article ni genre; les substantifs, les pronoms, les noms de nombre se déclinent; le pluriel se forme dans les substantifs par l'addition du mot *zam* ou *sam*, au singulier; les adjectifs sont indéclinables ; les prépositions se placent après leur régime. Les conjugaisons possèdent les modes infinitif, indicatif, conjonctif et impératif. Il n'y a que trois temps dans le mode indicatif : le présent, le passé, le futur. Les autres modes n'ont qu'un seul temps.

Cf. Adrien Balbi : *Atlas ethnographique du globe;* — G. Schott : *De Lingua Tschuwachorum dissertatio* (Berlin, s. d., in-12).

TÉBRISI (Abou-Zacharia-Yahya), écrivain et commentateur arabe, né à Tébriz, en Perse, vers l'an 1050, mort à Bagdad en 1109. On a de lui des commentaires sur le *Hamasa*, sur le diwan de Motenabbi, sur les poëmes dits *Moallacats;* un traité volumineux de la prononciation grammaticale du Coran (*Molakkas*); un traité de prosodie (*Kitab alcafi...*) et quelques autres ouvrages de grammaire.

TECHENER (Jacques-Joseph), libraire et bibliographe français, né à Orges (Haute-Marne) en 1802, mort en juin 1873. A part le commerce des curiosités et raretés bibliographiques et la rédaction de *Catalogues* de bibliothèques, il a dirigé un *Bulletin du Bibliophile* et publié quelques écrits sur des questions de bibliographie. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

TEGNER (Isaïe), célèbre poëte suédois, né à Kyrkerud, dans le Warmeland, le 13 novembre 1782, mort à Wexiœ le 2 novembre 1846. D'une famille de paysans, il fut recueilli par un percepteur qui, frappé de ses dispositions, lui fournit les moyens de les développer par l'étude. Il acquit presque seul une connaissance approfondie du grec et fut admis à l'Université de Lund, où il devint sous-bibliothécaire, puis professeur. En même temps il entra dans les ordres et fut nommé, en 1824, évêque de Wexiœ. Sa science et son zèle le firent désigner, en 1839, pour l'archevêché d'Upsal; mais bientôt des accès d'aliénation mentale interrompaient sa carrière et abrégeaient sa vie. L'Académie royale de Stockholm prit le deuil à sa mort, et une statue monumentale, exécutée par Ovarnstrœm, lui fut élevée par souscription à Lund et inaugurée le 22 juin 1853.

Comme poëte, Tegner, unissant la science au sentiment national, fut un des chefs de la renaissance littéraire de son pays. Il puisa ses meilleures inspirations dans les légendes populaires, et c'est sous cette influence qu'il écrivit des poésies d'une originalité toute septentrionale : d'abord un grand nombre de pièces lyriques, telles que le Chant de guerre des milices scandinaves; puis les poëmes d'*Axel*, de *Svea*, la *Saga de Frithjof*, etc. Ses *Œuvres* (Samlade Skrifter; Stockholm, 1847-48) ont été réunies, après sa mort, par son gendre Bœttiger. Le poëme de *Frithjof*, qui eut plus de vingt éditions de suite, a été traduit dans les diverses langues européennes ; il l'a été en français par H. Desprez (Paris, 1843, in-18), Léouzon-Leduc (1850, in-8), Boutillier (Rennes, 1851, in-8).

Cf. K.-W. Bœttiger : *Notice*, en tête de son édition ; — Achard Kahl : *Tegner och haus somtida i Lund* (Lund, 1851, in-8) ; — Léouzon-Leduc : *Hist. de la littérature du Nord.*

TEISSIER (Antoine), érudit français, né le 28 janvier 1632 à Montpellier, mort le 7 septembre 1715 à Berlin. D'origine protestante et destiné au ministère évangélique, que sa santé ne lui permit pas d'exercer, il fut forcé par l'édit de Nantes de quitter la France, et passa en Suisse, puis à Berlin, où il fut nommé historiographe. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, traduits pour la plupart du latin moderne ou du grec. On connaît surtout ses *Eloges des hommes savants, tirés de l'histoire de M. de Thou* (Glascow, 1683, in-12; Utrecht, 1696, 2 vol. in-12 ; Leyde, 1715, 4 vol. in-12).

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

TÉLÉMAQUE (LES AVENTURES DE), poëme en prose de Fénelon (voy. ce nom).

Cf. [L'abbé Caron] : *Recherches bibliographiques sur le Télémaque* (Paris, 1840, in-8).

TELESILLA, Τελεσίλλα, femme poëte grecque du VI[e] siècle av. J.-C., naquit à Argos. Elle composa des hymnes aux Dieux et des chants guerriers. On raconte même que, dans une expédition d'Argos contre Sparte, elle combattit à la tête des femmes armées et contribua à la victoire. Il ne nous reste

d'elle que quelques vers insérés dans les *Poetæ elegiaci* de Schneidewin et dans les *Poetæ lyrici* de Bergk.

Cf. Neue : *De Telesillæ reliquiis* (Dorpat, 1843, in-8).

TELESIO (Bernardino), *Telesius*, philosophe italien, né à Cosenza en 1509, mort en 1588. Neveu d'Ant. Telesio, poëte latin et professeur de belles-lettres, il étudia à l'Université de Padoue et devint professeur de philosophie à Naples. Il fut un des premiers philosophes qui osèrent attaquer la scholastique et l'autorité d'Aristote. Son grand ouvrage : *De Rerum natura juxta propria principia* (Rome, 1565, in-4 en 2 livres; 2e édit., Naples, 1586, in-fol. en 9 livres), établit la nécessité d'étudier la nature et de prendre l'expérience pour base de la science et fait de lui, suivant V. Cousin, « un précurseur de Bacon. » Celui-ci l'a, du reste, nommé « le premier d'entre les modernes ». Telesio, craignant les censures ecclésiastiques, cacha les dernières années de sa vie à Cosenza. Il avait fondé une société savante, qui porta tour à tour son nom ou celui de cette ville. On a encore de lui quelques opuscules sur la philosophie naturelle.

Cf. Bartholmess : *De Bernardino Telesio*, thèse (Paris, 1849, in-8).

TÉLIAMBE (VERS). — Voyez BACCHIAQUE, CRÉTIQUE et HEXAMÈTRE (Différentes espèces d').

TÉLINGA (LANGUE) ou TÉLOUGOU, une des langues de l'Inde dont l'existence est antérieure à l'introduction du sanscrit dans cette contrée. Elle est parlée dans la plus grande partie du Deccan. C'est de toutes les langues dravidiennes celle qui est le plus mélangée de sanscrit. C'est aussi une de celles qui ont fourni le plus de mots aux langues malaises, particulièrement au malais proprement dit et au javanais. Le télinga a beaucoup d'aspirations; sa grammaire et sa syntaxe ressemblent à celles du tamoul et du kanara ou karnatic. Son alphabet, riche d'un grand nombre de lettres, est plus complet que celui du tamoul et diffère peu de celui du karnatic. Le plus ancien ouvrage telinga connu est du XIIe siècle. Il a été publié un *Recueil de textes télingas*, par Morris (Telegoo selections, with translations, etc.; Madras, 1823, pet. in-fol.). Les Anglais doivent des *Grammaires du télinga* à Carey (Serampoure, 1814, in-8), et à Campbell (Madras, 1816, in-4). On a de ce dernier : *a Dictionary of the telegoo language* (Ibid., 1821, gr. in-4).

Cf. Brown : *On the Language and litterature of the Telugu* (Madras, 1840, 2 vol.); — Caldwell : *Grammaire comparée des langues dravidiennes* (Londres, 1856, nouv. édit., 1875).

TELLEZ (G.). — Voyez TIRSO DE MOLINA.

TELLIAMED, ouvrage de B. de Maillet (voy. ce nom).

TÉMERA, poëme de Macpherson (voy. ce nom).

TEMPÉRÉ (GENRE). — Voyez STYLE.

TEMPÊTE (LA), comédie fantastique de Shakespeare; — UNE TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU, comédie de L. Gozlan (voy. ce nom).

TEMPLE (sir William), homme d'État et littérateur anglais, né à Londres en 1628, mort à Moor Park (Surrey) le 27 janvier 1699. Cet habile diplomate qui, après avoir joui de la confiance de Charles II, eut celle de Guillaume III, montra, avec un savoir assez borné, du goût pour les lettres. Parmi ses écrits, d'une diction pure et harmonieuse, mais qui ne sont pas exempts de prétention et de pédantisme, il faut citer à part son *Essai sur le savoir ancien et moderne* (1692), où il prend le parti des anciens; on y trouve des idées personnelles, de l'esprit, mais aussi des erreurs puériles. Ce livre, inspiré par la querelle des anciens et des modernes, soulevée en France, fut lui-même le point de départ d'une longue polémique en Angleterre. Les autres ouvrages de Temple se rapportent, en général, à la politique contemporaine, et furent traduits en français presque aussitôt après leur apparition. Ce sont : *Remarques sur l'état des Provinces-Unies* (1674, in-8); *Œuvres mêlées* (Utrecht, 1693, in-12); *Introduction à l'Histoire d'Angleterre* (Amsterdam, 1695, in-12); *Lettres écrites pendant ses ambassades* (1700, 6 vol. in-12); *Mémoires de 1672 à 1679* (Ibid., 1708, in-12). Les *Œuvres* de Temple ont été réunies par son secrétaire, Swift (Londres, 1700, 2 vol. in-fol.; plus. édit.).

Cf. Th. Courtenay : *Memoirs of the life, works and correspondence of sir W. Temple* (1836); — Macaulay : *Critical and historical essays*.

TEMPLE (SOCIÉTÉ DU), nom donné à un groupe de poëtes, de beaux esprits et de grands seigneurs lettrés français de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe, dont les réunions habituelles avaient lieu au palais du Temple, sous la présidence du grand prieur, le prince de Vendôme. L'esprit et le ton qui régnaient dans la Société du Temple marquent une réaction très-vive contre l'austérité et l'hypocrisie officielles que Mme de Maintenon avait introduites à la cour, autour de Louis XIV vieillissant. Le grand prieur et son frère, le duc de Vendôme, s'y livraient en toute liberté à leurs habitudes de débauche, si énergiquement dépeintes par Saint-Simon. Mais ces orgies dont le grand prieur ne sortait jamais qu'ivre-mort, comme il faisait d'ailleurs de tous ses soupers, n'en avaient pas moins leur caractère de réunions littéraires. On y devisait des ouvrages nouveaux; on y traitait des questions à l'ordre du jour et de toutes les affaires de l'esprit; on y faisait des vers légers et faciles, des couplets satiriques, des chansons licencieuses. On y professait et pratiquait l'épicuréisme. La philosophie n'y était pas moins indépendante que la morale; elle se faisait volontiers sceptique et athée. Aux Vendôme, dont l'aîné était appelé par Louis XIV « un fanfaron de vice », et dont le second, suivant Saint-Simon, avait tous les vices en réalité, se joignirent ou succédèrent les chevaliers de Bouillon et de Sully, le prince de Conti, les poëtes Chaulieu, La Fare, Sainte-Aulaire, Vergier, et toute une pléiade d'abbés, qui, grassement pourvus de bénéfices, oubliaient ou niaient Dieu, en vivant de l'autel : l'abbé Châteauneuf, l'abbé Courtin, l'abbé Servien, l'abbé de Bussi, etc. Chapelle et La Fontaine furent les commensaux et les tenants du Temple. Le fabuliste buvait, chantait, raisonnait et déraisonnait comme tout le monde; comme tout le monde, il y gardait entière sa liberté de vivre et de penser. Dans une *Lettre au duc de Vendôme*, qui était à l'armée du Rhin (septembre 1689), il raconte ainsi un de leurs soupers :

> Pour nouvelles de par deçà,
> Nous faisons au Temple merveilles,
> L'autre jour on but vingt bouteilles...
> Lorsque j'eus vidé mainte coupe,
> Langeamet, aussi de la troupe,
> Me ramena dans mon manoir...
> Jusqu'au point du jour on chanta,
> On but, on rit, on disputa,
> On raisonna sur les nouvelles;
> Chacun en dit et des plus belles,
> Le grand prieur eut plus d'esprit
> Qu'aucun de nous sans contredit,
> J'admirai son sens; il fit rage;
> Mais, malgré tout son beau langage
> Qu'on était ravi d'écouter,
> Nul ne s'abstint de contester.
> Je dois tout respect aux Vendômes;
> Mais j'irais en d'autres royaumes,
> S'il leur fallait, en ce moment,
> Céder un ciron seulement.

Plusieurs des principaux habitués du Temple, l'abbé Servien, le grand prieur lui-même, payè-

rent de quelques mois d'emprisonnement à la Bastille et à Vincennes, ou d'éloignement de Paris par lettre de cachet, la verve imprudente de leur muse satirique ou l'extrême licence de leur langage; mais, à la mort de Louis XIV, le Temple put compter sur toute l'indulgence de la Régence, à laquelle il avait d'avance donné le ton. Ce fut sous les auspices de cette société, où J.-B. Rousseau laissa des souvenirs, que Voltaire fit ses débuts dans les lettres et son entrée dans le monde. Lorsqu'il y fut présenté par l'abbé de Châteauneuf, son parrain, le jeune Arouet était encore élève des jesuites. Il charma cet entourage, distingué à la fois et dépravé, par sa facilité poétique, sa précoce incrédulité et l'aisance de sa désinvolture. Il y prit aussitôt le rôle de « familier des princes » et conquit, dit M. G. Desnoiresterres, « ce droit de tout dire, qu'il poussa aussi loin que possible, racheté toujours, il est vrai, par l'excellence du ton et une habileté, un tact qu'on ne trouva jamais en défaut ». « Sommes-nous tous princes ou tous poëtes? » demandait-il un jour à la table du prince de Conti, qui, du reste, comme le grand prieur lui-même, tournait agréablement les vers. Voltaire, qui a donné à plusieurs de ses nobles compagnons de plaisir, de poésie et d'irréligion une assez belle place dans le *Temple du goût*, fit pour eux une foule de ces pièces légères où il excellait; il leur soumit ses premiers essais dramatiques, particulièrement son *Œdipe;* surtout il emprunta, ou plutôt, n'ayant besoin de l'emprunter à personne, il développa à leur contact cette liberté de parler et d'écrire qu'il devait porter plus loin qu'eux; et c'est par là que la Société du Temple agit sur tout le siècle.

Cf. *Correspondances* et *Mémoires* du temps; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I; — G. Desnoiresterres : *la Jeunesse de Voltaire*, ch. III (Paris, 1867, in-8).

TEMPLE DE GNIDE (LE), poëme en prose de Montesquieu. — LE TEMPLE DE LA GLOIRE, LE TEMPLE DU GOUT, poëmes de Voltaire; — LE TEMPLE DE MÉMOIRE, poëme de Piron (voy. ce nom).

TEMPLIERS (LES), tragédie de Raynouard (voy. ce nom).

TEMPS (LE). Ce titre, emprunté à l'histoire du journalisme anglais, a servi à un certain nombre de feuilles françaises. La première et la principale est *le Temps*, « journal des progrès politiques, scientifiques, littéraires et industriels, » fondé le 15 octobre 1829, par Jacques Coste, homme d'initiative et d'entreprise. Il combattit vivement les derniers ministères de la Restauration, et eut alors Guizot parmi ses rédacteurs. Sous la monarchie de Louis-Philippe, il fut surtout consacré aux idées de progrès et se signala par diverses innovations, entre autres celle d'un *Dictionnaire du jour*, devant convertir le journal en un *Manuel encyclopédique*. Il subsista jusqu'au 17 juin 1842. *Le Temps* fut ressuscité le 1er mars 1849, comme journal de la république progressive, avec Xavier Durrieu pour rédacteur en chef. Il ne vécut que jusqu'à la fin de l'année. Le titre a été repris en 1861 par M. A. Nefftzer, sous lequel *le Temps* devint un des journaux politiques et littéraires les plus sérieux du second Empire. Se tenant en dehors des coalitions politiques, il s'est fait remarquer par son indépendance et ses efforts pour concilier le suffrage universel avec la liberté. Un de ses principaux éléments de succès fut le mérite original de ses correspondances étrangères. Il a eu pour principaux collaborateurs, outre son directeur, MM. Edm. Scherer, Ch. Dollfus, A. Erdan, Louis Blanc, Charles Blanc, Sainte-Beuve, etc.

Cf. Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse.*

TENCIN (Claudine-Alexandrine GUÉRIN, marquise DE), femme auteur française, née en 1681 à Grenoble, morte le 4 décembre 1749. Cédant aux sollicitations de sa famille, elle entra au couvent; mais après cinq ans de profession elle protesta contre ses vœux et fut autorisée à passer, en qualité de chanoinesse, au chapitre de Neuville, près de Lyon. De là elle vint à Paris, vers 1714, et y réussit promptement par son esprit, sa beauté et la facilité de ses mœurs. Fontenelle, qui fut séduit des premiers, sollicita et obtint de la cour de Rome un rescrit la dégageant de tout lien religieux. Elle eut successivement des liaisons avouées avec d'Argenson, avec Bolingbroke, avec le chevalier Destouches, dont elle eut un fils qui fut D'Alembert (voy. ce nom). Le régent la compta au nombre de ses maîtresses, et le cardinal Dubois fut publiquement son amant. C'est moins la passion que l'ambition qui la jeta dans cette vie galante, et l'ambition pour son frère, dont elle fit un archevêque, un cardinal et un ministre d'État. Une dernière intrigue qu'elle eut avec La Frenaye, conseiller au grand conseil, se termina tragiquement. La Fresnaye se tua chez elle d'un coup de pistolet. Ce suicide ayant les apparences d'un assassinat, Mme de Tencin fut arrêtée, conduite au Châtelet, puis à la Bastille (1726); mais l'accusation fut abandonnée et elle recouvra sa liberté. A partir de ce moment, elle tint une conduite qui ne lui attira que des éloges. Elle parut n'avoir d'autre préoccupation que de rassembler chez elle les hommes les plus distingués dans les lettres et les sciences. Son salon fut un des plus brillants du siècle. Fontenelle et Montesquieu en étaient les principaux personnages; puis venaient Mairan, Marivaux, Helvétius, Bernis, Astruc, D'Argental, Pont-de-Veyle, Marmontel, etc. Le dernier nous l'a représentée, dans ces réunions, comme « une femme d'un esprit et d'un sens profond, mais qui, enveloppée dans son extérieur de bonhomie et de simplicité, avait plutôt l'air de la ménagère que de la maîtresse de la maison. » Deux fois par semaine elle invitait ses habitués à dîner; elle envoyait, par plaisanterie, à chacun d'eux, comme étrennes du nouvel an, deux aunes de velours pour se faire une culotte; elle était avec eux d'une grande familiarité, les appelait « ses bêtes », et aimait à vivre au milieu de cette « ménagerie ». Quant à son esprit, Duclos dit qu'on n'en pouvait avoir davantage, et qu'elle avait toujours celui de la personne à qui elle avait affaire. On cite d'elle bien des mots spirituels et de très-sensés. C'est elle qui disait à Marmontel : « Malheur à qui attend tout de sa plume! L'homme qui fait des souliers est sûr de son salaire; l'homme qui fait un livre n'est jamais sûr de rien. » Elle disait encore : « Les gens d'esprit font beaucoup de fautes, parce qu'ils ne croient jamais le monde aussi bête qu'il est. » Lorsque Montesquieu publia l'*Esprit des lois*, elle commença le succès de cet ouvrage, en achetant un grand nombre d'exemplaires qu'elle distribua à ses amis. Le cardinal Lambertini, qui fut pape sous le nom de Benoît XIV, entretenait une correspondance avec elle, et ne cessa de lui témoigner de l'amitié. Le caractère de Mme de Tencin a été fort loué par ses amis. On doit cependant rappeler le mot de l'abbé Trublet, devant qui on vantait sa douceur : « Oui, si elle avait intérêt à vous empoisonner, elle choisirait le poison le plus doux. »

A part le rôle joué par Mme de Tencin dans la société éclairée de son temps, elle a laissé des écrits qui suffiraient à lui assurer une place choisie dans notre littérature. Elle a composé, dans une langue qui tient beaucoup de celle du siècle de Louis XIV, des romans dont les meilleurs sont rapprochés de ceux de Mme de La Fayette. Selon La Harpe, les *Mémoires du comte de Comminges* (1735, in-12) peuvent être regardés comme le pendant de *la Princesse de Cleves*. Villemain a dit : « C'est l'élégance et l'imagination sensible de

Mme de La Fayette, mais quelque chose de moins réservé, de moins sage. Pour le goût, la passion, le naturel, rien ne surpasse les *Mémoires de Comminges.* » Baculard d'Arnaud en a tiré le sujet d'une tragédie. Le *Siége de Calais*, nouvelle historique (1739, 2 vol. in-12), est un ouvrage plus régulier, mais d'une lecture moins attachante. Dans *les Malheurs de l'amour* (1747, 2 vol. in-12), roman imprimé aussi sous le titre de *Louis de Valrose*, il y a un intérêt tendre et douloureux. L'ouvrage intitulé *Anecdotes de la cour et du règne d'Edouard II, roi d'Angleterre* (Paris, 1776, in-12), laissé inachevé par Mme de Tencin, a été terminé par Mme Élie de Beaumont. On a dit, sans le prouver, que les neveux de Mme de Tencin, Pont-de-Veyle et D'Argental, avaient collaboré à ces romans; on a même affirmé, avec moins de preuves encore, qu'ils en étaient entièrement les auteurs. Ils ont été réunis plusieurs fois aux œuvres de Mme de La Fayette (Paris, 1786, 8 vol. in-12; 1804, 5 vol. in-8; 1820, 4 vol. in-8; 1825, 5 vol. in-8). J.-B. de La Borde a publié la *Correspondance* de la marquise de Tencin avec son frère (Paris, 1790, 2 vol. in-8). On a édité en outre ses *Lettres au duc de Richelieu* (Paris, 1806, in-12).

Le frère de Mme de Tencin, Pierre Guérin, cardinal DE TENCIN, né en 1680, archevêque d'Embrun en 1724, cardinal en 1739, archevêque de Lyon en 1740, ministre d'Etat en 1742. mort en 1758, publia des *Lettres* contre Soanen, évêque de Senez, et une *Lettre pastorale* contre l'ouvrage de Mezeray intitulé : *Mémoires sur divers points de l'histoire de France.* On a aussi sa *Correspondance avec le duc de Richelieu* (Paris, 1790, in-8).

Cf. Barthélemy : *Mémoires secrets de Mme de Tencin* (Grenoble, 1790, in-8); — Jay et Etienne : *Notices*, dans les *Œuvres* réunies de Mmes de La Fayette et de Tencin; — Villemain : *Tableau de la littérat. franç. au XVIIe siècle.*

TENNEMANN (Wilhelm-Gottlieb), philosophe allemand, né à Brembach, près d'Erfurt, le 7 décembre 1761, mort à Marbourg, le 30 septembre 1819. Professeur de philosophie à Iéna et à Marbourg, il avait adopté les principes de Kant. Il est connu surtout en France par la traduction, publiée par V. Cousin, d'un *Manuel d'histoire de la philosophie* (Grundriss der Geschichte der Phil.; Leipzig, 1812, in-8, traduct. franç. 1829, 1839, 2 vol. in-8), utile répertoire bibliographique, et qui n'est que l'abrégé, le sommaire d'une très-importante *Histoire de la philosophie* (Gesch. der Ph.; Ibid., 1798-1811, 8 vol. in-8).

TENSON, genre de poésie provençale, appelé aussi chez les troubadours *contensio, partimen, jocx-partitz*, et *partura* ou jeu-parti chez les trouvères. Ces mots signifient tous : débat, dispute, et rappellent des exercices littéraires en grande faveur dans tout le moyen âge. La tenson était ordinairement une sorte de dialogue entre deux interlocuteurs qui soutenaient, sur une question, des opinions contradictoires. Le dialogue était en couplets de même mesure et de rimes semblables, ou en distiques, ou même en un seul vers. Souvent le dialogue était réel et les répliques improvisées; d'autres fois les questions et les réponses se communiquaient par écrit. Quelques-unes des pièces qui nous sont parvenues contiennent des envois, avec les noms et les jugements des arbitres. Les questions qui faisaient l'objet de la tenson et qui demeuraient souvent indécises concernaient surtout la chevalerie et l'amour. Parmi ces pièces il en est qui se composent des plaintes réciproques et alternatives de deux amants, et aux futilités qui sont le fond ordinaire de ces jeux d'esprit, se mêlaient souvent beaucoup de traits grossiers et indécents. La tenson était parfois, entre des adversaires ou des ennemis, un échange de détails satiriques violents, comme celle qui a pour interlocuteurs le troubadour Rambaud de Vagueiras et le marquis de Malaspina. A la suite des plus sanglants reproches lancés de part et d'autre, le poëte finit par dire au marquis : « Vous n'avez ni foi ni loi; vous n'avez de ressources que dans vos trahisons et vos parjures; vous perdez qui vous a servi et vous êtes aussi infidèle à l'amitié que lâche à vous défendre contre les armes de vos voisins. » Quand elle a plus de deux interlocuteurs, la tenson provençale s'appelle *tornaymen* (tournoiement, tournoi). Les divers personnages y parlent à leur tour également sur la même question.

TERAMO (Jacques). — Voyez ANCORANO.

TERCET, TERZA-RIMA, TERZINA, groupe de trois vers. — Voyez STANCE et ITALIENNE (Versification).

TÉRENCE, *Publius Terentius*, surnommé *Afer*, poëte comique latin, né à Carthage vers 194 avant J.-C., mort vers 158 Enlevé, dès son enfance, par des pirates et vendu comme esclave à Rome, il eut pour maître le sénateur Terentiús Lucanus, qui, distinguant son intelligence précoce, le fit élever avec soin et l'affranchit. En 166, il présenta sa première comédie aux édiles, qui la soumirent au poëte Cæcilius, dont le jugement favorable commença la fortune du débutant. Le succès et la célébrité suivirent presque toutes ses œuvres. De nobles personnages appréciant la culture littéraire, Scipion Emilien, Lælius, Galba, Sulpicius, admirent l'ancien esclave dans leur familiarité, lui donnèrent des conseils et influèrent sans doute sur son goût et son style. Des rivaux de Térence, jaloux de cette faveur, répandirent le bruit que ses patrons l'aidaient dans la composition de ses ouvrages. Lui-même, en parlant de ce bruit dans les prologues de l'*Héautontimoruménos* et des *Adelphes*, le confirme par des réticences calculées, faites pour flatter l'amour-propre de ses puissants amis. Après avoir donné successivement six comédies, il partit pour la Grèce, peu de temps avant sa mort. Selon les uns, il revenait avec des œuvres nouvelles traduites de Ménandre, lorsqu'il périt dans un naufrage. Selon d'autres, il n'était pas sur le navire qui fut englouti avec ses manuscrits, mais il mourut du chagrin que lui causa cette perte.

Des six pièces de Térence, quatre sont imitées ou traduites de Ménandre, deux d'Apollodore. Les quatre premières sont l'*Andrienne*, l'*Héautontimoruménos*, l'*Eunuque*, les *Adelphes*; les deux dernières sont le *Phormion* et l'*Hécyre*. — L'*Andrienne* (Andria), représentée en 166 aux Jeux Mégalésiens, a pour sujet l'amour de Pamphile, jeune Athénien, pour Glycère, jeune fille venue d'Andros à Athènes, qu'il a séduite et dont il a fait sa maîtresse. Pamphile est fiancé à Philumène, fille de Chrémès. Celui-ci, apprenant que le jeune homme est pris d'une autre passion, rompt le mariage; mais il reconnaît dans Glycère une fille qui lui avait été enlevée en bas âge, et un mariage unit les deux amants, tandis que Philumène épouse Charin, qui l'aime et qui en est aimé. Cette pièce a été imitée par Baron. — L'*Hécyre* (Hecyra), ou la Belle-Mère, fut donnée aux Jeux Mégalésiens, en 165; elle n'eut pas de succès; le peuple quitta le théâtre, dès les premières scènes, pour aller voir des lutteurs. Reprise un peu plus tard, elle ne réussit guère mieux; on avait à peine terminé le premier acte, quand l'annonce d'un combat de gladiateurs causa le départ du public. Elle finit par être écoutée en 158. L'intrigue de cette pièce est d'ailleurs assez peu intéressante. Une jeune femme douce et résignée, Philumène, est mariée à Pamphile, qui ne l'aime point. Celui-ci quitte Athènes pour un voyage de quelque durée. Sa femme, ne pouvant s'accorder avec sa belle-mère, se retire

dans la maison de son père. Au retour de son mari, elle vient de mettre au monde un enfant, que Pamphile ne veut pas reconnaître pour le sien. Mais on finit par découvrir que, dans le désordre d'une fête nocturne, il a fait violence à une jeune personne qui n'est autre que Philumène. — L'*Héautontimoruménos*, c'est-à-dire l'homme qui se punit lui-même, fut représenté aux Jeux Mégalésiens en 163. Cette comédie s'ouvre par le désespoir du vieillard Ménédème, dont le fils Clinias est allé s'enrôler en Asie au service du grand roi, parce que son père l'a séparé de celle qu'il aimait. Ménédème s'est retiré dans sa maison des champs et s'y condamne aux plus rudes travaux. Cependant Clinias revient à Athènes; on découvre que sa maîtresse Antiphile est la fille de Chrémès, l'ami de son père, et leur mariage ramène la joie au cœur du vieillard. — L'*Eunuque* (Eunuchus), représenté en 162 aux Jeux Mégalésiens, fut la plus populaire des pièces de Térence. Le nœud de l'intrigue consiste dans la ruse de Chéréa, jeune homme qui, sous un déguisement d'eunuque, s'introduit dans la maison d'une courtisane où loge une jeune fille dont il s'est épris. Cette jeune fille, reconnue pour une Athénienne de bonne maison, épouse son amant. Le véritable intérêt de la comédie se trouve dans l'amour de Phédria, frère de Chéréa, pour la courtisane Thaïs, dans leurs démêlés avec le faux brave Thrasan, et dans les habiles flatteries de Gnathon, le parasite. Le *Muet* de Brueys et Palaprat est une imitation de l'*Eunuque* de Térence. — La comédie de *Phormion* (Phormio) fut représentée aux Jeux Romains, la même année que la précédente. Phormion est un parasite qui s'entend avec un esclave pour tromper deux vieillards crédules, et qui leur escroque leur argent, en vue de servir les amours de leurs fils. Molière a pris dans cette pièce le fond des *Fourberies de Scapin*. — *Les Adelphes* ou *les Frères* (Adelphi) furent joués pour la première fois aux Jeux Funéraires, donnés en l'honneur de Paul-Emile, en 160. C'est, selon les critiques, avec l'*Andrienne*, la meilleure pièce de Térence pour la conduite et l'intérêt. On a remarqué pourtant que l'auteur n'a fait qu'opposer un excès à un autre excès, Déméa refusant tout à son fils, tandis que Micron permet tout au sien. Molière, qui a imité les *Adelphes* dans l'*Ecole des maris*, a joint au comique l'utilité de la leçon : chez lui, le tuteur de Léonore reste dans la juste mesure, et ne permet à sa pupille que ce qui est conforme à la décence.

On a dit de Térence qu'il était le plus grec des poëtes romains. Il est grec en effet de deux manières : par le charme, le naturel et la grâce qui lui sont propres, mais aussi par la manière dont il a copié les originaux grecs. Nous savons par lui-même comment il procédait avec ses modèles. Il dit, dans le prologue de l'*Andrienne* : « Ménandre a fait l'*Andrienne* et la *Périnthienne*. Qui connaît l'une ou l'autre les connaît toutes deux. Les sujets ne sont pas différents; toutefois elles diffèrent pour les développements et pour le style. L'auteur a emprunté à la *Périnthienne* tout ce qui s'adaptait bien à son *Andrienne*, et il en a usé comme de sa chose, il l'avoue. » Térence dit encore, dans le prologue de l'*Eunuque*, que non-seulement il a imité l'*Eunuque* de Ménandre, mais qu'il a emprunté au *Flatteur* du même poëte les personnages du parasite et du soldat fanfaron. Pour les *Adelphes*, il avoue aussi qu'il n'a pas puisé seulement dans les *Adelphes* de Ménandre, mais encore dans les *Associés* de Diphile. On croit qu'il a agi de même pour ses trois autres comédies. Ainsi, imitateur déclaré des Grecs, il n'a inventé ni les caractères, ni les intrigues; il a copié et arrangé. Mais il a porté dans ses cadres et ses pensées d'emprunt une telle vérité de sentiment, il a disposé ses copies et ses imitations avec tant d'art, que, sauf les doubles intrigues qui sont peut-être en partie imputables à ses modèles, il a fait de ses comédies des compositions aussi harmonieuses que si elles eussent été originales. Des grammairiens latins lui ont préféré non-seulement Plaute, mais Cæcilius, Nævius, Licinius, Attilius, et ne l'ont placé que le sixième sur la liste de leurs comiques. C'est que bien des Romains mettaient au-dessus de la comédie grecque celle qui était romaine par le caractère, l'esprit ou l'intrigue; c'est aussi que Térence n'a pas la verve, le relief, la hardiesse des situations, ni la puissance de la gaieté. Son talent fin, gracieux, élégant, manque de la vivacité qui saisit les spectateurs, et semble plus propre à se faire admirer à la lecture qu'à la représentation. Les qualités tempérées et délicates de Térence, sur lesquelles Diderot a écrit des pages excellentes, le charme, le goût, cet atticisme de ses œuvres qui ne peuvent cependant faire oublier qu'il manque de « force comique », étaient parfaitement reconnues et exprimées par Jules César :

> Tu quoque, tu in summis, o dimidiate Menander,
> Poneris, et merito, puri sermonis amator.
> Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis
> Comica, ut æquato virtus polleret honore
> Cum Græcis, neque in hac despectus parte jaceres,
> Unum hoc maceror et doleo tibi deesse, Terenti.

Si Térence n'a mérité au point de vue de l'invention et de la composition que le titre de demi-Ménandre, il a obtenu au point de vue du style, chez les anciens et chez les modernes, des éloges unanimes. Tout le monde reconnait en lui un écrivain parfait, réunissant la clarté, la pureté, la délicatesse et la simplicité. Il est le Virgile de la comédie latine; comme l'a remarqué Naudet, presque contemporain de Plaute et d'Ennius, il a une diction qui paraît plus moderne que celle de Lucrèce; il a deviné, plus de cent ans d'avance, la langue du siècle d'Auguste. On lui a reproché pourtant, après Quintilien, de n'avoir pas emprunté la versification savante des Grecs, de ne s'être pas tenu dans les bornes fixes du trimètre, comme il l'a fait dans ses prologues, et d'avoir de longs passages où les vers ne sont souvent qu'une prose cadencée.

De nombreuses éditions de *Térence* furent imprimées sans date, dans diverses villes, avant 1471. La première qui soit datée est de Venise (1471, in-fol.). Il en a été donné depuis plus de quatre cents. Les principales sont celles de Rome (1472, in-fol.), de Milan (1474, in-fol.), de Venise (1476, in-fol.), de Parme (1481, in-fol.), de Lyon (1493, in-4), de Paris (1499, in-8); celles d'Alde (Venise, 1511, 1517, in-8), de Mélanchthon (Mayence, 1528, in-4), d'Erasme (Paris, 1536, in-fol.), de Muret (Venise, 1555, in-8), d'Heinsius (Leyde, Elsevier, 1635, in-12), de Schrevelius (Leyde, 1662, in-8), de Camus *ad usum Delphini* (Paris, 1675, in-4), de Maittaire (Londres, 1713, in-12), de Vesterhovius (La Haye, 1726, 2 vol. in-4), de Bentley (Amsterdam, 1727, in-4), de Zeune (Leipzig, 1774, 2 vol. in-8), de Brunck (1797, in-4), de Bothe (Berlin, 1806, in-8), de la *Collection Lemaire* (Paris, 1827-28, 3 vol. in-8), de Stallbaum, avec un *Index* important (Leipzig, 1830-31, 6 vol. in-8), de Klotz (Leipzig, 1838-40, 2 vol. in-8). — *Térence* a été traduit en prose française par Jean Bourlier (Anvers, 1566, in-8), par Lancelot, Nicole et Le Maistre de Sacy (Paris, 1647, in-12), par l'abbé de Marolles (Ibid., 1660, 2 vol. in-12), par Sibour (Strasbourg, 1684, in-12), par M[me] Dacier, avec de bonnes notes (Paris, 1688, 3 vol. in-12), par Le Monnier (Ibid., 1771, 3 vol. in-8), par Amar, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1830-31, 3 vol. in-8), par A. Magin,

dans la *Collection Nisard* (1845, in-12), par M. Collet (Paris, 1845, in-12), par M. E. Talbot (Ibid., 1860, 2 vol. in-18), par Bétolaud (Ibid., 1863, in-18). On cite aussi les traductions en vers de Duchesne (1806, 2 vol. in-8), de Bergeron (1834, 2 vol. in-8), du marquis de Belloy (1862, in-18).

Cf. Ménage : *Discours sur l'Heautontimorumenos*, dans *la Pratique du théâtre* de l'abbé d'Aubignac (Amsterdam, 1715, 2 vol. in-12), t. II ; — Diderot : *Essai sur la poésie dramatique* ; — Schopen : *De Terentio et Donato ejus interprete* (Bonn, 1821, in-8) ; — Ruhnken : *Dictata in Terentii comœdias* (Bonn, 1825, in-8) ; — Brix : *De Plauti et Terentii prosodia* (Breslau, 1841, in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

TERENTIANUS MAURUS, poëte didactique latin, qui vécut probablement dans le IIe siècle après J.-C. On conjecture, d'après le surnom de *Maurus*, qu'il naquit en Afrique. Nous avons de lui un poëme intitulé *Carmen de litteris, syllabis, pedibus et metris*. C'est un traité de versification latine en quatre livres. Chaque espèce de vers y est traitée dans le mètre même dont il s'agit, et dans chacun d'eux l'auteur se montre poëte facile et élégant. Ce poëme, découvert par George Merula, fut publié d'abord à Milan (1497, in-fol.), et souvent réimprimé depuis. Les meilleures éditions sont celles de Lennep (Utrecht, 1825, in-4) et de Lachmann (Berlin, 1836, in-8). L'hémistiche si souvent cité, *habent sua fata libelli*, est de Terentianus Maurus. Voici le vers entier :

Pro captu lectoris habent sua fata libelli.

Cf. Reinert : *De Mauro Terentiano* (1797, in-8 ; 1808, in-4).

TERPANDRE, Τέρπανδρος, poëte lyrique grec du VIIe siècle avant J.-C., né dans l'île de Lesbos. Nous n'avons rien de ses poésies. Il est resté célèbre surtout par les progrès qu'il fit faire à la musique grecque. Il ajouta trois cordes à la lyre, qui n'en avait que quatre ; il nota les airs anciens qui ne se conservaient que par la tradition, et il adapta des airs nouveaux aux nouvelles combinaisons rhythmiques d'Archiloque et de Callinus. Pendant un siècle, son école musicale resta victorieuse dans les concours publics.

TERRASSON (Jean), littérateur français, né en 1670 à Lyon, mort le 15 septembre 1750 à Paris. Il entra dans les ordres et se destina aux lettres. Admis en 1707 à l'Académie des sciences, il occupa, en 1721, la chaire de philosophie grecque et latine au Collége de France, et fut reçu, en 1732, à l'Académie française. C'était, avec une réputation de finesse et d'esprit, une espèce de La Fontaine dans le commerce de la vie, et un vrai philosophe pratique. Enrichi par le système de Law, et assez embarrassé de sa fortune improvisée, il fut bientôt ruiné par le même système et dit plaisamment : « Me voilà tiré d'affaire. » Il n'aimait pas les vers et n'avait pas le sentiment de la poésie. Il traduisit le vers latin technique :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando ?

par le vers français suivant :

Qui, quoi, pourquoi, comment, où, quand et par quelle aide ?

qui, au dire de d'Alembert, lui paraissait aussi bon qu'un autre.

On a de l'abbé Terrasson : *Dissertation critique sur l'*Iliade *d'Homère* (Paris, 1715, 2 vol. in-12), où il prit parti pour les modernes et mit Homère au-dessous du Tasse ; *Addition à la Dissertation critique* (Paris, 1716, in-12), en réponse à Dacier ; *Séthos, Histoire ou Vie tirée des monuments-anecdotes* (non encore connus) *de l'ancienne Egypte* (Paris, 1731, 3 vol. in-12, réimp. plus. fois), sorte de roman politique, instructif et bien écrit, quoique un peu déclamatoire ; une traduction, très-inexacte, de *Diodore de Sicile* (1737-1744, 7 vol. in-12) ; *la Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison* (1754, 2 vol. in-12) ; etc.

Ses deux frères, André et Gaspard TERRASSON, nés à Lyon, le premier en 1668, le second en 1680, morts le premier en 1723, le second en 1752, furent l'un et l'autre des prédicateurs d'une grande réputation ; on a de chacun un recueil de *Sermons* (1726, 4 vol. in-12, et 1749, 4 vol. in-12). — Deux membres de la même famille, Mathieu et Antoine TERRASSON, né le premier à Lyon en 1669, le second à Paris en 1705, mort le premier en 1734, le second en 1782, se sont fait connaître comme de savants jurisconsultes.

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Acad. française*, t. II ; — Th. de Coursay : *Mémoire sur les savants de la famille de Terrasson* (Trévoux, 1761, in-12).

TERTULLIEN, *Quintus Septimius Florens Tertullianus*, docteur de l'Église latine, né vers 160 à Carthage, mort vers 240. Il eut pour père un centurion du proconsul d'Afrique et fut élevé dans la religion païenne. On a supposé qu'il plaida, comme avocat, à Carthage, et qu'il y enseigna la rhétorique. On sait seulement avec certitude qu'il étudia la jurisprudence, ainsi que la langue grecque. Sa conversion au christianisme eut lieu vers les premières années du règne de Septime Sévère, qui monta sur le trône en 193. A peine converti, il écrivit pour défendre et glorifier sa nouvelle foi. Les proscriptions exercées par Septime Sévère furent sans doute l'occasion de sa lettre *Aux martyrs*. Les deux livres *Aux nations*, et l'*Apologétique*, le plus célèbre de ses ouvrages, furent aussi composés vers le même temps. Tertullien, marié, on ne sait à quelle époque, avait été ordonné prêtre à Rome, vers le commencement du troisième siècle. Il se mêla aux discussions soulevées entre les partisans des principes austères de Montanus et ceux qui professaient une doctrine plus facile. « La jalousie et les mauvais traitements du clergé de Rome, dit saint Jérôme, le jetèrent dans les dogmes de Montanus. » Vraisemblablement aussi, sa nature enthousiaste et stoïque le porta vers cette hérésie. Il devint lui-même le chef de la secte des *tertullianistes*, et ne rentra pas dans le sein de l'Église orthodoxe, qu'il attaqua avec violence. Il se déchaîna en même temps contre les autres hérétiques, et combattit la doctrine antitrinitaire de Praxéas, le dualisme de Marcion et d'Hermogène, ainsi que l'idéalisme exagéré des gnostiques. Dans sa lutte contre ces derniers, il alla non-seulement jusqu'à réhabiliter et sanctifier le corps, mais aussi jusqu'à matérialiser l'âme, à lui donner, avec les trois dimensions, des organes corporels.

« Tertullien, dit Malebranche, était à la vérité un homme d'une profonde érudition ; mais il avait plus de mémoire que de jugement, plus de pénétration et plus d'étendue d'imagination que de pénétration et d'étendue d'esprit... Ce feu, ces emportements, ces enthousiasmes sur de petits sujets, marquent sensiblement le déréglement de son imagination. Combien de mouvements irréguliers dans ses hyperboles et dans ses figures ! Combien de raisons pompeuses et magnifiques qui ne prouvent que par leur éclat sensible, et qui ne persuadent qu'en étourdissant et qu'en éblouissant l'esprit ! » Les critiques sont unanimes sur les qualités et les défauts de Tertullien au point de vue littéraire. L'obscurité et l'incorrection de sa langue, pleine de locutions africaines, l'aspérité de son style, sont rachetées par l'énergie et l'éclat. S'il n'échappe pas à l'influence des rhéteurs, il a, pour ainsi dire, une rhétorique enflammée ; sa chaleur et sa fougue, qu'elles viennent du cœur

ou de l'imagination, saisissent et frappent vivement; son habitude de l'hyperbole, qui diminue, pour la postérité, la valeur de son témoignage, avait une grande action sur ses auditeurs.

On a divisé les ouvrages de Tertullien en plusieurs groupes, afin de ne point confondre ceux qu'il écrivit à l'époque où il appartenait à l'Église orthodoxe, avec ceux qu'il écrivit quand il s'en fut séparé. Voici les ouvrages qui appartiennent, d'une manière plus ou moins certaine, à la période de son orthodoxie : *Apologeticus* ou *Apologia*, apologie du christianisme, qui fut adressée probablement aux gouverneurs des provinces d'Afrique désignés par ces mots fort controversés : *romani imperii antistites.* C'est la première fois peut-être que le christianisme, pour se défendre, attaquait ses adversaires, et repoussait tout appui de la philosophie. On a reproché à cet écrit célèbre un esprit étroit, exclusif, et l'emploi de faits évidemment faux. Ainsi, selon l'auteur, Tibère, ayant reçu de Pilate le procès-verbal de la condamnation de Jésus, proposa au Sénat de placer le crucifié au nombre des Dieux. — *Ad Nationes libri II*, écrit dont plusieurs passages se retrouvent dans l'*Apologétique*, en sorte qu'il a été regardé par quelques érudits comme l'ébauche de ce dernier. Les *Livres aux nations* rétorquent contre les gentils tous les arguments que ceux-ci dirigeaient contre les chrétiens. Le texte nous en est parvenu fort mutilé. — *De Oratione*, paraphrase du *Pater noster* et considérations sur les effets que produit l'Oraison dominicale dans l'âme chrétienne. — *De Baptismo*, concernant la vertu du baptême. — *Ad Uxorem libri II*, où il exhorte sa femme à ne pas se remarier, si elle vient à le perdre, et du moins, dans le cas où elle quitterait le veuvage, à prendre un mari chrétien. — *Ad Martyres*, encouragement à ceux qui souffraient pour la foi. — *De Patientia*, essai moral sur cette vertu envisagée dans un esprit chrétien. — *Adversus Judæos liber*, où l'auteur démontre que la loi de Moïse a été abrogée par la venue du Messie, et que le Christ était effectivement le Messie prédit par les prophètes. — *De Præscriptionibus adversus hæreticos*, écrit dirigé contre les innovations des hérétiques, et où toutes leurs doctrines sont rejetées par cela même qu'elles sont nouvelles.

Les ouvrages composés par Tertullien après qu'il fut devenu montaniste sont les suivants : *Adversus Marcionem libri V*, contre l'hérésie de Marcion. — *De Anima*, traité destiné à démontrer, contre les gnostiques, la corporalité essentielle de l'âme. — *De Carne Christi*, démonstration de l'humanité réelle du corps de Jésus-Christ. — *De Resurrectione carnis*, réfutation de l'hérésie qui niait la résurrection des corps. — *Adversus Praxeam*, contre l'identité que Praxéas établissait entre Dieu le Père et Dieu le Fils. — *De Corona militis*, traité composé à l'occasion du châtiment encouru par un soldat chrétien qui n'avait pas voulu placer sur sa tête la couronne distribuée aux soldats dans une fête publique. Tertullien loue en termes éloquents la conduite de celui qui a refusé une couronne impure et s'est exposé ainsi à recevoir la couronne du martyre. — *De Virginibus velandis.* L'auteur s'y élève contre la coutume reçue en Afrique de ne faire porter de voile qu'aux femmes mariées, tandis que les jeunes filles paraissaient en public le visage découvert. Il démontre avec une véhémence extrême pour le sujet que cette coutume est contraire à la nature, à la volonté de Dieu et à la discipline de l'Église. — *De Fuga in persecutione*, contre ceux qui cherchent à fuir l'épreuve du martyre. — *Scorpiace* (l'*Antidote*) : Au poison répandu par les conseils des gnostiques, qui persuadaient aux fidèles d'éviter la persécution, Tertullien oppose pour antidote le conseil de l'attendre avec fermeté — *De Exhortatione castitatis liber*, écrit qui glorifie la chasteté, et rabaisse à l'excès l'état de mariage. — *De Monogamia*, où un second mariage est présenté comme une vraie polygamie, et la permission qui en est donnée comme une fâcheuse condescendance à la faiblesse humaine. — *De Pudicitia*, où il n'est question que d'une manière générale du châtiment des péchés, et de l'impossibilité pour le prêtre d'absoudre du péché mortel. — *De Jejuniis*, traité relatif à des pratiques rigoureuses de mortification introduites par les montanistes. — *De Pallio*, petit traité spirituel et d'humeur enjouée sur le parti que l'auteur a pris de quitter la toge pour porter le *pallium* en signe d'humilité.

Les ouvrages suivants furent écrits très-probablement, mais sans une certitude complète, après que Tertullien eut quitté l'Église orthodoxe : *Adversus Valentinianos*, contre le mysticisme de Valentin et de ses disciples. — *Ad Scapulam*, lettre au proconsul d'Afrique pour protester contre les violences que subissaient les chrétiens. — *De Spectaculis*, traité où tous les genres de spectacles sont proscrits, les représentations dramatiques comme les jeux du cirque et les combats sanglants de l'amphithéâtre. — *De Idololatria*, traité où l'auteur enjoint aux chrétiens de s'abstenir de tout ce qui tient au paganisme, non-seulement dans le culte, mais aussi dans le commerce, l'industrie, les arts et les lettres. — *De Testimonio animæ*, suite d'arguments tirés des perceptions intimes de l'âme, sur l'unité de Dieu et la réalité d'une vie future. — *Adversus Hermogenem*, contre l'éternité de la matière que soutenait l'hérétique Hermogène. — *De Cultu fœminarum libri II*, sur la folie des femmes qui négligent le service du Christ pour s'occuper de parure : l'un des deux livres est quelquefois séparé sous ce titre : *De Habitu muliebri.* Plusieurs ouvrages de Tertullien cités par saint Jérôme, par Fulgence et par Tertullien lui-même ne nous sont point parvenus. Des ouvrages apocryphes lui ont été attribués, notamment quelques poésies médiocres.

L'*Apologétique* de Tertullien fut imprimée seule avant les autres ouvrages (Venise, 1483, in-fol.). La première édition des *Œuvres* réunies fut publiée par Beatus Rhenanus (Bâle, 1521, in-fol.). Parmi les éditions postérieures, on cite principalement celles de Pamelius (Anvers, 1579, in-fol.), de Rigault (Paris, 1634, 1664, 1675, in-fol.), de Havercamp (Venise, 1746, in-fol.), de Semler et Schütz (Halle, 1770, in-8), de l'abbé Migne, dans sa *Patrologie* (Paris, 1844, 2 vol. in-8), de F. Œhler (1851-53, 3 vol. in-8). De Genoude a traduit en français la plupart des *Œuvres* de Tertullien (Paris, 1841, 3 vol. in-8). On trouve aussi la traduction d'une partie dans le *Panthéon littéraire* et dans la *Collection Nisard.*

Cf. Du Fossé : *Histoire de Tertullien* (Paris, 1675, in-8) ; — Charpentier : *Étude historique et littéraire sur Tertullien* (Paris, 1839, in-8) ; — A. de Margerie : *De Tertulliano* (Orléans, 1853, in-8) ; — l'abbé Bouedron : *Quid senserit de natura animæ Tertullianus*, thèse (Rennes, 1861, in-8) ; — l'abbé Freppel : *Tertullien* (Paris, 1864, 2 vol. in-8) ; — *Commentaires* des éditions citées.

TESTAMENT (Ancien et Nouveau). — Voyez Bible ; — le Grand Testament, poëme de Villon (voy. ce nom).

TESTAMENTS, Testaments politiques. On désigne ainsi des écrits posthumes, dus ou attribués à des souverains, à des ministres d'État, et qui contiennent soit des conseils à l'adresse de leurs successeurs, soit un compte rendu succinct de leurs propres actes. Les plus connus de ces documents sont : chez les anciens, le *Testament politique d'Auguste*, plus célèbre sous le nom d'In-

scription ou de Monument d'Ancyre (voy. ANCYRE); chez les modernes, le *Testament politique de Philippe-Auguste*, ordonnance rendue avant son départ pour la croisade; le *Testament politique de Richelieu*, dont Foncemagne a soutenu l'authenticité contre Voltaire; le *Testament politique de Colbert* et celui de Louvois, œuvres apocryphes de Courtilz de Sandras; le *Testament d'Alberoni* et le *Testament politique du chevalier de Walpole, ministre d'Angleterre*, ouvrages de Durey de Morsan et de Maubert de Gouvest; le *Testament politique de Pierre le Grand*, composé avec des pièces recueillies au ministère des affaires étrangères de Russie.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

TESTI (Fulvio, comte), poëte italien, né à Ferrare en 1593, mort en 1646. Bibliothécaire d'Alphonse II de Ferrare, puis secrétaire d'État d'Alphonse III, il remplit plusieurs missions diplomatiques, fut convaincu de correspondance secrète avec Mazarin, et mourut en prison. Ses *Poésies* (Modène, 1817, 2 vol. in-8) attestent l'influence de Marini.

TESTU (Jacques), littérateur français, né à Paris, mort en 1706 dans un âge avancé. Aumônier et prédicateur du roi, homme d'esprit et homme du monde, il entra, en 1665, à l'Académie française. On a de lui des *Stances chrétiennes* (Paris, 1669, in-8, réimpr. plusieurs fois), que Mme de Sévigné estimait pour leur piété, mais où il y a de la recherche, des antithèses et point de poésie. — Il ne faut pas le confondre avec Jean TESTU, abbé de Mauroy, mort en 1706, admis aussi à l'Académie française, sans aucun titre, comme protégé de Monsieur, frère de Louis XIV.

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Acad. française*, t. II.

TÉTRALOGIE (du grec τέτρα, quatre, et λόγος, discours). Chez les anciens Grecs, on appelait ainsi une suite de quatre pièces de théâtre, parfois assez étroitement unies pour former comme une composition dramatique en quatre parties. Ordinairement c'étaient trois tragédies et un drame satirique, rarement quatre tragédies. Le plus souvent la liaison était entre les sujets de ces œuvres, ou mieux entre les légendes d'où ils étaient tirés, comme dans l'*Orestie* d'Eschyle, la *Pandionide* de Philoclès, et la tétralogie d'Euripide, comprenant *Alexandre* ou *Pâris*, *Palamède*, *les Troyennes*, trois sujets ayant rapport à l'histoire de Troie. D'autres fois il n'y avait qu'une faible affinité entre les diverses parties, comme on le voit dans une tétralogie de Xénoclès dont Ælien nous a conservé les titres et qui avait pour sujets *Œdipe*, *Lycaon*, *les Bacchantes*, tragédies, suivies d'*Athamas*, drame satirique : l'analogie existait dans les ressorts dramatiques employés et le caractère sanguinaire des quatre pièces. Il pouvait enfin n'y avoir entre les parties d'une tétralogie ni liaison, ni analogie si l'on en croit la citation d'un grammairien, relative à une tétralogie d'Eschyle composée de *Phinée*, des *Perses*, de *Glaucus* dit *Pontios*, tragédies, et de *Prométhée*, drame satirique. Dans tous les cas, les quatre œuvres scéniques étaient jouées successivement dans les concours poétiques.

Cf. Patin : *Etudes sur les tragiques grecs* (1841-43, 4 vol. in-8, plus. édit.); — Fr. Wolf : *Tetralogia dramatum græcorum* (Leipzig, 1787, in-8).

TÉTRAMÈTRE. — Voyez MÈTRE.

TEU-SSE, philosophe chinois, petit-fils de Confucius, né vers 515 avant J.-C., mort vers 453. On lui attribue l'un des *Sse-chou* intitulé le *Tchoung-Young*.

TEXIER (Charles-Félix-Marie), voyageur et archéologue français, né à Versailles le 29 août 1802, mort le 1er juillet 1871. Il a été élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1855. On lui doit, entre autres ouvrages, deux belles publications d'art et de science : *Description de l'Arménie, de la Perse et de la Mésopotamie* (1842-45, 2 vol. in-fol.), et *Description de l'Asie Mineure* (Paris et Londres, 1re et 2e parties, 4 vol. in-fol.), résultat de savantes explorations. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

TEXTE DE SERMON. — Voyez SERMON.

TEXTES DE LANGUE. L'Académie de la Crusca a décoré de ce titre les ouvrages de la littérature italienne, particulièrement ceux appartenant à la Toscane, auxquels elle accorde le privilége de faire autorité pour la langue. Son choix a porté souvent sur des prosateurs obscurs, chez qui la pureté de l'idiome n'entraîne pas le mérite du style. De tel grand écrivain la Crusca n'a admis comme « texte de langue » qu'une faible partie des œuvres. Ainsi Machiavel ne figure sur ses listes que pour sa nouvelle de *Belphégor*. Un assez grand arbitraire a présidé à ces choix.

Cf. B. Gamba : *Testi di lingua italiana* (Milan, 1812, 1828, 2 vol.).

THACKERAY (William-Makepeace), célèbre romancier anglais, né à Calcutta en 1811, mort le 24 décembre 1863. Élevé en Angleterre, il alla étudier la peinture à Rome, puis revint à Londres pour collaborer à un journal quotidien, *the Constitutionnal*, fondé par son père. Cette entreprise ayant échoué, il dut tirer parti de son double talent de dessinateur et d'écrivain, et fournit à diverses publications des articles satiriques et des croquis pleins de verve. Il donna dans le *Frazer's Magazine*, sous le pseudonyme de *Michel-Ange Titmarch*, une foule d'essais critiques et de nouvelles qui furent recueillis sous le titre de *Mélanges* (Miscellanies; 1855-58, 2 vol. in-8), et se fit surtout remarquer par sa collaboration au *Punch*, où il publia une série de caricatures, d'études fines et légères et de récits enjoués, qui formèrent ensuite le *Livre des Snobs* (Snob papers; 1856). En même temps il prenait rang, sous son propre nom, parmi les meilleurs romanciers de son pays, par des livres de plus longue haleine, où l'on retrouvait sa manière philosophique et amusante, sa verve toute britannique, si incisive sous un calme étudié, l'observation minutieuse et délicate, avec le tour leste et vif, la phrase nette et limpide. Nous citerons : *la Foire aux vanités* (Vanity fair; 1847, 3 vol. in-8), le type le plus complet de ses procédés d'observation et de peinture; *Pendennis* (1850, 3 vol. in-8), que l'on dit être le roman de sa vie; *Henry Esmond* (the History of H. Esm.; 1852, 3 vol.); *les Newcomes* (1853-54, 3 vol. in-8); *les Mémoires de Barry Luidon, esq.* (1856, in-18). Thackeray a fait en Angleterre et aux États-Unis des lectures publiques qu'il a publiées sous ce titre : *les Humoristes anglais du* XVIIIe *siècle* (1851, in-8). Ses romans, souvent réimprimés, ont été presque tous traduits en français par Am. Pichot, G. Guiffrey, L. de Wailly, Ed. Scheffler. [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

Cf. Dickens : *Souvenirs de Thackeray*, et Am. Pichot : *Notice biographique et littéraire*, en tête de la traduction française de *Morgiania* (1864, in-18); — H. Taine : *Hist. de la littérat. anglaise*, t. V; — Phil. Chasles, dans *la Revue des Deux-Mondes* (15 févr., 1er mars 1849); — E. Forgues : même recueil (15 octobre 1843, 1er septembre et 15 juin 1844).

THALÈS, Θαλῆς, philosophe grec, né en 640 avant J.-C., mort en 548. Célèbre par sa sagesse, il a un rôle important dans l'histoire de la philosophie grecque, comme fondateur de l'école ionienne. Il était plutôt astronome et physicien

que moraliste, malgré les apophthegmes qui lui sont rapportés. Il n'a pas laissé d'écrit, et c'est à tort qu'on lui a attribué longtemps un traité d'*Astrologie nautique*. — Au même siècle appartient un poëte lyrique et musicien, *Thalès* ou *Thalétas*, plus célèbre comme musicien que comme poëte. Il ne reste de lui aucun fragment.

Cf. Sur le philosophe : Diogène de Laërte : *Vies des philosophes ;* — l'abbé de Canaye : *Recherches sur Thalès*, dans le *Recueil* de l'Acad. des inscriptions, t. X ; — les diverses *Histoires de la philosophie*. — Sur le poëte : Litzinger : *De Thaleta poeta* (Essen, 1850, in-4) ; — O. Müller : *History of the literature of ancient Greece*, t. I.

THARAFA, poëte arabe des temps immédiatement antérieurs à l'islamisme Son poëme, un de ceux connus sous le nom de *Moallakat* (voy. ce mot), est remarquable par la grâce, la mollesse épicurienne, l'alliance de l'ivresse du plaisir avec les mœurs militaires. Le texte arabe en a été publié plusieurs fois avec traductions latines par Reiske (Leyde, 1742, in-4), par Caussin de Perceval le père, par Arnold, avec le commentaire de Zuzeni (Leipzig, 1750), par Vullers (Bonn, 1829, in-4). Il en a été donné une traduction française par Caussin de Perceval fils, dans son *Histoire des Arabes*.

Cf. G. de Slane, dans le *Journal asiatique* (mai 1838) ; — Perron : même recueil (1841).

THAUMAS DE LA THAUMASSIÈRE (Gaspard), jurisconsulte français, né vers 1621 à Sancerre, mort en 1702. Il fut avocat au parlement de Paris et échevin de la ville de Bourges. Outre des publications spéciales de droit coutumier, on lui doit une *Histoire de Berry* (Bourges, 1689, in-fol.), et autres savants ouvrages sur sa province.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique*.

THÉAGÈNE ET CHARICLÉE ou *les Ethiopiques*, roman d'Héliodore ; — sujet de tragédie traité par Desmarets, Dorat, Duché de Vancy, G. Gilbert, Hardy, Racine (voy. ces noms).

THÉATRE (HISTOIRE LITTÉRAIRE DU). On trouvera cette histoire dans les divers articles consacrés à la littérature de chaque pays (voy. ALLEMANDE, ANGLAISE, FRANÇAISE, GRECQUE, LATINE, etc.); aux genres sous lesquels se rangent les œuvres dramatiques (voy. COMÉDIE, DRAME, TRAGÉDIE, VAUDEVILLE, etc.), et aux noms des auteurs de ces œuvres. — Pour la théorie de l'art dramatique, voyez, outre les articles consacrés aux différents genres, les mots : EXPOSITION, DÉNOUMENT, INTRIGUE, PÉRIPÉTIE, UNITÉ, etc. — Pour la moralité du théâtre, voyez MORALITÉ LITTÉRAIRE.

THÉATRE-FRANÇAIS, appelé aussi Comédie-Française, le premier théâtre de Paris dans l'ordre littéraire, le second dans l'ordre hiérarchique, après l'Académie nationale de musique. Une société de comédiens, appelés sous la monarchie comédiens ordinaires du roi, de l'empereur, y joue la tragédie, la comédie, le drame. Sa fondation, ou plutôt sa constitution administrative actuelle, date du 21 octobre 1680, septième année après la mort de Molière. Mais ses origines sont plus anciennes : une troupe de comédiens se forma à Paris avec l'autorisation du roi en 1588, loua le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne appartenant aux Confrères de la Passion, et donna la première une idée de ce que devait être la scène française, que Corneille, Molière et Racine allaient illustrer. En 1665, les comédiens de Monsieur, établis dans la salle du Petit-Bourbon, que Louis XIV leur avait concédée, et ayant Molière à leur tête, devinrent comédiens du Roi, avec 7,000 livres de pension, et ils s'établirent au théâtre du Palais-Royal. Ils jouaient de préférence la comédie. La tragédie était laissée aux acteurs de l'Hôtel de Bourgogne et à ceux du Marais. Molière mort (1673), sa troupe ne put se soutenir. Elle se divisa, ses acteurs se joignirent à ceux de ces deux derniers théâtres, et la salle du Palais-Royal fut fermée. Elle fut plus tard accordée à Lulli pour y établir l'Opéra. Les décorations et le matériel du théâtre du Palais-Royal furent, quelques années plus tard, transportés, par ordre de Louis XIV, dans une nouvelle salle fondée par les acteurs du Marais, dans la rue des Fossés-de-Nesle, depuis rue Mazarine, en face de la rue Guénégaud. La troupe de l'Hôtel de Bourgogne et celle du théâtre Guénégaud restèrent distinctes et séparées jusqu'au 21 octobre 1680. Ce jour-là, elles furent réunies par ordre de Louis XIV. C'est ainsi que la Comédie-Française se trouva constituée. Elle eut le privilége exclusif de représenter les comédies et les tragédies. Le nombre de ses acteurs fut déterminé. Certaines immunités leur furent accordées. Des ordonnances royales réglèrent l'administration de la nouvelle société, qui reçut une subvention annuelle de 12,000 livres.

Les sociétaires de la Comédie-Française ne jouirent pas longtemps de leur salle des Fossés-de-Nesle. Lorsque MM. de la Sorbonne vinrent prendre possession du palais des Quatre-Nations, depuis l'Institut, ils exigèrent qu'on éloignât les comédiens de leur voisinage immédiat ; ordre fut signifié à ceux-ci, le 20 juin 1687, d'avoir à chercher un autre local. Ils obtinrent la permission de s'établir rue des Fossés-Saint-Germain, devenue la rue de l'Ancienne-Comédie, au jeu de paume de l'Étoile, où ils firent construire par l'architecte d'Orbay une salle de spectacle qui leur coûta 200,000 francs. Elle prit le nom de *Théâtre de la Comédie-Française* et fut inaugurée, le 18 avril 1689, par la représentation de *Phèdre* de Racine. Les comédiens ordinaires du roi y demeurèrent jusqu'en 1770.

Durant cette longue période, la fortune de la Comédie-Française eut des éclipses. Pendant tout le demi-siècle précédant la rénovation dramatique opérée par Voltaire, les bouffons italiens, les théâtres de la foire même, n'eurent pas de peine à attirer chez eux le public que ni acteurs éminents, ni œuvres nouvelles remarquables ne retenaient plus chez les gardiens des traditions littéraires de notre scène. Les sociétaires essayèrent d'introduire chez eux les procédés dramatiques et les personnages de la comédie italienne. Ils ne réussirent qu'à s'attirer les risées des petits théâtres de la foire.

> Ils feraient, ces messieurs-là,
> Si l'on voulait les en croire,
> Ils feraient, ces messieurs-là,
> Danser et Phèdre et Cinna.

Ces petits théâtres payèrent cher la concurrence qu'ils faisaient, avec honneur et profit, à la Comédie-Française. Celle-ci, réclamant l'observation de son privilége, obtint du Parlement que plusieurs salles fussent abattues et soumit les autres à de sévères et parfois bizarres restrictions. — Voyez FOIRE (Théâtres de la).

Un nouveau règlement fut donné à la Comédie-Française le 18 juin 1757. Quarante articles ordonnaient tout ce qui avait rapport à l'administration, à la répartition des bénéfices entre les acteurs, aux obligations de ceux-ci, à leurs pensions de retraite, aux retenues à exercer au profit de l'hôpital général, de l'Hôtel-Dieu, et pour le traitement des employés du théâtre, à la tenue des archives, à la composition du comité des sociétaires, etc. La réputation et la prospérité de la Comédie-Française sont à leur apogée. Indépendamment de l'éclat, quelquefois orageux, des œuvres de Voltaire et de ses rivaux, elle se défend mieux alors, suivant la remarque d'un de ses historiens, par le prestige de ses talents que par ses priviléges. « Cette époque est en effet, dit M. P. Régnier, la

plus brillante de son histoire. De 1740 à 1780, on vit réunis sur la scène Grandval, Lekain, Bellecour, Préville, Molé, Monvel, Brizard, Dugazon, les Duménil, les Clairon, les Dangeville, les Contat et tant d'autres qui complétèrent cette admirable et presque fabuleuse réunion de talents. Au point de vue du jeu dramatique, le XVIII^e siècle est le grand siècle du théâtre. »

Le mauvais état de la salle de la rue des Fossés-Saint-Germain, laquelle menaçait ruine, força, en 1770, les comédiens du roi d'en chercher une autre. Ils allèrent occuper le théâtre des Tuileries, dit des Machines, où ils restèrent jusqu'au 9 avril 1782. A cette époque fut ouverte la salle élevée pour eux par Peyre, Lainé et de Wailly, appelée aujourd'hui Odéon (voy. ce nom). C'est dans cette salle que fut joué le *Mariage de Figaro* en 1784. La Révolution survint et mit un terme à la prospérité de la Comédie-Française. Le 3 septembre 1793, tous les acteurs furent arrêtés. Déjà depuis 1791 s'était produite une scission parmi les sociétaires, à la suite de bruyants démêlés avec Talma; plusieurs d'entre eux, réunis à ce dernier, s'étaient installés dans un nouveau théâtre de la rue de Louvois qui prit le nom de Théâtre de la République. Une fois sortis de prison, les Comédiens Français jouèrent quelque temps au théâtre Feydeau, conjointement avec la troupe d'opéra comique établie dans cette salle. Le Directoire fit rassembler au théâtre des Variétés amusantes de la rue Richelieu (l'Odéon avait brûlé en 1793) les débris épars de l'ancienne société, y compris la petite troupe établie par M^{lle} Raucourt dans la nouvelle salle de la rue de Louvois. Les sociétaires de la Comédie-Française occupent encore aujourd'hui la salle de la rue Richelieu, que l'on décore souvent du nom de « Maison de Molière ».

Les règlements administratifs du Théâtre-Français ont été modifiés, sous l'Empire, par le décret signé, non sans quelque pompe, à Moscou, à la date du 15 octobre 1812. Ce décret a été modifié lui-même par d'autres dans beaucoup de ses parties, notamment par celui du 27 avril 1850 et, en ce qui touche les droits d'auteurs, par celui de novembre 1859. D'après ces décrets, un comité d'administration, composé de six membres, sous la direction d'un fonctionnaire nommé par le gouvernement, traita les affaires de la société, régla le budget, élut les sociétaires et, devenant comité de lecture, fut chargé de la réception des pièces. Cette dernière tâche a donné lieu quelquefois à d'assez bruyantes réclamations. Pendant longtemps la lecture des pièces se fit devant les comédiens réunis, ayant tous le droit de voter l'adoption ou le refus, puis aux six membres du comité d'administration, et enfin, à la suite des refus éclatants de l'*Alexandre*, de M. Latour de Saint-Ybars, et du *Gutenberg*, de M. Fournier, deux comédiens de plus furent adjoints pour cette délicate besogne (août 1869). Plus d'une fois les pièces repoussées par le fameux comité de lecture, ou, ce qui revient au même, « reçues à correction, » ont été portées au second Théâtre-Français, l'Odéon, et y ont réussi. Mais dans ce cas, au bout d'un certain temps, la Comédie-Française rappelle volontiers à elle les œuvres dont elle n'a pas su s'assurer la primeur. C'était un de ses privilèges traditionnels, avant notre régime de liberté de l'industrie, que celui d'enlever aux autres théâtres, d'autorité et au nom du roi, toute pièce ou tout comédien à sa convenance. La maison de Molière, comme son patron, aime à reprendre son bien partout où il se trouve.

Le Théâtre-Français, auprès duquel l'autorité du gouvernement a été représentée, après les gentilshommes de la chambre du roi, par des commissaires impériaux ou royaux, n'a de directeurs nommés par le ministre que depuis 1833. Le premier qui en reçut le titre fut son ancien régisseur général, Jouslin de la Salle (7 juin 1833). Il eut pour successeur Vedel (1838). La nomination de ces deux premiers directeurs se fit sur la présentation des sociétaires. Celle de M. Buloz, en 1847, donna lieu à des contestations, pendant lesquelles survint la révolution de Février : le gouvernement républicain nomma M. Lockroy (1848), qui prit à peine possession de ses fonctions, et, après un interrègne, fut remplacé par M. Arsène Houssaye (novembre 1849). Celui-ci a eu pour successeurs : Empis (avril 1856), M. Ed. Thierry (22 octobre 1859), M. Em. Perrin (19 juillet 1871).

On trouvera dans l'*Histoire du théâtre en France*, de M. P. Régnier, la liste des comédiens du Théâtre-Français, avec la date de leur entrée et celle de leur retraite ou de leur mort, jusqu'en 1847; ne pouvant reprendre ici cette longue et glorieuse nomenclature, nous croyons intéressant de donner le tableau exact et précis, à la date du 1er juillet 1876, des sociétaires actuels, avec l'indication du jour même de leur admission au sociétariat, admission qui, pour plusieurs, a été précédée d'un long stage comme pensionnaires.

MM.

E. Got	1er juillet 1850.
Delaunay	1er juillet 1850.
Maubant	1er janvier 1852.
Bressant	1er février 1854.
Talbot	1er janvier 1859.
Coquelin	1er janvier 1864.
Febvre	1er mai 1867
Thiron	1er juin 1872.
Mounet-Sully	1er janvier 1874.
Laroche	1er avril 1875.
Barré	1er juillet 1876.

M^{mes}

Madeleine Brohan	1er janvier 1852.
Favart	1er juillet 1854.
Guyon	1er octobre 1858.
Jouassain	1er janvier 1863.
Riquier	1er mai 1864.
Ponsin	1er janvier 1866.
Dinah Félix	1er janvier 1871.
Reichemberg	1er janvier 1872.
Croizette	1er avril 1875.
Sarah Bernhardt	1er juillet 1876.
Blanche Baretta	1er juillet 1876.

Il est à remarquer que, depuis le passage si éclatant, mais si rapide de M^{lle} Rachel, la Comédie-Française se soutient moins par le prestige de quelques-unes de ces brillantes individualités que l'on appelle au théâtre des *étoiles*, que par la distinction de l'ensemble. Jamais l'on n'a eu une exécution générale plus parfaite, un soin aussi grand de la mise en scène, un travail de répétitions aussi soutenu, un culte aussi fervent des traditions. C'est par ces qualités que le « sociétariat », si favorable à la dignité et aux intérêts des artistes, tend à se justifier aux yeux de l'art lui-même, en nous conservant, au milieu de toutes nos crises littéraires, politiques et sociales, une troupe et un répertoire classiques. — On peut rattacher à l'histoire du Théâtre-Français les publications spéciales des pièces qui y ont été jouées, entre autres : *Répertoire du Théâtre-Français* ou recueil des tragédies et comédies restées au répertoire depuis Rotrou, etc., par Petitot (Paris, 1803, 23 vol. in-8, fig.); *Théâtre des auteurs du second ordre*, ou recueil des tragédies et comédies restées au Théâtre-Français (Ibid., 1809-10, 40 vol. in-18); *Suite du répertoire du Théâtre-Français*, par Lepeintre (Ibid., 1822-26, 81 vol. in-18).

Cf. Chappuzeau : *le Théâtre-Français* (1674; une nouv. édit sous presse); — les frères Parfait : *Histoire du Théâtre-Français depuis ses origines* (Paris, 1745-49, 15 vol. in-12); — Chevalier de Mouhy : *Histoire du Théâtre-Français depuis son origine* (Ibid., 1780, 3 vol. in-8); — Etienne : *Histoire du Théâtre-Français depuis le com-*

mencement de la Révolution jusqu'à la réunion générale (Ibid., 1802, 4 vol. in-12) ; — Lemazurier : *Galerie historique des auteurs du Théâtre-Français* (Ibid., 1810, 2 vol.) ; — Ricord aîné : *les Fastes de la Comédie-Française et portraits des plus célèbres acteurs* (Ibid., 1821, 2 vol. in-8) ; — *les Souvenirs et les regrets d'un vieil amateur dramatique, ou Lettres d'un oncle à son neveu sur l'ancien Théâtre-Français* (Ibid., 1829, in-8, fig. ; nouv. édit., 1861) ; — H. Lucas : *Histoire philosophique et littéraire du Théâtre-Français* (Ibid., 1843, 2 vol. in-18 ; nouv. édit., 1847-63, 3 vol.) ; — P. Régnier : *Histoire du théâtre en France*, dans *Patria* (Ibid., 1847, 2 vol. in-18) ; — J. Bonnassies : *Notice historique sur les anciens bâtiments de la Comédie-Française* (Ibid., 1868, in-8), *les Auteurs dramatiques et la Comédie-Fr.* (1874, in-18), *les Spectacles forains et la Com.-Fr.* (1874, in-18), et *Histoire administrative du Théâtre-Français* (1875, in-18) ; — Eug. Despois : *le Théâtre-Français sous Louis XIV* (Ibid., 1874, in-18), et *Revue politique et littéraire* (1876) ; — *Archives de la Comédie-Française, Registre de Lagrange* (Ibid., 1875, in-4) ; — Nép. Lemercier, Geoffroy, J. Janin, Th. Gautier : les *Recueils* de leurs feuilletons dramatiques ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire* (1859-69, t. I-XI, in-18).

THÉATRE-HISTORIQUE. — Voyez THÉATRES DE PARIS.

THÉATRES ET AMPHITHÉATRES. L'histoire des conditions matérielles des représentations dramatiques ne peut guère se séparer de celle des œuvres elles-mêmes; la construction des théâtres, leur organisation, chez les divers peuples, constituent à coup sûr l'une des branches les plus intéressantes de l'archéologie et de l'érudition littéraires.

Théâtres des anciens Grecs. — Lorsque les danses graves ou comiques, célébrées dans les fêtes de Bacchus, eurent donné naissance à la tragédie et à la comédie grecques, les clairières dans les bois, ou les carrefours dans les villes, ne suffirent bientôt plus aux spectacles, et l'on dut songer à édifier des théâtres. Ils ne furent d'abord composés que de charpentes et de toiles. Un jour que l'on représentait à Athènes une pièce de Cratinus ou de Pratinas, les gradins, trop chargés de spectateurs, s'effondrèrent. Cet accident démontra la nécessité de construire des théâtres en pierre. Le premier en ce genre fut élevé à Athènes au temps d'Eschyle (500 ans avant J.-C.), par l'architecte Philon. Il reçut le nom de Théâtre de Bacchus et devint le modèle des autres édifices de même destination. Au dehors, il se composait de trois rangs de portiques superposés. A l'intérieur, vis-à-vis la partie réservée pour l'action scénique, vingt-quatre rangs de banquettes en amphithéâtre régnaient semi-circulairement. De huit en huit rangs, des paliers (*diazoma*) servaient à la circulation. De petits escaliers coupaient de distance en distance les rangs de banquettes. Les meilleures places étaient celles des huit gradins intermédiaires. On les réservait aux magistrats, aux *agonothètes* ou juges des pièces, aux généraux d'armée et aux principaux citoyens. Dans l'épaisseur du mur de chaque palier étaient pratiquées des cellules occupées chacune par un vase d'airain, en forme de tonneau, qui servait à la répercussion de la voix : disposition fort utile dans une enceinte vaste et découverte. Au-dessus du troisième palier, s'élevait une galerie appelée *cercys*. C'était là que se plaçaient les femmes, les étrangers et les provinciaux. Le plus souvent, le théâtre grec était adossé à une colline et ses gradins taillés dans un terrain rocheux. La vue des spectateurs des bancs supérieurs, passant au-dessus de la scène, s'étendait au loin. Les théâtres n'avaient point de toiture, si l'on excepte l'Odéon, bâti par Périclès pour un but spécial, et quelques autres théâtres couverts qui reçurent par extension le nom d'Odéons.

Le premier gradin dessinait une aire qui, sous le nom d'*orchestre*, était l'espace consacré aux chœurs. L'orchestre se divisait en trois parties. Dans la plus avancée, appelée particulièrement orchestre (de ὀρχεῖσθαι, danser), des mimes et des danseuses venaient, pendant les entr'actes et à la fin des représentations, exécuter des exercices. La deuxième région de l'orchestre servait aux évolutions du chœur et prenait son nom de *thymélé*, d'un autel qui y était élevé. La troisième, dite *hyposcenion* (sous-scène), était la place des musiciens. Le plancher de l'orchestre tout entier était de bois. Derrière le thymélé se trouvait la scène, σκηνή, légèrement au-dessus de l'orchestre. Ce mot avait une signification plus étendue que chez nous et désignait toute la construction du théâtre. Elle était composée de trois bâtiments : celui du fond, qui portait le nom d'*episcenion*, et ceux des côtés, qui étaient les ailes. Ces bâtiments servaient tout à la fois de coulisses et de magasins pour les décors et les accessoires. La place large, mais peu profonde, laissée entre ces constructions formait l'espace libre de la scène. Julius Pollux, rhéteur du IIe siècle, nous apprend qu'à l'arrière-scène, devant les portes, il y avait encore un thymélé ou autel, celui des *théories*, qui a été pris pour une tribune et une estrade, pouvant servir à des joutes musicales et à des disputes philosophiques. Selon Vitruve, les chanteurs, les danseurs et les joueurs de lyre étaient nommés *thymelici*. Le théâtre de Bacchus pouvait recevoir trente mille spectateurs ; celui d'Ephèse en contenait cinq fois plus. Le théâtre d'Épidaure, œuvre de Polyclète, et celui de Sicyone étaient aussi construits sur de grandes proportions. Si l'on se rappelle que les représentations dramatiques avaient un caractère religieux, qu'elles étaient rares autant que solennelles, on s'expliquera que les théâtres fussent édifiés en vue de recevoir la population tout entière d'une cité.

Théâtres des anciens Romains. — En Italie, les Etrusques, dont on sait les relations avec les Grecs, avaient des théâtres de pierre avant que les Romains eussent élevé dans le cirque des tréteaux de bois. Les ruines du théâtre de Fiesoles, sans parler de celles de Tusculum, indiquent, selon Niebuhr, un monument d'une extrême magnificence, et certainement antérieur à la colonie de Sylla qui bâtit Florence. A Adria, colonie étrusque, on voit encore les restes d'un théâtre en briques, antérieur aussi à ceux construits par les Romains. A Ségeste, en Sicile, il y a aussi les ruines d'un théâtre d'une très-haute antiquité, construit avec des dispositions très-simples et un seul étage de gradins. Les théâtres à Rome, destinés à amuser le peuple et à briguer des suffrages, étaient aussi construits dans de vastes proportions, et sur les plans des théâtres grecs. Ils différaient principalement de ceux-ci en ce que l'autel, le thymélé, était supprimé et que l'orchestre, en l'absence de chœurs, était occupé par les sénateurs et les vestales. Ils avaient trois étages, chacun de sept degrés, et un palier. Les chevaliers prenaient place aux quatorze premiers gradins. Le troisième étage et le portique supérieur étaient abandonnés au peuple. Ces distinctions de rang s'établirent à diverses époques. Selon Tite-Live, c'est l'an de Rome 568 que le Sénat commença à être séparé du peuple aux spectacles, et ce ne fut que l'an 685, sous le consulat de L. Metellus et Q. Martius, que la loi Roscia assigna aux chevaliers une place réservée. Sous Auguste, les femmes commencèrent à être séparées des hommes et ne furent admises que dans le portique supérieur. L'usage des vases d'airain suspendus pour la répercussion des sons ne s'introduisit que tardivement. La scène avait la même disposition que dans le théâtre grec : au fond une façade sur laquelle se plaçaient les décorations ; deux petites ailes (*versuræ*) en retour, à l'extrémité de cette façade. L'espace laissé libre sur le devant se nommait le *proscenium* : c'était le λογεῖον des

Grecs, correspondant à ce que nous appelons aujourd'hui avant-scène. En avant était une plate-forme construite le plus souvent en bois : c'était le *pulpitum*, qui occupait une place beaucoup plus large que le *proscenium* même, et qui n'était jamais fermé par le rideau; le *proscenium* et le *pulpitum* formaient la partie de la scène occupée par les acteurs. Longtemps les spectateurs se tinrent debout. Marcus-Emilius Lepidus fit le premier bâtir un théâtre en bois, avec des siéges. Les plus grandioses de ces constructions provisoires furent les théâtres que Scaurus et Curion élevèrent dans les derniers temps de la république. Scaurus, gendre de Sylla, y dépensa d'immenses sommes. Scribonius Curion, désespérant de le dépasser en magnificence, réussit à se distinguer par la singularité; Pline nous a donné la description de son double théâtre, dont les parties adossées l'une contre l'autre, toutes chargées de leurs spectateurs, tournaient sur des pivots et formaient, en se réunissant, une enceinte unique pour les jeux du cirque. Pompée fit élever le premier théâtre de pierre, on pourrait dire de marbre. Il est le mieux conservé de tous ceux dont on voit les restes. Le théâtre dédié à Marcellus par Auguste fut le second. On en voit encore quelques ruines. Sous les empereurs, le goût des représentations littéraires allant en s'affaiblissant, on éleva des amphithéâtres qui servirent à des combats de gladiateurs, de bêtes féroces et à des naumachies : les gradins doublés formaient une enceinte ovale, et l'espace réservé dans les théâtres à l'orchestre, doublé aussi, devenait l'arène. Au milieu de l'arène était placé l'autel du dieu à qui l'amphithéâtre était consacré. Elle était entourée d'un mur épais, haut de 4 ou 5 mètres, formant soubassement, et appelé *podium;* sur cette plate-forme, qui se trouvait ainsi entre l'arène et les gradins, on établissait le *suggestus* ou *cubiculum*, c'est-à-dire la loge impériale, et des siéges pour celui qui faisait les frais des jeux, pour les magistrats, les sénateurs et les vestales. Quand on donnait dans l'amphithéâtre une représentation d'un caractère dramatique, on élevait au milieu de l'arène des tréteaux de bois qui servaient de scène. La disposition extérieure des amphithéâtres romains était imposante; le Colisée est une des merveilles de la Rome antique.

Comme les théâtres, les amphithéâtres romains furent d'abord en charpente. Jules César en fit édifier un de cette nature pour les combats d'animaux; ce théâtre cynégétique garda le nom d'Amphithéâtre. Le premier édifice du genre construit en pierres fut élevé, sur le désir d'Auguste, par Statilius Taurus, dans le Champ de Mars, l'an 724 de Rome. Vint ensuite l'amphithéâtre Castrense, présumé du temps de Néron, et tout en briques. Vespasien éleva le plus vaste amphithéâtre, celui dédié à Flavien. Trajan en érigea un aussi dans le Champ de Mars. On trouve du reste dans toutes les parties de l'ancien Empire romain des ruines d'amphithéâtres : en Italie, en Sicile, en Espagne, dans les Gaules, en Afrique. Le théâtre d'Orange est resté l'un des spécimens les plus complets de ce genre de construction.

Théâtres des peuples modernes. — Au moyen âge, lorsque les mystères dramatiques eurent pris de grands développements et ne purent plus être représentés dans l'enceinte des églises, on éleva sur une place publique, chaque fois qu'on en eut besoin, un ou plusieurs échafauds provisoires en bois. L'importance des constructions était proportionnée à la solennité des jeux. Enfin, les Confrères de la Passion eurent un théâtre à demeure, situé rue Saint-Denis, dans l'hôpital de la Trinité. C'était une salle dont le plafond, soutenu par de gros piliers, avait 42 mètres de longueur; la scène occupait la largeur, qui n'était que de 12 mètres. La confrérie avait, tant bien que mal, approprié à des représentations une salle d'hôpital. En Espagne, pour jouer à l'époque de la Fête-Dieu les *autos sacramentales*, on dressait dans les rues et sur les places publiques des théâtres portatifs. A Madrid, le premier jour, la scène se trouvait en face du palais du roi; les présidents des Conseils étaient ensuite successivement gratifiés de ces représentations, qui avaient lieu au soleil couchant. Une procession, pendant laquelle on exhibait une figure monstrueuse nommée *tarasque*, commençait les jeux. Au XVI^e siècle enfin, des architectes italiens édifièrent les premiers théâtres modernes. Bramante, dans le Vatican, Palladio à Vicence (1580), J.-B. Aleotti à Parme (1618), construisirent des théâtres, en prenant modèle sur les théâtres grecs et romains. La salle élevée à Parme, dans l'enceinte du palais Farnèse, et qui aujourd'hui n'est qu'une ruine, pouvait, dit-on, contenir 9,000 spectateurs assis. On renonça, au XVII^e siècle, à la disposition des théâtres antiques. Les gradins semi-circulaires furent remplacés par des balcons et des loges, on ménagea à la scène plus de profondeur. En France, le progrès dans l'architecture des théâtres n'était pas aussi marqué. A cette époque, du reste, il était si facile de transformer en salle de spectacle un de ces jeux de paume dont Paris était plein, qu'on ne bâtissait point d'édifices spéciaux pour le théâtre. On se bornait à louer un jeu de paume. Une estrade formant la scène était élevée à l'une des extrémités. Quelques châssis servaient de coulisses. On établissait pour les spectateurs une galerie faisant face à la scène et un rang de loges dans les parties latérales, d'où l'on ne pouvait voir la scène que très-incommodément. Dans le parterre, qui n'était point séparé de la scène par l'orchestre des musiciens, il fallait se tenir debout. La vue, du moins, n'était pas interceptée par la logette ou *trou* du souffleur; on cachait le souffleur dans une des ailes de la scène.

Pendant plus de deux siècles les théâtres conservèrent la forme de la salle des Confrères de la Passion, celle du carré allongé, soit qu'ils eussent été établis dans des jeux de paume, ou édifiés exprès. Il y eut longtemps en France bon nombre de théâtres qui affectèrent cette disposition intérieure. Tels furent ceux de Tours, de Metz et du château de Fontainebleau. Un des premiers édifices construits pour des spectacles fut la salle élevée, en 1639, par Richelieu dans le Palais-Royal, pour faire jouer *Mirame*. Le cardinal, qui se faisait suivre en campagne d'une troupe d'acteurs, possédait déjà un petit théâtre dans son palais, quand il fit élever par Lemercier la salle nouvelle que devait inaugurer son chef-d'œuvre dramatique. Elle lui coûta de deux cent à trois cent mille écus, et fut terminée dans le courant de l'année 1639. Cette salle splendide, si on la compare à celle de l'hôtel de Bourgogne, qui était incommode, obscure, infecte, avait aussi la forme d'un carré long. La scène occupait l'un des bouts; le reste était rempli par vingt-sept degrés de pierre, disposés en amphithéâtre, et terminés par un portique composé de trois grandes arcades. Le public, ou plutôt les invités choisis par Richelieu, occupaient aussi deux rangs de loges. Le théâtre des Machines, élevé, sous Louis XIV, à l'angle nord des Tuileries, par l'italien Vigarani, marqua un grand perfectionnement dans les moyens de décoration de la scène. La marquise de Pompadour, parmi les séductions dont elle entoura le roi Louis XV, ne négligea point la représentation, dans ses palais, de comédies, d'opéras et de ballets, avec des acteurs choisis parmi les dames et les gentilshommes de la cour. Le cabinet des médailles du palais de Versailles avait été transformé en théâtre. Ces divertissements prirent le nom de spectacles des petits cabi-

nets ou des petits appartements. Ce n est que vers le milieu du XVIIIe siècle qu'on éleva en France, hors des palais, des théâtres pour le public.

De nos jours, en Europe, ces édifices sont tous construits à peu près sur le même plan. Ceux d'Italie se distinguèrent par des rangs de loges, sans galeries devant. En Espagne, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les salles de spectacle ont été carrées, comme chez nous : au-dessous de trois rangs de loges étaient placés des bancs en amphithéâtre pour les femmes ; le parterre disposé en gradins laissait devant la scène un espace libre, occupé plus tard par les musiciens. Jusqu'à la seconde moitié du siècle dernier les spectateurs du parterre n'avaient pas de siége; il y eut à cette époque d'assez curieuses discussions sur l'opportunité d'un changement à cet égard : il y avait les partisans du parterre debout et du parterre assis, et les uns et les autres prétendaient intéresser l'art dramatique à l'une et à l'autre disposition, comme plus ou moins favorable à l'audition attentive des pièces. Sur tout le fond de la salle régnaient des galeries grillées réservées aux moines. Actuellement la forme elliptique est généralement adoptée dans les divers pays, avec une profondeur maximum de 25 mètres depuis l'avant-scène jusqu'au fond des loges de face. C'est ainsi que sont disposés les théâtres de la Scala à Milan, celui de la Fenice à Venise, le théâtre Argentina à Rome. D'autres fois on a adopté, pour les salles, la forme du cercle tronqué, vers le quart, par l'ouverture de la scène. Cette disposition a été suivie pour le théâtre Saint-Charles à Naples, le Grand-Théâtre de Bordeaux, la Comédie-Française, la Porte-Saint-Martin, les Variétés, l'ancien et le nouvel Opéra de Paris.

L'Asie actuelle a peu de théâtres. En Chine, à défaut de spectacles permanents, dans les provinces du sud, le gouvernement, qui encourage l'art dramatique, permet qu'on élève des théâtres dans les rues, sur les places, au moyen de souscriptions recueillies parmi les habitants. Parfois les mandarins eux-mêmes fournissent les fonds nécessaires. On construit alors un théâtre *(sing-song)* en quelques heures. Des bambous y supportent un toit de nattes; on pose des planches sur des tréteaux élevés de deux mètres au-dessus du sol; quelques pièces de coton peintes servent à entourer la scène. Les spectateurs n'ont point de places réservées. Ils sont en plein air, debout, assis s'ils le peuvent, établis au haut d'un arbre, au sommet d'un toit voisin, à califourchon sur un mur. Dans plusieurs villes on fait plus de dépense pour l'édification des théâtres. Les frais occasionnés par les représentations sont quelquefois supportés par une petite population de boutiquiers et d'artisans amateurs passionnés de spectacles. Il existe aussi dans les maisons des riches, dans les hôtels et dans les tavernes, de petits théâtres où jouent les comédiens ambulants. Clavijera a fait, d'après Acosta, une description du théâtre des anciens Mexicains. Leur théâtre, de très-petite dimension, était peint d'une manière bizarre, orné de branches d'arbres et d'arcs de triomphe en plumes et en fleurs, auxquels on suspendait des oiseaux, des lapins et autres animaux.

Dispositions particulières. — L'éclairage des salles se fit jadis par des lustres chargés de chandelles et par des lampes. Au milieu du XVIIe siècle, on se servait de ces deux modes d'éclairage. Les lampes, de la forme d'une carène, avaient deux becs d'où s'échappaient les mèches baignant dans l'huile. Les chandelles se brûlaient suspendues et disposées sur des sortes de cadres triangulaires servant de lustres, ou sur deux morceaux de lattes mises en croix. Les moucher, pendant les entr'actes, était une délicate opération. Les bougies de cire n'étaient employées que dans les théâtres des palais. Ce n'est qu'en 1784 qu'on éclaira les salles avec des quinquets à réverbère, et ce fut à l'Odéon que la première application en eut lieu. Cet éclairage, insuffisant et d'une inégale distribution, fut remplacé, plus près de nous, par le gaz hydrogène, dont une rangée de becs projette sur la scène une vive lumière, et qui alimente aussi le lustre et des candélabres disposés le long des balcons. Enfin, de nos jours, un dernier essai s'est fait pour l'éclairage des théâtres par la construction, dans quelques salles nouvelles (Châtelet, Théâtre-Lyrique, Gaîté), d'un plafond lumineux : innovation qui fut peu goûtée.

L'orchestre est établi devant la scène et, pour la sonorité, sur un plancher en bois de sapin. Les musiciens n'ont pas toujours, dans le théâtre moderne, occupé cette place. Vers 1630, on remplaça en France les chœurs que Jodelle avait introduits dans les entr'actes par des symphonies; l'orchestre fut rangé sur les côtés de la scène. Il fut ensuite relégué derrière les troisièmes loges, puis derrière les secondes, avant de trouver sa place la plus convenable, au pied de la scène.

Pour recevoir les décorations, la scène est recouverte d'un plancher mobile composé de trappes et de « trappillons »; les rainures de ces trappes se nomment costières : on y fait filer les portants, auxquels on accroche les lampes, et les mâts de perroquet qui supportent les décorations. La scène est divisée en plusieurs zones d'égale largeur, lesquelles se nomment plans. L'espace compris entre le manteau d'arlequin (nom donné aux châssis les plus avancés, représentant une draperie) et la première coulisse est le premier plan; le dernier s'étend de la dernière coulisse jusqu'à la toile du fond. Les décorations s'établissent à l'aide des portants et des mâts de perroquet. Elles sont de trois sortes : les plafonds tendus horizontalement au-dessus de la scène; les rideaux ou toiles qui se roulent, les fermes ou châssis tapissés et peints. Elles arrivent sur la scène de diverses manières : par le dessous, par le cintre, par les côtés. Pour faire mouvoir les châssis on se servit de contre-poids glissant dans des cheminées et élevés eux-mêmes au moyen de cordages et de treuils placés dans le cintre. Le cintre a trois étages bien éclairés; des ponts volants permettent aux machinistes de traverser la scène. Sous la scène il y a aussi trois étages, appelés premier, deuxième et troisième dessous.

La scène est fermée par le rideau, ou la toile, qui est levé et baissé selon certaines règles. D'ordinaire il ferme la scène pendant les entr'actes. Dans le répertoire classique, où l'unité de lieu a été rigoureusement observée, aucun changement n'étant nécessité dans la décoration, le rideau reste levé entre les actes. Pour marquer les tableaux on abaisse quelquefois des rideaux plus légers, etc. Dans les théâtres des Grecs et des Latins, le rideau était, au commencement des actes, non levé, mais abaissé dans une rainure où il demeurait jusqu'à ce qu'il fallût de nouveau masquer la scène. On le faisait aussi glisser sur l'un des côtés. Les Romains l'appelaient *siparium* et *aulæum*.

Cf. Nic. Boindin : *Discours sur la forme et la construction du théâtre des anciens*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, t. I et IV (1717-23); — Montfaucon : *Theâtres et spectacles des anciens*, dans les t. VI et XIII de l'*Antiquité expliquée*; — de Caylus : *Théâtre de Scribonius*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript., t. XXIII; — Roubo : *Traité de la construction des théâtres* (Paris, 1776, in-fol.); — Motta : *Trattato sopra la struttura de' teatri e scene* (Guastalla, 1776, in-fol.); — Lamberti : *la Regolata costruzione de' teatri* (Naples, 1787, in-fol.); — Ricati : *Della construzione de' teatri* (Bassano, 1790, in-4); — Saunders : *Treatise on theatres* (1790, in-4); — l'abbé Barthélemy : *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*; — Boullet : *Essai sur l'art de construire les théâtres, leurs machines et leurs mouvements* (Paris, 1801, in-4, 13 pl.); — Genelli : *le Théâtre*

d'Athènes, son architecture, son mécanisme scénique (Berlin, 1818, in-8, en allem.); — Mazois : *Ruines de Pompéi*, t. II; — J. Ferrario : *Storia e descrizione de' principali teatri antichi e moderni* (Milan, 1830, in-8); — Constant : *Théâtres modernes de l'Europe* (Paris, 1844-45, in-4, atlas); — E. Trelat : *le Théâtre et l'architecte* (Paris, 1860, in-8); — Ch. Garnier : *le Théâtre* (Ibid., 1871, in-8); — J. Moynet : *l'Envers du théâtre* (Ibid., 1873, in-18, grav.); — Daremberg et Saglio : *Dictionn. des antiquités*, au mot AMPHITHEATRUM (Ibid., 1873, in-4); — G. Bousquet : *le Théâtre au Japon*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1875); — Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste*.

THÉATRES DE PARIS. Avant le XVIe siècle, il n'y avait dans la capitale d'autre théâtre à demeure que celui que les Confrères de la Passion avaient établi, en 1402, dans l'hospice de la Trinité, près le pont Saint-Denis. Ils transportèrent leur spectacle à l'Hôtel de Flandre vers 1539. En 1548 fut ouverte la salle de l'Hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil, et en 1577 les comédiens italiens inaugurèrent celle de l'Hôtel du Petit-Bourbon, où diverses troupes italiennes jouèrent successivement. Au commencement du XVIIe siècle, l'affluence du public était si grande à l'Hôtel de Bourgogne, véritable Théâtre-Français du temps, que la troupe de ce théâtre se scinda et s'établit au Marais dans une nouvelle salle. A la même époque, il y avait encore à Paris deux salles de spectacles au Palais-Royal; Richelieu les avait fait construire : l'une renfermait six cents places, l'autre pouvait contenir deux mille spectateurs. Cette dernière fut plus tard donnée à Molière pour y jouer la comédie et, peu après la mort du grand poëte comique, concédée à Lulli pour l'Académie de musique. En 1633, le succès de *Mélite* de Corneille fit transformer en théâtre le jeu de paume de la Fontaine, situé rue Michel-le-Comte; mais les habitants de cette rue, courte et étroite, incommodés d'un voisinage qui attirait assez de monde pour intercepter la circulation à certains moments du jour, obtinrent du parlement la fermeture de cette salle, par arrêt du 22 mars de la même année. En 1635 fut ouverte au faubourg Saint-Germain une salle qui ne prit point un rang important. Un peu plus tard, le comédien Dorimond, émule malheureux de Molière, voulut, comme lui, avoir une scène pour y représenter ses propres ouvrages, et éleva (1661) rue des Quatre-Vents le Théâtre de Mademoiselle (Mlle de Montpensier). Ce théâtre ne prospéra point. L'Académie de musique, dont le privilége fut accordé à l'abbé Perrin en 1667, occupa successivement diverses salles.

Les acteurs du Marais convertirent en salle de spectacle un jeu de paume de la rue des Fossés-de-Nesle (aujourd'hui rue Mazarine), où en 1680 la troupe de l'Hôtel de Bourgogne vint les rejoindre. Louis XIV fit construire aux Tuileries par l'italien Vigarani le Théâtre des Machines, où le public fut admis plusieurs fois. Le feu ayant détruit, en avril 1763, la salle du Palais-Royal, où était l'Opéra, la troupe de ce théâtre obtint de continuer ses représentations aux Tuileries; de même le délabrement de la salle des Comédiens-Français, à la rue des Fossés-Saint-Germain, força ces derniers, en 1770, à chercher un refuge dans la même salle des Tuileries, où ils demeurèrent une douzaine d'années.

Deux groupes de théâtres, rapprochés à la fois par le voisinage et par l'analogie des genres et des destinées, ont chacun leur place à part dans l'histoire des scènes parisiennes : ce sont ceux de la Foire (voy. ce mot) et ceux des Boulevards. Ce dernier nom fut donné, avec une certaine nuance de dédain, aux théâtres établis sur la partie des boulevards qui s'étend de la place de la Bastille à la Porte Saint-Martin. C'est là que les spectacles des foires Saint-Germain, Saint-Laurent, Saint-Ovide, émigrèrent, vers la fin du siècle dernier, et les théâtres des boulevards ont longtemps rappelé, par la composition de leur répertoire, leurs tréteaux originaires. Le rempart du Marais, assaini dès 1737 par l'établissement d'un égout, et planté d'arbres une trentaine d'années plus tard, était devenu, vers 1760, sous le nom de boulevard du Temple, une des promenades les plus attrayantes de Paris, lorsque Fourré fils y fit élever par Servandoni un petit théâtre de Marionnettes, où l'on joua des pièces à machines. En 1760, il le céda à Nicolet cadet, qui lui-même édifia sur un terrain attenant une autre salle, dont l'ouverture eut lieu en 1769, sous le nom de Gaîté. Un autre entrepreneur, Audinot, s'installa dans l'ancien théâtre de Fourré, qu'il fit agrandir, et il lui donna, en 1770, le nom d'Ambigu-Comique. Bientôt le drame envahit plusieurs de ces théâtres, qu'on appela « théâtres du crime, » parce qu'ils prenaient le monopole des émotions violentes et des grands coups de la Providence, éclatant pour sauver l'innocence ou la venger. D'autres théâtres de moindre importance furent ensuite construits sur le même point, et lorsque l'ouverture du boulevard du Prince-Eugène fit tomber la plupart d'entre eux, on y comptait encore le Cirque olympique, les Délassements-Comiques, les Funambules, le Petit-Lazari, le Théâtre-Historique, devenu le Théâtre-Lyrique. Ce dernier avait été établi, en 1847, spécialement pour jouer les drames en une ou plusieurs soirées, tirés des grands romans historiques d'Alexandre Dumas père. Des scènes du boulevard, les unes ont été reconstruites ailleurs, les autres n'ont pas été relevées. Le Cirque et le Théâtre-Lyrique furent transférés à la nouvelle place du Châtelet; la Gaîté au square des Arts-et-Métiers. Les théâtres *Beaumarchais*, de l'*Ambigu* et de la *Porte-Saint-Martin* sont de tous les vieux théâtres du Boulevard les seuls qui subsistent encore. Mais les tendances littéraires communes à ce groupe d'anciennes scènes ont à peu près disparu, et la liberté des théâtres, proclamée en 1864, a achevé d'enlever presque toute signification à l'expression collective qui les désignait.

Vers la fin du XVIIIe siècle furent successivement ouverts à Paris les théâtres dont suit l'énumération, et dont la plupart ont ici leurs articles spéciaux : — le Théâtre de la Porte-Saint-Martin, édifié en 1781; — le second Théâtre-Français, depuis Odéon (1782); — le théâtre dit des Italiens (1783), devenu en 1792 l'Opéra-Comique; — le Théâtre des Petits Comédiens du comte de Beaujolais, aujourd'hui Théâtre du Palais-Royal, construit en 1784; — le théâtre des Variétés, ouvert, au Palais-Royal, en 1789, que dirigea Mlle Montansier, et qui reçut une partie des co-sociétaires de la Comédie-Française, qui s'étaient établis à l'Odéon : ce théâtre prit alors le nom de Théâtre-Français de la rue Richelieu, et peu après (1792) celui de Théâtre de la République; — le Théâtre-Français comique et lyrique de la rue de Bondy, inauguré en avril 1790 : on y joua des comédies de Piis, de Léger, d'Olympe de Gouges et, avec un succès extraordinaire, le *Nicodème dans la lune*, de Beffroy de Regny; — le Théâtre-Molière, ouvert en 1791 : son fondateur, Boursault-Malherbe, alors comédien et depuis conventionnel, lui donna, en 1793, le nom de Théâtre des Sans-Culottes; on y joua des pièces révolutionnaires, puis il devint le Théâtre des Troubadours en 1799, en se consacrant au vaudeville, et un peu plus tard le Théâtre des Variétés françaises et étrangères, ouvert largement, jusqu'en 1807, aux pièces traduites ou imitées des littératures européennes; — le nouveau Théâtre du Marais de la rue Culture-Sainte-Catherine, fondé en 1791 par les comédiens dits italiens qui jouaient la comédie à la salle Favart et exclus par les italiens « chantants »; — l'ancien Théâtre

du Vaudeville, fondé rue de Chartres par Pils et Barré, en 1792 ; — le Théâtre de la Cité, ouvert en 1792 ; — le Théâtre National, que fit construire M[lle] Montansier dans la rue Richelieu, sur l'emplacement actuel du square Louvois, inauguré en 1793, consacré d'abord à des œuvres de circonstance, puis occupé par les chevaux de Franconi, enfin par l'Académie royale de musique, jusqu'à sa démolition ordonnée après l'attentat contre le duc de Berry ; — le Théâtre-Louvois, où les Beaujolais vinrent s'établir après avoir occupé le Palais-Royal et une salle du boulevard de Ménilmontant, et qui, en 1794, reçut le nom de Théâtre des Amis de la Patrie; — le Théâtre des Victoires Nationales, rue du Bac, construit en 1796 ; — le Théâtre des Jeunes-Élèves, ouvert en 1799 dans la rue de Thionville et où Dorfeuille et Pelletier-Volmeranges, ses directeurs, formèrent des artistes distingués.

Il est difficile de dresser une liste exacte des théâtres actuellement existants à Paris. La fortune de ces établissements est chose trop mobile, et la liberté, substituée au privilége, ne permet pas que le nombre reste deux ans de suite le même. Les plus importants de ces dernières années sont ou ont été : l'Opéra (Académie nationale de musique), la Comédie-Française, l'Opéra-Comique, les Italiens, l'Odéon, le Théâtre-Lyrique, le Châtelet, le Vaudeville, les Variétés, le Gymnase, le Palais-Royal, la Porte-Saint-Martin, la Gaîté, l'Ambigu-Comique, les Bouffes, le Théâtre du Château-d'Eau, le Théâtre de Cluny, le Théâtre Déjazet, les Nouveautés, les Fantaisies Parisiennes, les Folies-Dramatiques, le Théâtre Beaumarchais, les Folies-Marigny, les Menus-Plaisirs, l'Athénée, etc. On peut ajouter les scènes de l'ancienne banlieue de Paris, les théâtres des quartiers de Montparnasse, de Montmartre, des Batignolles, de la Villette, de Belleville, etc. On joue aussi de petites pièces dans des salles de concert, comme l'Eldorado, l'Alcazar, et tant d'autres cafés chantants, dont la multiplication, à Paris et en province, a été le fruit immédiat de la nouvelle liberté des théâtres.

Cf. De Beauchamps : *Recherches sur les théâtres de France* (Paris, 1735) ; — P. Régnier : *Histoire du théâtre en France*, dans *Patria*, 2ᵉ partie ; — Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris* ; — Mercier : *le Tableau de Paris* ; — A. Joanne : *Paris illustré* (1855, in-18, plus. édit.) ; — Nestor Roqueplan : *les Théâtres*, dans *Paris-Guide*, t. II (1867, in-18).

THÉAULON DE LAMBERT (Marie-Emmanuel-Guillaume-Marguerite), auteur dramatique français, né le 14 août 1787 à Aigues-Mortes, mort le 16 novembre 1841. Inspecteur des douanes, puis des hôpitaux militaires, il composa sur la naissance du roi de Rome une *Ode* qui lui valut des gratifications. En 1814, il chanta les Bourbons et donna la première pièce qu'on ait jouée en leur honneur : *Les Clefs de Paris, ou le Dessert d'Henri IV*. En 1815, il rédigea et fit afficher des proclamations en l'honneur de Louis XVIII. Il collabora aux journaux royalistes *le Nain rose, la Foudre, l'Apollon*. Il fit représenter, surtout pendant la Restauration, soit seul, soit avec des collaborateurs, un grand nombre de pièces. On en compte jusqu'à deux cent cinquante. Écrites avec une extrême hâte, la plupart ne sont que des esquisses ; le style laisse souvent à désirer ; mais l'agrément et la gaîté n'y manquent pas, et l'on cite de lui deux comédies en cinq actes, en vers : *l'Artiste ambitieux* (1820) et *l'Indiscret* (1825), jouées à l'Odéon, qui s'élèvent quelquefois jusqu'au vrai comique. Parmi ses autres pièces nous citerons : *les Fiancés* (1809) ; *Stanislas en voyage* (1812) ; *la Clochette*, opéra comique (1817) ; *le Petit Chaperon Rouge*, opéra comique (1818) ; *Paris à Pékin* (1817) ; *le Mariage à la hussarde* (1819) ; *le Grenadier de Fanchon* (1824) ; *le Bénéficiaire*, avec Étienne (1825) *la Mère au bal et la Fille à la maison* (1826) ; *M. Jovial*, avec Choquart (1827) ; *le Père de la débutante*, avec Bayard, etc.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris* ; — Quérard : *la France littéraire*.

THÉBAÏDE, sujet de tragédies ou de trilogies dramatiques, traité successivement par les divers poëtes grecs, Eschyle, Sophocle, Euripide, etc., sous des titres empruntés aux personnages ou aux circonstances de l'action : *les Sept contre Thèbes, Œdipe, Laïus, Antigone, Étéocle et Polynice, les Freres ennemis, les Phéniciennes*, etc. — Sénèque en a tiré à son tour deux de ses tragédies. — Le sujet a été repris, chez les modernes, par Garnier, P. Corneille, Rotrou, Racine, Voltaire, La Mothe, J. Chénier (voy. ces noms).

THÉBAÏDE (LA), poëme de Stace (voy. ce nom).

THÈBES (LE ROMAN DE), composition romanesque française du XIIᵉ siècle. C'est, après le *Roman de Troie* et le *Roman d'Énée*, une des principales transformations de l'épopée antique au moyen âge. Anonyme, comme la plupart des œuvres populaires du temps, elle a été rapportée au trouvère normand Benoît de Sainte-More, et figure, à côté des deux autres épopées romanesques attribuées à cet auteur, dans un beau manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Paris. Toutefois le *Roman de Thèbes* ressemble moins que l'*Enéas* au *Roman de Troie* et a plutôt l'air d'avoir été composé à l'imitation des deux autres que d'être sorti de la même main. La *Thébaïde* de Stace est suivie de moins près que ne l'avaient été l'*Iliade* et l'*Énéide* dans les romans précédents. Sur beaucoup de points, le poëme latin est abrégé ; sur d'autres, il est considérablement développé. Les inventions du moyen âge chevaleresque se mêlent ou se substituent volontiers à celles de Stace. Ce long duel de haine des deux frères thébains, métamorphosés en barons du moyen âge, se déroule au milieu de la société féodale, barbare à la fois et chrétienne. Le merveilleux est transformé : les fées remplacent les déesses. C'est une mise en œuvre complète des mœurs, des idées, des préjugés et du langage du temps. Stace jouissait d'une grande réputation au moyen âge ; on mettait « Estace le Grand » à côté de Virgile. Le *Roman de Thèbes* fit sortir des écoles le nom du poëte, mais ne popularisa son œuvre qu'en la défigurant.

Cf. *Hist. litt. de la France*, t. XIX ; — A. Joly, dans la *Revue contemporaine* (15 mai 1870).

THÉGAN, chroniqueur du IXᵉ siècle, d'origine franque. Il fut adjoint à l'archevêque de Trèves. Il a écrit en latin une *Histoire de Louis le Débonnaire*, intéressante chronique publiée par Pithou (1588), et insérée dans toutes les grandes collections historiques. Elle a été traduite par le président Cousin, et par Guizot dans *les Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. III.

THÉIS (Marie-Alexandre DE), littérateur français, né en 1738 à Sinceny (Aisne), mort en 1796. Il fut maître des eaux et forêts à Nantes, et écrivit quelques ouvrages qui ne sont pas sans mérite : *le Singe de La Fontaine, ou Contes et nouvelles en vers* (Florence [Paris], 1773, 2 vol. in-12) ; *Encyclopédie morale* (Bouillon, 1786, in-12), etc.

THÉIS (Alexandre-Étienne-Guillaume baron DE), fils du précédent, né le 12 décembre 1765 à Nantes, mort le 25 décembre 1842. Conseiller de préfecture sous l'Empire, il reçut le titre de baron sous la Restauration, et fut sous le gouvernement de Juillet préfet de la Corrèze et de la Haute-Vienne. Il était frère de la princesse de Salm-Dyck (voy. ce nom). Son principal ouvrage, *Voyage de Polyclète ou Lettres romaines* (Paris,

1821, 3 vol. in-12; plus. fois réimpr.). traduit en diverses langues, est une médiocre imitation du *Voyage d'Anacharsis*. Il a écrit en outre : *Mémoires d'un Espagnol*, roman (1818, 2 vol. in-12; 1825, 3 vol. in-12); *Mémoires d'un Français*, roman (1825, 3 vol. in-12); *Politique des nations, ou Précis de l'histoire universelle* (1828, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains.*

THEMISTIUS, Θεμίστιος, rhéteur et philosophe grec, né en Paphlagonie vers 320 après J.-C., mort vers 390. Fils et élève du philosophe Eugenius, il enseigna lui-même la philosophie et l'éloquence à Nicomédie, à Constantinople, à Rome. L'éclat de son enseignement, ses discours officiels, ses panégyriques des divers empereurs sous lesquels il vécut, et en même temps l'estime qu'inspirait son caractère, lui valurent les faveurs successives de Constance, de Julien, de Jovien, de Gratien et de Théodose, malgré la diversité d'opinions de ces princes, et quoiqu'il ne fût pas chrétien. Constance le fit sénateur; Théodose le nomma en 384 préfet de Constantinople et lui confia l'éducation de son fils Arcadius. Il fut lié avec Libanius, dont on croit pourtant qu'il excita la jalousie.

L'éloquence de Themistius lui mérita le surnom d'*Euphradès*, c'est-à-dire beau diseur. Elle est empreinte souvent d'une noblesse de sentiments et d'une élévation de pensées qui rachètent la déclamation, la subtilité et les autres défauts communs aux rhéteurs. Le plus remarquable de ses discours est celui qu'il adressa à Jovien pour le féliciter d'avoir proclamé le libre exercice de tous les cultes. Ce sont, comme le dit M. Egger, de belles pages en faveur de la liberté de conscience. Les autres discours de Themistius sont des panégyriques, des harangues d'apparat, des amplifications. Nous en possédons trente-trois dans le texte original, et un dans une version latine. Il écrivit aussi des commentaires et des paraphrases sur Platon et sur Aristote; ce qui nous en reste n'a rapport qu'à Aristote, et comprend les *Dernières analytiques*, la *Physique*, le *Traité de l'âme*, avec les petits traités qui s'y rattachent, puis les livres *sur le Ciel* et la *Métaphysique*. Ces paraphrases n'ont d'autre but que d'interpréter la pensée du maître et de développer l'excessive concision de ses formules. Celles des deux derniers traités ne nous sont parvenues que par des traductions latines faites d'après des versions hébraïques (Venise, 1558 et 1574, in-fol.). Les autres paraphrases ont été traduites en latin par Barbaro (Ibid., 1481, in-fol.), et le texte grec en a été publié par Alde (1534, in-fol.), avec huit *Discours* de Themistius. D'autres discours furent successivement imprimés. Il y en a dix-neuf dans l'édition du P. Petau (Paris, 1618, in-4), et trente-trois dans celle du P. Hardouin (Paris, 1684, in-fol.). L'édition de G. Dindorf (Leipzig, 1832, in-8) comprend un trente-quatrième discours, découvert par Angelo Maï à la Bibliothèque Ambrosienne, et publié par lui séparément (1816, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII; — A. Maï : *Préface* de son édition; — Baret : *De Themistio sophista* (Paris, 1853, in-8); — Egger, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques.*

THÉMISTOCLE, ouvrage dramatique de Canizarès, de Du Ryer, de Zeno (voy. ces noms).

THENTH. — Voyez HINDOUÏE (Langue).

THÉOCRITE DE CHIO, Θεόκριτος, sophiste et historien grec, contemporain d'Alexandre le Grand. Sa célébrité paraît tenir surtout aux traits satiriques qu'il lança contre Alexandre et contre Antigone Gonatas. Celui-ci le fit mettre à mort. Suidas lui attribue des *Épîtres merveilleuses* et une *Histoire de Libye*. On doute que cette dernière attribution soit juste.

Cf. Collection Didot : *Fragmenta histor. græcorum.*

THÉOCRITE, Θεόκριτος, poëte grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Syracuse. On ignore les dates de sa naissance et de sa mort. Il passa plusieurs années dans l'île de Cos, où il fut l'élève de Philétas, le condisciple de Ptolémée Philadelphe et l'ami d'Aratus. Ptolémée Philadelphe, devenu roi, ouvrit sa cour aux poëtes et aux savants dont il avait partagé les études. Théocrite résida quelque temps auprès de lui, puis revint à Syracuse; il vécut sous Hiéron II, dont il ne loue ni la libéralité ni la manière de gouverner.

Il nous reste de Théocrite trente poëmes réunis sous le titre général d'*Idylles*, vingt-deux *Epigrammes*, une pièce figurative intitulée *Syrinx*, et quelques vers d'un poëme de *Bérénice*. Les *Idylles*, Εἰδύλλια, sont en grande partie, suivant le sens étymologique (εἶδος, *image*), des tableaux de la vie ordinaire du peuple en Sicile. Dix seulement rentrent entièrement dans le genre pastoral. Elles font de Théocrite le poëte bucolique par excellence. On sait qu'il a peint ses bergers d'après nature, c'est-à-dire qu'il avait sous les yeux, dans son pays, des chevriers, des pâtres, des bouviers, musiciens et chanteurs, et que les figures qu'il a tracées avaient leurs types plus ou moins parfaits dans la réalité même. Il a élevé ses modèles à la dignité de l'art, sans les fausser. « Ses bergers, dit M. Pierron, sont violents, passionnés, outrageux même; ce sont de vrais enfants de la solitude, et qui ne se doutent que médiocrement des bienséances sociales. Ils sont vivants, on les voit... La langue qu'ils parlent est d'une extrême simplicité, mais énergique comme leurs passions, mais pleine de chaleur et de force. Ils ne cessent pas d'être dignes de la poésie. Ils sont poétiquement brutaux, ils ne sont point obscènes. » Les idylles pastorales de Théocrite s'ouvrent le plus souvent par un dialogue où les acteurs font connaître leurs mœurs et leur vie, et se terminent par une lutte poétique où les beautés de la vie champêtre sont célébrées par une poésie vraiment lyrique. Créateur dans ce genre, Théocrite n'y a pas été égalé. Virgile, qui l'a imité dans les expressions, les tours de phrases, et même dans quelques développements, a surtout offert aux Romains, sous le voile de la pastorale, des allégories politiques.

Dans le recueil des idylles de Théocrite on en trouve trois qui par le ton se rapprochent beaucoup des pastorales. Ce sont *les Pêcheurs*, *Eschyle* et *les Syracusaines;* elles représentent des scènes empruntées à la vie commune et forment des mimes à la manière de Sophron, mais sans nœud dramatique. Le dialogue des *Syracusaines* est admirable d'esprit, de vivacité, de naïveté malicieuse. Un autre mime, celui de *la Magicienne*, monologue d'une femme qui a recours aux enchantements pour rappeler à l'amour celui qu'elle aime, est un chef-d'œuvre de passion et de poésie. D'autres idylles sont mythologiques, comme *Hercule tueur du lion*, *Polyphème*, *les Dioscures*, l'*Epithalame d'Hélène*. Le ton en est épique ou lyrique. Quelques pièces, l'*Eloge de Ptolémée*, l'*Epître à Hiéron*, *la Quenouille*, etc., ne peuvent guère trouver place dans une classification, bien que des érudits les aient rangées à part sous la dénomination d'épîtres. Des trente idylles du recueil il en est dont l'authenticité a été contestée. La dernière surtout, *la Mort d'Adonis*, est unanimement rejetée comme indigne du poëte. La langue des *Idylles* est, en général, le dorien populaire de Sicile, auquel s'unit le dorien lyrique de Pindare; ce qui a permis à l'auteur, comme le voulaient la variété de ses sujets et la diversité des sentiments qu'il exprime,

de parler le langage de l'ode, ainsi que le langage familier du peuple. Le mètre est d'ordinaire le vers hexamètre, avec des dactyles très-fréquents. Il y a quelques exceptions à l'emploi de cette langue et de ce mètre. La XXV[e] idylle est en dialecte ionien. La XXVIII[e] et la XXIX[e] appartiennent, par la forme du vers et un peu par l'idiome, à certaines variétés de la poésie lyrique des Eoliens, celles où dominaient les combinaisons du trochée et de l'iambe. La XXX[e] est dans la langue et dans le mètre des chants anacréontiques.

Les vingt-deux *Epigrammes* que l'*Anthologie grecque* attribue à Théocrite ne sont peut-être pas toutes de lui; mais elles offrent l'élégante simplicité et la précision de son style. Ce sont de courtes inscriptions pour des statues, pour des offrandes, pour des tombeaux. Il y en a une pourtant, le *Vœu à Priape*, qui a quelque étendue et qui, par la riante description du site champêtre où s'élève la statue du dieu, mériterait d'être placée parmi les idylles. Le poëme intitulé *Syrinx*, conservé aussi par l'*Anthologie*, et qui représente par la longueur et la disposition des vers une flûte de Pan ou Syrinx, a pour sujet la consécration au dieu Pan de la flûte pastorale du poëte. Le poëme de *Bérénice*, dont Athénée nous a conservé quelques vers, était un éloge de la mère de Ptolémée Philadelphe.

Le texte des *Idylles*, très-défiguré par les manuscrits, fut imprimé pour la première fois avec les *Œuvres et Jours* d'Hésiode, sans indication de date ni de lieu, mais probablement à Milan, en 1481. L'édition d'Alde (Venise, 1495, in-fol.) contient beaucoup de poésies étrangères à Théocrite. Parmi les nombreuses éditions données ensuite, on cite principalement celles de Reiske (Vienne et Leipzig, 1765-1766, 2 vol. in-4), de Warton (Oxford, 1770, in-4), de Brunck dans ses *Analecta* (1772, in-4), de Walckenaer (Leyde, 1779-1781, in-8), de Heindorf (Berlin, 1810, in-8), de Schæfer (Leipzig, 1810, in-fol.), de Gaisford dans ses *Poetæ latini minores* (Oxford, 1816, in-8), de Kiessling (Leipzig, 1819, in-8), de Jacobs (Halle, 1824, in-8, inachevée), de Wüstemann (Gotha, 1830, in-8), de Boissonade (Paris, 1837, in-8), de Ch. Wordsworth (Cambridge, 1844, in-8), d'Ameiss dans la *Bibliothèque Didot* (Paris, 1846, in-8), de Meineke (Berlin, 1855, in-8), d'Ahrens (Leipzig, 1855-1859, 2 vol. in-8), de Paley (Cambridge, 1863, in-8). Malgré tous les travaux de ces divers éditeurs, le texte de Théocrite laisse encore à désirer. Pour les traductions françaises, on cite celles de Longepierre, qui a donné en vers une partie des *Idylles* (1668, in-12); de Gail, en prose (1792, in-8; 1796, 2 vol. in-12); de Geoffroy, en vers (1800, in-8); de Servan de Sugny, en vers (1822, in-8); de Firmin Didot, en vers (1833, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III; — Eichstædt : *Carmina Theocriti ad sua genera revocata* (Leipzig, 1794, in-8); — Næke : *De Theocrito, inventore poesis bucolicæ* (Bonn, 1828, in-4); — E. Roux : *De Theocriti idyllis*, thèse (Paris, 1846, in-8); — Ahrens : *Prolégomènes* de son édition; — Souillé : *De Idyllio theocriteo utpote poetica privatæ vitæ pictura*, thèse (Nancy, 1860, in-8); — A. Pierron : *Histoire de la littérature grecque*; — Hoffmann : *Lexicon bibliographicum.*

THÉODICÉE, ouvrage de Leibniz; — poëme didactique de J.-P. Uz (voy. ces noms).

THÉODORE DE MOPSUESTE, Θεόδωρος, écrivain ecclésiastique grec, né vers 350 à Antioche, mort en 429. Il étudia la rhétorique sous la direction de Libanius, en même temps que saint Jean Chrysostome, dont il devint l'ami. En 394 il fut nommé évêque de Mopsueste. Il écrivit de nombreux ouvrages contre les apollinaristes et les ariens; mais son opposition à la doctrine de saint Augustin sur le péché originel le fit regarder lui-même comme hérétique, et ses écrits furent anathématisés par le concile de Constantinople en 553. On range Nestorius au nombre de ses disciples.

Nous avons de lui un *Commentaire sur les psaumes*, inséré par Corderius dans l'*Expositio græcorum Patrum in psalmos* (Anvers, 1643, 3 vol. in-fol.); des fragments d'autres *Commentaires* dans la *Collectio nova scriptorum veterum* d'Angelo Maï (Rome, 1825-1838, 10 vol. in-4) et dans les *Acta* du cinquième concile œcuménique; quelques autres fragments dans le *De Tribus capitulis* de Facundus (Paris, 1629, in-8) et dans la *Bibliothèque* de Photius.

Cf. Meissner : *De Theodoro Mopsuesteno* (Wittemberg, 1744, in-4); — Le Bret : *Disquisitio de Theodoro Mops.* (Tubingue, 1790, in-4); — Fritzsche : *De Theodori Mopsuesteni vita et scriptis* (Halle, 1837, in-8).

THÉODORE LECTEUR, Ἀναγνώστης, historien grec du VI[e] siècle. Il était lecteur de l'église de Constantinople. Son *Histoire ecclésiastique*, Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία, commençait à Théodose le Jeune et allait jusqu'au règne de Justin, peut-être de Justinien I[er]. Elle était précédée d'un abrégé de l'histoire de l'Eglise depuis Constantin le Grand. Les fragments qui nous en restent ont été publiés d'abord par Robert Estienne avec d'autres écrivains ecclésiastiques grecs (Paris, 1544, in-fol.), puis avec une traduction latine de Christopherson (Genève, 1612, in-fol.). La meilleure édition est celle qu'Henri de Valois a donnée en les réunissant à *Théodoret, Evagre, Philastorge* (Paris, 1673, in-fol.). Le président Cousin a traduit ces fragments dans l'*Histoire de l'Eglise*.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum bibliotheca litteraria*, t. I; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque profane*, t. VII.

THÉODORE STUDITE (saint), écrivain ecclésiastique grec, né en 759 à Constantinople, mort le 11 novembre 826. Après diverses luttes et persécutions il rentra à Constantinople sous Constantin VII, et fut mis à la tête du monastère de Studium. L'impératrice Irène le protégea spécialement. Sous Léon V et Michel II, son opposition ardente contre les iconoclastes lui attira encore la prison et l'exil. Ce qui nous reste de ses ouvrages montre un écrivain élégant et chaleureux. Avec une *Profession de foi*, des *Discours* pour les saintes images, des traités contre les iconoclastes, nous avons des *Lettres* nombreuses. Ces écrits, dont quelques-uns ont été publiés à part, se trouvent en grande partie dans le tome V des *Œuvres* du P. Sirmond (1696, in-fol.), et en entier dans la collection de l'abbé Migne (Paris, 1860, in-8).

Cf. *Vie de Théodore Studite*, dans les *Œuvres* de P. Sirmond, t. V; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X.

THÉODORE PRODROME, écrivain byzantin du XII[e] siècle. Il était moine. Ses contemporains l'estimaient beaucoup et le nommaient κύριος, maître. Ce qui reste de lui est très-médiocre. On cite *les Amours de Rhodante et Dosicles*, roman composé de neuf livres en vers iambiques, publié par G. Gaulmin (Paris, 1625, in-8) et traduit en français par Godard de Beauchamp (1746, in-12); *Amarantus ou les Amours d'un vieillard*, dialogue en prose, réuni à l'ouvrage précédent; *le Combat des rats et du chat* (*Galéomyomachie*), mauvaise imitation, en vers iambiques, de la *Batrachomyomachie*, qu'Ilgen a publiée dans les *Hymnes homériques* (Halle, 1796, in-8); *l'Amitié exilée*, poëme en vers iambiques, publié par J.-F. Morel (Paris, 1549, in-4), et traduit en vers français par J. Fagon (Toulouse, 1558, in-8); *Epigrammes* ou sommaires, en vers iambiques, de divers chapitres de l'Ancien et du Nouveau Testament (Bâle, 1536, in-12; Angers, 1632, in-4); *Sur la Sagesse*, dissertation éditée par F. Morel (Paris, 1608, in-8), etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI; — Gnassang :

Histoire du roman (Paris, 1864, in-8); — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins* (Ibid., 1864, in-18).

THÉODORE HYRTACÈNE, rhéteur byzantin du XIVe siècle, né à Hyrtacus en Crète, ou à Artace dans la Propontide. Il fut surintendant des professeurs de belles-lettres à Constantinople. Ses écrits sont pleins de citations d'anciens poëtes, et son style a de l'élégance. Il reste de lui quatre-vingt-trois *Lettres* sur différents sujets, que La Porte du Theil a publiées dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, t. V et VI; un *Discours de félicitation* et trois *Oraisons funèbres*, insérés par Boissonade dans ses *Anecdota græca*, t. I, etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X.

THÉODORE, tragédie chrétienne de P. Corneille (voy. ce nom).

THÉODORET, Θεοδώρητος, écrivain ecclésiastique grec, né vers 390 à Antioche, mort en 457 ou 458. Elevé dans un monastère dès l'âge de sept ans, il y resta jusqu'en 423, époque où il fut nommé évêque de Cyrrhus, près de l'Euphrate. Il se distingua dans les luttes de doctrines par un esprit de tolérance fort rare à son époque : ce qui ne le mit pas à l'abri des persécutions. Son ouvrage le plus connu est une *Histoire ecclésiastique* qui se divise en cinq livres et s'étend de 324 à 429. Le style en est simple et élégant; les faits y sont rapportés avec bonne foi, et en général avec exactitude. Elle a été publiée par Henri de Valois, avec les histoires d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène et d'Evagre (Paris, 1659-73, 3 vol. in-fol.), puis par Gaisford (Oxford, 1854, in-8). Mathée l'a traduite en français (Poitiers, 1544, in-8).

On a encore de Théodoret : *Histoire pieuse* ou *Philothée*, contenant les vies de trente solitaires; *Histoire abrégée des hérésies*, éditée avec l'ouvrage précédent (Rome, 1545, in-4); *Traité de la Providence*, traduit en français (1555, in-4; 1740, in-8); des *Commentaires* très-estimés sur la Bible; des *Homélies*, des *Lettres*, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies par les PP. Sirmond et Garnier (Paris, 1642-84, 5 vol. in-fol.), par Schulze et Nœsselt (Halle, 1768-74, 5 vol. in-8), par l'abbé Migne (1859-60, 5 vol. in-8).

Cf. Schulze : *De Vita et scriptis Theodoreti* (Halle, 1769, in-8); — Holzhausen : *De Fontibus quibus Socrates, Sozomenus et Theodoretus usi sunt* (Gœttingue, 1825, in-4).

THÉODORIC (CYCLE DE), nom donné quelquefois aux poëmes sur Théodoric le Grand, réunis dans le *Heldenbuch*. — Voyez HÉROS (Livre des).

THÉODOSIENNE (TABLE). — Voyez PEUTINGER.

THÉODULFE, prélat et humaniste français, né vers 750 en Espagne, et mort en 821. Élevé dans un des monastères du midi de la France, il fut professeur à l'abbaye de Fleury-sur-Loire et devint évêque d'Orléans vers 788. Il résida souvent à la cour, fut très-avant dans la faveur de Charlemagne et eut pour amis Alcuin, Eginhard et les autres membres de l'école Palatine. Il périt victime des dissensions de l'époque carlovingienne. Il déploya un grand zèle pour la culture des lettres, et l'on a souvent cité le *Capitulaire*, où il ordonnait aux prêtres de son diocèse d'ouvrir dans chaque village une école publique et gratuite. Ceux de ses poëmes qui sont venus jusqu'à nous montrent un esprit supérieur, formé par de bonnes études latines, habitué au commerce de Virgile et d'Ovide.

Outre les *Capitulaires* adressés à son clergé, et qui ont une importance historique, on a de l'évêque Théodulfe : *Ad Carolum regem*, poëme qui fait un brillant tableau de la cour de Charlemagne; *Ad Carolum imperatorem*, chant du couronnement; *Parænesis ad judices*, narration en vers du voyage qu'il fit en 798, comme *missus dominicus*, dans les Narbonnaises; l'hymne de l'Église, *Gloria, laus et honor*. Ces divers ouvrages, publiés par le P. Sirmond (Paris, 1646, in-8), font partie des *Opera varia* du même (t. II), et de la *Bibliothèque des Pères*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. IV; — l'abbé Baunard : *Théodulfe, évêque d'Orléans et abbé de Fleury-sur-Loire*, thèse (Paris, 1860, in-8).

THÉOGNIS, Θέογνις, poëte grec, né vers 570 avant J.-C. à Mégare, mort vers 485. Appartenant au parti oligarchique qui dominait Mégare pendant sa jeunesse, il vécut d'abord heureux, composant des élégies pour les festins auxquels il assistait, et honoré pour son talent. Mais quand le parti démocratique eut pris le dessus et confisqué les biens de ses adversaires, il conçut une tristesse et une aigreur dont les fragments de ses œuvres portent l'empreinte. Ce sont des préceptes généraux qui, d'abord détachés du reste de ses poésies, parce qu'ils frappaient plus vivement, ont fini par survivre seuls; ils furent réunis par les grammairiens sous le titre de *Sentences*, Γνῶμαι. Théognis est en effet le plus remarquable des poëtes gnomiques. Ceux des anciens qui connurent ses œuvres dans leur entier le plaçaient au rang des premiers moralistes. Il nous en reste 1,389 vers, formant un ensemble de préceptes judicieux, dans un style énergique, sur les moyens de rendre la vie utile à soi-même et aux autres.

Les *Sentences* de Théognis ont subi des arrangements divers de la part des éditeurs. Elles furent publiées d'abord par Alde, à la suite de *Théocrite* (Venise, 1495, in-fol.). Parmi les éditions suivantes on distingue celle de Brunck (Strasbourg, 1784, in-12); celle de Bekker, contenant 159 vers inédits (Leipzig, 1815, in-8); celle de Welcker, qui essaya de rétablir l'ordre primitif (Francfort, 1826, in-8); celles de Boissonade, dans les *Poetæ græci gnomici* (Paris, 1823, in-32); de Schneidewin, dans le *Delectus poesis Græcorum* (Gœttingue, 1838, in-8), de Frère (Malte, 1842, in-4), de Bergk, dans les *Poetæ lyrici græci* (Leipzig, 1852, in-8). *Théognis* a été traduit en vers français par Pavillon (Paris, 1578, in-8), et en prose par Lévesque (1783, in-16), par Coupé (1796, in-8).

Cf. Welcker : *Prolégomènes* de son édition; — Muller : *Histoire de la littérature de la Grèce ancienne*, t. I; — Græfenhan : *Theognis* (Mulhouse, 1827, in-4); — J.-H. Frère : *Theognis restitutus* (Malte, 1842, in-4).

THÉOGONIE, poëme d'Hésiode (voy. ce nom).

THÉON (Ælius), Θέων, rhéteur grec, né à Alexandrie. On croit qu'il vivait au IIe ou IIIe siècle de notre ère. Nous avons de lui des *Exercices oratoires*, Προγυμνάσματα, destinés à préparer, selon les règles d'Hermogène et d'Aphthonius, à la profession d'orateur. Publié pour la première fois par Angelus Barbatus (Rome, 1520, in-4), cet ouvrage fut réimprimé avec traduction latine par Joachim Camerarius (Bâle, 1541, in-8), puis par Daniel Heinsius (Leyde, 1626, in-8), par J. Schœffer (Upsal, 1680, in-8), et par Finckh (Stuttgart, 1834, in-8). Suidas cite encore d'Œlius Théon un *Art oratoire*, des *Commentaires* sur des auteurs grecs, et divers traités de rhétorique.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI.

THÉON DE SMYRNE, mathématicien et philosophe grec du IIe siècle après J.-C. Il avait entrepris une sorte de manuel encyclopédique des sciences mathématiques à l'usage des Platoniciens. Il nous en reste deux parties considérables, une *Arithmétique* et une *Astronomie*. La seconde partie du premier ouvrage a été publiée par Bouillau, comme un traité à part sur *la Musique*, avec traduction latine et notes (Paris, 1647, in-4), et la première partie, comme un traité complet d'*Arithmétique*, par J.-J de Gelder (Leyde, 1827, in-8). L'*Astro-*

nomie a été éditée, avec traduction et commentaires, par Th.-H. Martin (Paris, 1849, in-8).

Cf. Th.-H. Martin : *Introduction* de son édition.

THÉON D'ALEXANDRIE, mathématicien grec du IVe siècle après J.-C. Il était le père de la célèbre Hypathie. Il a édité, peut-être en les développant, les *Propositions* d'Euclide. On a sous son nom des *Scholies sur Aratus*, des *Commentaires sur l'Almageste* de Ptolémée, insérés dans les principales éditions de ces auteurs, des *Tables astronomiques*, signalées par Delambre (Paris, 1822-24, 3 part. in-4).

Cf. Delambre : *Hist. de l'astronomie ancienne.*

THÉOPHANE (Cneius-Pompeius), Θεοφάνης, historien et poëte grec du Ier siècle avant J.-C., né à Mitylène. Il fut ami intime de Pompée, dont il prit le nom ; quelques critiques modernes ont supposé qu'il fut son affranchi. Son *Histoire des guerres des Romains sous le commandement de Pompée* n'était qu'un panégyrique de son héros. Quelques passages en ont été conservés par Strabon et Plutarque. L'*Anthologie* contient deux épigrammes du même écrivain.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

THÉOPHANE ISAURUS (saint) ou *le Confesseur*, historien byzantin, né en 758, mort le 12 mars 818. D'une noble famille, il embrassa la vie monastique. Son zèle dans la cause des images le fit exiler dans l'île de Samothrace, où il mourut. Ami intime de George Syncelle, il a continué sa *Chronique* depuis 277 jusqu'à 811. Cet ouvrage a été publié dans la *Byzantine* de Paris par le P. Combefis, avec une traduction latine du P. Goar (Paris, 1655, in-fol.) ; mais on préfère l'édition de la *Byzantine* de Bonn (1839, 2 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

THÉOPHILE (saint), Θεόφιλος, écrivain ecclésiastique grec, mort vers 186. Converti au christianisme et élu évêque d'Antioche, il écrivit plusieurs ouvrages destinés à défendre la foi. Le seul qui nous soit parvenu est une *Apologie*, connue sous le titre des *Trois livres à Autolycus*, Πρὸς Αὐτόλυκον βιβλία γ'. On y sent un esprit fort imbu des doctrines platonicienne et stoïcienne. L'auteur paraît avoir employé le premier le mot *Trinité*, pour désigner Dieu, son verbe et sa sagesse. Cet ouvrage, publié d'abord par Conrad Gesner (Zurich, 1546, in-fol.), a été réimprimé par J. Fell (Oxford, 1684, in-4), par Wolf (Hambourg, 1724), et par Th. Otto, dans sa Collection des Apologistes du IIe siècle. De Genoude les a traduits pour le Recueil des Pères de l'Église.

Cf. Freppel : *les Apologistes chrétiens au IIe siècle*; — Grabener : *De Theophilo, episcopo antiocheno* (Dresde, 1744, in-4).

THÉOPHILE, jurisconsulte grec, mort vers 536. Professeur de droit à Constantinople, il collabora aux recueils des lois ordonnés par Justinien. On a de lui une précieuse paraphrase des *Institutes*, sous ce titre : Ἰνστιτοῦτα Θεοφίλου. Elle a été publiée d'abord par V. Zuichem (Bâle, 1534, in-fol.), puis par Fabrot (Paris, 1638, in-4), et par G. O. Reitz, avec une version latine, des dissertations et des notes (La Haye, 1751, 2 vol. in-4).

Cf. Mortreuil : *Histoire du droit byzantin* (Paris, 1843-46, 3 vol. in-8).

THÉOPHILE (Théophile DE VIAU, dit vulgairement), poëte et prosateur français, né en 1590 à Clairac, en Agenois, mort le 25 septembre 1626. Il vint à Paris en 1610 et réussit bientôt, grâce à son talent et à sa belle humeur, parmi les jeunes seigneurs et les beaux esprits du temps. Il se lia avec Balzac, et fit avec lui un voyage en Hollande ; à leur retour ils se brouillèrent. Il entra chez le duc de Montmorency, et composa des vers pour les ballets et mascarades de la cour. En 1617 il fit représenter la tragédie de *Pyrame et Thisbé*, qui eut un succès de vogue et le mit en réputation. Mais son penchant à la satire lui créa des ennemis, qui eurent d'autant plus de prise contre lui qu'il professait le calvinisme ; accusé d'avoir écrit des poésies obscènes et impies, il fut exilé du royaume en 1619. Il passa en Angleterre, où il resta près de deux ans. Ayant eu la permission de rentrer en France et ayant abjuré le calvinisme, il suivit le roi dans les campagnes de 1621 et de 1622. Bientôt les persécutions recommencèrent. Dans son *Apologie*, il les attribue aux jésuites, qu'il avait irrités en dévoilant les vices d'un membre de la Société. On incrimina d'abord ses liaisons avec les libertins du temps, Des Barreaux, Saint-Pavin, etc. La publication du *Parnasse satirique*, en 1622, fut l'occasion de sa perte. La seconde édition de ce recueil obscène, auquel on ne sait dans quelle mesure il avait participé, parut en 1623, sous son nom, mais sans son assentiment. Il fut aussitôt mis en jugement, et condamné à mort. Il était alors réfugié chez le duc de Montmorency. Les jésuites le poursuivirent avec acharnement ; le P. Garasse parla contre lui en chaire, et composa un in-quarto d'injures à son adresse, sous ce titre : *la Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps*. Deux mois plus tard, il était arrêté et enfermé à la Conciergerie, dans le même cachot où avait été mis Ravaillac. Après une procédure qui dura deux ans, le 1er septembre 1625, un arrêt du parlement commua la peine de mort en celle de l'exil à perpétuité. Grâce au duc de Montmorency, le poëte obtint la permission de revenir secrétement habiter Paris. Il mourut, l'année suivante, dans l'hôtel du duc, à l'âge de trente-six ans.

A propos des pièces du *Parnasse satirique* qui ont été attribuées à Théophile de Viau, Théophile Gautier a écrit ce qui suit : « La facture de ces boutades obscènes, de ces priapées bouffonnes dont aucun poëte de ce temps ne se faisait faute et qu'on appelait *gayetés*, n'a aucun rapport avec celle de Théophile. Sa manière nette, sèche et nerveuse n'a pas l'embonpoint de ces pièces grasses. Elles contiennent d'ailleurs des hiatus, des grossièretés de style et des archaïsmes dont il n'était pas capable. » Théophile avait dit lui-même qu'on avait suborné des imprimeurs pour mettre au jour, en son nom, des vers sales et profanes qui n'ont rien de son style ni de son humeur. — L'ouvrage auquel son souvenir est resté attaché est la tragédie de *Pyrame et Thisbé*, qui tint une place au théâtre avant Corneille. Elle est, pour la régularité, une imitation des pièces italiennes, et pour les *concetti*, tournés justement en ridicule par Boileau, elle appartient à l'école Marin. C'est là que se trouve l'hémistiche cité par tous les traités de rhétorique comme exemple de faux goût : « Il en rougit, le traître ! » On attribue encore à Théophile une très-mauvaise tragédie, *Pasiphaé*, imprimée en 1631.

Le poëte, qui se trouvait très-gêné et, comme il dit lui-même, « martyré ». dans le genre dramatique, déploie plus à l'aise son esprit vagabond et fantasque dans la liberté de l'ode et de l'épître. Il a souvent, dans la description, de l'élégance, de la fraîcheur et un sentiment vrai de la nature, comme dans ses pièces intitulées *le Matin* et *la Solitude*. Dans quelques odes, il a un certain souffle et de la noblesse, comme dans celle qu'il adressa *Au roi*, lors de son exil à Londres. Mais, en général, le style ne se soutient pas, il devient fréquemment prosaïque, et la facilité entraîne le poëte dans la longueur et la monotonie. Sa prose est plus soutenue ; malgré un peu de lenteur, elle a des qualités de fermeté, d'aisance et de fran-

chise, rares à cette époque. Les affectations et les pointes ne s'y montrent plus. Le style des *Apologies* est vigoureux et serré. Il y a plus d'abandon, mais non moins de mérite dans les *Fragments d'une histoire comique*, où l'on trouve, tracés avec verve, les principaux types de la vieille comédie, le débauché, le libertin, l'Italien, l'Allemand, et surtout le pédant, sous les traits de Sidias, dont Molière n'a pas dédaigné de se souvenir dans Pancrace et Marphorius.

La première édition des *Œuvres* de Théophile de Viau (Paris, 1621, in-8) contient des *Poésies diverses*, un *Traité de l'immortalité de l'âme* et un conte latin intitulé *Larissa*. La seconde porte le titre d'*Œuvres revues, corrigées et augmentées* (Ibid., 1623, in-8). Une deuxième partie publiée en 1623 contient la tragédie de *Pyrame et Thisbé*, les *Fragments d'une histoire comique*, des *Odes*, des *Sonnets*, des *Élégies*. Une troisième partie, publiée en 1624, contient, outre des pièces relatives au procès de l'auteur, un petit poëme intitulé *la Maison de Sylvie*. On publia ensuite les trois parties ensemble (Paris, 1626, in-8). L'édition qui suivit (Lyon, 1630, in-8) comprend la *Lettre à Balzac*, dans laquelle Théophile expose les torts de son ancien ami. L'édition de Scudéry (Rouen, 1632, in-12) s'ouvre par *le Tombeau de Théophile*, pièce de vers élogieuse, avec les exagérations ordinaires à l'auteur. On a encore les *Nouvelles Œuvres de feu M. Théophile, composées d'excellentes lettres françaises et latines* (Paris, 1641, in-8), recueil de 72 lettres françaises et de 24 lettres latines, publié par Mairet. On réimprima plusieurs fois les *Œuvres* de Théophile jusqu'en 1677. A partir de cette époque, ce poëte, qui avait été admiré comme un des premiers poëtes français, et qui avait été placé par l'Académie française au nombre des auteurs devant faire autorité pour le *Dictionnaire*, tomba dans le discrédit et bientôt dans un oubli complet. Il a été remis en lumière par les romantiques, qui en ont parfois exagéré la valeur. Une édition de ses *Œuvres* a été donnée par M. Alleaume, dans la *Bibliothèque elzévirienne* (Paris, 1856, 2 vol. in-16).

Cf Niceron : *Mémoires*, t. XXXVI ; — Théophile Gautier : *les Grotesques* ; — Alleaume : *Notice*, en tête de son édition ; — Haag frères : *la France protestante*.

THÉOPHRASTE, Θεόφραστος, philosophe grec, né à Érèse, dans l'île de Lesbos, vers 372 avant J.-C., mort dans un âge fort avancé. D'abord disciple de Platon, il fut ensuite celui d'Aristote, dont il devint l'ami et auquel il succéda dans la direction du Lycée. Atteint en 316 par le décret qui bannissait d'Athènes tous les philosophes, il ne tarda pas à être rappelé, et reprit son enseignement. Il était doué d'une élocution facile et exposait les doctrines péripatéticiennes avec une clarté merveilleuse, divine, rappelée par le nom même de *Théophraste*, que, suivant la tradition, lui aurait donné son maître, au lieu de celui de Tyrtame, son nom patronymique.

La plupart des traités d'Aristote furent commentés par Théophraste dans des ouvrages qui portaient des titres analogues. Ces ouvrages sont perdus. Il ne nous reste de lui que deux traités *sur les Plantes*, des fragments sur diverses parties des sciences naturelles, et un petit recueil d'esquisses morales, connu sous le titre de *Caractères*, Θεοφράστου ἠθικοὶ χαρακτῆρες. Ce sont, d'après l'opinion la plus répandue, des extraits d'un ouvrage perdu, soit une poétique, soit un traité de morale. D'autres y voient un recueil de portraits à l'usage des orateurs ou des auteurs comiques, ou bien encore une analyse en prose des portraits souvent tracés par les comiques contemporains. L'ouvrage se compose de trente chapitres fort courts, que les interpolations des copistes ont gravement défigurés. Ces quelques pages, souvent mutilées et obscures, ne peuvent nous donner une idée de l'exquise perfection du style, de cet élégant et pur atticisme que les anciens ont vanté chez Théophraste. « Les *Caractères*, dit M. Egger, attestent une observation malicieuse et fine du cœur humain. On y a remarqué l'absence de tout caractère honnête, et l'on s'est trop hâté de voir là une règle même de ce genre d'écrit. » On a également tiré des conclusions hasardées de l'absence de tout caractère de femme. On considère le livre de Théophraste comme ayant créé un genre littéraire de prose que les philosophes grecs et romains se sont plu à cultiver et que les modernes ont repris avec un éclat particulier. Avant d'imiter librement le moraliste grec, La Bruyère l'avait traduit en français, malheureusement d'après un texte incomplet et fautif, et avec un médiocre souci de l'exactitude. Théophraste, comme écrivain naturaliste, a été apprécié par G. Cuvier, dans l'*Histoire des sciences naturelles* (Paris, 1841).

Théophraste a été édité par Alde (Venise, 1498, in-fol.), par Camerarius (Bâle, 1541, in-fol.), par D. Heinsius (Leyde, 1613, in-fol.), par J.-G. Schneider (Leipzig, 1818-1821, 5 vol. in-8). Des éditions séparées des *Caractères* ont été données par Casaubon (Lyon, 1592, in-8), par Bodoni (Parme, 1786, in-4), par Dübner, avec les autres moralistes grecs, dans la *Bibliothèque Didot* (1841). Les principales traductions françaises des *Caractères* sont, outre celle de La Bruyère (1688), les traductions de Lévesque (1782), de Belin de Ballu (1790), de Coray (1799), de Stiévenart (1842).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III ; — Zell : *De Vera Theophrasteorum Characterum indole* (Fribourg, 1825, in-4) ; — Smidt : *De Theophrasto rhetore* (Halle. 1839, in-4) ; — Meyer : *De Theophrasti notationibus morum* (Ibid., 1850-51, in-4) ; — Egger, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

THÉOPHYLACTE, surnommé *Simocatta*, Θεοφύλακτος ὁ Σιμοκάττης, historien byzantin, né à Locres, mort vers 630. Il remplit des fonctions publiques sous les empereurs Héraclius et Maurice. Son principal ouvrage est une *Histoire de l'empereur Maurice*, divisée en huit livres. Elle est très-utile pour les faits et les documents qu'elle renferme; mais le style en est prétentieusement oratoire et lyrique. Éditée d'abord par J. Pontanus, avec une traduction latine (Ingolstadt, 1604, in-4), elle fut rééditée par Fabrot pour la Byzantine du Louvre, et par Bekker pour celle de Bonn. Le président Cousin l'a traduite en français, dans l'*Histoire de Constantinople*.

On a encore de Théophylacte : *Lettres morales, champêtres et amoureuses*, imitation des *Lettres* d'Alciphron et d'Aristénète, insérées dans les recueils d'épîtres grecques d'Alde (1499, in-4) et de Cujas (1606, in-fol.); *Problèmes de physique* (Leipzig, 1563, in-4), traduits en français par F. Morel (Paris, 1603, in-12). Boissonade a donné une bonne édition, avec notes, des *Lettres* et des *Problèmes* (Paris, 1835, in-8). L'édition de *Théophylacte* par André Schott (Anvers, 1598, in-8) ne contient pas l'*Histoire* complète, mais l'*Epitome* qu'en a fait Photius.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

THÉOPOMPE, Θεόπομπος, orateur et historien grec, né à Chio, vers 378 avant J.-C., mort après 305. Il apprit l'éloquence sous Isocrate. Son père, qui était à la tête du parti aristocratique, ayant été banni de sa patrie, il le suivit dans l'exil et parcourut les villes de la Grèce, prononçant dans les fêtes publiques des harangues et des éloges en l'honneur des dieux ou des citoyens illustres. Dans le concours ouvert par Mausole en 352 pour l'éloge d'Artémise, il remporta le prix. Étant rentré à Chio en 333, lorsque Alexandre ordonna le rap-

pel des exilés, il se signala par son ardeur aristocratique et fut forcé, après la mort du héros macédonien, de s'enfuir en Egypte, où il acheva sa vie dans l'obscurité.

Théopompe avait écrit une *Histoire de la Grèce*, Ἑλληνικαὶ ἱστορίαι, pour faire suite à celle de Thucydide, et l'*Histoire de Philippe*, père d'Alexandre le Grand, Φιλιππικά. Les fragments de ces deux ouvrages témoignent de cette âpreté maligne que les anciens lui ont reprochée, et qui a fait dire à Lucien : « C'est un perpétuel accusateur plutôt qu'un historien. » On attachait néanmoins une grande importance à ses écrits, que nous voyons souvent citer. On louait la clarté de ses récits, la noblesse et l'harmonie de son style; mais Cicéron l'a blâmé d'avoir fait succéder au langage simple de Thucydide le langage affecté d'un rhéteur. Ses fragments ont été publiés par Wichers (Leyde, 1829, in-4), et dans la *Bibliothèque* de Didot, par C. et Th. Muller (1841).

Cf. Koch : *De Theopompo* (Stettin, 1790, in-8), et *Prolegomena ad Theopompum* (Ibid., 1803, in-4) ; — Pflugk : *De Theopompi vita et scriptis* (Berlin, 1827, in-8).

THÉRÈSE (Teresa DE CEPEDA Y AHUMADA, sainte), célèbre mystique espagnole, née à Avila le 12 mai 1515 et morte le 4 octobre 1582. A l'âge de vingt ans, après avoir cédé quelque temps aux tentations de la frivolité mondaine, elle prit l'habit de carmélite et montra une telle vertu qu'elle fut dénoncée au tribunal de l'Inquisition comme suspecte d'hypocrisie. Malgré le mauvais état de sa santé, elle entreprit la réforme de son ordre, et, bravant les fatigues des voyages, fonda en douze années dix-sept couvents avec le concours de saint Juan d'Avila, en réforma trente, seize de femmes et quatorze d'hommes. Ses extases et ses visions, qui sont restées célèbres, devinrent, d'année en année, plus fréquentes et plus complètes. Elle portait dans l'amour divin les transports de la plus ardente passion, et elle en garda le langage. Luis de Léon dit que le Saint-Esprit parlait par sa bouche, qu'elle voyait Dieu face à face, et que depuis qu'elle est morte, elle nous le montre. Béatifiée en 1614 par le pape Paul V, Thérèse fut canonisée en 1622 par Grégoire XV. Pour célébrer cette solennité, un concours de poésie eut lieu à Madrid; Cervantès composa une ode qui fut lue par Lope de Vega, le président de ce poétique tournoi. Les livres de sainte Thérèse, malgré des imperfections et des taches, sont écrits dans la manière des grands écrivains de l'Espagne. Ils ont la chaleur et l'éloquence propres à une nature extatique. Ils sont au nombre de dix, sans compter ses lettres et quelques poésies. Les voici dans l'ordre chronologique : le *Livre de sa vie* (Libro de su vida, 1562) ; les *Constitutions primitives* (Constituciones primitivas, 1564); le *Chemin de la perfection* (El Camino de la perfeccion, 1652), qui est l'ouvrage capital de l'auteur et le plus fortement empreint de son esprit; *Pensées de l'amour divin* (Conceptos del amor divin, 1566), dont il ne reste que des fragments · le confesseur de Thérèse, effrayé qu'une femme eût osé écrire sur un sujet si difficile, en brûla le manuscrit; *Exclamations* (Exclamaciones, 1569) ; *Récits de sa vie à ses directeurs* (Relaciones de su vida á sus directores, 1571); le *Livre des fondations* (El Libro de las fundaciones) ; le *Château intérieur ou les demeures* (El Castillo interior ó las moradas, 1577); *Conseils* (Avisos, 1580); *Manière de visiter les couvents* (Modo de visitar los conventos, 1581). Dans ses poésies, qui sont toutes religieuses, Thérèse, sans imiter de très-près les Livres sacrés, ne s'inspire que de son propre cœur. Ses vers sur l'*Amour de Dieu* sont célèbres en Espagne. Après avoir décrit tous les tourments qu'elle éprouve, exilée sur cette terre, elle s'écrie à la fin de chaque strophe, comme en un pieux refrain : *Que muero porque no muero* : « Que je meure parce que je ne meurs pas ! » Les *Œuvres complètes* de sainte Thérèse ont été réunies (Madrid, 1793, 2 vol. in-4) et font partie de l'importante collection Rivadeneyra, t. LXIII. Elles ont été réimprimées par le P. Marcel Bouix (Paris, 1851, 5 vol. in-8). Plusieurs traités ont été traduits en français par Arnauld d'Andilly (1670) et l'abbé Chanut (1681). L'abbé Emery a donné l'*Esprit de sainte Thérèse;* Villefosse a écrit la *Vie de sainte Thérèse*, ainsi que les Bollandistes.

Cf. Diego de Yedes : *Vida de la madre Teresa de Jesu* (Madrid, 1599, in-8) ; — J.-B. Boucher : *Vie de sainte Thérèse* (Paris, 1810, 2 vol. in-8) ; — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littérat. franç. et espagnole ;* — Ticknor : *History of spanish literature.*

THÉROULDE ou TUROLD, *Turoldus*, trouvère ou jongleur du XII^e^ siècle. Il passa pour avoir donné au commencement de ce siècle le plus ancien et l'un des meilleurs textes que nous ayons de la *Chanson de Roland* (voy. ce mot). Ce texte, en effet, dans un manuscrit de la bibliothèque bodléienne, se termine par l'indication du nom de Turoldus, mais dans des termes qui peuvent signifier qu'il en fut simplement le déclamateur ou le copiste. Les autres manuscrits ne portent aucun nom d'auteur, et celui de Turold n'est mentionné nulle part dans les écrits contemporains. F. Genin a cherché laborieusement et en vain ce que pouvait être le personnage. « A force de bonne volonté, dit Sainte-Beuve, il en a fait presque quelqu'un : l'abbé Thérould ou le père de cet abbé. » On ne peut s'arrêter à de gratuites conjectures.

Cf. Sainte-Beuve : *Du Point de départ et des origines de la langue et de la littérature françaises*, dans la *Revue contemporaine* (novembre 1858).

THÉSÉE, tragédie de la Fosse, de Pujet de La Serre ; opéra de Quinault ; parodie de Favart et Laujon ; — LA TÉSÉIDE, poëme de Boccace (voy. ces noms).

THÈSES. — Voyez DOCTORAT ÈS LETTRES.

THÉSIS. — Voyez ARSIS.

THESMOPHORIES (LES), comédie d'Aristophane (voy. ce nom).

THESPIS, Θέσπις, poëte grec du VI^e^ siècle avant J.-C. Sa vie est inconnue. On lui attribue l'invention de la tragédie. Il faut entendre par là qu'il mêla aux chants dithyrambiques en l'honneur de Bacchus un personnage dont le rôle se bornait à interroger le chœur ou à répondre aux questions que le chœur lui adressait, et que, pour cette raison, l'on appelait ὑποκριτής (*le répondant*). Cet acteur unique fut en effet l'origine du drame sous toutes ses formes. L'histoire de Thespis barbouillé de lie et promenant sa troupe dramatique sur un chariot est une pure légende. Des pièces de Thespis il ne reste que cinq titres : *les Jeux funèbres de Pélias, Alceste, Penthée, les Prêtres, les Jeunes gens*. Ces pièces n'existèrent pas longtemps, si jamais elles furent écrites. On les refit à une époque incertaine; cette œuvre nouvelle disparut aussi, sauf quelques vers imprimés dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de la collection Didot.

Cf. J.-Chr. Cramer : *De Thespide* (Iéna, 1754, in-4) ; — Valett : *Num Thespis tragœdiæ auctor haberi possit* (Erlangen, 1784, in-4) ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs.*

THEUERDANK, célèbre poëme allemand du commencement du XVI^e^ siècle. Il a pour héros l'empereur Maximilien I^er^, et pour événement principal son mariage avec Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. Ce fait contemporain se complique de toute sorte d'aventures romanesques et des souvenirs fabuleux relatifs aux héros des anciens poëmes germaniques. Maximilien n'est uni à la princesse qu'après avoir soutenu de grandes épreuves. Guidé par la Gloire sous la figure d'Eh-

renhold, il surmonte les obstacles que lui opposent l'Enfance, l'Adolescence et l'Age viril, personnifiés dans Furwittich, Unfalo et Neidelhart, ministres de Marie, qui ont intérêt à retenir leur maîtresse dans le célibat. Malgré leurs intrigues, Maximilien arrive à la cour, terrasse dans un tournoi six chevaliers, est accepté comme fiancé par Marie, et à sa prière entreprend une croisade contre les infidèles. Le nom de Theuerdank, dérivé, dit-on, d'*Abentheuer* (aventures), est donné au jeune empereur pour marquer son caractère. La morale du récit est que la vertu chrétienne triomphe, dans les diverses situations de la vie, de tous les périls.

Le poëme, écrit en vers iambiques, est médiocrement composé, languissant, faible de style et peu poétique. Il a été attribué à Maximilien lui-même; il paraît avoir subi divers remaniements et reçu sa dernière forme des mains de Pfinzing. Il fut très-populaire, si l'on en juge par le nombre des anciennes éditions. La première, dédiée à Charles-Quint (1517), est un chef-d'œuvre de typographie et de gravure sur bois. Les 118 planches qui représentent les aventures du héros sont l'œuvre de J.-C. Scheufflin, élève distingué d'Albert Dürer. D'autres éditions ne sont pas indignes de celle-là. Une excellente édition critique du *Theuerdank* a été donnée par Haltaus (Quedlinbourg et Leipzig, 1836).

Cf. Haltaus : *Introduction* de son édit. ; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur*, t. II.

THÉVENOT (Melchisedech), voyageur français, né vers 1620 à Paris, mort le 29 octobre 1692. Il fut garde de la bibliothèque du roi. Sa connaissance des langues de l'Europe et de l'Orient lui permit d'entreprendre une très-intéressante collection de *Relations de divers voyages curieux qui n'ont point été publiés* (Paris, 1663-1672, 2 vol. in-fol.), contenant, avec des voyages français, des traductions de l'anglais, de l'allemand, du hollandais, de l'espagnol, de l'arabe, etc. — Son neveu, Jean DE THÉVENOT, né le 6 juin 1633 à Paris, mort le 28 novembre 1667 en Perse, a laissé de ses excursions en Orient des relations instructives et agréables à lire : *Voyage au Levant* (Paris, 1664, in-4); *Voyage contenant la relation de l'Indostan, des nouveaux Mongols et des autres peuples et pays des Indes* (Ibid., 1684, in-4), etc.

Cf. A.-G. Camus : *Mémoire sur la collection... des voyages de Melch. Thévenot* (Paris, 1802, in-4).

THIARD (Pontus DE). — Voyez THYARD.

THIARD (Henri DE), cardinal DE BISSY, écrivain ecclésiastique français, né le 25 mai 1657, mort le 26 juillet 1737. De la famile de Pontus de Tyard ou Thyard (voy. ce nom), il est fils de Claude de Thiard, comte de Bissy, qui se signala dans la guerre de Hongrie (1664) et en écrivit la *Relation*. Évêque de Toul en 1687, puis de Meaux, après Bossuet, en 1704, il fut nommé cardinal en 1715. Ses écrits ont presque tous pour but de soutenir la bulle *Unigenitus* et de combattre les jansénistes. Les plus importants sont : *Traité théologique* (Paris, 1722, 2 vol. in-4); *Instruction pastorale au sujet de la constitution Unigenitus* (Paris, 1722, in-4); *Sur l'Autorité de l'Église au sujet des points combattus par les novateurs de ce temps* (Paris, 1734, in-8). — L'un de ses petits-neveux, Claude DE THIARD, comte DE BISSY, né le 13 octobre 1721, mort le 26 septembre 1810, n'avait que vingt-neuf ans quand il fut reçu à l'Académie française, le 29 décembre 1750, n'ayant rien produit qu'une traduction des *Lettres sur l'esprit de patriotisme* de Bolingbroke (Londres, 1750, in-8), publiée pour la circonstance et qu'on ne crut pas être de lui. On dit qu'il ne savait même pas l'orthographe. Lieutenant général en 1762. Outre son *Discours de réception à l'Académie française* (Paris, 1750, in-4), on a encore sous son nom *Histoire d'Ema* (Paris, 1752, in-12), suite de considérations sur l'âme, ouvrage attribué à J. Busson. — Un autre petit-neveu du cardinal, Henri-Charles, comte DE THIARD, né en 1722, mort le 26 juillet 1794, lieutenant général et premier écuyer du duc d'Orléans, a laissé des *Œuvres posthumes* (Paris, 1799, 2 vol. in-12), en prose et en vers, dont l'authenticité a été contestée. — Un membre de la même famille, Gaspard Pontus, marquis DE THIARD, né le 26 mars 1723, mort le 28 avril 1786, a donné plusieurs *Mémoires* au Recueil de l'Académie de Dijon, dont il faisait partie, et a publié l'*Histoire de Pontus de Thiard* (Neuchâtel, 1784, in-8).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique* ; — *Biographie nouvelle des contemporains.*

THIBAUDEAU (Antoine-Claire, comte), historien français, né le 23 mars 1765 à Poitiers, mort le 1er mars 1854. Fils d'un magistrat, député aux états généraux, il fut membre de la Convention, vota la mort du roi et siégea à la Montagne. Après le 9 thermidor, il fut un des chefs du parti qui combattait à la fois les ultra-révolutionnaires et les royalistes. Trente-deux départements l'élurent député au conseil des Cinq-Cents. Sous le consulat, il fut préfet de la Gironde et des Bouches-du-Rhône, et conseiller d'Etat. Il reçut le titre de comte en 1809. Appelé à la Chambre des pairs, il fit une vive opposition au retour des Bourbons, fut exilé à la seconde Restauration. Il ne rentra en France qu'après la révolution de Juillet. En 1852, le prince Louis-Napoléon le nomma sénateur.

Le comte Thibaudeau a écrit des ouvrages historiques estimables et qui méritent d'être consultés pour les détails des événements auxquels il a été mêlé, entre autres : *Mémoires sur la Convention et le Directoire* (Paris, 1824, 2 vol. in-8); *Mémoires sur le Consulat* (Ibid., 1826, in-8); *Histoire générale de Napoléon Bonaparte* (1827-28, 5 vol. in-8); *le Consulat et l'Empire ou Histoire de France et de Napoléon Bonaparte, de* 1799 *à* 1815 (1837-38, 10 vol. in-8); *Histoire des Etats généraux* (1843, 2 vol. in-8). Citons en outre : *Opinion sur le jugement de Louis XVI* (1792, in-8); *Recueil des actes héroïques et critiques des républicains français*, avec Léonard Bourdon (1794, in-8); *Histoire du terrorisme dans le département de la Vienne* (1795, in-8); *la Bohême*, roman historique (1834, 2 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle et portative des contemporains* ; — Quérard : *la France littéraire.*

THIBAUT IV, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre, né en 1201, mort en Champagne, au retour de la croisade, en 1253. Il est aussi connu par ses chansons que par son rôle politique. Pendant la minorité de Louis IX il faisait partie de la coalition féodale formée contre la royauté, et en fut détaché par Blanche de Castille. Les seigneurs se vengèrent en médisant de la régente et de Thibaut. Il semblerait en effet que Thibaut, quoique marié trois fois, aima la veuve de Louis VIII, qui avait treize ans de plus et était mère de onze enfants. Il lui adressa quelques-unes de ses élégies, et c'est d'elle qu'il doit parler dans ces vers :

> J'aime cele que prier n'oseroie,
> Et je n'ai œil si hardi qui la voie...
> Cele que j'aime est de tel seignorie
> Que sa biautés me fist outrequidier.

Les vers du comte de Champagne sont écrits dans une langue pure. Sa diction élégante, son rhythme savant, sa versification ingénieuse font de lui un disciple des troubadours du Midi, qui remplissaient la cour de sa mère, Blanche de Navarre. Sa poésie sert de transition entre la poésie du nord et celle du midi. Thibaut, qui en réa-

lité était gras, replet et bon vivant, se plaît, dans ses vers, à développer ce thème:

Les douces doulors
Et les maux plaisants
Qui viennent d'amors
Sont dols et cuisants.

Un jour le comte se convertit et déclama contre la corruption du monde. Le diable, dit-il, a jeté quatre hameçons : luxure, convoitise, orgueil et félonie, et la pêche a été abondante. Pour lui, il ne veut plus chanter que la Vierge Marie. Enfin, il prêche la croisade et ajoute l'exemple aux exhortations. Les *Œuvres* de Thibaut ont été publiées par Lévêque de la Ravallière (1742, 2 vol. in-12), par Roquefort et Fr. Michel (1829, in-8), puis par M. Tarbé (Reims, 1851, in-8).

Cf. Tarbé : *Recherches sur la vie littéraire et les œuvres de Thibaut*, en tête de son édit. ; — Villemain : *Tableau de la littérature au moyen âge* ; — P. Paris : *le Romancero français* ; — L. Moland, dans les *Poëtes français* d'Eug. Crépet, t. I.

THIBÉTAINE (LANGUE et LITTÉRATURE). La langue thibétaine est monosyllabique, et beaucoup de racines lui sont communes avec les langues de l'Indo-Chine et le chinois. Elle se rapproche davantage encore de ces langues par les formes grammaticales et la syntaxe. C'est une langue âpre et surchargée de consonnes dures. On en connaît plusieurs dialectes : ceux de *Lassa*, de *Kombo*, de *Ladak* ou du *petit Thibet*, du *Boutan* et du *Sifan* ou *Thibet oriental*. Ils ont été peu étudiés ; on sait toutefois que le dialecte de Lassa est le plus poli. Il y a dans le thibétain deux nombres; les genres existent seulement pour les noms d'êtres animés: on distingue huit cas dans la déclinaison ; dans le verbe les personnes sont indiquées par des pronoms. Les rapports des noms sont exprimés par des postpositions au lieu de prépositions. L'orthographe est peut-être la plus irrégulière qu'on connaisse, et la prononciation diffère beaucoup de l'écriture. Les vers thibétains sont mesurés par le nombre de syllabes, sans préoccupation de quantité prosodique. La rime n'y est qu'accidentelle.

L'alphabet est dérivé de l'alphabet sanscrit; il est composé de trente caractères, plus quelques signes qui marquent les voyelles. En groupant plusieurs consonnes, on forme 229 caractères. Il y a quatre systèmes d'écriture très-différents : le *dvou-djan*, dont la forme est carrée, et que l'on emploie dans l'impression des livres; le *dvou-min*, dont la forme est cursive ; le *bamyik*, qui se rapproche des formes carrées du premier ; le *brutcha*, composé de traits moitié arrondis et moitié anguleux. Il a été donné des *Grammaires thibétaines* par Al. Csoma de Koros (Calcutta, 1834, in-4, en angl.), par Schmidt (Saint-Pétersbourg, 1839, en allem.). par P.-E. Foucaux (Paris, 1858, in-8), puis des *Dictionnaires* par les mêmes Csoma de Koros (Calcutta, 1834, in-4) et Schmidt (Saint-Pétersbourg, 1841).

Le thibétain est la langue des Lamas ou prêtres mongols et kalmouks. C'est dans cette langue que se fait l'enseignement des doctrines bouddhiques dans la Mandchourie, la Mongolie, la Corée et même la Chine. Les centres de la littérature thibétaine sont précisément les lamasseries du Thibet, surtout celle de Kounboum ou des Dix mille images. Là sont coordonnés les traités religieux produits par le bouddhisme, et s'impriment les ouvrages encyclopédiques qui résument les connaissances des prêtres de Bouddha. Le voyageur hongrois Csoma de Koros a vu dans la bibliothèque sacrée du temple de Kanom une compilation de ce genre, en 120 volumes. On connaît aussi deux vastes recueils scientifiques formés au siècle dernier : le *Kah-Gyur* (les Commandements) en 100 volumes, renfermant 1083 traités d'histoire, de métaphysique, de morale, etc.; et le *Stan-Gyur* (Recueil des Instructions), collection plus volumineuse encore de 4 000 traités du même genre répartis en 225 volumes. Plusieurs parties de ces textes ont été publiées par M. Ph.-Ed. Foucaux, avec traduction française. Les Thibétains ont aussi des livres de prières, connus sous le nom de « livres du salut », quelques annales, des chansons et des poésies légères. Leurs ouvrages sont écrits ou imprimés sur des feuilles de papier étroites et longues, se repliant plusieurs fois sur elles-mêmes, que l'on place dans de petites caisses de bois. Les lignes vont de gauche à droite. Les impressions, faites dans les grands monastères de la Tartarie chinoise, sont exécutées grossièrement avec des caractères mobiles en bois et se trouvent très-inférieures à celles de Pékin Les manuscrits au contraire sont magnifiques ; le tracé des lettres est d'une grande élégance et d'une parfaite pureté et les pages sont ornées de dessins de fantaisie de bon goût.

Cf. Georgei : *Alphabeticum tibetanum* (Rome, 1762, 2 vol. in-4) ; — Cassiano Beligatti . *Alphabeticum tangutanum seu tibetanum* (Rome, 1773, in-8) ; — Csoma de Koros, dans les *Asiatic Researches*, t. XX ; — Burnouf : *Introduction à l'Histoire du bouddhisme indien* (Paris, 1844) ; — Ed. Foucaux : *Discours d'ouverture du cours de langue et de littérature thibétaine à la Bibliothèque royale* (Paris, 1842) ; — le P. Huc : *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet*, etc. (Ibid., 1852, 2 vol. in-8) ; — Léon Feer : *Exercice de la langue thibétaine, Légende du roi Açoka*, etc. (Ibid., 1865, in-8).

THIBOUST (Lambert), auteur dramatique français, né en 1826, mort à Paris le 10 juillet 1867. Il a écrit, seul ou en collaboration avec divers, un assez grand nombre de vaudevilles, parodies et comédies qui ont réussi, entre autres : *l'Homme au petit manteau bleu*, en trois actes, son début (1850), *les Filles de marbre* (1853), *Je dine chez ma mère* (1856), *les Princesses de la rampe* (1857), *Un Mari dans du coton* (1862), *la Consigne est de ronfler* (1866); puis plusieurs drames : *la Petite Pologne* (1860), *Miss Aurore* (1863), *la Voleuse d'enfants* (1865), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

THIÉBAULT (Dieudonné), littérateur français, né à La Roche en Lorraine, le 26 décembre 1733, mort le 5 décembre 1807. Recommandé à Frédéric II par les encyclopédistes, il fut nommé en 1765 professeur de grammaire générale à l'École militaire de Berlin et chargé de corriger les ouvrages du roi. De retour en France en 1784, il devint sous-chef du bureau de la librairie et garde des archives, en 1799 professeur de grammaire générale à l'École centrale de la rue Saint-Antoine, et en 1803 proviseur du lycée de Versailles.

On a de lui : *Nouveau plan de l'enseignement public* (Rouen [Berlin], 1769, in-12) ; *les Adieux du duc de Bourgogne et de l'abbé de Fénelon, ou Dialogues sur les différentes sortes de gouvernement* (Douai [Berlin], 1772, in-12) ; *Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues* (Paris, 1774, in-8) ; *Sur la librairie et la liberté de la presse en France* (Ibid., 1798, in-8) ; *Traité du style* (Ibid., 1801, 2 vol. in-8) ; *Grammaire philosophique* (Ibid., 1802, 2 vol. in-8) ; *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin, ou Frédéric le Grand, sa famille, sa cour, son gouvernement*, etc. (Ibid., 1804, 5 vol. in-8), ouvrage plein de détails curieux, etc. — Son fils, Paul-Charles-François-Adrien-Henri-Dieudonné, baron THIÉBAULT, né le 14 décembre 1769 à Berlin, mort le 14 décembre 1846, officier sous la Révolution, général de division en 1808 et baron de l'Empire en 1811, a écrit : *Journal des opérations militaires du siége et du blocus de Gênes* (Paris, 1801, in-8) ; *Relation de l'expédition du Portugal*, faite

en 1807 et en 1808 (Paris, 1817, in-8); la *Défense de Paris* (Paris, 1841, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

THIÉRIOT ou THIRIOT, littérateur français, né en 1696, mort en 1792. Ami et admirateur de Voltaire, il n'a rien écrit; mais la justesse de son goût le fit plusieurs fois charger par Voltaire de revoir ses ouvrages au moment de l'impression. Il eut le titre de correspondant littéraire du grand Frédéric, sinécure bien rétribuée. On lui doit des éditions des *Lettres de Mme de Sévigné* (1726, 2 vol. in-12), et des *Mémoires de Mademoiselle* (1728, 6 vol. in-12).

Cf. H. Julia : *les Amis de Voltaire* (Paris, 1850, in-fol.).

THIERRY (Jacques-Nicolas-Augustin), célèbre historien français, né à Blois le 10 mai 1795, mort à Paris le 22 mai 1856. D'une famille pauvre, il fit de brillantes études au collége de sa ville natale et entra à l'Ecole normale. Il quitta l'Université pour s'attacher à Saint-Simon, dont il fut le collaborateur et dont il s'appelait « le fils adoptif ». Sous son influence et, plus tard, sous celle d'Aug. Comte, il publia plusieurs écrits politiques et d'économie sociale (1814-1817), et collabora au *Censeur européen* et au *Courrier français*. Il se tourna bientôt tout entier vers les recherches historiques et donna dans sa première forme son *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands, de ses causes et de ses suites*, etc. (1825, 3 vol. in-8; nouv. édit. refondue et augmentée, 1845, 4 vol. in-8, avec atlas; 1860, 4 vol. in-12). Il reprit ensuite et compléta ses *Lettres sur l'histoire de France*, qu'il avait publiées en partie dans le *Courrier français* et en forma une *Introduction à l'étude de cette histoire* (1827, in-8; souv. réimprimé). Il y faisait la critique de la méthode toute de convention de nos historiens, et annonçait, d'après les documents originaux, une transformation complète de notre ancienne histoire nationale. Ces premiers travaux lui coûtèrent la vue, et il ne put les continuer qu'avec l'aide de secrétaires dévoués et, plus tard, d'une femme distinguée, Mlle de Quérangal, qu'il épousa en 1831. En 1830, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Ce martyr des recherches savantes, ou, comme on l'appelait, cet Homère de l'histoire, a donné d'autres ouvrages, où l'on retrouve, avec une érudition toujours plus sûre d'elle-même, ce grand art tout moderne d'exhumer et de ressusciter le passé, par la fidélité à la fois et la vivacité de la couleur locale. Il est l'un des fondateurs et des maîtres de l'école pittoresque, qui prête par le style saisissant et l'imagination poétique un charme particulier aux récits minutieusement exacts du vieux temps. Il nous reste à citer · *Dix ans d'études historiques* (1834, in-8), avec une éloquente *Introduction; Récits des temps mérovingiens*, précédés de *Considérations sur l'histoire de France* (1840, 2 vol. in-8), qui lui valurent quinze ans de suite le grand prix Gobert; *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état* (1853, in-8); enfin le *Recueil des monuments inédits de l'histoire du tiers état :* chartes, coutumes, actes, statuts, etc. (1850-56, tom. I-IV, in-8), en collaboration avec F. Bourquelot et Ch. Louandre. [*Dict. des Contemp.*, les deux premières éditions.]

THIERRY (Amédée-Simon-Dominique), historien français, frère du précédent, né à Blois le 2 août 1797, mort à Paris le 26 mars 1873. Partageant les études de son frère et ses relations avec le parti libéral, il publia, en 1828, l'*Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine* (2 vol. in-8; 4e édit., 1857), qui est restée son meilleur ouvrage. Elle lui valut, sous le ministère Martignac, la chaire d'histoire à la faculté de Besançon, qu'il perdit bientôt sous le dernier ministère de Charles X. Après la révolution de 1830, il fut préfet de la Haute-Saône, puis maître des requêtes au Conseil d'Etat. L'Empire le fit sénateur en 1860. En 1840, il avait entrepris, comme suite à son premier ouvrage, l'*Histoire de la Gaule sous la domination romaine* (1840-47, 3 vol. in-8). Il fut élu, en 1841, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Il a donné depuis, sous une inspiration de moins en moins libérale : *Histoire d'Attila et de ses successeurs* (1856, nouv. édit.; 1864, 2 vol. in-8 et in-18); *Tableau de l'Empire romain* (1862, in-8); *Récits de l'histoire romaine* (1860, in-8); *Nouveaux récits* (1864, in-8); *Saint Jérôme, la Société chrétienne à Rome*, etc. (1867, 2 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

THIERS (Jean-Baptiste), théologien français, né le 11 novembre 1636 à Chartres, mort le 28 février 1703. D'abord professeur au collége du Plessis, il fut curé du Champrond, dans le pays chartrain, puis de Vibraye, dans le Maine. On a de lui un grand nombre d'écrits, presque tous polémiques, mais qui prouvent une solide érudition en matière de discipline ecclésiastique. Nous citerons : *Traité des superstitions, selon l'Ecriture Sainte* (Paris, 1679, in-12), souvent réimprimé avec des additions; *Traité des jeux et des divertissements qui peuvent être permis ou défendus aux chrétiens* (Ibid., 1686, in-12); *Histoire des perruques* (Ibid., 1690, in-12), dirigée surtout contre les prêtres qui font usage de perruques, mais pleine de détails curieux; *Apologie de M. l'abbé de la Trappe* (Grenoble, 1694, in-12).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique.*

THIERSCH (Frédéric-Guillaume), érudit allemand, né près de Fribourg-sur-l'Unstrutt le 17 juin 1784, mort à Munich en février 1860. Professeur à Munich et plus tard conseiller intime de Bavière, il se distingua par une extrême activité, se dévoua avec ardeur à la cause de l'affranchissement de la Grèce, et se mêla à toutes les querelles sur l'organisation de l'enseignement en Allemagne. Outre les écrits relatifs à ces questions, il a publié : *Grammaire du dialecte d'Homère* (Leipzig, 3e édit., 1826); une édition de *Pindare* (Ibid., 1820, 2 vol.); un important ouvrage sur l'*Histoire de la sculpture chez les Grecs* (Ueber die Epochen der bildenden Kunst unter der Griechen; Ibid., 1820, 2 vol.); *Voyages en Italie* (Reisen in Italien; Ibid., 1826), etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

THIROUX D'ARCOUVILLE (Marie-Geneviève-Charlotte DARLUS, dame), femme de lettres française, née à Paris le 17 octobre 1720, morte dans cette ville le 23 décembre 1805. Mariée à quatorze ans à un conseiller du parlement, elle aimait beaucoup les lettres, auxquelles elle se consacra, à l'âge de vingt-trois ans, après avoir été défigurée par la petite vérole. Son salon fut un centre d'écrivains et d'érudits. Elle a écrit, sous l'anonyme, beaucoup de livres, entre autres : *Pensées et réflexions* (Avignon [Paris], 1760, in-12); *De l'Amitié* (Amsterdam et Paris, 1761, in-12); *Des Passions* (Paris, 1764, in-8); l'*Amour, ses plaisirs, ses peines*, etc. (Amsterdam, 1774, in-8); *Mélanges de littérature, de morale et de physique* (Ibid., 1775, 7 vol. in-12); enfin plusieurs ouvrages de biographie et d'histoire, exacts, mais d'une médiocre exécution.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains*; — Barbier : *Dictionn. des ouvrages anonymes.*

THOMAS D'AQUIN (Tommaso D'AQUINO, saint), illustre théologien italien, né à Rocca-Secca, près

d'Aquino, en 1225, mort dans l'abbaye de Fossa-Nuova, près de Terracine, le 2 mars 1274. D'une des premières familles du pays, il se fit remarquer par son goût pour la vie monastique et obtint d'entrer chez les Dominicains. Il y eut pour maître Albert le Grand, dont il resta le collaborateur et le disciple. Une lenteur apparente d'esprit avait fait d'abord appeler « le grand bœuf muet » celui à qui ses écrits et son enseignement valurent le surnom de « l'Ange de l'école ». Thomas mourut en se rendant au concile de Lyon. Canonisé en 1323, il fut, en 1567, mis au nombre des docteurs de l'Église. Le concile de Trente le prit pour principal guide.

L'ouvrage capital de saint Thomas et en même temps de son siècle est la *Somme de théologie* (Summa theologiæ), sorte de vaste encyclopédie de la philosophie et de la théologie scholastiques, développées par les principes et les méthodes du péripatétisme : l'auteur y traite, suivant un plan d'argumentation toujours le même, environ quatre mille questions divisées en trois livres, sous ces trois chefs : Dieu, l'Homme, Jésus-Christ. La troisième partie, restée inachevée, a été continuée par plusieurs, à l'aide de matériaux laissés par l'auteur. La *Somme*, imprimée plusieurs fois avant la fin du XV[e] siècle (Mayence, vers 1465 et 1471, gr. in-fol. goth. ; Bâle, 1485, 4 vol. in-fol.), a été souvent rééditée en Italie, en Hollande, en France, et jusque de nos jours, notamment avec traduction française par l'abbé Drioux (Paris, 1855-57, 15 vol. in-8) et par M. Lechat (Besançon, 1856-59, 14 vol. in-8). Les autres écrits de saint Thomas sont : la *Somme catholique contre les gentils* (Summa catholicæ fidei, contra Gentiles ; plus. édit. incunables ; traduct. franç. par l'abbé Ecalle, Paris, 1854 et suiv., 3 vol. in-8), entreprise pour la conversion des Maures d'Espagne ; *Contra errores Græcorum ;* puis une série de *Commentaires* latins sur les *Évangiles*, sur les *Épîtres* de saint Paul, sur le *Livre de Job*, sur les *Psaumes*, sur les *Livres de sentences* de P. Lombard, sur les plus importants des traités d'*Aristote*, etc. Il y a d'assez nombreuses éditions des *Œuvres complètes* (Rome, 1570-71, 18 vol. in-fol. ; Venise, 1593-94, 18 vol. in-fol. ; Anvers, 1614, 19 vol. in-fol. ; Paris, 1636-41, 23 vol. in-fol. : Venise, 1745-60, 20 vol. in-fol, et 1765-83, 28 vol. in-4 ; Rome, 1858 et suiv. 24 vol. gr. in-4).

Cf. Otto Vaenius : *Vita D. Thomæ Aquinatis* (Anvers, 1610, in-4) ; — Ant. Touron : *Vie de saint Thomas d'Aquin et exposé de sa doctrine et de ses ouvrages* (Paris, 1737, in-4 ; plus. édit. et traduct.) ; — G.-F.-B. de Rubeis [de Rossi] : *Dissertationes criticæ et apologeticæ de gestis et scriptis ac doctrina S. Th.* (Venise, 1750, in-fol.) ; — Bach : *Divus Thomas,... præsertim de philosophia morali* (Paris, 1836, gr. in-8), et *De l'Etat de l'âme depuis la mort jusqu'au jugement dernier d'après Dante et saint Thomas* (Ibid., 1836, gr. in-8), thèses de doctorat ; — Tholuck : *Dissert. de Thoma Aquinate et de P. Abælardo interpretibus N. T.* (Halle, 1842, in-8) ; — Et.-J. Delécluze : *Grégoire VII, S. François d'Assise et S. Th.* (Paris, 1844, 2 vol. in-8) ; — l'abbé Bareille : *Hist. de S. Th., de l'ordre des frères prêcheurs* (Louvain, 1846, in-8) ; — L. Montet : *Mémoires sur S. Th.*, dans le *Recueil* de l'Acad. des sciences morales (année 1847), et *De Principiis quibus constat Thomæ Aquinatis ethica*, thèse (Paris, 1848, in-8) ; — l'abbé Barret : *Etudes philos. sur Dieu et la création d'après la Somme* Contra Gentes, thèse (Ibid., 1848, in-8) ; — Ad. Jellinek : *Th. von Aquino in der jüdischen Literatur* (Leipzig, 1853, in-8) ; — l'abbé P. Goux : *De S. Thomæ Aquinatis sermonibus*, thèse (Paris, 1856, in-8) ; — Feugueray : *Essai sur les doctrines politiques de saint Thomas* (Ibid., 1857, in-8) ; — C. Jourdain : *la Philosophie de S. Th. d'Aquin* (Ibid., 1858, 2 vol. in-8) ; — E. Naville : *Etude sur l'œuvre de S. Th. d'Aq.* (Ibid., 1859, in-8) ; — Combes : *la Psychologie de S. Th.*, thèse (Ibid., 1860, in-8) ; — B. Hauréau : *De la Philosophie scholastique ;* — Rousselot : *Etudes sur la philosophie au moyen âge.*

THOMAS DE KENT, trouvère de la fin du XIII[e] siècle. Il était d'origine anglaise et, croit-on, de l'ordre de Saint-Benoît. Il est auteur d'un de ces nombreux poëmes sur Alexandre, écrits par les trouvères, pour faire suite à celui de Lambert li Cors et d'Alexandre de Bernay ; il l'appelle le *Geste d'Alisandre*, ou « Roman de toute chevalerie ». Ce n'est qu'un tissu de ces aventures merveilleuses et de ces prodiges absurdes dont le moyen âge a formé le *Roman d'Alexandre* (voy ce mot). L'unique manuscrit de *la Geste d'Alisandre* est à la Bibliothèque nationale. On possède du même une chanson de geste intitulée *Horn*, composée d'après des lais écossais ou bretons qui ont formé le roman de Horn et Rinel (voy. ces mots).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV et XXII.

THOMAS DE CATIMPRÉ, en latin *Cantipratensis* hagiographe belge, né en 1201 à Lewes, près de Bruxelles, mort le 15 mai 1263. Chanoine de l'ordre de Saint-Augustin, dans l'abbaye de Catimpré, près de Cambrai, il passa plus tard dans l'ordre des Dominicains. Il a écrit en latin *la Vie de la bienheureuse Christine* et celle de *sainte Lutgarde*, toutes les deux insérées dans le recueil des Bollandistes ; *la Vie de la bienheureuse Marguerite d'Ypres*, dans le recueil de Choquet, etc. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage allégorique et hagiographique, où les leçons sont confirmées par les exemples des saints de la Belgique, et intitulé : *Bonum universale de apibus* (Douai, 1597, 1607, 1625, in-8 ; traduct. franç., (Bruxelles, 1650, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

THOMAS (Antoine-Léonard), littérateur français, né le 1[er] octobre 1732 à Clermont-Ferrand, mort le 17 septembre 1785. Il fit ses études au collége du Plessis à Paris, puis entra chez un procureur dans le dessein de suivre la carrière du barreau ; mais, entraîné par le goût des lettres, il accepta de professer une basse classe au collége dit de Beauvais, et se mit à travailler pour se faire un nom comme écrivain. Son début fut une réfutation de Voltaire, intitulée : *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poëme de la Religion naturelle* (1756, in-12). Il discutait avec modération, mais avec lourdeur et avec un penchant marqué à l'enflure, les vers du poëte, qui se vengea dans la suite en donnant au *galimatias* le nom de *galithomas*. Quand l'auteur fut devenu l'un des admirateurs de Voltaire, il désavoua ce premier ouvrage. Il en fut de même d'un *Mémoire sur la cause des tremblements de terre* (1758, in-12), écrit sous l'influence des idées religieuses. En 1759, il publia *Jumonville*, poëme historique en quatre chants, qui a pour sujet le meurtre d'un jeune officier de ce nom, assassiné en Amérique six ans auparavant par les Anglais. Les sentiments généreux et patriotiques firent le succès de cette œuvre, dont les vers sont en général d'une froide monotonie. La même année, il trouvait sa voie en composant l'*Eloge du maréchal de Saxe*, que couronna l'Académie française. A cet essai, faible et diffus, succéda l'*Eloge du chancelier d'Aguesseau*, qui fut couronné en 1760. Thomas obtint encore cette année le premier accessit du prix de poésie pour son *Epître au peuple*. Couronné de nouveau pour son *Eloge de Duguay-Trouin* en 1761, il remporta le prix de poésie en 1762 pour son *Ode sur le Temps*, dont quelques stances sont restées classiques. Il n'avait pas encore trente ans et sa santé, compromise par le travail, ne lui permettait plus de continuer le professorat. Il accepta la place de secrétaire particulier auprès du duc de Praslin, ministre des affaires étrangères Ce fut alors qu'il écrivit l'*Eloge de Sully*, couronné en 1763, où il montrait une indépendance fort louable dans sa situation. Le duc de Praslin, loin de lui en savoir mauvais gré, voulut le faire entrer à l'Académie

et lui ordonna de se présenter pour faire échec à la candidature de Marmontel. Thomas refusa de se prêter à une cabale et perdit les bonnes grâces de son protecteur. En 1765, il remporta un dernier prix pour l'*Eloge de Descartes* et, l'année suivante, il fut élu membre de l'Académie qui l'avait si souvent couronné. Son discours de réception, prononcé le 22 janvier 1767, eut pour sujet l'homme de lettres considéré comme citoyen. Le 13 octobre de la même année, il fit jouer, mais sans succès, *Amphion*, opéra en un acte, dont La Borde avait composé la musique. En 1770, il lut devant l'Académie, à la séance publique de Saint-Louis, l'*Eloge de Marc-Aurele*, qui est resté son chef-d'œuvre, et où l'on vit beaucoup d'allusions contre le pouvoir et contre les ministres, mais qui était surtout une glorification de la philosophie. Il compléta sa vie littéraire en publiant, en 1773, un *Essai sur les éloges ou Histoire de la littérature et de l'éloquence appliquées à ce genre d'ouvrage.*

Par sa droiture, la noblesse et le désintéressement de son caractère, Thomas inspira à ceux qui l'approchèrent une estime générale. Il fréquenta le salon de Mme Geoffrin, de qui il accepta une pension de douze cents francs; mais il y parlait rarement, et même au milieu des gaietés de la conversation il gardait une douce gravité. Dans ses écrits, il manifeste partout l'amour de la justice, l'élévation des sentiments et des idées. Son nom toutefois rappelle moins ces qualités que les défauts de sa manière. Ces défauts viennent d'une cause unique, le goût de l'appareil et du faste dans l'expression. « Il a de la force, dit La Harpe, mais elle est emphatique... L'accumulation continuelle des termes abstraits dessèche et obscurcit sa diction, et les expressions parasites surchargent ses phrases; il a encore plus de tournures sentencieuses que de pensées. » Cette critique rigoureuse est loin de s'appliquer sans restrictions à des morceaux comme l'*Eloge de Descartes* ou l'*Eloge de Marc-Aurèle*, œuvres animées, originales, et qui ont renouvelé le genre. L'*Essai sur les Eloges* est un mélange d'érudition littéraire, de jugements souvent dictés par le goût et de tableaux trop uniformément oratoires. Les poésies de Thomas présentent quelques bons vers mêlés à une foule de médiocres ou de mauvais. Elles comprennent, outre celles que nous avons citées : une *Ode à Hérault de Séchelles*, une *Ode sur les devoirs de la société* et des fragments d'un poëme épique sur le czar Pierre le Grand, intitulé la *Pétréide*. On a encore de Thomas : *Lettres sur la paix* (1763); *Eloge du dauphin* (1766); *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans tous les siècles* (1772), ouvrage froid et plein de lieux communs philosophiques; *Traité sur la langue poétique*, publié dans ses œuvres posthumes, ainsi que sa *Correspondance*. Les *Œuvres complètes* de Thomas (Paris, 1773, 4 vol. in-8 et in-12) ont été rééditées plusieurs fois, notamment avec les *Œuvres posthumes* (Paris, 1802, 7 vol. in-8), et par Saint-Surin (Paris, 1825, 6 vol. in-8). On a publié à part ses *Poésies* (Paris, 1798) in-8), et ses *Eloges* (Paris, 1829, in-12). Un recueil d'extraits de ses ouvrages porte le titre d'*Esprit de Thomas* (Paris, 1788, in-12).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature* ; — Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire* ; — Saint-Surin : *Notice sur Thomas* (Paris, 1825, in-8), et en tête de son édition ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*.

THOMAS (Alexandre-Gérard), littérateur français, né à Paris le 21 février 1818, mort à Bruxelles le 5 mai 1857. Professeur de rhétorique, puis d'histoire dans divers collèges de Paris et de province, il se fit connaître par ses démêlés avec le ministre de l'instruction publique, et mieux par son active et brillante collaboration aux *Débats* et à la *Revue des Deux-Mondes*. Après le coup d'Etat, il quitta la France et écrivit à la *Revue d'Edimbourg*. Sa thèse de doctorat, *Une Province sous Louis XIV*, obtint en 1845 une médaille extraordinaire de l'Académie des inscriptions. [*Dict. des contemp.*, les deux prem. édit.]

THOMASIUS (Christian THOMASEN, dit), philosophe et érudit allemand, né à Leipzig le 12 janvier 1655, mort à Halle le 23 septembre 1728. Il était fils de Jacques Thomasen, qui professa pendant plus de quarante ans la dialectique et l'éloquence à l'école Saint-Nicolas de Leipzig, eut Leibniz pour élève, et publia divers ouvrages en latin, savants et élégamment écrits, sur la philosophie et son histoire. Ayant étudié le droit à Francfort-sur-l'Oder, il devint professeur à Leipzig et il déclara la guerre à la routine juridique dans la procédure et dans l'enseignement. Ce qui donna du retentissement à ses innovations, mêlées d'idées justes et d'étranges paradoxes, c'est qu'il les exposait en langue vulgaire. Il est le premier qui réclama et pratiqua l'usage de l'allemand dans l'enseignement public. Thomasius quitta Leipzig après avoir eu beaucoup d'affaires désagréables et se rendit à Berlin, où l'électeur Frédéric III lui fit bon accueil. Autorisé à s'établir à Halle (1690), il contribua à fonder l'université de cette ville et y occupa jusqu'à sa mort une chaire de droit.

Ses ouvrages sont nombreux et très-divers. Les plus importants sont écrits en allemand. Nous citerons : *Discours sur la manière dont on doit imiter les Français* (Discours welcher Gestalt man denen, etc. ; Leipzig, 1787), sorte de programme philosophique et littéraire, écrit avec esprit et vivacité ; *Entretiens mensuels sur les livres nouveaux* (Monats-Gespraeche über neue Bücher; (Ibid., 1688-1690, 4 vol. in-4); *Introduction à la logique* (Einleitung zu der Vernunftlehre; Halle, 1691, in-8; nombreuses édit.), traité inspiré des principes cartésiens; *Introduction à la morale* (Einleitung zur Sittenlehre ; Ibid. 1692, in-8), sorte d'*Art d'aimer*, conforme à la raison et à la vertu; *Histoire de la sagesse et de la folie* (Historie der Weisheit und Thorheit ; Ibid., 1693, 3 vol. in-8); plusieurs volumes d'*Ecrits divers*, d'*Articles réunis* et de *Pensées* (1701; 1720-21, 4 vol.). Les principaux ouvrages allemands de Thomasius ont été traduits en latin.

Ceux qu'il avait écrits lui-même en langue latine, et dont plusieurs furent réciproquement traduits en allemand, sont plus nombreux, mais moins étendus; il faut mentionner : *De Injusti Pontii Pilati judicio* (Leipzig, 1676, in-4); *De Crimine bigamiæ* (Ibid., 1685, in-4), où la bigamie est traitée assez favorablement; *Introductio in philosophiam aulicam* (Ibid., 1702), essai de réforme en matière de logique; *De Crimine magiæ* (Ibid., 1720, in-4), protestation énergique contre les procès de sorcellerie; *De Tortura ex foris Christianorum proscribenda* (Ibid., 1705, in-4), dont le titre indique suffisamment l'objet; *De Concubinatu* (Ibid., 1716, in-4), le pendant de la justification de la bigamie.

Cf. H. Luden : *Thomasius nach seinen Schicksalen und Schriften* (Berlin, 1805).

THOMASSIN (le P. Louis), théologien français, né le 28 août 1619 à Aix, en Provence, mort le 24 décembre 1695. Fils d'un avocat général à la cour des comptes, il entra à l'Oratoire, et, de 1654 à 1666, enseigna la théologie à Paris. Ses efforts pour concilier les doctrines de Port-Royal avec celles des molinistes soulevèrent contre lui le parlement et le clergé. Parmi ses ouvrages nous citerons : *Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise* (Paris, 1678-79, 3 vol. in-fol.); *Dogmata theologica* (Ibid., 1680-89, 3 vol. in-fol. : ces deux ouvrages d'une solide érudition théologique; *Mé-*

thode d'étudier et d'enseigner les lettres humaines par rapport aux lettres divines (1681-82, 3 part. in-8); *Méthode d'enseigner les langues par rapport à l'Écriture sainte* (1690-1693, 2 vol. in-8); *Méthode d'étudier et d'enseigner les historiens profanes par rapport à la religion chrétienne* (1693, 2 vol. in-8); *Glossarium universale hebraicum* (1697, in-fol.); *Traité des édits et des autres moyens dont on s'est servi dans tous les temps pour établir et maintenir l'unité de l'Eglise catholique* (1703, 3 vol. in-4), ouvrage destiné à justifier la révocation de l'édit de Nantes.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique ;* — Louis Lescœur : *Essai sur la théodicée du P. Thomassin*, thèse (Paris, 1852, in-8).

THOMSON (James), poëte anglais, né à Ednam (Rosburg), en Ecosse, le 11 septembre 1700, mort à Kew, près de Londres, le 17 août 1748. Fils d'un ministre d'une paroisse rurale, il eut de bonne heure le sentiment de la nature. A vingt-cinq ans, il vint à Londres avec le manuscrit de son *Hiver*, et grâce à Mallet, son camarade de collége, obtint la place de précepteur du fils de lord Binning; quelques années plus tard, il entra chez sir Charles Talbot, dont il accompagna le fils en France, en Suisse, en Italie. Dans l'intervalle il publia ses divers poëmes composant les *Saisons* (*l'Hiver* en 1726, *l'Eté* en 1727), fit jouer avec succès sa tragédie de *Sophonisbe*, et prit place parmi les poëtes de son temps. Sur le produit de ses œuvres il acquit une petite maison de campagne à Kew, et une sinécure de 300 liv. sterl. par an (7,000 fr.) que le gouvernement lui donna le mit tout à fait dans l'aisance. Il ne jouit pas longtemps de ses loisirs; une fluxion de poitrine qu'il prit dans une promenade sur la Tamise l'enleva à l'âge de quarante-huit ans. Thomson avait un caractère affectueux et trouva de nombreux amis. Comme poëte, il se rattacha d'un côté à l'école de Pope, de l'autre il toucha à Cowper. Il ramena avec éclat dans la poésie anglaise le sentiment de la nature, un peu emphatique dans la forme, mais sincère et sympathique dans son chaleureux enthousiasme.

Ses ouvrages sont : *les Saisons* (the Seasons; Londres, 1730, in-4), poëme en quatre chants et en vers blancs : le principal défaut de l'ouvrage est de manquer d'un centre d'intérêt, d'un lien; les saisons comprennent tout le temps, et le temps tous les phénomènes de la nature, tous les actes de la vie sociale; dans les limites arbitraires que le poëte s'assigne, il nous offre une suite de splendides descriptions; mais pour les épisodes où il introduit l'intérêt humain, son vers majestueux se prête mal à la narration familière; *Poëme à la mémoire d'Isaac Newton* (1717); *Sophonisba* (1730), tragédie conçue dans le genre français et qui vaut à peu près nos pièces de second ordre; *la Liberté* (the Liberty, 1737), sujet vague, traité en déclamations; *Agamemnon* (1738), et *Edouard et Eléonore* (1739), tragédies; *Alfred*, masque ou pièce de circonstance, composée avec Mallet, et jouée dans la résidence d'été du prince de Galles en 1740; c'est là que se trouve le fameux hymne patriotique, *Rule Britannia; Tancrède et Sigismond* (1745), tragédie empruntée à un épisode de *Gil Blas; le Château de l'indolence* (the Castle of indolence, 1746), charmant petit poëme reproduisant les formes de versification et de style de Spenser, et, suivant des critiques anglais, l'œuvre la plus parfaite de l'auteur. Les *Œuvres complètes* de Thomson, avec sa vie, par Murdoch (Londres, 1762, 2 vol. in-4), ont été plusieurs fois réimprimées; ses *Œuvres poétiques* ont eu de nombreuses éditions, et les *Saisons* de bien plus nombreuses encore; une des meilleures est celle d'Allan Cunningham (Londres, 1847, 1852, in-8). Il existe quatre traductions françaises en prose des *Saisons*, la première et la plus souvent réimprimée est de Mme Bontemps (Paris, 1759, in-8). Le poëme de Saint-Lambert sur le même sujet doit beaucoup à celui de Thomson. Le *Château de l'indolence* a été traduit par Lemierre d'Argy (Paris, 1814, in-12).

Cf. Johnson : *Lives of english poets ;* — Baker : *Biographia dramatica ;* — Allan Cunningham : *Notice sur Thomson*, en tête de son édit.

THORILLIÈRE (DE LA). — Voy. LA THORILLIÈRE.

THOU (Jacques-Auguste DE), célèbre historien et magistrat français, né le 8 octobre 1553 à Paris, mort le 7 mai 1617. Il était fils du premier président Christophe de Thou, célèbre à la fois par son zèle et son savoir comme magistrat, par son intolérance contre les protestants et son indifférence pour les actes les plus funestes de la cour. L'évêque de Chartres, Nicoles, qui reçut l'abjuration de Henri IV, était son oncle. Il fit ses études au collége de Bourgogne et alla suivre les cours de droit d'abord à Orléans, puis à Bourges sous Hotman, et à Valence sous Cujas. Quand il revint à Paris, il entra dans les ordres et succéda à son oncle comme chanoine de Notre-Dame. En 1573 il voyagea en Italie, à la suite de Paul de Foix, que le gouvernement y avait chargé d'une mission. En 1578 il fut reçu conseiller clerc au parlement, et fit partie en 1581 de la commission que l'on établit en Guienne sous la présidence d'Antoine Séguier. Il eut dans ce pays des entrevues avec Henri de Navarre et fut mis en relation avec Montaigne. Cédant aux instances de sa famille, il renonça à l'église, se fit relever des quatre ordres mineurs qu'il avait reçus, et fut nommé en 1586 président à mortier. Fidèle à la cause royale, il devint en 1588 conseiller d'Etat, fut au nombre de ceux qui engagèrent Henri III à se rapprocher du roi de Navarre, et fit durant cinq années campagne avec Henri IV. En 1593, il succéda à Amyot comme grand maître de la librairie du roi. Il eut comme magistrat une grande part à l'édit de Nantes et fut au nombre de ceux qui s'opposèrent le plus vivement à ce que le concile de Trente fût reçu en France. Après la mort de Henri IV, il espérait arriver à la place de premier président, mais il fut seulement appelé au conseil des finances. Le chagrin d'être, à son âge et après ses études, réduit à ce qu'il appelait « un honteux maniement des deniers », abrégea, dit-on, ses jours.

De Thou a écrit presque exclusivement en latin. Il possédait parfaitement cette langue. Son style est, en général, simple et élevé; toutefois il n'échappe pas au mauvais goût de son époque. « On rencontre avec surprise, dit H. Patin, dans un si bon écrivain, des traits d'une érudition déplacée, de froides antithèses, des allusions forcées, des imitations maladroites. Mais ces défauts, si communs dans les écrits de ses contemporains, sont, il est vrai, bien rares dans les siens; ils semblent même n'y être que pour en marquer la date. » Son ouvrage capital est l'*Histoire de son temps*, qu'il commença vers 1581, après avoir, durant vingt années, préparé par des recherches de tous genres et des voyages dans une grande partie de la France, ainsi que dans quelques pays étrangers, les matériaux qui lui étaient nécessaires, et qu'il entassait dans de grands tonneaux avec ceux que son père lui-même avait recueillis et lui avait légués. Il en publia la première partie, qui comprend dix-huit livres et va de 1546 à 1560, sous le titre suivant : *J.-A. Thuani Historiarum sui temporis pars prima* (Paris, 1604, in-fol., ou 2 vol. in-8). La seconde partie s'étend jusqu'à l'année 1572 et à la Saint-Barthélemy (1606, in-fol.); la troisième partie jusqu'en 1574 (1607, in-fol.); la quatrième jusqu'en 1584 (1608, in-fol.). La cinquième et dernière, qui devait se terminer seulement avec le règne de Henri IV, mais que la mort

de l'auteur ne lui permit pas de pousser au delà de l'année 1607, fut publiée par Du Puy et Rigault, avec les quatre parties précédentes, ce qui forme un ensemble de CXXXVIII livres (Orléans [Genève], 1620, 5 vol. in-fol.). Cette édition fut réimprimée deux fois (Francfort, 1625, 3 vol. in-fol.; Genève, 1626-30, 5 vol. in-fol.). La meilleure édition est celle de Samuel Buckley (Londres, 1733, 7 vol. in-fol.). L'ouvrage a été traduit en français par Desfontaines, Le Beau, etc (Paris, 1734, 16 vol. in-4), et abrégé par Rémond de Saint-Albin) 1759, 10 vol. in-12). Il a été la source de plusieurs livres, entre autres les *Eloges des hommes savants, tirés de l'Histoire de M. de Thou*, par A. Tessier (Leyde, 1715, 4 vol. in-12). On a loué dans l'*Histoire* du président de Thou l'exactitude des recherches; mais on y a blâmé la multiplicité des détails. L'auteur avait le tort de vouloir porter dans une histoire universelle les développements des histoires particulières. Ce n'est toutefois qu'au point de vue de l'économie générale de l'ouvrage qu'on lui reproche la surabondance et la prolixité, et, s'il multiplie les détails, il les exprime avec précision, ce qui faisait dire à Mably que ses narrations paraissaient longues et courtes tout ensemble. Bien que de Thou ne se fasse pas scrupule de montrer sa prédilection pour Henri IV et pour la France, bien qu'il n'ait pas toujours des renseignements véridiques sur les pays étrangers, et qu'il ne soit pas entièrement à l'abri du préjugé ou de l'erreur, on l'a loué constamment d'avoir apporté autant d'exactitude que de sagacité dans l'investigation des faits, de les avoir transmis à la postérité comme ils s'étaient passés, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher, d'avoir en un mot écrit l'histoire sans faveur et sans haine; suivant le précepte de Cicéron et de Tacite. Le clergé ultramontain l'attaqua, de son vivant et après sa mort, avec violence; mais Bossuet l'a vengé en le proclamant « le grand auteur, le fidèle historien ».

Nous avons en outre de Jacques de Thou des *Mémoires* qui vont de 1563 à 1601, et sont intéressants au point de vue littéraire comme au point de vue politique. Ecrits en latin, ils ont été traduits en français par Le Petit et d'Ifs (Rotterdam, 1711, in-4), et insérés dans les *Collections de Mémoires relatifs à l'histoire de France*. Il a composé aussi des poëmes latins : *De Re accipitaria* (Paris, 1584, in-4), poëme en trois chants sur la fauconnerie; *Metaphrasis poeticœ librorum sacrorum aliquot* (Tours, 1588, in-8), paraphrases sur Job, Jérémie, l'Ecclésiaste, etc. Du Puy a publié un *Thuana* estimé (Genève, 1669, in-8).

Le fils aîné de l'historien, François-Auguste DE THOU, né vers 1607, confident de la duchesse de Chevreuse et l'ami de Cinq-Mars, fut enveloppé dans le complot de celui-ci par Richelieu, et périt avec lui sur l'échafaud, à Lyon, le 12 septembre 1642. Sa famille demanda en vain, sous la régence d'Anne d'Autriche, sa réhabilitation. Il a été défendu devant la postérité par Du Puy, dans les *Mémoires et instructions pour servir à la justification de l'innocence de F.-A. de Thou*, imprimés à la suite de l'*Histoire* du président de Thou.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. IX ; — Patin : *Discours sur la vie et les ouvrages de J.-A. de Thou* (Paris, 1824, in-4) ; — Philarète Chasles : même titre (1824, in-4) ; — J. Düntzer : *la Vie, les écrits et l'art historique de J.-A. de Thou* (Darmstadt, 1837, en allem.).

THOU-FOU, poëte chinois, de l'époque des Thang (de 618 à 909 de notre ère), connu aussi sous le nom de *Tseu-meï* ou Fleur d'élégance. Ses compatriotes l'ont placé au-dessus de Li-taï-pé, dont il avait embrassé les doctrines. Il occupa à la cour plusieurs charges importantes et fut censeur impérial. Un de ses conseils ayant déplu, il se tint, pendant les neuf dernières années de sa vie, en dehors de tout emploi public. Il chantait les lacs et les montagnes, la jeunesse et le printemps, laissant, disait-il, « partir les jours sans les compter. » Quelques-unes de ses compositions, *le Départ des soldats et des chars de guerre*, *le Recruteur*, *la Pluie de printemps*, ont été traduites par le marquis d'Hervey Saint-Denis (*Poésies de l'époque Thang*; Paris, 1862, in-8).

THRÈNE. — Voyez CHANSON.

THUCYDIDE, Θουκυδίδης, célèbre historien grec, né à Halimous, l'un des dèmes de l'Attique, vers 471 avant J.-C., mort en Thrace en 402. Son père, qui se nommait Olorus, descendait, dit-on, d'un roi de Thrace, et sa mère était la petite-fille de Miltiade ; sa famille était l'une des plus riches et des plus considérables d'Athènes, et il devint lui-même, en épousant une héritière de Thrace, propriétaire de mines de métaux précieux. Il prit part, comme général, à la guerre du Péloponèse et leva et équipa un corps de troupes à ses frais; mais n'ayant pu, malgré ses efforts et sa diligence, empêcher la ville d'Amphipolis de tomber au pouvoir de Brasidas, il fut accusé devant le peuple par Cléon et condamné à un exil qui dura vingt ans (423-403). Thucydide consacra ces longues années à préparer et à écrire l'histoire de cette interminable guerre, à laquelle il avait pris part et dont il était resté le témoin intéressé et ému. Sa fortune lui permit d'entretenir des correspondants sur le théâtre des événements et de recueillir de tous les côtés les plus complètes informations. Lui-même se transportait quelquefois sur les lieux; l'exactitude de sa description de la Sicile et de Syracuse prouve qu'il les avait visitées. Le décret qui le bannissait ne fut rapporté qu'après la fin de la lutte. Un an plus tard, Thucydide qui vivait en Thrace, tantôt à Scapté-Hylé, dans le voisinage de ses mines, tantôt à la cour du roi Archélaüs, périssait sous les coups d'un assassin, soit d'un brigand, soit d'un ennemi personnel.

L'*Histoire de la guerre des Péloponésiens et des Athéniens*, l'un des plus beaux monuments historiques que l'antiquité nous ait légués, ne fut pas mise au jour par son auteur, mais par les soins de Xénophon, que les anciens ont également loué d'avoir eu assez de goût pour reconnaître la valeur de l'œuvre et assez de désintéressement pour ne pas la faire disparaître. Elle n'était pas achevée, car Thucydide s'était proposé de la conduire jusqu'à la prise du Pirée et des longues murailles, et il s'était arrêté, dans son huitième et dernier livre, à la vingt et unième année de la guerre. La distribution en huit livres n'a rien d'authentique, et plusieurs prétendent qu'on peut reconnaître dans le récit jusqu'à quatorze parties distinctes. Toutes ces divisions sont arbitraires; il y en a d'ailleurs une marquée par l'auteur : c'est celle en années, divisées elles-mêmes en été et en hiver. Ajoutons que le huitième livre n'est qu'une ébauche, une esquisse provisoire où des critiques ont refusé, sans raisons suffisantes, de voir la main du peintre des précédents tableaux. Un des traits frappants de la *Guerre du Péloponèse* est l'importance des discours intercalés dans le récit ; on a compté qu'ils formaient la cinquième partie de l'ouvrage. C'est là que l'auteur montre volontiers les idées et les sentiments personnels que la narration courante évite de laisser paraître. Dans ces cadres oratoires, si chers aux anciens, il résume les résultats, marque les situations, explique les causes, juge les peuples et les gouvernements, peint leurs chefs, donne aux faits leur conclusion et leur enseignement. Aussi les admirateurs de Thucydide, qui voient dans l'ensemble de l'ouvrage une sorte

de vaste drame, ont-ils considéré ces harangues comme des intermèdes, des parabases, en quelque sorte, où l'auteur suspend l'action pour parler lui-même par la bouche des chefs du chœur.

Comme historien, Thucydide a donné en Grèce l'exemple de la critique, de l'exactitude positive ; il écarte les fictions pour ne laisser subsister que la vérité ; mais il demande à celle-ci des leçons pratiques, et il les trouve en pénétrant dans les ressorts mêmes des affaires humaines, en rendant compte de leurs mobiles intimes, préjugés, erreurs, passions ; en cherchant comment, d'une part les vices et les crimes, de l'autre les actes de vertu et de dévouement en modifient la marche et l'issue. Aussi, parmi les anciens, Cicéron, Lucien, Longin le considèrent-ils comme le premier historien philosophe, et, dans les temps modernes, Charles-Quint, L'Hospital, etc., comme un des premiers maîtres de la politique. Sous le rapport du style, on admire généralement en lui la précision, la vigueur, une brièveté magistrale ; mais celle-ci tourne volontiers, par l'abus des tournures elliptiques, en une concision excessive et qui, suivant Cicéron lui-même, ne va pas sans un peu d'obscurité. Plutarque juge Thucydide inimitable pour le pathétique. Les orateurs se formaient à son école ; Démosthène, dit-on, calquait des passages entiers sur les siens ; il l'avait copié et recopié jusqu'à le savoir par cœur. On a reproché à la langue de Thucydide des irrégularités et des incorrections grammaticales ; mais il faut se garder de prendre, dans une œuvre d'un art consommé, pour des manquements à des règles qui n'existaient pas encore, d'heureuses libertés d'allure d'une époque où la prose était à peine formée. Il est plus juste de remarquer le caractère encore tout poétique de cette prose. « L'absence complète de tout développement périodique, l'usage fréquent de l'ellipse, les associations insolites de mots, dit M. Zévort, donnent au style une apparence lyrique qui rappelle la manière de Pindare et des tragiques.... L'antithèse, dont il fait un usage trop fréquent peut-être, suivant les habitudes du temps, ne forme pas du moins disparate avec sa manière habituelle ; car, saisissant les objets par leurs points culminants, les opposant pour les éclairer mutuellement, elle s'harmonise sans peine avec un style dont le procédé général est la mise en relief et comme la notation accentuée des choses. »

Depuis l'édition *princeps* du texte grec de *Thucydide*, donnée par Alde (Venise, 1502, in-fol. ; les *Scholies*, 1503), on peut citer les éditions gréco-latines d'H. Estienne (Paris, 1564, in-fol., plus. fois réimpr.), de Portus (Francfort, 1594, in-fol.), de Hudson (Oxford, 1696, in-fol., cartes), de Duker (Amsterdam, 1731, in-fol. ; Glasgow, 1769, 8 vol. in-8), de Gail (Paris, 1807, 6 vol. in-8), de Poppo (Leipzig, 1826-40, 11 vol. in-8), de F. Hase (Paris, 1841, gr. in-8), etc. Le texte grec a été réimprimé avec soin par Bekker (Londres, 1821, 4 vol. in-8), Dindorf (Leipzig, 1824, in-8), Gœller (Ibid., 1826, 2 vol. in-8), Arnold (Oxford, 1830, nombr. réimpr., 1861, 3 vol. in-8), Bothe (Leipzig, 1848, 2 vol.), etc. Des traductions françaises ont été données par Seyssel (Paris, 1527, in-fol.), Perrot d'Ablancourt (Ibid., 1662, in-fol.), Lévesque (Ibid., 1795, 4 vol. in-8), Gail (Ibid., 1807-8, 10 vol. in-4, avec texte), Ambr.-Firmin Didot (Ibid., 1833, 4 vol. in-8, av. le texte), Zévort (Ibid., 1853, 2 vol. in-18), Bétant (Ibid., 1863, in-18). Les traductions ne manquent pas non plus en anglais, en allemand, en italien, en espagnol ou même en grec moderne. Il a été publié par M. Bétant un *Lexicon thucydideum* (Genève, 1843, 2 vol. in-8).

Cf. *Notices* et *Introductions* des principales éditions et traductions citées ; — F. Roth : *Vergleichende Betrachtungen über Thucydides und Tacitus* (Munich, 1812, in-4) ; — Ad. Heimann : *Dissert. de Thucydidis orationibus* (Berlin, 1833, in-8) ; — H. Wuttke : *Specimen de Thucydide scriptore* (Breslau et Leipzig, 1839-40, in-8) ; — J. Bjoerken : *De Thucydide historiæ scriptore* (Hernœsand, 1851, in-8) ; — J. Girard : *Essai sur Thucydide* (Paris, 1860, in-18) ; — Ambr.-Firmin Didot, dans la *Nouvelle Biographie générale ;* — Daunou : *Cours d'études historiques*, t. X ; — Al. Pierron : *Histoire de la littérat. grecque ;* — J. Denis : *Valeur historique des discours de Thucydide*, dans la *Revue polit. et littér.*, t. II ; — Egger : *Philosophie politique de Thucydide*, même recueil, t. VIII ; — Grote : *Hist. de la Grèce ;* — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

THUILLIER (Dom Vincent), érudit français, né en 1685 à Coucy-le-Château près de Laon, mort le 12 janvier 1736. Membre de la congrégation de Saint-Maur, il fut sous-prieur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. On a de lui : traduction de l'*Histoire de Polybe*, publiée avec le *Commentaire* du chevalier de Folard (1727-1730, 6 vol. in-4) ; traduction de l'*Apologie contre Celse* par Origène, publiée dans l'édition d'*Origène* de Ch. et V. de La Rue (1733-1759, 4 vol. in-fol.) ; *Histoire de la nouvelle édition de saint Augustin, donnée par les bénédictins de Saint-Maur* (1736, in-4). Dom Thuillier a édité les *Œuvres posthumes* de Mabillon et de Ruinart (Paris, 1724, 3 vol. in-4). Il a laissé en manuscrit une *Histoire de la constitution Unigenitus.*

Cf. Dom Tassin : *Hist. littér. de la congrég. de Saint-Maur.*

THUMMEL (Maurice-Auguste DE), littérateur allemand, né à Schœnefeld, près de Leipzig, le 27 mai 1738, mort le 16 octobre 1817. Il étudia le droit à Leipzig, et remplit en Saxe les plus hautes fonctions publiques. Il voyagea dans l'Allemagne du Sud, en Hollande et en France où il fit un assez long séjour. Son premier ouvrage, *Wilhelmine ou le Pédant marié* (W. oder der vermachlte Pedant ; 1764), est un très-agréable poëme héroï-comique, en prose, représentant la société noble et bourgeoise à l'époque de la guerre de Sept Ans ; il eut beaucoup de succès et fut suivi d'un récit en vers plaisant et naïf, l'*Inoculation de l'amour* (Inoc. der Liebe ; 1771). Mais son principal ouvrage est son *Voyage dans les provinces méridionales de la France* (Reise in die Mittaegigen Provinzen von Frankreich ; Leipzig, 1791-1805, 10 vol.), grand roman servant de cadre à des souvenirs, à des peintures de mœurs, et où, sous une forme très-vive et même frivole, l'auteur tend à montrer que la superstition tourne à la ruine des mœurs et à celle des Etats. Thummel a aussi donné quelques poésies lyriques. Il a été fait une édition générale de ses *Œuvres* (Werke ; Leipzig, 1812, 6 vol.).

Cf. Gruner : *Notice biographique* (Leipzig, 1819), formant le t. VII des *Œuvres.*

THURMAYR, THURNMAIER. — Voyez AVENTINUS.

THUROCZ (Jean DE), historien hongrois, né à Thurocz vers 1420. Il embrassa l'état ecclésiastique et eut quelque réputation comme prédicateur. On a de lui . *Chronicon regum Hungariæ* (Brunn, 1488, in-fol. goth. ; Augsbourg, même année, in-4), compilation de chroniques antérieures, allant d'Attila à l'an 1464. Elle a été insérée dans les diverses collections des historiens hongrois, notamment dans celle de Bongars. Il en a été fait une traduction abrégée, en allemand (Augsbourg, 1536, in-4). — Un autre écrivain de la même famille, Ladislas THUROCZ, né vers la fin du XVII[e] siècle, a rédigé en latin avec élégance et exactitude l'histoire de son pays : *Hungaria cum suis regibus* (Tyrnau, 1729, in-fol. ; 1772, in-4).

Cf. Czvittinger : *Hungaria litterata.*

THUROT (Jean-François), helléniste et philosophe français, né le 24 mars 1768 à Issoudun,

mort le 16 juillet 1832. Après avoir terminé ses études au collége de Navarre, à Paris, il entra dans l'Ecole des ponts et chaussées. Au début de la Révolution, il se lia avec Cabanis et les autres philosophes de la société d'Auteuil. En 1795 il fut envoyé à l'Ecole normale. De 1802 à 1807 il dirigea l'Ecole des sciences et des belles-lettres. Nommé en 1811, à la Faculté des lettres de Paris, suppléant de Laromiguière, il devint en 1814 professeur de philosophie grecque et latine au Collége de France. L'Académie des Inscriptions le reçut au nombre de ses membres en 1830.

Le plus important écrit de Thurot a pour titre : *Traité de l'entendement et de la raison, ou Introduction à l'étude de la philosophie* (Paris, 1830, 2 vol. in-8). Cet ouvrage, qui fut couronné par l'Académie française en 1831, incline visiblement vers les doctrines de Locke et de Reid, et se distingue par le choix des détails, les observations fines et ingénieuses. Ses autres écrits originaux, publiés après sa mort (Paris, 1837, in-8), sont relatifs à la philosophie et à la grammaire. On trouve en outre de nombreux articles de lui dans les recueils du temps. Comme helléniste, Thurot a donné des traductions fidèles, bien écrites et soigneusement annotées de l'*Apologie de Socrate*, de Platon et de Xénophon (1806, in-8); de la *Morale et Politique* d'Aristote (1823-24, 2 vol. in-8); du *Manuel* d'Épictète (Paris, 1826, in-8); du *Gorgias*, de Platon (1834, in-8). Il a en outre traduit de l'anglais *Hermès, ou Recherches philosophiques sur la grammaire universelle*, par W. Harris (1796, in-8), avec un excellent discours préliminaire. Il a édité les *Phéniciennes* d'Euripide (1813, in-8) et les *Œuvres philosophiques* de Locke (1822-1827, 2 vol. in-8). — Son frère, Alexandre-Pierre THUROT, né en 1786, mort en 1847, a traduit le *Manuel de l'histoire ancienne* de Heeren (Paris, 1823, in-8) et les *Discours d'Épictète* recueillis par Arrien (Paris, 1839, in-8).

Cf. Daunou : *Préface* de l'édition des *Œuvres posthumes* de Thurot (1837); — de Pongerville : *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Th.*, dans *la France littéraire*, t. IV.

THYARD (Pontus DE TYARD ou), plus tard THIARD, poëte français, né en 1521 au château de Bissy (Mâconnais), mort le 23 septembre 1605. D'une noble famille de Bourgogne, il fut destiné à l'Église, fit ses études à l'Université de Paris, devint aumônier ordinaire de Henri III et évêque de Chalon-sur-Saône. Dès la fin du règne de François Ier, il se fit remarquer parmi ceux qui travaillèrent à la renaissance de l'instruction et des lettres. Avant même la publication des premières poésies de Ronsard, il avait composé ses *Erreurs amoureuses* (Lyon, 1549-50-55, 3 livres in-8), qui furent réimprimées, avec un livre de pièces nouvelles, sous le titre d'*Œuvres poétiques* (Paris, 1573, in-4). C'est un recueil de sonnets, de sextines, de chansons, d'épigrammes, d'odes, d'élégies, célébrant l'amour de l'auteur pour la blonde Pasithée, « beauté gentille et docte », mais d'une vertu toujours insensible. Il fut le plus réservé, le plus moral des poëtes de son époque. Ces chants « de chaste amour » témoignent de la haute idée que l'auteur avait de la poésie, sans mériter de compter parmi les modèles. L'auteur est regardé comme ayant introduit en France le sonnet et la sextine. Ami de Ronsard, il se rangea dans son école et fut mis au nombre des poëtes de la Pléiade.

On a encore de Pontus de Thyard : *Cœlestibus asterismis poematium* (Paris, 1573, in-4); *Douze fables de fleuves ou fontaines* (Ibid., 1586, in-12), composées pour servir de guide à Jean Goujon, Jean Cousin et Philibert Delorme, dans la décoration du château d'Anet; *Homélies sur les Évangiles* (Ibid., 1586, in-8); *Discours philosophiques* (Ibid., 1587, in-4), savoir sur les Muses, la Musique, la Divination par l'astrologie, la Nature du monde, le Temps; *Première table du Décalogue* (Ibid., 1588, in-12); *Extrait de la généalogie de Hugues Capet*, (Ibid., 1594, in-8); etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV; — Abel Jeandet : *Pontus de Tyard, seigneur de Bissy, étude sur le XVIe siècle* (Paris, 1860, in-8).

THYESTE, sujet de tragédie, traité par Crowne, L. Dolce, Foscolo, Sénèque, Varius (voy. ces noms). — Voyez aussi ATRÉE ET THYESTE.

TIBULLE, *Albus Tibullus*, poëte latin, né vers 54, mort vers 19 ou 18 avant J.-C. D'une famille équestre, il possédait une propriété à Pedum, entre Tibur et Préneste, et y passa la plus grande partie d'une existence qui fut courte, mais paisible et heureuse. Il eut pour patron Messala Corvinus, que, malgré une aversion déclarée pour l'état militaire, il suivit dans son expédition d'Aquitaine (31). Il voulut aussi, l'année suivante, l'accompagner en Asie, mais il tomba malade et s'arrêta à Corcyre, d'où il revint à Rome. On ne sait rien de plus de sa vie. Ses contemporains vantent son caractère aimable et les agréments de sa personne. Horace, qui lui porta une vive amitié, loue en outre l'exquise pureté de son goût poétique.

Les poésies qu'on attribue à Tibulle comprennent quatre livres. Elles sont toutes en vers élégiaques, sauf le *Panégyrique de Messala*, qui est en hexamètres. Les deux premiers livres seuls sont d'une authenticité incontestable. Dans le premier, qui paraît avoir été publié du vivant du poëte, il célèbre Délie, qui fut le premier objet de son amour, et dont le véritable nom était Plania. D'une naissance commune, d'une fortune médiocre, sans être pauvre, elle rappelait par sa situation les hétaïres grecques. Dans le second livre apparaît une nouvelle maîtresse, nommée Némésis. D'autres pièces parlent de Néère, et Horace nomme Glycère, dans son ode de Tibulle; mais Ovide ne cite que les deux premières :

> Sic Nemesis longum, sic Delia nomen habebunt,
> Altera cura recens, altera primus amor.

Il ajoute que toutes les deux assistèrent aux funérailles du poëte.

Le troisième livre des poésies attribuées à Tibulle est regardé aujourd'hui presque généralement comme l'œuvre d'un autre poëte, plus jeune et qui lui était bien inférieur. Le quatrième livre débute par le *Panégyrique de Messala*, morceau trop médiocre pour être attribué à ce poëte. Les petites élégies qui viennent à la suite offrent la grâce et la simplicité de Tibulle. Elles forment un poëme relatif aux amours de Sulpicia, femme de noble naissance, pour un beau jeune homme, dont le nom réel ou fictif est Cerinthus.

Tibulle est à côté de Virgile pour la véritable sensibilité. « Il a moins de feu que Properce, dit La Harpe; mais il est plus tendre, plus délicat : c'est le poëte du sentiment. Il est surtout, comme écrivain, supérieur à tous ses rivaux. Son style est d'une élégance exquise, son goût est pur, sa composition irréprochable. Il a un charme d'expression qu'aucune traduction ne peut rendre.... C'est le livre des amants. Il a de plus ce goût pour la campagne qui s'accorde si bien avec l'amour... Il nous associe à son bonheur, en nous racontant ses illusions et ses souvenirs; et ses chants, pleins des douceurs de sa vie, ses chants qui ne semblaient faits que pour l'amour qui repose, ou pour l'oreille de l'amitié confidente, sont entendus de la dernière postérité. » Les *Élégies* de Tibulle furent imprimées d'abord, avec *Catulle*, *Properce* et les *Silves* de Stace (Venise, 1472, in-4). Elles furent publiées seules avec le commentaire de B. Cyllenius (Rome, 1475, in-4). Les

meilleures éditions sont celles de Brouckusius (1708), de Heyne (Leipzig, 1798, in-8), de Woss (Heidelberg, 1811, in-8), de Bach (Leipzig, 1819, in-8), de Golbéry, dans la *Bibliothèque Lemaire* (Paris, 1826, in-8), de Dissen (Gœttingue, 1835, in-8). On a des traductions françaises de Tibulle par le marquis de Pezay (1771), par Delongchamps (1776), par Pastoret (1783), par Mirabeau et Lachabeaussière (1796), par Mollevaut, en vers (1806), par Carondet-Potelle, en vers (1807), par Saint-Geniez, en vers (1814), par Valatour, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1836), etc.

Cf. Gillet de Moivre : *la Vie et les amours de Tibulle et de Sulpicie* (Paris, 1743, 2 vol. in-12) ; — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Spohn : *De Tibulli vita et carminibus* (Leipzig, 1819, in-8) ; — Dieterich : *De Tibulli amoribus* (Marbourg, 1844, in-8) ; — de Golbéry : *De Tibulli vita et carminibus* (Paris, 1855, in-8) ; — J. Soury : *la Delia de Tibulle. Portraits de femmes* (Ibid., 1875, in-18).

TIECK (Louis), célèbre poëte et auteur dramatique allemand, né à Berlin le 31 mai 1773, mort dans cette ville le 28 avril 1853. Il étudia successivement à Halle, à Gœttingue et à Erlangen, puis passa quelques années à Berlin, à Hambourg et à Iéna. Dans ces diverses villes, surtout dans la dernière, il se lia avec plusieurs écrivains célèbres, les deux Schlegel, Wackenroder, Hardenberg, Brentano, Fichte, Schelling, etc. Il se jeta avec ardeur dans le mouvement romantique et fut, avec Guillaume et Frédéric Schlegel, l'un des fondateurs de l'*Athenæum*, qui servait de programme à la nouvelle école. A partir de 1805 il fit divers voyages à l'étranger et séjourna en Italie et plus tard à Paris et à Londres (1818). Rentré en Allemagne, il fut nommé conseiller et intendant du Théâtre-Royal à Dresde; il passa les douze dernières années de sa vie à Berlin.

Tieck s'est fait par ses ouvrages et par son influence une grande réputation dans l'Allemagne littéraire. Il était doué d'une imagination brillante et pleine de ressources, d'une sensibilité profonde, quoique mobile, d'un talent à la fois souple et puissant. Toute l'école romantique le tenait pour un de ses premiers maîtres. Son ami, Guillaume Schlegel, à qui l'on demandait quels étaient les deux plus grands écrivains de son temps, répondait sans façon : « Tieck et moi. » On s'accorde à reconnaître trois périodes dans la vie littéraire de Tieck. D'abord il écrit des romans et des drames conformes aux règles établies et ne laisse paraître que de loin en loin ses tendances vers les exagérations romantiques. Elles se développent en lui dans une seconde période, sous l'influence de Wackenroder et des deux Schlegel. Il s'y abandonna tout entier, s'égarant dans des conceptions excentriques sans règle ni mesure, et dans le vide des abstractions poétiques. Une troisième période nous le montre réagissant contre cette seconde manière et s'efforçant, à l'exemple de Gœthe, de transporter dans l'art la réalité même de la vie.

Ses œuvres se composent de poésies lyriques, de pièces de théâtre, d'ouvrages de fantaisie, de romans et de nouvelles. Ses poésies lyriques appartiennent, en général, à la période romantique; elles mettent en œuvre la nature et tous les êtres, en les douant d'une vie imaginaire et de sentiments vagues et confus. Quelques-unes pourtant, composées en dehors de tout système, comme *la Confiance*, le *Chant d'automne*, le *Voyage de printemps*, etc., comptent parmi les meilleurs morceaux lyriques. C'est au théâtre que son imagination s'est donné librement carrière. Après des essais d'une médiocre originalité, comme sa tragédie de *Charles de Berneck* (1795), ou sa comédie *le Thé* (die Theegesellschaft (1796), il donna tout à coup le *Chevalier Barbe-Bleue* (Ritter Blaubart, 1796), qui commença la série de ses drames romantiques. Il produisit ensuite des pièces satiriques dirigées contre les partisans de la poétique ordinaire : *le Chat botté* (gestiefelte Kater, 1797), *le Prince Zerbino*, *le Monde retourné* (die Verkehrte Welt), où le mérite du style ne peut dissimuler la faiblesse du plan et l'exagération des idées. *Geneviève de Brabant* (1799), *l'Empereur Octavien* (1804), *Fortuna* (1815), sont les principales productions dramatiques de l'auteur, qui par la multitude des incidents et des péripéties, comme par la profusion des rhythmes divers, témoigne de plus d'imagination que de goût. Dans le genre narratif, ses œuvres de fantaisie, ses romans et ses nouvelles répondent aux trois périodes que nous avons distinguées : ce sont d'abord *la Réconciliation* (die Versœhnung, 1794), *Abdallah* (1795), *William Lovell* et *Peter Lebrecht* (1796); ce sont ensuite des *Récits populaires* (Volksmaerchen, 1797), et surtout les *Voyages de François Sternbald* (Franz St. Wanderungen, 1798), ouvrage répandu à l'étranger par des traductions, et *Phantasus* (1812-1817), suite de récits populaires, sous forme d'entretiens reliés par des considérations d'esthétique romantique : c'est la dernière production écrite sous cette inspiration. Des tendances plus modérées se marquent dans une suite de *Nouvelles*, où la vérité de l'observation et l'heureuse invention des situations et des caractères sont relevées par un style remarquable de clarté et de délicatesse; on cite comme les meilleures : *le Château enchanté* (das Zauberschloss), *le Jeune ébéniste* (der junge Tischlermeister), inachevé, *la Révolte des Cévennes* (Aufruhr in den Cevennen), *Vie d'un poëte* (das Dichterleben) dont le héros est Shakespeare; *la Mort d'un poëte* (des Dichters Tod), ayant pour sujet la mort de Camoëns. A la même époque appartient le roman beaucoup moins estimé de *Victoria Accorambona* (1840), qui traite de l'émancipation des femmes. Il nous reste à mentionner les excellentes traductions allemandes de Tieck, celle de *Don Quichotte* (Berlin, 1799-1801, 4 vol.), citée comme un chef-d'œuvre; l'achèvement de celle de *Shakespeare*, commencée par Schlegel, celle de l'*Ancien Théâtre anglais* (Berlin, 1801, 2 vol.); les *Prédécesseurs de Shakespeare's*, Vorschule; Leipzig, 1813, 18, 29, 2 vol.). Il ne faut pas oublier ses éditions des anciens poëtes allemands : *Chants d'amour de l'époque souabe* (Minnelieder aus dem schwebischen Zeitalter; Berlin, 1803); *Ulrich de Lichtenstein* (Stuttgart, 1812), le *Théâtre allemand* (Deutsches Theater; Berlin, 1817, 2 vol.), etc. A côté de l'édition générale des *Œuvres de Tieck* (Schriften; Berlin, 1828-1844, 19 vol.), il faut mentionner ses *Œuvres posthumes*, publiées par Koepke (Ibid., 1856, 2 vol.); puis les éditions spéciales de ses *Nouvelles* (Novellen; Ibid., 1838-1842, 14 vol.; 2ᵉ édit., 1852 et suiv., 12 vol.), et de ses *Poésies* (Gedichte; Dresde, 1821-1823, 3 vol.).

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. VIII ; — Koepke : *L. Tieck, Erinnerungen aus...*, etc. (Leipzig, 1855, 2 vol.) ; — I.-L. Hoffmann : *L. Tieck eine literarhistorische Skizze* (Nuremberg, 1856) ; — les diverses *Histoires de la littérature allemande.*

TIEDGE (Christophe-Auguste), poëte allemand, né à Gardelegen, près de Magdebourg, le 14 décembre 1752, mort à Dresde le 8 mars 1841. Sans fortune, il remplit quelques emplois universitaires inférieurs, devint précepteur et secrétaire particulier, et se lia intimement avec quelques hommes distingués, surtout avec Gleim, chez qui il habita à Halberstadt, et avec la baronne de Recke, auprès de laquelle il revint vivre plus tard et qui lui légua une partie de sa fortune.

Tiedge s'est fait un nom comme poëte lyrique et didactique. Dans ce dernier genre, mis en vogue par les auteurs français du XVIIIᵉ siècle, il s'ef-

força d'être allemand par les idées et les sentiments, et il se rattacha à la renaissance de la littérature nationale. Son œuvre la plus populaire, *Urania* (1801, in-12, nombreuses éditions), est une sorte de poëme philosophique et religieux, traitant de Dieu, de l'âme, de la liberté, de l'immortalité, avec beaucoup d'élévation, de l'émotion et de la délicatesse. Les divers morceaux lyriques de ce poëme ont été mis en musique par des compositeurs célèbres. Les autres œuvres sont : *Elégies et Poésies mêlées* (Elegien, etc.; Halle, 1805, 2 vol.); *Miroir des dames* (Frauenspiegel), sous la forme épistolaire; l'*Echo ou Alexis et Ida* (das Echo, etc., 1812), et *Annette et Robert* (Aennchen und Robert, 1815) : deux romans lyriques, dont une partie a été mise en musique par Himmel et Neukomm; *Voyages à travers la vie* (Wanderungen durch den Marckt des Lebens; Halle, 1833, 2 vol., etc.). Les *Œuvres complètes de Tiedge* ont été réunies par son ami Eberhard (Halle, 1823-1829, 8 vol. in-12; 4e édit., Leipzig, 10 vol.); ses *Œuvres posthumes* ont été publiées par Falkenstein (Leipzig, 1841, 4 vol. in-12).

Cf. Falkenstein : *Vie de Tiedge*, en tête de son édition ; — Eberhard : *Blicke in Tiedge's und in Elisa's Leben* (Berlin, 1844).

TIL ULESPIÈGLE. — Voyez EULENSPIEGEL.

TILLEMONT (Louis-Sébastien LE NAIN DE), historien français, né le 30 novembre 1637 à Paris, où il est mort le 10 janvier 1698. Elevé, dès sa première jeunesse, à Port-Royal, il s'appliqua surtout à l'histoire et acquit une instruction que les travaux de sa vie entière ne cessèrent d'étendre. Il fut ordonné prêtre en 1676. Esprit sûr et exact, il écrit avec clarté et concision, mais non sans sécheresse. On a de lui : *Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné durant les six premiers siècles de l'Église* (Paris, 1690-1738, 6 vol. in-4; Bruxelles, 1707-39, 16 vol. in-12); *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles, avec une chronologie et des notes* (Paris, 1693-1712, 16 vol. in-4; Venise, 1732-39, 22 vol. in-4), le plus grand et le plus savant travail qui, d'après Daunou, existe sur les cinq premiers siècles de l'Église Tillemont a pris part à plusieurs écrits des solitaires de Port-Royal, et il a laissé en manuscrit une *Vie de saint Louis*, utilisée par Filleau de La Chaise, dans son *Histoire de saint Louis* (1688) et publiée par la Société de l'histoire de France, avec des notes de J. Degaulle (Paris, 1847-51, 6 vol. in-8). Il est encore l'auteur de quelques ouvrages restés inédits.

Cf. *Nécrologe de Port-Royal*; — Tronchay : *la Vie et l'esprit de M. Le Nain de Tillemont* (Nancy, 1706, in-12); — Niceron : *Mémoires*, t. XV; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. IV.

TILLOTSON (JOHN), prélat anglais, né en 1630, mort le 24 novembre 1694. Son esprit libéral et tolérant, sa popularité comme prédicateur, et la pureté de ses mœurs, le firent élever par Guillaume III à la dignité d'archevêque de Cantorbéry. Il eut une immense réputation comme orateur sacré, tant à l'étranger qu'en Angleterre, et fut regardé comme le type du prédicateur anglican; on a réagi depuis contre cette admiration : on ne lui trouve ni profondeur, ni originalité dans les idées, et l'on goûte peu son style sans élégance, dont la familiarité est parfois triviale. L'édition la plus complète de ses *Œuvres* a été donnée par Warburton (Londres, 1757, 12 vol. in-8).

Cf. Birch : *Life of Tillotson* (Londres, 1753, in-8).

TILLY (Jacques-Pierre-Alexandre, comte DE), publiciste français, né en 1764 au Mans, mort le 23 décembre 1816. Il défendit avec esprit et vivacité la cause royaliste dans les *Actes des Apôtres* et la *Feuille du jour*. Il émigra en 1792. Il est l'auteur de ces deux vers sur Louis XVI :

> Il ne sut que mourir, aimer et pardonner ;
> S'il avait su punir, il aurait su régner.

On cite de lui : *Œuvres mêlées* (Paris, 1785, in-8); *De la Révolution française en 1794* (Londres, 1795, in-8); *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs de la fin du XVIIIe siècle* (Paris, 1828 3 vol. in-8), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie des contemporains.*

TIMAGÈNE, Τιμαγένης, historien grec du premier siècle avant J.-C., né à Alexandrie. Fils d banquier de Ptolémée Aulète, il fut emmené comme prisonnier à Rome, après la prise d'Alexandrie, et fut cuisinier et porteur de litières. Ayant été affranchi, il enseigna la rhétorique et gagna par son talent la faveur d'Auguste, mais la perdit bientôt par des railleries sur des personnes de la cour. Il avait composé une *Histoire d'Auguste*, qu'il brûla par dépit de sa disgrâce. On le croit aussi l'auteur d'une *Histoire des Gaules* et d'un *Périple de la mer*, que l'on a quelquefois attribués à un autre Timagène. D'après Quintilien, ce fut un des restaurateurs de l'histoire.

Cf. Bonamy : *Recherches sur l'historien Timagène*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XIII ; — Schwab : *De Livio et Timagene, historiarum scriptoribus æmulis* (Stuttgart, 1834, in-4).

TIMÉE DE LOCRES, Τίμαιος, philosophe grec du Ve siècle avant J.-C., né à Locres dans la Grande-Grèce. Disciple de Pythagore, il exerça les plus hautes magistratures. Platon a tiré de ses doctrines la matière du dialogue intitulé *le Timée*. Suivant Proclus, il en aurait même emprunté tout le fond à un traité écrit en dorien et ayant pour titre : *De l'Ame du monde et de la nature*, Περὶ ψυχῆς κόσμου καὶ φύσεως; mais ce traité est apocryphe et a été composé d'après le dialogue de Platon. Il fut publié d'abord dans une version latine de Valla (Venise, 1488). Le texte a été édité par Nogarola (Paris, 1555, in-8), et par J. de Gelder (Leyde, 1836, in-8). Le marquis d'Argens en a donné la traduction française, dans ses *Dissertations sur les principales questions de la métaphysique des anciens*, etc. (Berlin, 1763, in-8); l'abbé Batteux l'a traduit aussi avec *Ocellus Lucanus* (Paris, 1768, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III ; — Chr. Meiners : *Geschichte... der Wissenschaften in Griechenland und Rom* (en allemand), t. I.

TIMÉE DE TAUROMENIUM, historien grec, né vers 352 avant J.-C., à Tauromenium, en Sicile, mort vers 256. Fils du tyran de sa ville natale, il fut exilé par Agathocle en 310, et vécut cinquante ans à Athènes. Il composa une *Histoire de Sicile*, écrite, au dire de Cicéron, d'une manière remarquable en style asiatique. Polybe l'accuse d'avoir été très-partial, et surtout d'avoir accueilli ou imaginé des fables qui défiguraient l'histoire. Il est, suivant Mommsen, le véritable auteur de la légende de l'émigration des Troyens en Italie. Il avait aussi composé des *Fastes olympiques*, où il donna l'exemple de compter par olympiades. Nous n'avons de Timée que des fragments publiés par Gœller, dans le *De Situ et origine Syracusarum* (Leipzig, 1818), et par C. et Th Muller dans la *Bibliothèque grecque-latine* de Didot (1841).

Cf. *Notices* des éditeurs des *Fragments*; — Mommsen : *Histoire romaine*, t. II.

TIMÉE, grammairien grec, probablement du IIIe siècle après J.-C. Nous avons de lui un *Dictionnaire des mots de Platon*, ἐκ τῶν τοῦ Πλάτωνος λέξεων, qui a été publié par Ruhnken (Leyde, 1755, 1789, in-8), et par Koch (Leipzig, 1828, in-8).

Cf. Ruhnken : *Préface* et *Notes* de son édition de 1789.

TIMES (THE), c'est-à-dire *les Temps*, le principal organe de la presse quotidienne en Angleterre. Fondé à Londres, le 13 janvier 1783, par l'imprimeur John Walter, sous le titre de *London daily universal Register*, il prit, au mois de janvier 1786 le titre qu'il a porté depuis. Son fondateur avait inventé un système particulier de composition, consistant à assembler non les lettres, mais des mots entiers ou tout au moins des syllabes, et qu'il appelait logographique. Après avoir créé son journal pour utiliser ce système, il fut obligé de revenir aux procédés ordinaires. A l'origine le *Times*, prédestiné à de si grands développements, n'avait qu'un modeste format (0^m,33 de haut sur 0^m,15 de large), et une circulation assez restreinte. Il commença à prendre une extension considérable sous la direction de John Walter, le second du nom, qui en fut le directeur depuis 1803 jusqu'à sa mort, arrivée en 1847, et qui peut en être considéré comme le véritable créateur. C'est à lui qu'il faut rapporter l'initiative des diverses mesures qui firent d'un simple journal une véritable puissance et lui créèrent des moyens d'action et de renseignements aussi étendus que ceux dont le gouvernement lui-même pouvait disposer. Jaloux d'établir aux yeux de tous la complète indépendance du *Times*, John Walter eut pour constant objectif d'en faire la représentation fidèle de l'opinion publique elle-même, en suivant celle-ci, au besoin, dans sa mobilité. Il fit ainsi d'un organe de la presse une véritable puissance, et, comme on disait, un quatrième pouvoir dans l'Etat. Ne pouvant la faire servir à ses vues, le ministère Pitt prit ombrage d'une telle entreprise et fit tout pour l'entraver. John Walter soutint la lutte au prix d'incroyables sacrifices. Pendant les grandes guerres du continent, les correspondances spéciales du *Times*, organisées suivant un vaste système, étaient arrêtées, par ordre supérieur, dans les ports de débarquement, pour donner l'avance aux correspondances des feuilles ministérielles. John Walter, exclu de la voie commune des paquebots et de la poste, créa un service particulier pour le *Times* et eut ses navires, ses malles-postes et ses courriers. Il dépassa même le gouvernement, en organisant le premier un service mensuel de dépêches entre l'Angleterre et les Indes. Cette innovation imposa au journal un surcroît de dépense annuelle de 250000 francs, dont les autres journaux vinrent successivement prendre leur part, à condition de recevoir la communication des nouvelles en temps utile. Une rémunération généreuse excitait le zèle de tous les correspondants du *Times*. Le 24 février 1848, un de ses rédacteurs n'hésita pas à traverser le détroit dans une barque non pontée, pour porter le premier à Londres la nouvelle de la révolution consommée à Paris. Dans toutes les circonstances graves, les correspondants du *Times* sur tous les points du globe mirent leur honneur à satisfaire la curiosité de leur public avec un pareil dévouement. L'organisation des bureaux, de la rédaction, de la sténographie, se fit également de la manière la plus large, et des traitements très-importants furent attachés à toutes les fonctions, en raison de leur utilité. On n'estime pas à moins de 700 000 francs le chiffre approximatif des dépenses générales annuelles d'un journal quotidien organisé sur les bases du *Times*. Il fallait y ajouter, suivant le tirage, les droits de timbre et les droits sur le papier et sur les annonces. De ces trois chefs, le *Times*, en 1850, payait au Trésor public entre 8 et 10 000 francs par jour, c'est-à-dire 2 570 000 francs dans l'année.

Pour faire face à ces dépenses, le produit de la vente du journal serait absolument insuffisant. En 1838, le tirage du *Times* était environ de 10 000 : ce qui était à peu près la moitié du tirage de tous les autres journaux quotidiens réunis. En 1850, il était monté à 40 000, la même relation subsistant, quant au tirage, entre les divers journaux anglais. En 1855, l'année de son apogée, la vente du *Times* dépassait 50 000 exemplaires. En 1856 sa suprématie reçut une dangereuse atteinte par la création des journaux quotidiens à un penny : le *Daily Telegraph*, le *Morning Star*, le *Standard*, etc., qui vinrent lui disputer ses lecteurs et le forcèrent d'abaisser son prix de vente. Dans ces conditions, les frais généraux ne sont couverts et les bénéfices ne sont produits que par les annonces. Le *Times* en est abondamment pourvu : innombrables, mais merveilleusement classées et rédigées avec sobriété et mesure, elles forment pour les lecteurs anglais un des éléments d'attraction du journal. En 1850, le *Times* avait payé pour droits d'annonces la somme énorme de 500 000 francs : ce qui indique un produit approximatif de 3 000 000 de francs Ce produit a augmenté encore par suite de l'abolition du droit sur les annonces, et le *Times* dut publier un supplément spécial tous les jours pour suffire aux appels faits à sa publicité.

Avec son grand format et ses douze ou seize pages d'annonces, le *Times* contient chaque jour la matière d'un très-fort volume in-8. La rapidité de son tirage, une des merveilles de l'industrie moderne, fut l'objet des préoccupations constantes de ses propriétaires. C'est pour lui qu'on employa les premières presses à vapeur tirant à l'origine douze à treize cents exemplaires à l'heure, et arrivant, par des perfectionnements successifs, à des tirages de douze, puis de vingt mille. L'exécution d'un pareil journal, l'organisation qu'il suppose, les progrès industriels qu'il résume, ont fait dire à sir Bulwer Lytton, en plein Parlement : « Si j'avais à transmettre aux âges futurs une preuve de la civilisation anglaise au XIX^e siècle, je ne choisirais ni nos docks, ni nos chemins de fer, ni nos édifices publics, ni même le magnifique Palais où nous sommes; non, il me suffirait, pour donner cette preuve, d'un simple numéro du *Times*. »

Nous avons peu à dire de la rédaction de ce journal-type. On sait qu'elle est anonyme. On connaît pourtant ses rédacteurs en chef, qui furent successivement Stoddart, esprit fougueux et original, le savant Thomas Barnes, Lawson et John-T. Delane. Parmi ses collaborateurs on cite au premier rang l'illustre lord Brougham, qui, dit-on, s'attaquait lui-même dans le *Morning Chronicle*, pour avoir le plaisir de se défendre dans le *Times*. A partir de 1830, de brillants articles militaires furent écrits pendant de longues années par le capitaine Sterling, que l'on appelait le foudre de guerre du journal. On cite encore parmi les célèbres correspondants du *Times* William H. Russel, si connu par son rôle dans la guerre de Crimée, le lieutenant Hozier, etc. En 1847, époque de la mort du second Walter, le *Times* passa sous la direction de son fils John Walter, le troisième du nom, membre de la Chambre des communes pour Nottingham. La ligne politique du journal n'a pas cessé de lui être tracée par l'opinion publique elle-même, que les Anglais proclament la véritable souveraine de leur pays. De là l'explication de certains changements d'attitude du *Times*, comme son brusque passage à la politique des tories en 1834, sa conversion au libre échange en 1845, ses tergiversations dans la question d'Orient, son abstention systématique dans les grandes questions d'intérêt ou d'équilibre européen où l'Angleterre avait autrefois une influence décisive, son indifférence, pour ne pas dire son hostilité déguisée à l'égard de la France dans la guerre franco-allemande en 1870. Mais l'accord du *Times* avec l'esprit public sur tous ces points fait que son in-

consistance politique même est un des secrets de son influence.

Cf. Cucheval-Clarigny : *Histoire de la presse en Angleterre et aux États-Unis* (1850, in-8).

TIMOCRATE, tragédie de Th. Corneille (voy. ce nom).

TIMOCRÉON, Τιμοκρέων, poëte grec du v^e siècle avant J.-C., né à Jalysus, dans l'île de Rhodes. Il fut banni de sa patrie sur une accusation de médisme. Thémistocle, dont il avait été l'ami, n'ayant pas demandé ou obtenu son rappel, fut en butte à ses traits satiriques. Timocréon, dans des vers d'une extrême violence, cités par Plutarque, l'accusa d'avoir rappelé les autres bannis pour de l'argent. Il fut aussi l'ennemi acharné de Simonide. Il exerçait la profession d'athlète et était d'une extrême voracité. Simonide lui fit cette épitaphe : « Ayant bu beaucoup, mangé beaucoup et dit beaucoup de mal des hommes, je gis ici, moi Timocréon le Rhodien. » Outre les fragments conservés par Plutarque, il reste de ce poëte quelques vers épars.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — Bergk : *Poetæ lyrici græci*.

TIMOLÉON, tragédie d'Alfieri, de M. J. Chenier, de La Harpe (voy. ces noms).

TIMON, Τίμων, *le Sillographe*, poëte et philosophe grec du III^e siècle avant J.-C., né à Phlionte. D'abord choriste au théâtre, il étudia la philosophie sous Stilpon, puis devint le disciple et l'ami de Pyrrhon. Il professa lui-même la philosophie et la rhétorique à Chalcédoine. Ayant ainsi acquis une fortune considérable, il résida quelque temps en Egypte et en Macédoine, avant de se fixer à Athènes. Il se fit une grande réputation dans le genre particulier de poésie des *Silles* (σίλλος, sarcasme). C'étaient des satires écrites en hexamètres, et dirigées moins contre les personnes que contre les doctrines. Timon déploya dans ce genre un talent remarquable et un esprit original. Ses *Silles* se divisaient en trois livres, dont les deux derniers sont des dialogues entre l'auteur et Xénophane. Nous n'en possédons que de rares fragments. Toutes les sectes philosophiques y étaient attaquées, sauf le scepticisme. Le poëte appelle Socrate « ce tailleur de pierres, ce raisonneur légiste, cet enchanteur de la Grèce, ce subtil discuteur, ce railleur, cet imposteur pédant, cet attique raffiné ». Il dit de Platon : « A leur tête marchait le plus large d'eux tous, un agréable parleur, rival, par ses écrits, des cigales qui font retentir leurs chants harmonieux, posées sur les arbres d'Académus. »

Outre *les Silles*, les anciens attribuent à Timon trente comédies, soixante tragédies, un poëme en vers élégiaques, intitulé *les Images*, un Traité en prose *sur les Sons*, un autre *contre les Physiciens*, ou philosophes spéculatifs, etc. Les fragments des *Silles* ont été insérés par Henri Estienne dans la *Poesis philosophica* (Paris, 1573, in-8), par Brunck dans ses *Analecta*, t. XI, par Mullach dans les *Philosophorum græcorum fragmenta* de la *Bibliothèque Didot*. — Il ne faut pas confondre Timon le Sillographe avec *Timon le Misanthrope*, qui vécut au v^e siècle avant J.-C. et qui est le héros d'un dialogue de Lucien.

Cf. Langheinrich : *Dissertationes de Timonis vita, doctrina, scriptis* (Leipzig, 1720-21, in-4) ; — F. Paul : *De Sillis græcorum* (Berlin, 1821, in-8) ; — Delaunay : *Sur le Genre que les Grecs appelaient Silles*, thèse (Paris, 1831, in-4).

TIMON, pseudonyme de Cormenin (voy. ce nom).

TIMON, dialogue de Lucien ; — pièce de Shakespeare (voy. ces noms).

TIMOTHÉE, Τιμόθεος, poëte et musicien grec, né à Milet en 446 avant J.-C., mort en 357. Il ajouta une onzième corde à la lyre et s'appliqua surtout à charmer l'oreille. A Sparte, on fit un décret contre son invention ; mais il obtint le plus grand succès à la cour du roi de Macédoine, Archelaüs. Comme poëte, Timothée excella dans le dithyrambe, où il rechercha, comme en musique, l'éclat et l'effet extérieur aux dépens de l'idée et du sentiment. Les fragments qui nous restent de lui ont été publiés par Bergk, dans les *Poetæ lyrici græci*.

Cf. Burette, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. X ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

TINDAL (Matthieu), publiciste et philosophe anglais, né en 1657, mort en 1733. Tourmenté dès sa jeunesse par une sorte d'inquiétude religieuse, il passa au catholicisme, revint à l'église anglicane, puis attaqua toutes les églises et les fondements mêmes du christianisme et fut durant quarante ans l'apôtre des opinions déistes. A soixante-treize ans, il publia son plus important ouvrage, dont le titre seul indique le sujet et l'esprit : *le Christianisme aussi ancien que le monde, ou l'Evangile reproduisant la religion de nature* (Christianity as old as the creation, etc. ; Londres, 1730, 4 vol. in-8). Voltaire l'a appelé « le plus intrépide défenseur de la religion naturelle ».

Cf. *Memoirs of the life, writings, etc., of M^r Tindal* (Londres, 1733, in-8) ; — Chalmers : *General biographical dictionary*.

TIPHERNAS (Grégoire). — Voyez GREGORIUS.

TIRABOSCHI (Jérôme), célèbre historien littéraire italien, né à Bergame en 1731, mort à Modène en 1770. Il était jésuite et fut conseiller du duc de Modène. On lui doit : la *Bibliothèque modenaise* (1787, 6 vol. in-4), et surtout la grande *Histoire littéraire de l'Italie* (Storia della letteratura italiana ; Modène, 1772-81, 14 vol. in-4 ; 1787-93, 16 vol. in-4 ; Florence, 1805-12, 20 vol. in-8 ; Milan, 1822-26, 16 vol. in-8), ouvrage qui fit autorité. L'auteur y fait connaître tous les écrivains dans chaque genre, les latins d'abord et les italiens jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Son érudition est immense, sa critique assez sûre, les détails biographiques nombreux et exacts. Le tableau du mouvement intellectuel dans les lettres latines et italiennes, les lettres grecques, le droit civil et canon, la médecine, les sciences et les beaux-arts, est présenté par siècle, sans oublier les institutions qui s'y rapportent, et avec l'intelligence des révolutions de toute nature qui ont eu une influence sur le progrès ou sur la décadence des lettres. On regrette seulement de ne pas trouver dans ce livre assez de développements sur les œuvres mêmes. Le style a pour mérite une parfaite limpidité. Ginguené et S. de Sismondi ont dû beaucoup à Tiraboschi. Landi a fait en français un *Abrégé* de son *Histoire* (Berne, 1784, 5 vol. in-8). On a aussi de Tiraboschi : *Vetera Humiliatorum monumenta* (Milan, 1766, 3 vol. in-4).

Cf. Lombardi : *Elogio storico di G. Tiraboschi* (Modène, 1796, in-8) ; — *Notices*, dans les diverses éditions de la *Storia della letteratura italiana*.

TIRADE, développement plus ou moins long d'une idée générale, d'un lieu commun, intercalé dans une scène dramatique. C'est le procédé de l'amplification oratoire transporté au théâtre. Il y a des mots qui semblent appeler la tirade : ce sont, suivant les époques, ceux de religion, de patrie, d'humanité, de vertu, de vérité, d'hypocrisie, de superstition, de science, d'ignorance, d'instruction, de nature, de progrès, de liberté, de paix, de guerre, etc. Ces mots sont le signal attendu d'une douzaine de vers à effet, qui peuvent être écrits d'avance et se plaquer à l'endroit voulu. Ils sont ordinairement très-applaudis par le public auquel ils sont adressés. Les circonstances donnent

de l'à-propos aux tirades ou le leur enlèvent tour à tour. Ce sont, dans une pièce, des hors-d'œuvre, et le plus souvent de brillants défauts, qui peuvent sauver le manque d'intérêt ou la faiblesse de l'intrigue. On peut les comparer à ce qu'on appelle les airs de bravoure dans l'opéra italien. Elles font valoir le talent de l'auteur comme écrivain ou les qualités de diction de l'acteur.

Les anciens condamnaient les tirades, quand ils donnaient pour première règle de l'art dramatique la rapidité de l'action : *semper ad eventum festina.* Mais la tirade avait sa place à part dans l'ancienne comédie athénienne, au milieu des digressions de la parabase. Le théâtre moderne s'est trop laissé envahir par elle, et sur ce point les romantiques n'ont rien à reprocher aux classiques. Si Corneille a rempli ses plus belles tragédies de brillantes tirades sur l'honneur, sur le devoir, sur l'amour du pays, etc., Shakespeare ne se fait pas faute d'arrêter un mot au passage, pour broder des variations sur l'idée qu'il rappelle. Le théâtre allemand a surtout prodigué les tirades sous la forme du lyrisme. Dans la comédie, la tirade rentre particulièrement dans l'emploi des raisonneurs, par la bouche desquels le poëte développe la leçon qu'il veut faire sortir de sa pièce. Les tirades ne se justifient que lorsqu'elles naissent du caractère et de la situation des personnages et qu'elles concourent à l'action au lieu de l'en distraire.

TIRANT LE BLANC, roman de chevalerie, de J Martorell (voy. ce nom).

TIRAQUEAU (André), jurisconsulte français, né vers 1480 à Fontenay-le-Comte, mort en 1558. Il fut lieutenant-général au siége de sa ville natale, puis conseiller au parlement de Paris. Son érudition était étendue, et Barnabé Brisson l'appelle « le Varron de son siècle ». Rabelais, qu'il avait délivré de la prison où le retenaient les cordeliers de Fontenay, lui donne les titres de « bon, docte, saige, humain, débonnaire et équitable ». Ses *Œuvres* furent publiées par son fils (Lyon, 1574, 5 vol. in-fol.).

Cf. Bourgnon de Layre : *André Tiraqueau* (Poitiers, 1840, in-8).

TIRIDATE, tragédies de l'abbé Boyer, de Campistron (voy. ces noms).

TIROIR (PIÈCES A), nom que l'on donne en général aux comédies épisodiques. L'*Esope à la ville*, de Boursault, resté longtemps au théâtre, est considéré comme fournissant le plus ancien modèle régulier du genre. L'absence d'action caractérisant ces sortes de pièces, on fait rentrer dans cette catégorie certaines comédies de Molière qui se passent tout en conversation. *La Critique de l'Ecole des femmes*, par exemple, appartient à ce genre et en reste un des types. — Le nom de pièces à tiroir est si élastique qu'on en a fait le synonyme de pièces à travestissements. On désigne ainsi une sorte de bouffonneries dramatiques composées d'une succession de scènes épisodiques roulant entièrement autour d'un personnage toujours en scène sous des déguisements différents.

TIRON (Marcus Tullius Tiro), littérateur latin du Ier siècle avant J.-C. Affranchi de Cicéron, il devint son secrétaire et son ami. Retiré à la campagne près de Pouzzoles, il vécut, dit-on, jusqu'à sa centième année. Il avait écrit une *Vie de Cicéron* et un Traité *de Usu atque ratione linguæ latinæ.* On lui devait aussi, selon l'opinion la plus acceptée, un Recueil des bons mots de Cicéron, dont parle Quintilien, et la conservation des *Lettres* de l'illustre orateur. D'une note de la *Chronique* d'Eusèbe, on a conclu que Tiron fut l'inventeur de signes abréviatifs qui portent son nom (voy. l'art. suivant).

Cf. Engelbronner : *Disputatio historico-critica de M. Tullio Tirone* (Amsterdam, 1804, in-8) ; — Lion : *Tironiana et Mecœnatiana fragmenta* (Gœttingue, 1846, in-8).

TIRONIENNES (NOTES). Les anciens désignèrent sous ce nom des abréviations qui constituèrent chez eux une tachygraphie, c'est-à-dire l'art d'écrire assez vite pour suivre la parole. L'invention en était attribuée à Ennius, mais elles furent perfectionnées par Tullius Tiro, affranchi, puis secrétaire de Cicéron, d'autres disent par Cicéron lui-même, avec l'aide sans doute de son affranchi, dont elles gardèrent le nom. Les Grecs n'ignoraient pas ces signes abréviatifs de la parole, car, suivant Diogène Laërce, Xénophon les employa pour recueillir les conversations de Socrate. D'après Plutarque, on ne commença à s'en servir à Rome qu'à l'époque des débats relatifs à la conjuration de Catilina : « Cicéron, dit-il, avait ce jour-là attiltré des clercs qui avaient la main fort légère, auxquels il avait enseigné à faire certaines notes et abréviations qui, en peu de mots, valoient et représentoient beaucoup de lettres, et les avoit disposés çà et là en divers endroits de la salle du sénat; car l'on n'en usoit point encore lors, et ne savoit-on que c'étoit des notaires, c'est-à-dire d'écrivains qui, par notes de lettres abrégées, figurent toute une sentence ou tout un mot, comme on l'a fait depuis : et dit-on que ce fut lors premier que l'on commença à en trouver la trace. » Les notes tironiennes furent ensuite perfectionnées par Sénèque et portées au nombre de cinq mille. On les employa beaucoup en Occident durant les premiers siècles du christianisme, et on les enseigna dans les écoles à l'aide d'un manuel intitulé : *Notæ Tironis ac Senecæ.* Saint Augustin rapporte que les fidèles, dans les églises, recueillaient au moyen des notes tironiennes la parole évangélique. Les interrogatoires des accusés, les discours, les actes publics, étaient écrits de même avant qu'on les mît au net. Ausone a célébré la rapidité de ce système d'écriture avec lequel « une longue suite de phrases, exprimées chacune par des points différents, se trace aussi vite qu'un seul mot. » Un fait notable, c'est qu'on transcrivit en notes tironiennes des livres entiers. Saint Anschaire, archevêque de Brême, au IXe siècle, écrivit ainsi plusieurs gros volumes, et l'on conserve à la Bibliothèque nationale plusieurs psautiers copiés dans ce système, et qui sont antérieurs au IXe siècle Il resta en usage en Allemagne jusque vers la fin du Xe siècle. Il s'en trouve encore des exemples au XIIIe dans les priviléges des rois d'Espagne.

Cf. J. Gruter : *Notæ Tironis et Annæi Senecæ, sive characteres quibus utebantur Romani veteres in scriptura compendiaria* (Francfort, 1603, in-fol.) ; — Carpentier : *Alphabetum tironianum* (Paris, 1747, in-fol.) ; — Kopp : *Palæographia critica* (Manheim, 1817-29, 4 vol. in-4) ; — Lud. Lalanne : *Curiosités bibliographiques* (Ibid., 1845, in-12) ; — Jules Tardif : *Mémoire sur les notes tironiennes* (Ibid., 1852, in-8).

TIRSO DE MOLINA (Frère Gabriel TELLEZ, dit), célèbre écrivain dramatique espagnol, né à Madrid vers 1585 et mort en 1648. On ne sait presque rien de sa vie. En 1613, on le trouve au couvent de la Merci, à Tolède, et l'on a pensé qu'il avait écrit ses pièces avant d'entrer en religion, à cause de l'extrême licence qui y règne. Ce n'est pourtant qu'en 1624 que frère Gabriel Tellez publia *les Vergers de Tolède* (los Cigaralles de Toledo), recueil des romans où il donne sa théorie de l'art dramatique, qui consiste surtout à se passer des règles. Trois ans plus tard, il faisait paraître les deux premiers volumes de son théâtre ; les trois derniers ont été publiés par son neveu don Francisco Lucas Avila, de 1634 à 1636.

Si Lope de Vega n'eût point existé, Tirso de Molina serait, pour la fécondité, le premier poëte de l'Espagne. Il n'avait pas composé moins de

trois cents comédies, dont soixante dix-sept seulement ont été conservées. La meilleure édition publiée à Madrid, dans ces dernières années, par Rivadeneyra dans sa *Coleccion de los mejores autores de España*, contient trente-six pièces, dont plusieurs font également partie du *Tesoro del teatro español* publié à Paris par don Eugenio de Ochoa. Une partie du *Théâtre de Tirso de Molina* a été traduite en français par Alph. Royer (Paris, 1863, in-18). Tirso de Molina est avec Lope de Vega et Calderon un des trois grands écrivains dramatiques de l'Espagne. Il offre, relativement à la conduite de l'intrigue, les défauts qui tiennent à la rapidité de l'improvisation. Tout aux situations et aux effets scéniques, au soin de tracer des caractères et de créer des types qui répondent à l'observation de la réalité, il dédaigne la vraisemblance des faits et la suite logique de l'intrigue. On trouve chez lui une élocution plus châtiée et plus de force comique que chez ses rivaux. Ses vers ont plus de correction et d'art que ceux de Lope de Vega. Il n'est pas exempt du gongorisme qui régnait à son époque, et cependant, dit un critique espagnol, « son langage, audacieux et licencieux à l'excès, parvient à peine à recouvrir l'impureté des idées par l'urbanité du style et par le sel spirituel de ses étonnantes métaphores » Lope de Vega, dans le *Laurel de Apolo*, faisant l'éloge de son rival, lui décerne le titre de « Térence espagnol ».

Les comédies les plus importantes de Tirso de Molina sont : *le Timide à la cour* (el Vergozoso en Palacio), *Comment doivent être les amis* (Como han de ser los amigos), *Paroles et plumes* (Palabras y plumas), *la Paysanne de Vallecas* (la Villana de Ballecas), *le Châtiment d'une mauvaise excuse* (el Castigo del penséque), *Aimer par raison d'Etat* (Amar por razon de Estado), *Il n'est pire sourd que qui ne veut entendre* (No hay peor sordo que el que no quiere oir), *la Sagesse chez la femme* (la Prudencia en la muger), *Don Gil aux chausses vertes* (Don Gil de las calzas verdes), *Marthe la dévote* (Marta la dévote), *Preuves d'amour et d'amitié* (Pruebas de amor y amistad), *le Séducteur de Séville et le Convive de pierre* (el Burlador de Sevilla y convidado de piedra), *le Damné pour avoir manqué de foi* (Condenado par desconfiado). La comédie de *Don Gil aux chausses vertes* se joue encore à Madrid. Le *Séducteur de Séville et le Convive de pierre* offre un intérêt littéraire, comme première mise à la scène du type de *Don Juan* (voy. ce mot) ; mais à part le soin avec lequel cette figure fameuse est tracée, la pièce est une des plus irrégulières et des plus incorrectes de l'auteur.

Cf. Hartzenbuch : *Introduction* à l'édition de Rivadeneyra ; — Alph. Royer : *Préface* de sa traduction ; — A. de Puibusque : *Histoire comparée des littératures espagnole et française ;* — Alberto Lista : *Lecciones de literatura dramatica española ;* — Ticknor : *History of spanish literature.*

TISSIER (Bertrand), théologien français, né vers 1610 à Rumigny en Champagne, mort vers 1670. Il entra dans l'ordre de Cîteaux et devint grand prieur de l'abbaye de Bonnefontaine. On lui doit *Bibliotheca Patrum Cisterciensium* (Paris, 1660-69, 8 tomes en 4 vol. in-fol.), etc.

Cf. C. Oudin : *De scriptoribus Ecclesiæ*, t. II, p. 1241.

TISSOT (Pierre-François), littérateur français, né le 10 mars 1768 à Versailles, mort le 7 avril 1854. Sorti du collège de Montaigu, il embrassa les principes de la Révolution avec enthousiasme, et devint en 1793 secrétaire général de la commission des subsistances. Poursuivi par la réaction en 1795, il subit un court emprisonnement, puis se fit ouvrier et industriel pour subvenir aux besoins de sa famille Après fructidor, il fut secrétaire-rédacteur au ministère de la police ; en 1798, il fut nommé député de la Seine, mais son élection fut annulée. En 1800, son nom avait été placé sur la liste des proscrits ; Bonaparte le raya. Français de Nantes lui donna en 1806 une place dans ses bureaux, avec des appointements de 6,000 fr. Cependant, depuis 1799, Tissot s'adonnait presque entièrement à l'étude de la littérature, surtout de la littérature ancienne, et quelques ouvrages le recommandaient à l'estime des lettrés. Delille le choisit, en 1810, pour suppléant dans sa chaire de poésie latine au Collège de France, et il en devint titulaire à la mort de ce poëte (1813). Ses leçons élégantes attirèrent un nombreux public, plus curieux de l'agrément que de l'érudition et de la profondeur. En même temps il dirigeait la *Gazette de France.* Sous la Restauration, il écrivit au *Constitutionnel*, à *la Minerve*, au *Pilote*, et perdit sa chaire en 1821. Il la recouvra après la révolution de 1830, et entra à l'Académie française en 1833.

Tissot a beaucoup écrit. Il avait un talent facile, de la délicatesse et de la sagacité ; mais il fut superficiel en toutes choses, et sa réputation était déjà fort affaiblie avant sa mort. Cependant ses *Études sur Virgile, comparé avec tous les poëtes épiques et dramatiques des anciens et des modernes* (Paris, 1825-30, 4 vol. in-8, 1841, 2 vol. in-8) méritent d'être consultées. Ses autres écrits sont : *Souvenirs du 1er prairial an III* (Ibid., 1799, in-12) ; *Bucoliques de Virgile, traduites en vers* (1800, in-8) ; *les Trois Conjurés irlandais, ou l'Ombre d'Emmet* (1804, in-8) ; *Trophées des armées françaises depuis 1792 jusqu'en 1815* (1819 et suiv., 6 vol. in-8) ; *De la Poésie latine* (1821, in-8) ; *Poésies érotiques*, avec la traduction des *Baisers* de Jean Second (1826, 2 vol. in-18) ; *Souvenirs historiques sur Talma* (1826, in-8) ; *Histoire complète de la Révolution française* (1833-1836, 6 vol. in-8) ; *Histoire de Napoléon* (1833, 2 vol. in-8) ; *Leçons et modèles de littérature française, en prose et en vers* (1835-36, 2 vol. in-8), compilation médiocre ; *Histoire de France* (1837, in-18) ; *Précis d'histoire universelle* (1841, in-18) ; un grand nombre de préfaces, de notices, d'articles dans divers recueils. Tissot a rédigé les *Mémoires de Carnot* d'après ses manuscrits (1824, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire ; — Biographie universelle et portative des contemporains.*

TITE ET BÉRÉNICE, comédie héroïque de P. Corneille, tragédie d'Otway (voy. ces noms).

TITE-LIVE, *Titus Livius*, historien latin, né en 59 avant J.-C., à Padoue, où il mourut en 17 après J.-C. La plus grande partie de sa vie paraît s'être écoulée à Rome. Ses talents littéraires lui acquirent la protection et l'amitié d'Auguste, qui, d'après ses conseils, fit cultiver à Claude l'étude de l'histoire. Sa réputation fut si grande et si répandue que, suivant Pline le Jeune, un habitant de Cadix fit le voyage de Rome pour le voir, et, sa curiosité satisfaite, retourna aussitôt en Espagne. Sénèque cite de Tite-Live des *Dialogues* qui touchent à la philosophie aussi bien qu'à l'histoire, et qu'il place à côté de ceux de Cicéron. Quintilien parle avec grand éloge d'un écrit où il traitait de l'éducation de la jeunesse, sous forme de lettre à son fils.

Mais le grand ouvrage de Tite-Live et le seul dont une partie soit venue jusqu'à nous est l'histoire de Rome, qu'il intitula lui-même *Annales.* Cet ouvrage allait de la fondation de Rome à la mort de Drusus (9 avant J.-C.), et comprenait cent quarante-deux livres. Nous n'en possédons que trente-cinq ; pour les autres, à l'exception de deux (le CXXXVIe et le CXXXVIIe), nous avons un recueil de sommaires ou *Épitome*, attribué par quelques-uns à l'auteur lui-même, par d'autres à

Florus. Comme une courte introduction se trouve au commencement des livres I, XXI et XXXI, et que chacun de ces livres marque le commencement d'une époque importante, l'ouvrage entier a été divisé en *Décades*, ou groupes de dix livres ; mais rien ne prouve que cette division, dont Priscien et Diomède ne parlent pas, ait existé avant le VIe siècle.

La première décade, que nous possédons en entier, s'étend jusqu'à la soumission des Samnites, en 294 avant J.-C. La seconde décade, qui est perdue, allait jusqu'à l'année 219 et se terminait au siége de Sagonte. La troisième, qui nous reste complète, embrasse la période comprise entre les années 219 et 201 : elle a pour sujet la seconde guerre punique, et les guerres qui furent faites à la même époque soit en Espagne, soit en Grèce. Il nous reste aussi la quatrième décade entière et la première moitié de la cinquième ; ces quinze livres, qui vont de 201 à 167, exposent les progrès des armées romaines dans la Gaule Cisalpine, en Macédoine, en Grèce, en Asie et finissent avec le triomphe de Paul-Émile. Des livres suivants il ne reste que des fragments sans importance, excepté quelques chapitres du livre XCI, concernant Sertorius. On ne connaît pas de manuscrit qui réunisse tous les livres aujourd'hui existants. Ceux qui comprennent la première et la troisième décade sont du Xe siècle (Bibliothèque nationale de Paris, nos 5,724 et 5,730) ; les manuscrits de la quatrième décade ne remontent pas plus haut que le XVe siècle (Bibliothèque de Bamberg et de Vienne). Les éditions complètes sont le résultat de découvertes successives, et les premières éditions ne contenaient que vingt-neuf livres. Jusqu'à l'époque où Freinshemius essaya d'en combler les lacunes par ses ingénieux *Suppléments* (1650), on espérait pouvoir retrouver l'ouvrage dans son intégrité ; on parlait d'un manuscrit dans l'île de Chios, d'un autre dans un monastère du mont Athos, d'un troisième dans le sérail de l'empereur turc; des souverains, entre autres le pape Léon X, firent des tentatives répétées pour se procurer ces copies. Aujourd'hui, l'existence des manuscrits complets de Tite-Live est mise au rang des fables.

Si l'on considère, dans l'œuvre de Tite-Live, le mérite littéraire, il n'y a qu'à louer. Quoique rien n'égale l'éclat de son style, les beautés en sont si sagement distribuées qu'il est fort difficile de citer des passages tranchant sur les autres par leur supériorité. L'écrivain ne s'efforce point d'embellir ce qui ne veut pas d'ornements; il repousse dans l'ombre ce qui nuirait à l'effet général de ses tableaux. Il s'empare du lecteur sans montrer l'effort; il donne à ses personnages une réalité saisissante, et transporte dans son livre la vie même des peuples. Le travail de l'expression se fait sentir sans nuire au développement de l'intérêt; il n'y a ni roideur, ni tension dans sa phrase ample, et quelquefois majestueuse. Quintilien a vanté sans réserve le style et la diction de Tite-Live. Il l'égale à Hérodote pour l'agrément et la clarté, et le met au-dessus de tout pour l'éloquence et la convenance des harangues, ainsi que pour le pathétique constant du récit. Les critiques modernes lui ont été moins favorables, surtout à l'égard de ses harangues, qui, si éloquentes qu'elles soient, ne s'accordent guère avec le degré de culture intellectuelle de ceux qui les tiennent, de leur pays et de leur temps. Asinius Pollion et d'autres Romains ont reproché à Tite-Live sa *patavinité*. Cette marque originelle de la patrie de l'historien (*Patavium*, Padoue) consistait-elle en quelques locutions provinciales, ou dans une couleur un peu trop poétique, un ton légèrement déclamatoire? Sur ce point, nous sommes réduits à d'incertaines conjectures.

La critique historique a reproché surtout à Tite-Live d'avoir cherché à établir sa propre réputation, en flattant l'amour-propre du peuple romain, et de n'avoir pas pénétré par de laborieuses investigations dans le fond véritable de l'histoire intérieure et extérieure des premiers âges de la république. Son but paraît ne pas dépasser le dessein d'offrir à ses concitoyens une narration claire et agréable. Pour cela il étudia avec soin les plus célèbres des écrivains qui avaient déjà traité le sujet dont il voulait s'occuper. Nous pouvons affirmer avec certitude qu'il se servit d'Ennius, de Fabius Pictor, de Cincius Alimentus, de Calpurnius Pison, de Claudius Quadrigarius; qu'il usa quelquefois, mais avec moins de confiance, de Valerius Antias, de Lucinius Macer et d'Ælius Tubéron. Nous savons qu'à partir de la troisième décade il eut un guide bien plus sûr dans Polybe. Mais il négligea plusieurs autres ouvrages relatifs à l'histoire, et l'on s'étonne qu'il n'ait mis à contribution ni les *Annales* et les *Antiquités* de Varron, ni les *Origines* de Caton, qui fournissaient une connaissance plus approfondie de la constitution et de l'administration de la République. En outre, chez lui rien ne rappelle les documents officiels de Rome ou des cités italiennes, les annales des pontifes, les actes des censeurs, les rituels des colléges de prêtres, les lois, les traités de paix, etc., sources si précieuses pour l'étude des mœurs, des croyances et des institutions. Quant aux historiens sur lesquels il s'est appuyé, il se préoccupe peu de les contrôler ; il choisit entre eux conformément à son but, qui est de plaire plus que d'instruire. Entre deux versions dont l'une est sèche et l'autre intéressante, il n'hésite pas à choisir la seconde ; il préfère au vrai qui le priverait d'un beau récit le vraisemblable qui lui en fournit la matière. En un mot, il a les dispositions d'un poëte épique plutôt que d'un historien. Il semble ne voir que les faits extérieurs et brillants. « Si quelques faits intérieurs l'invitent à s'en occuper, dit M. Nisard, il n'approfondit pas : et, soit sur les desseins du sénat, soit sur les luttes des partis, soit sur certaines grandes mesures qui touchent à la constitution, il se réduit au rôle de témoin, voyant les choses du dehors et de loin, ne cherchant pas à pénétrer, et confiant dans les talents de ceux qui gouvernent. »

Ce n'est pas par timidité politique qu'il agit ainsi ; car à la cour même d'Auguste il ne dissimulait pas son amour pour les vieilles institutions, ni son admiration pour les vaincus de l'ancien ordre de choses, Pompée, Cicéron, Caton. Auguste, du reste, ne s'en vengeait qu'en l'appelant le *Pompéien*. En art militaire, en jurisprudence, en économie politique, l'ignorance de Tite-Live est à peu près complète ; mais en géographie elle est singulière. Il ne connaît même pas l'Italie. Ses narrations du désastre des Fourches Caudines, du passage des Alpes par Annibal, de sa marche en Etrurie, de la bataille près du lac Trasimène, sont en complet désaccord avec l'état réel des contrées où se sont passés les événements. On lui a reproché aussi sa crédulité en matière de présages et de prodiges ; mais cette crédulité n'est qu'apparente, et l'on ne peut regretter qu'il ait enregistré toutes ces superstitions, témoignages si importants de la domination des prêtres et de la crédulité populaire.

L'édition *princeps* de Tite-Live fut imprimée à Rome (vers 1469, in-fol.). Elle a été suivie jusqu'à nos jours d'éditions très-nombreuses dont les principales sont celles d'Elzévir (1634, 3 vol. in-12 ; 1665, 3 vol. in-8), celle *ad usum Delphini* (1679, 6 vol. in-4), celles de Crévier (Paris, 1735-41, 6 vol. in-4), de Drakenborch (Leyde, 1738-46, 7 vol. in-4), de la *Bibliothèque Lemaire* (1822-25,

12 vol. in-8), de Kreyssig (Leipzig, 1828, in-4), de Bekker (Berlin, 1829, 3 vol. in-12), de Weissenborn (Leipzig, 1857-60, 6 vol. in-12), de Madrid (Copenhague, 1861 et suiv.). Tite-Live a été traduit en français par Bersuire (Paris, 1486-87, 3 vol. in-fol.), par Du Ryer (1663, 14 vol. in-12), par Guérin (1739, 10 vol. in-12), par Dureau de la Malle et Noël (1810-12, 15 vol. in-8), par MM. Liez, Dubois et Verger, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1830-35, 17 vol. in-8), par une réunion de professeurs dans la *Collection Nisard* (1839, 2 vol. in-4), par MM. Charpentier, Blanchet et Pessonneaux (1860-63, 6 vol. in-18). Diverses traductions, dont quelques-unes très-anciennes et très-rares, ont été aussi faites en anglais, en allemand et surtout en italien.

Cf. Machiavel : *Discours sur Tite-Live*; — Morhof : *De Patavinitate Liviana* (Kiel, 1685, in-4) ; — Kruse : *De Fide T. Livii recte æstimanda* (Leipzig, 1811, in-4) ; — Lachmann : *De Fontibus historiarum Livii* (Gœttingue, 1822-28, in-4) ; — Ernesti : *Glossarium Livianum* (Leipzig, 1827, in-8) ; — G. Schwab : *De Livio et Timagene* (Stuttgart, 1834, in-4) ; — Wimmer : *Observationes Livianæ* (Dresde, 1839, in-8) ; — A. Lemaire : *De l'Histoire et de Tite-Live en particulier*, thèse (Paris, 1823, in-4) ; — Kæstner : *Quæstiones Livianæ* (Celle, 1843, in-8) ; — Taine : *Essai sur Tite-Live* (Paris, 1856, in-18 ; 2e édit., 1860) ; — Madvig : *Emendationes Livianæ* (Leipzig, 1860, in-8).

TITINIUS, poëte comique latin du IIe siècle avant J.-C. Ses œuvres furent des comédies à toge dont les fragments, peu intéressants, ont été réunis par Bothe dans les *Poetarum Latii scenicorum fragmenta*, t. II (Leipzig, 1834, in-8).

Cf. Neukirch : *De Fabula togata* (Leipzig, 1833, in-8).

TITON DU TILLET (Everard), littérateur français, né le 16 janvier 1677, mort le 26 décembre 1762. Après avoir servi comme capitaine de dragons, il fut maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, puis se donna tout entier à son goût pour les lettres. Il rêvait de faire élever sur une place publique un vaste monument à la gloire de Louis XIV et des écrivains qui avaient illustré son règne. En 1708, il en commanda le modèle en petit à Louis Garnier, élève de Girardon. Celui-ci, après dix ans de travail, livra le modèle en bronze qui est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris. Ce monument, que Titon appela *le Parnasse français*, représente la montagne du Parnasse, ornée de lauriers, de myrtes et de palmiers. Louis XIV, figurant Apollon et tenant la lyre, en occupe le sommet. Immédiatement au-dessous, se tiennent les trois Grâces, représentées par Mmes de La Suze, Deshoulières et Scudéry. Plus bas, une espèce de terrasse fait le tour de la montagne ; Pierre Corneille y occupe la place principale sur le devant, puis suivent à la droite Molière, Racine, Racan, Lully portant le médaillon de Quinault. Segrais, La Fontaine, Boileau et Chapelle ; ils tiennent la place des neuf Muses. Sur des points divers, des médaillons de poëtes ou de musiciens moins célèbres sont portés par des génies ou suspendus aux lauriers.

Le choix de certains hommes admis sur ce monument a été l'occasion de cette épigramme de Voltaire :

> Dépêchez-vous, monsieur Titon,
> Enrichissez votre Hélicon ;
> Placez-y sur un piédestal
> Saint-Didier, Danchet et Nadal ;
> Qu'on voie armés d'un même archet
> Saint-Didier, Nadal et Danchet,
> Et couverts du même laurier
> Danchet, Nadal et Saint-Didier.

Titon du Tillet a publié la *Description du Parnasse français, exécuté en bronze, suivie d'une liste des poëtes et des musiciens* (Paris, 1727, in-12), réimprimé avec une *Notice sur la vie des poëtes et des musiciens* (Ibid., 1732, in-fol. ; 1743, 1755, avec des suppléments). On a encore de lui : *Essai sur les honneurs et sur les monuments accordés aux illustres savants* (Paris, 1734, in-12).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique ;* — Goujet : *Bibliothèque française.*

TITUREL (LE JEUNE), poëme de Wolfram d'Eschenbach (voy. ce nom).

TITUS, tragédie de Debelloy ; — TITUS ANDRONICUS, tragédie de Shakespeare (voy. ce nom).

TIXIER DE RAVISI (Jean), en latin *Ravisius Textor*, humaniste français, né vers 1480 à Saint-Saulge (Nivernais), mort le 3 décembre 1524. Professeur de rhétorique au collége de Navarre, puis recteur de l'Université de Paris, il écrivit plusieurs ouvrages sur l'enseignement, qui se distinguent par la pureté et l'élégance : *Epitheta latina* (Paris, 1518, in-4 ; 1524, in-fol.) ; *Officina, vel potius naturæ historia, in qua dispositum est per locos quidquid habent auctores, quod et ad rerum, historiarum et verborum cognitionem modo facere potest* (Ibid., 1522, in-4, plusieurs fois réimpr.) ; *Epistolæ* (Ibid., 1522, in-16, plusieurs fois réimpr.) ; *Dialogi et epigrammata* (Ibid., 1536, in-8) ; etc.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique.*

TOBIE (LE LIVRE DE), l'un des livres de la Bible. Il contient l'histoire des deux Tobie : celle du père emmené captif à Ninive par Salmanasar, et qui perdit la vue ; celle du fils, qui, suivant le conseil de l'ange Raphaël, guérit son père de sa cécité avec le fiel d'un poisson. Ce livre présente une rédaction très-indécise et beaucoup d'interpolations. Il ne reçut jamais des Pères de l'Eglise une consécration canonique complète, et il est rejeté par les juifs et les protestants.

TOCHON (Joseph-François), numismate français, né en Savoie, près d'Annecy, le 4 novembre 1772, mort le 20 août 1820. Devenu français par l'annexion de la Savoie en 1792, il servit dans l'armée des Alpes jusqu'en 1797. En 1815 il fut membre de la Chambre des députés. En 1816 il entra à l'Académie des inscriptions. En 1817 il vendit à l'Etat sa collection de bronzes, vases et médailles, qui enrichit le musée du Louvre. Savant et habile numismate, il a publié : *Dissertation sur la mort d'Antiochus Sidétès, roi de Syrie* (Paris, 1815, in-4) ; *Mémoire sur les médailles de Marinus, frappées à Philippopolis* (Ibid., 1817, in-4) ; *Recherches sur les médailles des nomes ou préfectures de l'Egypte* (Ibid., 1822, in-4), etc.

Cf. B.-J. Dacier, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. VII.

TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri CLÉREL DE), publiciste et homme politique français, né à Verneuil (Seine-et-Oise) le 29 juillet 1805, mort à Cannes le 16 avril 1859. Arrière-petit-fils de Malesherbes, il entra en 1830 dans la magistrature, puis suivit la carrière politique, comme député, représentant du peuple, et fut quelques mois ministre. Son grand titre de notoriété est *la Démocratie en Amérique* (1835, 2 vol. in-8, 14e édition, 1864, 3 vol. in-8), publiée à la suite de la mission qu'il avait reçue, avec G. de Beaumont, d'aller étudier le système pénitentiaire aux Etats-Unis. Dans cet ouvrage, que Royer-Collard appelait une « continuation de Montesquieu », l'auteur, érigeant en lois les faits qu'il avait observés, rappelait par sa méthode et la coupe de son style les qualités et les défauts de l'*Esprit des lois*. Traduit dans les diverses langues, il obtint le prix Montyon en 1836. L'auteur fut élu, la même année, membre de l'Académie des sciences morales, et en 1841 de l'Académie française.

On cite en outre d'Alex. de Tocqueville : *Du Système pénitentiaire* (1832, in-8, avec pl.), avec G. de Beaumont ; *Histoire philosophique du règne*

de Louis XV (1846, 2 vol. in-8); *Coup d'œil sur le règne de Louis XVI* (2ᵉ édit., 1850, in-8); *l'Ancien régime et la Révolution* (1850, in-8), etc. On a réuni ses *Œuvres complètes* (nouv. édit., 1860-65, 9 vol. in-8), contenant trois volumes d'*Œuvres et correspondance inédites*. [*Dict. des contemp.*, 1ʳᵉ et 2ᵉ édit.]

Cf. Gust. de Beaumont : *Notice*, en tête des *Œuvres inédites*; — Mignet : *Eloges*.

TOISON D'OR (LA), pièce de P. Corneille (voy. ce nom).

TOLAND (John), philosophe anglais, né à Redcastle (Irlande) le 30 novembre 1670, mort à Putney, près de Londres, le 11 mars 1722. D'une famille catholique, il embrassa la religion anglicane, étudia aux universités de Glasgow, d'Edimbourg, de Leyde et d'Oxford, secoua toute foi chrétienne, et par son *Christianisme sans mystères* (Christianty not mysterious; Londres, 1696, in-8), inaugura une série de livres qui le montrèrent comme socinien, déiste, panthéiste et soulevèrent autour de lui les plus violentes querelles. On cite dans le même sens : *les Lettres à Serena* (Londres, 1704, in-8), traduites en français par le baron d'Holbach (Amsterdam, 1768, in-8); *le Socinianisme tel qu'il est* (Socinianisme truly account; Ibid., 1705, in-4); *Nazarenus, or Jewish, gentile or Mahometan Christianity* (Ibid., 1718, in-8); *Pantheisticon, sive Formula celebrandæ sodalitatis socraticæ* (Cosmopolis [Londres], 1720). On cite de lui une assez importante *Vie de Milton* (Life of M.; Londres, 1693, in-8), suivie d'*Amyntor ou défense de la vie de M.* (Ibid., 1699, in-8), etc. On a publié après sa mort : *Collection of several pieces* (Ibid., 1726, 2 vol. in-8).

Cf. Des Maizeaux : *Notice*, en tête du recueil posthume; — Niceron : *Mémoires*, t. X.

TOLLIUS (Jacques), érudit hollandais, né à Utrecht vers 1630, mort dans cette ville le 22 juin 1696. Il fut l'élève de G.-J. Vossius et de Heinsius envers lesquels il se rendit coupable d'ingratitude et d'indélicatesse. Il fut chassé par ce dernier. Recteur du gymnase de Gonda, professeur d'humanités à Duisbourg, inspecteur de mines en Allemagne et en Italie pour l'électeur de Brandebourg, il finit par être maître d'école en Hollande et mourut dans la misère. Outre les langues anciennes, il avait étudié la médecine, les sciences naturelles et s'était jeté dans l'alchimie. On cite de lui : *Epistolæ itinerariæ* (Amsterdam, 1700, in-4), des éditions estimées d'*Ausone* (Ibid., 1669, in-4), de *Longin* (Utrecht, 1694, in-4), diverses traductions, etc.

Il eut deux frères, Corneille et Alexandre TOLLIUS, nés en 1620, morts le premier en 1662, le second en 1675. On doit au premier quelques écrits littéraires en latin, et au second l'édition des *Œuvres de Vossius* (Amsterdam, 1641, 3 vol. in-4), et celle d'*Appien* (1670, 2 vol. in-8). — Un autre érudit hollandais, Hermann TOLLIUS, né à Bréda en 1742, mort en 1822, professeur aux académies de Herderwyk et de Leyde, a édité le *Lexicon homericon* d'Apollonius (Leyde, 1788, in-8), et écrit en hollandais des *Mémoires sur la république des Provinces-Unies* (Ibid., 1814-16, 3 vol. in-8).

TOLOMMEI (Claudio), littérateur italien, né à Sienne vers 1492, mort en 1555. Il fut exilé par ses compatriotes pour avoir pris part à l'expédition que Clément VII dirigea contre eux. Son ouvrage le plus connu est un recueil de *Lettres* en VIII livres (Lettere; Venise, 1547, in-4; 1549, 1553, 1558 et 1559, in-8), adopté par l'Académie de la Crusca, et traduit en français par Vidal (1572). Ses autres écrits ont pour objet la langue, son alphabet et les règles de la poésie italienne.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana*.

TOMBEAU (LE), poëme de R. Blair; — LES TOMBEAUX, poëme d'Ugo Foscolo (voy. ces noms). — On donne le nom de TOMBEAUX, *Tumuli*, à des recueils comprenant les épitaphes, pièces de vers ou discours en l'honneur d'une personne célèbre; tel est, par exemple, *le Tombeau de Marguerite de Valois, royne de Navarre* (1551, petit in-8).

TOM JONES, roman de Fielding. — TOM JONES A LONDRES, comédie de Desforges (voy. ces noms).

TONGA (LE), idiome polynésien de la famille malaise. Il est parlé en plusieurs dialectes par les naturels de l'archipel des Amis. Le principal de ces dialectes est celui de l'île Tonga. Sa prononciation est moins douce et plus aspirée que celle du taïtien. Il a un seul article, indéclinable; trois nombres pour les verbes et pour les pronoms personnels. La déclinaison compte sept cas.

TONIQUE (ACCENT). — Voyez ACCENT.

TOOKE (William), littérateur anglais, né à Islington, près de Londres, le 18 janvier 1744, mort dans cette dernière ville le 17 novembre 1820. Il exerça le ministère ecclésiastique en Russie et écrivit sur ce pays des ouvrages estimés : *Russia* (Londres, 1780, 4 vol. in-8); *Vie de Catherine II* (Life of C.; Ibid., 1798, 3 vol. in-8); *Tableau de l'empire de Russie sous Catherine II* (a View of the russian Empire during, etc.; Ibid., 1799, 3 vol. in-8), traduit en français (Paris 1801, 6 vol. in-8); *Histoire de la Russie depuis la fondation de la monarchie*, etc. (History of R., from, etc.; Londres, 1800, 2 vol. in-8). Citons, en outre, un recueil de *Varieties of literature from foreign journals* (Ibid., 1795-98, 4 vol. in-8).

TÖPFFER, TŒPFFER (Rodolphe), écrivain génevois, né le 17 février 1799, mort le 8 juin 1846. D'une famille originaire de la Suisse allemande et fils d'un peintre distingué, il se destina d'abord à la peinture; mais une maladie des yeux le força d'y renoncer. Il fonda à Genève une maison d'éducation, puis fut nommé, en 1833, professeur de rhétorique à l'Académie de sa ville natale. Son talent aimable le rapproche tantôt de Bernardin de Saint-Pierre et de Charles Nodier, tantôt de Sterne et de Xavier de Maistre. Il unit l'*humour* et la fantaisie au sentiment et à la rêverie, et recherche jusque dans ses fantaisies les plus gaies la moralité et l'honnêteté. Souvent il dissimule sous une fine bonhomie et un air ingénu l'art dont il pousse cependant assez loin la recherche. Sa langue tient de cet idiome archaïque porté en Suisse par les protestants venus de France, et qui s'y est conservé sous le nom caractéristique de « français réfugié », et a été appelée elle-même assez justement un « français composite ».

Sa première publication fut une brochure contenant des *Lettres* en vieux style, sur l'exposition de peinture de Genève (1826, in-8). Sa réputation commença peu d'années après par la *Bibliothèque de mon oncle* (1832, in-8), opuscule où se montre le mélange de sentiment et de fantaisie qui devait être la marque véritable de son talent. Il fit paraître ensuite successivement : *le Presbytère* (1833, in-8), roman d'un intérêt réel, quoique d'un esprit trop exclusivement génevois; *Réflexions et menus propos d'un peintre génevois* (Paris, 1839, in-8; 1847, 2 vol. in-8), recueil de pensées spirituelles et quelquefois élevées sur l'esthétique et la poésie; *Nouvelles et mélanges* (1840, in-8), recueil plus connu sous le titre de *Nouvelles génevoises* (1841, in-18; 1844, in-8); *Voyages en zig-zag* (1843-1853, 2 vol. gr. in-8), où l'auteur a raconté les excursions faites avec ses élèves dans l'Oberland, la Savoie, le Piémont, le Dauphiné, les illustrant de son crayon de dessinateur; *Essai de physiognomonie* (1845, in-4, avec fig.); *Rosa et Gertrude* (1846, in-18), histoire touchante dans sa simplicité. Il faut men-

tionner en passant ses albums burlesques : *M. Vieux-Bois; M. Jabot; le docteur Festus; M. Pencil; M. Crépin; M. Cryptogame.* Le succès de Töpffer en France fut dû en partie à Xavier de Maistre, qui fit joindre quelques écrits de l'auteur génevois à une réimpression de ses propres *Œuvres.*

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits contemporains.*

TOPIQUES. — Voyez LIEUX COMMUNS; — LES TOPIQUES, ouvrages d'Aristote et de Cicéron (voy. ces noms).

TOPOGRAPHIE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

TORCY (Jean-Baptiste COLBERT, marquis DE), neveu de l'illustre Colbert, secrétaire d'État aux affaires étrangères, né en 1665, mort en 1746. — On a de lui de précieux *Mémoires*, contenant la relation des négociations auxquelles il a pris une part active, depuis le traité de Ryswick (1697) jusqu'à celui d'Utrecht (1714), et écrits avec élégance et distinction. Ils ont été publiés en 1756 et réimprimés dans la Collection Petitot-Monmerqué, t. LXVII et LXVIII, 2e série, et de Michaud-Poujoulat, t. XXXII.

TORENO (José Maria QUEIPO DE LLANOS, comte DE), historien espagnol né à Oviedo au mois de janvier 1786, et mort à Paris le 16 septembre 1843. Il appartenait à une famille noble et originaire de Cuença. Dès sa jeunesse il prit une part active et brillante, dans les rangs du parti libéral, aux guerres civiles de son pays, fut forcé deux fois de s'expatrier et se réfugia à Paris, où il se livra à ses travaux historiques. Sous la reine Christine, il devint ministre des finances (1834), puis fut chassé par l'insurrection. Son *Histoire du soulèvement, de la guerre et de la révolution d'Espagne* (Historia del levantamiento, guerra y revolucion de España; Madrid, 1836-38, 3 vol. in-8), traduite en français par M. Louis Viardot, d'Ayllon et Ferd. Bascans (Paris, 1835-38, 5 vol. in-8), n'est pas seulement importante par la compétence de l'écrivain, mêlé aux événements qu'il retrace; elle est considérée, sous le rapport du style, comme un des meilleurs ouvrages de l'Espagne moderne. L'auteur avait aussi entrepris une *Histoire de la domination de la maison d'Autriche en Espagne*, restée inachevée.

Cf. *Galeria de Españoles contemporaneos* (Madrid, 1841); — de Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. VI; — Ch. Didier : *Une année en Espagne*; — Lemcke : *Handbuch der spanischen Litteratur*, t. I.

TORFESEN (Thormod), en latin *Torfæus*, historien islandais, né dans l'île d'Engoë le 27 mai 1636, mort en 1719. Employé par Frédéric III à recueillir et à traduire des manuscrits islandais, il devint conservateur du cabinet d'antiques du roi, puis historiographe. Il s'est fait une juste réputation en débrouillant le chaos des antiquités du Nord, par l'interprétation des sagas islandaises, sources précieuses et jusque-là inexplorées. On lui doit : *Series dynastarum et regum Daniæ a Skioldo Odini filio*, etc. (Copenhague, 1702, in-4), contenant l'analyse antique de 200 manuscrits islandais; *Groenlandia antiqua* (Ibid., 1706, in-8); *Trifolium historicum, seu De tribus Daniæ regibus*, etc. (Ibid., 1707, in-4); *Historia rerum norvegicarum* (Ibid., 1711, 3 vol. in-fol.), etc. De ses manuscrits posthumes on a tiré un recueil de pièces : *Torfæana* (Ibid., 1777, in-4).

Cf. Suhm : *In effigiem Torfæi, una cum Torfæanis.*

TORNADAS. — Voyez ENVOI.

TORNEYAMEN. — Voyez TENSON.

TORNIELLI (Gregorio, dit Agostino), annaliste italien, né à Barengo le 10 juin 1543, mort à Milan le 10 juin 1622. Il entra chez les Barnabites. On lui doit *Annales sacri et profani ab orbe condito*, etc. (Milan, 1610, 2 vol. in-fol.; plus. édit.), formant un commentaire estimé des livres historiques de l'Ancien Testament.

TORQUATO TASSO, drame de Gœthe (voy. ce nom).

TORQUEMADA (Antonio), poëte espagnol, né dans la province de Léon, dans la première moitié du seizième siècle. Il fut pendant plus de quarante ans secrétaire du comte de Bénévent. Ses principaux ouvrages sont des *Dialogues satiriques* (Coloquios satiricos, con un colloquio pastoril al cabo; Mondeñedo); un ouvrage fantastique et merveilleux, *Histoire de l'invincible chevalier don Olivante de Laura, prince de Macédoine* (Barcelone, 1564, in-fol.), mentionné, dans la revue de la bibliothèque de Don Quichotte, comme digne du feu; *le Jardin de Flore* (Salamanque, 1570, in-8).

Cf. Ticknor : *History of spanish literature.*

TORRE (Alfonso DE LA), poëte espagnol du XVe siècle, surnommé *le Bachelier*. Il fut, de l'année 1437 jusqu'à sa mort, collégial de San Bartolomé de Salamanque. On a de lui : *la Vision délectable* (la Vision deleitable), ouvrage de morale, écrit pour l'instruction et l'amusement de Don Carlos, prince de Viana, fils de Juan II, roi de Navarre et d'Aragon. Malgré la subtilité scholastique commune à toutes les productions de l'époque, c'est pour le style un des meilleurs ouvrages en prose du XVe siècle. Traduit en italien par Domenico Delphini, il fut remis en prose espagnole par un juif converti, Francisco de Caceres, qui la publia, en 1663, comme une production étrangère. Alfonso de la Torre a laissé des *Poésies* qui ont été louées par Boscan et dont la Bibliothèque nationale de Paris possède un manuscrit.

Cf. Ochoa : *Manuscritos de la Biblioteca real* (Paris, 1844, in-4); — Ticknor : *History of spanish literature.*

TORRENTS SPIRITUELS (LES), ouvrage de Mme Guyon (voy. ce nom).

TORRÈS-NAHARRO (Bartolomé), écrivain dramatique espagnol du XVIe siècle, né à la Torre, près de Badajoz. Emmené captif à Alger, il fut racheté, alla à Rome où il se fit prêtre et entra au service de Fabricio Colona, général du pape. Son recueil, la *Propaladia* (Naples, 1517; Séville, 1520), contient, avec les premières comédies espagnoles régulières du siècle, les premiers préceptes d'art dramatique qui aient été donnés en langue castillane. Ses pièces furent représentées à Rome de 1500 à 1516. Ce sont : la *Soldadesca*, contenant des allusions aux guerres de l'Italie; *Tinelaria*, tableau de la vie licencieuse des domestiques d'un cardinal; *Trophea*, destinée à célébrer les découvertes et les conquêtes des Portugais; *Jacinta*, comédie romanesque; *Aquilana*, pièce soumise aux trois unités; *Calamita; Serafina*, comédie romanesque en quatre langues, espagnol, valencien, italien et latin; *Dédain pour dédain* (El desden con el desden); *Ymenea*. Ces pièces, intéressantes pour l'époque, sont écrites en vers octosyllabes avec césure et rimes croisées. La versification en est facile et harmonieuse, le dialogue vif et animé, l'esprit parfois bouffon et grossier. *Ymenea* a été réimprimée dans le *Tesoro del Teatro español* d'Ochoa, t. Ier (Paris, 1844, 5 vol. in-8).

Cf. Martinez de la Rosa : *Apendice sobre la comedia española*; — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littératures espagnole et française.*

TORSELLINO (Orazio), *Horatius Torsellinus*, en français *Turselin*, historien italien, né à Rome en 1545, mort en 1599. Il devint directeur du séminaire des Jésuites à Rome. Il est auteur d'un *Epitome historiarum a mundo condito ad annum* 1598 (Rome, 1598, in-12), dont la traduction française fut condamnée au feu par le parlement de Paris, en 1761. On a aussi de lui un traité *de Particulis latinæ orationis* (1598; plus. fois réimpr.).

TORY (Geoffroy), en latin *Torinus*, imprimeur

et érudit français, né vers 1480 à Bourges, mort en 1533. Après avoir complété ses études en Italie, il vint à Paris, où il professa dans plusieurs collèges. En 1518, il s'établit libraire, puis imprimeur. Excellent graveur, il signala ses éditions par la beauté des caractères. On le regarde comme l'auteur des types dont se servirent Simon de Colines et Robert Estienne. Il eut pour élève Claude Garamond. Il a publié : *le Champ Fleury, auquel est contenu art et science de la vraie proportion des lettres attiques, qu'on dit autrement lettres antiques, et vulgairement lettres romaines* (Paris, 1529, in-8). Il a traduit : *les Tables de Cébès avec trente dialogues moraux de Lucien* (1529, in-8); *les Politiques de Plutarque* (1530, in-fol.); *l'Économie de Xénophon* (1531, in-8); etc.

Cf. A. Bernard : *Geoffroy Tory* (Paris, 1857, in-8).

TOSCAN (DIALECTE). — Voyez ITALIENNE (Langue).

TOTONAQUE (LE), langue de l'Amérique centrale, de la région mexicaine, parlée sur les côtes du golfe du Mexique dans la province de Vera-Cruz. Elle est remarquable par la très-grande richesse de sa conjugaison. Les consonnes *b, d, f, k* et *v* manquent à son alphabet. Il en a été donné des *Grammaires* en espagnol par Andres de Olmes (Mexico, 1560, in-4), Zambrano y Bonilla (Puebla, 1752), Diez de Anaya, etc.

TOTT (le baron François DE), diplomate français, d'origine hongroise, né le 17 août 1733, à Chamigny, près de la Ferté-sous-Jouarre, mort en 1793. Attaché à l'ambassade française de Constantinople, consul en Crimée, puis inspecteur général des consulats dans les échelles du Levant, il a laissé des *Mémoires sur les Turcs et les Tartares* (Amsterdam [Paris], 1784, 4 vol. in-8, 1788, 2 vol. in-4), qui furent pour l'Europe occidentale une véritable révélation de l'histoire et des mœurs de la Turquie. Ils ont été traduits en anglais, en allemand, en hollandais, en danois et en suédois.

TOUAREG (LE). — Voyez BERBÈRE.

TOULONGEON (François-Emmanuel, vicomte DE), publiciste et historien français, né le 3 décembre 1748, à Champlitte (Franche-Comté), mort le 23 décembre 1812. Il fut député à l'Assemblée nationale en 1789 et au Corps législatif en 1802. L'Institut le compta au nombre de ses membres, à partir de 1797. Son principal ouvrage est une *Histoire de France depuis la Révolution de* 1789 (Paris, 1801-10, 4 vol. in-4, ou 8 vol. in-8), médiocre sous le rapport du style et de la composition, mais appuyée en général sur de bons documents, tirés des archives civiles et militaires. Les faits de guerre y sont surtout traités avec soin. On cite encore de lui : *Manuel révolutionnaire, ou Pensées morales sur l'état politique des peuples en révolution* (Paris, 1796, in-18); *Recherches historiques et philosophiques sur l'amour et sur le plaisir*, poëme en trois chants (Ibid., 1807, in-8), une traduction des *Commentaires de César* (1813, 2 vol. in-12).

Cf. G.-B. Dacier, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, nouvelle série, t. V.

TOUP (Jonathan), philologue anglais, né à Saint-Yves (Cornwall) en 1713, mort à Exeter le 19 janvier 1785. Estimé pour son érudition et sa sagacité, il portait dans la discussion une âpreté blessante. Son principal travail est : *Emendationes in Suidam* (Londres, 1760-75, 4 vol. in-8). Il a collaboré à l'édition de *Théocrite*, par Wharton (Oxford, 1770, gr. in-4).

TOUR DE BABEL (LA), comédie de Liadières (voy. ce nom).

TOURANIENNES (LANGUES). — Voyez LANGUE.

TOURNEMINE (René-Joseph), érudit français, né le 26 avril 1661 à Rennes, mort le 16 mai 1739. Membre de la société de Jésus, il enseigna, pendant quinze ans, les belles-lettres, la philosophie et la théologie, puis dirigea, de 1701 à 1718, le *Journal de Trévoux*. Versé dans les sciences et surtout dans l'histoire des lettres, il écrivit dans cette publication des articles de critique remarquables pour le savoir, l'impartialité et le style. Malgré les préventions de sa compagnie, il se montra juste à l'égard de Voltaire et ne craignit pas de faire l'éloge de *Mérope* comme d'un chef-d'œuvre. Dans une discussion contre Leibniz au sujet de l'origine des Français, il soutint que les Francs étaient issus d'une colonie de Gaulois, pour nous donner ces derniers doublement comme ancêtres.

Les principaux *Mémoires* que le P. Tournemine inséra dans le *Journal de Trévoux* sont les suivants : *Sur le système des dynasties d'Égypte* (avril 1702); *Projet d'un ouvrage sur l'origine des fables* (novembre 1702, février 1703); explication du cachet de Michel-Ange (fév. 1710); *Défense de Corneille contre le commentateur des œuvres de Boileau* (mai 1717); *Histoire des Prussiens que nous appelons Moscovites* (mai 1717); *Mémoire historique sur le roi Stanislas et sa maison* (décembre 1725); *Lettre sur l'immatérialité de l'âme et les sources de l'incrédulité* (octobre 1735); *De la liberté de penser sur la religion* (janvier 1736). Le P. Tournemine a donné en outre des *Tables chronologiques* dans la *Bible* de Duhamel (1706), les *Commentarii totius Scripturæ* de Menochius (Paris, 1719, 2 vol. in-fol.); *l'Histoire des Juifs*, de Prideaux (Paris, 1726, 6 vol. in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XLII; — *Journal de Trévoux* (septembre 1739); — Al. Pierron : *Voltaire et ses maîtres* (Paris, 1866, in-18).

TOURNEUR (Cyril), poëte dramatique anglais du temps de Jacques Ier. Sa vie est inconnue, mais il reste de lui deux tragédies, *le Vengeur* (the Revenger's tragedy, 1607) et *l'Athée* (the Atheist's tragedy, 1612), vigoureuses, sombres, dans le genre de Webster, et qui ont sauvé son nom de l'oubli.

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

TOURON (Antoine), controversiste et biographe français, né à Graulhet (Tarn) le 5 septembre 1686, mort le 2 septembre 1775. Dominicain, il s'occupa surtout d'ouvrages relatifs à l'histoire de son ordre. On a de lui : *Vie de saint Thomas d'Aquin* (Paris, 1737, in-4); *Vie de saint Dominique, fondateur des frères prêcheurs* (Ibid., 1739, in-4); *Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique* (1743-1749, 6 vol. in-4); *De la Providence, traité historique, dogmatique et moral* (1752, in-12); *la Main de Dieu sur les incrédules, ou histoire abrégée des Israélites* (1756, 2 vol. in-12); *Histoire générale de l'Amérique depuis sa découverte* (1768-70, 14 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

TOURREIL (Jacques DE), littérateur français, né le 18 novembre 1656 à Toulouse, mort le 11 octobre 1715. Il remporta les prix d'éloquence de l'Académie française en 1681 et 1683, entra à l'Académie des inscriptions en 1691 et à l'Académie française en 1692. On lui doit des traductions du grec peu littérales et d'un style affecté. Racine disait de lui : « Le bourreau ! il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthène. » Il a publié : la *Première Philippique*, les *Trois Olynthiennes* et la harangue *Sur la paix* (Paris, 1691, in-8), rééditées par l'abbé Massieu, avec le *Discours pour la couronne* et le discours d'Eschine *contre Ctésiphon* (1721, 2 vol. in-4 et 4 vol. in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. II.

TOUSSAIN (Jacques), en latin *Tusanus*, helléniste français, né à Troyes, mort le 16 mars 1547. Disciple de Guillaume Budé, il devint vers 1532

professeur de langue grecque au Collège royal, et compta parmi ses élèves Turnèbe, Frédéric Morel, Henri Estienne. On a de lui : un *Dictionnaire grec et latin* (Paris, 1552, in-fol.); des éditions annotées des *Lettres* de G. Budé (1526, in-4), et des *Épigrammes* de Jean Lascaris (1527, in-8).

Cf. Turnèbe : *Éloge de Toussain ;* — Goujet : *Mémoires sur le Collége royal.*

TOUSSAINT (François-Vincent), littérateur français, né vers 1715 à Paris, mort en 1772. Il étudia le droit, fut reçu avocat, et s'étant lié avec le parti des philosophes, rédigea les articles de jurisprudence dans les deux premiers tomes de l'encyclopédie. Son principal livre, *les Mœurs*, ayant été condamné, par arrêt du parlement, à être brûlé, il crut prudent de quitter la France et se retira à Bruxelles. Il y rédigea, dans l'intérêt de l'Autriche contre la Prusse, la *Gazette française*, où il appela Frédéric II « le brigand du nord ». Pourtant ce roi, sur les recommandations des philosophes, lui offrit, en 1764, la chaire de logique et de rhétorique à l'école militaire de Berlin; il l'accepta, mais il perdit bientôt la faveur du roi par ses indiscrétions, dit-on, et sa vanité.

L'ouvrage intitulé *les Mœurs* (Amsterdam [Paris], 1748-1760, in-12; Berlin, 1767-1771) fut donné sous le pseudonyme de *Panage*, traduction grecque du nom de l'auteur. Suivant Grimm, il aurait dû sa grande célébrité au bonheur d'avoir été lacéré et brûlé, et serait un recueil de lieux communs qu'on trouve partout. Ce jugement n'est pas absolument exact. C'est un traité de morale lié à une suite de portraits, écrit d'un style facile et parfois piquant, et qui avait, pour l'époque, une certaine originalité; l'auteur déclare le devoir naturel indépendant de toute croyance religieuse et de tout culte. Il répondit aux attaques des abbés Nonnotte et Richard par les *Eclaircissements sur le livre des Mœurs* (1762, in-8). On a encore de lui, outre des traductions de l'allemand et de l'anglais, des articles dans le *Journal étranger* et dans le *Journal littéraire*, publié à Berlin de 1772 à 1776, des *Mémoires* dans le recueil de l'Académie de Berlin, et un roman philosophique intitulé : *Histoire des passions ou Aventures du chevalier Shroop* (La Haye, 1751, 2 vol. in-12).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Quérard : *la France littéraire.*

TOUSTAIN (Charles-François), érudit français, né le 15 octobre 1700 à Repas, près de Séez, mort le 1[er] juillet 1754. Il était bénédictin de Saint-Maur. On a de lui : *la Vérité persécutée par l'erreur, Recueil de divers ouvrages des saints Pères sur les persécutions des huit premiers siècles de l'Eglise* (La Haye, 1733, 2 vol. in-12); *Eclaircissements sur la diplomatique* (Paris, 1748, 2 vol. in-4); *Nouveau traité de diplomatique*, avec dom Tassin (Paris, 1750-1765, 6 vol. in-4); etc.

Cf. Dom Tassin : *Hist. littér. de la congrég. de Saint-Maur.*

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN, drame de Shakespeare (voy. ce nom).

TRABEAS (Quintus), poëte comique latin du II[e] siècle avant J.-C. Varron le place, avec Attilius et Cæcilius, au premier rang de ceux qui ont su manier les passions, et au-dessous de Térence et de Titinius pour l'art de dessiner les caractères. Il imitait les poëtes grecs de la nouvelle comédie. Quelques fragments de lui ont été imprimés par Bothe dans les *Poetarum Latii scenicorum fragmenta* (Leipzig, 1834).

Cf. Varron : *De lingua latina*, l. V.

TRACHINIENNES (LES), tragédie de Sophocle (voy. ce nom).

TRACY (Antoine-Louis-Claude DESTUTT DE), philosophe français, né dans le Bourbonnais, le 20 juillet 1754, mort à Paris le 9 mars 1836. D'une famille d'origine écossaise, il était colonel d'infanterie au moment de la Révolution et fut député à la Constituante, et plus tard sénateur et pair de France. Il fit partie de l'Institut dès sa fondation, dans la classe des sciences morales et politiques, et entra en 1808 à l'Académie française. Ses écrits littéraires et philosophiques, inspirés des doctrines sensualistes du XVIII[e] siècle, l'ont fait appeler « le dernier des idéologues ». Les principaux sont : *Idéologie* (1801), *Grammaire générale* (1803), *Logique* (1805), *Traité de la volonté* (1815), réunis sous le titre d'*Eléments d'idéologie* (Paris, 1817-18, 4 vol. in-8). On cite en outre : *Essai sur le génie et les ouvrages de Montesquieu* (1808), *Commentaire sur l'esprit des lois* (1819, in-8), etc.

Cf. Mignet : *Notices et portraits*, t. I; — Damiron : *Essai sur la philosophie du XIX[e] siècle.*

TRADUCTION. La traduction (du latin *traducere*) est simplement l'action de faire passer un ouvrage quelconque d'une langue dans une autre. Elle a pour objet de permettre à ceux qui ne peuvent l'aborder dans la langue où il a été écrit, de le connaître dans la leur. Pour atteindre ce résultat, il faut évidemment que l'ouvrage traduit soit représenté dans sa forme nouvelle, avec tous les caractères qui lui sont propres, qu'il les tienne soit du génie individuel de l'auteur, soit du milieu ou du temps où il s'est produit. Il s'ensuit que la première qualité d'une traduction est l'exactitude, et que celle-ci ne consiste pas seulement à rendre les idées par des mots équivalents, mais à reproduire le sentiment, le mouvement et la couleur de l'œuvre primitive. La traduction est en littérature ce que dans l'art est la copie d'un tableau; elle doit, autant que possible, tenir lieu de l'original. Voltaire se moque avec raison de Desfontaines, qui croit avoir rendu le vers de l'*Enéide :*

Apparent rari nantes in gurgite vasto,

par cette banale paraphrase : « A peine un petit nombre de ceux qui montaient le vaisseau purent se sauver à la nage. « C'est, dit-il, traduire Virgile en style de gazette. » Le sentiment, l'image, toute la poésie du modèle ont disparu dans la médiocrité, la platitude de la copie.

L'interprète ne manque pas toujours à son rôle par impuissance; il peut aussi pécher par système. Pendant longtemps on s'est mis volontairement à côté du texte, non pas pour tomber au-dessous par négligence, mais pour s'élever au-dessus par l'ambition de perfectionner ou de rajeunir son modèle. Le nom de « belles infidèles », donné aux traductions du XVII[e] siècle, ne renfermait pas toujours un reproche, il résumait l'esthétique de leurs auteurs. « Je n'ai rien omis, disait Gueudeville, le traducteur de Plaute, pour habiller ce vieux comique à la mode; j'étends sans façon ses pensées, etc. » Perrot d'Ablancourt, dans sa *Préface de Thucydide*, fait la même profession de foi. On trouve dans les traductions des *Tragiques grecs* du P. Brumoy des exemples bien frappants de l'effort fait pour ramener après coup les auteurs anciens à l'observation des règles qu'ils avaient ouvertement méconnues. On sait qu'Euripide, dédaignant le savant artifice de l'exposition, laisse volontiers ses héros s'annoncer eux-mêmes, et, comme a dit le critique, décliner leur nom : « Je suis Mercure, fils de Maïa;... Je suis Polydore, fils d'Hécube...; Je suis Andromaque, etc. » Il amène de même Iphigénie seule sur la scène pour nous faire connaître *ex abrupto* sa généalogie : « Pélops, fils de Tantale, étant venu à Pise, épousa la fille d'Œnomaüs, de laquelle naquit Atrée, d'Atrée naquirent, etc. » Le P. Brumoy prépare par un mouvement dramatique cette charte de famille;

il fait dire à l'héroïne : « Déplorable Iphigénie, dois-je rappeler mes malheurs? » Et il se félicite d'avoir mis Euripide en règle avec les exigences de notre *Art poétique*.

D'autres infidélités systématiques ont eu pour objet de donner satisfaction à la morale ou à la foi. Gresset, traduisant les églogues de Virgile, retouche d'une main chaste le tableau d'amour présenté dans la seconde et substitue la bergère Iris au berger Alexis. Quand l'interprète du *De Natura rerum*, Pongerville, traduisait pour Louis XVIII le fameux hémistiche attribué à Lucrèce : *Primus in orbe deos fecit timor*, par cet alexandrin :

La crainte la première enfanta les *faux* dieux,

il trouvait une des plus heureuses applications du système de copie qui prétend améliorer le modèle; d'un axiome malsonnant d'athéisme, il faisait une maxime agréable à l'orthodoxie. Aujourd'hui nous disons que ce n'est pas là traduire, mais trahir, selon le célèbre jeu de mots italien : *Traduttore, traditore*. Ce n'est pas sans peine que ce système, après une si grande vogue, a été abandonné; mais enfin, s'il est encore suivi par quelques lettrés retardataires, il n'est plus défendu par personne. Nous demandons avant tout à la copie d'être exacte. Il faut que le traducteur s'efface, qu'il dépouille ses idées, ses sentiments, ceux de son pays et de son époque, ses règles d'art ou de morale, pour nous présenter par leurs œuvres mêmes les hommes d'un autre temps, d'un autre pays, dans la vérité de leur caractère ou de leurs attitudes, avec leurs préjugés et leurs principes contraires ou identiques aux nôtres, dans les formes mêmes et sous les couleurs de leur style, autant que la différence des idiomes permet de les conserver.

Ici se place une question autrefois très-controversée, mais que les principes qui précèdent permettent de trancher, c'est celle de savoir si les poëtes anciens et étrangers doivent être traduits en vers ou en prose. La prose, du moins dans la langue française, a seule assez de souplesse de mouvement et de variété de tons pour se prêter à une reproduction exacte et soutenue des idées et des formes d'œuvres conçues en dehors des règles si étroites de prosodie et de goût qui président à notre poésie. Une foule de pensées, d'images, de mots qui entraient naturellement dans la langue poétique des anciens, ont été dédaigneusement écartés de la nôtre; la traduction française en vers sera conduite à les bannir ou à les transformer; par une double infidélité, elle donnera à l'œuvre étrangère des beautés qu'elle n'a pas et ne rendra pas celles qui lui sont propres. On peut en juger par la plus fameuse de nos traductions en vers, celle des *Géorgiques* de Delille. On en loue l'harmonie, l'élégance soutenue; en quelques endroits des principaux épisodes, on retrouve quelque chose de la grâce et de la sensibilité virgilienne; mais la beauté du fond même du poëme, le sentiment de la nature, la vigueur de l'image, la netteté du trait, la précision presque technique des détails, rien de tout cela n'est passé dans une versification qui a pour principe d'échapper à la vulgarité des choses et des mots par le luxe artificiel des périphrases. Un seul exemple à l'appui. Ce trait si précis et si vigoureux de l'épizootie (liv. III) :

Et quatit ægros
Tussis anhela sues et faucibus angit obesis,

vient s'amortir, comme tant d'autres, dans une déplorable élégance :

Et d'une horrible toux les accès violents
Etouffent l'animal qui s'engraisse de glands.

La fidélité littérale dont l'école de Delille avait peur a été essayée dans des traductions en vers toutes modernes, mais avec d'autres inconvénients. De très-habiles versificateurs se sont efforcés d'interpréter les poëtes anciens, sans rien ôter à leurs œuvres, sans rien leur prêter non plus. Suivant d'aussi près que possible le vers grec ou latin, ils s'attachent souvent à en calquer le rhythme, à commencer et à achever la pensée dans les mêmes limites, à marquer une césure par l'hémistiche, à rendre un rejet par un rejet. Dans cette contrefaçon un peu puérile d'un mécanisme qui n'est pas celui de notre langue poétique, ils ne songent pas que le rhythme français et le vers métrique ancien sont deux instruments trop différents pour produire par les mêmes moyens les mêmes effets; qu'à force d'être trop scrupuleusement fidèle à la forme, mot à mot ou mesure, on arrive à fausser le style et à trahir la pensée; qu'en imposant à notre langue les entraves d'une autre langue, ce qui ne lui ôte pas les siennes, on se fait un style étrange, tout factice, d'une lecture difficile, qui peut être l'objet d'une confrontation intéressante avec le modèle placé sous les yeux, mais qui par lui-même ne vaudra pas à l'auteur traduit un lecteur de plus. Il faut en effet reconnaître que les traductions n'ont jamais eu de succès populaire qu'à la condition d'avoir rendu l'œuvre antique ou étrangère plus ou moins conforme à l'esprit du public, à qui on l'adresse, au goût du temps. Mais alors ce ne sont plus des traductions, des copies; ce sont, comme nous disions jadis, de « belles infidèles », habillées à la dernière mode; ce sont, comme disent les Anglais moins poétiquement, des adaptations.

Cf. Gaspard de Tende [sieur de l'Etang] : *Traité de la traduction* (Paris, 1660, in-8); — Perrault : *Parallèle des Anciens et des Modernes*, t. II; — D'Alembert : *Observations sur l'art de traduire*, dans ses *Mémoires de littér. et de phil.*, t. III; — les abbés Vatry et Gédoyn : *Des Traductions*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscript., t. XII; — Ferry de Saint-Constant : *Rudiments de la traduction* (Paris, 1808-11, 2 vol. in-12); — B. Jullien : *Thèse de littérature* (Ibid., 1856, in-8); — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, t. IX.

TRAGÉDIE, l'un des grands genres de composition dramatique. Après avoir été, chez les anciens, la forme nationale et exclusive du drame sérieux, en opposition avec la comédie et le drame satirique, la tragédie n'est plus, pour les modernes, qu'une restauration littéraire et savante, à côté de formes plus populaires et plus spontanées de l'art dramatique (voy. COMÉDIE, DRAME, etc.).

I. *Origines et historique.* — La tragédie était née, chez les Grecs, de leur religion, par le développement d'usages et de traditions indigènes. Un chœur chanté en l'honneur de Bacchus, un monologue, puis un dialogue jeté dans ce chœur, pour mieux représenter une action liée à la légende mythologique : voilà le chant du bouc (τράγος ᾠδή), c'est-à dire le chant qui accompagnait le sacrifice du bouc, sinon, comme l'a cru, celui dont un bouc était le prix ; voilà la tragédie à son origine, simple, grande, solennelle, toute pénétrée du sentiment de la fatalité qui dominait l'Olympe antique. Chez les peuples modernes, le théâtre naît aussi de la religion, des traditions et usages populaires : il a sa place dans les fêtes; il fait partie du culte ; mais comme il doit répondre à des idées, à des sentiments, à des instincts différents, il affecte des formes nécessairement nouvelles qui, variant d'un peuple à l'autre, n'en satisferont pas moins, par leurs caractères principaux, aux besoins d'esprit communs à tous les peuples chrétiens. Les mystères, avec leur pompeuse mise en scène, les actes des saints, avec le merveilleux de la légende, devaient être la contre-partie artistique de la foi catholique. A côté d'eux ou à leur suite, la tragédie, imitée de l'art grec, est une œuvre artificielle de la Renaissance ; mais, comme elle eut le bonheur d'être, au milieu du plus bel épanouissement de notre langue, l'objet des soins de nos plus grands

écrivains, cette importation d'une littérature antique prit la première place dans notre théâtre, reléguant à un rang inférieur une autre forme de l'art dramatique, mieux proportionnée à la vie moderne, à ses éléments populaires, aux idées, aux passions, aux intérêts, aux nombreux mobiles d'action de nos sociétés, le drame proprement dit. Mais nous n'avons pas à marquer ici la place de la tragédie dans la littérature dramatique des diverses nations ; nous l'avons fait dans les articles consacrés à l'histoire littéraire de chacune d'elles et aux écrivains dramatiques que la tragédie a immortalisés. Parlons donc du genre en lui-même, tel que les Grecs l'ont créé et développé, et des règles que lui ont imposées les modernes, en se l'appropriant.

II. *Nature et caractères essentiels.* — D'après la poétique qu'on lui a faite, la tragédie a plus de grandeur que de variété. Elle doit représenter l'homme, ou plutôt le héros, aux prises avec une grande douleur, une destinée impitoyable, une passion d'une violence terrible. Pour les premiers Grecs, c'était le spectacle d'une lutte inégale entre un mortel audacieux et une divinité jalouse. L'homme succombait, mais il ne cessait d'être beau dans sa chute, et sa grandeur se mesurait à la puissance nécessaire pour l'écraser. Prométhée, Oreste, Œdipe sont les victimes à la fois et les instruments d'une volonté divine acharnée à leur perte. La fatalité les poursuit ou plutôt les attend, inévitable, inexorable ; tout ce qu'ils déploieront d'intelligence et d'efforts pour y échapper ne fait que la servir et les livre, sanglants et palpitants, à ses coups. Les deux grands ressorts du théâtre tragique sont la pitié et la terreur. Quand les modernes voudront le ressusciter, ils ne supprimeront pas la fatalité, ils la déplaceront ; ils la feront descendre du ciel sur la terre ; ils la mettront dans le cœur même de l'homme ; à la volonté implacable des dieux ils substitueront l'ascendant irrésistible des passions. Et même dans le cadre grec, ils prêteront volontiers à la contrainte morale le voile de l'anthropomorphisme mythologique. Racine fera dire à Phèdre, égarée par un coupable amour :

> C'est Vénus tout entière à sa proie attachée,

ou encore :

> Pardonne, un Dieu cruel a perdu ta famille,
> Reconnais sa vengeance aux fureurs de ta fille.

A la pitié et à la terreur Corneille a su ajouter un troisième ressort tragique, parfaitement en harmonie avec le caractère grandiose du genre : c'est l'admiration. Son théâtre nous représente de préférence la lutte du devoir contre la passion, terminée par le triomphe glorieux du devoir.

III. *La tragédie et ses règles.* — La préoccupation de la grandeur a imposé à la tragédie toutes sortes d'entraves et de limites. Il lui faut, comme à l'épopée, une action noble et solennelle ; ses personnages doivent être des rois, des princes, des pontifes, des héros. Elle ne doit prendre les faits et les hommes que dans un éloignement qui inspire le respect : *major e longinquo reverentia.* Quand Racine se hasarde, dans *Bajazet*, à mettre en tragédie un fait contemporain, il demande grâce, dans la *Préface*, pour cette hardiesse, et il espère que l'éloignement du lieu produira le même effet que celui du temps. Le siècle de Louis XIV ne comprenait la tragédie qu'avec des sujets grecs et latins. Le « christianisme de Polyeucte déplaisait » aux meilleurs juges : les mystères de la foi chrétienne étaient trop familiers aux spectateurs pour se prêter à l'illusion. La tragédie d'imitation qui n'admettait ni les sujets modernes, ni les héros bourgeois, s'imposait une noblesse constante d'attitude et de style. La passion ne devait pas déranger un pli de son manteau. La colère ne lui arrachait pas une trivialité de langage. Les héros d'Homère, qui dans leurs disputes se jettent à la face de si grossières injures, s'interpellent en langage poli. Achille lui-même, aux prises avec Agamemnon, ne le traite plus « d'ivrogne aux yeux de chien et au cœur de biche » :

> Οἰνοβαρής, κυνὸς ὄμματ' ἔχων, κραδίην δ'ἐλάφοιο ;

Il se borne à dire :

> Rendez grâce au seul nœud qui retient ma colère ;
> D'Iphigénie encor je respecte le père.

Le caractère officiel et factice de la tragédie moderne paraît dans les conventions arbitraires auxquelles on en soumet la marche. En elle, tout est réglé, et, chose curieuse, non pas sur les exemples des anciens auteurs, mais d'après des théories en dehors des modèles. Déjà les Romains avaient fixé le nombre des actes suivant une loi absolue, bien inconnue des Grecs : cinq actes, ni plus, ni moins :

> Neve minor quinto neu sit productior actu.

Les modernes imaginèrent la règle non moins impérative des trois unités, qu'ils mirent gratuitement sur le compte d'Aristote, et dont Boileau donna la rigoureuse formule (voy. UNITÉ).

Toutes ces règles et bien d'autres furent admises comme essentielles à la tragédie classique. On voit, chez nous, Corneille et Racine se débattre contre elles. Le premier surtout s'efforce sans cesse, dans les *Préfaces* et *Examens* de ses pièces, de prouver qu'il les a respectées, ou de se justifier de ne pas les avoir entièrement suivies. Il fallait sans cesse concilier avec les règles les beautés dramatiques obtenues en les violant.

Malgré cette réglementation à outrance, la tragédie est restée le genre dramatique par excellence chez les peuples cultivés. Elle est, en France, l'honneur de notre théâtre, qui a lui-même si longtemps été l'honneur du génie français. Les difficultés à surmonter augmentent le mérite, et Voltaire, après avoir calculé que sur plus de cent volumes de tragédies il y en a tout au plus une vingtaine de bonnes, ajoute avec raison : « C'est une entreprise si difficile d'assembler dans un même lieu des héros de l'antiquité, de les faire parler en vers français, de ne leur faire jamais dire que ce qu'ils ont dû dire, de ne les faire entrer et sortir qu'à propos, de faire verser des larmes pour eux, de leur prêter un langage enchanteur qui ne soit ni ampoulé ni familier, d'être toujours décent et toujours intéressant, qu'un tel ouvrage est un prodige, et qu'il faut s'étonner qu'il y ait en France vingt prodiges de cette espèce. »

Construite d'après toutes ces règles, la tragédie frappe par la beauté sévère de son ordonnance ; elle fait l'effet d'un temple élevé en l'honneur de dieux qui ne sont plus : leur majesté le remplit encore en leur absence. Que serait-ce donc si un esprit moderne habitait cette structure, si dans ce bel ordre circulaient le mouvement et la vie ? La perfection d'une œuvre d'art rétrospectif suffit pour faire dire à Voltaire de la tragédie de *Britannicus* que c'est « la pièce des connaisseurs ». Animez la tragédie d'un sentiment national, inspirez-la, sinon de notre foi, du moins d'une foi qui touche à notre propre histoire, et vous aurez dans *Athalie*, suivant un autre mot de Voltaire, « le chef-d'œuvre de l'esprit humain. »

Cf. Horace : *l'Art poétique ;* — Corneille, Racine, Voltaire : *Préfaces, Discours* et *Examens* de leurs ouvrages ; — Voltaire : *Dictionnaire philosophique*, article *Art dramatique ;* — J.-J. Rousseau : *Lettre à D'Alembert ;* — Delisle de Sales : *Essai sur la tragédie*, par un philosophe (Paris, 1772, in-8) ; — Mme de Staël : *De l'Allemagne*, 2e part., ch. XV ; — J.-G. Schneider : *De Originibus tragediæ græcæ* (Breslau, 1818) ; — Victor Hugo : *Préface de Cromwell ;* — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs-*

précédées d'une *Histoire générale de la tragédie grecque* (1841-43, 3 vol. in-18); — E. Roux : *Du Merveilleux dans la Tragédie grecque*, thèse (Paris, 1846, in-8); — F. Delavigne : *la Tragédie chrétienne au XVII^e siècle*, thèse (Bordeaux, 1848, in-8); — Chassang : *Des Essais dramatiques imités de l'antiquité* (Paris, 1852, in-8).

TRAGÉDIEN. — Voyez ACTEUR.

TRAGI-COMÉDIE. Ce nom, qui semble fait pour désigner un ouvrage dramatique où l'élément tragique et l'élément comique alternent ou se mêlent comme dans le drame moderne, était employé au XVII^e siècle pour qualifier une pièce dont l'action était aussi sérieuse que celle de la tragédie et ses personnages aussi nobles, mais qui ne se dénouait pas par la mort d'un des héros. *Le Cid*, *Nicomède*, etc., sont intitulées tragi-comédies par Corneille à cause de leur dénoûment heureux.

TRAGIQUES (LES), satires de d'Aubigné (voy. ce nom).

TRAITÉ, anciennement TRAICTÉ et TRAITTIE, titre très-usité jusqu'au siècle dernier d'ouvrages dogmatiques ou didactiques sur divers sujets. Exemple : *Traité des études* par Rollin, *Traité des sensations*, *Traité des systèmes* par Condillac (voy. ces noms).

TRAJAN, poëme d'Esménard (voy. ce nom).

TRAMBLAY DE RUBELLES (Antoine-Pierre, baron DU), fabuliste français, né à Paris le 25 avril 1745, mort le 24 octobre 1819. Directeur de la Caisse d'amortissement, il a laissé quelques écrits administratifs. Allié à des descendants de La Fontaine, il fut entraîné par souvenir de famille à composer et à publier de médiocres recueils d'*Apologues* (1806, 1810, 1818, in-8). Il collabora aussi à quelques vaudevilles.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES, recueil de la Société royale de Londres. — Voyez REVUE.

TRANSPOSITIVES (LANGUES), dont le caractère synthétique permet l'inversion. — Voyez LANGUE.

TRAVAUX (LES) ET LES JOURS, poëme d'Hésiode (voy. ce nom).

TRAVESTISSEMENTS. — Voyez TIROIR (Pièces à).

TREBELLIUS POLLION, un des six écrivains de l'*Histoire Auguste*, vécut sous Constance Chlore. D'après Vopiscus, les vies dont il était l'auteur commençaient à Philippe et allaient jusqu'à Claude II. Le fragment qui reste de lui comprend Valérien, les deux Gallien, les trente tyrans et Claude. Il dit lui-même qu'il n'écrivit pas, mais dicta ces mémoires avec une extrême rapidité. M. Legay a traduit le fragment de Trebellius Pollion pour la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2^e série (1844, in-8).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

TRÉDIAKOSKI (Wasili), littérateur russe, né à Astrakan en 1703, mort en 1769. Il fut, à Paris, l'élève de Rollin, dont il a traduit en russe l'*Histoire ancienne* et l'*Histoire romaine* (26 volumes in-4). Il a aussi mis en hexamètres russes le *Télémaque* de Fénelon. — On dit que la lecture de sa *Télémachide* a été imposée, comme pensum aux écoliers jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. On lui doit encore une *Grammaire* et différents écrits sur les antiquités russes.

Cf. N. Gretsch : *Manuel de l'hist. de la litt. russe*.

TREITZSAUERWEIN. — Voyez MAXIMILIEN I^{er}.

TREMBECKI (Michel ou Stanislas), poëte polonais du XVIII^e siècle, né en 1724, mort en 1812. Il voyagea beaucoup, vint en France et parut à la cour de Louis XV. On dit qu'il eut dans sa jeunesse une trentaine de duels pour cause de galanterie. Il devint chambellan du roi Stanislas-Auguste. Ses œuvres poétiques, remarquées pour l'originalité des idées et la richesse des images, se composent de petits poëmes, d'odes, d'épîtres et de fables. Ses compatriotes citent avec éloge sa traduction en vers du IV^e livre de l'*Enéide*. Plusieurs de ses compositions poétiques sont restées inédites, ainsi qu'une grande *Histoire de Pologne*, en latin et en polonais. Ce qu'on a pu réunir de ces œuvres a paru dans la *Bibliothèque classique polonaise* de Bobrowicz.

Cf. Klimaszewski : *Analyse des poésies de S. Trembecki* (Vilna, 1830, in-8).

TREMBLEY (Abraham), naturaliste et moraliste suisse, né à Genève le 3 septembre 1700, mort dans cette ville le 12 mai 1784. Outre des *Mémoires* d'histoire naturelle, il a écrit d'estimables *Instructions d'un père à ses enfants*, sur *la Nature et la Religion* (Genève, 1775, 2 vol. in-8), sur *la Religion naturelle et révélée* (Ibid., 1779, 3 vol. in-8), sur *le Principe de la religion et du bonheur* (Ibid., 1782, in-8).

Cf. Sayous : *le Dix-huitième siècle à l'étranger*.

TRENCK (Frédéric, baron DE), aventurier et publiciste allemand, né à Kœnigsberg le 16 février 1726, exécuté à Paris le 25 juillet 1794. Il était cousin du féroce chef de pandours, le baron François de Trenck. Sa vie pleine d'intrigues se rattache à l'histoire littéraire du XVIII^e siècle par ses relations avec les philosophes et écrivains français de la cour de Frédéric II. Il a publié divers écrits, réunis en partie sous le titre de *Saemmtliche Gedichte und Schriften* (Leipzig, 1786, 8 vol. in-8), et surtout des *Mémoires biographiques* sur lui-même et sur son cousin (Merkwürdige Lebensbeschreibung; Berlin, 1786-87, 3 vol. in-8), traduits trois fois en français, notamment par lui-même (Strasbourg, 1788, 3 vol. in-8).

Cf. Wahrmann : *Friederik von der Trenck* (Leipzig, 1837, in-8).

TRENEUIL (Joseph), poëte français, né le 27 juin 1763 à Cahors, mort le 5 mars 1818. Il émigra avec la famille de Castellane, qui lui avait confié la charge de précepteur. De retour en France, il fut nommé sous l'Empire conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, fit des odes pour le mariage de Napoléon et la naissance du roi de Rome, puis, à la Restauration, chanta les rois légitimes et mérita de garder sa place. Il eut en poésie une réputation aujourd'hui bien oubliée et il fut, avec son élégance froide et de convention, ses périphrases, ses allégories et prosopopées, un des derniers représentants de l'élégie dite classique. Il a lui-même réuni ses œuvres sous le titre de *Poëmes élégiaques*, précédés *d'un Discours sur l'élégie historique* (Paris, 1817, in-8). Elles ont été réimprimées par Amar, avec quelques pièces inédites (Paris, 1824, in-8). On y remarque le poëme sur *les Tombeaux de Saint-Denis* (1806), qui eut un grand succès; *l'Orpheline du Temple* (1814), le *Martyre de Louis XVI* (1815), etc.

Cf. Féletz, dans le *Journal des Débats* (8 mars 1818); — Quérard : *la France littéraire*.

TRENTE ANS OU LA VIE D'UN JOUEUR, drame de Ducange (voy. ce nom).

TRÉSOR DES CHARTES. — Voyez ARCHIVES.

TRÉSOR (LE) DE TOUTES CHOSES, ouvrage de Brunetto-Latini (voy. ce nom).

TRESSAN (Louis-Elisabeth DE LA VERGNE, comte DE), littérateur français, né le 4 novembre 1705 au Mans, mort le 31 novembre 1783. D'abord élève au collége de La Flèche, puis à Louis-le-Grand, il fut appelé à l'âge de treize ans, par sa tante M^{me} de Ventadour, gouvernante du roi, auprès du jeune Louis XV, et associé à ses études. Devenu lieutenant-général, il se retira auprès du roi Stanislas, qui le fit grand-maréchal de sa maison. En 1781, il fut admis à l'Académie française. Lié avec Voltaire, Fontenelle, Raynal, etc., habitué du salon de M^{me} de Tencin, il cultiva, dans ses

loisirs, les lettres et les sciences, composa des poésies fugitives, écrivit un cours de philosophie, sous le titre de *Réflexions sommaires sur l'esprit*, et un *Essai sur le fluide électrique*. Mais l'ouvrage qui lui valut les suffrages de l'Académie fut la traduction du *Roland furieux* de l'Arioste, et celui qui fonda définitivement sa réputation fut le *Corps d'extraits de Romans de chevalerie* (1782, 4 vol. in-12). Quoique le comte de Tressan soupçonnât l'originalité de ces romans, « il ne s'était pas proposé, dit M. Hauréau, de reproduire des monuments littéraires, mais d'accommoder au goût de son temps les légendes chevaleresques du moyen âge, et les traductions du XVI[e] siècle, déjà très-infidèles, offraient à ces arrangements de plus grandes facilités que les poëmes des anciens rhapsodes. » Il atteignit habilement son but, et son spirituel et gracieux anachronisme a eu un long succès. Il appliqua le même procédé à quelques ouvrages séparés, tels que l'*Histoire du petit Jehan de Saintré* (Paris, 1791, in-18), l'*Histoire de Tristan de Léonois*, etc. Ses *Œuvres choisies* ont été publiées par Garnier (Paris, 1787 et suiv., 12 vol. in-8, fig.), et ses *Œuvres complètes* par Campenon et Aimé Martin (Paris, 1822-1823, 10 vol. in-8). — Son fils, l'abbé DE TRESSAN, né en 1749, près de Boulogne-sur-Mer, mort en 1809, était grand-vicaire à Rouen avant la Révolution, pendant laquelle il émigra en Angleterre. On lui doit une intéressante et ingénieuse étude : *la Mythologie comparée avec l'histoire* (Londres, 1776, in-8; nombr. édit., la traduction des *Sermons* de Blair (1807, 5 vol. in-8), etc.

Cf. Campenon : *Notice*, en tête de l'édit. des *Œuvres*; — B. Hauréau : *Hist. littér. du Maine*, t. IV; — Quérard : *la France littéraire*.

TRÉVOUX (JOURNAL DE). C'est le nom le plus connu d'un important recueil de critique littéraire fondé à Trévoux en 1701, sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts*, recueillis par l'ordre de S. A. S. Mgr le prince souverain de Dombes. Dans une première période, il exista jusqu'en 1767 et comprit 265 volumes petit in-12. Le prince Louis-Auguste de Bourbon, ayant établi à Trévoux, à côté de son parlement, une grande imprimerie, les jésuites Michel Le Tellier et Phil. Lalleman le décidèrent à fonder un journal dont l'objet devait être de donner : « des extraits de tous les livres de sciences imprimés en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne et dans les royaumes du Nord, en Hollande, en Angleterre, etc., en sorte que rien de ce qui s'imprime en Europe n'y soit oublié. » Quelques années plus tard, le journal fut consacré principalement à la défense de la religion et à combattre ses ennemis. La polémique religieuse ne se substitua pas, mais s'associa dès lors aux critiques littéraires. Le *Journal de Trévoux* fut à cette époque l'objet des vives attaques de Voltaire et des philosophes. Son siége avait déjà été transporté à Paris, lorsque l'ordre des Jésuites fut supprimé. Il survécut à ses fondateurs, grâce à l'abbé de Saint-Léger. Il avait eu pour rédacteurs principaux les PP. Tournemine, Ducerceau, Brumoy, Charlevoix, Berthier, etc. Transmis, en 1767, à l'abbé Aubert, il prit le titre de *Journal des sciences et des beaux-arts*. Le nouveau rédacteur le publia jusqu'en 1775 (petit in-12, 32 vol.); les frères Castilhon, qui le prirent ensuite, agrandirent le format (1776-1778, 18 vol. grand in-12), et l'abbé Grosier en prolongea encore l'existence jusqu'en 1782, sous le titre de *Journal de littérature, des sciences et des arts*. — Il a été publié par Allets un recueil des « Morceaux précieux de littérature » répandus dans les *Mémoires pour servir*, etc., sous ce titre : *l'Esprit des journalistes de Trévoux* (1771, 4 vol. in-12). Les *Mémoires* de Trévoux furent, dès leur origine, reproduits ou contrefaits en Hollande, conjointement avec le *Journal des savants*, et il a paru en outre, dans le même pays, un *Supplément* aux Journaux des savants et de Trévoux (Amsterdam, 1758, in-12).

Cf. Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique* (Paris, 1866, gr. in-8).

TRIBONIEN, *Tribonianus*, jurisconsulte romain, né vers 475 à Side (Pamphilie), mort en 545. Avocat distingué, il devint le conseiller de Justinien, qui le fit questeur, maître du palais, consul et préfet du prétoire. On l'accusait de vénalité. Son nom reste attaché à des collections célèbres de jurisprudence. Il fut le principal rédacteur du *Code Justinien*, du *Digeste* et des *Institutes*, et l'inspirateur des *Novelles*.

Cf. Ludewig : *Vita Justiniani et Triboniani* (Halle, 1731, in-4); — Mortreuil : *Histoire du droit byzantin* (Paris, 1843, 3 vol. in-8).

TRIBRAQUE, prosodie. — Voyez PIED.

TRIBU INDIENNE (LA), roman de Lucien Bonaparte (voy. ce nom).

TRIBUNE (ÉLOQUENCE DE LA). — Voyez DÉLIBÉRATIF.

TRIBUS IMPOSTORIBUS (DE). — Voyez TROIS IMPOSTEURS (Le Livre des).

TRICHORIE. — Voyez CHŒUR.

TRIGAULT (Nicolas), missionnaire français en Chine, né en 1577 à Douai, mort le 14 novembre 1628. Membre de la Société de Jésus, il partit pour la Chine en 1606, et, sauf un voyage en France, y passa le reste de ses jours. On a de lui : *De Christiana expeditione apud Sinas suscepta ab societate Jesu, ex P. Matthæi Ricii commentariis* (Augsbourg, 1615, in-4), traduit en français (Lille, 1617, in-4); *Litteræ e regno Sinarum* (Augsbourg, 1615, in-8); *Rei christianæ apud Japonios commentarius* (Ibid., 1615, in-8); *De christianis apud Japonios triumphis* (Munich, 1623, in-4), traduit en français sous le titre d'*Histoire des martyrs du Japon* (Paris, 1624, in-4); *Vocabulaire chinois* (Leyde, 1639, 3 vol.), etc.

Cf. Ribadeneira et Sotwel : *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*.

TRIHÉMIMÈRE. — Voyez CÉSURE.

TRILOGIE. On désignait ainsi dans le théâtre grec l'ensemble de trois œuvres tragiques ayant entre elles un lien historique ou une analogie de sujets. Les trilogies, augmentées d'un drame satirique ou même parfois d'une quatrième tragédie, prenaient le nom de tétralogie (voy. ce mot). L'*Orestie* d'Eschyle (voy. ce nom), réduite aux trois œuvres que l'on possède : *Agamemnon*, *les Choéphores*, *les Euménides*, est le type parfait de la trilogie; elle devenait une tétralogie, par l'addition du drame satirique de *Protée*, que nous n'avons plus, mais qui semble avoir appartenu au même ensemble de compositions dramatiques. Les diverses parties d'une trilogie, de même que celles d'une tétralogie, étaient jouées de suite dans une même journée, lors des concours pour le prix de poésie. Un essai de trilogie toute moderne a été tenté par Beaumarchais dans *le Barbier de Séville*, *le Mariage de Figaro* et *la Mère coupable*.

Cf. Patin : *Etudes sur les tragiques grecs* (1841-43, 4 vol. in-8).

TRIMALCION (LE SOUPER DE), principal fragment de Pétrone (voy. ce nom).

TRIMESTRIELLE (REVUE). — Voyez REVUE.

TRIMÈTRE. — Voyez MÈTRE.

TRINCAVELLI (Victor), médecin et helléniste italien, né à Venise en 1496, mort dans cette ville le 21 août 1568. Il professa la philosophie à Venise, puis la médecine à Padoue. A part ses *Œuvres médicales* (Lyon, 1586, in-4; 1596, in-fol.), on lui doit de savantes éditions de *Themistius* (Venise,

1534, pet. in-fol.), des *Commentaires de Jean le Grammairien* (Ibid., 1735-36, 4 vol. in-fol.), d'*Arrien*, de *Stobée*, de la *Rhétorique* d'Aristote, des *Travaux et Jours* d'Hésiode, etc.

TRINUMMUS, comédie de Plaute (voy. ce nom).

TRIOLET, petite pièce de poésie française fort ancienne, composée de huit vers dont le 4ᵉ et le 7ᵉ ne sont que la répétition du premier, et le dernier la répétition du second. C'est de cette triple répétition que lui est venu le nom de triolet. On a remarqué qu'il se confond avec l'ancien rondeau. Le vers est ordinairement de huit syllabes. La disposition des rimes est réglée par le retour des vers. On a quelquefois partagé le triolet en deux quatrains : division arbitraire qui n'empêche pas l'unité absolue de la pièce. La pensée exprimée est le plus souvent vive et gracieuse, comme dans ce triolet du poëte Ranchin :

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie :
Le beau dessein que je formai
Le premier jour du mois de mai !
Je vous vis et je vous aimai.
Si ce dessein vous plut, Sylvie,
Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.

Cependant le triolet n'a pas toujours ce ton érotique et délicat ; quelques chansonniers lui ont donné une allure satirique et railleuse. Au temps de la Fronde, Marigny excellait dans la composition de ces pièces, auxquelles il donnait plusieurs couplets. Une des meilleures est celle qu'il fit en cinq stances contre le cardinal de Retz ; il suffit de rappeler la première :

Monsieur notre coadjuteur
Vend sa crosse pour une fronde ;
Il est vaillant et bon pasteur,
Monsieur notre coadjuteur !
Sachant qu'autrefois un frondeur
Devint le plus grand roi du monde,
Monsieur notre coadjuteur
Vend sa crosse pour une fronde.

Le triolet, comme le sonnet, a repris faveur dans ces dernières années, et quelques poëtes l'ont traité avec beaucoup de grâce : témoin la pièce intitulée *les Prunes*, de M. Alph. Daudet, dans *les Amoureuses* (Paris, 1858, in-24).

Cf. Gaudin : *Du Rondeau, du Triolet, du Sonnet* (Paris, 1870, in-12) ; — F. de Gramont : *les Vers français et leur prosodie* (Paris, 1876, in-18).

TRIOMPHE (LE) DES BONNES FEMMES, comédie de Jean-Élie Schlegel ; — LE TRIOMPHE DE LA CROIX, ouvrage de J. Savonarole ; — LE TRIOMPHE DE LA FOI AU JAPON, poëme de Lope de Vega ; — LE TRIOMPHE DE LA LIGUE, tragédie de Nérée ; — LE TRIOMPHE DE LOUIS LE JUSTE, ouvrage de Valdor auquel collabora Corneille ; — LES TRIOMPHES, poésies de Pétrarque (voy. ces noms).

TRISSIN (Giovanni Giorgio TRISSINO, dit LE), célèbre poëte et littérateur italien, né à Vicence en 1478, mort en 1550. Il reçut à Rome et à Milan une brillante éducation. Distingué par Léon X, il fut envoyé par ce prélat auprès de l'Empereur Maximilien ; Clément VIII le chargea aussi de missions politiques auprès de Charles-Quint et de la république de Venise. Sous ces deux Papes il remplissait des fonctions dans les cérémonies de la cour romaine, mais il n'est pas prouvé qu'il fut, comme on l'a dit, chanoine, ou évêque : il se maria et eut des enfants.

Trissino avait composé des poésies lyriques, écrit divers traités sur la grammaire et la langue italienne, et avait tiré des *Ménechmes* de Plaute une comédie : *I simillimi*, lorsqu'il songea à doter la littérature de son pays d'une épopée héroïque propre à stimuler les sentiments patriotiques. Il conçut dès lors son *Italie délivrée des Goths* (*l'Italia liberata*), et y consacra vingt ans de travail ; la publication commença en 1547. Sa réputation littéraire déjà établie, le bruit fait autour de l'œuvre avant son apparition, l'intérêt qui s'attachait à un sujet national où Bélisaire, vainqueur des Goths, faisait penser aux Français et aux Espagnols se disputant le sol de la péninsule, tout contribua à préparer un accueil favorable au poëme de Trissin : la chute n'en fut que plus misérable ; l'*Italie délivrée* est, quoique célèbre, un des plus mauvais poëmes qui aient été écrits. Il est en vers *sciolti* ou vers blancs, dans un style froid et prosaïque, et, ainsi que le remarque Voltaire, « le Trissin, qui s'est délivré du joug de la rime, semble n'en avoir que plus de contrainte, avec bien moins d'harmonie et d'élégance. » Il n'y a dans la composition aucune originalité et le poëte associe la mythologie païenne aux croyances du christianisme avec une rare maladresse.

Le Trissin a mieux réussi avec sa tragédie de *Sophonisbe* (1515), que Léon X fit représenter à ses frais. C'est la première des tragédies régulières empruntées à l'histoire par le théâtre de l'Italie de la renaissance. « On pourrait aussi, dit Sismondi, la regarder comme la dernière de l'antiquité, tant elle est calquée sur les tragédies grecques et surtout sur celles d'Euripide. » Le sujet, qui fut traité tant de fois en Italie, en France et même en Angleterre (voy. SOPHONISBE), était pour l'Italie à peu près aussi national que celui de l'*Italia liberata*. L'auteur y faisait un emploi plus heureux des vers libres mêlés à quelques vers rimés, et affranchissait le théâtre italien du joug de la rime. *Sophonisbe* du Trissin, qui fit école, fut plusieurs fois traduite en France, où elle eut du succès. Les *Œuvres complètes* de ce poëte ont été réunies (Venise, 1729, 2 vol. in-fol.).

Cf. S. de Sismondi : *Histoire de la littérature du midi de l'Europe* ; — Voltaire : *Discours sur la poésie épique* ; — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne*.

TRISTAN L'HERMITE (François), poëte français, né en 1601, au château de Souliers dans la Marche, mort le 7 septembre 1655. Attaché très-jeune, en qualité de gentilhomme d'honneur, au marquis de Verneuil, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle, il s'enfuit à la suite d'un duel, n'étant âgé que de treize ans, et se rendit à Londres, d'où il passa en Ecosse, puis jusqu'en Norvége. Il traversait la France incognito pour aller en Espagne, lorsque le manque d'argent l'obligea de s'arrêter en Poitou, où il fut recueilli par Messieurs de Sainte-Marthe. Il fut reconnu en 1620 par un seigneur de la cour et obtint sa grâce. A partir de ces faits racontés par Tristan dans un roman autobiographique, intitulé *le Page disgracié* (Paris, 1643, in-8), on ignore le reste de sa vie. « Tout ce qu'on sait, dit Pellisson, c'est qu'étant poëte, joueur de profession et gentilhomme de Gaston, duc d'Orléans, aucun de ces trois métiers ne l'enrichit. » Il éleva Quinault comme son propre fils ; pour faciliter ses débuts, il présenta aux comédiens la première comédie du jeune poëte, *les Rivales*, comme étant de lui-même. Il fut admis à l'Académie française en 1649.

Tristan jouit quelque temps d'une grande renommée au théâtre, et la dut à sa tragédie de *Mariamne*, que les comédiens de l'hôtel du Marais représentèrent en 1636. L'intérêt du sujet, le caractère assez bien développé du roi Hérode, mais surtout le talent de Mondory qui jouait ce rôle et la cabale des ennemis de Corneille firent le succès de cette pièce, dont le plan est vicieux, la versification diffuse et quelquefois ridicule. Elle a été retouchée avec peu de succès, en 1731, par Jean-Baptiste Rousseau ; le sujet en a été repris par Voltaire. Ses autres pièces sont : *Penthée*, tragédie (1637) ; *la Mort de Sénèque* (1645), *la*

Folie du Sage, tragi-comédie (1644); *la Mort de Crispe ou les Malheurs domestiques du grand Constantin*, tragédie (1645); *Amarillis*, pastorale arrangée d'après la *Célimène* de Rotrou (1652); *le Parasite*, comédie (1654-1656); la *Mort du grand Osman*, tragédie (1656). Il a publié trois recueils de poésie : *les Amours, ou poésies galantes* (Paris, 1638, in-4); *la Lyre, l'Orphée* et *Mélanges poétiques* (1641, in-4); *Vers héroïques* (1648, in-4); puis deux volumes en prose : *Lettres mêlées* (1642, in-8), *Plaidoyers historiques* (1643, in-8), et *les Heures de la Sainte Vierge*, tant en vers qu'en prose (Paris, 1653, in-12).

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française;* — les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*, t. V; — Edouard Fournier, dans les *Poëtes français*, d'Eug. Crépet.

TRISTAN DE NANTEUIL, chanson de geste d'un auteur inconnu du XIVe siècle ou peut-être du XVe siècle. C'est une pâle et médiocre composition, présentée comme la suite d'*Aye d'Avignon* et de *Gui de Nanteuil*. Tristan, qui est le fils de Gui, se trouve seul, étant enfant, sur un navire, et une sirène le nourrit de son lait. Il grandit au milieu de mille dangers, épouse la belle Blanchandine et devient le père de Raymond de Saint-Gilles. Il est assassiné par Persant; Dieu change le sexe de Blanchandine, qui devient Blanchandin. Le poëme, qui est de 24,000 vers, a été publié par M. Meyer, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, dans le recueil des *Anciens Poëtes de la France*.

Cf. P. Meyer : *Préface* de son édition.

TRISTAN ET YSEULT, roman d'aventures français des XIIe et XIIIe siècles. Il a pour origine une ancienne chronique celtique sur le héros Tristan, dont la légende particulière se mêle peu à peu aux histoires d'aventures chevaleresques. Les amours de Tristan et d'Yseult furent tour à tour l'objet de simples lais, de poëmes étendus et de romans en prose. Le sujet appartient essentiellement à ce qu'on appelait « la matière de Bretagne », mais il se modifia, suivant le génie des auteurs qui le traitèrent et des pays où il passa. Dans la légende bretonne, les amours de Tristan et d'Yseult restent poétiques, idéales, nuageuses et symboliques. Avec les trouvères normands, elles deviennent moins pures, plus positives, laissent moins de place à la pitié et plus de prise à la raillerie. Le lai se fait fabliau; le poëme tourne à la prose. Chez les conteurs provençaux, l'imagination élargit et transforme la légende, le héros Tristan devient un type vivant de toutes les qualités chevaleresques, et sa vie, pleine d'aventures et d'exploit, touche à toutes les fables de la Table-Ronde.

Des poëmes français sur Tristan et Yseult on ne connaît que des fragments qui ont un caractère de haute antiquité. Ils ont été publiés par Fr. Michel dans son remarquable recueil des *Poëmes de Tristan* (the Poetical romances of Tristan; Londres, 1835-1839, 3 vol. in-18). L'un de ces poëmes, où l'on reconnaît l'esprit normand, est attribué à un trouvère nommé Bérox, sur la vie duquel on n'a aucun détail. L'auteur de l'autre poëme, dont on possède des fragments, se nommait Thomas. Gottfried de Strasbourg (voy. ce nom), qui déclare l'avoir pris pour guide, l'appelle Thomas de Bretagne. On ne sait rien de plus sur lui. Dans son récit, comme dans celui de Gottfried, l'imagination propre au roman de chevalerie se donnait librement carrière. Aussi est-ce d'après la version allemande complétée par les continuateurs de Gottfried, qu'on peut se faire le mieux une idée des incidents et aventures qui vinrent compliquer la mobile légende.

D'après cette version, Tristan, « le Triste, » est fils de la belle Blancheflore, héroïne si populaire elle-même. des romans de chevalerie Il a été conçu dans la douleur et mis au jour dans le deuil; sa naissance a coûté la vie à sa mère, en butte aux poursuites des ennemis qui ont tué son mari et qui menacent la vie de son fils. Après toutes sortes d'aventures et de combats, l'orphelin Tristan, qui a vengé son père, est chargé de conduire au roi Mark, son oncle, la belle Yseult, fille du roi d'Irlande, qu'il a lui-même proposée à son oncle de prendre pour fiancée. La mère d'Yseult lui a confié, au départ, un philtre qui doit inspirer un amour éternel aux futurs époux. Mais, pendant la traversée, Tristan et Yseult dévorés de soif boivent le breuvage magique, et ils éprouvent l'un pour l'autre une passion irrésistible. Le roi Mark est longtemps trompé par des ruses qui se renouvellent chaque jour. Une femme dévouée à Yseult se glisse, le soir, à sa place dans le lit nuptial, où l'épouse infidèle n'entre qu'à l'aurore. La fraude est enfin dévoilée, et les deux coupables, bannis de la cour, mènent une vie errante, toujours en proie à la même passion qu'un commun sentiment de chasteté les empêche toujours d'assouvir. Ils s'endorment ensemble dans les grottes de la forêt, séparés l'un de l'autre par l'épée nue de Tristan, symbole de la pureté de leurs pensées. Le roi Mark, attendri, fait lui-même autour d'eux un rideau de feuilles et de branchages. En vain Yseult rentre en grâce auprès de son époux, le philtre magique la ramène toujours malgré elle entre les bras de son amant. Tristan, de son côté, a beau fuir, il va en Normandie, en Allemagne, il rencontre une autre Yseult, « Yseult aux blanches mains, » qu'il s'efforce d'aimer et à laquelle il adresse des vers; la première Yseult, « Yseult la blonde, » est toujours l'objet de sa pensée et de ses chants. Pour mettre une barrière de plus entre lui et son amante, Tristan épouse la seconde Yseult, mais il reste fidèle à son premier amour, en respectant la virginité de son épouse. Les incidents du poëme rapprochent les deux femmes dans une lutte de beauté et d'amour. Tristan, qui a été blessé mortellement, appelle Yseult la blonde auprès de lui, et expire à la vue de la barque qui lui amène son amante. Celle-ci meurt de douleur sur son cercueil. Un rosier et un cep de vigne sont plantés, par l'ordre du roi Mark, sur leur tombe commune, et entrelacent bientôt leurs racines dans le sein de la terre.

Dans le poëme normand de Bérox, le breuvage enchanté n'avait de pouvoir que pour trois ans. Quand son effet cesse, les deux amants sont livrés en proie à la désillusion et aux regrets. Ils trouvent leur existence vagabonde misérable, et Tristan s'empresse de rendre la femme qu'il n'aime plus au roi Mark, son légitime époux. Cette variante constitue l'originalité de la version normande. La plupart des conteurs français et étrangers ont préféré le dénoûment dramatique et touchant que nous venons de rappeler.

Le roman de *Tristan et Yseult* a fait le tour complet de l'Europe au moyen âge. On en signale non-seulement des versions provençales et anglo-normandes, mais des traductions et des imitations espagnoles, italiennes, allemandes, scandinaves, slaves, grecques, etc. De la poésie il est passé dans la prose, et il faut mentionner sous cette forme la traduction de Luce de Gast, qui fut la première et eut beaucoup de popularité.

Cf. Fr. Michel : *the Poetical romances of Tristan*, etc. — Massmann : édition de *Tristan et Isolt* de Gottfried (Leipzig, 1843); — A. Bossert : *Tristan et Yseult, comparé à d'autres poëmes sur le même sujet*, thèse (Paris, 1865, in-8); — Hucher : *Lettre à M. Paris sur les représentations de Tristan et d'Yseult dans les manuscrits du moyen âge* (le Mans, 1871, in-4).

TRISTAN LE VOYAGEUR, ouvrage de Marchangy (voy. ce nom).

TRISTES (LES), poésies d'Ovide (voy. ce nom).
TRISTRAM SHANDY, roman de Sterne (voy. ce nom).
TRITAGONISTE. — Voyez ACTEUR.
TRIUMVIRAT (LE), pièce de Crébillon, refaite par Voltaire (voy. ces noms).
TRIVIUM. — Voyez ARTS LIBÉRAUX.

TROCHAÏQUES (VERS), vers grecs et latins, ayant pour base le trochée ou chorée, pied formé d'une longue et une brève (*arma, junge*). Chaque mètre de cette espèce de vers se compose d'une dipodie, c'est-à-dire de deux pieds. On distingue les douze variétés suivantes du trochaïque, sans compter les formes composites qui en dérivent:

1° *Trochaïque monomètre catalectique,* qui n'a qu'un pied et demi; il se trouve comme clausule ou exclamation :

Occi | di! (Térence.)

2° *Monomètre* de deux pieds, employé aussi comme clausule :

Non.la | bor jam.

3° *Monomètre hypercatalectique,* de deux pieds, plus une syllabe, employé par les poëtes dramatiques :

Deci | dit cœ | lo. (Sénèque.)

4° *Dimètre brachycatalectique,* de trois pieds, pouvant prendre le dactyle au second pied :

Lute | umve pa | paver. (Catulle.)

Quand il recevait le dactyle au premier, on l'appelait *aristophanien :*

Lydia | dic per | omnes. (Horace.)

S'il était composé de trois trochées, on l'appelait *ithyphallique.* Quoique Servius en donne ce modèle :

Bacche, | junge | tigres,

les Latins ne l'employaient pas séparément. Chez eux, l'ithyphallique terminait certains vers, comme le saturnien, le phalécien, le priapéen et le grand archiloquien dactylico-trochaïque heptamètre.

5° *Dimètre catalectique,* composé de trois pieds, plus une syllabe, n'admettant que des trochées :

Trudi | tur di | es di | e. (Horace.)

6° *Dimètre,* qui se trouve surtout chez les poëtes de la décadence :

Purpu | ra cla | ros ni | tente. (Boëce.)

7° *Dimètre hypercatalectique,* comprenant quatre pieds, plus une syllabe, employé quelquefois dans les chœurs de Sénèque :

Sensit | ortus, | sensit | occa | sus.

8° *Trimètre brachycatalectique,* formé de cinq pieds, usité fréquemment dans les chœurs de Sénèque, mais avec beaucoup de liberté :

Te duce, | conci | dit toti | dem di | ebus.

Il faut remarquer que le vers saphique est un trochaïque trimètre brachycatalectique.

9° *Trimètre catalectique,* de cinq pieds plus une syllabe, employé par Sénèque avec la même liberté que le précédent :

Luci | dum cœ | li decus, | huc ad | es vo | tis.

10° *Trimètre,* qui comprend six pieds, inusité chez les poëtes latins, mais dont Servius donne ce modèle :

Arva | sicca | Nilus | intrat : | ite | læti.

Le *trimètre hypercatalectique,* de six pieds, plus une syllabe, employé par Sénèque :

Vidi | mus patri | am ru | entem | nocte | funes | ta.

11° *Tétramètre catalectique,* ou *septénaire,* composé de sept pieds et demi, avec un repos après le quatrième pied. Il a été fréquemment employé par les Latins, et il était d'un usage populaire, quand la foule adressait des sarcasmes au triomphateur. Voici un des vers de ce genre qui nous a été conservé par Suétone :

Ecce | Cæsar | nunc tri | umphat, || qui sub | egit | Galli | as.

On le trouve dans les sentences de Publius Syrus, et, au théâtre, chez Pacuvius, Plaute, Térence. Les comiques s'y permettaient, comme dans les iambiques, de grandes licences. Le *Pervigilium Veneris* est aussi en trochaïques tétramètres catalectiques.

12° *Tétramètre acatalectique* ou *octonaire,* composé de huit pieds, avec un repos après le quatrième, employé aussi au théâtre :

Latere | pendens | saxa | spargens || tabo, | sanie et | sangui | ne atro. (Ennius.)

C'est le plus long des trochaïques, et avec l'iambique tétramètre acatalectique, le plus long des vers usités.

On rattache ensuite aux vers trochaïques le *glyconique* ou *choraïque.* C'est en effet un trochaïque dimètre catalectique, avec le dactyle ou le spondée au second pied.

Tempo | rem zephy | ro le | vi
Vela, | ne pres | sæ gra | vi
Spiri | tu anten | næ ge | mant. (Sénèque.)

Le glyconique d'Horace commence en général par un spondée, et se rattache mieux aux vers dactyliques ou aux vers choriambiques.

Les vers suivants dérivent encore du mètre trochaïque:

Le *grand alcaïque,* comprenant un trochée, un spondée, un dactyle, une césure, plus un trochaïque dimètre catalectique:

Te de | os o | ro, syba | rin || cur prope | res a | mando. (Horace.)

Le *dactylico-trochaïque tétramètre,* comprenant deux dactyles suivis de deux trochées :

Post equi | tem sedet | atra | cura. (Horace.)

L'*iambico-trochaïque,* formé du premier hémistiche de l'iambique trimètre et d'un ithyphallique (trois trochées) :

Trahunt | que sic | cas || machi | næ ca | rinas. (Horace.)

Le *priapéen,* usité dans les chants en l'honneur de Priape, et composant un trochée ou un spondée, un dactyle, un trochée, une césure, puis un trochée, un dactyle et un trochée :

Hunc lu | cum tibi | dedi | co || conse | croque, Pri | ape. (Catulle.)

Le *grand archiloquien* ou *dactylico-trochaïque heptamètre,* comprenant sept pieds : d'abord trois dactyles ou spondées, plus un dactyle, et en dernier lieu un ithyphallique. On en trouve dans Horace d'harmonieux modèles :

Solvitur | acris hi | ems gra | ta vice || veris et Favoni...
Nunc et in | umbro | sis Fau | no decet || immo | lare | lucis.

Cf. Les divers traités de prosodie grecque et latine.

TROCHÉE. — Voyez PIED et TROCHAÏQUE.

TROGUE-POMPÉE, *Trogus Pompeius,* historien latin du siècle d'Auguste, né en Gaule. Son père fut un des secrétaires de César. Il avait composé une histoire universelle en quarante-quatre livres, et l'avait intitulée *Histoire Philippique,* parce qu'il prenait l'empire macédonien, fondé par Philippe, comme le point central auquel se rapportait tout le reste. Cet ouvrage est perdu; mais il nous en reste les sommaires de chaque livre et une suite d'extraits disposés par Justin sous forme d'abrégé de l'histoire entière (voy. Justin). Trogue-Pompée, dont les anciens estimaient beaucoup la science et le talent, avait écrit aussi une *Histoire des animaux.*

Cf. Zembsch : *Justinus, Trogi Pompeii epitome* (Leipzig, 1804, in-8) ; — Heeren : *De Trogi Pompeii ejusque*

epitomatoris Justini fontibus et auctoritate, dans les *Mémoires* de la Société de Gœttingue, t. XL.

TROIE (LE ROMAN DE) ou DE TROYES, composition romanesque française du XIIe siècle. C'est la plus importante des transformations de l'épopée antique au moyen âge. Elle contient plus de 30,000 vers, uniformément de huit syllabes, avec rimes masculines et féminines, d'ordinaire entremêlées. L'auteur de ce vaste poëme, dont on a conservé plus de vingt-cinq manuscrits dans les bibliothèques, se nomme Benoît de Sainte-More, qui paraît être le même que le trouvère normand Benoît, auteur de la *Chronique des ducs de Normandie*, immense récit également en vers octo-syllabiques. Quoi qu'il en soit de cette identité, qui est contestée, on attribue au même trouvère les deux autres grands poëmes empruntés à l'épopée latine, l'*Enéas* et le *Roman de Thèbes* (voy. ces mots).

Le Roman de Troie est une imitation ou tout au moins un souvenir plus ou moins fidèle de l'*Iliade*. L'auteur emprunte au récit d'Homère, qu'il a peut-être imparfaitement connu, le plan et la marche de l'action, avec les rôles et les relations des personnages; mais il approprie le poëme antique aux mœurs, aux idées de son temps et mêle les souvenirs de la guerre de Troie à toutes les légendes de la littérature romanesque. Il s'inspire, dans le développement d'un sujet grec, à la fois de la chanson de geste et de la Table-Ronde. Il dit au début :

> Moult est l'estoire, riche et grant
> Et de grant œuvre et de grans fais;

mais il trouve moyen d'enrichir et d'agrandir encore la matière. Il la reprend de plus haut et la mène plus loin, commençant le récit par la conquête de la Toison d'or, et le conduisant jusqu'à la mort d'Ulysse. Le merveilleux mythologique s'efface, dans le *Roman de Troie*, devant le merveilleux des aventures; car, à cette époque, les héros anciens se transforment entièrement sous l'influence des idées chrétiennes. Les noms restent grecs et romains, les événements sont au fond les mêmes, mais les caractères changent du tout au tout; les exploits sont inspirés par des passions et des sentiments inconnus à l'antiquité, et il ne reste de l'œuvre homérique que le cadre, les péripéties et le dénoûment.

Cette métamorphose de l'épopée grecque eut un grand succès, et le *Roman de Troie*, en particulier, conserva longtemps sa réputation. Traduit en prose au XIVe siècle, il fut mis sur le théâtre dans le siècle suivant. Jacques Millet le fit imprimer sous ce titre : *Destruction de Troyes la Grant, mise en rime française et par personnages* (Paris, 1484, in-fol.), et il a été souvent réimprimé depuis. L'ancien roman français fut traduit en grec au XVe siècle, et il existe à la Bibliothèque nationale un manuscrit de cette version, qui est littérale.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIII et XIX ; — A. Joly : *Benoît de Sainte-More et le Roman de Troie, ou les Metamorphoses d'Homère au moyen âge* (1871, 2 vol. in-8).

TROÏLUS ET CRESSIDA, pièce de Shakespeare, poëme de Chaucer, comédie de Dryden (voy. ces noms).

TROIS IMPOSTEURS (LE LIVRE DES), *De Tribus impostoribus*, l'un des plus célèbres ouvrages apocryphes modernes. Il eut cela de particulier que, pendant longtemps, ceux qui disputaient sur l'attribution qui devait en être faite à tel ou tel auteur ne l'avaient jamais vu et n'étaient pas sûrs de son existence. Ce qu'il y a même de plus vraisemblable, c'est qu'au fort des discussions auxquelles il donnait lieu, le livre n'existait pas. Le traité *de Tribus impostoribus*, dont on commence à beaucoup parler dans les premières années du XVIIIe siècle, était, disait-on, dirigé à la fois contre les trois religions de Moïse, de Jésus-Christ et de Mahomet; il allait même plus loin, et, s'attaquant aux démonstrations théologiques ou philosophiques de l'existence de Dieu, il les déclarait toutes fausses ou ridicules. Ce livre, dont la seule supposition suffisait à faire scandale, avait été imputé dès le XIIIe siècle, par le pape Grégoire IX, à son adversaire obstiné, l'empereur d'Allemagne, Frédéric II, ou du moins à son chancelier Pierre des Vignes; on les accusait de s'en être fait une arme dans la guerre du Sacerdoce et de l'Empire. On l'attribua ensuite à Campanella, à Guillaume Postel, à Machiavel, à Rabelais, à Erasme, à Et. Dolet, à Poggio, à Ochino, à Pomponace, à Cardan, à Ramus, à G. Bruno, à Vanini, à toute une suite d'hommes éminents qui périrent sur le bûcher ou qui paraissaient dignes d'y monter.

Personne cependant n'avait vu un seul exemplaire de l'ouvrage. La reine Christine de Suède offrit 30 000 livres à qui pourrait le lui procurer. L'offre resta sans effet, et l'existence du *de Tribus impostoribus* fut reléguée au rang des chimères par les critiques les plus autorisés : La Monnoye, Richard Simon, Grotius, le P. Mersenne, Bayle et plus tard Voltaire. Au XVIIIe siècle, des essais de supercherie firent revivre le titre et tendirent à donner au traité une réalité rétrospective. On en fabriqua plusieurs exemplaires, auxquels on imposa la date de 1598 : date manifestement fausse, car l'ouvrage témoigne d'une connaissance de l'Inde et des Védas qui n'appartient pas au XVIe siècle. On pense que l'édition, rarissime d'ailleurs, qui porte ce millésime (Anno M.D.IIC, petit in-8), est sortie des presses de Straube, de Vienne, en 1753. Il avait déjà paru sous le titre de *Traité des trois imposteurs* (Francfort-sur-le-M. [Rotterdam], 1721, pet. in-4), une simple réimpression d'une partie de la *Vie et de l'Esprit de Spinoza* (La Haye, 1719, in-18). Cette publication, attribuée au comte Boulainvilliers, fut l'objet d'une réfutation par l'abbé Laurent François. D'autres éditions du *de Tribus impostoribus* se sont faites du milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours (Amsterdam, 1768, 1775, 1777; Yverdun, 1768, petit in-8; Paris, 1860, in-18). Voltaire a adressé une de ses plus remarquables épîtres philosophiques *à l'Auteur des Trois Imposteurs* (1769).

Cf. La Monnoye : *Dissertation*, reproduite en partie dans l'édition d'Yverdun ; — Philomneste Junior [G. Brunet] : *Notice bibliographique* en tête de l'édit. de Paris (1860) ; J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

TROIS RÈGNES (LES) DE LA NATURE, poëme de Delille; — LES TROIS SIÈCLES DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, ouvrage de Sabatier de Castres (voy. ces noms).

TROLLOPPE (Frances MILTON, mistress), femme de lettres anglaise, née à Heckfield (Hampshire) en 1791, morte à Florence le 6 octobre 1863. Fille d'un pasteur et mariée à un avocat, elle était devenue veuve lorsqu'elle alla en 1829 visiter les États-Unis. Elle publia à son retour un ouvrage qui fit une grande sensation : *les Mœurs domestiques des Américains* (Domestic manners of the Americans; Londrés, 1831, 3 vol. in-8), tableau satirique des défauts et des ridicules de la société américaine, tracé avec autant de partialité que de verve. L'ouvrage excita de l'autre côté de l'Océan les plus vives réclamations, qui en redoublèrent le succès en Angleterre : la traduction française qui en fut faite l'année suivante par Defauconpret eut elle-même plusieurs éditions (3e édit., 1841, in-18). Mistress Trollope se mit alors à parcourir l'Europe et à publier, avec la même vivacité et le même parti pris de dénigrement tout britannique : *Paris et les Parisiens* (1836, 3 vol.); *la Belgique et l'Allemagne occidentale* (1834, 2 vol.); *Vienne*

et les Autrichiens (1838, 2 vol.); *Un tour en Italie* (a Visit to It., 1842, 2 vol.), et *Voyages et voyageurs* (Travels and Travellers; 1846, 2 vol.).

Se tournant vers le roman, elle y fit aussi preuve d'une verve facile et d'un réel talent d'observation et de style; elle y porta souvent le même esprit railleur, et ce fut, paraît-il, à cause des inimitiés qu'il lui valut, qu'elle quitta l'Angleterre pour se retirer à Florence. On cite : *le Réfugié en Amérique* (the Refugee in America (1823); *Jonathan Jefferson Whitlau* (the Adventures of J. J. W., 1836); *le Vicaire de Wrexhill* (1837), peinture très-vive d'un tartuffe protestant; *le Roman de Vienne* (1838); *Michel Armstrong* (1838); *Une Faute* (one Fault); *la veuve Barnabé* (the Widow B., 1839, 3 vol.), très-amusant récit des tribulations d'une petite bourgeoise à la recherche d'un second-mari, ayant pour suite : *la Veuve mariée* (the Widow married, 1840); *les Bas-Bleus d'Angleterre* (the Bleu belles of Engl., 1841); *Thorpe Combe* (1842); *les Laurrington* (1844); *le Père Eustache* (1851); *la Femme supérieure* (the Clever woman, 1854); *la Vie fashionable* (the fash. Life, 1856); etc. Un petit nombre de ces romans ont été traduits en français. [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

TRONCHIN (Jean-Robert), magistrat suisse, né le 3 octobre 1710 à Genève, mort le 11 mars 1793. Membre du grand conseil en 1738 et procureur général en 1759, il publia les *Lettres écrites de la campagne* (Genève, 1763, in-8), pour justifier le grand conseil qui avait condamné l'*Emile* et décrété son auteur d'arrestation. Ce factum est rédigé avec talent. Jean-Jacques Rousseau y répondit par les *Lettres de la montagne*.

Cf. Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, t. III.

TRONSON (Louis), théologien français, né le 17 janvier 1622 à Paris, mort le 26 février 1700. Aumônier du roi en 1648, il entra, en 1656, dans la congrégation de Saint-Sulpice, dont il fut élu supérieur en 1676, et fut le maître de Fénelon. Ses ouvrages spéciaux de théologie, estimés du clergé, ont été souvent réimprimés. L'abbé Migne a publié ses *Œuvres complètes* (Paris, 1857, 2 vol. gr. in-8), comprenant plusieurs écrits posthumes. On possède au séminaire de Saint-Sulpice sa correspondance, formant 14 volumes in-fol.

Cf. Chaudon : *Dictionnaire historique.*

TRONSON DU COUDRAY (Guillaume-Alexandre), avocat français, de la même famille que le précédent, né le 18 novembre 1750 à Reims, mort le 27 mai 1798. Il se livrait au commerce, lorsque, obligé de plaider contre son associé, il se défendit lui-même avec tant de succès, qu'il résolut d'entrer au barreau. Il vint à Paris, fut reçu avocat, et protégé par Elie de Beaumont, il ne tarda pas à plaider des causes importantes et acquit une réputation méritée. Sous la Révolution, il demanda, sans l'obtenir, le périlleux honneur de défendre Louis XVI. Il fut l'avocat de plusieurs accusés devant le tribunal révolutionnaire, et partagea avec Chauveau-Lagarde la défense de la reine Marie-Antoinette. Député au Conseil des Anciens, il fut proscrit au 18 fructidor et déporté à Sinamary, où il ne survécut que quelques mois. Sa parole élégante et en même temps passionnée avait beaucoup d'éclat. Plusieurs de ses plaidoyers ont été conservés dans les *Annales du barreau français* (t. X), et réunis en un volume séparé, sous le titre d'*Œuvres choisies* (Paris, 1829, in-8). On cite aussi de lui : *Instructions rédigées pour mes enfants et mes concitoyens* (1798, in-8).

Cf. *Notice*, en tête des *Œuvres choisies*; — Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains.*

TROPES. — Voyez FIGURES DE MOTS.

TROPLONG (Raymond-Théodore), jurisconsulte, magistrat et homme politique français, né à Saint-Gaudens le 8 octobre 1785, mort à Paris le 2 mars 1869. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1840. En dehors de ses grandes publications spéciales de jurisprudence, qui témoignent de plus de savoir que d'esprit philosophique, il a écrit : *De l'Influence du christianisme sur le droit civil des Romains* (1843, in-8; plus. édit.); *De la Propriété* (1848, in-18), faisant partie des *Petits Traités* publiés par l'Académie. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

TROQUEURS (LES), comédie lyrique de Vadé; — LES TROQUEURS DUPÉS, comédie de Sedaine (voy. ces noms).

TROTZENDORF (Valentin). — Voyez FRIEDLAND.

TROUBADOURS, nom provençal des poëtes du midi de la France, de la fin du XI[e] siècle au commencement du XIV[e]. Ils remplissent une période importante de notre littérature nationale. Leur nom, qui ne diffère de celui des trouvères que par une altération particulière de la même étymologie, veut dire trouveur (du verbe *trobar*, trouver). On a cherché laborieusement les origines littéraires des troubadours. On a voulu voir dans leur existence une « institution » de provenance celtique, et retrouver en eux le « caractère grave », attribué aux bardes bretons. Ce sont là des hypothèses sans consistance. Il est plus simple de voir les causes sociales et politiques de la production spontanée de la poésie provençale. Ce sont les lois, relativement douces, dont le Midi était doté, un certain raffinement de mœurs, une vie heureuse sous le gouvernement calme de plusieurs petits princes, l'éclat des cours élégantes des comtes de Provence, de Toulouse et de Barcelone, peut-être aussi l'influence des Espagnols, assez avancés en civilisation et qui eux-mêmes ont emprunté au génie brillant et chevaleresque des Maures, enfin le séjour des Sarrasins au VIII[e] siècle dans nos provinces méridionales où ils ont dû laisser des traces.

La recherche de style des troubadours, la *mysticité* d'idées si remarquable dans leurs productions, rapproche leur poésie de celle des Orientaux ; mais les sources de l'antiquité ne leur étaient pas inconnues. Beaucoup de troubadours avaient fait leur première éducation dans des couvents. Un d'eux parle du « savoir de Platon, du génie de Virgile, d'Homère, de Porphyre et d'autres doctes » ; un autre troubadour semble connaître Ovide, et tire des comparaisons de ses allégories mythologiques. Mais le coloris national atténue, efface presque toute imitation étrangère; l'allure vive, libre, hardie, légère de cette poésie, les idées qui l'alimentent, son enthousiasme excessif ou la vigueur de ses critiques, les formes de sa versification surtout, en font bien réellement une littérature originale.

Les plus anciens troubadours dont il soit fait mention parurent dans le X[e] siècle. Lorsque Constance, dite Blanche, fille de Guillaume I[er], comte de Provence, épousa Robert, roi de France, elle emmena avec elle à sa nouvelle résidence plusieurs de ces poëtes. Mais c'est dans le XII[e] siècle, à la cour de Raymond Bérenger, que les troubadours commencèrent à figurer avec éclat. Ces poëtes ne passaient pas leur vie à parcourir les provinces, de château en château, avec la mandole ou la rote sous le bras, comme on l'a cru, et dans l'état d'une compagnie de poëtes mendiants. Ils étaient chevaliers, riches souvent, châtelains eux-mêmes, et vivaient honorés dans les cours de France, d'Espagne et d'Italie, où ils étaient appelés par l'amitié des princes souverains. Leurs compositions étaient répandues par des jongleurs qui les chantaient et les récitaient. Elles circulaient aussi par la copie. Les jongleurs étaient auprès d'un troubadour comme les écuyers auprès d'un

homme d'armes ou des secrétaires auprès d'un écrivain. Il arrivait qu'un jongleur habile dans son art était pris en affection par quelque seigneur qui le mettait en état de tenir le rang des troubadours. D'autres fois, un troubadour mal famé rentrait dans la classe inférieure des jongleurs. Quelques autres, dans le besoin, cumulaient les deux arts; mais s'ils s'en trouvaient bien pour leur bourse, leur considération en souffrait; c'était déchoir de la haute position acquise aux troubadours. Souvent ils écrivaient la musique sur laquelle se chantaient leurs compositions.

Les troubadours faisaient profession de galanterie. Malgré les désignations mystérieuses qu'ils employaient pour nommer leurs dames et voiler leurs amours, comme : Mon-Désir, Beau-Sourire, Plus-que-Belle, on savait presque toujours à qui s'adressaient leurs hommages, et plusieurs payèrent de leur vie le plaisir de chanter leurs triomphes, ou n'échappèrent que par la fuite à des traitements rigoureux. Ils prétendaient exercer sur l'opinion des cours une influence politique. Ils avaient pris l'habitude de distribuer l'éloge et le blâme, se faisant parfois les interprètes des passions de la foule, avec une liberté extraordinaire. Ils ont réellement pesé d'un grand poids dans les actes de leur temps; ils ont surtout secondé la prédication religieuse en faveur des croisades en Orient. Des princes tiraient vanité d'être comptés au nombre des troubadours. Ils ne dédaignaient pas d'entrer en lutte avec eux dans des sortes de tournois poétiques. Les plus célèbres parmi ces princes sont Guillaume IX, comte de Poitou, Alphonse II d'Aragon et Richard Cœur de Lion. Les dames s'engageaient aussi dans cette carrière de la *gaie science*. Plusieurs poëtes provençaux, attirés d'abord en Italie par le bon accueil qu'ils étaient sûrs de recevoir, et un peu plus tard chassés de la France par les ravages de la guerre contre les Albigeois, s'étaient répandus dans la Lombardie et la Toscane, et y avaient rendu leurs chants populaires. A son tour l'Italie, familiarisée avec les formes régulières de la poésie provençale, nous envoya des poëtes fatigués des troubles civils ou de la tyrannie de quelques princes. C'est ainsi que Sordello de Mantoue, Lanfranc Cigala, de Gênes, Barthelemi Zorgi, de Venise, et beaucoup d'autres, ont pris rang parmi les troubadours.

On a la liste d'environ trois cent cinquante poëtes provençaux à partir de la fin du XI^{e} siècle. On en pourrait placer presque la moitié au XIII^{e} siècle. Le Périgord et le Limousin ont produit les plus distingués d'entre eux. Un des caractères les plus frappants de la poésie des troubadours est d'être personnelle : ce qui indique encore en elle le fruit d'une civilisation particulière et très-avancée. Elle concorde avec la plus grande force de la féodalité et le plus haut développement de la chevalerie; mais elle ne s'est pas trouvée dans des conditions à fournir un romancero. On est tombé dans une étrange erreur quand on a voulu distinguer les troubadours en écoles. La division par provinces ne répond pas à des différences dans la forme et dans le fond. Les troubadours, peu sédentaires dans leurs habitudes, faisaient entre eux un échange constant d'idées, qui interdit toute classification. Les physionomies sont nombreuses et diverses. Les troubadours de la fin du XIII^{e} siècle n'ont aucune ressemblance avec ceux du commencement du XII^{e}. Il faut donc s'en tenir à citer simplement les plus célèbres en leur temps. Ce sont, outre ceux que nous avons nommés : Guillaume de Cabestaing, Geoffroy Rudel, Armand Daniel, Bernard de Ventadour, Pierre Vidal, Arnaud de Marveil, Bertrand de Born, Giraud de Borneilh, Cadenet, Gaucelm Faïdit, le moine de Montaudon, Blacas, Folquet de Marseille, Perdigon, Raimond de Miravals, le dominicain Izarn, Marcabrus, Pierre Cardinal et Giraud Riquier. — La protection que les troubadours avaient trouvée dans les cours cessa au temps de la croisade contre les Albigeois. La cour d'Aix fut leur dernier refuge. Les malheurs de la guerre religieuse avaient émoussé leur génie poétique; le dédain des princes et des seigneurs nouveaux pour les plaisirs de l'esprit, l'excessif accroissement de la puissance ecclésiastique, les horreurs de l'Inquisition, achevèrent de tarir les sources de l'inspiration. La féodalité elle-même, dont ils étaient une représentation, disparaissait. Avec elle s'anéantit la poésie des troubadours. Il fallait de nouvelles mœurs pour qu'il naquît une nouvelle poésie susceptible d'autres développements. Ce fut dans le nord de la France que se produisit cette transformation.

Lacurne de Sainte-Palaye a réuni, d'après divers manuscrits des bibliothèques françaises ou italiennes, d'immenses matériaux conservés en manuscrits à la Bibliothèque nationale et à celle de l'Arsenal. Raynouard, le véritable fondateur des études provençales, a publié la partie la plus intéressante de cette collection (*Choix de poésies des Troubadours*, 6 vol. in-8). De Rochegude en a donné aussi un bon choix dans son *Parnasse occitanien* (Toulouse, 1819, in-8). Il y a encore le recueil de Bastero intitulé *la Cruzca provenzale*, puis les publications si importantes de M. F. Diez, enfin celles des savants maîtres de l'Ecole des chartes, MM. Guessard. P. Meyer, etc. C. A. F. Mahn a publié à Berlin une collection aussi complète que possible des poésies des troubadours (1856-72, 4 vol. pet. in-8).

Cf. L'abbé Millot : *Histoire littéraire des troubadours* (Paris, 1774, 3 vol. in-12); — Fauriel, Ginguené, Emeric-David, Daunou : *Notices*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII à XXII ; — Villemain : *Cours de littérature du moyen âge ;* — Raynouard : *Des Troubadours et des Cours d'amour* (Paris, 1817, in-8) et dans le *Journal des savants*, année 1833, p. 513 ; — Eug. Burnouf : même recueil, année 1836, p. 37; — Fr. Diez : *la Poésie des Troubadours*, trad. de l'allemand par le baron de Roisin (Paris, 1845, in-8), — Gidel : *les Troubadours et Pétrarque*, thèse (Paris, 1856, in-8); — Eug. Baret : *les Troubadours et leur influence sur la littérature du midi de l'Europe* (Ibid., 1867, in-8) ; — la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes.*

TROUVÈRES, nom donné aux poëtes du nord de la France au moyen âge. On les appelait aussi vulgairement *jongleurs* (voy. ce mot), dénomination qui, dans le Midi, avait une acception plus restreinte. Trouvère signifie trouveur, inventeur, et répond, dans la langue d'oil, à celui de troubadour dans la langue d'oc. Du XII^{e} au XIV^{e} siècle, les trouvères ont cultivé l'infinie variété des genres propres à la littérature française du moyen âge. Avec eux, la poésie française fleurit et se développe dans la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Flandre, la Champagne et à la cour anglo-normande des rois d'Angleterre. Les trouvères ont été particulièrement encouragés et protégés par les ducs de Brabant, les comtes de Champagne et de Flandre; mais ils étaient loin de jouir de la considération qui s'attachait aux troubadours. A l'encontre de leurs confrères du Midi, les trouvères étaient pauvres pour la plupart, et beaucoup d'entre eux vivaient ignorés, tirant un très-mince parti de leurs œuvres, que les jongleurs de geste exploitaient en les chantant ou en les multipliant par la copie. Souvent l'œuvre d'un trouvère se bornait à refaire un poëme déjà fait ou à le compléter. Presque toutes les chansons de geste qui nous sont parvenues sont de poëtes dont on ne connaît même pas les noms. Quand leur nom est connu, il est difficile de réunir quelques rares indices sur leur vie. C'est ce qui explique comment

les chansons de geste et autres poëmes du moyen âge ont leur article dans ce *Dictionnaire* sous leur propre titre plutôt que sous le nom de leur auteur.

Le nombre des trouvères, poëtes épiques, romanciers, satiriques, fabulistes, hagiographes, chroniqueurs, chansonniers, auteurs dramatiques, moralistes ou savants, est considérable, malgré la multitude des œuvres restées anonymes. Nous rappellerons, parmi les noms les plus importants : au XII^e siècle, Jean de Flagy, Raimbert de Paris, Richard le pèlerin, Turold ou Théroulde, Graindor de Douai, Chrétien de Troyes, Lambert le Court, Alexandre de Bernay, André de Coutances, Jean Renaut, le reclus de Molien, Audefroy le Bâtard, Quesnes de Béthune, Hugues d'Oisy, Hue de Tabarie, Blondel, Philippe de Thaun, Guyot de Provins, Wace, Benoît, Jordan Fantosme, Guillaume Ferrière, vidame de Chartres ; au XIII^e siècle : Thomas de Kent, Pierre de Saint-Cloud, Jacques Forest, Aimes de Varennes, Hugues de Rotelande, Bertrand de Bar-sur-Aube, Jean Bodel, Adenès le Roi, Herbert le Duc, Gautier de Tournai, Raoul de Houdane, Denys Pyramus, Gilbert de Montreuil, Alart Peschotte, Gautier d'Arras, Philippe de Reims, Robert de Blois, Huon de Villeneuve, Marie de France, le châtelain de Coucy, Gasse Brulé, Moniot de Paris, Adam de la Halle, Thibaut de Navarre, Charles d'Anjou, Rutebeuf, Jean Bretel, Colin Muset, Gautier de Belleperche, Pierre du Riès, Alexandre du Pont, Jean Sarrasin, Benoît de Sainte-Maure, Gautier de Metz, Beaudoin de Condé, Guillaume de Lorris, Guillaume, clerc de Normandie, Richard de Fournival, Philippe Mousket, Gautier de Coincy, Herbers, Jackemars Giélée ; au XIV^e siècle : Girart d'Amiens, Nicolas de Padoue, Jean de Meung, François de Rues, Chaillou de Pestain, Cimelier ou Cuvelier, Jehannot de Lescurel, Guillaume de Machault, Jacques Bruant, Philippe de Vitry (voy. ces divers noms).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII à XXIII ; — Villemain : *Cours de littérature française* (Paris, 1830, 2 vol. in-8) ; — Paulin Paris : *le Romancero français* (Paris, 1833, in-12) ; — l'abbé de La Rue : *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands* (Caen, 1834, 3 vol. in-8) ; — A. Dinaux : *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique* (Paris et Valenciennes, 1837-43, 3 vol. in-8) ; — *Jongleurs et trouvères, ou choix de saluts, épîtres, et autres pièces légères des XIII^e et XIV^e siècles*, publié par Ach. Jubinal (Paris, 1835, in-8) ; — Raynouard : *Journal des savants*, années 1834, p. 537, et 1835, p. 273 ; — F. Michel : *Lettre à M^{lle} Stuart sur les trouvères français des XII^e et XIII^e siècles* (Londres, 1835, in-8) ; — Leclerc : *Notice sur les poésies morales des Trouvères* (Paris, 1853, in-4).

TROYA (Charles), homme politique et historien italien, né à Naples le 16 juin 1785, mort dans cette ville le 28 juillet 1858. Unissant l'étude à la politique, il a donné : *le Lévrier allégorique de Dante* (il Veltro alleg. di Dante Alighieri); *Introduction à l'Histoire du moyen âge* (Apparato preliminale alla storia del medio evo ; 1839 et suiv.); *le Code diplomatique des Lombards*, etc. [*Dict. des Contemp.*, les deux prem. édit.]

TROYENNES (LES), tragédie d'Euripide, de Sénèque, de Chateaubrun, de J.-Elie Schlegel (voy. ces noms).

TROYES (ACADÉMIE DE). — Voyez ACADÉMIE. — Voyez aussi GROSLEY.

TRUBLET (l'abbé Nicolas-Charles-Joseph), littérateur français, né en 1697 à Saint-Malo, mort le 14 mars 1770. Lié avec La Motte et protégé par Fontenelle, il les suivit dans la campagne qu'ils faisaient contre les ouvrages en vers et s'attira l'inimitié de Voltaire pour avoir appliqué à *la Henriade* ce vers de Boileau sur *la Pucelle* de Chapelain :

Et je ne sais pourquoi je bâille en le lisant.

Voltaire répondit, dans *le Pauvre Diable*, par cette inoubliable méchanceté :

L'abbé Trublet avait alors la rage
D'être à Paris un petit personnage.
Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui, par complément, servait:
Il entassait adage sur adage,
Il compilait, compilait, compilait...
On le voyait sans cesse écrire, écrire
Ce qu'il avait jadis entendu dire ;
Il nous lassait sans jamais se lasser...

Ces vers plaisants n'étaient pourtant qu'une assez injuste satire. L'abbé Trublet est loin d'être un simple compilateur. Son principal ouvrage, intitulé *Essais de morale et de littérature* (Paris, 1735, 2 vol. in-12, plus. fois réimpr.), est un recueil de pensées et d'opinions qui lui sont propres sur les mœurs et l'esprit de son siècle. D'Alembert a dit que c'était un bon livre, et qu'en se bornant à y faire des ratures on le rendrait excellent. Suard a ajouté qu'on le jugerait formé, en bien des passages, non de l'esprit de l'abbé Trublet, mais de celui de La Rochefoucauld ou de La Bruyère. Le style en est très-correct, mais sans relief. L'auteur, qui compta un grand nombre d'amis parmi les hommes illustres du XVIII^e siècle, eut cependant beaucoup de peine à se faire recevoir membre de l'Académie française et n'y fut admis qu'en 1761. Il fit à cette occasion sa paix avec Voltaire. On a en outre de lui : *Pensées choisies sur l'incrédulité* (Cette, 1737, in-8) ; *Panégyriques des Saints* (Paris, 1755, in-12 ; 1764, 2 vol. in-12); *Mémoires sur les ouvrages et la vie de Fontenelle et de La Motte* (Amsterdam, 1759, in-12), etc.

Cf *Nécrologe des hommes illustres de France ;* — D'Alembert : *Hist. des membres de l'Acad. franç.*, t. VI.

TRUMBULL (John), poëte américain, né dans le Connecticut en 1750, mort en 1831. Issu d'une famille distinguée qui fournit au Connecticut son premier gouverneur, il obtint la dignité de juge dans la cour suprême. Son premier poëme, *les Progrès de la stupidité* (the Progress of dulness, 1771), est imité de Pope et Butler. Il entreprit ensuite de représenter sous une forme plaisante le tumultueux mouvement des aspirations vers l'indépendance, et toutes les passions héroïques ou grotesques qu'il avait mises en jeu; de là *Mac Fingal* (1782), sorte d'épopée comique de la révolution des Etats-Unis, que les critiques américains placent tout près de *Hudibras*. L'auteur a réuni ses *Œuvres poétiques* (*the Poetical works of John Trumbull, containing M' Fingal... the Progress of Dulness, and a collection of Poems on various subjects ;* Hartford, 1820, 2 vol.).

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of American literature.*

TRYPHIODORE, Τρυφιόδωρος, grammairien et poëte grec du IV^e ou V^e siècle après J.-C., né en Egypte. Il avait composé une *Odyssée lipogrammatique*, Ὀδύσσεια λιπογράμματος, en 24 chants, qui manquaient chacun d'une des lettres de l'alphabet. Ce poëme ne nous est point parvenu, non plus que deux autres qui lui sont attribués, sous ces titres : Μαραθωνιακά et Τά καθ' Ἱπποδάμειαν. Nous n'avons de lui qu'un poëme très-médiocre, en 691 vers, sur la *Destruction de Troie*. Ἰλίου ἅλωσις, édité par Merrick (Oxford, 1741, in-8), Bandini (Florence, 1765, in-8), Northmore (Londres, 1804, in-8), Schæfer (Leipzig, 1809, in-fol.), Wernike (Leipzig, 1819, in-8), etc. Il a été traduit en français par Scipion Allut, dans les *Nouveaux mélanges de poésie grecque* (1779, in-8), et dans la *Bibliothèque grecque* de Didot.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

TSCHERNING (André), poëte et grammairien allemand, né à Bunzlau le 18 novembre 1611, mort à Rostock le 27 septembre 1659. Il fut professeur de poésie dans cette dernière ville. Disciple et

ami d'Opitz, il jouit, comme poëte, d'une grande faveur. Il a composé des chants religieux, des odes, des épigrammes d'un style plus correct que poétique; il en a formé deux recueils : *le Printemps de mes poésies allemandes* (Deutscher Gedichte Frühling; Breslau, 1642, 1849), et l'*Avant-coureur de l'été de nos poésies allemandes* (Vortrab des Sommers, etc.; Rostock, 1655). On cite, comme ayant exercé de l'influence, son livre des *Considérations sur quelques abus du style et de la langue* (Unvorgreiflisches Bedenken über etliche Misbraeuche, etc.; Lubeck, 1659), qui parut aussi en latin. Il a traduit le recueil des *Proverbes arabes à Ali*, en distiques latins et allemands.

Cf. W. Muller : *Bibliothèque des poëtes allemands du XVII^e siècle*, t. VI.

TSCHUDI (Ægidius ou Gilles), historien suisse, né à Glaris en 1505, mort dans la même ville le 28 février 1572. D'une ancienne famille noble, il eut pour précepteurs Zwingle, puis le poëte Glareanus, qui le conduisit à Paris. Il y étudia les langues anciennes et l'histoire. Après avoir rempli diverses fonctions dans la magistrature, il prit part aux négociations de quelques affaires difficiles de son temps.

Comme historien, Tschudi se distingue par un savoir étendu et solide, une connaissance intime des sources, la sûreté du jugement, la véracité, ainsi que par la fermeté substantielle du style. On l'a surnommé « le père de l'histoire suisse ». Son ouvrage principal, écrit en allemand, est la *Chronique de Suisse depuis l'an* 1000 *à* 1470 (Helvetische Chronick; Bâle, 1734-1736, 2 vol. in-fol.; édité par Iselin). On cite en outre de lui : *Descriptio de prisca ac vera alpina Rhœtia*, etc. (Bâle, 1538, in-4), ouvrage écrit d'abord en allemand par l'auteur et mis en latin, à son insu, par Seb. Munster; *Origines, légendes, noms anciens et langues primitives de la Gallia Comata* (Beschreibung von dem Ursprung, Laudmaerchen, etc.; Constance, 1758), etc. De nombreux travaux de Tschudi, relatifs à la géographie ou à l'histoire de la Suisse, sont restés manuscrits.

Cf. F.-Ild. Fuchs : *Aeg. Tschudi's Leben und Schriften* (St-Gall, 1809, 2 vol.); — J. Vogel : *Tschudi als Staatsmann und Geschichtschreiber* (Zürich, 1856).

TUBERO (Horatius), pseudonyme de La Mothe Le Vayer (voy. ce nom).

TUBÉRON, *Quintus Ælius Tubero*, historien latin du premier siècle avant J.-C. Ami intime de Cicéron, il suivit sa fortune et le parti de Pompée. De l'*Histoire romaine* qu'il avait composée, il nous reste quelques fragments très-courts, recueillis par Frotscher. — Son fils, Q. Ælius TUBERO, se distingua comme jurisconsulte; quelques fragments de lui se trouvent dans les *Institutes*.

TUDÉLA (Guillaume DE), poëte français du XIII^e siècle. Fauriel pense qu'il était de Toulouse. On le croit l'auteur d'un poëme sur les Albigeois : *Cansos de la Crozada contr els ereges d'Albeges*, chanson provençale de 9578 vers alexandrins, ayant les formes de composition et de rhythme des romans carlovingiens. Elle était destinée à être récitée sur la cantilène de la *Chanson d'Antioche*. Elle comprend les faits historiques, depuis l'an 1208 jusqu'à la prise de Marmande (1219). L'auteur épouse d'abord la cause des croisés, puis, à mesure que les événements se déroulent, il témoigne une sympathie croissante pour les Albigeois. Le seul manuscrit qui nous soit resté se trouve à la Bibliothèque nationale. Fauriel en a publié le texte (Paris, 1837, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII; — G. Guibal : *le Poëme de la croisade contre les Albigeois*, thèse (Toulouse, 1863, in-8).

TUEUR DE DAIMS (LE), roman de J.-P. Cooper; — LE TUEUR DE LIONS, ouvrage de J. Gérard (voy. ces noms).

TULCI-DAS, célèbre écrivain hindoui, né à Hâjîpûre, près de Chitrakûta, en 1544 de notre ère, mort en 1624. Il vécut à Bénarès et y remplit les fonctions de ministre du rajah de cette ville. Il construisit à Bénarès un temple dédié à Sîta et Râma, avec un collége qui existe encore. Tulci-Dâs, qui était brahmane, a aussi une biographie légendaire, d'après laquelle il visita la ville de Chitrakûtâ, où Hanuman lui transmit avec l'inspiration poétique le pouvoir de faire des prodiges. Appelé à Delhi par le schah Jahan, ce souverain, peu satisfait de ses doctrines, le fait enfermer. Des milliers de singes démolissent sa prison, et le schah lui offre, comme réparation, la faveur qu'il demandera. Tulci-Dâs le prie de quitter l'ancien Delhi qui était la résidence de Râma, et le schah, pour lui obéir, bâtit la ville de Schâhjahânâbâd.

Tulci-Dâs a écrit en purbhî-bhakhâ ou hindouï oriental une imitation du *Ramayana* de Valmiki. Ce poëme se divise en sept chants ou sections : le *Bâlakânda*, consacré à l'enfance de Râma; le *Ayodhyâkânda*, section d'Ayodhya, l'Aoude moderne, où se déroulent les scènes dramatiques qui amènent l'exil volontaire de Râma; le *Aranyakânda*, ayant pour sujet la vie solitaire de Râma dans les forêts et les déserts; le *Kischkindkâkânda*, section de Golconde, où Râvana enlève la vertueuse Sîta, épouse de Râma, et l'emmène à Lanka, qui est l'île de Ceylan; le *Lankâkânda*, relatif à la poursuite et à la punition de Ravana, ainsi qu'à la délivrance de Sita; l'*Uttarakanda*, dans lequel l'action se trouve transportée au nord de l'Inde. Le *Ramayana* de Tulci-dâs, qui offre peu de différences avec le poëme légendaire de Valmiki, a été imprimé par les soins de Lakschmi Narayan (Kysarpûr, 1828). Il en a été fait une édition lithographiée en caractères nagarî cursifs (Calcutta, 1832). On a publié aussi à Kysarpûr un abrégé de ce poëme sous le titre de *Kabita Râmâyana*. Tulci-dâs est encore auteur des ouvrages ci-après : *Sat Sai*, collection de cent stances sur différents sujets; le *Râmganawali*, suite de vers à la louange de Râma; *Guitâwali*, composition poétique d'un but moral et religieux; *Vinaya Pratika*, traité en vers sur la manière de se conduire, et une grande variété d'hymnes en l'honneur de Râma et Sîta.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1837-43, 2 vol. in-8).

TUPI, TUPINAMBA. — Voyez BRÉSILIENNE (Langue).

TURANDOT, comédie de C. Gozzi, reprise par Schiller (voy. ces noms).

TURCARET, comédie de Le Sage (voy. ce nom).

TURDITAIN (LE), l'un des idiomes anciens de la péninsule ibérique, parlé antérieurement à la conquête romaine. C'était la langue des *Turdetani*, peuple qui habitait la Bétique. On ignore dans quelles proportions elle a pu entrer dans la formation de l'espagnol-roman. Quelques rares inscriptions présentent l'alphabet turditain comme un mélange de caractères grecs et phéniciens. Selon Strabon, les Turditains avaient un grand nombre de lois écrites et possédaient des annales de la plus haute antiquité.

TURENNE (Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte DE), maréchal de France, né à Sedan le 11 septembre 1611, mort à Salzbach le 27 juillet 1675. L'illustre général a laissé, sous le titre de *Mémoires*, un très-simple et intéressant récit de ses campagnes depuis 1643 jusqu'à 1659; ils ont été publiés pour la première fois en 1735, à la suite de son Histoire par Ramsay et dans la collection de Michaud et Poujoulat. Le comte de Grimard a réuni en outre *Lettres et mémoires du maréchal de Turenne* (Paris, 1782, 2 vol. in-fol.).

Cf. Fléchier et Mascaron : *Oraison funèbre de Turenne*;

— Saint-Evremont : *Eloge de Turenne ;* — Ramsay : *Histoire de Turenne* (Paris, 1735, 2 vol. in-4 ; 1774, 4 vol. in-12) ; — Raguenet : *Histoire de Turenne* (Ibid., 1738, 2 part. in-12).

TURGOT (Anne-Robert-Jacques), homme d'État et économiste français, né le 10 mai 1727 à Paris, mort le 20 mars 1781. Il fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique, et après avoir fait ses études au collége Louis-le-Grand, puis à celui du Plessis, il entra à Saint-Sulpice, où il fut reçu bachelier en théologie. Il passa ensuite à la Sorbonne, dont il fut élu prieur en 1749. Dès lors il se préoccupait des idées économiques, et il écrivit cette même année une *Lettre à l'abbé de Cicé sur le papier-monnaie*. L'année suivante, il prononça, comme prieur, deux discours latins sur deux sujets assez nouveaux dans ce lieu et dans cette langue : l'un, *sur les Avantages que la religion chrétienne a procurés au genre humain;* l'autre, *sur les Progrès successifs de l'esprit humain*. Vers le même temps, il formait le projet d'une *Géographie politique*, et esquissait le plan d'un *Discours sur l'histoire universelle*, dans lequel la philosophie jouerait le rôle que Bossuet avait exclusivement réservé à l'idée religieuse. Il écrivait aussi une dissertation remarquable *sur l'Origine des langues et la distinction des mots* et deux lettres *sur l'Existence des corps*, dirigées contre Berkeley. En 1751, ne se sentant point fait pour l'Église, et entraîné vers la science et la raison, il quitta la Sorbonne, ne voulant pas « porter toute sa vie un masque sur le visage ». A la fin de l'année suivante, il fut reçu conseiller au parlement. L'étude des sciences et des lettres remplit ses loisirs de magistrat. Il fréquenta les salons célèbres, surtout celui de M^{me} de Grafigny, se lia avec les encyclopédistes, et plus particulièrement encore avec les chefs de l'école économiste, Gournay et Quesnay. Il publia des *Lettres à M^{me} de Grafigny* (1751), dans lesquelles, à propos des *Lettres péruviennes*, il attaquait, comme factices, les méthodes d'éducation usitées. Il fit paraître aussi des *Lettres sur la tolérance adressées à un grand-vicaire* (1753), et *le Conciliateur, ou Lettre d'un ecclésiastique à un magistrat sur la tolérance civile* (1754). Dans ses œuvres, remarquables par le fond des idées et par l'éloquence de la forme, il demandait que l'État bornât sa protection envers la religion à en assurer le libre exercice. Il donna à l'*Encyclopédie* les articles *Expansibilité, Fondations à perpétuité, Existence, Foires et marchés*. Il faisait aussi des essais de traduction en prose et en vers, de la Bible, de Pope, du Tasse, etc., et composait quelques pièces de vers satiriques que leur esprit et leur tournure firent attribuer à Voltaire.

Nommé, en 1761, à l'intendance de Limoges, Turgot mit tous ses soins à réaliser dans cette charge les améliorations qu'il avait rêvées et sur lesquelles il avait écrit. C'est alors qu'il publia son principal ouvrage, qui a pour titre : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* (1766), et dans lequel, ouvrant la voie à Adam Smith, il essaya de concilier les principes de Gournay et de Quesnay. Le 20 juillet 1774, Louis XVI l'appela au ministère de la marine, et le 24 août suivant au ministère des finances. Les nombreuses réformes qu'il tenta n'eurent pas le temps d'aboutir, car il ne put se maintenir, en face de la ligue des priviléges, au delà du 12 mai 1776. Il était membre honoraire de l'Académie des inscriptions depuis le 1er mars précédent.

Turgot, suivant Morellet, était, dans le monde, plus porté à disserter qu'à causer, et, dans le cabinet, moins écrivain que penseur. Quoiqu'il éprouvât une certaine peine à se mettre à écrire, il a laissé un grand nombre de productions. Outre celles que nous avons citées, il en est de très-remarquables sur des sujets tout à fait spéciaux. Les *Œuvres complètes de Turgot*, réunies par Dupont de Nemours (Paris, 1808-1811, 9 vol. in-8), ont été rééditées par H. Dussard et Daire (Paris, 1844, 2 vol. gr. in-8). Dans la première édition les écrits sont placés dans l'ordre chronologique de leur composition ; dans la seconde, ils sont classés par ordre de matières.

Cf. Dupont de Nemours : *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Turgot* (Paris, 1782, 2 vol. in-8) ; — Condorcet : *Vie de Turgot* (Londres, 1786, in-8) ; — Baudrillart, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 septembre 1846) ; — D'Hugues : *Essai sur l'administration de Turgot dans la généralité de Limoges*, thèse (Paris, 1859, in-8) ; — Batbie : *Turgot philosophe, économiste, administrateur* (Paris, 1861, in-8) ; — Tissot : *Turgot, sa vie, son administration, ses ouvrages* (Ibid., 1862, in-8) ; — Mastier : *De la Philosophie de Turgot*, thèse (Ibid., 1862, in-8).

TURHEIM (Ulrich DE), minnesinger allemand, continuateur de *Tristan et Isolt* de Gottfried de Strasbourg, et du *Parzival* de Wolfram d'Eschenbach (voy. GOTTFRIED et WOLFRAM).

TURLUPIN, personnage comique. Cet emploi a été créé, dans les bouffonneries qui prirent le nom de turlupinades, par un ancien garçon boulanger de Paris, Henri Legrand, connu sur les planches, de 1583 à 1634, sous les surnoms de Belleville dans la tragédie, et de Turlupin dans la farce. Le nom de turlupin avait été donné, au XIV^{e} siècle, à une classe mal famée d'hérétiques. Turlupin jouait les valets et les intrigants dans des farces assaisonnées de force pointes, bons mots et équivoques, et il avait pour interlocuteurs Gauthier-Garguille et Gros-Guillaume, ses associés du théâtre de toile de la porte Saint-Jacques. Plus tard, Richelieu fit entrer les trois joyeux compères au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, dont ils égayèrent les représentations par leur répertoire comique, enrichi de « turlupinades ». On raconte que Turlupin et ses deux amis succombèrent dans la même semaine : Gros-Guillaume, arrêté pour avoir fait la charge d'un magistrat, mourut de saisissement ; ses confrères périrent de peur ou de chagrin. Dans la famille des valets bouffons, le personnage de Gandolin, qui figurait au Marais à partir de 1595, avait avec Turlupin beaucoup de ressemblance.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons.*

TURNÈBE (Adrien), ou TOURNEBŒUF, en latin *Turnebus*, érudit français, né en 1512 aux Andelys, mort le 12 juin 1565. Reçu maître ès arts en 1532, il alla enseigner les belles-lettres à l'université de Toulouse, devint professeur de langue grecque au Collége royal en 1547, et joignit à cet enseignement celui de la philosophie grecque en 1561. Il fut chargé de surveiller à l'imprimerie royale les éditions d'auteurs grecs, de 1552 à 1556. On le regarde comme l'un des plus savants parmi les anciens philologues français. Ses remarques sur les écrivains de l'antiquité et ses leçons des passages difficiles sont encore estimées pour la sagacité, l'exactitude et la clarté. Son style latin, en vers et en prose, égale par le goût et la pureté celui des meilleurs humanistes du XVI^{e} siècle. Si l'on ajoute qu'il était aimable, doux, modeste, on ne s'étonnera pas de le voir comblé d'éloges par Montaigne, Pasquier, L'Hospital et même par l'orgueilleux Scaliger et le haineux Scioppius.

On a de Turnèbe : *In Ciceronis* De legibus *libros commentarii* (Paris, 1552, 1557, in-4) ; *In Ciceronis Academicarum quæstionum librum commentarii* (Ibid., 1553, in-4) ; *Apologia adversus quorumdam calumnias* (1554, in-4) ; *Explicatio loci Cicerionani in quo tractantur joci* (1555, in-4 ; 1594, in-8) ; *Disputatio ad librum Ciceronis* De fato (1556, in-4) ; *Commentarii et emendationes*

in librum Varronis de Lingua latina (1556, in-8); *Adversaria* (1564-73, 3 part. in-4, plusieurs fois réimpr.), ouvrage qui contient un grand nombre d'observations estimées sur des auteurs grecs et latins; *Commentarii in Ciceronis orationes* de Lege agraria (1566, in-4); *Commentarii in librum primum Carminum Horatii* (1577, in-8); *Poemata* (1580, in-8); *De Methodo, De Calore, De Vino* (1600, in-8). Turnèbe traduisit du grec en latin divers traités de Plutarque, Théophraste, Philon, Oppien, Démétrius Pepagomène. Ses œuvres ont été réunies sous le titre d'*Opera* (Strasbourg, 1600, in-fol.). Il a édité : *Philon* (1552, in-fol.); *Sophocle* (1553, in-4); *Synesius* (1553, in-fol.); le traité *des Mœurs* d'Aristote (Heidelberg, 1560, in-8); etc. On lui a attribué, mais sans preuve, suivant Renouard, la pièce de vers intitulée : *Poltrotus Merœus* (Genève, 1567, in-4), faite à la louange de l'assassin du duc de Guise.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIX; — Goujet : *Histoire du Collége royal.*

TURNER (Sharon), historien anglais, né à Londres en 1768, mort dans la même ville en 1847. Il était avoué, et sans négliger sa profession se livra aux recherches de l'érudition. Il entreprit une histoire complète de son pays, fondée sur des documents originaux. Les trois premiers volumes, formant un ouvrage à part, parurent sous le titre de : *Histoire des Anglo-Saxons* (Londres, 1799, 1805). Ecrite sans originalité, dans la manière de Gibbon, cette histoire eut le grand mérite de rassembler et de disposer les matériaux les plus précieux. Dans six autres volumes, d'une portée inférieure, l'auteur mène l'histoire d'Angleterre jusqu'à la fin du règne d'Elisabeth (1814-1829). Il a aussi écrit une *Histoire sacrée du monde* (1832, 2 vol.), et un poëme de *Richard III* (1845), qui sont des œuvres sans valeur.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

TURNUS, poëte satirique latin du premier siècle après J.-C. Il est mentionné avec estime par Martial, par Rutilius et par Sidoine Apollinaire. Nous possédons, sous son nom, trente hexamètres, qui sont en apparence un fragment d'un long poëme contre la corruption et les crimes du règne de Néron. Publiés d'abord par Guez de Balzac dans ses *Entretiens* (Amsterdam, 1663, in-12), ils ont été reproduits par Burmann dans son *Anthologia latina*, t. VI, et par Wernsdorf dans ses *Poetæ latini minores*, t. III. On y a vu une imitation de l'antique faite par Balzac lui-même.

TUROLD. — Voyez THÉROULDE.

TURPILIUS (Sextus), poëte comique latin, mort en 101 avant J.-C. Volcatius Sedigitus le place, sous le rapport du mérite, immédiatement après Térence, dont il fut l'ami. Les pièces de Turpilius étaient des comédies à pallium (*comediæ palliatæ*). Nous en connaissons les titres suivants : *Acta, Boethuntes, Canephorus, Demetrius, Demiurgus, Epiclerus, Hetæra, Lemnii, Leucadia, Lindia, Paraterusa, Philopator, Thrasyleon.* Des fragments qui indiquent chez l'auteur un style élégant et naturel ont été recueillis dans les *Poetarum Latii scenicorum fragmenta*, de Bothe, t. II (Leipzig, 1834, in-8).

TURPIN ou **TILPIN**, prélat français du VIII[e] siècle, mort vers 800. Il fut moine de Saint-Denis, archevêque de Reims, et, dit-on, l'ami et le compagnon d'armes de Charlemagne. On lui a attribué une *Chronique* dite *du Moine de Saint-Denis*, et qui ne paraît pas remonter au delà du XI[e] siècle. Elle est intitulée : *De Vita Caroli Magni et Rolandi*, et n'est qu'un roman d'aventures et d'exploits chevaleresques. Elle a été publiée par Simon Schard, dans les *Germanicarum rerum chronographi* (1566), reproduite par Renber (1584, in-fol.), Séb. Ciampi (Florence, 1822, in-8), Reiffenberg (Paris, 1836). Il en a été fait une version française dès 1206, et des traductions plus récentes.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. IV; — G. Paris : *De Pseudo-Turpino*, thèse (Paris, 1865, in-8); — L. Gautier : *les Epopées françaises*, t. I.

TURPIN (François-Henri), littérateur français, né en 1709 à Caen, mort en 1799. Après avoir professé pendant un grand nombre d'années à l'université de Caen, il vint chercher à Paris la gloire des lettres, se lia intimement avec Sabatier de Castres et se jeta dans le camp opposé aux philosophes. Malgré quelque talent de style et du savoir, il resta obscur, et le nombre d'ouvrages qu'il écrivit pour les libraires parvint à peine à le faire vivre, mais non à lui donner la réputation.

On a de lui : *Vies de Louis II de Bourbon, prince de Condé; de Charles et de César de Choiseul* (Paris, 1767, 3 vol. in-12), dans les *Hommes illustres de France*, par d'Auvigny; *Histoire naturelle et civile du royaume de Siam* (Ibid., 1771, 2 vol. in-12); *Histoire de la vie de Mahomet* (1773, 2 vol. in-12); *Histoire de l'Alcoran* (1775, 2 vol. in-12); *la France illustre ou le Plutarque français* (1777, 5 vol. in-4); *les Fastes ou tableau historique de la marine française* (1784, in-4); *Histoire des révolutions d'Angleterre* (1786, 2 vol. in-12); *Histoire de Louis de Gonzague, duc de Nevers* (1789, in-12); *Histoire des hommes publics tirés du tiers-état* (1789, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Sabatier : *les Trois siècles littéraires*; — Quérard : *la France littéraire.*

TURPIN DE CRISSÉ (le comte Lancelot), écrivain militaire français, né vers 1716, dans la Beauce, mort vers 1795. Brigadier de cavalerie en 1748, maréchal de camp en 1761 et lieutenant-général en 1780, il mourut en Allemagne, où il avait émigré. Parmi ses ouvrages, qui sont très-estimés, on cite : *Essai sur l'art de la guerre* (Paris, 1754, 2 vol. in-4); *Commentaires sur les mémoires de Montecuculli* (Ibid., 1769, 3 vol. in-4); *Commentaires sur les institutions de Végèce* (Montargis, 1779, 3 vol. in-4); une édition des *Commentaires de César*, annotés au point de vue militaire et historique, avec la traduction française, de N.-F. de Wailly (Ibid., 1785, 3 vol. in-8). — Sa femme, la comtesse TURPIN DE CRISSÉ, fut l'amie de Voisenon, dont elle édita les *Œuvres* (Paris, 1781, 5 vol. in-8). Elle collabora à la *Journée de l'amour* (Gnide, 1776, in-8).

Cf. Mercier de Saint-Léger, dans l'*Année littéraire*; — Quérard : *la France littéraire.*

TURQUE (LANGUE) ou OSMANLIE, parlée dans l'empire ottoman. On étend la dénomination de langue turque à l'*ouïgour* du Turkestan, à l'idiome d'Azerbeidjan et au *turkmen* des populations voisines de la frontière persane. Née sous la forme d'un dialecte tartare, la langue turque était à l'origine barbare et pauvre comme les peuples qui la parlaient. Elle prit un grand nombre de mots au persan, puis, lors de l'introduction de l'islamisme dans les régions qui avoisinent la mer Caspienne, elle fit de larges emprunts à l'arabe. Toutefois, dans le premier siècle de la monarchie, la langue littéraire des Turcs était le persan, comme l'arabe en était la langue sacrée. Le dialecte national ne se prêtait pas, à cause de sa pauvreté et de sa rudesse, aux recherches et aux combinaisons infinies de la poésie orientale. Peu à peu ce dialecte s'assouplit et s'enrichit par sa fusion avec les deux langues classiques de l'Orient. Il soumit les mots de ces langues à ses propres règles de construction et d'inflexion, et gagna cette régularité, cette harmonie, cette ampleur et cette aisance d'expression qui caractérisent aujourd'hui le turc. Le turc est actuellement la seule langue dont on

usé à la cour de Perse. L'*ouïgour* ou turc oriental a moins participé que l'osmanli à ce travail de fusion et d'élaboration et est resté simple dans sa structure et rude dans sa prononciation. Il fut le premier fixé par l'écriture. La langue des livres turcs n'est pas parlée. Les journaux ottomans officiels, écrits dans le style de la chancellerie, ne sont guère compris que par les gens lettrés ou par les habitants de la partie orientale de l'empire, lesquels, connaissant l'arabe, peuvent comprendre le sens de ce turc de convention rendu confus par l'emploi exagéré des mots arabes. La dénomination de langue ottomane, employée par quelques philologues, est tout à fait défectueuse : il n'y a pas de langue ottomane.

La grammaire turque est fort simple. Elle n'a ni genres ni articles. Le substantif se décline et a six cas. L'adjectif est invariable. Il y a peu de verbes irréguliers, le verbe substantif excepté. Les prépositions se placent après leur complément. La construction est très-inversive. L'accent tombe sur la dernière syllabe des mots, quand cette syllabe n'est pas une flexion grammaticale. Les règles de la versification des Turcs osmanlis ont été empruntées, de même que leurs formes poétiques, aux Persans et aux Arabes. L'alphabet turc est composé de vingt-huit lettres arabes, de quatre lettres tirées de l'alphabet persan, et d'un autre caractère qui représente nos voyelles nasales *an, in, on*. L'alphabet de l'ouïgour est d'origine syriaque et analogue au sabéen.

Les principales *Grammaires de la langue turque* à l'usage des Européens sont celles de Megiser (Leipzig, 1612, in-4), d'André Duryer (Paris, 1633, in-4), des PP. Bernard et Pierre (1667), de Holdermann (Constantinople, 1730, in-4), de Redhouse (Paris, 1846, in-4), de Zencker (Leipzig, 1848), de L. Dubeux (Paris, 1856, in-18), de Kellgrenn (Helsingfors, 1856). Il a été publié des *Vocabulaires* par Rhasis (Saint-Pétersbourg) 1828-29, in-4, franç.-turc), Bianchi (Paris, 1831, franç.-turc); Kieffer (1835, 2 vol. in-8, turc-franç.), Redhouse (Londres, 1856, in-8, angl.-turc), Zencker (Leipzig, 1863 et suiv., turc-arabe, persan), A. Calfa (Paris, 3e édit., 1865, franç.-turc), etc. Il a été donné des *Chrestomathies turques* par Quatremère (Paris, 1841, in-8), E. Bérésine (Kazan, 1857, in-8), Vambéry (Leipzig, 1867), etc.

Cf. Meninski : *Institutiones linguæ turcicæ* (Vienne, 1756, in-fol.); — Julius Klaproth : *Abhandlung über die Sprache und Schrift der Uiguren* (Paris, 1820, in-fol.); — Röhrig : *Specimen des idiotismes de la langue turque* (Breslau, 1843, in-8); — E. Bérésine : *Système des dialectes turcs* (Kazan, 1848, in-8).

TURQUE (LITTÉRATURE). Les voyageurs européens, notamment le baron de Tott, ont avancé que les Turcs aimaient l'ignorance et qu'ils n'ont point de littérature, ou encore que les œuvres de cette littérature ne méritent pas de fixer l'attention. Galland a pris leur défense. « Ils sont, dit-il, tellement décriés, qu'il suffit ordinairement de les nommer pour signifier une nation barbare, grossière et d'une ignorance achevée... On leur fait injustice, car, sans s'arrêter à les justifier de barbarie et de grossièreté, on peut dire qu'ils ne le cèdent ni aux Arabes, ni aux Persans, dans les sciences et dans les belles-lettres, communes à ces trois nations, et qu'ils cultivèrent presque dès le commencement de leur empire... On peut compter comme une marque de la délicatesse de leur esprit le nombre considérable de leurs poëtes. » Avant même leur établissement en Europe, les Turcs avaient une littérature. Ils cultivaient particulièrement la poésie. Ils ont eu au XIVe siècle un grand poëme mystique, dû à Aaschik, imitation du *mesnévi* du poëte persan Djelaleddin Roumi, et qui ne lui est pas inférieur; c'est le *Gulcherinas* ou la *Floraison des roses du mystère*, du cheik Elvan. Viennent ensuite le remarquable poëme religieux de Soliman, *Meuloudij* ou *Anniversaire* de la naissance du prophète, et l'*Iskendernameh* ou le Livre d'Alexandre, sorte d'épopée universelle, à la fois historique, religieuse, scientifique, du poëte Ahmed-Daji. Au commencement du XVe siècle se place le poëme héroïque et romanesque de Cheiki, emprunté aux annales de la Perse et ayant pour titre *Khosrou et Schirin*, puis dans ce même siècle les *Merveilles du temps et curiosités pour les yeux et pour l'esprit*, poëme étendu, écrit à la gloire de l'islamisme par Ibn Katib.

Avec Mahomet II, poëte lui-même, la littérature turque bénéficia de l'accroissement de puissance des Osmanlis. A cette époque, le persan était encore la langue littéraire des Turcs, comme l'arabe était leur langue sacrée. Les plus anciens chroniqueurs, Neschri, Mewlana, Idris, etc., ont écrit en persan. Avec leur langue, les Turcs empruntèrent aux Persans le rhythme, la prosodie, les sentiments, les images. L'empreinte étrangère demeura longtemps visible. Elle est surtout marquée dans les œuvres des premiers écrivains qui se servirent de la langue indigène, les historiens Saad-Eddin Djelal, Iadé, Selaniki, les poëtes Djemali et Sinan. A partir de la prise de Constantinople, la poésie ottomane commença la première à se dégager de l'imitation et revêtit peu à peu ce caractère à la fois religieux et pratique qui fait son originalité. Les principaux poëtes du règne de Mahomet II sont Nedjati, Hamdi et surtout Ahmed dit le *Pacha*, le plus grand poëte lyrique avant Baki. Sous Bajazet II, la poésie compte Firdousi, surnommé *le Long*, parce qu'il écrivit en 360 volumes un ouvrage intitulé *Suleimannameh* ou le Livre de Salomon; Mescihi, le prince Djem, frère de Bajazet. Puis viennent, sous Selim Ier, Sati, la femme-poëte Mihri, Djafer, auteur du *Livre du Désir* (Hafesnameh), le savant historiographe Kemal le licencieux Délibourader, l'Arétin des Ottomans

Le grand siècle littéraire de la Turquie est celu de Soliman Ier. Les écrivains sont nombreux : Ali Vazi, nommé aussi Hussein Vaëz, traducteur en prose des fables de Bidpaï; Khalili, auteur du *Firaknameh* ou Livre de la séparation; le mufti Abou Sououd; Fikri, qui reproduisit en vers la grande épopée persane de Firdousi, le *Livre des Rois;* Sourouri et Djélili, traducteurs et commentateurs des chefs-d'œuvre des principaux poëtes de la Perse; Lamii, imitateur plus original des persans; Fasli, auteur du poëme allégorique *la Rose et le Rossignol;* enfin le grand poëte lyrique Baki. Les règnes suivants nous donnent les poëtes Attaji et Yahia, le satirique Néfii Au XVIIe siècle appartiennent les poëtes Nabi et Misri.

Le XVIIIe siècle fut pour la Turquie une époque de sommeil intellectuel. On peut toutefois citer avec distinction le grand vizir Raghib-Pacha, dernier des grands poëtes turcs et protecteur des lettres Enfin, au XIXe siècle, le sultan Sélim III, poëte, représente à lui seul un mouvement littéraire presque nul. A part les historiens qui figurent parmi les noms précédents, il faut citer comme formant une suite d'annales de la dynastie des Osmanlis, depuis son origine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les ouvrages de Naïma, Reschid, Tchelebisade, Sami, Schakir, Subhi, Issi et Wasif. L'historien dont les écrits sont le plus répandus est Hâdji-Khalfa.

Les différentes formes de poésies usitées parmi les Turcs sont de petites pièces de vers ayant des règles spéciales et des noms particuliers, également empruntés aux Arabes. Tels sont : le *mesnevi*, le *casside*, le *gazel*, le *terdchii*, le *glosse*, le *rubijat*, le *mokataat*, le *moferredat*, le *mimaa*, le *laghs*, le *makloub*, le *tarikh*. Les recueils, suivant les genres, portent le nom de *divan*, de *khamse*,

de *kulijat*. La poésie ottomane se fait volontiers philosophique et didactique. Les poëtes, en général, célèbrent la puissance et les bienfaits du Créateur, les voluptés de la science et de l'étude, l'instabilité des choses humaines. Cependant beaucoup de leurs poëmes ont pour sujet les événements politiques, les louanges de tel ou tel personnage, la glorification du fondateur de l'islamisme. Les dix-sept *Tezkeretoul chouara* ou grandes anthologies ottomanes, depuis l'anthologie de Sehi, qui mourut en 1525, jusqu'à celle de Nazmi, postérieure au règne d'Ahmed III (1703-1730), et la plus complète de toutes, mentionnent les noms de plus de 2000 poëtes, parmi lesquels se trouvent plusieurs sultans, des vizirs, des muftis, des généraux, et un assez grand nombre de femmes.

Cf. Donado : *Letteratura dei Turchi* (Venise, 1688, in-12) ; — l'abbé Toderini : *Letteratura turchesca* (Ibid., 1787, 3 vol in-18) ; — Jenisch : *De Fatis linguarum orientalium ;* — W. Jones : *Poeseos asiaticae commentarii ;* — Latifi et Aaschik : *Biographie des poëtes turcs*, traduite en allemand par Thomas Chabert (Zurich, 1800) ; — Hammer-Purgstall : *Geschichte der osmanischen Dichtkunst bis auf unsere Zeit* (Pesth, 1836-38, 4 vol. in-8) ; — Servan de Sugny : *la Muse ottomane, ou Chefs-d'œuvre de la poésie turque*, traduits en vers français (Paris, 1854, in-8) ; — Barbier de Meynard : *De l'Histoire philologique et littéraire de la Turquie*, dans la *Revue des cours littéraires*, t. I.

TURREAU DE GARAMBOUVILLE (Louis-Marie), baron de Linières, mémorialiste français, né le 4 juillet 1756 à Evreux, mort le 15 décembre 1816. Général de division en 1793, il fut placé à la tête de l'armée qui opérait contre les Vendéens. De 1804 à 1811, il représenta l'Empire aux Etats-Unis, et reçut le titre de baron. Il a écrit d'intéressants *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée* (Paris, 1818, in-8), et un *Aperçu sur la situation politique des Etats-Unis d'Amérique* (Paris, 1815, in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

TUSCULANES (LES), dialogues de Cicéron (voy. ce nom).

TYCHSEN (Olaüs-Gerhard), orientaliste allemand, né à Tondern (Slesvig) le 14 décembre 1734, mort à Rostock le 30 décembre 1815. D'origine norvégienne et d'une famille pauvre, il eut une bourse au collége d'Altona et apprit avec une facilité extraordinaire les langues classiques et les langues orientales. Il professa ces dernières aux universités de Bützow et de Rostock. Parmi ses nombreux écrits on remarque : *les Passe-temps de Bützow* (Bützowsche Nebenstunden; Bützow, 1766-69, 6 vol. in-8); *Introductio in rem nummariam Muhamedanorum* (Rostock, 1794-96, 2 part. in-8); puis de nombreuses dissertations de philologie, de numismatique et d'épigraphie.

Cf. Hartmann : *O Tychsen, oder Wanderungen durch die Gebiete der biblisch-asiatischen Literatur* (Rostock, 1818-20, 5 vol. in-8).

TYPES. — Voyez PERSONNAGES DE THÉATRE.

TYPOGRAPHIE. — Voyez IMPRIMERIE.

TYR ET SIDON, tragi-comédie d'Anchères (voy. ce nom).

TYRAN (LE), dialogue de Lucien; — LE TYRAN DOMESTIQUE, comédie d'Alexandre Duval (voy. ces noms).

TYRANNIE (DE LA), traité d'Alfieri (voy. ce nom).

TYRANNION, Τυραννίων, grammairien et géographe grec du Ier siècle avant J.-C., né à Amisus, dans le Pont. Emmené par Lucullus comme captif à Rome, il fut affranchi et choisi pour mettre en ordre la bibliothèque d'Apellicon de Téos, que Sylla avait transportée à Rome et qui contenait les œuvres d'Aristote. Il forma lui-même une importante bibliothèque. Cicéron vante ses connaissances en grammaire et en géographie. Nous n'avons pas même les titres de ses ouvrages.

TYRREL (sir James), publiciste et historien anglais, né à Londres en 1642, mort à Shotover, près d'Oxford, en 1718. Partisan de la révolution de 1688, il eut une influence considérable par une double série de *Dialogues politiques*, qui furent réunis sous le titre de *Bibliotheca politica* (Londres, 1718-1727, in-fol.). Il a écrit en outre, d'après les chroniques originales, une importante *Histoire générale de l'Angleterre* (general History of England; 1700-1704, 5 vol. in-fol.).

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary.*

TYRTÉE, Τυρταῖος, poëte grec du VIIe siècle avant J.-C. Les traditions relatives à sa vie sont des plus incertaines. Selon une légende longtemps admise, c'était un pauvre maître d'école de l'Attique, boiteux et peu sain d'esprit, et les Athéniens l'envoyèrent, par dérision, aux Spartiates, qui, obéissant à l'oracle de Delphes, leur avaient demandé un général dans la seconde guerre contre Messène. A part cette puérile fable, nous trouvons trois opinions sur la patrie de Tyrtée : suivant les uns, il était né dans l'Attique, on dit même dans le bourg d'Aphidné; suivant les autres, il descendait d'une famille ionienne établie à Lacédémone; suivant d'autres enfin, il était d'origine dorienne. On peut remarquer à l'appui de ces opinions, d'un côté, qu'il est chronologiquement le premier poëte élégiaque après Callinus, et que l'élégie est de provenance ionienne; d'un autre côté, que le caractère de son génie et de son style est dorien, autant qu'on en peut juger par les fragments existants, et que son énergie patriotique au service de Sparte serait bien extraordinaire chez un étranger. Il reste du moins certain que, véritable homme d'Etat, il ramena le calme chez les Lacédémoniens troublés par les dissensions, comme ses chants avaient excité leur courage dans les combats.

Les poésies de Tyrtée étaient nombreuses; il nous en reste trois élégies guerrières d'une grande vigueur, des passages d'une élégie politique intitulée *Eunonie*, destinée à rappeler les citoyens au respect des lois, et quelques autres fragments. Ces divers morceaux ont été insérés dans les collections de poëtes grecs, et publiés séparément par Klotz (Brême, 1764, in-8), par Stock, avec une traduction allemande et une introduction historique (Leipzig, 1819, in-8); par Firmin Didot, avec une élégante traduction en vers français, une traduction en grec moderne et une dissertation sur la vie du poëte (Paris, 1826, in-8); par Bach, avec les fragments de Callinus et d'Asius (Leipzig, 1831).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — Matthiæ : *De Tyrtæi carminibus* (Altenbourg, 1820, in-4) ; — Bach : *Ueber Tyrtæus* (Breslau, 1838, in-4) ; — Müller : *Histoire de la littérature de la Grèce*, t. I.

TYRWHITT (Thomas), critique anglais, né à Londres le 29 mars 1730, mort dans cette ville le 15 août 1786. Il quitta l'étude du droit pour celle des langues et des lettres classiques. Sous-secrétaire à la guerre, il devint en 1784 conservateur du British Museum. On a de lui des dissertations très-estimées : *Observations and conjectures on some passages in Shakespeare* (Oxford, 1766, in-8); *Dissertatio de Babrio* (Londres, 1776, in-8); des traductions en vers, une édition critique des prétendus *Poëmes de Th. Rowley* (Ibid., 1777, in-8; 1778, avec *Appendice*), une excellente édition avec commentaires des *Contes de Canterbury*, de Chaucer (Oxford, 1772-78, 5 vol. in-8; 1798, 2 vol. in-4), et diverses autres édit. annotées d'auteurs grecs et d'auteurs anglais.

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary.*

TZETZÈS (Jean), Ἰωάννης Τζέτζης, grammairien et poëte byzantin, né vers 1120, à Constantinople,

mort vers 1183. Son instruction était notable pour une époque de barbarie; mais, vaniteux et pédant, il ne cessait de vanter ses talents, sa mémoire, sa facilité à écrire. Ses ouvrages, dont le style est celui de l'extrême décadence, n'ont d'autre importance pour nous que de contenir des passages empruntés à des livres aujourd'hui perdus.

On a de lui : les *Chiliades*, ouvrage publié d'abord par Gerbelius avec une traduction latine de Lacisio (Bâle, 1546, in-fol.); ainsi intitulé par l'éditeur lui-même, et divisé en treize livres de mille vers chacun, sauf le dernier, qui n'en a que 661, il avait pour titre primitif : *le Livre historique*, Βίβλος ἱστορικὴ. C'est une suite de narrations tirées de l'histoire et de la mythologie des Grecs. Il a été réédité par Kiessling (Leipzig, 1826, in-8). Les autres écrits que nous possédons de Jean Tzetzès sont : *Interprétation allégorique d'Homère*, insérée dans les *Anecdota græca* de Matranga (Rome, 1850); les *Iliaques*, résumé de l'*Iliade* et de ce qui concerne ce poëme, divisé en *Antehomerica*, *Homerica*, *Posthomerica*, le tout en vers hexamètres (Leipzig, 1793, in-8; Berlin, 1816, in-8); *Théogonie*, publiée par Bekker dans les *Mémoires de l'Académie de Prusse*, et par Matranga dans ses *Anecdota;* un *Commentaire sur Hésiode*, publié par D. Heinsius (Anvers, 1603, in-4); des *Lettres*, publiées par Th. Pressel (Tubingue, 1851, in-8), etc. — Son frère, Isaac TZETZÈS, fit avec lui un *Commentaire sur Lycophron*, important pour la connaissance de la mythologie grecque. On l'a imprimé dans les principales éditions de *Lycophron* (Bâle, 1566; Paris, 1601; Oxford, 1697 et 1702; Rome, 1803), Muller l'a publié séparément (Leipzig, 1811, in-8).

Cf. Chaufepié : *Nouveau dictionnaire historique;* — Muller : *Préface* à l'édition de 1811 du *Commentaire sur Lycophron.*

U

UGOLIN, épisode de l'*Enfer* du Dante ; — drame ou tragédie de Gerstenberg, de Millevoye, de Caigniez ; — roman historique de G. Rosini (voy. ces noms).

UGONI (Camille), littérateur italien, né à Brescia le 8 août 1784, mort en 1856. Il passa une partie de sa vie en exil, et résida surtout à Paris. Outre de savants mémoires dans les recueils académiques, des traductions, etc., il a donné une grande *Histoire de la littérature italienne dans la seconde moitié de ce siècle* (Della letteratura ital., etc. ; 1820-22, tom. I-III), publication achevée par le frère de l'auteur, Philippe UGONI (1856 et suiv., tom. IV-VIII). [*Dict. des Contemp.*, les deux prem. éditions.]

UHLAND (Jean-Louis), célèbre poëte allemand, né à Tubingue le 26 avril 1787, mort dans cette ville le 13 novembre 1862. Il alterna la poésie et les travaux littéraires avec la politique, et fut tour à tour professeur et député aux diètes et assemblées nationales de 1819 à 1848. Docteur en droit et avocat à Stuttgart, il s'était déjà fait remarquer par des vers insérés dans des almanachs poétiques et autres recueils, lorsque la guerre de l'indépendance, de 1813 à 1815, vint imprimer à son talent le caractère national qui domina toutes ses œuvres. Son recueil de *Poésies*, daté de 1815 (Gedichte; 11ᵉ édit., 1850), est resté son principal titre ; il contient des ballades qui sont une résurrection complète du moyen âge, et des chansons qui répondaient à toutes les aspirations patriotiques et libérales du temps. Le style en est vif, brillant, coloré, et, en outre, d'une rare clarté.

Les autres œuvres d'Uhland, dont on a exagéré la portée, sont des drames (le *Duc Ernest de Souabe*, 1817; *Louis de Bavière*, 1819, etc. ; édit. générale : Heidelberg, 1846), puis des travaux de philologie et de critique sur le moyen âge allemand : *Walter von der Vogelweide* (Stuttgart, 1822) ; *le Mythe de la légende de Thor* (Ueber den Mythus der nord. Sagenlehre von Thor; Ibid., 1836) ; un recueil des *Vieux chants populaires en haut et bas allemand* (Alter hoch und niederdeutscher Volkslieder; Ibid., 1844-45, 2 séries). [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

ULLIAC-TRÉMADEURE (Mˡˡᵉ Sophie), femme de lettres française, née à Lorient le 19 avril 1794, morte à Paris le 20 avril 1862. A part une active collaboration à des journaux d'éducation, elle a donné des nouvelles : *les Armoricains* (1833, 2 vol. in-8), des romans de longue haleine (1821-1832), et une série de livres destinés aux enfants et à la famille. [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

ULLOA Y PEREIRA (don Luis DE), poëte espagnol né à Toro vers 1590, mort en 1660. Protégé du duc d'Olivarès, il fut gouverneur de Léon. Son principal ouvrage est un poëme en 80 octaves, *Rachel* (Raquel), ayant pour sujet la légende apocryphe des amours d'Alonso VIII avec la juive de Tolède, contre laquelle les grands se révoltèrent et qu'ils tuèrent afin de rendre au roi sa liberté. Il est écrit d'un style agréable et exempt du mauvais goût de l'époque. Il a composé aussi des poésies lyriques, sonnets et autres pièces, recueillis par son fils : *Obras de Don Luis de Ulloa y Pereira, prosa y versos* (Madrid, 2ᵉ édit., 1674, in-4)

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature.*

ULPHILAS ou **VULFILA**, évêque des Goths établis dans la Dacie, la Thrace et la Mœsie, né vers 318, mort en 388. Il est auteur du plus ancien monument écrit de la langue allemande, la traduction en idiome gothique de la Bible. Ulphilas, qui avait eu des relations suivies avec les Grecs, adopta le texte des Septante et le traduisit entièrement, sauf le *Livre des Rois*, qu'il s'abstint de publier, par crainte de donner un aliment nouveau à l'ardeur belliqueuse de son peuple. Sa version est exacte, presque littérale ; aussi se vit-il forcé de créer des mots nouveaux ou d'en emprunter à la langue grecque. L'alphabet gothique se trouvant insuffisant, il le compléta et le perfectionna par des emprunts à l'alphabet grec et à l'alphabet runique déjà familier aux peuples germains ; mais il n'en créa pas, comme on l'a dit, un nouveau : ce qui aurait tourné contre son dessein de répandre dans sa nation la connaissance des livres sacrés.

La *Bible* d'Ulphilas a une importance considérable dans l'histoire de la langue et de la civilisation germanique. Il a été conservé quelques fragments seulement de l'*Ancien Testament*, et la plus grande partie du *Nouveau*. Deux des manus-

crits qui les contiennent sont célèbres. Le premier est le « Code argenté », *Codex argenteus*, ainsi appelé des lames d'argent recouvrant les majuscules, et qui, après diverses vicissitudes, se conserve à l'Université d'Upsal : on a dit de ce manuscrit d'argent qu'il faudrait l'appeler manuscrit d'or, eu égard à sa valeur (*argentei, si pretium species, vere aurei dicendi codices*). L'autre est le « Code Carolin », déposé à la bibliothèque de Wolfenbüttel, palimpseste célèbre où l'Épître aux Romains d'Ulphilas avait été recouverte par un traité d'Isidore de Séville. Ces deux manuscrits ont été publiés plusieurs fois, notamment par Lahn (Weissenfels, 1805, gr. in-4).

Cf. J. Ihre : *Analecta Ulphiliana* (Upsal, 1769, in-4); — Castillionæus : *Ulphilæ partium ineditarum specimen* (Milan, 1869, in-4); — G. Waitz : *Ueber das Leben und die Lehre des Ulfila* (Iéna, 1840); — de Gablentz et I. Lœbe : *Text. lat. Uebersetzung. Glossar und Grammatik* (Altenbourg et Leipzig, 1836-46).

ULPIEN (Domitius Ulpianus) jurisconsulte romain, mort en 228. Sa famille était originaire de Tyr. Préfet du prétoire sous Héliogabale et sous Alexandre Sévère, il fut massacré par les prétoriens. Ses nombreux ouvrages sur le droit, écrits avec élégance, jouirent d'une grande renommée ; les fragments qui en furent détachés forment presque un tiers du *Digeste*. D'autres fragments qui n'y sont pas compris, et qui appartiennent à son *Liber singularis regularum*, ont été publiés par Du Tillet (Paris, 1549, in-8), Hugo (Berlin, 1834, in-8) et Bœcking (Bonn, 1836, in-12). Une édition complète des fragments d'Ulpien a été donnée par Bœcking (Leipzig, 1855, in-12).

Cf. Grotius : *Vitæ jurisconsultorum* ; — Fr.-Ad. Schilling : *De Ulpiani fragmentis* (Breslau, 1835, in-8).

ULRICH DE LICHTENSTEIN, DE TURHEIM. — Voyez LICHTENSTEIN, TURHEIM.

ULRICH DE ZAZIKHOVEN, poëte allemand du XII[e] siècle. Il a traduit ou imité du français un poëme de *Lancelot du Lac* (voy. ces mots), purement chronologique. Il a été édité par Hahn (Francfort, 1845).

ULYSSE, tragédies de P.-A. Lebrun et de Ponsard (voy. ces noms).

UNITÉ, LES TROIS UNITÉS. — L'unité, dans les ouvrages d'art et de littérature, est une qualité à propos de laquelle on peut définir à outrance et disserter à perte de vue, mais dont on sent d'autant mieux l'excellence qu'on a le goût plus exercé et plus délicat. Elle consiste dans une convenance soutenue entre le sujet et la manière de le traiter, entre les moyens et le but, entre les idées, les sentiments, le langage et l'action, les personnages, le temps et le lieu : elle établit une telle coordination entre le tout et les parties, que chacune de ces dernières concourt à l'intérêt, à l'effet général et en participe. L'unité, considérée soit dans les formes extérieures du style, soit dans les ressources de l'invention, s'oppose d'ordinaire à la variété, mais elle se concilie parfaitement avec elle, et leur accord, qui a fourni l'une des formules les plus accréditées du beau (l'unité dans la variété), représente le mérite littéraire le plus complet. Ce sont deux termes corrélatifs, mais non contraires. L'unité sans la variété, c'est l'uniformité, d'où, suivant le vers proverbe de La Motte-Houdart, naquit l'ennui. Montesquieu a dit en prose : « Une longue uniformité rend tout insupportable : le même ordre de périodes longtemps continué accable dans une harangue; les mêmes nombres et les mêmes chutes mettent de l'ennui dans un long poëme. » Fontenelle a tourné la chose en saillie : « Oh ! les beaux vers ! les beaux vers ! je ne sais pourquoi je bâille ! » L'unité de ton, de style, n'en est pas moins aussi précieuse que l'unité de lumière dans les tableaux et les paysages. Celle de composition n'est pas moins importante. « La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion, » disait Pascal. C'est aussi bien un axiome d'esthétique qu'un article de foi. L'unité fait la perfection des plus grandes œuvres et des plus modestes. Elle marque, dans les créations spontanées des âges primitifs, le caractère d'un peuple ou d'une époque; dans les ouvrages savants d'une civilisation plus avancée, l'individualité du génie. La prose la comporte aussi bien que le vers, et elle est la première qualité du roman, de l'histoire, du discours, comme de l'épopée, du poëme didactique ou du drame.

L'unité a donné lieu, dans ce dernier genre, à de célèbres débats. Tandis que l'on se contentait, pour les autres ouvrages littéraires, de l'unité d'intérêt, compatible avec une plus ou moins grande liberté d'effets successifs et divers, on en est venu, chez nous, à imposer aux œuvres dramatiques, d'une façon rigoureuse, absolue, la triple unité d'action, de temps et de lieu. C'est la loi des « trois unités », dont Boileau a donné cette fameuse formule (*Art poétique*, ch. III) :

> Qu'en *un lieu*, qu'en *un jour*, *un seul fait* accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Quelque jugement qu'on doive porter sur cette loi, ses principes et ses conséquences, il est à remarquer qu'elle s'est produite, dans la France du XVII[e] siècle, comme une nouveauté, en opposition avec la théorie et la pratique dramatiques de tous les temps et de tous les pays. Jusque-là nos propres représentations, comme celles de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne, déroulaient sous les yeux du spectateur une action plus ou moins compliquée d'épisodes, embrassant une durée plus ou moins longue, et comportant un certain nombre de changements de lieu. Les anciens eux-mêmes, chez qui des raisons particulières d'organisation scénique ne permettaient pas un spectacle très-varié, ne s'étaient pas enfermés dans ces étroites limites. Si la duplicité d'action, dont l'*Hécube* d'Euripide nous donne un exemple, pouvait être blâmée comme une négligence, personne n'avait songé à reprendre Eschyle d'avoir changé le lieu de la scène dans ses terribles *Euménides*, dont l'action se passe alternativement à Delphes et à Athènes. Si la tragédie grecque usait avec sobriété de la variété de spectacle que le sujet comportait, la comédie ne se faisait pas faute de promener l'action en différents lieux, malgré l'invraisemblance particulière attachée à ces changements de scène par les discours directs qu'adressaient au public les chœurs, les personnages ou le poëte lui-même.

Il est curieux de noter l'origine précise de cette loi de triple unité qui devait interdire à la scène tant de sujets et s'accommoder à d'autres avec tant de peine. On dit que Mairet fut le premier qui, dans *Sophonisbe*, s'imposa la double contrainte de l'unité de lieu, et que les comédiens ne consentirent pas sans regret à offrir cette simplicité savante à un public habitué aux changements de scène et que divertissait une variété de décorations en rapport avec la diversité des incidents et des aventures. Richelieu, séduit par ces nouvelles formes de l'unité, ne se contenta pas de les mettre en pratique, il les érigea en règles et les fit développer comme telles par le théoricien dramatique l'abbé d'Aubignac, qui les mit gratuitement sous le couvert et l'autorité d'Aristote. Le respect de Richelieu et de ses collaborateurs ordinaires pour l'unité de lieu allait si loin, que, dans les Tuileries, un amant désespéré et déterminé à se donner la mort ne se croit pas le droit de sortir du jardin pour se jeter à la Seine : il doit se noyer dans le bassin du jardin, pour obéir à Aristote.

On ne peut guère juger la théorie des trois unités par les œuvres qui s'y sont conformées : si, d'une part, elle en a inspiré par milliers qui sont d'une médiocrité déplorable, elle peut revendiquer quelques-uns de nos chefs-d'œuvre classiques, qui doivent à la condensation même de l'action, de l'intérêt, de la passion dans un cadre inflexible leurs plus sévères beautés. Quelquefois les entraves les moins légitimes imposées au génie multiplient ses forces. Mais si, avec les difficultés accumulées à plaisir autour d'elle, la tragédie classique française est devenue, dans de rares occasions, une forme dramatique supérieure, elle n'est ni la seule ni la plus naturelle, et les trois unités qui la dominent sont loin d'avoir une valeur égale. Si l'unité d'action est d'une haute importance parce qu'elle touche de près à l'unité d'intérêt, qui est la grande loi de tout ouvrage d'art et de toute composition littéraire, l'unité de temps, ramenée à la durée d'un jour, est purement arbitraire. A la rigueur, et en écartant toute convention, la durée de l'action représentée ne devrait pas excéder le temps de la représentation elle-même; mais du moment que l'on partage celle-ci en actes, c'est-à-dire en tableaux successifs séparés par des intervalles appelés entr'actes, la durée de ces derniers reste indéterminée; chaque nouveau tableau peut représenter une phase de l'action plus ou moins éloignée des phases précédentes. L'appréciation de la distance est une affaire de goût et de mesure.

La vraisemblance ne condamne pas les changements de lieu d'une façon plus absolue. C'est déjà par l'effet d'une convention, d'une illusion complaisante, que le spectateur assis dans un amphithéâtre d'Athènes ou de Paris assiste en pensée à une action qui est censée s'accomplir à Thèbes ou à Troie; est-il plus difficile de se déplacer en imagination deux ou trois fois pour suivre les phases d'une action qui, naturellement, se déplace elle-même? Ici encore la mesure est tout, et l'excès seul est blâmable, parce qu'il ébranle l'illusion à force de la solliciter. Le nombre est petit de ces sujets privilégiés qui, comme *Œdipe à Colone* ou *Athalie*, réunissent avec vraisemblance, aux mêmes heures et dans le même lieu, les divers personnages d'une même action, avec les incidents qui la développent, et il est certain que le déplacement de l'action, à chacune de ses grandes phases, demande moins de complaisance et d'efforts à l'imagination des spectateurs que les combinaisons fortuites qui amènent tous les acteurs à point nommé dans un même lieu vague et à peu près public, place, cour ou vestibule, servant tour à tour, comme dans *Cinna*, aux entretiens du prince, aux confidences des amants, aux complots des conspirateurs. Aussi Corneille, tout en respectant la loi des trois unités, qu'il croit, avec son siècle, émanée d'Aristote, ne laisse pas, dans les examens de ses pièces, de se plaindre de telles exigences. Racine s'en accommode avec cette souplesse de génie qui se joue des difficultés. Voltaire accepte, sur ce point, le joug qui lui est légué par la tradition; mais autour de lui la révolte commence. La Motte relève jusque dans les chefs-d'œuvre inspirés de l'exemple ou des principes des anciens les invraisemblances qui naissent d'un système trop absolu et réclame en faveur des modernes, ses clients, une indépendance conforme à la raison. Puis les exemples fournis par les théâtres étrangers précipitent la réaction et ouvrent la voie au romantisme, qui à une réglementation excessive dans l'unité fait succéder les excès de la liberté dans la variété du spectacle.

Cf. Corneille : *Examens* de ses pièces et *Discours du poëme dramatique*; — l'abbé d'Aubignac : *la Pratique du théâtre* (Paris, 1669, in-4); — Voltaire : *Commentaires* sur Corneille, *Correspondance*, etc.; — La Motte : *Réflexions sur la tragédie*, etc.; — Marmontel : *Eléments de littérature*; — Mme de Staël : *De l'Allemagne*; — Gœthe et Manzoni : *Dissertations sur la théorie de l'art dramatique* et *Lettre sur l'Unité de temps et de lieu*, insérées par Fauriel dans sa traduction française du *Comte de Carmagnola* et *Adelghis* (Paris, 1823, in-8); — A.-Guill. de Schlegel : *Cours de littérature*; — *Cours de littérature dramatique*, traduit par Mme Necker de Saussure (Paris, 1814, 3 vol. in-8); — Geoffroy : *Cours de littérature dramatique* (Ibid., 1819-20, 5 vol. in-8); — Martine : *Examen des tragiques anciens et modernes* (Genève, 1834, 3 vol. in-8); — V. Hugo : *Préface de Cromwell*; — B. Jullien : *Thèses de littérature* (Paris, 1856, n-8).

UNIVERSITÉS. L'histoire de ces grands centres d'enseignement qui s'établirent successivement, depuis le moyen âge jusqu'aux temps modernes, dans les diverses parties de l'Europe, n'est pas indifférente à celle des lettres. En général, leur fondation même marque la date du réveil intellectuel d'un pays ou les efforts de quelque grand souverain pour dissiper la barbarie; leurs destinées sont ensuite liées à celles de l'instruction générale, soit par le concours, soit par les résistances qu'elles apportent au progrès des études.

Le nom d'université, *universitas*, qui désignait, au moyen âge, toute sorte de corporation ou communauté, fut affecté d'une manière spéciale à la communauté des maîtres et écoliers de Paris au XIIe siècle. Philippe-Auguste lui donna, en 1200, ses premiers règlements, que l'on a voulu à tort faire remonter jusqu'à Charlemagne. Il lui concéda des priviléges que ses successeurs augmentèrent. Les écoliers formant dans leur quartier, qui prit plus tard le nom de Quartier Latin, une sorte de grande république, ne pouvaient être arrêtés que par les officiers du roi et jugés que par les tribunaux ecclésiastiques. Le prévôt de Paris, dont ils relevaient directement, avait le titre de « Conservateur de l'Université de Paris ». Philippe de Valois accorda à ses membres l'exemption de la taille, des péages et autres impôts. D'après ses statuts, rédigés par Robert de Courson en 1215, elle comprenait quatre Facultés, entre lesquelles se partageait tout le cercle des études : celles de théologie, des arts, de droit et de médecine. Les élèves se classaient par nations; on en distinguait quatre : la nation de France, surnommée *honoranda*, la nation de Picardie, *fidelissima*, la nation normande, *veneranda*, et la nation d'Angleterre, remplacée, sous Charles VI, par l'Allemagne, *constantissima*.

Dotée par les papes, les rois, les grands dignitaires du clergé et de puissantes familles, l'Université de Paris eut d'abondantes ressources et acquit dans les affaires de l'Etat une grande influence. Ses luttes avec le pouvoir tiennent leur place dans l'histoire de la monarchie française. Sous Charles VI, elle était assez forte pour adresser des remontrances au roi, et à sa mort elle prononça l'exclusion du Dauphin, pour proclamer Henri V d'Angleterre. Plus tard, elle soutint Charles VII et la Pragmatique-Sanction contre les papes. En tout temps, elle défendit avec chaleur les libertés de l'Eglise gallicane. A l'époque de la Réforme, elle resta fermement dévouée à la foi catholique et combattit pour Rome contre le protestantisme. Luther avait offert de la prendre pour arbitre. Elle envoyait des députés aux conciles, et, pendant le grand schisme d'Occident, elle avait été l'âme de ceux de Pise, de Constance et de Bâle. L'ardeur impuissante avec laquelle elle s'était jetée dans la Ligue, lui fit perdre, à partir du règne de Henri IV, son influence politique. La concurrence des dominicains, des franciscains et des jésuites qui, malgré ses résistances, s'emparèrent de l'instruction secondaire, réduisit de beaucoup son importance dans l'enseignement; son attachement

aux doctrines d'Aristote et ses persécutions contre toutes les innovations en matière de philosophie ruinèrent son autorité scientifique. Elle ne se contentait pas de frapper les novateurs de ses peines disciplinaires; elle obtenait des arrêts du parlement ou des édits du roi qui prononçaient contre eux l'exil, la confiscation, les punitions corporelles. C'est ainsi qu'elle fit signer à François I[er], contre le malheureux Ramus, l'édit du 10 mai 1543, par lequel « inhibitions et défense étaient faites non-seulement aux imprimeurs et libraires de ne plus répandre en aucune manière les livres condamnés, supprimés et abolis, mais audit Ramus de ne lire en dialectique ni philosophie, en quelque manière que ce soit, sans notre expresse permission; aussi de ne plus user de telles médisances et invectives contre Aristote, ne autres anciens autheurs reçeus et approuvez, ne contre nostre diste fille l'Université et suppost d'icelle, sous les peines que dessus. » Boileau, un siècle plus tard, pourra prendre cet édit comme modèle de son fameux *Arrêt burlesque* contre la raison, affranchie par Descartes. On conçoit que le parti philosophique au XVIII[e] siècle, malgré la justice rendue à Rollin par Voltaire, n'ait pas pris en main la cause de l'Université contre les Parlements, dont elle avait appelé tant de fois les rigueurs sur les nouveautés scientifiques, ni contre les Jésuites, dont l'enseignement n'était ni plus ni moins étranger que le sien aux idées et aux progrès modernes.

Un décret de la Convention du 20 mars 1794 supprima l'Université de Paris et les vingt Universités existant dans les provinces. Un décret de Napoléon I[er], du 17 mars 1808, institua l'Université de France et organisa entre les mains de l'Etat le monopole de l'enseignement supérieur et secondaire, monopole que le clergé lui disputa vivement, au nom de la liberté, sous la monarchie constitutionnelle, et qu'il obtint des Assemblées nationales de 1850 et 1875 de partager avec lui.

Pour les Universités provinciales, plus ou moins conformes par l'organisation à celle de Paris, il nous suffira d'en donner ici la liste avec la date de la fondation. Nous ferons seulement remarquer que celle de Cahors fut réunie à celle de Toulouse en 1751, et que celles de Grenoble et de Dôle furent remplacées par celles de Valence et de Besançon; le reste subsista jusqu'au décret de la Convention :

Toulouse	1229.	Caen	1436.
Montpellier	1289.	Valence	1454.
Avignon	1303.	Nantes	1460.
Orléans	1312.	Bourges	1463.
Cahors	1332.	Bordeaux	1472.
Angers	1337.	Reims	1548.
Grenoble	1339.	Douai	1572.
Orange	1367.	Besançon	1676.
Dôle	1422.	Pau	1722.
Poitiers	1431.	Nancy	1769.

Nous nous bornerons également à donner les dates de fondation des Universités étrangères. Il faut dire pourtant que, malgré la célébrité de quelques-unes, comme centres d'enseignement ou comme foyers de la science du passé, aucune n'eut l'importance politique et historique de celle de Paris. Ajoutons que dans plusieurs pays, en Allemagne et en Espagne surtout, un certain nombre ont été florissantes, qui ont disparu ou ont été réunies à d'autres.

ALLEMAGNE.

Prague	1348.	Tubingue	1477.
Vienne	1365.	Wittemberg	1502.
Heidelberg	1386.	Marbourg	1527.
Leipzig	1409.	Kœnigsberg	1544.
Rostock	1419.	Iéna	1558.
Fribourg	1457.	Wurtzbourg	1589.
Greisfwalde	1456.	Kiel	1665.
Halle	1694.	Giessen	1807.
Breslau	1702.	Berlin	1810.
Gœttingue	1735.	Bonn	1818.
Erlangen	1743.	Munich	1826.

ANGLETERRE.

Oxford	VIII[e] siècle.	Aberdeen	1506.
Cambridge	XIII[e] siècle.	Edimbourg	1582.
St-Andrews	1411.	Dublin	1591.
Glasgow	1450.	Londres	1825.

ITALIE.

Bologne	1111.	Florence	1349.
Naples	1224.	Pavie	1360.
Padoue	1228.	Sienne	1356.
Rome	1245.	Palerme	1394.
Pérouse	1276.	Turin	1405.
Pise	1343.	Parme	1482.

ESPAGNE.

Palencia	1212.	Santiago	1500.
Salamanque	1255.	Séville	1504.
Valladolid	1346.	Tolède	1520.
Barcelone	1430.	Grenade	1531.
Saragosse	1474.	Oviedo	1604.
Valence	1500.	Madrid	1836.

PORTUGAL.

Coimbre	1270.	Lisbonne	1290.

PAYS-BAS.

Louvain	1426.	Utrecht	1636.
Leyde	1575.	Liège, Gand	1816.
Franeker	1585.	Bruxelles	1834.
Groningue	1604.		

SUISSE.

Genève	1368.	Zurich	1832.
Bâle	1459.	Berne	1834.

PAYS SLAVES ET SCANDINAVES.

Cracovie	1364.	Moscou	1803.
Copenhague	1476.	Vilna	1803.
Upsal	1476.	Saint-Pétersbourg	1819.
Dorpat	1632.		

Cf. Pour Paris et la France : E. du Boullay : *Histoire de l'Université de Paris* (Paris, 1665 et suiv., in-fol.); — Crevier : *Hist. de l'Univ. de Paris* (Ibid., 1761, 7 vol. in-12); — Talleyrand-Périgord : *Rapport sur l'instruction publique* (Ibid., 1791, in-4); — Dubarle : *Hist. de l'Université* (Ibid., 1829, 2 vol. in-8); — Vallet de Viriville : *Hist. de l'instruction publique,... depuis le christianisme jusqu'à nos jours* (Ibid., 1849-52, in-4); — Thurot : *De l'Organisation de l'Université au moyen âge* (Ibid., 1850, in-8); — Labbey de Billy : *Hist. de l'Université du comté de Bourgogne* (Besançon, 1819, 2 vol. in-4); — Quicherat : *Hist. de Sainte-Barbe* (Ibid., 1860-64, 3 vol. in-8); — Ch. Jourdain : *Histoire de l'Université de Paris aux XVII[e] et XVIII[e] siècle* (Ibid., 1862-64, in-fol.), et *l'Université de Toulouse au XVII[e] siècle* (Ibid., 1863, in-8); — Cournot : *Des Institutions de l'instruction publique en France* (Paris, 1864, in-8).

Pour les pays étrangers : Koch : *Die Preussischen Universitaeten* (Berlin, 1839-40, 2 vol. in-8); — V. Cousin : *De l'Instruction publique en Hollande* (Paris, 1837, in-8), et *De l'Instruction publique dans quelques pays de l'Allemagne* (Paris, 3[e] édit., 1840, 2 vol. in-8); — Kink : *Geschichte der Universitaet zu Wien* (Vienne, 1854, 2 vol. in-8); — F. Zarncke : *Die Deutschen Universitaeten im Mittelalter* (Leipzig, 1857, in-8); — *History of University of Oxford, its colleges*, etc. (Londres, 1814, 2 vol. gr. in-4, fig.); — *Hist. of the Univ. of Cambridge, its colleges*, etc. (Ibid., 1815, 2 vol. in-4, fig.); — V.-A. Huber : *Die Englischen Universitaeten, eine Vorarbeit zur englischen Literaturgeschichte* (Cassel, 1839, 2 vol. in-8); — A. Dalzel : *Hist. of the Univ. of Edinburgh* (Edimbourg, 1832, 2 vol. in-8); — Renazzi : *Storia dell' universita degli studj di Roma* (Rome, 1803-1806, 4 vol. in-4); — T. Vallauri : *Storia delle Universita degli studj del Piemonte* (Turin, 1841-46, 3 vol. in-8); — A.-F. Ozanam : *Des Ecoles et de l'instruction publique en Italie aux temps barbares* (Paris, 1850, in-8); —Fr. Cramer : *Geschichte der Erziehung und der Unterrichts in den Niederlanden waehrend des Mittelalters* (Stralsund, 1843, in-8); — Hippeau : *l'Instruction publique en Allemagne*, ch. VI (Paris, 1873, in-18); — George Cogordan : *l'Instruction supérieure en Suède*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1875); — Ern. Lavisse : *la Fondation de l'Université de Berlin*, même recueil (15 mai 1876).

UNIVERSO (DE), ouvrage de Guillaume d'Auvergne (voy. ce nom).

URANIA, poëme de Tiedge; poëme de Manzoni (voy. ces noms).

URDU, OURDOU. — Voyez HINDOUSTANI.

URFÉ (Anne D'), poëte français, né en 1555, dans le Forez, mort en 1621. D'une ancienne et illustre maison, il fut bailli du Forez après son père, et en devint ensuite lieutenant général. Son mariage avec Diane de Château-Morand ne fut pas heureux; il fut annulé, en 1598, par l'officialité de Lyon, et en 1603 il entra dans les ordres. Ses poésies, quoique fort admirées de Du Verdier, ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. Il composa un recueil de cent cinquante sonnets, intitulé *la Diane; l'Honneur et la Vaillance*, dialogues (Lyon, 1572, in-4); des *Hymnes*, dont le premier livre a été imprimé (Lyon, 1608, in-4); une imitation de la *Jérusalem délivrée*, restée manuscrite, etc.

Cf. A. Bernard : *les d'Urfé* (Paris, 1839, in-8).

URFÉ (Honoré D'), célèbre romancier français, frère du précédent, né le 11 février 1568 à Marseille, mort le 1er juin 1625. Il fit ses études au collège de Tournon, et après quelque temps d'un séjour paisible au château de La Bâtie, sur les bords du Lignon, entra dans la Ligue, se conduisit avec bravoure, fut fait prisonnier, et composa pendant sa captivité des *Épistres morales* (Lyon, 1598, in-12, plusieurs fois réimpr.). Après la dissolution de la Ligue, il se retira dans les États du duc de Savoie, et épousa Diane de Château-Morand, dont le mariage avec son frère avait été récemment dissous. Un récit romanesque explique par l'amour cette union qui n'avait d'autre but que de conserver dans sa famille les biens qu'y avait apportés cette riche héritière; mais bientôt il cessa aussi de vivre avec elle. C'est en 1610 qu'il publia la première partie du fameux roman de l'*Astrée*; la seconde parut en 1612, la troisième en 1619; la quatrième et la cinquième ne furent imprimées qu'après la mort de d'Urfé, par les soins de son secrétaire Baro, qui peut-être y mêla quelque chose de lui-même.

Le succès fut immense, en France et dans les pays étrangers : on le traduisit dans la plupart des langues, et le théâtre en tira un grand nombre de pièces. Les esprits les plus délicats et les plus distingués goûtèrent longtemps ces bergers qui suspendent l'action par des dissertations interminables, ces chevaliers, ces enchanteurs, ces événements où se mêlent la fiction et la réalité, la mythologie et l'histoire, l'idéal et le burlesque. La nouveauté de l'œuvre, avec ses passages calmes et gracieux qui convenaient à une société avide de repos après les longs troubles des guerres civiles, le talent et les sentiments élevés de l'auteur expliquent l'intérêt que l'on prit à Astrée, à Céladon et à leurs aventures. Ce n'était pas une vie pastorale aussi fausse que le fut plus tard celle des Némorins de Florian, et en réalité, comme l'a remarqué Saint-Marc Girardin, il n'y avait chez d'Urfé qu'une convention fort acceptable. « Ces bergers-là, dit-il, ne le sont que par goût, et en mettant l'amour à la campagne, d'Urfé, comme les poëtes pastoraux de l'Italie, a voulu seulement lui donner plus de charme et plus de liberté. Ses bergers et ses bergères ne sont pas gens du village : ce sont gens qui font la *villégiature*. » L'œuvre est en prose mêlée de vers : la prose, élégante et correcte, se distingue surtout par un mouvement harmonieux et une certaine largeur; les vers sont faciles, mais en général assez médiocres. Parmi les éditions de l'*Astrée*, on cite principalement celles de Paris (1637, 5 vol. in-8) et de Rouen (1647, 5 vol. in-8). L'abbé Souchay l'a éditée, en y faisant des suppressions et des retouches de style (Paris, 1733, 5 vol. in-12). Il en a été publié un bon abrégé, sous le titre de *Nouvelle Astrée* (Paris, 1713, in-12).

On a encore d'Honoré d'Urfé : *la Sireine*, poëme en vers de huit syllabes (Paris, 1611, in-8); *la Sylvanire ou la Morte vive, fable bocagère* (Paris, 1625, in-8), pièce en cinq actes, faite, comme le dit l'auteur dans sa préface, en vers blancs, à l'imitation des poëtes dramatiques italiens qui supprimaient la rime pour donner à leurs œuvres plus de vraisemblance; *la Savoysiade*, poëme dont le manuscrit existe à la Bibliothèque nationale de Paris, et dont Roset a donné un extrait dans les *Délices de la poésie française*, avec douze sonnets inédits de d'Urfé.

Cf. D'Artigny : *Mémoires de littérature*, t. V; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, t. III; — N. Bonafous : *Études sur l'Astrée et sur Honoré d'Urfé* (Paris, 1846, in-8); — de Loménie, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er décembre 1853); — A. Bernard : *les d'Urfé* (Paris, 1839, in-8); — R. de Chantelauze : *Étude sur les d'Urfé* (vers 1860, in-8).

URSINS (Anne-Marie DE LA TRÉMOUILLE, princesse DES), femme politique française, née vers 1641, morte le 5 décembre 1722. Nommée en 1701 *camerera mayor* de la reine d'Espagne, femme de Philippe V, elle prit sur ses maîtres une influence extraordinaire qu'elle fit tourner, selon les conseils et les ordres de Versailles, au profit de la politique française, et en même temps au profit de son ambition tout à fait virile. Disgraciée peu après la mort de la reine en 1714, elle alla se fixer à Rome, où elle mourut. Elle appartient à la littérature par sa correspondance. « Elle nous apparaît dans ses *Lettres* tout à fait telle qu'on se figure la femme politique, dit Sainte-Beuve. Le rôle pour elle est tout. Elle plaisante avec esprit, avec agrément, mais avec froideur; elle flatte et caresse de même; on sent l'artifice... » Les *Lettres* de la princesse des Ursins furent d'abord insérées en partie dans les *Mémoires du duc de Noailles* par l'abbé Millot (Paris, 1777, 6 vol. in-12). On a publié ensuite ses *Lettres au maréchal de Villeroi* (Paris, 1806, in-12), et sa *Correspondance avec Mme de Maintenon* (Paris, 1826, 4 vol. in-8). M. Geffroy a fait paraître ses *Lettres inédites* (Paris, 1859, in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V et XIV; — F. Combes : *la Princesse des Ursins* (Paris, 1828, in-8).

USHER (JAMES), en latin *Usserius*, théologien et érudit anglais, né le 4 janvier 1580 à Dublin, mort le 21 mars 1656 à Ryegate. Il entra dans les ordres, se signala par divers écrits contre le catholicisme et fut élevé à l'archevêché d'Armagh, que l'insurrection d'Islande et le triomphe des parlementaires lui firent perdre. Il a donné en anglais ou en latin beaucoup d'ouvrages de controverse religieuse destinés à prouver que depuis les apôtres jusqu'à la Réforme il y a toujours eu des Églises qui ont professé les principes du protestantisme. Le principal est une Chronologie universelle, sous le titre d'*Annales veteris et novi Testamenti* (Londres, 1650-54, 2 vol. in-fol.; Paris, 1673, in-fol.). Les *Œuvres complètes* d'Usher ont été réunies par les soins de MM. Elrington et Todd (Dublin, 1847-64, 13 vol. in-8).

Cf. Elrington : *Notice*, en tête de son édition.

USONG, roman de Haller (voy. ce nom).

UTILITÉS. — Voyez ACTEUR.

UTOPIA, roman de Th. More (voy. ce nom).

UZ (Jean-Pierre), poëte allemand, né à Anspach le 3 octobre 1720, mort le 12 mai 1796. Magistrat dans sa ville natale et à Nuremberg, il se fit un nom comme poëte lyrique. Ses odes ont du mouvement, de l'harmonie; il traite volontiers des sujets patriotiques. Celles intitulées *l'Allemagne opprimée* et *Aux Allemands* sont reproduites dans divers recueils de lecture. Ses chants

religieux ont été jugés par Klopstock avec beaucoup de faveur. J.-P. Uz a publié aussi avec succès un poëme didactique, *la Théodicée* (1755), d'après les idées mêmes de Leibniz; des *Épîtres*, dont quelques-unes intéressent l'histoire littéraire; un poëme comique, *la Victoire du dieu de l'amour* (der Sieg des Liebesgottes), dont on cite de curieux passages, dirigés contre le lyrisme exagéré de Klopstock et l'imitation de Milton, à la mode dans l'école de Bodmer. Les *Œuvres* d'Uz (Saemmtliche Werke; Vienne, 1804, 2 vol.) ont été publiées par Weisse.

Cf. Schlichtegroll : en tête *Notice des Œuvres;* — Henriette Feuerbach : *Uz und Cronegk* (Leipzig, 1866).

V

VACCA (Flaminio), sculpteur et antiquaire italien, né à Rome vers 1538, mort dans cette ville en 1600. On lui doit, sous le titre de *Memorie di varie antichità di Roma*, une sorte de journal des fouilles exécutées de son temps; publié par Falconieri (Rome, 1704, in-8), il a été inséré dans les recueils d'archéologie romaine de Montfaucon et de Nardini.

VADÉ (Jean-Joseph), poëte français, né le 18 janvier 1719 à Ham, mort le 4 juillet 1757. Fils d'un petit commerçant qui vint s'établir à Paris et ne lui donna d'abord qu'une éducation fort médiocre, il refusa ensuite de faire ses études classiques. Il avait pris le goût des plaisirs, et son caractère indépendant, joint à une vive imagination, l'avait jeté dans une vie dissipée. Son esprit naturel le porta à chercher la réputation littéraire, et pour réussir il se fit le créateur d'un genre nouveau, dans lequel seul il sut être supportable, le genre poissard, consistant dans l'imitation du langage des halles et la peinture grotesque des mœurs populaires. C'est en 1743 qu'il commença à mettre au jour les produits d'une inspiration basse et triviale, mais qui ne manque ni de verve ni d'esprit. Les *Bouquets poissards*, les *Lettres de la Grenouillère*, et surtout *la Pipe cassée, poëme épi-tragi-poissardi-héroï-comique*, en quatre chants, en vers de huit syllabes, eurent un succès rapide, dans tous les rangs de la société. Les salons se disputèrent Vadé; les grands seigneurs et les grandes dames parlèrent la langue poissarde, et de nombreuses poésies parurent, pour rivaliser avec celui qu'on avait surnommé *le Callot de la poésie, le Téniers de la littérature, le Corneille des halles*. Vadé mourut à trente-huit ans de ses excès. Son amabilité, sa franchise, sa politesse lui avaient fait beaucoup d'amis.

Hors du genre poissard, il a composé des chansons qui furent longtemps populaires, et des fables ingénieuses, puis donné au théâtre des opéras comiques, des vaudevilles, des comédies qui furent applaudis. Le style de ces pièces se ressent du manque d'études premières de l'auteur, mais elles sont, en général, agréables et bien conduites. On lui doit la création même de l'opéra comique. Jusque-là, on n'employait pour ce genre de spectacle que les airs connus de nos vaudevilles. Les bouffons italiens qui vinrent à Paris en 1752 donnèrent à Vadé l'idée de faire composer de la musique nouvelle pour sa pièce des *Troqueurs;* le compositeur d'Auvergne accepta ce projet, et *les Troqueurs*, joués en 1753, eurent un succès de vogue. Les autres pièces de Vadé sont : en 1749, *les Visites du jour de l'an*, comédie jouée au Théâtre-Français, qui a été imprimée dans la *Revue rétrospective* (1837); en 1752, *la Fileuse, le Poirier, le Bouquet du roi;* en 1753, *le Suffisant, le Rien;* en 1754, *Il était temps, le Trompeur trompé, la Fontaine de Jouvence, la Nouvelle Bastienne;* en 1755, *les Troyennes de Champagne, Jérôme et Fanchonnette, le Confident heureux, Follette;* en 1756, *Nicaise, les Raccoleurs;* en 1757, *l'Impromptu du cœur, le Mauvais plaisant;* en 1758, *la Canadienne;* en 1759, *la Veuve indécise*. Les *Œuvres poissardes* de Vadé (Paris, 1769, in-8) ont été souvent réimprimées. Les *Œuvres complètes* (Paris, 1775, 4 vol. in-8) comprennent les *Œuvres poissardes* et le *Théâtre*. Il a été représenté à l'Odéon (octobre 1862) une comédie en trois actes et en vers, avec prologue, intitulée *le Mariage de Vadé*, par Am. Rolland et Jean du Boys.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature;* — Du Mersan : *Chansons nationales et populaires de la France;* — Ars. Houssaye : *Galerie des portraits du XVIII^e siècle;* — Quérard : *la France littéraire.*

VAEZ (Jean-Nicolas-Gustave VAN NIEUWEN-HUYSEN, dit), auteur dramatique français, né à Bruxelles le 6 décembre 1812, mort le 12 mars 1862. Il a donné des comédies et vaudevilles, et surtout des librettos d'opéras, en collaboration avec Alph. Royer, dont il fut aussi l'associé dans l'administration de l'Odéon en 1853, ainsi que de l'Opéra en 1856. [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

VAILLANT (Jean-Foy), numismate français, né le 24 mai 1632 à Beauvais, mort le 23 octobre 1706. Il exerçait la médecine lorsqu'il prit le goût des médailles. Son érudition et sa sagacité le firent choisir par Colbert pour aller acquérir à l'étranger des médailles destinées au cabinet du roi. Après beaucoup de fatigues et de dangers, il rapporta de précieuses collections, et fut nommé membre de l'Académie des inscriptions en 1701. D'après M. Maury, il porta l'étude des monnaies anciennes à une hauteur qu'elle n'a guère dépassée sur bien des points.

On a de lui : *Numismata imperatorum romanorum præstantiora, ad Postumum et tyrannos* (Paris, 1674, in-4; 1692, 2 vol. in-4); *Seleucidarum imperium sive Historia regum Syriæ ad fidem numismatum accommodata* (Ibid., 1681, in-4; 1725, 2 vol. in-4); *Numismata ærea imperatorum augustorum et cæsarum, in coloniis*, etc., *percussa* (Ibid., 1688, 1697, in-fol.); *Numismata ærea imperatorum augustorum et cæsarum, a populis romanæ dictionis græce loquentibus percussa* (Ibid., 1693. 1698, in-4); *Historia Ptolemæorum Ægypti regum* (Amsterdam, 1701, in-fol.); *Nummi antiqui familiarum romanarum* (Ibid., 1703, 2 vol. in-fol.); *Arsacidarum imperium*, etc. (Paris, 1725, 2 vol. in-4); etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. III; — Alfred Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions.*

VAISSEAU DES FOUS (LE), célèbre ouvrage satirique de Sébastien Brant; — LE VAISSEAU FORTUNÉ DE ZURICH, poëme héroï-comique de Fischart (voy. ces noms).

VAISSÈTE (Dominique-Joseph), historien français, né en 1685 à Gaillac (Tarn), mort le 10 avril 1756. D'abord avocat et procureur du roi, il entra en 1711 chez les Bénédictins de Saint-Maur et fut au nombre des érudits qui illustrèrent l'abbaye de Saint-Germain des Prés à Paris. Il y fut chargé de travailler avec Dom de Vic à l'*Histoire générale de la province de Languedoc, avec des notes* (Paris, 1730-45, 5 vol. in-fol.) : cet ouvrage, exact, approfondi et d'un bon style, lui appartient en grande partie, Dom de Vic étant mort en 1734. Du Mège a réédité cette histoire avec une continuation jusqu'en 1830 (Toulouse, 1838-47, 10 vol. in-8). On a encore de Vaissète : *Dissertation sur l'origine des Français* (Paris, 1722, in-12) ; *Abrégé de l'Histoire du Languedoc* (Ibid., 1749, 6 vol. in-12) ; *Géographie historique, ecclésiastique et civile* (Ibid., 1755, 4 vol. in-4 ou 12 vol. in-12).

Cf. Dom Tassin : *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur* ; — C. Thomas : *Introduction à l'Histoire du Languedoc* (Montpellier, 1853, in-4).

VALART (Joseph), philologue français, né le 25 décembre 1698, dans l'Artois, mort le 2 février 1781. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut professeur à l'École militaire de Paris. Il eut une discussion fameuse avec le P. Jouvency au sujet de l'*Appendix des Diis*, où il prétendait trouver jusqu'à 170 fautes de latinité. Il fut très-lié avec l'abbé Goujet. On a de lui : *Abrégé de la grammaire latine* (Paris, 1738, in-8); *Prosodie ou Versification latine* (Ibid., 1742, in-12) ; *Grammaire française* (Ibid., 1742, in-12) ; *Examen de la latinité du P. Jouvency* (1746, in-12) ; *Prosodie française* (1749, in-12), etc. Il a traduit l'*Imitation de Jésus-Christ* (Paris, 1759, in-12, souvent réimpr.), le *Nouveau Testament* (1760, in-24), etc., et donné, dans la collection Barbou, des éditions annotées d'*Ovide*, d'*Horace*, de *César*, de *Quinte-Curce*, de *Cornelius Nepos*, de *Frontin*, etc.

VALAZÉ (Charles-Éléonore DU FRICHE DE), homme politique français, né à Alençon le 23 janvier 1751, mort à Paris le 30 octobre 1793. Il était avocat dans sa ville natale et se livrait à l'étude du droit et des lettres lorsqu'il fut élu député à la Convention. On cite de ce courageux girondin, outre un ouvrage philosophique sur *les Lois pénales* (Alençon, 1785, in-8) : *le Rêve*, conte philosophique, inséré dans la Bibliothèque des romans (1783) ; *A mon fils*, écrit sur l'éducation (Alençon, 1785, in-8), et sa *Défense*, dont le manuscrit fut trouvé dans une fente du mur de son cachot (Paris, an II). — Son fils, le général baron DE VALAZÉ, né en 1780, a publié un certain nombre d'écrits sur la défense des places fortes.

Cf. D.-L. Dubois : *Notice historique et littéraire* (Paris, 1802, 1811, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire*.

VALCKENAER (Louis-Gaspard), savant philologue hollandais, né à Leeuwarden en 1715, mort à Leyde le 15 mars 1785. Il professa la langue grecque et les antiquités à Franeker où il succéda à son maître Hemsterhuys, puis à Leyde. Unissant une saine critique à son solide savoir, il a donné ou préparé des éditions très-estimées des *Phéniciennes* et de l'*Hippolyte* d'Euripide (Franeker, 1755, in-4 ; Leyde, 1768, in-4) ; de *Dix idylles* de Théocrite (Leyde, 1773, in-8), de l'*Hymne à Apollon* (Ibid., 1787, in-8), des *Élégies* de Callimaque (Ibid., 1799, in-8), etc. On cite parmi ses écrits : *De Ritibus in jurando a veteribus Hebræis ac Græcis observatis* (Franeker, 1735, in-4) ; *Specimina academica* (Ibid., 1737, in-4) ; *Observationes academicæ* (Utrecht, 1790, in-8) ; *Opuscula philologica, critica et oratoria* (Leipzig, 1809, 2 vol. in-8), etc. Ses *Lettres* ont été publiées par Tittmann, avec celles de Ruhnkenius (Leipzig, 1802, 2 vol. in-8).

VALDIVIELSO (José DE) poëte espagnol du XVII^{e} siècle, Prêtre de la cathédrale de Tolède, il a écrit divers poëmes religieux *Vida de San José* (1607) ; *Romancero espiritual del Santisimo* (Valence, 1612, in-8) ; *Sagrario de Toledo*, en plusieurs milliers d'octaves (Madrid, 1616, in-8), etc. ; deux comédies religieuses : *la Naissance de la Meilleure* (la Vierge) (El Nacimiento de la Mejor), *l'Ange de la garde* (El Angel de la guarda) et douze *autos*. Ses pièces, d'une construction informe, mais remplies de verve et d'esprit, furent représentées dans la cathédrale de Tolède.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura* ; — Ticknor : *History of spanish Literature*.

VALENCIEN (DIALECTE), l'une des anciennes langues de l'Espagne, qui s'est fondue dans la langue catalane (voy. ce mot).

VALENCIENNES (Henri DE), chroniqueur du XIII^{e} siècle. Chevalier de la suite de Henri, empereur de Constantinople, il a continué la narration de Geoffroy de Villehardouin sur la fondation de l'empire latin de Constantinople, jusqu'à la mort de l'empereur Henri (1216). Témoin enthousiaste des faits qu'il raconte, il écrit d'une manière vive et originale. Sa relation a été insérée dans la Collection Michaud-Poujoulat, t. I, et par Natalis de Wailly à la suite de la *Chronique* de Villehardouin (1872, in-4).

VALENTIN ET ORSON (HISTOIRE DE), « très-nobles et très-vaillants chevaliers, fils de l'empereur de Grèce et neveux du très-vaillant et très-chrétien Pépin, roi de France, » roman populaire très-répandu en France aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles et qui est entré dans toutes les collections de la *Bibliothèque bleue* et des Bibliothèques de romans. Le sujet, qui est donné comme historique, n'est qu'un tissu de fables. La sœur de Pépin, femme de l'empereur de Constantinople, est accusée d'adultère par l'archevêque de cette ville qui veut se venger de ses chastes refus. Renvoyée par l'empereur, elle arrive après six mois de marche dans la forêt d'Orléans, où elle accouche de deux jumeaux : Valentin et Orson. Ce dernier, à peine né, est dérobé à sa mère par une ourse, et il devient un objet d'effroi dans le pays. Valentin, son frère, est chargé par le roi Pépin de le dompter et de s'emparer de lui. Les deux frères, sans connaître le lien qui les unit, se prennent d'amitié et parcourent le monde, s'illustrant par de nombreux exploits, accomplis sous la protection d'un sorcier, le nain Pacolet. Valentin meurt d'une façon tragique, mais Orson devient empereur de Constantinople. La première édition de l'*Histoire de Valentin et Orson* est de 1495 (Lyon, in-fol.).

VALÈRE MAXIME, *Valerius Maximus*, historien latin, contemporain de Tibère. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *de Dictis et Factis memorabilibus*, recueil d'anecdotes rangées dans l'ordre suivant : sur la religion ; sur les institutions et les mœurs des Romains et des autres nations ; sur des exemples de vertus ; sur des exemples de vices et de crimes. Il n'est pas probable que cette division soit de lui. Le *de Dictis* a de l'intérêt par les détails qu'il donne sur les usages et l'histoire privée des Romains, mais il est plein de croyances superstitieuses et de flatteries à l'adresse de l'empereur ou de ses créatures. Le style, d'une apparence poétique, offre la recherche et le ton déclamatoire propres aux rhéteurs. L'ouvrage est en neuf livres ; un dixième, sur les noms des Romains, paraît être de Valerius Probus.

Les meilleures éditions de *Valère Maxime* sont celles de Torrenius (Leyde, 1726, in-4), de Kapp (Leipzig, 1782, in-8), de Helfrecht (1799, in-8), de M. Hase, dans la collection Lemaire (1822-1823, 3 vol. in-8). Les traductions françaises sont celles de Binet (Paris, 1796, 2 vol. in-8), de Peu-

chot et Allais (Paris, 1822, 2 vol. in-12), de Frémion, dans la Bibliothèque Panckouçke (1837-1838, 2 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina;* — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*, à *Maximus*.

VALERIANO (Giampietro), en latin *Valerianus Pierius*, érudit italien, né à Bellune en 1477, mort à Padoue en 1558. Quoique de la famille patricienne des Bolzani, il s'éleva dans la pauvreté, et n'apprit à lire qu'après l'âge de quinze ans. Élève de Valla et de Lascaris, il fut protégé par le cardinal Bembo et les papes Léon X et Clément VII, et devint protonotaire apostolique. Par amour de la retraite et de l'étude, il refusa deux fois d'être évêque. Son principal ouvrage, *Contarenus, seu De litteratorum infelicitate* (Venise, 1620, in-4; Amsterdam, 1647, in-12, av. *Appendix*), est, sous forme de dialogue, un tableau intéressant, mais un peu excessif, des misères et des malheurs de divers écrivains. On cite en outre une curieuse dissertation : *Pro Sacerdotum barbis defensio* (Rome, 1531, in-8); deux recueils de poésies assez médiocres : *Poemata* (Bâle, 1538, in-8), *Amorum libri V et alia poemata* (Venise, 1549, in-8); *Hieroglyphica, sive De sacris Ægyptiorum aliarumque gentium commentariorum libri LVIII* (Bâle, 1556, in-fol., plus. édit.), ouvrage très-savant, non sur les hiéroglyphes, mais sur les symboles religieux de peuples anciens; il a été traduit en français par Chapuis (Lyon, 1576, in-fol.) et par J. de Montlyard (Ibid., 1615, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVI; — Ginguené : *Histoire littéraire d'Italie*, t. VII.

VALERIUS (Julius), écrivain latin qui vécut probablement au cinquième siècle après J.-C., et qui, d'après quelques particularités de son style, paraît être né en Afrique. Il traduisit du grec un ouvrage historique sur Alexandre, dont l'auteur se nommait Ésope et vivait au quatrième siècle. L'original est perdu. A. Maï a publié la traduction de Valerius (Rome, 1835, in-8). Le style en est agréable, et à travers beaucoup de fables se trouvent d'intéressants détails sur l'Égypte, spécialement sur Alexandrie.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

VALERIUS FLACCUS (Caius), poëte latin du premier siècle après J.-C., né probablement à Padoue, mort vers 90. Il est auteur d'un poëme sur la conquête de la Toison d'or, intitulé *Argonautiques* et imité du poëme d'Apollonius de Rhodes sur le même sujet. Tel que nous le possédons, il est en huit livres et se termine par la prière que Médée fait à Jason de l'emmener en Grèce. On ignore si l'auteur l'a laissé ainsi inachevé, ou si la fin ne nous est point parvenue. C'est une œuvre froide et peu intéressante, avec des recherches élégantes de style, une concision étudiée qui devient obscure, une harmonie uniforme. Les descriptions, qui sont supérieures au reste, ont plus d'éclat et de vigueur que de vérité.

La première édition des *Argonautiques* est de 1472 (Bologne, in-fol.). Le texte en était très-incorrect; il fut amélioré successivement dans les éditions postérieures, parmi lesquelles on cite celles de J.-B. Pius (Bologne, 1519, in-fol.), de N. Heinsius (Amsterdam 1680, in-12), de P. Burmann (Leyde, 1724, in-4), de Harles (Altenbourg, 1781, in-8), de Wagner (Gœttingue, 1805, in-8), de la collection Lemaire (1824, 2 vol. in-8). *Valerius Flaccus* a été traduit en vers français par Dureau de La Malle (Paris, 1811, 3 vol. in-8), et en prose par Caussin de Perceval dans la Bibliothèque Panckoucke (1829, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina ;* — Burmann et Wagner : *Préfaces* de leurs éditions; — Caussin de Perceval : *Notes*, dans l'édition Lemaire.

VALERY (Antoine-Claude PASQUIN-), littérateur français, né en 1789 à Paris, mort en 1847. Conservateur des bibliothèques de la couronne sous Charles X, il fut bibliothécaire du palais de Versailles sous Louis-Philippe. Parmi ses écrits, faciles et intéressants, nous citerons : *Voyages en Corse, à l'île d'Elbe et en Sardaigne* (Paris, 1837, 2 vol. in-8); *Voyages historiques, littéraires et artistiques en Italie* (Ibid., 1838, 3 vol. in-8); *Curiosités et anecdotes italiennes* (Ibid., 1842, in-8); *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie* (Ibid., 1847, 3 vol. in-8).

VALETS BOUFFONS, personnages de théâtre. Les *Sanniones* ou bouffons de la comédie antique se sont retrouvés avec l'emploi de valets, dans la *Commedia dell'arte*, où ils portent le nom de *Zanni*. Les Zanni présentent, sous les traits d'Arlequin, de Brighella, de Flautino, de Mezzetin, de Pierrot, de Scapin, etc., des caractères comiques, dont les variétés vont de la ruse à la niaiserie. C'est dans ces rôles que les acteurs de la comédie improvisée montraient toute leur souplesse d'esprit, avec la prestesse de leurs mouvements. Dans l'ancien théâtre français, le valet bouffon était aussi indispensable. Ses rôles divers s'appelèrent au XVII^e siècle rôles de grande casaque, à cause de la casaque rayée sous laquelle il paraissait sur la scène.

Parmi nos valets de comédie, les uns, comme Crispin, Frontin et Scapin, à l'exemple des Zanni italiens, cherchent à se venger par la fourberie du désavantage et de l'humilité de leur condition D'autres se montrent dévoués, bons conseillers pour leurs maîtres qu'ils s'efforcent de moraliser, et ils se rapprochent du confident de la tragédie. Tels sont le Cliton du *Menteur* et le Sganarelle du *Festin de Pierre*. Viennent ensuite, avec leurs caractères diversement nuancés, Jodelet, Mascarille, Gros-René, Figaro enfin, qui semble avoir fermé au théâtre l'ère des valets de comédie, en substituant au cynisme de leurs vices de convention les hardiesses de la libre pensée. — Voir les articles spéciaux consacrés dans le *Dictionnaire* aux divers types de valets.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (Paris, 1859, 2 vol. grand in-8); — V. Fournel : *Curiosités théâtrales* (Paris, 1859, in-18); — Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (1868, in-4).

VALINCOURT (Jean-Baptiste-Henri DU TROUSSET, sieur DE), littérateur français, né le 1er mars 1653 à Paris, mort le 4 janvier 1730. Ayant été admis par la protection de Bossuet dans la maison du comte de Toulouse, il devint secrétaire de la marine, puis secrétaire des commandements du prince. Ami de Racine et de Boileau, il partagea leurs idées littéraires, mais écrivit fort peu. Il succéda à Racine, en 1699, comme membre de l'Académie française et historiographe du roi. On a souvent loué l'agrément de son caractère et le calme de sa philosophie. On raconte qu'un incendie ayant détruit sa riche bibliothèque, il répondit à ceux qui déploraient ce malheur. « Je n'aurais guère profité de mes livres si je ne savais pas les perdre. » Les rares écrits qui restent de lui nous montrent un homme de goût, un critique fin, et ce qu'on appelait au XVII^e siècle un honnête homme. Ce sont : *Lettres à la marquise de... sur la princesse de Clèves* (Paris, 1678, in-12); *Vie de François de Lorraine, duc de Guise* (Ibid., 1681, in-12); *Préface du Dictionnaire de l'Académie* (édit. de 1718); quelques traductions d'Horace dans l'*Essai d'une traduction d'Horace* (Amsterdam, 1727, in-12); *Observations critiques sur* Œdipe *de Sophocle;* quelques pièces de vers.

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française;* — Oscar de Vallée : *Valincourt et Racine*, dans le *Moniteur universel* (1859).

VALLA (Lorenzo), savant philologue et poëte

latin, né à Rome vers 1407, mort en 1457. Il enseigna la rhétorique à Paris et à Milan, s'attacha à Alfonse V d'Aragon, qu'il suivit pendant plusieurs années dans ses expéditions. Il vint à Rome où il publia un livre qui contestait la valeur de la donation faite par Constantin au saint-siége et fut déféré à l'inquisition. Il se réfugia à Naples et fut nommé historiographe d'Alfonse V. Nicolas V fit de Valla son secrétaire. Les querelles d'érudition de Valla avec le Pogge, Filelfo et Beccadelli sont restées célèbres. Son plus important ouvrage philologique est le traité intitulé : *Elegantiarum linguæ latinæ libri VI* (Venise, 1499, in-fol.), souvent réimprimé. On a encore de lui des *Traités philosophiques; De Dialectica contra Aristoteleos; De Libero arbitrio; De Voluptate; Des Commentaires* sur Tite-Live et sur Salluste. Il est auteur, en outre, d'une *Histoire de Ferdinand d'Aragon*, en latin (Paris, 1521), de traductions en prose latine de l'*Iliade* (Venise, 1502, in-fol.), des *Fables* d'Esope (Ibid., 1519, in-4); d'*Hérodote* (Paris, 1510, in-4); de Thucydide (Lyon, 1543, in-4), etc. On a publié une édition générale de ses *Œuvres* (Bâle, 1543).

VALLA (Giorgio), savant italien du XV^e siècle, né à Plaisance. Il était médecin, mais il enseigna les belles-lettres à Milan, à Pavie et à Venise. Parmi ses nombreux ouvrages on distingue une sorte d'encyclopédie intitulée : *De Expetendis et fugiendis rebus libri XLIX* (Venise, 1501, 2 vol. in-fol.), et des traductions latines de plusieurs livres d'Aristote.

VALLA (Joseph), théologien français, né à L'Hôpital (Loire), vers 1720, mort en 1790. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire et professa la théologie et la philosophie à Soissons, puis à Lyon. A un talent remarquable pour l'enseignement il unissait un esprit méthodique et une rare habileté à résumer et à condenser les ouvrages d'autrui. Sur la demande de Mgr Montazet, archevêque de Lyon, il rédigea deux ouvrages qui sont devenus classiques dans les grands et petits séminaires : *Institutiones theologicæ* (Lyon, 1782-1784, 6 vol. in-12); *Institutiones philosophicæ* (Ibid., 1783, 5 vol. in-12). Ce dernier a gardé le nom de *Philosophie de Lyon*.

VALLÉE DE CAMPAN (LA), ouvrage de J.-P. Richter (voy. ce nom).

VALLET DE VIRIVILLE (Auguste), archiviste français, né à Paris le 23 avril 1815, mort dans cette ville le 20 février 1868. Élève de l'école des Chartes dont il devint plus tard professeur, il a publié, outre des mémoires dans les recueils spéciaux d'utiles dépouillements d'archives : *Archives historiques de Troyes* (Troyes, 1841, in-8); *du Chapitre de la cathédrale de Saint-Omer* (Saint-Omer, 1844, in-8); des *Recherches sur Jeanne d'Arc* (1855) et son *Procès de condamnation* (1867, in-8); *Agnès Sorel* (1856, in-8), etc.; enfin une *Histoire de Charles VII et de son époque* (1862-64, 3 vol. in-8), qui a obtenu le grand prix Gobert. [*Dict. des contemp.*, les quatre prem. édit.]

VÂLMÎKI, célèbre poëte épique de l'Inde, d'une époque très-incertaine. Selon la tradition il aurait vécu 1500 ans environ avant J.-C. et aurait dû le jour au sage Pratchétas, l'une des transformations de Varouna, dieu des eaux. La critique moderne place son existence à une époque moins reculée, vers les IX^e ou X^e siècle de notre ère. Le nom de Vâlmîki signifie *fourmi blanche*, et lui venait de ce qu'une troupe de ces insectes, sacrés dans l'Inde, s'était abattue sur son berceau. On lui attribue l'invention du *sloka*, ou distique héroïque, et il est universellement considéré comme l'auteur du *Ramayana*, vaste production épique, dont l'unité et les remarquables qualités de composition et de style font le plus grand honneur à son rédacteur, et qui est venue prendre, après les légendes nationales du *Mâhabhâbarata*, une place si importante dans l'histoire intellectuelle de l'Inde (voy. RAMAYANA).

VALOIS (Henri DE), en latin *Valesius*, érudit français, né le 10 septembre 1603 à Paris, mort le 7 mai 1676. Élève des PP. Petau et Sirmond, il se fit recevoir avocat, puis ne s'occupa que d'études littéraires. Son assiduité au travail et à la lecture des manuscrits lui fit perdre l'œil droit à l'âge de trente ans. Il eut des pensions du président de Mesmes, du clergé de France et du roi, qui le nomma historiographe. Sa réputation de savoir était européenne et les érudits étrangers, comme Allacci, Gronovius et Grævius, lui demandaient des conseils, quoiqu'on lui reprochât un penchant trop vif à la critique.

Il a donné des éditions très-estimées, des notes savantes, des traductions latines du grec, dont le style est d'une élégance remarquable, quelquefois aux dépens de la fidélité. Ses publications ont paru dans l'ordre suivant : *Polybii, Diodori Siculi, Nicolai Damasceni, Dionysii Halicarnassei, Appiani et Joannis Antiocheni excerpta* (Paris, 1634, in-4) ; *Ammiani Marcellini rerum gestarum libri XVIII* (Ibid., 1636, in-4); *Eusebii ecclesiastica historia* (Ibid., 1659, in-fol.); *Socratis Sozomeni, Theodoreti et Evagrii historia ecclesiastica, item excerpta Philostorgii et Theodori lectoris, græce et latine* (Ibid., 1668-1673, 2 vol. in-fol.), recueil réimprimé, avec des additions (Amsterdam, 1699, 3 vol. in-fol.); *Emendationum libri V et De critica libri II* (Ibid., 1740, in-4). On cite encore des remarques sur le *Lexique* d'Harpocration (1682, in-4), et des vers latins.

Cf. Adrien de Valois : *De Vita H. Valesii* (Paris, 1677, in-12); — Chaufepié : *Nouveau Dictionnaire historique.*

VALOIS (Adrien DE), historien et érudit français, frère du précédent, né le 14 janvier 1607 à Paris, mort le 2 juillet 1692. Il s'adonna comme son frère à l'étude des documents sur l'histoire des premiers temps de la France. Il fut aussi historiographe du roi. On lui doit deux ouvrages savants et exacts : *Gesta Francorum, seu rerum francicarum t. III* (Paris, 1646-58, 3 vol. in-fol.), recueil historique qui ne dépasse pas le règne de Childeric III, et *Notitia Galliarum ordine litterarum digesta* (Ibid., 1675, in-fol.). On peut citer en outre : *P. Montmauri opera in II tomos, illustrata a Quinto Januario Frontone* (Paris, 1643, in-4), suite de pièces satiriques contre le parasite Montmaur; *De Basilicis quas primi Francorum reges condiderunt* (Ibid., 1658-60, in-8); *Oratio de laudibus Ludovici Adeodati regis* (Ibid., 1664, in-4); *De Cœna Trimalcionis* (Ibid., 1666, in-8); *Notitiæ Galliarum defensio* (Ibid., 1684, in-4). — Son fils, Charles DE VALOIS, né à Paris le 20 décembre 1671, mort le 27 août 1747, s'est distingué comme numismate. Il fut antiquaire du roi et membre de l'Académie des inscriptions. Il a fourni au recueil de cette compagnie de savants mémoires et publié un *Valesiana* (Paris, 1694, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. III.

VALPERGA DE CALUSO (Tommaso), savant italien, né à Turin le 20 décembre 1737, mort dans cette ville le 1^{er} avril 1815. Il quitta la marine pour entrer chez les Oratoriens et mena de front les travaux scientifiques et les études littéraires. Il professa les littératures grecque et orientale à l'Université de Turin et fut directeur de l'observatoire et président de l'Académie. Il fut étroitement lié avec Alfieri, dont il publia les œuvres posthumes. Il avait reçu dans les Arcades de Rome le nom d'Euphorbo Melesigenio, dont il signait ses poésies. Outre ses publications d'astronomie et de mathématiques, nous avons à citer de Valperga

Litteraturæ copticæ rudimentum (Parme, 1783, in-8); *Masino, scherzo epico* (Turin, 1791, in-12); *Grammatica ebraica* (Ibid., 1805, in-4); *Latina carmina* (Ibid., 1807, in-8); *Versi italiani* (Ibid., 1807, in-8); *Epistola Horatii ad Augustum in morte Mæcenatis* (Ibid., 1812, in-4), etc.

Cf. *Bibliographia calusiana*, dans le *Magasin encyclopédique* (août 1813); — Boucheron : *Vita Th. Valpergæ Calusii* (Alexandrie, 1836, in-8).

VALVASONE (Erasme de), poëte italien, né en 1523 dans le Frioul, mort en 1593. Sa vie n'est pas connue. On a de lui un poëme didactique sur *la Chasse* (1591), des traductions de Sophocle et de Stace, un poëme élégiaque intitulé *les Larmes de la Madeleine*, et un poëme épique, l'*Angeleida* (1590). On trouve dans ce dernier un combat des bons et des mauvais anges, que l'on a rangé parmi les sources du *Paradis perdu* de Milton.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

VANBRUGH (sir JOHN), poëte dramatique anglais, né en 1666, mort le 26 mars 1726. Flamand d'origine, il passa plusieurs années en France et y prit le goût de nos grandes constructions et celui de nos petites comédies. Rentré en Angleterre, il montra son talent d'architecte en terminant Greenwich et en bâtissant le château de Blenheim. Comme auteur dramatique, il donna une dizaine de pièces remarquables par la verve, l'entrain, une gaieté peu délicate, mais vive, des caractères qui vont jusqu'à la caricature. Ses pièces les plus connues sont : *la Rechute ou la Vertu en danger* (1697) : *la Femme affrontée* (the Provoqued wife, 1697), où se trouve le personnage de sir John Brute, un des triomphes de Garrick (1697); *Esope* (1697); *la Ligue* (the confederacy, 1705), imitée des *Bourgeoises à la mode; le Mari affronté*, qui fut achevé par Colley Cibber. Les *Œuvres* de Vanbrugh ont été réunies (Londres, 1719, 2 vol. in-12, plus. édit.).

Cf. Leigh Hunt : *Notice*, dans son recueil de pièces de Wicherly, Congreve, Vanbrugh, etc. (Londres, 1840).

VANCOUVER (George), navigateur anglais, né vers 1758, mort à Petersham (Surray), le 10 mai 1798. Nous mentionnerons ici, pour les intéressantes descriptions qu'il contient, son *Voyage de découverte à l'Océan Pacifique et autour du monde* (a Voyage of the discovery to the north Pacific, etc.; Londres, 1798, 3 vol. gr. in-4, atlas), traduit en français par Demeunier et Morellet (Paris, 1799, 3 vol. in-4) et par Henry (Ibid., 1802, 6 vol. in-8).

VAN DALE (Antoine), érudit hollandais, né à Harlem le 8 novembre 1638, mort dans cette ville le 28 novembre 1708. Il exerça d'abord la prédication, puis le commerce, et enfin la médecine. Esprit indépendant, il a écrit avec plus de savoir que de méthode : *De Oraculis veterum ethnicorum* (Amsterdam, 1683, in-8; 1700, in-4), ouvrage mis à profit par Fontenelle dans son *Histoire des oracles; De Origine et progressu idololatriæ et superstitionum* (Ibid., 1696, in-4); *Dissertationes IX antiquitatibus . illustrandis inservientes* (Ibid., 1702, 1743, in-4), etc.

Cf. Leclerc : *Éloge*, dans la *Bibliothèque choisie*, t. XVII ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXVI.

VANDERBOURG (Martin-Marie-Charles DE BOUDENS, vicomte DE), littérateur français, né le 8 juillet 1765 à Saintes, mort le 16 novembre 1827. Officier de marine avant la Révolution, émigré sous la Terreur et sous le Directoire en Allemagne, où il devint l'ami de Jacobi et de Stolberg. Rentré en France en 1802, il se fit connaître par la publication des *Poésies de Clotilde de Surville* (Paris, 1803, in-8), que la plupart des critiques, Raynouard, Daunou, et plus tard Sainte-Beuve et Villemain regardèrent comme une contrefaçon habile du XV^e siècle. Vanderbourg en soutint l'authenticité et prétendit n'avoir fait qu'éditer un manuscrit communiqué par les héritiers du marquis de Surville, sauf des retouches dont il laissa ignorer l'importance. Il fut nommé en 1814 membre de l'Académie des inscriptions, et en 1815 censeur. Outre des écrits philologiques estimés, publiés dans les *Archives littéraires de l'Europe, le Publiciste, le Mercure étranger, le Journal des savants*, etc., on lui doit des *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions, des articles dans la *Biographie universelle*; les traductions de *Waldemar*, par Jacobi (1796, 2 vol. in-12), du *Laocoon*, de Lessing (1802, in-8), du *Voyage en Italie*, par Meyer (1802, in-8), du roman de *Cratès et Hipparque*, par Wieland (1818, 2 vol. in-8); une traduction estimée, en vers, des *Odes* d'Horace (1812, 2 vol. in-8).

Cf. Daunou, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XIV ; — Quérard : *la France littéraire*.

VANDERBURCH (Louis-Emile), littérateur français, né à Paris le 30 septembre 1794, mort à Rueil en mars 1862. D'abord professeur d'histoire, il se tourna vers le théâtre et donna, soit seul, soit en collaboration, environ une centaine de comédies et vaudevilles : *Cotillon III, le Tailleur et la Fée ou les Chansons de Béranger, le Gamin de Paris*, etc., ainsi que plusieurs drames : *Jacques II* (Théâtre-Français, 1835), *le Sanglier des Ardennes* (Gaîté, 1854), etc.; puis quelques romans et écrits divers. [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

VAN DER VELDE. — Voyez VELDE (Van der).

VAN DIEVE, en latin *Divæus*, historien belge, né à Louvain en 1534, mort en 1581. Il eut quelque rôle dans les troubles civils de son pays. Il fut l'ami de Juste Lipse, et il a laissé des relations estimées pour l'esprit critique et l'exactitude : *Rerum brabanticarum libri XIX* (Anvers, 1610, in-4); *De Galliæ belgicæ antiquitatibus* (1565, in-8); *Rerum lovaniensium libri IV* (Louvain, 1757), etc.

VAN EFFEN (Juste), littérateur hollandais, né à Utrecht le 21 avril 1684, mort à Bois-le-Duc le 18 septembre 1735. Il était inspecteur des magasins de cette dernière ville. Il s'est fait connaître par un certain nombre d'essais de morale et de critique littéraire : le *Misanthrope* (La Haye, 1711-12; 1726, 2 vol. in-8), recueil périodique à la manière d'Addison; *la Bagatelle ou Discours ironiques* (Amsterdam, 1719, 1722, 3 vol. in-12; plus. édit., 2 vol. in-12 et in-8); une comédie en cinq actes, *les Petits-Maîtres* (Ibid., 1719, in-8); *le Spectateur hollandais*, en langue hollandaise (1731-35, 12 vol.), etc.

Cf Quérard : *la France littéraire*.

VAN HELMONT (François-Mercure, baron), philosophe belge, né dans le Brabant en 1618, mort en Allemagne en 1699. Fils du célèbre médecin flamand dont les ouvrages par l'esprit de critique et d'innovation contribuèrent au réveil de la science en Europe, il se livra à l'étude de l'alchimie, de la Kabbale, des langues et de la philosophie. On cite de lui : *Alphabeti vere naturalis hebraici brevissima delineatio* (Sulzbach, 1667, in-12, 36 pl.), traitant de l'origine même du langage; *Opuscula philosophica, quibus continentur Principia philosophiæ* (Amsterdam, 1690, in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique*.

VAN HOOFT (Cornelius), poëte et historien hollandais, né à Amsterdam en 1581, mort en 1647. Il était magistrat civil de Maiden, près d'Amsterdam. Il a montré un certain talent de poëte dans plusieurs ouvrages dramatiques (*Granida*, 1602; *Gérard de Velsen, Bato*, 1628) et

dans un recueil de *Poésies diverses* (1636, in-12). On estime pour l'exactitude des recherches et pour les qualités du style ses ouvrages historiques : *Vie de Henri le Grand, roi de France et de Navarre* (Amsterdam, 1627, in-fol.) ; *Histoire de la maison de Médicis* (1649) ; *Histoire de Hollande* (1677, in-fol.). On lui doit une traduction de *Tacite* (1684, in-fol., fig.).

VANIÈRE (le P. Jacques), poëte latin moderne, né le 9 mars 1664 à Causses, près de Béziers, mort le 22 août 1739. Il fit ses études au collége des jésuites de Béziers, et entra dans leur société. Il professa quelque temps les humanités et la rhétorique, mais le talent qu'il montra pour la poésie latine engagea ses supérieurs à le laisser entièrement libre, dans la maison professe de Toulouse, de cultiver les muses. Il était encore fort jeune losqu'il publia un premier petit poëme intitulé *Stagna* (les Étangs). D'autres poëmes détachés sur le Colombier, la Vigne, les Légumes, *Columbaria*, *Vitis*, *Olus*, furent si hautement appréciés que Santeul dit, à ce qu'on assure : « Ce nouveau venu a dérangé tous les poëtes latins modernes sur le Parnasse. » Des encouragements vinrent de toutes parts au P. Vanière. Fléchier et Lamoignon, en particulier, le poussèrent à entreprendre un grand ouvrage. Le poëte, qui avait surtout observé la campagne, et qui était porté de préférence à l'imitation des *Géorgiques* de Virgile, n'aborda pas un sujet nouveau, bien qu'il ait eu quelque temps le dessein de composer un poëme dans le genre héroïque sur saint François Xavier. Il développa les morceaux qu'il avait publiés sur les travaux des champs, les fondit ensemble, y ajouta de nouveaux chapitres et des épisodes, et forma ainsi un poëme didactique intitulé *Prædium rusticum*, qu'il publia d'abord en dix livres (Paris, 1707, in-12), puis en seize (Ibid., 1730, in-12). Ce poëme a pour sujet les soins à donner aux troupeaux, aux arbres, à la basse-cour, aux abeilles, à la garenne et au parc. Il égale ou dépasse les meilleures œuvres en vers latins du siècle de Louis XIV. L'élégance et l'harmonie du style, la fraîcheur des images, la grâce des descriptions firent donner à l'auteur le nom de *Virgile de la France* et de *Cygne de Toulouse*. Le *Prædium rusticum* a été souvent réédité, notamment par Capperonnier, dans la collection Barbou (Paris, 1774, 1786, in-12). Il a été traduit en français par A. Le Camus, dans le *Journal économique* (1755-1756), et par Berlaud d'Halouvry sous le titre d'*Économie rurale* (Paris, 1756, 2 vol. in-12). Il en existe aussi une traduction en vers français par Roulhac de Clusaud (Limoges, 1779, in-8). Les autres poésies de Vanière, parmi lesquelles on remarque neuf églogues sur l'Amitié, furent réunies sous le titre d'*Opuscula* (Paris, 1730, 1746, in-12). Il a laissé en outre un *Dictionarium poeticum* (Lyon, 1710, 1740, in-4).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique* ; — Lombard : *Vie du P. Vanière* (1739, in-12) ; — abbé Vissac : *De la Poésie latine au siècle de Louis XIV* (Paris, 1862, in-8).

VANINI (Lucilio Pompeio), philosophe italien, né en 1585 à Taurisano (terre d'Otrante), mort à Toulouse en 1619. Il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, il fut emprisonné pour ses opinions antireligieuses, enseigna la philosophie à Gênes, visita Lyon et Paris, d'où les censures de la Sorbonne l'obligèrent de sortir, et se rendit enfin à Toulouse. Là, sur quelques paroles imprudentes, le parlement le condamna à être brûlé. Vanini fut le dernier représentant de l'aristotélisme mis en opposition avec l'Eglise. Il montra tout ensemble une vaste érudition et une imagination de poëte, plutôt qu'une doctrine fixe et précise. Il publia deux ouvrages : *Amphitheatrum æternæ Providentiæ divino-magicum, adversus veteres philosophos, atheos, epicureos, peripateticos et stoïcos* (Lyon, 1615, in-12) ; le second, où l'athéisme est peu voilé : *De Admirandis naturæ, reginæ deæque mortalium, arcanis libri IV* (Paris, 1616, in-12). Ils ont été traduits en français par X. Rousselot (1841, in-18).

VAN LOON (Gérard), numismate et historien hollandais, né à Leyde en 1683, mort vers 1760. Son principal ouvrage, *Histoire métallique des Pays-Bas depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'à la paix de Bade en* 1716 (La Haye, 1723, 4 vol. in-fol.), a été traduit en français par Van Effen et l'abbé Prévost (La Haye, 1732, 5 vol. in-fol.). On cite en outre : *Histoire ancienne de la Hollande* (1732, 2 vol. in-fol.) ; *Numismatique moderne* (1734, in-fol.), etc.

VAN PRAET (Joseph-Basile-Bernard), bibliographe français d'origine belge, né le 27 juillet 1754 à Bruges, mort le 5 février 1837. Venu à Paris en 1779, il fut commis chez plusieurs libraires. Il ne tarda pas à se faire remarquer par des écrits bibliographiques et par le *Catalogue* des livres du duc de La Vallière (1783, 3 vol. in-8). Nommé en 1784 écrivain attaché à la garde des livres imprimés de la Bibliothèque du roi, il devint en 1792 sous-garde, et en 1795 garde des livres imprimés. C'est à lui surtout que l'on doit la communication quotidienne des livres au public. Il montra beaucoup d'activité et de sagacité dans le choix qu'il fit des ouvrages à demander aux bibliothèques des couvents français et aux bibliothèques étrangères, et lorsque les alliés envahirent la France, il fit d'heureux efforts pour conserver à la France une partie des richesses bibliographiques qui leur avaient été enlevées et dont ils réclamaient la restitution. En 1830, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions. On doit à Van Praet : *Catalogue des livres imprimés sur vélin avec date de* 1457 *à* 1472 (Paris, 1813, in-fol.) ; *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du roi* (Ibid., 1822-28, 5 vol. in-8) ; *Catalogue des livres imprimés sur vélin qui se trouvent dans des bibliothèques publiques ou particulières* (Ibid., 1824-28, 4 vol. in-8) ; *Notice sur Colard Mansion* (Ibid., 1829, in-8) ; *Recherches sur Louis de Bruges* (Ibid., 1831, in-8) ; *Inventaire des livres de la bibliothèque du Louvre, fait en* 1373 *par Gilles Mallet* (Ibid., 1836, in-8).

Cf. A. Pillon, dans la *Nouvelle Biographie générale*.

VAQUEYRA. — Voyez PASTOURELLE.

VARANO (Alfonso, marquis DE), poëte italien, né à Ferrare en 1705, mort en 1788. Il fut chambellan de l'empereur d'Autriche. Il avait déjà écrit des sonnets dans le genre de Pétrarque, une églogue, l'*Enchantement*, qui passa pour un chef-d'œuvre, et des tragédies médiocres, lorsqu'il songea à ramener la poésie italienne aux traditions de Dante. Ses *Visioni sacre e morali*, visiblement inspirées du *Paradis*, parurent originales, avant le renouvellement de l'enthousiasme des Italiens pour leur poëte national. Les *Œuvres* de Varano ont été réunies (Parme, 1789, 3 vol. in-12 ; 1805, 4 vol. in-8).

VARCHI (Benedetto), historien et poëte italien, né à Florence en 1502, mort en 1565. On dit qu'il prit part à la deuxième expulsion des Médicis, et ceux-ci, en rentrant à Florence, le forcèrent d'en sortir. Mais Cosme I^er^, le jugeant plus utile que dangereux, le rappela et le pensionna. Varchi fit pour ce prince une *Histoire de Florence* (Storia Fiorentina), en 15 livres, qui va de 1527 à 1538, ouvrage d'un style élégant et d'une langue très-pure, mais prolixe et tourné tout entier au panégyrique de Cosme. L'*Histoire de Florence*, imprimée à Florence sous la rubrique Cologne (1721,

in-fol), a été traduite en français par Réquier (1754, 3 vol. in-12). On a encore de Varchi, sous le titre d'*Ercolano* (1570), des dialogues didactiques sur la langue vulgaire; des sonnets et une comédie, la *Suocera* (la Belle-mère), tirée de l'*Hécyre* de Térence. Il a traduit en italien le traité de *la Consolation* de Boëce (1551) et celui des *Bienfaits* de Sénèque (1554).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

VARIANTES, LEÇONS (*lectiones variæ*). On appelle ainsi les différentes manières de lire un mot, un passage d'un auteur, ou les tours différents que l'auteur lui-même, dans des éditions successives, a donnés à sa pensée. Quand elles ne sont pas du fait de l'auteur, les variantes viennent tantôt de l'ignorance et de la négligence des copistes, tantôt des tentatives de commentateurs ayant pour objet d'éclaircir les obscurités d'un texte, d'en lever les contradictions, d'en aplanir les difficultés; dans ces derniers cas, toujours plus ou moins arbitraires, elles témoignent souvent d'autant d'imagination que de savoir, et constituent soit d'heureuses hardiesses, soit des conjectures sans valeur. Elles sont le triomphe de la critique philologique ou son brillant écueil.

Les variantes qui viennent de l'auteur ont un tout autre intérêt littéraire. Elles sont l'histoire même de la pensée et du style de l'écrivain, de ses progrès ou de ses défaillances, et dans les époques de formation littéraire, l'histoire même de la langue et du goût, quand l'auteur prend les variations de l'une et de l'autre pour guide du remaniement successif de son œuvre. Les variantes des manuscrits de Pascal sont un des plus remarquables exemples du travail d'un écrivain de génie sur sa propre pensée et la forme qui lui convient le mieux. Celles de Corneille marquent le mouvement de transformation de la langue pendant la longue période qu'il a parcourue; d'édition en édition, les mots se remplacent, ou changent de genre ou de terminaison, les tours, les phrases se modifient suivant les exigences nouvelles de l'usage et du goût (voy. CORNEILLE). Les variantes de Boileau intéressent particulièrement l'histoire anecdotique; le farouche censeur change le nom de ses victimes au gré de ses brouilles ou de ses réconciliations : il efface de ses hémistiches vengeurs les noms de Boursault, de Regnard; il change même les rimes qui lui coûtent tant, pour substituer le nom de l'abbé de Pure à celui de Ménage. Les variantes de Voltaire ne portent pas sur des mots, mais sur des parties entières de ses ouvrages; celles de la *Henriade*, du *Temple du goût*, de *la Pucelle*, constituent parfois des chants nouveaux, elles marquent moins les changements d'humeur du poëte que ceux du siècle; elles mesurent le plus souvent ce que les circonstances comportaient de licence ou de liberté. Une variante littéraire célèbre est celle qui introduit la préposition *de* dans la fameuse formule de Buffon sur le style : « Le style est *de* l'homme même. » Par cette simple particule, l'auteur a mis sa conclusion en harmonie avec ses prémisses (voy. BUFFON). On peut juger par ces exemples de l'intérêt qu'il y a à recueillir dans les manuscrits, les copies ou les éditions primitives, toutes les formes diverses que l'auteur a données à sa pensée, et de l'importance littéraire autant que bibliographique des publications des œuvres de nos grands écrivains, faites sous l'inspiration de cette intelligente curiosité.

Cf. Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires; —* les *Notes* des diverses éditions de la collection des *Grands Ecrivains de la France*, sous la direction d'Ad. Regnier.

VARIATIONS (HISTOIRE DES), ouvrage de Bossuet; — LES VARIATIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE, ouvrage de Génin (voy. ces noms).

VARIÉTÉS (THÉATRE DES), l'un des théâtres de Paris. Ouvert en 1789, au Palais-Royal, dans une salle où la Comédie-Française s'est établie depuis, ce spectacle fut, dès ses premiers temps, dirigé par M[lle] Montansier. La tragédie, la comédie, l'opéra comique en faisaient la composition. Michot, la famille des Baptiste, M[lle] Desgarcins y jouaient lorsqu'une fraction des Comédiens Français vint en 1790 prendre possession de cette salle. M[lle] Montansier, qui avait acquis le Théâtre des petits comédiens du comte de Beaujolais, depuis Théâtre du Palais-Royal (voy. ce nom), alla se fixer avec sa troupe dans cette salle, en conservant à son spectacle le nom de Variétés. Soit que la Comédie-Française et l'Opéra-Comique se fussent plaints de la concurrence que leur faisait cette scène voisine et rivale, soit pour tout autre motif, l'empereur, par un décret de la fin de 1806, ordonna aux directeurs d'abandonner leur salle du Palais-Royal. Les Variétés furent transportées pour quelques mois au Théâtre de la Cité (voy. ce mot), puis établies définitivement, le 25 juin 1807, sur le boulevard Montmartre, dans une salle bâtie par Celérier, qui contient 1240 places. On y joue actuellement des vaudevilles, des revues, des opéras-bouffes. Ce dernier genre, représenté par les opérettes burlesques de la *Belle-Hélène*, *Barbe-Bleue*, la *Grande-Duchesse*, etc., eut de nos jours une vogue incroyable, au préjudice des ouvrages littéraires. — Il y a eu aussi à Paris des théâtres des Variétés amusantes et des Variétés comiques, parmi ceux de la Foire et des Boulevards. — Voyez FOIRE (Théâtres de la) et THÉATRES DE PARIS.

VARILLAS (Antoine), historien français, né en 1624 à Guéret, mort le 9 juin 1696. Historiographe de Gaston, duc d'Orléans, il entra en 1655 comme employé à la Bibliothèque du roi, mais fut destitué en 1662. Il conserva cependant une pension de 1,200 livres. S'étant retiré dans la communauté de Saint-Côme, il y travailla à des ouvrages historiques, qui furent d'abord accueillis avec faveur tant que l'on crut, d'après ses préfaces, qu'il avait consulté les pièces anciennes et les documents authentiques; mais on s'aperçut que, peu soucieux de l'exactitude, il ne cherchait que l'élégance du style et l'agrément du lecteur, et ses écrits perdirent tout crédit.

On a de lui: *la Politique de la maison d'Autriche* (Paris, 1658, in-4); *Histoire du règne de saint-Louis* (La Haye, 1682, in-8); *Histoire de Charles IX* (Paris, 1683, 2 vol. in-4); *Histoire de François I[er]* (Ibid., 1685, 2 vol. in-4); *les Anecdotes de Florence* (La Haye, 1685, in-12); *Histoire des révolutions arrivées en Europe en matière de religion depuis* 1374 *jusqu'en* 1569 (Paris, 1686-89, 6 vol. in-4 ou 12 vol. in-12); *la Politique de Ferdinand le Catholique* (Amsterdam, 1688, in-12); *Histoire de Louis XI* (Paris, 1686, 2 vol. in-4); *de Louis XII* (1688, 3 vol. in-4); *de Charles VIII* (1691, in-4); *d'Henri II* (1692, 2 vol. in-4); *de François II* (La Haye, 1693, in-12); *d'Henri III* (Paris, 1694, 2 vol. in-4). Boscheron a publié un *Varillasiana* (Amsterdam [Paris], 1734, in-12).

Cf. Boscheron : *Eloge*, en tête du *Varillasiana; —* Niceron : *Mémoires*, t. V et X.

VARIORUM (ÉDITIONS). On donne ce nom, en général, aux éditions qui reproduisent avec le texte d'un auteur les notes de ses commentateurs divers : *cum notis variorum*. C'est particulièrement celui d'une collection d'un grand nombre d'écrivains grecs et surtout latins, publiée du XVII[e] au XVIII[e] siècle, tant en Hollande qu'en Angleterre et qui comprend 70 auteurs en 205 volumes.

VARIUS (Lucius), poëte latin du siècle d'Auguste. Il fut l'ami de Virgile et d'Horace, le protégé de Pollion et de Mécène. On dit que, de concert avec Tucca, il empêcha Virgile mourant de brûler l'*E-*

néide, et il fut au nombre des poëtes chargés de revoir ce poëme. Varius avait composé une tragédie intitulée *Thyestes*, qui fut représentée à la fête commémorative de la bataille d'Actium, et pour laquelle Auguste donna à l'auteur un million de sesterces. Quintilien l'égale aux meilleures tragédies grecques. On cite encore de Varius un poëme épique, hautement loué par Horace, un poëme sur *la Mort*, et un *Panégyrique d'Auguste*. Quelques fragments nous restent de lui; ils ont été publiés par R. et H. Estienne, dans les *Fragmenta veterum poetarum latinorum* (1564), et par M. Otto Ribbeck, dans les *Scenicæ Romanorum poesis fragmenta* (1852).

Cf. Weichert : *De L. Varii et Casii parmensis vita et scriptis* (Grimma, 1836, in-8).

VARLET (Charles et Achille), dits le premier DE LA GRANGE, et le second DE VERNEUIL, comédiens français, nés en Picardie, Charles à une date incertaine, Achille en 1636, morts, le premier en 1692, le second en 1709. Fils d'un procureur d'Amiens, ils furent réduits par l'infidélité d'un tuteur à s'engager comme acteurs. L'aîné devint un des meilleurs comédiens de la troupe de Molière et l'ami dévoué du grand poëte. Il est plus connu aujourd'hui par le compte rendu sommaire qu'il fit, jour par jour, des faits et gestes de la troupe sous le titre d'*Extrait des receptes et des affaires de la Comédie depuis Pasques de l'année* 1659, *appartenant au sieur de La Grange, l'un des comédiens du Roy*. Ce manuscrit, si précieux pour l'histoire du théâtre de Molière, vient d'être publié avec luxe par M. Ed. Thierry, au nom de la Comédie-Française, sous le titre qui lui est donné couramment de *Registre de La Grange* (Paris, 1876, in-4).

Cf. Le Mazurier : *Galerie historique du Théâtre-Français*, t. I; — Ed. Thierry : *Notice*, en tête de son édition, et tirée à part; — Eug. Despois : *le Registre de La Grange*, dans la *Revue polit. et littéraire* (18 mars 1876); — A. Jal : *Dictionnaire critique*.

VARNER (Antoine-François), auteur dramatique français, né en 1789 à Paris, mort en 1854. Élève du collége Sainte-Barbe, il choisit la carrière militaire, puis passa dans l'administration. Il fit la campagne de Russie comme adjoint au commissaire des guerres. Privé d'emploi par la Restauration, il fut, de 1830 à 1848, chef de bureau à la Préfecture de la Seine. Son début au théâtre fut, en collaboration avec Scribe : *le Solliciteur ou l'Art d'obtenir des places* (1817), excellent tableau de mœurs administratives, dont le succès fut très-grand. Dans ses autres ouvrages, presque tous en collaboration avec Scribe, Bayard, Mélesville, il apporta pour sa part une gaieté franche et vive, qui contribua beaucoup au succès. Les plus connus sont : *la Mansarde des artistes, Père et Portier, les Deux Maris, l'Académicien de Pontoise, la Perle des servantes, le Précepteur dans l'embarras*, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*; — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine*.

VARNHAGEN VON ENSE (Charles-Auguste), écrivain allemand, né à Dusseldorf le 21 février 1785, mort à Berlin le 10 octobre 1858. Mêlé aux événements de son temps et en relation avec divers hommes célèbres, il a consigné ses études sur les uns et les autres dans deux grands recueils, très-remarqués pour l'importance des documents historiques et pour le soin extrême du style : *Monuments biographiques* (Biogr. Denkmale; Berlin, 1824-30, 5 vol.; 2e édit., 1845-46) et *Souvenirs et Mélanges* (Denkwürdigkeiten und Vermischte Schriften; Leipzig, 1842-46, 7 vol.). On cite en outre des *Poésies*, des *Nouvelles*, une série de biographies, un recueil d'*Etudes historiques et littéraires* (Hambourg, 1833), etc. On a traduit en français la *Correspondance d'Alex. de Humboldt avec Varnhagen von Ense* (Bruxelles, 1860, in-18; réimprimé à Paris et Genève). Lui-même a publié quelques écrits posthumes de sa femme, morte en 1833 : *Rachel, Souvenirs pour ses amis* (Rachel, ein Buch des Andenkens, für, etc.; Berlin, 1833 et 1834, 3 vol.), etc. [*Dict. des contemp.*, les deux prem. édit.]

VARRON (Marcus Terentius Varro), polygraphe romain, né vers 114 avant J.-C., à Reate en Sabine, mort en 26 avant J.-C. Après avoir reçu à Rome les leçons du grammairien Ælius Stilo, il alla étudier en Grèce sous différents maîtres, et se rencontra avec Cicéron à l'école d'Antiochus d'Ascalon. Ami de Pompée, il fut un de ses lieutenants dans la guerre des pirates et mérita la couronne rostrale. Tour à tour édile, triumvir et tribun, il fut lieutenant de Pompée en Espagne, mais après Pharsale il fit sa soumission à César qui le chargea de la création de bibliothèques publiques. Sous Antoine, il fut proscrit. Auguste honora sa vieillesse, et, de son vivant même, fit placer son buste et ses ouvrages dans la bibliothèque fondée par Asinius Pollion.

Varron a été appelé le plus savant des Romains. « Il avait tant lu, dit saint Augustin, qu'on ne sait où il a pris le temps d'écrire, et il a tant écrit, qu'il serait presque impossible de lire ses œuvres complètes. » On porte à quatre-vingts le nombre des ouvrages qu'il avait composés. Les plus importants avaient rapport à l'archéologie. Il fut en effet, avant tout, un antiquaire, non-seulement dans ses recherches d'érudition, mais encore dans la forme de son style. Partisan déclaré des institutions anciennes, il le fut aussi de l'ancien langage, se passionna pour les expressions archaïques qu'il s'efforça de reproduire dans ses écrits, et se montra surtout l'admirateur de Plaute.

Son ouvrage le plus loué était intitulé : *Rerum humanarum et divinarum antiquitates*. Il traitait de l'histoire, de la géographie et de la théologie. Une érudition immense et un esprit critique très-élevé s'y unissaient aux doctrines de la philosophie stoïcienne. Ce traité, dont il ne reste que des fragments et dont la perte est si regrettable, existait encore au XIVe siècle; Pétrarque affirme l'avoir vu.

Beaucoup d'autres ouvrages de Varron sont perdus, sauf des fragments : les *Satires Ménippées*, mêlées de prose et de vers, et faisant connaître, sous une forme piquante, la philosophie grecque aux Romains; les *Logistorici*, dialogues où étaient discutées des questions de philosophie et de morale; les *Hebdomades*, ou *Livre des images*, suite de portraits biographiques des hommes illustres; un traité *sur les Poëtes, sur les Comedies de Plaute*, etc. Nous avons en entier son traité *De re rustica*, divisé en trois livres, le premier sur l'agriculture, le second sur l'élève du bétail, le troisième sur les volières, les ruches, les viviers. Cet ouvrage est plus complet que celui de Caton sur le même sujet. Il a été édité par Schneider, dans les *Rei rusticæ scriptores* (Leipzig, 1794-1797, 4 vol. in-8), et traduit en français par Saboureux de La Bonneterie (Paris, 1771, in-8), puis, avec beaucoup plus d'exactitude, par M. Rousselot dans la Collection Panckoucke, et par M. Wolf dans la collection Nisard. Un autre traité, dont une partie est venue jusqu'à nous, a pour titre : *De Lingua latina*. Sur les vingt-cinq livres qui le composaient, il nous en reste six, du Ve au Xe. La partie de la syntaxe, qui était la dernière, est tout à fait perdue. Ce qui nous reste a rapport à l'étymologie et à la dérivation. Les étymologies n'en sont pas moins mauvaises que chez les autres grammairiens de l'antiquité; mais la distinction entre les racines et les dérivés y est remarquablement établie. Le *De Lingua latina* a été publié par O. Muller (Leipzig, 1833, in-8), et par M. Egger

(Paris, 1837, in-16). Nous avons encore sous le nom de Varron un recueil de *Sentences* qui a été sans doute formé dans le moyen âge avec des passages de Varron lui-même et avec d'autres morceaux dont l'idée sans portée et le style barbare démontrent facilement le peu d'authenticité. Les *Sentences*, ont été éditées par M. Devit (Padoue, 1843, in-8), et par M. Chappuis, avec traduction et commentaire (Paris, 1856, in-18). Les fragments des *Satiræ Menippeæ* ont été publiés par F. Œhler (Quedlimbourg, 1844, in-8).

Cf. Pape : *Dissertatio de Terentio Varrone* (Leyde, 1835, in-8) ; — Ritschl : *De Logistoricis apud Varronem* (Bonn, 1845, in-4) ; — G. Boissier : *Essai sur la vie et les ouvrages de Varron* (Paris, 1861, in-8).

VARRON, surnommé *Atacinus* (Publius Terentius Varro), poëte latin, né vers 81 avant J.-C., probablement à Narbonne, mort en 37 avant J.-C., tirait son surnom de la rivière d'Aude (*Atax*). Les fragments de ses œuvres nous montrent qu'il était digne du siècle d'Auguste, et qu'il avait imité les Alexandrins. On cite de lui un poëme épique sur la guerre de Séquanie, *De Bello sequanico*, et des élégies intitulées *Leucadia*. On lui attribue aussi une *Chorographia* et des *Libri navales;* mais on doute si ces ouvrages sont de lui ou du précédent. Ce qui nous reste de Publius Varron a été publié dans les *Fragmenta veterum poetarum latinorum* d'Estienne (1564), dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf (Helmstœdt, 1792, in-8), et dans ceux de Lemaire, t. IV.

Cf. Wüllner : *De P. Terentii Varronis Atacini vita et scriptis* (Munster, 1829, in-8).

VARRONIENNES (LES), désignation de plusieurs comédies de Plaute (voy. ce nom).

VARTAN, poëte et historien arménien du XIII^e^ siècle. Il est auteur de *Fables* publiées en arménien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab (Paris, 1825, in-8), d'une *Histoire universelle*, s'arrêtant à l'année 1267, précieuse par l'exactitude et la multiplicité des renseignements sur les Croisades et sur les Tartares; enfin d'*Éloges*, d'*Hymnes*, etc.

VASARI (Giorgio), peintre et célèbre biographe italien, né à Arezzo en 1512, mort en 1574. Ses tableaux ont moins fait pour sa réputation que ses *Vite de piu eccellenti pittori, scultori e architetti* (1550, 3 part., pet. in-4; 1568, 2 vol. in-4), ouvrage écrit avec agrément, mais sans recherche. Il comprend une période de quatre cents ans, depuis Cimabue. Il a été traduit en français par Jeanron et Leclanché (Paris, 1840, 10 vol. in-8), en allemand et en anglais. Malgré ses nombreuses erreurs, ses étranges omissions et ses vues partiales, il remplit une place importante dans l'histoire de l'art italien. Ses éditeurs et traducteurs successifs, comme Bottari, Della Valle, Schorn, Forster, et surtout Le Monnier, l'ont amélioré par des corrections et des additions.

VASCO DE LOBEIRA, auteur supposé d'*Amadis de Gaule* (voy. ces mots).

VASCONCELLOS (Augustin-Manoel de), écrivain portugais, né en 1583, décapité à Lisbonne en 1641, pour avoir conspiré contre Jean IV. C'était un homme savant. On a de lui, entre autres ouvrages estimés : *Vie de Don Duarte de Ménésès, troisième comte de Viana* (Lisbonne, 1627, in-4); *la Vie et les actions du roi Jean II de Portugal* (Madrid, 1639, in-4), traduit par l'auteur lui-même en français (Paris, 1641).

Cf. F Denis : *Résumé de l'hist. littér. de Portugal.*

VASCOSAN (Michel), imprimeur français, né à Amiens vers 1500, mort en 1576. Établi à Paris, il fut nommé imprimeur du roi en 1566. Sa femme était la belle-sœur de Robert Estienne, et il eut pour gendre Frédéric Morel. Un des premiers il rejeta le caractère gothique. Ses éditions sont correctes, élégantes et sur beau papier. On cite principalement : les *Œuvres* de Quintilien (1542, in-fol.), les *Vies des hommes illustres de Plutarque*, traduites par Amyot (1567, 6 vol. in-8), les *Œuvres morales et meslées de Plutarque*, traduites par le même (1574, 7 vol. in-8), les *Œuvres* de Diodore de Sicile (1554, 1559), etc.

Cf. Maittaire : *Historia typographorum aliquot Parisiensium.*

VASQUEZ (Gabriel), célèbre casuiste espagnol, né en 1551 à Belmonte (Nouvelle-Castille), mort en 1604. Entré chez les Jésuites, il enseigna la théologie à Ocaña, à Madrid, à Alcala et à Rome. Il représente, avant Escobar, l'école de la morale facile. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées (Lyon, 1620, 10 vol. in-fol.).

VASSEBOURG (Richard), historien français, né vers 1482, à Saint-Mihiel. Il fut principal du collége de la Marche, à Paris. On a de lui un ouvrage utile pour l'époque, malgré un grand nombre de fables. En voici le titre : *Antiquités de la Gaule Belgique* (Paris, 1549, 2 vol. in-fol.).

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque lorraine.*

VATABLE (François WATEBLED, dit), hébraïsant français, né à Gamaches, en Picardie, mort le 16 mars 1547. Il entra dans les ordres, fut curé à Bramet (Valois), puis professeur d'hébreu au Collége royal en 1530. Robert Estienne publia sous son nom les notes réunies à la Bible latine de Léon de Juda (Paris, 1545, in-8; Genève, 1547, in-fol.; Paris, 1729-1745, 2 vol. in-fol.). Cette bible, ainsi annotée, est connue sous le nom de *Bible de Vatable*. Les notes furent condamnées par la Sorbonne et attirèrent à Vatable des désagréments, mais elles ne lui appartenaient pas et étaient tirées de Calvin, de Munster et autres érudits suisses. Celles qui accompagnent les *Psaumes* (Genève, 1556), paraissent être de lui et avoir été recueillies au Collége royal par ses élèves. On trouve dans l'édition d'*Aristote* de Nicolas Duval une traduction latine des *Parva naturalia*.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique.*

VATER (Jean-Séverin), philologue allemand, né à Altenbourg le 27 mai 1771, mort à Halle le 16 mars 1826. Il enseigna les langues orientales et la théologie à Iéna, à Kœnigsberg et à Halle. Il a laissé des travaux estimés d'exégèse, d'histoire ecclésiastique et surtout de linguistique, notamment : *Manuel des grammaires hébraïque, syriaque, chaldéenne et arabe* (Handbuch der hebr., syr., etc. Grammatik; Leipzig, 1802, in-8); *Commentaire sur le Pentateuque* (Comm. über den P.; Halle, 1802, 3 vol. in-8); *Tableaux synchroniques de l'histoire de l'Église* (Synchr. Tafeln, etc.; Ibid., 1803, in-fol.), dont il a été publié un *Résumé* en français par Debray (Strasbourg, 1835, 2 part. in-4); les tomes II à IV du *Mithridate*, commencé par Adelung (Berlin, 1809-17, in-8); *Linguarum totius orbis Index alphabeticus* (Ibid., 1815, in-8; nouv. édit. augm., 1847); *Histoire générale de l'Église chrétienne* (Allgem. Geschichte der Christl. Kirche; Brunswick, 1818-23, 3 vol. in-8).

Cf. Niemeyer : *Notice biographique*, dans la 5^e^ édit. des *Synchronol. Tafeln.*

VATOUT (Jean), littérateur français, né le 26 mai 1792 à Villefranche (Rhône), mort en 1848. Sous-préfet pendant les Cent-Jours et au commencement de la Restauration, il fit partie depuis 1822 de la maison du duc d'Orléans et en devint bibliothécaire. Il garda ce titre après 1830, fut député et conseiller d'État et entra à l'Académie française le 6 janvier 1848. Il suivit dans l'exil le roi Louis-Philippe, qui aimait son esprit ainsi que son caractère et la gaieté de ses chansons gauloises. On a de Vatout : *les Aventures de la fille*

d'un roi racontées par elle-même (Paris, 1820-21, 3 part. in-8), histoire allégorique et plaisante de la Charte octroyée par Louis XVIII; *les Gouvernements représentatifs au congrès de Troppau* (Paris, 1821, in-8); *Histoire du Palais-Royal* (Ibid., 1830, in-8); *l'Idée fixe*, roman (1830, 2 vol. in-8); *la Conspiration de Cellamare*, roman (1832, 2 vol. in-8); *Souvenirs historiques des résidences royales de France* (1837-1846, 7 vol. in-8); deux chansons qui ont été populaires : *l'Ecu de France* et *le Maire d'Eu*, etc.

Cf. Germain Sarrut et Saint-Edme : *Biographie des hommes du jour.*

VATTEL (Emmerich DE), publiciste suisse, né le 25 août 1714 à Couvet, dans la principauté de Neuchâtel, mort le 20 décembre 1767. Il offrit ses services à l'électeur de Saxe, qui l'envoya d'abord comme ministre à Berne, puis l'appela auprès de lui avec le titre de conseiller privé. L'ouvrage auquel est attaché son nom est intitulé : *Droit des gens, ou principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains* (Neuchâtel, 1758, 2 vol. in-4); c'est la reproduction, en général sous une forme plus claire et plus attachante, du traité de Wolf sur le *Droit des gens*. Il eut au XVIIIe siècle un grand succès et de nombreuses éditions : les principales sont celle qui fut faite d'après les manuscrits corrigés laissés par l'auteur (Amsterdam, 1775, 2 vol. in-4), celle de Paul Royer-Collard (Paris, 1830, 2 vol. in-8), celle de M. Chambrier d'Oleires (Ibid., 1839, 2 vol. in-8). On a encore de Vattel : *Défense du système de Leibniz* (Leyde, 1741, in-12); *Loisirs philosophiques* (Dresde, 1747, in-12); *Polyergie ou Mélanges de littérature* (Paris, 1757, in-12); *Questions de droit naturel* (Berne, 1762, in-12).

Cf. P. Royer-Collard et Chambrier d'Oleires : *Préfaces* de leurs éditions.

VATTIER (Pierre), orientaliste français, né en 1623, près de Lisieux, mort le 7 avril 1667. Il fut médecin de Gaston duc d'Orléans, et professeur de langue arabe au Collége royal, à partir de 1658. Il eut le mérite de s'appliquer aux langues orientales, encore fort négligées à cette époque. On lui doit les traductions suivantes : *Histoire mahométane ou les Quarante-Neuf Khalifes du Macine* (Paris, 1657, in-4); *Histoire du grand Tamerlan, traduite d'Achamed* (Ibid., 1658, in-4); *Logique du fils de Sina, communément appelé Avicenne* (Ibid., 1658, in-8); *l'Elégie du Tograï* (Ibid., 1660, in-8), etc.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique.*

VAUBAN (Sébastien LE PRESTRE, marquis DE), célèbre ingénieur français, écrivain militaire et économiste, né le 15 mai 1633 à Saint-Léger-de-Fougeret (Morvan), mort le 30 mars 1707. Outre les nombreux et importants travaux sur la fortification, l'attaque et la défense des places réunis sous le titre d'*Œuvres militaires* (Paris, 1796, 3 vol. in-8, planches), il avait laissé toute une suite d'écrits relatifs non-seulement au génie, soit militaire, soit civil, mais aussi à la statistique, au commerce, à l'industrie, à l'histoire, à la géographie, aux finances, aux impôts, etc. Ils formèrent un recueil de 12 volumes in-fol., manuscrits, que l'auteur intitulait : *Oisivetés de M. de Vauban, ou Ramas de plusieurs mémoires de sa façon sur différents sujets.* Une grande partie en a été perdue; le reste a été publié sous le titre original d'*Oisivetés* (Paris, 1843-46, 4 vol. in-8). L'illustre maréchal écrivit aussi à la même époque un mémoire célèbre intitulé *Projet d'une dixme royale*, qu'il fit imprimer au commencement de 1707 (in-4 et in-12). C'était, avec un tableau saisissant des misères des classes inférieures, une proposition de remplacer tous les impôts existants par un impôt unique, payé par tous, nobles, prêtres et roturiers, chacun en proportion de ses facultés et qui porterait le nom de *dîme royale*. Louis XIV reçut fort mal cet écrit. « Le roi, dit Saint-Simon, ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître pour qui il avait tout fait. Il mourut peu de temps après, ne voyant plus personne, consumé de douleurs et d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible jusqu'à ne pas faire semblant qu'il eût perdu un serviteur si illustre. » La *Dixme royale* a été réimprimée dans les *Economistes français*, par Eugène Daire (Paris, 1843, in-8), avec un intéressant chapitre retrouvé dans les papiers de l'auteur et intitulé : *Raisons secrètes contre le système de la dixme royale.* On a publié en outre un *Abrégé des services de Vauban*, qu'il écrivit en 1703 (Paris, 1839, in-8). Quant au *Testament politique de M. de Vauban* (Bruxelles, 1712, 2 vol. in-12), c'est un ouvrage de Bois-Guillebert, qui l'avait publié d'abord avec ce titre : *le Détail de la France sous le règne de Louis XIV* (1695, in-12).

Cf. Saint-Simon : *Mémoires*; — Fontenelle : *Éloge de Vauban*; — Carnot : *Eloge de Vauban* (Paris, 1784, in-8); — Amauton : *Notice sur Vauban* (Dijon, 1829, in-8); — Rousset : *la Jeunesse de Vauban*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er août 1864).

VAUBLANC (Vincent-Marie VIÉNOT, comte DE), publiciste français, né le 2 mars 1756 à Saint-Domingue, mort le 21 août 1845. Député à l'Assemblée législative en 1791, au conseil des Cinq-Cents en 1795, il se signala par son zèle contre-révolutionnaire et encourut la proscription. Préfet sous l'Empire, fait comte, il devint ministre de l'intérieur à la Restauration et fut l'un des chefs du parti ultra-royaliste. Il a laissé des écrits fort médiocres, entre autres : *Rivalité de la France et de l'Angleterre* (Paris, 1808, in-8); *Tables synchroniques de l'histoire de France* (Ibid., 1818, 1829, in-8); *Mémoires sur la révolution de France* (1832, 4 vol. in-8); *le Dernier des Césars ou la Chute de l'empire romain*, poëme en douze chants (1836, in-8); *Fastes mémorables de la France* (1838, in-8); *Cinq tragédies*, non représentées (Paris, 1839, in-8); *Mémoires et souvenirs* (1839, 2 vol. in-8); *Contes et mélanges* (1840, in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains.*

VAUDEVILLE, genre de poésie légère et composition dramatique.

I. Le vaudeville ne fut longtemps qu'une chanson satirique de circonstance, se chantant sur un air facile qui aidait à sa popularité. C'est en ce sens que Boileau le rattache à la satire, comme un genre éminemment français.

> D'un trait de ce poëme en bons mots si fertile,
> Le Français, né malin, forma le vaudeville :
> Agréable indiscret, qui, conduit par le chant,
> Passe de bouche en bouche et s'accroît en marchant.

Le vaudeville n'est donc, au XVIIe siècle, qu'une façon de chansonner les gens et les choses qui donnent prise à la malignité contemporaine. On pense qu'il tirait son origine et son nom de ces chansons normandes qui avaient cours, depuis plusieurs siècles, dans le Val de Vire, et que le poëte foulon, Olivier Basselin, avait ramenées à des chansons à boire, restées le type du genre. Une certaine science de rhythme donnait parfois à ces poésies le mouvement d'une ronde. On peut voir, comme échantillon, la chanson sur *le Siége de Vire*, quoiqu'on n'en ait pas l'original, et que la forme en ait été rajeunie (voy. BASSELIN).

Malgré le tour bachique que cet auteur leur prêta,

les vaudevilles ou vaux de vire avaient bientôt pris et repris le caractère de malice railleuse que Boileau leur assigne, car, au XVIe siècle, Vauquelin de La Fresnaye disait aussi, dans son *Art poétique*, en leur conservant leur nom d'origine :

> Les vaux de vire
> Qui, sentant le bon temps, nous font encore rire.

C'est comme « monuments de plaisanterie et de malignité » que Voltaire mentionne « les vaudevilles qui se chantaient de tous côtés autour d'Anne d'Autriche, et qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu (*Siècle de Louis XIV*). » Après la Fronde, les règnes de Louis XIV, de Louis XV et même de Louis XVI ont donné lieu à tant de vaudevilles, que J.-J. Rousseau a pu dire : « Une collection de tous les vaudevilles de la cour et de Paris, depuis plus de cinquante ans, où l'on trouvait beaucoup d'anecdotes qu'on aurait inutilement cherchées ailleurs : voilà des mémoires pour l'histoire de France dont on ne s'aviserait guère chez toute autre nation (*Confessions*, liv. X). » Ce sens constant du mot vaudeville ne s'accorde peut-être pas avec l'origine toute locale qu'on lui attribue; mais suffit-il pour justifier l'étymologie d'une portée plus générale qui semble indiquée par le titre d'un recueil de *Voix-de-ville*, publié par Jean Chardavoine, musicien angevin du XVIe siècle (Paris, 1575, in-12)?

II. Au théâtre, le vaudeville ne parut qu'au commencement du XVIIIe siècle. Ce ne fut d'abord qu'une petite composition scénique, toute en couplets, où le dialogue même était chanté. Fuzelier, Dorneval, Piron, Le Sage, etc., firent des vaudevilles de ce genre pour le théâtre de la Foire, d'où ils passèrent à la Comédie italienne, se confondant parfois avec l'opéra comique. Le vaudeville resta assez longtemps la légère mise en scène d'une anecdote ou la forme vive de la parodie. C'est ainsi que le traitèrent l'esprit et la verve de Désaugiers. Plus tard il prit de l'extension et se transforma en comédie ou même en drame, ne gardant comme signe distinctif que ses couplets. Il les faisait chanter sur des airs connus et n'affectait aucune prétention musicale pouvant le rapprocher du drame lyrique. Le vaudeville eut toutes les dimensions, depuis un acte jusqu'à cinq; il prit tous les tons; il alla de la bouffonnerie à la sentimentalité; il donna carrière à toutes les finesses de l'esprit français et aux joyeusetés de la verve gauloise. C'est ainsi qu'il traversa la Restauration, défrayant à Paris une demi-douzaine de scènes appelées scènes de vaudeville et suscitant autour de Scribe et de son atelier de collaboration toute une génération de vaudevillistes. Plus près de nous, il tourna à l'excentricité, cherchant avant tout un titre extraordinaire, s'adaptant à la personne et aux tics d'un acteur en vogue, et entassant dans un imbroglio inextricable les quiproquos les plus burlesques et les situations les plus risquées. Bientôt le couplet mêlé au dialogue ne fut plus toléré que dans le genre bouffon, et fut banni de la comédie bourgeoise, comme une invraisemblance que la mode seule avait pu faire accepter. Du reste, dans le beau temps du vaudeville, le couplet, qui se sauvait toujours par le trait, se chantait aussi peu que possible et sur des airs aussi simples que connus. Ce n'était guère qu'une déclamation cadencée, donnant au sentiment plus d'émotion et à l'esprit plus de mordant.

VAUDEVILLE (THÉATRE DU). Ce théâtre, ouvert à Paris en 1792, près du Palais-Royal, entre la rue de Chartres et la rue Saint-Thomas-du-Louvre, fut construit par l'architecte Lenoir, sur l'emplacement d'une salle de danse appelée Vauxhall d'hiver, ou Petit Panthéon. Barré et Piis en furent les fondateurs et les principaux directeurs. Les deux collaborateurs faisaient applaudir depuis quelque temps leurs spirituelles comédies ornées de couplets ou vaudevilles, quand ils se brouillèrent avec Sedaine, qui avait alors la haute main au théâtre de l'Opéra-Comique où se jouaient leurs pièces. En butte à mille tracasseries, ils se résolurent à fonder un théâtre où ils pourraient à leur gré faire jouer leurs ouvrages et lui donnèrent le nom de Vaudeville. Barré en resta directeur pendant vingt-trois ans et sut procurer à cette scène, durant cette longue période, un succès constant. Outre ses propres pièces, il y fit jouer celles de ses amis Piis, Rozières, Despréaux, Ourri, Radet, Desfontaines, Ségur, Prévot d'Iray, Dieulafoy, etc. En 1815 il abandonna la direction à Désaugiers qui, par le choix des acteurs et une habile administration, parvint à augmenter encore la vogue du Vaudeville. La fondation du Gymnase dramatique, en 1820, porta à sa fortune un premier coup. La foule changeante déserta le Vaudeville, dont les meilleurs acteurs avaient été enlevés par le nouveau théâtre. Au milieu de ces revers, Désaugiers se retira : il revint cinq ans plus tard et eut à lutter contre le succès d'un jeune théâtre, les Nouveautés, où l'on allait applaudir Déjazet. Il mourut sans avoir pu rendre au Vaudeville son ancien éclat. Parmi les auteurs qui réussirent sur cette scène pendant sa direction, citons : Gerson, Moreau, Francis, Rougemont, Dumersan, Théaulon, Dartois, Dupaty, Merle, de Jouy, Varner, Dupin, Melesville. Plus tard, vinrent Delestre-Poirson, Carmouche, Scribe, Brazier, F. de Courcy, Bayard, Saintine, Dupeuty, etc. Après la mort de Désaugiers, Bérard, Bernard-Léon, de Guerchy, furent successivement directeurs du Vaudeville jusqu'en 1829. M. Étienne Arago en acquit alors le privilége, mais toutes ses tentatives, toute son activité ne purent le préserver de la faillite. Un incendie ayant anéanti le théâtre en 1838, le Vaudeville fut transporté sur la place de la Bourse, dans le local qu'occupait le théâtre des Nouveautés, son ancien rival. Cet accident hâta la ruine du directeur, qui céda son privilége à Ancelot en 1841 : celui-ci ne garda l'administration que quelques mois. Un vent de stérilité et de malheur sembla souffler dès lors sur cette scène. La direction fut tour à tour prise et abandonnée par un grand nombre de spéculateurs, dont aucun ne parvint à relever la fortune du théâtre. Enfin, en 1852, une ère nouvelle s'annonça pour le Vaudeville qui, délaissant le répertoire comique et léger qui lui était dévolu jusque-là, ouvrit ses portes au drame et à la grande comédie. La *Dame aux camélias*, de M. Alex. Dumas fils, obtint un succès aussi durable que larmoyant; les *Faux Bonshommes*, de MM. Barrière et Capendu; le *Roman d'un jeune homme pauvre*, de M. Octave Feuillet; les *Lionnes pauvres*, de MM. Augier et Foussier; la *Famille Benoiton*, de M. Sardou, et d'autres grandes comédies-drames reléguèrent de plus en plus l'ancien vaudeville sur l'arrière-plan. Mais dès lors l'existence du théâtre fut remplie d'alternatives de succès et de revers, au milieu desquels les directions se sont succédé, essayant tour à tour de la comédie, du drame, de la féerie et de l'idylle, sans que le Vaudeville retrouvât sa place entre les scènes littéraires de Paris et celles à grands spectacles. Les auteurs de cette dernière période sont nombreux; outre ceux que nous venons de nommer, on peut citer Lambert Thiboust, George Sand, A. Langlé, Nus, Belot, Verconsin, Delaporte, de Najac. Un grand nombre d'acteurs se sont distingués sur le théâtre du Vaudeville; nous nommerons un peu au hasard parmi les principaux : Joly, Lepeintre, H. Worms, Laporte, Berton, Arnal, Bressant, Félix, Febvre, Delaunay, Saint-Germain, etc.; mesdames Perrin, Suzanne Brohan, Fargueil, Doche, Lamb-

quin, etc. En 1869, le Vaudeville a quitté la place de la Bourse pour s'établir dans un plus beau local, bâti par la Ville à l'angle du boulevard des Italiens et de la rue de la Chaussée-d'Antin. Il y a repris son ancien repertoire, sans beaucoup l'enrichir. Des pièces soi-disant politiques de M. Sardou, *Rabagas*, *l'Oncle Sam*, ont été les plus bruyants de ses derniers succès.

Cf. P. Regnier : *Histoire du théâtre en France*, dans *Patria*, t. II ; — Th. Muret : *l'Histoire par le théâtre* (Paris, 1865, 3 vol. in-18).

VAUDONCOURT (Frédéric-François GUILLAUME, baron DE), écrivain militaire français, né le 24 septembre 1772 à Vienne, en Autriche, mort le 2 mai 1845. Il s'enrôla en 1791 dans le bataillon de la Moselle, combattit sous Moreau en Allemagne et sous Bonaparte en Italie, où il organisa l'artillerie et où il resta presque constamment jusqu'en 1814. Il fut nommé lieutenant général pendant les Cent-Jours. Ses ouvrages, remarquables par la science et l'exactitude, sont : *Histoire des campagnes d'Annibal en Italie* (Milan, 1812, 3 vol. in-4); *Relation impartiale du passage de la Bérésina* (Paris, 1812, in-8); *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie en* 1812 (Londres, 1816, in-4); *Histoire de la guerre soutenue par les Français en Allemagne en* 1813 (Paris, 1818, 2 vol. in-4); *Histoire des campagnes de* 1814 *et de* 1815 *en France* (Ibid., 1826, 5 vol. in-8); *Histoire politique et militaire du prince Eugène* (Ibid., 1828, 2 vol. in-8), etc. Collaborateur de plusieurs recueils, il fonda en 1826 le *Journal des sciences militaires*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

VAUGELAS (Claude FAVRE DE), grammairien français, né à Meximieux, près de Trévoux, le 6 janvier 1585, mort en février 1650. Fils du président Favre, qui avait fondé avec saint François de Sales, à Annecy, l'Académie Florimontane, il fut élevé, pour ainsi dire, au sein de cette compagnie, et y prit le goût de l'étude, de la réflexion et des discussions grammaticales. Son père lui fit obtenir en 1619 une pension de deux mille livres du roi Louis XIII, et le plaça, en qualité de gentilhomme ordinaire, chez Gaston d'Orléans, dont il devint chambellan. Il acquit bientôt la réputation de l'un des hommes de France qui parlaient le plus correctement notre langue et en savaient le mieux les règles. C'est ce qui lui valut d'être membre de l'Académie française dès sa création, quoiqu'il n'eût encore rien écrit. Il fut choisi, ainsi que Chapelain et quelques autres, pour s'occuper particulièrement du *Dictionnaire*, dans des réunions spéciales, qui se tenaient le mercredi. Le plan de Chapelain fut adopté ; mais, dans les discussions, Vaugelas était écouté plus que personne. Son esprit minutieux avait des scrupules et soulevait des difficultés qui rendaient le travail interminable. En même temps, il fréquentait l'Hôtel de Rambouillet, y recueillait les manières de parler de la bonne compagnie, et y donnait une attention particulière aux locutions consacrées par l'usage du grand monde. L'irrégularité du paiement de sa pension le mit dans une gêne extrême, et, quoiqu'il fût devenu gouverneur des enfants du prince Thomas de Savoie, il mourut fortement endetté, et ses créanciers saisirent jusqu'à ses papiers, parmi lesquels se trouvaient les cahiers du *Dictionnaire*. Il fallut une sentence du Châtelet pour les faire rendre à l'Académie.

L'autorité de Vaugelas en matière de langue française subsista durant tout le XVIIe siècle. Pourtant quelques esprits indépendants raillaient doucement les manies de cet oracle. Son nom revient plusieurs fois chez Molière avec une intention un peu moqueuse. C'est dans les *Remarques sur la langue française* (Paris, 1647, in-4) que Vaugelas donna les règles de la langue. Il s'y conformait à l'usage, mais à l'usage de la cour et du grand monde, condamnant l'usage populaire, comme entaché de bassesse, et bannissant les termes qui n'étaient pas à la mode chez les délicats. Son livre fut souvent réimprimé, notamment avec les *Observations de l'Académie française* (Paris, 1704, in-8), et avec les notes de Patru et de Thomas Corneille (Paris, 1738, 3 vol. in-12). Il avait préparé les matériaux d'un second volume, qu'il ne parvint pas à terminer. Ces matériaux furent en partie perdus dans la saisie de ses papiers. L'avocat Alemand en tira cependant des notes éparses, à l'aide desquelles il publia les *Nouvelles remarques de Vaugelas* (1690, in-12). Après avoir donné les règles de la langue, Vaugelas voulut en donner un modèle, et entreprit une traduction de *Quinte-Curce*, à laquelle il ne travailla pas moins de trente ans. Ne la trouvant sans doute pas assez parfaite, il ne la mit pas au jour. Il en laissa cinq ou six copies fort différentes les unes des autres. Conrart et Chapelain choisirent celle qui leur parut la meilleure et la publièrent (Paris, 1663, in-4). Patin en ayant trouvé une copie plus parfaite l'imprima à son tour (1659, in-4). Ce fut l'édition définitive de cette version fameuse par la pureté méticuleuse du langage, dont Balzac a dit : « L'Alexandre de Philippe est invincible, et celui de Vaugelas est inimitable. » Vaugelas avait fait aussi quelques impromptus en vers français et quelques pièces en vers italiens.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIX ; — Moréri : *Grand Dictionnaire historique ;* — Pellisson : *Histoire de l'Académie française ;* — E. Moncourt : *Méthode grammaticale de Vaugelas* (Paris, 1851, in-8).

VAUGHAN (Henry), *le siluriste*, poëte anglais, né en 1621 à Newton sur l'Usk (pays des Silures), mort au même lieu le 23 avril 1693. D'une ancienne famille, il fut élevé à Oxford, avec son frère Thomas, et tous les deux se distinguèrent parmi les défenseurs de la cause royale. Rentré à Oxford, Thomas se consacra à l'alchimie et publia plusieurs ouvrages cabalistiques, tels que l'*Anthroposophia theomagica* ou « Traité de la nature de l'homme et de son état après la mort, fondé sur la proto-chimie de son créateur, et la *Magia adamica* avec « pleine découverte du vrai *Cœlum terræ* ». Henry se retira ensuite dans sa ville natale, y exerça la médecine, cultiva la poésie, et prit rang parmi les écrivains méditatifs et religieux de son temps. On cite de lui : *Poems, with the tenth satyre of Juvenal englished* (1646) ; *Olor Iscanus*, ou *le Cygne de l'Usk* (1650) ; *Silex scintillans*, poëmes sacrés (1655) ; *Flores solitudinis*, en prose et en vers. Une édition soignée des *Poésies* de Vaughan a été donnée par H.-F. Lyte (1847, 1858).

Cf. Lyte : *Notice*, en tête de son édition.

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE (Jean), poëte français, né en 1535 au château de La Fresnaye, près de Falaise, mort en 1607. Après une jeunesse dissipée, il suivit quelque temps la carrière des armes, puis devint sous Henri III lieutenant général à Caen, et sous Henri IV président au présidial de la même ville. Ce fut véritablement un gentilhomme campagnard, aimant non-seulement les forêts, les prairies, les eaux et la voix des rossignols en poëte, mais menant une vie rustique, se mêlant aux exercices et travaux de la campagne. Un des premiers en France il cultiva la muse pastorale, et il le fit avec un sentiment, un naturel et un talent vrai. Ses *Foresteries*, qu'il commença à publier à l'âge de vingt ans (1555), ont déjà des qualités, qui se retrouvent plus complètes dans ses *Idillies*. Il choisit ce titre, « d'autant,

dit-il, qu'il ne signifie et représente que diverses petites images et gravures en la semblance de celles qu'on grave aux lapis, aux gemmes et calcédoines pour servir quelquefois de cachet. Les miennes en la sorte, pleines d'amour enfantine, ne sont qu'imagettes et petites tablettes de fantaisies d'amour. » Quelques-unes des *Idillies* offrent ces expressions licencieuses qu'autorisait alors le parler gaulois; d'autres sont simplement naïves et d'une bonhomie agreste, et tendent, comme dit l'auteur, à représenter « la Nature en chemise ».

On a encore de Vauquelin : des *Sonnets* religieux et politiques, dont le sentiment est élevé; un *Art poétique*, d'un style un peu rude, mais intéressant par les hardiesses d'idées, et où il demande un Parnasse chrétien pour remplacer la mythologie ancienne; des *Satires*, qu'on nommerait plus justement épîtres, aussi fermement pensées et mieux écrites que l'*Art poétique*. Les *Œuvres* de La Fresnaye ont été réunies plusieurs fois après sa mort (Caen, 1605, 1612, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV ; — Choisy : *Jean Vauquelin de La Fresnaye* (Falaise, 1841, in-8) ; — Hippolyte Babou, dans les *Poëtes français* d'Eug. Crépet ; — J. Travers : *Essai sur la vie et les œuvres de J. Vauquelin de La Fresnaie* (Caen, 1872, in-8).

VAUQUELIN DES YVETEAUX (Nicolas), poëte français, fils du précédent, né en 1567 au château de La Fresnaye, mort le 9 mars 1649. Lieutenant général au bailliage de Caen après son père, il abandonna cette charge, en 1606, pour devenir précepteur de César de Vendôme, fils naturel de Henri IV, et fut nommé, en 1609, précepteur du dauphin. En 1611, il quitta la cour pour mener la vie d'un épicurien égoïste, se fit remarquer par des aventures scandaleuses et de bizarres extravagances. On le voyait passer des journées entières dans son jardin de la rue du Colombier, vêtu en berger de l'Arcadie, la houlette à la main, la panetière au côté, soupirant des vers aux pieds de sa belle. Il a exprimé dans ses vers, avec une aimable nonchalance, son voluptueux égoïsme.

Poëte très-inférieur à son père, des Yveteaux, par la singularité de sa vie, par les situations qu'il occupa, par ses relations avec la nouvelle école poétique de Desportes et de Malherbe, acquit une réputation supérieure à son mérite. Ses vers ont de la correction, mais peu d'originalité et de couleur. Outre des odes, des sonnets, des stances et diverses autres pièces fugitives, il a laissé un poëme sur l'*Institution du prince*, composé pour César de Vendôme (1604, in-8). M. P. Blanchemain a édité ses *Œuvres* (Paris, 1854, in-8).

Cf. Rathery : *Vauquelin des Yveteaux* (Paris, 1854, in-8) ; — G. Travers : *Addition à la vie et aux œuvres de des Yveteaux* (Caen, 1856, in-8).

VAUVENARGUES (LUC DE CLAPIERS, marquis DE), célèbre moraliste français, né à Aix (Provence) le 6 août 1715, mort à Paris le 28 mai 1747. Après avoir fait au collége de sa ville natale de très-incomplètes études, il embrassa, malgré la faiblesse de sa santé, la carrière militaire, fit avec distinction la campagne d'Italie en 1734, celle de Bohême en 1742, souffrit beaucoup dans la retraite de Prague, et dut, l'année suivante, quitter le service à cause de l'état de sa santé. Il donna sa démission de capitaine (1743) et fit d'inutiles démarches pour entrer dans la diplomatie, dans laquelle il aurait voulu tenter l'expérience d'une méthode nouvelle, en faisant, comme il le dit lui-même, de la franchise et de la droiture la suprême habileté. Les suites d'une petite vérole maligne, jointes à ses infirmités, le condamnèrent à une douloureuse retraite, attristée encore par l'insuffisance de sa fortune. Il se consacra ardemment à l'étude, compléta sur quelques points son éducation littéraire, noua des relations avec des écrivains du temps, avec Marmontel et surtout avec Voltaire qui conçut pour lui une vive affection. L'occasion de cette liaison fut l'étude comparée sur Corneille et Racine que Vauvenargues soumit à Voltaire et dont celui-ci signala et fit adoucir les sévérités excessives pour le créateur de notre théâtre. En 1746, le jeune moraliste publia le seul ouvrage que la mort lui laissa le temps d'exécuter, sous le titre d'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, suivie de *Réflexions* et de *Maximes* (in-12). L'année suivante, il succombait à une maladie de poitrine, après avoir vainement songé à reprendre son épée pour aller repousser les Autrichiens et les Piémontais qui avaient envahi la Provence. Il mourut, suivant Marmontel, en chrétien philosophe.

Vauvenargues dut l'immortalité à un seul petit volume, où revivent, pour la postérité, les qualités de l'esprit et du cœur qui lui conquirent de son vivant des amitiés passionnées. Ce livre n'a cessé d'inspirer, surtout à la jeunesse, une chaleureuse admiration. Voltaire disait « qu'il ne connaissait guère de livre plus capable de former une âme bien née et digne d'être instruite ». Il n'en est pas où l'homme paraisse davantage dans l'auteur, et sous de plus aimables traits... « En le lisant, disait Marmontel, je crois encore l'entendre, et je ne sais si sa conversation n'avait pas quelque chose de plus animé, de plus délicat que ses divins écrits... Il avait toujours raison, et personne n'en était humilié. L'affabilité de l'ami faisait aimer en lui la supériorité du maître. » Voltaire, qui paraît si peu susceptible d'affection passionnée, est plus chaud encore : « Par quel prodige avais-tu, à l'âge de vingt-cinq ans, la vraie philosophie et la vraie éloquence ?... Comment avais-tu pris un essor si haut dans le siècle des petitesses? Et comment la simplicité d'un auteur timide couvrait-elle cette profondeur et cette force de génie? Je sentirai longtemps avec amertume le prix de son amitié; à peine en ai-je goûté les charmes. »

Le mérite et l'originalité de Vauvenargues, comme moraliste, consistent dans la sincérité même de son sentiment. Ce sujet de l'étude morale de l'homme où, suivant La Bruyère, « tout est dit depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent, » il l'a rajeuni, non pas par des artifices savants de style ou par une haute supériorité de génie, mais par cette douce puissance de persuasion, inhérente aux émotions profondes et vraies. Il y a plusieurs de ses maximes qui pourraient servir d'épigraphes à tout le livre, et qui en sont comme la clef. Telles sont les suivantes : « Les grandes pensées viennent du cœur. » — « La clarté est la bonne foi des philosophes. » — « Faisons généreusement et sans compter ; c'est le bien qui tente nos cœurs : on ne peut être dupe d'aucune vertu. » Il faut remarquer que Vauvenargues ne tient à l'esprit philosophique de son temps que par la liberté de la pensée. Il s'en sépare par le caractère même de sa pensée, profondément morale et religieuse. Sa raison est toujours aussi sérieuse que son cœur est sensible ; trompé lui-même dans ses nobles rêves et condamné à l'inaction par la souffrance et les obstacles de la vie, il invite et pousse à l'action, et il place à la fois le bonheur et la perfection de l'homme dans l'application dévouée de nos facultés intellectuelles et morales à des objets dignes d'elles.

Le style de Vauvenargues, ordinairement simple et clair, prend de temps en temps une grâce et un charme incomparables, lorsque, par exemple, il dit que « les feux de l'aurore ne sont pas plus doux que les premiers regards de la gloire », ou que « les premiers jours du printemps ont moins de grâce que la vertu naissante d'un jeune homme ». Suivant Sainte-Beuve, « il a proprement

cette netteté qui est l'ornement de la justesse..., une énergie sans trace d'effort. Les images, chez lui, sont rares et sobres. Il a de ces traits d'une imagination jeune, nette et sobre, comme on se les figure chez Xénophon ou Périclès. » Les grammairiens lui reprochent des termes impropres et des tournures incorrectes, qui n'étonnent point de la part d'un homme qui écrivait, pour ainsi dire, d'instinct, sous l'inspiration d'un talent et d'un goût naturels, éclairés par d'insuffisantes études. Outre les *Réflexions* et *Maximes* qui sont la partie la plus saillante de l'œuvre de Vauvenargues, son unique volume contenait quelques chapitres plus étendus sur divers sujets, des Conseils à un jeune homme, empreints d'une grande noblesse; des Réflexions critiques sur les poëtes, plus personnelles qu'originales, des Caractères moins travaillés et moins achevés que ceux de La Bruyère et parmi lesquels on croit reconnaître, sous le nom de Clazomène, son propre portrait; puis divers Discours. On y a joint des fragments d'un *Traité sur le libre arbitre*, quelques *Dialogues*, des *Lettres* et autres opuscules posthumes.

Parmi les éditions des *Œuvres* de Vauvenargues nous citerons celle qu'il avait préparée lui-même et qui fut achevée par les abbés Trublet et Seguy (1747, in-12); celle de Fortia d'Urban (1797, 2 vol. in-8 et in-12), augmentée de manuscrits communiqués par la famille; celle de Suard (1806, 2 vol. in-8), avec notes critiques de Voltaire et de Morellet; celle de Brière (1821, 3 vol. in-8), comprenant un vol. d'œuvres inédites; enfin et surtout celle de M. Gilbert (1857, 2 vol. in-8), contenant, avec des fragments posthumes, 115 lettres inédites.

Cf. *Notices sur Vauvenargues* par Suard, de Saint-Maurice, Adolphe Thiers, etc., et l'*Eloge de Vauvenargues* de Gilbert, couronné par l'Académie française (1856); — J. Barni : *les Moralistes français au XVIII*[e] *siècle* (Paris, 1873, in-18); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III et XIV; — Géruzez : *Hist. de la littér. française.*

VAUVILLIERS (Jean-François), helléniste français, né le 24 septembre 1737 à Noyers (Yonne), mort le 23 juillet 1801. Il fut professeur de grec au Collége de France en 1766 et entra à l'Académie des inscriptions en 1782. Il remplit diverses charges à Paris sous la Révolution, se cacha pendant la Terreur, et, nommé membre du conseil des Cinq-Cents le 12 avril 1797, fut condamné à la déportation, comme royaliste, le 18 fructidor de la même annee; il se réfugia en Russie, où il mourut. On a de lui : *Examen historique et politique du gouvernement de Sparte* (Paris, 1769, in-12); *Essai sur Pindare* (Ibid., 1772, in-12); éditions avec notes de *Sophocle* (Ibid., 1781, 2 vol. in-4), de Plutarque (1783); etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*; — Alfr. Maury : *l'Ancienne Acad. des inscriptions.*

VAUXCELLES (Simon-Jérôme BOURLET, abbé DE), littérateur français, né le 11 août 1733 à Versailles, mort le 18 mars 1802. Ses succès dans la chaire lui valurent le titre de prédicateur du roi en 1756. Il fut l'ami de Delille et de Thomas. Ses écrits, qui indiquent un homme de goût et un esprit délicat, sont . *Eloge de Daguesseau* (Paris, 1760, in-8); *Panégyrique de saint Louis* (Ibid., 1761, in-8); *Oraison funèbre de Louis XV* (1774, in-4); *Neckeriana, ou Lettres sur les Mélanges de M*[me] *Necker* (1798, in-8). L'abbé de Vauxcelles a collaboré à la *Quotidienne*, au *Mémorial*, au *Mercure*, etc. Il a revisé avec Gence la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1798) et édité les *Lettres de M*[me] *de Sévigné* (1801, 10 vol. in-12).

VAUX-CERNAY (PIERRE DE). — Voyez PIERRE.

VAUX-DE-VIRE, titre des chansons d'Olivier Basselin (voy. ce nom).

VAUZELLES (Jean-Baptiste DE), magistrat français, né à Brioude le 26 novembre 1792, mort à Orléans en septembre 1859. Il a publié plusieurs écrits intéressants sur Bacon et les a repris dans une *Histoire de sa vie et de ses ouvrages* (1833, 2 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les deux premières édit.]

VAVASSEUR (François), humaniste français, né en 1605 à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), mort le 16 décembre 1681. Membre de la société de Jésus et professeur dans divers colléges, il écrivit avec élégance la prose et la poésie latines. On a de lui : *Orationes* (Paris, 1646-62, 2 vol. in-8); *De Forma Christi* (Ibid., 1649, in-8); *De Ludicra dictione* (1658, in-4), traité sur le burlesque chez les anciens; *De Epigrammate* (1669, in-12); des épigrammes, des élégies, etc., comprises dans ses *Œuvres complètes* (Amsterdam, 1709, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVII.

VÉDANTA, philosophie des Védas (voy. ce mot).

VÉDAS, livres sacrés de l'Inde ancienne. Ecrits dans une langue qui n'est pas encore le sanscrit proprement dit, ils étaient au nombre de trois : le *Rig*, recueil de prières et d'hymnes en vers; l'*Yadjour*, prières en prose; le *Sama*, prières destinées à être chantées. On attribue aussi cette qualification de livre saint à l'*Atharvan*, recueil plus récent de formules de consécration, d'expiation et d'imprécation : ce qui a porté à quatre les Védas. On l'a étendue plus tard au *Mahâbhârata*, aux *Pouranas* et même au *Sivatantra*.

Le *Rig-Véda* est le plus ancien et le plus important des quatre Védas. Comme les autres, le *Rig* se compose d'un recueil d'hymnes (*Samhita*) et d'un commentaire dévot qui en explique les croyances et y rattache par des liens plus apparents les légendes populaires qui en sont sorties. Beaucoup d'hymnes dans le *Rig-Véda* sont antérieures à ce que l'Occident (la Perse et la Grèce) nous offre de plus ancien. Ces hymnes sont restées telles qu'elles sont nées de l'inspiration du poëte, et elles ont traversé plus de trois mille années sans subir aucune variante. Les divisions du livre ont seules été changées. On possède deux classements différents des matières : l'un en huit khandas (chants ou sections), subdivisés en huit adhyâyas (lectures); l'autre en dix *mandalas* (livres), comprenant en tout un peu plus de cent *anouvâkas* (chapitres). La prééminence du *Rig-Véda* sur les autres Védas est incontestable : c'est le seul de ces livres qui fut dès l'origine consacré aux dieux et auquel on attribua un caractère si saint qu'il suffisait d'en réciter quelques passages pour effacer certaines fautes. On suppose toutefois qu'il n'a pu être composé pour un but purement liturgique. Il s'y trouve en effet des chants sur les grenouilles, sur le jeu de dés, etc. Souvent, au lieu d'une prière lyrique, on rencontre un dialogue entre plusieurs dieux. Le nombre des morceaux dont se compose ce recueil s'élève à 1200 environ. — Le *Rig-Véda* a été publié en partie en sanscrit et en latin par Fr.-Aug. Rosen (Londres, 1838, in-4); traduit en français par Langlois (Paris, 1848-1851, 4 vol. in-8), et en anglais par Max Muller (Londres, 1862 et années suivantes, 4 vol. in-8).

L'*Yadjour-Véda* se compose de prières en vers et en prose, de formules du cérémonial du sacrifice du soma, liqueur fortifiante que l'on offrait aux dieux. Il se divise en *Yadjour Blanc* et *Yadjour Noir*. Suivant la tradition, Véda-Vyâsa confia ce livre au sage Vêsampayana, qui le premier l'enseigna et le transmit à deux de ses élèves : le *Blanc* (Vadjasenayi) au législateur Yadjgnavalkya, et le *Noir* (Tittiri) à Yaska. L'*Yadjour* se distingue des autres Védas par le grand nombre d'écoles différentes qui lui appartiennent. Il en a été publié des extraits : *Kathaka-Oupa-*

nichat, par L. Poley (Paris, 1835-37); puis le texte : *the White Yajurveda,* edited by Al. Weber (Berlin et Londres, 1849-51).

Le *Sâma-Véda*, qui s'occupe exclusivement du cérémonial du même sacrifice du soma, a été écrit en vers, ou revisé, par Jaimini. C'est une répétition textuelle de certaines parties des autres Védas. — La *Samhita* (hymnes) *du Sâma-Véda* a été traduite en anglais par le R. J. Stevenson (Londres, 1842-3), et en allemand par Th. Benfey (*die Hymnen des Sâma-Vêda ;* Leipzig, 1848).

L'*Atharvan-Véda,* le plus moderne des quatre Védas, contient des formules de protection contre les influences funestes des divinités, contre les maladies et contre les animaux nuisibles; des imprécations contre les ennemis; des invocations adressées aux plantes salutaires, et des prières se rapportant à tous les actes de la vie. Il est divisé en vingt kândas, comprenant sept cent soixante hymnes, formant ensemble environ 6,000 vers.

Les Védas sont le plus ancien monument écrit de l'Inde, et leur texte a été respecté. La date des hymnes antiques qu'ils contiennent peut être reculée dans le passé au delà du XV^{e} siècle avant notre ère. On a pu dire que ces livres appartiennent non-seulement à l'Inde, mais à notre race entière, et à ce titre ils seraient les premiers ouvrages des langues indo-européennes, renfermant les formes les plus complètes et les plus caractéristiques de leur état originaire, et pouvant donner la clef de leurs principales transformations. En effet, beaucoup de chants des Védas sont antérieurs à l'époque de l'établissement des Aryas dans le pays des cinq fleuves ou Penjab, d'où ce peuple, auquel est rattachée la grande famille européenne, s'est répandu dans l'Asie et l'Europe, depuis les bords du Gange, de l'Indus et du Volga, jusqu'à l'Océan Atlantique, depuis les côtes de la mer des Indes et de la Méditerranée jusqu'aux îles de la mer du Nord : l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, etc.

Comme la plupart des livres de l'Inde, les Védas contiennent les mythes primitifs qui ont été regardés comme le point de départ de toutes les mythologies occidentales. Ils contiennent particulièrement la religion primitive de l'Inde et l'origine de toute la littérature philosophique de ce pays. Les Védas, dans leurs parties les plus anciennes, ne portent la trace d'aucune doctrine religieuse ou philosophique qui leur soit antérieure. Celle qui domine tout le reste est un polythéisme dont les phénomènes solaires ont fourni les principaux éléments. Le soleil est appelé tour à tour Sourya (le brillant), Mitra (l'ami), Aryaman (le généreux), Bhaga (le bienfaisant), Poushan (le nourricier), Twachtar (le créateur), Divaspati (le maître du ciel), etc. Des attributs particuliers de cet astre on fut conduit à faire autant de dieux distincts, et le procédé se généralisa. La doctrine de la vie future est indiquée dans les Védas. Lorsqu'un mort est consumé par le bûcher, ses yeux vont au soleil, son soufle au vent, ses différents membres au ciel, à la terre, aux eaux, aux plantes ; quant au principe de la vie, Agni (le dieu du feu) est supplié de l'emporter avec la flamme dans le monde des bienheureux. — Les Védas trouvent leur complément et leur explication philosophique dans les *brâhmanas* et les *Sutras* (voy. ces noms). Il existe aussi des traités spéciaux de grammaire védique, les *Pratisakhias*, dont une traduction nous a été donnée par M. Ad. Regnier (Paris, 1856-59, 3 vol. in-8).

Cf. Colebrooke : *On the Vedas,* dans les *Asiatics researches* de Calcutta ; — Roth : *Zur Literatur und Geschichte des Weda* (184 ; — Langlois : *Monuments littéraires de l'Inde* (Paris, 1827, in-8) ; — Barthélemy Saint-Hilaire : *les Védas,* dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences morales et politiques ; — Ed. Du Méril : *Etude historique sur le Rig-Véda* (*Revue contemporaine,* 15 mars 1853) ; — Fréd. Baudry : *Etude sur les Védas* (Paris, 1855, in-8), extrait de la *Revue de Paris ;* — Ph. Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-18) ; — Weber : *Histoire de la littérature indienne,* traduite par Sadous (Paris, 1859, in-8).

VEGA CARPIO (Félix Lope DE), célèbre et fécond écrivain dramatique espagnol, né à Madrid le 25 novembre 1562, mort en 1635. Après avoir fait ses études à Alcala de Hénarès et à Madrid, il fut secrétaire du duc d'Albe et se maria; mais à la suite d'un duel où il tua son adversaire, il fut forcé de fuir et se réfugia à Valence, ville où le théâtre était alors très-florissant. Devenu veuf, il prit part à l'expédition de l'*Invincible Armada*, puis se maria une seconde fois et, ayant perdu sa femme et son enfant, il se fit ordonner prêtre et se jeta dans les extrêmes de la dévotion. Membre de la confrérie des prêtres natifs de Madrid, il devint un des familiers de l'Inquisition, fonctions très-recherchées de son temps. Lope de Vega eut une fille naturelle, qui se fit aussi religieuse. Ce souvenir tient une grande place parmi les récits autobiographiques de *Dorotea*. Les contemporains de Lope de Vega l'ont surnommé « le Phénix des beaux esprits », et Cervantes, qui l'appelle, non sans quelque ironie, « un monstre de la nature, » dit de lui, dans son *Voyage au Parnasse*, qu'il n'eut, en vers et en prose, ni supérieur, ni égal :

> Poeta insigne, á cuyo verso o prosa
> Ninguno le aventaja, ni aun le llega.

En Espagne, pour désigner une œuvre excellente, il passa en proverbe de dire : « C'est du Lope » (*Es de Lope*). Nul écrivain n'eut une plus facile et plus brillante imagination. Son merveilleux talent savait s'adapter à tous les genres et créer toutes sortes d'inventions poétiques. La flexibilité de son style, toujours approprié au sujet, ne connaissait pas de difficultés; il était toujours pur, naturel et coulant. Joignant la puissance du travail à une facilité incomparable de production, il composa un tel nombre d'œuvres, que l'imagination peut à peine concevoir qu'elles soient le fruit de la vie d'un seul homme. Et la variété s'ajoute à la multitude : car, sans parler des diverses branches de l'art dramatique, il n'est pas de genre de poésie dans lequel cet écrivain n'ait donné des preuves de sa fécondité, depuis la composition la plus courte et la plus légère jusqu'au poëme de longue haleine et de haute visée. Dans tous les cadres, les vers coulaient de la plume de Lope avec la facilité involontaire dont parle Ovide :

> Quidquid tentabam dicere versus erat.

Aussi a-t-il très-peu écrit en prose. On cite souvent de lui : *Dorotea* (1632), long roman dialogué, écrit dans sa jeunesse et que l'auteur appelle « la plus aimée de ses œuvres » ; puis un volume de *Nouvelles* dédiées à la Señora Marcia Leonarda (Barcelone, 1621, in-8), contenant : *les Infortunes de Diane, la Plus sage vengeance, Guzman le Brave,* etc. ; et un roman pastoral en cinq chants : l'*Arcadie*, aujourd'hui à peu près oublié et qui parut seulement en 1598, bien qu'il fût composé depuis longtemps.

Parmi ses poëmes, beaucoup moins connus que son théâtre, les uns sont empruntés à la mythologie et à l'antiquité; tels sont : *Philomèle*, en deux chants, récit d'une dispute entre le rossignol et le merle, sous les traits duquel Lope a personnifié un de ses envieux; *Circé*, en trois chants, tiré de l'épisode si connu de l'*Odyssée*, et *Andromède*. D'autres s'inspirent du christianisme, comme les *Pasteurs de Bethléem*, en prose et en vers, publié sous le pseudonyme de *Tomé de Burguillos*, suite de naïves et poétiques légendes relatives à la naissance du Christ. Quelques-uns se rapportent au moyen âge et à la chevalerie,

notamment : *la Jérusalem conquise*, en 20 chants (Madrid, 1609), récit en vers de la seconde croisade ; et la *Beauté d'Angélique*, en 20 chants, continuation du poëme célèbre de l'Arioste. Les événements contemporains ont, en outre, fourni à Lope de Vega les sujets des poëmes suivants : *la Dragontea*, en 10 chants, écrit contre sir Francis Drake, le pirate anglais qui avait contribué à la destruction de l'*Armada;* le *Pèlerin dans sa patrie*, rempli d'allusions au mariage de Philippe III avec Marguerite d'Autriche; la *Rose blanche* (1624); la *Couronne tragique*, en 5 chants, dont l'héroïne est Marie Stuart : on a dit de cette œuvre qu'elle était « l'expédition d'une *Armada* poétique contre Élisabeth, reine d'Angleterre »; *Saint Isidore*, poëme lu par l'auteur dans un concours, lors des fêtes célébrées en 1598 en l'honneur de la béatification du patron de Madrid; le *Triomphe de la foi dans le royaume du Japon*, récit en prose mêlée de vers de plusieurs martyres qui eurent lieu dans ces contrées vers 1615; *le Laurier d'Apollon* (El Laurel de Apolo), imitation du *Voyage au Parnasse* de Cervantes, poëme en dix chants où sont passés en revue tous les écrivains du temps qui avaient quelque notoriété (Madrid, 1630, in-4).

Lope de Vega a encore composé un certain nombre de poésies burlesques sous le titre de *Rimas del licenciado Tome de Burguillos* (Madrid, 1634, in-4), notamment : la *Gatomaquia* ou *Guerre des chats*, charmant badinage épique en deux chants. Enfin on a de lui un grand nombre de poésies légères, comprenant des *letrillas*, des *glosas*, des *romances*, des *églogues*, des *élégies*, des *odes*, des *chansons*, des *épîtres* et des *sonnets*, sans compter un *Romancero spirituel*, recueil de poésies religieuses (Saragosse, 1622, in-16). Les *Œuvres diverses* de Lope de Vega, tant en prose qu'en vers, ont été publiées à Madrid, de 1776 à 1779 (Coleccion de las obras sueltas, etc., 21 vol. in-4). De nos jours un choix judicieux des *Œuvres non dramatiques* a été fait par Don Cayetano Rosell, dans la Collection Rivadeneyra (Madrid, 1856, 1 vol. gr. in-8).

Avant de parler de Lope de Vega comme écrivain dramatique, il convient de signaler son ouvrage théorique : l'*Art nouveau de faire des comédies* (Arte nueva de hacer comedias), adressé à l'Académie de Madrid. Dans ce poëme se trouvent des vers souvent cités, qui, pris isolément, présentent à tort l'auteur comme un contempteur systématique des règles.

> Verdad es que yo he escrito varias veces
> Siguiendo el arte que conocen pocos, etc.

« Il est vrai que j'ai souvent écrit en suivant les préceptes qu'un petit nombre connaît; mais, dès que je vois les œuvres monstrueuses remplies d'apparences magiques auxquelles accourent le peuple et les femmes, je reviens à cette habitude barbare. Et quand je dois écrire une comédie, j'enferme les préceptes sous six clefs, je mets Térence et Plaute hors de mon cabinet de travail, afin qu'ils ne fassent pas entendre des cris contre moi, car la vérité a coutume de crier dans les livres muets.

> Encierro los preceptos con seis claves,
> Saco á Terencio y Plauto de mi estudio,
> Para que voces no me den, que suele
> Dar gritos la verdad en libros mudos.

« Et j'écris d'après l'art qu'inventèrent ceux qui méritèrent les vulgaires applaudissements, car puisque c'est le vulgaire qui paie ces comédies, il est juste de parler en ignorant pour lui plaire. »

Perez de Montalvan affirme, ainsi que Nicolas Antonio, que Lope avait composé 1800 comédies. La moitié d'entre elles ont été imprimées. Un certain nombre n'avaient pas coûté à l'auteur plus d'une journée de travail :

> Y mas de ciento en horas veinte y cuatro
> Pasaron de las Musas al teatro.

« Et plus de cent en vingt-quatre heures passèrent des Muses au théâtre. » A ces œuvres il faut ajouter environ 400 *autos* et beaucoup d'intermèdes. En ajoutant ces 2200 pièces aux autres productions dont nous avons parlé, on a calculé que Lope de Vega avait écrit 133,000 pages ou 21 millions de vers.

Les différents critiques qui ont étudié ses œuvres dramatiques ont adopté diverses classifications. L'une des plus ingénieuses est celle du savant professeur Alberto Lista, reproduite par Gil y Zarate, et qui n'établit pas moins de huit catégories : 1° les comédies de mœurs; 2° celles d'intrigue et d'amour, appelées d'ordinaire comédies de cape et d'épée, d'après le costume habituel des acteurs; 3° les comédies pastorales, à l'imitation de celles du Tasse et de Guarini; 4° les comédies héroïques ou d'événements vrais ou regardés comme tels; 5° les tragédies; 6° les comédies mythologiques; 7° celles de Saints, et 8° la comédie philosophique et idéale, la plus rare dans ce vaste et facile répertoire. Comme du temps de Lope de Vega la distinction entre le drame et la comédie n'existait pas encore et que ce dernier nom s'appliquait indistinctement à une œuvre comique ou à une œuvre dramatique, il nous semble plus simple de diviser en deux grandes classes les comédies du fécond poëte espagnol : les unes ont pour sujet des faits empruntés soit à la fable, soit à l'histoire sacrée, profane ou chevaleresque; les autres ont des sujets d'invention et sont le produit de la fertile imagination de l'auteur. Quant aux *autos sacramentales*, ils restent en dehors de ces deux catégories et ressemblent, par la forme et par le fond, aux pieux *mystères* du moyen âge. Toutes les comédies de Lope de Vega, qui ne connaissent d'autre unité que celle de l'action, sont en trois journées (jornada) : la première est consacrée à l'exposition du sujet, la deuxième au développement de l'intrigue et des caractères, et la troisième au dénoûment. Toutes sont écrites en vers de huit pieds avec des rimes assonantes.

1° Comédies de faits. Nous citerons parmi les pièces de la première division : *l'Enlèvement de Dina*, *les Travaux de Jacob*, et *la Sortie d'Égypte*, formant une sorte de trilogie empruntée à l'histoire des Hébreux : la seconde de ces pièces seule nous a été conservée; — *Histoire de Tobie*, — *la Beauté de Rachel* (la Hermosura de Raquel), — *Persée*, — *Adonis et Vénus*, — *la Jeunesse de Bernardo del Carpio* (las Mocedades, etc.) et *le Mariage dans la mort* (el Casamiento en la muerte) : deux comédies relatives à la légende de Roland, — *la Vengance de Gaiferos*, — *le Pont de Mantible*, récit tiré de l'histoire romanesque de Charlemagne et des Douze Pairs, — *Tello de Meneses*, en deux parties; — *Christophe Colomb*, — *Fuente-Ovejuna*, — *les Benavides*, — *la Couronne méritée* (la Corona merecida), — *le Prince parfait*, — *la Juive de Tolède*, — *Peribañez et le Commandeur d'Ocaña*, — *le Duc de Viseo*, — *Lutter jusqu'à mourir* (Porfiar hasta morir), mise en scène de la dramatique histoire du poëte Macias.

2° Comédies d'invention. Les principales œuvres de cette seconde classe sont : *Aimer sans savoir qui* (Amar sin saber á quien), qui a inspiré à Corneille la *Suite du menteur*, — *le Campagnard dans son coin*, — *le Chien du jardinier* (el Perro del hortelano), — *Si les femmes ne voyaient pas!* — *l'Eau ferrée de Madrid* (el Acero de Madrid), dont l'intrigue rappelle celle du *Médecin malgré lui* et de l'*Amour médecin*, — *les Fleurs de Don*

Juan, — *l'Hameçon de Fenisa* (el Anguelo de Fenisa), — *l'Esclave de son galant,* — *Aimer son propre malheur* (Querer su propria desdicha), — *les Miracles du mépris,* — *la Récompense du bien parler* (el Premio del bien hablar), — *Par le pont, Juana,* — *le Certain pour le douteux* (lo Cierto por lo dudoso), — *la Sotte pour les autres et la spirituelle pour soi-même* (la Boba para los otros y discreta para si), et *l'Étoile de Séville* (la Estrella de Sevilla), l'une des œuvres les plus dramatiques et les plus accomplies de l'auteur.

Parmi les *autos sacramentales* on peut citer : *Voyage de l'âme* (el Viaje del alma), — *les Aventures de l'homme,* — *le Pont du monde,* — *l'Héritier du ciel* (el Heredero del cielo), — *la Naissance du Christ,* — *le Retour d'Egypte* (la Vuelta de Egypto), etc.

Les *Comédies* de Lope de Vega ont été publiées à Madrid, de 1604 à 1647, en 25 volumes in-8. Il existe les tomes 26, 27 et 28, mais ils contiennent des comédies de différents auteurs. On a réimprimé un *Choix* de ce théâtre dans la Bibliothèque Rivadeneyra (Madrid, 1855-1860, 4 vol. in-4). Eugenio de Ochoa en a publié un volume in-8 dans la collection Baudry. Un certain nombre de comédies de Lope ont été traduites en français dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* par Angliviel La Beaumelle, et par M. Damas-Hinard (*Théâtre de Lope de Vega.* Paris, 1841, 2 vol. in-12).

L'importance de Lope de Vega dans l'histoire du théâtre espagnol n'est pas au-dessous de sa réputation. Malgré les estimables tentatives de restauration dramatique de Cervantes et de quelques autres, ce qui dominait jusque-là, c'étaient, d'une part, les farces grossières et, de l'autre, des drames informes, épiques ou gigantesques, où l'art avait peu de place. Toutefois les sentiments que Lope de Vega devait faire parler avec tant de puissance fermentaient déjà dans le peuple espagnol, se cherchant une digne expression. L'amour humain tendait à s'assimiler l'amour métaphysique et mystique ; la grâce, la mélancolie et la richesse de la poésie méridionale, arabe, provençale ou italienne, exerçaient leurs séductions ; les belles combinaisons métriques de l'école de Pétrarque, introduites en Espagne par Boscan et Garcilaso, rendaient plus délicats et plus difficiles les esprits habitués à la simplicité naïve et tendre des chansons populaires ou à la dignité roide et solennelle des romances héroïques et nationales. Il fallait mettre en œuvre, dans une forme nouvelle, vivante et riche, ces éléments encore incohérents qui appelaient une transformation, une fusion. C'est ce que fit Lope, en reflétant en lui-même l'Espagne de son temps, pour la faire passer dans son œuvre. A cette tâche, il apporta sa merveilleuse richesse d'imagination et le don d'inventer et de tracer des tableaux extrêmement variés. Facilité, dextérité, élégance, clarté, harmonie, il réunit tout ce qui plaît sans effort; il est inépuisable. Sa poésie est, en général, douce et fluide, son expression est presque toujours claire, intelligible pour tous. Elle est exempte des défauts du *culteranismo* ou du mauvais goût, alors en vogue et qui, dans le siècle suivant, entachera les chefs-d'œuvre de Calderon. Les sujets de ses drames sont variés et toujours heureux, malgré leur grand nombre et l'extrême hâte avec laquelle ils sont conçus. Les caractères de ses personnages, souvent imparfaits dans l'exécution, témoignent de son habileté d'invention et offrent parfois des traits admirables et qui enlèvent. Le dialogue est naturel et animé ; une galanterie fine et de bon ton y règne, en respectant la morale. Une sensibilité vive et délicate, qui charme et qui intéresse, domine, sans exclure au besoin la force et l'élévation. La peinture des caractères, qui n'existait pas jusqu'alors dans le théâtre espagnol, est un trait de Vega. Il excelle à mettre en scène des caractères féminins. Personne n'a décrit avec plus de vérité et d'effusion la tendresse, la constance, le courage dans les situations difficiles, la disposition aux sacrifices pour l'objet aimé, la jalousie et toutes les suites de l'amour. Ajoutons qu'à la variété admirable des types correspond celle du langage des personnages, toujours approprié à leur condition. Les défauts à relever dans les comédies de Lope de Vega proviennent de son extrême rapidité de composition. Il ne prenait pas la peine d'arranger avec art l'intrigue de sa pièce et écrivait sans dresser d'avance un plan. Les scènes se succédaient les unes aux autres, au hasard de l'inspiration. Quand arrivait le moment de sortir de l'intrigue, et de débrouiller une suite de scènes entre-croisées, le poëte prenait le premier moyen venu et gâtait par un dénoûment maladroit une pièce où l'on trouve de grandes beautés. Aussi un critique espagnol a-t-il fait la remarque que « Lope de Vega est de tous les poëtes dramatiques celui qui a le plus de scènes admirables et le moins de bonnes comédies. »

Cf. Montalvan : *Fama posthuma a la vida y muerte del doctor Fray Lope Felix de Vega Carpio* (Madrid, 1636, in-8) ; — Gil y Zarate : *Manual de literatura*, t. IV ; — Alberto Lista : *Lecciones de literatura española* (Madrid, 1839, in-8), et *Ensayos literarios y criticos* (Sevilla, 1844, 1 vol. in-8) ; — Ticknor : *History of spanish Literature ;* — lord Holland : *Some account of the lives and writings of Lope Felix de Vega Carpio and Guillen de Castro* (London, 2e édit., 1817, 2 vol. in-8) ; — Von Schack : *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien* (3 vol. in-8), t. II ; — Lemcke : *Handbuch der spanischen Literatur* (Leipzig, 1855, 3 vol. in-8) ; — Fauriel, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er septembre 1839 et suiv.) ; — Ernest Lafond : *Etudes sur la vie et les œuvres de Lope de Vega* (Paris, 1857, 1 vol. in-12).

VÉGÈCE (Flavius Vegetius Renatus), écrivain militaire romain du IVe siècle après J.-C., vivait sous Valentinien II. Il est l'auteur d'une compilation intitulée : *Rei militaris instituta* ou *Epitome rei militaris.* Cet ouvrage, écrit avec concision et plein de renseignements utiles, a été composé sans critique, à l'aide de matériaux empruntés à Caton l'Ancien, à Cornelius Celsus, à Frontin, etc. Les époques et les institutions y sont confondues. Il se divise en cinq livres, qui traitent successivement de la levée des recrues et des exercices à l'usage des jeunes soldats, de l'organisation de la légion, des opérations de l'armée en campagne, de l'attaque et de la défense des places fortes, de la tactique navale. Les meilleures, parmi les nombreuses éditions, sont celles de Scriverius (Leyde, 1633, in-12) ; de Valart (Paris, 1762, in-12); de Schwebel (Nuremberg, 1767, in-4); d'Oudendorp et Bessel (Strasbourg, 1806, in-8). Il a été traduit en français par Bourdon de Sigrais (1743, in-12), par Bongars (1772, in-12), et savamment commenté par Turpin de Crissé (Montargis, 1779, 3 vol. in-4; Paris, 1783, 2 vol. in-4). — Il ne faut pas confondre avec cet écrivain Publius VÉGÈCE, qui a laissé un traité de *l'Art vétérinaire.* Ce traité, publié par Gessner (Manheim, 1781) et par Schneider (Leipzig, 1797), a été traduit en français par Saboureux de la Bonneterie, dans les *Anciens ouvrages relatifs à l'agriculture* (1775, in-8, t. IV).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina.*

VEILLÉES (LES) DU CHATEAU, ouvrage de Mme de Genlis. — VEILLÉES POÉTIQUES ET MORALES, recueil de poésies de Baour-Lormian (voy. ces noms).

VEIMARS (LOEVE-). — Voyez LOEVE-VEIMARS.

VELASQUEZ DE VELASCO (Luis-José), littérateur et érudit espagnol, né à Malaga en 1722, mort en 1772. Il fut emprisonné en 1766 pour des

écrits politiques dont on le soupçonna d'être l'auteur. Il était correspondant de l'Académie des inscriptions. Chargé par Ferdinand VI de recueillir les anciens monuments de l'histoire de la Péninsule, il publia le résultat de ses travaux dans ses *Annales de la nation espagnole jusqu'à la conquête romaine* (Madrid, 1759, in-4). On a encore de lui : *Origine de la poésie castillane* (1754); *Conjectures sur les médailles des rois Goths et Suèves d'Espagne* (Malaga, 1759), etc.

VELDE (Charles-François VAN DER), romancier allemand, né à Breslau le 27 septembre 1779, mort dans cette ville le 6 avril 1824. Il remplit des fonctions judiciaires dans sa ville natale et dans diverses villes. Il écrivit des pièces de théâtre qui eurent peu de succès, et des romans historiques qui furent accueillis en Allemagne, et même à l'étranger, avec beaucoup de faveur; ils lui valurent, mais sans le justifier, le surnom de « Walter Scott allemand ». Ses ouvrages, construits à la hâte et de seconde main, à l'aide des publications des historiens et des relations des voyageurs, manquent de caractère et d'originalité. Ils embrassent tous les pays et tous les peuples, même les moins connus. Beaucoup ont été traduits en français vers la fin de la Restauration, notamment : *l'Ambassade en Chine; les Anabaptistes; Arwed Gyllenstierna; Christine et sa cour; la Conquête du Mexique; Contes et légendes historiques; Gunnima*, nouvelle africaine; *les Hussites; Naddok le Noir; les Patriciens; Paul de Lascaris; Théodore ou la Corse en* 1736; *Wlaska ou les Amazones de Bohême*. Ces ouvrages ont été réunis en français, sous le titre de *Romans historiques*, par Loeve-Veimars (Paris, 1828, 16 vol. in-12). Il a été donné une édition générale des *Œuvres de Van der Velde*, par Bœttiger et Théod. Hell (Saemmtliche Werke; Dresde, 1824-26, 25 vol.; 1830-32, 27 vol.).

Cf. *Notice biographique*, en tête des *Œuvres*; — Quérard : *la France littéraire*.

VELDECKE (Henri DE), poëte allemand des XIe et XIIe siècles. Il était d'une famille noble et riche de Westphalie, et accompagna Hermann, landgrave de Thuringe, au tournoi poétique de la Wartbourg. Il est l'auteur d'un poëme épique, l'*Enéide* (Eneit), imitée d'une version française de l'œuvre virgilienne. On le considère comme l'un des premiers minnesingers et comme le créateur de la poésie dite de cour. « Il donna, selon Gervinus, le premier aux vers allemands de la cadence et de la mélodie, et les soumit à des lois fixes. » Il avait aussi écrit un essai d'épopée nationale : *Ernest, duc de Bavière* (Herzog Ernst von B.), et une légende de *Saint Gervais*.

Cf. Goltscheid : *De Antiquissima Eneidos versione* (Leipzig, 1754, in-4); — Ettmuller : *Henrich von Veldeke* (Ibid., 1852, in-8).

VELLA (Joseph). — Voyez APOCRYPHES.

VELLEIUS PATERCULUS, historien latin, né vers l'an 19 avant J.-C., mort probablement l'année 31 de l'ère chrétienne. Né d'un père qui exerça un commandement dans l'armée, et neveu du sénateur Capiton, il franchit rapidement les grades inférieurs, et dans les campagnes qu'il fit en Germanie, sous la conduite de Tibère, devint préfet de la cavalerie. Il fut questeur et préteur. On croit qu'il fut mis à mort, comme ami de Séjan, dans la proscription qui suivit la chute de ce ministre. Il écrivit un abrégé de l'histoire universelle, mais plus spécialement des événements qui se lient à l'histoire particulière de Rome. Le commencement, qui nous manque, remontait probablement à la destruction de Troie. L'ouvrage finit à l'année 30 après J.-C. Il nous est arrivé sous le titre suivant : *C. Velleii Paterculi historiæ romanæ libri II*. C'est le modèle des abrégés. Son style, exacte imitation du style de Salluste, a pour caractères la clarté, la concision, l'énergie; mais, comme d'autres écrits du même temps, il pèche quelquefois par la recherche d'expressions étrangères et hors d'usage. Le discernement et l'esprit critique se montrent en général dans les jugements de l'auteur sur les personnages historiques. Il a l'amour de la vérité et le désir d'être impartial, si ce n'est en parlant de Tibère et de Séjan, auxquels il prodigue des flatteries qui souillent son histoire.

L'édition *princeps* de *Velleius Paterculus* fut donnée par Beatus Rhenanus (Bâle, 1510, in-8). Parmi les suivantes on estime surtout celles de Juste-Lipse (Leyde, 1591, in-8), de Vossius (Ibid., 1639, in-8), de Burmann (Ibid., 1688, 1744, in-8), de Ruhnkenius (Ibid., 1779, 2 vol. in-8), de Jani et Krause (Leipzig, 1800, in-8), de la Collection Lemaire (Paris, 1822, in-8), de Frotscher (Leipzig, 1830-39, 2 vol. in-8), d'Orelli (Leipzig, 1835, in-8), de Bothe (Zurich, 1837, in-8), de Kritz (Leipzig, 1840-48, in-8), de Haase, dans la Collection Teubner (Ibid., 1851, 1858, in-8). Les traductions françaises de *Velleius Paterculus* sont celle de l'abbé Paul (Avignon, 1768, in-8), celle de Despretz dans la Bibliothèque Panckoucke (1825, in-8).

Cf. H. Dodwell : *Annales Velleiani, Quinctiliani et Statiani* (1698, in-8); — Morgenstern : *De Fide historica Velleii Paterculi* (1798, in-8).

VELLY (l'abbé Paul-François), historien français, né le 9 avril 1709 à Crugny (Champagne), mort le 4 septembre 1759. Il entra en 1726 dans la société de Jésus, qu'il quitta en 1740, sans cesser toutefois d'enseigner au collége Louis-le-Grand. Il entreprit une *Histoire générale de France*, dont il publia deux volumes en 1755 et qu'il poussa jusqu'au règne de Philippe de Valois. Cet ouvrage, simplement écrit et sur un plan plus méthodique et plus large que ceux de Mézerai et de Daniel, laisse encore beaucoup à désirer pour l'exactitude et la critique. Il a été continué par Villaret et Garnier, sous le titre d'*Histoire de France* (Paris, 1765-85, 33 vol. in-12; 1770-85, 15 vol. in-4), puis conduit par Fantin des Odoards jusqu'à la mort de Louis XVI (Paris, 1808-12, 26 vol. in-12). Une nouvelle édition en a été donnée par Dufau (Paris, 1819-21, 43 vol. in-12).

Cf. Gaillard : *Observations sur l'Histoire de France de Velly, Villaret et Garnier* (1806, 4 vol. in-12); — Aug. Thierry : *Lettres sur l'histoire de France*.

VENCE (Henri-François DE), hébraïsant français, né vers 1675, dans le Barrois, mort le 1er novembre 1749. Il entra dans les ordres et fut précepteur des enfants du duc de Lorraine. Éditeur de la *Bible* du P. de Carrière (Nancy, 1738-43, 22 vol. in-12), il publia, pour y faire suite, des *Analyses et des dissertations sur les livres de l'Ancien Testament* (6 vol. in-12), et des *Analyses ou explication des Psaumes* (2 vol. in-12). Ces analyses ont été insérées dans la *Bible* de Calmet (1748-50, 14 vol. in-4), réimprimée à Avignon (1767-73, 17 vol. in-4). Cette dernière édition a pris le nom de *Bible d'Avignon* et celui de *Bible de Vence* (Paris, 1827 et suiv., 27 vol. in-8, nouv. édit.). Les commentaires de Vence sont placés au nombre des meilleurs sur l'Ancien Testament.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique*.

VENCESLAS, tragédie de Rotrou (voy. ce nom).

VENDIDAD-SADÉ, nom de l'une des deux grandes divisions du *Zend-Avesta* (voy. ce nom).

VENERONI (Jean VIGNERON, dit), grammairien français, né à Verdun en 1642, mort à Paris le 27 juin 1708. Ayant italianisé son nom, il se fit passer pour Florentin, eut beaucoup d'élèves comme maître de langue et de littérature italiennes, et devint secrétaire interprète du roi. Ses *Grammaires* (*le Maître italien*, etc.) et ses *Dictionnaires* se sont longtemps réimprimés.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

VENISE SAUVÉE, tragédie de Th. Otway, imitée par A. de La Place (voy. ces noms).

VENTIGNANO (César DELLA VALLE, duc DE), écrivain italien, né à Naples le 9 février 1777, mort vers 1860. Il composa de très-bonne heure des poëmes et ne cessa d'écrire au milieu des fonctions publiques qu'il remplit. Il fut célèbre comme auteur dramatique et donna jusqu'en 1830 une longue suite de tragédies d'un plan régulier et simple et d'un style élégant : *Médée*, sa meilleure œuvre; *Hippolyte*, deux *Iphigénies*, *Jeanne Grey*. Plus tard il écrivit des comédies : *Vingt ans après*, *la Province et la capitale*, *le Poëte et l'économiste*, etc., la plupart dirigées contre les travers de la classe patricienne. On cite en outre un poëme descriptif : *le Vésuve* (1810), des satires, des poésies lyriques (1851), un *Essai sur la philosophie de l'histoire* (2 vol.), des écrits d'économie. [*Dict. des contemp.*, les trois prem. éditions.]

VENTURA DE RAULICA (le P. G.-D. Joachim), orateur et écrivain religieux, né à Palerme le 8 décembre 1792, mort à Versailles le 2 août 1861. Il entra d'abord chez les Jésuites de Palerme et exerça le professorat et la prédication. En 1824, il fut nommé général de l'ordre des Théatins, et alla résider à Rome, où il eut de grands succès comme prédicateur, et fut mêlé à tous les événements religieux et politiques qui précédèrent et suivirent l'avénement de Pie IX. Il croyait alors l'alliance possible entre la religion et la liberté, et cette opinion le livra ensuite à des inimitiés contre lesquelles il vint chercher un refuge en France en 1849. Il s'exerça dès lors à écrire et à prêcher dans notre langue, et y réussit pleinement. Il fut un des orateurs les plus goûtés des grandes paroisses de Paris et de la chapelle des Tuileries. L'originalité un peu étrangère de sa parole, les témérités parfois heureuses d'un style énergique et pittoresque, des mouvements vrais d'éloquence, une science théologique peu commune firent le succès de sa prédication.

On peut citer parmi ses ouvrages, qui embrassent la théologie et son histoire, le dogme et la morale, dans leurs sources scientifiques ou sous des formes mondaines : *De Methodo philosophandi* (Rome, 1828), sorte de restauration de la philosophie scholastique, qui fut attaquée dans l'*Avenir* par Lamennais, longtemps l'ami de l'auteur; *les Beautés de la foi* (1839, 3 vol. in-8, traduit en français; 1841, 2 vol. in-18, et 1855, 3 vol. in-18); *l'École des miracles* (1843, traduction française, 1847 et 1857, 3 vol.); *Essai sur l'origine des idées* (1853, in-8); *la Tradition et les semi-pélagiens* (1856, in-8), etc.; des traductions d'écrits de Jos. de Maistre et de Bonald; puis un très-grand nombre de *Discours*, *Sermons*, *Homélies*, *Conférences*, souvent publiés à part sous des titres particuliers, comme son fameux *Discours sur les morts de Vienne* (1848), réimprimé sous celui de *la Religion et la démocratie* (1849, in-18), et plus tard réunis en recueils (1853, 2 vol. in-8; 1864, 2 vol. in-8, etc.). [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

VÉNUSBERG (LÉGENDE DU). — Voyez TANHAEUSER.

VÉNUS ET ADONIS, poëme de Shakespeare (voy. ce nom).

VENUTI (Nicolo-Marcello et Ridolfino), antiquaires italiens, nés à Cortone, le premier en 1700, le second en 1705, morts, le premier dans la même ville, en juillet 1755, le second à Rome, le 30 mars 1763. L'aîné, conservateur de la bibliothèque et du musée de Naples, eut à surveiller les premières fouilles faites à Herculanum et en exposa les résultats dans sa *Descrizione della prime scoperte dell'antica cita di Ercolano* (Rome, 1742, in-4; Venise, in-8), ouvrage précieux malgré ses explications erronées. — Le plus jeune, entré dans les ordres et garde du cabinet du Vatican, a publié un certain nombre d'ouvrages estimés pour le savoir et l'exactitude : *Collectanea antiquitatum romanarum* (Rome, 1736, in-fol., fig.); *Antiqua numismata... ex museo Albano in biblioth. Vaticanam translata* (Ibid., 1739-44, 2 vol. in-fol., fig.); deux *Descriptions topographiques de Rome ancienne et moderne* (Ibid., 1763, 2 vol. in-4; 1766, 2 vol. in-4), etc. — Un troisième frère, Filippo VENUTI, né en 1709, mort en 1769, a laissé aussi plusieurs ouvrages de numismatique et de topographie.

Cf. Pozzetti : *Elogio di R. Venuti* (Florence, 1739, in-8).

VÊPRES SICILIENNES (LES), tragédie de Casimir Delavigne (voy. ce nom).

VERANZIO, VERANTIUS. — Voyez WRANCZKY.

VÉRARD (Antoine), imprimeur français, né vers 1450, mort vers 1513. Il était établi à Paris, où il demeura jusqu'à la fin de 1499, sur le pont Notre-Dame, puis dans la rue Saint-Jacques, près du Petit-Pont. Son enseigne était *A Saint-Jehan l'Evangeliste*. Le plus ancien livre que l'on connaisse de son imprimerie est le *Décameron* de Boccace, traduit en français (Paris, 1485, in-fol.). En 1487 il publia des *Heures*, qu'il réédita vingt-cinq fois. L'un de ses livres les plus remarquables est le roman de *Lancelot du Lac* (1494, 3 vol. in-fol.). Il a donné aussi plusieurs éditions du *Roman de la Rose* et des *Chroniques* de Monstrelet. Ses caractères gothiques sont très-beaux, et ses éditions de chroniques, de romans de chevalerie, de mystères, etc., sont enrichies de miniatures qui imitent celles des manuscrits et valurent à leur imprimeur les titres de calligraphe et d'enlumineur de la cour.

Cf. A. Bernard : *Antoine Vérard et ses livres à miniatures*, dans le *Bulletin du bibliophile* (octobre 1860).

VERATI (Laura-Maria-Catarina BASSI, dame), célèbre femme savante italienne, née en 1711, morte en 1778. Elle professa la philosophie et la physique expérimentale à l'Université de Bologne, fut membre de l'Académie des Arcades et correspondit avec les savants de l'Europe. Familière avec l'algèbre et le grec, elle cultivait aussi la poésie, et l'on a fait deux recueils en son honneur, *Alla lode della signora Verati* (Bologne, 1735, in-4).

Cf. J. Fantuzzi : *Elogio della signora L. Bassi-Verati* (Bologne, 1778, in-8); — *Bibliothèque italique*, t. XVI.

VERCINGÉTORIX, pièce du marquis de Bièvre (voy. ce nom).

VERGERIO (P. Paolo), littérateur italien, né à Capo-d'Istria en 1349, mort en 1428. Il fut professeur de dialectique à Padoue. On a de lui une *Histoire des princes de Carrare* (Vitæ principum Carrariensium), qui fait partie de la collection de Muratori (t. XVI); un traité *de Ingenuis moribus* (Milan, 1544); une *Vie de Pétrarque*, etc., qui n'ont point été imprimés.

VERGIER (Jacques), poëte français, né le 3 janvier 1655 à Lyon, mort le 18 août 1720. Destiné à l'état ecclésiastique, il prit le grade de bachelier en Sorbonne, puis renonça à la théologie, et entra dans l'administration de la marine. Il mourut assassiné par des voleurs de la bande de Cartouche. Ses *Contes* sont de ceux qui peuvent se lire après ceux de La Fontaine. Ils sont écrits avec simplicité, une gaieté naïve qui n'exclut pas l'esprit; ils ont toute la licence du genre, et le style en est souvent fort négligé et la versification prosaïque. Vergier a composé en outre des chansons de table qui eurent du succès au commencement du XVIII[e] scièclc, une nouvelle en prose et en vers, intitulée *Don Juan et Isabelle*, et une historiette en vers, *Zéila ou l'Africaine*. Ses œuvres, publiées dans les recueils du temps, furent réunies après sa mort sous le titre d'*Œuvres diverses* (Rouen, 1726, 2 vol. in-12), et sous les suivants : *Contes, nouvelles et poésies* (Amsterdam [Paris], 1727,

2 vol. in-8), *Œuvres et Contes* (Londres [Paris], 1780, 3 vol. in-18), *Contes et Poésies érotiques, suivis d'un choix de chansons bachiques et galantes* (Paris, 1801, 2 vol. in-18).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique ;* — Saint-Marc Girardin : *La Fontaine et les fabulistes.*

VERGISSMEINNICHT, recueil de romans de Ch. Heun (voy. ce nom).

VERGNIAUD (Pierre-Victorien), célèbre orateur politique français, né à Limoges le 31 mai 1753, mort à Paris le 31 octobre 1793. Fils d'un fournisseur de vivres de l'armée en garnison à Limoges, il fit dans cette ville, sous la direction d'un savant jésuite, de bonnes études littéraires, puis son père ayant été ruiné par une crise du commerce des grains, il obtint, grâce à la protection de Turgot, une bourse au collége du Plessis de Paris. Il étudia ensuite la théologie en Sorbonne, conduit à embrasser par nécessité l'état ecclésiastique, d'où l'éloignait cependant la direction philosophique de son esprit. Les relations que lui donnèrent quelques succès littéraires lui permirent de renoncer à une vocation forcée. Il fit son droit et put suivre la carrière d'avocat. Il alla s'établir au barreau de Bordeaux, en 1780, et s'y fit rapidement une réputation et une clientèle. Ayant embrassé avec ardeur les principes de la Révolution, il fut élu député de la Gironde à l'Assemblée législative, puis à la Convention, et se trouva naturellement placé aux premiers rangs du parti girondin, dont il fut le principal orateur. Il brilla dans ce rôle, par un rare talent d'improvisation. Sa parole avait du mouvement, parfois de l'éclat, souvent de la force ; on disait que « la foudre de Mirabeau se rallumait dans ses mains ». Mais il lui manquait les grandes vues politiques, l'esprit de suite et de conduite. Les opinions flottantes, l'indécision de son caractère, la nécessité de compter avec des alliés politiques divisés d'opinion et d'intérêt et qu'il ne dirigeait pas, jetèrent souvent dans ses discours, comme dans ses actions, une funeste incertitude et une étrange disproportion entre ses développements oratoires et ses conclusions. On sentait que, sous le grand orateur, il manquait un homme d'État. M[me] Roland et plusieurs historiens après elle expliquent la stérilité de l'action de Vergniaud par son indolence, et celle-ci par son dédain des hommes qu'il connaissait trop. Il y avait du moins et il y eut toujours en lui un sincère patriote. Compromis avec les Girondins, qui accusaient ses hésitations, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, après quatre mois de détention à la Force, et justifia par lui-même la comparaison qu'il avait faite de la Révolution avec Saturne dévorant successivement tous ses enfants. Il se défendit avec beaucoup de vivacité et de noblesse, se glorifiant d'avoir tout fait pour assurer le triomphe de la République, et ajoutant pour conclusion : « Que faut-il faire encore pour consolider la République par l'exemple des plus énergiques de ses enfants? Mourir? Je le ferai. » Quoiqu'il portât sur lui du poison pour échapper au supplice, il ne s'en servit pas, afin de suivre sur l'échafaud ses deux amis Ducos et Fonfrède. — Les *Discours* de Vergniaud, aussi nombreux qu'importants, ont été plusieurs fois recueillis d'après le *Moniteur* et publiés notamment dans le *Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale*, etc., de Lallemant (1818 et suiv.), et dans *les Orateurs français*, de Barthe (1820, 4 vol.). Vermorel a donné en un volume les *Œuvres de Vergniaud, de Guadet et Gensonné* (1866, in-18).

Cf. Touchard-Lafosse : *Histoire parlementaire et vie intime de Vergniaud, chef des Girondins* (1847, in-18) ; — Thiers, Michelet, Louis Blanc, etc. : *Hist. de la Révolution française ;* — Lamartine : *Hist. des Girondins.*

VÉRITÉ ET MENSONGE, comédie de Calderon, inspirée de Corneille ; — LA VÉRITÉ SUSPECTE, comédie d'Alarcon, imitée par Corneille (voy. ces noms).

VERJUS (Louis), comte DE CRÉCY, diplomate français, né en 1629 à Paris, mort le 13 décembre 1709. D'abord secrétaire du cabinet du roi, il remplit des missions en Portugal et en Allemagne, fut plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne, et second plénipotentiaire au congrès de Ryswick. Il avait une éloquence insinuante, et, d'après Saint-Simon, « l'art de redire cent fois la même chose, toujours en différentes façons. » L'Académie française l'admit au nombre de ses membres en 1679. On n'a de lui qu'une réponse à *la Sauce au verjus*, libelle où il avait été fort maltraité par l'ambassadeur d'Autriche, Lisola. Cette réponse a pour titre : *Réfutation d'un libelle adressé à M. le prince d'Osnabruck* (Paris, 1674, in-12). — Un de ses frères, l'abbé Jean VERJUS, né en 1630, mort en 1663, conseiller et aumônier du roi, a laissé des *Panégyriques* (Paris, 1664, in-4). — Un troisième frère, le P. Antoine VERJUS, né le 22 janvier 1632 à Paris, mort le 16 mai 1706, membre de la société de Jésus, professeur, puis directeur des missions du Levant, est auteur de quelques curieux écrits biographiques et historiques.

Cf. D'Alembert : *Histoire de l'Académie française ;* — Moréri : *Grand Dictionnaire historique.*

VERMIGLI (Pietro-Martire), dit *Pierre Martyr*, théologien protestant italien, né à Florence le 8 septembre 1500, mort à Zurich le 12 novembre 1562. Sa mère, femme distinguée, dirigea son instruction et lui inspira une vive piété. A seize ans, il entra dans l'ordre des Augustins, s'y livra à l'étude avec ardeur, et en sortit par suite de son goût pour les nouveautés de doctrines. Des voyages en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, l'attachèrent de plus en plus à la cause de la Réformation. Il enseigna l'hébreu et la théologie à Zurich et à Oxford. La modération de son caractère et son savoir lui donnèrent en plusieurs occasions une grande influence. Calvin avait pour lui beaucoup d'estime. Les écrits de Pierre Martyr consistent en un assez grand nombre de petits traités et commentaires de théologie, qui ont été en grande partie réunis sous le titre de *Loci communes,.. in unum librum collecti* (Londres, 1576, in-fol. ; Bâle, 1580-83 ; Heidelberg, 1603, 3 vol. in-fol.). Plusieurs ont été traduits en anglais (Londres, 1583, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIII ; — Schlosser : *Leben Peters Martyr's* (Heidelberg, 1809, in-8) ; — Ch. Schmidt : *Vie de P. Martyr Vermigli* (Strasbourg, 1835, in-4).

VERMOREL (Auguste-Jean-Marie), journaliste français, né à Denicé (Rhône) le 21 juin 1841, mort à Versailles le 20 juin 1871. Il s'est fait dans la presse démocratique, pendant les dernières années de l'Empire, une notoriété retentissante, qui s'est encore accrue pendant le siége de Paris et la Commune, sous laquelle il eut un des premiers rôles. En dehors d'une collaboration aux journaux, *le Progrès de Lyon, la Presse, la Liberté, le Courrier français, la Réforme* (1863-1870), puis le nouveau *Courrier français, l'Ordre, l'Ami du peuple, la Justice* (1870-71), il a publié coup sur coup des livres littéraires et politiques destinés à brusquer la célébrité : *Ces Dames!* galerie de biographies scandaleuses anonymes (in-32) ; *Desperanza* ou *les Amours funestes* (1863, in-18) ; et *les Amours vulgaires* (même année, in-18), roman affectant l'immoralité ; *les Mystères de la police* (1864, 3 vol. in-18) ; *Mirabeau, sa vie*, etc. (1865, 5 vol. pet. in-32) ; *les Hommes de* 1848 (1868, in-18), et *les Hommes de* 1851 (même année), pamphlets écrits à Sainte-Pélagie ; des éditions des *Œuvres* de Danton, Robespierre, Vergniaud, Marat, etc. [*Dict. des contemp.*, 4e édition et *Supplément.*]

VERNES (Jacob), littérateur suisse, né en 1728 à Genève, mort le 22 octobre 1791. Ministre protestant, il s'occupa de matières théologiques et philosophiques, fut lié avec Jean-Jacques Rousseau et se tourna contre lui après la publication de l'*Emile*. Ecrivain médiocre, il a publié : *Choix littéraire* (Genève, 1755-60, 24 vol. in-8), recueil périodique; *Lettres sur le Christianisme de J.-J. Rousseau* (Ibid., 1763, in-8); *Dialogues sur le Christianisme de J.-J. Rousseau* (1763, in-8); *Confidence philosophique* (1772, in-8); *Sermons* (Lausanne, 1790, in-8; Genève, 1792, 2 vol. in-8). J.-J. Rousseau crut que Vernes était l'auteur de l'écrit intitulé *Sentiments des citoyens* (1763, in-8), publié en réponse aux *Lettres de la montagne*, et qui était de Voltaire.

Cf. Sayous : *le XVIII*e *siècle à l'étranger*, t. II.

VERNET (Jacques), théologien suisse, né le 29 août 1698, à Genève, mort le 26 mars 1789. Il fut pasteur à Genève et devint recteur de l'Académie de cette ville en 1737. Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau et Voltaire furent liés avec lui ; mais il finit par se brouiller avec ce dernier. On a de lui : *Traité de la vérité de la religion chrétienne* (Genève, 1730-82, 10 vol. in-8), tiré en partie de Turrettini; *Dialogues socratiques* (Ibid., 1746, in-12); *Instruction chrétienne* (Neuchâtel, 1752, 4 vol. in-8, plusieurs fois réimpr.); *Lettres à M. de Voltaire* (La Haye, 1757, in-8); *Réflexions sur les mœurs, la religion et les cultes* (Utrecht, 1769, in-8), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

VERNICKE (Christian) ou VARNECKE, poëte allemand, né en Prusse vers 1660, mort à Paris vers 1735. Il fit ses études à Kiel, suivit la carrière diplomatique, devint conseiller d'Etat du Danemark et fut envoyé par le roi comme résident à Paris. Il s'est fait un nom distingué, comme poëte épigrammatique, par la concision du style et par l'esprit de patriotisme. Il combattit la manie d'imitation étrangère, et s'attaqua surtout au faux bel esprit de Lohenstein et de ses imitateurs. Il porta le coup mortel à la seconde école silésienne et publia contre le poëte Postel un poëme héroï-comique, *Hans Sachs* (Altona, 1701, sans date), dont il appelle le héros Stelpo. Ses *Épigrammes* forment deux recueils principaux (Amsterdam, 1697; Zurich, édit de Bodmer, 1749).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.* (Leipzig, 1865, 4e édit.), t. II.

VÉRON (Louis-Désiré), administrateur et publiciste français, né à Paris le 5 avril 1798, mort dans cette ville le 27 septembre 1867. Docteur en médecine, enrichi par d'habiles exploitations hardiment secondées par la publicité et la réclame, il se jeta dans le journalisme et fonda, en 1829, la *Revue de Paris*, recueil ouvert aux jeunes talents comme aux écrivains célèbres et qui eut une réelle importance littéraire. En 1831 il prit, à ses risques et périls, la direction de l'Opéra, dont la liste civile, avant 1830, faisait les frais, et rendit son administration aussi brillante pour l'art musical qu'heureuse pour sa fortune. Après avoir essayé inutilement, en 1838, d'entrer dans la vie publique comme député, il revint au journalisme et se fit nommer administrateur et gérant du *Constitutionnel*, dont il fit, de 1840 à 1848, l'interprète de l'opposition réformiste, et après 1848 le principal organe de la réaction et des intérêts bonapartistes. Il le vendit en 1856. Député au Corps législatif, officier de la Légion d'honneur, le docteur Véron aspira à des titres littéraires et publia les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (1854, 6 vol. in-8; 1855-56, 5 vol. in-16), qui eurent un grand succès de curiosité. Reçu membre de la Société des gens de lettres, il lui fit don de 20000 francs pour l'établissement d'un concours littéraire. Il a aussi écrit un roman de mœurs, *Cinq cent mille livres de rente* (1855, 2 vol.), divers écrits politiques, etc. [*Dict. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

VERRI (le comte Alessandro), littérateur et auteur dramatique italien, né à Milan en 1741, mort en 1816. Il fut d'abord avocat. Après avoir séjourné à Paris et fréquenté les philosophes, il se fixa à Rome, se livrant tout entier aux belles-lettres. Il écrivit une tragédie représentée avec peu de succès, *Galeas Sforza*, et un abrégé sans valeur de l'*Iliade;* mais il se montra savant ingénieux et écrivain délicat dans sa *Vie d'Erostrate*, qu'il disait avoir découverte dans un ancien manuscrit, et qui n'est qu'une pure fiction; dans les *Aventures de Sapho*, autre roman, et surtout dans les *Nuits romaines ou le Tombeau des Scipions* (1780). Cet ouvrage, auquel Verri doit sa réputation, est composé de dialogues entre les grands citoyens de Rome : Cicéron y tient la première place. L'écrivain, alliant la poésie à la philosophie et à l'histoire, juge les Romains dans leurs actes et dans leur caractère même. Servant de guide à ses interlocuteurs, à travers les ruines de la Rome païenne et les monuments de la Rome chrétienne, il compare les institutions anciennes à celles de l'Italie moderne, et soutient l'intérêt de la fiction par de solides connaissances d'érudit. On lui reproche trop de recherche dans le style. On a encore d'Al. Verri un essai sur l'*Histoire générale de l'Italie*, traduit en français par Lestrade (1827), qui a traduit aussi la *Vie d'Erostrate* (1826). Il fut l'un des principaux collaborateurs du *Café*, écrit périodique qui était l'organe d'une société de lettrés et de philosophes. — Son frère aîné, Pietro VERRI, administrateur et économiste, né à Milan en 1728, mort en 1797, ami et, dit-on, collaborateur de Beccaria, a publié une *Histoire de Milan*, toute pénétrée de l'esprit philosophique, mais faiblement écrite. Il est surtout auteur de *Meditazione sull'economia politica*.

Cf. S. de Sismondi : *De la Littérature du midi de l'Europe ;* — Isid. Bianchi : *Elogio di Pietro Verri*.

VERRINES (LES), discours de Cicéron (voy. ce nom).

VERRIUS FLACCUS. — Voyez FLACCUS.

VER RONGEUR (LE) DES SOCIÉTÉS MODERNES, ouvrage de l'abbé Gaume (voy. ce nom).

VERS, VERSIFICATION, dans les langues anciennes et modernes. — Voyez GRECQUE, ALLEMANDE, FRANÇAISE, etc. (Versification). — Voyez aussi pour les éléments de prosodie : CÉSURE, PIED, QUANTITÉ, RHYTHME, RIME, etc. — Voyez enfin, pour les diverses espèces de vers : DACTYLIQUE, HEXAMÈTRE, IAMBIQUE, LIPOGRAMMATIQUE, RÉTROGRADE, TROCHAÏQUE, etc.

Cf. Outre les divers ouvrages cités aux articles rappelés ci-dessus : A. Scoppa : *les Vrais principes de la versification développés par un examen comparatif entre la langue italienne et la langue française* (Paris, 1811-14, 3 vol. in-8) ; — Edelestand Duméril : *Essai philosophique sur le principe et les formes de la versification* (Ibid., 1841, in-8).

VERS DORÉS. — Voyez PYTHAGORE.

VERSET (de *versus*, vers), division de la prose en phrases de peu d'étendue, offrant un sens complet ou une suspension de sens, et affectant une certaine apparence rhythmique. C'est par son application aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament que cette division est surtout connue. Quoiqu'elle paraisse aujourd'hui en être inséparable, nous avons dit ailleurs qu'elle est d'origine relativement récente (voy. BIBLE). La plus grande utilité du partage d'un texte en versets est de pouvoir leur donner un numéro d'ordre qui permette de s'y reporter promptement, et c'est en effet

ce que firent pour les Livres saints les éditeurs du XVIe siècle. Les rhéteurs et les grammairiens de l'empire romain avaient déjà appliqué ce moyen commode aux textes de Démosthène et de Cicéron, étudiés dans leurs écoles, et les commentateurs l'adoptèrent pour faciliter les citations, sans songer à donner un rhythme artificiel à la prose de leurs auteurs. De nos jours, c'est précisément ce pseudo-rhythme que certains évrivains cherchent par la division en versets, comme Lamennais, par exemple, dans les *Paroles d'un croyant*.

VERTOT (René AUBERT, abbé DE), historien français, né le 25 novembre 1655, au château de Bennettot, dans le pays de Caux, mort le 15 juin 1735. Il fit ses études au collége des Jésuites de Rouen et se destina à l'état ecclésiastique. Un mouvement d'exaltation pieuse le fit entrer chez les Capucins en 1671; mais la faiblesse de sa santé le força de quitter cet ordre, et il passa dans celui des Prémontrés. Il devint prieur de Joyenval, près de Saint-Germain en Laye, en 1683, curé de Croissy, près de Chatou, en 1686, puis successivement curé de Tréville en 1693, et de Saint-Paër, près de Rouen, en 1695. Nommé en 1701 membre associé, et en 1703 membre titulaire de l'Académie des inscriptions, il résida dès lors à Paris, eut le titre d'historiographe de l'ordre de Malte, et les charges de secrétaire des langues de Louis, duc d'Orléans, et de secrétaire des commandements de la duchesse.

Ce fut un grand étonnement pour le public lettré que la publication des premiers ouvrages de Vertot. On s'arrachait ces volumes qui venaient d'un simple curé de village. On vantait surtout son style élégant et académique, l'éclat et l'action qu'il mettait dans ses récits. On le proclamait grand historien. Bossuet trouvait chez lui « une plume taillée pour écrire la vie de Turenne ». Le progrès des études historiques l'a fait déchoir de ce rang. L'abbé de Vertot n'eut jamais le dessein de reproduire fidèlement les mœurs, les institutions ou le caractère des peuples. Acceptant la suite chronologique des faits, généralement admise, sans chercher des sources nouvelles et sans critiquer les documents anciens, il y trouvait un texte pour faire briller les qualités de son style, et produire ainsi en quelque sorte des romans véridiques. Selon l'habitude générale de son siècle, il francisait tous ses personnages et falsifiait la couleur des événements et des mœurs par égard pour le temps présent, poussant au dernier point la liberté de l'arrangement des faits historiques au gré de l'imagination. De là le mot si connu qui lui est attribué : « Mon siége est fait. » A l'Académie des inscriptions, Vertot déploya au contraire une érudition remarquable; mais il y montra en même temps un caractère fort aigre et fort intolérant. C'est lui qui dénonça Fréret au ministre, et qui fut cause de son emprisonnement à la Bastille, par suite du *Mémoire sur l'origine des Français*. Déjà, dans une polémique contre dom Lobineau, il avait représenté ce bénédictin comme un criminel d'État, parce qu'il soutenait les prétentions de la Bretagne à une sorte d'autonomie historique.

Le plus célèbre des ouvrages auxquels s'appliquent les réflexions précédentes est l'*Histoire des révolutions de la république romaine* (Paris, 1719, 2 vol. in-12 ; 1740, 3 vol. in-12), très-souvent réimprimée et traduite dans les diverses langues de l'Europe. On a en outre de Vertot : *Histoire de la conjuration de Portugal* (Paris, 1689, in-4), ouvrage qu'il donna de nouveau, avec de nombreuses modifications, sous le titre d'*Histoire des révolutions de Portugal* (1711, in-12); *Histoire des révolutions de Suède* (Paris, 1695, 2 vol. in-12); *Traité historique de la mouvance de Bretagne* (Paris, 1710, in-12); *Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules* (Paris, 1720, 2 vol. in-12); *Histoire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ou Histoire de l'ordre de Malte* (Paris, 1726, 4 vol. in-4); *Origine de la grandeur de la cour de Rome et de la nomination aux évêchés et aux abbayes de France* (La Haye, 1737, in-8). On a publié les *Œuvres choisies* de Vertot (Paris, 1819-21, 5 vol. in-8; 1830-34, 6 vol. in-8).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique ;* — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle ;* — Aug. Thierry : *Lettres sur l'histoire de France ;* — A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions.*

VERT-VERT, poëme de Gresset (voy. ce nom).

VESPASIEN ou LA DESTRUCTION DE JÉRUSALEM, chanson de geste anonyme du XIIIe siècle. Elle est fondée sur la tradition qui rattachait la guerre de Judée et la destruction de Jérusalem par les Romains au désir de venger la mort de Jésus-Christ. Vespasien est affligé d'une lèpre incurable; une dame de Jérusalem, Vérone, qui possède un voile où sont empreints les traits de Jésus, le guérit par l'application de cette relique. L'empereur reconnaissant veut faire expier aux Juifs la mort du Sauveur et part avec son fils Titus, à la tête d'une armée formidable. Pilate lui oppose dans Jérusalem une résistance désespérée; mais il est vaincu, envoyé à Vienne (en Dauphiné), où la tour dans laquelle on l'enferme s'écroule sur lui. Cette chanson a 2,300 vers. La Bibliothèque nationale en possède deux copies du XIIIe siècle.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

VESTALE (LA), poëme lyrique de Jouy (voy ce nom).

VEUVE (LA) ou LE TRAITRE PUNI, comédie de P. Corneille; — LA VEUVE, comédie de Collé; — LA VEUVE DU MALABAR, comédie de C. Gozzi, de Lemierre (voy. ces noms).

VIAU (Théophile DE). — Voyez THÉOPHILE.

VIBIUS SEQUESTER, auteur latin postérieur au IVe siècle. On a sous son nom : *De Fluminibus, fontibus, lacubus, nemoribus..., quorum apud poetas mentio fit*, sorte de dictionnaire de géographie pour servir à la lecture des poëtes, rédigé avec pureté et élégance, plusieurs fois réimprimé (Rome, 1505, in-4; Bâle, 1575, in-12; Toulouse, 1615, in-12; Rotterdam, 1711, pet. in-8), commenté par Oberlin (Strasbourg, 1778, in-8) et traduit par Baudet dans la Bibliothèque Panckouke (1843, in-8).

VIC (Claude DE), érudit français, né en 1670 à Sorèze, mort le 23 janvier 1734. Bénédictin de Saint-Maur, puis de Saint-Germain-des-Prés, il travailla à l'*Histoire générale du Languedoc*, publiée par dom Vaissète (voy. ce nom).

VICAIRE DE WAKEFIELD (LE), roman de Goldsmith (voy. ce nom).

VICENTE (Gil), poëte portugais, né à Barcellos vers 1485, et mort à Evora en 1557. Il appartient aussi à la littérature espagnole, parce qu'il a écrit plusieurs de ses compositions en langue castillane. Il étudia d'abord les lois. Attaché comme gentilhomme aux rois Manuel et Juan III, il composa pour eux des pièces de théâtre. A cette époque les cours de Castille et de Portugal étaient unies par un double mariage, et le roi de Portugal avait près de lui des poëtes et des *juglares* espagnols. Aussi la forme poétique de Gil Vicente est-elle entièrement espagnole. Il imite Juan de la Encina et va jusqu'à lui emprunter des vers entiers. La majeure partie de ses pièces contiennent de l'espagnol. Dix sont exclusivement en cette langue, quinze en espagnol et en portugais et dix-sept seulement en portugais.

Les œuvres dramatiques de Gil Vicente, au nombre de quarante-deux, se composent d'*autos* religieux, de comédies, d'églogues, de tragi-comédies et de farces. Sa plus importante pièce est l'*auto* de la *Sybilla Casandra*, représentée au monastère d'Enxobregas devant la reine-mère. C'est

une églogue de huit cents vers qui se termine par une remarquable *cancion* à la Vierge. On la trouvera dans le *Pèlerinage au Pays du Cid*, par Ozanam. Les autres pièces sont : *le Veuf* (el Viudo), joué devant la cour en 1514; la *Rubena* (1521), qui fut interdite par l'*Indice expurgatorio; Don Duardos*, tiré de l'histoire de *Palmerin de Inglaterra; El Amadis de Gaula*, dont le sujet est emprunté au roman de même nom; *el Templo de Apolo*, comédie allégorique pour le mariage de Charles-Quint avec la princesse Maria de Portugal; la *Barca do Inferno*, etc. Les comédies de Gil Vicente sont courtes et animées, pleines de verve; elles eurent dès leur apparition un succès tel, qu'Erasme apprit, dit-on, le portugais pour les lire. On lui rapporte l'invention du type du *parvo*, analogue au *bobo* et au *gracioso*. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de Barreto Feio et J.-G. Monteiro (Hambourg, 1834, 3 vol. in-8).

Cf. Barbosa : *Bibliotheca lusitana*, t. II; — Ticknor : *History of spanish literature*; — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littérat. franç. et espagnole*.

VICHNOU-SARMA, fabuliste indien qui vivait entre l'an 2000 et l'an 1500 avant notre ère. C'est le *Pilpay* ou *Bidpay* de la légende orientale. Il était visir d'un roi nommé Dabchelim. On croit qu'il fut aussi gouverneur d'une partie de l'Hindoustan. Son nom est attaché à un recueil de fables ingénieuses dont l'original sanscrit est intitulé *Pantcha-Tantra* (les cinq livres). Il en existe un abrégé sous le titre de *Hitôpadêça* (l'Instruction salutaire). — Voyez PANTCHATANTRA et HITOPADÉÇA.

VICO (Giambattista), philosophe italien, historien, jurisconsulte critique et poëte latin, né à Naples en 1668, mort en 1744. Il était fils d'un pauvre libraire. Il professa pendant quarante ans la rhétorique à l'université de sa ville natale; avant d'être nommé historiographe du royaume, il vécut dans la misère, tourmenté par les vices et les folies de ses enfants et poussé à rendre sa plume vénale. Il laissa un nom presque ignoré, et ses contemporains, tout en l'estimant comme philologue et jurisconsulte, ne virent point en lui le créateur de la philosophie de l'histoire. Le livre où il remplit ce rôle a pour titre : *Principes d'une science nouvelle* (Principj di una scienza nuova, 1725) : il a été traduit en français par Michelet, sous celui de *Principes de la philosophie de l'histoire* (Paris, 1827). Ses autres écrits sont *De Antiquissima Italorum sapientia ex originibus linguæ latinæ eruenda* (1711); *De Universi juris principio; De Constantia jurisprudentis;* puis des *Poésies*, des *Discours* en latin, etc.

Dans son ouvrage capital, Vico a tenté de ramener les esprits de la métaphysique à l'étude des faits, et essayé de donner l'explication rationnelle du développement de l'humanité. Il distingue trois âges dans les sociétés, l'âge théocratique, l'âge héroïque et l'âge civilisé. Les peuples parcourent successivement ces trois âges, puis retournent au point de départ, accomplissant une révolution perpétuelle, dans laquelle l'action individuelle disparaît à côté de l'action sociale. Pour rendre ses principes intelligibles, l'auteur discute un grand nombre de questions de races et de langues, s'appuyant sur les migrations des peuples et fournissant une interprétation hardie du symbolisme antique. Un siècle avant les savants de l'Allemagne, il a présenté les personnages héroïques ou mythiques et leurs poëtes comme servant à caractériser une époque, un état social. Un obstacle à la divulgation des idées du penseur napolitain a été la confusion avec laquelle elles sont présentées dans la *Science nouvelle*, puis la faiblesse du style et l'emploi de termes inusités et bizarres. — Les *Œuvres choisies* de Vico, contenant les *Mémoires* écrits par lui-même, la *Science nouvelle*, divers *opuscules*, les *Lettres*, ont été publiées par Michelet avec une étude sur sa vie et ses ouvrages (Paris, 1836, 2 vol. in-8).

Cf. Michelet : *Introduction aux Œuvres choisies*; — Ferrari : *Vico et l'Italie* (Paris, 1840); — Ad. Franck : *J.-B. Vico*, dans la *Revue contemporaine* de 1858; — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne*.

VICQ D'AZYR (Félix), médecin français, né le 23 avril 1748 à Valognes, mort le 20 juin 1794. Membre de l'Académie des sciences en 1774, il devint secrétaire perpétuel de la *Société royale de médecine* qui fut constituée en 1776. Le premier il eut à écrire des *Éloges* de médecins; il s'en acquitta avec un vrai talent d'écrivain. Son style est pur, élégant, varié selon les hommes et les sujets. C'est par là qu'il mérita d'être élu, en 1788, membre de l'Académie française, où il succéda à Buffon. Ses *Éloges* ont été publiés séparément (Paris, 1778-1788, in-8; 1803, 3 vol. in-8). Ses *Œuvres* ont été réunies par Moreau de la Sarthe (Paris, 1805, 6 vol. in-8, et 1 vol. de planches in-4).

Cf. Cuvier : *Eloge de Vicq d'Azyr*; — Moreau de la Sarthe : *Eloge* (1797, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. X.

VICTOR (Aurelius). — Voyez AURELIUS VICTOR.

VICTOR, écrivain ecclésiastique latin du Ve siècle. Il était évêque de Vite en Byzacène, lorsque la persécution du roi des Vandales, Hunneric, contre les chrétiens le força de chercher un refuge à Constantinople. On a de lui un ouvrage intéressant, sous ce titre : *Historia persecutionis Vandalicæ sub Genserico et Hunnerico*. Dom Ruinart en a donné une bonne édition (Paris, 1694, in-8). Il a été traduit en français par Belleforest (1563) et par Arnaud d'Andilly (1664).

Cf. Cave : *Scriptorum eccles. historia litteraria*.

VICTORINUS (Caius ou Fabius-Marius), surnommé *Afer*, rhéteur latin du quatrième siècle, né en Afrique. D'abord païen, il se convertit au christianisme. Il enseignait la rhétorique à Rome et y jouissait d'une grande réputation, lorsque l'empereur Julien défendit aux chrétiens d'enseigner les belles-lettres et ferma son école. Ses écrits ne justifient pas les éloges des contemporains qui lui élevèrent une statue. Ils sont d'un style embarrassé et barbare. On cite : *De Trinitate contra Arium libri IV; Hymni tres de Trinitate; De Generatione Verbi divini; Ad Manichæum contra duo principia Manichæorum et de vera carne Christi*. Ces écrits sont contenus dans les bibliothèques des Pères. Ses *Commentaires* sur les Épîtres de saint Paul ont été insérés par A. Maï dans la *Collectio scriptorum veterum* (Rome, 1828, in-4). Victorinus est encore l'auteur des deux traités suivants : *Expositio in Ciceronis rhetoricam* (Paris, 1508, in-fol., et dans le *Cicéron* d'Orelli, t. V); *Ars grammatica de orthographia et ratione metrorum* (Tubingue, 1537, in-4, et dans les *Grammatici antiqui* de Putsch). On lui a attribué un poëme épique, intitulé *De Fratribus Maccabæis interfectis*, et qui peut être d'Hilaire d'Arles, ou d'un auteur inconnu.

On possède aussi, sous le nom de Victorinus, trois courts traités : *De Re grammatica*, *De Carmine heroico*, *De Ratione metrorum*. Peut-être sont-ils du précédent. Putsch les a imprimés dans ses *Grammatici antiqui* (1605), et Lindemann dans son *Corpus grammaticorum latinorum veterum* (1831). L'un et l'autre les attribuent à un Victorinus Maximus.

Cf. Galland : *Bibliothèque des Pères*, t. VIII; — Rivinus : *Reliquiæ duum Victorinorum* (Gotha, 1652, in-8).

VIDA (Marco-Girolamo), poëte latin moderne, né à Crémone vers 1480, mort à Albe le 27 septembre 1566. Entré dans les ordres, il appartint à

la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Marc à Mantoue, puis alla à Rome et devint chanoine de Saint-Jean de Latran. Le talent qu'il montra dans ses premiers poëmes latins lui valut les faveurs de Léon X, qui le pourvut du beau prieuré de Saint-Sylvestre à Frascati, et celles de Clément VI, qui le nomma à l'évêché d'Albe. Les travaux poétiques de Vida ne l'empêchèrent pas de se montrer excellent évêque et savant théologien; mais c'est à ses vers latins que son nom a dû de survivre. Rival de Sannazar et de Fracastor, il a manié avec une merveilleuse habileté la forme virgilienne, répandant sur les sujets qui s'y prêtaient le moins l'élégance et l'harmonie; mais on remarque chez lui une perpétuelle contradiction entre le langage ancien et les idées modernes, par l'application des métaphores mythologiques aux objets de la foi chrétienne. On lui reproche aussi l'abus de la paraphrase et de la périphrase. « Jamais, dit Saint-Marc Girardin, qui trouve son élégance vieille et morte, jamais l'horreur du mot propre et l'effort pour trouver le prétendu mot élégant n'ont été poussés plus loin. »

Les principaux poëmes de Vida sont : *le Jeu d'échecs* (De Ludo scacchiorum), *les Vers à soie* (De Bombyce), *l'Art poétique* (De Arte poetica), *la Christiade* (Christiados libri VI), des *Hymnes sacrés* (Hymni de rebus divinis), des *Poésies diverses* (Carminum liber), élégies, odes, bucoliques, épîtres, épigrammes. Les trois premiers poëmes avec 37 hymnes ont formé un premier recueil publié par l'auteur (Rome, 1527, in-4); la *Christiade* parut séparément (Crémone, 1535, in-4). Ces divers ouvrages ont été traduits dans les langues modernes, et plusieurs fois en français, tant en vers qu'en prose, par Des Masures, Levée, Alliey, l'abbé Batteux, Barrau, Valant, Gaussein, Crignon, l'abbé Souquet de la Tour, etc. On cite en outre de Vida : des harangues, des dialogues latins, etc. Ses *Œuvres poétiques* ont été souvent réunies (Crémone, 1750, 2 vol. pet. in-8; Lyon, 1548, 1554, 1581, in-16; Oxford, 1722-33, 4 part. gr. in-8; Padoue, 1731, 2 vol. in-4, édit. Volpi; Londres, 1732, 4 part. in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIX; — Marcheselli : *Défense de J. Vida* (Padoue, 1775); — Tadisi : *Vita di Vida* (Bergame, 1788, in-8); — l'abbé Souquet de la Tour : *Notice*, dans sa traduction de la *Christiade* (Paris, 1826, in-8); — Lancetti : *Della Vita et degli Scritti di Vida* (Milan, 1840, in-8); — Quérard : *la France littéraire*; — Saint-Marc Girardin, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er avril 1850).

VIDAL (Pierre), de Toulouse, troubadour du XIIe siècle, mort en 1229. Ses nombreuses pièces accusent vivement une humeur libre et enjouée, un goût très-vif pour les femmes, et nous montrent en lui le héros de mille aventures galantes. Il fut obligé de se réfugier à Gênes. Ayant pris la croix, il se mit à écrire des chansons pleines de fanfaronnades et de forfanteries belliqueuses. Il suivit Richard ou, suivant d'autres, le marquis de Montferrat en Palestine. Il y laissa tout à fait sa raison. Vidal s'est ingénié à créer des difficultés de versification pour le plaisir de les surmonter. Il nous reste de lui plus de soixante pièces.

Cf. Raynouard : *Choix de poésies des troubadours*, t. III et IV; — *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

VIE (LA) EST UN SONGE, comédie de Calderon; — LA VIE ET FAITS NOTABLES DE HENRY DE VALOIS, pamphlet attribué à Jean Boucher; — VIE DES PHILOSOPHES ET DES RHÉTEURS, ouvrage d'Eunape; — LES VIES A L'ENCAN, dialogue de Lucien; — VIES DES DOUZE CÉSARS, ouvrage de Suétone; — VIES ET OPINIONS DES PLUS ILLUSTRES PHILOSOPHES, ouvrage de Diogène Laërce; — LES VIES PARALLÈLES, ouvrage de Plutarque (voy. ces noms).

VIEILLARD DES TOMBEAUX (LE), roman de Walter Scott; — LE VIEILLARD DE VÉRONE, fragment de Claudien (voy. ces noms).

VIEILLEVILLE (F. DE SCÉPEAUX, sire DE), maréchal de France, né en 1509, mort en 1571. Capitaine et diplomate, il a laissé des *Mémoires* (1527-1571) rédigés par Carloix, son secrétaire, et qui ont plus de mouvement et d'intérêt que d'impartialité et d'exactitude. Ils ont été publiés en 1757 (Paris, 5 vol. in-8) et réimprimés dans les collections de Michaud-Poujoulat, t. IX, et Petitot-Monmerqué, t. XXVI-XXVIII (1re série).

VIEIRA (le P. Antonio), orateur et érudit portugais, né à Lisbonne en 1608, mort en 1697. Membre de la Compagnie de Jésus, il fut envoyé à Bahia. Revenu en Europe, il visita Paris, Amsterdam, Rome et eut partout de grands succès comme prédicateur. Il avait plus de hardiesse que de goût, et l'on a comparé son éloquence à celle de Bossuet. On l'a aussi appelé, par une formule banale, « le Cicéron lusitanien. » Le P. Vieira consacra le reste de sa vie à la conversion des indigènes du nouveau monde. Il a composé six catéchismes en diverses langues. On a recueilli ses *Discours* (Sermoes, 1683-1754, 16 vol. in-4), ses *Lettres* (Cartas, 1735-46, 3 vol. in-4). On cite en outre : *Voz sagrada, politica, rhetorica e metrica* (1748, in-4), etc.

Cf. Ferd. Denis : *Histoire littéraire de Portugal.*

VIEL-CASTEL (Horace, comte DE), littérateur français, né vers 1797, mort à Paris le 1er octobre 1864. Il devint conservateur du musée des souverains au Louvre. Il a publié, outre une *Collection de costumes, armes et meubles, pour servir à l'histoire de France* (1826, 3 vol.; 2e édit. 1834), plusieurs romans de mœurs aristocratiques, puis deux volumes sur *Marie-Antoinette* (1858, in-8; 1859, in-18). [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. éditions.]

Cf. Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. IV.

VIENNET (Jean-Pons-Guillaume), littérateur français, né à Béziers le 18 novembre 1777, mort au Val-Saint-Germain le 11 juillet 1868. Sa carrière, traversée par dix révolutions, est pleine d'incidents et de péripéties qu'il attribuait lui-même moins à la fortune qu'à son caractère. D'abord soldat, puis poëte, homme de lettres et homme politique, dévoué à divers pouvoirs, il a eu le privilége de s'élever à toutes les dignités littéraires et politiques, en atteignant, d'après son propre témoignage, aux dernières limites de l'impopularité. Sous la Restauration, il se fit une célébrité par ses *Épîtres*, qui étaient de nature à lui aliéner le gouvernement par ses tendances libérales et ses attaques contre les jésuites, et à ameuter toute la jeune génération littéraire par ses critiques contre le romantisme. On remarqua surtout celles *Au Comte de Gouvion Saint-Cyr*, *aux Grecs*, avec le poëme de *Parga*; *Aux Muses*, sur les romantiques; *Aux chiffonniers*, sur les crimes de la presse, protestation d'un libéralisme aussi hardi que spirituel; *Aux Mules de don Miguel*, etc. (1815-1830). Le recueil des *Épîtres et satires* a été plusieurs fois réimprimé (5e édit., 1860, in-18).

En même temps, Viennet donnait avec beaucoup moins de bonheur des poëmes de longue haleine : *l'Austerlide* (1808), sous le pseudonyme anagramme de *Pons de Ventine*; *Marengo* (sans date); *le Siége de Damas*, en cinq chants (1825); *Sédim ou les Nègres* (1826); *la Philippide*, ayant pour héros Philippe-Auguste, en vingt-quatre chants (1828). Il annonçait dès lors une grande épopée nationale, *la Franciade*, qu'il ne publia que trente-cinq ans plus tard (1863, in-18), comme un acte de courage rétrospectif. Il n'était pas moins osé ni plus heureux au théâtre, où il produisait, dans les anciennes formes abandonnées et attaquées de

toutes parts, des tragédies soi-disant classiques : *Clovis, Alexandre, Achille, Sigismond de Bourgogne, Arbogaste* et *les Péruviens* (1813-1825). Elles eurent l'insuccès le plus complet, et livrèrent pour longtemps l'auteur en proie à la verve railleuse de la petite presse. Il a fait jouer en outre, vers la même époque, un drame, *Michel Brémond*, deux comédies : *la Course à l'héritage*, et *la Migraine*, et, plus tard, une autre comédie, *les Serments* (Français, 1839), puis, vingt ans après, un drame en un acte et en vers, *Selma* (Odéon, 1859). Le 18 novembre 1830, Viennet avait été élu membre de l'Académie française. Depuis, il employa son intarissable verve poétique à donner pour pendant à ses anciennes *Épîtres* une série de *Fables*, ayant, pour la plupart, des sujets ou des intentions politiques, et communiquées par intervalle au public et à l'Académie (1842, in-18; édition complète, 1865, in-18).

Il faut citer encore : *Essais de poésie et d'éloquence* (1803-1805, in-8) ; *Promenade philosophique au cimetière du Père-Lachaise* (1824, in-8, av. pl. ; nouv. édit. très-augmentée, 1855, in-18), revue biographique et satirique en prose mêlée de vers ; deux romans historiques, *la Tour de Montlhéry* (1833, 2 vol. in-8), et *le Château Saint-Ange* (1834, 2 vol. in-8) ; une *Histoire de la puissance pontificale* (1866, 2 vol. in-8), écrite au point de vue gallican, etc. ; puis des discours, brochures et écrits de circonstance. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

Cf. Viennet : *Notice* sur lui-même, en tête de l'édit. des *Fables complètes* (1865, in-18).

VIEUSSEUX (Jean-Pierre), homme de lettres italien, né à Oneglia (Etats Sardes) le 29 septembre 1779, mort le 28 avril 1863. Sans écrire, il s'est acquis une véritable importance littéraire par ses relations avec les écrivains et les savants de son pays, et par les publications périodiques auxquelles il sut les associer. Il a fondé, en 1821, l'*Anthologie italienne;* en 1827, le *Journal toscan d'agriculture*, et surtout, en 1844, les *Archives historiques italiennes*, l'un des plus importants recueils littéraires de l'Italie. [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

VIEUX CÉLIBATAIRE (LE), comédie de Collin-d'Harleville ; — LE VIEUX GARÇON, comédie de Congrève (voy. ces noms).

VIGÉE (Louis-Jean-Baptiste-Etienne), littérateur français, né le 2 décembre 1758 à Paris, mort le 8 août 1820. D'une famille d'artistes, il brilla dans les salons par les agréments de sa personne et la facilité de son esprit. Quoique secrétaire de la comtesse de Provence, il montra de l'enthousiasme pour la Révolution et la chanta dans ses vers ; mais il fut arrêté comme partisan des Girondins, et passa dès lors dans les rangs du parti réactionnaire. Il fit des poésies à la louange du premier consul, de l'empereur et de Louis XVIII. Il avait succédé à Sautreau de Marsy dans la direction de l'*Almanach des Muses* (1789). Imitateur assez habile de Dorat et de Gresset, Vigée remplaça La Harpe à l'Athénée, et fut loin d'avoir le même succès comme professeur. Comme auteur dramatique, il trouva quelques situations heureuses et d'agréables détails de style et d'intrigue.

On a de lui au théâtre : *les Aveux difficiles*, un acte en vers (1783) ; *la Fausse coquette*, trois actes en vers (1784) ; *les Amants timides* (1785) ; *la Belle-Mère, ou les Dangers d'un second mariage*, cinq actes en vers (1788) ; *l'Entrevue*, un acte en vers (1788) ; *le Projet extravagant* (1792) ; *la Matinée d'une jolie femme* (1792) ; *la Vivacité à l'épreuve* (1793) ; *Ninon de Lenclos* (1797) ; *la Princesse de Babylone*, opéra (1815). Une partie de ces pièces se trouve dans la *Bibliothèque dramatique* (1824). Les autres ouvrages de Vigée sont : *Manuel de littérature* (Paris, 1809, in-12) ; *la Tendresse filiale*, poëme (Paris, 1812, in-16) ; *Poésies*, imprimées d'abord avec les *Poëmes* de Legouvé (1799, in-8), et éditées ensuite seules (5e édit. ; Paris, 1813, in-18) ; *Procès et mort de Louis XVI*, fragments d'un poëme (Paris, 1814, in-8) ; *le Pour et le Contre*, dialogue en vers (Paris, 1818, in-8). — Sa sœur, Mme LEBRUN-VIGÉE, la célèbre peintre de portraits, a laissé d'intéressants mémoires sous le titre de *Souvenirs* (Paris, 1835, 3 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle et portative des contemporains.*

VIGENÈRE (Blaise DE), traducteur français, né le 5 avril 1523, à Saint-Pourçain, mort le 19 février 1596. Il fut secrétaire d'ambassade à Rome. Ses traductions, vantées par ses contemporains, sont très-infidèles, d'un style dur et barbare. Voici les principales : *Commentaires de César* (1576, in-fol. et in-4, plus. fois réimpr.) ; *Histoire de la décadence de l'empire grec*, par N. Chalcondyle (1577, in-4) ; première décade des *Histoires* de Tite-Live (1580, in-fol.) ; *Jérusalem délivrée*, du Tasse (1595, in-4 ; 1599, in-8) ; *Art militaire* d'Onosander (1605, in-4) ; *Vie d'Apollonius Thyanéen*, de Philostrate (1611, 2 vol. in-4) ; etc. On cite en outre de lui quelques écrits de circonstance et un *Traité des chiffres* (1586, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVI et XX.

VIGER (François), en latin *Vigerius*, érudit français, né à Rouen, mort en 1647. Il était membre de la Société de Jésus. On lui doit une traduction latine de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe (Paris, 1628, 3 vol. in-fol.), et un traité intitulé : *De Idiotismis præcipuis linguæ græcæ* (Ibid., 1632, in-12).

Cf. de Baker : *Biblioth. des écriv. de la Soc. de Jésus.*

VIGILE, écrivain ecclésiastique latin de la fin du cinquième siècle. Il fut évêque de Thapse en Byzacène et se vit contraint par la persécution d'Hunneric, roi des Vandales, à se réfugier à Constantinople. La crainte des persécutions, ou le désir de faire sur les fidèles une impression plus grande, le poussa à donner ses écrits sous les noms de saint Augustin, saint Athanase, et par suite de ces fausses attributions il a été difficile aux érudits de déterminer les ouvrages qui lui appartiennent en propre. Ceux sur lesquels on est généralement d'accord, et qui sont dirigés contre les Ariens, les Eutychéens, les Nestoriens, ont été réunis par Chifflet (Dijon, 1664, in-4). Ils se trouvent aussi dans la grande *Bibliothèque des Pères*.

Cf. El. Dupin : *Nouv. Biblioth. des auteurs ecclésiast.*

VIGILLES DE CHARLES VII, chronique rimée de Martial d'Auvergne (voy. ce nom).

VIGNERONS (SOCIÉTÉ DES). — Voyez BERNI.

VIGNES (Pierre DES). — Voyez PIERRE DES VIGNES.

VIGNIER (Nicolas), historien français, né en 1530, à Bar-sur-Seine, mort le 13 mars 1596. Né dans la réforme, il embrassa le catholicisme vers la fin de sa vie, devint médecin et historiographe du roi, avec le titre de conseiller d'État. Ses ouvrages sont signalés pour l'exactitude et l'abondance des recherches. Ce sont : *Rerum Burgundionum chronicon* (Bâle, 1575, in-4) ; *Sommaire de l'histoire des Français* (Paris, 1579, in-fol.) ; *Traité de l'origine, état et demeure des anciens Français* (Troyes, 1582, in-4) ; *De la Noblesse, ancienneté, etc., de la troisième maison de France* (Paris, 1587, in-8) ; *les Fastes des anciens Hébreux, Grecs et Romains* (Ibid., 1588, in-4) ; *Vraie histoire de l'Église* (Leyde, 1601, in-fol.), etc. La plupart ont été réunis sous le titre de *Bibliothèque historiale* (Paris, 1588-50, 4 vol. in-fol.). — Son fils, Nicolas VIGNIER, né vers 1575, mort vers 1645, ministre de la religion réformée à Blois, a publié :

Théatre de l'Antechrist (Genève, 1613, in-8); *l'Art de bien mourir* (La Rochelle, 1625, in-8); *Sermons* (Charenton, 1645, in-8); etc. — Le fils de celui-ci, Jérôme VIGNIER, né en 1606 à Blois, mort le 14 novembre 1661, embrassa le catholicisme et entra chez les Oratoriens. On a de lui : *Véritable origine de la maison d'Alsace, de Lorraine, d'Autriche*, etc. (Paris, 1649, in-fol.); *Stemma austriacum millenis abhinc annis* (Anvers, 1650, in-fol.); etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II et X; — Haag frères : *la France protestante*.

VIGNOLES (Alphonse DE), érudit français, né au château d'Aubais (Languedoc) le 19 octobre 1649, mort le 24 juillet 1744. D'une famille de noblesse ancienne, il fut forcé de s'expatrier lors de la révocation de l'édit de Nantes, et, après avoir résidé à Genève, à Lausanne, à Berne, à Halle et à Brandebourg où il fut pasteur, il fut appelé par le roi à Berlin et nommé membre de l'Académie des sciences (1701). Il fut un des principaux rédacteurs de la *Bibliothèque germanique*. Son principal ouvrage, *Chronologie de l'histoire sainte et des histoires étrangères depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone* (Berlin, 1738, 2 vol. in-4), est le fruit d'un travail de quarante ans et d'une vaste érudition. La Croze en a loué l'ordre, la netteté et l'exactitude.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

VIGNY (Alfred-Victor, comte DE), poëte français, né à Loches le 27 mars 1799, mort à Paris le 17 septembre 1863. D'une famille militaire, il entra lui-même au service à l'âge de seize ans; mais, lassé de la vie de garnison, il donna sa démission en 1828, pour suivre exclusivement la carrière littéraire. Il avait déjà marqué sa vocation poétique par une suite d'essais d'une grande distinction, réunis sous les simples titres de *Poëmes* (1822), et de *Poëmes antiques et modernes* (1826). Ces recueils comprenaient : *Héléna, la Somnambule, la Fille de Jephté, la Femme adultère, la Prison, le Déluge, Moïse, le Trappiste, la Neige, Éloa* ou la sœur des anges, « mystère. » L'inspiration biblique qui animait ces poëmes, et que l'auteur avait puisée directement dans la lecture assidue de l'Écriture, marquait son rang dans la nouvelle école de poésie, et le sentiment intime et personnel lui faisait une originalité. *Éloa* surtout, par la grâce et la profondeur de la sensibilité, fut mise au rang des brillantes conceptions du moment. En même temps l'auteur publiait avec le plus grand succès un roman historique, *Cinq-Mars* (1826, in-8; 14e édit. 1863, in-18), auquel on peut reprocher de trop abaisser Richelieu, pour exalter ses victimes, mais qui, pour le style et l'action dramatique, devait rester un des modèles du genre. Il donna ensuite *Stello* (1832; 6e édit. 1852, in-18), et *Servitude et grandeur militaires* (1835; 6e édition, 1852, in-18), où le contraste de l'homme d'étude et de l'homme de guerre est présenté avec moins de sens historique que de poésie.

Alfred de Vigny se faisait ensuite un nom au théâtre. Après une traduction de l'*Othello* de Shakespeare (Théâtre-Français, 1829) et un drame, *la Maréchale d'Ancre* dont les représentations furent interrompues par les événements de 1830, il détacha de *Stello* un épisode qui, remanié pour la scène, devint le drame de *Chatterton*, joué en 1835 avec un grand retentissement. Le dénoûment par un suicide fit scandale et excita même des protestations à la Chambre des députés; mais l'intérêt du drame, la vérité de la peinture de l'état social, l'élégance du style et le talent de l'actrice, Mme Dorval, légitimèrent le succès. L'auteur fut élu membre de l'Académie française en 1842, en remplacement d'Étienne. Depuis, il ne produisit guère que des fragments. Ses *Œuvres posthumes*, auxquelles on avait supposé une grande importance, ont été publiées par M. L. Ratisbonne (Paris, 1864, in-8); elles consistent surtout dans *les Destinées*, poëmes philosophiques, plus dignes de l'auteur par le sentiment que par le style. On a réuni plusieurs fois ses *Poésies complètes* (6e édit. 1852, in-18; nouv. édit. 1864, in-18). [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

Cf. L. Ratisbonne : *Notice*, dans les *Œuvres posthumes*; — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes* (15 avril 1864); — A. France : *Alfred de Vigny* (Paris, 1868, in-18).

VILLAGE (LE), poëme de Crabbe, — LE VILLAGE ABANDONNÉ, poëme de Goldsmith (voy. ces noms).

VILLAIZAN Y GARCÈS (Don Geronimo DE), poëte dramatique espagnol, né en 1604. Il suivit avec succès la carrière de la jurisprudence. Il a écrit des comédies bien construites et facilement versifiées : *Souffrir plus pour aimer plus* (Sufrir más por querer más); *A grand mal grand remède* (A gran mal gran remedio). Il était le poëte favori du roi Philippe IV, qu'il aida peut-être dans ses essais littéraires. Quelques-unes de ses comédies ont été réimprimées dans la collection Rivadeneyra (Madrid, 1857-58).

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura*; — Ticknor : *History of spanish Literature*.

VILLALOBOS (Francisco DE), écrivain espagnol, né à Tolède vers 1480 et mort en 1560. Il fut médecin de Ferdinand le Catholique, de Charles-Quint et de Philippe II. En 1498 il publia un *Abrégé de la médecine* (Sumario de la medicina) en 500 stances de cinq vers Il a écrit : *el Libro de las problemas*, qui comprend, entre autres essais ou fantaisies de morale, *el Viejo que se casa* (le Vieux qui se marie); un ouvrage plaisant : *Traité des trois grandes choses : le grand bavardage, la grande opiniâtreté et le grand rire* (Tratado de las tres grandes, etc.); *la Glose de la chanson de la mort* (Glosa de la cancion sobre la muerte); une élégante traduction en prose de l'*Amphitryon* (Saragosse, 1515, plusieurs fois réimpr.).

Cf. Martinez de la Rosa : *Apendice sobre la Comedia española*; — Moratin : *Origenes del teatro español*; — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littérat. espagnole et française*.

VILLANCICO, sorte de poésie espagnole. C'était surtout un cantique chanté en Espagne, à la Noël. On appela aussi de ce nom des couplets placés à la fin d'intermèdes et de saynètes, où ils tiennent lieu de nos couplets de vaudeville. Ils eurent quelquefois une certaine mise en scène. A la fin du XVIe siècle, il est question de solennités où les jeunes gens habillés en bergers dansent et chantent des villancicos.

Cf. Ticknor : *History of span. Literature*, t. I, p. 254.

VILLANELLE, petite poésie pastorale, d'origine italienne, divisée en couplets, et qui fut mise à la mode, en France, au XVIe siècle, par Grévin. Les poëtes Honoré d'Urfé, Passerat, Du Bellay, Desportes, excellèrent dans cette forme de poésie et s'en servirent pour exprimer d'amoureuses rêveries ou de gracieuses frivolités. Le rhythme des villanelles, le nombre des couplets et des vers ont varié selon le caprice du poëte. Souvent elles ont quatre couplets de huit vers; le dernier ou les deux derniers vers du premier couplet sont répétés en guise de refrain. C'est alors, sous un nom ancien, la forme ordinaire de notre chanson. Tels sont les célèbres couplets de Desportes à sa volage Rosette (voy. DESPORTES).

D'après les restrictions prosodiques de Richelet, la villanelle s'est composée de tercets, ramenant alternativement, comme refrain, chacun des deux vers de même rime du premier tercet et les deux ensemble dans le dernier couplet, qui devient

un quatrain. On en a le type dans la *Tourterelle envolée* de Passerat :

> J'ay perdu ma tourterelle ;
> Est-ce point elle que j'oy ?
> Je veux aller après elle.
>
> Tu regrettes ta femelle ;
> Hélas ! aussy fay-je, moy.
> J'ay perdu ma tourterelle.
>
> Si ton amour est fidèle,
> Aussy est ferme ma foy :
> Je veux aller après elle.
>
> . . . .
>
> Mort que tant de fois j'appelle,
> Prends ce qui se donne à toy !
> J'ay perdu ma tourterelle,
> Je veux aller après elle.

Cf. F. de Gramont : *les Vers français et leur prosodie* (Paris, 1876, in-18).

VILLANI (Giovanni), chroniqueur italien, né à Florence vers 1275, mort de la peste en 1348. Il s'occupa de commerce dans sa jeunesse, voyagea en France et en Flandre, devint l'un des prieurs de Florence, de 1316 à 1321, directeur de la monnaie et surveillant des fortifications. Il a rédigé les annales de sa patrie, *Istorie Fiorentine*, depuis les origines fabuleuses de Florence jusqu'à l'année 1348. Cet ouvrage, écrit dans l'idiome vulgaire, est un remarquable essai de prose italienne, assez dégagé des formes archaïques et des gallicismes. Comme historien, Villani, qui a moins d'éclat que Dino Compagni, mais qui est impartial, quoique guelfe, a le mérite de présenter les actes auxquels il a pris part. On lui a reproché, entre autres emprunts faits à ses devanciers, d'avoir donné une simple copie de Malaspini dans la partie de sa narration qui traite des temps anciens. — Son frère, Matteo VILLANI, mort en 1363, a continué sa chronique jusqu'à cette année même. Mais il lui est inférieur comme écrivain et sous le rapport de l'exactitude. — *Filippo* VILLANI, fils de Matteo, chancelier de la commune de Pérouse, a ajouté 42 chapitres à ce livre de famille. Ils sont relatifs aux événements de 1363-64. On a du même les *Vite d'uomini illustri fiorentini* (1747, in-4), premier essai d'histoire littéraire de l'Italie, écrit primitivement en latin. La *Chronique* des frères Villani, imprimée pour la première fois en 1537 (Venise, in-fol.), a eu depuis de nombreuses éditions : les meilleures sont celles de Junte (Florence, 1587; de Muratori, dans ses *Rerum italicarum scriptores*, de Milan (1802).

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie ;* — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne.*

VILLARET (Claude), historien français, né vers 1715 à Paris, mort en 1766. Après une jeunesse dissipée, il se fit acteur sous le nom de *Dorval*. En 1756, il quitta le théâtre, s'adonna aux études sérieuses et fut choisi pour continuer l'*Histoire de France* commencée par Velly (voy. ce nom). Il fut supérieur à Velly par l'exactitude, le choix des documents et l'élégance du style, quoiqu'il n'ait pas toujours une langue très-correcte. Il a rédigé les volumes qui vont de 1329 à 1469. Son continuateur fut Garnier.

Villaret a laissé en outre : *Lettre à M. de V. sur sa tragédie de* Mahomet (1742, in-12); *le Quartier d'hiver* (Paris, 1745, in-8), comédie en un acte, en vers, faite en collaboration avec Bret et D'Aucourt, et jouée au Théâtre-Français en 1743; *Considérations sur l'art du théâtre* (Genève, 1758, in-8), réfutation de la *Lettre sur les spectacles* de J.-J. Rousseau; *Esprit de M. de Voltaire* (1759, in-8), etc.

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française ;* — Gaillard : *Observations sur l'histoire de France de Velly, Villaret et Garnier* (Paris 1808, in-12) ; — Quérard : *la France littéraire*

VILLARS (baron DU). — Voyez BOYVIN (Fr. DE)

VILLARS (l'abbé MONTFAUCON DE), littérateur français, né en 1635, près de Toulouse, mort en 1673. Il était neveu de Bernard de Montfaucon. Spirituel et satirique, avec un heureux talent de style, il se fit connaître par un ouvrage intitulé *le comte de Gabalis* (Paris, 1670, in-12, plusieurs fois réimprimé), dirigé contre les sciences secrètes et la magie des rose-croix. C'est un ensemble de dialogues d'un tour fin et agréable. Le fond en serait emprunté, d'après Bayle, à la *Clef du cabinet* de Borri, publiée en 1666. On y trouve des passages bien hardis et bien vifs pour un prêtre, notamment l'explication que Gabalis donne du premier péché d'Adam, en se moquant de « ceux qui ont la simplicité de prendre l'histoire de la pomme à la lettre ». Il fut accusé d'impiété et on lui interdit la prédication. Peu de temps après il périt assassiné. On a encore de lui une satire spirituelle contre la philosophie de Descartes, intitulée : *Suite du comte de Gabalis, ou Nouveaux Entretiens sur les sciences secrètes touchant la nouvelle philosophie* (Amsterdam, 1715, in-12). Ses autres ouvrages, bien inférieurs aux précédents, sont *l'Amour sans faiblesse*, roman (Paris, 1671, 3 vol. in-12); *Critique de la* Bérénice *de Racine* (Paris, 1671, in-12); *De la délicatesse* (Paris, 1671, in-12, etc.).

Cf. D'Artigny : *Mémoires de littérature*, t. I ; — Quérard : *la France littéraire.*

VILLARS (Claude-Louis-Hector, duc DE), maréchal de France, né le 8 mai 1653 à Moulins, mort le 17 juin 1734. Il venait de sauver la France par la célèbre victoire de Denain et d'amener, par la prise de Marchiennes, de Douai, du Quesnoy et de Bouchain, la conclusion de la paix d'Utrecht, lorsque l'Académie française lui offrit une place dans son sein. Il accepta cet honneur avec empressement, et fut reçu le 23 juin 1714. Les *Mémoires de Villars* (La Haye, 1734, 1758, 3 vol. in-12) sont en grande partie l'œuvre de l'abbé La Pause de Margon ; le premier volume, suivant Voltaire, est du maréchal. Anquetil, sur la demande du maréchal de Castries, composa une *Vie du maréchal de Villars* (Paris, 1784, 4 vol. in-12), qu'il tira en partie d'un journal rédigé par Villars lui-même et de la correspondance militaire conservée aux Archives. C'est à l'aide de la publication de La Pause et de celle d'Anquetil qu'ont été rédigés les *Mémoires* contenus dans les collections de Petitot et Monmerqué (t. LXVIII-LXXI) et de Michaud et Poujoulat (t. XXXIII).

Le père du maréchal, le marquis DE VILLARS, qui avait, dans la haute société, le surnom héroïque et romanesque d'Orondate, a laissé des mémoires de la cour d'Espagne de 1679 jusqu'en 1681 (Paris, 1733, in-8; Londres, 1861, in-8). — Sa mère, la marquise DE VILLARS, née Marie Gigault de Bellefonds (1624-1706), écrivait de spirituelles lettres qui ont été réunies à celles de Mme de Sévigné (1759) et à celles de Mmes de La Fayette et de Tencin (1805). — Son fils, Honoré-Armand, duc DE VILLARS, né le 4 décembre 1702, mort en mai 1770, entra, comme héritier de son père, à l'Académie, le 9 décembre 1734. Il avait la prétention de bien entendre la déclamation théâtrale et de pouvoir donner des conseils aux comédiens. Suivant Lekain, il avait une manière de dire froide et empesée. A la *suite d'une représentation de l'Orphelin de la Chine*, dans laquelle il avait joué un rôle au théâtre de Ferney, Voltaire lui dit avec malice : « Monseigneur, vous avez joué comme un duc et pair. »

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XIII.

VILLAVICIOSA (don José de), poëte espagnol, né à Sigüenza en 1589, mort à Cuenca le 28 oc-

tobre 1663. Il fut inquisiteur apostolique. Il a écrit la *Mosquea*, petit poëme héroï-comique sur la guerre des mouches et des fourmis, œuvre badine qui manque de grâce et de légèreté, mais non d'invention et d'éclat poétique.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura ;* — Ticknor : *History of spanish Literature.*

VILLEBRUNE (Jean-Baptiste LEFEBVRE DE), philologue français, né en 1732 à Senlis, mort le 7 octobre 1809. Il abandonna la médecine pour l'étude des langues. Professeur d'hébreu et de syriaque au Collége de France en 1792, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque nationale en 1793, il fut obligé de se cacher après le 18 fructidor, à cause d'une lettre qu'il avait écrite contre le Directoire. Il termina sa vie à Angoulême, où il enseigna l'histoire naturelle, puis les humanités. Il a donné des traductions infidèles et mal écrites, entre autres celles des *Nouvelles* de Cervantes (Paris, 1775, 2 vol. in-8); de *Silius Italicus* (1781, 3 vol. in-12), d'*Athénée* (1789-91, 5 vol. in-4) : dans cette dernière il copiait 6000 notes de Casaubon, et injuriait celui qu'il dépouillait. Parmi ses éditions, celle de *Silius Italicus* (1781, in-8), qu'il donna comme augmentée de fragments inédits, lui attira de sévères critiques.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

VILLEDIEU (ALEXANDRE DE). —Voy. ALEXANDRE.

VILLEDIEU (Marie-Catherine-Hortense DESJARDINS, plus connue sous le nom de M^me^ DE), femme auteur française, née en 1631 à Saint-Remi du Plain, près d'Alençon, morte en 1683. D'une imagination romanesque, elle quitta la maison paternelle après une première faute, et trouva un refuge auprès de la duchesse de Rohan, chez qui sa mère avait été femme de chambre. Bientôt elle s'attacha à un jeune capitaine d'infanterie, Boisset de Villedieu, qui lui avait promis de l'épouser; mais il était déjà marié, et les bans publiés, il s'enfuit. Catherine le poursuivit, habillée en homme, et se présenta devant lui les armes à la main, pour lui demander raison. Ils se réconcilièrent et s'enfuirent en Hollande, puis revinrent en France et vécurent comme s'ils étaient mariés. Après la mort de Villedieu, le bruit des aventures de Catherine remplit la cour et la ville. Ses écrits, où la pudeur et les bienséances sont peu respectées, et qui sont tombés dans l'oubli, n'étaient pas sans mérite; ses vers sont faciles et naturels, sa prose a quelquefois de l'élégance et de la délicatesse. Barbin a réuni ses *Œuvres* (Paris, 1702, 2 vol. in-12). Outre un grand nombre de poésies fugitives, elles contiennent : *Alcidamie*, roman (1661); *Manlius Torquatus*, tragédie représentée avec succès à l'hôtel de Bourgogne (1662); *Nitétis*, tragédie au même théâtre (1668); *Favory*, comédie très-applaudie (1663); les *Annales galantes* (1670), etc.

Cf. B. Hauréau : *Hist. littér. du Maine*, t. IV.

VILLEFORE (Joseph-François BOURGOIN DE), littérateur français, né le 24 décembre 1652 à Paris, mort le 2 décembre 1737. Il fut admis en 1706 à l'Académie des inscriptions. On a de lui : *Vie de saint Bernard* (Paris, 1704, in-4); *Vies des Pères des déserts* (Ibid., 1706-1708, 5 vol. in-12); *Vie de sainte Thérèse* (1712, in-4); *Anecdotes ou Mémoires secrets sur la constitution* Unigenitus (Paris, 1730-33, 3 vol. in-12); *Vie de la duchesse de Longueville* (Paris, 1738, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

VILLEGAS (Esteban-Manuel DE), poëte espagnol, né à Najera (Vieille-Castille) en 1596, mort en 1669. Jurisconsulte, il donna une édition du *Code théodosien.* Il s'est fait dès sa jeunesse un nom comme poëte lyrique, par un recueil intitulé *les Eroticas*, contenant d'heureuses traductions ou imitations d'Anacréon et d'Horace. Il écrivit aussi dans des rhythmes imités du latin, des satires, des élégies, puis des sonnets à la manière de Pétrarque, enfin une traduction très-remarquée de *la Consolation* de Boëce (1565). Ses *Œuvres* ont été réunies (1774-97, 2 vol. in-8).

Cf. Vicente de los Rios : *Notice*, dans l'édit. des *Œuvres;* — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littératures espagnole et française.*

VILLEHARDOUIN (Geoffroi, sire DE), chroniqueur français, né au château de Villehardouin, près de Troyes, vers 1155, mort à Messinople vers 1213. Il était sénéchal de Champagne sous Thibaut V, lorsque s'organisa la quatrième croisade; il fut à la tête de la députation envoyée à Venise pour obtenir le transport des croisés par les vaisseaux de la république. Il se signala au siége de Constantinople en 1204, surtout aux actions qui suivirent, et sauva l'armée de Baudouin après la bataille d'Andrinople. Rentré en Thessalie, avec le titre de maréchal de Romanie, il consacra ses loisirs à consigner les événements auxquels il avait pris part, dans une chronique qui est la première de ce genre en prose française. Aussi a-t-on remarqué qu'elle forme, dans notre langue, comme la transition entre les chansons de geste et l'histoire. Le narrateur a conservé un certain nombre de tournures, de mouvements, de traits de sentiments du langage des trouvères; son ouvrage offre un mélange de naïveté et d'héroïsme qui se traduit par des formules solennelles et un peu monotones d'admiration : « Or oïez une des plus grandes merveilles et des graigner aventures que vous onques oïssiez!... Or pourrez ouie étrange prouesse... Et sachez que onques Dieu ne tira de plus grands périls nuls gens comme il fit ceux de l'ost (l'armée) en cel jour. » Villehardouin ne mêle pas après coup ses réflexions au récit; il juge à peine d'un mot, en passant, les actions et les hommes; il rapporte ce qu'il a vu, dans toute la vivacité de ses impressions et la fidélité de ses souvenirs. Sa chronique fut imprimée pour la première fois avec traduction par B. de Vigenère, sous ce titre : *Histoire de la conqueste de Constantinople par les barons françois associez aux Vénitiens, en 1204, en son vieil langage et en un plus moderne* (Paris, 1585, in-4; nouv. édit. Lyon, 1601, in-fol.). Elle a été rééditée par Du Cange, sous le titre d'*Histoire de l'empire de Constantinople*, avec d'intéressantes *Observations* et avec une *Suite* par Phil. Mouskes (Paris, 1657, in-fol.). Parmi les éditions récentes, revues sur les manuscrits et enrichies de commentaires, on signale celle de M. P. Paris (Ibid., 1839, gr. in-8) et surtout celle de M. Natalis de Wailly (Ibid., 1872, in-4, pl.). L'ouvrage de Villehardouin fait partie des diverses collections de Mémoires relatifs à l'histoire de France.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII; — J. Demogeot : *Hist. de la littérat. française ;* — Marius Sepet : *Geoffroi de Villehardouin* (Paris, 1874, gr. in-8); — *Notices*, dans les différentes éditions.

VILLÉLIADE (LA), poëme de Barthélemy et Méry (voy. ces noms).

VILLEMAIN (Abel-François), célèbre écrivain français, né à Paris le 11 juin 1790, mort dans cette ville le 8 mai 1867. Après avoir montré, comme élève, au lycée Louis-le-Grand, une supériorité précoce, il fut nommé dès l'âge de vingt ans professeur suppléant de rhétorique au lycée Charlemagne et, peu de temps après, maître de conférences à l'École normale. Il était bientôt signalé par l'éclat extraordinaire de ses succès académiques. En 1812, il remportait une première fois le prix de l'Académie française, pour son *Éloge de Montaigne*, où se déployaient déjà les grandes qualités du futur écrivain : le sentiment exquis des détails, uni à la faculté de généralisa-

tion et le don naturel d'une phrase harmonieuse et riche d'idées. Ce début, qui étonna les juges et ravit le public, fit accueillir le jeune professeur dans la société littéraire du temps, où il brilla tout aussitôt par son talent de causeur. Son second triomphe eut encore plus d'éclat. Le discours couronné avait pour sujet : *Avantages et inconvénients de la critique*. Le lauréat fut invité, par dérogation, à le lire lui-même, en séance solennelle, le 21 avril 1814, devant l'élite de la société oyaliste et de l'armée des alliés ; au premier rang étaient le roi de Prusse et l'empereur Alexandre. Deux ans plus tard, il fut couronné une troisième fois pour son *Éloge de Montesquieu* (25 août 1816). Il était alors suppléant de M. Guizot dans la chaire d'histoire moderne; il fut nommé titulaire de celle d'éloquence française, et il inaugura ce brillant enseignement qu'il continua, sauf quelques interruptions, pendant dix ans et qui revit dans les meilleurs de ses ouvrages. S'inspirant de l'esprit généralisateur que Guizot et Cousin portaient avec éclat dans l'enseignement de l'histoire et la philosophie, il ne se contenta pas de pénétrer dans les œuvres particulières de la littérature française par cette analyse ingénieuse et délicate où il excellait, il s'efforça de les éclairer par la comparaison des époques et des pays. C'est ainsi que son *Cours de la littérature française* (1828 ; nouv. édit. 1864, 6 vol. in-8) comprit le *Tableau de la littérature au moyen âge, en France, en Italie, en Espagne et en Angleterre* (2 vol.), en regard du *Tableau de la littérature au XVIII^e siècle* (4 vol.).

Avant ces monuments d'un enseignement magistral, dont les leçons étaient appelées par les journaux libéraux de 1828 « des événements intellectuels », Villemain avait donné quelques ouvrages qui avaient contribué à étendre et à affermir sa réputation. En 1819, il avait publié son *Histoire de Cromwell, d'après les mémoires du temps et les recueils parlementaires* (2 vol. in-8), qui, traduite dans diverses langues, fut plus remarquée à l'étranger qu'en France, et méritait de l'être par le soin de l'exécution et la modération libérale des jugements. En 1822, il donna la traduction de *la République de Cicéron*, d'après le manuscrit découvert par Angelo Maï, avec une introduction et de savantes notes. Un peu plus tard, sous l'influence des sympathies de l'Europe pour la Grèce renaissante, il publia une étude dramatique intitulée : *Lascaris, ou les Grecs du XV^e siècle* (1825, in-8). Dès 1821 il avait été élu membre de l'Académie française, en remplacement de son protecteur, de Fontanes. Il avait trente et un ans. Il devait en devenir secrétaire perpétuel en mai 1832, à peu près à l'époque où il entrait à la Chambre des pairs. Il avait été conduit, en effet, à la politique par l'éclat de ses succès littéraires. Député d'Évreux au commencement de 1830, il avait concouru avec les 221 à la révolution de Juillet, puis obtenu sa large part d'honneurs et de pouvoir. Membre et vice-président du Conseil de l'instruction publique, pair de France, deux fois ministre, grand officier de la Légion d'honneur, il n'eut, au milieu de nos révolutions, qu'un rôle politique inférieur à sa grande situation académique et littéraire.

Nous avons encore à citer parmi ses ouvrages : *Discours et Mélanges littéraires* (1823, in-8); *Nouveaux Mélanges historiques et littéraires* (1827, in-8); *Études de littérature ancienne et étrangère* (1846, in-8); *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle* (2^e édit. 1849, in-8); *Études d'histoire moderne* (1846, in-8), simple réimpression d'un *Discours sur l'Europe au XV^e siècle*, de *Lascaris*, d'un *Essai historique sur la Grèce*, et de la *Vie du chancelier de l'Hôpital; Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature* (1856, in-8), contenant des études sur MM. de Narbonne et de Feletz et sur les Cent-Jours ; *Choix d'études sur la littérature contemporaine* (1857, in-8), volume formé en partie de discours académiques ; *la Tribune moderne* (1858, in-8, 1^{re} série), étude sur Chateaubriand, sa vie, ses écrits et son influence ; *Essais sur le génie de Pindare et la poésie lyrique* (1859, in-8); puis un grand nombre d'*Essais, Études, Discours, Notices, Rapports, Préfaces*, et tant d'autres morceaux, tous marqués de la grande manière de l'auteur, publiés à part ou insérés dans divers recueils. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

Cf. Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1^{er} janvier 1836) ; — Ém. Littré : *Discours de réception* à l'Académie française ; — Eug. Despois, dans la *Revue politique et littér.* (3 juin 1876).

VILLEMOT (Auguste), littérateur français, né à Versailles en 1811, mort à Paris le 19 septembre 1870. Attaché, comme chroniqueur, à l'*Indépendance belge*, au *Figaro*, au *Temps*, etc., il s'est fait une réputation par son esprit et son bon sens, assaisonné d'un peu d'ironie voltairienne. Il aimait à signer ses revues de politique du titre de « Bourgeois de Paris », qui resta son pseudonyme. On a réuni un recueil de ses articles sous le titre : *la Vie à Paris*, avec une *Étude sur l'esprit en France* par P. J. Stahl (1858, 2 vol. in-18). [*Dict. des Contemp.*, 2^e 3^e et 4^e édit.]

VILLENA (Enrique DE ARAGON, marquis DE), fils de Fernando I^{er}, roi d'Aragon, né en 1384, mort en 1434. Grand maître de Calatrava, il tenta de s'emparer du trône de Castille; fit prisonnier son cousin, Jean II, puis fut vaincu et enfermé dans le château de Mora. Ses connaissances, supérieures à son époque, le firent passer pour sorcier, et quand il mourut, le confesseur du roi jeta au feu presque tous ses papiers sans les lire.

Enrique de Villena fut le restaurateur et le président de l'Institut de la gaie science de Barcelone, et il a laissé une sorte de poétique, sous le titre de *la Gaya ciencia*. Il avait traduit, sur des manuscrits alors très-rares, plusieurs ouvrages anciens, particulièrement l'*Énéide*. Il composa en outre un poëme en douze chapitres, *les Travaux d'Hercule*, où l'érudition et l'allégorie se mêlent d'une façon très-curieuse, dans un style remarquable pour le temps.

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature*, t. I, ch. VIII ; — Eug. Baret : *Espagne et Provence* (Paris, 1857, in-8).

VILLENAVE (Mathieu-Guillaume-Thérèse), littérateur français, né le 13 avril 1762 à Saint-Félix de Caraman (Languedoc), mort le 16 mars 1846. Élève du collège de Sorèze, il fit d'abord des éducations particulières, puis entra au barreau de Nantes. Accusé de modérantisme, il fut arrêté et mené à Paris, mis en jugement et acquitté. Rentré à Nantes, il se fit remarquer comme défenseur des Vendéens, puis revint à Paris et collabora aux journaux monarchistes et à divers recueils. Son talent littéraire et les qualités extérieures de sa personne réunirent autour de lui une société élégante et amie des lettres. Son salon fut un des mieux fréquentés de Paris, et les cours d'histoire littéraire qu'il fit à l'Athénée, de 1824 à 1831, attirèrent un grand concours d'auditeurs.

Nous citerons, parmi ses nombreux écrits : *Ode sur le dévouement du duc de Brunswick* (Paris, 1786, in-12) ; *Relation du voyage de cent trente-deux Nantais* (Ibid., 1794, in-8), réimprimée sept fois en quinze jours ; une traduction estimée des *Métamorphoses* d'Ovide (Ibid., 1807-22, 4 vol. in-8 ; 1825, 4 vol. in-12); *Vie d'Ovide* (1809, in-8); *Nouvel Abrégé de la vie des saints* (1812-13, 4 vol. in-8), compilation tirée de Butler ; une traduction de l'*Énéide* (1832, 3 vol. in-8) ; *Abélard et Héloïse*

(1834, in-8) ; *la Vie future*, fragments d'un poëme (1837, in-8) ; de très-nombreux articles dans la *Biographie universelle*, l'*Encyclopédie des gens du monde*, etc. Il fonda le *Rôdeur français* (22 nov. 1789 — mars 1790), le *Journal de Nantes* (22 sept. 1797 — 31 mai 1800), *le Mémorial religieux, politique et littéraire* (1815), les *Annales politiques et littéraires* (16 déc. 1815 — 20 juin 1819), journal qui prit ensuite le titre de *Courrier français* (21 juin 1820). Il dirigea, de septembre 1806 à décembre 1809, le *Journal des curés, ou Mémorial de l'Église gallicane*, que le gouvernement avait créé pour défendre le concordat. — La fille de Villenave, Mme Mélanie WALDOR, s'est fait un nom dans la poésie et le roman. — Son fils, Théodore VILLENAVE, est connu surtout par une imitation de *Walstein*, jouée à l'Odéon en 1828.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

VILLENEUVE-BARGEMON (Jean-Paul-Alban, vicomte DE), économiste français, né le 8 août 1784 à Saint-Auban (Provence), mort le 8 juin 1850. Il fut préfet dans divers départements sous l'Empire et sous la Restauration. De 1840 à 1848 il fit partie de la Chambre des députés. En 1845 il fut admis à l'Académie des sciences morales et politiques. Ses principaux ouvrages sont : *Économie politique chrétienne, ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme* (Paris, 1834, 3 vol. in-8) ; *Histoire de l'économie politique* (Paris, 1841, 2 vol. in-8) ; etc. — Son frère jumeau, Louis-François, marquis DE VILLENEUVE-TRANS, mort le 19 septembre 1850, a écrit des ouvrages estimés et qui lui valurent, en 1840, le titre de membre libre à l'Académie des inscriptions : *Histoire de René d'Anjou* (Paris, 1825, 3 vol. in-8) ; *Monuments des grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem* (1829, 2 vol. in-8) ; *Histoire de saint Louis* (1836, 3 vol. in-8) ; etc.

Cf. J. Nollet : *Notice sur Alban de Villeneuve* (Nancy, 1851, in-8) ; — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine.*

VILLENEUVE (Théodore-Ferdinand VALLON DE), vaudevilliste français, né à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise) le 4 juin 1801, mort le 27 septembre 1858. Il est auteur, en collaboration, d'environ 150 pièces (1822-1854). [*Dict. des Contemp.*, les deux prem. édit.]

VILLEROI (Nicolas DE NEUFVILLE, seigneur DE), mémorialiste français, né en 1542, mort en 1617. Secrétaire d'État sous Charles IX et Henri III, puis de nouveau sous Henri IV et sous Louis XIII, il était partisan des Guises. Il poussa à l'alliance espagnole et contribua à la fortune du maréchal d'Ancre. Il a composé, sous le titre de *Mémoires d'État servant à l'histoire de notre temps* (1567-1604), un recueil de différentes pièces historiques entre lesquelles il a écrit lui-même des *Apologies*, et un *Discours sur la vraie et légitime constitution de l'État*. Ces *Mémoires*, publiés en 1622 (Paris, in-4) et réimprimés avec une continuation jusqu'en 1620 (Paris, 1634, 4 vol. in-8), font partie des collections Petitot-Monmerqué, t. XLIV, 1re série, et Michaud-Poujoulat, t. XI. On a aussi de Nicolas de Villeroi des *Lettres au maréchal de Matignon*, de 1581 à 1596 (Montélimart, 1749, in-12), et un grand nombre de manuscrits déposés à la Bibliothèque nationale.

VILLERS (Charles-François-Dominique DE), philosophe français, né le 4 novembre 1765 à Boulay, en Lorraine, mort le 11 février 1815. Il était capitaine d'artillerie en 1792. Il émigra et se réfugia en Allemagne, s'appliqua à l'étude de la littérature et de la philosophie de ce pays, et fut nommé professeur à l'université de Gœttingue ; il y termina sa vie. Il fit le premier connaître à la France la doctrine de Kant, par des écrits solides, mais sans art : *Lettres westphaliennes sur plusieurs sujets de philosophie, de littérature et d'histoire* (Berlin, 1797, in-12) ; *Philosophie de Kant, ou Principes fondamentaux de la philosophie transcendantale* (Metz, 1801, 2 vol. in-8) ; *Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther* ouvrage couronné en 1804 par l'Institut de France (5e édit., 1851), etc.

VILLETERQUE (Alexandre-Louis DE), littérateur français, né le 31 juillet 1759 à Ligny dans le Barrois, mort le 18 avril 1811. Il fut, sous la Révolution, un des plus actifs rédacteurs du *Journal de Paris*. Son principal ouvrage, les *Veillées philosophiques, ou Essais sur la morale expérimentale* (Paris, 1795, 2 vol. in-8), contient quelques bonnes pensées perdues dans un style diffus. On cite en outre : *Essais dramatiques* (Paris, 1793, in-8) ; une Notice sur Dussaulx, en tête du *Juvénal* de ce dernier ; des traductions de l'anglais ; etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

VILLETTE (Charles, marquis DE), littérateur français, né le 4 décembre 1736 à Paris, mort le 9 juillet 1793. Après avoir servi dans la cavalerie, il quitta l'armée pour les lettres et fut protégé par Voltaire, qui avait été l'ami de sa mère et qui loua outre mesure son médiocre talent, en lui donnant le titre de « Tibulle français ». Sa grande fortune servit aussi à le mettre en relief. Il eut des aventures scandaleuses avec plusieurs actrices. Il épousa une jeune personne charmante qui avait été élevée par Voltaire et Mme Denis, acheta le château de Ferney après la mort de Voltaire, et conserva son cœur. La vanité de Villette, ses efforts pour accroître sa réputation en mêlant sa personne aux éloges décernés à Voltaire, lui attirèrent cette épigramme :

> Petit Villette, c'est en vain
> Que vous prétendez à la gloire ;
> Vous ne serez jamais qu'un nain
> Qui montre un géant à la foire.

On a de lui : *Éloge de Henri IV* (Paris, 1770, in-4) ; *Éloges historiques de Charles V et de Henri IV* (Amsterdam [Paris], 1772, in-4) ; *la Patroclée, ou Commencement du seizième chant de l'Iliade, traduction littérale en vers* (Paris, 1778, in-8) ; des pièces de vers dans l'*Almanach des Muses*. On a réuni les *Œuvres* (Londres et Paris, 1784, in-12). — Sa femme, Reine-Philiberte Rouph DE VARICOURT, marquise DE VILLETTE, morte en 1822, est elle-même célèbre dans l'histoire des lettres par le culte qu'elle avait voué à Voltaire, son père d'adoption.

Cf. Les *Études* et *Notices* sur Voltaire.

VILLIERS (Pierre DE), littérateur français, né le 10 mai 1648 à Cognac, mort le 14 octobre 1728. Il passa vingt-trois ans dans la Société de Jésus et la quitta en 1689, pour entrer dans l'ordre de Saint-Benoît. Ses écrits se distinguent par la simplicité et le goût ; mais son extérieur était affecté et impérieux, et Boileau, irrité par quelques-unes de ses critiques contre les satiriques, l'a désigné sous le nom de « Matamore de Cluny ». Nous citerons de lui : *Entretien sur les tragédies de ce temps* (Paris, 1675, in-12) ; *l'Art de prêcher*, poëme en quatre chants (Cologne [Paris], 1682, in-12, très-souv. réimpr.) ; *De l'amitié*, poëme en quatre chants (Paris, 1692, in-8) ; *Traité de la satire* (Ibid., 1695, in-12) ; *Entretiens sur les contes des fées* (Ibid., 1699, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

VILLIERS (Cosme DE), écrivain ecclésiastique français, né le 8 septembre 1683 à Saint-Denis (Seine), mort en 1758. Religieux carme, il a consacré à l'histoire de son ordre un recueil estimé, *Bibliotheca carmelitana* (Orléans, 1752, in-fol.)

VILLOISON (Jean-Baptiste-Gaspard D'ANSSE DE), helléniste français, né le 5 mars 1750 à Corbeil, mort en 1805. Il suivit les leçons de Capperonnier au Collège de France, et étudia avec passion la langue grecque, sans négliger l'hébreu, le syriaque et l'arabe. En 1772, il fut admis à l'Académie des inscriptions. Chargé, en 1781, d'explorer la bibliothèque de Venise, il y découvrit, outre de nombreux fragments d'auteurs grecs, un manuscrit de l'*Iliade* copié au x^e siècle, et contenant des scholies de critiques anciens. Il accompagna ensuite en Turquie notre ambassadeur, le comte de Choiseul-Gouffier, visita la Grèce, recueillit des inscriptions, et reconnut chez les Tzaconiotes, peuplade voisine de Sparte, le dialecte dorique conservé presque dans sa pureté. Pendant la Révolution, il s'éloigna de Paris et se réfugia à Orléans, où il passa tout son temps dans la bibliothèque. En 1802, il entra à l'Institut, et il venait d'être nommé professeur de grec au Collège de France, lorsqu'il mourut.

A une érudition vaste et profonde, Villoison joignit une critique sévère et une rigueur grammaticale alors peu communes, et, selon M. A. Maury, il arriva, par la connaissance de la langue grecque, à saisir l'ensemble et le sens des spéculations antiques. Sa publication la plus remarquable est son édition de l'*Iliade*, qui parut sous ce titre : *Homeri Ilias ad veteris Codicis Veneti fidem recensita* (Venise, 1788, gr. in-fol.). Enrichie de prolégomènes, de scholies anciennes, de discussions philologiques, elle est un des plus riches monuments de l'érudition; il s'y est malheureusement glissé beaucoup de fautes typographiques. On cite ensuite *Apollonii lexicon græcum Iliadis et Odysseæ* (Paris, 1773, 2 vol. in-4), édition princeps du Lexique d'Apollonius sur Homère, qu'il accompagna d'une traduction latine et de commentaires; *Longi pastoralium de Daphnide et Chloe libri IV* (Paris, 1778, 2 vol. in-8), édition grecque et latine avec commentaire; *Anecdota græca* (Venise, 1781, 2 vol. in-4), recueil de fragments qu'il avait découverts dans la Bibliothèque Saint-Marc de Venise et dans la bibliothèque royale de Paris; *Epistolæ vinarienses* (Zurich, 1783, in-4), lettres au duc et à la duchesse de Saxe-Weimar sur les richesses de leur bibliothèque; *Nova versio græca Proverbiorum, Ecclesiastis, Cantici canticorum, Ruthi, Threnorum Danielis, et selectorum Pentateuchi locorum* (Strasbourg, 1784, in-8), manuscrit trouvé à Venise, qu'il accompagna de notes.

Cf. Boissonade : *Notice*, dans le *Mercure*, t. XX; — Etienne Quatremère, dans la *Biographie générale*.

VILLON (François), poëte français, né en 1431 à Paris, mort vers 1484. Sa famille était du peuple, et il connut la pauvreté dès son bas âge. Cependant il suivit quelque temps les cours de l'Université et y prit un grade; mais sa nature portée au plaisir ne pouvait s'accommoder de la triste condition d'un écolier sans fortune. Il chercha l'indépendance et la gaieté dans le vice, dans la fréquentation de compagnons de débauche qui lui enseignèrent les expédients, les bons tours, les escroqueries, lui donnèrent l'habitude du cabaret et des mauvais lieux, où la belle Heaulmière, Blanche la savatière, la belle gantière et Margot sa mie « tenoient leur estat ». Vers la fin de 1457, à la suite d'une aventure dont nous ignorons les détails, et où il y eut peut-être vol à main armée et mort d'homme, il fut condamné à être pendu. Grâce de la vie lui fut obtenue par le poëte Charles d'Orléans; mais il fut banni de Paris, séjourna en divers lieux et fit partie de la troupe des Confrères de la Passion en Poitou. On le voit encore en prison dans l'Orléanais, par ordre de l'évêque, on ne sait pour quelle cause. L'avénement de Louis XI, en 1461, lui rendit la liberté. Telle fut la vie misérable et honteuse de celui que l'on regarde à juste titre comme le père de cette race de poëtes qui ont été désignés sous le nom d'esprits *gaulois*, et qui sont essentiellement français par la pensée et le sentiment, race à laquelle appartiennent Marot, Régnier, La Fontaine. Il fut le plus personnel parmi nos premiers poëtes, au moment où la poésie, sortant du cycle des œuvres successives ou collectives, se transforme, se précise et devient la manifestation des génies individuels. C'est ce que Boileau semble avoir entrevu, quand il a dit dans l'*Art poétique :*

> Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers

Mais, dans l'individualité du talent de Villon, il y a quelque chose de populaire et d'humain. Il a un double caractère : la sincérité et le pittoresque, avec des crudités de langage que l'on retrouve dans la plupart des poëtes de la même époque. « La bouffonnerie, dans ses vers, dit M. A. de Montaiglon, se mêle à la gravité, l'émotion à la raillerie, la tristesse à la débauche; le trait piquant se termine avec mélancolie; le sentiment du néant des choses et des êtres est mêlé d'un burlesque soudain qui en augmente l'effet... Il faut aller jusqu'à Rabelais pour trouver un maître qu'on puisse lui comparer, et qui écrive le français avec la science et l'instinct, avec la pureté et la fantaisie, avec la grâce délicate et la rudesse souveraine que l'on admire dans Villon, et qu'il a seul parmi les gens de son temps. » Il se laisse aller rarement à la rhétorique convenue de l'époque, au pédantisme, à la quintessence, à la manière, et c'est lorsqu'il en est tout à fait exempt, qu'il nous paraît être surtout lui-même, comme dans la *Ballade des dames du temps jadis*, avec son merveilleux refrain sur « les neiges d'antan ».

On trouve encore le véritable Villon dans la *Ballade des pendus*, dans celle intitulée *Tout aux tavernes et aux filles*, dans son *Petit Testament*, suite d'octaves spirituelles contenant une série de *lays* (legs) à ses amis, et surtout dans le *Grand Testament*, qu'il écrivit en 1462, poëme ému et émouvant, avec les retours de l'auteur sur lui-même, ses regrets, ses remords presque, et ses énergiques peintures.

> Hé Dieu ! se j'eusse estudié
> Au tems de ma jeunesse folle,
> Et à bonnes mœurs dédié,
> J'eusse maison et couche molle !
> Mais quoi ? je fuyoye l'escolle
> Comme faict le mauvays enfant...
>
> La mort le faict fremir, pallir,
> Le nez courber, les veines tendre,
> Le col enfler, la chair mollir,
> Joinctes et nerfs croistre et estendre.
> Corps féminin qui tant est tendre,
> Polly, souef, si precieulx,
> Te faudra-il ces maux attendre ?
> Ouy, ou tout vif aller ès cieulx.

On a souvent imprimé, à la suite du *Grand Testament*, des récits d'escroquerie en argot versifié, intitulé *les Repues franches*, et qui ne sont pas de Villon, mais d'un anonyme. Quelques éditeurs le regardent comme l'auteur de deux farces spirituelles : *le Franc-archer de Bagnolet* et le *Dialogue de monsieur de Male-paie et de monsieur Baillevent*. M. Magnin penche à lui attribuer la farce de *Pathelin*. — Les *Œuvres* de Villon, d'abord imprimées sous ce titre : *le Grand Testament Villon et le Petit, son Codicille, le Jargon et ses Ballades* (Paris, 1489, in-4), eurent un succès prodigieux et furent rééditées vingt-neuf fois jusqu'en 1542. Parmi ces éditions se distingue celle que fit Clément Marot, sur l'ordre de François I^{er} (Paris, 1533, in-8). Le règne de Ronsard et de la Pléiade, avec un goût littéraire tout différent, fit cesser

cette vogue, et le XVII^e siècle arrivant, avec sa poésie épurée et classique, mit bientôt Villon en oubli. Toutefois quelques hommes de talent et de génie en firent l'estime qu'il méritait. Mais on ne commença à le réimprimer qu'en 1723 (Paris, Coustelier, in-8). Il fut ensuite réédité par Marchand, avec des fragments inédits (La Haye, 1742, 2 parties in-8), et plus près de nous, par Prompsault (Paris, 1832, in-8), par Paul Lacroix, dans la *Bibliothèque elzévirienne* (Paris, 1854, in-12), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. IX ; — Daunou, dans le *Journal des savants* (septembre 1832) ; — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle ;* — Campaux : *Villon, sa vie et ses œuvres* (Paris, 1859, in-8) ; — Aug. Vitu : *Notice sur François Villon* (Ibid., 1873, in-8) ; — A. Longnon : *Fr. Villon et ses légataires* (Ibid., 1873, in-8) ; — A. de Montaiglon, dans les *Poëtes français* d'Eug. Crépet, t. I.

VINCENT DE LÉRINS (saint), écrivain ecclésiastique latin, né en Gaule, mort vers 450. Après avoir porté les armes, il se retira au monastère de Lérins et fut ordonné prêtre. Nous avons de lui un opuscule, remarquablement écrit, contre les erreurs des hérétiques. Il a pour titre : *Commonitorium pro catholicæ fidei antiquitate*. On le connaît aussi sous le nom de *Commonitorium peregrini*, que lui donna Gennade dans son *De viris illustribus*. Ce petit traité a eu de nombreuses éditions ; celle de Baluze (Paris, 1663, in-8) est particulièrement estimée.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. II ; — Elpelt : *Vincentius von Lerina* (Breslau, 1840, in-8).

VINCENT DE BEAUVAIS, en latin *Vincentius Bellovacensis*, théologien français, né vers la fin du XII^e siècle, mort vers 1264. Il entra dans l'ordre des Dominicains et se fit une grande réputation par son savoir. Le roi saint Louis se plaisait à l'entendre. Il a laissé un ouvrage considérable, très-connu dans le moyen âge. On le voit intitulé, dans les manuscrits, *Bibliotheca mundi* ou *Speculum majus* et *Speculum triplex*. C'est une encyclopédie des connaissances humaines au XIII^e siècle. Il se divise en trois parties : *Speculum naturale*, ou Miroir de la nature, *Speculum doctrinale*, ou Miroir scientifique, *Speculum historiale*, ou Miroir historique. On y a souvent ajouté, comme quatrième partie, le *Speculum morale*, ou Miroir moral, et qui n'est qu'un extrait de la *Somme* de saint Thomas, et d'autres ouvrages théologiques. Quoique cette collection de *Miroirs* ne soit en général qu'une compilation, elle est précieuse comme source de renseignements sur l'état intellectuel du XIII^e siècle et des ouvrages perdus qu'elle cite. Le principal guide de l'auteur pour la portion scientifique est Aristote. L'œuvre de Vincent de Beauvais a été imprimée à Strasbourg (1473, 10 vol. in-fol.) et à Douai (1624, 4 vol. in-fol.). La partie historique a été seule traduite en français par Jean du Vignay, sous le titre de *Miroir historial* (Paris, 1495-96, 5 vol. in-fol.). L'Académie des inscriptions a mis au concours, en 1856, la recherche des sources où avait été puisé le *Speculum historiale*, et le prix a été remporté par M. Boutaric.

Cf. Daunou, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XVIII ; — Bourgeat : *Etudes sur Vincent de Beauvais* (Paris, 1857, in-8).

VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe), mathématicien et érudit français, né à Hesdin (Pas-de-Calais) le 20 novembre 1797, mort le 26 novembre 1868. Il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1850, en remplacement de Biot. Outre ses livres et mémoires de mathématiques, il a communiqué à l'Institut et publié dans divers recueils de nombreuses et savantes recherches d'érudition, notamment sur la musique des anciens et sur les passages les plus obscurs des auteurs qui s'y rapportent. [*Dict. des Contemp.* les quatre premières édit.]

VINCI (Léonard de), né au château de Vinci près Florence, en 1452, mort en France, près d'Amboise, en 1519. Ce peintre célèbre, qui fut encore mécanicien, ingénieur et architecte, se montra aussi poëte et écrivain distingué. Son *Trattato della Pittura* (Paris, 1651) se recommande par la justesse de l'expression, aussi bien que par l'autorité du maître. Il a été traduit en français par Gault de Saint-Germain (1803). Divers autres traités de Vinci sur l'hydraulique ont été imprimés dans des collections d'écrivains italiens. La bibliothèque de l'Institut conserve de Léonard 12 vol. in-fol. manuscrits. Un 13^e se trouve à la Bibliothèque nationale.

Cf. Libri : *Histoire des sciences mathématiques*, t. III ; — Rio : *Léonard de Vinci et son école* (1855) ; — *le Cabinet de l'amateur* (1862).

VINCIGUERRA (Marc-Antoine), poëte italien de la seconde moitié du XV^e siècle. Il fut secrétaire du Conseil de la république de Venise. On le considère comme un des créateurs de la satire en Italie, quoique ses *terze rime* ressemblent plus à de petits traités de morale qu'à de véritables satires. Son recueil, très-goûté de ses contemporains, est intitulé : *Opera nuova* (Bologne, 1475, in-8 ; Venise, 1517, in-12). Sansovino l'a inséré dans son *Choix de satires* (Venise, 1560, in-8).

VINET (Elie), érudit français, né en 1509 près de Barbezieux, mort le 14 mai 1587. Il fut professeur au collége de Guienne à Bordeaux, dont il devint principal en 1558. Il compta parmi ses élèves, Montaigne, et parmi ses amis, Cujas, Augustin de Thou et Joseph Scaliger. On doit à Vinet de bonnes éditions annotées de *Sidoine Apollinaire* (1552, in-8), d'*Eutrope* (1553, in-8), de *Perse* (1560, in-4), de *Horus* (1563, in-4), de *Pomponius Mela* (1572, in-4), d'*Ausone* (Bordeaux, 1575, in-4), etc. Il a traduit en latin *Théognis* (Bâle, 1543, in-8), la *Sphère* de Proclus (Paris, 1557, in-8), etc. Il a écrit en outre : *l'Antiquité de Bordeaux, Angoulême et autres lieux* (Bordeaux, 1565, in-4) ; *l'Antiquité de Saintes et de Barbezieux* (Bordeaux, 1571, in-4), réimprimée par L. Cavrois dans *Barbezieux, son histoire et ses seigneurs* (Paris et Barbezieux, 1869, in-8), etc.

Cf. Joannet : *Eloge d'Elie Vinet* (Périgueux, 1816, in-8) ; — L. Cavrois : *Elie Vinet*, dans l'ouvrage cité, p. 30-50.

VINET (Alexandre-Rodolphe), littérateur suisse, né le 17 juin 1797 à Ouchy, dans le canton de Lausanne, mort le 10 mai 1847. Sa famille était d'origine française. Il fit ses études à l'Académie de Lausanne, et fut chargé en 1817 du cours de langue et littérature françaises au gymnase de Bâle. En 1819, il fut consacré pasteur. En 1837, sur la demande de ses compatriotes, il se chargea d'enseigner la théologie et l'éloquence sacrée à l'Académie de Lausanne, et en 1845 il fut appelé à la chaire de littérature française. Dans le ministère évangélique, tout en inclinant à une dévotion rigoureuse, il se montra zélé défenseur de la liberté de conscience. « Comme pasteur et prédicateur, il fut, dit Sainte-Beuve, le plus sympathique des protestants. » Dans le domaine propre de la littérature, ce fut un des hommes les plus remarquables qu'ait produits la Suisse française. Ses cours à l'Académie de Lausanne furent renommés par l'élévation, la finesse, la gravité pénétrante de sa parole. Ses ouvrages critiques joignent à la sagesse de la pensée une concision, un relief peu communs, et qui font oublier les étrangetés de langue particulières à la Suisse française.

Les écrits de Vinet sont : *Du respect des opinions* (1824, in-8) ; *Sur la liberté des cultes* (Paris, 1826, in-8) ; *Chrestomathie française* (Bâle, 1829-30, 3 vol. in-8), recueil de morceaux en vers et en prose, avec des notices, des analyses utiles et

d'excellents discours sur l'histoire de la littérature française : *Discours sur quelques sujets religieux* (Ibid., 1835, in-8, plusieurs fois réimpr.; *Nouveaux Discours...* 1841, in-8); *Essais de philosophie morale et de morale religieuse, suivis de quelques Essais de critique littéraire* (Paris, 1837, in-8); *Essai sur la manifestation des convictions religieuses et sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat* (Ibid., 1842, 1858, in-8); *Etudes évangéliques* (Ibid., 1847, in-8); *Etudes sur la littérature française au XIXe siècle* (Ibid., 1849, 2 vol. in-8); *Histoire de la littérature française au XVIIIe siècle* (Ibid., 1851, 2 vol. in-8); *Homilétique, ou Théorie de la prédication* (Ibid., 1853, in-8); *l'Education, la Famille et la Société* (Ibid., 1855, in-8); *Etudes sur Blaise Pascal* (Ibid., 1856, in-8), ouvrage où l'on voit, suivant l'expression de M. Havet, « le protestantisme tirant à lui les *Pensées*, et y faisant son butin avec un zèle ingénieux; » *Moralistes des XVIe et XVIIe siècles* (Ibid., 1859, in-8); *Histoire de la prédication parmi les réformés de France au XVIIe siècle* (Ibid., 1860, in-8), etc. M. Astié a publié l'*Esprit d'Al. Vinet* (Genève, 1861, 2 vol. in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, t. II ; — Ed. Scherer : *A. Vinet, sa vie et ses écrits* (Paris, 1853, in-8) ; — Saint-René Taillandier, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 janvier 1864); — E. Rambert : *Alex. Vinet d'après ses poésies* (Ibid., 1868, in-8), et *Alex. Vinet, histoire de sa vie et de ses ouvrages* (Ibid., 1875, in-8).

VINGT-QUATRE FÉVRIER (LE), drame de Werner, imité par Müllner (voy. ces noms).

VIOLANTE DO CEO (c'est-à-dire *du ciel*), femme poëte portugaise, née à Lisbonne en 1601, morte en 1693. Elle était religieuse de l'ordre de Saint-Dominique. On l'a surnommée la dixième muse. On a d'elle plusieurs pièces de théâtre, entre autres celle intitulée : *Santa-Engracia*, qu'elle composa à dix-huit ans; puis un recueil très-considérable de poésies qui, très-goûtées des contemporains, ne sont plus citées que comme échantillon de la recherche prétentieuse qu'elles mirent à la mode en Portugal au XVIIe siècle ; ce recueil, qui a reçu le titre de *Parnasso lusitaneo de divinos e humanos versos*, fut d'abord imprimé sous celui de *Rimas varias de la madre soror Violante del Cielo* (Rouen, 1646, in-8).

Cf. Sismonde de Sismondi : *Des littératures du Midi*, t. IV ; — Ferd. Denis : *Histoire littéraire de Portugal*.

VIOLETTE (LA), ou GÉRARD DE NEVERS, roman d'aventures de Gilbert de Montreuil (voy. ce nom).

VIRELAI, petit poëme français, dont l'origine remonte au XIIIe siècle. Ce ne fut d'abord, comme l'indique son nom, qu'une modification d'une des formes du lai (voy. ce mot). Cette modification devait consister, suivant la théorie des prosodistes, dans le virement ou changement de front des deux rimes du lai, dont on faisait dominer alternativement chacune pendant un certain nombre de vers. Dans les virelais composés de vers inégaux, on terminait les grands vers par la rime qui appartenait primitivement aux petits vers du lai, et réciproquement. Selon que l'art se faisait plus ou moins raffiné, on augmenta ou l'on diminua les difficultés de composition de cette petite pièce, qui ne fut souvent qu'une chanson à refrain, roulant sur deux rimes. Tel est, dès le XIVe siècle, ce joli virelai d'Eustache Deschamps :

Sui-je, sui-je, sui-je belle ?
Il me semble, à mon avis,
Que j'ay beau front et doulz viz,
Et la bouche vermillette :
Dictes-moy se je sui belle.

J'ay vers yeulx, petits sourcis,
Le chief blont, le nez traitis (délicat),
Ront menton, blanche gorgette :
Sui-je, sui-je, sui-je belle ?
J'ay piez rondes et petiz,
Bien chaussans et biaux habis
Je sui gaye et foliette :
Dictes-moy se je sui belle...

On trouve au XVIIe siècle une forme plus libre de virelai, consistant à ramener dans une pièce de longue haleine, toute sur deux rimes, l'un et l'autre des deux premiers vers, alternativement, et sans distinction de couplets, aussi souvent qu'ils tombent à propos. On cite du P. Mourgues un virelai de cette sorte qui n'a pas moins de 56 vers. En voici le début :

Adieu vous dis, triste lyre !
C'est trop apprêter à rire.
De tous les métiers le pire
Est celui qu'il faut élire
Pour mourir de male-faim,
C'est à point celui d'écrire.
Adieu vous dis, triste lyre !

J'avois vu dans la satire
Pelletier cherchant son pain :
Cela me devoit suffire;
M'y voilà, s'il le faut dire,
Faquin et double faquin;
(Que de bon cœur j'en soupire !)
J'ai voulu part au pasquin.
C'est trop apprêter à rire.
Tournons ailleurs notre mire... etc.

Ce genre, savamment ou naïvement artificiel, a exercé, comme tous les anciens rhythmes, l'habileté de nos versificateurs contemporains.

Cf. F. de Gramont : *Les vers français et leur prosodie* (Paris, 1876, in-18).

VIRET (Pierre), théologien protestant français, né en 1511 à Orbe, dans le pays de Vaud, mort en 1571. Lié avec Farel, il fut un des premiers à prêcher la réforme en Suisse et fut ministre à Lausanne. Vers la fin de sa vie, il enseigna la théologie à Orthez, où il avait été appelé par la reine de Navarre. Prédicateur éloquent et écrivain véhément, il manquait de grâce et de goût. On a de lui : *Exposition familière sur le symbole des Apostres* (Genève, 1543, in-8, plusieurs fois réimpr.); *Disputations chrestiennes* (Ibid., 1544, in-8); *Du ministère de la parole de Dieu* (Ibid., 1548, in-8); *Des actes des vrais successeurs de Jésus-Christ* (Ibid., 1554, in-8); *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* (Ibid., 1560, in-8).

Cf. Jaquemot : *Viret, réformateur de Lausanne* (Strasbourg, 1836, in-4).

VIRGILE (PUBLIUS VIRGILIUS, VERGELIUS ou VIRGINIUS MARO), célèbre poëte latin, né à Andes (aujourd'hui Pietola), près de Mantoue, en 70 avant J.-C. (le 15 octobre 684 de la fondation de Rome), mort à Brindes le 22 septembre 19 avant J.-C. On a sur sa vie d'assez nombreux renseignements, mais qui manquent de précision et de certitude. Son père, suivant les uns, était serviteur et fermier d'un viator ou officier de justice d'ordre inférieur, dont il épousa la fille, nommée Maïa ; suivant d'autres, il était potier. Il paraît certain qu'il habitait la campagne et la cultivait pour le compte d'un maître, avant de devenir lui-même modeste propriétaire. Elevé au milieu des champs, le jeune Virgile y puisa le sentiment de la nature, allié au goût de l'étude et à l'amour des sciences. Ayant pris à seize ans la robe virile, sous le second consulat de Pompée et de Crassus, et, suivant Donat, le jour même où mourut Lucrèce, il suivit les écoles de Crémone, de Milan et de Naples, acquit une connaissance approfondie de la langue grecque et s'appliqua avec ardeur à la physique et à la philosophie. Il s'attacha, comme Cicéron, comme Horace, à une sorte d'éclectisme académique, où les doctrines épicuriennes et stoïciennes s'associaient dans l'admiration du génie de Platon. Ses maîtres favoris furent le philosophe épicurien Syron, dont Cicéron parle avec éloge, et le poëte gram-

mairien Parthenius; son attachement pour ce dernier lui valut peut-être son surnom de *Parthenias*, que l'on prit plus tard dans le sens de virginal et qu'on expliqua par la pureté de ses mœurs : pureté très-problématique, si l'on en juge par les ardeurs de la seconde églogue et par le caractère licencieux des premiers petits poëmes que les anciens n'hésitaient pas à lui attribuer.

Il avait environ vingt-cinq ans qu'il n'avait encore produit que les essais peu dignes de sa gloire, mentionnés par les scholiastes, sous les titres de *Culex, Ciris, Copa, Moretum, Ætna, Diræ, Hortulus, Catalecta, Priapeia*, etc. On ne peut voir l'œuvre authentique de Virgile dans les diverses pièces qui nous sont parvenues sous ces mêmes titres; quelques-unes sont évidemment d'une époque postérieure, et les autres ont subi tout au moins des arrangements et des interpolations. Les plus importants de ces poëmes sont celui de *Ciris*, qui a 541 vers, et le *Culex*, qui en a 414. Dans *Ciris*, que l'on peut assigner à Cornelius Gallus, on retrouve l'imitation de Virgile et de Catulle sur un sujet mythologique : c'est la fable de Scylla, fille du roi de Mégare, Nisus, qui, par amour pour Minos, trahit son père et livre la ville aux ennemis; mais Minos ne peut pardonner un tel crime à la jeune fille, qui, après avoir été attachée à la proue de son navire, est changée en aigrette; le père, métamorphosé en aigle marin, ne cesse de poursuivre la coupable.

Le *Culex* avait une assez grande valeur poétique aux yeux des anciens. Il offrait sur un petit sujet des prétentions épiques. C'est l'histoire d'un moucheron qui, voyant un berger menacé pendant son sommeil par un horrible serpent, l'éveille par une piqûre; le berger, dans un mouvement de colère, écrase d'abord l'insecte, puis voit le monstre, le combat et le tue. La nuit suivante, le moucheron apparaît en songe au berger, expose le sort qui lui est fait aux enfers et réclame une sépulture solennelle, qui lui est accordée avec reconnaissance. Dans la forme actuelle de ce poëme qui contient une description des enfers sans proportion avec l'action et les personnages, on trouve une incohérence de style qui trahit des époques différentes : c'est un pastiche de rhéteur plutôt que le début d'un poëte. Les *Diræ* sont généralement rapportées à Valerius Caton, et l'*Ætna* à Lucilius Junior, contemporain de Sénèque. Le *Moretum* passe pour avoir été écrit en grec par Parthenius; Virgile l'aurait seulement traduit en latin. Quant à la plupart des pièces réunies dans les *Catalecta*, elles paraissent calquées sur des poésies alexandrines. Les *Priapeia*, dans la diversité de leurs fragments, peuvent bien en contenir quelques-uns de provenance virgilienne.

C'est, dit-on, par reconnaissance que Virgile, aux environs de sa trentième année (de 43 à 37 avant J.-C.), écrivit les premières poésies qui honorent son nom, les *Bucoliques*. Après la bataille de Philippes, le territoire de Crémone et de Mantoue avait été distribué par les triumvirs à leurs vétérans. Grâce à la protection de Pollion et de Mécène (s'il faut toutefois faire remonter à cette date les relations de Virgile avec ce dernier), le poëte obtint la restitution de son patrimoine. Pollion lui conseilla de se consacrer à la poésie pastorale, seul genre qui n'eût pas alors à Rome son auteur en titre. Ce conseil fut un ordre pour Virgile, qui chercha, suivant l'usage, son guide chez les Grecs et le trouva dans Théocrite. Sans atteindre aux qualités d'invention et de composition de son modèle, avec moins de naïveté dans le sentiment de la vie rustique, moins de vérité dans les peintures, moins de précision dans les traits, il donna à la langue poétique des Romains une grâce, une souplesse, une émotion naturelle, une variété de tons qu'elle ne connaissait pas. Il mit en scène moins des bergers que des êtres humains, avec des passions qui, pour manquer de couleur locale, n'en sont pas moins sympathiques; il intéressa ses concitoyens à ses tableaux en y mêlant l'allégorie, et sous ses personnages de convention on reconnut ses protecteurs et ses maîtres. La campagne prit une majesté digne de ses spectateurs consulaires :

> Si canimus silvas, silvæ sint consule dignæ.

On vit dans le cadre d'une églogue (IV) se dérouler les destinées du monde romain, ramené par Auguste à l'âge d'or. Le nom d'églogues, qui n'a aucun sens particulier, ne fut donné que plus tard aux poésies pastorales de Virgile; après avoir été répandues par des copies séparées, elles furent réunies et publiées sous les auspices de Pollion, avec le titre plus expressif de *Bucoliques* (Bucolicon liber). Elles sont au nombre de dix, dont cinq en dialogue, alternant régulièrement avec cinq en forme de tableau ou de récit. En comparant en particulier les *Eglogues* de Virgile aux *Idylles* de Théocrite, on trouve un procédé d'imitation analogue à celui que pratiquait Térence à l'égard de Ménandre : le poëte latin emprunte à plusieurs modèles grecs les éléments de chacune de ses pièces. Ainsi la seconde églogue est tirée des idylles III, XI et XXII; la troisième, des idylles IV et V; la cinquième, des idylles I, VII; la septième, des idylles VI et VIII; la huitième, des idylles II et III. Si l'on songe que l'*Énéide* elle-même emprunte une partie de ses éléments à l'*Iliade* et l'autre partie à l'*Odyssée*, on pourra croire que ce procédé n'est pas seulement la marque de la faiblesse d'invention chez un poëte qui débute, mais le trait essentiel d'infériorité du génie romain en littérature.

Le poëme des *Géorgiques* a plus de portée et une valeur plus originale. Virgile, retiré auprès de Naples, y consacra sept années (de 37 à 30 avant J.-C.). Il le dédia à Mécène qui était alors au premier rang de ses bienfaiteurs; mais rien ne prouve qu'il l'ait entrepris, comme on l'a dit, à la prière du ministre d'Auguste et pour seconder le dessein politique de remettre l'agriculture en honneur chez les Romains. Il est probable que le poëte fut conduit de lui-même à son sujet et à la manière de le traiter par ses propres sentiments et la pente naturelle de son esprit. Il trouva encore cette fois son modèle chez les Grecs; mais s'il prit Hésiode pour guide (II, v. 175),

> Ascræumque cano romana per oppida carmen,

il le suivit avec une entière indépendance. Plusieurs sentiments se font jour ou se déploient dans les *Géorgiques :* l'amour sincère de la campagne, l'émotion du patriotisme, le besoin de faire tourner la poésie à l'utilité publique. Virgile ne se borne pas à décrire les champs, les travaux de la culture, les animaux, compagnons et auxiliaires de l'homme; il présente son sujet dans sa vivante réalité, dans ses rapports intimes avec l'âme humaine, dans toute son importance sociale et patriotique (liv. II, v. 532-4) :

> Hanc olim veteres vitam coluere Sabini.
> Hanc Remus et frater, sic fortis Etruria crevit,
> Scilicet et rerum facta est pulcherrima Roma.

Il laisse, non sans regret, à Lucrèce, génie plus hardi, avec un art moins parfait et une langue moins souple, la tâche d'expliquer la nature et d'affranchir les âmes par la science (liv. II, v. 490) :

> Felix qui potuit rerum cognoscere causas !...

S'abandonner lui-même à l'amour des champs, des ruisseaux, des bois, plaire et être utile à ceux qui le partagent, voilà toute sa pensée. Il leur plaira par l'épanchement de tous les trésors de la poésie sur des objets trop dédaignés des poëtes :

il sera utile par l'exactitude et la précision de ses préceptes. Ces derniers portent, dans les quatre chants ou livres, sur les objets suivants : 1° la culture du sol; 2° les arbres, spécialement l'olivier et la vigne; 3° les bestiaux; 4° particulièrement les abeilles. La poésie des *Géorgiques* n'est pas seulement dans ces brillants ou touchants épisodes qui s'en détachent et s'apprennent par cœur : au premier chant les présages de la mort de César, au second le bonheur de la vie champêtre, au troisième la peste des animaux, au dernier le grand et admirable hors-d'œuvre de la mort d'Eurydice, qui est presque à lui seul un poëme; elle circule dans l'œuvre entière, la soutient, l'anime, éclate dans les moindres détails, et, s'alliant à la précision, sauve l'exposition technique elle-même de la sécheresse et de la monotonie. C'est la perfection du genre didactique, c'est le comble de l'art, et il n'est pas de traduction d'une langue dans une autre qui puisse en donner une juste idée.

Affermi par cette première grande œuvre poétique dans la conscience de son génie, familiarisé avec les modèles grecs non-seulement par une longue étude, mais par ses heureux efforts pour en faire passer les beautés dans sa langue, Virgile osa tenter une tâche plus ardue, celle de donner au siècle d'Auguste une épopée romaine. Il s'agissait de produire, au sein d'une civilisation consommée, et par la puissance du travail individuel, une de ces œuvres héroïques, religieuses, nationales que le génie des Homère avait créées, comme en se jouant, au berceau de la civilisation hellénique. L'*Énéide* fut le résultat de cette tentative. Virgile y dévoua les douze dernières années de sa vie et ne put entièrement l'achever. L'*Énéide* est un poëme éminemment national par le sujet et par la manière dont il est traité. Il s'agit de l'origine des Romains et des fondements mêmes de leur grandeur. Leurs destinées sont mises sous la sauvegarde de la religion, et l'Olympe grec et l'Olympe latin s'unissent pour les assurer et les accomplir. Tout l'avenir de Rome, fixé d'avance par d'infaillibles oracles, se lit dans de prophétiques visions. L'histoire de ses grandes époques est là avec ses crises, ses dangers, ses moyens inespérés de salut, avec la gloire de ses beaux noms, ses familles de héros, avec les merveilles du règne d'Auguste pour couronnement. Jamais poëme ne fut conçu, exécuté sous une inspiration plus patriotique. Et c'est là ce qui fait l'originalité de l'*Énéide*, au milieu des emprunts et des imitations de toute sorte dont elle porte la trace. C'est ce qui sauvait, aux yeux des Romains, les défauts reprochés par les modernes au principal personnage. Si Énée nous paraît trop soumis à la volonté divine, trop impassible, trop en dehors des passions humaines, trop pieux pour nous émouvoir, s'il agit plus souvent en flamine qu'en guerrier, ce n'est pas parce que Virgile a voulu, par flatterie pour Auguste, lui donner les traits que l'on se plaisait à prêter au pacificateur de l'empire, ce n'est pas même par fidélité aux souvenirs de l'*Iliade;* c'est, comme l'a très-bien fait remarquer M. Benoist, parce que « sous le nom d'Enée se sont rassemblés les traits de l'un des plus anciens dieux de la race latine. Le *Pater indiges* est surtout la divinité du foyer domestique, de la vie grave, sobre, sévère et religieuse; il est le type le plus parfait de cette piété, de cette vertu qui formaient le fond du caractère romain. Se pouvait-il que le personnage d'Enée, en se substituant à lui, ne prît pas la même physionomie? Virgile, sous ce rapport même, n'a rien inventé; il a reçu son personnage de la tradition antérieure. Il n'a pas pu ne pas l'appeler sans cesse *pater* et *pius;* il n'a pas pu le représenter indifférent aux songes, aux cérémonies religieuses, aux plus minces détails du culte. C'eût été lui enlever son caractère national. »

On a remarqué que, sur les douze chants, les six premiers, avec leurs récits d'aventures et de voyages, rappellent l'*Odyssée*, et les six derniers, avec leurs opérations stratégiques et leurs tableaux de combats, participent de l'*Iliade;* mais, en résumant dans l'unité complexe de son œuvre la double image des deux poëmes homériques, il n'a pu reproduire ni la simplicité attachante de l'un, ni l'énergie fougueuse de l'autre. Et pourtant les tableaux émouvants et puissants ne manquent pas. Qu'il nous suffise, en guise d'analyse, d'en rappeler un par chant. Au premier, la tempête qui rejette les Troyens sur la côte d'Afrique; au second, la prise et l'incendie de Troie; au troisième, la rencontre d'Andromaque; au quatrième, la tragédie des amours de Didon; au cinquième, les jeux funèbres en l'honneur d'Anchise; au sixième, la description du Tartare et de l'Elysée; au septième, les fureurs guerrières de Turnus; au huitième, l'hospitalité d'Evandre; au neuvième, l'amitié de Nisus et Euryale; au dixième, la mort de Pallas; au onzième, celle de Camille; au douzième, la lutte suprême d'Enée et de Turnus. Énoncer seulement ces descriptions et ces récits, c'est rappeler tout ce que l'auteur de l'*Énéide* a su répandre de grâce, de charme, d'harmonie, de pathétique, d'éclat pittoresque, d'éloquence, au besoin d'élévation philosophique, dans les diverses parties d'une œuvre qui, sans pouvoir être mise sur la même ligne que les poëmes nationaux primitifs et spontanés, reste la première des épopées artificielles et savantes.

Il y a dans toute étude sur Virgile un chapitre curieux, celui de ses emprunts, on pourrait presque dire de ses plagiats. Voici comment M. Al. Pierron le résume et conclut : « Ce n'est pas seulement Homère que Virgile appela à son secours et qui l'aida à enrichir une matière indigente. Il y avait chez les Grecs une foule de poëmes intitulés *Retours*, où étaient racontées les aventures des chefs de l'armée grecque depuis leur départ de Troie. Heyne conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que Virgile tira un grand parti de ces épopées aujourd'hui perdues. Macrobe nous apprend que le deuxième livre de l'*Enéide* était copié, presque mot pour mot, du poëme de Pisandre. On ne saurait nier que le quatrième livre n'ait dû beaucoup à la *Médée* d'Euripide. C'est la même conception, la même situation, et l'amante d'Enée exprime plus d'une fois les mêmes sentiments que l'amante de Jason, et dans le même langage. Eschyle, Sophocle, Pindare, Apollonius de Rhodes, sont perpétuellement mis à contribution. A l'un, Virgile prendra le tableau de l'éruption de l'Etna; à un autre, celui du calme des nuits, mis en contraste avec le trouble de la douleur qui veille; à celui-ci cette comparaison, à celui-là cette pensée, ce mot, cette image. Il ne s'interdit pas même d'emprunter ou, si l'on veut, de dérober aux écrivains de son pays. Catulle, Lucrèce, Ennius, d'autres plus ou moins connus, fournissent des mots, des tours, des portions de vers, des vers entiers... Mais avec quel art se sont fondues dans le poëme toutes ces richesses étrangères! Comme Virgile se les est rendues siennes! Comme il se les est assimilées! Cesse-t-il un seul instant d'être lui-même? S'aperçoit-on jamais d'aucun défaut de continuité? Cherchez les sutures, vous chercherez en vain. L'*Enéide* n'a rien de commun avec les ouvrages faits de pièces de rapport. Les érudits sont en état, jusqu'à un certain point, de constater que là le poëte a été original, qu'ici il s'est souvenu ou qu'il a copié : le simple lecteur ne voit partout et toujours qu'une œuvre de génie. »

Enfin faut-il se souvenir, en présence des taches et des fautes de détail, que le poëte fut surpris par la mort au moment où il se préparait à revoir toute son œuvre sous le ciel même de la Grèce, et qu'il ne put y mettre la dernière main? On dit même qu'il la jugeait si éloignée de la perfection où il voulait la porter, qu'il ordonna par son testament de la livrer aux flammes. On ajoute qu'Auguste s'y opposa, et que le poëme fut confié à L. Varius et à Plotius Tucca, pour être corrigé et mis en éta de paraître. On leur imposa toutefois la condition de n'y rien ajouter. Virgile avait du moins pu jouir de l'accueil enthousiaste fait à certaines parties. Il avait lu lui-même, devant Auguste et sa sœur Octavie, les deuxième, quatrième et sixième livres, et l'éloge du jeune Marcellus, dans ce dernier, avait produit un effet dont le souvenir est resté légendaire. Octavie, qui avait perdu peu auparavant un fils de ce nom, ne put l'entendre sans fondre en larmes, et s'évanouit au dernier mot : *Tu Marcellus eris.* Elle fit, dit-on, compter au poëte dix grands sesterces pour chacun des vingt-six vers de cette poétique oraison funèbre. Virgile avait été lié avec les personnages les plus distingués de son temps. Outre la faveur d'Auguste, de Pollion, de Mécène, il avait eu l'amitié de Cornelius Gallus, de Varius, de Tucca, de Properce, d'Horace. Ce dernier surtout s'attendrit en parlant de lui; il l'appelle la moitié de lui-même (*Od.* I, III, 8); il vante la candeur de son âme (*Sat.* I, V, 40-42); et c'est lui, selon toute vraisemblance, qu'il nous fait connaître sous cet extérieur simple et rustique, qui cachait un cœur d'or et un grand génie (*Sat.* I, III, 29 et suiv.) :

Iracundior est paulo, minus aptus acutis
Naribus horum hominum ; rideri possit, eo quod
Rusticius tonso toga defluit, et male laxus
In pede calceus hæret : at est bonus, ut melior vir
Non alius quisquam, at tibi amicus, et ingenium ingens
Inculto latet hoc sub corpore.

La réputation de l'auteur de l'*Énéide* grandit, après sa mort, jusqu'à se transformer en une popularité sans rapport avec le caractère de son œuvre. Celle-ci devint une sorte de livre sacré, et les *sortes virgilianæ* prirent rang parmi les oracles (voy. SORTS). Le moyen âge transfigura à plaisir le poëte : il en fit le représentant de la science de l'ancien monde, un enchanteur, un magicien, un génie de légendes et de romans. C'est à la fois comme magicien et savant que Virgile est l'introducteur de Dante dans le royaume infernal. Le poëte n'a perdu cet étrange prestige que pour rentrer dans sa véritable gloire. Peu d'œuvres ont été plus commentées que les siennes, et ont renouvelé à ce point l'admiration sans l'épuiser. Et c'est justice; car, si plusieurs auteurs nous font pénétrer aussi avant dans la connaissance des idées et des croyances du monde romain, il n'en est aucun qui ait possédé à ce degré la perfection de la langue, la beauté des détails, la vérité du sentiment et de la passion, la justesse de l'expression et de l'image, toutes ces qualités, en un mot, qui, chez les écrivains de race latine, compensent ou dissimulent l'infériorité de l'invention.

Les éditions de Virgile se sont multipliées de bonne heure dans tous les pays. On tient pour l'édition *princeps* celle de Sweinheim et Pannartz (Rome, s. d. [1469], pet. in-fol. ronde; reproduite en 1471). Dans les dix années qui suivent, on compte près de vingt incunables, devenus des raretés bibliographiques (Strasbourg, s. d. [vers 1469], in-fol. goth.; Venise, 1470, in-fol.; Ibid., 1475, gr. in-fol., avec le commentaire de Servius). Dans les vingt dernières années du XV^e^ siècle, on ne les compte plus. A partir du XVI^e^, on remarque surtout les éditions d'Alde (Venise, 1501, in-8, italiq.), de Junta (Florence, 1507, pet. in-8), de Rob. Estienne (Paris, 1532, in-fol.), de Lebrixa (Grenade, 1546, in-4), de Henri Estienne (Genève, 1583, in-8), de J.-L. de La Cerda (Lyon, 1612-17, 3 vol. in-fol.), des Elzevier (Leyde, 1636 et 1676, pet. in-12), du P. La Rue, *ad usum Delphini* (Paris, 1682, in-4), de Mattaire (Londres, 1715, in-12), celle illustrée de Rome (1741, in-fol., 55 pl.), de P. Burmann (Amsterdam, 1746, 4 vol. in-4), de J. Baskerville (Birmingham, 1757, gr. in-4), de Bodoni (Parme, 1793, 2 vol. gr. in-fol.); de Didot jeune, illustrée par Gérard et Girodet (Paris, 1798, gr. in-fol.); de C.-G. Heyne (Leipzig, 1800, 6 vol. gr. in-8, fig.), un des chefs-d'œuvre de la critique moderne; de Lemaire (Paris, 1819-22, 8 vol. in-8), d'après la précédente; de Wagner (Leipzig, 1830-41, 5 vol. gr. in-8), d'après la même, avec additions; de Forbiger (Ibid., 1836-39, 3^e^ édit. 1852, 3 part. in-8), de Dübner (Paris, 1858, in-16, av. vign. photograph.), d'O. Ribbeck (Leipzig, 1859-68, 4 vol. in-8), d'E. Benoist (Paris, 1867-72, 3 vol. in-8). — Les traductions de Virgile dans les diverses langues sont aussi très-nombreuses, non-seulement celles de ses poëmes séparés, mais même de ses œuvres complètes. Pour ne parler, quant à la France, que des plus récentes, nous citerons : en prose, celles de l'abbé Desfontaines (Paris, 1743, 4 vol. in-8), de Binet (1805, 4 vol. in-12), de De Guerle (1825, 2 vol. in-8), de Delestre (1829-32, 3 vol. in-12), de Villeneuve et Charpentier, dans la *Bibliothèque* Panckoucke (1833-35, 4 vol. in-8), d'Aug. Nisard, dans la collection Nisard, d'Em. Pessonneaux (1865, 2 vol. in-18); en vers, celles de Delille, dont les *Géorgiques*, en particulier, ont été regardées comme le chef-d'œuvre de la traduction; de Gaston, de Cournand, Mollevaut, Barthélemy, Duchemin, d'Hipp. Cournol. Les Italiens citent avec éloge les traductions de Th. Angelucci, d'Annibal Caro, de Bondi, etc.; les Allemands, celle de Voss; les Anglais, celle de Warton et Dryden, etc. Une édition polyglotte des *Œuvres complètes* de Virgile, en six langues, a été donnée par J.-B. Montfalcon (Paris, 1835-38, gr. in-8). L'*Enéide*, travestie en français par Scarron et par plusieurs auteurs en patois bourguignon, a eu également ses parodies dans les diverses langues.

Cf. Sur la vie de Virgile et ses ouvrages :

Servius : *Commentarii in Virgilium* (Venise, 1471, in-fol.) ; — Donat : *P. V. Maronis Vita*, et *In libros XII Æneidos interpretatio* (Naples, 1735, in-fol.) ; — Fabricius : *Bibliotheca latina*, t. I ; — Bayle : *Dictionnaire historique* ; — J.-W. Berger : *De Virgilio oratore* (Wittemberg, 1703, in-4) ; — Reusch : *De Virgilio jurisconsulto* (Helmstaedt, 1728, in-4) ; — Meusel : *De Theocriti et Virgilii poesi bucolica* (Gœttingue, 1766, in-4) ; — Helliez : *Géographie de Virgile* (Paris, 1771, in-8 ; nouv. édit., 1809, in-12, avec carte) ; — Posselt : *De Virgilii Georgicis* (Carlsruhe, 1786, in-8) ; — Sax : *Onomasticon litterarium;* — Lauter : *De Virgilio imitatore Homeri* (Heidelberg, 1796, in-4) ; — Ludewig : *Clavis virgiliana* (Berlin, 1805, 2 vol. in-8) ; — Bonstetten : *le Latium ancien et moderne, ou Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Enéide* (Genève, 1805 ; nouv. édit., 1861, in-8, cartes) ; — Malfilâtre : *le Genie de Virgile*, œuvre posthume (Paris, 1810, 4 vol. in-8) ; — A.-L.-A. Fée : *la Flore de Virgile* (Ibid., 1823, in-8) ; — Tissot : *Etudes sur Virgile* (Ibid., 1825-30, 4 vol. in-8) ; — F.-G. Eichhoff : *Etudes grecques sur Virgile*, recueil de tous les passages de poëtes grecs imités, etc. (Ibid., 1825, in-8) ; — Destainville : *De l'influence du siècle d'Auguste sur la composition de l'Enéide* (Ibid., 1826) ; — H. Tœpfer : *Virgilii geographiæ in Æneide opera* (Amsterdam, 1828-38, 4 part. in-4) ; — Hipp. Fortoul : *Du génie de Virgile*, thèse (Lyon, 1840, in-8) ; — Lersch : *Antiquitates virgilianæ ad vitam populi romani* (Bonn, 1843, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Etude sur Virgile* (Paris, 1857, in-18) ; — Courdaveaux : *Eschyle, Xénophon et Virgile* (Ibid., 1872, in-18) ; — le P. de La Rue, Heyne, Ludewig, Benoist, etc. : *Notices, Introductions, Prolégomènes*, etc., de leurs éditions ; — Baehr, Bernhardy : *Geschichte..., Grundriss der rœmischen Literatur ;* — Al. Pierron : *Hist. de la littér. romaine;* — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire ;* — Quérard : *la France littéraire.*

Sur la légende de Virgile au moyen âge : *Les Faictz merveilleux de Virgille* (Paris, s. d., in-4, gothiq.; réimpr., ibid., 1831, pet. in-8, goth ; Genève, pet. in-8); — Siebenhaar : *De fabulis quæ media ætate de Virgilio circumferebantur* (Berlin, 1837); — Fr. Michel : *Quæ vices quæque mutationes et Virgilium ipsum et ejus carmina per mediam ætatem exceperint*, thèse (Paris, 1846, in-8); — Ed. du Méril : *Virgile l'enchanteur*, dans ses *Mélanges archéologiques* (Ibid., 1850, in-8); — Schwabe : *P. Virgilius per mediam ætatem gratia atque auctoritate florentissimus* (Paderborn, 1852); — Zappert : *Virgil's Fortleben im Mittelalter* (Vienne, 1851); — Genthe : *Leben und Fortleben des P. Virgilius Maro als Dichter und Zauberer* (Leipzig, 1857); — Comparetti : *Virgilio nel medio evo* (Livourne, 1872, 2 vol. in-8) — Bayle : *Dictionn. historique*.

VIRGILIO (Polydorio) ou VERGILIO, historien et philologue italien, né à Urbin vers 1470, mort en 1555. Il entra dans les ordres, enseigna les belles-lettres à Bologne, et fut envoyé par Alexandre VI en Angleterre, pour y recevoir le denier de saint Pierre, bien que ce tribut cessât d'être prélevé sous Henri VIII. A la suite d'un long séjour dans ce pays, il publia *Angliæ historiæ libri XXVI* (Bâle, 1534, in-8), ouvrage d'une latinité élégante, mais sans autorité. On a encore de lui : *Proverbiorum libellus* (1498-1506, in-4); *De inventoribus rerum* (1599, in-4) ; *De prodigiis libri III* (1531, in-8), ouvrage traduit en français par Belleforest.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

VIRGILIUS MARO, grammairien et poëte latin de la fin du v[e] siècle. Il fut, à Toulouse, le chef d'une école ou académie qui transmettait les connaissances de l'antiquité à quelques adeptes dans un langage mystérieux. C'est de lui sans doute qu'il est question dans le passage de l'*Epitome* de Grégoire de Tours, où sont exposées de fabuleuses origines de la nation franque : « ...Prius Virgilii poetæ narrat historia Priamum primum habuisse regem. » Ce Virgilius unissait à son savoir réel des prétentions qui ont été raillées dans plusieurs épigrammes d'Ennotius :

In tantum prisci defluxit fama Maronis
Ut te Virgilium sæcula nostra darent.

Angelo Maï a publié, en 1833, d'après les manuscrits du Vatican et du Musée de Naples, des traités de grammaire de Virgilius Maro.

Cf. Marty-Laveaux : *Examen des traités de grammaire de Virgilius Maro*, thèse de l'Ecole des chartes; — J. Quicherat : *Notice*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1[re] série, t. II.

VIRGINIE, sujet de tragédie, traité, en France, par Mairet, Leclerc, Campistron, La Harpe, Guiraud; à l'étranger, par Webster, Montiano, y Luyando, Alfieri, etc. (voy. ces noms).

VIRIS ILLUSTRIBUS (DE), ouvrage attribué à Cornelius Nepos (voy. ce nom).

VIRUÉS (Cristobal DE), poëte espagnol, né à Valence vers 1550, mort vers 1609. Il suivit la carrière des armes. Il a composé un poëme intitulé : *Monserrate* (Madrid, 1588), ayant pour sujet le crime commis par Juan Guarin contre la fille du comte de Barcelone, confiée à sa garde, et qu'il expie par la fondation d'un monastère célèbre. Ce poëme a été réimprimé dans la *Collection* de Rivadeneyra. Virués a aussi écrit des pièces de théâtre : *la Gran Semiramis* (1579); *la Cruel Casandra*, *Atila furioso* (1580); *la Infeliz Marcela* et *Elisa Dido* (1581), tragédie en cinq actes avec chœurs. Ses *Œuvres* ont été réunies par Luis Martin (Madrid, 1809).

Cf. Martinez de la Rosa : *Art poétique, Appendices*.

VISAKHA DATTA, prince indien du XII[e] siècle de notre ère. C'est le fils de Prithou Raï. Il est auteur d'un des meilleurs drames politiques et historiques du théâtre sanscrit, *l'Anneau du ministre* (Moudrâ Râkchasa). Imprimé à Calcutta (1831), il a été traduit par Wilson et compris dans ses *Chefs-d'œuvre du Théâtre indien*, traduits en français par Langlois (Paris, 1828, 2 vol. in-8).

VISCONTI (Ennius Quirinius), célèbre archéologue italien, né à Rome le 1[er] novembre 1751, mort à Paris le 7 février 1818. Fils d'un antiquaire distingué qui fut l'ami de Winckelmann, il reçut dans la maison paternelle une brillante éducation et montra une supériorité précoce dans toutes les branches d'études. A treize ans, il traduisit l'*Hécube* d'Euripide en vers italiens (Rome, 1765, in-4). Il fut successivement bibliothécaire du Vatican (1771), conservateur du Musée du Capitole (1784), ministre de l'intérieur de la république romaine, après la prise de Rome par les Français (1797), consul, etc. Réfugié ensuite en France, il y fut nommé administrateur du musée des antiques au Louvre, professeur d'archéologie, membre de l'Institut dans les deux classes des Beaux-Arts et d'histoire et littérature anciennes, etc.

Parmi ses travaux également remarquables par la science, l'exactitude et la beauté de la publication, nous citerons : *il Museo Pio Clementino*, commencé par son père, mais presque entièrement exécuté par lui (Rome, 1782-1807, 7 vol. in-fol., nombr. pl.), traduit en français, par A.-F. Sergent-Marceau (Milan, 1822, 7 vol. in-8); *il Museo Chiaramonti* (Rome, 1808, in-fol. 72 pl.), complétant le précédent et traduit en français par le même (Milan, 1822, in-8); *Iscrizioni greche Triopee ora Borghesiane* (Rome, 1794, in-fol.); *Notice des statues, bustes et bas-reliefs de la galerie des antiques du musée Napoléon* (Paris, 1801, in-12; souv. réimpr.); *Iconographie ancienne*, ou Recueil des portraits authentiques des empereurs, rois et hommes illustres de l'antiquité, avec Notices chronologiques et historiques, en deux parties : *Iconographie grecque* (Ibid., 1808, 3 vol. in-fol.); *Iconographie romaine*, achevée par A. Mongez (Ibid., 1817-25, 2 vol. in-fol.). Visconti a fourni un grand nombre d'articles et de mémoires à divers recueils, notamment au *Journal des savants*. Ses publications artistiques ont été réunies sous le titre d'*Œuvres* (Milan, 1818-22, 12 vol. in-4). Ses *Œuvres diverses*, italiennes et françaises, ont été recueillies par J. Labus (Ibid., 1827-30, t. I-III, *in-8*).

Cf. *Notice*, dans le *Journal des savants* (mars 1818), et les *Nouv. Mémoires* de l'Acad. des inscript., t. VIII (1827); — J. Lebas : *Notice*, en tête des *Œuvres diverses* ; — Quérard : *la France littéraire*.

VISDELOU (le P. Claude DE), orientaliste français, né en 1656 près de Pléneuf (Bretagne), mort le 11 novembre 1737. Membre de l'ordre des Jésuites et envoyé en Chine en 1685, il s'appliqua à l'étude de la langue et de l'histoire chinoises. Il alla très-avant dans cette connaissance. Il résida, depuis 1709, à Pondichéry. A l'aide des livres chinois, il écrivit une *Histoire de la Tartarie*, qui fut insérée dans la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot (édition de 1777-79, 4 vol. in-4). Le P. Visdelou a laissé aussi un grand nombre d'observations destinées à rectifier des erreurs de la *Bibliothèque orientale*, et il a traduit en français l'inscription de *Si-an-fou*, constatant l'introduction du christianisme en Chine au VII[e] siècle.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique*.

VISÉ (Jean DONNEAU DE). — Voyez VIZÉ.

VISION DÉLECTABLE (LA), d'Alfonso de la Torre; — LA VISION DU JUGEMENT, poëmes de Southey et de Byron; — LA VISION DE MIRZA, essai moral d'Addison (voy. ces noms).

VISION DE PIERRE LE LABOUREUR (LA), poëme anglais du XIV[e] siècle. On lui suppose pour auteur Robert Langlande, dont une tradition, fort répandue au XVI[e] siècle, fait un prêtre séculier d'Oxford et un disciple de Wycliffe. Les meilleurs manuscrits donnent

simplement au rédacteur le nom de William. La *Vision de Pierre le laboureur* (Piers Ploughman's Vision), l'un des plus remarquables monuments de la primitive littérature anglaise, est un poëme allégorique dans le genre de ceux qui abondaient alors en France, mais qui marque avec plus de vigueur l'esprit d'opposition contre le clergé. Pierre représente la classe moyenne et rurale de l'Angleterre; il en exprime les griefs et les aspirations. Si le cadre, avec ses personnifications de l'Avarice, la Simonie, la Conscience, la Paresse, est français et rappelle le *Roman de la Rose*, le style est anglo-saxon, aussi bien que les idées. La versification même tient plus des scaldes que des trouvères; elle procède par vers courts et allitérés. La *Vision*, composée vers 1360, c'est-à-dire plus de vingt ans avant les chefs-d'œuvre de Chaucer, est d'une langue plus surannée, plus difficile à comprendre. Elle semble être devenue promptement populaire, et, au XVI[e] siècle, au milieu du mouvement protestant, elle eut tout l'attrait d'un pamphlet de circonstance. Il s'en fit trois éditions dans l'année 1550. Elle fut ensuite réimprimée avec un autre ouvrage du même genre, le *Credo de Pierre le laboureur* (Londres, 1561, in-4). Il en a été donné des éditions récentes par Thomas Dunham Whitaker (Ibid., 1813, in-4) et Th. Wright (Ibid., 1856, 2 vol. in-18).

Cf. Thomas Wright : *Introduction* à son édition; — Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, t. I.

VISIONNAIRES (LES), pièce de Desmarets (voy. ce nom).

VISIONS (LES), ouvrage satirique de Quevedo; — LES VISIONS MERVEILLEUSES, ouvrage imité du précédent par Moscherosch (voy. ces noms).

VISPERED (LE), l'un des plus anciens livres du *Zend-Avesta* (voy. ce nom).

VITET (Louis), littérateur et homme politique français, né à Paris le 18 octobre 1802, mort à Versailles en juin 1873. Elève de l'Ecole normale, il prit part, avec les plus libéraux de ses collègues, à la rédaction du *Globe*, et se fit surtout connaître par la publication de scènes dramatiques (*les Barricades, les Etats de Blois, la Mort de Henri III*, 1827-1829), qu'il réunit plus tard sous le titre : *la Ligue* (1844, 2 vol. in-18). Après 1830, il devint inspecteur des monuments historiques, secrétaire général du ministère du commerce, conseiller d'Etat et député. Représentant aux Assemblées nationales de 1851 et 1871, il y fut un des adversaires déclarés des institutions républicaines. Membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1839, il fut élu membre de l'Académie française en 1845, en remplacement de Soumet.

Parmi les travaux historiques et littéraires qu'il continua au milieu de la vie politique, on cite : *Eustache Lesueur, sa vie et ses œuvres* (1843; nouv. édit. 1849, in-4, av. pl.), très-intéressante étude, publiée d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, dont il fut un des principaux rédacteurs; *Fragments et Mélanges* (1846, 2 vol. in-18); les *États d'Orléans* (1849, in-18), nouvelles scènes historiques; *Monographie de l'église de Notre-Dame de Noyon* (1845, in-4, avec *Atlas* in-fol.), faisant partie de la Collection de documents inédits sur l'histoire de France, etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

Cf. Caro : *Discours de réception* à l'Académie française; — Guizot : *M. Vitet*, dans la *Revue des Deux-Mondes*.

VITRÉ (Antoine) ou VITRAY, imprimeur français, né vers 1595 à Paris, mort en 1674. Sa marque est un Hercule terrassant un monstre, avec cette devise : *Virtus non territa monstris*. Il fut nommé imprimeur du roi en 1630. Ses éditions sont remarquables par l'exécution typographique et par la beauté du papier. La plus fameuse est la *Bible polyglotte* de Le Jay (1628-45, 10 vol. in-fol.). La variété des caractères qu'il fallut y employer en augmenta les difficultés et la valeur. Elle était en sept langues : hébreu, samaritain, chaldéen, syriaque, arabe, grec et latin.

Cf. A. Bernard : *Antoine Vitré et les caractères orientaux de l'anc. Imprimerie royale* (Paris, 1850, in-8).

VITRUVE, *Marcus Vitruvius Pollio*, architecte romain, du I[er] siècle avant J.-C., né probablement à Formies. Il fut employé par Jules César à la construction des machines de guerre, et devint, sous Auguste, inspecteur des édifices publics. Sur la demande de ce prince, il composa son fameux *Traité d'architecture* (*De architectura libri X*). Quoiqu'il l'ait écrit d'après les auteurs grecs, les études modernes faites sur les monuments mêmes de la Grèce ont démontré qu'il n'avait pas décrit l'art grec dans toute sa pureté, mais tel qu'il s'était modifié à Rome. A ce dernier point de vue, son ouvrage reste extrêmement précieux, ayant été composé à la plus belle époque de l'architecture romaine. Le style est souvent obscur, et il a été fait des lexiques particuliers, indispensables pour le bien entendre.

Edité d'abord avec *Frontin* (Rome, vers 1486, in-fol.), le *De architectura* fut réimprimé en 1496 (Florence, in-fol.) et en 1497 (Venise, in-fol.). La première édition avec figures fut donnée par Giocondo (Venise, 1511, in-fol.). Parmi les suivantes, on distingue celles de Philandrier (Lyon, 1552, in-4), d'Elzevier (Amsterdam, 1649, in-fol.), de Schneider (Leipzig, 1807-1808, 3 vol. in-8), de Statico, avec un *Lexicon vitruvianum* (Udine, 1825-1830, 4 vol. in-8), et celle de Marini, dont les planches sont magnifiques (Rome, 1836, 4 vol. in-fol.). *Vitruve* a été traduit en français par J. Martin (Paris, 1572, in-fol., fig. de Jean Goujon), par Claude Perrault (Paris, 1673, in-fol.), par Brioul (Bruxelles, 1816, in-4), par Maufras, dans la Bibliothèque Panckoucke (1847-1848, 2 vol. in-8), par Tardieu (Paris, 1859, 3 tomes en 2 vol. in-4, avec *atlas* de Caussin).

Cf. Baldi : *De verborum vitruvianorum significatione* (Augsbourg, 1612, in-4); — Schneider : *Prolégomènes* de son édition; — Quatremère de Quincy : *Dictionnaire d'architecture*.

VITRY (Jacques DE). — Voyez JACQUES.

VIVÈS (Jean-Louis), célèbre érudit espagnol, né à Valence en mars 1492, mort à Bruges le 6 mai 1540. Après avoir suivi les leçons de philosophie du collége de Beauvais à Paris, il passa à Louvain, où il reprit, sous la direction d'Erasme, ses études grecques et latines. Il y professait les belles-lettres, lorsqu'il fut appelé en Angleterre par Henri VIII, qui lui confia l'éducation de sa fille, Marie, et le nomma professeur à Oxford; mais ayant osé désapprouver le divorce du roi avec Catherine d'Aragon, il fut destitué, et après avoir subi quelques semaines d'emprisonnement, il se retira à Bruges, où il reprit ses travaux d'humaniste et de philologue.

Vivès eut, à ce double titre, un rang distingué parmi les savants de son temps, et son nom est resté particulièrement associé à ceux d'Erasme et de Budé, quoiqu'il n'eût pas le savoir précis du second ni surtout l'élégante latinité du premier; mais on remarque en lui un esprit de critique judicieuse et un fond sérieux de philosophie. Parmi ses travaux nous citerons : *De civitate Dei libri XXII, commentariis illustrati* (Bâle, 1522, 1570, in-fol.; 1610, 2 vol. in-fol.), traduit en français par G. Hervet (Paris, 1574, in-fol.); *Opuscula* (Anvers, 1531, in-12; Lyon 1532, in-12), contenant, entre autres écrits remarqués : *De ratione studii puerilis*, traduit en français par J. Colin (1548) et par G. Paradin (1550); *De causis corruptarum artium libri VII, De tradendis disci-*

plinis, etc. (Bruges, 1531, in-12; Lyon, 1551, in-8; Leyde, 1636. in-16), opuscules d'un grand sens moral et philosophique; *Exercitatio linguæ latinæ* (Bâle, 1538, in-8), dialogues traduits plusieurs fois en français (Lyon, 1560; Paris, 1578); *De institutione christianæ feminæ* (Bâle, 1538, in-12), traduit aussi deux fois en français; *De veritate fidei christianæ libri V* (Ibid, 1543, in-fol.), l'un des bons ouvrages de controverse de l'époque; un recueil de lettres : *Epistolarum farrago* (Anvers, 1556, in-12), indépendamment de celles insérées dans la correspondance d'Erasme. On a réuni les *Œuvres* de Vivès (Bâle, 1555, 2 vol. in-fol.; Valence, 1782-90, 8 vol. in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXI; — Paquot : *Mémoires*, t. XXII; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, notamment pour les traductions.

VIVIAN, roman de miss Edgeworth (voy. ce nom).

VIVIEN (Alexandre-Francis-Auguste), publiciste français, né le 3 juillet 1799 à Paris, mort le 7 juin 1854. Avocat, magistrat, administrateur, député, ministre, il fut élu en 1845 membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Ses écrits, d'une rare clarté, sont : *le Joueur à Paris, ou les Jeux dans leurs conséquences sur la moralité des individus et la fortune des familles* (Paris, 1825, in-8); *Traité de la législation des théâtres*, avec E. Blanc (Ibid., 1830, in-8); *Études administratives* (1845, in-8; 1853, 2 vol. in-18), sans compter de nombreux articles dans la *Revue des Deux-Mondes*.

VIVIEN (Enfances). — Voyez Guillaume au court nez.

VIVIEN l'Amachour de Montbranc, chanson de geste, 10e branche de la geste de *Doon de Mayence* (voy. ces mots). Cette chanson, composée de 1127 vers, se rattache à celle de *Maugis d'Aigremont*. Vivien est le frère jumeau de Maugis. Enlevé comme son frère, le jour même de sa naissance, il fut adopté par un *aumaçor* (mot arabe qui désigne à peu près un connétable) et devint roi de Montbranc, ville fabuleuse d'Italie. Le seul texte connu de *Vivien* fait partie d'un précieux manuscrit de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier contenant presque toute la geste de *Doon*. Il existe à la Bibliothèque nationale une version en prose manuscrite de *Vivien*.

VIZÉ (Jean Donneau de) ou Visé, littérateur français, né en 1640 à Paris, mort le 8 juillet 1710. Il débuta dans les lettres, à l'âge de vingt-trois ans, par des nouvelles et par des critiques de Corneille et de Molière. Plus tard il devint, pour le premier, un admirateur et un défenseur zélé; mais il persista dans ses attaques contre Molière, et les étendit à Racine et à Boileau. En même temps il avait abordé le théâtre avec succès dans la comédie et la tragédie, bien que ses ouvrages fussent très-médiocres sous les rapports de la composition et du style. En 1672, il fonda le *Mercure galant*, qui, malgré les critiques de La Bruyère, de Le Noble, de Boursault, fournit une longue et brillante carrière (voy. Mercure). Vizé reçut du roi une pension de cinq cents écus, un logement au Louvre et le titre d'historiographe.

On a de lui : *Nouvelles* (Paris, 1663, 3 vol. in-12); *Nouvelles galantes et comiques* (1669); *Zélinde, ou la Véritable Critique de* l'Ecole des femmes, *et la critique de la* Critique (1663, in-12), comédie en un acte qui ne fut pas représentée; *la Mère coquette*, comédie en trois actes, en vers (1665); *la Veuve à la mode*, comédie en un acte, en vers (1667); *l'Embarras de Godard, ou l'Accouchée*, comédie en un acte (1667); *les Amours de Vénus et d'Adonis*, tragédie à machines (1670); *les Intrigues de la loterie*, comédie en trois actes (1670); *le Gentilhomme Guespin, ou le Campagnard*, comédie en un acte (1670); *les Amours du Soleil*, tragédie à machines (1671); *les Dames vengées, ou la Dupe de soi-même*, comédie en cinq actes qui eut un grand succès (1675); *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV* (Paris, 1697-1705, 10 vol. gr. in-fol.), simple réimpression très-luxueuse de quelques extraits du *Mercure*, etc. *La Mère coquette, les Intrigues de la loterie* et *les Dames vengées* ont été imprimées dans le *Théâtre-Français* (1737, 12 vol. in-12).

Cf. Camusat : *Histoire des journaux*, t. II; — les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*, t. X; — Barbier : *Dictionnaire des anonymes*.

VOCABULAIRE. — Voyez Dictionnaire.

VŒRŒSMARTY (Michel), célèbre poëte hongrois, né à Nyeck en 1800, mort le 19 novembre 1855. Il quitta le barreau pour se livrer à la poésie, qui lui avait valu une célébrité précoce. A vingt et un ans, il écrivit une tragédie, *le Roi Salomon*, un drame, *le Roi Sigismond*, et un roman en vers, *la Victoire de la fidélité* (1821-1822), qui le posèrent déjà comme le rénovateur de la poésie hongroise. Il donna ensuite, à de courts intervalles, trois récits épiques : *la Fuite de Zalau* (1824), *Cserhalom* (1826), et *Eger* (1828), un drame, *Kout* (1825), et un nouveau roman en vers, *le Vallon enchanté* (1827), qui furent accueillis avec enthousiasme. Chef d'une nouvelle école nationale, il s'efforçait de concilier avec le choix des sujets patriotiques la pureté classique de la forme. Reçu membre de l'Académie hongroise en 1830, Vœrœsmarty n'a plus guère produit depuis que des *lieder*, dont quelques-uns, comme *l'Appel*, furent très-populaires. En 1846, il fut membre de l'Assemblée nationale. On a réuni ses *Œuvres complètes* (Pesth, 1845-47, 10 vol.). [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

Cf. Toldy : *Lettres esthétiques sur les œuvres épiques de Vœrœsmarty* (Pesth, 1827).

VOGELWEIDE (Walther de). — Voyez Walther.

VOIART (Anne-Elisabeth-Elise Petit-Pain, dame), femme de lettres française, née à Nancy en 1786, morte dans cette ville le 21 janvier 1866. Mariée à un homme de lettres veuf et père de deux enfants, dont l'un devint Mme Tastu, elle débuta par des traductions anonymes de romans allemands d'Aug. Lafontaine, puis collabora avec succès à divers journaux et acquit de la réputation par ses propres romans, remarqués pour l'éclat du style, le savoir et la moralité. Les deux principaux sont : *la Vierge d'Arduenne* (1820, in-8) et *la Femme ou les Six Amours* (1827-28, 6 vol. in-18), qui obtint un prix Montyon. Elle a écrit beaucoup de livres spécialement destinés à la famille et à l'éducation. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

VOIGT (Jean), historien allemand, né à Bettenham (Saxe) le 27 août 1786, mort en septembre 1863. Nommé professeur d'histoire à Kœnigsberg en 1817, il s'était déjà fait un nom par un célèbre ouvrage historique, exécuté à l'aide des documents originaux : *Grégoire VII et son époque* (Hildebrand als Papst Greg. VII und sein Zeitalter; Weimar, 1816; plusieurs édit.), traduit en français par l'abbé Jager (1837; 4e édit. 1864, 2 vol. in-18). Il y montrait, le premier, Hildebrand dans sa personnalité puissante et sa féconde activité. Il a donné depuis, entre autres travaux importants : *Histoire de la ligue lombarde* (Geschichte des Lombardenbundes; Kœnigsberg, 1818); *Histoire de la Prusse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la domination de l'ordre Teutonique* (Geschichte Preussens, von, etc.; Ibid., 1827-29, 9 vol.), l'un des plus remarquables ouvrages historiques de l'Allemagne; *Manuel de l'histoire de la Prusse, jusqu'à la Réformation* (Handbuch, etc.; 1842-43, 3 vol.); puis des monographies histo-

riques et des publications de documents inédits. [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

VOINESCO (Jean), littérateur et homme politique roumain, né à Bucharest, mort à Paris en 1855. Il a traduit de l'allemand en roumain un important *Tableau historique* (1842, in-fol.). Réfugié en France à la suite des révolutions de son pays, il a publié un recueil de nouvelles et de pensées, *les Arabesques* (Arabescuri, 1852), et traduit en français les *Doïnas* du poëte Alessandri. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

VOIR DIT (LE), poëme du trouvère Guillaume de Machault (voy. ce nom).

VOISENON (Claude-Henri DE FUSÉE DE), littérateur français, né le 8 juillet 1708, au château de Voisenon, près de Melun, où il est mort le 22 novembre 1775. A l'âge de onze ans, il écrivit une épître à Voltaire, qui le prit dès lors en amitié. A vingt et un ans, il fit représenter une comédie au Théâtre-Français; mais sa famille le poussait à l'état ecclésiastique, qu'il embrassa à la suite d'un duel dans lequel il avait blessé grièvement son adversaire. A peine ordonné, il fut pris pour vicaire général par l'évêque de Boulogne, son parent (1739), et chargé de la rédaction de ses mandements : ce dont il s'acquitta en y mettant plus d'épigrammes que de pensées édifiantes. A la mort de l'évêque (1741), le siége fut offert à Voisenon, qui, par amour de sa liberté, préféra l'abbaye du Jard dont il pouvait toucher les revenus sans y résider. Puis il se remit à travailler pour le théâtre, et malgré sa nature malingre et maladive, il sacrifia bientôt toute bienséance à son goût pour la galanterie et pour les plaisirs de la table. Assidu chez Mlle Quinault et chez le duc de La Vallière, à sa résidence de Montrouge, ami de Favart et réputé l'amant de sa femme, sablant le vin du grand prieur entre Duclos et Crébillon fils, il luttait d'esprit avec les uns, avec les autres de libertinage. Chansons grivoises et madrigaux, comédies, féeries et ballets étaient les titres littéraires de celui que Voltaire appelait « l'abbé Greluchon, notre grand aumônier, Mgr de Montrouge»,et qui le firent entrer à l'Académie française le 22 janvier 1763, en remplacement de Crébillon père. Pour louer son prédécesseur, le plus sombre des tragiques français, il épuisa toutes ses gentillesses de langage. Malgré ses prétentions à la légèreté, à la grâce, les écrits de l'abbé Voisenon ne lui donnent qu'un rang bien secondaire, non pas parmi les poëtes, mais parmi les rimeurs aimables. Voltaire le surfaisait ou se méconnaissait lui-même étrangement, quand il lui a composé cette épitaphe :

> Ici gît, ou plutôt frétille,
> Voisenon, frère de Chaulieu.
> A sa muse vive et gentille
> Je ne prétends point dire adieu,
> Car je m'en vais au même lieu,
> Comme cadet de la famille.

Nous citerons de l'abbé Voisenon : *les Mariages mal assortis*, comédie en trois actes, en vers, représentée avec succès, en 1744, aux Italiens (Paris, 1744, 1746, in-8); *la Coquette fixée*, comédie en trois actes, en vers, donnée en 1746 au même théâtre (1746, in-8), la meilleure de ses pièces; *le Sultan Misapouf et la princesse Grisemine* (Londres [Paris], 1746, 2 vol. in-12), imitation du *Sopha*. Ses *Œuvres complètes* (Paris, 1781, 5 vol. in-8) contiennent son théâtre, ses romans, ses contes, ses pièces fugitives et des *Anecdotes littéraires*, plus méchantes que véridiques.

Cf. Bachaumont : *Mémoires*; — G. Desnoiresterres : *les Originaux.*

VOITURE (Vincent), poëte et prosateur français, né en 1598 à Amiens, mort le 26 mai 1648. Fils d'un fermier des vins qui suivait la cour, il fit ses études à Paris et gagna la protection de Gaston d'Orléans, frère du roi, en lui adressant une pièce de vers à l'âge de seize ans. Ce prince le nomma contrôleur général de sa maison, puis introducteur des ambassadeurs. Le comte d'Avaux, dont il avait été le condisciple, le mit en relation avec plusieurs personnes de la haute société. Chaudebonne l'introduisit à l'hôtel de Rambouillet, dont il fut le héros galant et badin, comme Balzac en était le héros sérieux. Quand il accompagna Gaston, après la Journée des dupes, en Lorraine, puis dans le Languedoc, les lettres qu'il envoyait étaient un événement dans le monde des beaux-esprits dont la politique l'avait séparé. Il en écrivit aussi d'Espagne, où le prince l'avait chargé d'une mission. De retour à Paris, il fut un des premiers membres de l'Académie française, et se concilia tout à fait le cardinal de Richelieu par une lettre sur la prise de Corbie, qui est son chef-d'œuvre (1636). Envoyé vers le grand-duc de Toscane en 1638 pour lui notifier la naissance du dauphin, il alla jusqu'à Rome, et s'occupa d'un procès qu'y avait Mme de Rambouillet; il y fut élu membre de l'Académie des humoristes. Maître d'hôtel du roi en 1639, premier commis du comte d'Avaux en 1642; aux appointements de quatre mille livres, il eut encore une pension de mille écus que lui fit accorder la reine. Son revenu finit par monter à dix-huit mille livres. Il resta jusqu'à la fin de sa vie frivole et galant, n'ayant qu'une passion sérieuse, le jeu. Par son caractère, comme par son talent, Voiture fut tout à fait propre à briller dans la société des beaux esprits de son époque. Il la remplit de sa renommée. Ses lettres y sont les oracles du goût et y font la mode de la prose; ses vers y soulèvent des querelles et des partis puissants qui semblent près de faire à son sujet une Fronde littéraire. Son sonnet *à Uranie*, opposé à celui de *Job* par Benserade, montra sous un nouveau jour l'humeur belliqueuse de la duchesse de Longueville qui était à la tête de ses partisans (voy. JOBELINS ET URANISTES). Son sonnet de *la Belle Matineuse*, opposé à celui de Malleville sur le même sujet, comme un diamant à une perle, est un échantillon de l'une de ses manières :

> Des portes du matin l'amante de Céphale
> Ses roses épandait dans le milieu des airs,
> Et jetait sur les cieux nouvellement ouverts
> Ces traits d'or et d'azur qu'en naissant elle étale,
>
> Quand la nymphe divine, à mon repos fatale,
> Apparut, et brilla de tant d'attraits divers
> Qu'il semblait qu'elle seule éclairait l'univers
> Et remplissait de feu la rive orientale.
>
> Le soleil, se hâtant pour la gloire des cieux,
> Vint opposer sa flamme à l'éclat de ses yeux,
> Et prit tous les rayons dont l'Olympe se dore.
>
> L'onde, la terre et l'air s'allumaient alentour;
> Mais auprès de Philis on le prit pour l'aurore,
> Et l'on crut que Philis était l'astre du jour.

Voiture prenait volontiers un ton moins pompeux. Ce n'était souvent qu'un rimeur de ruelles, et toute la cour répétait ses chansonnettes, ses *Lanturlu* et ses *Landriry :*

> L'on jugerait par la blancheur
> De Bourbon, et par sa fraîcheur,
> Landrirette,
> Qu'elle a pris naissance des lys,
> Landriry.

Mais c'est dans le rondeau qu'il a excellé, en tant que poëte. Nous citons ailleurs celui qui a pour refrain ou clausule. « Ma foi, c'est fait », et qui donne à la fois la règle et l'exemple du genre (voy. RONDEAU).

La réputation de Voiture lui survécut, et jusqu'à la fin du dix-septième siècle alla encore jusqu'à l'engouement. La querelle de Girac et de Costar (voy. ce nom) à son sujet eut un long retentissement. Boileau a parlé de lui plus d'une fois d'un

ton élogieux qui contraste avec sa sévérité ordinaire. Mme de Sévigné a dit : « Tant pis pour ceux qui ne l'entendent pas ! » Le difficile est en effet d'entendre Voiture, avec ses pointes, ses jeux de mots, ses équivoques et ses continuels efforts d'esprit. Ce que les lettrés de son époque trouvaient chez lui ingénieux, joli et charmant, nous échappe ou nous choque. Il eut pourtant sur la prose française une notable influence. Tandis que Balzac la corrigeait par la rhétorique et la noblesse, Voiture l'assouplissait et commençait à lui donner la légèreté des tours, la facilité de l'expression. Les *Œuvres* de Voiture ne furent réunies qu'après sa mort (Paris, 1650, in-4). Elles furent fréquemment rééditées jusqu'en 1745. M. Ubicini en a donné une nouvelle édition, avec des pièces inédites et le commentaire de Tallemant des Réaux (1855, 2 vol. in-18). M. Roux a publié les *Lettres*, avec des notes (1856, in-8).

Cf. Victor Cousin : *Etudes sur la société française au XVIIe siècle* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XII ; — Demogeot : *Tableau de la littérature française au XVIIe siècle, avant Corneille.*

VOIX DES PEUPLES (LES), poésies lyriques de Herder (voy. ce nom).

VOIX DE VILLE, « Recueil des plus belles et excellentes chansons en forme de voix de villes, tirées de autheurs, » mis en musique par Jean Chardavoine. — Voyez VAUDEVILLE.

VOLNEY (Constantin-François CHASSEBŒUF, comte DE), orientaliste et philosophe français, né à Craon, dans l'Anjou, le 3 février 1757, mort à Paris le 25 avril 1820. Négligé par son père, il eut une enfance assez triste ; fit à Ancenis et à Angers de bonnes études, puis vint à Paris, et, maître d'une modeste fortune, étudia la médecine, qu'il quitta pour les recherches historiques. Un mémoire *sur la Chronologie d'Hérodote* (Paris, 1781) commença sa réputation, malgré les critiques de Larcher, lui valut l'amitié du baron d'Holbach et le fit admettre dans la société de Mme Helvétius. Grâce à un petit héritage, il entreprit un voyage d'exploration savante en Orient, apprit l'arabe dans un couvent du Liban et visita pendant quatre ans la Syrie et l'Égypte. La relation qu'il publia au retour, sous le titre de *Voyage en Égypte et en Syrie* (Ibid., 1787, 2 vol. in-4 et in-8, fig. ; plus. édit.), est remarquable par le talent de l'exposition et par l'étonnante exactitude des observations faites dans des contrées inconnues jusque-là. Elle eut un grand et légitime succès. Une brochure de circonstance, *Considérations sur la guerre des Turcs et de la Russie* (Londres, 1788, in-8) et un journal politique qu'il publiait à Rennes, *la Sentinelle*, le firent élire, dans la sénéchaussée d'Anjou, comme député du tiers état, aux Etats généraux de 1789. Il fut un des partisans les plus résolus des réformes politiques et sociales en harmonie avec les principes d'une indépendante philosophie : c'est lui qui provoqua, dans l'Assemblée constituante, la discussion sur les biens du clergé. En même temps il achevait et publiait le plus populaire de ses livres : *les Ruines, ou Méditations sur les révolutions des empires* (Genève, 1791, in-8 ; nombr. édit.) : « Dans ce bel ouvrage, dit le marquis de Pastoret, l'auteur nous ramène à l'état primitif de l'homme, à sa condition nécessaire dans l'ordre général de l'univers ; il recherche l'origine des sociétés civiles et les causes de leur formation ; remonte jusqu'au principe de l'élévation des peuples et de leur abaissement, développe les obstacles qui peuvent s'opposer à l'amélioration de l'homme. » Les idées antireligieuses de l'écrivain, après avoir aidé au succès de son œuvre, l'ont fait ensuite rejeter dans un excessif discrédit.

La suite de la vie publique de Volney présente des points intéressants que nous pouvons à peine indiquer ici : ses tentatives d'amélioration agricole en Corse, sa captivité pendant la Terreur, ses cours à l'Ecole normale en 1795, son voyage aux Etats-Unis d'Amérique, ses relations avec Bonaparte qui le fit sénateur et comte malgré lui, son attitude indépendante sous le Consulat et l'Empire, enfin son rôle volontairement effacé comme sénateur et pair de France. Membre de l'Institut, dès la fondation, dans la classe des sciences morales et politiques, puis en 1803 dans celle de langue et de littérature françaises, qui redevint en 1816 l'Académie française, il consacra jusqu'à sa mort tout ce qu'il eut de santé et d'activité à ses travaux de linguistique et d'histoire. Par son testament, il fonda un des premiers prix annuels de l'Institut, destiné au meilleur travail sur les langues orientales.

Parmi les écrits de Volney, qui, dans l'ordre des idées, comme dans les voyages, « eut l'honneur et le mérite, suivant Sainte-Beuve, d'avoir bien vu tout ce qu'il a vu, de l'avoir rendu avec une exactitude si parfaite que l'art d'écrire ne se distingue plus chez lui de l'art d'observer, » nous citerons encore : *la Loi naturelle, ou Catéchisme du citoyen français* (Paris, 1793, in-16) ; *Simplification des langues orientales* (Ibid., 1795, in-8), la première manifestation d'une importante tentative ; *Leçons d'histoire, professées à l'Ecole normale* (Ibid., 1799, in-8) ; *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique* (Ibid., 1803, 2 vol. in-8) ; *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne* (Ibid., 1804, 3 vol. in-8 ; 1822, 2 vol. in-8), contenant son premier travail sur Hérodote, corrigé et complété ; *Histoire de Samuel, inventeur du sacre des rois* (Ibid., 1819, in-12), à propos du sacre projeté de Louis XVIII ; *l'Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques* (Ibid., 1819, in-8), offrant le germe d'une très-utile réforme ; *Discours sur l'étude philosophique des langues* (Ibid., 1820, in-8). On a publié ses *Œuvres complètes* (Ibid., 1820-26, 8 vol. in-8, fig.), puis deux recueils d'*Œuvres choisies* (Ibid., 1827, 6 vol. in-32 ; 1846, in-8).

Cf. De Pastoret : *Discours de réception* à l'Académie française (1821) ; — Daru : *Eloge* composé pour la Chambre des pairs ; — A. Bossange : *Notice sur la vie et les écrits de Volney* (Paris, 1821, in-8) ; — Eug. Berger : *Etudes sur Volney* (Ibid., 1832, in-8) ; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. et portative des contemporains* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII ; — Quérard : *la France littéraire.*

VOLNIUS, écrivain dramatique étrusque. — Voyez ÉTRUSQUE (Littérature).

VOLPI (Jean-Antoine), imprimeur et érudit italien, né à Padoue le 10 novembre 1686, mort dans cette ville le 25 octobre 1766. Ayant fondé à Padoue une imprimerie, il donna de savantes éditions annotées de *Catulle, Tibulle, Properce, Lucrèce, Tacite, Dante, Pétrarque, Sannazar, Politien*, etc. Il occupa en outre à l'université les chaires de philosophie et d'éloquence latine. Outre plusieurs notices sur les écrivains qu'il a édités, on lui doit : *Carmina et opuscula varia* (Padoue, 1725, in-4 ; 1742, in-8) ; *Opere varie latine ed italiane* (Ibid., 1735, in-4) ; *De Satyræ latinæ natura et ratione* (Ibid., 1744, in-8), etc. — Son frère, l'abbé Gaetano VOLPI, né en 1689, s'est associé à des publications. — Un troisième frère, Guiseppe Rocco VOLPI, né en 1692, mort en 1746, jésuite, a publié aussi divers travaux, entre autres : *Vetus Latium profanum et sacrum* (Padoue et Rome, 1729-36, 9 vol. in-4).

Cf. G. Volpi : *la Libreria de' Volpi* (Padoue, 1756, in-8).

VOLPONE, ou LE RENARD, comédie de Jonson (voy. ce nom).

VOLTAIRE (François-Marie AROUET, dit DE), célèbre écrivain et philosophe français, né à Paris le 20 novembre 1694, mort dans cette ville le 30 mai 1778. Le lieu et la date de sa naissance ont été vivement contestés. Suivant Condorcet, qui passe pour avoir recueilli des informations directes et dont l'opinion a été jusqu'ici le plus généralement acceptée, il était né le 20 février 1694 à Chatenay, près de Sceaux, où sa famille possédait quelque bien. A cause de son extrême faiblesse, l'enfant n'aurait pas été présenté aussitôt à l'église, et seulement ondoyé; neuf mois plus tard, il aurait été amené à Paris et baptisé, le 21 novembre, à la paroisse Saint-André-des-Arcs, qu'habitait son père, et, pour échapper aux conséquences d'une infraction aux lois de l'Église, on aurait fait cette fausse déclaration qu'il était « né la veille ». Telle est en effet la teneur de l'acte de baptême. Voltaire, qui aimait à se vieillir, défendait la première date, et traitait la seconde, reproduite par les biographes, de « maudit extrait baptistaire », et de « mensonge imprimé ». Mais, d'une autre part, il se disait Parisien de naissance, quoiqu'il ne faille voir que des à peu près poétiques dans plusieurs de ses prétentions à cet égard; par exemple, sa famille étant venue habiter dans le voisinage de la Sainte-Chapelle, lorsqu'il avait l'âge de sept ans, cela lui suffit pour dire dans son *Épître à Boileau :*

> Dans la cour du Palais je naquis ton voisin.

Les derniers documents recueillis ont cependant tranché la question dans le sens de la déclaration du registre des baptêmes, c'est-à-dire en faveur du 20 novembre et de Paris. Le père de Voltaire, maître François Arouet, d'une bonne et ancienne famille du Poitou, et qui eut ses armes réglées par d'Hozier, avait été jusqu'en 1692 notaire au Châtelet, et avait compté les plus grands seigneurs parmi ses clients. Sept ans plus tard, il devint receveur des épices de la Chambre des comptes. Sa femme, Marie-Marguerite Daumart (et non d'Aumard), était originaire de la même province. Elle était de bonne bourgeoisie, aimable, spirituelle, et recevait une société assez mêlée de gens de cour et de gens de lettres. Elle eut particulièrement avec l'abbé de Châteauneuf, le dernier amant de Ninon, des relations d'amitié dont la chronique ne manqua pas de médire, et elle le donna pour parrain au jeune François-Marie Arouet, qui fut son cinquième enfant. Elle mourut en 1701, laissant son fils au sein d'un intérieur triste et froid, auquel le trop aimable abbé devait le soustraire en l'introduisant dans les plus légères sociétés littéraires et mondaines.

La vie de Voltaire, longue de près d'un siècle et remplie à la fois d'écrits et d'incidents qui font époque dans l'histoire littéraire et intellectuelle de l'Europe, se divise d'ordinaire, d'après les principaux de ces écrits et les changements de séjour que ces incidents amènent, en un certain nombre de périodes signalées par la diversité des influences subies ou exercées, par l'ambition des tentatives ou l'importance des œuvres, l'incertitude des tâtonnements ou l'assurance des coups de maître, par l'énergie croissante dans la lutte, par un renom composé de gloire et de scandale, par une suite de fautes et d'actions généreuses, par le bruit des échecs et l'éclat des triomphes. C'est ainsi que l'on a considéré tour à tour comme de dignes sujets d'études spéciales :

1° La Jeunesse de Voltaire, pendant laquelle il s'annonce presque au sortir du collége comme le créateur de l'épopée, le rénovateur de la tragédie et le coryphée du déisme ;

2° Son Séjour en Angleterre, où il s'initie aux sciences naturelles, à la liberté économique et politique, et d'où il revient en France, confirmé dans l'incrédulité en matière religieuse ;

3° Sa Retraite à Cirey auprès de Mme Du Châtelet, époque féconde d'activité scientifique et littéraire, avec des rentrées à Paris où les succès du poëte et de l'historien n'endorment pas la verve agressive du philosophe;

4° Les Relations avec Frédéric II, avec les courtes satisfactions et les longs ennuis du séjour à Berlin, puis les avanies du retour;

5° L'Etablissement aux Délices et à Ferney, ces quartiers généraux de la littérature militante et de l'esprit philosophique triomphant;

6° Enfin le Retour à Paris, où l'infatigable lutteur octogénaire succombe à l'ivresse de ses victoires.

Nous pouvons à peine grouper ici quelques faits, quelques dates, avec les principales mentions bibliographiques, sous chacune de ces périodes qui ont toutes été l'objet des plus minutieuses monographies.

I. *Jeunesse de Voltaire.* — François-Marie Arouet fut confié aux Jésuites dès l'âge de dix ans : son père avait voulu le préserver des excès de ferveur janséniste où son fils aîné s'était jeté, et d'autre part lui donner des camarades qui fussent un jour des protecteurs. Il eut pour maîtres au collége Louis-le-Grand les PP. Tellier, d'Olivet (alors le P. Thoulier), Tournemine, Le Jay, Porée; il conserva de plusieurs, du dernier surtout, un affectueux souvenir. A peine sur les bancs, il avait fait des vers qui circulèrent au dehors, entre autres un placet pour un soldat invalide. La vieille et célèbre Ninon, peu de temps avant sa mort (1705), se fit amener le poëte enfant par son parrain, l'abbé de Châteauneuf, et lui légua 2000 livres pour commencer sa bibliothèque. Le jeune Arouet, que la légende représente comme non moins précoce dans l'incrédulité, développa chez les Jésuites son goût pour la poésie, particulièrement pour le théâtre; il prit une part brillante aux exercices académiques et dramatiques en usage dans leurs maisons, écrivit une tragédie, *Amulius et Numitor*, qu'il brûla, et des odes sacrées qui ont été conservées. Son père, inquiet d'une vocation qu'il devait en vain combattre, disait déjà « qu'il avait pour enfants deux fous, l'un en vers et l'autre en prose ».

Sorti du collége à dix-sept ans, il fut mis à l'étude de la jurisprudence, qu'il négligea bientôt, non-seulement pour la poésie, mais surtout pour la vie de plaisirs que lui avait ouverte l'abbé de Châteauneuf, en l'introduisant dans la société du Temple (voy. ce mot), toute composée de grands seigneurs et d'abbés de cour qui alliaient la licence des mœurs à la liberté de l'esprit. C'est dans ce milieu pourtant qu'il écrivit, pour le concours de l'Académie française, en 1712, l'*Ode sur le vœu de Louis XIII* et, l'année suivante, celle *sur les Malheurs du temps*. Il traçait, en outre, une première ébauche de sa tragédie d'*Œdipe*. Son père, pour l'éloigner de Paris, l'attacha en qualité de secrétaire au marquis de Châteauneuf, ambassadeur auprès des Provinces-Unies. Une intrigue d'amour toute romanesque avec la fille d'une aventurière, Mme Dunoyer, le fit presque aussitôt renvoyer en France. Il dut se résigner à entrer dans une étude de procureur; mais il s'occupa moins de procédure que de poésie. Avec son camarade Thiériot, il se remit à fréquenter les théâtres et les sociétés de lettres, écrivit des épîtres légères, des contes licencieux, tels que *l'Anti-Giton* et *le Cadenas*. Il obtint alors de suivre M. de Caumartin à son château de Saint-Ange, près de Fontainebleau. Là, un vieillard, le père de son hôte, lui inspira, par son enthousiasme pour Henri IV, l'idée d'un poëme épique sur ce prince, et, par sa connaissance approfondie du règne de Louis XIV, le désir de s'en faire l'historien. Rentré à Paris dans la société frondeuse et

libertine du Temple, quelque temps après la mort de Louis XIV, il fut soupçonné d'être l'auteur de vers diffamatoires contre le régent et se vit exilé à Tulle, d'où il obtint de passer à Sully-sur-Loire. Il y rencontra plusieurs de ses familiers de Paris, y mena une joyeuse existence et y composa pour une fête galante le divertissement des *Nuits blanches*. Ayant apaisé le régent par une épître justificative, il lui fut permis de rentrer à Paris; mais bientôt de nouveaux vers satiriques circulèrent qui lui furent attribués, et le 16 mai 1717, le jour de la Pentecôte, il fut arrêté et enfermé à la Bastille. Il y resta onze mois avec un Homère grec-latin pour principale compagnie; il y composa les deux premiers chants de son poëme héroïque sur Henri IV, et refit son *Œdipe*. Il sortit le 10 avril 1718, mais reçut l'ordre de se retirer à Châtenay, dans une maison appartenant à son père, et pendant six mois il ne put venir à Paris qu'avec une permission expresse et pour un temps mesuré. Rendu enfin à la liberté, il fut, dit-on, présenté au régent, qui lui fit un don de 1000 écus. C'est ici que la légende lui prête cette spirituelle réponse : « Je remercie Votre Altesse de vouloir bien se charger de ma nourriture, mais je la prie de ne plus se charger de mon logement. » C'est aussi alors que, sous le prétexte de tromper la malechance qui paraissait s'attacher à lui, il changea son nom peu harmonieux d'Arouet contre le nom euphonique et sonore de Voltaire. On a beaucoup discuté sur la provenance de ce pseudonyme; on a dit, mais sans preuves, que c'était un second nom de famille qu'il avait droit de porter comme cadet; puis que c'était le nom d'une terre faisant partie de l'héritage maternel. C'était peut-être simplement une anagramme du nom d'Arouet le jeune (*Arouet l. j.*) sous lequel il était connu jusque-là.

Avant la fin de la même année, le 18 novembre 1718, Voltaire faisait représenter avec un grand succès sa tragédie d'*Œdipe* et était accepté par ses contemporains comme un des rivaux de Corneille et de Racine dans l'art d'imiter l'antiquité. Il y jetait aussi, dans deux vers célèbres, le premier cri retentissant de l'esprit du siècle :

> Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense;
> Notre crédulité fait toute leur science.

Les *Lettres sur Œdipe* (1719) attestent l'importance de l'impression produite par cette œuvre de début. Exilé de nouveau à Sully, mais pour peu de temps, à l'occasion de la conspiration de Cellamare (avril 1719), il y écrivit pour l'actrice M^{lle} de Corsamblen la tragédie d'*Artémire*, qui ne réussit pas et qu'il refera quatre ans plus tard sous le titre de *Mariamne*. En même temps il achevait, sans la publier encore, son épopée qu'il appelait alors non *la Henriade*, mais *la Ligue*. Sans interrompre son travail, il avait repris sa vie de mouvement et de plaisirs, soit à Paris, soit de château en château sur les bords de la Loire. L'hospitalité de lord Bolingbroke, dans la résidence de la Source du Loiret (1721), le familiarisait déjà avec la philosophie de Locke et le déisme anglais. Voyant dans la fortune une condition d'indépendance et un moyen d'action, Voltaire s'était servi du patronage des grands seigneurs, ses amis et compagnons, pour obtenir des priviléges qui avaient commencé à l'enrichir. Dès l'année 1722, des pensions de la cour et la succession de son père le mettaient dans une situation prospère, qui, grâce à des spéculations heureuses et au produit de ses ouvrages, ne tarda pas à grandir. Sa confiance et ses hardiesses d'écrivain croissaient de même. Il allait multipliant les épîtres en vers et toutes ces pièces légères où il excelle. Il n'y pousse pas encore la licence aussi loin que le genre et son siècle le comportaient il n'y est point irréligieux et obscène à la manière de J.-B. Rousseau; il donne, au contraire, à son incrédulité un ton sérieux et éloquent; dans son épître à M^{me} de Rupelmonde, qui est de 1722, et qui a été tour à tour intitulée : *A Julie*, *A Uranie* et *le Pour et le Contre*, il dit avec l'accent d'un sentiment profond :

> Entends, Dieu que j'implore, entends du haut des cieux
> Une voix plaintive et sincère.
> Mon incrédulité ne doit pas te déplaire;
> Mon cœur est ouvert à tes yeux :
> L'insensé te blasphème et moi je te révère;
> Je ne suis pas chrétien, mais c'est pour t'aimer mieux.

C'était le fond même de la pensée voltairienne : la foi en Dieu se dégageant de la superstition.

J.-B. Rousseau, à qui l'auteur lut cette épître dans un voyage qu'il fit en Hollande, l'année suivante, avec M^{me} de Rupelmonde, s'en montra très-scandalisé, et y prit le prétexte d'une rupture qui avait plutôt pour cause une trop maligne épigramme du jeune homme contre le vieux lyrique. A propos de l'*Ode à la Postérité*, il avait dit : « Voilà une lettre qui n'ira pas à son adresse. » De retour en France, Voltaire, au milieu de son tourbillon ordinaire, écrivait la tragédie de *Mariamne*, où il reprenait le sujet d'*Artémire*, et il mettait la dernière main à sa *Henriade*, lorsqu'elle fut imprimée frauduleusement par l'abbé Desfontaines, d'après une copie défectueuse et incomplète; elle parut en Suisse, sous ce titre : *la Ligue, ou Henri le Grand, poëme épique* (Genève, 1723, in-8; plus. édit.). Cette publication mutilée et infidèle, contre laquelle il protesta, n'a qu'un intérêt bibliographique et ne marque pas une date dans la vie littéraire de l'auteur. La même année, Voltaire était atteint de la petite vérole et mis à deux doigts de la mort; les soins de ses amis et le dévouement d'Adrienne Lecouvreur concoururent à le sauver. Après son rétablissement, le succès de *Mariamne*, puis celui de la comédie de *l'Indiscret*, lui donnèrent un instant le rôle de poëte de cour qu'il ambitionnait et que son caractère ne lui permettait guère de soutenir. Toute cette première situation fut renversée par une révolte de la fierté du poëte contre une insolence de grand seigneur. Pour se venger d'une réponse hautaine qu'il s'était attirée par quelques mots de mépris, le chevalier de Rohan-Chabot appela Voltaire dans un guet-apens, et en pleine rue, à la porte même du duc de Sully chez qui le poëte venait de dîner, il le fit bâtonner par des spadassins à gages, sous ses yeux et aux applaudissements du peuple. L'offensé remua en vain ciel et terre pour obtenir justice, puis, ayant consacré six semaines entières à prendre des leçons d'escrime, il envoya une provocation à son insulteur. Pour toute satisfaction, on l'enferma de nouveau à la Bastille. Après quelques semaines de captivité, il reçut l'ordre de passer en Angleterre. Il partit à la fin d'août 1726, non sans avoir fait d'inutiles tentatives pour rencontrer son insaisissable ennemi. Il garda un si vif ressentiment contre le duc de Sully qui avait refusé de l'aider dans la poursuite d'une juste réparation, qu'il effaça le nom de Sully de *la Henriade* et le remplaça par celui de Duplessis-Mornay. Dans tous les cas, des affaires de cette sorte n'étaient pas pour le réconcilier avec un régime qui laissait l'honneur et la liberté des citoyens en butte à de telles aventures.

II. *Voltaire en Angleterre.* — Voltaire ne resta pas moins de trois années à Londres ou aux environs, étudiant à fond la langue anglaise, la littérature, l'histoire, la politique, la philosophie du pays. C'est là qu'il publia enfin lui-même la première édition authentique de *la Henriade* (Londres, 1728, in-4, fig.); il la dédia à la reine d'Angleterre, en souvenir de la protection que la reine Elisabeth avait donnée à son héros. Une souscription fut ouverte qui

produisit environ 150,000 francs. En France, où ce poëme national ne se vendait que furtivement, il était, au point de vue politique et religieux, l'objet de censures sévères, et, au point de vue littéraire, celui des appréciations les plus flatteuses. On accusait à la fois l'auteur d'impiété et d'erreurs semi-pélagiennes, et l'éloge de Coligny était traité de séditieux. Mais l'admiration pour le poëte n'eut point de bornes. « Le poëme de *la Ligue* dont on a tant parlé, dit un contemporain, Marais, se vend en secret. Je l'ai lu; c'est un ouvrage merveilleux, un chef-d'œuvre d'esprit, beau comme Virgile; et voilà notre langue en possession du poëme épique comme des autres poésies. On ne sait où Arouet, si jeune, en a pu tant apprendre. C'est comme une inspiration. Ce qui surprend, c'est que tout y est sage, réglé, plein de mœurs; on n'y voit ni vivacité, ni brillants, et ce n'est partout qu'élégance, correction, tours ingénieux et déclamations simples et grandes, qui sentent le génie d'un homme consommé et nullement le jeune homme. » Cet enthousiasme explique les innombrables éditions qui se succédèrent bientôt; après celles venues réellement de l'étranger, il s'en fit à Paris, à Rouen, à Toulouse, sous la rubrique de Londres, de La Haye, d'Amsterdam, et plus de 300,000 exemplaires circulèrent sans que l'ouvrage fût autorisé ni défendu. Voltaire avait donné pour introduction à *la Henriade* un *Essai sur la poésie épique* en langue anglaise (Essay on epic poetry; Londres, 1726, in-12), qui fut traduit en français par l'abbé Desfontaines (Paris, 1728, in-12), et qui, remanié par l'auteur, est resté l'expression de la théorie du siècle dernier sur cette matière. Il écrivit aussi dans la même langue, à propos de *la Henriade*, son premier travail d'histoire : *Essai sur la guerre civile de France* (Essay upon the civil wars of Fr., extracted from curious manuscripts; Londres, 1727, in-8) : il fut traduit en français par l'abbé Granet (La Haye, 1729, in-8), mais l'introduction en France en fut interdite.

Au printemps de 1729, Voltaire eut la permission tacite de reparaître à Paris; il y rapportait, avec la profonde impression produite sur lui par les idées, les mœurs et les lettres anglaises, l'ébauche de sa tragédie de *Brutus*, inspirée en partie de Shakespeare, en partie d'Addison, et les matériaux du plus hardi des pamphlets, les *Lettres philosophiques*. La tragédie, dont la représentation fut retardée par des cabales jusqu'à la fin de 1730 (11 décembre), n'eut qu'un médiocre succès, malgré le soin et l'éclat du style; elle inaugurait quelques innovations justifiées par Voltaire dans son *Discours a lord Bolingbroke sur la tragédie*, qui servit de préface à la pièce. A la même époque, il s'était attiré de nouvelles persécutions par ses vers sur la *Mort de Mlle Lecouvreur :* à propos du refus de sépulture dont la célèbre actrice avait été l'objet, il protestait contre l'empire de la superstition en France par un vif éloge de la liberté anglaise. Voltaire achevait alors et il dut faire imprimer presque clandestinement et sans autorisation, tant en Normandie qu'en Hollande, sa belle *Histoire de Charles XII* (Rouen, 1731, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1731, in-8; plus. édit. en Suisse), qui fut accueillie comme le signal d'une heureuse transformation du genre historique. Peu après, il faisait représenter la tragédie d'*Eriphyle* (7 mars 1732), dont les hardiesses imitées d'*Hamlet* ne furent pas goûtées. Sans se décourager, il donna presque aussitôt sa tragédie chrétienne *Zaïre* (13 août 1732), dont le succès mit le comble à sa réputation d'auteur dramatique. A ce moment, l'Académie française allait lui ouvrir ses portes, lorsqu'il se les ferma lui-même à plaisir, en publiant cette œuvre gracieuse et délicate de critique, en vers et en prose, qu'on appelle *le Temple du goût* (1733, in-8), où, malgré l'épigraphe : *Nec lædere nec adulari*, il caressait doucement la vanité de quelques-uns de ses confrères, en blessant mortellement celle du plus grand nombre. Au milieu même de ces luttes littéraires, Voltaire lançait contre ses adversaires religieux et politiques le brûlot de ses *Lettres philosophiques* (Rouen, 1731, in-12; Amsterdam, 1734, cinq édit. in-8 et in-12). Dans cet ouvrage, appelé aussi *Lettres sur les Anglais*, il faisait connaître la littérature et la philosophie anglaises, les éléments du système de Newton; il défendait l'inoculation et la tolérance, et faisait le procès des sectes chrétiennes et de la révélation elle-même avec une audace et une verve moqueuse jusque-là sans exemple. Ces *Lettres* furent condamnées au feu par le Parlement (10 juin 1734), l'auteur décrété de prise de corps, et le libraire Jore mis à la Bastille et privé de son brevet. Malgré cet orage, Voltaire resta à Paris et, retiré dans le voisinage de l'église Saint-Gervais, continua d'écrire des pièces de théâtre et des poésies légères. Outre l'opéra de *Tanis et Zélide*, il fit jouer *Adélaïde Duguesclin* (18 janvier 1734), qui tomba sur un méchant jeu de mots : « Es-tu content, Coucy? » demande Vendôme. « Couci-couci, » répondit un plaisant du parterre. Mais cette œuvre pathétique, dont le sujet fut repris par l'auteur, dans *le duc d'Alençon*, *Amélia* et *Alamire*, se releva plus tard et fut très-applaudie. Parmi ses poésies légères de cette époque, on remarque le petit conte de *la Mule du Pape* et une douzaine de ces épîtres qui lui coûtaient si peu, entre autres celle, si gracieuse, *des Vous et des Tu*, et celle à Mme Du Châtelet sur *la Calomnie*, contenant une violente diatribe contre J.-B. Rousseau. Enfin, se sentant plus sérieusement menacé, Voltaire alla chercher un asile sur la frontière de la Lorraine, dans ce qu'il appelle le désert de Cirey, terre appartenant à Mme Du Châtelet, avec laquelle il avait contracté de bonne heure l'intimité qui marque une des principales époques de sa vie (juin 1734).

III. *Voltaire à Cirey.* — Le séjour de Voltaire à Cirey ne dura pas moins de quinze ans, sauf les voyages motivés par ses relations littéraires ou commandés par l'intérêt de sa sûreté, au plus fort des orages qu'il paraissait se plaire à déchaîner contre lui. Ce fut, relativement, une période de calme, grâce à cette liaison, acceptée par les mœurs du temps, avec une femme supérieure qui tint jusqu'au bout son esprit sous le charme, même en déchirant son cœur par l'infidélité. Auprès d'elle et avec elle, il écrivit beaucoup et dans tous les genres, affermissant et étendant chaque jour sa souveraineté littéraire et philosophique. Il compose pour elle, dès 1734, un *Traité de métaphysique* qui, n'étant pas destiné à être publié, n'en est que plus précieux comme la libre expression de ses opinions personnelles; il achève la tragédie d'*Alzire*, qui, représentée à Paris le 27 janvier 1736, renouvelle le triomphe de *Zaïre*. Il obtient, la même année, avec l'*Enfant prodigue* (10 octobre), son plus grand succès dans la comédie de genre, si peu faite pour le caractère trop personnel de son esprit. Il fait jouer au collége d'Harcourt sa tragédie de *la Mort de César* (11 août 1735), dont il ne peut obtenir la représentation publique et qu'il fait imprimer furtivement (Paris, 1735, in-8) : elle sera jouée encore plusieurs fois, comme tragédie de salon ou de collége, et n'arrivera que huit ans plus tard au Théâtre-Français (21 août 1743). Puis un badinage philosophique et poétique, *le Mondain* (1736), souleva une nouvelle tempête; c'était, sous une forme assez irrévérencieuse pour la légende biblique, une piquante apologie du luxe et des arts. Il dut fuir en Hollande et s'y tenir caché sous un faux nom. Il publia la *Défense du*

Mondain (1737), et continua les études pnysiques et astronomiques qu'il avait entreprises à Cirey, de concert avec Mme Du Châtelet. Bientôt il put rentrer dans sa retraite, qui devint l'asile de tous les plaisirs de l'intelligence et le rendez-vous d'une foule de beaux esprits. Gagné par la passion de son amie pour les sciences, il écrivit alors les *Eléments de la philosophie de Newton* (Amsterdam, 1738, in-8; Londres [Paris], 1741, in-8), et l'*Essai sur la nature du feu* (dans les *Mémoires* couronnés par l'Académie des sciences, t. IV, 1739).

La science ne l'absorbait pas tout entier. Il préparait à loisir des ouvrages d'histoire qui ne parurent que près de vingt ans plus tard; il avait dès lors sur le métier son long poëme licencieux et burlesque de *la Pucelle*, auquel il brodait des variantes ou ajoutait de temps en temps quelque nouveau chant, et qui tient une inconcevable place dans sa vie; il se haussait à la poésie lyrique et, sans compter les simples *épîtres*, composait des *odes* sur le Fanatisme, sur l'Ingratitude, sur la Paix de 1736, A MM. de l'Académie des sciences, à propos de la mesure des latitudes (1736), Au roi de Prusse, lors de son avénement (1740), etc. Il faisait mieux : sur les traces de Pope, il créait chez nous la poésie philosophique par ses *Discours sur l'homme* (1734-1737), traitant successivement de l'Egalité des conditions, de la Liberté, de l'Envie, de la Modération, du Plaisir, de la Nature de l'homme, de la Vraie vertu. D'une autre part, il commençait à satisfaire à outrance ses rancunes par des satires et des pamphlets : il rime contre le malheureux J.-B. Rousseau *la Crépinade* (1734), puis, pour le mieux diffamer, il écrit sa *Vie* (1738); dans *le Préservatif*, publié sous le nom du chevalier de Mouhy (La Haye [Paris], 1738, in-12), il signale les bévues de l'abbé Desfontaines, et celui-ci réplique par *la Voltairomanie*, ramas d'anecdotes scandaleuses qui émut vivement Voltaire et dont il poursuivit et obtint le public désaveu. Il écrivit contre l'abbé une comédie satirique, *l'Envieux* (1738), que, sur les instances de Mme Du Châtelet, il renonça à faire représenter.

Voltaire revenait volontiers au théâtre. Entre la tragédie de *Zulime*, imitation improvisée de *Bajazet*, jouée sans succès le 8 juin 1740, l'opéra de *Pandore* et autres moindres essais, tels que les comédies de *l'Echange* et du *Comte de Boursoufle* (1734), il achevait ses deux œuvres dramatiques les plus travaillées : *Mahomet* et *Mérope*. La première, d'abord représentée avec un grand succès à Lille (avril 1741), fut admise non sans peine au Théâtre-Français (9 août); elle y réussit également, mais, une vive opposition s'étant produite au nom de la religion, Voltaire s'avisa de dédier sa pièce au pape Benoît XIV, qui crut devoir en accepter la dédicace, en comblant l'auteur de son apostolique bénédiction. Après *Mahomet*, qui n'était qu'une machine de guerre contre le fanatisme, *Mérope* (20 février 1743), ce beau drame de l'amour maternel, eut un immense succès d'émotion et valut à Voltaire le plus éclatant de ses triomphes littéraires. Il ne suffit pas cependant à le faire entrer à l'Académie française. Malgré ses démarches, malgré l'appui de ses protecteurs et l'agrément même du roi, il se vit repoussé, dans cinq élections successives, par les cabales de la cour et du clergé, menées par l'évêque de Mirepoix, Boyer, et le ministre Maurepas; il y fut reçu au bout de trois ans (9 mai 1746), après les nouveaux griefs que, dans l'intervalle, il avait donnés contre lui, griefs mal effacés par quelques palinodies impudentes. « Il serait honteux pour l'Académie, dit à ce propos Montesquieu, que Voltaire en fût, et il lui sera quelque jour honteux qu'il n'en ait pas été. » L'année précédente, il avait gagné les faveurs du roi et de la cour, en écrivant, pour les fêtes du mariage du dauphin, *la Princesse de Navarre*, comédie-ballet en trois actes, dont Rameau avait fait la musique. Ce divertissement, qu'il appelle « une charge de la foire », lui valut le titre d'historiographe de France et l'emploi de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, emploi qu'il revendit bientôt 60,000 livres, sans en perdre le titre et les priviléges. Sa situation à la cour lui servit à consolider et à augmenter sa fortune. Il écrivit alors le *Poëme de Fontenoy* (Paris, 1745, imprim. royale, in-4), dont il faisait lui-même la critique (même année), et l'opéra du *Temple de la gloire*, dont Louis XV était le héros sous la figure de Trajan (27 novembre). En même temps il s'essayait au rôle de diplomate et était chargé par le ministère auprès de Frédéric de Prusse de négociations qui n'aboutissaient pas, malgré les relations de coquetterie littéraire et philosophique qui existaient depuis quelque temps déjà entre l'écrivain et le monarque.

Des déceptions de courtisan et de poëte, des froissements d'amour-propre, les critiques acerbes de Fréron, qui remplaçait, comme son ennemi en titre, l'abbé Desfontaines, les succès de cabale faits à Crébillon, des affaires d'honneur mal engagées et d'une issue dangereuse contraignirent Voltaire, vers la fin de 1746, à s'éloigner de Paris et de Versailles. Pendant deux mois il se tint rigoureusement caché avec Mme Du Châtelet, chez la duchesse du Maine, au château de Sceaux. Il donna sur le théâtre de cette petite cour la comédie imitée de l'anglais, *la Prude*, qu'il avait d'abord intitulée *la Dévote;* il y lit des vers galants et y composa plusieurs de ses romans, entre autres *Zadig*, où sous les détails les plus charmants du récit les contemporains reconnaissaient des allusions malignes, des traits directs de satire contre les ennemis de l'auteur. Au commencement de 1748, Voltaire se rendit à Lunéville à la cour du roi Stanislas, où Mme Du Châtelet rencontra Saint-Lambert et s'éprit de passion pour lui; il en conçut une vive douleur, qui n'altéra pas son dévouement pour son ancienne amie, et qu'il chercha à étourdir par un redoublement d'ardeur littéraire. Il refit, après Crébillon, une tragédie de *Sémiramis*, qu'il voulut faire jouer à Paris (29 août 1748); mais elle échoua par la cabale de son rival et par l'effet de hardiesses scéniques inspirées du théâtre anglais et auxquelles le public n'était pas préparé. Il réussit mieux à Paris avec la comédie de *Nanine*, tirée du roman de *Paméla*, et sur le théâtre de Lunéville avec *la Femme qui a raison*, pièce badine qu'il désavoua. Il luttait de nouveau avec Crébillon en écrivant *Rome sauvée ou Catilina*, et avec Sophocle sur le sujet d'*Oreste*. Il traçait en outre maintes pages de philosophie, d'économie, d'histoire indépendante et anecdotique, se donnait le tort, dans les *Mensonges imprimés*, de nier l'autorité du *Testament de Richelieu*, et ne cessait de prodiguer les poésies détachées, les odes, les stances et surtout les épîtres : il adressait celles-ci au roi de Prusse, au comte Algarotti, au duc de Richelieu, au maréchal de Saxe, au président Hénault, à la duchesse du Maine, à son infidèle amie, voire même à Saint-Lambert. La mort subite de Mme Du Châtelet (4 septembre 1749) fut pour Voltaire un coup cruel et le jeta dans un désarroi, un vide profond. Après des hésitations entre des partis contraires, il quitta Cirey pour rentrer dans Paris, qui ne devait pas longtemps le retenir.

Installé dans l'ancien appartement de Mme Du Châtelet, rue Traversière-Saint-Honoré, avec la bonne et utile Mme Denis, sa nièce, qui désormais tiendra sa maison, il disposa chez lui un théâtre pour essayer ses propres ouvrages, et c'est là que débuta le jeune Lekain, dont il devina et encou-

ragea le talent. La première pièce nouvelle qu'il risqua devant le public, au milieu des sourdes oppositions toujours excitées contre lui, fut son *Oreste* (12 janvier 1750), son œuvre la plus conforme au génie grec; elle fut d'abord assez mal accueillie, malgré les cris échappés à l'auteur : « Eh, barbares ! c'est du Sophocle ! » Il n'osa pas exposer aux mêmes orages sa *Rome sauvée*, et se borna à la faire jouer ou plutôt à la jouer lui-même avec Lekain, sur le théâtre de la duchesse du Maine (20 juin). Ses opuscules philosophiques n'étaient pas faits pour lui ramener le monde officiel, qu'il s'aliénait par ses épigrammes : c'étaient le *Remerciement sincère à un homme charitable* (Amsterdam (1750, in-12), où il prenait la défense de *l'Esprit des lois; la Voix du sage et la Voix du peuple* (Ibid., même année), où il soutenait le principe de l'égalité de l'impôt, à propos de l'impôt du vingtième; le court et facétieux *Extrait du décret de la sacrée congrégation de Rome*, etc., sur le même sujet; l'entretien allégorique des *Embellissements de la ville de Cachemire*, plein de germes d'audacieuses réformes. Rebuté de tous les obstacles qu'il rencontrait comme poëte, et sentant les dangers qui le menaçaient comme philosophe, Voltaire se décida enfin à accepter l'hospitalité que lui offrait depuis longtemps le roi de Prusse. A la fin de juin 1750, il quitta Paris pour plus d'un quart de siècle.

IV. *Voltaire en Prusse.* — Les relations de Voltaire avec Frédéric avaient commencé lorsque celui-ci n'était encore que prince royal, par un échange d'adulations, de confidences antireligieuses et de satires littéraires. Il avait eu avec lui, l'année même de son avénement, une première entrevue, à la suite de laquelle il s'était chargé de négocier avec un éditeur de Hollande la suppression de l'*Anti-Machiavel*, œuvre qui honorait le philosophe, mais pouvait compromettre le roi ; n'ayant pu l'obtenir, il avait du moins corrigé le livre et lui avait fait une *Préface*. Plus tard, il avait tenté, pour le compte du ministère et sans beaucoup de succès, de faire entrer le « Salomon, l'Alexandre du nord » dans les vues de la politique française : ils n'en étaient pas moins restés dans les termes d'une vive amitié et dans un accord parfait d'idées. Voltaire se rendit à Berlin avec enthousiasme; il y fut reçu avec tendresse, comblé d'honneurs et de titres, et pourvu d'un traitement de 20,000 livres. Au milieu des fêtes et des fameux soupers, où le « Marc-Aurèle de Potsdam » donnait le ton aux d'Argens, aux La Mettrie, aux Maupertuis, aux Algarotti, aux Pœllnitz, il fut quelque temps sous le charme de cette liberté philosophique. Sa tâche particulière était de revoir les écrits de Frédéric, de corriger ses vers, et son royal élève se montrait docile. Mais ce travail de « blanchisseur et teinturier », comme il disait, lui prenait beaucoup de temps. Sans pouvoir produire autre chose que de courts écrits, il s'était remis avec ardeur à ses études historiques. Bientôt son séjour à la cour de Prusse fut empoisonné par des rivalités et des querelles, où Frédéric ne prenait pas toujours parti pour lui. Baculard-d'Arnaud, que le roi lui-même avait eu le ridicule d'ériger en rival de Voltaire, lui fut sacrifié et dut quitter Potsdam; mais les démêlés avec Maupertuis eurent une autre issue. Frédéric fit brûler par la main du bourreau la *Diatribe du docteur Akakia* (Rome [Berlin], 1752), dirigée contre le président de son académie des sciences, qui de son côté avait exclu Voltaire de son sein. Sa querelle avec La Beaumelle n'eut pas un retentissement moins fâcheux : celui-ci courut à Paris faire imprimer un ouvrage contre Voltaire et se fit emprisonner à la Bastille, sur la dénonciation, dit-on, de son ennemi. Les rapports de Voltaire avec Frédéric lui-même devenaient de plus en plus pénibles. Ce fut une guerre d'épigrammes secrètes, indiscrètement divulguées, puis un échange de propos aigres ou violents. Voltaire, dont la santé s'épuisait dans cet irritant milieu, obtint non sans peine un congé, et, le 26 mars 1753, il quitta Potsdam et Frédéric, en se jurant bien de ne jamais les revoir. Mais sa chaîne n'était pas rompue. Traversant l'Allemagne à petites journées pour se rendre, avec Mme Denis, aux eaux de Plombières, il s'était arrêté à Leipzig, puis à Gotha, où il avait été princièrement reçu par la duchesse Louise-Dorothée, et s'était engagé à écrire les *Annales de l'empire;* il venait d'arriver à Francfort, lorsque le résident prussien, le baron de Freytag, se présenta à son hôtel pour lui reprendre, de gré ou de force, sa clef de chambellan, les insignes de l'ordre du Mérite, tous les autographes du roi et surtout un recueil des poésies de son maître, que celui-ci s'alarmait de voir entre les mains de Voltaire, et exposé à ses indiscrétions. Après une visite minutieuse de tous les papiers, le recueil ne se trouvant pas, Voltaire fut retenu prisonnier à l'hôtel trente-six jours, en attendant le reste de ses bagages, puis de nouveaux ordres de Berlin. Une tentative d'évasion fit redoubler la brutalité des traitements du trop zélé Freytag à son égard.

Le séjour de Voltaire en Prusse n'avait pas été infécond. Il y avait achevé *le Siècle de Louis XIV* (Berlin, 1752, 2 vol. in-12), ouvrage commencé vingt ans auparavant et plusieurs fois repris sous l'inspiration persistante d'une admiration un peu excessive mais sincère pour son héros. Accueilli avec enthousiasme et critiqué avec acharnement, il fut réimprimé huit fois en huit mois; l'année suivante il était condamné par deux décrets de la cour de Rome (22 février et 16 mai 1753). L'originalité de ce livre célèbre, que l'auteur considérait comme un chapitre détaché de son *Essai sur l'histoire générale*, était d'envisager une époque sous ses aspects différents : faits politiques, vie privée du monarque, finances, lettres et arts, affaires ecclésiastiques ; le tort était de prendre et de suivre séparément chacune de ces parties, au lieu de les rapprocher les unes des autres suivant leurs rapports, dans l'unité du tableau. La même année avait vu paraître la première forme d'un plus grand travail historique : l'*Abrégé d'histoire universelle* (Berlin, 1853, in-12), qui devait devenir bientôt l'*Essai sur l'histoire universelle* (Dresde, 1754-58, 6 vol. in-12), et plus tard, après une refonte, l'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations* (Genève, 1775, 6 vol. in-8). Entre autres écrits philosophiques pleins de sens et de portée, Voltaire avait publié, avant la *Diatribe du docteur Akakia*, la fantaisie de *Micromégas* (Berlin, 1752, in-8). Il n'était pas non plus resté indifférent ni étranger à la publication de l'*Encyclopédie* (1751), à laquelle, à mesure qu'elle avance, il prend une part plus active et un plus vif intérêt. Au théâtre il avait donné *Amélie ou le Duc de Foix*, et *le Duc d'Alençon*, simples variantes d'*Adélaïde Duguesclin*, sans compter la *Rome sauvée*, jouée enfin à Paris, avec succès, le 24 février 1752. A part quelques poésies détachées, il avait trouvé dans le *Poëme sur la Loi naturelle*, en quatre parties, dédié à Frédéric (1752, 1756, in-8), la plus belle expression générale du devoir humain, considéré en dehors des doctrines religieuses ou métaphysiques. La courte et éloquente prière qui termine ce poëme, avec sa protestation contre les peines éternelles, n'était pas de nature à l'empêcher d'être condamné au feu par arrêt du parlement de Paris (23 janvier 1759).

V. *Voltaire à Ferney.* — Voltaire n'était sorti des serres despotiques de Frédéric que pour retomber, soit en France, soit dans la plupart des Etats de l'Europe, dans d'autres périls. Informé des dispo-

sitions malveillantes de Louis XV et des colères du clergé de Paris contre lui, il s'était arrêté en Alsace et établi à Colmar (octobre 1753). Pour assurer son repos menacé par les dernières condamnations portées contre ses ouvrages, il se confessa et fit publiquement ses pâques. Ces concessions entraient dans son système de combat. Il passa une partie de l'été de l'année 1754 à l'abbaye de Senones, auprès de dom Calmet, étudiant les textes ecclésiastiques, recueillant et faisant transcrire par les Bénédictins eux-mêmes des documents pour ses travaux historiques. Il se rendit ensuite à Lyon, où, malgré l'empressement avec lequel le public se portait à ses pièces, il sentit que l'orage redoublait, excité non-seulement par des éditions subreptices de ses écrits les plus scabreux, mais aussi par les moindres hardiesses de ses livres d'histoire, et, après avoir reçu l'hospitalité dans quelques châteaux de la frontière, il crut prudent de chercher un refuge en Suisse. Il y eut mieux qu'un refuge : il s'y fit, en véritable stratégiste, deux places d'armes; il acheta coup sur coup, au commencement de l'année 1755, le château de Monrion, aux portes de Lausanne, et celui des Délices, sur la route de Genève à Lyon, appartenant l'un à l'Etat de Berne, l'autre à celui de Genève. « Il faut, disait-il, que les philosophes aient deux ou trois trous sous terre contre les chiens qui courent après eux. » De ces « tanières » il fait des résidences seigneuriales, « un palais d'hiver et un palais d'été, » où il a un théâtre, une cour, où affluent journellement les personnages les plus distingués. Trois ans plus tard, il acquiert en outre les deux terres de Tourney et de Ferney, celles-là en deçà de la frontière de France, dans le pays de Gex; il se borne d'abord à y mettre le pied de temps en temps sans grand danger, puis à partir de 1760 il s'y fixe tout à fait. Alors commence, pour « le patriarche de Ferney », une sorte d'existence royale; sa résidence devient « la capitale du monde littéraire », avec laquelle les grands seigneurs, les princes, les souverains mêmes sont en constantes relations. Sur ce domaine de deux lieues d'étendue, il plante, il bâtit, il se fait agriculteur et chef d'industrie; il établit des fabriques d'étoffes de soie et des manufactures de montres qui, grâce à son active sollicitude, acquièrent une grande importance commerciale. En vingt années, la population s'élève de 50 à 1,200 habitants. Voltaire ne se borna pas à construire dans son village une église, dont le frontispice portait son nom, au grand scandale des philosophes; il s'y rendait processionnellement, il y prêchait ses vassaux, il y faisait ses pâques avec toute la pompe d'un suzerain, et se faisait donner un certificat en bonne et due forme. En 1770, la charge de père temporel des capucins de Gex étant devenue vacante, il la demanda à Rome et l'obtint. Condorcet prétend à ce propos que Voltaire, mal avec les évêques, était si bien avec le pape, que dix ans plus tard il fut fortement question de faire de lui un cardinal. Depuis sa nouvelle qualité, il signa souvent : « Voltaire, capucin indigne. » Prenait-il plaisir à pousser l'hypocrisie jusqu'à la charge, ou croyait-il qu'elle fût, même à ce point, une nécessité, une sauvegarde ?

Du fond de ces retraites célèbres et au milieu de cette existence dont les grands et les petits côtés ont tant occupé ses biographes, Voltaire étonne et remue le monde pendant vingt-trois ans par des écrits plus nombreux, plus variés, plus hardis que jamais. Au théâtre, ce grand foyer d'éclatante popularité auquel il ne peut s'arracher, renouvelant la faute qu'il reprochait au vieux Corneille, il donna encore plus d'une vingtaine de pièces, dont la plupart se sentent des glaces de l'âge. Deux œuvres sérieuses, dans le nombre, méritent d'être signalées : *l'Orphelin de la Chine*, heureuse imitation d'un drame chinois traduit en français par le P. Prémare, représentée avec un brillant succès à Paris, le 20 août 1755, puis à Fontainebleau, devant la cour; et *Tancrède*, dédié à M^me^ de Pompadour et joué au Théâtre-Français, le 3 septembre 1760, tragédie en rimes croisées, inspirée moins par le V^e^ chant du *Roland furieux* que par le roman *la Comtesse de Savoie*, de M^me^ de Fontaines. Les autres tragédies ou drames, dont plusieurs ne furent pas représentés, sont, pour mémoire : *Socrate*, imité de Thomson (1759) ; *Saül*, drame en prose, soi-disant traduit de l'anglais (1763), condamné à Rome, en 1765, sous prétexte d'impiété; *Olympie*, sorte de contrefaçon d'*Athalie*, écrite en six jours (1763) ; *Octave et le jeune Pompée* (5 juillet 1764), *les Scythes* (26 mars 1767) ; *les Guèbres ou la Tolérance* (1769), publiés sous les initiales D. M. et, pour mieux dérouter les recherches, dédiés à Voltaire ; *Sophonisbe*, refaite sur le plan de la pièce de Mairet (1770) ; *les Pélopides ou Atrée et Thyeste* (1772); *les Lois de Minos* (1773) ; *Don Pèdre* (1775) ; *Irène* (26 mars 1778) et enfin *Agathocle*, esquisse posthume (31 mai 1779). Parmi les comédies, il faut mettre à part, pour son retentissement dans le monde lettré, *le Café ou l'Écossaise*, en cinq actes et en prose (26 juillet), violente satire personnelle contre Fréron, désigné dans la pièce imprimée sous le nom de Frélon, et à la scène sous le nom anglais équivalent de Wasp : la pièce était annoncée comme traduite de l'anglais; elle fut mise en vers par de Lagrange, la même année. La bruyante représentation de *l'Ecossaise* (Théâtre-Français, 26 juillet 1760) à laquelle Fréron eut la hardiesse d'assister et dont il fit le récit, sous le titre de *Relation d'une grande bataille*, était la revanche du succès de la récente comédie de Palissot, *les Philosophes*. Les dernières pièces comiques de Voltaire sont : *le Droit du Seigneur* (1763) et *le Dépositaire* (1772), comédies en cinq actes et en vers; *le Baron d'Otrante*, opéra buffa, en trois actes et en vers, le premier poëme d'opéra comique écrit pour Grétry ; *l'Hôte et l'hôtesse*, divertissement en un acte et en vers libres, pour Marie-Antoinette.

Hors du théâtre, Voltaire ne perdait rien, comme poëte, de sa verve, de sa grâce ou de sa force. L'année même de son installation aux Délices, il avait laissé imprimer, sous la seule initiale de son nom, quinze livres de ce fameux poëme de *la Pucelle d'Orléans* (Louvain, 1755, in-12), déjà trop répandu par d'imprudentes confidences et d'indiscrètes copies. De nombreuses éditions successives ou simultanées, que l'auteur désavouait quand l'orage grondait trop fort, et qui font le désespoir des bibliographes, ramenèrent l'œuvre avec un nombre de chants toujours changeant et des variantes qui en atténuaient ou en aggravaient à plaisir le libertinage. Par *la Henriade*, Voltaire s'était fait accepter comme le Virgile, sinon l'Homère de son siècle et de son pays par *la Pucelle* il en voulut être l'Arioste. Il serait puéril de dissimuler l'immense succès qui accueillit ce poëme au milieu des justes condamnations dont il était l'objet. Palissot, l'ennemi des philosophes, le jugeait ainsi : « De tous les ouvrages de Voltaire, le plus piquant, le plus original, celui dans lequel l'auteur s'est montré le plus entier, c'est ce poëme inégal, mais charmant, qui semble réunir tous les genres, tous les tons, tous les styles et qui était encore sans modèle dans notre littérature. » Il faisait les délices d'une société aussi élégante que corrompue ; de graves magistrats de Genève et de Paris, Malesherbes entre autres, passaient pour le savoir par cœur. On évalue à plus de 300,000 le nombre des exemplaires qui en furent tirés avant l'époque de la Restauration. Aujourd'hui l'impres-

sion a bien changé, moins par l'effet d'une épuration des mœurs que par le renouvellement des éléments d'appréciation. Grâce aux documents retrouvés et mis en œuvre dans ce siècle, la figure de Jeanne, qui flottait dans le vague d'une chronique nuageuse, s'est entourée tout à coup d'une lumière historique qui a réveillé le sentiment patriotique et l'a fixé; et le burlesque, la parodie, si facilement acceptés dans le cadre du merveilleux incertain de la légende, ont juré avec l'héroïque réalité. Alors, selon la remarque de Quérard, on pardonna moins à Voltaire d'avoir ri aux dépens de Jeanne d'Arc qu'à Pierre Cauchon de l'avoir fait brûler vive, et l'on ne présenta plus *la Pucelle* que comme un poëme licencieux et impie, comme une souillure de l'une de nos gloires nationales.

Une production poétique beaucoup plus courte et d'un ton plus grave, qui fit aussi beaucoup de bruit, est le *Poëme sur le désastre de Lisbonne* ou « Examen de cet axiome : Tout est bien » (s. l., 1756, in-12); on eut le tort de n'y voir que la révolte d'une philosophie pessimiste contre l'idée de la Providence, quoiqu'on y trouvât des vers comme ceux-ci :

Nos chagrins, nos regrets, nos pertes sont sans nombre.
Le passé n'est pour nous qu'un triste souvenir;
Le présent est affreux s'il n'est point d'avenir,
Si la nuit du tombeau détruit l'être qui pense.
« Un jour tout sera bien » : voilà notre espérance;
« Tout est bien aujourd'hui » : voilà l'illusion.
Les sages me trompaient et Dieu seul a raison.

J.-J. Rousseau publia aussitôt contre ce poëme une réfutation chaleureuse et qui sert à marquer la première divergence d'idées et d'esprit des deux philosophes. Entre eux l'opposition ne cessa de s'aggraver, et plus tard un autre poëme de Voltaire, *la Guerre civile de Genève*, en cinq chants (Londres, 1768, in-8), montre le degré d'exaspération où elle était parvenue. Dans ce tableau héroï-comique des Amours de Covelle condamnées par l'austère république, le poëte que Jean-Jacques avait accusé de porter l'athéisme et l'immoralité dans sa patrie et d'avoir, par surcroît, poussé à la condamnation de l'*Emile*, met l'illustre misanthrope en scène avec sa triste compagne, et l'un et l'autre sous des traits injurieux. On a regretté, à cet égard, de trouver dans la liste des œuvres de Voltaire ce poëme qui contient pourtant de bien jolis vers, comme les suivants sur les livres et le papier :

Tout ce fatras fut du chanvre en son temps;
Linge il devint par l'art des tisserands,
Puis en lambeaux des pilons le pressèrent :
Il fut papier : cent cerveaux à l'envers
De visions à l'envi le chargèrent;
Puis on le brûle, il vole dans les airs,
Il est fumée aussi bien que la gloire.
De nos travaux voilà quelle est l'histoire;
Tout est fumée et tout nous fait sentir
Ce grand néant qui doit nous engloutir.

Cazotte a donné une suite à *la Guerre de Genève*.

On peut citer parmi les poésies de cette époque le *Précis de l'Ecclésiaste* (1759, in-4 et in-8), qui témoigne d'un rapprochement entre l'auteur et le roi de Prusse, auquel il est dédié; le *Précis du Cantique des cantiques* (même année), seul échantillon d'une traduction des *Psaumes* demandée à Voltaire par Mme de Pompadour; mais il faut surtout rappeler une double suite de *Satires* et d'*Épîtres*, où ni le style ni la pensée ne faiblissent. Parmi les *Satires*, d'un esprit, d'une malice et d'une vigueur sans pareils, on remarque : *le Pauvre diable*, publié sous le nom de « feu M. Vadé » (1758), le chef-d'œuvre de la malignité voltairienne, contenant une foule de vers restés inséparables des noms de ses victimes, Fréron, Le Franc de Pompignan, Gresset, l'abbé Trublet, Abraham Chaumeix, etc.; *le Marseillais et le lion*, sous le nom de « feu M. Saint-Didier » (1768), d'un persiflage si cruel pour la nature humaine; *les Trois empereurs en Sorbonne*, sous le nom de « M. l'abbé Caille » (même année), ridiculisant tout ensemble le latin et les doctrines de la faculté; *les Systèmes*, fine raillerie des contradictions de la métaphysique, avec une leçon de tolérance pour conclusion :

Imitez le bon Dieu qui n'en a fait que rire;

les Cabales (1772), où dans le feu de ses plaisanteries contre les superstitions, Voltaire proteste non moins vivement contre l'auteur du *Système de la nature* et son athéisme :

Il est vrai, j'ai raillé Saint-Médard et la Bulle;
Mais j'ai sur la nature encor quelque scrupule :
L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger...

Les *Épîtres* en vers de cette période ne sont pas moins notables. Il y en a une quarantaine, adressées aux vivants ou aux morts, aux amis et aux ennemis de l'auteur, aux philosophes et aux rois ses correspondants. Nous citerons seulement l'épître de *l'Auteur arrivant dans sa terre* (mars 1755), splendide éloge des Alpes et de la Liberté; celle *A mon vaisseau* (1768), pleine de finesse et de bon sens; celle *A Boileau ou mon Testament*, offrant, avec quelques mots un peu durs à l'adresse du destinataire, une fière appréciation du propre rôle de Voltaire dans son siècle; celle *A l'Auteur du livre des Trois imposteurs* (1769), où l'on retrouve les formules les plus nettes du théisme voltairien :

Corrige le valet, mais respecte le maître.
Dieu ne doit point pâtir des sottises du prêtre :
Reconnaissons ce Dieu, quoique très-mal servi.
. . . .
Si les cieux, dépouillés de son empreinte auguste,
Pouvaient cesser jamais de le manifester,
Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer;

enfin l'*Épître à Horace* (1772), vrai modèle de fine causerie littéraire et de vigoureuse satire.

Du poëte des Délices et de Ferney, on ne peut non plus oublier les *Contes*, dont plusieurs furent mis aussi sous le nom de Guillaume Vadé, avec « *Préface* de Catherine Vadé, sa cousine ». Rappelons au moins quelques titres. *Ce qui plaît aux dames* (1764), *Gertrude, les Trois manières, la Bégueule* (1772), *les Filles de Minée* (1775), sont les échantillons d'un genre où Voltaire a égalé les maîtres, en gardant toute son originalité, où il a, notamment, avec moins de naïveté que La Fontaine, une allure plus vive et, avec moins de licence, tout autant de charme. Parlerons-nous des *Poésies mêlées* qui se comptent par centaines, et de ces *Epigrammes* au sens antique et au sens moderne, tour à tour pleines de grâce, ou de malice et de venin? C'est du fond de sa retraite que Voltaire, non content de semer tous ses écrits de traits moqueurs et mordants, a inventé ces sortes d'épigrammes à jet continu comme *les Fréron*, ou comme la collection des « Pompignades » : *les Pour, les Que, les Qui, les Quoi, les Oui, les Non*. Jamais poëte, dans les guerres de plume, n'a eu la langue plus alerte ou la dent plus dure contre les ennemis de la raison et du goût, contre les siens.

Les écrits historiques, philosophiques ou de critique littéraire de la dernière période nous montrent Voltaire, en prose, comme en vers, toujours plus ferme dans son rôle militant, plus puissant dans son œuvre de réforme. Le titre seul de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (Genève, 1758, 7 vol. in-8), dernière transformation de ses abrégés et essais « d'histoire universelle », indique une profonde révolution dans la manière d'envisager l'histoire : au récit des faits et gestes des rois l'auteur substitue le tableau de la vie des peuples, étudiée sous les divers aspects qui manifestent les lois du développement des sociétés;

c'est, avec l'idée du progrès humain pour dogme, le pendant ou plutôt la contre-partie de l'*Histoire universelle* de Bossuet, et, malgré l'obsession de ses préoccupations anticléricales et antimonacales, on peut dire que Voltaire, même en écrivant « pour son couvent », comme le lui reproche Montesquieu, a ouvert aux études historiques des horizons d'une largeur inconnue. Il soutient son rôle d'historien, avec ses défaillances de philosophe, mais avec sa supériorité d'écrivain, dans l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, (s. l., 1759-63, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1765), qu'on lui a reprochée comme une complaisance pour Catherine II; la *Philosophie de l'histoire* (Genève, 1765, in-8; Utrecht, in-12), publiée sous le nom de l'abbé Bazin, et dédiée à cette même souveraine; l'*Essai historique et critique sur les discussions des églises de Pologne* (Bâle, 1767, in-8), le *Précis du siècle de Louis XV* (Genève [Rouen], 1768, in-8), l'*Histoire du Parlement de Paris* (Amsterdam et Genève, 1769, 2 vol. in-8; plus. édit. augm.), inspirée d'une justice sévère qui parut de la partialité; enfin dans un certain nombre de mémoires et de fragments réunis plusieurs fois sous le titre de *Mélanges historiques* (Paris, 1827, 4 vol. in-12; 1830, 6 vol. in-18).

Les écrits de philosophie, de polémique religieuse, de politique ou même de jurisprudence, lancés des Délices ou de Ferney sur la France et l'Europe, peuvent à peine se compter. Ce sont des *Lettres, Discours, Entretiens, Dialogues, Essais, Questions, Observations, Remarques, Extraits, Articles, Notes, Pensées, Sentiments, Sermons, Homélies, Catéchismes, Relations, Requêtes, Remontrances, Réponses*, etc., etc. : écrits en général très-courts, toujours très-vifs et parfois d'une grande portée. Souvent ils sont anonymes, plus souvent ils sont publiés sous de faux noms. Un petit nombre, comme l'*Examen important de Milord Bolingbrocke* (s. l. [Genève], 1767, in-8; plus. édit.) et *la Bible enfin expliquée* (Londres [Genève], 1776, in-4 et in-8), ont les dimensions de traités. La plupart sont dirigés contre la superstition, quelques-uns contre la religion elle-même. C'est, contre les préjugés et l'erreur, une lutte de chaque jour, de chaque heure, dans laquelle les principes et la vérité reçoivent des éclaboussures, où le persiflage et l'injure alternent avec la raison et l'éloquence, mais où éclatent par-dessus tout les sentiments les plus généreux. Voltaire est au premier rang des défenseurs des trois plus nobles causes chères à son siècle : l'humanité, la justice, la tolérance. Cette dernière est particulièrement la sienne, et le *Traité sur la Toiérance à propos de la mort de Jean Calas* (s. l., 1763, in-8), ouvrage condamné par la cour de Rome le 3 février 1766, est comme le bulletin de la plus belle et de la plus complète de ses victoires. Les efforts qu'il a faits en faveur de la famille de Calas, il les renouvelle pour toutes les victimes du fanatisme ou des erreurs judiciaires, pour Sirven, pour le chevalier La Barre et le jeune d'Etallonde, son complice, pour la veuve de Montbailli, pour les enfants du comte Lally; à force d'éloquence et de raison, il sauve les uns, il obtient pour les autres une tardive réhabilitation. Il a déclaré la guerre aux abus de l'ancienne législation, aux atrocités de sa procédure, et trouvant un appui à l'étranger dans Beccaria, il publie le *Commentaire du livre* « des Délits et des peines » (s. l., 1766, in-8). Il poursuit l'affranchissement des serfs et provoque un édit royal en faveur de ceux du Jura. Il soutient vivement Turgot dans ses réformes économiques; il l'honore et le venge après sa chute.

Ce zèle croissant de Voltaire pour l'affranchissement de la pensée et la propagation de la science paraît au redoublement d'ardeur qu'il met au service de l'*Encyclopédie*, en raison des difficultés et des dangers qui s'élèvent autour d'elle; il encourage, il soutient, il flatte, il gourmande les chefs de l'entreprise, il lui procure des auxiliaires et des protecteurs; il lui envoie lui-même de nombreux articles, soit sur des questions littéraires qu'il possède de longue main, soit sur des matières d'histoire ecclésiastique et de dogme sur lesquelles sa facilité, sa puissance de travail lui ont fait une hâtive érudition. C'est en grande partie de ces articles que se compose le *Dictionnaire philosophique* (Genève, 1764, in-8; Londres, 1765, 2 vol. in-12; édit. posthume, Amsterdam, 1789, 8 vol. in-12 et in-8), son encyclopédie personnelle en quelque sorte, où il est tout entier, comme libre penseur, dans toute la vivacité native de ses qualités et de ses défauts. Le *Dictionnaire philosophique* est aussi le répertoire de toutes les théories de Voltaire en matière de critique littéraire, de goût et de style : théories dont on retrouve le développement ou les applications dans les diverses *préfaces* de ses propres écrits et dans son célèbre *Commentaire sur Corneille* (Paris, 1764, 2 vol. in-12). On a reproché à ce dernier ouvrage une sévérité qui a le mérite d'être sincère et qui s'explique non par une mesquine jalousie, mais par la différence des époques, des tempéraments et des points de vue. Il ne faut pas oublier que le *Commentaire* n'est que la suite d'une bonne action : il fut publié par souscription au profit d'une petite-nièce de Corneille que Voltaire avait généreusement recueillie, élevée et dotée de ses deniers.

C'est à l'œuvre philosophique qu'il faut rapporter des écrits d'un cadre tout littéraire et d'un art achevé : les romans et contes en prose. Voltaire y emploie ses plus légères armes pour combattre les doctrines qui lui répugnent ou défendre celles qui lui sont chères. Après *Zadig* et *Micromégas* qui datent d'avant la retraite en Suisse, nous voyons se succéder dans ce genre : *Candide ou l'Optimiste* (1759), ouvrage étrange de scandale et d'esprit, de crudité et de finesse, d'indécence et de raison, dont les sarcasmes amers atteignent l'homme lui-même à travers l'optimisme leibnizien; l'*Histoire d'un bon Bramine* (1759), que l'auteur appelle sa parabole; *Jeannot et Colin* (1764), cette page si pure; *l'Ingénu ou le Huron*, « histoire véritable tirée des manuscrits du P. Quesnel » (Londres, 1767, 2 part. pet. in-8), qui passe naturellement des plaisanteries grossières aux plus dramatiques émotions; *l'Homme aux quarante écus* (1768), agréable fantaisie d'économie politique; *la Princesse de Babylone* (même année), un des rares écrits du genre qui n'aient pas été condamnés en cour de Rome; enfin, pour abréger, l'*Histoire de Jenni ou le Sage et l'Athée* (Genève, 1775, in-8), l'une des dernières et des plus remarquables protestations de l'auteur contre l'athéisme.

Il est une œuvre de Voltaire qui enveloppe pour ainsi dire toutes les autres et qui leur sert, comme à sa vie elle-même, de perpétuel commentaire : c'est sa *Correspondance*, trésor inépuisable de souvenirs, d'idées, d'esprit, de bon sens, de verve excessive parfois, de naturel toujours et souvent d'éloquence. Il n'en existe pas de plus étendue et de plus variée, qui fasse plus de lumière sur les hommes et les choses d'un siècle. La *Correspondance* de Voltaire, qui occupe environ un tiers des éditions générales de ses *Œuvres*, commence en 1713 par ses lettres à M^lle Dunoyer, l'héroïne étourdie de son roman de Hollande, pour finir par ce billet tracé sur son lit de mort, le 26 mai 1778, et adressé au comte de Sully, à propos de la cassation de l'arrêt du parlement qui avait con-

damné son père : « Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle; il embrasse bien tendrement M. de Sully, il voit que le roi est le défenseur de la justice : il mourra content. » On connaît à Voltaire environ huit cents correspondants, sans compter les anonymes. L'empressement des souverains à lier avec lui un commerce épistolaire l'a fait nommer « le ministre des relations extérieures de la philosophie ». Bornons-nous à citer parmi les destinataires les plus ordinaires de ses lettres : le marquis Albergati-Capacelli, le comte Algarotti, les marquis d'Argence de Dirac, d'Argens d'Argenson, le comte d'Argental, la margrave de Baireuth, Berger, la présidente de Bernières, le cardinal de Bernis, le pasteur Bertrand, Bordes, de Breules, l'impératrice Catherine II, de Chabanon, M^{me} de Champonin, le marquis de Chauvelin, le comte, le duc et la duchesse de Choiseul, de Cideville, M^{lle} Clairon, Collini, le marquis de Condorcet, D'Alembert, Damilaville, Darget, M^{me} Denis, Diderot, Duclos, la marquise Du Deffand, Dupont, M^{me} d'Épinai, d'Etallonde de Morival, de Fabry, le marquis et la marquise de Florian, M^{me} de Fontaine, de Formey, de Formont, les Frédéric, landgraves de Hesse-Cassel, Frédéric prince royal et roi de Prusse, Helvétius, le président Hénault, Hennin, La Harpe, le comte de La Touraille, Le Brun, Lekain, le prince et la princesse de Ligne, la comtesse de Lutzelbourg, de Mairan, Marmontel, de Maupertuis, de Moncrif, les abbés Morellet et Moussinot, M^{me} Necker, l'abbé d'Olivet, M^{lle} Quinault, le duc de Richelieu, le comte de Rochefort, J.-J. Rousseau, M^{me} de Saint-Julien, Saurin, le comte de Schomberg, le comte de Schowalow, le roi Stanislas, le chevalier de Taulès, le marquis de Thibouville, Thiériot, le comte de Tressan, de Vaines, de Vauvenargues, Vernes, l'abbé du Vernet, le marquis de Villette, l'abbé de Voisenon, Walther, le marquis de Ximenès. On a remarqué que la *Correspondance* de Voltaire, si vaste et si agréable à toutes les époques de sa vie, semble encore, dans la dernière, augmenter d'étendue et d'intérêt.

VI. *Retour à Paris et mort.* — Voltaire ne revint à Paris que pour triompher et mourir. L'opinion publique, personnifiée en lui, était devenue souveraine et réclamait cette satisfaction ; la cour elle-même, Marie-Antoinette au premier rang, demandait son retour. Il céda à de douces violences, et rentra à Paris le 10 février 1778. Descendu chez le marquis de Villette, dont l'hôtel occupait le coin de la rue de Beaune et du quai qui prit son nom, Voltaire reçut des députations de l'Académie, de la Comédie-Française, les visites et les hommages des grands seigneurs et des femmes les plus distinguées. Il est l'objet d'une ovation perpétuelle. On met sa dernière tragédie, *Irène*, en répétition. Une première attaque de maladie fait redoubler les transports; on assiége l'hôtel; Franklin y conduit son fils que Voltaire bénit au nom « de Dieu, de la tolérance et de la liberté » ; le roi lui-même lui fait annoncer qu'il a commandé son buste au sculpteur Pigalle. Le mal redoublait et l'archevêque de Paris ayant pris contre l'illustre moribond une attitude menaçante, Voltaire qui ne voulait pas, disait-il, « être jeté à la voirie, comme il y avait vu jeter la pauvre Lecouvreur, » reçut, le 2 mars, les sacrements des mains de l'abbé Gaultier, et signa toutes les rétractations que celui-ci voulut lui imposer. En même temps, il remettait à son secrétaire Wagnière cette libre déclaration : « Je meurs en adorant Dieu, en aimant mes amis et en détestant la superstition. » Il se rétablit et se remit au travail avec toute sa fougue. Il retoucha *Irène*, dont il reprit les répétitions, et acheva *Agathocle*. La première de ces pièces fut représentée le 16, au milieu d'un enthousiasme que l'œuvre ne justifiait pas, mais qui s'adressait à l'auteur. La sixième représentation à laquelle Voltaire assista fut l'occasion, dans le théâtre et au dehors, de la plus enivrante apothéose. « Vous voulez donc, s'écriait-il, m'étouffer sous les roses et me faire mourir de plaisir. » Le lendemain (1er avril), il se rendait à l'Académie pour l'engager à faire son *Dictionnaire* sur un nouveau plan ; afin de vaincre les hésitations de ses « fainéants » de confrères, il se chargeait de la lettre A, et se mettait immédiatement à l'œuvre, malgré les protestations de son médecin Tronchin. Le travail, la fatigue des visites incessantes, l'abus successif du café et de l'opium usèrent rapidement le reste de ses forces et le jetèrent dans une léthargie au milieu de laquelle survint sa mort, dans la nuit du 30 au 31 mai. Deux versions contradictoires circulèrent sur ses derniers moments. Suivant les écrivains religieux, il mourut comme un damné, fou de terreur et de rage, et dévorant ses excréments : ce récit, brodé à plaisir, prétend s'appuyer sur le témoignage très-vague de Tronchin qui a écrit que Voltaire expira dans un accès de délire, suffisamment justifié par la surexcitation de son cerveau dans les derniers jours, par les souffrances physiques et l'effet des drogues employées contre elles. Suivant les philosophes, il serait mort dans un calme parfait, et l'abbé Gaultier étant revenu auprès de lui avec le curé de Saint-Sulpice, il leur aurait répondu : « Laissez-moi mourir en paix. » Quoi qu'il en soit, pour échapper à un refus de sépulture qui pouvait se produire à Paris, l'abbé Mignot, neveu de Voltaire, fit transporter son corps à l'abbaye de Scellières, en Champagne, dont il était commendataire. Il en fut ramené en 1791, par ordre de l'Assemblée nationale, et conduit au Panthéon, le 11 juillet, avec une pompe triomphale. Le cœur de Voltaire, embaumé à part, et envoyé à Ferney, puis transféré au château de Villette, près de Pont-Sainte-Maxence, a été déposé en 1864 à la Bibliothèque impériale, à la suite de curieux procès. On signale plusieurs portraits de Voltaire, reproduits par la gravure, et souvent placés en tête de ses œuvres : celui de Largilière qui le représente vers sa vingt-sixième année; celui du musée de Versailles, et le pastel de La Tour, fait vers 1736. Comme statues, on possède celle en marbre de Pigalle, exécutée en 1770 et qui est à l'Institut, celle aussi en marbre et assise, de Houdon, que l'on admire au foyer de la Comédie-Française, et celle en bronze de la souscription du journal *le Siècle* (1866). On projette la célébration du centenaire de sa mort à Paris, pendant les fêtes de l'exposition universelle de 1878.

Toutes les indications qui précèdent sur la vie de Voltaire, la suite de ses écrits, son rôle pendant trois quarts de siècle, nous permettent d'abréger une appréciation générale qui tendrait à déborder notre cadre. Pendant longtemps on n'a parlé de lui qu'avec un excès d'enthousiasme ou de colère, c'est-à-dire avec peu de justice; de nos jours encore, les passions dont il est l'objet tombent et renaissent tour à tour, suivant que la grande révolution moderne à laquelle il a si puissamment coopéré est triomphante ou combattue. Ce qui frappe par-dessus tout dans Voltaire, c'est l'action qu'il lui a été donné d'exercer. Jamais un simple homme de lettres n'avait eu cette influence. Il est le souverain de son siècle, et Frédéric, en l'appelant « le roi Voltaire », lui a donné son vrai nom, et qui lui est resté : royauté de la raison, du bon sens, de l'humanité et de la justice. Aussi ses plus illustres ennemis n'ont-ils pu se défendre de l'admirer. Leur chef, Joseph de Maistre, qui, dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, pour conclusion des plus ardentes invectives, propose de lui élever une statue... par la main du bourreau, compare ailleurs ses œuvres à ces vaisseaux du Levant qui nous apportent la peste au milieu des plus

précieuses cargaisons (*De la Philosoph'e de Bacon*). A l'opinion du publiciste savoisien qui voit dans Voltaire la plus séduisante incarnation de l'esprit du mal, répond, en sens inverse, celle du poëte cosmopolite allemand qui dit : « Après avoir enfanté Voltaire, la nature se reposa. » Puis, sortant des généralités, Gœthe ajoute : « Génie, imagination, profondeur, étendue, raison, goût, philosophie, élévation, originalité, naturel, esprit et bel esprit et bon esprit, variété, justesse, finesse, chaleur, charme, grâce, force, instruction, vivacité, correction, clarté, éloquence, élégance, gaîté, moquerie, pathétique et vérité : voilà Voltaire. C'est le plus grand homme, en littérature, de tous les temps : c'est la création la plus étonnante de la nature. » Il n'y a pas une qualité à retrancher de cette sorte de litanie admirative que la lecture de Voltaire ne laisse pas de justifier, aux yeux d'une critique assez éclairée, assez impartiale pour ramener à leur juste valeur l'homme, le philosophe et l'écrivain, la vie et les œuvres, les moyens et le but, les talents et leur emploi, pour assigner enfin, dans les divers genres, à cet universel génie son vrai rang, qui est si souvent le premier.

On s'est plu à dire que ce premier rang lui échappait dans tous les grands genres pour ne lui rester que dans les genres inférieurs. Cela est loin d'être exact. D'abord, et c'est, il est vrai, sa moindre gloire, il s'est placé au-dessus de tous ses devanciers dans l'épopée, par un tour de force de rhétoricien de génie; le premier, il a donné à une œuvre épique française une vogue de près d'un siècle. C'est peu sans doute, si l'on songe aux nombreux siècles de popularité des ouvrages d'Homère, de Virgile, de Dante, du Tasse, de Milton, ou des compositions plus ou moins anonymes de l'Inde, de l'Europe du nord, du moyen âge français ou germanique ; mais c'est beaucoup plus que n'en ont pu obtenir tant d'épopées du XVIIe siècle, mortes en naissant. Pour détrôner Voltaire comme poëte épique, il a fallu, à part la régularité monotone de ses alexandrins, rendue plus sensible par le progrès de l'art rhythmique moderne, toute une révolution dans les idées de la critique sur les conditions de l'épopée naturelle, en dehors desquelles son poëme artificiel, comme celui de Lucain, était nécessairement placé (voy. ÉPOPÉE).

Au théâtre, à quelque distance qu'il soit resté de Corneille et de Racine, nul ne s'est montré plus digne de former avec eux une sorte de trinité dramatique. Il y a porté une facilité, une fécondité merveilleuses. Sous l'influence du génie anglais et de son propre génie, il a tenté, dans le fond et dans la forme, de nécessaires innovations. Il a étendu le domaine de l'action tragique et en a simplifié les ressorts; il a brisé le cadre des conventions classiques françaises, en réduisant l'amour à sa juste mesure et en donnant aux autres sentiments leur légitime place; il a, par exemple, demandé au seul sentiment maternel des effets dramatiques et à l'intérêt religieux des succès d'éloquence, d'émotion et de larmes. Sa principale faiblesse est dans le style, pris au sens large du mot, dans la précipitation de la composition, dans la préoccupation trop constante de mettre l'art au service de la philosophie.

Cette préoccupation lui a donné le premier rang dans la poésie philosophique, où, tantôt sur les traces de Pope, tantôt sous l'impulsion d'un sentiment personnel, il unit l'émotion à la raison, et passe sans effort du naturel à la grandeur.

Mais quelle supériorité dans l'épître, le conte, la parodie, la satire, l'épigramme ! Que de sens, d'esprit, de méchanceté, de finesse ! Quelle étonnante versification ! Quelle liberté d'allures, quelle souplesse ! Petits genres, dira-t-on. Mais il n'y a pas plus de petits genres en poésie qu'en peinture, où la valeur d'une toile se mesure à la perfection, à la vérité. Voltaire est resté, selon l'expression de Villemain, « le souverain modèle de cette poésie mondaine, tour à tour insouciante et parée, et à laquelle sa vieillesse même donna parfois plus d'originalité qu'elle ne lui ôtait de coloris. »

Passons à la prose. Voltaire a le plus haut rang dans l'histoire, par l'intelligence de son rôle, par les recherches personnelles, par l'appropriation du style. Dans la diversité, le chaos des faits, nous l'avons vu étudier l'homme et ses lois, et créer la philosophie de l'histoire; cherchant à comprendre la marche providentielle de l'humanité, il s'afflige de ne pas la saisir sans lui imposer un but religieux ou métaphysique. Les annales du monde ont eu et auront leurs orateurs, leurs théologiens, leurs philosophes; Voltaire s'est contenté d'en être le premier historien. Au prix de combien de travaux et d'études ! On a fait trop de bruit de quelques fautes de détail. « Il est peu de livres, dit Villemain à propos de l'*Essai sur les mœurs*, où se trouvent moins d'erreurs de dates et de faits, et, sans érudition affectée, Voltaire remonte souvent aux sources les plus sûres. » Quant à ses livres d'histoire particulière, tout le monde y voit, avec le même critique, des chefs-d'œuvre de narration, des modèles de goût parfait, d'élégance rapide et de simplicité.

En philosophie, Voltaire, sans avoir créé de système, est l'égal des plus grands penseurs de son temps par l'indépendance de ses opinions, la sincérité de ses sentiments, l'aversion du surnaturel, le besoin universel de comprendre et de se rendre compte. Des religions positives, auxquelles il doit faire une si rude guerre, il a gardé une croyance très-vive au Dieu personnel, législateur du monde, rémunérateur et vengeur, et il la défend contre les négations ou les sarcasmes d'un scepticisme plus résolu que le sien. Il croit à la liberté morale et au devoir. Il s'efforce aussi de retenir la spiritualité de l'âme en dépit des difficultés de son union avec la matière. Il a au plus haut point le sentiment des problèmes scientifiques, et il est, dans l'ordre naturel comme dans l'ordre moral, l'adversaire né des traditions fabuleuses, des solutions de convention ou de fantaisie. Il travaille à la propagation de toutes les découvertes et cherche, par la vérité, le bonheur de ses semblables et l'amélioration de leur sort. Il porte jusqu'à la passion l'amour de la raison et de la justice; quand l'humanité est en cause, comme dans la sanglante affaire de La Barre, il déclare que « ce n'est plus le temps de plaisanter, que les bons mots ne conviennent point aux massacres », et sa polémique tourne toute à l'éloquence : éloquence courageuse, naturelle et vraie.

Hors de ces luttes suprêmes, qui font honneur à son cœur, sa manière favorite de servir la vérité est de se moquer de l'erreur et de ceux qui en vivent; contre la sottise, la superstition, le fanatisme, sa verve inépuisable accumule les traits du ridicule le plus meurtrier. Ce n'est pas faute de raisons qu'il a ainsi recours à la raillerie : sous chacun de ses sarcasmes, il y a un fait, une preuve; son savoir est plus étendu, plus profond que tant d'esprit ne le laisse croire; ses moindres pamphlets, par le choix, la précision des armes, indiquent un homme familier avec tous les arsenaux de l'ancienne érudition, et, plus d'une fois, l'exégèse de l'Allemagne moderne n'a fait qu'envelopper d'une lumière diffuse les aperçus mis en saillies par Voltaire et les documents visés au passage par ses légères allusions. La philosophie de Voltaire est partout, dans ses plus rapides pages comme dans ses écrits les plus étendus, dans ses

romans, dans ses pamphlets, dans son inépuisable correspondance. Ses romans, en particulier, qui, pour sortir des conditions ordinaires du genre, n'en sont pas moins des chefs-d'œuvre, ne sont guère que des thèses ou plutôt des réfutations de thèses, des manifestes du bon sens révolté contre un fanatisme intolérant ou une ambitieuse philosophie.

Et, dans cette variété infinie d'écrits, où la philosophie circule continue ou jaillit par échappées, se retrouve toujours cette merveilleuse langue qu'on appelle la prose de Voltaire : la plus franche ou, pour mieux dire, la plus française qui se soit vue ; langue à la fois claire et colorée, simple et forte, qui ne faiblit jamais, comme il arrive trop souvent à la langue poétique, et qui, au lieu d'être amortie par l'âge, devient plus vive et plus ferme avec le progrès de la puissance et des années ; langue mobile et pourtant semblable à elle-même, à l'occasion cynique ou bouffonne sans affectation, élevée et noble sans effort, toujours modelée sur l'idée, le sentiment, la passion, le caprice de l'homme qui unit la pensée la plus active et la volonté la mieux soutenue à la plus impressionnable sensibilité.

Une bibliographie complète de Voltaire n'exigerait pas moins de place que l'étude littéraire de ses principaux ouvrages. On en trouvera les éléments dans les bonnes éditions de ses *Œuvres*. Nous devons nous borner à signaler les plus notables de ces dernières. On peut les partager, d'après Beuchot, en trois âges : les éditions générales antérieures à 1756 ; celles faites de 1756, c'est-à-dire depuis l'établissement aux Délices, jusqu'à la mort de l'auteur ; enfin celles postérieures à sa mort. Quelque intérêt qui s'attache aux deux premières catégories d'éditions générales, formées par Voltaire lui-même ou de son vivant, dans des conditions inégales de liberté, il est clair que ni les unes ni les autres ne peuvent composer des éditions complètes ; la première qui puisse prétendre à ce titre est celle dite de Kehl, entreprise avec l'agrément et le concours même de Voltaire par le libraire Panckoucke, sous les auspices de l'impératrice Catherine II, et achevée par Beaumarchais. Imprimée à Kehl, dans un établissement typographique spécial, par les soins de Decroix, elle fut tirée, sur cinq sortes de papier, à 28,000 exemplaires, et parut sous la rubrique de Paris (1785-89, 70 vol. in-8), avec des *Avertissements* et des *Notes* de Condorcet ; plus tard, deux volumes de *Tables analytiques et raisonnées* y furent ajoutés par P.-N. Chantreau (1801, t. LXXI et LXXII). Cette édition, où la *Correspondance* offrait le plus de lacunes, fut longtemps la base des autres éditions générales et des recueils d'œuvres choisies qui allèrent se multipliant. Parmi les éditions complètes suivantes, on cite celles de Desoer (Paris, 1817 et suiv., 12 vol. gr. in-8, compacte), avec *Table analytique* de Goujon (t. XIII) ; de Déterville et Lefèvre, avec *Notes* et *Table* de Miger (1817-20, 42 vol. in-8) ; de Mme Perronneau, avec *Notes* de Beuchot et de Dubois, sans table (1817-20, 56 vol. in-12) ; de Lequien, avec *Table* de J.-B.-J. Champagnac (1820 et suiv., 70 vol. in-8) ; du colonel Touquet (1821 et suiv., 75 vol. in-12), qui en donna plusieurs réductions populaires ; de J. Esneaux (1821-22, 65 vol. in-12), de Chassériau et Bossange (1823-27, 72 vol. in-8), de Dalibon, avec *Notes* de divers et la *Table* de Miger (1824 et suiv., 97 vol. in-8) ; des frères Roux-Durfort, sans table (1825-32, un seul vol. in-8, ou 4 parties) ; de Baudouin frères, avec *Notes* et *Table analytique* (1824-34, 97 vol. in-8 ; 75 vol. in-8) ; de Beuchot, avec *Notes, Préfaces, Avertissements*, etc. (1829-34, 70 vol. in-8), plus la *Table* de Miger (1841, 2 vol. in-8) : édition capitale et si précieuse par la pureté du texte, l'autorité des notes, l'intelligente classification ; d'Arm. Aubrée, sans table (1829 et suiv., 54 vol. in-8) ; de Furne (1835-38, 13 vol. gr. in-8 à 2 col. avec grav.), de L. Barré (1856-59, 20 vol. in-8), de Lahure (1859-62, 36 et 40 vol. in-12), sans table analytique ; d'Ém. de la Bédollière et G. Avenel ou édition du *Siècle* (1867-74, t. I-X, in-4). — Ces nombreuses éditions d'*Œuvres complètes* ne laissent guère en dehors d'elles d'ouvrages inédits ; nous devons citer cependant *le Dernier volume des œuvres de Voltaire, Contes, Comédies, Pensées*, etc. (1862, in-8), et quelques portions retrouvées de correspondance, notamment les *Lettres inédites* recueillies par M. de Cayrol et annotées par M. Alph. François (1856, 2 vol. in-8) et *Voltaire à Ferney, Correspondance avec la duchesse de Saxe-Gotha*, etc., publiée par Ev. Bavoux et A François (1860, in-8). — A part les éditions générales, il a été fait de nombreux *Choix des œuvres de Voltaire* et toute sorte de recueils d'extraits sous divers titres : *l'Esprit de M. de Voltaire* (1759, in-8), *les Pensées de Voltaire* (1765, 2 vol. in-12 ; 1772, in-12 ; 1776, 2 vol. in-12 ; 1818, 2 vol. in-24 ; 1821, 2 vol. in-18 ; 1829, 2 vol. in-32) ; *Poétique de M. de Voltaire* (1766, 2 part. in-8) ; *Rhétorique et poétique de Voltaire* (1828, in-8) ; *Voltaire portatif* (1766, 2 vol. in-12) ; *M. de Voltaire peint par lui-même* (1766, 2 part. in-12) ; *le Voltaire de la jeunesse* (1808, in-12) ; *Voltaire chrétien* (1820, in-18) ; *les Jésuites peints par Voltaire* (1832, 1re part., in-32), etc. Plusieurs catégories d'ouvrages ont donné lieu à des *Choix* et *Abrégés* spéciaux : le Théâtre, les Poésies, Contes et Épîtres, les Romans, l'Histoire, la Philosophie, la Correspondance.

Il y a quelques chapitres particulièrement curieux de la bibliographie de Voltaire, par exemple celui de ses pseudonymes. Nous en avons indiqué plusieurs au passage ; on en compte plus de 150, et ils représentent toutes les variétés des déguisements littéraires : anagrammes, comme *Eratou*, pour Arouet, et *Voltaire* lui-même, s'il est vrai, comme nous l'avons vu, que ce nom ne soit qu'Arouet le jeune, abrégé et retourné ; noms de fantaisie, comme *Akakia, Aléthès, Soranus, Zapata ;* noms d'auteurs vivants ou morts, amis ou ennemis, comme l'abbé *Bazin*, lord *Bolingbroke*, dom *Calmet, Damilaville*, veuve *Denys, Dumarsais, Hume*, le curé *Meslier, Naigeon*, le P. *Quesnel*, Antoine, Guillaume et Catherine *Vadé*, le marquis de *Villette*, etc. ; qualifications anonymes, comme *Un Académicien, Plusieurs Aumôniers, Un Avocat, Un Chrétien, Les Cinquante, Le Curé de Frêne, Le Gardien des capucins de Raguse, Un Prêtre de la doctrine chrétienne, Un Quaker, Le Secrétaire de M. de Voltaire, Le Vieillard du Mont Caucase*, etc. — Si Voltaire ne mettait pas son nom à tous ses ouvrages, en revanche il en a été mis sous son nom un certain nombre dont il n'était pas l'auteur ; Quérard en cite une quarantaine qui lui ont été faussement attribués. — Un nombre plus considérable des siens furent imités ou parodiés. *La Henriade* fut travestie quatre ou cinq fois en vers burlesques, voire même auvergnats. *La Pucelle* eut elle-même ses parodies ; les *Contes* et les *Romans* eurent aussi les leurs. Il y en eut de tout son théâtre, à la Foire ou sur d'autres scènes ; *Zaïre* et *Sémiramis* furent travesties au moins quatre fois ; *Mariamne*, trois fois ; les autres tragédies et comédies, une fois ou deux. — Les ouvrages de Voltaire ont produit en foule toute une autre famille d'écrits : celle des *Examens, Commentaires* et *Réfutations ;* Quérard relève près de 350 publications critiques relatives à des ouvrages particuliers du philosophe, sans compter celles consacrées à l'examen général de ses œuvres. Il y a ensuite plusieurs centaines de biographies

de Voltaire ou d'écrits relatifs à certaines circonstances et à des souvenirs de sa vie. Plus de vingt-cinq pièces de théâtre mettent en scène sa personne ou quelque trait de son histoire ou de sa légende. Les panégyriques en vers et en prose ne sont pas moins nombreux que les pamphlets lancés contre lui. La liste enfin serait longue des condamnations portées contre les ouvrages de Voltaire, soit par la congrégation de l'*Index* romain, soit par le parlement de Paris. Nous renvoyons ci-dessous aux principaux de ces divers documents.

Cf. I. Sur la vie de Voltaire et ses ouvrages en général, son rôle, son influence :

Éloges et *Discours* académiques, par Cubières de Palmezeaux (La Haye, 1778, in-8), par Frédéric II (Berlin, 1778, in-8), par le marquis de Luchet (Cassel, 1778, in-8), par Ch. Palissot (Londres et Paris, 1778, in-8), par D'Alembert (Paris, 1779, in-4), par M^lle^ de Gaudin (Ibid. 1779, in-8), par le marquis de Pastoret (1779, in-8), par La Harpe (1779, in-8, en vers ; 1780, in-8), par F.-A. Harel (1844, in-12), R. Cornut, Baudrillart (même année), etc. ; — marquis de Luchet : *Histoire littéraire de Voltaire* (Cassel [Paris], 1782, 6 vol. in-8), et *la Vie de Voltaire* (Genève, 1786, in-12) ; — Chaudon : *Mémoires pour servir à l'hist. de Voltaire* (Amst., 1785, 2 part. in-12) ; — l'abbé Duvernet : *Vie de Voltaire* (s. l., 1786, in-12) ; — Condorcet : *Vie de Voltaire* (Genève, 1787, in-8 ; Londres, 1790, 2 vol. in-18) ; — Linguet : *Examen des ouvrages de Voltaire considéré comme poëte, comme prosateur et comme philosophe* (Bruxelles, 1788, in-8) ; — Palissot : *le Génie de Voltaire, ou Voltaire apprécié dans ses ouvrages* (Paris, 1806, in-8) ; — Vauvenargues : *Sur Voltaire*, dans les *Œuvres* de Vauvenargues (Ibid., 1807, 2 vol. in-12) ; — Bernardin de Saint-Pierre : *Parallèle de Voltaire et de J.-J. Rousseau* (*Œuvres*, t. XII) ; — La Harpe : *Précis historique sur M. de Voltaire*, dans les *Œuvres* de La Harpe, et *Cours de littérature ;* — Peignot : *Recherches sur les œuvres de Voltaire* (Dijon, 1817, in-8) ; — Durdend : *Hist. littér. et philosoph. de Voltaire* (Paris, 1818, in-8) ; — Cousin d'Avallon : *Voltairiana*, précédé d'une *Vie de Voltaire* (Ibid., 1801, in-18 ; édit. augm., 1819, in-18) ; — Lepan : *Vie publique, littér. et morale de Voltaire* (Ibid., 1817, in-8 ; édit. augm., 1819, in 12), réfutant spécialement la *Vie de Volt.* par Condorcet ; — Mazure : *Vie de Voltaire* (Ibid., 1821, in-8) ; — Paillet de Warcy : *Hist. de la vie et des ouvr. de Voltaire* (Ibid., 1823, 2 vol. in-8) ; — Longchamp et Wagnière : *Mémoires sur Voltaire et ses ouvrages* (Ibid., 1825, 2 vol. in-8) ; — Berville : *Notice histor. sur Voltaire* (Ibid., 1827, in-8) ; — Auger : *Notice sur la vie et les ouvrages de Voltaire* (Ibid., 1827, in-8) ; — Villemain : *Tableau de la littérat. au XVIII^e^ siècle*, faisant partie du *Cours de littérature* (Ibid., 1828 et suiv., 6 vol. in-8) ; — Aubert de Vitry : *Essai sur Voltaire, sa vie, ses ouvrages et son influence au XVIII^e^ siècle*, dans le *Moniteur universel* (22 et 27 novembre 1837) ; — Quérard : *Bibliographie voltairienne* (Ibid., 1841, in-8), notice raisonnée extraite de *la France littéraire ;* — V. Cousin : *Cours d'histoire de la philosophie morale au XVIII^e^ siècle* (Ibid., 1841, 5 vol. in-8) ; — lord Brougham : *Voltaire et Rousseau* (Ibid., 1845, in-8) ; — Em. Saisset : *Renaissance du Voltairianisme*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1^er^ février 1845) ; — Ern. Bersot : *Voltaire*, extrait de la *Liberté de penser* (1848), et *Etudes sur le XVIII^e^ siècle* (Ibid., 1855, 2 vol. in-18) ; — Bungener : *Voltaire et son temps* (Ibid., 1851, 2 vol. in-18) ; — Vinet : *Hist. de la littérat. franç. au XVIII^e^ siècle* (Ibid., 1851, 2 vol. in-8) ; — Eug. Noël : *Voltaire* (Ibid., 1855, in-12) ; — Ars. Houssaye : *le Roi Voltaire* (Ibid., 1858, in-8) ; — Sayous : *le XVIII^e^ siècle à l'étranger* (Ibid., 1861, 2 vol. in-8) ; — J. Barni : *Hist. des idées morales et politiques en France au XVII^e^ siècle* (Ibid., 1865-66, 2 vol. in-12) ; — l'abbé Maynard : *Voltaire, sa vie et ses œuvres* (Ibid., 1867, 2 vol. in-8) ; — Pompery : *le Vrai Voltaire, l'homme et le penseur* (Ibid., 1867, in-8) ; — Em. Deschanel : *la Statue de Voltaire*, conférence, dans la *Revue des cours littéraires*, t. IV ; — Saint-Marc Girardin : *Voltaire*, sept leçons, même recueil, t. V ; — David-Fr. Strauss : *Voltaire*, six conférences, traduit de l'allem. sur la 3^e^ édit. (Ibid., 1876, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II et XIII ; — D. Nisard, Demogeot, Geruzez, P. Albert, etc. : *Histoire de la littérature française ;* — H. Martin, Michelet, etc. : *Histoire de France ;* — L. Blanc : *Hist. de la révol. française.*

II. Sur les particularités de la vie de Voltaire en ses diverses époques ; ses séjours, ses relations, etc.

Grimm, Diderot, M^me^ du Deffand, etc. : *Mémoires* et *Correspondances* du XVIII^e^ siècle ; — *Recueil* de toutes les pièces concernant le procès entre M. de Voltaire et le sieur Travenol, violon de l'Opéra (s. d., in-4) ; — *Mémoires et anecdotes pour servir à l'histoire de Voltaire* (1780, 2 vol. in-8, et in-16) ; — le P. Harel : *Voltaire. particularités curieuses de sa vie et de sa mort* (1781 ; nouv. édit., Paris, 1817, in-8) ; — Collini : *Mon séjour auprès de Voltaire* (1807, in-8) ; — Thiébault : *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin* (Paris, 1813, 4 vol. in-8) ; — M^me^ de Graffigny : *Vie privée de Voltaire et de M^me^ Du Châtelet* (Ibid., 1828, in-8) ; — Julia : *les Amis de Voltaire* (1840, in-4) ; — Clogenson : *Des Relations de Voltaire avec les Académies* (Rouen, 1849, in-8) ; — Bartholmess : *Hist. philosophique de l'Académie de Prusse* (Paris, 1851, 2 vol. in-8) ; — D. Honoré : *Voltaire à Lausanne* (Ibid., 1853, in-8) ; — Ch. Nisard : *les Ennemis de Voltaire* (Ibid., 1853, in-8) ; — Nicolardot : *Ménage et finances de Voltaire* (Ibid., 1854, in-8) ; — A. Coquerel : *Calas et sa famille* (Ibid., 1858, in-12) ; — Foisset : *Voltaire et le président de Brosses*, correspondance inédite (Ibid., 1858, in-8) ; — J. Venedey : *Friedrich der Grosse und Voltaire* (Leipzig, 1859, in-8) ; — Ev. Bavoux : *Voltaire à Ferney* (Paris, 1860, in-8) ; — Gaberel : *Voltaire et les Génevois* (Ibid., 1860, in-12) ; — de Manne : *Galerie historique des comédiens de la troupe de Voltaire* (Lyon, 1861, in-4) ; — J. Janin : *Histoire du cœur de Voltaire*, dans le *Dernier volume des Œuvres* (Paris, 1862, in-8) ; — P. Duprat : *Voltaire et l'Encyclopédie* (Ibid., 1865, in-8) ; — Saint-René Taillandier : *Voltaire à Francfort*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 avril 1865) ; — Al. Pierron : *Voltaire et ses maîtres* (Paris, 1866, in-18) ; — G. Desnoiresterres : *la Jeunesse de Voltaire* (Ibid., 1867, in-8), *Voltaire au château de Cirey* (1868, in-8), *Voltaire à la cour* (1869, in-8), *Voltaire et Frédéric* (1870, in-8), *Voltaire et J.-J. Rousseau* (1874, in-8), *Voltaire aux Délices*, etc. (1875, 2 vol. in-8), et *Voltaire, son retour, sa mort* (1876, in-8) : études ayant pour titre collectif : *Voltaire et la société française au XVIII^e^ siècle ;* — H. Beaune : *Voltaire au collége, sa famille, ses études, ses premiers amis* (1873, in-18) ; — A. Jal : *Dictionn. critique.*

III. Sur ses divers ouvrages en particulier :

POÉSIES. L'abbé Batteux : *Parallèle de la Henriade et du Lutrin* (Paris, 1746, in-12) ; — La Beaumelle : *Commentaire sur la Henriade*, revu par Fréron (Berlin et Paris, 1775, in-4, et 2 vol. in-8) ; — d'Aquin de Chateaulion : *la Henriade vengée* (Ibid., 1780, in-12) ; — Saint-Marc Girardin : *la Pucelle de Chapelain et la Pucelle de Voltaire*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 septembre et 1^er^ décembre 1838) ; — l'abbé Goujet : *Lettre à un ami au sujet du Temple du goût* (1733, in-8).

THÉATRE. Gaillard : *Parallèle des quatre Electre* (La Haye, 1750, in-12) ; — La Morlière : *Réflexions sur la tragédie d'Oreste, et parallèle avec l'Electre de M. de Crébillon* (s. l., s. d., in-12), et *Analyse de la tragédie de l'Orphelin de la Chine* (La Haye [Paris], 1755, in-12) ; — Fréron : *l'Année littéraire*, passim, notamment au t. V (1760), le compte rendu de *l'Ecossaise*, sous le titre : *Relation d'une grande bataille ;* — Clément de Dijon : *Neuf lettres à M. de Voltaire, ou Entretiens sur plusieurs ouvrages de ce poëte* (La Haye et Paris, 1773-77, 2 part. in-8, chaque lettre publiée à part) ; *De la Tragédie* (Amsterdam et Paris, 1784, 2 part. in-8), et *Examen des Sophonisbe de Mairet, de Corneille et de Voltaire*, dans le *Tableau annuel de la littérat.*, t. II (1801, in-8) ; — M^rs^ Elisabeth Montague : *Essay on the genius and writings of Shakespeare... with Remarks upon the Misrepresentations of M. de Voltaire* (Londres, 1772, in-8), trad. en franç. par Letourneur (Paris, 1777, in-8) ; — d'Açarq : *Parallèle de Racine, de Crébillon et de Voltaire* (Paris, 1779, in-8) ; — La Harpe : *Commentaire sur le théâtre de Voltaire*, recueilli et publié par Decroix (Ibid., 1814, in-8) ; — B. Bonieux : *Critique des tragédies de Corneille et de Racine par Voltaire*, thèse (Lyon, 1866, in-8) ; — Geoffroy, Schlegel, Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, passim.

HISTOIRE. Et.-L. de Foncemagne : *Lettre sur le Testament politique de Richelieu* (1750, in-12 ; 1764, in-8) ; — La Beaumelle : *Remarques sur le Siècle de Louis XIV*, insérées dans plus. édit. de cet ouvrage (Francfort, La Haye, 1753, 3 vol. in-12) ; — Maubert de Gouvest : *le Siècle politique de Louis XIV, ou Nouveau volume du Siècle de Louis XIV*, contenant diverses pièces (Siéclopolis, 1753, in-12 ; 1754, 2 part. in-12) ; — Richard de Bury : *Lettre à M. de Voltaire au sujet de son Abrégé de l'histoire universelle* (Londres, 1755, in-8) ; — P.-H. Larcher : *Supplément à la Philosophie de l'histoire* (Amsterdam, 1767, 1769, in-8) ; — J.-G. Herder : *Abbé Bazin's [Voltaire's] Philosophie der Geschichte* (Riga, 1768, in-8) ; — l'abbé Le François : *Observations sur la philosophie*

de l'histoire et sur le Dict. philosophique (Paris, 1770, 2 vol. in-8).

PHILOSOPHIE, etc. L'abbé Desfontaines : *la Voltairomanie*, mémoire contre *le Préservatif* (1738, in-12) ; — Thomas : *Réflexions philosoph. et littér. sur le poëme de la Religion naturelle* (1756, in-8) ; — Isaac Pinto : *Apologie pour la nation juive* (Amsterdam, 1762, in-12), reproduite dans les *Lettres* de l'abbé Guénée ; — l'abbé Cl.-Fr. Nonnotte : *les Erreurs de Voltaire* (Avignon, 1762, 2 vol. in-12), réimprimé avec *l'Esprit de Voltaire dans ses écrits* (nouv. édit., 1822, 3 vol. in-12) ; *Lettre d'un ami à un ami sur les « Honnêtetés littéraires » du Supplément aux Erreurs de V.* (Lyon, 1767, in-8), et *Dictionnaire philosophique de la religion* (Avignon, 1772, 4 vol. in-12) ; — l'abbé L. Mayeul Chaulieu : *Dictionnaire anti-philosophique*, ou *Anti-dictionnaire philosophique* (Avignon, 1767, in-8 ; 1769, 2 vol. in-8) ; — l'abbé Guénée : *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais* (Paris, 1769, in-8 ; plus. édit., 1805, 3 vol. in-8 et in-12) ; — A. de Haller : *Lettres contre Voltaire sur la religion naturelle* (1771, allem.), traduites en franç. par Fr. Kœnig (Berne, 1780, 2 vol. pet. in-8) ; — l'abbé Mérault : *Voltaire apologiste de la religion chrétienne* (Paris, 1826, in-8) ; — Saint-Marc Girardin : *Introduction* aux *Lettres inédites de Voltaire*, recueillies par de Cayrol et Alph. François.

VOLUCRAIRE. — Voyez BESTIAIRE.

VOLUPTÉ, roman de Sainte-Beuve (voy. ce nom).

VONDEL (Juste [Josse] VON DEN), célèbre poëte hollandais, né à Cologne le 17 novembre 1587, mort à Amsterdam le 5 février 1679. D'une famille d'anabaptistes d'Anvers qui, chassée par la persécution, finit par se réfugier à Amsterdam, il succéda à son père, comme marchand bonnetier, dans cette ville, mais il laissa gérer la boutique par sa femme, très-entendue au commerce, pour ne s'occuper que de théâtre et de poésie. Il a composé trente-deux tragédies qui forment comme le fond national du théâtre hollandais, mais dont quelques-unes seulement, par suite des animosités publiques et religieuses soulevées contre l'auteur, purent être représentées. L'une des principales, *Palamède*, ayant pour sujet la fin tragique de Barneveld (1625), fut interdite et fit condamner l'auteur à une amende, comme calomniateur ; il en fut fait en peu de temps une trentaine d'éditions. Nous citerons parmi ses autres pièces : *Henri IV*, tragédie assez médiocre, qui fut son début (1610) ; *le Pacha ou la Sortie d'Égypte* (1612), qui dut au talent qu'elle révélait et aux allusions à l'histoire nationale un très-grand succès ; *Gisbert d'Amstel* et *Lucifer*, qui ont été traduites en français dans les *Chefs-d'œuvre des poëtes étrangers*.

Les querelles de Vondel avec ses coreligionnaires troublèrent toute sa vie. Après être passé des anabaptistes aux remontrants, il quitta ceux-ci pour se faire catholique romain. Calomnié par ses compatriotes, abandonné de sa famille, ruiné par son fils, il fut réduit à remplir l'emploi de teneur de livres au mont-de-piété ; mais il ne cessa pas d'écrire des poésies en harmonie avec sa foi nouvelle et de travailler pour le théâtre. Il obtint enfin plus de justice et se vit décharger des fonctions de sa place, tout en en conservant le traitement. Parmi les poésies de la seconde période de sa vie, on cite : *les Vierges*, les *Mystères de l'autel*, puis des traductions en vers et en prose des *Psaumes*, de morceaux de poëtes grecs, latins ou même français. Vondel a laissé la réputation d'un des créateurs de la poésie et de la langue néerlandaises. Un monument lui a été élevé, dans ces derniers temps, en commun, par les Hollandais et les Belges. On a publié séparément ses *Tragédies* (Amsterdam, 1662, in-8 ; 1720, 2 vol. in-4) et ses *Poésies diverses* (Francker, 1682, 2 vol. in-4). Ses *Œuvres* ont été deux fois réunies (Amsterdam, 1820, 10 vol. in-4 ; édition de J. Van Lennep, avec *Notes*, 1850-61, 7 vol. gr. in-8, fig.).

Cf. L.-V. Ollefen : *Leven van J. van den Vondel* (Amsterdam, 1783, in-8) ; — Zeeman : *Vie de Vondel* (Ibid., 1831, in-12) ; — J. van Lennep : *Notice*, dans son édit. des *Œuvres*.

VON-WIZINE (Denis), poëte dramatique russe, né en 1745, mort en 1792. Il fut conseiller d'État. On a de lui deux comédies, restées au répertoire : *l'Enfant gâté* et *le Brigadier*, dirigées l'une et l'autre contre les vices et les travers propres à son pays. Le dialogue a de la force et une verve comique, mais l'intrigue manque d'intérêt et est mal dénouée. Le plus grand mérite de Von-Wizine est d'être national, et d'avoir ouvert la voie à Griboïédof et à Gogol. Il a aussi écrit des poésies satiriques et des articles en prose, sensés et piquants, et un grand nombre de traductions, entre autres celle de l'*Éloge de Marc-Aurèle* par Thomas. Sa prose a beaucoup vieilli.

Cf. Nicolas Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

VOPISCUS (Flavianus), historien latin du troisième siècle, né à Syracuse. Il est un des six auteurs de l'*Histoire Auguste*, et le plus clair, le mieux renseigné, celui qui présente le plus de documents authentiques et officiels. Les vies qu'il a écrites sont celles d'Aurélien, de Tacite, de Florien, de Probus, de Carus, de Numérien et de Carinus. On en trouve le texte dans les éditions des *Historiæ Augustæ scriptores*. Elles ont été traduites en français par MM. Taillefer et Chenu, dans la Bibliothèque Panckoucke (1847, in-8), et par M. Baudement dans la collection Nisard.

Cf. Vossius : *De Historicis latinis* ; — Möller : *De Flavio Vopisco* (Altorf, 1687, in-4).

VORAGINE (Giacomo DA VARAGGIO, dit en français *Jacques* DE), compilateur italien, né à Varaggio, près de Savone, vers 1230, mort à Gênes le 14 juillet 1298. Entré chez les Dominicains, il professa dans plusieurs maisons de l'ordre, devint provincial de Lombardie, puis fut nommé évêque de Gênes (1292). Son nom est attaché à un recueil de vies de saints, dont le titre primitif, *Historia lombardica seu Legenda sanctorum*, fut changé par l'admiration des contemporains en celui de *Legenda aurea*. Cet ouvrage, qui eut de nombreuses éditions dès la fin du XV^e siècle (s. d., in-fol. ; Paris, 1475, in-fol. goth. ; Londres, 1483, in-fol.), fut traduit plusieurs fois en français dès la même époque (Lyon, 1476, in-fol.), et récemment par Gustave Brunet (Paris, 1843, 2 vol. in-8). On a en outre de Jacques de Voragine des *Sermons* en latin (s. l., s. d., in-fol. goth.) ; *Chronicæ genuenses ab origine urbis usque ad annum* 1277, inséré dans les *Rerum italicarum Scriptores* de Muratori, t. IX, etc.

Cf. Échard et Quétif : *Scriptores ordinis Prædicatorum* ; — G. Brunet : *Introduction* à sa traduction ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

VOSGIEN. — Voyez LADVOCAT (l'abbé).

VOSGIEN (PATOIS). — Voyez LORRAIN.

VOSS (Jean-Henri), célèbre poëte et traducteur allemand, né à Sommersdorf (Mecklembourg) le 21 février 1750, mort le 29 mars 1826. Il termina ses études à Gœttingue, où il fut l'un des fondateurs de la société poétique dite *Hainbund*. Il prit ensuite à Vandsbeck la rédaction de l'*Almanach des Muses*. Après avoir été recteur à Otterndorf en 1778, et à Eutin depuis 1782, il se démit de ses fonctions en 1802, et alla s'établir à Iéna, d'où il passa, trois ans plus tard, à Heidelberg. Voss s'est fait un rang très-distingué au milieu de la brillante période littéraire de l'Allemagne à la fin du dix-huitième siècle, sans se jeter dans aucune des exagérations mises à la mode par l'école romantique. Un caractère droit et naturel se reflète dans ses poésies, pures de toute prétention. Il repousse le fantastique et le bizarre, et cherche le vrai

sans exclure la passion. Il se rattache d'abord à l'influence nationale de Klopstock, modifiée dans le sens de la beauté de la forme par le culte intelligent des modèles grecs. Plus tard, il se tourna vers la peinture de la vie champêtre, qu'il reproduisit dans ses petits détails avec une excessive fidélité. Mais rien n'égale son mérite comme traducteur : il a su se faire, à ce titre, une originalité que le genre ne semblait pas comporter, et donner des exemples merveilleux de la souplesse de la langue allemande.

Ses poésies lyriques, qui attestent une science approfondie du rhythme, ont du sens, de la grâce et de l'harmonie, mais elles manquent d'éclat. Entre ses idylles, tableaux trop scrupuleusement exacts de la réalité, et partant souvent peu poétiques, il en est une qui a les dimensions d'un poëme et qui est restée l'une des œuvres caractéristiques du génie allemand : c'est l'épopée pastorale de *Louise* (1784). Le sujet est le mariage de la fille du « vénérable pasteur de Grunau » avec le jeune ministre de village Walter. L'auteur s'abandonne, suivant son ordinaire, à la peinture des détails de la vie domestique; il accumule les tableaux de genre, à la manière flamande, décrivant minutieusement la préparation du café, l'usage de la pipe, etc. Mais ces vétilles se relèvent par un sentiment profond, une pureté de cœur, une droiture d'esprit, une onction touchante. On a cité dans beaucoup de recueils la bénédiction donnée à Louise par son père, au moment où elle quitte sa famille, selon l'ordre divin, pour suivre son époux.

Les traductions de Voss ont rempli près de quarante ans de sa vie. Ses premières et les meilleures sont celles de l'*Odyssée* et de l'*Iliade* (Altona, 1793, 4 vol.; 5e édit., Tubingue, 1821); elles inaugurent ce système de fidélité absolue, qui reproduit à la fois l'esprit et la lettre du modèle, la pensée et le style, tous les détails de la forme, et jusqu'aux moindres accidents du rhythme. Il n'y a, parmi les langues européennes, que l'allemand pour lutter ainsi, par mètres équivalents, avec le grec et contrefaire tous les effets d'une versification étrangère. On regarde également la traduction des *Géorgiques de Virgile* (Landbau; Ibid., 1797-1800, 4 vol.) comme un chef-d'œuvre. On apprécie moins ses traductions postérieures, celle d'*Aristophane* (Brunswick, 1821, 3 vol.), et celle de *Shakespeare* qui fut achevée par ses fils (1818-1839, 9 vol.). Il a aussi traduit un choix des *Métamorphoses d'Ovide*, les *Poëmes d'Hésiode et d'Orphée*, les *Odes d'Horace*, les *Phénomènes d'Aratus*, et, avec ses fils, les *Tragédies d'Eschyle*. Voss a encore écrit des ouvrages estimables de critique et d'histoire littéraire, entre autres des *Lettres sur la Mythologie* (2e édit., Stuttgart, 1827, 3 vol.). Sa *Correspondance*, réunie par lui-même, a été publiée par sa femme (Briefe, nebst Leben, etc.; Alberstadt, 1829-33, 3 vol.).

Cf. Paulus : *Leben und Todeskunden über Voss* (Heidelberg, 1826); — Lebas et Regnier : *Chrestomathie allemande*.

VOSSIUS (Gérard-Jean), célèbre érudit hollandais, né auprès de Heidelberg en 1577, mort à Amsterdam le 17 mars 1649. Il fit ses études à Dordrecht et à Leyde, sous les meilleurs maîtres, dont il devint bientôt le collègue. Engagé malgré lui dans la querelle des Arminiens et des Gomaristes, il se déclara contre ces derniers dans une histoire très-indépendante du pélagianisme (1618), et à la suite de diverses tracasseries passa en Angleterre, où il reçut le meilleur accueil. Il fut rappelé, en 1630, lors de la fondation de l'université d'Amsterdam. Marié deux fois, il avait eu six fils, dont l'un fut aussi célèbre que lui (voy. l'art. suiv.) et dont les cinq autres moururent jeunes, en laissant tous des travaux d'histoire et d'érudition.

G.-J. Vossius, l'un des hommes les plus considérés de son temps pour la droiture et pour la modération du caractère comme pour le savoir et le sens critique, a laissé sur l'histoire et les historiens de l'antiquité, sur l'origine de l'idolâtrie, l'histoire ecclésiastique, de nombreux écrits, dont plusieurs sont des compilations d'une médiocre originalité. Nous citerons : *Commentarii rhetorici sive Institutionum oratoriarum libri VI* (Leyde, 1606, in-8; plus. édit.); *Theses theologicæ et historicæ* (Ibid., 1615, in-4); *Historiæ de controversiis quas Pelagius ejusque reliquiæ moverunt libri VII* (Ibid., 1618, in-4; édit. très-augm., Amsterdam, 1655); *Ars historica* (Ibid., 1623, pet. in-4); *De Historicis græcis libri IV* (Ibid., 1624, pet. in-4); *De Historicis latinis libri III* (Ibid., 1627, pet. in-4); *Aristarchus, sive De Arte grammatica libri VII* (Amsterdam, 1635, 2 vol. in-4); *De Theologia gentili, sive De Origine ac progressu idololatriæ libri IV* (Ibid., 1641, 2 vol. in-8; 1668, 2 vol. in-fol.); *De Vitiis sermonis... libri IV* (Ibid., 1645, in-4); *Poeticarum institutionum libri III* (Ibid., 1647, in-4), où l'art poétique est mis en une suite d'aphorismes avec leurs commentaires; *Etymologicon linguæ latinæ* (Ibid., 1662, in-fol.; Lyon, 1664, in-fol.); un recueil de *Lettres* (Epistolæ; Londres, 1690, in-fol.), témoignant des relations de Vossius avec les savants les plus distingués. Ses *Œuvres* ont été réunies par son fils Isaac, avec des additions à quelques-unes (Amsterdam, 1695-1801, 6 vol. in-fol.).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*; — Niceron : *Mémoires*, t. XIII; — *Mémoires de Trévoux* (janvier 1713).

VOSSIUS (Isaac), célèbre érudit hollandais, le cinquième des fils du précédent, né à Leyde en 1618, mort à Londres le 21 février 1689. Élevé avec un soin particulier par son père, il montra de précoces aptitudes pour l'érudition, reçut les leçons et les conseils de Saumaise, de Gronovius, de N. Heinsius, et voyagea en France, en Angleterre et en Italie. En 1646, il devint historiographe des États de Hollande et bibliothécaire d'Amsterdam. Appelé en Suède par la reine Christine, il y fut comblé de faveurs, mais s'attira une disgrâce par une querelle avec Saumaise. Il finit sa vie en Angleterre, où il fut l'objet des libéralités du roi Charles II. Il recevait aussi une pension de Louis XIV. Chargé de l'acquisition et de l'organisation de plusieurs bibliothèques, il s'en était composé lui-même une très-riche, qui fut acquise par l'université de Leyde.

Bien différent de son père par le caractère et le tour d'esprit, Isaac Vossius fut un des « libertins », c'est-à-dire des libres penseurs de son temps, et la plupart de ses écrits furent mis à l'index par la cour de Rome. On remarquait cependant chez lui une extrême crédulité, et il accueillit particulièrement sur la Chine, son histoire et ses arts les plus fabuleuses exagérations. Nous citerons de lui : *De Vera ætate mundi* (La Haye, 1659, in-4), qui donna lieu à une assez longue polémique; *De LXX interpretibus eorumque translatione et chronologia* (Ibid., 1661, in-4), traitant de la même question; *De Nili et aliorum fluminum origine* (Ibid., 1666, in-4), dédié à Louis XIV; *De Poematum cantu et viribus rhythmi* (Oxford, 1673, in-8); *De Sibyllinis aliisque oraculis* (Ibid., 1679, in-8); *Variarum observationum liber* (Londres, 1685, in-4); puis des éditions critiques du *Périple de Scylax* (Amsterdam, 1639, in-4), avec traduction latine et notes rédigées par l'auteur à l'âge de dix-neuf ans, des *Histoires de Justin*, des *Lettres de S. Ignace*, de *Pomponius Mela*, et surtout de *Catulle*, qu'il commente avec beaucoup d'érudition et non moins de licence. Isaac Vossius

a complété plusieurs des ouvrages de son père, entre autres l'*Etymologicon linguæ latinæ*.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIII ; — *Menagiana* ; — Foppens : *Bibliotheca belgica*.

VOYAGE DE CHARLEMAGNE A CONSTANTINOPLE, poëme satirique français du XIIe siècle. C'est une composition amusante et pleine de *gaberie*. Un jour, Charlemagne était à Saint-Denis, la couronne sur la tête et l'épée au côté; près de lui était la reine. Il la prend par le poing et la somme de lui dire s'il y a un homme sous le ciel à qui l'épée et la couronne soient si bien séantes. La dame dit que oui ; Charles lui ordonne de nommer cet homme, la menaçant, si son dire ne se vérifie pas, de lui trancher la tête. La reine indique l'empereur de Constantinople, Hugues le Fort. Aussitôt Charlemagne part avec ses douze pairs pour l'Orient. Arrivés à Constantinople, ils font bruit de leur force et de leur adresse, se vantent de parfaire des choses incroyables, par exemple de partager d'un coup d'épée un homme d'armes et son cheval bardés de fer : allusion moqueuse aux exploits accomplis si aisément dans les chansons de geste, par Roland, Ogier et Renaud. Cependant, sur le défi de Hugues, tous exécutent leurs prouesses. Les deux empereurs portent la couronne l'un à côté de l'autre, mais Charlemagne la porte mieux ; il dépasse son rival, au dire du trouvère, « d'un pied et de trois pouces. » Le manuscrit de ce poëme est à la Bibliothèque nationale.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX ; — G. Paris : *Histoire poétique de Charlemagne*.

VOYAGES. Les voyages, avec leur importance scientifique, constituent une des principales branches de la bibliographie (voy. GÉOGRAPHIE) ; mais ils ne prennent un intérêt vraiment littéraire que dans certaines conditions. Ils le doivent tantôt à la langue même dont ils sont restés des monuments, comme les voyages de circumnavigation des anciens (voy. PÉRIPLE), tantôt au caractère historique ou artistique des recherches et des découvertes, tantôt au talent des récits et descriptions, tantôt enfin aux études littéraires, morales, satiriques, philosophiques, ou aux caprices d'imagination auxquels ils servent de cadre. A ces divers titres, nous avons cité, sous les noms de leurs auteurs, un assez grand nombre de voyages réels ou imaginaires, parmi lesquels nous rappellerons : VOYAGE AU PARNASSE, de Cervantès, de Caporali, etc. ; — VOYAGE AUTOUR DE MA CHAMBRE, de Xavier de Maistre ; — VOYAGE AUTOUR DU MONDE, de Bougainville ; — VOYAGE DANS LA LUNE, de Cyrano de Bergerac ; — VOYAGE DANS LES PROVINCES MÉRIDIONALES DE LA FRANCE, de Thummel ; — VOYAGE D'ANTÉNOR EN GRÈCE, de Lantier ; — VOYAGE DE CE MONDE DANS L'AUTRE, de Fielding ; — VOYAGE DU JEUNE ANACHARSIS, de Barthélemy ; — VOYAGE EN ORIENT, de Lamartine ; — VOYAGE EN PROVENCE ET EN LANGUEDOC, de Bachaumont et Chapelle ; — VOYAGE LITTÉRAIRE DE LA GRÈCE, de Guys ; — VOYAGE SENTIMENTAL, de Sterne ; — NOUVEAU VOYAGE SENTIMENTAL, de Gorgy ; — VOYAGES DE GULLIVER, de Swift ; — VOYAGES DE WILHEM MEISTER, de Gœthe ; — VOYAGES EN COUR, de Groulart ; — VOYAGES EN ZIGZAG, de Topffer.

Cf. De Bry : *Collection dite des Grands et Petits Voyages* (Francfort, 1590-1634, 39 vol. in-fol.) ; — Thévenot : *Recueil de divers voyages curieux*, etc. (Paris, 1663-72, 4 part., 2 t. in-fol.) ; — L'abbé Prévost : *Histoire générale des voyages* (Paris, 1745-70, 21 vol. in-4), refondue par La Harpe (1780, 23 vol. in-8) ; — *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*, recueillis par Garnier (Ibid., 1787-1789, 39 vol. in-8, fig.) ; — G. Boucher de la Richarderie : *Bibliothèque universelle des voyages* (Paris, 1808, 6 vol. in-8) ; — Albert Montémont : *Bibliothèque universelle des voyages* (Ibid., 1833-37, 46 vol. in-8), et *Nouveaux voyages par mer et par terre,... analysés ou traduits* (1846-47, 5 vol. in-8) ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

VOYAGEUR (LE), poëme de Goldsmith (voy. ce nom).

VRAI (DU), DU BEAU ET DU BIEN, ouvrage de Victor Cousin.

VULCATIUS-GALLICANUS, l'un des auteurs de l'Histoire Auguste. — Voyez AUGUSTE (Histoire).

VULCATIUS-SEDIGITUS. — Voyez SEDIGITUS.

VULGATE (de *vulgatus*, rendu public), version latine de la Bible, seule reconnue comme canonique par le concile de Trente, qui a déclaré qu'elle représentait parfaitement le fond et la substance du texte sacré à l'égard des dogmes de la foi. Elle est l'œuvre de saint Jérôme, qui l'entreprit vers 384, sur l'invitation du pape Damase, et qui passa pour l'avoir faite sur le texte original. Peut-être saint Jérôme ne fit-il que reviser une autre version latine, dite *italique*, qui semble dater du commencement du IIe siècle et qui était une traduction peu exacte de la version grecque des Septante. La *Vulgate*, préférée aux autres versions latines, a eu, sous les auspices des papes, plusieurs éditions critiques. Les plus célèbres sont celle de Sixte-Quint (Rome, 1592), aussitôt supprimée comme imparfaite, et celle de Clément VIII (Rome, 1592-93). (Voy. BIBLE.)

Cf. J. Blanchini : *Vindiciæ vulgatæ latinæ editionis* (Rome, 1740, in-fol.) ; — Ch. Butler : *Horæ biblicæ*, trad de l'angl. par Boullard (Paris, 1810, in-8).

VYASA, c'est-à-dire *le Compilateur*, personnage presque fabuleux de l'Inde, auteur supposé du *Mahâbhârata* et des *Pouranas* (voy. ces mots).

W

WAAGEN (Gustave-Frédéric), esthéticien allemand, né à Hambourg le 11 février 1794, mort le 15 juillet 1868. Conservateur au musée de Berlin et professeur de l'histoire de l'art à l'Université, il a été élu, en 1862, membre correspondant de l'Académie des beaux-arts de Paris. On cite de lui, à part des monographies : *Œuvres et artistes en Angleterre et à Paris* (Kunstwerke und Künstler in England und P. ; Berlin, 1837, 3 vol.) ; *Œuvres et artistes en Allemagne* (Leipzig, 1845-48, 2 vol.), ouvrage inspiré d'un patriotisme excessif ; *les Trésors d'art de la Grande-Bretagne* (Treasures of art in Great-Britain ; Londres, 1854, 3 vol.), etc. [*Dict. des contemp.*, les quatre prem. édit.]

WACE (Robert), trouvère normand du XIIe siècle. Il écrivit sous le règne de Henri II Plantagenet, duc de Normandie et roi d'Angleterre, qui lui donna un canonicat à Bayeux. Il nous a appris dans ses vers qu'il était né à Jersey et qu'il fut élevé à Caen. Il étudia longtemps en France. Ses romans ou chroniques rimées du *Brut* et du *Rou* se rapprochent, pour le fond et pour la forme,

des romans d'aventures. Dans son enfance, dit-il, il a entendu chanter par les jongleurs les faits qu'il raconte. — Le *Roman du Brut*, composé en 1155, est un recueil de traditions celtiques presque entièrement fabuleuses dans leur origine, modifiées sous l'influence de l'esprit chevaleresque. Wace imitait l'*Historia Britonum*, de Geoffroi de Monmouth, qui lui-même suivait une rédaction galloise intitulée *Brut y Brenhined* (la Légende des rois), dont l'auteur était Gautier Calenius, archidiacre d'Oxford. Le *Brut*, composé de 18,000 vers de huit syllabes, a été publié par M. Le Roux de Lincy (Rouen, 1836, 2 vol. in-8, pl.).

Le *Roman de Rou* et des ducs de Normandie, composé vers 1170, a mieux encore la valeur d'une chronique. C'est l'histoire des Normands, depuis leur premier duc Rou ou Rollon, jusqu'à Henri Ier (1106). L'ouvrage comprend 17,000 vers, octosyllabiques pour la première et la deuxième partie du récit, alexandrins pour la troisième et la quatrième. Il a été publié pour la première fois, d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, par Fréd. Pluquet (Rouen, 1827, 2 vol. in-8). — M. de Brequigny a prétendu que l'auteur du *Brut* était Wistace, et Villemain a adopté cette opinion. Mais les travaux de MM. de La Rue et Pluquet ont justifié M. de la Ravaillière d'avoir attribué à Wace les romans du *Rou* et du *Brut*.

Cf. Pluquet : *Notice sur la vie et les écrits de Robert Wace* (Rouen, 1824, gr. in-8); — Le Roux de Lincy : *Analyse du roman de Brut de Wace* (Ibid., 1838, in-8); — *Histoire littéraire de la France*.

WACHSMUTH (Ernest-Guillaume-Gottlieb), historien allemand, né à Hildesheim le 28 décembre 1784, mort le 23 janvier 1866. Professeur d'histoire aux universités de Kiel et de Leipzig, il a été élu en 1842 membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On cite de ce fécond écrivain : *Histoire ancienne de l'Empire romain* (Aeltere Gesch. des rœm. Reichs; Halle, 1818); un remarquable *Essai d'une théorie de l'histoire* (Entwurf einer Th. der Gesch.; Ibid., 1820); les *Antiquités helléniques* (Hellen. Alterthumskunde; Ibid., 1826-30; nouv. édition, 1843-46, 4 vol.); *Histoire des mœurs européennes* (die Europ. Sittengesch.; Ibid., 1831-39, 5 vol.); *Histoire de la France à l'époque de la Révolution* (die Gesch. Frankreichs, im, etc. ; Hambourg, 1840-44, 4 vol.); *Histoire de la nationalité allemande* (Gesch. deutscher Nationalitaet; Brunswick, 1860-62, 8 vol.), etc. [*Dict. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

WACKENRODER (Guillaume-Henri), littérateur allemand, né à Berlin en 1772, mort dans cette ville le 13 février 1788. Jeté dans le mouvement romantique, il joignait à l'enthousiasme pour l'art la ferveur religieuse, et il eut une grande influence sur Tieck. Son principal ouvrage est: *Effusions de cœur d'un moine artiste* (Herzensergiessungen eines kunstliebenden Klosterbruders; Berlin, 1797).

WACKERNAGEL (Charles-Henri-Guillaume), érudit allemand, né à Berlin le 23 avril 1806, mort à Bâleville à la fin de décembre 1869. Professeur de littérature allemande à Bâle et naturalisé Suisse, il a beaucoup écrit dans les recueils littéraires et philosophiques de ses deux patries. On cite de lui une savante *Histoire de la littérature allemande* (Gesch. der deutschen lit.; Bâle, 1848, in-8, inachevé). [*Dict. des contemp.*, les quatre prem. édit.]

WADDING (Luke), historien et théologien anglais, né à Waterford (Irlande) le 16 octobre 1588, mort à Rome le 18 novembre 1657. Elevé au séminaire irlandais de Lisbonne, il entra chez les franciscains, professa la théologie à Salamanque et eut une grande réputation de piété et de savoir. Envoyé à Rome par Philippe III pour défendre le dogme de la conception immaculée, il devint procureur général de son ordre et acquit une grande influence. Outre ses écrits théologiques, nous devons citer : *Annales ordinis Minorum* (Lyon et Rome, 1628-54, 8 vol. in-fol.), histoire minutieuse de son ordre, plusieurs fois réimprimée avec corrections et additions, notamment par le P. Fonseca (Rome, 1731-45, 19 vol. in-fol.), et encore augmentée par G. Michalesi (1794, t. XX) et le P. Melchiorri (Ancône, 1841-60, t. XXI-XXIV); *Scriptores ordinis Minorum* (Rome, 1650, in-fol.); plusieurs séries, etc.

Cf. Harold : *Vie*, en tête de l'édit. de Fonseca; — Baillet : *Jugements des savants*, t. II.

WAECHTER (Georges-Philippe-Louis-Leonhard), dit Veit Weber, écrivain allemand, né à Uelzen (Hanovre) le 25 décembre 1762, mort le 11 février 1837. Fils d'un prédicateur d'une église de Hambourg, il étudia la théologie à Gœttingue et suivit la carrière du professorat. Il prit plusieurs fois du service contre la France. On cite son recueil des *Légendes du temps passé* (Sagen der Vorzeit; Berlin, 1787-98, 7 vol., plus. édit.) comme un des monuments de l'esprit national allemand. Il a donné dans le même temps : *Gravures sur bois* (Holzschnitte, 1793), *Histoires* (Historien, 1794), et plus tard un drame de *Guillaume Tell* (1804), antérieur à celui de Schiller.

WAFFLARD (Alexis-Jacques-Marie), auteur dramatique français, né le 19 juin 1787 à Versailles, mort le 12 janvier 1824. Il acquit quelque instruction dans les écoles élémentaires, fut doreur sur porcelaine, puis soldat dans la cavalerie et employé dans les bureaux du ministère de la guerre. Ses pièces de théâtre, presque toutes en collaboration, rappellent celles de Picard; elles sont spirituelles, bien dialoguées, avec des effets scéniques naturellement amenés. On cite, à part trois comédies en prose et en trois actes, faites avec Fulgence et représentées à l'Odéon : *Un moment d'imprudence* (1819), *le Voyage à Dieppe* (1821), restée au répertoire, et *le Célibataire et l'homme marié* (1824); avec Picard et Fulgence, les *Deux ménages* (1822), *Haydn ou le Menuet du bœuf*, comédie-vaudeville (1811); avec Moreau, le *Voile d'Angleterre ou la Revendeuse à la toilette* (1814).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

WAGENAAR (Jean), historien hollandais, né à Amsterdam le 31 octobre 1709, mort dans cette ville le 1er mars 1773. Familier avec les langues étrangères, il donna d'abord plusieurs utiles traductions, puis écrivit un certain nombre d'ouvrages personnels, remarquables par de sérieuses recherches, et qui lui valurent le titre d'historiographe de sa ville natale. Nous citerons : l'*Etat présent des Provinces-Unies* (Amsterdam, 1738-48, 11 vol. in-8); *Histoire nationale* (Vaterlandsche Historie; ibid., 1749-59, 22 vol. in-8), traduite en français, (Paris 1757-72, 8 vol. in-4); *Description d'Amsterdam* (Amsterdam, 1760-67, 3 vol. in-fol., nombr. édit.); *Du Pouvoir du stathoudérat* (Ibid., 1787, in-8).

Cf. H. Bakker : *Leven von J. W.* (Amst., 1776, in-8).

WAGNIÈRE (Jean-Louis), littérateur français, né en 1739, mort après 1787. L'un des derniers secrétaires de Voltaire, il publia le *Commentaire historique sur les Œuvres de l'auteur de la Henriade*. Après la mort du philosophe, il fut appelé par Catherine à Saint-Pétersbourg, pour y ranger sa bibliothèque, qu'elle avait achetée. Il a laissé d'intéressants mémoires, qui ont été publiés avec ceux de Longchamp, sous ce titre : *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages* (Paris, 1825, 2 vol. in-8).

Cf. *Correspondance* de Grimm.

WAIBLINGER (Guillaume-Fr...), poëte allemand, né à Heilbronn le 21 novembre 1804, mort le 17 janvier 1830. Son talent précoce se distinguait par la fougue et des exagérations. Imitateur de Byron, il a laissé des poésies lyriques, des poëmes narratifs, des nouvelles, des drames. On a réuni ses *Œuvres* (Werke, Hambourg, 1839-40, 9 vol.).

WAILLY (Noël-François DE), grammairien français, né le 31 juillet 1724 à Amiens, mort le 7 avril 1801. Elève de l'abbé Valart et de Philippe de Prétot, il fut appelé à l'Institut en 1795. Sa grammaire française, publiée sous le titre de *Principes généraux et particuliers de la langue française* (Paris, 1754, in-12, souvent réimpr.), fut adoptée par l'Université; elle se distinguait par la méthode, la clarté, la mise en préceptes des travaux récents sur la langue. On cite en outre : *Abrégé de la grammaire française* (Paris, 1754, in-12); *De l'Orthographe* (Paris, 1771, in-12), d'après le système qui conforme l'écriture à la prononciation; *Dictionnaire portatif de la langue française*, extrait de Richelet (Lyon, 1774, 2 vol. in-8); *Nouveau vocabulaire français ou Abrégé du dictionnaire de l'Académie* (Paris, 1801, in-8, souvent réimpr.). Il a collaboré au *Dictionnaire de l'Académie* publié en 1798, et édité un certain nombre d'ouvrages. — Son fils, Etienne-Augustin DE WAILLY, né le 1er novembre 1770 à Paris, mort le 15 mai 1821, proviseur du lycée Napoléon ou collége Henri IV, a traduit en vers trois livres des *Odes* d'Horace (Paris, 1817-18, 3 part. in-18), écrit dans le *Mercure de France* (1802-10) et publié un *Dictionnaire des rimes* (1812, in-8).

Deux de ses petits-fils se sont aussi fait connaître par leurs travaux. L'un d'eux, Barthélemy-Alfred DE WAILLY, né à Paris le 10 décembre 1800, mort en 1866, professeur, puis proviseur du collége Henri IV, a publié trois *Dictionnaires* pour les classes (1829-39); l'autre, Joseph-Noël, dit *Natalis* DE WAILLY, né à Mézières le 10 mai 1805, conservateur à la Bibliothèque nationale, est auteur de mémoires de philologie et de paléographie qui l'ont fait élire membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1841. — Un littérateur de la même famille, Armand-François-Léon DE WAILLY, né à Paris le 28 juillet 1804, mort le 25 avril 1863, collaborateur de divers journaux, a publié quelques romans : *Angelica Kauffmann* (1838, 2 vol.), *les Deux filles de monsieur Dubreuil* (1860, 2 vol. in-18), etc., un volume de *Curiosités philologiques* (1856, in-18), et des traductions de l'anglais.

Cf. Sicard : *Notice*, dans les *Mémoires* de l'Institut; — Mahul : *Annuaire nécrologique*; — Quérard : *la France littéraire*.

WAKASH (IDIOME) ou NOUTKA, une des langues indigènes de l'Amérique du Nord. Elle est parlée par les Wakashs sur le littoral du Nouveau-Hanovre, dans les archipels de Vancouver et du Roi-George et dans l'île Noutka. L'une des langues les plus dures que l'on connaisse, elle est surchargée de consonnes d'une prononciation difficile. Les terminaisons sourdes y abondent. De fortes aspirations commencent et coupent les mots, et les doubles consonnes *tl* et *tz* sont souvent employées dans leurs désinences.

Cf. H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages*.

WAKEFIELD (Gilbert), philologue et théologien anglais, né à Nottingham le 22 février 1756, mort à Londres le 9 septembre 1801. Agrégé de l'université de Cambridge, il entra dans les ordres, puis prit place parmi les dissidents et se distingua par la vivacité de ses attaques contre l'Église établie. Ses pamphlets politiques lui attirèrent aussi des poursuites et une condamnation à deux années de prison. D'un savoir étendu, d'un esprit hardi et pénétrant, Wakefield a donné des éditions annotées de *Virgile*, d'*Horace*, de *Lucrèce*, de *Bion*, de *Moschus*, des *Commentaires* sur les poésies de Gray et de Pope, une traduction annotée du *Nouveau Testament* (Londres, 1791, 3 vol. in-8); puis entre autres ouvrages personnels : *Enquête sur l'utilité et la convenance d'un culte public ou social* (an Enquiry into expediency... of public worship; Ibid., 1791, in-8); *Sylva critica, sive in auctores sacros profanosque commentarius philologicus* (1789-95, 5 part., in-8); *Noctes carcerariæ* (1799, in-8); des *Mémoires* autobiographiques (Memoirs of the Life of G. W. written by himself; 1804, 2 vol. in-8).

Cf. Chalmers : *Biographical Dictionary*.

WALCKENAER (L.-G.). — Voyez VALCKENAER.

WALCKENAER (Charles-Athanase), érudit et littérateur français, né le 25 décembre 1771 à Paris, mort le 28 avril 1852. Malgré la forme étrangère de son nom, il était d'une bonne famille de la bourgeoisie parisienne. Elevé par un précepteur particulier, il termina ses études aux universités d'Oxford et de Glasgow. De retour en France et pris par la réquisition, il fut envoyé à l'armée des Pyrénées comme inspecteur général des transports militaires. Rentré dans la vie civile après la révolution de thermidor, il fut élève à l'Ecole polytechnique, puis se livra tout entier à des travaux très-variés d'érudition et de littérature. En 1813, il fut admis à l'Académie des inscriptions, dont il devint secrétaire perpétuel en 1840. Maire du Ve arrondissement de Paris en 1816 et secrétaire général de la préfecture de la Seine la même année, il fut créé baron en 1823, devint préfet de la Nièvre en 1826 et de l'Aisne en 1828. En 1839 il fut nommé conservateur des cartes et plans à la Bibliothèque royale.

Des nombreux ouvrages de Walckenaer, les plus intéressants sont des biographies très-abondantes et très-riches en renseignements, pour la critique et l'histoire littéraire. « Le premier, dit Sainte-Beuve, il introduisit en France ce genre de grandes biographies à l'anglaise, qui a remplacé la notice sèche et écourtée dont on se contentait auparavant. L'ouvrage qui est resté modèle dans cette forme développée et pourtant limitée encore est l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine* (Paris, 1820, 1824, in-8 et 2 vol. in-18). » On trouve la même richesse de ressources dans l'*Histoire de la vie et des poésies d'Horace* (Ibid., 1840, 2 vol. in-8), dont cependant plusieurs points ont été contestés avec une grande sûreté de critique par Patin. Les *Mémoires touchant la vie et les écrits de Mme de Sévigné* (Ibid., 1842-52, 5 vol. in-12), instructifs et curieux, poussent le luxe des détails jusqu'à l'encombrement. L'ouvrage est resté inachevé. Un défaut général de ces biographies est la monotonie du style, d'une élégance toute de convention. Ce défaut se retrouve dans son *Recueil de notices historiques sur la vie et les ouvrages de membres décédés de l'Académie des Inscriptions* (Paris, 1850, in-8).

On a encore de Walckenaer, comme littérateur : *l'Ile de Wight, ou Charles et Angelina*, roman (Paris, 1799, 3 vol. in-12); *Histoire d'Eugénie*, roman (1803, in-12); *Lettres sur les contes de fées* (1826, in-12); *Vie de plusieurs personnages célèbres* (Laon, 1830, 2 vol. in-8), recueil d'articles fournis à la *Biographie universelle*; des articles dans divers recueils, des éditions estimées de *La Fontaine* (1820, 1 vol. in-18), de *La Sablière et Maucroix* (1825, in-8), de *La Bruyère* (1845, in-8), dont il a restitué avec sagacité le texte original. Il s'est fait une place non moins importante par ses travaux géographiques : *Cosmologie, ou Description de la terre considérée dans ses rapports astronomiques, physiques, his-*

toriques et civils (Paris, 1815, in-8); *le Monde maritime, ou Tableau géographique et historique de l'archipel d'Orient, de la Polynésie et de l'Australie* (1818, 4 vol. in-8); *Recherches sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale* (1821, in-8); *Recherches sur la géographie ancienne et celle du moyen âge* (1822-23, in-8); *Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine* (1839, 3 vol. in-8; 1862, 2 vol. gr. in-18), ouvrage très-estimé, qui est suivi de l'*Analyse géographique des itinéraires anciens; Histoire générale des voyages* (1826-31, 21 vol. in-8); *etc.*

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI; — Naudet : *Notice historique* (Paris, 1852, in-4); — Patin, dans le *Journal des savants* (octobre 1841, janvier et février 1842); — J. D'Ortigue, dans la *Revue indépendante* (février 1848).

WALDAU (Max). — Voyez HAUSCHENSCHILD.

WALDIS (Burckhard), poëte allemand, né à Allendorf, dans la Hesse, vers 1485, mort vers 1560. Sa vie fut pleine d'aventures. D'abord franciscain, il lutta et souffrit pour sa foi, puis embrassa la doctrine luthérienne, se fit potier d'étain, voyagea sur terre et sur mer, subit plusieurs emprisonnements et enfin devint, en 1544, curé d'Abterode. Waldis est un des fabulistes les plus distingués de l'Allemagne. Son recueil est intitulé : *Esope rajeuni et mis en rimes, avec cent fables toutes nouvelles* (Esopus ganz new gemacht, und, etc.; Francfort, 1548, 1555, 1557, etc.; Leipzig, 1862, 2 vol.). Outre les sujets empruntés à Esope ou à Phèdre, ses premiers modèles, beaucoup sont tirés d'anciens poëtes allemands ou de légendes populaires; plusieurs se rapportent aux aventures mêmes de l'auteur. Certaines fables ne sont que des satires en action contre les ennemis de la vérité, souverains, courtisans, prélats et prêtres; il met même en scène le pape et les conciles. On trouve dans ces fables une expression simple, humoristique, naïve, une langue assez pure pour l'époque. Waldis a mêlé à ses fables des contes libres et des nouvelles imitées de Boccace. Zacharie a publié avec succès un *Recueil de fables et de contes à la manière de Waldis, avec un choix de ses fables originales et des notes* (Fabeln und Erzæhlungen in B. W. Manier; Brunswick, 1771). Waldis avait aussi donné une traduction rimée des *Psaumes* (Francfort, 1553) et divers pamphlets contre la papauté.

Cf. Godeke : *B. Waldis* (Hanovre, 1852); — Buchenau : *Leben und Schriften des B. W.* (Marbourg, 1858).

WALDOR (Mélanie VILLENAVE, dame), femme de lettres française, née à Nantes en 1796, morte le 11 octobre 1871. Fille d'un fécond littérateur, elle écrivit elle-même, à partir de 1830, un certain nombre de romans historiques, notamment *André le Vendéen* (1843, 2 vol. in-8), et *le Moulin en deuil* (1849, 4 vol.; nouv. édit., 1852, 2 vol.). Elle a aussi donné quelques volumes de vers (*Poésies du cœur*, 1835, in-8), des essais dramatiques, des poésies de circonstance, etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

WALI, poëte hindoustani de la deuxième moitié du XVII^e siècle de l'ère chrétienne, né à Aurengabad, dans le Deccan. Très-populaire parmi les musulmans de l'Inde et du Deccan, comme le père de la poésie hindoustanie, il se donne lui-même le nom de « souverain de l'empire du discours ». Poëte mystique et spiritualiste, il a été comparé à Hafiz dont il a les beautés et les défauts. Son *Diwan*, écrit dans le dialecte du Deccan, comprend un grand nombre de gazels, des pièces de différents genres, et un poëme sur la ville de Surate.

WALKER (John), grammairien anglais, né à Colney-Hatch (Middlesex) le 18 mars 1732, mort à Londres le 1^{er} août 1807. Au milieu d'une existence difficile et laborieuse, il a composé un certain nombre d'ouvrages de grammaire, de rhétorique et surtout de lexicographie anglaise; son *Dictionnaire* (a Dictionary of the english language, answering, etc.; Londres, 1775, in-8) est un de ceux qui se sont le plus souvent réimprimés.

Cf. Chalmers : *General biograph. Dictionary.*

WALLENSTEIN, trilogie dramatique de Schiller, traduite en anglais par Coleridge et en français par Benjamin Constant; — WALLSTEIN, tragédie de Liadières (voy. ces noms).

WALLER (Edmond), poëte anglais, né le 3 mars 1605 à Coleshill (comté d'Hertford), mort le 21 octobre 1687 à Beaconsfield. Noblement et richement apparenté, il hérita d'une grande fortune. Membre du long parlement, il se trouva, par ses liaisons de parenté avec Hampden et Cromwell, mêlé à l'opposition la plus avancée, tandis que ses prédilections d'homme du monde, de poëte de cour étaient pour la royauté. Pour avoir voulu ménager l'un et l'autre parti, il parut traître à tous les deux. Il s'associa, en 1643, à un complot, fut découvert, racheta sa vie au prix d'une amende de 10,000 l. s. (250,000 fr.) et, dit-on, par des révélations, et alla passer une dizaine d'années en France, à Rouen et à Paris, où il mena un grand train de vie. En 1653, il reçut de son cousin Cromwell, devenu le chef de l'Etat, la permission de rentrer en Angleterre; il témoigna sa reconnaissance par son *Panegyrique au Lord protecteur*, le plus beau de ses poëmes. Le repos qu'il se montrait heureux de tenir de l'usurpateur, il l'accepta encore plus volontiers de la royauté restaurée; mais les vers où il félicita Charles II rétabli parurent inférieurs à son *Panégyrique* de Cromwell. Le roi lui-même en fit la remarque sans amertume, et Waller répondit avec esprit : « Les poëtes, sire, réussissent mieux dans la fiction que dans la vérité. » Bien en cour, membre de l'opposition modérée dans le parlement, recherché dans le monde où les débris encore considérables de sa fortune et de son esprit toujours vif lui assuraient une place brillante, Waller prolongea jusqu'à quatre-vingt-deux ans son existence désormais tranquille. Il eut pour ami Saint-Evremond qui nous le représente par ses beaux côtés, et pour ennemi Clarendon qui a stigmatisé, peut-être en les exagérant, les faiblesses de son caractère.

Comme poëte, Waller eut le mérite de porter dans la versification anglaise une sorte d'élégance continue, de la clarté, de l'esprit et parfois de la grâce, et excita l'admiration de ses contemporains, sans grandeur dans l'imagination, ni passion profonde. Dans sa jeunesse, il fut amoureux de Dorothée Sidney, fille aînée du comte de Leicester; il la célébra sous le nom de *Sacharissa*, la demanda en mariage et fut refusé, mais il lui dut le meilleur de son talent poétique. Il dit lui-même, par allusion à la fable d'Apollon et de Daphné : « Je voulus saisir l'Amour et je n'ai pris dans mes bras que des lauriers. » Dans sa vieillesse, il écrivit un poëme en six chants sur l'*Amour divin*, qui parut encore inférieur aux *Amours* de Sacharissa. Il avait publié un recueil de ses *Poésies* en 1664; un second recueil parut après sa mort, en 1690. Elles ont eu de nombreuses réimpressions (Londres, 1729, in-4; 1829, 2 vol. in-12; 1853, in-12; Edimbourg, 1855).

Cf. Clarendon : *History of the rebellion*, l. VII; — Johnson : *Lives of the English poets*; — Chaufepié : *Nouveau Dict. historique.*

WALLON (IDIOME), ancien dialecte du roman du Nord. Dans la fusion du celtique avec le latin, le wallon a fait à cette dernière langue plus d'emprunts encore que le français, tant sous le rapport des mots que de la grammaire : ce qui n'a pas empêché quelques critiques de voir dans le wallon,

dont le nom même paraît dériver du mot *Gaulois*, un débris de la langue celtique. Parlé dans les provinces belges de Hainaut, de Namur, de Liége, le wallon s'est mêlé, suivant les localités, de flamand ou d'allemand. Il n'a pas, à proprement parler, de littérature, quoique l'on ait imprimé plusieurs fois des choix de *Chansons et poésies wallonnes* (Liége, 1842, 2 vol. in-12; 1844, 1 vol. in-8) et même un *Théâtre liégeois* (Ibid., s. d., in-32). L'*Almanach* de Mathieu Laensberg s'est imprimé souvent à Liége, à la fois en français et en wallon. Il a été donné un *Dictionnaire wallon-français* par Cambrezier (Liége, 1787) et par Remacle (Ibid., nouv. édit., 1857, 2 vol. in-8).

Cf. Grandgagnage : *Dictionnaire étymologique* (1845-50, 2 vol. in-8); — F. Henaux : *Etudes... sur le wallon* (Liége, 1843); — Taillar : *Introduction au Recueil d'actes des XII^e et XIII^e siècles* (Douai, 1849, in-8).

WALPOLE (Horace), littérateur anglais, né à Londres le 5 octobre 1717, mort dans la même ville le 2 mars 1797. Fils du grand ministre qui gouverna l'Angleterre pendant vingt-cinq ans, pourvu de trois sinécures lucratives, il passa sa vie dans les plaisirs du monde et dans la culture raffinée des lettres et des arts. Il vint plusieurs fois à Paris, y fut goûté de la meilleure société et particulièrement de M^{me} du Deffand qui, vieille alors et aveugle, se prit pour lui d'une véritable passion. Plus tard, bien vieux à son tour, il gagna l'affection des deux misses Berry, charmantes et spirituelles sœurs. Walpole fut un esprit original, délicat, mais plein d'affectation, et même assez bizarre, curieux des choses rares ou étranges, observateur sagace des faits, ami des opinions paradoxales, plein de contradictions, toujours intéressant et, malgré ses prétentions mêmes, amusant par le tour imprévu de sa pensée et de son style. Toutefois, à part sa *Correspondance* qui a pris une grande et définitive place dans la littérature anglaise, ses ouvrages ne sont recherchés que comme des curiosités; en voici les titres : *Catalogue des auteurs royaux et nobles* (Catalogue of royal and noble authors, 1758; édit. augm., Londres, 1806, 5 vol. in-8), série de courtes mais piquantes notices sur les souverains et les grands seigneurs qui ont écrit; *Anecdotes sur la peinture en Angleterre* (Anecdotes of painting, etc.; 1762-71, 4 vol. in-4, très-souv. réimpr.; nouv. édit., Londres, 1862, 3 vol. in-18); *le Château d'Otrante* (1765), récit fantastique, à demi sérieux, à demi plaisant, qui mit à la mode les romans sur le moyen âge, et dont on a dit que le principal personnage est un casque colossal; *Doutes historiques sur la vie et la mort du roi Richard III* (Historic doubts on the life, etc., 1768), dont il parut une traduction attribuée à Louis XVI (Londres, 1800, in-8). Walpole imprima lui-même cet ouvrage dans sa villa de Strawberry-Hill, espèce de colifichet gothique, tout rempli de curiosités, et où il avait établi une presse. Il y imprima plusieurs de ses ouvrages, entre autres sa tragédie de *la Mère mystérieuse*. Il laissa préparés pour l'impression une suite de *Mémoires* qui embrassent plus de la moitié du XVIII^e siècle : *Souvenirs des cours de George I^{er} et George II* (Reminiscences of the court, etc.; Londres, 1805; trad. en français, Paris, 1826, in-12); *Mémoires des dix dernieres années du règne de Georges II* (Memoirs of the last ten years, etc., 1822, 2 vol. trad. en français. Paris, 1823); *Mémoires du règne du roi Georges III, depuis son avénement jusqu'à* 1771 (Londres, 1845, 4 vol.). Sa *Correspondance*, qui s'étend de 1735 à 1797, publiée en 1820, 1833, 1837, 1841, par fractions et par séries de correspondants : Montagu, Cole, lord Hertford, sir Horace Mann, W. Mason, la comtesse d'Ossery, sans compter celle avec M^{me} Du Deffand (voy. ce nom), a été réunie avec des additions et disposée suivant l'ordre chronologique par P. Cunningham (Londres, 1857-59, 9 vol. in-8).

Cf. Lord Dover : *Sketch of the life of sir H. Walpole*, en tête des *Letters to Horatio Mann* (1833); — Eliot Warburtin : *Memoirs of H. Walpole* (Londres, 1851, 2 vol.); — Macaulay : *Critical and historical essays*; — Ch. de Rémusat : *l'Angleterre au XVIII^e siècle*.

WALSH (Joseph-Alexis, vicomte), littérateur français, né au château de Sézant, en Anjou, le 25 avril 1782, mort à Paris le 14 février 1860. D'une ancienne famille catholique d'Irlande, il se fit remarquer par son zèle pour la monarchie et la religion, dans les journaux de son parti et dans ses nombreux ouvrages. On cite de lui, après des essais malheureux de poëmes en prose : les *Lettres vendéennes* (1825, 2 vol. in-8), qui eurent un grand succès; *le Tableau poétique des fêtes chrétiennes* (1836, in-8), dans la manière de Châteaubriand; *les Journées mémorables de la Révolution française* (1839-40, 5 vol. in-8); quelques romans historiques; des *Souvenirs, Impressions de voyage, Mélanges*, etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

WALSINGHAM (Thomas), chroniqueur anglais, né dans le comté de Norfolk vers 1410. Il entra chez les Bénédictins de Saint-Albans, et eut le titre d'historiographe royal. On lui doit deux chroniques sans valeur pour le style, mais précieuses pour les renseignements : *Historia brevis, ab Edwardo I ad Henricum V*, et *Ypodigma Normannorum usque ad annum VI regni Henrici V*. Publiées par l'archevêque Parker (Londres, 1574, in-fol.), elles ont été insérées dans les *Anglica* de Camden (1603).

WALTHARIUS MANU FORTIS, ou WALTHER D'AQUITAINE, ancien poëme latin ayant pour sujet les aventures de quelques-uns des personnages du poëme des *Niebelungen* (voy. ce mot). Attila, roi des Huns, vainqueur des Franks, des Burgondes et des Aquitains, leur a accordé la paix en recevant pour otages Hagen, fils d'un chef frank, Hildegonde ou Hildegard, fille du roi des Burgondes, et son fiancé, Walther, fils du roi des Aquitains. Une nouvelle guerre survenant entre ces peuples, les otages s'enfuient et prennent part à la lutte. Hagen et Walther, jetés dans des camps opposés, se livrent de terribles combats à la suite desquels ils se réconcilient, et Walther retourne en Aquitaine où il fait pendant trente ans le bonheur de son peuple.

Le poëme de *Waltharius*, qui a 1500 vers à peine, et dont on s'est efforcé de reporter l'origine au VI^e siècle, appartient par le style à l'époque de Charlemagne, et paraît seulement remonter au X^e siècle. Il est attribué, dans sa forme définitive, soit au moine de Saint-Gall, Eckehardt, soit à Gérald, de l'abbaye de Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire. Suivant les critiques allemands, c'est une altération d'une antique légende héroïque de la Germanie; suivant d'autres au contraire, c'est une légende d'origine gallo-romaine, personnifiant la résistance de la Gaule à l'invasion franque et la revanche de la civilisation romaine contre l'élément germanique. Le sujet a été transporté, du reste, jusque chez les Scandinaves et les Slaves, et s'est fondu dans leurs légendes nationales. Le premier manuscrit de *Waltharius*, trouvé vers le milieu du XVIII^e siècle dans un monastère de Bavière, fut publié par Jonathan Fischer (Leipzig, 1780, in-8); d'autres manuscrits ont été découverts depuis dans les bibliothèques de Carlsruhe, de Bruxelles et de Paris. J. Grimm en a donné le meilleur texte dans son recueil des *Poëmes latins des X^e et XI^e siècles* (Lat. Gedichte der X^{en} und XI^{en} Jahrh.; Gœttingue, 1837).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Liter.*, t. I.

WALTHER VON DER VOGELWEIDE, célèbre minnesinger allemand, né en Franconie ou en Autriche, entre 1165 et 1170, mort en 1228. D'origine noble, il apprit de Reimar l'art de faire des vers et de chanter. Après avoir été l'un des favoris du jeune duc Frédéric le Catholique, qui tenait sa cour à Vienne, il erra de cour en cour et parcourut l'Allemagne entière. Au printemps de 1200, il reparut à Vienne et s'attacha à Léopold VII le Glorieux. Cinq ans plus tard, après avoir assisté au couronnement de Philippe, à Aix-la-Chapelle, il se rendit à la cour du landgrave de Thuringe, Hermann d'Eisnach, protecteur des poëtes. Il y resta sept ans, puis séjourna aux cours du roi Othon, de Léopold d'Autriche et de Frédéric II.

Les œuvres qui nous restent de Vogelweide sont bien supérieures à celles de son maître Reimar. Ses chants d'amour sont empreints de sensibilité; ses pièces de circonstance ont de l'esprit et une fine gaieté; ses louanges en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie ont la simplicité de la poésie biblique. Il est encore l'auteur d'une foule de vers qui ont trait aux devoirs des peuples et des rois, aux querelles des papes et des empereurs: car, sous l'influence des événements, il abandonne peu à peu la poésie lyrique pour écrire des proverbes et des maximes politiques. Ses contemporains le saluaient déjà comme le maître des minnesingers. Grimm prétend qu'il a composé, sous le nom de Freidank, des pièces de vers dans lesquelles il a mis autant de savoir que d'esprit. Lachmann a donné une édition critique des *Œuvres de Walther de Vogelweide* (Berlin, 3e édit., 1827); Simrock en a publié une excellente traduction (Berlin, 1863, 2 vol.; 2e édit., Leipzig, 1853).

Cf. Meuss et Daffis: *Walther v. d. V.* (Wurtzbourg, 1843); —*Zur Lebensgeschichte W. von Vogelweide* (Berlin, 1854); — Uhland: *Walther d. V., ein altdeutscher Dichter* (Stuttgart et Tubingue, 1822).

WALTHER D'AQUITAINE. — Voyez WALTHARIUS.

WALTON (Izaak), écrivain anglais, né à Stafford en 1593, mort à Winchester le 15 décembre 1683. On a dit qu'il n'y eut jamais d'existence littéraire plus enviable. Il employa la première moitié de sa vie à amasser une petite fortune dans le commerce de la toile, tout en se livrant aux distractions conformes à son goût; il l'abandonna vers l'âge de cinquante ans et vécut encore quarante années dans de doux loisirs et dans l'étude, en dépit de la révolution, du protectorat, de la restauration et de tous les bouleversements politiques. Walton, joignant à la maturité et à l'expérience un esprit délicat, n'a rien écrit que d'original et d'excellent; son ouvrage le plus connu et l'un des plus populaires de toute la littérature anglaise est *le Complet pêcheur à la ligne ou Récréation de l'homme contemplatif* (the Complete angler, or contemplative man's Recreation; 1653, in-16; très-nombr. édit.). C'est une suite de dialogues d'abord entre *Piscator*, *Venator* et *Auceps*. « Ce poëme en prose, a dit Hazlitt, est peut-être la meilleure pastorale que possède la littérature anglaise. » Ch. Cotton, ami de l'auteur, y ajouta un *Supplément* qui n'en est pas indigne. On a encore de Walton quelques biographies écrites avec le même soin : *Vie de Donne* (1640), *de sir Henry Wotton* (1644), *de Richard Hooker* (1662), *de George Herbert* (1670), *de l'évêque Sanderson* (1678). Les quatre premières ont été réunies (1670) et ont eu beaucoup d'éditions (1864, in-18).

Cf. Hawkins : *Vie de Walton*, en tête du *Complete angler*; — Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

WALTON (Bryan), orientaliste anglais, né à Cleveland (York) en 1600, mort à Londres le 29 novembre 1661. Au milieu d'une vie agitée par les querelles religieuses, il entreprit la publication de son importante *Bible polyglotte* en sept langues, qu'il acheva grâce à l'appui de Cromwell (Londres, 1654-67, 6 vol. in-fol.). Les *Prolégomènes*, réimprimés à part (Zurich, 1673, in-fol.; Cambridge, 1828, 2 vol. in-8), ont été traduits en français par le P. Emery (1669). On cite en outre : *Introductio ad lectionem linguarum orientalium* (Londres, 1653, in-12).

Cf. H. Todd : *Memoirs of the life and writings of B. W.* (Londres, 1821, 2 vol. in-8).

WARBURTON (William), théologien et érudit anglais, né en 1698, mort en 1779. Fils d'un attorney de Newark, il débuta dans la même carrière, puis, vers l'âge de vingt-cinq ans, entra dans les ordres et obtint bientôt la cure considérable de Brant Broughton. Il publia dès lors des ouvrages qui surprirent par la vivacité et le goût du paradoxe, mais qui témoignaient d'un grand savoir. Il fut nommé en 1759 évêque de Gloucester. Il se signala surtout comme polémiste. Toujours occupé à soutenir quelque thèse, l'érudition n'est pour lui qu'une arme offensive ou défensive. Après avoir vécu dans le monde d'écrivains inférieurs que Pope a stigmatisés dans *la Dunciade*, il finit par être le grand ami de ce poëte ; il défendit son *Essai sur l'homme* contre les attaques de Crousaz et donna une édition de ses œuvres (1751, 9 vol. in-8); il en avait déjà publié une de Shakespeare (1747, 8 vol. in-8), et l'une et l'autre manquent de goût et de critique.

Les principaux ouvrages de Warburton sont : *Recherche critique et philosophique sur les causes des prodiges et miracles* (Critical and historical Enquiry, etc.; Londres, 1727, in-12); *l'Alliance entre l'Eglise et l'Etat* (the Alliance between Church and State; 1736, in-8); *la Divine Mission de Moïse démontrée sur les principes d'une religion déiste* (the Divine legation of Moses, etc.; 1738-1765, 5 vol.) : dans cet ouvrage, qui ne fut pas achevé et qu'on a comparé à une ruine gigantesque, Warburton soutient que la législation de Moïse est divine parce qu'elle ne contient pas la doctrine de la vie future, et il fait de cette thèse la base d'une histoire comparée du paganisme, du mosaïsme et du christianisme. *Ses Œuvres* furent publiées par l'évêque Hurd (Londres, 7 vol. in-4).

Cf. Watson : *the Life of William Warburton* (Londres, 1863) ; — *Edinburgh Review* (juillet 1863) ; — Disraeli : *Quarrels of authors*.

WARNKŒNIG (Léopold-Auguste), jurisconsulte et historien allemand, né à Bruchsal (Bade) le 1er août 1794, mort à Stuttgart le 19 août 1866. Professeur tour à tour en Allemagne et en Belgique, il a publié, tant en allemand qu'en français, un certain nombre d'ouvrages distingués sur le droit, et sur l'histoire de France. Nous citerons : *Histoire de la France et du droit français* (Bâle, 1845-48, 3 vol. allem.), et *Histoire des Carolingiens* (Paris, 1862, 2 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

WARTBOURG (COMBAT DE LA) *Wartburgkrieg*, appelé aussi la GUERRE DES CHANTEURS A WARTBURG, *der Saengerkrieg auf der Wartburg*, poëme allemand du XIIIe siècle. Il a pour sujet un grand tournoi poétique qui se serait donné au château de Wartbourg, en 1207 et 1208, sous la présidence du landgrave de Thuringe, Hermann. Les plus célèbres minnesingers y prennent part, entre autres Henri d'Ofterdingen, Walther von der Vogelweide, Reinmar de Zweter, Wolfram d'Eschenbach et Klingsor. Le poëme se divise en deux parties et comme en deux actes se passant à un an d'intervalle. Chaque minnesinger fait l'éloge d'un prince de la chrétienté et s'engage à soutenir la supériorité de son mérite sur tous les autres, sous peine de périr de la main du bourreau. Dans la première partie, les poëtes se bornent à lutter de comparaisons et d'hyperboles. Henri d'Ofterdingen a comparé Léopold d'Autriche au soleil; Walther

von der Wogelweide compare le landgrave Hermann à la lumière, en soutenant, de par la Bible, que la lumière est supérieure au soleil. Son rival est vaincu, mais on surseoit à son exécution.

Dans la seconde partie, les deux adversaires, Wolfram d'Eschenbach et Klingsor, appellent au secours de la poésie toutes les connaissances du temps et particulièrement les sciences occultes. C'est un assaut de savoir et de magie. On se propose des énigmes philosophiques et théologiques; les diables interviennent et suggèrent des questions humainement insolubles. L'adversaire répond par l'invocation d'un diable supérieur ou par l'exorcisme. C'est cet emploi de la magie qui a fait appeler la seconde partie « le Chant noir ».

Le poëme du *Combat de la Wartbourg* est surtout précieux comme miroir des idées et des mœurs du temps. Des critiques y voient le premier essai du genre dramatique en Allemagne. Il est écrit dans une langue sans harmonie et parfois incompréhensible. Il offre une inégalité qui le fait regarder comme l'œuvre de plusieurs mains. Il appartient à la littérature des bords du Rhin, si florissante au XIIIe siècle; mais il est difficile d'en déterminer les auteurs. On l'a particulièrement attribué au poëte Klingsor qui y remplit un des principaux rôles; mais ce point est contestable, et quelques-uns doutent même de l'existence de Klingsor, dont le nom leur paraît purement symbolique. Le moyen âge rattache à ce poëte une légende fabuleuse qui lui prêtait le don de prophétie et de miracles. La critique a mis aussi en doute le fait même qui fut le sujet du poëme. M. Charles Rinne a publié une dissertation intitulée : *Il n'y a pas eu de guerre de chanteurs à Wartbourg* (Es hat Keinen Saengerskrieg zu Wart. gegeben; Zeizt, 1842). Mais la vérité du fait historique est peu importante pour la valeur du monument littéraire qui en conserve le souvenir. Cette légende, dont La Motte Fouqué a fait un poëme moderne (Berlin, 1828), a souvent été mise au théâtre. Oberthur en a tiré un drame, Kuffner une pièce à spectacle, et M. Richard Wagner de grandes scènes pour son opéra *le Tannhauser*. Le poëme du *Combat de la Wartbourg*, imprimé à part par Ettmuller (Ilmenau, 1830), a été publié dans les recueils des *Minnesinger* de Bodmer et de Von der Hagen.

Cf. Koberstein : *Ueber das warscheinliche Alter und die Bedeutung des Gedichts vom Wartburgkrieg* (Naumbourg, 1823); — Von Plœtz : *Ueber der Saengerkrieg auf W.* (Weimar, 1851).

WARTON (Thomas), poëte et philologue anglais, né en 1728, mort en 1790. Fils du docteur Warton qui deux fois fut élu professeur de poésie à l'Université d'Oxford, il fit ses études dans cette université, fut agrégé du collége de la Trinité, et à son tour professeur de poésie. A l'âge de dix-neuf ans, il avait débuté par les *Plaisirs de la mélancolie*, poëme romantique qui parut plein de promesses. Au milieu de ses travaux d'érudit et de critique, il donna encore, comme poëte, des sonnets, des odes et ballades qui le placent parmi les précurseurs de l'école du XIXe siècle. Il fut un des premiers à ramener la poésie anglaise vers les sources du moyen âge et de la renaissance. Tel est l'esprit de ses *Observations sur la reine des fées de Spenser* (Londres, 1754, in-8) et de son édition des *Petits poëmes de Milton* (Milton's juvenile or minor poems; Londres, 1785, in-8). Son ouvrage capital est son *Histoire de la poésie anglaise* (History of the english poetry ; Londres, 1774-81, 3 vol. in-4) : elle s'arrête juste au moment où la poésie anglaise va prendre un grand essor, c'est-à-dire au règne d'Elisabeth, l'auteur s'étant volontairement restreint à une période assez ingrate et peu connue, pour mieux l'étudier. M. Taylor en a donné une bonne édition (Londres, 1840, 3 vol. in-8). Les *Poésies* de Th. Warton ont été plusieurs fois réimprimées (Londres, 1777; Edimbourg, 1854). Bon helléniste, il a donné une édition estimée de Théocrite (Oxford, 1770, 2 vol. in-4). — Son frère, Joseph WARTON, né en 1722, mort en 1800, eut, avec bien moins de supériorité, les mêmes aptitudes littéraires. Il donna des poésies élégantes, une édition de Virgile, une édition de Pope, un *Essai sur le génie et les écrits de Pope* (Londres, 1756-82, 2 vol. in-8).

Cf. Wool : *Biogr. Memoirs of J. Warton* (Londres, 1806); — Gilfillan : *Notice sur Thomas Warton*, en tête de l'édit. de 1854; — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

WARVILLE (BRISSOT DE). — Voyez BRISSOT.

WARWICK, tragédies de L. de Cahusac, de La Harpe (voy. ces noms).

WASHINGTON (George), célèbre homme d'État américain, né dans la Virginie en 1732, mort en 1799. Du fondateur de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, on peut à peine mentionner, comme œuvre littéraire, quelques vers de jeunesse recueillis par Irving; mais il faut citer l'intéressant et volumineux recueil de sa Correspondance et de ses papiers officiels, publié par M. Jared Sparks : *the Writings of George Washington, being his correspondence, addresses, messages and other papers official and private* (Boston, 1834-1837, 12 vol. in-8). Un choix en a été traduit sous la surveillance de Guizot et publié avec une belle étude de lui sur Washington : *Vie, correspondance et écrits de Washington*, etc. (Paris, 1839-40, 6 vol. in-8).

Cf. Guizot : *Notice citée*; — W. Irving : *Life of Washington* (Londres, 1855-59. 5 vol. in-8); — Cornélis de Witt : *Histoire de Washington* (Paris, 1855, in-8).

WATELET (Claude-Henri), littérateur français, né à Paris en 1718, mort le 12 janvier 1786. Receveur général des finances et jouissant d'une grande fortune, il en profita pour cultiver les arts et les lettres, fit de sa maison de campagne, connue sous le nom de *Moulin-Joli*, et située près de la Seine, le rendez-vous des artistes et des écrivains. Il dessinait lui-même avec facilité et composait des poésies et des romans. Il fut admis à l'Académie française en 1760. Son principal titre littéraire était *l'Art de peindre*, poëme en quatre chants (Paris, 1760, in-4 et in-8), d'une versification assez élégante, mais froide et monotone. Le mérite des gravures faisait dire à Diderot : « Si le poëme m'appartenait, je couperais toutes les vignettes, je les mettrais sous des glaces et je jetterais le reste au feu. » On cite en outre : *Sylvie*, roman (Londres [Paris], 1742, in-8); *Zénéide* (Paris, 1744, in-8), comédie en un acte, en prose, qui a été mise en vers par Cahusac; *Deucalion et Pyrrha*, tragédie lyrique (1768, in-4); *Essai sur les jardins* (Paris, 1774, in-8); *Dictionnaire des beaux-arts* (Ibid., 1788, 2 vol. in-4), réédité avec des additions par Lévesque (1792, 5 vol. in-8); des articles sur les arts dans l'*Encyclopédie*, etc.

Cf. Vicq d'Azyr : *Eloges* ; — Quérard : *la France littéraire.*

WATSON (Robert), historien anglais, né à Saint-Andrews (Ecosse) vers 1730, mort au même lieu en 1780. Il entra dans les ordres et fut professeur et directeur de plusieurs colléges. Ses principaux ouvrages historiques, très-loués de son temps, et d'une médiocre valeur pour le fond et la forme, sont une *Histoire du règne de Philippe II d'Espagne* (Londres, 1777, 2 vol. gr. in-4; nomb. édit.), et une *Histoire du règne de Philippe III* (Ibid., 1783, gr. in-4, plus. édit.) : ils ont été traduits en français, le premier par Mirabeau et Durival (Amsterdam, 1778, 4 vol. in-12), le second par Bonnet (Paris, 1809, 3 vol. in-8).

Cf. R. Chambers : *Illustrious Scotsmen*

WAVERLEY, roman de W. Scott (voy. ce nom).

WEBBER (Charles-Wilkins), littérateur américain, né à Russelville (Kentucky) le 29 mai 1818, mort vers 1860. Il mena la vie d'aventurier et de chasseur sur les frontières, et consigna ses observations et impressions dans des articles de journaux, romans et relations d'un vif intérêt. Il périt dans une dernière expédition. On cite : *Hicks le vieux guide* (Old Hicks the Guide; New-York, in-12); *Vie aux frontières* (Adventures upon the frontiers of Texas and Mexico); *les Mines de Gila* (Gold mines of the Gila); *le Chasseur naturaliste* (The Hunter nat. ; Philadelphie, 1855, gr. in-8), ayant pour suite : *Scènes sauvages et oiseaux chanteurs* (Wild scenes and song birds) : tous deux illustrés par la femme de l'auteur; *Contes de la frontière du sud* (Tales of the S. border, etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

WEBER (VEIT). — Voyez WAECHTER.

WEBSTER (John), poëte dramatique anglais du commencement du XVII^e siècle. On ne sait à peu près rien de sa vie. Ses pièces comptent parmi les plus saisissantes, les plus terribles du théâtre anglais. Elles le représentent comme un sombre et morbide génie dont la pensée, a-t-on dit, semble habiter incessamment les sépulcres et les charniers. La plus ancienne que l'on connaisse est le *Diable blanc*, publié en 1612. Il en avait précédemment composé plusieurs en collaboration avec Chettle, Decke, Drayton, Heywood, etc. La plus célèbre est *la Duchesse de Malfy* (jouée en 1616, publiée en 1623) : on y voit une jeune femme coupable d'avoir aimé et épousé son intendant, soumise aux plus horribles traitements, et enfin assassinée par l'ordre de ses frères, exaspérés de cette mésalliance. On trouve la même intensité tragique dans *le Diable blanc* (the White devil) ou *Vittoria Corambona*, pièce fondée sur les crimes et le châtiment d'une célèbre Italienne presque contemporaine de l'auteur. On a encore : *Appius et Virginie ; Guise ou le Massacre de la Saint-Barthélemy* (Guise or the Massacre of France) et *la Cause du Diable* (Devil's law-case). Les ouvrages de Webster furent recueillis et publiés par M. Dyce (1830; nouv. édit., 1857).

Cf. Dyce : *Introduction* à son édit. ; — Shaw : *History of english literature ;* — Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, t. II.

WEBSTER (Noé), grammairien américain, né dans le West-Hertford en 1768, mort à New-Haven en 1843. Après avoir combattu dans la guerre de l'indépendance, il essaya du barreau, puis se fit maître d'école. Croyant que son pays, détaché politiquement de l'Angleterre, devait aussi à quelques égards s'en distinguer par le langage, il tendit à établir une langue américaine qui différât de la langue anglaise, au moins par l'orthographe. De là ses *Institutions grammaticales anglaises* (Philadelphie, 1783-87, 3 part.), ses *Dissertations sur la langue anglaise* (1789, in-8), son *Dictionnaire anglais* (1816, in-8), et son important *Dictionnaire américain de la langue anglaise* (1828, 2 vol. in-8). Webster connut mal les sources de la langue anglo-saxonne et son désir d'innover le conduisit à des réformes orthographiques à la fois malencontreuses et insignifiantes; mais il savait bien l'anglais depuis le XVII^e siècle, et il nota avec sagacité les modifications que cette langue a subies en passant l'Atlantique. On a aussi de lui un *Recueil d'articles sur des sujets de politique, de littérature et de morale* (1853).

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature.*

WEBSTER (Daniel), homme d'État américain, né à Salisbury, dans le New-Hampshire, en 1782, mort en 1852. Il fut avec Clay et Calhoun un de ces trois grands orateurs, différents par le caractère et les opinions, égaux par le talent, qui ont fait l'honneur des États-Unis dans notre siècle. Ses *Œuvres* (Boston, 1851, 6 vol. in-8), qui appartiennent à la politique, portent la trace d'un esprit cultivé qui se nourrissait assidûment de la Bible, d'Homère et de Milton.

Cf. G. Ticknor : *Memorial of D. W.* (Boston, 1853, in-8).

WECKHERLIN (Georges-Rodolphe), poëte allemand, né à Stuttgart le 15 septembre 1584, mort à Londres vers 1651. Il voyagea beaucoup en Allemagne, en France et en Angleterre. Après avoir rempli quelques fonctions dans sa ville natale et y avoir obtenu le titre de poëte de cour, il alla à Londres en 1620, comme secrétaire de la chancellerie allemande. Il y eut du crédit auprès de Jacques I^{er} et de Charles I^{er} et se vit confier de nombreuses missions. Comme poëte, il est considéré comme précurseur d'Opitz, et son égal. Sous l'influence des modèles étrangers qu'il avait sous les yeux, il s'efforça de donner à la poésie allemande un rhythme plus régulier et plus savant. Il mit en faveur le vers alexandrin, compta les syllabes à la manière française, et se permit plusieurs licences contre la prosodie nationale. Il se les faisait pardonner par son style nerveux dans sa dureté, par la nouveauté des images, sa sensibilité, la variété de ses inventions. Il introduisit en Allemagne l'idylle et le sonnet, à peu près inconnus jusque-là. On a de lui des odes, des chants d'amour, des chansons à boire, des élégies, des épigrammes. L'une de ses plus belles pièces a pour sujet la mort de Gustave-Adolphe. Les poésies de Weckherlin forment deux recueils : *Odes et Chants* (Oden and Gesaenge; Stuttgart, 1618, in-8) et *Poésies religieuses et profanes* (Geistlich und weltlich Gedichte; Amsterdam, 1641). Un choix a été publié par Müller dans la *Bibliothèque des poëtes allemands du* XVII^e *siècle* (tome IV).

Cf. Conz : *Nachrichten von dem Leben und Schriften W.* (Ludwigsbourg, 1803, in-8); — Müller : *Notice*, dans le recueil cité.

WEGELIN (Jacques), historien suisse, né à Saint-Gall le 19 juin 1721, mort à Berlin le 8 septembre 1791. Pasteur, bibliothécaire et professeur de philosophie dans sa ville natale, son esprit de tolérance lui attira des désagréments à la suite desquels il accepta une chaire d'histoire à Berlin. Traité par le roi de « second Montesquieu », il fut membre de l'Académie des sciences. Parmi ses ouvrages écrits alternativement en allemand et en français, et où respire un esprit vraiment philosophique, nous citerons : *Vies politiques et morales sur la législation de Lycurgue* (Lindau, 1763, in-8, allem.); *Dialogue des morts sur la religion* (Ibid., 1763, in-8, allem.); *Mémoires sur les principales époques de l'histoire d'Allemagne* (Berlin, 1766, in-8, franç.); *Histoire universelle et diplomatique* (Ibid., 1776-80, 6 vol. in-8 franç.); *Lettres sur la valeur de l'histoire* (Ibid., 1782, in-8).

Cf. Fels : *Biographia W.'s* (Saint-Gall, 1792, in-8).

WEISHAUPT (Adam), publiciste allemand, fondateur de la secte des illuminés, né à Ingolstadt le 6 février 1748, mort à Gotha le 18 novembre 1830. Elevé chez les Jésuites, il étudia ensuite le droit et fut nommé professeur de droit canon à Gotha. Outre un ouvrage spécial de jurisprudence, *Jus civile privatum et determinatio juris Boïci* (Ingolstadt, 1773, 2 vol.), nous devons citer de lui : *Apologie des Illuminés* (Ap. der Illuminaten; Francfort et Leipzig, 1786, in-8); *l'Illuminisme amélioré* (das Verbesserte System der Illuminaten; Ibid., 1787, in-8, plus. édit.); *Pythagore ou Réflexions sur l'art secret du monde et de la politique* (Pythagoras, etc. ; Ibid., 1790, in-8); *Matériaux*

pour servir à la renaissance du monae et des hommes (Materialen zur Beforderung des Welt- und Menschenkunde; Gotha, 1818, 3 vol. in-8).

Cf. Luchet : *Essai sur la secte des Illuminés* (Paris, 1789, in-8) ; — L. Blanc : *Histoire de la Révolution française*, t. I.

WEISS (Charles), bibliographe français, né à Besançon le 15 janvier 1779, mort dans cette ville le 11 février 1866. Conservateur de la bibliothèque de sa ville natale depuis 1812, il devint un des bibliographes les plus savants. Il fut élu en 1832 membre correspondant de l'Académie des inscriptions. Il avait été l'actif et infatigable collaborateur de la *Biographie universelle* des frères Michaud ; on l'appela « l'Atlas de ce monde biographique ». Malgré l'étendue et la sûreté de son savoir, il n'a publié aucun ouvrage personnel. On lui doit une édition des *Papiers d'État du cardinal de Granvelle* avec *Notice* (1841-51, t. I-VIII, in-4).

WEISS (Charles), historien français, né à Strasbourg le 10 décembre 1812, mort en 1864. Élève de l'École normale, il fut professeur d'histoire aux collèges de Toulouse, Strasbourg et Bourbon à Paris. On cite avec estime, pour leur valeur historique et l'esprit libéral, les ouvrages suivants : *l'Espagne depuis le règne de Philippe II jusqu'à l'avènement des Bourbons* (1844, 2 vol. in-8); *Histoire des réfugiés protestants de France depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à nos jours* (1853, 2 vol. in-18), qui a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions. [*Dict. des contemp.*, les trois prem. édit.]

WEISSE (Christian), poëte allemand, né à Zittau le 28 avril 1642, mort le 21 octobre 1708. Il étudia à Leipzig la théologie, la médecine et le droit, fut professeur d'éloquence et de poésie à Weissenfels et devint recteur à Zittau en 1678. Il fit école en s'efforçant de réagir par son enseignement et par ses exemples contre le mauvais goût introduit par les poëtes silésiens, Hoffmannswaldan et Lohenstein. On cite de lui des *Poésies lyriques* (Leipzig, 1668-1674) pleines de la vivacité de la jeunesse; un assez grand nombre de drames, sous le titre de *Théâtre de Zittau* (Zittauisches Theatrum; Ibid., 1683, souvent réimpr.); des comédies où l'on trouve de l'imagination : *Pierre Squenz*, *le Machiavel de village*, son chef-d'œuvre (1681); *le Triomphe de la chasteté;* des romans satiriques, entre autres : *les Trois grands corrupteurs* (die Drei Hautpverderber; 1671), sorte de vision personnifiant les fléaux des mœurs d'alors, etc.

Cf. H. Palm : *Chr. Weisse* (Breslau, 1854) ; — H. Kurz : *Geschichte der d. Lit.* (Leipzig, 1865, t. II).

WEISSE (Christian-Félix), poëte et écrivain pédagogique allemand, né à Annaberg (Saxe) le 28 janvier 1726, mort le 16 décembre 1804. Il étudia à Leipzig la philologie et la théologie, et se lia dans cette ville avec Lessing, dont il partageait la passion pour le théâtre, ainsi qu'avec Klopstock, Cramer, Gellert et autres poëtes. Précepteur dans la maison du comte de Geyersberg, il conduisit son élève à Paris, où il se mit au courant du mouvement artistique et littéraire. En 1761, il obtint une place dans l'administration supérieure des contributions à Leipzig, puis un héritage seigneurial lui permit de finir sa vie dans une grande aisance.

Christian Weisse a beaucoup écrit pour le théâtre et dans le genre lyrique. Ses *Tragédies* (Trauerspiele; Leipzig, 1776-1780), parmi lesquelles on remarque *Richard III*, *Atrée et Thyeste*, *Roméo et Juliette*, témoignent de ses efforts plus que de ses succès pour concilier la régularité de l'art tragique français avec la passion et le mouvement du drame. Ses *Comédies* (Lustspiele ; Ibid., 3 vol.) ne manquent pas de gaieté ; les meilleures sont : *Amalia* et *les Poëtes à la mode*. On cite aussi avec éloges ses *Opéras comiques* (Komische Opern; Ibid., 1767-1771, 3 vol.), entre autres *Sans amour et sans vin*, *le Diable déchaîné*, *l'Amour aux champs*. *Ses Poésies lyriques* (Lyrische Gedichte ; Ibid., 1772, 3 vol.) comprennent des *Chansons lyriques* qui ont été longtemps goûtées, des *Chants de l'enfance*, qui se recommandent par leur moralité, et des *Chants d'amazones*. Chr. Weisse a publié avec Mendelssohn, puis seul, une *Bibliothèque des belles-lettres* (Bibl. der schœnen Wissenschaften), qui contribua à répandre le bon goût, puis des écrits périodiques à l'usage de la jeunesse et de l'enfance : *l'Ami des enfants* (Kinderfreund; 1776-82, 24 vol.), et *Correspondance de famille de l'Ami des enfants* (Briefwechsel der familie des Kinderfreundes), qui ont servi de modèle à notre Berquin. En 1826 on a célébré à Leipzig et à Annaberg le centième anniversaire de sa naissance, et dans cette ville une école d'enfants pauvres a été fondée sous son nom. Il a laissé son *Autobiographie*, publiée par son fils (Selbstbiographie; Leipzig, 1806). — Celui-ci, Christian-Ernest WEISSE, né à Leipzig le 19 novembre 1766, mort le 6 septembre 1832, jurisconsulte distingué, a laissé des ouvrages de droit et d histoire. et a été l'éditeur de la précieuse collection du *Musée d'histoire, de littérature et de jurisprudence saxonnes* (Museum für Saechs. Geschichte, etc.; Ibid., 1794-96, 3 vol.; Kreiberg, 1800-4, 4 vol.).

WEISSE (Chrétien-Hermann), philosophe et érudit allemand, né à Leipzig le 10 août 1801, mort le 19 septembre 1866. Professeur de philosophie à l'Université de sa ville natale, il a publié d'assez nombreux ouvrages de doctrine et d'histoire philosophique et religieuse, notamment un *Système scientifique d'esthétique* (Systeme der Aesth. als Wissenschaff; Leipzig, 1830, 2 vol.), une *Dogmatique philosophique ou Philosophie du christianisme* (Phil. Dogm., oder, etc. ; 1855, 2 vol.); puis des études historiques et critiques sur Homère, Platon, Aristote, Luther, Gœthe, etc. [*Dict. des contemp.*, les quatre premières édit.]

WELCHE ou WELSCH. — Voyez CYMRIQUE.

WELSER (Mose), philologue et historien allemand, né à Augsbourg le 20 juin 1558, mort dans cette ville le 13 juin 1614. Il étudia à Rome, sous la direction de Muret, les langues et l'antiquité, et devint un des savants hommes de son temps. Nous citerons de lui : *Fragmenta tabulæ antiquæ... ex Peutingerorum bibliotheca, cum explicationibus* (Venise, 1591, in-4); *Rerum Augustanarum Vindelicarum libri VIII* (Ibid., 1594, in-fol.; trad allem., Augsbourg, 1595); *Rerum boicarum libri V* (Augsbourg, 1602, in-4; traduct. allem., 1605): *Virgilius Proteus*, centons virgiliens sur l'histoire des empereurs d'Allemagne, insérés dans les *Centones* de Meibom, t. II. On a réuni ses *Opera historica et philologica* (Nuremberg, 1682, in-fol., fig.).

Cf. Arnold : *Notice*, en tête des *Œuvres ;* — Bayle : *Dictionn. historique ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XXIV.

WENDE (LANGUE) ou SORABE. — Voyez SORABE.

WENDE (LANGUE), WINDE ou SLOVÈNE, l'une des langues slaves. Elle est parlée entre la Croatie, la mer Adriatique, l'Isonzo et la Drave. On y compte trois dialectes principaux : le *carniolien*, le *carinthien* et le *styrien*. Le wende est le plus pauvre des idiomes slaves. Il se rattache au slavon liturgique, mais le grand nombre de locutions allemandes, surtout dans le dialecte carniolien, l'usage de l'article et quelques particularités grammaticales l'ont fait classer par quelques linguistes parmi les langues de la branche germano-slave. L'alphabet glagolitique, longtemps en usage pour l'écriture wende, a été remplacé par les lettres latines. Il a été publié en allemand, par Kopitar, une *Grammaire de la langue slave en Carniole, en Carin-*

thie et en Styrie (Laybach, 1808), et par Murko une *Grammaire wende* (Gratz, 2ᵉ édit., 1843).

Cf. P. Dainko : *Lehrbuch der windischen Sprache* (Graetz, 1824, in-8) ; — Jarnik : *Essai étymologique sur l'idiome slovène* (Klagenfurt, 1832) ; — Mathias Ahazel : *Koroshke inho shtajarske pesme* (Klagenfurth, 1838, in-18, avec musique).

WERDER (Dietrich DE), poëte allemand, né à Werdershausen, près de Kœthen, le 17 juin 1587, mort le 18 décembre 1657. Homme d'études, d'affaires et de guerre, il voyagea, remplit diverses missions et servit sous Gustave-Adolphe, consacra ses loisirs à la poésie, et fut de la « Société des Fructifiants ». Il exerça une certaine influence par ses traductions de l'italien. Il donna celle de la *Jérusalem délivrée* (Gottfried von Bulljon; Francfort, 1626, in-4), et trente chants du *Roland furieux* (History von Rasenden Rol.; Leipzig, 1632-36, 4 vol. in-4), en rhythmes calqués sur ceux des poëmes originaux. Il publia en outre *Cent sonnets sur la guerre et la victoire du Christ* (Krieg und Sieg Christi; Halle, 1633), dans lesquels les mots *guerre* (Krieg) et *victoire* (Sieg) étaient répétés au moins une fois par ligne.

Cf. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.* (4ᵉ édit.), t. II.

WERDET (Edmond), libraire et bibliographe français, né vers 1795, mort en 1869. Editeur à Paris, il publia le premier la plupart des ouvrages du romancier Balzac. Le principal de ses travaux bibliographiques est une *Histoire du Livre en France depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1789 (Paris, 1861-64, 5 vol. in-12), contenant les origines et les transformations du livre depuis les manuscrits des anciens, avec des études sur les principaux éditeurs. On cite en outre : *De la Librairie française, son passé, son avenir*, etc. (1859, in-12) et *Portrait intime de Balzac, sa vie, son humeur*, etc. (1859, in-12).

Cf. O. Lorenz : *Catalogue général de la librairie française.*

WERNER (Frédéric-Louis-Zacharie), poëte allemand, né à Kœnigsberg le 18 novembre 1768, mort à Vienne le 18 janvier 1823. Il perdit de bonne heure son père, professeur d'histoire, et fut élevé par sa mère, femme d'un esprit distingué. Il étudia le droit et suivit les cours de philosophie de Kant. Emporté par des ardeurs bizarres, il flotta entre la dissipation d'une vie sans dignité et les rêveries mystiques. Grâce au divorce, il épousa trois femmes, d'abord une fille publique, puis une coquette, enfin une extravagante. Il chercha dans la franc-maçonnerie une occulte alliance entre la religion et l'art. Plusieurs princes d'Allemagne lui accordèrent des emplois ou des pensions. Hoffmann, Gœthe, Guill. Schlegel, Mᵐᵉ de Staël furent liés avec lui et exercèrent tour à tour sur lui de l'influence. A quarante-trois ans il alla à Rome, se fit secrètement catholique, reçut les ordres, devint chanoine, puis entra chez les rédemptoristes et mourut frère prêcheur.

Werner, poëte, auteur dramatique, sermonnaire, a laissé dans tous ses écrits la marque de son caractère sans aplomb et de son imagination sans règle. Il avait conscience des écarts de l'un et de l'autre et ne s'en croyait pas moins honnête : « Si quelqu'un, disait-il, prétend que Werner était un fou, il aura raison; mais s'il ajoute qu'il était un coquin, il mentira. » On trouve chez lui du mouvement, de l'énergie, de l'éclat; mais il faussa également l'histoire par ses rêveries, et la vérité poétique par l'exagération. Ses principaux ouvrages sont : *Poésies* (Gedichte; Kœnigsberg, 1789, in-8); une grande composition dramatique en deux parties: *les Fils de la vallée* (die Sœhne des Thals), comprenant *les Templiers en Chypre* (die Templer auf Cypern; Berlin, 1803, in-8) et *les Frères de la Croix* (die Kreuzbrüder; Ibid., 1823, in-8), son œuvre capitale; *la Croix sur les bords de la Baltique* (das Kreuz an der Ostsee; Ibid., 1806, in-8); une série de tragédies et de drames : *Martin Luther* (1807), *Attila* (1808), *Wanda* (1810), *Sainte Cunégonde* (1815), *le Vingt-Quatre février* (même année), *la Mère des Macchabées* (1820); des *Sermons* (Predigten; Vienne, 1836, in-8). Les drames de *Martin Luther* et du *Vingt-Quatre février* ont été traduits en français dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* : le second, qui pousse la terreur dramatique à son paroxysme, a été plusieurs fois porté sur nos scènes; le premier a été imité en vers par M. L. Halévy (Paris, 1866, in-8). On a réuni le *Théâtre* de Werner (Theater; Vienne, 1817-18, 6 vol. in-8) et publié ses *Œuvres complètes* (Grimma, 1839-41, 14 vol. in-8).

Cf. Mᵐᵉ de Staël : *l'Allemagne* ; — *Z. Werner's letzte Lebenstage und Testament* (Vienne, 1823, in-8) ; — Schütz : *Z. W.'s Biographie* (Grimma, 1841, 2 vol. in-8) ; — les *Hist. de la littérature allemande* de Schmidt, Gervinus, Menzel, H. Kurz, etc.

WERNER, drame de Byron (voy. ce nom).

WERNSDORF (Jean-Chrétien), philologue allemand, né à Wittemberg le 11 novembre 1723, mort à Helmstadt le 25 août 1793. Il devint professeur d'éloquence et de poésie dans cette dernière ville. On lui doit, entre autres travaux, une édition très-estimée des *Poetæ minores* (Altenbourg, 1780-88, t I-V; 1791-99, t. VI en 3 part.). — Ses deux frères, Gottlieb et Ernest-Frédéric WERNSDORF, se sont aussi signalés par des travaux de philologie et de théologie.

WERTHER, roman de Gœthe (voy. ce nom).

Cf. A. Baschet : *les Origines de Werther* (1854, in-8).

WESSELING (Pierre), philologue allemand, né à Steinfurth le 7 janvier 1692, mort à Utrecht le 9 novembre 1764. D'une famille déjà signalée par des travaux littéraires, il étudia en Hollande sous Gronovius, Perizonius et Fabricius, et fut professeur à Deventer, Franeker et Utrecht. Nous citerons parmi ses travaux qui font honneur à son erudition et à sa sagacité : *Observationum variarum libri II* (Amsterdam, 1727, in-8), *Probabilium liber singularis* (Ibid., 1733. in-8). Il a donné d'excellentes éditions de *Diodore*, d'*Hérodote*, des *Vetera Romanorum itineraria*, etc.

Cf. Opitz : *De Tribus doctis Wesselingiis* (Minden, 1748, in-8) ; — Saxe : *Onomasticon.*

WESSENBERG (Ignace-Henri-Charles, baron DE), poëte allemand, né à Dresde le 4 novembre 1774, mort le 9 août 1860. Il suivit la carrière ecclésiastique. Malgré son penchant à la grâce et à la mysticité, on le compte parmi les poëtes patriotiques de 1813. Son principal recueil est intitulé *Fleurs d'Italie* (Bluthen aus Italien; Carlsruhe, 1818).

Cf. N. Martin : *Poëtes contemporains de l'Allemagne* (Paris, 1846, t. I, in-8).

WESSOBRONNE (LA PRIÈRE DE), *das Wessobrunner Gebet*, poëme allemand du VIIIᵉ siècle. Ainsi nommée du monastère où elle a été retrouvée, cette composition, d'un caractère grave et froid, est une sorte d'acte de foi en Dieu, créateur du monde. Elle est écrite dans le dialecte franc et est à allitération. Ce monument de la vieille langue germanique, imprimé dans divers recueils, a été publié séparément par les frères Grimm (1812) et par Wackernagel (Berlin, 1827).

Cf. Massmann : *Erlauterungen zum Wessonbrunner Gebet.* (Berlin, 1824).

WESTERMANN (Antoine), philologue allemand, né à Leipzig, le 18 juin 1806, mort dans cette ville en décembre 1869. Professeur d'histoire et de littérature ancienne à l'université de Leipzig, il a publié, outre des éditions d'orateurs et rhéteurs grecs et de savantes monographies, une *Histoire*

de l'éloquence en Grèce et à Rome (Leipzig, 1833-35, 2 vol.). [*Dict. des contemporains*, les quatre prem. édit.]

WEYERMAN (Jacques-Campo), peintre et littérateur hollandais, né à Bréda en 1679, mort à La Haye en 1747. Artiste distingué, il se fit aussi un nom par des écrits en langue hollandaise, d'une certaine science et d'une assez grande vivacité; malheureusement, par ses aventures et ses dérèglements, il s'attira de justes sévérités et mourut en prison. Nous citerons : l'*Hermès d'Amsterdam* (Amsterdam, 1722-23, 2 vol. in-4), suite de satires; *Histoire de la Papauté*, ou tableau des faussetés introduites dans l'Eglise (Ibid., 1725-28, 3 vol. in-4, holl.); l'*Écho du monde* (Ibid., 1726-27, 2 vol. in-4, holl.); *Vie des peintres hollandais* (La Haye, 1729, t. I-III; Dordrecht, 1769, t. IV, pet. in-4, fig.)

WHISTON (William), mathématicien et théologien anglais, né à Norton (Leicester) le 9 décembre 1667, mort à Londres le 22 août 1752. Il entra dans les ordres et se consacra à l'enseignement. Savant mathématicien, il fut choisi par Newton comme adjoint de sa chaire à l'université de Cambridge et lui succéda. Il fut aussi l'ami de Samuel Clarke. Joignant à l'étude des sciences et de leur histoire celle de la théologie et de l'histoire ecclésiastique, il écrivit de nombreux ouvrages qui le firent accuser, non sans raison, d'hérésie, particulièrement d'arianisme, mais qui témoignent d'une vaste érudition, d'un esprit très-pénétrant et, malgré des bizarreries et de l'exaltation, d'une incontestable bonne foi. A quatre-vingt-quatre ans, il se fit anabaptiste.

Nous citerons : *Nouvelle théorie de la terre depuis son origine jusqu'à la consommation des choses* (a New theory of the Earth, from, etc.; Londres, 1696, in-8, nouv. édit.); *Aperçu sur la théologie de l'Ancien Testament et l'harmonie des Evangiles* (a Short view of chronology, etc.; Cambridge, 1702, in-4); *Essai sur l'Apocalypse* (Essay on the revelation of S.-John; Ibid., 1707, in-8); *Essai sur les constitutions apostoliques* (Essay upon the apost. const.; s. l. 1707, in-8); *le Christianisme primitif rétabli* (Primitive Ch. revided; Londres, 1711, 4 vol. in-4), le plus personnel de ses ouvrages; *Mémoires sur la vie de S. Clarke* (Memoirs, etc.; Ibid., 1732, in-8); enfin de très-intéressants *Mémoires sur lui-même et sur ses écrits* (Memoirs of his own life and writings; Ibid., 1758-50, 3 vol. in-8; édit. posthume très-modifiée, 1753, 2 vol. in-8). — Un fils de William Whiston, John, s'établit libraire à Londres et publia un certain nombre des ouvrages de son père.

Cf. Les *Mémoires* de Whiston; — Chalmers : *General biographical Dictionary*.

WHITAKER (John), littérateur anglais, né à Manchester vers 1735, mort à Ruan-Lanyhorne (Cornwall) le 30 octobre 1808. Il suivit la carrière ecclésiastique et obtint la cure de cette ville. On cite de lui des écrits historiques estimés : *Histoire de Manchester* (Londres, 1771-72, 2 vol. in-4); *Histoire antique des Bretons* (Ibid., 1772, in-8); *Marie, reine d'Ecosse* (Ibid., 1787, 3 vol. in-8); *le Passage d'Annibal à travers les Alpes* (Ibid., 1794, 2 vol. in-8); un recueil de *Sermons* (Ibid., 1783, in-8), etc.

WHITE (Henry Kirke), poëte anglais, né à Nottingham en 1785, mort à Cambridge en 1806. Fils d'un boucher, il fut mis en apprentissage chez un tisserand, puis obtint d'entrer chez un procureur et employa ses instants de loisir à apprendre le latin et le grec. Il publia, à l'âge de dix-sept ans, un volume de vers : *Clifton Grove, and other poems* (Londres, 1802, in-12), qui, malgré un violent article du *Monthly Review*, fut remarqué. Des amis généreux lui fournirent les moyens d'entrer à l'université de Cambridge. Il se livra au travail avec une ardeur qui usa ses forces et il mourut épuisé à vingt et un ans. Byron lui a consacré de beaux vers. Southey, qui avait encouragé ses débuts, donna une édition de ses *Œuvres* (Remains of White; Londres, 1807-22, 3 vol. in-8), où l'on remarque surtout la *Chanson à une primevère précoce*, *Gondaline* et quelques *Hymnes*.

Cf. Southey : *Memoir*, en tête de son édit.; — Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

WHITELOCKE (Bulstrode), magistrat anglais, né en 1605, mort en 1676. Il joua un rôle important dans le parti parlementaire pendant la révolution et devint un des plus sages conseillers de Cromwell. Il fut amnistié par la restauration et acheva paisiblement sa vie dans la retraite. Il a laissé trois séries de *Mémoires* qui constituent de bons matériaux pour l'histoire : *Memorials of the english affairs*, etc., en deux parties (Londres, 1682, in-fol; 1732, in-fol.; ensemble, Oxford, 1853, 4 vol. in-8), et *Journal de l'ambassade en Suède en 1653 et 1654* (Londres, 1772, 2 vol. in-4; nouv. édit., 1855).

Cf. Clarendon : *Great Rebellion*; — Chaufepié : *Nouveau Dict. historique*.

WICHERLEY. — Voyez WYCHERLEY.

WICKRAM (Georges), romancier et poëte allemand, né à Colmar, mort en 1562. Il figure au rang des meistersinger. Il fut, en 1555, secrétaire de la ville de Burgheim. Ses écrits nombreux ont eu de l'influence. Le principal est un recueil de contes intitulé : *le Petit livre de voiture* (Rollwagenbuchlin; s. l. 1555; nouv. édit. par H. Kurg, Leipzig, 1864). On cite ensuite : *Gabriotto et Reinhard*, *le Commencement et la fin d'une passion constante* (G. und R. Historie von dem Anfang, etc.; Strasbourg, s. l.); *le Miroir des jeunes enfants* (der Jungen Knaben Spiegel; Strasbourg, 1564); *le Fil d'or* (der Goldfaden; Ibid.), histoire d'un jeune pâtre parvenu, remaniée plus tard par Cl. de Brentano, etc.; Wickram a aussi écrit des *Prières bibliques* et des *Pièces de carnaval*, quelques poésies et des traductions.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.* (4e édit.).

WICLIF, WICLIFFE ou WYCLIFFE (Jean DE), le grand précurseur de la Réforme en Angleterre, né à Wicliffe, près de Richmond, dans le Yorkshire, vers 1324, mort en 1384. Il étudia à Oxford et entra dans les ordres. Il était prêtre au collége de Canterbury Hall à Oxford, lorsqu'il fut déposé par l'archevêque Langham à cause de ses attaques contre les corruptions de l'Eglise, et après avoir vu son appel rejeté par le pape, il poussait avec plus d'ardeur son œuvre de réforme. Ses écrits, quoique très-vifs, ne l'exposèrent pas aux poursuites du pouvoir séculier, il dut seulement interrompre ses prédications et put finir paisiblement sa vie dans sa cure de Luttervorth, où, entouré de ses disciples, il consacra ses dernières années à traduire en anglais les Saintes Ecritures. Vingt ans après sa mort, le statut pour brûler les hérétiques ayant été promulgué, on exhuma son corps et on le réduisit en cendres que l'on jeta dans la rivière Swift. « Ce ruisseau, dit Fuller, porta ses cendres dans l'Avon, l'Avon dans la Severn, la Severn dans les mers étroites, celles-ci dans le grand Océan, et ainsi les cendres de Wiclif sont l'emblème de sa doctrine qui est maintenant dispersée sur tout le monde. » Les ouvrages de Wiclif, dirigés contre les moines, contre la suprématie du pape et, à la fin, contre certains dogmes de l'Eglise catholique, sont écrits d'un style vigoureux et familier. Les uns sont en anglais, les autres en latin, plusieurs n'ont jamais été imprimés; le plus important est *Dialogorum libri quatuor* (1525, in-4) R. Vougham a donné un *Choix des traités* (Tacts

and treatises of W., with selection and translation from his manuscripts and late works; Londres, 1845, in-8), et le D[r] Shirley a publié un excellent *Catalogue de ses œuvres* (Catalogue of the original of John Wiclif; Oxford, 1865, in-8). Le travail de Wiclif le plus important pour la langue anglaise, c'est sa traduction des Ecritures, qui a servi de base à celle de Tyndale et, par l'intermédiaire de celle-ci, à celle de Coverdale, revue sous Jacques I[er] et encore en usage. Le *Nouveau Testament* fut édité par le Rév. John Lewis (1731, in-fol.), par le Rév. Baker (1810, in-4) et dans les *English Hexapla* de Bagster (1841-1846, in-4). J. Forshall et Frédérick Madden ont donné une splendide édition de l'*Ancien Testament* (Oxford, 1850, 4 vol. in-4).

Cf. J. Lewis : *History of the life and sufferings of Wicliffe* (1820); — Le Bas : *Life of Wiclef* (1832); — Vincens : *Wiclef* (Montauban, 1848, in-8); — R. Vaughan : *John de Wycliffe* (3e édit., 1864, in-4).

WICQUEFORT (Abraham DE), diplomate et publiciste hollandais, né à Amsterdam en 1598, mort à Zell le 23 février 1682. Il remplit d'importantes négociations en Angleterre et en France, reçut une pension de Louis XIV et fut nommé historiographe des Etats de Hollande. Parmi ses écrits nous citerons : *Mémoires touchant les ambassadeurs et les ministères publics* (Cologne, 1676-79, 2 part. in-12); *L'Ambassadeur et ses fonctions* (La Haye, 1681, 2 vol. in-4, plus. édit.); *Histoire des Provinces Unies des Pays-Bas depuis la paix de Munster* (Ibid., 1719-48, 2 vol. in-fol.). — Son frère, Joachim de VICQUEFORT, né à Amsterdam vers 1633, mort en 1670, a laissé d'intéressantes *Lettres* (Amsterdam, 1696, in-12, franç. et latin; Utrecht, 1712).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVIII.

WIELAND (Christophe-Martin), célèbre poëte et polygraphe allemand, né à Oberholzheim, près la petite ville de Biberach (Souabe), le 5 septembre 1733, mort à Weimar le 20 janvier 1813. Fils d'un ministre protestant, il montra dans ses études une précocité extrême et voulait entreprendre, à douze ans, un grand poëme sur la destruction de Jérusalem. D'une nature extraordinairement mobile, il subissait l'influence du milieu et de l'entourage, et il préluda à l'esprit de raillerie et de satire par le mysticisme le plus exalté. Au collége de Klosterberg près Magdebourg, où il entra à l'âge de quatorze ans, il se laissa dominer par le piétisme et la théosophie. Bientôt il se jeta avec passion dans l'étude de la Grèce antique et de la littérature anglaise contemporaine. Les auteurs français, Bayle, Voltaire, et nos libres penseurs du XVIII[e] siècle vinrent ajouter de nouveaux éléments à la fermentation de ses idées. Ayant à peine dix-sept ans, il conçut une passion romanesque, dont sa vie entière se ressentit, pour une jeune fille de Biberach, Sophie de Guttermann, qui plus tard, sous le nom de madame de Laroche, fut une femme de lettres distinguée et forma autour d'elle un cercle de beaux esprits. Wieland alla passer plusieurs années à Tubingue pour y étudier le droit, mais il donna tout son temps à la littérature et à la poésie, sous l'inspiration de son premier amour. C'est à cette époque qu'il écrivit des *Hymnes* (1754) à la manière de Klopstock, un poëme didactique : *la Nature des choses ou le Meilleur des mondes* (die Natur der Dingen, oder, etc... 1757), exposition obscure et enthousiaste de la métaphysique optimiste; des *Lettres morales* (Moralische Briefe, 1752), en vers alexandrins très-médiocres; des *Lettres des morts à leurs amis survivants* (Briefe von Verstorbenen an, etc., 1753), toutes pénétrées des souvenirs de la philosophie platonicienne.

Son penchant pour les idées chrétiennes et les sentiments purement germaniques fut fortifié par ses relations avec Klopstock et avec le vieux Bodmer (voy. ce nom) qui l'appela auprès de lui comme secrétaire, et dont il défendit chaudement les principes religieux et littéraires. Wieland s'exerçait alors à l'épopée, suivant le programme de l'école suisse. Son premier poëme, *l'Épreuve d'Abraham* (der Geprüfte Abraham, 1753), ses *Récits moraux* (Moralische Erzaehlungen, 1753), imitation sentimentale des ouvrages anglais d'Elisabeth Rowe; son *Cyrus* enfin (1759), dont le véritable héros est, sous les traits de celui de Xénophon, Frédéric le Grand, appartiennent à la manière de Klopstock et de Bodmer.

Une révolution complète s'accomplit enfin chez Wieland. Après avoir été plusieurs années précepteur à Zurich et à Berne, il rentra en 1760 à Biberach, où il remplit les fonctions de directeur de la chancellerie. Il vit alors les hommes et la réalité de la vie sous leur vrai jour, et rabattit beaucoup de ses rêveries sentimentales. Le mariage de sa chère Sophie avec de Laroche, secrétaire du comte Stadion, porta le dernier coup à ses illusions. Il vécut dans la société de cette femme et du comte Stadion et se familiarisa avec les écrits de Yung, de Shaftesbury, de Montesquieu, de Voltaire, de Rousseau, etc. Dès lors son ardente imagination, son enthousiasme allemand et chrétien, ses prédilections savantes pour la philosophie et les lettres grecques furent définitivement modifiés par l'esprit de liberté agressive et légère propre au XVIII[e] siècle. Nous retrouverons les effets de cette fusion dans ses meilleurs ouvrages.

En 1765, Wieland épousa une femme simple et aimable, qui ne lut jamais une seule page de son mari, c'est lui-même qui le dit, mais qui le rendit heureux par sa bonté; elle lui donna, en vingt ans, quatorze enfants. Peu après il fut nommé professeur de philosophie au collége d'Erfurt où il passa trois années, signalées par de nombreuses publications philosophiques et politiques. La duchesse de Saxe-Gotha, Anne-Amélie, l'appela auprès d'elle, en 1772, pour lui confier l'éducation de ses deux enfants. Wieland trouva à Weimar une cour littéraire très-brillante, où étaient réunis avec lui Gœthe, Schiller, Herder, Musæus, Voigt, Einsiedel, et une foule d'hommes distingués. Ce fut pour lui l'époque la plus heureuse de sa vie et de son activité littéraire. Il y passa trente-cinq années, interrompues seulement par un voyage en Suisse, où il reçut l'accueil le plus gracieux et le plus enthousiaste, malgré son éclatante renonciation aux traditions de l'école helvétique. De 1798 à 1803, il vécut entouré de sa nombreuse famille, dans le petit domaine d'Osmannstaedt qu'il avait acheté près de Weimar. Il y recevait les visites et les hommages des personnes les plus importantes de l'époque, et, suivant M[me] de Staël, sa conversation était encore plus brillante que ses écrits.

Les revers l'atteignirent dans cette retraite et l'en chassèrent. Il rentra à Weimar, presque sans fortune, ayant perdu sa femme et une fille de Sophie de Laroche qu'il avait adoptée. Sa popularité souffrit des révolutions politiques; il avait applaudi aux débuts de la Révolution française, puis désavoué ses excès sanglants. Des pamphlets violents étaient publiés contre lui. La bataille d'Iéna lui apporta, avec de stériles hommages, de nouvelles épreuves. Napoléon fit placer une garde devant la maison du poëte pour la protéger; mais l'ordre avait été donné trop tard, et la maison fut pillée de fond en comble. L'Empereur voulut voir lui-même Wieland et s'efforça de se montrer aimable envers le poëte qui ne vit en lui qu'un «homme de bronze». Il le décora de la Légion d'honneur, et l'empereur Alexandre de l'ordre de Sainte-Anne. Ni ces témoignages ni l'amitié constante du duc de Weimar, son élève, ne purent arracher

Wieland à la sombre mélancolie que lui inspirait, au milieu de l'asservissement de l'Allemagne, la perte successive de ses plus illustres amis. Il succomba aux infirmités de la vieillesse et fut enterré, selon son désir, à Osmannstaedt à côté de sa femme. Il avait été élu membre de l'Institut.

Wieland est un des trois ou quatre plus grands noms littéraires de l'Allemagne. Sans être un des premiers par la puissance de l'invention, il est un des plus originaux par la variété et la souplesse de ses facultés. Peu d'écrivains allemands ont autant produit, et sur des sujets aussi divers; on l'a surnommé « le Voltaire de l'Allemagne », et il a mérité ce titre moins encore par le nombre de ses écrits que par la vivacité de l'esprit, la grâce, la légèreté, unies au bon sens et à un immense savoir. Il a la curiosité insatiable du philosophe, l'érudition de première main d'un savant de profession, la riante imagination du poëte, tout le charme de style du conteur. Il s'était familiarisé avec les meilleurs écrivains de l'antiquité et façonné à leur manière d'écrire en traduisant leurs ouvrages. Les langues modernes ne lui étaient pas moins connues, et il possédait à fond les deux littératures qui se disputaient alors la domination intellectuelle de son pays, celles de la France et de l'Angleterre. Wieland a rendu à la langue allemande le service de l'assouplir, de lui donner de la vivacité et de l'élégance; il a substitué, dans la versification, à une solennité pesante la facilité, la grâce et l'harmonie. Il y a ramené l'élément musical moderne, la rime, que Klopstock bannissait de ses vers, pour mieux revenir au mètre grec. Le plus grand mérite de Wieland est d'avoir retenu le génie allemand sur la pente de l'excentricité emphatique et pédante où l'emportait la prétention à l'originalité nationale. Il a fait tomber devant lui les barrières de ce monde idéal, chrétien et métaphysique où l'enfermait le chantre du Messie; il a laissé reprendre à la réalité ses droits. Ennemi de l'austérité ascétique, il a fait à l'épicuréisme sa place dans l'art; il a voulu la muse plus vivante, au risque d'être moins chaste. Il a tempéré l'influence chrétienne par l'influence païenne, associé à la raison les sens, et l'esprit au sentiment. Disciple de Lucien, d'Horace, de l'Arioste, il n'a pas dédaigné les légendes du moyen âge si chères à l'imagination germanique, mais il a voulu les traiter en Allemand du XVIIIe siècle. Mme de Staël a parfaitement marqué, dans *l'Allemagne*, les caractères qui rapprochent ou séparent Wieland de ses contemporains français.

Des nombreux écrits de Wieland, les plus remarquables sont ses poëmes du genre héroïque et héroï-comique, que les Allemands appellent volontiers des épopées. Son chef-d'œuvre, dans ce genre, est l'*Oberon* en quatre chants (1780). Le sujet tout légendaire est d'origine française; il avait été traité, avec toute la fécondité propre aux anciennes littératures européennes, dans notre grande chanson de geste, *Huon de Bordeaux* (voy. ces mots). Le merveilleux est développé par le poëte allemand avec une complaisance d'imagination et une fine raillerie, dont l'union produit une gracieuse originalité. Faut-il rapporter l'antique donnée du poëme et les scènes principales? Le chevalier Huon, envoyé en Palestine, n'a pas craint de demander en mariage la fille du sultan. Il a pour lui le secours invisible et tout-puissant du génie Oberon et de la fée Titania. Il possède un cor magique, dont le son fait entrer en danse tous les graves personnages de la cour, imans et vizirs, qui s'opposent au mariage. Grâce à Oberon, les deux amants sont emportés sur un char ailé, et, dans leur course vertigineuse, ils sont mis à l'abri de tout effroi par la pleine sécurité de leur amour. La belle Amanda a embrassé la foi chrétienne, par un sentiment un peu profane, mais le génie Oberon leur a fait prêter le serment de ne pas se donner l'un à l'autre avant leur arrivée à Rome. Sur le vaisseau qui les ramène en Europe, les transports de la passion leur font oublier leur engagement sacré, et une effroyable tempête les arrache à leur bonheur. Ils sont jetés dans une île inhabitée. Un fils est né, dans le désert, de leur amour trop impatient; les joies et les douleurs se succèdent, les épreuves auxquelles Oberon et Titania soumettent les deux époux se multiplient; mais rien n'épuise leur constance, et le bonheur leur est enfin permis par les génies qui, en les châtiant, n'ont cessé de veiller sur eux. Toutes ces fictions, gracieuses ou insensées, sont mises en œuvre d'une manière qui rappelle les meilleurs maîtres de la fantaisie poétique, dans tous les pays. Les détails du vaste récit sont traités avec une grâce infinie et l'ensemble, malgré quelques longueurs, est proportionné et complet. La versification harmonieuse et élégante est, dans l'original, un charme de plus. *Oberon*, traduit dans toutes les langues, l'a été plusieurs fois en français : par le capitaine Bouton (Berlin, 1784, in-8), par d'Holbach fils (Paris, 1800, in-8), etc. Le poëme a fourni le libretto de l'admirable opéra de Weber, qui, comme toutes les belles traductions lyriques des chefs-d'œuvre littéraires, a ajouté à la popularité du sujet, en rejetant dans l'ombre l'ouvrage du poëte.

Les autres poëmes narratifs de Wieland sont nombreux. On cite une série de *Récits comiques* (Komische Erzaehlungen, 1762) où l'esprit de l'auteur se pique peu de rester moral; puis *Musarion* (1768), sorte d'épopée didactique sur le rôle des grâces dans la vie et dans l'art, inspirée par la tendance générale de l'auteur à ramener les aspirations du platonisme à un sentiment plus conforme à la réalité; *les Grâces* (die Grazien, 1770), formant la suite du poëme précédent et où le sujet a parfaitement inspiré le poëte; *l'Amour accusé* (der verklagte Amor, 1774), réponse aux reproches adressés à la poésie érotique au nom de la morale; *Idris et Zénide* (1777), en cinq chants, récit inachevé d'aventures réelles mêlées à la féerie des temps chevaleresques, faisant sortir du contraste de l'amour platonique et de l'amour sensuel un sentiment mixte qui concilie l'un et l'autre; *le Nouvel Amadis* (Neuer Amadis, 1771), poëme d'aventures en dix-huit chants, le plus vif, le plus gai, le plus spirituel et aussi le moins moral de l'auteur; *Récits et contes* (Erzaehlungen und Maerchen, 1776-1778), la plupart légendaires; *Contes d'hiver* (Wintermaerchen, 1776); *le Chant de l'oiseau* (der Vogelsang, 1778), *Gandalin* (1776), *Clélie et Sinibald* (1778), etc.

Wieland s'est aussi fait une place distinguée dans le roman et les compositions philosophiques où le récit sert de prétexte à la fantaisie, aux idées justes, ou aux paradoxes. Sa langue est encore d'une grande souplesse dans ce genre, où il subit tour à tour l'influence des écrivains français, des auteurs grecs, romains et orientaux. Nous ne pouvons que mentionner : *Araspe et Penthée* (1761), écrit sous forme de dialogue; *Don Sylvio de Rosalva*, ou la victoire de la nature sur la folie (1761), imitation du *Don Quichotte* avec moins de naïveté dans la peinture satirique du monde romanesque ou romantique, à travers lequel l'auteur atteint les diverses illusions de la jeunesse et de l'enthousiasme; *Agathon* (1766-1767), le plus important des ouvrages de cet ordre, où Wieland paraît s'être peint lui-même et où, dans le cadre de l'inspiration voltairienne, il a prodigué toutes les richesses de son érudition, de son imagination et de sa philosophie personnelle : on dirait une gracieuse apparition du génie grec, se souciant peu de se

faire chrétien et restant à peine spiritualiste; *la Succession de Diogène* (Nachlass des Diogens, 1770), apologie de la littérature fantaisiste, qui refuse d'astreindre la poésie à un idéal ascétique, au nom de la vertu; *les Abdéritains* (Abderiten, 1774), peinture comique des querelles produites dans une petite ville par les intérêts et les intrigues du clergé et l'ignorance de l'aristocratie; *le Miroir d'or* (der Goldene Spiegel, 1772), l'un de ses principaux romans écrits sous l'influence de la philosophie française, et servant de cadre au développement d'une utopie sociale, recommandée au gouvernement de l'empereur Joseph II; *Peregrinus Protée* (1791), où la vie et la mort volontaire d'un charlatan servent de prétexte à un exposé critique de la vie d'Apollonius de Thyane, avec l'explication des miracles attribués à l'exaltation religieuse; *les Dialogues des Dieux* (Gœttergespraeche, 1791), et *Dialogues de l'Élysée* (Gespraeche in Elysium, 1792), où la discussion des grandes questions du jour se présente sous la forme d'imitations très-vives de Lucien, le modèle préféré de l'auteur; *Agathodaemon* (1796), le pendant de *Peregrinus*, opposant à la contagion superstitieuse que la philanthropie cherche vainement à remplacer, la foi saine des premiers chrétiens; *Aristippe* (1800), suite de lettres entre le disciple de Socrate et les principaux personnages de son temps sur la vie et la morale des Grecs et sur la vraie sagesse pratique; *Ménandre et Glycérion* (1804); *Cratès et Hypparchia* (1805), également sous forme de lettres, et les derniers ouvrages écrits par Wieland.

Cet esprit si souple et si vif n'a eu que peu de succès au théâtre. Il a donné un drame bourgeois, *Clémentine de Porretta* (1760); une tragédie historique, *Jeanne Grey* (1758), imitée de l'anglais d'Elisabeth Rowe; des opéras, *Alceste* (1773) et *Rosamonde* (1778), dont le premier fut l'occasion de l'écrit de Schiller intitulé : *les Dieux, les Héros et Wieland*, et où l'illustre poëte critique montrait que Wieland avait entièrement altéré le caractère de l'antiquité grecque.

Les traductions tiennent une assez grande place dans l'œuvre de Wieland; on lui doit celles de *Shakespeare* (Zurich, 1762-1766, 2 vol.), des *Épîtres d'Horace* (Dessau, 1782, 2 parties), de ses *Satires* (Leipzig, 1786, 2 parties), des *Œuvres de Lucien* (Ibid., 1788-1789, 6 parties), des *Lettres de Cicéron* (Zurich, 1808-1809, 3 parties), etc. Rappelons, pour finir, le recueil des *Lettres choisies* (Ausgewaehlte Briefe, 1751-1810), qui jettent un jour particulier sur le développement des idées littéraires et religieuses de l'auteur, et mentionnons aussi son *Mercure allemand* (Deutscher Merkur; Weimar, 1773-1789), devenu plus tard le *Nouveau Mercure allemand* (Neuer deutscher Merkur; Weimar et Leipzig, 1788-1810), l'écrit périodique littéraire le plus important de l'Allemagne pendant quarante ans et auquel collaborèrent Gœthe, Schiller et autres célèbres écrivains. Les *Œuvres complètes* de Wieland, réunies par lui-même (Saemmtliche Werke; Leipzig, 1794-1802, 36 vol. in-4, in-8 et in-16; *Suppléments*, 1796, 6 vol.), ont été rééditées par J.-G. Gruber (Leipzig, 1818-28, 53 vol.; Ibid., 1839-40, 36 vol.).

Cf. Gruber : *Wielands Leben* (Leipzig, 1827-28, 4 vol. formant les t. L-LIII de ses *Œuvres*; — Mme de Staël : *De l'Allemagne*, 2e partie, ch. IV, XII; — Ludmilla Assing : *Sophie von Laroche, die Freudin W.'s* (Berlin, 1859); — L.-E. Hallberg : *Wieland, étude littéraire* (Paris, 1869, in-8); — Bossert : *Gœthe, ses prédécesseurs*, etc., ch. IV (Ibid., 1872, in-8).

WILBERFORCE (William), célèbre philanthrope anglais, né à Hull (York) le 24 août 1759, mort à Londres le 29 juillet 1833. On cite, comme souvenirs de son action religieuse et politique : *Practical view of the prevailing religious system* (Londres, 1797, in-8; nombr. édit.), traduit en français sous ce titre : *le Christianisme des gens du monde mis en opposition avec le vrai christianisme* (Montauban, 1818, 2 vol. in-8); *a Letter on the abolition of the slave trade* (Londres, 1807, in-8). — Ses fils, Robert-Isaac et Samuel, ont publié une importante *Vie* de leur père (Life of W. W.; Londres, 1838, 5 vol. in-8) et sa *Correspondance* (Ibid., 1840, 2 vol. in-8).

Cf. J. Colquhoun : *W. Wilberforce* (Londres, 1866, in-8).

WILHELM MEISTER (APPRENTISSAGE ET VOYAGES DE), roman de Gœthe (voy. ce nom).

WILHELMINE ou LE PÉDANT MARIÉ, poëme héroï-comique de M.-A. de Thummel (voy. ce nom).

WILKES (John), publiciste et homme politique anglais, né à Londres le 17 octobre 1727, mort le 27 décembre 1797. Sa vie agitée et orageuse, mêlée de persécutions et de triomphes de popularité, tient une place remarquable dans l'histoire de l'établissement des libertés parlementaires en Angleterre. Nous n'avons à la rappeler ici que par les écrits suivants : *Observations on the rupture with Spain* (Londres, 1762, in-8); *North Briton*, pamphlet périodique, dont un numéro, le 45e, par ses outrages directs contre le roi Georges II, suscita de longs et mémorables procès et fut brûlé par la main du bourreau; *Essay on woman*, poëme burlesque et licencieux, attribué sans preuve à Wilkes; plusieurs choix de *Lettres et Discours* (Londres, 1769, 3 vol. in-12; 1787, in-8). On a publié après sa mort : *Letters to his Daughter* (Londres, 1807, 2 vol. in-8) et *Correspondance with his friends* (Ibid., 1805, 2 vol. in-8).

Cf. J. Aimon : *Notice*, en tête de la *Correspondance*; — Rémusat : *l'Angleterre au XVIIIe siècle*.

WILKINS (sir Charles), orientaliste anglais, né à Frome (Somerset) en 1749, mort à Londres le 13 mai 1836. Entré dans le service de la Compagnie des Indes, dont il devint bibliothécaire, il acquit une connaissance rapide des langues de l'Arabie, de la Perse et de l'Inde, et approfondit celle du sanscrit. Appelé, en Angleterre, *litteraturæ sanscritæ princeps*, il fut élu associé étranger de l'Institut. On lui doit la publication de la *Grammaire bengali* de Halled (1778); une savante *Grammaire sanscrite* (Londres, 1808, in-4); les traductions du *Bhagavad-Gita* (Ibid., 1785, gr. in-4), de l'*Hitopadeça* (Bath, 1787, in-8), de *Doushmanta et Sacountala* (1795), épisodes du Mahabhârata.

WILLAMOW (Jean-Gottlieb), poëte lyrique allemand, né à Morungen le 15 janvier 1736, mort le 21 mai 1777. Il fut professeur à Thorn, puis directeur de l'école allemande de Saint-Pétersbourg. Ses poésies consistent en *Dithyrambes* (1763) laborieusement renouvelés de Pindare, en *Odes panégyriques*, *Fables dialoguées* (Dialogische Fabeln, 1765), qui eurent du succès. On a réuni ses *Œuvres poétiques* (Poetische Schriften; Leipzig, 1779; Vienne, 1793, 2 vol.).

WILLEHALM VON ORANSCHE, ou GUILLAUME D'ORANGE, poëme de Wolfram d'Eschenbach (voy. ce nom).

WILLEMS (Jean-François), poëte, philologue et historien flamand, né à Bouchante, près d'Anvers, le 11 mars 1793, mort le 24 juin 1846. Destiné aux fonctions de notaire, il écrivit pour les chambres de rhétorique de sa province natale des essais de littérature dramatique et lyrique sur des sujets religieux, puis se consacra à la restauration de la langue flamande. Ses travaux lui ouvrirent l'académie d'Amsterdam et lui valurent tour à tour les faveurs des gouvernements hollandais et belge. Il eut, outre des emplois dans l'administration des finances, la place d'archiviste à Anvers, et se tourna vers les études philologiques et historiques. A part

ses poésies et une *Dissertation sur la langue flamande*, on lui doit la traduction en langage moderne d'un *Roman de Renart* flamand, dont il publia le texte (Gand, 1836; nouv. édit., 1850), comme l'original primitif des diverses versions européennes; puis des éditions de plusieurs chroniques et monuments flamands, entre autres *Elnonensia* (Gand, 1845, gr. in-8).

WILLIAMS (David), littérateur anglais, né près de Cardigan (Galles) en 1738, mort à Londres le 29 juin 1816. Ministre dissident, puis libre-penseur déclaré, il reçut de l'Assemblée législative le titre de citoyen français (26 août 1792). Il fonda une société de secours pour les gens de lettres, sous le titre de *Fonds littéraire* (Literary Fund). On cite de lui d'assez nombreux écrits, entre autres : *Sermons on religious hypocrisy* (Londres, 1774, 2 vol. in-8); *Letters on political liberty* (Ibid., 1782, in-8), traduit en français par Brissot; *Lectures on education* (Ibid., 3 vol. in-8); *the Claim of literature* (Ibid., 1803, in-8; plus. édit.), expliquant l'origine et le but du *Literary Fund*.

Cf. Th. Morris : *Life and writings of David Williams* (Londres, 1792, in-8).

WILSON (Alexandre), poëte et naturaliste, né à Paisley, en Ecosse, en 1766, mort à Philadelphie en 1813. Fils d'un tisserand, il fut élevé dans le métier paternel, mais fit bientôt paraître sa vocation poétique. Prenant Burns pour modèle, il écrivit ses *Poëmes humoristiques, satiriques et sérieux* (Poems humorous satirical and serious Paisley, 1790, in-12), pleins de verve satirique. Quelques-unes de ses productions lui attirèrent des désagréments qui le décidèrent à émigrer en Amérique. Sans ressources, tour à tour tisserand, maître d'école, colporteur, il s'attacha à l'étude et à la description des oiseaux. Son *Ornithologie* (American Ornithology; Philadelphie, 1808-13, 7 vol. gr. in-8), complétée par Ord et Charles Bonaparte, prince de Canino (Edimbourg, 1831, 4 vol., nouv. édit.), n'est pas seulement un monument scientifique, mais une œuvre littéraire par la variété et la grandeur des peintures et par la mise en relief d'une intéressante personnalité.

Cf. Constable : *Notice sur Wilson*, dans l'édition de 1831; — Duyckinck : *Cyclopaedia of American literature*.

WILSON (Horace-Hayman), orientaliste anglais, né vers 1789, mort en mai 1860. Chargé par la compagnie des Indes de la réorganisation des anciennes écoles de Bénarès, il fut secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, et devint, en 1832, professeur de sanscrit à l'Université d'Oxford. Il a été élu associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Peu de savants ont contribué autant que lui au progrès des études asiatiques. Sans compter des mémoires dans les recueils spéciaux d'Angleterre et de France, on lui doit un *Dictionnaire sanscrit* (Sanskrit Dict.; Calcutta, 1819, 2ᵉ édit., 1832), et une *Grammaire sanscrite* (Sanskrit Grammar; Londres, 1847); puis d'importantes traductions : le *Meghaduta* de Kalidasa (1813), en vers anglais; le *Théâtre indou* (Calcutta, 1826-27, 3 vol., nouv. édit.; Londres, 1835, 2 vol.), contenant six drames et l'analyse de vingt-trois autres pièces; *Sankya-Kârika* (1838), *Vishnu-Purârua* (1840), etc. [*Dict. des contemp.*, les trois premières éditions.]

WINCKELMANN (Johan-Joachim), célèbre archéologue, critique et écrivain allemand, né à Stendal (Brandebourg) le 9 décembre 1717, mort à Trieste le 8 juin 1768. Fils d'un pauvre cordonnier, il eut à lutter contre la misère pour satisfaire son ardent désir de s'instruire. Il fit beaucoup de lectures, s'attacha aux anciens auteurs classiques, surtout à Homère et à Hérodote, puis alla à Berlin, à l'âge de seize ans, pour faire des classes plus suivies, tout en donnant des leçons; mais il fut rappelé, l'année suivante, auprès de sa famille. En 1738, il alla suivre à Halle les cours de théologie, de littérature ancienne et des beaux-arts. Quatre ans plus tard, il passa à Iéna pour se consacrer à la médecine, mais il fut forcé de revenir à l'enseignement privé. Après quelques années encore de gêne et d'activité studieuse, il devint secrétaire de la bibliothèque du comte de Bunau, à Nœthnitz, près de Dresde. Il profita du voisinage de cette ville pour commencer ses études spéciales sur l'histoire de l'art, sous la direction de Lippert, Hagedorn et Œser. Le nonce du pape, Archinto, frappé de son goût et de son savoir archéologique, lui offrit une place à la bibliothèque du Vatican. Voir Rome était le rêve de toute sa vie; pour le réaliser, Winckelmann abjura le protestantisme. Présenté au pape Benoît XIV, il fut favorablement accueilli par le cardinal Albani, qui le nomma son bibliothécaire et inspecteur de sa collection d'antiques. Il visita Florence, Naples, les ruines d'Herculanum et de Pompéi, recueillant partout des observations ou des échantillons précieux. En 1762, il fut nommé bibliothécaire au Vatican, et, l'année suivante, inspecteur général de toutes les antiquités à Rome. Ses publications lui avaient déjà fait à cette époque une grande réputation, et dans un voyage qu'il fit en Allemagne en 1768 il reçut à Vienne et à Munich de grands honneurs. Il se disposait à visiter l'Elide, lorsque à Trieste un aventurier du nom d'Arcangeli, qui avait gagné sa confiance en se faisant son disciple, l'assassina pour s'emparer de ses médailles d'or. L'Institut archéologique de Rome a fondé, pour honorer sa mémoire, une fête anniversaire qui se célèbre aussi dans plusieurs universités allemandes.

Winckelmann est considéré avec raison comme créateur de la critique d'art, et le premier pour l'application de l'esthétique, sinon le fondateur même de cette science. Il avait au plus haut point le sentiment du beau et des conditions de sa réalisation par les arts. Il connaissait de l'antiquité tout ce que les monuments conservés nous en ont révélé, il devinait le reste. Il avait étudié les classiques, non pas en érudit, mais en se faisant l'homme de leur temps, de toutes leurs pensées. Il s'était fait, pour ainsi dire, païen, suivant l'expression de Mᵐᵉ de Staël, pour mieux pénétrer l'antiquité, et l'on sent dans ses écrits le culte même de cette beauté, dont les Grecs avaient fait l'apothéose. Mais loin de s'arrêter à la beauté physique, il excellait à saisir le rapport entre les traits extérieurs d'une œuvre d'art et les qualités morales dont elle est le symbole; partant des moindres observations, il s'élevait à des conclusions d'une extrême hardiesse, souvent vérifiées. Un détail de physionomie, une attitude, une intention de geste, un attribut, un vêtement lui suffisaient pour rapporter à tel ou tel personnage héroïque ou divin une statue, une médaille, un fragment. Symbolisme à part, Winckelmann a fixé les idées des modernes sur l'idéal dans l'art et fait comprendre ce type de perfection que l'esprit conçoit à propos des objets de la nature et dont l'art tend à se rapprocher, sans jamais y atteindre. Mᵐᵉ de Staël a très-bien marqué l'unité toute nouvelle des vues que Winckelmann a portées dans la connaissance de l'antiquité : « La poétique de tous les arts, dit-elle, est rassemblée sous un même point de vue dans les écrits de Winckelmann, et tous y ont gagné. On a mieux compris la poésie par la sculpture, la sculpture par la poésie et l'on a été conduit par les arts des Grecs à leur philosophie. » Le style de Winckelmann répond à l'importance de ses sujets et à la passion avec laquelle il les étudie; il offre, dans une langue pure, l'élévation des idées et la chaleur des sentiments. La

contemplation du beau donne tour à tour à l'écrivain la majesté, la grâce et l'éloquence. « Sa description, dit encore Mme de Staël, produit la même sensation que la statue. Nul avant lui n'avait réuni des observations exactes et profondes à une admiration si pleine de vie : c'est ainsi seulement qu'on peut comprendre les beaux-arts. »

Le principal ouvrage de Winckelmann est son *Histoire de l'art dans l'antiquité* (Geschichte der Kunst des Alterthums; Dresde, 1764, 2 vol. in-4), qui a été traduite dans toutes les langues et dans quelques-unes plusieurs fois. Il en existe trois traductions françaises : celle de Sellius et Robinet (Paris, et Amsterdam, 1766, 2 vol. in-8), celle de Huber (Leipzig, 1781, 3 vol. in-4), et celle de Janson, la plus estimée (Paris, 1790-1791, 3 vol.; 2e édit., 1798-1803). L'ouvrage est divisé en six livres, dont le premier, consacré aux idées générales et aux origines des arts, contient la philosophie esthétique de Winckelmann. Les livres suivants exposent le développement historique de l'art chez les Égyptiens, les Phéniciens, les Juifs, les Perses, puis chez les Étrusques, les Grecs et les Romains. Il est inévitable que des erreurs se soient glissées dans cette chronologie générale de l'art, un peu prématurée; mais les premières indications ont déjà tant de justesse et surtout tant de profondeur qu'elles ont servi et servent encore de guide aux recherches les plus spéciales. Cette « métaphysique historique du beau dans l'antiquité », comme l'appelait Herder, reste le modèle des recherches savantes et de leur éloquente exposition.

Les autres ouvrages de Winckelmann sont, dans l'ordre chronologique : *Réflexions sur l'imitation des ouvrages grecs dans la peinture et la sculpture* (Gedanken über die nachahmung der griech. Werke in der Malerei, etc.; Dresde, 1758), ouvrage plusieurs fois remanié par l'auteur; *Description des pierres gravées du feu baron de Stosch* (Florence, 1760, en français), dédié au cardinal Albani; *Lettres sur les découvertes d'Herculanum* (Sendschreiben von den Herculanischen Entdeckungen; Dresde, 1762, en français; Ibid., 1764); *Nouvelles découvertes d'Herculanum* (Nachricht von der neuesten Herculan., etc.; Ibid., 1764); *Essai d'allégorie artistique* (Versuch einer Allegorie besonders für die Kunst; Ibid., 1768); *Traité du sentiment du beau dans l'art et dans l'enseignement* (Abhandlung von der faehigkeit der Empfindung, des Schœnen in der Kunst, etc.; Ibid., 1763), résumé dogmatique des idées philosophiques de l'auteur; *Essai d'iconologie* (Dresde, 1766); *Remarques sur l'histoire de l'art dans l'antiquité* (Anmerkungen ueber die Geschichite der Kunst, etc.; Ibid., 1767), servant de complément et d'éclaircissement à l'œuvre capitale de l'auteur; *Monuments inédits de l'antiquité expliqués et illustrés* (Monumenti antichi inediti spiegati ed illustrati; Rome, 1767-68, 2 vol. in-fol., avec 208 pl.; nouv. édit., 1821), traduits en français par Fantin-Desodoards (Paris, 1809, 3 vol. in-4), et en allemand par Brun (Berlin, 1791-1792, 2 vol.) : cet ouvrage est consacré à établir ce principe que les œuvres d'art chez les Grecs, surtout jusqu'au temps d'Alexandre, ont toujours un sens mythologique. Les *Œuvres complètes de Winckelmann* ont été réunies par Fernow, Mayer et J. Schulze (Dresde, 1808-1820, 8 vol.; nouv. édit., Ibid. et Leipzig, 1838 et suiv.): le VIIIe volume contient une *Table générale*. Une édition italienne a été entreprise sous ce titre : *Opere, prima edizione italica completa* (Prato, 1830, 4 vol.), mais elle est restée inachevée. La *Correspondance* de Winckelmann a été publiée par Frédéric Forster (W's Briefe, Berlin, 1814-1825, 3 vol.), avec des notes biographiques. Il a été publié des recueils particuliers de ses *Lettres* à divers.

Cf. Gœthe : *W. und sein Jahrhundert* (Tubingue, 1805); — Petersen : *Erinnerung an W.'s Einfluss auf Literature Wissenchaften und Kunst* (Hambourg, 1842); — Mme de Staël : *De l'Allemagne*, 2e partie, chap. VI.

WINER (Georges-Benoît), philologue et théologien protestant allemand, né à Leipzig le 13 avril 1789, mort dans cette ville le 12 mai 1858. Professeur de théologie aux universités d'Erlangen et de Leipzig, il a publié, outre des travaux spéciaux de grammaire et de littérature chaldaïques, un *Dictionnaire biblique* (Bibl. Realwærterbuch; 3e édit. augmentée, 1845-47); un *Manuel de littérature théologique* (Handbuch der theol. Lit., 3e édit., 1837-40), etc. [*Dict. des contemp.*, les deux premières éditions.]

WIRT (William), magistrat et écrivain américain, né dans le Maryland en 1772, mort à Washington en 1834. Parmi ses écrits, d'un style vif, coloré, avec quelque tendance à la déclamation, on remarque les *Lettres d'un espion anglais*, insérées dans un journal de Richmond et plusieurs fois réimprimées, et surtout la *Vie de Patrick Henry* (Sekcthes of the life and character of P. H., 1817).

Cf. Kennedy : *Memoirs of W. Wirt*; — Duyckinck : *Cyclopaedia of American literature.*

WISEMAN (Nicolas), prélat et écrivain catholique anglais, né à Séville le 2 août 1802, d'une ancienne famille irlandaise, mort à Londres le 15 février 1865. Le célèbre réorganisateur de la hiérarchie catholique en Angleterre, depuis 1849, vicaire apostolique à Londres, a prononcé une foule de *Discours* et *Conférences*, dont il a été formé recueil, et qui ont été traduits en français sous des titres modifiés, et plusieurs fois réimprimés, notamment : *Lectures sur les rapports entre la science et la révélation* (Twelve Lectures on the connection betwen Science and, etc.; Londres, 1836, 2 vol. in-8, plus. édit.); *Conférences sur le protestantisme* (Conf. on Pr.; 1839, 2 vol. in-8). Il a écrit un certain nombre de nouvelles et de pieux romans, tels que *Fabiola ou l'Eglise des Catacombes* (1854, in-18), le type du genre; *la Lampe du sanctuaire*, etc., également propagés par de nombreuses éditions et traductions. Citons aussi *Essais sur divers sujets* (Essays on various subjects; 1853, 3 vol. in-8). [*Dict. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

WITHER (George), poëte anglais, né en 1588 à Bentworth, mort à Londres en 1667. Étudiant de l'Université d'Oxford, des revers de famille le réduisirent à la condition de fermier, puis il vint chercher fortune à Londres dans la littérature. Ses premières satires politiques le firent emprisonner, et ses hymnes religieux lui valurent une réputation populaire. Lors de la Révolution il prit parti pour les parlementaires, tomba entre les mains des royalistes et faillit être pendu. Devenu l'un des proconsuls de Cromwell, il en reçut des biens que la Restauration lui enleva et mourut dans la pauvreté.

Au milieu des hasards d'une vie aventureuse, Wither aima et cultiva toujours la poésie, qui a préservé son nom de l'oubli. On trouve dans ses vers d'ingénieux raffinements de pensée et d'expression, une recherche souvent bizarre, mais aussi de la naïveté, de la délicatesse, une sensibilité exquise. L'école anglaise moderne a tenté de réhabiliter ce poëte longtemps dédaigné, et l'on a pu extraire une dizaine de pièces excellentes de ses nombreux recueils : *les Abus étrillés et fouettés, ou Essais satiriques* (Abuses stript and whipt, or Satirical essayes; Londres, 1613, in-8); *la Flûte du berger* (the Shepheard's pipe; 1614, in-8); *la Chasse du berger* (the Shepheard's hunting,' Eglogues ; 1615, in-8); *Fidelia* (1617); *la Devise de Wither* (Nec habeo, nec careo, nec curo, 1618, in-8); *Juvenilia* (1822, in-8); *la Belle Vertu, la Maitresse de Philarete* (1622, in-8); *Hymnes et chants d'Eglise* (1625, in-12); *le Remémorateur*

de la Bretagne (Britain's Remembrancer; 1828, in-8); *Collection d'emblèmes anciens et modernes* (1635, in-fol.), etc. Un *Choix des poésies* de Wither a été publié (Bristol, 1820, 3 vol. in-8), et ses *Hymnes and songs of the Church* ont été réimprimés dans la bibliothèque des anciens auteurs (1856), avec *Introduction* de E. Farr.

Cf. Ellis : *Specimens of english poetry ;* — Campbell : *Specimens of british poets ;* — Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*

WOLCOT (John), poëte anglais, connu sous le pseudonyme de *Peter Pindar*, né à Dodbrooke, dans le Devonshire, en 1738, mort en 1819. Il exerça la médecine, suivit sir William Trelawney, gouverneur de la Jamaïque, l'amusa par sa joyeuse humeur, reçut de lui une cure dans le pays, et pour pouvoir l'occuper, revint se faire ordonner à Londres. Rentré définitivement en Angleterre, il reprit l'exercice de la médecine, hérita d'une fortune qu'il perdit, et après diverses aventures vécut d'une pension viagère qui lui fut faite par un éditeur pour prix de la propriété de ses œuvres. Il eut un nom comme poëte satirique. Il débuta par ses *Odes lyriques adressées aux membres de l'Académie royale de peinture*, « par Peter Pindar, esq., parent éloigné du poëte thébain », et dès lors il continua contre le roi George III, contre les ministres, les savants, les poëtes, les artistes, une guerre plus tapageuse que méchante, avec une vivacité, une verve qui simulaient l'esprit. Parmi les drôleries dont il remplit des volumes, nous citerons *la Lousiade*, poëme héroï-comique : il s'agit d'un insecte (louse) fort peu royal trouvé sur l'assiette du roi ; *les Bozzy et Piozzi ou les Biographes anglais, instruction à un célèbre lauréat, la Pension de Peter, la Prophétie de Peter, Odes à Kien Long, empereur de la Chine*. On en a refait une édition volumineuse, et encore très-incomplete (Londres, 1812, 5 vol. in-12).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

WOLDEMAR, roman de Jacobi (voy. ce nom).

WOLF (Jérôme), en latin *Wolfius*, érudit allemand, né en Souabe le 13 août 1516, mort à Augsbourg le 8 octobre 1580. Après une existence laborieuse mais bizarre, il devint directeur du collége d'Ausgbourg et bibliothécaire. A part quelques travaux de critique, on cite surtout de lui des traductions latines annotées d'*Isocrate* (Bâle, 1549, in-fol.), de *Démosthène* (Ibid., 1549, 5 part. in-fol.), de *Nicetas*, de *Zonaras* (1557, in-fol.), d'*Epictète* (1560), de *Suidas* (1564); etc.

Cf. Gerlach : *De Vita H. Wolfii* (Zittau, 1743, in-fol.) ; — Chaufepié : *Nouv. Dict. historiq.*

WOLF (Christian baron DE) ou WOLFF, célèbre philosophe et mathématicien allemand, né à Breslau le 24 janvier 1679, mort le 9 avril 1754. Etudiant la théologie dans sa ville natale, il fut frappé de la stérilité des méthodes scholastiques, se tourna vers les mathématiques et les sciences naturelles, et s'attacha à la méthode et aux principes de Descartes. Professeur de mathématiques et d'histoire naturelle à Halle, il avait acquis une grande réputation, lorsque en 1721 il se vit accuser d'impiété et d'athéisme, pour avoir fait, dans une solennité académique, l'éloge de la sagesse pratique de Confucius et des Chinois (*Oratio de Sinarum philosophia practica;* 1726, in-4). Il s'en suivit un long procès où sa philosophie, qui était celle de Leibniz, fut convaincue de fanatisme, et en 1723, par la volonté expresse de Frédéric-Guillaume, il fut destitué et banni des États prussiens dans deux fois vingt-quatre heures, sous peine de la corde. Il trouva un refuge à l'université de Marbourg. Rappelé par le roi en 1736, il refusa de rentrer en Prusse, mais en 1740, sur l'invitation de Frédéric II, il alla reprendre sa chaire à Halle, où il devint en outre conseiller intime, vice-chancelier, puis chancelier de l'université. Au temps même de sa proscription, les académies de Paris, de Londres, de Stockholm, l'avaient nommé à l'envi membre correspondant, et Pierre le Grand lui avait offert la vice présidence de celle de Saint-Pétersbourg. L'Electeur de Bavière lui donna le titre de baron.

Christian Wolf, cité dans nos histoires de la philosophie comme éditeur et interprète de la philosophie de Leibniz, a joui d'une grande popularité dans son pays. « Il a non-seulement perfectionné le système de Leibniz, dit Heinsius, il a aussi suivi ses conseils sur l'usage de la langue allemande, et il a façonné cette langue à l'expression des idées abstraites.... Le premier, il rendit la philosophie nationale. Rédigés en style clair et précis, ses ouvrages allemands n'ont pas, comme ses écrits latins, le défaut de la prolixité ; ils sont au nombre des livres classiques du pays. Il fit école comme philosophe et comme écrivain. Prosateurs et poëtes, médecins, avocats et prédicateurs, tout le monde imita le style, la manière de Wolf. » Les ouvrages allemands qui lui ont fait cette réputation littéraire ont été écrits à Halle, de 1712 à 1723, avant sa condamnation. A partir de son bannissement, commence la longue série de ses travaux philosophiques rédigés en latin. Les écrits allemands portent tous le titre de *Pensées rationelles* (*Vernünftige Gedanken*), suivi de l'indication du sujet de chacun : *sur les Forces de l'entendement humain* ou *Logique* (Halle, 1712) ; *sur Dieu, le monde et l'âme humaine*, ou *Métaphysique* (Francfort et Leipzig, 1719); *sur l'Action et l'inaction de l'homme*, ou *Morale* (Halle 1720) ; *sur la Vie sociale de l'humanité* (Halle, 1721). Ces écrits ont été souvent réunis; ils ont été traduits en français par Jean Deschamps (1736).

Les ouvrages latins de Wolf forment une véritable encyclopédie philosophique, en plus de vingt volumes. Nous ne citerons que la *Philosophie pratique générale* (Francfort et Leipzig, 1738, 2 vol. in-4), et la *Philosophie morale* (1750, 4 vol. in-4). Nous n'avons pas à mentionner ses travaux sur les mathématiques.

Cf. Ludovici : *Ausfürlicher Entwurf einer vollstaendigen Historie der wolfischen Philosophie* (Leipzig, 1737, 3 vol. in-8) ; — Thümmige : *Institutiones wolfianæ in usus academicos adornatæ* (1725, 2 vol. in-8) ; — Christian Bartholmess : *Histoire de l'Académie de Berlin* (Paris, 1851, 1re partie).

WOLF (Jean-Christophe), philologue et théologien allemand, né à Wernigrode (Haute-Saxe) le 21 février 1683, mort à Hambourg le 25 juillet 1739. Elève de Fabricius et docteur en philosophie à vingt ans, il fit divers voyages en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, où il recueillit beaucoup de manuscrits et de documents philologiques. Il fut professeur de philosophie à Wittemberg, puis de langues orientales à Hambourg, et en même temps pasteur de la cathédrale. Il s'était formé une précieuse bibliothèque de près de 30,000 volumes, qu'il légua à la ville de Hambourg.

De ses nombreux ouvrages, remarquables par l'érudition et l'esprit critique, nous citerons : *Historia lexicorum hebraicorum* (Wittemberg, 1705, in-4); *Origenis Φιλοσοφούμενα recognita et notis illustrata* (Hambourg, 1706, in-8), avec une traduction latine de Gronovius et de judicieuses notes; *Oratio de precocibus eruditis* (Ibid., 1707, in-4); *Manicheismus ante Manichæos* (Ibid., 1707, in-8) ; *De Atheismi falso suspectis* (Wittemberg, 1710, in-4) ; *Casauboniana*, avec une dissertation sur les *Ana* (1710, in-8) ; *De Carcere eruditorum museo* (même année, in-4) ; *Bibliotheca hebræa* (Hambourg et Leipzig, 1715-35, 4 vol. in-4),

excellent recueil continué par Kœcher (Iéna, 1783-84, 2 vol. in-4); *Anecdota græca, sacra et profana* (1722-24, 4 vol. in-8); *Curæ philologicæ et criticæ in Novum Testamentum* (1725-35, 4 vol. in-4; nouv. édit. Bâle, 1741, 5 vol.). — Son frère, Jean-Christian WOLF, né le 8 avril 1689, mort le 9 février 1770, aussi versé dans les sciences que dans les lettres, fit comme son frère plusieurs voyages dans un intérêt d'érudition, et enseigna à la fois la physique et la poésie au gymnase de Hambourg. On lui doit : *Saphus poetriæ lesbiæ fragmenta* (Hambourg, 1733, in-4); *Mulierum græcarum quæ oratione prosa usæ sunt fragmenta et elogia* (Gœttingue, 1739, in-4); *Monumenta typographica* (Hambourg, 1740, 4 vol. in-8), contenant beaucoup de détails bibliographiques sur l'histoire de l'imprimerie.

Cf. Von Saelen : *Commentarius de J.-Chr. Wolfii vita et scriptis* (Stade, 1717, in-4).

WOLF (Frédéric-Auguste), célèbre philologue allemand, né à Haynrode (Saxe) le 15 février 1759, mort à Marseille le 8 août 1824. Fils d'un chantre organiste, il préféra à l'étude de la musique celle des langues anciennes et modernes, et obtint d'aller suivre des cours de philologie à Gœttingue. Il y eut des maîtres savants, entre autres Heyne, qui trouvèrent en lui un étudiant admirablement doué, mais assez peu docile à leur direction. D'abord professeur à Ilfeld, il publia une thèse sur Homère (1779), déjà pleine de nouveautés, et une remarquable édition commentée du *Banquet* de Platon (Leipzig, 1782, in-8), qui lui valut une chaire et la direction de l'institut pédagogique de Halle. Il transforma ce dernier en séminaire pédagogique. L'habileté de son enseignement lui fit autant de réputation que la science et les hardiesses de ses livres. En 1807 il passa à Berlin, où il resta malgré les offres brillantes qui lui furent faites dans d'autres États allemands. Il y fonda un séminaire philologique et concourut à l'organisation de l'université. Le roi de Prusse lui donna et le titre et le traitement de conseiller privé, sans le détourner de ses travaux. Il mourut en se rendant dans une des stations de santé du midi de la France.

Parmi ses travaux, aussi remarquables par la science que par la hardiesse des vues, on signale en première ligne ceux relatifs aux poëmes et à la personne d'Homère. Ce sont les éditions critiques de l'*Odyssée* (Halle, 1783, pet. in-8), de l'*Iliade* (Ibid., 1785, pet. in-8) et des *Œuvres et fragments d'Homère et des Homérides* (Leipzig, 1794-7, 4 vol. in-8); puis les fameux *Prolégomènes* (Prolegomena in Homerum; Halle, 1794, in-8), où il expose ses idées sur l'élaboration successive, par divers rhapsodes appelés les Homérides, des poëmes épiques de la Grèce, assimilés, pour le caractère primitif et spontané, aux chants héroïques des Indous, des peuples du Nord, des Germains et des Espagnols (voy. HOMÈRE). Ses autres éditions importantes sont celles du discours de Démosthène *Contre Leptine* (Halle, 1790, in-8); des *Quatre Discours de Cicéron sur le retour de son exil* (Berlin, 1801, in-8), dont il nie l'authenticité, aussi bien que de celui *Pour Marcellus*, édité l'année suivante (1802, in-8); de la *Théogonie d'Hésiode* (Ibid., 1783, in-8); des *Tusculanes* (Leipzig, 1792, in-8); de *Suétone*, avec les principaux commentaires de ses devanciers (Ibid., 1802, 4 vol. in-8); de quelques pièces d'*Aristophane*, de dialogues de *Platon*, etc. Citons ensuite divers travaux de critique, d'histoire littéraire et de poésie : *Histoire de la littérature romaine* (Geschichte der rœmischen Lit.; Leipzig, 1787, in-8); *Esquisse d'hist. de la littérat. grecque* (Grundrisse zur griech Literaturgeschichte; Ibid., 1787, in-8); *Tetralogia dramatum græcorum* (Ibid., 1687, in-8); *Lettres à Heyne relatives à de nouvelles recherches sur Homère* (Briefe an H.; Berlin, 1797, in-8); *Mélanges* (Vermischte Aufsaetze, etc.; Halle, 1802, in-8, en latin et en allemand); *Museum antiquitatis studiorum* (Berlin, 1808-11, in-8); sans compter un certain nombre d'écrits mis en ordre et publiés après la mort de cet éminent philologue.

Cf. Haubart : *Erinnerungen an Fr.-Aug. Wolf* (Bâle, 1825, in-8); — Kœrte : *Leben und Studien Wolf's* (Essen, 1833); — *Revue des Deux-Mondes* (1er mars 1848).

WOLF (Ferdinand), philologue allemand, né à Vienne le 8 décembre 1796, mort le 10 février 1866. Conservateur à la Bibliothèque impériale, il devint secrétaire de l'Académie des sciences de Vienne. Il s'est fait connaître par une longue suite de travaux distingués sur la langue romane et les dialectes méridionaux. On cite : *Recherches historiques sur la littérature castillane* (Beitraege zur Gesch. der castil. Nationalliteratur; Vienne, 1832); *Floresta de rimas modernas castellanas* (Paris, 1837, 2 vol.); *Des Romances espagnoles* (Ueber die Romanzenpoesie der Spanier; Vienne, 1847), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre prem. édit.]

WOLFFHART (Conrad), dit *Lycathènes*, philologue allemand, né à Ruffach (Alsace) le 8 août 1518, mort à Bâle le 25 mars 1561. Il enseigna la grammaire et la dialectique dans cette dernière ville, et y devint vicaire de Saint-Léonard. On lui doit de bonnes éditions d'ouvrages d'*Aurelius Victor*, d'*Obsequens*, de *Stobée*, de *Ravisius Textor*, etc., et diverses compilations : *Elenchus scriptorum omnium* (Bâle, 1551, in-4); *Apophthegmatum loci communes* (Ibid., 1555, in-4, nouv. édit.); *Parabolæ... ex auctoribus collectæ* (Berne, 1557, in-4); *Prodigiorum et ostentorum chronicon* (Bâle, 1557, in-fol.); *Theatrum vitæ humanæ farrago infinita* (Ibid., 1565, in-fol.), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXI.

WOLFRAM D'ESCHENBACH, célèbre minnesinger des douzième et treizième siècles, mort vers 1230. On n'a sur sa vie que les renseignements contenus dans ses ouvrages. D'une famille noble de Bavière, qui possédait la seigneurie d'Eschenbach, près de Nuremberg, il était pauvre et suivit la carrière des armes. Ses protestations contre le droit d'aînesse font croire qu'il était cadet de la maison. Il vécut à la cour d'Eisenach, où l'avait appelé la libéralité du landgrave Hermann. Il y tenait le premier rang parmi les plus célèbres minnesingers, et on le voit, en 1207, jouer le principal rôle dans le combat poétique de la Wartbourg (voy. ce mot). On lui a attribué à tort la composition du récit de ce fameux tournoi. Sa réputation était immense; ses rivaux l'appelaient « le maître »; on le surnommait aussi « le sage, le savant », quoiqu'il déclare n'avoir su « ni lire, ni écrire ». Jamais bouche de laïque, disait-on, « ne parla mieux ». On lui a rapporté toutes les grandes œuvres dont les auteurs sont restés inconnus : les *Niebelungen*, une partie du *Heldenbuch*, le *Lohengrin*, etc. Ses œuvres authentiques sont : le poëme romanesque de *Parzival*, le seul qu'il ait terminé; le *Titurel*, dont il ne reste que deux fragments; *Guillaume d'Orange*, inachevé, et quelques chansons d'amour. Ces ouvrages ont suffi à justifier son ancienne réputation et à la ranimer de nos jours. Wolfram d'Eschenbach est, selon Fr. Schlegel, « le plus grand poëte que l'Allemagne ait produit, » et son poëme de *Parzival* surpasse, aux yeux des enthousiastes germanistes, toutes les autres œuvres poétiques de l'Europe. D'autres, comme Heinsius, traitent d'exagération ridicule l'opinion qui fait d'Eschenbach à la fois « l'Homère et l'Arioste de son siècle »; mais on s'accorde à le juger digne d'une sérieuse étude.

Le poëme de *Parzival*, qui paraît avoir été écrit

de 1205 à 1215, ne contient pas moins de 24,810 vers, divisés en 827 stances de 30 vers chacune. Il se rattache à la grande épopée romanesque de la *Table Ronde* et du *Saint-Graal*, et n'est qu'une variante du *Perceval le Gallois* de Chrétien de Troyes. Wolfram, qui se vante de bien savoir le français, connaissait l'œuvre de notre trouvère. Il l'a citée plusieurs fois, mais il prétend avoir pris de préférence pour modèle un auteur qu'il appelle Kiat le Provençal, resté inconnu, à moins que ce ne soit Guyot de Provins.

Son récit, où, suivant l'habitude du moyen âge, les traditions des lieux et des temps les plus divers sont confondues, promène ses héros au milieu des plus étranges aventures qui ont l'Orient pour principal théâtre. Gamuret, fils cadet du roi d'Anjou, court le monde en cherchant fortune; il délivre le roi de Bagdad, puis la reine des Maures Bélicane, épouse cette princesse et devient roi. Il abandonne bientôt sa femme et ses États, va en Espagne et obtient, pour prix de ses succès dans un tournoi, le royaume de Walleis et la main de sa belle souveraine, Herzeloïde. Il quitte encore cette seconde épouse pour aller secourir le roi de Bagdad contre les Babyloniens. Il est assassiné sous les murs de cette ville. Herzeloïde a de lui un fils, Parzival, le héros du poëme. Dans la douleur qu'elle ressent de la mort de son époux, elle se retire dans un désert où elle veut que son fils n'entende jamais parler de la chevalerie. L'enfant, élevé en paysan, rencontre par hasard des chevaliers du roi Artus qui l'emmènent à la cour du prince, où il apprend qui il est et se met en devoir de suivre les traces de son père. Devenu habile au métier des armes, il court à son tour les aventures et obtient la main de la belle reine Canduirramur, en la délivrant de ses ennemis. Il va ensuite chercher des nouvelles de sa mère et rencontre sur un chemin le merveilleux château où est caché le Saint-Graal; il est le témoin silencieux des prodiges accomplis par cette sainte relique. Comme il a manqué, par une discrétion exagérée, de rompre le charme fatal qui pesait, dans ce château magique, sur un malheureux roi, Anfortas, son oncle, il entreprend d'y retourner à travers toutes sortes de périls et d'aventures. Dans un moment de désespoir, il blasphème contre Dieu. Un ermite le ramène à la foi, lui explique les dogmes chrétiens et l'initie aux mystères du Saint-Graal. Parzival, après avoir reconnu, dans un chevalier païen, son frère, le fils de Gamuret et de sa première femme Bélicane, parvient enfin au château du Graal, délivre son oncle et règne en paix avec la belle Canduirramur, pendant que son frère, baptisé, va porter le christianisme dans l'Inde.

Le *Titurel*, ou le *Jeune Titurel* (der Jüngere Titurel), d'après les deux fragments qui nous sont parvenus, ne devait être qu'un complément épisodique du *Parzival*. C'est, d'une part, le récit de l'enfance de Schionatulander et de ses amours avec Sigune, cousine de Parzival. C'est ensuite la description d'un magnifique chien de chasse, donné à Sigune par Schionatulander : le chien s'enfuit avec sa laisse et son collier, d'un prix infini, et le jeune homme se met à sa poursuite.

Le poëme de *Guillaume d'Orange* (Willehalm von Oransche) a été entrepris par Wolfram d'Eschenbach vers 1213, également d'après un modèle français. Il se rattache à notre grande chanson de geste de *Guillaume au court nez* (voy. ce nom). C'est une suite de sanglantes batailles entre les chrétiens et les Sarrazins, sous les murs d'Orange. Willehalm, comte de cette ville, a enlevé, baptisé et épousé la femme d'un roi arabe, Arabelle, appelée dès lors Gyburg. La victoire reste à la foi et aux armes chrétiennes. Le poëme de *Willehalm* a été complété une première fois par Ulrich de Turheim, le continuateur du poëme de Gottfried.

Les qualités poétiques propres à Wolfram d'Eschenbach se retrouvent avec plus de douceur dans ses *Chansons d'amour*, dont huit seulement ont été conservées et sont des chefs-d'œuvre du genre. Toutes ses compositions se recommandent par l'élévation des idées, la pureté des sentiments, la délicatesse unie à la force. Wolfram a la forme plus rude que Gottfried, mais il ne manque pas de sensibilité ni de grâce. Il est préoccupé de l'idée du devoir et prétend donner aux hommes et aux femmes une règle de conduite. Il compose avec beaucoup plus d'art que ses prédécesseurs, et dans les complications romanesques inséparables de son genre de poésie, il s'attache à ne jamais laisser perdre le fil du récit ; il se vante lui-même de guider son lecteur d'une main sûre et de le mener au but sans l'égarer. Le *Parzival*, imprimé pour la première fois en 1477, a eu, avec les autres œuvres d'Eschenbach, plusieurs éditions dont la plus belle est celle de Lachmann (Berlin, 1833, in-8). Une traduction en a été donnée en allemand moderne par Simrock (Stuttgart, 1842).

Cf. San-Marthe : *Leben und Dichten W. v. E.* (Magdebourg, 1836-41, 2 vol. in-8) ; — Heinrich : *Le Parcival de Wolfram d'Eschenbach et la légende du Saint-Graal* (Paris, 1855, in-8).

WOLLSTONECRAFT (Miss M.). — Voyez GODWIN (Mary).

WOLOF (IDIOME) ou JOLOF, langue parlée dans la Sénégambie, où elle est, après l'arabe et le mandingue, la plus répandue. Elle est en outre comprise par un grand nombre de peuplades dans cette vaste région africaine, depuis l'Atlantique jusqu'au Niger. Sa grammaire offre plusieurs ressemblances avec celles des langues sémitiques; elle place l'article après le substantif, avec lequel il ne forme qu'un seul mot, et dont elle modifie le sens selon que l'objet désigné est présent ou absent, proche ou éloigné. Elle est très-riche en verbes dérivés formés à la manière de l'arabe. Le verbe est susceptible de recevoir dix-sept modifications qui, par l'addition au radical d'une ou deux syllabes, étendent ou restreignent l'acception. Les infinitifs, en changeant la terminaison *a* en *i*, reçoivent une signification opposée (*ouba*, fermer ; *oubi*, ouvrir). Le son nasal est dominant dans le wolof, où l'on rencontre aussi les *kh* des Arabes ; un grand nombre de mots commencent par *mb*, *mp*, *nd*, *nf*, *ng*, *nkh*, *ns*, *nt*, *ngn*, etc. Le wolof est riche en voyelles, et malgré ses doubles consonnes c'est une langue harmonieuse. Elle a emprunté des mots à l'arabe et quelques-uns au portugais. Il a été donné par Dard une *Grammaire wolof* (Paris, 1826, in-8) et un *Dictionnaire français-wolof* (Ibid., 1826), et par l'abbé Boilat une *Grammaire de la langue ouolof* (1859, in-8).

Cf. Baron Roger : *Recherches sur la langue ouolofe* (Paris, 1829).

WOLTIÈQUE (LE), idiome de la famille ouralo-altaïque, parlé dans la Russie d'Europe par les Woltièques qui vivent dans les gouvernements de Wiatka, de Kazan et d'Orenbourg. La grammaire woltièque offre plusieurs singularités : les substantifs s'y déclinent de six manières selon les pronoms possessifs qui les précèdent. Le verbe a deux conjugaisons et cinq modes. Les prépositions, placées après leurs régimes, ont trois terminaisons diverses régies non par les genres, que la langue ne distingue pas, mais par les personnes.

WOLTMANN (Charles-Louis DE), historien allemand, né à Oldembourg le 9 février 1770, mort à Prague le 19 juillet 1817. Après avoir professé avec éclat à Gœttingue et à Iéna, il devint résident du landgrave de Hesse-Hombourg à Berlin, et chargé d'affaires de la cour de Cassel. Il se déclara

d'abord pour Napoléon, puis prit une part active au soulèvement de l'Allemagne contre les Français. On cite de lui : *Histoire de France* (Berlin, 1797, 2 vol. in-8) ; *Histoire de la Réforme* (Altona, 1800 et suiv., 3 vol. in-8) ; *Histoire de la paix de Westphalie* (Leipzig, 1808-9, 2 vol. in-8) ; *Histoire de Bohême* (Prague, 1815, 2 vol. in-8) ; un recueil de *Petits écrits historiques* (Iéna, 1797, 2 vol. in-8) ; une étude critique sur *Jean de Muller* (Berlin, 1810, in-8) ; de remarquables *Mémoires du baron de S.* (Prague, 1815, 3 vol. in-8), etc. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies par sa femme (Berlin, 1815-27, 15 vol. in-8). — Celle-ci, Caroline STOSCH, née en 1782, morte à Prague le 18 novembre 1847, fille d'un médecin et mariée d'abord à un conseiller militaire, Ch. Müchler, partagea les travaux de son second mari et a laissé d'assez nombreux écrits; un volumineux recueil de *Mélanges* (Schriften ; Berlin, 1806-8, 5 vol.), et des romans (*le Miroir du grand monde, Légendes de Bohême, Marie et Walpurgis, l'Ultra, le Libéral et la Femme sage;* 1814-32).

WOOD (Anthony), antiquaire et biographe anglais, né en 1632 à Oxford, mort dans la même ville en 1695. Après avoir été pendant une grande partie de sa vie membre de l'université d'Oxford et lui avoir consacré tout son travail, toute son érudition, il en fut expulsé pour quelques remarques peu favorables au comte de Clarendon. On a de lui : *Historia et antiquitates universitatis oxoniensis* (Oxford, 1674-75, 2 vol. in-fol. ; nouv. édit., 1786-90), rédigée en anglais par Wood, traduite en latin fort négligemment par l'évêque Fel ; *Athenæ oxonienses, an exact history of all the writers and bishops*, etc. (Londres, 1691-92, 2 vol. in-fol.), utile recueil de notices sur les écrivains et évêques qui avaient reçu leur éducation dans l'université d'Oxford : il a été réimprimé et complété par Philippe Bliss (Ibid., 1613-20, 4 vol. in-4).

Cf. Chaufepié : *Nouveau dictionn. histor.* ; — Ph. Bliss : *Notice sur A. Wood*, dans son édit. ; — Disraeli : *Calamities of authors* ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

WOOD (Robert), archéologue et voyageur anglais, né à Riverstown, en Irlande, en 1716, mort à Putney, près de Londres, en 1771. Il entreprit en 1750, avec ses amis Bouverie et Dawkins et l'architecte italien Borra, une exploration de la Syrie, étudia le premier d'une façon sérieuse les ruines désormais célèbres de Palmyre et de Balbec. Ses deux ouvrages : *the Ruins of Palmyra, otherwise Tedmor in the desert* (Londres, 1753, in-fol.), et *the Ruins of Balbec, otherwise Heliopolis in Cœlo-Syria* (Ibid., 1757, in-fol.), ont fait époque dans l'histoire de l'architecture classique. On cite en outre une bonne dissertation sur Homère et la géographie de l'Iliade : *An Essay on the original genius and writings of Homer*, etc. (Londres, 1775, gr. in-4).

Cf. Nichols et Bowyer : *Literary anecdotes*.

WORDSWORTH (William), célèbre poëte anglais, né le 7 avril 1770 à Cockermouth (Cumberland), mort le 23 avril 1850 à Rydal Mount (Westmoreland). Il était le second fils d'un homme de loi, agent du riche sir James Lowther, depuis comte de Lomdale. Il fut élevé dans un village et montra de bonne heure, avec le goût de la lecture, le goût encore plus vif des beautés de la nature et des promenades à travers champs. Sorti de l'université de Cambridge où il se distingua assez peu, il entreprit un long voyage à pied en France, en Suisse, dans le nord de l'Italie. Il se prit d'enthousiasme pour la Révolution française. Rentré en Angleterre en décembre 1792, n'ayant nul goût pour le métier d'homme de loi, ne voulant pas par scrupule de conscience ou par indépendance de caractère entrer dans les ordres, et ne se sentant d'aptitude que pour la poésie, il était menacé de languir dans la misère, lorsqu'un de ses amis, Calvert, lui légua en mourant (janvier 1795) 900 l. (22,500 francs), à l'aide desquelles il vécut tranquillement quelques années avec sa sœur Dorothée, qu'il ne devait plus quitter. Ses deux premières productions : *la Promenade du soir* (the Evening walk) et les *Esquisses descriptives* (Descriptive sketches), publiées en 1793, sont d'un imitateur de Goldsmith. Dans le poëme de *Faute et chagrin* (Guilt and Sorrow), qui ne parut qu'un demi-siècle plus tard, mais dont il donna en 1798 un extrait sous le titre de *la Femme vagabonde* (the Female vagrant), on voit qu'il s'est attaché à de plus hauts modèles, Chaucer, Spenser, Milton, et qu'il va devenir un maître à son tour. Il venait de faire la connaissance du poëte Coleridge. Le premier résultat de leur amitié fut la publication des *Ballades lyriques* (Lyrical ballads; Bristol, 1798, in-12), où Coleridge se plaît dans la peinture surnaturelle, et son ami dans celle de l'humble réalité. Ce recueil fut peu remarqué ; Wordsworth le réimprima (1800, 2 vol. in-12), en y ajoutant quelques pièces nouvelles qui sont des chefs-d'œuvre d'observation et de sentiment. Dès lors il compta parmi les poëtes de son pays. En décembre 1797, après un voyage en Allemagne, il s'était établi à Grasmeere, près des lacs du Cumberland ; la restitution d'une forte somme que le premier comte de Lomdale devait au père de Wordsworth assura l'aisance du poëte et lui permit d'épouser une jeune fille, Mary Hutchinson, qu'il connaissait dès l'enfance. En 1813, il quitta Grasmeere pour s'établir définitivement à Rydal Mount, situé dans la même région. La même année il reçut la place de distributeur du timbre du Westmoreland, qui valait 5 à 600 l. s. par an. Rien ne fut plus uni, plus doucement et plus noblement occupé que sa vie près de ses lacs chéris. La naissance de cinq enfants dont deux moururent en bas âge, divers voyages en Écosse (1814 et 1833), sur le continent (1820), en Hollande et Belgique (1823), dans le nord du pays de Galles (1824), sur le Rhin (1828), en Irlande (1829), en Italie (1837) ; sa nomination à la dignité de poëte lauréat où il succéda à son ami Southey (1843), la mort de sa fille chérie Dora (1854), tels furent les principaux événements de cette calme et digne existence. Ses sentiments politiques et religieux s'étaient modifiés avec l'âge. Le spectacle de l'effort des Français vers la liberté aboutissant au despotisme impérial le remplit d'une douloureuse indignation. Il s'attacha strictement au parti conservateur et à l'Église anglicane.

Wordsworth, Coleridge et Southey sont les trois poëtes de l'école des lacs ou *lakiste*, mais ils diffèrent tellement qu'on ne voit guère entre eux d'autre lien que l'amitié qui les unit. Wordsworth s'est proposé de partir de la réalité la plus exacte, la plus familière, et d'en tirer les émotions que l'on demande d'ordinaire à la fiction. Il veut que la poésie soit vraie et sincère avant tout, que le poëte ne peigne que ce qu'il ressent et ce qu'il voit. Par un effet peut-être de sa théorie, sa poésie contient trop d'éléments prosaïques ; la grande imagination et le souffle lui manquent ; aussi, tout en lui accordant l'estime qu'il mérite pour son noble caractère, sa pure intelligence, son exquis talent descriptif, on ne saurait le placer à côté ou même, comme le veulent certains admirateurs, au-dessus de Burns, de Shelley et de Byron. A part une brochure *sur la Capitulation de Cintra* (1809), il n'a publié que des ouvrages en vers. Ce sont, outre ceux que nous avons déjà cités : une tragédie des *Borderers*, écrite en 1796 ; des *Poems* (1807, 2 vol.), contenant la *Chanson à la fête de Brougham Castle*, ses premiers sonnets, genre où il excelle, et plusieurs de ses meilleures pièces ; *les Excursions* (1814), poëme en neuf chants sur la

nature morale de l'homme, dont les personnages sont un solitaire (Wordsworth lui-même), un colporteur, un curé de village, et qui se passe en conversations diversifiées par de belles descriptions et de touchants épisodes : c'est une œuvre austère, élevée, qui a été fort admirée, mais qui manque trop d'agrément pour rester populaire ; *la Biche blanche de Rylstone* (the White doe of Rylston, 1813), touchante histoire à demi réelle, à demi fantastique où la nature animale est mise en sympathie avec la nature humaine ; *Peter Bell* et le *Roulier* (The Wagoner, 1819), deux récits de la vie privée où le contraste entre la simplicité des incidents et la complication des idées et des sentiments produit un effet pénible. Après l'échec signalé de ces deux poëmes, Wordsworth ne donna que de courtes pièces, des sonnets surtout où il était sans égal. Son dernier recueil, *Yawow revisited* (1836), en contient de charmants. Il publia en 1842 une édition complète de ses *Poésies* (1849, 7 vol. in-18; 1856, 6 vol. in-8). Après sa mort on y ajouta le *Prélude* (1850), poëme autobiographique, composé de 1799 à 1805.

Ch. Wordsworth : *Memoirs of W. Wordsworth* (Londres, 1851, 2 vol. in-8) ; — Shaw : *History of english literature* ; — H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, liv. IV, ch. I.

WORM (Olaüs), en latin *Wormius*, médecin et antiquaire danois, né à Aarhus le 13 mai 1588, mort à Copenhague le 7 septembre 1654. Après avoir étudié la médecine dans beaucoup de pays étrangers, il l'exerça quelque temps à Londres, puis revint à Copenhague, où il fut nommé professeur de belles-lettres, puis de grec (1615). Il enseigna aussi et pratiqua la médecine avec distinction. Il s'est fait un nom comme antiquaire et réunit une riche collection dont la description fut publiée par son fils sous le titre de *Musæum wormianum* (Leyde, 1655, in-fol.). A part ses écrits de science académique ou médicale, nous pouvons citer : *Quæstiones hesiodicæ* (Copenhague, 1616-17, 2 part. in-4); *Fasti danici* (Ibid., 1626, in-fol.) ; *Regum Daniæ series* (1642, in-fol.) ; *Danica litterata antiquissima, vulgo gothica* (1643, in-4 ; 1651, in-fol.) ; *Specimen lexici runici* (1661, in-fol.). — Son arrière-petit-fils, Jans WORM, né à Aarhus en 1716, mort en 1790, a laissé quelques savants ouvrages, entre autres un *Essai de dictionnaire des savants danois, norvégiens et islandais* (Copenhague, 1773-1784, 3 part. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IX ; — Nyerup : *Literatur-Lexikon*.

WOTTON (Sir Henri), né en 1568, mort en 1639. Secrétaire du comte d'Essex, et forcé de s'exiler sous Elisabeth, il fut traité avec quelque faveur par Jacques Ier et nommé ambassadeur à Vienne. Son principal ouvrage est un *Traité d'architecture* (the Elements of architectur; Londres, 1724, in-4), dont il avait rassemblé les matériaux en Italie. Il composa aussi des poésies ingénieuses et un peu affectées; elles ont été publiées avec celles de W. Raleigh (Londres, 1645, in-8). Walton, son ami, a recueilli les *Reliquiæ Wottonianæ* (Londres, 1651, in-8, plus. édit.).

Cf. Walton : *Vie de Wotton*, en tête des *Reliquiæ*.

WOTTON (William), philologue anglais, né en 1666, mort en 1726. Enfant prodige, à cinq ans il savait, dit-on, le latin, le grec, l'hébreu, aussi bien que l'anglais ; à douze ans, l'arabe, le syriaque, le chaldéen, etc. Il n'en devint pas moins un homme assez ordinaire. Le seul de ses ouvrages que l'on se rappelle est une dissertation judiciaire *sur le Savoir des anciens et des modernes* (Reflections upon ancient and modern learning, 1694), en réponse à Temple qui avait parlé dédaigneusement de la science moderne. Swift, secrétaire de Temple, s'est moqué du livre et de l'auteur dans sa *Bataille des livres*.

Cf. Chaufepié : *Nouveau dictionnaire historique*.

WRANCZY (Antoine), en italien VERANZIO, en latin *Verantius*, historien et prélat dalmate, né en 1504 à Sebenico (Dalmatie), mort en 1573 à Eperies (Hongrie). D'une des premières familles de son pays, il fut secrétaire du roi de Hongrie Jean Ier, et chargé de plusieurs ambassades et négociations importantes en Pologne, à Rome, en France, en Angleterre, à Constantinople. Il obtint l'évêché des Cinq-Eglises (1549), l'archevêché de Gran (1568) et le titre de vice-roi (1572). Il a donné de la chronique turque anonyme, *Tarikhi Ali-Khan*, une version latine, connue sous le nom de *Codex veranzianus*, et d'où Lunclavius a tiré ses *Annales sultanorum othmanidarum* (Francfort, 1588, in-4). On lui doit aussi des travaux sur l'histoire de la Hongrie, restés inédits et dont le catalogue a été publié par Kovachich.

WRONSKI (Hoene), mathématicien et philosophe polonais, né à Posen en 1778, mort à Neuilly, près Paris, le 9 août 1853. Il servit comme officier d'artillerie dans l'armée russe et obtint le grade de lieutenant-colonel. Unissant aux études mathématiques des rêveries métaphysiques, il enseignait l'absolu et l'infini et se crut lui-même le Messie et le Newton de notre temps. Nous citerons de lui : *Philosophie critique découverte par Kant* (Marseille, 1803, in-8) ; *Philosophie de l'infini* (Paris, 1814, in-4), et surtout *Messianisme*, en deux parties : *Union finale de la philosophie et de la religion constituant la philosophie absolue* (Ibid., 1831-39, 2 vol. in-4) et *Réforme absolue du savoir humain* (1842-46, 3 vol. in-8).

WYATT (Sir Thomas), poëte anglais, né en 1503, mort en 1541. De bonne famille, spirituel courtisan, amoureux d'Anne Boleyn, il eut l'heureuse fortune d'échapper à la capricieuse tyrannie d'Henri VIII. Il partage avec son ami Surrey l'honneur d'avoir donné les premiers bons modèles de la poésie anglaise. Avec moins d'imagination, un talent moins étendu, il a plus de vivacité et d'esprit ; il le surpasse dans la satire et l'égale dans la poésie amoureuse. Ses *Poésies* ont été publiées avec celles de son ami (Londres, 1557, in-4; nouv. édit., Edimbourg, 1846, in-8).

Cf. Disraeli : *Amenities of Literature*.

WYCHERLEY (William), auteur dramatique anglais, né en 1640, mort en 1715. Il était d'une bonne famille. A l'époque de la république, il fut envoyé en France; il rentra dans son pays sous la Restauration, et, après avoir quelque temps étudié le droit, il débuta avec succès au théâtre en 1672 par *l'Amour dans un bois* (the Love in a wood), comédie gaie, mais indécente. La duchesse de Cleveland, maîtresse de Charles II, le remarqua, l'admit dans son intimité, et le recommanda au roi qui le traita très-favorablement. Il fut même question de le faire gouverneur du duc de Richmond. Mais par son mariage secret avec la comtesse de Droghede il s'aliéna Charles II, et comme à la mort de la comtesse il ne recueillit pour toute succession qu'un procès interminable, il tomba dans des embarras pécuniaires, fut mis en prison pour dettes et y resta sept ans. Jacques II l'en tira. La mort de son père lui assura quelque fortune. Vers la fin de sa vie, il donna un volume de poésies qu'il avait fait corriger par Pope, et qui n'eurent aucun succès.

La faveur de Wycherley auprès du public, comme auprès des princes, n'avait duré qu'un moment. Il représente la période la plus effrontée de la révolution. « C'est, dit M. Taine, le plus brutal des écrivains qui aient sali le théâtre. » Toutes ses comédies sont licencieuses. Outre

l'Amour dans un bois, déjà cité, on a de lui : *le Gentilhomme maître à danser* (the Gentleman dancing master, 1673), imité de Calderon ; *la Femme campagnarde* (the Cuntry wife, 1675), où l'auteur s'est inspiré de *l'Ecole des femmes* de Molière, mais où il a déshonoré la création de son modèle par d'indignes additions ; *le Franc parleur* (the Plain dealer, 1677), violente et grossière transformation du *Misanthrope* : la pièce, malgré sa brutale immoralité, est d'un intérêt soutenu et montre ce que Wycherley aurait pu faire dans une meilleure direction. Ses *Poëmes mêlés* (Miscellaneous poems; Londres, 1714, in-8) ne méritent aucun souvenir. Le *Théâtre* de Wycherley (Londres, 1712, in-8) a eu quatre ou cinq éditions au XVIIIe siècle. Leigh Hunt l'a inséré dans ses *Comic dramatists of the Restauration* (Ibid., 1840).

Cf. Baker : *Biographia dramatica ;* — Macaulay : *Biographical and historical essays ;* — Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, liv. III, ch. I.

WYLE. — Voyez NICOLAS DE WYLE.

WYNTOUN (Andrey DE), chroniqueur écossais du commencement du XIVe siècle. Il était prieur du monastère de Saint-Serf dans Lochleven. Il composa et acheva vers 1420, en vers rimés de huit syllabes, une *Chronique originale d'Ecosse* qui s'étend jusqu'à son temps, et qui a été publiée avec des *notes* et un *glossaire* par Macpherson (the Original cronykil of Scotland ; Londres, 1795, 2 vol. in-8).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

WYTTENBACH (Daniel), érudit hollandais, né à Berne le 7 août 1746, mort à Oesgest le 17 janvier 1820. Fils d'un professeur de théologie, il étudia sous la direction de son père, puis aux universités de Marbourg et de Gœttingue, où il fut l'élève de Heyne. Il se rendit enfin à Leyde auprès de Ruhneken. Avec son appui et celui de Valckenaer, il fut nommé professeur de langue grecque et de philosophie à l'Athénée d'Amsterdam (1771), et après avoir occupé plusieurs chaires, il revint à Leyde pour remplacer Ruhneken ; il y devint en outre bibliothécaire. Membre de l'Institut royal créé en 1815, il fut élu associé étranger de l'Académie des Inscriptions. Il exerça une heureuse influence sur la renaissance des lettres savantes en Hollande, tant par son caractère et par son activité que par ses écrits.

Parmi ces derniers, qui joignent à l'érudition une latinité élégante, nous citerons : *Epistola critica super nonnullis locis Juliani* (Gœttingue, 1769, in-8) ; *De Sera numinis vindicta* (Leyde, 1772, in-8) ; *Præcepta philosophiæ logicæ* (Amsterdam, 1782, in-8 ; plus. édit.) ; *Selecta principum Græciæ historicorum* (Leyde, 1794, in-8) ; une très-remarquable édition des *Œuvres morales* de Plutarque (Oxford, 1795-1802, 5 vol. in-4, gr. et pet. in-8), suivie d'*Animadversiones* (Ibid., 1810-21, 3 vol. in-8) et d'un *Index græcitatis* (1830, 2 vol. in-8) ; *Vita Ruhnkenii* (Leyde, 1799, in-8, plus. édit.), modèle de monographie littéraire ; *Opuscula varii argumenti* (Ibid., 1821, 2 vol. in-8 ; Brunswick, 1825-28, 2 vol. in-8) ; *Epistolæ selectæ* (Gand, 1829-32, in-8). — Wyttenbach avait épousé à l'âge de 71 ans sa nièce, Jeanne GALIEN, qui prit, en 1827, le diplôme de docteur en philosophie à l'université de Marbourg. Elle vécut en partie à Paris, où elle publia plusieurs ouvrages : *Théagène* (1815, in-12), *Alexis* (1823, in-12), *Symposiaques ou Propos de table* (1823, in-12).

Cf. Mahne : *Vita D. Wyttenbach* (Gand, 1823, in-8).

X

XANTHUS, Ξάνθος, historien grec, né vers la fin du VIe siècle, en Lydie. Il écrivit avant Hérodote, qui paraît lui avoir fait quelques emprunts. On lui attribue une *Histoire de Lydie*, dont il nous reste quelques fragments insérés dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de Didot, t. I.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — Beaumont : *Memoria sopra Xantho* (Palerme, 1835, in-8).

XÉNIES, recueil de satires de Gœthe, de Schiller, de Ch. Immermann (voy. ces noms).

XÉNOCRATE, Ξενοκράτης, philosophe grec, né à Chalcédoine vers 394 avant J-C., mort vers 214. Disciple de Platon, il dirigea après Speusippe l'école académique. Il traduisit les idées de son maître par les formules mathématiques de l'école pythagoricienne. Platon lui reprochait de ne pas assez sacrifier aux Grâces. Il avait écrit des ouvrages qui ne nous sont point parvenus, *sur la Philosophie, sur la Nature, sur l'Art de régner, sur les Richesses*. On lui a attribué, sans fondement, un *Traité sur la mort*, imprimé par Alde avec *Jamblique* (Venise, 1497, in-fol.).

Cf. Van den Wynpersse : *Diatribe de Xenocrate Chalcedonio* (Leyde, 1822, in-8).

XÉNOPHANE, Ξενοφάνης, philosophe grec, né à Colophon vers 620 avant J.-C., mort vers 520. Il avait, dit-on, près de quatre-vingt-quatre ans lorsque, forcé de s'expatrier, il s'établit à Elée dans la Grande-Grèce. Sa vieillesse fut pauvre ; il vivait en faisant le métier de rhapsode et en chantant les vers dont il était l'auteur. On lui attribue en effet un grand nombre de poëmes qui ne nous sont point parvenus, entre autres un poëme en deux mille vers sur la fondation de Colophon, des iambes contre les dieux d'Homère et d'Hésiode, des vers élégiaques et un poëme philosophique *sur la Nature*, περί τῆς Φύσεως, dont il nous reste des fragments. Xénophane paraît être le premier qui ait adopté ce titre, si souvent reproduit avant Socrate. Il n'écrivit pas son œuvre, qu'il confia par la récitation à la mémoire ; et c'est la tradition qui nous en a conservé des lambeaux.

En poésie et en philosophie, Xénophane attaqua vivement l'anthropomorphisme mythologique. « Ce sont les hommes, dit-il, qui semblent avoir produit les dieux et qui leur prêtent leurs vêtements, leur voix et leur forme... Les Éthiopiens les représentent noirs et camus ; les Thraces, avec des yeux bleus et des cheveux roux... Si les bœufs et les lions avaient des mains, s'ils savaient peindre, ils feraient aussi des images des dieux et les représenteraient avec des corps pareils aux leurs : les chevaux avec un corps de cheval, les bœufs avec un corps de bœuf. » Xénophane enseignait le dieu unique et immatériel de la raison, et Parménide, Zénon et toute l'école éléatique se sont inspirés de lui. Ses fragments ont été réunis par Brandis dans la première partie des *Commentationum eleaticarum* (1813, in-8), et par Karsten dans les

Philosophorum veterum reliquiæ (Amsterdam, 1830, in-8).

Cf. Aristote : *De Xenophane, Zenone et Gorgia*; — Berg : *De Xenophane* (Heidelberg, 1842, in-4); — V. Cousin : *Fragments philosophiques*, t. I (4e édit., Paris, 1847, in-12); — Bayle : *Dictionn. historique*.

XÉNOPHON, Ξενοφῶν, historien et philosophe grec, né à Erchia, dème de l'Attique, vers 445 avant J.-C., mort à Corinthe vers 355. Disciple de Socrate dès sa jeunesse, il combattit, en 424, à Délium, près de son maître, qui lui sauva la vie. Selon Philostrate, il suivit aussi les leçons de Prodicus de Céos, et, selon Photius, celles d'Isocrate. Après avoir fait la guerre du Péloponèse, il passa en Asie au service de Cyrus le Jeune. D'abord simple volontaire, il fut, après la bataille de Cunaxa (401), au nombre des généraux choisis pour commander les dix mille, les ramena du Tigre au Pont-Euxin, et montra dans cette retraite les talents d'un habile capitaine. Il retourna à Athènes, mais dut rester peu de temps dans cette ville qui venait de condamner Socrate à mort. Ami et admirateur d'Agésilas, roi de Sparte, il alla prendre part à son expédition d'Asie (395). Les Athéniens le condamnèrent à l'exil comme coupable de *laconisme*. Et en effet il combattit du côté des Lacédémoniens à Chéronée (394). Il ne revit jamais sa patrie et résida d'abord à Scillonte, en Élide, où Sparte lui avait donné des terres, puis à Corinthe, où il mourut. L'arrêt de bannissement porté contre lui fut révoqué vers 369; il ne voulut pas profiter de cette tardive réparation. Cependant il envoya ses deux fils s'enrôler à Athènes dans l'armée qui combattit avec les Spartiates en 362 à Mantinée; l'un d'eux périt dans cette bataille.

On n'a pu faire que des hypothèses sur les époques auxquelles Xénophon composa ses divers ouvrages; on croit qu'il en écrivit une grande partie durant son exil. Ils ont été divisés en ouvrages historiques et politiques, ouvrages relatifs à la philosophie et traités didactiques.

1° *Ouvrages historiques et politiques*. — *L'Anabase*, Ἀνάβασις, récit de l'expédition de Cyrus le Jeune dans la haute Asie et de la retraite des Dix mille, est une composition bien ordonnée, intéressante, exacte, où l'on admire la simplicité du style et la modestie de l'auteur; mais on n'y trouve ni l'éclat, ni l'énergie des grands historiens de l'antiquité. — *Les Helléniques*, Ἑλληνικά, en sept livres, sont la continuation de l'histoire de Thucydide, dont Xénophon fut l'éditeur. L'espace compris par *les Helléniques* est de quarante-huit ans; l'ouvrage finit à la bataille de Mantinée. Il est bien inférieur au précédent sous le rapport de la composition et du récit; des événements considérables n'y sont qu'effleurés; l'auteur mentionne à peine les noms de Pélopidas et d'Epaminondas et tient peu de compte de l'enchaînement des effets et des causes. — La *Cyropédie*, Κυροπαιδεία, en huit livres, est avec l'*Anabase* un des deux chefs-d'œuvre de l'auteur. C'est une sorte de roman moral et politique où, sous le prétexte de raconter l'éducation du grand Cyrus et l'histoire de sa vie, Xénophon, sans beaucoup se préoccuper de la vérité historique des événements et des caractères, présente comme un idéal à imiter les mœurs et le gouvernement des anciens Perses. Mais, en pénétrant sa pensée, il est facile de voir que sous le nom des Perses il a voulu peindre les Spartiates, et que l'éducation de Cyrus est pour ainsi dire la mise en action des austères lois de Lycurgue. — *L'Éloge d'Agésilas* Ἀγησίλαος, dont le style élégant ne rachète pas l'exagération et la monotonie, a été regardé comme apocryphe; toutefois il est certain, d'après Diogène Laërce et Cicéron, que Xénophon écrivit un éloge d'Agésilas. — Le *Gouvernement de Sparte*, Λακεδαιμονίων πολιτεία, opuscule où l'auteur préfère clairement Sparte à Athènes, n'est pas non plus d'une authenticité démontrée. — Enfin le *Gouvernement d'Athènes*, Ἀθηναίων πολιτεία, et *Sur les revenus d'Athènes*, Περὶ προσόδων.

2° *Ouvrages relatifs à la philosophie*. — *Entretiens mémorables*, ou simplement *Mémorables de Socrate*, Ἀπομνημονεύματα Σωκράτους, en quatre livres, où l'auteur défend la mémoire de son maître contre les accusations qui en avaient fait un homme irréligieux et un corrupteur de la jeunesse. C'est une suite de conversations dans lesquelles Socrate développe ses doctrines morales. L'esprit positif de Xénophon ne voit et ne montre que le côté pratique de cette philosophie dont Platon nous a révélé l'élévation idéale; mais la simplicité des *Mémorables* produit une impression de réalité qui a son importance, et le ton de l'œuvre a d'un bout à l'autre quelque chose d'aimable qui fait aimer le maître et le disciple. — *Apologie de Socrate*, Ἀπολογία Σωκράτους, morceau oratoire peu digne du talent de l'auteur et que des critiques regardent comme apocryphe. — Συμπόσιον, dialogue sur l'amour et l'amitié, dont les principaux interlocuteurs sont Socrate, Critobule, Antisthène et Charmide, réunis chez un riche Athénien pour célébrer les Panathénées. — *Hiéron*, Ἱέρων, dialogue entre le tyran Hiéron et le poète Simonide. Le premier expose les périls d'une situation élevée et vante le bonheur du simple citoyen. Simonide énumère les avantages du pouvoir et les moyens qu'il offre de gagner l'affection des citoyens en leur rendant service. — *L'Économique*, Οἰκονομικός, dialogue entre Socrate et Critobule, où le premier démontre l'importance de bien administrer sa maison et de donner des soins constants à l'agriculture : ce petit traité des vertus domestiques, l'un des meilleurs écrits de Xénophon, manifeste un vif sentiment de la beauté, de l'ordre et de l'harmonie.

3° *Ouvrages didactiques*. — *Le Commandant de cavalerie*, Ἱππαρχικός; — *l'Equitation*, Ἱππική; — *Sur la Chasse*, Κυνηγετικός. Ces trois ouvrages sont remarquables au point de vue littéraire par le talent de l'exposition. — Nous avons sept *Lettres* attribuées à Xénophon; elles sont supposées, et il ne faut y voir que de purs exercices de rhétorique.

Quoique Xénophon, en combattant les sophistes au dernier chapitre des *Cynégétiques*, ait déclaré que pour mieux s'attacher à la vérité, aux principes, il dédaignait l'art de bien dire, ses écrits se recommandent par une rare élégance. Cicéron dit que son style est plus doux que le miel, et que les Muses ont parlé par sa bouche. Selon Quintilien, la persuasion était assise sur ses lèvres. Les anciens ont souvent répété ces éloges, et ont surnommé Xénophon *l'Abeille attique*. D'une autre part, il faut reconnaître, avec Denys d'Halicarnasse, qu'il n'a pas les hautes qualités du style, telles que l'énergie de Démosthène ou la noblesse de Platon. C'est un talent de tous points tempéré, dans la forme comme dans l'imagination. Rien n'est plus admirable chez lui que l'absence de tout art apparent. Jamais il ne vise à l'effet; il trouve les expressions et les tours les plus naturels; il expose sa pensée avec une clarté, une netteté, qui ne laisse jamais rien à deviner. « Pour nous autres modernes et Français, dit Guigniaut, la prose de Xénophon a quelque chose de celle de Fénelon, quelque chose aussi de celle de Voltaire, moins la chaleur de l'un, moins la finesse spirituelle de l'autre. On peut dire de cette prose, miroir de la pensée de son auteur comme celle-ci l'est des faits, des choses de son temps, ce qui a été dit de l'esprit de Xénophon comparé à son caractère : c'est un rare assemblage de qualités diverses dans une certaine mesure et dans un parfait équilibre, sans rien d'éminent, de puissant, d'entraînant. »

Le premier ouvrage imprimé de Xénophon fut

les *Helléniques*, sous le titre de *Paralipomènes*, et comme supplément à Thucydide (Venise, 1503, in-fol.). La première édition générale est celle de Boninus (Florence, 1516, in-fol.); elle ne comprend ni l'*Agésilas*, ni l'*Apologie*, ni le traité *sur les Revenus d'Athènes*. L'édition d'André d'Asola (Venise, 1525, in-fol.) est complète, sauf l'*Apologie*. N. Brylinger publia la première traduction latine, avec le texte (Bâle, 1545, in-fol.). Les éditions d'Henri Estienne (Paris, 1561 et 1581, in-fol.) contiennent aussi une version latine et sont très-supérieures aux précédentes pour la pureté du texte. On estime particulièrement les éditions de Weiske (Leipzig, 1798-1804, 6 vol. in-8), de Thieme et Ernesti (Ibid., 1801-1804, 4 vol. in-8), de Schneider et Bornemann (1838, 10 vol. in-8), de Dübner, dans la *Collection Didot* (1838, in-8). Sturz a publié un *Lexicon Xenophonteum* (Leipzig, 1801-1804, 4 vol. in-8). La traduction française des œuvres de Xénophon a été publiée par Gail, avec le texte grec et une version latine (1797-1814, 7 vol. in-4): dans ce recueil sont reproduites les traductions de Dacier pour la *Cyropédie*, de Lévesque pour les *Mémorables*, de Larcher pour l'*Apologie de Socrate*. M. H. Trianon a réuni les meilleures traductions françaises des divers ouvrages (1842, 2 vol. in-18). Nous avons aussi une traduction complète par M. Talbot (1859, 2 vol. in-18). Parmi les traductions anglaises on signale celle de la *Cyropédie* par M. Ashley Cowper, celle des *Mémorables* par Frielding, et celle de *Hiéron* attribuée à la reine Elisabeth.

Cf. Creuzer : *De Xenophonte historico* (Leipzig, 1799, in-8) ; — Krüger : *De Xenophontis vita* (Halle, 1823, in-8) ; — Ranke : *De Xenophontis vita et scriptis* (Berlin, 1851, in-4) ; — Courdaveaux : *Eschyle, Xénophon et Virgile*, études littéraires (Paris, 1872, in-18) ; — Croiset : *Xénophon, son caractère et son talent*, thèse (Ibid., 1873, in-8) ; — Letronne, dans la *Biographie universelle* ; — Guigniaut, dans la *Nouvelle Biographie générale*.

XÉNOPHON d'Éphèse, romancier grec d'une époque incertaine. Selon Peerlkamp, ce serait le plus ancien des romanciers grecs; selon le baron de Locella, il aurait vécu sous les Antonins. On ignore si le nom de Xénophon n'est pas un pseudonyme, les romanciers grecs, à part Héliodore, n'ayant pas écrit sous leur véritable nom. Le roman qui nous est parvenu comme de Xénophon est divisé en cinq livres et a pour titre : *Éphésiaques ou les Amours d'Anthia et d'Abrocome*. Le style en est simple, l'action est conduite sans confusion, malgré un grand nombre de personnages et l'invraisemblance des aventures. Les Ἐφεσιακά ont été publiées d'abord par A. Cocchi avec une version latine (Londres, 1726, in-8). Le baron de Locella en a donné une excellente édition (Vienne, 1796, in-4). On estime aussi l'édition de Peerlkamp (Harlem, 1818, in-4), et celle de Passow dans son *Corpus scriptorum eroticorum græcorum* (Leipzig, 1833, in-8). Les *Éphésiaques* ont été traduites en français par Bauche (Paris, 1736, in-8), par Jourdan (Paris, 1748, pet. in-8, fig.), dans la *Bibliothèque des romans traduits du grec*, t. VII (1797), et par un traducteur anonyme (Paris, 1823, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III ; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque profane*, t. II ; — A. Chassang : *Histoire du roman dans l'antiquité*, liv. III, ch. VII ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

XIMÉNÈS (Augustin-Marie, marquis DE), littérateur français, né le 26 février 1726 à Paris, mort le 31 mai 1817. D'une famille originaire d'Espagne, il suivit d'abord la carrière militaire. Ayant quitté l'armée, il se lança dans le monde des lettres, se lia avec Voltaire et eut des intrigues avec des actrices en renom. Ses insuccès comme écrivain ne le découragèrent pas. Il se présenta pendant cinquante ans à l'Académie française. Il rima sur toutes sortes de sujets et pour tous les pouvoirs Au temps de la Révolution il s'appela lui-même le « doyen des poëtes sans-culottes ».

On a de lui : *Épicharis*, tragédie jouée au Théâtre-Français (1753); *Amalazonte*, tragédie donnée au même théâtre (1754); *Lettre à Rousseau sur l'effet moral du théâtre* (Paris, 1758, in-8); *Lettres portugaises en vers libres* (Ibid., 1759, in-12); *César au sénat romain*, poëme (Ibid., 1759, in-8); *Don Carlos*, tragédie représentée à Lyon (1761); *Examen impartial des meilleures tragédies de Racine* (Paris, 1768, in-8); *Poëme sur l'amour des lettres* (Ibid., 1771, in-8); *Aux mânes de Voltaire* (Ibid., 1779, in-8); *Influence de Boileau sur l'esprit de son siècle* (Ibid., 1787, in-8); *Mon testament en vers et en prose* (Ibid., 1787, in-8); *Nunc dimittis d'un vieillard* (Ibid., 1810, in-4), etc. Il a réuni une partie de ses *Œuvres* (Ibid., 1772, in-8) et publié un *Choix de poésies anciennes et inédites* (1806, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

XIPHILIN (Jean), Ἰωάννης ὁ Ξιφιλῖνος, compilateur byzantin du XIe siècle. Neveu du patriarche de Constantinople, qui a laissé des institutions ecclésiastiques, il était moine dans un couvent de la même ville. On a de lui un *Abrégé de l'histoire romaine de Dion Cassius*, depuis le trente-sixième livre jusqu'à la fin. Cette compilation, entreprise d'après les ordres de l'empereur Michel VII, et exécutée avec peu de soin, a l'utilité de remplacer les parties perdues de Dion Cassius. L'*Abrégé* de Xiphilin, édité d'abord par Robert Estienne (Paris, 1551, in-4), a été réimprimé par Henri Estienne, avec une version latine (Paris, 1592, in-fol.), et dans les éditions postérieures de *Dion Cassius*. Il a été traduit en français par Boisguillebert (Paris, 1674, 2 vol. in-12), et par le président Cousin, dans son *Histoire romaine* (Paris, 1686, 2 vol. in-12).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca* ; — Vossius : *De Historicis græcis*.

XIVREY (Jules BERGER DE), érudit français, né à Versailles le 16 juin 1801, mort en 1863. Il quitta la peinture pour les lettres. Élu, en 1839, membre de l'Académie des inscriptions, il devint conservateur adjoint des manuscrits à la Bibliothèque impériale. On cite de lui une élégante traduction de la *Batrachomyomachie* (Paris, 1832, in-18; nouvelle édition, 1837); de nombreux et savants mémoires et notices, en partie réunis sous ce titre : *Essais d'appréciations historiques* (Ibid., 1837, 2 vol. in-8); une remarquable édition des *Fables* de Phèdre (1830, grand in-8); celle des *Lettres missives de Henri IV* (1843-53, t. I-VI, in-4). [*Dictionn. des contemporains*, les trois prem. éditions.]

XYLOGRAPHIE (de ξύλον, bois, et γράφειν, écrire), art de graver sur des planches de bois des caractères transportés ensuite par l'impression sur le parchemin, le papier et autres matières. C'est la première forme de l'imprimerie (voy. ce mot).

Y

YAÇNA YASNA (LE), l'une des parties du *Zend-Avesta* (voy. ces mots).

YACOUT (Abou-Abd-Allah), lettré arabe, né en Grèce vers 1178, mort à Alep en 1227. Vendu comme esclave, il devint associé d'un négociant de Bagdad. Il recueillit dans ses voyages des connaissances qu'il mit en œuvre dans plusieurs écrits : *Manuel des lettrés* (Irschad el-Alibba, 4 vol.), recueil de notices littéraires et d'extraits; trois *Dictionnaires* (Mohaddschem) : l'un des *Poëtes*, l'autre des *Philologues*, le troisième de la *Géographie*. Il a été fait du dernier, qui est très-rare, un *Abrégé*, traduit en français par Barbier de Meynard (Paris, 1861, in-8), etc.

Cf. Ibn Callikan : *Vie de Yacout*, trad. par Hamaker, dans le *Specimen Catalogi* de la bibliothèque de Leyde (Leyde, 1820, in-4).

YADJOUR-VÉDA. — Voyez VÉDAS.

YAKOUTE (LANGUE), de la famille ouralo-altaïque. Elle est parlée par les Sakalars ou Yakoutes, qui sont les plus septentrionaux et les plus orientaux des peuples turcs. Cette langue ne contient qu'une petite quantité de mots tartares. L'alphabet a cinq voyelles et dix-sept consonnes.

Cf. Bohtlingk : *Ueber die Sprache der Jakuten.*

YÉNISSÉI (IDIOME), langue de l'Asie, appartenant à la région sibérienne. Elle a été ainsi nommée par Klaproth, qui le premier l'a étudiée, parce que les gens qui la parlent sont connus sous le nom impropre d'Ostiaks du Yénisséi et vivent dans le gouvernement de Tomks, le long du Yénissei et de ses affluents. On compte, dans cette langue plusieurs dialectes : le *denka*, l'*imbazk*, le *poumpokolsk*, le *kotten-assanne*. Cette langue est apparentée avec le samoyède et les autres idiomes sibériens.

YOROUBA, une des langues de l'Afrique. Elle est parlée dans la Sénégambie. La régularité de son système grammatical est remarquable. Le verbe, à l'aide d'un ensemble de préfixes, prend les formes du nom, de l'adjectif, etc. Le substantif, par le même procédé grammatical, se transforme en verbe de possession. Samuel Crowther a publié : *Grammar and vocabulary of yorouba language* (Londres, 1852), et T.-J. Bowen : *Grammar and Dictionary* (1858).

YOUEN-THAÏ, auteur des YU-LIN (voy. AVADANAS).

YOUNG (Édouard), poëte anglais, né à Upham (Hampshire) en 1681, mort le 12 avril 1765 à Welwyn (Hertford). Fils d'un recteur d'Upham, depuis doyen de Salisbury, il sortait à peine du collége d'*All Souls* à Oxford, qu'il commença sa carrière de poëte courtisan ; il la continua jusqu'à quatre-vingts ans passés, multipliant les dédicaces et les poésies adulatrices, se mettant au service des grands, des ministres, le tout avec un médiocre profit ; une pension de 200 l. s. et, quand il fut entré dans les ordres à quarante-six ans, la cure de Welwyn, furent sa récompense. Quatre ans avant sa mort, il obtint enfin une place de secrétaire du cabinet de la princesse douairière de Galles. A part ses productions de circonstance, tout à fait médiocres, on cite de lui deux tragédies · *Busiris*, jouée avec beaucoup de succès à Druy Lane en 1719, et *la Vengeance*, imitée d'*Othello* et qui passe pour un des meilleurs drames anglais du temps ; une suite de satires morales dans le genre de Pope : *l'Amour de la Renommée, la passion universelle* (Love of fame, the universal passion ; Londres, 1725-28, 2 part.), qui ne sont pas indignes de leur modèle, et surtout les *Pensées nocturnes* (Night thoughts), poëme divisé en neuf *nuits*, publié de 1742 à 1746, souvent réimprimé, et connu en France sous le titre des *Nuits*.

Cette œuvre, à laquelle la célébrité de Young est attachée, lui fut inspirée par ses douleurs domestiques. Les coups redoublés que la mort frappa autour de lui le jetèrent dans une disposition lugubre qui se traduisit par ce poëme religieux, moral, romanesque, où l'on trouve un chrétien qui paraît sincère, un moraliste satirique de l'école de Pope, habile à balancer les antithèses, et un déclamateur sentimental déployant ses chagrins avec une abondance déréglée d'images. L'immortalité de l'âme, la vérité du christianisme, la nécessité d'une vie religieuse et morale, tels sont les thèmes que Young s'efforce de renouveler en y ajoutant des personnages et des incidents de roman, qui représentaient des faits et des êtres réels. Son œuvre, malgré tous ses défauts, est restée une des principales de la poésie anglaise au XVIIIe siècle. Le Tourneur traduisit les *Nuits* en prose plus emphatique et plus lugubre que les vers de l'original. Cette version (1769, 2 vol. in-8) eut un immense succès et assura à Young, en France, une réputation supérieure à celle même dont il jouissait dans son pays ; elle a été réimprimée une cinquantaine de fois. Une des meilleures éditions du texte anglais est celle de Gilfillan (Edimbourg, 1853). Young a donné un recueil de ses *Œuvres* (Londres, 1762, 4 vol. in-12 ; réimpr. plus. fois). Nous avons aussi une traduction des *Œuvres complètes* par Le Tourneur (Paris, 1796, 6 vol. in-18).

Cf. Croft : *Vie de Young*, dans les *English poets* de Johnson ; — Gilfillan : *Notice*, en tête de son édition ; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, XXXIIe leçon.

YOUNG (ARTHUR), célèbre agronome anglais, né en 1741, mort en 1820. A part ses ouvrages spéciaux, nous devons citer ici deux livres à cause de l'intérêt particulier qu'ils présentent et de leur juste réputation : *Voyage en Irlande, avec des observations générales sur l'état de ce royaume* (A Tour in Ireland, with, etc. ; Dublin, 1780, 2 vol. in-8), traduit en français par Millon (Paris, 1799, 2 vol. in-8), et *Voyages pendant les années* 1787, 1788 *et* 1789, entrepris plus particulièrement en vue de s'assurer de la culture, richesse, ressources et prospérité nationale de la France (Travels during the years 1787, etc. ; Londres, 1792-1794, in-4), traduits en français par Soulès (Paris, 1791-94, 3 vol. in-8) et par Lesage (1856, 2 vol. in-12). Cette dernière relation acquiert une grande importance par la coïncidence du voyage de l'auteur en France avec le commencement de la Révolution. « Il n'existe nulle part, dit L. de Lavergne, une peinture aussi vivante de notre grand mouvement national. Tout se réunit pour faire de cette relation un véritable monument,

surtout pour nous, Français, qui ne possédons dans notre langue aucun document aussi complet sur l'état de notre pays en 1789. »

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique de* 1821 ; — L. de Lavergne : *Introduction du Voyage en France.*

YOUNG (THOMAS), savant anglais, né en 1773, mort en 1829. Des travaux de cet esprit vif et original, nous n'avons à mentionner ici que ceux relatifs à l'étude des hiéroglyphes : Young eut le mérite d'entrevoir la découverte qui devait immortaliser Champollion, et d'en faire quelques applications heureuses, mais mêlées de trop d'erreurs pour qu'il puisse partager la gloire de l'égyptologue français. Ses écrits à ce sujet sont : *Account of some recent discoveries in hieroglyphical literature* (Londres, 1823, in-8); *Hieroglyphics collected by the Egyptian society, arranged by Th. Young* (Ibid., 1823-28, in-fol., 100 pl.). Young fut un collaborateur assidu du *Quarterly Review* et de divers recueils. Peacock a publié un choix de ses œuvres : *Miscellaneous Works* (Londres, 1855, 4 vol. in-8).

Cf. G. Peacock : *Life of Thomas Young* (Londres, 1855, in-8) ; — Arago : *Eloges.*

YRIARTE (Jean DE), érudit espagnol, né à Orotava (île de Ténériffe), le 15 décembre 1702, mort à Madrid le 23 août 1771. Après avoir étudié en France, il explora avec beaucoup de zèle la bibliothèque royale de Madrid, dont il devint un des conservateurs. Ses principaux travaux sont relatifs aux richesses bibliographiques de cet établissement : *Regia madritensis bibliotheca, Geographica et chronologica* (Madrid, 1729, in-4), *Mathematica* (1730, in-4); *Codices græci mss.* (1769, in-fol., t. I). Ses neveux ont publié un recueil de ses *Œuvres choisies* en prose et en vers (Madrid, 1773, 2 vol. in-4).

Cf. *Notice*, en tête des *Œuvres choisies.*

YRIARTE ou IRIARTE (Thomas DE), poëte espagnol, neveu du précédent, né à Orotava (île de Ténériffe) en 1750, mort à San-Lucar, près de Cadix, en 1791. Il étudia à Madrid sous la direction de son oncle et entra dans les bureaux du gouvernement. Occupé de littérature dans ses loisirs, il prit la direction du *Mercure* de Madrid, et s'essaya au théâtre par des traductions d'œuvres françaises : *le Philosophe marié* de Destouches et *l'Orphelin de la Chine* de Voltaire. Il fit ensuite jouer avec succès deux pièces : *l'Enfant gâté* (el Senorito mimado, 1778), et *la Jeune fille mal élevée* (la Senorita mal criada, 1788). Dès cette époque commencèrent les querelles littéraires dans lesquelles il porta beaucoup de vivacité et qui lui firent des ennemis. Ayant concouru pour le prix de poésie, il fit dans son journal la critique de l'idylle couronnée, qui était du poëte Melandez. Son penchant pour l'esprit et les idées françaises l'exposa aux poursuites de l'Inquisition.

Yriarte acquit d'abord de la réputation par un poëme didactique en cinq chants sur *la Musique* (la Musica ; Madrid, 1779, gr. in-8, fig.), qui fut assez souvent réimprimé et traduit dans diverses langues. On y trouve le soin de la clarté et cette simplicité de diction qui a fait accuser l'auteur de prosaïsme systématique. Un certain nombre d'*Epîtres* de lui ont les mêmes caractères ; mais son œuvre principale est un recueil de *Fables littéraires* (Fabulas litterarias ; Madrid, 1782, pet. in-4), dont le titre se justifie par sa préoccupation exclusive de mettre en scène et de censurer moins les vices humains que le mauvais goût et les défauts du style. Elles ont été traduites en plusieurs langues, notamment en vers français par Lanos (Paris, 1801, in-12), Ch. Brunet (1838, in-12), Ch. Lemesle (1841, in-12). On cite aussi d'Yriarte quelques traductions de latin. On a plusieurs fois réuni ses *Œuvres* (Obras ; Madrid, 1787, 6 vol. in-8 ; 1805, 8 vol. in-8).

Cf. Don Carlos Pignatelli : *Eloge historique d'Yriarte* dans l'édit. des *Œuvres* de 1805 ; — Ticknor : *Hist. of spanish Literature.*

YSOPET, titre donné par les poëtes du moyen âge à leurs recueils de fables, en l'honneur d'Ésope à qui était rapportée l'invention de l'apologue. Un *Ysopet* attribué au roi d'Angleterre Henri I[er] a été traduit en français par Marie de France (voy. ce nom).

YUCATAN (LANGUE DU). — Voyez MEXICAINE.

YU-LIN, version chinoise des *Avadânas* (voy. ce mot).

YU-TING-LI-TAI-KI-SSE-PIAO, vaste publication historique chinoise, disposée de manière à offrir, dans une suite de tableaux rigoureusement synoptiques, tous les événements importants qui se sont passés en Chine et dans les pays en relation avec la Chine depuis 2357 ans avant notre ère jusqu'à la fin de la dynastie mongole (1340 de notre ère). Cet ouvrage, imprimé en 1715, forme 100 volumes. Il a une préface *fac-simile* de la main de l'empereur Kang-hi, suivie des noms de tous les membres de l'Académie des *Han-lin* qui ont pris part à la rédaction. On ne connaissait en Europe que deux exemplaires de cette encyclopédie historique : l'un appartenant à la Bibliothèque nationale de Paris, l'autre au savant Pauthier.

YVER (Jacques), conteur français, né en 1520 à Niort, mort en 1572. Il fut maire de sa ville natale. On lui doit un livre d'un style naïf et gracieux intitulé : *Printemps d'Yver, contenant plusieurs histoires discourues en cinq journées* (Paris, 1572, in-16).

Cf. La Croix du Maine : *Bibliothèque française.*

YVES (saint), en latin *Yvo*, théologien français, né vers 1040, près de Beauvais, mort le 23 décembre 1116. Nommé évêque de Chartres en 1091, il favorisa les lettres et les écoles. Le roi Philippe I[er] l'emprisonna pendant deux ans, parce qu'il s'était opposé à son mariage avec Bertrade de Montfort. Ses *Œuvres*, publiées par l'abbé Souchet (Paris, 1647, in-fol.), comprennent des *Sermons*, des *Lettres* fort instructives pour l'histoire de son siècle, un recueil de *Canons*, etc.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. X.

YVETEAUX (DES). — Voyez VAUQUELIN DES YVETEAUX.

YVON (Claude), théologien français, né le 15 avril 1714 à Mamers, mort en 1791. Très-mal vu de ses supérieurs à cause de ses liaisons avec les philosophes, il fut accusé d'avoir rédigé la thèse pour le doctorat en théologie de l'abbé de Prades, qui fut condamnée, et il se réfugia en Hollande pour échapper à la prison. Il rentra cependant en France et eut, avec le titre d'historiographe du comte d'Artois, un canonicat à Coutances. On a de lui : *La Liberté de conscience resserrée dans des bornes légitimes* (Londres, 1754-55, in-8); *Lettres à Rousseau*, réponse à sa lettre contre le mandement de l'archevêque de Paris (Amsterdam, 1763, in-8); *Discours généraux et raisonnés sur l'histoire de l'Eglise* (Ibid., 1768, 3 vol. in-12); *Histoire philosophique de la religion* (Liége, 1779, 2 vol. in-8); les articles *Ame, Athée, Dieu*, etc., dans l'*Encyclopédie.*

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*, t. IV.

Z

ZABARELLA (Francesco), dit le *Cardinal de Florence*, écrivain ecclésiastique, né à Padoue en 1339, mort en 1417. Après la soumission de sa ville natale aux Vénitiens, il alla à Florence, où les habitants l'élurent archevêque. Nommé cardinal par Jean XXIII et envoyé auprès de l'empereur Sigismond, il assista au concile de Constance. On a de lui : *Commentarii in Decretales et Clementinas* (6 vol. in-fol) ; *Historia sui temporis; Acta in conciliis Pisano et Constantiensi; De Felicitate libri III; Opuscula de artibus liberalibus*, etc.

Cf. Vedova : *Memorie intorno alla vita ed alle opere del card. Fr. Zabarella* (Padoue, 1829, in-8).

ZACCARIA (Francesco-Antonio), érudit italien, né à Venise le 27 mars 1714, mort à Rome le 10 octobre 1795. Il entra chez les Jésuites, professa la rhétorique et acquit une réputation comme prédicateur. Il devint conservateur de la bibliothèque de Modène et historiographe de son ordre à Rome. Il écrivit plus de cent ouvrages relatifs à la théologie, au pouvoir temporel, à l'archéologie. Il fit, sous forme de journal, l'histoire littéraire de son temps. Nous citerons : *Storia letteraria d'Italia* (Modène, 1751-57, 16 vol. in-8), qui suscita quelques polémiques ; *Annali letterari d'Italia* (Ibid., 1762-64, 3 vol. in-8), suite du recueil précédent ; *Anecdotorum medii ævi collectio* (Turin, 1755, in-fol.) ; *Institutiones numismaticæ* (2 vol. in-8).

Cf. Cuccagni : *Elogio storico di Fr.-Ant. Zaccaria* (Rome, 1796, in-8).

ZACHARIÆ (Just-Frédéric-Wilhem), poëte allemand, né à Frankenhausen (principauté de Schwarzbourg) le 1er mai 1726, mort le 30 janvier 1777. Il quitta le droit pour la littérature et devint professeur à Brunswick. Il prit place dans l'école de Gottsched et devint un des collaborateurs des *Récréations* de Schwabe, puis du *Recueil de Brême*. Il est surtout connu par ses poëmes héroï-comiques. Le premier et le meilleur peut-être est le *Ferrailleur*, en six chants (der Renommist; Leipzig, 1744). C'est à la fois une imitation de Boileau et de Pope, avec un sujet tout local et l'emploi du merveilleux à profusion. Le succès de ce poëme porta l'auteur à en publier plusieurs autres du même genre : *le Mouchoir* (das Schnupftuch), *Phaéton* et *Murner en enfer* (Murner in die Hœlle). Le *Phaéton* a été traduit en français, sous le même titre, par Fallet (Paris, 1775, in-8) et sous celui de : *Mes Bagatelles* (Paris et Londres, 1768). Zachariæ a composé encore les *Parties de la journée*, poëme en quatre chants (die Tageszeiten), imité de Thompson, et les *Quatre âges de la vie des femmes* (die vier Stufen des weiblichen Alters). Il avait aussi donné une traduction très-médiocre du *Paradis perdu*. On cite encore de lui des fables, des contes dans la manière de Waldis (Brunsvick, 1771), et enfin un *Recueil de morceaux choisis des poëtes allemands depuis Opitz* (Auserlesene Stücke, 1766-1771). Il a été fait de son vivant deux éditions de ses *Œuvres poétiques* (Brunswick, 1763, 1765 ; Ibid., 1772). Ses *Œuvres posthumes* (Hinterlassene Schriften ; Ibid., 1781) ont été publiées par Eschenburg.

Cf. Eschenburg : *Notice*, en tête des *Œuvres posthumes*.

ZACHARIÆ (Charles-Salomon), jurisconsulte et publiciste allemand, né à Meissen le 14 septembre 1769, mort à Heidelberg le 27 mars 1843. Il professa avec succès à l'université de Heidelberg. A part ses ouvrages spéciaux sur le droit allemand et son histoire, il a publié un savant *Manuel du droit français* (Handbuch des franz. Civilrechts ; Heidelberg, 1808, 2 vol. in-8, souvent réimpr., 1852, 4 vol. in-8), traduit en français par Massy et Vergé (Strasbourg, 1838-46, 5 vol. in-8) et par Aubry et Rau (Paris, 1854-60, 5 vol. in-8). Citons en outre un *Essai d'herméneutique universelle* (Meissen, 1805, in-8) et une remarquable étude historique et politique sur *Sylla* (Heidelberg, 1834, 2 part. in-8).

Cf. C.-E. Zachariæ : *C.-S. Zachariæ's Biographie* (Heidelberg, 1843, in-8) ; — J. Orsier : *Vie et travaux de Z.... d'après des documents inédits* (Paris, 1869, in-8).

ZACHARIE, le onzième des petits prophètes. Il vécut après la captivité de Babylone, 536 ans au moins av. J.-C. Sa prophétie a quatorze chapitres. Il exhorte les Juifs à relever le temple et leur annonce les biens dont Dieu doit les combler par le Messie. C'est le plus fécond des petits prophètes, ainsi que le plus obscur, et il a provoqué de nombreux commentaires.

ZACHARIE (Pierre FIRMIAU, le P.), littérateur français, né à Lisieux en 1582, mort à Evreux le 10 novembre 1660. Entré chez les Capucins, il prêcha avec éclat en province et à Paris, puis remplit pendant vingt ans une mission catholique en Angleterre. Il avait du savoir, un esprit mordant et un grand usage de la langue latine. On cite de lui : *Philosophie chrétienne* (Paris, 1637, in-8 ; 1644, 2 vol. in-4) ; *Monarchie du verbe incarné* (Ibid., 1642-46, 2 vol. in-4) ; *Gyges gallus* (Ibid., 1659, in-12, plus. fois réimp. ; trad. franç. 1663, in-12), revue de l'intérieur des familles françaises ; *Genius sæculi* (Ibid., 1659, in-12), satire allégorique du temps ; *Relation du Pays de Jansénie* (Ibid., 1660, in-8), réfutée par Ant. Arnauld.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique*.

ZADIG, roman de Voltaire (voy. ce nom).

ZAIRE, tragédie de Voltaire (voy. ce nom).

ZAMBELIOS (Jean), poëte et auteur dramatique grec, né à Sainte-Maure (Iles Ioniennes) en 1787, mort le 27 mai 1856. L'un des propagateurs les plus actifs du mouvement national, il publia d'abord quelques poésies lyriques, puis, à partir de 1818, une série de tragédies en vers blancs, remarquables par l'inspiration patriotique et dont le style rappelait la manière d'Alfieri. On cite : *Timoléon*, jouée avec un grand succès à Bucharest ; *Georges Castriotis, Rhigos, Constantin Paléologue, Botzaris, Capodistrias*. Il a aussi écrit sur la grammaire et la poétique grecques.

ZAMORA (Antoine DE), poëte dramatique espagnol du XVIIIe siècle, mort vers 1730. Il obtint une place aux Indes, revint tard en Espagne, fut, dit-on, acteur, puis devint gentilhomme de Philippe V. Il écrivit des pièces de théâtre avec beaucoup de soin et de conscience, prenant pour modèle Calderon. Il a traité entre autres sujets : *Judas Iscariote*, pièce remplie de scènes horribles ; *Mazariegos y Monsalves*, comédie basée sur l'inimitié de deux vieux illustres patriciens de Zamora ; *el Convivado de piedra*, imité de Tirso de Molina. La première partie des comédies de Za-

mora a paru à Madrid en 1722. L'édition complète de ses *Œuvres* est de 1744, en 2 volumes in-4.

Cf. Baena : *Hijos de Madrid*, t. I, p. 177 ; — Ticknor : *History of spanish Literature*, t. II.

ZAMOYSKI (Jean-Savius), chancelier de Pologne, né à Skokoow (palatinat de Culm) le 1er avril 1541, mort à Zamosc le 3 juin 1605. Prince riche et puissant, assez instruit pour avoir mérité dans sa jeunesse le surnom de *Princeps juventutis litteratæ*, il appartient à l'histoire littéraire de son pays par la protection qu'il donna aux lettres et aux sciences, par la fondation de l'académie de Zamosc, et aussi par quelques écrits : *De Senatu romano* (Venise, 1563, in-4) ; *De Perfecto senatore* (Padoue, 1564, in-4); *De Libertate suffragiorum* (Ancône, 1572), etc.

Cf. Mostowski : *Vie de J. Zamoyski* (Varsovie, 1805, in-8, en polon.).

ZAMPIERI (Camillo), littérateur italien, né à Imola en 1701, mort en 1784. Il fut gonfalonier de Bologne. On a de lui : *Poesie* (Plaisance, 1755, in-8); *Tobbia* (Cagliari, 1778, in-4), poëme didactique sur l'éducation; *Poesie liriche*, publiées après sa mort (Ibid., 1784, in-4).

ZANCHI (Basile), poëte latin moderne, né à Bergame vers 1501, mort en 1558. Chanoine de Latran, il se montra favorable à la Réforme, et fut jeté en prison sous l'inculpation d'hérésie. Ses œuvres comprennent : *De Horto Sophiæ libri II* (Rome, 1540), poëme sur l'excellence du christianisme; et *Poemata, libri VIII* (1550, in-8). On lui doit en outre un *Dictionnaire latin* (1541, in-4) et un *Dictionnaire des épithètes latines* (1612, in-8).

ZANNI, personnages de comédie (voy. VALETS BOUFFONS).

ZANNONI (Giovanni-Battista), archéologue italien, né à Florence le 29 mars 1774, mort dans cette ville le 13 août 1832. Bibliothécaire adjoint de la biblothèque Magliabecchi, il succéda à Lanzi, son maître, comme conservateur de la galerie des antiques, et fut secrétaire de la Crusca. On cite de lui des travaux estimés sur *les Etrusques* (Degli Etruschi ; Florence, 1810, in-8); *Saggio di lingua etrusca* (1829, in 8); *Inscriptionum libri II* (Ibid., 1815-22, 2 vol. in-8); des éditions des ouvrages de *Brunetto Latini;* des mémoires dans divers recueils, etc.

Cf. Becchi : *Elogio di G.-B. Z.* (Florence, 1838, in-8).

ZANOBI DA STRATA, littérateur italien, né à Strata, près de Florence, en 1312, mort à Avignon en 1361. Professeur de belles-lettres, il fut secrétaire du roi de Naples et poëte lauréat de l'empereur Charles IV. Son principal titre est une traduction, *I Morali di San Gregorio volgarizzati* (Florence, 1486, 2 vol. in-fol.), mise par la Crusca au rang des « textes de langue ».

Cf. B. Gamba : *Testi di lingua italiana* (2 vol.).

ZANOTTI (Giovanni-Pietro Cavazzoni), peintre et poëte italien, né à Paris, d'un père bolonais, le 3 octobre 1674, mort à Bologne le 28 septembre 1765. L'un des premiers artistes de l'école bolonaise, il acquit comme écrivain une réputation qui s'est soutenue. On cite de lui : *Vita di L. Pasinelli* (Bologne, 1703, in-8) ; *Didone*, tragédie (Ibid., 1718, in-8) ; *Storia dell' Academia Clementina* (Ibid., 1739, 2 vol. in-4, fig.), *Poesie* (Ibid., 1741-45, 3 vol. in-8), etc. — Son frère, Francesco-Maria ZANOTTI, né à Bologne le 6 janvier 1692, mort dans cette ville le 25 décembre 1777, s'est fait connaître comme mathématicien, littérateur et philosophe. Nous citerons de lui : *Poesie volgari e latine* (Florence, 1734, in-8); *Tre Orazioni sopra la pittura, la scultura e l'architectura* (Bologne, 1750, in-8); *Filosofia morale* (Ibid., 1754, in-8 ; Venise, 1763, in-8); *Dell' Arte poetica* (Bologne, 1768, in-8). On a réuni ses *Œuvres complètes* (Ibid., 1779, 9 vol. in-4) et ses *Œuvres choisies* (Milan, 1818, 2 vol. in-8). — Un autre frère, Ercole-Maria ZANOTTI, né à Paris en 1684, mort à Bologne le 13 septembre 1763, renommé comme prédicateur et théologien, a publié quelques *Discours* et des *Vies* de saints.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV.

ZAPOTÈQUE (LANGUE), l'une des langues du Mexique. Elle est parlée concurremment avec le mistèque, sur les territoires de Chiapa et d'Oaxaca, et a avec cette dernière langue de grandes analogies grammaticales. Juan de Cordova a donné : *Vocabolario Zapoteca* (Mexico, 1578), et Antonio del Pozo la *Grammaire* de cette langue.

Cf. H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages.*

ZAPPI (Felice), poëte italien, né à Imola en 1667, mort en 1719. Il était petit-fils de Giambattista Zappi, auteur de *Prato della filosofia spirituale.* Il fut l'un des fondateurs de l'Académie des Arcades, à Rome, où il exerçait la profession d'avocat. On a de lui des sonnets, des églogues, des *canzoni* estimés, malgré ses concessions au goût brillant et ingénieux de son temps. Son style est gracieux et remarquable par la perfection du détail, dit M. Perrens, qui loue en outre la nouveauté et l'agrément de ses inventions poétiques. Telles sont celles de son *Musée d'Amour*, renfermant les trophées des victoires du fils de Vénus, les deux épées qui percèrent le cœur de Pyrame et de Didon, la lampe d'Héro, les pommes d'Atalante, de Cydippe et de Pâris. Les sonnets de Zappi se distinguent par un élégant badinage. — Sa femme, Faustina, fille du peintre Carlo Maratti, a laissé aussi quelques poésies.

ZARATE (Augustin DE), historien espagnol du XVIe siècle, mort vers 1566. Il fut secrétaire du conseil royal de Castille, puis contrôleur des comptes. Charles-Quint l'envoya au Pérou, comme trésorier général. A son retour en Espagne, des documents qu'il n'avait pas osé mettre en œuvre plus tôt, pour ne pas « jouer sa vie », lui servirent à composer une *Historia del descubrimiento y conquista del Peru* (Anvers, 1555, pet. in-8 ; Séville, 1577, in-fol. et avec l'*Histoire* de F. Xerès, Madrid, 1729-1737, in-fol.). C'est une narration passionnée, mais véridique, à laquelle fait défaut l'élégance du style. Alfr. Uloa l'a traduite en italien (Venise, 1563, in-4), et de Broë en français (Amsterdam, 2 vol. in-12; Paris, 1742, 2 vol. in-12 et 1831, 2 vol. in-8).

ZARATE (Francisco LOPEZ DE), poëte espagnol, né à Logrono en 1580, et mort en 1658. Il fut secrétaire d'État sous le duc de Lerme, du temps de Philippe III. Il a écrit des *Poésies lyriques*, une comédie de circonstance et surtout un poëme religieux : *la Invencion de la Santa Cruz por Constantino el Grande*, divisé en 22 chants et où l'on retrouve l'imitation de la *Jérusalem delivrée* et les traces de l'influence italienne.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura ;* — Ticknor : *History of spanish Literature.*

ZARZUELA, petit drame lyrique espagnol et portugais. Assez semblable à notre opéra comique, il a deux actes. M. Ticknor dit que le nom de ces pièces n'est autre que celui d'une résidence royale située près de Madrid, où elles furent jouées pour le divertissement de Philippe IV.

ZAYAS Y SOTOMAYOR (Dona Maria DE), femme auteur espagnole du XVIIe siècle. Fille d'un gentilhomme, elle se distingua par son instruction et par son talent d'écrivain, aussi bien en prose qu'en vers. Elle est l'auteur de *Nouvelles exemplaires et amoureuses* (Novelas ejemplares y amo-

rosas ; Saragosse, 1638, in-8) et dont une suite est intitulée : *Nouvelles et soirées* (Novelas y saraos ; Ibid., 1647). Cet ouvrage, dont Lope de Vega fait l'éloge dans son *Laurier d'Apollon*, eut un grand succès et des éditions nombreuses. Plusieurs de ces nouvelles ont été réimprimées par Rivadeneyra dans les *Novelistas posteriores à Cervantes* (1851-54, 2 vol gr. in-8).

Cf. Ticknor : *History of spanish literature*, t. II ; — F. de Navarrete : *Introduction* de l'édit. Rivadeneyra.

ZAYDE, roman de Mme de La Fayette ; — tragédie de Chapelle (voy. ces noms).

ZEDLITZ (Joseph-Christian, baron DE), poëte allemand, né à Johannisberg (Silésie) le 28 février 1790, mort à Vienne le 16 mars 1862. Ayant quitté de bonne heure le service militaire et vivant tour à tour dans la retraite et les fonctions diplomatiques, il a écrit plusieurs volumes de vers, comme les *Couronnes des morts* (Todtenkraenze) et un poëme en dix-huit chants, *la Vierge des bois* (Waldfraulein). Il est l'auteur de la populaire ballade, *la Revue nocturne*, imitée par V. Hugo et par Laurent-Pichat et H. Chevreau dans *les Voyageuses*. [*Dict. des Contemp.*, les trois prem. édit.]

ZELL (Ulrich), imprimeur allemand, né à Hanau vers 1430, mort à Cologne vers 1500. Il travailla dans l'imprimerie de Füst et de Scheffer à Mayence, et alla s'établir à Cologne vers 1465. Parmi les ouvrages, d'une exécution soignée, sortis de ses presses, on cite l'édition princeps du *De Senectute*, de Cicéron (s. d., in-4), une belle *Bible* en latin (1470, 2 vol. in-fol.), etc.

Cf. Panzer : *Annales typographici*, et les autres ouvrages sur l'origine de l'imprimerie.

ZELUCO, roman de John Moore (voy. ce nom).

ZEND-AVESTA, recueil des livres sacrés des Perses, Parsis ou Guèbres. On en attribue la rédaction à Zoroastre (voy. ce nom). Les ouvrages qui le composaient étaient au nombre de vingt et un et portaient le titre de *naska* (en persan, *nosks*). Ils étaient consacrés principalement à l'exposition du dogme du mazdéisme ou magisme, et aux prescriptions du culte. Ils traitaient de la nature de Dieu et des esprits ; des prières et de l'aumône ; de la foi et de l'obéissance à la loi ; des moyens de combattre Ahriman (*Aghro-mainyas*, proprement : esprit malin), et de concourir à la ruine de son empire. Ils traitaient en outre de l'astronomie et de la médecine ; des animaux qu'il est permis de manger ; des fêtes et cérémonies ; de l'homme ; de l'emploi des richesses ; du moyen d'opérer des prodiges et des phénomènes, etc., etc. Le plus célèbre de ces livres, qui, dans l'ordre consacré, est le XXe, le *Vendidad*, indique les préservatifs à employer contre les créations d'Ahriman. Selon la tradition, à ces vingt et un naskas doivent en être ajoutés encore trois, mais seulement à la fin du monde. Aujourd'hui il n'existe en entier qu'un seul de ces livres, le *Vendidad*, et l'on a diverses parties des autres. Ce sont ces débris qui, avec un grand nombre de morceaux beaucoup moins anciens, constituent le *Zend-Avesta*.

Le *Zend-Avesta* se partage en deux grandes sections, savoir : 1° les livres zends, ainsi nommés de la langue dans laquelle ils sont écrits ; ils ont le nom collectif de *Vendidad-Sadé* et se composent de trois sortes d'écrits principaux : le *Vendidad* proprement dit, le *Yasna*, et le *Vispered*, enfin plusieurs autres livres secondaires : les *Iechts* et le *Sirouzé ;* 2° le *Boundehec*, ouvrage pehlvi, d'une rédaction moins ancienne.

Le *Vendidad* proprement dit est un livre de liturgie et de droit. Le *Yasna* (en persan, *Iseschne*) est également un livre liturgique, mais il est consacré spécialement aux sacrifices et aux cérémonies religieuses. Le *Vispered* est un petit recueil d'invocations et de prières. Les *Iechts* et le *Sirouzé* contiennent des instructions ou des commentaires destinés à éclairer certaines parties des autres livres. — Le *Boundehec* qui, à lui seul, forme la deuxième division des livres de Zoroastre, renferme un exposé méthodique de la cosmogonie et des doctrines religieuses des anciens Perses. Il est en même temps une sorte d'encyclopédie scientifique. Écrit en pehlvi avant le VIIe siècle de notre ère, il est probablement la version d'un livre canonique en langue zende.

Cette réunion d'écrits est, pour les Parsis, une collection canonique, un rituel et un bréviaire. L'enseignement religieux qu'elle renferme porte principalement sur la cosmogonie et peut se résumer ainsi : Il y a un principe éternel des choses, une force naturelle latente, qui, pouvant acquérir une forme personnelle, devient créatrice. Ce principe est le Zervane-Akéréné (l'infini éternel). La personnification qui en est issue est double : le bon esprit, Ormuzd (*Ahura-mazda*, qui paraît signifier suprême intelligence) et le mauvais esprit, Ahriman. C'est à Ormuzd, créateur universel, que s'adressent les prières et les sacrifices. Le soleil, vivificateur de toutes choses, est son emblème. Mais Ormuzd n'est pas le soleil, et le culte dont il a été l'objet chez les anciens Perses n'était point rendu à l'astre du jour, comme on l'a cru longtemps. Ahriman, bien que né au même moment qu'Ormuzd, lui est un peu inférieur en puissance ; il est l'auteur des imperfections de la nature, des désordres physiques, des vices des hommes.

Ormuzd est le premier et le plus grand des Amschaspands (*Amscha-spenta*, saints immortels). Ceux-ci sont au nombre de six. Ils ont pour rôle d'aider leur chef dans la résistance à Ahriman, secondé lui-même dans ses mauvaises intentions par les Darvands. La hiérarchie des esprits célestes ne s'arrête point là. Au-dessous des Amschaspands, il y a les ministres de leurs volontés, les Izeds et ceux-ci usent des services des innombrables Ferouers ou Fravachi, lesquels remplissent, dans le mazdéisme, l'emploi réservé aux anges gardiens et protecteurs dans d'autres religions. Du côté d'Ahriman se trouve la légion des génies malfaisants appelés dews (en zend, *daêva*).

Le *Zend-Avesta* est resté longtemps inconnu aux Occidentaux. Chardin, dans son voyage en Perse, tenta d'en acquérir une notion, et fut rebuté par des difficultés matérielles. On apporta en Europe, en 1723, un des livres du *Zend-Avesta*, le *Vendidad*, qui fut déposé à la Bibliothèque d'Oxford ; mais personne n'en put pénétrer le sens, l'ignorance du zend étant alors générale. Enfin, Anquetil-Duperron alla étudier en Asie les langues zende, pehlvie, parsie et sanscrite, et fit, sous la dictée des *destours*, une version des livres dont il ambitionnait de doter la science et la philosophie. Il revint en France au bout de huit ans, en 1762, riche de cent quatre-vingts manuscrits qu'il donna presque tous à la Bibliothèque du Roi. Il publia le résultat de ses travaux, sous le titre de *Zend-Avesta, ouvrage de Zoroastre, contenant les idées théologiques*, etc. (Paris, 1771, 2 vol. en 3 tomes in-4). Il joignit à sa traduction un discours préliminaire dans lequel il donna les détails venus à sa connaissance sur les livres zends, et une *Vie de Zoroastre* selon la tradition légendaire.

Le texte du *Vendidad* a été publié, d'après les manuscrits de Paris, avec une traduction latine et des variantes, par Olshausen (Hambourg, 1829, in-4). Une première traduction allemande de l'*Avesta* avait été publiée par Kleuver dès 1776 (Riga, 3 vol.) ; une plus récente a été faite d'après le texte original par le docteur Spiegel (Leipzig, 1852-63, 3 vol. in-8) Eugène Burnouf a publié en

partie le texte du même ouvrage (*Vendidad-Sadé*, texte lithographié, 1829-43, in-fol.) avec un *Commentaire sur le Yasna*. Le *Vendidad-Sadé* avait été traduit en pehlvi à une époque inconnue. M. J. Thonnelier a publié pour la première fois le texte de cette version (Paris, 1860 et suiv., in-fol. autographié). Le *Yasna*, l'une des parties du *Vendidad-Sadé*, avait été en outre traduit en sanscrit par Neriosengh. Nous avons aussi cette version, et Eugène Burnouf s'en est aidé pour rectifier la traduction d'Anquetil-Duperron. M. Müller a donné une traduction en allemand du *Boundehec*.

Cf. Anquetil-Duperron : *Préface* de sa traduction du *Zend-Avesta* (Paris, 1771), et trois *Mémoires*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XXXIV, XXXVII et XXXVIII ; — l'abbé Foucher : *Traité historique de la religion des Perses*, dans le même recueil, t. XXV, XXVII et XXIX ; — Eugène Burnouf : *Commentaire sur le Yaçna* (Paris, 1833, 2 vol. in-4) ; — Hammer : *Mémoire sur le culte de Mithra*, publié par Spencer Smith (Paris, 1833, in-8) ; — Lajard : *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra* (Paris, 1847-48, in-fol. et in-4) ; — Sohrabji Shapourji : *Essai sur les livres religieux de Zoroastre, leur langue, leur antiquité* (Bombay, 1859, in-8, en guzzarate) ; — J. Darmstetter : *Notes sur l'Avesta*, dans les *Mémoires* de la Société de linguistique de Paris, t. III.

ZENDE (LANGUE), la plus importante des langues persanes, appartenant à la famille indo-européenne (voy. ces mots). Le zend passe pour la source même de ces langues, et il a été parlé anciennement dans la Bactriane. Il est la langue du magisme ou mazdéisme, c'est-à-dire de la doctrine religieuse attribuée à Zoroastre et dont le *Zend-Avesta* offre l'exposition. Il a été en usage antérieurement au pehlvi et au parsi. On peut affirmer que le zend, tel que nous le trouvons dans les monuments écrits, était une langue morte dès le temps de Darius, fils d'Hystaspe, ou 500 ans avant notre ère. Elle ne subsiste plus aujourd'hui que dans la liturgie des Parsis ou Guèbres disséminés dans la Perse et l'Inde, et encore ceux-ci, vraisemblablement, récitent-ils leurs prières sans les comprendre. Le zend est une langue surchargée de voyelles; les mots y sont extrêmement longs. Comme le sanscrit et d'autres langues anciennes, il possède les privatifs *a* et *e*, dont on fait un fréquent emploi ; il n'a ni article ni genres. Il admet trois nombres ; les prépositions proprement dites sont absentes, mais beaucoup de cas, dans les noms, sont formés au moyen d'affixes. L'alphabet zend a varié, suivant les époques, quant au nombre de ses caractères ; l'alphabet le plus complet est composé de 50 lettres dont 15 voyelles et 35 consonnes. La lettre *l* fait défaut, et se trouve remplacée par *r*. Les caractères s'écrivaient de droite à gauche.

Cf. Burton : *Historia veteris linguæ persicæ* (Londres, 1657); — Paulin de Saint-Barthélemy : *De Antiquitate linguæ zendicæ* (Rome, 1798); — Anquetil-Duperron : *Recherches sur le Zend*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, t. XXXI ; — R. Rask : *Ueber das Alter und die Echtheit der zend. Sprache*, trad. du danois en allemand par Fr. H. von der Hagen (Berlin, 1826, petit in-8) ; — De Bohlen : *De Origine linguæ zendicæ*, dans le *Journal des savants* (août 1832) ; — J.-A. Vullers : *Institutiones linguæ persicæ cum sanscrita et zendica lingua comparatæ* (Giessen, 1840) ; — Fr. Bopp : *Grammaire comparée du sanscrit, du zend*, etc., trad. en français par M. Michel Bréal (Paris, 1866, et suiv.) ; — Eug. Burnouf : *Commentaire sur le yaçna* (Paris, 1833, 2 vol. in-4), et *Etudes sur la langue et les textes zends*, dans le *Journal asiatique* (1840-44) ; — John Romer : *Zend : is it an original language ?* (Londres, 1855, in-8) ; — Pietraszewski : *Abrégé de la grammaire zende* (Berlin, 1861) ; — Dr Fr. Müller : *Zend. Studien* (Vienne, 1863).

ZENO (Apostolo), critique, poëte et auteur dramatique italien, né à Venise en 1668, mort en 1750. Il fut, comme historiographe de la cour de Vienne, le prédécesseur de Métastase. Il publia à Venise, avec Scipion Maffei, le *Giornale de' letterali*, où il montra comme critique un jugement sûr. Il entreprit de réformer la scène lyrique italienne, et par réaction contre le système qui sacrifiait complétement le poëme à la musique, il fit de l'opéra une tragédie, réduisant à son tour la musique à un rôle très-secondaire. Ses principales pièces dans ce genre sont : *Iphigénie, Thémistocle, Andromaque, Mérope, Joseph, Daniel, Ezéchias, Mithridate*. Il écrivit aussi des tragédies et quelques comédies. Ses *Œuvres dramatiques* forment 10 volumes (Venise, 1744). Ses *Poésies* ont été réunies (2 vol. in-4). On a encore de lui : *Dissertazioni vossiane* (2 vol. in-4).

Cf. Fr. Negri : *Vita di Apostolo Zeno* (Venise, 1816, in-8) ; — Tiraboschi : *Storia della letterat. ital.*, t. IV.

ZÉNOBIE, tragédies de l'abbé d'Aubignac, de J. Magnon et de Montauban (voy. ces noms).

ZÉNODOTE, Ζηνόδοτος, grammairien grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Éphèse. Il vécut sous Ptolémée, fils de Lagus, et sous Ptolémée Philadelphe qui le nomma intendant de la bibliothèque d'Alexandrie. Chargé, en même temps qu'Alexandre d'Étolie et Lycophron de Chalcis, de reviser le texte des poëtes grecs, Zénodote eut en partage les poëtes épiques; il s'appliqua au texte d'Homère et en fut le premier recenseur (Διορθωτής).

Cf. Heffte : *De Zenodoto ejusque studiis homericis* (Gœttingue, 1848, in-8).

ZÉNON D'ÉLÉE, Ζήνων, philosophe grec du Ve siècle avant J.-C., né à Élée dans la Grande-Grèce. Disciple de Parménide, il alla, vers l'âge de quarante ans, à Athènes avec son maître et Socrate, alors fort jeune. Il a défendu le système de Parménide contre l'école ionienne. L'un des premiers, il écrivit en prose. Aristote le considère comme l'inventeur de la dialectique. Suidas cite les titres suivants de ses ouvrages : *les Controverses*, Ἔριδες ; *Explication d'Empédocle*, Ἐξήγησις τοῦ Ἐμπεδοκλέους ; *Contre les philosophes naturalistes*, Πρὸς τοὺς φιλοσόφους περὶ φύσεως. Quelques fragments de Zénon d'Élée ont été recuillis par Mullach et réunis dans la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Crell : *De Zenone* (Leipzig, 1724, in-4) ; — Gerling, *De Zenonis paralogismis motum spectantibus* (Marbourg, 1825, in-8) ; — V. Cousin : *Fragments philosophiques*.

ZÉNON DE CITTIUM, philosophe grec, né à Cittium, dans l'île de Chypre, vers 358 avant J.-C., mort vers 260. S'étant fixé à Athènes, il fut d'abord disciple de Cratès le Cynique. Il eut ensuite pour maîtres Stilpon, Diodore Cronus, le plus célèbre dialecticien de l'école mégarique, Xénocrate et Polémon, les successeurs de Platon à la tête de l'Académie. Après vingt ans d'études sous ces différents maîtres, il enseigna lui-même et donna ses leçons au Portique (Στοά), ancien lieu de réunion des poëtes, qui était situé au nord-ouest de l'Agora. La renommée de Zénon s'étendit au loin. Le roi de Macédoine Antigone Gonatas fut son disciple; le roi d'Egypte Ptolémée Philadelphe lui fit des offres brillantes pour l'attirer à sa cour. Les Athéniens ne méconnurent pas le talent et les vertus de Zénon; ils lui offrirent le droit de cité, et après sa mort lui votèrent une couronne d'or et un tombeau dans le Céramique. Sa doctrine, qui fut profondément modifiée par ses successeurs et surtout par Chrysippe, réunissait à la morale des cyniques la physique d'Héraclite, la logique des Mégariens et de l'Académie.

Le premier ouvrage qu'il paraît avoir composé portait le titre de Πολιτεία (*Politique*); il y repoussait, comme les cyniques, les mœurs, les lois, les sciences et les arts. Aussi disait-on de ce traité qu'il avait été écrit sur la queue du chien. Ses autres ouvrages étaient : *De la Vie selon la nature humaine*, Περὶ τοῦ κατὰ φύσιν βίου; *De l'Appétit ou*

De la Nature humaine, Περὶ ὁρμῆς, ἢ περὶ ἀνθρώπου φύσεως; *Des Passions*, Περὶ παθῶν; *Du Devoir*, Περὶ τοῦ καθήκοντος; *Questions générales*, Καθολικά; *De l'Univers*, Περὶ τοῦ ὅλου; *De la Raison*, Περὶ τοῦ λόγου; *De l'Expression*, Περὶ λέξεως; *De l'Education grecque*, Περὶ Ἑλληνικῆς παιδείας; *De l'Etre*, Περὶ τῆς οὐσίας; *l'Art de l'amour*, Ἐρωτικὴ τέχνη, ouvrage que l'on croit avoir été un développement de quelque théorie du *Banquet* de Platon; des *Commentaires;* des *Problèmes;* des *Leçons sur la poésie*, etc. Tous ces ouvrages ont été perdus.

Cf. Jenichen : *De Zenone Cittico* (Leipzig, 1724, in-4); — D. Heinsius : *De Philosophia stoica* (Leyde, 1627, in-4); — Tiedemann : *Système de la philosophie stoïcienne*, en allemand (Leipzig, 1776, 3 vol. in-8); — Henri Ritter : *Histoire de la philosophie*, t. III.

ZERDUST, poëte persan, auteur de deux poëmes composant une fabuleuse *Histoire de Zoroastre* (voy. ZOROASTRE).

ZERNITZ (Christian-Frédéric), poëte allemand, né à Tangermunde (Saxe) en 1717, mort en 1745, à l'âge de vingt-huit ans. Dans cette carrière si courte il se distingua entre les partisans de Gottsched, comme collaborateur des *Récréations* de Schwabe et comme auteur de poésies pures et élevées. Il a composé quelques pièces lyriques, des idylles et surtout deux poëmes didactiques : *De la Nature et de l'art dans les pastorales* (Vernünftige Gedanken von der Natur und Kunst in Schæfergedichten), imitation un peu monotone de Boileau; *Du Plan du monde* (Gedanken von dem Entzwecke der Welt), où l'auteur s'inspire heureusement de l'*Essai sur l'homme* de Pope. Les *Œuvres* de Zernitz ont été publiées après sa mort (Hambourg, Leipzig, 1748).

ZESEN (Philippe DE), ou ZESE, sous forme latine CŒSIUS, poëte critique et romancier allemand, né à Biorau, près de Dessau, le 8 octobre 1619, mort à Hambourg le 13 novembre 1689. Il étudia à Wittemberg et à Leipzig, fit partie des sociétés poétiques du temps et en fonda lui-même une à Hambourg en 1643, dans l'intérêt de la langue allemande (Deutschegesinnte Genossenschaft). Il voyagea beaucoup en Allemagne, en France, en Hollande, luttant contre le besoin, et habita quelque temps Amsterdam. Il se livra à de nombreux travaux critiques sur la poésie et la langue, et professa des principes de purisme national qui trouvèrent beaucoup d'adversaires. Il voulait bannir tous les mots étrangers et allait jusqu'à remplacer les noms anciens des dieux grecs par des dénominations allemandes exprimant leurs attributs. Il proposait aussi un nouveau système d'orthographe, celle qui consiste à écrire comme on parle. Les divers ouvrages où il soutint ces idées sont *l'Helicon allemand* (Hochdeutscher Helicon; Wittemberg, 1640), traité d'art poétique; *Exercices de haut-allemand* (Hochdeutsche Sprachübung; Hambourg, 1643), recueil de dialogues; *Rosemonde* (Rosenmond; Ibid., 1651), autre recueil de dialogues sur la langue, ses dialectes et l'alphabet.

Le nombre des écrits publiés par Zesen s'élève à plus de soixante-dix, et il en a laissé, en outre, plus de quarante inachevés. Ils comprennent, outre les précédents, des poésies, parmi lesquelles on signale deux recueils de chants lyriques estimables : la *Joie du printemps* (Fruhlingslust; Hambourg, 1642), et *Flamme de jeunesse et d'amour* (Jugend und Liebes-Flammen; Ibid., 1651); des épigrammes, etc.; puis des romans qui eurent plus de réputation que de valeur : *Rosemonde de l'Adriatique* (Adriatische Rosamunde; Amsterdam, 1685), publié sous le pseudonyme de Ritterfeld de Blaa, imitation des auteurs italiens; l'*Histoire merveilleuse d'Ibrahim et d'Isabelle* (Amsterdam, 1645); *Assenat* (Nuremberg, 1670); *Samson*, histoire d'amour (Nuremberg, 1679), et quelques autres ouvrages imités de ceux de Scudéri, et qui en ont toute la prolixité.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur* (Leipzig, 1865, t. II).

ZEUGMA, synonyme d'*Adjonction*. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ZIMMERMANN (Jean-Georges, chevalier DE), médecin et écrivain suisse, né à Brugg (Argovie), le 8 décembre 1728, mort le 7 octobre 1795. Il étudia la médecine à Gœttingue, l'exerça d'abord à Berne et dans sa ville natale, puis passa à Hanovre, en qualité de chirurgien du roi d'Angleterre. Il soigna Frédéric II dans sa dernière maladie. Ses violentes sorties contre la secte de l'illuminisme et contre la Révolution française lui attirèrent de grands désagréments; il tomba dans l'hypochondrie et mourut fou. Parmi ses ouvrages de médecine, plusieurs, notamment son remarquable traité de l'*Expérience en médecine* (Zurich, 1763-64, 2 vol.), ont été traduits en français. Mais Zimmermann s'est fait un nom européen par des écrits de littérature philosophique, dont le principal est son *Essai sur la solitude* (Ueber die Einsamkeit; Zurich, 1755; édition entièrement refondue, 1784-85, 4 vol.) : c'est une suite de dissertations particulières où l'on trouve d'excellentes observations sur l'homme et les relations sociales. Il a été traduit en français par Mercier (1790), par Jourdan (1825). Un autre essai souvent cité est celui *Sur l'Orgueil national* (Von Nationalstolze; Zurich, 1758). Il faut mentionner aussi ses écrits intitulés : *Sur Frédéric le Grand, et mes entretiens avec lui un peu avant sa mort* (Ueber Frederich dem Grossen und meine Unterredung, etc.; Leipzig, 1788); *Fragments sur Frédéric le Grand* (Fragmente über Fr.; Ibid., 1790, 3 vol.), qui n'ont pas tout l'intérêt auquel on pourrait s'attendre. On a publié les *Lettres de Zimmermann à quelques amis de Suisse* (Briefe an einige seiner Freunde; Aarau, 1830).

Cf. Wichmann : *Zimmermann's Krankengeschichte* (Hanovre, 1786).

ZINGANE (LANGUE). — Voyez BOHÉMIENNE.

ZINKEISEN (Jean-Guillaume), historien allemand, né à Altenbourg le 11 avril 1803, mort le 5 janvier 1863. Il fut, de 1840 à 1851, rédacteur de la *Gazette officielle de Prusse*, et a publié plusieurs ouvrages historiques, dont il a recueilli les matériaux dans divers voyages; tels sont : *Histoire de l'empire des Osmanlis en Europe* (Gesch. der osm. Reichs, etc.; Hambourg, 1840-54, tom. I-III); *Histoire de la révolution grecque* (Gesch. der griech. Rev.; Leipzig, 1840, 2 vol.). [*Dict. des contemp.*, les trois prem. édit.]

ZINKGREF (Jules-Wilhem), poëte et compilateur allemand, né à Heidelberg le 3 juin 1591, mort à Saint-Goar le 1er novembre 1635. Après avoir beaucoup voyagé, il remplit des fonctions publiques à Strasbourg, à Worms, etc., courut plusieurs grands dangers et mourut de la peste. Ami de M. Opitz, dont il édita le premier les poésies, il y mêla quelques-unes des siennes. On cite son *Eloge du soldat* (Francfort, 1632) comme une heureuse imitation de Tyrtée. Son principal ouvrage est un recueil d'*Apophthegmes de la sagesse allemande* (Der deutschen scharfsinnige Kluge Sprüch Apophthegmata; Strasbourg, 1626, 2 vol. in-8). Son beau-père, Weidner, en a donné une édition considérablement augmentée (Amsterdam, Elzévir, 1653, 5 vol., plusieurs éditions)

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.* (Leipzig, 1865, 4e édit.), t. II.

ZINZENDORFF (Nicolas-Louis, comte DE), poëte et prédicateur allemand, né à Dresde le 26 mai 1700, mort à Herrnhut le 9 mai 1760. Fondateur de la célèbre association des Frères Moraves ou

Herrnhuttes, il fit de nombreux voyages pour surveiller ou organiser des missions en Livonie, en Prusse, dans l'Amérique du Nord, en Angleterre, en Hollande. Il composa plus de deux mille chants religieux conformes à l'esprit de sa communion, et souvent naïfs jusqu'à la puérilité; ils ont été publiés sous le titre de *Poëmes allemands* (Deutsche Gedichte; Herrnhut, 1737; édition de Knapp, Stuttgart, 1845). Ses *Sermons, Homélies* et *Discours*, non moins nombreux que ses poésies, tournaient à l'emphase et aux jeux de mots.

Cf. Varnhagen von Ense : *Denkmale*, t. V.

ZOEGA (Georges), célèbre antiquaire danois, né à Dahlen (Jutland) le 20 décembre 1755, mort à Rome le 10 février 1809. Fils d'un pasteur luthérien, il montra de bonne heure beaucoup de goût pour l'étude des langues, de l'histoire et des monuments de l'art, et fut envoyé à l'école d'Altona, puis à l'Université de Gœttingue; il y suivit particulièrement les leçons de Heyne et se pénétra des écrits de Winckelmann. Le ministre danois Guldberg le chargea du classement des médailles de Copenhague, puis d'une mission d'études numismatiques à l'étranger, mission qui, au milieu de divers incidents, dura toute sa vie. Après avoir visité les collections de Vienne (1782), Zoega passa à Rome, où il fut fixé par la faveur et l'amitié du savant archéologue Borgia, secrétaire de la Propagande. Il s'y maria secrètement, et, par amour, abjura le luthéranisme. Il n'en conserva pas moins sa mission, que, d'après la loi de son pays, son changement de religion devait lui faire perdre. Le cardinal Borgia lui assura une studieuse indépendance en le faisant nommer interprète de la Propagande. Lorsque l'Institut national fut créé, Daunou le fit attacher à la section d'histoire et d'antiquités. En même temps Zoega était élu membre de la Société royale des sciences de Copenhague.

Un premier ouvrage, *Nummi ægyptii imperatorii prostantes in Museo borgiano Velitris* (Rome, 1787, in-4), fonda sa réputation dans l'Europe savante, par l'étendue de l'érudition et la solidité de la critique. Son second ouvrage, entrepris à la demande du pape Pie VI, et qui a pour titre : *De Usu et origine obeliscorum* (Ibid., 1797 [1800], in-fol.), fut le fruit de sept ans de travail; il rattache l'étude des monuments mystérieux de l'Egypte à celle de l'histoire et de la religion, et ouvre la voie à l'explication des hiéroglyphes. Il faut citer ensuite son *Catalogus codicum copticorum manuscriptorum Musæi borgiani* (Ibid., 1805, in-8), et la belle publication, restée inachevée, des *Basirilievi antichi di Roma* (Ibid., 1808, grand in-4). Le savant F.-G. Welcker, qui a traduit en allemand ce dernier ouvrage (die Antiken Bas-reliefe von Rom; Giessen, 1811-12, 2 vol. in-8), a publié en outre de Zoega un volume de *Dissertations* (Ibid., 1817, in-8), et un *Recueil de lettres* (Sammlung seiner Briefe, etc.; Stuttgart, 1819, 2 vol. in-8).

Cf. Welcker : *G. Zoega's Leben*, dans l'édit. des *Lettres*.

ZOHAÏR (BEN-ABOU-SELMA), célèbre poëte arabe de la seconde moitié du VI^e siècle. Il est auteur d'un des sept poëmes dits *Moallakâts* (voy. ce mot). Le texte, composé de 64 distiques, a été publié par Arnold (Leipzig, 1750), par W. Jones (1782), avec une version anglaise, par Caussin de Perceval; une traduction a été donnée par le fils de ce dernier dans son *Histoire des Arabes*. Une édition en arabe et en latin a été donnée par Rosenmüller (Leipzig, 1792, in-4) et reproduite par lui dans les *Analecta arabica* (1826). Zohaïr est le père du célèbre poëte Câb.

ZOÏLE, Ζωΐλος, grammairien grec, né, d'après les plus nombreuses autorités, à Amphibolis, et selon quelques auteurs à Ephèse. Il paraît avoir vécu au IV^e siècle avant J.-C.; toutefois Vitruve le fait vivre au III^e, sous Ptolémée Philadelphe, et dit que, méprisé par ce roi à cause de ses attaques contre Homère, il se donna la mort. C'est là une légende très-incertaine. On sait pourtant qu'il critiqua vivement les fables que contiennent les poésies homériques, et que, pour cette raison, il fut surnommé *le Fouet d'Homère* (Ὁμηρομάστιξ). Il ne critiqua pas avec plus de ménagement Isocrate et Platon, et son nom est resté synonyme de critique envieux. Pourtant Denys d'Halicarnasse le tient en grande estime. Nous ne possédons rien de ses écrits, dont les titres suivants nous sont connus : *Sur Amphipolis, Histoire du monde jusqu'à la mort de Philippe, Contre Isocrate, Neuf livres contre les poésies d'Homère, Contre Platon.*

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I; — Clinton : *Fasti hellenici*, t. III.

ZOLLIKOFER (Georges-Joachim), prédicateur allemand, né à Saint-Gall (Suisse) le 5 août 1730, mort le 22 janvier 1822. Il étudia à Utrecht la théologie, la philosophie et les langues, remplit diverses fonctions ecclésiastiques et fut, en 1758, prédicateur de la commune réformée à Leipzig. Orateur renommé et écrivain de mérite, il traita dans la chaire les questions philosophiques sous une forme accessible au peuple. Ses *Sermons* composent de nombreux recueils, parmi lesquels on cite comme les plus remarquables les *Sermons sur la dignité humaine* (Predigten über die Würdigkeit der Menschen; Leipzig, 1784, 2 vol.).

ZONARAS (Jean), Ἰωάννης ὁ Ζωναρᾶς, historien et théologien byzantin, mort vers 1130. Il fut commandant des gardes et secrétaire d'Alexis I^er Comnène. Sous Jean II, il entra dans un monastère du mont Athos. Il est l'auteur d'une *Chronique* en dix-huit livres commençant à la création du monde et finissant à la mort d'Alexis en 1118. C'est une compilation utile et assez bien faite, surtout d'après Josèphe et Dion Cassius. La *Chronique* de Zonaras, éditée d'abord par J. Wolf (Bâle, 1557, 3 vol. in-fol.), a été réimprimée dans les byzantines du Louvre et de Bonn. Elle a été traduite en français par le président Cousin, dans son *Histoire romaine* (Paris, 1866, 2 vol. in-12). On a en outre de lui des *Commentaires* sur les canons des Apôtres et des conciles, ainsi que sur les épîtres canoniques des papes; ils ont été insérés dans le *Jus græco-romanum* de Leunclavius, et dans les *Pandecta canonum* (1672). On lui attribue encore un *Lexique*, édité par Tittmann (Leipzig, 1803, 2 vol. in-4).

Cf. Vossius : *De Historicis græcis*; — Fabricius : *Bibliotheca græca*.

ZOROASTRE, réformateur du magisme chez les Perses. Il apparaît, au milieu des ténèbres de l'antiquité orientale, comme un législateur, un prophète, un philosophe. On ne sait à quelle époque il a existé, et l'on a même douté de son existence. De témoignages anciens on concluait qu'il avait vécu du VI^e au V^e siècle avant J.-C., sous les rois de Perse Cyrus, Cambyse et Darius I^er; mais Volney, suivant le texte de Justin, place Zoroastre sous Ninus et Sémiramis, près de 2,000 ans avant notre ère. Peut-être y a-t-il eu plusieurs personnages du même nom dont on a réuni et confondu les rôles. Les seuls monuments orientaux sur lesquels repose la vie de Zoroastre sont deux poëmes persans, intitulés *Histoire de Zoroastre*, qui appartiennent au même auteur, Zerdust, et qui paraissent avoir été composés vers la fin du XVI^e siècle de l'ère chrétienne.

D'après ces poëmes, la naissance du législateur, qui descendait du sang des rois de Perse, est entourée de prodiges, comme sa vie entière, qui n'est qu'une suite de miracles au milieu desquels s'accomplissent la révélation et la propagation de ses livres sacrés. Ces poëmes romanesques sont

dépourvus de dates et d'indications géographiques; leurs renseignements sur les dogmes et la morale de Zoroastre sont nuls; ils ne se distinguent enfin que par l'audace des exagérations. Pour la doctrine de Zoroastre, elle est contenue dans le *Zend-Avesta* (voy. ces mots).

ZOSIME, Ζώσιμος, historien grec du v[e] siècle. Il était païen et appartenait à une famille patricienne. On a de lui une histoire des empereurs qui nous est parvenue sous le titre d'*Histoire nouvelle*, Ἱστορία νέα. Elle est en six livres, commence à Auguste et se termine en 425, sous Théodose II. C'est un ouvrage écrit purement, avec clarté, et en général exact. L'auteur cherche à pénétrer les causes des événements, et il attribue la décadence de l'empire surtout à l'abandon de la religion nationale. Aussi lui a-t-on reproché sa partialité contre le christianisme. D'abord publiée dans une traduction latine par Leunclavius (Bâle, 1576, in-fol.), l'*Histoire de Zosime* a été imprimée par Henri Estienne avec Hérodien (Paris, 1581, in-8). Les meilleures éditions sont celles de Sylburg, dans les *Scriptores historiæ romanæ minores*, t. III (1590), de Reitemeyer (Leipzig, 1784, in-8), de Bekker, dans la Byzantine de Bonn (1837). Zosime a été traduit en français par le président Cousin, dans son *Histoire romaine* (Paris, 1686, 2 vol. in-12).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII ; — Reitemeyer : *Disquisitio in Zosimum ejusque fidem*, dans son édition.

ZSCHOKKE (Jean-Henri-Daniel), historien et littérateur allemand, né à Magdebourg le 22 mars 1771, mort à Aarau (Argovie) le 27 janvier 1848. Orphelin de bonne heure, il eut une première jeunesse aventureuse, quitta le toit paternel, se joignit à une troupe de comédiens, leur improvisa des pièces et les joua lui-même; puis, revenant dans sa famille, fut envoyé à l'université de Francfort-sur-l'Oder, où, cédant encore à sa passion pour le théâtre, il composa deux drames: *Abellino le bandit* et *Julius von Sassen*, qui furent représentés avec beaucoup de succès. Repoussé de la carrière du professorat par l'administration prussienne à cause de ses idées libérales, il visita l'Allemagne et la France, puis se fixa en Suisse, à Reichenau, où il fonda une école dont la prospérité fut arrêtée par les événements politiques, en 1798. Il alla se réfugier à Aarau, où il remplit diverses fonctions administratives et politiques, et contribua à l'affermissement de l'unité et de la liberté helvétique, tout en se faisant un nom par son activité littéraire.

Zschokke, historien, romancier, poëte, journaliste, économiste, a déployé dans les divers genres une heureuse fécondité. Dans l'histoire, il se place au premier rang après l'historien national de la Suisse, Jean de Müller, par les ouvrages suivants : *Histoire de l'Etat libre des trois ligues dans la Rhétie* (Geschichte der Freistaats der drei Bünde, etc.; Zurich, 1798, in-8); *Histoire de la lutte et de la chute des cantons montagnards et forestiers de la Suisse* (Gesch. von Kampfe und Untergange der schweizer Berg und Waldcantone; Ibid., 1801, in-8), traduite en français par Briatta (Paris, 1802, in-8), et par Pictet (Genève, 1823, in-8); *Histoire du peuple bavarois et de ses princes* (Gesch. der bair. Volks und, etc.; Aarau, 1813-18, 4 vol. in-8, plus. édit).; *Histoire de la Suisse pour les Suisses* (Des Schweizerlandes Gesch. fur, etc.; Zurich, 1822, in-8, souvent réimpr.), traduite en français par Ch. Monnard (Aarau, 1823, in-8), et par Mauget (Paris, 1828, 2 vol. in-8); un recueil de *Mélanges d'histoire moderne universelle* (Miscellen für die neueste Weltkunde, 1807-13); *Choix d'écrits historiques* (Ausgewaehlte histor. Schriften; Aarau, 1830, 16 vol.). Comme romancier, il se distingue par la naïveté et l'humour; il a produit plusieurs séries de *Contes suisses*, traduits par Loève-Veimars (Paris, 1828, 4 vol. in-12), de *Matinées suisses*, traduites par Cherbulliez (1830-32, 12 vol. in-12), de *Nouvelles allemandes*, traduites par X. Marmier (1847, in-18). Les *Poésies* et les *Drames* ont moins de valeur. On a réuni ses *Œuvres complètes* (Saemmtliche Schriften; Aarau, 1825, 40 vol. in-16); et un *Choix de nouvelles et de poésies* (Ausgewaehlte Novellen und Dichtungen; Ibid., 10[e] édit., 1858, 17 vol. in-16).

Cf. Münch : *Zschokke, nach seinen vorzüglichsten Lebensmomenten* (Haag, 1830, in-8); — E. Frensdorf : *Notice sur la vie de Z.* (Liége, 1844, in-8); — Baer : *Z., sein Leben und seine Werke* (Winterthur, 1849, in-8).

ZUCCHI (Bartolommeo), littérateur italien, né à Monza vers 1560, mort au même lieu le 25 août 1631. Habile calligraphe, il fut le secrétaire du cardinal de Mondovi et l'ami de Baronius. On cite de lui un traité de l'art épistolaire : *l'Idea del segretario* (Venise, 1606, in-4, plusieurs fois réimprimé); quelques ouvrages d'histoire : *Istoria di Theodolinda, reina de' Longobardi* (Milan, 1613, in-4); *Istoria della corona ferrea* (Ibid., 1619, in-4), etc.

ZURITA (Geromino) ou ÇURITA, historien espagnol, né à Saragosse le 4 décembre 1512, mort dans cette ville le 31 octobre 1580. Dès sa jeunesse, il se fit remarquer par la rare culture de son esprit et l'étendue de ses connaissances. Il fit ses études à l'université d'Alcala. En 1547, les cortès d'Aragon ayant créé l'emploi de chroniqueur national de la couronne, il fut nommé à ces fonctions. Il se consacra tout entier à cette œuvre, visita toutes les archives de l'Espagne, de l'Italie et de la Sicile et, mettant en ordre tous les matériaux qu'il avait recueillis, publia, peu de mois avant sa mort, les *Annales de la couronne d'Aragon* (1580, 6 vol. in-fol.). C'est l'histoire complète de ce royaume depuis son origine jusqu'à la mort de Ferdinand le Catholique : « histoire écrite, dit M. Rosseeuw Saint-Hilaire, avec science, impartialité, droiture, mais sans aucun talent d'écrivain et d'une insupportable prolixité. On la consulte avec fruit, mais on ne la lit pas. » La *Correspondance* de Zurita a été publiée par les soins de son ami Ambrosio de Morales.

Cf. Prescott : *Histoire de Ferdinand et d'Isabelle;* — Lalassa : *Biblioteca nueva*, t. I, p: 358-373; — Gil y Zarate : *Manual de literatura;* — Ticknor : *History of spanish literature*, t. III; — Rosseeuw Saint-Hilaire : *Hist. d'Espagne*, t. VI.

ZWINGLI (Ulric ou Huldreich), ou ZWINGLE et ZUINGLE, prédicateur et écrivain allemand, auteur de la Réforme en Suisse, né le 1[er] janvier 1484 à Wildausen, dans le Toggenbourg, mort à Cappel, le 12 octobre 1531. Il étudia tour à tour à Bâle, à Berne et à Vienne, puis devint régent à Bâle en 1502, et curé de Glaris en 1506. Passionné pour les lettres classiques, il se lia avec Erasme. En 1512 il suivit, comme aumônier, les Suisses enrôlés pour chasser les Français du Milanais. Au retour de l'expédition, il s'élevait contre l'usage de se mettre à la solde de l'étranger. En 1516, devançant Luther, il dénonçait les abus du culte et en demandait la simplification; il prêchait contre les images, les pénitences inutiles, les pèlerinages, la vénalité des indulgences. De Glaris il passa, comme pasteur, à Einsiedeln, puis en 1518 à la cathédrale de Zurich, où son influence devint toute-puissante. Il fit décréter par le sénat l'enseignement textuel du Nouveau Testament, puis la libre prédication de l'Evangile, enfin l'abolition du célibat ecclésiastique. En 1524 il se maria. L'année suivante, après la suppression de toutes les cérémonies et pratiques condamnées par Zwingle, on célébrait

la sainte cène, selon sa doctrine, comme un acte purement commémoratif de la passion du Christ. C'était le point sur lequel il se séparait le plus complétement de Luther. La réforme de Zwingle, triomphante à Zurich, fut condamnée par la diète assemblée à Lucerne, où le réformateur fut brûlé en effigie. Condamné une seconde fois à la conférence de Bade, en Argovie, et mis hors la loi, Zwingle se défendit à Berne devant le grand conseil, qu'il convertit à ses doctrines. Alors la guerre éclata entre les cantons catholiques et les cantons protestants. Les Zurikois furent vaincus à Cappel, où Zwingle fut tué en confessant sa foi. Son corps fut mis en pièces par les vainqueurs.

On cite de lui des écrits dogmatiques ou de polémique religieuse, tels que : *Avis sur les images et la messe* et surtout sur son *Exposition de la foi chrétienne* (Ercklaerung des christlichen Glaubens), puis des écrits pédagogiques et des petits livres pour l'édification de l'enfance chrétienne; quelques lettres politiques adressées *Aux Confédérés* (Vermahnung an die Eydgnossen, etc.); des *Sermons* (Predigten) traitant du dogme et de la morale, et qui ont beaucoup contribué à l'influence du réformateur ; sans compter quelques *Chants spirituels* (Geistliche Lieder), et des poëmes allégoriques où l'art fait défaut. Comme orateur, Zwingle témoignait d'une grande et solide instruction, d'une modération de forme qu'il dut peut-être à la connaissance familière des auteurs anciens. La clarté, une uniformité tranquille caractérisent ses écrits; il instruit et convainc plus qu'il n'entraîne. Sans manquer de force ni d'éloquence, son style n'est pas passionné comme celui de Luther. Le jugement célèbre de Bossuet sur Zwingle n'est pas exact de tout point et s'applique mieux à ses doctrines qu'à ses ouvrages : « C'était, dit-il, un homme hardi et qui avait plus de feu que de savoir. Il y avait beaucoup de netteté dans ses discours, et aucun des prétendus réformateurs n'a expliqué ses pensées d'une manière plus précise, plus uniforme ni plus suivie; mais aussi aucun ne les a poussées plus loin ni avec autant de hardiesse. » Ajoutons qu'une chose a nui à la vulgarisation des écrits de Zwingle, c'est de s'être servi du dialecte suisse. Ses *Œuvres* ont eu plusieurs éditions générales (Zurich, 1530, 3 vol. in-fol.; Ibid., 1584, 4 vol. in-fol.; 1828-42, 10 vol. in-8).

Cf. J.-G. Hess : *Vie de Zwingle* (Paris, 1810, in-8); — Hottinger : *H. Zwingli und seine Zeit* (Zurich, 1842); — Chauffour-Kestner : *Etudes sur les réformateurs du XVIe siècle* (Paris, 1853, 2 vol. in-18), t. II; — Rœder : *H. Zw. seine Freunde und Gegner* (Saint-Gall, 1855); — Dora d'Istria : *la Suisse allemande* (Zurich, 1857, 3 vol).; — Merle d'Aubigné : *Histoire de la Réformation au XVIe siècle* (Paris, 1861, 5 vol. et in-8 in-12).

ZYRIÈNE (IDIOME). — Voyez SYRIÈNE.

FIN.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.